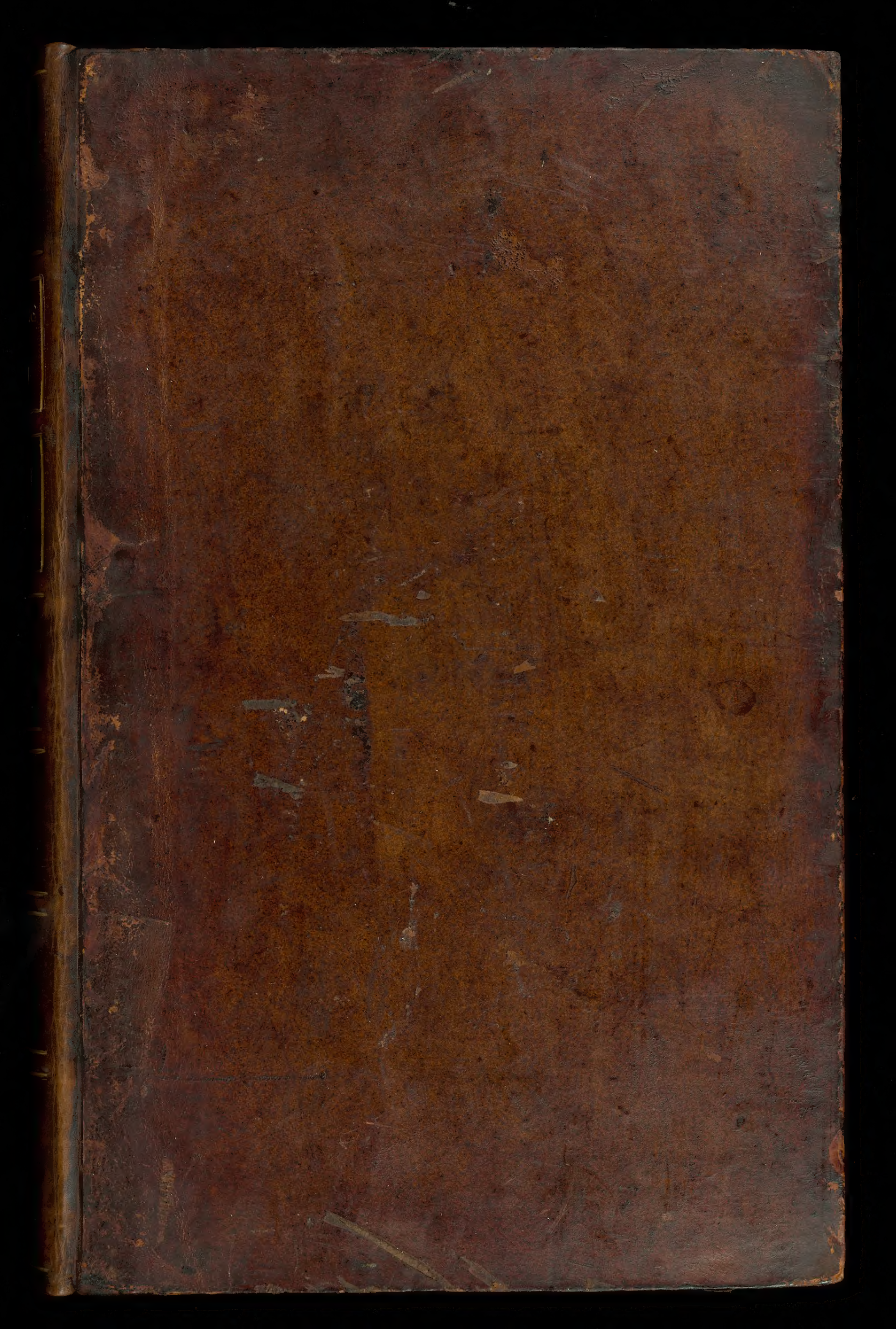
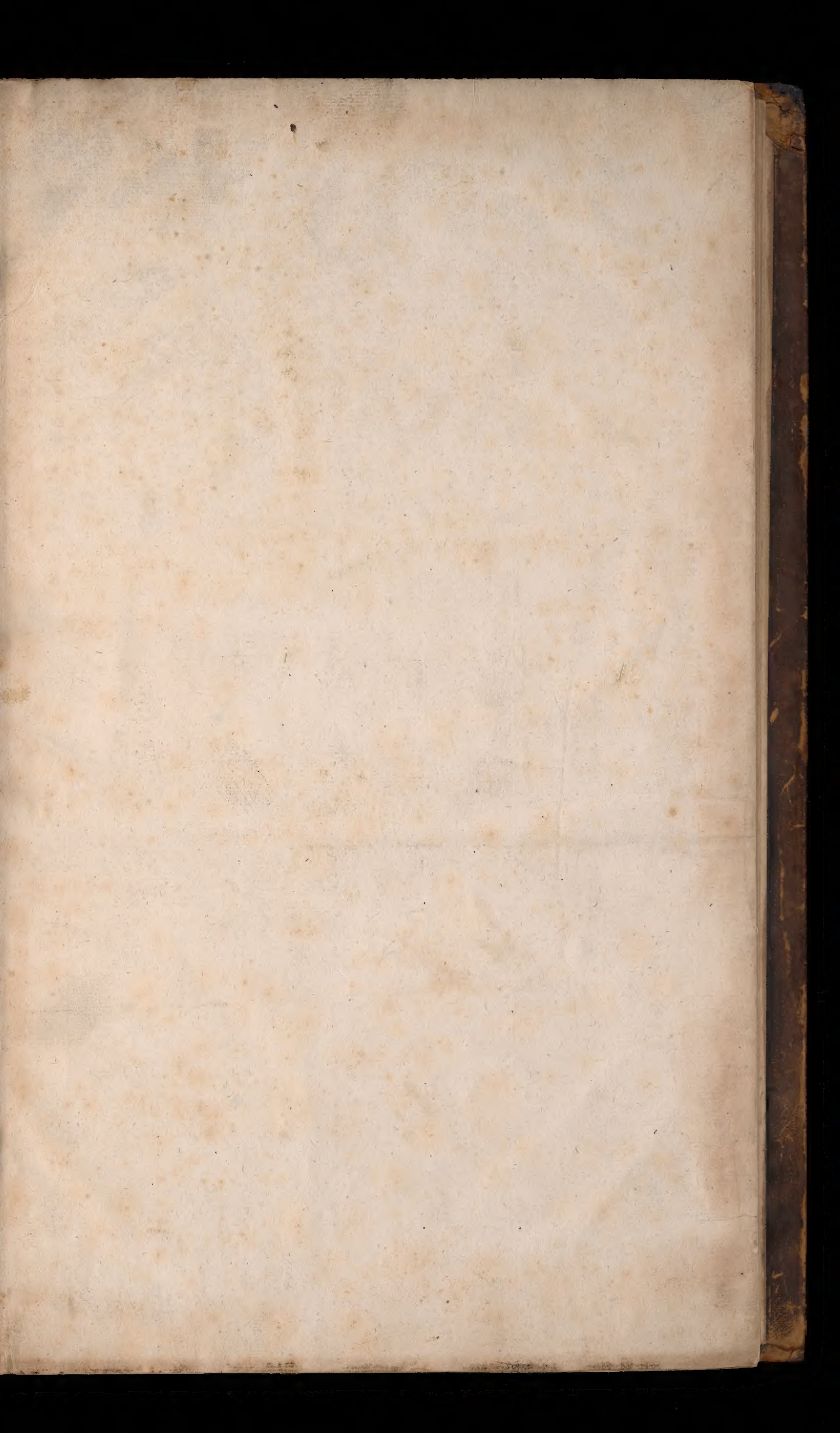
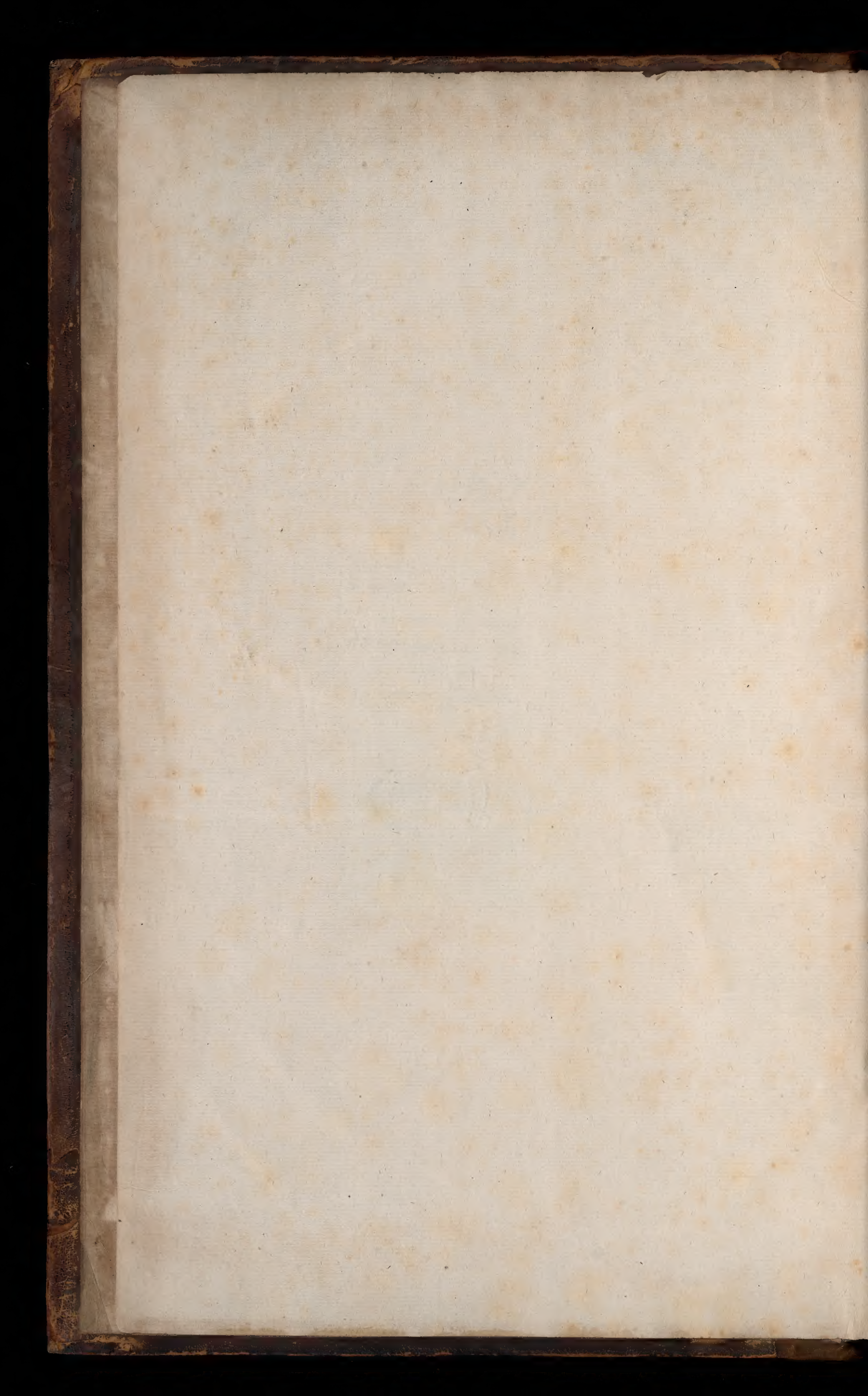
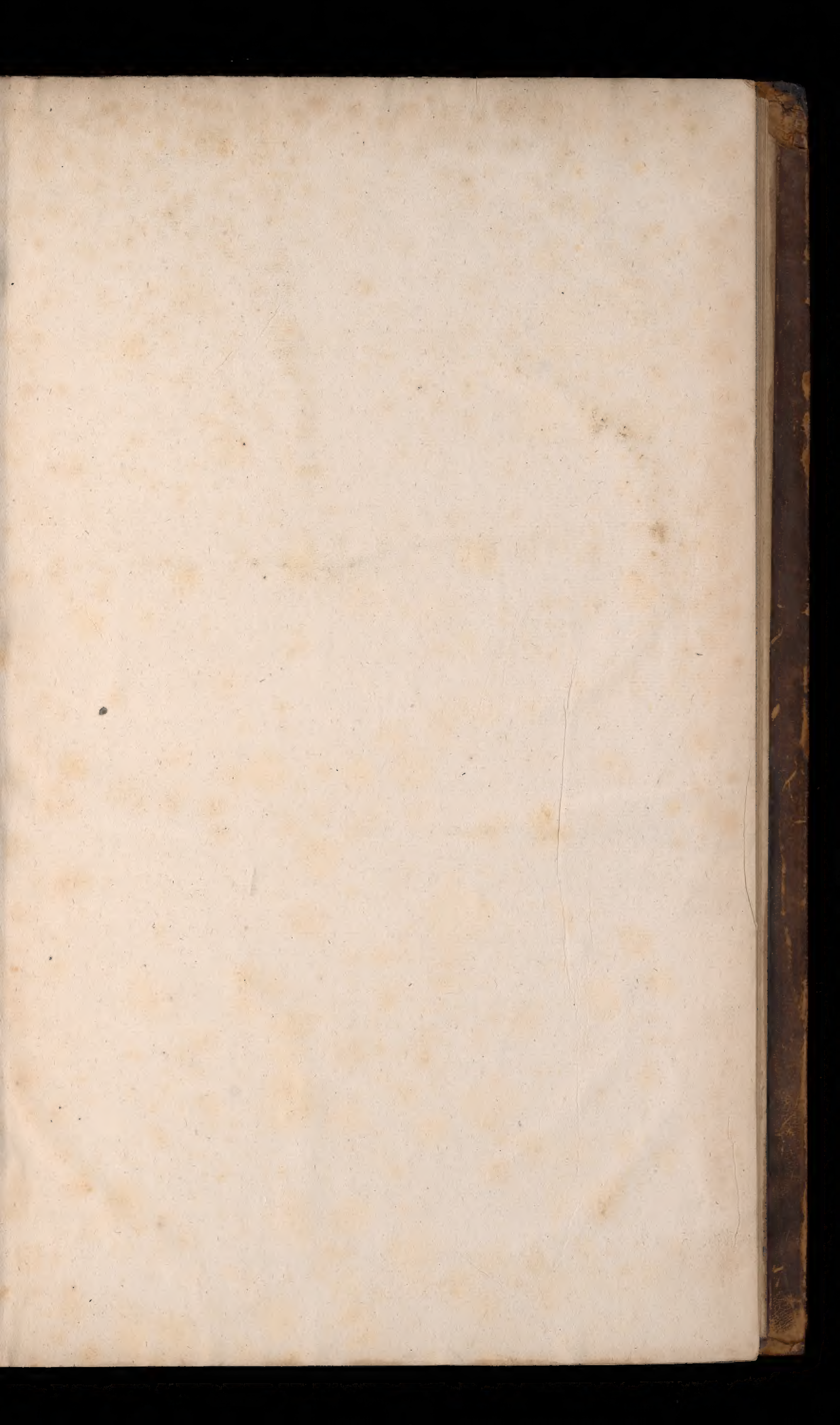
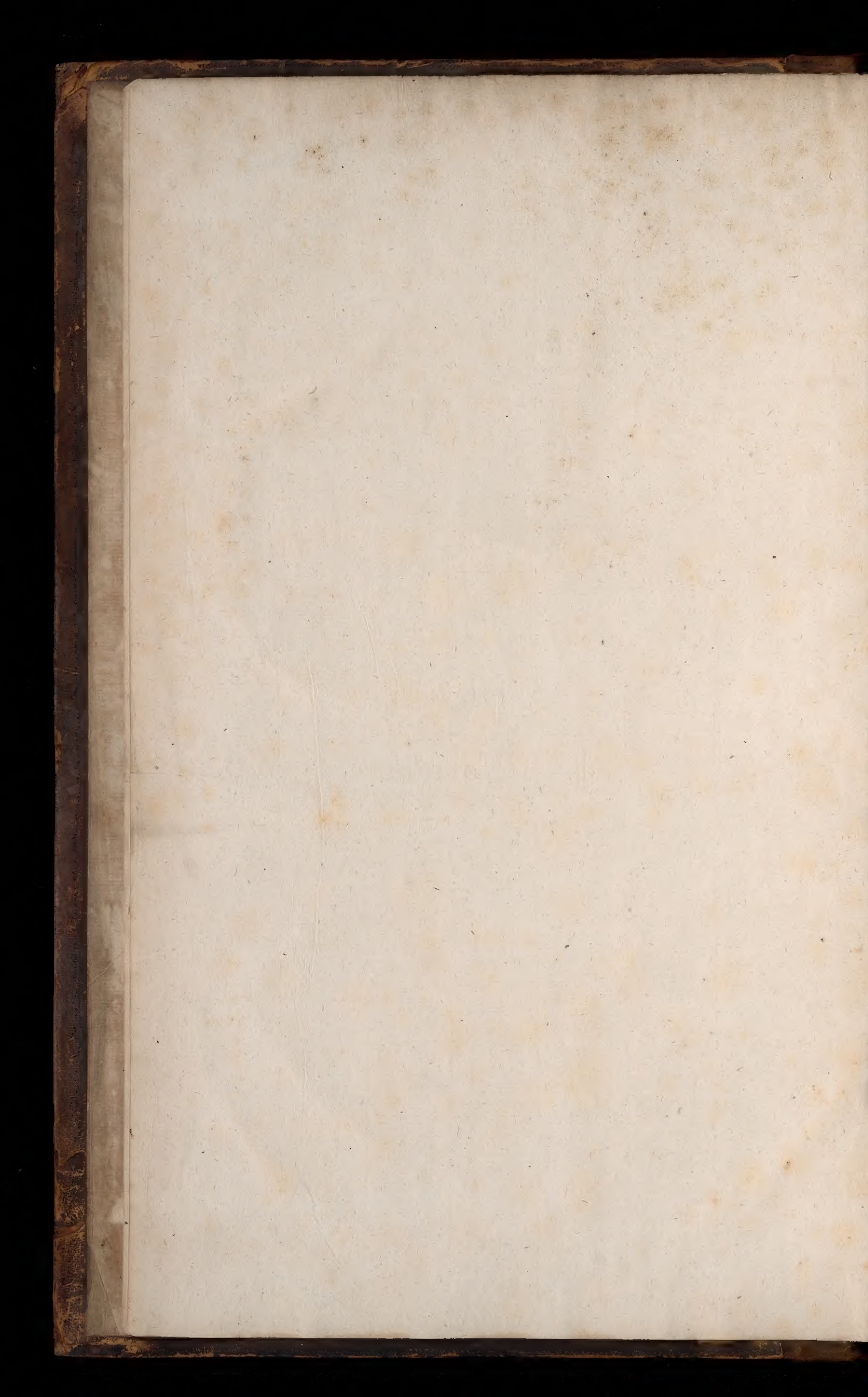


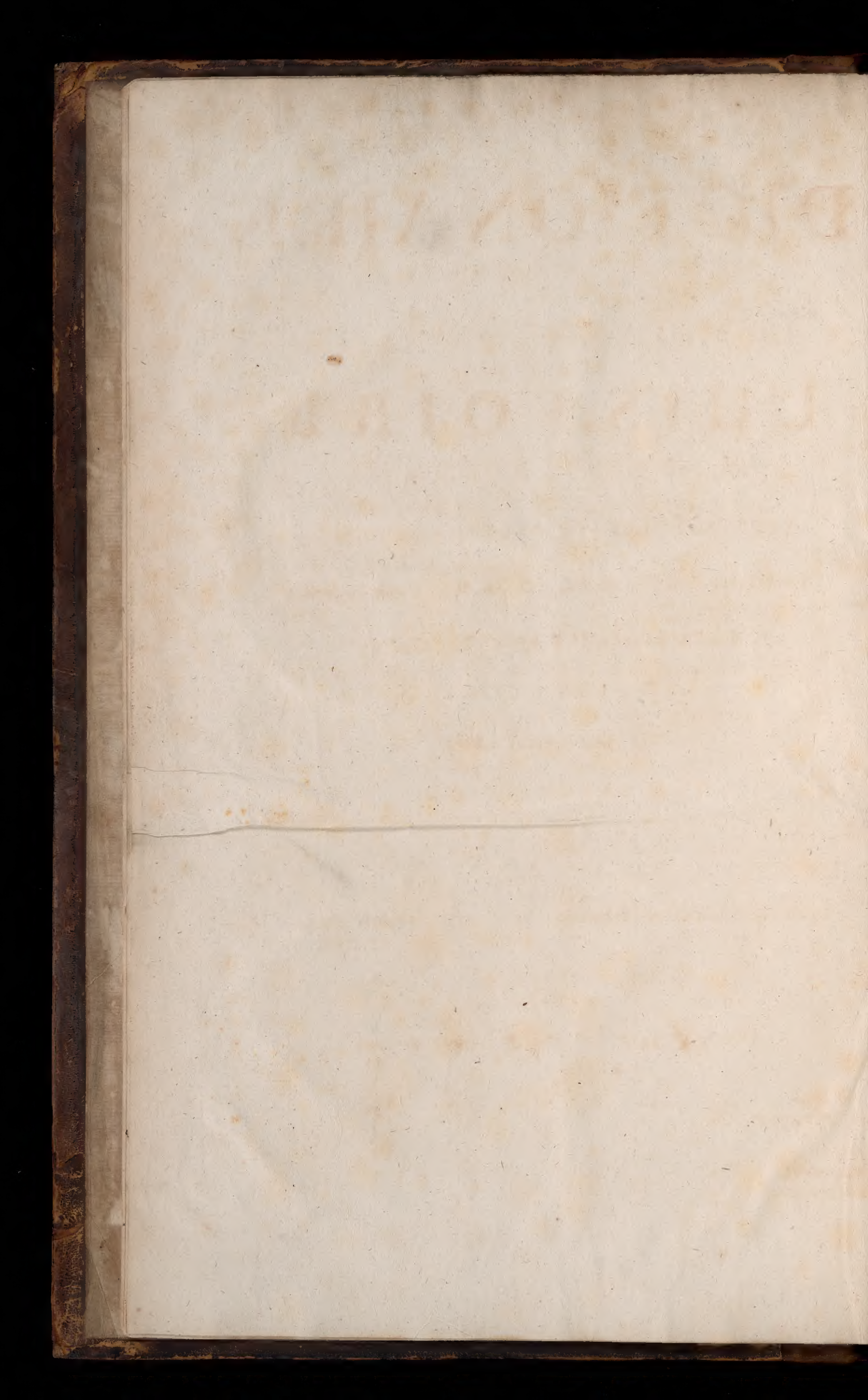

DIEU POUR NOUS











LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréfiarques & des Schifmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuftres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philofophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui fe font rendus recommandables en toutes fortes de Profeffions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plufieurs Familles illuftres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Ifles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux confidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la fituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiftratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & folemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiftoire eft curieufe; & autres Chofes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiftoire des Conciles Généraux & Particuliers, fous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieufes, pour l'éclairciffement des difficultez de l'Hiftoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. **LOUÏS MORERI,** Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très confidérablement.

TOME SIXIEME. Lettres M—O.

A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORE & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.
A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.
A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, Chez E. NEAULME.
LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.





M.

M.



CETTE lettre eſt une de celles que les Grammairiens Grecs appellent demi-voyelles, ſimples & immuables; & les Latins liquides. Ils remarquent que dans la compoſition, la lettre M. ſe change en N. devant d. c. t. & q. comme *tantum*, *nuncubi*, *nunquam*, *corundem*, *&c.* De même la prépoſition *am* ſe change en *an* devant f. comme *anfractus*, *&c.* L'M en François, ſe prononce auſſi comme une N. quand elle eſt ſuivie d'un B. d'une autre M. d'une N. & d'un P. comme dans *embraſſer*, *emmener*, *condamner*, *tromper*: il faut excepter quelques mots pris du Grec, comme *Amniſtie*, *Memnon*, *Agamemnon*, & il faut auſſi excepter les mots, qui ne ſont pas compoſez de la particule *en*, comme *comminatoire*, *commodité*, *immenſe*. Lorsque la Lettre M. eſt à la fin d'un mot, elle ſe prononce comme l'*n* finale; *nom*, *parfum*, *faim*, ſe prononcent comme ſi l'on écrivoit *non*, *parfun*, *fain*, par une *n*. A la fin des mots étrangers, l'*m* conſerve ſa propre prononciation, comme dans *Jéruſalem*, *Stokolm*, *Salm*, *Krim*, *&c.* Les Grecs ne mettent jamais d'*m* à la fin de leurs mots, ſuivant ce que dit Auſone:

Vocibus in Græcis, nunquam ultima conſpicitur μ.

Les Poëtes Latins ne pouvant ſouffrir l'M à la fin d'un mot, à cauſe que ſa prononciation a le ſon trop mugiſſant, ont coutume d'en faire une eliſion. Les Meſſeniens faiſoient peindre une M. ſur leurs boucliers, pour marque, & comme pour chiffre de leur Nation. Les Romains s'en ſont ſervi dans les nombres pour exprimer mille; & avec une barre deſſus, mille fois mille. Elle fut auſſi une marque de bizarrerie & de folie, *moroſitatis*; c'eſt pour cela que les Anciens avoient coûtume de dire, *obveniit tibi M.* Dans les inſcriptions l'M ſignifie *Marcus*, *Mutius*, *monumentum*, *mulier*, *meum*, *mihi*, *moleſtus*, *mors*, *munus*. Les Phrygiens ajoutoient ſouvent à la tête des mots l'*m*, & même la ſyllabe *μα*, comme Μαζεὺς pour Ζεύς. Les Latins l'omettoient quelquefois à la fin des mots, ſur-tout lorſque le ſuivant commençoit par une voyelle: c'eſt ainſi qu'ils écrivoient, *die banc* pour *diem banc*. * Pierius, *l.* 43. *Hierol. c.* 50. *&* 51. Martinius, *in Lexico.* Pitiſci *Lexic. Antiq.*

MA. MAA.

MA, femme qui ſuivoit Rhea, fut chargée par Jupiter du ſoin d'élever Bacchus. Rhéa portoit auſſi le nom de *Ma*: c'étoit ſous ce nom que les Lydiens lui ſacrifioient un taureau. C'eſt d'elle que la ville de Maſtaura prît ſon nom. * Etienne *de Byzance*, *in Maſtaura.*

* MAACA, MAACHA ou MAHACA, fille de Nachor frére d'Abraham, & de ſa Concubine, qui avoit nom Reüma. * *Geneſe*, *ch.* 22. *v.* 24.

* MAACA, Concubine de Caleb, de la Tribu de Juda, qui lui enfanta Scéber, & Tirhand. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 48.

* MAACA femme de Makir, mére de Pérès & de Scérès, de la Tribu de Manaſſé. * I *Chroniq.* ou *Paralip ch.* 7. *v.* 14. Makir eut auſſi une ſœur nommée Mahaca, que d'autres nomment Moleketh. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 18.

* MAACA, fut la femme du pére de Gabaon, ou, comme diſent quelques autres, d'Abigabaon, ne faiſant qu'un nom propre de deux mots qui ſignifient Pére de Gabaon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 29.

MAACA, MAACHA, MAHACA, femme du Roi David, & mére d'Abſalom, étoit fille de Tholmas, Roi de Geſſur, comme nous le voyons dans le II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 3 *porro tertius* (filius David) *Abſalom*, *filius Maacha*, *filiæ Tholmas regis Geſſur.*

MAACA, MAACHA, MAHACA, fille d'Abſalom & de Maacha, femme de Roboam & mére d'Abias, Roi de Juda, porte ce nom dans le *Livre des Rois*; & celui de Michaïa, dans le Livre des Paralipoménes: ce qui a fait croire aux Interprétes, qu'elle avoit ces deux noms différens, ou que c'étoit le même prononcé diverſement. * I ou III *Rois*, *c.* 15. *v.* 2. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 2. Abulenſis, *in c.* 13. *Paral.* Torniel, *A. M.* 3077. *n.* 1.

MAACHA, ville. *Voyez* BETH-MAACHA.

MAACHA Province. *Voyez* MACHATI.

MAACHA. *Voyez* MAACA.

MAALATH. *Voyez* MAHALATH.

MAALSTRAND. *Voyez* MAELSTRAND.

*MAAMETER, ville de Perſe, appellée autrement Baſrouche, eſt à 77 degrez, 35 minutes de longitude, & à 36 degrez, 50 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyages*, *&c. tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande 1692.

MAAN, (Jean) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & *Précenteur* de l'Egliſe métropolitaine de Tours, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiécle par ſon érudition. Il étoit du Mans, & ayant été attaché à l'Egliſe de Tours, il la ſervit par ſa ſcience & par ſes conſeils, auſſi bien que par ſon aſſiduité à l'Office. On a de lui un grand Ouvrage qui fait autant d'honneur à ladite Egliſe de Tours, qu'à ſon Auteur. Il eſt intitulé, *Sancta & Metropolitana Eccleſia Turonenſis ſacrorum Pontificum ſuorum ornata virtutibus & ſanctiſſimis Conciliorum inſtitutis decorata.* Cette Hiſtoire de l'Egliſe de Tours, qui fut imprimée en 1667, dans la maiſon même de l'Auteur à Tours, eſt un *in folio* qui va depuis l'an de Jéſus-Chriſt 251, juſqu'en 1655. Cet Ouvrage a attiré beaucoup d'éloges à ſon Auteur, & c'eſt à ſon honneur que René Robichon, Conſeiller à Tours, a conſacré ces deux vers:

Unus erat quondam Turonum gloria Mannus,
Nunc quoque Turonum gloria Mannus erit.

* *Bibliotb. S. ac Metrop. Eccleſ. Turon. ſeu Catal. libror. qui in ead. Bibliotb. aſſervantur*, *p.* 108. 109. & les premiéres pages du Livre même de M. Maan, intitulé, *Sancta & Metropolitana Eccleſia Turonenſis*, &c. *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

MAANSELHE. C'eſt un Iſthme qui joint la Laponie Moſcovite & la Finlande, Province de Suéde, avec le Karpagol Province de Moſcovie. Il eſt entre la Mer Blanche & le Lac Onega. Il peut avoir environ vint lieues de largeur. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAARA, en Latin *Spelunca Sidoniorum*, c'eſt à dire, *la Grotte des Sidoniens*, étoit un lieu de la Paleſtine, dans le païs des Sidoniens, duquel il eſt fait mention au Livre de Joſué. Cette grotte ſervit de Fort aux Chrétiens pour ſe défendre contre les Sarazins, l'an 1161; mais les ſoldats qui y avoient été mis pour le garder, ſe laiſſérent corrompre par argent, & le livrérent à ces Infidéles. D. Calmet croit qu'il vaut mieux entendre par Maara des Sidoniens, dont il eſt parlé *Joſué* 13. *v.* 4. le fleuve *Magoras* qui tombe dans la Méditerranée entre Sidon & Berythe, qu'une caverne ou une ville. C'eſt auſſi le ſentiment de Junius. * D. Calmet *Dict. de la Bible.* Guill. *de Tyr*, *l.* 19. J. Euſeb. Nieremberg, *lib. de mirab. nat. Terræ promiſſæ.*

* MAARSEN ou MAERSEN, beau village & Seigneurie des Provinces-Unies dans la Seigneurie ou Province d'Utrecht, eſt ſitué ſur le Vecht, au nord-oueſt d'Utrecht dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie. Il y a dans ce lieu-là tant de belles maiſons accompagnées de beaux jardins & de plantages, qu'on lui donne le nom de *Batava Tempe.* Depuis quelques années il s'y eſt établi quantité de familles Juives qui y ont une Synagogue.

MAAS, mot Flamand qui ſe rend en François par celui de *Meuſe. Voyez* MEUSE.

* MAAS-BOMMEL, village de Gueldre dans le Quartier de Nimégue, ſur la rive droite de la Meuſe, eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Nimégue, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

MAASLAND, contrée du Brabant Hollandois, l'un des quatre Quartiers de la Mairie de Bois-le-Duc. Ce mot veut dire le *Païs de Meuſe*, parce qu'il eſt le long de la Meuſe, entre la Hollande, la Gueldre & la Seigneurie de Raveſtein. On comprend quelquefois ſous le Maasland le Comté de Megen, la Seigneurie de Raveſtein & la Terre de Cuyck, parce que tous ces païs ſont le long de la Meuſe.

MAASLAND, village de la Hollande méridionale, à l'oueſt de Rotterdam, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

MAASLAND-SLUIS, beau village & bien peuplé de

la

la Hollande méridionale, au sud-sud-ouest du précédent, à environ une demi-lieue de distance.

MAASTRICHT. *Voyez* MASTRICHT.

MAAS-WAAL, mots Flamands qui servent à désigner cette partie de la Gueldre qui est enfermée entre la Meuse & le Wahal, jusques au Fort Saint-André où ces deux fleuves se communiquent par une espéce de canal.

MAATH, ou MAHATH, fut fils de Mattathie, & pére de Naggé. Il est mis au nombre des Ancêtres de Jésus-Christ, * *Luc, ch.* 3. *v.* 26.

MAATS (Charles de). *Voyez* MAETS.

MAB.

MABAN, bourg de l'Ecosse méridionale, est de ceux qui avant la réunion des deux Parlemens sous le nom de Parlement de la Grande Bretagne, avoient séance & voix à celui d'Ecosse. Il est situé près d'un Lac, où l'on prend une espéce de poisson nommé *Vendeses*, qui étant salé & débité dans les Provinces, fait un des principaux revenus du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

MABARTHA, c'étoit une ville du Royaume de Samarie, ainsi appellée par les originaires du païs; mais que les Etrangers ont nommée *Neapolis*, ou *la ville neuve.* Joséphe en parle dans son *Histoire de la Guerre des Juifs contre les Romains*, *l.* 4. *ch.* 26.

MABED BEN KHALED, surnommé *Al-Gioni*, Docteur Arabe, Auteur de la Secte des Cadariens, qui admet le franc-arbitre & la liberté de l'homme dans toutes ses actions, contre le sentiment le plus commun & le mieux reçu parmi les Musulmans, qui soûtiennent la prémotion ou prédétermination physique, qu'ils expliquent en disant que nos actions se doivent absolument rapporter à Dieu, parce que c'est lui qui les crée en nous. Mabed tenoit au contraire que les actions des hommes se devoient rapporter aux hommes mêmes, qui en sont les maîtres, du moins si celui qui nous fournit cet Article a bien entendu ces divers sentimens, ce dont on a lieu de douter par la maniére dont il s'explique. Ce Docteur fut poussé par ses Collégues & déféré à *Hégiage* Gouverneur de la ville & Province de Bassora, qui le fit mourir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MABILLON (Dom Jean) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, l'un des plus savans hommes du XVII siécle, étoit né à Saint-Pierre-Mont dans le Diocése de Reims en Champagne, à deux lieues de Mouson, le 23 Novembre de l'an 1632. Après avoir appris les Rudimens du Latin on l'envoya faire ses études à Reims, où il se distingua si bien par son esprit & par son application à l'étude, qu'on lui donna une place dans le Séminaire de l'Eglise Cathédrale où l'on éléve de jeunes gens destinez au service du Diocése. Y ayant demeuré trois ans, il prit l'habit de Religieux le cinquiéme Septembre 1653, & fit profession le sixiéme Septembre de l'année suivante dans l'Abbaye de S. Remi de Reims. De grands maux de tête ausquels il devint sujet, firent croire qu'on devoit, au moins pour un tems, lui faire suspendre ses études. Il fut envoyé à un Monastére de Campagne, appellé *Nogent sous-Coucy*, où il demeura quelque tems, & ensuite à Corbie en 1658. Il reçut l'Ordre de Prêtrise à Amiens en 1660. Sa santé ne se rétablissant pas, on l'employa à des emplois extérieurs. Il fut fait *Dépositaire* & *Célérier*. Ensuite on l'envoya à S. Denys où il fut occupé toute l'année 1663, à montrer le Thrésor & le Tombeau des Rois. Mais ayant par malheur cassé un miroir que l'on croyoit avoir appartenu à *Virgile*, ses Supérieurs lui acordérent la grace d'être déchargé d'un emploi qui l'engageoit souvent, *dit le P. Niceron*, à dire bien des choses qu'il ne croyoit pas. Quoique d'une santé jusques là assez infirme, il ne laissa pas de lire une bonne partie des Péres & des meilleurs Auteurs. En 1664, le P. d'Acheri ayant demandé quelque jeune Religieux pour l'aider dans son *Spicilége*, on jetta les yeux sur D. Mabillon, qui vint en 1664 demeurer à Paris & qui le servit utilement. Il passa sa vie dans un travail continuel, & enrichit l'Eglise & la République des Lettres de quantité d'Ouvrages excellens. Avant 1667, il avoit déja publié les Sermons de S. Bernard, & une Piéce en prose quarrée sur la mort de la Reine Anne d'Autriche, intitulée, *Gallia ad Hispaniam Lugubris Nuntius.* Il commença à se faire connoître au public l'an 1667, par la nouvelle édition des Ouvrages de S. Bernard qu'il donna en même tems en deux vol. *in folio*, & en huit tomes *in octavo*, & qu'il fit réimprimer encore en 1690, en deux vol. *in folio.* Il fut bientôt après chargé par la Congrégation de saint Maur de travailler à l'édition des Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît. Il en donna le premier volume dès l'année 1668, & il en donna ensuite huit autres. Ce qu'il y a de plus considérable dans cet Ouvrage, n'est pas tant le recueil immense d'une infinité de monumens, qui contiennent la vie & les actions des Moines de saint Benoît, que de savantes Préfaces, dans lesquelles le Pére Mabillon expose la Doctrine & la Discipline de chaque siécle, & des Notes critiques sur differens faits d'Histoire. Tout l'Ouvrage est, comme on a dit, en neuf volumes, qui vont jusqu'au XI siécle de Eglise. Le Pére Mabillon a encore fait quantité d'autres Ouvrages, dans lesquels son érudition & sa modestie paroissent. L'an 1674, il fit une Dissertation Latine, sur l'usage du pain azyme dans l'Eucharistie, dans laquelle il soutient, contre l'avis du Cardinal Bona, que le pain azyme est le seul, dont on se soit servi dans l'Eglise Latine pour célébrer les saints mystéres. En 1675, relevant d'une grande maladie, il publia le premier vol. des *Analectes*, c'est à dire, de petites Piéces détachées, ou des commencemens d'Ouvrages qu'il avoit trouvez en diverses Bibliothéques: il en donna ensuite trois autres volumes, où il y a des choses plus considérables, & d'excellentes Dissertations de sa façon. Le voyage qu'il fit en 1683, en Allemagne, & dont il a donné la description, lui a fourni presque tout ce qui compose le quatriéme volume Le Livre qui lui a le plus acquis de réputation, est son savant Ouvrage de la *Diplomatique*, imprimé l'an 1681. *in fol.* On l'attaqua, & le Pére Mabillon pour ne se point détourner de ses autres Etudes, se contenta d'y joindre, en 1704, un Supplément qui est aussi dans la seconde édition de cet excellent Ouvrage, de l'an 1709. Il fit, l'an 1685, un voyage à Rome aux dépens du Roi, où il fut reçu avec une distinction particuliére; & on l'honora même d'une place dans la Congrégation de l'Index. Après avoir visité les plus belles Bibliothéques du païs, où il a copié quantité de nouvelles Piéces, qui n'avoient pas encore paru, il a donné la Rélation de son voyage, avec plusieurs de ces Piéces, en deux volumes *in quarto*, sous le titre de *Musæum Italicum.* A son retour, il mit dans la Bibliothéque du Roi plus de trois mille volumes de Livres rares, tant imprimez que manuscrits. Avant ce voyage le Pére Mabillon avoit publié une Liturgie Gallicane avec des Dissertations, *in quarto.* Tous les Ouvrages dont nous venons de parler, sont écrits en Latin. Le different qui se réveilla l'an 1688, entre les Bénédictins de la Province de Bourgogne, & les Chanoines Réguliers de la même Province, sur la séance aux Etats, l'obligea d'écrire en François, pour maintenir les droits & les prérogatives de son Ordre. Il fit donc pour ce sujet un Factum, dans lequel il a traité la question de l'antiquité des Chanoines Réguliers & des Moines. Les Chanoines Réguliers y ayant répondu, il leur fit une réplique. Il entra quelque tems aprés dans une autre contestation, sur la signification des mots de *Messe* & de *Communion*, dans le sens de la Régle de saint Benoît. Il soutient qu'ils doivent s'entendre, comme nous les entendons à présent, contre l'avis de ceux qui croyent que saint Benoît a pris le mot de *Communion*, pour le pain & le vin que le Lecteur prenoit en signe de communion avec ses fréres; & le mot de *Messe*, pour la conclusion de l'Office. Il entra ensuite en lice, l'an 1691, contre M. l'Abbé de la Trappe, sur les *Etudes Monastiques*; & fit un Livre sur ce sujet, pour montrer que les Moines peuvent, & même doivent étudier. L'Abbé de la Trappe y répondit, & le Pére Mabillon fit une replique intitulée, *Réflexions sur la Réponse de M. l'Abbé de la Trappe, au Traité des Etudes Monastiques.* Le Traité des Etudes Monastiques a été traduit en Latin en Allemagne & à Venise. En 1698, il publia une Lettre Latine, sous le nom d'*Eusébe Romain, à Théophile François, touchant le culte des Saints inconnus.* Ce fut le fruit des visites qu'il avoit faites dans les Catacombes de Rome. Cet Ouvrage souleva contre lui plusieurs personnes, qui crurent qu'il n'avoit pas parlé avec assez de retenue des Reliques des Saints inconnus que l'on tire des Catacombes; & ce fut pour les contenter qu'il fit une nouvelle édition de cette Lettre, qui plut beaucoup à la Cour de Rome. Le Pére Mabillon a encore mis au jour une Lettre adressée à M. de Bertier Evêque de Blois, où il prétend justifier la vérité de la sainte Larme de Vendôme, en quoi il n'a pas réussi, au goût de beaucoup de gens; une Lettre Françoise touchant l'institution de l'Abbaye de Remiremont, qu'il prétend avec raison avoir été dans son origine, une Abbaye de Moines; des Observations Latines sur la Réponse à la Dissertation du Pére Delfau, touchant l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jésus-Christ; & une autre Dissertation Latine sur le Monachisme de saint Grégoire, qui est aussi dans ses *Analectes.* On a trouvé encore dans ses papiers après sa mort un Itinéraire de Bourgogne; une Dissertation de la Canonisation des Saints; une Relation de quelques évenemens de la Vie du Pére Marsolle, Général de la Congrégation de saint Maur; des Observations sur le célébre verset de la premiére Epitre de S. Jean, *Tres sunt qui*, &c.; son Avis donné à la Congrégation de l'Index sur l'Ouvrage où Isaac Vossius traite de la Chronologie des Septante; (ces cinq Piéces sont en Latin, les suivantes en François.) Discours sur les anciennes Sépultures de nos Rois; Remarques sur les Antiquitez de Saint-Denys; Réflexions sur les dots des Religieuses; Réflexions sur les prisons des Monastéres; Réflexions sur l'Ordre de saint Lazare; & Avis pour ceux qui travaillent à l'Histoire des Monastéres de la Congrégation de saint Maur. Dom Mabillon a couronné ses travaux par les Annales Bénédictines, dont il a donné quatre volumes, qui contiennent l'Histoire de l'Ordre des Bénédictins, depuis son commencement jusqu'à l'an 1066. Il en publia le premier vol. en 1703, & trois autres ensuite; le cinquiéme fut imprimé en 1713, par les soins de Dom Thierry Ruinart; & une partie du sixiéme est entre les mains de Dom Vincent Thuillier, qui a entrepris de continuer ce grand travail, & qui a fait imprimer les Oeuvres posthumes, & les Lettres de Dom Mabillon. Ce savant Pére, aimé & chéri de tous les Gens de Lettres, est mort à Paris, à l'Abbaye de saint Germain des Prés, le 27 Décembre de l'an 1707, âgé de 75 ans. Lorsqu'il mourut, il étoit prêt de donner une troisiéme édition des Oeuvres de S. Bernard, & elle a été publiée par les soins de Dom Massuet & de Dom François Tixier. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, on a encore de lui une *Lettre Circulaire*, sur la mort de la Mére Jacqueline Boëtte de Blemur, Religieuse Bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Saint Sacrement; une *Traduction de la Régle de S. Benoît; La Mort Chrétienne; plusieurs Hymnes; grand nombre de Lettres.* Sa profonde érudition se fait assez connoître par ses Ouvrages: elle étoit accompagnée d'humilité, de modestie & de douceur, & d'une piété exemplaire. Son style est mâle, pur, clair & méthodique, sans affectation, sans ornemens superflus, tel qu'il convient aux Ouvrages qu'il a composez.

pofez. Son mérite l'avoit fait choifir en 1701, pour remplir une place d'Académicien honoraire dans l'Académie des Infcriptions. Il écrivit en 1698, une Lettre aux Catholiques Romains d'Angleterre fur ce que le bruit s'étoit répandu qu'il avoit changé de Religion, parce qu'on le confondoit avec un certain *Gabillon*. Cette Lettre fe trouve dans l'Abbrégé de la Vie du P. Mabillon par le P. Ruinart, *p.* 216. * Thierry Ruinart, *Vie de Dom Mabillon. Biblioth. des Auteurs de la Congrégation de S. Maur du* P. le Cerf. *Bibliotheca Benedictino Mauriana Bern. Pez. Les Préfaces de fes Oeuvres pofthumes par* le P. Thuillier. *Son Eloge par* M. de Boze. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, &c. tome* 7. *p.* 336 *& fuiv. Voyez* auffi *la Bibliothéque du Richelet de* 1728, où le P. Mabillon eft défendu contre Dom le Cerf qui l'acufoit d'avoir écrit contre fes fentimens la Préface du dernier tome des Ouvrages de S. Auguftin.

MABNADBAI, ou comme quelques-uns lifent, *Mechnedabaï*, Ifraëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone fut obligé de renvoyer fa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive de Religion. * *Efdras* ou I *Efdras*, *ch.* 10. *v.* 40.

MABOUL, (Jacques) Evêque d'Aleth, mort dans cette ville le 21 de Mai 1723, étoit Parifien, d'une famille diftinguée dans la Robe, fils, frére & oncle de Maîtres des Requêtes. Après avoit rempli longtems les fonctions de Grand-Vicaire fous M. de la Poype, Evêque de Poitiers, il fut nommé Evêque en 1708. Feu M. le Duc d'Orléans, Régent, le chargea en 1716, de travailler à un accommodement de la grande affaire de la Conftitution *Unigenitus*, & ce Prélat publia à cette occafion deux *Mémoires*, le premier fur un projet à M. le Duc d'Orléans pour chercher les moyens de terminer cette affaire: le fecond adreffé aux Evêques de France, fur le danger où toutes ces divifions expofent l'Eglife de France. Mais ce que nous avons de plus confidérable de ce Prélat confifte en des Oraifons funébres, favoir, celle de *Michel le Tellier, Chancelier de France*, à Paris, en 1680, *in quarto;* de *Dame Marie-Françoife de Lezay de Lufignan, premiere Prieure perpétuelle des Religieufes de Notre-Dame de S. Sauveur de Puyberland en Poitou*, prononcée dans l'Eglife de Puyberland le 18. . . . 1708, & imprimée la même année; de *Louife-Hollandine Palatine de Baviere, Princeffe Electorale, Abbeffe de Maubuiffon*, prononcée à Maubuiffon le 22 d'Août 1709, imprimée à Paris la même année *in quarto & in douze*, chez Simart; de *Louis Dauphin de France*, prononcée à Montpellier le feptiéme de Janvier 1712, à Paris *in quarto;* une autre *du même Prince*, prononcée à faint Denys en France le 28 de Novembre 1725, imprimée à Paris, *in quarto;* de *Charles le Goux de la Berchère, Archevêque de Narbonne*, prononcée à Montpellier le 23 de Janvier 1720, imprimée à Paris, *in quarto.* * *Mémoires du tems. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MABRA, anciennement *Aphrodifium*, ville du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle eft dans le Royaume de Conftantine, fur le Golfe de Bonne au couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

MABUSE (Jean) Peintre natif d'un village de Hongrie appellé *Mabufe*, étoit contemporain du fameux Lucas de Leyde. Après avoir beaucoup travaillé dans fa jeuneffe, & voyagé en Italie & ailleurs, il vint en Flandre où il fit connoître le premier la maniére de compofer les Hiftoires, & d'y faire entrer du nud, ce qui ne s'étoit point encore pratiqué jufqu'alors. On voit de fes Ouvrages en plufieurs lieux des Païs-Bas & en Angleterre. Il fut fort fage & fort ftudieux dans fa jeuneffe, mais dans la fuite il s'adonna au vin. Il fut affez longtems au fervice du Marquis de Verens; & ce Marquis étant averti que l'Empereur Charles-Quint devoit loger chez lui, il voulut, pour le recevoir, que tous fes Domeftiques fuffent habillez de damas blanc, & Mabufe comme les autres. Mabufe, au lieu de laiffer prendre fa mefure pour lui faire une efpéce de robe, avec laquelle il devoit figurer, felon le projet qu'on en avoit fait, voulut qu'on lui donnât l'étoffe, fous prétexte d'imaginer quelque bizarre ajuftement: mais c'étoit en effet pour la vendre, & pour en porter l'argent au cabaret, comme il fit; car fachant que l'Empereur ne devoit arriver que le foir, il crut qu'il lui feroit facile de fe tirer d'affaire. Comme le jour de l'arrivée de l'Empereur approchoit, Mabufe, au lieu d'étoffe, colla du papier blanc enfemble, y peignit un damas à grandes fleurs, fit lui-même fa robe, & parut dans le cortége. On le plaça entre un Poëte & un Mufficien qui étoient auffi Domeftiques du Marquis. L'Empereur trouva ce cortége fi galant, quoiqu'il ne l'eût vu qu'aux flambeaux, qu'il voulut le lendemain matin le voir paffer encore une fois avec plus d'attention. Il fe mit pour cela à une fenêtre, & le Marquis auprès de lui; & quand Mabufe paffa au milieu de fes deux camarades, l'Empereur remarqua l'étoffe du Peintre, & dit qu'il n'avoit jamais vu de fi beau damas. Le Marquis le fit venir, & la fourberie que l'on remarqua, fit extrêmement rire l'Empereur. Le Marquis, fort en colére de ce que Mabufe avoit donné lieu au monde de croire que pour faire honneur à l'Empereur il faifoit habiller fes gens de papier, le fit mettre en prifon, où il demeura affez longtems. Il ne laiffa pas de travailler dans la prifon, & d'y faire quantité de beaux deffeins. Il mourut en 1562. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

MAC.

MACAIRE (faint) d'Egypte, que l'on furnomme *l'Ancien*, pour le diftinguer d'un autre, qui étoit d'Alexandrie, vivoit dans le IV fiécle & eut faint Antoine pour Maître. Il demeuroit dans un Monaftére de la montagne de Scetis, & mourut âgé de 90 ans, le 15 Janvier. On ne fait pas pofitivement en quelle année ce fut. Il a écrit en Grec cinquante Homélies, que Jean Pic, Préfident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, traduifit en Latin. On les donna au public en un volume *in octavo*, l'an 1559, & on les fit imprimer l'an 1622, avec les Oeuvres de faint Grégoire *Thaumaturge*, & de faint Bafile de *Séleucie*. Elles ont enfin été mifes dans la Bibliothéque des Péres, & inférées dans les éditions de Paris & de Cologne. Il y a une autre Verfion de ces Homélies, par Zacharie Palthenius, imprimée à Francfort, l'an 1594, en un volume *in octavo*. Le Mire, & quelques autres, attribuent à ce faint Macaire, les Régles pour les Moines, que nous avons en trente Chapitres; mais les plus habiles Critiques les donnent à un autre Macaire d'*Alexandrie*, dont nous parlerons. * S. Jérôme, *Epift.* 22. Pallade, *Hift. c.* 18. 19. *&* 20. Socrate, *l.* 4. *c.* 18. Nicéphore, *l.* 9. *c.* 14. Gennade, *c.* 10. *&* 11. Honoré d'Autun, *l.* 2. Rufin. Caffien. Suidas. Baronius, Bellarmin. Bollandus, *&c.*

Voici le jugement que Poiret porte de S. Macaire & de fes Ouvrages. Le grand & le divin S. Macaire d'Egypte, *dit-il*, étoit contemporain d'Ephrem, Solitaire, & Difciple de S. Antoine, homme, quoique fans étude, puiffant néanmoins en vertu & en paroles. Les cinquante Homélies que nous avons de lui, *ajoûte Poiret*, font à mon avis la plus divine & la plus excellente Piéce qu'on ait de toute l'antiquité. C'eft un Ouvrage du S. Efprit, qu'on ne fauroit fe laffer de lire, non plus que fes Opufcules qui font dans le même caractére. On y trouve, *dit-il*, la fubftance de toute la Théologie myftique, jufques aux termes. Jean-George Pritius en dit auffi beaucoup de bien, mais il ne laiffe pas d'y reconnoître des défauts, & que l'Auteur étoit faillible. On doit la publication des Opufcules Grecs & Latins de S. Macaire au P. Pouffin, qui les a tirées d'un Manufcrit de la Bibliothéque des Jéfuites de Rome, & qui les mit au jour à Paris & à Toulouse en 1684, dans *fon Thefaurus Afceticus*. Mais nous devons la meilleure & la plus complette des éditions des Oeuvres de S. Macaire à Jean-George Pritius, qui l'a donnée à Leipfic en 1698 & 1699. Il y a ajoûté les Apophthegmes & tout ce qui s'eft pu trouver de S. Macaire dans Caffien, dans Rofweyde, & dans les *Monumenta* de Cotelier. On a traduit & publié les Homélies en Flamand à Anvers en 1580, & en 1696. Arnold les a traduites en Allemand & fait imprimer à Leipfic, où on les a réimprimées en 1699, avec fes Opufcules & quelques Apophthegmes. Jean-George Pritius combat l'opinion du P. Pouffin qui prétend que ces Ouvrages font dus à un Macaire plus ancien que l'Egyptien & l'Alexandrin; & il prouve que les anciens Ecrivains, Socrate, Sozoméne, Théodoret, Palladius, ne reconnoiffent point le Macaire du P. Pouffin. Il eft étonnant que le P. *Petitdidier* attribue les Homélies de S. Macaire à un Pélagien, comme on le dit dans l'Article fuivant, puifque ces Difcours établiffent fi formellement & la mifére de l'homme, & la néceffité de la Grace pour en fortir. C'eft pour cela que Jean-Gerhard Voffius dans fon Hiftoire du Pélagianifme, le cite fouvent pour appuyer la doctrine de la Grace. S. Macaire l'Egyptien fit paroître tant de fageffe dans fa jeuneffe, qu'on le nomma παιδαριογέρων, le *jeune vieillard*. A l'âge de 40 ans il fut fait Prêtre & il en demeura 60 dans la folitude de *Scété*. C'eft pendant ce tems-là que Pritius croit qu'il peut avoir vu fouvent S. Antoine, ce qui l'a fait paffer pour être fon Difciple. Il mourut environ l'an 391, âgé de 90 ans. Si l'on en croit S. Jérôme, Palladius & Sozoméne, S. Macaire a fait quantité de miracles. * Poiret, *Lettre des Myftiques, p.* 74. &c. *Macarii Opufcula ex edit.* Jo. Georg. Pritii, *in præfatione.*

MACAIRE, dit *le Jeune*, d'Alexandrie, illuftre Solitaire, étoit Prêtre, & vivoit en même tems que Macaire *l'Ancien*, c'eft à dire, dans le IV fiécle. On dit qu'il avoit près de cinq mille Solitaires fous fa conduite. La fainteté de fa vie, la pureté de fa foi, qui l'expofa à la perfécution des Ariens, & le nombre de fes miracles, le rendent illuftre dans l'Eglife. C'eft à lui qu'on attribue les Régles des Moines, que nous avons en trente Chapitres. Il eft mort l'an 394 ou 395. Il eft nommé *le Jeune*, parce qu'il furvécut à l'autre. Selon quelques-uns, il atteignit l'âge de cent ans, & mourut en 404. On l'a auffi nommé *Politique*, parce qu'il quittoit fouvent fa folitude pour aller dans la ville. On dit qu'il ne fut batifé qu'à 40 ans, & qu'enfuite il fut fait Prêtre & Archimandrite du Monaftére de Nitrie. S. Macaire *l'Ancien* étoit extrêmement grave, au lieu que *le Jeune* recevoit d'un vifage gai ceux qui le venoient voir, & par d'agréables difcours & des maniéres polies il leur infpiroit le goût de la folitude. M. Jacques Tollius a fait imprimer dans fes *Infignia Itineris Italici*, un Difcours de S. Macaire fur la Mort des Juftes & des Pécheurs, & comment leurs ames fortent de leur corps. Ce Difcours eft en Grec & en Latin. * Pallade, *in Hift. Lauf.* Rufin, *in Hift. PP.* Baronius & Bollandus, *ad* 2. *Januar.* Pierre Rovier, *Hift. Monaft. S. Macarii Opufcula*, *edit.* Jo. Georg. Pritii *in præfatione.*

Il n'eft pas certain que l'ancien Macaire foit le Difciple de faint Antoine, & il y a plus d'apparence, comme le prouve le Pére Pouffin, que le Difciple de faint Antoine eft different; car il étoit Abbé de Pifpir, dès l'an 330, & l'autre Macaire n'entra dans la folitude que cette année-là, & fut pendant 60 ans Moine de Scété. Pallade parle encore de deux autres MACAIRES; l'un qu'il trouva, l'an 391, dans le défert de Scété, où ce Solitaire vivoit depuis 28 ans, s'y étant retiré l'an 364 âgé de 18 ans, pour éviter la punition d'un meurtre qu'il avoit commis par malheur; & l'autre MACAIRE, Directeur d'un Hôpital d'Alexandrie, qui vécut cent ans.

Il y avoit encore deux MACAIRES à Tabéne, l'un Supérieur

rieur du Monastére de Pacnum, l'an 349; & l'autre frére de l'Abbé Théodore.

On peut douter si les Homélies qui portent le nom de *Macaire*, sont de l'ancien Macaire Egyptien; parce que Gennade nous assure que celui-ci n'avoit écrit qu'une seule Lettre à de jeunes Moines. Cependant ces Homélies sont d'un Auteur ancien. Le Pere Poussin les attribue aux Disciples de saint Antoine: mais le Pére Petididier prétend qu'elles sont d'un Pélagien. Les Régles qui portent le nom de *Macaire*, sont d'un autre Auteur: celle qui se trouve sous le nom d'un seul *Macaire*, dans le Recueil de Benoît d'*Aniane*, est attribuée aux Disciples de saint Pacôme, ou à Macaire d'*Alexandrie*. L'autre Régle, qui se trouve dans le même Recueil, composé sous le nom des deux *Macaires*, de Sérapion & de Paphnuce, est un Entretien de ces Solitaires. Les sept Opuscules spirituels donnez par le Pére Poussin, sont de l'Auteur des cinquante Homélies. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IV siécle. Voyez* l'Article précédent.

MACAIRE, Solitaire, auquel Rufin adresse l'Apologie qu'il publia pour Origene. Saint Jérôme fait mention de lui en sa deuxiéme Apologie contre le même Rufin; Gennade assure qu'il écrivit à Rome un Ouvrage contre les Mathématiciens.

MACAIRE, I de ce nom Evêque de Jerusalem, succéda l'an 312 à Hermon, que les autres appellent Thermon. Théodoret donne de grands éloges au zéle qu'il témoigna en diverses occasions, ou pour la défense de l'Eglise, ou pour la propagation de la Foi. L'an 318, il s'opposa aux erreurs d'Arius; aussi voyons-nous dans la Lettre que cet Hérésiarque écrivit à Eusébe de Nicomédie, & qui est rapportée par saint Epiphane & par Théodoret, que nommant divers Prélats, qui suivoient sa même doctrine, il en excepte Macaire de Jérusalem, & Philogone d'*Antioche*. Macaire se trouva depuis au Concile général de Nicée, l'an 325, & y parut avec distinction entre un grand nombre de Défenseurs de la Foi. L'Empereur Constantin l'employa pour avoir soin de la célébre Basilique, qu'il faisoit bâtir à Jérusalem; & lui écrivit à ce sujet une grande Lettre. Ce saint Patriarche mourut l'an 334, après avoir gouverné 19 ans l'Eglise de Jérusalem. * Baronius, *in Annal. Martyr. ad* 10. *Mart.* Théodoret, *l.* 1. *c.* 5. *&c.* Saint Epiphane, *Hær.* 69.

MACAIRE II, fut mis sur le Siége de l'Eglise de Jerusalem, après Pierre, l'an 546. On le soupçonna de suivre la doctrine d'Origéne, & ce soupçon eut tant de pouvoir sur l'esprit de ses Prêtres, qu'ils le chassérent de son Siége; mais il est aisé de juger qu'il étoit innocent, par ce que Jean Mosch rapporte de lui, dans le Pré spirituel, & par ce que nous en voyons dans les Actes de la Vie de saint Grégoire, Evêque d'Agrigente, que Macaire avoit ordonné Diacre. Evagre assure qu'après avoir confondu l'injustice de ses calomniateurs, il condamna les erreurs d'Origéne, & fut remis sur le Siége de son Eglise, qu'il gouverna quatre ans. * Jean Mosch, *Prat. spirit. c.* 96. Surius, *ad.* 23 *Novembris.* Nicéphore, *l.* 27. *ch.* 26. Evagre, *l.* 4.

MACAIRE, I de ce nom, Evêque Hérétique d'Antioche, dans le VII siécle, suivoit les erreurs des Monothélites, & se trouva l'an 681 au troisiéme Concile de Constantinople, qui est le sixiéme général. Chacun y jetta les yeux sur lui; & l'Empereur Constantin Pogonat lui ordonna de déclarer ses sentimens. Il répondit avec une hardiesse criminelle, que la volonté & l'opinion de Jésus-Christ, étoient d'un Dieu-homme; & quoi qu'on pût faire pour le faire retracter, on ne put jamais lui faire avouer, qu'il y eût en Jésus-Christ deux volontez & deux opérations. Sur quoi on prononça anathême contre lui, on le déposa, & on mit en sa place Théophane, Sicilien, homme d'une foi & d'une vertu éprouvée. Quelque tems après, son opiniâtreté incorrigible fut cause qu'on l'enferma dans un Monastére. * *Actes du VI Concile, Actes* 8. 9. *&c.* Anastase, *in Vit. Pontif.* Baronius. *A. C.* 677. 681. *&c.*

MACAIRE X, Evêque d'Antioche en Arménie, dans le XI siécle, étoit Arménien de nation, & fut élevé par un autre Evêque de ce même nom, auquel il succéda, dans le Gouvernement de cette Eglise. On dit que depuis il remit le soin de son Diocése à Eleuthére, qui étoit un personnage d'une grande & solide vertu, & qu'il voyagea dans la Palestine, où il fut maltraité & mis en prison par les Infidéles, qu'il vouloit instruire en la connoissance des véritez de la Religion Chrétienne. Il sortit de captivité, & se retira dans l'Occident, au Monastere de saint Bavon en Flandre, où il mourut l'an 1012. Un Religieux qui l'avoit vu & connu, écrivit quelque tems après sa mort, les Actes de sa Vie, que Surius rapporte sous le dixiéme Avril. Baronius en parle dans ses Annales. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

MACAIRE (Saint) premier Abbé du Monastére de S. Jacques à Wirtzbourg, en 1140, étoit Ecossois de naissance. Il étoit venu en Allemagne pour y accomplir quelque vœu de pélerinage, & après s'y être fait connoitre par une conduite irréprochable, & même par quelques miracles que l'on dit qu'il opéra, l'Evêque Embrich jetta les yeux sur lui pour lui faire remplir ce poste. Entre autres merveilles, on raconte de lui, que se trouvant à un festin, & ne pouvant boire de vin, il changea en eau le vin qu'on lui présenta; qu'étant à Rome à table avec le Pape, il prédit que la tour de son Monastére tomberoit un certain jour, ce qui ne manqua pas d'arriver précisément dans le tems qu'il avoit marqué; qu'avec de l'eau bénite il avoit guéri en un instant un homme qui étoit à l'agonie; enfin qu'après sa mort, il avoit sur le champ délivré d'une dangereuse maladie, en 1263, l'Abbé Jean qui s'étoit fait mettre sur le tombeau de ce Saint. * Trithéme, *c.* 50.

MACAIRE, I de ce nom, Patriarche de Constantinople, pour les Grecs, dans le XIV siécle, succéda l'an 1375 à Philotée, dans le même tems que Jacques de V.fs portoit ce titre pour les Latins. On dit qu'il tint le Siége deux ans, sept mois & six jours. * Onuphre, *in Chron.* Sponde, *Ann. Christi.* 1375. *n.* 2.

MACAIRE II, fut mis sur le Siége de Constantinople, après qu'on eut chassé le célebre Jéremie II, vers l'an 1573, sous le pontificat du Pape Grégoire XIII. Il ne gouverna pas longtems son troupeau, dont il laissa la conduite à un certain Matthieu. Quelques Auteurs assurent qu'il fut déposé; mais d'autres disent qu'il ne quitta son Siége qu'en mourant. * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annal.*

MACAIRE, Archevêque d'Ancyre, Auteur du XV siécle, avoit composé contre les Latins un Traité, sur la fin duquel il attaquoit aussi Barlaam, Acindynus, & leurs Sectateurs. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XV siécle.*

MACAIRE, MACRES, Moine du Mont-Athos, qui florissoit vers le commencement du XV siécle, fut envoyé par l'Empereur Jean Paléologue, avec Marc Jagre vers le Pape Martin V en Italie, où il mourut, le septiéme de Janvier de l'an 1431. Il a écrit un Traité de la Procession du S. Esprit contre les Latins. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.*

MACAIRE, dit MUTIO, Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Victoria Crucis, seu Triumphus Christi*, vivoit dans le XV siécle. Nous avons dans le septiéme Livre des Epîtres d'Ange Politien, une Lettre que Macaire lui écrivit. * Simler, *in Epit. Biblioth. Gesner.*

MACAIRE (Saint-) ville de Guyenne. *Voyez* SAINT-MACAIRE.

MACAIRE ou MACARIUS (Jean) étoit de Gravelines en Flandre. Il mourut en 1604. Il eut Paul Léopard pour Précepteur. Il passa vint ans à Rome à fouiller les anciens monumens & les Bibliothéques. Il composa une recherche des pierres Basilidiennes qui portent le nom d'*Abraxas*, & un Traité des anciennes peintures & sculptures sacrées. * Sweertius, *p.* 445. Hallervord. *in B. C. p.* 187.

MACAN, Roi de Ghilan & de Dilem, de la race des Princes que l'on nomme Dilémites, à cause qu'ils ont régné dans les Provinces qui s'étendent sur le bord méridional de la Mer Caspienne. Ce fut à la Cour de ce Prince que *Amadeddulaf* Chef & Fondateur de la Dynastie des Buides, jetta les premiers fondemens de sa fortune. Macan avoit remporté plusieurs victoires sur ses voisins, & avoit par ce moyen aggrandi considerablement ses Etats: mais ayant attaqué Nasser Sultan des Samnides, qui étoit beaucoup plus puissant que lui, il fut enfin défait & tué dans une bataille qu'Ali Asfar Général des troupes du Chorasan gagna sur lui l'an de l'Hégire 329, & de Jésus-Christ 934. Ali après avoir vaincu Macan, commanda à son Sécretraire d'en donner part à Nasser son maître le plus succinctement qu'il pourroit. Le Sécretaire ne mit que trois mots Arabes dans sa Lettre, lesquels signifioient que Macan étoit devenu ce que son nom portoit. Le mot de *Macan* signifie en Arabe, *il n'est plus.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MACAO ou AMACAO, *Amacaum*, ville de la Chine, dans une Presqu'Isle de l'Isle de Gaoram, ou du *Lion*, sur la côte de la Province de Kantung. Cette langue de terre ne tient même au reste de l'Isle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. La ville est située sur une colline, environnée de quelques montagnes, où sont les deux châteaux de Sainte-Marie de la Guia, & de Saint-François. Les maisons de Macao sont à l'Européenne, mais un peu basses. Il y a encore dans la ville de la verdure, & un peu de l'air des Indes. Les Chinois y sont en plus grand nombre que les Portugais, quoique ceux-ci se disent les maîtres de cette place: ils y ont même un Gouverneur; mais les Chinois y ont aussi un Mandarin, dont tout le païs dépend. Les fortifications de Macao sont bonnes, la situation en est avantageuse, & il y a beaucoup de canon. C'est une ville de grand commerce, à cause de la commodité de son port, qui est fort sûr & vaste, & il y a un Evêque suffragant de l'Archevêque de Goa. * *Relation de la Chine.*

* MACAR, l'un des Martyrs d'Alexandrie qui souffrirent vers l'an 250, selon le témoignage de Denys d'Alexandrie dans Eusébe, *Hist. Eccles. l.* 6. *c.* 41 *&* 42.

MACARÉE, *Macar* ou *Macareus*, fils d'Eole, devint si éperduement amoureux de sa sœur Canacé, qu'il eut avec elle un commerce criminel, dont il vint un fils. Canacé, de peur que son pere ne fît du mal à cet enfant, le cacha dans des feuillages jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une personne pour en avoir soin. En passant par la salle d'Eole, cet enfant s'étant mis à crier, son grand-pére l'ayant entendu, le fit prendre & jetter par terre, afin qu'il fût dévoré par les chiens. Eole envoya ensuite une épée à Canacé, afin qu'elle se donnât la mort. Macarée ayant eu avis de ce procédé, chercha son salut dans la fuite, & vint à Delphes, où il fut Prêtre d'Apollon. Il eut une fille nommée *Amphissa*, qui fut aimée de ce Dieu. Un autre MACARÉE, fut fils du cruel Lycaon. Athénée fait mention d'un Auteur Grec, appellé MACARE.

MACARIA. *Cherchez* MAZUAN.

MACARIE, ancienne ville de l'Isle de Cypre, sur la côte qui regarde l'orient d'Eté, n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *Jalines*, selon Le Noir. Le même nom fut aussi donné à toute l'Isle, à cause de sa grande fertilité, du Grec μακαριος, *heureux.* C'est encore celui d'une Isle d'Afrique, dans la Mer Rouge, vers la côte d'Abex, dite maintenant *Mazuan* ou *Mazua*, selon Sanson. Pausanias fait mention d'une fontaine de ce nom, près de la ville de Marathon, dans l'Attique, où un grand

grand nombre de Perſans furent ſubmergez, dans la bataille qu'ils perdirent contre les Grecs: ce qui donna lieu au Proverbe des Anciens, *in Macariam abi*; *va à Macarie*, quand on ſouhaitoit du mal à une perſonne. * Mela, *l.* 2. *c.* 7. Diodore de Sicile, *l.* 5.

MACARIE, *Macaria*, fille d'Hercule & de Déjanire, ſe dévoua pour le ſalut de ſa famille. Euryſthée Roi de Mycénes, avoit entrepris de faire périr tous les enfans d'Hercule, après la mort de ce Héros. Ceux-ci ne pouvant lui réſiſter, ſe réfugiérent auprès de l'Aſyle, que l'on appelloit l'*Autel de la miſéricorde*, à Athénes, & implorérent le ſecours de Théſée & des Athéniens, qui prirent les armes pour leur défenſe. L'Oracle qui fut conſulté, avant que de commencer la guerre, répondit que les Athéniens remporteroient la victoire, ſi quelqu'un des enfans d'Hercule ſacrifioit ſa vie aux Dieux Infernaux. Macarie ſe préſenta, & s'expoſa courageuſement à la mort: ce qui fit gagner aux Athéniens la bataille, dans laquelle Euryſthée fut tué par Hyllus, fils d'Hercule, qui porta ſa tête à Alcméne. Les Athéniens, pour immortaliſer la mémoire d'une action ſi généreuſe, firent des obſéques magnifiques à Macarie, ornérent ſon tombeau de fleurs & de couronnes, lui offrirent même des ſacrifices, & donnérent le nom de MACARIE à une fontaine près de Marathon.

MACARIUS MAGNE'S, Auteur cité par les Iconoclaſtes, comme vivant dans le ſecond ſiécle, mais qui ne peut être que du IV. Nicéphore Patriarche de Conſtantinople, & les Défenſeurs des Images, découvrirent un Manuſcrit de l'Ouvrage de Magnès, dans lequel il étoit qualifié Evêque, & peint en Evêque. Le deſſein de ſon Ouvrage, adreſſé à Théoſthéne, étoit de combattre les Payens, & particuliérement les Philoſophes Ariſtotéliciens, qui reconnoiſſoient un Dieu ſeul ſouverain, mais Chef d'autres Divinitez, & qui avoit combattu la Religion Chrétienne. Le paſſage allegué par les Iconoclaſtes ou Briſe-images, regardoit particuliérement les Idoles des Payens; mais il ſuppoſe que les Chrétiens ne rendoient aucun honneur aux Images ni aux Statues. Il ne veut pas qu'on en faſſe des Anges; il y approuve la Statue de l'Hémorrhoïſſe. Il dit poſitivement que l'Euchariſtie n'eſt point la figure, mais le corps de Jéſus-Chriſt. On remarque que l'on trouvoit dans ce Traité diverſes erreurs des Ariens, des Manichéens & d'Origéne. Les Vénitiens prétendent avoir un Manuſcrit de cet Ouvrage, & l'on en trouve quelques fragmens dans la Bibliothéque du Roi de France. Dans celle du Cardinal Ottoboni, on trouve quelques fragmens tirez d'un Ouvrage *ſur la Geneſe*, qui porte le nom du même Auteur. Mais ce qui y eſt dit du ſceptre des Rois, fait voir que Macarius Magnès n'eſt pas ſi ancien qu'on le croit, ou que ces Diſcours ſur la Geneſe ne ſont pas de lui. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du IV ſiécle.*

MACARMEDA, petite ville de la Barbarie en Afrique. Elle eſt dans la Province de Fez, à l'orient ſeptentrional de la ville de ce nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Erpis* ou *Herpis*, petite ville de la Mauritanie Tingitane: mais d'autres Géographes mettent cette ancienne ville à *Merniſa*, bourg du Royaume de Fez, ſitué dans l'Errifi ſur le Nocor, aux confins des Provinces de Gareta, & de Chaus. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACARONIQUE, nom que l'on donne aux Poëtes Burleſques Latins, qui mêlent de l'Italien ou des mots d'une autre Langue vulgaire dans leurs Poëmes. La Poëſie Macaronique a pris ſon nom des macarons d'Italie, qui ſont des morceaux de pâte, ou des eſpéces de petits gâteaux, faits de farine non blutée, d'œufs & de fromage, qu'on ſert ſur la table à la campagne, & que l'on compte parmi les mets les plus exquis des villageois. C'eſt, pour ainſi dire, un ragoût de diverſes choſes qui entrent dans ſa compoſition, mais d'une maniére libre & ruſtique. Il y entre pêle-mêle, du Latin, de l'Italien, du François, &c. avec une terminaiſon Latine, & du groteſque de village; mais tout cela eſt orné d'une naïveté accompagnée de rencontres agréables, & ſoûtenu d'un air enjoué & plaiſant. On dit que Théophile Folengi, qui floriſſoit vers l'an 1520, a été l'Auteur de cette ſorte de Poëſie. Dans le Dialogue entre Saint-Ange & Maſcurat, compoſé par Naudé, ſur le jugement des Piéces publiées contre le Cardinal Mazarin, Maſcurat prétend que, ſi Folengi n'a pas inventé la Poëſie Macaronique, il a du moins été le premier qui l'a cultivée, & que la Macaronée de Rimini, publiée l'an 1526, en ſix livres, par Guarino Capella, contre Cabri, Roi de Gogue-Magogue, n'a point dû paſſer pour la premiere Piéce en ce genre, puiſque la Macaronée de Folengi avoit paru dès l'an 1520, ſous le nom de Merlin Coccaïe. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que cette Macaronée de Folengi a été la plus eſtimée, ſoit pour le ſtyle, ſoit pour l'invention, ſoit pour les épiſodes qui ſe rencontrent dans l'Hiſtoire de Balbus, qui eſt le Héros du poëme, & pour le mélange artificieux du plaiſant avec l'utile. On dit que Rabelais a voulu imiter en partie cet Ouvrage, & qu'il en a tiré les plus beaux morceaux de ſon *Pantagruel*. Il eſt plus vrai ſemblable que la Macaronée lui a fait naître l'idée de ſon Roman; car il eſt impoſſible de faire paſſer en notre Langue les graces d'un Poëme Macaronique. * Gabriel Naudé, *Jugement des Piéces contre le Cardinal Mazarin.* Thomaſini, *Elog. tome* 2.

MACARSKA, petite ville avec un grand port. Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Veniſe dans la Dalmatie, vis à vis de la pointe orientale de l'Iſle de Braza, entre la ville de Spalatro & celle de Narenta. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACASSAR ou MACAZAR, grande Iſle de l'Aſie, dans la Mer des Indes, entre Borneo, Gilolo & Mindanao, eſt auſſi nommée *Célebes*, & paſſe pour être une des Molucques. Elle eſt compoſée de diverſes petites Iſles, tellement voiſines les unes des autres, qu'elles ne paſſent communément que pour une ſeule. Macaſſar a cent-vint lieues du midi au ſeptentrion, & près de quatre-vints de l'orient en occident. Les Royaumes de Mandar & de Bouguis qui bornoient celui de Macaſſar au ſeptentrion, ne furent conquis que par l'ayeul du Prince qui régnoit en 1688. Dès ſa jeuneſſe il s'étoit propoſé la conquête entiére de l'Iſle: l'épouvante qu'il jetta aux endroits où il porta la guerre fut ſi générale, que les plus fortes villes lui ouvrirent les portes: mais une mort imprévue arrêta le cours de ſes victoires. Un Seigneur, duquel il avoit enlevé la femme, s'étant gliſſé un jour dans une galére, où il prenoit le divertiſſement de la pêche, le perça de pluſieurs coups, & le précipita dans la mer, où il périt. Ses parens & ſes amis portérent la peine de ſon crime, & furent jettez dans des chaudiéres d'eau bouillante. Craën Sambanco fils aîné de ce Prince, acheva en un an la conquête des Provinces de Mandar & de Bouguis; mais au lieu de conquérir le Royaume de Téraya ou Toraya, il alla chercher un indigne repos dans ſa Capitale, où épuiſé par l'excès de ſes plaiſirs, il finit ſes jours dans ſa cinquantiéme année. Daën Maella ſon frére devoit lui ſuccéder ſuivant la loi du Royaume, qui défére la couronne au frére à l'excluſion des fils; mais Craën Biſet, fils unique de Sambanco, ſe fit proclamer, & attaqua le Royaume de Téraya. Il étoit le vintiéme de ſa race; mais il mourut ſans poſtérité vers l'an 1704. Deux des fils de Daën Maella furent amenez très jeunes en France, où le Roi Louis XIV prit ſoin de les faire élever dans la Religion Catholique au Collége des Jéſuites de Paris: ils ſervirent depuis dans les Mouſquetaires & dans le regiment d'Infanterie de ſa Majeſté. L'un d'eux fut tué au ſervice du Roi: celui qui reſtoit ayant appris la mort de ſon couſin germain, partit de France pour aller prendre poſſeſſion du thrône de ſes péres, & le Roi le fit conduire ſur ſes vaiſſeaux. Il avoit paru fort zélé pour la Religion Catholique; & même avant que de partir de Paris, il fit faire un tableau, où il ſembloit s'offrir à la ſainte Vierge, & inſtitua un Ordre de Chevalerie dit *de l'Etoile*, dont les Chevaliers devoient porter un cordon blanc, & qu'il mit ſous la protection de Notre-Dame. Ce tableau fut placé dans la Cathédrale; mais quelques années après on le fit ôter, ayant appris que ce Prince avoit embraſſé la Religion de ſes péres, pouſſé à cela par le dogme de la pluralité des femmes. Le plus conſidérable Royaume de cette Iſle eſt celui de Macaſſar, où il y a une ville de même nom, au midi de l'Iſle, avec un fort bon port. L'air eſt fort bon dans cette Iſle, qui produit toutes les commoditez de la vie, grande quantité de riz, de fruits, de beſtiaux, de poiſſon, d'or, d'ivoire, de ſandal, de coton, &c. Les autres Royaumes ſont, Célébes, Cion, Sanguin, Cautipana, Getigan & Supara. Les principales villes ſont, Macaſſar, Célébes, Bantachaia, &c. Le peuple du Royaume de Macaſſar a de grandes diſpoſitions pour réuſſir dans les Arts, dans les Sciences, & dans les armes. Les gens de qualité ſont vêtus d'une veſte qui leur deſcend juſqu'aux genoux. Elle eſt ordinairement d'un brocard d'or & d'argent, ou d'un drap d'écarlate, que les Hollandois leur portent. A leur ceinture, du côté droit, eſt attaché leur *crit* ou *crie*, qui eſt une eſpéce de long poignard, dont la lame eſt ondoyante, à peu près comme les Peintres repréſentent un rayon de ſoleil. De l'autre côté ils portent un petit couteau & une bourſe, parce qu'ils n'ont point de poches. Les ſoldats marchant en campagne, portent avec le crit, un ſabre paſſé du côté droit dans leur ceinture. Le chapeau eſt en horreur parmi eux, comme il l'eſt chez tous les Mahométans. Ils portent d'ordinaire un petit bonnet d'étoffe blanche, & le turban aux jours de fêtes & de réjouïſſances publiques. Ils coupent leurs ongles avec ſoin, mais par une raiſon ſuperſtitieuſe, croyant que le Diable s'y cache quand ils ſont longs. Leur coutume eſt de ſe faire limer les dents, & de ſe les faire peindre en verd, en rouge ou en noir: ſouvent même ils ſe font arracher leurs meilleures dents, pour en mettre d'autres d'or, d'argent ou de tombac, qui eſt un compoſé d'or, d'argent & de cuivre rafinez enſemble. Le nombre des Domeſtiques eſt réglé ſelon la qualité des perſonnes. Les nobles les plus illuſtres ſont appellez *Daëns*; ceux du ſecond rang, *Carés*; & les autres, *Lolos*, qui ſont comme nos ſimples Gentilshommes de campagne. On ne condamne jamais un Daën à la mort, ſi ce n'eſt pour un crime de léze-Majeſté au premier chef; & le Roi ſeul dans ſon Conſeil connoît des affaires criminelles & civiles qui regardent les Daëns. Il n'y a dans ce Royaume ni Avocats, ni Procureurs, & les parties y plaident elles-mêmes leurs cauſes. * Gervais, *Deſcript. du Royaume de Macaſſar. Mémoires du tems.*

Il y a plus de ſix-vints ans que les Macaſſarois ont renoncé à l'Idolâtrie. Ils embraſſérent la Religion Chrétienne l'an 1560, par le moyen des Portugais; mais quelques années après ils ſe laiſſérent ſéduire par des Mahométans de Sumatra, & par des Envoyez de la Reine d'Achem. Il y a parmi eux trois eſpéces d'Ordres ſacrez. Le premier, qui a quelque rapport à ce que nous appellons dans l'Egliſe *Quatre-Mineurs*, ſe nomme dans leur Religion *Lâbès*: ce ſont ceux qui accompagnent les *Touans* ou Curez dans les ſacrifices & dans les priéres publiques. Le ſecond Ordre, qu'ils appellent *Santary*, eſt de ceux qui gardent la Moſquée & les Livres Sacrez; & ceux-ci font vœu de chaſteté pour tout le tems qu'ils voudront exercer ce miniſtére. Le troiſiéme Ordre eſt celui de *Touans* ou Paſteurs, dont la fonction eſt de ſacrifier les victimes; de commencer les priéres dans les Moſquées, de prêcher, &c. Ce ſont ceux qui conférent les deux Ordres de *Lâbès* & de *Santary*, & ils ſont ordonnez par le Grand-Mufti de la Mecque. Ces Touans ſe peuvent marier; mais la polygamie leur eſt défendue ſous des peines très ſévéres, quoiqu'il ſoit permis aux Ma-

caſſarois d'avoir des concubines outre leurs femmes. On donne le nom d'*Agguis* à ces trois ſortes d'Ordres. * *Deſcript. du Royaume de Macaſſar.*

MACASSAR ou MACAZAR, ville capitale de l'Iſle de ce nom, eſt un port de mer fort aſſuré, où les Marchands ne payent aucun droit pour l'entrée ni pour la ſortie des marchandiſes. Autrefois ce n'étoit pas tant une ville, qu'un amas de huttes & de cabanes. La pierre y eſt commune; mais les Inſulaires n'entendent pas l'art de l'employer. Il y a trois Moſquées, qui ne ſont bâties que de bois de palmiers. Les Portugais avoient traité avec un des Rois de l'Iſle, pour s'en attribuer tout le commerce, & y avoient fait bâtir un Fort à cinq baſtions; mais les Hollandois les en ont fait chaſſer, & y ont depuis gouverné tout le négoce. Ils ont perſuadé au Roi de Macaſſar de fortifier ſa ville, & d'y bâtir des maiſons, dont ils ont donné le deſſein & conduit le travail. Le Roi de cette Iſle eſt Mahométan, auſſi bien que la plupart de ſes peuples. Ils s'attachent à l'Alcoran avec tant de ſcrupule, qu'ils refuſent de boire du vin de palmier, qui y eſt excellent, & qui ne céde point à nos vins de raiſins. Quoique les Idolâtres y ſoient en petit nombre, les Jéſuites ont tenté inutilement d'y établir le Chriſtianiſme. On voit autour de cette ville, & par-tout dans l'Iſle, quantité de cocos & de figuiers d'Inde. Le cocos eſt un arbre qui s'éléve fort haut, & jette de ſon ſommet quantité de feuilles, ainſi que les palmiers. Son fruit eſt couvert d'une écorce verte, qui, dans ſa maturité, ſe réduit en une eſpéce de filaſſe; le dedans s'endurcit & renferme une eſpéce de chair blanche; & le milieu eſt plein d'un eau fraîche & ſaine. Le figuier d'Inde a ſes feuilles fort longues: il en ſort une fleur de la groſſeur du poing, qui produit une ſeule grappe d'environ cent figues. On coupe la grappe avant qu'elle ſoit mûre, & on la mange après l'avoir laiſſé ſécher au plancher. Il y en a de ſi groſſes, que deux hommes ont peine d'en porter une: ces figues ont un goût de féves. * Thévenot & Linſchoten, *Voyage des Indes.*

* MACBANNAÏ ou MACHABANAÏ, fut un des Généraux de l'Armée du Roi David. Il étoit de la famille de Gad. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 13.

* MACBENA ou MACHABENA, fils de Scéva & pére de Guibha, de la Tribu de Juda. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 49.

MACCABE'ES ou MACCHABE'ES. *Voyez* MACHABE'ES.

MACCHABE'E (Judas). *Voyez* JUDA MACHABE'E.

MACCHABET ou MACBEDE, Roi d'Ecoſſe, étoit fils d'un Gouverneur de la Province d'Angus en Norvége, & de *Doace*, fille de *Malcolme* II. Il uſurpa le Royaume après Donalde ou Duncan, & le tint durant dix-ſept ans, depuis l'an 1040, juſqu'en 1057. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

MACCHIA, Duché d'Italie au Royaume de Naples, dans la Province appellée Capitanate. * Léandre Alberti, *Deſcript. de l'Italie.*

MACCIO, (Sébaſtien) natif de Châteaudurant, qui porte aujourd'hui le nom d'Urbanea, dans le Duché d'Urbin, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il ſavoit le Droit & les Belles-Lettres, & écrivoit avec aſſez de politeſſe en proſe & en vers. Après avoir publié des Ouvrages intitulez, *de Hiſtoria ſcribenda*; *de Bello Aſdrubalis*; & *de Hiſtoria Liviana;* & un Poëme de la Vie de Jéſus-Chriſt, &c. il mourut âgé de 37 ans, & laiſſa deux filles, l'une deſquelles qui étoit Religieuſe, a écrit des Lettres Latines. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Il s'appliqua ſi fort à écrire, qu'il ſe forma un creux aux deux doigts dont il tenoit ſa plume. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 152. Bayle, *Dict. Critiq.*

MACCLESFIELD ou MAXFIELD, grande & belle ville avec marché dans le Comté de Cheſter ſur la riviére de Bollin, Capitale de ſon canton, avec une belle Chapelle dans la Paroiſſe de Preſtbury, près de laquelle il y a un Collége. Les Habitans de cette ville font un grand négoce en boutons. Cette ville donne le titre de Comte à Mr. *Charles Gérard.* Elle eſt à 124 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MACCLESFIELD (Comtes de) en Angleterre. Le premier de ces Comtes fut *Charles Gérard*, qui portoit auparavant le nom de Lord Brandon. Il fut honoré de ce titre le 23 Juillet 1679. Il mourut le ſeptiéme Janvier 1694, & ſon fils Charles lui ſuccéda dans cette dignité. Ce dernier ſe rangea du parti de l'infortuné Duc de Monmouth, & fut obligé de ſe ſauver en Hollande, & de là en Allemagne; mais dans la derniére révolution, il entra au ſervice du Prince d'Orange, & lui aida à monter ſur le thrône d'Angleterre. La conduite irréguliére de ſa femme, tant pendant ſon abſence qu'après ſon retour, obligea le Parlement à caſſer le mariage. Il mourut le quatriéme Novembre 1701, ſans laiſſer de poſtérité, & ſon frére Fitton lui ſuccéda. Celui-ci étant auſſi mort ſans enfans, cette dignité s'eſt éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylins, *Secours pour l'Hiſt. d'Angleterre*, en Anglois, *p.* 388. *L'Hiſtoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 3.

MACCLESFIELD ou MARLESFIELD (Guillaume de) iſſu d'une famille diſtinguée de Cantorbéry, entra à Paris dans l'Ordre de S. Dominique, où il fut reçu Bachelier en Théologie. Il retourna en Angleterre, où après avoir pris le titre Docteur, il enſeigna avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie. Le Pape Benoît XI, charmé de ſon ſavoir, le fit Cardinal Prêtre au mois de Décembre de l'an 1303, ſous le titre de Ste. Sabine. Il mourut peu de tems après à Oxford. On a de lui, *Problemata*; *Concluſiones ordinariæ*; *Orationes ad Clerum*; *Philoſophica Paradoxa*; *Liber Aſceticus de Virtutibus*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. Ord. Prædicat.* Panvinius. Oldoin.

MACCO. *Voyez* MACOCO.

* MACCOVIUS (Jean) beaucoup plus connu ſous ce nom Latin, que ſous ſon véritable nom Polonois *Makowski.* C'étoit un Gentilhomme Polonois, qui fut Profeſſeur en Théologie à Franeker. Il naquit à Lobzenic en 1588. Il commença un peu tard à étudier; mais il répara ce retardement par une grande application, & par ſa vivacité naturelle. Il fit ſes études du Latin & ſon Cours de Philoſophie à Dantzic, avec des progrès ſi conſidérables ſous le fameux *Keckerman*, qu'il ſe diſtingua glorieuſement de ſes Condiſciples, & particuliérement à la Diſpute; & qu'étant de retour chez ſon pére, on le donna pour Gouverneur à quelques jeunes Gentilshommes. Il voyagea avec eux, & cultiva en toute occaſion, tantôt contre les Jéſuites, tantôt contre les Sociniens, ſon talent de bien diſputer. A Prague, il attaqua les Jéſuites dans une Diſpute. A Lublin, il entra ſouvent en lice contre les Sociniens: & pendant qu'il étudioit à Heidelberg, il alla à Spire afin de diſputer contre les Jéſuites, à la place de *Barthélemi Coppenius*, qu'ils avoient défié au combat, & qui n'avoit pu obtenir de l'Electeur Palatin la permiſſion d'y comparoitre. Il vit les plus floriſſantes Académies d'Allemagne, celles de Prague, d'Heidelberg, de Marpourg, de Leipſic, de Wittenberg, d'Iéne; & puis il ſe rendit à Franeker, où il reçut le bonnet de Docteur en Théologie le huitiéme de Mars 1614. Il donna tant de preuves d'eſprit & d'érudition, que les Curateurs de l'Académie réſolurent de le retenir, & pour cet effet, ils le firent Profeſſeur extraordinaire en Théologie le premier d'Avril 1615, & Profeſſeur ordinaire l'année ſuivante. Il exerça cette Charge pendant près de 30 ans; c'eſt à dire, juſques à ſa mort, qui arriva vers la fin du mois de Juin 1644. Il avoit eu trois femmes, dont on pourra voir les familles dans l'Oraiſon funébre, prononcée par *Coccejus* ſon Collégue. Il nous aprend que Maccovius ſoutint avec un grand zéle, & même avec un peu trop de bile, la bonne cauſe contre les Arminiens, ce qui lui fut une ſource d'amertumes. Ce ſont les ſuites ordinaires de cette ſorte de tempérament. Il eut des affaires au Synode de Dordrecht, où on l'accuſa de cinquante erreurs différentes. Il y eut des Commiſſaires nommez pour examiner ces accuſations; leur Jugement fut que Maccovius avoit été accuſé mal-à-propos, qu'il n'étoit coupable ni de Paganiſme, ni de Judaïſme, ni de Pélagianiſme, ni de Socinianiſme, ni d'aucune autre Héréſie; mais qu'il auroit dû ne ſe point ſervir de phraſes obſcures & ambiguës, empruntées des Scholaſtiques, & ne pas nier certaines Propoſitions; qu'il étoit blâmable d'avoir dit que la diſtinction entre la ſuffiſance & l'efficace de la mort de Chriſt étoit vaine; d'avoir nié que le Genre-humain tombé dans le péché ſoit l'objet de la Prédeſtination; d'avoir dit que Dieu veut & décréte le péché; d'avoir aſſuré que Dieu ne veut en aucune maniére le ſalut de tous les Hommes; & qu'il y a deux Elections. La vérité eſt que Maccovius étoit Supralapſaire. *Saldenus* l'a accuſé d'une autre faute, c'eſt d'avoir copié *l'Anatomie de l'Arminianiſme* de *Du Moulin* dans un de ſes Ouvrages. Voici le Titre de ceux qui ont été publiez; *Collegia Theologica; Loci Communes; Diſtinctiones & Regulæ Theologicæ & Philoſophicæ*; *Opuſcula Philoſophica;* Πρῶτον Ψεῦδος *Anabaptiſtarum;* Πρῶτον Ψεῦδος *ſive oſtenſio primi falſi Arminianorum; Prælectiones pro Perkinſio contra Arminium; Diſſertationes de Triuno vero Deo*, &c. La plupart de ces Ouvrages ſont poſthumes. * Bayle, *Dict. Crit.*

MACDOSCHO ou MAGDASCHA, ville d'Afrique, ſur la côte orientale, entre l'Ethiopie & le Zanguébar. Elle eſt ſituée à l'embouchure d'un fleuve, qui prend ſa ſource au pié des montagnes de la Lune, & qui va ſe décharger dans la mer d'Oman. Cette ville que l'on trouve au delà de la Ligne, eſt habitée par des Mahométans, qui s'y vinrent établir du tems des Califes d'Egypte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MACE' (René) de Vendôme, entra dans l'Ordre de ſaint Benoît, dans l'Abbaye de la ſainte Trinité de Vendôme, & s'étant adonné à la Poëſie, eut accès à la Cour de François I, où on l'appelloit communément le Petit-Moine. On a de lui une Deſcription en vers du voyage que Charles-Quint fit en France en 1539; mais il avoit travaillé à un Ouvrage bien plus conſidérable. Guillaume Cretin, Chantre & Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, avoit commencé une Chronique de France en vers héroïques, & devoit la conduire depuis la priſe de Troye juſqu'à ſon tems; mais ce Poëte étant mort en 1525, ne laiſſa de fini que la premiére Race. Le Petit-Moine entreprit le reſte, & pour s'animer dans ce travail, il ſe fit décorer du titre de Chroniqueur de François I, & ſon Poëte. On ne ſait pas bien juſqu'où il a pouſſé ſon travail, parce que les Manuſcrits en ſont rares; mais il y en a un dans la Bibliothéque du Marquis de Seignelay, où ſa Chronique commence à Pepin, & finit au Roi Jean. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

* MACE' (Gilles) né à Caen le 22 Février 1586, fut Avocat & fréquenta le Barreau avec applaudiſſement; mais il cultiva dès ſon enfance les Mathématiques, & les enſeigna publiquement dans l'Univerſité de Caen. Il s'attacha en particulier à l'Aſtronomie & à la vaine ſcience de l'Aſtrologie. Il a compoſé & publié ſur la Cométe de l'an 1618 un Livre eſtimé. Il eut auſſi du talent pour la Poëſie, & l'on voit de lui des vers qui ne ſont pas mépriſables. * M. Huet, *Origines de Caen*, édit. 2. *ch.* 24: & *in Commentario de rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 11. 13. 196. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MACE' (François) après avoir été Secretaire du Conſeil de la Reine Marie-Théréſe, Epouſe du feu Roi Louïs XIV, & Chanoine de Sainte Opportune, mourut le cinquiéme Février 1721, fort regretté de tous ceux qui connoiſſent ſon eſprit & ſa piété. On a de lui une *Traduction des Pſeaumes & des Cantiques de l'Egliſe*; *Verſion de la Paraphraſe de Louïs Ferrand*; *Abbrégé*

brégé Chronologique, Historique & Moral de l'Ancien & du Nouveau Testament; La Science de l'Ecriture Sainte; une *Traduction Françoise du Testament des douze Patriarches*, Ouvrage fort ancien; *Traduction Françoise des Méditations de Busée*; *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*; *Traduction des Epîtres & des Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, & pour le Carême & l'Avent*; *Mélanie ou la Veuve charitable*; *Histoire des quatre Cicérons*. M. Macé avoit aussi du talent pour la Prédication, qu'il a souvent exercé & avec applaudissement. Il avoit achevé avant sa mort, sur la Religion, deux Ouvrages considérables, qui méritoient d'être donnez au Public. Le premier est intitulé *l'Esprit de S. Augustin*, ou Analyse de tous les Ouvrages de ce Pére; & l'autre a pour titre, *Explications des Prophêtes de l'Ancien & du Nouveau Testament*. Outre ces deux Ouvrages, il a laissé encore une Histoire Critique des Papes depuis S. Pierre jusqu'à Alexandre VII, mais l'Auteur n'y avoit pas encore mis la derniere main. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MACÉ (Gilles) célébre Avocat du Parlement de Paris, Ecuyer, Conseiller & Sécretaire du Roi, s'est fait un grand nom dans le Barreau. Pendant trente ans qu'il plaida, on ne sut jamais ce que l'on devoit le plus admirer en lui, ou de sa profonde science, ou de l'excellent usage qu'il en sut faire. Il fut plusieurs fois admis dans les Conseils des Princes, qui s'en rapportoient à lui dans les affaires les plus importantes & les plus épineuses. C'étoit un homme doux, affable, bienfaisant, bon ami, & dont la probité fut toujours victorieuse des tentations les plus fortes. Il est mort âgé de 60 ans le 26 Décembre 1724. Il a laissé plusieurs enfans, dont deux ont embrassé l'état ecclésiastique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MACEDO (François) Portugais de nation, naquit à Coïmbre l'an 1596, & entra chez les Jésuites en 1610. Il enseigna plusieurs années la Rhétorique, la Philosophie & la Chronologie. Il fit profession du quatriéme Vœu en 1630. Néanmoins il quitta les Jésuites pour entrer chez les Cordeliers. Dès qu'il fut reçu dans cet Ordre, il vint à Paris sur la fin du Ministére du Cardinal de Richelieu. Il y demeura quatre ou cinq ans, pendant lesquels il composa *Elogia Gallorum*; *Jus succedendi in Lusitaniæ Regnum*, &c. Il fut l'un des plus ardens défenseurs des droits du Duc de Bragance, élevé à la Couronne de Portugal. Macédo écrivoit très bien, & l'on a de lui plusieurs Ouvrages pour le soutien de cette cause. Il prit part aux Disputes sur l'*Augustinus* de Jansénius, & fit imprimer en 1648 en faveur des amis de Jansénius, l'Ouvrage intitulé, *Cortina S. Augustini de Prædestinatione*, & quelque tems après, celui qui a pour titre *Oracula S. Augustini*. Mais depuis qu'Innocent X eut condamné les cinq fameuses Propositions, il prétendit que Jansénius les avoit enseignées dans le sens dans lequel on les condamnoit. Ce Pére fut depuis appellé à Rome, où il professa la Théologie & l'Histoire Ecclésiastique, & où il fut Censeur du Saint Office. Il enseigna ensuite à Padoue. Le Cardinal Noris a composé plusieurs petits Ecrits contre lui, entre autres un qui parut en 1681, contre un *Itinéraire de S. Augustin*, que Macédo avoit composé peu auparavant, & qui étoit le 50 de ses Ouvrages, parmi lesquels on trouve entre autres *Apotheosis Sancti Francisci Xaverii*, *Epico Carmine*; *Apotheosis Sanctæ Elizabethæ Reginæ Lusitanæ*, *Epico Carmine*; *Theses Rhetoricæ in unum volumen conlectæ*; *Epitome Chronologiæ ab Orbe condito ad Christum natum*; *Elegiæ septem*; *Vita Dom. Ludovici de Attayde*; *Historia recentiorum Martyrum Japoniensium*; *Apologeticus pro Lusitania vindicata*. * Nathan. Sotwel, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Bayle, *Dict. Critiq.*

MACEDO, (Antoine) frére du précédent, naquit à Coïmbre l'an 1612, & entra chez les Jésuites à 14 ans. Il fit dans son Ordre les fonctions de Régent & de Prédicateur, & entra ensuite dans les Missions d'Afrique. Après son retour, il fut envoyé en Suéde avec l'Ambassadeur de Portugal; & ce fut à lui que la Reine Christine fit les premiéres ouvertures du dessein qu'elle avoit d'abandonner le Luthéranisme. Macédo fut ensuite Pénitencier du Vatican à Rome, & revint l'an 1671 en Portugal, où il exerça encore divers emplois. Il est Auteur de quelques Ouvrages. * Nathan. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Bayle, *Dict. Critiq.*

MACEDOINE, partie considérable de la Gréce, prise dans sa plus grande étendue, a porté autrefois divers autres noms, comme ceux d'Oeménie, de Mygdonie, de Pœonie, d'Edonie, de Piérie, d'Emathie, &c. Depuis que la valeur & la prudence de ses Rois l'eurent portée à un haut point de splendeur, on y compta jusqu'à cent cinquante Peuples différens, dont les plus renommez dans l'Histoire étoient les Taulantiens, les Elymiotes, les Dassarétes, les Mygdoniens, les Bisaltes, les Edoniens, &c. Ses bornes anciennes étoient, à l'orient la Mer Egée; à l'occident, la mer Ionienne ou Adriatique; au septentrion, les montagnes de la Mœsie; au midi, l'Epire & la Thessalie, que quelques-uns mettent aussi avec la Thrace dans la Macédoine, du tems qu'elle étoit considérée comme une puissante Monarchie sous les Rois Philippe & Alexandre *le Grand*. La Macédoine, proprement dite, étoit anciennement divisée, comme elle l'est encore aujourd'hui, en quatre principales parties, dans lesquelles on distinguoit vint-six petits païs. On nomme à présent ces quatre parties, *Jamboli*, *la Macédoine propre*, *Comenolitari*, & *Jamna*. Les riviéres les plus considérables de ces païs sont, le Strymon, & le Pénée; les montagnes, Olympe, Pélion, Ossa, Pindus & Athos; les villes, Pella, Dyrrachium, Apollonie, Edesse, Thessalonique, Larissa, Lissus, &c. aujourd'hui Jéniza, Durazzo, Erisso, Vodéna, Salonichi, Larizza, Alassio &c. On tient que ce Royaume contenoit jusqu'à cent cinquante villes, nombre qui répondoit à celui des divers Peuples qu'on y distinguoit. La torre en général n'y est pas des plus fertiles, & l'est maintenant bien moins qu'autrefois, par le peu de soin que les Habitans ont de la cultiver. Le païs est même presque desert en beaucoup d'endroits. On rapporte l'origine de l'ancien Royaume des Macédoniens à Caranus, descendant d'Hercule, par Téménus, l'an 3819 de la Période Julienne, 895 avant Jésus-Christ, & 315 après la prise de Troye. Caranus étant sorti du Péloponnése, surprit Edesse; & commençant de s'établir en ces quartiers-là, il fit la guerre à ses voisins. Il laissa ce Royaume à sa postérité, qui en jouït paisiblement jusqu'à Perdiccas, dont le fils légitime fut tué par Archélaüs, son bâtard, à qui Cratérus ôta ensuite la vie. Depuis, Oreste, autre bâtard de Perdiccas, fut assassiné par son tuteur Æropus, dont le fils, nommé Pausanias, après avoir régné un an, fut chassé par Amyntas, fils de Philippe, qui étoit frére de Perdiccas II, & tous deux Descendans de Caranus. Les guerres d'entre Pausanias & les Caranaïdes, ne finirent point, jusqu'à ce que Perdiccas III fils d'Amyntas eut vengé la mort de son frére Alexandre, en tuant Pausanias. Perdiccas III laissa Amyntas III sous la tutelle de Philippe, fils d'Amyntas II, & oncle du pupille. Ce jeune Prince en mourant ne laissa qu'une fille, laquelle en secondes noces fût mariée à Cassander. Philippe s'empara de l'Etat, & le laissa à Alexandre *le Grand* son fils. Après la mort d'Alexandre, dans la personne duquel commença & finit la Monarchie universelle des Grecs, Antipater retint le gouvernement des Macédoniens & de toute la Gréce, sous Perdiccas. Il eut pour successeur Cassander, son fils, qui fit mourir la Reine Olympias, veuve de Philippe, & Alexandre, fils posthume d'Alexandre *le Grand*. Il persuada à Polysperchon de se défaire aussi d'Hercule, autre fils d'Alexandre, & lui laissa le Péloponnése, retenant pour soi le reste de la Gréce avec la Macédoine. A Cassander succéda Philippe, son fils; & après la mort de ce dernier, Antipater & Alexandre, fréres de Philippe, partagérent le Royaume. Antipater tua sa mére; & ayant été chassé par Alexandre, il se retira auprès de Lysimachus, son beau-pére, qui le fit tuer. Alexandre avoit appellé à son secours Pyrrhus, Roi d'Epire, & Démétrius, fils d'Antigonus, Roi de Syrie, pour l'assister contre son frére. Mais la défiance s'étant mise entre eux, Démétrius fit tuer Alexandre, & se rendit maître de la Macédoine, qu'il laissa à Antigonus, son fils, (dit Gonatas) qui en fut chassé deux fois. Entre lui & Démétrius II son fils, Lysimachus, qui avoit commandé sous Alexandre, & qui depuis avoit été fait Gouverneur de la Thrace par Perdiccas, regna cinq ans en Macédoine. Depuis, Alexandre d'Epire y commanda. Démétrius recouvra la Macédoine sur Alexandre, & laissa Philippe, son fils, sous la tutelle d'Antigone, son fils bâtard, qui usurpa le Royaume sur son pupille. Philippe trouva le moyen de recouvrer son Etat, & le gouverna jusques à ce que Persée son fils le fit mourir, après avoir aussi fait mourir ses fréres. C'est ce Persée, dernier Roi des Macédoniens, qui fut vaincu & pris par les Romains, sous Paul Emile leur Général, avec Philippe & Alexandre ses enfans, l'an 586 de la fondation de Rome, 168 avant Jésus-Christ. Philippe mourut en prison, & Alexandre fut réduit à travailler de ses mains pour gagner sa vie. Les principaux du pais, qui pouvoient troubler l'Etat, furent emmenez à Rome; & les Macédoniens, qui ont demeuré depuis sous les Empereurs Romains & les Empereurs Grecs, sont enfin passez sous la domination des Turcs, qui se sont rendus maîtres de toute la Gréce. * Justin, *l.* 7. Solin, *l.* 4. Solin, *c.* 15. Strabon, *l.* 5. Velleius Paterculus. Florus. Pausanias. Arrien. Quinte-Curce, & quelques autres anciens Auteurs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE MACEDOINE.

Olympiades.	*Années des Olympiades.*	*Années avant J. C.*		*Durée de leur regne.*
		895.	Caranus,	28.
		867.	Cœnus,	12.
		829.	Thurimas,	38.
			Plusieurs Rois, dont les noms sont inconnus, pendant 53 *ans.*	
X.	3.	738.	Perdiccas I,	51.
XXIII.	2.	687.	Argéus, *fils de* Perdiccas,	38.
XXXII.	4.	649.	Philippe I, *fils d'*Argéus,	38.
XLII.	2.	611.	Ærops *ou* Æropas,	26.
XLVIII.	4.	585.	Alcétas,	29.
LVI.	1.	556.	Amyntas, *frére d'*Alcétas,	50.
LXVIII.	3.	506.	Alexandre, *fils d'*Amyntas,	43.
LXXIX.	2.	463.	Perdiccas II, *fils d'*Alexandre,	42.
LXXXIX.	4.	421.	Archélaüs, *fils de* Perdiccas,	20.

XCIV.

Olympiades.	Années des Olympiades.	Années avant J. C.		Durée de leur regne.	
XCIV.	4.	401.	Oreſte, *fils d'Archélaüs*,	5.	
XCVI.	1.	396.	Æropas,	3.	
			Euſébe met à la place de celui-ci, un Archelaüs, *& un* Amyntas.		
XCVI.	4.	393.	Pauſanias,	1.	
XCVII.	1.	392.	Amyntas II *chaſſé*,	24.	
			Pendant ſon régne, Argéus eut le gouvernement pendant deux ans, après leſquels Amyntas fut rétabli.		
CIII.	1.	368.	Alexandre II,	1.	
CIII.	2.	367.	Ptolomée,	3.	
CIV.	1.	364.	Perdiccas III,	6.	
CV.	3.	358.	Philippe II,	22.	
CXI.	1.	336.	Alexandre III, dit *le Grand*,	12.	
CXIV.	1.	324.	Aridée *ou* Philippe III,	7.	
CXV.	4.	317.	Caſſander,	19.	
CXX.	3.	298.	Philippe IV, *fils de* Caſſander,	1.	
CXX.	4.	297.	Alexander & Antipater,	3.	
CXXI.	3.	294.	Demetrius *Poliocerte*,	6.	
CXXIII.	1.	288.	Pyrrhus,		7 mois.
CXXIII.	1.	288.	Lyſimachus,	6.	
CXXIV.	3.	282.	Arſinoë, *femme de* Lyſimachus,		7 mois.
CXXIV.	3.	282.	Ptolomée *Céraune*,	2.	
CXXV.	1.	280.	Méléagre,		2 mois.
CXXV.	1.	280.	Soſthéne,	2.	
CXXV.	3.	278.	Antigonus *Gonatas*,	36.	
CXXXIV.	3.	242.	Démétrius, *fils d'*Antigonus,	10.	
CXXXVII.	1.	232.	Antigonus *Doſon*,	12.	
CXL.	1.	220.	Philippe IV, *fils de* Démétrius,	42.	
CL.	3.	178.	Perſée,	13.	

Perſée fut vaincu l'an 168 avant Jéſus-Chriſt, *la premiére année de la CLIII Olympiade, & la 586 de la fondation de Rome. Enſuite la Macédoine fut réunie à l'Empire des Romains, après avoir été gouvernée par ſes Rois, pendant ſept cens ans & plus.*

MACEDONIENS, Peuples de Macédoine. *Voyez* MACEDOINE.

MACEDONIENS, Hérétiques, qui ſuivoient les erreurs de Macédonius de Conſtantinople. Ce Prélat ne pouvant ſupporter ſa dépoſition, voulut, dit-on, s'en venger par une nouvelle Héréſie. Il enſeigna que le Saint-Eſprit n'étoit ſemblable ni au Pére, ni au Fils; mais créature, & l'un des Miniſtres de Dieu, différent des autres Anges en excellence ſeulement. Les Evêques mécontens embraſſérent cette erreur, que les Ariens reçurent avidement, auſſi bien que quelques Donatiſtes d'Afrique, comme on le voit dans ſaint Jérôme, qui dit que Donat de Carthage compoſa un Traité du Saint-Eſprit, conforme à la doctrine des Ariens. La piété extérieure des Macédoniens ſéduiſit pluſieurs perſonnes ſimples; car ils faiſoient profeſſion d'une vie auſtére, dont les apparences ont toujours fait beaucoup de mal à l'Egliſe, quand elle s'eſt trouvée jointe à la mauvaiſe doctrine. Un certain Marathone, qui avoit été autrefois Thréſorier, ayant amaſſé de grandes richeſſes, laiſſa la vie ſéculiére, s'adonna au ſervice des pauvres & des malades, ſe fit Moine, & ſous Euſtathe ſuça le poiſon des Macédoniens. Cette doctrine s'étendit bien loin par le moyen des grands biens de Marathone, dont la diſtribution étoit plus puiſſante que tous les argumens de ceux de ſa Secte. Socrate dit que ces Hérétiques furent appellez *Marathoniens*. On les nomma auſſi *Pneumatomaques*, c'eſt à dire, *qui combattent le Saint Eſprit.* Le bruit de cette erreur s'étant répandu dans l'Egypte, l'Evêque Sérapion en avertit ſaint Athanaſe, qui étoit caché dans le déſert. Cet illuſtre Prélat prit d'abord la plume pour la combattre, & fut le premier qui eut cet avantage. Depuis, les Conciles par leurs Décrets, & les Empereurs par leurs Reſcrits, pourſuivirent ces Hérétiques avec vigueur, juſques à ce que leur Secte fût entiérement éteinte. * Saint Athanaſe, *l. de S. Spiritu.* Saint Auguſtin, *Hæreſ.* 52. Saint Epiphane, *Hæreſ.* 74. Socrate, *Hiſt. l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. & 4. Rufin, *l.* 1. Baronius, *in Annal. Eccleſ.* &c.

MACEDONIUS, I de ce nom, Evêque de Conſtantinople, & Héréſiarque, Chef des Macédoniens, avoit été Diacre ou Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople. Les Ariens l'en firent Evêque l'an 341, dans le même tems que les Orthodoxes rétablirent Paul. Les Evêques qui élurent Macédonius à la place d'Euſébe, étoient Theognis de Nicée, Théodore d'Héraclée de Thrace, Maris de Chalcédoine & Urſace de Singidon. On dit que l'Evêque Alexandre étant ſur le point de mourir, avoit recommandé au peuple le Diacre Macédonius à cauſe de ſa piété. L'Empereur Conſtance chaſſa Paul, & ſoutint l'Hérétique qui étoit de ſon parti. Cette affaire eut divers ſuccès, juſqu'à ce que Macédonius devint paiſible poſſeſſeur de cet Evêché, après la mort de Paul. Il tomba dans la diſgrace de Conſtance, non ſeulement parce qu'il agiſſoit en Tyran plutôt qu'en Evêque; mais encore parce qu'il avoit cauſé de grands deſordres, en faiſant tranſporter le corps de l'Empereur Conſtantin, du cercueil où il étoit, dans l'Egliſe des Apôtres (qui menaçoit ruïne) en celle de S. Acace, Martyr. En effet, dès qu'on ſut que le corps de Conſtantin étoit dans l'Egliſe de ce Martyr, tout le peuple y accourut en foule; & la diſpute s'échauffa ſi fort entre ceux qui condamnoient ou approuvoient le procédé de Macédonius, qu'ils en vinrent aux mains. Pluſieurs y perdirent la vie; & il s'y fit un ſi grand carnage, que tout fut rempli de ſang dans la nef de l'Egliſe, dans un portique qui en étoit proche, & juſques dans une place voiſine. Conſtance témoigna un grand déplaiſir de ce qui étoit arrivé, & en ſut fort mauvais gré à Macédonius. Mais celui-ci ſe fit des partiſans; & s'étant joint aux demi-Ariens, il commença de faire un nouveau parti, & publia des blaſphêmes contre la Divinité du Saint Eſprit. Il enſeignoit auſſi que le Fils n'étoit pas de même eſſence que le Pére, qu'il n'étoit pas coéternel, ni le Dieu ſouverain: c'eſt pourquoi il le nommoit μικρὸν Θεὸν, *Divinité inférieure.* Il avoit auſſi offenſé Acace & Eudoxe, Prélats de ſon parti. Pour s'en venger, ils firent chaſſer Macédonius par le Concile tenu à Conſtantinople, l'an 360, & firent mettre Eudoxe en ſa place. Ce méchant homme, ne pouvant ſouffrir ſa dépoſition, s'en vengea en répandant ſa nouvelle Héréſie contre le Saint Eſprit, & mourut miſérablement. * Saint Jérôme, *in Chron.* S. Auguſtin, *Hæreſ.* 52. S. Epiphane, *Hæreſ.* 72. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 3. Rufin. Baronius, *in Annal. ann. Chriſt.* 342. & *ſuiv.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

MACEDONIUS II, Evêque de Conſtantinople, avoit été élevé dans la piété par Gennade, Prélat de la même Egliſe, duquel on croit qu'il étoit neveu. Ce fut l'Empereur Anaſtaſe qui le fit élire, l'an 496, en la place d'Euphémius, qu'on envoya en exil. Théodore *le Lecteur* dit que Macédonius avoit ſigné, avant que d'être Evêque, l'Hénotique de Zénon; mais il changea de ſentiment, lorſqu'il fût Evêque; & Cyrille aſſure, dans la Vie de ſaint Sabas, que ce Prélat étoit très orthodoxe. L'Empereur fut extrêmement troublé de ſa fermeté; car il s'étoit imaginé qu'il favoriſoit le parti des Hérétiques; mais ayant vu qu'il défendoit le Concile de Chalcédoine avec courage, il s'attacha à le perſécuter. Il le fit accuſer de divers crimes, dont Macédonius ſe purgea ſans peine; & il envoya même pour le tuer, un aſſaſſin, que ce Prelat ayant découvert, renvoya avec des preſens. Enfin Anaſtaſe craignant la fureur du peuple, fit enlever de nuit le Patriarche en 511, & l'envoya en exil à Chalcedoine, & de là à Euchaites. Il fit mettre en ſa place Timothée, & voulut enſuite faire faire le procès à Macédonius, mais inutilement. Anaſtaſe ſe trouva lui-même en danger par la révolte de Vitalien, & promit de faire revenir Macédonius. Les Barbares s'étant répandus dans l'Empire, vinrent juſqu'à Euchaites, où étoit Macédonius, qui fut obligé de s'enfuir à Gangres, où il mourut l'an 516, le 25 d'Avril, jour auquel les Grecs font ſa Fête. Ces maux ſoufferts pour la défenſe de la vérité orthodoxe, rendent illuſtre ce Prélat, qu'on blâme ſeulement de n'avoir pas voulu ôter des Dyptiques le nom d'Acace, Hérétique. * Théodore *le Lecteur*, *l.* 2. *Collect.* Nicéphore, *l.* 16. *Hiſt.* 35. Cédréne, *in Annal.* *L'Hiſtoire mêlée*, *l.* 15. Théophane. Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, &c.

Sandius, qui avoue que non ſeulement S. Cyrille, mais auſſi Evagrius, Nicéphore, Baronius, tiennent Macédonius pour Orthodoxe, ſoutient cependant que l'Empereur Anaſtaſe chaſſa cet Evêque parce qu'il avoit corrompu le paſſage qui ſe lit 1. *Tim.* III. v. 16. Il ſe fonde ſur un paſſage d'Hincmar, *Opuſc.* c. 18; voici ce paſſage: *Quidam ipſas ſcripturas verbis illicitis impoſturaverunt, ſicut Macedonius Conſtantinopolitanus Epiſcopus, qui ab Anaſtaſio Imperatore ideò à civitate expulſus legitur, quoniam falſavit Evangelia, & illum Apoſtoli locum ubi dicit*, quod apparuit in carne, juſtificatum eſt in ſpiritu, *per cognationem Græcarum Literarum* ο & θ *hoc modo mutando falſavit. Ubi enim habuit* qui, *hoc eſt* ος *monoſyllabum Græcum, littera mutata* ο *in* θ *vertit, & fecit* θς *id eſt, ut eſſet* Deus apparuit ad carnem; *qua propter tanquam Neſtorianus fuit expulſus.* * Sandii, *Nucleus Hiſt. Eccl. p.* 317.

MACEDONIUS, Evêque de Mopſueſte aſſiſta l'an 325. au Concile de Nicée comme Catholique. Depuis il ſuivit le parti des Ariens, & ſe trouva avec eux à Tyr & à Sirmich.

MACEDONIUS, Prêtre d'Antioche & Solitaire, ſurnommé *le Critophage*, a vécu dans le IV ſiécle. Il étoit Syrien de nation, & vint au monde vers l'an 320. Il vécut 45 ans ſur le haut des montagnes aux environs d'Antioche, où il ſe nourrit de ſimple orge broyée, & détrempée dans l'eau, d'où

on lui a donné le nom de *Crithophage*. Il fut mandé à Antioche par Flavien l'an 381, & ordonné Prêtre par cet Evêque, sans le savoir. Quand il l'eut appris, il se retira promptement dans sa solitude. Il vint néanmoins de tems en tems à Antioche, & se relâcha un peu de ses grandes austéritez. Il intercéda pour le peuple d'Antioche auprès des Officiers que l'Empereur Théodose avoit envoyez à Antioche, pour en punir sévérement les Habitans. Ayant eu nouvelle du carnage qui se faisoit dans cette ville, par les ordres de l'Empereur Théodose dans le IV siécle, il sortit de sa solitude, pour essayer s'il pourroit y apporter quelque remède. Il prit un habit semblable à celui que portoient les deux Juges, que l'Empereur avoit commis pour examiner les coupables; & les ayant trouvez pendant qu'ils faisoient leur devoir pour exécuter les ordres de leur Maître, il leur commanda de descendre de cheval. Sa mine basse & son visage défiguré par ses austéritez, lui attira d'abord le mépris de ces Juges; mais sa vertu, dont on les instruisit, leur ayant imprimé du respect, ils descendirent & écoutérent attentivement la parole qu'il leur commanda de porter à l'Empereur de la part de Dieu, pour le salut de ce pauvre peuple. Ces remontrances jointes aux supplications de Flavien, Evêque de Constantinople, firent cesser le desordre. Il mourut vers le commencement du régne du jeune Théodose. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes, au 24 de Janvier. * Théodoret, *Hist. l.* 5. *c.* 19. & 20. *id. Philothée, c.* 13. & 14. Saint Jean Chrysostome, *Oratione de Statuis.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de Janvier.*

MACEDONIUS, Martyr de Phrygie, dans le IV siécle, dans le tems de la persécution de Julien *l'Apostat*, étant entré avec Théodule & Tatien dans le Temple de la ville de Myre, la veille du jour qu'on devoit l'ouvrir, en brisa, avec ses compagnons, toutes les Idoles. Le Gouverneur irrité de cette action, étoit prêt de faire mourir plusieurs Habitans de la ville, quoiqu'ils n'y eussent aucune part; mais ceux qui en étoient les auteurs, vinrent eux-mêmes se déclarer. Le Gouverneur, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourmens, les fit brûler sur des grils de fer à petit feu. * Théodoret, *Hist. l.* 3. *c.* 6. Socrate, *l.* 3. *c.* 15. Sozomène, *l.* 5. *c.* 11. Baillet, *Vies des Saints, au* 12 *de Septembre*, jour auquel on célébre la mémoire de ces Martyrs.

MACEDONIUS, Maître des Offices de l'Empereur Gratien, favorisa à Milan les Priscillianistes, contre saint Ambroise. Paulin, qui a écrit la Vie de ce Saint, nous apprend que cet Officier périt malheureusement l'an 382. Il avoit refusé d'ouvrir la porte de sa maison à saint Ambroise, & il ne put jamais entrer dans l'Eglise, lorsqu'on le poursuivoit.

MACEDONIUS, écrivit à saint Augustin deux Lettres, qui sont la 51, & la 53, entre celles de ce grand Evêque. La premiére commence ainsi, *Miro modo afficior sapientiâ tuâ, &c.* Voici le commencement de la seconde, *Optatas admodum sanctitatis tuæ, &c.* Saint Augustin répondit à ce qu'il lui demandoit dans ces deux Epîtres.

MACEDONIUS, Evêque Hérétique d'Antioche, fut élevé sur le Siége de cette Eglise, vers l'an 640, après Anastase III, dont il soutint les erreurs: ce qui obligea le Pape Martin I, de l'excommunier, l'an 649. Depuis ce tems, nous ignorons quels furent les Evêques d'Antioche, jusques à Macaire, qui fut déposé dans le VI Concile général, tenu l'an 681. * Martin I, *Epist.* 6. & *seq.* Baronius, *Annal. Christ.* 640. & 649. *n.* 64. Génébrard & Onuphre, *in Chron.*

MACELATH ou MACELOTH. *Voyez* MAKHELOTH.

MACER. *Voyez* PTOLOME'E.

MACER (Emilius) de Vérone, Poëte Latin, qui florissoit vers l'an de Rome 738, & le 16 avant Jésus-Christ, mourut en Asie, comme nous l'apprenons de S. Jérôme. Il écrivit quelques Traitez des Serpens, des Plantes, & des Oiseaux; en quoi il avoit imité Nicandre, au rapport de Quintilien, & de Manilius, dans le second Livre de son Astronomie. Macer composa aussi un Poëme de la Ruïne de Troye, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homére, comme Q. Calaber avoit fait en Grec. Ovide parle de Macer & de ses Ouvrages, *Trist. Eleg.* 10. *l.* 4. *v.* 45 & 46.

Sæpe suas volucres legit mihi grandior ævo,
Quæque necet serpens, quæ juvet herba, Macer.

De Ponto, l. 2. *Eleg.* 10. *v.* 13 & 14.

Tu canis æterno quidquid restabat Homero,
Ne careant summa Troïca bella manu.

Il en parle encore amplement, *Amorum, l.* 2. *Eleg.* 18. Le Poëme des Plantes que nous avons aujourd'hui, sous le nom de MACER, n'est pas de celui-ci, qui vivoit du tems d'Auguste; puisqu'on y cite Pline, & que l'Auteur n'est ni savant Botaniste, ni bon versificateur. * Crinitus, *de Poët. c.* 52. Lilio Giraldi, *Dial.* 4. *Poët.* Vossius, *de Poët. Lat. c.* 2. *de Hist. l.* 1. *c.* 10. *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 16.

* MACER, (Jean) né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, étoit Licentié en Droit, & fut Professeur en Droit Canon à Paris, vers le milieu du XVI siécle. Il fit aussi quelque séjour à Avignon, & par-tout il fut estimé pour sa science. Zélé pour sa patrie & pour la gloire des François, il écrivit en faveur de l'une & de l'autre, & souffrit impatiemment ceux qui y étoient opposez, ou même qui n'en étoient pas amis. Presque tous ses Ouvrages roulent sur l'un & l'autre sujet, savoir, *De prosperis Gallorum successibus, libellus*, à Paris, en 1555, *in octavo.* Il y traite aussi *de Tributorum exactionibus, tum de jure quo Galli sibi vindicant Provincias quas repetunt.* Jean le Blond, qui avoit été son Ecolier, & qui fut Conseiller au Parlement de Dijon, y a ajoûté ses Notes Latines. *Panegyricus de laudibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extrancorum in Gallos calumniæ*, en 1556, à Paris, *in octavo*, encore avec les Notes de Le Blond. *Indicarum Historiarum ex oculatis & fidelissimis testibus perceptarum, l.* 3. à Paris, en 1555. Cet Ouvrage fut fait sur ce que Macer apprenoit dans les entretiens qu'il avoit à Avignon avec un homme qui avoit passé trente années dans les Indes. *Philippique contre les Poëtastres & Rimailleurs de notre tems*, à Paris en 1557. * La Croix du Maine, & du Verdier-Vauprivas parlent de Macer dans leurs *Bibliothéques.*

MACERATA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie. Il est dans le Duché d'Urbin, entre la ville de ce nom & celle de Saint-Léo. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Pitinum Pisaurense*, petite ville de l'Ombrie, que d'autres mettent à *Pietra Molina*, village de la même contrée. * Maty, *Diction. Géogr.*

MACERATA, bourg du Royaume de Naples, situé dans la terre de Labour, environ à une lieue de Capoue, en tirant vers Naples. * Maty, *Diction. Géogr.*

MACERATA, ville d'Italie dans la Marche d'Ancone, fut bâtie, selon quelques Auteurs, sur les ruïnes d'une ancienne ville, nommée *Ælia* ou *Helvia Ricina*, que les Goths ont détruite. Selon d'autres, c'est Récanati, fondée par le Pape Paul III, l'an 1540, qui tire son nom de *Ricina*. Quoi qu'il en soit, Macérata est située sur une colline. Il y a une Académie, & un Evêché uni à celui de Tolentin; & le Légat de la Marche y réside, aussi bien qu'à Ancone. Un Poëte en fait mention au troisiéme *Livre de l'Itineraire:*

Ardua quæ sacro colitur Macerata vetusto.

Nous avons les Ordonnances d'un Synode tenu à Macérata, l'an 1615.

MACERIUS (Philippe) Auteur du Livre de la Jurisdiction royale & sacerdotale. *Voyez* ACHOLLINI.

MACES, peuples anciens de la Libye. Ils demeuroient autour des Syrtes, dans un bon païs, & avoient un soin particulier du bétail dont ils tiroient leur nourriture. Ils obéissoient à leurs Rois & ne menoient pas une vie aussi sauvage que les Marmarides leurs voisins. Ils couchoient la plupart à découvert, & les plus puissans avoient quelque tours proche des eaux où ils enfermoient ce qui leur pouvoit être nécessaire. Ils exhortoient, tous les ans, les peuples sujets d'obéir aux Princes, de poursuivre les Voleurs, & d'aimer leurs compagnons, sans se soucier de leur commander. Comme ils étoient légers & dispos & que leur païs étoit plat, ils ne se chargeoient d'aucune épée ni d'armes pesantes, mais seulement de trois dards & de quelques pierres qu'ils portoient dans des sacs de cuir. Ils avoient une adresse merveilleuse à lancer ces dards & ces pierres. * Davity, *Etat du Turc en Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MACHABE'E. *Cherchez* JUDAS MACHABE'E.

MACHABE'ES, nom de deux Livres que l'Eglise Romaine met au nombre des Livres Canoniques, & que les Protestans regardent comme Apocryphes. Il y a un troisiéme Livre des Machabées que l'Eglise Romaine exclut du nombre des Livres Canoniques. Quant aux deux premiers, on ne sait précisément qui en est l'Auteur. Quelques-uns croyent que Jean Hircan composa le premier, & Jason Cyrénien le second; mais on n'en parle que par conjecture, sur-tout lorsqu'on attribue le premier Livre à Hircan; parce qu'il avoit été témoin de tout ce qui est rapporté dans ce Livre, qu'il vécut paisiblement, & qu'il est nommé Prophéte par Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 15. Pour Jason, il est sûr qu'il avoit écrit l'Histoire des Machabées; mais il n'est pas vrai qu'il ait composé ce Livre, puisqu'au contraire, celui qui en est l'Auteur, avoue qu'il avoit eu dessein de mettre en abbrégé l'Ouvrage que Jason avoit publié: ce qui est ainsi exprimé dans le Chapitre 2. *Item que ab Jasone Cyrenæo quinque libris comprehensa tentavimus nos uno volumine breviare.* Ces Livres sont citez par S. Cyprien, par S. Grégoire de Nazianze, par S. Ambroise, & par S. Augustin, qui, dans le 18 *liv. de la Cité de Dieu, c.* 136, reconnoît qu'ils sont dans le Canon des Chrétiens, bien qu'ils ne soient pas dans celui des Juifs. Il ne faut pas s'en étonner, puisque ce Canon étoit fait du tems d'Esdras, qui vivoit longtems avant les Machabées. Les deux Livres des Machabées contiennent l'Histoire des Juifs, pendant 45 ans ou environ, depuis la fin du régne de Séleucus *Philopator*, jusqu'à la fin de celui d'Antiochus *Soter.* * Bellarmin, *de Verbo Dei, c.* 15. Torniel, *A. M.* 3868. *n.* 4. & les Expositeurs de ces Livres.

Voici le sentiment du savant Prideaux sur les deux premiers Livres des Machabées. Le premier, *dit-il*, est une Histoire exacte & excellente, & qui approche plus du style & du génie des Livres historiques du Canon qu'aucun autre Livre; il fut écrit en Chaldaïque tel qu'on le parloit à Jérusalem, qui étoit la Langue vulgaire de toute la Judée depuis le retour de la captivité de Babylone. Il se trouvoit encore dans cette Langue du tems de Saint Jérôme, car il dit, qu'il l'avoit alors vu. Le titre qu'il avoit alors étoit *Sharbit sat Bene-El; Le Sceptre du Prince des Fils de Dieu*, titre qui convenoit fort bien à Judas, ce brave Général du Peuple de Dieu persécuté. Quelques Savans conjecturent qu'il a été écrit par *Jean Hircan*, fils de Simon, qui fut près de trente ans Prince des Juifs & Souverain-Sacrificateur, & qui entra dans cette charge au tems où finit l'Histoire de ce Livre. Il y a beaucoup d'apparence qu'il fut écrit effectivement de son tems, immédiatement après ces guerres, ou par lui même, ou par quelqu'un sous lui. Car il ne va pas plus loin que le commencement de son Gouvernement; & comme on s'y sert des Archives, & que l'on y renvoye dans cette Histoire, il faut qu'elle ait été composée sous les yeux

de quelqu'un qui fût en autorité. Elle fut traduite du Chaldaïque en Grec, & ensuite du Grec en Latin: la Version Angloise est faite sur le Grec. On croit que ce fut *Théodotion* qui la mit le premier en Grec; mais il y a apparence que cette Version est plus ancienne, parce qu'on voit que des Auteurs aussi anciens que lui s'en sont servis, comme Tertullien, Origene & quelques autres. Le second Livre des Machabées est un recueil de differentes Piéces. On ne sait point du tout qui en est l'Auteur. Il commence par deux Lettres des Juifs de Jérusalem, à ceux d'Alexandrie en Egypte, pour les exhorter à célébrer la Fête de la Dédicace du nouvel Autel que fit faire Judas, quand il purifia le Temple. Cette Dédicace s'observoit le vint cinquiéme jour de leur mois de *Cisleu*. La premiére de ces Lettres est de l'an 169 de l'Ere des Séleucides, c'est à dire, de l'an 144 avant Jésus-Christ, & contient les neuf premiers versets du premier Chapitre. La seconde est de l'an 188 de la même Ere, ou de l'an 125 avant Jésus-Christ, commence au verset dixiéme du premier Chapitre & finit au 18 du suivant. L'une & l'autre paroissent suposées: il n'importe où le Compilateur les a prises. La premiére appelle la Fête de la Dédicace, *La Fête des Tabernacles du mois de Cisleu*, très mal à propos. Car, quoiqu'ils pussent bien porter à la main quelque verdure pour marque de joye dans cette solennité, ils ne pouvoient pas, au cœur de l'Hiver, coucher dans des cabinets de verdure, comme on faisoit à la Fête des Tabernacles. Ils n'auroient pas même trouvé assez de verdure pour en faire. Pour la seconde, outre qu'elle est écrite au nom de Judas Machabée, mort il y avoit alors trente-six ans, elle contient tant de fables & de puérilitez qu'il est impossible qu'elle ait été écrite par le grand Conseil des Juifs assemblé à Jérusalem pour toute la Nation, comme on le prétend. Ce qui suit dans ce Chapitre, après cette seconde Lettre, est la Préface de l'Auteur de l'Abbregé de l'Histoire de Jason, qui commence au premier verset du troisiéme Chapitre & continue jusqu'au 37 du dernier. Les deux versets qui suivent sont la conclusion de l'Auteur. Le Jason de l'Histoire, dont presque tout ce Livre ne contient que l'Abbrégé, étoit un Juif, Helléniste de Cyréne, descendu de ceux qui y avoient envoyez par Ptolomée Soter. Il avoit écrit en Grec, en cinq Livres, l'Histoire de Judas Machabée & de ses fréres; la purification du Temple de Jérusalem; la dedicace de l'Autel; & les guerres contre Antiochus Epiphanes & son fils Eupator. Ce sont ces cinq Livres dont cet Auteur donne ici l'Abbrégé. C'est de cet Abbrégé, fait aussi en Grec, & des Piéces dont j'ai parlé, qu'il a composé le recueil qui porte le titre de second Livre des Machabées. Cela prouve que l'Auteur étoit aussi Helléniste, & apparemment d'Alexandrie; car il y a une expression particuliére qui revient souvent dans ce Livre, qui en est une forte preuve. C'est qu'en parlant du Temple de Jérusalem il l'appelle toujours *le Grand Temple*; ce qui en suppose visiblement *un moindre*: & ce plus petit ne peut être que celui d'Egypte bâti par Onias. Les Juifs d'Egypte regardoient cette derniére maison comme une fille de la premiére, à qui ils faisoient toujours honneur comme à la mére. Alors il étoit naturel qu'ils la traitassent de *grand Temple*, parce qu'ils en avoient *un moindre*; ce que les Juifs des autres païs n'auroient pas pu faire: car aucun d'eux ne reconnoissoit ce Temple d'Egypte, & ils regardoient même comme Schismatiques tous ceux qui offroient des sacrifices en quelque endroit que ce fût, excepté dans le Temple de Jérusalem. Par conséquent ce ne peut être qu'un Juif d'Egypte, qui reconnoissoit le petit Temple d'Egypte aussi bien que le grand Temple de Jérusalem, qui se soit exprimé de cette maniére, & qui soit l'Auteur de ce Livre. Et comme de tous les Juifs d'Egypte ceux d'Alexandrie étoient les plus polis & les plus savans, il y a beaucoup d'apparence que c'est là qu'il a été écrit. Mais ce second Livre n'approche pourtant pas de l'exactitude & de l'excellence du premier. Il y a dans les Polyglottes de Paris & de Londres, des Versions Syriaques de ces deux Livres; mais elles sont assez modernes, & toutes deux faites sur le Grec, quoiqu'elles s'en écartent quelquefois. C'est aussi sur le Grec qu'est faite la Version Angloise que l'on a de ce Livre. * Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 3. *p.* 307 *& suiv. Voyez aussi* D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MACHABE'ES, c'est le nom qu'on a donné aux Princes Asmonéens, qui gouvernérent le Peuple Juif, pendant l'espace d'environ cent trente années. Le premier de ces Héros est Matathias, de la Maison de Joarib, qui étoit de celle d'Aaron. Ce fut lui qui tua à Modin le Commissaire envoyé par Antiochus *Epiphanès*, l'an du Monde 3868, & 167 avant Jésus-Christ. Il avoit cinq fils, trois desquels lui succedérent, savoir, Judas, Jonathas & Simon. Les autres qui possédérent après eux le Pontificat & la Royauté parmi les Juifs, sont Jean-Hircan, Aristobule I, Alexandre, Hircan, Aristobule II, Antigone, & Aristobule III, qu'Hérode fit mourir. Ces Princes soutinrent la guerre contre des Monarques très puissans, & rétablirent la Loi Judaïque, avec très peu de force, selon la prophétie de Daniel, *ch.* 11. *v.* 34. *Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo.* On croit qu'on les nomma *Machabées*, parce qu'on voyoit dans leurs drapeaux, les Lettres Hébraïques *mem*, *caph*, *beth*, *jod*, qui font *Macchbai*, & qui sont les premiéres de quatre mots Hébreux, qui signifient, *qui est semblable à toi parmi les Dieux, ô Jehova*: mais cela n'est pas certain; car Judas, & les enfans de Matathias, avoient chacun leur surnom, avant que de rien entreprendre; & on ne prouve point que cette devise fût sur les drapeaux de Judas. On ne sait pas non plus certainement, pourquoi ils furent appellez *Asmonéens.* Joséphe & Eusébe croyent que Matathias étoit fils d'Asmonée; mais le mot d'*Asmonéens* ou *Assamonéens*, signifie en général *les Grands*; & il se peut faire que d'appellatif, il soit devenu propre à cette famille, * *Machab. l.* 1 *&* 2. Joséphe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* M. du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible.*

MACHABE'ES, sept fréres Juifs ainsi nommez à cause que leur Histoire est rapportée avec celle de Judas Machabée, plutôt que par aucune raison de parenté, souffrirent le martyre avec leur mére Salomoné, pour la Loi de Dieu. Antiochus, Roi de Syrie, ayant pris la ville de Jérusalem, l'an 3867 du Monde, & 168 avant la naissance de Jésus-Christ, & étant de retour à Antioche, voulut forcer un sage vieillard, nommé Eléazar, & Salomoné avec ses sept fils, de renoncer à la Loi de Moïse. Eléazar demeura ferme dans la véritable Religion, & souffrit la mort avec une constance admirable. Les sept Machabées s'exposérent aussi courageusement que lui à tous les tourmens qui leur étoient préparez. Jean Gaddis le plus âgé de tous, fut déchiré à coups de fouet, puis étendu sur une roue, sous laquelle les bourreaux allumérent du feu. Ce généreux Israëlite méprisant la rigueur de son supplice, employa les derniers momens de sa vie à exciter ses fréres au martyre. Les Gardes d'Antiochus amenerent ensuite Simon Thasi ou Mathès le second de ces sept fréres, qui fit encore paroître un courage invincible. On lui arracha la peau de la tête, & toute la chair du corps, jusques au bas du ventre, avec des ongles de fer. Le troisiéme ne montra pas moins de résolution. Les bourreaux lui attachérent les mains & les piez à un instrument de torture, fait en cercle, pour lui briser tous les membres; puis ils lui arrachérent la peau avec des ongles de fer, & le mirent sur la roue. Eléazar Abaron ou Auran, le quatriéme, eut la langue coupée, parce qu'il menaça le Roi d'un supplice éternel, & fut ensuite brûlé vif. On lia le cinquiéme sur un instrument appellé *catapulte*, avec des chaînes, puis on lui rompit tous les os des reins, avec des coins enfoncez à force; enfin on le roula sur la roue de cette machine, pleine de pointes de fer, en forme de scorpions. Le sixiéme fut jetté dans une chaudiére bouillante. Jonathas Arphas le septiéme, qui étoit le plus jeune de tous, animé par son zéle, & par les exhortations de sa mére, pria les bourreaux de le délier pour aller parler au Roi, ce qu'ils firent avec joye, croyant qu'il vouloit obéir à Antiochus; mais il courut aussitôt vers le lieu où le feu étoit allumé pour le brûler; & après avoir déploré le malheur de ce Tyran, il se jetta au milieu des flammes. La mére de ces généreux Martyrs les imita, après les avoir exhortez, & mourut dans le feu, avec la constance qu'elle leur avoit inspirée. * Joséphe, *Martyre des Machabées.*

MACHACACA, MACHICACA ou MACHASACO, le Cap de Machacaca. C'est un grand Cap de la Biscaye, lequel s'avance dans la Mer de Biscaye, au septentrion de la ville de Bilbao. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACHANIDAS, Tyran de Lacédémone, s'empara du gouvernement de cette République, après la mort de Cléon, fils de Léonidas, dernier Roi de la race des Eurysthénides. Il périt bientôt, & eut pour successeur Nabis, qui fut chassé & défait par Flaminius, Proconsul Romain, & par Philopémen, Général des Grecs; & les Lacédémoniens furent mis en liberté, sous la protection de l'Empire Romain. * Tite-Live, *l.* 34. *c.* 26. Florus, *l.* 2. *c.* 7. Polybe, *l.* 13.

MACHAON, célébre Médecin, fils d'Esculape, étoit frére de Podalire, qui exerçoit aussi la Médecine. L'un & l'autre furent de grands Chasseurs, au rapport de Xenophon, dans son Livre *de la Chasse*. Homére fait mention d'eux; & on conclut de la lecture de ses Poëmes, que Machaon mourut au siége de Troye. Q. Calaber dit qu'il fut tué par Eurypide. * Homére, *Iliade.*

MACHASACO. *Voyez* MACHACACA.

MACHASOR, mot qui signifie *Cycle*, est le nom d'un Livre de priéres, fort en usage chez les Juifs, dans leurs plus grandes fêtes. Il est très dificile à entendre, parce que ces priéres sont écrites en vers, & d'un stile concis. Buxtorf remarque qu'il y en a eu un grand nombre d'éditions, tant en Italie qu'en Allemagne, & en Pologne; & qu'on a corrigé dans ceux qui sont imprimez à Venise, quantité de choses qui sont contre les Chrétiens. Les exemplaires manuscrits n'en sont pas fort communs chez les Juifs; cependant il y en a un assez grand nombre de manuscrits dans la Bibliothéque de Sorbonne à Paris. * Buxtorf, *in Biblioth. Rabbin.*

MACHATI, c'étoit anciennement une petite ville ou un bourg de la Judée. Ce lieu étoit dans la Trachonite, à une lieue du Jourdain, & à cinq de Césarée de Philippe, vers le midi oriental. Cette ville donnoit aux Habitans le nom de *Macoacatiens*, & elle fut détruite par les Israëlites. * *Deuteron. ch.* 4. *v.* 14.

Machati ou Mahaca étoit une petite Province de Syrie, au septentrion des sources du Jourdain sur le chemin de Damas. Abel ou Abéla étoit dans ce païs: d'où vient qu'elle est appellée *Beth-Macha.* Josué dit *ch.* 19. *v.* 13, que les Israëlites ne voulurent pas detruire les Maachatéens, mais qu'ils les laissérent avec les Guesçuriens au milieu d'eux. Le Roi de Mahacha donna du secours aux Ammonites contre David. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 10. *v.* 8. Le partage de la demi Tribu de Manassé au delà du Jourdain, s'étendoit jusques au païs de Maacha. * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MACHAULT (Jean Baptiste de) n'est guéres connu que par l'Histoire de Jean de Montmirel, avec un abbrégé de ce qui concerne l'Abbaye de Long-pont: Ouvrage où l'Auteur fait voir de la capacité, & qui ne parut qu'un an après sa mort arrivée en 1640. Mais Duchêne avoit entre les mains une Histoire des Evêques d'Evreux, que ce Jésuite avoit composée en Latin: & l'on garde au College des Jésuites une Histoire entiére de Normandie de sa façon en deux volumes *in folio.* Il avoit fait imprimer de son vivant la Description du secours donné au Duc

de Mantoue par Louïs XIII, & un Discours sur l'entrée du même Prince à Paris après la réduction de la Rochelle. Ce Discours est accompagné de figures gravées par deux célébres Graveurs de ce tems-là. Il entreprit sous le faux nom de *Gallus*, de faire la critique de l'Histoire de M. le Président de Thou, sous ce tître, *In Jacobi Thuani Historiarum libros Notationes Lectoribus utiles & necessariæ*; & à cette occasion le Prévôt de Paris donna contre lui une sentence du septiéme Juin 1614. * Le Long, *Biblioth. Histor. de France.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 61. édit. d'Amsterdam 1725.

MACHECOU, petite ville de France. Elle est capitale du Duché de Retz en Bretagne, & située sur la riviére de Tenu, à deux lieues de son embouchure dans la mer, & à cinq ou six de Nantes, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MACHED-RABA, maniére de forteresse, sur une bute, au pié de laquelle il y a une fontaine qui fait comme un bassin, ce qui est fort rare dans les Déserts. Ce sont de hautes murailles avec quelques tours quarrées, & au dedans de méchantes hutes, où les Habitans du lieu tiennent du bétail. * Tavernier, *Voyages, &c. tome* 1. *l.* 3. *p.* 316 & 317. *ch.* 5. édit. de Hollande, 1692.

MACHELIN. *Cherchez* MALINES.

MACHENLETH. *Voyez* MACHLENETH.

MACHERA, fut un grand Capitaine dans l'Armée de *Marc-Antoine.* Il eut ordre de ce Général de se mettre à la tête de deux légions & de mille chevaux, & d'aller secourir *Hérode* Roi des Juifs contre *Antigonus.* Machéra se laissa corrompre par l'argent d'Antigonus, se mit même en état de l'aller joindre, & d'unir les troupes qu'il commandoit à celles de ce Prince: mais Antigonus ne s'y fia point & fit tirer sur lui. Machéra fut fort irrité d'un tel accueil, il s'en alla à *Emaüs*, & dans sa colére, il fit tuer tous les Juifs qu'il rencontra en son chemin, sans distinction d'amis ou d'ennemis. A la fin il se réconcilia avec Hérode, & ayant joint son Armée à celle de Joseph, frére de ce Prince, ils firent conjointement la guerre a Antigonus. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 27.

MACHERON ou MACHERONTE, château de la Judée, proche du Jourdain & du Lac Asphaltite, à douze heures de chemin de Jérusalem, étoit bâti sur une haute montagne, environnée de profondes vallées. Alexandre, Roi des Juifs, considerant l'avantage de cette situation, y fit construire cette forteresse. Gabinius l'ayant ruïné pendant la guerre, qu'il fit à Aristobule, Hérode *le Grand* le rétablit, & y bâtit une ville, avec quantité de citernes, pour n'y pas manquer d'eau; & y mit tant de munitions de guerre & de bouche, que ceux qui la défendoient, ne pouvoient appréhender un long siége. On dit qu'il y avoit en ce lieu une plante de rue, aussi grande qu'un figuier, laquelle y fut depuis le tems d'Hérode, jusqu'à la guerre des Juifs, qui la coupérent, après s'être emparé de cette place. Joseph rapporte que dans la vallée, qui regarde le septentrion, il se trouvoit une plante merveilleuse, nommée *Baaras. Cherchez* BAARAS. Le même Historien rapporte encore, que près de là il y avoit une caverne, d'où sortoient deux fontaines; l'une, d'une eau très froide, & l'autre, d'une eau très chaude, qui, étant mêlées ensemble, composoient un bain utile à plusieurs sortes de maladies. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 24. Le Cardinal Baronius croit que ce fut à Macheron, que saint Jean-Baptiste fut décollé.

MACHET (Gerard) Evêque de Castres, né à Blois vers l'an 1380, d'une noble & ancienne famille, fut reçu l'an 1411, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, dont il fut ensuite Principal. Depuis il eut un Canonicat de l'Eglise de Chartres, puis de celle de Paris. Il parla fort doctement dans le Concile tenu en cette derniére ville, contre les erreurs de Jean Petit; & lorsque Gerson partit pour le Concile de Constance, il fut nommé Vice-Chancelier de l'Université. C'est en cette qualité qu'il harangua l'Empereur Sigismond, à la tête de cette célébre Compagnie, lorsqu'il fit son entrée à Paris. Sous le régne de Charles VI, pendant la Régence du Dauphin Charles, qui fut depuis Roi de France, VII du nom, il fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Il étoit alors Confesseur de ce Prince, & continua de l'être après son avénement à la Couronne. Il fut ensuite pourvu de l'Evêché de Castres, où il fonda plusieurs Hôpitaux, & plusieurs Couvens, & mourut l'an 1448, dans la ville de Tours, où la Cour étoit en ce tems-là. Machet a écrit plusieurs Lettres, qui se trouvent manuscrites dans l'Eglise de saint Martin de Tours, dont M. de Launoy parle dans son *Histoire du Collége de Navarre*, & donne les tîtres des principales; mais il n'en a rien tiré de bien remarquable, pour ce qui regarde les matiéres Ecclésiastiques. * Bernier, *Histoire de Blois.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XV siécle.*

MACHIAN est une des Isles de l'Océan oriental. Elle est une des vrayes Molucques, & située sur la côte occidentale de l'Isle de Gilolo, fort près de l'Equateur. Elle peut avoir dix ou douze lieues de circuit, & elle est assez bien peuplée. Les Hollandois y tiennent les Forts de Mauritio, de Tafasso, de Tabillola, & de Nahacao ou Nafaquia, & ils en tirent une très grande quantité de clous de girofle. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACHIAS, maison renommée que *Sélim*, Empereur des Turcs, fit bâtir après qu'il eut fait la conquête de l'Egypte; on la voit à main droite quand on est sorti du vieux Caire, vers la pointe de l'Isle qui est au milieu du Nil; c'est l'endroit où l'on mesure ce fleuve lorsqu'il s'accroît & où se fait son inondation, parce qu'on rompt le terrein qui soutient ces digues sitôt qu'il est parvenu à une certaine hauteur. Il y a dans cette maison une chambre, où ce Sultan a logé, & qu'on dit être encore garnie de tous ses meubles; le grand respect que les Turcs ont pour ce lieu, les empêche d'y laisser entrer personne. On voit aussi à la même pointe de l'Isle une muraille, au milieu de laquelle il y a un marbre d'environ six piez en quarré. Ce marbre représente un Crocodile en relief, avec plusieurs signes du Zodiaque tout à l'entour & diverses autres figures hiéroglyphiques On prétend que c'est un Talisman pour faire que les crocodiles ne puissent passer plus avant, & on assure que lorsqu'ils viennent en descendant de la haute Egypte vers cette figure dont la vertu subsiste encore aujourd'hui, on les voit se renverser sur le dos & remonter le Nil. Les Habitans disent qu'avant ce Talisman les crocodiles venoient la nuit jusqu'au Caire où ils mangeoient quantité d'enfans. On tient pour constant qu'au dessous de cette muraille on n'en voit aucun en descendant jusqu'à la mer. * *Voyage de Paul Lucas au Levant, tome* 1. *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MACHIAVEL (Nicolas) natif de Florence, étoit fils de *Bernard* Machiavel, d'une famille noble & patricienne, dans laquelle on vit quelquefois la dignité de Gonfalonier, la plus considérable qui soit à Florence; & le nom de cette famille subsiste encore aujourd'hui. Il fut célébre au commencement du XVI siécle, n'avoit que peu de connoissance de la Langue Latine, & écrivit avec beaucoup de politesse en sa Langue. Il fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Soderini, contre les Médicis; & fut pour ce sujet mis à la question, où il n'avoua rien: ce qui le tira d'affaires. Il devint Sécretaire de la République, travailla à l'Histoire de sa patrie, & la divisa en huit Livres, qui comprennent ce qui s'est passé depuis l'an 1205, jusqu'en 1494. Cette Histoire n'est pas toujours fort fidéle. On a encore de lui, le Prince; la Vie de Castruccio Castracani; des Poësies, & d'autres Piéces, qu'on a rassemblées en un volume *in quarto*, & qui ont été imprimées à Genéve, l'an 1550. Cet Auteur affecta de donner de grands éloges à Brutus & à Cassius: ce qui le fit soupçonner d'avoir trempé dans une autre conjuration contre le Cardinal Julien de Médicis, qui fut ensuite Pape sous le nom de Clément VII. Depuis, Machiavel vécut dans la misére, sans aucun sentiment de Religion, & mourut vers l'an 1528 ou 1529, pour avoir pris une médecine à contre-tems. Les maximes de sa Politique sont extrêmement dangereuses, quoique quelques Auteurs ayent entrepris de le justifier là-dessus, comme M. Amelot de la Houssaye, dans la Préface de sa *Traduction du Prince de Machiavel.* On a écrit contre lui l'Anti-Machiavel; Discours d'Etat, contre Machiavel; Fragment contre Machiavel. Têtard natif de Blois, Calviniste réfugié en Hollande, fit imprimer sur la fin du XVII siécle une nouvelle Traduction de sa façon des Ouvrages de Machiavel, en six volumes *in douze.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 87. Vossius, *de arte Hist. c.* 10. Cornelius Tollius, *de Infelicitate Literatorum in Appendice ad Pierium Valerianum.* Bayle, *Dict. Crit. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

MACHIAVELLI (François-Marie) Cardinal, Florentin issu de la même famille que le précédent, fut Patriarche de Constantinople, & Evêque de Ferrare, fut nommé Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, par le Pape Urbain VIII, & mourut le 29 Novembre 1653.

MACHICACA. *Voyez* MACHACACA.

MACHICORE, grand païs de l'Isle de Madagascar, qui s'étend depuis la Terre d'Yvouronhéoc, jusqu'à Anosli; & qui est bordé de la riviére de Mandrercy du côté de l'est. Il a au sud le païs des Ampatres, & des Mahafales; à l'ouest celui d'Houlouve & d'Yvouronhéoc; à l'est le païs des Manamboules & d'Alfislach; & au nord celui de Concha. Sa longueur est égale à celle de Jonghelahé, & comprend 70 lieues de l'est-nord-ouest, à l'ouest-sud-ouest, & autant d'orient en occident. Il y a environ 50 lieues, depuis Jonghelahé jusqu'aux Provinces d'Ampatre & de Mahafale. Tout le païs des Machicores, avec ceux de Concha & de Manamboule, d'Alfislach & de Manafale, ne reconnoissoit qu'un Seigneur appellé Dian Basoualen, c'est à dire, *Maître de cent mille parcs.* Les environs étoient florissans & riches sous sa domination; mais après sa mort ses enfans se sont ruïnez & massacrez les uns les autres. Ainsi l'on n'a plus cultivé les terres, & les Habitans ne vivent plus aujourd'hui que de racines & de bœufs sauvages, la crainte de leurs ennemis les obligeant à se tenir cachez dans les bois. * Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar, ch.* 15. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MACHIOTA. *Cherchez* JEAN III, Patriarche d'Alexandrie.

MACHLENET, MACHENLETH ou MACHENLOTH, en Latin *Maglona, Maglava.* C'étoit anciennement une ville des Ordovices; maintenant c'est un bourg du Païs de Galles en Angleterre. Il est dans le Comté de Montgomery, aux confins de ceux de Cardighan & de Mérioneth. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACHLESNA, anciennement *Cydarus*, riviére de la Turquie en Europe. Elle coule dans la Romanie, & après avoir séparé Constantinople du fauxbourg de Galata, & formé le beau port de cette ville, elle se décharge dans le Canal de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACHLYES, anciens peuples d'Afrique, proche de la grande Syrte, appellée maintenant *les Séches de Barbarie*, se servoient, dit-on, successivement des deux sexes. On rapporte que leur mammelle droite étoit comme celle d'un homme, & la gauche comme celle d'une femme. * Hérodote, *l.* 4. Saint Augustin, *de Civitate Dei, l.* 16. *c.* 8. Pline, *l.* 6. *c.* 2.

MACHMAS ou MICHMAS. *Voyez* MICMAS.

MACHMETHATH, ville. *Voyez* MICHMETHAH.

MACHMET-KIREY, Cam ou Khan des Tartares de la Crimée, dans le XVI siécle, fut le dernier Prince souverain de ces Peuples, indépendant de l'Empereur des Turcs. Ses

deux fréres s'étant révoltez contre lui, & n'étant pas aſſez forts pour venir à bout de leur entrepriſe, eurent recours à Etienne Battori, Roi de Pologne. Machmet-Kirey, après les avoir demandez pluſieurs fois à ce Roi, ſans les avoir pu retirer, pria Amurat, Empereur des Turcs, dont il étoit allié & ami, de les demander lui-même. Amurat obtint qu'on envoyeroit ces deux Princes à Conſtantinople; & les ayant en ſon pouvoir, il les retint ſans vouloir les envoyer. Mais ces Princes, qui n'étoient pas ſoigneuſement gardez, s'évadérent, & par le ſecours de quelques autres Tartares, avec celui des Moſcovites, firent de nouveau la guerre à leur frére, & furent enfin chaſſez de la Crimée. Machmet-Kirey, irrité contre le Grand-Seigneur, alla aſſieger la ville de Caffa, & la preſſa ſi vivement, que les Turcs avoient réſolu de ſe rendre dans deux jours, s'ils n'étoient ſecourus. Alors Amurat ayant fait venir un Tartare, nommé *Aſlan*, qu'il tenoit priſonnier depuis longtems, & qu'on diſoit être frére naturel de Machmet-Kirey, le déclara Viceroi de la Tartarie, à condition qu'il ſeroit fidele à tous les ſucceſſeurs de l'Empire Ottoman. Aſlan partit auſſitôt avec quarante galéres, commandées par le Général Ochiali; & ayant ſecouru la ville de Caffa, il gagna, par des préſens, les principaux Tartares, qui maſſacrérent Machmet-Kirey, avec ſes deux fils. Enſuite Aſlan fut reconnu Cam des Tartares, qui, d'amis & Alliez de l'Empire Ottoman, en devinrent ainſi les Vaſſaux. * De Hauteville, *Relat. Hiſt. de la Pologne.*

MACHOMETA, ville. *Cherchez* MAHOMETA.

MACHRES. *Voyez* MAHARAZ.

* MACHUREAULT (Joſias) de la Religion Réformée, naquit à Chalon ſur Saone, le huitiéme Mai 1561, & mourut le quatriéme Mai 1622. A l'âge de 17 ans, il ſoutint à Arles des Théſes de Chirurgie qui lui firent beaucoup d'honneur. Il alla enſuite à Paris pour y étudier ſous Du Laurent Médecin célébre, & Profeſſeur en Anatomie. De retour en ſa patrie, il obtint des Lettres de Prévôt des Maitres Chirurgiens. On a de lui, *Exercices touchant l'Amitié; Traité des Vertus & des Vices*, manuſcrit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MACHYMLETH, ancienne ville avec marché dans le Comté de Montgomery en Angleterre, ſur la riviére de Devy, ſur laquelle il y a un pont de pierre. Elle eſt à 139 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MACINIUS (Jean) étoit de Siradia en Pologne. Il publia en 1564, *in folio*, un Lexicon Latin-Polonois. On dit qu'il ſavoit l'Hébreu, le Grec, le Latin, & d'autres Langues. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MACKI (Jean) Ecuyer, Anglois, entra de bonne heure dans les meſures qui produiſirent la révolution de 1688 en Angleterre. Il fit longtems le métier d'Eſpion à la Cour de S. Germain. L'on prétend que ce fut lui qui donna les premiers avis de la deſcente que le Roi Jacques devoit faire en Angleterre, & que par-là il fut cauſe du combat naval de la Hogue qui fit échouer l'entrepriſe. On dit auſſi qu'en 1708, il fit manquer celle du Chevalier de S. George ſur l'Ecoſſe. Dans la ſuite, contre ſes ordres il fit part à Mylord Marlborough, de ce qu'il ne devoit communiquer qu'au Sécretaire d'Etat, & à cauſe de cela on révoqua ſa commiſſion, on l'abandonna à ſes Créanciers & il fut mis en priſon, d'où il ne ſortit qu'à l'avénement de George I au thrône de la Grande-Bretagne. Il mourut à Rotterdam en 1726. En 1695, il publia un petit Ouvrage qui a pour tître *Tableau de la Cour de S. Germain*, dont on vendit en Angleterre juſqu'à trente mille exemplaires. Ce n'eſt qu'une ſanglante Satire. On a encore de lui dans le même goût, *Mémoires contenant les caractéres de la Cour d'Angleterre ſous les régnes de Guillaume III & de la Reine Anne, tracez à la requiſition de Son Alteſſe Royale Sophie Electrice de Hanovre.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MACKUM. *Voyez* MAKKUM.

MACLOT, (Edmond) Chanoine Prémontré de la réforme de Lorraine, Docteur en Théologie, Vicaire-Général de la Congrégation, élu Abbé de Létanche près de St. Mihiel en 1685, étoit un perſonnage illuſtre par ſa ſcience & recommandable par ſa piété. Il partageoit ſes heures entre la priére, l'étude & la converſation. Il étoit également propre à inſtruire & à édifier, tant il ſavoit faire couler la vertu par la douceur de ſes entretiens, & inſinuer la ſcience avec politeſſe & modeſtie. Il compoſa dans la retraite pluſieurs Ouvrages *Aſcétiques*. Il n'a laiſſé paroître en public que ſon Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Le premier parut à Nancy en 1705, & le ſecond à Paris en 1712. Il mourut le ſixiéme Octobre 1711, autant regretté de la République des Lettres que de ſon Ordre dont il faiſoit l'ornement. * *Cet Article a été fourni.*

MACOCO ou ANSICO, Royaume de la Haute Ethiopie, en Afrique, au nord de la riviére de Zaïre, derriére le Royaume de Congo, à deux ou trois cens lieues de la côte de Loango, eſt habité par les Peuples appellés *Monſoles* ou *Meticas*, qui ſont Anthropophages, c'eſt à dire, *Mangeurs d'hommes*, auſſi bien que les Jagos. Le Roi de ce païs eſt très puiſſant, & a dix Rois pour Vaſſaux. Ses richeſſes conſiſtent en eſclaves, en coquilles de Lovando & des Indes, & en piéces d'étoffe. On dit que l'on tue tous les jours dans ſon Palais deux cens hommes, ou criminels, ou eſclaves de tribut, & que l'on apprête la chair de ces malheureux pour la table du Roi, & pour celle de ſes Courtiſans, comme ſi c'étoit du bœuf & du mouton. C'eſt par une barbare délicateſſe qu'on fait cette cruelle boucherie; car on n'y manque ni de bétail ni de gibier. Monſol eſt la capitale de cet Empire. Les Portugais de Loango y envoyent leurs Pomberos, ou eſclaves, d'une fidélité éprouvée, pour y acheter des eſclaves, de l'ivoire & du cuivre. Le Roi de Macoco a une Cour fort ſuperbe; mais qui n'égale pas la magnificence de celle du Roi de Congo, à qui les Portugais ont communiqué une partie des coutumes de l'Europe. Le Roi de Macoco eſt obligé d'entretenir ſur les confins de ſon Royaume du côté du nord un grand nombre de Soldats, pour le garantir des courſes de celui de Mujaco ſon ennemi. * Dapper, *Deſcription de l'Afrique*

* MACOCOURT (Jean de) de Tournai, étoit Chartreux & Prieur de Valenciennes. Il écrivit dans le XVI ſiécle un Poëme en quatre livres à l'honneur de ſaint Bruno & de S. Hugues, *Brunoniadum & Hugoniadum Libri.* Il mourut l'an 1548. * Petreius, *Biblioth. Carth.*

MACOMER, anciennement *Macopſiſa.* C'étoit une ville de la Sardaigne. Ce n'eſt maintenant qu'un village, qui doit être dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle, à l'orient d'Alghieri. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACON, MACON, ville. *Cherchez* MASCON.

MAÇON (Robert le) Seigneur & Baron de Tréves en Anjou, Chancelier de France, annobli par Lettres du mois de Mars 1400, fut Bailli du Château-du-Loir, puis en 1406 Maître des Requêtes, & en 1407 Conſeiller du Roi de Sicile, qui en Juillet 1409 lui donna pouvoir de ſoutenir ſes droits par devant les Ducs de Berry & de Bourgogne ſur le Comté de Nice, contre les prétentions du Duc de Savoye. Les diviſions qui ſurvinrent entre les Maiſons d'Orléans & de Bourgogne, le firent deſappointer en 1412 de ſa charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut rétabli le dixiéme Novembre ſuivant; & le 2 Janvier il en fut encore démis; mais il y fut rétabli en 1415, & fait Chancelier de la Reine Iſabeau de Baviére. En cette qualité il fut député avec pluſieurs Seigneurs pour aller à Angers, où le Comte de Vendôme avoit mandé les Etats du païs, pour faire jurer la paix aux Anglois, ce qu'ils firent le huitiéme Avril 1415. Le 30 Mai de l'année ſuivante, il aſſiſta au Parlement; fut fait peu après Chancelier du Dauphin, & prit cette qualité dans l'acquiſition qu'il fit, le 16 Août 1416, de la Terre de Tréves, pour laquelle le Dauphin lui octroya don de péage de dix deniers ſur chaque piéce de vin, & de cinq deniers ſur chaque muid de ſel, paſſant par ſon château de Tréves ſur la riviére de Loire, par Lettres du ſeptiéme Novembre 1420, confirmées par ce Prince lors de ſon avenement à la couronne, le 23 Décembre 1423. Son mérite & ſa capacité, joints au ſignalé ſervice qu'il avoit rendu à ce Prince en contribuant à le faire ſortir de Paris, lorſque cette ville fut ſurpriſe en 1418 par le Seigneur de l'Iſle-Adam pour le Duc de Bourgogne, firent que le Dauphin qui s'intitula alors Lieutenant-Général du Roi ſon pére, l'inſtitua Chancelier de France, de l'avis de tous les Princes du ſang & autres grands Seigneurs qui ſuivoient ſon parti, & en cette qualité il ſcella des Lettres à Chinon le 30 Octobre 1418, portant défenſes d'obéir aux Mandemens du Roi pendant ſa détention & maladie; ce qui anima tellement le Duc de Bourgogne contre lui, qu'il ne voulut jamais permettre qu'il fût compris au Traité de paix conclu entre lui & le Dauphin le 13 Novembre 1418, & le fit exclurre de l'office de Chancelier. Il aſſiſta néanmoins au Traité de paix juré entre ces deux Princes le onziéme Juillet 1419, fut rétabli en l'office de Chancelier après la mort du Duc de Bourgogne, dont il fit les fonctions juſqu'en 1421, que les Sceaux furent donnez à Martin Gouge Evêque de Clermont, & ne laiſſa pas de ſervir au Grand Conſeil du Roi. Il eut un long procès criminel contre Jean de Langheac, Sénéchal d'Auvergne, & Robert André, Chevalier, qui l'avoient pris entre Thouars & Tréves au mois d'Août 1425, & mené au château d'Uſſon en Auvergne, où il fut trois mois priſonnier en danger de la vie, d'où il ne ſortit qu'après avoir payé une groſſe ſomme d'argent; en réparation de quoi il les fit condamner par Arrêt du neuviéme Mai 1439, à lui reſtituer tout ce qui lui avoit été pris & à ſes gens, en deux mille écus d'amende, & en pareille ſomme envers le Roi. Il mourut le 28 Janvier 1442, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* Cochon, ni de *Jeanne* de Mortemer, ſes deux femmes; & eut pour ſœur & héritiére *Guillemette* le Maçon qui porta la Baronie de Tréves à *Etienne* Fillâtre, Seigneur d'Huillé en Anjou, d'où elle paſſa ſucceſſivement dans la Maiſon de Monteclair, de Villeprouvée & de Laval. Elle appartient préſentement au Duc de Bourbon-Condé dans la Maiſon duquel elle a été portée par le mariage de ſon ayeule Claire-Clémence de Maillé, fille du Maréchal de Brezé, qui l'avoit achetée de la Maiſon de Beaumanoir de Lavardin. Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

MACONNOIS, MACONNOIS, païs. *Voyez* MASCONNOIS.

MACOPSISA. *Voyez* MACOMER.

* MACPELA ou MACPHELA. Ce terme en Hébreu ſignifie *double*, & l'Auteur de la Vulgate l'a pris en ce ſens, en parlant de la caverne qu'Abraham acheta auprès d'Ephron ou Héphron, dans le Territoire de la ville d'Hébron, pour y enterrer ſa femme. Mais d'autres croyent avec aſſez de raiſon que Macphéla en cet endroit-là, eſt le nom du champ où étoit ſituée cette caverne & qu'il faut traduire, *Geneſe*, *ch.* 23. *v.* 8, *la caverne qui eſt à Macphéla*; & *v.* 17, le champ qui eſt à Macphéla. Un homme ſavant dans la Langue Arabe, nous a averti qu'en cette Langue *Macphela* ſignifie *fermé*, *muré*. Il croit que la caverne nommée *Macphela*, étoit un tombeau creuſé dans le roc, & fermé exactement ou même muré, de peur que l'on n'y entrât, ou que les Voleurs ne s'y retiraſſent, ou qu'enfin on ne la violât ou ne la profanât en quelque autre maniére. On voit encore dans l'Orient des tombeaux ainſi fermez ou murez. Cette conjecture eſt certainement fort probable. Ainſi il faudroit traduire *la caverne fermée*, au lieu de *la caverne de Macphela.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

MACRAM ou MAKERAN, Province de Perſe, vers la Mer des Indes, & les Etats du Grand-Mogol, eſt auſſi nommee

mée *Mekeran*, & *Gethece Maquerona*; & eſt priſe pour une partie de l'ancienne Caramanie. Sa partie la plus orientale eſt appellée *Kirman*. Ce païs eſt borné au nord par le Kherman propre, au levant par le Send, au nord par le Siſiſtan, & il eſt baigné par la mer du côté du midi. Le Prince de ce païs eſt tributaire du Roi de Perſe, & a pour ville capitale Mecran ou Makeran. Les autres ſont Titz, Kambele, Darci, &c. Guadel eſt un de ſes ports, ſur la mer Indienne. * Sanſon. Baudrand.

MACRE, Golfe de la Mer Méditerranée, entre la Lycie & Rhodes. Caſtaldi, & quelques autres diſent que c'eſt le *Glaucus ſinus* de la Carie.

MACRE, riviére d'Italie. *Cherchez* MAGRA.

MACRE ou MACRI petite ville de la Natolie. Elle eſt dans la contrée de Menteſeli, ſur le Golfe de Macre, qui eſt vis à vis de l'Iſle de Rhodes, & qui portoit anciennement le nom de *Glaucus ſinus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACRES, anciennement *Cinyps* ou *Cinyphus*, riviére d'Afrique. Elle prend ſa ſource dans le Fezzen, contrée du Biledulgerid, traverſe le Royaume de Tripoli, & ſe décharge dans la Mer Méditerrannée, un peu à l'orient de la ville de Lébéda. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACRI, en Latin *Macer*, village de la Romanie, ſitué ſur le Détroit des Dardanelles, au midi de Rudiſto. Ce lieu étoit anciennement une ville nommée *Macrontichos*, c'eſt à dire, *la longue muraille*, parce qu'elle étoit près de la muraille, qu'on avoit bâtie au travers de l'Iſthme, qui joint la Preſqu'Iſle de la Romanie, avec le reſte de la Province. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACRI, autrefois *Panormus*, ancien bourg de l'Iſle de Samo, qui eſt dans l'Archipel ſur la côte de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MACRIN (Marcus Opilius Severus Macrinus) Empereur, fut élu l'an 217, après Caracalla, qu'il avoit fait tuer pour ſes cruautez. Il étoit Maure, né à Alger vers l'an 163 ou 164 de Jéſus-Chriſt, d'une famille très obſcure, & avoit été Gladiateur, Chaſſeur de bêtes ſauvages, puis Notaire, Intendant, Avocat du Fiſc, & enfin Préfet du Prétoire. Il aſſocia à l'Empire ſon fils Diaduméne, qui n'étoit âgé que d'environ neuf ou dix ans, & qu'il avoit eu de ſa femme *Nonia Celſa*, dont la réputation n'étoit pas trop bien établie. La ſévérité avec laquelle il faiſoit obſerver la Diſcipline, le rendit haïſſable à ſes ſoldats, dont une partie ſe révolta, & proclama Elagabale Empereur. Il y eut une bataille donnée près d'Antioche, entre ce dernier & Macrin, qui ayant été vaincu par ſon peu de fermeté, prit la fuite, & fut tué à Arquelaïde, ville de Cappadoce ſur les confins de la Galatie, par des ſoldats, qu'Elagabale avoit envoyez après lui. Diaduméne eut le même ſort. Macrin avoit régné un an & deux mois moins trois jours, depuis l'an 217 de Jéſus-Chriſt, juſques au ſeptiéme Juin de l'an 218, & étoit âgé de 54 ans. * Jules Capitolin, *en ſa Vie*. Aurelius Victor, *in Macrino*. Lampride, *in Diadumeno*. Tillemont. *Hiſt. des Empereurs, tome* 2.

MACRIN, MACRIEN ou MARCIEN, Empereur Romain. *Voyez* MARCIEN.

MACRIN SALMON, connu ſous le nom de *Macrinus Salmonius*, né à Loudun, fut en grande réputation dans le XVI ſiécle. Son véritable nom étoit Jean Salmon, & il ſe nomma Macrin ou *Macrinus*, parce que François I lui donnoit ſouvent ce nom en riant, à cauſe de ſon extrême maigreur. Il étudia à Paris ſous Jacques le Févre d'Etaples, & joignit à une connoiſſance des Sciences les plus relevées, une facilité merveilleuſe à faire en Latin des Vers Lyriques. Auſſi fut-il nommé l'*Horace de ſon tems*. On lui donna la conduite de Claude de Savoye, Comte de Tende, qui fut depuis Gouverneur de Provence, & d'Honoré ſon frére, tous deux fils de René de Savoye, mort l'an 1525, des bleſſures reçues à Pavie. Macrin s'acquitta très bien de ces emplois, qui lui donnérent entrée à la Cour, où il s'acquit l'amitié des Seigneurs de Bellay. Il fut fort aimé du Cardinal de ce nom, auquel il dédia des Vers Lyriques, que nous avons encore. On eſtime ceux qu'il fit ſur les chaſtes amours de ſa Gélonis, nom qu'il donna à ſa femme, de laquelle il eut divers enfans. L'aîné fut CHARLES Macrin, qui n'étoit pas inférieur à ſon pére pour la Poëſie; mais qui le ſurpaſſa de beaucoup pour la connoiſſance de la Langue Gréque. Ce Macrin, le fils, fut Précepteur de Catherine de Navarre, ſœur du Roi Henri *le Grand*, & périt malheureuſement, avec pluſieurs autres, pendant le maſſacre de la ſaint Barthélemi, l'an 1572. Varillas rapporte que Salmon Macrin ayant été menacé par le Roi à cauſe de la nouvelle Religion dont il étoit ſoupçonné, en fut ſi effrayé, qu'il ſe précipita de deſeſpoir dans un puits où il ſe noya; mais cela paroît fabuleux, puiſque Sainte-Marthe, compatriote de Macrin, auſſi-bien que Bouillaud, diſent poſitivement qu'il mourut de vieilleſſe l'an 1557, à Loudun, où il s'étoit retiré depuis longtems. * De Thou, *Hiſt. l.* 19. Sainte-Marthe, *in Elog. Gall. l.* 1. Paul Jove, Du Verdier-Vauprivas, Varillas, &c.

MACRINE (ſainte) fille de *Baſile* & d'*Emmelie*, ſœur de ſaint *Baſile* & de ſaint *Grégoire* de Nyſſe, prit le nom de ſa grand' mére Macrine. Elle fut élevée dans la piété par ſa mére Emmelie, & dès ſa plus tendre jeuneſſe étudia l'Ecriture-Sainte. Son pére avoit réſolu de la marier à un jeune homme de condition, lequel étant mort avant l'accompliſſement des noces de Macrine, elle réſolut de demeurer vierge, & continua d'aſſiſter ſa mére Emmelie dans les ſoins de ſa famille. Quand ſes fréres & ſes ſœurs furent pourvus, elle ſe retira avec ſa mére, dans un Monaſtére qu'elles établirent ſur une terre qui leur appartenoit dans le Pont, près du fleuve Iris, & de la petite ville d'Ibore, où ſaint Baſile avoit auſſi un Monaſtére d'hommes. Emmelie étant morte, ſainte Macrine y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut, après avoir eu la conſolation de voir ſon frére ſaint Grégoire de Nyſſe, à la fin de Novembre ou au commencement de Décembre de l'an 379. Les Grecs font ſa Fête au 19 de Juillet. Macrine étoit ſavante dans l'intelligence de l'Ecriture, & conſola Grégoire *de Nyſſe*, ſur la mort de leur frére Baſile. Elle lui dit des choſes ſi excellentes, qu'il en compoſa un Dialogue intitulé, *de l'Ame & de la Réſurrection*, où il l'introduiſit, parlant de ces points importans: il ne la nomme que *la maîtreſſe*. Il écrivit ſa Vie, dans une Epître qu'il adreſſa à Olympe, Solitaire. C'eſt la même dont nous avons une belle Traduction entre les Vies des Péres du Deſert. L'ayeule de cette Sainte avoit auſſi nom *Macrine*. * Herman, *Vie de ſaint Baſile*. S. Ambroiſe. Théodoret. Baillet, *Vies des Saints*.

MACRIS, fille d'*Ariſtée*. Ce fut elle qui prit *Bacchus* ſur ſon giron, après que Mercure l'eut tiré du milieu des flammes, & qui lui fit prendre du miel. Elle demeuroit alors au centre de l'Iſle d'Eubée. Elle s'expoſa à l'indignation de Junon par le bon office qu'elle rendit à cet enfant, & fut contrainte d'abandonner le païs & de ſe ſauver dans un autre en l'Iſle des Phéaques, où elle fit une infinité de biens aux Habitans. Il s'enſuit de là qu'Ariſtée oncle d'alliance de Bacchus étoit beaucoup plus âgé que lui. Cela ne réfute point ce que Diodore de Sicile raconte touchant l'admiſſion d'Ariſtée aux Orgies, dont on a parlé dans l'Article d'*Ariſtée*, ni ce que d'autres ſuppoſent qu'il commandoit quelques troupes dans l'Armée de Bacchus; car il eſt de l'ordre que la ſupériorité appartienne à un fils de Jupiter, lors même qu'il eſt plus jeune. * Apollonius, *Argonaut. l.* 4. *v.* 1131. *&c.* Bayle, *Dict. Crit.*

MACRIZ, nom d'un quartier de la ville de Baalbek en Syrie, d'où étoit natif un Hiſtorien célébre, nommé *Takieddin Ahmed*, plus connu ſous le ſurnom de *Macrizi*. Il naquit l'an 769 de l'Hégire, de Jéſus-Chriſt 1367, & mourut l'an 840 ou 845. Il a travaillé particuliérement ſur l'Hiſtoire d'Egypte, ſur laquelle il a compoſé pluſieurs volumes ſous divers titres. Le premier eſt diviſé en ſept Traitez. Le 1. de la terre d'Egypte & de ſes revenus. Le 2. de ſes Habitans. Le 3. de l'ancienne Babylone d'Egypte, qui fut depuis appellée par les Arabes *Fuſtath*. Le 4. de la ville moderne du Caire. Le 5. des changemens qui ſont arrivez au Caire. Le 6. du château du Caire & des Princes qui y ont fait leur ſéjour. Le 7. des choſes qui ont cauſé la ruïne de l'Egypte. Macrizi écrivit enſuite l'Hiſtoire des Gouverneurs de l'Egypte ſous les Califes Abaſſides, & celle des Califes Fathemites, qui y régnérent. Ces deux Ouvrages furent ſuivis de l'Hiſtoire des Rois ou Sultans Curdes, c'eſt à dire, de *Saladin* & de ſa poſtérité, puis de celle des Sultans Turcomans & Circaſſiens, appellez communément *Mamlucs*, depuis l'an 558, juſques en l'an 845 de l'Hégire. Cet Ouvrage, qui contient pluſieurs volumes, fut continué par *Badreddin al Aini*: mais cet Auteur fit tant de fautes, qu'un autre *Macrizi*, nommé *Gemaleddin al Caheri*, fut obligé de travailler à la même Continuation. Nous avons encore une Hiſtoire du Temple de la Mecque compoſée par Macrizi. Ce même Auteur, ou ſon neveu, qui porte le même nom, a compoſé deux Ouvrages qui contiennent la Deſcription Géographique de l'Egypte, & de la Topographie du Caire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MACROBE (*Aurelius Macrobius*) vivoit ſur la fin du IV ſiécle. Ceux de Parme aſſurent qu'il étoit de leur ville; mais il avoue lui-même qu'il n'étoit pas né dans un païs où l'on parlât Latin, *l.* 1. *des Saturnales, c.* 1. Nous ſavons du moins qu'il fut un des Chambellans, ou Grands-Maîtres de la Garde-robe de Théodoſe, comme il eſt facile de le juger, par un Reſcrit adreſſé à Florent, ſur le rang de ceux qui poſſédoient cet Office. Il compoſa divers Ouvrages remplis d'érudition, entre leſquels celui qu'il a intitulé, *les Saturnales*, traite de divers ſujets, & eſt un agréable mêlange de Critique & d'Antiquitez. On a auſſi de lui des Commentaires ſur le Traité de Ciceron, intitulé, *le Songe de Scipion*, qu'il a traduit en Grec, & qu'Iſaac Pontanus, & Meurſius, ont enrichi de leurs Notes. On les pourra conſulter, auſſi-bien que Merula, *l.* 2. *Antiq. Gall. Ciſalp. c.* 2.

Les Saturnales de Macrobe ſont ſavantes; mais le ſtile n'en eſt pas bon, parce qu'il avoit écrit dans un ſiécle auquel la pureté de la Langue Latine s'étoit déja changée ou perdue. Il a pris un ſoin tout particulier de recueillir, entre autres choſes, ce que les Auteurs ont obſervé ſur Virgile. Il a copié Plutarque mot pour mot, en une infinité d'endroits, & a pris beaucoup de choſes d'Aulu-Gele, mais il ajoûte auſſi du ſien quelques ſingularitez agréables, qui font voir ſon érudition, & la connoiſſance qu'il avoit de l'antiquité. * Eraſme, *in Ciceroniano*. L. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lection. & ex eo* Matth. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*. Godeau, *Hiſt. Eccleſ. fin du IV ſiécle*. Chriſtophle Mylen, dans ſon *Conſilium de ſcribenda univerſitatis rerum Hiſtoria*, *l.* 5. qui traite *de Litter.* Vavaſſor, *de ludicr. Dict.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Crit. Grammairiens, tome* 2. *partie* 1. de l'édit. d'Amſterdam 1725. *p.* 310. *n.* 284.

MACROBE, Prêtre de la Secte des Donatiſtes, qui fut envoyé à Rome pour être Evêque de ceux de ſon parti, avoit compoſé, avant que de s'être ſéparé de l'Egliſe, ſuivant le témoigne de ſaint Jérôme, un Livre adreſſé aux Confeſſeurs & aux Vierges, qui contenoit des inſtructions très utiles. On n'a plus cet Ouvrage. * Optat, *l.* 2. S. Jérôme, *de Vir. Illuſt.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. du IV ſiécle*.

MACROBIES, certains peuples d'Afrique, ainſi nommés, parce qu'ils vivoient longtems, des mots Grecs, μακρος, *long*, & βίος, *vie*, ſont placez par Pomponius Méla, dans l'Iſle de Méroé; par Pline, dans l'Ethiopie; & par d'autres, dans la Macédoine. Denys *l'Africain*, & Euſtathe, donnent ce nom à divers Peuples; celui-ci aux Hyperboréens, & l'autre aux

aux Ethiopiens, qui ſont près de l'Océan Atlantique.

Les Savans donnent ordinairement ce nom à ceux qui ont vécu un grand nombre d'années. Nous mettrons ici une Liſte des plus illuſtres Macrobies, commençant par Mathuſalem, qui a vécu le plus longtems, & continuant juſques à ceux qui ont atteint ſeulement l'âge de 100 ans.

AVANT LE DELUGE.

Mathuſalem, fils d'Hénoch,	a vécu 969 ans.
Jared, fils de Malaléel,	962.
Noé, fils de Lamech,	950.
Adam, le premier homme,	930.
Seth, fils d'Adam,	912.
Caïnan, fils d'Enos,	910.
Enos, fils de Seth,	905.
Malaléel, fils de Caïnan,	895.
Lamech, fils de Mathuſalem,	777.

APRES LE DELUGE.

Sem, fils de Noé, Patriarche,	600.
Un nommé Dando, dont parlent Valére-Maxime & Pline,	500.
Caïnan, fils d'Arphaxad, Patriarche,	460.
Heber, Patriarche,	460.
Sala, Patriarche,	433.
Un homme qui paſſa par Veniſe, l'an 1687, ayant déja	440.
Phaleg, Patriarche,	336.
Rheu, Patriarche,	339.
Arphaxad, Patriarche,	338
Un Indien, dont parle Maffée, *l.* 11.	335.
Sarug, Patriarche,	330.
Pictoreus d'Etolie,	300.
Un Bracmane, dont parle Nicolas de Comit.	300.
Tharé, pére d'Abraham,	205.
Mardochée, oncle d'Eſther,	197.
Saint Kénigem, dont Bollandus parle au 15 Janvier,	185.
Iſaac, fils d'Abraham,	180.
Abraham, Patriarche,	175.
Cinyras, Roi de Cypre,	160.
Jean d'Etampes ou des Tems, Ecuyer de Charlemagne,	160.
Epiménide, de l'Iſle de Créte,	157.
Marc Fullonius de Bologne, du tems de l'Empereur Claude,	151.
Arganthonius, Roi des Tarteſſiens, ſelon Pline & ſelon Anacreon au rapport de Pline,	150.
Selon Silius Italicus,	300.
Lucius Térence de Bologne, du tems de l'Empereur Veſpaſien,	150.
Un Anglois, nommé *Thomas Parr*, qui fut préſenté à Jacques, Roi d'Ecoſſe,	152.
Nachor, grand-pére d'Abraham,	148.
Jacob, appellé *Iſraël*,	147.
* *Job* a vécu après ſon affliction,	140.
Galien,	140.
Laurent Hutland, dont parle Buchanan,	140.
Amram, pére de Moyſe & d'Aaron,	137.
Luc. Tertullus, & Marc Aponius d'Arimini, ſous le régne de l'Empereur Veſpaſien,	137.
Joïada, Grand-Prêtre des Juifs,	130.
Abel, fils d'Adam,	128.
Cronius, compagnon de ſaint Paul Hermite,	125.
Attila Roi des Huns,	124.
Moïſe, le Prophéte,	120.
Saint Romuald, Inſtituteur des Camaldules,	120.
Juda, fils du Patriarche Jacob,	119.
Clémence, femme de ſaint Cloud, proche de Paris,	118.
Narciſſe, Evêque de Jéruſalem,	116.
Claudia, femme d'Oſilius, Sénateur Romain,	115.
Pierre Picton, Vigneron,	115.
Joſeph, fils du Patriarche Jacob,	110.
Daniel, Prophéte,	110.
Gorgias de Léontini, Orateur,	108.
Jean Bergez, Laboureur,	107.
Iſocrate, Orateur,	106.
Judith a vécu veuve,	105.
Hippocrate, Médecin,	105.
Saint Antoine, Abbé,	105.
Bartier Raſſan,	105.
Charles le Févre, Orfévre à Paris,	102.
Oſius, Evêque de Cordoue,	101.
Albert II. Duc de Saxe,	101.
Metellus, Pontife des Romains,	100.
Cyrus *le Grand*, Roi de Perſe,	100.
Saint Simon Stoc,	100.

On pourroit ajoûter à cette Liſte un grand nombre d'autres Macrobies modernes, dont les Gazettes prennent grand ſoin de nous annoncer l'âge & la mort. * Riccioli, *Chronologiæ reformatæ l.* 1.

L'Ecriture-Sainte nous apprend qu'avant le Déluge, la durée ordinaire de la vie des hommes étoit de 700 ans & plus. Adam vécut 930 ans; Seth 912; Enos 905; Caïnan 910; Malaléel 895; Jared 962; Hénoch diſparut à l'âge de 365 ans; Mathuſalem vécut 969 ans; Lamech 777; Noé 600 avant le Déluge, & 350 ans depuis: ce qui fait 950 ans. Après le déluge, Sem vécut 600 ans, & Heber 464. Les autres vécurent moins juſques à Tharé, pére d'Abraham, qui mourut âgé de 205 ans. Abraham vécut 175 ans; Iſaac 180; Jacob 147; Juda 119. Peu à peu le tems de la vie des hommes diminua; mais on en a vu preſque dans tous les premiers ſiécles qui ont vécu au delà de cent ans, de 150, & même de 200 ans. L'Hiſtoire profane rapporte que Neſtor avoit près de 300 ans, lorſqu'il alla au ſecours des Grecs. contre les Troyens: ſi néanmoins c'eſt ainſi qu'on doit expliquer les trois âges d'hommes qu'on dit qu'il a vécu, leſquels pourroient bien ne ſignifier que 90 ans, au delà deſquels il auroit vécu environ douze années ſelon Homére. On ajoûte qu'Arganthonius, Roi des Tarteſſes, vécut 150 ans; Cinyras, Roi de Cypre, 160; & Æginius 200. Maffée dans ſon *Hiſtoire des Indes*, rapporte que dans l'Iſle de Bengala, on trouva un homme âgé de 335 ans: ce qu'il prouve par le récit qu'il fit de tout ce qui s'étoit paſſé de mémorable pendant ſa vie, & que l'on vérifia être conforme aux Chroniques. Sous l'Empereur Trajan, Simon, fils de Cléophas, ſecond Evêque de Jeruſalem, fut crucifié en ſa 120 année; Narciſſe, Evêque de cette même ville, qui mourut au commencement du troiſiéme ſiécle, avoit vécu 166 ans. Saint Paul, premier Hermite, vécut 120 ans; Saint Antoine Abbé, 105; & dans le XVII ſiécle Bartier Raſſan Portugais en a vécu autant, & fut tué les armes à la main.

L'Empereur Claude, ayant examiné les preuves de l'âge de Titus Fullonius, de Bologne en Italie, reconnut qu'il étoit dans ſa 150 année. Attila, Roi des Huns, mourut âgé de 124 ans. Pierre *de Natalibus* rapporte des preuves, pour montrer que ſaint Sévérin, Evêque de Tongres, vécut 375 ans, & qu'il fut ſacré Evêque en ſa 197 année; mais elles n'ont paru bonnes qu'à lui. Guido Donatus aſſure qu'en l'année 1223, il connut un nommé *Richard*, déja âgé de 400 ans, qui prouvoit qu'il avoit porté les armes ſous Charlemagne. On parle fort auſſi d'un nommé *Jean des Tems*, qui avoit ſervi dans les Armées de ce même Empereur, & qui mourut ſous Louïs VII, l'an 1146, de ſorte qu'il devoit avoir près de 360 ans, puiſque Charlemagne fut couronné Empereur, l'an 800. Mais ſans s'arrêter a ce qu'on rapporte de ces Macrobies, dont la plupart ſont aſſez incertains, il eſt conſtant que les Patriarches, dont il eſt parlé dans l'Ecriture-Sainte, ont vécu le nombre des années *que nous avons marqué ci-devant.* Il ne faut pas s'imaginer que les années des Hébreux ne fuſſent pas ſolaires, mais lunaires ſeulement, de 29 à 30 jours; ou que chacune des quatre faiſons fiſſent alors une de leurs années, comme chez les Chaldéens, & les Arcadiens, au rapport de Lactance; ou que tout au plus elles ne compriſſent que le tems que le Soleil met à paſſer d'un Tropique à l'autre, c'eſt à dire environ ſix mois: car ces années ne peuvent avoir été lunaires, puiſque, ſi cela étoit, beaucoup de perſonnes vivroient à préſent plus que nos premiers péres, cent de leurs années faiſant plus de douze cens de ces années lunaires. Pour montrer qu'elles étoient au moins compoſées de douze mois lunaires, il n'y a qu'à faire réflexion ſur ce que Moïſe nous apprend, en parlant du Déluge. Il dit, dans le *ch. 7. de la Geneſe*, que Noé ayant vécu 600 ans, le Déluge commença le 17 jour du ſecond mois; & dans le *c.* 8, il ajoûte que le 27 jour du ſeptiéme mois, l'Arche prit terre ſur les montagnes d'Arménie; que le premier jour du dixiéme mois, la pointe des autres montagnes commença à paroître au deſſus de l'eau; & que quarante jours après, Noé lâcha une colombe. Enfin il dit qu'au premier jour du premier mois, la 601 année de Noé, ce Patriarche ouvrit l'Arche. Ce qui fait aſſez connoître que Moïſe compte douze mois depuis la 600 année de Noé, juſques à la 601, & que ſon calcul approche fort du nôtre. * De Colomiez, *dans ſes Lettres.*

MACROCEPHALES, Peuples vers le Boſphore de Thrace, ſelon Pomponius Méla, étoient ainſi nommez, à cauſe de leur longue tête. Etienne *de Byſance* les met près de la Colchide, & Pline dans le voiſinage de Céraſonte, ville de la Cappadoce. Ce nom vient de μακρὸς *long*, & κεφαλὴ *tête.*

MACRON (Nævius Sertorius) avoit beaucoup de crédit auprès de Tibére, & ſe ſervoit de ſon autorité pour faire périr bien des gens, dont il ſe rendoit accuſateur, entre autres, Mamercus Scaurus, qui avoit fait une Tragédie ſur Atrée, où l'on trouva des vers, qui pouvoient s'appliquer à Tibére. Macron le rendit odieux à ce Prince, & fut cauſe de ſa diſgrace en le faiſant accuſer d'avoir commis un adultére avec Livie, & d'avoir conſulté des Magiciens. Scaurus prévint le jugement, en ſe faiſant mourir, ſuivant le conſeil de ſa femme, qui en fit autant. Macron fut un des principaux inſtrumens de la perte de Séjan, & lui ſuccéda dans la charge de Capitaine des Gardes. Tibére étant près de ſa mort, Macron ſe déclara en faveur de Caligula, & trouva moyen de le gagner par les charmes de ſa femme Ennia. Tibére néamoins revint d'un accès qui l'avoit mis à l'extrémité, mais Macron le fit étouffer, pour demeurer en faveur auprès du nouvel Empereur. Il continua ſous ce regne ſes accuſations, & fit périr L. Aruntius, accuſé d'une conjuration contre le Prince, faite avec une femme débauchée, nommée *Albucilla.* Mais ſon crédit ne dura pas longtems. Caligula oubliant les obligations qu'il lui avoit, à lui & à ſa femme, força l'un & l'autre de ſe donner la mort. * Dion, *l.* 58. Tacite, *Annal. l.* 6. Suétone, *in Caligula.* Philon, *in Legat. ad Caium.*

MACRONISI, petite Iſle de l'Archipel. Elle eſt près du Duché d'Athénes, ſur le Cap qui ſépare le Golfe d'Engia de celui de Négrepont. Les Anciens l'ont appellé *Helene* ou *Helena*, parce que c'eſt le lieu où *Paris* débaucha *Héléne.* Les Italiens l'appellent *Iſola longa.* Sa longueur eſt de deux lieues & ſe compte de l'eſt-nord-eſt, à l'oueſt-ſud-oueſt. Elle n'a pas une demi-lieue de largeur. Il n'y a que des Caloyers qui y demeurent. * La Guilletiére, *Athénes Anc. & Mod. l.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. de Tournefort qui a été ſur les lieux, dit que cette Iſle a trois milles de large & ſept ou huit milles de long. Etienne le Géographe dit qu'elle ſe nommoit autrefois *Macriſ.* Et Strabon aſſure qu'elle étoit appellée *Cranaé* juſques

juſques à l'avanture d'Héléne. Pline prétend qu'elle a été ſéparée de l'Iſle Eubée par de violentes ſecouſſes. M. de Tournefort dit qu'elle eſt telle que Strabon l'a décrite, un rocher ſans Habitans; & il auroit même cru qu'elle n'a jamais été habitée, ſi Goltzius ne faiſoit mention de deux médailles où la légende parle de ſes Habitans. Les plantes qui y croiſſent ſont plus fraîches & plus belles que dans les autres Iſles de l'Archipel, & il y en a de rares. * Maty, *Dict. Géogr.* Tournefort, *Voyages, tome* 1. *p.* 342.

MACROPEDIUS, (George) dont le vrai nom étoit JEAN LANGEVELD, Clerc Régulier de la Congrégation de la Vie commune, dite *de ſaint Jérôme*, natif de Gémert, dans le territoire de Bois-le-Duc, étoit bon Grammairien, ſavoit les Mathématiques & les Langues, & compoſoit en vers. Cet Auteur enſeigna à Utrecht, & mourut à Bois-le-Duc, l'an 1558, après avoir ſouffert très longtems les incommoditez de la goutte. Le tems de ſa mort eſt exprimé dans ce Diſtique numéral:

JULIUS æstIVo CoLLUstrans nUbILa phœbo
MaCropedI eXstInCtos VeXIt ad astra dIes.

Dans ce Diſtique la lettre *d* n'eſt point numérale & n'eſt comptée pour rien. Ainſi en comptant toutes les autres lettres numérales, il ſe trouvera que Macropédius eſt mort en 1558. On a de lui, *Linguæ Latinæ ac Græcæ Rudimenta; Syntaxeos præcepta.* * Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. Germ.* Valere André, *Biblioth. Belg. &c.*

MACROS, étoit anciennement une ville de la Province Byzacéne en Afrique. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Royaume de Tunis. Il eſt ſitué ſur la côte occidentale du Golfe de Capès. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MACULANO (Vincent) Cardinal, naquit en 1578, de parens de baſſe extraction, à Florentiola en Lombardie. A l'âge de 16 ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Pavie, & après avoir achevé ſes études à Bologne, il fut employé là & ailleurs à l'inſtruction de la Jeuneſſe. Dans la ſuite, il devint Inquiſiteur à Padoue & à Gênes, puis Procurateur, & enfin Vicaire-général de ſon Ordre. En 1632, le Pape le fit Commiſſaire-général, & après que le tems de l'exercice de cette charge fut fini, il le fit Maître du Sacré Palais. Maculano ſe conduiſit ſi bien dans cet emploi, que le Pape, pour le récompenſer de ſes bons ſervices, lui donna le chapeau de Cardinal, & l'Archevêché de Bénevent. Il l'établit enſuite pour Inquiſiteur-général, & on ne ſauroit le diſculper des cruautez qu'il exerça en cette qualité. Après avoir demeuré un an dans ſon Diocéſe, il vint à Rome, où il réſigna ſon Archevêché, pour ſe tenir attaché auprès du Pape, qui lui commit le ſoin de fortifier Maſſa & d'autres places dans l'Etat Eccléſiaſtique, & de renouveller les murailles de Rome. Après la mort d'Urbain VIII, la Faction des Barberins tâcha de le faire monter ſur le thrône pontifical; mais les Ambaſſadeurs de France & les Cardinaux de leur parti lui donnérent l'excluſion. Il mourut à Rome, l'an 1667, dans la 89 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vittorio Siri. Ughel. *Les Faſtes du Sacré Palais.*

MACZUA, eſt une petite Iſle de la Mer Rouge. Elle eſt près de la côte d'Abex, & de la ville d'Ercoco. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, d'autres pour l'ancienne *Orneon* ou *Orine.* * Maty, *Dict. Géogr.*

M A D.

MADAFFARI (Nicolas-Marie) Evêque de Boua, dans le Royaume de Naples, étoit Calabrois, étudia à Rome, où il fut Curé de ſaint Thomas, & fut fait Evêque par le Pape Paul V. Il ſavoit les Langues, & compoſa quelques Ouvrages. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illuſtr. c.* 25. Ughel, *Italia Sacra, &c.*

MADAGASCAR, Iſle de la Mer d'Ethiopie, à l'orient des côtes de Zanguébar, & du païs des Cafres, en Afrique.

SES NOMS, SA SITUATION, SES PORTS.

Les Inſulaires appelloient la partie ſeptentrionale, *Madacaſe*; & la meridionale, *Malagache*; termes dont les Portugais compoſérent le nom corrompu de *Madagaſcar*. On lui donna auſſi le nom de *Saint-Laurent;* parce que la découverte en fut faite le jour de la fête de ce ſaint Martyr; ou parce que, ſelon quelques-uns, ce fut *Laurent*, fils de *François* Almeyde, Général de l'Armée du Roi de Portugal aux Indes, qui découvrit cette Iſle en l'année 1506. Les François lui ont donné le nom de l'*Iſle Dauphine*, pendant le régne de Henri IV, en conſidération du Dauphin, qui régna depuis ſous le nom de Louïs XIII. On croit que les Anciens ont connu cette Iſle, & que c'eſt celle que Ptolomée nomme *Menuthias*, & Pline, *Cerne Altantica.* Elle eſt ſituée ſous la Zone torride, & dans la partie méridionale, environ deux degrez & demi par delà le Tropique du Capricorne, dans l'Ocean méridional, ou Mer d'Ethiopie, & regarde vers l'occident de Zanguébar & les Cafres, ſur les côtes de l'Afrique. Sa longueur contient environ trois cens lieues, & ſa largeur eſt depuis le 12 degré de latitude méridionale juſques au 17, d'un eſpace fort inégal, depuis 25 juſques à 80 & cent lieues; & depuis le 17 degré juſqu'au 26, de cent lieues tout au moins. Elle a pluſieurs caps, dont les plus conſidérables ſont ceux de ſaint Sébaſtien au nord vers l'oueſt; de Natal au nord vers l'eſt; de St. Antoine ou d'Antongil, & de Bout ou de Longue-pointe & de Manouſſi à l'eſt; de St. Romain, de St. Sebaſtien & de Ste Marie au ſud en allant de l'eſt à l'oueſt; de St. André & le Cap-Rond à l'oueſt. Ses ports & ſes rades les plus aſſurez & les plus commodes, ſont le port aux Prunes, celui du Fort Dauphin, du Tonnerre, des Bretons, de Saint-Auguſtin, de Saint-Vincent, de Nauſio, de Saint-André & de Soarez. Ses principales riviéres ſont, Mananghourou, Itapoulo, Mananghara, Mananpani ou Manatengha, Mandrerei, Mananbouve, Onghé, Ranoumena, Yonghelahé, Manſiatre, &c. Cette Iſle eſt coupée par de longues chaînes de montagnes, dont les deux plus conſidérables ſont, Vingagora, vers le ſeptentrion, & Ambohitsméne, vers le midi. Elles ſont la plûpart couvertes de citronniers & d'orangers; & s'il y en a qui ſoient nues, leur roc eſt compoſé d'un beau marbre blanc, d'où ſortent les plus belles & les meilleures eaux du monde. Il y en a qui ſont revêtues d'ébéniers, & d'autres arbres, dont le bois eſt veiné de diverſes couleurs.

DIVISION DES PAYS DE MADAGASCAR.

l'Iſle de Madagaſcar eſt diviſée en pluſieurs Provinces, dont la plûpart de celles qui ſont vers le ſeptentrion, ſont inconnues aux Européens. Les plus frequentées ſont les païs de Sant-Angelo, d'Arco, de Port aux Prunes, des Antavares, des Matatanes, des Vohits-Anghombes, de Famanterra, de Caremboule, ou vallée d'Amboule, d'Anoſſi ou de Carnanoſſi, des Ampatres, des Machicores, d'An-Renavoule, le païs des Zafes, de Conchaa, de Héfonti, la Terre de la Gada, la Terre de Pracel, la Terre de Saint-André, le païs des Ancianactes. Les habitations ſe peuvent diſtinguer en villes, bourgs, & villages. Les villages ſont ambulatoires, ſelon les ſaiſons; car quatre hommes élevent une caſe ou maiſon ſur leurs épaules, & la tranſportent facilement où bon leur ſemble. Les bourgs ſont ſtables & entourez de pieux. Les villes, outre les pieux qui leur ſervent de murailles, ſont environnées d'un foſſé profond, & large de ſix ou ſept piez. C'eſt dans ces ſortes de villes que demeurent les Grands, ſous des maiſons faites de planches. Les François ont bâti dans cette Iſle quelques bourgs & des Forts, dans la partie méridionale, vers l'orient. Le plus important eſt le Fort Dauphin, qui a été bâti pour aſſurer l'établiſſement des colonies Françoiſes. L'enceinte de ce Fort renfermoit, l'an 1655, le logement du Gouverneur, une grande Chapelle, cinq Magaſins, ſeize maiſons de charpente, & un Corps de garde. Tout cela fut brûlé par l'imprudence d'un particulier, qui, ayant fondu du cuivre dans un creuſet, le jetta tout ardent ſur des herbes, qui prirent feu. Depuis cet accident, le Fort a été rétabli, & muni de bonne artillerie.

QUALITEZ DU PAYS, ET DU TERROIR de MADAGASCAR.

L'air de cette Iſle eſt extrêmement chaud, de ſorte que l'on n'y voit ni neige, ni glace. Les terres, lorſqu'elles ſont défrichées, y ſont très fertiles, & renferment pluſieurs mines de fer, & d'acier très fin. On n'y trouve point de mines de cuivre, d'étain, de plomb, ni d'argent. Ce dernier métal y eſt aſſez rare: la plus grande partie eſt venue d'un vaiſſeau Hollandois qui fit naufrage aux côtes de la Province d'Ampatre. Quelques navires, qui avoient abordé auparavant à cette Iſle, y en avoient auſſi apporté. On y voit trois ſortes d'or; celui du païs, qu'ils appellent *or de Malacaſſe:* il eſt un peu pâle, & ſe fond auſſi facilement que du plomb. Le ſecond eſt l'or de la Mecque, appellé *Voulamene-raca*, que les Rohandriens Arabes apportérent avec eux de leur païs: celui-ci eſt beau & très fin. Le troiſiéme eſt celui que les Chrétiens y ont porté de l'Europe, qu'ils nomment en la Langue du païs *Voulamene-voutrouva.* On y trouve pluſieurs ſortes de pierres précieuſes dans les riviéres & dans les ruiſſeaux, comme des topazes, des grenats, des améthyſtes, des émeraudes, des ſaphirs, des hyacinthes, des jaſpes, des agates, des cornalines, des hématites ou ſanguines, des pierres d'aigle, & des pierres de touche. Il y a auſſi de beau cryſtal & d'excellent miel, qui eſt beaucoup plus dur & plus doux que le nôtre, & qui paroît être du ſucre. Les Habitans y font trois ſortes de vin; le premier eſt du vin de miel, qui eſt le plus commun; le ſecond eſt du vin de ſucre; le troiſiéme ſe tire des gros fruits de Banane, qui ſont des eſpéces de pommes. Ce vin a quelque rapport au cidre de Normandie. Ils tirent des huiles de pluſieurs plantes, fruits, noyaux & graines, qui croiſſent dans le païs. On y trouve une eſpéce de terre, appellée *Taveliſſe*, qui eſt auſſi bonne, & qui a les mêmes qualitez que la terre ſigillée de l'Iſle de Lemnos. Le véritable poivre blanc y croît en ſi grande abondance, qu'on en pourroit charger un grand vaiſſeau; car les bois, aux environs de Manghabei, ſont de tous côtez chargez de poivre, qui y mûrit aux mois d'Août, de Septembre & d'Octobre: c'eſt la nourriture ordinaire des tourterelles & des pigeons ramiers. Il y a quantité de bois d'ébéne, & d'autres bois de prix, de couleur d'orange, verte, violette, ou marbrée, & d'une odeur très agréable. La Province de Caremboule produit une infinité de cannes appellées *Voulou* ou *Boulou*, ſemblables à celles que les Indiens nomment *Bambou*, d'où vient le nom de *bamboche*, que nous leur donnons en France. Il y en a d'auſſi groſſes que la cuiſſe, & elles ſont toutes fort hautes, noires & rondes. Les Inſulaires s'en ſervent à pluſieurs uſages; car ils en font des pots & des bouteilles, des plumes à écrire, des violons & des harpes, de petits bateaux pour deux perſonnes, des palanquins ou chaiſes, dans leſquelles les Grands ſe font porter: c'eſt pourquoi ils leur font prendre un certain pli dès qu'elles commencent à croître, afin de les rendre propres à faire de ces ſortes de ſiéges. Ces bamboches ont au dedans une moëlle humide qui reſſemble à du lait, que les Indiens nomment *Sacar bambou*, c'eſt à dire, *ſucre de Bamboche.* Non ſeulement les Indiens, mais auſſi les Arabes,

les, les Persans, & autres Orientaux estiment fort cette moëlle. La terre y produit de fort bon tabac; mais les Insulaires ont encore beaucoup de chanvre, nommé *Rongogne*, dont les feuilles séches leur servent aussi de tabac. Lorsqu'ils ont mâché de ces feuilles, ils deviennent étourdis, s'endorment, & deviennent fort gais lorsqu'ils sont éveillez. Ceux qui ne sont pas accoutumez à sucer de ce chanvre, sont deux ou trois jours comme hors d'eux-mêmes après l'avoir mâché: c'est pourquoi il n'y a guéres que quelques Négres, & les *Ombiasses*, c'est à dire, les Docteurs & les Devins, qui en usent pour chasser la mélancholie. On se sert d'une semblable plante aux Indes Orientales, sous le nom de *Bangue*, qui fait le même effet. L'Isle est maintenant remplie de bestiaux & de volailles. Les fauterelles y sont incommodes de tems en tems, & rongent le riz & tous les fruits; mais les originaires de l'Isle réparent cette perte en amassant de ces sauterelles, dont ils font provision pour manger. On n'y voit guéres d'animaux sauvages, si ce n'est des crocodiles, & de gros serpens qui ne sont point venimeux.

MOEURS DES HABITANS de MADAGASCAR.

Les Habitans de cette Isle sont distinguez en Blancs & en Noirs. Ils parlent tous néanmoins une même Langue, & se disent originaires de la Terre-ferme: ce qui est vraisemblable pour les Blancs, parce qu'ils sont circoncis, & que les noms qu'ils portent sont des noms corrompus d'Aaron, de Moïse, d'Esther, & de semblables; de sorte qu'ils pourroient bien être venus des anciennes transmigrations des Juifs, c'est à dire, de leurs passages dans d'autres païs. Les Blancs, & les Noirs, vont ordinairement tout nuds, à la réserve des parties que la pudeur fait cacher. Les femmes des plus considérables ont de petits corps-de-cotte sans manches, & des jupes, qu'elles nomment *Pagnes*. Les hommes achettent leurs femmes; & celui-là en a le plus, qui est le plus riche. Ils ont du courage, méprisent la mort, sont ordinairement armés de dix ou douze zagayes ou javelots, & se servent aussi d'arcs & de fléches. Les femmes y ont beaucoup de prudence, & gardent à leurs maris une fidélité inviolable.

LANGAGE & ECRITURE DES PEUPLES de MADAGASCAR.

Le Langage des Habitans de cette Isle a beaucoup de rapport avec l'Arabe. Les caractéres dont se servent les Ombiasses, sont des caractéres Arabes, que l'on trace de la droite à la gauche. Il y a environ 200 ans, que ces lettres furent apportées à ces Insulaires, par certains Arabes qui avoient été envoyez en cette Isle par le Calife de la Mecque. Ils vinrent avec leurs barques prendre terre à Matatane, où ils épousérent des femmes du païs, & où ils enseignérent l'Arabe & l'Alcoran à tous ceux qui souhaitérent de l'apprendre. Le papier dont ils se servent pour écrire, est jaune. Il est fait de l'écorce du milieu d'un arbre, nommé *Avo*, laquelle est fort douce & unie. On fait bouillir cette écorce; puis on la bat dans un mortier; & lorsqu'elle est comme bouillie, on l'étend sur un petit clayon pour en former du papier, lequel on met sécher au soleil, & ensuite on le trempe dans une décoction de riz, pour empêcher qu'il ne boive. Après avoir été séché une seconde fois, il est uni & lissé. Leur encre se fait avec le bois d'un arbre gommeux, qu'ils appellent *Arandranto*. Pour écrire, ils se servent de morceaux de bamboches, qu'ils taillent à peu près de la même façon que nous faisons nos plumes.

LEUR RELIGION ET LEUR GOUVERNEMENT.

Ils croyent qu'il y a un Dieu, qui a créé le Ciel & la Terre, & qui doit récompenser les bonnes actions, & punir les mauvaises. Ils le nomment *Zanharre*, & lui font des sacrifices, sans néanmoins lui bâtir de Temples. Ils croyent aussi qu'il y a des Anges bons & mauvais. Ils craignent fort le Diable, qu'ils nomment *Béliche*; & dans tous leurs sacrifices, ils jettent par terre le premier morceau de la victime, comme une offrande qu'ils lui font. C'est par-là qu'ils prétendent se le rendre favorable & appaiser sa colére. Ils ont des Sorciers ou Magiciens qui leur donnent des caractéres, appellez *Ollys*, pour les préserver de plusieurs malheurs: mais ces *Ollys* sont une tromperie de leurs Prêtres, qui se vantent de pouvoir lier le Diable, & le forcer de faire ce qu'ils desirent, afin de s'attirer l'estime & la vénération du peuple. Les Habitans de Madagascar sont divisez en plusieurs ordres, familles ou Tribus, & vivent comme les Tartares, sous un Chef qu'ils appellent *Tschic*, c'est à dire, *Seigneur* ou *Roi*. Cette dignité n'est pas si fort attachée aux familles, qu'après la mort du Prince, celui qui se trouve le plus fort ne l'usurpe quelquefois. Une Relation nouvelle de cette Isle, dit que les Provinces sont gouvernées par plusieurs petits Princes, appellez *Grands*; que les Blancs sont distinguez en Rohandrians, Anacandrians, ou Ondtzatsis. Les *Rohandrians* sont ceux qui sont Princes, ou de la race des Princes. Les *Anacandrians* sont descendus des Grands; mais ils ont dégénéré. Les *Ondtzatsis* sont la plûpart Pêcheurs, ou Gardiens des cimetiéres des Grands, & sont issus de quelques Matelots qui vinrent s'établir dans cette Isle. Les Noirs sont divisez en quatre sortes; les Voadziris, les Lohavohits, les Ontsoas, & les Ondéves. Les *Voadziris* sont Seigneurs d'un ou de plusieurs villages; les *Lohavohits* sont de moindres Seigneurs, qui dépendent des premiers; les *Ontsoas* sont au dessous des Lohavohits; & les *Ondéves* sont les esclaves achetez ou pris en guerre. Les Princes ou Seigneurs s'emparent de tous les bestiaux de leurs Sujets après leur mort, & ne laissent que les terres à leurs enfans. Lorsqu'un Grand est mort, il est permis à ses Sujets de se donner à un autre maître, qu'ils peuvent élire, & celui qui les prend sous sa protection doit leur faire un présent, qu'ils appellent *Lasic-douve*. Les Ondéves néanmoins ne peuvent s'engager sous un autre maître, que sous celui qui succéde légitimement au défunt. Quand un Grand en vient voir un autre, celui qui reçoit la visite, prête à celui qui la rend une de ses plus belles femmes, pour en disposer à sa volonté. Les Sujets en usent de la même maniere à l'égard de leurs amis & des Etrangers. Les Princes se plaisent à la Comédie. Leurs Comédiens, qu'ils appellent *Secatses*, se rasent toute la barbe, & prennent des habits de femmes. Ils sont adroits, & représentent des farces assez divertissantes.

PETITES ISLES VOISINES de MADAGASCAR.

Les Isles les plus considérables qui environnent l'Isle de Madagascar, sont l'Isle de Bourbon, ou de Mascarégne, l'Isle Maurice, Sainte-Apolline, & Sainte-Marie. Les autres ne sont que des rochers ou des bancs dangereux, dont le plus remarquable est sur la côte occidentale, dans la baye de Pracel. * Mandeslo, *Voyage des Indes.* Flacourt, *Hist. de Madagascar.* Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

MADAILLAN, Baronie située dans l'Agénois, a donné son nom à une ancienne Maison, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis,

I. GUILLAUME de Madaillan, Sire de Lesparre en Médoc, & qui fit hommage de ses Terres, en 1202, au Roi Philippe *Auguste*. Il avoit épousé *Alix*, fille d'*Aimery* VIII, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite*, fille de *Guy* V, Vicomte de Limoges, dont il eut PONCE-AMANIEU, qui suit.

II. PONCE-AMANIEU, Baron de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. fut garant en 1243, avec les autres Barons d'Agénois, que le Comte de Toulouse exécuteroit le Traité fait en 1228, avec le Roi S. Louis, & fut pére d'AMANIEU qui suit.

III. AMANIEU Baron de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. est nommé avec plusieurs Barons d'Agénois, qui prêtérent serment de fidélité au Roi Philippe III, dit *le Hardi*, en 1271, après la mort du Comte & de la Comtesse de Poitiers, & dans une reconnoissance faite par les Habitans de Sainte-Livrade, où il est porté qu'une partie de cette ville appartenoit au Roi, & l'autre au Baron de Madaillan. Il eut pour fils *N*... qui suit.

IV. *N*... Baron de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. fut toûjours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du Roi à son second fils, pour conserver les biens qu'il avoit en Agénois sous la domination du Roi. Il avoit épousé *Cécile* de Durfort, qui ne se trouve point mentionnée dans la Généalogie de cette Maison, dont il eut 1. GUILLAUME-AMANIEU qui suit; & 2. AMANIEU de Madaillan, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTATAIRE, *rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme son pére avoit fait, & se trouva à la bataille de Poitiers. Lorsque le Prince de Galles passa en Angleterre pour y conduire le Roi Jean, il nomma le Sire de Lesparre pour commander dans toute la Province de Guienne, conjointement avec les Sires d'Albret, de Mucidan, & de Rosan, ainsi que le remarque Froissart qui en fait mention, comme de l'un des plus grands Seigneurs de la Province. Il fut pére de GUILLAUME-ARAMON qui suit.

VI. GUILLAUME-ARAMON de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. suivit comme ses péres le parti des Anglois; se trouva à la bataille de Navaret en 1367; au siége de Limoges en 1370; & l'année suivante le Duc de Lancastre le laissa Gouverneur de tout le païs avec le Captal de Buch & le Seigneur de Mucidan. Il donna, en 1377, contre les Espagnols un combat naval, qu'il perdit, & dans lequel il fut fait prisonnier & mené en Espagne, où il resta plus d'un an; & fut rendu en exécution du Traité de paix fait en 1379, entre les Rois d'Espagne & de Navarre. Il fit son Testament en 1389. Il avoit épousé *Isabeau* de Pons, Dame de Gensac, fille de N... Comte de Bigorre, dont il eut GUILLAUME-AMANIEU, II du nom, qui suit.

VII. GUILLAUME-AMANIEU de Madaillan, II du nom, Sire de Lesparre, &c. épousa en 1408, *Jeanne*, fille de *Jean* III du nom, Comte d'Armagnac, & de *Marguerite* Comtesse de Cominges, & petite-fille de *Jean* I; Comte d'Armagnac, & de *Béatrix*, fille de *Robert* de France, fils du Roi S. *Louis*. Il est bien vrai que Jeanne d'Armagnac fut mariée avec un *Guillaume-Amanieu*, Sire de Lesparre; mais dans la Généalogie d'Armagnac, ce Sire de Lesparre n'est point surnommé de Madaillan. De ce mariage on fait sortir LANCELOT qui suit.

VIII. LANCELOT de Madaillan, Sire de Lesparre, &c. suivit le parti des Anglois comme ses ancêtres. Après la prise de Bourdeaux par le Roi Charles VII, en 1451, cette ville & les grands Seigneurs de la Province envoyérent assurer le Roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du secours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & choisirent le Sire de Lesparre pour Chef de cette députation. Il ramena des troupes à Bourdeaux qui étoit encore sous la domination des Anglois; & le Roi fut obligé de l'assiéger une seconde fois. Après la prise, S. M. exila le Sire de Lesparre, lequel ayant encore fait des démarches pour remettre la Guienne entre les mains des Anglois, fut fait prisonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ses biens furent confisquez. Il avoit épousé *Jeanne* d'Estissac, dont il eut JEAN qui suit.

IX. JEAN de Madaillan fut institué par *Amaury Fregeant* d'Estissac & par *Marguerite* de Harcourt sa femme, leur Héritier,

tier, à la charge de porter le nom & les armes d'Estissac, par acte du 22 Mars 1458. Il épousa *Jeanne* de la Brousse, dont il eut 1. BERTRAND qui suit; & 2. *Geofroy* d'Estissac, Evêque de Maillezais.

X. BERTRAND Seigneur d'Estissac, épousa *N*... Chabot-Jarnac, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Arnoul*, qui fut Evêque de Maillezais après son oncle.

XI. LOUÏS Seigneur d'Estissac, mourut en 1565. Il avoit épousé *Louise* de la Béraudiére, dont il eut deux filles, & dont l'aînée nommée *Claude* d'Estissac, fut instituée la principale héritiére, & porta la Seigneurie d'Estissac dans la Maison de la Rochefoucaud, presque aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la Maison de Madaillan en épousant *François* de la Rochefoucaud.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTVIEL & de MONTATAIRE, *& Marquis de* LASSAY.

V. AMANIEU de Madaillan, II du nom, second fils de *N*... Sire de Lesparre, & de *Cécile* de Durfort, fut Seigneur de Montviel & de Cançon. Il suivit le parti du Roi de France; & Jean Duc de Normandie, qui fut depuis Roi, & qui étoit pour-lors Général de l'Armée du Roi son pére en Guienne, lui donna la Terre de Montviel en Agénois, qui avoit été à ses prédécesseurs, & qui étoit venue au Roi par la rebellion du Sire de Lesparre & de Cécile de Durfort ses pére & mére. Il avoit épousé *N*... dont il eut AMANIEU, III du nom qui suit.

VI. AMANIEU de Madaillan, III du nom, Seigneur de Montviel, &c. épousa *Jeanne* de Lambertie, dont il eut 1. ARNAULTON qui suit; & 2. *Gilberton* de Madaillan, qui mourut fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. ARNAULTON, de Madaillan, Seigneur de Montviel, acquit la terre de Montataire en 1460, & en fit bâtir le château. A l'âge de quinze ans il se trouva à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis Gouverneur de Creil. Il avoit épousé *Marguerite* de Pulchs ou Puech, d'une Maison de Guienne, dont il eut 1. GUICHARD, qui suit; & 2. *Etienne* de Madaillan, Seigneur de Montviel, vivant en 1494, dont le dernier de sa postérité fut tué en duel par le Maréchal de Thémines.

VIII. GUICHARD de Madaillan, Seigneur de Montataire, fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & épousa *Jeanne* de Marcouville, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Jeanne* de Madaillan, mariée à *Jacques* de Pas, Seigneur de Feuquiéres.

IX. GUILLAUME de Madaillan, Seigneur de Montataire, épousa *Charlotte* de la Roque, Dame de Roberval, de Ruye & de Morus près de Montataire, dont il eut LOUÏS qui suit.

X. LOUÏS de Madaillan, I du nom, Seigneur de Montataire, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, Lieutenant-de-Roi des Sévennes, & Colonel des Compagnies Françoises entretenues par sa Majesté en la Province de Languedoc en 1574. Il épousa *Marguerite* du Fay, Dame de Pont-Saint-Maixence, fille de *N*... Seigneur de Château-rouge, dont il eut entre autres enfans, 1. JEAN qui suit; & 2. *Elizabeth* de Madaillan, alliée à *Jean* Du Puis, Baron de Case. Après la mort de Louïs, sa veuve qui étoit proche parente de l'Amiral de Coligny, embrassa la Religion Protestante qu'il professoit, & y éleva ses enfans.

XI. JEAN de Madaillan, Seigneur de Montataire, &c. fit profession de la Religion Protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de sûreté. Il fut capitaine de 200 Hommes d'ordonnance du Roi, sous la charge de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & servit utilement le Roi Henri IV, particuliérement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genouil, dont il demeura estropié. La tradition de la Maison apprend que lorsque le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit en 1598, sa Majesté voulut qu'il la suivît aux Augustins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût fait Chevalier de ses Ordres, s'il n'avoit pas été de la Religion Protestante. Le Roi Louïs XIII le gratifia de 8000 livres de pension en 1611 & en 1624. Il épousa *Judith* de Chauvigny, qui lui apporta la plus grande partie du Marquisat de Lassay, & autres Terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent 1. ISAAC, qui suit; & 2. *Philippe* de Madaillan, Seigneur de Chauvigny, qui laissa pour enfans, *Philippe*, Comte de Madaillan, Marquis de Lesparre, mort le onziéme Octobre 1719, âgé de 89 ans; & *Amaury* de Madaillan de Lesparre, Comte de Chauvigny, mort le premier Septembre 1719, âgé de 79 ans, laissant de *Susanne* du Boisguiheneuc, morte le quatriéme Avril 1720, âgée de 70 ans; *Louis-Joseph*, Comte de Madaillan de Lesparre, Enseigne des Gens d'armes du Roi, qui a épousé le sixiéme Juillet 1718, Anne-Julie Béchameil, fille de *Louis*, Marquis de Nointel, Conseiller d'Etat, & de *Magdelaine-Hyacinthe* le Ragois de Bretonvilliers.

XII. ISAAC de Madaillan, Seigneur de Montataire, Marquis de Lassay, &c. servit le Roi dès sa plus tendre jeunesse. Aussi sa Majesté, pour lui témoigner la satisfaction qu'il avoit de ses services, lui donna en 1622 une pension de 4000 livres. qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande, & à son retour il se fit Catholique, & épousa *Jeanne* de Warignies, fille de *Tannegui*, Seigneur de Blainville, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & Gouverneur de Laitoure & de Pontorson, dont il eut 1. LOUÏS, II du nom, qui suit; & 2. *René* de Madaillan de Lesparre, qui fut élevé Enfant d'Honneur du Roi, qui lui donna 3000 livres de pension. Il fut ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enguien, & fut tué à l'âge de 17 ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. LOUÏS de Madaillan de Lesparre, II du nom, Marquis de Montataire, &c. fit sa premiere campagne en 1646, & se trouva aux siéges de Mardick, & de Dunkerque; servit au siége de Lérida; & en 1649, fut fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de Bourgogne sous les ordres de Louïs de Bourbon, Prince de Condé. Il reçut à la bataille de Lens où il se distingua, trois blessures, de l'une desquelles il demeura estropié d'un bras, & le Roi lui donna une pension de 3000 livres. Il servit avec distinction aux combats de Charenton & de la porte-Saint-Antoine; & quelque tems après il fut nommé Maréchal de camp, quoiqu'il ne fut âgé que de 22 ans. Se trouvant engagé pendant la guerre civile dans le parti du Prince de Condé, la Compagnie des Chevaux-legers de Bourgogne qu'il commandoit, étant sous les ordres de ce Prince, il ne le suivit point lorsqu'il sortit de France; mais il se retira, & servit le Roi dans toutes ses conquêtes jusqu'à la paix de Nimégue. Il mourut le 17 Mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit epousé 1°. *Susanne*, fille unique & héritiére de *Guillaume* de Vipart, Marquis de Sainte-Croix, morte le 22 Fevrier 1676: 2°. *Marie-Therese* de Rabutin, fille de *Roger*, Comte de Bussi, Lieutenant-Géneral des Armées du Roi, & Mestre-de-camp Général de la Cavalerie légere, & de *Louise* de Rouville, heritiére de la branche de Longueval-Manicamp, par *Isabelle* de Longueval sa mére. Du premier lit vint 1. ARMAND qui suit: du second sortirent, 2. *Reyne* de Madaillan de Lesparre, mariée en Avril 1711, à *Léon* de Madaillan de Lesparre, Comte de Lassay, son neveu; & 3. *Roger-Constant* de Madaillan de Lesparre, Comte de Manicamp, Mestre de-camp du Régiment royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épousé le onziéme Mai précédent *Anne-Gabrielle* le Veneur, fille de *Jacques-Tanneguy*, Comte de Tiliers, &c. & de *Michelle-Gabrielle* du Gué Bagnols.

XIV. ARMAND de Madaillan de Lesparre, Marquis de Lassay, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bresse, de Bugey & de Valromey, naquit le 28 Mai 1652. Il commença à servir en 1672, en qualité d'Aide-de-camp de Louïs de Bourbon, Prince de Condé, & se trouva aux conquêtes que le Roi fit pendant cette campagne. L'année suivante il fut pourvu de la charge de Guidon des Gens d'armes du Roi, & en 1675 de celle d'Enseigne; servit à la conquête de la Franche-Comté la même année, & fut blessé à la prise de la contrescarpe de Besançon, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver aux siéges de Dole & de Salins, & à Fouconier, que la Maison du Roi prit l'épée à la main. Il y commandoit le détachement des Gens d'armes. Il se trouva la même année au combat de Senef, où il fut blessé de trois coups, & eut deux chevaux tuez sous lui. Les années suivantes il servit aux siéges de Condé, de Bouchain, de Valenciennes, de Cambray & d'Ypres. La paix étant faite, il alla, en 1684, en Hongrie avec les Princes de Conti; se trouva au siége de Neuhausel, à la bataille de Gran, & à une action considerable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688, il servit en Allemagne en 1691, se trouva au siége de Mons, & au combat de Leuse en 1692, & fut blessé au siége de Namur, où il servoit en qualité d'Aide-de-camp du Roi. En 1724, il fut fait par le Roi Louïs XV Chevalier des Ordres de sa Majesté. Il épousa 1°. *Marie-Marthe* Sibour, morte en Janvier 1675: 2°. *Marie-Anne* Pajot. 3°. le cinquiéme Mars 1696, *Julie* de Bourbon, fille *légitimée de Henri-Jules* de Bourbon, III du nom, Prince de Condé, morte le dixiéme Mars 1710, âgée de 43 ans. Du premier mariage est issue 1. *Marie-Constance-Adelaide* de Madaillan de Lesparre, mariée à *Alexandre* Comte de Coligny, mort sans enfans, & en la personne duquel cette Maison est finie. Du second mariage est sorti 2. LEON qui suit: du troisiéme, sortit, 3. *Anne-Louïse* de Madaillan de Lesparre, mariée le 21 Février 1715, à *Gabriel-Simon*, Comte d'O, Mestre-de-camp, Lieutenant du Régiment de Toulouse, morte le deuxiéme Octobre 1723.

XV. LEON de Madaillan de Lesparre, Comte de Lassay, Colonel du Régiment d'Enguien, a commencé de servir en 1696, & a toûjours continué depuis. Il s'est trouvé à plusieurs siéges, & à la bataille de Hochstet, où il fut fait prisonnier & a été nommé Brigadier des Armées du Roi le premier Fevrier 1719. Il a épousé le troisiéme Avril 1711, *Reyne* de Madaillan de Lesparre sa tante, fille de *Louis*, Marquis de Montataire, & de *Marie-Thérése* de Rabutin sa seconde femme. * La Roque, *Hist. de la Maison de Harcourt. Mémoires Domestiques.*

Cette Maison porte pour armes, *au 1. & 4. tranché d'or & de gueulles; au 2. & 3. d'azur au lion d'or*, qui est Lesparre.

* MADAIN, ville de l'Erac Babylonienne ou Chaldée, située sur le Tigre au midi de Bagdet, dont elle n'est éloignée que d'une journée de chemin. Les Tables Arabiques lui donnent 72 degrez de longitude, & 33 degrez dix minutes de latitude septentrionale; mais il y a faute & il faut lire 79 degrez au lieu de 72; car Bagdet est à 80 degrez de longitude. Quelques Géographes Arabes écrivent, qu'elle a tiré son nom de *Madain*, frére de *Madian*, tous deux Enfans d'*Ismaël*. Mais il est plus vraisemblable, que le nom de Madain, qui signifie en Arabe deux villes, lui a été donné ou à cause de sa grandeur, ou parce qu'elle étoit bâtie sur les deux bords du Tigre, & paroissoit comme deux villes, qui n'étoient jointes que par un pont. C'est ainsi que la Capitale d'Egypte fut nommé *Mesraïm* ou *Misraïm*, aussi bien que l'Egypte même, au nombre duel, à cause qu'elle s'étendoit sur les deux rives du Nil.

Nos Géographes modernes prétendent que cette ville eſt l'ancienne Ctéſiphon; mais les Hiſtoriens Perſiens veulent que *Sapor* l'ait fondée ſous le nom de Madain, & que Koſroès l'ait conſidérablement augmentée & embellie d'un ſuperbe Palais, qui a paſſé pour l'ouvrage le plus magnifique de tout l'Orient. Ce Palais fut pillé avec la ville, l'an de l'Hégire 16, par Saad Général du Khalife Omar, après qu'il eut remporté la victoire ſur les Perſans, dans la fameuſe journée de Cadéſie. Les Arabes trouvérent dans ce pillage le Thrône, la Couronne, le Tapis, & l'Etendard Royal des Rois de Perſe, qui étoient d'un prix ineſtimable, avec des Magazins de Camphre odoriférant, que l'on brûloit pour éclairer & parfumer en même tems ce Palais. * *D'Herbel. Biblioth. Orient.*

MADALENA (La) riviére. *Voyez* MAGDALENA.

MADARA, ville. *Voyez* MADAURE.

MADANINA. *Voyez* MARTINIQUE.

MADAURE, MADARA ou MADURE, ville d'Afrique entre Hippone & Lambéſa, étoit autrefois conſidérable, & avoit une célébre Académie où ſaint Auguſtin étudia, avec un Evêché ſuffragant de celui de Carthage. Madaure étoit la patrie d'Apulée. * Pline. Ptolomée. Marmol. Apulée.

MADELAINE. *Voyez* MAGDELAINE.

MADELEINE du S. Sacrement. *Voyez* MAGDELAINE.

MADELENET. *Voyez* MAGDELENET.

MADERA, ou GREGOIRE LOPEZ, dit DE MADERA. *Voyez* LOPEZ.

MADERASPATAN, ville du Royaume de Carnate, en la Preſqu'Iſle de l'Inde, en deça du Gange, avec un port, & une fortereſſe, dite de *S. George.* Les Hollandois en ont été les maîtres quelque tems, mais elle appartient préſentement aux Anglois. Cette ville eſt entre le 13 & le 14 degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 98 & le 99 de longitude. * M. Deliſle, *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.*

MADERE, Iſle de l'Océan Occidental, eſt ſituée vers la côte de l'Afrique, où eſt le Royaume de Maroc, & au nord des Canaries, au nombre deſquelles les Pilotes la mettent. Si on en croit Mercator, c'eſt la *Cerne Atlantica* de Pline; mais la ſituation qu'il donne à l'Iſle Cerné, convient mieux à *Madagaſcar*, & il eſt plus vraiſemblable que Madére étoit une des Isles, appellées *Purpurariæ.* Cette Iſle fut découverte pour le Roi de Portugal l'an 1420, par Jean Gonſalve & Triſtan Vaſée, qui lui donnérent le nom de *Madére*, lequel en leur Langue ſignifie *bois* ou *forêt*, parce qu'ils la trouvérent toute couverte d'arbres. Ils y mirent le feu pour la rendre propre au labourage; & pendant le tems que dura cet embraſement, ils ſe retirérent dans leurs vaiſſeaux, où ils penſérent mourir de ſoif, faute d'eau douce. Cette Iſle a pluſieurs petites montagnes, & de très agréables plaines, qui ſont également fertiles. Les ſources d'eau vive y ſont très nombreuſes. On a bâti ſur huit grands ruiſſeaux des moulins à ſcier du bois, & l'on y fabrique des planches de bois d'if & de cédre, dont on fait grand trafic en Portugal. Elle eſt féconde en cannes de ſucre, en miel, en cire, & en blé, & a des vignes qui produiſent le meilleur vin de la Terre. Le plant y a été porté de Candie, & chaque grappe eſt longue de deux piez ou environ, & preſque auſſi groſſe. Les bêtes fauves y ſont en grand nombre, auſſi bien que les pigeons ramiers, les cailles, les paons ſauvages, & les ſerins. La ville de Funchal, qui eſt la Capitale, eſt le ſéjour ordinaire d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Son port n'a point d'abri aſſuré, quoiqu'il ſoit le meilleur de l'Iſle, & l'on ne trouve de bon mouillage que dans les rades.

L'Iſle de Port-Saint, au nord-eſt de Madére, fut auſſi découverte par les Portugais l'an 1420, d'autres diſent en 1428. Quelques-uns la nomment *l'Iſle inacceſſible*, à cauſe d'un brouillard épais, dont on dit qu'elle eſt preſque toûjours environnée, & dans lequel les vaiſſeaux peuvent aiſément perdre leur route. Elle eſt abondante en blez, en fruits, & en beſtiaux. L'Iſle déſerte eſt ſéparée de Madére par un petit canal, & eſt nommée *la Garenne de Madére*, à cauſe de la quantité de gibier qu'on y trouve. * Emmanuel Conſtantin, *Hiſt. Maderæ Inſ.* Mariana, *Hiſtor. l.* 20. *c.* 11. Maffée, *l.* 1. *Hiſt. Ind.* Sanſon, *Géogr. &c.* Marmol. *de l'Afrique.* Davity.

MADERE, dite auſſi *Cayane*, fleuve de l'Amérique, qui ſe décharge dans celui des Amazones, comme Pierre Texeira nous l'apprend.

MADERUS (Joachim-Jean) vivoit encore en 1678. Il a rendu de grands ſervices à la République des Lettres, tant par les Ecrits des Anciens qu'il a publiez, que par ſes propres Ouvrages. En voici la liſte. La Lettre de S. Polycarpe aux Philippiens en 1652; celle de S. Clément aux Corinthiens en 1654; celle de S. Barnabé en 1656; *Chronicon montis Severi*, en 1665; *Chronicon Dietmari Merſpurgenſis*, en 1667; *Hiſtoria Eccleſiaſtica Adami Bremenſis*, en 1670; *Chronicon Theod. Engelhuſii*, en 1671; *Compendium Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ Haymonis*, la même année; *Gervaſius Tilberienſis de Imperio Romano Germanico*, en 1673; *Onuphrius Panvinius de triumphis*, en 1675. Ses propres Ouvrages ſont, des Diſputes ſur les Conciles en 1650; une Diſſertation ſur S. Laurent en 1656; les Antiquitez de Brunſwick en 1661; un Traité des Couronnes en 1662; un Livre ſur les Bibliothéques en 1666; une Lettre ſur l'Antiquité des Ecoles en 1674. Il avoit encore promis de publier Martin Polonus, & la Chronique de Jean Chraw Prêtre de Ratisbonne, qui vivoit, à ce qu'on prétend, en 1459. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MADIA ou VAL-MADIA, le Gouvernement de Madia ou de Magia, *Madiana Præfectura*, eſt le plus ſeptentrional & le dernier en ordre & en valeur des Gouvernemens que les Suiſſes poſſédent dans le Duché de Milan. Il eſt preſque entiérement environné de celui de Locarno, dont il dépendoit autrefois. Il comprend les vallées de Madia & de Lanze; & les principaux lieux ſont Madia & Gevio Capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MADIAN, fils d'*Abraham*, & de *Kétura* ou *Cétura*, donna ſon nom aux Madianites, peuples idolatres, & ennemis des Juifs. Ils habitoient dans l'Arabie Pétrée, près de la Paleſtine, entre le Deſert de Madian, & une ville, dite aujourd'hui *Salobont*, ſelon Thevet. Dieu commanda aux Juifs de détruire ces peuples: ce qui ne fut pas entiérement exécuté, puiſque dans la ſuite les Iſraëlites furent eſclaves des Madianites pendant ſept ans: ſervitude dont ils furent tirez par Gédéon, l'an du Monde 2790, & avant Jéſus-Christ 1245. La Capitale des Madianites étoit nommée *Madian*, & on en voyoit encore des reſtes du tems de S. Jérôme & d'Euſebe, ſur l'Arnon, & au midi de la ville d'*Ar* ou d'Aréopolis. D. Calmet diſtingue de Madian, fils d'*Abraham*, Madian, fils de *Chus*, dont le païs, ſuivant lui, étoit à l'orient de la Mer Rouge, & où Moïſe ſe retira en fuyant d'Egypte. * *Genéſe, ch.* 25. *Juges, ch.* 7. 8. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. Joſephe, *Antiq. Judaiq.* Salian & Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.*

MADI-KARB, fut un des plus vaillans hommes d'entre les Arabes, qui vivoit ſous le régne du Calife Omar I. Il avoit une épée la plus célébre de tout l'Orient, & qui portoit le nom de *Samſam*; Omar lui manda de lui envoyer ſon épée, & l'ayant reçue & éprouvée, il lui écrivit qu'il ne lui ſembloit pas qu'elle répondit à ſon attente. Madi-Karb répondit à Omar en ces termes: *Je vous ai envoyé l'épée, mais non pas le bras qui s'en ſert, & vous ſavez le proverbe des Arabes, qui porte, que l'épée eſt ſelon celui qui la manie.* Cette épée vint par ſucceſſion de tems entre les mains du Calife Abugiafar Almanſor, & ſon tranchant étoit ſi excellent, que ce Prince en coupa pluſieurs excellentes lames, que l'on lui avoit envoyées de divers païs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MADMANNA, ou MADMENA, fils de Sçahaph, de la Tribu de Juda. Il en eſt fait mention I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 49.

MADMANNA, ou MEDEMENA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 31.

MADOFER, ou MADOFHER, dernier Roi de Guzurate dans l'Inde, n'avoit que douze ans, lorſque ſon pére, Sultan Mamoët, mourut l'an 1545. Il eut pour Tuteur Ehamet-Chan, qui implora la protection du Mogol, nommé Achobar, contre les Grands du Royaume qui s'étoient revoltez, & lui promit de lui remettre la ville d'Amadabat. Achobar entra auſſi-tôt dans la Guzurate, avec une puiſſante Armée; & s'étant rendu maître de tout le Royaume, il emmena Madofer & ſon tuteur priſonnier à Agra. Lorſque Madofer eut atteint l'âge de trente ans, il trouva le moyen de rentrer en poſſeſſion de quelques villes de ſon Royaume; mais il fut vaincu par le Mogol, & arrêté une ſeconde fois. Ce malheureux Prince craignant qu'Achobar ne le fit mourir, voulut le prévenir, & s'étant retiré ſeul dans ſa garderobe, il s'y coupa la gorge. * Mandeſlo, *tome* 2. *d'Olearius.*

MADON, petite Principauté de Canaan, dont le Roi nommé Jobab, s'étant voulu joindre aux autres Rois ſes voiſins contre Joſué, fut maſſacré, & toutes ſes villes détruites. * *Joſué c.* 11. *v.* 1. *&c.*

MADON, ville. *Voyez* ABDON.

MADONIA-MONTE, anciennement *Nebrodes* ou *Neurodes Mons*, montagne de la Sicile, s'étend dans la partie occidentale de la vallée de Démona, & dans l'orientale de celle de Mazara, vers les confins de celle de Noto. Elle eſt la plus haute & la plus célébre montagne de la Sicile, à la réſerve du mont Gibel. * Maty, *Diction. Géogr.*

MADRA. *Voyez* MEDRA.

MADRAN, village de la Haute Carinthie en Allemagne, eſt entre Willach & Saltzbourg, eſt pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Magiſtrica*, petite ville ou bourg du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

MADRAS ou MADRASPATAN, eſt une place appartenante aux Anglois, à demi-lieue de S. Thomé, dans les Indes orientales. * Carré, *Voyages des Indes, &c. Voyez* MADERASPATAN.

MADRE, autrefois *Méandre*, riviére de la Natolie, prend ſa ſource dans la Caramanie, traverſe la Natolie propre, & ſe décharge dans l'Archipel, entre Ephéſe & Melazzo, * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* MEANDRE.

MADRID, ville d'Eſpagne. *Voyez* MADRIT.

MADRID, Maiſon Royale de l'Iſle de France. *Voyez* MADRIT.

MADRIGAL (Alphonſe) Eſpagnol, né à Eſcalona dans Diocéſe de Tolède, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique à Naples, & y mourut fort âgé vers l'an 1608. Altamura aſſure qu'il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, & il marque à qui l'Auteur les avoit dédiez: mais on n'en connoît que deux, l'un *Inſtructio ordinandorum Religioſorum, & Epiſcoporum*, qui parut en 1589, dédié au Pape Sixte V; l'autre *Brevis Tractatus de Epiſcopis, Parochis, &c.* que l'Auteur publia en 1608, & qu'il dédia à D. Jean Fernandez Pachéco, alors Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de Rome. * Echard, *Scrip. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* MADRIGAL, petite ville d'Eſpagne, eſt dans la Vieille Caſtille, à quatre milles de Médina del Campo, dans le voiſinage d'Olmédo, vers les confins du Royaume de Léon, dans une contrée fertile. Elle n'a rien de remarquable que d'avoir été le lieu de la naiſſance du ſavant Alfonſe, ſurnommé Toſtat, Evêque d'Avila, & de Jean de Pineda, de l'Ordre de S. François, qui a écrit un Livre intitulé, *Monarchia Eccleſiaſtica.* Quel-

qu'un

qu'un ayant prédit à Ferdinand V, qu'il mourroit à Madrigal, ce Prince évita toujours de paſſer par cette ville. Mais un jour, étant tombé malade en voyage, il finit ſes jours à Madrigalejo, éloigné de Madrigal de plus de quarante lieues. A quelques lettres près, la prédiction fut accomplie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 212 & 373.

* MADRIGAL, ville de l'Amérique méridionale dans le Popayan, eſt ſous le premier degré de latitude ſeptentrionale vers les confins de l'Audience de Quito, au ſud de la ville de Popayan dont elle eſt éloignée d'environ 35 lieues.

MADRIGALEJO, village de l'Eſtramadure d'Eſpagne, eſt près de la ville de Truxillo, & n'eſt connu que parce que Ferdinand V, Roi d'Aragon, y mourut l'an 1516. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MADRIGALESCO, méchant petit village d'Eſpagne dans la Caſtille Vieille. On n'en fait ici mention que pour avertir qu'il ne faut pas le confondre avec le précédent. * Colmenar, *Delices d'Eſpagne*, *p.* 184.

MADRIT, ville d'Eſpagne en la Nouvelle Caſtille, *Madritum*, *Matritum*, ou *Madridium in Carpetanis*, ſur la petite riviére de Manzanarès, dont quelques Auteurs rapportent la fondation aux Maures ou aux Sarazins, les autres aux Viſigoths, n'a été pendant pluſieurs ſiécles, qu'un village qui ne s'eſt accru que par la ruïne de Villa-Manta, qui eſt la *Mantua Carpetanorum* des Anciens. Madrit eſt devenue la ville capitale du Royaume d'Eſpagne, depuis que le Roi Philippe II, & ſes ſucceſſeurs y ont fait leur ſéjour ordinaire dans le XVI ſiécle. Elle eſt aſſez vaſte, mais mal-propre, & n'eſt revêtue que d'une ſimple muraille ſans foſſez. Ses édifices les plus conſidérables ſont, le Palais du Roi, *Palaſſa del Rei*, qui eſt au bout de la grande rue; l'Egliſe *de Noſtra Senora de Almudena*; celle de ſaint Sébaſtien; la Maiſon-de-ville; le Palais, qu'ils appellent *el Conſiſtorio*; la place où l'on fait les courſes de taureaux, &c. Le Couvent des Jéronymites, & *el Buen Retiro* qu'on voit près de Madrid, ſont célébres & fréquentez. S. Iſidore *le Laboureur*, étoit de ce lieu, & y mourut l'an 1130. Depuis que ſon corps fut deterré en 1170, il a été honoré comme le Patron de Madrit. * Mérula. Mariana. Egidio Gonçales d'Avila, dans ſon Livre intitulé, *Theatro de las grandezas de la villa de Madrit.* Jeronymo de Quitana, *Hiſtoire de Madrit*, &c. *Topographie des Saints de Baillet.*

CONCILE DE MADRIT.

Rodéric, Légat du Saint Siége, que le Pape Paul II avoit envoyé en Eſpagne, célébra l'an 1473, un Concile à Madrit, pour remédier à l'ignorance des Clercs, & pour s'oppoſer à la Simonie, & aux débauches qui ruïnoient le Clergé du Royaume. * *Tome quatorziéme des Conciles.* Mariana, *l.* 23. *c.* 18. Sponde, *A. C.* 1473. *n.* 8. &c.

* MADRIT, Maiſon royale de France, dans le Bois de Boulogne à une lieue de Paris, au couchant. Ce château a été bâti en 1529, par François I, qui lui donna le nom de Madrit, pour marque qu'il n'avoit pas honte de la priſon où il avoit été détenu à Madrit en Eſpagne, après la perte de la bataille de Pavie en 1525. On aſſure que cette maiſon n'eſt point ſemblable au château de Madrit, où ce Prince fut enfermé. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Univ. de la France.*

MADRUCE (Chriſtophle) dit le *Cardinal de Trente*, fils de *Jean Gaudence*, Libre Baron de Madruce, & Echanſon héréditaire du Comté de Tirol, apprit le Droit à Bologne, & obtint l'Evêché de Trente ſa patrie, puis celui de Brixen, & enfin le chapeau de Cardinal que le Pape Paul III lui donna l'an 1542, à la recommandation de l'Empereur Charles Quint, qui avoit de grandes conſidérations pour la famille des Barons de Madruce, entiérement dévouez à ſon ſervice. Le Cardinal de Trente entra ſur-tout aveuglément dans les intérêts de cet Empereur, & entreprit divers voyages en Allemagne, en Eſpagne & en Italie, pour les ſoutenir. Il devint Doyen du Sacré Collége, & mourut à Tivoli, un jeudi cinquiéme Juillet de l'an 1578, âgé de 66 ans.

Son frére NICOLAS, Baron de Madruce, laiſſa pluſieurs enfans, entre autres LOUÏS Madruce, qui fut fait Evêque de Trente par la réſignation de ſon oncle, puis Cardinal par le Pape Pie IV en 1561. Il ſoutint très bien la réputation que ſon oncle s'étoit acquiſe, fut envoyé par le Pape Grégoire XIII. Légat en Allemagne, l'an 1582, & fut employé depuis dans les affaires les plus importantes de l'Egliſe. Ce fut lui que l'Eſpagne chargea de ſes intérêts, dans les Conclaves où furent élus Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, & Clément VIII, & qui fit tant de peine dans ces quatre Conclaves au Cardinal Montalte, avec qui néanmoins il fut toûjours forcé de ſe réunir. Il mourut à Rome le 20 Avril de l'an 1600. Il y a encore eu CHARLES Madruce, créé Cardinal par le Pape Clément VIII. Il fut Evêque de Trente & de Sabine, & mourut à Rome le 14 Août 1628. * Petramellario. Victorel. De Thou. Aubery, &c.

ALISPRAND Madruce, Colonel Allemand, frére de *Nicolas*, commandoit dix mille hommes de ſa nation à la bataille de Cériſolles en 1544. Au commencement du Combat il ſortit le premier des rangs, & défia La Mole, Gentilhomme de Dauphiné, de rompre une lance avec lui; celui-ci fit la moitié du chemin pour le joindre: ils ſe donnérent un coup fourré, qui les renverſa tous deux par terre: la pique de Madruce porta à la bourguignote de La Mole au deſſous de l'œil & lui ôta la vie, & celle de La Mole ouvrit la joue de Madruce & ſortit par l'oreille: & lui reſta ſur le champ de bataille pendant toute l'action, après laquelle on trouva ſon corps tout nud & tout couvert de playes. Il donna quelques ſignes de vie lorſqu'on l'alloit enterrer, & il fut ſi bien panſé qu'il guérit, & fut depuis échangé contre le Seigneur de Thermes. * Varillas, *Hiſt. de François I.*

MADRUZZO, ou MADRUCE, bourg avec titre de Baronie, dans l'Evêché de Trente, entre la ville de ce nom, & celle de Riva, a donné le nom à deux Cardinaux, l'oncle & le neveu, qui ont été tous deux ſucceſſivement Evêques de Trente, & dont on vient de parler.

MADURE, Iſle & Royaume d'Aſie, dans les Indes Orientales, proche de l'Iſle de Java, avec une ville de ce nom, qui eſt ſituée au pié des montagnes. Ce Royaume eſt gouverné par un Prince, connu ſous le nom de *Naique* de Madure. * Sanſon.

MADURE, ville d'Afrique. *Voyez* MADAURE.

MADURÉ (la Principauté de Maduré) petit Etat de la côte de Coromandel, dans la Preſqu'Iſle de l'Inde deça le Gange, s'étend depuis le Cap Comorin juſqu'à celui de Négapatan, étant borné au nord par la Principauté de Tanjaour, & au couchant par les montagnes de Gate, qui le ſéparent de la côte de Malabar: la mer le baigne aux autres endroits. La côte de cet Etat, qui a environ 75 lieues de long, porte le nom de *Côte de Pêcherie*, parce qu'on y fait tous les ans vers le mois d'Avril, une grande pêche de perles, à laquelle on employe cinquante ou ſoixante mille hommes, pendant quinze jours ou trois ſemaines; ce qui fait toute la richeſſe du païs. Les principales villes du Naïque ou Prince de Maduré, ſont Maduré Capitale, Ramanancor, Tutucori ou Ticucarin, Manapar & Jacancuri. * Maty, *Dict. Géogr.*

MADYTO, bourg de la Romanie. *Voyez* MAITOS.

M A E.

MAELSTRAND ou MARSTRAND, petite ville de la Norvége, eſt dans le Gouvernement de Bahus, du côté du couchant. Cette ville eſt ſituée ſur un rocher eſcarpé, que la mer environne preſque de tous côtez, & eſt défendue par un château, qui eſt à l'embouchure de la Trolhetta. Les Danois la prirent l'an 1678, mais ils la rendirent par la paix. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAELSTROOM. *Cherchez* MOSKE-STROOM.

MAERSEN. *Voyez* MAARSEN.

MAES, nom d'homme. *Voyez* MASIUS (André).

MAES. *Voyez* MAAS.

MAES-BOMMEL. *Voyez* MAAS-BOMMEL.

MAESEICK. *Voyez* MASEICK.

MAESLAND. *Voyez* MAASLAND.

MAESLANDSLUIS. *Voyez* MAASLANDSLUIS.

MAESTRICHT. *Voyez* MASTRICHT.

* MAETS (Charles de) Miniſtre & Profeſſeur à Utrecht, naquit à Leiden en 1597. Il avoit à peine deux ans, lorſque ſon pére qui pour éviter la perſécution s'étoit retiré de Flandre en Hollande, quitta Leiden pour aller s'établir à Middelbourg, où Charles fit ſes études juſques en 1615. Comme il étoit tems de l'envoyer à l'Académie, ſon pére choiſit pour cela celle de Franeker, parce que c'étoit le champ de bataille des Remontrans & des Contre-Remontrans. Après avoir paſſé quelque tems à Franeker, il alla viſiter l'Académie de Sedan, parcourut la France, revint dans ſon païs en 1620, & fut dans la même année appelé Miniſtre à Scherpenis en Zélande. Il y exerça le Miniſtére juſqu'à ce qu'en 1629 il reçut la vocation de Middelbourg. En 1636, on lui adreſſa celle de Miniſtre & de Profeſſeur en Théologie à Utrecht; mais il la refuſa à la conſidération du Magiſtrat & du Conſiſtoire de Middelbourg. Celui d'Utrecht revint à la charge en 1639, & on céda à ſes inſtances. Il exerça ces deux emplois juſques à la fin de ſa vie, qui arriva le 20 Avril 1651. Il eut trois femmes: la premiére étoit de Scherpenis, la ſeconde de Leiden, & la troiſiéme d'Utrecht. Il eut des enfans des deux premiéres, & l'un de ſes fils nommé *Charles*, fut Profeſſeur en Médecine & en Chymie à Leiden. Il fut fort oppoſé à Deſcartes. Il publia en 1650 un Livre intitulé, *Sylva Quæſtionum inſignium*. La principale choſe qu'il y a traitée, roule ſur une Queſtion qui fit un grand bruit en ce tems-là, c'eſt de ſavoir s'il eſt permis aux hommes de porter les cheveux longs. Un Théologien nommé Jaques de Réves avoit écrit pour l'affirmative. De Maets fit des Théſes contre lui; on lui repliqua dans le Livre qui a pour titre *Libertas Chriſtiana circa uſum capillitii defenſa*, & il repliqua à de Réves dans ſa *Sylva Quæſtionum*, où par occaſion il traite de pluſieurs Cas de Morale. * Bayle, *Dict. Crit.* Hoornbeek, *in Oratione funebri.*

M A F.

MAFFÉE VEGIO, de la ville de Lodi, proche de Milan, Dataire du Pape Martin V, & Chanoine de S. Jean de Latran, eſt celui des Auteurs de ſon ſiécle, qui a écrit le plus utilement, & le plus agréablement, & le plus élegamment. Il a compoſé un Traité de l'Education Chrétienne des enfans, qui eſt le plus accompli que nous ayons en ce genre. Il eſt en Latin avec ce titre, *De Educatione Liberorum, & eorum claris moribus*, à Paris, 1511, *in quarto*. Il y traite des devoirs des péres & des méres; des études des enfans; & des vertus qu'on doit leur inſpirer: il eſt plein d'une Morale très chrétienne, & d'une ſageſſe peu commune. Les ſix livres du même, de la perſévérance dans la Religion, contiennent une piété ſolide, & des inſtructions très utiles, pour y faire de grands progrès; & pour entretenir & conſerver des ſentimens de piété & de Religion; auſſi bien que le Diſcours des quatre dernieres fins de l'hom-

l'homme, dont il traite avec nobleſſe. Le Dialogue de la Vérité exilée eſt un jeu d'eſprit. Il a fait auſſi quelques Ouvrages profanes; comme un Supplément au douziéme Livre de l'Enéide de Virgile & quelques autres Piéces de Poëſie & d'Eloquence, dans leſquelles il a excellé & approché bien près des Anciens. Il eſt mort l'an 1455. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVII ſiécle.* Bayle, *Dict. Critiq.*

MAFFE'E ou CELSE MAPHE'E de Vérone, Chanoine Régulier de Latran, qui vivoit dans le XV ſiécle, écrivit quelques Ouvrages hiſtoriques, entre autres, la Vie de Ste. Tuſculane. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. c. 8. p. 620.*

MAFFE'E (Bernardin) Cardinal, né à Rome l'an 1514, fit de grands progrès dans les Lettres, & ſe rendit excellent Poëte & Orateur. Le Pape Paul III dont il avoit été Sécretaire, lui donna ſucceſſivement les Evêchez de Maſſe, de Forlimpopoli & de Caſerte, puis le chapeau de Cardinal l'an 1549. Ce Prélat mourut le 16 Juillet 1553, âgé ſeulement de 40 ans, & évita par ſa mort de voir un malheur extraordinaire, qui arriva deux ans après dans ſa Maiſon, où un de ſes parens tua ſon frére, ſa belle-ſœur & ſes neveux. On a de lui des Commentaires ſur les Epîtres de Cicéron, & un Traité d'Inſcriptions & de Médailles. Il y a encore eu Raphaël MAFFE'E, qui a compoſé pluſieurs Traités excellens, & qui mourut à Volterre le 25 Février 1521, âgé de 70 ans, onze mois & huit jours. * De Thou, *Hiſt. l. 15.* Onuphre. Ughel. Aubery.

MAFFE'E (Jean-Pierre) Jéſuite, naquit à Bergame vers l'an 1536. Il fut inſtruit dans les Langues Latine & Gréque par *Baſile* & *Chryſoſtome Zanchi*, Chanoines Réguliers de cette ville, ſous leſquels il fit de grands progrès. Ses études finies, il alla à Rome, où il eut occaſion de faire connoître ſon étude & ſes talens. Pluſieurs Princes voulurent l'attirer dans leurs Etats, mais il préféra la République de Génes qui lui donna une Chaire de Rhétorique avec de gros appointemens. Il s'aquitta ſi bien de ſon emploi qu'il aquit l'eſtime & l'affection de tout le monde, & que la République ſe propoſa d'en faire ſon Sécretaire. Les diſpoſitions favorables où l'on étoit à ſon égard lui ouvroient une voye pour parvenir à de plus grands honneurs; mais la Grace lui inſpira des penſées plus ſolides. Touché tout d'un coup de la vanité des choſes de la Terre, il abandonna tout, & alla à Rome où il entra chez les Jéſuites. C'étoit en 1566, & il avoit alors environ trente ans. Une des premiéres choſes qu'il fit dès qu'il entra dans la Compagnie, fut d'écrire la Vie de S. Ignace ſon Fondateur. Il forma enſuite le deſſein de donner au public une Hiſtoire des Indes; & pour cela il alla à Liſbonne, afin d'y trouver les matériaux qui lui étoient néceſſaires pour l'exécuter. Ayant été admis en Eſpagne à l'audience de Philippe II, ce Prince approuva fort ſon deſſein, & l'encouragea à le continuer; pour l'y animer même davantage, il fit reſſentir des effets de ſa libéralité à ſon frére qu'il nomma Sécretaire du Sénat de Milan. Maffée de retour en Italie publia la Vie de S. Ignace & ſon Hiſtoire des Indes, & l'on en fut ſi content que le Pape Grégoire XIII lui ordonna d'écrire l'Hiſtoire de ſon Pontificat. Il le fit auſſi tôt en Italien: mais cet Ouvrage, de même que quelques autres, n'a point été imprimé. Le Pape Clément VIII le fit venir au Vatican pour lui faire achever ſon Hiſtoire de Grégoire XIII, & la continuer juſqu'à lui. Maffée en fit trois livres, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin. Car il mourut à Tivoli le 20 Octobre 1603, âgé de 67 ans. Il n'avoit rien à l'extérieur qui pût faire juger de ſon mérite; ſa converſation même n'avoit rien d'agreable, ni de prevenant; ſa colére s'enflammoit aiſément, la moindre choſe le mettoit hors de lui-même, & l'emportoit à des excès, dont il avoit toûjours ſoin de demander enſuite pardon à ceux qu'il avoit offenſez dans cet état. Il étoit d'un tempérament delicat, & avoit une grande attention pour tout ce qui pouvoit intéreſſer ſa ſanté. Les mets ordinaires de la Communauté ne lui ſuffiſoient pas, il lui falloit quelque choſe de meilleur & de plus délicat; l'idée qu'il avoit qu'une nourriture groſſière n'eſt point propre pour faire naître des penſées fines & ſpirituelles, lui faiſoit exiger cette déference pour ſa qualité d'Auteur. C'étoit auſſi dans la vue de ſa ſanté qu'il aimoit à voyager & à changer ſouvent de demeure. Il étoit d'une lenteur extraordinaire à compoſer, rien ne pouvoit le ſatisfaire, & il paſſoit des heures entiéres à limer une phraſe: ainſi ſon travail de chaque jour ſe bornoit à douze ou quinze lignes. Quand on lui paroiſſoit ſurpris de cette lenteur, il diſoit que ceux qui liroient ſes Ouvrages s'arrêteroient à ce qu'il y auroit de beau, ſans s'informer du tems qu'il avoit employé à le faire. Auſſi fut-il douze ans à compoſer ſon Hiſtoire des Indes, ſuivant le rapport de *Scioppius*, qui ajoûte qu'il étoit ſi jaloux de la belle Latinité, que de peur de gâter ſon ſtyle, il ne diſoit ſon Bréviaire qu'en Grec. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. *Libri tres de Vita & Moribus S. Ignatii Loyolæ*, Venetiis; *Hiſtoriarum Indicarum libri ſedecim; Selectarum ex India Epiſtolarum libri quatuor*, Maffeio interprete. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II.* Lorenzo Craſſo, *Elogii d'Huom. Letter.* Alegambe, *de Script. S. J.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 5. p. 324 & ſuiv.*

M A G.

MAGADOXO, ou MACDOSCHO, grand Royaume d'Afrique, avec une ville de ce nom, ſituée ſur la côte d'Ayan, vers la mer des Indes, & près du Zanguebar, où il y a un Fort avec un port aſſez renommé. La ville a été autrefois maltraitée par les Portugais. * Marmol, *Deſcrip. d'Afrique.* C'étoit autrefois un puiſſant Etat, qui comprenoit le Royaume d'*Adea*, & qui avoit cent trente lieues de long, ſur trente à quarante de large. Le Roi eſt Mahométan, & ſes Sujets parlent Arabe. A la guerre ils ſe ſervent de fléches, la plûpart empoiſonnées. La ville de Magadoxo eſt le rendez-vous des Marchands d'Adel & de Cambaye qui apportent des étoffes, des drogues & des épiceries, qu'ils échangent pour de l'or, de l'ivoire & de la cire. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 4.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MAGALHAENS. *Cherchez* MAGELLAN.

MAGALHAENS (Pierre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Liſbonne, & de la même famille que le fameux Pilote Magellan, enſeigna longtems la Théologie dans ſon Ordre, où il eut quelques emplois honorables. On a de lui quelques Ouvrages, *Tractatus Theologicus de ſcientia Dei*, 1666; *Tractatus Theologicus de Prædeſtinationis exæquatione*, 1667; *Tractatus Theologici de Voluntate, de Prædeſtinatione, de Trinitate*, 1670. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Liſbonne: le ſecond a été reimprimé en 1674, à Lyon: quand le troiſiéme parut, l'Auteur avoit plus de 77 ans, ainſi qu'on l'apprend de la Preface. Il vivoit néanmoins encore en 1672, & jouïſſoit d'une parfaite ſanté: mais il faut qu'il ſoit mort peu aprés, puiſqu'il ceſſa de faire imprimer; car il avoit d'autres Ouvrages prêts. * Echard. *Script. Ord. FF. Præd.*

MAGALHAENS (Côme) de Brague, de la même famille, mourut en 1624, & publia des Commentaires ſur Joſué, ſur le Livre des Juges, ſur les Epîtres de ſaint Paul à Timothée & à Tite. * Alegambe, *p. 86.*

MAGALOTTI, (Laurent) naquit le 23 Octobre 1637, à Florence, d'une des plus anciennes & des plus illuſtres familles de cette ville, qui s'éteignit avec lui. Après qu'il eut fait ſes études d'Humanitez & de Philoſophie, il alla étudier en Droit à Piſe. Il étoit dès ce tems-là habile dans les Mathématiques, & M. Viviani en rend témoignage dans ſon Livre *de Maximis & Minimis*. En 1662, le Grand-Duc le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & Sécretaire de l'Académie *del Cimento*, quoiqu'il n'eût alors que 24 ans. Sa dextérité à manier les affaires le fit employer dans pluſieurs negociations, & il alla dans pluſieurs Cours de l'Europe en qualité d'Envoyé de ſon Prince. Il fut ſans caractere public au Congrès de Cologne, & en qualité d'Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur où il ſéjourna quatre ans. Il fut auſſi commis pour accompagner le Prince de Toſcane dans ſes voyages, qui lui furent utiles, non ſeulement par les connoiſſances qu'il y aquit, mais encore par les liaiſons qu'il forma avec les Savans de tous les lieux où il paſſa, & dont quelques-uns lui donnérent des marques publiques de leur eſtime, comme l'Abbé Régnier des Marais qui lui dédia ſes *huit prémiers Livres de l'Iliade d'Homere*, qu'il avoit traduits en vers Toſcans non rimez. De retour dans ſa patrie, il ne ſongea plus qu'à y demeurer tranquille, & à donner à l'étude tout le tems, que lui laiſſoit la charge de Conſeiller d'Etat, dont le Grand-Duc l'avoit honoré. Outre la Langue Latine & la Gréque, il ſavoit encore le François, l'Eſpagnol, l'Anglois & l'Allemand. Les Langues Orientales ne lui étoient pas non plus inconnues, & il avoit appris ce qu'il en ſavoit de M. d'Herbelot, qui s'étoit fait un plaiſir de les lui enſeigner, pendant le ſejour qu'il avoit fait à Florence. Magalotti a montré les progrès qu'il avoit faits dans la connoiſſance de ces Langues par diverſes Traductions de Pſeaumes & de Cantiques ſacrez, & par celle de diverſes Poëſies Turques & Arabes. M. Magalotti étoit fort difficile ſur ſes Ouvrages, rien ne pouvoit le contenter. Son exactitude & ſon ſcrupule s'étendoient même ſur ſes diſcours les plus familiers, qui paroiſſoient auſſi étudiez que ſes Ecrits. Il eſt mort après une longue maladie le deuxiéme Mars 1711, dans la 74 année de ſon âge. Il étoit de l'Académie de la Cruſca, de la Société Royale de Londres & de l'Académie des Arcadiens de Rome, dans laquelle il avoit été reçu en 1692. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages, dont les principaux ſont, *Saggii di naturali eſperienze; Relazioni varie cavate da una Traduzione Ingleſe dall' Original Portogheſe, fatta da Girolamo Lobo Gieſuita*, in Firenze, 1693; *Relazione della China, cavata da uno ragiamento tenuto col Padre Giovanni Gruber Gieſuita*, in Firenze, 1677; *Il mendicare abolito nella città di Mont' Albano da un publico uffizio di Carità, Con la replica alle principale obiezioni, che potrebbono farſi contra queſto regolamento, tradotto dal Franceſe*, in Firenze, 1693; *Lettere familiari diviſe in due parti*, in Venezia, 1719, *in quarto; Due tomi di varie ſue Relazioni ſopra varie Corti, &c.; Concordia della Religione, & del Principato; Caratteri di diverſi Perſonaggi; De Motu gravium; Trattato ſopra l'anima de' Bruti.* La Cruſca lui fit des obséques ſolennelles, & plaça ſon portrait au rang de ſes Savans diſtinguez. On frappa à ſon honneur une médaille dont le revers eſt un Apollon rayonnant, & la Légende, *Omnia luſtrat.* * *Son Eloge par* l'Abbé *Salvini*, dans le treiziéme tome du Journal de Veniſe, & dans les *Vite degli Arcadi*, & Negri. *Iſtoria degli Scrittori Fiorentini.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 3. p. 239 & ſuiv. Bibliothéque Italique, tome 6. p. 232. &c.*

MAGAS, fils de Philippe, Capitaine Macédonien, frére de Bérénice, qui épouſa Ptolomée *Lagus*, Roi d'Egypte, ſoumit la Province de Cyréne, qui s'étoit révoltée contre Ptolomée, & la gouverna apparemment ſous l'autorité de ce Prince. Un Poëte, nommé Philémon, l'ayant fait jouer en plein théâtre dans une de ſes Comédies, il ſe contenta de commander à un de ſes Officiers de le frapper légérement du plat de ſon épée ſur la tête, & enſuite il lui envoya des oſſelets & une petite boule pour lui ſervir de paſſe-tems, comme aux enfans. Magas devint ſi gras & ſi replet, qu'il fut étouffé par ſon embonpoint exceſſif. Il y a lieu de croire que ce MAGAS eſt le même qu'AGIS, qui réduiſit les Cyréniens révoltez contre Ptolomée,

mée, fils de Lagus, la premiére année de la CXVII Olympiade, & la 312 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *de cohibenda ira.*

MAGAZA, Province de l'Abyssinie. On la met le long de la riviére de Tazazc, entre le Royaume de Tigre & celui d'Angote. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGBIS ou MEGBIS, Israëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone au nombre de cent cinquante-six. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 2. *v.* 50.

MAGDALA, château de la Palestine, autrefois dans la Tribu de Zabulon, puis dans la Galilée & près de la Mer de ce nom. On dit que ce fut de ce château que Marie Magdelaine prit son nom. Il est éloigné de huit milles de Betsaïda vers le midi, & de six de Jotapat vers l'orient. * Baudrand.

MAGDALEL. *Voyez* MIGDAL-EL.

* MAGDALEN, Prêtre Anglois, & Chapelain de Richard II. Comme il ressembloit fort au Roi par les traits du visage & par la taille, quelques Seigneurs révoltez le revétirent en 1399 d'habits royaux, & le promenérent ainsi par le païs, en lui rendant tous les respects dus à la dignité royale, afin d'amasser par ce moyen un grand concours de peuple, qui monta jusqu'au nombre de quarante mille hommes. Mais le nouveau Roi Henri IV, ayant pris à Cirencester quelques-uns des principaux du parti, toute cette troupe se dissipa. Magdalen, & un autre Chapelain du Roi tâcherent de se sauver en Ecosse, mais on les attrapa & on les enferma dans la Tour de Londres. Ils furent tous les deux pendus & écartelez en 1400. * *Gr. Dict Univ. Holl. Histoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. *p.* 378 & 379.

MAGDALENA (Puerto de la) petit Golfe ou port qui est sur la côte méridionale de l'Isle de Californie, est fréquenté par les Espagnols dans les voyages qu'ils font de la Nouvelle Espagne aux Isles Philippines. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAGDALENA (Rio de la) grande riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme. Elle prend sa source dans la Nouvelle Grenade, qu'elle traverse du sud au nord, entre dans la Province de Sainte-Marthe, & se rend dans la riviére de Sainte-Marthe qui porte aussi de là jusqu'à la mer le nom de *Rio grande.*

MAGDALGAD. *Voyez* MIGDALGAD.

MAGDEBOURG (le Duché de) un des Etats du Cercle de la Basse Saxe, est fait en forme de croissant, borné au levant & au nord par le Margraviat de Brandebourg, au couchant par le Duché de Wolfenbutel, & au sud par les Principautez d'Halberstadt & d'Anhalt, & par le Comté de Barby. Son circuit extérieur est d'environ quarante-cinq lieues, & sa largeur de sept. Son terroir baigné par l'Elbe, le Havel & la Selke, est des plus fertiles de l'Allemagne. Ses lieux principaux sont Magdebourg Capitale, Borch, Sandow, Oesfelde & Staffurt. Magdebourg a été un Archevêché dont les Prélats portoient le titre de Primats de Germanie, & avoient pour suffragans les Evêques de Naumbourg, de Mersbourg, de Zeitz, de Brandebourg, de Havelberg & de Meissen. Il fut sécularisé sous le titre de Duché, & donné en dédommagement à l'Electeur de Brandebourg par le Traité d'Osnabrug. * Maty, *Diction. Géogr.*

MAGDEBOURG, ville Anséatique d'Allemagne sur l'Elbe, nommée en Latin *Parthenopolis*, est située dans la Saxe. Cette ville est capitale du païs ou Diocése de ce nom, dit par les Allemands *Ertzbistum Magdburg.* Wittikind, Prince de Saxe, fonda dans la Westphalie, au village d'Agarem, un Collége de Chanoines Réguliers, que Henri *l'Oiseleur* transféra au bourg de Vallersieben, dans le Territoire de Lunebourg; mais Othon I, fils de Henri, transporta encore ce Collége à Magdebourg, & y fonda un Archevêché, vers l'an 962, qui étoit le quatriéme de l'Empire d'Othon, ou l'an 971, comme veulent quelques autres, un peu avant la mort du même Prince. Cette ville eut pour premier Archevêque, Albert, Religieux de Saint-Maximin de Tréves, à qui le Pape Benoît VI donne le nom de Patriarche de Germanie, dans une Epître qu'il écrivit aux Evêques d'Allemagne. Au commencement des révolutions de Religion qui arrivérent en Allemagne, l'Archevêque & le peuple de Magdebourg embrassérent la doctrine de Luther. Charles-Quint, l'an 1550, fit assiéger cette ville, qui ne s'exempta d'être pillée, qu'en payant une grande somme d'argent. Pendant les derniéres guerres d'Allemagne, l'an 1631, Tilly & Papenheim, à la tête des troupes Impériales, la prirent & la réduisirent presque toute en cendres. Elle a souffert divers autres siéges; & seroit presque déserte, si elle n'étoit restée à l'Electeur de Brandebourg depuis le Traité de paix de Munster, de l'an 1648. Son Archevêché a été sécularisé, depuis que les Luthériens se sont fortifiez en Allemagne. Il en est aussi fait mention dans *l Itineraire, l.* 7.

> *Nobile se mihi Magdeburgum ostentat, & altas*
> *Insignes turres, ac Templa extendit in auras.*
> *Salve, Urbs pace potens, salve clarissima bello,*
> *Nomine Parthenopen referens, Lacedæmona factis, &c.*

* Albert Crants, *de Episc. Magdeb.* André Werner, *Chron. Magdeb.* Cluvier, *Descript. German. &c.*

LISTE DES ARCHEVEQUES de MAGDEBOURG.

1. *Albert de Tréves*, mort en 981.
   Otbricus, élu, & mort avant que d'avoir reçu la confirmation de l'Empereur.
2. *Giselaire*, mort le 24 Janvier 1004.
3. *Dagan, Tagmo, Dedo* ou *Dudo*, mort le 12 Janvier 1012.
4. *Walthardc, Walther* ou *Gautbier*, qui ne posséda cette dignité que huit semaines.
5. *Géron*, mort le 22 Octobre 1024.
6. *Hunfroy* ou *Mainfroy*, mort en 1051.
7. *Engelbard*, mort le premier Septembre 1063.
8. *Werner, Wezel* ou *Wesselo*, Comte de Sonnenbourg, tué le septiéme Août 1078, à la bataille de Melrichstadt.
9. *Hardewich* ou *Herderich*, Comte de Spanheim & d'Artenberg, qui fut trouvé mort dans son lit. Dans le même tems l'Empereur Henri IV établit pour Archevêque de Magdebourg un autre Herderich Abbé de Fulde.
10. *Henri* I, Comte d'Aslow, mort en 1107.
11. *Adelgot* ou *Adolphe*, Comte de Loye, mort le 16 Janvier 1118.
12. *Roger, Rutger* ou *Rokarus*, de la noble famille de Veldtheim, mort le 14 Janvier 1125.
13. *Northert*, mort le sixiéme Juin 1134, canonisé en 1198, & honoré d'un culte religieux comme Patron de Magdebourg.
14. *Conrad* I, Seigneur de Querfurt, mort le onziéme Mai 1142.
15. *Frédéric* I, mort en 1152.
16. *Wichman*, Comte de Zeburg, Segeburg ou Degeburg, mort le 25 Août 1192 ou 1194.
17. *Rodolphe*, de basse extraction, mort le premier Mai 1209.
18. *Albert*, Comte de Hallermund, fait Cardinal par le Pape Innocent III, mort en 1233.
19. *Burchard* I, mort en 1236, avant que d'être installé.
20. *Hildebrand* ou *Wildebrand*, Comte de Hallermund, mort en 1253.
21. *Rodolphe de Dingelstadt*, mort subitement le 29 Avril 1260.
22. *Robert* ou *Rupert*, Comte de Mansfeldt & Seigneur de Querfurt, mort en 1268.
23. *Conrad* II, Baron de Sternberg en Bohéme, mort en 1277.
24. *Gonthier* ou *Gunther* I, appellé *Henri* par d'autres, Comte de Swalenbourg, qui se démit de sa dignité au bout d'une année.
25. *Bernhard, Bernard* ou *Burchard*, Comte de Wolpe, obligé par une malheureuse guerre avec Albert Duc de Brunswick, à quitter sa dignité l'année suivante.
26. *Eric*, Markgrave de Brandebourg, mort en 1295.
27. *Burchard* II, Comte de Blankenbourg, renommé pour son extraordinaire libéralité envers les pauvres, mort en 1304.
28. *Henri* II, Prince d'Anhalt, mort le dixiéme Novembre 1307. On raconte de lui qu'il ignoroit ce que c'étoit que *Oratio Dominica, Oraison Dominicale.*
29. *Burchard* III, Comte de Schrapelau, mort en prison de mort violente, en 1331.
30. *Heidek d'Erps* ou *d'Erpedin*. mort en ....
31. *Othon*, Landgrave de Hesse, mort le premier Mai 1361.
32. *Théodoric*, fils d'un Drapier de Stendal, mort le 16 Septembre 1367.
33. *Albert* III, obligé, faute d'entendre l'Allemand, de faire un échange avec le suivant.
34. *Pierre de Bruma*, qui en 1381 quitta Magdebourg pour Olmutz en Moravie.
35. *Louis*, Markgrave de Misnie, qui ne siégea que six mois.
36. *Frédéric* II, mort en 1383 après avoir siégé neuf mois.
37. *Albert* IV, Comte de Querfurt, mort en 1403.
38. *Gonthier* ou *Gunther* II, Comte de Zwartsbourg, mort en 1445.
39. *Frédéric* III, Comte de Beichlingen, mort en 1464.
40. *Jean*, Comte Palatin de Deux-Ponts, mort en 1473.
41. *Ernest*, fils d'Ernest Electeur de Saxe, mort le troisiéme Août 1513.
42. *Albert* IV, Markgrave de Brandebourg, qui introduisit la Religion Protestante dans son Diocése.
43. *Jean-Albert*, Markgrave de Brandebourg, mort le 17 Mai 1552.
44. *Fréderic* IV, fils de Joachim II, Electeur de Brandebourg, mort le troisiéme Octobre 1552, après avoir siegé quatre mois.
45. *Sigismond*, frére du précédent, mort le 14 Septembre 1566.
46. *Joachim Frédéric*, fils de Jean-George Electeur de Brandebourg, devenu depuis Electeur en 1598.
47. *Christian-Guillaume*, fils du précédent, mort en ....
48. *Auguste*, second fils de Jean-George I, Electeur de Saxe mort en ....

MAGDEBURG (Jean) d'Annaberg, mort en 1595, âgé de 77 ans, a écrit des Elegies Gréques Evangéliques; & un Livre pour trouver les racines par la derniére syllabe des noms & des verbes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MAGDEDDULAT, fils de *Fakhreddulat*, Sultan de la Maison des Buides, régna à Ispaham & dans l'Iraque Persique. Son pére le laissa sous la tutelle de *Seidat* sa mére, parce qu'il n'étoit encore âgé que de treize ans. Cette Princesse étoit douée d'un très grand esprit, & elle avoit autrefois gouverné son mari. Elle administra si bien les Etats de son fils, qu'elle les maintint toujours en paix pendant sa régence, & elle fut par son adresse les conserver contre l'ambition de Mahmud fils de Sebecteghin, qui cherchoit à s'en emparer depuis longtems. Dès que ce Prince fut en âge de gouverner par lui-même, il donna la charge de premier Vizir à Avicenne, & ôta le gouvernement à sa mére, qui s'étant brouillée avec lui sur ce sujet, se réfugia dans le fort château de Tabrek situé dans le Laristan ou Royaume de Lar, qui s'étend le long du bord oriental de la Mer Persique. Pederin surnommé *Hasnuié* qui y commandoit, la reçut fort bien, & lui donna une Armée avec laquelle elle vint attaquer son fils, qui lui livra bataille. Elle eut

eut le bonheur de le vaincre, & de le prendre prisonnier avec son Vizir. Ce combat se donna auprès de la ville de Rey, dont la Reine se rendit maîtresse, & remonta ainsi sur le thrône où elle avoit été autrefois assise. Elle continua de donner à ses Sujets des marques de sa justice & de sa sagesse, après avoir fait éclater son courage & sa constance dans l'adversité. Elle donnoit audience à ses Ministres derriére un rideau fait d'étoffe transparente, & aux Ambassadeurs des grands Princes à visage découvert. Mais sa colére ne dura pas longtems contre son fils; car elle lui rendit la liberté, & le fit régner avec une autorité absolue, se contentant de l'assister de ses conseils, ensorte que son régne fut très heureux tant qu'elle vécut. Mais sa mort étant arrivée l'an 420 de l'Hégire, Mahmud Sultan des Gaznevides, qui étoit un puissant voisin, ne manqua pas d'attaquer aussi-tôt la Province d'Erak du côté du Mazanderan. Il s'approcha de la ville de Rey, qu'il resolut d'assiéger, & donna ordre à ses Généraux de faire ensorte que le Sultan Magdeddulat lui tombât vif entre les mains. Il leur fut fort aisé d'exécuter l'ordre de leur maître; car ce Sultan vint par simplicité se rendre lui-même entre leurs mains. Mahmud le fit venir aussitôt en sa présence, & lui demanda s'il n'avoit jamais lu l'Histoire de Perse composée par Ferdusi, ou les Annales de Thabri. Le Prince ayant répondu qu'il les avoit lus, Mahmud lui demanda ensuite s'il savoit le jeu des échets. Le Prince ayant encore répondu qu'oui, Mahmud lui dit, *Avez-vous jamais lû dans ces livres ou remarqué dans ce jeu, que deux Rois se soient trouvez ensemble dans le même lieu avec égalité de pouvoir?* Magdeddulat ayant répondu que non, le Sultan repliqua, *Qui vous a donc obligé de vous mettre sans néceſſité entre mes mains, & de me rendre par votre imprudence maître de votre personne & de votre état?* Ce discours fut suivi d'un ordre que le Sultan donna pour conduire ce Prince prisonnier en la ville de Gazna. Ce fut là qu'il finit ses jours, après avoir régné pres de trente-trois ans, si on peut appeller régner, vivre dans une débauche continuelle qui lui avoit enfin attiré ce malheur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAGDELAINE (sainte Marie, sœur de sainte Marthe, & de saint Lazare, est célébre dans l'Evangile, par son attachement au Fils de Dieu, qui, après sa résurrection, lui apparut en habit de Jardinier. Quelques Docteurs ont soutenu qu'il y avoit trois Magdelaines, parce que dans l'Evangile il est parlé de diverses actions de Marie pendant la vie du Sauveur du Monde. Il y a eu des Péres qui ont du moins voulu distinguer Marie sœur de Lazare d'avec la femme pécheresse, & l'on peut assurer que S. Grégoire Pape est le premier qui ait enseigné nettement que la pécheresse Marie sœur de Lazare, & Marie sœur de Marthe, sont la même personne: le juste respect qu'on a eu pour une autorité si grande a entraîné toute l'Eglise Latine dans son opinion. On n'est revenu à l'examiner que dans le XVI siécle. C'est en ce sens que Jacques le Févre d'Etaples, & Josse Clitou, firent imprimer l'an 1519 un Traité, *De tribus & unica Magdalena.* D'un côté Jacques le Févre & Josse Clitou, dans le Livre que l'on vient de citer; de l'autre Jean Fisher, Evêque de Rochester, mort pour la Foi étant nommé Cardinal, & Marc Grandval, s'attaquérent, répondirent, repliquérent: l'avantage fut tout entier du côté du Docteur Anglois. Ses Ecrits l'emportérent sur ceux de ses adversaires pour l'élégance & la solidité; & la Faculté de Théologie de Paris condamna l'opinion qui distinguoit Marie Magdelaine, de Marie sœur de Marthe, & de la femme pécheresse, le neuviéme Novembre 1521. M. Louvet fit en 1636, reparoître le sentiment condamné par la Sorbonne, par une Dissertation à laquelle on ne fit pas grande attention; & sur la fin du XVII siécle, les Docteurs à qui on avoit confié le soin de réformer le Bréviaire de quelques Eglises de France, sur-tout celui de l'Eglise de Paris, furent de ce sentiment, qui par-là acquit une autorité qu'il n'avoit point eue jusqu'alors. En 1685, M. Mauconduit fit sur cette question un Livre, qui n'est presque que celui de Louvet. MM. de Tillemont & Baillet écrivirent en suite avec beaucoup de chaleur pour appuyer la distinction; l'ancienne opinion fut défendue par le Pére Alexandre Dominicain, par le Pére Mauduit de l'Oratoire dans son Analyse de l'Evangile, & par le Pére Pezron Bernardin. M. Anguotin Curé de Lyon, voyant que le sentiment de ceux-ci prévaloit, opposa en 1699 une Dissertation fort travaillée, à laquelle M. Trévet répondit. En 1713, il parut en même tems quatre Lettres Critiques de M. le Masson pour l'unité, contre l'opinion de M. Mauconduit; & il y a apparence que cette Dispute ne finira pas sitôt, d'autant plus que l'Eglise n'y a aucun intérêt, & qu'elle n'examine pas à la rigueur cette question historique, dont elle ne fait pas l'objet de notre foi. C'est une ancienne tradition des Eglises de Provence, que Lazare ressuscité par Jésus-Christ avec Magdelaine & Marthe, ses sœurs, vint à Marseille, accompagné de Maximin; que Lazare fut Evêque de Marseille, & que Maximin le fut d'Aix; que Magdelaine se retira dans un Désert, qu'on appelle aujourd'hui *la sainte Baume*; & que Marthe passa le reste de ses jours dans un lieu proche du Rhône, où est à présent la ville de Tarascon. Mais les plus habiles Critiques prétendent que cette tradition ne se peut soûtenir: voici leurs preuves. Pendant les dix premiers siécles de l'Eglise, on a tenu pour une vérité constante que Lazare, Magdelaine, & Marthe, étoient morts en Orient, & l'on ne fait aucune mention de Maximin, leur conducteur ou leur compagnon. Entre les Auteurs Grecs, saint Epiphane, qui vivoit dans le IV siécle, rapportant ce qui se trouvoit dans les traditions touchant Lazare, dit seulement *qu'il vécut trente ans après sa résurrection, & qu'il retourna ensuite à Dieu*, sans parler de son arrivée en Provence, de son Episcopat, ni de son Martyre: ce qu'il n'auroit pas ignoré, si ce voyage eût été véritable. Modeste, qui étoit Evêque de Jérusalem dans le VI siécle, dit que *Magdelaine, qui avoit été délivrée de sept Demons par* Jésus-Christ, *étoit vierge, & qu'elle souffrit le martyre à Ephése, où elle étoit allée voir S. Jean l'Evangéliste après la mort de la sainte Vierge.* L'Empereur Leon VI, surnommé *le Philosophe*, fit transporter les Reliques de saint Lazare, de *Citium*, ville de Cypre, à Constantinople, suivant le Ménologe des Grecs, vers l'an 886. Zonaras & Cedrene rapportent dans leurs Histoires, que cet Empereur batit une Eglise en l'honneur de saint Lazare, où il déposa les Reliques de ce Saint, transférées de l'Isle de Cypre, & celles de sainte Marie Magdelaine apportées d'Ephese. Plusieurs Auteurs Latins s'accordent avec les Grecs. Grégoire de *Tours*, parlant de la ville d'Ephése, dit que l'on y conservoit le corps de sainte Marie Magdelaine. S. Wilibaud, qui alla visiter les saints Lieux l'an 745, vit à Ephése le tombeau de sainte Marie Magdelaine, comme il est rapporté par Henri Canisius. Le Martyrologe Romain qu'Adon a suivi, non plus que ceux de Béde & d'Usuard, ne parlent point de Maximin, ni du voyage de saint Lazare & de ses deux sœurs en Provence. Un ancien Martyrologe de saint Laurent de Bourges, porte expressément; *le XI des Kalendes d'Août*, c'est à dire, le 22 Juillet, *à Ephése, de sainte Marie Magdelaine.* A ces deux témoignages, on ajoûte que Victor, Rhéteur de Marseille, saint Eucher, Evêque de Lyon, saint Césaire, Archevêque d'Arles, Grégoire de Tours, & Adon de Vienne, n'ont rien dit de ce voyage en Provence, ni de l'Episcopat de Lazare & de Maximin. Odon, Abbé de Clugny, qui a vécu jusques en l'an 930, a fait un Sermon fort long, & une Hymne de la Magdelaine, où il ne dit pas un mot de son arrivée à Marseille, de sa retraite, ni de sa pénitence dans un Désert. Enfin saint Gregoire Pape, saint Pierre Damien, saint Bernard, & le saint Jean cite dans la Bibliothéque de Fleuri, (qui ne distinguoient pas Magdelaine, sœur du Lazare, d'avec la pecheresse,) se sont fort étendus sur les louanges de cette pénitente, sans parler de sa solitude, & de sa vie merveilleuse dans le Désert de Provence. A l'égard des Reliques de sainte Magdelaine, ceux qui s'attachent aux preuves que nous venons de rapporter, disent qu'elles furent honorées à Ephése, puis à Constantinople, où l'Empereur Leon VI les fit transporter vers l'an 886, & qu'il ne paroît point qu'elles ayent été apportées en France. Les Bénédictins de Vézelay en Bourgogne, prétendent les avoir, & cette possession leur est contestée par les Dominicains de Saint-Maximin en Provence; mais selon nos Critiques, ni les uns ni les autres n'ont les véritables Reliques de cette Sainte. Ils remarquent que Baudry, Evêque de Noyon, qui vivoit vers l'an 1100, dit que la translation s'étoit faite de Jérusalem à Vézelay; & que d'ailleurs Vincent de Beauvais ayant publié, après l'an 1200, l'Histoire de l'arrivée de la Magdelaine à Marseille, les Religieux de Vézelay assurérent que le corps de cette Sainte avoit été transporté de la ville d'Aix en leur Eglise, dès l'an 769. Ainsi l'arrivée de Magdelaine en Provence n'étoit, selon eux, qu'une fiction; & la translation de ses Reliques, de Constantinople à Aix, n'étant prouvée par aucun titre, il leur semble qu'on ne doit pas ajoûter foi à tout ce que l'on veut persuader au peuple sur ce sujet.

Ceux qui suivent l'opinion commune en Provence, disent que c'est une tradition ancienne des Eglises de cette Province: qu'il y en a plusieurs preuves par écrit dans les Archives du païs; & que l'Histoire Ecclésiastique ne dit rien qui puisse détruire cette tradition. Un Manuscrit de l'année 572, gardé dans l'Eglise de Toulon, porte que Cléopas, un des 70 Disciples de Jésus-Christ, accompagna Marie-Magdelaine, Marthe, Lazare, Maximin, & plusieurs autres qui arrivérent à Marseille. Un autre Manuscrit de l'Eglise de Senez ajoûte que saint Maximin fut Evêque d'Aix; & que l'Eglise, où son corps reposoit, étoit appellée l'Abbaye de saint Maximin. L'Acte de la dédicace de l'Eglise de saint Sauveur d'Aix, faite l'an 1103, parle d'un autel, dedié sous l'invocation de saint Maximin & de sainte Marie-Magdelaine, premiers Fondateurs des Eglises de Provence. On lit dans la Chronique de Sigebert, Moine de Gemblours, dans le XI siécle, que Maximin, un des 70 Disciples, passa dans les Gaules avec Marie-Magdelaine, & qu'il l'ensevelit à Aix, dont il étoit Evêque. On rapporte encore d'autres témoignages des années 1103, 1203, 1252, 1270, 1329, & 1442, outre plusieurs Bulles des Papes, où cette tradition est énoncée. On allégue de pareilles preuves, c'est à dire, aussi foibles, pour montrer que le corps de sainte Marie Magdelaine repose dans l'Eglise de saint Maximin à Aix; que celui de sainte Marthe est dans l'Eglise de Tarascon; & que celui de saint Lazare fut enterré dans l'Eglise de Marseille, d'où il a été transféré à Autun.

Les Savans sont divisez de sentimens sur le vase d'albâtre, où étoit le parfum dont Magdelaine oignit les piez du Sauveur. Il en est parlé dans le *ch. 26 de saint Matthieu*, où cet Evangéliste dit qu'elle s'approcha de Jésus-Christ avec un vase d'albâtre, plein d'un parfum precieux; & saint Jean ajoûte dans le *ch.* 12. de son Evangile, que ce parfum étoit de Nard, *Pistici pretiosi.* Quelques-uns croyent que ce vase étoit fait de cette espéce de marbre qu'on appelle *albâtre*; & que Pline, dans son 36 *livre*, dit être très propre pour conserver les liqueurs, parce qu'elles ne s'y corrompent point. Saint Epiphane, dans le livre *de Mensuris*, dit que c'étoit un petit vase de verre, qui ne peut tenir qu'une livre d'huile, & qu'on nommoit albatre, à cause de sa fragilité. Suidas soutient que par ce mot *albâtre*, il faut entendre toutes sortes de vases sans anse, du Grec *ἀλάβαστον ab α privante*, & *λάβη anse.* Saint Augustin, dans son 50 Traité sur saint Jean, croit que l'étymologie du nard, que saint Jean appelle *pistici*, doit être tirée du lieu qui le produit; mais

il n'a

il n'a pas nommé ce païs: ainſi on ne le connoît pas. Saint Marc, qui dit *ſpicati*, au lieu de *piſtici*, nous donne lieu de mieux entendre ce mot par la raiſon qu'on donne, que le nard a non ſeulement des feuilles, mais encore des épics, dont on fait le meilleur parfum; & ſainte Magdelaine s'en ſervit, comme étant le plus précieux. Maldonat donne une autre explication à ce mot, & dit que cette liqueur étoit potable: ce qu'il tire de l'étymologie de *piſtici*, du verbe Grec πίνω: ce qui peut être favoriſé par Lucien, qui reprend les Philoſophes dans ſon *Nigrinus*, pour avoir mêlé les odeurs dans leur breuvage. Enfin il y en a d'autres qui tirent, avec moins de vraiſemblance, l'étymologie de *piſtici*, de πιςὸς ou πιςικὸς *fidelis*, & prétendent que cet onguent de la Magdelaine étoit fidéle, c'eſt à dire, *fait de nard, ſans aucun mélange.* * Launoy, *de Commentitio Lazari, &c. in Provinciam appulſu.* Vincent de Beauvais, *Specul. Hiſtor.* Le P. Alexandre, Dominicain, *Selecta Hiſtoriæ Eccleſ. &c. Mémoires de Trevoux du mois de Janvier* 1714.

☞ Marie-Magdelaine doit être diſtinguée de Marie de Béthanie, ſœur du Lazare & de la pécherеſſe, dont on ne ſait point le nom. La Magdelaine a été ainſi nommée, à ce que l'on croit, d'un bourg de Galilée, nommé *Magdale*, ſitué proche de la mer de Tibériade. Elle étoit ſujette à être poſſédée de ſept Démons. Jéſus la guérit, & chaſſa ſept Démons de ſon corps. Depuis elle fut une de ces femmes de Galilée, qui ſuivirent & accompagnérent Jéſus-Chriſt dans ſes voyages; elle aſſiſta au pié de la croix à ſon ſupplice, & elle le vit mettre dans le tombeau, après quoi elle retourna à Jéruſalem, préparer des parfums pour l'embaumer. Le lendemain, qui étoit un jour de Sabbath, Magdelaine demeura en repos; mais le jour ſuivant, qui étoit le premier jour de la ſemaine, elle, & les autres femmes vinrent de grand matin au ſépulchre, & n'ayant point trouvé le corps de Jéſus, Magdelaine vint promptement à Jéruſalem, avertir les Apôtres, ſaint Pierre & ſaint Jean, qu'on avoit enlevé le corps de Notre-Seigneur du tombeau, & que l'on ne ſavoit où on l'avoit mis. Pendant ſon abſence, les Anges déclarérent aux autres femmes, que Jéſus étoit reſſuſcité. Magdelaine revint ſur ſes pas au ſépulchre de Notre-Seigneur, & étant demeurée au dehors où elle pleuroit, & regardant au dedans, elle apperçut deux Anges, qui lui demandérent pourquoi elle pleuroit: elle leur répondit, que c'étoit qu'ils avoient enlevé le córps de ſon Maître, & qu'elle ne ſavoit où ils l'avoient mis. Ayant fait cette réponſe, elle ſe retourna; & Jéſus qui étoit reſſuſcité dès le matin, lui apparut, ſous la forme d'un Jardinier. Elle ne le connut point; & comme il lui eut demandé pourquoi elle pleuroit, & ce qu'elle cherchoit, elle lui répondit, croyant que c'étoit le Jardinier, *Si vous l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez mis, & je l'emporterai.* Jéſus l'appella par ſon nom de Marie, & l'ayant reconnu à ſa voix, elle lui dit, *Rabboni*, c'eſt à dire, *mon Maître*, & voulut l'embraſſer; mais Jéſus lui dit, *Ne me touchez pas; car je ne ſuis pas encore monté vers mon Pére*, c'eſt à dire, *N'ayez pas tant d'empreſſement; j'ai encore quelque tems à demeurer avec vous, avant que de monter au Ciel*: il lui ordonna d'aller annoncer à ſes fréres, c'eſt à dire, aux Apôtres & aux Diſciples, qu'elle l'avoit vu. Cette apparition à la Magdelaine ſeule, fut la premiére des apparitions de Jéſus-Chriſt. Elle vint auſſitôt à Jéruſalem le dire aux Apôtres & aux Diſciples, qui n'en voulurent rien croire; mais les autres femmes à qui Jéſus-Chriſt avoit depuis apparu, rapportérent la même choſe. On ne ſait plus rien de certain de la vie de Magdelaine depuis ce tems-là. Quelques Auteurs Grecs, comme Modeſte, Evêque de Jéruſalem, ont écrit qu'elle ſuivit ſaint Jean & la Vierge Marie à Ephéſe, où elle mourut. Saint Grégoire de Tours rend le même témoignage: ce qui prouve que dans le VI ſiécle on ne croyoit point encore que la Magdelaine fût venue mourir a Marſeille. Dans le VIII ſiécle, les Reliques de la Magdelaine étoient encore honorées à Ephéſe, comme il paroît par la rélation que ſaint Guillebaud, Evêque d'Aichſtedt en Allemagne, fit de ſes voyages au Levant. Les Menées des Grecs portent la même choſe. Zonare dit que l'Empereur Léon *le Sage* fit tranſporter les Reliques de Marie Magdelaine, d'Ephéſe à Conſtantinople. Ce n'eſt que depuis le dixiéme ſiécle que l'on a inventé la fable de l'arrivée de la Magdelaine en Provence; & depuis ce tems-là, les Moines de l'Abbaye de Saint-Maximin en Provence, & ceux de l'Abbaye de Vézelay en Bourgogne, ont prétendu avoir ſon corps. Ils ont de part & d'autre un bon nombre de Bulles de Papes, dont les uns déclarent que le corps de la Magdelaine eſt à Vézelay, les autres à Saint-Maximin: mais on voit bien que la vérité eſt, que ni les uns ni les autres n'ont pas le véritable corps de la Magdelaine.

Quant à la queſtion ſi Marie Magdelaine eſt la même que la Pécherеſſe, & la ſœur du Lazare, elle eſt aiſée à décider par l'Evangile & par l'Antiquité Eccléſiaſtique; 1. la Pécherеſſe étoit une femme publique, de la ville de Naïm, qui n'eſt point nommée dans l'Evangile, qui ne vit Jéſus-Chriſt que la ſeule fois qu'elle oignit ſes piez, & que Notre-Seigneur renvoya, en lui diſant, *Allez en paix.* Marie Magdelaine, au contraire, étoit une femme de qualité de Galilée, que Notre-Seigneur guérit de ſa poſſeſſion, & qui le ſuivit depuis aſſiduement. 2°. Marie Magdelaine ne peut pas être Marie, ſœur du Lazare: celle-ci étoit de Béthanie, proche de Jéruſalem: Magdelaine étoit de Galilée. Les Evangéliſtes la diſtinguent toujours, & appellent l'une *Marie-Magdelaine*, & l'autre *Marie*, ſœur de Marthe. Les actions de l'une & de l'autre ſont diſtinguées dans l'Evangile. Les anciens Péres, avant S. Grégoire, ont diſtingué ces trois femmes: aucun avant ſaint Grégoire n'a confondu la Pécherеſſe avec la Magdelaine. Enfin les plus habiles Ecrivains Eccléſiaſtiques du dernier ſiécle, les ont diſtinguées toutes trois, comme on a fait dans les Bréviaires nouvellement réformez.

MAGDELAINE de France, cinquiéme fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, l'une des plus belles & des plus ſages Princeſſes de ſon tems, née le premier Décembre de l'an 1443, fut fiancée à *Ladiſlas*, Roi de Hongrie & de Bohême. Lorſque ce Prince eut été empoiſonné, par la faction des Huſſites, le Roi ſon pére la promit, l'an 1458, à *Gaſton* de Foix, Prince de Viane, fils aîné de *Gaſton* IV, & d'*Eléonore* d'Aragon, héritiére du Royaume de Navarre. Le mariage s'accomplit après la mort du Roi Charles VII, l'an 1462. Cette ſage Princeſſe reſta veuve l'an 1470, après que Gaſton fut mort d'une bleſſure reçue dans les Joûtes faites à Libourne, près de Bourdeaux, lorſque ſon beau-frére Charles y fut reçu Duc de Guyenne. Magdelaine ne s'occupa plus qu'à élever *François-Phœbus*, & *Catherine* de Foix, qu'elle avoit eus du Prince de Viane, ſon époux. Elle n'oublia rien pour appaiſer les diviſions du Royaume de Navarre, que les factions des Maiſons de Beaumont & de Gramont avoient preſque ruïné; & après en être venue heureuſement à bout, elle fit couronner ſon fils, qui mourut de poiſon le 29 Janvier de l'an 1483, âgé ſeulement de 16 ans. *Catherine*, ſa ſœur, lui ſuccéda, & porta, l'an 1484, la Couronne de Navarre, & les Principautez de Béarn & de Foix à ſon époux, *Jean* d'Albret, fils d'*Alain* Sire d'Albret, & de *Françoiſe* de Bretagne. Magdelaine accompagna ſa fille à Pampelune, & y mourut l'an 1486. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Favin, *Hiſt. de Navarre.* Le P. Anſelme, &c.

MAGDELAINE de France, Reine d'Ecoſſe, née le dixiéme Août de l'an 1520, fille du Roi *François* I & de *Claude* de France. *Jacques* V Roi d'Ecoſſe, un des Princes le mieux fait de ſon ſiécle, charmé de la beauté & des vertus de Magdelaine, la vint demander lui-même au Roi ſon pére. Il l'obtint, & le mariage ſe fit à Paris, le premier Janvier de l'an 1536; mais cette Reine mourut ſept mois après en Ecoſſe, le 7 Juillet ſuivant.

MAGDELAINE de Savoye, Ducheſſe de Montmorency, femme d'*Anne* de Montmorency, Maréchal, Connétable, & Grand-Maître de France, & fille de *René* de Savoye, Comte de Tende, &c. Grand-Maître de France, mourut l'an 1586, âgée de 76 ans, célébre par ſa vertu & par ſon courage. * Le P. Hilarion de Coſte, *aux Eloges des Femmes illuſtres.*

MAGDELAINE de Baviére, fille de *Guillaume* V, Duc de Baviére, & de *Renée* de Lorraine, contribua beaucoup à la converſion de *Wolfgang-Guillaume*, Comte Palatin du Rhin & Duc de Neubourg, depuis Electeur Palatin, qui renonça à la doctrine de Luther, pour épouſer cette Princeſſe. *Voyez* BAVIERE.

MAGDELAINE DE PAZZI, Carmélite, d'une famille de Florence, où elle naquit le troiſiéme Avril de l'an 1566. Elle pratiqua dès ſa jeuneſſe les exercices de piété, & entra l'an 1582, dans le Monaſtére des Carmélites de ſainte Marie des Anges à Florence, où elle ne fit profeſſion qu'en 1514, le 27 Mai, dans une maladie, qui lui étoit ſurvenue. Elle fut ſujette à de grandes tentations, & exerça ſur elle de grandes auſtéritez. Après avoir paſſé par toutes les charges de la Maiſon, elle fut faite Souprieure, s'acquitta dignement de cette charge, pendant près de trois ans, & mourut le 27 Mai de l'an 1607. Le Pape Urbain VIII l'a béatifiée l'an 1626, & Alexandre VII l'a canoniſée en l'année 1669. Sa Vie a été écrite en Italien, par Vincent Puchini, dont les deux premiers livres ſont traduits en François par Brochand, & en Latin par Papebrock. * Baillet, *Vies des Saints, au mois de Mai.*

MAGDELAINE (ſainte) Ordre Militaire, fut propoſé au Conſeil du Roi Louïs XIII, l'an 1614. M. Jean Chênel, Seigneur de la Chappronaye, Gentilhomme de Bretagne, en étoit l'inventeur. Le vœu principal qu'il vouloit faire obſerver aux Chevaliers de cet Ordre, c'étoit abjurer les duels, & toute ſorte de querelle, ſinon en ce qui pourroit regarder l'honneur de Dieu, le ſervice du Roi, & l'avantage du Royaume. Il fit faire une croix & de certains habits, avec leſquels il ſe préſenta à ſa Majeſté, qui le fit Chevalier; mais ce deſſein n'ayant pas réüſſi, le Sieur de la Chappronaye ſe retira dans un hermitage, au bout de la forêt de Fontainebleau, & prit le nom d'*Hermite pacifique de la Magdelaine.* En 1618, il fit imprimer *les Révélations de l'Hermite Solitaire, in octavo*, à la fin deſquelles on trouve *La Régle & les Conſtitutions des Chevaliers de l'Ordre de la Magdelaine* * Favin, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

* MAGDELAINE, du S. Sacrement, Religieuſe du Voile Blanc, naquit à *Saint-Sever-Cap*, ville de Gaſcogne, le 6 d'Avril de l'année 1617. Dès ſon enfance, on vit briller en elle une pieté, qui ſervit de préſage à la haute ſainteté à laquelle elle devoit parvenir. Elle préféroit la priére aux amuſemens de ſon âge. A-meſure qu'elle crut, elle s'appliqua plus en plus à la pratique des vertus. Recueillie en elle-même, ayant en horreur les plaiſirs & les vanitez du ſiécle, la Croix & l'Enfance du Sauveur faiſoient toute ſon application. Quand elle ſe fit Religieuſe, elle ne changea que d'habits & d'habitation. A l'âge de quinze ans elle fut conduite à Bourdeaux, & fut reçue au ſecond Couvent des Carmélites par Madame de *Marrein* ſa tante, Supérieure de cette Maiſon. Elle parut d'abord auſſi inſtruite dans les pratiques de l'humilité, & dans les maximes de la ſolide piété, que ſi elle avoit paſſé toute ſa vie dans les exercices des Maiſons Religieuſes les plus réformées. Mais, quoique ſa ferveur allât toujours en augmentant, on jugea à propos de lui refuſer le voile & de la renvoyer chez ſes parens. La rougeur du viſage de cette Poſtulante fit juger qu'elle pourroit devenir infirme. On ferma les yeux à toutes ſes ex-

excellentes qualitez; cela ſeul ſuffit pour faire donner ſon congé. Retournée dans le Monde, elle y véquit dix ans, comme ſi elle eût encore été dans ſon Monaſtére. Incertaine pourtant ſi Dieu l'appelloit à l'état Religieux, une propoſition de mariage, qui ne déplaiſoit pas à ſon pére, l'inquiéta; mais ce trouble s'évanouït par un prodige. Ayant eu recours à la ſainte Vierge & à S. Joſeph, elle entendit au fond de ſon cœur une voix diſtincte qui lui dit, *Tu rentreras.* Cette révélation déterminoit non ſeulement ſon état futur, mais auſſi la Maiſon où elle devoit vivre. Ainſi ce fut inutilement que pluſieurs autres Maiſons Religieuſes lui offrirent des places honorables. Le Viſiteur des Carmélites l'ayant fait rappeller, on la mit, ſans différer, au nombre des Nonnes Converſes. Elle fit éclater une joye immenſe, lorſqu'il s'agit de faire profeſſion. Dieu la combla de graces toutes ſinguliéres. Etant encore dans le Monde, elle recevoit une grande douceur, toutes les fois qu'elle s'approchoit pour recevoir l'Euchariſtie. Cette douceur étoit, à ce qu'elle diſoit, une fontaine d'une huile très douce qui lui faiſoit trouver mille ſaintes délices dans l'uſage du Sacrement. Ce ne fut point pour elle une faveur paſſagére, elle lui devint une grace habituelle & qu'elle ne perdit jamais, depuis le jour qu'elle la reçut. Toute la vie de Sœur Magdelaine n'eſt qu'une ſuite de bienfaits de toutes ſortes, qu'elle reçut pour elle & pour les autres, de l'Enfant Jéſus, c'eſt à dire, d'un Etre chimerique, qui ne ſe trouve plus nulle part, ſi ce n'eſt dans quelque image, ou dans quelque ſtatue; car il y a déja pluſieurs ſiécles, que Jéſus-Chriſt n'eſt plus enfant. Quoi qu'il en ſoit, l'Auteur de ſa Vie remarque, que, comme les autres Saints ont eu un caractére particulier, la Sœur Magdelaine s'eſt diſtinguée auſſi par ſa dévotion envers l'Enfant Jéſus. Lorſqu'on le conſultoit, il lui faiſoit au fond du cœur des réponſes diſtinctes. Une perſonne de la premiére qualité, qui voyoit ſouvent la Supérieure des Carmélites, étant tombée malade & ſe voyant en danger de mourir, fit prier Sœur Magdelaine de demander pour elle à l'Enfant Jéſus encore trois ans de vie, afin de pouvoir mettre ordre à des affaires, qui avoient du rapport à ſon ſalut. La ſainte Sœur lui fit dire après ſa priére, que Dieu lui avoit accordé ſa demande, & qu'elle vivroit encore dix ans au lieu de trois qu'elle avoit demandé. Cela arriva exactement ſelon la prédiction. Un Religieux Mendiant fut accuſé de ſuivre une Doctrine nouvelle, & de ſoutenir des dogmes dangereux. Cette accuſation l'alloit rendre malheureux, parce qu'elle l'avoit déja rendu ſuſpect dans l'eſprit de ſes Confréres & de ſes Supérieurs, qui par un faux zéle auroient pouſſé les choſes juſqu'aux derniers excès. Ils prirent tous d'un commun conſentement Sœur Magdelaine pour Juge de leur différent, & du ſoupçon qu'ils avoient conçu, peut-être trop légérement. La Supérieure des Carmélites ordonna donc à Sœur Magdelaine de ſupplier l'Enfant Jéſus de faire connoître la vérité. Magdelaine fit ſa priére, & il lui fut dit fort diſtinctement, que la Foi & la Doctrine du Religieux accuſé étoient *orthodoxes.* Mais, comme elle n'entendoit point la ſignification de ce terme, elle ne ſavoit ſi l'Enfant Jéſus avoit abſous l'Accuſé, ou, ſi l'accuſation étoit bien fondée. Elle répondit donc fort ſimplement que la doctrine de ce Religieux étoit une doctrine Orthodoxe, & demanda ce que cela vouloit dire. Cette réponſe arrêta tous les ſoupçons, & mit à couvert de la perſécution celui dont la foi n'étoit pas au goût de ſes Maîtres. Voici un troiſiéme exemple des Inſpirations de Magdelaine, que nous tenons d'une de ſes Lettres, écrite à ſon oncle le Pére *Marrein*, du neuviéme Octobre 1681. „ Tout ce „ qui vient de moi, dit-elle, eſt ſuſpect & ſujet à caution. Ma „ voye eſt impénétrable, & je vous dirai que je ne me fais pas „ des affaires touchant les Ames du Purgatoire. Je ſai bien qui „ eſt mort, mais je ne ſai pas ſi ce mort eſt en Purgatoire. Je „ prie pour ces Ames ſelon mes forces, & à cette grande Fête de la ſainte Vierge, j'ai prié Dieu par ſon entremiſe, de „ faire quelque aumône à l'Ame, dont vous êtes en peine, „ ſuppoſé qu'elle en eût beſoin.... J'ai auſſi porté votre „ Lettre au ſaint Enfant Jéſus, & je lui ai dit: Cher Enfant, „ vous voyez ce que le Pére Marrein m'a écrit; il veut qu'après le ſuffrage des Meſſes, je vous demande la délivrance „ de cette Ame. Vous ſavez les obligations que j'ai à ce défunt. A cela il me fut dit, *Il faut bien que tu me pries, avant „ que de t'accorder ce que tu demandes.* J'ai prié notre R. Mére Prieure de me donner une heure de priére, qui n'incommodât perſonne. Les Sœurs Converſes demeurérent depuis „ neuf heures, que matines ſe diſent, juſqu'à dix; & je demeurai juſqu'à onze que la Communauté ſe retire. Ce ne ſera pas ſans tribulation. Tout le revenu qui me vient des „ priéres que je fais pour les uns & les autres, c'eſt d'être bien „ humiliée, bien mortifiée, & perſécutée, &c." Magdelaine ſouffrit bien des perſécutions, à l'occaſion de ſa dévotion à l'Enfant Jéſus. Parmi les perſonnes de dehors, il y en avoit de très autoriſées, qui traitoient cette dévotion de chimérique & d'abuſive, en quoi elles n'avoient pas tout à fait tort. Dans le Couvent même on étoit dans le doute. „ La Mére *Anne* ma „ tante, *dit-elle dans une autre Lettre*, n'a pu comprendre ma „ voye. Elle a été quinze ans ma Prieure, & je la fais ſouffrir toujours, dans la penſée qu'elle croit que je ſuis trompée. Si cela eſt, je n'en ſai rien. Mon eſprit eſt inſupportable à la Mére Anne: quand elle ſait qu'on m'a employée „ à quelque choſe ou que j'ai parlé à quelqu'un, elle dévore „ notre Mére; parce que, *dit elle*, je n'ai ni eſprit, ni ſens, „ ni jugement." Magdelaine mourut âgée de 80 ans, & ſa mort fut ſuivie de pluſieurs merveilles. *Dom Jean Martianay* Bénédictin, eſt Auteur de la Vie de cette Religieuſe, imprimée *in douze*, à Paris en 1711, & nous a fourni cet Article.

* MAGDELAINE (La) riviére de l'Amérique ſeptentrionale dans la Louïſiane, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans le Golfe du Mexique, entre le 28 & le 29 degré de latitude ſeptentrionale, & entre le 278 & le 279 degré de longitude. * M. Deliſle, *Carte de la Louïſiane & du cours du Miſſiſſipi.*

* MAGDELAINE (La) autre riviére de l'Amérique ſeptentrionale dans le même païs, coule auſſi du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe décharge de même dans le Golfe de Mexique entre le 29 & le 30 degré de latitude ſeptentrionrle, & entre le 282 & le 283 degré de longitude. * Le même.

MAGDELÉNET (Gabriel) né l'an 1587, à Saint-Martin du Puy, ſur les confins de Bourgogne, vers le Nivernois, de *Henri* Magdelénet & de Touſſaint le Clerc. Il étudia à Nevers & à Bourges en Philoſophie, en Théologie & en Droit. Il vint a Paris en 1610, fut reçu Avocat au Parlement, & ſe fit bientôt des amis illuſtres. Il s'eſt fait connoître dans le XVII ſiecle par ſes Poëſies Latines & Françoiſes, qui furent recueillies par les ordres & les ſoins de Louïs-Henri de Loménie, Comte de Brienne, & Sécretaire d'Etat. Elles parurent à Paris l'an 1662, en un fort petit volume, qui ne contient preſque que des vers Lyriques, où Magdelénet fait les éloges des Rois de France Louïs XIII & Louïs XIV, de leurs Miniſtres, & des perſonnes les plus diſtinguées de la Cour. Ses vers ſont bien travaillez, fort polis, & même fort châtiez, quoiqu'il n'ait pas revu ſes Oeuvres, qui n'ont paru qu'après ſa mort. Il avoit plus d'art & d'étude que de génie; mais il réuſſiſſoit incomparablement mieux en vers Latins qu'en vers François. Nicolas Bourbon, grand Poëte & bon Critique, quoique d'un goût très difficile, s'écria, la premiére fois qu'il vit de ſes vers, *Ubi tamdiu latuiſti?* Magdélenet avoit auſſi cultivé la Peinture & la Sculpture, & jouoit fort bien du luth. Il mourut le 20 de Novembre de l'an 1661, à Auxerre, âgé d'environ 74 ans. * Louïs-Henri de Loménie, *in Admonit. ad lector.* Furetiére, *Nouv. Allegor. des troubles ſurvenus au Royaume d'Eloquence. Le Parnaſſe réformé.* René Rapin, *Réflexions ſur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. p. 234. n.* 1495. édit. d'Amſterdam 1725.

MAGDELON JACOB, Hollandois, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vers l'an 1510, étoit Théologien, & ſavoit les Langue Gréque & Hébraïque. Il a écrit, *Correctorium Bibliorum; Compendium Bibliorum metricum; Vita Salomes Matris SS. Machabæorum*, 63 *Diſtichis.* * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p.* 638. Antoine de Sienne.

MAGDELONETTES, ou Filles pénitentes. *Voyez* TISSERAN, qui en fut Fondateur.

MAGDIEL, de la race d'Eſaü, fils de Jacob, fut le dixiéme Duc de l'Idumée, ſuccéda à Mibtſar, & eut Hiram pour ſucceſſeur. * *Geneſe, cb.* 36. *v.* 42. 43.

MAGDOL. *Voyez* MIGDOL.

MAGEDO ou MAGEDDO. *Voyez* MEGUIDDO.

MAGELLAN ou MAGALHAENS (Ferdinand) Portugais, célébre au commencement du XVI ſiécle, a rendu ſon nom immortel par la découverte qu'il fit l'an 1519 ou 1520, du Détroit, qui, de ſon nom, eſt appellé *Magellanique.* Ce fut ſous les auſpices de l'Empereur Charles-Quint vers lequel il s'etoit retiré, fâché contre ſon Roi, qui lui avoit refuſé d'augmenter ſa paye d'un demi-écu par mois. Magellan étant parti de Séville, l'an 1519, avec cinq vaiſſeaux, paſſa ce Détroit, juſques alors inconnu, & alla par la Mer du Sud juſques aux Iſles de *los Ladrones*, où il mourut de poiſon. D'autres diſent que ce fut en combattant, l'an 1520, dans l'Iſle de Matan, après avoir ſoumis celle de Cébu. Ces Iſles ſont les Philippines. Un des vaiſſeaux de Magellan arriva le huitiéme Septembre de l'an 1522, dans le port de Séville, ſous la conduite de Jean-Sébaſtien Cano, après avoir fait le tour de la Terre. * Ferdinand Pizarro, *Illuſt. de Nuevo Mondo.* Oſorio, *l.* 11. Maffée, *l.* 8. Mariana, *Collect. rer. Indic. l.* 26. *c.* 3. Becmannus, *Hydrograph. c.* 1.

MAGELLANIQUE, (La Terre) que ceux du païs appellent CHIKA, terre de l'Amérique méridionale, eſt appellée *Magellanique*, du nom de Ferdinand Magellan: C'eſt la plus avancée vers le midi, de toutes les Provinces de l'Amérique méridionale. On n'y trouve aujourd'hui aucune Colonie des peuples de l'Europe; car celles que les Eſpagnols y avoient, ſe ſont diſperſées, ou ont péri de miſére & de faim. Ils y poſſédoient Nombre, ou Nom de Jéſus, & de San-Félippe, que les Anglois ont depuis appellé par moquerie, *Porto Fame.* Au reſte, ce païs eſt froid, & produit une certaine racine nommée *Capar*, qui ſert de pain aux Habitans. Les Eſpagnols nous ont repréſenté comme des Géans les Patagons qui habitent ce païs; mais les derniéres Relations des Anglois en parlent autrement. Cette Province, eſt bornée au midi par le Détroit de Magellan, que les Eſpagnols appellent *Eſtrecbo de Magaghannes.* La Terre de Feu eſt nommée par quelques-uns, l'*Iſle Magellanique*; & la mer, qui eſt à l'entour, porte encore le nom de *Mer Magellanique.* Cette Terre de Feu, au midi de l'Amérique, & de l'autre côté du Détroit de Magellan, conſiſte en pluſieurs Iſles. Le paſſage du Pilote Magellan, & les feux qu'on y a vûs, lorſqu'on y a deſcendu la premiére fois, ont donné lieu à ces noms. Le port Déſiré, & le port ſaint-Julien, où Magellan hiverna, l'an 1519, & où il châtia quelques ſéditieux, qui étoient dans ſes vaiſſeaux, ſont ſur la côte orientale de la Magellanique. Le dernier, dit autrement *Baya de los Abajos*, a ſon entrée large d'environ une demi-lieue, avec deux petites Iſles, & deux rochers, que l'on ne découvre point de haute mer. Le terroir des environs eſt d'un ſable blanc & ſans arbres. Il y a pourtant de l'eau douce, dont la plupart des vaiſſeaux ſe pourvoyent, lorſqu'ils vont vers le Détroit. Outre Magellan, Drack, Candiſh, Olivier de Nort, le Maire, Schouten, & divers autres y ont pareille-

lement abordé. * Osorio Herrera. Texeira. Sanson. Gundisalvo Fernandez de Oviédo, *del Estrecho de Magellan. Collect. Ind.*

MAGES, Prêtres & Philosophes des Perses, avoient soin de tout ce qui regardoit la Religion & la Politique du Royaume, & s'appliquoient principalement à la connoissance des Astres. On a toujours cru que Zoroastre fut le premier qui enseigna cette Science; car il est vraisemblable que la Magie qu'on lui attribue, n'étoit autre chose que l'Astronomie. C'est le sentiment d'un grand nombre d'excellens Auteurs, alléguez par Brisson, Boulenger, Philelphe, Heurnius, Naudé, &c. Quant aux Mages venus de ce même Prince, il est encore indubitable que leur doctrine n'étoit qu'une Théologie naturelle, fondée sur le culte de l'adoration d'une Divinité, comme Arnobe l'a remarqué. Ces Mages étoient extrêmement considerez en Perse; de sorte que Cambyse, allant faire la guerre en Egypte, en établit un, nommé *Patizithès*, pour gouverner l'Etat pendant son absence. Ce Mage avoit un frére nommé *Smerdis*, qu'il mit sur le thrône, en la place d'un fils de Cyrus, que Cambyse avoit fait tuer: supposition qui causa de grands troubles, & qui obligea les premiers Satrapes de se défaire de Patizithès, & de tous les autres Mages. Depuis ce tems les Perses célébroient cette journée avec de grandes solemnitez, & en faisoient même une fête, qu'ils appelloient *le meurtre des Mages*. Ces peuples ne laissérent pas d'avoir depuis une crédulité aveugle pour les prédictions de leurs Sages. Agathias dit à ce sujet, que les peuples ayant été assurez par eux que la veuve d'un de leurs Rois étoit grosse d'un fils, ils ne firent nulle difficulté de couronner le ventre de cette Reine, & de proclamer Roi son embrion, pour nous servir des termes de l'Historien, nommant l'enfant qu'elle portoit *Sapor*, longtems avant qu'il vint au monde. * Caton, *de Re Rustica*, c. 160. Hérodote, *l.* 3. ou *Thalie*. Agathias, *Hist. l.* 4. Strabon, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 1. Maldonat, *in Evang.* Brisson, *l. de Regis Persarum Principatu*. Boulenger, *in Eclog. ad Arnob. c.* 5. & 6. Palingenius, *Zodiac. l.* 8. Philelphe, *Conviviorum l.* 2. Heurnius, *Antiquitatum Philos. Barbaricæ*, *l.* 1. Casaubon, *Exercit.* 9. *in Baronium*. Vossius, *de Philos. Sectis*, c. 1. Naudé, *Apologie des grands hommes accusez de Magie*. Bodin, *de Dæmonomachia*, &c. Thomas Stanley, *Hist. Philos. Orient. l.* 2 c. 4. Ce fut depuis l'accident qui avoit occasionné le massacre des Mages, qu'ils eurent pour la premiére fois le nom de *Mages*, qui signifie un homme *qui a les oreilles coupées*, & qui leur fut donné par dérision, à cause que le faux *Smerdis* avoit été reconnu à cette marque. *Mige-Gush*, dans la Langue qui étoit alors en usage dans la Perse, signifie un homme qui a les oreilles coupées. L'Auteur du fameux Dictionnaire Arabe, appellé *Camus*, dit que tous ceux de cette Secte furent ainsi nommez d'un de leurs principaux Chefs, qui avoit eu les oreilles coupées. Ce qu'Hérodote, Justin & d'autres Auteurs ont écrit de ce Smerdis, prouve manifestement que c'étoit lui, qui donna lieu à cette dénomination. Après ce desastre, la Secte des Mages tomba dans un si grand mépris, qu'elle eût bientôt péri, si quelques années après elle n'eût été remise sur pié par *Zoroastre*, qui la réforma. Ils se rendirent très habiles dans les Sciences par les instructions de Zoroastre, qui étant le plus grand Mathématicien, & le plus grand Philosophe de son tems, se fit une affaire de pousser ceux de sa Secte, non seulement dans la connoissance de la Religion, mais aussi dans les Sciences naturelles. C'est pourquoi dans la suite le titre de *Savant*, & celui de *Mage*, furent synonymes. Ceux qui se sont dans la suite attachez aux Arts diaboliques, ayant pris le nom de *Mages*, ont attiré à ce nom une signification odieuse, qui est attachée parmi nous au nom de Magicien; au lieu que les vrais & les anciens Mages étoient les Mathématiciens, les Philosophes & les Théologiens de leur tems. Ce qui cependant ne doit être entendu que des Prêtres de la Secte, qui étoient tous de la même Tribu & qui se réservoient la connoissance de ces Sciences; les communiquant rarement à d'autres qu'à ceux de la famille Royale. Aussi, tant que cette Secte prévalut en Perse, la famille Royale fut censée appartenir à la Tribu Sacerdotale. Les Prêtres étoient divisez en trois ordres; outre le bas Clergé, il y avoit des Surintendans, & au dessus d'eux un *Archimage* ou *Archiprêtre*, qui étoit le Chef de la Religion, comme le Souverain-Sacrificateur parmi les Juifs. Les Temples étoient aussi de trois ordres. Le principal étoit celui où l'Archimage faisoit sa résidence & qui pour cette raison étoit très vénéré, de sorte que tous ceux de la Secte se croyoient obligez d'y aller une fois la vie en pélerinage. Zoroastre le plaça à *Balch*; mais depuis le septiéme siécle, les Mahometans ayant obligé l'Archimage à se retirer, il se fixa dans le *Kerman*, Province de la Perse, sur les bords de l'Océan méridional, & c'est là que jusques ici ses successeurs ont fait leur résidence. L'emploi des Prêtres étoit de lire les Offices de chaque jour de leur Liturgie, & dans certain tems marquez & solemnels de lire au peuple quelques endroits de leurs Livres sacrez. Il n'y avoit point d'autel dans ces Temples. On y entretenoit le Feu sacré, devant lequel ils faisoient leurs adorations dans des lampes. Ce furent les Mages qui engagérent Xerxès à brûler les Temples des villes Gréques d'Asie, parce qu'ils avoient en horreur les simulacres. * Prideaux, *Histoire des Juifs*, *tome* 1. *p.* 318. &c. *Voyez* ZOROASTRE.

MAGES, qui vinrent adorer Jésus-Christ. Voici ce qui en est dit dans l'Evangile de saint Matthieu. „ Jésus-Christ, „ étant né en Bethléem de Judée, sous le régne du Roi Hérode, des Mages vinrent d'Orient à Jérusalem, & demandérent où étoit le Roi des Juifs; parce qu'ils avoient vu son „ Etoile en Orient, & qu'ils étoient venus pour l'adorer. „ Hérode ayant ouï cette nouvelle, en fut épouvanté, & „ toute la ville de Jérusalem avec lui; & ayant assemblé les „ Pontifes & les Docteurs de la Loi, il leur demanda en quel „ endroit le Christ devoit naître: ils lui répondirent, que c'é- „ toit à Bethléem. Hérode ayant appellé les Mages, leur de- „ manda le tems auquel ils avoient vu cette Etoile, les envoya „ à Bethléem s'informer de cet enfant & les pria de lui rap- „ porter ce qu'ils en auroient appris, afin qu'il allât aussi l'a- „ dorer. Les Mages se mirent en chemin, & apperçûrent „ l'Etoile qu'ils avoient vue en Orient, qui les conduisit au „ lieu où étoit l'Enfant. Ils furent ravis de voir cette Etoile; „ & étant entrez dans la maison sur laquelle elle s'arrêta, ils „ trouvérent l'enfant, avec sa mére Marie, & ouvrirent leurs „ thrésors: ils offrirent en présent à Jésus-Christ, de l'or, de „ l'encens & de la myrrhe. Ils furent ensuite avertis en son- „ ge de ne point aller trouver Hérode, & s'en retournérent „ dans leur païs par un autre chemin." Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ces Mages, mais il ne dit point de quel païs ils étoient. Il n'exprime ni leur profession, ni en quel nombre ils vinrent pour adorer Notre-Seigneur: c'est ce qui a donné lieu à diverses Questions agitées par les Commentateurs. Il est marqué nettement dans l'Evangile, qu'ils étoient venus d'Orient; & ce mot étant général, ne désigne aucun païs en particulier. Quelques-uns ont dit qu'ils venoient de Mésopotamie; d'autres de Perse, où le nom de Mage étoit plus connu; & quelques-uns de l'Arabie Heureuse, qui est à l'orient de la Judée, sur ce que les présens qu'ils offrirent venoient d'Arabie. A l'égard de leur profession, il n'est point dit dans l'Evangile qu'ils fussent Rois, comme on le tient communément: ils sont seulement appellez *Mages*: & le nom de *Mages* ne signifie autre chose que des *Sages*, quoique grands Seigneurs. La réflexion qu'ils firent sur l'Etoile qui leur étoit apparue en Orient, fait voir qu'ils se mêloient d'Astronomie. Cette Etoile étoit apparemment sur la Judée, puisqu'elle leur donna occasion de croire qu'il étoit né un Roi aux Juifs. On ne peut pas savoir si cette Etoile étoit une véritable Etoile, ou quelque Phénoméne, en forme d'Etoile. Quelques Anciens ont cru que la prophétie de Balaam, dont la tradition étoit restée dans le païs des Mages, leur avoit donné lieu de croire que cette Etoile désignoit la naissance du Roi promis aux Juifs; mais c'est une conjecture qui ne paroît pas fort vraisemblable. Quant au nombre des Mages, l'Ecriture n'en dit rien, & on ne les a réduit au nombre de trois, qu'à cause des trois sortes de présens qu'ils offrirent; mais c'est un fondement bien foible. Pour les noms qu'on leur a donnez, de *Balthasar*, *Melchior* & *Gaspar*, c'est une invention toute nouvelle. Quelques-uns ont cru que l'Etoile qu'ils avoient vue en Orient, les avoit conduits jusqu'en Judée; mais l'Evangile ne le dit point. Il porte seulement qu'ils étoient partis, après avoir vu cette Etoile; & qu'étant sortis de la ville (de Jérusalem ou de Jéricho) pour aller adorer Jésus-Christ, ils apperçurent de nouveau cette Etoile, qui les précéda, & les conduisit jusqu'à Bethléem. * *Matthieu, ch.* 2. *Les Commentateurs.*

MAGGI ou MAGGIUS (Jérôme) Jurisconsulte Italien, dans le XVI siécle, natif d'Anghiari, ville de Toscane, en Latin *Angbara*, comme il le dit lui-même dans ses Ouvrages; après avoir étudié les Lettres Humaines, la Philosophie & les Mathématiques, dans la connoissance desquelles il s'est signalé par quelques Livres de grande érudition, s'appliqua entiérement à l'étude du Droit Civil. Comme il n'étoit pas fort riche, il étoit allé en Cypre, dans le dessein d'y acquérir plus de bien par cette Science. Il fut Juge dans Famagouste, sous Antoine Bragadin; & rendit de grands services aux Vénitiens, en qualité d'Ingénieur, lorsque cette ville fut assiégée par les Turcs; mais lorsqu'elle fut prise, & que toute l'Isle fut réduite en servitude, l'an 1571, il fut enveloppé dans le malheur des autres Chrétiens, & perdit sa Bibliothéque, avec tous ses Ouvrages, partie commencez, partie achevez. De là il fut emmené à Constantinople chargé de chaînes, & y vécut dans une misérable servitude, sous des maîtres inhumains & barbares. Dans les emplois bas & vils, où l'on l'exerçoit, & ausquels il n'étoit pas accoutumé, il se consola par les exemples qu'il se répresentoit, d'Esope, de Ménippe, d'Epictéte, & de divers autres Sages. Il composa même, dans sa captivité, aidé de sa seule mémoire, un Traité des Cloches, *de Tintinnabulis*, imprimé à Hanaw l'an 1608, qu'il dédia à Charles Rym, natif de Gand, Ambassadeur de l'Empereur à Constantinople; & un autre du Chevalet, *de Equuleo*, imprimé aussi à Hanaw l'an 1609, qu'il dédia à Charles-François de Noailles, Ambassadeur de France au même lieu: mais ces deux Ouvrages ne furent mis sous la presse qu'après sa mort. Ces deux Ministres traitérent de la rançon de Maggi; on le conduisit même à l'Hôtel du premier de ces Ambassadeurs: mais un Bacha ayant répresenté au Grand-Seigneur les maux qu'il avoit causez aux Turcs pendant le siége de Famagouste, l'envoya reprendre, & le fit étrangler dans sa prison le 27 Mars 1572 ou 1573. Avant que d'aller en Chypre, il avoit publié plusieurs autres Livres, savoir, *de Mundi exustione & die Judicii, libri quinque*; *Annotationes in Æmilium Probum de Vita excellentium Imperatorum*; (Æmilius Probus a été reconnu depuis pour être Cornelius Nepos.) *Commentaria in quatuor Institutionum Civilium libros*; *Variarum Lectionum seu Miscellaneorum libri quatuor*; *Della Fortificatione della Citta libri III*; *Discorse sopra la Fortificatione de gli Allogiamenti de gli Esserciti*. Il a fait aussi un Livre de la situation de l'ancienne Toscane. Maggi avoit beaucoup de lecture & de mémoire; il écrivoit assez élégamment; ses Ouvrages sont pleins d'érudition & de recherches; il produisoit peu de lui-même, & se contentoit de recueillir les pensées ou les remarques des autres. * *Eloge de Maggi par* du Frêne Trichet, à la tête de son Traité, *de Equuleo*. M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XVI siécle*. Bayle, *Diction. Critique*.

MAGGI ou MAGGIUS (Barthélemi) Médecin de Bologne, qui florissoit l'an 1541, a fait un Traité sur la guérison des playes faites par les armes à feu. *Jérôme Maggi* dont il est parlé dans le corps de l'Ouvrage, l'appelle son frére, *Miscell. l. 3. c. 3.*

MAGGI (Vincent) de Bresse en Italie, florissoit vers l'an 1530, & enseigna à Ferrare & à Padoue, où il s'acquit une grande réputation par son savoir. Il écrivit sur la Poëtique d'Aristote, sur celle d'Horace, un Traité intitulé, *de Ridiculis, &c.* Sa famille a encore produit dans le XVII siécle, LUCILLO FILATEO MAGGI, qui vers l'an 1640 enseigna à Pavie, & fut ensuite attiré à Turin, dans la Cour de Savoye. Nous avons divers Traitez de sa façon, deux volumes de Consolations; une Traduction Latine de Simplicius sur Aristote; & un autre d'Alexandre d'Aphrodisée; *Theorica & practica medendi; Commentarii de prognosticis Hippocratis; Epistolarum Lib. III. &c.* * *Consultez le Théatre des Hommes de Lettres, de* l'Abbé Ghilini.

MAGIA. *Voyez* MADIA.

MAGIE. Le nom de Magie se prend en bonne ou en mauvaise part, selon les bons ou mauvais moyens dont on se sert. On la distingue en Magie naturelle, Magie artificielle & Magie diabolique. La *Magie naturelle* produit des effets extraordinaires & merveilleux par les seules forces de la Nature: ainsi le jeune Tobie guérit l'aveuglement de son pére, par le moyen du cœur, du fiel & du foye d'un gros poisson, qui étoit sorti du fleuve du Tigre pour le dévorer. La *Magie artificielle* produit des effets extraordinaires & merveilleux, mais par l'industrie humaine; tels que la sphére de verre d'Archiméde; la colombe de bois volante d'Archytas; les oiseaux d'or de l'Empereur Léon, qui chantoient; les oiseaux d'airain de Boëce, qui chantoient & qui voloient; les serpens de même matiére, qui siffloient; la tête parlante d'Albert *le Grand*; les prestiges & tours de passe-passe de la plupart des Charlatans & Joueurs de gobelets & de gibeciére. On y peut ajoûter ce que l'on voit faire d'admirable à certains animaux qui ont été instruits à cette fin. La *Magie diabolique*, qui est aussi appellée *Magie noire*, & qui se pratique par l'évocation des Esprits, produit des effets surprenans, qui surpassent les forces de la Nature & celles de l'Art, par l'aide & le ministére du Démon. Cela parut visiblement dans les Magiciens de Pharaon, qui imitérent les véritables miracles que Dieu opéroit par le bras de Moïse. On a vu dans le XVI siécle un Magicien qui promenoit où il vouloit le cadavre de la célébre Joueuse de harpe de Bologne, par le moyen d'un charme qu'il avoit attaché sous une des aisselles de ce cadavre; & le faisoit jouer de la harpe, comme si c'eût été un corps vivant. Gaspar Peucer, Médecin Luthérien, faisant mention de cette Histoire, ajoute qu'un autre Magicien ayant su quelle étoit la cause de ce prodige, ôta adroitement le charme, & fit tomber le cadavre par terre, lequel demeura depuis sans mouvement. Saint Isidore, Evêque de Seville, dit sur ce sujet que les Magiciens ébranlent les élémens, & troublent les esprits des hommes; qu'ils les tuent sans aucun poison, & par la seule violence de leurs charmes; qu'ils font venir les Démons, & apprennent d'eux les moyens de faire du mal à leurs ennemis. On peut rapporter à cette espéce de Magie, l'art de guérir les maladies par des paroles enchantées. Nous voyons que les anciens Romains avoient grande créance à ces sortes de superstitions, puisque Caton enseignoit comme on peut enchanter un membre démis. Voici ses paroles barbares, *Incipe cantare in alto, S. F. motas danata dardaries astotaries, dic unà parite usque dum coëant, &c.* selon l'édition d'Alde Manuce; car celle de Henri Etienne, de la correction de Victorius, est assez différente. Q. Sérénus, Médecin, dit aussi que le mot ABRACADABRA, écrit sur un papier qu'on portoit au cou, est capable de guérir la fiévre quarte. *Voyez* ABRACADABRA. On sait assez quelle étoit l'opinion de l'Héréſiarque Basilidès, sur ces sortes de caractéres; & ce que saint Irénée, Tertullien, saint Augustin, saint Epiphane & Théodoret en ont dit. Les Curieux pourront le voir plus au long dans le *second volume des Annales du Cardinal Baronius*, & dans son Abbréviateur *Sponde*, sous l'année 129.

La Magie naturelle & la Magie artificielle sont bonnes en elles-mêmes; mais souvent elles font tomber les hommes dans le crime, & les portent à des curiositez superstitieuses. Pour la Magie noire, elle est toujours criminelle, parce qu'elle suppose un pacte avec les Démons. Il y a des personnes qui doutent qu'il y ait des Magiciens; cependant l'Ecriture Sainte défend en plusieurs endroits de consulter les Magiciens, & fait mention de ceux de Pharaon & de Manassé; de la Pythonisse ou Devineresse que Saül consulta; de Simon *le Magicien*, du tems des Apôtres; de Barjesu *le Magicien*; & d'une autre Pythonisse, du corps de laquelle l'Apôtre saint Paul chassa le Démon. Les Conciles fulminent des anathêmes contre les Magiciens; les saints Péres en parlent lorsqu'ils ont occasion de le faire; & le Droit Civil ordonne diverses peines contre eux. On dit à cela, & c'est l'objection commune que l'on fait en France, que le Parlement de Paris ne reconnoît point de Sorciers ou Magiciens; cependant d'autres soutiennent que le Parlement de Paris, aussi bien que les autres Parlemens de France, ont souvent rendu des Arrêts contre les Sorciers. Bodin en rapporte deux dans sa *Démonomanie*; l'un de l'année 1548, qui condamna la mére de Jean Harvillier, Sorciére de Verbery, proche de Compiégne, à être brûlée vive; l'autre du onziéme Janvier 1578, contre Barbe Doré, fameuse Sorciére, qui fut aussi condamnée au feu. Le Pére Crespet, dans son Livre de la haine de Satan, en rapporte encore un du 19 Janvier 1577, contre une autre Sorciére, qui fut condamnée à expier son crime par le même supplice. Lambert Daneau, dans son Dialogue des Sorciers, témoigne qu'un Aveugle des Quinze-vints de Paris, nommé Honoré, fut condamné à mort par le Parlement de Paris, pour crime de sortilége. Au reste on a souvent accusé de Magie, des gens qui n'en étoient pas coupables: ainsi qu'il paroît par l'Apologie que M. Naudé a faite, pour justifier de grands personnages, qui en ont été faussement soupçonnez. Corneille Agrippa en fit profession dans sa jeunesse, mais il abandonna ensuite cet Art diabolique, comme il le dit lui-même dans son Livre *de la Vanité des Sciences*, où il reconnoît que tous ceux qui s'adonnent à la Magie, seront damnez éternellement avec Jannès, & Jambrès ou Mambrès, & Simon *le Magicien*. On remarque qu'il y a plus de Sorciéres que de Sorciers, à cause de la foiblesse d'esprit & de la trop grande curiosité des femmes. * Delrio, *Disquisitiones Magicæ*. Naudé, *des grands Hommes accusez de Magie*. Thiers, *Traité des Superstitions.*

MAGIN ou MAGINI (Jean-Antoine) Mathématicien, né à Padoue, enseigna avec grande réputation à Bologne sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, & fut fort estimé de divers Princes de son tems, entre autres de l'Empereur Rodolphe, qui ne pouvant l'attirer à Vienne, l'honora d'une pension. Il n'acquit pas moins de réputation par ses Horoscopes, que par ses Ouvrages qui sont, *Instrutione sopra l'apparenze & mirabili effetti dello Specchio concavo sferico*; Le même, traduit en François par Jean-Jacques Boyssier; *Novæ Cœlestium Orbium Theoricæ congruentes cum Observationibus Nicolai Copernici; Ephemerides cœlestium Motuum ad annos quadraginta, ad anno 1581 ad annum 1620, juxta Gregorianam anni correctionem supputata; Ephemerides cœlestium Motuum ab anno Domini 1598, ab annum 1610, pro longitudine Veneta, una cum Isagoge in Astrologiam & Quadrante Directorio; Ephemerides cœlestium Motuum ab anno 1608 ad annum 1630 pro longitudine Veneta, secundum Copernicum computatæ, una cum Isagoge in Astrologiam; Confutatio Diatribæ Josephi Scaligeri de Æquinoctiorum præcessione; Tabulæ secundorum Mobilium cœlestium pro longitudine urbis Venetiarum; Supplementum Ephemeridum ac Tabularum secundorum Mobilium; Magnus Canon Mathematicus, ab ipso Autore auctus, castigatus, & in novam formam redactus; Tabula Tetragonica seu quadratorum Numerorum, cum suis Radicibus; Primum Mobile, duodecim libris contentum; De Planis Triangulis liber unus, & de dimetiendi ratione per Quadrantem & Geometricum Quadratum, libri quinque; Tabulæ & Canones primi Mobilis; de Astrologica ratione ac usu dierum Criticorum seu decretoriorum; La Metoposcopia, o vero Commensuratione delle linee della fronte, da Ciro Spontoni, con la Fisionomia & alta Curiosità del medesimo; Commentarius in Geographiam & Tabulas Ptolomæi; L'Italia Descritta.*. Jean-Antoine Magini mourut à Bologne le onziéme Février 1617, dans sa 62 année. Il eut trois fils, & une fille qui se fit Religieuse. Deux de ses fils moururent avant lui, & le troisiéme entra dans l'Ordre de S. Dominique & fut habile homme. * *Consultez son Eloge* parmi ceux des Hommes de Lettres de Jacques Philippe Thomasini. Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Savans, tome 27. p. 317 & suiv.*

MAGISTER FLORUS. *Cherchez* FLORUS.

MAGISTRATS ROMAINS: on donnoit ce nom à ceux qui exerçoient quelque charge publique de Judicature, de Police, ou de Milice, soit à Rome, soit dans les Provinces. On ne pouvoit aspirer à aucune Magistrature de la ville de Rome que l'on n'eût servi dix ans dans la Milice Romaine, & qu'on n'eût par conséquent atteint l'âge de 27 ans. Il y avoit des cas & des personnes, en faveur desquelles le peuple Romain se relâchoit de cette Loi; comme il le fit en faveur de Pompée, d'Auguste, de Scipion *l'Africain*, & de plusieurs autres. Le peuple s'assembloit dans le Champ de Mars: ceux qui vouloient parvenir aux charges, alloient solliciter chacune des Tribus dont le peuple étoit composé, souvent même ils alloient voir chaque particulier pour briguer son suffrage. Mais dans la suite le peuple s'étant considérablement augmenté, on se relâcha de cette coutume, qui fut abrogée en partie. Lorsque tout le monde étoit assemblé, une espéce de Hérault ou d'Huissier appelloit celui qui demandoit quelque Magistrature. Le Candidat répondoit lui-même, & disoit son nom, son surnom, faisoit un précis de l'histoire de sa vie. Il nommoit plusieurs personnes pour en rendre témoignage. Souvent le Général ou le Capitaine sous lequel ils avoient servi, leur rendoient ce service. Lorsque plusieurs particuliers concouroient pour la même place, ils s'objectoient respectivement les raisons de la naissance, de l'âge, ou de la probité, qui pouvoient servir d'exclusion à ces charges. Le Sénat jugeoit de la capacité de ceux qui se présentoient, ayant presque toujours plus d'égard au mérite qu'à la recommandation. On gardoit aussi un ordre admirable dans la distribution des charges. On n'élevoit jamais une personne des plus bas emplois aux plus hauts. On n'y parvenoit que par degrez. Un particulier, dont le pére étoit en la puissance de l'ennemi, ne pouvoit parvenir à aucune charge de Magistrature. Les Romains appelloient Magistrats Curules, les Consuls, les Censeurs, les Préteurs & les Ediles curules. Lorsque ces Magistrats portoient les portraits de leurs ancêtres, on les appelloit nobles; mais s'ils n'avoient que les leurs, on les appelloit gens de fortune, *Novi homines.* On leur donnoit le nom de *Curules*, selon quelques-uns, du mot Latin *currus*, char, parce qu'ils avoient droit de se montrer & de paroître en public étant montez dans un char: mais n'est-ce pas plutôt à cause qu'ils étoient assis dans les assemblées sur un siége nommé *curule*? Il y avoit dans la ville de Rome de grands, ou de petits Magistrats; d'ordinaires, ou d'extraordinaires. Les Magistrats extraordinaires étoient ceux que l'on faisoit dans des circonstances difficiles. Les Tribus, sans atten-

attendre les grandes Aſſemblées, les éliſoient lorſqu'ils en avoient beſoin. Les Dictateurs & les Généraux de la Cavalerie ſont de ce nombre. Les Magiſtrats ordinaires étoient ceux que l'on éliſoit dans la place publique par les Aſſemblées dont le tems étoit fixé. Les grands Magiſtrats étoient ceux que l'on éliſoit dans les Aſſemblées que les Romains nommoient *Centurialia Comitia*; les Conſuls, les Préteurs & les Cenſeurs étoient de ce nombre. Les petits Magiſtrats, comme les Queſteurs, les Tribuns du peuple, les Ediles du peuple, les Ediles curules, les differens Triumvirs, les Quinquevirs, les Décemvirs, &c. étoient élus dans l'Aſſemblée des Tribus du peuple: les derniers ne pouvoient empêcher la tenue de l'Aſſemblée du peuple, ou la diſſoudre, ce que pouvoient les premiers. Les Magiſtrats que l'on nommoit *Patriciens*, tant parce que les Patriciens donnérent lieu à leur création, que parce qu'ils étoient de famille patricienne, étoient élus dans les grandes aſſemblées. Mais les *Plébeiens*, ainſi nommez, parce que le peuple dont ils étoient tirez avoit occaſionné leur élection, ſe choiſiſſoient dans l'aſſemblée des Tribus. Outre ces Magiſtrats, qui ſervoient pour la Police & la conduite de la ville de Rome, il y en avoit d'autres à qui les Romains donnérent le nom de *Provinciaux*. Ils comprenoient ſous ce nom généralement tous ceux qui étoient chargez de quelque commandement ou de quelque inſpection hors de la ville de Rome. On peut mettre dans ce rang les Triumvirs, les Quinquevirs, les Décemvirs, les Vigintivirs, & tous ceux qui étoient chargez de conduire ou de commander les Colonies du peuple Romain, &c. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

MAGIUSCHUN (Abu Joſeph Jacob Ben Ali Salmah) célébre Docteur de la ville de Médine. Il fut ſurnommé *Magiuſchun* par corruption de *Meigun*, qui ſignifie en Perſien *couleur de vin*, à cauſe qu'il étoit fort rouge de viſage. Il s'attacha à Omar fils d'Abdélaziz Gouverneur de Médine, qui fut depuis Caliſe. On rapporte de lui que les ſiens le croyant mort, on commençoit déja à laver ſon corps pour l'enſevelir, lorſque celui qui lui rendoit cet office s'apperçut qu'une artére du pié lui battoit encore. Ce ſigne de vie fit qu'on attendit pendant trois jours, pour voir s'il ne reviendroit pas de cette ſyncope. Etant enfin revenu, il s'aſſit ſur ſon lit, & demanda un verre de ptiſane à boire; & après l'avoir bu, il raconta aux aſſiſtans ſurpris d'une choſe extraordinaire, la viſion qu'il avoit eue pendant ſon extaſe. Il leur dit que ſon ame qu'il croyoit être ſortie de ſon corps, ayant été conduite par un Ange juſqu'au ſeptiéme Ciel, on demanda à l'Ange qui étoit celui qu'il conduiſoit. L'Ange ayant répondu que c'étoit Magiuſchun, on lui repartit, *Celui que vous nommez ne doit venir ici qu'au bout d'un tel tems*; ce qui fit que l'Ange le reconduiſit juſqu'à ſon corps, & le laiſſa en l'état auquel on le voyoit. Il raconta enſuite aux aſſiſtans qu'il avoit vu dans le Ciel Omar Ben Abdélaziz le Caliſe, qui étoit déja mort, placé en un lieu plus honorable qu'Abubecre & qu'Omar, ce qui l'avoit obligé d'en demander la raiſon à ſon Conducteur, qui répondit que les deux premiers Caliſes avoient pratiqué la juſtice dans un ſiécle heureux & plein d'exemples de vertu, mais que celui-ci l'avoit exercee dans un tems corrompu & plein d'injuſtice. Si l'hiſtoire n'eſt pas vraye, du moins la leçon qu'elle contient eſt très importante & très ſure. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAGLIABECCHI (Antoine) naquit à Florence, le 28 Octobre 1633. Il n'avoit que ſept ans lorſque ſon pere mourut. Sa mére lui fit d'abord apprendre la Grammaire, mais ayant enſuite changé ſa deſtination, elle le mit chez un des meilleurs Orfévres de Florence, après lui avoir fait apprendre les principes du Deſſein. Il n'avoit alors que 16 ans, & ce fut en ce tems-là que ſa paſſion pour les Lettres commença à ſe déclarer. Il employoit le peu d'argent qu'il avoit à acheter des Livres qu'il cachoit avec un grand ſoin, & quand on ne l'obſervoit pas, il ſacrifioit à la lecture une partie conſidérable de ſon ſommeil. La volonté de ſa mére arrêtoit une inclination ſi noble, mais ſa mort lui ayant laiſſé la liberté de la ſuivre, il s'y livra tout entier. Il ſe fit bientôt connoître à Michel Ermini, Bibliothécaire du Cardinal de Médicis. Aidé des lumiéres de cet excellent Maître, il ſe mit pour ſe perfectionner dans la Langue Latine, à faire des Traductions & des Extraits des meilleurs Auteurs, & il y réuſſit en peu de tems: ſes progrès dans la Langue Hébraïque ne furent pas moins rapides. Son nom commença bientôt à devenir célébre parmi les Savans. Lambecius dès l'an 1665, en fit une mention honorable dans ſes Commentaires. On recouroit à lui comme à un Oracle, & ſur quelque choſe qu'on le conſultât, il répondoit avec la même ſolidité & la même préciſion, que s'il n'eût jamais étudié que la matiére préſente, citant les Auteurs qui en avoient traité, les éditions différentes de leurs Ouvrages, les paragraphes, les chapitres, les textes mêmes. Il avoit effectivement une mémoire ſi étendue qu'elle embraſſoit tout, le nom des Ecrivains, leur patrie, leurs opinions, leurs ſyſtémes; & ſi fidéle, qu'elle ne perdit jamais rien des lectures immenſes qu'il avoit faites. Il portoit ſon avidité pour les Livres juſques à lire ceux qui n'étoient pas tout à fait mauvais, & il diſoit d'eux, à l'exemple de Pline, qu'il en faiſoit cas, dès qu'il y apprenoit quelque choſe qu'il ignoroit auparavant. Ainſi, ſa curioſité mettoit tout à profit & ne perdoit rien d'un tems qu'il croyoit devoir entiérement à l'étude. Il ſe tenoit renfermé tout le jour chez lui, & n'ouvroit ſa maiſon que le ſoir aux Savans qui venoient le voir & l'entendre. Il ne penſoit à autre choſe qu'à l'étude & aux Livres, & oublioit ſouvent les beſoins les plus indiſpenſables auxquels les hommes ſont aſſujettis. Le Grand Duc Coſme III, n'étant encore que Prince de Toſcane, avoit ordonné au Cavalier Marmi, l'un de ſes Favoris, de raſſembler tous ſes Livres dans le lieu de ſon Palais le plus commode, & le plus voiſin de ſon apartement. Magliabecchi que ce Prince fit alors ſon Bibliothécaire, eut, en cette qualité occaſion, de donner de nouvelles preuves de ſon érudition, & de la connoiſſance parfaite qu'il avoit des Livres. Cet emploi ne changea rien à ſa maniére ordinaire, il continua de vivre en Philoſophe, toujours auſſi négligé dans ſes habits, que ſimple dans ſes maniéres; un vieux manteau lui ſervoit de robbe de chambre pendant le jour, & de couverture pendant la nuit; il avoit pour table une chaiſe de paille, & pour lit une autre chaiſe, ſur laquelle il demeuroit attaché à ſes Livres, juſqu'à ce qu'épuiſé de travail il ſucombât au ſommeil qui l'accabloit. Il avoit une averſion extrême pour tout ce qui approchoit de la contrainte. Le Grand-Duc qui le connoiſſoit de ce génie, lui écrivoit de ſa propre main, lorſqu'il avoit des ordres à lui donner, & le diſpenſoit par là de l'embarras de venir lui même les recevoir. Le Pape & l'Empereur lui offrirent pluſieurs fois des conditions honorables, pour l'attirer à leur ſervice; mais il refuſa toujours conſtamment les offres les plus avantageuſes qu'on put lui faire de leur part, pour demeurer attaché à ſon Prince. Quoique recherché par les Savans étrangers, qui, attirez par ſa grande réputation, alloient exprès à Florence pour le voir & pour le conſulter, il étoit d'une modeſtie extraordinaire. Rien ne prouve mieux à quel degré il portoit cette vertu, que l'attention qu'il avoit de cacher à ſes amis, ce qu'il y avoit de flatteur pour lui dans les Lettres ſavantes qu'on lui écrivoit de toutes parts, ſe bornant à leur communiquer les endroits qui regardoient uniquement la Littérature. Au reſte, fidéle obſervateur des régles de l'amitié, il ne manqua jamais à ſes amis dans leurs beſoins: mais ils n'étoient pas les ſeuls, qui éprouvaſſent des effets de ſon caractére bienfaiſant. Après ſes amis, les Gens de Lettres y avoient la meilleure part. Il ſe faiſoit un plaiſir de les aider de ſes conſeils & de ſes lumiéres, & de leur fournir tous les Livres & les Manuſcrits qu'il leur croyoit néceſſaires. Il fut toujours leur Protecteur, & le P. Noris, depuis Cardinal, l'appelloit hautement ſon *Mécéne*, & lui écrivit un jour qu'il lui étoit plus redevable de l'avoir dirigé dans ſes études, qu'au Souverain-Pontife de l'avoir élevé au Cardinalât. Tant de mérite devoit, ce ſemble, le mettre à couvert des traits de la calomnie. Cependant on ſema contre lui dans Florence des Libelles capables de le perdre, ſi le Prince avoit été d'un caractére à y ajoûter foi. Magliabecchi, content du témoignage de ſa conſcience, ne ſongea pas même à repouſſer la calomnie; & pendant que ſes amis s'employoient à faire connoître ſon innocence, il ne penſoit de ſon côté qu'à abandonner ſa patrie. Il en prit en effet la réſolution, qu'il eût exécutée, ſi le Cavalier Marmi, à qui il en fit l'ouverture, ne l'en eût détourné, en lui repréſentant que cette démarche ne manqueroit pas de choquer le Grand-Duc, & en lui faiſant valoir la diſtinction avec laquelle ce Prince & toute ſa famille le traitoient. Pendant cette négociation du Cavalier Marmi la vérité fut découverte, & l'impoſture fut confondue. Ainſi le Grand-Duc lui continua toujours les mêmes bontez, ſes jours lui devenant même plus précieux à meſure qu'il avançoit en âge, il lui fit préparer dans le vieux Palais un apartement très commode. Magliabecchi eut bien de la peine à quitter ſa maiſon pour y aller demeurer, encore n'y demeura-t-il que quatre mois, après leſquels il retourna dans ſa maiſon ſous divers prétextes, malgré ſes amis qui lui conſeilloient le contraire. Enfin étant ſorti au mois de Janvier 1714, de chez lui pour aller ſuivant ſa coutume à la Bibliothéque du Palais, il fut ſaiſi d'un tremblement violent par tout le corps, & il lui prit une ſi grande foibleſſe aux jambes, qu'il n'a pu ſortir depuis. Il eſt mort le 14 Juillet 1714, âgé de 81 ans. Quoiqu'il n'ait jamais compoſé d'Ouvrage, la République des Lettres lui eſt redevable de pluſieurs, à la publication deſquels il a contribué par ſes ſoins: Telles ſont les Poëſies Latines d'*Arrigo de Seltimello*; *L'Hodœporicon d'Ambroiſe Camaldule*; *Le Dialogue de Benédict Aretin*, & pluſieurs autres ſemblables. * *Memoires de Trevoux, du mois de Novembre* 1722. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 4. p.* 221.

MAGLIANO, en Latin *Manliana*, *Manlialum*. Il y a pluſieurs lieux de ce nom en Italie; un bourg en Toſcane, à quatre lieues d'Orbitelle vers le nord; un autre dans le Patrimoine de ſaint Pierre près du Tibre, à deux lieues au deſſous de Rome; un troiſiéme dans l'Abruzze Ultérieure au nord du Lac Calano, & à deux lieues de la ville de ce nom; une petite ville dans la terre Sabine près du Tibre, vis à vis de Citta-Caſtellana. Cette petite ville a un Evêché duquel dépend toute la terre Sabine, & qui eſt toujours poſſédé par un des ſix plus anciens Cardinaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

MAGLOIRE (ſaint) Evêque régionaire en Bretagne, Abbé de Dol, né vers la fin du cinquiéme ſiécle, au ſud-eſt du païs de Galles, dans la Grande Bretagne, fut élevé dans le Monaſtére de ſaint Eltut, avec ſaint Samſon, ſon couſin germain. Il embraſſa enſuite la vie monaſtique, & s'en alla en Irlande. Samſon, étant ordonné Evêque régionaire de la Bretagne, emmena avec lui ſon couſin Magloire; ils y prêchérent la Foi de Jéſus-Chriſt. Samſon fonda l'Abbaye de Dol, dont il ſe réſerva le gouvernement, & donna celui de Kerfontée à ſaint Magloire, qu'il ordonna Prêtre, puis Evêque régionaire en Bretagne. Samſon étant mort l'an 564, ſaint Magloire fut chargé du gouvernement du Monaſtére de Dol, où il ne demeura que trois ans, après leſquels il ſe retira dans l'Iſle de Gerſey, où il établit un Monaſtére, & où il mourut le 24 Octobre de l'an 575, âgé de près de 80 ans. Son corps demeura dans l'Iſle de Gerſey, juſqu'à ce qu'il fut tranſporté l'an 857, au Prieuré de Lébon, près de Dinant en Bretagne, puis à Paris, lorſque les Normands firent une irruption dans la France par la Bretagne, au tems du Roi Charles *le Chauve*, dans le IX ſiécle.

siécle. Alors l'Evêque de S. Malo & l'Evêque de Dol se réfugiérent à Paris, & emportérent avec eux les Reliques de saint Magloire, de saint Samson & de saint Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la Chapelle Royale du Palais, où est aujourd'hui l'Eglise paroissiale de saint Barthélemi. Bientôt après, le Prince Hugues *le Grand*, Comte de Paris, fonda proche de cette Chapelle un Monastére de l'Ordre de saint Benoît, sous le nom de saint Magloire. Depuis, ces Religieux se retirérent avec les corps de ces trois Saints, dans la rue saint Denys, d'où ils allérent ensuite s'établir au fauxbourg saint Jacques, dans la maison qui est maintenant aux Péres de l'Oratoire, lesquels y demeurent depuis l'an 1628, par la cession que les Religieux leur en ont faite. * *Anonym. apud* Mabillon. Le P. Alexandre. Le Grand, *Hist. des Saints de Bretagne.* Baillet, *Vies des Saints*, 24 *Octobre.*

MAGNAN, (Emmanuel). *Voyez* MAIGNAN.

MAGNAVACCA, village avec un port & une tour fortifiée, est dans le Ferrarois à l'embouchure du Lac de Comachio dans le Lac de Venise. On assure que ce lieu est celui que Pline a nommé *Caprasia* ou *Sagis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGNEDO, en Portugal. *Voyez* MANEGO.

MAGNEN (Jean Chrysostome) Professeur en Médecine à Pavie dans le XVII siécle, étoit de Luxeuil en Franche-Comté. On a de lui quelques Traitez assez curieux; l'un intitulé, *Democritus reviviscens*, imprimé à Leyde, l'an 1648; & un autre *de Manna*, publié l'an 1658, à la Haye; il a aussi fait un Livre intitulé *de Tabacco.* * Baillet, *Vie de Descartes.*

MAGNENCE (*Magnus-Magnentius*) le premier & le plus illustre de ceux qui usurpérent la dignité Impériale du tems de Constance, étoit selon quelques Auteurs fils de Magnus, homme né dans l'Isle Britannique; d'autres disent, que son pére étoit un de ces Létes que Maximien Herculius avoit transférez dans les Gaules; mais Julien l'Apostat, qui devoit le connoître, assûre qu'il étoit Germain, & qu'ayant été fait prisonnier de guerre, il fut enrollé dans les troupes Romaines, où il se distingua bientôt par une valeur toute extraordinaire. On assûre que l'Empereur Constant l'honora d'une bienveillance singuliére, & le délivra une fois de la fureur des soldats en le couvrant de sa robe; cependant ce fut contre lui que Magnence se révolta. Il se fit proclamer Empereur à Autun l'an 350, & peu après il fit mourir le Prince son bienfaiteur. Ce crime rendoit Magnence maître des Gaules, des Isles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie, & de l'Illyrie; mais les troupes de cette derniére Province se croyant en état de disposer de l'Empire, l'offrirent à Vétranion, qui n'étant pas aussi persuadé qu'elles de leur pouvoir, traita avec Magnence, qui voulut bien de concert avec lui offrir la paix à Constance, seul Empereur légitime. Si leurs offres avoient été écoutées, Constance devoit tenir le premier rang, & marier sa sœur à Magnence, de qui il devoit épouser la fille; mais pendant qu'on négocioit, Népotien s'empara de Rome, & augmenta le nombre des Tyrans. On assûre que celui-ci ne régna qu'un mois, & que le même Marcellin qui avoit offert la pourpre à Magnence, fut celui qui le délivra de cet ennemi. Cependant sa révolte donna à Constance le tems de rassembler ses forces, & de surprendre Vétranion, qui se soumit. Magnence en ayant eu avis, s'avança aussitôt vers l'Illyrie, prit & rasa Sisseck, s'empara d'autres places, & perdit enfin une grande bataille à Murse le 28 Septembre de l'an 351. L'approche de l'Hiver ne permit pas à Constance de tirer de sa victoire tout le fruit qu'il avoit pû s'en promettre; ce ne fut qu'au Printems de l'année suivante qu'il put se rendre maître de l'Italie, & il tint cette conquête de la frayeur de Magnence, plutôt que de la valeur de ses troupes, qui reçurent un échec auprès de Pavie. L'Espagne & l'Afrique reconnurent le légitime Empereur presque en même tems que l'Italie, & il ne restoit au Tyran que les Gaules; encore Chnodomaire Roi des Allemands s'y rendoit-il redoutable après avoir défait à platte couture l'Armée commandée par le César Décence, frére de Magnence; & la ville de Tréves, qui étoit la capitale de toute la Belgique, étoit tenue par un nommé Pœménius sous l'autorité de Constance. Cependant il fallut encore une année pour détruire entiérement le parti rebelle. La perte d'une bataille au mont Séleuque, dans les Alpes Cottiennes, jetta Magnence dans le desespoir. Il s'enfuit à Lyon, où il fit mourir tous ses parens, & entre autres son frére Didier, après quoi il se donna la mort à lui-même au mois d'Août de l'an 353. Il étoit alors âgé de 50 ans, & il y avoit trois ans & sept mois qu'il régnoit. Il aimoit les Belles-Lettres, parloit bien, & avoit beaucoup de force; mais il étoit cruel, & se décourageoit aisément. On ne dit point ce que devint sa fille; ni qui étoit sa premiére femme. Etant déja Empereur, il épousa en secondes noces Justine, qui depuis fut mariée à l'Empereur Valentinien. * Aurelius Victor, *in Epit.* Eutrope. S. Jérôme. Idace. Marcellin, *in Chron.* Julien, *Orat.* 1. 2. Socrate, *l.* 2. *c.* 20. & *suiv.* Sozoméne, *l.* 4. *c.* 1. & *suiv.* Zosime, *l.* 2.

MAGNÉS, Poëte Comique d'Athénes, dont le siécle est incertain, & dont Aristophane, Suidas, & Julius Pollux font mention, *l.* 2. *c.* 4. *l.* 7. *c.* 39.

MAGNES MACARIUS. *Voyez* MACARIUS.

MAGNÉS, Historien. *Cherchez* DEMETRIUS.

MAGNESIE, nom de plusieurs villes, & de deux entre autres très célébres chez les anciens Géographes; l'une située dans la Carie, sur le Méandre, & éloignée de quinze mille pas d'Ephése. Cette ville, qui étoit une Colonie des Magnésiens de Thessalie, fut une des trois que le Roi de Perse assigna au célébre Thémistocle pour sa nourriture, & fut renversée par un tremblement de terre, du tems de Strabon. Elle a depuis porté le nom de *Magnesia*, & a été le Siége d'un Evêché suffragant d'Ephése. MAGNESIE, ville de l'Eolide, étant aussi bâtie sur le Méandre, selon Strabon, près du Mont-Sipyle, selon Ptolomée & Tite-Live, est appellée aujourd'hui *Manissa*, selon Leunclavius. Une médaille rapportée par M. Spanheim, *p.* 849, & frappée dans cette ville, porte cette inscription, ΜΑΓΝΗΤΩΝ ΑΠΟ ΣΙΠΥΛΟΥ. * Pline, Strabon, &c.

MAGNESIE, Province voisine de la Thessalie & de la Macédoine, avec un Promontoire, que Sophien appelle *Capo Verlichi*, & les autres, *Capo de S. Georgio.* Elle renfermoit autrefois les villes de Tolcus, d'Hormenium, de Pyrrha, de Méthone, &c. * Tite-Live, *l.* 37. Strabon, *l.* 13. Pline. Ovide, *Metam. l.* 11. Horace, *Carm. l.* 3. *Ode* 7. Lucain, *l.* 6. Cluvier & Briet, *in Geogr.* Ferrari, *in Lexic. Geogr.*

MAGNI (Valérien) Capucin, né en 1587, dans le Milanez, étoit de la Maison des Comtes de Magnis, s'acquit la réputation de Théologien & de Philosophe, dans le XVII siécle; de Théologien par ses Livres de controverse, & entre autres par celui qui est intitulé, *Judicium de Catholicorum regula credendi*, publié l'an 1628, qui fut suivi de plusieurs réponses aux Ecrits des Protestans; celle de Philosophe, par la liberté qu'il se donna de combattre ouvertement la Philosophie d'Aristote, & par les Livres de Physique qu'il donna. Il fit un Livre sous ce titre, *l'Athéisme d'Aristote*, dans lequel il donna l'expérience de Toricelli sur le vuide, comme une chose de son invention. Il a encore fait imprimer divers Ouvrages philosophiques, savoir, à Venise, l'an 1639, un Livre intitulé, *Ocularis demonstratio loci sine locato corporis successivè moti in vacuo, & luminis nulli corpori inhærentis*; à Rome, l'an 1642, *De luce mentium & ejus imagine*; à Varsovie, l'an 1648, *De Peripat.*; *De Logica*; *De per se notis*; *De Syllogismo demonstrativo*; *Experimenta de incorruptibilitate aquæ*; *De vitro mirabiliter fracto.* Ajoûtez à ces Ouvrages *Acta Rheinsfeldensia Patris Valeriani & duorum aliorum Capucinorum cum Habercornio & Hæreticis duobus actis, cata a Patre Valeriano.* Le Pére Valérien fut en grande estime dans son Ordre, & passa par les charges les plus considérables. Le Pape Urbain VIII le fit Missionnaire Apostolique, pour l'Allemagne, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, & Chef des Missions du Nord. Ce fut par le Conseil de ce Capucin que le Pape Urbain VIII abolit l'Ordre des Jésuitesses, l'an 1631. Le Roi de Pologne Uladislas demanda un chapeau de Cardinal pour lui; mais les Jésuites, avec lesquels ils étoit brouillé, s'y opposérent, à ce qu'on dit. L'occasion de leur différent avec eux n'est pas bien connue; il n'y a que des Auteurs suspects qui en ayent parlé, & ils avancent des choses qu'on ne peut croire. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Jésuites l'ayant déféré comme Hérétique, il fut mis en prison; qu'il y composa des Ecrits fort vifs contre eux pour sa défense; & qu'ayant été élargi par l'assistance de l'Empereur Ferdinand III, il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, où il mourut en 1661, âgé de 75 ans, dont il avoit passé soixante dans l'Ordre des Capucins. L'Histoire de sa mort a été écrite dans une Relation Latine, imprimée l'an 1662. Il avoit composé une Réponse à un Livre de Coménius, intitulé, *Absurditatum Echo*, qui parut sous le faux nom d'*Ulricus Newfeldius.* La réponse est intitulée, *Echo absurditatum Ulrici de Newfeld blæsa, demonstrante Valeriano Magno Capucino*, imprimé à Cracovie l'an 1646. * Paschal, 15. & 16. *Lettres Provinciales.* Heideger, *Hist. Papatûs.* Baillet, *Vie de Descartes, & dans les Anti.* Andreas Carolus, *Memorabilium sæculi XVII. l.* 4. *c.* 9. *Relatio veridica de pio obitu reverendissimi Patris Valeriani.* Bayle, *Dict. Critique. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAGNI, bourg. *Voyez* MAGNY.

MAGNIA URBICA, Impératrice qui n'est connue que par les médailles. Quelques Antiquaires ont prétendu qu'elle étoit la femme de Maxence, en quoi il est certain qu'ils se sont trompez, & parce que ses noms n'ont pu convenir à la fille de Galére Maximien, & parce que ses médailles ne sont pas du goût de ce tems-là. Le Pére Hardouin Jésuite, homme intelligent dans cette sorte d'étude, a mieux aimé la faire femme de Numérien ou de Carin, & plutôt de celui-ci: mais s'il avoit été persuadé de ce que les Historiens assûrent que cet Empereur changea neuf fois de femme en deux ans, il n'auroit eu garde de prétendre lui allier une Princesse qui a été mére de deux Princes, ainsi que ses médailles en font foi. Il vaut donc mieux s'en tenir à l'opinion de M. Génébrier Docteur en Médecine de Montpellier. Il prétend que Magna Urbica étoit femme de Carus, & mére de Carin & de Numérien; c'est ce qu'il y a de plus vraisemblable. *Voyez* ses médailles dans le Recueil du Pére Banduri, *tome* 1.

* MAGNILLUS, Vicaire de l'Afrique, sous Valentinien *le Jeune*, en 392. Symmaque lui a écrit plusieurs Lettres, & en fait souvent mention. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

MAGNIN de Milan, Médecin, qui florissoit il y a plus de 200 ans. On a un *in quarto* de sa façon imprimé en 1503, sur le Régime de vivre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MAGNIN, (Antoine) s'est distingué dans le siécle XVII par ses emplois & par ses Poësies Françoises. Il étoit originaire de Bourg en Bresse, & fut Conseiller honoraire au Bailliage de Mâcon, & Subdélégué de M. l'Intendant de Bourgogne. Il a été aussi Membre de l'Académie d'Arles, & mourut à Mâcon au mois de Juillet 1708, âgé de plus soixante-dix ans. Il fut enterré dans la Collégiale de saint Pierre de cette ville. Il avoit beaucoup de goût pour les Belles Lettres, & l'on s'en appercevoit dans ses conversations, où son érudition brilloit quand on le mettoit sur ces matiéres. Il remporta en 1689, le prix d'éloquence au jugement de l'Académie d'Angers, & son discours fut imprimé la même année à Mâcon. Dès 1687, il avoit composé pour les prix de la même Académie, deux

deux piéces, l'une en prose, & l'autre en vers: le sujet de la premiére étoit, *Le Triomphe de Louis le Grand sur l'Hérésie*: celui de la seconde, *Le nouveau Canal de la riviére d'Eure*. Elles ont été imprimées la même année à Mâcon. Ses autres piéces sont, la Gloire de Louïs le Grand, Poëme *in quarto*; le Portrait de Louïs le Grand, Poëme; Clovis à Louïs le Grand, Poëme; Henri le Grand au peuple François sur la déclaration de guerre de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre & de la République de Hollande contre la France en 1689, en vers; Epître en vers à M. le Duc de Saint Agnan, avec des devises, *in quarto*; Eloge de M. Colbert, Ministre d'Etat, Poëme; Devises pour Madame de Maintenon; Ode à M. Boucherat, Chancelier de France, avec des devises, *in folio*. Il a laissé plusieurs Ouvrages manuscrits, entre autres un *Etat historique de la Bourgogne*. * *Mémoires du tems*.

MAGNINE. *Voyez* CALONIO.

MAGNO, Archevêque de Sens, florissoit du tems de Charlemagne. On lui attribue un Recueil & une Explication de Notes antiques, qui ont été imprimées dans le Code Théodosien de Cujas avec les Traitez de M. Valérius Probus, & des autres sur le même sujet. Ils le furent encore à Leyde *in octavo*, en 1599; puis par Elie Putschius dans le Recueil des anciens Grammairiens, imprimé à Francfort en deux tomes *in quarto*, en 1605. Magno adressa son Ouvrage à Charlemagne par ce distique:

> *Hæc juris* σημεῖα *libens rex accipe, Carle,*
> *Offert devotus quæ tibi Magno tuus.*

* Labbe, *Biblioth. Bibliothecarum, in Mantissa*.

MAGNOAC, petit païs de France en Gascogne avec titre de Comté. Il est entre les Monts-Pyrenées, le Comingeois, l'Estarac & la Bigorre, & il a cinq ou six lieues de long & autant de large. Le Gers & la Solle y passent, & la riviére de Bayse la sépare d'avec la Bigorre. On y trouve deux petites villes, savoir, Castelnau de Magnoac où est le Siége de la Justice, & Mauléon, avec quelques maisons ou châteaux. La Chapelle de Notre-Dame de *Gareson* qui attire quantité de Pélerins, est dans ces quartiers. Les Habitans sont grossiers & ont presque tous la langue grasse. Le païs, quoique de peu d'étendue, a beaucoup de Noblesse. Il y a un Sénéchal & Juge établi, où répondent la Barthe, Baronnie ancienne en la Vallée de Neste, Viguer, & Val-Cabrére en celle de Barousse. Ces Vallées se terminent au port d'Espagne qu'on appelle Aragon, & qui est assez fréquenté pour aller a Sarragosse. Les Habitans sont exemts de Tailles, & ne sont obligez qu'à garder quatre forteresses qui défendent les Vallées. Ils remettent tous les ans la somme de neuf écus, livres d'Octroy, entre les mains du Receveur de la Province; & jouïssent de plusieurs autres priviléges, comme étant *Frontaliers*, terme du païs, c'est à dire limitrophes d'un Royaume étranger. Ils ont vécu de tout tems en fort bonne intelligence avec les Espagnols leurs voisins, sous les Loix écrites qu'ils appellent *Lies & Passeries*, *Droit de marque & clarigation*. Le Lieutenant-Général de la Sénéchaussée d'Armagnac est Juge-né de ces *Passeries*, avec les Officiers des Vallées & ceux d'Espagne; & dans les Conférences qu'ils ont tous les ans ou tous les deux ans, on traite avec grande égalité de la réparation des griefs que les Particuliers des deux Royaumes, Marchands ou autres, ont reçu pendant l'année. Le Comté de Magnoac, après avoir été à un Cadet des Comtes d'Estarac, passa en 1209, dans la Maison d'Armagnac. * Davity, *Gascogne*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MAGNOMETTA. *Voyez* MAHOMETTA.

MAGNON (Jean), de Tournus, dans le Mâconnois, & non né dans la Province de Bresse, comme le dit M. Brossette dans ses Notes sur Boileau, fit ses études chez les Jésuites de Lyon. Après avoir été quelque tems Avocat au Présidial de cette derniére ville, il vint à Paris & s'y établit. Il y mourut dans un âge encore jeune, après l'an 1661. On dit qu'il fut assassiné sur le Pont-Neuf. Il s'appliqua à la Poësie dès sa jeunesse, & a mis sur le Théatre François des Tragédies & des Comédies qui ont été peu estimées, savoir, *Artaxerxe*, Tragédie, à Paris, en 1645, *in quarto*; *Les Amans discrets*, en 1645, à Paris; *Le grand Tamerlan & Bajazet*, en 1648, *in quarto*, à Paris; *Le Mariage d'Orontade & de Statyra*, en 1648, à Paris; *Josaphat & Barlaam*, à Paris; *Sejan*, en 1648, à Paris; *Zénobie, Reine de Palmyre*, à Paris en 1660. Il a laissé quelques autres piéces de théatre manuscrites. Mais il a encore fait imprimer en vers François *La Science Universelle*, *in quarto*. L'Auteur mourut pendant l'impression de cet Ouvrage, qui parut en 1663. Dès 1654, il avoit donné *Les Heures du Chrétien divisées en trois journées*, &c. en vers & en prose *in quarto*. L'Auteur y prend le titre d'Historiographe de sa Majesté. Il avoit été ami de Moliére lorsque celui-ci se fut associé avec quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation, à laquelle ils s'exerçoit avec eux. Ils jouoient dans le fauxbourg-Saint-Germain, & dans le quartier-Saint-Paul, & on appelloit leur Société *l'illustre Théatre*. L'*Artaxerxe* de Magnon, imprimé en 1645, avoit été représenté par cette troupe. * *Mémoires du tems*. Maupoint, *Bibliothéque des Théatres*. L. Jacob, *de Scriptor. Cabilonens.* Brossette, *Notes sur le trente-sixiéme vers de l'Art Poëtique de M. Despreaux*, &c.

MAGNOPOLIS, nom que Pompée donna à la ville *Eupatoria*, bâtie par Mithridate *Eupator*. Strabon rapporte que Pompée la trouvant imparfaite, la fit achever lorsqu'il eut vaincu Mithridate; ensuite dequoi il lui imposa le nom de *Magnopolis*, de son surnom *Magnus*. Cette ville étoit située dans la Paphlagonie, Province de l'Asie Mineure, sur la côte du Pont Euxin, à l'embouchure des fleuves Lycus & Iris: elle est aujourd'hui entiérement ruïnée. Il faut bien se garder de la confondre avec une autre *Eupatoria*, aussi bâtie & jointe à la ville d'Amisus par Mithridate: cette derniére fut depuis appellée *Pompeiopolis*. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 6. Appien d'Alexandrie, *in Mithridaticis*, *n.* 251. *p.* 415. de l'édit. de Leiden, 1670.

* MAGNUS, Officier de Constantin le Grand, en 326. Il y en eut un autre du même nom qui fut Vicaire de Rome en 367, sous Valentinien *l'aîné*; & un autre encore, Comte des sacrées Libéralitez, sous Valens, en 375. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani*.

MAGNUS I de ce nom, Roi de Norvége & de Danemarck, fils de saint *Olac*, après lequel il porta la Couronne de Norvége. Depuis il succéda aussi à *Canut* II. Roi de Danemarck, vers l'an 1045, & gouverna ce Royaume pendant quatre ans. Arald ou Ervolde fut son successeur aux Etats de Norvége.

MAGNUS II, son fils, régna sur le Danemarck 28 ans, depuis l'an 1070.

MAGNUS III, fils naturel de ce dernier, vint après lui & ayant cédé la Couronne, il la reprit encore.

MAGNUS IV régna 52 ans, depuis 1180.

MAGNUS V, fils d'*Eric*, fut aussi Roi de Suéde, l'an 1315. Il laissa AQUIN III, qui eut pour successeur son frére

MAGNUS VI, aussi Roi de Suede, &c. * Les Auteurs citez à la fin de l'Article de MAGNUS Religieux.

MAGNUS (Jean) Archevêque d'Upsal en Suéde, natif de Lincoping, travailla avec zéle dans le XVI siécle, pour la défense de la Religion Romaine contre les Protestans, qui avoient gagné l'esprit de Gustave I, Roi de Suéde, & qui rendirent tout le Royaume Luthérien. Les Papes Adrien VI, Clément VII & Paul III l'envoyerent Légat en Suéde, où il se vit persécuté par le Roi, qu'il vouloit détromper. Il a écrit l'Histoire de Suéde en 24 livres; & un Traité des Prélats d'Upsal, qu'il continua jusqu'en 1544, qui fut l'année de sa mort.

MAGNUS (Olaüs) frére du précédent, lui succéda sur le Siége d'Upsal, & se trouva au Concile de Trente, l'an 1546. Il souffrit aussi beaucoup pour la défense de la Religion. Nous lui devons le Traité des mœurs, coutumes, & guerres des Peuples du Septentrion. * Les Auteurs citez à la fin de l'Article de MAGNUS Religieux.

MAGNUS, Religieux Augustin, qui vivoit sous l'empire de Henri VI. Il laissa une Chronique, que Jean Aventin a suivie dans le VI livre des Annales de Baviére. * Sponde, *in Annal. Eccles. A. C.* 2530. *num.* 7. *&c.* Opmeer, *in Chron. p.* 488. Quenstedt, *de Patr. Doct.* Vossius, *de Histor. Lat. l.* 2. *c.* 54.

MAGNUS, Μάγνος, Médecin d'Antioche, qui florissoit du tems des Empereurs Julien & Valens, fit un Traité sur les Urines, comme nous l'apprend Théophile dans la Préface de son Livre, *de exact. Urinæ notitia*. Eunapius a écrit sa Vie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

MAGNUS (Alexandre) Médecin de Bologne, publia en 1657, un *in quarto*, qui est un Commentaire sur les Livres d'Aristote de l'Ouïe. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

MAGNUS (Aloysius) de Bologne, publia en 1668, un Livre sur la Méthode de trouver des argumens en forme. * Gregorio Leti, *Italia regnante*, *p.* 171.

MAGNUS (Jacques) de Toléde, a fait des Notes presque sur toute l'Ecriture Sainte. On a encore de lui un volume divisé en dix livres, qui a pour titre *Sophologium*. Quelques-uns l'appellent *Jacobus Magnus de Parisiis*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

MAGNUS, appellé communément *saint Magnus*, l'Apôtre des Orcades. Les Habitans de ces Isles, pour autoriser leur yvrognerie, gardent une coupe d'une extraordinaire grandeur, qu'ils disent que Magnus buvoit toute pleine. Pour conserver un monument éternel de la venue de leur Patron parmi eux, ils remplissent cette coupe de liqueur; si leur Saint la vuide entiérement, ils le regardent comme un présage d'abondance: le contraire est un signe de disette. * Buchanan.

* MAGNUS (Simon) du Condros, Docteur en Droit Civil & Canonique, Prêtre & Chanoine de S. Pierre à Liége, a publié *Methodus Artis Epistolicæ*; *Vita Martini ab Aspilcueta Doct. Navarrii*; *Manuale Confessariorum ac Pœnitentium*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 812.

MAGNUS (Gerard). *Voyez* GERARD dit *le Grand*.

MAGNY, gros bourg du Vexin François dans le Gouvernement de l'Isle de France. Il est entre Paris & Rouen, à neuf ou dix lieues de l'un & de l'autre. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Petromontalum*, lequel d'autres mettent à Mante. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGOG, fils de *Japhet*, & petit-fils de *Noé*, est le Fondateur de la Nation des Scythes qui habitent près du Caucase, & est différent de celui qui suit. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Samuel Bochart, *Phaleg. l.* 1. *c.* 13.

MAGOG, second Roi, mais Roi fabuleux, des anciens Gaulois, & fils de Samothès. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 3.

MAGOG. *Voyez* GOG.

MAGON BARCEE, c'est à dire de la famille des Barces, Général des Carthaginois, fut envoyé en Sicile pour faire la guerre à Denys *l'Ancien*, Tyran de Syracuse, vers la XCVI Olympiade, & l'an 394 avant Jésus-Christ, & fut défait dans une bataille. L'année suivante il remit une puissante Armée sur pié; & après divers succès, il fit la paix avec Denys. Depuis, la guerre s'étant rallumée, il commanda encore les troupes de Carthage, & fut tué dans une bataille qu'il perdit l'an 389 avant Jésus-Christ. * Diodore, *l.* 4.

MAGON, fils de Magon Barcée, commanda l'Armée des

 Car-

Carthaginois en Sicile, sous le régne du jeune Denys, & passa dans cette Isle avec une Flotte de 150 vaisseaux; mais épouvanté par l'arrivée de Timoléon, Général des Corinthiens, il sortit de Sicile avec précipitation, & s'en retourna à Carthage, où il se tua de desespoir, l'an de Rome 538, & 216 avant Jésus-Christ. Les Carthaginois ne se contentérent pas de sa mort volontaire; ils élevérent son cadavre sur une croix, pour couvrir son nom & sa mémoire d'une éternelle infamie. Selon Diodore de Sicile, c'étoit Hannon qui commandoit pour les Carthaginois, à l'arrivée de Timoléon, sous la CIX Olympiade, & l'an 344 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *in Timoleonte.*

MAGON, Capitaine des Carthaginois, rendit célébre la République de Carthage par les victoires qu'il remporta. Il fut pére d'Amilcar & d'Asdrubal. Justin en parle souvent dans le 18 & dans le 19 livre de son Histoire.

MAGON, frére d'Annibal, Général des Carthaginois, l'accompagna dans la fameuse bataille de Cannes, en porta les nouvelles à Carthage, où il exposa, en présence du Sénat, les anneaux d'or que l'on avoit tirez des doigts des Chevaliers Romains, qui avoient été tuez dans ce combat, l'an de Rome 538 & 216 avant Jésus-Christ. Il fit la guerre contre Scipion en Espagne; puis il passa en Italie, & prit la ville de Gênes. Ayant ensuite fortifié son Armée de nouvelles troupes de Gaulois, de Milanois & de Liguriens, il hazarda une bataille contre Quintilius Varus; mais il y fut battu & blessé; & s'étant embarqué pour retourner en Afrique, il mourut sur mer, l'an de Rome 551, & 203 avant Jésus-Christ. * Tite-Live, *l.* 30.

MAGON, Médecin, voyagea très longtems, ne se nourrissant que de farine séche. * *Consultez* Gesner & Vander Linden.

MAGON, Africain, écrivit vint-neuf Livres de Géographie en Langue Phénicienne. Denys *d'Utique* les traduisit en Grec, & les envoya à Sextinus, Préteur. On dit que depuis, Diophane de Bithynie les réduisit en six livres, & en fit présent au Roi Dejotarus. * Pline cite Magon, *l.* 23. *Histor.*

MAGON de Carthage, laissa vint-huit livres d'Agriculture. * Gesner, *in Biblioth.*

MAGOPHONIE, fête des Perses, fut instituée en mémoire du meurtre du faux Smerdis, Mage, que les sept principaux Seigneurs de Perse tuérent avec les autres Mages, qui étoient parens ou amis de cet Usurpateur de la Couronne. Ces sept Seigneurs étoient, Otanès, Intaphernès, Gobryas, Mégabyze, Aspatinès, Hydarnès, & Darius, qui fut ensuite Roi de Perse. Ce nom vient de Μάγος *Mage*, & φόνος *meurtre.* * Hérodote *l.* 3. Justin, *l.* 1. Ctésias donne aux sept Mages qui firent mourir Smerdis, de tout autres noms qu'Hérodote. Il les appelle *Onophas*, *Idernes*, *Norondabates*, *Mardonius*, *Barisses*, *Artaphernes*, & *Darius* fils d'Hystaspe; de sorte qu'il n'y a que le seul nom de *Darius* qui se trouve dans ces deux Auteurs.

MAGRA, en Latin *Macra*, riviere d'Italie, entre la République de Gênes & la Toscane, sort du Parmesan, & passe près de Pontrémoli; puis étant grossie de quelques petites riviéres, arrose la vallée de son nom, & se jette dans la Mer Méditerrannée, un peu au dessous de Sarzane. * Lucain en parle, *Pharsale*, *l.* 2. *v.* 426.

* MAGRA (La Vallée de), petit païs de la Toscane, situé vers les sources de la riviére de Magra, entre les Etats de Gênes, de Parme, de Modéne & de Massa, peut avoir onze lieues de long & six de large. Il appartient au Grand-Duc de Toscane, à la réserve du petit Marquisat de Fosdinovo qui a son Souverain particulier, & de la ville de Minucciano avec deux ou trois villages voisins, qui sont à la Republique de Lucques. Pontrémoli capitale, Villa Franca & Ulla, sont les principaux lieux de ce païs.

MAGRADA, riviére d'Afrique. *Voyez* GUADILBARBAR.

MAGRI, en Latin *Macris.* C'est une petite Isle de la Mer Méditerranée. Elle est au nord de celle de Rhodes sur la côte de la Natolie, près de la ville de la Rossa. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGRON. *Voyez* MIGRON.

MAGRUS (Dominique) publia à Louvain en 1671, un Livre des contradictions apparentes de l'Ecriture; & en 1677, un *Hierolexicon*, ou *Dictionnaire sacré.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MAGSTAT, en Latin *Magestadium*, est un village ou bourg de la Lorraine, situé à quatre lieues de la ville de Sarbruck du côté du midi. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Amagetobriga*, ville de la Gaule, laquelle d'autres placent à Bingen, ville de l'Electorat de Mayence. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGUELONE, ville ruïnée dans le bas-Languedoc, autrefois le Siége des Evêques qui sont présentement à Montpellier, étoit située dans une Isle, au bout du petit Golfe de la Mer Méditerranée, qu'on appelloit anciennement l'*Etang des Volces* ou *Volsques;* & depuis, *les Etangs de Mauguio*, de *Pérault*, & de *Lates.* Les Sarazins, après la conquête d'Espagne, l'an 730, entrérent en France par l'Aquitaine, & se rendirent maîtres de Maguelone; mais Charles *Martel* reprit cette ville vers l'an 735 ou 736, & jugeant que sa situation étoit avantageuse pour ces Barbares lorsqu'ils voudroient faire quelque descente en France, il la fit démolir, comme l'a remarqué Verdale, Evêque de Maguelone. Le Siége épiscopal fut transféré à Substantion, à un quart de lieue de Montpellier, où les Evêques ont fait leur résidence pendant 300 ans ou environ, jusques à ce qu'Arnaud, Prélat de cette Eglise, fit rebâtir Maguelone vers l'an 1060. Le Siége a été transféré à Montpellier, l'an 1536. La ville de Maguelone avoit ses Comtes; & les Evêques n'en furent Seigneurs temporels, qu'après les guerres des Albigeois, qu'Innocent III en investit l'Evêque Guillaume d'Altiniac, l'an 1215. Lorsque les troubles de la France, sur la fin de la seconde race de nos Rois, eurent donné occasion à divers Seigneurs de retenir en propre les Gouvernemens des Provinces & des villes qu'on leur avoit confiées, le Comte de Maguelone en fit de même. Il avoit suivi au commencement l'Evêque à Substantion; mais le mauvais air de ce lieu, trop voisin de la petite riviére du Lez, l'obligea de se retirer au château de Melgueil, dont il s'appropria le Gouvernement. Il prit le titre de Comte de Substantion & de Melgueil, & faisoit battre une sorte de monnoye, dite *les Sols Melgoris* ou *Melgoriens.* Pierre donna l'an 1085, ce Comté à l'Eglise, à condition de le retenir à foi & hommage pour lui & les siens, moyennant une once d'or de redevance qu'on payeroit annuellement. Il eut des successeurs jusques à *Béatrix* Comtesse de Melgueil, mariée à *Bernard* Pelet. Elle laissa une fille unique, nommée *Ermenssende*, qui porta ce Comté à *Raymond* VI dit *le Vieil*, Comte de Toulouse, qu'elle épousa, l'an 1172. L'attachement que ce Prince eut pour les Albigeois, le brouilla avec les Papes. On confisqua ses biens, & le Comté de Melgueil fut dévolu à l'Eglise. Le Pape Innocent III en investit l'Evêque de Maguelone. Nous avons connoissance de deux ou trois Conciles assemblez dans le Diocése de Maguelone. *Voyez* MONTPELLIER. * Verdale, *de Episc. Maguel.* Gabriel, *Series Præsul. Maguelon.* Catel, *Hist. & Mémoires de Languedoc.* Dom Denys de Sainte-Marthe. *Gall. Christ. édit.* 1715.

MAGUELONE (le Lac de) ou le Lac de *Late* ou de *Perault*, en Latin *Maguelonensis lacus*, *stagna Volcarum*, *stagna Lateræ*, est un Lac ou Etang qui prend son nom, tantôt de l'ancienne ville de Maguelone, & tantôt des villages de Latte ou de Perault, lesquels sont sur ses bords. Cet Etang est dans le Languedoc, & s'étend le long de la côte depuis la ville d'Agde, jusqu'auprès de celle d'Aiguesmortes, ayant environ quatorze lieues de long, mais il n'en a guéres au delà d'une de large. Il se décharge dans la Méditerranée par un canal qu'on nomme *le Grau de Palavas*, en Latin *Fauces Lateræ stagni*, qui est le commencement du fameux Canal de Languedoc. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAGUIRE (Nicolas) naquit en Irlande vers la fin du XV siécle. Après avoir fait avec succès ses études dans l'Université d'Oxford, il revint en Irlande, où il fut Chanoine de Hillarel, dans le Diocése de Laghlyn, ville épiscopale de la Province de Leinster. La réputation qu'il s'acquit par son érudition, jointe au talent qu'il avoit d'annoncer avec force la parole de Dieu, le firent élever sur le Siége de Laghlyn, avant l'âge de trente ans. Cet Evêque a publié une Chronique, qui a beaucoup servi à Douling, dans la composition de ses Annales. Il a encore fait la Vie de S. Milon, son prédécesseur dans le même Evêché, & plusieurs autres Ouvrages qu'il n'a pu achever, étant mort à la fleur de son âge, l'an 1512 ou 1513. Thomas Brown, qui avoit été Aumônier de ce Prélat, a écrit sa Vie. * Jacques Waræus, *de claris Hiberniæ Script. l.* 1.

MAGUIRE (Nicolas-Charles) Chanoine de la Cathédrale d'Armach, célébre Historien, a publié les Annales d'Irlande, jusqu'à son tems. Il mourut au mois d'Avril 1498, âgé de 68 ans. * *Annal. Ulton.* Jacobus Waræus, *de Script. Hibern. l.* 1.

MAGUIROUF, qu'on écrit *Magirow*, ville de Pologne peu considérable dans le Palatinat de Russie, à trois lieues de celle de Rava. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

MAGUUDAT Persan. *Voyez* ANASTASE.

M A H.

* MAHA, nom d'un Peuple de l'Amérique septentrionale. C'est une Nation errante au nord du Missouri ou *Riviére large*, vers le 45 degré de latitude & le 276 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Louisiane.*

MAHACA. *Voyez* MAACHA.

* MAHACATHI, grand & vaste Païs, qui fut du partage de la demi-Tribu de Manassé delà le Jourdain, avec une belle ville de même nom. * *Josué*, *ch.* 12. *v.* 5. Simon, *Dict. de la Bible.*

* MAHACATI, ou MACHATI, pére d'Ahasbaï, qui l'étoit d'Eliphelet, l'un des Braves de l'Armée de David Roi d'Israël. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 34.

* MAHADAI, Israëlite fils de Bani, fut obligé, après le retour de la Captivité de Babylone, de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 34.

MAHADI. *Voyez* MAHOMET-MEHEDI.

MAHADI fils d'*Abugiafar Almanzor*, succéda à son pére, fut le troisiéme Calife de la race des Abbassides, & dissipa en très peu de tems les grands thrésors que son pére avoit amassez dans le cours de plusieurs années. Il commença à régner l'an de l'Hégire 158, à Bagdet, où il se trouva lorsque son pére mourut à Birmeimon près de la Mecque. Il ne fit point de guerre considérable lui-même: mais il envoya plusieurs fois son second fils contre les Grecs, sur lesquels il gagna plusieurs victoires, & emporta quelques places. Il conclut enfin la paix avec l'Impératrice Iréne, à condition qu'elle lui payeroit tous les ans soixante & dix mille écus d'or de tribut. Ce fut par là qu'Iréne se délivra des courses des Arabes, qui lui donnoient souvent des allarmes jusqu'à Constantinople. La plus grande occupation qu'eût Mahadi dans ses Etats, fut de faire la guerre à Haxem Burcaï fils de Hachem, qui avoit fait soulever la Province de Chorassan. Il défit & mit enfin en fuite cet Imposteur. Ce Prince voulut, à l'imitation de son pére, faire le pélerinage de la Mecque, mais avec beaucoup plus de faste que de dévotion: car il dépensa à son voyage six millions d'écus

cus d'or. On dit entre autres choſes qu'il fit charger ſur des chameaux une ſi prodigieuſe quantité de neige, qu'il eut de quoi ſe rafraîchir non ſeulement au milieu des ſablons brûlans de l'Arabie, mais qu'il en porta encore juſqu'à la Mecque, dont la plupart des habitans n'en avoient jamais vu, & il en fit conſerver dans des vaſes de terre pour pouvoir boire à la glace, & pour maintenir les fruits en leur fraîcheur pendant tout le tems qu'il y ſéjourna. Ce Prince mourut à la chaſſe, pourſuivant une bête qui s'étoit jettée dans une maſure. En voulant la forcer, ſon cheval s'engagea dans une porte qui étoit trop baſſe, ce qui l'obligea à faire un ſi grand effort de reins, qu'il ſe les rompit & expira ſur l'heure l'an 169 de l'Hégire, & 785 de Jéſus-Chriſt, après un régne de dix ans & un mois. Un peu avant ſa mort, il avoit déclaré pour ſon ſucceſſeur, ſon fils aîné, à condition que ſon frére puîné lui ſuccéderoit, à l'excluſion de ſes propres enfans; & cette diſpoſition cauſa de fort grandes brouilleries dans la ſuite entre les deux fréres. On rapporte que ſous le regne de ce Calife l'an 164 de l'Hégire, 780 de Jéſus Chriſt, au dernier mois de l'année Arabique, le Soleil un peu après ſon lever, perdit, ſans s'éclipſer, tout d'un coup & entiérement ſa lumiere, quoiqu'il ne ſe fût levé ni brouillard, ni pouſſiére. Cette obſcurité affreuſe dura juſqu'à midi, & les Hiſtoriens obſervent qu'on n'avoit jamais entendu parler juſqu'alors d'un ſemblable prodige. Mahadi étant à la Mecque, en fit aggrandir le portique. Il fit auſſi demolir à Medine pluſieurs maiſons, pour donner plus d'étendue à la Moſquée où étoit le ſépulchre de Mahomet; ce que les ſuperſtitieux Mahométans n'approuvérent pas. Un particulier lui ayant fait préſent d'une pantoufle de Mahomet, il la reçut avec honneur, & fit un préſent de dix mille drachmes d'argent à celui qui la lui préſenta; après quoi il dit à ſes Courtiſans, *Mahomet n'a jamais vu cette chauſſure; mais ſi je l'avois refuſée, le peuple qui croit qu'elle eſt véritablement de Mahomet, auroit cru que je l'aurois mépriſée; car la coutume du peuple eſt d'être toûjours porté pour le plus foible contre le plus puiſſant.* Il changeoit ſouvent les Gouverneurs des Provinces & ſes Miniſtres, de peur qu'ils ne priſſent trop d'autorité. Il tenoit fréquemment ſon Lit de Juſtice, pour punir & réparer les oppreſſions & les violences que les plus grands faiſoient au peuple; & il ſe faiſoit alors aſſiſter par les plus graves perſonnages & par les plus habiles Juriſconſultes du Muſulmaniſme, pour ne rien faire de contraire à la Loi. Un jour ayant dit à un Officier, *Juſqu'à quand tomberez-vous dans des fautes?* l'Officier lui répondit ſagement, *Tant que Dieu vous conſervera la vie pour notre bien, ce ſera à nous de faire des fautes, & à vous de nous les pardonner.* Un jour étant ſur le point de faire ſa priére publique dans la Moſquée de Cufa, un Arabe de la lie du peuple lui dit qu'il n'avoit pas encore fait ſon ablution, & que cependant il voudroit bien faire ſa priére avec lui. Mahadi s'arrêta tout court, & demeura debout au milieu de la Moſquée, pour attendre que cet Arabe ſe fût lavé & purifié pour ſe diſpoſer à la priére. Comme il étoit dans le Temple de la Mecque où il faiſoit de grandes largeſſes, il dit à un ſaint homme nommé *Manſor Hagiani* qu'il avoit mené avec lui, *Et vous, ne me demandez vous rien?* Cet homme lui répondit, *J'aurois grande honte de demander dans la maiſon de Dieu à autre qu'à lui, & autre choſe que lui-même.* Au retour de ce pélerinage, il ſe trouva ſi rempli de piété & de tendreſſe, qu'un très grand orage étant ſurvenu, il ſe jetta par terre, & fit ſa priére en ces termes, *Si c'eſt moi, Seigneur, que vous demandez, me voici prêt à ſubir les châtimens que je mérite; mais je vous prie de ne pas regarder vos Fidéles comme vos ennemis, à ma conſidération.* On raconte une hiſtoire de ce Prince, qui mérite d'être rapportée ici. Etant à la chaſſe, abandonné des ſiens & preſſé de la faim & de la ſoif, il entra dans la cabane d'un Arabe pour y chercher de quoi ſe rafraîchir. L'Arabe lui ayant preſenté du pain bis & du lait, Mahadi lui demanda s'il n'avoit rien de plus; ſur quoi l'Arabe lui alla querir une cruche de vin. Mahadi en ayant bû un coup, lui demanda s'il ne le connoiſſoit point; & celui-ci ayant répondu que non, Mahadi lui dit qu'il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour du Calife; après quoi il but un ſecond coup, & lui fit la même demande. L'Arabe lui répondit qu'il avoit déja dit qui il étoit; à quoi Mahadi répondit qu'il étoit encore plus grand qu'il n'avoit dit, & but un troiſiéme coup; après quoi il lui fit la même demande, & ayant reçû la même réponſe, il lui fit connoître qu'il étoit le Calife lui-même. L'Arabe à ces paroles prit ſa cruche de vin & l'emporta. Mahadi lui en ayant demandé la raiſon, l'Arabe lui repliqua, *J'ai peur que ſi vous buviez un quatriéme coup, vous ne me diſiez que vous êtes Prophéte, & que ſi vous en preniez un cinquiéme, vous ne prétendiſſiez me perſuader que vous êtes le Dieu tout-puiſſant.* Cette réponſe réjouït & fit rire Mahadi; & ſes gens l'ayant rejoint, il fit régaler ſon hôte d'une veſte & d'une bourſe d'argent. L'Arabe tout joyeux lui dit, *Je vous tiendrois pour un homme véritable, quand même vous augmenteriez vos qualitez juſqu'à la quatriéme & même juſqu'à la cinquiéme fois.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHADI, ſurnom d'Abulcaſſem Mohammed Ben Abdallah, Chef & premier Fondateur de la Dynaſtie des Fathémites ou Iſmaëliens en Afrique. Les partiſans d'Ali prétendent qu'il deſcendoit en droite ligne d'Iſmaël fils de Giafar Sadek ſixiéme Iman; mais les Abbaſſides l'ont toûjours regardé comme un uſurpateur, qui n'appartenoit point à la famille de Mahomet, mais étoit Egyptien d'origine. Les Sectateurs de ce Mahadi ou Directeur des Fidéles, ont autoriſé ſa miſſion ſur une tradition reçue de Mahomet, laquelle porte qu'au bout de trois cens ans le Soleil ſe leveroit du côté du couchant. En effet cet homme commença à paroître dans l'Occident l'an 296 de l'Hégire, & 912 de Jéſus-Chriſt, & ſe rendit maître d'une grande partie d'Afrique, que les Arabes nomment *Magreb*, c'eſt à dire *Occident.* L'an 300 de la même Hégire, Mahadi envoya trois Armées en Egypte pour la conquérir; mais le Calife Moctader qui régnoit à Bagdet, défit ſes troupes en trois différentes occaſions. Il ne ſe rebuta point du mauvais ſuccès de ſes armes; & ayant mis le ſiége devant Alexandrie, il l'emporta de vive force. Il ſe contenta pour-lors de cet avantage; & ſans pouſſer plus avant la victoire, il fit bâtir auprès de Cairoan, qui eſt l'ancienne Cyréne, une nouvelle ville qu'il nomma de ſon nom *Mahadie*, où il établit le Siége de ſon Empire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHADIE, ville que Mahadi bâtit ſur le bord de la mer aſſez près de celle de Cairoan. Elle fut fondée l'an 303 de l'Hégire. Elle eſt ſituée dans une Preſqu'iſle, & revêtue d'une très bonne muraille avec un château ou Palais impérial, accompagné de pluſieurs grands bâtimens magnifiques qui furent conſtruits avec une depenſe exceſſive. C'eſt l'ancienne ville nommée *Aphrodiſium.* Dragut, Bacha de la mer, la prit ſur les Arabes pour Soliman Empereur des Turcs, l'an 956 de l'Hégire, & 1549 de Jéſus-Chriſt, André Doria la prit peu après pour Charles-*Quint*, & la démolit. Les Tables Arabiques lui donnent 42 degrez de longitude, & 32 & demi de latitude ſeptentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHAFALE, Province de l'Iſle de Madagaſcar. Ce païs eſt tout rempli de bois, & s'étend juſques à la riviére de Scalite, éloignée de 15 lieues de celles de Manomba & de Machicora. Il eſt fort riche en bétail. Les Habitans changent de demeure à meſure que les pâturages manquent. Les femmes y font des habits de ſoye & de coton, & d'une eſpéce d'écorce appellée *Tri.* * Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar*, *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MAHAFALLES, Peuples de l'Iſle de Madagaſcar. Ils habitent vers la côte méridionale & occidentale, du ſud eſt au nord-oueſt. * Sanſon, *Carte de l'Iſle de Madagaſcar, dreſſée ſur les Mémoires du* Sieur de Flacourt *& de* François Cauche, *&c.*

MAHAGEM, ville de l'Iémen dans l'Arabie Heureuſe, qui ſépare deux Provinces de la même Arabie, nommées Iémamah & Temamah. Elle eſt ſituée dans une plaine fertile à l'orient ſeptentrional de la ville de Zébid, de laquelle elle n'eſt éloignée que de ſix journées. Le Géographe Perſien la met dans le premier Climat, & dit qu'elle eſt petite, mais fort peuplée. Edriſſi qui la place dans la ſixiéme partie du premier Climat, dit qu'elle eſt à ſept journées de Sanâa, ville capitale de l'Iémen, & à huit d'Aden, qui eſt ſur l'Océan près de l'entrée de la Mer Rouge; & que le petit païs nommé Dahés, s'étend entre ces deux villes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MAHAI, Joueur d'inſtrumens de muſique, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. Ce fut un de ceux qui revinrent de Babylone. * *Nehémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 36.

MAHAINE ou MAHAIGNE. *Voyez* MEHAIGNE.

MAHALATH ou BASMATH. *Voyez* BASMATH.

* MAHALATH, fille d'Iſmaël, fils du Patriarche Abraham. Eſaü frére de Jacob, qui avoit déja d'autres femmes, l'épouſa. * *Geneſe*, *ch.* 28. *v.* 9.

MAHAMET. *Cherchez* MAHOMET.

MAHAMORA ou MAHAMORE, petite ville de Barbarie, au Royaume & dans la Province de Fez, aux confins de celle d'Aſgor, avec un fort bon port à l'embouchure de la riviére de Suba, dans l'Océan Atlantique. Elle étoit ſujette aux Eſpagnols depuis l'an 1614, mais elle fut repriſe par les Maures, l'an 1681: ainſi elle appartient à préſent au Roi de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique.*

* MAHAN, Général de l'Empereur Heraclius, lequel fut défait par les Arabes, un peu avant la priſe de Damas, ſous le califat d'Omar. Après cette diſgrace il ſe retira au Mont-Sinaï, où il ſe fit Moine ſous le nom d'Anaſtaſe, & compoſa quelque Ouvrage ſur les Pſeaumes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MAHAN ou MAKHAN, ville du Choraſſan. Elle donne ſon nom à une grande plaine qui s'étend entre les villes de Bavurd & de Méru. Ben Araſchiach écrit que Tamerlan la ruïna, avec toutes les bourgades qui la peuploient, lorſqu'il fit une irruption dans cette Province. * *Le même, ſous le mot* MAKHAN.

MAHANAIM ou MAHANAJIM, ville de Lévites de la famille de Mérari dans la Tribu de Gad. C'étoit là que commençoit le païs de Baſan, *Joſué*, *ch.* 13. *v.* 30. Joſeph nomme cette ville παρεμβολαὶ, par où il exprime la force du mot *Mahanajim.* Elle eſt célébre pour avoir été le ſéjour & le Siége royal d'Isboſeth fils de Saül Roi d'Iſraël, après qu'Abner ſon oncle fils de Ner, l'eut élevé ſur le thrône, & l'eut fait ſaluer Roi par toute l'Armée. Cette même ville ouvrit ſes portes au Roi David, & lui donna retraite lorſqu'il ſe vit contraint de ſortir de Jéruſalem, pour ne pas tomber entre les mains de ſon fils Abſalom qui en vouloit à ſa couronne & à ſa vie. Ce fut là que les Armées de ces deux Princes s'entrechoquérent furieuſement, & où celle de ce fils rebelle fut toute taillée en piéces, & lui mis à mort. Ce fut le Patriarche Jacob qui donna le nom de *Mahanaïm* à cette plaine, où les Anges de Dieu lui vinrent au devant. Jacob les ayant vus, dit, *Ceci eſt le camp de Dieu*, & nomma le lieu *Mahanaïm.* * *Geneſe*, *ch.* 32. *v.* 1. 2.

MAHARAH, ville de l'Arabie Heureuſe, dont les Habitans ont un Langage tout différent de celui de tous les autres Arabes. Elle eſt ſituée au premier Climat, à la maniére de compter des Arabes, & a un terroir fort ſtérile; car il n'y a dans toute ſon étendue aucunes terres labourables, ni autres arbres que celui de Ban. Cependant il abonde en chameaux & en moutons, qui ſe nourriſſent de la graine & des feuilles

de cet arbre, dont on tire l'huile que les Arabes appellent *Deben c'han*, & de laquelle on fait fort grand trafic dans toute l'Arabie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHARAI ou MARAY, Nétophatite de la famille des Zarites, commandoit vint-quatre mille hommes d'Ifraël du tems du Roi David, & entroit en garde le dixiéme mois, qui répond à notre mois de Janvier. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 13. Il fe trouva au fiége de Jérufalem avec ce Prince. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 28.

MAHARBAL, Capitaine des Carthaginois, commanda la Cavalerie dans la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant Jéfus-Chrift. Ce fut lui qui tâcha de perfuader à Annibal d'affiéger la ville de Rome, lui promettant que fix jours après le fiége, ils iroient boire & manger dans le Capitole; mais ce Général n'ayant pas voulu fuivre fon confeil, *Annibal*, lui dit Maharbal, *vous favez vaincre; mais vous ne favez pas profiter de la victoire: Vincere quidem fcis, fed uti victoria nefcis.* * Tite Live, *l.* 22.

MAHARAZ ou MACHRES, place maritime du Royaume de Tunis dans la Province de Tripoli. Elle eft forte & a été bâtie par le Roi de Tunis, à l'embouchure du Golfe de Lapez, pour la garantir des Pirates Chrétiens qui avoient accoutumé de venir ravager toute cette côte. Les Habitans n'ont ni terres labourables ni troupeaux. Ce font de pauvres Mariniers ou Pêcheurs qui vont en courfe avec les navires Turcs. Ils parlent la Langue Africaine des Berebéres, comme ceux des Ifles de Gelves où eft leur principal trafic, & dont ils ne font éloignez que de dix-huit lieues. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 39. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MAHASEJA ou MAHASAI, Ifraëlite de la Famille de Mérari. Il jouoit du Pfalterion devant l'Arche. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 18.

* MAHASEJA, fils d'Achaz Roi de Juda. Il fut tué par Zicri, vaillant homme d'Ephraïm. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 28. *v.* 7.

* MAHASEJA, fils de Hadaja, Capitaine, qui entra dans la confpiration faite contre la Reine Athalia, contribua à fa mort, & à l'élévation de Joas fur le Trône de Juda: il commandoit cent hommes. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 1.

* MAHASEJA, Sacrificateur parmi les Juifs, fut pére de Sophonie, que Sédécias Roi de Juda envoya au Prophéte Jérémie. * *Jerémie*, *ch.* 21. *v.* 1. Il y en a qui croyent que c'eft le même, qui étoit le Chef de la derniére des vint-quatre Familles Sacerdotales, duquel il eft parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 18.

MAHATH, fils d'Amafay & pére d'Eleana, de la famille de Caath de la Tribu de Lévi, étoit un des Chantres facrés. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 33.

MAHATH, l'un des Ancêtres de Jéfus-Chrift. *Voyez* MAATH.

MAHAUD, Comteffe de Boulogne & de Dammartin, fille unique & héritiére de *Renaud* Comte de Dammartin, & d'*Ide* Comteffe de Boulogne, fut accordée l'an 1201, à *Philippe* de France, fils du Roi PHILIPPE *Augufte*, & l'époufa l'an 1216. L'an 1233, elle fit hommage au Roi S. Louïs du Comté de Boulogne qu'elle avoit eu du chef de fa mére, & après la mort du Prince fon mari, dans le tournoi qui fe fit à Corbie la même année, elle prit une feconde alliance l'an 1235, avec *Alphonfe* depuis Roi de Portugal III de ce nom, qui la répudia. Elle eut de *Philippe* de France, *Jeanne* de Boulogne, mariée avant l'an 1241, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay & de Saint-Aignan, & morte fans poftérité, l'an 1251. Mahaud fonda l'Hôpital de Boulogne. Juftel a cru qu'elle mourut l'an 1260, & du Cange foutient que ce fut avant l'an 1258.

MAHAUD de Châtillon, Comteffe de Valois, troifiéme femme de *Charles* de France, Comte de Valois, étoit fille aînée de *Gui* de Châtillon, III du nom, Comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne. Son mariage fut conclu à Poitiers au mois de Juin de l'an 1308. Elle eut un fils & trois filles, & mourut le troifiéme Octobre de l'an 1358. *Voyez* CHARLES de France, Comte de Valois.

MAHAUD de Courtenay. *Voyez* AGNES, Comteffe de Nevers, &c. & PIERRE II, Seigneur de Courtenay, Empereur de Conftantinople.

MAHAUD. *Cherchez* MATHILDE.

* MAHAZIOTH, fils d'Heman, fut Chef de la vint-troifiéme Famille de la race des Lévites. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 4 & 30.

MAHEQUIL, l'une des trois Races d'Arabes qui pafférent en Afrique, l'an 390 de l'Hégire, & 999 de Jéfus-Chrift. Les deux autres, qui fe nommoient *Efquequin* & *Hilela*, étoient de l'Arabie Déferte, au lieu que celle de Mahéquil fortoit de l'Arabie Heureufe. Elles faifoient toutes trois enfemble environ cinquante mille combattans, qui fe répandirent dans les Provinces de la Barbarie orientale. La Tribu de Mahéquil comprend vint-trois Lignées, dont la principale eft celle d'Uled-Maftar, qui peut fournir trois mille fix cens chevaux & trente mille hommes de pié, tous bons foldats. La Lignée d'Uled-Huffein eft auffi fort confidérable. Leur quartier eft entre le Royaume de Fez & la Province de Ségelmeffe; & leur *Cheque* ou *Prince*, demeuroit dans la ville de Garciluyn, qui eft maintenant au Roi de Fez. Ils font environ fix mille chevaux, & plus de cinquante mille hommes de pié. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

MAHEUST, (Matthieu) Sieur de Vaucouleurs, habile Médecin, né le cinquiéme d'Octobre 1630, exerça & profeffa la Médecine avec fuccès. Il prit le degré de Docteur dans l'Univerfité de Reims, & obtint fans difpute une chaire de Profeffeur dans l'Univerfité de Caen. Il mourut fubitement le deuxiéme d'Avril 1700, âgé de foixante-neuf ans. On eftime beaucoup fa Differtation fur le Lait. Il a laiffé quelques Traitez fur les Aphorifmes d'Hippocrate, & des Théfes favantes & curieufes qu'il avoit compofées pour fes Difciples. C'étoit un homme d'une grande application, bon Anatomifte & Phyficien très habile. M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, en parle avec beaucoup d'éloges dans fes *Origines de Caen*, feconde édition, *in octavo*, *p.* 407.

* MAHLA, fille de Tfelophcad, de la Tribu de Manaffé. Son pére n'eut point de fils. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 33. Elle eut fon partage avec fes fœurs dans la Terre de Canaan. * *Jofué*, *ch.* 17. *v.* 4.

* MAHLI ou MOHOLI, fils aîné de Mérari de la Tribu de Lévi, fut Chef d'une famille, qui fut appellée de fon nom la famille des Mahlites. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 33.

* MAHLON, fils d'Elimelec & de Nahomi de la Tribu de Juda, fut mari de Ruth, qu'il époufa dans le païs des Moabites, où il étoit allé à caufe de la famine. Il y mourut fans enfans, & fa veuve fe remaria à *Booz* de la même famille. * *Ruth*, *ch.* 1. *v.* 2.

MAHMORE ou MAHMORA. *Voyez* MAHAMORA.

MAHMOUD, fils de *Gaiath Eddin*, cinquiéme & dernier Sultan de la Dynaftie des Gaurides ou de la famille de Sam, fuccéda à fon oncle Schéhab Eddin l'an 603 de l'Hégire, 1204 de Jéfus-Chrift & fut reconnu pour Souverain dans le païs de Caure, de Gazna, de Zableftan, d'Indoftan, & de la plus grande partie du Choraffan. Ali Schah fils de Takafch Khan s'étant foulevé contre Mahamet Kuraezm-Schah fon frére, puis réfugié auprès de Mahmoud, ce Prince prenant prétexte de l'alliance étroite qu'il avoit avec Mahamed, le fit arrêter & remettre entre les mains de fon frére. Cette infidélité déplut fi fort aux Chorafaniens & aux Irakiens qui étoient du parti d'Ali Schah, qu'ils conjurérent contre lui, & envoyérent des gens qui entrant la nuit furtivement dans fon Palais, le maffacrérent dans fon lit, fans qu'aucun de fes Domeftiques s'en apperçût. On recherche avec diligence les Auteurs de cet attentat, mais on ne put jamais les découvrir. Ce Prince laiffa un fils nommé *Sam*, qui fit la guerre à Atfir fils de Gihanfuz fon parent qui lui difputoit la Couronne; mais ni l'un ni l'autre de ces Princes ne la pofleda; car la fortune de Mohammed croiffant de jour en jour, celle des Gaurides enfin s'éclipfa, & paffa dans la Maifon des Khouaréfmiens. Mahmoud fut tué l'an de l'Hégire 609, & de Jéfus-Chrift 1212, après avoir régné fept ans, & termina en fa perfonne la Dynaftie des Gaurides, qui avoit tenu le fceptre pendant 64 ans. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.*

MAHMOUD fils de *Sebecteghin*, premier Sultan de la Dynaftie des Gaznévides, dont fon pére avoit néanmoins déja jetté les fondemens, commença à régner abfolument lorfqu'il eut réduit fon frére à la vie privée. Après avoir pacifié les troubles de la Province de Choraffan, le Calife Cader lui envoya par forme d'inveftiture une très riche vefte, & lui donna le furnom de *la main droite de l'Etat des Mufulmans*, & celui de *Gardien & Protecteur des Fidéles*, l'an 389 de l'Hégire, & 999 de Jéfus-Chrift. Peu de tems après Mahmoud fit un Traité de paix avec Ilek-Khan Roi du Turqueftan; & pour l'affermir davantage, il s'allia avec lui en prenant fa fille en mariage. Après s'être ainfi affuré de fes voifins, il porta la guerre aux Indes, & attaqua l'an 392 de l'Hégire, Gébal, le plus puiffant Roi de l'Indoftan. Ce Prince ayant été pris & renvoyé deux fois, fut obligé de renoncer à fa Couronne, de la mettre fur la tête de fon fils, & enfin de fe brûler lui-même pour terminer fon malheur. Après ces grandes conquêtes, Mahmoud obtint le furnom de *Gazi* qui fignifie *Conquérant*, & retourna à Gazna chargé de richeffes incroyables. L'année fuivante Mahmoud fit une expédition en Segeftan, pour réduire à la raifon Khalaf, qui n'étant que Gouverneur de Province, y tranchoit du Souverain, & avoit même fortifié le château de That, comme s'il eût voulu s'y maintenir de force: mais il n'eut pas plutôt appris la venue de ce Prince, qu'il alla au devant de lui, lui apporta les clefs de fa forterefle, & le reconnut pour fon Sultan. Ce titre de Sultan qui n'étoit pas encore en ufage, plut fi fort à Mahmoud, qu'il le prit toûjours depuis, & non feulement pardonna à Khalaf fa révolte, mais le rétablit même dans fon Gouvernement. Khalaf s'étant foulevé une feconde fois, demanda du fecours à Ilek-Khan pour fe foutenir. Le Sultan irrité de fa perfidie, alla contre lui en diligence, le furprit & le confina dans une prifon où il mourut. L'an 396 de l'Hégire, & 1005 de Jéfus-Chrift Mahmoud retourna aux Indes, & y entra du côté de Hébath & de Multan, dont il s'empara. Ilek-Khan profita de fon abfence pour attaquer le Choraffan. Le Sultan informé de cette invafion, vint à grandes journées trouver les deux Généraux qui commandoient deux Corps féparez des troupes d'Ilek, qui furent obligez après une légére réfiftance de quitter le Choraffan, & de repaffer le Gihon. Ilek honteufement chaffé par Mahmoud, implora le fecours de Kaderkan Roi du Khatay. Ce Prince le joignit avec cinquante mille chevaux; & ayant paffé enfemble le fleuve Gihon, ils fe préfentérent devant la ville de Balkhe. Le Sultan attaqué par une puiffante Armée, pria Dieu ardemment de lui accorder fa protection contre un fi grand nombre d'Infidéles; puis montant fur fon éléphant blanc, & rangeant fon Armée en bataille, il alla en perfonne inveftir le lieu où fe trouvoit Ilek-Khan. Son éléphant enleva Ilek de deffus fon cheval, le jetta en l'air avec fa trompe, & écrafa à fes piez la plupart de ceux qui combattoient autour de lui. Les deux Armées cependant fe choquérent fort rudement, & les troupes du Sultan firent un fi grand carnage de leurs ennemis qu'il n'en échapa que peu à leur

leur fureur, à la faveur du vallon où ils se précipitérent. Cette fameuse bataille se donna à quatre lieuës de la ville, l'an de l'Hégire 397, & 1006 de Jésus-Christ; & la même année Mahmoud passa aux Indes, où il châtia un de leurs Rois nommé Névescha, pour avoir renoncé au Musulmanisme qu'il avoit embrassé à sa considération.

L'an 400 de l'Hégire, & 1009 de Jésus-Christ, Mahmoud poussa ses conquêtes aux Indes, & défit Bal, fils d'Anbal, estimé le plus riche & le plus puissant Prince de tout l'Indostan. On dit qu'il se trouva dans la forteresse de Béhésim, des thrésors immenses en or, en argent, & en pierreries. La même année le Roi des Rois ou l'Empereur des Indes envoya demander la paix au Sultan, qui la lui accorda, à condition qu'il lui envoyeroit 50 éléphans, outre une grosse somme d'argent, dont il lui devoit payer tribut tous les ans.

L'an 401 de l'Hégire, & 1010 de Jésus-Christ, le Sultan attaqua Mohammed Ben Suri, Prince du païs de Gaur, & le fit prisonnier. Mohammed prit du poison, qu'il tenoit caché dans un anneau, & se délivra de la prison par la mort. La même année Mahmoud se rendit maître du Gurgistan, qui est la Géorgie, & en chassa le Roi du païs. En 405, il retourna aux Indes, prit la ville & le Royaume de Marvin. Ce fut là qu'il apprit que dans une contrée voisine, il y avoit des éléphans Musulmans, c'est à dire Fidéles; il fit la guerre au Roi de ce païs-là qui étoit Idolâtre, & l'ayant défait il se retira chargé d'un grand butin, & mena avec lui un grand nombre de ses éléphans. L'an 407 de l'Hégire, son gendre nommé Mamon, suscité par quelques autres mécontens, refusa de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit. Mais Mahmoud l'eut bientôt rangé à son devoir. Il lui ôta son Gouvernement, qu'il donna à Altuntasch son Général & son Favori.

L'an 409 de l'Hégire, & 1018 de Jésus-Christ, il entreprit de subjuguer la partie septentrionale des Indes. Il porta la guerre au païs de Kifrage éloigné de trois mois entiers de chemin de Gasnah. Il le conquit entiérement, & en rapporta des richesses inestimables, & un si grand nombre d'esclaves, qu'on les donnoit pour dix drachmes la piéce. L'an 416 de l'Hégire, il tira vers le midi, & entra dans le Royaume de Soumenat, où il eut plusieurs combats à donner, avant que de s'en rendre le maître. Quelques Historiens disent que Soumenat est le nom d'une Idole, qui étoit adorée par les Habitans de ce païs-là, ausquels il avoit donné son nom; mais un autre Auteur dit que l'Idole de ce païs-là s'appelloit Lat. On dit que Mahmoud tira, tant du Temple de cette Idole que du Roi de ce païs-là, plus de vint millions d'écus d'or, sans compter le butin que ses soldats y firent.

L'an 420 de l'Hégire, & 1029 de Jésus-Christ, Mahmoud conquit la grande Province de l'Iraque Persique, & la donna à son fils Massoud, déclarant pour successeur de son thrône & de tous ses autres Etats son autre fils nommé *Mohammed*. Il eut bien de la peine de porter ces deux fréres à promettre qu'ils vivroient en paix après sa mort. L'an 421, Mahmoud mourut d'une fiévre lente dans la 63 année de son âge, après avoir régné seul & absolu l'espace de 31 ans. Ce fut un très grand Prince, doué de vertus héroïques, & fort zélé pour la propagation du Musulmanisme, qu'il étendit bien avant dans les Indes, où il extermina un nombre infini d'Idolâtres, & ruïna la plus grande partie de leurs Temples ou Pagodes. On prétend que ce Prince n'avoit qu'un seul vice, qui étoit l'avidité d'amasser des thrésors. Il eut occasion de se contenter, puisqu'il trouva dans les Indes, qui n'avoient point encore été entamées jusques alors, dequoi satisfaire la plus insatiable cupidité d'or & d'argent qu'un homme puisse avoir. Mahmoud étoit fort laid, ce qui le rendoit triste quelquefois. On raconte plusieurs choses remarquables de lui. J'en marquerai une seule qui m'a paru importante. L'an 420 de l'Hégire, ce Sultan s'étant rendu maître de la Province d'Iraque, en donna le Gouvernement à son fils Massoud. Un jour la Caravane qui partoit de ce païs-là pour les Indes fut volée; il y eut même plusieurs Marchands de tuez, & entre autres le fils d'une veuve appellé Zal. Cette femme se rendit à la Cour de Mahmoud, & lui demanda justice du meurtre de son fils. Le Sultan lui répondit que la Province d'Iraque étant éloignée du Siége de son Empire, qui étoit à Gaznah, il étoit fort difficile qu'il remédiât à tous les désordres qui pouvoient arriver. La veuve lui repartit hardiment, *Pourquoi conquérez-vous donc plus de païs que vous n'en pouvez garder, & duquel vous ne puissiez répondre au jour du jugement, lorsque l'on vous en demandera compte?* Ces paroles firent une grande impression sur l'esprit de ce Prince, & l'obligerent après avoir renvoyé cette veuve consolée par de riches présens qu'il lui fit, de faire publier dans toute la Province d'Iraque, qu'il feroit desormais caution de la vie & des biens de tous les Marchands qui passeroient en Caravane de l'Iraque aux Indes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHMOUD, fils de *Mohammed*, fils de Malek Schah Sultan des Selgiucides, ayant été établi Gouverneur & Lieutenant-Général des deux Iraques, Persique, & Arabique, par le Sultan Sangiar son oncle, demeura quatorze ans dans ces deux Provinces, avec cette seule qualité; mais après la mort de son oncle, il fut reconnu & proclamé Sultan par les peuples, qui étoient charmez de ses belles qualitez. Ce Prince avoit le corps très bien fait & l'ame généreuse; mais l'amour des femmes & l'exercice continuel de la chasse, lui ôterent peu à peu une grande partie de la réputation qu'il avoit acquise, & on le blâme principalement d'avoir consumé une grande partie des finances en équipages de chasse, ce qui le rendoit souvent court d'argent, & lui ôtoit le moyen de fournir à l'entretien de ses troupes. Il mourut l'an de l'Hégire 525, & de Jésus-Christ 1131, dans la ville de Hamadan, après avoir gouverné ou régné seul pendant l'espace de 27 ans, & laissé pour successeur le Sultan *Togrul* son frére. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHMOUD-KHAN, fils de *Mohammed-Khan*, descendoit du côté de son pére de *Bagra-Khan*, & étoit fils de la sœur du Sultan Sangiar *le Selgiucide*. Dès que ce Sultan fut mort, il s'empara de la grande Province de Chorassan, où il regna pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'un des Seigneurs du païs, que l'Histoire ne nomme point, se révolta contre lui. Après plusieurs combats, Mahmoud-Khan fut enfin défait par les révoltez en bataille rangée, & tomba prisonnier entre les mains de son ennemi, qui ne se contentant pas de le dépouiller de tous ses Etats, le priva aussi de l'usage de la vue. Ces divisions du Chorassan furent cause que le Sultan de Khuarezm, dont la Dynastie s'étoit nouvellement élevée pendant le régne du Sultan Sangiar, se rendit maître d'une partie de cette grande Province, pendant que l'autre demeura dans la puissance des Rebelles; ensorte que les Sultans Selgiucides qui régnoient encore dans les deux Iraques Arabique & Persique, ne possédérent plus rien dans toute l'étendue du Chorassan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

MAHMOUD BEN FARAGE, fameux Imposteur qui se vantoit d'être Moïse ressuscité, avoit déja si bien joué son rôle, que plusieurs personnes se disoient ses Disciples & le suivoient par-tout; & même lorsqu'il fut mené devant le Calife Motavakkel, l'an de l'Hégire 235, & de Jésus-Christ 849. Ce Prince après avoir ouï ses extravagances, ordonna que chacun de ses Disciples qu'on avoit arrêtez avec lui, lui donnât dix soufflets, & qu'ensuite il fût fustigé jusques à la mort. Quant à ses Sectateurs, ils furent tous renfermez, jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé aux rêveries de leur Maître. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale.* Le mot de *Mahmoud* est Arabe, & signifie louable.

MAHMUD, Roi de Perse & de l'Inde, fit prisonnier Michel, fils de Selkuk, Prince des Turcs, qui s'étoient jettez dans la Perse; mais Michel fut délivré par les Turcs du Zagathai, qui tuérent Masud, fils de Mahmud, & seul héritier de la Couronne, l'an 1038, & créérent Roi Togrul-Bek, fils de Michel, qui conquit ensuite toute la Perse. * Hornius, *Orb. Imp.*

MAHOMET, faux Prophéte, Arabe de nation, nâquit, selon le sentiment de quelques Auteurs, le cinquiéme Mai de l'an 570. Son pére, qui étoit Payen, avoit nom *Abdalla*, & sa mére Juive, s'appelloit *Emine*, l'un & l'autre de la lie du peuple. Cependant ceux de sa Secte le font d'une famille royale, & lui ont tissu une généalogie depuis Adam. La misére le contraignit de servir chez un riche Marchand Arabe, après la mort duquel il enchanta tellement sa veuve, nommé *Cadige* ou *Tadige*, qu'il l'épousa, & fut enfin son héritier. Il se servit de ses biens pour s'aggrandir, & servir son ambition. Dans la suite il s'associa Batiras, Hérétique Jacobite, Sergius, Moine Nestorien, & quelques Juifs; & avec leurs secours, il compila son Alcoran. Alors sa Religion, composée en partie du Judaïsme, en partie des rêveries des Hérétiques, accommodée à la sensualité de la nature corrompue, fut embrassée par une troupe de voleurs, qui ne connoissoient ni Dieu, ni justice. Avec eux Mahomet prit les armes, se soumit grand nombre de peuples, & sur-tout l'Arabie. Il faisoit passer par le fil de l'épée ceux qui refusoient de reconnoître son Empire, & de professer sa Loi. De cette façon ce fameux Imposteur se servant du prétexte de la Religion, se vit en peu de tems suivi d'un grand nombre de peuples. Pour les tromper, comme il étoit sujet à tomber du mal caduc, il avoit un pigeon familier, qui dans ce tems-là lui venoit becqueter l'oreille; & le faux Prophéte faisoit accroire à ses Disciples que c'étoit l'Ange Gabriel, envoyé de Dieu, qui lui donnoit les ordres qu'il devoit suivre. Son Sécretaire commençoit à découvrir ses impostures, & à les publier: il égorgea ce malheureux dans sa propre maison, & mit le feu aux quatre coins, faisant croire au peuple que c'étoit le feu du ciel qui l'avoit consumé, pour avoir osé changer quelque chose à l'Alcoran. On dit aussi qu'ayant fait cacher un de ses compagnons dans un puits sec, il lui commanda de crier tout haut quand il passeroit, *que Mahomet étoit le véritable Prophéte.* Il le fit, & tout le monde admira cette merveille; mais Mahomet qui craignoit que son imposture ne fût découverte, ordonna dans le même tems à ceux qui le suivoient de combler ce puits, de peur qu'il ne fût profané à l'avenir. On le remplit à l'instant de pierres, & celui qui y étoit, y périt misérablement. Ce faux Prophéte continuant de séduire les peuples de la Mecque, vit une sédition s'élever contre lui: de sorte qu'il fut obligé de fuir de cette ville, le Jeudi ou Vendredi, 16 Juillet de l'an 622, & de se retirer à Médinad-Alnabi, c'est à dire, *à la ville du Prophéte.* C'est de là que commence l'Ere ou l'Hégire de ceux de cette Secte.

Les Arabes, qui sont les peuples les plus inconstans, & qui furent des premiers à embrasser sa doctrine, ont blâmé ses mœurs, & n'ont pas épargné sa Religion, qu'ils ont traitée d'imposture. Ils ont regardé Mahomet comme un homme leger & inconstant dans la promulgation de sa Loi; car il établit d'abord des choses, qu'il abrogea dans la suite, telles que la cérémonie du *Kiblah*, qui est le lieu vers lequel on se doit tourner dans la priére; car il le fixa en premier lieu, au Temple de Jérusalem, & le transporta depuis à celui de la Mecque. Il défend de contraindre personne dans sa Religion, & commande ensuite que l'on fasse la guerre aux Infidéles, & ne permet pas que ses Sectateurs puissent faire aucune paix avec eux, mais seulement des suspensions ou des treves. Il cite presque partout l'Ancien & le Nouveau Testament, pour autoriser sa doctrine. Cependant il a abrogé l'un & l'autre, selon le sentiment universel des Musulmans, sous prétexte de corruption, quoi-

quoique nous ayons encore aujourd'hui les mêmes textes, qui étoient entre les mains des Juifs & des Chrétiens, lorsqu'il publia son Alcoran. Il se contredit lui-même sur le sujet de la création du Monde, & presque dans toutes les Histoires qu'il rapporte de l'un & de l'autre de ces Livres. Enfin, quoiqu'il ait exterminé les Idoles, il a cependant retenu toutes les cérémonies que les Idolâtres pratiquoient, dans le culte du Temple de la Mecque. C'est ce qui fait que les Mahométans mêmes, qui l'exemtent du péché originel, avouent qu'il n'étoit pas impeccable. Un de leurs Auteurs, Soioutihi, a composé un Livre intitulé, *Al-Mobarrar*, dans lequel il avance que Dieu a pardonné à Mahomet, dans un certain tems qu'il marque, non seulement les fautes qu'il avoit commises, mais encore celles qu'il pouvoit commettre; que malgré cela Mahomet, pressé par les remords de sa conscience, disoit souvent qu'il craignoit la réprobation; & que le Chapitre *Houd*, qui est un de ceux de l'Alcoran, où il est le plus parlé de la prédestination, lui avoit fait venir les cheveux gris avant le tems. Ce faux Prophéte voulut cependant jouer la comédie jusqu'à sa mort; car ayant été attaqué plusieurs fois par le poison, qu'il avoit évité, & appréhendant toûjours une mort violente, il fit descendre du ciel, pour la derniére fois, un Chapitre de l'Alcoran, qui porte le titre de *Souratalnasr*, qui signifie *de la victoire*, que les Mahométans nomment aussi *le Chapitre de l'adieu*, à cause que c'est le dernier qu'il dit avoir reçu avant sa mort; qui n'arriva pourtant que deux ans aprés. L'Auteur du Livre intitulé *Kesctaf*, dit que Mahomet fit appeller aussi tôt après la publication de ce Chapitre, sa fille unique nommée *Fatimah*, & lui dit, qu'ayant reçu une Lettre de l'autre Monde, qui lui annonçoit son retour, il ne songeoit plus qu'à partir, & à envoyer par avance son bagage vers le ciel. Ces paroles attendrirent le cœur de Fatimah, & lui tirérent les larmes des yeux; mais son pére la consola, en lui disant: *Ne pleurez pas; car vous serez la premiére de ma maison qui me suivrez de plus prês.* Les Historiens Musulmans ne conviennent pas du tems de la mort de Mahomet; car les uns la mettent sous la dixiéme année, & les autres sous la onziéme de l'Hégire, c'est à dire, en l'an 632 ou 633 de Jésus-Christ; mais tous sont d'accord qu'il mourut d'un poison lent qui lui avoit été donné par une femme, que ses ennemis avoient subornée. Sa mort fut d'abord cachée par Omar, l'un de ses principaux compagnons; mais elle fut ensuite publiée par Aboubéker, son beau-pére, qui lui succéda, sous le nom de *Calife*. On n'est pas non plus d'accord sur son âge; car les uns lui donnent 63, & les autres 65 ans de vie. La ville de Médine, qui lui avoit servi de retraite dans sa fuite, devint le Siége de l'Empire qu'il fonda, & lui donna enfin sa sépulture dans la même Mosquée, & sous la même chaire où il avoit accoutumé de prêcher tous les Vendredis. C'est dans cette même Mosquée, où le sépulchre de ce faux Prophéte est révéré aujourd'hui par tous les Pélerins Musulmans à leur retour de la Mecque. Il eut plusieurs femmes, & ne laissa qu'une fille, nommée *Fatimah*; d'autres disent qu'il en laissa trois. Depuis ce tems, ses Sectateurs se sont rendus maîtres de la Palestine, de la Syrie, de l'Egypte, de la Perse, de la Gréce, &c. La plus grande partie de notre hémisphére a subi sa Loi. *Voyez* ISMAEL, ALCORAN, HÉGIRE, & MAHOMETISME. * Zonaras & Cédréne. Saint Jean de *Damas*. Vincent de *Beauvais*, *l.* 24. *c.* 4. Pierre de *Clugni*, *cont. Sect. Sarac.* Blondus, *l.* 5. *Dec.* 1. Sandére, *Hær.* 125. Volaterran, *in Mahomet.* Baronius, *A. C.* 622 & 730. Mariana, *l.* 7. *de Reb. Hispan.* Postel, &c. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Bayle, *Dict. Crit.*

L'époque de la naissance de Mahomet n'est pas certaine. Quelques-uns la mettent à l'an 560, d'autres la reculent jusqu'en 600, ou même 620. Quelques-uns la placent l'an 593; d'autres l'an 579 ou 580. L'opinion la plus probable est, qu'il est né l'an 571 ou 572. Quoique son pére & sa mére fussent pauvres, les Auteurs Arabes ne conviennent pas qu'il fût de basse naissance, & disent qu'il étoit de la Tribu des Coraïschites, l'une des plus nobles d'entre les Arabes. Il perdit son pére & sa mére étant fort jeune, & fut élevé par son oncle Abutaleb. Ce fut lui qui le mit au service de Cadige, qui étoit veuve d'un riche Marchand. Il l'épousa à l'âge de 25 ans, & eut d'elle trois fils, qui moururent fort jeunes, & quatre filles, qui furent mariées. Comme il étoit sujet au mal caduc, & qu'il vouloit cacher à sa femme cette infirmité, il lui fit accroire qu'il ne tomboit dans ces convulsions, qu'à cause qu'il ne pouvoit soutenir la vue de l'Ange Gabriël qui lui venoit annoncer de la part de Dieu plusieurs choses concernant la Religion. Sa femme, ses domestiques & ses amis, divulguérent bientôt que Mahomet étoit un Prophéte: ce qui lui attira plusieurs Disciples. Les Magistrats de la Mecque, où il demeuroit, craignant que ces nouveautez n'excitassent quelque sédition, résolurent de se défaire de Mahomet. Il en fut averti, & prit la fuite. Le tems de cette évasion, est l'époque des Mahométans; & c'est de-là qu'ils comptent les années de l'Hégire ou Fuite, qui commence au 16 de Juillet de l'an 622. Il se retira à Médine, où plusieurs de ses Disciples vinrent le trouver. Ce fut là où il commença à établir sa domination & sa Religion, en faisant des courses sur les Caravanes du païs. Après plusieurs combats il se rendit maître de la Mecque, l'an huitiéme de l'Hégire. Il mourut trois ans après à Médine, âgé de soixante-trois ans. Les Ecrivains Mahométans ont inventé mille fables sur son chapitre. Il a dit lui même qu'il ne faisoit point de miracles: cependant ses Sectateurs lui en attribuent un grand nombre. Il a établi sa Religion par la force des armes, d'une maniére toute opposée à celle dont la Religion de Jésus-Christ s'est établie. Quoiqu'il ait institué par sa Loi plusieurs observances assez gênantes, cependant la permission qu'il a donnée d'avoir plusieurs femmes, & un Paradis sensuel qu'il promet, ont été des appas fort puissans pour attirer un grand nombre de personnes dans sa Secte. Il usa lui-même de la polygamie, sans avoir beaucoup d'estime ni d'amitié pour les femmes. * Prideaux, *Vie de Mahomet*.

Il ne se peut rien dire de plus glorieux, de plus sublime, de plus divin d'une créature, que ce que les Mahométans disent de leur Prophéte. Ils l'exaltent au dessus des Anges. Suivant eux, les Anges ne passent jamais le septiéme Ciel, mais ils tiennent que Mahomet a été au-delà. Ils font la Lumiére une émanation de son essence, & racontent qu'une goutte de cette essence étant tombée à terre la Lumiére en sortit. Ils ont un Livre entier sur cette fable, lequel ils nomment *Nour namé*, c'est à dire *l'Histoire de la lumiére.* Ils ont toûjours le nom de Mahomet à la bouche pour l'invoquer, & même malgré cela ils lui demandent pardon de ce qu'ils ne l'invoquent pas assez souvent. *Dieu*, disent-ils, *& les Anges saluent Mahomet tous les jours, & s'il est ainsi glorifié dans le Ciel, comment pouvons-nous être contens de ce que nous faisons sur la Terre à sa gloire?* Ils enseignent que Dieu a créé Mahomet avant tous les siécles, suivant ces paroles de l'Alcoran où cet Imposteur parle de la sorte de lui-même: *J'étois & je vivois déja, lorsqu'Adam n'étoit encore que de l'eau & de la boue.* C'est dans ce sens qu'ils le nomment le prémier & le dernier des Prophétes, le prémier par la *création*, & le dernier par la *manifestation*. Ils disent follement que son corps ne rendoit point d'ombre & qu'il voyoit de tous les endroits de sa tête, tout comme par le moyen des yeux. Cependant ils tiennent qu'il étoit dans l'ignorance de toutes les Sciences, & qu'il ne savoit ni lire ni écrire: aussi le nomment-ils *Nobia Ommiam*, le Prophéte non lettré. Sans doute qu'ils appuyent sur l'ignorance naturelle du Prophéte, pour faire sentir que sa doctrine ne peut venir que du Ciel. Ses Sectateurs lui attribuent plusieurs miracles, dont Chardin a fait un recueil. *Voyez* l'Article LUNE, où nous en avons raporté un qui est assez ridicule. Son voyage au Ciel sur l'*Alborak* est assez connu. Lorsqu'il se vit embarrassé par les disputes qu'il eut à soutenir à la Mecque, il imagina un moyen de se mettre à couvert de ces attaques. Il enseigna à ses Disciples que pour établir sa Religion il ne s'agissoit pas de disputer, mais de se battre, & de faire main basse sur les Contredisans, s'ils ne vouloient embrasser l'Alcoran, ou racheter leur vie par un tribut annuel. C'est pourquoi on fait encore payer dans toute la domination des Mahométans un tribut annuel à ceux qui ne sont pas de la Religion du Prophéte. En Turquie cet impôt se nomme le *Charach*. De plus, la peine de mort est décernée contre tous ceux qui parlent contre Mahomet & sa doctrine. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 329. &c. Prideaux, *Vie de Mahomet*, *p.* 88 & 89.

MAHOMET I de ce nom, Sultan des Turcs, étoit un des fils de Bajazet I que Tamerlan fit mourir dans une cage, & succéda à son frére Moïse ou Musa, qu'il fit mourir, vers l'an 818 de l'Hégire, & 1415 de l'Ere Chrétienne, du moins selon l'opinion qui paroît la plus raisonnable; car les sentimens sont fort différens. Il se rendit très recommandable par ses victoires, par sa justice, & par sa fidélité à garder inviolablement la parole qu'il avoit donnée. L'Empire Ottoman reprit son ancien lustre sous son régne, & sous celui d'Amurat II son fils. Il fit lever le siége de Bagdet au Prince de Caramanie, & lui enleva quelques-unes de ses places. Le Pont & la Cappadoce rentrérent sous son obéïssance. Il subjugua la Servie, une partie de l'Esclavonie & de la Macédoine, & rendit les Valaques tributaires. Ce fut lui qui transporta le Siége de son Empire à Andrinople, & qui commença de s'établir puissamment dans la Thrace. Il ravagea sur les côtes de la Mer d'Ionie, les terres des Venitiens, qui lui enlevérent en échange la ville de Lampsaque, & quelques autres places. Il fit aussi la guerre à Ismaël, Prince de Sinope, qui avoit donné retraite dans ses Etats à Mustapha son frére; & eut tant de reconnoissance pour les Grecs, qui l'avoient arrêté à Thessalonique, qu'il fit alliance avec eux, & en observa fidélement les conditions. On tient qu'il mourut d'apoplexie, l'an 1421 de Jésus-Christ, & 825 de l'Hégire. * Chalcondyle, *Histoire des Turcs.*

MAHOMET II, surnommé par les Turcs, *Bojuc*, c'est à dire, *le Grand*, a été la terreur de l'Europe, & le plus heureux Prince d'entre les Infidéles, qui ait jamais porté la couronne. Il étoit né à Andrinople le 24 Mars de l'an 1430, succéda l'an 1451 à son pére *Amurat* II, qui étoit occupé au siége de Croye, & ayant retiré son Armée, il vint prendre possession de l'Empire à Andrinople. Ensuite, résolu de faire la guerre aux Grecs, il les attaqua jusques dans leur Capitale, ferma tous les endroits par où ils pourroient recevoir du secours, & les pressa si vigoureusement, qu'il prit Constantinople, un Mardi 29 Mai de l'an 1453. Ce ne fut pas le seul Empire qu'il soumit par la force de ses armes; il conquit aussi celui de Trébisonde, l'an 1461, se rendit maître de douze Royaumes, & emporta plus de deux cens villes. L'an 1456, il assiégea Belgrade avec une puissante Armée; mais ayant été blessé à un assaut, qui dura 24 heures, il fut contraint de se retirer. Les fameux Jean Huniade, & Jean Capistran, contribuérent beaucoup à cette victoire. Depuis, Mahomet entra dans l'Albanie l'an 1457, d'où il fut repoussé par Scanderberg. Usumcassan, Roi de Perse, lui enleva aussi quelques villes; mais c'étoit une fatalité qu'il restât enfin victorieux. Il porta ses conquêtes dans la Hongrie, dans la Perse, dans la Bosnie, dans la Valachie, dans la Transsylvanie, & dans l'Albanie. Il se rendit redoutable aux Vénitiens & à ceux de Rhodes, & fit fléchir tout le Péloponnése sous la puissance de ses armes. Il courut aussi la Carinthie, la Stirie, Sinopi, l'Isle

de Mételin, prit la ville d'Otrante en Italie; & s'il faut ajoûter foi à l'inſcription qu'il ordonna de mettre ſur ſon tombeau, après la narration de ſes exploits, *Il avoit deſſein de conquérir Rhodes la forte, & la ſuperbe Italie.* Il mourut dans une bourgade de Bithynie, à une journée de Nicomédie, lorsqu'il ſe préparoit à porter la guerre en Egypte, le Jeudi quatriéme du mois, appellé par les Turcs, *Rabie premier*, l'an 886 de l'Hégire; & ſelon les Chrétiens, le troiſiéme Mai de l'an 1481. Mahomet étoit pour-lors âgé d'un peu plus de 51 ans, & en avoit régne 31. Son grand courage ne régloit pas ſeul ſes conquêtes; ſa prudence & ſa politique y avoient beaucoup de part. Il étoit même plus ſavant que ne le ſont ordinairement les Princes Ottomans; car il parloit la Langue Gréque, la Latine, l'Arabe, & la Perſienne, & ſavoit l'Aſtrologie. D'ailleurs, il étoit très bien fait, & ſeroit comparable aux plus illuſtres Héros, ſi ſes débauches n'euſſent terni la gloire de ſes plus grandes actions. Dracula, frére du Prince de Valachie, lui donna un coup de poignard à la cuiſſe, pour ſe tirer des mains de cet infame, qui le vouloit forcer. Il n'eut point de Religion, puisqu'il n'en approuvoit aucune, & qu'il ſe moquoit également de la créance des Chrétiens, comme de la ſuperſtition de ſes péres. Sa probité ne fut pas plus grande; car il fit mourir Etienne, Prince de Boſnie, & le Prince de Metelin, contre la parole qu'il en avoit donnée à David Comnéne, & à ſes enfans, qu'il traita tous avec une extrême rigueur. Il fit même éventrer quatorze de ſes Pages, pour ſavoir lequel avoit mangé un melon qu'on avoit dérobé dans un jardin qu'il cultivoit: il coupa lui-même la tête à une femme, qu'on lui reprochoit de trop aimer. Après la priſe de Conſtantinople, il fit mille outrages à l'image de Jéſus-Chriſt crucifié. * Paul Jove, *in Elog.* Vigénére, *Continuation de Chalcondyle.* Leunclavius, *in Pand. Turc.* Bayle, *Dict. Crit.*

MAHOMET III, fils d'*Amurat* III, commença l'an 1595 ſon régne, par le meurtre de vint & un de ſes fréres, qu'il fit égorger, & par celui de dix femmes que ſon pére avoit laiſſées groſſes, qu'il fit jetter dans la mer. Il ne ſe trouva qu'une ſeule fois à la tête de ſes troupes. Les Chrétiens lui prirent Strigonie ſous le Comte de Mansfeld, Albe-Royale l'an 1601 ſous le Duc de Mercœur, & la baſſe ville de Bude ſous l'Archiduc d'Autriche. On lui enleva les fortereſſes de Vicegrad, de Baboch, de Pétrinie & de Haduam, auſſi-bien que Palote & Veſprim; & d'un autre côté les Chevaliers de Malte s'emparérent de Lépante. Les Armées de Mahomet furent battues par le Vaivode de Valachie, & par le Prince de Tranſſylvanie, qui défit Sinan Baſſa. Ainſi la Moldavie, la Valachie & la Tranſſylvanie, furent affranchies du joug des Ottomans. Ces derniers eurent quelques avantages, & reprirent deux ou trois villes, comme Peſt, Caniſe, & Albe-Royale; mais ces ſuccès ne furent pas comparables à leurs pertes. Mahomet demanda la paix aux Princes Chrétiens, qui la lui refuſérent. C'étoit un homme tellement plongé dans les débauches, que ni les deſordres domeſtiques, ni les guerres étrangéres, ne l'en purent jamais tirer. Son indolence fit murmurer les Janiſſaires. Pour les appaiſer, Mahomet ſe vit contraint de livrer ſes plus chers amis à leur rage, & de faire bannir ſa mére, qu'on croyoit être la cauſe de tous les malheurs de l'Etat. Il fit étrangler l'aîné de ſes fils, & noyer la Sultane, qui en étoit la mére, parce qu'il la ſoupçonnoit de quelque trahiſon contre ſa perſonne. Mahomet mourut de peſte à Conſtantinople, l'an 1603, âgé de 39 ans, après en avoir régné huit. * Baudier, *Inventaire de l'Hiſtoire des Turcs.* Mézeray, *Continuation de l'Hiſtoire des Turcs.*

MAHOMET IV, né le deuxiéme Janvier de l'an 1642, ſuccéda l'an 1648, à ſon pére *Ibrahim* I, que les Janiſſaires étranglérent: Prince heureux dans les commencemens de ſon régne, & qui, ſans avoir jamais paru à la tête des Armées, fut très redoutable à la Chrétienté. Les Turcs avoient guerre avec les Vénitiens, lorſque Mahomet monta ſur le thrône. L'an 1651, l'Armée navale de ces Infidéles fut défaite dans l'Archipel, le dixiéme Juillet, par les Vénitiens, avec perte de 39 galéres, de 23 vaiſſeaux, de trois galéaſſes, & de 3000 hommes de guerre, qui avoient été embarquez ſur cette Flotte. L'ancienne querelle des Spahis & des Janiſſaires, s'étant renouvellée l'an 1652, cauſa de grands troubles à Conſtantinople. Il en coûta la vie à plus de huit mille hommes, & même au Grand-Viſir, au Mufti, à l'Aga des Janiſſaires, & à pluſieurs autres Officiers. Le Bacha d'Alep s'étant révolté, l'an 1659, donna beaucoup de peine au Grand Vizir, dont l'Armée fut miſe en déroute, avec perte de ſon canon & de ſon bagage; mais le Bacha, enflé de ſa victoire, voulut entrer imprudemment en négociation avec l'Envoyé de Sa Hauteſſe, qui le fit étrangler. L'an 1660, la guerre s'alluma en Hongrie. Les Turcs aſſiégérent le Grand-Varadin, & le prirent, ayant auparavant remporté une victoire ſur le Prince Ragotski, qui fut bleſſé dans le combat, & qui mourut peu après de ſa bleſſure. Cet avantage fut contrebalancé par l'incendie arrivé à Conſtantinople, le 24 Juillet, avec perte de plus de 7000 maiſons. La mort de Ragotski ſuſcita de nouveaux mouvemens dans la Tranſſylvanie pour la ſucceſſion. Michel Abaffi, protégé par le Turc, l'emporta l'an 1661, ſur Chimin Janos, protégé par l'Empereur. La peſte fit durant ce tems-là de ſi terribles ravages dans Conſtantinople, que pendant quelques ſemaines, on enlevoit par la ſeule porte d'Andrinople, douze à treize cens perſonnes chaque jour: de ſorte que le Grand-Seigneur fut obligé de camper hors des portes de cette grande ville. L'an 1662, ſon Armée ſurprit & défit Chimin Janos, qui, en ſe retirant, tomba de cheval, & fut écraſé. Le Baſſa aſſiégea en vain Clauſembourg. Ces Infidéles défirent le Comte de Forgatz, Général des Impériaux, l'an 1663, & prirent Neuhauſel, Nowigrad, & autres places. Le Grand-Vizir s'étant mis à la tête des Armées, l'an 1664, prit le Fort de Serin, & le petit Gomor. Le Comte de Serin avoit pris durant l'Hiver Cinq-Egliſes, & la ville de Sigeth; mais n'ayant pu prendre le château, il s'étoit retiré, après avoir ruïné le pont d'Eſſeck, & étoit allé aſſiéger Caniſe, que les Turcs ſecoururent le 31 Mai. Le 19 Juillet, ſe donna le combat du Raab, où le Grand-Vizir fut défait, voulant paſſer cette riviére, par la valeur de ſix mille François, que Louïs XIV avoit envoyez au ſecours de l'Empereur. Ces braves donnérent tout le branle à cette grande victoire, qui força les Turcs à demander la paix. Ils renouvellérent leurs efforts l'an 1666, dans l'Iſle de Candie, où les Vénitiens avoient aſſiégé inutilement la Canée. Le Grand-Vizir y paſſa l'an 1667, & commença le 22 Mai le ſiége de la ville de Candie, qu'il ne put prendre que le 27 Septembre 1669; ce ſiége lui ayant couté plus de 118000 hommes, & environ quarante mille aux Vénitiens. L'an 1672, ces Infidéles ayant déclaré la guerre aux Polonois, leur enlevérent Kaminieck: ce qui obligea ceux-ci à conclurre une paix honteuſe, & à leur céder la Podolie & l'Ukraine; mais le Traité n'ayant pas été ratifié, Jean Sobieski, Grand-Maréchal de Pologne, vengea ſa Nation l'année ſuivante 1673, par la défaite entiére de l'Armée ennemie, au paſſage du Nieſter, près de Choczim, le onziéme Novembre; exploit que les Polonois crurent ne pouvoir mieux récompenſer, qu'en plaçant ce grand homme ſur leur thrône. Les deux années ſuivantes leur furent glorieuſes, ſous la conduite de ce nouveau Roi, par divers avantages, qui forcerent les Turcs à faire la paix le 16 Octobre de l'an 1676. Ceux-ci tournérent, l'an 1677, leurs armes contre les Moſcovites, mais ſans ſuccès, car ils furent battus devant Czéchrim, ville de l'Ukraine, qu'ils aſſiégeoient. Les années ſuivantes n'eurent rien de remarquable par la guerre; de ſorte que ces deux Nations, dégoûtées également d'une guerre inutile, firent une tréve entre elles l'an 1681, pour 20 années. L'année ſuivante, les Turcs commencérent à aſſiſter ouvertement les Mécontens de Hongrie, qui avoient à leur tête le Comte Tékeli. Avec ce ſecours, il emporta pluſieurs places en la Haute-Hongrie, dont il prit même le titre de Prince, qui lui fut donné par le Bacha de Bude, au nom du Grand-Seigneur. Cette guerre continua violemment. L'année 1683, les Impériaux aſſiégérent en vain Neuhauſel. Les Tartares inondérent le païs, & firent de furieux dégâts autour de Vienne, qui fut enfin aſſiégée par Cara Muſtapha, Grand-Vizir, le 14 Juillet, avec un Armée de plus de 150000 hommes. Il étoit prêt de l'emporter, quand le Roi de Pologne, Jean III, accourut au ſecours, fondit ſur ſon camp le douziéme Septembre, défit ſes troupes, & l'obligea de tout abandonner, & de ſe ſauver avec les débris de ſon Armée, que ce Prince pourſuivit. Il les chaſſa encore de l'Iſle de Schut, attaqua le pont de Barkan, le dixiéme Octobre, & emporta le pont & la ville: ce qui facilita la priſe de Gran. Cette malheureuſe expédition coûta la vie au Grand-Vizir, qui fut étranglé dans Belgrade le 15 Décembre, par ordre du Grand-Seigneur. Le Grand-Chancelier, ſon beau-frére, & pluſieurs autres Officiers, attachez à ſes intérêts, eurent le même ſort. Depuis cela, les affaires des Turcs allérent en décadence, & les Coſaques, joints aux Polonois, défirent une de leurs Armées, de 40000 hommes, le quatriéme Décembre. L'année 1684 commença par une Ligue offenſive & défenſive contre ces Infidéles, entre l'Empereur, le Roi de Pologne, & les Vénitiens. Ceux-ci entrérent dans la Morée, où ils prirent pluſieurs places, pendant que le Prince Charles de Lorraine, Général des Armées Impériales, s'empara de Vicegrad, & défit les Turcs à Weitzein, ſur le Danube; mais il leva le ſiége de Bude, après avoir été trois mois & demi devant cette place. Le Roi de Pologne, de ſon côté, mettoit en fuite les Tartares, & rompoit les deſſeins de ceux de cette Nation, qui, joints aux Turcs, étoient près du Nieſter. Ces derniers, l'an 1685, perdirent dans la Morée, Coron, Calamata, & autres places. On leur enleva Neuhauſel en Hongrie, par aſſaut; on leur fit lever honteuſement le ſiége de Gran; on leur brûla une partie du pont d'Eſſeck; & on les chaſſa d'Eperies, de Caſſovie, de Tokay, & autres lieux de la Haute Hongrie, où ils tenoient bon pour les Mécontens. Les Vénitiens ſe ſignalérent l'année 1686 par les priſes de Navarin, de Moron, & de Napoli de Romanie; & les Impériaux en emportant d'aſſaut la ville de Bude, le deuxiéme Septembre, à la vue du Grand-Vizir, dont les troupes furent repouſſées, en voulant ſecourir la place. Cette conquête fut ſuivie de celle de Segedin, de Cinq-Egliſes, & du pont d'Eſſeck. Enfin l'année 1687 fut fatale à Mahomet; car ſes troupes furent entiérement défaites par le Prince Charles de Lorraine à Mohats, près de Darda, le 12 Août: victoire qui entraîna la perte d'Eſſeck, de Valpo, & autres poſtes avancez, & qui réduiſit les ſoldats Turcs au deſeſpoir. Mécontens du Grand-Vizir Soliman, ils ſe révoltérent, & marchérent à Conſtantinople. En vain eſſaya-t-on de les appaiſer, en leur envoyant ſa tête, & faiſant étrangler Ibrahim, ſon prédéceſſeur, qui, depuis deux ans, étoit relégué dans l'Iſle de Rhodés; ils avancérent toûjours vers la Capitale de l'Empire, quoique l'on s'efforçât de les arrêter, par la mort de pluſieurs autres Officiers, dont ils n'étoient pas ſatisfaits. Mahomet voyant que l'on en vouloit à ſa perſonne, & n'eſpérant plus rien, voulut faire tuer ſes fréres & ſes enfans, pour mettre les troupes dans la néceſſité de le laiſſer ſur le thrône; mais les Officiers du Serrail ſe mutinérent contre lui, & empêchérent ce cruel deſſein. Ce Prince malheureux fut enfin dépoſé, le huitiéme Novembre de la même année, par l'ordre du Mufti, & des Gens de la Loi; & ſon frére Soliman III qui fut élevé ſur le thrône en ſa place, fit enfermer cet infortuné Empe-

 reur,

reur, dans la même prison, d'où on venoit de le tirer. Il y resta jusqu'au 22 Juin de l'an 1691, qu'il y mourut, laissant deux fils. Mustapha l'aîné succéda l'an 1695, à son oncle Achmet II, frére de Soliman. Mahomet étoit un Prince bien fait, ne manquoit ni de courage ni d'esprit, & étoit beaucoup moins sujet à ses plaisirs, que plusieurs de ses prédécesseurs. La chasse étoit sa grande passion, & l'occupoit la plus grande partie de l'année. C'est pour cette raison qu'il demeuroit ordinairement à Andrinople, pour être plus près des lieux où il y a le plus de gibier. Il alloit souvent a Larisse, & passoit quelquefois huit ou dix jours de suite, sous des tentes magnifiques, tendues à demi-lieue de cette ville, sur les bords du Pénée. * *Mémoires Historiques.*

MAHOMET MOHAIDIN ou MEHDY, fut le douziéme fils de *Huessin*, qui étoit le second fils d'*Ali*, gendre de Mahomet. Les Persans croyent qu'il n'est pas encore mort: de sorte qu'ils l'attendent de jour à autre, & lui tiennent un cheval prêt dans la grande Mosquée de Cufa, où est son sepulchre. Ils célébrent tous les ans une Fête, où l'on méne ce cheval en triomphe, avec quantité de flambeaux autour. Ce fut Mahomet Mohaidin qui fonda la Secte des Morabites, dont nous parlons dans l'Article MORABITES. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Mahomet Mehdy étoit fils de Hassein second, & petit-fils d'Aly le Lieutenant, différent d'Aly gendre de Mahomet. Les Persans le nomment *le Maître des tems* ou *le perdurable*, parce qu'ils croyent qu'il n'est pas mort. C'est le douziéme & le dernier des Imams. Ils croyent qu'il disparut soudainement l'an 296 de l'Hégire, lorsqu'il combattit dans le désert de l'Arabie contre le Calife de Babylone. Les Turcs tiennent au contraire qu'il mourut dans la bataille. Pour les Persans, ils attendent le retour de cet Imam, qui doit, *disent-ils*, reparoître pour rétablir la race des Imams sur le thrône impérial, comme les seuls Monarques légitimes en qualité de Vicaires du Prophéte, & pour tuer l'Anti-Mahomet qu'ils nomment *Degal* ou Imposteur. Depuis plusieurs centaines d'années on tient des chevaux prêts pour Mahomet Mehdy en divers endroits. La Tradition enseigne que son apparition se fera à Messala en Arabie, où l'on croit que l'Imam fut enlevé. On y entretient des chevaux qu'on ne monte jamais de peur de commettre un sacrilége, & de ce nombre il y en a toujours un sellé & bridé, avec des armes attachées à la selle. On le proméne par la ville le Vendredi & les grandes Fêtes. L'on pratique la même chose à Ispahan dans une des écuries du Roi, où il y a deux chevaux sellez, un pour lui, & l'autre pour *Jésus fils de Marie*, qui selon eux doit être son Généralissime. La même Tradition porte que ce sera proche de la Mecque que cet Imam tuera de sa main l'Anti-Mahomet, parce qu'il y aura établi son thrône, & qu'après cela se fera le Jugement universel. On fait en Perse la Fête de cet Imam le 14 Novembre. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 2. *p.* 339. *tome* 3. *p.* 194 & 195.

MAHOMET MEHEDI ou MAHADI, quatriéme Calife de la race des *Abbassides*, commença de régner l'an 776 de l'Hégire, & 158 avant Jésus-Christ, après la mort de son pére *Aboujafar*. Il envoya trois puissantes Armées dans les Provinces de l'Empire de Constantinople, savoir dans la Thrace ou Romanie, avec ordre de détruire toutes les Eglises, & d'égorger tous ceux qui ne voudroient pas se faire Mahométans. Ces Armées firent de grands ravages par-tout, mais celle d'Arménie fut défaite par les troupes de l'Empereur, qui tuérent plus de douze mille Arabes. L'Impératrice Iréne, qui gouvernoit l'Empire pour son fils Constantin VII, à cause de son bas âge, craignant les forces de Mahomet, prit tréve avec lui, moyennant quelque tribut qu'elle devoit payer tous les ans. Le Calife Mahomet mourut après un régne de dix ans, laissant pour successeur, son fils *Moïse* ou *Mouça*. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET II, (fils d'Aaron Raschid) vintiéme Calife, surnommé *Al Amin*, & *Abou-Abdalla*, avoit un frére nommé *Abdalla*, qui lui disputa la Couronne; de sorte qu'il faillut diviser l'Empire. Mahomet transporta son Siége de Damas à Bagdet, qu'il fit bâtir sur les ruïnes de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone, & Abdalla régna dans le Caire en Egypte. Cette division donna sujet à plusieurs révoltes, & l'on vit cinq Califes en même tems, savoir ceux de Bagdet, & du Caire; le Calife de Carvan, & celui de Fez en Afrique; & le Calife ou Roi d'Espagne; sans qu'on reconnût dans la suite en Afrique, ni en Espagne, les Califes de Syrie. Mahomet tâcha d'abolir la Secte d'Ali; mais Giobar la défendit si bien en sa présence contre les Docteurs de la Secte d'Omar, que ce Calife voulut suivre la doctrine qu'il condamnoit auparavant. Il mourut, & eut pour successeur *Al-Mamon*, ou *Man-un*, l'an 813 de Jésus-Christ, & 198 de l'Hégire, après un régne de cinq ans.

MAHOMET ENACER, quatriéme Roi de Maroc, de la race des Almohades, succéda à son pére en l'an 1206 de Jésus-Christ, & 603 de l'Hégire. Comme il avoit l'humeur guerriére, il rompit la tréve qu'Almansor avoit faite avec le Roi de Castille, & passa en Espagne avec six-vint mille chevaux, & trois cens mille hommes de pié: ce qui paroîtroit incroyable, si tous les Historiens, tant Espagnols qu'Arabes, n'en tomboient d'accord. Avec cette nombreuse Armée, il entra dans les campagnes de Calatrava, l'an 1210 de Jésus-Christ & 607 de l'Hégire, & assiégea Salvaterre, où les Chevaliers de l'Ordre de Calatrava faisoient leur résidence. Après un long siége, il emporta cette ville d'assaut, & la rasa jusqu'aux fondemens. L'an 1212, il manda de nouvelles troupes d'Afrique, & assembla une si grosse Armée, qu'il ne s'en étoit jamais vu de semblable en Espagne. Les Princes Chrétiens attaquerent Mahomet dans les plaines de Tolosa ou Toolsette; & lui ayant livré bataille, ils remportérent la victoire après un grand combat, où il mourut plus de cent cinquante mille hommes de l'Infanterie des Maures, & plus de trente-cinq mille de leur Cavalerie. Mahomet se sauva à la course, abandonnant tout le bagage & l'attirail du camp aux vainqueurs; & repassa en Barbarie, après avoir donné le Gouvernement général à son frére, Aben-Saad, qui fut depuis Roi de Valence. Peu de tems après, Mahomet mourut de déplaisir, & laissa la couronne à Ceyed Barrax, un de ses petit-fils. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET, surnommé *Ibné Haben Hamur*, ou *Alabib Almanzor*, Capitaine Maure, fut Tuteur du jeune Hissen, fils d'Alhaca, Roi de Cordoue en Espagne. Il entra cinquante-deux fois, dans le dixiéme siécle, sur les terres des Chrétiens, & presque toûjours avec des succès avantageux. Il emporta Léon après un siége fort opiniâtré, & se rendit redoutable à tout le Royaume, par la prise de grand nombre de villes, & par la défaite de plusieurs Armées. Varamond ou Vermond, Roi de Léon, arrêta le cours de ses victoires; car ayant assemblé toutes les forces d'Espagne, il lui tua dans une bataille soixante & dix mille Maures, vers l'an 998 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 389. On dit que Mahomet, ne pouvant souffrir la honte de cette défaite, se donna lui-même la mort, en se refusant les alimens. * Roderic, Moralés & Mariana, *Hist. d'Espagne.*

MAHOMET BUDOBUS, septiéme Roi de Maroc, dans le XIII siécle, de la race des Almohades, étoit oncle de Ceyed Barrax, & tua Abdelcader, neveu & successeur de Ceyed, pour monter sur le thrône; mais ayant donné bataille à Aben-Josef, usurpateur du Royaume de Fez, il y perdit la vie; & Aben-Josef se rendit maître de Maroc. Il est vrai que quelques Princes Almohades se conservérent une autorité souveraine en quelques endroits du Royaume de Maroc; mais ils n'avoient plus le titre de Roi, & payoient tribut au Roi de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MAHOMET ou MAHAMET, Chérif, Roi de Sus en Barbarie, étoit fils d'*Hascen*, Chérif Numide, & homme extrêmement adroit & artificieux. Ce nom de *Chérif*, veut dire, *Interpréte de la Loi.* Hascen avoit trois fils, Abdelquivir, Hamet, & Mahomet. Il les envoya à la Mecque; & à leur retour, il conseilla aux deux derniers d'aller à Fez, où régnoit alors Mahomet Oataz, vers l'an 1503 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 909. Ils y furent bien reçus, à la considération de leur pére. Hamet y obtint une chaire de Professeur dans le Collége de Modarase, & Mahomet eut l'honneur d'être Précepteur des enfans du Roi. Comme leur crédit & leur réputation s'augmentoient, leur pére leur conseilla de demander les Gouvernemens des Provinces de Sus, d'Héa, de Ducala, de Maroc, & de Trémécen, pour les défendre, au nom du Roi, contre les projets des Chrétiens, ennemis de la Religion de Mahomet. On leur accorda ce qu'ils demandoient, & ils se rendirent très puissans dans ces Provinces, où Abdelquivir, l'aîné des trois fréres, fut tué, & Hamet le second fut proclamé Roi de Maroc. Depuis, le même Hamet fit la guerre à Mahomet son frére, qui s'établit dans Maroc, se rendit maître de Fez, & devint très puissant. Ce fut ainsi que commença l'Empire des Chérifs en Afrique. Mahomet fit barbarement étrangler le Roi de Fez, qui avoit été son Disciple. Bubazon, qui étoit de la famille de ce Roi, implora la protection de Philippe II Roi d'Espagne, se rétablit dans Fez avec ce secours & celui des Turcs, & se soûtint avec vigueur l'an 1555; mais Mahomet assiégea son frére dans Tafilet, & le prit par ruse. Ensuite il se rétablit dans Fez, & revint à Maroc, où il fut tué au mois de Septembre de l'an 1557, par Hascen, Capitaine de ses Gardes, que le Roi d'Alger avoit gagné. Telle fut la fin du Chérif Mahomet, qui a laissé lieu de douter s'il étoit plus célébre par son courage & par sa présence d'esprit dans les périls, que par sa cruauté & par sa perfidie. * Diégo de Torres, *Histoire des Chérifs.* De Thou, *Histoire l.* 7. & 20.

MAHOMET, Premier Visir, & gendre du Sultan Selim II, étoit celui de tous les Ministres de la Porte qui possédoit le plus absolument l'esprit de son Prince, & qui lui avoit donné la plus grande marque de fidélité & d'affection. Aussi-tôt que Solyman fut mort pendant le siége de Siget en Hongrie, l'an 1565, il eut l'adresse de tenir sa mort secrette, & pressa le siége avec autant de vigueur, que si le Grand-Seigneur eût encore vécu; en sorte qu'il emporta la place d'assaut trois jours après, malgré tous les efforts des Allemands. Il dépêcha en même tems des Couriers à Selim, pour lui donner avis de la mort de son pére, & lui conseilla d'aller en diligence à Constantinople, & d'y arriver avant que cette nouvelle y fût répandue, pour s'assurer la couronne. En récompense de ce grand service, le nouvel Empereur lui donna la qualité de Grand-Visir. Ce Ministre avoit déja l'honneur d'être son gendre; car il avoit épousé une de ses filles dès le vivant de Soliman. Voyant Sélim adonné à ses plaisirs, il se rendit le maître absolu de tout l'Empire. Les autres Visirs & les Bachas n'agissoient que par ses ordres, & chacun d'eux mettoit son bonheur & sa gloire à tenir tout d'un Ministre si puissant & si sage. * Gratiani, *Histoire de Cypre.*

MAHOMET-ALI-BEG, *Nazar* ou Grand-Maître de la Maison du Roi de Perse, fut élevé à cette haute dignité, par une fortune assez particuliére. Schah-Abas I étant un jour à la chasse dans les montagnes, & éloigné de ses gens, trouva un jeune garçon, qui jouoit de la flûte, auprès d'un troupeau de chévres. Le Roi lui ayant fait quelques questions, fut si sur-

surpris de la vivacité de son esprit, & de la solidité de son jugement, qu'il le mit entre les mains du Kan ou Gouverneur de Schiras, avec ordre de le faire instruire. Ce jeune homme s'attira bientôt l'estime des Seigneurs de la Cour, & les bonnes graces du Sophi, qui lui fit l'honneur de lui donner le nom de Mahomet-Ali-Beg, avec la charge de Grand-Maître de sa Maison. Le Roi ayant reconnu sa fidélité & sa prudence en toutes choses, l'envoya deux fois en Ambassade vers le Grand-Mogol, & fut très satisfait de ses négociations. Mahomet n'étoit pas d'humeur à se laisser corrompre par des présens: ce qui est fort rare parmi les Mahométans. Cette grande intégrité lui fit quelques ennemis, & piqua particuliérement les Eunuques & les femmes, qui ont à toute heure l'oreille du Roi; mais personne n'osa ouvrir la bouche pour parler à son desavantage,parce qu'il etoit trop bien dans l'esprit de Schah-Abas. Ses envieux ne parurent qu'après la mort de ce Roi, l'an 1629, & tâchérent de lui rendre de mauvais offices auprès de Schah-Sefi, son successeur, qui étant fort jeune, étoit plus susceptible des mauvaises impressions qu'ils vouloient lui donner de la conduite du Grand-Maître. Ils tâchérent de faire croire au Roi, que Mahomet, faisant bâtir en son nom plusieurs Carvanséras, & une maison très magnifique pour lui-même, il ne pouvoit faire tous ces grands ouvrages, sans y employer une partie des deniers publics, dont il feroit bon de lui faire rendre compte. Le Sophi, voulant s'éclaircir de la vérité, ordonna à Mahomet de régler ses comptes dans quinze jours; mais ce fidéle Intendant pria sa Majesté de venir dès le lendemain dans le Thrésor,où le Roi trouva tout en très bon ordre. Du Thrésor il alla au logis de Mahomet, qui lui fit un présent fort médiocre; (car c'est la coûtume que celui qui est honoré de la visite du Roi, lui fasse un présent pour marquer sa reconnoissance.) Schah-Sefi fut surpris de voir toutes les chambres de cet Officier si peu ornées, & admira la modération du Nazar dans une si haute fortune. Un Eunuque, ayant vû une porte fermée avec trois gros cadenats, en avertit le Roi qui n'y prenoit pas garde: ce qui lui donna la curiosité de demander à Mahomet quel thrésor il y avoit dans ce lieu-là, fermé avec tant de soin. Mahomet répondit au Roi que tout son bien y étoit caché, tout le reste étant à sa Majesté, & ouvrit aussitôt la porte de cette chambre, où il n'y avoit que la houlette de Mahomet, sa besace, son outre qu'il remplissoit d'eau, sa flûte, & son habit de Berger; chacune de ces piéces étant attachée à un clou contre la muraille, sans tapisserie ni autres meubles. Le Nazar, qui vit l'étonnement du Roi, lui fit le récit de sa bonne fortune, & de quelle maniére il avoit été amené à la Cour, par ordre de Schah-Abas, suppliant sa Majesté de lui permettre de reprendre ses habits & son premier métier, s'il n'avoit pas le bonheur de lui rendre de bons services. Le Roi, touché d'une si haute vertu, se fit ôter ses habits à l'heure même, & les donna au Nazar: qui est le plus grand honneur qu'un Roi de Perse puisse faire à un Sujet; & on lui en apporta d'autres, avec lesquels il retourna au Palais. Mahomet continua d'exercer sa charge, malgré tous les efforts de ses envieux, & mourut dans cet emploi. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

MAHOMET-GIREI ou ZIREI, Kam de la Petite Tartarie, est le premier qui refusa d'envoyer son fils aîné auprès du Grand-Seigneur, comme avoient fait ses prédécesseurs. Il étoit demeuré en ôtage, pendant la vie de son pére, dans la ville de Jamboli, à quatre lieues de Constantinople, lorsque le Sultan jugea à propos de l'envoyer à Rhodes, où il souffrit beaucoup de choses indignes de sa qualité. Après la mort du Prince des Tartares, son pére, on le mena à Constantinople, où il prêta serment de fidélité au Grand-Seigneur. Il prit ensuite possession de son Royaume; mais lorsqu'il fut établi sur le thrône, il voulut secouer ce joug insupportable, & refusa d'envoyer son fils aîné en ôtage. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MAHOMET-GALADIN, Empereur du Mogol, dans le XVI & XVII siécle, passa pour un Prince fort équitable, & se rendit recommandable par la facilité qu'il donnoit à tous ses Sujets de l'aborder, pour lui demander la justice. Il avoit fait attacher une sonnette dans sa chambre, dont la corde répondoit dans la rue. Aussitôt que ceux qui avoient à lui parler, la sonnoient, il les faisoit entrer, & leur rendoit justice sur le champ. Il avoit dessein de se faire Chrétien; mais la défense de la polygamie l'en empêcha. Il mourut l'an 1605. * Clément Tosi, Bénédictin de la Congrégation de S. Silvestre, *Gentilismo confutato, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

MAHOMET, Roi de Sus, puis de Maroc. *Voyez* CHERIFS.

MAHOMET, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY MAHAMET.

MAHOMET ou MOHAMMED BEN ZINALABEDIN, c'est celui que l'on nomme ordinairement *Mohammed Baker*. Le surnom de *Baker* lui fut donné à cause de la grande étendue de sa science & de ses lumiéres. Il succéda à son pére dans la dignité d'Imam, de sorte qu'il est entre les douze qui portent cette qualité le cinquiéme en ordre, comme issu en ligne directe de *Houssain* fils d'*Ali*. Il naquit à Médine l'an 59 de l'Hégire, & 679 de Jésus-Christ, & mourut l'an 114 de l'Hégire, & 732 de Jésus-Christ, sous le Califat de Hescham. On crut que ce Calife l'avoit fait empoisonner; car ce genre de mort a été commun presque à tous les Imams, dont les Califes tant Ommiades qu'Abbassides ont craint le crédit & l'autorité parmi les peuples. Ces Princes, au pouvoir desquels étoient les Imams, ayant toujours respecté en eux le sang de Mahomet, faisoient scrupule de le répandre; quoiqu'ils se voulussent défaire de leur personne. Cet Imam ayant laissé six fils & deux filles, l'aîné des fils nommé *Giafar* lui succéda. Voici les opinions de cet Imam touchant les décrets de Dieu & la liberté de l'homme. „ Le décret de Dieu, *disoit-il*, ne nous „ contraint pas; mais il ne nous permet pas aussi toutes cho- „ ses. Dieu veut quelque chose en nous, & quelque chose „ de nous. Ce qu'il veut en nous est caché, & ce qu'il veut „ de nous, nous est révélé dans sa parole. D'où vient donc „ que nous ne faisons que disputer de ce qu'il veut en nous, & „ que nous négligeons ce qu'il demande de nous? Puis s'a- „ dressant à Dieu, il lui disoit: Seigneur, si je vous obéis, la „ louange vous en appartient; & si je vous desobéis, vous a- „ vez raison de me punir; car ni moi, ni aucun autre ne pou- „ vons nous attribuer le bien que nous faisons, ni moi, ni au- „ cun autre ne pouvons nous excuser du mal que nous com- „ mettons." Il n'y a pas de Chrétien qui pût parler d'une maniére plus vraye & plus sage, & il seroit à souhaiter que l'on s'en tînt là, sans entreprendre de pénétrer plus avant dans les profondeurs divines. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, surnommé *Giaouard*, c'est à dire, *le libéral*, fils d'*Ali Ridha*, naquit à Médine l'an 195 de l'Hégire, 811 de Jésus-Christ, & fut reconnu pour le neuviéme Imam. Il alla à Thous ville du Chorassan avec son pére; & le Calife Mamon fut si charmé de ses maniéres, qu'il l'aima tendrement & lui donna sa propre fille en mariage. Cet Imam accompagna le Calife son beau-pére dans le voyage qu'il fit l'an 220 de l'Hégire, & 835 de Jésus-Christ, de Thous à Bagdet, & ce fut dans cette ville qu'il mourut peu de tems après, âgé seulement de 25 ans. Il fut enterré auprès de *Moussa* son ayeul, avec une pompe digne du gendre du Calife, dans le lieu destiné à la sépulture des Coraïschites. Il fut fort regretté de tous ceux qui avoient de l'amour & du respect pour la Maison d'Ali, & l'on ne douta presque point, qu'il n'eût été empoisonné par les parens du Calife, qui craignirent que Mamon n'eût pour lui la même pensée qu'il avoit eue pour son pére. Il ne laissa que deux enfans, *Ali* & *Moussa*, dont l'aîné fut le dixiéme Imam. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED ABOULCASSEM. Ce nom & ce surnom du faux Prophéte Mahomet, est aussi celui du douziéme Imam, qui porte aussi par excellence le titre de *Mahadi*, qui signifie le Directeur & le Maître de tous les Fidéles. Il étoit fils unique de *Hassan Al Askeri* onziéme Imam, & naquit l'an de l'Hégire 255, & 869 de Jésus-Christ, sous le Califat de Motâmed l'Abbasside. On dit que ce Calife entreprit de lui ôter la vie dès sa naissance, mais que sa mére le tint caché dans une grotte jusqu'à ce qu'il mourut. Les Sectateurs d'Ali ne conviennent pas entre eux au sujet ni de sa vie, ni de sa mort; car les uns veulent, comme il est fort raisonnable, qu'il mourut l'an 330 de l'Hégire, & 941 de Jésus-Christ, âgé de 75 ans, & que pendant toute sa vie il n'eut point de communication avec les siens, que par des voyes fort secrettes, ce qui lui fit donner l'épithéte de *Motabatthan*, c'est à dire, *intérieur & caché*. Les autres veulent qu'il soit encore vivant, & qu'il passa sa vie miraculeuse dans la même grotte où il fut caché, quand il disparut aux yeux des hommes. Mais tous conviennent unanimement qu'il doit paroître à la fin du monde, immédiatement avant le second avénement du Messie, pour réunir toutes les Sectes des Musulmans en une seule, & toutes les Religions différentes au Mahométisme. On raconte beaucoup de fables de ce Mahadi, que nous ne rapporterons point ici. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED BEN THAHER, cinquiéme & dernier Prince de la Dynastie des Thahérites qui régnoient sous l'autorité des Califes, dans le Chorassan & dans les autres Provinces voisines, avoit été confirmé par le Calife, en lui rendant hommage; mais comme il s'étoit entiérement abandonné à la débauche, & qu'il négligeoit absolument ses affaires, il donna par sa mauvaise conduite occasion à ses voisins de l'inquiéter. Jacob fils de Leïts, qui fut dans la suite le premier fondateur de la Dynastie des Soffarides, fut le plus dangereux. Ce Prince qui s'étoit déja mis en possession de la Province de Segestan, crut qu'il devoit aussi faire la conquête du Chorassan. Mahomet, loin de penser à résister à son ennemi, s'avisa de lui demander s'il avoit la patente du Calife, en vertu de laquelle il eût droit d'entrer armé dans ses Etats. Jacob répondit en tirant son épée de son fourreau, que c'étoit là sa patente, & sans perdre de tems, il fit marcher ses troupes vers Nischabour, qui étoit alors la capitale du Chorassan, & le Siége de Mahomet. A la vue de l'Armée ennemie, Mahomet abandonna la défense de sa capitale, & prit le parti de la fuite. Elle ne put être si secrette, que son ennemi n'en fût averti; il fit courir après lui, & on le prit prisonnier. Ainsi finit la Dynastie des Thahérites l'an 259 de l'Hégire, & 873 de Jésus-Christ, après avoir duré seulement l'espace de 54 ans, selon quelques-uns, ou de 56 selon les autres. Car Mahomet perdit entiérement ses Etats avec la liberté, & Jacob le retint prisonnier, jusqu'à ce que lui-même fût défait à la bataille que Mouaflic, ou Mouaffec, frere du Calife Motâmed, lui livra. Dans cette occasion Mahomet trouva l'occasion de se sauver des mains de Jacob, & de se réfugier à la Cour du Calife Motâmed. Ce Calife le reçut fort bien; mais il y a apparence qu'il ne vécut qu'en particulier, car les Historiens ne font aucune mention de lui depuis ce tems-là. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMED ou MOHAMMED fils de *Mahmoud* fils de *Sebectegbin*, est le second Prince de la Dynastie des Gaznévides, qui succéda à son pére, mais pour fort peu de tems; car son frére Massoud, qui régnoit dans l'Iraque Persienne, & qui se trouvoit dans la ville de Hamadan, quand il reçut la nouvelle de la mort de son pére, lui envoya dire qu'il ne vouloit point

point le troubler dans la possession de ses Etats; mais qu'il prétendoit seulement que son nom fût proclamé le premier dans le Khotbah ou priére publique, à cause qu'il avoit régné avant lui. Mahomet entendit bien ce que cela vouloit dire, & se préparoit déja à la guerre, quand les Grands de sa Cour, qui étoient dans les intérêts de Massoud, se saisirent de lui, & le livrérent entre les mains de son frére. Massoud arrivant à Gazna sur ces entrefaites, se fit proclamer Sultan dans les Etats de Mahomet, fit mourir ceux qui avoient le plus favorisé son parti, & lui fit crever les yeux. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, fils de *Mélik-Schah*, cinquiéme Sultan de la premiére branche des Selgiucides; car le jeune *Mélik-Schah* fils de *Barkiarok* ne tient point de rang parmi ces Sultans, puisque son régne ne fut que de peu de jours. Ce n'est pas que les Tuteurs de ce jeune Prince n'assemblassent une puissante Armée pour défendre ses droits; mais on prétend que la Providence se déclara par des signes extraordinaires en faveur de Mahomet, en sorte que ses ennemis effrayez par les prodiges du ciel, jettérent bas les armes & lui demandérent quartier. Cette victoire le rendit maître de la personne de son neveu & de ses deux Généraux, qu'il envoya prisonniers dans le château de Léhed. Ce grand événement arriva l'an 501 de l'Hégire, & 1107 de Jésus-Christ, auquel Mahomet entra dans Bagdet, où après avoir rendu ses respects au Calife *Mostedaher*, qui étoit plutôt révéré comme le Souverain-Pontife de la Religion, que comme l'Empereur des Musulmans, il obtint de lui le titre de Propagateur de la Foi, avec les patentes les plus amples & les plus honorables, dans lesquelles il étoit qualifié des titres de Sultan, & de Chef ou Commandant de tous les Musulmans, en vertu desquels tous les Sujets du Calife étoient tenus de lui obéïr. Quelque tems après un Imposteur se souleva contre Mahomet, s'empara d'un château où il fallut l'assiéger, & ayant corrompu le Vizir du Sultan, ils avoient résolu de le faire mourir, en lui tirant du sang avec une lancette empoisonnée. Le complot fut découvert, le Visir puni de mort, puis l'Imposteur, après qu'il eut été forcé dans son château. On brûla plusieurs de ses Sectaires, & on abolit entiérement cette nouvelle Secte. Après avoir remis le calme dans ses Etats, Mahomet porta ses armes dans les Indes, y fit des conquêtes fort considérables, & y abolit plusieurs Temples des Idolâtres. Il y avoit entre autres une Idole de pierre pesant plus de quatre cens quintaux, qui étoit l'objet de la plus grande vénération de tous ces peuples Infidéles: il donna ordre aussitôt qu'on l'enlevât pour leur ôter cet objet d'Idolâtrie, & comme on étoit sur le point de la transporter, les Indiens lui offrirent pour la racheter un poids égal, tant en pierreries qu'en autres choses de très grand prix. Mahomet refusa ces offres, & cette grosse masse de pierre fut transportée à Ispahan pour servir de trophée à sa victoire. Il en fit faire le seuil de la grande porte du superbe Collége qu'il y faisoit bâtir, où il avoit choisi sa sépulture, pour être un monument éternel de sa piété, & une détestation perpétuelle de l'Idolâtrie. Le Sultan Mahomet mourut âgé de 36 ans, après en avoir regné 13, l'an de l'Hégire 511, & 1117 de Jésus-Christ. Il déclara avant sa mort pour son successeur son fils *Mahmoud*, & dans le tems qu'il étoit à l'extrémité, il lui commanda de prendre le diadême royal. Mahmoud refusa de le faire, & lui dit que ce jour n'étoit pas heureux pour commencer son régne. Mais son pére lui repliqua, *S'il n'est pas heureux pour moi, il l'est pour vous.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED ABDALLAH ou BEN ABDALLAH, fils de *Tomrut*, prétendoit descendre en ligne directe d'*Ali* par *Houssain*; mais il étoit effectivement de la Tribu des Mossamédes qui habitoient dans la montagne de Sous Al Aksa, païs le plus occidental de l'Afrique, que nous appellons le Mont-Atlas, au pié duquel est encore aujourd'hui située la ville de Sous. Ce Mahomet qui fonda, l'an de l'Hégire 514, & 1120 de Jésus-Christ, une nouvelle Dynastie de Princes, sous le nom de *Mohédites* ou *Al-Mohades*, étant encore homme privé, alla au Levant, d'où après avoir appris les Sciences particuliéres aux Musulmans, il retourna en son païs, & y prit le soin d'instruire ceux de sa Nation, leur donnant cependant de nouvelles Loix. Il rencontra dans une bourgade un Docteur nommé *Abdelmoumen*, qui se joignit à lui & ne le quitta plus. Ce Docteur lui persuada qu'il étoit le *Mahadi*, ou Prophéte attendu dans la fin des siécles. Ces deux hommes vinrent ensemble à Maroc, où régnoit alors Ali fils de Tassefin, & ils prêchérent publiquement qu'il ne falloit suivre dans la Religion que ce qui est connu & approuvé de tous pour juste. Ces Docteurs étant suivis par une grande foule de gens abusez, le Sultan Ali fit assembler les Docteurs de la Loi du Musulmanisme, pour convaincre leur doctrine de fausseté dans une dispute publique. Mais Mahomet fils de Tomrut prévalut dans cete dispute. Le Sultan Ali ne voulut pourtant point recevoir la doctrine de ces nouveaux Docteurs, & les chassa de Maroc. Mahomet Abdallah se retira dans une des Provinces de la Mauritanie appellée *Agmat*, où il attira encore un grand nombre de personnes à sa suite. Ce grand concours donna lieu à Abdelmoumen son collégue de lui prêter publiquement le serment de fidélité, & de le déclarer Prince & Pontife-souverain de la Religion & de l'Etat; & cet exemple fut suivi par tout ce grand peuple, qui se dévoua entiérement à lui. Il y a eu un autre MAHOMET ou MOHAMMED, qui étoit fils d'*Iakoub*, & qui tient le quatriéme rang dans cette Dynastie des Moahédites. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, fils de *Mahmoud*, & petit-fils de *Mélik-Schah*, I du nom. Ce Sultan, de la Dynastie des Selgiucides, succéda à son frére *Mélik-Schah*, II du nom, qui avoit été déposé & enfermé dans le château de Hamadan, par la conjuration des plus grands Seigneurs de sa Cour, qui s'étoient soulevez contre lui. Khazbek surnommé *Belingheri*, Chef de cette conjuration, qui avoit élevé Mahomet sur le thrône, crut, selon ce qui arrive dans ces occasions, qu'il étoit le maître, & qu'il pouvoit disposer de tout à sa fantaisie. Son crédit & ses richesses le rendirent si puissant, que Mahomet connut bientôt qu'il ne pourroit jamais régner avec autorité, tant que ce personnage vivroit. Après s'être délivré d'un Sujet si dangereux, il se mit en possession de toutes les richesses qu'il avoit amassées, lorsqu'il disposoit entiérement des Finances de l'Etat. Cependant ce Ministre s'étoit fait à la Cour de puissans amis, qui voulurent le venger, aux dépens de la fidélité qu'ils devoient au Sultan. Ildighiz Atabek & Aksankor Seigneur de Maragah se révoltérent pour cette raison, déposérent Mahomet, & proclamérent pour Sultan Soliman Schah fils de Mahomet, fils de Mélik-Schah, qui étoit son oncle. Le jeune Sultan encore sans expérience fut si effrayé de cette nouvelle, que ne sachant quel parti prendre, ou de combattre ou de s'accommoder avec son oncle, se trouva enfin obligé d'abandonner sa ville capitale de Hamadan, & de s'enfuir vers Ispahan. Cette fuite donna une pleine & paisible possession du thrône des Selgiucides à Soliman Schah, & il s'y feroit maintenu s'il n'eût été entiérement dépourvû de conseil & très malheureux dans toute sa conduite. Il disgracia deux de ses principaux Officiers, qui s'unirent très étroitement, & complotérent le retour de Mahomet, qui ne pouvoit se faire sans la déposition de Soliman Schah. Ils n'osérent cependant l'entreprendre ouvertement, parce que la milice paroissoit trop attachée au nouveau Sultan; mais ils s'avisérent d'un stratagême qui leur réussit. L'un d'eux dit à sa sœur, qui étoit femme du Sultan, qu'on avoit formé une conjuration contre son mari, pour le rappel de Mahomet son neveu, & qu'elle devoit éclorre cette même nuit, en se saisissant de sa personne. Le Sultan trop crédule & trop timide, n'examina point la verité du fait, monta à cheval accompagné d'un petit nombre de ses confidens, & prit la route de la Province de Mazanderan. Le lendemain tout le monde fut surpris de la fuite du Sultan. Les milices se soulevérent contre leurs Officiers, & coururent au Palais du Prince qu'ils pillérent. Les Conjurez ne manquérent pas de faire avertir incessamment Mahomet de ce qui s'étoit passé: il se rendit en diligence à Hamadan, & y reprit la place dont il avoit été chassé. Soliman Schah arrivé à Mazanderan apprit qu'il avoit cru trop légérement les rapports qu'on lui avoit faits. Il voulut rétablir ses affaires par les secours que ses voisins & ses amis lui fournirent, s'avança avec une Armée jusques sur les bords du fleuve Aras ou Araxès, & livra bataille à son neveu. Mais il fut défait entiérement, & contraint de faire sa retraite vers Mosul. Mahomet délivré de son principal ennemi, voulut se venger du Calife, qui avoit pris le parti de son oncle. Mais comme il avoit encore un autre ennemi à craindre, qui étoit Mélik-Schah, II du nom, son propre frére, qui s'étoit sauvé du château de Hamadan, où il avoit été enfermé, il fut obligé de s'accommoder avec le Calife qui lui donna sa propre fille en mariage. Cette Princesse étoit déja en chemin, & le Sultan Mahomet alloit au devant d'elle pour l'épouser à Hamadan, lorsqu'une fiévre hectique, qui le consumoit depuis quelque tems, l'arrêta tout court. Il mourut donc sur le chemin de Hamadan l'an de l'Hégire 554, & 1159 de Jésus-Christ, n'étant âgé que de trente deux ans. Il laissa en possession de ses Etats Mélik-Schah son frére, qui ne lui survécut que de peu de jours. Ce Sultan a passé pour un Prince très accompli, qui possédoit toutes les vertus militaires & politiques, & qui fut toujours grand Protecteur des Gens de Lettres, de piété & de mérite. Il quitta la vie avec beaucoup de regret, & voulut avant que d'expirer, voir passer devant lui comme en revue toutes ses troupes, toute sa Cour & tous ses thrésors; & après avoir consideré toutes ces choses, il dit, *Comment est-il possible qu'une puissance aussi grande que la mienne ne soit pas capable de rendre le poids de mon mal plus leger d'un seul grain, ni de prolonger ma vie d'un seul moment? Malheureux est celui qui s'attache à amasser toutes ces choses qui le quittent, & qui ne fait pas son capital de celui en qui toutes choses se trouvent.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Arslan Schah*, fut l'un des Sultans de la seconde branche des Selgiucides, qui est surnommé par distinction des Cadherdiens. Il succéda ainsi à son pére, & fit mourir ou aveugler tous ses fréres, pour s'assurer mieux la possession de sa couronne. Il s'adonna fort à l'Astrologie judiciaire, & aima beaucoup à bâtir. C'est tout ce que Khondémir rapporte de lui. Il regna 14 ans, & mourut l'an de l'Hégire 551, & 1156 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED KOTHBEDDIN, surnommé *Khouarezm Schah*, sixiéme Sultan de la Dynastie des Khouarezmiens, étoit fils de *Tagaschkan*, auquel il succéda l'an de l'Hégire 596, qui répond à l'année de Jésus-Christ 1199. Dès qu'il fut monté sur le thrône, il entreprit la guerre contre Gaiath-Eddin & Schahab-Eddin fréres & Sultans de la Dynastie des Gaurides, qui avoient fomenté les troubles du Chorassan, & qui faisoient souvent des courses sur les terres du Sultan. Il battit ces deux Princes en plusieurs rencontres, & après leur mort, il entra avec une puissante Armée dans leurs Etats, & s'en rendit entiérement le maître. L'année suivante ce Sultan se trouvant paisible possesseur, non seulement de tout le Chorassan, mais encore de l'Iraque entiére, & de l'Etat des Gaurides, il résolut de pousser ses conquêtes encore plus loin. Pour cet effet il leva une Armée si nombreuse, qu'elle étoit la terreur de tous ses voisins. Il passa le Gihon, & résolut d'aller attaquer le plus grand Prince qui régnât dans les Provinces Trans-

Transoxanes, qui portoit le nom ou le titre de Kara Khathaï Kurkhan. Pour venir à bout de son entreprise, il commença la guerre par le siége de plusieurs villes qui appartenoient à divers Princes, qui y commandoient souverainement. Il prit entre autres Bokhara & Samarkande. S'étant assuré de tout ce qui restoit derriére lui, il s'avança avec une extrême diligence vers les Etats de Kara Khathaï Kurkhan. Ce Tartare ayant eu avis de la marche de Mahomet, envoya au devant de lui une Armée nombreuse. Il se donna dans la même année de l'Hégire 597, une très sanglante bataille, dans laquelle les Mahométans demeurérent victorieux, & les Tartares & les Turcs Orientaux furent défaits, laissant leur Général Tanikou Tharaz prisonnier de Mahomet, qui le renvoya porter la nouvelle de sa défaite. Cette victoire lui acquit le nom de *second Alexandre*. Pour en profiter, il marcha vers la ville d'Otrar, nommée autrement *Fariab*, capitale du Turquestan. Le Gouverneur alla au devant de lui, & lui en porta les clefs. Le Sultan voulut borner à ses conquêtes, & retourna triomphant dans ses Etats, dans le dessein d'y jouïr paisiblement du fruit de ses victoires. Il n'y fut pourtant pas longtems en repos. Il apprit que les Kara-Khathaïens, que nous appellons les Grands Tartares, marchoient pour faire le siége de la ville de Samarkande. Le Sultan se prépara à les aller combattre; & dès qu'ils furent instruits de sa marche, ils abandonnérent leur dessein & retournérent chez eux. Après quelques autres expéditions, qui ne réussirent pas si bien à Mahomet, ce Sultan s'occupa à policer ses Etats. Le loisir dont il jouïssoit fit qu'il s'adonna à la débauche. L'an 611 de l'Hégire, & 1214 de Jésus-Christ, Mahomet ayant appris que le Sultan de la Dynastie des Gaznevides étoit mort, & qu'un esclave avoit pris sa place & prétendoit jouïr de sa succession, il résolut de s'emparer lui-même de ces Etats. Il marcha pour cet effet vers la ville de Gaznah capitale du païs, & l'esclave s'étant vu abandonné des siens, le Sultan entra triomphant dans la ville, & prit possession des Provinces & des thrésors de la succession de Mahmoud, fils de Sébektheghin, dont les richesses étoient immenses. Ce fut dans ce thrésor & dans ces Archives, qu'il trouva les patentes, que le Calife Nasser avoit envoyées à Schahabeddin, & il fut tellement irrité contre le Calife, qu'il résolut de le faire déposer. Ces patentes, qui donnoient à Schahabeddin des titres & des éloges magnifiques, l'exhortoient aussi à faire une vive guerre aux Khouarezmiens, qui étoient ennemis déclarez du Califat. Le Sultan pour se venger convoqua l'an 614 de l'Hégire, tous les Imams & les principaux Docteurs du Musulmanisme, qui étant assemblez en Concile, déclarérent unanimement que le Califat, c'est à dire, le Vicariat ou Souverain-Pontificat de la Religion Musulmane, appartenoit de plein droit aux Descendans de Houssain second fils d'Ali, dernier Calife de la famille de Mahomet, & que les Abbassides avoient usurpé sur eux cette dignité. Cette Assemblée ajoûta que la famille des Abassides s'en étoit rendue indigne, non seulement par l'usurpation qu'elle en avoit faite; mais aussi par plusieurs autres transgressions de la Loi, & par plusieurs guerres qu'elle avoit suscitées injustement entre les Fidéles. Après qu'on eut publié cette déclaration & fait la déposition solemnelle de Nasser, on contesta sur le choix d'un autre Calife, & enfin, on élût Alaeddin surnommé *Al Malek Termedi*. Le Sultan fort satisfait du succès de son entreprise, accompagné de son nouveau Calife, & suivi d'une puissante Armée, s'avança vers Bagdet, d'où il pretendoit chasser Nasser, pour installer Alaeddin à sa place. Mais les neiges l'incommodérent tellement dans sa marche, & lui fermérent si bien les passages, qu'il fut obligé de retourner sur ses pas avec une perte considérable de ses troupes. Il ne put exécuter son dessein dans une saison plus favorable; parce que les Tartares conduits par Ginghiskan firent une irruption dans ses Etats, qui lui donna bien d'autres occupations. Les Historiens Musulmans disent, que Dieu voulut punir par les Tartares ce Sultan, du Schisme qu'il avoit suscité dans le Musulmanisme. En effet cette irruption des Tartares ou Mogols dans la Perse, précipita ce Prince du plus haut point de la puissance, où sa valeur & sa bonne fortune l'avoient élevé, dans un profond abîme de la plus grande misére. Le Gouverneur de la ville d'Otrar pour le Sultan avoit arrêté des Marchands Tartares, les accusant faussement d'être des espions. Il demanda au Sultan ce qu'il en feroit. Ce Prince, sans examiner autrement les choses, ordonna qu'on les fît mourir. ce qui fut exécuté. Ginghizkhan plus modéré, se contenta d'abord d'envoyer un Exprès, pour demander justice du Gouverneur d'Otrar. Le Sultan ne lui voulut donner aucune satisfaction: ce qui irrita tellement le Tartare, qui avoit encore d'autres sujets de mécontentement, qu'il lui déclara la guerre. Ce fut l'an 615 de l'Hégire, qui répond à l'an 1218 de Jésus Christ, que Ginghizkhan se mit à la tête d'une Armée composée d'un nombre presque infini de Mogols & de Tartares, & sortant du Turquestan, inonda en peu de tems toutes les Provinces de la Haute Asie. Le Sultan de son côté s'avança vers le Gihon avec son Armée, passa ce fleuve, & arriva jusques à la ville de Gihon dans la Transoxane. Il rencontra une petite troupe de Tartares, qui combattirent si vaillamment contre toute son Armée, qu'ils la mirent en confusion & en grand danger. Cela persuada au Sultan qu'il ne pourroit résister à toute l'Armée de son ennemi. Il sépara ses troupes & en mit une grande partie dans les places, qui défendoient la frontiére de ses Etats, & tourna bride avec le reste de son Armée du côté de Samarkande, dont il effraya les Habitans par la maniére dont il leur parla des Tartares; & ils perdirent toute espérance, lorsqu'ils virent leur Prince repasser le Gihon, & prendre la route du Chorassan. Le Sultan ne savoit quel conseil prendre. Il se détermina d'abord à se retirer aux Indes, où il étoit puissant, en ayant conquis une grande partie avec les Etats des Gaurides, comme nous avons dit. Il s'avança pour cet effet jusques à la ville de Balkh, & dépêcha un exprès à Khouarezm sa capitale, pour faire passer sa mére, ses femmes, ses enfans & ses thrésors dans la Province de Mazanderan, païs de montagnes, où il y avoit plusieurs châteaux très forts, qu'il croyoit devoir être inaccessibles aux Tartares. Mais ayant pensé que s'il passoit dans les Indes, il abandonnoit entiérement la Perse à ses ennemis, il rebroussa chemin, & vint camper près de la ville de Nischabour, une des principales du Chorassan & des plus voisines de l'Iraque Persienne. Ce fut là que, contre sa coutume, il s'abandonna pendant plusieurs jours à la bonne chére, & aux autres divertissemens qui l'accompagnent & qui la suivent; comme s'il eût voulu dire adieu à la joye & aux plaisirs. Car il n'en goûta plus depuis ce tems-là, & tout le reste de sa vie ne fut qu'un tissu d'accidens déplorables, qui survenant coup sur coup, & sans aucun relâche, l'accablérent enfin entiérement. Ce fut au milieu des plaisirs qu'il prenoit à Nischabour qu'il apprit que Sambaï, qui commandoit l'avant-garde des Tartares, avoit déja passé le Gihon & s'avançoit à grandes journées dans le Chorassan. Effrayé de cette nouvelle, il décampa, & partit avec beaucoup de précipitation, pour gagner l'Iraque. Mais comme il avoit toujours les Tartares à ses trousses, & qu'il étoit poursuivi chaudement, il fuit de Province en Province jusqu'à ce qu'il fut sur les bords de la Mer Caspienne; & ne se trouva point en sûreté, que lors qu'il eut passé dans une des Isles de cette Mer, qui se nomme Abgoun. Ce fut alors que les Tartares perdirent entiérement sa piste & cessérent de le poursuivre. Mohammed jouït quelque tems dans cette Isle du repos qui lui étoit nécessaire après de si longs travaux. Mais enfin les Tartares ayant été instruits du lieu de sa retraite, il fut obligé de passer dans une autre Isle plus occidentale, où il étoit moins connu. Ce fut là qu'il reçut la plus cruelle nouvelle qu'il pût recevoir, savoir, la prise de sa mére, de ses femmes, de ses enfans, & de ses thrésors, que les Tartares avoient faite en obligeant le château imprenable d'Ilal de se rendre faute d'eau. La douleur qu'il en eut lui causa la mort le 22 du dernier mois de l'année Arabique, nommé Dhoulhigiah, l'an de l'Hégire 617, & de Jésus-Christ 1220. Ce Prince, qui étoit si puissant & si riche, manqua à sa mort d'un linceul pour être enseveli, en sorte qu'on fut obligé de l'enterrer dans ses propres habits. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED, fils d'*Abdalrahman*, II du nom, & petit-fils de *Hakem*, cinquiéme Calife des Arabes en Espagne, succeda à son pére l'an 238 de l'Hegire, & mourut âgé de 60 ans l'an 273, qui répond à l'an de Jésus-Christ 886. Ce fut sous son régne, que la ville de Toléde se révolta; mais elle retourna à son obéissance l'an 245, année remarquable par la descente des Normands en Espagne, & par les grands ravages qu'ils y firent. Ce Calife entra dans la Navarre, qui s'étoit conservée jusqu'alors contre les Maures ou Arabes, & ruïna entiérement tout le territoire de la ville de Pampelune. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED KODABENDEH BEN THAHAMASB, surnommé *Al Zatir*, c'est à dire, *l'Aveugle*, fils de *Schah Thamas* Roi de Perse, étoit Gouverneur de la Province de Chorassan, lorsqu'Ismaël son frére aîné, qui avoit succédé à Thahamasb, mourut. Ismaël qui étoit second du nom Roi de Perse de la famille des Sofis, ayant fait mourir tous ses fréres, épargna celui-ci, parce qu'il étoit aveugle, de sorte qu'il l'eut pour successeur l'an 985 de l'Hégire, & 1577 de Jésus-Christ. Il fit la guerre quelque tems à Amurat Sultan des Turcs, fut battu en plusieurs rencontres, & perdit la ville de Tauris, où les Turcs bâtirent un château qu'il assiégea en vain, & qui ne fut repris que par Schah Abbas son fils. Il mourut après un regne de six ou sept ans, l'an 993 de l'Hégire, & laissa pour successeur un fils nommé *Schah Abbas* qui commença son régne l'an de Jésus-Christ 1585. C'est ce Prince qui s'est rendu si célébre, dont parlent tous nos Historiens & Voyageurs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED Sultan, fils de *Ben Gihanghir Ben Timour* Sultan, & petit-fils de *Tamerlan*, fut envoyé par son pére Gihanghir jusques aux derniers confins de son Gouvernement par-delà le fleuve Sihoun ou Jaxartès, en tirant vers l'orient, pour y tenir en bride les peuples qui s'y mutinoient. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED BEG, Sultan de la Dynastie des Turcomans nommez *Koïnlus*, c'est à dire, *du mouton blanc*, étoit fils de *Josef* & petit-fils de *Hassan al Thauil*, c'est à dire, de Hassan *le long*, que les Turcs appellent *Uzum Hassan*, & nos Historiens *Uzum Cassan*. Il eut aussi un frére nommé *Alvend Ber*, & ils régnérent tous deux successivement. Mais Mohammed ne régna qu'un an dans la ville d'Iézid & ses dépendances dans le Chorassan, & fut tué auprès d'Ispahan par Morad Beg autre Prince de la même famille, qui lui faisoit la guerre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN BEHRAM SCHAH BEN TOGRUL SCHAH, Sultan de la Dynastie des Selgiucides de la seconde branche, que l'on nomme ordinairement des *Cadberdiens*. Ce Sultan ne fut pas plutôt sur le thrône, qu'il se vit attaqué par Selgiuk Schah son parent. Cette attaque imprévue l'obligea d'avoir recours à Arslan fils de Togrul, Sultan de la premiére Dynastie de la même Maison des Selgiucides, dont il reçut un secours si considérable, qu'il défit entiérement & mit en fuite son ennemi. Il arriva cependant que Malek Dinar, qui étoit de la race d'Ali, entra l'an de l'Hégire 583, & de Jésus-Christ 1187, avec une Armée dans le Kherman, qui est la Caramanie Persienne,

où

où les Cadherdiens régnoient, & s'en rendit le maître. Mohammed Schah ne se trouvant pas en état de résister à ce nouvel ennemi qui l'avoit surpris, fut obligé d'abandonner ses Etats, & ce fut dans sa personne que finit la seconde branche des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET ou MOHAMMED SCHAH BEN CARA JOSEF, second Prince ou Sultan des Turcomans, de la race surnommée *Cara Coin*, c'est à dire, du *mouton noir*, succéda à son pére *Cara Josef* Fondateur de cette Dynastie, & régna dans la Perse l'espace de 23 ans, à la fin desquels il fut tué par Ahmed Hamadani l'an de l'Hégire 833, & de Jésus-Christ 1429 * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOMET BEN-HAMET, Chérif de Tarudan. *Voyez* CHERIFS.

MAHOMET BAGDEDIN. *Cherchez* BAGDEDIN.

MAHOMET D'ARACT. *Cherchez* ALBATEGNE.

MAHOMETHA, ville. *Voyez* HAMAMETHA.

MAHOMETISME, Religion établie par Mahomet, suivie par ses Sectateurs.

Les Mahométans reconnoissent que le Judaïsme & le Christianisme sont de véritables Religions; mais ils disent qu'elles sont présentement abrogées, depuis que Dieu s'est communiqué à son Prophéte Mahomet. Ils disent même, que ni les Juifs, ni les Chrétiens n'ont plus de principe certain de leurs Religions, parce que leurs Livres Saints ont été corrompus. Mahomet, selon eux, a reçu de Dieu, pendant l'espace de vint-trois ans, par le ministére de l'Ange Gabriel, un certain nombre de cahiers d'écriture, dont il a composé le Livre, qu'on appelle *Alcoran*. Le principal Article de leur créance est fondé sur l'unité de Dieu, & ils disent sans cesse: *Il n'y a point d'autre Dieu que Dieu: Dieu est un.* Le second Article de leur Religion, consiste en ces paroles: *Mahomet est l'Envoyé de Dieu.* Ils lui attribuent quelques miracles. Ils assurent, par exemple, qu'il fit sortir de l'eau par ses doigts, & qu'en marquant la Lune de son doigt, il la fendit. Ils ajoûtent que les pierres, les arbres & les bêtes le reconnurent pour le véritable Prophéte de Dieu, & qu'ils le saluérent en cette maniére, *Vous êtes le véritable Envoyé de Dieu.* Ils affirment de plus, que Mahomet alla en une nuit de la Mecque à Jérusalem, d'où il monta au Ciel; que là il vit le Paradis & l'Enfer; qu'il y parla avec Dieu; & qu'enfin il descendit du Ciel cette même nuit, & se trouva dans la Mecque avant qu'il fût jour. Les Mahométans ont aussi des Saints, ausquels ils attribuent quelques miracles, lesquels néanmoins sont inférieurs à ceux de leur Prophéte. Ils reconnoissent des Anges, exécuteurs des commandemens de Dieu, qui sont destinez à de certains offices, tant dans le Ciel que sur la Terre, & écrivent les actions des hommes; que l'Ange Afraël est destiné pour recevoir les ames de ceux qui meurent; & qu'un autre, nommé Esraphis, a toujours en sa bouche une grande corne, ou trompette, pour en sonner au jour du Jugement. Ils croyent la résurrection générale des morts, & prétendent qu'il doit alors venir un Anti-Mahomet; & que Jésus-Christ qui descendra du Ciel pour le tuer, établira la Religion Mahométane: à quoi ils ajoûtent plusieurs contes touchant Gog & Magog, & la Bête qui doit sortir de la Mecque. Ils disent que la résurrection des morts arrivera de la maniére qui suit. Ils paroîtront tout nuds, depuis la tête jusqu'aux piez; mais les Prophétes, les Saints, les Docteurs & les Justes seront revêtus d'habits, & portez au Ciel empirée par des Anges & des Chérubins. Pour ce qui est des autres, ils souffriront la faim, la soif & la nudité. Le Soleil s'approchant à un mille de leur tête, ils sueront étrangement, & endureront une infinité d'autres tourmens. Il y aura au jour du Jugement une balance, où l'on pésera le bien & le mal. Ceux dont le bien pésera plus que le mal, iront en Paradis; au contraire, ceux dont les péchez seront plus pesans que les bonnes actions, iront en Enfer; si ce n'est que les Prophétes & les Saints intercédent pour eux. Outre l'Enfer & le Paradis, ils semblent reconnoître une forme de Purgatoire; car ils tiennent que ceux qui sont morts avec la foi, mais dont les péchez ont été plus pesans que les bonnes actions, & qui n'ont point été ensuite secourus par les intercessions des Justes, souffriront dans les Enfers, à proportion de leurs péchez, & qu'ensuite ils iront en Paradis. Outre ce Jugement général, où Dieu fera rendre lui-même compte à chacun de toutes ses actions, ils reconnoissent un Jugement particulier, qu'ils appellent *le tourment du sépulchre*, & qui se fait de cette maniére. Aussitôt que quelqu'un est enterré, deux des plus grands Anges, dont l'un se nomme Munzir, & l'autre Nekir, viennent interroger le mort, en lui demandant quelle est sa creance à l'égard de Dieu & du Prophéte, de la Loi & du Kiblah, c'est à dire, du côté qu'il faut se tourner pour prier Dieu. Les Justes doivent répondre, *Notre Dieu est celui qui a créé toutes choses; notre Foi est Musimique ou orthodoxe; & le lieu vers lequel nous lui adressons nos priéres, est le Kiabé.* Les Infidéles, au contraire, ne sachant que répondre, sont condamnez à souffrir de grandes peines.

Ils croyent communément la prédestination, & disent que le bien & le mal n'arrivent, que parce que Dieu l'a ainsi ordonné; & si l'on demande pourquoi Dieu a créé les Infidéles & les méchans, ils répondent que ce n'est pas à nous à rechercher trop curieusement les secrets de Dieu. A l'égard des Fidéles qui sont morts sans avoir fait pénitence de leurs péchez, ils croyent qu'ils demeurent en suspens après leur mort, & que Dieu en dispose selon sa volonté, pardonnant aux uns & condamnant les autres. Ils sont persuadez que Dieu remet toutes sortes de péchez, à la réserve de l'Atheïsme & de l'Idolâtrie: c'est pourquoi, dans les priéres qu'ils font pour les morts, ils prient également pour les bons & pour les méchans. Ils ont une espéce d'Office destiné à cela, où sont marquées les priéres qu'on doit faire aux enterremens, & les Chapitres de l'Alcoran qu'on doit dire sur la fosse du mort.

La Morale des Mahométans consiste à faire le bien, & à fuir le mal. Leurs Casuistes tiennent que les actions qui ne sont point accompagnées de la foi en Dieu, sont autant de péchez; que celui qui la renie, perd le mérite de toutes ses bonnes actions, & que pendant tout ce tems-là, il ne fait rien qui puisse être agréable à Dieu, jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence de son péché, & qu'alors il devient Musulman ou Fidéle tout de nouveau; mais il faut qu'il se marie pour la seconde fois, s'il étoit marié auparavant; & s'il a fait le voyage de la Mecque, il est obligé d'en faire un autre. Ils défendent de juger des choses qui nous sont cachées; par exemple, on ne doit point dire, un tel est mort, ou mourra dans la foi, parce qu'il ne nous appartient pas de juger des choses que Dieu a cachées. La dévotion des Mahométans s'étend jusqu'aux noms saints. Quand ils prononcent le nom de Dieu, ils font la révérence, & ils ajoûtent, *très haut, très béni, très fort, très excellent*, ou quelque chose de semblable. Il y a parmi eux des Dévots, qui vont au delà des commandemens de leur Loi, & qui assistent à la priére de neuf heures du matin, laquelle n'est point d'obligation. Il y a de certaines conditions, qui n'étant point observées, rendent leurs priéres nulles; par exemple, dans les priéres du midi & d'après-midi, qui sont chez eux d'obligation divine, la lecture se doit faire tout bas; mais dans celle que l'on doit faire le soir avant que de se coucher, & dans celle du matin, on doit lire à haute voix, s'il y a un *Imam*, c'est à dire, *un Prêtre*; mais si l'on prie seul, cela est indifférent. De plus, en faisant la priére, les hommes doivent d'abord lever leurs mains jusqu'au bout de leurs oreilles, & les femmes jusqu'à leurs mâchoires seulement. Quand on est debout, & qu'on a la main droite sur la main gauche; si c'est un homme, il doit placer ses mains au dessous du nombril; & si c'est une femme, elle les mettra sur son sein. Enfin pour prier avec ordre, il faut suivre tout bas l'Imam, & l'imiter en tout ce qu'il fait. S'il arrive qu'ils parlent ou qu'ils rient en priant, de sorte qu'on les puisse entendre, leurs priéres sont estimées nulles. Il leur est défendu de prier Dieu avec un habit dont on se sert ordinairement dans la maison pour le travail, & avec lequel on ne rendroit pas visite aux personnes de qualité. Ils ne peuvent aussi faire leur priére devant le feu, mais bien à la chandelle ou à la lampe. Il est parmi eux d'obligation divine de se laver la bouche, le visage, & ensuite tout le corps. Si on lâche quelque vent pendant l'*abdest* ou ablution, alors l'ablution est nulle. Ils mettent entre les commandemens de Dieu, l'obligation de se laver une fois le visage & les bras jusqu'aux coudes, de se mouiller la quatriéme partie de la tête, & les piez une fois. La tradition de Mahomet ordonne de se laver les mains par trois fois, de se nettoyer les dents avec de certains bois, & de se laver après cela la bouche par trois fois, & le nez autant de fois, sans discontinuer, quand on a une fois commencé; puis se mouiller les oreilles du reste de l'eau dont on s'est servi pour se laver la tête. Il faut toûjours commencer à se laver par la droite; & quand on se lave les mains & les piez, il est d'obligation de commencer par les doits.

SECTES DES MAHOMETANS.

Deux Sectes principales partagent les Musulmans, & les rendent même mortels ennemis les uns des autres. Le Roi de Perse & ses Sujets se glorifient d'être Sectateurs d'Ali, & portent le turban rouge; les Turcs au contraire méprisent la mémoire d'Ali, suivent la Secte d'Omar, & portent le turban blanc. Au surplus il y a un grand nombre de différentes Sectes parmi les Mahométans, lesquelles il seroit trop long de rapporter en détail; car on en compte jusques à 67. Il suffit de remarquer que les Musulmans ou Fidéles (comme les Mahométans se nomment) étant beaucoup multipliez, commencerent à avoir différens sentimens: de sorte qu'il fut nécessaire qu'il y eût parmi eux des personnes qui s'appliquassent à l'étude de leur Loi, pour rédiger par écrit ce qu'ils tiroient de leurs Livres, qu'ils croyent divins. Cela donna occasion aux différentes Sectes des Docteurs; car chacun expliqua la Loi à sa maniére, & selon sa capacité. Le peuple prit en même tems parti; les uns suivoient Abu-Hanifé; les autres Chafihié; d'autres Maliké; d'autres Achmed; & d'autres Dudzahimé. En un mot le nombre de ces Docteurs qui firent diverses Sectes, fut très grand, & cela a toujours continué jusqu'à présent. Il est bon néanmoins de remarquer que ces Sectes ont toutes la même créance dans ce qu'ils estiment être fondamental & essentiel à la Religion. Ils disent que cette diversité est arrivée par la permission de Dieu, & qu'il n'y a point de danger pour ceux qui les suivent, parce qu'il n'y a point de Secte où l'on ne puisse se sauver. Cependant les gens de bien doivent, selon eux, préférer la Secte d'Abu-Hanifé à toutes les autres, parce qu'étant le plus ancien & le plus éclairé, il a mieux expliqué les difficultez de la Loi; & on le doit suivre principalement pour la Morale, d'autant qu'il y a plus de mérite à suivre ses sentimens, que ceux des autres Docteurs qui sont venus après lui. Cette grande diversité de Sectes ne cause point de Schisme, ni de division qui puisse apporter préjudice à l'Etat de l'Empire Ottoman; parce que, comme nous avons dit, toutes conviennent dans les Articles fondamentaux du Mahométisme, qui consistent à reconnoître qu'il n'y a qu'un Dieu, & que Mahomet est son Envoyé; à faire exactement la priére, l'aumône, & le voyage de la Mecque; & à observer le jeûne de Ramadan. Ce sont là les cinq Articles principaux qui en renferment plusieurs autres, car celui de la priére doit être accompagné de tout ce qui

qui peut rendre la priére pure, *comme nous l'avons déja dit.* La circoncision même chez eux appartient à cette pureté extérieure. * Rich. Simon.

Hadrien Réland dans son Livre *de Religione Mohammedica*, montre que les Docteurs Chrétiens ont souvent imputé aux Mahométans des erreurs qu'ils n'ont point, comme, *de croire que chacun peut être sauvé dans sa Religion: Que Dieu est corporel*, comme le Pape Pie II le leur attribue en écrivant à Mahomet, Prince Turc: *Que Dieu est l'Auteur du mal*, comme Cedrenus le leur impute: *Qu'ils s'imaginent que les ablutions fréquentes du corps effacent leurs péchez*, comme du Ryer le dit d'eux dans la Préface de sa Traduction de l'Alcoran. „ Ils croyent, *dit-il*, qu'après s'être bien lavez le corps, disant quelque oraison appropriée à cette cérémonie, ils ont aussi l'ame nette de toute sorte d'ordure & de péché, ce qui est cause qu'ils se lavent & se baignent souvent, principalement avant que de faire leurs oraisons." Le savant Réland prouve que ces imputations & plusieurs autres sont entiérement fausses. M. Basnage dit que les Juifs qui disputent contre les Mahométans sont souvent plus équitables que quelques Chrétiens, car les Juifs combattent leurs véritables Dogmes, au lieu que les autres les déguisent, & en font des monstres pour les terrasser plus aisément. Sur quoi il ajoûte ce que le Roi de Cozar fait dire à un Mahométan, expliquant sa Religion; „ Nous croyons l'unité & l'éternité de Dieu, que le Monde a eu un commencement, & que tous les hommes sont descendus d'Adam. Nous ôtons à Dieu toute espéce de corps, & toute incarnation ou incorporation; & s'il y a quelque chose dans nos Livres qui paroisse donner un corps à Dieu, nous soutenons que c'est une expression métaphorique, dont on se sert pour s'accommoder à la foiblesse de l'esprit humain." Juste Lipse a donc eu tort d'attribuer aux Mahométans cette opinion contradictoire de croire que Dieu est *parfaitement rond & incorporel.* * Réland, *de Religione Mohammedica, l. 2.* Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome 4. p.* 1347.

ETENDUE DU MAHOMETISME.

Cette fausse Religion est répandue en plusieurs endroits de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique; mais elle est inconnue dans l'Amérique. Les Princes Mahométans de l'Europe sont, le Grand-Seigneur ou l'Empereur des Turcs, & le Kam de la Petite Tartarie. Dans l'Asie il y en a un plus grand nombre. Le Turc y étend sa domination au delà des sources & des embouchures du Tigre; & vers le nord, jusqu'aux terres des Mingréliens. Tournant ensuite de l'occident à l'orient, il faut compter les Princes des trois Arabies, le Roi de Perse, le Grand-Mogol, le Roi de Visapour, le Roi de Golconde, les Rois de la côte de Malabar, dont le plus considérable est celui de Comorin, le Grand-Kam de Tartarie, & les Rois des montagnes de Tartarie qui sont entrez dans la Chine. Dans les Isles d'Orient, le Roi des Maldives, le Roi d'Achem ou de Sumatra, l'Empereur de Java, le Roi de Bantam dans la même Isle, & le Roi de Macassar-Célébes, sont tous Mahométans. Entre ceux-là, les Rois de Perse, de Visapour & de Golconde, suivent la Secte d'Ali. Les Rois des montagnes de Tartarie ont quelques superstitions particuliéres. Mais il faut remarquer, qu'excepté le Grand-Seigneur, le Roi de Perse, le Kam de Tartarie, & les Princes Arabes, tous les autres Rois, que nous venons de nommer, n'ont presque que des Idolâtres pour leurs Sujets, & que tout le menu peuple est plongé dans les ténébres du Paganisme, n'y ayant que les Seigneurs de la Cour & les gens de guerre qui suivent la Loi de Mahomet. Dans l'Afrique il y a un Roi Mahométan, lequel commande le long de la côte d'Abex, qui regarde l'Arabie Heureuse, jusqu'au Cap de Guardafui, & dont la domination s'étend sur la Mer Rouge & sur l'Océan. Les Gouverneurs que le Grand-Seigneur tient en Egypte & dans les Isles de la Mer Rouge, & ceux qu'il établit le long de la côte de Barbarie, à Tripoli, à Tunis & à Alger, qui prennent le titre de Rois, sont aussi Mahométans. Enfin le Roi de Fez & de Maroc suit la même Loi. * Tavernier, *Relation du Serrail.*

MAHOMETTA ou MAGNOMETTA, ville d'Afrique, sur la Mer Méditerranée, & dans le Royaume de Tunis, donne son nom à un Golfe. Les Latins la nomment *Adrumentum*, & les Arabes *Hamametha.* Elle étoit autrefois considérable, & le Siége d'un Evêché. L'an 394, on y tint un Concile, dont les Canons sont confondus avec ceux des autres Synodes que nous avons sous le nom de Canons de l'Eglise d'Afrique. * Marmol, *Descript. de l'Afrique.* Mercator, *Geogr.* Baronius, *in Annal.*

* MAHON, fils de Sçammai & pére de Beth-sur de la famille d'Hébron, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 45.

* MAHON, ville en la partie méridionale de la Tribu de Juda, près de laquelle il y avoit un Désert où David se tint caché fort longtems, & où Nabal mari d'Abigaïl avoit de grandes prétentions. * *Josué, ch.* 15. *v.* 55. & I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 23. 24. & 25.

MAHON. (Port-). *Voyez* MAON.

MAHOURAT, ville des Braménes, c'est à dire, où habitoit la Secte de la Tribu des Braménes. Un Auteur différent du Géographe Persien, dit que Mahourat est la même que *Mansourat*, qui s'appelle aujourd'hui par abbréviation *Sourat.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAHOUZA, ville de l'Iraque Arabique, située assez proche de Babylone, dans laquelle Cosroès fils de Cobad, surnommé *Nourschirvan*, établit une Colonie des Habitans de la ville d'Antioche qu'il avoit conquise. Cette ville porta pendant quelque tems le nom d'Antioche, que Cosroés lui avoit donné, mais dans la suite du tems elle reprit son premier nom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MAHUMAN ou ME'HUMAN, le premier des Eunuques d'Assuérus Roi de Perse, à qui il ordonna d'amener la Reine Vasçti au festin qu'il faisoit; mais elle refusa d'y venir. * *Esther, ch.* 1. *v.* 10.

* MAHUSIUS (Jean) d'Audenarde, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, a reduit en abbrégé le Livre intitulé *Francisci Titelmanni Commentarius in Psalmos;* & cet autre *Erasmi Annotationes in Novum Testamentum.* Il mourut le dixiéme de Mai 1577. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 530.

MAI. MAJ.

MAI, le cinquiéme mois de l'année, à la commencer au premier de Janvier, & le troisiéme à la commencer au mois de Mars, selon le Calendrier de Romulus. Le Soleil entre dans le signe des Gemeaux, & les plantes fleurissent. Ce mois fut appellé *Maius* par Romulus, en considération des Sénateurs & des personnes distinguées de sa ville qu'on nommoit *Majores*, comme le mois suivant *Junius*, en l'honneur des plus jeunes, *in honorem Juniorum*, dont il se servoit à la guerre. D'autres veulent, qu'il l'ait ainsi appellé de *Maia* mére de *Mercure*; auquel il faisoit un sacrifice ce jour-là. Ce mois étoit sous la protection d'Apollon; on y célébroit la fête de la bonne Déesse, celle des Fantômes, appellée *Lemuria*, & la cérémonie du *Regifugium.*

Le premier jour on célébroit la mémoire de la dédicace d'un Autel dressé par les Sabins aux Dieux *Lares* ou Domestiques, *præstitibus Laribus*, parce qu'ils gardoient fort fidélement tout ce qui étoit dans la maison. Les Lares avoient un chien à leurs piez, parce que cet animal garde aussi le logis. C'est la raison qu'en rend Ovide, *Fastes, l.* 5. *v.* 137.

> *At canis ante pedes saxo fabricatus eodem,*
> *Stabat: quæ standi cum Lare causa fuit?*
> *Servat uterque domum, Domino quoque fidus uterque est,*
> *Compita grata Deo, compita grata cani.*

Les Dames Romaines faisoient ce même jour un Sacrifice à la bonne Déesse dans la maison du Grand-Pontife, où il n'étoit pas permis aux hommes de se trouver. On voiloit même tous les tableaux & les statues d'hommes ou d'animaux du sexe masculin.

Le neuviéme, on célébroit la Fête des Esprits ou Fantômes, appellee *Lemuria* ou *Remuria*, instituée par Romulus, pour appaiser le Fantôme de son frére Remus, qui lui apparoissoit la nuit.

Le 12 arrivoit la Fête de *Mars* surnommé ULTOR, *le Vengeur*, auquel Auguste dédia un Temple à tel jour.

Le 15, ou le jour des Ides, se faisoit la cérémonie des Argiens, dans laquelle les Vestales jettoient trente figures de jonc dans le Tibre, par dessus le pont Sublicien ou de bois. Le même jour étoit la Fête des Marchands, qu'ils célébroient en l'honneur de Mercure. Ils lui sacrifioient une truye pleine, alloient à une fontaine appellée *Aqua Mercurii*, l'*Eau de Mercure*, qui étoit à la Porte Capéne, & s'arrosoient de son eau, avec une branche de laurier, priant le Dieu de leur donner moyen de gagner, & de leur pardonner les supercheries dont ils se serviroient dans leur négoce.

Le 21 arrivoit la Fête, nommée *Secunda Agonia*, ou *Agonalia.*

Le 24 étoit une autre cérémonie appellée *Regifugium, la fuite des Rois*, en mémoire de ce que Tarquin *le Superbe* avoit été chassé de Rome, & la Monarchie abolie.

Plutarque demande, pourquoi on ne se marioit point à Rome au mois de Mai: il dit que c'est, ou parce qu'en ce mois on faisoit plusieurs expiations, à quoi le mariage ne convient pas; ou parce que le mois de Mai prend son nom des personnes âgées, *Majores*, pour qui le Mariage n'est plus de saison: mais que le mois de Juin tirant son nom de *Juniores*, on y remettoit les mariages. Il demande un peu plus bas, pourquoi les Vierges ne se marioient jamais un jour de Fête ou d'Assemblée publique, mais que ces jours étoient affectez aux noces des veuves. Il répond que les Vierges se marient avec douleur, & comme par contrainte, ce qui n'est pas convenable aux jours de Fête. Quant aux veuves, elles se marient plutôt ces jours-là, parce qu'elles sont alors dans une plus grande solitude, la Fête ayant attiré ailleurs tout le monde. * Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

MAIA, fille d'Atlas & de Pleïone, l'une des sept Pleïades, fut aimée de Jupiter, dont elle eut Mercure. Ce Dieu lui donna à nourrir Arcas, qu'il avoit eu de la Nymphe Callisto. Ovide, *au cinquiéme Livre des Fastes*, donne diverses origines du nom du mois de Mai, & croit qu'il peut être tiré de Maia. * Apollodore, *l.* 3.

MAJAGUANA, Isle de l'Amérique. *Voyez* MAGUAYANA.

MAJAMBA, païs d'Afrique aux environs du Royaume de Loango, & qui dépend de cette Couronne. Il est situé entre le troisiéme & le quatriéme degré de latitude méridionale, & du côté de l'ouest il s'étend jusqu'à la mer où l'on voit un Promontoire fort élevé que les Portugais appellent *Cabo Negro*, à cause de la couleur noire qu'il paroît avoir de loin, par le grand nombre d'arbres dont il est couvert. Après ce Cap, la mer forme un arc ou une rade que les Habitans de la côte appellent la rade de Majamba, elle a une lieue de longueur depuis le Cap Noir qui est au nord, jusqu'à l'extrémité méridionale qui est basse & couverte d'arbres. Il y a au dedans du païs un lac salé, large d'une lieue, qui se décharge dans la mer par quelques petits ruisseaux à demi-lieue de Cabo Negro au nord. Quand elle est bien

bien agitée, elle jette quelquefois en cet endroit une si grande quantité de sable que leur embouchure se trouve fermée. Sur la côte est un village qu'on appelle Majamba, aussi bien que le païs; il est fort long, & quand l'eau est haute, les Habitans sont contraints de transporter leurs maisons ailleurs. Le Roi de Loango tient là un Lieutenant qui commande avec assez d'autorité, sans pouvoir reprimer ce peuple, qui est toujours prêt à causer toutes sortes de desordres, & dont les mœurs sont fort déréglées. A douze ou treize lieues au sud du village de Majamba, est un Cap nommé *Quilongo* ou *Sélage*; il y a là un village vis à vis duquel est un banc de sable qui s'avance beaucoup dans la mer. Les vaisseaux qui viennent du midi découvrent la côte de Majamba de quatre lieues loin, lorsque le Ciel est serein, à cause de deux montagnes qui sont fort près l'une de l'autre, & à deux lieues desquelles du côté du sud, est l'embouchure de la riviére de *Quila*, qui se jette dans la mer avec grand bruit, après avoir arrosé des contrées fort fertiles. Entre cette riviére & ces montagnes, il y a un grand banc le long du rivage. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MAIDA, Principauté du Royaume de Naples, est dans la Calabre Ultérieure proche de Nicastro. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

MAIDALCHINI (François) fils du Marquis André Maidalchini, & frére du Cardinal *dont on va parler*, naquit à Viterbe au commencement du XVII siécle, & après ses études qu'il fit avec un assez grand succès, il entra dans l'Ordre de saint Dominique; mais sans renoncer aux amusemens du siécle. On a de lui deux Tragicomédies Italiennes imprimées en 1638 à Bracciani & à Ronciglione: elles sont intitulées *Filimanto Principe di Cipro*, & *la Princessa Corianna*. Il fit aussi quelques petits Ouvrages de piété, mais qui ne dûrent pas lui coûter beaucoup. Ils ne laissérent pas de lui procurer l'honneur de la Maîtrise. On prétend qu'il auroit été fait Cardinal préférablement à son frére, s'il avoit vécu; mais la mort le priva de cet honneur. Il avoit dans l'Ordre un proche parent, nommé HYACINTHE MAIDALCHINI, qui s'acquit de la réputation par ses Sermons. Fontana lui attribue quelques Piéces de théatre, & d'autres Ouvrages profanes, qu'il dit qu'il avoit écrits dans sa jeunesse: mais comme il ne le dit qu'en général, & sans nommer aucun de ses Ouvrages, il seroit assez naturel de croire qu'il a pris le change, & qu'il prête à Hyacinthe ce qui ne convient qu'à François: ce seroit une chose étonnante, que dans une Religion où il y a tant d'ordre on eût souffert que deux Religieux de la même famille eussent pris une pareille licence. Hyacinthe mourut en 1644. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

MADALCHINI (François) Cardinal, né à Viterbe le 12 Avril 1621, étoit neveu de Dona Olimpia. Il fut nommé à l'âge de 26 ans Cardinal, du titre de saint Adrien, par le Pape Innocent X, le septiéme Octobre 1647, & mourut le dixiéme Juin 1700, âgé de 79 ans, à Nettuno, d'où son corps fut transporté à Rome, & y fut inhumé dans l'Eglise de saint Eustache, en présence du Sacré Collége.

MAIDANIUS ou MIDANENSIS, savant Auteur Arabe dont le nom tout entier est, *Abul Fadli Achmed, Ebn Mochammed, Al Maidani, Al Naisabury*. Ce surnom lui venoit du village de *Maidan* en *Naisabur*. Il a écrit outre quelques autres Ouvrages, *Onomasticon Arabico-Persicum*, dans lequel il n'explique que les noms & non les verbes Arabes, en Persan. Golius s'est servi de cet Ouvrage pour son Dictionnaire Arabe. Il y a aussi une collection de 6000 Proverbes Arabes, qui est célébre sous le nom de *Maidanius*. Il mourut l'an de l'Hégire 518, qui répond à l'an de Jésus-Christ 1524. * Al Firusabadius, *in Kamus*. Pococke. Golius. *Catal. Biblioth. Leidensis. Dict. Allemand de Bâle.*

* MAIDEN-CASTLE, c'est à dire, *Châteaù des Pucelles*, est une forteresse de l'Ecosse méridionale, servant à la défense d'Edimbourg. On dit qu'on lui a donné ce nom, parce que pendant le régne des Prêtres, les grands Seigneurs y envoyoient leurs filles pour y être élevées dans les maximes d'honneur & dans le travail au service de la Reine, jusques à ce qu'elles fussent mariées. La montagne sur laquelle ce château est bâti, est inaccessible de trois côtez, & il est absolument impossible d'y monter que par un petit chemin du côté de la ville. Il y a dans le milieu de la forteresse un beau Palais Royal bâti de pierre de taille, où l'on garde les Joyaux de la Couronne. L'endroit par où cette forteresse est accessible, est défendu par une batterie, & un peu au dessous on éléve un ouvrage extérieur qui achevera de rendre cette place imprenable, quand il sera parachevé. Elle est le Magazin & l'Arsenal du païs. Dans la derniére révolution, le Duc de Gordon qui en étoit Gouverneur pour le Roi Jacques II, la défendit longtems contre le Roi Guillaume III, & ne la rendit que le 13 de Juin 1689. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1139 & 1140. édit. de 1707.

MAIDENHEAD, ville marchande d'Angleterre, située dans le Comté de Bark sur la Tamise, sur laquelle il y a un pont de bois. Comme c'est une ville de passage, il y a beaucoup de logis pour les Etrangers. Elle est à 22 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MAIDSTON (Richard) Docteur Anglois. *Voyez* RICHARD.

MAIDSTONE, anciennement *Vagniacum*, bourg ou petite ville du Comté de Kent en Angleterre, a séance & voix dans le Parlement, & est situé sur la riviére de Medway, à deux lieues au dessus de Rochester. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAJED, Isle de la Mer de la Chine, qui est la plus proche de ses côtes, située à quatre journées de navigation de celle de Soborma, qui en est plus éloignée. On met cette Isle au nombre de celles qu'on appelle *Gezair Almoagiat*; mais elle les surpasse toutes en grandeur & en fertilité: ce qui fait qu'il y a toûjours dans ses ports un grand nombre de vaisseaux Chinois, qui y trafiquent. Majed a, dit on, à son orient l'Isle de Dhalah, de laquelle elle n'est éloignée que de trois jours de navigation. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAIENFELDT. *Voyez* MEYENFELDT.

MAIENCE, ville d'Allemagne. *Voyez* MAYENCE.

MAIENNE. *Voyez* MAYENNE.

MAIER (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes, né dans le Brabant, où il fut Prieur du Monastére de Bruxelles, & Provincial dans le Païs-Bas, étoit bon Théologien, savant dans les Langues, bon Prédicateur, & composa des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul, sur le Décalogue, &c. Il mourut l'an 1577. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Alégre, *in Paradiso Carmel.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.*

MAIER (Christophle) d'Ausbourg, mort en 1626, a tâché de résoudre huit controverses, sur lesquelles la plupart sont fort éloignez des sentimens de l'Eglise Romaine. Alegambe l'appelle un disputeur excellent, vif & agréable. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MAIER (Michel) Médecin, a composé divers Ouvrages. * Vander Linden, *de Script. Med.*

MAIERNE. *Voyez* MAYERNE.

MAJESTE'. Le titre de Majesté est fort ancien. On l'attribua d'abord à la République Romaine, d'où il passa aux Magistrats, & resta dans la suite aux seuls Empereurs. Depuis ce tems, il a été donné autrefois aux Papes, aux Archevêques, aux Rois, & aux Princes. Hugues de Soissons, & Pierre Abbé de saint Remi, écrivant au Pape Alexandre III, dans le XII siécle, lui ont donné le titre de Majesté. Etienne de *Tournay* le donne aussi à Luce III son successeur; & Arnoul de *Lisieux* le donne non seulement à Alexandre III, mais encore à Hugues Archevêque de Rouen. Il ne paroît pas qu'on l'ait donné à des Evêques; mais Brunon, Evêque de Langres, l'a pris lui-même dans un titre, où, après s'être qualifié, *humilis Præsul*, il dit de soi-même, *nostram adiens Majestatem*. Le Pape Jean VIII dans le IX siécle, a donné le titre de Majesté au Roi Charles *le Chauve*; & Yves de *Chartres* à Philippe *le Bel*, dans le XIII. On voit que Hugues, Comte de Champagne, l'a même pris dans le XII siécle, marquant à la fin d'un certain titre, qu'il l'avoit fait scêller *Sigillo Majestatis nostræ*. Dans la suite des tems ce titre est devenu plus rare, & les Empereurs ont tâché de se le réserver à eux seuls, aussi bien que la couronne fermée. Comme en notre Langue nous parlons en seconde personne, & non en troisiéme, ainsi que font les Italiens & les Espagnols, ces titres d'honneur ne se sont pas sitôt établis en France, que dans les autres païs; & il y a apparence que ce ne fut que du tems de François I, que l'on commença à donner communément le titre de Majesté à nos Rois. Dans le Traité de Cambray, il n'est donné qu'à l'Empereur, qui y est qualifié *Majeste* en trois endroits. Dans le Traité de Crespy, Charles *Quint* y est designé par *sa Majesté Impériale*, & François I par *sa Majeste Royale*; & dans le Traité de Cateau-Cambresis, Henri II Roi de France est qualifié *sa Majeste très-Chrétienne*; & Philippe II Roi d'Espagne, *sa Majesté Catholique.*

L'Empereur refusa l'an 1641 de recevoir une Lettre du Roi de Danemarck, parcè qu'il ne lui donnoit que la qualité de *Dignité Impériale*; & ce Roi ne donnoit, il n'y a pas encore longtems, aux autres Rois, que le titre de *Dignité Royale*, bien que ses prédécesseurs ayent donné, il y a plus de six cens ans, celui de Majesté aux Rois de France. Entre les Princes de l'Empire, Maximilien, Electeur de Baviére, fut le premier qui donna le titre de Majesté au Roi de France, lequel le qualifia ensuite du nom de son Frére, au lieu de celui de Cousin, dont il l'appelloit auparavant. Les trois Electeurs Ecclésiastiques en usérent de même à l'égard du Roi de France. L'Electeur de Brandebourg convint avec le Roi de Pologne de le traiter de Majesté, à condition que ce Prince le traiteroit de Sérénité. Il offrit la même chose aux Plénipotentiaires du Roi de France à Munster, sous la même condition; mais cela ne fut point accepté. Cet Electeur & tous les autres Electeurs séculiers, traitent présentement le Roi de France de Majesté; & le Roi les qualifie du titre de ses Fréres, de même que les Electeurs Ecclésiastiques qui sont nez Princes; au lieu qu'il ne traite que de Cousins les Electeurs qui ne sont Princes qu'à cause de leur dignité.

Lorsqu'en 1646, il s'agissoit à Munster de régler le formulaire d'une Lettre que la Reine mére du Roi Louïs XIV, vouloit écrire à Ferdinand III Empereur, sur la mort de l'Impératrice, cette Reine ne vouloit point écrire, à moins que d'être assurée que dans sa réponse elle seroit traitée de Majesté. La Cour de Vienne prétendit que le Roi Henri IV, n'ayant été traité que de Sérénité par l'Empereur, quoique ce Roi l'eût qualifié de Majesté, il falloit suivre ce style de la Chancellerie; mais on ne voulut point en France accepter cette différence. Les Plénipotentiaires de l'Empereur & du Roi convinrent depuis, que lorsque ces deux Princes s'écriroient de leur main, ils se traiteroient de Majesté Impériale, & de Majesté Royale. Il en fut usé ainsi dans les Traitez de Westphalie, où l'Empereur est qualifié *sacra Cæsarea Majestas*, & le Roi de France & la Reine de Suéde, *sacra regia Majestas*. Cela se pratique dans tous les Traitez que l'Empereur fait avec la France & la Suéde; mais en traitant avec le Danemarck, on met *regia Majestas Danica*, omettant *sacra*.

Ce n'est que depuis que Charles-*Quint* parvint à l'Empire, que les Rois d'Espagne ont eu le titre de Majesté; car ils s'étoient jusques alors contentez de celui d'Altesse. Henri VIII est le premier Roi d'Angleterre qui ait aussi pris le titre de Majesté, les Rois ses prédécesseurs ayant pris successivement celui

celui de Grace & d'Alteſſe. Les Rois de Portugal n'ont pris le titre de Majeſté, que depuis que cette Couronne s'eſt ſouſtraite de la domination des Rois d'Eſpagne. A préſent le titre de Majeſté eſt commun à tous les Rois. Le Pape le leur donne à tous, & ils ſe le donnent mutuellement. Les Ambaſſadeurs de France en Pologne, pendant l'Interrégne, après la mort du Roi Wladiſlas IV, le donnérent même au Prince Caſimir, ſon frére, avant ſon élection, à cauſe de ſa prétention à la Couronne de Suéde. * *Mémoires curieux.*

MAIGNAN (Emmanuel) Religieux Minime, habile Philoſophe & ſavant Mathématicien dans le XVII ſiécle, naquit à Toulouſe le 17 Juillet 1601, dans une famille noble & de gens d'honneur. Après avoir fait ſes Humanitez, il entra chez les Péres Minimes, & y fit profeſſion en 1619. On le mit en Philoſophie; mais à meſure qu'il y faiſoit du progrès, à meſure auſſi pluſieurs principes d'Ariſtote lui devenoient-ils ſuſpects, juſqu'à s'en défier entiérement, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit d'accidens, de qualitez, & de formes ſubſtantielles. D'un autre côté on le vit prendre plaiſir à ſe former en lui-même differens Problêmes de Géométrie, dont il donnoit la ſolution avec autant de netteté que s'il eût étudié profondément les Livres d'Euclide, qu'il n'avoit pourtant pas encore vus. C'en fut aſſez pour faire augurer dès-lors qu'il deviendroit un des plus grands Géométres de ſon tems, & l'on ne ſe trompa point. Ses études étant finies, on le choiſit pour enſeigner aux autres ce qu'il venoit d'apprendre: il le fit avec tant de ſuccès que ſon Général ne tarda pas à l'appeller à Rome en 1636, pour y profeſſer dans leur maiſon de la Trinité du Mont. Ce fut là que le Pére Maignan parut avec éclat, ſur-tout pour les Mathématiques & les expériences phyſiques, enſorte que les plus habiles en cette Science après l'avoir entendu avec admiration, l'alloient conſulter avec confiance. Le fameux Pére Kircher fut même jaloux de ſes Ouvrages, & alla juſqu'à vouloir lui diſputer la gloire de les avoir inventez. Elle fut pourtant ajugée au Pére Maignan, ſur-tout pour la *Catoptrique*, cette partie de la Perſpective, qui ne ſe voit que par des rayons-réfléchis, & dont il donna des régles dans ſon Livre qui a pour titre *Perſpectiva Horaria*, qu'il dédia l'an 1648 au Cardinal Spada, Protecteur de ſon Ordre. C'eſt encore là qu'il donna la méthode de polir les cryſtaux pour les lunettes d'approche. Il en avoit fait des plus longues que l'on eût encore vues; & bien éloigné de ces gens qui veulent que leur ſecret meure avec eux, il ſe fit un plaiſir de le communiquer aux meilleurs Ouvriers de Rome, chez leſquels il s'eſt perpétué.

Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie pendant quatorze ans dans la Capitale du Monde, le Pére Maignan en partit l'an 1650, pour revenir en France. Ferdinand II Grand-Duc de Toſcane, qui l'honoroit de ſon eſtime, auſſibien que Charles Cardinal de Médicis ſon oncle, l'avoit invité de paſſer par Florence; mais les paſſeports néceſſaires lui ayant manqué, il prit ſa route par Veniſe, Bologne & Milan, & dans ces trois villes il fut honoré des Gens de Lettres, qui auroient bien voulu le retenir parmi eux.

L'année ſuivante il fut élu Provincial de la Province d'Aquitaine; mais ce ne fut qu'avec de grandes violences qu'on le força de ſe charger d'un emploi qui alloit interrompre ſes études: à peine pourtant l'eut-il accepté, qu'il ſe donna tout entier pour maintenir la régularité Religieuſe, encore plus par ſon exemple que par ſes diſcours. Il ne lui fut pas difficile de gagner le cœur de ſes inférieurs: il ſçut s'en faire aimer comme un pére: il entra dans leurs peines, compâtit à leurs foibleſſes, les anima, les fortifia, & les conſola par tout ce qui dépendoit de lui. La ſeconde année de ſon Provincialat fut marquée par la conſolation qu'il eut de voir ſa Philoſophie, qu'il avoit fait imprimer en quatre petits volumes, approuvée dans l'Univerſité de Toulouſe, avec permiſſion de l'y enſeigner. Il eſt vrai que le Syſtême qu'il y établit, & par lequel il attribue à la différente combinaiſon des élémens, tous les effets de la Nature que Deſcartes avoit attribuez à ſes matiéres, & Gaſſendi à ſes atômes, quoiqu'il tienne beaucoup de celui d'Empédocle, ou plutôt de celui de Platon, fit peine aux partiſans d'Ariſtote. Ils pouſſérent juſqu'à dire qu'il ſeroit impoſſible à ſon Auteur d'accorder avec ſon opinion les véritez Théologiques, & ce fut ce qui l'engagea de travailler pour faire cet accord dans un Ouvrage qu'il intitula *Philoſophia Sacra.* Le travail en fut pourtant interrompu par une maladie qui penſa l'enlever en 1654, puis par une députation au Chapitre Général, par les fonctions de Viſiteur-Général dont il fut chargé, & par un voyage qu'il fit en 1657 à Paris, où il ſe concilia l'eſtime d'Henri-Louis Habert de Montmort, Maître des Requêtes, l'un des Protecteurs des Arts & des Belles-Lettres, qui ſe fit un plaiſir de lui faire remplir dans l'Académie des Savans qu'il aſſembloit chez lui, la place qu'y avoit occupée le Pére Merſenne Religieux de ſon Ordre.

Le Roi Louis XIV paſſant à Toulouſe au retour de ſon mariage en 1660, voulut viſiter la cellule du Pére Maignan comme une des plus grandes curioſitez de la Province. Sa Majeſté y fut frappée du grand nombre d'inſtrumens de Mathématiques, & des différentes machines dont elle étoit ornée, tous ouvrages de ſa main; ce qui ſurprit pourtant moins le Roi que l'eſprit du Pére qui les avoit inventés. Ce Monarque crut donc qu'un tel homme étoit fait pour briller dans le centre de ſon Royaume; le Cardinal Mazarin qui étoit préſent, confirma le Roi dans cette penſée, & chargea Monſieur de Fieubet Premier Préſident du Parlement, d'en parler à ce grand homme; mais le Pére Maignan plus grand encore par ſon humilité que par ſon mérite, ſupplia avec tant d'inſtance qu'on le laiſſât dans ſa retraite, que le Cardinal charmé de ſa vertu, ne crut pas que l'on dût contraindre une ſi édifiante inclination.

En 1661, le premier volume de la *Philoſophie ſacrée* parut ſous les auſpices du ſavant Armand de Bourbon, Prince de Conti Gouverneur de Languedoc; mais peu après de redoutables adverſaires s'élevérent contre ſon Syſtême. De ce nombre furent le Pére la Loubére Jéſuite, habile Phyſicien & Mathématicien, & ſon confrére le Pére Courbouſez; Monſieur du Caſſe, qui s'eſt fait un nom par ſes Ouvrages; les Péres Vincent Baron, & Nicolas Arnu, ſavans Dominicains; & l'infatigable Théopile Raynaud, ſi connu par le nombre étonnant, & la ſurprenante diverſité de ſes Traitez. Ce dernier attaqua le Pére Maignan ſur les eſpéces euchariſtiques; mais ſans s'étonner il répondit à tous par des *Appendices* très recherchez, où il mit ſes opinions philoſophiques dans tout leur jour, & où il les accorda ſi bien avec les eſpéces euchariſtiques, que depuis il a été hors d'atteinte de ce côté-là. Ses cinq différens Appendices qui avoient paru ſéparément, à meſure que l'Auteur s'étoit vû attaqué, furent reimprimés en un ſeul volume en 1672. Ce fut auſſi cette même année que le onziéme volume de la Philoſophie ſacrée vit le jour. L'Auteur n'y épargna rien pour y concilier, s'il étoit poſſible, l'opinion des Thomiſtes ſur la Grace, avec celle des Sectateurs de Molina.

En 1673 ſon Cours de Philoſophie fut réimprimé à Lyon avec beaucoup d'additions, ſur-tout une Apologie contre le Sieur Guilhelminot, qui avoit voulu raſſembler les tourbillons de Deſcartes, que notre habile Phyſicien avoit preſque tous diſſipez par de ſavantes & nouvelles expériences, où il faiſoit voir l'impoſſibilité qu'il y avoit que le mouvement ſe fit de la maniére que ce grand Philoſophe l'avoit penſé. On joignit à cette édition un *Opuſcule* ſur cette ſorte de trompette vocale, que l'on nomme *Porte-voix*, que le Chevalier Morland Anglois avoit inventée, mais que le Pére Maignan avoit beaucoup perfectionnée. On imprima auſſi la même année une Diſſertation Théologique de ſa façon, qu'il intitula *de uſu licito pecuniæ.*

Dans toutes ces occupations la vieilleſſe arriva, & amena avec elle les infirmitez, ſuite ordinaire d'une vie des plus auſtéres; mais le courage du Pére Maignan le mit au deſſus de ſes maux: il crut devoir mourir les armes à la main, & ne pouvoir mieux employer ſes derniéres années qu'à l'inſtruction de la Jeuneſſe de ſon Ordre. On lui en envoya même des autres Provinces, & il eut la conſolation à 70 ans paſſez, de former d'excellens Philoſophes. Dans ce nombre, trois entre autres lui firent beaucoup d'honneur, ſavoir le Pére Amat-Joſeph de Villeneuve, Provençal, qui fut Profeſſeur royal en Mathématique dans la ville de Toulon, & qu'une mort prématurée empécha de pouſſer plus loin; le Pére Charles Plumier, Marſeillois, dont il eſt parlé *dans un Article ſéparé*; (*Voyez* PLUMIER) & le Pére Jean Saguens Toulouſain, qui après avoir enſeigné à Toulouſe la doctrine de ſon Profeſſeur, & ſous ſes yeux dès l'âge de 21 ans, fut envoyé à Rome, où il fit connoître par differens Ouvrages, qu'il n'étoit pas moins ſubtil Philoſophe que profond Théologien; & c'eſt à lui que le Public eſt redevable d'une excellente traduction Grecque des Homélies du Pape Innocent XI.

Enfin le Pére Maignan, non moins recommandable par l'innocence de ſa vie, par la candeur de ſes mœurs, & par la régularité de ſa conduite, que par l'élévation de ſon eſprit, & par la profondeur de ſa doctrine, mourut dans le Couvent de Toulouſe, le 29 Octobre 1676, en ſa 76 année, eſtimé des Savans, regretté des gens de bien, & pleuré de ſon Ordre, où ſa mémoire ſera toujours en bénédiction. Il avoit eu pour Mécénes dans ſes travaux MM. Berthier & de Fieubet, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & Monſieur d'Onneville, Préſident à mortier du même Parlement. Il fut lié d'amitié, & entretint commerce de Lettres avec les plus habiles Phyſiciens & Mathématiciens ſes contemporains; entre autres les Digbi, Magnafi, Graindorge, Kircher, Fermat, la Chambre, Régis, du Pré, &c. Riccioli, Bayle, Carravi, & autres Savans l'ont loué dans leurs Ouvrages, ou dans leurs Lettres, & la ville de Toulouſe a placé ſon buſte avec une inſcription honorable, dans la Gallerie qu'elle a fait dreſſer au milieu de ſon hôtel pour honorer la mémoire des hommes illuſtres qui ſont ſortis de ſon ſein. Le Pére Saguens ſon cher diſciple, donna en 1697 un Abbrégé de la Vie de ſon cher Maître, qu'il fit inſerer en 1703, dans ſon Ouvrage intitulé *Philoſophia Maignani ſcholaſtica;* mais le Pére Poyrier, Religieux du même Ordre, en promet une plus ample, où l'on trouvera toute l'Hiſtoire de la doctrine de ce Philoſophe. * Saguens, *Eloge du Pére Maignan*, Bayle, *Dict. Crit.*

MAIGNARD, famille Angloiſe. *Voyez* MAYNARD.

MAIGNELAIS (Jean dit *Triſtan*, Seigneur de) étoit redevable d'une ſomme conſidérable aux Lombards uſuriers, dont il fut déchargé en 1354, en payant au Thréſor du Roi celle de quatorze cens livres. Il ſervit en Normandie en 1356 avec ſa Compagnie, & ſe trouva la même année à la journée de Poitiers, où il portoit la banniére du Dauphin, & y demeura priſonnier. Il fut obligé pour payer ſa rançon de vendre la plupart de ſes Terres; en conſidération de quoi & des pertes qu'il avoit ſouffertes, le Dauphin fit ſa propre dette de deux mille écus en 1357, pour le reſtant de ſa rançon, dont le Cardinal de Mont-agu, Chancelier de France, avoit répondu étant à Londres. Il fit la charge d'Echanſon de France en 1363, auprès du Roi Jean qui étoit en Angleterre. Etant de retour en France après la mort de ce Prince, tous les gens le clamoient *le bon Chevalier.* Il aſſiſta au Sacre du Roi Charles V & vivoit encore en 1376.

I. GUILLAUME Seigneur de Maignelais, ſon grand-pére, épouſa *Helvis* de Preaux, dont il eut 1. RAOUL, qui ſuit; &

& 2. *Jean* de Maignelais, Chevalier, qui vivoit en 1326, & qui fut pére de *Hélie* de Maignelais.

II. Raoul dit *Tristan* I du nom, Seigneur de Maignelais, fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui s'associérent avec les Nobles de Champagne en Novembre 1314, & de ceux qui furent mandez en Décembre 1318, de se trouver à Corbie pour le Traité de paix qui s'y devoit négocier entre la Comtesse d'Artois & la Noblesse de son païs. Il épousa *N*... dont le nom est ignoré, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Mahaud*, dit de *Happonville*, qui vivoit en 1340; & 3. *Isabelle* de Maignelais, mariée à *Pierre* du Fay, Seigneur de Montchevreuil.

III. Jean dit *Tristan*, Seigneur de Maignelais, Echanson de France, *qui a donné lieu à cet Article*, épousa *Isabeau* de Montigny, fille unique & Héritiére de *Wace* Seigneur de Montigny en Picardie, dont il eut 1. Raoul qui suit; & 2. *Marie* de Maignelais, alliée à *Hugues* Roosuel, Chevalier, mort avant l'an 1398.

IV. Raoul dit *Tristan*, II du nom, Seigneur de Maignelais, Montigny, Coivrel, &c. fut retenu de l'Hôtel du Roi pour l'accompagner en son voyage d'Allemagne en 1388, & vivoit en 1398. Il épousa N... dont le nom est ignoré, dont il eut 1. Jean II, qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Alleaume* de la Motte, Chevalier; 3. *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Arras, dit *Henin*; & 4. *Catherine* de Maignelais, Châtelaine de Verneuil en Bourbonnois, qui épousa *Jean* Soreau, Seigneur de Saint-Géran, dont elle eut *Agnès* Soreau dite *la belle Agnès*, Maîtresse du Roi Charles VII, dont il eut deux filles.

V. Jean dit *Tristan*, II du nom, Seigneur de Maignelais, de Montigny, &c. fut Capitaine de Gournay sur Aronde, qu'il défendit contre l'Armée du Duc de Bourgogne, & des Anglois en 1430, puis fut Capitaine de Creil, & mourut avant l'an 1462. Il épousa *Marie* de Jouy, dont il eut 1. *Jeanne*, mariée en Mai 1456 à *Jean* de Comborn, Vicomte de Trignac; & *Antoinette* de Maignelais, qui étoit l'aînée, laquelle fut aimée du Roi après la mort de la belle Agnès sa cousine. Ce fut en sa faveur que ce Prince retira du Duc de Bourbon la terre de Maignelais, & la maria l'an 1450, à *André* Baron de Villequier, Seigneur de Saint-Sauveur le Vicomte, de Montrésor & de la Guerche, premier Gentilhomme de sa chambre. Etant restée veuve, elle fut Maîtresse de François II du nom, Duc de Bretagne, dont elle eut des enfans, & mourut vers l'an 1474. *Voyez* le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

MAIGNINE. *Voyez* CALONIO.

MAIGRET (Jean) (Amédée) (Louïs). *Cherchez* MEIGRET.

MAIGRET (George) natif de Bouillon près de Sedan, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, fut Provincial dans les Païs-Bas. La plupart de ses Ouvrages sont écrits en François. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 265 & 266, en donne les titres suivans, *Novitiatus, sive Perpendiculum Vitæ monasticæ; Institutio ac Dignitas Confraternitatis Cincturatorum S. Augustini; Radiolus sive Atomus Vitæ monasticæ; Heraclitus Christianus redivivus; Iconographia Martyrum Ordinis Eremitarum S. Augustini; Surculi sacri pullulantes e palma primorum Ordinis Eremitarum S. Augustini Martyrum*; Le même sous ce titre, *Martyrographia Augustiniana; Litaniæ Augustinianæ; Augustino-Pyttacium provinciæ Flandriæ seu Germaniæ Inferioris; Vita B. Joannis Saguntini; Compendium Vitæ B. Thomæ Villanovani, Archiepiscopi Valentini; Vita Sanctæ Elizabethæ Reginæ Lusitaniæ, una cum cæremoniis in ipsa canonizatione adhibitis; Laudatio funebris Josinæ Eleemosynariæ, Comitissæ a Marca; Tractatus brevis quo clare ostenditur Religiosos Mendicantes ad alium Ordinem, etiam strictiorem, transire non posse, excepto solo Carthusianorum, absque speciali summi Pontificis licentia; Theatra Tragicomica & Anatomica Belgicarum miseriarum.* Il est mort depuis l'an 1641. * Sweerts, *p.* 275. Valére André, *in Fastis Lovaniensibus.*

MAILHAT (Raimond) Dominicain de Toulouse, né en 1611, dans le Comté de Foix, après avoir enseigné plusieurs années avec un grand succès la Philosophie & la Théologie, fut dans une estime & dans une considération particuliére auprès de François Caulet, Evêque de Pamiers. Etant allé à Rome, il reçut d'Innocent XI des marques d'une singuliére bienveillance. Ce Pape le fit Consulteur du Saint Office. On a imprimé une fort bonne Philosophie de ce Religieux, dans laquelle il s'attache aux principes de l'Ecole des Thomistes, & qui a été réimprimée plus de quinze fois. Il mourut à Rome le 15 Février de l'an 1693 âgé de 82 ans. * *Biblioth. Ord. Præd. Monument. Conv. Tolos. Avril* 1653. Echard, *Script. Ord. Præd.*

* MAILLARD (Olivier) étoit Breton, mais on ne sait dans quel lieu de la Bretagne, ni en quelle année il vint au monde. Il se consacra de bonne heure au service de Dieu, en entrant dans l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, d'où le desir d'une plus grande perfection le fit dans la suite passer dans celui des Observantins. Il fut trois fois Commissaire ou Vicaire-Général, en 1487, en 1493, & en 1499. Il fut Prédicateur de la Cour du Roi de France & du Duc de Bourgogne sur la fin du XV siécle. Il témoigna un grand zéle pour la correction des mœurs du peuple de son tems. Il en reprenoit les vices avec une hardiesse surprenante, ses Sermons étoient remplis de traits vifs & animez. Il n'y ménageoit personne, & désignoit si bien dans les portraits des Pécheurs ceux qu'il avoit en vue, qu'on ne s'y trompoit jamais. En 1501, il vint à Paris avec 50 autres Cordeliers de l'Observance, pour introduire la Réforme dans le Couvent de Paris, mais il ne réussit pas dans son projet. Il mourut peu de tems après, le 13 Juin 1502. Il avoit plus de zéle que de science. Ses Sermons sont remplis de fables, de traits burlesques & d'Histoires apocryphes. Ceux qui seront curieux de voir quelques échantillons de sa maniére de prêcher, peuvent consulter le Pére Nicéron, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 23. *p.* 52. & *suiv.* On a d'Olivier Maillard *Sermones de Adventu; Quadragesimale; Sermones Dominicales & alii omni tempore prædicabiles, simul cum sedecim Sermonibus de Peccati Stipendio; Sermones de Sanctis; La Recolation de la très piteuse passion de Notre Seigneur, representée par les sacrez Mystéres de la Messe*, ou bien, *Le Mystére de la Messe conforme & correspondant à la douloureuse passion de Notre benoit Sauveur; L'Exemplaire de Confession, avec la Confession générale; Traité envoyé à plusieurs Religieuses pour les instruire & exhorter à se bien gouverner; Contemplatio in Salutationem Angelicam.*

MAILLARD DE TOURNON (Charles-Thomas) Cardinal. *Voyez* TOURNON.

* MAILLE', petite ville de France en Touraine. *Voyez* LUYNES.

MAILLE' illustre & ancienne Maison, possedoit autrefois la Terre de ce nom, premiére Baronie de Touraine, qui fut acquise depuis par le Connétable de Luynes, & érigée en Duché sous le nom de *Maillé-Luynes*. La famille de Maille, qui s'est divisée en plusieurs branches, étoit très florissante dans le XII siécle, & avoit droit de porter la banniére de Touraine. Un Auteur rapporté dans le *Gesta Francorum*, & qui écrivoit dans le milieu du XIII siécle, fait mention de Jacquelin de Maillé, natif de la Province de Touraine, Chevalier de l'Ordre des Templiers, qui combattant sous les ordres de Gérard de Bedefort, Grand-Maître de son Ordre, fit des faits d'armes si extraordinaires, que les Infidéles croyant qu'il y avoit quelque chose de divin dans sa personne, le prirent pour le saint George des Chrétiens, & furent touchez d'un si grand respect pour lui, qu'ils le suppliérent de se rendre, lui promettant de lui donner la liberté de se retirer où il voudroit; mais ce généreux Chevalier refusa cette offre, quoiqu'il fût resté seul de la Compagnie qu'il commandoit. Ainsi après avoir fait de la poussiére du petit espace de terre qu'il occupoit, il fut enfin accablé & étouffé de la multitude qui tomba sur lui; mais ces Barbares étonnez de tant de bravoure, poussérent leur superstition jusqu'à ramasser avec une espéce de religion, tout ce qui se trouva de cette poudre arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps, croyant par ce moyen attirer quelque portion de sa valeur. Il en est aussi parlé dans la *Chronique de Tours.* L'on n'en commencera ici la postérité qu'à

I. Gilduin de Maillé, qui laissa d'*Agnès* sa femme, Hardouin, qui suit.

II. Hardouin de Maillé, qui vivoit l'an 1084, épousa *Beatrix*, dont il eut Jacquelin, qui suit.

III. Jacquelin de Maillé, laissa d'*Adelaïs*, sa femme, Hardouin II qui suit.

IV. Hardouin de Maillé II du nom, fut pére de Hardouin III qui suit.

V. Hardouin III du nom, Baron de Maillé, eut pour fils Hardouin IV, qui suit.

VI. Hardouin IV du nom, Baron de Maillé, Sénéchal de Poitou, l'an 1233, alla au secours des Vicomtes de Léon & de Rohan, contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, où il demeura prisonnier & se trouva en la guerre contre les Albigeois. Il épousa du vivant de son pére, *Jeanne* de Thouars, Dame de Luçon, & de la Roche-sur-Yon, fille unique d'*Aimeri* Vicomte de Thouars, & de *Béatrix* de Machecou, Dame de Luçon & de la Roche-sur-Yon. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice*, Seigneur de Bellevillle, & laissa de son premier mariage, Hardouin V qui suit.

VII. Hardouin V du nom, Baron de Maillé, fit le voyage de la Terre Sainte, avec le Roi saint Louïs, l'an 1248, & vivoit l'an 1270. Il avoit épousé *Jeanne* de Bauçay, fille de *Hugues* surnommé *le Grand*, Seigneur de Bauçay en Loudunois, dont il eut 1. Hardouin VI qui suit; 2. Payen ou Pean de Maillé, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Maille', *rapportée ci-après*: 3. *N*... mariée à *Guillaume* Seigneur de Mauleverier; 4. *Isabeau*, alliée à *Pierre* de la Brosse; 5. *Catherine*, Dame de Chahaignes; & 6. *Jean* de Maillé, Seigneur de Clervaux, qui servit dans les guerres de Guienne & de Languedoc, l'an 1340, & mourut l'an 1347, laissant de *Jeanne* de Parthenay, sa femme, *Jean* de Maillé, Seigneur de Clervaux, &c. qui fit sans postérité vers l'an 1390; *Eustache*; *Péan*; *Jeanne*, mariée à *Bonabes* de Rougé, Seigneur de Derval; *Aumur*, alliée 1°. à *Guillaume-Pierre* Seigneur du Plessis-Baudouin: 2°. à *Amauri* de Bauçay, Seigneur de la Motte; & *Thomasse* de Maillé, femme d'*Imbert* Guy.

VIII. Hardouin VI du nom, Baron de Maillé, surnommé *le Jeune*, servit le Roi Philippe *de Valois* l'an 1328, à la bataille de Bouvines l'an 1340, & mourut la même année, laissant de *Jeanne* de Montbason, sa femme, fille de *Barthélemi* Seigneur de Montbason, & de *Marie* de Dreux, 1. Hardouin VII qui suit: 2. Jean, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* Roche & *de* Crevant, *mentionnée ci-après*; 3. *Amoil*, Archevêque de Tours, l'an 1394, député au Concile de Pise l'an 1407; & 4. *Isabelle* de Maillé, alliée à *Jean* de Beaumont, Seigneur de Bressuire.

IX. Hardouin VII du nom, Baron de Maillé, vivoit l'an 1373. Il avoit épousé *Mahaud* le Voyer, Dame de la Clarté, de Bretignolles, & de Plessis-Raffré, fille de *Jean* Seigneur des mêmes Terres. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Laval, Seigneur de Loué & de Benais, & eut de son premier mariage, 1. Hardouin VIII qui suit; outre lequel, quelques Auteurs lui donnent encore pour enfans, 2. *Jeanne* de Maillé, qu'ils font femme de *Guillaume* de Choisin, Seigneur d'Ampoigné: & 3. *Marie* de Maillé, alliée à *Péan* de Maillé III du nom, Seigneur de Brezé & de Maillé.

X.

X. Hardouin VIII du nom, Baron de Maillé, Seigneur de la Clarté, &c. Grand-Maître d'Hôtel de la Reine, femme du Roi Charles VII, l'an 1433, vivoit encore l'an 1466. Il avoit épouſé le 13 Novembre 1412, *Perrenelle* d'Amboiſe, Dame de Rochecorbon & de Benais, fille d'*Inger* Seigneur de Rochecorbon, & de *Jeanne* de Craon, dont il eut 1. Hardouin IX qui ſuit; 2. Juhez qui a fait *la branche des Marquis de* Kerman *& de la* Gueritaude *rapportée ci-après;* 3. *Marie*, alliée le 23 Juillet de l'an 1430, à *Jean* Sire & Baron de Montéjan, Seigneur de Sillé-le-Guillaume; 4. *Mabaud*, Dame de la Clarté, mariée le deuxiéme Septembre de l'an 1448, à *Jean* Auger, Seigneur du Pleſſis-Auger; 5. *Françoiſe* femme de *Guillaume* Seigneur de Penhoët, & de la Chapelle; 6. *Renée*, dite *Marie*, Dame de Balou, mariée l'an 1452, à *Jacques* de Surgéres, Seigneur de la Floceliére: & 7. *Perrenelle* de Maillé, mariée 1º. à *Alain* IV du nom, Vicomte de Rohan: 2º. à *Roland* de Roſtrenan.

XI. Hardouin IX du nom, Baron de Maillé, Seigneur de la Rochecorbon, de la Haye, de Bauçay, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Xaintonge, & Capitaine de Mantes; vendit au Roi la Terre de Montils-lez-Tours l'an 1463, & fonda le Chapitre de Maillé l'an 1486. Il épouſa le 26 Novembre de l'an 1458, *Antoinette* de Chauvigny, Vicomteſſe de Broſſe, fille de *Gui*, Baron de Châteauroux, & de *Catherine* de Laval, ſa premiére femme: après la mort de laquelle arrivée le 20 Février 1473, il prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de la Rochefoucault, Dame de Barbeſieux, & de Verteuil, veuve de *Jean* Seigneur de la Rochefoucault, & fille de *Jean*, Seigneur de Barbeſieux, & de *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiére femme furent 1. *Jacques* Baron de Maillé, mort ſans poſtérité, 2. François, qui ſuit; 3. Hardouin X qui a continué *la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné;* 4. *Louïs*, né l'an 1470; *Françoiſe*, Dame de la Châtre, née l'an 1646 mariée 1º. le 5 Octobre de l'an 1480, à *François* de Beaujeu, Seigneur de Beaujeu & d'Ample, puis, 2º. le 14 Février 1484, à *Jean* Seigneur d'Aumont d'Eſtrabonne, &c. & *Claude* de Maillé, né l'an 1465, mariée à *Jean* Sire de Rieux & de Rochefort, Comte d'Aumale.

XII. François Baron de Maillé, de la Rochecorbon, de Bauçay, &c. & Vicomte de Tours, mourut en Mai 1501, laiſſant de *Marguerite* de Rohan, ſa femme, fille de *Louïs*, Seigneur de Guémené, & de *Louïſe* de Rieux, 1. *Françoiſe*, Dame de Maillé, &c. mariée vers l'an 1500, à *Gilles* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais, &c. morte vers l'an 1534; & 2. *Françoiſe* de Maillé, dite *la Jeune*, Vicomteſſe de Tours, &c. alliée le 19 Mai de l'an 1502, à *François* de Batarnay, Baron du Bouchage, &c.

XII. Hardouin de Maillé, X du nom, troiſiéme fils de Hardouin IX, Baron de Maillé, &c. né en Juin 1462, fut Seigneur de Fontenay-Labatu, de Benais, & de la Forêt d'Etampes. Il tranſigea l'an 1510, avec Louïs de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, & ſa femme, de la ſucceſſion de ſon oncle *André* de Chauvigny, qui avoit fait ſa femme ſon héritiére, laquelle fut depuis remariée à ce Prince. Il obtint pour ſa part les Baronies de Sant-Chartier, Châteauroux & la Châtre, avec les Seigneuries de Dun-le-Palleteau, & de Murat en la Marche, & mourut le 25 Janvier de l'an 1524. Il avoit épouſé 1º. le 30 Juillet 1494, *Françoiſe* de la Tour, fille & principale héritiére de *Louïs*, Seigneur de la Tour-Landry, de Bourmont, de Clairvaux, &c. & de *Catherine* Gaudin; & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de la Tour, ſous peine de cinquante mille écus; mais après la mort de ſes deux fréres, ſans enfans mâles, il ſe déclara aîné de ſa maiſon; & le Roi François I releva ſes Deſcendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de Maillé, en y ajoûtant celui de la Tour. Il avoit pris une ſeconde alliance, le 22 Octobre 1518, avec *Antoinette* d'Illiers, veuve de *Robert* Chabot, Baron d'Aſpremont, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiére femme furent, 1. Jean qui ſuit; 2. *François*, & 3. *Anne* de la Tour, mariée le 15 Décembre 1517, à *François* d'Eſthuer, Seigneur de Tonneins, Baron de Grateloup.

XIII. Jean de Maillé de la Tour, I du nom, Baron de la Tour-Landry, & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, &c. mourut l'an 1563, ayant eu pour enfans d'*Anne* Chabot, Dame de Brion, ſa femme, fille de *Robert*, Baron d'Aſpremont, &c. & d'*Antoinette* d'Illiers, ſa belle-mére, 1. *Jean* de la Tour, mort és guerres d'Italie, ſans alliance; 2. *Joſeph*, Prieur de Réaumur, qui du conſentement de ſon pére, céda ſon droit d'aîneſſe à ſon frére l'an 1553; 3. François qui ſuit; 4. *Paul*, Seigneur de la Motte; 5. *Claude*, mort ſans allianee; 6. *René*, Seigneur d'Ampoigné, mort ſans avoir été marié; 7. *Raphaël*, Baron de la Mothe-Cheorſin, Seigneur de la Chapelle, &c. Capitaine aux Gardes, mort ſans alliance; 8. *Louïs* Seigneur de la Foſſe; 9. *Anne*, mariée le 20 Décembre de l'an 1543, à *Payen* d'Averron, Seigneur de Belin; 10. *Antoinette*, Dame de ſaint Mars & de la Jaille, mariée 1º. à *René* le Porc, dit *de la Porte*, Baron de Vezins: 2º. le 23 Février 1557, à *Claude* de la Tremoille, Marquis de Noirmoûtier: 3º. à *Claude* Gouffier, Duc de Rouannez; 11. *Marie-Vincente* Religieuſe; & 12. *Jean* de la Tour, Seigneur de la Boulouere, qui de *Marie* de la Palu, eut *Jean*, Baron de la Boulouére, mort ſans enfans d'*Angélique* Kaërbout, qu'il avoit épouſée le 12 Juin 1629; & *Françoiſe* de la Tour, femme de *Claude* Hamelin, Seigneur du Moulin.

XIV. François de Maillé-de-la-Tour, Comte de Châteauroux, Baron de la Tour-Landry, &c. Chambellan du Roi & du Duc d'Alençon, en la compagnie duquel il paſſa en Angleterre l'an 1581, obtint du Roi Henri III la confirmation de l'érection de la Baronie de Châteauroux en Comté, & mourut l'an 1598. Il avoit épouſé le troiſiéme Février de l'an 1564, *Diane* de Rohan, fille de *François*, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine* de Silly: dont il eut 1. *Charles* de Maillé-de-la-Tour-Landry, Comte de Châteauroux, tué en duel à Paris l'an 1605, ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabelle* de Vivonne, ſa femme, fille de *Charles*, Seigneur de la Châtaigneraye, & de *Renée* de Vivonne-Oulmes; 2. *François*, mort ſans hoirs; 3. *Jean;* auſſi mort ſans enfans; 4. *Louïs*, tué au maſſacre d'Anvers; 5. *Landri*, mort ſans lignée; 6. Jean II qui ſuit; 7. *François*, Chevalier de Malte, qui fut noyé en Provence au retour de Malte le 26 Decembre 1624; 8. *Paule* de la Tour, Dame d'honneur de la Reine; 9. *Louïſe*, mort ſans alliance; 10. *Anne*, Dame de la Tour-Landry, mariée à *André* le Porc-de-la-Porte, Baron de Vezins; 11. *Françoiſe*, alliée à *François* Brachet, Seigneur de Perruſe; & 12. *Magdelaine*, Dame de la Cornouaille, qui épouſa *François* de Menou, Seigneur de Turbilly, &c.

XV. Jean II du nom, Baron de la Tour, de Gilbourg, & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, vendit en Janvier 1613, le Comté de Châteauroux au Prince de Condé & mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Négrepeliſſe l'an 1635. Il avoit épouſé le cinquiéme Décembre 1601, *Louïſe* de Chateaubriant, Dame de ſaint Jean, de Mamerets, Juigné, &c. fille & principale héritiére de *Jean*, Seigneur de ſaint Jean, de Mamerets, &c. & de *Suſanne* de Montauſier, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Diane* de Maillé, dite *de la Tour*, Dame de Saint-Chartier, mariée le 12 Janvier 1627, à *Aimar* Nicolaï, Seigneur de Bernay, &c. Lieutenant-Général de l'artillerie; 3. 4. *Marie* & *Magdelaine* de Maillé, Urſulines à Vendôme.

XVI. Louïs de Maillé, dit *de la Tour*, Marquis de Gilbourg, &c. épouſa 1º. le 27 Avril de l'an 1634, *Eléonore* de Jaleſnes, fille aînée de *Charles* Marquis de Jaleſnes, & d'*Eléonore* de Maillé-Brezé: 2º. le quatriéme Novembre 1649, *Louïſe* de Chérité, fille de *François* Seigneur de Sompuis, de Chemans, &c. & de *Catherine* de Goubis. Ses enfans du premier lit furent, 1. Charles qui ſuit; 2. *Marie-Suſanne*, Religieuſe aux Benedictines de Laval; & 3. *Suſanne* de Maillé-la-Tour, mariée à *François* d'Avênes, Seigneur de la Jaille, Marquis de Fougeray: du ſecond lit ſortirent, 4. *André*, de Maillé *dont on parlera avant que d'en venir à Charles ſon frére aîné;* Charles de Maillé, ſe qualifiant Comte de la Tour-Landry, Seigneur d'Entrames, marié 1º. avec *Jeanne* Pelliſſon, veuve de *Jacques* de Birague, Seigneur & Baron d'Entrames, & morte au château d'Entrames au mois de Mai 1704, fille de *Daniel* Pelliſſon, & de *Magdeleine* le Clerc: 2º. à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 de Septembre 1708, avec *Marie* Guitton, âgée alors de trente-ſix ans, & fille de *Robert* Guitton, & de *Françoiſe* Gueſnier, dont vint un fils, né & mort le 15 d'Octobre 1709, après avoir été ondoyé; & *Marie* de Maillé de la Tour-Landry, mariée à l'âge de vint-ſept ans le trente d'Avril 1680, avec *Charles* de Buchepot, Chevalier, Seigneur de Froumanteau, de Fougerolle, &c. en Berri.

André de Maillé de la Tour-Landry, Seigneur de Saint-Jean de Mamerets, qui avoit été élevé Page du Roi en ſa grande écurie, en 1668, laiſſa de *Marie-Louïſe* Thieſlin, ſa femme, *Charles André* Maillé, appellé *le Marquis de Maillé la-Tour-Landry*, Seigneur de Gilbourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle levée par commiſſion du ſeptiéme de Mai 1702, & réformé en 1714, après la paix d'Utrecht. Celui-ci épouſa au mois d'Octobre 1710, *Suſanne Antoinette* de Rancurel de Saint-Martin, fille d'*Alexis-Joſeph* de Rancurel, Seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c. & d'*Eléonor-Dorothée* de Valkembourg, & en a eu *Anne-Charlotte* de la Tour-Landry, née le 17 de Septembre 1711, & batiſée pour les cérémonies le 21 d'Août 1713, ayant eu pour Parrain & Marraine le Comte de Charolois & la Princeſſe Douairiere de Condé.

De cette branche eſt *Michel-François* de Maillé de la Tour-Landry, Prêtre du Diocéſe d'Angers, Chanoine & Chevecier de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, Vicaire-Général de l'Evêque de Chartres, & Abbé de l'Abbaye de ſaint Pierre de Leſterp, Ordre de ſaint Auguſtin, Diocéſe de Limoges, à laquelle il fut nommé au mois d'Octobre 1729, & laquelle fut préconiſée & propoſée pour lui à Rome les 24 de Juillet 1730, & 19 de Novembre 1731.

XVII. Charles de Maillé, dit *de la Tour*, Marquis de Jaleſnes, Seigneur du Pin, &c. épouſa le 30 Novembre 1663, *Bonne-Marie-Magdelaine* de Broc, veuve de *Sébaſtien* de Broc, Vicomte de Fouilletourte, ſon grand-oncle, & fille de *Michel*, Baron de Chémiré, & de *Magdelaine* du Chêne, dont il a eu 1. George-Henri, qui ſuit; 2. 3. *Charles-Hardouin*, & *Philippe-Michel*, Chevaliers de Malte: 4. *Suſanne-Eléonore*, mariée à *Joſeph* Cotignon, Seigneur de Chauvry; 5. *Marie-Héléne*, alliée à *Henri*, Comte de Ghaiſnes; & 6. *Michel* de Maillé, dite *de la Tour*.

XVIII. George-Henri de Maillé, Marquis de la Tour-Landry, & de Jaleſnes, a épouſé le 20 Octobre 1687, *Marie-Anne* Frézeau, fille de *François*, Marquis de la Frézeliére, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Marie* Frézeau, Dame de la Frézeliére.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LISLETTE, & MARQUIS de Kerman, *qu'on prononce* Carman.

XI. Juhez de Maillé, ſecond fils de Hardouin VIII du nom, Seigneur de Maillé, & de *Perrenelle* d'Amboiſe, fut Sei-

Seigneur de Liſlette, de Villeromain, de Frémenteau-Donzenain, de Bonneval, & vivoit l'an 1430. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Châteaubriant, fille de *Brideau*, Seigneur du Lyon d'Angers, de Chevannes, &c. & de *Jeanne* de ſainte-Maure, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. GUI, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LATAN, *rapportée ci-après*; 3. *Pierre*, qui épouſa *Jeanne* Targé, 4. *Euſtache*, qui fut d'Egliſe; 5. *Marie*, alliée à *Jean* Artaud, Seigneur du Puy-Montbaſon; & 6. *Imbault* de Maillé, Seigneur de la Touche & de la Jonchére, pére de *Guillaume*, Seigneur de la Touche, qui laiſſa de *Mabaud* Berruyier ſa femme, veuve de *Jean*, Seigneur de Montigny, *Pierre* de Maillé, Seigneur de la Touche, mort ſans alliance.

XII. JEAN de Maillé, Seigneur de Villeromain, la Guéritaude, Liſlette, &c. épouſa l'an 1403, *Anne* du Puy-du-Fou, fille de *Pierre*, Seigneur de ſaint-George, & de *Marthe* Orry, dont il eut 1. HARDOUIN qui ſuit; 2. *Gilles*, Seigneur de la Guéritaude & de la Jonchére, mort ſans alliance; 3. *Yves*, Seigneur de la Guéritaude & de la Jonchére, après ſon frére, mort auſſi ſans alliance; & 4. *Andrée* de Maillé, alliée en Janvier 1436, à *Guillaume* de Sainte-Maure, Seigneur de Valeſnes.

XIII. HARDOUIN de Maillé, Seigneur de Villeromain, de Liſlette, &c. vivoit l'an 1464. Il épouſa *Agnès* de la Roche-Rabaſté, Dame de Ceſſigny, fille de *Jean* de la Roche-Rabaſté, & d'*Anne*, Dame de Ceſſigny, dont il eut 1. ABEL qui ſuit; 2. JEANNON, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* GUERITAUDE, *mentionnée ci-après*; 3. *Louiſe*, mariée à *Damien* de Maillé, alliée à *François* de Raſiné, Seigneur de la Bulle-Charpentier, Gouverneur de Nantes.

XIV. ABEL de Maillé, Seigneur de Liſlette & de Ville-Romain, épouſa l'an 1484, *Marguerite* de Refuge, veuve de *Pierre* de Prunelé, Seigneur d'Ouarville, & fille de *Pierre*, Seigneur de Fougéres, Chambellan du Duc d'Orleans, & Gouverneur d'Aſt, & de *Marguerite* Chambellan: dont il eut RENE qui ſuit.

XV. RENE' de Maillé, Seigneur de Liſlette & de Ville-Romain, étoit mort l'an 1531. Il avoit épouſé le 24 Avril de l'an 1515, *Françoiſe* le Roi, veuve de *René* le Simple, Seigneur de la Cour au-Berruyer, & fille de *Guion*, Seigneur de Chillou, Vice Amiral de France, & d'*Iſabeau* de Beauval, dont il eut 1. *René*, Seigneur de Liſlette, mort ſans alliance; 2. CHARLES qui ſuit; 3. *Jacques*, Archidiacre de Bourges; 4. autre *Jacques*, Seigneur de la Raſtre, qui épouſa *Françoiſe* de Hommes; 5. *Marie*, alliée à *Louis* Maraſin, Seigneur de Nors, morte le ſixiéme Décembre de l'an 1570; & 6. *Antoinette* de Maillé, mariée à *Antoine* le Breton, Seigneur de Chanceaux.

XVI. CHARLES de Maillé, Seigneur de Liſlette, de Ville Romain, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, étoit mort l'an 1581. Il avoit epouſé *Anne* Dame de Hommes, des Cartes, & du Pleſſis Bonnay, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit: 2. *Jacques*, Seigneur de Ceſſigny, Châtelain de Porchéres, mort ſans enfans de *Renée* Rouſſeau; 3. *Marguerite*, alliée à *Claude* Auguſtin, Seigneur de Courbat; 4. *Renée*, mariée l'an 1579, à *René* de la Touche, Seigneur de la Maſſardiére; 5. *Françoiſe*, femme de *N*... de la Carnaye, Seigneur de Chermant; & *Nicolle* de Maillé, épouſe de *René* Ferré, Seigneur des Couſtures au Maine.

XVII. FRANÇOIS de Maillé, Seigneur de Liſlette, de Ville Romain, de Hommes, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa le 22 Septembre de l'an 1577, *Claude* de Pluſquelec, Dame de Kerman en Bretagne, fille de *Maurice*, Seigneur de Kerman, & de *Jeanne* de Goulaine; dont il eut 1. CHARLES II qui ſuit; & 2. *Urbaine* de Maillé, mariée à *Jean* d'Avaugour, Seigneur de Saint Laurent, du Bois-de-la-Motte, &c. morte le onziéme Août 1616.

XVIII. CHARLES de Maillé, II du nom, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. tomba malade au ſiége de la Rochelle, & mourut le 14 Juin de l'an 1628. Ce fut en ſa faveur que la Terre de Kerman fut érigée en Marquiſat en Août 1612, & celle de Seixploé, depuis nommée MAILLE', en Comté, par Lettres du 12 Janvier de l'an 1626. Il avoit épouſé *Charlotte* d'Eſcoubleau, fille de *René*, Seigneur de Sourdis, Gouverneur de Melun, & de *Jeanne* de Roſtaing, dont il eut 1. DONATIEN qui ſuit; 2. *Léonor-Charles*, Comte de Maillé, mort ſans enfans de *Marie* de Peſchart qu'il avoit épouſée le 21 Octobre 1653, & qui étoit fille de *François* de Peſchart Seigneur de Limoges & d'*Olive* du Coudray; 3. *Antoine*, Baron de la Forêt; 4. *Angélique*; & 5. *Marie-Charlotte* de Maillé, mariée l'an 1654, à *René* Barjot, Marquis de Mouſſy-de-Roncée, morte le 18 Novembre 1701.

XIX. DONATIEN de Maillé, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. fut tué en duel l'an 1652, par Claude Marquis du Châtel. Il avoit épouſé l'an 1644, *Mauricette* de Ploëuc, fille de *Sébaſtien* Marquis de Ploëuc, & de *Marie* de Rieux-Sourdeac. Après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec *N*... Seigneur de Montgaillard, frére de l'Évêque de Saint-Pons, & eut pour enfans de ſon premier lit, 1. *Charles-Sébaſtien*, Marquis de Kerman, Colonel du Regiment de Navarre, tué en Bretagne, l'an 1672, à l'âge de 25 ans; 2. HENRI, qui ſuit; 3. *Donatien-Antoine*, Capitaine au Regiment de Navarre, tué au combat de Senef l'an 1674; 4. *Louiſe-Renée*, Religieuſe au Calvaire; 5. *Marie-Anne*, alliée l'an 16,3, à *Charles* de Thiercelin, Seigneur de la Roche-du-Maine; & 6. *Marie-Magdelaine* de Maillé, morte jeune.

XX. HENRI de Marquis de Kerman, Comte de Maillé & de la Marche, Baron de Leſquelen, premier Banneret de Léon, mourut en ſon château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en Baſſe Bretagne, le quatriéme de Décembre 1728, dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge. *Marie-Anne* Dupuis du Murinais, ſa premiére femme, étoit morte à Paris le ſeptiéme de Juillet 1707, âgée de cinquante-huit ans. Il avoit épouſé en ſecondes noces une Demoiſelle de Baſſe Bretagne du nom de *Kerſaingily*, de laquelle il eut une fille. De ſa premiére femme ſont venus, 1. DONATIEN, Marquis de Kerman, qui ſuit; & 2. *Charles* de Maillé de Kerman, Prieur de Montfaucon & de Pontchriſt l'an 1707, qui eſt peut-être celui qui, n'étant que Clerc tonſuré, fut nommé Abbé de Notre-Dame de Moreaux, Ordre de ſaint Benoît, Diocéſe de Poitiers, au mois de Septembre 1725.

XXI. DONATIEN de Maillé, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de Leſquelen, Seigneur des Terres de Dameny & de Villeromain, premier Banneret de Léon, né au mois de Juin 1675, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom de nouvelle levée par commiſſion du 20 de Mars 1702, fut marié le 29 d'Octobre 1706, avec *Marie* Binet de Marcoignet, veuve de *Julien* de Salligné, Marquis de la Chaiſe, Lieutenant-de-Roi en Poitou, & fille de *Nicolas* Binet, Seigneur de Marcoignet, Gouverneur de la Rochelle, mort le 17 de Janvier 1717, à l'âge de quatre-vint-deux ans. Elle fut faite Dame d'honneur de Charlotte de Heſſe Rhinfels, Ducheſſe de Bourbon, au mois de Juin 1728, & ſe démit de cette place au mois d'Août 1733. Leurs enfans ſont entre autres un fils, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Tours, nommé Abbé de Notre-Dame de Moreaux, Diocéſe de Poitiers, au mois de Mars 1734; & *Marie-Eléonore* de Maillé de Kerman, mariée le 13 de Novembre 1733, avec *François-Jean-Batiſte-Joſeph* de Sade, Comte de la Coſte & de Saumane dans le Comtat Venaiſſin, Colonel-Général de Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon. Elle fut nommée en même tems Dame de compagnie de la même Ducheſſe de Bourbon.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la GUERITAUDE.

XIV. JEANNON de Maillé, ſecond fils de HARDOUIN de Maillé, Seigneur de Liſlette, &c. & d'*Agnès* de la Roche-Rabaſté, fut Seigneur de la Guéritaude, & épouſa 1°. en Janvier de l'an 1490, *Anne* Paumard, fille aînée de *Philippe*, Seigneur de Lolive, & de *Jeanne* d'Aubigné: 2°. l'an 1518, *Charlotte* de Salignac, Dame de Saint-Martin, veuve de *Jean* de la Touche. Ses enfans du premier lit furent, 1. RENE' qui ſuit; & 2. *Françoiſe* de Maillé, mariée le 20 Août de l'an 1519, à *George* d'Anglou, Seigneur de Beauregard, Maréchal de logis du Roi: & du ſecond lit vint, *Françoiſe* de Maillé, alliée à *Gui* d'Auſſeure, Aſſeſſeur à Poitiers.

XV. RENE' de Maillé, Seigneur de la Guéritaude, de Lolive, & de Verriéres, épouſa 1°. *Catherine* d'Avaugour, fille de *Charles*, Seigneur de Cherville, & de *Catherine* de Berneſay, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 12 Janvier de l'an 1524, *Anne* de la Vove, fille de *Louïs*, Seigneur de la Pierre, & de *Jeanne* le Picart, dont il eut 1. *Yves*, Seigneur de la Guéritaude, vivant l'an 1572, lequel fut accordé avec *Anne* de Chambes Monſoreau; 2. HELIE, qui ſuit; 3. 4. *Renée* & *Jeanne* de Maillé.

XVI. HELIE de Maillé, Seigneur de Verrieres, puis de la Guéritaude, après ſon frére, épouſa 1°. *Marguerite* de Ceps, fille unique de *Pierre*, Seigneur de la Ferriére, & de *Charlotte* le Cirier, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en Décembre 1596, *Magdelaine* de Cherité, fille de *François*, Seigneur de Voiſni, dont il eut 1. HERCULE, qui ſuit; 2. *François*, mort ſans alliance l'an 1638; 3. *Françoiſe*, mariée le huitiéme Août 1623, à *René* de la Bare, Seigneur de Launay & d'Onglée; 4. *Anne*, alliée l'an 1629, à *Guillaume* Berzeau, Seigneur des Hayes & de Changrimont: & 5. *Magdelaine* de Maillé, Religieuſe au Ronceray.

XVII. HERCULE de Maillé, Seigneur de la Guéritaude, de Lolive, &c. épouſa 1°. le troiſiéme Janvier de l'an 1621, *Antoinette* Filieul, fille de *Jacques*, Seigneur des Gars, & d'*Antoinette* de Baignaux: 2°. *Charlotte* de la Barre, fille de *Louïs*, Seigneur des Broſſes & des Hayes en Anjou, & de *Marguerite* de Chambes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LATAN.

XII. GUI de Maillé, ſecond fils de JUHEZ, Seigneur de Liſlette & de Villeromain, & d'*Iſabeau* de Châteaubriant, fut Seigneur de Latan & du Breuil; & épouſa l'an 1425, *Jeanne* de Soucelle. fille de *Jacques*, & de *Marguerite* de Frênay, dont il eut RENE', qui ſuit.

XIII. RENE de Maillé, Seigneur de Latan, &c. épouſa en Avril 1457, *Honneur* de Chemans, veuve de *Jean* Doſdefer, & fille de *Géofroi* de Chemans, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Jean*, vivant l'an 1511; & 3. *Margile* de Maillé, alliée à *Louis* de Vonnes, Seigneur du Breuil.

XIV. PIERRE de Maillé Seigneur de Latan, du Breuil, de Marolles, &c. épouſa en Septembre de l'an 1519, *Anne* de Montbron, fille de *René*, Seigneur d'Avoir, & de *Louiſe* de Saint-Mauric, dont il eut 1. LOUÏS, qui ſuit; & 2. RENE' de Maillé, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CHEF-DE-RUE, *rapportée ci-après.*

XV. LOUÏS de Maillé, Seigneur de Latan & du Breuil, épouſa 1°. *Antoinette* du Caſau: 2°. *Jeanne* de Vay, Dame de la Rochefardiére. Du premier lit vinrent 1. *Jeanne*, Dame de Latan, qui épouſa *Jean* du Fou, Baron de Piremil, Seigneur de Noyan, la Pleſſe, &c. 2. *Françoiſe*, Religieuſe au Ronceray; 3. *Marguerite*, alliée à *Jacques* le Gay, Seigneur de la Reimbertiére; 4. *Louiſe*, enlevée par le Sieur de Clergeret, qui pour cette action eut la tête tranchée, mariée 1°. à *Jacques* le Porc, Baron de Vezins: 2°. à *Louïs* le Gay, Seigneur de

de la Fautiére; 5. *Renée*, Religieuse aux Loges; & 6. *Lucrèce* de Maillé, mariée à *Charles* de Gayet, Seigneur de la Forêt. Du second lit vinrent, 7. *Barbe*, alliée à *Pierre* Cheminard, Seigneur de Chaongé; & 8. *Susanne* de Maillé, femme de *René* d'Espagne, Seigneur de la Pierre.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHEF-DE RUE.

XV. RENE' de Maillé, second fils de PIERRE de Maillé, Seigneur de Latan, &c. & d'*Anne* de Montberon, fut Seigneur de Chef-de Rue, du Plessis-Beaugrand, & de Gatines, & épousa *Catherine* de Mornay, fille de *N*.. Baron d'Achéres, dont il eut 1. FLORESTAN qui suit; 2. *Louis*, Seigneur du Marget, mort sans postérité de *Marguerite* de Santigné, sa premiére femme, & ne laissant qu'une fille nommée *Marguerite* de Maillé, morte sans alliance, de *Françoise* Lespervier, sa seconde femme; 3. CESAR, qui a fait *la branche des Seigneurs du* SABLON, *mentionnée ci-après*; & 4. *Catherine* de Maillé, Religieuse à Nazareth.

XVI. FLORESTAN de Maillé, Seigneur de Chef-de-Rue, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance du Seigneur du Plessis-Mornay, épousa l'an 1586, *Françoise* de-Chef-de-Bois en Bretagne, Dame de Tymar, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. FREDERIC, qui a fait *la branche des Seigneurs de* TYMAR *rapportée ci-après*; & 3. *Céleste* de Maillé, mariée 1º. en Avril 1637, à *Pierre* Forget, Seigneur de Beauval, & de la Picardie, Maître d'Hôtel du Roi, & Généalogiste de ses Ordres: 2º. à *Daniel* de Marre, Seigneur de la Poquetiére.

XVII. CHARLES de Maillé, Seigneur de Chef-de-Rue, Gentilhomme servant de Monsieur, Duc d'Orléans, épousa 1º. *Claude* Morin, Dame du Chapeau & du Vau de Chavaignes, veuve de N... d'Harouie: 2º. *Claude* Boulin, Dame de la Court & de Chambelan, veuve de *Charles* d'Argentré, Seigneur de la Boissiére, Président au Parlement de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint *Urbaine* de Maillé, Dame du Vau de Chavaignes, &c. enlevée à onze ans par le Baron de Tigny, depuis mise auprès de sa Reine, & mariée à *Jean-François* de Bonnin, Seigneur de Chalucet, Lieutenant de Roi au château de Nantes, Guidon de la Compagnie de la Reine.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TYMAR & des POTTERIES.

XVII. FREDERIC de Maillé, second fils de FLORESTAN de Maillé, Seigneur de Chef de-Rue, & de *Françoise* de Chef-de-Bois, Dame de Tymar, fut Seigneur de Tymar, puis de Voisinues & des Potteries. Il épousa 1º. l'an 1621, *Marguerite* Sanson, Dame des Potteries, qu'elle lui donna, étant lors âgée de 70 ans, & veuve de deux maris: 2º. en Octobre 1639, *Marie-Louise*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Malicotes, Avocat au Mans, dont il eut 1. *Henri* de Maillé, Seigneur des Potteries; 2. *Marie*; 3. *Anne Renée*; 4. *Françoise*; 5. *Marguerite*; 6. *Charlotte-Catherine*; 7. *Henriette*; & 8. *Susanne* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS du SABLON.

XVI. CESAR de Maillé, troisiéme fils de RENE' de Maillé, Seigneur de Chef-de-Rue, & de *Catherine* de Mornay, fut Seigneur du Sablon, & épousa le 22 Avril 1587, *Marie* Bernard, fille de *Jean*, Seigneur de Goulard, & de *Catherine* du Plais, dont il eut 1. *Cesar*, mort au siége de saint Antonin; & 2. MICHEL, qui suit;

XVII. MICHEL de Maillé, Seigneur de Flotay & de Champart, épousa le cinquiéme Août 1619, *Jeanne* Maumechin, fille de *François*, Seigneur de Giraudeau, & de *Jeanne* Daën, Dame de Champart, dont il eut 1. *François* de Maillé, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort sans alliance en Catalogne l'an 1644; 2. *Louis*, mort au siége de Landrecies; 3. *Jeanne*, mariée à *René* de la Valette, Seigneur de Brosse & de la Touche-de-Lin; 4. *Catherine*; 5. *Urbaine*; & 6. *Michel* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la ROCHE-BOURDEUIL, & de CREVANT.

IX. JEAN de Maillé, second fils de HARDOUIN, VI du nom, Baron de Maillé, & de *Jeanne* de Montbason, fut Seigneur de la Roche-Bourdeuil, par le mariage qu'il contracta avec *Louise*, Dame de cette terre, de laquelle il eut 1. *George* de Maillé, vivant l'an 1360; & 2. JEAN, qui suit.

X. JEAN de Maillé, Seigneur de la Roche-Bourdeuil, Narsay, Crevant près de Chinon, &c. qui vivoit l'an 1414, épousa, 1º. *Perrette*, Dame de Négron, fille de *Pierre*, Seigneur de Négron: 2º. en Février 1389. *Henriette* Ourceau, Dame de Montagu, veuve de *George* le Roux, Seigneur de la Roche-des-Aubiers. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Bouchard*, mort sans postérité; 2. MOREAU, qui suit; & 3. *Henriette* de Maillé, mariée à *Simonin* Berguin. Du second lit sortirent, 4. *Charles*; & 5. *Anne* de Maillé, mariée, 1º. à *Guillaume* Bellier: 2º. à *Jean* de Maillé.

XI. MOREAU de Maillé, Seigneur de Crevant, de Negron, de la Roche-Bourdeuil, &c. qui mourut à la bataille de Verneuil, avoit épousé *Marguerite* le Roux, fille de *George*, Seigneur de la Roche-des-Aubiers, & d'*Henriette* Ourceau, sa belle-mere, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Narsay; & 3. *Françoise* de Maillé.

XII. JACQUES de Maillé, Seigneur de Crevant, de Négron, &c. vivoit l'an 1455, & laissa de *Blanche* Bellier, sa femme, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Guillelmine*, mariée à *René* de Mauléon, Seigneur de Touffou; & 3. *Pierre* de Maillé, alliée à *Dimanche* du Régnier, Seigneur de la Tour-du-Régnier, & de Thimbroil.

XIII. CHARLES de Maillé. Seigneur de Crevant, de Négron, &c. Maître d'Hôtel de la Reine, accompagna le Roi Charles VII à son sacre en Mai 1429, le servit dans les guerres contre les Anglois, vivoit encore l'an 1483, qu'il fit hommage de ses Terres, & mourut sans laisser de postérité de *Catherine* de Beauvais, fille de *Bertrand*, Baron de Precigni, Sénéchal d'Anjou, & de *Françoise* de Brezé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BREZE' & de BENEHART.

VIII. PAYEN ou PEAN de Maillé, troisiéme fils de HARDOUIN, V du nom, Baron de Maillé, & de *Jeanne* de Beauçay, fut Seigneur de Saint George-du Bois, & de Brezé par sa femme, héritiére de la branche aînée de sa Maison, qui lui apporta en mariage la Terre de Brezé. *Voyez* BREZE. Il l'avoit enlevée avant que de l'épouser: pour quoi il fut poursuivi criminellement l'an 1318. Il fut successivement Sénéchal de Bigorre, Capitaine & Gouverneur de toute la Sénéchaussée, Sénéchal de Poitou & de Limoges, & étoit mort l'an 1347. Il laissa de *Jeanne* de Lestang, Dame de Brezé, sa femme, fille de *Macé* de Lestang, & de *Catherine* Dame de Brezé, 1. PEAN II, qui suit; 2. *Eléonore*, mariée à *Gui* de Chaufferaye, Seigneur d'Oirvau; & 3. *Isabeau* de Maillé, Dame de Saumoussay.

IX. PEAN de Maillé, II du nom, Seigneur de Brezé, de Saint-George-du-Bois, servit le Roi dans ses guerres en plusieurs occasions, depuis 1352, jusqu'en 1381. Il épousa 1º. le 21 Octobre 1367, *N*... du Puy, de la Maison du Puy, en Loudunois, dont il eut 1. *Eleonore* de Maillé, alliée 1º. à *Tristan* de la Jaille, Seigneur de Beuxey en Loudunois: 2º. à *Robert* d'Anjou: & 2º. l'an 1379, *Jeanne* Bouchard, fille de *Louis*, Seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine* de Laubaniére, dont il eut 2. PEAN III qui suit; & 3. *Jacques* de Maillé, Seigneur d'Ampure, à cause de *Marie* de Taveau, sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mortemer, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Maillé, Dame d'Ampure, mariée, 1º. l'an 1426, à *Amauri* de Tigné: 2º. à *Guillaume* de Tucé: 3º. à *Gui* Frotier, Seigneur de Camboneau, morte sans enfans.

X. PEAN de Maillé, III du nom, Seigneur de Brézé, de Milly-le-Mougon, &c. Chambellan de René d'Anjou, Roi de Sicile, laissa de *Marie* de Maillé, sa femme, fille de *Hardouin*, VII du nom, Baron de Maillé, & de *Mahaud* le Vayer, 1. HARDOUIN, qui suit; 2. GILLES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BREZE, *rapportée ci-apres*; 3. *Jeanne* mariée à *Thibaut* de Laval, Seigneur de Loué, &c. 4. *Marie*, alliée à *Gilles* de Clérembault, Seigneur de Richelieu; 5. *Isabeau* épouse de *Jean* de Brie, Seigneur de Serrant; 6. *Rose*, femme de *Jean* Fréneau, Seigneur de Crevant; 7. *Catherine*, mariée en Janvier 1416, à *Hugues* de Montalais, Seigneur de Chambelay; *N*... Abbesse de Bonneval-lés-Thouars; & *N*... Maillé, Abbesse de Bonneval après sa sœur.

XI. HARDOUIN de Maillé, Seigneur de Ruillé & de Benehart, Lieutenant de la Compagnie de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, étoit mort l'an 1484. Il avoit épousé *Anne* de Villiers, Dame de Champagné, fille de *Guillaume*, Baron de Champagné, & de *Jeanne* de Mar, Dame de Ruillé & de Benehart, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Renault*; & 3. JEAN de Maillé, qui a fait *la branche de* RUILLE', *mentionnée ci-après*.

XII. JACQUES de Maillé, Seigneur de Bénehart & de Champagné, vivoit l'an 1500. Il épousa *Jeanne* le Berruyer, veuve de *Jean* de Villebrême, Seigneur de Fougéres, & fille de *Lidoire*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Françoise* d'Outrelavoye, dont il eut JACQUES II qui suit.

XIII. JACQUES de Maillé, II du nom, Seigneur de Benehart, Champagné, &c. épousa *Marie* de Villebrême, fille de *Jean*, Seigneur de Fougéres, dont il eut 1. JACQUES, III qui suit; 2. *Jacques*, dit *le jeune*; & 3. *Anne* de Maillé, mariée à *Jacques* le Clerc, Seigneur de Saligny-sous-Champagné, morte sans postérité.

XIV. JACQUES de Maillé, III du nom, Seigneur de Bénehart, &c. Gouverneur du Vendômois, fut fait prisonnier à la prise de Vendôme en 1589, par le Roi Henri IV qui lui fit trancher la tête. Il avoit épousé *Renée* de Poncé, Dame de Chéripeau, de la Beuvriere, d'Epinay, &c. fille de *René*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine* de Mauny, dont il eut RENE', qui suit.

XV. RENE' de Maillé, Seigneur de Bénéhart, de Ruillé, de Chéripeau, &c. Gentilhomme de la chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & des Chasses du Comté du Maine, épousa *Dorothée* Clausse, fille d'*Henri*, Seigneur de Fleury, & de *Denyse* de Neuville-Villeroi, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *René*, Capitaine aux Gardes, tué au service du Roi; 3. *Honorat*, Mestre-de-camp du Régiment du Cardinal de Richelieu; 4. *Nicolas*, Baron de Fleuré; & 5. *Denyse* de Maillé, mariée à *François* Barton, Vicomte de Mont-bas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal Mazarin.

XVI. HENRI de Maillé, Marquis de Bénéhart, &c. épousa *Françoise* de la Barre, Dame des Hayes, de Brion, & de Château-Sénéchal, fille de *Louis*, Seigneur de la Brosse, & de *Marguerite* de Chambes-Montsoreau; dont il eut 1. RENE', qui suit; 2. *François* de Maillé, Comte d'Espicheliéres, Seigneur de Roujon & de Frêne, partagé par René son frére aîné le troisiéme de Juillet 1669, marié par contract du 20 Novembre 1680, avec *Françoise-Marguerite* Bouteiller, fille majeure de

de feu *Marin* Bouteiller, Seigneur de Châteaufort, & de Marie de Breuille, de laquelle il eut *Louis* de Maillé, batifé dans l'Eglife paroiffiale de Frêne, Diocéfe de Blois, le fixieme de Mai 1685, & reçu Page du Roi en fa petite Ecurie au mois de Décembre 1704; 3. *Henri* de Maillé, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 21 de Novembre 1663; 4. *Dorothée*, Religieufe; & 5. *Anne* de Maillé, mariée à *René* du Gravier, Marquis d'Oléron.

XVII. RENE' de Maillé, Marquis de Bénehart, Seigneur des Hayes, de Roujon, de Molan, de Champ-Sénéchal, de Saint-Germain, de Verron, de la Baudiniére, &c. Confeiller du Roi en fes Confeils, Gentilhomme ordinaire de fa chambre, & Capitaine de fes chaffes au Comté du Maine & château du Loir, époufa 1º. par contract du 20 de Juillet 1665, *Gabrielle* de Guillebert de Siqueville, morte à Paris le 17 de Juillet 1669, fille de *Louis* de Guillebert, Seigneur Marquis de Siqueville, Baron de Coulonces, Gouverneur des ville, château & Comté de Vire, & de *Louïfe* d'Apchon: 2º. *Jaqueline-Françoife* de Billes, fille d'*Antoine* de Billes, Seigneur du Foyer, en Normandie, & de *Françoife* de Vipart. Du premier mariage font venus 1. LOUIS-JOSEPH de Maillé, Baron de Coulonces, qui fuit; 2. *Jean-Charles-Hardouin* de Maillé, Marquis de Bénehart, batifé le troifiéme de Décembre 1667, qui étoit Capitaine de vaiffeaux, & qui vivoit en 1700, marié avec *Henriette-Elifabeth* Herbert; & un troifiéme fils, ondoyé le cinquiéme de Février 1669. Les enfans du fecond mariage font 4. RENE'-FRANÇOIS de Maillé, Marquis de Bénehart, *qui fera mentionné cy-après*; 5. *Anne-Henri-Honorat* de Maillé, mort jeune; & 6. *Conftance* de Maillé, Religieufe à la Vifitation de Caen.

XVIII. LOUIS-JOSEPH de Maillé, Baron de Coulonces & de Siqueville, appellé *le Marquis de Maillé*, né à Paris le feptiéme de Juin 1666, reçû Guidon le 24 de Février 1692, & Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes Flamans le 25 d'Avril 1694, mourut à Paris le troifiéme de Juillet 1698, & fut inhumé le cinquiéme, en l'Eglife de faint Paul, fa paroiffe. Il avoit été marié par contract du 24 de Février 1691, avec *Louïfe-Marie* Malier, Dame du Houffay & de Saint-Maurice, près de Bonneval, Diocéfe de Chartres, morte en 1719, âgée de plus de foixante ans, fille & héritiére de *Claude* Malier, Seigneur Patron du Houffay & de Saint-Maurice, & de *Geneviéve* de Houdetot. Il en laiffa *Marie-Anne-Geneviéve* de Maillé, fille unique, mariée le huitiéme de Juin 1711, par contrat du fixiéme précédent avec *Philippe-Claude* Montboiffier-Beaufort de Canillac, appellé *le Marquis de Montboiffier*, alors Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, infanterie, puis en 1712 Cornette de la feconde Compagnie des Moufquetaires de la Garde du Roi, dont il fut fait Capitaine-Lieutenant le dixiéme d'Avril 1729, & Maréchal des Camps & Armées de fa Majefté le 20 de Février 1734.

XVIII. RENE'-FRANÇOIS de Maillé, Marquis de Bénehart, Seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. fils de RENE' de Maillé, Marquis de Bénehart, & de *Jaqueline Françoife* de Billes du Foyer, fa feconde femme, fut deftiné à l'état eccléfiaftique, qu'il quitta après la mort de fes freres aînez. Il époufa en 1720, *Françoife-Magdeleine* de la Luzerne, fille de *Gui-Céfar* de la Luzerne, Marquis de Beuffeville, Baron de Garencieres & de Beaudemont, Seigneur du Lorcy & de Courtheville, Capitaine des côtes de la mer en Normandie, & de *Magdeleine-Françoife* de Pommereuil, Dame de Moulin-Chapelle, de Pommereuil & de Miferay. Il en a eu plufieurs enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RUILLE'.

XII. JEAN de Maillé, troifiéme fils de HARDOUIN, Seigneur de Bénehart, & d'*Anne* de Villiers, eut en partage une partie de la Terre de Ruillé, & le petit Bénehart. Il époufa en Septembre 1525, *N.* de Fromentiéres, fille de *N.* Seigneur de Meflay, dont il eut 1. LOUÏS, qui fuit; 2. *Renée* mariée à *N.* Seigneur de Rochambault; & 3. *N.* de Maillé, Religieufe à la Virginité.

XIII. LOUÏS de Maillé, Seigneur de Ruillé & du petit Bénehart, époufa en Septembre 1569, *Renée* de Baigneux-Courcival, dont il eut 1. ANTOINE, qui fuit; 2. *Louis*, qui époufa *Elizabeth* de Baigneux; & 3. *Renée* de Maillé, mariée à *Gilles* Maillard, Seigneur de Kicorelaine en Normandie.

XIV. ANTOINE de Maillé, Seigneur de Ruillé, & du petit Bénehart, époufa en 1615, *Judith* du Bofquet, fille de *George*, Seigneur de Coffe, & d'*Antoinette* le Bailleur, Dame de Boifclereau, dont il eut 1. *Renée* de Maillé, Dame de Ruillé, & du petit Bénehart, mariée le 12 Décembre 1642, à *Joachim* de Cervan, Seigneur de la Rochette; & 2. *Elizabeth* de Maillé.

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET DUCS de BREZE'.

XI. GILLES de Maillé, fils puîné de PE'AN de Maillé, III. du nom, Seigneur de Brezé, & de *Marie* de Maillé, fut Seigneur de Brezé, Confeiller, Chambellan, & Grand-Maître de la Vénerie de René Roi de Sicile, qui le fit Chevalier de fon Ordre du Croiffant, le 27 Juillet 1449. Il fuivit ce Prince en fon voyage d'Italie pour le recouvrement de fes Etats, où il lui rendit de grands fervices. Il avoit époufé *Jeanne* Amenard, fille de *Jean*, Seigneur de Chanfé, de Bouillé, &c. & de *Marie* Turpin, dont il eut 1. HARDOUIN, qui fuit; 2. *Jacques*; 3. *Guyonne*; 4. *Marie*; & 5. *Catherine* de Maillé, mariée à *René* de Rotrou, Seigneur de la Dorbiliére.

XII. HARDOUIN de Maillé, Seigneur de Brezé, de Milly, &c. mort l'an 1508, avoit époufé en Janvier 1480, *Ambroife* de Melun, morte l'an 1526, fille de *Charles*, Seigneur de Normanville, Grand-Maître de France, & de *Philippe* de la Rochefoucault, dont il eut 1. *Hardouin*, mort fans poftérité; 2. GUI, qui fuit; 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Brezé, Grand-Sénéchal de Normandie; & *Ambroife* de Maillé, mariée à *Jacques* de Perriére, Seigneur du Bouchet.

XIII. GUI de Maillé, Seigneur de Brezé, de Milly, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Lances & de cent Archers de la Garde du Corps du Roi, époufa le troifiéme Mars 1510, *Anne* de Louan, fille de *Jean*, Seigneur de Nogent-l'Artaud en Brie, Gouverneur d'Orléans, & de *Magdelaine* Cléret, dont il eut 1. ARTUS, qui fuit; 2. *Simon*, Archevêque de Tours, mort en odeur de fainteté le onziéme Janvier 1597; 3. *Philippe*, Vicomte de Verneuil & du Verger, Capitaine des Gardes du Corps, tué au camp de Valenciennes, fans laiffer de poftérité de *Jeanne* de Hangeft, Dame de Vienne-le-Châtel; 4. *Jacques*, Abbé de Montfaucon & de Marmouftier; 5. *Jeanne*, Abbeffe de Ronceray, morte le fixiéme Décembre 1571; 6. *Yvonne*, Abbeffe de Ronceray après fa fœur, morte l'an 1589; 7. *Françoife*, Religieufe à Poiffy; 8. *Charlotte*, mariée, 1º. à *Lancelot* de la Touche, Seigneur des Roches-Tranchelyon: 2º. à *François* de Montgommeri, Seigneur de Lorges; 9. *Marie*, alliée, 1º. à *François* Bourré, Seigneur de Jarze; 2º. à *Jean* de Leaumont, Seigneur de Puygaillard; 10. *Jeanne*, époufe d'*Hector* de Montberon, Baron d'Avoir; & 11. *Renée* de Maillé, Abbeffe de Noirmouftier.

XIV. ARTUS de Maillé, Seigneur de Brezé, de Milly, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Henri II, Gentilhomme de fa chambre, eut l'an 1548 le commandement de l'Armée envoyée en Guienne contre les Rebelles; & paffa la même année en Ecoffe pour y recevoir Marie Stuart, qu'il conduifit en France. Il eut auffi ordre d'arrêter le Prince de Condé en 1560, & mourut fort âgé l'an 1592. Il avoit époufé *Claude* de Gravy, fille-d'honneur de la Reine, morte l'an 1570, & fille d'*Ambroife*, Baron de Couftaux, & de *Renée-Claude* du Bellay-Langey, dont il eut 1. CLAUDE, qui fuit: & 2. *Catherine* de Maillé, mariée en Décembre 1572. à *Jean* de Sanfac, Capitaine de la Porte, premier Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XV. CLAUDE de Maillé, Seigneur de Brezé, de Milly, &c. fut tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, étant encore affez jeune. Il avoit époufé *Robinette* Heriçon, Dame de la Floceliére, & de Cérifay, fille de *Jean*, Seigneur de la Floceliére, &c. & de *Jeanne* de Pennevaire, Dame de faint Martin, dont il eut 1. CHARLES, qui fuit; 2. *Jacques*, Marquis de Floceliére, mort l'an 1610, fans poftérité de *Julienne* d'Angennes, fille de *Jean*, Seigneur de Poigny, morte l'an 1614; 3. *Claude*, Seigneur de Cérifay, Chevalier de Malte, tué en duel l'an 1606; 4. *Charles* Chevalier de Malte; 5. *Jeanne*, mariée à *Hercule* de Charnacé, Gouverneur de Clermont-en-Argonne, & Ambaffadeur aux Païs-bas; 6. *Simonne*, Abbeffe de Ronceray, morte l'an 1646; 7. *Yvonne*, Abbeffe de Ronceray après fa fœur, morte le 16 Décembre 1650; & 8. *Léonore* de Maillé, mariée à *Charles* Marquis de Jalefnes, morte l'an 1639.

XVI. CHARLES de Maillé, Seigneur de Brezé, de Milly, &c. époufa le 24 Novembre 1597, *Jacqueline* de Theval, fille unique de *Jean* de Theval, III du nom, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Metz & du Païs Meffin, & de *Radegonde* du Frênay; dont il eut 1. URBAIN, qui fuit; & 2. *Charles* de Maillé, dit *de Theval*, mort jeune.

XVII. URBAIN de Maillé, Marquis de Brezé, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il fera parlé cy-après dans un Article féparé*, avoit époufé le 25 Novembre 1617, *Nicolle* du Pleffis-Richelieu, fœur puînée de Richelieu, & fille de *François*, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prévôt de France, & de *Sufanne* de la Porte, dont il eut *Armand* de Maillé-Brezé, Duc de Fronfac & de Caumont, Grand-Maître, Chef, & Sur-intendant général de la Navigation & Commerce de France, *dont il fera auffi parlé cy-après dans un Article féparé*; & *Claire-Clémence* de Maillé-Brezé, mariée le onziéme Février 1641, à LOUÏS de Bourbon II du nom, Prince de Condé, morte le 16 Avril 1694, en fa 66 année.

MAILLE (François) natif de Pontevez en Provence, mourut en 1709, âgé de 119 ans, & mérite par cet endroit une place dans l'Hiftoire. Il étoit en 1607, Aide de cuifine du Duc de Lefdiguiéres, & il montroit le congé de ce Seigneur daté de 1610. Le Baron de Châteauneuf en Provence faifoit voir par un regître de fa Maifon, que fon grand-pére avoit pris François Maillé pour fon Cuifinier le 16 Mars 1622. Il le maria à Châteauneuf, & refta toûjours au fervice du Seigneur du lieu. A l'âge de cent ans il eut avec une fille du village une galanterie, dont il vint un enfant. A cent dix ans etant à la chaffe, il tomba d'une muraille, & fe caffa une jambe: il en guérit, & vécut encore neuf ans après cet accident, étant frais & vigoureux, jouïffant de fon bon-fens & de fa mémoire. Il ne commença à garder le lit que deux mois avant fa mort, fans autre incommodité que celle de fon grand âge, mangeant bien, & buvant pour le moins un pot de vin à chaque repas. Enfin fans avoir jamais été malade, on peut dire qu'il ne mourut que parce qu'il faut mourir. * *Mercure de Janvier* 1710.

MAILLE'-BREZE' (Simon) Archevêque de Tours, qui a été l'un des illuftres Prélats du XVI. fiécle, étoit fils de *Gui* de Maillé, Gouverneur d'Anjou; & après avoir été Religieux de Cîteaux, & Abbé de Loroux, il s'éleva par fon mérite & par fa naiffance à l'Evêché de Viviers, & à l'Archevêché de Tours l'an 1554. AMELIE de Maillé avoit déja gouverné cette Eglife l'an 1400. Simon accompagna le Cardinal

nal de Lorraine au Concile de Trente, & célébra l'an 1583, un Concile Provincial, qui fut approuvé par le Pape Grégoire XIII. Il écrivit ſur ce ſujet à ce Pontife une lettre très ſavante, & une autre au Roi Henri III. Ce Prélat traduiſit de Grec en Latin des Homélies tirées des Oeuvres de ſaint Baſile, & mourut à l'âge de 82 ans le onziéme Janvier 1597, en odeur de ſainteté. * *Sainte-Marthe, in Elog. l.* 4. & *Gall. Chriſt.*

MAILLÉ-BREZÉ (Urbain) Marquis de Brezé, &c. Capitaine des Gardes du Corps de la Reine Marie de Médicis, puis du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Maréchal de France, Gouverneur d'Anjou, &c. fils de *Charles* de Maillé, Seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Theval, ſervit en Piémont l'an 1629 & 1630, fut envoyé Ambaſſadeur en Suéde, & à ſon retour il reçut le Bâton de Maréchal de France l'an 1632, avec le Gouvernement de Calais. L'année ſuivante il fut honoré par le Roi du Collier de ſes Ordres. L'an 1634, il commanda l'Armée d'Allemagne, où il ſecourut Heidelberg, & prit Spire le 21 Mars 1635. Il gagna la bataille d'Avein le deuxiéme Mai ſuivant. Peu après il alla en Ambaſſade en Hollande, & eut le Gouvernement d'Anjou l'an 1636, la Vice-Royauté de Catalogne l'an 1642, & fut élevé à d'autres honneurs, par la faveur du Cardinal de Richelieu, ſon beau-frére. Le Maréchal de Brezé prit depuis Lens, Bapaume, &c. l'an 1641, & mourut le 13 Fevrier 1650, âgé de 53 ans.

MAILLÉ-BRÉZÉ (Armand) Duc de Fronſac, & de Caumont, Marquis de Graville & de Brezé, Comte de Beaufort en Vallée, &c. commença à ſe ſignaler l'an 1638, en Flandre, où il ſervoit en qualité de Meſtre-de-camp d'un Régiment. L'année ſuivante il commanda les galéres du Roi, puis l'Armée navale, & fut victorieux de celle d'Eſpagne, à la vue de Cadis, le 22 Juillet 1640. Il alla Ambaſſadeur en Portugal l'an 1641, défit la Flotte ennemie qui venoit au ſecours de Perpignan l'an 1642; & l'an 1643, il fut fait Grand-Maître, Chef, & Surintendant-Général de la Navigation & Commerce de France, Gouverneur de Brouage, des Iſles de Ré & d'Oléron, de la Rochelle & du Païs d'Aunis, & fut reçu au Parlement Duc de Fronſac & Pair de France le 30 Avril. Au mois de Septembre ſuivant, il donna la chaſſe à l'Armée navale d'Eſpagne, qui vouloit ſecourir Roſes; & l'année ſuivante il entreprit le ſiége de Tarragone qui ne réüſſit pas. Depuis il fut un des Lieutenans-Généraux de l'Armée d'Italie au ſiége d'Orbitelle, où il fut tué ſur mer d'un coup de canon le 14 Juin de l'an 1646, âgé de 27 ans. Ce Duc n'avoit point été marié.

MAILLESEC (Gui de) ou MALSEC de Chalus, Cardinal, Evêque de Poitiers, ſorti d'une noble famille du Limoſin, fut Evêque de Lodéve en 1370, l'année ſuivante Evêque de Poitiers, & Référendaire du Pape Grégoire XI qui étoit ſon parent, & qui le fit Cardinal l'an 1375. Il fut encore Evêque de Paleſtrine en 1383. Clément VII l'envoya Légat en Angleterre & dans les Païs-Bas, pour y ſoutenir ſes intérêts. Ce Cardinal, qui avoit beaucoup de ſavoir & de probité, ſoutint toûjours conſtamment que l'élection d'Urbain VI n'étoit pas canonique. Cependant le procédé de Benoît XIII l'ayant détaché de ce Pape, il ſe trouva au Concile de Piſe, & mourut le huitiéme Mars 1412, à Paris. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains, où l'on voit ſon épitaphe. * Boſquet, *in Gregorii XI Vita.* Froiſſart, *tome* 2. *c.* 90. Beſly, *Hiſtoire des Evêques de Poitiers.* Frizon. Sainte-Marthe. Baluze, *Vitæ Paparum Avenionenſium, tome* 2.

MAILLEZAIS, ſur l'Autiſe, *Malleacum*, ville de France dans le Bas Poitou, autrefois épiſcopale, a été célébre, pour avoir été le ſéjour des Comtes de Poitou & des Ducs de Guienne, qui y avoient fait bâtir une très belle Egliſe de ſaint Hilaire. Sous le régne de Robert, Guillaume V Comte de Poitou & Duc de Guienne, ſurnommé *le Grand*, y fonda une Abbaye. Guillaume étoit fils d'un autre, dit *Fierabras*, & petit-fils de celui qui fut ſurnommé *Tête d'Etoupes*: ce qu'il eſt bon de remarquer, pour éviter l'erreur de ceux qui croyent que ce Comte de Poitou, Fondateur de l'Abbaye de Maillezais, n'étoit que le III de ce nom. Le Pape Jean XXII changea cette Abbaye en Evêché l'an 1317, & Godefroi de Pouvrelle, qui en étoit Abbé, en fut le premier Prélat. Enfin cet Evêché a été transféré à la Rochelle l'an 1648. * Du Bouchet, *Annales d'Aquitaine.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

MAILLORQUE. *Voyez* MAJORQUE.

MAILLY, l'une des plus anciennes Maiſons de la province de Picardie, a tiré ſon nom de la Terre de Mailly près d'Amiens, & n'eſt pas moins illuſtre par les grands hommes qui ſont ſortis de ſes branches différentes, que par ſes grandes alliances. Pluſieurs Auteurs font mention d'Anselme de Mailly, qui gouvernoit en Flandre pour la Comteſſe Richilde, & qui fut tué à la priſe de Lille l'an 1070; de Vautier de Mailly, l'an 1073; de Nicolas de Mailly, mentionné dans le Cartulaire de Corbie l'an 1188. Le même Nicolas, ou un autre du même nom, eſt nommé par Villehardouin, au nombre des Seigneurs croiſez, qui accompagnérent Henri de Flandre au voyage d'Outremer. Nous nous contenterons d'en rapporter la filiation depuis

Gilles I du nom, Seigneur de Mailly, d'Auteville, de Nedon, d'Auvilliers, d'Acheu, & de grand nombre d'autres Terres qui embraſſent preſque tout le païs d'alentour, eſt qualifié Chevalier l'an 1232, dans une donation de cinquante muids de froment, qu'il fit au Chapitre d'Amiens. Dans le voyage qu'il fit à la Terre-Sainte l'an 1245, il eſt à remarquer qu'il mena avec lui neuf Chevaliers, & qu'il avoit 3000 livres de penſion. Il mourut fort âgé l'an 1255. Entre autres enfans qu'il eut de ſa femme, nommée *Anicie*, il laiſſa Gilles II ſon troiſiéme fils, *qui continua la poſtérité.* * *Regître de la Chambre des Comptes, coté* Noſter, *p.* 280. Matthieu Paris, *p.* 473. Joinville, *Hiſt. de S. Louis.*

II. Gilles II, Seigneur de Mailly, ſuccéda à ſon pére dans la poſſeſſion de toutes les Terres de ſa Maiſon, après la mort de ſes deux fréres aînez. Il ſe croiſa avec le Roi ſaint Louïs pour le voyage de Tunis, & y mena quinze Chevaliers avec trois banniéres, en même nombre que le Connétable. Sa penſion étoit de ſix mille livres. De *Jeanne* d'Amiens, Dame de Talmas, de Lorſignol & de Bivreaux-Bois, fille de *Thibault* d'Amiens, Seigneur de Canaples, de l'illuſtre Maiſon des anciens Souverains d'Amiens, appellez dans les titres Latins, *Principes civitatis Ambianenſis*, il eut pour enfans, 1. Jean, qui ſuit; 2. Antoine, *tige de la branche des Seigneurs de Mailly-Conty*: 3. 4. Gilles & Jean, qui firent *les quatre branches de cette Maiſon, mentionnées ci-après.* Gilles II leur pére, par ſon Teſtament, leur aſſigna à chacun leur partage, ordonna qu'au lieu de ſe ſervir de briſure ſur l'écu, pour ſe diſtinguer entre eux, l'aîné porteroit, comme de coutume, d'or, à trois maillets de ſinople, au timbre ancien de la Maiſon, qui eſt une couronne; ſon ſecond, d'or, à trois maillets de gueulles; ſon troiſiéme, d'or pareillement, à trois maillets d'azur; ſon quatriéme, d'or, à trois maillets de ſable, avec droit de banniéres, comme on voit par les regîtres & antiquitez d'Amiens. Il falloit que ce Seigneur fût extrêmement puiſſant, puiſqu'il y eut un Arrêt du Parlement de Paris rendu contre lui l'an 1289, au ſujet d'une expédition qu'il avoit entrepriſe contre le Roi même. * *Thréſor des Chartres dans l'Hiſtoire de Montmorenci par du Chêne, p.* 169. *Recueil des illuſtres Maiſons de Picardie, p.* 233.

III. Jean, I du nom, Seigneur de Mailly, &c. fit une Ligue avec quelques autres Seigneurs de Picardie l'an 1315, contre le Comte d'Artois. Ce différent fut terminé par le Roi Louïs dit *Hutin*, qui voulut en être l'arbitre. Jean avoit épouſé, ſelon le Martyrologe de Malte & pluſieurs autres Auteurs, *Jeanne* de Coucy, fille d'*Enguerrand* de Coucy, & ſœur de *Marie* de Coucy, Reine d'Ecoſſe. Entre autres enfans il en eut 1. Gilles III, qui ſuit; 2. *Colart* de Mailly, Seigneur de Maiſerolle & de Bariſeu; & 3. Jean de Mailly, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'Auvilliers.

IV. Gilles, III du nom, Chevalier, Seigneur de Mailly & d'Acheu, épouſa *Péronne* de Rayneval, veuve de *Waſt* Seigneur de Montigny, dont il eut 1. Gilles IV du nom qui ſuit; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Mailly, le Franc, d'Auvilliers, & d'Acheu en partie, vivant l'an 1362.

V. Gilles, IV du nom, Seigneur de Mailly, d'Acheu, de Martinſart, &c. étoit mort l'an 1372. Il épouſa *Marguerite* Dame de Friencourt, dont il eut 1. Gilles V du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*; & 3. *Ade* de Mailly, Dame d'Acheu, mariée 1o. à *Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis: 2o. à *Jean* de Néelle, Seigneur d'Offemont: 3o. à *Gui* de Laval, Seigneur d'Attichy.

VI. Gilles, V du nom, Seigneur de Mailly, de Friencourt, de Martinſart, &c. épouſa 1o. vers l'an 1345, *Jeanne* de Moreuil, fille de *Bernard* Seigneur de Moreuil, Maréchal de France, & de *Mabaud* de Néelle-Offemont: 2o. en Janvier 1366, *Jeanne* de Donquerre, fille de *Bernard*, Seigneur de Donquerre, & de *Jeanne* de Lamberſat. Il eut de ſa premiére femme, 1. Gilles VI du nom, qui ſuit; 2. *Agnès* de Mailly, alliée à *Thomas* de l'Iſle, Seigneur de Frênes: & de la ſeconde vint Jean de Mailly, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'Auvilliers, *rapportée ci-après.*

VII. Gilles, VI du nom, Seigneur de Mailly, de Bouillencourt, &c. ſervit en Flandre l'an 1364. Il étoit dans les troupes que commandoient les Ducs d'Anjou & de Bourgogne l'an 1377, lorſqu'ils prirent la ville de Bergérac, ſervoit l'an 1381 ſous le Duc de Bourgogne, & étoit mort l'an 1383. Il avoit épouſé *Marie* de Coucy, Dame de Droiſy, fille d'*Aubert*, Seigneur de Drônay, & de *Jeanne* de Villeſçavoir, Dame de Droiſy, niéce d'*Enguerran*, Sire de Coucy, Comte de Guines; après la mort de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance avec *Gaucher* de Châtillon, Seigneur du Buiſſon. On croit qu'il eut pour fils Colard, dit *Payen*, Seigneur de Mailly, qui ſuit.

VIII. Colart, dit *Payen*, Seigneur de Mailly, de Bouillencourt, &c. peut-être celui qui, ſelon Froiſſart, offrit le premier heaume aux obſéques de Louïs, dit *de Malle*, Comte de Flandres, l'an 1383. Après avoir été au ſecours des Chevaliers Teutoniques en Pruſſe, il entreprit avec les Seigneurs de Préſigny, de Beuil, de Craon, Chevaliers, & avec les Seigneurs de Genlis, de Mouy, d'Erby, des Barres & de Clermont, Ecuyers, d'aller à la Cour de l'Empereur, pour y combattre à outrance contre pareil nombre de Chevaliers & d'Ecuyers. Leur empriſe étoit une Viſiere de baſſinet d'or pour les Chevaliers, & d'argent pour les Ecuyers, & un riche diamant à l'entre-deux des deux banniéres. Ils furent conduits par le Duc de Brunſwick, par neuf Comtes, & par un grand nombre d'autres Chevaliers que l'Empereur avoit envoyez au devant d'eux. Lorſque le combat fut engagé, l'Empereur voyant que la victoire panchoit du côté des François, jetta la fléche entre les combattans pour les ſéparer, & ordonna qu'ils ſe feroient réciproquement les préſens que doivent faire les vaincus; mais que les Allemands commenceroient, parce qu'ils avoient été pouſſez. Les Seigneurs François furent traitez enſuite par l'Empereur & l'Impératrice; & à leur retour en France, ils furent reçus par les Ducs de Berry & de Bourgogne, fréres du Roi, & par les Comtes de la Marche, de Flandre, de Clermont, de Rhetel, de Brienne, du Perche, de Beaumont, d'Armagnac, & par le Comte Dauphin d'Auvergne, qui étoient venus à leur rencontre par ordre de ſa Majeſté. Il accompagna le Duc de Bourgogne dans ſon expédition contre les Liegeois, l'an 1408. Deux ans après, il

il fut nommé le second des Seigneurs, ausquels on confia le Gouvernement du Royaume, pendant la maladie du Roi Charles VI. Sa femme fut *Marie* de Mailly, Dame de Lorsignol & de Bours, fille aînée & héritiére de *Gilles* de Mailly, Seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billy, Vicomtesse d'Ouchies. Outre 1. JEAN III qui lui succéda, il en avoit eu 2. un fils, nommé *Colart*, tué avec lui à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. Ils sont enterrez à saint Nicolas d'Arras, où l'on voit sur l'écu de leurs armes, une couronne de fleurs de lys, que Colard le pére prit pour timbre; & cela, sans doute, parce qu'il avoit gouverné le Royaume. Ses autres enfans furent, 3. *Jean* Seigneur de Mailly II, du nom, mort à la journée de Mons en Vimeu l'an 1421, sans laisser de postérité de *Marie* de Hargeil, son épouse; 4. *Antoine*, mort sans alliance; 5. *Hue*, Seigneur de Lorsignol & de Bouillencourt, Gouverneur de Montdidier, mort sans enfans de *Marie* d'Athies; 6. *Marie* de Mailly, Dame de Dommart sur le Lys; 7. *Jeanne*, Religieuse à Pont Saint-Maixence; 8. autre *Jeanne*, mariée à *Robert* Fretel, Seigneur de Sombrin, &c. & 9. *Marguerite* de Mailly, alliée 1º. à *Jean* de Brimeu, Seigneur de Humbercourt: 2º. à *Hué* de Banquetin, Seigneur de Beaupré, & de Collemont. * Monstrelet, *p.* 77. & 230. *Hist. de Charles VI* par le Moine de saint Denys.

IX. JEAN, III du nom, Chevalier, Baron de Mailly, mérita par sa valeur le surnom de *l'Etendart*, & se déclara contre Henri VI Roi d'Angleterre, pour le Roi Charles VII, dans un tems où ce dernier étoit abandonné de tout le monde, & où l'on se faisoit même un crime de prononcer son nom. Il signa le Traité de paix fait à Arras l'an 1435, entre le Roi Charles VII & Philippe III Duc de Bourgogne; & fut envoyé au devant de Marguerite d'Ecosse, femme de Louïs, Dauphin de France, avec le Seigneur de Culant. Il avoit épousé *Catherine* de Mammez, fille & héritiére de *Pierre*, dit *Maillet*, Seigneur de Mammez, & de *Jeanne*, Dame de Cayeu, de Bours, & de Ravensberghe, dont il eut 1. *Colart* de Mailly, dit *Payen*, Seigneur de Ravensberghe, mort avant l'an 1494; 2. JEAN IV qui suit; 3. *Jean*, dit *Jeannet*, à la différence de son aîné, Seigneur de la Neufville-le-Roi, & de la Tour-du-Pré; HUTIN, qui a fait *la branche* d'AUCHY, *rapportée ci-après;* 4. *Ferry*, Religieux à Saint-Pierre de Corbie; 5. *Gillette*, Religieuse à Bertaucourt; 6. *Jeanne*, Religieuse à la Thieuloye; 7. *Antoinette*, Dame de Ploïch & de la Ciiqueterie, mariée le 30 Décembre 1457, à *Philippe* de Noyelles, Vicomte de Langle; 8. *Marguerite*, alliée à *Renault* de Haucourt, Chevalier, & 9. *Marie* de Mailly, Dame de Tupigny & d'Yron.

X. JEAN, IV du nom, Baron de Mailly, Comte d'Agimont, fut fait Chevalier de l'Ordre de saint Michel par le Roi Charles VIII, & fut Chambellan de ce Prince & du Roi Louïs XII. Il fonda des Couvens de Cordeliers à Blangi, à Mailly & à Pierre-Pont. Son épouse *Isabeau* d'Ailly, à laquelle le Roi Charles VIII fit un présent de dix mille écus d'or, étoit fille de *Jean* Seigneur d'Ailly & de Péquigny, Vidame d'Amiens, & d'*Yolande*, fille *naturelle* de *Philippe* Duc de Bourgogne, & niéce de *Jacqueline* d'Ailly, femme de *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant & de Limbourg, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. ADRIEN de Mailly, qui a fait *la branche des Seigneurs de* HAUCOURT, *rapportée ci-après;* & 3. *Antoinette* de Mailly, troisiéme femme de *Foulques* de Fautreau, Seigneur de Villiers-sous Foucarmont. * Chronique des Cordeliers. Du Chêne, *sur la Maison de Bethune, p.* 368.

XI. ANTOINE, Chevalier, Baron de Mailly, &c. épousa le 15 Juillet 1508, *Jacqueline* d'Astarac, depuis Dame d'honneur de la Reine Anne de Bretagne, fille de *Jean* Comte d'Astarac, & de *Jeanne* de Chambes. Jean d'Astarac est nommé haut & puissant Prince dans le contract de mariage, où signérent le Roi & la Reine son épouse: laquelle, en faveur de cette alliance, fit don à *Jacqueline* d'Astarac de cinq mille écus, payables en quatre années: *Antoine* de Mailly, qui avoit été fait Chevalier de l'Ordre par le Roi François I, mourut l'an 1531. Ses enfans furent 1. RENE' I, qui suit; 2. *François*, Seigneur de Bouillencourt & de Pierre-Pont, Abbé de Toussaints; 3. *Nicolas*, Seigneur de Bouillencourt, qui fut Maître de l'Artillerie de France, & qui la commandoit à la bataille de Cérisolles en 1544, mort sans alliance en 1558; & 4. *Françoise* de Mailly, alliée à *René* du Bellay, Seigneur de la Flotte.

XII. RENE', I du nom, Baron de Mailly, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, se jetta avec mille hommes d'Infanterie dans la ville de Hesdin l'an 1537, lorsqu'elle étoit menacée de siége, & fut aussi l'un des Seigneurs qui se renfermérent dans la ville de Metz, quand elle fut assiégée par l'Empereur Charles *Quint*. Il donna des marques de sa valeur aux batailles de Cérisolles, de Dreux, de Saint-Denys, & de Montcontour à laquelle il fut blessé. Le Roi François I dans les Lettres patentes, par lesquelles il lui accorda les droits seigneuriaux de la Terre de Mailly, lui donne le titre de cousin, parce que, dit-il, il appartient de près & par lignage à la Reine Claude, son épouse, fille du Roi Louïs XII. Il avoit épousé en Décembre 1527, *Françoise* de Hangest, fille & héritiére d'*Antoine* de Hangest, Seigneur de Remaugis, & de *Peronne* de Caulier, fille de *Jean* de Caulier, Seigneur d'Aigny, Ambassadeur de l'Empereur vers le Roi, dont il eut 1. *Jean* V, du nom, Baron de Mailly, tué au siége de Hesdin, sans laisser de postérité de *Françoise* Potard, Dame de Gruménil & de Boisemont, veuve de N... de Montmorency, fille de *Jean*, Seigneur de Boisemont, & de *Françoise* de Saint-Simon, Dame de Gruménil; 2. *Gilles* VI, du nom, Baron de Mailly, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Vice-Amiral de France, Gouverneur de Montreuil, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, qui de *Marie* de Blanchefort sa femme, Dame de Mareuil, fille de *Gilbert*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie* de Crequi, Dame de Mareuil, laissa *René* II du nom, Baron de Mailly, mort sans alliance l'an 1592, sur le point de faire le voyage d'Italie avec le Duc de Nevers; & *François* de Mailly, mort jeune. Les autres enfans de RENE' I du nom, Seigneur de Mailly, furent, 3. THIBAULT, qui suit; 4. *René*, Abbé de Toussaints & de Longvilliers, Prieur d'Avênecourt; 5. *Gabriel*, mort sans alliance; 6. *Marguerite*, alliée à *Jacques* d'Ostrel, Baron du Val en Artois; 7. *Renée*, Abbesse de saint Jean-aux-Bois: & 8. *Françoise* de Mailly, mariée à *Antoine* d'Alégre, Baron de Millaud.

XIII. THIBAULT de Mailly, Seigneur de Remaugis & d'Orvilliers, fut l'un des Seigneurs de Picardie qui signérent le Traité de la Ligue à Péronne, le 15 Février de l'an 1577, & fit son Testament le septiéme Novembre 1625, âgé de 77 ans. Il avoit épousé 1º. le septiéme Juin de l'an 1577, *Françoise* de Belloy, fille de *Florent* Seigneur de Belloy, & d'Amy, & d'*Anne* de Ligny, morte le septiéme Avril de l'an 1592: 2º. *Françoise* de Soyecourt, veuve de *Ponthus*, Seigneur de Bellefouriére, & fille de *François*, Seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailly, dont il eut *Louïse* de Mailly, mariée l'an 1612, à *Philippe* Guillart, Baron d'Arcy & de l'Epicheliére. Les enfans qu'il eut de sa premiere femme furent, 1. *Marie*, alliée à *Geofroy* de Rambures, Seigneur de Ligni; 2. RENE' III qui suit; 3. *Charles*, Abbé de Longvilliers, Prieur d'Avênecourt; & 4. *Jacques* de Mailly, Seigneur de Mareuil, né l'an 1590, lequel épousa, l'an 1628, *Françoise* de Bouelles, fille de *François* de Bouelles, Seigneur de Neufville, & d'Eperville, & de *Françoise* de Boubers-Vaugenlieu, dont il eut trois fils. L'aîné fut *Louïs* de Mailly, Seigneur du Frênoy, de Fécamp, de la Neufville, &c. qui fut Cornette des Chevaux-legers du Prince de Condé, & ensuite Capitaine-Lieutenant de ses Gendarmes, & Mestre-de-camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Paris le 21 de Septembre 1689, âgé de cinquante-neuf ans, & fut inhumé le lendemain à saint Nicolas des Champs, laissant de *Marguerite* de Marreau, veuve de *Maximilien-Claude-François*, Comte de Gomiecourt, mort le 13 de Mars 1665, & fille d'*Hector* de Marreau, Seigneur de Villeregis, & de *Marie* de Maupeou, morte à Paris au mois de Juin 1733, âgée de plus de quatre-vint-dix ans, inhumée à saint Nicolas des Champs, un fils appellé *le Comte de Mailly*, non marié en 1735; *N...* de Mailly qui fut tué au siége de Bourdeaux l'an 1650, âgé de 27 ans; 5. *Elizabeth* de Mailly, mariée par contract du 24 de Septembre 1708, avec *Joachim* de la Viefville, Seigneur de Plainval, de Lévremont, de Rouvillé, &c. Capitaine de Frégates légéres du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louïs; & 6. *Thérése* de Mailly, de Fécamp, morte fille depuis 1708.

XIV. RENE', III du nom, Seigneur & Baron de Mailly, après la mort de son cousin, Seigneur de Remaugis, &c. fonda une Chapelle en son château de Remaugis l'an 1640, & étoit mort l'an 1643. Il avoit épousé le 14 Janvier de l'an 1609, *Michelle* de Fontaines, fille unique de *Claude* Seigneur de Fontaines, de Plainval & de Monstrelet, & de *Marie* de Montejan, dont il eut 1. RENE' IV, qui suit; 2. *Charles-Louis René*, Seigneur de Remaugis, mort sans alliance; 3. LOUÏS *qui a fait la branche des Marquis de* NESLE, *rapportée ci-après;* 4. *Thibault*, destiné Chevalier de Malte: 5. *Charles*, Prieur d'Avênecourt; 6. *Marie*, Religieuse à Longchamp; 7. *Claude-Isabelle*, Abbesse de Longchamp; 8. 9. *Françoise* & *Barbe*, Religieuses à Roye; & 10. *Claude* de Mailly, alliée 1º. l'an 1647, à *Jacques* de Roucy, Seigneur de Sainte-Preuve: 2º. à *Louis* de Roucy, Seigneur de Sissonne.

XV. RENE', IV du nom, Seigneur & Marquis de Mailly, Gouverneur de Corbie, servit au siége de la Rochelle, & aux guerres de la Religion, au secours de Casal, à la bataille de Sedan, au siége d'Arras, & en plusieurs autres occasions, & mourut le cinquiéme Décembre de l'an 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épousé 1º. l'an 1630, *Marguerite* de Monchy, fille de *Jean*, Seigneur de Montcavrel, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Ardres, & de *Marguerite* de Bourbon-Rubempré: 2º. l'an 1654, *Magdelaine* aux Epaules, dite *de Laval*, veuve de *Bertrand-André* de Monchy, Marquis de Montcavrel, & fille de *René* aux Epaules, dit *de Laval*, Marquis de Nesle, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fére, & de *Marguerite* de Montluc, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiére femme furent, 1. RENE'-JEAN qui suit; 2. *André-Louïs*, Marquis de Varennes; 3. *Jacques*, tué devant Mastrick; 4. *Pierre*, Seigneur de Toutencourt; 5. *Claude*, mariée à *Jean-Baptiste* de Monchy, Marquis de Montcavrel; 6. 7. N.. & N.. de Mailly, filles.

XVI. RENE'-JEAN, V du nom, Marquis de Mailly, Seigneur de Varennes, Toutencourt, &c. mourut jeune, laissant de *Charlotte* de Montebéne, morte le 15 Avril 1718, âgé de 85 ans, fille de *Cyprien* de Montebéne, Maréchal de camp des Armées du Roi, & d'*Elisabeth* du Chastelet, pour fils unique, RENE', VI du nom qui suit.

XVII. RENE' VI du nom, Marquis de Mailly, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort en son château de Mailly au mois de Juillet 1698, avoit épousé, par dispense, l'an 1689, *Anne-Marie-Magdelaine-Louïse* de Mailly, sa cousine, morte le 13 Mars de l'an 1704, fille de *Louïs*, Marquis de Nesle, & de *Jeanne* de Monchy, ayant eu 1. VICTOR-ALEXANDRE qui suit; & 2. *Henri-Louïs* Comte de Mailly, mort sans alliance le dixiéme Juin 1718.

XVIII. VICTOR-ALEXANDRE, Sire & Marquis de Mailly, aîné de sa Maison, né le dixiéme de Décembre 1696, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Montesquiou, &

& auparavant Ifenguien, par commiffion du 15 de Septembre 1717, & Brigadier des Armées du Roi le 20 de Février 1734, quitta le fervice, & fe démit de fon Régiment au mois de Mars 1735. Il a eu de *Victoire-Delfine* de Bournonville, fon époufe, 1. *Marie-Louife-Françoife-Victoire* de Mailly, née le 17 de Janvier 1721; 2. *Louis*, Comte de Mailly, né le premier Avril 1723, Enfeigne au Régiment de fon pére l'an 1733, & *Charles* de Mailly, né le premier Février 1725.

BRANCHE DES MARQUIS de NEELE.

XV. Louis-Charles de Mailly, troifiéme fils de René III du nom, Seigneur & Baron de Mailly, & de *Michelle* de Fontaines, fut Seigneur de Remaugis, de Manneville, de Monthulin, de Bohain, de Beaurevoir, de Livry en Launay, & de l'Ifle fous Montréal, Marquis de Néelle &c. fe trouva aux fiéges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & de Nortlingue, où il reçut trois grandes bleffures. Il accompagna le Roi Louïs XIV dans fes conquêtes de Flandre, de Hollande, & aux expéditions de la Franche-Comté. C'eft lui qui rétablit la grandeur de fa Maifon par fa prudence, par fa bonne conduite, & par fon mariage contracté le quatriéme Décembre de l'an 1648, avec *Jeanne* de Monchy, fille de *Bertrand André* de Monchy, Marquis de Montcavrel, & de *Marguerite* aux Epaules, dite *de Laval*, Marquife de Nefle, morte le 13 Avril 1713, âgée de 85 ans; ayant traité avec fon beau-frére pour les Marquifats de Nefle & de Montcavrel, & grand nombre d'autres Terres, moyennant un million foixante-cinq mille livres, par contract du 30 Mai 1666, homologué par Arrêt du 24 Mars 1667. Il fit auffi bâtir l'hôtel de Mailly à Paris, près le Pont Royal, & le château de Nefle, & obtint au mois de Décembre de l'an 1701, des Lettres patentes, portant confirmation de la donation & fubftitution mafculine à l'infini, en faveur des aînez de fa Maifon. Il mourut à Paris le 26 Mars de l'an 1708, âgé de 90 ans, ayant eu pour enfans, 1. Louïs qui fuit; 2. *Victor-Auguftin*, Evêque de Lavaur, mort le 23 Décembre 1712; 3. *François*, né le quatriéme Mars 1658, Archevêque d'Arles, puis de Reims, nommé Cardinal par le Pape Clément XI, le 29 Novembre 1719, & mort le 13 Septembre 1721, âgé de 63 ans; 4. Louïs, qui a fait *la branche des Comtes de* Mailly, *rapportée après celle de fon frére aîné*; 5. *Marie-Louife*, Abbeffe de Lavaur & de faint Juft: 6. *Anne Marie-Magdelaine-Louife*, mariée par difpenfe l'an 1689, à *René* VI, du nom, Marquis de Mailly, fon coufin, morte le 23 Mars 1704, & 7. *Jeanne-Charlotte-Rofe* de Mailly, Prieure perpétuelle de Poiffy en 1707.

XVI. Louis de Mailly, II du nom, Marquis de Néelle, Colonel du Régiment de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, après avoir donné des preuves de fa valeur en plufieurs occafions, & particuliérement à la bataille de Senef, où il eut les jambes caffées, fut bleffé mortellement au fiége de Philisbourg, dont il mourut le 18 Octobre de l'an 1688, âgé de 36 ans, & fut enterré à Spire. Il avoit époufé l'an 1687, *Marie* de Coligny, fille de *Jean* Comte de Coligny, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 17 Août de l'an 1693, âgée de 26 ans; ayant eu pour fils unique, 1. Louïs, III du nom, qui fuit; & 2. *Charlotte* de Mailly mariée le 14 Mai 1711, à *Emmanuel-François Jofeph-Hyacinthe*, Prince de Naffau-Siégen.

XVII. Louïs de Mailly, III du nom, Marquis de Néelle, & de Mailly en Boulonnois, Prince d'Orange & de l'Ifle fous Montréal, Comte de Bohain, de Beaurevoir, & de Bernon, Baron d'Engoutfen, de Méry, & de Remaugis, Seigneur de Maurup, de Pargny, de Menneville, de Monthulin, de Livry en Launoy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né pofthume à Paris le 27 de Février 1689, fit fa premiére campagne en 1706, dans les Moufquetaires du Roi, & fe trouva le 23 de Mai à la bataille de Ramillies, où il fut bleffé légérement. Il eut au mois de Février 1707, l'agrément du Roi, pour traiter de la charge de Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoffois, Commandant la Gendarmerie, dont il fut pourvû le feptiéme d'Avril fuivant. Il a fervi le onziéme de Juillet 1708, à la journée d'Oudenarde, où, avec le feul efcadron des Gendarmes Ecoffois, il battit deux efcadrons des ennemis, & fit l'arriere-garde de toute l'Armée. Depuis, il fe trouva encore à la bataille de Malplaquet, où il fut bleffé, au combat de Denain, & aux fiéges de Marchiennes, de Douay, du Quefnoy, & de Bouchain. Il quitta le fervice en 1714. Il avoit fait prendre poffeffion en fon nom l'an 1710, de la Principauté d'Orange, en vertu d'un Arrêt du Confeil d'Etat Privé du Roi, obtenu le 25 de Janvier 1706, par *Jeanne* de Monchy, fon ayeule, par lequel il lui étoit permis de fe qualifier Princeffe d'Orange, fans préjudice du Droit des parties. Le Marquis de Néelle fut chargé en 1717, d'aller recevoir à fon débarquement à Calais, Pierre Alexiowitz, Czar de Mofcovie, de le complimenter de la part du Roi, & de le conduire à la Cour. Ce fut lui qui porta la queue du manteau du Roi, lorfque Sa Majefté reçut le Collier de l'Ordre du faint Efprit à Reims le 27 d'Octobre 1722. Le Roi l'ayant propofé le deuxiéme de Février 1724, pour être Chevalier de fes Ordres, il en reçut la Croix & le Collier le troifiéme de Juin fuivant. Il avoit époufé le deuxiéme d'Avril 1709, *Félice-Armande* Mazarini, fille de *Paul-Jules* de la Porte-Mazarini, Duc de Réthel-Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne, Pair de France, & de *Charlotte Félice-Armande* de Durfort-Duras. Elle fut nommée Dame du Palais de la Reine le 27 d'Avril 1725, & elle mourut à Verfailles, d'une fluxion dans la tête le 14 d'Octobre 1729, âgée de trente-huit ans. Son corps fut porté à Néelle pour y être inhumé dans l'Eglife Collégiale de ce lieu. Il a eu d'elle 1. *Louife-Julie* de Mailly de Néelle, née le 16 de Mars 1710, mariée le 31 de Mai 1726, avec *Louis*, Comte de Mailly, fon coufin, ayant le germain fur elle, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoffois, & Commandant la Gendarmerie. Elle fut faite Dame du Palais de la Reine, au lieu & à la place de feue fa mére au mois d'Octobre 1729; 2. un fils, mort âgé de douze jours, fans avoir été nommé, le 28 d'Août 1711; 3. *Pauline-Félicité* de Mailly, Damoifelle de Néelle, née au mois d'Août 1712; 4. *Diane-Adelaïde* de Mailly, Damoifelle de Moncavrel, née le 13 de Janvier 1714: *Hortenfe-Félicité* de Mailly, Damoifelle de Challon, née le onziéme de Février 1715; & 5. *Marie-Anne* de Mailly, Damoifelle de Monchy, née au mois d'Octobre 1717. L'une de ces quatre dernieres a été mariée le 19 Juin 1734, avec *Louïs* de la Tournelle, Marquis de la Tournelle en Nivernois, Seigneur de Courancy, de Chomard, &c. âgée de 16 ans.

BRANCHE DES COMTES de MAILLY.

XVI. Louïs, Comte de Mailly, Menin de Monfeigneur le Dauphin, quatriéme fils de Louïs de Mailly, Marquis de Nefle, &c. & de *Jeanne* de Monchi-Montcavrel, a été Colonel du Régiment de Baffigny, puis de celui des Vaiffeaux, fut Maréchal de camp des Armées du Roi, & Meftre de camp général des Dragons, fe diftingua dans toutes les campagnes, depuis le fiége de Luxembourg, où il n'étoit encore que volontaire, & fut nommé pour conduire à Breft le Roi d'Angleterre, Jacques II, qui s'y embarqua pour l'Irlande, l'an 1689. Il mourut le fixiéme Avril 1699, n'étant âgé que de 37 ans. Il avoit époufé le huitiéme Juillet 1687, *Anne-Marie Françoife* de Sainte-Hermine, fille de *Helie*, Marquis de Sainte-Hermine Seigneur de la Leigne & d'*Anne-Magdelaine* de Valois-de Villette. Elle avoit été Dame d'atours de la Dauphine morte en 1712, & fut nommée le 27 Avril 1725, pour remplir la même charge auprès de la Reine. Elle s'en démit au mois d'Août 1731, en faveur de la Ducheffe de Mazarin, fa fille, & s'étant enfuite retirée en l'Abbaye de Poiffy, où elle fit bâtir un magnifique appartement, elle y mourut le fixiéme de Novembre 1734, dans la foixante-feptiéme année de fon âge. Il en eut trois fils & trois filles. 1. Louïs, Comte de Mailly, qui fuit; 2. *Louis* de Mailly, Comte de Rubempré, baptifé dans la chapelle du château de Verfailles le feptiéme de Février 1700, & tenu fur les fonts par le Dauphin, & par la Ducheffe de Bourgogne, reçu Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Montcarmel, & de faint-Lazare de Jérufalem, le 15 d'Octobre 1721. Il étoit en 1723 Cornette de la Compagnie des Chevaux-legers d'Anjou, & en 1726 Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes Ecoffois dont il fut fait Capitaine-Lieutenant, & Commandant la Gendarmerie au lieu & fur la démiffion de fon frére aîné le 25 de Juillet 1733. Il époufa en 1731, une fille de *François-Louis* Arbalefte, Vicomte de Melun, Seigneur de Borde, & de Champigny, & de *Marie-Anne* Moufle, fa feconde femme. Le troifiéme fils fut 3. *Louïs-Alexandre* de Mailly, Chevalier non profès de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, reçu au Grand-Prieuré de France le 22 d'Août 1699, & qui étoit en 1726, Capitaine de Dragons. Les trois filles font 4. *Françoife* de Mailly, née le 30 d'Août 1688, mariée 1. le premier Septembre avec *Louis* Phelypeaux, Marquis de la Vrilliere, & de Château-neuf fur Loire, Comte de Saint-Florentin, Commandeur des Ordres du Roi, & Sécretaire d'Etat, mort le feptiéme de Septembre 1725: 2. le 14 de Juin 1731, avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarini, Duc de Réthel-Mazarini, de la Meilleraye, & de Mayenne, Pair de France, Prince de Château-Porcien, Marquis de Chilly, & de Long-Jumeau, Comte de Marle, &c. Gouverneur des villes & citadelles du Port-Louïs, de Hennebon, & de Quimperlay en Bretagne, mort le feptiéme de Septembre fuivant, ayant été faite Dame d'atours de la Reine, au lieu & par la démiffion de fa mére le 19 d'Août précédent, & ayant prêté ferment pour cette charge le même jour; 5. *Françoife-Louife*, mariée le onziéme Janvier 1706, à *N*... de Beaufremont, Marquis de Liftenois, Chevalier de la Toifon d'Or, & Maréchal de camp; & 6. *Françoife* de Mailly, alliée en Juillet 1709, à *Scipion-Armand* Marquis de Polignac, Gouverneur du Puy en Vellay, & de Chalençon.

XVII. Louïs, Comte de Mailly, Seigneur de Rubempré, de Rieux, d'Avecourt, de Bolhard, du Coudray, &c. fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoffois, & Commandant la Gendarmerie, par la démiffion du Marquis de Néelle, fon coufin-germain, le 26 de Juillet 1714, fe démit lui-même de cette charge en faveur du Comte de Rubempré fon frére au mois de Juillet 1733. Il fut marié le 31 Juillet 1726, avec *Louife-Julie* de Mailly de Néelle, fa niéce à la mode de Bretagne, fille aînée de *Louis* de Mailly, Marquis de Néelle & de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Félice-Armande* Mazarini.

BRANCHE DES SEIGNEURS de HAUCOURT.

XI. Adrien de Mailly, fecond fils de Jean IV du nom, Seigneur de Mailly, & d'*Ifabeau* d'Ailly, fut Seigneur de Ravensberghe, de Bours, Frefcmeules & Drancourt. Il époufa le 19 Octobre 1503, *Françoife* de Bailleul, Dame de Grigneufeville & du Quênoy, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Leger, & de *Jeanne*, Dame de Haucourt, dont il eut 1. *Antoine* de Mailly, tué en Piémont du vivant de fon pére; 2. *Charles* mort fans alliance; 3. Edme qui fuit; 4. *Jean*, Seigneur de Belleville, qui, d'*Antoinette* de Baudeuil, Dame d'Aboncourt, eut pour fille unique, *Anne* de Mailly, Dame de Belleville, mariée

riée à *Robert* Seigneur de Roncherolles; 5. *Denys* de Mailly, Chevalier de Malthe, tué au siége de Rouen, l'an 1562; 6. *Antoinette*, mariée à *Robert* du Bosc, Seigneur du Mênil; & 7. *Barbe* de Mailly, Dame de Grigneuseville, alliée, 1°. à *Antoine* de la Radde, Seigneur de Tully: 2°. le premier Fevrier 1551, à *Simon* Langlois, Seigneur de Monlleur.

XII. EDME de Mailly, Seigneur de Saint Leger & de Haucourt, par donation que *Jeanne*, Dame de Haucourt, son ayeule, lui en fit l'an 1540, fut Gouverneur d'Yvoy, & Capitaine de mille hommes de pié, sous les régnes des Rois François I & Henri II, & fut aussi l'un des ôtages de la capitulation de Thionville l'an 1538. Il epousa, 1°. *Marie* Poulain: 2°. le 16 Juillet 1559, *Gabrielle* d'Ongnies, Dame du Quênoy, & du Pan en Boulonois, veuve de *N.* Seigneur de Monsures, & fille de *Baudouin*, Seigneur du Quênoy, & de *Marguerite* de Murenet. Du premier mariage sortit, 1. FRANÇOIS qui suit; & du second, vinrent autre 2. *François*, Seigneur de Belleville, mort sans alliance; 3. LOUÏS, qui a fait *la branche des Seigneurs du* QUESNOY, *rapportée ci-après*; 4. *Jeanne*; mariée à *Jean* de Brayle, Seigneur de Biénay; 5. *Antoinette*, morte sans alliance; & 6. *Barbe* de Mailly, alliée à *Antoine*, Seigneur de Belleval.

XIII. FRANÇOIS de Mailly, Seigneur de Haucourt, &c. fut tué d'un coup de canon au siége de la Fére l'an 1580: & laissa de *Marie* de Hallencourt, sa femme, fille de *Jean* Seigneur de Dromênil, & de *Jeanne* de Courteville, 1. *Henri* de Mailly, mort à Cambray; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Renée*, mariée 1°. à *N.* Seigneur de Framesellles en Boulonois: 2°. à *Louis* de Pienne, Seigneur de Roussellоy; 4. *Susanne*, morte sans alliance; 5. *Magdelaine*, Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Pontoise; & 6. *Marie* de Mailly, Religieuse à Abbeville.

XIV. FRANÇOIS de Mailly, Seigneur de Haucourt, de Saint-Leger, &c. mourut le 30 Mars 1621. Il avoit épousé l'an 1598, *Marie* Turpin Crissy, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Attigny, Senéchal héréditaire du Comté d'Eû, & de *Françoise* de Pellevé, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Saint-Leger, tué au siége de Dixmude l'an 1647; 3. *Antoine*, Chevalier de Malte, mort l'an 1670; & *Jourdaine* de Mailly, alliée à *Louis* de Saint-Ouen, Seigneur de Fallevy, morte l'an 1686.

XV. PHILIPPE de Mailly, Marquis de Haucourt, de Saint-Leger, &c. épousa l'an 1631, *Guillaine* du Biez, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roncourt, & de *Claude* de Boivin, Dame de Savigny, dont il eut ANTOINE qui suit.

XVI. ANTOINE de Mailly, Seigneur de Haucourt, d'Assigny, de Saint-Léger, de Guillencourt, de Brunvil, de Villedieu, de Bivil, & de Saint-Michel, Baron de Saint-Amant, mourut à Abbeville en 1713. *Marie* Petit, sa premiére femme, qu'il avoit épousée à Paris le 12 Mai 1654, & qui mourut sans posterité le 30 de Septembre 1657, étoit fille de *Richard* Petit, Chevalier, Seigneur de la Selle, de Louzoir, de Villiers, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, & de *Marie* de Lavernot, suivant l'acte de son mariage célébré en la paroisse de saint Gervais à Paris. Il épousa 2°. par contract du septiéme de Février 1658, *Marthe* Beuzelin, morte en 1672, fille de *Jean* Beuzelin, Seigneur de Boismelet, Conseiller au Parlement de Normandie, & d'*Antoinette* Dyel des Hameaux: 3°. par contract du sixiéme de Février 1678, *Françoise* de Canneсson, Dame de Cany, de Bellefontaine, & de Grandsart, morte le huitiéme de Février 1694, fille de *François* de Cannesson, Seigneur de Bellefontaine, de Cany, & d'Estolleménil, Vicomte de Grandsart & de Bristel, & de *Gabrielle* de Mercatel: & 4°. *Angélique* Mammel, veuve du Seigneur de Hangest, & de Louvencourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. De sa seconde femme, vinrent, 1. *Jean-Baptiste* de Mailly, Capitaine de Cuirassiers, tué à Mayence en 1690; 2. *Claude-François*, appellé *le Comte de Mailly-Haucourt*, Lieutenant de vaisseaux du Roi, mort à Paris le 30 de Juin 1704, & inhumé le lendemain à Saint-Etienne du Mont; & 3. *Marthe* de Mailly, Religieuse de l'Ordre de Fontevraud, au Clair-Ruissel en Normandie. De sa troisiéme femme sortirent, 4. JOSEPH Marquis de Mailly-Haucourt, qui suit; 5. *Jérôme* de Mailly, Seigneur de Saint-Léger; & 6. *Marie-Anne* de Mailly, Religieuse au Clair-Ruissel.

XVII. JOSEPH de Mailly, Seigneur Marquis de Mailly-Haucourt, d'Assigny, de Saint-Leger, de Brunvil, de Bivil, de Villedieu, de Guillencourt, de Saint-Michel de Halcourt, Baron de Saint-Amant, Châtelain de la Faigne, de Pontvallain, de Douvre, &c. batisé le 13 Novembre 1678, & reçu Page du Roi en sa petite Ecurie en 1694, épousa en 1704, *Louise-Magdeleine-Joseph-Marie* de la Riviére, Dame de la Roche de Vaux-Corbuon, du Bois de Macquessy, de Requeil, de Flacé, & d'Estival, Châtelaine du Bouchet, fille de *François* de la Riviére, Seigneur des mêmes lieux, ancien Conseiller au Parlement de Metz, & de *Magdeleine* de Lombelon des Essars, & en a eu 1. AUGUSTIN-JOSEPH, Comte de Mailly-Haucourt, qui suit; 2. *Michel-Eléonor-Joseph* de Mailly; 3. *Jérôme-Francois-Joseph* de Mailly: & 4. *Marie-Joseph* de Mailly, fille.

XVIII. AUGUSTIN-JOSEPH de Mailly, Seigneur Comte de Mailly-Haucourt, Baron de Saint-Amand, Seigneur d'Assigny, de Guillencourt, &c. Mestre-de-Camp de Cavalerie, & nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de Berri le 25 de Mars 1734, fut marié le 21 d'Avril 1732, avec *Constance* Colbert de Torcy, troisiéme fille de *Jean-Batiste* Colbert, Marquis de Torcy, de Croissy, de Collegien, de Sablé, & de Bois-Dauphin, Ministre, & ci-devant Secrétaire d'Etat, Commandeur, & ci-devant Chancelier des Ordres du Roi, & de *Catherine-Félicité-Arnaud* de Pompone. Elle mourut à ses secondes couches, en son château d'Assigny près de Dieppe, le 13 de Décembre 1734, dans la vint-cinquiéme année de son âge, étant née au mois de Mai 1710. De ce mariage sont venues trois filles, une née au mois de Septembre 1733; & deux autres jumelles nées le 12 du mois de Décembre 1734, dont la cadette mourut le 14 du même mois; l'aînée de ces deux derniéres se nomme *Jeanne-Marie-Constance* de Mailly.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS du QUESNOY.

XIII. LOUÏS de Mailly, second fils d'EDME de Mailly, Seigneur de Haucourt, &c. & de *Gabrielle* d'Ongnies, sa seconde femme, fut Seigneur du Quênoy près de Lille, & mourut le 25 Mars 1624. Il avoit épousé le 22 Décembre 1584, *Anne* de Melun, fille de *Pierre*, Seigneur de Cotenes, & de *Philippe* de Bailleul-au-Mont, dit *de Cables*, dont il eut 1. *Adrien* de Mailly, mort Page de l'Archiduc Albert; & 2. PHILIPPE, qui suit.

XIV. PHILIPPE de Mailly, Seigneur du Quênoy, de Blangy, & de Buires-aux-Bois, Vicomte d'Eps, fit ériger sa terre du Quênoy en Marquisat par le Roi d'Espagne l'an 1661. Il avoit épousé le 14 Octobre 1619, *Alberte* de Gand, dite *Villain*, morte le quatriéme Juillet 1637, fille de *Jacques-Philippe*, Comte d'Isenghien, & d'*Isabeau* de Berges, dont il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Marie-Anne-Jacqueline*, née le 25 Avril 1630, morte sans alliance; 3. *Marie-Maximilienne-Isabelle*, née le 21 Juillet 1633, morte fille, le 16 Juillet 1656; & 4. *Marie-Françoise* de Mailly.

XV. GUILLAUME de Mailly, Vicomte d'Eps, Marquis du Quênoy, &c. épousa le septiéme Février 1661, *Isabelle-Marguerite-Caroline* de Croy, fille de *Philippe-Emmanuel*, Comte de Soire, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Villain, morte le 18 Novembre 1662, laissant une fille unique, nommée *Isabelle-Philippe-Thérése* de Mailly. Il épousa en secondes noces *N.* de Longueval, fille du Chevalier de Buquoy, dont il eut un fils mort jeune, & plusieurs filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUCHY.

X. HUTIN de Mailly, troisiéme fils de JEAN III du nom, Seigneur de Mailly, & de *Catherine* de Mammez, fut Seigneur d'Auchy, & de la Neufville-le-Roi, & vivoit l'an 1476. Il épousa *Perronne* de Pisseleu, veuve de *Francois* Seigneur de Soyecourt, & fille de *Jean*, Seigneur de Heilly, & de *Marie* d'Argicourt, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. ROBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs de* RUMENIL, *rapportée ci-après*; 3. *Magdelaine*, alliée à *Claude* Baron de Bournonville; & 4. *Antoinette* de Mailly, femme de *Jean*, Seigneur d'Yaucourt, près d'Abbeville.

XI. JEAN de Mailly, Seigneur d'Auchy, &c. étoit Capitaine de mille hommes de pié de la Légion de Picardie, l'an 1534, & mourut la même année. Il avoit épousé *Antoinette* de Moy, fille de *Jacques* Baron de Moy, Gouverneur de Saint-Quentin, Bailly de Tournay & de Tournesis, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline* d'Estouteville, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* Basset, Seigneur de Normanville: 2°. à *Francois* d'Averhoust, Seigneur de Cormettes; & 3. *Gabrielle* de Mailly, mariée 1°. à *Louis* de Leaue, Seigneur de Cambrin: 2°. à *René* de Renty, Seigneur de Bouligny.

XII. ANTOINE de Mailly, Seigneur d'Auchy, &c. Capitaine des Légionaires de Picardie, servit aux guerres de Piémont & de Picardie, & fut tué en faisant les approches du siége de Hesdin l'an 1537, en réputation d'un grand homme de guerre. Il avoit épousé *Marie*, fille & héritiére de *Jean* Seigneur d'Yaucourt & d'Yvrigny, & de *Marie* d'Abbeville, dont il eut pour fille unique, *Charlotte* de Mailly, alliée 1°. à *Jean* de Thays, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel-Général de l'Infanterie Françoise, Grand Maître de l'Artillerie, &c. 2°. à *François* Seigneur de Soyecourt & de Tilloloy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RUMENIL.

XI. ROBERT de Mailly, second fils de HUTIN de Mailly, Seigneur d'Auchy, & de *Perronne* de Pisseleu, fut Seigneur de Ruménil, de Silly-lez-Tillart, de Saillenel, de Framericourt, de Bazincourt, de Morcourt, & de Barville, Capitaine des Légionaires de Picardie, & fut tué sur la brêche au siége de Pavie l'an 1524. Il avoit épousé *Françoise* d'Yaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Hallencourt, &c. & de *Jeanne* de Bailleul, dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Antoinette* de Mailly, Dame de Carville, mariée 1°. à *Louïs* de Maricourt, Seigneur de Roulleboile, & de Sérifontaine: 2. à *Louis* de Saint-Simon, Seigneur du Plessis-de-Raffe, Gouverneur de Hesdin, morte l'an 1576.

XII. JEAN de Mailly, dit *le Boiteux*, Seigneur de Ruménil, de Dommart, &c. Gouverneur de Dourlens, Chef des Légionaires de Picardie, se signala dans toutes les guerres de son tems, & particuliérement dans le combat singulier, que lui & son fils aîné entreprirent contre le Gouverneur de Hesdin, & son fils, pour les limites de France, & du Comté d'Artois. Il avoit épousé *Jeanne* de Casenove, fille de *Jean*, Seineur de Gaillarbois, & de *Jeanne* de Ligny, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de la Houssaye, Chevalier de Malte, Profès, *qui n'a laissé que des enfans naturels*; 3. *Adrien*, Abbé de saint-Just; 4. *Charles*, Seigneur d'Anneuil, Lieutenant des Gens d'Armes du Duc de Joyeuse, Capitaine des Oiseaux de la chambre, mort l'an 1604, sans laisser de postérité de *Marie* Fernel, veuve de *Philibert* Barjot, Président au Grand-Conseil, & fille de *Jean* Fernel, célébre Médecin du Roi; 5.

YVES

Yves de Mailly, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Lepine, *rapportee ci-apres*; 6. *Marie* alliée à *Jean* Picart, Seigneur de Radeval; 7. *Louise* mariée à *N*... Seigneur du Mênil-Jourdain en Normandie; 8. *Adrienne*, Religieuſe à l'Abbaye-aux-Bois; & 9. *Jeanne* de Mailly, Religieuſe à Maubuiſſon.

XIII. Louïs de Mailly, Seigneur de Rumênil, &c. Gouverneur de Mauberfontaine, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'Armes du Comte de Chaulnes, épouſa *Louiſe* d'Ongnies, fille de *Louis*, Comte de Chaulnes, & d'*Antoinette* de Raſſe de-la-Hargerie, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; & 2. *Louiſe* de Mailly, alliée le 16 Mai 1592, à *Jean* de Boutillac, Seigneur d'Orſon.

XIV. Louïs de Mailly, II du nom, Seigneur de Rumênil, &c. Capitaine de la porte du Louvre, mourut vers l'an 1594. Il avoit épouſé l'an 1592, *Guillemette* de Coucy, ſa couſine germaine, fille de *Jacques*, Seigneur de Vervins, & d'*Antoinette* d'Ongnies, à condition que ſes enfans prendroient le nom & les armes de Coucy. Il en eut pour fils unique, Louïs qui ſuit.

XV. Louïs de Mailly, dit *de Coucy*, Seigneur de Rumênil, &c. né poſthume, en Février 1594, épouſa l'an 1625, *Claire-Eugenie* de Croy, ſa couſine, fille de *Philippe*, Comte de Solre, Seigneur de Sempy & de Molembais, & de *Guillemette* de Coucy, dont il n'eut que quatre filles, 1. *Marie Françoiſe* de Mailly, dit *de Coucy*, mariée 1. à *Claude-Antide* de Grammont, Seigneur de Villecheveux, au Comté de Bourgogne: 2. à *Charles* Comte d'Aſpremont, dont eſt iſſue *Marie* d'Aſpremont, épouſe de *Charles* Duc de Lorraine; 2. *Marie-Charlotte* de Mailly, dite *de Coucy*, mariée à *Charles-François* de Joyeuſe, Comte de Grand-Pré, Gouverneur de Mouzon, Chevalier des Ordres du Roi: 3. *Iſabelle* de Mailly, dite *de Coucy*, Religieuſe à Charonne; & 4. *Claude Gabrielle* de Mailly, dite *de Coucy*, Religieuſe à Soiſſons.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LESPINE.

XIII. Yves de Mailly, cinquiéme fils de Jean de Mailly, dit *le Boiteux*, Seigneur de Rumênil, & de *Jeanne* de Caſenove, fut Seigneur de Leſpine, &c. & Enſeigne des Gens-d'Armes du Comte de Chaulnes. Il ſuivit le parti de la Ligue, & fut Chef des proceſſions blanches, & des plus ardens contre le Roi Henri IV, juſqu'à ſa converſion. Il le ſervit depuis avec autant de valeur que de fidélité. Il épouſa *Claude* de Humilcaut, fille de *François*, Seigneur de la Verſine, & de *Marie* de la Haye, Dame de Fieſſe & de Bonneville, dont il eut douze fils & douze filles, dont la plupart moururent jeunes. Ceux qui vécurent furent, 1. *Nicolas* de Mailly, Vicomte de Hanache, Seigneur de Leſpine, de Fieſſe, de Bonneville & de la Verſine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Picardie, qui épouſa le 13 Juillet 1614, *Iſabelle* de Chiſtelles, fille de *Charles*, Seigneur de Proués, Gouverneur de Malines, & de *Barbe* de la Planque, dont il n'eut point d'enfans, & mourut en Mars 1637; 2. *Louïs-Henri*, Seigneur de Sourdon, de Saint-Martin, de Matancourt, de Courcelles-le-Roi, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Capitaine de ſes Chaſſes en la Province de Picardie, & Cornette-Colonel de la Cavalerie légére de Savoye, mort le 18 Février 1658. Il avoit épouſé 1o. en Juin 1619, *Philippe* de Larche, fille de *Jérôme*, Seigneur de Saint-Mandé, Bailli du Palais, & de *Marie* de Fortia: 2o. en Juillet 1640, *Iſabelle* Desrues, fille de *Charles-Emmanuel*, Seigneur de Clérebois, & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Gabrielle-Sylvie* de la Thuile, dont il n'eut point d'enfans. De ſa premiére femme vinrent *Iſabelle* de Mailly, mariée en Décembre 1645. à *Pierre* Desrues, Seigneur de Clerebois, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, fils aîné de *Charles-Emmanuel* Desrues, *dont il vient d'être parlé*; & *Nicolas* de Mailly, Baron de Sourdon, &c. qui fut aſſaſſiné à Dourlens le quatriéme Mars 1657. Il avoit épouſé en 1645. *Marguerite* de la Riviere, fille de *François*, Marquis de Champlemy, &c. dont il vint un fils, dont la naiſſance fut longtems diſputée, & donna lieu à de grands procès, qui mourut ſans alliance en 1690; 3. Antoine, qui ſuit; 4. *Françoiſe*, mariée à *François* de Fallart, Seigneur de Saint-Etienne; 5. *Claude* alliée à *Pierre* Aubert, Seigneur de Condé; & 6. *Antoinette* de Mailly, Religieuſe aux Sœurs-blanches d'Abbeville, morte l'an 1620.

XIV. Antoine de Mailly, connu à la Cour ſous le nom de *Chevalier de Mailly*, prit en ſe mariant, la qualité de *Comte de Mailly*, ſe ſignala au ſiége de la Rochelle, étant Capitaine de vaiſſeau, & fit ſes premiers exploits au ſiége. ce qui lui fit mériter le commandement de l'Armée navale, juſqu'à l'arrivée du Duc de Guiſe, & mourut le onziéme Mai 1664. Il avoit épouſé 1o. l'an 1630, *Geneviéve* d'Urfé, veuve de *Charles-Alexandre* Duc de Croy, & fille de *Jacques* Marquis d'Urfé, & d'*Iſabelle* de Neuville-Magnac, qui la maria ſous le nom de *Laſcaris*, à condition que les enfans qui proviendroient de ce mariage prendroient ce nom: 2o. l'an 1656, *Léonore Angélique* de Bruillart, veuve de *Louïs* Gouffier, Comte de Caravas, & fille de *Jacques* de Bruillart, Baron de Courſant, & de *Charlotte* Damas, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Jacques* de Mailly Laſcaris, Comte de Mailly, Seigneur de Bonneville, de Frevilliers & de Haucourt; 2. *Jean-Armand* Mailly-Laſcaris; & 3. *Catherine-Geneviéve-Eugénie* de Mailly, mariée à *Chriſtophle* Pach, Grand-Chancelier de Lithuanie, morte le onziéme Mars 1686. *Il eut auſſi pour fils naturel* Louïs *de Mailly, né en* 1657.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUVILLERS.

VII. Jean de Mailly, fils de Gilles V. du nom, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne* de Donquerre, ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Auvillers, & épouſa *Louiſe* de Craon, Dame de Catheu, veuve de *Miles* de Hangeſt, Seigneur d'Avênecourt, & fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne* de Montbaſon, dont il eut Jean, qui ſuit.

VIII. Jean de Mailly, Seigneur d'Auvillers & de Catheu, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa vers l'an 1432, *Jeanne* de Waiſſiéres, Dame de Mammez, fille de *Gilles* Seigneur de Waiſſiéres, & de *Jeanne* de Flavy, dont il eut 1. *Jean* de Mailly, qui fut d'Egliſe, & mourut à Rome, après pluſieurs voyages dans les pays étrangers; 2 Antoine, qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur de Catheu, Commandeur de Saint Etienne de Renneville, près d'Evreux; 4. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Hellande, Seigneur de Montigny; & 5. *Jacqueline* de Mailly, Abbeſſe de Longchamp, morte le 15 Avril 1515.

IX. Antoine de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Mammez, &c. etoit mort l'an 1495. Il avoit epouſé le deuxiéme Avril 1467, *Marie* de Dompierre, fille de *Hugues*, Seigneur de Litemont, & de Hardecourt, & de *Jeanne* d'Ablain, dont il eut 1. Philippe qui ſuit; 2. *Enguerrand*, Seigneur de Mammez & du Quênoy, mort ſans alliance; 3. *Marie*, alliée le 27 Juillet 1495, à *Jean* de Conty Seigneur de Roquencourt; 4. *Gabrielle*, mariée à *Antoine* de Hangeſt, Seigneur de Remaugis; & 5. *Marguerite* de Mailly, Religieuſe à Longchamp, morte le 17 Avril 1535.

X. Philippe de Mailly, Seigneur d'Auvillers, de Mammez &c. mourut le ſeptiéme Octobre 1536. Il avoit épouſé le dixiéme Décembre 1496, *Jeanne* de Caulincourt, Dame d'Iſſigny, fille de *Matthieu*, Seigneur de Caulincourt, & de *Jeanne* de Boullainvilliers, dont il eut 1. Enguerrand, qui ſuit; 2. *Antoine*, mort l'an 1511; 3. *Philippe*, Religieux à Corbie; 4. *Jean*, Seigneur d'Iſſigny, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Magdelaine* de Laffrené, fille de *Jean*, Seigneur de Tracy, & de *Magdelaine* Levêque, qu'il avoit épouſée le dernier Janvier 1528; 5. *Nicolas*, Protonotaire du Saint Siége; 6. *Claude*, mort à Malte; 7. *François*, mort ſans alliance; 8. *Charles*, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris; 9. *Marie*, alliée 1o. à *Jean* de Muſſen, Seigneur de Bazentin; 2o. le 18 Février 1559, à *Jacques* de Sains, Seigneur d'Urvillier, & de Villiers-le-Secq; 10. *Jeanne*, Abbeſſe de Longchamp, morte l'an 1540; & 11. *Françoiſe* de Mailly, Religieuſe à Soiſſons.

XI. Enguerrand de Mailly, Seigneur d'Auvillers, & de Mammez, Vicomte de Bouvignies, Sénechal de Vermandois, diſſipa la plus grande partie de ſes biens, & vivoit l'an 1538. Il épouſa 1o. le 15 Decembre 1519, *Jacqueline* de Moy, fille d'*Antoine* de Moy, Seigneur de Trelon, de Saint-Marc, & de Cramault, Sénéchal de Vermandois, & Châtelain héréditaire de Coucy, & de *Marguerite* de Saint Blaiſe, Dame de Fontaine-Notre-Dame; 2. le 26 Mai 1527, *Marie* de Bours, fille de *Sobier* de Bours, Seigneur de la Bretaigne, & d'*Antoinette* d'Olehain, dite d'*Eſtlembourg*. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Antoine* de Mailly, Seigneur de Riquelieu, qui épouſa l'an 1559, *Françoiſe* de Watervliet, fille de *Jean*, Seigneur de Baudart, & de *Marie* de Schilders; 2. Pierre, qui ſuit; 3. *Robert*, Seigneur de Saint-Marc, mort ſans enfans l'an 1559; 4. 5. *Antoinette* & *Françoiſe*, Religieuſe à Bourbourg; & 6. *Suſanne* de Mailly, Religieuſe à Soiſſons. Ceux du ſecond lit furent, 7. *Michelle* de Mailly, mariée le quatriéme Mai 1558, à *Adrien* de Boufflers, Seigneur de Villiers & de Plouy; 8. *Catherine*, alliée le 17 Août 1570, à *Jean* de Colan, Seigneur de Fleuron: 9. *Marie*, alliée 1o. à *Jean* d'Aboval, Seigneur de Lieuvilliers; 2o. à *Boniface* de Colan, Seigneur de Worſt & de Bullecourt; & 10. *Anne* de Mailly, mariée à *N*... Seigneur d'Arſonval.

XII. Pierre de Mailly, Seigneur d'Auvillers, &c. épouſa *Armengaie* de Dompmartin, fille de *Guillaume* Seigneur de Dompmartin & de Fontenay en Lorraine, & d'*Anne* de Neufchâtel, dont il eut 1. *Michelle* de Mailly, alliée à *Louis* Hernandez de Cordoue, Capitaine au pays des Lanes, fils de *Gonçales* Hernandez, ſurnommé *le grand Capitaine*; 2. *Charles* de Mailly, Seigneur d'Iſſigny, Sénechal de Vermandois, mort ſans poſtérité; 3. Antoine, qui ſuit; 4. *Jean*, Seigneur d'Auvillers, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Julienne* de Conty, fille de *Jean*, Seigneur de Roquencourt, qu'il avoit épouſée le ſixiéme Juillet 1574, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Louis* de Saint-Simon, Seigneur de Cambronne & de Veaux; & 5. *Robert* de Mailly, Seigneur de Saint-Marc, qui de *Jeanne* de Berry ſa femme, laiſſa *Jeanne* de Mailly, mariée à *N*... Seigneur des Conardins en Champagne; & 6. *Robert* de Mailly, Seigneur de Saint-Marc, qui de *Jeanne* Conſtant ſa femme, eut *N*.. de Mailly, mort jeune; & 7. *Diane* de Mailly, alliée à *Jean* Godet, Seigneur de Renneville.

XIII. Antoine de Mailly, Seigneur de Fontaines, de Riquelieu, d'Iſſigny, &c. Sénéchal de Vermandois après ſon frére, laiſſa de *Luce* Carpentier, ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de Villechol, & de *Jeanne* de Fontaines, 1. *Philippe* de Mailly, mort ſans poſtérité; 2. Charles, qui ſuit; 3 *Marie*, alliée 1o. à *Antoine* de la Fon, Seigneur de Rôny; 2o. à *Antoine* de Crécy, Seigneur de Bléky; & 4. *Claude* de Mailly, mariée 1o. à *Antoine* de Leſpinay, Seigneur de Groſſerne; 2o. à *Jacques* Coucault, Seigneur d'Avelon.

XIV. Charles de Mailly, Seigneur de Fontaines, &c. Sénéchal de Vermandois, épouſa *Catherine* de Crécy, fille de *François*, Seigneur de Bléky, & de *Marguerite* d'Amerval, dont il eut 1. Claude, qui ſuit: 2. *Jeanne*, mariée à *François* Alez, Seigneur de Corbert & d'Harnon, Lieutenant au Gouvernement de Saint-Quentin; 3. *Françoiſe*, Religieuſe à Soiſſons, & 4. *Elizabeth* de Mailly, mariée l'an 1626, à *N*... Seigneur de Son, & de Mont-Fouquaiſi.

XV. Claude de Mailly, Seigneur de Fontaines, &c. épouſa

pousa l'an 1629, *Anne* de Mereleſſart, fille de *Charles*, Seigneur d'Iſſigny & de Croly, & de *Claude* du Puy.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LORSIGNOL, de TALMAS, *& de* CONTY.

III. ANTOINE de Mailly, ſecond fils de GILLES II du nom, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne* d'Amiens, fut Seigneur de Lorſignol, de Talmas, & de Buires-aux-Bois, & laiſſa de la fille du Seigneur d'Antoing, JEAN, dit *Maillet*, qui ſuit.

IV. JEAN de Mailly, dit *Maillet*, Seigneur de Lorſignol, de Talmas, &c. vivoit l'an 1340. Il épouſa N. . . dont le nom eſt inconnu, & dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. COLART, qui a continué *la branche des Seigneurs de* LORSIGNOL, *rapportée cy-après*, auſquels on a ajoûté 3. *Renaud* de Mailly, qui ſervoit és guerres de Flandres l'an 1340; 4. *Loüis* de Mailly, dont Froiſſart fait honorable mention ſous l'an 1371, à cauſe des grands exploits qu'il fit en Turquie; & 5. *Matthieu* de Mailly, vivant l'an 1364.

V. JEAN de Mailly, Seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. Chevalier Banneret l'an 1341, ſervit contre les Anglois, ayant en ſa Compagnie cinq Chevaliers, & vingt & un Ecuyers. Il avoit épouſé *Jeanne* de Péquigny, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Huyn, & de *Marie* d'Amiens, Dame de Canaples. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* Sire de Crequy, duquel étant veuve elle épouſa en troiſiémes noces *Henri* de Beure, Seigneur de Dixmude, ayant eu de ſon premier mari, JEAN, qui ſuit.

VI. JEAN de Mailly, dit *Maillet*, Seigneur de Saint-Huyn, de Talmas, de Buires-aux-Bois, &c. mourut l'an 1432. Lui ou ſon fils de même nom, Seigneur de Buires, de Canters, & de Talmas, & de Saint-Huyn, épouſa *Jeanne* de Quéréques ou Créſeques, fille de *Guillaume*, dit *le Bon*, & de *Marie* de Harcourt-Montgommery, & fut pére 1. de *Robert* dit *Robinet* de Mailly, Conſeiller & Chambellan du Roi, & des Ducs de Bourgogne, au parti deſquels il fut attaché toute ſa vie. Pendant la revolte des Pariſiens, l'an 1412, il fut arrêté en l'hôtel de Jean Duc de Bourgogne, à la priére duquel il fut relâché, mais banni du Royaume, comme adhérant à ce Prince, qui le mena avec lui en Bourgogne l'an 1414, & au voyage de Tours l'an 1417. Il étoit avec le Seigneur de l'Iſle-Adam, lors de la priſe de Paris l'an 1418; & au changement d'Officiers, il fut fait Grand-Pannetier de France; mais l'année ſuivante, accompagnant Philippe Duc de Bourgogne, qui alloit trouver le Roi à Troyes, il tomba de cheval dans une foſſe pleine d'eau, où il ſe noya, d'où ſon corps fut porté à Troyes, & inhumé devant le grand autel des Dominicains. Les autres enfans de JEAN de Mailly furent, 2. *Jean* de Mailly, Conſeiller au Parlement l'an 1411, Maître des Requêtes l'an 1418, l'un des Conſeillers d'Etat, pour aſſiſter la Reine Iſabelle à ſon entrevûe avec le Roi d'Angleterre l'an 1419, Préſident des Comptes l'an 1424, Doyen de Saint Germain de l'Auxerrois, puis Evêque de Noyon. En cette qualité il aſſiſta au couronnement du Roi d'Angleterre Henri VI, en l'Egliſe de Paris l'an 1431; mais peu après il abandonna ce parti, & fut l'un des principaux négociateurs de la paix d'Arras, concluë entre le Roi Charles VII & le Duc de Bourgogne. Il vécut juſqu'en 1472, qu'il mourut à Paris, & y fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de Notre-Dame; 3. *Colart*, Seigneur de Blangy ſur Somme, de Hancel, &c. Sénéchal de Vermandois l'an 1425, qui s'attacha, comme ſes freres, au parti du Duc de Bourgogne, & du Roi d'Angleterre. Depuis étant rentré dans l'obéïſſance du Roi, il ſe trouva au ſiége de Pontoiſe l'an 1441, & mourut ſans laiſſer de poſtérité de ſes deux femmes avant l'an 1476. Il avoit épouſé 1o. avant l'an 1426, *Iſabelle* Dame de Conty, laquelle par ſon teſtament lui fit don de cette terre de Conty. Après ſa mort arrivée avant l'année 1438, il prit une ſeconde alliance le 27 Juillet 1440, avec *Claire* de Fleurens, veuve d'*Antoine* de Hardentun, Seigneur de Maiſons, & fille d'*Arnoult*, Seigneur de Fleurens, & de *Marie* de Croendeborg: elle prit une ſeconde alliance avec *Roland* de Dixmude, & vivoit l'an 1423; 4. FERRY, qui ſuit; 5. *Marie*, alliée à *Jean* Seigneur de Beauvoir; 6. *Marguerite*, femme de *Pierre*, dit *Ferrand* des Quênes, Vicomte de Poix; puis de *Renaud* de Quinquempoix; & 7. *Catherine* de Mailly, mariée à *Jean* d'Anche, dit *Martel*, Seigneur de Tilloy.

VII. FERRY de Mailly, Seigneur de Talmas, de Buires-aux-Bois, de Saint-Huyn, puis de Conty après la mort de *Colart* ſon frére, s'attacha avec ſes fréres au parti du Duc de Bourgogne, pour lequel étant au païs de Santers, il fut fait priſonnier par la garniſon de Compiégne. Etant en liberté, il continua de ſervir ce Prince, & ſe joignit au Seigneur de l'Iſle-Adam, lors de la ſurpriſe de la ville de Paris, l'an 1418. Il fut fait Chevalier par ce Duc au ſiége de Compiegne l'an 1430; mais après le Traité de paix fait à Arras, il rentra dans l'obéïſſance de ſon Souverain, auquel il fit hommage de ſes terres le 21 Octobre 1447, & vivoit encore l'an 1483. Il avoit épouſé *Marie* de Bréban, Dame de Rueil ſur Marne, de Leſchelle, de Courton, & d'Arcy-le-Ponſart, fille de *Jean*, Seigneur de ces terres, morte l'an 1467, dont il eut 1. ADRIEN qui ſuit: & 2. *Jeanne* de Mailly, mariée, 1o. en Janvier 1448, à *Gui*, Seigneur de Roye; 2o. à *Euſtache* de Bouſies, Seigneur de Vertaing, de Fouilloy & de Blairenghien.

VIII. ADRIEN de Mailly, Seigneur de Conty, de Talmas, de Bertricourt, de Blangy, &c. mourut le quatriéme Septembre 1518. Il avoit épouſé le 23 Décembre 1469, *Jeanne* de Berghes, morte le deuxiéme Septembre 1513, fille de *Jean* Seigneur de Berg-op-zoom, & de *Jeanne*, dite *Blanche* de Saint-Simon, dont il eut 1. FERRY II, qui ſuit: 2. *Antoine*, Seigneur de Saint-Huyn, & de Blangy, mort avant le mois de Septembre 1540, ayant eu de *Marguerite* de Herzelles, fille de *Daniel*, Seigneur de Lilaër, & de *Marie* de Cuinghen, qu'il avoit épouſée le quatriéme Février 1520, un ſeul enfant nommé *Jean* de Mailly, Seigneur de Saint-Huyn, mort jeune; 3. *Heléne*, de Mailly, Dame de Rueil, de Leſchelle, de Courton, &c. mariée le neuviéme Juin 1498, à *Saladin* d'Anglure, Seigneur de Bourlemont, morte ſans enfans le cinquiéme Juillet 1560; 4. *Iſabeau*, alliée le 25 Mai 1560, à *George* Baron de Cliére en Normandie, morte l'an 1520; & 5. *Françoiſe* de Mailly, mariée 1o. à *Charles* Seigneur de Rubempré, 2o. à *Jean* de Stavelle, Seigneur d'Iſenghien & d'Eſtaires.

IX. FERRY de Mailly II. du nom, Baron de Conty, Seigneur de Sailly, de Talmas, de Fleurens, de Tontignies, & Echanſon du Roi, & Senéchal d'Anjou, mourut en Italie des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Milan l'an 1513, commandant une Compagnie de cent Hommes d'armes, ſuivant l'Hiſtoire du Chevalier Bayard. Il avoit épouſé, avant l'an 1504, *Loüiſe* de Montmorency, ſœur du Connétable, & fille de *Guillaume* Seigneur de Montmorency, & d'*Anne* Pot. Elle prit une ſeconde alliance avec *Gaſpard* de Coligny, Seigneur de Châtillon, Maréchal de France, & eut de ſon premier mariage, 1. *Jean* de Mailly, Baron de Conty, &c. mort ſans alliance au ſiége de Naples l'an 1528; 2. *Magdeleine* de Mailly, Dame de Conty, &c. mariée le 27 Août 1527, à *Charles* Seigneur de Roye & de Muret, Comte de Roucy; & 3. *Loüiſe* de Mailly, Abbeſſe de la Trinité de Caen, puis de Lys près de Melun, morte le neuviéme Août 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LORSIGNOL.

V. COLART de Mailly, dit *Payen*, ſecond fils de JEAN de Mailly, dit *Maillet*, Seigneur de Lorſignol, de Talmas, &c. fut Seigneur de Lorſignol, de ſaint George, &c. & Gouverneur du Bailliage de Vermandois, ſervoit en Perigord l'an 1353, & vivoit l'an 1484. Il avoit épouſé vers l'an 1350, *Marguerite* de Péquigny, fille puînée de *Jean*, Seigneur de Saint-Huyn, & de *Marie* d'Amiens, Dame de Canaples; dont il eut 1. GILLES, qui ſuit; & 2. *Alix* de Mailly, alliée à *Froiſſart*, Seigneur de Beaufort en Artois.

VI. GILLES de Mailly, Seigneur de Lorſignol, de Bours, &c. mourut avant l'an 1421. Il avoit épouſé *Jeanne* de Billy, Vicomteſſe d'Ouchies en Champagne, Dame de Roſel, de Montchevillan, de Prégny, de Saint-Remy, de Billy ſur Ourcq, de Nully, de Saint-Front, & de Hautevêne, dont il eut 1. *Renaud*, Seigneur de Lorſignol, mort avant 1421; 2. *Marie* de Mailly, Dame de Lorſignol après ſon frere, mariée, 1o. à *Colart*, Seigneur de Mailly, ſon parent; 2o. à *David* de Brimeu, Seigneur de Humbercourt, morte le 16 Septembre 1456; 3. *Marguerite*, alliée 1o. à *Henri* de Boicy, Seigneur de Chaulnes: 2o. à *Gilles* Seigneur de Rouvroy: 3o. à *Gilles*, Seigneur de Soyecourt: & 4. *Aliénore* de Mailly, femme de *Baudouin* de Cramailles, Seigneur de Saponay.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUTHUILLE.

III. GILLES de Mailly, troiſiéme fils de GILLES II du nom, Seigneur de Mailly, &c. & de *Jeanne* d'Amiens, Dame de Talmas, &c. eut en partage la terre d'Authuille, & mourut l'an 1337. Il eut pour femme *Blanche* de Ham, fille de *N.* . . Seigneur de Ham en Vermandois; & pour enfans, 1. GILLES II. qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *N.*. . Seigneur du Cauroy en Ponthieu; 3. *Marie*, alliée à *Jean*, Seigneur de Preure en Boulonois; 4. *N.* . . femme de *N.* . . Seigneur de Couy, en Artois; 5. *N.* . . mariée à *N.* . . Seigneur du Divion; & 6 *N.* . . de Mailly alliée à *N.*. . Seigneur de la Thieuloye.

IV. GILLES de Mailly, II du nom, Seigneur d'Authuille & d'Andinfer, ſe trouva l'an 1348, à la Bataille de Saint-Omer, où il combattit pour le Roi Philippe *de Valois*, & eſt nommé entre les Pairs du Châtel d'Encre l'an 1357. Il épouſa *Jeanne* de Rely, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rely, dont il eut 1. GILLES III, qui ſuit; 2. *Loüis* qui ſurprit le château de Montpaon ſur les Anglois l'an 1371; 3. *Simon*, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Roſebeque l'an 1382; 4. *Jean*, & 5. *Jacques*, morts à la bataille de Nicopolis en Hongrie l'an 1396; & 6. *Marie* de Mailly, alliée, 1o. à *Robert* de Nédonchel, Seigneur de Rebecq: 2o. à *Hugues* de Sailly.

V. GILLES de Mailly, III du nom, Seigneur d'Authuille & d'Andinfer, fut marié trois fois, & eut 25 enfans de ſes trois femmes. Il épouſa, 1o. *Iſabeau* de Wavant ou Waurans, fille & héritiére de *N.* . . Seigneur de Waurans, & de *N.* . . d'Occoch: 2o. *Iſabeau* d'Auxy, fille de *David* Seigneur d'Auxy, & de *Marguerite* de la Tremoille: 3o. *Marguerite* de Longueval, Dame de Bienvilliers & de Fouconvilliers, fille de *Jean* de Dongueval, & de *Jeanne* Dame de Beaumez. Ses enfans du premier lit furent, 1. GILLES IV, qui ſuit; 2. *Lancelot* de Mailly, qui de *Marguerite* de la Roſiére, ſa femme, fille d'*Antoine* Seigneur de la Roſiére, & de *Marguerite* de Durcal, n'eut qu'un fils nommé *Antoine*, mort jeune; 3. *Palamédes*, qui laiſſa des enfans; 4. *Guillaume*, dit *Saladin*, Seigneur de Marçais, qui épouſa *Aux* héritiére de Noyelles, veuve de *N.* . . Seigneur de Caulincourt, dont il eut *Robert* de Mailly, Seigneur de Noyelles & de Marçais, qui épouſa l'an 1496, *Martine* d'Eſtourmel, dont il eut des enfans; 5. *N.* . . de Mailly, Religieux à Corbie; 6. *N.*. . Religieux à Ham: 7. *N.*. . Religieux à Berthancourt; 8. *N.* . . Abbeſſe de ſainte Auſtreberte de Montreuil; 9. *Françoiſe*, mariée à *Berard* de Récourt; & 10. 11. 12. 13. 14. cinq autres filles mortes jeunes. GILLES de Mailly eut de ſa ſeconde femme, ſept filles, dont trois 15. 16. 17. moururent jeunes; les autres furent, 18. *Roberte* de Mailly, alliée

à

à *Alain* de Longueval; 19. *Guillemette*, Dame d'Andinfer & d'Hinguiettes, mariée à *Robert* de Hames, Seigneur de Bondus & de Sangatte; 20. *Marie*, épouſe de *George* le Gay, Seigneur de Lorges & de Combreuil en Sologne; & 21. *N...* de Mailly, femme de *Jean* Seigneur de Buſſy. Les enfans du troiſiéme lit de GILLES de Mailly III du nom, furent 22. *Jean* de Mailly, dit *le Bégue*, Seigneur de la Brecque, de Bienvilliers, & du Quênoy, qui épouſa 1º. *Jeanne* d'Aboval, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Thieuloye, Gouverneur d'Arras, 2º. *Jeanne* de Roſimbos, fille de *Jean*, Seigneur de Roſimbos, de laquelle il eut *Jean* de Mailly, mort jeune; & *Marguerite* de Mailly, femme d'*Antoine* Seigneur de Béthencourt & de Frêne: & de la premiére vinrent *Jacques* de Mailly, Seigneur de la Brecque; *Miles*, mort en Turquie: & *Jeanne* de Mailly, alliée à *N...* Seigneur d'Eſcobecq; 23. ROBERT, ſecond fils de la troiſiéme femme, fait *la branche des Seigneurs de* RUTHERE *& de* COMBLIGNEUIL, *rapportée cy-après*; 24. *Mathelin*, troiſiéme fils, fut Seigneur de Fouconvilliers, & épouſa *Ade* de Quebienſay, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Mailly, Dame de Fouconvilliers, mariée à *Jean* Seigneur d'Yaucourt; 25. *Jeanne* de Mailly, Sœur des précédens, épouſa 1º. *N...* Seigneur de Maucourt: 2º. *Jean* de Villiers.

VI. GILLES de Mailly, IV du nom, Seigneur d'Authuille & de Waurans, épouſa *Jeanne* de Maiſiéres: dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Mathelin* de Mailly, mort à Lyon.

VII. JEAN de Mailly, Seigneur d'Authuille & de Waurans, mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épouſé *Marguerite* de Fiennes, veuve de *Jean* Seigneur de Sempy, & fille de *Jean* de Fiennes, Seigneur de Souverain-Moulin & de Rebéque, & de *Martine* Perrot, dont il eut LOUIS, qui ſuit.

VIII. LOUIS de Mailly, Seigneur d'Authuille & de Waurans, vivoit l'an 1459. Il avoit épouſé *Marguerite* de Gaeſbeeck, ou Herzebeeck, dont il eut 1. COLART qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Mailly, Dame de Waurans, mariée à *Philippe* de Saveuſe, Seigneur de Saint-Aubin.

IX. COLART de Mailly, Seigneur d'Authuille, Quinchy, Metz, &c. donna en Février 1498, les Terres d'Authuille & de Metz, à *Jean*, Seigneur de Mailly, &c. au préjudice de ſes filles. Il épouſa 1º. *Jacqueline* d'Olehain, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtiembourg, dont il n'eut point d'enfans: 2º. *Adolphine* de Tferrats, dont il eut 1. *Héléne*, morte ſans alliance; 2. *Joſſine*, mariée à *Jacques* d'Ordre, Seigneur de Sainghin & de Longpré, morte ſans enfans; & 3. *Jeanne* de Mailly, alliée à *Jean* de la Douve, morte ſans poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS
de RUTHERE, *& de* COMBLIGNEUIL.

VI. ROBERT de Mailly, ſecond fils de GILLES de Mailly, III. du nom, Seigneur d'Authuille, & de *Marguerite* de Longueval, ſa troiſiéme femme, fut Seigneur de Ruthére. Il épouſa 1º. l'an 1429, *Iſabelle* du Bos, fille & héritiére de *Jacques*, dit *le Galois*, Seigneur de Combligneuil, de Drevet & de Houdens, & de *Jeanne* de Beugny: 2º. *Béatrix* de Boufflers, Dame de Vironceaux, veuve de *Baudouin* de Sains, & fille d'*Alleaume* Seigneur de Boufflers, & de *Catherine* de Bernieulles, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. BAUDOUIN, qui ſuit; & 2. *Coloye* de Mailly, alliée à *Gilles* de Proiſy, Seigneur de Maineville.

VII. BAUDOUIN de Mailly, Seigneur de Combligneuil, &c. épouſa *Jeanne* du Bois-Bléquin, dite *de Boeffes*, fille de *Matthieu* du Bois, dit *le Galois*, Seigneur de Boeffes, &c. & d'*Euſtaſie* de Sains, dont il eut 1. *Antoine* de Mailly, Seigneur de Combligneuil, mort ſans enfans, de *Jeanne* d'Oſtove, fille de *Jean* d'Oſtove; 2. *Anne*, Dame de Combligneuil, mariée à *Philippe* d'Oſterel, Seigneur de Dieval: & *N...* de Mailly, morte ſans alliance.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEDON.

III. JEAN de Mailly, quatriéme fils de GILLES, II du nom, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne* d'Amiens, Dame de Talmas, fut Seigneur de Nédon, & épouſa *Iſabeau* de Beuvry, fille de *Colart* Seigneur de Beuvry, dont il eut 1. JEAN II, qui ſuit; & 2. *Catherine* de Mailly, Dame des Mareſts, mariée l'an 1330, à *Hugues* Seigneur de Noyelles & de Mammez.

IV. JEAN de Mailly, II du nom, Seigneur de Nédon, épouſa *N...* fille de *N.* Seigneur d'Haveskerque, dont il eut *Marie* de Mailly, Dame de Nédon, mariée à *Jean*, Seigneur de la Viefville. * La Morliere, *Hiſtoire de Picardie*. Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, &c.

MAILLY (Robert de) Chevalier, Seigneur de Rumênil, de Silly, &c. petit-fils de JEAN III du nom, Seigneur de Mailly, *dont nous avons parlé cy-deſſus dans la Généalogie de cette Maiſon*, & fils puîné de HUTIN de Mailly, Seigneur d'Auchy, eſt très célébre dans l'Hiſtoire par ſa valeur. Du Bellay nous apprend qu'en 1521, il eut charge des gens de pié Légionaires, ſous M. de Vendôme, Gouverneur de Picardie; & que la même année ce Prince lui ordonna de ſe jetter avec le Seigneur de Longueval dans la ville de Guiſe, pour la défendre contre l'Armée Impériale. Robert de Mailly fut tué l'an 1524, à Pavie dans le Milanez, en combattant ſur la bréche de cette ville aſſiégée. C'eſt de lui que ſont ſorties les deux branches de Mailly-Rumênil, & de Mailly-la-Houſſaye. De cette derniére ſont iſſus, *Adrien*, Chevalier, Seigneur de Silly, &c. connu ſous le nom du Comte de Mailly-la-Houſſaye, Colonel du Régiment des Landes d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, mort en Mars 1703, & ſon frére *Jérôme* de Mailly, Capitaine dans le même Régiment. * Du Bellay, *Hiſt.* La Morliére, *Recueil des illuſtres Maiſons de Picardie.*

MAILLY, (Africain de) d'une famille ancienne, originaire de Bourgogne, étoit Chevalier, Baron d'Eſcots, Seigneur de Villars-lès-Paux, Conſeiller, Chambellan ordinaire & Pannetier du Roi, Chevalier d'honneur du Parlement de Dijon. Il fut pourvû de cette derniére charge le quatriéme Septembre 1532, après la mort de Charles de Courcelles, ſon couſin maternel. Il la remit au mois de Mai 1545, à Hélion de Mailly, ſon neveu. Africain fut encore reçu Baillif de Dijon le ſixiéme de Juillet 1537. Ce Gentilhomme qui étoit verſé dans les affaires d'Etat, fut député par le Roi François I, avec le Cardinal du Bellay, & François Olivier, premier Préſident du Parlement de Paris, & Chancelier d'Alençon, pour aller à la Diéte de Spire, convoquée par l'Empereur Charles-Quint en l'année 1544. Mais l'Empereur ayant refuſé de leur donner un ſauf-conduit, ils retournérent à Nancy, ce qui donna lieu à Mailly de compoſer contre l'Empereur pluſieurs Piéces qui ont été imprimées en Latin en 1544, à Paris, chez Robert Etienne, *in quarto*, ſous le titre de, *Joan. Cardin. Bellaii, Epiſc. Pariſ. Franciſci Olivarii, in Senatu Pariſ. Præſid. & Africani Mallei Ballivi Divionenſis, Franciſci I. legatorum, Orationes duæ*, &c. On croit que de Mailly mourut vers l'an 1550. Jean Girard, Poëte Dijonnois, lui a adreſſé la centiéme Epigramme de ſa troiſiéme Centurie.

MAIMBOURG (Louïs) Jéſuite, né l'an 1610, à Nancy en Lorraine, de parens nobles & riches, avoit l'eſprit fort vif & fort aiſé, & s'eſt rendu célébre, tant par ſes prédications, que par pluſieurs Livres d'Hiſtoires qu'il a donnés au Public. Il entra dans la Société des Jéſuites l'an 1626, enſeigna les humanités pendant ſix ans, après leſquels il s'occupa uniquement à la chaire. Il fut obligé de quitter les Jéſuites par ordre du Pape Innocent XI, l'an 1682, pour avoir écrit contre la Cour de Rome, en faveur des propoſitions de l'Aſſemblée du Clergé de France, tenue l'an 1682. Il fut gratifié d'une penſion du Roi, & ſe retira à l'Abbaye de ſaint Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie le 13 Août de l'année 1686, âgé de 77 ans, lorſqu'il travailloit encore à un Traité du Schiſme d'Angleterre, & eſt enterré dans l'Egliſe de cette Abbaye. Il a donné au Public deux volumes de *Sermons* qu'il a prêchez; une *Méthode pacifique, pour ramener ſans diſpute les Proteſtans à la vraye Foi ſur le point de l'Euchariſtie*; un *Traité de la vraye Egliſe & de la vraye parole de Dieu*; les *Hiſtoires de l'Arianiſme, des Iconoclaſtes, des Croiſades, du Schiſme d'Occident, du Schiſme des Grecs, de la décadence de l'Empire, de la Ligue, du Luthéraniſme, du Calviniſme*; le *Traité de l'Egliſe de Rome*; le *Pontificat de ſaint Léon*, &c. Tous ces Ouvrages ſont en ſeize volumes *in quarto*. Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils euſſent été compoſez avec autant de ſolidité & de diſcernement dans les faits, que de feu & de rapidité dans le ſtyle. Les Auteurs Proteſtans ont écrit contre ſes Hiſtoires du Luthéraniſme & du Calviniſme; & les Janſéniſtes contre celles de l'Arianiſme & des Iconoclaſtes. Ses premiéres Hiſtoires furent bien reçues du Public; elles ſe faiſoient lire agréablement, & avoient un certain air de Roman qui plaiſoit; mais peu à peu le monde eſt revenu de ce goût. Ses derniéres n'ont plus eu tant de cours, & les premiéres ſont tombées tout à fait, même dès ſon vivant. Le Pére Maimbourg ayant attaqué vivement la Traduction du Nouveau Teſtament dite *de Mons*, dans quelques Sermons faits le 28 d'Août & le quatriéme de Septembre 1667, dans l'Egliſe des Jéſuites de la rue Saint-Antoine à Paris, on envoya à Mrs. Arnauld & Nicole, qui étoient alors en l'Abbaye de Haute-Fontaine, les extraits de ces diſcours: ce qui donna lieu à l'Ouvrage de ces deux Meſſieurs, qui a pour titre, *Défenſe de la Traduction du Nouveau Teſtament imprimée à Mons, contre les Sermons du Pére Maimbourg, & les Lettres d'un Docteur en Théologie.* Cet Ouvrage fut fait à Haute-Fontaine même, & il parut *in douze*, dès 1669, ſous le titre de Cologne. Il a eu quelques démêlez avec le Pére Bouhours, qui avoit critiqué quelques-unes de ſes expreſſions. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Si l'on veut connoître plus à fond le caractére de Maimbourg, on n'a qu'à lire le jugement qu'en a porté M. Jurieu à la tête de ſon Apologie pour les Réformateurs, contre l'Hiſtoire du Calviniſme de cet Auteur. Les Auteurs de ſa Communion le font paſſer pour un Prédicateur peu grave. On peut en voir la preuve dans le Dictionnaire de Bayle à la Note C, ſur l'Article de Maimbourg.

MAIMBOURG (Theodore) couſin du précédent, quitta le parti de l'Egliſe Romaine, & embraſſa celui de la Religion Réformée. Pour juſtifier ſon changement, il écrivit une Lettre à ſon frére qui fut imprimée en 1659. On a de lui une *Réponſe ſommaire* à la Méthode du Cardinal de Richelieu, qu'il dédia à Madame de Turenne. Il y prit le nom de *la Ruelle*, & envoya le Manuſcrit à Samuel des Marets, qui le publia à Groningue l'an 1664. Il a auſſi publié Examen du premier Traité de Controverſe du Pére Louïs Maimbourg intitulé, Méthode pacifique pour ramener ſans diſpute les Proteſtans à la vraye foi ſur le point de l'Euchariſtie. Quelque éloigné qu'il parût de l'Egliſe Romaine, il ne laiſſa pas d'y rentrer en 1664, & il y étoit lorſque le Livre de l'*Expoſition de la Foi Catholique* parut; mais peu après il l'abandonna une ſeconde fois, & ſe retira en Angleterre, où il fut chargé de l'éducation d'un fils *naturel* de Charles II. Ce fut là qu'il publia une Réponſe à l'Expoſition de la Foi en 1682. Il l'avoit annoncée à ſes amis avant que de lever le maſque; & c'eſt ce qui donna lieu à Baſtide, Proteſtant, d'écrire qu'un Catholique écrivoit contre l'Expoſition. Il mourut à Londres vers l'an 1693. Quelques perſonnes ont dit qu'étant à l'extrémité il avoit déclaré qu'il mouroit Socinien, & qu'on n'avoit pu le faire changer de ſentiment. On

peut lire sur ce sentiment de Maimbourg, la sixiéme des Lettres choisies de R. Simon de l'Edition de Trevoux.

Il y a encore un autre MAIMBOURG nommé JEAN, Lorrain, qui entra chez les Jésuites, & qui ne voulut jamais publier aucun Ouvrage, quelque capable qu'il en fût. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

MAIMON ou MAIMONIDES, *Voyez* MOÏSE Rabbin.

MAIMON. *Cherchez* MEMON.

MAIN (Amber) est une espéce de miracle qui se trouve dans la Province de Cornouaille en Angleterre, & qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre de méchanique. C'est un grand rocher placé sur d'autres de moindre grandeur; & quoiqu'aucune force ne puisse lui faire changer de situation, il est dans un si parfait équilibre, que la moindre chose peut l'ébranler. Quant à son nom, le mot de *Main* en langage de Cornouaille signifie une *pierre*, le mot *Amber* semble être abbrégé du mot *Ambrosius* qui fut un vaillant Breton, qu'on croit avoir érigé ce Monument, après quelque victoire remportée sur les Romains ou sur quelques autres ennemis. * *Diction. Anglois.*

MAINA, BRACCIO DI MAINA, ou PAÏS DES MAINOTES, contrée de la Gréce dans la Morée, le long de la mer, sur les côtes du Golfe de Coron, & depuis le Cap de Matapan, jusques à la riviére de Calamata. Les Mainotes ou Magnotes, qui habitent une partie du païs des anciens Lacédémoniens, sont les seuls entre les Grecs, qui se soient conservez en Corps de République, contre la puissance des Turcs. Le voisinage de la mer, & l'âpreté de leurs montagnes, leur ont procuré cet avantage. Cependant, depuis la prise de Candie, l'an 1669, la crainte de voir opprimer leur liberté les a obligez de chercher d'autres habitations, pour y pouvoir vivre en repos. Les Génois en ont reçu cinq ou six cens familles dans l'Isle de Corse; & le Grand-Duc de Florence a donné des terres dans ses Etats, à mille autres qui s'y sont établies depuis peu. Ces Mainotes se ressentent encore de l'inclination des anciens Lacédemoniens pour le larcin. Il sont grands voleurs, cruels, & ménent une vie extrémement dure.

MAINA, petite ville de la Morée située au pié des montagnes de Maina, sur le Golfe de Coron, à six lieues de Chielisa du côté du midi. Ce lieu est différent de Castro di Maina, forteresse bâtie par les Turcs l'an 1560, sur le Cap de Matapan, pour brider les Mainotes, & ruïnée par les Vénitiens la même année. * Maty, *Diction. Géogr.*

MAINA (les Montagnes de) ou des Mainotes, anciennement le Mont-Taygéte, *Taygetus mons*, *Amyclæus mons*, grande montagne de la Laconie en Morée, commence entre la ville de Lacedémone, & celle de Zarnata, & s'étend du nord au sud entre le Golfe de Coron & celui de Colochine, jusqu'au Cap de Matapan, qui en est l'extrémité meridionale. * Maty, *Diction. Géogr.*

MAINARD. *Cherchez* MAYNARD.

MAINBOEUF, en Latin *Magnobodus*, Evêque d'Angers, dans le VII siécle, né le sixiéme Janvier 577, dans le païs d'Anjou, de parens considérables, qui étoient au service des Rois Chilpéric & Clotaire II, fut élevé dans les Lettres humaines & dans la piété. S'étant mis ensuite sous la discipline de saint Lézin, Evêque d'Angers, il reçut de sa main les Ordres sacrez, & fit un voyage à Rome du tems du Pape saint Grégoire, & à son retour, saint Lézin lui donna l'administration du Monastére de Chalones. Il fut élu Evêque d'Angers l'an 606, à la place de Cardulphe, successeur de saint Lézin. Il assista l'an 625 au Concile de Reims, mourut le cinquiéme de Novembre de l'an 654, & eut pour successeur saint Godebert. Il est Auteur de *la Vie de S. Maurille*, l'un de ses prédécesseurs, imprimée dans le *Spicilége* de Dom Luc d'Acheri, tome 10. de l'édit. *in quarto.* Il eut pour successeur S. Nicolse, Abbé de Saint-Aubin d'Angers. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 16 *Octobre.*

MAINE, (le) Province de France, a la Normandie au septentrion; le Perche, le Vendômois, & la Beausse, au levant; la Bretagne, au couchant; une partie de la Touraine avec l'Anjou, au midi. On la divise ordinairement en deux parties. Celle qui s'approche de la Bretagne & de la Normandie, s'appelle le *Bas-Maine*, dont l'assiette est fort inégale. L'autre partie qui s'étend du côté du Perche, du Vendômois, de l'Anjou & de la Touraine, est plus belle & plus féconde: on la nomme le *Haut-Maine.* La Province produit du blé, du lin, du vin, du bétail, &c. Elle renferme quelques mines de fer, & est arrosée de trois principales riviéres, qui sont l'Huisne, la Sarte & la Mayenne, qui reçoivent dans leurs cours, plusieurs autres gros ruisseaux, comme la Ségrie, la Dive, l'Engraine, &c. Ses principales forêts sont, Bersay, Perseigne, Longaunay, Sillé, Dandaine, &c. Le Mans en est la ville capitale. Les autres sont, Laval, Beaumont-le-Vicomte, Sablé, la Ferté-Bernard, lieu de la naissance du Poëte Robert Garnier, Mayenne, Château du Loir, &c. Les Habitans ont beaucoup d'esprit & d'adresse, & parlent naturellement bien. Le Maine a produit de grands hommes, des Poëtes, des Philosophes, des Mathématiciens & des Médecins très habiles. Les Manceaux savent très bien faire leurs affaires; & c'est pour cela qu'on dit, *qu'un Manceau vaut un Normand & demi.* On assure que ce qui a donné lieu à ce proverbe, c'est une monnoye du Maine, qui valoit une moitié plus que celle de Normandie. Ptolomée & César donnent aux Manceaux le nom de *Cenomani Aulerci.* Tite-Live, Polybe, &, entre les Modernes, Léandre Alberti, parlent des conquêtes de ces peuples en Italie, vers l'an 160 de Rome, & 594 avant Jésus-Christ. Elitorvius commandoit alors l'Armée des Cénomans, qui suivoient leur Prince Bellovése. Du consentement de ce dernier ils s'arrêterent en cette contrée, qui est bornée du Pô, des Alpes, & de la Mer Adriatique; & après avoir défait les Toscans sur le rivage du Tesin, ils les chassérent de la Gaule Transalpine, qu'ils occupérent quelque tems, & où ils bâtirent les villes de Bresse, de Vérone, de Trente, de Créme, de Bergame, de Mantoue, &c. Le Maine a été soumis aux Gaulois, puis aux Romains, & enfin aux François. Il eut ensuite des Comtes, jusques à ce que le païs fut réuni à la Couronne. HUGUES I, Comte du Mans, qui vivoit l'an 1020, fut pére de HERBERT I, dit *Eveille-chien*; parce qu'il faisoit la nuit des courses dans le Perche, où il éveilloit tous les chiens. Herbert mourut vers l'année 1060, laissant 1. HUGUES II, qui suit; & 2. *Biotte*, mariée à *Gautier* Comte de Meulan & de Pontoise. HUGUES II étoit encore jeune, & *Herbert Bacco*, son oncle & son Tuteur, voulut usurper le Comté du Mans; mais les Manceaux & l'Evêque Gerbert s'y opposérent. Ce Prélat maria Hugues à *Berte* de Blois, fille d'*Eudes*, Comte de Champagne & de Blois, & veuve d'*Alain* II, dit *le Rebru*, Comte de Champagne. Il en eut 1. *Herbert* II, Comte du Mans, qui mourut sans postérité & qui étant peu satisfait de ses parens, donna son Comté à Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie; 2. *Hermengarde* mariée 1°. à *Thibault* III, Comte de Champagne, qui la répudia: 2°. à *Ezon* ou *Azon*, Marquis en Ligurie, qu'on croit être sorti de la Maison de Malespine, & dont elle eut *Hugues* III, Comte du Maine; 3. *Paule*, femme de *Jean* Seigneur de Beaugency & de la Fléche, dont elle eut *Gozbert*; 4. *Enoc*; 5. *Elie*, Comte du Maine; & 6. *Marguerite*, accordée à *Robert* III, dit *Courtecuisse*, Duc de Normandie. Après la mort de Herbert II, Guillaume *le Bâtard* se prévalut du testament que ce Comte avoit fait en sa faveur, & soumit le païs du Maine. Les Manceaux appellérent HUGUES, fils d'*Azon*, qui fut le III de ce nom, vers l'an 1090. Mais comme il manquoit de biens, de forces & de courage, il céda ses droits à *Elie* de la Flêche, son cousin. Ordericdit que Hugues vendit son Comté pour dix mille sols de la monnoye du Mans. ELIE mourut le onziéme Juillet de l'an 1110, & laissa une fille unique *Eremburge*, que d'autres nomment *Sibylle*, qui fut mariée à *Foulques* Comte d'Anjou, & qui eut GEOFROI V, dit *Plantegenete.* Celui-ci épousa *Mabaud* d'Angleterre & fut Pére de HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, Comte du Maine, &c. Henri, mort l'an 1189, épousa *Aliénor* de Guienne, & laissa entre autres enfans, 1. *Richard*, dit *l'Orgueilleux*, qui fut tué l'an 1199; 2. *Geofroi*, pére d'*Artus*, & 3. JEAN *Sans-Terre.* Ce dernier fit mourir son neveu *Artus*; & pour raison de ce crime, le Maine & toutes les autres Terres que l'Anglois avoit en France, furent confisquées par arrêt des Pairs, l'an 1202, & dévolues au Souverain qui étoit le Roi Philippe-*Auguste.* Saint-Louïs, son petit-fils, donna le Maine à CHARLES d'Anjou, son frére, Comte de Provence, puis Roi de Naples & de Sicile, mort l'an 1285. CHARLES II, son fils, céda, l'an 1290, le Comté du Maine à CHARLES de France, Comte de Valois, &c. qui épousa *Marguerite* de Sicile, sa fille. Ce Traité fut depuis confirmé par le Roi Philippe *le Bel.* Charles de France fut pére du Roi PHILIPPE *de Valois*, qui apporta le Comté du Maine à la Couronne. Le Roi Jean, qui lui succéda, donna ce Comté en appanage à LOUÏS de France, son second fils, Roi de Naples, Duc d'Anjou, &c. Ce Prince, mort l'an 1383, fut pére de Louïs II, qui mourut l'an 1417. Louïs II eut 1. *Louïs* III, mort l'an 1431; 2. *René*, mort l'an 1480; & 3. CHARLES, Comte du Maine, mort l'an 1472. Celui-ci eut un autre CHARLES, Roi de Naples, Comte de Provence & du Maine, qui laissa le Roi Louïs XI son héritier universel, le dixiéme Décembre 1481, & mourut le onziéme jour du même mois. Ainsi le Maine fut encore réuni à la Couronne. Le Roi Henri II le donna en appanage à son troisiéme fils HENRI de France, depuis Roi, III du nom; & ce Monarque le donna de même à *François* de France, son frére, qui mourut sans postérité l'an 1584. Louïs XIV a donné l'an 1678, pour appanage, le Maine à son fils *naturel* LOUÏS-AUGUSTE de Bourbon, légitimé de France, Prince souverain de Dombes, Colonel-Général des Suisses, &c. mort le 14 de Mai 1736, dans la soixante-septiéme année de son âge. *Cherchez* BOURBON. * Tite-Live, *l.* 5. César, *in Comment.* Orderic Vitalis, *l.* 4. Le Pére Anselme, &c.

* MAINEVILLE, bourg de France en Normandie, dans le Vexin Normand, à l'est-sud-est de Rouen dont il est éloigné d'environ neuf lieues. Cette Terre appartient à la Maison du Pont-Saint-Pierre de Roncherolles.

MAINFERME (Jean de la) Religieux de l'Ordre de Fontevrauld, né à Orléans, & mort à l'age de 47 ans en 1693, s'est signalé par la défense de Robert d'Arbrissselles, Fondateur de son Ordre, en donnant un Livre Latin au Public, sous le titre de *Bouclier de l'Ordre de Fonte-Evrauld naissant.* Le principal sujet de cet Ouvrage est de justifier la mémoire de Robert d'Arbrissselles, d'un reproche qui lui a été fait d'avoir eu commerce trop familier avec des filles de son Ordre, & d'avoir osé même coucher la nuit à côté d'elles, sous prétexte de se mortifier en souffrant par-là un nouveau genre de martyre. C'est le bruit qui couroit de lui, dont Geofroi de Vendôme & Marbodus lui donnérent avis par leurs Lettres. Le Pére de la Mainferme ne s'est pas contenté de faire voir que ce bruit étoit faux, & de justifier Robert d'Arbrissselles: il a même entrepris de faire voir que ces deux Lettres étoient supposées & composées par Roscelin, qui, selon le rapport d'Abailard, avoit osé écrire une Lettre injurieuse contre ce saint homme. Les Critiques n'ont pas été persuadés de ces raisons: & quoiqu'ils rendent justice à Robert d'Arbrissselles sur le fait dont il est accusé, ils tiennent les Lettres de Geofroi de Vendôme & de Mar-

Marbodus très légitimes, malgré les conjectures du Pére de la Mainferme. Il a neanmoins réussi à justifier la mémoire du Fondateur de son Ordre, par les témoignages de quantité de grands hommes. On ne conviendra peut-être pas qu'il ait eu le même succès dans la Dissertation qu'il a faite, pour justifier l'autorité que les Religieuses de Font-Evrauld ont sur les Religieux & les Prêtres qui dépendent d'elles. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siecle.*

MAINFROY, Tyran de Sicile, fils *naturel* de l'Empereur *Frédéric* II, étouffa, dit-on, dans le lit son propre pére, & fit empoisonner Conrad fils du même Empereur. Ce Conrad laissa un fils, nommé *Conradin*, dont Mainfroy se fit Tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du Royaume de Sicile, qu'il gouverna dans de continuels desordres, pendant près d'onze ans. Il se brouilla avec le Pape Innocent IV, porta la guerre dans ses Etats, & le 20 Décembre de l'an 1254, il défit ses troupes, par le secours qu'il obtint des Sarazins de Lucerie. Depuis il enleva à l'Eglise le Comté de Fondi, & fut excommunié par les Papes Urbain IV, & Clément IV. Le premier de ces Pontifes ayant appellé Charles d'Anjou, frere du Roi saint Louïs, lui donna l'investiture du Royaume de Naples & de Sicile: ce qui obligea ce Prince de faire la guerre à Mainfroy, ennemi de l'Eglise. On dit que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces termes; *Ite & renuntiate Sultano Lucerino,* (il appelloit ainsi Mainfroy qui tiroit du secours des Sarazins de Luceria,) *vel me brevi ipsum in infernum detrusurum, vel ipsum me in Paradisum collocaturum.* En effet la bataille fut donnée dans la plaine de Bénevent, un vendredi 26 Fevrier de l'an 1266. Mainfroy y perdit la vie, & fut trouvé mort, tout couvert de sang & de boue. Comme il étoit excommunié, on le mit dans une fosse près du pont de Bénevent; & au rapport d'un Auteur moderne, le Pape Clément fit porter son corps hors des terres de l'Eglise. Ce Mainfroy avoit marié, l'an 1262, sa fille *Constance* à *Pierre* III, Roi d'Aragon, & c'est de-là que les Princes de cette Maison ont fondé leur droit sur le Royaume de Naples. * Summoneta & Collenutio, *Hist. de Naples.*

MAINGOT. *Voyez* SURGERES.

MAINGRE (Jean le). *Cherchez* BOUCICAUT.

MAINLAND, Isle d'Ecosse, la plus grande des Orcades. *Voyez* ORCADES.

MAINLAND, anciennement *Romona*, Isle de l'Océan Calédonien, différente d'une autre anciennement nommée *Pomonia*, & dont il sera parlé dans l'Article suivant, est la principale des Isles Schetlandiques, qui appartiennent au Roi de Danemarck. Elle peut avoir vint lieues de long & cinq de large. Ses Habitans ne se tenoient autrefois que le long des côtes, & ne vivoient que de poisson; mais maintenant ils cultivent les terres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAINLAND, anciennement *Pomonia*, Isle de l'Océan Calédonien, à quatre ou cinq lieues de la côte septentrionale de l'Ecosse entre les Isles Orcades, dont elle est la principale. Elle n'a que huit lieues de long & deux de large, mais son terroir, garanti de la violence des ondes par de grands rochers dont elle est environnée, est fort beau & fort fertile. C'est pour cette raison que les Anciens lui donnérent le nom de *Pomone*, qui étoit celui de la Déesse des fruits. La petite ville de Kirwall en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAINOTES, Peuples. *Voyez* MAINA.

* MAINTENON, bourg de France dans la Beauce, sur la rive gauche de l'Eure au-nord-nord-est de Chartres dont il est éloigné d'environ trois lieues. C'est près de ce lieu que Louïs XIV fit faire de prodigieux travaux en 1684, & dans les années suivantes, pour conduire une partie des eaux de la riviére d'Eure à Versailles, mais qui ayant été abandonnez en 1688, à cause de la guerre qui survint alors, n'ont pu être achevez, & sont devenus entiérement inutiles. On y voit encore un magnifique Aqueduc d'une grande longueur qui traverse l'Eure & la prairie. La Terre de Maintenon dans le XVI siécle appartenoit à la Maison de Cotereau, qui y commença le château où sont encore ses armes, & que Louïs XIV augmenta, pour y pouvoir loger, quand il alloit visiter ces travaux. Cette Terre passa à Jacques d'Angennes, Seigneur de Rambouillet, par Isabelle de Cotereau, & fut le partage de Louïs leur sixiéme fils, des Descendans duquel Louïs XIV l'acheta vers l'an 1679. Ce Prince l'érigea en Marquisat & en fit présent à l'illustre Dame Françoise d'Aubigné, qui par son esprit s'étoit aquis dès-lors les bonnes graces de ce Monarque, & qui sut ensuite les conserver sans aucune diminution jusqu'à la mort du même Prince, durant 36 années. Elle prit le titre de Marquise de Maintenon, & ce Marquisat, après sa mort, est venu à Madame la Duchesse de Noailles sa niéce. * *Dict. Univ. de la France.*

MAINTENON (Seigneur de) *Voyez* ANGENNES.

* MAINUS, troisiéme Roi d'Ecosse fils de Fergus I, succéda à Féritharus. Il fit la paix avec ses Voisins, s'occupa à punir les malfaiteurs, & se conduisit si sagement qu'il passa pour Saint aussi bien parmi les Etrangers que parmi ses Sujets. Il mourut dans la 19 année de son régne, l'an 261 de Jésus-Christ. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

MAINUS (Jason) célebre Jurisconsulte, fils *naturel* d'*André* Mainus, naquit à Pésaro, où son pére avoit été banni. Après avoir étudié en Droit à Pavie, il s'adonna au jeu avec tant de fureur, qu'il perdit tout son argent & tous ses Livres. Les desagrémens que cette conduite lui attira, le firent rentrer en lui même, & lui firent reprendre l'étude du Droit avec tant de succès à Bologne, à Pise & à Pavie, qu'il eut jusques à trois mille Disciples. Il fut envoyé par le Duc de Milan en 1492, vers le Pape Alexandre VI, pour le féliciter sur son élection; & en 1493, à la Cour de l'Empereur Frédéric IV, au sujet du mariage de Maximilien d'Autriche son fils, Roi des Romains, avec la sœur du Duc de Milan, & s'y distingua par des Harangues très éloquentes. Louïs XII, Roi de France, honora son école de sa présence; & pour lui faire reprendre ses leçons, que la foiblesse de sa vue lui avoit fait interrompre sur la fin de ses jours, ce Prince l'investit d'un Fief, qui ne l'enrichit pas beaucoup, & qu'il perdit depuis. Il fut entiérement dispensé de ses fonctions de Professeur, quoiqu'on lui continuât ses appointemens, & mourut dans une espéce de démence à Padoue l'an 1519, âgé de 81 ans, ne laissant qu'un fils *naturel.* Paul Jove dit que Mainus fut lui-même l'artisan de sa fortune, & qu'il avoit pris pour devise, *Virtuti fortuna comes non deest.* Il ajoûte que le Roi Louïs XII lui ayant demandé pourquoi il ne s'étoit point marié, il répondit que ç'avoit été pour se mettre en état de pouvoir être fait Cardinal par le Pape Jules II, à la recommandation de sa Majesté. Ce fut après une promotion que ce Pape avoit faite, & dans laquelle il avoit donné cinq chapeaux, sur la nomination de sa Majesté Très-Chrétienne. Les Ouvrages de Mainus sont, un Commentaire sur les Pandectes & sur le Code de Justinien; une Explication du titre, *De Actionibus*; & quatre volumes *Responsorum.* * Pancirolle, *de Claris Legum Interpret.* Paul Jove, *in Elogiis*, Bayle, *Dict. Crit.*

MAJO, Grand-Amiral de Sicile, dans le XII siécle, natif du païs de Bari, dans la Pouille, & fils d'un Vendeur d'huile, s'étoit insinué par son esprit dans les bonnes graces de Guillaume I de ce nom, Roi de Sicile, qui lui donna successivement les charges de Notaire du Palais, de Chancelier, & enfin celle de Grand-Amiral. L'éclat de cette dignité l'aveugla tellement, qu'il osa aspirer à la Royauté. Pour y parvenir, il attira dans son parti Hugues, Archevêque de Palerme, & fit en sorte par ses calomnies, que le Roi fit arrêter prisonniers plusieurs Seigneurs de sa Cour, dont quelques-uns eurent les yeux crevez, d'autres la langue coupée, & les autres furent fouettez. Ce scélérat engagea ensuite la Reine même dans ses intérêts, par un commerce honteux qu'il entretenoit avec elle. Il gagna le peuple, en lui faisant de grandes largesses: enfin il fit de riches présens au Pape Alexandre III, dans l'espérance de l'obliger d'ôter la Couronne au Roi Guillaume. Mais lorsqu'il espéroit de monter sur le thrône, une mort violente & imprévue empêcha l'exécution d'un dessein si criminel; car Bonello, jeune Gentilhomme, sollicité par quelques Seigneurs, qui ne pouvoient supporter l'insolence de ce Favori, le tua de deux coups d'épée. La mort de ce méchant homme fut si agréable au peuple, qu'il lui arracha les cheveux & la barbe, & traîna son corps par toutes les rues, puis le déchira en piéces. * Du Puy, *Hist. des Favoris.*

MAJOLI (Simon) né à Ast en Piémont, fut fait Evêque de Voltoraria & de Monte Corbino dans le Royaume de Naples, le 16 Juin 1572. Après avoir conservé cette dignité pendant 25 ans, se voyant chargé d'années, il s'en démit volontairement en 1597. Cet Evêché a donné lieu à Vander Linden, de le croire natif de Voltoraria, & de lui donner la qualité de *Vulturariensis*, en quoi il s'est trompé. Il est à présumer qu'il ne survécut pas beaucoup à sa démission, & qu'il mourut peu après l'an 1597. On a de lui les Ouvrages suivans, *In Sacro-sanctum Lugdunense. Concilium sub Gregorio X, Guilhelmi Durandi, speculatoris dicti, Commentarius; de Irregularitatibus & aliis canonicis impedimentis, quibus Ecclesiasticos Ordines suscipere, & susceptos administrare quisque prohibetur; Historiarum totius Orbis omniumque temporum decades sedecim, pro defensione sacrarum Imaginum; Dies caniculares, hoc est, Colloquia tria & viginti Physica, nova & penitus admiranda ac summa jucunditate concinnata.* Ce dernier Ouvrage a été traduit en François par F. de Rosset. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 29. p. 332. & suiv.*

MAJONGO, montagne de l'Isle Célébes. Elle est dans la Province de Camarintha, près de la petite ville de Cacéres; & elle est célébre parce qu'elle vomit continuellement des flammes par trois ouvertures. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAJOR RIO MAJOR, anciennement *Nasabath* & *Nabar*, grande riviére de l'Afrique. Elle naît dans le Biledulgerid, dans la contrée de Mezzab, traverse celle de Zeb, & apres avoir séparé les Provinces d'Alger & de Bugie en Barbarie, elle se décharge dans le Golfe de Bug, à la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAJOR RIO MAJOR, petite riviére d'Espagne, appellée anciennement *Mearus*, *Metaurus.* Elle coule dans la Galice, & se décharge dans la Mer de Biscaye, à Santa Martha, à quelques lieues du Cap d'Ortegal vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAJOR (Jean) d'Hadington en Ecosse. *Voyez* MAIR ou MAIRE.

MAJOR (Jean) Poëte & Professeur à Wittenberg, né en 1533, & mort en 1600, a composé un Pseautier en vers héroïques. On trouve ses poësies, *Delit. Germ. Poëtarum, tome 4. p. 2. Consultez* aussi Jean-Pierre Lotichius, *Biblioth. Poëtica, tome 3. p. 92.*

* MAJOR (Alexandre surnommé) Chanoine d'Arras, a écrit l'histoire de la Manne, ou de la Laine, qui au rapport de S. Jérome, dans la Chronique, tomba du ciel avec la pluye, l'an 366 de Jésus-Christ. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 42.*

Valére André nomme dans un autre endroit, *p.* 531, ce Chanoine MAJOR (Jean)

MAJOR (Jean) naquit le 26 Décembre 1564, à Reinstadt, village de Thuringe, dans le voisinage d'Orlamonde. Son pére qui s'appelloit Jean *de Groot*, c'est à dire, *le Grand*, étoit un Païsan, qui après lui avoir fait fréquenter assidûment l'Ecole

de son village, l'envoya à l'âge d'onze ans à l'Ecole Latine de Weimar, où la fiévre retarda pendant quelque tems le cours de ses études. Lorsqu'il en fut quitte, il alla à Orlamonde, d'où après un séjour d'une année, il retourna à Weimar, où à cause de sa forte voix on lui donna une place parmi les Musiciens de la Cour. A l'âge de 17 ans, il se transporta à Berlin & à Colberg, d'où en 1584 il se rendit à Iéne, où il s'attacha à George Mylius. En 1592, il fut fait Ministre à Weimar. En 1603, il fut honoré de la charge de Surintendant; & en 1611, de celle de Professeur en Théologie. Il mourut en 1644, dans la 80 année de son âge. Entre autres Ouvrages, on a de lui, *Theologus & Concionator Orthodoxus; Judicium de Acatholicorum credenda Regula; Exegesis verborum Christi valedictoriorum & desriptorum Job. c. 18; Paraphrasis Poëtica in Psalmos; Postilla Poëtica; Diascepsis de Vasis iræ & misericordiæ, nec non honoris & ignominiæ Calvinianis opposita; Disputationes de Regno Christi; De impedimentis conversionis humanæ; de Nuptiis jure divino probibitis; De Dictorum Veteris Testamenti in Novo Allegatione*, &c. * Witte, *Memor. Theolog. décade* 8. Freheri *Theatrum*. Zeumerus, *Vit. Theolog. Ienens.*

MAJOR (Jean-Daniel) Médecin & Professeur à Kiel, publia en 1662, *Lithologia curiosa*; & en 1665, *Prodromus Chirurgiæ infusoriæ*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

MAJOR (Jean-Tobie) fils de Jean Major, naquit à Iéne en 1615. Il étudia en Philosophie, & fut reçu Maître ès Arts en 1634. Il alla ensuite à Leipsic pour y profiter des leçons de Hopfner, mais la réputation de Gerhard le rappella peu de tems après à Iéne. Dans la suite il se rendit en Hollande, d'où il alla en France & en Italie, & revint au bout de trois ans à Iéne en 1640. En 1643, il fut fait à Wittenberg Licentié en Théologie, & après avoir exercé pendant deux ans la charge de Professeur extraordinaire en Théologie, il fut honoré de celle de Professeur ordinaire en 1646. Il mourut en 1655, à l'âge de quarante ans. On a de lui, *Prax-Apostolòa partes duæ; de Natura & cultu Angelorum Exercitatio; Disputationes duæ de Potestate Clavium; Apologeticus pro Parente adversus Valerium Magnum; De Oratione pro Defunctis, contra Hugonem Grotium; Commentationes in Epistolam ad Hebræos; Exegemata Locorum difficiliorum in Scriptura Sacra; Exercitatio de sedibus Episc. primariis in veteri Ecclesia*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theolog. décade*. 8 Freheri *Theatrum*, *p.* 58. Zeumerus, *Vitæ Theolog. Ienens.*

MAJOR (George) Ministre Protestant d'Allemagne, né à Nuremberg le 25 Avril 1502, fut élevé dans la Cour de Frédéric III, Duc de Saxe, étudia la Philosophie & reçut le degré de Maître-ès-Arts dans l'Université de Wittenberg. S'étant attaché à Mélanchthon, il ne fut pas longtems à embrasser les sentimens de Luther, qu'il connut particuliérement, & fut un des plus zélez partisans de sa doctrine. Il enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg, & après avoir été Ministre à Islébe, il mourut fort pauvre le 28 Novembre 1574, âgé de 72 ans. On a recueilli en trois volumes ses Ouvrages, qui sont des Commentaires sur quelques Livres de l'Ecriture; des Sermons, &c. Il soutenoit contre Nicolas Amsdorff, & contre ceux qu'on nomma *Rigides Confessionistes*, que les bonnes œuvres sont si absolument nécessaires pour le salut, que même les petits enfans ne sauroient être justifiez sans elles. Ses partisans furent nommez MAJORITES. * Florimond de Raimond, *de Origin. Hæres. l.* 2. *c.* 14. *n.* 5. Sponde, *A. C.* 1551. *n.* 21. Sanderus, *Hæres.* 187. Melchior Adam, *in Vitis Theologorum Germanorum*.

MAJOR. *Cherchez* MAIRE.

MAJORAGIO (Marc-Antoine) Professeur en Eloquence dans le XVI siécle, étoit natif d'un village de ce nom, dans le Territoire de Milan, d'où son pére avoit pris le nom de *Majoragius*. Pour lui il se fit appeller *Antonius-Maria-Comes* à la tête de ses Ouvrages, nom qu'il changea en ceux de *Marcus-Antonius Majoragius*. Son éloquence le fit admirer, aussi-bien que son érudition, qui paroît dans ses Commentaires sur la Rhétorique d'Aristote, & sur l'Orateur de Ciceron. Pour défendre ce dernier Ouvrage, il écrivit contre Cœlio Calcagnini, qui l'avoit censuré. Il a fait une belle Oraison des louanges de l'Or, dans laquelle il invective fortement contre les Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine. Elle a été imprimée par *Marquard Gudius*, réimprimée par *Morhof*, & se trouve dans les Commentaires du Luthéranisme par Seckendorf. Majoragius après avoir défendu Cicéron, attaqua ses Paradoxes par un Livre intitulé *Antiparadoxa*, dans lequel il tâche de prouver que Cicéron étoit ignorant dans la Philosophie & la Logique. *Marius Nizolius* réfuta ce Livre par une Lettre à laquelle Majoragius fit une réponse fort aigre dans son Apologie, & Nizolius s'étant défendu dans un Ecrit dont le titre étoit *Antapologia*, Majoragius publia contre lui, à Milan en 1549, deux livres *Reprehensionum*. Afin de faire fleurir l'Eloquence Latine, Majoragius introduisit dans les Ecoles la coutume des déclamations, qui étoit en usage parmi les Anciens, & qui fut fort utile à la Jeunesse d'Italie. Nous avons encore de lui des Commentaires sur Virgile, outre plusieurs Traités; *De Senatu Romano; de Risu Oratorio & Urbano; de Nominibus propriis veterum Romanorum; Dialogus de Eloquentia; Epistolicarum Quæstionum libri duo; Carminum liber; &c.* Majoragio enseigna à Milan, & y mourut le quatriéme Avril de l'an 1555, âgé de 40 ans & six mois. Son corps fut enterré dans le portique de l'Eglise de saint Ambroise. * Gesner, *Biblioth.* Imperialis, *in Musæo Histor.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Riccioli, *Chron. Reform. &c.* Bayle, *Dict. Crit.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 236. édit. de Hollande 1715.

MAJORAN (Nicolas) homme savant en Grec, florissoit en 1550. On lui attribue la belle édition Romaine d'Homére & d'Eustathe son Commentateur, avec un Indice très ample, publié à Rome. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

MAJORIEN (*Julius Majorianus*) petit-fils par sa mére de *Majorien* Maître de la Milice d'Illyrie sous le régne de Théodose, fut employé dans les Armées par Aëtius, qui venant ensuite a craindre qu'il ne lui nuisît auprès de l'Empereur Fl. Placid. Valentinien, le destitua. Après la mort d'Aëtius, Majorien rappellé à la Cour exerça divers emplois honorables, & enfin fut fait Maître de la Milice par l'Empereur Avitus, qui peu après eut lieu de se repentir du choix qu'il avoit fait de lui. Il y avoit alors en Occident un Officier dangereux, & qui ne pouvoit aimer ses Maîtres, nommé *Ricimer*; ce fut de concert avec lui, que Majorien obligea Avitus sur la fin de l'an 456, à renoncer à la dignité impériale, & trois mois après, c'est à dire, le premier d'Avril 457, il s'en revêtit lui-même avec l'agrément de Léon Empereur d'Orient. Dès son avénement à l'Empire, il pensa perdre les Gaules, les Bourguignons, & les Visigoths, avec qui Avitus avoit eu d'étroites liaisons, y ayant formé diverses entreprises sous prétexte de venger cet Empereur dépossédé; mais Majorien ne leur donna pas le temps de se fortifier dans leurs conquêtes, passa les Alpes au plus fort de l'Hiver, chassa les Bourguignons de Lyon & de la ville d'Auvergne, & opposa aux Goths, Gilles Maître de la Milice, homme d'un grand mérite, qui après avoir repoussé ces Barbares de devant Arles, où ils l'avoient assiégé, les battit à platte couture deux fois de suite, & les força l'an 459, à lui accorder la paix. Avant que de venir dans les Gaules, Majorien avoit repoussé les Vandales, qui avoient fait une descente en Italie, & il équippa ensuite une nombreuse Flotte, avec laquelle il passa en Espagne pour aller ensuite les chasser d'Afrique; mais ayant appris qu'une partie de cette Flotte avoit été enlevée par Genseric dans la rade de Carthagéne, il fut contraint de faire la paix. Majorien étant Empereur, s'acquit une solide réputation par sa valeur, par son esprit, & par son amour pour les Belles-Lettres; mais l'amour des peuples ne put le garantir de la perfidie du même Ricimer, qui l'avoit élevé à l'Empire. Ce traitre le contraignit de déposer la pourpre en la ville de Tortone en Lombardie, le premier Août de l'an 461; & le septiéme du même mois, il le fit massacrer sur la riviére d'Iria, après un régne de quatre ans, quatre mois & deux jours. * Idace & Marcellin, *in Chron.* Cassiodore & Jornandès, *Hist.* Procop. *de Bell. Vandal. l.* 1.

MAJORIN, premier Evêque des Donatistes, en Afrique, vers l'an 306, étoit Domestique de cette Lucille, si célébre dans cette Secte, & avoit été Lecteur de Cécilien, auquel les Donatistes l'opposérent. Quoique Majorin ait été leur premier Evêque, il ne leur a pas toutefois donné le nom, & son successeur nommé *Donat*, eut ce malheureux avantage. * Saint Augustin, *contra Parmen. l.* 1. *c.* 3. *contra Crescon. l.* 3. Optat, *in Parmen. l.* 1.

MAJORQUE, Isle dans la Mer Méditerranée, sur la côte d'Espagne, appellée par ceux du pays, *Mallorque*, & par les Latins *Majorica*, est entre celles de Minorque & d'Evisse, que les Espagnols nomment *Yviça*, & les Italiens *Evissa*. Ces Isles, prises toutes ensemble, étoient les *Gymnésies* ou *Baléares* des Anciens, & forment aujourd'hui un Royaume, qui appartient à l'Espagne. Majorque a près de soixante lieues de circuit. Sa ville capitale porte aussi le nom de Majorque, anciennement *Palma*. Les autres sont *Alcudia*, *Pollencia*, *Arta*, *Hingue*, &c. L'Isle est renommée par le commerce des réales, qu'on y fabrique, & est assez fertile, quoique coupée par grand nombre de montagnes, du côté de la Mer. Les Romains & les Pisans furent successivement maîtres de Majorque, jusqu'à ce que les Sarazins la leur enlevérent. Les Aragonois & les Castillans la conquirent sur ces derniers, vers l'an 1230. Jacques de la même Maison d'Aragon, posséda ce Royaume en chef, & le perdit depuis. *Voyez* ARAGON. Aujourd'hui les Rois d'Espagne en sont Maîtres, en qualité de Rois d'Aragon. Cette Isle a produit de grands hommes, soit pour les Sciences, soit pour la Guerre, & entre autres Raimond Lulle, le Maréchal d'Ornano, & deux Grands-Maîtres de Malte, de l'illustre Maison de Cottoner, &c. Les Habitans de Majorque sont grands Corsaires; l'air y est fort sain, & les vents de Mer y tempérent les chaleurs de l'Eté. Aux environs de ses côtes, on trouve beaucoup de corail, dont il ne sera pas inutile de remarquer ici la nature, & la maniére de le pêcher. Il n'est point mou dans la Mer, comme quelques-uns l'ont dit, & il croît sur des rochers, dans une eau très profonde. En certains mois de l'année on tire du bout de la branche, en le pressant, une espéce de lait, comme de la mammelle d'une femme; & cela pourroit bien être comme la semence, laquelle tombant sur un fond dans la Mer, y produit une autre branche de corail, ainsi qu'il s'en est trouvé sur une tête de mort, sur une lame d'épée, & sur une grenade qui étoit tombée dans la Mer, & ou il s'étoit entrelassé des branches de corail, de la hauteur d'un demi-pié. Ceux qui pêchent le corail, attachent d'ordinaire deux chevrons ou piéces de bois en croix, les couvrent de chanvre tortillé à l'entour, & mettent une masse de plomb au milieu, pour les faire aller à fond. Ils pendent cette machine avec deux cordes, attachées aux deux extrémitez d'une barque, & la laissent aller au courant de l'eau le long des rochers, où le chanvre s'entortille autour du corail. Alors la retirant avec force, elle entraîne avec elle le corail, qui se trouve engagé dans le chanvre. On dit qu'il y a des Plongeurs de Barbarie assez adroits & assez hardis pour l'aller pêcher à la main, ayant devant les yeux des lunettes, qui leur servent à le distinguer d'avec une certaine racine qui n'est d'aucune valeur, & qui lui ressemble beaucoup. Le plus rouge est estimé le meilleur, quand il a quantité de branches, qu'il n'est ni inégal, ni raboteux, ni pierreux, & qu'il est massif, sans être vuide ni troué. Les Indiens, & même beaucoup

coup d'autres Nations, croyent que, si on en porte sur soi, il détourne plusieurs malheurs, & sur-tout l'effet des fortiléges: c'est pour cette raison qu'ils en pendent ordinairement une branche au col des enfans. Les anciens Indiens estimoient autant le corail que nous estimons les perles. Pline dit que dans la mer il est fait en maniére d'un arbrisseau vert, & que ses boutons y sont blancs & tendres; mais qu'étant tirez de l'eau, ils rougissent & s'endurcissent. * Ptolomée, *l.* 2. Mela, *l.* 2. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 32. Florus Mariana. Mayerne Turquet. Paul Ferragut. Davity, *du Monde*, *tome* 1. Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 2. *l.* 2. On doit sur-tout consulter l'Histoire des Isles Baléares, traduite de l'Espagnol par M. *Campbell*, & imprimée à Londres en 1716. L'Historien remarque que cette Isle est extrêmement fertile en huile d'olive. Les Habitans en recueillirent vint millions 14640 mesures, dont chacune contient environ huit pintes d'Angleterre, en 1624. Cette huile est transportée en Espagne, en Italie, dans les Païs-Bas, & en Angleterre; & il en revient à Majorque de riches marchandises & beaucoup d'or & d'argent. Il n'y a point de riviéres dans l'Isle, mais les fontaines, les puits & les citernes suppléent à ce défaut. On voit dans l'Isle de *Dragonéra* des insectes qui ressemblent à des Lézards & qui ne sont pas venimeux. Il est remarquable que lorsque l'on transporte ces insectes dans l'Isle de Majorque, qui n'en est pas fort éloignée, ils meurent en moins de deux jours. * *Biblioth. Anglaise*, *tome* 1. *p.* 340. *&c.*

* MAJORQUE, ville capitale de l'Isle du même nom, est située sur la côte occidentale, où elle a un bon port. Cette ville est grande, peuplée & forte. Elle est le séjour du Vice-roi, a une Université célébre, un Evêché suffragant de Tarragone, & une Cour des Monnoyes, où se fabrique la plus grande partie des patacons d'Espagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAJOUR (le Lac) autrefois *Verbanus Lacus*. C'est un grand Lac du Duché de Milan. Il est en partie dans le Comté d'Anghiéra, & en partie dans les Bailliages des Suisses. Il a douze lieues du nord au sud, & environ deux de largeur. Le Tesin le traverse, & l'on voit sur ses bords les villes d'Anghiéra, de Sesto, d'Arona, de Palanza, & de Locarno, avec un fort grand nombre de villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAIRE (Guillaume le) Evêque d'Angers. On a déja parlé de lui sous le mot Guillaume; mais comme on l'a fait là en fort peu de mots & avec peu d'exactitude, on le donne ici tel qu'il doit être. On croit qu'il naquit en Anjou dans le bourg de Baracé. Il est certain, selon son propre témoignage, qu'il fut élevé dans le Diocése d'Angers, qu'il étoit Docteur en Droit, & qu'il y avoit professé cette Science. Il étoit Chanoine & Grand-Pénitencier de la même Eglise, lorsqu'il en fut élu Evêque le mercredi avant Pâques de l'an 1290. En 1294, Le Maire assista au Concile qui fut assemblé cette année-là à Saumur, au sujet de quelques subsides que le Roi Philippe le Bel demandoit au Clergé, pour l'aider à soutenir la guerre contre les Anglois. Cinq ans après, sçavoir en 1299, il se plaignit au Roi des entreprises des Juges laïcs sur les libertés de l'Eglise, & il excommunia pour ce sujet le Bailli de l'Anjou & son Lieutenant. En 1301, commença le fameux différend entre le Pape Boniface VIII, & le Roi Philippe le Bel. Boniface se laissa aller à cette occasion à des excès peu dignes de sa place, & du Prince qu'il en vouloit rendre la victime, & Philippe le Bel défendit entre autres à tous les Prélats & autres Ecclésiastiques de son Royaume d'aller à Rome, sous peine de desobéïssance. Il y en eut néanmoins un assez grand nombre qui desobéirent, intimidés par les menaces du Pape. Guillaume le Maire fut de ce nombre. Il étoit à Rome en 1302. Mais à son retour, il rentra dans son devoir, & il signa l'Acte d'appel que le Roi interjetta en Juillet 1303, au futur Concile, de tout ce que le Pape avoit fait, ou pourroit faire, contre sa personne, ses droits, & son Royaume. Il signa aussi l'Acte d'adhésion des autres Prélats à cet appel. Il se trouva en 1311, au Concile Général de Vienne, & suivant les intentions du Pape Clément V, il y apporta un Mémoire qu'il avoit composé, de tout ce qu'il convenoit d'y régler pour le bien de l'Eglise. Raynaldus le rapporte comme d'un Evêque dont on ne fait pas le nom: & M. l'Abbé Fleuri en a de même ignoré l'Auteur. Mais ce Mémoire, qui contient quantité d'avis importans, est certainement de Guillaume le Maire. Le Maire mourut vers l'an 1317. MM. de Sainte-Marthe, qui mettent sa mort en 1314, se trompent, puisque nous avons des Actes de ce Prélat de l'an 1315 & 1316. Il eut pour successeur Hugues Odoard, qui fut élû à la fin de l'an 1317. Guillaume le Maire a donné aussi un Journal des principaux événemens arrivez sous son Episcopat, avec ce titre, *Gesta Guillelmi Majori Andeg. Episc. ab ipsomet relata.* On trouve cette Piéce qui est importante pour l'Histoire de ce tems-là, dans le Pére Dom Luc d'Acheri, *Spicilege*, *tome* 10. & dans *l'Appendix du tome* 13. Ce Prélat prit soin aussi de recueillir les Statuts synodaux de Nicolas Gellant, son prédécesseur, & on les a avec ceux qu'il publia lui-même, imprimez dans le tome onziéme du Spicilege cité ci-dessus, avec une Préface ou Mandement qui est de l'an 1314, & plus amplement dans le Recueil des Statuts du Diocése d'Angers, imprimés en 1680, par l'ordre de Henri Arnauld, Evêque de ladite ville. * *Voyez* les endroits cités des volumes du *Spicilége de* Dom Luc d'Acheri; Fleuri, *Histoire Ecclésiastique*, *in quarto tome* 18. *p.* 548: *& tome* 19. *p.* 199. 200. *& suiv.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Raynald. *ad annum* 1311. *n.* 55. Baillet, *Démêlés de Boniface VIII avec Philippe le Bel*, *p.* 204. Bail, *Summa Concilior. Oeuvres Posthumes du* Pére Mabillon, *tome* 1. *p.* 442.

MAIRE du Palais. *Voyez* ci-dessous MAIRES DU PALAIS.

MAIRE ou MAJOR (Jean) de Hadington en Ecosse, étant venu jeune à Paris, étudia les Belles-Lettres au Collége de sainte Barbe sous Jean Boulac, qui fut depuis Principal du Collége de Navarre. Il fut ensuite Disciple du fameux Standon, Principal du Collége de Montaigu, où il commença à étudier la Théologie. Standon ayant été exilé l'an 1498, Jean Maire se fit recevoir dans la Maison de Navarre, sans toutefois quitter le Collége de Montaigu, où il enseigna la Philosophie & la Théologie. Il reçut le bonnet de Docteur en Théologie l'an 1506, après quoi il fit un voyage en son païs, & y enseigna quelque tems dans l'Académie de Glascow; mais il préféra le séjour de Paris à ce poste, & revint continuer ses leçons au Collége de Montaigu. Il eut quantité de Disciples célébres, entre autres Almain, Jérôme de Hangest, & Robert Cénalis, depuis Evêque d'Avranches. Il composa dans le Collége de Montaigu, une Histoire de la Grande Bretagne, qu'il dédia à son Roi, Jacques V. Cet Ouvrage, publié l'an 1521, est divisé en six livres, & finit au mariage de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Il composa aussi des Commentaires très savans sur les Livres du Maître des Sentences, & d'autres Traitez; une Exposition littérale de l'Evangile de saint Matthieu, imprimée à Paris l'an 1518; un Commentaire sur les quatre Evangélistes, *ibidem* l'an 1529; & plusieurs Ouvrages de Philosophie, imprimés à Lyon l'an 1514. Il y a encore un Livre attribué à Maire, intitulé, *le grand Miroir des Exemples*, imprimé à Cologne l'an 1555. Jean Maire alla finir ses jours en Ecosse, où il mourut, âgé de 62 ans, vers l'an 1540, ayant défendu fortement dans ses Ecrits les Sentimens de l'Université de Paris, touchant la puissance Ecclésiastique. * Thomas Dempster, *l.* 12. *Hist. Eccles. Scot.* Budé, *Cent.* 14. Buchanan, *l.* 6. *Hist. Scot.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Le Mire, *in Auctuar.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* De Launoy, *Hist. Navar.* M. du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccles. au XVI siécle.*

* MAIRE (Jean) Imprimeur de Leyde, étoit estimé de Grotius, de Vossius & de Saumaise, comme cela paroît par leurs Lettres. En effet, ses éditions font assez voir qu'il n'étoit pas indigne d'être considéré de ces grands hommes, ausquels il n'étoit pas inutile. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 81. *n.* 47. édit. d'Amsterdam 1725.

MAIRE (Eudes le) Valet de chambre de Philippe I, vers la fin du XI siécle, fut le seul qui s'offrit d'accomplir le vœu du Roi son Maître, & qui alla pour lui à pié & armé, avec un cierge à la main, dans la Terre-Sainte. A son retour le Roi lui donna la Terre de Chalô-saint-Mard, ou Médard, près d'Etampes, avec ce privilége, que les mâles & femelles, descendans de lui, seroient exemts de tous subsides, exemption dont ils ont joui pendant plus de cinq siécles, & qui fut abolie le 24 Mai 1596 par Henri IV, parce que le nombre des familles qui prétendoient descendre d'Eudes, étoit très grand dans la Beausse, & qu'aucune ne put prouver la filiation. * Charron, *Hist. Universelle.* Bouthrays, *Comment. l.* 3.

MAIRE (Jean le) natif de Valenciennes dans le Hainaut, selon Valére André, vivoit vers l'an 1610, & fut Historiographe, premiérement de Marguerite d'Autriche Gouvernante des Païs-Bas pour l'Empereur Charles-Quint, puis d'Anne Reine de France & Duchesse de Bretagne. Il prenoit outre cela la qualité de Secretaire Indiciaire, c'est à dire, d'Historien & de faiseur de remarques. Il composa un Ouvrage des Illustrations de la Gaule, & singularitez de Troye, Piéce fabuleuse, dans laquelle il fait remonter l'origine des Rois de France jusques aux Troyens. On a encore de lui un Traité de la difference des Schismes & des Conciles de l'Eglise; Les Croisades des Princes Chrétiens dans la Palestine; La Généalogie & l'Histoire des Turcs jusqu'à son tems, &c. * Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* La Croix du Maine. Du Verdier-Vauprivas, & Sorel, *en la Biblioth. Françoise.* Valéré André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 533.

MAIRE (Jacques le) fameux Pilote Hollandois, découvrit le Détroit de son nom, qui est au delà de la Terre *del Fuego*, entre laquelle est le Continent de l'Amérique, & le Détroit de Magellan. Il commandoit deux vaisseaux Hollandois, nommez *la Concorde & le Horne*, qui partirent du Texel le 14 Juin de l'an 1615. On a de son voyage du Texel vers le bout de l'Amérique, & de là par la mer du Sud à Java, & de Java en Hollande, une Relation qui a été publiée en François, dans un Recueil des Voyages de l'Amérique, imprimé à Amsterdam, *in folio*, l'an 1622.

* MAIRE (Jean le) dit *le Gros*, naquit à Dammartin près de Paris, en 1597, de parens pauvres. Il avoit une sœur qui servoit chez un Marchand Drapier, & par le moyen de laquelle il entra au service du Marquis de Chanvalon, qui le voyant enclin à dessiner, le mit chez un Peintre plus curieux des fruits de son jardin & plus attaché à bien entretenir ses arbres, qu'à faire des tableaux & à instruire ses Apprentifs. Ce Maitre s'étant un jour apperçu qu'on avoit ôté une pomme à un de ses arbres, & Le Maire ayant été convaincu de l'avoir prise, il le fit aussi-tôt sortir de sa maison: ce qui faisoit dire quelquefois à Le Maire qu'il avoit été chassé de chez son premier Maître, comme Adam du Paradis terrestre, pour avoir mangé d'une pomme. Il entra chez Vignon, où il demeura quatre ans. Ensuite le Marquis de Chanvalon l'envoya à Rome, d'où 18 ou 20 ans après il revint à Paris, & travailla bientôt à plusieurs ouvrages, entre autres à la Perspective qui est à Bagnoles, & à celle de Ruel. Il retourna pour la seconde fois à Rome, lorsque le Poussin y alla en 1642; mais il n'y demeura pas longtems. Etant de retour à Paris, il logea dans un pavillon des Tuileries, où il pensa être brûlé dans un incendie qui lui fit perdre une partie de son bien. Peu de tems après il se retira à Gaillon, où il est mort âgé de 62 ans en 1659. Son corps fut enterré à la Chartreuse. N'ayant point été marié, il donna

aux Pauvres la plus grande partie du bien qui lui restoit, & laissa le reste à ses parens & à quelques amis. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 4. Entret. 10. p. 414 & suiv.* édit. de Trevoux 1725.

MAIRE, (le Détroit de le) que les Espagnols appellent quelquefois le *Détroit de saint Vincent*, est un célébre passage dans l'Amérique de la mer du Nord à celle du Sud. Il est vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique, entre la Terre de Feu & l'Isle nommée Statenland. Il n'a que sept lieues de long, & il n'est point dangereux. C'est pourquoi on le préfére à celui de Magellan. Il fut découvert l'an 1616, par Jacob ou Jacques le Maire, Hollandois, duquel il porte le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAIRE, en Latin *Macra*, *Merula*, riviére du Piémont qui prend sa source dans les Alpes, traverse la vallée de Maire, partie du Marquisat de Saluces, baigne Saviglian, & après avoir reçu la Grana, & passé à Rocognini, se décharge dans le Pô, quelques lieues au dessus de Carignan. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAIRE, riviére & baye. *Voyez* KILMARE.

MAIRE, (le Lord) c'est le Chef du Gouvernement civil de la ville de Londres. C'est le seul Maire en Angleterre avec celui d'York qui portent le titre de Lord. Le Maire de Londres est choisi tous les ans par les Citoyens, le jour de la S. Michel, le 29 de Septembre, & il entre en charge le 29 d'Octobre suivant. Son autorité s'étend, non seulement sur la cité & sur une partie des fauxbourgs, (hormis quelques lieux particuliers) mais aussi sur la Tamise dont il fut déclaré Conservateur par Henri VII. Sa Jurisdiction s'étend sur cette riviére, depuis le port de *Stanes* jusqu'à l'embouchure du *Medway*. Il est le premier de Londres, & a le pouvoir de citer & d'emprisonner. Il a sous lui de grands & de petits Officiers, & entre les prémiers un Porte-Epée, qui a pour sa table mille livres sterling par an. Pour ses plaisirs, il a une meute de chiens entretenus, & le privilége de chasser par-tout dans les trois Provinces de Middlesex, de Sussex, & de Surrey. Le jour du couronnement du Roi, il fait l'office de Grand-Echanson, il présente à boire au Roi dans une coupe d'or, & après que le Roi a bu, la coupe est à lui. C'est un fait fort remarquable, que lorsque Jacques, I du nom, fut invité à venir prendre possession de la Couronne, le Lord signa le premier l'Acte, avant les Pairs du Royaume. Quand il paroit en public à cheval, c'est avec un riche harnois, & toûjours en robe longue, quelquefois de pourpre, & quelquefois d'écarlate; avec une grande chaîne d'or qui lui pend au cou, ornée d'un beau joyau. Il est aussi accompagné de divers Officiers, dont les uns vont devant & les autres à ses côtez. Mais la grandeur de ce Magistrat paroit sur-tout, le jour de son installation. Avant que d'en donner une idée, il est à propos de parler de son élection, qui se fait à *Guildhall* (la maison-de-ville) dans la Cour des *Hustings*. Prémiérement les *Livery-men*, qui sont des Membres choisis de quelqu'une des 62 Compagnies des Corps de métiers de la ville, proposent d'ordinaire quatre des Echevins, & de ces quatre ils en choisissent deux à la pluralité des voix. Ensuite, les Echevins choisissent qui bon leur semble de ces deux. Quoiqu'ils soient libres en leur choix, ils jettent d'ordinaire les yeux sur le plus vieux Echevin qui n'a pas encore été Lord-Maire, & c'est la méthode que l'on suit depuis quelques années, pour éviter les contestations & les brigues. Dès qu'un Lord-Maire a été élu, le 29 de Septembre, il prête serment de maintenir les priviléges de la cité; & le 29 d'Octobre suivant, qui est le jour de son installation, il entre en charge, en grande solennité. Il faut remarquer, que le Lord-Maire élu doit être Membre d'une des douze Compagnies de Corps de métiers, qui ont des priviléges particuliers, & s'il arrive qu'il soit choisi de quelqu'un des autres Corps, il passe d'abord dans l'un des douze Corps. Le jour qu'il entre en charge est remarquable par sa solemnité. Premiérement, il va par eau de Black-Friars à Westminster, dans une *Barge* ou espéce de galére très propre, accompagné des Echevins, dans leurs habits de cérémonie. Les douze principales Compagnies des Corps de métiers, & quelques autres le suivent, portant leurs robes fourrées, chaque Corps dans sa Barge ornée de ses armes, de drapeaux, & de banderoles de tous côtez. En allant, il est salué tant du rivage, que de la riviére, de plusieurs coups de canon. A Westminster il met pié à terre, suivi des Compagnies dont on vient de parler, qui marchent en ordre à la grande salle. On porte devant lui la masse & l'épée, le Porte-Epée ayant son grand bonnet de parade sur la tête. En entrant dans la salle ils trouvent des hautbois, qui les accompagnent, jouant pendant qu'ils font le tour de la salle. Le Maire & les Echevins saluent les Cours de Justice qui sont assemblées. Après quoi ils vont à la Cour de l'Echiquier, où le Lord-Maire prête serment de fidélité. De là ils font encore un tour de salle, pour inviter les Juges de chacune des Cours de Justice, à dîner à Guild-hall. Cela fait, toute la procession s'en retourne par eau, comme ils étoient venus. Les Membres des Corps de métiers ayant mis pié à terre marchent les premiers à la maison-de-ville, en bon ordre, suivis des milices qu'on appelle de l'Artillerie. Après eux vient le Lord-Maire, & les Echevins, montez sur des chevaux parez de riches harnois. Il y a aussi quelquefois des *Pageants*, où chars de triomphes, pour divertir les Spectateurs. La procession & la cavalcade finissent à la maison-de-ville, où un dîner magnifique conclut la solemnité. On n'y invite pas seulement les Juges, mais aussi plusieurs personnes de la premiére qualité, les Membres du Conseil privé, les Ambassadeurs, & le Roi même fort souvent. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George II, tome 1. p. 221. & suiv.*

MAIRES DU PALAIS, Officiers des Rois de France de la premiére race, tiroient leur nom, selon quelques Auteurs, du mot *Meyer*, qui en Allemand signifie *Surintendant*; & selon d'autres, du terme Latin *Major*, d'où Grégoire de *Tours* les appelle, *Majores Domus Regiæ*. Ils gouvernoient le Royaume, & se prenoient toûjours entre la premiére Noblesse, comme Eginhard nous l'apprend, dans la Vie de Charlemagne; *Hic honor non aliis dari consueverat, quàm iis qui & claritate generis & opum amplitudine cæteris eminebant.* Les Maires portoient le titre de Princes du Palais, de Ducs du Palais, de Ducs de France, étoient Tuteurs des Rois, & s'élevérent à ce haut degré de puissance, sous le régne de Clovis II, fils de Dagobert. Ils déposoient souvent les Rois, en mettoient d'autres à leur fantaisie sur le thrône, & se servoient du nom de ces Princes fainéans, pour régner en leur place. C'est en ce sens que les Annales de Mayence, & celles du Moine de Lauresheim, parlent de Charles *Martel* en ces termes, *Carolus sub honore Major-Domatus tenuit regnum Francorum annos viginti septem.* Les vers de son épitaphe témoignent la même chose,

> *Dux, Dominusque Ducum, Regum quoque Rex fore spernit,*
> *Non vult regnare, sed Regibus imperat ipse.*

Lorsque le Royaume fut divisé en trois principales Monarchies, France, Austrasie & Bourgogne, il y eut en chacune, des Maires du Palais, dont il est bon de remarquer ici la suite pour l'intelligence de l'Histoire.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS DE FRANCE.

1. Badégisile, sous Chilpéric I, jusqu'à l'année 581, où il fut fait Evêque du Mans.
2. Landry, sous Chilpéric I, & Clotaire II.
3. Gondoald, ou Gondoland, sous Clotaire II.
4. Ega, ou Eganès, sous Dagobert & Clovis II, jusques à l'an 640.
5. Erchinoald, sous Clovis II & Clotaire III, jusqu'en 656.
6. Ebroïn, sous Clotaire III, jusqu'en 670.
7. Aubéde ou Audebelle, sous Clotaire III. Il en est fait mention dans la Chronique de saint Bénigne.
8. Leudése ou Lieuthére, sous Childéric.
9. Ebroïn rétabli, sous Thierry, jusqu'en 681.
10. Waraton, sous Thierry, pendant un an.
11. Gislemar, fils de Waraton, sous Thierry, pendant un an.
12. Waraton rétabli sous Thierry, jusqu'en 684.
13. Berthaire, gendre de Waraton, sous Thierry, jusqu'en 687.
14. Pepin d'Héristal, jusqu'en 714.
15. Nortdebert, sous Clovis III, & Childebert III, sous l'autorité de Pepin d'Héristal, jusqu'en 695.
16. Grimoald, fils de Pepin, sous Childebert III, & Dagobert III, jusqu'en 714.
17. Theudoald, fils de Grimoald, sous Dagobert III.
18. Ragenfréde ou Rainfroy, sous Dagobert III, & Chilpéric II.
19. Charles Martel, depuis 717, jusqu'en 741.
20. Pepin, fils de Charles Martel, jusqu'en 752, où il fut fait Roi.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS D'AUSTRASIE.

1. Gogo, sous Sigebert I, qui le tua vers l'an 567.
2. Florentien, sous Childebert, en 589.
3. Rado, *sous Clotaire II*, en 613.
4. Pepin *l'ancien*, sous Dagobert I, dès l'an 625.
5. Adalgise, sous Sigebert en 632, en même tems que Pepin.
6. Othon, après la mort de Pepin *l'ancien*, depuis 640, jusqu'en 642.
7. Grimoald, fils de Pepin *l'ancien*, sous le même Sigebert, depuis 642, jusqu'en 656.
8. Wulfoad, jusqu'en 658.
9. Pepin d'Héristal, ou le jeune, jusqu'en 714.
10. Martin en second, jusqu'en 680.
11. Charles *Martel* jusqu'en 741.
12. Carloman, fils aîné de Charles Martel, jusqu'en 747.

MAIRES DU PALAIS DES ROIS de BOURGOGNE.

1. Warnachaire, mort en 599, sous Thierry.
2. Berthoald, sous le même, jusqu'en 604.
3. Protade en 605, sous le même.
4. Claude, sous le même.
5. Warnachaire II, mort en 626.
6. Flaochat, sous Clovis II, mort en 641.

Dans le Royaume d'Aquitaine, l'Histoire fait mention de Robert, sous Pepin, l'an 828. Sous le régne des Rois de la troisiéme race, on appella *Sénéchaux*, ceux qui succédérent aux Maires du Palais. * *Voyez* Grégoire de *Tours*, *Hist. Franc.* Du Chêne, *in Hist.* Pasquier, *dans ses Recherches.* André Favin, *Traité des premiers Officiers de la Couronne.* Mézeray, *Hist. de France.* Du Cange, *Gloss. Latinit.*

MAIRET, (Jean) Poëte François, mort vers 1660, étoit né en 1607, à Bezançon, & fut Sécretaire de M. de Montmorenci, & Patron du Poëte Théophile Viaut, ce qui avoit lié ces deux Poëtes ensemble. Mairet devint dès sa plus tendre jeunesse partisan des Muses, & en fut quelquefois favorisé. Il dit lui-même dans son Epître dédicatoire des Galanteries du Duc d'Ossone, à Antoine Brun, Procureur-Général du Parlement de

de Dol, que quoiqu'il n'eût encore alors que vint-six ans, il étoit néanmoins le plus ancien Poëte dramatique de son tems. En effet, il n'avoit que seize ans, lorsqu'au sortir de Philosophie, il composa sa premiére Piéce de théâtre intitulée, *Chryseide & Arimand*: sa *Sylvie* parut l'année suivante. Il fit la *Sylvanire* à vint-un ans; le *Duc d'Ossone* à vint-trois; *Virginie* à vint-quatre; *Sophonisbe* à vint-cinq; *Marc-Antoine* & *Solyman* à vint-six. On a encore de lui *la Sydonie; l'Illustre Corsaire; Roland le furieux; Lettre à *** sous le nom d'Ariste*, Critique fort emportée, mais très générale, de la Tragicomédie du Cid de Corneille; *Epître familiére au Sieur Corneille sur la Tragicomédie du Cid; Apologie contre les calomnies du Sieur Corneille de Rouen; Athenais, Tragicomédie*. La Sophonisbe a eu grand succès, & cette Piéce a eu, dit-on, l'avantage sur la Sophonisbe de Corneille. Mairet survécut Théophile de plus de trente ans, puisqu'il vivoit encore dans le tems du Traité de la paix des Pyrénées, conclue en 1659. On lui attribue même un Sonnet sur ce sujet: mais l'on n'a aucune connoissance de cette Piéce. * Ménage, *Anti-Baillet, p. 202. de l'édition de Paris, in quarto.* M. de la Monnoye, *Notes sur les Jugemens des Savans de* M. Baillet, *tome* 5. *p.* 226. Le *Ménagiana de* 1715. *tome* 1. *p.* 245, & non *tome* 2, comme on le lit dans le *Parnasse François.* Titon du Tillet, *Parnasse François. édit. in folio, p.* 264. *& suiv.*

MAIRNES. *Voyez* MERNIS.

MAIRONIS (François de) Religieux de l'Ordre de saint François, dit *le Docteur éclairé*, dans le XIV siécle, fut Disciple de Jean Scot, & enseigna à Paris, où l'on dit qu'il fut le premier Auteur de cet Acte célébre, qu'on nomme *la grande Sorbonique*, & qui oblige le Soutenant de répondre aux objections qu'on lui fait, depuis six heures du matin, jusques à six heures du soir. Il laissa grand nombre de Traitez Philosophiques & Théologiques.

Bellarmin & quelques autres se sont imaginé que Maironis étoit Ecossois; mais il est certain qu'il étoit Provençal, natif d'un village nommé *Mairone*, dans la vallée de Barcelone & dans les montagnes de Provence. Le Pape Jean XXII, écrivant pour lui au Chancelier de l'Université de Paris, le nomme *François de Maironis, de Digne*, peut-être parce qu'il avoit pris l'habit de Religieux en cette ville. D'autres Auteurs disent, qu'il étoit natif de Digne, & que *Maironis* étoit son nom. Quelques autres ajoûtent, que Cisteron fut le lieu de sa naissance; & il y en a même qui croyent que le nom de sa famille étoit *Hospitaleri*. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr que la Provence, & non pas l'Ecosse, fut le lieu de sa naissance. * Bellarmin. *de Script. Eccles.* Luc Wadingue, *Ann. Min. tome* 3. Henri Willot, *Athen. Franc.* Thomas Dempster, *Hist. Eccles.* Genebrard, *en la Chron.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 7. Bouche, *Hist. de Provence, l.* 9. *sect.* 3.

MAIROSE (Raimond) Cardinal, Evêque de Castres, natif d'Avilhan, bourg du Diocése de Rhodez, s'éleva par son mérite à l'Evêché de Saint Paul-Trois-Châteaux, uni à celui de Castres; & enfin à la pourpre que lui donna le Pape Martin V l'an 1426. On croit que c'est de lui dont parle Jean-Juvénal des Ursins, quand il dit, que le Cardinal de Castres fut envoyé pour travailler à l'accommodement du Dauphin avec la Reine sa mére. Mairose mourut à Rome le 22 Octobre de l'an 1427. * Frison, *Gall. Purp.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Sainte-Marthe. Aubery, &c.

MAISIERES (Philippe de) Chancelier des Royaumes de Jérusalem & de Cypre, François de nation, & non pas Noble Vénitien ou Sicilien, comme quelques-uns l'ont écrit, naquit vers l'an 1327, dans le château de Maisiéres, situé dans le Diocése d'Amiens. Lorsqu'il eut achevé ses études, il quitta son païs, & passa au service d'André Roi de Sicile, & d'Alfonse Roi de Castille. Il revint ensuite en sa patrie, où il fut pourvu d'un Canonicat dans la Cathédrale d'Amiens. Au bout de six ans, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Comme il avoit dessein d'exciter les Princes Chrétiens à faire une Croisade, il prit parti dans les troupes des Infidéles, qui étoient alors divisez entre eux, afin de s'instruire de l'état de leurs forces, & de leur maniére de faire la guerre. Après y avoir servi un an, il se retira dans l'Isle de Cypre, auprès du Roi Hugues IV de Lusignan, qu'il trouva dans la disposition de se croiser contre les Sarazins; mais ce Prince mourut bientôt après, dans un voyage qu'il entreprit pour inviter les Princes d'Occident. Pierre I lui succéda, & se servit heureusement des conseils de Maisiéres, qu'il fit Chancelier de ses Royaumes. Maisiéres se trouva lan 1365 au siége d'Alexandrie; & après la prise de cette ville, il reçut en don du Roi la troisiéme partie des dépouilles & du butin, pour commencer l'établissement d'un nouvel Ordre Militaire pour la conquête & la conservation de la Terre-Sainte; mais les Chrétiens perdirent bientôt, par leur peu de fermeté, ce qu'ils avoient gagné par leur valeur. Après que Pierre I eut été assassiné, son successeur Pierre II dit *Pétrin*, envoya Maisiéres Ambassadeur extraordinaire vers le Pape Grégoire XI, qui le retint un an auprès de sa personne. De là ce grand homme vint en France l'an 1372, & se mit au service du Roi Charles V, qui lui donna une charge de Conseiller d'Etat, & lui confia l'éducation du Dauphin, qui fut depuis Charles VI, Roi de France. Ce fut alors, que dégoûté du monde, il résolut de vivre en retraite dans le Monastére des Célestins de Paris, proche duquel la Cour étoit en ce tems-là. Il en obtint la permission du Roi, & fit bâtir l'an 1380, un appartement dans un coin de ce Monastére, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, quoique l'Auteur de l'Histoire de Cypre assure le contraire. Charles V l'honoroit souvent de ses visites; & lorsqu'il étoit éloigné de Paris, il le consultoit par Lettres sur les plus importantes affaires de l'Etat. Maisiéres fut aussi estimé de Charles VI, dont il avoit été Gouverneur, & obtint de ce Prince l'abrogation de la coutume que l'on avoit alors de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnez à mort; ainsi qu'il se voit dans l'Edit du deuxiéme Février 1395, commencé au mois de Mars, c'est à dire, selon notre maniére de compter, l'an 1396. Il l'avoit obligé de sortir de sa solitude l'an 1383, pour aller à Avignon demander au Pape Clément VII, l'entier établissement de la fête de la Présentation de la Vierge en Occident, à l'imitation de l'Eglise d'Orient. Lorsqu'il l'eut obtenue, il revint dans sa retraite, où il composa entre autres Ouvrages, deux excellens Livres pour l'instruction du jeune Roi Charles VI, dont l'un est intitulé, *Le Pélerinage du pauvre Pélerin;* & l'autre, *Le Songe du vieux Pélerin.* Dans celui-la il donne les régles de la vertu & du véritable honneur; & dans celui-ci il parle des moyens d'éviter les desordres qui régnoient parmi les Chrétiens.

On peut remarquer à l'égard de ce titre de *Songe*, que peu de tems auparavant on avoit vu paroître au jour deux Livres fort savans sous un titre semblable, savoir, *le Songe du Vergier, & le Songe de la Vérité.* Le premier, où il étoit traité de l'Autorité Royale & Ecclésiastique, a été attribué par plusieurs à Nicole Oresme, Evêque de Bayeux, qui le composa, dit-on, par ordre du Roi Charles V, pour répondre au Livre de Jean Térano, Sécretaire d'Urbain VI, qui soutenoit la puissance du Pape sur le temporel des Princes. Mais plusieurs Auteurs ont cru que Philippe de Maisiéres en étoit l'Auteur: & ç'a été le sentiment du Cardinal du Perron. Il y a plus d'apparence qu'il est de Charles de Louviéres. Pour l'autre, qui examinoit les causes du Schisme qui partageoit l'Eglise, on l'attribue à Bonnet de Salon, Docteur en Théologie, de l'Ordre de saint Augustin. Maisiéres vécut vint-cinq ans chez les Célestins, disposa de tous ses biens en leur faveur, mourut l'an 1405, & fut enterré, selon sa derniére volonté, en habit de Religieux, dans le Chapitre de ce Monastére. Outre les Livres dont nous avons parlé, il écrivit une savante Lettre à Jean de Maisiéres, Chanoine de Noyon, son neveu, où il explique fort doctement les devoirs des Prêtres; & il composa encore d'autres Ouvrages, comme, *le Poirier fleuri en faveur d'un grand Prince; La Vie de saint Pierre Thomase, Patriarche de Constantinople; l'Eloge des PP. Célestins, &c. * Extrait des Mémoires du* Pére Becquet, Bibliothécaire des Célestins de Paris.

MAISIERES (Philippe de) Prêtre, Docteur, &c. *Voyez* MAIZIERES.

MAISIERES, ville & famille. *Voyez* MEZIERES.

MAISON, en Latin *Domus.* Ce mot Latin se prend ordinairement, pour toute sorte de maisons, magnifiques ou non; mais le plus souvent dans les Auteurs, pour un Hôtel de grands Seigneurs, & pour les Palais des Princes. C'est, par exemple, le nom que donne Virgile au Palais de Didon:

At Domus interior regali splendida luxu.

Ces Maisons ou Hôtels étoient construites avec beaucoup de magnificence, & avoient une grande étendue, car elles contenoient plusieurs cours, avant-cours, appartemens, corps de logis, cabinets, bains, étuves, & plusieurs belles salles, soit pour manger, soit pour y traiter des matiéres de conséquence. On voyoit devant ces Hôtels une grande place ou porche, dans lequel les Cliens & ceux qui venoient faire la cour aux Grands attendoient l'heure, pour faire leur cour. Il est à croire que cet avant porche étoit couvert, pour la commodité de ceux qui étoient obligez d'attendre quelquefois fort longtems avant qu'on les fît entrer. Ces Maisons ou Hôtels avoient une seconde partie, qui s'appelloit *Cavum-Ædium* ou *Cavædium*, qui étoit une grande cour spacieuse formée par plusieurs corps de logis. La troisiéme partie se nommoit *Atrium interius*, ce qui signifie généralement tout le dedans d'une maison. Virgile, *Enéïde, l.* 2. *v.* 483, a pris ce mot dans le même sens que Vitruve, quand il dit,

Apparet Domus intus, & atria longa patescunt;

car il est aisé de voir que Virgile entend par ce mot *Atria*, tout ce qui se peut voir au dedans d'une maison, quand elle est ouverte. Il y avoit un Portier à l'*Atrium*, nommé *Servus Atriensis.* Ce lieu avoit en dedans plusieurs figures; car comme les Romains aimoient passionnément la gloire & les louanges, ils dressoient par-tout des trophées & des statues, pour laisser à la postérité d'éternels monumens de leurs belles actions, non seulement dans les Provinces qu'ils assujettissoient à leur empire, mais même à Rome dans les Places publiques & dans leurs Palais. On y voyoit des batailles peintes ou gravées, des haches, des faisceaux, & les autres marques de Magistratures, qu'eux ou leurs ancêtres avoient exercées. On y voyoit les statues de leurs péres en bas-relief de cire ou de métal, mises dans des niches d'un bois précieux ou d'un marbre rare. Aux jours des fêtes solemnelles ou dans la pompe de leurs triomphes, on ouvroit ces niches, on ornoit ces figures de festons & de guirlandes, & on les portoit par la ville. Quand quelqu'un de la famille mouroit, elles accompagnoient ses funérailles; ainsi l'on pouvoit dire que tous ceux de la famille y assistoient, depuis le premier jusqu'au dernier, comme dit Pline. On voyoit de plus dans ces maisons de grandes galeries, ornées de colomnes accompagnées des autres ornemens d'architecture. Il y avoit de grandes salles, des cabinets de conversation & de peinture, & des Bibliothéques avec des Basiliques & de beaux jardins. Ces salles étoient ou Corinthiennes ou Egyptiennes. Les premiéres n'avoient qu'un rang de colomnes posées sur un pié-d'estal, ou même en bas sur le pavé, & ne soutenoient que leur architrave & leur corniche de menuiserie ou de stuc, sur quoi étoit le plancher en voute surbaissée: mais les derniéres avoient des architraves sur des co-

 lom-

lomnes, & ſur les architraves des planchers d'aſſemblage, qui faiſoient une terraſſe découverte tournant tout à l'entour. Ces maiſons avoient pluſieurs appartemens, les uns pour les hommes, les autres pour les femmes; les uns à manger, qu'on appelloit *Triclinia*; les autres pour dormir, qu'on nommoit *Dormitoria*; & d'autres enfin pour loger les Etrangers avec leſquels ils avoient droit d'hoſpitalité. L'ancienne Rome étoit ſi grande, qu'il y avoit quarante-huit mille maiſons iſolées, c'eſt à dire, détachées les unes des autres, ce qui étoit plus commode à cauſe du jour qu'elles recevoient de tous côtez, & des iſſues qu'on avoit ſur les rues, & qu'elles étoient plus à couvert des accidens du feu. (Ce qu'il faut entendre de Rome rebâtie par Néron après un incendie général, dont on le croit l'auteur.) Les Grecs bâtiſſoient autrement que les Romains. Ils n'avoient point de veſtibules; mais de la premiére porte on entroit dans un paſſage qui n'étoit pas fort large, où d'un côté il y avoit des écuries, & de l'autre la loge du Portier. Au bout de ce paſſage il y avoit une autre porte, d'où l'on entroit dans une galerie ſoutenue par des colomnes, & qui avoit des portiques des trois côtez. Au dedans, il y avoit de grandes ſalles, où les méres de famille filoient avec leurs ſervantes. Dans le paſſage il y avoit à droite & à gauche des chambres, dont l'une étoit appellée *Thalamus*, & l'autre *Antithalamus*. Autour des portiques il y avoit des ſalles à manger, des chambres & des garderobes. A cette partie étoit jointe une autre plus grande, qui avoit des galeries fort larges, dont les quatre portiques étoient d'égale hauteur. Cette partie de la maiſon avoit deux plus beaux veſtibules, & des portes plus magnifiques que l'autre. Il y avoit de grandes ſalles quarrées ſi vaſtes & ſi ſpacieuſes, qu'elles pouvoient contenir, ſans être embarraſſées, quatre tables à trois ſiéges en forme de lits, avec la place qu'il falloit pour le ſervice, & pour ceux qui y jouoient des jeux. C'étoit dans ces ſalles que ſe faiſoient les feſtins des hommes, parce que ce n'étoit point la coutume que les femmes ſe miſſent à table avec eux. A droite & à gauche de ces bâtimens, il y avoit de petits appartemens dégagez, & des chambres fort commodes, deſtinées pour recevoir les ſurvenans; car ceux qui étoient opulens & magnifiques parmi les Grecs, avoient des appartemens de réſerve avec toutes leurs commoditez, dans leſquels ils recevoient ceux qui étoient venus de loin pour loger chez eux. La coutume étoit qu'après les avoir traitez le premier jour ſeulement, ils leur envoyoient enſuite chaque jour quelque préſent des choſes qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des légumes & des fruits. Ainſi ceux qui voyageoient étoient logés comme chez eux, pouvant vivre dans ces appartemens en particulier, & en toute liberté. Les pavez de ces appartemens étoient de Moſaïque ou de marqueterie. Pline nous dit que les pavez peints & travaillez avec art ſont des Grecs, qui les ont nommez λιθόστρωτα. La mode en vint à Rome ſous Sylla, qui en fit faire un à Préneſte dans le Temple de la Fortune: ce mot Grec λιθόστρωτον, ſignifie ſeulement un pavé de pierres: mais les Grecs entendoient par-là ces pavez faits de petites pierres de diverſes couleurs jointes & comme enchaſſées dans le ciment, repréſentant différentes figures par la variété de leurs couleurs & par leur arrangement. Ce pavé n'étoit pas ſeulement pour les cours des maiſons, & pour les ſalles, mais on s'en ſervoit encore dans les chambres, & on en lambriſſoit ſouvent les murailles. On donnoit à ces ſortes de pavez le nom de *Muſæa*, *Muſia* & *Muſiva*, parce qu'on attribuoit aux Muſes les ouvrages ingénieux, & qu'on y repréſentoit les Muſes & les Sciences. Le terme de *Moſaïque* eſt venu du mot Latin *Muſivum*, & non pas de *Moïſe*, ni des Juifs.

Il y a deux queſtions ſur le ſujet des Maiſons des Anciens, qu'il ne ſera pas inutile de réſoudre: la premiére eſt, ſi les Anciens avoient des cheminées dans leurs maiſons; & la ſeconde, s'ils avoient des foſſes à privé. Il eſt certain qu'ils avoient des cheminées dans leurs cuiſines, mais il y a lieu de douter qu'ils en euſſent dans leurs chambres, qu'ils échauffoient ſeulement, ou par des conduits, qui apportoient une vapeur chaude d'un feu qu'on allumoit, ou avec une eſpéce de charbon de terre qui brûloit, ſans faire de fumée, comme on le peut voir dans Suétone, *Vie de Tibére, ch.* 74. Mais on lit beaucoup de choſes, qui peuvent faire croire qu'ils avoient des cheminées dans leurs chambres. Suétone nous apprend que celle de Vitellius fut brûlée, parce que le feu prit à la cheminée, *nec ante in Prætorium rediit, quàm flagrante triclinio ex conceptu camini, &c.* Horace écrit à ſon ami de faire bon feu dans la cheminée, *Carm. l.* 1. *Ode* 9. *v.* 5.

Diſſolve frigus, ligna ſuper foco
Largè reponens.

Cicéron mande la même choſe à ſon ami Atticus, *Camino luculento*, lui dit il, *tibi utendum cenſeo.* Et Vitruve, parlant des chambres, avertit de les faire ſimples & ſans ſculpture dans les lieux où l'on fait du feu. Il eſt croyable néanmoins, que ſi les Anciens ont eu des cheminées faites comme les nôtres, elles étoient fort rares. Blondus & Henri Salmuth diſent que les cheminées n'étoient point en uſage parmi les Anciens: mais Pancirolle & pluſieurs autres ſoutiennent l'affirmative. Ce qu'il y a de conſtant, ſans vouloir abſolument décider cette queſtion, c'eſt qu'ils avoient des fourneaux pour échauffer leurs chambres & les autres appartemens de leurs maiſons. On les appelloit *Fornaces*, *Vaporaria*; & auſſi des poëles, appellez *Hypocauſta*. Ces fourneaux, ſelon Philander, étoient ſous terre, bâtis en long dans le gros mur, ayant de petits tuyaux à chaque étage, pour échauffer les chambres. Ils avoient encore des poëles portatifs, qu'ils changeoient de place quand ils vouloient: car Cicéron écrit, qu'il avoit changé ſon poële de lieu, parce que le tuyau, par où ſortoit le feu, étoit ſous la chambre, *Hypocauſta in alterum apodyterii angulum promovi, propterea quod ita erant poſita, ut eorum vaporarium, ex quo ignis erumpit, eſſet ſubjectum cubiculo.*

Les Romains ne ſe ſervoient pas ſeulement de bois, pour échauffer leurs chambres: mais auſſi des rayons du ſoleil qu'ils ramaſſoient dans de certains fourneaux, comme nous faiſons par nos miroirs ardens. Ce fourneau s'appelloit en Grec ἡλιοκάμινος, & en Latin *Solarium* ou *Solare Vaporarium*, & il n'étoit pas permis de planter des arbres, qui empêchaſſent ce ramas des rayons du ſoleil, comme dit Ulpien.

Il ne ſe trouve point dans les écrits ni dans les bâtimens qui nous reſtent des Anciens, qu'ils euſſent dans leurs maiſons des foſſes à privé. Ce qu'ils appellent *Latrinas* étoient des lieux publics, où alloient ceux qui n'avoient pas des eſclaves pour vuider & laver leurs baſſins, qui étoient auſſi appellez *Latrinæ* ou plutôt *Lavatrinæ, à lavando*, ſelon l'étymologie de Marcus Varron; car Plaute parle de la ſervante, *quæ latrinam lavat, qui lave le baſſin.* Or *latrina* ne peut être entendu dans cet endroit de Plaute de la foſſe, qui, chez les Romains étoit nettoyée par des conduits ſouterrains, dans leſquels le Tibre paſſoit; & il eſt vraiſemblable que Plaute s'eſt ſervi du mot de *Latrina*, pour dire que *Sella familiaris erat velut latrina particularis.* Les latrines publiques pour le jour étoient en divers lieux de la ville pour la commodité; on les nommoit encore *Sterquilinia*, & elles étoient couvertes, & remplies d'éponges, comme nous l'apprenons de Sénéque dans ſes Epîtres. Ils avoient pour la nuit la commodité des eaux coulantes par toutes les rues de Rome, où ils jettoient les ordures: mais les riches avoient des baſſins, que les valets avoient ſoin de vuider dans les égoûts, dont toutes les eaux ſe rendoient dans le grand cloaque, & de là dans le Tibre. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

MAISONS (Marquis de). *Voyez* LONGUEIL.

MAISTRE, prononcez MAITRE, (Le) eſt une ancienne famille illuſtre dans la Robe, qui s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont on rapportera la poſtérité depuis

I. JEAN le Maiſtre, qui fut reçu Avocat-Général du Parlement le 29 Avril 1482, ſous le régne de Charles VIII, & mourut le 19 Juin 1510, avoit épouſé *N.* de ſaint Germain, dont il eut GEOFROY qui ſuit; & un autre fils.

II. GEOFROY le Maiſtre, Seigneur de Cincehour, &c. mourut le premier Juillet 1545. Il avoit épouſé 1°. *Catherine* Frémin, morte le premier Novembre 1515; 2°. *Catherine* le Febvre, morte en 1532. De ces deux mariages il eut cinq fils, qui furent, 1. *Jacques*, Seigneur de Buiſſore, Procureur du Roi au Thréſor, mort en 1564; 2. GILLES qui ſuit; 3. *Claude*, Chanoine du Mans & de Meaux, mort le huitiéme Décembre 1534; 4. PIERRE; qui a fait *la branche des Seigneurs de* VAUX *& de* MONTSABERT *rapportée ci-après*; & 5. JULIEN le Maiſtre, qui a fait *la branche des Seigneurs de* GRANDCHAMP, *auſſi mentionnée ci-après.*

III. GILLES le Maiſtre, Seigneur de Cincehour, & de Monthélon près Montlhéry, premier Préſident du Parlement, *dont l'éloge ſera rapporté ci-apres dans un Article ſéparé*, mourut le cinquiéme Décembre 1562, en ſa 63 année. Il avoit épouſé par contract du 18 Septembre 1525, *Marie* Sapin, fille de *Jean*, Seigneur de Roziéres & de la Bretaiche en Touraine, Receveur-général des Finances en Languedoc, & de *Marie* Broſſet, fille de *Michel* Broſſet, Comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne* Briçonnet, couſine germaine de *Guillaume* Briçonnet, Cardinal, dit de S. Malo, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Nicolas*, Conſeiller au Parlement, Aumônier ordinaire du Roi, Chanoine de l'Egliſe de Paris, Prieur de Choiſy en Brie, & de Saint-Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23 Mai 1568; 3. *Geneviéve*, mariée à *Jean-Jacques* de la Vergne, Seigneur de Guilleragues, fils de *Pierre*, Préſident au Parlement de Bourdeaux; 4. *Marthe*, alliée en Juin 1551, à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maiſons-ſur-Seine, Conſeiller au Parlement; & 5. *Claude* le Maiſtre, qui épouſa *Claude* Berzeau, Seigneur de la Marcilliére, Conſeiller au Grand-Conſeil, morte le 22 Septembre 1556.

IV. JEAN le Maiſtre, Seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mourut en Novembre 1585, âgé de 55 ans. Il avoit épouſé 1°. *Catherine* Herbelot, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferriéres, Maître des Comptes, & de *Catherine* Poncher: 2°. *Roſe* de Leſpine, dont il eut quelques enfans. De ſon premier mariage étoit iſſu pour fils unique GILLES II qui ſuit.

V. GILLES le Maiſtre, II du nom, Seigneur de Ferriéres, Cincehour, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, épouſa *Marie* Hennequin, fille de *Claude*, Seigneur de Bermanville & de Compans, Maître des Requêtes & de *Magdelaine* Séguier, dont il eut 1. GILLES III du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Bermanville, qui épouſa *N.* Orlandini, dont il eut des enfans; 3. *Marie*, alliée à *Robert* de Balſac, Seigneur d'Ambonville, de Montagu, de la Brizette, &c. morte en Octobre 1647; 4. *Marguerite*, alliée à *Séraphin* du Tillet, Seigneur de Montramé, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi; 5. *Louiſe*, mariée à *Louis* de Clidié, Seigneur de Bellot & de Chambry, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, morte en Juillet 1660; 6. *Magdelaine*, qui épouſa *Henri* de Blotéſiére, Seigneur de Mortlancourt, de Plainval, &c. & 7. *Catherine* le Maiſtre, Religieuſe en l'Abbaye du Moncel.

VI. GILLES le Maiſtre, III du nom, Seigneur de Ferriéres, Cincehour, &c. Conſeiller au Parlement, mourut le 24 Octobre 1630. Il avoit épouſé *Marie* Paſtoureau, fille de *François*, Baron de Sanſac, & de Cellefroin, Seigneur de S. Laurent, morte le 27 Février 1636, dont il eut 1. JEAN II

qui fuit; & 2. François le Maiftre, *dont il fera parlé après fon frére aîné.*

VII. Jean le Maiftre, II du nom, Seigneur de Ferriéres, de Cincehour, &c. Confeiller au Parlement, mourut en Avril 1659. Il avoit époufé *Renée* Davy, fille de *Laurent*, Seigneur de la Fautriére, Maître des Requêtes, morte en Février 1692, laiffant poftérité, *qui a continué cette branche aînée.*

VII. François le Maiftre, frére du précédent, Seigneur de Ferriéres, &c. mourut Confeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris. Il avoit époufé *Marie* le Féron, dont il eut François qui fuit.

VIII. François le Maiftre, Seigneur de Perfac en Poitou, de Belloc, & en partie du Marquifat de Ferriéres, & qui mourut Confeiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris le 14 de Septembre 1685. François le Maiftre, fon fils, & de Dame *Marie* le Féron, fut Seigneur de Perfac en Poitou, de Belloc, & en partie du Marquifat de Ferriéres, Confeiller honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçu le deuxiéme de Juillet 1692. Il eft mort au château de Montrouge, près de Paris, âgé d'environ foixante-cinq ans, le 28 de Septembre 1733, & a été inhumé chez les Cordeliers de Paris dans la fépulture de fa famille. Il avoit été marié le premier d'Août 1695, avec *Marie Marguerite* Boucher, morte le deuxiéme d'Avril 1721, dans la quarante-feptiéme année de fon âge, fille de *Nicolas* Boucher, vivant Secretaire du Roi, Grand-Audiencier de France, & de *Marie* Bannelier. Il n'en a laiffé que *Marie-Anne* le Maiftre, née le 27 de Mai 1700, & mariée le 22 de Décembre 1722, avec *Nicolas* le Camus, premier Préfident en la Cour des Aydes de Paris, & Seigneur de Montrouge, qui avoit époufé en premiéres noces *Magdeleine-Charlotte* Baugier, morte le deuxiéme de Décembre 1722.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VAUX & de MONTSABERT.

III. Pierre le Maiftre, quatriéme fils de Geofroy, Seigneur de Cincehour, fut Sécretaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, & mourut le fixiéme Novembre 1564. Il avoit époufé *Marie* de Merle, dont il eut 1. Pierre, qui fuit; & 2. Jerôme, qui a fait la *branche des Seigneurs de* Bellejamme, *rapportée ci après.*

IV. Pierre le Maiftre, II du nom, Seigneur de Vaux, près de Meulan, Confeiller au Parlement & Préfident ès Enquêtes, époufa *Anne* le Sueur, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aulny, Greffier de la Cour des Aides, & d'*Anne* Hennequin, dont il eut 1. Pierre III du nom, qui fuit; 2. *Gilles*, Seigneur de Montmor, qui fut marié; 3. *Jean*, Seigneur d'Hardivilliers, mort en Avril 1658, ne laiffant que deux filles d'*Antoinette* d'Efpinoy fa femme; & 4. *Armand* le Maiftre, Religieux en l'Abbaye de faint Denys, Prieur d'Evefquemont.

V. Pierre le Maiftre, III du nom, Seigneur de Vaux, Montfabert, &c. époufa *Françoife* Vyon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tangy & d'Hérouval, & de *Claude* Abelly, dont il eft venu des enfans, *qui ont continué cette branche.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de BELLEJAMME.

IV. Jerôme le Maiftre, Seigneur de Bellejamme, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, fecond fils de Pierre le Maiftre, II du nom, & de *Marie* de Merle, avoit époufé *Renée* le Febvre, fœur de *Loüis*, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, dont il eut entre autres enfans, 1. Louïs qui fuit; 2. *Jean*, Chanoine de l'Eglife de Paris; 3. *Antoine* Confeiller de la Cour des Aides, qui de *Catherine* Alméras, fille de *N.* Alméras, Maître des Comptes, eut pour fils *Claude* le Maiftre; & 4. *Magdelaine* le Maiftre, alliée a *Gui* Tambonneau, Seigneur du Bouchet.

V. Louïs le Maiftre, Seigneur de Bellejamme, Maître des Requêtes, puis Confeiller d'Etat, mourut en Août 1666. Il avoit époufé 1°. *Françoife* Brandon, fille de *N.* Brandon, Confeiller d'Etat: 2°. *Eléonore* Prudent. Du premier mariage vint Jerôme II du nom, qui fuit.

VI. Jerôme le Maiftre, II du nom, Seigneur de Bellejamme, Confeiller au Parlement, puis Préfident ès Enquêtes, mourut en Décembre 1669. Il avoit époufé *Marie-Françoife* Feydeau, fille d'*Etienne*, Seigneur de Veuvres, & d'*Anne* Marefchal, morte le 25 Novembre 1712, âgée de 79 ans, dont il eut 1. Henri-Louïs qui fuit; 2. *Antoine*, mort fans alliance en Mai 1694; 3. *Eléonore*, mariée 1°. à *François* le Roi, Seigneur de Beaupré, Confeiller au Parlement: 2°. à *André* le Febvre d'Ormeffon, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, morte en Mars 1681; 4. *Anne*, alliée à *Charles* de la Boutiére, auffi Maître des Requêtes, morte le 16 Avril 1700, fans poftérité; & 5. *Marie-Françoife* le Maiftre, qui époufa le deuxiéme Janvier 1700, *Etienne-Michel* Barberye de Saint-Conteft, Maître des Requêtes, puis Confeiller d'Etat.

VII. Henri-Louïs le Maiftre, Seigneur de Bellejamme, Confeiller au Parlement, a époufé le cinquiéme Janvier 1706, *Marie-Magdelaine* de Bullion, fille de *Jean-Louis* de Bullion, auffi Confeiller au Parlement. * Blanchard, *Hift. des Préfidens du Parlement.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de GRANDCHAMP.

III. Julien le Maiftre, cinquiéme & dernier fils de Geofroy le Maiftre, Seigneur de Cincehour, & de *Catherine* le Febvre fa feconde femme, fut célébre Avocat au Parlement, & mourut fort âgé en 1592. Il avoit époufé *N.* dont il eut Jean qui fuit.

IV. Jean le Maiftre, Préfident au Parlement, *dont l'éloge fera rapporté ci après dans un Article féparé*, mourut en 1596. Il avoit époufé *Nicolle* Habert, dont il eut 1. *N.* mort fans poftérité; 2. Charles qui fuit; 3. *Marie* alliée à *Charles* Amelot, Maître des Comptes, morte le 16 Janvier 1630, agée de 69 ans; & 4. *Auguftin* le Maiftre, Confeiller au Parlement, & Commiffaire aux Requêtes du Palais, qui mourut en Janvier 1658. Il avoit époufé *Eléonore* le Picart, fille de *Jean* le Picart, Maître des Comptes, dont il eut *Marie*, alliée à *Charles* Sevin, Confeiller au Parlement; & *Eléonore* le Maiftre, mariée à *André* Broé, Seigneur de la Guéte, auffi Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort en Octobre 1689.

V. Charles le Maiftre, Maître des Comptes, avoit époufé *Antoine* Grenier, fille de *Jérôme* Grenier, Sécretaire du Roi, & de *N.* de Fontaine, dont il eut pour fils unique, Charles qui fuit.

VI. Charles le Maiftre, Baron de Grandchamp, Capitaine d'une galére entretenue pour le fervice du Roi, fut tué en duel en 1646. Il avoit époufé *Françoife* de la Robie, fille de *Charles* de la Robie, Confeiller au Grand-Confeil, morte en Juin 1662, laiffant poftérité. A

MAISTRE, prononcez MAITRE de la Garlaye, Maifon d'une ancienne nobleffe militaire de l'Evêché de Nantes dans la Province de Bretagne, porte pour armes d'*azur à un lion d'argent, accofté de deux épées de même, garnies d'or, les pointes en haut, auffi d'or.* Le premier de cette Maifon qui foit connu par les titres, eft Artur le Maiftre, Seigneur du Boifvert, Paroiffe de S. Aubin-des-Châteaux, Chevalier Chambellan de Jean II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, qui par Acte du 20 d'Octobre 1289, dont l'original fe trouve dans les Archives de l'Abbaye de S. Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en fon nom avec Maurice, Seigneur de Craon & de Sablé, Chevalier, pour raifon du défiftement que ce Seigneur devoit donner au Duc de fes prétentions fur les Terres qu'Amauri de Craon avoit cédées à Pierre I, Duc de Bretagne. On trouve enfuite François le Maiftre, qui affifta avec les Seigneurs de Beaumanoir, de Montauban, & autres, au partage fait au château de Succenio en l'année 1311, entre les enfans de Jean II, Duc de Bretagne, & d'Yolande de Dreux, fa femme. Louïs le Maiftre, Capitaine de Carhaix l'an 1342, dans le tems que cette ville fut prife par Charles de Blois fur Jean de Montfort. Jean le Maiftre, Ecuyer de la Compagnie du Sire de Cliffon, Chevalier Banneret, fuivant une montre faite à Ploërmel le premier de Mai 1380. Alain le Maiftre, Seigneur du Boifvert, qui peut être le même que celui qui fuit, & Jean le Maiftre, fon frére, font nommez dans le Parlement général tenu à Rennes par Jean IV, Duc de Bretagne le neuviéme de Septembre 1398. *Jean* le Maiftre fut auffi du nombre des Chevaliers & Ecuyers commandez pour accompagner Richard, frére du Duc de Bretagne, aufquels Jean de Mauleon paya un mois & demi en 1414.

I. Alain le Maiftre, Chevalier, Seigneur de Boifvert, eft le premier depuis lequel la filiation de cette Maifon eft prouvée par titres autentiques. Il donna partage à viage à *Jean* le Maiftre, fon frére puîné, & à *Gillette* le Maiftre, fa fœur, le 17 d'Avril 1360, & fe trouva à la bataille d'Avray en 1364. Il y commandoit cinquante lances, & il y fit de fi belles actions, que pour l'en recompenfer le Duc Jean IV, Comte de Montfort, le fit Capitaine des ville & château de Jugon. Il avoit époufé par contract du feptiéme d'Août 1351, *Jaqueline* de Fercé, de laquelle il eut celui qui fuit.

II. Guillaume le Maiftre, Chevalier, Seigneur du Boifvert, fut marié par contract du 18 d'Avril 1389, avec *Jeanne* de Chamballan, & laiffa pour enfans 1. Olivier le Maiftre, Seigneur du Boifvert, qui fuit; & 2. *Robert* le Maiftre du Boifvert, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérufalem, dit *de Rhodes*, & Commandeur de la Commanderie de Faugaret de la ville de Guerrande, l'an 1438, mentionné en cette qualité dans plufieurs titres de la vint-deuxiéme liaffe des Archives de la Commanderie de faint Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. Olivier le Maiftre, Chevalier, Seigneur du Boifvert, affifta en 1426, avec le Comte de Richemont, le Seigneur de Châteaubriant, le Maréchal & l'Amiral de Bretagne, & plufieurs autres à l'ordonnance faite par Jean V, Duc de Bretagne, pour une levée, & l'affemblée de l'Arriére-ban dans tout le Duché, & il donna pouvoir le 14 de Mars 1465, à fon fils puîné *Pierre* le Maiftre de la Garlaye, d'affermer le bois de la Seigneurie du Boifvert. Il laiffa de *Jeanne* de la Fontaine, du païs du Maine, qu'il avoit époufée par contract du 14 de Septembre 1423, 1. Roland le Maiftre, Seigneur du Boifvert, qui fuit; & 2. Pierre le Maiftre, duquel font fortis les Seigneurs de la Garlaye, *rapportez ci-après.* L'on trouve *Jean* & *Alain* le Maiftre au nombre des Nobles qui prêtérent ferment à Guingamp au Duc Jean V, de conferver la fucceffion de fon Duché de mâles en mâles.

IV. Roland le Maiftre, Chevalier Seigneur du Boifvert, reçut des dons confidérables de François, Duc de Bretagne, en reconnoiffance des grands fervices qu'il lui avoit rendus dans fes guerres. Il fit reconnoître à *Pierre* le Maiftre, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fon frére Juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage; mais en même tems il ufa de libéralité envers lui, & l'avantagea par un Acte du quatriéme de Mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la nobleffe de fon extraction. Pour lui, il fut marié avec *Loüife* de Ferriére, de laquelle il laiffa *Jeanne* le Maiftre, fille unique, qui époufa 1°. *Robert* de la Pommerais, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans: & 2°. *Pierre* de Marbré, Chevalier Capitaine des ville & château du Gavre, dont elle eut pour fille unique *Héléne* de Marbré, mariée avec *Jean* de l'Efpinay,

nay, Ecuyer, Seigneur de l'Espinay-Chaffaux, qui vendit & démembra les fiefs & domaines de la Terre du Boisvert qui étoient considérables.

IV. PIERRE le Maistre, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER le Maistre, Seigneur du Boisvert, & de *Jeanne* de la Fontaine, épousa par contract du 19 de Juin 14[illegible]6, *Françoise* de Guiheneuc, fille de *George* de Guiheneuc, Chevalier, Seigneur de la Garenne, Capitaine de cent Hommes d'armes, & de *Marguerite* de Montbourcher. Il en laissa 1. JEAN le Maistre, Seigneur de la Garlaye, qui suit; & 2. *Olive* le Maistre, Dame de la Mordelais par donation de son oncle maternel, à laquelle son frére, comme héritier principal & noble de ses pére & mére, donna partage à viage dans leur succession le septiéme de Février 1493. Elle fut mariée avec *Cesar* de Mauny, Chevalier, Seigneur des Rosiers.

V. JEAN le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, se trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & y combattit vaillamment auprès du Roi Charles VIII. Il est employé pour quatre aulnes trois quarts de drap parmi les Gentilshommes chambellans de la Reine Anne de Bretagne dans le compte rendu par Victor Gaudin, Argentier de cette Princesse, du deuil & beguin du feu Roi son Mari. Depuis il suivit le Roi Louïs XII en Italie, & après le départ de ce Prince, il se mit dans le Corps de troupes que Béraud Stuart, Seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & se trouva le jour de Noël de l'année 1502, au combat de Terrenove, où les Espagnols, commandez par Dom Hugues de Cardonne, furent entiérement defaits par les François. A son retour en France il fut fait Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes par brevet du neuviéme de Mai 1503, & ensuite Gouverneur de Montreuil sur mer en Picardie. Il avoit épousé par contract du troisiéme de Janvier 1490, *Guyonne* Blanchet du Plessis de Besné, fille de *César* Blanchet, Chevalier, Seigneur du Plessis, & de Dame *Julie* de Talhouet, de laquelle il laissa 1. JACQUES le Maistre, Seigneur de la Garlaye, qui suit; 2. *Gilles* le Maistre, auquel son frére aîné donna partage à viage des successions de leurs pére & mére le 16 de Mai 1538, & qui fut Capitaine de Chevaux-légers, & eut commission du Roi Henri II, le 29 de Juillet 1549, pour conduire cent Hommes d'armes de Pontoise à Montreuil sur mer; 3. *Jean* le Maistre, qui traita avec son frére aîné pour raison du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 de Novembre 1554; & 4. *Blanche* le Maistre, mariée avec *Jean* Chalot, Ecuyer, Seigneur de la Chaloussais & du Boschet, qui en eut *Etienne* Chalot, Ecuyer, Seigneur du Boschet, pére de *Susanne* Chalot, femme d'Auffray de Lescouet, Chevalier, premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne.

VI. JACQUES le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, épousa par contract du 15 d'Octobre 1545, *Françoise* de Kérouallan, fille de *Guillaume* de Kérouallan, Chevalier, Seigneur de Kerver, & de *Jeanne* du Langcouen, & laissa d'elle 1. GUILLAUME le Maistre, Seigneur de la Garlaye, qui suit; 2. *Jacques* le Maistre, qui fut partagé noblement par son frére aîné, ainsi que ses autres fréres & sœurs, comme Juveigneurs d'une Maison noble de toute antiquité; 3. ETIENNE le Maistre, Seigneur de la Mastinais, *dont il sera dit un mot ci-après*; 4. *Isaïe* le Maistre, né dans les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi; 5. *Louïse* le Maistre, mariée par contract du 23 de Mars 1566, avec *François* de Mauhugeon, Chevalier, Seigneur de la Jouniére & de la Rougerais, qui en eut *Marie* de Mauhugeon, fille unique, qui épousa *François* d'Apelvoisin, Chevalier, Seigneur de Brébaudet en Poitou.

VII. GUILLAUME le Maistre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, de Cherchal, & du Douet-Garnier, fut fait prisonnier dans le château de Blein, dont il étoit Capitaine, & vendit la Terre du Douet-Garnier pour payer sa rançon. Il fut aussi Capitaine pour le Roi des ville & château de Vitré, qu'il défendit contre le Duc de Mercœur, Chef de la Ligue en Bretagne, qui après avoir été contraint de lever le siége de Vitré, fit brûler une tour du château de la Garlaye; mais le Roi Henri IV lui donna trois mille livres le premier d'Octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce Prince le nomma en 1595, pour assister de sa part aux conférences qui devoient se tenir à Fougeray pour y traiter de la paix avec le Duc de Mercœur, dont il obtint un passeport le septiéme de Décembre de la même année pour lui & pour dix hommes à cheval de sa suite ordinaire. Il reçut du Roi le troisiéme de Janvier 1596, une gratification de trois mille livres pour ses bons & importans services, fut fait Capitaine de cinquante Hommes d'armes par brevet du 12 d'Avril 1597, & eut permission le dixiéme de Janvier 1600, d'assembler ses Vassaux, & ceux de ses voisins, pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié par contract du 18 d'Octobre 1595, avec *Magdeleine* de Chezelles, fille de *Christophe* de Chezelles, Chevalier, Seigneur de Noëuil sous Faye la Vineuse, & de la Loutiére, Capitaine de cent Hommes d'armes, & Gouverneur des ville & château de Sedan, & de *Marie* de Montleon. Il laissa d'elle 1. SAMUEL le Maistre, Seigneur de la Garlaye, qui suit; 2. *Louïse* le Maistre, mariée le septiéme de Janvier 1627, avec *Gabriel* de Goullaynne, Chevalier, Seigneur du Mortier; 3. *Jeanne* le Maistre, mariée le 17 de Septembre 1629, avec *Hardi* de Vay, Chevalier, Seigneur de la Fleuriais; & une troisiéme fille, mariée avec le Seigneur de Bonnemaison, & de Lorme, du surnom de Preauvé.

VIII. SAMUEL le Maistre, premier du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le Prince Maurice de Nassau, puis fut Capitaine d'Infanterie en France sous le Roi Louïs XIII. Il épousa par contract du dixiéme d'Août 1627, *Susanne* du Bouays, fille aînée de *Pierre* du Bouays, Chevalier, Seigneur de Mesneuf, & de *Susanne* de la Roussardiére, Dame de la Saugére. De ce mariage vint celui qui suit.

IX. SAMUEL le Maistre, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin, & de Cherhal, fils unique, fut marié par contract du dixiéme d'Avril 1660, avec *Judith* Couyer, fille de *Jean* Couyer, Chevalier, & de *Judith* du Chastelier, Seigneur & Dame du Tertre, de Treviset, de Tresouban-lès Keroger, &c. & en eut celui qui suit.

X. JEAN-RENE le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de l'Orme, de Chavigné, de Cherhal, du Tertre, & de Kéroger, Lieutenant-Colonel du régiment de Martel, depuis de Laubanie, mourut en son château de la Garlaye le quatriéme de Juillet 1733, âgé d'environ soixante-six ans. Il avoit épousé par contract du cinquiéme de Décembre 1694, *Anne-Elizabeth* de Scépeaux, morte le deuxiéme d'Août 1729, fille de *Charles* de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyére, & de la Corbiniere, & d'*Isabelle* Mesnardeau de Maubreil. De ce mariage sont venus 1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maistre de la Garlaye, né au château de la Garlaye, qui suit; 2. *François-Marie* le Maistre de la Garlaye, né au château de la Garlaye, Paroisse de Derval, Diocése de Nantes le 22 de Novembre 1700, ondoyé le lendemain, & batisé pour les cérémonies dans l'Eglise de saint Sulpice à Paris le 17 de Février 1715, reçu Chanoine de l'Eglise, & Comte de Lyon, le sixiéme de Novembre 1728, après avoir fait sa preuve de noblesse militaire de seize quartiers, Vicaire-Géneral du Diocése de Lyon, Conseiller & Aumônier du Roi par Brevet du 27 de Décembre 1730, & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Chery, ordre de Cîteaux, Diocése de Reims, par brevet du 24 de Septembre 1734; élû le 22 de Mars 1735, par l'Assemblée provinciale de Lyon, pour Député du second Ordre de cette Province à l'Assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris la même année; 3. *Paul Marie* le Maistre de la Garlaye, né au château de la Garlaye le 25 de Septembre 1702, ondoyé le lendemain, & batisé pour les cérémonies à Paris le 17 de Février 1715, mort en 1723; & 4. une fille, née le troisiéme d'Août 1698, non encore nommée.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de l'Orme, & de la Vallée-Plemaudan, né le 29 de Janvier 1696, reçu Page du Roi en sa grande Ecurie au mois de Mars 1712, puis Capitaine de Dragons reformé à la suite du Régiment Colonel-Général, fut marié par contract du 23 d'Avril 1732, avec *Françoise-Marie* de la Bourdonnaye, fille d'*Yves-Marie* de la Bourdonnaye, Chevalier, Marquis de la Juliennais, Seigneur de Cordemaye de Montluc & de la Vallée-Plémaudan, Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne* de Bodoyec de Kervilio. Il en a eu *Marie-Henri-Charles* le Maistre de la Garlaye, né le sixiéme du mois d'Avril 1733.

VII. ETIENNE le Maistre, Seigneur de la Mastinais, troisiémie fils de JACQUES le Maistre, Seigneur de la Garlaye, & de *Françoise* de Kérouallan, fut pére de *Samuel* le Maistre, Seigneur de la Reïnelaye, qui de *Lea* de Vassault, sa femme, laissa pour fille unique *Marguerite* le Maistre, qui fut mariée avec *Olivier* du Boisguiheneuc, Seigneur de la Cour de Boué, dont elle eut deux filles, l'ainée desquelles fut mariée avec le Seigneur de Boispean, & la cadette, nommée *Susanne* du Boisguiheneuc, morte le quatriéme d'Avril 1720 âgée de soixante-dix ans, avoit épousé *Amauri* de Madaillan, Chevalier, Comte de Lesparre, de Chauvigny en Anjou, mort le premier de Septembre 1719, âgé de soixante-dix-neuf ans, duquel elle laissa *Louïs-Joseph* de Madaillan de Lesparre, Seigneur de Chauvigny, Marquis de Montataire, ci-devant Enseigne, & ensuite Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, marié le septiéme de Juillet 1718, à l'âge de vint-sept ans, avec *Anne-Julie* Béchameil de Nointel, fille de *Louis* Bechameil, Marquis de Nointel, Noyelle, &c. Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Magdeleine-Hiacinte* le Ragois de Bretonvilliers; & *Marie-Louïse* de Madaillan de Lesparre, femme de *Michel-François* de Valadous, Seigneur de Pertus, nommé Gouverneur de Bellegarde en Roussillon au mois de Janvier 1731.
* *Archives de la Chambre des Comptes de Nantes. Titres de* Penthievre, de Blein, & de la Garlaye. *Histoire de Bertrand du Guesclin, par* Paul Hay du Châtelet. *Preuves de l'Histoire de Bretagne de* Dom Lobineau. *Preuves pour la grande Ecurie. Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome* 9.

MAISTRE, (Gilles le) Seigneur de Cincehour, premier Président au Parlement de Paris, sous le régne de Henri II. Roi de France, fils de GEOFROI le Maître, Seigneur de Cincehour, naquit à Montlhéri, Diocése de Paris. Il passa sa jeunesse dans le Barreau, où il acquit la réputation de grand Orateur, & d'excellent Jurisconsulte; ce qui donna lieu à François I de l'honorer, l'an 1540, de la charge de son Avocat Général. Dix ans après, Henri II voulant reconnoître les services qu'il avoit rendus au Roi son pére & à lui, le pourvut de la dignité de Président. Il eut le malheur de voir naître de sanglantes factions, lesquelles, sous prétexte de Religion, désolérent depuis toute la France; mais ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent ébranler sa constance, ni l'empêcher de soutenir les intérêts de l'Etat jusques à sa mort, arrivée le cinquiéme Décembre de l'année 1562, en la 63 de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de *Marie* Sapin, sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe.

MAISTRE (Jean le) Président à mortier au Parlement de Paris, s'étoit appliqué entiérement à la Jurisprudence, &

y avoit fait de grands progrès. Le Duc de Mayenne, & les autres Chefs de la Ligue le nommerent Président en la place de Barnabé Brisson, & en cette qualité le députérent aux prétendus Etats du Royaume tenus à Paris l'an 1593. Le Légat y proposa la publication du Concile de Trente sans reserve ni modification, affaire très délicate d'elle-même, que Le Maistre & du Vair eurent ordre d'examiner. Ces deux sages Magistrats, que M. de Thou appelle *des hommes de bien*, éloignez de l'esprit de revolte, & versez dans la connoissance du Droit François, firent à l'Assemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Légat, & qui l'obligea de prendre d'autres mesures. Le Président Le Maistre, ayant découvert dans ces Etats les partis qu'on faisoit pour l'élection d'un nouveau Roi, fit assembler le Parlement, qui donna cet Arrêt si célébre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un Prince étranger, comme étant contraire aux Loix de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris sous l'obéissance du Roi Henri *le Grand*, qui lui en témoigna sa reconnoissance, en lui conservant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en sa faveur une septiéme charge de Président, l'an 1594. Le Président Le Maistre mourut sur la fin de 1596. * De Thou, *Hist. sui Temp.* Dupleix & Mézeray. Blanchard.

MAISTRE (Antoine Le) que son érudition & sa piété ont rendu célébre, né à Paris le deuxiéme Mai de l'an 1608, fils d'*Isaac* Le Maistre, Maître des Comptes, & de *Catherine* Arnauld, sœur de M. Arnauld d'Andilli, de M. Arnauld Evêque d'Angers, & de M. Arnauld Docteur de Sorbonne, commença de plaider à vint & un ans, & s'acquit une très grande réputation par son éloquence vive & animée, qu'il augmenta beaucoup depuis par la connoissance de ce qu'il y a de plus rare dans les Auteurs Séculiers & Ecclésiastiques. M. Séguier le choisit, lorsqu'il n'avoit que vint-huit ans, pour présenter au Parlement ses Lettres de Chancelier de France. Cette action lui réussit extraordinairement, comme plusieurs autres; & M. le Chancelier le fit recevoir Conseiller d'Etat, & lui offrit la charge d'Avocat-Général au Parlement de Metz, qu'il ne crut pas devoir accepter. Peu après il quitta le monde, lorsqu'il sembloit le devoir le plus aimer. Plusieurs s'imaginoient qu'il alloit paroître dans la chaire, comme il avoit fait dans le Barreau, pour s'ouvrir un chemin aux premiéres dignitez de l'Eglise. Il écrivit à M. le Chancelier, en lui renvoyant ses Lettres de Conseiller d'Etat, que Dieu lui avoit fait la grace de renoncer au monde très sincérement; & qu'il avoit dessein, non de changer seulement d'ambition, mais de n'en avoir plus du tout. Sa retraite, pendant plus de vint ans, a toûjours été accompagnée d'une pénitence très austére, de l'amour des pauvres, de la pauvreté, & de l'étude des Livres saints. Il avoit formé depuis longtems le dessein de publier une Vie des Saints, purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exactitude de quelques Auteurs ont laissé glisser dans les anciennes Légendes. Dans cette vue il avoit rassemblé, avec le secours de M. d'Hérouval son intime ami, tout ce qu'ils avoient pu déterrer d'Actes originaux de la Vie & du Martyre des Saints. Il avoit même donné d'excellens échantillons de ce grand Ouvrage dans la Vie de saint Ignace Evêque d'Antioche, dans celle de saint Jean Climaque, dans l'Histoire si touchante des Martyrs de Lyon, & dans la Vie de saint Bernard. Mais sa mort trop prompte arrêta le cours d'une si grande entreprise. Dans ses derniers momens, pénétré des sentimens d'une parfaite humilité, il dit à ses amis, que Dieu, qui lui avoit inspiré ce projet, ne lui avoit pas permis de le consommer, parce que la Vie des Saints devoit être écrite de la main d'un Saint. Il mourut le quatriéme Novembre 1658, âgé de plus de 50 ans, dans des sentimens d'une piété digne de la vie pénitente qu'il avoit menée depuis sa retraite. Il avoit été enterré à Port-Royal-des-Champs; mais lorsque ce Monastére fut démoli, on exhuma ce qui restoit de son corps, on l'apporta dans l'Eglise de saint Etienne du Mont à Paris l'an 1710, & il fut mis proche de la sépulture de M. Paschal son ancien ami. Outre ses Plaidoyers imprimez plusieurs fois sous son nom, on a de lui plusieurs bons Ouvrages, qui ne portent point son nom. Il est l'Auteur de la Traduction des passages des Péres, recueillis dans le Livre de la Tradition de l'Eglise, touchant la Pénitence & la Communion; de l'Apologie de l'Abbé de Saint-Cyran, & de quelques autres petits Traitez, comme des Réflexions sur le Decret de l'Inquisition, contre la proposition que saint Pierre & saint Paul étoient deux Chefs de l'Eglise, qui n'en font qu'un; d'une Lettre pour justifier la Traduction des Hymnes des Heures de Port-Royal, de l'an 1651; des Factums pour M. Gourdon, & pour les Religieuses de Notre-Dame de Liesse. C'est lui qui a composé la Vie de saint Bernard, & traduit plusieurs Traitez de ce Saint. Il avoit travaillé à une Version Françoise de l'Ancien & du Nouveau Testament. Outre tous les Ouvrages que l'on vient de rapporter, il est encore Auteur des suivans, au moins selon les preuves que l'on en a: Réponse au Livre de M. l'Evêque de Lavaur, (Abra de Raconis) contre la Fréquente Communion: M. de la Barde y a aussi travaillé; cette Piéce a paru en 1644; Réplique à l'Anatomie de M. de Lavaur, avec le même M. de la Barde, en 1645. Il a eu part à la Remontrance de M. Arnauld aux Péres Jésuites sur leur Manifeste de Jansénius; & à la premiére Lettre Apologétique du même à un Evêque, (M. de Châlon) du dixiéme de Mars 1656; Lettre d'un Ecclésiastique à un de ses amis sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq Propositions sont dans le Livre de Jansénius, du 28 d'Août 1657, avec Mrs Arnauld & Nicole; Lettre d'un Avocat au Parlement touchant l'Inquisition qu'on veut établir en France, du premier de Juin 1657, avec M. l'Abbé Perrier; Mémoire pour faire connoître l'esprit & la conduite de la Compagnie établie en la ville de Caen, appellée l'*Hermitage*, avec Mrs Nicole & du Four, Abbé d'Aulnai; Lettre au Cardinal de Richelieu sur la détention de M. l'Abbé de Saint-Cyran, en forme d'Apologie; Lettre à M. le Chancelier Séguier sur sa retraite, (de lui M. le Maistre;) Lettre à M. son pére sur le même sujet. Ces trois Lettres sont au commencement du premier volume des Lettres de Saint-Cyran, de l'édition de Lyon de 1679. Dès 1654, il fit un Mémoire daté du neuviéme de Janvier, pour défendre les Religieuses & les Solitaires de Port-Royal contre ceux qui en parloient mal à l'occasion de la Bulle d'Innocent X, contre les cinq Propositions. Ce fut M. Litolfi Maroni, Evêque de Bazas, qui l'engagea à traduire en François le Traité du Sacerdoce par saint Jean-Chrysostome: M. le Maistre y ajoûta une belle Préface, & la Lettre de M. de Saint-Cyran sur les dispositions au Sacerdoce. Il revit la Traduction de l'Echelle sainte de saint Jean Climaque, qui est de M. d'Andilly, & engagea M. Thomas du Fossé à consulter les Manuscrits Grecs de cet Auteur, & les Commentaires d'Elie de Créte qui sont dans la Bibliothéque de saint Victor à Paris. Dans un Recueil de Piéces fait pour servir de Supplément au Nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735, *in quarto*, on trouve encore quelques Lettres & Mémoires de M. le Maistre. * *Mémoires du tems. Supplément du Moreri de Paris*, 1735.

MAISTRE, Simon le) Sieur de Séricourt, frére de Mrs. ANTOINE le Maistre, de Saci, de Vallemont & de Saint-Elme, fut engagé par ses parens, à prendre le parti des armes, & il fit plusieurs Campagnes. Il eût pu s'avancer par sa valeur & par la bonté de son caractére dans le parti où on l'avoit engagé; mais ayant appris la retraite éclatante de son frére, Antoine le Maistre, qui étoit en son tems l'ornement du Barreau, il résolut de l'imiter, quoiqu'il n'eût alors que vint-six ans. Dès qu'il fut en quartier d'hyver il vola à Paris, & vint voir son frére avec qui il eut un entretien tout brûlant de charité. Quand il le vit dans l'espéce de tombeau où il s'étoit comme enseveli tout vivant, & dans cet air de pénitence, lugubre en apparence, qui l'environnoit, il parut saisi d'étonnement. M. le Maistre s'en apperçut, & lui dit d'un air gai, „ Eh bien, mon „ frére, me reconnoissez-vous? Voilà ce M. le Maistre d'au„ trefois, il est mort maintenant au monde, & il ne cherche „ plus qu'à mourir à lui-même. J'ai assez parlé aux hommes „ dans le public, je ne cherche plus qu'à parler à Dieu: je me „ suis tourmenté fort inutilement à plaider la cause des autres, „ je ne plaide plus que la mienne aujourd'hui dans le secret & „ le repos de ma retraite ". Il lui parla ensuite avec tant de foi du bonheur de n'être qu'à Dieu, que M. de Séricourt résolu de quitter l'épée, comme son frére s'étoit dépouillé de sa robbe, écrivit son dessein à M. de Saint-Cyran, qui étoit alors au château de Vincennes, & qui ne put qu'approuver cette généreuse résolution. Les deux fréres demeurérent ensemble, & marchérent à grands pas dans la voye la plus rude de la pénitence. De Paris ils allérent à Port-Royal des Champs, où ils continuérent ce même genre de vie, & ayant été obligez d'en sortir, ils se retirérent à la Ferté-Milon d'où ils revinrent en 1639 à Port-Royal. M. de Séricourt s'occupa alors à tout ce qui se présentoit pour le service de la maison, comme à faire les foins, à scier les blez, à cueillir les fruits, &c. Cependant, craignant de ne pas faire encore assez pour son salut, il voulut se retirer chez les Chartreux, & se présenta en effet à Bourgfontaine, où l'on promit de le recevoir d'abord, mais on le refusa ensuite pour des raisons de politique. Il revint donc à Port Royal, où il reprit ses mêmes exercices de pénitence, & comme il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à l'étude, il aida au moins les autres dans celles qu'ils faisoient, en copiant leurs Manuscrits, & en tirant des Péres de l'Eglise & des autres Auteurs les passages qu'on lui marquoit. Il est mort treize ans après sa conversion, le quatriéme d'Octobre 1650, n'ayant pas encore quarante ans. * *Mémoires du tems.*

MAISTRE (Louïs-Isaac Le) vulgairement de Sacy, frére des deux précédens, naquit à Paris le 29 Mars 1613. Il fit ses études au Collége de Beauvais avec Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, son oncle. Dès son enfance, il consacra à Dieu les grands talens qu'il en avoit reçus, maxime qu'il observa encore plus inviolablement, lorsqu'il fut engagé dans le Sacerdoce. Un des premiers fruits de son travail fut l'Office de l'Eglise traduit en François, avec les Hymnes en vers, qu'on appelle communément *les Heures de Port-Royal.* Il traduisit ensuite le Poëme de S. Prosper, contre les Ingrats, dont la premiére édition est de l'an 1646. On l'a souvent réimprimé depuis. Les Enluminures du fameux Almanach des Jésuites, intitulé *La Déroute & la Confusion des Jansénistes*, furent un jeu de son esprit. On en fit deux éditions consécutives en 1654, l'une du 15 Janvier & l'autre du huitiéme Février. Cette derniére est augmentée. On a depuis réimprimé ce petit Ouvrage, & en dernier lieu en 1733. Pendant le tems que l'on recherchoit ceux qui demeuroient dans l'extérieur de l'Abbaye de Port-Royal où il s'étoit retiré, il se cacha, & ayant été découvert, il fut mis à la Bastille au mois de Mai 1666, & il y fut retenu pendant deux années & demie. Ce fut là qu'il composa *l'Histoire de l'Ancien Testament.* Avant son emprisonnement il avoit fait celle du *Nouveau*, & elles parurent sous le nom de Royaumont. M. Baillet prétend néanmoins que cet Ouvrage est de Nicolas Fontaine, mais il se trompe. Toute la part que ce Nicolas Fontaine y a eue, consiste dans les tailles-douces qui enrichissent cette Histoire. Il avoit composé l'an 1663, la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs, au nom des Dominicains du Noviciat de Paris, Ouvrage qui passe encore pour un Chef-d'œuvre dans ce genre. Etant encore à la Ba-

Bastille, il s'y occupa à traduire l'Ecriture Sainte & y traduisit l'Ancien Testament. Quand il fut mis en liberté, il perfectionna cette Traduction, & fit celle du Nouveau Testament. Il en publia une partie dès son vivant, avec des explications du sens spirituel & littéral, où d'autres ont aussi part. Il est encore Auteur de la Traduction des Pseaumes selon l'Hébreu & la Vulgate; des Heures Canoniales sur le Pseaume 118 selon la Vulgate, & 119 selon l'Hébreu, *Beati immaculati*; des Soliloques sur le *Miserere*; & des Sermons de Saint Chrysostome sur S. Matthieu. La Traduction de l'*Imitation de* JESUS-CHRIST, sous le nom du Sieur de Beuil, est de lui. Il a revu & publié les Sermons de M. de Singlin qui ont paru sous le nom d'*Instructions Chrétiennes*. On a donné depuis sa mort ses *Lettres spirituelles*, & un *Poëme sur l'Eucharistie*. On a l'obligation du premier de ces deux Livres, à la sœur Magdeleine de sainte Christine Briquet, Religieuse de Port-Royal. Elle recueillit ces Lettres, en dressa les titres, & obtint le privilége pour l'impression. Dès 1670, ou environ, M. le Duc de Montausier avoit engagé M. de Saci à composer la Vie de saint Louis, pour l'instruction de M. le Dauphin; mais n'ayant pas obtenu ce qu'il desiroit, il renouvella ses instances en 1672. M. de Saci s'en défendit sur son Explication de la Bible à laquelle il travailloit: cependant il consulta sur cela M. Pavillon, Evêque d'Alet, dont on ignore la réponse. Ce fut M. Filleau de la Chaise qui fit cette Vie. M. de Saci a fait encore avec M. Arnauld, la Censure de l'Apologie des Casuistes du onziéme de Novembre 1658. Enfin on donne à M. Le Maistre de Saci une Traduction Françoise de trois Comédies de Térence; une Traduction des Fables de Phédre, sous le nom de *Saint-Aubin*; une autre des IV & VI Livres de l'Eneïde de Virgile, sous le nom de *Bonlieu*, en 1666, *in quarto*, à Paris; les vers François qui sont dans les Racines Gréques de Claude Lancelot. Dans un Recueil de Piéces fait pour servir de Supplément au Nécrologe de Port Royal, & imprimé en 1735, on a donné quelques Piéces nouvelles de M. Le Maistre. Il est mort le quatriéme Janvier 1684, à l'âge de 71 ans, dans le château de Pompone où il s'étoit retiré sur la fin de ses jours. * *Mémoires du tems*. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p.* 504. *n.* 956. édit d'Amsterdam 1725.

MAISTRE (Raoul Le) de Rouen, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1570, où il enseigna la Théologie, & eut quelques emplois honorables. Il est Auteur d'un Livre imprimé à Nantes en 1592, intitulé, *Origine des troubles de ce tems, discourant briévement des Princes illustres de la Maison de Luxembourg*, &c. Il publia trois ans après dans la même ville la Description du siége de Rouen; & en 1619, ayant été chargé de faire l'Oraison funébre du Baron Jacques de Clére, il en prit occasion de dresser une Généalogie de cette Maison, qu'on n'a point imprimée, mais dont on a deux Manuscrits dans la Bibliothéque du Roi de France. Ce Religieux est mort fort âgé, puisqu'on trouve qu'il souscrivit à un Acte du 30 Août 1632; mais on ne sait pas précisément le tems de sa mort. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MAISTRE EUSTACHE, anciennement nommé *Huistace* ou *Wistace*, qui vivoit vers l'an 1115, est le premier Poëte François, dont le nom soit venu jusqu'à nous. C'est l'Auteur du Roman appellé *Brut*, dont le Poëme commence par ces Vers,

> *Qui veut oüir, qui veut savoir*
> *De Roi en Roi, & d'hoir en hoir,*
> *Qui cils furent & dont vinrent*
> *Qui Angleterre primes tinrent.*

Il étoit en réputation vers l'an 1155. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

MAISTRE OECUMENIQUE, nom du Directeur d'un fameux Collége que l'Empereur Constantin *le Grand* fonda dans la ville de Constantinople. On lui donna ce titre, parce qu'il avoit la connoissance universelle de tout ce que doit savoir un habile homme, ou parce que sa charge s'étendoit universellement sur tout ce qui concernoit l'administration de ce Collége. Il y avoit sous lui douze autres Docteurs qui instruisoient gratuitement la Jeunesse dans toutes les Sciences divines & humaines. Les Empereurs considéroient extrêmement ce Maître Oecuménique & les autres Professeurs; jusques-là qu'ils n'entreprenoient rien de conséquence, sans demander leur avis. Ce Collége étoit meublé magnifiquement, & enrichi de vases d'or & d'argent, de très beaux ornemens pour l'Eglise, & sur-tout d'une incomparable Bibliothéque, composée de six cens mille volumes très recherchez. On y voyoit, entre autres merveilles, un chef-d'œuvre de l'Art en petit, savoir, l'Iliade & l'Odyssée d'Homére, écrites en lettres d'or, sur un seul boyau de dragon de 120 piez de longueur. Léon *l'Isaurien*, irrité contre le Maître Oecuménique & contre les Docteurs de ce Collége, qui soutenoient le culte des Images, les fit enfermer dans ce magnifique Palais, & commanda qu'on y mît le feu pendant la nuit: de sorte que ces grands hommes y furent brûlez vifs, & que ces superbes bâtimens avec cette riche Bibliothéque, furent consumez dans cet incendie, avec une perte irréparable, l'an 726. * Theoph. Zonaras. Cédréne. Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes*.

MAISTRE DU SACRE' PALAIS, Officier du Palais du Pape. Ce qui donna lieu à l'érection de cet Office, fut que saint Dominique s'offrit à faire des instructions aux Domestiques des Cardinaux & des autres Prélats qui venoient au Palais du Pape. Afin qu'il fit ces instructions avec autorité, Honorius III lui donna le titre de Lecteur du Sacré Palais en 1218. Ses Disciples exercérent ensuite les mêmes fonctions; mais depuis les instructions ne se firent plus qu'aux Domestiques du Pape pendant l'Avent, le Carême, & les principales fêtes; & ceux qui furent chargez de les faire ou d'y commettre quelqu'un, furent appellez non Lecteurs, mais Maîtres du Sacré Palais. Eugéne IV attribua ensuite à cet Officier le Droit de nommer les Prédicateurs pour la Chapelle du Pape, & il voulut que personne ne pût être reçu dans Rome Docteur en Théologie sans sa permission: à quoi Calixte III ajoûta vint ans après, c'est à dire, en 1456, qu'il pourroit reprendre publiquement les Prédicateurs, même en présence du Pape, s'il leur échapoit quelque chose de répréhensible. Léon X augmenta encore l'autorité du Maître du Sacré Palais, en défendant d'imprimer aucun Ouvrage sans sa permission. Il est Juge dans Rome des Imprimeurs, Libraires & Graveurs pour ce qui regarde l'impression, la vente, l'achat, l'entrée & la sortie des Livres & des Estampes: il fait faire la visite chez eux par ses compagnons, qu'il charge aussi de l'examen des Livres, & il jouït encore d'autres prérogatives. Le Pape lui entretient un carrosse, & il jouït d'une pension de trois cens écus Romains sur l'Abbaye de Terreto: les Cardinaux mêmes lui donnent le titre de Révérendissime: il a séance immédiatement après les Auditeurs de Rote, & le pas devant tous les Clercs de la Chambre Apostolique. Cette charge est exercée par un Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui a deux Religieux du même Ordre avec lui, pour l'aider dans cette fonction.

MAISTRE DES CEREMONIES DE FRANCE. *Cherchez* GRAND-MAISTRE DES CEREMONIES.

MAISTRES. On a appellé de ce nom ceux qui enseignoient publiquement dans les Ecoles, & les Recteurs ou Préfets des Colléges. Dans la suite du tems, ç'a été un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des Arts & des Sciences; & enfin pour les Docteurs en Théologie, ausquels il semble être demeuré seulement comme un titre de profession. On plaçoit la qualité de Maître au-devant du nom propre; comme dans Maître Conrad, qui étoit Conrad de *Martburg* ou *Marbuch*, & une infinité d'autres Ecrivans, particuliérement de l'Université de Paris; ou après le surnom, comme dans *Florus Magister*, Archidiacre de Lyon, & plusieurs autres. Les plus considérables de ceux à qui l'on a donné le titre de Maître pour marquer l'excellence de leur science, sont Pierre Lombard, Pierre Comestor ou *le Mangeur*, & Gratien. Le premier a été nommé le Maître des Sentences; le second, le Maître de l'Histoire Scolastique ou Savante; & le troisiéme, le Maître des Canons ou des Decrets. La réputation néanmoins de ces trois Auteurs s'est diminuée avec le tems, & plusieurs Savans ne croyent pas aujourd'hui que ce titre leur soit tout-à-fait dû. *Voyez* DOCTEURS. * Vossius, *Etymol.* Baillet, *Jugemens des Savans.*

MAISTRE DES EAUX ET FORESTS. Sous les deux premiéres races des Rois de France, le païs étoit si rempli de Bois & de Forêts, que les Rois n'en faisoient prendre soin, que par rapport à la chasse. Ils avoient établi pour cela des Gardes & des Forestiers, qui n'étoient chargez que de la garde des bêtes & des garennes, & n'avoient aucune jurisdiction. Ils rendoient compte de leurs charges aux Grands-Veneurs, ou aux Commissaires-Généraux, que les Rois envoyoient tous les ans dans les Provinces. Ce fut sous *Philippe-Auguste* qu'on commença à conserver les Bois & les Forêts. L'on continua sous *Philippe III, Charles V*, & *Charles VI*, qui firent des Ordonnances pour la conservation des Bois & des Forêts de leur domaine, & établirent des Maîtres des Eaux & Forêts, & autres Officiers pour les faire exécuter. Sous *François* I, les forêts furent conservées avec plus de soin que jamais. Depuis *Etienne Bienfaite*, qui étoit Maître des Eaux & Forêts en 1294, jusqu'au régne de *Henri III*, cette charge a été unique, & toujours remplie par des personnes des Maisons les plus distinguées, comme de Montmorency, de Châtillon, de Harcourt, d'Estouteville, de Lévis, d'Alégre. *Henri III*, par son Edit de 1575, la supprima, & créa six Conseillers, Grands-Maîtres, Enquêteurs, & Généraux Réformateurs des Eaux & Forêts; il y a eu depuis plusieurs augmentations & suppressions d'Offices, faites en différens tems. Aujourd'hui les Eaux & Forêts du Royaume sont distribuées en dix-sept Grandes-Maîtrises, dans chacune desquelles il y a des Grands-Maîtres anciens alternatifs & triennaux, qui ont été créez par Edits de 1689, 1703, & 1706. Ces Grandes-Maîtrises sont 1°. de Paris; 2°. de Soissons, Valois, Senlis; 3°. de Picardie; 4°. de Champagne; 5°. de Hainault; 6°. d'Alsace; 7°. du Duché & Comté de Bourgogne; 8°. de Lyonnois, de Forêts, de Beaujolois, d'Auvergne, de Provence & Dauphiné; 9°. de Languedoc; 10°. de Guienne; 11°. de Poitou, d'Aunis, de Saintonges, d'Angoûmois, de Limosin, de Haute & Basse Marche, de Bourbonnois, & de Nivernois; 12°. de Touraine; 13°. de Bretagne; 14°. de Rouen; 15°. de Caen; 16°. d'Alençon; 17°. de Blois & de Berry. La Jurisdiction des Eaux & Forêts, établie à la Table de marbre du Palais à Paris, est fort ancienne, & d'une grande étendue. Elle a été instituée pour connoître des abus & malversations qui se commettent dans les Bois du Roi, & dans ceux des particuliers, comme aussi de toutes les entreprises faites dans les Bois, Garennes, Riviéres, Isles, Islots, Moulins, Pêche, Chasse, droits de Grurie, tant au civil qu'au criminel, entre toutes personnes de quelle qualité & condition qu'elles soient. Son ressort s'étend plus loin que celui du Parlement de Paris, car outre les appellations des Maîtrises & des Jurisdictions particuliéres pour le fait des Eaux & Forêts, qui sont dans l'étendue du ressort du Parlement de Paris, elle reçoit encore celle des autres Parlemens, où il n'y a point de Table de marbre, comme de Grenoble, de Bourdeaux, de Dijon, d'Aix, de Paris, & de Metz. Elle a aussi droit de prévention sur les Officiers des Forêts & Bois des autres Parlemens. Les Ducs & Pairs y procédent par privilége à tou-

toutes autres Chambres des Eaux & Forêts des autres Parlemens, quoique les choſes qui ſont en litige ſoient ſituées dans leur étendue, nonobſtant leur droit de *Committimus*, ou autres priviléges. Cette Juriſdiction eſt ordinaire & extraordinaire. Les appels de l'ordinaire reſſortiſſent au Parlement, & les Grands-Maîtres des Eaux & Forêts ont droit d'aller préſider à cette Juriſdiction, & les jugemens qui s'y rendent en leur préſence ſont intitulez de leurs noms en ces termes, *Les Grands-Maîtres, Chefs, Enquêteurs, & Genéraux Réformateurs des Eaux & Forêts de France, au Siége general de la Table de marbre du Palais de Paris, &c.* Quant à la Juriſdiction extraordinaire, elle juge en dernier reſſort, & c'eſt le Premier Préſident du Parlement de Paris qui y préſide & eſt aſſiſté de ſept Conſeillers de la Grand' Chambre, & de quatre Officiers de la Juriſdiction des Eaux & Forêts. Ce ſont auſſi les Gens du Roi de cette Juriſdiction, qui pour-lors donnent les concluſions. Les jugemens ſont intitulez; *Les Juges ordonnez par le Roi pour juger en dernier reſſort, & ſans appels, les procès des Réformateurs des Eaux & Forêts de France, au Siége de la Table de marbre au Palais à Paris.* * *Nouvelle Deſcription de la France, par* Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 370. *& ſuiv.*

* MAITLAND (Jean) Chancelier d'Ecoſſe. Son frére étoit Sécretaire d'Etat, & mourut à Lidington en priſon, l'an 1573. Cette mort ſembloit devoir déranger ſa fortune; mais comme c'étoit un homme de mérite, & qu'il fut s'inſinuer dans les bonnes graces de Jacques Stuart Comte d'Aran, & Favori du Roi Jacques VI, ce Seigneur lui procura en 1584 la charge de Sécretaire d'Etat. En 1587, le Roi l'honora de la dignité de Baron de Thirleſtan, & le fit Chancelier du Royaume. Mais comme dans la ſuite il s'engagea dans les complots du Comte de Bothwell, le Roi ſe vit obligé de le bannir avec quelques autres Miniſtres. Il prit ſa diſgrace ſi fort à cœur qu'il en mourut le troiſiéme Octobre 1595, après une maladie de deux mois, dans le tems même que le Roi par une Lettre écrite de ſa propre main, lui faiſoit grace, & pour marque de ſa bienveillance lui témoignoit qu'il le regardoit comme l'appui de ſa perſonne & de ſon Royaume, & qu'il ſouhaitoit avec impatience de le revoir en bonne ſanté auprès de lui. Le Chevalier Melvil ne parle pas de lui ſi avantageuſement, mais d'autres diſent qu'il avoit d'excellentes qualitez, entre autres un jugement des plus pénétrans, un grand ſavoir, un eſprit conſtant, & une fidélité inviolable pour ſon Roi. * *Gr. Dict. Unv. Holl.* Camden, *Annal.* Spotswood, *Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Ecoſſe.* De Thou. Larrey, *Hiſt. d'Anglet. partie* 3. *Memoires de* Melvil.

MAITOS, MADYTO en Latin *Macidos, Madytos*, ancien bourg de la Preſqu'Iſle de la Romanie, eſt ſitué ſur le détroit des Dardanelles entre Gallipoli & Seſto. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAITRE. *Voyez* MAISTRE.

MAITRE (Martin le) Docteur de Paris. *Voyez* MARTIN.

MAJUME, étoit un bourg de Paleſtine, où étoient les magazins & le port de la ville de Gaze, aux extrémitez de la Judée du côté de l'Egypte. L'Empereur Conſtantin l'érigea en cité, changea le nom qu'elle portoit en celui de *Conſtantia*, & lui accorda divers priviléges, en conſidération de l'ardeur avec laquelle les Habitans de ce bourg avoient embraſſé le Chriſtianiſme. Julien *l'Apoſtat* ôta à cette ville le nom de Conſtantia, les priviléges & les droits qu'elle avoit obtenus, la remit ſur ſon ancien pié, & la ſoumit à celle de Gaze, dont elle étoit indépendante. Ceci n'eut lieu néanmoins que pour le civil; car à l'égard du ſpirituel Majume conſerva ſon Evêque, dont le Diocéſe fut toujours diſtingué de l'Evêché de Gaze. * Baillet, *Topographie des Saints.*

MAJUMES, certains ſpectacles qui ſe faiſoient chez les Payens, & que les Chretiens continuérent longtems. Ils s'appelloient ainſi, ſelon le Cardinal Baronius, d'une ville de Paleſtine nommée *Majuma*, où l'on adoroit Vénus; où du mois de Mai, ſelon Suidas, & pluſieurs autres. On y réprêſentoit les adultéres les plus criminels qui ſoient décrits dans les fables: ce qui ne pouvoit que porter les ſpectateurs à l'imitation des mêmes crimes. On les avoit défendus; & l'Empereur Arcadius, ſoit pour ſon propre divertiſſement, ſoit pour celui du peuple, les avoit rétablis, en retranchant tout ce qui étoit contre l'honnêteté. Mais l'ancienne impureté s'y gliſſa: ce qui fit tant crier ſaint Chryſoſtome contre ce déréglement, qu'à la fin l'Empereur abolit entiérement ces ſortes de repréſentations l'an 399. Suidas les décrit ainſi: *Majumas, inquit, ſolemnis erat conventus & feſtivus Romæ menſe Maio, quo Principes civitatis Oſtiam urbem maritimam ſe conferebant voluptatibus & deliciis indulgentes, & alter alterum in aquam marinam injicientes. Unde & tempus feſti illius Majumas vocatum fuit:* Anaſtaſe le Bibliothécaire en fait mention, *Hiſtoire Eccléſ. p.* 156, lors qu'il dit, *Præterea Imperator facta Majoma in Sophianis incedit in ſolio cum filio ſuo.* * Saint Chryſoſtome, *Hom.* 7. *in Matth. Hom. de Davide & Saüle, &c. l.* 1. *&* 2. Cod. Theodoſ. *de Majum.* Baronius, *A. C.* 399. Relandi *Palæſtina, l.* 3. *in voce* Majumas.

MAIUS (Henri) né en 1545, & mort en 1607, enſeigna la Théologie à Wittenberg; renvoyé de là, il fut fait Membre du Sénat Eccléſiaſtique d'Heidelberg, & a compoſé un Commentaire ſur le Prophéte Daniel. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MAIUS (Junianus) Gentilhomme Napolitain, enſeigna les Belles-Lettres à Naples, vers la fin du XV ſiécle. Il eut entre autres Diſciples le célébre *Sannazar*, qui lui adreſſa la VII Elégie de ſon ſecond Livre, *ad Junianum Majum Præceptorem*, où il lui dit entre autres choſes,

At tibi venturos, Maï, prædicere caſus
Fas eſt, & mites conſuluiſſe Deos. &c.

Il contribua beaucoup par ſes Leçons & pas ſes Livres à rétablir le bel uſage de la Langue Latine; mais il ſe diſtingua encore plus par l'explication des Songes. Ce fut le plus grand explicateur de Songes de ſon ſiécle; tant il eſt facile d'en impoſer au public avide de ſavoir l'avenir. On recouroit à lui de toutes parts, pour ſavoir ce que préſageoient tels & tels Songes. Pluſieurs prétendoient que ſes Réponſes leur avoient été fort utiles. Il publia un Livre à Naples l'an 1475, ſous ce titre, *De Priſcorum proprietate Verborum.* Il s'en fit en 1490 une ſeconde Edition, qui eſt pleine de fautes. * Bayle, *Diction. Critiq.*

* MAIUS, (Jean-Henri) Théologien célébre de Gieſſen, naquit le cinquiéme Février 1653, à Pfortzheim dans le Marquiſat de Bade-Dourlach, où Jean-George Maius ſon pére étoit Paſteur. Il commença ſes études à Pfortzheim & au Collége de Dourlach. En 1671, il paſſa à Wittenberg pour y étudier la Théologie. A Hambourg il inſtruiſit les fils du célébre Edzard, & fit lui-même de grands progrès dans la Littérature Hébraïque. Il enſeigna enſuite les Langues Orientales à Leipſic, à Wittenberg & à Straſbourg, & obtint depuis à Dourlach le Paſtorat de l'Egliſe de S. Etienne, avec la Chaire de Profeſſeur en Hébreu. Il demeura dans ce double emploi juſques à ce qu'en 1689, il fut appellé à Gieſſen à la même Chaire & à l'*Antiſtice* de la Chapelle du Landgrave de Heſſe-Darmſtadt, ce qu'il accepta à condition que lorſque la Cour quitteroit la ville de Gieſſen, il lui fût permis d'y demeurer dans ſon poſte de Profeſſeur. Après la mort de *Rudrauff* il lui ſuccéda, ſe contenta de ce poſte & refuſa pluſieurs autres vocations. Il mourut au mois de Septembre 1719, fort affoibli par des douleurs néphrétiques, & laiſſant un fils, qui non ſeulement porte le nom du pére, mais qui ſuit ſes traces dans l'étude des Antiquitez, de la Littérature Gréque, & des Langues Orientales. Voici la liſte des Ouvrages du pére: *Hiſtoria animalium Scripturæ Sacræ; Vita Joh. Reuchlini; Examen Hiſtoriæ Criticæ Rich. Simonis; Synopſis Theologiæ Symbol.; Synopſis Theologiæ moralis; Synopſis Theologiæ Judaicæ; Introd. ad ſtudium Philologicum, Criticum & Exegeticum; Theologia Davidis; Paraphraſis Epiſtolæ ad Hebræos; Theologia Evangelica; Theologia Prophetica; Theologia Jeremiana; Theologia Jeſaiana; Oeconomia temporum Veteris Teſtamenti; Oeconomia temporum Novi Teſtamenti; Oeconomia Judiciorum Divinorum; Hiſtoria Reformationis ex D. Martini Lutheri, aliorumque fide dignorum Scriptorum Monumentis eruta ac digeſta.* Il a outre cela compoſé pluſieurs Diſſertations détachées, des Ecrits Allemands, & fait des Préfaces & des Supplémens à divers Ouvrages. On trouvera la liſte de tout ce qu'il a fait dans *Biblioth. Bremenſ. Claſſ.* 5. *Faſc.* 2. & dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 29. *p.* 143. *& ſuiv.* * *Diction. Allemand de Bâle.*

MAIXENT, Prêtre & Abbé dans Poitou, vers les cinquiéme & ſixiéme ſiécles, natif de la ville d'Agde, s'appelloit, étant dans le monde, *Adjuteur*. Après avoir été élevé par un Solitaire venu de Syrie à Agde, il quitta ſon païs pour s'en aller dans le Poitou, où il vécut ſous la conduite de l'Abbé Agapet, & changea ſon nom d'*Adjuteur* en celui de *Maixent*. Il fut élu Supérieur du Monaſtére, & le gouverna avec beaucoup de ſageſſe, juſqu'en l'an 515, qu'il mourut, âgé de 67 ans. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes au 27 Juin. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

MAIXENT (Saint-) Abbaye. *Voyez* SAINT MAIXENT.

MAIZIERE, (Philippe de) Prêtre, Docteur en Théologie, né en 1630, dans le bourg de Chagny, à trois lieues de Challon-ſur-Saone, a été pendant plus de quarante ans Curé de Laynet, dans le même Diocéſe. Sur la fin de ſes jours il quitta cette Cure, & acheta une charge de Conſeiller-Clerc au Préſidial de Challon. Il a fondé deux lits dans l'Hopital de cette ville. Il y fut enterré en 1709, âgé de près de quatre-vints ans. Il écrivoit facilement, avec feu, & avec agrément. On a de lui quelques Poëſies Françoiſes, ſavoir, un Poëme en l'honneur de Jean de Maupeou, Evêque de Challon, à Challon *in quarto* en 1660; & un Sonnet au devant de l'*Etat autrefois varié, à préſent ſtable, de la Paroiſſe de Chagny*, par Antoine Thibault, Curé dudit lieu. De Maiziére a écrit en Proſe, *Diſcours Théologiques des perfections de Dieu*, en forme de Lettres, adreſſées au Roi, & à diverſes perſonnes conſidérables, &c. *in douze*, trois volumes, à Lyon, en 1689; *Lettres ſavantes ſur les grandeurs de Dieu*, trois volumes, à Lyon. Vers 1700 il fit imprimer un Mémoire ou Catalogue de pluſieurs autres Ouvrages qu'il avoit compoſez, & qu'il vouloit publier; mais ils n'ont pas paru.

MAIZIERES. *Voyez* MESIAIRES.

M A K.

MAKAD (le) Oratoire des Turcs, au Caire, en Egypte.

* MAKATH ou MACCAS, étoit un des Gouvernemens de Judée du tems du Roi Salomon, & Ben-Deker, ou le Fils de Deker en étoit Gouverneur. * I ou III *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

* MAKEBLID (Louïs) de Poperingue en Flandre, Jéſuite, fut le premier Recteur du Collége de Berg-Saint-Vinox. Il eut dans la ſuite la même charge à Ypres pendant ſix années, & fut envoyé de là en Hollande où il exerça ſa miſſion l'eſpace de 19 ans. On a de lui, *Paradiſus duodecim Exercitiorum Spiritualium; Theſaurus Precationum; Theſaurus Doctrinæ Chriſtianæ, Catechiſmus*, pour le Diocéſe de Malines; *Mons ſpiritualium Delitiarum; Conſolatorium Ægrorum; Ars Virtutum ſeu Perfectionis.* Il mou-

mourut à Delft l'an 1630, âgé de 66 ans. * Valére André, *Bibliotb. Belgica, p.* 636.

MAKEDA: c'est le nom que quelques Ecrivains donnent à la Reine de Saba, qui rendit visite à Salomon. Joséphe en fait mention sous le nom de *Nicaulis. Cherchez* NICAULIS, & *Voyez* SABA. * *Voyez* aussi Joh. Ludolf, *Hist. Æthiop. l.* 2. *c.* 3.

MAKEDA, ville de la Tribu de Juda, *Josué, ch.* 15. *v.* 41. Elle est, suivant Eusébe, à huit milles d'Eleuthéropolis du côté de l'orient. * Relandi *Palæstina, l.* 3.

MAKELATH. *Voyez* MAKHELOTH.

MAKENSIE, (George, of Rosehaugh) fameux Jurisconsulte Ecossois, naquit en 1636, à Dundée dans le Comté d'Angus. A l'âge de dix ans il avoit déja étudié la Grammaire, & lû les Auteurs classiques. Il fut envoyé à l'Université d'Aberdeen, & ensuite à S. André où il apprit la Philosophie. Il s'attacha depuis à la Jurisprudence, & fit un voyage en France, où il s'arrêta pendant trois ans à l'Université de Bourges. A son retour dans sa patrie, il fut Avocat à Edimbourg & Juge criminel. En 1674, il fut Avocat du Roi & son Conseiller Privé, postes dans lesquels il demeura jusques au régne de Jaques II; car comme il ne voulut pas approuver l'abolition des Loix pénales contre les Catholiques, il fut déposé de sa charge, dans laquelle on le rétablit cependant bientôt après. Lorsque Guillaume III monta sur le thrône, Makensie quitta l'Ecosse en 1689, passa en Angleterre, & se fixa à Oxford, où il visita les Bibliothéques avec beaucoup d'exactitude. Il mourut le neuviéme Mai 1691, son corps fut transporté en Ecosse & enterré à Edimbourg. On dit que non seulement il étoit habile Jurisconsulte & fort grand Connoisseur des Livres anciens & nouveaux; mais aussi très vertueux & grand Défenseur de la justice, de l'obéissance & de la Religion. Voici la liste de ses principaux Ouvrages, *Aretina, Religio Stoici*, ou *Virtuoso; Solitude prefered to public employment; Moral gallantry; Moral Paradox*, où il prouve que la vertu est plus aisée que le vice; *Pleadings, of the Laws of Scotland, in matters criminal; Observations on Precedency with the science of Heraldry; Idea eloquentiæ forensis hodiernæ; Jus Regium*, contre Buchanan, Milton & autres; *Discovery of the Fanatic Plot; Institutions of the Laws of Scotland; Antiquity of the Royal Line of Scotland*, contre Lloyd & E. Stillingfleet; *De structura Bibliothecæ juridicæ: Moral History of frugality; Vindication of the Government of Scotland.* * *Diction. Anglois.*

MAKENZIE, (George) Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale de Médecine à Edimbourg, publia en 1708, & 1711, deux volumes *in folio*, contenans les Vies des Savans Ecossois. Il promit aussi un troisiéme tome du même Ouvrage. * *Dict. Anglois.*

MAKERAN, Province de Perse. *Voyez* MACRAM.

MAKHAN ou MAHAN, ville qui donne son nom à une grande plaine, qui s'étend entre les villes de Bavurd & de Méru dans le Chorasan. Ben Arabschiah écrit que Tamerlan la ruïna avec toutes les bourgades qui la peuploient, lorsqu'il fit son irruption dans cette Province. C'est de ce lieu que sortit Soliman Schah, pére d'Ortogrul & ayeul d'Othman, fondateur de la Dynastie des Othmanides ou Othomans. Babur Sultan de la race de Tamerlan donna le gouvernement de la ville de Mahan & de celle de Méru à Mirza Sangiar son parent, l'an de l'Hégire 894, & de Jésus-Christ 1488. Quelques Historiens Turcs, traitant de la Généalogie d'Othman, placent cette ville dans la Province Transoxane, pour tirer l'origine de leurs Princes de plus loin. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* MAKHELOTH, vint-deuxiéme Campement des Israëlites dans le Désert. Ils s'y rendirent de Harada, & allérent camper de là en Tahath. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 25 & 26.

MAKHUL (Abu Abdallah Alschami) Docteur célébre dans la Théologie & dans la Jurisprudence des Musulmans, natif de la partie des Indes, que les Arabes appellent *Send*, c'est à dire, d'*en deçà du Gange* & sur les bords du fleuve Indus, avoit été pris par les Arabes à la conquête de cette Province, & se trouva réduit à devenir l'esclave d'une femme. Mais son bel esprit, & la grande capacité qu'il acquit dans les Sciences des Arabes, lui firent donner la liberté; & il devint en peu de tems le Mufti de Damas; pendant que trois autres grands personnages l'étoient à Médine, à Bassora & à Cufa, qui pour lors étoient les quatre Métropoles du Musulmanisme. Ces trois Muftis étoient Massiab, Hassan, Albasri & Schaabi. Makhul mourut l'an 118 de l'Hégire, & 736 de Jésus-Christ. On rapporte de lui, qu'il ne prononçoit jamais aucune décision, qu'il ne dît auparavant ces paroles, *Ceci est une opinion, & toute opinion est sujette à erreur; car il n'y a de certitude & de vérité que dans Dieu.* * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

* MAKI, fut pére du Gueuel de la Tribu de Gad, lequel Gueuel fut envoyé au nom de sa Tribu, pour aller épier le païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 16.

MAKIR, fils de Manassé, & Chef d'une famille, qui fut nommée de son nom la famille des Makirites, mourut sans enfans mâles: mais ses filles héritérent dans la Terre promise. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 29. *Deuteron. ch.* 3. *v.* 15.

MAKIR, fils de Hammiel, de la Tribu de Simeon & de la ville de Lodobar. C'est dans sa maison que Miphiboseph ou Méphiboseth, fils de Jonatas ou Jonathan, fut nourri, & d'où le Roi David le retira, pour l'avoir près de lui. * II *Samuël*, ou II *Rois, ch.* 9. *v.* 5. On croit aussi qu'un des sept fréres Machabées qui souffrirent le martyre s'appelloit Makir. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* MAKKEDA, ville & Royaume dans le païs de Canaan. Elle fut prise & détruite par Josué, qui n'épargna ni son Roi, ni son Peuple. C'est près de Makkéda qu'étoit la Caverne, où se retirérent les cinq Rois, que Josué avoit défaits, & d'où il les fit tirer, pour les faire pendre. * *Josué, ch.* 10.

* MAKKUM, bourg ou gros village de Frise, dans la Grietenie de Wonseradeel, & dans le Quartier de Westergoo. Il a un bon port sur la côte occidentale de Frise, à l'ouest de Bolswerdt, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

MAKOWITZ. *Voyez* MARCOWITZ.

MAKOWSKI. *Voyez* MACCOVIUS.

MAL.

MALA ou MALLA, Vallée du Pérou, à trois lieues de celle de Chilea. Elle est presque toute couverte de forêts épaisses, & traversée d'une petite riviére. Acosta la met à treize lieues de la ville des Rois, autrement *Lima de los Reyes*, & en rapporte une chose assez singuliére. Il dit qu'il s'y trouve une sorte de figuiers qui pousse & produit son fruit du côté qui regarde le sud & les montagnes, lorsque l'Eté est dans ces montagnes; & qu'il le produit de l'autre côté, quand il est Eté dans la plaine. * De Laet, *Indes Occid. l.* 10. *c.* 24. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MALABAR, païs d'Asie, sur la côte occidentale de la Presqu'Isle de l'Inde en deçà du Gange, s'étend le long de la côte depuis le Cap de Ramos, au nord jusqu'au Cap de Comorin au sud. Sa longueur est d'environ cent huit lieues, selon Linschoten. On y trouve divers Royaumes, qui tirent tous leurs noms des villes capitales, comme Angamale, Calicut, Cananor, Cochim, Coulan, Travancor, Cranganor, Mangalore, Porca, Tanor, &c. La côte est couverte de grands arbres, toujours verds, & produit grande quantité de poivre & de canelle. Tout ce païs a été sujet à un seul Souverain, & on dit que le dernier avoit nom *Sarama Perimal*. Aujourd'hui il a divers Princes. Les Portugais & les Hollandois y ont des Colonies; & ces derniers y possédent des villes considérables. Les Habitans de Malabar sont bien faits, & n'ont rien de difforme. Ils sont néanmoins presque tous noirs, ou fort bazanez. Ils ne manquent point d'esprit, mais ils le négligent, & ne s'adonnent ni aux Sciences, ni aux beaux Arts. Les Mahométans passent pour les plus perfides du païs, & les Gentils ou originaires ne sont guéres de meilleure foi. On distingue les Originaires par leurs Lignées. La premiére Lignée est celle des *Princes*; la seconde, des *Nambouris*, ou *Grands-Sacrificateurs*; la troisiéme, des *Braménes*; & la quatriéme, des *Nahers*, *Naïres* ou *Nobles*. Les *Tives* sont ceux qui cultivent la terre, & ont permission de porter des armes. Les *Moncanas* ou Pêcheurs ne peuvent habiter que les bords de la mer, & ne vivent que de pêche: on les tient indignes de faire la guerre, & jamais on ne les choisit pour soldats. Les *Chétes*, c'est à dire, les *Tisserans*, & d'autres sortes d'Artisans, sont aussi des Lignées différentes. Les *Pouliats* sont les derniers & les plus vils de tous, & se retirent sous de petites cabanes de feuilles de palmier. Lorsqu'un Namboury ou Bramène, ou un Naher trouve un Pouliat dans son chemin, il lui crie, d'aussi loin qu'il le voit, de s'enfuir, & s'il n'obéit pas assez promptement, il peut l'y contraindre à coups de fléches ou de mousquet; car il est libre de tuer ces misérables, pourvu qu'ils ne soient pas dans un lieu privilégié. Les Pouliats ne laissent pas d'avoir souvent beaucoup d'argent; car comme ils savent que la plûpart des Malabares ont coutume d'enterrer leurs thrésors sans jamais en rien ôter, ils les cherchent avec soin, & c'est par-là qu'ils s'enrichissent. Les peuples du Malabar observent exactement la Loi, selon laquelle personne ne peut monter à un rang plus élevé que celui de la Lignée où il est né: ainsi quelques richesses que l'on puisse amasser, on ne change jamais d'état. Dans tous les Royaumes de la côte de Malabar, aucun Etranger ne peut voyager, sans être escorté d'un ou de plusieurs Nahers, & le Prince ne punit jamais les violences qu'on fait à ceux qui ont manqué à prendre de ces guides. Ces Nahers ont une qualité qui n'est pas commune dans le païs; car ils ne trahissent & n'abandonnent jamais ceux qu'ils conduisent. S'il périt un homme, qui se soit mis sous leur protection, ils se font tuer avec lui; & ce seroit une lâcheté parmi eux que de lui survivre. Ceux des Lignées les plus relevées n'ont aucun commerce avec leurs inférieurs, particuliérement pour le boire & le manger. Les enfans tirent leur noblesse de la mére, & sont de sa Lignée, & non pas de celle du pére. Les Princesses épousent des Nambouris & des Braménes; & les enfans qui en naissent, sont Princes & successeurs légitimes de la Couronne. Les Princes n'épousent point de Princesses, mais des Nahers, dont ils ont des enfans Nahers, & non pas Princes.

Les Malabares ont tellement le larcin en horreur, qu'ils condamnent souvent à la mort celui qui n'aura volé qu'une grappe de poivre, & quelque autre chose d'aussi peu de valeur. Toutes les Causes civiles & criminelles sont plaidées devant le Roi par les Parties; & s'il prononce un arrêt de mort, on l'éxecute sur le champ, conduisant le criminel hors du Palais. Comme chacun fait gloire d'obéir au Prince, il n'y a point de bourreaux, & les Nahers de sa Garde en font la fonction. Quand le Roi vient à mourir, le plus ancien Prince lui succéde: ainsi l'on n'y voit guéres de jeunes Souverains. Lorsque le Roi de Cananor (qui est un des Royaumes de Malabar) sort de son Palais, il est porté sur un éléphant, ou dans un palanquin, ayant sur sa tête une couronne d'or massif, faite en forme de bonnet, du poids de cinq cens ducats, dont le Ministre d'Etat, ou Lieutenant-Général du Royaume fait présent au Roi, lors qu'il est élevé au Ministére; & celle du Roi défunt se met dans le Thrésor de sa Pagode (ou Temple.) A l'égard des mariages, les femmes Malabares peuvent prendre autant de maris qu'il leur plaît, par une coutume opposée à celle des Mahométans, qui prennent chacun plusieurs femmes.

mes. La pluralité de leurs maris les exemte de cette cruelle coutume, qu'obfervent les autres Indiennes, de fe brûler vives, avec le corps mort de leur mari. Les Mahométans du Malabar defcendent des Etrangers qui s'y font autrefois habituez, pour l'utilité du commerce, parce que les Gentils, & fur-tout les Nahers ou Nobles, n'en peuvent faire aucun. Tout ce qui entre au païs & tout ce qui en fort, paffe par les mains des Mahométans. On appelle les villages où ils demeurent *Bajars*, c'eft à dire, *marchez*. Les plus riches font fur le bord de la mer, ou à l'embouchure des riviéres, pour la commodité des Négocians, qui font ordinairement Européens. Au refte, les Malabares font grands Corfaires, & courent ordinairement le long des côtes de la Prefqu'Ifle de l'Inde en deçà du Golfe de Bengale, particulierement depuis la côte de Malabar, jufques à Surate. Ils font dans leurs barques jufques à 200 ou 250 hommes, & vont par efcadres de dix ou de quinze barques, attaquer un grand vaiffeau, & ne craignent point le canon. Ils viennent auffi-tôt à l'abordage, & jettent quantité de pots à feu fur le tillac; mais comme on fait leur coûtume, dès qu'on les voit venir on bouche promptement tous les trous du tillac, & on le remplit d'eau, afin que ces pots qui font pleins de feux d'artifice, ne puiffent avoir d'effet. Les Malabares font fi fuperftitieux qu'ils ne touchent jamais rien de fale de la main droite. Ils laiffent croître les ongles de leur main gauche, qui leur fervent de peigne, parce qu'ils ont une longue chevelure, comme les femmes, laquelle ils entortillent autour de la tête avec un petit linge à trois pointes, lié par deffus. * Maffée, *Hiftoire des Indes*. Tavernier & Dellon, *Voyage des Indes*. Le Chriftianifme s'établit chez les Malabares au VI fiécle. *Cofmas*, témoin oculaire & qui écrivoit en 547, en parle de la forte. „ Il y a, „ *dit-il*, dans l'Ifle Taprobane, dans l'Inde intérieure, dans la „ Mer des Indes, une Eglife de Chrétiens, avec des Clercs „ & des Fidéles; je ne fai s'il n'y en a point au delà. De même „ dans le païs de *Malé* (ou le Malabar) où croît le poivre, „ & dans la *Calliane* (le Calecut) il y a un Evêque qui „ vient de Perfe où il eft ordonné." Les Chrétiens Malabares fe donnent une plus grande antiquité; ils font S. Thomas Fondateur de leur Eglife. Jaques Tollius croit au contraire que ce Thomas, bien loin d'être l'Apôtre, eft un Difciple de l'Héréfiarque Manès. Quoi qu'il en foit, ces Chrétiens fe font confervés jufqu'à notre tems dans un état affez floriffant. On fait ce qu'ils ont eu à fouffrir dans le XVI fiécle de la part des Portugais, & comment on s'eft pris pour les rendre Catholiques Romains, jufques à la prife de Cochin par les Hollandois. M. Ziegenbalg, fameux Miffionnaire, envoyé fur les côtes du Coromandel par le Roi de Danemarc, traduifit le Nouveau Teftament en Langue Malabare, & le fit imprimer à Tranquebar en 1714. En 1716, il a fait imprimer à Halle la Grammaire de la Langue des Malabares. * La Croze, *Chriftianifme des Indes, p.* 38. *& fuiv.*

MALABRANCA (Latin) appellée auffi ORSINI, parce que fa mére étoit de cette famille & fœur du Cardinal Jean Orfini, qui fut depuis le Pape Nicolas III. Tous les Auteurs foutiennent qu'il étoit de la famille des *Frangipani*, quoique Villani affure qu'il étoit de celle des Brancaléons. On dit qu'il étudia à Paris & qu'il y reçut les honneurs du Doctorat. Il fit des progrès dans la Jurifprudence civile & canonique; & depuis, il entra dans l'Ordre de faint Dominique, & fut fait Cardinal & Evêque d'Oftie & de Velletri en 1278 par fon oncle, qui lui confia le gouvernement de la ville, conjointement avec le Cardinal Jacques Colonna, & enfuite la Légation de Bologne. On affure qu'il s'acquitta parfaitement bien de tous ces emplois, & qu'ayant encore été envoyé à Florence, qui étoit divifée par les factions des Guelfes & des Gibelins, il eut le bonheur de faire ceffer les troubles, & de perfuader au peuple de prendre une nouvelle forme de gouvernement: ce qui lui attira beaucoup de confidération, même auprès des Papes fuivans, & entre autres d'Honorius IV. qui fe conforma à fes avis dans la réponfe qu'il donna aux Députez de quelques Evêques de France touchant une Bulle de Martin IV, concernant les Réguliers. L'élection du Pape faint Céleftin fit auffi beaucoup d'honneur au Cardinal Malabranca: il avoit toûjours eu une finguliére vénération pour ce pieux Hermite, avoit attiré quelques-uns de fes Difciples à Rome, les y foutenoit, & envoyoit auffi chaque année des aumônes à leur Inftituteur. Après une vacance du Saint Siége de deux ans & quatre mois, il le propofa aux Cardinaux avec tant de force, que tous fuivirent fon avis: mais quelque tems après, c'eft à dire, au mois de Novembre de l'an 1294, il mourut à Péroufe. On lui attribue la Profe que l'Eglife chante à la Meffe des trépaffez. D'autres donnent cet Ouvrage à S. Bonaventure ou à S. Bernard. Il y en a deux autres de fa compofition en l'honneur de la Vierge, imprimées dans le Marial d'Ifidore de *Theffalonique*. * Echard, *Script Ord. Præd.*

MALABRANCA (Hugolin) d'Orviéte, Religieux de l'Ordre des Hermites de faint Auguftin, puis Evêque de Rimini, & Patriache de Conftantinople, étoit apparemment parent du précédent, & floriffoit vers l'an 1290, & laiffa divers Livres. Il écrivit principalement fur le Maître des Sentences: ce que Trithême, Poffevin & Pamphile, Auteur de la Chronique des Auguftins, apprendront aux curieux. Le Pape Nicolas IV l'employa fouvent pour la réduction des Grecs fchifmatiques à l'Eglife Romaine. * Bzovius *A. C.* 1291. & Sponde, 1290. *n.* 10.

MALABRIGO, port du Pérou dans le Gouvernement de Lima. Il eft à fept degrez de la Ligne du côté du fud, felon la remarque de *Richard Hawkins*, & a été appellé ainfi à caufe qu'il n'eft pas fûr contre la violence des vents. * De Laet, *Indes Occid.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MALACA ou MALACCA, langue de terre en forme de Péninfule, dans la Prefqu'Ifle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, a près de fix-vingts lieues d'étendue, depuis l'Ifthme vers le Royaume de Siam, jufques au Détroit, vers l'Ifle de Sumatra. Les Anciens l'appelloient *la Cherfonéfe d'or.* (Le mot de *Cherfonéfe* en Grec, fignifie *Prefqu'Ifle.*) Outre la ville de Malaca, qui lui donne le nom, elle comprend le Royaume d'Ihor ou de Johor & de Patane. Cette Prefqu'Ifle obéïffoit autrefois au Roi d'Ihor; mais le Duc d'Albuquerque y fit une defcente l'an 1511, & établit les Portugais dans la ville de Malaca, & dans les païs voifins. L'an 1606, les Hollandois, qui avoient obtenu quelque fecours du Roi d'Ihor, affiégérent Malaca, & furent contraints de lever le fiége. Enfin l'an 1641, ils s'en rendirent les maîtres, après un fiége de cinq mois douze jours, & en chafférent les Portugais. La ville de Malaca eft fituée fur le Détroit, qui fépare la terre ferme d'avec l'Ifle de Sumatra, dans une grande plaine, où l'on ne découvre qu'une feule montagne, dont la ville occupe prefque toute la croupe. Cette ville eft féparée de la forterefle par une riviére, qui venant à fe joindre à la mer, lorfque la marée eft haute, fait que la citadelle demeure ifolée. Cette forterefle eft grande comme la ville de Saint-Malo, & les baftions en font bons. Il ne fe paffe point de femaine qu'il ne pleuve à Malaca deux ou trois fois, fi ce n'eft au mois de Janvier, de Février & de Mars. Le reflux y découvre plus de deux mille pas de bord, dont le fond n'étant que boue & limon, fait qu'on ne peut y arriver avec la baffe marée. La fituation de cette ville eft admirable pour le commerce de la Chine & des Molucques: l'air y eft bon, même aux Etrangers, quoique les Portugais ayent publié qu'il y étoit mal-fain, pour empêcher les autres Nations de s'y établir. * Mandeflo, *tome* 2. d'Olearius. Linfchoten. Magin, *Geograph.*

MALACA, ville. *Voyez* l'Article précédent.

* MALACA (le Détroit de) ou de Sincapura, dans l'Océan Indien, entre la Prefqu'Ifle de Malacca & l'Ifle de Sumatra. Il eft fort long, affez large & fort fréquenté. Il prend fon nom tantôt de la ville de Malacca, & tantôt du Cap de Sincapura. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALACA ou COSTAGNA, anciennement *Pangæus mons*, Montagne qui eft fur les confins de la Macédoine & de la Romanie, près de la ville de Philippes. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALACH-BELUS. *Voyez* l'Article d'AGLIBOLUS.

MALACHIE, Prophéte, eft le dernier non feulement des douze qu'on appelle *les petits Prophétes*, mais auffi de tous les Prophétes de l'Ancien Teftament. Il étoit de la Tribu de Zabulon, au fentiment de faint Epiphane, & vivoit après Zacharie, du tems de Néhémie, fous le régne d'Artaxerxes *Longue-main*, vers l'an du Monde 3585, & 450 avant Jefus-Chrift. Il prédit, dans fes prophéties, l'abolition des facrifices Judaïques, & l'inftitution du nouveau facrifice, qui feroit offert par tout le monde. Il inftruit les Prêtres de la pureté qu'ils doivent avoir, tant en leur perfonne qu'en leurs offrandes; & il prophétife le Jugement dernier, & la venue d'Elie. Nous ne favons rien de fa famille ni de fes actions, & nous voudrions pouvoir trouver des raifons pour nous ranger du côté de ceux qui croyent qu'il étoit natif de Sopha, dans la Tribu de Zabulon. Nous ne croyons pas non plus devoir adopter le fentiment d'Origéne, de Tertullien & du faux Epiphane, qui ont pris occafion de fon nom, pour avancer que ce Prophéte avoit effectivement été un Ange qui avoit pris une forme humaine pour prophétifer & converfer fur la Terre. Saint Jerôme & les autres Péres réfutent avec raifon ce fentiment: en effet, s'il falloit croire que Malachie ait été un Ange, parce qu'il en porte le nom, on pourroit auffi conclure, qu'Ofée étoit le Chrift, à caufe que fon nom fignifie *Sauveur*. D'autres Auteurs ont crû avec les Juifs, que c'étoit Efdras qui avoit pris le nom de Malachie. On a fans doute grande raifon de nier le premier fentiment, & nous ne trouvons rien d'affez convainquant pour nous porter à embraffer le fecond, qui eft contraire à celui d'Eufébe, & de divers autres Ecrivains célébres. * Eufébe, *in Chron.* S. Auguftin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 36. S. Cyrille, *in c.* 1. *Malach.* Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 1. Bellarmin, *de Script. Ecclef. &c.* S. Epiphane, *de Vita Prophetarum*. S. Jérôme, *præfatio Commentariorum in Malachiam.*

MALACHIE, Juif qui fe fignala en combattant contre les Romains, du tems que Tite Vefpafien affiégea Jérufalem. * Jofephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 7.

MALACHIE (faint) Archevêque d'Armach, né à Armach en Irlande l'an 1094, fe retira de la maifon de fon pére, pour fe mettre fous la conduite d'un faint homme nommé *Imar*, qui étoit reclus proche de l'Eglife d'Armach. Il fe forma en ce lieu une Communauté. Malachie fut un des premiers à y pratiquer les vertus chrétiennes. Il fut ordonné Prêtre à l'âge de 35 ans, & s'appliqua à la prédication. Malch, Evêque de Momonie, l'appella auprès de lui; & étant enfuite appellé dans fa Province, fon oncle lui donna l'Abbaye de Benchor, que faint Malachie réforma. Peu de tems après il fut élu Evêque de Conner, Diocéfe abandonné depuis longtems. Il y travailla utilement pour y établir le Chriftianifme. Sa ville épifcopale ayant été ruïnée par un des Rois d'Irlande, il fe retira avec fes Religieux dans le Royaume de Momonie. Il fut enfuite élu Archevêque d'Armach l'an 1127, mais il n'entra en poffeffion de ce Siége qu'en l'an 1130, après la mort de Maurice, qui s'en étoit emparé. Il s'en démit l'an 1135, & ayant fait mettre Gélafe en fa place, il retourna à Conner, partagea le païs en plufieurs Diocéfes; & après avoir fait établir un Evêque à Conner, il alla réfider à Downe, où

où il établit un Clergé Régulier. Il fit un voyage à Rome, & en revenant, il passa par Clairvaux en Bourgogne, où il vit saint Bernard son ami particulier. Quand il fut retourné en Ecosse & en Irlande, il y fit quantité de miracles. Il revint l'an 1148 à Clairvaux, trouver le Pape Eugéne III, & y mourut entre les bras de saint Bernard, la nuit d'après la fête de la Toussaints. Il est le premier des Saints qui ait été canonisé solemnellement par le Pape dans les formes. L'Eglise a remis sa fête au 30 Novembre, lendemain de sa mort. * S. Bernard. *Vit Malach.* Baillet, *Vies des S.* 3. Nov.

On attribue à saint Malachie une Prophétie des Papes depuis Célestin II, jusqu'à la fin du monde; mais les Savans n'ignorent pas que c'est un Ouvrage fabriqué pendant le Conclave de l'an 1590, par les Partisans du Cardinal Simoncelli, qui le désignerent par ces mots, *de antiquitate urbis*, parce qu'il étoit d'Orviéte, que l'on appelle en Latin *Urbs Vetus.* Il est certain que pas un Auteur n'a parlé de ces Prophéties avant Arnould de Wyon, Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Il étoit Flamand, de la ville de Douay; & à cause des troubles qui arrivérent en son païs, il se retira en Italie, & entra dans la Congrégation de sainte Justine de Padouë, dite *du Mont-Cassin.* Là il composa deux Livres; le premier est une Généalogie de la famille des *Anicius*, dont il fait descendre saint Benoît; le second, est une Histoire des Hommes Illustres de son Ordre. Il donna à ces deux Ouvrages le titre d'*Arbre de Vie* (*Lignum vitæ*) & les dédia à Philippe II, Roi d'Espagne, l'an 1595. Dans le second, où il parle de saint Malachie, Moine de Benchor, & Archevêque d'Armach, puis Evêque de Conner, il insére dans son Histoire la Prophétie de ce Saint, parce, dit-il, qu'elle n'avoit point encore été imprimée, & que plusieurs Curieux souhaitoient de la voir. Pour juger que cet Ouvrage est supposé, on doit observer qu'Arnould de Wyon avoit raison d'assurer qu'il n'en avoit point vu d'imprimées jusques alors; que cela étoit facile à croire, l'Ouvrage n'étant que de l'an 1590; que tout ce qui est avant Grégoire XIV, est fait après coup, & qu'il est aisé d'être Prophéte à l'égard des choses avenues; qu'ainsi ces Prophéties paroissent assez justes jusques à ce Pape; mais que l'application est extrêmement forcée dans les Papes qui suivent. D'ailleurs, saint Bernard, qui a écrit la Vie de saint Malachie, & qui a rapporté ses moindres prédictions, n'a point parlé de ces Prophéties. Nul Auteur de ce tems-là n'en parle, ni Othon de *Frisinghen*, ni Jean de *Sarisbéry*, Evêque de Chartres, ni Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugny. Tant d'autres qui ont écrit au sujet des Papes, depuis la mort de saint Malachie, n'en disent rien, ni le Continuateur de Marianus Scotus, ni Bordini, ni Platine, ni Papyre Masson, ni Onuphre Panvini, ni Joannel, qui écrivit l'an 1570. Les Irlandois, qui ont pris soin d'écrire les merveilles des Saints de leur païs, & qui ont donné au public les Vies de saint Patrice, de saint Colombe Abbé, & d'une sainte Brigitte, du même païs, comme de trois Prophétes, dont ils ont rapporté les révélations, n'ont rien dit de celle de saint Malachie. Thomas de Messingham Irlandois, ajoûta à la fin des Vies des saints d'Hibernie, publiées l'an 1624, l'Histoire du Purgatoire de saint Patrice, & la Prophétie de saint Malachie. Robert Rusca a mis cette même Prophétie dans l'Histoire de Cîteaux; mais Ange Manriquez, qui a composé les Annales de cet Ordre, la tient pour apocryphe. Le Cardinal Baronius, Sponde, Bzovius, & Raynaldus, ne font nulle mention de ces prédictions dans les Annales Ecclésiastiques, non pas même Ciaconius, dans les Vies des Papes & des Cardinaux. Ainsi ce silence de quatre cens ans, & de tant d'Auteurs si éclairez, est un fort préjugé pour la supposition de cette Prophétie. Au reste, il y a des erreurs & des anachronismes dans ses prédictions: huit Antipapes y sont mêlez avec les Papes légitimes, si l'on s'en tient à l'interprétation qui y a été ajoûtée, savoir, Victor IV, Calixte III, Paschal III, Nicolas V, Clément VII, Benoît XIII, Clément VIII, & Félix V; & il n'y en a que deux qui y soient déclarez Schismatiques, Nicolas V, & Clément VIII. A l'égard de la Chronologie, Victor IV, Paschal III, & Calixte III, sont désignez avant Alexandre III, qui les précéda. Clément V, Benoît XIII, & Clément VIII, Antipapes, sont mis avant Urbain VI, couronné à Rome le jour de Pâques de l'an 1378. Quant à l'explication des termes de cette Prophétie, Arnoud de Wyon en fait Auteur Ciaconius, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui vivoit vers l'an 1595. Mais les Savans ont remarqué que Ciaconius ne parle point de cette interprétation dans les Vies des Papes; & ceux qui ont fait le dénombrement des Ouvrages de ce savant Dominicain, jusques à des feuilles volantes, ne parlent ni de ces Prophéties, ni de leur explication.

Pour entendre les remarques qui ont été faites sur cette fameuse Prophétie, il semble nécessaire de la donner ici en Latin, avec les noms des Papes élus, l'explication en François, & les dates.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	*PAPES ELUS.*	*EXPLICATIONS.*
1143	*Ex castro Tiberis.* Du château du Tibre.	Célestin II.	Natif d'un château sur le Tibre.
1144	*Inimicus expulsus,* L'ennemi chassé.	Luce II.	De la famille des Caccianémici, de Bologne.
1145	*Ex magnitudine Montis,* De la grandeur du Mont.	Eugéne III.	Natif d'un château près de Pise, dit Grandmont.
1153	*Abbas Suburranus,* L'Abbé de Suburre.	Anastase IV.	Abbé, nommé Conrad Suburri. D'autres disent qu'il étoit Abbé de Savorne.
1154	*De rure albo,* D'un champ blanc, ou du champ d'Albe.	Adrien IV.	Natif de saint Alban en Angleterre, Abbé de saint Ruf, de l'Ordre des Chanoines Réguliers, qui sont habillez de blanc, puis Evêque d'Albe.
1159	*Ex tetro carcere,* D'une noire prison.	Victor IV, Antipape opposé à Alexandre III.	On dit qu'il étoit Cardinal du titre de saint Nicolas, *in carcere Tulliano.*
1164	*Via Transtiberina,* Le chemin au delà du Tibre.	Paschal III, Antipape.	Cardinal de sainte Marie au delà du Tibre.
1170	*De Pannonia Tusciæ,* De la Hongrie de Frescati.	Calixte III, Antipape.	Hongrois, Evêque, Cardinal de Frescati.
1179	*Ex Ansere custode,* De l'Oye qui est en garde.	Alexandre III.	Roland Papatoni. *Paparo* en Italien, veut dire *Oye*; & on lui donne pour armes, une tour ou garde.
1181	*Lux in Ostio,* La lumiére de la porte, *ou* à Ostie.	Luce III.	Né à Luques, & Evêque d'Ostie.
1185	*Sus in cribro,* Le pourceau dans le crible.	Urbain III.	De la famille de Crivelli, qui a pour armes un pourceau dans un crible.
1187	*Ensis Laurentii,* L'épée de saint Laurent.	Gégoire VIII.	Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, qui avoit deux épées en sautoir dans ses armes.
1188	*Ex Schola exiet,* Il sortira de l'école.	Clément III.	De la famille Scolari.
1191	*De rure Bovensi,* Du champ de Bovis.	Célestin III.	De la famille de Bovis.
1198	*Comes signatus,* Comte signé.	Innocent III.	De la Maison des Comtes de Signi.
1216	*Canonicus ex Latere,* Chanoine de Latran.	Honoré III.	De la famille Savelli, Chanoine de S. Jean de Latran.
1227	*Avis Ostiensis,* L'oiseau d'Ostie.	Grégoire IX.	De la famille des Comtes de Signi, qui ont un aigle dans leurs armes, Cardinal & Evêque d'Ostie.
1241	*Leo Sabinus,* Le lion Sabin.	Célestin IV.	Cardinal, Evêque de sainte Sabine, avoit un lion dans ses armes.
1241	*Comes Laurentius,* Le Comte Laurent.	Innocent IV.	Des Comtes de Lavagne, Cardinal du titre de saint Laurent.
1254	*Signum Ostiense,* Le signe d'Ostie.	Alexandre IV.	Evêque d'Ostie, des Comtes de Signi.
1261	*Jerusalem Campaniæ,* Jérusalem de Champagne.	Urbain IV.	Né à Troyes en Champagne, & Patriarche de Jérusalem.
1265	*Draco depressus,* Le dragon foulé, *ou* écrasé.	Clément IV.	On lui donne la devise des Guelphes, qui étoit un aigle écrasant un dragon.
1271	*Anguineus vir,* L'homme de serpent.	Grégoire X.	Des Visconti de Milan, qui ont un serpent ou une givre dans leurs armes.
1276	*Concionator Gallus,* Le Prédicateur François.	Innocent V.	François, de l'Ordre des Prêcheurs, ou de saint Dominique.
1276	*Bonus Comes,* Le bon Comte.	Adrien V.	Othobon Fiesque, des Comtes de Lavagne.

Pier-

Années de l'élection.	PROPHETIES.	*PAPES ELUS.*	*EXPLICATIONS.*
1276	*Pifcator Tufcus*, Le Pêcheur de Frefcati.	Jean XXI.	Pierre, Evêque de Frefcati.
1277	*Rofa compofita*, La rofe compofée.	Nicolas III.	Nommé Compofitus, de la maifon des Urfins, qui ont une rofe dans leurs armes.
1281	*Ex Telonio Liliacei Martini*, De la banque de Martin des Lys.	Martin IV.	Thréforier de S. Martin de Tours en France. On dit qu'il portoit des lys dans fes armes.
1285	*Ex Rofa Leonina*, De la rofe & du lion.	Honoré IV.	De la famille de Savelli. On voit dans fon blafon un lion qui porte une rofe.
1285	*Picus inter efcas*, Le Pivert, *ou* Pic entre les viandes.	Nicolas IV.	Natif d'Afcoli, Evêque de Paleftrine, *Picenus Patriâ Efculanus.*
1294	*Ex Eremo celfus*, Elevé de l'hermitage.	Céleftin V.	Pierre Mouron, Hermite.
1294	*Ex undarum benedictione*, De la benédiction des ondes.	Boniface VIII.	Il fe nommoit Benoît, & portoit des fafces ondées en fes armes.
1303	*Concionator Patareus*, Le prédicateur de Patare.	Benoît XI.	Fr. Nicolas, de l'Ordre des FF. Prêcheurs. (S. Nicolas étoit de Patare.)
1305	*De Fafciis Aquitanicis*, Des fafces d'Aquitaine.	Clément V.	Gafcon, Archevêque de Bourdeaux, portoit des fafces dans fes armes.
1316	*De Sutore Offeo*, Du Cordonnier d'Offe.	Jean XXII.	Jacques d'Offe, fils d'un Cordonnier.
1329	*Corvus fchifmaticus*, Le corbeau fchifmatique.	Nicolas V, Antipape, contre Jean XXII.	Pierre de Corbéria, Schifmatique.
1334	*Frigidus Abbas*, L'Abbé froid.	Benoît XII.	Abbé de Montfroid *ou* Froidmont, dans le Diocéfe de Beauvais.
1342	*Ex rofa Atrebatenfi*, De la rofe d'Arras.	Clément VI.	Evêque d'Arras, portoit des rofes dans fes armes.
1352	*De montibus Pammachii*, Des montagnes de S. Pammaque.	Innocent VI.	Cardinal du titre de faint Pammaque, avoit fix montagnes dans fon blafon.
1362	*Gallus Vice-comes*, Le François Vicomte.	Urbain V.	François de nation, Nonce Apoftolique vers les Vifconti de Milan.
1370	*Novus de virgine forti*, ou *Nova de virgine fortis*, Nouveau d'une vierge forte, *ou* Fort d'une vierge neuve.	Grégoire XI.	Pierre Roger de Beaufort, Cardinal de fainte Marie la neuve.
1378	*De cruce apoftolica*, De la croix Apoftolique.	Clément VII.	Cardinal Prêtre du titre des douze Apôtres, avoit une croix dans fes armes.
1394	*Luna Cofmedina*, La lune en Cofmédin.	Benoît XIII, Antipape.	Pierre de la Lune, Cardinal du titre de fainte Marie en Cofmédin.
1324	*Schifma Barcinonicum*, Le Schifme de Barcelone.	Clément VIII, Antipape.	Gilles, Chanoine de Barcelone, élu durant le Schifme.
1378	*De inferno Pregnani*, De l'enfer de Pregnani.	Urbain VI.	Barthélemi Prégnani, natif d'un village près de Naples, dit l'Enfer.
1389	*Cubus de mixtione*, Un cube du mélange.	Boniface IX.	De la famille des Tomacelles de Gênes, dont les armes étoient des cubes.
1404	*De meliore fidere*, D'un aftre meilleur.	Innocent VII.	Côme de Méliorati portoit une étoile dans fes armes.
1406	*Nauta de ponte Nigro*, Le marinier de Négrepont.	Gregoire XII.	Vénitien, Commandeur de l'Eglife de Négrepont.
1409	*Flagellum Solis*, Le fouet du Soleil.	Alexandre V.	Archevêque de l'Eglife de Milan, où faint Ambroife eft peint avec le fouet à la main. Il avoit pour armes un foleil levant.
1410	*Cervus Sirenæ*, Le Cerf de la Siréne.	Jean XXIII.	Né à Naples, dont les anciennes armes font une Siréne, & Cardinal du titre de faint Euftache, qu'on peint avec un cerf.
1417	*Columna veli aurei*, La colomne du voile d'or.	Martin V.	Othon Colonne, Cardinal de faint George, au voile d'or.
1431	*Lupa cœleftina*, La louve céleftine ou célefte.	Eugéne IV.	Céleftin, puis Evêque de Sienne, dont les armes font une louve.
1439	*Amator Crucis*, L'Amant de la Croix.	Félix V.	Amé Duc de Savoye, avoit une croix pour blafon.
1447	*De modicitate lunæ*, De la baffeffe de la Lune.	Nicolas V.	Né au Diocéfe de Lunes, de parens peu confidérables.
1455	*Bos pafcens*, Un bœuf paiffant.	Califte III.	Avoit un bœuf paiffant dans fes armes.
1458	*De capra & alberga*, De la chévre & de l'auberge.	Pie II.	Avoit été Secretaire du Cardinal de Capranico, puis du Cardinal Albergati.
1464	*De cervo & leone*, Du cerf & du lion.	Paul II.	Evêque de Cervie, Cardinal du titre de faint Marc, qui a pour fymbole le lion. Il avoit auffi un lion dans fes armes.
1471	*Pifcator Minorita*, Le Cordelier Pêcheur.	Sixte IV.	Cordelier, fils d'un Pêcheur de Savonne.
1484	*Præcurfor Siciliæ*, Le précurfeur de Sicile.	Innocent VIII.	Jean-Baptifte Cibo, avoit demeuré longtems à la Cour du Roi de Sicile.
1492	*Bos Albanus in portu*, Le bœuf d'Albe au port.	Alexandre VI.	Cardinal Evêque d'Albe, & puis de Porto, avoit un bœuf dans fes armes.
1503	*De parvo homine*, Du petit homme.	Pie III.	François Picolomini.
1503	*Fructus Jovis juvabit*, Le fruit de Jupiter aidera.	Jule II.	Julien de la Rovére portoit dans fes armes un chêne, arbre autrefois dédié à Jupiter.
1513	*De craticula Politiana*, Du gril de Politien.	Léon X.	Fils de Laurent de Médicis, (le gril eft le fymbole de Laurent) & Difciple d'Ange Politien.
1522	*Leo Florentius*, Le lion de Florent.	Adrien VI.	Fils de Florent, Tapiffier d'Utrecht, portoit un lion dans fes armes.
1523	*Flos pilæ*, ou *pilulæ*, La fleur de la pilule, *ou* boule.	Clément VII.	De la Maifon de Médicis, qui a dans fes armes fix tourteaux, que d'autres appellent des pilules ou boules; & il y en a un chargé de trois fleurs de lys.
1534	*Hyacinthus Medico*, L'hyacinte au Médecin.	Paul III.	De la Maifon des Farnéfes, dont les armes font fix fleurs de lys ou hyacinthes. Il étoit Cardinal du titre de faint Côme & de faint Damien, Médecin.
1550	*De corona Montana*, De la couronne du Mont.	Jule III.	Jean-Marie du Mont, portoit dans fes armes une montagne, & des couronnes de laurier.

Années de l'élection.	PROPHETIES.	PAPES ELUS.	EXPLICATIONS.
1555	*Frumentum flaccidum*, Le froment peu durable.	Marcel II.	Il avoit des épics de froment dans ſes armes, & ſon pontificat ne fut que de vint & un jours.
1555	*De fide Petri*, De la foi de Pierre.	Paul IV.	Pierre Caraffe, (CARA-FE) foi chére.
1559	*Æſculapii pharmacum*, La Médecine d'Eſculape.	Pie IV.	Ange Médicis, avoit étudié en Médecine à Bologne.
1566	*Angelus nemoroſus*, L'Ange des bois.	Pie V.	Michel Giſléri, natif d'un village nommé *Boſchi*, qui ſignifie *Bois*.
1572	*Medium corpus pilularum*, La moitié du corps de pilules.	Grégoire XIII.	Il avoit dans ſes armes une moitié de dragon, (un dragon naiſſant) & étoit créature de Pie IV qui avoit ſix pilules ou tourteaux dans les ſiennes.
1585	*Axis in medietate ſigni*, L'axe, *ou* eſſieu au milieu du ſigne.	Sixte V.	Il portoit pour armes un lion, qui eſt un des douze Signes, ſurmonté d'un Axe.
1590	*De rore cœli*, De la roſée du ciel.	Urbain VII.	Evêque de Roſſane en Calabre, où ſe recueille la manne du ciel.
1590	*De antiquitate urbis*, De l'antiquité de la ville.	Grégoire XIV.	D'Orviéte en Latin, *Urbs vetus*.
1591	*Pia civitas in bello*, La cité dévote pendant la guerre.	Innocent IX.	De Bologne.
1592	*Crux Romulea*, La croix Romaine.	Clément VIII.	De la famille des Aldobrandins, qu'on dit être deſcendue du premier Chrétien Romain, portoit une bande croiſée dans ſes armes.
1605	*Undoſus vir*, L'homme fait comme une onde.	Léon XI.	Paſſa comme une onde, n'ayant régné que vint-ſix jours.
1605	*Gens perverſa*, La race méchante.	Paul V.	Il portoit un dragon & un aigle dans ſes armes.
1621	*In tribulatione pacis*, Dans le trouble de la paix.	Grégoire XV.	Fut élevé au Cardinalat après la paix faite entre le Duc de Savoye & le Duc de Mantoue.
1623	*Lilium & Roſa*, Le lys & la roſe.	Urbain VIII.	Il portoit dans ſes armes des mouches à miel, qui ſucent les lys & les roſes.
1644	*Jucunditas Crucis*, La joye de la croix.	Innocent X.	Elevé au pontificat le jour de la Fête de l'Exaltation de la ſainte Croix.
1655	*Montium cuſtos*, Le gardien des montagnes.	Alexandre VII.	Il portoit pour armes une montagne à ſix côteaux, & avoit établi les monts de piété à Rome.
1667	*Sydus olorum*, L'aſtre des cygnes.	Clément IX.	Il eut dans le Conclave la chambre des cygnes, d'où il ſortit comme un aſtre brillant.
1670	*De flumine magno*, Du grand fleuve.	Clément X.	De Rome, où paſſe le Tibre, qui déborda dans le tems que ce Pape naquit.
1676	*Bellua inſatiabilis*, La bête inſatiable.	Innocent XI.	Il avoit dans ſes armes un lion, & en chef un aigle. Il aimoit le Cardinal Cibo. (*Cibus*, ſignifie *viande.*)
1689	*Pœnitentia glorioſa*, La pénitence glorieuſe.	Alexandre VIII.	Il fut élu le jour de ſaint Bruno, célébre & glorieux pénitent, & ſe nommoit *Pierre*.
1691	*Raſtrum in porta*, Le rateau en la porte.	Innocent XII.	Natif de Naples, de la Maiſon de Pignatelli.
1700	*Flores circumdati*, Les fleurs environnées.	Clément XI.	Il avoit les fleurs de l'éloquence en partage, & étoit de l'Académie de la Reine Chriſtine de Suéde.
1721	*De bona Religione*, De la bonne Religion.	Innocent XIII.	
1724	*Miles in bello*, Soldat à la Guerre.	Benoit XIII.	
1730	*Columna excelſa*, Une colomne élevée.	Clément XII.	

PROPHETIES QUI RESTENT DE CELLES qu'on attribue à ſaint Malachie, avec l'interprétation Françoiſe.

Animal rurale,	L'animal de campagne.
Roſa Umbriæ,	La roſe de Toſcane.
Viſus velox, vel *Urſus velox*,	La vue perçante, *ou* L'ours léger.
Peregrinus apoſtolicus,	Le Pélerin Apoſtolique.
Aquila rapax,	L'aigle raviſſant.
Canis & coluber,	Le chien & le ſerpent.
Vir religioſus,	L'homme religieux.
De balneis Hetruriæ,	Des bains de Toſcane.
Crux de cruce,	La croix de la croix.
Lumen in cœlo,	La lumiére dans le ciel.
Ignis ardens,	Le feu ardent.
Religio depopulata,	La Religion ravagée.
Fides intrepida,	La foi intrépide.
Paſtor angelicus,	Paſteur angélique.
Paſtor & nauta,	Paſteur & Marinier.
Flos florum,	La fleur des fleurs.
De medietate lunæ,	De la moitié de la lune.
De labore ſolis,	Du travail du ſoleil.
De gloria olivæ,	De la gloire de l'olive,

In perſecutione extrema ſacræ Romanæ Eccleſiæ ſedebit Petrus Romanus, qui paſcet oves in multis tribulationibus; quibus tranſactis, civitas ſepticollis diruetur; & Judex tremendus judicabit populum.

Dans la derniere perſécution de la ſainte Egliſe Romaine, il y aura un Pierre Romain élevé au pontificat, celui-là paîtra les ouailles dans de grandes tribulations; & ce tems fâcheux étant paſſé, la ville à ſept montagnes ſera détruite, & le Juge redoutable jugera le monde.

On voit aiſément que l'explication de ces prédictions ſe prend du païs des Papes, de leur nom, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naiſſance, de leur profeſſion ou emploi, & de tant d'autres circonſtances, qu'il eſt impoſſible de n'en pas tirer quelque alluſion, ou forcée, ou vrai-ſemblable. * Le Pére Ménêtrier, *Traité ſur les Prophéties attribuées à ſaint Malachie.*

MALACHIE, de l'Ordre des Fréres Mineurs, Théologien d'Oxford, & Prédicateur d'Edouard II Roi d'Angleterre, fut en grande réputation au commencement du XIV ſiécle. On a de lui un Traité de piété, imprimé l'an 1518, par Henri Etienne, intitulé, *Du venin des péchez mortels, & de leurs remédes.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV ſiécle.*

MALADIE: Les Poëtes en ont fait une Divinité nuiſible, & Virgile la place à l'entrée des Enfers, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 275.

Pallentes habitant Morbi.

MALAGA ou MALGUE, ville d'Eſpagne, avec port de mer, dans le Royaume de Grenade, & près de la riviére de Guadalquivir, eſt renommée par ſes bons vins, & par ſes deux forteresſes. On croit que les Phéniciens en furent les Fondateurs, longtems avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt: auſſi Strabon, Pline & les autres Auteurs anciens en font ſouvent mention. Cette ville eſt le Siége d'un Evêché, autrefois ſuffragant de Séville, & maintenant de Grenade. Il y avoit autrefois dans ce lieu-là grand négoce de poiſſon & de chair ſalée, ſelon le témoignage de Strabon; d'où vient qu'on lui donna le nom de *Malaca*, du Phénicien *malach*, qui veut dire *ſaler*. * Bochart, *Canaan*, *l.* 1. *c.* 34. Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 5. *c.* 2. Mérula. Mariana, &c.

* MALAGON, bourg d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle. Il eſt au nord de la Guadiane, à peu près au ſud de Tolède, dont il eſt éloigné d'environ quinze lieues.

MALAGRA, anciennement Agora, ancien bourg de la Preſqu'Iſle de la Romanie, ſitué ſur la côte près de Seſto. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALAGUETTE *Voyez* MALEGUETTE.

MALAILLY. L'une des cinq Iſles de Comorre qu'on trouve dans la Mer de Zanguébar. Elle eſt au milieu des quatre autres. On y voit pluſieurs grands villages, aſſez près les uns des autres. Les maiſons y ſont de bois, couvertes de palmes. Les armes des Inſulaires ſont des *aſſanges*, ou cimeterres, des javelots, des arcs & des fléches. Ils ont peu de foi & prennent à toutes mains, aujourd'hui amis des uns & demain des autres. François Pirade qui a été quinze jours à la rade de cette Iſle pour y prendre des rafraichiſſemens, dit, dans la *premiére partie de ſon Voyage*, *ch.* 4, qu'étant en un bateau à une lieue

lieue de terre pour retourner aux navires, avec quelques autres, ils apperçurent sur l'eau un poisson fort monstrueux qui avoit la forme d'un homme, & vers le menton une espéce de barbe qui paroissoit comme des aîles de poisson. Sa tête couverte d'écailles étoit un peu longue & alloit en pointe. Comme ils vouloient en approcher plus près pour l'examiner, il plongea sa tête au fond de l'eau, ce qui fit paroître une partie de son dos qui étoit tout écaillé. * Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

MALAIS, Peuples du Royaume de Malaca, dans la Presqu'Isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, sont établis en grand nombre dans le Royaume de Siam. Ils sont Mahométans; mais il y a quelque différence entre leur Religion, & celle des Turcs & des Perses. Les Malais sont bons soldats & grands voleurs. * Mandeslo, *tome* 2. d'Olearius.

MALALEEL ou MAHALALEEL, fils de *Caïnan*, naquit l'an 396 du Monde, & 3639 avant Jésus-Christ, son pére étant alors âgé de 70 ans. Il eut Jared à l'âge de 65 ans & mourut l'an 1290 du Monde, 2745 avant Jésus-Christ, en ayant vécu 895. * *Genése, ch.* 5. *v.* 12. 15. 17. Salian & Torniel, *A. M.* 376. 461. & 1290.

MALAMOCCO, en Latin *Medoacus Portus*, *Methamaucum*, bourg avec un bon port, est dans une petite Isle du Golfe de Venise, environ à deux lieues de la ville de ce nom. Il y avoit autrefois dans cette Isle la ville épiscopale de Malamocco qui fut engloutie par la mer, & son Evêché transféré à Chioggia. Malamocco étoit autrefois fameuse à cause que le Doge de Venise y faisoit sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MALANS, bon bourg de Suisse dans la Seigneurie de Meyenfeld au païs des Grisons. Il est situé dans un païs de vignes, & il est fort renommé pour ses bons vins. En 1684, il souffrit un rude incendie; mais on l'a rebâti depuis plus beau qu'auparavant.

MALAPERT (Charles) Jésuite, natif de Mons en Hainaut, enseigna avec réputation à Douay, & composa divers Ouvrages en prose & en vers. Il étoit excellent Mathématicien, & mourut le cinquiéme Novembre de l'an 1630, en Espagne, où il alloit enseigner les Mathématiques à Madrit. Nous avons de lui, *De Ventis, libri duo*; *Comment. in libros sex priores Euclidis*; *Elementorum Geometriæ faciliorum libri duo*; *Institutiones Arithmeticæ practicæ*; *Austriaca Sidera heliocyclica*, *Astronomicis hypothesibus illigata.* Sédécias, Tragédie; *Christus patiens*, *Elegiis novem*; *Miscellanea*; *Oratio de laudibus Mathematicæ.* * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 124.

MALASUR. *Voyez* MELTSAR.

MALATESTA, (Robert.) *Voyez* MALATESTA (Sigismond.)

MALATESTA (Sigismond) Seigneur de Rimini, qui fut en grande réputation dans le XV siécle, étoit Philosophe, Historien, homme de guerre, & l'un des plus célébres Capitaines de son tems. Mais ces bonnes qualitez étoient obscurcies par d'autres très mauvaises; car il étoit impie, sans Religion, nioit l'immortalité de l'ame, & violoit toutes sortes de droits, pour satisfaire son ambition. Cette conduite lui fit des affaires avec les Papes, & entre autres avec Pie II, qui l'excommunia l'an 1462. Il est vrai que cette punition le rendit plus modéré. Malatesta se joignant à François Sforce, défit Antonio Ordelaffi, Seigneur de Forli: & se rendit très redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Depuis, il commanda les troupes des Vénitiens, & passa dans la Morée, où il prit Sparte & quelques autres places sur les Infidéles. A son retour il fut fait *Général des Siennois & des Florentins*; puis il eut la guerre contre le Pape Pie II, mais sans succès, & mourut le sixiéme Octobre de l'an 1467, âgé de 51 ans. Il laissa divers enfans, entre autres, Robert Malatesta, Capitaine célébre, qui fut Général des Vénitiens, puis des troupes du Pape Sixte IV, contre Alfonse Roi de Naples & les autres Alliez, qu'il défit le 22 Août de l'an 1482. On dit que Jérôme Riario le fit empoisonner peu après, & qu'il mourut l'an 1483. Le Pape ordonna qu'on lui élevât une statue équestre dans l'Eglise de saint Pierre. La famille de Malatesta, qui s'est divisée en diverses branches, a commandé à Pésaro & à Rimini, où elle s'est maintenue plus de 200 ans. Le Pape Clément VII en chassa Pandolphe Malatesta, qui mourut fort pauvre à Ferrare. * Marchesselli & Sansovino, *Orig. de Famil. Ital.* Pie II, *in Comment.* Guichardin. Paul Jove, &c.

MALATESTA, (Charles de) Seigneur de Rimini, & Gouverneur de la Romagne ou Romandiole, pour Grégoire XII. Ce Pape se voyant abandonné presque de tout le monde, se réfugia chez son fidéle ami Malatesta. Ce Seigneur écrivit une Lettre aux Chefs des Nations, datée du 26 Avril 1415, en leur envoyant une Bulle du Pape Grégoire XII. Il se signe *Procureur irrévocable du Pape Grégoire XII, pour achever l'union de l'Eglise.* Malatesta se rendit à Constance au mois de Juin de la même année avec une belle escorte, & il y fut reçu avec beaucoup de joye & de magnificence. Le lendemain de son arrivée il présenta à Sigismond les Lettres que Grégoire lui écrivoit, & lui déclara que c'étoit à l'Empereur qu'il étoit envoyé, & non au Concile, parce que Grégoire ne reconnoissoit pas encore cette Assemblée. Il rendit aussi visite aux Colléges des Nations comme à des Assemblées particuliéres, & leur donna avis qu'il avoit plein pouvoir de renoncer au Pontificat au nom de Grégoire. Dans la session du quatriéme Juillet le Cardinal de Raguse lut publiquement par l'ordre de Malatesta l'Acte de renonciation de Grégoire XII au Pontificat. Quelques villes d'Italie s'étant plaintes au Concile en 1416, contre les Malatesta, ces derniers firent leur Apologie, & déclarérent qu'ils avoient toujours été fidéles à l'Eglise Romaine, & qu'ils étoient entiérement soumis au Concile. Le Concile leur répondit qu'on tâcheroit de les accorder à l'amiable. * Lenfant, *Concile de Constance, p.* 62. &c.

MALATHA, château en Idumée, où le grand Agrippa se retira pour quelque tems, après qu'il eut dépensé tout son bien à Rome. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8. Eusébe en parle souvent, & en comparant ces divers témoignages, Reland conclud que Malatha étoit dans la partie méridionale de Juda, peu éloignée de Jéther, & à environ vint milles d'Hébron. Dans la Notice de l'Empire, il est fait mention de *Molcathias* ou de Moléahas. Le même Savant croit qu'il s'agit aussi là de Malatha. D. Calmet croit que Makkeloth dont il est parlé, *Nombres, ch.* 33. *v.* 25. & 26, est la même que Malatha.

MALATHIA, petite ville de la Romanie, est sur la côte de la Mer Noire, environ à quinze lieues du Détroit de Constantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALATHIE, ville capitale de la petite Arménie. M. D'Herbelot dans sa *Bibliothéque Orientale* lui donne 61 degrez de longitude & 39 degrez huit minutes de latitude. Les Arabes qui conquirent cette Province perdirent Malathie l'an 138 de l'Hégire sous le Califat d'Almansor. L'Empereur Constantin Copronyme l'ayant reprise la fit démolir. Le même Almansor envoya l'an 140 de l'Hégire soixante & dix mille hommes, commandez par *Abderrahman* son neveu, qui s'en étant remis en possession en fit rétablir les murailles. L'Auteur Arabe qui a écrit la Vie d'Almansor, rapporte que lorsque Constantin eut détruit la ville de Malathie, il en fit passer tous les Habitans Arméniens & Géorgiens à Constantinople, pour la mieux peupler. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MALATYAH, en Latin, *Melitene*, *Melitine*, *Melita*, ville de la Turquie en Asie: elle est dans la Natolie sur l'Euphrate, à cinq ou six lieues au dessus de Marasch. Il y a dans Malatyah le Siége d'un Archevêque. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

MALAVAL, (François) Auteur fort distingué parmi les Mystiques modernes, naquit à Marseille le 17 de Décembre 1627, & devint aveugle à l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît la Langue Latine, & qu'il ne se rendît habile par la méditation des lectures qu'on lui faisoit. Prévenu de bonne heure de grands sentimens de piété, il s'appliqua beaucoup à la contemplation, & se laissa éblouïr par les lueurs d'une perfection imaginaire, & d'une spiritualité raffinée que la Guide spirituelle du Quiétiste Molinos sembloit annoncer. Il recueillit les sentimens de cet Hérétique Espagnol, & les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans un Livre qu'il intitula, *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, & qui fut censuré, & mis à Rome à l'*Index* des Livres défendus, lors de l'affaire du Quiétisme. Cependant on n'a pas craint de mettre ces deux vers à la tête de cet Ouvrage,

> *Tam puro populos dudum cum lumine pascas,*
> *Lumine quis captum te,* Malavalle, *putet?*

Comme il n'avoit erré que par surprise, il se soumit à la Censure que l'on avoit faite de son Livre, se retracta, & se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. Ses *Poësies spirituelles* furent imprimées à Paris en 1671. Elles sont divisées en six livres, & il y a plusieurs Piéces que l'on peut lire avec profit. Il y avoit plus de vint ans qu'elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714, *in octavo*, non à Cologne, comme porte le titre, mais à Amsterdam. M. Malaval a fait encore des Vies des Saints, la Vie de saint Philippe Bénisi, Général des Servites, & quelques autres Ouvrages de piété. Il en a laissé un plus grand nombre manuscrits, entre autres, un Traité des usages de la Doctrine Chrétienne; un Traité de l'obligation de sanctifier le Dimanche; un autre, intitulé, *Deliciæ, ubi explicatione quorumdam articulorum symboli fides stabilitur adversùs Deistas, Gentiles, & aliquot Hæreticos*; un autre contenant des avis pour la conduite des Grands; un Recueil de Lettres de piété & d'érudition, écrites à différentes personnes depuis 1648. Il a laissé encore une Lettre à un Curé de Marseille contre la neutralité en fait de Religion. Il étoit en relation de Lettres avec le pieux & savant Cardinal Bona, qui lui obtint une dispense du Pape pour recevoir la Cléricature, quoiqu'aveugle. Christine, Reine de Suede, le Cardinal Cibo, plusieurs Evêques & Généraux d'Ordre, & d'autres personnes de tout état, lui écrivoient souvent, & l'on a trouvé parmi ses papiers la plus grande partie de leurs Lettres. M. Malaval mourut à Marseille le 15 de Mai 1719, âgé d'environ 92 ans. * *Mémoires du tems.* Le Pére Colonia, Jésuite, *Bibliothéque Jansénisle*, seconde édition, *p.* 474. & 479. & *suiv. Journ. Litter. de la Haye, tome* 5. *mois de Septembre & d'Octobre* 1714. *p.* 210. *Mercure de France, mois de Juin* 1723.

MALAUSE (Marquis de). *Cherchez* BOURBON.

MALAXE (Jean) Auteur Grec, qui vivoit à Constantinople l'an 1578, étoit réduit à la derniére misére, & mourut vers l'an 1581. *Voyez* ce que Martin Crucius écrivoit à Garlach: *Malaxe est fort âgé, il enseigne des petits enfans dans une misérable cabane, où j'ai vu quelques poissons secs qui lui servent de nourriture. Il décrit des Livres, & employe l'argent qu'il en tire à acheter du vin, & malgré cela il se porte bien.* Il écrivit en Grec l'Histoire Patriarchale de Constantinople, que le Pére Labbe a mise dans le corps de l'Histoire Byzantine. *Voyez* cet Ouvrage, de l'édit. royale. Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

MALAZAR. *Voyez* MELTSAR.

MALBORGHETTO, en Latin, *Burgium.* C'étoit anciennement une petite ville du Norique, maintenant c'est un village de la Carinthie, situé aux confins du Frioul, sur la riviére

viére de Fella, au deſſus de *Ponteva Imperiale.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MALC ou MALCHUS, Roi des Arabes, avoit de très grandes obligations au Roi Hérode, mais il les reconnut fort mal: car ce Prince étant allé pour le trouver & lui demander quelque ſecours dans une grande extrémité où il étoit, non ſeulement il le lui refuſa, mais il lui défendit même d'entrer dans ſes Etats, ſous prétexte que les Parthes lui avoient défendu de le recevoir. Hérode répondit qu'il ne vouloit point lui être à charge, & qu'il avoit ſeulement deſiré de lui parler ſur des affaires importantes. Après cela, il ſe retira pour aller du côté de l'Egypte. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 25.

MALC ou MALCHUS, autre Roi d'Arabie, qui envoya mille chevaux & cinq mille hommes de pié, au ſecours de Veſpaſien contre les Juifs. La plupart de ces Soldats n'étoient armez que d'arcs & de fléches. * Joſephe, *Guerres des Juifs, l.* 3. *ch.* 5.

MALCH, Solitaire du IV ſiécle, né dans le territoire de Niſibe en Méſopotamie, ſe retira dans une Communauté de Moines, qui habitoient dans le deſert de Chalcide en Syrie. Après y avoir demeuré pluſieurs années, il lui vint en penſée de retourner en ſon païs, afin de conſoler ſa mére, & de diſpoſer des biens que ſon pére lui avoit laiſſez. Dans ce deſſein, il quitta ſon Monaſtére malgré les remontrances de ſon Abbé; mais comme il étoit en chemin pour aller à Edeſſe, il fut pris par une troupe de Sarazins, & devint l'eſclave d'un de ces Barbares, qui l'emmena chez lui, & l'employa à garder ſes troupeaux. Son Maître voulut lui faire épouſer par force une femme, qui avoit été priſe avec lui; mais de concert, ils vécurent tous deux en continence, & s'enfuirent enſemble. Leur Maître courut après eux avec un valet, & les atteignit; mais ils ſe retirérent dans une grotte, où le valet & le Maître étant entrez, furent dévorez par une lionne. Malch & ſa prétendue femme montérent ſur leurs chameaux, & étant arrivez à l'Armée des Romains, ils ſe ſéparérent. Malch retourna dans ſon Monaſtére de Chalcide, & ſa Compagne ſe retira avec deux Vierges. Cependant ſaint Jérôme dit qu'il les avoit vus habiter enſemble ſur la fin de leurs jours, & ſous le régne de l'Empereur Valens, dans un village de Syrie, nommé Marone, à dix ou douze lieues d'Antioche. * S. Jérôme, *in Malchi Vita.* Baillet, *Vies des Saints, au* 21 *Octobre.*

MALCHIN, petite ville du Duché de Meckelbourg en Baſſe Saxe. Il eſt dans la Vandalie, à l'embouchure du Pene dans le Lac de Camrow ou Cummerow, entre Waren & Demmin, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

MALCHION, homme très éloquent, après avoir enſeigné avec beaucoup de réputation les Sciences profanes dans la ville d'Antioche, fut ordonné Prêtre dans l'Egliſe de cette ville, à cauſe de la pureté de ſa foi & de ſa doctrine. Il eut contre Paul de Samoſate, dans le ſecond Concile d'Antioche, tenu l'an 270, une fameuſe diſpute, dans laquelle, après avoir découvert les erreurs que cet Hérétique s'efforçoit de cacher, il le fit condamner par le Concile. Cette conférence fut écrite par des Notaires, & elle ſubſiſtoit encore non ſeulement du tems d'Euſébe & de ſaint Jérôme qui en font mention; mais auſſi au tems de Léontius, (c'eſt à dire, vers la fin du VI ſiécle.) Il en parle dans ſon premier livre contre les Neſtoriens, & en rapporte quelques fragmens au livre troiſiéme; mais il n'eſt pas entiérement certain qu'ils fuſſent véritables, non plus que les fragmens d'une Lettre du Synode d'Antioche, différente de celle dont il eſt parlé dans Euſébe. Saint Jérôme dit qu'il eſt auſſi l'Auteur de la Lettre écrite au nom du Concile contre Paul de Samoſate, rapportée par Euſébe. * Euſébe, *Hiſt. l.* 7. *c.* 23. & 24. S. Jérôme, *de Script. Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

MALCHUS, un des Domeſtiques de Caïphe Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſe trouva avec ceux qui prirent Jéſus-Chriſt. S. Pierre ayant tiré ſon épée lui coupa l'oreille. * *Jean, ch.* 18. *v.* 10.

MALCHUS, Sophiſte de Byzance, ſelon Suidas, ou de Philadelphie, comme le veut Photius, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, ſous l'empire d'Anaſtaſe. Photius, qui avoit lu ſept livres de ſon Hiſtoire, depuis la dix-ſeptiéme année de l'Empereur Léon, juſques à la mort de Népos, loue la pureté & l'élégance de ſon ſtyle, & le donne pour modéle d'un parfait Hiſtorien. Suidas dit que ſon Hiſtoire entiére commençoit à Conſtantin, & finiſſoit au régne d'Anaſtaſe. * Photius, *in Biblioth. Cod.* 78. Suidas. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 21. Geſner, *in Biblioth.* &c.

MALCHUS. *Cherchez* CLEODEME, &c.

MALCOLME, ou MILCOLUMBE, I de ce nom, Roi d'Ecoſſe, fils du Roi *Dongal* ou *Donalde* VI de ce nom, ſuccéda à Conſtantin III, & regna 15 ans. MALCOLME II, fils de *Kennet* III, déchu des prétentions qu'il avoit ſur le Royaume, ſe retira pour quelque tems; & après la mort de Grime, ſon couſin, il fut déclaré Roi. Il obtint qu'à l'avenir la Couronne ſeroit héréditaire, établit de bonnes loix, diviſa le Royaume en Baronies, & regna 30 ans, juſqu'en 1040. MALCOLME III, fils de *Duncan* ou *Donalde*, & de *Sibylle* de Northumberland, ſuccéda à Machabel vers l'an 1056. Ce bon Prince inſtitua en Ecoſſe les dignitez de Comtes, de Marquis & autres, à l'imitation des Anglois, chez leſquels il avoit paſſé en exil une grande partie de ſa jeuneſſe. Il fit pluſieurs courſes l'an 1070 dans le même païs, d'où il rapporta un grand butin, & mourut l'an 1094, après un régne de 36 ans. MALCOLME IV étoit fils de *Henri*, Prince d'Ecoſſe, mort avant ſon pére *David*, & ſuccéda à ſon ayeul l'an 1153. Il appaiſa ſagement diverſes émotions qui s'étoient formées dans ſon Etat, & mourut après un régne de 12 ans le neuviéme Décembre 1165. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

MAL-CONTENS, nom d'une faction qui s'éleva ſous le régne de Charles IX, vers l'an 1573. Il y avoit alors trois partis conſidérables en France; celui des Fidéles, celui des Nouveaux, & celui des Mal-contens. Ceux-ci ſe fâchoient de n'avoir pas des emplois proportionnez à leur qualité & à leur mérite. Les Fidéles ſe donnoient ce nom, parce qu'ils n'avoient point changé de Religion, perſiſtant toûjours dans le Calviniſme. Les Nouveaux étoient ceux qui alloient à la Meſſe depuis le maſſacre de la ſaint Barthelemi. Les Sieurs de la Nouë, de la Tour, Vicomte de Turenne, & quelques autres étoient du nombre de ceux qui ſe donnoient le nom de Fidéles. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé s'étoient mis au rang des Nouveaux. Preſque tous les Seigneurs étoient mécontens de la Reine-Mére, qui gouvernoit l'Etat par le Conſeil de deux ou trois Etrangers. Ils élurent pour Chef le Duc d'Alençon, frére du Roi. * Mézeray, *Hiſtoire de France ſous Charles IX.*

* MALCORP (Michel) Religieux de l'Ordre de S. Norbert, en Brabant, a écrit en beaux vers Elégiaques la Vie de S. Norbert, Archevêque de Magdebourg. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 675.

* MALCOT (Odon) de Bruxelles, Jéſuite, enſeigna à Rome, avec applaudiſſement, les Mathématiques dans leſquelles il étoit fort verſé. Il publia ſans nom d'Auteur un Livre qui a pour titre *Aſtrolabiorum ſeu utriuſque Planiſphærii univerſalis & particularis Uſus.* Il mourut à Rome le 14 Mai 1615. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 704.

* MALCOT (Théodoric ou Thierri) de Louvain, Licentié en Théologie & Recteur du Collége de Lille, a écrit en Flamand *de l'Office de la Meſſe*; & en Latin, *de Mutabilitate Lutheri, ejuſque conſortium in Religione, Dialogus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 824.

MALDACHINI (François) Cardinal. *Voyez* MAIDALCHINI.

* MALDEGHEM, famille noble & diſtinguée du Duché de Brabant. C'eſt de cette famille qu'étoit iſſu Eugéne-Ambroiſe de Maldeghem, Baron, Seigneur de Linſchoten, Chevalier de S. Jacques, Général de Cavalerie au ſervice d'Eſpagne. Il fut honoré de la dignité de Comte en 1685. En 1717, on comptoit parmi les Conſeillers d'Etat de Brabant un Comte de Maldeghem. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les Terres du Brabant, p.* 100.

MALDERE (Jean) Evêque d'Anvers, né à Leuwe-Saint-Pierre, près de Bruxelles, le 14 Août de l'an 1563, étudia à Bruxelles, à Douay & à Louvain, où il enſeigna la Théologie avec réputation. Il fut élevé ſur le Siége de l'Egliſe d'Anvers l'an 1611, travailla à remplir les devoirs de ſon Miniſtére, & mourut le 18 Octobre de l'an 1633. Ce Prélat avoit compoſé divers Ouvrages, comme, des Traitez de Théologie ſur la Somme de S. Thomas; *Anti-Synodica, ſive Animadverſiones in Decreta Conventus Dordraceni; Meditationes Theologicæ, univerſæ Theologiæ ſummam complectentes; De abuſu reſtrictionum mentalium, Commentaria in Cantica Canticorum; De ſigillo confeſſionis ſacramentalis,* &c. * *Conſultez* l'Oraiſon funébre de Jacques Maldere, prononcée par Jean Hemelaar, Chanoine d'Anvers. Le Mire, Sainte-Marthe, Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 531 & 532, parlent auſſi de lui avec éloge.

MALDIVES, Iſles d'Aſie dans la Mer des Indes, vers la pointe de la Preſqu'iſle de l'Inde en deçà du Golfe de Bengale, prennent leur nom de deux mots, ſavoir, de *Male* & de *Dive*; le premier eſt le nom que porte la principale Iſle; & le ſecond, en Langue du païs, ſignifie une *Iſle.* Elles furent découvertes par le fils d'Almeïda l'an 1507. Cet endroit de l'Océan s'appelle *Mer des Maldives*, par les Pilotes. Quelques-uns font monter à plus de douze mille le nombre de ces Iſles, qui forment un Archipel, ou un amas d'Iſles ſi confus, qu'on prend ſouvent un roc ou un banc de ſable pour une Iſle. Leur ſituation occupe une eſpéce de ligne droite; & la Nature a ſéparé ces divers amas d'Iſles en treize parties principales, que les Inſulaires nomment *Attollons*; de ſorte qu'il y a douze grands détroits, qui détachent un *Attollon* d'avec l'autre; les Iſles ſont ſéparées par de petits canaux où la mer eſt fort baſſe. Voici les noms des treize parties, qui s'étendent du ſeptentrion au midi, par l'eſpace d'environ 250 ou 300 lieues. Trilladou Matis, que les Portugais appellent *Cabexa de las Ilhas*, c'eſt à dire, Chef ou premier des Iſles. Les autres ſont, Milladove Madové, Padipola, Maſo, Madou, Ari-Attollon, Male Attollon, où il y a Male, Capitale des Maldives; Paliſdou, Moluque, Nillaudoux, Collomadoux, Adoumatis, Sovadou, Addou, & Pove Moluque. Les deux derniéres ne paſſent que pour une; & toutes reconnoiſſent un Roi, qui fait ſon ſéjour ordinaire à Male. En général l'air de ces Iſles eſt dangereux pour les Etrangers, & les eaux croupies de tant de différens canaux exhalent des vapeurs puantes, qui, jointes à la malignité des eaux douces qu'on y boit, y cauſent des fiévres pernicieuſes. Il ſe rencontre tant de crocodiles parmi ces Attollons, qu'il n'y a point de ſûreté à s'y baigner. On croit que ces peuples ſont originaires de l'Iſle de Ceylan. Ils ont le teint olivâtre, & la taille petite, mais bien proportionnée. La plupart vont tout nuds, à la reſerve de ce que la modeſtie veut que l'on cache. Il n'y a que le Roi & les Soldats qui ayent droit de porter de longs cheveux. Ils ont de l'eſprit, & s'appliquent à la Médecine & à l'Aſtrologie. Ces Iſles ne rapportent, ni blé, ni riz, mais du miel, des grenades, des citrons, des oranges, & des cocos ou noix d'Inde. L'arbre qui les produit, eſt le plus utile de tous les arbres; il fournit des

ſucs

fucs & des liqueurs, qui, étant diverſement préparées, ou tirées en diverſes faiſons, donnent du vin, de l'huile, du beurre, du lait, & du ſucre; ſon fruit eſt une amande dont on fait du pain; la feuille ſe prepare pour faire du papier à écrire; & le tronc ſert à la charpente de leurs maiſons & de leurs vaiſſeaux. On trouve auſſi dans ces Iſles des coquilles blanches, que la Nature a ſi bien formées, qu'elles paſſent pour de la monnoye en beaucoup d'endroits de la Terre-ferme des Indes. La Religion Mahométane eſt celle qu'on profeſſe dans le païs; & lorsqu'un Inſulaire a fait le voyage de la Mecque, il a le privilége de porter une longue barbe en ſigne de ſainteté. Toutes ces Iſles dépendent d'un Roi qui vient par ſucceſſion à la Couronne, & le droit d'y ſuccéder appartient aux mâles à l'excluſion des filles. Le principal revenu du Roi conſiſte au cinquiéme de tous les fruits qui ſe recueillent dans ces Iſles, & en la confiſcation de tous les vaiſſeaux qui y font naufrage. Il ſe nomme Sultan, Roi de treize Provinces, & de douze mille Iſles. * *Conſultez* François Picard, *Deſcript. des Maldives.* Maffée, *Hiſtoire des Indes.* Linſchoten, *Voyage des Indes*, &c.

MALDON en Latin, *Malodunum*, *Camudolanum*, *Camalodunum*, ancienne petite ville des Trinobantes en Angleterre. Elle eſt dans le Comté d'Eſſex, à l'embouchure de la riviére de Chelmer, au ſud-ſud-oueſt de Colcheſter dont elle eſt éloignée de quatre lieues.

MALDON. *Cherchez* THOMAS de Maldon.

MALDONADO. *Voyez* HERRERA MALDONADO.

MALDONAT (Jean) Théologien célébre, étoit Eſpagnol, & naquit l'an 1534, à *Fuente del Maeſtro*, petit village dans l'Eſtramadoure, ou plutôt à *Caſas de la Reina*, proche d'*Ellerena*, dans la même Province. Il étudia à Salamanque avec beaucoup de ſuccès, ſous Dominique Soto Dominicain, & ſous François Tolet Jéſuite, qui fut depuis Cardinal. Il y profeſſa enſuite la Langue Gréque, la Philoſophie & la Théologie, & entra dans l'Ordre des Jéſuites à Rome l'an 1562, où il enſeigna quelque tems. Ses Supérieurs trouvérent à propos de le faire venir en France l'an 1563. Maldonat enſeigna à Paris la Philoſophie & la Théologie, pendant plus de dix ans, avec un concours extraordinaire d'Ecoliers, qui venoient de toutes les Provinces, où ſa réputation s'étoit répandue. Les Proteſtans mêmes alloient l'entendre, quoiqu'il fût un de leurs plus zélez adverſaires. Il eut avec pluſieurs d'entre eux des Conférences particuliéres à Paris, en Lorraine, à Poitiers, à Bourges, & ailleurs. Quelques-uns cédérent à ſes raiſons, & rentrérent dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Maldonat parloit aſſez bien François, & prêchoit avec beaucoup d'éloquence. Le Roi Charles IX, ſe faiſoit un plaiſir de l'entretenir dans le particulier. Les Princes de la Maiſon de Lorraine prirent le parti de Maldonat contre quelques perſonnes qui le perſécutérent fortement. Etant revenu à Paris, il continua d'enſeigner la Théologie, & ce fut alors qu'il eut des traverſes qui troublérent ſon repos; car, d'un côté, il fut accuſé devant les Juges Séculiers d'avoir fait faire au Préſident de Montbrun un legs univerſel en faveur de ſa Société; & d'un autre côté l'Univerſité & la Faculté de Théologie l'accuſérent d'Héréſie, pour avoir enſeigné qu'il n'étoit pas de foi que la Vierge eût été conçue ſans péché. Il fut mis à couvert de la premiére affaire par un Arrêt du Parlement, dont le principal motif fut la probité connue de l'accuſé; mais l'autre affaire eut de plus grandes ſuites. L'Univerſité, qui tenoit l'immaculée Conception comme un point de Foi Catholique, le déféra à Pierre de Gondi, Evêque de Paris; & la Faculté de Théologie conſultée par cet Evêque, ſe trouva partagée; les uns ſoutenant que l'opinion de l'immaculée Conception étoit de Foi, les autres ne la conſidérant que comme une opinion pieuſe. L'Evêque de Paris ſe déclara pour Maldonat, & prononça une ſentence d'abſolution en ſa faveur le 17 Janvier 1575. L'Aſſemblée de la Faculté de Théologie du premier Février déclara, au contraire, qu'il falloit tenir l'immaculée Conception comme un point de Foi. L'Evêque de Paris irrité de ce jugement, excommunia le Doyen & le Syndic, qui appellérent comme d'abus de cette ſentence au Parlement, où l'affaire ayant été plaidée, il fut ordonné que ces deux Docteurs ſeroient abſous *ad cautelam.* Maldonat ſe retira à Bourges, où les Jéſuites avoient déja un Collége, & y reſta environ dix-huit mois, s'y occupant à mettre en ordre une partie des Ouvrages que nous avons de ſa façon. Le Pape Grégoire XIII le fit venir à Rome, pour ſe ſervir de lui dans l'édition de la Bible Gréque des Septante, qu'il vouloit faire imprimer; mais le Pére Jean Maldonat mourut peu de tems après, à l'âge de 50 ans, le cinquiéme Janvier de l'an 1583. Il a écrit des Commentaires ſur les Evangiles, ſur quatre Prophétes, Jérémie, Baruch, Ezéchiel & Daniel; *Diſputationes de fide*; *liber de Dæmonibus*; *Summa Caſuum Conſcientiæ*; *Diſputationes ac Controverſiæ circa Sacramenta*; des Lettres, &c. Ces deux derniers Ouvrages ſont imprimez ſous ſon nom à Lyon & à Cologne. Alegambe aſſure pourtant qu'ils ne ſont pas de Maldonat; mais ils ſont certainement de lui. Outre ces Livres, il avoit encore compoſé des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, & ſur toute la Théologie Scholaſtique, avec quatre Traitez, *de Conſtitutione Theologica*; *de Cæremoniis Miſſæ*; *de Indulgentiis*, & *de Purgatorio*, qu'on conſerve à Milan dans la Bibliothéque Ambroſienne: ils n'ont point été publiez. Le Commentaire de Maldonat ſur les Evangiles eſt un excellent Ouvrage. L'édition de Pont-à-Mouſſon & les ſuivantes juſqu'en 1617, ſont les meilleures; car celles qui ont été faites depuis à Cologne, à Mayence, & à Paris, ont été altérées. Les Commentaires ſur les Prophétes ont été imprimés l'an 1609. On a imprimé à Paris l'an 1643, des Commentaires ſur les principaux Livres de l'Ancien Teſtament, qui ſont auſſi attribuez à Maldonat, mais qui ne ſont pas de la même force que les autres Commentaires. Le Traité des Sacremens, imprimé à Lyon l'an 1614, avec pluſieurs autres Opuſcules Théologiques, des Lettres, & des Diſcours, eſt certainement de lui, auſſi-bien que ſes Opuſcules. Rich. Simon a donné depuis peu dans ſa Bibliothéque Critique, un extrait du Traité de Maldonat touchant la Trinité. On a un petit Livre, imprimé à Paris l'an 1617, qui porte pour titre, *Maldonat, des Anges & des Démons.* La Somme des Cas de Conſcience, imprimée à Lyon l'an 1604, n'eſt point l'Ouvrage de Maldonat, mais un Recueil tiré de ſes Oeuvres, par un Religieux Minime, nommé Martin Cardeignac. Maldonat avoit encore compoſé pluſieurs Traitez de Théologie que l'on trouve manuſcrits. On ne peut nier qu'il n'ait été un très excellent homme. Il étoit fort habile dans la Littérature profane. Il ſavoit le Grec & l'Hébreu; il parloit très bien Latin. Il avoit bien lu les anciens Péres & les Théologiens. Il avoit un eſprit net & méthodique, beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de préſence d'eſprit, & d'adreſſe dans la diſpute. Il eſt aſſez libre dans ſes ſentimens, & juge aſſez ſainement des choſes: il ſemble néanmoins avoir eu quelquefois trop de prévention & d'attachement pour ſes opinions. On a imprimé à Paris en 1677, quelques Piéces de lui, qui n'avoient point encore vu le jour; ſon Traité ſur la Grace; celui du Péché originel; celui de la Providence & de la Juſtice; celui de la Juſtification & du mérite des Oeuvres: ſes Préfaces; ſes Harangues; ſes Lettres, le tout en un volume *in folio.* On y trouve une Préface, qui contient ſon éloge. * Génébrard, *in Chron. ad ann.* 1583. Florimond de Raymond, *de Orig. Hæreſ. l.* 5. *c.* 2. *n.* 6. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* André du Sauſſay, *in Suppl. Mart. Gallic. ad diem* 5. *Januar.* Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu*, Beyerlink, *in Chronog. p.* 64. André Schot, *Biblioth. Hiſp.* Nicolas Antoine, *Biblioth. Script. Hiſp.* Pierre de Saint Romuald, *Treſ. Chron* Sponde. Serrarius. Mariana. Le Mire, &c. Le P. Simon ne peut aſſez s'étonner de ce que les Jéſuites ne font pas plus de cas de Maldonat, qui a fait tant d'honneur à leur Société. L'édition des Opuſcules de Maldonat fut ſuſpendue pendant quelques années, parce qu'on ne trouvoit point d'Approbateur, le nom de Maldonat étant odieux aux Théologiens de Paris. Cette édition n'auroit peut-être jamais paru, ſi l'Archevêque de Reims ne l'avoit appuyée de ſon autorité auprès du Chancelier ſon pére. M. du Bois, qui eſt l'Auteur de l'Epitre dédicatoire & du Diſcours qui renferme l'éloge de Maldonat, n'a pas oſé y mettre ſon nom, pour ne pas s'attirer des reproches de la part de ſes Confréres. Il dit que l'Auditoire où Maldonat enſeignoit étoit rempli trois heures avant qu'il fît leçon, & que ſa réputation étoit ſi fort répandue en France, que les Evêques, les Abbez, les Curez, venoient l'entendre avec empreſſement. Ceux qui n'avoient pu l'entendre, faiſoient copier ſes Ecrits pour les lire chez eux. Konig aſſure que non ſeulement les Miniſtres Calviniſtes l'alloient entendre, mais de plus que ce Docteur étoit ſouvent obligé d'enſeigner dans la Cour du Collége, & même dans les rues, à cauſe de la multitude de ſes Auditeurs qui ne pouvoient ſe placer dans l'Auditoire. M. Du Pin dit que Maldonat eut à Sedan une conférence avec vint Miniſtres, dont deux changérent enſuite de Religion. Joſeph Scaliger accuſe Maldonat d'avoir pillé Béze & Calvin, & d'en dire du mal. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 264. édit. de Hollande, 1715.

Il y a un autre MALDONAT (Jean) Prêtre à Burgos, dans la Caſtille, qui floriſſoit vers l'an 1550, & qui a publié une Parænéſe ou Exhortation Latine à l'étude des Belles-Lettres. Il fit auſſi un Abbrégé des Vies des Saints, qui fut imprimé pluſieurs fois; & fut chargé par Jean Fonſeca, Evêque de Burgos, de travailler à une nouvelle édition du Bréviaire de ſon Diocéſe, & il ſe chargea de mettre en Latin les Vies des Saints, qui devoient ſervir de leçons à ce Bréviaire. * André Scot, *Biblioth. Hiſpan.* Thiers, *ſur Saint Firmin d'Amiens.* Bayle, *Dict. Critiq.*

Il y a un troiſiéme MALDONAT (Alfonſe) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui publia en 1624, à Madrit, le premier volume d'une Chronique Univerſelle *in folio.* Il contient ſix Diſſertations, de l'eſpace du tems écoulé depuis la création du Monde juſqu'à Jéſus-Chriſt; des ſemaines de Daniel; ſous quel conſulat naquit Jéſus-Chriſt; de l'année, du mois & du jour de ſa mort; de ſa Génealogie; de l'autorité du Béroſe & du Flavius Dexter, d'Annius de Viterbe, à qui il eſt trop favorable. Outre ces Diſſertations, il y a dans ce volume l'Hiſtoire du Monde juſqu'à l'an 737 avant Jéſus-Chriſt. L'Auteur a écrit en ſa Langue. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MALDUIN, Roi d'Ecoſſe, fils de *Donald* ou *Donevald* IV du nom, ſuccéda à Ferquard II, & régna 20 ans, depuis l'an 668, juſqu'en 688, qu'Eugéne IV, ſon neveu, parvint à la Couronne. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

MALEBETE, Monſtre, qui, ſelon la fauſſe imagination du peuple, couroit les rues de la ville de Toulouſe pendant la nuit, dans le XV ſiécle. On le repréſentoit comme un homme d'une ſtature giganteſque, n'ayant qu'un œil au milieu du front, monté ſur un cheval monſtrueux, qui avoit pluſieurs jambes longues & menues, comme celles d'une écreviſſe; & à côté on voyoit un homme couronné à cheval, avec une lance à pluſieurs branches, dont il renverſoit d'autres Cavaliers. Il y a encore aujourd'hui beaucoup de gens qui prennent cette fable pour une hiſtoire véritable, & qui vont dans l'Hôtel de ville demander qu'on leur faſſe voir la Male-bête. * La Faille, *Annales de Toulouſe.*

MALEBRANCHE (Nicolas) Prêtre de l'Oratoire, fils de

de *Nicolas* Malebranche, Thréſorier des cinq groſſes Fermes ſous le Cardinal de Richelieu, & Sécretaire du Roi, & de *Caterine* de Lauſon, naquit à Paris le ſixiéme Août de l'an 1638, Il fit ſes Humanitez dans la maiſon paternelle, ſa Philoſophie au Collége de la Marche, & ſa Théologie en Sorbonne. Il entra dans l'Oratoire à l'âge de vint & un ans, le 28 du mois de Janvier 1660. S'étant adreſſé au Pére le Cointe, pour lui demander à quoi il devoit s'occuper, ce Pére lui conſeilla l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le Pére Simon lui conſeilla enſuite les Langues Orientales; mais il vit peu de tems après que ces études n'étoient pas de ſon gout. Etant tombé par hazard, en 1664, ſur le Traité de l'Homme de Deſcartes, il goûta la méthode de ce Philoſophe. Dès-lors s'étant appliqué ſérieuſement à rechercher & à mediter la vérité, il donna l'an 1673, le premier volume d'un Ouvrage qui étoit le fruit de ſes méditations, intitulé *la Recherche de la Vérité.* Ce Livre fut reçu du public avec une approbation univerſelle, tant il eſt vrai, qu'il ne ſe peut pas faire que des véritez expoſées d'une maniére ſimple & noble, ne frappent le public, & ne lui plaiſent. La ſolidité & la juſteſſe des penſées & des réflexions contenues dans ce Livre, écrites avec tout l'agrément & toute la politeſſe que l'on peut ſouhaiter, lui attirérent l'eſtime de tous les Gens d'eſprit. Le Pére Malebranche en donna un ſecond volume l'année ſuivante; & des Eclairciſſemens, qui font le troiſiéme. Il en donna une nouvelle édition augmentée en quatre volumes, dans laquelle il a fait beaucoup d'additions, principalement ſur la Métaphyſique & la Phyſique. Cet excellent Ouvrage fit connoître la force du génie du Pére Malebranche, & lui acquit avec juſtice la réputation d'un des plus grands Philoſophes de notre ſiécle. Il fit encore voir dans ſes Converſations Chrétiennes, juſqu'où pouvoit aller ſa méthode de philoſopher, en y traitant d'une maniére aiſée & ſenſible, les queſtions ſublimes de la Religion. Il s'engagea enſuite dans les queſtions ſur la Grace, & propoſa dans ſon Livre *de la Nature & de la Grace*, un nouveau Syſtême pour accorder les différents des Théologiens ſur ce ſujet. Il fit enſuite un Traité de Morale, & des Méditations Chrétiennes. Le célébre M. Arnauld, qui avoit été de ſes amis, ne s'accommoda pas du Syſtême du Pére Malebranche ſur la Grace, ni ſur les idées par leſquelles nous connoiſſons les véritez, que le Pére Malebranche prétend que l'on voit en Dieu. M. Arnauld, avec ſa vivacité ordinaire, mit auſſi-tôt la main à la plume, & écrivit contre le Pére Malebranche. Celui-ci ne demeura pas ſans réplique, & compoſa pour ſe défendre, une Réponſe au Traité de M. Arnauld, des vrayes & des fauſſes Idées; trois Lettres touchant la Défenſe de M. Arnauld, contre la Réponſe au Livre des vrayes & des fauſſes Idées; Réponſe à la Diſſerta tion de M. Arnauld ſur les Miracles de l'ancienne Loi; Lettres du Pére Malebranche, dans leſquelles il répond aux Réflexions Philoſophiques & Théologiques de M. Arnauld, touchant le Traité de la Nature & de la Grace, en deux volumes; Quatre Lettres pour répondre à celles de M. Arnauld; Réponſe à une troiſiéme Lettre poſthume de M. Arnauld, touchant les Idées & les Plaiſirs, dans laquelle il donne un reméde contre la prévention. Il donna quelque tems après ſes Entretiens ſur la Metaphyſique & ſur la Religion, augmentez de trois Entretiens ſur la Mort. Quelques perſonnes ayant cru que le Pére Malebranche favoriſoit dans ſes Ecrits le Syſtême de M. de Cambray ſur le *pur Amour*, il fit un petit Ecrit ſur ce ſujet. Le Pére Dom François Lamy, Bénédictin, l'attaqua, prétendant qu'il étoit tombé en contradiction. Le Pére Malebranche lui oppoſa un Traité de l'Amour de Dieu, avec une Réponſe générale à ce Pére. Ayant été prié d'écrire quelque choſe pour aider à convertir les Chinois, en réformant l'idée qu'ils ont de Dieu, il compoſa un Entretien entre un Chrétien & un Philoſophe Chinois. Il publia dans la ſuite, *Avis touchant l'Entretien d'un Philoſophe Chrétien avec un Chinois; Méditation pour ſe diſpoſer à l'humilité, à la pénitence, &c.* 1701. Il ajoûta à la fin de la Recherche de la Vérité, les Régles des loix du mouvement, & une Réponſe à M. Régis ſur les Idées & ſur les Plaiſirs des Sens. On a encore de lui, *Lettre ſur la Réponſe à M. Regis*; *Réponſe à un Avis de M. Regis*; *Deux Lettres à M. Arnaud*; *Réponſe à la troiſiéme Lettre de M. Arnaud touchant les Idées & les Plaiſirs des Sens*; *Réflexions ſur la Lumiére & les Couleurs, & ſur la génération du Feu, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année* 1699; *Réflexions ſur la Prémotion Phyſique*, dernier Ouvrage du Pére Malebranche. Il fut choiſi dans le tems de la réforme de l'Académie des Sciences, pour un des Académiciens honoraires de cette Académie, dont il a été l'un des plus illuſtres Membres. Il étoit autant recommandable par ſa piété, par ſa probité, par ſa ſimplicité, que par la ſolidité de ſon jugement, & par la profondeur de ſes connoiſſances. Il n'étoit pas moins bon Mathématicien que Métaphyſicien, & il fut toûjours joindre à ces Sciences abſtraites, toute la politeſſe & la délicateſſe d'un homme du monde. Il mourut à Paris le 13 Octobre 1715, en ſa 78 année. * *Mémoires du tems. Nouvelles de la Répub. des Lettres, mois d'Août* 1684.

MALÉE, Capitaine des Carthaginois, fut le premier qui fit entrer l'Armée de ces peuples dans la Sicile, où il eut beaucoup de bonheur, car il en ſubjugua une bonne partie; mais la fortune ayant changé, il en fut chaſſé avec grande perte de ſes troupes. Ce mauvais ſuccès le fit condamner à l'exil par le Sénat: jugement dont ce Capitaine fut tellement irrité, qu'il alla mettre le ſiége devant Carthage avec ce qui lui reſtoit de troupes. Pendant qu'il tenoit cette ville aſſiégée, ſon fils Cartalo, qui revenoit d'une Ambaſſade de la ville de Tyr en Syrie, paſſa au travers de ſon camp, & ne voulut point voir ſon pére, avant que d'avoir été dans la ville; mais quelques jours après, étant vêtu de pourpre, & ayant la tiare en tête, il revint trouver ſon pére, qui le voyant en cet état, s'imagina qu'il venoit pour triompher de ſon malheur. Tranſporté de colére, il le fit attacher à une croix vêtu de ſes ſuperbes ornemens, à la vue de la ville, afin de donner une exemple aux enfans de ne pas inſulter aux diſgraces de leur pére. Enſuite Malée s'étant rendu maître de la ville, obtint un pardon de toutes ſes entrepriſes; mais quelque tems après ayant été accuſé de vouloir uſurper la Souveraineté, il fut tué par les Citoyens. * Juſtin, *l.* 18.

MALÉE, Promontoire du Péloponnéſe, dans la côte méridionale du païs de Lacédémone, qui avance dans la mer de cinquante mille pas, eſt appellé à préſent, *Il Capo Malio.* * Virgile, *Enéïde, l.* 5. *v.* 193. Ovide, *l.* 2. *Amor. Eleg.* 11. *v.* 20. & *Eleg.* 16. *v.* 24. Pline, *l.* 4. *ch.* 5. *n.* 8. & *ch.* 12. *n.* 19. Stabon, *l.* 13. Baudrand, *Dict. Géogr. Voyez* MALIO.

MALEG, fleuve d'Afrique dans l'Ethiopie ſupérieure, coule dans le Royaume de Damute, reçoit la riviére d'Anquet, & après un cours de près de 80 lieues, ſe décharge dans le Nil en Nubie. * Iſaac Voſſius, *Diſſertation du Nil.*

MALEGUETE, MALLAGUETE ou MANAGUETE, côte de la Guinée en Afrique, que les Hollandois appellent *Tand-Kuſt*, & les François *côte des Graives*, commence à Rio Sanguin, & dans ſon étendue de ſoixante lieues juſqu'au cap des Palmes, comprend, outre Rio Sanguin, Geſtra-Crou, Crou-Seſtre, Wapo, Batou, Grand-Seſtre, Petit-Seſtre, & Goyan. Le commerce du poivre y eſt très conſidérable; les côtes ſont bordées de grands arbres; la terre en eſt fort baſſe, extrêmement graſſe, & arroſée par quantité de ruiſſeaux, qui en rendent l'air ſi mauvais, que peu d'Etrangers y peuvent paſſer ſans tomber malades. Les gens du païs vont tête nue, ſont robuſtes, & travaillent bien en fer. Ils ont divers ſortes de fruits & de venaiſon, avec quantité de vin de palmier. Les François abordérent en ce païs-là l'an 1366, y établirent diverſes Colonies, & y bâtirent des villes, comme celle de la petite Dieppe, &c. Depuis, les Portugais y ſont venus; & enfin les Anglois & les Hollandois s'y ſont établis. * *Conſultez* Villaut, *Relation des côtes d'Afrique.*

MALEK: ſon nom entier eſt *Abou Abdalla Malek* fils d'Ans, fils d'Abou Amer, Al Asbéhi Al Médéni. Il étoit natif de Médine, c'eſt pourquoi on lui donne le nom d'Imam Dar Alhegrat, c'eſt à dire, l'Imam de la ville de la Fuite, qui eſt Médine. C'eſt un des Chefs des quatre principales Sectes du Muſulmaniſme qui ſont approuvées & ſuivies comme orthodoxes. Bokhari dit de lui, que les principes de la doctrine de Malek ſont plus ſûrs que ceux de Nafé & de Ben Omar, qui l'avoient précédé, & qui paſſent auſſi pour les Chefs de deux autres Sectes approuvées, que pluſieurs joignent aux quatre autres. Ce Docteur naquit ſous le régne de Soliman fils d'Abdelmélek Calife de la race des Ommiades, dont la réſidence étoit à Damas. On prétend qu'il demeura trois ans entiers dans le ventre de ſa mére. Il mourut l'an de l'Hégire 179, ſous le régne de Haroun Arraſchid, Calife de la Maiſon des Abbaſſides. Quelqu'un ayant demandé à Malek, s'il étoit permis de manger du pourceau de mer, ou ſi la Loi obligeoit les Muſulmans à s'en abſtenir; Malek dit qu'il étoit abſolument défendu, parce que, quoique ce fût un poiſſon, néanmoins le nom qu'il portoit le faiſoit paſſer pour un pourceau: l'impoſition des noms étant, ſelon la tradition Muſulmane, quelque choſe de divin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MALEK BEN DINAR ABOU JAHIA, Docteur de très grande réputation parmi les Muſulmans. Car, outre la connoiſſance des Traditions, ſon éloquence le fit paſſer pour le plus grand Prédicateur de ſon tems. Il joignoit à ces talens une piété exemplaire. Il ne vivoit que de ce qu'il gagnoit du travail de ſes mains, autoriſant cette maniére ne vivre par un paſſage, qu'il diſoit avoir lu dans l'Ancien Teſtament, & dont le ſens eſt, *Celui-là eſt heureux en ſa vie & à ſa mort, qui ſubſiſte par le travail de ſes mains*; peut-être avoit-il égard à ces paroles du Pſeaume CXXVIII ſelon l'Hébreu, CXXVII ſelon la Vulgate, *v.* 2. où le ſens de la Vulgate eſt, *Parce que vous mangerez le fruit du travail de vos mains, vous êtes heureux & vous ſerez comblez de biens.* Le principal travail de ce Docteur conſiſtoit à copier des Livres dont il vendoit les exemplaires, & que ſes Diſciples achetoient bien cher. On avoit ſi bonne opinion de lui, qu'un homme le ſollicita de prier pour ſa femme, qui étoit groſſe depuis quatre ans. Il ſe mit d'abord à le cenſurer rudement & dit qu'il n'étoit pas Prophéte, pour faire des miracles. Il ſe mit néanmoins en priéres, & dit à Dieu en élevant ſes mains vers le ciel, *Seigneur, ſi cette femme eſt groſſe d'une fille, faites, s'il vous plaît, qu'elle accouche d'un garçon; car vous pouvez changer toutes choſes comme il vous plaît.* Tous ceux qui étoient préſens joignirent leurs priéres aux ſiennes. On dit que ce pieux Scheikh n'abaiſſa point ſes mains, que l'homme qui l'avoit prié pour la délivrance de ſa femme ne retournât avec un fils entre ſes bras, que ſa femme avoit mis au monde tout chevelu & avec toutes ſes dents, comme s'il eût eu quatre ans. Malek étoit auſſi excellent Poëte & mourut à Baſſora l'an 131 de l'Hégire. Jafeï a écrit ſa Vie. D'Herbelot, dans ſa *Biblioth. Orient.* ſoupçonne que Malek pourroit bien avoir été Chrétien.

MALEK RAHIM, fils du Sultan *Addoulat Omad eddin* ſurnommé *Azz al Molouk*, fut le ſeiziéme & dernier Prince de la Dynaſtie des Bouïdes. Il ſuccéda à ſon pére l'an de l'Hégire 440, & de Jéſus-Chriſt 1048, le Calife Caïem Bemrillah le rendant maître de la ville de Bagdet, & lui donnant l'inveſtiture de ſes Etats pour en joüir au même droit que ſes prédéceſſeurs. Cette cérémonie d'inveſtiture ſe faiſoit par les patentes, la couronne, la chaine & les braſſelets, que le Calife envoyoit

voyoit au Sultan qu'il inveſtiſſoit. Malek Rahim avoit un frére nommé *Abou Manſor*, qui lui diſputa pendant quelque tems le commandement de la Perſe, & qui s'étoit emparé pour cet effet de la ville de Schiraz; mais Malek Rahim le pourſuivit ſi chaudement, qu'il n'eut pas le tems de s'y établir, mais fut mis en déroute l'an 447 de l'Hégire. Cette même année le Calife Caïem preſſé par Beſſaſiri Turc, dont il craignoit beaucoup plus la puiſſance, que celle de Malek Rahim, ſe crut obligé d'appeller Togrul Beg, premier Sultan de la Maiſon des Selgiucides, pour le ſecourir. Celui-ci appellé par le Calife, s'approcha de Bagdet, dont il ſe rendit maître. Il ſe ſaiſit d'abord de la perſonne de Malek Rahim, qu'il envoya priſonnier dans un chateau de l'Iraque, & ce fut là que ce Prince finit ſes jours après ſept ans de régne. Abou Manſor ſon frére, fut auſſi fait priſonnier l'année ſuivante 448, qui eſt le terme fatal de la Dynaſtie des Bouïdes; car Caïkhoſrou troiſiéme fils d'Azz el Molouk vécut en homme particulier, ſous le régne d'Alp-Arslan ſucceſſeur de Togrul. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MALEK-SCHAH ou MELIK-SCACH, troiſiéme Sultan de la race des Selgiucides, étoit fils d'*Alp-Arſlan*, & quoiqu'il ne fût pas l'aîné, ſon pére ne laiſſa pas de le déclarer ſon ſucceſſeur, ſuivant le conſeil de ſon Viſir Nézam-al-Mulk, dont l'autorité étoit ſi grande auprès de lui, qu'il lui fit préférer le cadet aux aînez. Mais cette préférence fut enfin funeſte à ce même Viſir. Alp-Arſlan ne fut pas plutôt mort l'an de l'Hégire 465, & de Jéſus-Chriſt 1072, que Melik-Schah fut à la tête des Armées qu'il commandoit reconnu pour légitime héritier & ſucceſſeur de ſon pére. Le Calife lui envoya la confirmation du titre & du pouvoir de Sultan, & y ajoûta même la qualité d'*Emir-Elmoumenin*, c'eſt à dire, *Commandant des Fidéles*, qualité que juſques alors les Califes s'étoient réſervée & n'avoient communiquée à aucun autre Prince dans toute l'étendue du Muſulmaniſme. Il fut auſſi proclamé par tous les Sujets du nom de *Gélal eddoulat, v Eddin*, c'eſt à dire, *la gloire de l'Etat & de la Religion*: & c'eſt à cauſe de ce titre de Gélal, que la reforme du Calendrier Perſien, qui fut faite ſous ſon régne, fut appellée Tarikh Gélali, c'eſt à dire, le Calendrier Géla-léen. Ce Prince eut dès le commencement de ſon régne une guerre aſſez fâcheuſe ſur les bras. Son oncle nommé *Caderd* Gouverneur de la Caramanie Perſique ſe revolta contre lui & s'avança même juſques auprès de Kurge ou Ghurge, avec une Armée conſidérable; ce qui obligea le Sultan à faire marcher contre lui les troupes du Choraſſan, qui avoient été toujours victorieuſes ſous le régne d'Alp-Arſlan. Ces deux Armées furent trois jours & trois nuits à ſe harceler l'une l'autre, juſques à ce que le combat fut échauffé, & enfin il ſe donna une des plus ſanglantes batailles, que la Perſe eût encore vues. La victoire demeura du côté de Malek-Schah, & Caderd y fut fait priſonnier, puis envoyé ſous bonne garde dans un château du Choraſſan. Cette victoire ſignalée, qui affermiſſoit l'autorité du nouveau Prince, donna beaucoup d'inſolence aux troupes Choraſſiennes. Elles ſe mutinérent, & leurs principaux Chefs allérent trouver Nézam-al-Mulk, qui avec la qualité de Viſir avoit la direction de toutes les affaires de la guerre & de l'Etat. Ils demandérent qu'on doublât leur ſolde à cauſe du grand ſervice qu'ils venoient de rendre, & menacérent en même tems de mettre Caderd ſur le thrône, ſi on ne leur donnoit une prompte ſatisfaction. Le Viſir ſut appaiſer par ſa prudence les premiers mouvemens de la ſédition, en leur promettant qu'il en parleroit au Prince, & qu'il en eſpéroit une réponſe favorable. Dès que Malek-Schah eut appris que le nom ſeul de Caderd fourniſſoit un motif de ſédition à ſes troupes, il le fit empoiſonner dès la même nuit dans la priſon. Les Officiers de l'Armée étant venus dès le lendemain pour ſavoir du Viſir la réponſe du Sultan, ce Miniſtre qui avoit eu ſans doute part à la mort de Caderd, leur répondit finement qu'il n'avoit pu encore préſenter leur requête au Sultan, parce qu'il l'avoit trouvé la nuit paſſée accablé de triſteſſe par la mort imprévue de ſon oncle, ce Prince pouſſé de déſeſpoir ayant ſucé du poiſon caché dans une bague qu'il portoit au doigt. Cette réponſe ferma la bouche aux Officiers & à toute l'Armée, qui ne parla plus d'augmentation de ſolde depuis qu'elle eut appris que Caderd qui pouvoit ſeul favoriſer leur mutinerie, étoit mort. L'an de l'Hégire 467, Malek-Schah ſe rendit maître de toute la Syrie juſqu'à Antioche, ville qui étoit encore alors conſidérable. L'an 471, ce Prince entreprit la conquête du païs de delà le Gihon. Le Prince ou Khan, comme ils l'appellent, de ce païs-là, qui portoit le nom de *Soliman*, fut fait priſonnier après la défaite de ſon Armée, & Malek-Schah l'envoya ſous bonne garde à Iſpahan, ville qui étoit alors le Siége royal des Selgiucides. Cette même année le Sultan épouſa *Tarkhan-Khatun* fille du Khan *Tamghage*, dont il eut un fils qui naquit l'an 479 de l'Hégire, dans une petite ville du Choraſſan nommée *Sangiar*, d'où le nom de Sangiar lui eſt demeuré. Ce Sultan ſe plaiſoit fort à voyager, & on dit qu'il fit dix fois pendant ſa vie le tour de ſon Empire qui s'étendoit depuis Antioche juſqu'à Ourkand ville du Turkeſtan. Il fit le pélerinage de la Mecque l'an de l'Hégire 481, & dépenſa des ſommes immenſes dans ce voyage. Car outre qu'il abolit le tribut que les Pélerins avoient accoutumé de payer, il employa de très grandes ſommes à bâtir des bourgades dans le déſert, où il fit creuſer quantité de puits & de citernes, & conduire des eaux de tous côtez. Il fit auſſi porter des proviſions en grande abondance pour la ſubſiſtance des Pélerins, & diſtribua aux pauvres des ſommes immenſes. La ſeconde fois qu'il fit le tour de ſes Etats, l'Empereur Grec s'avança vers lui avec une puiſſante Armée. Un jour le Sultan étant à la chaſſe, & s'étant ſeparé du gros de ſes gens, il fut pris par les Grecs qui le menérent ſans le connoître avec quelques-uns des ſiens à l'Empereur. Il donna d'abord ordre à ſes gens de le traiter comme l'un d'entre eux ſans aucune diſtinction, de peur d'être connu, & fit ſavoir ſecrettement à ſon Viſir ce qui lui étoit arrivé. Le Viſir fit mettre la Garde ordinaire à la tente du Sultan comme s'il y fût rentré au retour de la chaſſe, & partit en même tems en qualité d'Ambaſſadeur vers l'Empereur Grec pour régler avec lui les limites des deux Empires. L'Empereur reçut fort agréablement cette Ambaſſade, & dit au Viſir qu'il vouloit faire une bonne paix avec le Sultan; & que pour marque de ſa ſincérité, il lui vouloit renvoyer des priſonniers que ſes gens avoient faits depuis peu. Le Viſir répondit qu'il falloit que ces priſonniers fuſſent gens inconnus & de peu de conſidération, puiſqu'on n'en avoit rien ſu dans le camp du Sultan; & quand on les lui eut amenez, il les regarda avec mépris, comme s'il ne les connoiſſoit point. Il les emmena pourtant tous; & dès qu'il fut en ſûreté, il ſe jetta aux piez du Sultan, & lui demanda pardon de ce qu'il avoit manqué au reſpect qui lui étoit dû. On peut juger qu'il l'obtint facilement, & ce ſtratagême augmenta même de beaucoup le crédit qu'il avoit à la Cour. Cependant on ne put faire la paix, & il ſe donna une bataille dont la victoire demeura au Sultan qui fit l'Empereur Grec priſonnier. Ce Prince étant conduit en la préſence du Sultan, le reconnut pour avoir été ſon priſonnier, & lui dit fiérement: *Si vous êtes l'Empereur des Turcs, renvoyez-moi; ſi vous êtes un Marchand, vendez-moi; & ſi vous êtes un Boucher tuez-moi.* Le Sultan lui fit connoître qui il étoit; car il lui donna gratuitement la liberté & le renvoya dans ſon païs. Mais cet Empereur étant mort bientôt après, Malek-Schah s'empara d'une partie de ſes Etats, & en donna le gouvernement à Soliman ſon couſin. Sur la fin du régne de ce Sultan le Viſir Nézam-al-Mulk ſe brouilla extrêmement avec la Sultane Tarkhan-Khatun, au ſujet de la ſucceſſion que la Sultane vouloit faire tomber ſur ſon fils, quoiqu'il ne fût que le cadet des enfans du Sultan; au lieu que le Viſir ſoutenoit que la ſucceſſion devoit appartenir à Berkiarok qui étoit l'aîné & le plus capable de régner. La Sultane pour faire réuſſir ſon deſſein, s'occupa à décréditer le Viſir dans l'eſprit du Sultan. Elle lui fit comprendre que toutes les charges & les gouvernemens étoient entre les mains de ce Miniſtre; qu'il les avoit partagez à douze fils qu'il avoit, & à quelques autres de ſes créatures. Le Sultan ſe laiſſa prévenir: il s'en plaignit au Viſir, & lui fit dire que s'il ne changeoit de conduite, il lui feroit quitter le bonnet & l'écritoire, qui étoient les marques de ſa dignité & de ſon pouvoir. Le Viſir répondit à celui que le Sultan lui avoit envoyé, que le bonnet qu'il portoit & la charge qu'il poſſédoit étoient tellement liez à la couronne & au thrône du Sultan par le decret éternel de la Providence divine, que ces quatre choſes ne pouvoient ſubſiſter l'une ſans l'autre. Cette réponſe, quoique hardie, pouvoit avoir un bon ſens, mais elle fut altérée par l'envoyé qui étoit gagné par la Sultane; de ſorte que le Sultan irrité au dernier point, priva le Viſir de ſa charge, & la donna à Tage-el-Mulk-Cami, Chef des Conſeils de la Sultane, avec commiſſion de faire informer des malverſations de ſon prédéceſſeur. Dans ce même tems le Sultan ſortit d'Iſpahan pour aller à Bagdet où réſidoit le Calife Radhi, qui ne ſoutenoit plus ce grand nom de Prince de tous les Muſulmans, que par certaines prérogatives d'honneur qu'on lui rendoit, quoiqu'il fût dépouillé de toute ſorte d'autorité, hors de celle qui regardoit la Religion. Le Viſir dépoſſedé ſuivit la Cour; & s'étant mis en chemin après le Sultan, un aſſaſſin ſuborné par le nouveau Viſir, lui donna un coup de couteau, dont il mourut peu de tems après, l'an de l'Hégire 485. On porta ſon corps à Iſpahan, où il fut enterré avec pompe. Il eut le tems avant que de mourir, d'écrire en vers Perſiens & d'envoyer au Sultan par un de ſes enfans, des paroles que nous jugeons dignes d'être rapportées ici. *Grand Monarque, j'ai paſſé une partie de ma vie à bannir l'injuſtice de vos Etats, étant appuyé de votre autorité. J'emporte avec moi & je vais préſenter au ſouverain Roi du ciel les comptes de mon adminiſtration, les temoignages de ma fidélité, & les titres de la réputation que j'ai acquiſe en vous ſervant, ſignez de votre royale main. Le terme fatal de ma vie ſe rencontre en la 93 année de mon âge, & c'eſt un coup de couteau qui en tranche le fil. Il ne me reſte plus qu'à remettre entre les mains de mon fils la continuation des longs ſervices que je vous ai rendus, en le recommandant à Dieu & à votre Majeſté.* Ce Viſir protegea beaucoup l'avancement des Sciences; il bâtit des maiſons & des Colléges aux Gens de Lettres à Bagdet, à Baſſora, & à Iſpahan. Mais le plus conſidérable fut le Collége de Bagdet, qui porte ſon nom, & d'où ſont ſortis pluſieurs Savans de mérite. Le Sultan étant parti pour Bagdet, comme nous avons dit, y arriva l'an 485 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1092. Quelques jours après étant à la chaſſe, il s'y trouva mal; & après avoir vécu ſeulement dix-huit jours depuis la mort du Viſir, chargé d'ennuis & accablé par ſon mal, il mourut le troiſiéme jour de la lune de Sheval de la même année. Son fils aîné *Berkiarok* lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MALEK-SCHAH, fils de *Mohammed* fils de *Malek-Schah*, ſuccéda à ſon oncle Maſſoud; mais ſon régne fut de peu de durée. Auſſi étoit-il tout à fait indigne de régner; car il n'eſtimoit que la bonne chére, & abandonnoit entiérement le ſoin des affaires à ſes Miniſtres. Malgré ſon incapacité, il prit ombrage de l'autorité de Khasbek qui avoit été dans une très grande conſidération près du Sultan Maſſoud, & paſſoit pour le plus vaillant homme de ſon ſiécle. Malek-Schah le voulut faire arrêter priſonnier; mais cette réſolution parut injuſte à tous les Grands de ſa Cour. C'eſt pourquoi Haſſan Khandar qui étoit des meilleurs amis de Khasbek voulut prévenir ce

 coup;

coup; & sous prétexte de donner un grand régal chez lui au Sultan, il le retint pendant trois jours dans une débauche continuelle, au milieu de laquelle il se saisit de sa personne, & l'enferma dans le château de Hamadan. On résolut aussitôt de mettre à sa place son frére Mohammed, qui étoit pourlors à Khouzestan. Malek-Schah ayant demeuré quelque tems prisonnier à Hamadan, trouva l'occasion de se sauver au même païs d'où son frére avoit été appellé pour régner. Il y demeura pendant la vie de Mohammed jusqu'en l'an de l'Hégire 555, & quand il eut appris sa mort, il courut vers Ispahan pour reprendre la Couronne; mais il mourut dans ces entrefaites, n'étant encore âgé que de 32 ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MALEL, ville du païs des Négres, qui est éloignée de douze journées du désert de leur ville capitale nommée *Gana al Kebra*, c'est à dire, *Gana la Grande.* On ne trouve point d'eau dans ce désert; & il faut par nécessité en porter sa provision. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MALELA (Jean) d'Antioche, a écrit dans le VII siécle une Chronique en 18 livres, depuis le commencement du Monde jusqu'à la mort de l'Empereur Justinien, donnée au public par M. Hody, & imprimée à Oxford l'an 1691. Cette Chronique est pleine de fables, de contes, d'erreurs chronologiques, & de faussetez historiques. Jean Tzetzès l'a citée dans sa Chronique, & Constantin *Porphyrogénéte* en a inséré quelques passages dans sa Compilation d'exemples de vertus & de vices. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléf. des VII & VIII siécles.*

MALEMBA, Royaume d'Afrique, situé entre celui d'Angola & le Lac de Zembre dans la Basse Ethiopie. Ce Royaume dont les lieux principaux sont Moti & Debson, est tributaire de l'Empire de Mono-Emugi. * Marmol & Jean de Léon, *Description de l'Afrique.* Maty, *Dict. Géogr.*

MALEMORT, gros bourg de France, situé en Provence, sur la Durance à trois lieues au dessus de Cavaillon. * Maty, *Diction. Géogr.*

MALESPINE, Marquisat Souverain d'Italie en Toscane, près de l'Etat de Gênes, est proprement celui de Masse, qui a été possedé par la Maison de Malespine, laquelle est très ancienne.

I. ALBERIC, nommé dans le Concile de Pavie de l'an 876, eut pour fils

II. ALBERIC II, Marquis d'Italie, qui laissa

III. ALBERIC III, Seigneur de Masse, &c. On croit que celui-ci épousa *Cunissa*, sœur de la femme de *Bérenger* III, dont il eut

IV. GUILLAUME, surnommé MALESPINE, Marquis de Lunigiano & de Carfagnano, Seigneur de Bobio, &c. Il servit l'Empereur Othon contre les Sarazins de la Calabre, & épousa *Giberge*, fille de *Guimar*, Prince de Salerne.

V. OBIZZON son fils, continua ses services pour l'Empereur, fut employé en diverses négociations, & mourut vers l'an 10 5. Il laissa.

VI. AZOLIN Malespine, qui servit l'Empereur Henri II, & qui fut pére

VII. D'AZON Marquis en Italie. On dit que celui ci épousa *Ermengarde*, fille de *Hugues* II, Comte du Mans, que Thibaud III, Comte de Champagne, avoit répudiée. Ordéric Vitalis & Guillaume de Jumiéges parlent de cette alliance. Leurs enfans furent, 1. *Foulques*, qui vivoit l'an 1099; 2. *Hugues*, Comte du Mans, qui vendit ce Comte à *Elie* de la Fléche, son cousin; & 3. CONRAD qui suit.

VIII. CONRAD Malespine, Marquis de Lunigiano, qui continua la postérité. Dante parle de lui, dans son Poëme du Purgatoire. Il eut

IX. ISNARD, qui vivoit l'an 1108, & qui épousa *Sichelgauta*, qu'on croit fille d'un Roi de Sardaigne.

X. OBIZZON Malespine son fils, refusa de servir l'Empereur Henri V contre le Pape. Il laissa

XI. MORELLO ou MONCELLO Malespine, auquel les Génois firent la guerre l'an 1172. Il leur céda Piétra-coperta pour avoir la paix. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Conrad* Malespine, tige des Marquis de Villafranca; & 3. *Obizzon*, qui laissa aussi postérité.

XII. GUILLAUME Malespine, Marquis de Masse, Carrare, &c. fut exposé à de grandes traverses, servit les Génois contre les Asteians, & mourut vers l'an 1230, laissant divers enfans; entre autres ISNARD qui suit, *Albert*; *François Mainfroi*, &c.

XIII. ISNARD Malespine, Marquis de Masse, &c. épousa *Cubitosè*, fille d'*Ason* V, Marquis de Mantoue & de Ferrare, & d'*Elise* d'Antioche, dont il eut

XIV. GABRIEL, qui laissa

XV. SPINETTA Malespine, chassé de ses Etats par Castruccio Castracani: il se retira auprès de Mastin de l'Escale, Prince de Vérone; & fit bâtir dans cette ville un magnifique Palais.

XVI. AZZOLIN, son fils, rétablit les affaires de sa famille après la mort de Castruccio. Il eut

XVII. GALEOT, pére de

XVIII. SPINETTA, II du nom, Marquis de Masse, &c. Charles III, Roi de Naples, lui donna le Duché de Gravina dans le Royaume de Naples, qu'il perdit peu après. Il prit alliance avec *Marguerite*, fille du Comte *François* de Cuny; dont il eut divers enfans, entre autres,

XIX. ANTOINE-ALBERIC Malespine. Celui-ci épousa l'an 1418, par dispense du Pape Martin V, *Jeanne* Malespine, sa cousine, Marquise de Fivizano. Il en eut six fils, JACQUES qui suit; *Gabriel*, tige des Marquis de FOSDINOVO, &c.

XX. JACQUES Malespine, Marquis de Masse, &c. acquit Carrare, Monita & Lavenza. Il fut Lieutenant de Ludovic Sforce l'an 1470, se conserva l'amitié des Florentins, & eut de *Thadea* Pic, fille de *François*, Marquis de la Mirande, 1. ALBERIC qui suit; & 2. *François* qui laissa postérité.

XXI. ALBERIC Malespine, Marquis de Masse, & de Carrare, se vit attaqué par les armes de *François*, son frére, lequel prit sur lui Carrare, Lavenza & Monita, que le Roi Charles VIII lui fit rendre l'an 1494, lorsqu'il fut en Italie. Ce Monarque reprit pour lui le Marquisat de Fivizano que les Florentins lui retenoient; passa à Masse, & lui donna le même Duché de Gravina que son ayeul Spinetta avoit possédé. Mais après le retour du Roi, les Florentins reprirent Fivizano & quelques autres châteaux sur Albéric, qui épousa *Lucréce*, fille de *Sigismond* d'Est. Il eut de cette alliance trois filles. L'aînée fut mariée à *Scipion* de Fiesque, Comte de Lavagne; *Richarde* Malespine fut mariée l'an 1515, par dispense du Pape Léon X, avec *Scipion* de Fiesque, vœuf de sa sœur aînée. Ce Seigneur mourut l'an 1520, ne laissant qu'une fille qui épousa vers l'an 1540, le Comte *Vitalino* Visconti de Borromeo. *Richarde* prit une seconde alliance avec *Laurent* Cibo, Comte de Ferentille, qui devint Marquis de Masse, &c. Sa troisiéme sœur *Thadée* Malespine, épousa le célébre Bojardi, Comte de Scandiano. * *Consultez* Porchacchi, Zazzera, le Laboureur, &c.

MALESPINE, (Salia ou Saba de) de la noble & ancienne famille de ce nom, *dont on vient de parler*, étoit Doyen de Malte, & Secrétaire du Pape Jean XXI, comme on le croit. Les François ayant attaqué Aouste, ville de Sicile, en 1268, les Habitans qui purent se sauver prirent la fuite, & Saba de Malespine fut de ce nombre. Il se jetta dans un vaisseau qui périt quelque tems après, & laissa dans les eaux la plupart de ceux qu'il portoit. Malespine trouva moyen d'arriver à bord, on ne sait de quelle maniére, & il dit lui-même, qu'il a essuyé depuis plusieurs autres dangers dont le Seigneur l'avoit toujours délivré. On ignore le tems de sa mort. Il a écrit six livres de l'Histoire de Sicile, en Latin, depuis l'an de Jésus-Christ 1250 jusqu'en 1276. M. Baluze les a fait imprimer dans le sixiéme tome de ses *Miscellanea*, *p.* 197. M. Louïs-Antoine Muratori les a publiez de nouveau dans le huitiéme tome de ses Ecrivains de l'Histoire de l'Italie, *in folio*, à Milan 1726, *p.* 785. *Voyez la Préface* de M. Baluze, & celle de M. Muratori.

MALESTROIT, bourg de la Bretagne en France. Il est sur la riviére d'Oust, dans le Diocése de Vannes, à six lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

MALET de Graville, Maison considérable de Normandie, qui a donné plusieurs grands Officiers à la Couronne, tire son origine

I. D'ERNEST Malet, Seigneur de Graville, qui est dit pére de

II. ROBERT Malet, I du nom, Seigneur de Graville, dans un regitre des Fiefs de Normandie, vivant l'an 1205, épousa *Ade*, fille de *Robert* Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche; dont il eut ROBERT II qui suit.

III. ROBERT Malet, II du nom, Sire de Graville, qualifié Chevalier Banneret, partagea l'an 1230, avec le Comte de Champagne, & ses autres cohéritiers, ce qu'il pouvoit prétendre au Comté du Perche, & eut une partie de la Seigneurie de Bernay, la Prevôté de Sées, le Bois, dit *Malet*, appellez ensemble *la Terre-Malet*, dont ses Descendans jouïrent jusqu'en 1355. Il vivoit l'an 1242. On lui donne pour femme *Agnes* de Tancarville, & pour enfans, 1. JEAN I qui suit; & 2. *Agnès*, mariée à *Thibault* de Prulay, Seigneur de Longueau.

IV. JEAN Malet, I du nom, Sire de Graville, de Sées & de Bernay, vivoit l'an 1285. On lui donne pour femme *Marie* de Léon, veuve de *Jean* Seigneur de Kergorlay, & fille de *Hervé* Sire de Léon, & de *Marguerite* d'Avaugour. Ses enfans furent, 1. JEAN II qui suit; 2. *Robert*, Chevalier, vivant l'an 1318; & 3. *Guillaume* Malet, Seigneur de Montagu, qui d'*Ameline* Dame du Bosc-Achard, & de Plannes, eut pour enfant, *Guillaume* Malet qui servoit en Poitou & en Xaintonge l'an 1358; *Robert* Malet, Seigneur de Plannes; & *Jean* Malet, Seigneur de Plannes, Chevalier Capitaine Châtelain de Bonneville-sur-Touque, mort l'an 1363, laissant de *Jeanne* Dame de Plannes, sa femme, N. Malet, Dame du Bosc-Achard, mariée à *Guillaume* Seigneur de Courcy; *Marie*, femme de *Gaucher* de Chatillon, Seigneur de Dours; & *N.* Malet, dont l'alliance est ignorée.

V. JEAN Malet, II du nom, Sire de Graville, fut fait Chevalier l'an 1313, & servit en Flandre l'an 1328, à la bataille des Maraux. Il avoit épousé *Anne* de Waurin, fille de *Robert*, Seigneur de saint-Venant, dont il eut 1. JEAN III qui suit; 2. *Robert*, Seigneur d'Ambonville, de la Haye, & de Fontaines, qui suivit, ainsi que son frére, le parti du Roi de Navarre, à cause de quoi ses Terres furent confisquées, & lui furent rendues, après qu'il eut obtenu remission, avec les trois cens Seigneurs ausquels le Roi pardonna l'an 1360; il vivoit encore l'an 1378; 3. *Catherine* Malet, femme de *Jean* Sire de Preaux; & 4. *Jeanne* Malet, mariée à *Jean* de Mauquenchy, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France.

VI. JEAN Malet, III du nom, Sire de Graville, servit sous Louïs d'Espagne l'an 1340, & l'an 1352 en Picardie sous le Roi de Navarre, au parti duquel il se dévoua, ce qui lui fut funeste; car quoiqu'il eût obtenu rémission d'avoir contribué à la mort de Charles d'Espagne, Connétable de France, il eut la tête tranchée à Rouen le cinquiéme Avril de l'an 1355, avec plusieurs autres Seigneurs, qui favorisoient ce parti, & qui furent depuis déclarez innocens, & enterrez solemnellement le 23 Décembre de l'an 1357. Il avoit épousé *Eléonore* de Châtillon, fille de *Gui*, Comte de Saint Paul, & de *Marie* de Bre-

Bretagne, laquelle obtint pour elle & pour son fils, en Juin de l'an 1359, la délivrance de la Terre de Graville, & des autres biens confisquez sur son mari, & vivoit encore l'an 1363, ayant eu pour enfans 1. *Jean* Malet IV du nom, Sire de Graville, qui fut retabli dans tous les biens de son pére en Janvier 1361, avec pouvoir de succéder à ceux de ses prédécesseurs, & qui servoit l'an 1380, en qualité de Chevalier Banneret; mais depuis il ne se trouve rien de lui; 2. Gui qui suit; & 3. *Isabelle* Malet, mariée 1o. à *Guillaume* de Trie: 2o. à *Louis* Baron de Crenilly.

VII. Gui Malet, Sire de Graville, fut fait Chevalier à la bataille de Rosebeque le 17 Novembre de l'an 1382, & vivoit encore l'an 1410, ayant eu pour enfans de sa femme, dont le nom est ignoré, 1. Jean V qui suit; 2. *Catherine*, mariée 1o. à *Helin* Seigneur de Waisiéres: 2o. à *Olivier* d'Escanneville; & 3. *Agnes* Malet, femme de *Louis* de Launay, Chevalier.

VIII. Jean Malet, V du nom, Sire de Graville & de Marcoussis, successivement Fauconnier, Pannetier & Maître des Arbalêtriers de France, s'étant attaché au Dauphin, ses Terres de Normandie furent confisquées par le Roi d'Angleterre. Il fut pourvu de la charge de Pannetier de France l'an 1423, qu'il quitta peu après pour celle de Maître des Arbalêtriers. En cette qualité il défendit vigoureusement la ville de Montargis, assiégée par les Anglois l'an 1426, servit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugency, puis accompagna le Roi à son Sacre à Reims l'an 1429, & vivoit encore l'an 1449. Il avoit épousé 1o. *Jeanne* de Bellengues, veuve de *Regnault* de Trie, Amiral de France: 2o. *Jacqueline* de Montagu, Dame de Marcoussis, & du Bois-Malherbes, veuve de *Jean* de Craon, Seigneur de Montbason, & fille de *Jean* de Montagu, Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître de France, & de *Jacqueline* de la Grange, laquelle mourut l'an 1436. Du premier lit vint, 1. *Marie* de Graville, Dame de Lougey, mariée à *Gerard* de Harcourt, Seigneur de Bonêtable, de Beaufou & de Beuvron, vivante l'an 1469: & du second sortirent, 2. Jean VI du nom, qui suit; 3. *Charles*, Curé de Montfort & de Beaufou; & *Louïse* Malet de Graville. *Il eut encore un fils* naturel, *nommé* Jean, *qui épousa* Guillemette *Dame d'Estelan.*

IX. Jean Malet, VI du nom, Sire de Graville, de Marcoussis, &c. Chambellan de M. le Dauphin, épousa 1o. *Marie* de Montauban, fille de *Guillaume* Seigneur de Montauban, & de *Bonne* de Milan: 2o. *Marie* de Montberon, fille de *François*, Seigneur de Maulevrier, & de *Louïse* de Clermont. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Jean* Malet, VII du nom, Sire de Graville, Conseiller & Chambellan du Roi, mort sans postérité vers l'an 1470; & 2. Louïs qui suit: ceux du second furent; 3. *Louïse* Malet de Graville, mariée à *Guillaume* Goujeul, Seigneur de Rouville, Grand-Veneur de France; 4. *Marie*, alliée 1o. à *Louis* Seigneur de Clermont & de Gallerande: 2o. à *Antoine* de Beaumont, Seigneur de Bury & de Chef-Boutonne; 5. *Renée*, femme de *Jean* Martel, Seigneur de Bacqueville; & 6. *Jeanne* Malet de Graville, mariée 1o. à *François* d'Alégre, Seigneur de Précy: 2o. à *Guiot* de la Haye, Ecuyer.

X. Louïs Malet, Sire de Graville, de Marcoussis, de Montagu, de Milly, &c. Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine des cent Gentilshommes de sa Maison, fut l'un de ceux qui eurent le plus de crédit à la Cour des Rois Louis XI, Charles VIII, & Louïs XII. Il fut fait Amiral de France l'an 1486; se trouva à la journée de saint-Aubin-du-Cormier l'an 1488; suivit le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples; se démit l'an 1508, de sa charge d'Amiral en faveur de Charles d'Amboise, Seigneur de Chaumont, son gendre, après la mort duquel il y fut rétabli l'an 1511; & mourut en son château de Marcoussis le 30 Octobre de l'an 1516, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Marie* de Balzac, fille de *Ruffec*, Seigneur d'Entragues, morte le 23 Mars de l'an 1503, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Joachim* morts jeunes; 3. *Louïse* Malet, Dame de Graville, mariée à *Jacques* de Vendôme, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de France; 4. *Jeanne* Malet, Dame de Marcoussis, alliée 1o. à *Charles* d'Amboise II du nom, Seigneur de Chaumont, Amiral & Maréchal de France: 2o. à *René* Seigneur d'Illiers auquel elle donna par son contract de mariage, les Terres de Marcoussis, de saint-Clerc, Gometz-le-Châtel, &c. morte le 18 Septembre de l'an 1540, âgée de 59 ans; & 5. *Anne* Malet de Graville, Dame de Montagu, femme de *Pierre* de Balzac, Seigneur d'Entragues. * *Voyez* le Féron, Godefroy, & le Pére Anselme.

* MALETTON (Henri de) Gentilhomme Breton, Diacre & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, ayant été accusé en 1344, & convaincu du crime de léze-majesté, en fut puni d'une maniére ignominieuse. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MALEZIEU (Nicolas de) né à Paris en 1650, s'avança si bien dans l'étude dès sa plus tendre jeunesse, qu'à l'âge de douze ans il finit sa Philosophie au Collége des Jésuites à Paris. Il se perfectionna sous le célébre M. Rohault, & s'appliqua dans le même tems aux Mathématiques, dans lesquelles il a fait de si grands progrès. L'application qu'il donnoit à ces Sciences ne l'empêcha pas de cultiver les Belles-Lettres, l'Histoire, le Grec, l'Hébreu & même la Poësie. Il se maria à l'âge de 23 ans avec Damoiselle Françoise Faudelle de Faveresse. Après dix ans de séjour en Champagne, il fut mis auprès du Duc du Maine avec Mrs de Court & Chevreau. Quand M. le Duc du Maine se maria, la jeune Duchesse qui avoit une grande délicatesse d'esprit, & beaucoup de goût pour les Sciences, s'attacha particuliérement à M. de Malezieu, en qui elle trouvoit tout ce qu'il lui falloit pour apprendre tout. M. de Malezieu étoit en même tems Chef des Conseils de M. le Duc du Maine, Chancelier de Dombes, & premier Magistrat de cette Souveraineté. Il eut en 1696 l'honneur d'enseigner les Mathématiques à M. le Duc de Bourgogne. Au renouvellement de l'Académie des Sciences, en 1699, il fut un des Honoraires, & en 1701 il entra dans l'Académie Françoise. Il faisoit dans sa maison de Châtenay, près de Sceaux, des Observations Astronomiques selon la méthode de l'Observatoire, & il les communiquoit à l'Académie des Sciences. Il mourut d'apoplexie le quatriéme de Mars 1727, dans la 77 année de son âge. Il a laissé cinq enfans vivans, trois garçons dont l'aîné est Evêque de Lavaur; le second, Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant-Général d'Artillerie; & le troisiéme, Capitaine des Carabiniers; & deux filles, dont l'une est mariée à M. de Messimy, Premier Président du Parlement de Dombes, & l'autre à M. le Comte de Guiry, Lieutenant-Général du Païs d'Aunis, & Mestre-de-camp de Cavalerie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MALFI. *Voyez* MALPHI.

MALGUE. *Cherchez* MALAGA.

MALHBERG, Seigneurie en Allemagne dans le Marquisat de Bade. Elle est entre l'*Ortnau*, & le *Brisgau*, & a été possédée longtems par les Barons de *Geroldseck*. Gautier & Henri fils de Gautier de Geroldseck l'eurent en partage avec les Seigneuries de *Lahr*. Leur postérité finit l'an 1393, en Henri qui n'eut point d'enfans d'Ursule d'Eberstein. Adelaïde sa sœur, Comtesse de Sarverden, ayant hérité de ces Seigneuries, vendit celle de Malhberg & une partie de celle de Lahr au Marquis de Bade vers le commencement du XVI siécle. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. *p.* 235. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MALHERBE (François de) Poëte célébre, né à Caen, vers l'an 1556, étoit de l'illustre Maison de Malherbe-saint-Aignan, qui porta les armes en Angleterre, mais qui tomba si bas en France, que le pére de Malherbe n'étoit qu'Assesseur à Caen. On dit que ce dernier se fit Calviniste un peu avant que de mourir. Son fils en eut un si sensible déplaisir, qu'il quitta le païs, & s'alla établir en Provence, à la suite de Henri d'Angoulême, fils *naturel* du Roi Henri II, Grand-Prieur de France, Amiral des mers de Levant, qui en étoit alors Gouverneur. Il entra dans sa Maison à l'âge de dix-sept ans, & le servit jusqu'à ce que ce Prince fut tué par Altoviti l'an 1586. Malherbe épousa la veuve d'un Conseiller, fille d'un Président de Provence, nommé de *Carriolis*, dit *Jambe de bois*, dont il eut plusieurs enfans, qui moururent tous avant lui; & entre autres, un fils brave & bien fait dont nous parlerons plus bas. Le nom & le mérite de Malherbe furent connus du Roi Henri *le Grand*, par le rapport avantageux que lui en fit M. du Perron. On dit qu'un jour ce Monarque demandant à du Perron, s'il ne faisoit plus de vers, il répondit, que depuis que sa Majesté lui faisoit la grace de l'employer dans ses affaires, il avoit tout-à-fait quitté cet exercice; & ajoûta qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât, après un Gentilhomme de Normandie, nommé *Malherbe*, qui avoit porté la Poësie Françoise à un si haut point, que personne n'en pouvoit approcher. Depuis ce tems-là, le Roi parloit souvent de Malherbe à Des Ivetaux, Précepteur de M. de Vendôme; mais ce Poëte ne vint à la Cour que deux ou trois ans après, c'est à dire l'an 1605, un peu avant que le Roi partît pour Limoges. Sa Majesté lui commanda de faire sur son voyage des vers, qu'il lui présenta à son retour: c'est cette Piéce qui commence,

O Dieu! dont les bontez de nos larmes touchées.

Le Roi en fut si content, que voulant retenir Malherbe à son service, il commanda par avance à M. de Bellegarde de lui donner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses Pensionnaires. Ce Seigneur lui donna sa table, un cheval, & mille livres d'appointement. Racan, qui étoit alors Page de la chambre, fit connoissance avec Malherbe, apprit de lui l'Art de faire des vers, & contracta avec lui une amitié qui dura toute leur vie. Après la mort du Roi Henri IV, la Reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cens écus de pension. On dit que sa conversation étoit brusque, qu'il parloit peu, mais qu'il ne disoit jamais mot qui ne portât, quoiqu'il s'exprimât de très mauvaise grace, à ce qu'a dit Balzac; mais Racan lui rend plus de justice. Il a été des premiers qui se soient appliquez à purifier la Langue Françoise; enfin il a été généralement loué de tout le monde, quoiqu'il n'ait presque jamais loué les Ouvrages des autres. Il mourut à Paris l'an 1628. Nous avons sa Vie, attribuée au Marquis de Racan, au commencement d'un Livre qui a pour titre, *Divers Traitez d'Histoire, de Morale & d'Eloquence.* Ménage & Chevreau ont commenté les Oeuvres de Malherbe, qui avoit traduit des Lettres de Senéque, & le 33 Livre de l'Histoire de Tite-Live. Mlle. de Gournay disoit de ce dernier Ouvrage qu'il ne lui paroissoit *qu'un bouillon d'eau claire*, voulant dire que son stile lui paroissoit trop simple & trop dénué d'ornemens.

Malherbe est consideré comme le Pére de la Poësie Françoise, & on peut dire que tous les Poëtes de notre Langue qui ont paru avant lui, ont trouvé leur tombeau dans ses vers. Ses Ouvrages Poëtiques ne font pas un gros volume, quoiqu'on les ait divisez en six livres. Ils consistent en quelques Paraphrases de Pseaumes, en Odes, Stances, Sonnets, & en quelques Epigrammes; & ils ont été imprimez en diverses formes, jusqu'en 1666, que parut l'édition complette de M. Ménage, accompagnée de bonnes remarques. Malherbe donna des régles fines pour les rimes & la Poësie Françoise: c'est ce que le célébre Boileau Despreaux nous a dépeint en ces termes,

En-

Enfin Malherbe vint, & le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence:
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux régles du devoir.
Par ce sage Ecrivain la Langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les Stances avec grace apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses loix, & ce guide fidéle
Aux Auteurs de ce tems sert encor de modéle.
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Ce n'est pas assez de dire qu'il étoit excellent Versificateur; on ne peut lui refuser la qualité de véritable Poëte; car s'il eSt vrai que l'Art de la Poësie n'est qu'une imitation de la Nature, il n'est pas aisé de trouver dans le genre de vers qu'il a embrassé, un autre Poëte qui l'ait mieux imitée. Il représente toutes choses avec une naïveté toute singuliére; il observe la bienséance très religieusement; il explique les anciennes fables de fort bonne grace, & d'une maniére couverte, & plus fine que ceux qui avoient passé parmi nous pour de véritables Poëtes avant lui: il employe même des fables de sa propre invention, avec un merveilleux artifice. Il rend son stile si sublime, par les figures qui l'embellissent, lorsque le sujet le demande; & si délicat, quand il ne lui permet pas de s'élever beaucoup, qu'il faut reconnoître que jamais homme ne modéra la chaleur de son imagination avec plus de jugement, & ne mérita mieux la qualité d'excellent Poëte Lyrique. La justesse de ses pensées, la noblesse de ses expressions, la variété de son stile, & sur-tout, ce je ne sai quoi, qui se voit, qui se sent, & qui ne se peut exprimer, lui donnent le premier rang parmi les Poëtes François. De tous ceux qui l'ont précédé, il n'y en a pas qui ait imité Horace plus heureusement que lui: il en a parfaitement représenté le génie & le caractére dans ses Odes & dans ses Stances, qui méritent aussi le nom d'*Odes*, puisqu'elles semblent avoir été faites pour être chantées. On a aussi de lui plusieurs Lettres, & un *Factum* sur la mort de son fils. * Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, *sur les Oeuvres de Malherbe.* Pierre-Daniel Huet, *de Clar. Interpret. l.* 2. Gilles Ménage, *Préface sur les Ouvrages de Malherbe, avec ses Observations.* Pellisson Fontanier, *Relation Historique de l'Académie Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 1. *partie* 1. *p.* 73: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 220. *n.* 749. *p.* 458. *n.* 944: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 1. *n.* 1411. Malherbe avoit un fils qui fut tué en duel par un Gentilhomme Provençal nommé *de Piles.* Ce pére fort affligé de cette perte, n'ayant pu obtenir du Roi toute la satisfaction qu'il souhaitoit, voulut, quoiqu'à l'âge de 73 ans, se battre contre le meurtrier de son fils; mais vaincu par les sollicitations de ses amis il entra en accommodement & reçut une somme de dix mille écus. Il déclara qu'il vouloit employer toute cette somme à faire construire un Mausolée à son fils, mais étant venu à mourir, le dessein ne fut point exécuté. Les circonstances de sa mort montrent qu'il avoit peu de Religion. On eut beaucoup de peine à le résoudre de se confesser, disant qu'il *n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques.* Son Confesseur lui parlant du bonheur a venir en des termes peu corrects, & lui ayant demandé s'il n'avoit pas un grand désir de joüir de ce bonheur, Malherbe lui répondit, *Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûte.* On lit dans le *Ménagiana* que M. de Racan allant voir Malherbe un Samedi, le lendemain de la Chandeleur à huit heures du matin, le trouva qu'il mangeoit du jambon. Ah! Monsieur, *dit Racan*, la Vierge n'est plus en couche, elle est relevée. Oh! *dit Malherbe*, les Dames ne se lévent pas si matin. Il étoit naturel dans ses discours jusques à la brusquerie. Un homme de Robbe lui ayant montré des vers à la louange d'une Dame, Malherbe lui demanda, après les avoir lus, *s'il avoit été condamné à faire ces vers, ou à être pendu?* qu'à moins de cela il ne devoit pas produire une Piéce si ridicule. Lorsque les siéges de sa chambre étoient tous occupez, il fermoit sa porte en dedans & si quelqu'un heurtoit il lui crioit, *Attendez, il n'y a plus de chaises.* Il étoit fort frilleux & numerottoit les bas qu'il mettoit par les lettres de l'Alphabet. Il avoua un jour qu'il en avoit jusques à la cinquiéme. On dit qu'il consultoit sur ses vers l'oreille de sa servante. M. *Despréaux* dans une Lettre à M. de Maucroix dit: „ Malherbe croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son „ siécle. La vérité est pourtant, & c'étoit le sentiment de „ notre cher ami Patru, que la Nature ne l'avoit pas fait grand „ Poëte. Mais il a corrigé ce défaut par son esprit & par son „ travail. Car personne n'a plus travaillé ses Ouvrages que „ lui, comme il paroit par le petit nombre de Piéces qu'il a „ faites." Il récitoit très mal ses vers & les gâtoit en les prononçant. Il crachoit pour le moins six fois en récitant une Stance de quatre vers; ce qui fit dire au Cavalier *Marin*, qu'il n'avoit jamais vû *d'homme plus humide, ni de Poëte plus sec.* Cependant il ne pouvoit souffrir que l'on critiquât son bégayement, qui lui faisoit engloutir la moitié de ce qu'il disoit. *Morbleu*, dit-il un jour à Racan, *si vous me fâchez je mangerai tous mes vers; ils sont à moi, puisque je les ai faits; j'en puis faire ce que je voudrai.* L'Académie Françoise n'a pas regardé Malherbe comme un Poëte sans défaut. Ayant examiné l'Ode sur le voyage du Roi, elle ne trouva que cette Stance à l'abri de la critique:

Quand un Roi fainéant, la vergogne des Princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses Provinces,
Entre les voluptez indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime:
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Même M. l'Abbé *d'Olivet* remarque que le terme de *vergogne* pouvoit être justement critiqué. On accuse enfin Malherbe d'avoir été trop attaché à ses intérêts, & si enclin aux procès qu'il en eut toujours un avec son frére pour la succession paternelle. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 7. *p.* 40. *Hist. de l'Acad. Françoise*, par M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 159, *&c.*

MALHERBE (N... de) Gentilhomme de la Maison de Malherbe, fut nourri fort jeune en Espagne, se mit sur la Flotte des Indes, & passa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point Prophéte en sa patrie: ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaisseaux, avec lesquels il repassa aux Indes, où il eut le succès qu'il avoit promis. Etant de retour une seconde fois en Espagne, le Roi lui donna dix mille écus de pension, & le soixantiéme denier de tout l'or que sa Majesté tireroit de ces terres-là, dont Malherbe se fit un parti, qui lui valoit quatre-vint-dix mille écus par an. * Le Cardinal du Perron, dans le *Perroniana.*

MALIAPUR. *Voyez* MELIAPOR.

MALICHUS, homme d'une illustre naissance & Capitaine parmi les Juifs, se joignit aux Romains avec un corps considérable de ceux de sa Nation contre Alexandre fils d'Aristobule, qui faisoit la guerre à Hircan, & fit empoisonner Antipater pére d'Hérode. Celui-ci qui avoit trop d'amour pour son pere, & qui étoit trop sensible à l'honneur pour ne pas venger cette mort, fit assassiner Malichus sur le chemin de Tyr par quelques Officiers de l'Armée Romaine. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 10. 19 & 20.

MALICUT, petite Isle de l'Océan Indien. Elle est entre les Isles Maldives & celles de Divandurou. Elle n'a que cinq lieues de circuit, & elle est une dépendance du Royaume de Cananor ou Malabar. * Maty, *Diction. Geogr.*

MALIK, Chef d'une des quatre Sectes anciennes de la Religion de Mahomet, que les Turcs croyent être orthodoxe. Cette Secte se nomme *Malekienne*, & est suivie par les peuples d'Afrique; entre autres, par ceux de Tripoli, de Tunis & d'Alger. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MALINÆUS (Guillaume) de Bruges, recommandable par l'integrité de ses mœurs, & par l'étendue de son savoir, a traduit en Latin les Mémoires de Louïs d'Avila, de la Guerre d'Allemagne sous l'Empereur Charles-Quint. On a aussi de lui plusieurs Lettres manuscrites. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 327.

MALINES, sur la Dyle, appellée par les Allemans, *Mechelin*; par les Flamands, *Mechelen*; & par les Latins, *Mechlinia*, est une ville & Seigneurie enclavée dans l'une des dix-sept Provinces des Païs-Bas, dans le Brabant, entre Louvain, Bruxelles & Anvers. Sa grandeur & sa magnificence la font surnommer *Malines la belle.* La riviére de Dyle, qui passe au milieu, étant augmentée par le flux & reflux de la mer, rend la ville riche & marchande. On voyoit dans le fauxbourg le Monastére de saint Alexis, où il y avoit quinze ou seize cens Religieuses, appellées *Begunes*, qui avoient la liberté de sortir, de se promener, de faire & de recevoir des visites, & de se marier quand bon leur sembloit; mais ce Monastére fut entiérement démoli pendant les guerres civiles vers la fin du XVI siécle. La Seigneurie de Malines a eu des Souverains particuliers, jusqu'en l'année 1336, qu'elle se mit en liberté. Elle a appartenu depuis à la Maison de Bourgogne, & enfin à celle d'Autriche, avec le Brabant l'an 1477. Malines est le Siége d'un Archevêque, qui fut établi à la priére de Philippe II, Roi d'Espagne, par Paul IV, l'an 1559, avec le titre de Primat des Païs-Bas, & qui a pour suffragans Anvers, Bruges, Gand, Ypres, Ruremonde & Boisleduc. Le Cardinal de Granvelle en fut le premier Archevêque. L'Eglise Métropolitaine est dediée à saint Rombaut, & a douze Chanoines, fondez l'an mille par Notger, Evêque de Liége. Malines est aussi la résidence du Grand-Conseil Royal, institué ambulatoire par Charles Duc de Bourgogne l'an 1473, & fixé à Malines en 1503, le lieu du Parlement, des Chevaliers de la Toison, & l'Arsenal du Prince. Le tonnerre ayant mis le feu dans cet Arsenal, l'an 1546, à plusieurs barils de poudre, bouleversa une tour, & plus de trois cens maisons, dessécha l'eau des fossez de la ville, & causa des ravages incroyables. Les Habitans de Malines sont francs de tous impôts, à cause des bons services qu'ils rendirent à Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & Comte de Flandre, au siége de Nuis sur le Rhin. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Jean-Baptiste Gramaye, *Histoire de Malines.* Valére André, *Topographia Belgica*, Havensius, *de Erect. Novor. Episcop. in Belg.* Gazei, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE MALINES.

Martin Rithove, Evêque d'Ypres, présida au Concile Provincial de Malines tenu l'an 1570, en l'absence d'Antoine Perrenot, Cardinal de Granvelle, qui étoit Prélat de la même ville. Matthieu Hovius, aussi Archevêque de Malines, y célébra un autre Concile Provincial l'an 1607, & deux ans après publia des Ordonnances Synodales.

* MALINES (Guillaume de) Religieux d'Affligem, Prieur de Waveren, & enfin Abbé de Saint-Tron, a composé la Vie de Sainte Béatrix, Prieure de Nazareth. Cette Vie se trouve en manuscrit à Saint-Martin de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 329.

* MALINES (Jean de) Docteur en Théologie, & Vice-Chancelier de Cologne, enseigna dans cette ville la Théologie pendant plusieurs années avec grand applaudissement. On a

de lui, *Copulata ſecundùm doctrinam Alberti Magni in libros tres Àriſtotelis de Anima; Super Sententias; in Pſalterium; Quæſtiones variæ; Sermones & Collationes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 534.

MALINGRE (Claude) Sieur de Saint-Lazare, né à Sens, a travaillé beaucoup, mais avec peu de ſuccès, à l'Hiſtoire de France. Le premier de ſes Ouvrages, où il prit le nom de Saint-Lazare, parut en 1635. C'eſt une Hiſtoire des dignitez honoraires de France, qui a ſans doute ſon utilité, puiſqu'il a ſoin de citer ſes garans. Il ne prend le titre d'Hiſtoriographe du Roi, que dans les Antiquitez & les Annales de Paris, qui parurent en 1640, dont le ſtile eſt languiſſant, & où il y a des inexactitudes, mais qui ne laiſſe pas d'être un Ouvrage paſſable en ce genre. Dès l'an 1614, Malingre publia un Traité de la Loi Salique, armes & blazons de France; & une Deſcription de l'entrée de Louïs XIII en la ville d'Orléans: & en 1616, il publia l'Hiſtoire des Etats aſſemblez à Paris en 1614. Il prit part à l'Hiſtoire générale du progrès & de la décadence de ce que l'on trouve bon d'appeller l'Héréſie moderne: la partie du ſeptiéme livre, où il eſt traité de la Religion Réformée de la République de Genéve, eſt de lui. Il y joignit dans le huitiéme Livre, l'état général de la Religion Réformée de France; dans le neuviéme, l'état de la Religion Réformée dans le Béarn; dans le dixiéme, l'état de la Religion Reformée de la Rochelle: tout cela fut imprimé en 1624. Il publia auſſi en 1630, une continuation des Mémoires de Boyvin de Villars juſqu'à l'an 1629; & en 1652, un Recueil de ce qui s'étoit paſſé dans les troubles de 1588, & à la Pacification de 1594. Mais à quoi il s'eſt appliqué particuliérement, c'eſt l'Hiſtoire de Louïs XIII, qu'il écrivit d'une maniére qui ne devoit pas contribuer à le faire eſtimer, puiſqu'il y flatte trop les Puiſſances, & que pour gagner davantage, il alla juſqu'à diverſifier les titres de ſes Ouvrages. En 1616, on vit paroître l'Hiſtoire de Louïs XIII, depuis 1610, juſqu'en 1614: il y joignit en 1622, l'Hiſtoire des intrigues & des guerres civiles de 1620, & des deux années ſuivantes en deux volumes; & pour procurer un plus prompt débit à ce Livre, en mettant les Curieux dans le riſque de l'acheter plusieurs fois, il le fit paroître cette année-là même, & l'année ſuivante, ſous trois autres titres différens. Trois autres volumes, où l'Hiſtoire de ces intrigues étoit continuée juſqu'en 1629, parurent cette année-là même. En 1638, il reprit tout ce qu'il avoit fait ſur le régne de Louïs XIII, le réduiſit, y ajoûta, & en fit une Hiſtoire générale des guerres & des mouvemens arrivez en divers Etats du monde; & en 1647, il fit reparoître le même Ouvrage avec une continuation juſqu'en 1642. On ne ſait comment il oſa mettre ſon nom à cette édition; car l'année précédente il avoit eu aſſez de prudence pour le déguiſer. Il vouloit publier un Journal du régne de Louïs XIII, & il trouva un Libraire; mais comme le Public étoit las de lui, il eut la précaution de ne pas mettre ſon nom à la tête, & pour donner le change aux Curieux, il y fit imprimer ces Lettres S. M. C. On ne ſait pas préciſément le tems de ſa mort, mais on ne peut douter qu'elle ne ſoit arrivée entre les années 1652 & 1655. On a vu ci-deſſus qu'il publia un Ouvrage la premiére de ces années: en la ſeconde il en parut un autre intitulé *l'Hiſtoire de notre tems*, commencée par Claude Malingre, & continuée par du Verdier.

MALIO ou CAPO MALIO, qu'on nomme auſſi *Capo di S. Angelo*, Promontoire du Péloponnéſe, étoit tellement dangereux, que les Anciens diſoient en proverbe, pour exprimer le danger qu'il y a, *Malcam legens obliviſcere quæ ſunt domi.* * Strabon, Pline, & les autres Géographes en parlent auſſi bien que Virgile, *Eneïde*, *l.* 5. *v.* 193.

MALKIEL ou MELCHIEL, fils de Bériah de la Tribu d'Aſer, fut Chef d'une famille qu'on nomma de ſon nom la famille des Malkielites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 45.

MALKIJA ou MALCHIAS, Chef de la cinquiéme des vint-quatre familles Sacerdotales d'entre les Juifs. Il en eſt parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 9.

MALKIJA, fils d'Etni & pére de Bahaſeja de la famille des Kéhathites, de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 40. 41.

MALKIJA, il y en eut trois de ce nom, qui étant de retour de la captivité de Babylone furent obligez de renvoyer leurs femmes, parce qu'elles n'étoient pas Juives. Apparemment ce fut un de ceux-là, qui étoit fils de Réchab, qui étoit Capitaine du Quartier de Bethkérem, & qui aida à réparer les murailles de Jéruſalem. Un autre, qui étoit fils de Harim, & qui aidé de Haſcub fils de Pahath-Moab, répara un quartier de la même ville, & la Tour des Fours. Et un troiſiéme, fils de Tſoreph, ou, comme l'expliquent quelques autres, d'un Orfévre fort riche, qui répara juſqu'à la maiſon des Néthiniens & des Revendeurs & l'endroit de la porte de Miphkad, & juſqu'à la montée du coin. * *Voyez Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 10. & *Néhemie* ou II *Eſdras*, *ch.* 3.

MALKIJA, pére de Paſçhur, qui fut envoyé a Jéruſalem par le Roi Sédécias, pour dire à Jérémie le Prophéte qu'il interrogeât Dieu, au ſujet de la guerre que lui faiſoit Nébucadnetſar, Roi de Babylone. * *Jérémie*, *ch.* 21. *v.* 1. Il y avoit auſſi une foſſe qu'on appelloit la foſſe de Malkija, dans laquelle le Prophéte Jérémie fut jetté, & où il ſouffrit beaucoup. * *Jérémie*, *ch.* 38. *v.* 6.

MALKIRAM ou MELCHIRAM, fils de Salathiel & petit-fils de Jechonias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

MALKISCUAH, ou MELCHISUA, troiſiéme fils de Saül Roi d'Iſraël. Il fut tué avec ſon pére & ſes fréres à la bataille de Guilboah, contre les Philiſtins. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 4. *v.* 49. & *ch.* 28. *v.* 2.

MALLAGUETE. *Cherchez* MALEGUETE.

MALLAN, ville dans la moitié de la Tribu de Manaſſé vers la Galatide. Judas Machabée la prit de force, en fit tuer tous les Habitans, à la réſerve des femmes, & la réduiſit en cendres. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 12.

MALLEENS, Peuples des montagnes de Malabar. Leur nom eſt conforme à celui des *Malliens*, en la ville deſquels Alexandre *le Grand* fut bleſſé; mais comme on place les Malléens près de la ſource du fleuve Indus, & qu'ils n'ont aucune ville, on a peine à croire que ce ſoient les Malliens. Ils ſe tiennent au plus haut des roches de Malabar, & ont entre autres bourgs celui de *Priate* à vint-ſix lieues de Maduré. Il y a entre ces roches de fort bonnes terres, de fertiles vallées, & pluſieurs belles collines. La couleur de leur viſage eſt ſemblable à celle des autres Malabarois. Ils ſont doux, francs, ſans malice, & ont beaucoup de courage. Il n'y a point de larrons entre eux, & quand ils ſortent pour aller aux champs, ils laiſſent leurs maiſons ouvertes ſans craindre d'être volez. Leur ſeule occupation eſt le labourage, avec la chaſſe des tigres & des éléphans, qui ſont en grand nombre en ces païs-là. Ils les prennent en des foſſes qu'ils creuſent, & qu'ils couvrent de mottes de terre & de branches d'arbres. Leurs demeures ſont faites de cannes couvertes de terre & fort baſſes. Quelques-uns vivent dans les bois & font leur demeure ſur des arbres. Ils mettent d'un arbre à l'autre de groſſes poutres ſur leſquelles ils bâtiſſent certaines cabanes, où ils tiennent leurs femmes & leurs enfans pour les garantir des bêtes ſauvages. Leurs habits des fêtes ſont une *Cabaye* ou ſoutane longue, & une toque ou un turban à la maniére des Maures. Dans les jours de ſolemnité les femmes ont de petits tabourins & des flûtes fort courtes, dont elles font une eſpéce de muſique. Le reſte du tems ils vont tout nuds depuis la ceinture en-haut, & ont les narines percées & pleines de bagues en forme de pendant d'oreille, ce qu'ils regardent comme un grand ornement; principalement les femmes. Ils n'en ont qu'une, qu'ils ménent toujours avec eux, & même à la chaſſe. Ils paſſent pour grands Sorciers & paroiſſent adonnez à la Magie, plutôt par l'envie de ſavoir les événemens futurs, que dans le deſſein de nuire à perſonne. Leurs armes ſont des arcs, & des fléches avec un fer fort long. Ils ſe ſervent auſſi de certains coutelas larges; & d'une ſorte d'arquebuſe, différente de celles des autres Malabarois. On les eſtime pour leur valeur, & leur nombre eſt aſſez grand. Ils ont pluſieurs Chefs nommez *Arels*, & dont chacun commande cinq ou ſix mille hommes. Une partie de ces Malléens obéit au Roi de *Tunbule*, & l'autre à celui de *Punbati-Perumale*; mais toute leur ſujettion conſiſte à payer un certain tribut à ces deux Rois. Il n'y a point, dans tout le païs qu'ils occupent, de ſi petit bourg ou village qui n'ait un *Pandate*, c'eſt à dire, un Officier ou Gouverneur à qui les Habitans ſont ſoumis. Ils portent un grand honneur aux ſepultures de leurs prédéceſſeurs, & ont été tous Idolâtres juſques à l'an 1599, que l'Archevêque de Goa leur fit prêcher l'Evangile. Ceux qui n'ont point embraſſé la Foi Chrétienne, n'ont point de Temples publics pour leurs Pagodes; mais ils ont chacun leurs Idoles qu'ils adorent en leurs maiſons. Il y en a pluſieurs convertis à la Foi Chrétienne. Les premiers que l'on batiſa avec toute leur famille, furent huit de leurs Chefs, dont trois étoient Pandates. On continua toujours depuis à les inſtruire, & on leur bâtit une Egliſe ſous le nom de Saint Michel, dans le bourg de Priate. Au pié des rochers des Malléens, dans les terres du Roi de *Caranarette*, il y a un lieu appellé *Caratnara*, où ſe trouve une Egliſe de Chrétiens de Saint Thomas, qui leur eſt fort commode pour pouvoir par ce moyen communiquer de plus près avec les autres Chrétiens. Elle eſt dédiée à S. Auguſtin, à cauſe que les Religieux de cet Ordre ont converti les Habitans de ce lieu. M. de la Croze, dans ſon *Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, p. 292, remarque que l'Archevêque qui entreprit la converſion des Malléens étoit *Ménézès*; qui leur envoya deux *Caçanares* ou Prêtres, qui furent bien reçus; cependant la Religion Romaine ne jetta pas de profondes racines ſur ces montagnes, * Davity, *Montagne de Malabar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MALLEMANS (Claude) Seigneur de Meſſanges, naquit à Beaune en Bourgogne. Il vint aſſez jeune à Paris, & entra en 1674 dans la Maiſon de l'Inſtitution des Prêtres de l'Oratoire. Il demeura peu dans cette Congrégation, mais il s'attacha à l'Univerſité de Paris & y profeſſa pendant 34 ans la Philoſophie au Collége du Pleſſis. Sur la fin de ſe jours, il ſe retira dans la Communauté des Prêtres de ſaint François de Sales, où il mourut le 17 d'Avril 1723, âgé de 77 ans. C'étoit un homme habile, inventif, & zélé pour la Philoſophie de Deſcartes. On a de lui, *Machine pour faire toutes ſortes de Cadrans ſolaires*; *Nouveau Syſtéme de l'Aimant*; *L'Ouvrage de la Création*; *Traité Phyſique du Monde*; *Nouveau Syſtéme*; *Raiſonnemens différens de ceux des anciens Philoſophes*; *Fameux Probléme de la Quadrature du Cercle, réſolu géometriquement par le Cercle & par la Ligne droite*; *Replique à la Réponſe de l'Inconnu ſur la Quadrature du Cercle*; *Diſcours ſur trois Articles des Mémoires de Trevoux, pour la défenſe de ſon nouveau Syſtéme du Monde*; *Extrait d'une Réponſe à une Lettre Italienne écrite de Rome ſur le même Syſtéme*; *Réponſe à une Critique ſatyrique intitulée Apotbéoſe du Dictionnaire de l'Académie Françoiſe*, & quelques autres Ouvrages: * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MALLEMANS (N....) frére du précédent, Chanoine de Sainte-Oportune. Le Pére Le Long lui attribue *Fautes remarquées dans toutes les Cartes de Géographie ſur le ſujet de la Pentapole dans la Terre de Chanaan*, appellée aujourd'hui *la Terre-Sainte*, & *Réponſe à la Lettre écrite contre ces Remarques*; avec une *Suite de*

cette Réponse. D'autres donnent cet Ouvrage à M. Claude Mallemans. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

* MALLEMANS (Etienne) frére des deux précédens, naquit à Beaune, se maria à Paris & mourut le sixiéme d'Avril 1716, âgé de plus de 70 ans. On a de lui quelques Poësies Françoises, entre autres le *Défi des Muses* en trente Sonnets Moraux, remplis en trois jours sur les mêmes bouts rimez donnez par Madame la Duchesse du Maine. L'Auteur ayant appris qu'on l'accusoit d'être à bout par ces trente Sonnets, en ajoûta dix autres sur les mêmes bouts rimez, & pour peu qu'on l'eût encore animé, il menaçoit d'aller jusqu'à la centaine. * *Voyez le même.*

* MALLEMANS (Jean) frére des trois précédens, Chanoine de Sainte-Opportune, naquit à Beaune le 22 janvier 1649, & vivoit en 1735. Il a fait de fréquens voyages en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & ailleurs. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres, *Traduction Françoise de Virgile en prose poëtique; Histoire de la Religion*, en six volumes *in douze, depuis le commencement du Monde jusqu'à l'Empire de Jovien; Pensées sur le sens littéral des 18 premiers versets de l'Evangile selon S. Jean, & sur les 18 ou 20 premiers versets des trois autres Evangélistes; Lettre touchant le véritable Systéme du Paradis terrestre, Lettre sur le 12. v. du ch. 19. de l'Evangile selon S. Luc; Lettre pour justifier cette traduction du passage de S. Luc, ch. 22. v. 51.* Permettez, ou avec votre permission, souffrez que je m'avance jusques-là; *Réplique à la Réponse faite à cette Lettre; Lettre pour prouver la divinité de Jésus-Christ contre les Sociniens; Lettre sur la malédiction du figuier, Matthieu, ch. 21. v. 19. & Marc, ch. 11. v. 11 & 14.* * *Voyez le même.*

* MALLEN ou MAGALLON, bourg d'Espagne dans l'Arragon. Il est au nord-ouest de Saragoce, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

MALLEOLUS (Félix) Chantre de l'Eglise de Zurich, dans le XV siécle, vers l'an 1454, composa divers Ouvrages, *Contra validos medicantes; Lothardarum descriptio; De libertate Ecclesiastica; De Plebanis & Religiosis mendicantibus; De Religiosis proprietarvis praecepta Domini prædicantibus, &c.* * *Addition à Trithéme, de Script. Ecclesf.* Gesner, *Biblioth.* Coccius, *Catalog. A. C.* 1450.

MALLET (Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Rennes. Il prit les degrez dans la Faculté de Théologie de Paris, devint Prieur de saint Jacques, & fut successivement Vicaire-général de la Congrégation de France, & Provincial de cette même Congrégation lorsqu'on en fit une Province; mais il prit de si étroites liaisons avec Gaston de France Duc d'Orléans, qu'il le suivit à Blois, où il mourut en 1663, âgé d'environ 70 ans. Il avoit publié en 1634, les Histoires des saints Papes, Cardinaux, Patriarches, Evêques, &c. des Docteurs de toutes Facultez de l'Université de Paris, & des Religieux illustres du Couvent de saint Jacques: on y a remarqué bien des négligences. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MALLET, (Philippe) troisiéme fils de *Pierre* Mallet, Ecuyer, Sieur des Equénes, né à Bazancourt, petit village du Diocése de Beauvais, proche de Gerberoi en Picardie, fit ses Humanitez à Paris, où il s'appliqua particuliérement aux Mathématiques. Le fils de Mylord Digby, s'en retournant en Angleterre, le pria de l'accompagner en qualité d'Homme de Lettres: ce qui lui procura la connoissance des principaux de la Cour, qui l'engagérent à passer deux fois la mer, pour venir en France négocier quelques affaires pour les intérêts de la Reine Henriette, femme de Charles I Roi d'Angleterre; mais entraîné par son inclination pour l'étude, qui ne s'accommodoit pas avec le bruit de la Cour, il repassa pour la troisiéme fois en France, où il enseigna les Mathématiques avec beaucoup de succès l'espace de quarante-trois années, faisant gratuitement tous les jours une leçon publique dans le Collége Royal de Bourgogne, où grand nombre d'Ecoliers venoient l'écouter. Il a composé plusieurs Traitez sur les Mathématiques, entre autres, un Livre de Fortifications, en vers François, un Cours de Mathématiques; & mourut à Paris l'an 1679, âgé de 73 ans, sans avoir été marié. * *Mémoires du tems.*

MALLET, (Charles) Picard, né au Diocése d'Amiens, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne en 1644, Archidiacre & Chanoine de Rouen où il mourut en 1680. Il en étoit Grand-Vicaire depuis 25 à 30 ans. C'étoit un homme d'une vie très exemplaire. Il publia en 1676, à Rouen, un Livre intitulé, *Examen de quelques passages de la Traduction Françoise du Nouveau Testament imprimé à Mons*; & en 1679, il fit imprimer son Livre *de la lecture de l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire.* Il y défendoit l'usage alors commun, même en France, de ne pas permettre à tout le monde la lecture des Livres sacrez, en Langue vulgaire. M. Arnaud prit la plume contre Charles Mallet & donna ces deux Ouvrages, *Nouvelle Défense de la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons, contre le Livre de Mr. Mallet, &c.* à Cologne 1680, *Continuation de la Nouvelle Défense, &c.* à Cologne 1681. Ces Livres ont aussi paru avec un titre déguisé & avec le nom emprunté de *François Jaquet.* Le Pére le Tellier écrivit contre M. Arnaud en 1684, un Livre qui a pour titre, *Observations sur la nouvelle Défense de la Version Françoise du Nouveau Testament imprimé à Mons, pour justifier la conduite des Papes, des Evêques & du Roi, à l'égard de cette Version.* On a été surpris de ce que M. Arnaud a laissé ce Livre sans réponse. * *Bibliothéque du Richelet de 1728. Dans le Supplément de Paris* 1736, ce M. Mallet est appellé *Pierre* & non *Charles.*

MALLEVILLE (Claude) Sécretaire de l'Académie Françoise, étoit de Paris, & fils d'Officier dans la Maison de Rets. On le mit, pour s'instruire dans les affaires, chez un Sécretaire du Roi, qui étoit dans les Finances; mais il n'y demeura pas longtemps, & se laissa conduire à l'inclination qu'il avoit pour les Belles-Lettres. Il fut Sécretaire du Maréchal de Bassompierre, puis du Cardinal de Bérulle, & retourna ensuite chez le premier, auquel il rendit de bons services pendant sa prison. Lorsque le Maréchal fut rétabli dans sa charge de Colonel des Suisses, Malleville, qui étoit son Sécretaire, acquit dequoi acheter une charge de Sécretaire du Roi, & mourut vers l'an 1647, âgé d'environ 50 ans. Il a composé divers Ouvrages en prose & en vers. Il étoit du nombre de ces Savans qui en 1629, résolurent de s'assembler en secret un jour de la semaine chez M. Conrart. Il fut de ceux qui ne vouloient point qu'on acceptât la proposition du Cardinal de Richelieu, de transformer ces Assemblées en Assemblées publiques; il craignoit de se rendre suspect au Maréchal de Bassompierre son Maître qui étoit ennemi du Cardinal. Cependant il se rendit ensuite à l'avis de Chapelain. On a de lui des *Epitres* à l'imitation de celles d'Ovide, citées par M. Pellisson; *un Recueil de Lettres d'Amour*; & un *Recueil de Poësies Françoises, in quarto.* * *Consultez l'Histoire de l'Académie Françoise* de M. Pellisson, continuée par M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 6. 7. 10. 271. & 410.

MALLINCKROT, (Bernard) Doyen de l'Eglise Cathedrale de Munster, Auteur du XVII siécle, fut un homme d'érudition, qui avoit beaucoup lu, & avoit tout retenu; cependant il passoit ses jours à regaler ses amis, & à se divertir avec eux, & ne donnoit à l'étude qu'une partie des nuits. L'Empereur Ferdinand I le nomma à l'Evêché de Ratzebourg; mais l'irruption de Gustave-Adolphe l'empêcha de jouïr de cette nomination. Il fut élu Evêque de Minden; mais il fallut céder à un Compétiteur puissant, qui étoit de a Evêque d'Osnabruck, & se reduire au vain titre de Coadjuteur de Minden. Il fit tous ses efforts pour se faire élire Evêque de Munster en 1650; mais les Chanoines appréhendant son génie fier & hautain, jettérent les yeux sur Christophle-Bernard de Galen. Mallinckrot, qui avoit formé opposition à l'élection, en fit encore de plus grandes & d'aussi vaines à la Cour de Rome & à celle de Vienne, pour empêcher qu'elle ne fût confirmée. Le nouvel Evêque demanda reparation des calomnies que le Doyen avoit répandues contre lui; & le trouvant toujours rebelle, il lui interdit l'entrée du Chœur & du Chapitre, le suspendit de toutes ses fonctions, & arrêta tous ses revenus. Mallinckrot outré de ce procédé, chercha à exciter une sédition, à l'occasion d'une capitation que l'Evêque avoit proposée aux Etats du Diocése en 1654. Il réparut au Chœur une veille de fête solennelle: on le déclara irrégulier & excommunié s'il ne s'abstenoit pas de venir au Chœur: il sema divers Ecrits, où il tâchoit de montrer l'injustice & la nullité des procédures faites contre lui. Non seulement le peuple, mais encore les Ecclesiastiques & les Religieux se déclarérent en sa faveur, d'autant plus qu'il continuoit à aller au Chœur, ce qui obligeoit les Chanoines de cesser l'Office divin dès qu'il paroissoit, & par-là ils s'attiroient la malédiction du peuple ignorant. Enfin l'Evêque voulut le faire arrêter, la populace repoussa ses Gardes, & mena le Doyen en triomphe par la ville, ce qui arriva en Février 1655. Mallinckrot se retira pourtant le soir prudemment, & alla au Comté de Ham. On le cita juridiquement; & n'ayant point comparu ni par lui, ni par Procureur, il fut déclaré déchû de sa dignité de Doyen, qui fut conférée à un autre. Cela ne l'empêcha pas de revenir à Munster la veille de saint Jacques 1657, & l'Evêque le fit arrêter & conduire au château d'Ottensheim, où on lui laissa pourtant la liberté de recevoir ses amis, & d'aller les visiter accompagné pourtant de Gardes, de manger & de se divertir avec eux. C'est dans ce château qu'il mourut subitement le septiéme Mars 1664. Ses Ouvrages sont en Latin, savoir, *un Traité de l'invention & du progrès de l'Imprimerie*, imprimé à Cologne en 1639; un autre, *de la Nature & de l'Usage des Lettres; Divers endroits remarquables des Historiens Grecs*, avec un Discours preliminaire *du vrai bonheur de l'homme en cette malheureuse vie*, à Cologne en 1656; *Traité des Archichanceliers du Saint Empire Romain, & des Chanceliers de la Cour Romaine*, &c. imprimé à Munster en 1640, à Gênes en 1665, & au même lieu en 1715, où Burcard-Gottelff Sture a ajoûté une Préface touchant la Vie & les Ouvrages de l'Auteur.

MALLO, en Latin *Mallus.* C'étoit anciennement une ville Episcopale, suffragante de Tarse en Cilicie. Elle n'est maintenant qu'un village situé sur la côte de la Natolie, entre la ville de Tarse & celle de Lajazzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALLON ou MALLEN, en Latin *Manlia*, ancien bourg du Royaume de Navarre, situé aux confins de l'Aragon sur la riviére de Quejes, à trois ou quatre lieues au-dessus de Tudelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALLONI (Daniel) natif de Bresse en Italie, & Religieux de l'Ordre de saint Jérôme, au commencement du XVII siécle, savoit très bien la Philosophie & la Théologie Scholastique. Nous avons de lui *Elucidationes in Stigmata D. N. J. C.* qu'il publia l'an 1606; *Scholastica Bibliotheca in secundum librum Sententiarum*, imprimé l'an 1616. Malloni mourut peu après.

MALLONI, (Thomas) Religieux Somasque, puis Evêque de Sébénico, vivoit l'an 1640, & étoit habile Predicateur. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac* 1. *Imag. Illustr. c.* 76. Imperialis, *in Mus. Hist.* Labbe, *Biblioth. Bibliothecarum.* Hallervord, *Biblioth. Curiosa.*

MALLOTES, surnom de Cratès. *Cherchez* CRATES.

MALLOTHI ou MELLOTHI, fils d'Heman de la famille de Lévi. Il étoit le Chef de la dix-neuviéme des vingt-quatre familles Sacerdotales. * I *Chroniq.* ou *Paral. ch.* 25. v. 4. 26.

MALLUC ou MALLOC, pére de Hahdi & fils de Haçabja de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, de la famille de Merari. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 44.

MALLUC ou MELLUCH, de la race des Sacrificateurs Juifs. Après le retour de la captivité de Babylone, il fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 29.

MALLUS ou MALLOTH, ville maritime de Cilicie, selon Strabon & Ptolomée, à l'embouchure du fleuve Pyrame. Elle étoit Episcopale & suffragante de Tarse, d'où elle est peu éloignée vers l'orient. C'est maintenant un village nommé *Mallo*, avec un port & un Promontoire de même nom, entre Pompeiopolis & Lajazzo ou la Jazzo, en Latin *Issus*, au delà de l'embouchure du fleuve Cydnus. Il est parlé dans le II *des Machab. ch.* 4. *v.* 30. des Habitans de Mallus, qui ne voulurent jamais se soumettre à une Maîtresse d'Antiochus *Epiphanès*, nommée *Antiochiside*, ni même la recevoir dans leur ville, tant ils avoient d'horreur de ses infamies.

MALMEDY, en Latin *Malmundarium*, bourg avec Abbaye. Il est dans le Comté de Franchimont, contrée de l'Evêché de Liége sur la riviére de Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALMESBURI, bourg d'Angleterre, avec un célébre Monastére, dans le Royaume des anciens Merciens, est maintenant renfermé dans le Comté de Viltonie. * Sanson. Camden.

CONCILE DE MALMESBURY.

Les Auteurs Anglois croyent que ce Concile fut assemblé vers l'an 705 ou 707. Altelme, qui étoit Abbé de Malmesburi, y fut engagé à écrire contre l'erreur de ceux qui ne célébroient pas la fête de Pâques au jour ordonné par l'Eglise. * Béde, *Hist. Angl. l.* 5. *c.* 19.

MALMESBURI (Guillaume de). *Voyez* SOMMERSET.

MALMESBURI (Olivier de) Bénédictin. *Voyez* OLIVIER.

MALMISTRA CORNUI, anciennement *Pyramus*, riviére de la Natolie. Elle coule dans l'Aladuli, & se décharge dans le Golfe de Lajazzo à Malmistra, un peu au levant de l'embouchure du Carasu. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALMISTRA, anciennement *Mopsuestia*, ancienne ville Archiépiscopale, située dans l'Aladuli en Natolie, à l'embouchure de la riviére de Malmistra, qui la partage en vieille & nouvelle. Elle est entre la ville de Tharse & celle d'Adéna. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALMOE ou MAMUYEN, & par les Flâmands *Ellebogen*, c'est à dire *le coude*, parce que cette ville en a la figure. On l'appelle en Latin *Malmogia*. C'est une ville considérable de la Province de Scanie en Suéde, située sur le Détroit du Sund, vis à vis de Coppenhague, & qui a un grand & bon port. Elle fut construite en 1319, & sa forteresse en 1434. Les Rois de Danemarck l'ont possedée autrefois, mais elle est au pouvoir de la Suéde depuis l'an 1658. Elle est éloignée de Coppenhague vers l'orient, de quatre milles de Danemarck; de deux de Lund vers le midi, & de quatre de Landskroon. Le Roi de Danemarck l'a assiégée deux fois inutilement, savoir en 1676 & en 1677. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

MALNOUE, village avec Abbaye. Il est dans la Brie Françoise entre Paris & Meaux, à une lieue de la Marne du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALO (saint) ou MACLO ou MAHOUT, en Latin *Macbutus*, *Maclovius*, ou *Machiavus*, Evêque en Bretagne, dans le VI siécle, étoit fils d'un Gentilhomme de la Grande Bretagne, nommé *Went* ou *Guent*, & cousin germain de saint Samson & de saint Magloire. Il fut élevé dans un Monastére d'Irlande, sous la conduite de l'Abbé Brendan, & fit profession dans ce Monastére. Il fut élu Evêque de Guic-Castle, & fut enlevé malgré lui de son Monastére par les Habitans. Ne voulant point occuper ce Siége, il passa la mer, & arriva en Bretagne, proche de la ville, qui s'appelloit alors *Alet*, où il se mit sous la conduite d'un Solitaire nommé *Aron*, avec lequel il vécut pendant quelque tems. Il fut ensuite appellé à la ville d'Alet, y prêcha, & y fit un grand nombre de conversions. Il fut d'un commun consentement déclaré Evêque de cette ville; & après la mort de l'Abbé Aron, il prit le soin de son Monastére. Etant persécuté en son païs, il se réfugia dans l'Aquitaine, & fut reçu à Xaintes par saint Léonce, Evêque de Bourdeaux, qui y faisoit les fonctions de Métropolitain. Ses Diocésains l'ayant redemandé, il retourna à Alet; mais il n'y demeura pas longtems, & revint à sa solitude de Xaintes, où il mourut le 15 Novembre de l'an 565. Son corps fut apporté dans le VII siécle à Alet, d'où on le transporta à Paris, dans le tems de l'irruption des Normands l'an 966. On l'a depuis reporté en Bretagne; & au lieu de le déposer dans la ville Episcopale d'Alet, qui étoit alors un village, on le mit dans la nouvelle ville de l'Isle d'Aron, qui a depuis été appellée de son nom, *Saint-Malo*. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæculo primo Benedict.* Waræus, *de Script. Hibern.* Baillet, *Vies des Saints.*

MALO (saint) ville de Bretagne. *Voyez* SAINT-MALO.

MALOGNITI, anciennement *Lethæus fluvius*, riviére de Candie. Elle coule dans le Territoire particulier de Candie, & se décharge dans la mer de Barbarie à Priorisa. * Maty, *Diction. Géogr.*

MALOMBRA (Pierre) Peintre, né à Venise l'an 1596, étudia assez bien, apprit à chanter, à jouer des instrumens, & à peindre. Il fut pourvu d'un emploi dans la Chancellerie Ducale, & avoit coutume de peindre divers ornemens, sur les expéditions. Depuis il s'attacha uniquement à la Peinture, & fit divers tableaux. Il s'occupoit à l'étude des Lettres, & mourut l'an 1618, âgé de 52 ans. * Ridolfi, *Vit. de Pittor. Venet. partie* 2.

MALO WOUDA, anciennement *Agarus*, *Sagaris*, *Hyparis*, riviére de la Petite Tartarie. Elle se décharge dans la Mer de Zabache, à quinze lieues du Lac de Suka Morzi vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALPE (Pierre) né à Bruxelles en 1591, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, où il fit voir tant de mérite qu'on le fit Prieur de son Couvent avant qu'il eût atteint l'âge de trente ans. C'étoit un homme laborieux, & qui auroit fait honneur à l'Ordre s'il avoit vécu plus longtems; mais il mourut dès l'an 1645, & plusieurs Ouvrages qu'il étoit près de mettre sous la presse ont été perdus après sa mort. Il y en avoit un où il donnoit l'Histoire de tous ceux de son Ordre qui s'étoient rendus illustres par leur sainteté depuis l'an 1500; un autre où il parloit de ceux qui ont été élevez aux dignitez Ecclésiastiques; un troisiéme de ceux qui ont écrit: tout cela ne se trouve plus, quoique les Supérieurs eussent permis d'imprimer: & il ne reste que *Palma Fidei sacri Ordinis FF. Præd.* qui parut en 1655, à Anvers. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MALPHI ou AMALFI, en Latin *Amalphis*, ville d'Italie, dans la Principauté Citérieure du Royaume de Naples, avec titre de Duché & Archevêché, a pour suffragans, Capri, Scala, Minori, Lettere & Ravello, que le Pape Clément VIII unit à Scala. Elle est située sur la Mer Mediterranée, entre Salerne & le Cap de la Minerve, vers l'Isle de Caprée, & n'est bien connue que depuis le XII siécle. L'Empereur Lothaire II, ayant pris les armes en faveur du Pape Innocent II contre Roger, Roi de Sicile, qui favorisoit l'Antipape Anaclet, emporta l'an 1133 Amalfi, avec le secours de quarante-six galéres, que lui amenérent les Pisans. La ville fut mise au pillage; & Lothaire ne voulut de tout le butin, qu'un volume des Pandectes du Droit, que l'Empereur Justinien avoit fait compiler, & qu'on conserve dans la Bibliothéque de Florence. On dit que le Cardinal Pierre, surnommé *de Capoue*, natif d'Amalfi, y apporta le corps de saint André vers l'an 1206, étant de retour du voyage qu'il avoit fait en qualité de Légat du Saint Siége, avec les François & les Vénitiens, qui prirent Constantinople l'an 1204. Cette ville a été renommée pour avoir été le lieu de la naissance de Jean ou Flavio Gioia, ou Goia, qui inventa la Boussole ou aiguille aimantée pour les Mariniers, vers l'an 1300. C'est ce que dit Antoine de Palerme en faveur d'Amalphi:

Prima dedit Nautis usum Magnetis Amalphis.

Amalfi a été à la Maison de Saint Sévérin, puis à celle de Picolomini, & est devenue ville Royale. Enfin dans le XVII siécle, elle a été érigée en Duché en faveur d'Octavio Picolomini, l'un des plus grands Capitaines de son siécle. * Blondus, *Hist. l.* 15. Sigonius, *Regni Ital. l.* 11. Scipion Mazella, *Descript. del Regno di Napoli.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Alexandre Sardus, & Polydore Virgile, *de Rerum Inventoribus.*

CONCILE D'AMALFI.

Le Pape Nicolas II célébra l'an 1059 un Concile à Amalfi. L'élection des Pontifes Romains avoit été si souvent troublée, par la faction de ceux qui favorisoient les Antipapes, que Nicolas se crut obligé d'en retrancher les abus. Pour cette raison, quelque tems après son élevation sur le Siége de saint Pierre, il fit un voyage dans la Pouille, dans la Calabre, & dans la Campagne d'Italie. Ce fut alors qu'après avoir ordonné ce qu'il crut le plus important pour l'exécution de ses desseins, il assembla le Concile à Amalfi. Il y fit déposer l'Evêque de Trani, & confirma Robert Guischard dans la possession des Duchez de la Pouille & de la Calabre, & Richard dans celle de la Principauté de Capoue. On dit même qu'il y donna la Sicile au premier, qui avoit promis de chasser entiérement les Sarazins. Ces Seigneurs s'obligérent au serment de fidélité, & à quelque tribut annuel peu considérable. L'an 1639, Ange Pic, Archevêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales. * *Conciles*, *tome* 9. Léon d'*Ostie l.* 3. *c.* 15. Sigonius, *de Reg. Ital.* Baronius, *in Annal. &c.*

MALPHI (la côte de Malphi ou d'Amalphi) *Ora Amalphitana*, partie de la côte de la Principauté Citerieure, Province du Royaume de Naples. Elle s'étend depuis le Cap della Minerva, jusques à la ville de Salerne, & prend son nom de la ville de Malphi qui est le lieu le plus considérable de cette côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

MALPIGHI, (Marcel) naquit le dixiéme Mars 1628, d'une famille honnête de Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne en Italie. Il apprit dans cette ville les premiers élémens de la Langue Latine, & y étudia ensuite la Philosophie sous François Natalis, qui étoit un des meilleurs Professeurs de ce tems. Son pére & sa mére étant morts en 1649, Malpighi obligé à faire lui-même le choix d'un état de vie, résolut de s'attacher à la Médecine. L'Université de Bologne avoit alors d'habiles Professeurs en cette Science, dont les principaux étoient Barthélemi Massari, & André Mariano. Malpighi se mit sous la conduite de ceux-ci, & fit en peu de tems, par leurs instructions, de grands progrès dans l'Anatomie & dans la Médecine. Leurs principes par rapport à ces deux Sciences étoient fort différens de ceux des Professeurs qui les avoient précédez. Massari profitant des nouvelles découvertes qu'on avoit faites dans l'Anatomie, tâchoit d'en faire de nouvelles, & avoit formé chez lui une espéce d'Académie, composée de neuf de ses Disciples, du nombre desquels étoit Malpighi, où l'on faisoit des dissections de cadavres, ou d'animaux vivans, & des démonstrations Anatomiques. D'un autre côté Mariano peu con-

tent des principes des Arabes, qu'on suivoit depuis longtems dans la pratique de la Médecine, s'étoit formé une nouvelle méthode conforme à celle d'Hippocrate. Tels étoient les Maîtres sous lesquels Malpighi eut le bonheur de tomber. Après qu'il eut fini sous eux le Cours ordinaire, il fut reçu Docteur en Médecine le 26 Avril 1653. Il ne les quitta pas pour cela, il avoit encore besoin de la pratique & de l'usage, & il voulut les apprendre d'eux, en les accompagnant dans leurs visites. Il eut en 1655, le chagrin de perdre Massari, que la reconnoissance & l'alliance qu'il avoit contractée avec lui en épousant sa sœur, lui rendoit cher. L'année suivante 1656, le Sénat de Bologne lui donna la Chaire de Professeur, qu'il avoit demandée dès qu'il avoit été Docteur, mais qui lui avoit été refusée. Il ne la garda pas longtems; car la même année le Grand-Duc le fit venir à Pise pour y professer la Médecine Théorétique. Ce fut dans cette ville qu'il contracta une étroite amitié avec Jean-Alfonse Borelli, qu'il a depuis reconnu pour son Maître en Philosophie & à qui il a attribué toutes les découvertes qu'il y a faites. Ils disséquoient ensemble des animaux, & ce fut dans cette occupation qu'il découvrit que le cœur est composé de fibres spirales; découverte dont on a fait honneur à Borelli dans ses Oeuvres posthumes. Quelque estime qu'on eût à Pise pour Malpighi, & quelque agrément qu'il y eût, l'air lui étoit trop contraire pour qu'il y voulût fixer son séjour. Il n'y professa que trois ans, après lesquels il retourna en 1659 à Bologne, reprendre son premier poste, malgré toutes les offres avantageuses qu'on lui fit pour l'engager à demeurer à Pise. Mariano étant mort en 1661, Malpighi qui lui étoit toujours attaché, le pleura; & se voyant privé du seul guide qu'il avoit dans ses études, résolut de n'en prendre plus d'autre que son propre génie. En 1662, il fut appellé à Messine pour remplir la place de Pierre Castello, premier Professeur en Médecine qui venoit de mourir. Quoique ce poste fût considérable par son revenu qui étoit de mille écus, il eut de la peine à l'accepter à cause de la foiblesse de son tempérament, qui le rendoit peu propre à soutenir la fatigue des voyages: il s'y détermina cependant par le conseil de Borelli, & prit possession de sa Chaire le 14 Novembre de cette année. Cet emploi n'est donné ordinairement que pour quatre ans: quand ils furent finis, Malpighi se prépara à retourner en sa patrie; mais on l'estimoit trop pour lui permettre de se retirer, ainsi on le confirma pour quatre nouvelles années. Il fut cependant bien aisé de faire un tour à Bologne, & partit de Messine dans le dessein d'y revenir, dès que les affaires qui l'engageoient à ce voyage seroient terminées. Mais le Sénat de Bologne qui connoissoit son mérite, résolut de le retenir à quelque prix que ce fût, & augmenta tellement ses gages qu'il se détermina à y rester. En 1669, il fut aggrégé à la Société Royale de Londres, avec laquelle il entretint depuis un commerce de Lettres, & à qui il eut soin de faire part de ses découvertes dans l'Anatomie. Le Cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avoit connu pendant qu'il étoit Légat à Bologne, & qui avoit pour lui une amitié singuliére, ayant été fait Pape en 1691, sous le nom d'Innocent XII, le fit aussitôt venir à Rome & le fit son Médecin. Cette nouvelle dignité ne le détourna pas de ses études favorites, & ne l'empêcha pas de s'appliquer à faire de nouvelles observations, & d'entretenir le commerce de Lettres qu'il avoit avec plusieurs Savans de l'Europe. En 1694, il fut reçu dans l'Académie des Arcadiens de Rome. Le 25 Juillet 1694, il eut une attaque d'apoplexie qui le rendit paralytique de la moitié du corps: il ne laissa pas d'achever quelques Ouvrages qui lui restoient imparfaits; mais il eut le 29 Novembre de la même année une nouvelle attaque qui l'emporta le même jour, dans la 67 année de son âge. Sa femme étoit morte à Rome peu de tems avant lui, sans avoir eu d'enfans. Malpighi étoit d'un naturel sérieux & mélancolique, il étoit constant dans le travail, & se donnoit avec plaisir toutes les peines nécessaires pour parvenir à la connoissance des choses qu'il se proposoit. Quoiqu'il aimât la gloire, il témoignoit cependant beaucoup de modestie au milieu des applaudissemens & des louanges que son mérite lui attiroit. Son tempérament étoit délicat, & il fut, sur-tout sur la fin de sa vie, sujet à plusieurs infirmitez. On a de lui les Ouvrages suivans, *De Pulmonibus Epistolæ duæ*, Bononiæ, 1661, *in folio* & réimprimées avec un Ouvrage de Thomas Bartholin; *De Pulmonum substantia & motu*, Hafniæ, 1663, *in octavo*; *Tetras Anatomicarum Epistolarum M. Malpighii, & Caroli Fracassati de Lingua & Cerebro, accessit Exercitatio de Omento, Pinguedine & adiposis Ductibus*, Bononiæ, 1665, *in douze*; *De Viscerum structura Exercitatio Anatomica, accedit Dissertatio de Polypo cordis*, Bononiæ, 1666, *in quarto*; Amstelodami, 1669, *in douze*; Jenæ, 1677, *in douze*; *Dissertatio Epistolica de Bombyce*, Londini, 1669 *in quarto*; *Dissertatio Epistolica de formatione Pulli in ovo*, Londini, 1673, *in quarto*; *Anatome Plantarum, Pars prima*, Londini, 1675, *in folio*; *Pars secunda*, Londini, 1679, *in folio*; *Opera Omnia cum figuris*, Londini, 1686, *in folio, deux tomes*; *Opera Posthuma figuris illustrata, quibus præfixa est Autoris Vita ab ipsomet scripta*, Londini, *in folio*, 1679, *secunda editio priori præferenda: Supplementa necessaria & Præfationem addidit Petrus Regis Monspeliensis M. D. Amstelodami* 1698, *in quarto*. *Eustache Manfredi* a fait son Eloge dans les *Vite degli Arcadi, tome* I. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 57. *& suiv.*

MALPIGHI (André) Cardinal. Cherchez GHINI MALPIGGI.

* MALPLAQUET ou MALPLAQUE', village du Païs-Bas dans le Comté de Hainaut, au sud-sud-ouest de la ville de Mons dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie. Il est devenu remarquable par la sanglante bataille qui s'y donna le onziéme Septembre 1709, entre les troupes de Louïs XIV. Roi de France & les Alliez. Cette bataille s'appelle autrement la bataille de Blangies. Les Alliez lui donnent le premier nom; & les François, le second. *Voyez* BLANGIES.

MALSEC (Gui de) Cardinal. *Voyez* MAILLESEC.

MALTACE', l'une des femmes d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, mére d'Archélaüs. Elle mourut dans le tems que son fils étoit à Rome, pour poursuivre ses prétentions sur la Couronne de Judée par devant Auguste. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

MALTE, Isle de la Mer Méditerranée, sur les côtes d'Afrique, nommée par les Latins *Melita*, appartient aux Chevaliers de saint Jean de Jérusalem. Cette Isle a environ vint milles de longueur, & presque la moitié de largeur & est bordée de divers châteaux & de bons havres, qui en défendent l'entrée aux ennemis. Il y a deux villes considérables; savoir, la Cité vieille, ou *Civita vecchia*; & celle qui porte le nom de *Malte*, avec environ cinquante bourgs ou villages. La vieille Cité qui est bâtie au milieu de l'Isle, est le Siége de l'Evêque, qui est suffragant de Palerme en Sicile. Elle fut presque ruïnée par un tremblement de terre, arrivé le neuviéme & onziéme Janvier de l'an 1693. Malte, qui est située dans un Golfe du côté de la Sicile, & qui est maintenant la Capitale, est composée de trois parties, qui sont la Ville, le Bourg, & l'Isle Saint-Michel. La Ville comprend la Cité-Valette, & la Florianne ou la Ville-Neuve, & est bâtie entre le grand pont, & le port de Marsamouchet. Le Bourg, & l'Isle Saint-Michel sont vers l'orient, le premier regarde le grand port, & l'autre est au midi du bourg. La Cité-Valette qui a emprunté ce nom du Grand-Maître de la Valette, qui la fit bâtir l'an 1566, est située sur le mont Scébaras, & renferme le Palais du Grand-Maître, l'Arsenal, l'Infirmerie, l'Eglise du Prieuré de Saint-Jean, & les Hôtels ou Auberges des Langues. Le Fort Saint-Elme, qui est à la pointe de cette ville vers la mer, commande l'entrée des deux ports. La Ville-neuve, bâtie vers le midi, est séparée de la Valette par des fortifications, & est moins peuplée. Le Bourg (qui est la plus ancienne de ces parties) se nomme ordinairement *la Cité Victorieuse*; parce qu'en l'année 1665, il soutint un siége de quatre mois, contre toutes les forces de Soliman II. Il regarde le grand port vers le septentrion, & est séparé de l'Isle Saint-Michel par le port des galéres vers le midi. On voit dans le bourg le Palais de l'Inquisition, un Arsenal, & le Bain, ou logement des esclaves. Il y a plusieurs Eglises, dont celle des Grecs est la plus ancienne. Le Château Saint-Ange, qui est entre le Bourg & la Cité-Valette, & est environné des eaux de la mer, commande le grand port, & est fortifié si avantageusement, qu'il a résisté à toutes les attaques des Turcs. L'Isle Saint-Michel, ou l'Isle de la Sangle (parce qu'un Grand-Maître de ce nom la fit fortifier) est entre le port des galéres, & le port de Florianne, vers le midi. Ses rues sont dans un alignement presque aussi régulier que celles de la Cité-Valette. On peut compter quatre ports dans le Golfe de Malte. Le premier est le grand port, qui est à l'orient de la Cité-Valette: Le port des galéres, qui est entre le Bourg & l'Isle de la Sangle, & dont l'entrée est fermée toutes les nuits par une chaîne qui va répondre au pié du Château Saint-Ange: Le port de Florianne, vers la Ville-neuve; & le port Marsamouchet, à l'occident de la Cité-Valette, qui est celui où les vaisseaux font la quarantaine à leur retour du Levant. Aux environs de l'Isle de Malte il y a plusieurs petites Isles, qui dépendent du Grand-Maître, dont les principales sont, le Goze, Comine & Farfara. Le Goze a un petit bourg, & un bon château, avec une garnison considérable. Comine est défendue par un château que le Grand-Maître de Vignacourt y fit bâtir, pour y loger des troupes. L'Isle de Farfara n'est qu'un rocher au sud de Malte, & n'est célébre que par le commun proverbe des Chevaliers de Malte, qui voulant railler un jeune Chevalier, le nomment *Commandeur de Farfara*. On y trouve encore divers bourgs & villages. *Il Bochero*, est la maison de plaisance des Grands-Maîtres, qui en ont quelques autres. Au reste l'Isle de Malte étoit habitée par les Barbares, du tems que saint Paul fit naufrage. On sait que ce grand Apôtre s'y étant sauvé, fit allumer quelques brossailles, d'où il sortit un serpent qui lui piqua la main sans le blesser, & qu'ensuite ce Saint bénit l'Isle, afin qu'elle ne portât plus de semblables insectes. Depuis Malte fut aux Rois de Tunis, jusques à ce que Charles-Quint en étant maître, la donna, l'an 1530, aux Chevaliers de saint Jean de Jerusalem. L'Isle de Malte ne produit ni vin ni blé; mais le coton & l'avoine y croissent en abondance, & on y recueille de toutes sortes de fruits délicats. En effet les Anciens, qui parlent souvent de cette Isle, font mention de sa fécondité. Voici comme Ovide s'en explique, *l.* 3. *Fast.*

Fertilis est Melite sterili vicina Cosyræ.

Entre plusieurs sources que l'on trouve dans cette Isle, celles des environs de Notre-Dame de la Maléchа, & de la Vieille ville, sont des principales. Ces dernieres sont portées par un aqueduc de quatre milles de long, dans la ville de Malte: ce qui a fait dire que le Grand-Maître de la Valette avoit fait le corps de la Ville-neuve, mais que Vignacourt lui avoit donné la vie, en y faisant venir l'eau, qui est la chose la plus nécessaire pour une ville de guerre. Antoine Tufo, Evêque de Malte, y célébra l'an 1591, une Synode Diocésain, dont on a donné les Decrets au public. * Bosio. Naberat. Baudouin, &c. *Histoire de Malte*. Pline, *l.* 3. *c.* 10. Ortelius, *Géogr. &c.*

ORDRE DES CHEVALIERS, dits HOSPITALIERS de saint Jean de Jérusalem, de Rhodes & de Malte.

L'Ordre des Hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, à qui la Chrétienté a de si grandes obligations, a été très foible dans ses commencemens. Quelque tems avant le voyage de Godefroi de Bouillon dans la Terre-Sainte, des Marchands de la ville de Melphe, dans le Royaume de Naples, qui négocioient au Levant, eurent permission du Calife d'Egypte de bâtir à Jerusalem une maison pour eux & pour ceux de leur Nation, qui viendroient en pélerinage dans la Palestine; pour cela ils payoient un tribut annuel. Quelque tems après ils bâtirent encore deux Eglises, sous les noms de la sainte Vierge & de sainte Magdelaine, l'une pour les hommes, & l'autre pour les femmes; & ils y reçurent les Pélerins avec zéle & charité. Ce dessein donna lieu à quelques autres de s'employer aux mêmes exercices de charité, & à fonder une Eglise en l'honneur de saint Jean, avec un Hôpital, où l'on avoit soin de traiter les malades, & de recevoir ceux qui alloient visiter les saints Lieux. Le B. Gerard, que quelques-uns nomment *Tung*, natif de Martigues, ville de Provence, étoit Directeur de cet Hôpital l'an 1099, que les Chrétiens, conduits par le même Godefroi de Bouillon, prirent Jérusalem. La réputation de la sainteté & du zéle de ce Directeur, fut cause que les Rois de Jérusalem travaillérent avec soin pour établir ceux qui s'employoient sous lui à de si bonnes œuvres, & qui furent nommez *Hospitaliers*. On leur donna des habits noirs, avec une croix à huit pointes, ou patée; & on leur fit faire les trois vœux de la Religion, ausquels on ajoûta un quatriéme, par lequel ils s'engageoient de recevoir, traiter & défendre les Pélerins. La fondation est de l'an 1104, sous le régne de Baudouin I. L'assistance qu'ils rendoient à ces Pélerins, leur fit prendre soin de leurs voyages & de la liberté des chemins, pour empêcher les courses des Infidéles. Il fallut pour cela prendre les armes, & devenir hommes de guerre. Cet emploi attira quantité de Noblesse, & changea les Hospitaliers en Chevaliers. Depuis, leur but a toûjours été le même, de faire une guerre irréconciliable aux ennemis de la Foi. Gérard leur donna des Statuts, & eut Raimond du Puy pour successeur vers l'an 1118. La ruïne des affaires des Chrétiens au Levant, obligea les Hospitaliers de sortir de Jérusalem, après la prise de cette ville. Ils se retirérent à Margat, puis à Acre, qu'ils défendirent vaillamment l'an 1290, & suivirent Jean de Lusignan, qui leur donna dans son Royaume de Cypre, Limisson, où ils demeurérent jusqu'en l'an 1310. Cette même année ils prirent Rhodes, le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, sous la conduite de leur Grand-Maître, Foulques de Villaret, François de nation, & la suivante ils la défendirent contre une Armée de Sarazins, avec le secours d'Amé IV Comte de Savoye. On dit que c'est de lui que ses successeurs ont pris pour devise ces quatre lettres, *F. E. R. T.* qui signifient, *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Les Hospitaliers tirérent de là le nom de *Chevaliers de Rhodes*. Mahomet II assiégea inutilement cette Isle l'an 1480. Le Grand-Maître Pierre d'Aubusson la défendit courageusement pendant un siége de trois mois. Depuis, Soliman la prit l'an 1522, après une généreuse défense. Le Grand-Maître Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, qui avoit acquis beaucoup d'honneur dans cette défense, ayant fait voile avec ses Chevaliers, & quatre mille Habitans, tant de cette Isle que des autres qui en dépendoient, se retira en Candie, où il passa l'Hiver. De là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome, vers le Pape Adrien VI, qui donna à l'Ordre la ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, savoir l'an 1530, les Chevaliers s'établirent dans l'Isle de Malte, dont ils portent le nom. L'Empereur Charles V, la leur accorda, pour mettre son Royaume de Sicile à couvert, & ils l'acceptérent du consentement de tous les autres Princes Chrétiens, dans les terres desquels leur Ordre avoit des possessions. L'an 1566, Soliman fit assiéger Malte, qui fut puissamment attaquée quatre mois durant, & encore plus vaillamment défendue par son Grand-Maître Jean de la Vallette-Parisot, & par ses Chevaliers. Mustapha Bassa de Bude, fit la descente dans l'Isle le 17 Mai. Piali Bassa étoit Amiral, ou Capitan-Bassa. Le fameux Dragut, & le vieux Occhiali, qu'ils nommoient *Louchali*, tous deux redoutables par leurs pirateries, se joignirent quelque tems après, avec les vaisseaux des Corsaires d'Afrique. Garcias de Tolède, Vice-Roi de Sicile, avoit promis du secours à Parisot dans le mois de Juin; mais il ne lui en donna qu'en Septembre, après que le Fort Saint-Elme eut été pris, & que Saint-Michel & le Bourg eurent tous deux été presque réduits en poudre: si bien que ce fut la valeur infatigable des Chevaliers qui les sauva, plutôt que son assistance. Les Barbares après y avoir perdu en quatre mois de tems 78 mille coups de canon, 15 mille soldats, & huit mille matelots, furent contraints de se retirer. Depuis, la ville & l'Isle ont été très bien fortifiées.

ORDRE DES CHEVALIERS DE MALTE.

L'Ordre de Malte ou de saint Jean de Jérusalem, comprend trois états; le premier est celui des Chevaliers; le second, celui des Chapelains; & le troisiéme, celui des Servans d'armes. Il y a des Prêtres d'obédience, qui desservent dans les Eglises; des Fréres servans d'office, ou Serviteurs; & des Donnez ou Demi-croix; mais ces derniers ne font pas proprement du corps de l'Ordre, qui ne renferme que les trois états ou rangs que nous venons de dire. Cette division fut faite l'an 1130, par le Grand-Maître Raimond du Puy. Les Chevaliers doivent être nobles de quatre races, du côté paternel & maternel, & portent les armes. On a vu souvent des fils de Rois & des Princes honorer ce rang. Les Chapelains ou Prêtres conventuels sont nobles, ou du moins de famille considérable. Les Dignitez Ecclésiastiques, comme l'Evêché de Malte, le Prieuré de l'Eglise de saint Jean, & autres Prieurez de l'Ordre, leur sont affectez, & ils peuvent être élevez au Cardinalat, quoique Membres d'un Ordre Militaire. Les Servans d'armes sont nobles (mais non pas de quatre races) ou du moins sont issus d'une famille élevée au dessus du commun. Quelquefois, en considération de leurs services, on les fait Chevaliers de grace, comme il arriva au Chevalier Paul, Vice-Amiral de France. Le Gouvernement est Monarchique & Aristocratique; car le Grand-Maître est Souverain sur le peuple dans l'Isle de Malte & ses appartenances, fait battre monnoye, accorde des graces & des rémissions aux criminels, & donne des provisions des Grands-Prieurez, des Bailliages, & des Commanderies. Tous les Chevaliers de l'Ordre, quelque autorité qu'ils ayent, lui doivent obéir en tout ce qui n'est point contraire à la Régle & aux Statuts de la Religion. Voilà la Monarchie. Dans les affaires de grande importance, qui regardent les Chevaliers & la Religion, le Grand-Maître, & le sacré Conseil, exercent ensemble une autorité absolue: ce qui fait l'Aristocratie, ou Gouvernement des principaux; car le Grand-Maître y a seulement deux voix pour sa prééminence. Le Conseil est ordinaire, ou complet. Au Conseil ordinaire assistent le Grand-Maître, comme Chef, & les Grands-croix, qui sont l'Evêque de Malte, le Prieur de l'Eglise, les Baillifs Conventuels, les Grands-Prieurs & les Baillifs Capitulaires. Le Conseil complet est composé de Grands-croix, & des deux plus anciens Chevaliers de chaque Langue. Les Chevaliers donnent au Grand-Maître le titre d'*Eminence*, & ses Sujets lui donnent celui d'*Altesse*.

Les Langues sont les différentes Nations, dont l'Ordre est composé, au nombre de huit, savoir, Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille & Angleterre. Ces huit Langues ont à Malte leurs Chefs, que l'on nomme *Piliers*, & *Baillifs Conventuels*. Le Chef ou Pilier de la Langue de Provence (qui est la premiére, parce que Gérard, Fondateur de l'Ordre, étoit Provençal) a la charge de Grand-Commandeur; le Pilier de la Langue d'Auvergne est Grand-Maréchal; celui de France, est Grand-Hospitalier; le Chef de la Langue d'Italie a la charge d'Amiral; la Langue d'Aragon a pour Pilier le Grand-Conservateur, qu'on nommoit autrefois *Drapier*; celle d'Allemagne a le Grand-Bailli; celle de Castille, le Grand-Chancelier. La Langue d'Angleterre, qui ne subsiste plus, à cause du Schisme dans la Religion, avoit pour Chef, le Turcopelier, ou Général de l'Infanterie. Le plus ancien Chevalier de l'Ordre, de quelque Langue qu'il soit, entre au Conseil ordinaire; & les deux autres plus anciens Chevaliers, au Conseil complet, pour représenter cette Langue & son Pilier. Dans chaque Langue il y a plusieurs Grands-Prieurez, qui dans la Langue de France sont ceux de France, d'Aquitaine & de Champagne; dans la Langue de Provence, deux, celui de Saint-Gilles, & celui de Toulouse; & dans celle d'Auvergne, le Grand-Prieuré d'Auvergne. Il y a d'autres Grands-Prieurez en Italie, en Espagne & en Allemagne. Outre cette Dignité, chaque Langue a encore des Baillifs Capitulaires, qui sont ainsi nommez, parce qu'ils ont séance après les Grands-Prieurs dans les Chapitres Provinciaux. La Langue de France a deux Bailliages, dont les Titulaires sont le Bailli de la Morée, ou Commandeur de saint Jean de Latran à Paris, & le Grand-Thrésorier ou Commandeur de saint Jean en l'Isle, près de Corbeil; la Langue de Provence a le Bailliage de Manosque; celle d'Auvergne, le Bailliage de Lyon. Chaque Grand-Prieuré a un nombre de Commanderies, dont les unes sont destinées aux Chevaliers, & les autres indifféremment aux Chapelains & aux Servans d'armes. Dans le Grand-Prieuré de France, il y a trente-six Commanderies pour les Chevaliers, & dix pour les Servans d'armes & les Chapelains; outre la Commanderie Magistrale, que le Grand-Maître de l'Ordre tient par ses mains, ou donne à tel Chevalier qu'il lui plaît. Mais il faut remarquer que ces Commanderies sont appellées, *Commanderies de justice*, ou *Commanderies de grace*, selon la maniére de les obtenir. On les nomme *Commanderies de justice*, quand on les posséde par droit d'ancienneté, ou par améliorissement. L'ancienneté se compte du tems de la réception, mais il faut aussi que celui qui prétend une Commanderie, ait fait cinq années de résidence à Malte, & quatre Caravanes ou voyages sur mer. L'améliorissement est lorsqu'après avoir fait des réparations dans une Commanderie dont on jouit, on en prend une de plus grand revenu. Les Commanderies de grace ont ce nom, quand elles sont données par le Grand-Maître, ou par les Grands-Prieurs, par un droit qui appartient à leur dignité. Le Grand-Maître (outre la Commanderie qu'on appelle *Magistrale*) a droit de donner une Commanderie de cinq en cinq ans, dans chaque Grand-Prieuré. Chaque Grand-Prieur a aussi le droit de donner une Commanderie de cinq en cinq ans. On ne prend point garde si la Commanderie vacante est de celles qui sont affectées aux Chevaliers, ou de celles qui appartiennent aux Servans d'armes; & le Grand-Maître, ou le Grand-Prieur peut les donner à tel Frére qu'il lui plaira, de quelque rang qu'il soit, cela étant indifférent, quand la promotion est de grace.

DE LA RECEPTION DES CHEVALIERS.

Les Chevaliers de Malte sont reçus dans l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, en faisant toutes les preuves requises par les Satuts, ou avec quelque dispense. La dispense s'obtient du Pape par un Bref, ou du Chapitre-Général de l'Ordre, & est ensuite enterinée au Sacré Conseil. Les dispenses ordinaire-

 ment

ment ſe donnent pour quelques qurtiers où la nobleſſe manque, principalement du côté maternel. Les Chevaliers ſont reçus d'âge ou de minorité, ou Pages de ſon Eminence, le Grand-Maître. L'âge requis par les Statuts, eſt de ſeize ans complets, pour entrer au noviciat à dix-ſept, & faire profeſſion à dix-huit ans. Celui qui ſouhaite d'être reçu dans l'Ordre, doit ſe préſenter en perſonne au Chapitre, ou à l'Aſſemblée Provinciale du Grand-Prieuré, dans l'étendue duquel il eſt né. A l'égard du Grand-Prieuré de France, le Chapitre ſe tient au Temple à Paris, le lendemain de la ſaint Barnabé; c'eſt à dire, le 12 Juin, & dure huit jours. L'Aſſemblée ſe fait à la ſaint Martin d'Hiver, au mois de Novembre. Le préſenté doit apporter ſon extrait baptiſtaire, en forme authentique, & légaliſé par l'Evêque ou ſon Grand-Vicaire; le Mémorial de ſes preuves, contenant les extraits des titres, qui juſtifient la légitimation & la nobleſſe du préſenté, & des quatre familles du côté paternel & maternel; c'eſt à dire, du pére & de la mére, des ayeuls & des biſayeuls. Ces preuves doivent aller au delà de cent ans; ainſi il faut quelquefois remonter juſqu'aux triſayeuls & quatre-ayeuls. Outre le baptiſtaire & le mémorial, le préſenté doit apporter le blazon & les armes de ſa famille, peint avec ſes émaux & couleurs ſur du vêlin. Lorſque le préſenté a été admis, la commiſſion pour faire ſes preuves lui eſt délivrée par le Chancelier du Grand-Prieuré. Si le pére ou la mére, ou quelqu'un des ayeux eſt né dans un autre Grand-Prieuré, le Chapitre donne une commiſſion rogatoire, pour y faire les preuves néceſſaires. Les preuves de la nobleſſe ſe font par titres & contracts, par témoins, par épitaphes, & autres monumens. Les Commiſſaires font auſſi une enquête, pour ſavoir ſi les parens du préſenté n'ont point dérogé à leur nobleſſe, par marchandiſe, trafic ou banque. Sur quoi il y a un privilége pour les Gentilshommes des villes de Gênes, de Florence, de Sienne & de Lucques, qui ne dérogent point en exerçant la Marchandiſe en gros. Après que les preuves ſont faites, les Commiſſaires qui y ont travaillé, les apportent au Chapitre ou à l'Aſſemblée; & ſi elles ſont trouvées bonnes & valables, elles ſont envoyées à Malte, ſous le ſceau du Grand-Prieuré. Quand le préſenté eſt arrivé à Malte, ſes preuves ſont examinées dans l'Aſſemblée de la Langue, de laquelle eſt le Grand-Prieuré où il s'eſt préſenté; & ſi elles ſont approuvées, il eſt reçu Chevalier & ſon ancienneté court de ce jour, pourvu qu'il paye le paſſage, qui eſt de deux cens cinquante écus d'or, & qu'il faſſe profeſſion auſſitôt après le noviciat; autrement il ne compte ſon ancienneté que du jour de ſa profeſſion, ſi l'on ſuit les Statuts & Réglemens; mais l'uſage eſt que le retardement de la profeſſion ne nuit point à l'ancienneté. On ne peut néanmoins obtenir aucune Commanderie ſans l'avoir faite. On paye ordinairement le paſſage au Receveur de l'Ordre, dans le Grand-Prieuré. Les preuves ſont quelquefois rejettées à Malte. En ce cas, on rendoit autrefois la ſomme qui avoit été payée; mais depuis il a été ordonné par de nouveaux Décrets, qu'elle demeureroit acquiſe au Thréſor. Outre les deux cens cinquante écus d'or pour le Thréſor de l'Ordre, le nouveau Chevalier paye auſſi le droit de la Langue. Ce droit eſt réglé ſuivant l'état & le rang où le préſenté eſt reçu. Ceux qui ſe préſentent en minorité, c'eſt à dire, au deſſous de ſeize ans, ſont reçus en vertu d'une Bulle du Grand-Maître, que ſon éminence leur accorde, ſuivant le pouvoir qui lui eſt donné par le Pape, ou par le Chapitre-Général. Ils ſont ordinairement reçus à ſix ans, quelquefois par une grace ſpéciale à cinq, à quatre, & même à un. Leur ancienneté court du jour porté par leur Bulle de minorité, pourvu que le paſſage ſoit payé un an après. On obtient d'abord le Bref du Pape à Rome, puis on pourſuit l'expédition de la Bulle de Malte; & le tout coute environ quinze piſtoles d'or. Le paſſage eſt de mille écus d'or pour le Thréſor, avec cinquante écus d'or pour la Langue; ce qui fait près de quatre mille livres. On ne le rend point, ſoit que les preuves ſoient refuſées, ſoit que le préſenté change de réſolution, ou meure avant ſa réception. Le privilége du préſenté de minorité, eſt qu'il peut demander une Aſſemblée extraordinaire, pour y obtenir une commiſſion, afin de faire ſes preuves, pour les préſenter, ſans attendre le Chapitre ou l'Aſſemblée provinciale. Il peut aller à Malte à l'âge de quinze ans, pour y commencer ſon noviciat, & faire enſuite profeſſion à ſeize ans. Mais il n'eſt obligé d'y être qu'à vint-cinq ans, pour faire profeſſion à vint-ſix au plus tard; faute de quoi il perd ſon ancienneté, & la commence du jour de ſa profeſſion. Dès que ſes preuves ſont reçues, il peut porter la croix d'or, que les autres ne doivent porter qu'après avoir fait les vœux. A l'égard des Chevaliers Pages, le Grand-Maître en a ſeize, qui le ſervent depuis douze ans juſqu'à quinze, & à meſure qu'il en ſort de ſervice, d'autres y entrent en leur place. Après avoir obtenu de ſon Eminence leurs Lettres de Pages, ils doivent ſe préſenter au Chapitre ou à l'Aſſemblée provinciale, pour obtenir commiſſion de faire leurs preuves à l'âge d'onze ans. Les preuves faites, ils vont à Malte pour entrer en ſervice depuis douze ans juſqu'à quinze accomplis. A quinze ans ils commencent leur noviciat, pour faire leur profeſſion à ſeize. Leur paſſage eſt de deux cens cinquante écus d'or; & ne ſe rend point ſi les preuves ſont refuſées à Malte, non plus qu'aux autres Chevaliers. Leur ancienneté court du jour qu'ils entrent en ſervice. Si les places des Pages étoient remplies, de ſorte qu'ils ne puſſent y entrer, ils perdroient leur privilége, & leur ancienneté commenceroit ſeulement à ſeize ans complets.

Ceux qui ſont reçus Chapelains & Clercs conventuels, ou Servans-d'armes, ſont quelquefois Gentilshommes; mais s'ils ne ſont nobles de quatre races du côté paternel & du maternel, ils ne peuvent être admis dans le rang des Chevaliers. On peut voir de deux couſins, ou d'un oncle & d'un neveu, l'un Chevalier, & l'autre Servant d'armes, parce que l'un des deux fréres ſe ſera méſallié. Un Gentilhomme, même de quatre races, qui aura toutes les qualitez requiſes pour être Chevalier, s'il veut être Eccléſiaſtique, & recevoir les Ordres, ne peut-être que du rang des Chapelains; parce que tous les Chevaliers doivent porter les armes contre les Infideles. Les Eccléſiaſtiques, qui font le ſecond état, ou rang de l'Ordre de Malte, ſont ordinairement reçus Diaco, ou Clercs conventuels, pour ſervir dans l'Egliſe de Malte depuis dix ans juſques à quinze. Ils obtiennent, à cet effet, une Lettre de ſon Eminence. Leur préſentation ſe fait à neuf ans, & le préſenté doit apporter ſon extrait baptiſtaire légaliſé, ſa Lettre de Diaco, & ſon mémorial, contenant les extraits & les dates des titres, qui juſtifient ſa légitimation, la qualité de ſon pére & de ſa mére, & de ſes ayeuls paternels & maternels. Il ne faut point de blazon, ſi ce n'eſt que le préſenté, étant Gentilhomme, voulût montrer ſes armes. Ses preuves doivent faire connoître qu'il eſt né de parens honorables, & qui ne ſe ſont point mêlez d'arts, ni de profeſſions méchaniques & baſſes. On reçoit dans ce rang les fils de Docteurs aux Droits, des Avocats, des Médecins, des Procureurs, des Notaires, des Banquiers, des Marchands en gros, demeurans dans les villes, des Laboureurs, qui cultivent leurs terres, & qui vivent honorablement, & d'autres perſonnes qui ſont au deſſus du commun peuple. Leur ancienneté court du jour de leur réception à Malte. Leur paſſage eſt de cent écus d'or. Ceux qui ont plus de quinze ans, & qui ſouhaitent d'être reçus Chapelains conventuels, doivent obtenir un Bref du Pape, paſſé ou entériné à Malte, & enſuite ſe préſenter pour faire leurs preuves. Leur paſſage eſt de deux cens écus d'or, outre le droit de la Langue. Les Servans d'armes font leurs preuves comme les Chapelains. L'âge pour ſe préſenter eſt de ſeize ans complets; le paſſage, de deux cens écus d'or, outre le droit de la Langue. Les Prêtres d'obédience ſont reçus ſans preuves, & ſans aller à Malte. Ils ſont ainſi appellez, parce qu'ils obéïſſent au Grand Prieur, ou au Commandeur qui les reçoit, pour deſſervir dans les Prieurez, ou dans les Cures de l'Ordre. Ils portent la croix blanche ſur le manteau, & jouïſſent des priviléges de la Religion. Il y a des Gentilshommes de ce nombre. Les Servans d'offices ſont employez à Malte au ſervice de l'Hôpital, & à de ſemblables fonctions. Il y a auſſi des Donnez, ou Demi-croix, qui ſont mariez, & portent une croix d'or à trois branches. La croix d'or des Chevaliers en a quatre; & celle des Chapelains ou des Servans d'armes, eſt de même, mais ils ne la portent que par une permiſſion qu'ils obtiennent du Grand-Maître. Tous les Chevaliers & Fréres, de quelque rang, qualité, ou dignité qu'ils ſoient, ſont obligez, auſſi-tôt qu'ils ont fait leurs vœux, de porter ſur le manteau ou ſur le juſte-au-corps, du côté gauche, une croix octogone, ou à huit pointes, de toile blanche cirée, qui eſt la véritable marque de leur profeſſion, la croix d'or n'étant qu'un ornement extérieur. Cette coutume s'obſerve exactement à Malte, & preſque par-tout ailleurs. Lorſque les Chevaliers, tant novices que Profès, vont combattre contre les Infidéles, ils portent ſur leur habit une ſobreveſte rouge, en forme de dalmatique, ornée par devant & par derriére d'une grande croix blanche ſans pointes, qui marque les armes de la Religion. L'habit ordinaire du Grand-Maître, eſt une ſorte de ſoutane de tabis ou de drap, ouverte par le devant, & liée d'une ceinture, d'où pend une groſſe bourſe, pour marquer la charité envers les pauvres, ſuivant l'inſtitution de cet Ordre. Par deſſus ce vêtement, il porte une maniere de robe de velours, au lieu de laquelle il prend un manteau à bec qui eſt fort long, quand il va à l'Egliſe dans les jours ſolemnels. Au devant de la ſoutane, ſur l'eſtomac, & ſur la robe, vers la manche gauche, il y a une croix de toile blanche à huit pointes, comme ſont toutes les croix que portent ceux de l'Ordre.

☞ En parlant des Chapelains & des Eccléſiaſtiques, on a dit ci-devant qu'il y a eu des Cardinaux de ce rang: par où il ne faut pas entendre qu'ils ayent été reçus dans le rang des Chapelains, mais qu'étant Chevaliers, ils ont été élevez au Cardinalat, qui eſt une Dignité eccléſiaſtique. Ce qui n'empêche pas qu'un Chapelain reçu en ce rang ne puiſſe être Cardinal.

Voici les derniers Grands-Maîtres de l'Ordre. Grégoire Caraffe élu l'an 1680, a gouverné juſques en l'an 1690. L'an 1659, étant Général des galéres de Malte, il ſe trouva à la bataille des Dardanelles, où il eut très grande part à la victoire que les Chrétiens remportérent ſur les Turcs, malgré le grand nombre de ces Infidéles. Il eut l'avantage de commencer à mettre les ennemis en déroute; & avec les ſept galéres qui compoſoient ſon eſcadre, il en prit huit Ottomanes, & trois de leurs galéaſſes, qu'il emmena en triomphe à Malte. Adrien de Vignacourt lui a ſuccédé, & a gouverné juſques à ſa mort arrivée l'an 1697. Le Grand-Maître regnant eſt Portugais, & ſe nomme *Antoine* Manuël. * *Hiſtoire de l'Ordre*, & *Mémoires de* M. d'Aiſy, ci-devant employé aux Archives du Grand-Prieuré de France.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Grands-Maîtres de l'Hôpital de ſaint Jean de Jéruſalem, de Rhodes & de Malte.

L'an 1099.	le Bienheureux Gérard, durant	19 ans.
1118.	Raimond du Puy,	42.
1160.	Auger de Balben,	3.
1163.	Arnaud de Comps,	4.

		ans.
1167.	Gilbert Affailli ou de Sailli,	2.
1169.	Gafto ou Gafte,	2 ou 4 mois.
1169.	Joubert,	10.
1179.	Roger de Molins,	8.
1187.	Garnier de Napoli,	10 mois.
1188.	Ermengard d'Apt,	4.
1192.	Geofroy de Donjon,	2.
1194.	Alfonfe, Portugais, durant quelques mois.	
1194.	Geofroy le Rat,	12.
1206.	Guérin de Montaigu,	24.
1230.	Bertrand Texi,	10.
1240.	Guérin,	4.
1244.	Bertrand des Comps,	4.
1248.	Pierre de Villebride,	3.
1251.	Guillaume de Châteauneuf,	9.
1260.	Hugues de Revel,	18.
1278.	Nicolas de Lorgue,	10.
1288.	Jean de Villers,	6.
1294.	Odon ou Eudes de Pins,	2.
1296.	Guillaume de Villaret,	12.
1308.	Foulques de Villaret,	9.
1317.	Maurice de Pagnac, *intrus* du vivant de Foulques de Villaret, qui y rentra,	6.
1323.	Léon de Villeneuve,	23.
1346.	Dieu-donné de Gozon,	7.
1353.	Pierre de Cornillan,	2.
1355.	Roger de Pins,	10.
1365.	Raimond Berenger,	8.
1373.	Robert de Juliac,	3.
1376.	Jean-Ferdinand de Hérédia,	20.
1396.	Philibert de Naillac,	25.
1421.	Antoine Fluvian,	16.
1437.	Jean de Laftic,	17.
1454.	Jacques de Milly,	7.
1461.	Pierre-Raimond Zacofta,	6.
1467.	Jean-Batifte des Urfins,	9.
1476.	Pierre d'Aubuffon, Cardinal,	27.
1503.	Emeric d'Amboife,	9.
1512.	Gui de Blanchefort,	1.
1513.	Fabrice de Carrette,	8.
1521.	Philippe de Villiers de l'Ifle-Adam, établit l'Ordre à Malte l'an 1530 après la perte de Rhodes,	13.
1534.	Perrin du Pont,	durant 22 jours.
1534.	Didier de Saint-Jaille,	2.
1536.	Jean de Homédès,	20.
1556.	Claude de la Sengle,	1.
1557.	Jean de la Valette Parifot,	11.
1568.	Pierre de Monti,	4.
1572.	Jean l'Evêque de la Caffiére,	10.
1582.	Hugues de Loubens de Verdale, Cardinal,	13.
1595.	Martin Garcias,	6.
1601.	Aloph de Vignacourt,	21.
1622.	Aloifio Mendès Vafconcellos,	7 mois.
1623.	Antoine de Paule,	13.
1636.	Jean-Paul de Lafcaris,	21.
1657.	Martin de Redin,	3.
1660.	Anet de Gaffan,	3 mois.
1660.	Raphaël Cotoner,	3.
1663.	Nicolas Cotoner, frére de Raphaël,	17.
1680.	Grégoire Caraffe,	19.
1690.	Adrien de Vignacourt,	6 ans & 6 mois.
1697.	Raimond de Pérellos de Rocafull,	22 ans, 11 mois, & 3 jours.
1720.	Marc-Antoine Zondodari,	2 ans, 5 mois, & 3 jours.
1722.	Antoine Manoel.	

* Guillaume de *Tyr*, *l.* 18. *c.* 5. Jacques de Vitry, *Hift.* Polydore Virgile, *l.* 7. Jean Azorius, *Inftitutiones Morales*, *l.* 13. Bofio. Boifar. Naberat. Baudouin, &c. *Hift. de Malte.* Aubert le Mire, *Orig. Ordin. Equeft. Hift. des Ord. Religieux, tome* 3. *chez J. B. Coignard.*

* MALTE (Canal de) eft cette partie de la Mer de Sicile qui eft entre la partie méridionale de la Sicile & la feptentrionale de l'Ifle de Malte.

MALTE, *Melita*, dans la Mer Adriatique, Ifle de la Dalmatie, que les Efclavons appellent *Milet*, & les autres *Meleda.* Athénée parle des petits chiens de cette Ifle, d'où eft venu le proverbe, *Melitæus Catellus.* * Pline, *l.* 3. *c.* 26. Athénée, *l.* 12.

* MALTON, bourg d'Angleterre dans lé Duché d'York, fur la rive droite du Derwent. Il eft à peu près au nord-eft d'York dont il eft éloigné d'environ cinq lieues. Il eft célébre pour fes foires, où il fe fait grand commerce de chevaux, de poiffon, de blé, & d'inftrumens qui fervent au labourage. On y fait auffi des courfes de chevaux. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome* 1. *p.* 178.

MALTRAIT (Claude) Jéfuite de Touloufe, publia à Paris en 1663, les Oeuvres de Procope en Grec & en Latin, avec des Notes de fa façon. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MALVA, Royaume d'Afie. Il fait partie du Mogoliftan. Il eft borné au nord par le Royaume de Narvar, à l'eft par celui de Bengale, au fud par celui de Berar, & à l'oueft par celui de Chitor. Mando en eft la ville capitale. * M. Delifle, *Cartes des Indes & de la Chine.*

MALVA, Ifle de la Mer des Indes. Elle eft à cinq lieues de celle de Timor, à cent foixante-neuf degrez du Méridien de Séville, & à huit & demi de l'Equateur. Ses Habitans font Anthropophages & vivent prefque à la maniére des bêtes. Ils marchent nuds & n'ont qu'un morceau d'écorce au milieu du corps. Lorfqu'ils vont combattre, ils ont de groffes peaux de buffle devant & derriére. Ils paffent leurs cheveux à travers certaines cannes où ils les enferment, & envelopent leur barbe dans des feuilles, la mettant de la même forte dans des cannes. Leurs arcs & leurs flêches font faites de cannes. L'Isle de Malva a des montagnes fort hautes, & fes champs font pleins de poivre qu'ils nomment *Lada.* * Daviti. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MALVAI. *Voyez* MALVAY.

MALVASIE ou MALVOISE (*Malvafia*, anciennement *Epidaurus*) ville de la Morée, fur la côte orientale, où commence le Golfe de Napoli de Romanie, dans la Province de Tzaconie, ou *Braccio di Maina.* Elle eft fituée fur un grand rocher, environné de la mer en forme d'Ifle, & joint a une langue de terre par un pont de bois. Il y a des fontaines d'eau douce, & la colline eft fi fertile, qu'on y peut recueillir de quoi nourrir cinquante ou foixante perfonnes, qui fuffifent pour la défendre, parce que le rocher eft inacceffible de tous côtez, à la referve d'un feul. Les raifins y font admirables & en quantité; le vin qu'on en fait eft affez connu dans le monde, & ne cede en rien à ceux de Candie. Son port eft commode, & défendu par la fortereffe. Le Temple d'Efculape rendit autrefois cette petite Ifle célebre. Malvafie, qui avoit titre d'Archevêché, obéïffoit à l'Empereur de Conftantinople l'an 1204, & Baudouin Comte de Flandres, s'étant mis en poffeffion de l'Empire, donna l'inveftiture de cette place à Guillaume, Baron François: mais ce nouveau Seigneur de Malvafie fut contraint de céder fes droits à Michel Paléologue, qui monta fur le thrône, après avoir chaffé les François. Guillaume fe retira à Venife, où il fit une donation à la République des mêmes droits qu'il venoit de tranfporter à l'Empereur Michel, alléguant que la renonciation qu'il en avoit faite, avoit été extorquée par violence. Les Vénitiens firent valoir leur droit par les armes, prirent Malvafie, & jouïrent de cette conquête jufques en 1537, qu'ils fe virent obligez de l'abandonner à Soliman II, par un traité de paix. L'an 1653, les Turcs ayant rompu la paix, & porté leurs armes en Candie, Fofcolo, Général des Venitiens, attaqua le Fort de Malvafie, le prit & le raza, en ayant enlevé vint piéces de canon. L'année fuivante, Morofini, alors Provéditeur, affiegea cette place, & leva le fiége pour fe rendre en Candie. Le Doge Morofini affiégea Malvafie l'an 1689, mais la maladie s'étant mife dans fon Armée, il fut obligé de lever le fiége, qu'il convertit en un blocus, qui dura jufques au mois d'Août 1690, que cette place fe rendit aux Vénitiens. * P. Coronelli, *Defcr. de la Morée.*

MALVAIS (le Royaume de). *Voyez* MALVA.

MALVENDA (Thomas) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, étoit né à Xativa, au mois de Mai de l'an 1566, & entra en 1582 dans l'Ordre de faint Dominique, où après avoir fait de très bonnes études, il profeffa la Philofophie pendant quatre ans, & la Theologie pendant dix. On remarque qu'il écrivoit avec autant de facilité que de politeffe & d'élegance, & que fes diverfes occupations ne furent jamais capables de lui faire quitter les exercices ordinaires de la Religion. Ayant trouvé quelques fautes dans le Martyrologe Romain du Cardinal Baronius, il en écrivit en 1600 à ce grand Cardinal, qui lui trouva tant d'efprit, de politeffe, & de difcernement, qu'il fouhaita l'avoir auprès de lui pour être plus à portée de recevoir fes avis. Malvenda appellé à Rome par fon Général, n'y manqua pas d'occupation. Outre la revue des Annales de Baronius, qui fur fes avis, corrigea beaucoup de chofes dans ce qui étoit imprimé, on voulut qu'il reformât tous les Livres Eccléfiaftiques de fon Ordre, & il s'en acquitta avec tant de fuccès qu'on trouve encore à préfent ces Livres des mieux digérez en leurs genres. Il travailla auffi fur le Martyrologe Romain pour le rendre à l'ufage de l'Ordre; & chargé d'examiner la Bibliothéque des Péres de Marguerin de la Bigne, il y fit des obfervations qui ont eu place dans l'édition de 1605. Cette même année Malvenda publia un Livre touchant le Paradis Terreftre, qu'il avoit compofé fort à la hâte; mais l'année précédente il en avoit donné un autre *de Antichrifto*, qui lui avoit attiré de grands applaudiffemens. Il fut le feul qui n'en fut pas tout à fait content: il voulut le revoir, mais il fut fi détourné qu'il lui fut impoffible d'en donner une nouvelle édition avant l'an 1621. Elle parut à Valence en Efpagne, où l'Auteur étoit alors, & depuis il en a été fait une autre en 1647, à Lyon. L'eftime qu'on avoit conçue de Malvenda fit croire qu'il étoit capable de donner des Annales de fon Ordre. Son Général le chargea de ce travail, auquel il donna tous fes foins; mais les divers changemens de demeure que fes Supérieurs lui firent faire ne lui permirent que de compiler des Mémoires, dont il eut foin de garder une copie en même tems qu'il en délivra une en 1608 au Général, étant près de partir pour l'Efpagne. L'intention de Malvenda étoit qu'au cas qu'il ne pût recouvrer du loifir, fes Mémoires ferviffent à quelqu'un qui en auroit plus que lui; mais on n'y eut point d'égard, on réfolut de les imprimer tout informes, & on les envoya à Naples, où ils parurent en 1627. Ce qu'il y eut de pis, fut qu'on n'imprima pas même ces Mémoires dans l'ordre où Malvenda les avoit mis: il étoit alors en Efpagne, où il changeoit fouvent de demeure, les Supérieurs Majeurs de ce Royaume voulant toûjours l'avoir auprès d'eux; il fut même forcé de vivre quelque tems hors de fon Cloître dans le Palais d'Aliciga Archevêque de Valence. Mais tous ces changemens, en l'empêchant de fuivre fes Annales, ne purent le détourner de travailler: & il employa tout ce qu'il eut de loifir à faire une nouvelle Verfion du texte Hébreu de l'Ecriture Sainte, avec des Commentaires courts. Il y travailloit, lorfque la mort l'enle-

l'enleva. Il mourut le septiéme Mai 1628, âgé de 63 ans, à Valence, & fut porté dans le Couvent de son Ordre, où on l'enterra dans un lieu honorable. L'Archevêque qui avoit assisté à ses funérailles, eut soin de recueillir ses travaux sur l'Ecriture Sainte, & les envoya au Général, qui les fit imprimer en 1650, à Lyon, en cinq volumes *in folio.* On a une Vie de saint Pierre Martyr, écrite en Espagnol par le même Auteur, & imprimée en 1613, à Saragoce. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MALVEZZI (Virgilio) de Bologne en Italie, connu sous le nom du Marquis Malvezzi, savoit le Droit, la Médecine, les Mathématiques, les Belles-Lettres, la Musique, & la Théologie. Après avoir servi à la guerre & dans des négociations importantes sous Philippe IV Roi d'Espagne, il s'établit à Bologne, sa patrie, où il mourut au mois d'Août de l'an 1652. On a de lui, *Discorsi sopra Cornelio Tacito; Il Romulo; Il Tarquino superbo; Il Davide perseguitato; Ragioni per liquali li Letterati credono non poter avantagiarsi nella Corte; Il Ritratto del privato politico Christiano, &c.* * Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* partie 1. Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* partie 1.

MALVOISIE, ville. *Voyez* MALVASIE.

MALUSELLI (Jérôme) né à Mensa dans le Territoire de Céséne, fut fait Prêtre à Ravenne, où il s'attacha à la B. Gentile qui le fit son héritier. C'est lui qui ayant recueilli les Mémoires de la B. Marguerite de Ravenne, en tira tout ce qui étoit propre à des Ecclésiastiques, vivans en communauté, en forme de réglemens qui furent approuvez l'an 1538, par le Pape Paul III; d'où vient qu'on le regarde comme le principal Fondateur de la Congrégation des Clers Réguliers du bon Jésus. Il eut quelques persecutions à souffrir, & pendant la vie de la B. Gentile avec qui il demeuroit, & après sa mort; mais son innocence fut toujours justifiée pleinement, & il mourut paisiblement le 20 Août de l'an 1541. * Simon Marini, *Vite delle Margher. & Gentile, & del Padre Geronimo.*

* MALWANA, lieu de l'Isle de Ceylan, à l'est-nord-est de Colombo, dont il est éloigné d'environ trois lieues. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de Ceylan.*

* MALZIOU, petite ville de France en Languedoc dans le Gévaudan sur la Truyére. Elle est à peu près au nord de Mende, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

MAM.

MAM, Isle. *Voyez* MAN.

MAMANT (Saint). *Voyez* MAMMES.

MAMAS. *Voyez* GREGOIRE MAMAS.

MAMBRE' ou MAMRE', vallée fertile & agréable dans la Palestine, à quinze stades d'Hébron, vers le midi, & à deux cens cinquante stades (c'est dire, environ trente & un milles) de Jérusalem, est célébre dans l'Histoire Sainte. Ce fut en ce lieu-là, qu'Abraham habitant sous des tentes, reçut les trois Anges qui lui prédirent la naissance de son fils Isaac; ce fut là qu'il les servit à table sous un arbre, que saint Jérôme appelle *Térébinthe*, d'où cette vallée a été aussi nommée *la vallée de Térébinthe.* Ce même Auteur assure qu'on voyoit encore cet arbre de son tems, sous l'Empire de Constance. Quelques peuples y avoient dressé des autels, pour y faire des sacrifices en mémoire de ce qui s'étoit passé sous ce Térébinthe; mais le grand Constantin averti de cette superstition, par sa mére Héléne, donna ordre d'abolir ces sacrifices, & y fit bâtir un superbe Temple. Quoique cet arbre ait été détruit, on dit qu'il en a repoussé d'autres de sa souche, que l'on montre pour marquer l'endroit où il étoit. La ville d'Hébron se nommoit aussi Mamré. *Voyez Genése, ch.* 23. *v.* 17. Elle tiroit peut-être ce nom d'un Chananéen nommé *Mamré*, qui semble avoir été maître de ces lieux. * *Genése, ch.* 14. *v.* 13. 24. J. Eusébe Nieremberg, *ch.* 62.

MAMBRE', Amorrhéen, frére d'*Escol* & d'*Aner.* Ils étoient tous trois amis du Patriarche Abraham. Ils lui aidérent à combattre les Assyriens, & à délivrer Lot qu'ils avoient fait prisonnier. Aussi Abraham, qui ne voulut point avoir de part à la dépouille de ces Princes, exigea que ces trois fréres ses alliez en eussent une portion convenable. Le païs où habitoit Mambré, reçut son nom, & est appellé dans l'Ecriture *la vallée de Mambré.* * *Genése, ch.* 14.

MAMBRE'S, Magicien de Pharaon. *Voyez* JANNE'S.

MAMBRUN (Pierre) Jésuite, né à Montferrand en Auvergne l'an 1600, & mort à la Fléche le dernier Octobre de l'an 1661, a donné une *Dissertation Péripatétique* sur le Poëme Epique, dont M. Baillet a fait l'Analyse dans ses Jugemens sur les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique. Mais le P. Mambrun s'est plus fait connoître par ses Poësies Latines. On a de lui des *Eglogues*; des *Géorgiques*, ou quatre Livres de la *culture de l'ame & de l'esprit*: & un Poëme en XII Livres, appellé *Constantin*, ou l'*Idolâtrie terrassée.* Ce Religieux est un des plus parfaits & des plus accomplis d'entre les Imitateurs de Virgile, à en juger par la forme extérieure de ses vers, par le nombre de ses livres, & par les trois genres de Poësie ausquels il s'est appliqué. Il possédoit à fond son Virgile, & savoit parfaitement les régles de l'Art Poëtique, comme il l'a fait voir dans la Dissertation Péripatétique qu'il a faite du Poëme Epique; & l'on peut dire que ce Pére étoit grand Poëte & grand Critique tout ensemble. M. Huet, Evêque d'Avranches, dit que le Pére Mambrun, après avoir professé pendant quatre ans la Rhétorique à Paris, fut envoyé à Caen, où il enseigna la Philosophie pendant six ans, & qu'il ne recevoit point d'écolier qui n'eût quelque teinture de Géométrie; qu'on vit dans sa classe plus de 300 Etudians; qu'on le retira de Caen pour lui faire professer ailleurs la Théologie; & qu'il a enseigné cette Science les huit derniéres années de sa vie à la Fléche, où il est mort. * Jean Chapelain, *dans la Préface sur le Poëme de la Pucelle.* Gill. Ménage, *Réponse au Discours sur l'Héautontimorumenos de Térence.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, de l'édition d'Amsterdam 1725. *tome* 3. *partie* 1. *p.* 170. *n.* 1072. & *tome* 4. *partie* 2. *p.* 231. *n.* 1494. M. Huet, *Origines de Caen*, seconde édition, *p.* 423 & *suiv.*, & *in Commentario de rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 28. 29. 36. 173. 174.

MAMERANUS (Nicolas) natif de Luxembourg, écrivit en 1547 le voyage de Charles *Quint* pour la guerre de Smalcade; & l'Investiture de l'Electeur Maurice. Il a aussi composé un Poëme héroïque sur la Chasse, où tous les mots commencent par la lettre C, sans craindre la maxime du Poëte, *Stultum est difficiles habere nugas.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Les autres Ouvrages de Nicolas Mameranus, sont, *Gratulatorium Carmen in Philippi Regis Hisp. in Belgium, anno* 1555, *adventum; Epithalamium in Nuptias ejusdem cum Maria Regina Angliæ; In Nuptias Alexandri Farnesii, Parmæ Principis; Carmen de Bezo las manos; Strena anno* 1560, *de Asino S. Maximini, Archiepiscopi Treverensis cum S. Martino Archiepiscopo Turonensi Romam euntis ab ursa devorato; Historia de Electione Caroli Quinti, Imperatoris; de Bello Saxonico; Cæsaris Iter sexennale per Germaniam; Catalogus Nobilium Aulicorum ac Ducum exercitus Caroli Quinti; Catalogus Expeditionis Rebellium Principum & Civitatum Germaniæ; de Peregrinatione Hierosolymitana Joannis Hezii; de Hieme anni* 1564; *Epistola de eo quod Beatus Petrus Romæ fuerit; de Confessione tutis Sacerdotis auribus committenda; Formula auspicandi finiendique diem certis precatiunculis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 691 & 692.

* MAMERANUS (Henri) frére du précédent, natif de Luxembourg, fut non seulement Libraire & Imprimeur à Cologne, mais aussi Poëte & Homme de Lettres. Valére André lui attribue quelques piéces de Poësies, avec les mêmes titres que dans l'Article de Nicolas Mameranus, savoir, celui où il félicite Philippe II, Roi d'Espagne, sur son arrivée dans le Païs-Bas, en 1555; l'Epithalame sur le mariage du même Roi avec *Marie* Reine d'Angleterre. Il lui donne de plus *Carmen gratulatorium in Philippi Regis Angliæ, &c. adventum in Germaniam, anno* 1549, & *in Angliam, anno* 1554; *Strena Kal. Januarii, an.* 1556, *de Leone & Asino, carmine conscripta; Libellus de prisca Moneta.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 362.

MAMERCUS, Tyran de Catane, après avoir vaincu Denys *le Tyran*, se rendit à Timoléon. Il fut amené à Syracuse, & accusé devant le peuple: il entreprit de se justifier, & voyant que le peuple ne recevoit point sa défense, il se jetta par terre du haut du théatre, & se cassa la tête; mais il ne mourut pas du coup, & subit la peine du supplice. * Polyen, *in Timoléonte*, *l.* 5.

MAMERS. *Voyez* MEMERS.

MAMERT, Archevêque de Vienne en Dauphiné, très célébre & très saint Prélat, succéda à Simplicius dans le cinquiéme siécle, & étoit frére de Claudien Mamert, Auteur de trois livres *de l'Etat de l'Ame.* Il consacra un Evêque dans l'Eglise de Die, qu'il croyoit dépendre de sa Métropole; & eut quelque démêlé sur ce fait avec le Pape Hilaire, qui renvoya la connoissance de cette affaire à Léonce d'Arles, pour l'examiner dans un Synode. Cet Evêque & les autres Prélats de France ayant envoyé leur avis au Pape Hilaire, ce Pontife ordonna que l'Evêque de Die seroit confirmé par l'Archevêque d'Arles; & qu'à l'avenir l'Archevêque de Vienne s'abstiendroit des ordinations hors de sa Province. La Province de Vienne se trouvant affligée de divers malheurs, & le feu ayant pris l'an 469, le jour de Pâques, dans la ville, saint Mamert crut que pour appaiser la colére du Ciel, il étoit à propos de recourir à la pénitence & à la priére. Il institua pour ce sujet un jeûne de trois jours, pendant lesquels se font les processions, que l'on appelle *Rogations*, qu'on dit avoir été confirmées dans un Synode tenu l'an 474. Sidonius Apollinaris écrivit à Mamert, pour le féliciter de l'heureux établissement de ces processions. Le premier Concile d'Orléans les établit par toute la France; & cette pratique a été reçue dans presque tout l'Occident. Mamert mourut le onziéme Mai de l'an 475. Il eut Hésychius ou Isycius pour successeur sur le Siége archiepiscopal de Vienne, & est honoré par l'Eglise le onziéme Mai. Son frére Claudien Mamert étoit Prêtre de l'Eglise de Vienne. On a ses trois livres de *la Nature de l'Ame*, qui sont excellens. Apollinaris Sidonius a fait son éloge & son épitaphe. Il est l'Auteur de l'Hymne sur la passion, *Pange lingua gloriosi, prælium certaminis*, que d'autres ont attribuée à Venantius Fortunatus; mais Gennade & l'ancien Scholiaste la donnent à Claudien Mamert. C'est apparemment cette Hymne dont Sidonius fait l'éloge, *l.* 4. *Epist.* 3. * Sidoine Apollinaire, *l.* 7. *Epist.* 1. & *l.* 5. *Epist.* 14. Gennadius, *de Script. Eccles.* Saint Augustin, *Ser.* 173. *Concile d'Orléans*, *Can.* 27. Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. *c.* 34. Adon, *in Chron.* Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidon. Apoll.* Roricon, *de Gest. Franc. l.* 1. *c.* 3. Baronius, *in Annal. Eccles.* & *Martyrol. Rom.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean de Bosc & Jean de Liévre, *de Viennens. Antiq.* Chorier, *Hist.* & *Etat Polit. de Dauphiné.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du cinquiéme siécle.*

MAMERT PATISSON. *Cherchez* PATISSON.

MAMERTIN, Orateur, qui vivoit dans le quatriéme siécle, du tems de Constantin, de ses fils, & de Julien *l'Apostat*, fut élevé au consulat sous l'empire de ce dernier, & pour l'en remercier, il prononça en sa présence ce Panégyrique que nous avons encore, & qui commence ainsi, *Etsi scio te, Impera-*

perator, *& cunctos qui consilium tuum participant posse morari*, *&c.* Jerôme Ragusa croit que ce Mamertin étoit de Messine. Il fut d'abord Thrésorier, ensuite Préfet du Prétoire dans l'Illyrie. Etant accusé de péculat, Julien le prononça absous & le fit Consul. Le Panégyrique qu'il prononça pour l'en remercier fut récité l'an 362, Mamertin étant déja vieux. * *Elogia Siculorum ab* Hieronymo Ragusa.

MAMERTINS, Peuples originaires de l'Isle de Samos, s'établirent après de Messine. C'est pour cela que les Messinois ont été nommés *Mamertins*, & le Phare de Messine, *Mamertinum fretum.* * Martial parle du bon vin de ce païs, *l.* 13. *Epigr.* 117.

MAMILAS, quatorziéme Roi des Assyriens, succéda à Iphérée, après un régne de 30 ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusébe, *in Chron.* Génébrard, *Chron. l.* 1.

MAMISTA. *Voyez* MALMISTRA.

MAMITHE, Roi des Assyriens, succéda, dit-on, à Althade, & se rendit terrible aux Egyptiens & aux Syriens, & est nommé Hermasque par saint Augustin. Il regna 30 ans. *Voyez* ASSYRIE. * Eusébe, *in Chron.* S. Augustin. *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 7. Génébrard. *Chron. l.* 1. Torniel, *A. M.* 2386. *&* 2415.

MAMME'E ou plutôt MAME'E. (Julie) femme en premiéres noces de Genesius Marcianus, homme consulaire, & en secondes noces d'un homme d'un rang inférieur, & mére de l'Empereur Alexandre Sévére, fut une Princesse sage & très réglée dans ses mœurs, selon le témoignage des Auteurs Chrétiens & Payens. Les derniers l'appellent même une femme excellente. Son fils Alexandre Sévére, successeur d'Héliogabale, ne faisoit rien sans ses conseils, & s'en trouvoit bien. En effet, elle eut un très grand soin de l'éloigner de tous les vices dans lesquels Héliogabale étoit tombé, & pour empêcher, depuis qu'il fut Empereur, que l'oisiveté & les mauvaises compagnies ne corrompissent ses mœurs. Mamée étant à Antioche l'an 218, comme on le croit, & ayant ouï parler du célébre Origéne, & de la grande intelligence qu'il avoit dans les Sciences divines, desira de le voir, l'envoya chercher par quelques Gardes de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident en chemin, le reçut fort bien, & l'écouta avec plaisir. Origéne demeura quelque tems avec cette Princesse, & lui fit voir par beaucoup de preuves quelle est la gloire de Jésus-Christ, & l'excellence de ses préceptes. On croit que cet entretien fit concevoir à Mamée une si haute idée du Christianisme qu'elle l'embrassa, soit qu'elle soit demeurée dans l'état des Catéchuménes, soit qu'elle ait réellement participé aux Mystéres. Orose & Cédréne disent positivement qu'elle étoit Chrétienne. Abulfaraje dit aussi qu'elle croyoit en Jésus-Christ, & qu'elle servit beaucoup aux Fidéles. Eusébe dit qu'elle avoit une très grande piété envers Dieu. C'est aussi l'opinion des meilleurs Critiques des derniers siécles & du nôtre. Les objections qu'on y oppose sont trop foibles pour faire impression. Mamée apprit à Alexandre son fils à respecter Jésus-Christ, & lui fit connoître les mœurs & la doctrine des Chrétiens, ce qui donna beaucoup de paix à ceux-ci pendant les treize années du régne de ce Prince. Cependant Mamée avoit des défauts: elle étoit ménagére avec excès & aimoit l'or. Hérodien dit, qu'elle s'acqueroit même des biens & les successions de quelques personnes par des voyes peu légitimes. Cet Historien l'accuse de fautes encore plus grandes: mais on sait qu'il étoit sujet à se tromper, & un Auteur même Payen prétend qu'il a eu de la passion contre Alexandre: ce qui peut rendre suspect ce qu'il a écrit contre la Princesse sa mére. Les honneurs divins que le Sénat décerna à Mamée après sa mort lui ont été injurieux; sur-tout si elle a été Chrétienne, mais ç'a été le crime des autres plutôt que le sien. Elle fut tuée avec son fils à Mayence, ou en un autre lieu des Gaules, vers le Rhin, par des Soldats mécontens que l'on croit avoit été engagez à se révolter par le Goth Maximin, qui succéda à Alexandre. C'étoit l'an de Jésus-Christ 235. * Tillemont, *Histoire des Empereurs*, *Article d'Alexandre*, & Notes 1. *&* 10. Le même, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique*, *tome* 3. *titre d'Origéne*, *Art.* 14.

MAMMELUS, nom qu'on a donné à la milice des Sultans d'Egypte, veut dire *Serviteur* ou *Soldat.* Ils étoient ordinairement tirez d'entre les Chrétiens, & ne se marioient point. Leur pouvoir étoit grand, car outre qu'on choisissoit dans leur corps les Souverains d'Egypte, ils possédoient les charges les plus importantes de l'Etat. On dit que les premiers étant sortis de Circassie pour s'établir en Egypte, commencérent à s'y faire connoitre vers l'an 1250, du tems que saint Louïs y avoit porté les armes contre les Sarazins. Ils se sont rendus redoutables pendant plus de deux siécles, jusqu'à ce que Sélim I, Sultan des Turcs, les défit, & tua leur Sultan Campson, près d'Alep en Syrie le 26 Août 1516. Ensuite ils créérent pour Sultan Tomombey, que le même Sélim défit, & fit tuer le 27 Janvier 1517, après avoir pris la ville du Caire. Ainsi finit l'Empire des Mammelus, après avoir duré 267 ans. * Pierre Martyr surnommé Angleri, *Hist. Leg. Ep.* Paul Jove, *Hist.* Chalcondile, *l.* 3. Baudier, *Histoire des Turcs.* M. Basnage distingue deux sortes de Mammelus, les premiers étoient des Esclaves de la grande Arménie, ou Turcomans, que quelques Tartares avoient vendus aux Egyptiens. Le Roi d'Egypte en prit mille à son service, & les employa à bâtir une forteresse sur le bord de la mer, d'où ils prirent le nom de *Mammelus Baboria*, Esclaves maritimes. Ces gens-là accoutumez au travail, arrivérent aux plus grands emplois, jusques là qu'*Ibek*, Chef des Mammelus, devint Roi d'Egypte en 1250. Les autres Mammelus étoient des Esclaves de Circassie, que Helaua, Calife d'Egypte, avoit achetez, & à qui il avoit confié la garde des tours du Caire, ce qui les fit nommer *Mammelus Borghites*, lesquels étant devenus puissans, détrônérent les Mammelus marins. M. Basnage refute la pensée de ceux qui croyent que les Mammelus ne recevoient dans leur corps que des Chrétiens renégats, & que tout homme qui avoit un pére Mahométan ou Juif, en étoit exclus. * Basnage, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 5. *p.* 1743.

MAMMELUS, nom que l'on donna l'an 1526, à ceux de Genéve, qui soutenoient le parti du Duc de Savoye, voulant leur reprocher par-là qu'ils se rendoient esclaves de ce Duc, comme les Mammelus l'étoient du Soudan d'Egypte. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme.*

MAMMES, ou saint MAMANT, en Grec Μάμας, Martyr en Cappadoce, dans le troisiéme siécle, dont saint Basile *le Grand*, & saint Grégoire *de Nazianze* ont fait l'éloge, étoit Berger de profession. On tient qu'il fut martyrisé à Césarée de Cappadoce, dans le tems de la persécution d'Aurélien, l'an 274. Sa mémoire étoit célébre dans le quatriéme siécle. Ce saint Martyr a toûjours été depuis honoré parmi les Grecs: son nom se trouve aussi dans les plus anciens Martyrologes d'Occident, qui font mémoire de lui au 17 Août. * Basile, *Homil.* 26. S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 43. Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*, *tome* 3. Baillet, *Vies des Saints.*

MAMMILLAIRES, Secte des Anabaptistes, qui s'est formée à Harlem; on ne sait pas en quel tems. Elle doit son origine à la liberté qu'un jeune homme se donna de mettre la main sur le sein d'une fille qu'il aimoit, & qu'il vouloit épouser. Cette action ayant été déférée au Tribunal de l'Eglise des Anabaptistes, les uns soutinrent qu'il devoit être excommunié; les autres dirent que sa faute méritoit grace, & ne voulurent jamais consentir à son excommunication. Cela causa une division entre eux, & ceux qui s'étoient déclarez pour ce jeune homme, furent appellez du nom odieux de *Mammillaires.* * M. Micrælius, *Syntagm. Histor. Ecclef. p.* 1012. édit. de 1679. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

MAMMINGEN. *Voyez* MEMMINGEN.

MAMMINIZZA, ville à six lieues de Patras, située sur les deux bords d'une riviére, à une lieue de la mer. George Whéler croit que ce lieu est vraisemblablement l'ancienne ville d'*Olenus*, & la riviére l'ancien *Pirus*, que Pausanias met à cinq lieues de Patras. * *Voyages de* George Wheler, *p.* 312.

MAMON, fils du Calife *Aaron* surnommé le Juste, & frére d'*Amin*, qui succéda à son pére en l'an 808 de Jésus-Christ. Dès qu'Amin fut sur le thrône, Mamon craignant d'être assassiné, se revolta & fit marcher ses troupes jusques à Bagded. On vint avertir le Calife Amin, Prince foible & voluptueux, que l'ennemi s'approchoit, on le trouva qui pêchoit à la ligne, & on tira de lui pour toute réponse, *Laissez moi, car* Kouter *a déja pris deux gros poissons, & moi je n'ai rien pris.* Et comme on voulut l'obliger à prendre les armes pour animer les assiégez de Bagded, il fit sentir qu'on l'importunoit, parce que jouant aux échecs, il étoit prêt à donner *échec & mat.* Amin ayant été assassiné, *Mamon* son frére lui succéda. Il étoit d'un caractére tout différent. Il aimoit les Sciences & tâcha de les faire aimer aux Arabes, qui les avoient négligées jusqu'alors. Afin d'y réüssir, il fit traduire en Arabe tous les bons Livres des Juifs. Cela fit des affaires à ce Prince dans sa Nation, qui avoit déja vu avec chagrin qu'il eût tenté de changer les habits noirs en verds. On s'étoit même révolté contre lui à ce sujet, parce que le noir est la couleur des *Abbassides*, & le verd celle des *Ommiades*, successeurs d'Aly. L'introduction des Sciences étrangéres & spéculatives, forma en 831 un autre sujet de chagrin contre lui; mais il ne laissa pas de les aimer toûjours. Son inclination pour l'Astronomie l'attacha fortement au célébre *Masballa*, Juif & le Phœnix de son siécle dans cette Science. Mamon en mourant préféra son frére *Motassem* à son propre fils Abbas pour lui succéder. * Basnage, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 5. *p.* 1469. *&c.*

MAMRE', ville. *Voyez* MAMBRE'.

MAMUN. *Voyez* MEMON.

MAMURIUS VETURIUS, habile Ouvrier de Rome, fit par ordre de Numa plusieurs petits boucliers, semblables à celui qu'ils nommoient *Ancile.* On lui avoit érigé une statue de plomb dans la sixiéme région de Rome. *Voyez* ANCILE.

MAMURRA, Chevalier Romain, natif de *Formies* aujourd'hui *Mola*, accompagna César dans les Gaules, en qualité d'Intendant des Ouvriers. Il y acquit de grandes richesses, qu'il dépensa de la même maniére qu'il les avoit acquises. Il fit bâtir une maison magnifique à Rome, sur le Mont Célius, & fut le premier qui fit incruster de marbre les murailles & les colomnes. Catulle a fait contre lui des Epigrammes tres satiriques, dans lesquelles il l'accuse non seulement de concussion, mais de débauche avec César. * Catulle, *Epigr.* 30. *&* 58. Cicéron, *Epist. ad Attic. l.* 13. *Epist.* 52.

MAN.

* MAN (Corneille) Peintre habile, naquit à Delft en 1621. Il se mit de bonne heure à voyager, & alla d'abord à Paris, où il demeura un an. De là il se transporta en Italie, où il fit quelque séjour dans les villes de Florence, de Venise & de Rome. Enfin après une absence de neuf ans, il revint dans sa Patrie où il donna maintes preuves de sa capacité. Entre autres ouvrages, il a peint au naturel dans la Chambre des Chirurgiens de Delft, les Directeurs de cette Chambre, & divers Médecins de ce tems-là. Il mourut en 1706, âgé d'environ 85 ans, sans laisser de postérité. *Voyez*

M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 182 & 183.

MAN, Iſle d'Europe, entre l'Angleterre & l'Irlande, eſt la même que Ptolomée appelle *Monaœda*; Pline, *Monapia*; Béde, *Menavia;* & Gildas, *Eubonia.* Aujourd'hui les Anglois lui donnent le nom de *Iſland of Man;* & ceux du païs, *Maning.* Cette Iſle a eu autrefois des Rois, & appartient a préſent aux Comtes de Derbi. Le Comte s'appelle Seigneur de Man, mais l'Iſle reléve de la Couronne d'Angleterre. Il y a environ dix-ſept Paroiſſes, & quatre petites villes ou bourgs, qui ſont Ruſſin, Duglas, Peel & Balacuri, où il y a un Evêque ſuffragant d'Yorck. Cette Iſle eſt à l'oueſt des côtes de Cumberland, à l'eſt de celles d'Irlande, au ſud de celles d'Ecoſſe, & au nord de l'Iſle d'Angleſey. Elle a environ 30 milles de longueur, 15 dans ſa plus grande largeur & 8 dans la moindre. L'air y eſt froid, & le terroir fertile en avoine. L'Evêque de Man n'eſt pas comme les autres Evêques, Pair du Royaume, parce qu'il ne tient pas ſon Evêché immédiatement du Roi, mais du Seigneur de l'Iſle qui le choiſit; il eſt confirmé par le Roi, & conſacré par l'Archevêque d'Yorck. * *Conſultez* Ptolomée, Pline, Béde, Camden & *l'Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 1. *p.* 53.

MANAAR. *Voyez* MANAR.

* MANACARONHA, contrée de l'Iſle de Madagaſcar vers la riviére de Mananghara, dans la partie méridionale de l'Iſle & le long de la côte orientale. * Sanſon, *Carte de l'Iſle Dauphine* ou *de Madagaſcar.*

MANACAROUCHA, Province de l'Iſle de Madagaſcar, ſituée ainſi que celle de *Matatane* entre les riviéres de Mananghare & de Mananzari au bord de la mer. Elle eſt bornée au couchant par les montagnes qui ſéparent le païs d'Anachimouſſi, d'avec Eringdrave. La riviére de Mananghare formée par celles d'Itomampo, des Jonghaivou & de Mangarach, outre pluſieurs autres petits ruiſſeaux qui deſcendent des montagnes, ſe décharge dans la mer par ſept embouchures, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre lieues. Ces ſept embouchures appellées *Caloumanga*, *Manangbivou*, *Mananbatou*, *Mananpatran*, *Onghamira*, *Manaſinba* & *Rentofoa*, ne ſont pas navigables à cauſe du grand nombre de roches qui s'y trouvent. Le reſte de la riviére ne l'eſt pas non plus, & ce n'eſt qu'un grand torrent qui paſſe au travers d'une infinité de groſſes roches. Tout le païs qui eſt aux environs de ces embouchures & de la riviére de Mananghare s'apelle *Manacarongha.* Les Habitans ſont préſentement Sujets des Grands de Matatane, & ont été ſouvent en guerre avec eux, & avec ceux de la Province de Vohitsbang. Manacarongha eſt un païs ſemblable à celui de Matatane. * Flacourt, *Hiſtoire de l'Iſle de Madagaſcar*, *ch.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MANAGENETE, Déeſſe des Payens, laquelle préſidoit aux accouchemens des femmes groſſes, & à la naiſſance des enfans. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 237. édit. ſixiéme, en 1701.

MANAGUETE. *Cherchez* MALEGUETE.

* MANAHATH, fils de Sçobal, des deſcendans d'Eſaü, fils du Patriarche Jacob. Il en eſt parlé, *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 23.

* MANAHATH, lieu où furent tranſportez les Habitans de Guébah, ainſi qu'on le lit I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 6.

MANAHEM, Roi d'Iſraël, étoit fils de *Gadi*, & Général des troupes de Zacharie. Sellum, fils de Jabès, avoit tué Zacharie, & s'étoit emparé de ſon Royaume; mais il ne le poſſéda qu'un mois, & fut tué lui-même l'an du Monde 3264, & 771 avant Jéſus-Chriſt, par Manahem, qui ſe mit ſur le thrône, où il s'affermit par le ſecours de Phul, Roi des Aſſyriens, auquel il payoit un tribut annuel. Son adminiſtration répondit à ſon entrée, & il fut auſſi impie envers Dieu, qu'injuſte à l'égard de ſes Sujets. Il mourut après un régne de dix ans, l'an du Monde 3274 & 761. avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11.

MANAHEM, Eſſénien, étoit un homme d'une grande vertu, qui étoit fort eſtimé des Juifs, & qui avoit, dit-on, le don de prophétie. Voyant Hérode (qui fut enſuite ſurnommé *le Grand*) encore jeune étudier avec des enfans de ſon âge, il lui prédit qu'il régneroit un jour ſur les Juifs. Il lui déclara en même tems qu'il ſeroit impie envers Dieu & injuſte envers les hommes, & lui donna des avis dont Hérode ne profita guéres dans la ſuite. Il ne tint pas même alors grand compte de tout le diſcours de Manahem. Mais quand il ſe vit élevé ſur le thrône, il le fit venir, & lui demanda ſi ſon régne ſeroit bien de dix ans. Manahem répondit, & de vint ans & de trente, ſans déterminer rien de certain. Hérode fort ſatisfait de cette réponſe, le renvoya avec honneur, & traita toûjours depuis favorablement tous les Eſſeniens. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 13.

MANAHEM, fils de Judas *Galiléen*, ce grand Sophiſte, qui du tems de Cyrénius avoit reproché aux Juifs, qu'au lieu d'obéïr à Dieu ſeul, ils étoient ſi lâches que de reconnoître les Romains pour maîtres. Son fils Manahem attira à ſon parti quelques perſonnes de qualité, quantité de voleurs, & d'autres gens qui n'avoient rien à perdre, aſſiégea & prit de force la fortereſſe de Maſſada, pilla l'arſenal du Roi Hérode qui étoit mort alors, arma ſes gens; & ayant groſſi ſon Armée, alla à Jéruſalem, s'en rendit maître, en chaſſa les Romains, & ſe fit reconnoître & proclamer Roi. Enſuite il alla au Temple pour y offrir des ſacrifices, & remercier Dieu de ſon avénement à la Couronne. Il fit tuer le Grand-Sacrificateur Ananias avec ſon frére Ezéchias. Un nommé Eléazar homme riche & puiſſant, irrité d'une pareille inſolence & d'une telle cruauté, fit ſoulever le peuple contre Manahem & ceux de ſa ſuite. Ils en tuérent une bonne partie; & Manahem s'étânt allé cacher dans un lieu appellé *Ophlas*, il y fut trouvé le lendemain & conduit au ſupplice. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2, *ch.* 32.

MANAHEM (ſaint) l'un des Prophétes de l'Egliſe d'Antioche, du tems de ſaint Paul, frére de lait d'Hérode *le Tetrarque*, dont il eſt parlé dans le *ch.* 13. des *Actes*, *v.* 1. eſt mis au rang des Saints dans le Martyrologe, au 24 de Mai. Quelques-uns croyent qu'il a été du nombre des ſoixante & douze Diſciples. Il eſt certain qu'il fut un des Prêtres d'Antioche qui impoſérent les mains à ſaint Paul & à Barnabé, pour les envoyer, ſuivant l'ordre du Saint Eſprit, prêcher l'Evangile aux Gentils.

MANAMBOULE, Province de l'Iſle de Madagaſcar. La riviére d'Itomampo la borne au levant, en tirant un peu vers le nord, & elle a au ſeptentrion le païs d'Anachymouſſi, au couchant celui d'Alſiſſach, où ſont quantité de vignes, & dont l'on tire beaucoup de ſoye, & au midi les grandes montagnes d'où ſort la riviére d'Yonglahe, qui prend ſon cours vers l'oueſt, & ſe va jetter dans la Mer de Moſambique. Le *Noadciri* ou Grand de Monamboule s'eſt fort élevé par le ſecours des François, pendant les guerres qu'il a eues contre ſes voiſins. Ce païs eſt montueux & fertile en riz, en ſucre, en ignames, en légumes & en pâturages pour le bétail. Il eſt diſpoſé de telle maniére, que le bois y eſt fort rare, en ſorte que l'on en manque, à moins que l'on n'en aille chercher ſur de fort hautes montagnes. * Flacourt, *Hiſtoire de l'Iſle de Madagaſcar. ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANANCABO. *Voyez* MENANCABO.

MANANGHARE, Province de l'Iſle de Madagaſcar, eſt fertile, agréable & ſituée près de la riviére de ce même nom. Ce païs demeure pourtant inhabité par la crainte de la guerre. Comme chaque Grand du voiſinage prétend en être le maître, perſonne ne veut s'y habituer, de peur d'y attirer les armes de ces divers prétendans. Ainſi cette contrée n'eſt point cultivée, & ne ſert que de retraite aux ſangliers & aux bufles, qui y ſont en fort grand nombre. La riviére de Mananghare, en Latin *Mananghariuſ*, deſcend de la montagne d'Hicla, du côté qu'elle regarde au ſud-oueſt, & vient ſe jetter dans celle de Mandrerei. * Flacourt, *Hiſtoire de l'Iſle de Madagaſcar*, *ch.* 13. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANAO, une des Iſles des Larrons. Elle eſt dans l'Océan oriental, entre l'Iſle de Chémocoa & l'Iſle Angloiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANAR, ville de l'Inde de là le Gange. Elle eſt Capitale d'un Royaume dépendant de celui de Pégu, & eſt ſituée ſur la riviére de Ménan aux confins du Royaume de Siam. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANAR, Iſle dans la Mer des Indes, en Latin *Manaria Inſula.* Il y a une fortereſſe du même nom que l'on compte entre celles de Ceylan, à cauſe qu'elle n'en eſt ſéparée que par un canal fort étroit, que ſon terroir s'étend plus de dix lieues dans l'Iſle de Ceylan, & que toutes les terres de *Mantora* relévent de cette place, qui n'eſt qu'un petit quarré avec deux petites redoutes aux deux angles, qui ſont ſur le bord de la mer. Manar en Langue Malabare veut dire *riviére de ſable.* Cette Iſle fut convertie au Chriſtianiſme par *François Xavier*, & arroſée du ſang de plus de ſix cens Martyrs que le Roi de Jafanapatan fit mourir, ce qui lui attira les armes des Portugais. Conſtantin de Bragance y paſſa en 1560. Il y porta le fer & le feu, démolit pluſieurs bourgs & Pagodes, & enleva la fameuſe dent d'un ſinge que ces Idolâtres adoroient comme une relique du Dieu Bugda. Les Hollandois s'étant rendus maîtres de Colombo *en 1656*, les Portugais qui furent contraints de l'abandonner, ſe retirérent partie à Jafanapatan, partie dans l'Iſle de Manar, d'où les Hollandois les chaſſérent deux ans après. Cette Iſle a été autrefois très fameuſe pour la pêche des perles, mais préſentement toutes les huitres ſe ſont retirées, & il faut les aller chercher du côté de *Tuticorin.* On apelle *Détroit de Manar*, le bras de mer des Indes orientales qui eſt entre l'Iſle de Ceylan à l'orient & la côte de la pêcherie à l'occident. * Jean Ribeyro, *Hiſt. de Ceylan*, *l.* 1. *ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANAR (Jean) né à Ferrare l'an 1462, célébre Médecin de Ladiſlas Roi de Hongrie. Etant revenu dans ſon païs, il y profeſſa avec beaucoup de réputation. On a de lui divers Ouvrages, *Epiſt. libri viginti; Cenſura in medicamenta ſimplicia & compoſita medica*, *&c.* Il ſe maria dans un âge très avancé, avec une jeune fille, & ſe laiſſa emporter par le deſir d'avoir des enfans, à des excès, dont il mourut à Ferrare l'an 1536, âgé de 74 ans. Il eſt enterré au Cloître des Carmes. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 81. Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Medic.* Geſner, *Biblioth. &c.* Bayle, *Dict. Crit.*

MANASSE', fils de *Joſeph* & d'*Aſeneth* ou *Aſenath*, fut adopté par Jacob, qui étoit ſon ayeul, avec ſon frére Ephraïm, qui étoit le cadet, l'an du Monde 2345, & 1690 avant Jéſus-Chriſt. La moitié de ſa Tribu fut logée de l'autre côté du Jourdain, avant l'entiére conquête de la Terre promiſe. * *Geneſe*, *ch.* 41. & 48. *Joſué*, *ch.* 16. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

MANASSE', Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére *Ezéchias*, l'an du Monde 3337, & 698 avant Jéſus-Chriſt, à l'âge de 12 ans, ſignala le commencement de ſon régne par toutes les abominations de l'Idolâtrie, rebâtit tous les Temples des faux Dieux que ſon pére avoit détruits, & s'adonna à toutes ſortes de vices. Ce Tyran fit couper le Prophéte Iſaïe par le milieu du corps, avec une ſcie de bois, & ſurpaſſa les plus horribles impiétez (comme Dieu le dit lui-même à ſes Prophétes) que les Amorrhéens euſſent jamais exercées dans ce païs; c'eſt pourquoi Dieu ſuſcita contre lui le Roi d'Aſſyrie, qui le prit

vers l'an 3358 du Monde, & 677 avant Jésus-Christ, la 21 année de son régne, le chargea de chaînes & le mena captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Il se tourna vers Dieu qui le châtioit: il le pria de tout son cœur & témoigna qu'il étoit touché d'une sincére pénitence. Cette humilité fléchit la colére de Dieu, qui le retira des fers du Roi de Babylone, lequel lui rendit ses Etats peu après sa défaite. Manassé revint à Jérusalem, où, par toutes sortes d'actions de piété, il essaya de réparer les crimes qu'il avoit commis contre Dieu. Il purgea son Temple des abominatipns de l'Idolatrie qu'il y avoit introduites, abattit les autels profanes qu'il y avoit élevez, rétablit ceux du vrai Dieu, & fit tout ce qui étoit en sa puissance pour porter son peuple à reprendre la vraye Religion. Il mourut l'an 3392 du Monde, & 643 avant Jésus Christ, qui étoit le 67 de son âge, & le 55 de son régne. On lui attribue une Oraison ou Priére, qu'il fit pendant sa captivité, & que nous n'avons plus; car celle qui nous reste n'est point reçue entre les Livres canoniques de l'Ancien Testament. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 21. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 33. Joséphe, *Antiquit. Judaïques*, *l.* 10. *ch.* 4. Sulpice Sévére, *l.* 1. *Hist. Sacr.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.*

MANASSE', mari de *Judith*, sainte veuve, mourut à Béthulie au tems de la moisson, laissant sa femme fort jeune. *Voyez* JUDITH.

MANASSE', frére de *Jaddus*, Grand-Pontife, gendre de Sannaballate Choronite, étant obligé par l'Edit de Néhémie de quitter la femme étrangére qu'il avoit épousée, ou de renoncer au sacerdoce, se servant de la faveur qu'il avoit auprès d'Alexandre, par le moyen de son frére, il bâtit un Temple sur une montagne de Samarie appellée *Garizim*, prit la qualité de Souverain-Pontife, & fit Schisme avec les autres Juifs. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 11. *ch.* 8. Goodwin, *de Ritib. Hebraic. l.* 1. *c.* 11.

MANASSE', de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. Au commencement de la guerre de ces peuples contre les Romains, il fut envoyé pour commander dans les Provinces qui sont au delà du Jourdain. * Josephe, *Guerres des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

MANASSE'S, Archevêque de Reims dans le XI siécle, homme de qualité, qui fut élevé à l'Archevêché de Reims l'an 1070, est accusé d'être parvenu à cette dignité par simonie, de l'avoir exercée avec domination, & d'avoir plutôt vécu en grand Seigneur qu'en Evêque. Il voulut donner un Abbé aux Moines de l'Abbaye de saint Remi, malgré eux: ces Moines en ayant porté leurs plaintes au Pape Alexandre II, & à Gregoire VII, ces Papes lui écrivirent de satisfaire ces Religieux, & de leur laisser élire un Abbé. Manassès obéït aux ordres de Grégoire VII & fit élire Guillaume, Abbé de saint Arnoul de Mets, pour être aussi Abbé de saint Remi de Reims; mais Guillaume ne pouvant souffrir Manassès, quitta l'Abbaye de saint Remi, & le Pape fit élire un autre Abbé. Hugues de Die, Légat du Saint Siége en France, & fit citer Manassès à un Concile d'Autun. Cet Archevêque croyant qu'il étoit indigne de lui d'y comparoître, alla à Rome pour s'y justifier, & attendit, par l'ordre du Pape, l'arrivée de Hugues de Die. Cet Evêque y envoya des Députez. Manassès fut justifié, & le jugement rendu contre lui fut infirmé. Nonobstant cela Manassès fut cité par Hugues de Die à un Concile de Troyes; mais il en déclina la jurisdiction, & porta ses plaintes au Pape contre Hugues de Die. Grégoire VII le renvoya par-devant Hugues de Die & l'Abbé de Clugny. Hugues fit citer Manassès à un Concile tenu à *Lyon* l'an 1080, où il prononça une sentence de déposition contre lui. Manassès fit publier une Apologie pour sa défense, n'acquiesça point à ce jugement & demeura en possession de son Siége jusques vers l'an 1085. Quelques Auteurs du tems l'ont accusé, & d'autres l'ont justifié. Fulcoïus, Diacre de Meaux, a fait son éloge, & soutient que l'excommunication prononcée contre lui, a été faite par un motif d'envie; qu'elle a été injuste & précipitée. Le Pére Mabillon nous a donné l'Apologie de Manassès, & la Lettre de ce Diacre de Meaux. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques*, *du XI siécle.*

MANASSE'S, I du nom, cinquante-uniéme Evêque de Meaux, succéda à Gautier de Chambly à la fin de l'an 1105. Il étoit alors Archidiacre de cette Eglise, & l'année précédente, il avoit été un des témoins de la déclaration solemnelle que le Roi Philippe premier fit, de renoncer à Bertrade, Comtesse de Montfort, que ce Prince avoit épousée publiquement du vivant de Berte sa femme légitime qu'il avoit répudiée. En 1108, il assista au sacre de Louis le Gros, à Orléans. Ce Prélat fit de grandes donations aux Chanoines de sa Cathédrale, & par un Acte qui est daté de l'an 1107, par lequel il leur fait la plupart de ces donations, il exige que l'on fasse son anniversaire dans la Cathédrale, & que ce jour-là même il y ait un repas pour les Chanoines. Manassès mourut en Janvier 1120, & eut Burchard pour successeur. * D. Du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, *tome* 1.

MANASSE'S, Roi de Juda. *Voyez* MANASSE'.

MANASSE'S, Historien Grec. *Cherchez* CONSTANTIN Manassès.

MANASTABAL. *Voyez* JUGURTHA.

MANCALE'E, douziéme Roi des Assyriens, succéda, dit-on, à Mamynthe, & régna environ 30 ans, selon la supputation d'Eusébe, *in Chron. Voyez* ASSYRIE.

MANCALOUT, ville d'Egypte. *Voyez* MANFALOUT.

MANÇANARE'S, riviére de la Nouvelle Castille, qui a sa source dans les frontiéres de la Vieille Castille, entre Cavanillas & Venta de Cruz. Ensuite elle passe auprès de la petite ville de Colménar, des deux Maisons royales *el Pardo & la Casa del Campo*, & à quelque distance de la ville de Madrit. Après un cours de huit ou neuf lieues d'Allemagne, il s'unit au fleuve de Xarama. Dans le commencement de l'année le Mançanarès s'enfle tellement par la fonte des neiges des montagnes voisines, qu'il inonde les environs & que la rapidite de son cours entraine tout ce qui lui est opposé. Dans les mois les plus chauds de l'année, les eaux de cette riviére diminuent tellement que les enfans la passent à gué, & qu'il n'y a pas assez d'eau pour se baigner. Le Roi Philippe II employa près d'un million à faire construire un magnifique pont de pierres de taille sur le Mançanarès près de Madrit. Ce pont a 1100 pas de longueur sur 22 de largeur. Les Espagnols mettent ce pont entre les merveilles de leur païs & le nomment le *Pont de Ségovie*, à cause de la ressemblance qu'il a avec le fameux aqueduc des Romains qu'on voit auprès de Ségovie. Il y a apparence que le but de Philippe II, en faisant construire ce pont, fut de rendre le passage plus commode depuis le château de Madrit dans le tems du débordement du fleuve. Le peu d'eau qu'il y a en Eté, comparé avec la magnificence du pont, a donné lieu à plusieurs traits satyriques, savoir, qu'il falloit vendre le pont pour acheter de l'eau; & qu'ordinairement les fleuves avoient besoin de ponts, mais qu'ici on trouvoit un pont qui avoit besoin d'un fleuve, &c. Vers la source du Mançanarès auprès de Fuente Frio on voit la petite ville de Mançanarès, dont les environs fertiles en pâturages pour les moutons, & en gibier, portent le nom d'*El Real Mançanarès*. Les Ducs del Infantado, propriétaires de la ville de Mançanarès, en ont le titre de Comtes. * Colmenar, *Delic. de l'Espagne*, *p.* 227. 300. *Dict. Allemand.*

MANÇANARE S, ville. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

MANCANO DE HARO (Melchior) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est connu par l'Histoire du martyre de Jean de saint Dominique de Sanabria, & celle des treize Martyrs du Japon, qu'il publia en Espagnol en 1624 & 1629. Il avoit déja exercé les premiers emplois de son Ordre dans les Philippines & dans la Province de Ruito en Amérique, ce qui donne une bonne idée de sa capacité & de son mérite, mais on ne sait quand il est mort. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* MANCENILLE, Baye de l'Amérique septentrionale, dans l'Isle de S. Domingue, entre le 19 & le 20 degré de latitude, & vers la fin du 306 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de S. Domingue.*

* MANCHA (la) Province méridionale de la Nouvelle Castille en Espagne, entre la riviére de la Guadiane & l'Andalousie, mais on n'en connoit pas les bornes. Ciudad-real en est le lieu principal. Les autres sont Alcaraz, Alcocer, Calatrava, Malagon, Consuegra, &c. On divise la Mancha en deux parties, savoir la Mancha d'Aragon, & la Mancha Cieca. Cette Province s'appelle en Latin, *Manica*, *Laminitanus Ager*, *Spartavius Campus.*

MANCHE (la), Mer de Bretagne ou Canal. *Voyez* CANAL.

MANCHESTER, étoit autrefois une petite ville des Cornaviens en Angleterre: ce n'est maintenant qu'un petit village du Comté de Warwik. Il est à trois lieues de Coventri vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANCHESTER, petite ville ancienne d'Angleterre. Elle est au confluent de l'Irwell & de l'Irk, dans le Comté de Lancastre, & aux confins de ceux de Chester & d'Yorck. Manchester est un lieu bien peuplé, & renommé pour les draps qu'on y fabrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MANCINEL ou MANCINELLUS (Antoine) fut un très bon Grammairien au XV siécle. Il enseigna dans le Collége de Rome, puis il alla à Venise par le conseil de Pomponius Lætus, & continua de publier divers Ecrits de Literature. On dit qu'ayant fait une Harangue contre les mauvaises mœurs d'Alexandre VI, ce Pape en fut si irrité, qu'il lui fit couper la langue & les mains. Les deux Auteurs que l'on cite pour ce fait là sont, l'un Du Preau ou Prateole, bon Catholique, & l'autre Crespin bon Protestant. En voici un troisiéme qui circonstancie un peu plus la chose. C'est M. Du Plessis-Mornai qui alléguant ceux qui parlérent contre le Papat sous Alexandre VI, après avoir cité quelques passages d'autres Auteurs, ajoûte: Antoine Mancinel fut encore plus hardi. Un jour solemnel, sur le point de la procession, monté sur un cheval blanc selon la coutume, il fit une Harangue à Rome devant tout le peuple contre Alexandre VI, reprenant ouvertement ses abus, scandales & abominations, & après avoir fini en jetta des exemplaires devant le peuple. Alexandre le fait prendre & lui couper les deux mains. Dès qu'il fut guéri, retourne, & en une autre fête en fait encore une plus hardie. Lors Alexandre lui fait couper la langue, dont il mourut. * Bayle, *Dict. Crit.*

MANCINI (Celse) de Ravenne, qui florissoit en 1586, a fait un Traité des Songes & du Ris, & un autre de la Connoissance de l'homme par la lumiére naturelle, publié en 1587. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MANCINI (Vincent) publia à Rome en 1604, un Traité touchant la Confession; un autre du Serment; & un troisiéme de la Tutelle & Curatelle des enfans mineurs. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MANCINI (Lelio) Professeur en Droit Canon en l'Université de Padoue.

MANCINI ou MANZINI (Jean-Baptiste) Chevalier des Ordres de saint Lazare & de saint Maurice de Savoye, étoit

toit de Bologne, & floriſſoit vers les années 1630 & 1640. Il s'attacha au Cardinal de Savoye, ſe fit des amis illuſtres, & compoſa divers Ouvrages, comme, *I furori de la Gioventù; La Caduta di Sciano*; & quelques autres, dont M. de Scuderi a traduit une partie en notre Langue, & qui ſont d'un ſtile bien enflé, & peu raiſonnable.

MANCINI (Paul) Baron Romain, aimoit les Belles-Lettres, & fut premier Inſtituteur de l'Académie des Humoriſtes. Il vivoit l'an 1600, épouſa *Vittoria* Capoti, & ſe fit Prêtre, quand il fut veuf. Il eut deux enfans, l'aîné *François-Marie* Mancini, fut nommé Cardinal à la recommandation du Roi Louïs XIV, par le Pape Alexandre VII le 5 Avril 1660, & mourut à Rome le 28 Juin 1672, en ſa 66 année. Le cadet MICHEL-LAURENT Mancini, épouſa *Jéronyme* Mazarin, ſœur puînée du Cardinal Mazarin, morte le 29 Décembre 1656. Leurs enfans furent; 1. *N...* Comte de Mancini, tué au combat du fauxbourg ſaint Antoine à Paris l'an 1652, 2. PHILIPPE-JULIEN, qui ſuit & qui joignit à ſon nom celui de Mazarin; 3. *N...* dit *l'Abbé Mancini*, qui fut tué malheureuſement au Collége, en jouant avec ſes amis le 15 Décembre 1654; 4. *Alfonſe*, mort le cinquiéme Janvier 1658, âgé de 14 ans; 5. *Laure*, alliée le quatriéme Février 1651, à *Louïs*, Duc de Vendôme & de Mercœur, morte le huitiéme Février 1657, en ſa 21 année; 6. *Olympe*, Surintendante de la maiſon de la Reine, mariée le 20 Février 1657, à *Eugéne-Maurice* de Savoye, Comte de Soiſſons, &c. morte le neuviéme Octobre 1708; 7. *Marie*, alliée à *Laurent* Colonne, Connétable du Royaume de Naples, morte en Mai 1715; 8. *Hortenſe*, qui épouſa le 28 Février 1661, *Armand-Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, ſubſtitué aux nom & armes de Mazarin, morte en Angleterre le deuxiéme Juillet 1699; & 9. *Marie-Anne*, mariée le 20 Avril 1662, à *Godefroy-Maurice* de la Tour, Duc de Bouillon, &c. morte le 20 Juin 1714.

PHILIPPE-JULIEN Mazarini-Mancini, Duc de Nevers & de Donzi, Gouverneur & Lieutenant-Général pour ſa Majeſté des païs de Nivernois & de Donziois, Chevalier des Ordres du Roi, ci-devant Gouverneur de la Rochelle, Brouage, Iſle de Ré & Païs d'Aunis, & Capitaine-Lieutenant d'une des Compagnies des Mouſquetaires du Roi, reçut le Collier de l'Ordre à la promotion de 1661, quoiqu'il n'eût encore que 25 ans; mais il avoit porté la queue du manteau de ſa Majeſté au jour de ſon ſacre; & ceux qui ont cet honneur, ont le privilége d'être reçus Chevaliers, quelque âge qu'ils ayent. Ce Duc, qui cultivoit les Belles-Lettres, & dont on a quelques Piéces de Poëſie Françoiſe, mourut à Paris le huitiéme Mai 1707, âgé de 66 ans. Il avoit épouſé le 15 Décembre 1670, *Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Léonor*, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Mortemar, morte le 12 Janvier 1715, dont il eut, 1. *Eloy*, mort jeune; 2. *N...* Duc de Donzi, mort en Mai 1683; 3. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, quit ſuit; 4. *Jacques-Hyppolite*, auquel ſon pére laiſſa ſes biens ſituez en Ialie, *mentionné ci-deſſous*; 5. *Diane-Gabriele-Victoire*, mariée le ſixiéme Mai 1699, à *Charles-Louïs-Antoine Galéas* de Henin, Comte de Boſſu, Prince de Chimay, & du Saint Empire, premier Pair des Comtez de Haynaut, & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'Or, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, &c. morte à Paris le 12 Septembre 1716, en ſa 44 année; & 6. *Diane-Adelaïde-Philippine* Mancini, alliée en Août 1707, à *Louïs-Armand* Duc d'Etrées Pair de France.

PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS Mazarini Mancini, Duc de Nevers, Pair de France, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, naquit à Veniſe en Mars 1675. Le Comté de Nevers ayant été érigé en Duché-Pairie en ſa faveur par Lettres du ſeptiéme Septembre 1720, il fut reçu au Parlement le 14 Janvier 1721. Il a épouſé en Juin 1709, *Marie-Anne* Spinola, fille aînée & héritiére de *Jean-Baptiſte* Spinola, Prince de Vergagne, fait Prince de l'Empire en 1677, Grand d'Eſpagne de la premiére claſſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi Charles II, ci-devant Gouverneur & Grand-Châtelain de la ville d'Ath, dont eſt iſſu *Louïs-Jules-Barbon* Mancini, Prince de Vergagne, né en 1716, *mentionné ci-deſſous*. * Bumaldi, *Biblioth. Bonon. Script.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſæo Hiſtor.* Thomaſin, *in Elog. Doctor.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. c.* 13. Le Pére Anſelme, &c.

* JACQUES-HIPPOLYTE, dit le *Marquis Mancini*, né le deuxiéme Mars 1690, a épouſé *Anne-Louïſe* de Noailles née le 26 Août 1695, veuve de Jean François le Tellier, Marquis de Louvois, Capitaine Colonel de la Compagnie des Cent Suiſſes de la Garde du Roi & Meſtre-de-camp du régiment d'Anjou-Cavalerie, mort le 24 Septembre 1719, & derniére fille de feu *Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la premiére Compagnie de ſes Gardes du Corps, Gouverneur de Rouſſillon, & de *Marie-Françoiſe* de Bournonville. Ils ne déclarérent leur mariage que le 16 Juillet 1726, ayant alors une fille. Depuis ils eurent auſſi un fils, qui fut batiſé dans la Chapelle de l'Archevêché à Paris le 26 Novembre 1727, & qui eut pour Parrain & Marraine le Cardinal de Noailles ſon grand oncle maternel, & la Comteſſe de Toulouſe, ſa tante maternelle; mais cet enfant mourut 15 jours après.

* LOUÏS-JULES-BARBON Mancini, Duc de Nivernois, Prince de Vergagne, né en 1716, a reçu les cérémonies du batême en la Paroiſſe de Saint-Euſtache à Paris le 3 Avril 1723, & a été tenu ſur les fonts de batême par Barbon Moroſini Ambaſſadeur ordinaire pour la République de Veniſe en France, & par la Ducheſſe de Sforce. Il a été fait Colonel du Régiment de Limoſin le 20 Février 1734, & il avoit été marié le 18 Décembre 1730, avec *Heléne Angélique-Françoiſe* Phelypeaux de Pontchartrain, née au mois de Mai 1715, ſeconde fille de *Jérome* Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Sécretaire d'Etat & des Commandemens de ſa Majeſté, & d'*Heléne-Roſalie-Angélique* de Laubeſpine, Dame de Verderonne, ſa ſeconde femme.

La Généalogie de la Maiſon de Mancini, originaire de la ville de Rome, & dont les armes ſont *d'azur à deux poiſſons d'argent poſez en pal*, ſe trouve imprimée pour la premiére fois dans *l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, troiſiéme édition, *tome* 3. *p.* 462.

MANCOUNAH, ville d'Ethiopie, ſituée ſur la Mer Rouge, éloignée de celle de Zaleg de cinq journées de chemin. C'eſt le port où l'on arrive pour paſſer à la ville de Calgioun, ſituée dans le milieu du Déſert d'Ethiopie, à douze journées de ce port. Cette même ville de Mancounah eſt éloignée de quatre journées de celle d'Akent, qui eſt ſur la même côte de la Mer Rouge, en tirant vers le midi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANCUP, bourg ſitué ſur le haut d'une montagne, & fortifié. Il eſt dans la Tartarie Crimée près de la riviére de Karbata, à huit lieues de Baciéſaray vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDAGARA. *Voyez* MANGALOR.

MANDAGOT (Guillaume de) né d'une famille illuſtre de Lodéve, fut Archidiacre de Nimes, Prévôt de Toulouſe, & enfin Archevêque d'Ambrun vers l'an 1295. Il compila le ſixiéme Livre des Décrétales par ordre de Boniface VIII, qui avoit une grande eſtime pour lui. Il avoit une connoiſſance particuliére des Belles-Lettres, & compoſa un Traité de l'élection des Prélats, qui a été imprimé en 1573, à Cologne, & dont on a fait depuis d'autres éditions. Il fut fait Cardinal & Evêque de Paleſtrine par Clément V en 1310, deux ans après avoir été transféré d'Ambrun à Aix; & il mourut à Avignon au mois de Novembre de l'an 1321. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIV ſiécle.* Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

MANDANE, fille d'*Aſtyage*, Roi des Médes, ſongea une nuit qu'elle inondoit de ſon urine toute la Terre; & une autre fois, que de ſon ſein il ſortoit une vigne, qui couvroit la Terre de ſes rameaux; ce que les Devins interprétérent de la domination étendue de celui qui devoit naître d'elle. Cette Princeſſe épouſa Cambyſe, qui étoit Perſan, & fut mére de Cyrus. *Voyez* CYRUS. * Hérodote, *l.* 1. ou *Clio.*

MANDANES, Philoſophe, & Prince Indien, renommé par ſa ſageſſe vers l'an du Monde 3701, & 334 avant Jéſus-Chriſt, reçut des Ambaſſadeurs qu'Alexandre *le Grand* lui envoya, & ſe moqua de ce Prince, qui ſe diſoit fils de Jupiter; ce que nous apprenons de Strabon, *l.* 15.

* MANDAR, Province du Royaume de Macaſſar dans la partie méridionale de l'Iſle de Celebes, avec une ville du même nom près de la côte occidentale de cette Iſle. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

MANDAR, ville. *Voyez* l'Article précédent.

MANDARINS, Grands de la Chine, qui ſont ordinairement Gouverneurs de quelques Provinces. Ce nom ſignifie *Chevaliers du Seigneur*. Le Roi de la Chine choiſit ſes Mandarins entre les *Loitias*, c'eſt à dire, les plus doctes de la Secte de Confucius. Dans leur Gouvernement, qui eſt toûjours éloigné du païs de leur naiſſance, ils ont un fort beau Palais; & dans la principale ſalle, il y a un lieu élevé où eſt la ſtatue du Roi, devant laquelle le Mandarin ſe met à genoux, avant que de s'aſſeoir ſur le Siége de Juſtice. On a un ſi grand reſpect pour les Mandarins, qu'on ne leur parle qu'à genoux. Il y a des Mandarins d'Armes, qui commandent la milice, & ont la conduite des troupes; & des Mandarins de Lettres, qui exercent les charges de Juſtice.

On compte neuf ordres de Mandarins: chaque ordre eſt diviſé en deux degrés, & ont des marques particuliéres pour ſe diſtinguer. Les Mandarins du premier ordre portent au haut de leur bonnet, qui finit en cône, une eſcarboucle enchaſſée dans de l'or, & à ſa baſe par devant, une perle; & leur ceinture eſt enrichie de quatre pierres précieuſes verdâtres. Les grands Seigneurs qui ſont au deſſus de tous les neuf ordres des Mandarins, ſont diſtinguez de ceux du premier ordre, par les pierres de leur ceinture, qui ſont rondes, & ont un ſaphir au milieu. Les petits Rois, ainſi appellés, quoiqu'ils ne jouïſſent d'aucune ſouveraineté, portent au lieu d'eſcarboucle au haut de leur bonnet, un rubis accompagné de pluſieurs perles. Les Mandarins du ſecond ordre ont un rubis à la pointe de leur bonnet, & un autre plus petit à la baſe, & leur ceinture eſt ornée de demi-globes d'or, accompagnés de fleurs d'or, avec une eſcarboucle au milieu. Les Mandarins du troiſiéme ordre portent au haut de leur bonnet une eſcarboucle enchaſſée dans de l'or, & au bas un ſaphir; & à leur ceinture des demi-globes, accompagnés de fleurs ſeulement. Ceux du quatriéme ordre portent un ſaphir à la pointe, & un autre à la baſe de leur bonnet; & leur ceinture eſt ornée de demi-globes d'or ſans fleurs. Ceux du cinquiéme ordre ont un ſaphir ſeulement à la pointe, & la ceinture de même. Les Mandarins du ſixiéme ordre ont au bout du bonnet un cryſtal taillé, & au bas un ſaphir; leur ceinture eſt ornée de piéces de corne de Rhinocéros, enchaſſées dans de l'or. Ceux du ſeptiéme ordre ont un ornement d'or à la pointe de leur bonnet, un ſaphir à la baſe, & des plaques d'argent à leur ceinture. Ceux du huitiéme ordre ont auſſi un ornement d'or au haut du bonnet, ſans ſaphir à la baſe, & des plaques de cornes de Rhinocéros à leur ceinture. Les Mandarins du neuviéme ordre ont leur bonnet d'un brocart d'argent, & leur ceinture couverte de

de plaques de cornes de Bufle, enchaffées dans de l'argent. Les habits fervent auffi à diftinguer les divers ordres des Mandarins. Les Mandarins de Lettres des trois premiers ordres, & les Mandarins d'Armes des quatre premiers ordres, font diftinguez des ordres inférieurs, par des robes enrichies de figures de Dragon. * Le Pére Magaillans, *Nouvelle Rélation de la Chine.*

Les Chinois nomment les Mandarins *Quongju*, c'eft à dire, *Préfidens*; on y ajoute, pour les honorer davantage, le titre de *Laoilyea*, *Maître* ou *Seigneur*. Les Portugais ne pouvant prononcer le mot de *Quongfu*, felon l'accent Chinois, appellérent ces Magiftrats *os Mandarinos*, du mot Latin *mandare*, & les autres Européens les ont imitez. Outre les Mandarins qui compofent les Tribunaux de *Pekin* & de *Nankin*, qui font deux Cours Souveraines, chaque Province eft gouvernée par deux Mandarins nommés *Puchinzu* & *Naganzeau*. Le prémier a l'intendance des affaires civiles, & eft le Tréforier Provincial. Le fecond eft Juge des affaires criminelles, ce qui a beaucoup de rapport aux charges de Lieutenant Civil, & de Lieutenant Criminel en France; ils ont plufieurs Collégues dont les noms marquent les emplois. Dans toutes les villes il y a des Gouverneurs. Ceux des villes du prémier ordre s'appellent *Chifre*; ceux des villes du fecond & troifiéme ordre s'appellent *Chicou*, & *Chihien*. Tous ces Gouverneurs ont des Lieutenans & Affeffeurs, qui ont auffi leurs noms particuliers. La Cour députe tous les ans dans chaque Province deux Mandarins extraordinaires; le premier s'appelle *Tutam*, & établit fa demeure dans la ville ou dans le château qui lui plait le plus. Son autorité eft fort grande fur tous les autres Mandarins, il veille à la fureté des chemins, & il a la Sur-Intendance des Poftes de fa Province. Le fecond nommé *Chiabyuen*, eft un Magiftrat député pour faire la vifite d'une Province. Il prend la connoiffance de l'adminiftration de la Juftice, & informe la Cour de la conduite de tous les Mandarins. Cet emploi le rend refpectable, & il fe fait craindre. Dans toutes les villes de commerce il y a un Mandarin député par le Tribunal *Shoupou*, lequel reçoit les deniers royaux. La charge de *Tutô* eft auffi très confidérable. Il commande un corps de 20000 hommes, & va de pair avec les premiers Mandarins de fa Province. Il a fes Lieutenans & fes Affeffeurs qui ont auffi leurs titres, & leurs noms particuliers. Les bourgs, les villages, les châteaux, ont auffi leurs Mandarins, en un mot de quelque emploi qu'un Chinois foit revêtu, il eft *Mandarin*. Dans le Gouvernement civil un Juge de village eft un Mandarin, dans le militaire un Lieutenant, un Sergent d'Infanterie eft un Mandarin. Leurs vêtemens ont quelque chofe de particulier qui les diftingue du peuple & ces marques font différentes, felon la différence de la dignité de l'emploi qu'ils exercent. On ne peut trop admirer la fubordination qu'il y a entre tous ces Magiftrats, & le refpect que le peuple leur porte. On ne s'attache point comme on fait en Europe à rechercher leur origine; leur fcience & leur autorité font leurs titres de nobleffe, ils font eux-mêmes les artifans de leur gloire & ils n'en font point redevables à une longue fuite d'Ayeux. Les Magiftratures ne font point héréditaires; mais lorfqu'un Mandarin a longtems fervi, l'Empereur accorde à fes enfans jufques à une certaine génération, le droit d'exercer toute forte d'emplois, à moins qu'ils ne les perdent par leur incapacité. Un Mandarin n'exerce aucune charge quelle qu'elle foit que pendant trois ans, à moins que l'Empereur dans un cas extraordinaire, n'en ordonne autrement, ou ne l'éléve à un office plus diftingué dans une autre Province; car il n'arrive prefque jamais, qu'un même Mandarin refte plus de trois ans dans la même Province, ou ville, de peur que les amitiez & les liaifons qu'il y a contractées, ne le rendent moins exact à adminiftrer la Juftice, & n'altérent les difpofitions où il doit être de fe montrer équitable envers tout le monde fans acception de perfonnes. La Loi défend auffi par la même raifon aux Mandarins d'exercer aucune Magiftrature dans la ville ou dans la Province, où ils font nez; mais elle le permet aux Mandarins de guerre, afin que l'amour de la patrie les excite à fa défenfe. On fait tous les trois ans à Pekin un examen général de la conduite des Magiftrats provinciaux. On y péfe la moindre de leurs actions, & on eft auffi promt à les punir qu'exact à les récompenfer. Les Juges Examinateurs approfondiffent les talens de chaque Magiftrat, défignent ceux qu'on doit maintenir dans le maniement des affaires d'Etat, ceux qu'on doit en éloigner, ceux qu'on doit punir, ceux qu'il faut élever, & l'Empereur confirme toutes leurs décifions. Les Mandarins qui ont mal ufé de leur autorité, ou commis quelque injuftice éclatante dans le cours de leur Magiftrature, font punis févérement, & leurs noms font écrits dans une efpéce d'Almanach qu'on ne manque jamais de publier après l'examen, afin que le peuple fache la fatisfaction qu'on donne à fes plaintes. Ceux qui ont vendu la Juftice, qui fe font laiffé corrompre par l'intérêt ou qui ont foulé le peuple par des vexations injuftes, non-feulement perdent leurs emplois, mais encore ils font déchus pour toûjours du droit de prétendre à aucun Office public. Ceux qui dans la punition des coupables ont infligé des peines trop févéres & au delà des bornes prefcrites par les Loix, font réduits à l'état populaire, privez de leurs emplois & des priviléges qui y font attachez. Les vieillards & ceux à qui la mauvaife fanté & les infirmitez ne permettent pas d'agir avec toute la vigilance & la vivacité que leur charge demande, ne perdent pas, à la vérité, les marques d'honneur, & les immunitez de leurs emplois, mais on les difpenfe d'en faire les fonctions. Ceux qui par trop de précipitation, ou par ignorance, ont rendu des Arrêts peu équitables, au lieu d'être élevés à des dignitez fupérieures aufquelles ils auroient pu prétendre s'ils s'étoient conduits avec plus de modération & de prudence, font pourvus d'emplois inférieurs à ceux qu'ils exerçoient auparavant. Enfin ceux qui dans leur domeftique vivent fans œconomie, & d'une maniére irréguliére, ou, qui pour affouvir leurs paffions deshonorent leur emploi, en font privez pour toûjours, & font réputez inhabiles au Gouvernement. On connoit le rang & la dignité de tous les Mandarins à leur marche; ceux du dernier ordre vont à cheval, avec peu de fuite, ceux du premier & fecond ordre fe font porter par huit porteurs dans des chaifes découvertes, les autres par quatre. Leurs chaifes font entourées de domeftiques qui portent de grands parafols, autant par oftentation que pour garantir leurs Maîtres des ardeurs du Soleil. Les premiers ne peuvent paroître en public qu'avec beaucoup de pompe, & en cortége nombreux de gens à pié & à cheval, Cette marche a quelque chofe de lugubre, & le Mandarin eft toujours précédé de fes Satellites vétus de toile grife, & armez de fouets & de chaines. Ils portent auffi des etendarts, des caffolettes & d'autres ornemens qui caractérifent le Mandarin. Ces Gardes marchent deux à deux & jettent tour à tour de longs cris. Plus ces cris font forts & longs, plus le Mandarin eft refpectable. Deux de ces Satellites ont en main un inftrument d'airain, fait en forme de chauderon, fur lequel ils frappent, & ce fon étant joint à leurs voix enrouées, avertit le peuple de fe retirer, & de laiffer libre le paffage des rues. Lorfqu'un Mandarin en rencontre un autre qui lui eft fupérieur en dignité, s'il ne peut retourner en arriére, ni éviter fa rencontre, il defcend de fa chaife, tous fes Gardes mettent à terre les marques de leur Jurifdiction, & fe tiennent debout les bras croifez jufqu'à ce que l'autre Mandarin foit forti de la rue. Si les deux Mandarins font égaux en dignité, ils s'arrêtent l'un & l'autre & s'envoyent complimenter. Chacun veut céder le pas à l'autre, & ne le céde point; & fi la rue ne leur permet pas de paffer en même tems, ils mettent pié à terre, & fe font de nouveaux complimens, tandis que leur cortége défile; chacun rejoint enfuite fon équipage. Le cérémonial eft réglé dans leurs vifites. Si un fupérieur vifite un inférieur, il lui envoye une Lettre écrite dans un cahier de papier bleu. Si le rang eft égal, celui qui vifite fe fert de papier rouge femé de légéres feuilles d'or. Leurs vifites font toujours précédées par cette Lettre qui explique la qualité de celui qui rend la vifite, & les motifs qui la lui font rendre. Les Mandarins de Juftice ne peuvent pas fe marier dans la Province où ils exercent leur emploi. Si le Mandarin vient à fe marier où à prendre une Concubine dans le territoire où il eft Magiftrat, il eft condamné à quatre-vints coups de bâton, & fon mariage eft nul. S'il époufe la fille d'un Plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition de vint coups, la femme retourne chez fes parens, & les préfens nuptiaux font confifquez au profit du Prince. * Le Gentil, *Voyages, &c. tome* I. *p.* 287. *tome* 2. *p.* 71.

MANDE (Henri) natif de Dordrecht, étoit Sécretaire de Guillaume VI Comte de Hollande. Ayant deffein de renoncer au monde, il dit que Jéfus-Chrift s'étoit apparu à lui, & lui avoit ordonné d'embraffer la vie monaftique. Il quitta la Cour & prit l'habit de Moine dans le Couvent de Windesheim proche de Zwoll. Ce Religieux eut d'autres révélations; il s'entretenoit avec les Anges dans fa folitude, & ces Efprits lui découvroient des chofes inconnues. Il difoit qu'il avoit été tranfporté, comme S. Paul, dans le troifiéme Ciel, & qu'il y avoit vu plufieurs Moines qui étoient morts dans fon Couvent. Faifant un jour l'office de Portier dans le Monaftére, il entendit quelcun frapper à la porte. C'étoit un jeune garçon d'un afpect éclatant. *Qui êtes-vous?* lui demanda ce Religieux. *Je fuis l'Agneau*, répondit ce garçon, *ce Couvent eft la maifon de mon pére, & ceux qui y demeurent font mes fréres.* Cette nouvelle s'étant répandue par tout le païs, on accourut de toutes parts au Monaftére pour demander au Moine ce qu'il avoit vu dans le Ciel. On payoit chaque réponfe fort libéralement. Pour rendre les vifions de ce Religieux plus utiles à la Communauté, on lui fit faire le tour de la Hollande. Il fut très bien reçu dans chaque ville, mais fur-tout à Delft, où il aquit une grande réputation & gagna beaucoup d'argent. Il difoit ordinairement aux pauvres, *J'ai vu les ames de vos parens dans le Ciel*: mais il difoit aux riches, *qu'il avoit vu leurs amis & leurs parens en Purgatoire, où ils faifoient de triftes lamentations.* Les crédules, touchez du prétendu malheur de leurs parens & amis, donnoient de l'argent au Moine, afin qu'on dît des Meffes dans fon Couvent pour le repos de leurs ames. * Gerard Brandt, *Hift. de la Réformation, &c. p.* 10 & 11.

MANDE, ville capitale du Gévaudan. *Cherchez* MENDE.

MANDEB, nom d'une montagne ou d'un Cap qui fait l'entrée de la Mer Rouge du côté d'Ethiopie, que les anciens Géographes Orientaux prétendent être tout d'aiman, & attirer à foi tous les vaiffeaux qui font armez de fer, ce qui eft auffi vrai qu'une femblable Hiftoire qu'on raconte du tombeau de Mahomet. C'eft cette montagne qui a donné le nom au Détroit de Babel-Mandeb, que nous écrivons d'ordinaire *Babelmandel.* L'entrée de cette mer eft fi étroite, difent les mêmes Auteurs, qu'un homme qui eft fur la côte de l'Iémen, en peut voir un autre qui feroit au pié de la montagne de Mandeb. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANDEL. *Voyez* MANDEB.

MANDELSLO ou MANDESLO, natif du païs de Meckelbourg, dans la Baffe Saxe, fut Page du Duc de Holftein, puis Gentilhomme de la Chambre des Ambaffadeurs, que ce Duc envoya en Mofcovie & en Perfe l'an 1636. Lorfqu'il fut arrivé en Perfe avec ces Ambaffadeurs, le Roi lui offrit une penfion pour l'obliger à demeurer à fa Cour; mais il obtint fon congé pour aller à Ormuz, & de là aux Indes, fui-

vant le dessein qu'il en avoit formé dès qu'il partit d'Allemagne, où il l'avoit fait agréer au Duc de Holstein son Maître. Il a écrit le Journal de son Voyage, qu'il commença en Janvier 1638, & qu'il acheva au mois de Mai de l'an 1640. Cette Relation est imprimée dans le second tome de la Rélation du Voyage d'Oléarius.

* MANDEO, riviére d'Espagne dans le Royaume de Gallice, prend sa source un peu au dessus de celle de l'Ulla, passe à Betanços & se décharge près de là dans l'Océan, vis à vis du fameux port de la Corogne. * Colmenar, *Délices d'Espagne*, *p.* 123.

MANDER (Charles de) né en Flandre en 1548, & mort en 1606, a écrit les Vies des Peintres Italiens, Allemands & Flamands. * Sweert, *p.* 172.

MANDER (Charles de) Danois & Peintre du Roi de Danemarck, a écrit un Poëme sur le Tabac en poudre, publié en 1665. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MANDERSCHEIT, dans le Cercle Electoral du Rhin, est divisé en deux bourgs; Ober-Manderscheit & Nieder-Manderscheit, c'est à dire, le haut & le bas Manderscheit; & est chef du Comté de ce nom, qui est entre le Diocése de Tréves & le Duché de Juliers. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDEVILLE ou MONTEVILLE (Jean de) Chevalier Anglois, & Professeur en Médecine, sortit vers l'an 1332 de son païs, & voyagea l'espace de 34 ans, en Asie & en Afrique. A son retour, il donna au public une Relation de son Voyage, dans laquelle il rapporte ce qu'il a vu d'admirable en Egypte, dans l'Arabie, en Perse, &c. Cet Ouvrage, qu'il mit en Latin, en François & en Anglois, a été encore traduit en diverses autres Langues. L'Auteur mourut à Liege le 17 Novembre 1372, comme nous l'apprenons de son Epitaphe, rapportée par Vossius, Balæus, Pitseus, & autres. Il n'y a guéres de Livre moins utile, & plus chargé de narrations incroyables, que son Inventaire.

* MANDEVILLE, (N...) fameux Déiste, qui ne s'est fait dans ce siécle une réputation étendue que par des Ouvrages contraires à la Religion, étoit né à Dordrecht en Hollande, & mourut à Londres le 19 de Janvier 1733, âgé d'environ 63 ans. Il étoit Médecin de profession, & passoit pour habile. Il a soulevé contre lui tous les gens judicieux par sa *Fable des Abeilles*, & ses *Pensées libres sur la Religion*, deux de ses Ouvrages qui ont fait le plus de bruit, & où l'on trouve le plus d'irreligion. Quelques mois avant sa mort, il avoit publié une *Lettre à Dion à l'occasion de son Livre intitulé, Alcyphron, ou le petit Philosophe.* Elle est contre le Docteur Berkeley. Il venoit de donner aussi ses *Recherches sur l'origine de l'honneur, & sur l'utilité du Christianisme dans la guerre*, à Londres en 1730, *in octavo.* Ces Ouvrages sont écrits en Anglois. On dit que l'Auteur vivoit comme il écrivoit; si l'accusation est bien fondée, son nom ne fera pas un grand honneur au parti Déiste, disent les Auteurs de la Bibliothéque Britannique. Dans sa *Fable des Abeilles*, il prétend entre autres choses, que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, & par ses raisonnemens il autorise ces vices: cependant il pose un principe contraire dans ses Recherches sur l'origine de l'honneur: il y reconnoît qu'il vaut mieux se conduire selon les lumiéres de la droite raison, que de s'abandonner à ses passions, & que la vertu est préférable au vice, non seulement par rapport à la paix & au bonheur général de la société, mais aussi par rapport à la félicité temporelle des particuliers qu'elle procure. N'est-ce pas là une contradiction manifeste? * *Voyez la Bibliothéque Britannique, tome* 1. *p.* 1. & 244. 245.

MANDEURRE, anciennement *Epamanduodurum*, bourg avec titre de Comté. Il est dans le Comté de Montbéliart, environ à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDI, MANDINGA, CORIZA, DORBOGLIZA, anciennement *Mantinée*, petite ville de la Zaconie en Morée. Elle est dans l'ancienne Arcadie vers les sources de l'Alphée, à quinze lieues de la ville de Lacédémone. Mantinée est célébre par la victoire qu'Epaminondas Général des Thebains, y remporta sur les Lacédémoniens & les Athéniens, l'an de Rome 391. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDINGA, Royaume d'Afrique au païs des Négres. Ce païs est à cent quatre-vints milles de la côte, sur les bords de Gambéa, & s'étend en largeur depuis le neuviéme jusqu'à l'onziéme dégré de latitude environ quarante lieues. Il est arrosé de plusieurs riviéres qui se déchargent dans celle-ci. Les Espagnols donnent le nom de *Madinmença* à cette contrée, & Marmol l'appelle *Muni-Inga.* La principale habitation est *Sango.* Elle est plus avancée de quelques lieues vers le levant que le Cap des Palmes. Les peuples de Mandinga étoient autrefois de grands Idolâtres, & fort entêtez de Magie & d'Enchantemens. Ils ont encore des Devins qu'ils appellent *Bexerins*, & n'ont pas laissé d'embrasser le Mahométisme il y a quelques années, en sorte qu'ils l'ont multiplié chez leurs voisins par le moyen de leur commerce. La puissance de leur Roi s'étendoit si loin il n'y a pas encore bien longtems, que presque tous les Rois de la Guinée supérieure étoient ses vassaux. Tels étoient les Rois de Borsalo, des Jalofes, des Casangas, & la plupart de ceux qui demeurent le long du fleuve Gambéa; mais présentement ces Princes dépendent fort peu de lui. Les Négres de ce païs sont estimez les mieux faits de toute la Guinée, mais ce sont des barbares & des perfides. Ils savent manier un cheval fort adroitement, & c'est ce qui les engage à sortir souvent de leurs païs, pour aller servir les Etrangers, qui font ce qu'ils peuvent pour les retenir à cause que les Cavaliers Madingas sont des soldats intrépides, que l'on met toujours à l'avant-garde. Les Marchands Arabes font un très grand trafic dans ces païs, parce qu'on y trouve quantité d'or. On le transporte à Tombut, où les Marchands de Barbarie le vont prendre. * De la Croix, *Histoire d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MANDO, ville capitale du Royaume de Malva dans le Mogolistan en Asie, est située vers les confins des Royaumes de Chitor & de Bérar, sous le 23 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

MANDOA, MANDOE ou MANOE, Isle de l'Océan septentrional. Elle est sur la côte du Duché de Slefwick près de la ville de Rypen. Cette Isle appartient au Roi de Danemarck, & elle a été connue par les Anciens sous le nom de *Mana* ou de *Manda.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* MANDOLA & AMANDOLA petite ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, & dans la Marche d'Ancone, au sud d'Ancone dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

MANDON. *Voyez* MANDO.

MANDONIUS & INDIBILIS, Espagnols & Généraux d'Armée, se joignirent avec Scipion *l'Africain* en Espagne, contre les Carthaginois: ensuite ils se révoltérent, & firent la guerre aux Romains. Scipion les ayant fait prisonniers, en considération des services qu'ils lui avoient rendus, se contenta de les renvoyer, après leur avoir fait quelques reprimandes. * Tite-Live, *l.* 29. *c.* 3.

MANDOSI ou MANDOSIO, (Prosper) Romain, Chevalier de saint Etienne, publia l'an 1683, *la Bibliothéque Romaine*, comprenant cinq Centuries, ou cinq cens hommes, qui ont paru dans Rome par leurs Ecrits, dont il a ramassé jusqu'aux moins importans. Il y a ajoûté quantité d'Epitaphes & d'Inscriptions. Le style de cet Ouvrage est simple, & la méthode en est assez irréguliére, il n'y suit même aucun ordre, soit pour les noms, soit pour les tems, soit pour les matiéres, sur lesquelles ces Auteurs ont écrit. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiens, tome* 2. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 126. *n.* 116.

MANDOSI (Quint) Jurisconsulte Romain, publia à Venise en 1585, la Pratique de la Signature de grace; & en 1606, deux tomes *in folio* de Commentaires sur les Régles de la Chancellerie Apostolique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MANDOU, Royaume des Indes dans les Etats du Mogol. Quelques-uns l'appellent *Mandao*, & *Mendao.* Il a au couchant le Royaume de Cambaye, & confine avec les montagnes de Dély. Sa ville royale est Mandou, qui selon *Purchas* a dix lieues de tour, & qui a couté 12 années de siége au Grand-Mogol, avant qu'il ait pu s'en rendre maître. Ce païs est fort rude & plein de montagnes. On tient que les Amazones y ont regné. Les femmes y vont à cheval avec des éperons & des brodequins à leur mode. On y trouve quantité d'azur dont les Habitans font un grand trafic en Cambaye, à la Chine & à Ormus. Ce païs avoit autrefois un Roi particulier, mais à présent il appartient au Grand-Mogol. * Davity, *Etat du Grand-Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANDOVA, grande riviére de la Presqu'Isle de l'Inde deça le Gange; elle nait dans le Décan où elle baigne Andanager, ensuite entrant dans le Cuncan, elle passe à Visapour, à Soliapar, à Paranda, & à Goa, où elle se décharge dans l'Océan Indien. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDOZI ou MANDOZIO. *Voyez* MANDOSI ou MANDOSIO.

MANDRA, lieu près de Jérusalem, où Jean fils de Careas s'arrêta après avoir délivré des prisonniers qu'Ismaël emmenoit chez Balis Roi des Ammonites. * Joséphe, *Hist. des Juifs, l.* 10. *ch.* 11.

MANDRAGORE, plante qui assoupit & qui quelquefois cause la folie. Il y en a de deux espéces, la noire qu'on estime femelle, & qui a des feuilles ressemblantes à la laitue, quoique plus petites & plus étroites, qui s'étendent sur la terre & dont l'odeur est fort mauvaise. Elle porte des pommes semblables aux cormes qui sont pâles & odorantes, & qui ont au dedans une graine semblable à celle des poires. Elle a deux ou trois racines fort grandes entortillées ensemble, noires au dehors, & blanches au dedans, & couvertes d'une écorce épaisse. L'autre espéce de Mandragore qui est mâle, est appellée *Morion* ou *folle*, à cause qu'elle fait perdre le sens. Elle produit des pommes deux fois plus grosses que celles de la femelle, ayant une bonne odeur, & d'une couleur qui tire sur le saffran; ses feuilles sont grandes, blanches, larges & lissées, comme les feuilles de hêtre. Sa racine ressemble à celle de la femelle, étant toutefois plus grosse & plus grande. Cette plante assoupit ceux qui en usent, & elle ôte même quelquefois la raison & cause des vertiges & un assoupissement si grand, que si on ne donne à ceux qui en ont pris par la bouche, un promt secours, ils meurent dans la convulsion. Matthiole rapporte que ce que l'on dit que les Mandragores ont des racines de la forme du corps humain, est une fable. Ce qui a fait donner à la Mandragore le nom d'*anthropomorphos*, ou de forme humaine, c'est que la plupart des racines de ces plantes sont fourchues depuis la moitié en bas, ce qui fait une maniére de cuisse, de sorte qu'en les cueillant quand la Mandragore jette ses pommes, elles paroissent semblables à un homme qui n'a point de bras. Cet Auteur ajoûte, que les racines faites en façon de corps humain, appellées Mandragores, ou mains de gloire, que les Charlatans prétendent singuliéres pour faire avoir des enfans aux femmes stériles, sont artificielles, & faites de racine de roseau, de coleuvrées & autres semblables. Il dit de plus qu'il a appris d'un de ces trompeurs, qu'ils mettent des grains d'orge ou de millet, aux endroits de ces figures ainsi taillées, où il doit y avoir du poil; & que les laissant jusqu'à ce que l'orge ou le millet ait germé, ce qui arrive en trois

trois semaines & qu'alors les retirant de terre, ils ajustent les racines qu'ils ont jettées en forme de poils, & leur font paroitre de la barbe & des cheveux. Moïse raconte que *Ruben*, fils de Lia, étant un jour allé dans les champs, y trouva des Mandragores, qu'il rapporta à sa mére. Rachel en eut envie, & les demanda à Lia, qui les lui accorda à condition que Jacob demeureroit avec elle la nuit suivante. Le terme *dudaim*, dont Moïse s'est servi, est un de ceux dont les Hébreux ignorent aujourd'hui la propre signification. Quelques-uns le traduisent par *des violettes*; d'autres par des *lys*, ou du *jasmin*; Junius, par *des fleuves agréables*; Corduquet, par des *truffes*. D. Calmet conjecture que ce pouvoit être des *citrons*. Il paroit par l'Ecriture que les *dudaims* sont une espéce de fruits connus dans la Mésopotamie & dans la Judée, qui mûrissent vers la moisson du froment, qui a une odeur agréable, qui se conserve, qui se met avec la grenade. Les partisans de la traduction qui dit Mandragore, se fondent sur ces raisons. Rachel ayant une très grande envie d'avoir des enfans, on a lieu de présumer qu'elle ne desira les Mandragores de Lia que dans cette vue-là. Les Anciens ont donné à la Mandragore le nom de pomme d'amour, & à Vénus le nom de *Mandragoritis*. L'Empereur Julien dans son Epître à Calixéne, dit qu'il boit du jus de Mandragore pour s'exciter à l'amour. L'Hébreu *dod*, d'où vient *dodaim*, ou *dudaim*, signifie l'amour où les mammelles. Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie, a refuté l'opinion qui veut que le terme Hébreu *dudaim* signifie la Mandragore. Il soutient qu'il signifie un certain fruit que les Syriens appellent *Mauz*, dont la figure & le goût a beaucoup de rapport avec le *ficus indica*, ou figuier des Indes: ce fruit est de la grosseur d'un petit concombre; on en trouve quelquefois jusqu'à 40, qui pendent à la même tige. Les Voyageurs rapportent que dans l'Isle de *Hainan* à la Chine, il croît un petit arbrisseau, qui en quinze jours pousse une tige environnée de six ou sept feuilles larges, & chargées de fruits semblables à de grosses figues; on ajoûte que ces feuilles sont si larges, qu'elles peuvent envelopper un homme, de là on conjecture que c'étoit des feuilles d'un semblable figuier, dont Adam & Eve se couvrirent après le péché. Il y a même des Auteurs qui croyent que le fruit qui tenta Eve, étoit le même que porte cette espéce de figuier, qu'ils prétendent être les *dudaims* de Ruben. Quant à la Mandragore, les Persans l'apellent *Abrozanand*, c'est à dire, figure humaine, parce que les Orientaux, & particuliérement les Juifs accommodent si proprement la racine de la Mandragore, avec les filamens qui l'environnent, qu'elle paroit avoir la figure d'un homme ou d'une femme. *Lusfallah* dit qu'il y a du danger d'arracher ou de couper cette plante, & que pour éviter ce danger, quand on veut la tirer de terre, il faut attacher à sa tige un chien que l'on frappe ensuite, afin qu'en faisant effort pour s'enfuir il la déracine. Joseph enchérit beaucoup sur tout cela: il nomme cette plante *Baara*, d'un nom qui n'est pas fort différent d'*Abron* des Persans, ou d'*Iabron* des Arabes. Il dit que cette plante se trouve dans une vallée au septentrion du château de Macheronte bâti par le grand Hérode; Que sur le soir elle paroit brillante comme le Soleil; Que quand on s'en approche pour l'arracher, elle se retire & semble fuir, à moins qu'on ne jette sur elle du sang menstrual ou de l'urine de femme; Qu'alors il n'est pas encore sûr de l'arracher, à moins que celui qui l'arrache, ne porte pendue à son bras une racine de la même plante; & que sans cela, il s'expose au danger certain de mourir. Il y a toutefois une maniére de l'arracher sans péril, on creuse tout autour de sa racine, en sorte qu'elle ne tienne plus à la terre que par une de ses extrémitez, alors on attache un chien à une corde par cette racine, & le chien faisant effort pour suivre son Maître qui l'appelle, la tire sans beaucoup de peine, mais il meurt sur le champ, & le Maître prend alors en main, sans danger, cette plante si admirable.

Les Arabes donnent quelquefois à la Mandragore le nom de *Serag-al-cotrob*, *chandelle du Démon*, parce que pendant la nuit elle paroit toute lumineuse; mais la cause de cette lueur est, que les vers luisans aiment cette plante & s'y attachent. *Lutfalla-al-balimi*, qui étoit Médecin, assure que tout ce qu'on écrit de merveilleux touchant cette plante, est inventé à plaisir, qu'il l'a cueillie lui-même plusieurs fois sans danger, que le bruit de son cri lorsqu'on l'arrache ne lui a point fait de peur, parce qu'elle ne crie point, qu'enfin tous les usages auxquels on l'employe sont vains & superstitieux. *Asgedi*, Poëte Persien, dit, qu'en la Chine, *l'Asterenk*, qui est la Mandragore, croît ayant la figure d'homme, & l'on assure que dans la Province de *Peckin* à la Chine, il y a en effet une espéce de Mandragore qui est si précieuse qu'une livre de cette racine vaut trois livres d'argent. Car on dit qu'elle restitue tellement les esprits vitaux aux moribonds, qu'ils ont souvent assez de tems pour se servir d'autres remédes, & pour recouvrer leur santé: Les Chinois l'appellent *Ginseng*. Le P. Tachard dit que cette racine a quelquefois la figure humaine; & d'autres assurent qu'on lui a donné le nom de *Ginseng*, du Chinois *Gin*, qui veut dire *homme*, & *Sem*, qui signifie plante. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Maundrel ayant interrogé le Grand-Prêtre des Samaritains à Naplose, touchant le *dudaim* ou la *Mandragore*, il lui répondit que c'étoit une plante dont la feuille étoit grande, & qui portoit un fruit dont la forme ressembloit à une pomme; qu'il mûrissoit dans l'Automne, que le goût en étoit mauvais & qu'il n'étoit pas sain; mais qu'il avoit la vertu de contribuer à la conception, étant mis sous le lit nuptial; que les femmes s'en servoient encore de la même maniére, étant persuadées de sa vertu prolifique. Le savant Voyageur vit plusieurs de ces plantes en allant à Jérusalem. Sur quoi il fait cette remarque, que si cette plante étoit aussi commune en Mésopotamie que dans la Judée, il y a lieu de croire que ce n'est pas le *dudaim* dont parle Moïse, Rachel estimant trop ce qu'elle accordoit à sa sœur, pour le lui donner à un vil prix. * Maundrell, *Voyages*, &c. p. 102.

MANDRANELLE, ville de l'Inde de là le Gange. Elle est sur la riviére de Pégu, environ à cent lieues au dessus de la ville de Pégu. Elle est capitale du petit Royaume de Mandranelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDREREI, grand fleuve de l'Isle de Saint-Laurent ou de Madagascar. Il prend sa source dans une petite contrée, qui lui donne son nom; & étant grossi par les eaux, de diverses autres riviéres, il se décharge dans l'Océan, du côté du septentrion, & près de la Province de Carcanossi. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

MANDRIA, anciennement *Miniza*, petite Isle environnée d'écueils & déserte. Elle est dans l'Archipel entre l'Isle de Samo & celle de Lango. Elle donne le nom de Mer de Mandria à la partie de l'Archipel qui est à ses environs, & que les Anciens appelloient *Mare Myrtoum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANDROCLE, fameux Architecte, natif de Samos, Isle de la Mer Egée, qui étoit en réputation sous la LXVIII Olympiade, vers l'an 508 avant la naissance de Jésus-Christ, bâtit le pont que Darius Roi de Perse fit construire sur la mer, dans le lieu le plus étroit du Bosphore de Thrace. Ce pont composé de quantité de bateaux joints ensemble, couvroit la largeur que la mer peut avoir en cet endroit, & étoit si solide, que l'Armée de ce Prince, quoique très nombreuse, passa dessus fort surement, pour aller d'Asie en Europe. Mandrocle, afin de conserver la mémoire d'un Ouvrage qui ne devoit durer que peu de tems, fit un tableau, où, ayant figuré le Bosphore, il représenta le Roi de Perse assis sur un thrône au milieu du pont, & l'Armée de ce Prince qui traversoit la mer sur ce même pont. * Tzetzès, *Chil.* 11. Félibien, *Vies des Architectes.*

MANDUCUS. C'est ainsi que les Romains nommoient certaines figures, ou certains Personnages qu'ils produisoient à la Comédie ou dans d'autres Jeux publics, pour faire rire les uns & pour faire peur aux autres. Il n'est pas mal aisé de deviner pourquoi on nommoit ainsi ces Personnages. Il ne faut que se souvenir qu'on leur donnoit de grandes joues, une grande bouche ouverte, des dents longues & pointues, & qu'ils faisoient craqueter à merveilles. Juvénal nous apprend, que les enfans en étoient fort épouvantez, *Satyre* 3. *v.* 174. C'est de là, sans doute, que les méres prirent occasion de menacer leurs enfans, qui ne vouloient pas faire ce qu'elles leur commandoient, que *Manducus* les viendroit manger. On en fit donc un épouvantail nocturne, ou un spectre. Cela ne s'accordoit pas mal avec la tradition des Lamies; car on disoit aussi qu'elles dévoroient les enfans. S'il en faut croire *Scaliger*, Manducus a été nommé *Pytho Gorgonius*, par un Poëte, qui intitula ainsi une piéce de Théatre. Ce Poëte s'attachoit sur-tout aux Comédies, que l'on nommoit *Atellanes*, où cette maniére de Marionettes, dont je parle, avoit lieu principalement. Dans le Paralléle entre l'ancien & le moderne on devoit apparier ensemble le Manducus & le *Loup-Garou*. Les Hommes ne se déferont jamais de semblables visions, pour se conduire euxmêmes & conduire les autres par les lumiéres de la seule raison. * Bayle, *Diction. Crit.*

MANDUGASINO (Albert) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, à Bresse, fut un des Disciples de saint Thomas d'Aquin pour qui il conserva toujours une grande vénération, professa la Théologie avec succès, & mourut vers l'an 1314. On assure que Dieu manifesta sa sainteté par des miracles devant & après sa mort. On a dans plusieurs Bibliothéques un Traité de sa composition, intitulé *De Officio Sacerdotis, sive Summa Casuum Conscientiæ.* On conserve aussi à Vicence ses Sermons, & son Commentaire sur les Livres des Sentences. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MANEDO, MAGNEDO, village de la Province, entre Douro & Minho en Portugal. C'étoit une petite ville Episcopale, dont l'Evêché a été transféré à Porto. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANEÉ, *Juif*, fils de *Lazare*, étoit dans Jérusalem pendant le siége de Tite; & voyant les tyrannies & les cruautez de Simon & de Jean, il prit le parti de se rendre à Tite. Il lui rapporta que depuis le 14 jour d'Avril jusqu'au premier jour de Juillet, on avoit emporté cent quinze mille huit cens quatre-vints corps morts par la porte où il commandoit; & néanmoins il n'avoit compté que ceux dont il étoit obligé de savoir le nombre, à cause d'une distribution publique dont il avoit soin; car quant aux autres, leurs proches prenoient celui de les enterrer, c'est à dire de les emporter hors de la ville, car c'étoit là toute la sépulture qu'on leur donnoit. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *ch.* 38.

MANELFI ou MANELPHE (Jean) Professeur en Médecine à Rome, natif de Monte-Rotondo, dans le païs des Sabins, se distingua à Rome sous le Pontificat d'Urbain VIII, par son érudition & par ses Ouvrages. Les plus considérables sont, *De fictu & lacrymis*; *De Helleboro*; *Urbanæ disputationes*; *Mensa Romana*, &c. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * L'Abbé Ghilini, *Theâtre des Hommes de Lettres.*

MANERSDORF. *Voyez* MANNERSDORF.

MANES, Divinitez des Anciens, que l'on prenoit tantôt pour les ames séparées des corps, & tantôt pour les Dieux infernaux, ou les Dieux des morts. *Les Manes*, dit Servius, *sont les ames séparées des corps humains, qui ne sont pas encore entrées dans d'autres corps, & qui se plaisent à faire du mal aux hommes.* Elles sont ainsi appellées par antiphrase, du mot *Manum*, qui en vieux Latin signifie, *bon*: de même que les Parques sont nommées

mées *Parcæ, quod nemini parcant*, de ce qu'elles ne pardonnent à perſonne; & que la Guerre eſt appellée *Bellum*, parce qu'elle n'eſt nullement belle. *Quelques-uns croyent*, (continue ce même Auteur) *que ce mot de* Manes, *vient de* manare, *découler ou ſortir, parce qu'ils occupent l'air qui eſt entre la terre & le cercle lunaire, d'où ils deſcendent pour venir tourmenter les hommes.* Il y en a qui diſtinguent les Manes d'avec les Dieux Infernaux; d'autres qui diſent que les Dieux céleſtes, ſont les Dieux des vivans, & les Manes, les Dieux des morts. Quelques-uns s'imaginent que les Manes ſont des Dieux nocturnes, qui régnent entre le Ciel & la Terre, & qui préſident ſur l'humidité de la nuit; ce qui a donné lieu d'appeller le matin, *Mane.* Cette diverſité de ſentiment rapportée par Servius, montre de combien de nuages étoit enveloppée la Théologie des Payens. Apulée explique ainſi l'idée que l'on doit avoir des Manes. *L'ame de l'homme*, dit-il, *détachée des liens du corps, devient une eſpéce de Démon ou de Génie, qu'on appelloit autrefois* Lemures. De ces Lemures, ceux qui étoient bienfaiſans à l'égard de leurs familles, étoient nommez *Lares familiares*, Lares domeſtiques. Ceux qui pour les crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie, étoient condamnez à errer continuellement, ſans trouver aucun lieu de repos, & qui épouvantoient les vivans, étoient vulgairement appellez *Larvæ.* Or comme il étoit incertain ſi les ames ſéparées des corps étoient du nombre des Lares, ou de celui des Larves, on les appella du nom de Manes, & par honneur on leur donna le titre de Dieux. Ces Lares, nommez auſſi *Pénates*, étoient adorez dans les maiſons des particuliers, ſous la figure de certains marmouſets d'argent, de bronze, ou de terre cuite. Feſtus dit que les Manes étoient invoquez par les Augures du peuple Romain, parce qu'on croyoit qu'ils favoriſoient les hommes. Les conſiderant donc comme des Dieux bienfaiſans, on les appelloit *Manes*, du mot ancien *Manus*, qui ſignifioit *Bon*, ſans qu'il faille recourir à l'antiphraſe de Servius. Nous liſons qu'Orphée dans ſes Hymnes appelle les Dieux Infernaux, *Doux & Benins*, μειλιχίους, & que les défunts chez les Grecs étoient ſouvent nommez *Tres-bons*, χρηστούς. D'où vient que Plutarque, dans ſes Queſtions Gréques & Romaines, explique cette façon de parler, du Traité d'alliance entre les Lacédémoniens & les Arcadiens, μὴ ἐξεῖναι χρηστούς ποιεῖν, *qu'il ne ſeroit pas permis de faire mourir perſonne*; au lieu que dans le ſens propre de χρηστούς, il faudroit traduire, *qu'il ne ſeroit pas permis de faire de très bons hommes.* On peut connoître par toutes ces autoritez, que le mot de Manes ſe prenoit chez les Anciens en divers ſens. Premiérement en général, pour les ames des défunts: ce que nos Poëtes François ont retenu dans leurs Ouvrages. Deſpreaux, dans ſon Lutrin, dit,

Et mes Manes contens, au bord de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable Hiſtoire.

Secondement, le nom de Manes ſe donnoit aux Divinitez Infernales & ſouterraines, & généralement à tous les Dieux qui préſidoient aux tombeaux & aux ſoins des morts: c'eſt pourquoi dans les Epitaphes des Romains ou des Grecs ſoumis à l'Empire Romain, il eſt toujours fait mention des Dieux Manes, pour qui ils avoient une grande vénération. On a auſſi pris le mot de Manes pour les Enfers, c'eſt à dire, pour les lieux ſouterrains, où ſe devoient rendre les ames des hommes, d'où les bonnes étoient envoyées aux Champs Elyſées, & les méchantes aux lieux des ſupplices, appellez *Tartara.* Dans ce ſens Virgile a dit, *Enéide, l.* 4. *v.* 387.

Hæc Manes veniet mihi fama ſub imos.

Et dans notre vieux François, on ſe ſervoit du mot de Manoir, pour dire un Tombeau, Scarron s'en eſt ſervi:

J'irai te dire en ton ſombre Manoir
Cent grand' mercis.

De ce que nous venons de dire, on peut recueillir que les anciens Payens ſe faiſoient une idée des ames, comme de certaines ſubſtances légéres, à la maniére des ombres, & néanmoins viſibles, ayant les mêmes organes, & faiſant les mêmes fonctions que dans les corps qu'elles animoient; puiſque, ſelon eux, elles voyoient, elles parloient, elles entendoient, & faiſoient de ſemblables actions: de ſorte que, ſuivant leur imagination, ce n'étoit que des corps plus ſubtils, & qui tenoient de la qualité de l'air. Cette erreur paſſa parmi quelques-uns des premiers Chrétiens; & il y eut des Hérétiques qui donnerent même à Dieu un corps à peu près de cette façon; c'eſt pourquoi on les appella *Anthropomorphites*, parce qu'ils croyoient que Dieu avoit la forme d'un homme. * Spon, *Recherches Curieuſes de l'Antiq.*

MANES, Fondateur de la Secte des Manichéens, commença de ſemer ſes erreurs dans le troiſiéme ſiécle. Voici ſon Hiſtoire. Térébinthus, Diſciple de Scythianus, qui étoit Magicien, trouvant dans la Perſe, où il fut contraint de ſe retirer de la Paleſtine, les Prêtres & les Savans du païs extrêmement oppoſez à ſes erreurs & à ſes deſſeins, ſe retira dans la maiſon d'une veuve, où il fut tué. Cette femme, héritiére de l'argent & des livres de Térébinthus, acheta un eſclave nommé Curbicus, qu'elle adopta depuis, & qu'elle fit inſtruire dans les Sciences qui s'enſeignoient en Perſe. Curbicus, après la mort de cette femme, changea de nom, de peur qu'on ne lui reprochât ſa premiére condition, & prit celui de Manès. Il ſe qualifioit Apôtre de Jéſus-Chriſt, & ſe diſoit le Saint Eſprit qu'il avoit promis, enſeignant qu'il y avoit deux Principes, l'un bon & l'autre mauvais; que de celui-là procédoit la bonne ame de l'homme; & de celui-ci l'ame mauvaiſe, le corps & toutes les créatures corporelles. Il nioit la réſurrection, & condamnoit le mariage, permettant néanmoins à ſes Diſciples de ſe plonger dans toutes ſortes de voluptez brutales. Il défendoit de donner l'aumône aux pauvres qui n'étoient pas de ſa Secte, & d'honorer les Reliques des Martyrs. Il attribuoit les mouvemens de la concupiſcence à la mauvaiſe ame; enſeignoit la tranſmigration de Pythagore, & faiſoit paſſer les ames de ceux de ſa Secte par les élémens, d'où elles montoient par le globe de la Lune, & de là dans le Soleil pour ſe purifier: & enfin elles arrivoient, diſoit il, à Dieu, à qui elles ſe rejoignoient. Pour celles des autres hommes, il les plaçoit dans l'Enfer, pour être renvoyées dans d'autres corps. Il ſoutenoit que Jéſus-Chriſt n'avoit point eu de véritable corps; qu'il n'étoit ni mort ni reſſuſcité; & qu'il étoit le ſerpent qui tenta Eve. Il le plaçoit dans le Soleil, comme le Saint Eſprit dans l'air, la Sapience dans la Lune, & le Pére dans un abîme de lumiére. Il rejettoit les Prophétes, & ne retenoit des Ecritures que ce qui lui plaiſoit. Il condamnoit l'uſage des œufs, du lait, de toute ſorte de fromage, & celui du vin, comme étant créature du mauvais Principe. Il établiſſoit une autre forme de batême que celle de l'Egliſe: il enſeignoit à n'obeïr point aux Magiſtrats, & condamnoit les guerres les plus légitimes. Il eſt preſque impoſſible de rapporter toutes les rêveries & les impiétez de cet Héréſiarque, dont le Pape ſaint Leon a dit, *Que le Démon qui régne dans toutes les héréſies, a bâti une fortereſſe & établi ſon thrône dans celle de Manès, où il régne, non par une ſeule ſorte d'erreur, mais par toutes les impiétez & les folies, dont l'eſprit humain eſt capable, car tout ce que les Payens ont de profane, les Juifs d'aveugle & de charnel, les ſecrets de la Magie d'illicite, & les héréſies de ſacrilége, a coulé dans la Secte des Manichéens comme dans un cloaque.* Son Auteur promit au Roi de Perſe qu'il guériroit ſon fils: le pére chaſſa les Médecins qui lui auroient pû rendre la ſanté, & le malade mourut incontinent. Manès fut mis en priſon, d'où il trouva moyen de ſe ſauver. Enſuite Archélaüs, Evêque, qui ſe trouvoit à Caſcara, le confondit dans une diſpute, & l'obligea de fuir. Peu de tems après, Manès fut pris par les gens du Roi de Perſe, qui le fit écorcher tout vif, & expoſer ſon cadavre aux bêtes. Les Auteurs anciens ne ſont pas bien d'accord ſur le tems auquel cet Héréſiarque commença à paroître. Pluſieurs Auteurs Catholiques ont réfuté ſes rêveries, & celles de ſes Sectateurs. Mais ſaint Auguſtin, qui les connoiſſoit parfaitement, pour avoir été de ſa Secte, les a combattues avec plus de force qu'aucun. La Secte des Manichéens étoit diviſée en deux claſſes, d'Auditeurs & d'Elus; pour imiter l'Egliſe partagée en Clercs & en Laïques. De ces Elus, douze ſe nommoient Maîtres, pour ſe rapporter au nombre des douze Apôtres. Il y en avoit un treiziéme, qui étoit comme leur Pape. Ceux-là créoient leurs Evêques, qui étoient au nombre de 72, & les Evêques faiſoient des Prêtres, & avoient des Diacres. Les Empereurs firent ſouvent des Loix contre ces Hérétiques, qui dans le IV ſiécle, ſe renouvellérent en Afrique, dans les Gaules & à Rome, où l'on tint un Concile contre eux. Héribert & Liſoius prêchérent les mêmes erreurs en France, dans le XI ſiécle; mais ce fut ſans ſuccès. * S. Epiphane, *Hær.* 6. S. Auguſtin, *Hær.* 46. *de Morib. Manich. &c.* Theodoret, *lib. Hær. fab.* 10. Euſébe. Saint Cyrille. Pratéole. Sandére. Baronius, *in Annal. Eccl.* Godeau, *Hiſtor. Eccl.* Génébrard, *in Chron.* Philaſtre.

* MANESSON MALET, (Alain) Pariſien, étoit Ingénieur des Camps & Armées du Roi de Portugal. Il étoit habile dans ſa profeſſion, & bon Mathématicien. Il a fait pluſieurs Ouvrages que l'on eſtime & qui ſont recherchez, ſavoir, *Les Travaux de Mars, ou l'Art de la Guerre*, en 1691, trois volumes *in octavo*, avec figures; *Deſcription de l'Univers, contenant les differens Syſtêmes du monde, les Cartes générales & particuliéres de la Géographie ancienne & moderne, & les mœurs, Religion, & Gouvernement de chaque nation*, à Paris, en 1683, cinq volumes, *in octavo* avec figures; *Géometrie pratique; Geographie & Marine.* On a ſon portrait gravé.

MANET. *Cherchez* MANETTI.

MANETHON, Prêtre, Egyptien, natif d'Heliopoli, & originaire de Sebenne, qui vivoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, & peu après Beroſe qu'il avoit vû, c'eſt à dire vers la CXIX Olympiade, & l'an 304 avant Jéſus-Chriſt, écrivit en Grec l'Hiſtoire d'Egypte, que Joſéphe & divers autres Auteurs alleguent ſouvent, dont Jule *Africain* avoit fait un abregé dans ſa Chronologie. Quant à l'Hiſtoire de Manethon, ſuppoſée par Annius de *Viterbe*, elle ne mérite que le mépris des perſonnes de bon-ſens. L'Hiſtoire de Manethon étoit diviſée en trois parties; la premiére contenoit l'Hiſtoire des Dieux; la ſeconde, celle des Princes ou des Rois d'Egypte, & demi-Dieux; & la troiſiéme, celle des XXXI Dynaſties, qui finiſſent à Nectanebus, dernier Roi d'Egypte, qui a regné 14 ans avant la conquête d'Alexandre. Ces XXXI Dynaſties ſe trouvent dans les extraits d'Africanus, rapportez dans la Chronique d'Euſébe, & par George Syncelle; mais on n'y trouve que les noms de ces Princes, & les années de leur régne, qu'il ne faut pas compter de ſuite, parce que ce ſont des Princes de differentes contrées de l'Egypte, dont les régnes concourent enſemble. * Joſéphe, *Antiq. l.* 1. *c.* 3. *cont. Appion, &c. l.* 1. Plutarque, *de Iſide & Oſiride, l.* 1. Tertullien, *Apolog. c.* 19. Euſébe, *Præp. Evang. l.* 1. Scaliger, *in not. ad Euſeb.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 14.

MANETHON, Egyptien, ſurnommé *le Mendéſien*, Auteur de quelques Ouvrages citez par Suidas, entre autres, d'un Livre, *de la maniére de faire les parfums*, dont ſe ſervoient les Sacrificateurs Egyptiens. Il eſt parlé de cet Auteur dans le Livre d'Iſis & d'Oſiris de Plutarque, dans Galien, & dans le ſecond Livre de ſaint Jérôme contre Jovinien. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. & Poët. c. ult.*

MANETTI (Janus ou Jannutius) que d'autres nomment JAN-

JANNOT MANET, natif de Florence, & Difciple d'Emmanuel *Chryfoloras*, dans le XV fiécle, exerça des emplois importans dans fa ville, & eut beaucoup de part dans l'eftime du Pape Nicolas V. Il traduifit le Pfeautier de l'Hébreu; l'Introduction de Porphyre, avec les Catégories d'Ariftote, de Grec en Latin; & publia fix livres, *De Illuftribus Longævis*; quatre de la Vie de Nicolas V; deux de l'Hiftoire de Génes; trois de celle de Piftoye; les Vies de Socrate, de Sénéque, de Dante, de Pétrarque & de Bocace; un livre de la maniére de bien élever les enfans; un livre de la louange des Génois; un livre de la louange d'Agnès Numantina ou de Numantin; Apologie de l'Efpagnol Nunio; Dialogues fur la mort d'un de fes fils; dix livres contre les Juifs; un Traité de l'excellence & de la dignité de l'Homme, en quatre livres; un Traité du tremblement de Terre; de la meilleure maniére de traduire; Des Pompes Séculiéres & Eccléfiaftiques; Difcours fur la Vie de Léonard Aretin; Difcours au Roi Alfonfe fur les noces de fon fils; Difcours aux Siennois, pendant qu'Alfonfe affiégeoit Piombino; Difcours aux Vénitiens pendant le même fiége; Difcours au Roi Alphonfe, où il l'exhorte à garder la paix; Difcours au Pape Nicolas V, fur fon élevation au Souverain-Pontificat; Difcours à l'Empereur Frédéric fur fon élection; Difcours au Pape Calixte III, fur l'élection d'un Général *contra Teucros*; Difcours fur la mort du Chevalier Jannotius Pandolphini; un Recueil de Lettres à différentes perfonnes; la Vie du Roi Alphonfe (cet Ouvrage eft imparfait). Il traduifit de Grec en Latin les quatre Evangéliftes, les Epitres de S. Paul, les autres Epitres Canoniques, & l'Apocalypfe; les Morales d'Ariftote à Nicomaque; les huit livres du même à Eudemius, & les deux Livres des grandes Morales. *Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736. Cet Auteur mourut à Naples l'an 1459. Hugolin Verrin parle ainfi de lui:

Eft quoque Jannocti celeberrima fama trilinguis
Plurima quæ Hebræo de fonte volumina vertit
In Latium, & noftris dedit hæc nofcenda Manettus.

* Léandre Alberti, *Defcript. Ital.* Voffius, *de Hift. Lat.* Hugolin Verrin, *Flor. Illuftr. l.* 2.

MANFALIE, MANFALOUT ou MANCALOUT, ville de l'Egypte fupérieure, dans ce que les Arabes appellent *la Thébaïde moyenne.* Elle eft fur la rive gauche du Nil. Le Géographe Perfien remarque qu'il y a dans cette ville une Mofquée qui paffe pour être une des plus confidérables de l'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANFREDI, (Jérôme) de Ferrare, Profeffeur de Bologne, mourut l'an 1562, & écrivit, *de Cardinalibus; de Attentatis, &c.*

MANFREDI, Médécin & Aftronome de Bologne, étoit célébre vers l'an 1450, & compofa divers Ouvrages. Plufieurs Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Confultez* Alidofi & Bumaldi, *de Script. Bononienf.*

* MANFREDI (Paul) de Luques, floriffoit vers l'an 1668. Il fit profeffion de la Médecine & de la Philofophie, & écrivit un Traité de la Circulation du fang. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MANFREDI (Barthélemi) Difciple du Caravage, aimité fa maniére de fort près. Ses tableaux font prefque tous des fujets de Joueurs de cartes ou de dez. Il eft mort jeune. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 332.

MANFREDONIA, ville du Royaume de Naples, dans la Province de la Capitanate, près du Mont-Gargan, fut bâtie par Mainfroi, *bâtard* de l'Empereur Frédéric II, l'an 1250, près des ruïnes de Siponte, d'où l'on y transféra l'Archevêché. Elle a un port de mer avec une forterefle qui réfifta au fameux Lautrec. Les Turcs la prirent l'an 1620, & la ruïnérent prefque toute. Depuis elle a été réparée & fortifiée. * Léandre Alberti, *Defcript. Ital. Voyage d'Italie.*

CONCILE DE MANFREDONIA.

Ptolomée Gallio, Cardinal de Como, & Archevêque de Manfrédonia, y célébra l'an 1567, un Concile Provincial, dont nous avons les Décrets dans un volume particulier, & dans le Recueil des Conciles de la derniére édition.

* MANGALIA, lieu d'Afie, l'un des quatre ports du couchant de la Mer Noire, & le meilleur de tous. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 7. *p.* 340, édit. de Hollande 1692.

MANGALOR, ville du Royaume de Canara ou Canaram, fur la côte occidentale de la Prefqu'Ifle de l'Inde au deça du golfe, eft une des plus fortes places de ce Royaume. Les Portugais y ont une riche Factorerie, c'eft à dire, *un bon Bureau de Marchands*, & ils y reçoivent la moitié des douanes, que le Roi de Canara leur a cédées, pour y entretenir le commerce. * Dellon, *Relation des Indes Orientales.*

MANGATE, ville de la Prefqu'Ifle de l'Inde deça le Gange. Elle eft dans le Malabar près du Canara & des montagnes de Gate, & elle eft capitale d'un Royaume dépendant du Royaume de Calecut. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANGERA, Ifle de la Mer du Sud, fituée entre les terres baffes du Golfe d'Amapella & la pointe de Cafivina. Cette Ifle qui paroit comme un grand bois, eft ronde, & d'environ deux lieues de circuit. Elle eft toute entourée de rochers, & n'a qu'une petite Baye fablonneufe du côté du nord-eft. La terre en eft noire, peu profonde, & mêlée de pierres, produifant néanmoins de fort gros arbres propres à bâtir. Au milieu de l'Ifle il y a une ville d'Indiens & une jolie Eglife Efpagnole. Les Indiens ont autour de la ville des plantations de mahis & de plantains. Ils ont quelques coqs & quelques poules, fans aucune autre forte de volaille, & pour toutes bêtes des chats & des chiens. On va de la Baye à la ville par un petit chemin efcarpé & fort pierreux. Il y a dans la Baye toujours dix ou douze canots fur le fec, & on ne les met à l'eau que quand on en a befoin. Cette ville paye tribut au Gouverneur de celle de S. Michel, auffi bien que les deux villes de l'Ifle d'Ampalla; & ces trois villes n'ont qu'un feul *Padre* ou Prêtre, qui eft Efpagnol. * Dampier, *Voyage autour du Monde, tome* 1. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MANGHAFIA ou MANCAFIA, riviére de l'Ifle Dauphine ou de Madagafcar, dans la partie méridionale de cette Ifle, coule de l'oueft à l'eft, & fe rend dans l'océan méridional ou Ethiopien. * Sanfon, *Carte de Madagafcar.*

* MANGHARAC, riviére de l'Ifle Dauphine ou de Madagafcar. Elle prend fa fource dans le païs des Eringdranes, près des confins de celui des Matatanes, vers la fin du 20 degré de latitude méridionale, coule d'abord à peu près du nord-eft au fud-oueft, puis du nord-oueft au fud-eft, fe joint au Jonghaivou dans le païs de Houtra, & perd fon nom dans le Manghara. * Le même.

* MANGHASIOUTS ou MANGHASIES, riviére de l'Ifle Dauphine ou de Madagafcar, dans le païs des Matatanes, vers la côte orientale de cette Ifle, fe jette dans l'Océan, au 21 degré 35 minutes de latitude méridionale. * Le même.

MANGHISI, anciennement *Tapfus*, *Thapfus*, petite Prefqu'Ifle de la Sicile. Elle eft fur la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracufe & Augufta. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANGOT (Claude) Seigneur de Villarceau, de Dreville, &c. Secretaire d'Etat, & Garde des Sceaux de France, fils de CLAUDE Mangot de Loudun, célébre Avocat au Parlement de Paris, & de *Généviéve* Sevin. Après s'être diftingué dans le Barreau du Parlement de Paris, il fut fait Maître des Requêtes l'an 1600. Le Maréchal d'Ancre, qui avoit beaucoup de part aux affaires fous la Régence de la Reine Marie de Médicis, goûta l'efprit de Mangot, & le fit connoître à la Reine, qui l'envoya Ambaffadeur en Suiffe. A fon retour on le pourvut de la charge de Premier Préfident au Parlement de Bourdeaux, & l'an 1616, de celle de Sécretaire d'Etat à la place du Sieur de Puifieux. On lui donna depuis la charge de Garde des Sceaux de France, que du Vair avoit quittée au mois de Novembre de la même année 1616. La fortune du Maréchal d'Ancre foutenoit celle du Sieur Mangot, que la difgrace de ce Favori éloigna de la Cour. Il remit les Sceaux au Roi le 17 Avril 1617, & vécut depuis en perfonne privée. Il avoit époufé *Marguerite* le Beau, Dame de Villarceau, dont il eut quatre fils & quatre filles, 1. *Claude* Mangot, Seigneur de Villeran, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 26 Mai 1652, fans laiffer de pofterité d'*Héléne* de la Fléche, morte en Avril 1660; 2. ANNE qui fuit; 3. *Jacques*, Seigneur d'Orgéres, Confeiller au Grand-Confeil, puis Maître des Requêtes, mort fans poftérité; 4. *Mathurin* Mangot, Abbé de Sainte-Colombe, Maître des Requêtes, qui fe noya l'an 1658; 5. *Marguerite* Mangot, mariée à *Nicolas* de la Croix, Baron de Plancy, morte l'an 1642; 6. *Magdelaine* Mangot, femme d'*Aimé* de Rochechouart, Seigneur de Tonnecharante, Marquis de Bonnivet, morte en Mai 1662; 7. *Anne* Mangot, alliée à *Jean-Emmanuel* de Rieux, Marquis d'Afferac; & 8. *Marie* Mangot, Religieufe Urfuline.

ANNE Mangot, Seigneur de Villarceau, mourut Doyen des Maîtres des Requêtes le dixiéme Avril 1655, laiffant de *Marie* Phélypeaux, fille de *Paul*, Seigneur de Pontchartrain, Sécretaire d'Etat, morte le 15 Avril 1670, 1. *Marguerite*, mariée 1°. l'an 1643, à *Jean* Marquis d'Amilli: 2°. à *Jean* d'Hérauldi, Seigneur des Roques & de S. Dierri, morte le 17 Août 1651; 2. *Françoife*, mariée à *Pierre* Larcher, Seigneur d'Ormoy, Préfident en la Chambre des Comptes, morte le 18 Décembre 1662; 3. *Marie*, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie; 4. *Anne*, Abbeffe du Val-de-Grace; 5. *Marie-Magdelaine*, alliée en Février 1663, à *Paul* Barillon, Seigneur d'Amoncourt, Maître des Requêtes, morte le 17 Octobre 1694; & 6. *Marie-Thérèfe* Mangot, mariée à *Antoine* d'Aubray, Comte d'Offemont, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, morte le 29 Juillet 1678. * De Thou, *Hift. fui Temp.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Dupleix, *Hift. de France, en Louis XIII.* Fauvelet du Toc, *Hiftoire des Secretaires d'Etat.* Godefroy, *Hiftoire des Officiers de la Couronne.* Le Pére Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne.*

MANGOT (Jacques) frére de *Claude* Mangot, né à Loudun en Poitou, étudia le Grec fous le fameux Lambin, & la Jurifprudence fous Cujas. Après qu'il eut fait admirer fon éloquence dans le Barreau, il fut élevé à la charge de Maître des Requêtes, puis à celle de Procureur-Général de la Chambre des Comptes, & enfin à celle d'Avocat-Général du Parlement de Paris, & mourut l'an 1587, âgé de 36 ans, laiffant de *Marie* du Moulinet, pour fille unique, *Françoife* Mangot, mariée le 24 Février 1607, à *Nicolas* Rouault, Seigneur de Gamaches. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elogiis.* La mort de Jacques Mangot, *dit M. de Thou*, l'un des plus grands ornemens du Parlement de Paris, caufa une douleur incroyable, non feulement à l'augufte Corps dont il étoit Membre, mais auffi à tout le Royaume, pour le bien duquel il fembloit être né. Ce fut un homme également illuftre par fon éloquence & par fon favoir, qui avoit une extrême averfion pour toute forte de brigue & de fraude, & qui n'avoit nul attachement pour les biens de la terre, quoiqu'il poffédât de grandes richeffes. L'amour qu'il avoit pour fa patrie abbrégea fes jours, car ayant efpéré que l'Armée des Etrangers, qui étoit en France, obligeroit les perturbateurs de l'Etat à conclurre la paix malgré qu'ils en euffent,

fent, lorfqu'il vit que le Roi, mal confeillé, ne fe prévaloit pas d'une occafion qui lui étoit fi favorable pour retablir le calme dans le Royaume, il en conçut une fi grande triftesse qu'il en tomba mortellement malade. Il étoit très charitable, donnant tous les ans la dixiéme partie de fon revenu aux pauvres. On ne lui reproche qu'une trop grande longueur dans fes plaidoyers. Il pouvoit parler trois heures de fuite fans fe fatiguer. On a de lui quelques *Remontrances* & quelques *Factums*. * Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, tome 3. p. 401. édit de Hollande, 1715.

MANGU CAAN, que plufieurs nomment *Manguka* & *Mongaka*, étoit fils de *Tuli Khan* quatriéme fils de *Gingbizkban*, fut le quatriéme Empereur des Mogols ou Tartares, & fuccéda à Gajuk Khan fon coufin germain. Il favorifa pendant fon régne les Chrétiens & les Mahométans, & perfécuta les Juifs. Il régna treize ans, & mourut l'an 657 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1259. Ce Prince avoit fept fréres, dont les deux aînez & les plus connus furent *Coblay* & *Holagou*. Coblay commanda dans le Khatay. On dit que la ville de Khambaleg, que nous appellons aujourd'hui *Cambalu*, fut fondée par ce Prince. Holagou fon autre frére eut le commandement de la Perfe, de la Méfopotamie & de la Syrie. Ce fut lui qui prit Bagdet, & qui abolit le Califat des Abaffides l'an 656 de l'Hégire, un an avant la mort de l'Empereur Mangu fon frére. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

MANHARTZBERG, qui eft la partie feptentrionale de la Baffe Autriche, eft féparée de la méridionale, qui eft le Wienner-Wald, par le Danube, & bornée au couchant par la Haute Autriche; au nord par la Bohême, & la Moravie; & au levant par la Hongrie. On divife ce païs felon fa fituation fur le Danube, en haut & bas Manhartzberg. Le haut eft au couchant. Krembs, Stain & Thyrftain en font les lieux principaux. Le bas eft au levant, & on y diftingue Corneubourg, Laba ou Laab, & Recz. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANHATE ou MANHATAN. *Voyez* NOUVEL-LE IORCK.

MANHEIM, place d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre ce fleuve & le Neckre, à trois lieues de Spire, dont la fituation fait fa plus grande force, n'étant commandée d'aucune éminence. Au commencement du XVI fiécle, cette ville n'étoit qu'un village, fitué dans le lieu où on a élevé depuis une citadelle, qui fut démolie en 1689. Frédéric V, Electeur Palatin, fit fortifier ce village, & le nomma *Frédériksbourg*, & peu après en bâtit la ville, qui reprit fon premier nom de Manheim, qui eft un lieu fort agréable. Il y a une Eglife appellée *la Concorde*, qui fut bâtie par Charles-Louïs Electeur Palatin, pour fervir en commun aux Calviniftes & aux Luthériens. Après fa mort, fon fucceffeur qui étoit Catholique, fit auffi entrer les Catholiques en cette Eglife; en forte que tous les trois y faifoient l'Office en un même jour, chacune des trois Religions commençant la premiére à l'alternative, de maniére que fi un Dimanche les Catholiques commençoient, le Dimanche fuivant ils officioient les feconds, & le troifiéme Dimanche ils étoient les derniers à faire leurs cérémonies: quand ils avoient achevé, ils tiroient un rideau, dont ils cachoient l'autel. Cette ville fut prife & abandonnée par les François en 1689.

MANICA ou LAURENT MARQUEZ, riviére d'Afrique dans la partie méridionale. Elle fépare le Royaume de Manica des terres du Roi de Biri, coule d'abord du nord au fud, puis du nord-oueft au fud-eft, & fe jette dans la Mer des Indes, à trente lieues du Tropique du Capricorne, vers le 25 degré de latitude méridionale. * M. Delifle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* MANICA, Royaume d'Afrique dans la partie méridionale, eft borné au nord par les Etats du Monomotapa, & à l'eft par les Royaumes de Sabia ou de Sedanda & d'Inhambane, au fud par les terres du Roi Biri, & à l'oueft par la riviére de Manica. * Le même.

* MANICA ou MAGNICA, ville du Royaume de Manica, fur la riviére de Sofala, à quarante lieues au nord du Tropique du Capricorne. * Le même.

MANICAPATAN, ville de la prefqu'Ifle de l'Inde deçà le Gange. Elle eft fur la côte du Royaume de Golconde, & eft prife par quelques Géographes pour l'ancienne *Minagara.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MANICHEENS, Hérétiques, Sectateurs de Manès. *Voyez* MANES.

MANIE (*Mania*) Mére des Dieux Lares ou Pénates. *Cherchez* COMPITALES.

MANIEL, montagne de l'Ifle Hifpaniola, une des Antilles. Cette montagne a huit lieues de circuit: elle eft fort haute, & fi efcarpée qu'elle eft prefque inacceffible. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANIFESTAIRES, Hérétiques de Pruffe, qui fuivoient les impiétez des Anabatiftes, croyoient que c'étoit un crime de nier leur doctrine, lorfqu'ils étoient interrogez. * Pratéole, *V. Manifeft.* Gautier, *Chron. fæc. XVII. c.* 77.

MANIHLE. *Voyez* MANILLE.

MANILIUS (Octavius) Auteur de la famille des Maniliens de Rome, étoit Chef de ceux de Tufcule, aujourd'hui Tivoli, & gendre de Tarquin *le Superbe*, qui fe retira chez lui, quand il fut chaffé de Rome. * Tite-Live, *l.* 2. *c.* 15.

MANILIUS (T.) Hiftorien très favant, vivoit du tems de Marius & de Sylla. Cicéron, qui le nomme *Marcus*, le cite pour témoin dans l'Oraifon pour Rofcius; & Pline, dans le dixiéme livre de l'Hiftoire Naturelle, *c.* 2, fait fon éloge en ces termes, *Primus atque diligentiffimus Togatorum, de eo prodit Manilius, Senator ille maximis nobilis doctrinis doctore nullo.* * Varron, *de Lat. Ling. l.* 4. & 6. Arnobe, *l.* 3. Voffius, *de Hift. Lat. l.* 1. *c.* 9. Gefner, *in Bibliotb.* Poffevin, *in Appar. Sacro, &c.*

MANILIUS (Marcus) Poëte Latin, Auteur d'un Traité d'Aftronomie en vers, vivoit du tems d'Augufte, felon Scaliger, ou felon d'autres, du tems du grand Conftantin, vers l'an 315, & plus vraifemblablement fous Tibére. D'autres le prennent, mais fans fondement, pour ce MANILIUS THEODORUS, qui floriffoit fous l'empire de Théodofe, & de qui Claudien fait le Panégyrique. Manilius a mis en vers Latins ce qu'il a compofé touchant l'Aftronomie. Il n'a pourtant pas rempli tout fon deffein, & ce qu'il a fait n'eft pas venu même tout entier jufqu'à nous. Il promettoit deux parties de fon *Aftronomique*; la premiére, pour les Etoiles fixes; & la feconde, pour les Planétes. Il n'a pas fait cette derniére partie; & des fix livres qu'il avoit compofez fur les Etoiles, nous n'en avons que cinq, dont le dernier n'eft pas même entier. Quelques-uns prétendent que Manilius eft plutôt un fimple verfificateur, qu'un véritable Poëte. La meilleure édition de fon *Aftronomique*, eft celle de Jofeph Scaliger. * Gevart, *in Not. Stat. l.* 3. *Sil. c.* 3. Voffius, *de Poët. Lat. c.* 2. *de Scient. Math.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes anciens, tome* 3. *partie* 2. *p.* 261. & *fuiv. n.* 1155. de l'édit. d'Amfterdam, *p.* 261. & *fuiv.* En 1679, M. Michel du Fay en a donné une édition à l'ufage du Dauphin, & l'a enrichie des Remarques de M. Huet, Evêque d'Avranches, qu'il a données à la fin de l'Ouvrage.

MANILIUS, (Caius) Tribun du peuple à Rome, qui vivoit dans le VI ou VII fiécle de la ville de Rome, doit avoir été un des Auteurs d'une Loi, qui portoit le titre de *Lex Manilia*, & avoir ordonné que ceux-là pourroient auffi occuper des places parmi les Magiftrats de Rome, dont les ayeux n'auroient pas été placez dans ces poftes éminens. Mais quoique quelques Modernes avancent ce fait, il ne fauroit être aifément prouvé par quelque ancienne autorité. Cela eft d'autant plus difficile à croire qu'une telle Loi n'a jamais été néceffaire à Rome, parce que l'accès à ces honneurs n'a jamais été fermé à ces fortes de perfonnes, quoique par les ligues des Grands on le leur ait toujours rendu très difficile. Mais ce qu'il y a de plus certain, c'eft que ce C. Manilius fit une Loi en conféquence de laquelle on offrit à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate, avec un pouvoir tout à fait extraordinaire. C'eft pour cette même Loi que Cicéron prononça celle de fes Oraifons qui a pour titre *pro Lege Manilia.* * Dempfter, *Antiq. Rom. l.* 8. *c.* 3. 4. Antoine Auguftin, *de Legibus. Dict. Allemand de Bâle.*

MANILIUS. *Cherchez* FELIX MANILIUS.

MANILLE, Ifle de la Mer des Indes, avec une ville de même nom, eft la capitale des Ifles Philippines, & eft auffi appellée l'Ifle de Luçon. Elle a environ trois cens cinquante lieues de tour, & eft abondante en blé, & en riz. Les arbres y produifent toutes fortes de fruits, des poires, des figues, des citrons, des oranges, &c. Il y a quantité de beftiaux, de volaille & de gibier, de perroquets, d'aigles & de faucons; mais les crocodiles y font fort à craindre. Les Habitans font du vin de palme, en coupant une des branches de l'arbre, dont il fort une liqueur qu'ils laiffent cuver, jufqu'à ce qu'elle ait acquis autant de force que le vin d'Efpagne.

La ville de MANILLE eft fituée dans l'enfoncement d'une baye, fur une pointe de terre qui eft battue de la mer d'un côté, & qui eft arrofée de l'autre par la riviére d'Araude, laquelle porte des barques affez grandes. Son port eft fort beau, toutes les maifons font bâties de pierres, & à la moderne, & les Eglifes y font belles & en grand nombre. Il y a deux grands Colléges, l'un de Jéfuites, & l'autre de Dominicains. L'Archevêque de Manille exerce la jurifdiction fpirituelle fur toutes les Ifles Philippines, laquelle il fait exercer par trois Evêques fuffragans. Il a auffi la qualité de Viceroi, & préfide au Confeil du Roi qui eft établi dans cette ville, pour les affaires publiques, & pour les procès des particuliers. Le château, nommé S. Jago, a fon artillerie pointée vers la mer, pour empêcher l'entrée du port aux vaiffeaux ennemis. Il y a dans Manille environ deux mille Efpagnols, en comptant les foldats avec les Habitans, près de vint mille Chinois qui y exercent toutes fortes d'arts & de métiers, fans ceux qui y arrivent tous les ans, avec plus de cinq cens navires, & qui y font leur commerce depuis le mois de Décembre jufqu'en Avril. Les Japonois y viennent auffi; quoiqu'ils ne foient pas en fi grand nombre, ils donnent plus d'ombrage aux Efpagnols que les Chinois. On bâtit à Manille des galions plus grands que ceux de la Mer Méditerranée; car il y a quantité de bois & d'autres chofes néceffaires pour la conftruction des vaiffeaux. Les Efpagnols en font les maîtres depuis l'an 1572, & les Hollandois les y attaquérent inutilement en l'année 1640. * Mandeflo, *Voyage des Indes.*

MANINCABO. *Voyez* MENANCABO.

* MANINI, famille noble du Frioul, qui dans le XVII fiécle, pendant la guerre de Candie, fut incorporée parmi les Nobles de Venife. Celui qui le premier acheta cette dignité pour cent mille ducats fut un nommé Octavius, qui pour pareille fomme acheta enfuite la charge de Procurateur de S. Marc. * S. Didier, *Ville & République de Venife. p.* 123. Amelot de la Houffaye, *Hift. du Gouvernement de Venife, p.* 178 & 562.

MANIPE, Idole adorée par les peuples des Royaumes de Tangut & de Barantola, dans la Tartarie, a neuf têtes qui s'élevent monftrueufement en forme de pyramide; car il y en a trois au premier & au fecond rang, puis deux furmontées d'une autre, qui fait la pointe de cette figure. * Kircher, *de la Chine.*

MANITOUALIN, Ifle du Lac des Hurons dans le Canada. C'eft la plus confidérable de toutes celles qui s'y trouvent.

vent. Sa longueur eſt de plus de vint lieues, & ſa largeur environ de dix. Les *Outaouas* de la Nation du *Talon* & du *Sable*, y habitoient autrefois; mais la crainte des Iroquois les a contraints de ſe retirer avec les autres à *Miſſilimakinac*, vis à vis de cette Iſle. * Le Baron de la Hontan, *Voyages*, *&c. tome* 2.

* MANITOUALIN, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans le Lac des Hurons. Elle s'étend de l'eſt à l'oueſt l'eſpace de plus de vint lieues, & n'en a pas plus de quatre dans ſa plus grande largeur. Elle eſt coupée dans ſa partie orientale par le 295 degré de longitude. * M. Deliſle, *Carte du Canada* ou *de la Nouvelle France*.

MANIUS ACILIUS AUREOLE. *Voyez* AUREOLE, Dace de nation.

MANLIENS, famille. La famille des MANLIENS a été célébre à Rome, & féconde en hommes illuſtres & en Conſuls. On compte juſqu'à trois Conſuls, douze Tribuns avec la puiſſance du Conſulat, & deux Dictateurs de cette famille. On croit qu'ils deſcendoient de MANLIUS, gendre de Tarquin, chez lequel il ſe retira, après avoir été chaſſé de Rome l'an 245 de cette ville, & 509 avant Jéſus-Chriſt, comme nous l'apprenons de Tite-Live. C. MANLIUS Cincinnatus, ou Vulſo, qui fut Conſul avec M. Fabius Vibulanus l'an 274 de Rome, & 480 avant Jéſus-Chriſt, fut tué dans une victoire qu'il remporta contre cinq Peuples d'Italie, ennemis des Romains; & fut pére de MANLIUS Vulſo, Conſul l'an 280, & 474 avant Jéſus-Chriſt, avec L. Furius Medullinus. Celui-ci défit les Veyens, & fut honoré du petit triomphe ou de l'ovation. Il laiſſa A. MANLIUS, qui ſuit; L. MANLIUS, Tribun Militaire; & M. MANLIUS, auſſi Tribun Militaire l'an 334 de Rome, & 420 avant Jéſus-Chriſt. A. MANLIUS Vulſo eut divers emplois dans les Armées, & fut pére d'A. MANLIUS, qui continua la poſtérité, & de M. MANLIUS Capitolinus, qu'on précipita du haut du Capitole. A. MANLIUS Capitolinus fut quatre fois Tribun Militaire. Il laiſſa deux fils, P. MANLIUS, & L. MANLIUS, *dont nous parlerons dans la ſuite*. L'aîné fut Dictateur l'an 387 de Rome, & 367 avant Jéſus-Chriſt, & eut pour fils A. MANLIUS, pére de L. MANLIUS, que ſa ſévérité fit ſurnommer *Imperioſus*. Celui-ci fut fait Dictateur l'an 391 de Rome, & 363 avant Jéſus-Chriſt. Il voulut faire la guerre aux Herniques ſans aucun prétexte plauſible, mais ſeulement par un deſir ambitieux de triompher. Les Tribuns Populaires ſe ſervirent de leur autorité pour arrêter cet injuſte deſſein, & contraignirent Manlius à ſe dépoſer. Il laiſſa T. MANLIUS qui ſuit; & Cn. MANLIUS, Conſul l'an 396 de Rome, & 358 avant Jéſus Chriſt avec M. Popilius, & l'an 398 de Rome, & 356 avant Jéſus-Chriſt avec C. Martius Rutilus. Ce fut ſous ce ſecond Conſulat qu'il entreprit la guerre contre les Faliſques; mais ſans ſuccès. T. MANLIUS Torquatus fut ſouvent Conſul. *Nous parlerons de lui, de ſon pére, & de* T. MANLIUS *ſon fils*, qu'il fit mourir. Celui-ci laiſſa T. MANLIUS Torquatus, qui fut Conſul l'an 455 de Rome, & 299 avant Jéſus-Chriſt, avec M. Fulvius Petinus. Il tomba de cheval en faiſant la revue de ſes troupes, & ſe rompit le cou. T. MANLIUS ſon fils aîné, parvint au Conſulat l'an 519 de Rome, & 235 avant Jéſus-Chriſt, avec C. Attilius Balbus. Ces deux Conſuls défirent les peuples de Sardaigne, méritérent le triomphe par ces exploits, & enſuite fermérent, pour la quatriéme fois, le Temple de Janus. Manlius fut Cenſeur l'an 522 de Rome, & 232 avant Jéſus-Chriſt, avec Q. Fulvius Flaccus, qui fut auſſi le compagnon de ſon ſecond Conſulat l'an 503 de Rome, & 224 avant Jéſus-Chriſt. Ils continuérent la guerre qu'on avoit déja commencée contre les peuples de la Ligurie; & furent obligez par la peſte & les pluyes continuelles, de ſe retirer ſans avoir rien fait de conſidérable. Manlius fut auſſi Dictateur l'an 546 de Rome, & 208 avant Jéſus-Chriſt. A. MANLIUS, ſon frére, fut Cenſeur l'an 507 de Rome, & 247 avant Jéſus-Chriſt, avec A. Attilius, Conſul l'an 510 avec Sempronius; & l'an 513, avec Q. Lutatius Cerco. La revolte & la défaite des Faliſques leur fournit une occaſion de triomphe; ils vainquirent en ſix jours ces ennemis de Rome; leur tuérent quinze mille hommes; leur ôtérent la moitié de leurs terres; & leur laiſſérent le reſte avec la paix & la liberté. Manlius laiſſa A. MANLIUS, Conſul l'an 590 de Rome, & 164 avant Jéſus-Chriſt avec Q. Caſſius; & T. ou M. MANLIUS Torquatus, Conſul l'an 589, avec Cn. Octavius. Il étoit excellent Juriſconſulte, & eut un fils de même nom que lui, qu'il ne voulut pas voir, parce qu'il fut accuſé par les Macédoniens d'avoir pillé leur Province, dont il étoit Gouverneur. Manlius fut encore Conſul l'an 605 de Rome, & 149 avant Jéſus-Chriſt avec L. Martius. Ils commencérent la troiſiéme guerre Punique, & eurent ordre d'aller détruire Carthage. Aſdrubal ſe mit en campagne avec vint mille hommes; & fut pourſuivi par Manlius qui ſe précipita dans un défilé, où il auroit péri, ſi la prudence de Scipion, l'un des Tribuns, ne l'en eût retiré. Il avoit compoſé divers Ouvrages de Droit. Cicéron, Pomponius, & pluſieurs autres en parlent avec éloge. La famille des Manliens a produit encore d'autres célébres Magiſtrats. * Tite-Live. Denys d'Halicarnaſſe. Polybe. Plutarque. Pline. Caſſiodore. Ciceron, *de Orat. de Finib. &c.* Antonius Auguſtinus, *de Legibus p. mihi* 107. *edit. Lugd. Franciſci Fabri* 1592. Rutilus, *in Vit. Juriſc.* Richardus Strenius, *de Famil. Roman. &c.*

MANLIEU, en Latin *Magnus Locus*, village avec Abbaye dans l'Auvergne près de la ville d'Iſſoire. * Maty, *Diction. Géogr.*

MANLIUS ſurnommé *Lucius*, Peintre fameux, lequel répondit à Semilius qui s'étonnoit de lui voir des enfans ſi laids pour un Peintre ſi habile: *In luce pingo, in tenebris fingo. Je fais mes portraits le jour, & mes enfans la nuit.*

MANLIUS, ſurnommé *Capitolinus*, Conſul & Capitaine Romain, porta les armes dès l'âge de 16 ans, & mérita 37 fois des récompenſes militaires: c'eſt lui, qui dans le Capitole, lorſque Rome fut priſe par les Gaulois l'an 364 de Rome, & 390 avant Jéſus-Chriſt, s'étant réveillé aux cris des oyes, repouſſa les ennemis qui vouloient ſurprendre cette forteresse à la faveur de la nuit. C'eſt pour cette raiſon que les Romains lui donnérent le ſurnom de *Capitolin*, & *de Conſervateur de la ville*. Dans la ſuite, après avoir excité le peuple contre le Sénat, il fut convaincu d'aſpirer à la Royauté: ce qui fut cauſe qu'on le précipita du haut en bas du Capitole l'an 370 de Rome, & 384 avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live, *l.* 5 & 6. Florus, *l.* 1. *c.* 13. & 26. Eutrope, *l.* 2. *c.* 13. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 18. Aurélius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 24.

MANLIUS (Titus) Juriſconſulte, ayant été choiſi pour Juge entre les Macédoniens & ſon fils Silanus, après avoir entendu les parties, prononça cette ſentence, *Ayant été prouvé que mon fils Silanus a reçu de l'argent, je le juge indigne de la République & de ma maiſon, & je lui ordonne de ne ſe pas préſenter devant moi.* Silanus eut tant de douleur de ce jugement, qu'il ſe pendit la nuit ſuivante. Son pére ne voulut pas aſſiſter à ſes funérailles. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 8. *Ex.* 3.

MANLIUS, ſurnommé *Torquatus*, étoit fils d'un autre Manlius, que ſa ſévérité fit nommer *Imperioſus*, le même que le Sénat choiſit l'an 391 de Rome, & 363 avant Jéſus-Chriſt, pour planter le clou dans le Temple d'une certaine Divinité, afin de délivrer la ville de Rome d'une fâcheuſe contagion dont elle étoit affligée. Torquatus avoit l'eſprit vif, mais peu de facilité à parler; ce qui fit que ſon pére le tint preſque par force à la campagne. Ce procédé de Manlius le pére parut extraordinaire à Pompée Tribun du peuple, qui forma le deſſein de l'accuſer devant les Juges. Torquatus le ſut, vint à la ville; & étant entré chez ce Tribun, il lui fit jurer le poignard à la main, qu'il ne pourſuivroit point cette accuſation contre celui auquel il devoit la vie. Il fut Tribun Militaire dans le tems que Sulpicius étoit Dictateur, tua un ſoldat Gaulois qui l'avoit appellé en duel, & lui arracha une chaîne ou collier d'or, ce qui lui fit mériter le nom de *Torquatus*. Depuis il fut ſouvent Conſul, & dans un de ſes Conſulats, en l'an 414 de Rome, & 340 avant Jéſus-Chriſt, pourſuivant la guerre contre les Latins, il fit couper la tête à ſon propre fils, parce qu'il avoit combattu contre ſa défenſe, bien qu'il eût remporté la victoire. Il vainquit les ennemis près du fleuve Véſiris, dans le tems que ſon Collégue Decius Mus ſe devoua à la mort pour ſa patrie. Manlius refuſa une autre fois le Conſulat, diſant, *Qu'il ne lui étoit plus poſſible de ſouffrir les vices du peuple, comme le peuple ne pouvoit plus ſouffrir ſa ſévérité.* Elle étoit extraordinaire, & paſſa en proverbe, *Manliana imperia.* * Tite-Live, *l.* 7. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 7. *Ex.* 6. Aurelius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 28. Florus.

MANLIUS (C.) dit *Vulſo*, Conſul Romain l'an 565 de Rome, & 189 avant Jéſus-Chriſt, avec M. Fulvius Nobilior, fut envoyé pour adminiſtrer le gouvernement de la Province, que Scipion *l'Aſiatique* avoit ſoumiſe en Aſie. Il eut une ſi grande ambition de triompher, qu'il déclara de ſon mouvement la guerre aux Piſidiens & aux Galates qui avoient ſecouru Antiochus. Le Sénat ayant trouvé ſon procédé déraiſonnable, lui refuſa le triomphe après la défaite de ces peuples; mais le peuple le lui accorda. * Tite Live, *l.* 38. Florus, *l.* 2. *c.* 4. Aurélius Victor, *de Viris Illuſtribus, l.* 55.

MANNE, eſpéce de pain qui, à la priére de Moïſe, tomba du Ciel pendant les 40 années que les Iſraëlites furent dans le Déſert, pour nourrir le peuple de Dieu. Les Iſraëlites s'imaginérent d'abord que c'étoit de la neige, parce que la premiére fois qu'elle tomba, c'en étoit la ſaiſon; mais Moïſe les aſſura que c'étoit une nouvelle nourriture qui venoit de la libéralité de Dieu. Elle avoit le goût du miel, & la forme d'une gomme qu'on nomme *bdellion*, qui croit ſur un arbre ſemblable à un olivier; & étoit de la groſſeur d'un grain de coriandre. Moïſe ordonna aux Iſraëlites de n'en recueillir chaque jour qu'une certaine meſure nommée *Gomor* ou *Homer*; & lorſque quelqu'un en ramaſſoit plus qu'il n'étoit permis, il la trouvoit le lendemain amére & pleine de vers; ce qui marquoit qu'il y avoit dans cette viande quelque choſe de ſurnaturel & de divin. Joſéphe aſſure que de ſon tems il tomboit encore en ce païs-là une roſée ſemblable à celle que Dieu envoya alors en faveur de Moïſe. Les Hébreux la nomment *Manhu*: ce qui eſt en notre Langue une maniére d'interrogation, comme qui diroit, *Qu'eſt-ce que ceci?* & on l'appelle ordinairement Manne. Les Iſraëlites s'en nourrirent pendant quarante ans qu'ils demeurérent dans le Déſert, juſques à ce qu'ils arrivérent proche de la ville de Jéricho. La Manne ceſſa, dès que les Iſraëlites furent entrez dans la terre de Canaan, & qu'ils purent ſe nourrir des grains & des autres fruits, dont la terre étoit couverte. On a oublié de dire, que lorſque le Soleil étoit levé, elle ſe fondoit. Quelque ſoin que Dieu témoignât prendre de ce peuple par ce miracle continuel, il ne laiſſa pas de murmurer: il s'ennuya de la Manne & demanda de la viande, que Dieu lui envoya dans ſa colére; & il auroit entiérement détruit ces ingrats, ſans les priéres de Moïſe. * *Exode, ch.* 2. Joſéphe, *Hiſt. des Juifs, l.* 3. & 5.

On trouve en Arabie, dans la Calabre & ailleurs, une Manne naturelle, qui eſt une eſpéce de miel condenſé, qui s'attache aux arbres, & dont on ſe ſert dans la Médecine. Saumaiſe a cru que c'étoit cette même Manne naturelle, dont les Iſraëlites avoient vécu dans le Déſert. Mais cette Manne commune ne peut point être la Manne miraculeuſe des Iſraëlites; car 1. La Manne commune eſt un purgatif & non pas un aliment; 2. elle ne tombe pas tous les jours, ni en ſi grande quantité

tité que la Manne des Israëlites, & elle se forme peu à peu; 3. la Manne des Israëlites étoit propre à faire du pain, & ne se fondoit point au feu, comme la Manne ordinaire. L'Auteur du Livre de la Sagesse dit, que la Manne se proportionnoit au goût de tous ceux qui en mangeoient, & que chacun y trouvoit de quoi contenter son appétit. Quelques Interprétes prennent ces mots à la lettre, & prétendent que les Israëlites y trouvoient le goût qu'ils souhaitoient; mais il est plus raisonnable d'expliquer cette expression dans un autre sens, en disant que la Manne avoit un goût agréable, qui pouvoit plaire à ceux qui en mangeoient; puisqu'on lit dans l'Exode, que les Israëlites s'en dégoûtérent: ce qui ne feroit pas arrivé, si elle eût eu le goût qu'ils eussent pu souhaiter.

MANNERS. *Voyez* MANNORS.

MANNERSDORF ou MANNERSTORF, MANERSDORF ou MANERSTORF, village ou petite ville de la Basse Hongrie, vers les confins de l'Autriche, sur la Leyte, n'a rien de recommandable que ses Bains d'eau chaude. Elle est au sud-est de Vienne dont elle est éloignée d'environ sept lieues. *Voyez la Carte du cours du Danube par* Nicolas Visscher. Le même Auteur ne la met pas dans sa Carte de Hongrie, mais il place un autre *Manersdorf*, entre la riviére de Rabnitz au nord, & celle de Guntz au midi. Cette situation le met à quinze lieues de Vienne.

* MANNORS ou MANNERS, famille noble d'Angleterre qui tenoit rang parmi les Pairs sous le régne de Henri VIII, & qui avant cela s'est toujours fort distinguée dans le Northumberland. De cette famille est issu Jean Mannors qui fut fait Comte de Rutland, & qui mourut le 17 Février de l'an 1588. Il épousa *Elizabeth* fille de François Charleton d'Appleby, de laquelle il eut quatre fils, Roger qui suit; *François*; *George* & *Olivier*; & quatre filles dont la seconde *Elizabeth* fut mariée à Emanuel Lord Shroop de Bolton; & la plus jeune *Franceme*, à Guillaume Willougby de Parham.

Roger, fils aîné de Jean Mannors, après avoir voyagé pendant trois ans dans les païs étrangers, vint en Irlande, où il servit en qualité de Colonel d'Infanterie. En 1603, le Roi Jaques I l'envoya Ambassadeur en Danemark, pour assister à la cérémonie du batême du Prince Royal, & pour y porter le collier de l'Ordre de la Jarretiére. Il fut honoré de plusieurs beaux emplois & mourut le 26 Juin 1612. Il avoit épousé *Elizabeth* fille du Chevalier *Philippe* Sidney, mais comme il n'en eut point d'enfans, son frére *François* hérita de tous ses biens.

François, frére du précédent, & son héritier, voyagea dans sa jeunesse en France, en Italie & en Allemagne. En 1604, il fut fait Chevalier du Bain; & en 1616, Chevalier de la Jarretiére. Il eut le commandement de la Flotte qui en 1623 ramena d'Espagne en Angleterre Charles, Prince de Galles. Il épousa 1°. *Françoise*, fille du Chevalier *Henri* Knevet: 2°. *Cecile*, fille du Chevalier *Jean* Tufton. De la premiére il eut *Catherine*, mariée 1°. à *George*, Duc de Bukingham: 2°. à *Donald*, Comte d'Antrim en Irlande. Il eut de la seconde, 2. 3. *Henri* & *François*, morts dans l'enfance. Il mourut le 17 Décembre 1632, & eut pour successeur son frére *George* qui hérita de ses titres, & qui mourut le 19 Mars 1641, sans laisser postérité de *Françoise* fille du Chevalier *Edouard* Carew, & sœur de Henri, Comte de Falkland.

Après cela la dignité de Comte de Rutland, vint à Jean Mannors de Haddon dans le Comté de Derby. Il épousa *Françoise* fille d'*Edouard*, Lord Montagu & Boughton, & il en eut 1. Jean qui suit; 2. *Françoise* mariée à *Jean*, Comte d'Exeter; 3. *Grace*, mariée à *Patrice*, Marquis de Chaworth; 4. *Dorothée*, mariée à *Antoine* Asthley qui fut depuis Comte de Salisbury; 5. *Elizabeth*, mariée à *Jaques*, Comte d'Anglesey; 6. *Marguerite*, mariée à *Jaques*, Comte de Salisbury; 7. *Anne*, mariée au Chevalier Scroop qui dans la suite fut connu sous le nom de Lord How. Jean Mannors mourut le 29 Septembre 1679.

Jean, fils aîné du précédent, naquit en 1638, & fut fait en 1703 Marquis de Granby & Duc de Rutland. Il épousa 1°. *Anne*, fille de *Henri* Pierpoint, Marquis de Dorcester, de laquelle il fut séparé par un Acte du Parlement qui déclara ses enfans illégitimes: 2°. *Diane*, fille de *Robert*, Comte d'Ailesbury, veuve du Baronnet Seymour Shirley: 3°. *Catherine*, fille de *Baptiste*, Comte de Camden. Il eut de cette derniére 1. Jean qui suit; 2. *Thomas-Baptiste*, mort en 1705, sans avoir été marié; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* Lord Gower; 4. *Dorothée*, mariée à *Baptiste*, Comte de Gainsborough.

Jean fils aîné du précédent, prit le titre de Comte de Granby, dès que son pére fut revêtu de celui de Duc de Rutland. Il épousa *Catherine*, fille de *Guillaume*, Lord Russel, & il en eut 1. *Jean*, Lord Ross; 2. *Guillaume*; 3. *Thomas*; 4. *Catherine*; 5. *Rachel*; 6. *Françoise*; 7. *Elizabeth*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England, tome* 1. *p.* 126. Heylin's *Help to English History*.

MANNOZZI. *Voyez* MANOZZI.

MANNSE'E. *Voyez* MANSE'E.

MANNUS, fils de Tuiston, étoit un Général fort célébre parmi les anciens Germains, qui, au rapport de Tacite, à cause de son grand mérite, fut mis au rang des Dieux après sa mort. Longtems après sa statue fut révérée par les *Rugiens* sous la figure du Janus des Romains. * Saxo Grammaticus, *l.* 14. Hachenberg, *Germ. Med. Diss.* 8. §. 4.

MANOA EL DORADO. *Voyez* DORADO.

MANOAC. *Voyez* MAGNOAC.

MANOAH. *Voyez* MANUE.

MANOE. *Voyez* MANDOE.

* MANOLESSO, ancienne famille noble de Candie, aggrégée au Corps des Nobles de Venise. Emile-Marc Manolesso fut en 1597 Professeur en Philosophie, charge qui n'étoit exercée que par des Nobles Vénitiens. Il a écrit une Histoire des Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 547.

* MANOMBA, petite riviére de l'Isle Dauphine ou de Madagascar, au païs des Mahafales, se jette dans l'Océan vers la côte méridionale de cette Isle, tirant vers l'ouest. * Sanson, *Carte de Madagascar*.

MANOSQUE, ville de France en Provence, en Latin *Manuesca*, est située dans une campagne fertile, à une lieue de la Durance, & dans le Diocése de Sisteron. Quelques Auteurs la prennent pour le *Bormanicum* de Pline, ou pour l'*Alaunicum* de l'Itinéraire d'Antonin & de la Table de Peutinger; d'autres croyent que c'est la *Machao* ou *Machaovilla* de Grégoire de Tours & de Paul Diacre. Il y a apparence qu'elle fut ruïnée par les Barbares, qui ont souvent fait des courses en Provence. Elle fut rebâtie dans le VIII siécle par les Habitans de trois ou quatre hameaux voisins. Manosque appartient aux Chevaliers de Malte, par concession des Comtes de Forcalquier, qui passoient ordinairement l'Hiver en cette ville où ils avoient un Palais. Il y a aujourd'hui deux Paroisses & diverses Maisons Religieuses. Le P. Jean Colombi Jésuite, a publié une Histoire de Manosque sa patrie, que les Curieux pourront consulter. Cette ville fut presque toute ruïnée en 1708, par des tremblemens de terre qui commencerent le 14 Août, & continuérent à diverses reprises, jusqu'au milieu du mois d'Octobre; les bruits souterrains qui les accompagnoient, se faisoient entendre jusqu'à sept à huit lieues à la ronde. Elle en essuya encore plusieurs, très violens, depuis le 13 Juin 1713, jusqu'au 30. * *Mémoires du tems.*

MANOUFI, Province de l'Isle de Madagascar, appellée ainsi d'un Cap de ce même nom. Elle s'étend depuis la riviére de Mananzari jusqu'à celle de Manghourou ou Mananghouru. Entre cette derniére & le Cap de Manoufi, il y en a trois petites qui sont *Adrafada*, *Tentamamou*, & *Tentamami*. On vient ensuite à celle de Mananghourou, à douze lieues de laquelle il y en a une autre qui porte bateau, & que l'on appelle *Avibabe*. Elle est toujours ouverte à son embouchure; & c'est peut-être la continuation d'un lac qui est dans la Province d'*Ambohitsmene*, & qui se décharge dans la mer par cette voye. On trouve entre Avibabé & Mananghourou la riviére de Sacaville. Celle de Tsatsac se va jetter à trois lieues de là dans une Baye, que les Habitans appellent *Tametari*, & les François le *Port-aux-Prunes*, où il y a bon mouillage pour les vaisseaux & dans laquelle se vont aussi décharger les riviéres de *Fourchuaro* & d'*Tvolthon*, la premiére à trois lieues plus avant que celle de Tsatsac, & l'autre à une lieue & demie plus loin, * Flacourt, *Histoire de l'Isle de Madagascar*, *ch.* 8. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MANOUGEHER, huitiéme Roi de Perse de la premiére race surnommée des *Pischdadiens*, si l'on compte *Siamek* fils de *Kaiumaras*, & même le neuviéme, si on met au rang de ces Rois, *Irage* fils aîné de *Féridoun*, qui mourut avant son pére. Il étoit fils de *Pischkhour* & d'une fille d'Irage, & partant petit-fils de Féridoun, à qui il succéda après avoir tué Salm & Tour ses oncles, meurtriers de son ayeul. Ce fut un Prince fort appliqué à la Police de ses Etats; car il établit un Gouverneur dans chaque Province, & un Prévôt dans chaque ville & bourgade. Il fit son Premier Visir Sam Neriman, le plus vaillant homme de son siécle. Il fit creuser de grands canaux, par lesquels il conduisit des branches entiéres de l'Euphrate & du Tigre dans l'Iraque Arabique ou Chaldée, & on dit qu'il fut le premier, qui fortifia les villes par des remparts & par des fossez. Il avoit déja régné 60 ans, lors qu'*Afrasiab*, Roi de Turquestan, qui descendoit en droite ligne de Tour, fils de Féridoun, entreprit de venger la mort de Tour, que Manougéher avoit fait mourir, & lui déclara la guerre. Afrasiab entra en Perse avec une si puissante Armée de Turcs, que Manougéher ne lui pouvant pas résister, fut obligé de se réfugier dans le Tabarestan ou Hyrcanie. Le Turc ne pouvant pas le poursuivre, à cause des défilez & des lieux inaccessibles, qui se trouvent dans les forêts & dans les montagnes de ce païs-là, fit la paix avec lui, à condition que tout le païs de delà le fleuve Gihon lui appartiendroit, sans qu'il y fût inquiété par les Perses, laissant toute la Perse & tous les païs en deçà à Manougéher. Cette paix étant conclue Manougéher s'occupa à bâtir & à faire fleurir les Arts dans son Royaume, où après avoir régné encore soixante ans (car ce Prince vivoit du tems de Moïse le Législateur des Hébreux, tems auquel il y avoit encore des Hommes d'une longue vie) finit ses jours, laissant sa Couronne à Naudar son fils, qui fut bientôt après dépouillé par le même Afrasiab, dont nous avons parlé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MANOUGEHER, fils de *Cabous*. Ce Sultan, dès l'an de l'Hégire 403, étoit maître de tous les Etats que son pére possédoit le long de la Mer Caspienne, compris sous le nom général de *Dilem*. Ce Prince en usa fort bien avec son pére, que les Grands du Royaume avoient déposé & emprisonné à son insçu; & lorsqu'il apprit qu'ils l'avoient fait mourir, il n'oublia rien pour avoir entre ses mains & pour punir ses Assassins. Il régna paisiblement, & sans autre inquiétude que celle que lui donnoit la grande puissance de *Mahmoud*, premier Sultan des Gaznévides, & pour s'en mettre à couvert, il fit rendre dans ses Etats à ce Sultan tous les honneurs, qu'il y pouvoit prétendre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MANOZZI, (Jean) surnommé *de S. Jean*, du nom de sa patrie, qui est un village situé dans le Valdarno près de Florence, où il naquit en 1590. Ses parens l'avoient destiné à l'étude des Loix, mais il suivit son génie qui le portoit à la Peinture, au hazard même d'encourir l'indignation de ceux qui vouloient contraindre son inclination. Pour la suivre avec plus de liberté, il se vit obligé d'abandonner la maison paternelle, &

& de se réfugier à Florence auprès de Matthieu Rosselli, où il aima mieux endurer la plus grande misére, pourvu qu'il pût apprendre un Art vers lequel il se sentoit si fortement entraîné. En peu de tems il y fit des progrès surprenans, & ce qu'il fit dans sa jeunesse est d'un goût de couleur exquis. On en peut juger par ce beau morceau de peinture à fresque, qu'il a peint sur le pignon d'une maison qui se présente à ceux qui arrivent à Florence du côté de Rome. C'étoit dans ces sortes de grands ouvrages que ce Peintre se plaisoit, & qu'il réussissoit le mieux. Il avoit acquis une merveilleuse facilité pour la peinture à fresque, mais ses derniers ouvrages ne soutiennent pas la réputation que ses premiers lui avoient méritez. Il mourut à Florence en 1636. âgé de quarante-six ans. * *Abcedario Pittorico*, p. 211. Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno*, à Florence, en 1728, *in quarto*.

* MANRESE, en Latin *Minorissa*, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans la Catalogne, sur le Cardoner, entre Barcelone & Cardone, à dix lieues de la premiére & à cinq de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

MANRIQUE, l'une des plus illustres & des plus anciennas Maisons d'Espagne, descend de GONZALVE qui suit.

I. GONZALVE Fernandez, Comte de Castille, & de Burgos, qui étoit fils de FERDINAND Comte de Castille, lequel descendoit en ligne directe de RANIMIR, I du nom, Roi des Asturies & de Galice. Celui dont nous parlons, vivoit vers l'an 900, & avoit épousé *Nonnia* Fernandez, fille unique de *Ferdinand* Gonsalès, Comte de Lara, dont il eut FERDINAND qui suit.

II. FERDINAND Gonsalès, Comte de Castille, de Lara, d'Alava & d'Amaja, mourut en Juin 970. Il avoit épousé *Sanche*, fille de *Sanche-Garcio*, II du nom, Roi de Navarre, dont il eut 1. GONSALVE qui suit; 2. *Sanche* Fernandez, Comte d'Alava, mort avant son pére; 3. *Urraque*, mariée 1°. à *Ordonio*, III du nom, Roi de Léon & de Galice: 2°. à *Ordonio* IV, Roi de Léon; 5. *Nonnia*, mariée à *Gomez* Diaz, Comte de Saldagne; & GARCIAS Fernandez qui étoit le troisiéme fils de *Ferdinand*, qui s'empara de la Castille au préjudice de son neveu, & dont il fut Comte souverain. Il avoit épousé *Abba*, dont il eut SANCHE qui suit; *Gonsalve*, mort jeune; & *Urraque* de Castille, Abbesse de Covarruvias. SANCHE Garcie Comte souverain de Castille, mourut le cinquiéme Février 1022, ayant eu d'*Urraque*, *Garcias* Sanchez, Comte souverain de Castille, mort le 13 Mai 1028, sans enfans de *Sanche*, fille d'*Alphonse*, V du nom, Roi de Léon; MUNIA-MAJOR qui suit; *Tigride*, Abbesse de saint Sauveur d'*Ogna*; & *Séméne* de Castille, mariée à *Bermude*, III du nom, Roi de Léon. MUNIA-MAJOR Comtesse souveraine de Castille, épousa l'an 1000, *Sancve Major* Roi de Navarre. De ce mariage vinrent *Garcias* VI, Roi de Navarre; *Ferdinand* premier Roi de Castille, de Léon, des Asturies & de Galice; & *Gonsalve* Roi de Sobrarbe & de Ribagorce.

III. GONSALVE Fernandez, Comte de Lara & de Buréva, & Seigneur d'Aza qu'il fit bâtir, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Nonnia*, fille de *Roderigue* Nunez, qui avoit fait bâtir le château de Guzman, dont il eut, 1. NONNIO qui suit; & 2. *Ferdinand* Gonsales, Seigneur d'Aza

IV. NONNIO Gonsalez Seigneur de Lara, épousa *Dorde* Diaz, ou *Elvire* Lopez, dont il eut GONSALVE qui suit; *Nonnio* Nunez; & *Alvare* Nunez.

V. GONSALVE Nunez Minaja, Seigneur de Lara, épousa *Gertrude*, dont il eut NONNIO qui suit.

VI. NONNIO Gonsalès, Seigneur de Lara, fut tué par les Maures à Ruéda en 1085. Il avoit épousé *Munta*, dite aussi *Hermesinde* Gonsalès de Maja, fille de *Gonsalve* Transtamirez de Maja, Seigneur de Maja, dont il eut GONSALVE qui suit.

VII. GONSALVE Nunès, Seigneur de Lara, mourut en 1103. Il avoit épousé *Gode* Gonsalès Salvadorès, fille de *Gonsalve* Salvadorès, Ric-Homme, dont il eut, 1. PIERRE qui suit; 2. *Gode* Gonsalès de Lara, mariée à *Rodrigue* Nunès, Seigneur de Guzman; 3. *Marie* Gonsalès de Lara, mariée à *Ximéne* Inniguez, Ric-Homme, Seigneur de los Cameros; 4. *Sanche* Gonsalès de Lara, qui épousa *Ferdinand* Perez de Trava, Comte de Trastamare; 5. *Elvire*, mariée à *Pierre* Nunez, Seigneur de Fuente-Almexir; & RODRIGUE Gonsalès de Lara, qui épousa, 1°. *Sanche* Infante de Castille, fille du Roi *Alfonce* VI: 2°. *Etiennette*, fille d'*Armangaud* Comte d'Urgel, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage furent, RODRIGUE qui suit; *Pierre* Rodrigue de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Gazano, mort sans alliance le 26 Février 1180; & *Sancie* de Lara. RODRIGUE Rodriguès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Pénalva. Quintanilla, & Transpinéda, épousa *N.* fille de *Rodrigue* Pérez d'Azagra, Seigneur d'Estella, dont il eut pour enfans, RODRIGUE qui suit; & *Sanche* de Lara, mariée à *Gonsalve* Ruiz Giron, Seigneur d'Antillo. RODRIGUE Rodriguès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Pénalva, &c. avoit épousé *Agnès* Pérès, dont il eut *Marie* Ruiz de Lara, alliée à *Rodrigue* Manrique de Manzanédo; & *Thérése* Ruiz de Lara, mariée à *Ferdinand* Alvarès Giron, Seigneur de Brizuéla.

VIII. PIERRE Gonsalès, Seigneur de Lara, mourut en 1130. Il avoit épousé 1°. *Eve* Pérès de Trava, veuve de *Garcie*, Comte de Cabréra, & fille de *Pierre* Frolas de Trava, Comte de Trastamare: 2°. *Urraque*, Reine de Castille. Du premier mariage vinrent 1. MANRIQUE de Lara, lequel ayant épousé l'héritiére du Vicomté de Narbonne, continua la branche aînée de cette Maison, & prit le titre de Vicomte de Narbonne, *ainsi qu'il se verra dans l'Article suivant*; 2. *Alvare* Pérès de Lara, mort vers l'an 1173; & 3. NONNIO Pérès, Comte de Lara, qui a continué *la branche des Seigneurs de* LARA, *rapportée ci-après*. Du second mariage sortirent 4. *Elvire Pérez*, mariée 1°. à *Garcie* Pérès de Trava: 2°. à *Bertrand* de Risnel; & 5. *Ferdinand* Pérès Furtado, c'est à dire, *né en cachette*, qui fut Ric-Homme, Seigneur d'Escarrona & de Mendivil, & qui épousa *Gimare* Alonso, dont il eut *Pierre* Fernandez Furtado, Fondateur & premier Maître de l'Ordre de saint Jacques, mort en 1184; & *Léonore* Furtado, Dame de Mendivil, & d'Escarrona, mariée à *Diégue* Lopez, Seigneur de Mendoza.

BRANCHE DES VICOMTES DE NARBONNE, *Seigneurs de* MOLINA.

IX. MANRIQUE de Lara, Seigneur de Lara, fils aîné de PIERRE Gonsalès, Seigneur de Lara, & d'*Eve* Pérez de Trava, sa première femme, fut tué en 1164, en un combat contre Ferdinand Comte de Castres. Il avoit épousé *Hermesende*, Vicomtesse de Narbonne, fille d'*Amaury*, III du nom, Vicomte de Narbonne, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Amaury*, IV du nom, Gouverneur de la Province de Narbonne, mort sans postérité; 3. *Guillaume* Manrique de Lara; 3. *Major* Manrique, alliée à *Gomès* Gonsalès, Seigneur de Manzanédo; 5. *Marie*, qui épousa *Diégue* Lopès de Haro, surnommé *le Bon*, Seigneur de Biscaye; 6. *Sanche*; 7. *Hermengarde*; & 8. *Elvire*, mariée 1°. à *Ermengaud* VIII, Comte d'Urgel: 2°. à *Guillaume* de Cervéra, Seineur de Junéda.

X. PIERRE Manrique de Lara, Vicomte de Narbonne, Seigneur de Molina & de Mésa, fut Tuteur du Roi Alfonce VIII, & mourut le 18 Juin 1202. Il avoit épousé en 1173, *Sanche* Infante de Navarre, veuve de *Gaston*, V du nom, Vicomte de Béarn, & fille de *Garcie Ramire*, Roi de Navarre, dont il eut 1. AMAURY, V du nom, qui suit; 1. RODRIGUE, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*AMUSCO, *rapportée ci-après*; 3. *Garcie* Pérez, Coseigneur de Molina; 4. *Nonmo* Pérès de Lara, Comte & Seigneur de Molina & de Mésa, qui étoit le troisiéme fils, lequel de *Sancie* Gomès, Dame de Trastamare, eut pour enfans, *Pierre* Gonsalès de Molina, deshérité par son pére; *Gomez* Gonsalès de Molina, mort sans postérité de *Marie* Rodriguez, Dame de Parade; *Manrique* de Lara, Ric-Homme; & *Masilde* de Lara, Dame de Molina & de Mesa, mariée en 1222 à *Alfonse* Infant de Castille.

XI. AMAURY, V du nom, Vicomte de Narbonne, mourut le premier Février 1236. Il avoit épousé *Guilelmine* de Moncade, fille de *Raymond*, Seigneur de Tortose, dont il eut 1. AMALARIC qui suit; 2. *Amaury* de Narbonne, Seigneur de Verneuil, Chanoine de l'Eglise de Chartres en France, mort le 28 Mars 1256; 4. *Hermengarde*, mariée en 1231, à *Roger Bernard* Comte de Foix; & 4. *Marguerite*, Religieuse.

XII. AMALARIC Vicomte de Narbonne, mourut vers l'an 1270. Il avoit épousé *Philippe* d'Anduse, fille de *Bermond*, Seigneur d'Anduse, dont il eut, 1. AMAURY VI, qui suit; 2. *Amalaric* de Narbonne, Vicomte de Talagran; 3. *Guillaume*, Seigneur de Verneuil; 4. *Gaucerande* mariée à *Guillaume* de Voisins, Baron de Confolant; & 5. *Marguerite* de Narbonne, alliée à *Arnaud-Aton* Vicomte de Lomagne.

XIII. AMAURY, VI du nom, Vicomte de Narbonne, &c. avoit épousé *Sibylle* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Foix, dont il eut 1. AMALARIC qui suit; 2. *Pierre*, Seigneur de Verneuil; 3. *Brunisende*, mariée à *Loup* Diaz, Seigneur de Roda; 4. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Castille, Seigneur de Ledesma; & 5. *Marfalde*, qui épousa *Alfonce* de la Cerda.

X.V. AMALARIC, Vicomte de Narbonne, &c. fut Capitaine-Général de la République de Florence. Il avoit épousé *Jeanne* de Lisle, fille de *Jourdain*, Seigneur de Lisle, Viceroi de Naples, dont il eut, 1. AMAURY VII, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Montahhac, qui épousa *Gaillarde* de Lévis-Mirepoix, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Pierre*, Evêque d'Urgel; 4. *Jeanne*, mariée à *Déodat* de Sévérac; 5. *Jansera*; 6. *Constance*, alliée à N... de Trians, Vicomtesse de Tallard; & 7. *Sibylle* de Narbonne, qui épousa *Maugalin* Comte d'Ampuries.

XV. AMAURY, VII du nom, Vicomte de Narbonne, &c. épousa 1°. *Catherine* de Poitiers, fille d'*Aimar*, Comte de Valentinois: 2°. *Tiburge* de Puysalguier. Du premier lit vinrent 1. *Amalaric*, Vicomte de Narbonne, mort sans enfans d'*Iriande* de Bellegarde, fille de *Hugues* d'Es, Seigneur de Bellegarde; ni de *Marie* de Canet, fille de *Raymond*, Vicomte de Canet, ses deux femmes; 2. AMAURY, VIII du nom, qui suit: du second étoient issus, 3. *Amalaric*; 4. *Guillaume*; 5. *Gaston*; 6. *Arnaud*; 7. *Sibylle*, mariée à *André* de Fénollet, & Vicomte d'Ylla; & 8. *Jeanne* de Narbonne, Religieuse.

XVI. AMAURY, VIII du nom, Vicomte de Narbonne, &c. est nommé Amiral de France par les Auteurs Espagnols. Il avoit épousé 1°. *Béatrix*, fille de *Jean*, Seigneur de Sully: 2°. *Violante*, fille d'*Amedée*, III du nom, Comte de Genéve, dont il n'eut point d'enfans: 3°. *Béatrix*, fille de *Marian* XXI, Juge & Prince d'*Arboréa*: 4°. *Guillemette*, veuve de *Pierre* Galceran Dépinois. Du premier mariage vint, 1. *Marguerite*, morte sans alliance, & du troisiéme sortit, 2. GUILLAUME II, qui suit.

XVII. GUILLAUME, II du nom, Vicomte de Narbonne, mourut en 1398. Il avoit épousé *Guerine* de Beaufort, fille de *N*... Marquis de Beaufort, dont il eut 1. GUILLAUME III, qui suit; & 2. *Amaury* de Narbonne, mort à l'âge de 16 ans.

XVIII. GUILLAUME, III du nom, Vicomte de Narbonne, Prince & Juge d'Arboréa, fut tué le 14 d'Août 1424. en un combat contre les Anglois, sans laisser de postérité de *Marguerite*,

guerite, fille de *Jean*, III du nom, Comte d'Armagnac. *Voyez* NARBONNE.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AMUSCO, de S. GADEA, *&c.*

XI. RODRIGUE Pérès Manrique, second fils de PIERRE Manrique, Vicomte de Narbonne, fut Seigneur d'Amusco, de Pina, d'Amayvelas, de Montpezat, &c. Il épousa *Thérése-Garcie* de Bragance, fille de *Garcias* de Bragance, Ric-Homme en Portugal, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Rodrigue* Manrique, Ric-Homme; & 3. *Milia* Rodriguès Manrique, alliée à *Ferdinand-Garcias* de Villamajor, Seigneur de Calervéga.

XII. PIERRE Rodriguès Manrique, Seigneur d'Amusco, &c. Ric-Homme, épousa *Marie-Garcie* de Villamajor, fille de *Garcie* Fernandès, Seigneur de Villamajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS qui suit.

XIII. GARCIAS Fernandès Manrique, Ric-Homme, III Seigneur d'Amusco, &c. épousa *Thérése* de Zuniga, fille d'*Ortun* Ortiz, Seigneur d'Estuniga, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Jean-Garcias* Manrique, Ric-Homme, Seigneur de Tor-de Moronta, Grand-Adelante de Castille, qui mourut en 1353, sans enfans de *Jeanne* Roxas; & *N*... Manrique, alliée à *Rodrigue* Pérès de Villalobos, Ric-Homme, Seigneur de la Gaya.

XIV. PIERRE Manrique, IV Seigneur d'Amusco, &c. Ric-Homme de Castille, épousa *Thérése* de Sotomajor, fille unique de *Rodrigue* Pérès de Sotomajor, Ric-Homme, dont il eut GARCIAS qui suit; & *Gomès* Manrique, Archevêque de saint Jacques en 1350, puis de Toléde en 1360, Primat d'Espagne, Grand-Chapelain du Roi, Chancelier & Grand-Notaire des Royaumes de Castille & de Léon, qui mourut en 1375, *laissant pour fille* naturelle, Thérése, *qui épousa* Mendès *Rodriguès de Bénavidès, Seigneur de San-Istevan del Puerto.*

XV. GARCIAS Fernandès Manrique, V Seigneur d'Amusco, & Grand-Adelante de Castille, mourut en 1362. Il avoit épousé 1°. *Urraque* de Leyva, fille de *Jean* Martinès, Seigneur de Leyva: 2°. *Thérése* Vasquès de Toléde, fille de *Gutier* Fernandès, Seigneur d'Anamella. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE qui suit; 2. *Gomès*, Seigneur de Malvecino; 3. *Jean Garcias* Manrique, Evêque d'Orense, de Siguença & de Coimbre, Archevêque de Saint-Jacques, Chapelain & Grand-Chancelier du Roi, qui fut élu Archevêque & Primat de Toléde, & mourut en 1416: du second sortirent, 4. GARCIAS, *qui a donné origine à la branche des Marquis d'*AGUILAR, *Comtes de* CASTAGNEDA, *rapportée ci après*; 5. *Rodrigue*, Ric-Homme, Seigneur de Tor de-Moronta, mort sans alliance; 6. DIÉGUE, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*AMUSCO *Ducs de* NAGERA, *aussi rapportée ci-après*; & 7. *Thérése* Manrique, alliée à *Jean* Ramirès d'Arellano, Seigneur de Dicastillo.

XVI. PIERRE Manrique, VI Seigneur d'Amusco, & I de Trevigno, Ric-Homme, & Grand-Adelante de Castille, mourut en 1381. Il avoit épousé *Thérése* de Cisnéros, Dame de Villoldo & de Nédécillo, dont il n'eut point d'enfans, & laissa GOMES qui suit;

XVII. GOMES Manrique, né en 1356, *avant le mariage de son pére*, fut Seigneur de S. Gadéa, de Néquéna, de Fromesta, &c. Grand-Adelante de Castille, & mourut en 1411. Il avoit épousé *Jeanne* de Roxas, Dame de S. Gadéa, fille de *Rodrigue* Diaz, Seigneur de Roxas, dont il eut 1. *Mencie*, Dame de Saint-Gadéa, de Sotopalacios, & de Villavéra, mariée à *Jean* de Padilla, Grand-Adelante de Castille; 2. *Marie*, Dame de Fromesta & Arcos, alliée à *Gomès*, de Bénavidès, Seigneur de Mota; 3. *Thérése*, Dame de Villaréal, qui épousa *Jean* d'Avendagno; 4. *Jeanne*, Dame d'Amaia, mariée à *Pierre* Manuel, Seigneur de Montalégre; & *Elvire* Manrique, Dame de Réquéna, alliée à *Jean* Rodriguès de Roxas, Seigneur de Poza.

BRANCHE DES MARQUIS d'AGUILAR, COMTES de CASTAGNEDA, *& des Seigneurs de* FUENTEGUINALDO.

XVI. GARCIAS Fernandès Manrique, fils de GARCIAS, V Seigneur d'Amusco, & de *Thérése* Vasquès de Toléde sa seconde femme, fut Ric-Homme, & Seigneur d'Estar, de Galisteo & de Villanueva del Garamo. Il épousa *Isabelle* Enriquès, fille de *Henri*, Seigneur de Villalva, dont il eut 1. GARCIAS qui suit; 2. *Diégue*, tué le dixiéme Mars 1408; 3. *Elvire*, mariée 1°. à *Martin* Sanchès de Roxas, III Seigneur de Monzon: 2°. à *Garcias* Fernandès de Sarmiento, Seigneur de Ribadavia; & 4. *Eléonore* Manrique, alliée à *Bérenger* Carroz, Comte de Quirra.

XVII. GARCIAS Fernandès Manrique, I Comte de Castagnéda, Seigneur d'Estar, &c. mourut le 23 Mai 1436. Il avoit épousé *Aldonce*, Dame d'Aguilar & de Castagnéda, fille de *Jean* Tellès, qui descendoit des Rois de Castille, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. GABRIEL, *qui fit la branche des Comtes d'*OSSORNO, *rapportée ci-après*; & 3. *Béatrix* Manrique, Dame de Céladilla, de Villagro & de Lobilla, mariée à *Sanche* de Zuniga, Seigneur de Bagnarès.

XVIII. JEAN Manrique, II Comte de Castagnéda, Seigneur d'Aguilar, &c. Grand-Chancelier de Castille, mourut en 1493, âgé de 95 ans. Il avoit épousé 1°. *Marie* Enriquès fille d'*Alfonse*, Grand-Amiral de Castille, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* Enriquès de Ribéra, dont il eut 1. GARCIAS qui suit; 2. *Aldonce*, mariée à *Jean* Quixada, Seigneur de Villagarcia; 3. *Isabelle*, alliée 1°. à *Pierre* de Vélasco: 2°. à *Sanche* d'Uloa, Comte de Monterey; & 4. JEAN Manrique, Seigneur de FUENTE'GUINALDO, Villalombroso, &c. qui épousa *Béatrix* Manrique, fille de *Diégue* Gomès, Comte de Trévigno, dont il eut FREDERIC qui suit; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Silva, Coseigneur de la Moragna; *Marie*, Religieuse; & *Briande*, mariée à *Alfonse* Nino de Castro, Seigneur de Castroverde. FREDERIC Manrique de Lara, Seigneur de Fuenteguinaldo, Maréchal de Castille, mourut en 1520. Il avoit épousé *Antoinette* de Valence, fille unique d'*Alfonse*, Maréchal de Castille, dont il eut GEORGE qui suit; *Jean* Manrique de Valence, mort sans enfans d'*Anne* de Cardonne; *Frédéric*, mort sans postérité de *Léonore* Manrique; *Antoine* Manrique de Valence, Evêque de Pampelune, mort le 19 Décembre 1577; *Anne-Marie*, alliée à *Jérôme* Mendoza, Seigneur d'Arrogo; *Marie*, qui épousa *Jean* d'Ajala, Seigneur de Péro-Moro; *Jeanne* mariée à *Garcias* Manrique de las Torrès; *Françoise* & *Béatrix* Manrique successivement Abbesses de Sainte-Marie-la-Réal. GEORGE Manrique de Valence, Maréchal de Castille, III Seigneur de Fuentéguinaldo, épousa *Léonore* de Zuniga, fille de *Pierre* de Régnoso, Seigneur d'Autillo, dont il eut *Antoinette* Manrique de Valence, Dame de Fuentéguinaldo, mariée à *Frédéric* de Vargas, Seigneur de Vargas; *Jeanne* & *Agnès*, mortes jeunes.

XIX. GARCIAS Fernandès Manrique, I Marquis d'Aguilar, III Comte de Castagnéda, Grand de Castille, mourut en Juin 1500. Il avoit épousé 1°. *Brazaïde* d'Almada, fille de *Jean* Vas d'Almada, Ric-Homme en Portugal, Seigneur de Péreyra: 2°. *Eléonore* Pimentel, veuve d'*Alfonse* de Castro-Osorio, fille d'*Alfonse* Pimentel, III Comte de Bénévent, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Jean*, mort jeune; 2. LOUÏS qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Pierre* Lopès d'Ajala, III Comte de Fuensalida; 4. *Aldonce*, qui épousa *Gonsalve* Ruiz de la Véga, Seigneur de Barcéna; & 5. *Anne* Manrique, Abbesse de Sainte-Claire-d'Aguilar. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Bernard *Manrique, Evêque de Malaga en* 1541, *mort le* 25 *Septembre* 1564; *&* Aldonce *Manrique, née d'*Anne *de Bassamente, mariée à* Antoine *de Ménésès, Seigneur de Villaverde.*

XX. LOUÏS Fernandès Manrique, II Marquis d'Aguilar, IV Comte de Castagnéda, Grand-Chancelier de Castille, épousa *Anne* Pimentel, fille de *Pierre*, Seigneur de Tavora, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Alfonse* tué à Naples; 3. *Pierre*, Evêque de Ciudad Rodrigo & de Cordoue, qui fut nommé Cardinal par le Pape Paul III, en 1538, & mourut à Rome le septiéme Octobre 1540; 4. *Agnès*, mariée à *Pierre* Manrique de Lara, IV Comte de Parédès; 5. *Anne*, qui épousa *Ferdinand* de Toléde, Seigneur de Villorias; 6. *Catherine*, mariée à *Alvare* d'Ajala; 7. *Louïse*, mariée à *Gomès* Gonsalès de Butron & Moxica, Seigneur de Butron; 8. *Marie*, alliée à *Joseph* de Guénara, Seigneur d'Escalante; & 9. *Anne* Manrique, Abbesse de Sainte-Claire-d'Aguilar. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Jeanne *Manrique, qui épousa* Pierre Ruiz *d'Ajala-Calderon, Seigneur de Nogalès.*

XXI. JEAN Fernandès Manrique, III Marquis d'Aguilar, V Comte de Castagnéda, Viceroi de Catalogne, mourut le 14 Octobre 1553. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Sandoval, fille de *Bernard*, II Marquis de Dénia: 2°. *Blanche* Pimentel, fille d'*Alfonse*, Vicomte de Bénevent. Du premier lit vint 1. *Anne* Manrique, alliée à *Antoine* Manrique, Seigneur de Lara, V Comte de Parédès, morte le sixiéme Janvier 1542: du second sortirent 2. LOUÏS qui suit; 3. *Antoine*, Chanoine de Toléde; 4. *Garcias*; 5. *Jean*; 6. *Anne*, mariée à *Diégue* Sarmiento-de-Villandrando & de la Cerda, fils du III Comte de Salinas; & 7. *Marie* Manrique, alliée à *Martin* Enriquès, Seigneur de Valderabano.

XXII. LOUÏS Fernandès Manrique, IV Marquis d'Aguilar, & VI Comte de Castagnéda, Grand-Chancelier de Castille, mourut le huitiéme Octobre 1585. Il avoit épousé *Anne* de Mendoza, fille d'*Innico* Larès, IV Duc de l'Infantade, morte le neuviéme Octobre 1566, dont il eut 1. *Jean* Fernandès, VII Comte de Castagnéda, mort le 16 Juin 1573; 2. *Innico*, mort jeune; 3. BERNARD qui suit; 4. *Louïs* Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort le 22 Décembre 1593; & 5. *Blanche* Manrique, alliée 1°. à *Louïs* Ximénès d'Urrea, IV Comte d'Aranda: 2°. à *Pierre* Alvarès Osorio, VIII Marquis d'Astorga. *Il eut aussi pour fils* naturel, Garcias *Manrique, Religieux de l'Ordre de saint François, puis Evêque de Vic en Catalogne.*

XXIII. BERNARD Manrique déclaré V Marquis d'Aguilar, VIII Comte de Castagnéda, Grand-Chancelier du Royaume de Castille, épousa *Antoinette* de la Cerda, fille de *Jean-Louïs*, V Duc de Médina-Céli, dont il eut 1. JEAN LOUÏS qui suit; 1. *Anne* mariée à *Garcias* Fernandès Manrique, VII Comte d'Osorno, morte en 1642; 3. *Françoise*, Religieuse de Sainte-Claire; 4. *Casilde*, morte à l'âge de trois ans; & 5. *Antoinette* Manrique, alliée 1°. en 1613, à *Rodrigue* Gomès de Silva, I Marquis de la Eliséda: 2°. en 1624, à *Innico* Vélès de Guévara & Taxis, VIII Comte d'Ognate & de la Villamédiana. *Il eut aussi pour fils* naturel Louïs *Manrique, Religieux de l'Ordre de saint Jerôme.*

XXIV. JEAN-LOUÏS Fernandès Manrique de Lara, VI Marquis d'Aguilar, IX Comte de Castagnéda & Buelna, Grand-Chancelier de Castille, Commandeur de Horcajo de l'Ordre de S. Jacques, mourut le 27 Juin 1653. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* Porto-Carréro, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Médellin, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Béatrix* de Haro & Avellanéda, fille de *Garcias*, Comte de Castrillo, dont il eut 1. BERNARD qui suit; *il eut aussi de* Marie *de Cosio pour enfans* naturels, Jean-Hyacinthe *Manrique, qui fut Recteur de l'Université de Salamanque, puis Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & Abbé de S. Pier-*

S. Pierre d'Eslonca; Jean-Antoine, *lequel après avoir été Capitaine Cavalerie, se fit Religieux de l'Ordre de S. Benoît*; Placide, *qui fut Religieux du même Ordre*; & Jeanne *Manrique*, *Religieuse de l'Ordre de Sainte-Claire.*

XXV. BERNARD Manrique de Lara, VII Marquis d'Aguilar, X Comte de Castagnéda & de Buelna, Grand-Chancelier de Castille, mourut jeune le 31 Octobre 1662. Après sa mort, *Bernard* de Silva son cousin-germain, fils d'*Antoinette* Manrique, & de *Rodrigue* Gomès de Silva, Marquis de la Eliséda son premier mari, hérita du Marquisat d'Aguilar & du Comté de Castagnéda, qui passérent dans la Maison de Silva.

BRANCHE DES COMTES d'OSSORNO, & DUCS de GALISTEO.

XVIII. GABRIEL Manrique, second fils de GARCIAS Fernandès Manrique, I Comte de Castagnéda, & d'*Aldonce* Tellès, Dame d'Aguilar & de Castagnéda, fut I Comte d'Ossorno, Duc de Galisteo, & Grand Commandeur de Castille. Il avoit épousé 1°. *Mencie* d'Avalos & de Guévara, Dame d'Offorno, fille de *Rodrigue* Lopès d'Avalos, Comte de Ribadéo, Connétable de Castille: 2°. en 1452, *Aldonce* de Vivéro fille d'*Alfonce* Pérès, Seigneur de Vivéro. Du premier mariage vinrent 1. 2. *Tellès* & *Garcias*, morts jeunes: du second vinrent, 3. PIERRE qui suit; 4. *Jean*, Commandeur de Montemolin de l'Ordre de S. Jacques; 5. *Marie*, alliée à *Gonsalve* Chacon, Seigneur de Casarubios, morte en 1502; 6. *Béatrix*, Abbesse de Sainte-Claire-de-Carion; 7. *Aldonce*, mariée à *Gomès* Carillo-d'Acugna, Seigneur de Pinto & de Caracéne; & 8. *Eléonore* Manrique de la Véga, qui épousa *Garcias* de Tolède, Seigneur de Horcajada.

XIX. PIERRE Manrique, II Comte d'Ossorno, Seigneur de Galisteo, épousa 1°. en 1482, *Thérèse* de Tolède, fille de *Garcias* Alvarès, I Duc d'Albe: 2°. *Marie* de Cabréra & Bobadilla, fille d'*André*, Marquis de Moja. Du premier mariage sortirent, 1. GARCIAS qui suit: 2. *Gabriel*, qui de *Constance* Zapata, eut pour fille unique *Magdelaine* Manrique, alliée à *Alvare* Pérès Osorio, IV Seigneur de Villacis; 3. 4. *Pierre* & *Jean*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique; 5. *Aldonce*, mariée à *Pierre* de Luna, III Seigneur de Fuentiduégna; 6. 7. *Marie* & *Béatrix* Manrique, Religieuses de Sainte-Claire: du second mariage étoit issu 8. *Pierre* Manrique de Bobadilla, Commandeur de Benfayan de l'Ordre d'Alcantara.

XX. GARCIAS Fernandès Manrique, III Comte d'Ossorno, Seigneur de Galisteo, épousa 1°. *Jeanne* Enriquès, Dame des villes de Véga & de Ruy-Ponce, morte sans enfans en 1503: 2°. *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, II Seigneur de Fuentiduégna, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. ALFONSE *qui a fait la branche des Comtes de* MONTEHERMOSO *& de* FUENSALDAGNE *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique; 4. *Marie-Magdelaine*, alliée en 1532, à *Hurtado* de Mendoza, Seigneur de Cagnéte; 5. *Isabelle*, mariée en 1539, à *Gaspard-Gaston* de la Cerda & Mendoza, Seigneur de Pastrane; & 6. *Catherine* Manrique, qui épousa *Garcias* Lopès de Carvajal, IV Seigneur de Torrejon.

XXI. PIERRE Fernandès Manrique, IV Comte d'Ossorno, Seigneur de Galisteo, épousa 1°. en 1524, *Elvire* de Cordoue, fille de *Pierre* Fernandès, I Marquis de Priégo, morte le premier Septembre 1539: 2°. *Marie* de Vélasco & d'Arragon, Dame de Villalva, fille de *Jean Hurtado*, VII Seigneur de Moron. Du premier mariage vinrent, 1. GARCIAS qui suit; 2. *Pierre*, mort à l'âge de trois ans; 3. *Michel*, mort en 1578; 4. *Gabriel*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mort en Hollande en 1568; 5. *Alvare*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava; 6. *Marie*, alliée à *Pierre* Pimentel, Marquis de Viana; 7. *Catherine*, morte à l'âge de huit ans; 8. *Thérèse*, Religieuse; & 9. *Elvire* Manrique, née en 1539, mariée à *Suéro* de Véga: du second mariage sortirent, 10. *Bernard* de Vélasco & d'Aragon, mort en 1585, âgé de 26 ans; 11. *Pierre*, Théologien, mort en 1585; 12. *Julienne-Angélique* d'Aragon, Religieuse; 13. *Marie*, morte jeune; 14. *Jeanne* de Vélasco & Aragon, mariée en 1583, à *Antoine* Gomès de Butron & Moxica, Seigneur de Butron, Comte de Castelnovo; 15. 16. *Angelique* & *Louise*, Religieuses.

XXII. GARCIAS Fernandès Manrique, V Comte d'Ossorno, mourut le premier Janvier 1587. Il avoit épousé *Thérèse* Enriquès, fille de *Henri*, IV Comte d'Alva-d'Aliste, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Diégue*, mort jeune; 3. ANTOINE, *qui fit la branche des Comtes de* MORATA, *rapportée ci-après*; 4. *Elvire* de Cordoue, mariée à *Antoine* Gomès Manrique de Mendoza, V Comte de Castrogeriz; 5. *Marie*, alliée à *Ferdinand* Enriquès de Ribéra, III Marquis de Villanueva-del-Rio; & 6. *Jeanne* Manrique, qui épousa *Pierre-Etienne* Davila, III Marquis de las-Navas.

XXIII. PIERRE Fernandès Manrique, VI Comte d'Ossorno, &c. mourut le premier Avril 1589, à l'âge de 32 ans. Il avoit épousé en 1585, *Catherine* Zapata de Mendoza, fille de *François*, Comte de Barajas, dont il eut 1. GARCIAS, qui suit; & 2. *François* Manrique, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, né posthume, mort sans alliance.

XXIV. GARCIAS Fernandès Manrique, VII Comte d'Ossorno, Duc de Galisteo, mourut le neuviéme Décembre 1635. Il avoit épousé *Anne* Manrique de la Cerda, fille de *Bernard* Manrique de Lara, V Marquis d'Aguilar, morte en Mars 1642, dont il eut *Antoine* Manrique, mort le lendemain de sa naissance.

BRANCHE DES COMTES de MORATA.

XXIII. ANTOINE Manrique de Luna, fils puîné de GARCIAS, V Comte d'Ossorno, fut Comte de Morata par son mariage, mourut en Mars 1624. Il avoit épousé *Anne* de Luna, III Comtesse de Morata, fille de *Michel* Martinès de Luna, II Comte de Morata, dont il eut, 1. *Joseph* de Luna & Manrique, I Marquis de Viluéna, mort sans alliance; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Michel*, mort avant ses fréres; & 4. *Anne-Apollonie* Manrique de Lara, qui fut VIII Comtesse d'Ossorno & V de Morata, Duchesse de Galisteo. Elle épousa *Balthasar* Barroso de Ribéra, II Marquis de Malpica, I Comte de Navalmoral, & mourut sans postérité.

XXIV. ANTOINE Manrique de Luna, IV Comte de Morata, Marquis de Viluéna, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mourut sans alliance le 17 Novembre 1634. Sa sœur *Anne-Apollonie* lui succéda.

BRANCHE DES COMTES de MONTEHERMOSO & FUENSALDAGNE.

XXI. ALFONSE Manrique, fils puîné de GARCIAS Fernandès, III Comte d'Ossorno, & de *Marie* de Luna sa seconde femme, fut Seigneur de las-Granéras, & Commandeur de Ribéra dans l'Ordre de saint Jacques. Il avoit épousé *Agnès* de Solis, Dame de Sagrejas, fille aînée de *Ferdinand* de Solis, Seigneur de Sagrejas & de Malpartida, dont il eut, 1. *Manrique* de Lara, mort sans alliance avant l'an 1568; 2. *Garcias* Manrique de Solis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Sagrejas, mort sans postérité après l'an 1598; 3. PIERRE qui suit; 4. *Alfonse*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Chanoine de Plaisance, & Archevêque de Burgos en 1603, mort en 1613; 5. *Alvare*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; 6. *Ferdinand* de Solis; 7. *Aldonce*, mariée à *Ferdinand* de Solis, Seigneur de Rianzuéla; 8. *Marie* de Luna, Abbesse de Sainte-Claire-de-Carrion; 9. 10. *Marianne* & *Thérèse*, Religieuses.

XXII. PIERRE Manrique de Solis, Seigneur de Sagrejas & de Malpartida, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mourut le 26 Novembre 1608. Il avoit épousé *Eléonore* de Cordoue & de las Infantas, veuve de *Christophle* Seigneur de Villalva, & fille de *Louis* de las Infantas, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; & 2. *Agnès*, mariée à *Balthasar* de Luzan & Guzman, Seigneur de Luzan. *Il eut aussi pour fils naturel* Gabriel *Manrique*, *Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Cuença.*

XXIII. ALFONCE Fernandès Manrique de Solis, Seigneur de Sagrejas, IX Seigneur de Galisteo, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, épousa *Marie* Manuel de Solis, fille de *Jean* de Solis Porto-Carréro, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, dont il eut 1. ALFONSE qui suit; & 2. PIERRE, *qui continua la postérité rapportée ci-après.*

XXIV. ALFONSE Manrique de Solis & Vivéro, X Seigneur de Galisteo, I Comte de Montehermoso, V Comte de Fuensaldagne, Vicomte d'Altamire, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, &c. mourut en 1683, sans enfans de *Marie* Enriquès de Carvajal & Luna, fille de *Louis*, Seigneur de Salinas & Sobrinos, morte en 1677.

XXIV. PIERRE Manrique de Lara, frére puîné du précédent, avant lequel il mourut, fut Seigneur d'Arquillo. Il avoit épousé le 29 Octobre 1668, *Antoinette* de Silva, fille de *Jean-François* de Silva & Ribéra, V Marquis de Montemajor, dont il eut, 1. MARC Manrique qui suit; 2. *Alfonse* Manrique de Lara, Seigneur d'Arquillo, qui épousa le 30 Juillet 1695, *Marianne* Enriquès de Portugal, fille unique de *Louis* Enriquès de las Casas & Villalobos, Comte de Montenuévo; & 3. *Marie* de Prado Manrique de Silva, mariée le onziéme Novembre 1697, à *Thomas* Lasso de la Véga & Cordoue, VIII Marquis de Miranda-de-Auta.

XXV. MARC Manrique de Solis & Vivéro, II Comte de Montehermoso, VI de Fuensaldagne, X Vicomte d'Altamire, XI Seigneur de Galisteo, épousa 1. *Marianne* de Carvajal & Vivéro, fille de *Jean* de Carvajal: & 2. Sende, Comte de la Enjarada, dont sont issus, 1. *Pierre-Antoine* Manrique de Solis & Vivero; & 2. *Jean-Antoine* Manrique.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AMUSCO Ducs de NAGERA, *Comtes de* TREVIGNO *& Seigneurs de* SAINT-LEONARD.

XVI. DIEGUE Gomès Manrique, troisiéme fils de GARCIAS Fernandès, V Seigneur d'Amusco, & de *Thérèse* Vasquès de Tolède, sa seconde femme, fut Ric-Homme, VII Seigneur d'Amusco, de Trevigno, de Villadamian, Grand-Adelante de Castille, &c. & fut tué au combat d'Aliubarrota le 14 Août 1385. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre* Gonsalès, Seigneur de Mendoza, dont il eut, PIERRE qui suit.

XVII. PIERRE Manrique, VIII Seigneur d'Amusco, de Trevigno, &c. Ric-Homme, Grand-Adelante de Castille & de Léon, naquit en 1381, & mourut le 21 Septembre 1440. Il avoit épousé en 1408, *Eléonore* de Castille, fille de *Frédéric*, Duc de Bénévent, morte le septiéme Septembre 1470, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. RODRIGUE, *qui a fait la branche des Comtes de* PAREDES, *rapportée ci-après.* 3. PIERRE, *qui fit celle des Seigneurs de* VALDESCARAY, *mentionnée ci-après*; 4. *Inico*, Evêque d'Oviédo, puis de Jaën, & Archevêque de Séville; 5. GOMES, *qui fit la branche des Seigneurs de* VILLAZOPEQUE, *rapportée ci-après*; 6. *Jean*, Archidiacre de Valpuesta, qui de Sanche *Hortun*, *eut pour fille* naturelle, Catherine *Manrique*, *mariée à* Jean *Rodrigue de Roxas*, *IV Seigneur de Ruquéna*; 7. *Frédéric*, Seigneur de Bagnos, Commandeur d'Azuaga de l'Ordre de Saint-Jacques, qui mourut en 1479, ayant eu de *Béatrix* de Figueroa, sa femme, fille de *Gomès*, Seigneur de Fé-

Féria, *Elvire*, Dame de Bagnos, mariée à *François* Enriquès, Seigneur de la Véga; *Françoiſe*, qui épouſa en 1473, *Louis* Porto-Carréro, Seigneur de Palma; *Marie*, Dame de Sotorgudo, alliée à *Gonſalve* Fernandes de Cordoue, Duc de Seſſa & de Terranova, morte le dixiéme Juin 1527; & *Eléonore* Manrique, Dame de Salazar, mariée à *Pierre* Carillo de Mendoza, fils du IV Seigneur d'Alcaudéte; 8. GARCIAS, *qui a fait la branche des Seigneurs & Comtes de las* AMAJUÉLAS, *rapportée ci-après*; 9. *Béatrix*, mariée à *Pierre* Fernandès de Vélaſco, I Comte de Haro; 10. *Jeanne*, alliée à *Ferdinand* de Sandoval, II Comte de Caſtro & de Dénia; 11. *Eléonore*, qui épouſa *Alvare* de Zuniga, I Duc d'Arévalo; 12. *Agnès*, mariée à *Jean* Hurtado de Mendoza, II Seigneur de Cagnéte; 13. *Marie*, alliée à *Rodrigue* de Caſtagnéda, Seigneur de Fuentiduégna; & 14. *Iſabelle* Manrique, qui épouſa *Pierre* Vélès de Guévara, Seigneur d'Ognate.

XVIII. DIEGUE Manrique, Comte de Trévigno, IX Seigneur d'Amuſco, de Villoſlada, de Lumbréras, d'Ortigoſa, de Redecilla, de Navarrette, &c. Grand-Adelante de Léon, épouſa *Marie* de Sandoval, fille de *Diégue*, Comte de Caſtro & de Dénia, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Inico* de Guévara, I Comte d'Ognate; 3. *Eléonore*, alliée à *Sanche* de Baſan; 4. *Béatrix*, qui épouſa *Jean* Manrique, Seigneur de Fuentéguinaldo; & 5. *Diégue* Manrique, Grand-Notaire de Léon, qui de *N*... ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu, eut pour enfans *Pierre*, & *Alfonſe* Manrique, mort ſans poſtérité de *Mencie* de Guzman, fille de *Ramire*, Seigneur de Villaxiména.

XIX. PIERRE Manrique de Lara, ſurnommé *le Fort*, I Duc de Nagéra, II Comte de Trévigno, X Seigneur d'Amuſco, né en 1443, mourut le premier Février 1515, laiſſant de *Guiomare* de Caſtro, ſa femme, fille d'*Alvare*, Comte de Monſanto, 1. *Manrique* de Lara, mort ſans alliance; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. *Léonore*, mariée à *François* de Zuniga, de Saint-Guzman, Marquis d'Ayamonte; 4. *Jeanne*, alliée à *Victor* de Guévara, fils du I Comte d'Ognate; 5. *Briande*, qui épouſa en 1486, *Louïs* de Beaumont, III Comte de Lérin, Connétable de Navarre; 6. *Guiomare*, mariée à *Philippe* Seigneur de Caſtro, & de Pinos; 7. *Marie*, morte étant promiſe à *Louïs* Manrique, II Marquis d'Aguilar; 8. *Françoiſe*, alliée en 1498, à *Ferdinand* Folch, II Duc de Cardonne; & 9. *Iſabelle* Manrique, Abbeſſe de las Huelgas de Burgos. *Il eut auſſi vint enfans* naturels, *ſavoir*, 1. Alvare *Manrique*, *Commandeur*; 2. Louïs, *Seigneur d'Aleſanco, d'Oronuéla, & de Villaxiména, Commandeur de las Caſas de Cordoue de l'Ordre de Calatrava*; 3. François *Manrique de Lara, né en* 1503, *Chapelain de l'Empereur Charles-Quint, Ambaſſadeur en France, Évêque d'Orenze, puis de Salamanque & de Siguença, qui mourut en grande réputation le onziéme Novembre* 1560; 4. George *Manrique*; 5. Philippe, *Commandeur de Balleſtéros de l'Ordre de Calatrava, mort le 29 Juin* 1567; 6. Jean, *ſurnommé* Boquinette, *qui ſervit l'Empereur Charles Quint dans ſes Armées en Allemagne, en Hongrie & en Afrique*; 7. Garcias, *Chanoine & Thréſorier de l'Egliſe de Toléde*; 8. Pierre, *Seigneur d'Azofera, de Genevilla & de Cabrédo, Capitaine-Général du Rouſſillon & de Cerdagne, & Majordome de l'Impératrice Marie, lequel épouſa* Iſabelle *de Mendoza, fille de* Pierre *Carillo d'Albornoz, Seigneur de Toralta, dont il eut* Diégue *Manrique de Mendoza, Commandeur de Mora, de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en* 1581, & Jeanne *Manrique de Mendoza, alliée à* Alfonſe *de la Cuéva & Bénavidès, Seigneur de Bedmar*; 9. Claude, *Commandeur de Badajos & de Villas-Buénas de l'Ordre de Calatrava, & Majordome de Marie, Reine de Hongrie*; 10. Laurent, *Commandeur*; 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. Anne, Catherine, Jeanne, Marine, *autre* Anne, Aldonce, Théréſe, Marie, *autre* Marie, *qui furent toutes Religieuſes*; & 20. *autre* Jeanne *Manrique, alliée à* Diégue *Orenſe de Covarruvias, Seigneur d'Amaja & de Péonès.*

XX. ANTOINE Manrique de Lara, II Duc de Nagéra, III Comte de Trévigno, XI Seigneur d'Amuſco, Chevalier de la Toiſon d'Or, Viceroi de Navarre, &c. mourut le 13 Decembre 1535. Il avoit épouſé en 1503, *Jeanne* de Cardonne, fille de *Jean-Raymond* Folch, Duc de Cardonne, morte le 30 Janvier 1547, dont il eut, 1. MANRIQUE qui ſuit; 2. *Jean* Manrique de Lara, Seigneur de Saint-Leonard, Viceroi de Naples en 1557, qui épouſa 1°. *Jeanne* de Caſtro & Norogna, fille de *Henri* de Caſtro: 2°. *Anne* Faxardo, fille de *Pierre*, Marquis de los Vélez, dont il eut 1. *Antoine*, II Seigneur de Saint-Léonard, mort ſans enfans légitimes le dixiéme Avril 1611; 2. *Jeanne* Manrique de Lara, Dame de Saint-Léonard, mariée en 1592, à *Manrique* de Lara, VII Comte de Valence; 3. *Rodrigue*; 4. *Bernardin*, Commandeur de Herréra, de l'Ordre de Calatrava, mort le neuviéme Juin 1591, laiſſant d'*Anne* de Caſtro, *Aldonce*, morte ſans alliance, *Guiomare*, mariée en 1590, à *Alvare* de Bazan, II Marquis de ſainte Croix, & *Jeanne* Manrique de Lara; 5. *Aldonce*, Fondatrice du Monaſtére de Sainte-Héléne de Nagéra; 6. *Guiomare*, alliée en 1542, à *Antoine* Manrique de Lara, V Comte de Parédès, morte le 28 Juillet 1543; & 7. *Marie* Manrique de Lara, Caméréra-major de l'Impératrice Marie, Infante d'Eſpagne, veuve de Maximilien II Empereur.

XXI. MANRIQUE Manrique de Lara, III Duc de Nagéra, IV Comte de Trévigno & de Valence, XII Seigneur d'Amuſco, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. né le 26 Décembre 1504, mourut le 22 Janvier 1558. Il avoit épouſé *Louiſe* d'Acugna, fille unique de *Henri*, IV Comte de Valence, morte le dixiéme Octobre 1570, dont il eut 1. MANRIQUE qui ſuit; & 2. HENRI Manrique d'Acugna, qui fut VI Comte de Parédès à cauſe de ſa femme, *& dont la poſtérité ſera mentionnée ci après* en rapportant la branche de ces Comtes. *Il eut auſſi cinq enfans* naturels, *ſavoir*, Manrique; Jean-Baptiſte, *Chanoine de Toléde*; Alvare, *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques*; Antoine, *qui fut d'Egliſe*; & Alfonſe, *Jéſuite.*

XXII. MANRIQUE Manrique de Lara, d'Acugna, & de Manuel, IV Duc de Nagéra, V Comte de Trévigno, VI de Valence, & XIII Seigneur d'Amuſco, né le dixiéme Avril 1533, fut Viceroi de Valence, & mourut le cinquiéme Juin 1600. Il avoit épouſé le dixiéme Août 1552, *Jeanne* Tellès Giron, fille de *Jean*, IV Comte d'Uréna, dont il eut, 1. MANRIQUE qui ſuit; 2. *Jean* Manrique de Lara, VI Comte de Trevigno, Commandeur d'Herréra, Ordre de Calatrava, qui mourut en 1598, ſans enfans de *Marie* de Quignonès, veuve d'*Antoine-Pierre* Oſorio, Marquis d'Aſtorga, & fille de *Louïs* de Quignonès, V Comte de Luna; 3. 4. *Rodrigue* & *Pierre*, morts jeunes; 5. LOUÏSE Manrique, qui porta les biens de ſa Maiſon dans celle de Cardénas, & continua la poſtérité des Ducs de Nagéra, *ainſi qu'il ſe verra ci-après. Il eut auſſi pour fils* naturel, Jean *Manrique*, *Chevalier de Saint-Jean, qui épouſa* Catherine *d'Ordugna.*

XXIII. MANRIQUE Manrique de Lara, VII Comte de Valence, né le deuxiéme Août 1555, fut Viceroi de Catalogne, & mourut avant ſon pére, le 14 Mai 1593, ſans poſtérité de *Jeanne* Manrique, III Dame de Saint-Léonard.

XXIII. LOUÏSE Manrique de Lara, ſœur du précédent, née le huitiéme Janvier 1558, devint V Ducheſſe de Nagéra, VII Comteſſe de Trévigno, VIII de Valence après la mort de ſes fréres. Elle avoit épouſé en 1580, *Bernardin* de Cardénas, III Duc de Maquéda, & mourut en 1627, ayant eu de ce mariage, 1. *Bernardin* de Cardénas, Marquis d'Elche, né le 18 Janvier 1583, mort en 1599; 2. *George* Manrique de Cardénas, VI Duc de Nagéra, IV de Maquéda, Comte de Trévigno & de Valence, Marquis d'Elche, Grand-Adelante de Grenade, né le 13 Avril 1584, & mort le 30 Octobre 1644, ſans enfans d'*Iſabelle* de la Cuéva, fille de *François*, VII Duc d'Albuquerque, 3. JACQUES-EMMANUEL qui ſuit; 4. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Commandeur de Villa-Rubia, né en 1587, mort vers l'an 1634; 5. *Pierre*, mort jeune; 6. *Marie* de Cardénas-Manrique, alliée à *Jean-André* Hurtado de Mendoza, V Marquis de Cagnéte, morte peu après l'an 1627; 7. *Anne-Marie*, ſeconde femme de *George* d'Alencaſtro, Duc de Torres-Novas, morte le 17 Décembre 1660; 8. *Dominique*, morte jeune; & 9. *Iſabelle* de Cardénas Manrique, Religieuſe.

XXIV. JACQUES-EMMANUEL Manrique de Cardénas, V Duc de Maquéda, VII de Nagéra, Marquis de Belmonte, &c. Grand-Adelante de Grenade, mourut le 24 Juillet 1652. Il avoit épouſé *Agnès-Marie* d'Arellano, fille de *Philippe* Ramirès, VII Comte d'Aguilar, morte le 14 Février 1660, dont il eut FRANÇOIS-MARIE qui ſuit.

XXV. FRANÇOIS-MARIE de MONTSERAT Manrique de Cardénas, VIII Duc de Nagéra, VI de Maquéda, Comte de Trévigno & de Valence, Marquis de Belmonte & d'Elche, Grand-Adelante de Grenade, mourut jeune le 30 Avril 1656.

BRANCHE DES COMTES de PAREDES.

XVIII. RODRIGUE Manrique, ſecond fils de PIERRE, VIII Seigneur d'Amuſco, naquit en 1406, fut créé en 1452 Comte de Parédès, Grand de Caſtille, fut auſſi Connétable de Caſtille, Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & mourut le onziéme Novembre 1476. Il avoit épouſé 1°. *Mencie* de Figueroa, fille de GOMES Suarès, Seigneur de Zafra & de Féria, morte en 1445: 2°. en 1446, *Béatrix* de Guzman, fille de *Diégue* Hurtado de Mendoza, I Seigneur de Cagnéte, morte en 1452: 4°. *Elvire* de Caſtagnéda, fille de PIERRE Lopès d'Ajala, I Comte de Fuenſalida. Les enfans iſſus du premier mariage furent 1. PIERRE qui ſuit; 2. DIÉGUE, mort avant ſon pére; 3. RODRIGUE, Seigneur d'Ybros, mort le huitiéme Avril 1518, ayant eu de *Mencie* de Bénavidès, fille de *Diegue*, Comte de Saint-Iſtevan, *Diégue*, Commandeur d'Yeſte de l'Ordre de S. Jacques; *Rodrigue*, Commandeur de Manzanarès de l'Ordre de Calatrava, mort en 1527, *Françoiſe*, mariée à *François* Agnajo, Seigneur de Villaverde, *Eléonore*, alliée à *Gauſcran* de Caſtelvi, Seigneur de Carléte, & *Iſabelle* Manrique qui épouſa *Diégue* Vaca de Sotomajor; 4. GEORGE, Seigneur de Belmontejo, mort en 1479, ayant eu de *Guiomare* de Ménéſès, fille de *Pierre* Lopès d'Ajala, Comte de Fuenſalida, *Louïs*, Commandeur de Saint-Jacques de Montizon, mort ſans alliance, & *Louïſe* Manrique, alliée à *Emmanuel* de Bénavidès, III Seigneur de Javalquinto; 5. *Frédéric*, Seigneur de Jaraſe par ſon mariage avec *Marie* de Molina, de laquelle il n'eut point d'enfans; 6. *Eléonore*, mariée à *Pierre* Saxardo, Comte de Cartagéne; & 7. *Elvire* Manrique, alliée à *Gomès* de Bénavidès, Seigneur de Fromeſta. Les enfans iſſus du troiſiéme mariage furent 8. *Henri*, Seigneur de Rielves, mort en 1511, ayant eu de *Jeanne*, fille de *Gonſalve* Davila, Seigneur de Navalmorquendo, *François*, mort ſans enfans de *Théréſe*, fille de *Gutier* de Robles, Seigneur de Valdetriguéros, *Alfonſe*, Archidiacre de Séville, & *Agnès* Manrique, alliée à *Alfonſe* Enriquez de Séville, VII Seigneur de Villalva; 9. *Alfonſe*, Patriarche des Indes, Grand-Inquiſiteur, Archevêque de Séville & Cardinal, mort le 18 Septembre 1538, *dont il ſera parlé ci-apres dans un Article ſéparé*; 10. RODRIGUE Manrique, *qui a fait branche rapportée ci-après.*

XIX. PIERRE Manrique de Lara, II Comte de Parédès, mourut en 1481. Il avoit épouſé *Eléonore* d'Acugna, fille de PIERRE, I Comte de Buendia, dont il eut 1. *Pierre-Gomès*, mort jeune; 2. RODRIGUE qui ſuit; 3. *Agnes*, mariée à *Jean* Chacon, Seigneur de Cartagéne; 4. *Marie*, alliée à *Gomès* Gonſalès

fales de Butron & Moxica, Seigneur d'Amarajona; & 5. *Magdelaine* Manrique; qui épousa *Pierre* Faxardo, Marquis de los-Vélès, d'avec lequel ayant été féparée en 1506, elle se fit Religieuse.

XX. RODRIGUE Manrique, III Comte de Parédès, mourut le sixiéme Janvier 1536. Il avoit épousé 1o. *Isabelle* Faxardo, fille de *Jean* Chacon, Seigneur d'Oria: 2o. *Anne* de Jaën Manrique. Ses enfans du premier mariage furent, 1. PIERRE qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Saint-Jean; 3. *Rodrigue*, Commandeur de Biedma, de l'Ordre de Saint-Jacques, mort en 1534, laissant de *Catherine* Lopès, *François*, Chevalier de Saint-Jacques, & Commandeur de Villa-Franca, mort le 12 Août 1593, ayant eu de *Marie* de Cépéda, *Marie* Manrique, alliée à *Diégue* de Tévès-Manrique; 4. *George*, mort jeune; 5. *Eléonore*, mariée à *Louïs* de Guzman, IV Seigneur de la Algava, 6. *Mencie*, alliée à *Louïs* de Vich, III Seigneur de Laurin; & 7. *Marie-Magdelaine* Manrique qui épousa *François* de Monroi, I Comte de Deleytosa, morte en 1588. Les enfans issus du second mariage furent 8. *Bernardin*, Chapelain de la Chapelle Royale de Grenade; 9. Raphaël, *qui a fait la branche des Comtes de* BURGO-LAVEZAR, *Seigneur de Villaverde, rapportée ci-après*; & 10. *Jeanne* Manrique, alliée à *Jérôme* d'Aliaga. *Il eut aussi dix enfans naturels.*

XXI. PIERRE Manrique de Lara, IV Comte de Parédès, mourut le 28 Mai 1539. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Louïs* Fernandès Manrique, II Marquis d'Aguilar, dont il eut 1. *Antoine* qui suit; 2. *François*, jumeau du précédent, Commandeur de Villa-Franca & de Bienvénida, de l'Ordre de Saint-Jacques, mort le 20 Mai 1583, *laissant pour fils naturel* Rodrigue, *Général de l'Artillerie en Sicile, mort le 15 Mars 1611, sans enfans de* Violante *Mariello*; 3. *Anne*, mariée à *Gonsalve* Mésia, Carillo, I Marquis de la Guardia; 4. *Jeanne*, alliée à *Frédéric* Enriquès-Giron, Commandeur du Monastére de l'Ordre de Saint-Jacques, & 5. 6. 7. 8. quatre filles Religieuses.

XXII. ANTOINE Manrique de Lara, V Comte de Parédès, mourut en 1571. Il avoit épousé 1o. *Anne* Manrique de Lara, fille de *Jean* Fernandès, III Marquis d'Aguilar, morte en 1542: 2o. *Guiomare* Manrique, fille d'*Antoine*, II Duc de Nagéra, morte en 1543: 3o. *Françoise* de Sandoval & Roxas, fille de *Louïs*, III Marquis de Dénia, & eut pour fille unique de sa seconde femme, AGNE'S qui suit.

XXIII. AGNE'S Manrique de Lara, VI Comtesse de Parédès, qui épousa le 24 Mars 1556, *Henri* Manrique d'Acugna, second fils de *Manrique* Manrique, III Duc de Nagera, mourut le cinquiéme Novembre 1583, & son mari le 28 Septembre 1574. Leurs enfans furent, 1. *Antoine* Manrique de Lara, V Comte de Parédès, né en 1563, mort dans une expédition sur mer en Angleterre en 1588; 2. *Pierre*, VIII Comte de Parédès, né l'an 1567, mort le septiéme Février 1626, sans enfans de *Catherine* Fernandès de Cordoue, fille de *Diégue*, Seigneur d'Almugna; 3. *François*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, qui eut le même sort que son frére aîné en 1588; 4. EMMANUEL qui suit; 5. *Henri*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, mort avant son pére; 6. *Françoise*, Dame de l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, puis mariée à *Antoine* Coloma Cevillo, II Comte d'Elda; 7. *Louïse*, mariée en 1604, à *Philippe* Ramirès d'Arellano, VIII Comte d'Aguilar, morte le troisiéme Mai 1631; & 8. *Marguerite* Manrique de Lara, Religieuse.

XXIV. EMMANUEL Manrique de Lara, IX Comte de Parédès, Commandeur de Montalvan de l'Ordre de Saint-Jacques, mourut le 26 Novembre 1626. Il avoit épousé *Louïse* Manrique Enriquès, fille de *Louïs* Enriquès, & de *Catherine* de Lujan, dont il eut, 1. *Marie-Agnès* Manrique de Lara, X Comtesse de Parédès, mariée en 1646, à *Vespasien* de Gonzague, Duc de Guastalla, morte le huitiéme Août 1679; 2. *Isabelle*, Dame de la Reine Marie-Anne d'Autriche, puis mariée à *François* d'Orozco & Ribéra, II Marquis de Mortare, morte en Avril 1982; & 3. *Antoinette* Manrique de Lara, morte jeune.

BRANCHE DES COMTES de BURGO-LAVE'ZAR, Seigneurs de VILLAVERDE.

XXI. RAPHAEL Manrique, fils de *Rodrigue*, III Comte de Parédès & d'*Anne* de Jaën Manrique, sa seconde femme, fut Comte de Burgo-Lavézar, Seigneur de Villaverde, & Gouverneur de Crémone. De *N...* sa femme, dont le nom n'est pas connu, il eut 1. *Rodrigue*, Comte de Burgo-Lavézar, Seigneur de Villaverde, mort sans postérité; 2. GEORGE qui suit; & 3. *Anne* Manrique.

XXII. GEORGE Manrique, III Comte de Burgo-Lavézar, Seigneur de Villaverde, épousa *Magdelaine*, fille de *Jean-Ange* Cicogna, Noble Milanois, dont il eut 1. *Rodrigue*, IV Comte de Burgo-Lavézar, &c. mort sans alliance, avant l'an 1619; 2. *Hippolyte* Dame de Burgo-Lavézar & de Villaverde, mariée en 1621, à *Jean* Diazzamorano; 3. *Françoise*; 4. *Laure*; & 5. *Marie* Manrique de Lara, née posthume, morte jeune.

BRANCHE ISSUE DES COMTES de PARE'DES.

XIX. RODRIGUE Manrique, fils de RODRIGUE, I Comte de Parédès, & d'*Elvire* de Castagnéda sa troisiéme femme, fut Commandeur de Vallerubia de l'Ordre de saint Jacques, & épousa *Anne* de Castille, veuve de *Gutier* de Monroi, morte le 29 Février 1541, dont il eut 1. *Gaspard*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, lequel d'*Isabelle* de Castille, fille de *Pierre* Suarès de Castille, eut pour enfans, *Pierre*, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara; & *Etiennette*, Dame de la Reine Isabelle, morte le septiéme Décembre 1606; 2. *Rodrigue*, qui fut d'Eglise; 3. *Inico*, Chapelain de l'Impératrice Isabelle; 4. ALFONSE qui suit; & *Marie* Manrique, Religieuse.

XX. ALFONSE Manrique de Lara, épousa 1o. *Elvire*, fille de *Vasquès* Ramirès de Guzman: 2o. *Catherine* de Guevara, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vinrent 1. MANRIQUE qui suit; 2. *Alfonse* Manrique de Guzman, qui de *Constance* de Mendoza, eut pour fils unique, *Alfonse* mort en 1616, sans enfans de *Marie-Anne* de Zuniga, veuve de *Claude* de Quignonès, & fille d'*Eugéne* de Zuniga & de Valdès; 3. & *Jérôme* Manrique de Guzman, qui de *Magdelaine* Paes de Sotomajor, eut *Alfonse* Manrique de Lara & Guzman, XV Seigneur d'Amusco & Rédécilla en 1642, mort sans postérité; *François*; *Elvire*; & *Magdelaine* Manrique de Lara & Guzman.

XX. MANRIQUE Manrique de Lara & Guzman, épousa *Thérése* de Tolède, dont il eut pour fils unique VASQUE'S, qui suit.

XXII. VASQUE'S Manrique-de Lara-de-Guzman mourut en 1615. Il avoit épousé *Isabelle*, fille de *Bernardin* de Zuniga & Quévédo, dont vint *Melchiore*, née posthume, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VALDESCARAY.

XVIII. PIERRE Manrique, troisiéme fils de PIERRE, VIII Seigneur d'Amusco, de Trevigno, &c. fut Seigneur de Valdescaray, d'Anguiano, d'Escamilla, &c. & épousa 1o. *Isabelle* de Quignonès, fille de *Diégue* Fernandès, Seigneur de Luna: 2o. *Contesine* de Luna, Dame d'Escamilla, fille d'*Alvare*, Seigneur de Carvajalès. Du premier mariage vinrent, 1 PIERRE qui suit; 2. *Inico*, Evêque de Léon & de Cordoue, Grand-Inquisiteur d'Espagne; 3. *Léonard*, mort vers l'an 1515, sans enfans d'*Agnès* Carillo-de-Acugna; & 4. *Eléonore* Manrique de Lara, seconde femme de *Rodrigue* Diaz de Mendoza, Seigneur de Mendivil. Du second mariage vinrent 5. BARNABE', *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ESCAMILLA *rapportée ci-après*, & *Blanche-Marie* Manrique de Lara, alliée en 1506 à *Jean* d'Acugna-Porto-Carrero, III Seigneur de Pajarès.

XIX. PIERRE Gomès Manrique de Lara, II Seigneur de Valdescaray, épousa 1o. *Léonore* de Leyva, Dame de Rodecilla-del-Campo, fille de *Ladron* Comte de Leyva: 2o. *Elvire* Labo-Manuel, fille de *Jean*, Seigneur de Cangas & Belmonte. Du second mariage vinrent, 1. *Pierre*, mort jeune; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Emmanuel* Manrique de Lara.

XX. ANTOINE Manrique de Lara, III Seigneur de Valdescaray, Grand-Adelante de Castille, mourut en 1560, ayant eu de *Louïse* de Padilla fille & héritiére d'*Antoine* Seigneur de Padilla & de Saint-Gadéa, 1. JEAN qui suit; 2. MARTIN, *qui fit la branche des Comtes de S.* GADE'A, *rapportée ci-après*; 3. *Pierre*, Chanoine de Tolède, puis Jésuite; 4. *Gomes*, Commandeur de Lopéra, de l'Ordre de Calatrava; 5. *Angélique*, mariée à *Jean Alfonse* de Moxica & Butron, Seigneur d'Aramayona; 6. *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mendoza & Luna, II Marquis de Castil-de-Vayvella; & 7. *Louïse* Manrique de Lara, qui épousa en 1564 *Louïs* Porto-Carréro & Boccanégra, II Comte de Palma.

XXI. JEAN de Padilla & Manrique, IV Seigneur de Valdescaray, de Villovéta, & de S. Gadéa, Grand-Adelante de Castille, avoit épousé *Marie* d'Acugna, Comtesse de Buendia, fille de *Frédéric*, V Comte de Buendia, dont il eut 1. *Antoine*, qui fut Jésuite; 2. *Louïse* Comtesse de Saint Gadéa & Buendia, Dame de Valdescaray, qui épousa *Martin* Manrique de Padilla son oncle; 3. 4. *Casilde* & *Marie* Manrique de Padilla, Religieuses.

BRANCHE DES COMTES de S. GADEA & BUENDIA.

XXI. MARTIN Manrique de Lara, fils puîné d'ANTOINE, III Seigneur de Valdescaray, fut Grand-Adelante de Castille, I Comte de S. Gadéa & VII de Buendia, Grand de Castille, par son mariage avec *Louïse* Manrique & Padilla sa niéce, fille de *Jean* de Padilla & Manrique, IV Seigneur de Valdescaray, & dont il eut 1. *Jean* de Padilla-Manrique & Acugna, II Comte de S. Gadéa, de Cifuentès & de Buendia, VI Seigneur de Valdescaray, Grand-Adelante de Castille, mort en 1606, sans postérité d'*Anne* de Silva, VIII Comtesse de Cifuentès, fille de *Ferdinand* de Silva, VI Comte de Cifuentès, qu'il avoit épousée en 1602, morte le 29 Mars 1606; 2. *Martin* Jésuite; 3. EUGENE qui suit; 4. *Marie-Anne*, alliée à *Christophle* Gomès de Sandoval, I Duc d'Uzéda; 5. *Anne*, seconde femme de *François* Fernandès de la Cuéva, VII Duc d'Albuquerque; & *Louïse* de Padilla-Manrique & Acugna, mariée à *Ximénès* de Urrea, V Comte d'Aranda.

XXII. EUGENE de Padilla-Manrique & Acugna, III Comte de S. Gadéa & Buendia, VII Seigneur de Valdescaray, Grand-Adelante de Castille, mourut le 15 Juin 1622, sans postérité de *Louïse* d'Aragon-Moncade, fille de *François* de Moncade, & de *Marie* d'Aragon, V Duchesse de Montalto.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ESCAMILLA.

XIX. BARNABE' Manrique de Luna, fils de PIERRE, Seigneur de Valdescaray & de *Contesine* de Luna, Dame d'Escamilla sa seconde femme, fut Seigneur de Villamadorni, de Quintana, &c. & mourut en 1511. Il avoit épousé 1o. *Catherine* de Tolède: 2o. *Catherine* fille de *Pierre* Garcias de la Torre. Du premier mariage étoit issu 1. JEAN qui suit: du second sortirent 2. *Pierre*; 3. *Rodrigue*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques; 4. *George*, aussi Chevalier de l'Ordre de S. Jacques; 5. *Garcias*, Archevêque de Taragone; 6. *Marie*, alliée à *Jean* de S. Dominique, Seigneur d'Estepar; & 7. *Angélique*, Religieuse.

XX. JEAN Manrique de Luna, Chevalier de l'Ordre de

Saint-Jacques, Seigneur d'Eſcamilla, mourut en 1540, laiſſant de *Marie* de la Mota, fille de *François* de la Torre, 1. Pierre qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Pierre* Yannès de Coral; 3. *Anne*, Religieuſe.

XXI. Pierre Manrique de Luna, Seigneur d'Eſcamilla, mourut le 27 Octobre 1579, ayant eu de *Catherine* fille d'*Alfonſe* de Padilla, morte en 1574, 1. Jean qui ſuit; 2. *Alfonſe*, mort ſans alliance; & 3. *Marie* Manrique de Luna, qui épouſa *Charles* d'Arellano & Navarre, Seigneur de Sartaguda.

XXII. Jean Manrique de Luna, Seigneur d'Eſcamilla, mourut en 1622, ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabelle* Oſorio-Vélaſco, fille de *Pierrre*, Seigneur de Coſcorita.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VILLAZOPEQUE.

XVIII. Gomès Manrique, cinquiéme fille de Pierre, VIII Seigneur d'Amuſco, fut Seigneur de Villazopéque, & mourut en 1491. Il avoit épouſé *Jeanne* de Mendoza, fille de *Diégue*, I Comte de Cagnéte, dont il eut, 1. Louïs qui ſuit: 2. *Marie*, Abbeſſe de Calabazanos; & *Catherine*, mariée à *Diégue-Garcie* de Tolède, VII Seigneur de Méjorada.

XIX. Louïs Manrique, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, mourut avant ſon pére, laiſſant d'*Agnès* de Caſtille, fille de *Sanche*, I Seigneur d'Herréra, *Anne* Manrique, Dame de Villazopéque, qui épouſa *Rodrigue* de Mendoza, II Comte de Caſtrogeriz.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de las Amayvelas, *Seigneurs d'*Amusco.

XVIII. Garcias Fernandès Manrique, ſeptiéme fils de Pierre, VIII Seigneur d'Amuſco, fut Seigneur de las Amayvelas, de Belliza, d'Eſpinoſa, d'Alozaina, &c. & mourut en 1496. Il avoit épouſé *Aldonce* Faxardo, fille d'*Alfonſe*, Seigneur de Lorca, dont il eut 1. Bernardin qui ſuit; 2. *Rodrigue*, Archidiacre d'Almuguézar; 3. *François*, Chevalier de Saint Jean; 4. *Pierre* Lopès Faxardo, Commandeur de Caravaca; 5. Inico, *qui a fait la branche des Seigneurs de las* Torres, *rapportée ci après*; 6. *Gomes*, Commandeur de Plaſencia & de Fuentiduégna, de l'Ordre de Calatrava; 7. *Guiomare*, alliée à *Diégue* Fernandès de Cordoue, Seigneur de Salzaracéjos; & 8. *Mencie* Manrique, qui épouſa *Sanche* della Cavalléria.

XIX. Bernardin Manrique, II Seigneur de las Amayvélas, &c. mourut le 19 Avril 1517. Il avoit épouſé *Iſabelle* Ordognès de Guzman, Dame de la Sagrada, de Terrados, d'Ambroz, &c. fille ainée d'*Antoine* Nunnez, Seigneur d'Ambroz, dont il eut, 1. Garcias qui ſuit; 2. *Alfonſe*; 3. *Diégue*; 4. *Gabriel*, Chanoine de Séville; 5. *George*; 6. *Marie*, alliée à *Martin* de Roxas, Seigneur de la Torre de Mazuélo; 7. 8. *Léonore* & *Aldonce*, Religieuſes; 9. *Iſabelle*, Abbeſſe de Calabazanos; & 10. *Catherine* Manrique, Religieuſe.

XX. Garcias Fernandès Manrique, III Seigneur de las Amayvélas, d'Eſpinoſa, de la Sagrada, &c. mourut le deuxiéme Novembre 1540. Il avoit épouſé 1°. *Françoiſe* de Bénavidès, fille de *François*, Seigneur de Fromeſta, morte en 1534: 2°. *Conſtance* de Bazan, fille de *Gutier* de Robles, Seigneur de Valdetriguéros. Du premier mariage vinrent, 1. Bernardin qui ſuit; 2. *Antoine*, mort jeune; 3. *François*; 4. 5. *Aldonce* & *Léonore*, Religieuſes; 6. *Iſabelle* de Velaſco, mariée à *Pierre* Ordognès de Villaquiran, Seigneur de Léche; & 7. *Françoiſe* Manrique, Religieuſe: du ſecond mariage étoit iſſu 8. *Gabriel* Manrique de Bazan, né en 1538, mort ſans poſtérité.

XXI. Bernardin Manrique de Lara, Seigneur de las Amayvélas, &c. mourut en 1581. Il avoit épouſé *Iſabelle* de Mendoza, fille de *Louis* Laſo de Caſtille, dont il eut 1. Garcias qui ſuit; 2. *Alfonſe*; 3. *Louïs* Laſo de Caſtille; 4. *Diégue*, Religieuſe; 5. *Antoine*, qui fut d'Egliſe; 6. Michel, *qui fit la branche des Seigneurs de las* Graneras, *rapportée ci-après*; 7. *Françoiſe*, Abbeſſe de Calabazanos; 8. *Bernardine* Manrique, Religieuſe.

XXII. Garcias Fernandès Manrique, V Seigneur de las Amayvélas, &c. épouſa 1°. *Catherine* de Fonſéca & Toléde, fille de *Pierre* de Fonſéca Niéto, Seigneur del Cubo: 2°. *Marie* de Vélaſco. Les enfans qu'il eut de ſa première femme furent, 1. Bernardin qui ſuit; 2. *Gaſpard*; & 3. *Iſabelle* Manrique, mariée a *Jean-Alfonſe* de Solis, Seigneur de Villa-de-Retortillo: de la ſeconde, étoit iſſue 4. *Eléonore* de Vélaſco, Religieuſe.

XXIII. Bernardin Manrique, VI Seigneur de las Amayvélas, &c. mourut en 1641, ayant eu d'*Antoinette* del Aguila, fille de *Diégue*, Seigneur de Villavicioſa, 1. Garcias qui ſuit; 2. *Diégue*, Chevalier de Saint-Jacques, 3. *Pierre*, mort au Royaume de Naples; & 4. *Catherine* Manrique, alliée à *François* Lopès de Zuniga & de la Cerda, II Marquis de Baides.

XXIV. Garcias Manrique de Lara, VII Seigneur de las Amayvélas, & XVI Seigneur d'Amuſco, épouſa *Françoiſe-Nicoſtrate* de Barrientos Colonne, fille unique de *Pierre-François*, Seigneur de Serranos, dont il eut 1. Bernardin qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Prieur des Auguſtins; 3. Joseph, *qui a continué la poſtérité rapportée après celle de ſon frére ainé*; 4. *Théréſe*, mariée à *Antoine-Joſeph* del Caſtillo-Porto-Carrero, IV Seigneur de Fermoſel; 5. *Marie*, alliée à *Félix* de Solis; 6. *Antoinette*, 7. 8. *Béatrix* & *Catherine* Manrique de Lara, Religieuſes.

XXV. Bernardin Manrique de Lara, Barrientos, Tejeda, Maldonallo & Pachéco, I Comte de las Amayvélas, XVII Seigneur d'Amuſco, mourut en 1671. Il avoit épouſé *Louïſe* d'Ibarra & Cardonne, fille de *Charles*. I Marquis de Taracéne, dont il eut 1. *Garcias* Fernandès, II Comte de las Amayvélas, XVIII Seigneur d'Amuſco, mort ſans alliance le 15 Mars 1679; 2. *Charles*, III Comte de las Amayvelas, XIX Seigneur d'Amuſco, mort ſans alliance le troiſiéme Juillet, 1682; 3. Joseph Ange qui ſuit; 4. *Eléonore-Petronelle*, troiſiéme femme de *Gaſpard* de Villacie Quixada-Ocampo & d'Acugna, III Comte de Pégnaflor; 5. *Antoinette* & 6. *Blanche* Manrique de Lara, Religieuſes.

XXVI. Joseph-Ange Manrique de Lara, IV Comte de las Amayvélas, XX Seigneur d'Amuſco, Maréchal des camps & armées de l'Empereur, après avoir été Commandant à Barcelone, mourut à Vienne le dixiéme Octobre 1723, en ſa 52 année. Il avoit épouſé *Caſtille-Théréſe* de Ribadeneira-Nigno-de Caſtro, Marquiſe de la Véga, fille de *Balthaſar* de Ribadeneira & Zuniga, Marquis de la Véga, dont il eut 1. *Dominique-Benoît*, né en Mars 1694, mort en Août ſuivant; & 2. *Marie-Antonnette* Manrique de Lara, née en Août 1689, morte le 24 Août 1696.

XXV. Joseph Manrique de Lara, fils puîné de Garcias, VII Seigneur de las Amayvélas, & XVI Seigneur d'Amuſco, fut Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & laiſſa d'*Eléonore* Fernandès d'Arguello, 1. Joseph qui ſuit; & 2. *Marie* Manrique de Lara.

XXVI. Joseph Manrique de Lara.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS GRANE'RAS & Villaximena.

XXII. Michel Manrique de Lara, fils puîné de Bernardin, IV Seigneur de las Amayvélas, fut Seigneur de las Granéras, & Gouverneur de Tarente. Il avoit épouſé *Iſabelle* Delgado, fille d'*Auguſtin*, Seigneur de Villaxiména, dont il eut Louïs, qui ſuit.

XXIII. Louïs Manrique de Lara & Delgado, Seigneur de Villaxiména & de las Granéras, épouſa *Damiane* Delgado de Mata, dont il eut pour fille unique *Iſabelle* Manrique de Lara, Dame de Villaxiména & de las Granéras, mariée à *George* Vénégas de Cordoue & de la Cuéva, VI Seigneur de la Harina.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAS TORRES d'*Alozayna.

XIX. Inico Manrique, cinquiéme fils de Garcias Fernandez, I Seigneur de las Amayvélas, fut Seigneur de las Torres-de-Alozayna, de Frigiliana, & de Nerja, Commandeur de Corral, de l'Ordre de Saint-Jacques, & mourut le 17 Janvier 1536. Il avoit épouſé en 1498, *Iſabelle* Carillo, fille de *Sanche* de Cordoue & Roxas, Seigneur de Caſapalma, dont il eut 1. Garcias qui ſuit; 2. Rodrigue, *qui a fait la branche des Comtes de* Frigiliana, *rapportée ci-après*; 3. *Guiomare*, mariée à *Gutier* de la Véga, Seigneur de Puertollano; 4. *Iſabelle*, Religieuſe de Sainte-Claire; 5. *Aldonce*, qui épouſa *Diegue* de Cordoue Ponce de Léon, Seigneur de la Campana; & 6. *Marie* Manrique, alliée à *Diégue* de Roxas, des Marquis de Poza.

XX. Garcias Manrique, Seigneur de las Torres-de-Alozayna, mourut en 1537. Il avoit épouſé en 1525, *Jeanne* de Valence, fille de *Frédéric* Manrique, Maréchal de Caſtille, dont il eut 1. Inico qui ſuit; 2. *Frédéric*; 3. *Philippe*; & 4. *Françoiſe* Manrique.

XXI. Inico Manrique, Seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, mourut en 1571. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Ferdinand* de Bazan, dont il eut pour fille unique *Françoiſe* Fernandès Manrique, Dame de las Torres de-Alozayna, & Chilches, née en 1568, mariée en 1587, à *Rodrigue* Manrique de Lara, IV Seigneur de Frigiliana. *Il eut auſſi de* Marie *d'Aguire, un fils naturel nommé* Charles.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de Frigiliana, d'Aguilar *& Marquis de la* Hinojosa.

XX. Rodrigue Manrique, ſecond fils d'Inico, Seigneur de las Torres-de-Alozayna, fut Seigneur de Frigiliana & Nerja, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. Il avoit épouſé *Catherine* Pachéco & Arroniz, Dame de la Eſperilla, & de Fuente-la-Higuéra, fille de *Louïs*, dont il eut 1. Louïs, qui ſuit; 2. *Jean*, qui fut tué à Utrecht; 3. 4. *Iſabelle* & *Marie-Anne*, Religieuſes; & 5. *Diégue* Manrique-Pachéco, qui épouſa *Marie* de Guzman, fille de *Jean-Baptiſte* Cazalla, dont il eut *Antoine* Manrique de Lara, Seigneur de Madéra & Cazalla, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, qui d'*Agnès* Collado-Pachéco eut pour enfans, *François*, mort avant ſon pére, *Marie*, Dame de Cazella & Madéra, alliée à *François* Chacon-Enriquez, I Comte de Molina, & *Françoiſe* Manrique de Lara, qui épouſa *André* de la Goncha-Zapata, Chevalier de l'Ordre de Calatrava.

XXI. Louïs Manrique de Lara, III Seigneur de Frigiliana & Nerja, mourut le troiſiéme Octobre 1606. Il avoit épouſé *Mencie* Manrique, fille de *Diégue* d'Aguajo, Seigneur de Villaverde, morte en Juin 1568, dont il eut Rodrigue qui ſuit.

XXII. Rodrigue Manrique de Lara, IV Seigneur de Frigiliana & de Nerja, mourut le 12 Novembre 1621. Il avoit épouſé en 1587, *Françoiſe* Fernandès Manrique, fille unique d'*Inico*, Seigneur de las Torres-de-Alozayna & Chilches, dont il eut 1. Inico qui ſuit; 2. *Joſeph*; 3. *Sabinian*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gouverneur des Philippines, mort ſans alliance le quatriéme Novembre 1679; 4. *Bernard*, tué en un combat naval contre les Turcs le quinziéme Octobre 1620; 5. *Pierre*; 6. *François*, tué en 1631; 7. *Gabriel*, né en 1611, mort en

en 1644; 8. 9. 10. *Anne*, *Mencie* & *Marie* Manrique de Lara, Religieuses.

XXIII. INIGO Manrique de Lara, I Comte de Frigiliana, Vicomte de la Fuenté, Seigneur de las Torres-de-Alozayna, Nerja & Chilches, mourut le 28 Décembre 1664. Il avoit épousé en 1629, *Marguerite* de Tavora, fille de *Jean Gaspard* de Sousa, morte le 21 Septembre 1662, dont il eut 1. RODRIGUE-EMMANUEL qui suit; 2. *Gaspard-François*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, Gouverneur de Navarre en Lombardie, & Général des Milices du Milanez; 3. *Françoise-Marie*, alliée à *Diégue-François-Eugéne* de Silva-Mendoza & la Cerda, VII Seigneur de Galves; 4. *Marie-Antoinette*, qui épousa en 1655 *Gaspard-Dominique* de Villacis-Quijada-Ocampo & Acugna, III Comte de Villaflor, morte en 1672; & 5. *Thérése-Marie* Manrique de Lara, mariée en 1672, à *Octave-Ignace*, Prince de Barbançon & du Saint Empire Romain.

XXIV. RODRIGUE-EMMANUEL Manrique de Lara, II Comte de Frigiliana, Vicomte de la Fuenté, &c. Grand d'Espagne, né le 25 Mars 1638, avoit épousé le 13 Avril 1670 *Marie-Antoinette* de Valbanéra-Ramirez-de-Arellano, Mendoza & Alvarédo, X Comtesse d'Aguilar & de Villamor, II Marquise de la Hinoiosa, XIII Dame de los Caméros, fille unique de *Jean-Dominique* Ramirès d'Arellano, IX Comte d'Aguilar, &c. morte le quatriéme Décembre 1675, dont il eut 1. INIGO DE LA CROIX qui suit; & 2. *Marie-Thérése*, née & morte en 1674.

XXV. INIGO DE LA CROIX Manrique-de-Lara-Arellano, Mendoza & Alvarédo, XI Comte d'Aguilar, V Marquis de la Hinojosa, IV Comte de Villamor, XIII Seigneur de los Caméros, Grand-d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, né le troisiéme Mai 1673, épousa le 12 Novembre 1689, *Rosalie-Marie* d'Aragon & Pignatelli, fille d'*André-Fabrice*, VII Duc de Monteléon, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES *de* LARA,
Seigneurs de CASTROGERIZ.

IX. NONNIO Pérès, fils puîné de PIERRE Gonsalès, II Seigneur de Lara, & d'*Eve* Pérès de Trava, sa premiére femme, conserva le nom de Lara, dont il fut le III Seigneur, & de Gama; son frére aîné ayant pris celui de Vicomte de Narbonne, dont il avoit épousé l'héritiére. Le Seigneur de Lara dont nous parlons, fut tuteur du Roi Alfonse VIII, & Régent de ses Royaumes. Il avoit épousé *Thérése*, fille de *Ferdinand* Pérès de Trava, Comte de Tristamare, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Alvare* Nugnès de Lara, Seigneur de Lara, de Lerme, &c. qui fut tuteur du Roi Henri, I & mourut en 1219, sans enfans légitimes, d'*Urraque*, fille de *Diégue* Lopès de Haro, surnommé *le Bon*, Seigneur de Biscaye; 3. GONSALVE, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Thérése* Nugnès de Lara, seconde femme de *Ferdinand* II, Roi de Léon, morte en 1180; & 5. *Sancie* Nugnès de Lara, mariée à *Sanche*, Infant d'Aragon, Comte de Roussillon & de Cerdagne.

X. FERDINAND Nugnès de Lara, Seigneur de Castrogériz, épousa *Majo* fille de *Garcias* Garciz, Ric-Homme, Seigneur d'Aza, dont il eut, 1. *Ferdinand* Fernandès de Lara, mort sans postérité; 2. ALVARE qui suit; 3. *Sancie*, mariée à l'Infant *Ferdinand* de Portugal, Seigneur de Serpe; 4. & *Thérése*, alliée à *Ponce-Hugon*, Comte d'Ampuries.

XI. ALVARE Fernandes de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Lara, mourut sans enfans légitimes. Il avoit épousé *Marie* Alonso de Léon, *fille naturelle d'Alfonse*, IX Roi de Léon.

X. GONSALVE Nugnès de Lara, fils puîné de NONNIO, Seigneur de Lara, fut Seigneur de Belorado, de Brionès, &c. & mourut vers l'an 1225. Il avoit épousé *Marie* Diaz de Haro, sœur d'*Urraque*, qui avoit épousé son frére aîné, dont il eut, 1. *Diégue* Gonzalès de Lara, tué par les Maures; 2. NONNIO qui suit; 3. *Ferdinand* Gonzalès de Lara; 4. *Thérése* seconde femme d'*Alfonse* Seigneur de Molina & Mésa; & 4. *Eléonore* de Lara, mariée à *Rodrigue* Fernandès de Castro.

XI. NONNIO Gonsalès de Lara, surnommé *le Bon*, Ric-Homme, Seigneur de Lara, fut tué à la bataille d'Eci a en Mai 1275. Il avoit épousé *Thérése* Alonso de Léon, Dame d'Almugna, fille de *Pierre* Alonso, Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & niéce d'*Alfonse*, Roi de Léon, dont il eut, 1. JEAN qui suit; 2. *Nonnio* Gonsalès de Lara, Ric-Homme, Seigneur d'Estella, mort en 1291, sans enfans de *Jeanne* Gomès Giron, fille unique de *Gomès* Gonsalès Giron, Ric-Homme; & 3. *Thérése* de Lara, mariée à *Gilles* Gomès de Roa, Ric-Homme, Seigneur d'Aza. *Il eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *alliée à* Diégue *Gomès de Déza, Seigneur de Probasus.*

XII. JEAN Gonsalès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Lara, Lerme, &c. Ambassadeur au Concile général de Lyon, mourut en 1276. Il avoit épousé *Thérése* de Haro, fille de *Diégue* Lopès, Seigneur de Biscaye, dont il eut 1. *Alvare* Nugnès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Lara, mort sans alliance en 1287; & 2. JEAN qui suit.

XIII. JEAN Nugnès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Lara, &c. Capitaine-Général des limites des Royaumes d'Aragon & de Grenade, mourut en Avril 1294. Il avoit épousé *Thérése* Alvarès d'Azagra, V Dame Souveraine d'Alvarrazin & de la Maison d'Azagra, fille d'*Alvare* Pérès d'Azagra, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Nonnio* Gonsalès de Lara, Ric-Homme, Seigneur de Vide, mort en 1296, sans postérité de *Constance* de Portugal, fille de l'Infant *Alfonse* de Portugal, Seigneur de Portalégre; 3. *Jeanne* Nugnès de Lara, dite *la Palomille*, Dame de Lara après la mort de son frére, mariée 1o. l'an 1300, à *Henri*, Infant de Castille, qui étoit âgé de 70 ans: 2o. à *Ferdinand* de la Cerda, morte en 1351; & 4. *Thérése* Nugnès de Lara, alliée en 1303, à *Alfonse* de Castille, Seigneur de Valence.

XIV. JEAN Nugnès de Lara, dit *le Jeune* & *le Barbu*, Seigneur des Maisons de Lara & d'Azagra, Souverain d'Alvarrazin & de Molina, Grand-Maître de la Cour Royale & des limites du païs, mourut en 1315. Il avoit épousé 1o. en 1290, *Isabelle* de Molina & Mésa, fille d'*Alfonse* de Castille & de *Blanche*, V Dame de Molina, morte en 1292: 2o. *Marie* Diaz de Haro, Dame de Tordehumos, fille de *Diégue* Lopès de Haro, Seigneur de Biscaye, desquelles il n'eut point d'enfans. * Imhoff, *en ses vint familles d'Espagne.*

MANRIQUE (Thomas) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit fils de Pierre de Luna, Seigneur de Fuentéduégna, & d'Alfonse Manrique, fille du Comte d'Ossorno. Il fut fait Procureur-Général de l'Ordre à Rome en 1553; & en 1565 le Pape Pie IV le fit Maître du Sacré Palais. On dit qu'il fut employé dans de grandes affaires, & entre autres qu'il négocia heureusement auprès du Viceroi de Naples qui vouloit envahir Rome. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut le principal Directeur de l'édition qui parut en 1570, à Rome, de toutes les Oeuvres de saint Thomas en 17 volumes *in folio*, & que la Vie du Saint qui est à la tête, est de lui. Il parut la même année à Lyon une nouvelle édition des Oeuvres d'Alexandre Tartagno, Jurisconsulte, à la bonté de laquelle il contribua, par les Mémoires qu'il fournit sur les défauts de celle que le fameux Charles du Moulin avoit donnée en 1556. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MANRIQUE DE LARA (Alfonse) Cardinal, Archevêque de Séville, fils de RODRIGUE Manrique, Comte de Paradès, fut nommé par Isabelle, Reine de Castille, à l'Evêché de Badajoz. Après la mort de cette Princesse, l'an 1504, il se déclara pour Philippe Archiduc d'Autriche, contre le Roi Ferdinand, qui en conserva du ressentiment. Manrique cabala encore en faveur de Charles d'Autriche, fils de l'Archiduc Philippe, qui fut depuis Empereur. Ferdinand prit des mesures pour le perdre, & le fit arrêter dans les Asturies, dans le tems qu'il avoit pris la fuite déguisé en Marchand. On le mit sous la garde de l'Archevêque de Tolède, conformément à une commission qu'on avoit du Pape. Depuis il recouvra la liberté par le Traité qui se fit entre l'Empereur Maximilien I, & Ferdinand, touchant l'administration des Etats de Charles, Archiduc d'Autriche. Manrique vint alors dans le Païs-Bas, à la Cour du même Prince Charles, qui le nomma à l'Evêché de Cordoue, puis à l'Archevêché de Séville. Il lui donna encore l'office d'Inquisiteur-Général de la Foi, & procura l'an 1531 un chapeau de Cardinal à ce Prélat, qui mourut en Espagne le 28 Septembre de l'an 1538. * Gomes, *de Reb. Cardin. Ximen. l.* 6. Mariana, *l.* 29. Onuphre. Aubery. Ciaconius, &c.

MANS (le) sur la Sarte, ville de France, Capitale de la Province du Maine, avec Présidial & Evêché suffragant de Tours, est nommé par les Latins *Cenomanum.* Scaliger, Cluvier, & presque tous les Géographes la prennent pour le *Vindinum* de Ptolomée. Les anciennes Chroniques débitent que le Mans fut bâti par Sarthon, petit-fils de Samothès, Roi des Gaules; & que depuis ayant été ruiné par les factions des Druides & des Sarhonides, il fut réparé par Lément aussi Roi des Gaules, qui lui donna son nom. Sans s'arrêter à ces fables, il faut convenir que le Mans est une des plus anciennes villes des Gaules, ce qui a donné lieu à ce distique assez commun dans les vieux Auteurs:

> *Bourges, Autun, le Mans, avec Limouges,*
> *Furent jadis les quatre villes rouges.*

Aujourd'hui elle est bâtie sur une montagne qui s'éléve audessus de la Sarte, entre le septentrion & le couchant. Aimon dit que du tems de Charlemagne elle étoit une des plus puissantes villes de la Gaule Celtique. Les courses des Normands, les guerres des Anglois, & les fréquens incendies l'ont souvent fait changer de forme. L'Eglise Cathédrale a été dédiée à la sainte Vierge, puis à saint Gervais, & enfin à saint Julien, qui est le premier Evêque du Mans. On peut consulter l'Histoire des Prélats, & des choses les plus mémorables de ce Diocése, qu'Antoine Corvasier de Courteilles, Conseiller au Présidial de cette ville, a donnée au public, depuis l'an 1648. * *Consultez* aussi Grégoire de Tours, *l.* 5. Aimoin, *in Hist.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Robert, & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DU MANS.

Le Roi Charles *le Chauve* séjourna quelque tems au Mans, pour s'y opposer aux courses des Normands. Pendant ce séjour Alderic, qui en étoit Evêque, le pria de remédier à quelques abus qui se commettoient contre le culte divin & la puissance royale. Pour cela les Evêques s'assemblérent, l'an 843, au bourg de Coulaines, qui est près des fauxbourgs du Mans, & y firent quelques décisions, que nous avons dans les Recueils des Conciles, *tome* 23. *de l'édit. royale*, & *tome* 8. *de la derniére édit de Paris.* L'Archevêque de Tours célébra l'an 1242, un Concile à Laval dans le Maine. Geofroy, Evêque du Mans, y assista.

* MANSARAVEN, riviére de l'Isle Dauphine ou de Madagascar, dans le païs des Antavares, coule de l'ouest à l'est, & se jette dans l'océan entre le 20 & le 21 degré de latitude méridionale. * Sanson, *Carte de l'Isle de Madagascar.*

MANSARD (Jean) païsan de la paroisse de Chalivoy-Milon près Dun-le-Roi, Diocése de Bourges, mérite place dans ce Dictionnaire, par le grand âge qu'il vécut, qui fut de

110 ans. Il avoit eu dix femmes, dont il épousa la derniere à l'âge de 99 ans, & elle n'en avoit que 18. Il en eut un fils deux ans après, & mourut sur la fin de 1709. * *Gazette du* 18 *Janvier* 1710.

MANSART (François) fameux Architecte, naquit à Paris en 1598. Son pére qui étoit aussi Architecte, & qu'il perdit fort jeune, le laissa entre les mains de son beaufrére qui étoit de la même profession, & qui eut soin de lui apprendre les premiers élémens de l'Architecture. Ce jeune Eléve avoit apporté en naissant toutes les dispositions nécessaires pour réussir dans ce bel Art, un goût exquis & un esprit solide & profond, qui cherchoit toûjours quelque chose de plus beau que ce qu'il voyoit faire aux autres. La pratique qu'il joignit de bonne heure à l'étude & aux réflexions, lui acquit en peu de tems beaucoup d'habileté & beaucoup de réputation. Ses pensées étoient nobles & grandes pour le dessein général d'un édifice, & son choix toûjours heureux & délicat pour les profils de tous les membres d'Architecture, qu'il y employoit. Ses Ouvrages qui ont embelli Paris & ses environs, & même plusieurs Provinces, sont en si grand nombre, que je ne rapporterai que les principaux. Les premiers ont été le portail de l'Eglise des Feuillans de la rue Saint-Honoré, le château de Berny & le château de Baleroy en Normandie, ensuite celui de Blérancour, une partie de celui de Choisy sur Seine, & celui de Petit-bourg. Le nouveau château de Blois est tout entier de sa façon, & il a fait une partie des dedans de Richelieu & de Coulommiers. Il a fait tous les dehors du château & des jardins de Gévres en Brie, & la plus grande partie de celui de Frêne, où il y a une chapelle qui est en même tems & le modéle de l'Eglise du Val-de-Grace à Paris, & un chef-d'œuvre d'Architecture. Le château de Maisons, dont il a fait faire tous les bâtimens & tous les jardinages, est d'une beauté si singuliére, qu'il n'y a point d'Etrangers curieux qui ne l'aillent voir, comme une des plus belles choses qu'on ait en France. L'hôtel de la Vrilliére & l'hôtel de Jars qu'il fit construire environ dans le même tems, ne mérirent pas moins d'être considérez pour la beauté & l'élégance de leur Architecture. L'Eglise des Filles de sainte-Marie dans la rue S. Antoine, est de lui, de même qu'une partie de l'hôtel de Conty, l'hôtel de Bouillon, & le portail des Minimes de la Place royale jusqu'à la premiére corniche seulement. Il a bâti plusieurs choses à l'hôtel de Carnavalet, de très bon goût, sur-tout le corps de logis sur la rue, où il a conservé l'ancienne porte & des bas reliefs dont elle est ornée, parce qu'il les trouva très beaux, & qu'il n'eut point cette maligne envie de plusieurs Architectes, qui ne manquent pas de faire abattre les morceaux d'Architecture dont la comparaison avec les leurs pourroit leur être desavantageuse. L'Eglise du Val-de-Grace a été bâtie sur son dessein, & conduite par lui jusqu'au-dessus de la grande corniche du dedans. Lorsqu'on en étoit là, on fit entendre à la Reine-Mére Fondatrice du Couvent, que cette Eglise sur le pié qu'elle étoit commencée, ne pouvoit s'achever qu'avec des sommes immenses, & qui excéderoient beaucoup celles qu'elle y avoit destinées. Elle s'en plaignit à M. Mansart; & n'ayant pas reçu de ses réponses toute la satisfaction qu'elle en attendoit, elle chargea d'autres Architectes de ce qui restoit à faire. C'est assurément une des belles Eglises qu'il y ait au monde; mais il y a lieu de croire qu'elle auroit été encore plus belle, si M. Mansart y eût mis la derniére main. Elle n'auroit peut-être pas été chargée de tant d'ornemens de sculpture, mais elle n'en auroit pas été moins ornée. Peut-être aussi que le dôme, quelque beau & majestueux qu'il soit, auroit eu quelque chose de plus élégant & de plus dégagé, s'il eût été fait entiérement dans le goût de Mansart. L'on peut en juger ainsi par la beauté du dôme des Invalides, fait par M. Mansart premier Architecte du Roi de France, & digne neveu de celui dont je parle, parce qu'il a le même goût que son oncle. Cet excellent Architecte qui contentoit tout le monde par ses beaux Ouvrages, ne pouvoit se contenter lui-même. Il lui venoit toûjours en travaillant de plus belles idées que celles où il s'étoit d'abord arrêté, & souvent il a fait refaire jusqu'à deux & trois fois les mêmes morceaux, pour n'avoir pu en demeurer à quelque chose de beau, lorsque quelque chose de plus beau se présentoit à son imagination. C'a été cette abondance de belles pensées qui a empêché que la façade principale du Louvre n'ait été bâtie sous sa conduite & sur ses desseins; & parce que la postérité sera étonnée que dans le tems où il étoit dans sa plus grande réputation, on ait fait venir en France pour cet Ouvrage le Cavalier Bernin, qui, à ce que disent les connoisseurs, n'avoit aucun avantage sur lui du côté de l'Architecture, il est bon de dire comme la chose se passa. M. Colbert, avant que d'envoyer à Rome pour avoir des desseins des meilleurs Architectes d'Italie, manda Mansart, & le pria d'apporter ceux qu'il avoit faits pour le Louvre. Il lui dit qu'il seroit bien-aise de lui voir bâtir la façade de ce Palais, ne doutant point que s'agissant de servir le Roi dans un ouvrage si important, il ne fit quelque chose d'admirable. M. Mansart ouvrit son porte-feuille, & fit voir plusieurs desseins tous très beaux & tres magnifiques, mais dont il n'y en avoit pas un seul qui fût fini & arrêté. Il y avoit par-tout deux ou trois pensées différentes à choisir; l'une marquée avec du crayon, l'autre avec de l'encre, & l'autre avec de la sanguine. M. Colbert témoigna être extrêmement satisfait de la beauté & de l'abondance de toutes ces différentes idées; mais il ajoûta qu'il falloit se déterminer, prendre les plus belles & les mettre au net, ensuite les présenter au Roi, pour en choisir une, après quoi il n'y auroit plus qu'à l'exécuter promptement sans y rien changer. M. Mansart répondit qu'il ne pouvoit se lier ainsi les mains, & qu'il vouloit se conserver toûjours le pouvoir de mieux faire, & se rendre par-là plus digne de l'honneur qu'on lui faisoit. M. Colbert lui répondit que s'il n'étoit question que d'un bâtiment pour lui, il n'auroit aucun chagrin de le voir abattre huit & dix fois de suite, pourvu qu'il parvînt à avoir un édifice de sa façon; mais que s'agissant d'un bâtiment pour le Roi & d'un bâtiment tel que le Louvre, il ne pouvoit ni ne devoit y faire travailler aux conditions que M. Mansart demandoit. Ils persistérent l'un & l'autre dans leur résolution, & la chose en demeura là. Il mourut au mois de Septembre 1656, âgé de 69 ans. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture qu'on nomme *Mansarde*, où en brisant les toits on augmente l'espace qu'ils renferment, & on trouve moyen d'y pratiquer des logemens très commodes & très agréables. * Perrault, *les Hommes Illustres qui ont paru en France.*

MANSÉE, Lac d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, & dans l'Archevêché de Saltzbourg. *Mansée*, veut dire *Lac de la Lune*. Il est au nord-est de la ville de Saltzbourg. Quelques Cartes marquent aussi une Abbaye du nom de *Mansée* dans le voisinage de ce Lac.

MANSENCAL (Jean) Premier Président au Parlement de Toulouse, & l'un des plus grands Magistrats du XVI siécle, étoit issu d'une ancienne famille de Bazas, laquelle avoit une portion de la Seigneurie de cette ville, où son ayeul avoit exercé la charge de Lieutenant-Général. Celui dont nous parlons, après avoir été Conseiller au Parlement de Toulouse, puis Avocat-Général, y fut reçu Premier Président en 1538. C'étoit un homme sage, éloquent, & d'un grand savoir; aussi jamais aucun de ceux qui ont possedé la même charge, n'en porta l'autorité si loin. Ce fut en sa faveur que le Roi Henri II ordonna que les Premiers Présidens du Parlement de Toulouse joüiroient des mêmes gages & pensions, dont jouïssent les Premiers Présidens du Parlement de Paris. Le Roi François II l'honora aussi d'une commission de Lieutenant-Général pour sa Majesté dans tout le ressort du Parlement, en l'absence des Gouverneurs. En 1550, il avoit mis au jour un Ecrit sous le titre de *la vérité & autorité de la justice du Roi très Chrétien en la correction & punition des maléfices, &c.* au sujet d'un Arrêt rendu par le Parlement, contre un Prêtre concubinaire: Arrêt qui avoit excité un grand bruit dans le Clergé, & contre lequel on avoit publié un Libelle rempli d'injures contre le Parlement, sous le titre ironique, *Arrêt du Parlement de Toulouse très profitable, &c.* L'Ecrit du Premier Président étoit une réponse à ce Libelle; & comme il reprenoit avec beaucoup de force les déréglemens des gens d'Eglise de ce tems-là, sans épargner même les Prélats, quelques Docteurs de Sorbonne le censurérent. Le Président, quoiqu'il eût beaucoup de modestie & de piété, fut très sensible à cette censure; de sorte qu'il envoya à Paris Du Bourg, un de ses gendres, pour tâcher d'en obtenir la retractation; mais quoique le Roi & toute sa Cour s'y intéressassent, la Faculté tint ferme, & refusa cette retractation par délibération du 15 Septembre 1552. Il marqua beaucoup de courage & de fermeté, lorsque les Huguenots entreprirent de se saisir de la ville en 1562. Cependant comme les deux derniers de ses gendres avoient embrassé la Réformatien, le peuple le soupçonna de favoriser les Huguenots, quoiqu'il fût très Catholique, & il couroit risque sans son fils Grépiac, qui s'étant fait Catholique, le préserva, aussi-bien que ses deux beaux-fréres Cavaignes & du Bourg. Ce Magistrat mourut en 1562. Il avoit épousé 1o. *Antoinette* d'Olmiéres, fille de *George*, Président à mortier: 2o. *Jeanne* Vidal. Du premier mariage vint 1. JEAN de Mansencal Avocat-Général, qui fut pére d'un autre *Jean*, qui ne laissa qu'une fille mariée à *N...* de Sévin, Président és Enquêtes du même Parlement. Et de son second mariage sortirent, 2. *Jean*, Seigneur de Grépiac, qui prit le parti des armes, & mourut sans postérité; 3. *Pierre*, Seigneur de Miramont, Conseiller au Grand-Conseil, puis Président es Enquêtes du Parlement de Toulouse; 4. FRANÇOIS, Seigneur de Venerque, qui a fait *la branche des Seigneurs de ce nom*; 5. *Jeanne*, mariée 1o. à *N...* de Jusian, Conseiller au Parlement de Toulouse: 2o. à *Charles* du Favo, Président à mortier au même Parlement; 6. N... mariée à *Jean* de Cavaignes; & 7. *Marguerite* Mansencal, alliée à *Gabriel* du Bourg, tous deux Conseillers au Parlement de Toulouse. * La Faille, *Annales de Toulouse.*

MANSFELD, Comté d'Allemagne dans la Haute Saxe, est borné au nord par la Principauté d'Anhalt; à l'est par la même Principauté, par le Duché de Hall, & par celui de Mersbourg; au sud par le même Duché & par le Comté de Beichlingen; à l'ouest par la Thuringe; & au nord-ouest par la Principauté d'Anhalt. Ce Comté a environ dix lieues du sud au nord; mais de l'est à l'ouest son étendue est fort inégale, ayant quinze, dix, huit & trois lieues. La ville capitale est Mansfeld, & les autres lieux principaux sont Eisleben & Leimbach. L'Electeur de Saxe posséde presque tout ce Comté depuis plusieurs années, & il n'y reste aux Comtes de Mansfeld que les Seigneuries de Seebourg & de Schraplaw, avec les droits de chasse, de pêche & de patronage. * Maty, *Dict. Géogr.*

MANSFELD, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, Capitale du Comté de Mansfeld, est située sur la riviére de Wipra ou Wippra, au nord-ouest de Leipsic, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues. Elle est fortifiée & défendue par un bon château.

MANSFELD, Isle de l'Amérique septentrionale, appellée autrement *l'Isle de Phelypeaux*, est dans la Baye de Hudson, s'étend depuis la fin du soixante-deuxiéme degré de latitude, jusques au commencement du 64, sous le 299 degré de longitude. *Voyez* la Carte du Canada ou de la Nouvelle France par M. Delisle. Cette Isle a été découverte depuis quelque tems par les Anglois.

MANS-

MANSFELD, ville d'Angleterre. *Voyez* MAUNSFELD.

MANSFELD. La Maison des Comtes de MANSFELD a eu des Seigneurs qui se sont distinguez en diverses occasions, & est divisée en diverses Branches, dont il y en a de Catholiques & de Protestantes. Les Historiens d'Allemagne parlent d'HOYER Comte de Mansfeld sous l'empire de Henri IV, dit *le Jeune*. C'étoit un célébre Capitaine Saxon, qui avoit quitté son païs pour porter les armes au service de l'Empereur, & qui étoit encore moins distingué par sa taille gigantesque, que par sa valeur. Il se trouva l'an 1115, à la bataille que Henri *le Jeune* perdit contre les Saxons, & y fut tué. Dans le XV siécle, cette famille étant à la huitiéme génération, se divisa en deux Branches principales, qui produisirent l'une & l'autre de grands hommes. Le Chef de la branche aînée fut ALBERT; & le Chef de la seconde fut ERNEST, l'un & l'autre fils de GUNTHER III, Comte de Mansfeld, mort l'an 1472. Il ne subsiste plus que la branche aînée.

BRANCHE AINE'E DE MANSFELD.

VIII. ALBERT V, Comte de Mansfeld, mourut le troisiéme Décembre 1484, ayant eu de *Susanne*, fille de *Conrad* comte de Bikenbach, *Gunther* IV mort l'an 1526, sans enfans d'*Agnès*, fille de *Philippe* Comte de Gleichen; 2. *Hoyer*, qui s'attacha à l'Empereur Charles-Quint & qui mourut le neuviéme Janvier 1540; 3. ERNEST qui suit; 4. 5. *Elizabeth* & *Anne*, Religieuses à Islében.

IX. ERNEST, Comte de Mansfeld, qui résida à Heldrungen, mourut l'an 1532. Il avoit été marié, 10. à *Barbe*, fille de *Bruno*, Seigneur de Quedfurt: 20. à *Dorothée*, fille de *Philippe*, Comte de Solms. Il eut de la premiére 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Christophle*, Chanoine, qui mourut l'an 1533; 3. *Ernest*, Doyen de Magdebourg, mort l'an 1551; 4. *Catherine*, mariée à *Philippe*, Duc de Brunswick-Grubenhagen, morte l'an 1545; 5. *Agnès*, alliée à *George*, Burgrave de Leisnic, décédée l'an 1570; 6. *Emilie*, femme de *Henri* de Ruthen, puis de *Joachim*, Comte de Gleichen; & 7. *Barbe*, épouse d'*Ulrich*, Comte de Reinstein. De la seconde naquirent, 8. JEAN-GEORGE, *tige de la branche* d'EISLEBEN; 9. PIERRE-ERNEST, *qui fit la branche* BELGIQUE *ou* d'HULDREGEN; 10. JEAN-ALBERT, *tige de la branche* d'ARNSTEIN; 11. JEAN-HOYER, *tige de la branche* d'ARTERHN; 12. *Jean-Gebhard*, Archevêque de Cologne, mort le deuxiéme Novembre 1562; 13. *Jean-Ernest*, mort l'an 1572, laissant de *Sara*, fille d'*Albert*, Comte de Mansfeld, de la branche cadette, une fille nommée *Anne*, épouse de *Jean*, Libre-Baron de Buren. Les filles du second lit d'ERNEST furent, 14. *Anne*, femme de *Berthold*, Comte de Henneberg; 15. *Elizabeth*, mariée l'an 1539, à *Frédéric*, Duc de Saxe, dont elle resta veuve un mois après, mariée l'année suivante à *Christophle* de Rogendorff; & 16. *Dorothée*, mariée l'an 1547, à *George* de Schomberg, mort l'an 1550, & plusieurs autres mortes jeunes. Les Comtes de ce second lit ne pouvant s'accorder dans leurs partages, Luther entreprit de le faire, & se transporta pour cet effet à Islében: il mourut en y travaillant l'an 1546.

X. PHILIPPE, fils aîné du Comte ERNEST, fut Seigneur de BORNSTEIN, d'où sa branche tira son nom. Né l'an 1502, il mourut le neuviéme Juillet 1546. Il avoit épousé *Emilie*, fille de *Hugues*, Comte de Leisnic, & veuve d'*Ernest*, Libre-Baron de Schomberg, morte le 27 Fevrier 1569, dont il eut 1. *Hugues*, mort à 22 ans, l'an 1558; 2. BRUNO qui suit; & 3. *Barbe*, Doyenne de Gandersheim.

XI. BRUNO, Comte de Mansfeld, né le 17 Novembre 1546, mourut le 14 Avril 1615, ayant eu de *Christine*, fille de *Wolfgang*, Comte de Barby, morte le neuviéme Avril 1605, 1. *Philippe*, mort l'an 1584, âgé de 12 ans; 2. *Frédéric*, tué le 17 Décembre 1592, à la guerre de Strasbourg, âgé de 18 ans; 3. WOLFGANG qui suit; 4. BRUNO, *mentionné après son frére*; 5. *Juste*, né l'an 1577, tué à la guerre de Flandre; 6. *Joachim-Frédéric*, qui servit sous Charles, Roi de Suéde, & qui mourut le 26 Avril 1623; 7. PHILIPPE, *dont il sera parlé après ses fréres*; 8. *Agnès*, Doyenne de Gandersheim, morte le huitiéme Avril 1647, âgée de 74 ans; 9. *Elizabeth*, morte l'an 1622, âgée de 44 ans; 10. *Anne*, femme d'*Ernest*, Comte de Solms, morte le septiéme Août 1620, âgée de 40 ans; 11. *Christine*, Doyenne de Gandersheim après sa sœur: elle s'en démit, & mourut à Islében le premier Mai 1655, âgée de 69 ans.

XII. WOLFGANG Comte de Mansfeld, né l'an 1575, fut Lieutenant-Général des troupes de l'Electeur de Saxe, puis Conseiller, Chambellan de l'Empereur, Maréchal de camp dans ses Armées, & Gouverneur de Javarin, où il mourut le cinquiéme Mai 1638, ayant eu de *Sophie* de Schenekin, Dame de Priesniz & de Tautenberg, 1. CHARLES-ADAM qui suit; 2. *Sophie-Agnès*, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, morte le 20 Janvier 1677, âgée de 58 ans; 3. *Christine-Elizabeth*, épouse de *Jean-François* de Trautson, Comte de Falckenstein; & 4. 5. deux fils, morts jeunes.

XIII. CHARLES-ADAM, Comte de Mansfeld, s'établit à Schlukenau, sur les confins de la Bohéme & de la Misnie. Il servit dans les guerres de Flandre, se maria l'an 1655, avec *Marie-Thérése-Ignace*, fille du premier lit du Prince de Dietrichstein, son beau-frére, qu'il perdit trois ans après; & mourut sans laisser de postérité le 20 Mars 1662, âgé de 33 ans.

XII. BRUNO II, Comte de Mansfeld, second fils de BRUNO I, naquit le 13 Septembre de l'an 1576. Il fut Grand-Ecuyer de l'Empereur, se fit Catholique, & mourut en Septembre 1644. Il avoit épousé 10. *Marie* Manrique de Lara, Espagnole: 20. *Marie-Magdelaine*, fille de *Ferdinand* Comte de Torring. Il eut de la premiére, 1. *Marie-Françoise*, morte jeune; & de la seconde 1. FRANÇOIS-MAXIMILIEN qui suit; 2. *Henri-François*, Prince du Saint Empire, Prince de Fondi au Royaume de Naples, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan, & Conseiller-Sécretaire de l'Empereur, Maréchal de Camp Général de ses Armées, & de sa Cour, Général de l'Artillerie, & Gouverneur de Comorre. C'est lui qui a été Ambassadeur en France, & qui n'est que trop connu par son Ambassade d'Espagne. Il en quitta les intérêts à l'avénement du Roi Philippe V, qui le priva de la Principauté de Fondi en Mai 1701, & la réunit à sa Couronne. Ayant embrassé le parti de l'Archiduc Charles d'Autriche, l'Empereur le nomma Président du Conseil Aulique de guerre, puis son Grand-Chambellan: il mourut à Vienne le huitiéme Juin 1715, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, 10. l'an 1679, *Marie-Louise*, fille de *Charles* Comte d'Aspremont, & veuve de *Charles* IV, Duc de Lorraine, morte à Madrit le 23 Octobre 1692: & l'année suivante il se remaria à *Françoise*, fille de *Jean-Wicard*, Prince d'Aversperg. Il eut de sa premiére femme deux filles, *Marie-Anne*, née l'an 1680, Dame du Palais de l'Impératrice, mariée le 28 Septembre 1699, à *N.* Rhingrave, Capitaine des Trabans de la Garde de l'Empereur; & *Marie-Eléonore*, née l'an 1682. BRUNO II, laissa aussi une fille, *Françoise*, morte femme de *George-Acace*, Comte de Losenstein, Grand-Ecuyer de l'Empereur.

XIII. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, Comte de Mansfeld, Chambellan & Conseiller secret de l'Empereur, Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice, & Chevalier de la Toison d'Or, mourut à Vienne le 12 Septembre de l'an 1692, âgé de 53 ans. Il avoit épousé le 25 Novembre de l'an 1663, *Marie-Anne-Elisabeth*, fille de *Charles-Léonard*, Comte de Harrach, morte le neuviéme Février 1698, dont il eut 1. CHARLES-FRANÇOIS qui suit; 2. *Marie-Anne*, née l'an 1681; & six autres enfans, morts jeunes.

* XIV. CHARLES-FRANÇOIS, Prince du Saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, mort subitement à Prague le huitiéme de Juillet 1717, dans la trente-huitiéme année de son âge, étant né le deuxiéme de Novembre 1679, avoit épousé le 14 de Février 1705, *Marie-Eléonore* de Mansfeld, sa cousine germaine, née en 1682, seconde fille de *Henri-François*, Prince du Saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, Grand d'Espagne, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller intime d'Etat de l'Empereur, Maréchal-Général de camp de ses Armées, Gouverneur de Comorre en Hongrie, mort le huitiéme de Juin 1715, & de *Marie-Louise*, née Comtesse d'Aspremont, Duchesse-Douairiére de Lorraine, sa premiére femme. Il laissa d'elle 1. HENRI-FRANÇOIS, II du nom, Prince de Mansfeld, qui suit; 2. *Marie-Antoinette-Elisabeth* de Mansfeld, mariée en 1725, avec le Comte de Kaysersteig, qui mourut le 20 Juin 1728; 3. *Marie-Françoise* de Mansfeld, mariée le 19 Octobre 1730, avec *Jean-Guillaume*, Prince du Saint Empire Romain & de Trautson, Comte de Falckenstein, Baron de Sprechenstein & de Schrovenstein, Grand-Maître d'Hôtel héréditaire de la Basse Autriche, & Maréchal héréditaire du Tyrol, né le cinquiéme Janvier 1700, & veuf de *Marie-Anne-Josephe* de Weissenwolff; 4. *Marie-Anne* de Mansfeld; & 5. *Marie-Eléonore* de Mansfeld, née en 1710.

* XV. HENRI-FRANÇOIS, II du nom, Prince du Saint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, Seigneur de Heldrungen, de Seeburg, de Schraplau, de Doberschutz, de Heiligenfeld, de Neuhaus & d'Arnstein, né le sixiéme Juillet 1712, & faisant sa résidence à Arntern, fut marié à Prague au mois de Janvier 1735, avec une Comtesse de Thun.

I. Rameau, sorti de la branche aînée, dit de BORNSTEIN.

XII. PHILIPPE, Comte de Mansfeld, fils puîné de BRUNO I, né l'an 1589, mourut le huitiéme Avril de l'an 1657, ayant été Conseiller de l'Empereur, Maréchal de camp, & Gouverneur de Javarin. Il avoit épousé 10. *Marie* fille de *Jean*, Comte de Mansfeld, & veuve de *Louis*, Landgrave de Hesse, dont il n'eut point d'enfans: 20. *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz, dont il eut 1. 2. *Ferdinand-Hoyer* & *Charles*, morts sans avoir été mariez; 3. *Maximilien-Philippe*, Major-Général dans les troupes de l'Empereur, mort l'an 1664, sans enfans; 4. GEORGE ALBERT qui suit; 5. *Marie-Claire*, Religieuse; 6. *Polixéne-Susanne*, épouse de *Maximilien* Comte de Hodiz; 7. *Françoise-Marguerite*, mariée au Baron de Zelditz; & 8. *Anne-Charlotte*, femme de *Charles-Henri*, Baron de Zierotin, puis de *Philippe-François*, Comte de Galas.

XIII. GEORGE-ALBERT, Comte de Mansfeld, s'est fait Protestant, & réside à Arteren, ayant épousé *Barbe-Magdelaine*, fille de *David*, Comte de Mansfeld, de la branche cadette, dont il est resté veuf l'an 1698.

*II. Rameau de Mansfeld, dit d'*EISLEBEN.

X. JEAN-GEORGE, I du nom, Comte de Mansfeld, fils aîné d'ERNEST, du second lit, mourut l'an 1579, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Albert*, Comte de Mansfeld, morte l'an 1582, 1. *Philippe*, mort l'an 1564, âgé de 21 ans; 2. *Ernest*, mort le premier Mai 1609, âgé de 65 ans, sans avoir été marié; 3. JUSTE qui suit; 4. *Hoyer-Christophle*, mort l'an 1587, âgé de 35 ans; 5. *Pierre-Ernest*, Chanoine de Strasbourg, mort aussi l'an 1587, âgé de 31 ans; 6. *Marie*, alliée 10. à *Adolphe*, Comte de Sayn: 20. à *Pierre-Ernest*, Libre Baron de Griechingen; 7. *Anne*, femme de *Jean-Philippe*, Comte de Linanges-d'Achsberg; 8. *Dorothée*, épouse de *Joachim-Christophle*, Rhingrave; 9. *Catherine*, femme de *Charles*, Comte de Wartemberg; 10. *Agnès*, qui épousa *Gebhard* Truchses,

ses, Archevêque de Cologne, après qu'il se fut fait Protestant; 11. *Esther*, alliée à *George*, Libre Baron de Griechingen; & 12. *Sibylle*, femme d'*Adam*, Libre Baron de Slawata.

XI. JUSTE ou JOSSE, Comte de Mansfeld, né l'an 1558, devint aveugle à l'âge de trois ans, & mourut le 30 Décembre de l'an 1619, ayant eu d'*Anne* de Kognitz, morte le 24 Juin 1637, 1. JEAN-GEORGE qui suit; 2. *Catherine*, femme de *Henri* Volrath, Comte de Stolberg; 3. *Anne-Sibylle*, morte l'an 1636; & 4. 5. deux autres filles.

XII. JEAN-GEORGE II du nom, Comte de Mansfeld, &c. né le dixiéme Mai de l'an 1593, mourut le 19 Février 1647. Il avoit épousé 1°. *Barbe-Marie* fille de *Christophle* Comte de Stolberg, morte le 21 Mars de l'an 1636: 2°. *Barbe Magdelaine*, fille de *David*, Comte de Mansfeld, de la branche cadette. De la premiére il eut 1. *Hoyer-Christophle*, mort le 20 Octobre de l'an 1653, âgé de 17 ans: De la seconde il eut 2. JEAN-GEORGE qui suit; 3. *Magdelaine*, née l'an 1638, & *Anne-Julienne*, morte l'an 1660, âgée de 14 ans.

XIII. JEAN-GEORGE III, Comte de Mansfeld, né le 22 Juillet de l'an 1640, établit sa demeure au château d'Arteren, près de Honstrut, sur les confins de la Thuringe, & épousa le 20 Octobre 1667, *Sophie-Eléonore*, fille d'*Othon-Albert*, libre Baron de Schœnbourg, dont il n'eut point d'enfans.

III. Rameau de Mansfeld, dit *d'*HULDREGEN, *fini l'an* 1604.

X. PIERRE-ERNEST, Comte de Mansfeld, troisiéme fils du Comte ERNEST, se distingua, & fut employé par le Duc d'Albe en diverses affaires. Il commandoit dans Yvoy, lors que cette place fut prise par les François l'an 1552. Il y fut même arrêté prisonnier; depuis il servit les Catholiques à la bataille de Montcontour, & fut ensuite Gouverneur d'Avênes, de Luxembourg, de Bruxelles, & désigné par le Prince Alexandre de Parme pour gouverner les Païs-Bas en son absence. Il fut aussi Chevalier de la Toison d'Or, & mourut avec le titre de *Prince de l'Empire*, le douziéme Mai de l'an 1604, âgé de 87 ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite*, fille de *Reinbold* de Brédérode, l'an 1556: 2°. l'an 1562, *Marie* de Montmorency, fille de *Joseph*, Comte de Nivelle, morte le cinquiéme Février 1570. Du premier lit il eut 1. *Frédéric*, mort à Boulogne; & 2. CHARLES qui suit: du second lit il eut 3. *Philippe-Octavien*, tué dans un combat en Gueldre l'an 1591. *D'une Dame de Malines, il eut le fameux* ERNEST *bâtard de Mansfeld*, dont on parlera dans un Article exprès; *& deux filles*, Polyxéne, *mariée à* Palaméde, *Seigneur de Chalogny*; *&* Dorothée, *femme de* François, *Comte de Verdugo*, *Gouverneur de Frise*.

XI. CHARLES, Prince de Mansfeld, né l'an 1543, se signala dans les guerres de Flandre, & dans celle de Hongrie. Il entra en France l'an 1593, pour secourir la Ligue; fut Général de l'Artillerie, Capitaine-Général de mer en Flandre, & Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur en Hongrie. Sa M. Impériale le créa Prince en reconnoissance de ses services, & il mourut le 14 Août 1595, après avoir battu les Turcs, qui vouloient secourir Strigonie ou Gran, qu'il assiégeoit, sans laisser de postérité, ni de *Diane* de Cossé sa premiére femme, fille de *Charles*, I du nom, Comte de Brissac, Maréchal de France, laquelle il fit tuer, l'ayant surprise en adultére avec le Comte de Maure, qui eut le même sort; ni de sa seconde femme, *Marie-Christine*, fille de *Lamoral* Comte d'Egmont, veuve de *Guillaume* de Lalain, Comte de Hoogstraate, & auparavant veuve d'Edouard de Bournonville, Seigneur de Caprées, Comte de Hennin, &c.

IV. Rameau de Mansfeld, dit *d'*ARNSTEIN, *fini l'an* 1615.

X. JEAN-ALBERT, Comte de Mansfeld, quatriéme fils d'ERNEST, résida à Arnstein, & mourut le 18 Juillet de l'an 1586, âgé de 64 ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* fille de *Gunther*, Comte de Schwartzenbourg, morte le septiéme Septembre 1565: 2°. l'an 1570, *Catherine*, fille de *Charles*, Comte de Gleichen. Il eut de la premiére 1. *Gebhard*, mort le deuxiéme Février 1601, âgé de 48 ans, sans avoir été marié; 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Jean-Gunther*, Chanoine de Strasbourg, mort le neuviéme Février 1602; 4. *Othon* décédé le 26 Octobre 1599, âgé de 41 ans; 5. *Elisabeth*, mariée à *Henri* de Rhéden; 6. *Adrienne*, alliée à *Henri*, Comte de Stolberg, morte le 25 Septembre 1625; 7. *Dorothée*, épouse de *Jean-George*, Prince d'Anhalt; 8. *Anne-Sophie*, femme de *Jean-Albert*, Libre-Baron de Wolffstein, & 9. *Anne-Susanne* mariée à *Ferdinand*, Comte de Schlick.

XI. GUILLAUME, Comte de Mansfeld, mourut le 19 Octobre 1615, ayant eu de *Mathilde*, fille de *Jean* Comte de Nassau, morte le dixiéme Mai 1625, une fille unique, *Sophie-Dorothée*, alliée l'an 1612, à *Henri-Guillaume*, Comte de Solms-Laubach, morte le 22 Janvier 1617.

V. Rameau de Mansfeld, dit *d'*ARTEREN, *fini l'an* 1632.

X. JEAN-HOYER, cinquiéme fils d'ERNEST, Comte de Mansfeld, eut le château d'Arteren pour son partage, & mourut le 26 Mars de l'an 1585, âgé de 60 ans, ayant eu de *Marthe*, fille d'*Albert*, Comte de Mansfeld, de la branche cadette, morte le 17 Avril 1586, 1. *Jean-George*, mort le cinquiéme Septembre 1615, âgé de 58 ans; 2. *Wolrath* mort le 25 Août 1627; 3. PHILIPPE-ERNEST qui suit; 4. *Albert-Wolfgang*, mort le troisiéme Août 1626, âgé de 64 ans; 5. *Jean-Ulric*, décédé l'an 1602, à 35 ans; 6. *Adolphe*, mort le 20 Décembre 1609, âgé de 57 ans; 7. *Anne*, mariée à *Henri* de Ruthen, morte le 21 Décembre 1636; & 8. *Sara*, morte le 20 Octobre 1637.

XI. PHILIPPE-ERNEST fut le seul des fils de JEAN-HOYER, qui se maria, mais il mourut le 15 Septembre 1632, âgé de 72 ans, sans avoir eu d'enfans, d'*Eve* de Ruthen. Ses biens passérent à la branche d'Eisleben.

BRANCHE CADETTE DE MANSFELD,
finie l'an 1666.

VIII. ERNEST, Comte de Mansfeld, second fils de GUNTHER III, la commença. Il mourut l'an 1486, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Gebhard*, dit *le Vieux*, Comte de Mansfeld-Heldrungen, 1. GEBHARD qui suit; 2. ALBERT, dont *il sera parlé ci-après*, & 3. 4. deux autres fils, morts jeunes.

IX. GEBHARD, Comte de Mansfeld, résida à Scéburg, & mourut le 13 Septembre 1558. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Charles*, Comte de Gleichen, morte le premier Août 1567, dont il eut 1. *Josse* ou *Juste*, tué l'an 1536; 2. CHRISTOPHLE qui suit; 3. *George*, mort jeune l'an 1546; 4. *Magdelaine*, mariée l'an 1522, à *Simon*, Comte de Lippe, morte l'an 1537; 5. *Agnès*, alliée l'an 1526, à *Wolfgang*, Comte de Barby, morte l'an 1558; 6. *Marguerite*, femme de *Reinhart*, Comte d'Isembourg, morte l'an 1573; 7. *Anne*, épouse de *Maurice* Schlick, Comte de Passau; 8. *Dorothée*, mariée 1°. à *Jean*, Libre-Baron de Tautenberg: 2°. à *Wolfgang-Sigismond* Comte de Gleichen: 3°. à *Sigismond* Comte de Kirchberg, mort en 1560.

X. CHRISTOPHLE, Comte de Mansfeld, demeura à Schraplaw, & mourut le 29 Août 1551, âgé de 31 ans. Il avoit épousé *Amalie*, fille de *Henri*, Comte de Schwartzenbourg, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Ernest*, mort l'an 1572, âgé de 15 ans; 3. *Catherine*, morte l'an 1625, âgée de 63 ans; 4. *Agnès-Sibylle*, mariée à *David*, Comte de Mansfeld, son cousin, morte le 24 Août 1613; & autres enfans morts jeunes.

XI. HENRI, Comte de Mansfeld, naquit jumeau l'an 1554, & mourut le cinquiéme Avril 1602. Ses biens passérent à ses cousins.

IX. ALBERT, Comte de Mansfeld, second fils d'ERNEST, se déclara pour Luther, & fut un des principaux Chefs du parti Protestant durant les guerres d'Allemagne. Il fit lever, l'an 1547, le siége de Brémen à Henri de Brunswick; & peu après il fut battu par le Colonel Wrisberger, qui enleva le bagage de ses troupes, & lui prit jusqu'à deux mille chevaux. L'an 1550, on l'envoya pour secourir Magdebourg, assiégée par l'Armée de l'Empereur Charles-Quint sous Maurice, Electeur de Saxe; mais ayant perdu une partie de ses troupes, il ne put que se jetter dans la ville avec ce qui lui restoit de soldats. Ce Comte mourut le cinquiéme Mars de l'an 1560, âgé de 80 ans, ayant eu de sa femme, *Anne*, fille d'*Ernest*, Comte de Hohenstein, décédée le 14 Février de l'an 1559, 1. *Gaspard*, qui mourut le 26 Octobre de l'an 1542, laissant une fille nommée *Anne*, mariée à *Louïs* Comte d'Eberstein-Newgarten; 2. JEAN qui suit; 3. *Albert*, mort sans avoir été marié; *Wolfgang*, tué dans les guerres d'Allemagne l'an 1546; 4. WOLRATH, *qui fit un rameau*; 5. *Charles*, qui commanda la Cavalerie sous le Duc d'Alençon, & qui mourut le 17 Février 1594, sans enfans de *Magdelaine*, Comtesse de Sayn; 6. *Anne*, mariée à *Philippe* de Nassau-Weilbourg; 7. *Catherine*, alliée avec *Jean-George* de Mansfeld, de la branche d'Eislében; 8. *Marthe*, femme de *Jean-Hoyer*, Comte de Mansfeld, son cousin, de la branche d'Arteren; 9. *Sara* épouse de *Jean-Ernest*, un des fils du Comte Ernest, de la branche aînée; & 10. *Susanne*, mariée à *Louïs*, Comte d'Oetingen, morte le huitiéme Septembre 1565.

X. JEAN Comte de Mansfeld, suivit son pére dans toutes ses guerres & mourut le troisiéme Mars 1567. De sa premiére femme *Dorothée*, fille de *Barnime* XI, Duc de Poméranie, morte le quatriéme Juin 1558, il eut, 1. *Anne*, mariée à *Wolfgang*, Comte de Barby, morte le 30 Juillet 1575: de la seconde il eut, 2. *Marguerite*, fille d'*Ernest*, Duc de Brunswick, il eut 2. ERNEST qui suit; 3. FREDERIC-CHRISTOPHLE, *mentionné après son frére*; 4. *Anne-Sophie*, mariée à *Herman-Adolphe*, Comte de Solms, morte le septiéme Avril 1601; 5. *Elisabeth*, épouse d'*Ernest*, Duc de Saxe, morte le 12 Avril 1596, & 6. *Marie*, née posthume, mariée 1°. à *Louïs*, Landgrave de Hesse: 2°. à *Philippe*, Comte de Mansfeld, de la branche aînée.

XI. ERNEST, Comte de Mansfeld, né l'an 1561, fut Chanoine de Strasbourg, & mourut le septiéme Avril 1609. Il avoit épousé 1°. *Julienne*, fille de *Thomas*, Rhingrave: 2°. *Anne-Sibylle*, fille de *Charles*, Libre-Baron de Wartemberg. Ses enfans furent, 1. *Julienne*, mariée à *Jean-George*, dit *le Jeune*, Rhingrave; & 2. *Marguerite*, alliée à *Jean-George*, dit *le Vieux*, Rhingrave.

XI. FREDERIC-CHRISTOPHLE, Comte de Mansfeld, second fils du Comte JEAN, né le sixiéme Avril 1564, mourut le quatriéme Février de l'an 1631. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Wolfgang*, Comte d'Eberstein, morte l'an 1626. Il en eut 1. *Ernest-Louïs*, mort le neuviéme Avril 1632, ayant eu d'*Agnès*, fille de *Henri*, Comte de Ruthen, des enfans qui ne vécurent pas; 2. *Jean-Albert* tué l'an 1634, âgé de 19 ans; 3. CHRISTIAN-FREDERIC qui suit; & 4. *Marie-Sibylle*, mariée à *Jean-Henri*, Libre-Baron de Schomberg, morte l'an 1642.

XII. CHRISTIAN-FREDERIC, Comte de Mansfeld, né l'an 1615, mourut l'an 1666, sans enfans d'*Elisabeth*, Comtesse de Lippe. En lui finit cette branche.

Rameau, issu de la Branche cadette, fini l'an 1629.

X. WOLRATH, Comte de Mansfeld, cinquiéme fils du Comte ALBERT, porta les armes avec réputation en Allemagne. L'an 1569, il fut Lieutenant de l'Armée que Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, conduisit aux Protestans en France. Ce Duc étant mort peu après dans le Limousin, laissa le commandement de son Armée à Wolrath, qui servit les Huguenots à Montcontour, & sauva après la perte de la bataille une

une partie de la Cavalerie Allemande, par une prudente retraite. Il mourut le 30 Décembre 1578, ayant eu de *Barbe*, fille de *Henri* de Ruthen, 1. *Gaspard*, mort l'an 1586, sans enfans; 2. *Sophie*, Libre-Baronne de Tautenberg; 3. DAVID qui suit; 4. *Frédéric*, tué au combat de Wolsheim l'an 1562; & 6. *Sara*, épouse de *Louis-George*, Comte de Stolberg.

X. DAVID, Comte de Mansfeld, né l'an 1571, mourut l'an 1629. Il avoit épousé 1°. *Agnès-Sibylle*, fille de *Christophle*, Comte de Mansfeld: 2°. *Julienne* de Ruthen. Il n'eut qu'une fille de sa seconde femme, *Barbe-Magdelaine*, née l'an 1618, mariée 1°. l'an 1637, au Comte *Jean-George* II du nom, Comte de Mansfeld de la branche d'Eisleben: 2°. l'an 1654, au Comte de Werthem: 3°. l'an 1680, au Baron de Liechtemberg: 4°. l'an 1696, au Comte *George-Albert*, son cousin, de la branche aînée, morte l'année suivante. * Ritterhusius, *Geneal.* Imhof, *Notit. Imper.*

MANSFELD (Ernest de) fils *naturel* de PIERRE ERNEST III, légitimé par l'Empereur Rodolphe II, fut élevé dans la Religion Catholique à la Cour de Bruxelles, par son Parrain l'Archiduc Ernest d'Autriche. Il servit utilement le Roi d'Espagne dans les Païs-Bas, & l'Empereur en Hongrie, avec son frére Charles. On l'appella *l'Ulysse de l'Allemagne*, & ce fut lui qui introduisit l'usage de vendre ou de louer des troupes: mais le mécontentement de n'avoir pas succédé aux charges de son pére, qui lui avoient été promises, & aux biens qu'il possédoit dans les Païs-Bas Espagnols, le fit jetter l'an 1610, dans le parti des Princes Protestans, & lui fit embrasser le Calvinisme. Il fut ensuite le plus fâcheux ennemi qu'eût encore eu la Maison d'Autriche, qui l'appelloit l'*Attila de la Chrétienté.* Il se jetta l'an 1618, parmi les révoltez de Bohême, & fut un de leurs principaux Chefs. L'an 1619, après avoir pris Pilsen dans la Bohême, il marcha pour joindre le Comte de la Tour, qui assiégeoit Vienne; mais Bucquoi, Général des troupes Impériales, ayant été averti de cette marche, alla à lui, & le défit entiérement le huitiéme de Juin. L'année suivante ses soldats perdirent la bataille de Prague, apres laquelle ayant recueilli les débris de leur Armée, il se jetta dans le Palatinat, & par la prise de quelques places, donna du courage aux siens, & étonna les ennemis. Les approches du Duc de Baviére rompirent ses mesures. Pour se retirer de ce mauvais pas, il feignit de vouloir la paix. On la lui accorda; mais se voyant hors de péril, il se moqua de ce qu'il avoit promis, courut le Bas-Palatinat & l'Alsace, prit Haguenau, & défit les Bavarois. Tilly en tira bientôt vengeance, & battit l'an 1622, Vimpfen & les troupes du Comte, qui eut du desavantage en diverses autres occasions, & principalement au Pont de Dassou l'an 1626. Ce fut là que, sur la fin du mois d'Avril, Walstein remporta une mémorable victoire, où presque toute la gloire du Comte de Mansfeld fut ensevelie. Il mit encore en campagne quelques troupes qu'il ceda au Duc de Weymar; & voulant passer dans les Etats de Venise, il tomba malade dans un village, entre Zara & Spalatro, où il mourut le 20 Novembre de l'an 1626, non sans soupçon de poison, n'ayant alors que 46 ans. Il ne voulut point expirer dans le lit; mais s'étant fait revêtir de ses plus beaux habits, l'épée au côté, & appuyé de deux de ses domestiques, il rendit l'esprit. On n'avoit point vu de Capitaine ni de soldat plus patient, plus infatigable, & plus endurci contre le travail, les veilles, le froid & la faim; ni plus heureux à mettre des Armées sur pié en peu de tems, & à ravager des Provinces; mais il fut presque toujours malheureux dans les combats & les rencontres. Comme il se fit bien payer des services qu'il rendit aux Hollandois, ils disoient de lui, *Bonus in auxilio, carus in pretio.* * Cluvier, *Descr. Germ.* Sleidan, *Hist.* De Thou, *Hist. sui temp.* Strada, *de Bello Belg.* Thuldenus, *Hist. nost. temp.* Caraffe, *German*, *&c.* *Consultez* aussi l'Auteur de l'Itineraire, *au l.* 7.

* MANSFELD (Charles de) frére du précédent, fut Philosophe, Théologien & Jurisconsulte, Chapelain de l'Archiduc Albert & de l'Archiduchesse Isabelle, Chanoine de Ste. Gudule à Bruxelles, puis Doyen du même Chapitre, &c. On a de lui *Paratitla Decreti, de Jure Sacro in genere, deque Ecclesiasticorum moribus & officiis; Utriusque Juris concors Discordia, qua Canones cum Legibus pugnantes conciliantur; Cœnobitica, de Canonicorum vita & origine; Exercitatio Civilis ad Regulas Juris; Exercitatio civilis ad Breve Apostolicum Urbani VIII, de Constitutione & potestate Delegati Apostolici in Militia Belgica regii exercitus; Sacerdotis Breviarium venerationi Cleri sacrum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 124 & 125.

MANSFELD (Regner de). *Voyez* MANSVELD.

MANSFIELD. *Voyez* MAUNSFELD.

* MANSIATRE, riviére de l'Isle Dauphine ou de Madagascar, prend sa source vers le milieu de l'Isle sous le 18 degré de latitude méridionale, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis de l'est à l'ouest, & va se décharger dans une grande baye qui est vers la côte occidentale de l'Isle. * Sanson, *Carte de Madagascar.*

* MANSILLA, bourg d'Espagne dans le Royaume de Léon, au sud-est de la ville de Léon, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Les Habitans de ce lieu pêchent dans la riviére d'Erla d'excellentes truites qu'ils portent vendre à Valladolid, & même à Madrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colmenar, *Délices d'Espagne*, *p.* 156.

MANSO, Religieux Bénédictin, succéda à Aligerne Abbé du Mont-Cassin en 986, & bien loin de suivre les exemples que ce pieux Abbé lui avoit donnez, il ne se servit des richesses de son Monastére que pour briller dans le monde. Une nombreuse suite de domestiques, & de grands équipages flattoient sa vanité; on le voyoit plus souvent à la Cour de l'Empereur, que dans son Cloître; & enfin, le desir de dominer lui fit commencer une forteresse où saint Thomas d'*Aquin* a pris naissance depuis. Une entreprise si peu convenable allarma les Princes de Capoue, & en même tems attira toute l'attention d'Albéric Evêque de Marsico, qui avoit un fils naturel à qui il vouloit procurer un établissement solide. Il résolut, pour le faire Abbé du Mont-Cassin, de se défaire de Manso, & engagea quelques scélérats à lui arracher les yeux, ce qu'ils firent en 996. On assûre qu'Albéric mourut au même moment que ce crime fut commis; & il y a de l'apparence que Manso lui survécut peu, au moins lui donna-t-on d'abord Jean II pour successeur. * Léon d'Ostie, *Chron. Mont. Cassin.* Tornamira, *Orig. & progr. della Congr. Cassin.*

MANSO (Jean-Batiste). *Cherchez* MANZO.

MANSOR ABOU-GIAFAR, dit *Almansor Billah*, second Calife de la Maison des Abassides, succéda à son frére *Aboul-Abbas-Seffah* l'an de l'Hégire 136, & de Jésus Christ 753. Il étoit Chef de la Caravane des Pélerins de la Mecque, lorsqu'il apprit la mort de son frére: il dépêcha aussi-tôt Abou-Meslem à Cufah qui étoit alors le Siége des Califes, pour y faire prêter le serment de fidélité à ses Habitans, & le faire proclamer Calife. La diligence étoit nécessaire; car déja Issa fils de Mussa, son neveu, faisoit des pratiques pour envahir le Califat. Elles furent inutiles; mais Abdallah oncle d'Almansor lui donna beaucoup plus de peine: car il résolut de ne le point reconnoître, mais de prendre lui-même la qualité de Calife de Damas. Il alléguoit pour raison de ses prétentions, que son neveu Abulabbas Saffah, premier Calife de sa Maison, l'ayant envoyé combattre contre Maan, dernier Calife des Ommiades, avoit déclaré que celui des Abbassides qui le délivreroit de cet ennemi qui lui disputoit l'Empire, & qui lui envoyeroit sa tête, auroit pour prix la succession au Califat immédiatement après lui; & ce fut ce qu'Abdallah avoit exécuté. Pour soutenir ses prétentions, il falloit des troupes: il en alla chercher dans le Chorassan, & vint de là à grandes journées camper avec une puissante Armée auprès de Nisibe. Abou-Meslem qui commandoit l'Armée du Calife l'ayant harcelé pendant cinq mois, le défit enfin entiérement, & l'obligea à prendre la fuite. Après la mort d'Abou-Meslem que le Calife fit assassiner pour les raisons qu'on peut voir ailleurs, Sinan de Niscabûr, Mage ou adorateur du Feu, qui s'étoit rendu maître des thrésors d'Abou-Meslem, fit revolter la Province de Chorassan contre Almansor l'an de l'Hégire 137. Mais il fut bientôt défait par Giamhour, que le Calife envoya contre lui. Ce Général ayant fait un butin considérable, le Calife qui étoit avare envoya un homme exprès pour s'en saisir en son nom, ce qui causa un si grand dépit à Giamhour, qu'il tourna ses armes contre son maître. Mais ayant appris qu'il envoyoit une grosse Armée contre lui, il quitta la ville de Rey où il s'étoit cantonné, & alla se saisir d'Ispahan & de tout le païs qui en dépendoit. Il demeura quelque tems le maître dans ces quartiers-là; mais les troupes du Calife s'approchant de lui & le serrant de plus près, il s'enfuit dans l'Adherbigian, où il fut vivement poursuivi, & enfin défait entiérement l'an de l'Hégire 138. Almansor ayant reçu un affront dans sa capitale de Haschemie ou d'Anbar, par des rebelles qui l'y attaquérent, résolut de changer de demeure, & songea à bâtir sa nouvelle ville de Bagdet, dont il jetta les fondemens l'an 145 de l'Hégire. Ce Prince mourut l'an 158, en faisant le pélerinage de la Mecque. Il regna 22 ans & trois mois, & laissa pour successeur *Mahadi* son fils. Les actions les plus éclatantes d'Almansor sont la conquête de l'Arménie, de la Cilicie & de la Cappadoce. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANSOR ou ALMANSOR-BILLAH fils de *Caiem-Beemer-Illah*, dont le nom propre étoit *Ismaël-Abou-Thaher*, commença à régner en Afrique après la mort de son pére l'an 334 de l'Hégire, & 945 de Jésus-Christ. Il étoit de race Fathimite, & prenoit le nom de Calife, quoique ce ne fût proprement que son fils & successeur *Moez-Ledin-Illah*, qui ayant transporté le Siége de son Empire de Caïroan au Caire en Egypte, fut proclamé le premier Calife de cette race. Tous les Historiens qui ont écrit la Vie de ce Calife Almansor, louent son éloquence. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANSOR, premier du nom, petit-fils de *Nasser*, fut le sixiéme Roi de la Dynastie des Samanides, succéda à son frére Abdelmelik, régna 15 ans, & mourut l'an de l'Hégire 365, & de Jésus-Christ 975. L'an 356, il obligea par la force de ses armes Rukneddoulat Sultan de la Maison des Bouides, à lui payer tous les ans la somme de cent cinquante mille écus d'or, pour tribut des Etats qu'il possédoit en Perse. Il avoit cependant perdu auparavant la Province de Ségestan, où Khalaf fils d'Ahmed s'étoit établi, & d'où Mansor ne le put jamais chasser. Il eut aussi à soutenir longtems la guerre contre Alp-thegin qui remporta deux grands avantages sur lui, qui furent comme les fondemens de la puissance des Gaznévides, que Sébekteghin établit depuis sous Nouh, fils & successeur de Mansor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANSOR second fils de *Nouh*, aussi second du nom, étoit petit-fils de *Mansor*, premier du nom, qui étoit aussi fils de *Nouh*, premier du nom pareillement. Il succéda à son pére *Nouh*, fut le huitiéme Roi de la Dynastie des Samanides, ne régna qu'un an & demi. Tozon-Begh, Turc de nation, qui avoit été esclave de Nouh son pére, & élevé jusqu'au commandement général de la milice, se saisit de lui dans la ville de Sarakhs en Chorassan, le dépouilla de ses Etats, & lui fit perdre la vue, l'an de l'Hégire 389, & de Jésus-Christ 999.

MANSOR, autrement dit *Schah Mansor*, étoit fils de Modhaffer, fils de *Mobanez*, & fut le V Sultan de la Dynastie des *Modhaffériens*, qui s'étoient rendus maîtres de la Perse. Schah Mansor fut défait & mis à mort par Tamerlan, & la ville de

Schi-

Schiraz qui étoit devenue la capitale & le Siége Royal des Princes de cette Dynaſtie, avec le reſte de la Perſe, tomba entre les mains de ce grand Conquérant, l'an 895 de l'Hégire, & 1589 de Jéſus-Chriſt. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANSORE, petite ville d'Afrique dans le Royaume de Tremecen, au Royaume de Fez. Elle fut bâtie par Jacob Almanſor entre Anaf & Rabat, & l'on n'en voit plus aujourd'hui que quelques ruïnes. Elles ſont dans une agréable plaine, à demi lieue de la côte de l'Océan ſur les bords du *Guit*, que les Anciens appelloient *Deca*, & que Ptolomée met à ſix degrez dix minutes de longitude, & à 33 degrez vint minutes de latitude. Le peuple ſe retira dans Rabat, lorſque le Roi de Portugal fit l'entrepriſe d'Anafré, & il n'eſt point revenu depuis. * Marmol, *Deſcription du Royaume de Fez*, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANSOURAH, ville d'Egypte bâtie par Al-Manſor Billah, troiſiéme Calife des Fathimites, qui lui donna ſon nom. Elle eſt ſituée entre le Caire & Damiette, ſur le bord oriental du Nil, dans un lieu nommé *Iſtirak-el Neileïn*, à cauſe que le Nil s'y ſépare en deux branches principales. Elle fut rebâtie & fortifiée par Al-Malek Al-Kamel, Roi d'Egypte, de la poſtérité de Saladin, pour couvrir le païs de l'invaſion des Francs, qui avoient pris la ville de Damiette pour la premiére fois. Elle eſt aſſez grande, plus longue que large, avec neuf ou dix tours. Il y a d'aſſez belles maiſons entremêlées d'arbres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Le Brun, *Voyage au Levant.*

MANSOURAH ou MANSOURAT, eſt le nom d'une ville du païs de Sind, c'eſt à dire, de la partie de l'Indoſtan, qui eſt en deça du Gange & aux environs du fleuve Indus. On dit qu'elle a tiré ſon nom de ce que Mahmoud, fils de Sebecteghin Fondateur de la Dynaſtie des Gaznévides, l'ayant conquiſe, dit en Arabe *Noſſerna*, c'eſt à dire, Dieu nous a aidez & nous a donné la victoire; car, *Manſour* ou *Manſor*, en Arabe ſignifie *Victorieux*. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie par Abougiafar Almanſor ſecond Calife de la race des Abbaſſides, Fondateur auſſi de Bagdad. Cette ville eſt expoſée à de très grandes chaleurs, qui font qu'il ne croît d'autres arbres dans ſon terroir, que des palmiers & des cannes de ſucre. Il y a une ſorte de dattes en ce païs-là, qui ſont auſſi groſſes chacune qu'une pomme ordinaire, & qui viennent par grappes comme les autres, mais elles n'en ont pas la douceur. Un Auteur Arabe appelle le terroir de Manſourat, une petite Province qui eſt aux confins de la Perſe & des Indes deça le Gange, dont la ville de Manſourah eſt la capitale. C'eſt apparemment la ville qui eſt nommée *Soret* dans nos Cartes Géographiques, & non pas Sourat ou Surate, ſituée dans le Royaume de Camboya, beaucoup plus connue par nos Marchands & par nos Voyageurs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MANSVELD, (Régner de) Philoſophe des Païs-Bas dans le XVII ſiécle, ſortoit d'une très bonne famille d'Utrecht, où Antoine ſon pére & Jean ſon grand-pére avoient été Conſeillers. Antoine de Mansveld ſon frére parvint auſſi au même emploi. Régner jetta les fondemens de ſes études à Utrecht & y fit de grands progrès; il s'appliqua au Grec & à l'Hébreu, à la Philoſophie & à la Théologie. Ce fut pour étudier celle-ci qu'il paſſa à Leide; il prit depuis le degré de Docteur en Philoſophie à Utrecht & ſe fit recevoir Miniſtre. Etant ſur le point de partir en qualité de Miniſtre d'une Ambaſſade en Eſpagne, on lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Philoſophie à Utrecht, vacante par la mort de *Daniel Voetius*. Il enſeigna l'ancienne & la nouvelle Philoſophie, & ne balança pas à changer de ſentiment ſur divers articles après un mûr examen. Affable & laborieux il ſupporta ſur-tout ſa derniére maladie avec beaucoup de réſignation & de piété, & mourut au mois de Mai 1671, à la fleur de ſon âge. Il s'attira ſa maladie par ſon grand attachement aux études & par ſes profondes méditations. Il a publié un Traité *de legitima ratiocinandi ratione*, & diverſes Diſſertations. Après ſa mort on publia ſon Ouvrage contre le *Tractatus Theologico-Politicus* de Spinoſa. Il avoit auſſi compoſé un Commentaire ſur l'*Enchiridium* d'Epictéte. * J. G. Græviùs, *in Oratione in obitum Mansveldii. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* MANTA, ville de l'Amérique méridionale dans la partie ſeptentrionale du Pérou, vers la fin du premier degré de latitude méridionale & vers la fin du 334 degré de longitude.

MANTAILLE ancien château dans le Territoire dit la Valloire (*Vallis aurea*) & de la Paroiſſe appellée Mante, où fut célébré le Concile, appellé *Concilium Mantalenſe*. Quelques Auteurs ont cru que le lieu où ce Concile a été tenu, eſt Mante ſur la Seine. D'autres tiennent que c'eſt Montmeillan en Savoye. Guichenon, Hiſtorien de Savoye, ſe perſuade que c'étoit une maiſon de campagne, entre Vienne & Valence, dite *Valloire*, *Vallis aurea*. Mais la plupart croyent que c'eſt le lieu de Mantoue, marqué dans la Carte de Dauphiné, de Jean Beins.

CONCILE DE MANTAILLE.

Boſon fit célébrer ce Concile l'an 872, pour ſe faire élire Roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne, & ſix Archevêques, dix-ſept Evêques, & un très grand nombre d'Abbez & de Seigneurs de ces Etats, le declarérent leur légitime Souverain. Le Pére Sirmond nous a donné dans le troiſiéme tome des Conciles de France, l'Acte de cette élection, qui commence ainſi, *Cùm veniſſent ſancti Patres in nomine Domini Salvatoris noſtri, conventum celebraturi apud Mantalem territorii Viennenſis*, *&c.* Ce que nous rapportons, pour faire voir que Mantaille n'étoit pas loin de Vienne.

MANTANE, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle France. Elle a ſix lieues de circuit & on la trouve en courant la côte qui eſt après l'embouchure de la riviére de St. Jean. Il y en a là un aſſez grand nombre de diſperſées dans un Golfe, & ſéparées les unes des autres par divers canaux qui ſont pluſieurs ports & havres. Il y a là auſſi un paſſage pour aller à la riviére des Eſtéchémins. * De Laet, *Ind. Occident. l.* 2. *c.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MANTE, en Latin *Medunta*, dite *la Jolie*, ville de France ſur la Seine, dans le Diocéſe de Chartres, à douze lieues au deſſous de Paris, a eu autrefois titre de Comté, & étoit défendue par une citadelle, que Henri IV fit détruire à la priére des Pariſiens. Son Egliſe, qui eſt Collégiale, fut bâtie & fondée par Jeanne, fille de France, dont on voit le tombeau à côté du grand autel. Il y a Bailliage & Préſidial, Prévôté des Maréchaux, Election, Grenier à ſel, & Hôtel-de-Ville. On y voit pluſieurs Couvents tant d'hommes que de filles. Charles V, Roi de France, y fonda l'an 1376, le Monaſtére des Céleſtins, dont l'enclos & le côteau eſt renommé pour produire le meilleur vin de l'Iſle de France. Philippe-Auguſte mourut à Mante le 14 Juillet 1223. Le Roi Henri IV y tint, pour la premiére fois de ſon régne, Chapitre de l'Ordre du St. Eſprit, & y donna cet Ordre à Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, & au Maréchal de Biron. On paſſe la Seine à Mantes ſur un beau pont de pierre de 39 arches. Cette riviére y forme pluſieurs Iſles. L'Iſle de Champion, près de Mante, eſt un très agréable lieu, bordé des deux côtez par la Seine & orné d'un plan d'ormeaux qui forme une avenue d'une beauté ſinguliére. * D'Achery, *Spicil. tome* 3. Piganiol de la Force, *Deſcription de la France*, *tome* 2. *p.* 472.

MANTEGAZZA (Etienne) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit de Milan, où il mourut de maladie contagieuſe en 1630. Il avoit été l'an 1600 en la Terre-Sainte; & en étant revenu l'année ſuivante, il écrivit la Relation de ce qu'il avoit obſervé, qui ne parut néanmoins qu'en 1616, à Milan. Elle eſt écrite en Italien, & l'on dit qu'il y en a eu une ſeconde édition. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MANTEIGNE, MANTEGNA, & MANTINE (André) Peintre, étoit de Padoue. On dit que, lorſqu'il étoit encore enfant, & qu'il gardoit les brebis à la campagne, il prenoit plaiſir à deſſiner. Depuis on le mit ſous Jacques Squarcioné, pour apprendre à peindre; & il employa ſon tems ſi utilement, que bientôt après, non-ſeulement il ſurpaſſa ſon Maître, qui le fit ſon héritier, mais ſe rendit encore égal aux Peintres les plus habiles. Dès l'âge de dix-ſept ans il peignit à Padoue le tableau du grand autel de ſainte Sophie, & les quatre Evangéliſtes. Jacques Bellin fut ſi charmé de cette peinture, qu'il donna à Manteigne ſa fille en mariage. Il fit encore d'autres Ouvrages ſi excellens, que Louïs de Gonzague le fit Chevalier. Dans la ſuite, il travailla encore pour le Pape Innocent VIII à Rome, & mourut à Mantoue l'an 1517, âgé de 66 ans. * Vaſari, *Vit. de' Pit.* Ridolfi, *Vit. de' Pit. Venet.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 152.

MANTEIGNE. *Voyez* MANTEGNA.

* MANTEL (Jean) en Latin *Mantelius*, Religieux de l'Ordre des Hermites de S Auguſtin, naquit à Haſſelt en 1599. Il entra dans ſon Ordre à l'âge de 15 ans. Après avoir appris la Philoſophie & la Théologie, il employa une partie de ſa jeuneſſe à enſeigner la Rhétorique. Lorſqu'il fut parvenu dans un âge plus avancé, il s'appliqua à la prédication, & prêcha pluſieurs Carêmes dans les villes principales des Païs-Bas. On a de lui en Flamand le Manuel de la Confrairie des Flagellans; Les jours des Ames dévotes; *Speculum Peccatorum ſive admiranda S. Auguſtini Converſio*; *Oratio in laudem Beatæ Mariæ Virginis*; *Tabula Chorographica Principatus Leodienſis & Comitatus Loſſenſis*; *Ars Artium, ſive de regimine Sanctimonialium Diatribe*; *Feriarum Academicarum liber ſingularis*; *Oratio in funere Henri Lancelotti.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 352 & 353.

* MANTEUFEL, nom de l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Poméranie. Eltſovius fait en 1218 mention de deux branches de Manteufel qui ont demeuré dans le Duché de Meckelbourg. CHRISTOPHLE de Manteufel eſt le premier de cette famille qui ait embraſſé la Religion Luthérienne. Son fils *Henri* Manteufel, Seigneur de Kerſtin, & de Drechnou, reçut le collier de l'Ordre de Livonie. Il ſervit comme Lieutenant-Colonel ſous Albert, Electeur de Brandebourg, & ſous l'Empereur Charles-Quint. Sous Henri II, Roi de France, il eut dans les années 1569 & 1570, le commandement d'un corps de deux mille chevaux, & fut tué traîtreuſement par ſes propres gens. Il eut un fils de même nom que lui, & qui fut Seigneur de Kerſtin, de Kruckenbek, de Drechnou, de Neſtin, de Trinecke, de Gandelin & de Kruhne. C'étoit un homme recommandable par ſa valeur & par ſon ſavoir. Il s'éloigna des emplois, & ſe contenta de la direction de ſes propres biens. Il mourut en 1634, laiſſant quatre fils, HENNING qui ſuit; ANTOINE qui ſuit; *Nicolas* & *Jaques*. Ce dernier, après avoir ſervi l'Electeur de Saxe, le Roi de France & l'Electeur de Brandebourg, mourut en 1665, ſans poſtérité. Nicolas Manteufel, après avoir ſervi les mêmes Princes que ſon frére, mourut en 1638, ſans laiſſer d'enfans mâles.

HENNING, fils aîné de Chriſtophle, continua la poſtérité & eut deux fils, ſavoir, *Henning* qui mourut à Paris ſans avoir été marié; & CHRISTOPHLE qui ſuivra.

ANTOINE, ſecond fils de Chriſtophle, naquit en 1595, épouſa *Lucie-Elizabeth* de Goltz, dont il eut CHRISTOPHLE-ARNOUL qui ſuit, & mourut en 1660.

CHRISTOPHLE-ARNOUL, fils du précédent, Seigneur de Kerſtin, de Kruckenbek, de Gandalin & de Kruhne, & Conſeiller du Roi de Pruſſe dans la Principauté de Camin, avoit fait ſes études à Francfort ſur l'Oder, à Tubingue & à Straſbourg.

Après avoir voyagé en France & en d'autres païs, étant de retour dans ſa patrie, il ſe maria avec *Elizabeth-Claire* de Bonihn, de laquelle il eut quatorze enfans, dont onze moururent dans leur enfance. Les trois autres furent, *Erneſt-Chriſtophle*, Baron de Manteufel, Miniſtre du Roi de Pologne & Electeur de Saxe, Ambaſſadeur extraordinaire aux Cours de Danemarc & de Pruſſe, né le 27 Juin 1676, élevé en 1719 à la dignité de Comte, marié en 1713 avec *Gottliebe-Agnès-Charlotte*, fille de *George-Frédéric* de Bludowsky, veuve de Trach, de laquelle il eut *Sophie-Albertine-Charlotte*; *Wilhelmine-Erneſtine*; *Jeanne-Conſtance-Henriette*; *Louiſe Mariane*. Le ſecond fils de Chriſtophle Arnoul fut *Antoine-Bogiſlas*, né le deuxiéme Février 1680, qui après avoir ſervi conſécutivement le Roi de Pruſſe & l'Electeur Palatin, fut tué au ſiége de Landau en 1704. Le troiſiéme enfant fut *Sophie-Charlotte* née en 1696.

CHRISTOPHLE, ſecond fils de Henning, après avoir ſervi les Princes de Holſtein, devint Maitre-d'Hôtel de Jean-Frédéric Prince héréditaire de Wirtemberg, qui mourut dans le voyage d'Angleterre. Le Duc ſon pére Everard III honora Chriſtophle des charges de Préſident du Conſeil Privé, de Grand-Maréchal de la Cour & de Commandant de Marbach. Etant allé à Strasbourg, il y mourut en 1689, ſans laiſſer de poſtérité, quoiqu'il eût été marié deux fois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hubner, *Dict. Geneal. Genealogies Manuſcrites.*

MANTHIA. *Cherchez* AMANTEA.

MANTICA (François) Cardinal, d'Udine dans le Frioul, né l'an 1534, d'*Andua* Mantica, & de *Fontana* Fonteboni, perdit ſon pére à l'âge de ſept ans. Il fit un ſi grand progrès dans le Droit, qu'il fut jugé capable de l'enſeigner à Padoue dans le tems que Ménochio, Marco-Mantua-Benavidio, Tibériano-Déziani, &c. tous illuſtres par leur doctrine, rempliſſoient les Chaires de Profeſſeurs en cette Univerſité. Mantica y ſoutint très bien la réputation qu'il s'étoit déja acquiſe, & fut attiré à Rome par le Pape Sixte V, qui lui donna une charge d'Auditeur de Rote. Clément VIII le fit Cardinal l'an 1596. François Mantica travailla à deux Ouvrages que nous avons de ſa façon, *De conjecturis ultimarum voluntatum, libri duodecim*; *Lucubrationes Vaticanæ, ſeu de tacitis & ambiguis conventionibus, libri viginti.* Il mourut à Rome le 28 Janvier de l'an 1614, âgé de 80 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de *Santa Maria del popolo* ſon titre, où l'on voit ſon Epitaphe que Germain Mantica Evêque de Famagouſte, François & André, ſes neveux, y firent mettre. * Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom Letter.* *Continuation* de Ciaconius, &c.

MANTINE (André). *Voyez* MANTEIGNE.

MANTINE'E, *Mantinea*, ville d'Arcadie dans la Morée, fut fondée, ſelon Pauſanias, par Mantineus, fils de Lycaon. Elle devint Colonie des Argiens, qui lui donnérent le nom d'*Antigone*, en faveur d'Antigonus, Tuteur de Philippe, Roi de Macédoine, pére de Perſée. L'Empereur Hadrien lui fit reprendre ſon ancien nom. La tradition portoit, que ce fut dans cette ville que Pénélope paſſa le tems de l'exil, auquel Ulyſſe ſon époux l'avoit condamnée pour adultére. Mantinée eſt célébre par la bataille que les Thébains, conduits par Epaminondas, y gagnérent ſous la CIV Olympiade, l'an 363 avant Jéſus-Chriſt. Quelques-uns croyent que cette ville eſt la *Mendi* d'aujourd'hui. On en met une autre dans la même Province, que Leunclavius appelle *Mandigna*, & Le Noir *Montegna.* * Pauſanias, *in Arcadicis.* Strabon, *l.* 8.

MANTINE'E, ville. *Voyez* MANDI.

MANTO, fille de *Tiréſias*, & grande Devinereſſe, comme ſon pére, fut envoyée au Temple de Delphes par ceux d'Argos, qui l'avoient priſe dans la ville de Thébes, comme ce qu'il y avoit de plus excellent dans le butin, qu'ils avoient voué à Apollon. Alcméon, Général de l'Armée, qui prit Thébes, en devint amoureux, & eut deux enfans d'elle; un fils nommé *Amphiloque*, & une fille appellée *Tiſiphone*. La derniére ſe ſentit de la fureur de ſon pére. Voilà ce qu'Apollodore a écrit de Manto. D'autres Hiſtoriens diſent qu'elle fut amenée à Delphes avec les autres priſonniers de Thébes; que fuyant ſes Vainqueurs, elle ſe retira à Claros, où elle bâtit le Temple d'Apollon *Clarien*; qu'elle y épouſa Rhatius, dont elle eut un fils nommé Mopſus. Diodore de Sicile dit que la fille de Tiréſias s'appelloit *Daphné*; qu'elle fut envoyée à Delphes par les Argiens; & qu'elle y rendit un grand nombre d'Oracles. Virgile fait de Manto une Prophéteſſe d'Italie, & marque qu'elle a donné ſon nom à la ville de Mantoue. Pauſanias rapporte, que de ſon tems on voyoit à Thébes, devant le veſtibule du Temple, la pierre ſur laquelle Manto s'aſſeyoit pour rendre ſes Oracles, & qu'on l'appelloit *la Chaire de Manto.* * Apollodore, *Biblioth. l.* 6. Pauſanias, *l.* 7. & 9. Virgile, *Eneïde*, *l.* 10. *v.* 199. Diodore de Sicile, *Biblioth. l.* 5. *c.* 6. Bayle, *Diction. Critiq.*

* MANTOIS, petite contrée de France, dans l'Iſle de France. C'eſt dans ce quartier que ſe trouve la ville de Mante.

MANTON, (Thomas) fameux Miniſtre Presbytérien Anglois, & Docteur en Théologie, naquit en 1620, à *Lawrence Lydiard* dans le Comté de Sommerſet, où ſon pére étoit Miniſtre. A l'âge de 15 ans il alla à Oxford & y fut reçu au College de Wadham. Il fut premiérement placé dans le Miniſtére à Culliton dans la Province de Dévon; il deſſervit enſuite une Egliſe en Middleſex, & enfin celle de Covent-Garden à Londres. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il ſe feroit conformé, ſi la Déclaration touchant les affaires Eccléſiaſtiques eût paſſé en Loi; mais comme cela n'arriva pas, il refuſa un Doyenné & retourna chez les Puritains. Il ſouffrit beaucoup & même la priſon, à cauſe de ſa *Nonconformité*; il eut cependant de de grands Protecteurs, comme le Duc de Bedford & le Lord Wharton. Il mourut le 18 Octobre 1677, avec la réputation d'un des premiers Prédicateurs de ſon tems. Le D. Bates qui prononça ſon Oraiſon funébre, lui attribue un jugement ſolide, une imagination vive, une mémoire fort fidéle, un torrent d'éloquence & une vaſte érudition. L'Archevêque Uſſerius avoit accoutumé de l'appeller *un Prédicateur volumineux*, c'eſt à dire, qui ſavoit réduire en peu de mots la ſubſtance de gros volumes. Il a écrit *Practical. Commentar.* ſur les Epitres de S. Jacques & de S. Jude; *Smectymnus redivivus*; & divers *Sermons* dont on publia cinq volumes depuis ſa mort, & quelques autres Traitez de Morale. * Bates *Funer. Serm. of Manton.* Wood, *Hiſtoria & Antiquitates Academiæ Oxonienſis.* Calamy, *of Eject. Miniſtr. Dict. Allemand.*

MANTOUE, *Mantua*, ville d'Italie en Lombardie, eſt la capitale d'un Duché de même nom. Le païs connu ſous le nom de Mantouan, s'étend des deux côtez du Pô, entre l'Etat de Modene, celui de l'Egliſe, le Domaine de Veniſe, & le Milanez. Sa longueur eſt d'environ cinquante milles, & ſa largeur de quarante. Le païs eſt très fertile. La ville de Mantoue eſt bâtie au milieu du lac que forme le fleuve de Mincio; de ſorte qu'on n'en peut approcher que par deux ponts qui ſont bâtis ſur le même lac. Cette ſituation de Mantoue la rend très forte. Elle eſt belle & ancienne, a près de quatre milles de circuit, huit portes, dix-huit Paroiſſes, & quarante Maiſons Religieuſes, avec un lieu deſtiné pour les Juifs. Le Palais du Duc, ſi renommé par ſes meubles & par ſes richeſſes, fait un des plus beaux ornemens de la ville, qui eſt comme diviſée en deux. L'Egliſe du dôme, qui eſt la cathédrale, dont la voute eſt toute dorée & azurée, celle de ſaint Dominique, la Maiſon de ville, le Moulin dit *des douze Apôtres*, les Manufactures, &c. ſont très renommées parmi les Voyageurs. Novellara, Guaſtalla, Sabionette, Bozolo, Caſtiglione delle Stivere, & Solfarino, ſont des Seigneuries, qui autrefois ont fait partie de l'Etat de Mantoue, & qui en ont été démembrées pour être l'appanage de quelques cadets. La Maiſon de Gonzague poſſéda le Mantouan, après en avoir chaſſé quelques Tyrans, vers l'an 1327 ou 1328. Louïs de Gonzague, fils de Gui, après avoir tué Paſſerino Bonacolſa, Tyran de Mantoue, en obtint la Seigneurie, ſous le titre de Vicaire de l'Empire. Ses Deſcendans prirent le nom de Capitaines de Mantoue, juſques à JEAN-FRANÇOIS, que l'Empereur Sigiſmond créa Marquis l'an 1433. Charles-Quint érigea Mantoue en Duché l'an 1530. Les Impériaux ſuſcitérent la guerre au Duc de Mantoue, auparavant Duc de Nevers, en l'année 1629, & ce Prince fut ſecouru par le Roi Louïs XIII, avant & après la paix de Quieras. Mantoue fut priſe le 18 Juillet de l'an 1630, par Colalto, Général de l'Empereur, dont les ſoldats y ruïnérent des ouvrages incomparables. Cette ville s'eſt longtems reſſentie de ce pillage, & ne s'eſt rétablie qu'avec peine. Le Palais du Duc, un des plus magnifiques de toute l'Italie, avoit avant cette priſe, ſept différens ameublemens, pour chacun de ſes appartemens, outre une infinité de tableaux & de ſtatues, des cabinets, des vaſes d'or & d'argent, &c. On y voyoit une licorne, & une orgue d'albâtre; ſix tables, chacune de trois piez, la premiére toute d'émeraudes, la ſeconde de turquoiſes, la troiſiéme d'hyacinthes, la quatriéme de ſaphirs, la cinquiéme d'ambre, & la ſixiéme de jaſpe. Tous ces thréſors furent pillez. Le feu Duc de Mantoue prenoit le titre de Duc de Mantoue & de Montferrat, de Prince & Vicaire perpétuel du Saint Empire, de Marquis de Gonzague, de Viadane, de Gazolo, & de Dozolo, de Seigneur de Luzara, de Comte de Rodriga, &c. Il étoit Chef de l'Ordre des Chevaliers du Sang de Chriſt, que le Duc Vincent inſtitua en l'an 1608. Au reſte, Mantoue a donné naiſſance à pluſieurs grands hommes, & entre autres à Virgile, au Taſſe, à Pomponace, à Poſſevin, à Baptiſte Mantouan, &c. Virgile parle ainſi de ſa patrie, *Eneïde*, *l.* 10. *v.* 199, &c.

Fatidicæ Mantus & Tuſci filius amnis,
Qui muros matriſque dedit tibi, Mantua, nomen.

Il y a un Evêché, qui ne reléve que du Saint Siége. Mantoue a trois fauxbourgs, qui ſont comme autant de villes ſur le lac. Ce ſont *Porto Forteze*, le Bourg ſaint-George, & le Thé. Les principales villes de l'Etat ſont, Viadana, Borgoforte, Pomponeſco, Goito, Governolo, Caneto, &c. ſans parler de la Mirandole, & des autres Seigneuries détachées, qui ſont dans le Mantouan. Quant à la Maiſon des Ducs de Mantoue, le dernier Duc de la Maiſon de Gonzague étant mort en 1708, le Duc de Lorraine prétendit que la ſucceſſion lui appartenoit par ſa mére Eléonore-Marie d'Autriche, fille de l'Empereur Ferdinand III & d'Eléonore de Gonzague, II du nom, & tante de Ferdinand Charles dernier Duc: auſſi on lui ajugea en 1709 les effets mobiliaires, qui lui étoient conteſtez par le Grand-Duc de Toſcane, qui fut déchu de ſes droits: on en donna ſeulement une ſixiéme partie à un fils naturel du défunt. *Voyez* GONZAGUE. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Antoine Poſſevin, *in Mant. & Mont. Hiſt.* Egulicola ou Agricola, *Chron. di Mant.* Franciſco Negro, & Frédérico Boſſio, *Ducat. Mant. Diſquiſ. Juriſ.* Grégorio Léti, *Ital. Regn.* Schottus, *Itiner. Ital.* &c.

CONCILE DE MANTOUE.

L'élection du Pape Alexandre II ayant été troublée par le Schiſme de Cadaloüs, Evêque de Parme, que l'Empereur Henri IV avoit fait nommer Pontiſe ſous le nom d'Honorius II, il fut néceſſaire de chercher un reméde à ce mal, pour donner la paix à l'Egliſe. Dans cette vue on célébra l'an 1064, un Concile à Mantoue, où l'élection d'Alexandre fut confirmée, & celle de l'Antipape condamnée. Pie II

Il y tint une Conférence, afin de délibérer & de prendre les moyens sûrs pour faire la guerre au Turc. Elle commença l'an 1459.

MANTOUAN. *Voyez* l'Article précédent.

MANTUA (Marc). *Cherchez* BENAVIDIUS.

MANTUAN (Baptiste). *Cherchez* SPAGNOLI.

MANTUANA. *Cherchez* DIANE, &c.

MANTURNA, Déesse adorée par les Romains pour obliger l'épouse de demeurer à la maison. Ce sont des épithétes données à la Divinité, dont on a fait autant de Divinitez particuliéres.

MANTZ (Félix), fils de Jean Mantz, Docteur en Droit, Prévôt du Chapitre de la Cathédrale de Zurich, & Chanoine de Suten, étoit fort versé dans la Langue Hébraïque. Ce fut par-là qu'il rendit de très bons services à Zwingle pendant qu'il travailloit à la Traduction de la Bible. Il s'infatua dans la suite des principes de Thomas Muntzer, & après avoir manqué la Chaire de Professeur en Hébreu à Zurich en 1525, il tâcha de répandre sa doctrine dans ce Canton. Malgré toutes les mesures que le Magistrat prit contre lui & les défenses qu'on publia, il réussit dans son dessein & se fit un bon nombre de Sectateurs, de sorte qu'il forma un nombreux Troupeau Anabatiste à *Zollicoffen* à une lieue de Zurich. Il tâcha de faire la même chose à *Rochau* dans la Seigneurie de Greunig, & d'y causer même une émeute. Il fut mis en prison en 1526. Tous les mouvemens qu'on se donna pour lui faire changer de sentiment, ne furent pas plus efficaces que la dispute publique qu'il avoit soutenue le sixiéme Novembre 1525, pendant trois jours. Les tenans du parti Réformé étoient Zwingle, Léo Juda, & Gaspar Mégander, les trois qui parloient pour les sentimens des Anabatistes étoient Grébélius, Mantz & Blawrok. Mantz fut condamné le cinquiéme Janvier 1527, à être noyé, & *Blawrok* à être fustigé & banni. Mantz en allant au supplice ne cessoit de parler en faveur de sa doctrine, & de prier Dieu de pardonner à ceux qui étoient coupables de sa mort. Sa mére l'exhortoit à être ferme, & elle eut le courage de le voir aller au supplice sans verser une larme. Comme il étoit prêt à être jetté dans l'eau, il prononça ces paroles, *Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains.* * Hottinger, *Helvet. Kirchen-gesch.* Hoornbeeck, *Summa Controversiarum Religionis, p.* 158. *Dict. Allemand de Bâle.* Ruchat, *Hist. de la Réform. tome* 1. *p.* 279 & 454. Ottii *Annales Anabapt. ad annum* 1525. &c.

MANUACH, Hébreu, de la Tribu de Dan. *Voyez* MANUE'.

MANUCE (Alde) *Aldus Pius Manutius*, célébre Imprimeur sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, étoit né à Bassano dans la Marche Trévisane, d'où vient qu'il fut surnommé *Bassianus*, & fut chef de la famille des Manuces Imprimeurs de Venise, illustres par leur savoir. Il donna au public une Grammaire Gréque, des Notes sur Horace, sur Homére, &c. après avoir déja traduit quelques Traitez de saint Grégoire *de Nazianze*, & de saint Jean *de Damas*, Ouvrages qui ont tous rendu son nom immortel. Cet homme extrêment laborieux en publia quelques-uns des Anciens, que nous avons avec d'excellentes Préfaces de sa façon. Il épousa la fille d'*Andrea* Asculano, Imprimeur de Venise, & en eut *Paul* Manuce, dont nous parlerons dans la suite. Alde mourut extrêmement âgé à Venise en l'année 1516. Quelques Auteurs prétendent qu'il a été le premier qui a imprimé le Grec correctement & de suite. Alde Manuce étoit si attaché à ses occupations, que pour n'en être pas détourné par les visites, il avoit écrit sur la porte de son cabinet, *Quisquis es, rogat te Aldus etiam atque etiam, ut si quid est, quod à se velis, perpaucis agas, deinde actutum abeas, nisi tanquam Hercules defesso Atlanti veneris suppositurus humeros; semper enim erit quod & tu agas, & Aldus.* Scaliger a reproché à Erasme de s'être borné à être le Correcteur de Manuce; mais Erasme lui-même assure qu'il n'avoit point corrigé d'autres Ouvrages de cet Imprimeur, que ceux qu'il imprimoit pour lui. * Gesner, *Biblioth.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Le Continuateur de Trithême. Simler. Quensted. Opmeer, &c. *de Vitis Stephanorum. Bibliotheca Vaticana.* Monsieur de la Monnoye sur Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 4. *n.* 2. édit. d'Amsterdam 1725.

MANUCE (Paul) fils d'Alde, né à Venise l'an 1512, fit un grand progrès dans l'intelligence des Langues & dans les Belles-Lettres, & soutint très bien la grande réputation que son pére s'étoit acquise. Il se distingua dans plusieurs villes d'Italie, sur-tout à Rome, où Pie IV le fit venir pour prendre soin de l'Imprimerie Apostolique, dans le dessein de faire imprimer les Péres de l'Eglise. On le chargea aussi pendant quelque tems de la Bibliothéque du Vatican. Ce savant homme publia les Oeuvres de Ciceron, avec des notes & des commentaires, & composa les Traitez, *De legibus Romanis; De dierum apud Romanos veteres ratione; De Senatu Romano; De Civitate Romana; De Comitiis Romanorum*; des Epîtres en Latin & en Italien, &c. Ses afflictions domestiques avancérent ses jours. Une de ses filles qui étoit Religieuse, voulut sortir de son Monastére: il la maria, ce qui ne l'empêcha pas de vivre dans le désordre. Les débauches ausquelles il s'étoit abandonné lui-même, lorsqu'il étoit jeune, lui causérent de grandes incommoditez dans sa vieillesse, & le rendirent extrêmement mélancolique. Il mourut en 1574, âgé de 62 ans. Manuce eut une dispute vive avec Lambin, pour savoir s'il falloit écrire *consumptum* ou *consumtum.* Manuce tenoit pour le dernier, & ayant trouvé une pierre ancienne où ce mot avoit un *p*, de fureur il la jetta contre Lambin & lui cassa le nez. Il composoit ses Lettres avec tant de soin, que celles qu'il commençoit au Printems il ne les finissoit qu'en Automne. * De Thou, *Hist. l.* 59. Imperialis, *in Musæo Hist.* Beyerlink, *in Continuat. Chron. Opmeeri.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ghilini, *Teat. Hist.* &c.

MANUCE (Alde) dit *le Jeune*, fils de Paul, & petit-fils d'Alde Manuce, fut élevé par son pére dans les Lettres, où il fit un si grand progrès, que dès l'âge de 14 ans il donna un Commentaire sur l'Orthographe; & il n'en avoit que 19, quand il composa le Livre des Notes des Anciens, & qu'il enseigna dans plusieurs villes d'Italie. Il alla à Rome du tems du Pape Sixte V, & obtint de Clément VIII, la Directtion de l'Imprimerie du Vatican. Apparemment que les émolumens en étoient très modiques, ou que Manuce ne se plaisoit pas dans cet emploi; car nous apprenons de plusieurs Auteurs que pour se tirer de la misére, il se vit contraint d'accepter un emploi de Professeur en Rhétorique. Dès qu'il fut a Rome il répudia sa femme, afin de pouvoir obtenir quelque riche bénéfice; & peu de tems après il fut pourvu de la charge de Professeur dans les Humanitez. Malgré son savoir, il n'avoit point d'Auditeurs, & il employoit ordinairement l'heure de sa leçon à se promener devant la porte de son Auditoire. Il fut obligé, pour subsister, de vendre l'excellente Bibliothéque qui étoit dans sa famille, & que son pére, son ayeul, & ses grands-oncles avoient recueillie avec grand soin. On dit qu'elle étoit composée de quatre-vint mille volumes. Alde Manuce mourut l'an 1597 à Rome, où son savoir lui attira des éloges pour toute récompense. Ses Oeuvres imprimées sont, *Commentarius in Ciceronis libros de Rhetorica, de Philosophia, de Officiis, de Senectute, de Amicitia, in Paradoxa, & in Somnium Scipionis, M. T. Cicero Commentariis illustratus, antiquæque lectioni restitutus; Emendationes & Notæ in Censorinum de Die Natali, & in Velleium Paterculum; Oratio de Laudibus Francisci Medicæi; Scholia ad Sallustium; Comment. in librum Horatii de Arte Poëtica, & in 2. Epodon; Notæ in Eutropium; Oratio habita in Academia Bononiensi ad Sixtum V; De Quæsitis per Epistolam, libri tres; Commentarius de Orthographia; Tractatus de Notis Veterum; De interpungendi ratione Kalendario Veteri Romano; De conscribendis Epistolis; Vita di Cosmo Medicis primo Grand Duca di Toscana; Delle attioni di Castruccio Castracani; Discorso intorno all' excellenza delle Republiche; Il perfetto Gentilhuomo; Discorsi venti cinque Politici sopra Tito Livio; Locuzioni dell' Epistole di Cicerone; Locuzioni di Terenzio; Eleganze insieme con la copia della Lingua Toscana e Latina; Dell' Antichita Romane Inscrizione; Epistole famigliari di Cicerone in Lingua Toscana tradotte; Le Lettere*, qui sont écrites avec beaucoup de politesse & qui sont fort estimées. * Teissier, *Eloges des Savans, tome* 4. *p.* 313. & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. imag. illust. c.* 109. Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter. P. I.* Crœselius, *in Elog.* De Thou, *Hist.* Beyerlink, *in Continuat. Chron. Opmeeri.* Simler, *Epitome Biblioth. Gesneriane.* Possevin.

MANUE', MANUACH ou MANOAH, Hébreu de la Tribu de Dan, est célébre pour avoir été pére de *Samson.* Un Ange lui annonça la naissance de ce fils, qui devoit être Nazaréen, & qui naquit l'an 2880 du Monde, & 1155 avant Jésus-Christ. * *Juges, ch.* 13.

MANUEL de Brienne, Auteur d'un Ouvrage de Musique.

MANUEL MOSCHOPULE. *Voyez* MOSCHOPULE (Manuel).

MANUEL, l'un des Généraux d'Armée de Théophile, Empereur des Grecs, & Grand-Domestique de l'Empire, signala son courage en plusieurs occasions. Cet Empereur, dans une bataille contre les Arabes, vers l'an 840, voyant la défaite de ses troupes, fut tellement saisi de douleur, qu'il demeura immobile, comme s'il eût perdu le jugement. Le vaillant Manuel ne le pouvant tirer d'entre les mains des ennemis, s'avisa de le menacer qu'il le tueroit s'il ne le suivoit; & lui ayant fait reprendre ses esprits par ces feintes menaces, il le sauva du danger. Mais peu après il mourut lui-même d'une maladie causée par les blessures qu'il avoit reçues dans ce combat, & fut enterré dans un Monastére qu'il avoit fondé. * Léon le Grammairien, *Vie de Théophile.*

MANUEL CHARITOPULE, Patriarche de Constantinople, succéda l'an 1216 à Maxime, & mourut peu de tems après, avant l'Empire de Jean Ducas, qui commença l'an 1222. Il a fait des Réglemens Ecclésiastiques, qui sont dans le Droit Grec-Romain, attribuez faussement à l'Empereur Manuel Comméne, & qui sont certainement d'un Patriarche de Constantinople; soit de celui-ci, soit d'un autre Manuel qui succéda à Methodius l'an 1243, & qui mourut à la fin de l'an 1254. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

MANUEL Comnéne, Empereur d'Orient. *Cherchez* EMMANUEL.

MANUEL CALECAS. *Cherchez* EMMANUEL CALECAS.

MANUEL, Maison sortie des Rois de Castille. *Voyez* CASTILLE.

MANUEL CHRYSOLORAS. *Cherchez* CHRYSOLORAS.

MANUEL de Byzance, Historien Grec, qui est cité par Jean Curopalate, en la Préface de son Histoire, est différent de ces deux Auteurs *dont nous venons de parler.*

MANUEL (Nicolas) de Berne. Il composa & fit jouer publiquement en 1522, deux espéces de Comédies, où il attaquoit d'une maniére très vive le Clergé Régulier & Séculier, & la tyrannie de la Cour de Rome. Il y tournoit aussi en ridicule les Indulgences qui avoit eté publiées à Berne. La premiére de ces Piéces étoit intitulée *le Mangeur des morts*; & la seconde, *Paralléle de la conduite de Jésus-Christ, & de son prétendu Vicaire le Pape.* Ces Comédies furent jouées en pleine rue par des enfans des Bourgeois, pendant le Carnaval. Le Mécredi des Cendres on porta les Indulgences par les rues, en chantant

tant des chansons où on se moquoit de cette marchandise Papale. Manuel ne fut point repris de ces traits hardis, quoique Berne fût encore Catholique-Romaine. Bien loin de là, peu de tems après il fut fait Conseiller. En 1528, il étoit Banderet & Commandant de la garnison que l'on envoya a Thoun, pour garder cette ville contre les entreprises des Rebelles. Il fut ensuite employé en diverses députations, & eut beaucoup de part à la Réformation de quelques Paroisses du Comté de Bade. Nicolas eut trois fils, 1. *Jerôme*, Baillif de Lausanne en 1557, & Thrésorier du païs de Vaud en 1562; 2. *Nicolas*, Conseiller & Seigneur de Cronay, pére d'*Albert*, qui fut Avoyer; 3. *Jean-Rodolfe*, Baillif de Morges en 1562. * Ruchat, *Hist. de la Réform. &c. tome* 3. *p.* 530.

MANUEL, nom de deux familles nobles d'Espagne & de Portugal. L'une tire ce nom d'Emanuel, fils de Ferdinand *le Saint* Roi de Castille & de Léon, & de là sont issus les Comtes de Villaflor en Portugal. L'autre prend son nom de Jean-Emanuel, fils naturel d'Edouard Roi de Portugal, d'où sont issus les Comtes d'Atalaya. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Geneal. Hispan.*

MANUEL ou MICHEL APOSTOLIUS. *Voyez* MICHEL.

MANUS ou HARTMANUS BEIERUS. *Cherchez* BEIER.

MANWARING, un des Prédicateurs dont Charles I, & son Ministére, se servirent en 1627, pour prêcher comme une doctrine tirée de l'Ecriture Sainte, que les Sujets sont obligez d'obéïr au Roi dans tout ce qu'il commande, sans rien examiner. *Sibthorp* & *Manwaring* se distinguérent en pressant l'obéïssance passive. Le dernier avança, „ Que le Roi n'étoit pas obligé „ d'observer les Loix du Royaume, touchant les droits & les „ priviléges des Sujets; Que la volonté royale, & le comman- „ dement du Roi, quand il impose des taxes, ou qu'il em- „ prunte de l'argent, obligent les consciences des Sujets sous „ peine de la damnation éternelle; Que ceux qui refusent de „ prêter les sommes à quoi ils sont taxez, commettent une „ griéve offense contre la Loi de Dieu & la suprême autorité „ du Roi, & se rendent coupables d'impiété, de déloyauté & „ & de rebellion; Que l'autorité du Parlement n'est point né- „ cessaire pour lever des taxes & des subsides, & que les len- „ tes procédures de ces grandes Assemblées ne sont nullement „ propres à secourir l'Etat dans les nécessitez urgentes; qu'au „ contraire, elles ne font qu'apporter divers obstacles aux „ desseins du Prince." Manwaring fut condamné dans la Chambre Haute, dans le Parlement suivant, à une amende de mille livres sterling, à faire une réparation publique aux barres des deux Chambres, & à être mis en prison, après avoir été suspendu pour trois ans, & déclaré indigne de tout emploi Ecclésiastique ou civil. Mais le Roi lui accorda son pardon avec un bon Bénéfice, & ensuite un Evêché. Cependant en 1628, le Roi fit proclamer la suppression du Sermon de Manwaring, en ordonnant à tous les particuliers qui en auroient des exemplaires, de le porter à un Sécretaire d'Etat, ou à quelque autre Magistrat. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 7. *p.* 336. *&c.*

MANZANARE'S. *Voyez* MANCANARE'S.

MANZANILLA, MANSERA ou MANSILLA, en Latin *Manzanilla*, *Pomeriola*, ancien bourg d'Espagne. Il est dans le Royaume de Léon, à quatre ou cinq lieues de la ville de ce nom, en tirant vers Palencia. * Maty, *Diction. Géogr.*

MANZANILLA. *Voyez* MANCENILLE.

MANZE'E. *Voyez* MANSEE.

MANZINI. *Cherchez* MANCINI.

MANZINI, (Charles) Gentilhomme de Bologne en Italie, s'appliqua singuliérement dans le XVII siécle à l'étude des Mathématiques, dans lesquelles il devint très habile. Il est mort à Bologne dans un âge très avancé, vers l'an 1678. Il a donné au public, 1. *Astrorum simulacra.* 2. *Tabula primi mobilis quibus nova dirigendi ars, & circuli positionis inventio exhibetur.* 3. *Della sicura incertezza nella declinatione dell' ago magnetico dal meridiano, &c.* 4. *Stella Gonzaga, sive geographica ad terrarum orbis ambitum, & meridianorum differentias.* 5. Une Dioptrique pratique, en Italien. 6 Un Discours sur les Cométes, dans la même Langue. 7. Un Ouvrage de Morale, fort utile, contre le Duel, sous ce titre: *Il duello schernitto, overo la offesa e la sodisfazione; trattato morale per aggiustar le differenze tra cavalieri, ed altre persone d'honore, in ordine alla pace.* Enfin on a encore de Charles Manzini une Vie de saint Bruno, fondateur des Chartreux, écrite en Italien, sous ce titre: *Incentivi alla vita solitaria*, &c. Il avoit fait aussi l'Apologie de ce Saint sur le véritable sujet qui l'engagea à se retirer, contre ce qu'en a écrit M. de Launoi, qui a rejetté, avec raison, la fable du prétendu Chanoine qui fit entendre, dit-on, après sa mort, que c'étoit inutilement que l'on prioit Dieu pour lui, & qu'il étoit réprouvé. * Le Pére Poisson, de l'Oratoire, *Relat. Manuscr.* sur quelques Savans d'Italie.

MANZIUS (Gaspard) a fait un Commentaire sur les quatre Livres des Institutes, imprimé en 1645, & un Traité des Testamens, publié en 1661. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MANZO ou LE MANSO (Jean-Baptiste) Marquis de Ville, natif de Naples, d'une famille originaire d'Amalfi, porta les armes pour le Duc de Savoye, puis pour le Roi d'Espagne son Souverain. Depuis, étant de retour à Naples, il cultiva les Lettres, & fut un des Fondateurs de l'Académie de *gli Oziosi* de Naples. Il composa divers Traitez, comme, la Vie de Torquato Tasso; *l'Erocallia*; *le Poësie Nomiche*; *I Paradossi*, *&c.* & mourut le 28 Décembre 1645, âgé de 84 ans. Les Poësies Pastorales du Manso parurent à Venise l'an 1635, *in douze.* Elles se divisent en trois parties, dont la premiére comprend les Piéces galantes; la seconde, les sacrées; & la troisiéme, les morales. Il n'étoit pas excellent Poëte; mais on ne le compte pas non plus tout à fait parmi les Poëtes médiocres. Il a fait divers autres Ouvrages sur l'Amour profane, & l'on peut dire que sa prose est presque toute érotique, c'est à dire qu'elle ne parle que d'avantures tendres & romanesques. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illust. c.* 12. *&c.* Nicolas Toppi, *Biblioth. Napolitana.*

MANZUOLI (Luc) Cardinal, Evêque de Fiésole, né à Florence où il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Humiliez, fut choisi pour gouverner le Monastére de son Ordre à Florence, en qualité d'Abbé, & remplit ses devoirs avec tant d'exactitude, que le Pape Grégoire XII lui donna l'Evêché de Fiésole, & le fit depuis Cardinal le 19 Septembre de l'an 1408. Il travailla avec soin pour porter le Pape à donner la paix à l'Eglise pendant ce Schisme déplorable qui la déchiroit alors, & mourut peu après à Florence le 14 Septembre de l'an 1411. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Humiliez, qui est aujourd'hui desservie par les Cordeliers, & où l'on voit son tombeau. * Scipione Ammirato & Ughel, *de Episc. Fesul.* Saint Antonin, *tit.* 15. & 22. Arnoul Wion. Ciaconius. Aubery, &c.

M A O.

* MAOCH, pére d'Achis ou d'Akis Roi de Gath ou de Geth, chez qui David se réfugia pour éviter la persécution de Saül. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 27. *v.* 2.

MAON, ville de la Tribu de Juda. *Voyez* MAHON.

MAON ou PORTO MAHON, en Latin *Mago*, petite ville située sur la côte orientale de l'Isle de Minorque, à huit lieues de Citadella. Porto Mahon a un fort beau port, & elle est défendue par la Citadelle de Saint-Philippe. Elle fut prise par les Alliez dans la derniére guerre pour la succession d'Espagne, & elle a été cédée avec l'Isle aux Anglois par la paix d'Utrecht. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

* MAOUARANNAHAR, MAOVARALNAHAR, MAWARALNAHRA & MAURENAHER, est un grand païs qui répond à la Transoxane des Anciens, & au Zagathai ou Usbek des Modernes. La ville de Samarcande qui en est la capitale, a autour de soi, dix lieues à la ronde, un grand nombre de bourgades, dont les jardins délicieux font passer cette fameuse vallée pour un des quatre Paradis terrestres que les Orientaux mettent en Asie. Il se trouve dans ce païs-là des mines d'or & d'argent. Toutes les villes de ce païs-là sont bâties de pierres & de briques, & il y en a plusieurs fermées de murailles très fortes & flanquées de tours. Cette Province fut conquise par les Arabes dans les années de l'Hégire 87, 88, 89, du tems de Valid sixiéme Calife de la race des Ommiades. Longtems après, Gingiskhan en chassa les possesseurs, & en donna le gouvernement à son second fils Giagataï, dont elle a eu le nom de Zagathai. Les successeurs de Ginghiskhan en furent ensuite chassez par Tamerlan, dont la postérité en fut dépouillée par Schaibek Sultan des Usbeks, & depuis cela on l'appelle aussi païs des Usbeks. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

M A P.

MAPES (Gautier) Anglois, Chanoine de Salisbury, puis Précenteur de Lincoln, & Archidiacre d'Oxford, vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1210, & fut célébre sous les régnes des Rois Henri II, Jean & Richard. Il composa des Poësies satiriques contre les Papes, les Cardinaux, les Evêques & contre l'Ordre de Cîteaux, sous le titre de *l'Apocalypse du Pontife Golias, des déréglemens de la Cour de Rome*, & quatre Piéces *contre les mauvais Ecclésiastiques.* Il laissa aussi d'autres Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans Balée, Léland, Pitseus, &c. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIII siécle.*

MAPHE'E. *Cherchez* MAFFE'E.

MAPPALIQUE, Africain, souffrit le martyre, l'an 250, du tems de la persécution de Déce. Saint Cyprien a loué sa constance; & l'ancienne Eglise d'Afrique célébroit sa mémoire le 19 Avril, quoique nos Martyrologes le placent au 17 du même mois. * Saint Cyprien, *Epist.* 10. *v.* 12. & 27. *de la nouvelle édition.* Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Eccl. Calendarium African. apud* Mabillon, *Analect. tome* 3. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

M A Q.

MAQUEDA (Ducs de), Grands d'Espagne. *Voyez* CARDENAS.

MAQUEDA, *Macheda*, bourg avec un château & titre de Duché. Il est dans la Castille Vieille, à sept ou huit lieues de Tolède, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAQUIS. C'est un lieu de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à deux lieues au dessus d'Anduxar, & on y voit les ruïnes de l'ancienne *Ossigi Laconium*, petite ville du Territoire de Cordoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

M A R.

MAR. *Voyez* MARR.

MARA: c'est le nom qui fut donné au lieu où les Israëlites firent leur cinquiéme campement, & où ils arrivérent du Désert d'Ethan. Ils venoient de passer la Mer

Rouge, & ils s'y arrêtérent pendant huit jours. Ils y trouvérent une ou pluſieurs fontaines, mais dont les eaux étoient améres, & ils n'en pouvoient point boire; ce qui fit qu'ils nommérent ce lieu *Mara*, car le mot de *Mar* en Hébreu ſignifie *amer*. Les Iſraëlites ayant goûté de ces eaux, murmurérent contre Moïſe, & furent ſur le point d'exciter une grande ſédition. Moïſe dans un ſi grand beſoin s'adreſſa à Dieu, & Dieu lui montra un certain bois, qu'il jetta dans les eaux, & elles devinrent douces. De Mara ils allérent camper en Elim. * *Exode*, *ch.* 15. *v.* 23.

On montre encore aujourd'hui à quelques cents pas de la Mer Rouge, tirant vers le ſeptentrion, certaines fontaines dont les eaux ſont améres, & qu'on dit être les mêmes que celles de Mara. *Voyez* Pierre Belon, *l.* 2. *c.* 57. & 59. & Pietro della Valle, *lettre* 11. Pline en fait auſſi mention, *l.* 6. *c.* 29. Il dit que Ptolomée *Philadelphe* fit faire un foſſé depuis le Nil juſqu'aux fontaines améres vers la Mer Rouge, pour la joindre avec le Nil. Mais ces fontaines ne ſont point les mêmes que celles de Mara. Car les Iſraëlites marchérent trois jours après avoir paſſé la Mer Rouge avant que d'y arriver; & il n'étoit pas neceſſaire de marcher ſi longtems pour venir à ces fontaines dont parlent les Auteurs que nous venons de citer, puis qu'elles n'en ſont éloignées que de quelques heures de chemin. De plus, puiſqu'ils paſſérent la mer pour arriver ſur ſon rivage oriental, ſelon le ſentiment le plus reçu & le plus vraiſemblable, on ne peut pas croire qu'ils ſe ſoient détournez ſur leur gauche vers ces fontaines, puiſqu'ils alloient à la montagne de Sinaï, qui étoit à leur droite. Il faut donc que les fontaines dont parle Moïſe fuſſent plus vers l'orient & plus près du mont Sinaï. Enfin on dit que ces fontaines améres ſont au nombre de douze; ce qui fait voir que des perſonnes peu verſées dans la lecture de l'Ecriture Sainte ont confondu les fontaines améres de Mara avec les douze fontaines d'Elim. Les plus petites conjectures ont quelquefois ſuffi pour donner de certains noms à de certaines choſes, afin d'exciter la curioſité des Voyageurs, & la dévotion des perſonnes crédules. * Jean le Clerc, *dans ſon Commentaire ſur l'Exode.*

MARA, c'eſt le nom que prit Noëmi ou Nahomi, après avoir perdu ſon mari & ſes deux fils, pour marquer l'amertume de ſon cœur & ſon affliction. * *Ruth*, *ch.* 1. *v.* 20.

* MARA (Guillaume de), Normand de nation, né dans un village, fleurit ſous le régne de Charles VIII, Roi de France, & ſous ſon ſucceſſeur. Jean Bochart qui avoit été Evêque d'Avranches & Confeſſeur du Roi, prit ſoin de l'éducation de Mara, qui perdit trop tôt ce protecteur pour ſon avancement temporel. Après la mort de Bochart, Mara alla achever ſes études dans l'Univerſité de Paris, où l'on connut bientôt ſes talens pour l'Eloquence & pour la Poëſie. Robert Briſſonet, Archevêque de Reims, & alors Chancelier de France, informé de ſon mérite le fit ſon Sécretaire. Après la mort de ce Prélat, il le devint de Gui ou Guillaume de Rochefort, Chancelier, & enſuite de Guillaume Briſſonet, Cardinal & Evêque de S. Malo. Mara dégoûté de la Cour, ſe retira à Caen, où il fut Recteur de l'Univerſité; & il y prit le titre de Docteur en l'un & l'autre Droit. Il y revit & corrigea un Poëme Latin, intitulé *Chimæra*, & le dédia en 1510 à Jean de Ganay, Chancelier de France. Ce Poëme fit beaucoup d'honneur à ſon Auteur, que l'on tira de Caen peu après, l'an 1510, pour le faire Thréſorier & Chanoine de l'Egliſe de Coutances. On a encore de lui un autre Poëme qui a pour titre, *de tribus fugiendis, Ventre, Pluma & Venere, libelli tres*, & qu'il dedia à Adrien Gouffier, Cardinal. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAR ABA. Les Syriens attribuent à cet Ecrivain de leur Nation, la Verſion Syriaque de tout le Vieux Teſtament faite ſur le Grec. Ebed Jéſu attribue auſſi à ce Mar-Aba, qu'il nomme *Raba-Grand*, des Commentaires ſur la Geneſe, ſur les Pſeaumes, ſur les Proverbes, & ſur quelques Epîtres de ſaint Paul. Il le fait encore Auteur de divers Diſcours, de quelques Epîtres ſynodiques, touchant le gouvernement de l'Egliſe, & de quelques Conſtitutions Eccléſiaſtiques. * Ebed Jéſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

MARABAT ou MIRABAT, ville de l'Arabie Heureuſe, entre Alibinali & Maſcate.

MARABOTTI (Frédéric) natif de Gênes, commanda les Armées de ſa patrie qui étoit engagée dans le parti des Guelphes contre les Gibelins, dans le XII ſiécle. On rapporte de lui le ſtratagême ſuivant. Se voyant pourſuivi ſur mer par les ennemis plus forts que lui, il gagna la côte pendant la nuit, & fit mettre dans une chaloupe le fanal de la Flotte, qui avoit coutume d'être allumé ſur le vaiſſeau du Général, pour ſervir de guide aux autres vaiſſeaux. Il commanda à quelques rameurs de faire avancer cette chaloupe vers le rivage le plus proche, tandis que les autres vaiſſeaux ſe retireroient ſans lumiére par une autre route. Les Gibelins ſuivirent cette lumiére, qu'ils croyoient être à la tête de la Flotte Génoiſe, & furent bien ſurpris le lendemain de ne trouver ſur le bord que cette chaloupe abandonnée, qui les avoit trompez & qui avoit facilité la retraite de Marabotti. * Ubert Folieta, *Elog. Clar. Vir.*

MARABOUS, Prêtres des Mahométans, dans le païs des Négres en Afrique, ont pour toute ſcience celle de ſavoir lire & écrire l'Arabe, & d'interpréter à leur mode quelques paſſages de l'Alcoran. Ils rendent auſſi la Juſtice avec tant d'autorité, que leurs ſentences, qu'ils prononcent ſur le champ, ſont ſans appel. Ils s'appliquent encore à faire des charmes, qu'ils nomment *Griſgris*. Ce ſont de billets où ils écrivent certains paſſages de l'Alcoran, avec quelques caractéres qu'ils prétendent avoir une force admirable pour faire réuſſir les deſſeins de ceux qui les portent, pour les rendre invulnérables, pour les préſerver de malheurs, ou les guérir de maladies. Les uns portent ces Griſgris pendus à leur cou, les autres attachez ſur leur eſtomac; & d'autres, comme les ſoldats, les mettent à leur tête en forme de papillotes dont ils enveloppent leurs cheveux. Les Marabous vendent très cher ces ſortes de billets enchantez, parce que ces peuples ſont extrêmement ſuperſtitieux & crédules. Il les entretiennent auſſi dans la créance de la Métempſycoſe, ou paſſage des ames dans d'autres corps. * Le Pére Gaby, *Relation de la Nigritie.*

MARACAIBO ou MARECAYE, ville de la Province de Vénézuéla, dans la Caſtille d'Or, dans l'Amérique Méridionale, ſur la côte du Lac de Marécaye, eſt batie à la moderne, & renferme quantité de belles maiſons d'une architecture fort réguliére, & ornées de très beaux balcons, qui ont vue ſur un Lac d'une vaſte étendue. Cette ville peut avoir quatre mille Habitans, & huit cens hommes capables de porter les armes. Il y a un Gouvernement qui dépend de Caraco, une grande Egliſe paroiſſiale, un Hôpital, & quatre Couvens, dont le plus beau eſt celui des Cordeliers. Les Habitans ſont la plupart des Marchands fort riches, dont les terres ſont à Gibraltar, de l'autre côté du Lac, quoiqu'ils demeurent à Maracaibo, parce que ce lieu eſt plus ſain & plus agréable. Les Eſpagnols y bâtiſſent auſſi des navires, & profitent de la commodité du port qui eſt très ſûr. * Oexmelin, *Hiſt. des Indes Occid.*

MARACAIBO, grand Lac dans le Vénézuéla, partie de l'Amérique meridionale, appellé par les Eſpagnols, *Lago de Noſtra Sennora.* Il s'étend depuis la Baye du Mexique, entre le Cap Saint-Roman à l'orient, & le Cap de Coquibocca à l'occident. Il entre 40 lieues dans le Continent, & en quelques endroits il a dix lieues de large, & il ſe remplit par le flux de la mer. Une riviére qui s'y décharge facilite le négoce entre la Nouvelle Grenade & la baye du Mexique. * De Laet, *p.* 685.

MARACCI (Hippolyte) de Lucques, a ramaſſé la Bibliothéque de Marie, diſpoſée en ordre alphabétique, & diviſée en deux parties, dans laquelle on trouve tous les Auteurs qui ont écrit ſur la Vierge Marie, en deux tomes, 1648. * Konig, *Vetus & Nova.*

* MARACU, riviére de l'Amérique méridionale dans le Breſil, coule du ſud au nord, traverſe la Capitainerie de Maragnan, & ſe jette dans un Golfe au ſud de l'Iſle de S. Louïs de Maragnan.

MARAFINIOTI (Jérôme) Calabrois, qui floriſſoit en 1601, a écrit un petit Livre de l'Art de la reminiſcence, & la Chronique & les Antiquitez de Calabre. * Wading, *Scriptores Ordinis Minorum*, *p.* 171.

MARAGNAN, Iſle de l'Amérique ſeptentrionale, au ſeptentrion du Breſil, eſt ſituée à l'embouchure de la riviere de Miari. La Province qui eſt ſur cette riviére, eſt appellée la Capitanie ou Capitanerie de Maragnan. Les François ont poſſedé ce païs, & l'ont abandonné. Les Portugais en ſont à préſent les maîtres, auſſi-bien que du Breſil. La fortereſſe, dite SAINT-LOUÏS DE MARANHAN, eſt la place la plus conſidérable du païs. Elle fut ſurpriſe par les Hollandois l'an 1641, & depuis elle a été repriſe par les Portugais.

MARAGNON, grand fleuve de l'Amérique méridionale, appellé par quelques-uns *Xauca*, ſort dans le Pérou du Lac dit *Conacacocha*, & ſe décharge dans le fleuve des Amazones, ſelon Texeira. Les Relations modernes nous aſſurent que ce qu'on nous a dit de ce fleuve eſt peu véritable, & que ce n'eſt qu'un Golfe, qui ne peut paſſer pour une riviére.

MARAHENSES. *Cherchez* MARCOMANS.

MARAKAH, ville maritime du païs de Berberah, qui eſt la côte de Cafrerie ou de Zanguébar en Afrique. Elle eſt éloignée du Cap Chakouni, qu'elle a au ſeptentrion, de 90 milles, & de la ville de Nagia, qu'elle a à ſon midi, d'une journée & demie par mer, & de quatre journées par terre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARALDI, (Jacques-Philippe) naquit le 21 Août 1665, à *Perinaldo*, dans le Comté de Nice, de *François* Maraldi, & d'*Angela-Catherine Caſſini*, ſœur du fameux Aſtronome. Après avoir fini le cours de ſes études ordinaires, il ſe voua aux Mathématiques. Il y avoit fait tant de progrès à l'âge de 22 ans, que ſon oncle, établi en France depuis pluſieurs années, l'y appella en 1687, pour cultiver lui-même ſes talens. Dès les prémiers tems que M. Maraldi ſe mit à obſerver les Etoiles, il forma le deſſein d'en faire un Catalogue. Le Catalogue de *Bayer*, eſt celui dont les Aſtronomes ſe ſervent le plus ordinairement, & auquel ils ſemblent être convenus de donner leur confiance; mais M. Maraldi crut de pouvoir porter la préciſion plus loin & ſe détermina à faire un nouveau Catalogue. Ce travail pénible altéra ſa ſanté. Son Ouvrage eſt encore en manuſcrit. Cependant il en a communiqué pluſieurs morceaux à ceux qui en avoient beſoin, comme à M. *Deliſle*, pour ſon Globe céleſte, à M. *Manfrédi*, pour ſes Ephémérides, & à M. *Iſaac Brouckner* de Bâle, pour ſon Globe. Il travailla ſous M. Caſſini en 1700, à la prolongation de la fameuſe Méridienne juſques à l'extrémité méridionale du Royaume de France, & eut beaucoup de part à ce grand Ouvrage. De là il alla en Italie, & le Pape Clément XI l'employa à l'affaire du Calendrier. En 1718, M. Maraldi alla avec trois autres Académiciens terminer la grande Méridienne du côté du Septentrion. Il a fait pluſieurs obſervations phyſiques ſur des Inſectes, ſur des Pétrifications, ſur la culture des Plantes & ſur l'œconomie des Abeilles. Il n'avoit, pour achever ſon Catalogue des Etoiles, fixes, que d'en déterminer quelques unes vers le Zénith & vers le Nord, & il étoit diſpoſé à finir cet Ouvrage, lorſque la mort l'enleva le premier de Décembre 1729. * *Hiſtoire de l'Académie Roya-*

Royale des Sciences de l'an 1729, *p.* 116.

MARAMARUS, petite ville de la Haute Hongrie, située sur la riviére de Maramarus, ou d'Ugog, à neuf lieues de la ville d'Ugog, vers l'orient septentrional. Maramarus est Capitale d'un Comté, qui porte son nom, & qui est le long du mont Crapack, autour de la Teisse. Ce Comté a été uni à la Transsylvanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

MARAMAURE (Landolfe) Cardinal, Archevêque de Bari, natif du Royaume de Naples, fut revêtu de la pourpre par le Pape Urbain VI, aux Quatre-Tems de Décembre de l'an 1381. Depuis, ce Pontife ayant pris les armes contre Charles III Roi de Naples, & craignant que le Cardinal Maramaure ne l'abandonnât, songea à le faire arrêter. Le Cardinal le sut, & se retira a Naples. Sa retraite offensa si fort le Pape, qu'il le déclara criminel, & le priva de la pourpre. Boniface IX le rétablit, & l'envoya Légat dans la Romagne, à Florence, puis à Naples, & l'employa dans d'autres affaires très importantes. Innocent VII lui donna le Gouvernement de Pérouse; & les Cardinaux l'envoyérent en Allemagne, pour persuader aux Princes d'envoyer des Légats au Concile de Pise. Ils le firent, & on y élut Alexandre V qui fut suivi de Jean XXIII. Celui-ci engagea le Cardinal Maramaure a faire un voyage en Aragon, pour tâcher de fléchir l'Antipape Pierre de la Lune, qui s'y étoit retiré dans la forteresse de Penniscole, & qui entretenoit le Schisme dans l'Eglise par son opiniâtreté. Ce voyage fut inutile. Maramaure se trouva au Concile de Constance, & mourut en cette ville le 16 Octobre 1415. * Théodore de *Niem*, *Hist. Schism. l.* 1. & 3. Garimberti. Ciaconius, &c.

MARAMER, ville d'Afrique, dans la Province du Duquéla au Royaume de Maroc. Elle est à cinq lieues de Safie du côté de l'orient. On tient qu'elle a été fondée par les Goths. Il y a plus de quatre cens Habitans qui sont Vassaux de Safie, & qui s'enfuirent quand les Portugais s'emparérent de cette place. Ils furent plus d'un an sans revenir, jusqu'à ce que *Nugno Fernandès*, qui y commandoit, les rappella, en leur promettant toute sureté, pourvu qu'ils payassent tribut au Roi de Portugal, ce qu'ils firent tant qu'il fut maître de Safie. Alors on y accourut de tous côtez, & elle est aujourd'hui sujette au Chérif, qui y tient un Gouverneur. Toute la contrée abonde en blé, en huile & en troupeaux. * Marmol, *tome* 2. *l.* 3. *c.* 58. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MARANA ou MARAÑELLA, anciennement *Cabra*, riviére de la Campagne de Rome en Italie. Elle baigne le bourg de Grotta-Ferrata, & se sépare en deux branches, dont l'une se décharge dans le Tévérone à Quarticiola, & l'autre dans le Tibre à Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARAN-ATHA: ce sont deux mots Syriaques, qui signifient *le Seigneur est venu*, & dont saint Paul se sert dans sa *premiere Epître aux Corinthiens*, *ch.* 16. On employoit cette expression pour marquer le dernier anathême, par lequel un homme étoit exclus de toute société humaine, & puni de la derniére malédiction. Les Juifs usent dans leur Talmud d'une semblable formule d'excommunication, quand ils disent, *Schem-Atha*, qui signifie aussi, *le Seigneur est venu.* L'on ajoûte à cela une priére à Dieu, afin qu'il punisse celui qui est ainsi excommunié. * *Memoires des Savans.*

MARAND. *Voyez* MARANT.

MARANDE' (Jean) de Bourg en Bresse, célébre Astrologue dans le XV siécle, fit l'horoscope du Roi Louïs XI, & s'étendant sur ce qui lui devoit arriver jusques à trente ans, avertit le Roi Charles VII de se précautionner contre sa rebellion. Cet Astrologue fut fort estimé d'Amé VIII premier Duc de Savoye, depuis Antipape, & prédit, à ce qu'on prétend, le Schisme de l'Eglise & les guerres de France & d'Angleterre. * Guichenon, *Hist. de Bresse.* Matthieu, *Vie de Louis XI*

MARANDE' (François de) Auteur qui vivoit l'an 1650, a composé *le Theologien François*, & plusieurs autres Traitez de Philosophie & de Morale.

MARANE (sainte) & sainte CYRE', Anachorétes de Syrie, dans le cinquiéme siécle, étoient de la ville de Bérée en Syrie, issues l'une & l'autre d'une race fort illustre dans la Province. Elles quittérent le siécle & la maison paternelle, & s'enfermérent dans un petit réduit proche de la ville, où elles vivoient exposées à l'injure de l'air, pratiquant des austeritez extraordinaires. Elles vécurent de la sorte pendant l'espace de quarante-deux ans, firent le voyage de Jérusalem, & moururent dans leur solitude. Théodoret fait mention de ces Saintes dans son Philothée, *c.* 29. composé l'an 444, où il en parle comme de personnes encore vivantes. Le Martyrologe Romain fait mémoire d'elles au 14 Août.

MARANES: nom que l'on donna aux Maures en Espagne. Quelques-uns croyent que ce nom vient du mot Syriaque *Maran-Atha*, qui marquoit un anathême & une exécration. Scaliger dit qu'Abbas, oncle de Mahomet, laissa le Califat à ses Descendans; mais qu'un certain Marvan dépouilla les Abbassides de cette dignité & s'en mit en possession: ce qui le rendit odieux à tous ceux de la race de Mahomet. * Mariana, *de Reb. Hisp. l.* 7. Scaliger, *de Emendatione temporum*, *l.* 6. Du Cange, *Glossarium Latinitatis.*

* MARANGHOUROU, riviére de l'Isle Dauphine ou de Madagascar, prend sa source dans le païs des Ancianactes, coule d'abord du nord au sud, puis de l'ouest à l'est; après quoi elle se partage en quatre branches, dont la plus méridionale retient le nom de Maranghourou.

MARANO, petite ville du Frioul, dans l'Etat de Venise. Elle a une bonne citadelle, & elle est située à cinq lieues de Palma-Nuova, du côté du midi, entre les marais de Marano, qui en rendent l'accès difficile. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARANS, bourg de France, dans le païs d'Aulnis, sur la Sévre Niortoise, est située dans les marais, avec un château à deux lieues de la mer, & à quatre de la Rochelle. Marans a beaucoup souffert durant les guerres de la Religion, & a été souvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Davila. Mézeray, &c.

MARANS (Seigneurs de). *Voyez* BEUIL.

MARANT, ville de la Médie. Suivant l'observation des Persans, elle est à 37 degrez 50 minutes de latitude, & à 81 dégrez 15 minutes de longitude. C'est une bonne ville, composée de deux mille cinq cens maisons, & qui a tant de jardins qu'ils occupent encore plus de terrain que les maisons. Elle est au pié d'une montagne, & au bout d'une plaine très fertile. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on cueille de la cochenille aux environs, mais il y en a fort peu, & on ne peut la recueillir que durant huit jours en Eté, lorsque le Soleil est au Signe du Lion. Avant ce tems, comme l'assurent les gens du païs, elle n'est pas en maturité; & plus tard, le ver dont on la tire perce la feuille sur laquelle il croît, & se perd. Les Persans appellent la cochenille *Quermis*, de *querm*, c'est à dire, *un ver*, parce qu'on la tire des vers. On croit que Marant est la ville que Ptolomée nomme *Morundagarana*. Les Arméniens ont par tradition, que Noé a été enterré à Marant. Quand le tems est serain, on voit dès cette ville le mont où l'Arche s'arrêta. * Chardin, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 182.

MARANTA (Barthélemi) de Vénosa en Italie, publia en 1559, trois livres sur la Méthode de connoître les Simples; & en 1564, cinq Livres *Lucullianarum Quæstionum.* Il y a aussi un Traité de lui sur la Thériaque & le Mithridate. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MARANTA, (Robert) Jurisconsulte, fort connu dans le XVI siécle, étoit natif de *Vénafro*, & ainsi du même païs que le Poëte Horace. Il enseignoit la Jurisprudence avec beaucoup de réputation à Salerne vers l'an 1520. *Pompone* son fils publia les Ouvrages suivans du pére, *Aureum speculum; Disputationes; Repetitiones.* On lui attribue aussi la *Schola Salernitana*, mais il est certain que cet Ouvrage est plus ancien, & qu'il fut fait vers la fin de l'onziéme ou dans le commencement du douziéme siécle. Pancirolle, *De Clar. Leg. Interpret. l.* 2. *Dict. Allem. de Bâle.*

MARANTE. *Voyez* MARANT.

MARASA, petite ville d'Afrique, dans le Royaume de Gangara en Nigritie, sur le Niger, aux confins du Royaume de Zanfara. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARASCH, en Latin *Marasia*, ville de la Natolie en Asie, est sur l'Euphrate, à cinq ou six lieues au dessous de Malatiyah. Elle est grande, bien peuplée, & Capitale du Béglerbéglic de Marasch, qu'on appelle autrement le *Bozoc*, & qui est renfermée entre les montagnes du Taur, & la riviére de l'Euphrate. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARAT, Province du Royaume de Mongibir dans les Etats de l'Empereur des Abyssins. Elle confine du côté du midi, au Royaume de Couran, & n'est pas d'une fort grande étendue. Ses Habitans sont renommez pour être fidéles, & cela est cause que le Roi de Mongibir en a toûjours plusieurs qui l'accompagnent pour la sûreté de sa personne. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 2. *c.* 14. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

MARATA, petit Royaume de l'Amérique septentrionale, est situé près du nouveau Royaume de Mexique, & de *la Mar Vermeja*, ou Mer Vermeille. * Sanson, *in Geog.*

MARATHON, dite aujourd'hui *Marathona*, selon Sophien, & *Marason*, selon quelques autres, étoit une petite ville de l'Attique. Elle est célébre par la victoire que douze mille Atheniens, conduits par Miltiade, y remportérent sur l'Armée des Perses, qui étoit de plus de cinq cens mille hommes, la troisiéme année de la LXXII Olympiade, & la 490 avant Jésus-Christ. Cornelius Nepos dit positivement que les Athéniens n'avoient en tout que dix mille hommes. * Herodote, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Cornelius Népos, *Vie de Miltiade.* Justin. *l.* 2. Ovide, *Métamorph. l.* 7. *v.* 434. *Mirata est Marathon Cretæi sanguine Tauri*, &c. parle du taureau de Marathon, tué par Thésée. La plaine de Marathon, qui s'appelle toûjours *Campi Marathonii*, a environ douze milles de tour, & consiste pour la plus grande partie en champs labourez, qui vont depuis le pié des montagnes voisines jusques à la mer. La petite riviére de Marathon la divise, & c'est peut-être ce que l'on appelloit anciennement *Macaria.* Elle vient du mont Parnéthe, passe maintenant par le milieu du village de Marathon & se dégorge dans l'Euripe. Ce lieu n'est plus qu'un petit ramas de quinze ou vint *Zeugaria* ou métairies des Athéniens, où il y a environ 150 Albanois, sans aucune marque d'antiquité, si on en excepte le nom qui lui est resté. Il est éloigné de trois milles de la mer, & de sept ou huit d'*Ebræo-Castro*, qui répond aux soixante & quatre stades que Pausanias met entre Marathon & Rhamnus. * Spon, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 316. & 317.

MARATHONE, Hérétique Macédonien. *Cherchez* MACEDONIENS.

MARATHUS (Julius) Affranchi d'Auguste, écrivit des Mémoires de la Vie de ce Prince, dont nous avons connoissance par deux passages de Suétone, dans la Vie de cet Empereur; le premier, qui est dans le Chapitre 79, *Julius Marathus, affranchi, a écrit que la taille d'Auguste étoit de cinq piez & neuf pouces*, &c.; le second dans le *ch.* 94, *Jule Marathus raconte, que peu de mois avant qu'Auguste nâquit, il arriva un prodige à Rome, par lequel le peuple Romain étoit averti que la Nature étoit prête de lui enfanter un Roi*, &c.

* MARATTI, (Charles) né à Camérino, dans la Marche d'Ancône, l'an 1625, s'appliqua à la Peinture à Rome sous André Sacchi, & fit connoître bientôt ce qu'il seroit un jour

dans cet Art. Les progrès qu'il y fit surprirent Rome, & Maratti devint en peu de tems un objet d'admiration, même pour les plus habiles. On voit dans tout ce qui est sorti de sa main beaucoup de grace, des idées nobles, un pinceau agréable. Les premiéres Eglises de Rome possédent de ses Chefs-d'œuvre, que les Citoyens, comme les Etrangers, ne se lassent point d'admirer. Dès sa jeunesse il inventoit de lui-même avec facilité, & les études qu'il fit pour-lors d'après Raphaël & les Carraches, contribuérent beaucoup à son avancement. Sa réputation devint si grande dans la suite, que plusieurs Princes étrangers lui demanderent avec instance de ses Ouvrages. Louïs XIV en reçut un qui valut à Maratti une récompense des plus honorables, & qui lui mérita une place dans l'Académie de Peinture. Le Pape Clément XI, qui l'avoit connu particuliérement n'étant que Cardinal, le combla de nouvelles graces, lorsqu'il fut parvenu au Souverain-Pontificat: il le fit Chevalier de l'Ordre de Christ. On ne doit pas omettre une circonstance très honorable pour ce Peintre, c'est d'avoir contribué à la conservation des peintures de Raphaël au Vatican, & au petit Farnése, & à celles des Carraches dans la galerie du Palais Farnése, qui menaçoient une ruïne prochaine. Non content d'avoir rendu ces services à la mémoire de ces deux grands Maîtres, il leur fit encore ériger des monumens dans l'Eglise de la Rotonde, où ils sont inhumez. Maratti est mort à Rome le 15 de Décembre 1713, & a été enterré dans l'Eglise des Chartreux sous un tombeau superbe qu'il s'étoit fait ériger de son vivant. On lui fit les funerailles les plus pompeuses, & les plus honorables que l'on puisse jamais faire à un particulier. C'étoit un effet de l'estime universelle qu'il s'étoit acquise, & qu'il avoit si justement méritée.

MARAVAS, Peuples des Indes, qui habitent vers la côte de la Pêcherie, autour de la ville de Périapatan. Ce sont gens de montagnes, farouches & fort adonnez au vol. Les Jésuites, qui ont tâché de les amener au Christianisme, les ont rendus un peu moins sauvages. Ils chassent aux tigres en combattant contre ces fiers animaux. Ils arment leur bras gauche jusques au coude d'un brassart de fer garni de fortes pointes, & le droit de même avec un poignard à la main. Quand le tigre s'apprête à sauter sur eux, ils lui mettent le bras gauche dans la gueule, & de la main droite ils lui enfoncent le poignard dans le ventre, redoublant les coups jusques à ce qu'il tombe mort. * Davity, *Etats du Roi de Portugal en Asie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARAVIGLIA (Joseph-Marie) natif de Milan, professoit la Philosophie dans l'Université de Padoue en 1663. On a de lui, *Proteus politicus de multiformi hominum statu*; *Legatus ad Principes Christianos*; *Pseudomantia veterum & recentiorum.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MARAZ. *Voyez* MARASCH.

MARBACH (Jean) Ministre Protestant d'Allemagne, né à Lindaw l'an 1521, le 24 Avril, fut Ministre à Iéne, où il succéda à Paul Fagius, puis à Strasbourg, & fut employé dans les affaires de son parti. Il parut au Concile de Trente en 1552, & se trouva à la Conférence de Wormes l'an 1557, & ailleurs. Marbach écrivit contre les Sacramentaires un Traité, *De Cæna Domini*, & publia un Ouvrage intitulé, *De officio Episcopi*; un autre contre le Pére Canisius, au sujet des Miracles, &c. Ce Ministre mourut à Strasbourg le 17 Mars 1581, âgé de 60 ans. * Sleidan, *Hist.* Melchior Adam, &c.

MARBACH, (Philippe) fils de Jean, naquit à Strasbourg le 29 Avril 1550. Ayant bien commencé ses études dans sa patrie, il passa ensuite à l'Université de Bâle en 1570. En 1571, il alla à Tubingue, & l'année suivante il visita Francfort & Rostock. Ce fut en ce dernier endroit qu'il prit le degré de Licentié en Théologie en 1573, ayant déja obtenu à Bâle en 1570, celui de Maître ès Arts. S'étant aquis une grande réputation, il fut appellé à Gratz à la charge de Conrecteur, & quelque tems après il y fut fait Recteur. En 1579, il prit le degré de Docteur en Théologie à Bâle, & passa à Heidelberg pour commencer les fonctions de la Chaire de Professeur & d'Inspecteur du Collége de la Sapience, emplois que l'Electeur Louïs lui avoit conférez. On l'appella depuis au célébre Gymnase de Clagenfurth dans la Carinthie. Il y demeura jusques à ce que par la mort d'*Erasme Marbach* son frére, la Chaire de Professeur en Théologie fut vacante à Strasbourg, à laquelle il fut appellé en 1593. Il mourut en 1611. En 1576, il avoit épousé Catherine, fille de Thomas Hausstein, Medecin de l'Archiduc d'Autriche, & en avoit eu 12 enfans. Voici la liste de ses Ecrits, *Refutatio examinis M. Christophori Irenæi, quod adversus primum caput Christianæ Concordiæ edidit*; *Responsio necessaria & vera ad maledicum librum Fratrum Heidelbergensium*; *Ad Responsionem Doct. Petzelii de Sacra Cœna*; *Apologia Libri Concordiæ*; *Disputationes Theologicæ de præcipuis Doctrinæ Christianæ Controversiis cum Pontificiis Enchiridio Francisci Costeri opposita.* * Witte, *Theolog.* Fecht, *Apparatus ad Epist. Marbach. Dict. Allemand.*

MARBACH, petite ville du Cercle de Souabe, située dans le Duché de Wirtemberg, sur le Nécre, où elle a un pont, entre la ville de Stutgard & celle d'Hailbron. Les François la prirent & la brûlérent en Juillet 1693. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARBATH. *Voyez* BARBATH.

* MARBAYS (Gerard) de Mastricht, Chanoine de cette ville, fut Philosophe & Historien. On a de lui, *de Materia prima Dialogus*; *Dialogus de Captione Urbis Tungrensis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 279.

MARBELLA, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne. Ce lieu est à l'embouchure du Rio Verde, entre Malaga & Gibraltar, à neuf lieues de la premiére, & à douze de la derniére. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Barbesola*, petite ville des Bastules, laquelle d'autres mettent à *Estepona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MARBODE (*Marbodus*, *Marbadus*, *Marbotdeus*, ou *Marbodeus*, que l'on nommeroit à présent MARBOEUF) Evêque de Rennes en Bretagne, florissoit dans les XI & XII siécles. Pitseus & Balée le font Anglois, mais il est certain qu'il étoit François: ce qui se prouve par divers témoignages, & sur-tout par celui d'Ulger, Evêque d'Angers, qui parlant de sa naissance, en place le lieu dans le Diocése d'Angers, comme on le peut voir par ces vers:

Natus erat quorum decus erat Andegavorum,
Post Rhedonum turbis & Clero præfuit urbis, &c.

Ce même Evêque a fait pour Marbode une épitaphe qui commence ainsi:

Si quis quantus erat Marbodus noscere quærat,
Postulat hoc quod ego dicere posse nego.
In toto mundo non invenietur eundo
Ullus compar ei nominis atque rei, &c.

Les mêmes Auteurs Anglois croyent que Marbode vivoit vers l'an 1150. Cependant on montre qu'ayant été Chanoine, puis Ecolâtre, & enfin Archidiacre d'Angers, il fut fait Evêque de Rennes. Au Concile de Tours, tenu l'an 1096, il souscrivit à la Bulle du Pape Urbain II, pour les Abbayes de Cormery & de Vendôme. Il assista au Concile de Troyes l'an 1114. Enfin il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, & mourut le onziéme Septembre 1123. Nous avons de lui cinq Lettres ausquelles on en a ajoûté une sixiéme, qui est une Satire contre Robert d'Arbrissel, à cause de sa trop grande familiarité avec les femmes; mais elle n'est point de ce Prélat. Ses autres Ouvrages sont *les Vies* de saint Lézin, de saint Robert Abbé de la Chaise-Dieu, & de saint Mainbœuf, avec un petit Traité des *Pierres précieuses*, qui a été traduit en François par un Auteur contemporain. C'est la plus ancienne Traduction Françoise que l'on connoisse. Elle est encore manuscrite. On ignore le nom du Traducteur. Ses Poësies rimées qui sont du goût de son siécle, contiennent dix *Satires* rassemblées dans un Livre qui a pour titre *des dix Chapitres*; un Poëme des *Pierres précieuses*; une *Paraphrase sur le Cantique des Cantiques*, qui sont les plus considérables de ses Ouvrages. Il furent imprimez à Rennes en 1524, puis en 1708 dans un même volume avec les Oeuvres d'Hildebert Evêque du Mans, par les soins du Pére Beaugendre, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. * Hildebert, *Epist.* 80. & 200. Sigebert, *in Catal. c.* 59. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4. Balée & Pitseus, *de Script. Angl.* Silvestre Giraldi, *in Speculo Eccles. l. 4. c.* 16. Lilio Giraldi, *Dial.* 5. *Poët.* René Benoît, *in Vit. Sanctorum Gall.* Sirmond, *Notæ in Epist. Goffridi, Abbatis Windocinensis, l. 3. Epist.* 14. Chenu, *de Episcop. Gall.* Argentré & Augustin du Pas, *Hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c.* 44. & *de Poët. c.* 6. Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XII siécle.*

MARBODÉE. *Voyez* MARBODE.

MARBOURG. *Voyez* MARPURG.

MARBUCH (Conrad). *Voyez* CONRAD.

MARC (saint) Evangéliste, étoit le Disciple & l'Interpréte de saint Pierre, & l'on croit avec raison que c'est lui que cet Apôtre appelle *son fils* dans sa premiére Epitre; mais il est différent de Jean-Marc, fils de Marie, compagnon de saint Paul & de saint Barnabé, dont il est souvent parlé dans les Actes. Il étoit Juif, & plutôt Hébreu naturel, qu'Helléniste. Quelques-uns ont cru qu'il a été l'un des soixante & douze Disciples; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a été Disciple que des Apôtres, & particuliérement de saint Pierre. C'est une tradition ancienne & constante, qu'il a été Fondateur de l'Eglise d'Alexandrie. Les autres circonstances de sa vie & de sa mort, rapportées dans ses Actes & par de nouveaux Auteurs, son incertaines ou fabuleuses. Les Anciens ne conviennent ni du tems ni du lieu où saint Marc composa son Evangile. Saint Irénée dit que ce fut après la mort de saint Pierre & de saint Paul. Papias, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien & saint Jérôme assurent qu'il le composa à Rome du vivant de saint Pierre, qui l'approuva. D'autres, comme saint Grégoire de Nazianze, & l'Auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase, disent qu'il ne fit que l'écrire sous ces Apôtres. Saint Chrysostome soutient au contraire qu'il le fit en Egypte, & pour des Chrétiens de ce païs-là. Pour accorder ces sentimens, on peut dire que saint Marc fit son Evangile à Rome, peu de tems avant la mort de saint Pierre, & qu'il le publia en Egypte. Cet Evangile n'est presque qu'un abbrégé de celui de saint Matthieu. Le Cardinal Baronius croit, qu'écrivant pour les Romains l'Histoire de notre Seigneur, il l'a faite dans la Langue qu'ils entendoient; outre qu'en divers endroits on trouve des locutions toutes Latines, que le Cardinal Sirlet a remarquées. Une ancienne Tradition peu assurée dit, que S. Marc étant à Aquilée y traduisit en Grec l'Evangile, qu'il avoit composé en Latin à Rome. Eusébe, saint Jerôme & S. Isidore ne parlent point du Martyre de S. Marc: cependant le Pape Gélase, Béde, Adon, &c. assûrent, que les Gentils se jetterent sur lui, comme il célébroit les saints Mysteres un jour de Dimanche, & que lui ayant mis une corde au cou, ils le trainérent durant deux jours, par des chemins raboteux, & mirent son corps en piéces. Tous les Anciens ont cru que son Evangile a été composé en Grec. La Liturgie qui est attribuée à saint Marc, n'est point son Ouvrage; mais une Liturgie à l'usage de l'Eglise d'Alexandrie. Il n'est point non plus Auteur d'une Vie de saint Barnabé, que Béde a mise sous son nom, & qu'il a tra-

traduite en Latin. Saint Jérôme remarque que le dernier capitule de cet Evangile, commençant au verſet neuviéme du dernier Chapitre, ſe trouve dans peu d'exemplaires. Cependant il eſt reconnu par ſaint Irénée, & par pluſieurs autres anciens Peres. * M. Du Pin, *Diſſertation Préliminaire ſur la Bible.*

L'opinion conſtante des Anciens eſt, que l'Egliſe d'Alexandrie a été fondée par l'Evangéliſte ſaint Marc; mais l'année de ſon établiſſement eſt aſſez incertaine. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie met la fondation de cette Egliſe par ſaint Marc à la troiſiéme année de l'Empereur Caligula, qui eſt la 39 de Jéſus-Chriſt. Euſébe la rapporte à la ſeconde année de Claude, qui eſt la 42 de Jéſus-Chriſt; & Eutychius à l'an 43, qui eſt la troiſiéme de Claude. Il eſt certain par la ſeconde Lettre de ſaint Pierre, écrite de Rome, ou plutôt de Babylone après l'an 43, que Marc étoit avec ſaint Pierre. Ainſi il ne peut être allé à Alexandrie qu'après ce tems-là. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie ne met ſon arrivée à Alexandrie qu'à l'an 61. Aucun Hiſtorien digne de foi ne nous apprend ce qu'il fit dans ce païs, combien il y demeura, de quelle maniére, & en quel tems il y mourut. Saint Jérôme dit ſeulement qu'il a été enterré à Alexandrie, ſans parler de ſon martyre, dont il eſt fait mention dans un Concile de Rome, ſous le Pape Gélaſe. Pallade dans ſon Hiſtoire Lauſiaque, rapporte qu'on venoit de tous côtez prier au Martyr, c'eſt à dire, au tombeau de ce bienheureux Apôtre. La Chronique Orientale place ſa mort à l'an 67 de Jéſus-Chriſt, les Actes de ſa mort à l'an 54, & Euſébe à la huitiéme année de Néron, la 62 de Jéſus-Chriſt, en laquelle il lui donne pour ſucceſſeur Anien. Les Actes de ſon martyre, & ce que l'on dit de la tranſlation de ſon corps à Veniſe, ſont des choſes fabuleuſes. * Euſébe, *l.* 2. *Hiſt. Eccleſ. c.* 15. & 16. & *in Chron.* S. Jérôme, *in Catal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des deux premiers ſiécles.*

MARC-ANTOINE-JULIEN, Gouverneur de la Judée. Il ſuccéda à Félix. Il ſe ſignala au ſiége de Jéruſalem, & fut un de ceux que Tite conſulta, ſur la maniére dont on en uſeroit à l'égard de cette ville & de ſon Temple après que les Romains en ſeroient les maîtres. * *Joſeph, Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 24.

MARC (ſaint) Pape, Romain de nation, ſuccéda à ſaint Sylveſtre I, le 16 Janvier 336, & ne tint le Pontificat que huit mois & 22 jours, juſques au ſeptiéme Octobre. Saint Jule I lui ſuccéda. L'Epître qui ſe lit ſous ſon nom, & qui eſt adreſſée à ſaint Athanaſe & aux Evêques d'Egypte, par laquelle il répond à celle qu'ils lui avoient écrite, & dont on ſe ſert pour juſtifier le nombre des ſoixante & douze Canons de Nicée, eſt crue fauſſe par les Critiques. On doute auſſi de la nombreuſe Ordination qu'on lui attribue, & de la fondation de deux Baſiliques en ſi peu de tems. Le Pape Damaſe lui fit une Epitaphe qui commence ainſi:

> *Inclyta vita fuit Marci, quam novimus omnes,*
> *Scilicet ore Dei poſſet qui temnere mundum, &c.*

* Baronius, *in Annal. A. C.* 336. Bellarmin, *de Romano Pontifice, l.* 2. *c.* 14. Du Chêne. Papire Maſſon. Platine, &c. *en ſa Vie.*

MARC, Evêque d'Alexandrie, II de ce nom, ſuccéda à Euméne vers l'an 144, & gouverna cette Egliſe juſques à l'an 154, que Céladion lui ſuccéda. * Euſébe, *l.* 4. *Hiſt. c.* 10. & 19. & *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

MARC, Evêque de Jéruſalem, eſt le premier qui ait gouverné cette Egliſe ſans avoir été Juif. Il fut élu après la perſécution, vers l'an 135, & eut ſoin de cette Egliſe juſqu'en l'an 156, que Publius lui ſuccéda. * Euſébe, *l.* 4. *Hiſtor. c.* 6. & *in Chron.* Adon, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

MARC, Hérétique, & Diſciple de Valentin, dans le ſecond ſiécle, ſe ſervoit d'illuſions magiques, pour faire paroître du ſang dans le calice Euchariſtique. Il opéroit encore d'autres fauſſes merveilles, qui ſéduiſoient les ſimples, & établiſſoient l'impiété de ſes dogmes. D'ailleurs il prenoit un ſoin particulier de gagner les femmes, ſur-tout celles qui étoient ou riches ou belles. Sous prétexte de les rendre Prophéteſſes & participantes de cette grande & céleſte grace, dont il diſoit que la ſource étoit en lui, il tiroit des ſommes d'argent de celles qui avoient du bien; & faiſoit accroire à celles qui étoient belles, qu'en conſentant à ſes mauvais deſirs, elles faiſoient une action de piété, qui les rempliſſoit du Saint Eſprit. Quant à ſa doctrine, il compoſoit le Dieu Souverain d'une quaternité, ſavoir, de l'Ineffable, du Silence, du Pére & de la Vérité. Il trouvoit quantité de myſtéres dans l'alphabet des Grecs; il ſoutenoit avec les autres Hérétiques, que Jéſus-Chriſt n'avoit point ſouffert réellement; & il établiſſoit une ſubſtance du mal. * Euſébe, *l.* 4. *Hiſt. c.* 20.

MARC, Evêque d'Aréthuſe dans le IV ſiécle, qui fut élevé à l'Epiſcopat ſous l'empire de Conſtantin *le Grand*, ſauva la vie à Julien, qui fut depuis Empereur. Il ſe trouva au Concile que les Ariens tinrent à Phillopolis & à qui ils donnérent le nom de Sardique, & à celui de Sirmich l'an 351. Il dreſſa dans un autre Concile de Sirmich de l'an 359, une Formule de Foi, dans laquelle, ſans employer les termes de *conſubſtantiel*, & de *ſemblable en ſubſtance*, il déclara que le Fils étoit ſemblable au Pére en tout. Dans le Concile de Séleucie, il ſe joignit aux Demi-Ariens. Quoique les Anoméens fiſſent valoir ſa Profeſſion de Foi, & qu'Urſace & Valens l'euſſent portée & traduite en Latin au Concile de Rimini, cela n'a pas empêché que ſaint Grégoire de Nazianze n'ait donné de grands éloges à Marc d'Aréthuſe, & qu'il ne le conſidére comme un Martyr, parce que ſous le régne de Julien, les Payens qui étoient reſtez dans la ville, le perſécutérent, pour avoir détruit un Temple magnifique qui étoit en ce lieu. Ils ſe ſaiſirent de lui, le maltraitérent, lui demandérent une groſſe ſomme pour rebâtir ce Temple, l'enfermérent dans une cage, dans laquelle ils le ſuſpendirent en l'air, frotté de miel; mais n'ayant pu vaincre ſon courage, ils le deſcendirent & le laiſſérent aller. Il employa le reſte de ſes jours à convertir les Payens, & mourut en paix ſous le régne de Jovien ou de Valens. L'Egliſe Grécque honore publiquement ſa mémoire le 29 de Mars. * S. Athanaſe, *Epiſt. ad ſolit.* Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3. Socrate, *Hiſt. l.* 2. *c.* 30. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 17. & 22. Théodoret, *l.* 3. *c.* 7. Baronius, *ad ann.* 362. Henſchenius, Baillet, *Vies des Saints, mois de Mars.*

MARC, Diacre de l'Egliſe de Gaze, vivoit ſur la fin du IV ſiécle, & au commencement du V, & fut envoyé par Porphyre ſon Evêque l'an 398 à Conſtantinople, pour obtenir de l'Empereur Arcadius, qu'on abattît le Temple de Marnas, Idole des Habitans de Gaze. Saint Jean Chryſoſtome, à qui Marc s'adreſſa, agit avec ſon zéle ordinaire auprès de l'Empereur pour cette affaire, dont Marc compoſa une Relation, que le Cardinal Baronius rapporte. Nous l'avons auſſi dans Métaphraſte & dans Surius, dans la Vie du même Porphyre, Evêque de Gaze, ſous le 26 Février. Les Savans doutent de la fidélité de ces Actes.

MARC, Hérétique du IV ſiécle, natif de Memphis en Egypte, profeſſoit les erreurs des Gnoſtiques, & couroit le monde pour les débiter. Il vint dans les Gaules, & publia ſes dogmes le long du Rhône, où la volupté charnelle, dont il faiſoit le principal Article de ſa doctrine, lui avoit attiré grand nombre de Diſciples. Depuis il paſſa en Eſpagne, où pluſieurs femmes, dont la principale étoit Agapé, profeſſérent ſes erreurs, auſſi-bien que le Rhétoricien Helvidius, & Priſcillien chef des Priſcillianiſtes. * Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacræ.* Baronius, *A. C.* 381.

MARC, Solitaire dans le IV ſiécle, du tems de ſaint Chryſoſtome & de ſaint Nil, étoit, ſelon quelques Auteurs, celui que Pallade avoit vu extrêmement âgé, qui ſavoit par cœur l'Ancien & le Nouveau Teſtament, & qui ne s'étoit pas moins ſignalé par ſa grande douceur, que par ſa parfaite tempérance. Nous n'en pouvons rien dire de certain, ſinon que nous avons de lui neuf Traitez dans la Bibliothéque des Péres, & qu'il a été ſurnommé *l'Aſcétique.* Photius lui attribue encore un Livre contre les Hérétiques, dits *Melchiſédéchiens.* Il y a de l'abſurdité à avancer, comme a fait un Auteur, que ce Solitaire pourroit être le même *Marc*, qui guérit l'Empereur Léon *le Philoſophe*, vers l'an 900, & qui lui prédit encore dix années de vie, comme Jean Curopalate, Cédréne & Zonare le rapportent. * *Conſultez* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Mire, *in Auct. c.* 34. Photius, *Cod.* 200. Pallade, *in Hiſt. Lauſ.* &c.

MARC, Moine du Mont-Caſſin dans le VI ſiécle, mit en vers la Vie de ſaint Benoît écrite par ſaint Grégoire. Cet Ouvrage, qu'on avoit cru perdu, fut trouvé ſur la fin du XVI ſiécle à Mantoue, & fut publié à Rome l'an 1592, avec le troiſiéme Livre des Poëſies de Proſper Martingue. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 33. Le Mire, *in Auct.* Voſſius, &c.

MARC, Evêque d'Otrante en Italie, vivoit, ſelon le ſentiment de Coccius, dans le VIII ſiécle, vers l'an 750, & écrivit en Grec une Hymne du Samedi ſaint, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre, *Hymnus in magnum Sabbatum.* * *Conſultez* Coccius, Le Mire, &c.

MARC *Eugénique*, après avoir fait longtems profeſſion d'enſeigner l'éloquence, fut nommé Archevêque d'Ephéſe, & choiſi pour porter la parole au nom des Grecs, dans les Conférences qu'ils devoient avoir en Occident avec les Latins. Il y ſoutint leur cauſe avec toute la ſubtilité & la force qu'ils pouvoient déſirer, & fut preſque le ſeul qui ne voulut point ſigner le Décret d'union; & enfin le premier qui s'éleva, & qui écrivit contre, après que les Grecs qui avoient été à Florence, furent de retour à Conſtantinople. Il y a dans le XIII tome des Conciles, deux Lettres circulaires de lui, adreſſées à tous les Chrétiens, contre le Concile de Florence. Il avoit fait une Profeſſion de Foi, que l'on trouve manuſcrite dans la Bibliothéque du Vatican, auſſi-bien qu'un Traité de la Proceſſion du Saint Eſprit, contre les Latins; une Lettre à l'Empereur Jean *Paléologue;* & une autre Lettre à George Scholarius contre les Rites & la Liturgie de l'Egliſe de Rome. Il y a encore de lui un Traité imprimé parmi les Liturgies, pour montrer que la conſécration ſe fait non ſeulement par les paroles de Jéſus-Chriſt, mais auſſi par l'oraiſon & la bénédiction du Prêtre. On a dans les Actes du Concile de Florence, & dans l'Hiſtoire de Sguropule, une partie des Diſcours qu'il prononça dans ce Concile; & il y a dans la Bibliothéque du Roi de France quelques autres Ouvrages manuſcrits du même Auteur; comme, deux Diſcours du Purgatoire, prononcez à Ferrare; des Réponſes aux Queſtions des Cardinaux, & ſur la Conſécration du Corps de Jéſus-Chriſt; la Solution de deux Queſtions propoſées par l'Empereur; & des Lettres contre les Latins. Marc *Eugénique* avoit un frére nommé Jean, qui vint avec lui au Concile de Florence, & y tint le même parti, lequel a auſſi compoſé un Ecrit contre le Concile de Florence, dont Léon Allatius rapporte quelques fragmens dans ſon Livre du Purgatoire. * Sponde, *anno Chriſti* 1440. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du XV ſiécle.*

MARC, ſurnommé *de Lisbonne*, Evêque de Ciudad de Puerto ou Porto en Portugal, vivoit dans le XVI ſiécle, & étoit natif de la ville de Lisbonne, dont il porta le nom. Il entra jeune dans l'Ordre de ſaint François, où on le choiſit pour écrire les Chroniques de ſon Ordre. Pour y mieux réuſſir, il fit un vo-

voyage en Italie, & à son retour il publia cet Ouvrage que nous avons en trois parties. On lui en attribue d'autres. Philippe II Roi d'Espagne lui donna l'Evêché de Porto l'an 1581. Ce Prélat publia des Ordonnances Synodales l'an 1585, & mourut le 15 Septembre 1591. * Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Minor.* Willot, *Ath. Francis.* Nicolas Antonio, *de Script. Hisp. &c.*

MARC, Tyran en Angleterre, fut élu par les Légions Romaines vers l'an 407, & tué peu après par ceux qui lui avoient offert l'Empire. * Banduri, *Num. Imp. Rom.*

MARC, fils de *Basilisque*, oncle de Zénon, fut créé César par son pére, qui se rendit maître de l'Empire l'an de Jésus-Christ 475. * Theophane. Evagre.

MARC, surnommé *de Viterbe* qui étoit sa patrie, fut nommé le vint-deuxiéme Général des Minorites en 1359, & Urbain V s'en servit dans la suite avec succès, pour accommoder les divers différents qu'il y avoit entre Amédée, Comte de Savoye, & Jean, Marquis de Montferrat, entre ce même Jean & Galéas Visconti, entre les Evêques de Verceil & d'Asti, & entre les Pisans & les Florentins. Plusieurs milliers de Soldats Anglois & François, s'étant attroupez en Italie, & y faisant un grand dégât, Marc de Viterbe négocia une Ligue entre les Princes d'Italie, & de cette maniére on vint à bout d'exterminer cette engeance. En recompense de tous ces services, le Pape Urbain V lui donna le chapeau de Cardinal le 18 Septembre 1366. Il mourut à Viterbe le troisiéme Septembre 1369, & laissa entre autres Ouvrages, *Summa Casuum Conscientiæ; Sermones sacri de tempore*, &c. * Jongelin, *Elog. Cardin. Ord. Minor.* Scipion Ammirato, *in Hist. Florent.* Aubery. Panvinius. Wadingue, *Annal. Minor.* Raynald, *Annal. Eccles.* Petrus Rudolphus, *Hist. Seraph. Dict. Allemand.*

MARC, ou MARCO (Saint-), ville du Royaume de Naples. *Voyez* SAINT-MARC.

MARC (Saint) Ordre de Chevalerie. *Voyez* SAINT-MARC.

MARC-ANTOINE, un des Triumvirs. *Cherchez* ANTOINE.

* MARC-ANTOINE, célébre Graveur, vivoit en 1500, & étoit de Bologne de la famille des Raimondi. Raphaël d'Urbin lui apprit à graver, & ce fut sous sa direction qu'il donna au public le Martyre des SS. Innocens, un Neptune, une Céne, & d'autres belles piéces. On dit que sa femme étoit aussi habile que lui. Achillinus parle ainsi de ce Marc-Antoine:

> *Consacro ancor Marc' Antonio Raimondo,*
> *Che imita de gl'Antiqui la sant' orme,*
> *Col dissegno è belin molto è profondo,*
> *Come se venden' sue vagh' ere è forme.*

Il ne faut pas confondre ce Graveur avec celui qui suit, & qui porte le même nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MARC-ANTOINE RAIMONDI, natif de Bologne, Graveur célébre dans les XV & XVI siécles, fut un des plus excellens Eléves de François Francia, qui peignoit dans cette ville. Après avoir acquis une grande facilité de manier le burin dans les ouvrages d'Orfévrerie, il alla à Venise, où il vit des estampes qu'Albert Durer avoit faites au burin, & en taille de bois; il en acheta plusieurs de tout son argent, entre autres la Passion gravée en taille de bois: & faisant réflexion sur l'honneur & le bien qu'il auroit acquis, s'il se fût occupé à graver de cette maniére, il résolut de s'y appliquer entiérement. Il se mit à copier si adroitement cette Passion d'Albert par de grosses hachures sur le cuivre, qu'on l'eût prise pour de la taille en bois; & il y mit jusqu'à cette marque d'Albert, A. B. Cet Ouvrage fut copié si juste, que personne ne le crut de Marc-Antoine, mais d'Albert, & que même on le vendit & acheta pour tel à Venise; de sorte qu'on l'écrivit en Brabant à Albert, à qui on envoya une Passion de celles que Marc-Antoine avoit faites. Cette contrefaçon mit Albert dans une colére si violente, qu'il partit d'Anvers & se rendit à Venise, où il eut recours à la République, se plaignant du tort que lui faisoit Marc-Antoine: mais il ne put rien obtenir, sinon que la marque d'Albert ne pourroit être mise davantage sur les planches de Marc-Antoine. Ce dernier se rendit à Rome, où la premiére chose qu'il grava fut une Lucréce d'après Raphaël. On la fit voir à ce grand Peintre, qui prit Marc-Antoine en amitié, & lui fit graver sa planche du Jugement de Pâris, celle de la mort des Innocens, & plusieurs autres. Cette maniére de multiplier les tableaux acheva de répandre la réputation de Raphaël dans toute l'Europe, & fit naître à plusieurs Dessinateurs l'envie de s'appliquer à la gravure, & de devenir Eléves de Marc-Antoine. Les plus célébres furent, Marc de Ravenne, & Augustin Vénitien, qui ont gravé plusieurs desseins de Raphaël & de Jules Romain. Marc-Antoine, après la mort de Raphaël, grava d'après les desseins de Jules Romain, les planches qui furent mises dans le Livre infame de l'Arétin. Il fut arrêté à Rome par ordre du Pape Clément VII, & s'étant sauvé de prison, il s'en alla à Florence, où il acheva de graver le saint Laurent du dessein de Baccio Bandinelli. Ce dernier se plaignoit quelquefois au Pape que Marc-Antoine gâtoit son dessein. Cela vint à sa connoissance; & dès que sa planche fut finie, il la porta à ce Pape avec le dessein de Bandinelli. Clément, qui étoit connoisseur & amateur du Dessein, en jugea tout autrement, & reconnut que cet habile Graveur avoit corrigé beaucoup de fautes dans le dessein du Sculpteur Bandinelli; de sorte que par la beauté de cette rare estampe, Marc-Antoine regagna les bonnes graces de Clément VII. Mais la prise & le sac de Rome, l'an 1527, réduisirent Marc-Antoine presque à la mendicité; car pour se retirer d'entre les mains des Impériaux qui l'avoient fait prisonnier, il fut obligé de leur donner tout l'argent qu'il avoit; ainsi il sortit de Rome, où il ne retourna plus. * Achillini, *in Viridario.* Bumaldi, *de Pict. & Sculp. Bonon.* Vasari. Félibien, *Hist. des Arts, &c.*

MARC-ANTOINE PASSARANI ou PASARINI. *Cherchez* PASSERA.

MARC-AURÉLE (*Marcus Aurelius Antoninus Verus*) surnommé *le Philosophe*, Empereur, succéda à son beau-pére Antonin *le Débonnaire*, le septiéme Mars 161, avec Lucius Ælius Verus qu'il avoit adopté, & auquel il avoit donné sa fille Lucilla en mariage. Il ne fit point d'Edit général contre les Chrétiens; mais comme il étoit extrêmement attaché à l'Idolâtrie, & qu'il se piquoit d'imiter Numa dont il se disoit descendu, dans sa piété envers les Dieux, il donna sujet par plusieurs Rescrits à la quatriéme Persécution, dans laquelle, en diverses Provinces de l'Empire, plusieurs Chrétiens finirent glorieusement leur vie, l'an 162. Marc-Auréle pourvut à la nécessité de ses Sujets pendant une cruelle famine, & dans la peste qui arriva de son tems. Il triompha des Parthes l'an 165, avec son Collégue, qui mourut quatre ans après, & défit ensuite les Quades & les Marcomans. Cette derniére guerre avoit déja duré quatre ans, sans que l'Armée Romaine eût beaucoup avancé. Un jour les Barbares l'assiégérent de si près, que selon toutes les apparences humaines elle ne pouvoit pas échaper. Ce qui étoit de plus cruel, c'est qu'il n'y avoit point d'eau, & que les chaleurs étoient très véhémentes. Dans cette nécessité les soldats Payens invoquérent leurs Dieux, qui se trouvérent sourds à leurs priéres. Les Chrétiens qui composoient une Légion entiére, demandérent à Dieu la délivrance d'un si grand danger. Leurs vœux furent heureusement exaucez; on vit tout d'un coup tomber dans le camp des Romains une douce pluye qui rafraîchit les troupes; & sur les ennemis des foudres & des éclairs, qui les dissipérent & les mirent en fuite. Jule *Capitolin* attribue cet événement merveilleux aux priéres de Marc-Auréle. Dion dit qu'un Magicien nommé Arnulphe, avoit par ses enchantemens fait descendre cette pluye en invoquant Mercure & les autres Démons de l'air. Xiphilin l'accuse en cela d'un mensonge ou volontaire ou inconsidéré; & dit que toute la gloire de cet événement merveilleux étoit due à la Légion des Chrétiens, nommée pour-lors *Mélitine*, laquelle fut depuis pour cette raison appellée *la Foudroyante*, qui est le même nom que la douziéme Légion portoit déja du tems d'Auguste. L'Empereur, dans une Lettre qu'il écrivit au Sénat, avoua qu'il devoit cette victoire aux Chrétiens, & défendit de les persécuter dans la suite à cause de leur Religion. Tertullien fait mention de cette victoire obtenue par les priéres des Chrétiens: *Marcus quoque Aurelius in Germanica expeditione Christianorum militum orationibus ad Deum factis, imbres in siti illa impetravit.* Il parle aussi de la Lettre écrite par l'Empereur, de laquelle Orose dit que de son tems il y avoit beaucoup d'exemplaires. Pour illustrer cet avantage, Marc-Auréle en fit graver l'Histoire dans une colomne qu'il dédia à Jupiter *le Pluvieux*; & au dessus il y éleva la statue d'Antonin qui l'avoit appellé à l'Empire. C'est cette même colomne que le Pape Sixte V fit redresser dans le XVI siécle, & au dessus de laquelle il fit placer une image de saint Paul. On met l'année de cette victoire en 174. Quoiqu'on ne puisse pas rejetter entiérement cette Histoire de la Légion Fulminante, on peut dire, sans être en danger de se tromper, qu'il s'y trouve plusieurs choses fabuleuses: sur quoi l'on peut consulter M. de Valois, sur le cinquiéme livre de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, *c.* 5. & le Pére Pagi sur l'an 174, dans sa Critique de Baronius. Peu de tems après, Avidius Cassius se révolta contre l'Empereur l'an 175, & fut massacré trois mois après cette révolte. Les Historiens nous disent des choses surprenantes de la modération de Marc-Auréle dans cette conjoncture. Il associa, l'an 176, son fils Commode à l'Empire, & fit un voyage en Orient, pour y appaiser les restes de la révolte de Cassius. Celle des Marcomans l'obligea de passer une seconde fois en Allemagne, & il mourut à Sirmich dans la Pannonie le 16 Mars de l'an 180, âgé d'environ 59 ans, après en avoir regné 19 & quelques jours. On dit que les inclinations corrompues de son fils Commode le dégoûtérent de la vie, & le firent résoudre à ne point manger pour s'en délivrer. Il faut avouer qu'il avoit toutes les qualitez que l'on peut desirer en un grand Prince pour la félicité des peuples, & qu'en sa personne on voyoit l'accomplissement de ce vieux mot, *que le monde seroit heureux, si les Philosophes étoient Rois, ou si les Rois étoient Philosophes.* Marc Auréle fut malheureux dans sa famille; car il eut un gendre voluptueux & déréglé, un fils corrompu dans ses inclinations, & une femme, qui étoit Faustine, diffamée par son incontinence. Il faisoit profession de suivre la Secte des Philosophes Stoïques. Ce Prince écrivit en Grec douze livres de Réflexions sur sa vie, que Guillaume Xylander a traduits en Latin, & Méric Casaubon en Anglois. Mr. & Madame Dacier les ont mis en François avec de très belles Remarques. * Jules Capitolin, *en sa Vie.* Dion, *l.* 55. Orose, *l.* 7. Tertullien, *in Apol.* & *adv. Scap. c.* 4. Eusébe, *Hist. l.* 5. & *in Chron.* Suidas. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Græcis. l.* 2.

* MARC BATTAGLINI, naquit à Rimini le 25 Mars 1645, d'André Battaglini & de Madelaine Sartoni, tous deux de famille noble de cette ville. Les heureuses dispositions qu'il fit paroitre pour les Sciences, engagérent ses parens à l'envoyer de bonne heure à Céséne où il y avoit alors d'habiles Professeurs. Après y avoir fait sa Rhétorique, il s'appliqua à l'étude du Droit Canon & Civil, & s'y fit recevoir Docteur à l'âge de seize ans. Il alla ensuite à Rome, où Gaspard de

de Carpégna qui étoit alors Auditeur de Rote, inſtruit de ſa capacité, l'engagea à s'appliquer aux affaires du Tribunal, & l'employa à quelques négociations. Mais l'air de Rome lui étoit trop contraire, pour qu'il pût ſe fixer dans cette ville. Son protecteur le voyant obligé d'en ſortir, lui procura la charge de Lieutenant Civil de la ville d'Ancone & le recommanda au Cardinal Nicolas Conti, Evêque de cette ville. Après avoir rempli ce poſte pendant cinq ans, il fut ſucceſſivement Gouverneur des villes de Cerno, de Comacchio, de San Giovanni dans la Marche d'Ancone, d'Aſſiſi, de Terni, de Narni, & enfin de Fabriano. Le Pape Alexandre VIII le nomma à l'Evêché de Nocera dans l'Ombrie, & il en prit poſſeſſion le 25 Mars 1690. Clément XI le choiſit en 1703, pour faire la viſite des Evêchez d'Oſtie, de Velletri, de Porto & de Sabine, à laquelle il employa deux années, après leſquelles ce Pontife récompenſa ſes ſoins, en lui donnant l'Abbaye de S. Benoit de Gualdo, & en le faiſant Evêque Aſſiſtant. Il le transféra en 1716 à l'Evêché de Céſéne qui eſt dans un meilleur & plus voiſin de ſa patrie. Mais il commençoit déja à baiſſer, & ſa ſanté s'affoiblit peu à peu pendant les quinze mois qu'il demeura en ce lieu: s'étant fait porter à San-Mauro dans le voiſinage de Rimini, pour changer d'air, il y fut attaqué d'une fiévre maligne dont il mourut au bout de ſept jours, le 19 Septembre, âgé de 71 ans. On a de lui, *Il Legiſta Filoſofo; Iſtoria Univerſale di tutti i Concilii generali & particolari di Santa Chieſa; Annali del Sacerdozio è del Imperio intorno alle' intero ſeculo decimo ſettimo di noſtra Salute; Inſtruzzione a Parrochi per iſpiegare a popoli la parola di Dio; Eſercizi ſpirituali per la Novena di San Rinaldo Veſcovo è Protettore di Nocera.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 19. *p.* 58 & *ſuiv.*

MARCA (LA) *Cherchez* LA MARCHE.

MARCA (Pierre de) l'un des plus célébres Prélats de l'Egliſe Gallicane dans le XVII ſiécle, né à Gant dans le Béarn le 24 Janvier 1594, d'une famille noble & ancienne dans cette Province, & conſtamment attachée à la Religion Catholique. On raconte de lui que comme il n'y avoit point dans le Béarn de Prêtre de la Religion Romaine, ſes parens le portérent à l'Abbaye de Saint-Pierre dans le Diocéſe de Tarbe, pour l'y faire batiſer; & qu'un des Moines qui faiſoit l'office de Curé, lui ayant donné le nom de *Pierre*, comme ſes parens le ſouhaitoient, ajoûta ces paroles, *Tu es Petrus, & ſuper hanc petram ædificabo Eccleſiam ſuam.* Il fit ſon cours d'Humanitez à Auch, & ſa Philoſophie à Toulouſe, où il étudia le Droit pendant trois ans; enſuite de quoi il fut reçu Conſeiller au Conſeil Souverain de Béarn l'an 1615. Tous ſes Collégues étoient alors Calviniſtes; mais les choſes changérent peu après; la Religion Romaine fut rétablie dans le Béarn, & M. de Marca, en reconnoiſſance des ſoins qu'il avoit pris pour contribuer à cette révolution, fut revêtu l'an 1621, d'une charge de Préſident au Parlement de Pau, qui étoit devenu entiérement Catholique. L'an 1639 il fut honoré de la dignité de Conſeiller d'Etat, & publia l'année ſuivante l'Hiſtoire du Béarn, qui n'augmenta pas peu l'opinion avantageuſe que l'on avoit conçue de ſon érudition, & qui le fit charger par le Roi du ſoin de répondre au libelle intitulé *Optatus Gallus*. Ce fut pour le refuter qu'il compoſa, l'an 1641, ſon excellent Ouvrage *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, qui fut applaudi de tout le monde, & qui empêcha néanmoins à Rome qu'il ne pût obtenir du Pape Urbain VIII les Bulles de l'Evêché de Conſerans, auquel il avoit été nommé après la mort de ſa femme. Le prétexte des délais de la Cour de Rome fut la maniére trop favorable dont il avoit ſoutenu dans ſon Livre, les Libertez de l'Egliſe Gallicane. Cet obſtacle fut levé au mois de Janvier 1647, ſous Innocent X, après néanmoins que M. de Marca eut expoſé & interprété ſes ſentimens ſur cette matiére, par un Livre imprimé à Barcelone. Trois ans auparavant il avoit été envoyé en Catalogne en qualité de Viſiteur-Général & d'Intendant: Commiſſion qu'il remplit avec beaucoup d'honneur & d'habileté, juſques en 1651, qu'il alla prendre poſſeſſion de ſon Evêché. Mais il ne le gouverna pas longtems; car l'année ſuivante il fut élevé à l'Archevêché de Toulouſe, où il fut inſtallé au mois de Mars 1655. Il ſe préparoit à y remplir conſtamment les devoirs de la réſidence, lorſque le Roi, qui avoit beſoin de ſes lumiéres dans ſon Conſeil, le fit Miniſtre d'Etat l'an 1658. M. de Marca ſuivit la Cour au voyage de Lyon; puis ayant aſſiſté aux Etats de Languedoc, il alla à Toulouſe au mois d'Avril 1659, & y préſida aux Etats de la Province. L'année ſuivante il fut envoyé dans le Rouſſillon, pour y régler les limites avec les Commiſſaires nommez par le Roi d'Eſpagne. Il fit un voyage à Paris au mois de Septembre de la même année, & y mourut le 29 Juin 1662, âgé de 68 ans, peu après avoir reçu les Bulles de l'Archevêché de Paris, auquel le Roi l'avoit nommé ſur la démiſſion du Cardinal de Rets. Le peu de tems qu'il vécut après avoir été revêtu de cette dignité, obligea quelcun à faire ce Sixain:

Cy gît l'illuſtre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua
Pour le Prélat de ſon Egliſe;
Mais la Mort qui le remarqua,
Et qui ſe plait à la ſurpriſe,
Tout auſſi-tôt le démarqua.

M. de Marca s'étoit fait extrêmement aimer des Catalans. Cela parut par les priéres & les pélerinages qu'ils firent pour ſa guériſon en 1647. La ville de Barcelone fit un vœu public à Notre-Dame de Montferrat, & y envoya en ſon nom douze Capucins & douze filles. Celles-ci firent le voyage les cheveux pendans & les piez nuds. M. de Marca crut que tant de vœux & de priéres avoient obtenu ſa guériſon, & il ne ſortit point de Catalogne ſans aller faire ſes dévotions à Montſerrat. Il y alla l'an 1651 & y fit un petit Traité *de origine ac progreſſu cultus B. Virginis in Monteſerrato*, qu'il laiſſa dans les Archives du Monaſtére. Il en envoya une copie en 1660, à *François Creſpus*, Profeſſeur en Théologie à Lérida, qui travailloit à l'Hiſtoire du Couvent de Montſerrat. Il l'avertit d'uſer d'un peu plus de diſcernement que les autres Eſpagnols. Ce grand homme confia en mourant ſes Manuſcrits à M. Baluze, qui étoit à lui depuis l'an 1656, & qui après ſa mort nous a procuré de nouvelles éditions du fameux Ouvrage *De Concordia Sacerdotii & Imperii.* C'eſt à ſes ſoins que nous devons encore les Oeuvres poſthumes de M. de Marca, avec de ſavantes Préfaces, Notes & additions, &c. Elles conſiſtent en pluſieurs Diſſertations, dont les unes ont été publiées l'an 1669, & les autres l'an 1681, en un volume *in folio*, intitulé *Marca Hiſpanica*, qui contient une deſcription hiſtorique & géographique de la Catalogne, du Rouſſillon, & des frontiéres. Pour entrer dans un plus grand détail des Oeuvres de M. de Marca, nous mettrons ici la liſte des Ouvrages qu'il a compoſez outre celui *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, & celui de *Marca Hiſpanica. Hiſtoire de Bearn, in folio*, à Paris, 1640; *Vigilii Papæ Epiſtola decretalis pro confirmatione quintæ Synodi Oecumenicæ; Diſſertatio de Primatu Lugdunenſi & cæteris Primatibus.*, à Paris, 1644, *in octavo; Epiſtola ad Henricum Valeſium de tempore quo primitus in Galliis ſuſcepta eſt Chriſti fides*, à Paris 1658, *in octavo; Hiſtoire de Notre-Dame de Bétaran dans le Bearn*, à Barcelone, 1648, *in octavo; Relation de ce qui s'eſt fait depuis* 1653, *dans les Aſſemblées des Evêques au ſujet des cinq Propoſitions*, à Paris 1657, *in quarto; Mémoire pour ſervir au jugement de l'inſtance générale de la Regale*; Lettre ſur le Livre de Bertram, touchant l'Euchariſtie; quatre Traitez Latins, 1. ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, avec le ſentiment de Théodoret ſur ce Sacrement, 2. une Diſſertation ſur le Sacrifice de la Meſſe, 3. une Diſſertation ſur l'inſtitution du Patriarchat de Conſtantinople, 4. un court Ecrit ſur l'origine du Ciel & de la Terre; trois Traitez François, 1. *ſur le Sacrement de l'Euchariſtie*, 2. *ſur le Sacrement de Pénitence*, 3. *ſur le Sacrement de Mariage;* Quelques Opuſcules en Latin, 1. ſur la Généalogie de Jéſus-Chriſt, 2. ſur les Mages, 3. ſur la Primauté de S. Pierre, 4. ſur la différence des Clercs & des Laïcs de Droit divin, 5. ſur le tems du Synode de Sirmich, 6. ſur la Lettre Synodique d'un Concile d'Illyrie, 7. ſur le cinquiéme Canon du Concile de Conſtantinople de l'an 371, 8. ſur les anciennes Collections des Canons, 9. ſur l'Explication du Chapitre Clericus, 10. ſur la patrie de Vigilance, 11. ſur l'origine & le progrès du culte de la Sainte Vierge au Montſerrat, 12. ſur l'Origine du Monaſtére de l'Echelle-Dieu au Diocéſe de Tarbes, 13. ſur la Châſſe des Reliques de S. Jean-Batiſte dans l'Egliſe des Dominicains de Perpignan, 14. contre les Satyres, 15. de l'Appel des Comtes, 16. ſur l'Explication du Canon 17 du Concile d'Ancyre, 17. Quel eſt le propre Prêtre, 18. Diſcours prononcé à Barcelone le 15 de Juillet 1644, 19. Récit en vers Latins, d'un Voyage fait de Paris dans la Gaule Narbonnoiſe en Novembre, 20. ſur le tems & les formules du Synode de Sirmich. Il avoit épouſé une Demoiſelle, de la Maiſon de Lavedan, dont il eut pluſieurs enfans, entre autres *Galactoire* de Marca, Préſident au Parlement de Pau, Abbé de Saint-Aubin d'Angers, mort le onziéme Fevrier 1689, âgé de 65 ans.

M. de Marca avoit joint à une érudition profonde, une grande beauté de génie, & une facilité admirable de tourner les choſes comme il vouloit. Il excelloit en tout genre. Il étoit grand Politique, bon Juriſconſulte, ſavant Théologien, & habile Critique. Il a eu quelquefois beaucoup de ménagement pour la Cour de Rome, & a ſoutenu fortement en d'autres occaſions les intérêts de l'Egliſe & du Royaume. Il ne paroît pas avoir toûjours été bien conſtant dans les mêmes principes, & il lui eſt arrivé de s'accommoder au tems. Il faiſoit ſervir les faits aux deſſeins & aux fins qu'il avoit, au lieu d'ajuſter ſes deſſeins à la nature des faits. Son ſtyle eſt ferme & mâle, aſſez pur, ſans affectation & ſans embarras.

La maiſon de M. de Marca étoit anciennement d'épée, & étoit originaire d'Eſpagne, d'où elle étoit ſortie, pour s'établir en Bearn. Elle eſt la même que celle de la Marque, comme nous le montrerons dans un autre endroit. *Voyez* MARQUE. (La) * Baluze, *Vie de M. de Marca.* L'Abbé de Faget, *Vie de M. de Marca.* Bayle, *Dict. Crit.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII ſiécle.* On peut voir diverſes particularitez remarquables ſur ſon ſujet dans le *Dict. Crit.* de M. Bayle.

MARCA, petite Iſle du Golfe de Veniſe. Elle eſt environ à deux lieues de Raguſe, dont elle dépend. Cette Iſle n'a qu'environ quatre mille pas de circuit, & elle a eu une ville épiſcopale qui eſt ruïnée. Son Evêché a été uni à celui de Trebigna. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCA (Paſqualin della). *Voyez* PASQUALIN.

MARCANA, petite ville d'une Iſle de Dalmatie, avec Evêché uni à celui de Trébigna, & ſuffragant de Raguſe. La ville de Marcana eſt ſi déchue, qu'il n'y a plus aujourd'hui que quelques maiſons.

MARCASSUS (Pierre de) Auteur du XVII ſiécle, né vers l'an 1584, à Gimont petit village de Gaſcogne, vint jeune à Paris où en 1617 il régentoit déja la Troiſiéme du Collége de Boncourt. Il fut enſuite Précepteur de François de Wignerot, Marquis de Pont-Courlay en Poitou, neveu du Cardinal de Richelieu, & frére de Madame la Ducheſſe d'Aiguillon. Il fut pourvu après d'une Chaire d'Eloquence au Collége de la Marche, qu'il a occupée longtems. Il mourut dans cet emploi à Paris, au mois de Décembre 1664. Il avoit au

moins 80 ans. Cet Auteur a voulu être en même tems Historien, Poëte & Traducteur, & n'a réussi que médiocrement dans ces trois genres. On a de lui les Ouvrages suivans, *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers François, *Les Amours de Daphnis & de Chloé*, traduites du Grec de Longin; *La Clorimène*, Roman; *Le Timandre*, Roman; *L'Amadis de Gaule; Lettres mer les; Traduction des deux premiers Livres des Dionysiaques de Nonnus; Traduction de l'Argénis de Barclay; Les trois livres de l'Ame*, traduits du Grec d'Aristote; *L'Histoire Gréque; les Pêcheurs illustres*, Comédie; *Eroméne*, Pastorale, *Fulvula*, Idyllium; *Christinæ Suecorum, &c. Regine Carmen; Carmen joculare & tumultuarium; Desiderium Galliæ; Meoniæ Nymphæ; Spes; Remerciment de la Poësie à M. le Cardinal Mazarin pour la paix, Libre Version des Odes & des Epodes d'Horace*, commencée à l'âge de 80 ans, & finie en deux mois. * *Voyez* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 31. *p.* 100 *& suiv. Voyez* aussi le Supplément de Paris, 1736.

MARCATRUDE. *Cherchez* MERCATRUDE.

MARCEILLAN, ville. *Voyez* MARSEILLAN.

MARCEL (Marc Claude). *Voyez* MARCELLUS (Marcus Claudius).

MARCEL (Saint) Martyr à Chalon sur Saône, & saint Valérien, furent arrêtez à Lyon avec les autres Chrétiens, dans le tems de la premiére persécution des Gaules, sous l'empire de Marc Auréle. S'étant sauvez de prison, ils s'en allérent dans la Bourgogne, & y prêchérent la Religion Chrétienne. Marcel fut arrêté près de Chalon, dont le Gouverneur Prisque le fit enfouir en terre jusqu'à la ceinture. Il mourut dans ce cruel supplice. Son compagnon Valérien fut arrêté au château de Tournus, où il eut la tête tranchée. * Grégoire *de Tours, de Gloria Martyrum, c.* 54. *Acta apud Surium. Projet de l'Histoire de Tournus, par le Pére* Chifflet. Tillemont, *Memoires pour l'Histoire Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Septembre.*

MARCEL (Saint) Martyr en Afrique dans le troisiéme siécle, étoit Capitaine d'une compagnie de cent Hommes dans la Légion Trajane, du tems des Empereurs Dioclétien & Maximien. Il se déclara publiquement Chrétien dans l'Armée, & renonça à la milice, en renonçant au Paganisme, dans une fête qui se célébroit en l'honneur de l'Empereur le 21 de Juillet. Il fut arrêté par les soldats, & déféré à Anastase Fortunat, Prévôt de la Légion, qui l'envoya à Agricola, Vicaire du Préfet du Prétoire des Gaules. Ce Juge l'interrogea, & Marcel ayant avoué qu'il étoit Chrétien, & qu'il avoit quitté la milice, il le condamna à la mort. Le Greffier nommé Cassien, dit hautement au Juge que sa sentence étoit injuste. Elle fut néanmoins exécutée, & Marcel eut la tête tranchée à Tanger en Mauritanie, le 30 Octobre vers l'an 298. Cassien fut mis en prison, & quelque tems après en ayant été tiré, fut aussi condamné à la mort. * *Acta apud Bolland.* Ruinard, *véritables Actes des Martyrs.* Baillet, *Vies des Saints.*

MARCEL (Saint) I de ce nom, Pape, Romain de nation, succéda à Marcellin le 26 Février de l'an 308, après que le Siége eut vaqué trois ans sept mois & vint-cinq jours, comme on le lit dans le Calendrier de Bucherius. Il divisa Rome en vint Titres ou Paroisses, dans lesquelles il ordonna qu'on batiseroit les Catéchuménes, & qu'on enseveliroit les Martyrs. Maxence, cruel ennemi des Chrétiens, le condamna à avoir soin des chevaux, dont on se servoit pour courir la poste, dans une méchante écurie sur le grand chemin. Environ neuf mois après, ses Clercs l'en retirérent, & le menérent chez une sainte veuve nommée Lucine. Maxence l'ayant sçu y fit mener les chevaux de poste, & attacha le saint Pontife à leur service comme auparavant. La puanteur du lieu, la nudité & les autres miséres de cette condition lui ravirent la vie le 16 Janvier de l'an 309. Saint Eusébe lui succéda. * Baronius *in Annal. & Martyrol.*

☞ Tout ce qui est dit dans cet endroit du martyre de Marcel, tiré de ses Actes, est fabuleux. Les plus anciens Martyrologes ne lui donnent que le titre de Confesseur.

MARCEL II, nommé auparavant *Marcel* Cervin, Cardinal du titre de sainte Croix en Jérusalem, natif de Fano, fils de *Richard* Cervin de Monte-Pulciano, qui étoit alors Receveur-Général pour le Saint Siége, dans la premiére de ces villes, étudia à Sienne, & alla à Rome sous le pontificat du Pape Paul III qui le choisit pour être le premier de ses Sécretaires. Depuis il fut mis auprès du Cardinal Farnése, neveu de ce Pontife, que son oncle envoyoit Légat en France & dans les Païs-Bas, pour tâcher de terminer les différents du Roi François I & de l'Empereur Charles-*Quint*. Cette affaire étoit trop délicate pour être accommodée si facilement. Le Cardinal-Légat laissa cette commission à Marcel Cervin, qui avoit alors le titre d'Evêque de Nicastro, & qui eut depuis les Evêchez de Reggio & d'Ugubio. A son retour Paul III le fit Cardinal l'an 1559, & le nomma l'un des Présidens au Concile de Trente. Marcel ne voulut pas changer son nom, lorsqu'il fut fait Pape après Jules III le neuviéme Avril 1555. Il avoit donné des marques si éclatantes d'un parfait discernement & d'une solide piété, qu'on attendoit de grandes choses de lui durant son pontificat. En effet, il commença par défendre à ses parens de venir à Rome, & par donner des ordres très importans pour le bien de l'Eglise en général, & pour le bonheur de ses Sujets en particulier. Mais dans le tems qu'il se disposoit à exécuter les pieux desseins qu'il avoit conçus pour l'avantage du Christianisme, il mourut 24 jours après son élection, non sans soupçon d'avoir été empoisonné. Paul IV fut son successeur. * Génébrard, *Chron. l.* 4. Panvini, *en sa Vie.* Jérôme Seripando, *in Epistolas Pauli & Catholicas.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1555. *n.* 5. 6. Paul Jove. De Thou. Sadolet, &c.

MARCEL, Evêque d'Ancyre, ville de Galatie, dès l'an 314, puisqu'on trouve son nom dans les souscriptions du Concile d'Ancyre tenu en cette année, assista, selon le témoignage de saint Athanase & de Théodoret, au Concile de Nicée l'an 325; quoiqu'on lise le nom de *Pancrace* au lieu du sien, dans les souscriptions qui nous restent. Il y combattit fortement l'impiété Arienne; de sorte que les Prêtres de Rome, qui y assistoient au nom du Pape, parlérent avantageusement de lui à leur retour. Depuis il se trouva, l'an 335, au Concile de Tyr, où il s'opposa à la condamnation de S. Athanase; & à celui de Jérusalem, où il refusa de s'employer pour faire admettre Arius à la Communion. Sa fermeté le mit mal avec les Ariens, qui le persécutérent avec fureur, sur-tout depuis qu'il eut écrit contre le Sophiste Asterius: Ouvrage qu'il intitula *de la sujettion de notre Seigneur Jésus-Christ*, ainsi que nous l'apprenons de saint Hilaire. Les Hérétiques le déposérent à Constantinople l'an 336, & mirent en sa place Basile, qui avoit la réputation d'être homme fort éloquent. Marcel fut alors exilé: peut-être fut-il rétabli après la mort de Constantin; mais il fut chassé dans le même tems que saint Athanase le fut d'Alexandrie. Il alla à Rome trouver le Pape Jules, à qui il présenta une Exposition de Foi, rapportée par saint Epiphane, qui ne croit pas qu'elle le justifie entiérement; néanmoins il fut reçu à la Communion, & jugé innocent dans le Concile de Rome, & absous & rétabli par celui de Sardique, de l'an 347; mais les Evêques d'Orient le condamnérent. Il revint à Ancyre; & il ne put y vivre en repos, parce que Basile d'Ancyre demeura en possession de son Siége: on ne sait pas ce qu'il devint. Saint Hilaire, & Sulpice Sévére, nous assurent que saint Athanase ayant découvert qu'il favorisoit l'erreur de Photin, le priva de sa Communion; & que Marcel d'*Ancyre* se voyant condamné par le jugement de ce Saint, s'abstint lui-même de l'entrée de l'Eglise: mais ce fait est détruit par les témoignages de saint Athanase & de S. Basile, & par une Confession de Foi, que Marcel d'*Ancyre* envoya à S. Athanase vers l'an 372 peu de tems avant la mort de saint Athanase. Marcel mourut l'an 374. Après sa mort quelques-uns de ses Disciples furent reçus à la Communion des Evêques d'Egypte; & S. Basile même, qui étoit fort contraire à Marcel d'*Ancyre*, ne s'éloigna pas de les recevoir, pourvu qu'ils renonçassent aux erreurs dans lesquelles il prétendoit qu'ils étoient tombez. S. Jérôme assure que Marcel d'*Ancyre* avoit composé plusieurs volumes sur différens sujets, mais principalement contre les Ariens. Il ne nous reste de ces Ouvrages que quelques fragmens de son Livre contre Astére, rapportez par Eusébe & par Acace; une Lettre que Marcel écrivit au Pape Jules, contenant une Exposition de sa doctrine, rapportée par saint Epiphane; & deux Confessions de Foi données par ses Disciples. Les Catholiques ont été fort partagez du vivant de Marcel sur sa Catholicité; le Pape Jules, saint Athanase, les Conciles de Rome & de Sardique, & les Orientaux de la communion de Paulin, les Egyptiens & les Romains, ont été longtems persuadez qu'il n'avoit eu que des sentimens Catholiques. Saint Hilaire & Sulpice Sévére ont approuvé le jugement du Concile de Sardique; mais ils ont cru que Marcel étoit tombé depuis dans l'erreur. Saint Epiphane en a parlé douteusement. Eusébe, & les Evêques d'Orient dans les Conciles d'Antioche, de Constantinople & de Philippopole, l'ont condamné ouvertement comme un Hérétique. Saint Cyrille de Jérusalem, saint Basile, Méléce, & généralement tous les Evêques d'Orient, de la Communion de Méléce, en ont porté le même jugement. Depuis sa mort, presque tous les Auteurs Grecs en ont parlé comme d'un Hérétique; & parmi les Latins, saint Jérôme, Marius Victorinus & Gennade, le joignent à Photin; & le Concile de Chalcédoine, dans sa Lettre à l'Empereur Martien, l'accuse de la même erreur. Si l'on en juge par ses premiers Ecrits, il est difficile de le justifier entiérement; mais si l'on en juge par sa Confession de Foi, & par celle de ses Disciples, on le trouvera dans des sentimens orthodoxes. Eusébe, Acace & Apollinaire, ont écrit contre lui. Ce qui l'a rendu plus suspect, c'est que l'Hérétique Photin a été son Diacre & son Disciple. * Le P. Pagi, *sur l'année* 347, *dans sa Critique de Baronius.* Saint Athanase, *Apol.* 2. S. Hilaire, *adv. Arian.* S. Basile, *Epist.* 52. Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. Sozoméne, *l.* 2. & 3. Hermant, *Vie de S. Athanase.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du IV siécle.*

MARCEL (Saint) Evêque de Paris, né dans cette ville vers la fin du IV siécle, de parens qui étoient de condition médiocre, fut élevé aux Ordres par Prudence Evêque de Paris, & lui succéda dans ce Siége, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse. Saint Grégoire de Tours dit qu'il se faisoit plusieurs miracles à son tombeau. Sa Vie a été écrite par un Prêtre nommé *Fortunat*, que quelques-uns croyent être l'Evêque de Poitiers. On y rapporte plusieurs miracles de saint Marcel. On y ajoûte aussi l'Histoire suivante; qu'un serpent d'une grandeur & d'une figure monstrueuse, vint d'une forêt qui étoit aux environs de Paris, dans le cimetiére de la ville, lequel étoit hors des murs, creusa la fosse d'une Dame de grande qualité, qui y étoit enterrée depuis quelque tems, & dévora ensuite une partie de son corps: ce qu'il fit plusieurs jours de suite. Alors le saint Evêque se transporta sur le lieu, déchargea trois coups de crosse sur la tête du serpent, lui jetta son étole au cou, & l'entraîna ainsi à une lieue & demie de la ville, où il lui commanda de se cacher, ou de s'aller jetter dans l'eau. Depuis ce tems, ce dragon ne parut plus aux environs de cette ville. On dit que c'est pour ce sujet qu'aux processions que l'Eglise de Paris fait dans le tems des Rogations, on porte la figure d'un dragon; mais cette Histoire est entiérement fabuleuse. On ne sait point l'année de la mort de

de S. Marcel: ce fut au commencement du cinquiéme ſiécle; quelques-uns la placent à l'an 436. Paris étoit encore alors ſous la puiſſance des Romains. Son corps fut porté à un bourg voiſin de la ville, dans une Chapelle dédiée en l'honneur de ſaint Clément, où depuis on a bâti un Egliſe Collégiale, qui porte le nom de ſaint Marcel: ce bourg eſt devenu un des fauxbourgs de Paris. Sous le régne de Philippe *Auguſte*, ſa châſſe fut tranſportée en l'Egliſe Cathédrale de Paris, de crainte que les Anglois ne ſe ſaiſiſſent du bourg de ſaint Marcel, & n'enlevaſſent ce thréſor. Elle y eſt toûjours demeurée depuis. On la porte à ſainte Geneviéve, toutes les fois que le Chapitre de Notre-Dame y va pour la proceſſion ſolemnelle, où l'on porte la châſſe de cette Sainte. On fait la fête de ſaint Marcel au troiſiéme de Novembre. * Fortunat & Grégoire de Tours. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints.*

MARCEL (Saint) Evêque d'Apamée en Syrie, dans le quatriéme ſiécle, entreprit, ſuivant la Loi de Théodoſe de l'an 385, d'abattre les Temples des Idoles en ſon païs, & d'y détruire le Paganiſme. Il ſuccéda à Jean, Evêque de la même ville, qui avoit aſſiſté au Concile de Conſtantinople, l'an 381. Ayant appellé à ſon ſecours Cynégius, Préfet d'Orient, ils firent abattre le Temple de Jupiter, qui étoit à Apamée, & les autres Temples de la ville; mais ſaint Marcel ayant voulu attaquer un Temple dans un canton écarté du territoire d'Apamée, que l'on appelloit *le païs d'Aulone*, les Habitans retranchez dans une fortereſſe ſortirent; & ayant ſurpris l'Evêque, le jettérent dans un feu qu'ils allumérent. * Théodoret, *l.* 5. *c.* 21. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 15. Baillet, *Vies des Saints, au* 14 *d'Août, jour auquel on fait la fête de ce Saint,*

MARCEL, Archimandrite des Acémétes à Conſtantinople, dans le cinquiéme ſiécle, étoit de la ville d'Apamée en Syrie, d'une famille noble & riche. Aprés avoir diſtribué tous ſes biens aux pauvres, il alla demeurer à Ephéſe, pour y gagner ſa vie à copier des Livres. Il fut attiré depuis à Conſtantinople par la réputation du B. Alexandre, Inſtituteur des Acémétes, c'eſt à dire, des Moines chez leſquels on chantoit à toutes heures l'Office divin, ſans aucune interruption. Alexandre reçut Marcel au nombre de ſes Moines. Après la mort d'Alexandre, Marcel ſe retira du Monaſtére, de peur d'être élu Abbé, & ne revint qu'après l'élection de Jean. Marcel ſe retira avec cet Abbé au Monaſtére de Gomon en Bithynie, que l'on appella *le grand Monaſtére des Acémétes* ou *l'Irénée*, parce qu'ils s'y étoient retirez pour y vivre en paix, & fuir les contradictions qu'ils avoient à ſouffrir à Conſtantinople. L'Abbé Jean étant mort, Marcel lui ſuccéda vers l'an 447, & augmenta beaucoup ſa Communauté. On rapporte de lui beaucoup de miracles. Il aſſiſta au Concile de Conſtantinople tenu l'an 448, par Flavien, Patriarche de Conſtantinople, contre Eutychès, & ſouſcrivit à la condamnation du dernier. L'an 454, il fut obligé d'envoyer de ſes Religieux à Conſtantinople, pour remplir le Monaſtére fondé par le Seigneur Stude, & revint lui-même dans cette ville au bout de vint ans, pour rétablir le Monaſtére du B. Alexandre. Il eſt rapporté dans l'Hiſtoire, qu'un homme nommé *Jean*, s'étant refugié dans ſon Monaſtére, pour ſe mettre à couvert de la vengeance du Patrice Ardabure, Marcel refuſa de le rendre; qu'Ardabure envoya des ſoldats pour le prendre de force, & que ces ſoldats furent mis en fuite par un feu qu'ils virent tomber d'en-haut ſur le Monaſtére, qui lançoit contre eux des traits comme ſi ç'eût été la foudre. On prétend que ce fut ce miracle qui donna occaſion à la Loi de l'Empereur Léon pour les aſyles, publiée le dernier Février de l'an 466. Ardabure, touché de ce miracle, pardonna à celui qui s'étoit refugié dans le Monaſtére. Ce ne fut pas la ſeule fois qu'Ardabure trouva Marcel en ſon chemin; Marcel l'empêcha de faire Céſar ſon fils Aſpar. L'Empereur Léon offroit à Aſpar cette qualité avec ſa fille; mais à condition qu'il renonceroit à l'Arianiſme auſſi-tôt qu'il ſeroit parvenu à l'Empire. Le peuple de Conſtantinople s'oppoſoit à cette élection. Marcel vint à la tête d'un nombre de gens trouver l'Empereur dans l'Hippodrome pour l'en détourner, & lui fit promettre publiquement qu'Aſpar ne ſeroit point Céſar, qu'il ne ſe fût fait inſtruire de la Religion Catholique. Cela ne fut pas capable d'appaiſer le peuple, qui s'aſſembla en tumulte dans l'Hippodrome. Aſpar & ſes enfans en eurent tant de peur, qu'ils ſe retirérent à Calcédoine, & ſe refugiérent dans l'Egliſe de ſainte Euphémie. Léon ſe défit enſuite d'Aſpar & d'Ardabure, en donnant ſa fille Ariadne à Zénon. Saint Marcel mourut après l'an 485. L'Egliſe Gréque honore ſa mémoire au 29 de Décembre. * *Vita apud Surium.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints.*

MARCEL DE PERGAME, Rhéteur, avoit laiſſé un Livre intitulé, *Adrianus*, ou *de Regno*, ſelon Suidas. Sigebert & Trithême diſent qu'il écrivit un Traité de la diſpute de ſaint Pierre avec Simon *le Magicien*, dont il avoit été Diſciple; mais cet Ouvrage eſt ſuppoſé.

MARCEL SIDITES. *Cherchez* SIDITES.

* MARCEL (Chriſtophle) Noble Vénitien & Archevêque de Corfou, au XVI ſiécle, ſe rendit recommandable par ſon ſavoir, par ſon éloquence, par ſa piété & par ſes mœurs. Il ſe trouva malheureuſement à Rome, lorſque les troupes de Charles-Quint la ſaccagérent. Il tomba entre les mains des Eſpagnols qui après avoir pillé ſa maiſon, l'emmenérent priſonnier, & le tourmentérent cruellement, parce qu'il ne pouvoit payer la groſſe rançon qu'ils lui demandoient. Pour ſe conſoler de n'avoir pas eu de lui les ſommes qu'ils en avoient attendues, ils l'enchaînérent au tronc d'un arbre en raſe campagne proche de Gaiéte, & lui arrachérent les ongles, un par jour. Il rendit l'ame en ce triſte état, tant à cauſe des tourmens, qu'à cauſe de l'inclémence de l'air, à quoi il fut expoſé de nuit & de jour ſans dormir, & ſans prendre nulle nourriture. Il harangua au Concile de Latran, le dixiéme Décembre 1512. Ses *Exercitationes in ſeptem priores Pſalmos*, furent imprimées à Rome l'an 1525. * Bayle, *Dict. Crit.*

MARCEL, Médecin de Bordeaux. *Voyez* MARCELLUS.

MARCEL (Guillaume) de Toulouſe, Avocat au Conſeil, eſt l'Auteur de l'Hiſtoire de l'origine & des progrés de la Monarchie Françoiſe, qui parut en 1686 à Paris, en quatre volumes. Dans le premier, l'Auteur traite des Antiquités des Gaules: dans le ſecond, après un petit Traité de l'Origine des François, il décrit l'Hiſtoire de nos Rois, en marquant ſuccinctement à chaque année ce qu'il a trouvé de remarquable. Il accompagne les Faſtes de chaque Roi d'une liſte des autres Princes contemporains, & des Grands Officiers à la fin de chaque ſiécle; il donne quelques extraits des Auteurs contemporains pour ſervir de preuve à ce qu'il a avancé dans ſes Faſtes. Il a fait des *Tablettes Chronologiques contenant la ſuite des Papes, Empereurs & Rois depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt juſqu'à l'an* 1686; & des *Tablettes Chronologiques, contenant avec ordre l'état de l'Egliſe en Orient, & en Occident: les Conciles généraux & particuliers: les Auteurs Eccléſiaſtiques, les Schiſmes, Héréſies & Opinions qui ont été condamnées.* Cet Auteur eſt mort âgé de 61 ans, en 1708, à Arles, où il étoit Commiſſaire des Claſſes. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

* MARCELIS (Othon) habile Peintre, naquit l'an 1613. Il s'exerçoit ſur-tout à peindre des fleurs & des plantes qu'il accompagnoit de reptiles & d'inſectes, & il y réuſſiſſoit parfaitement bien. Il a fait pluſieurs Ouvrages en France pour la Reine-Mere Marie de Médicis, qui outre la table lui faiſoit donner un Louïs d'or par jour, dans lequel il ne travailloit que quatre heures. Il a auſſi travaillé quelque tems pour le Grand-Duc de Toſcane. Lorſqu'il fut de retour dans ſa patrie, il ſe maria. Il mourut en 1673, âgé de 60 ans. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 102 & 103.

MARCELLE, l'une des plus illuſtres Dames entre celles qui vivoient ſous la conduite de ſaint Jérôme, étoit fille d'Albine, & étant reſtée veuve, ſept mois après ſon mariage, refuſa de paſſer à de ſecondes noces, quoiqu'elle en fût ſollicitée par ſes parens & par des perſonnes de conſidération, tels que Céréalis, qui la vouloit épouſer. Elle ſe retira entiérement du monde, & vécut dans une maiſon de Vierges, de laquelle elle fut la Fondatrice, ne s'occupant qu'à la priére & à la méditation de l'Ecriture Sainte. Sainte Paule eut le bonheur de jouïr de ſon amitié, & Euſtochie fut nourrie près d'elle; d'où il eſt aiſé de juger, dit ſaint Jérôme, quelle devoit être la maîtreſſe qui avoit formé de telles Diſciples. Ce Saint étant allé l'an 382 à Rome, fit connoiſſance avec elle, & dit qu'elle ne le voyoit jamais ſans lui faire quelque queſtion ſur l'Ecriture-Sainte. Auſſi elle l'apprit & la poſſéda de telle ſorte, que lorſqu'il arrivoit quelque conteſtation touchant des paſſages difficiles, on l'en prenoit pour Juge. Son humilité & ſa prudence paroiſſoient dans ſes réponſes, parce qu'elle avoit toûjours ſoin de rapporter à autrui ce qui venoit d'elle-même. Cette ſainte veuve s'oppoſa aux Origéniſtes qui s'élevoient à Rome, & fut cauſe de leur condamnation. Elle mourut peu de tems après que Rome fut priſe par les Goths, l'an 409. * Saint Jérôme, *en ſa Vie à Principia*, *Epiſt.* 8. *&c.*

MARCELLE, fille d'Octavie, ſœur d'Auguſte & de Marcellus, épouſa Agrippa. Enſuite elle devint belle-fille de Marc-Antoine, & eut pour fils L. Antonius, qui mourut à Marſeille. * Tacite, *Annal.*

MARCELLIANITES, Hérétiques du ſecond ſiécle, deſquels il eſt parlé dans le Livre d'Origéne contre Celſe, *p.* 272, de l'édition de Cambrige. Ils ſuivoient les dogmes d'une certaine femme nommée *Marcelle*, & étoient une branche des Gnoſtiques.

MARCELLIEN, Capitaine très puiſſant dans la Dalmatie, vers le milieu du cinquiéme ſiécle, ſe rendit maître du païs, après la mort d'Aëtius, l'an de Jéſus-Chriſt 454. L'Empereur Léon ſut ſi bien ménager ſon eſprit, qu'il l'en retira, & l'engagea même à chaſſer les Vandales de Sardaigne, ce qu'il fit en peu de tems, & fort aiſément.

MARCELLIENS, nom qu'on donna dans le quatriéme ſiécle à ceux qui ſuivoient les opinions de Marcel d'Ancyre, leſquelles furent condamnées au Concile de Conſtantinople l'an 381.

MARCELLIN, Pape Romain d'origine, ſuccéda à Caius dans le Siége de l'Egliſe de Rome, le troiſiéme Mai de l'an 296, ſelon Euſébe, & la gouverna huit années, dans le tems que l'Egliſe commençoit de reſpirer, après la rigueur des perſécutions. Ce calme ne dura pas longtems, & la perſécution recommença avec plus de force & de violence l'an 302. On dit que le Pape manquant de courage, offrit un ſacrifice à Hercule, à Jupiter & à Saturne, dans le Temple de Veſta, & que par cette lâcheté il évita la mort. On ajoûte qu'après cette funeſte chûte, trois cens Evêques aſſemblez à Sinueſſe, petit bourg près de Rome, que d'autres appellent *Rocca de Mondragone*, y firent venir Marcellin, lequel avouant ſa faute, en demanda la punition; & que les Prélats lui firent cette réponſe, *Prima Sedes à nemine judicatur. Tu reus, tu judex, ex ore tuo juſtificaberis, & ex ore tuo condemnaberis, &c.* On dit encore qu'après cela le Pape s'alla préſenter aux Juges, qu'il confeſſa courageuſement le nom de Jéſus-Chriſt, & qu'il effaça enfin ſa premiére faute par le martyre: mais les Actes du Concile de Sinueſſe ſont certainement ſuppoſez, & toute cette Hiſtoire eſt fauſſe. En voici des raiſons convaincantes. 1. Cette Hiſtoire n'eſt appuyée ſur le témoignage d'aucun ancien Auteur. 2°. Saint Auguſtin dans ſon Livre contre Pétilien, *ch.* 16. défend

fend l'innocence de Marcellin contre les Donatiſtes, qui l'accuſoient d'avoir ſacrifié aux Idoles. 3°. Quelle apparence y a-t-il qu'on ait pu aſſembler trois cens Evêques dans le tems de la perſécution la plus violente que l'Egliſe ait jamais ſoufferte? 4°. Le ſtyle de ces Actes eſt barbare, & d'un tems beaucoup plus nouveau. 5°. Ces Actes ſont pleins de faits ridicules. On fait rapporter au Grand-Prêtre des Payens, que l'on appelle *le Pontife du Capitole*, ce qui eſt dit dans l'Ecriture Sainte de l'adoration des Mages, pour prouver qu'il faut offrir de l'encens aux Idoles. Les noms des Chrétiens qu'on dit avoir été témoins du ſacrilége de Marcellin, ſont Africains ou Barbares. 6°. Ce qui eſt rapporté dans ces Actes du jugement de Marcellin, eſt contraire à la Diſcipline de ce tems-là; & l'on y fait dire aux Evêques des paroles bien éloignées de la gravité & de la noble ſimplicité des premiers Chrétiens. Enfin, celui qui a ſuppoſé ces Actes, dit que Dioclétien apprit la condamnation de Marcellin, comme il étoit à la guerre des Perſes. Or il eſt certain que cette guerre étoit terminée avant la perſécution de Dioclétien. Il n'y a donc pas lieu de douter que tous ces Actes & toute cette Hiſtoire ne ſoient faux. Il n'eſt pas certain que Marcellin ait été Martyr. Théodoret dit ſeulement qu'il s'étoit rendu illuſtre pendant la perſécution. Suivant le Calendrier de Bucherius, qu'il ſemble qu'on doit ſuivre, Marcellin gouverna l'Egliſe de Rome pendant huit ans, un mois & 27 jours, & mourut le dernier Juin de l'an 304. Après ſa mort le Siége vaqua ſuivant le même Calendrier trois ans, ſept mois & 25 jours: de ſorte que Marcel ne ſuccéda à Marcellin que le 26 Février de l'an 308. Sa mort eſt marquée dans la plupart des Calendriers au 26 Avril; & dans le Calendrier de Bucherius au dernier de Juin. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des III & IV ſiécles.* Tillemont. Pagi. Fleury.

MARCELLIN eſt, à ce que l'on croit, le premier Evêque d'Ambrun. On prétend qu'il étoit né en Afrique, qu'il vint dans le Dauphiné vers l'an 313, & qu'y ayant rencontré Euſébe, qui fut depuis Evêque de Verceil, ce Prélat l'ordonna Evêque; que Marcellin s'établit à Ambrun, ville encore plongée dans l'Idolâtrie; & qu'il travailla à la converſion des peuples. On ajoûte qu'il eut beaucoup à ſouffrir de la part des Ariens, & qu'il mourut en exil ſous Conſtance l'an 340; d'autres diſent qu'il mourut l'an 374. Grégoire de Tours fait ſon éloge, & rapporte quelques miracles faits à ſon batiſtaire & à ſon ſépulchre. Uſuard & Adon font mémoire de lui au 20 d'Avril. Les Actes de ſa Vie ne ſont pas fort certains. * Grégoire de Tours. *l. de Gloria Confeſſ. c. 69.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Bollandus. Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Avril.*

☞ Les Actes de la vie de ſaint Marcellin ſont fort incertains; & même ce qu'on y lit qu'Euſébe Evêque de Verceil l'ordonna Evêque, paroît faux; car quel droit avoit-il d'ordonner des Evêques dans des lieux où il n'y en avoit point encore? Peut-être que quelqu'un trouvant dans les Actes que Marcellin avoit été ordonné par Euſébe, s'eſt aviſé d'ajoûter de Verceil, parce qu'il n'en connoiſſoit pas d'autre. On attribueroit cette ordination avec aſſez de vrai-ſemblance au Pape Euſébe, qui gouverna l'Egliſe pendant deux ans & quelques mois depuis le cinquiéme Février 309; cela s'accorderoit avec la Tradition, ſuivant laquelle Marcellin fut Evêque au commencement du IV ſiécle, & qui ne paroît pas devoir être rejettée ſans de bonnes raiſons. S'il eſt vrai que Marcellin ait été exilé pour la défenſe de la Foi ſous le régne de Jules Conſtance, ce ne peut être avant 350; car ce Prince ne fut maître de l'Occident que depuis cette année-là. En ce cas il aura gouverné ſon Egliſe au moins quarante ans.

MARCELLIN, Prêtre de Rome, & ſaint Pierre Exorciſte, Martyrs, eurent la tête tranchée dans un bois près de Rome du tems de la perſécution des Empereurs Dioclétien & Maximien. C'eſt tout ce qu'on ſait d'eux; car les Actes de leur martyre ne ſont pas originaux. Leurs corps, qui après l'exécution avoient été mis dans une caverne, furent découverts par une Dame nommée *Lucille*, & à l'endroit où ils avoient été exécutés l'on bâtit une ville, appellée *Sylve Candide* ou *Forêt blanche.* On prétend que l'Empereur Conſtantin fit bâtir une Egliſe en leur honneur, & que ce fut celle où ſainte Héléne fut enterrée. Le Pape Honorius eut ſoin de rétablir leur tombeau, & ils étoient honorez à Rome au ſecond jour de Juin. On dit que leurs corps furent tranſportez en Allemagne du tems de Louïs *le Débonnaire*, comme Eginard le rapporte. * Le Pape Damaſe, *Carm.* 12. Saint Grégoire *le Grand*, *Hom.* 6. *in Evangel. Calendrier de* Fronton. Eginard, *Tranſlatio Marcellini.* Bollandus. Henſchenius. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

MARCELLIN, Prêtre, s'aſſocia à Fauſtin, avec lequel il prit le parti d'Urcin ou Urciſin, qui s'étoit fait conſacrer Evêque, contre ſaint Damaſe Pape l'an 367. Il compoſa contre le même Pontife des libelles diffamatoires, dans leſquels il l'accuſoit d'un grand nombre de crimes, tous ſuppoſez. Depuis il ſuivit encore le Schiſme des Lucifériens. * Baronius, *in Annal.*

MARCELLIN, Officier de l'Empire, & Comte d'Illyrie, du tems de l'Empereur Juſtinien, a compoſé une Chronique, qu'il commence l'an 379, où avoit fini celle de ſaint Jérôme, & qu'il termine au quatriéme conſulat de Juſtinien, qui étoit la huitiéme année de ſon empire, & la 534 de Jéſus-Chriſt. On y fit depuis une continuation, juſques en 566. Caſſiodore loue fort cet Ouvrage, & dit que le Comte Marcellin avoit auſſi mis au jour quatre Livres de la ville de Conſtantinople & de Jéruſalem, que nous avons perdus. Antoine Schoonhovius, Chanoine de Bruges, fit imprimer dans le XVI ſiécle la Chronique de cet Auteur. Joſeph Scaliger & divers autres l'ont auſſi publiée; mais l'édition la plus correcte eſt celle du Pére Sirmond, publiée l'an 1619. * Caſſiodore, *Divin. Lect. c.* 17. & 25.

MARCELLIN, frére du Tyran Maxime, qui fut défait & vaincu par l'Empereur Théodoſe l'an 338, s'étoit campé à Pétau, ville ſur la Drave, où l'Empereur l'attaqua. * Zozime, *l.* 4.

MARCELLIN, Tribun & Sécretaire d'Etat Impérial, exerçoit ſa charge de Tribun en Afrique du tems de ſaint Auguſtin, qui lui dédia les trois Livres de la Remiſſion des péchez, le Traité de l'Eſprit & de la Lettre, & ſon grand Ouvrage de la Cité de Dieu. Il lui écrivit auſſi quelques Epîtres, où nous voyons le reſpect qu'il lui portoit. Ce Tribun étoit un homme ſage & habile, & qui deſiroit ardemment de voir rétablir la concorde dans l'Egliſe d'Afrique, troublée par le Schiſme des Donatiſtes. L'Empereur Honorius ayant ordonné une Conférence avec les Catholiques & ces mêmes Schiſmatiques, choiſit Marcellin pour s'y trouver de ſa part. Cette Conférence fut tenue à Carthage l'an 411. Marcellin, après avoir entendu les Evêques des deux partis, rendit un jugement en faveur des Evêques Catholiques, qui fut confirmé par l'Empereur: ce qui irrita tellement les Donatiſtes, que ne ſe contentant pas de publier qu'il avoit été corrompu par les préſens des Catholiques, ils réſolurent entre eux de le perdre. En effet, lorſque Marin fut venu l'an 413 en Afrique pour commander les Armées de l'Empereur contre Héraclien qui s'étoit révolté, ils lui firent croire que Marcellin étoit du parti de ce Rebelle; & ſurent ſi bien colorer leur calomnie, que ce Général le fit mourir. Il eſt mis au nombre des Martyrs. L'on fait ſa fête au ſixiéme d'Avril, quoique, ſelon ſaint Auguſtin, il ſoit mort le même jour que ſaint Cyprien, le 14 de Septembre. * S. Auguſtin, *de Geſt. Comitis Emer.* S. Jérôme, *l.* 3. *contra Pelag. Acta Collat. Carthag.* Baronius, *in Annal. A. C.* 110. 411. 413. & *in Martyrol. ad diem ſextam April.*

MARCELLIN, Auteur Grec, dont il ne nous reſte qu'une Diſſertation ſur la vie de Thucydide, & ſur ſon ſtyle. Geſner a cru qu'il eſt le même qu'Ammien Marcellin. Voſſius ne reçoit point ce ſentiment. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 18.

MARCELLIN (ſaint) Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, fut envoyé avec dix ou douze autres Miſſionnaires pour prêcher la Foi Chrétienne à quelques peuples d'Allemagne, & ſur-tout aux Frizons. Il travailla pendant ſoixante & dix ans à leur converſion & écrivit la Vie de ſaint Suibert, de ſaint Willebrord, & quelques autres Ouvrages hiſtoriques. Poſſevin diſtingue ce Marcellin Anglois d'un autre de Frize; mais aſſurément c'eſt le même Marcellin qui mourut vers l'an 766. * Pitſeus, *de Script. Angl. p.* 152. Surius, *in Vita S. Suiberti, ad diem* 1. *Mart.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Suffridus Petri, *de Script. Friz.*

MARCELLIN (Saint-) ville de Dauphiné. *Voyez* SAINT-MARCELLIN.

MARCELLIN, Prêtre d'Italie, adreſſa aux Empereurs Théodoſe & Arcadius un petit Ouvrage, qui contient les actions des Evêques, qui s'étoient aſſemblez à Rimini, contre le *Homoouſios* dont on étoit convenu au Concile de Nicée. * Iſidorus, *in Viris Illuſtr. c.* 14.

MARCELLIN (Evangéliſte) Italien, mort en 1593, a écrit des Commentaires ſur le Livre des Juges, ſur les Pſeaumes, ſur Daniel, ſur Habacuc, &c. * Wading, *Scriptores Ordinis Minorum, p.* 107.

MARCELLIN. *Cherchez* AMMIEN MARCELLIN.

MARCELLIN. *Cherchez* FABIUS MARCELLINUS.

* MARCELLIN. Il y a eu encore divers Officiers de ce nom ſous les Empereurs Chrétiens; ſur leſquels on pourra conſulter la *Proſopographie du Code Theodoſien par* Jaques Godefroy.

MARCELLINE, femme effrontée, laquelle ſous le Pontificat du Pape Anicet introduiſoit à Rome les erreurs des Gnoſtiques, dont elle faiſoit profeſſion. Elle ſe ſervoit de ſa beauté & de ſon eſprit pour ſéduire les Fidéles par l'amour des voluptez brutales, dont elle faiſoit des dogmes de Religion. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *Hær.*

MARCELLINE, ſœur aînée de ſaint Ambroiſe, fille d'Ambroiſe, Préfet du Prétoire des Gaules, où elle naquit, & où elle fut élevée par ſon pére. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, elle ſe deſtina à garder la virginité. Après la mort de ſon pére, ſa mére ſe retira à Rome, où Marcelline la ſuivit. Elle fut chargée de l'inſtruction de ſes deux fréres Satyre & Ambroiſe. L'an 352, elle reçut le voile ſacré dans l'Egliſe de ſaint Pierre des mains du Pape, qui en cette occaſion lui fit un Diſcours que ſaint Ambroiſe a inſéré dans le troiſiéme livre du Traité des Vierges. Elle mena depuis une vie très auſtere, & continua de demeurer à Rome dans ſa famille, à laquelle elle ſervit d'exemple de vertu. Elle ne quitta pas même ce ſéjour, quand ſon frére Ambroiſe fut Archevêque de Milan; mais elle le venoit voir de tems en tems. On ne ſait point préciſément le tems de ſa mort; mais elle ſurvécut à ſaint Ambroiſe. L'Egliſe Latine fait ſa fête au 17 de Juillet. * S. Ambroiſe, *de Virginib. l.* 3. *Epiſtol.* 14. 46. & 80. Paulin, *in Vita Ambroſii.* Hermant, *Vie de ſaint Ambroiſe.* Baillet, *Vies des Saints.*

MARCELLINO, anciennement *Myla*, *Mylas*, petite riviére de la vallée de Noto en Sicile. Elle ſe décharge dans la Mer Ionienne, à deux lieues d'Aguſta, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCELLINUS (Fabius) Hiſtorien. *Voyez* FABIUS.

* MARCELLIS (Pierre) de Tongres, après avoir fait ſes

ses Humanitez à Louvain, dans le Collége du château, étudia en Théologie dans le Collége du Pape Adrien VI, & y fut fait Curé de la paroisse de S. Michel dans la même ville, qu'il gouverna pendant plus de trente ans, avec tout le zéle & toute l'application d'un Pasteur fidéle & vigilant. Ferme & courageux au milieu de la peste qui affligea son peuple, il exposa continuellement sa vie, pour le secourir dans tous ses besoins spirituels & corporels. Il étoit Docteur en Théologie & Censeur Apostolique & Royal des Livres. Il fut cruellement travaillé de la pierre, qui le conduisit au tombeau le septiéme d'Août 1707, à l'âge de 83 ans. * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

MARCELLUS. La famille des Marcels à Rome, étoit une branche de celle des Claudiens, *Claudia Marcellorum Gens*, & a été célébre entre les Plébeïennes. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut Consul l'an 424 de Rome & 330 avant Jésus-Christ avec C. Valérius Potitus. Ce fut sous ce Consulat qu'un esclave découvrit que des femmes Romaines employoient le poison pour se défaire de leurs maris. On arrêta vint de ces femmes, qui expirérent dans un moment, après avoir pris de ce breuvage empoisonné, & on en fit mourir cent soixante-dix autres. MARCELLUS fut Dictateur l'an 426, & fut déposé par la brigue des Nobles, parce qu'il étoit de famille Plébeïenne. Il eut un fils de même nom, Consul l'an 467 de Rome, & 287 avant Jésus-Christ, avec Sp. Nautius Rutillus. Ce dernier fut pére du célébre MARCELLUS, dont nous parlerons ci-dessous, lequel laissa deux fils, M. CLAUDIUS-MARCELLUS qui suit; & un autre, Consul l'an 571 de Rome, & 183 avant Jésus-Christ, avec Q. Fabius Labeo. M. CLAUDIUS-MARCELLUS fut Consul l'an 558 de Rome, & 196 avant Jésus-Christ, avec L. Furius Purpureus. Il défit les Gaulois qui habitoient le long du Pô dans le Milanez, & en triompha à son retour à Rome. M. C. MARCELLUS son fils fut trois fois Consul l'an 588 de Rome, & 166 avant Jésus-Christ avec Sulpitius Gallus, l'an 599 avec C. Scipio Nasica, & l'an 602 avec L. Valérius Flaccus. Sous son premier Consulat, il fit la guerre contre les Gaulois avec un heureux succès, & se noya en Afrique, laissant deux fils, M. & C. Claudius MARCELLUS. Celui-ci eut un fils qui fut Consul l'an 704 de Rome, & 50 avant Jésus-Christ. L'autre ne fut point élevé aux charges publiques. Il laissa deux fils, M. Cl. MARCELLUS qui suit; & C. Cl. MARCELLUS, Consul l'an 705, avec L. Cornelius Lentulus. M. CLAUDIUS MARCELLUS fut Consul, & prit le parti de Pompée dans la guerre civile. César lui pardonna à la priére du Sénat qui aimoit Marcellus; mais il fut tué peu après à Athénes. Cicéron, pour remercier César de son rappel, fit dans le Sénat sa Harangue *pro Marcello*. Marcellus laissa un fils de son nom, qui fut Consul l'an 732 de Rome, & 22 avant Jésus-Christ avec L. Arruntius Népos. C'est celui qui épousa Octavie, sœur de l'Empereur Auguste, la même, qui étant veuve, se remaria à Marc-Antoine. Elle eut de son premier mariage M. Cl. MARCELLUS, qui étoit l'amour & les délices du peuple Romain. Auguste son oncle, qui l'aimoit beaucoup, le fit Edile à l'âge de 18 ans, l'an 708 de Rome, & lui fit épouser sa fille Julie; mais il mourut peu de tems après sans laisser d'enfans. Marcellus eut encore d'Octavie deux filles du nom de MARCELLA. L'aînée fut mariée à Agrippa, & puis à un fils de Marc-Antoine, d'où nâquit Lucius Antonius qui mourut à Marseille. L'Histoire ne fait point mention de la cadette. * Tite-Live, *l.* 8. 24. 25. & 26. Dion. Eutrope. Cicéron. Plutarque. Orose. Cassiodore, &c.

MARCELLUS (Marcus Claudius) mérita d'obtenir cinq diverses fois la dignité de Consul, après avoir possédé en divers tems les plus considérables charges de la République. Il exerça son premier Consulat l'an 532 de Rome, & 222 avant Jésus Christ avec Cneius Cornélius Scipion; & faisant la guerre aux Gaulois *Gésates*, il tua de sa propre main leur Roi Viridomare ou Britomare, comme l'appelle Plutarque; ensuite dequoi il subjugua les Insubriens & emporta Milan, qui étoit leur ville capitale. Marcellus fut Consul pour la seconde fois avec Titus Sempronius; puis l'an 540 de Rome, & 214 avant Jésus-Christ avec Fabius Maximus. Il prit alors Syracuse après trois années de siége. Il avoit vu longtems éluder la vigueur de ses attaques par les machines d'Archiméde, qu'il tâcha de conserver, & dont il n'apprit la mort qu'avec un extrême déplaisir. Ensuite il s'opposa aux armes d'Annibal, qui étoit entré en Italie; & mérita le titre d'*Epée du Peuple Romain*, comme Fabius en fut nommé *le Bouclier*. Mais malgré tant de services, comme la vertu est sujette à la calomnie, il fut contraint de venir à Rome, pour se justifier de divers crimes dont on l'accusoit. Il le fit si avantageusement, qu'il obtint le quatriéme Consulat l'an 544 de Rome, & 210 avant Jésus Christ, & l'exerça avec M. Valérius Lævinus. On lui avoit refusé le triomphe, pour avoir soumis la Sicile: cette injustice ne le rendit pas moins zélé pour la République. Il exerça le cinquiéme Consulat l'an 546 de Rome, & 208 avant Jésus-Christ avec T. Quinctius Crispinus. Depuis il prit la conduite de l'Armée contre le célébre Annibal, se battit deux jours contre lui avec avantage égal, & fut tué le troisiéme après être tombé dans les embûches que les ennemis lui avoient dressées. Annibal rendit de grands honneurs au corps de son ennemi. Tous les Auteurs de l'Histoire Romaine parlent de Marcellus avec de grands éloges. * Plutarque, *en sa Vie*. Aurelius Victor, *de Viris Illustr. c.* 45. Florus, *l.* 2. Tite-Live. Polybe. Eutrope. Orose, &c.

MARCELLUS (Tullius) de Carthage, a traité fort subtilement & réduit briévement en sept livres, ce que ceux qui l'avoient précédé avoient écrit sur les Syllogismes cathégoriques & hypothétiques. * Cassiodore, *de Dialect. p.* 1044.

MARCELLUS, Officier Romain, ami de Vitellius. Celui-ci l'envoya prendre soin des affaires de Judée, à la place de Pilate, qui eut ordre de s'aller justifier devant l'Empereur de diverses choses, dont on l'accusoit. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 18. *ch.* 5.

MARCELLUS, Médecin de Bourdeaux, qui vivoit du tems de Théodose l'an 388, écrivit *de Medicamentis empiricis, physicis, rationabilibus*. * Ausone, *in Epist.* Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Med.*

MARCELLUS NONIUS. *Cherchez* NONIUS.

MARCELS. *Cherchez* MARCELLUS.

MARCENILLE, arbre venimeux. *Voyez* GUIANE.

MARCH DE VELASCO (Acace) d'une illustre famille d'Espagne, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où après avoir enseigné longtems la Théologie, il parvint aux emplois les plus honorables, quoiqu'il se fût déclaré pour les opinions les plus relâchées, ainsi qu'on le voit par ses Résolutions Morales, qu'il fit imprimer en 1656 & 1658, en deux volumes *in folio*. Elles sont écrites en Espagnol: leur Auteur fut présenté par Philippe IV à l'Evêché d'Origuela, dont il prit possession en 1660, & il y tint en 1663 un Synode, dont il fit imprimer les Actes en Espagnol. Il mourut au mois de Juin de l'an 1665. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARCHAND (Louis) Sécretaire de l'Evêque d'Arras, vivoit dans le XVI siécle, & avoit traduit la Vie de Caton d'Utique. * La Croix du-Maine.

MARCHANDS (la Fête des). *Voyez* FETE.

MARCHANT (Jérôme) Général de l'Ordre des Chartreux, illustre par sa piété, né en 1540, à Auxi-le-Château, village à trois lieues d'Abbeville, reçut dans sa jeunesse les Ordres de l'Eglise, tint Ecole à Auxi, lieu de sa naissance; puis enseigna les Humanitez dans le Collége d'Abbeville. En 1562, il prit l'habit dans la Chartreuse de la même ville, & quelques années après sa profession, il en fut nommé Procureur. Dom Bernard Carasse, élu Prieur de la grande Chartreuse, & Général de l'Ordre, l'y attira, & lui fit faire une nouvelle profession, selon la coutume, que les Chartreux observoient en ce tems-là, de promettre *stabilitatem in loco*. Cette coutume de réïterer la profession fut abolie par les nouveaux Statuts de l'an 1577. Depuis ce tems-là quand un Chartreux est transféré dans un nouveau Monastére, il n'y a point de voix en Chapitre. Il exerça sous le Général Carasse le même emploi de Procureur dans l'Obédience de Villette, & de saint Etienne de Crocey. Dans ce lieu-ci, & auprès de la grange de la Chartreuse, étoit un Hopital, où quelques Lépreux étoient nourris. Il leur disoit la Messe, les exhortoit à la souffrance, les embrassoit, & les baisoit. Bientôt après Dom Marchant travailla à la Fondation de la Chartreuse de Lyon, dont il fut premier Prieur, jusqu'à ce qu'il fut élu Prieur de la grande Chartreuse, & Général de l'Ordre. Sous lui la Chartreuse eut beaucoup de maux à essuyer. Elle souffrit les ravages des gens de guerre pendant les troubles de la Ligue, un sixiéme embrasement l'an 1592, & divers autres malheurs, qui lui donnérent lieu de signaler sa constance. Il ne buvoit que de l'eau, ne mangeoit que du pain bis, & n'usoit pour tous mets que de pommes sauvages. Il passoit les nuits entiéres dans l'Eglise ou dans son Oratoire, en priéres & en méditations. Ce bon Religieux mourut en réputation d'une grande piété le 26 jour de Septembre 1594. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Voyez* celui que lui a dressé Nicolas Chorier, *dans l'Etat Politique de Dauphiné*, & la Vie de ce Pére, mise à la fin du *troisiéme tome de l'Histoire des Antiquitez de l'Etat Monastique*, imprimée *in douze*, à Paris en 1699, & composée par le Pére Claude Delle, *Religieux de l'Ordre de saint Dominique*.

MARCHANTI, nommé par Vossius LUDOVICUS MARCHENTIUS, de Vérone, avoit écrit en vers Latins, la Victoire remportée par le Général Etienne Contarini, sur la Flotte de Philippe-Marie Visconti. * Vossius, *de Histor. Latin.*

MARCHANTIUS ou LE MARCHANT (Jacques) natif de Furnes, & originaire de Nieuport, Jurisconsulte, Historien & Poëte, mourut à Bruxelles l'an 1609, âgé de 72 ans. Nous avons de lui, *De rebus gestis à Flandriæ Comitibus*; *De rebus Flandriæ memorabilibus*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 419.

MARCHANTIUS ou LE MARCHANT (Pierre) frére de Jacques Marchant, étoit Religieux de l'Ordre de S. François, & a écrit *Expositio literalis in Regulam S. Francisci*; *Sanctificatio Sancti Josephi, Sponsi Virginis, Nutritii Jesu*; *Fastus dies illustrans Sponsi Mariæ, Nutritii Jesu, gratiosam sanctificationem*; *Baculus pastoralis*, sive *Potestas Episcoporum in Regulares non exemptos, ab originibus suis explicata*; *Tribunal Sacramentale & visibile animarum in hac vita mortali*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 747.

* MARCHANTIUS (Jacques) Licentié en Théologie & Professeur dans le Monastére de Floref de l'Ordre de S. Norbert, & dans celui de Lobe de l'Ordre de S. Benoit, puis Curé & Doyen de Couvin. Il est Auteur de plusieurs Ouvrages, composez pour la plupart à l'usage des Curez & des Prédicateurs. On a de lui, *Rationale Evangelizantium, sive Doctrina & Veritas Evangelica per anni circulum plebi e cathedris proponenda*; *Hortus Pastorum & Concionatorum*; *Candelabrum Mysticum, de Sacramentis Ecclesiæ*; *Virga Aaronis, sive Directio vitæ Spiritualis*; *Tuba Sacerdotalis, sive Tractatus septuplex de septem vitiis capitalibus & Virtutibus oppositis*; *Resolutiones Pastorales in decem Præcepta Decalogi, & septem Vitia capitalia*; *Praxis Catechistica*; *Opuscula Pastoralia*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 419 & 420.

MARCHAUMONT (Seigneurs de). *Voyez* CLAUSSE.

MARCHBURG. *Voyez* MARCHPURG.

MARCHE (la) Province & Comté de France, donne naif-

naiſſance à diverſes riviéres, comme à la Vienne, au Cher, à la Creuſe, à la Gartambe, &c. Le païs eſt aſſez fertile, & eſt diviſé en Haute & Baſſe-Marche. Le petit païs de Francaleu en eſt voiſin. Les principaux lieux de la Marche après Guéret, Dorat & Bellegarde, ſont Bourganeuf, Belac, Crezan, Broſſe, Montbas, &c. Quelques-uns ont cru que la Marche ſemble avoir eu ſon nom de ſa ſituation ſur les *marches* ou frontiéres de pluſieurs autres Provinces; car elle a l'Auvergne & le Bourbonnois au levant, le Poitou au couchant, le Berry au ſeptentrion, & le Limoſin au midi. Guéret, Bellegarde, Bourganeuf, & Bélac y ont des Elections; les deux premiéres ſous la Généralité de Moulins, les deux autres ſous la Généralité de Limoges. Les Seigneurs de Luzignan ou Lézignen, furent Comtes de la Marche, & devinrent Comtes d'Angoulême; enſuite de quoi ces deux Comtez furent unis au Domaine royal, ſous Philippe *le Bel*. Ce Prince donna le Comté de la Marche à Charles de France ſon fils, qui parvint depuis à la Couronne l'an 1322. Charles le donna, l'an 1327, à LOUÏS de Bourbon I du nom, Duc de Bourbon, dont le fils puîné nommé JACQUES, fut Comte de la Marche, & fit la branche de ce nom. Ce Jacques I eut JEAN, pére de JACQUES II, qui mourut l'an 1438. Celui-ci laiſſa une fille unique *Eléonore* de Bourbon, Comteſſe de la Marche, &c. femme de BERNARD d'Armagnac, Comte de Pardiac, fils puîné de *Bernard* d'Armagnac VII du nom, Connétable de France. Ils eurent entre autres enfans, JACQUES, Comte de Nemours & de la Marche, auquel le Roi LOUÏS XI fit trancher la tête l'an 1477. Ses Terres furent confiſquées, & furent données par ce Monarque à PIERRE de Bourbon ſon gendre, mari d'*Anne* de France. *Suſanne*, leur fille, épouſa *Charles* de Bourbon Connétable de France, que ſa rebellion fit priver de ſes biens. *Louiſe* de Savoye, mére du Roi François I, prétendit les avoir; mais après pluſieurs diſcuſſions, le Comté de la Marche fut uni à la Couronne vers l'an 1531. *Cherchez* ANGOULEME, ARMAGNAC & BOURBON. * Du Chêne, *Antiq. de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.*

MARCHE d'ANCONE (la) Province d'Italie dans le Patrimoine de l'Egliſe, a pour principales villes, Ancone, Aſcoli, Camerino, Macerata, Lorette, Fermo, &c. Cette Province, aſſez grande & aſſez fertile, eſt des principales du Domaine du Saint Siége. Elle comprend une partie du *Picenum* des Anciens; & a la Mer Adriatique au ſeptentrion, l'Ombrie au midi, le Duché d'Urbin au levant, & au couchant l'Abruzze Ultérieure, dont elle eſt ſeparée par la riviére de Tronto. *Cherchez* ANCONE.

MARCHE (la) de Brandebourg. *Cherchez* BRANDEBOURG, ville d'Allemagne.

MARCHE (la) dite *d'Eſpagne*. La Catalogne eut du tems de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, le nom de MARCHE d'Eſpagne, *Marca Hiſpanica*. C'eſt pour cette raiſon que M. de Marca a donné ce même nom pour titre à un Traité, qui parle de cette Province, & de quelques régions voiſines, qui ſont les limites de la France & de l'Eſpagne. Ce Livre a été imprimé à Paris l'an 1688, par les ſoins de M. Baluze. Les peuples du Bas Empire donnoient ce nom aux Provinces limitrophes des Etats. Ainſi *Marche* ou *Marches*, eſt un petit païs de l'Ecoſſe méridionale proche d'Angleterre. Les Ducs de Lorraine ont pris le titre de Marquis ou de Marchis. *Voyez* LORRAINE.

MARCHE TREVISANE (la) Province d'Italie, qui renferme les Territoires de Tréviſe, de Feltre, de Cadorino, & de Belluno, a été autrefois plus grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, & eſt ſoumiſe aux Vénitiens depuis environ l'an 1390. Elle a le Frioul au levant, & les Territoires de Trente & de Vicenze au couchant. *Cherchez* TREVISAN.

MARCHE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il eſt entre les ſources de la Meuſe & de la Saone, près de la Champagne, à treize lieues de Toul, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCHE EN FAMINE, en Latin *Marchia Famina*, petite ville avec Prévôté. Elle eſt dans le Luxembourg, Province des Païs-Bas, à neuf lieues de la ville de Liége vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCHE, Province d'Ecoſſe. *Voyez* MERCHE.

MARCHE (Olivier de la) fils d'un Gentilhomme de Bourgogne, fut Page, puis Gentilhomme de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il ſervit ce Prince, & le Duc Charles, ſon ſucceſſeur, & fut Maître-d'Hôtel, & Capitaine des Gardes de ce dernier. Le Roi Louïs XI le demanda au Duc Philippe, lorſqu'on arrêta priſonnier en Hollande le Bâtard de Rubempré l'an 1463, ſoupçonné d'avoir voulu enlever le Comte de Charolois; mais Philippe refuſa de livrer à Louïs XI un ſi fidéle ſerviteur. Le Comte de Charolois le fit Chevalier à la journée de Montlhéri l'an 1465. Il fut fait priſonnier à la bataille de Nancy, dans laquelle ſon maître perdit la vie l'an 1477. Ayant payé ſa rançon, il fut mis en liberté, & eut la charge de Grand & premier Maître d'Hôtel de Maximilien d'Autriche, qui épouſa l'héritiére de Bourgogne. Il eut la même charge ſous l'Archiduc Philippe fils de Maximilien, & fut envoyé en Ambaſſade à la Cour de France, pour complimenter le nouveau Roi, après la mort de Louïs XI. Il a fait des Mémoires ou Chroniques, qui ont paru à Lyon l'an 1562, par les ſoins de Denys Sauvage, Hiſtoriographe de France; & compoſé quelques autres Relations, dont quelques-unes ont été imprimées. Il a donné auſſi d'autres piéces, comme *le Parement & le Triomphe des Dames d'honneur*, augmenté par Pierre Deſray, & imprimé à Paris l'an 1510; *Le Chevalier délibéré, ou la Vie & la Mort de Charles Duc de Bourgogne qui trépaſſa devant Nancy*, en rimes Françoiſes, à Paris 1489; *de la puiſſance de Nature, & comment les corps céleſtiaux gouvernent naturellement le monde*, manuſcrit, *in quarto*; *Traitez & avis de quelques Gentilshommes François touchant les Duels & gages de batailles*, à Paris, 1586; *Sommaire deſcription de la taille, mœurs, complexion, piété & faits mémorables des deux derniers Ducs de Bourgogne, ſes Maîtres*, manuſcrit; *Diſcours dreſſé à M. l'Avitailleur de Calais, des Etats, Offices, Police, & revenu annuel de la Maiſon de Bourgogne*, manuſcrit; *Etat de la Maiſon des Ducs de Bourgogne; Enterremens des Ducs de Bourgogne & cerémonies d'un batême.* Les Curieux poſſédent auſſi pluſieurs Poëmes & beaucoup de Poëſies particuliéres du même Auteur. Olivier de la Marche mourut à Bruxelles le premier Février de l'an 1501. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 707. La Croix du Maine, *Biblioth. Franc. Mémoires d'Olivier de la Marche.*

MARCHE, (Jaques de la) Moine Franciſcain, ayant prêché en 1460, à *Breſcia*, ville de l'Etat des Vénitiens en Italie, & Capitale du Breſſan, que le ſang de Jéſus-Chriſt ſortant des veines du Sauveur pendant ſa paſſion, avoit perdu l'union hypoſtatique, & par conſéquent, que pendant trois jours ce ſang n'avoit été ni divin, ni adorable; un Inquiſiteur de l'Ordre des Dominicains cria d'abord à l'héréſie, & ordonna au Moine de retracter ce qu'il avoit avancé: un autre Dominicain reçut ordre de réfuter cette erreur en Chaire. Dans peu tout l'Ordre des Franciſcains, & celui des Dominicains s'intéreſſérent pour leurs Confréres, les Dévots prirent parti ſelon leurs idées, & le peuple ſe partagea auſſi en deux factions. Le Pape Pie II ordonna aux Généraux des deux Ordres d'envoyer à Rome les plus ſavans de leurs Ordres, où ils diſputérent pendant trois jours en préſence du Pape, des Cardinaux & d'un grand nombre de Prélats & de Docteurs. La plus grande partie de l'Aſſemblée & le Pape même inclinérent pour les Dominicains, mais comme Pie II avoit beſoin des Franciſcains pour prêcher la Croiſade, il différa la déciſion de cette controverſe à un autre tems, & défendit d'écrire ou d'enſeigner juſqu'à ce tems-là quoi que ce ſoit ſur cette matiére. Mais nonobſtant cette défenſe pluſieurs Docteurs firent entrer cette controverſe dans leurs Ouvrages. * Mezeray, *Hiſt. de France, tome* 2. *p.* 876. *Dict. Allemand.*

MARCHE, (N...) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, s'appliqua beaucoup à l'étude des Antiquitez Eccléſiaſtiques dans leſquelles il étoit très verſé. Ce Pére étoit Milanois, mais il vint de bonne heure à Rome, & il demeura très longtems dans cette ville à la *Chieſa Nuova*. Il y prêchoit tous les jours avec beaucoup de feu, &, dit-on, avec autant de ſolidité que d'éloquence. Sa charité, ſa piété & ſes maniéres affables lui avoient gagné les cœurs, & on le regardoit à Rome, comme un ſecond Philippe de Néry. Son érudition ne le faiſoit pas moins eſtimer des Savans. Il a compoſé l'Apologie du Pape Honorius, qu'il fit imprimer en 1677, & l'on y trouve en faveur de ce Pape des raiſonnemens plus impoſans que ceux que Bellarmin, le Pére Pétau, & quelques autres ont employez, & des autoritez plus frapantes. Il avoit fait des recueils conſidérables touchant les Appellations dans les cauſes majeures, & il avoit eu deſſein de corriger les Annales de Baronius, mais il n'a rien fait imprimer ſur cet Ouvrage. Ce Pére vivoit encore à Rome en 1678. C'étoit un homme de grand travail, & de beaucoup de lecture. * *Relation manuſcrite des Savans d'Italie, par le feu* Pére Poiſſon, de l'Oratoire de France.

MARCHELME, Anglois, frére de ſaint Marcellin, Religieux Anglois, dont nous avons parlé. Il fut Diſciple de ſaint Willebrod, puis de ſaint Grégoire Evêque d'Utrecht, & devint très illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété. Il employa une partie de ſa vie à la converſion des Idolâtres, & publia une interprétation d'un ſonge de ſaint Ludger, comme nous l'apprenons de Pitſeus, qui met ſa mort vers l'an 775. * Leland, Balée & Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script. p.* 155.

* MARCHENA, petite ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à peu près à l'eſt de Séville, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

MARCHEROUX, en Latin, *Marchaſium Rodulphi*, village avec Abbaye. Il eſt dans le Gouvernement de l'Iſle de France, à trois lieues de Beauvais du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCHES (les) Provinces d'Ecoſſe. *Voyez* MERCHE.

MARCHESE (Dominique-Marie) d'une famille noble de Sicile, entra en 1649, dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après avoir refuſé pluſieurs emplois, il fut contraint de prendre le gouvernement de ſa Province. Le Roi Charles II l'ayant préſenté à l'Evêché de Pouzzoles, il fut ſacré le huitiéme Juin 1688, & gouverna ce Diocéſe avec toute l'attention poſſible. Il mourut le onziéme Février 1692, âgé de 59 ans. On a de lui pluſieurs Ouvrages, les Vies de Jean Léonard de Fuſco, de la B. Roſe, de Sœur Paule Mareſca, de S. Vincent Ferrier, de Sœur Marie Villani; les Faſtes de ſon Ordre, où il décrit ſur chaque jour de l'année, les perſonnes illuſtres en ſainteté de ſon Ordre qui y ſont morts. Tous ces Ouvrages ſont écrits en Italien. Il avoit de plus entrepris une Théologie Dogmatique & Morale, dont il publia en 1685, à Naples, le premier tome, contenant un Traité du Pape, & un autre des Loix, avec un Appendix *touchant la puiſſance non ſeulement ſpirituelle, mais temporelle du Pape dans tout le Monde Catholique.* Il eſt étonnant qu'on trouve encore des gens qui ſoutiennent une pareille opinion. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARCHETTI (François) Prêtre de Marſeille, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, dont il étoit déja ſorti en 1650, lorſqu'il publia la Vie de Jean-Baptiſte Gault, Prêtre de cette Congrégation. En 1658, il publia à Aix la Vie de François Galoup de Chaſteuil, Solitaire du Mont-Liban, que le Petit réimprima en 1666 à Paris; & depuis il s'appliqua à l'Hi-

ſtoire de ſa patrie, ſur laquelle néanmoins il ne publia pas grand' choſe: car tout ce qu'on a de lui, eſt borné à un Diſcours ſur le Négoce des Gentilshommes de la ville de Marſeille, & ſur la qualité de nobles Marchands qu'ils prenoient, imprimé en 1671, & les Coutumes ſacrées de Marſeille, qui parurent en 1685. Ces Coutumes ſacrées étoient le premier tome de l'Explication des uſages & coutumes des Marſeillois, que l'Auteur avoit entrepriſe, mais il mourut en 1688, avant que d'avoir donné le ſecond tome. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

MARCHETTI, (Alexandre) naquit le 17 Mars 1633, à *Pontormo*, château fort ancien qui eſt ſur la route de Florence à Piſe, d'une famille très illuſtre dans le païs. Il fut élevé à *Florence*, & il fit bientôt connoître ce qu'on devoit attendre de lui. Son goût pour la Poëſie ſe déclara de bonne heure. Il lut avec avidité dès ſa premiére jeuneſſe les plus fameux Poëtes Italiens, & profita ſi bien de leur lecture, que dès ſa quatorziéme année, il compoſa des piéces qui méritérent les applaudiſſemens des plus habiles en ce genre, & qu'un de ſes Sonnets fut inſeré par *Creſcinbeni* dans ſon Hiſtoire de la Poëſie Italienne, comme l'Ouvrage le plus parfait qu'il eût encore vu. Après avoir fait ſes Humanitez, il étudia en Droit ſous un Profeſſeur de Florence, nommé *Auguſtin Libri*. Il ſe donna d'abord à cette étude avec beaucoup d'ardeur; mais s'en étant dégoûté, il quitta Florence, pour aller à Piſe étudier en Philoſophie. Il s'y mit ſous la diſcipline de deux fameux Péripatéticiens, *Alexandre Marſigli* de Sienne, & *Maſci* de Piſe. Il eut la patience de les écouter pendant quatre ans, mais enfin laſſé de les voir s'appuyer en toutes choſes ſur l'autorité d'*Ariſtote*, qu'ils préféroient ſouvent à la raiſon & à l'expérience, il réſolut de chercher quelqu'un qui lui enſeignât une Philoſophie plus raiſonnable & plus convenable à un eſprit juſte & ſenſé, tel qu'étoit le ſien. *Borelli* fut juſtement appellé dans ce tems là à Piſe, par le Grand-Duc *Ferdinand* II. Marchetti qui étoit inſtruit de ſon mérite, crut avoir trouvé ce qu'il cherchoit. Il ſe mit ſous ſa conduite, & apprit d'abord ſous lui les Elémens d'Euclide. Il lut enſuite les Ouvrages de *Galilée* & des autres Philoſophes & Mathématiciens les plus renommez, tant anciens que modernes. L'application qu'il donna à ces Sciences ſublimes & relevées, ne l'empêcha pas de cultiver de tems en tems les Belles-Lettres, & principalement la Poëſie, pour laquelle il a toujours eu un attrait particulier. Il étudia encore dans le même tems la Médecine, pouſſé par le ſeul deſir de ſatisfaire ſa curioſité, & d'être quelquefois utile aux autres. Ses études finies, il fut reçu Docteur à Piſe, & le Grand-Duc le nomma l'année ſuivante Profeſſeur en Logique. Il continua, malgré cet emploi, d'étudier encore ſous *Borelli* avec qui il logeoit, & par les inſtructions duquel il faiſoit toujours de nouveaux progrès. Une année après il fut Profeſſeur extraordinaire en Philoſophie, & il témoigna dans ce poſte la même liberté de ſentimens qu'il avoit toujours marqué juſques-là dans ſes leçons, dans les diſputes publiques, & dans les converſations particuliéres. Il ne ſe laſſoit point de dire qu'il eſtimoit beaucoup Ariſtote & les autres anciens Philoſophes, mais que leur autorité faiſoit moins d'impreſſion ſur lui, que les expériences. Ce langage qu'on n'avoit point encore entendu, révolta les Profeſſeurs Péripatéticiens & leurs partiſans, qui firent tous leurs efforts pour lui nuire; mais comme il avoit de ſon côté la raiſon & la faveur du Grand Duc qui vouloit le ſoutenir, leurs mauvais deſſeins ne tournérent qu'à leur confuſion. Il enſeigna la Philoſophie en qualité de Profeſſeur extraordinaire pendant huit ans, après leſquels il fut fait Profeſſeur ordinaire, emploi qu'il conſerva douze ans. *Borelli* étant mort en 1679, le Grand-Duc, *Côme* III, lui donna ſa Chaire de Mathématique qu'il a conſervé juſqu'à la fin de ſa vie. Il a formé dans ce poſte des Diſciples d'un mérite diſtingué; tels ont été *Laurent Bellini*, Profeſſeur d'Anatomie à Piſe, *Joſeph del Papa*, Médecin du Grand-Duc, *François Spoletti*, Profeſſeur en Médecine & en Philoſophie à Padoue. Il étoit au château de *Pontormo* lorſqu'il eut une attaque d'apoplexie qui termina ſes jours le ſixiéme Septembre 1714, dans ſa 82 année. Il s'étoit marié à l'âge de 39 ans & avoit épouſé *Anne-Lucréce de Cancellieri* de Piſtoie, Dame d'une nobleſſe illuſtre & d'un mérite diſtingué, dont il a eu pluſieurs enfans: ſept lui ont ſurvécu, cinq garçons, & deux filles. L'aîné nommé *Angelo Marchetti* eſt célébre par pluſieurs Ouvrages qu'il a compoſés. Alexandre Marchetti a compoſé les Ouvrages ſuivans. *Exercitationes Mechanicæ; De reſiſtentia ſolidorum; Fundamenta univerſæ ſcientiæ de motu univerſiter accelerato, à Galileo Galilei primum jacta, ab Evangeliſta Torricellio, aliiſque celeberrimis Mathematicis probabilibus rationibus confirmata, nunc vero demum evidentibus demonſtrationibus ſtabilita; Problemata ſex à Leidenſi quodam Geometra Chriſtophoro Sadlerio miſſa, ab hoc vero Germanis Italiſque Mathematicis propoſita, reſoluta ab Alexandro Marchetti, acceſſere bina ejuſdem Theoremeta Geometrica; Septem Problematum Geometrica ac Trigonometrica reſolutio; Lettera nella quale ſi ricerca d'onde auvenga, che alcune perette di vetro, rompendoſi lora il gambo tutte ſi ſtritolino; Della natura delle Comete, Lettera; Nel pigliare il ſacro abito di Religioſa nel Monaſtero di ſan Deſiderio di Piſtoia la Signora Angela Baldinotti, col nome di ſuor Coſtante, canzoni due; Epitalamio nelle nozze del Signor Cavaliere Jacopo Baldinotti con la Signora Maria Giulia Forteguerri; Saggio delle Rime Eroiche, Morali e Sacre; Anacreonte tradotto dal teſto Greco in rime Toſcane; Lettera nella quale ſi ribattono l'ingiuſte accuſe date dal* Padre Don Guido Grandi, *nella ſecunda editione del ſuo libro della Quadratura del cerchio e del iperbola; Lettera nella quale ſi moſtra eſſer veriſſimo che il P. M. P. Guido Grandi nella ſecunda ſtampa del ſuo libro intitolato*, Quadratura Circuli & Hyperbolæ, *ha mutato le parole del inſtanza, & della riſpoſta, che Aleſſandro Marchetti come Cenſore del ſanto Uffizio l'haveva eſortato à levare dal manuſcritto del medeſimo ſuo libro, la prima volta che egli lo publicò; Diſcorſo nel quale ſi eſaminano e ſi ribattono le cenſure contenute nell opera intitolata*, Riſpoſta Apologetica del P. D. Guido Grandi; *Di Tito Lucrezio Caro della Natura delle coſe, libri tradotti del Aleſſandro Marchetti.* * Son Eloge *dans le Journal de Veniſe, tome 21. p. 213.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome 6.*

MARCHIENNE-AU-PONT, ville du païs de Liége ſur la Sambre, à l'oueſt de Charleroy, à la diſtance d'environ deux lieues.

MARCHIENNES, en Latin, *Martianæ*, village avec Abbaye. Il eſt dans la Flandre, ſur la Scarpe, entre Douay & ſaint Amand. Marchiennes fut pris par les François en 1712, après qu'ils eurent battu les Alliez à Denain, parce que les Anglois les avoient abandonnez. Ils y trouvérent un grand nombre de proviſions de guerre & de bouche, & firent ſix bataillons priſonniers, après que M. de Bercoffer, qui y commandoit, eut ſoutenu aſſez longtems & beaucoup plus qu'on n'eſpéroit, tous les efforts de l'Armée ennemie. Il s'y acquit une gloire immortelle. * *Mémoires du tems.*

MARCHIN (Jean-Gaſpard-Ferdinand Comte de) & du Saint Empire, Seigneur de Modave, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Capitaine & Meſtre de Camp Général aux Païs-Bas pour le Roi d'Eſpagne, & ſon Conſeiller en ſon Conſeil ſuprême de guerre, fils de JEAN de Marchin, Seigneur de Chanteraine & de Modave, originaire du Païs de Liége, & de *Jeanne* de la Vauxrenard, étoit Colonel du régiment des Chevaux-légers Liégeois l'an 1642, Maréchal de Camp & Colonel de Cavalerie Liégeoiſe l'an 1645, qu'il fut admis dans le corps de la Nobleſſe du païs de Liége & du Comte de Loz, par l'Aſſemblée générale tenue à Liége le 16 Juillet de cette année. Il fut depuis Lieutenant-Général dans l'Armée de France en Catalogne, & Capitaine-Général de cette Province l'an 1649 & 1651, & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le parti de France, & paſſa à celui du Roi d'Eſpagne, qui le fit Capitaine-Général de ſes Armées aux Païs-Bas l'an 1653, & il ſervit ce Prince au ſecours de Valenciennes l'an 1656. L'année ſuivante le Roi d'Angleterre lui donna pouvoir de commander ſous les ordres des Ducs d'Yorck & de Glocester, toutes ſes forces de mer & de terre, pour le recouvrement de ſes Etats, & le fit Chevalier de la Jarretiére l'an 1658. L'Empereur le créa auſſi Comte de Marchin & du Saint Empire la même année, ayant acquis une partie de cette Terre du Chapitre de Saint-Martin au Mont de Liége l'an 1657, & l'autre partie du Chapitre de Notre-Dame de Huy. Il commanda l'an 1667, les Armées d'Eſpagne dans les Païs-Bas; fut défait ſur le Canal de Bruges par le Marquis de Crequy, depuis Maréchal de France, le 31 Août, & obligé de ſe retirer derriére la ville de Gand, & mourut l'an 1673. Il avoit épouſé à Paris le 28 Mai 1651, *Marie* de Balſac, fille d'*Henri*, Marquis de Clermont-d'Entragues, Comte de Graville, &c. & de *Louïſe* Luillier-de-Boulencourt, morte à Paris le neuviéme Novembre 1691, âgée de 74 ans, ayant eu pour enfans, 1. FERDINAND, *dont il va être parlé dans l'Article ſuivant;* & 2. *Louïſe-Henriette Agnès* de Marchin, morte jeune.

MARCHIN (Ferdinand Comte de) & du Saint Empire, Marquis de Clermont-d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, &c. Gouverneur de Valenciennes, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, né en Février 1656, vint en France après la mort du Comte de Marchin ſon pére, n'étant encore âgé que de 17 ans, & fut pourvu, en Avril 1673, de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de Flandre. Après quelques Campagnes il fut fait Brigadier de Cavalerie en Août 1688, commanda la Gendarmerie l'an 1689, dans l'Armée d'Allemagne, & ſervit l'année ſuivante en Flandre, où il ſe trouva à la bataille de Fleurus, donnée le premier Juillet, où il fut bleſſé. Il fut fait Maréchal de Camp en Mai 1693, ſervit à la bataille de Nervinde le 14 Juillet de la même année, & à la priſe de Charleroi le 13 Septembre ſuivant. Le Roi lui donna l'Ordre de ſaint Louïs l'an 1694, & au mois de Novembre 1695, la charge de Directeur-Général de la Cavalerie de l'Armée. Il fut envoyé la même année en Italie, où il ſervit toute l'année & au commencement de la ſuivante, ſur la fin de laquelle il alla viſiter la Cavalerie & les Dragons, qui avoient leurs quartiers d'hyver dans les Provinces de Normandie, Touraine & Bretagne. Ayant été nommé Lieutenant-Général en Juin 1701, le Roi le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne; il accompagna le Roi Philippe V, en ſon voyage de Naples, ſut agréer à ce Prince de lui donner ſa premiére audience en Avril 1702, dans le vaiſſeau qui le tranſportoit, afin de ne pas être *incognito* à ſa ſuite. Il ſe trouva au combat de Luzzara donné le neuviéme Août ſuivant, où il eut deux chevaux tuez ſous lui, près de la perſonne du Roi d'Eſpagne. Ayant été rappellé en France ſur la fin de la même année, le Roi lui donna le collier de ſes Ordres le deuxiéme Février 1703, le nomma le même mois pour ſervir en Allemagne, & le gratifia le mois ſuivant du Gouvernement de la ville d'Aire en Artois, avec permiſſion d'en diſpoſer. Il ſervit la même année ſous Monſeigneur le Dauphin, alors Duc de Bourgogne, à la priſe de Briſac; & contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre 1703, & qui fut ſuivie de la priſe de Landau. Il paſſa enſuite le Rhin, & alla joindre le Duc de Baviére avec un convoi conſidérable. Ce fut en cette occaſion que ce Prince lui remit les Proviſions que le Roi lui avoit adreſſées de la charge de Maréchal de France. Il prit enſuite le commandement de l'Armée ſous l'Electeur de Baviére, & fut mis dans Ausbourg, après la priſe de cette place, pour y commander pendant l'hyver. Au commencement de l'année 1704, il remporta quelques avantages ſur les Impériaux, ſe trouva à la journée

née d'Hochstet le 13 Août, où il fut blessé; & par sa bonne conduite il se retira avec le reste de l'Armée en si bon ordre, que les ennemis, qui le poursuivirent longtems, ne purent l'empêcher de faire sa retraite. Il eut le commandement de l'Armée en Alsace pendant l'hyver; y servit encore l'année suivante avec le Maréchal de Villars, ayant auparavant été pourvu du Gouvernement de Valenciennes; & ils forcérent les Impériaux de repasser le Rhin, & dégagérent le Fort-Louïs. Il fut quelque tems après nommé pour aller en Italie, & y servit sous le Duc d'Orleans; il se trouva au combat donné près de Turin le septiéme Septembre 1706, où il fut blessé à mort, mourut peu d'heures après entre les mains des ennemis, & fut enterré dans la Cathédrale de Turin, sans avoir été marié. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

MARCHINE (Marthe) née à Naples, fut menée fort jeune à Rome, où elle nourrissoit toute sa famille, en faisant des savonnettes. Elle avoit un génie si propre pour les Sciences, qu'elle apprit sans peine la Langue Latine, la Gréque & l'Hébraïque, & faisoit de bons vers. Elle mourut âgée de 46 ans l'an 1646. * Janus Nicius Erythræus, *partie* 3. *Pinac. c.* 64.

* MARCHINEL (Jean) Religieux de l'Ordre des Carmes à Liége, vivoit en 1410. On a de lui, *De pugna Spirituali; Quæstiones Theologicæ; Sermones ad populum*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 533.

MARCHPURG, en Latin, *Marchpurgum, Marcopurgum, Martiana Castra, Martena*, petite ville du Cercle d'Autriche. Elle est dans la Stirie, sur la Drave, à cinq lieues de Pettau, vers le couchant. Il y a dans cette ville un bon château, qu'on avoit bien fortifié, lorsque les Turcs tenoient Canise. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCHTAL, Abbaye considérable de l'Ordre de Prémontré en Allemagne, dans le Cercle de Souabe, au haut d'un rocher escarpé sur la rive droite du Danube, au sud-ouest d'Ulm dont elle est éloignée d'environ sept lieues. L'Abbé a séance dans les Etats de Souabe. Les Hermans Ducs de Souabe en ont été les Fondateurs, & y établirent sept Chanoines; mais Hugues III, Comte Palatin de Tubingue, en chassa les Chanoines à cause de leurs déréglemens, & y mit des Religieux de Prémontré, qui furent conduits par des Prévôts jusqu'à Henri Meerstretter, qui en 1418 obtint des Péres du Concile de Constance la dignité d'Abbé. * Audiffret, *Hist. & Geogr. anc. & mod. p.* 211.

MARCI (Balthazar). *Voyez* MARCY.

MARCI (Jean-Marc) né en 1595, & mort en 1667, professa la Médecine à Prague & étoit fort savant en Hébreu, en Grec, en Syriaque. Il publia *Philosophia vetus restaurata*; un Traité sur l'Arc-en-ciel; *de Ideis operatricibus; De generatione & corruptione.* Caramuel de Lobkowitz le loue beaucoup dans sa Théologie fondamentale, *p.* 461. *Voyez* aussi Charles de Visch, *p.* 187. *M. X.* Volckman, *in Elog Prag. p.* 121.

* MARCI (Guillaume) de Dinant, Jésuite, a écrit & publié Récréation pour ceux qui desirent de savoir ce qu'il y a de vrai dans chaque chose; Procession de Valenciennes qui se fait tous les ans le huitiéme Septembre; Les Rossignols Spirituels. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 328.

MARCIA, fontaine de Rome. *Voyez* AUFEIA.

MARCIA PROBA, que l'on prétend avoir été Reine des anciens Bretons Anglois, avant la naissance de Jésus-Christ, étoit femme du Roi Guithelind. On dit qu'ayant perdu son mari fort jeune, elle s'occupa à policer le Royaume, & à élever un fils unique, qu'elle avoit nommé *Sibylle.* Elle publia des Loix, qui de son nom furent nommées, *Leges Marcianæ*, que Gildas *le Sage* traduisit en Latin, & le Roi Alfred, en Langue Saxonne. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Hist. d'Angl.* Pitseus, *de Script. Angl. p.* 66.

MARCIANO, petite ville d'Italie dans le Grand-Duché de Toscane sur le côté occidental du marais de Chiane, est au sud-est de Florence, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. En 1554, le troisiéme Août, il se donna dans le voisinage de cette place, une bataille entre les François commandez par le Général Pierre Strozzi, & les Impériaux joints aux Florentins sous le Marquis de Marignan. Les François eurent du dessous. * Mézeray, *Hist. de France*, à l'année 1554.

MARCIANOPOLIS, ville de Mésie en Bulgarie, que ceux du pais nomment *Preslaw*, entre Odisse & Anchiale des Anciens, est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin. Ammien Marcellin dit qu'elle fut ainsi appellée du nom d'une sœur de Trajan, nommée *Marcia*, ce que Jornandès assure encore. L'Historien Trébellius Pollio en fait mention dans la Vie de l'Empereur Claude II, parlant de divers combats donnez près de cette ville. Elle fut autrefois Episcopale; & le Code Théodosien nomme Marmarius, qui en étoit Evêque, entre ceux dont la Foi devoit être suivie comme très orthodoxe. * *L. de fide Cath. Cod. Theod.*

MARCIANUS CAPELLA. *Voyez* CAPELLA.

MARCIAS & STICHUS, Affranchis d'Agrippa, surnommé *le Grand*, furent si fidéles à leur Maître, qu'ils ne l'abandonnérent jamais dans ses plus grandes disgraces. Lorsqu'il fut emprisonné par ordre de Tibére, ils lui portoient à manger les viandes qu'ils savoient lui être les plus agréables, & prenoient tant de soin de lui, que, sous prétexte de vouloir vendre des couvertures, ils lui en laissoient, dont il se servoit la nuit, sans que les Gardes l'empêchassent, parce qu'ils avoient ordre de Macron de le permettre. Ce fut Marcias qui vint annoncer à ce Prince la mort de Tibére, lui disant à l'oreille en Hébreu: *le lion est mort.* * Joséphe, *Histoire des Juifs, l.* 18. *ch.* 8.

MARCIEN, Empereur d'Orient, natif d'Illyrie, & fils d'un homme de guerre, s'éleva sur le thrône par son courage & par sa piété. Il se trouva à la bataille que les Romains, conduits par Aspar, perdirent en Afrique l'an 431, & fut pris dans la mêlée. On dit que Genseric, Roi des Vandales, ayant vu, avec admiration, qu'une aigle s'étoit arrêtée sur la tête de Marcien, le renvoya à Constantinople, tirant parole de lui, qu'il ne feroit plus la guerre aux Vandales. Après la mort de Théodose *le Jeune*, Pulchérie, qui lui avoit succédé à l'Empire, voulant en faire part à Marcien, l'épousa à condition de vivre en continence avec lui sous le nom de mariage: ce fut le 29 Juillet, ou, selon la Chronique d'Alexandrie, le 26 Août de l'an 450. Marcien, trois jours après son élection, publia une Loi très rigoureuse contre les Hérétiques, & rappella les Evêques, qui avoient été déposez ou bannis par le faux Concile d'Ephése. Depuis, il fit assembler l'an 451, un Concile universel à Chalcédoine, où il se trouva, sans vouloir decider sur les affaires Ecclésiastiques; ensuite de quoi, pour autoriser tout ce qui avoit été conclu dans cette Assemblée, il publia divers Edits. Il entretint une parfaite correspondance entre le Sénat & l'Armée, continua la paix avec les Perses, & envoya du secours à Valentinien II, Empereur d'Occident, contre Attila, qui n'osa attaquer l'Orient, quoiqu'on lui eût refusé le tribut que Théodose *le Jeune* lui payoit chaque année. Par sa conduite, l'Empire d'Orient jouït d'un grand calme sous son régne. Il est considéré comme un des plus grands Princes qui ayent occupé le thrône Impérial; & l'on peut dire que, par l'innocence de ses mœurs, par son zéle pour la Religion, par sa charité pour les pauvres, & particuliérement par sa chasteté, il a égalé la gloire du Grand Constantin. Ce sage Prince mourut à Constantinople le 26 Janvier de l'an 457, âgé de 64 ans. Etant particulier, il avoit eu de son premier mariage une fille nommée *Euphémie* qui fut mariée à l'Empereur Anthémius. * Marcellin, *in Chron.* Evagre, *l.* 2. Nicéphore, *l.* 14. Procope, &c.

MARCIEN, fils de l'Empereur Anthémius, petit-fils par sa mére Euphémie de l'Empereur Marcien & gendre de l'Empereur Léon, excita une sédition à Constantinople vers l'an 486, & entreprit de se saisir de l'Empire sur Zénon; mais ayant été pris dans une Eglise, il fut relégué à Césarée de Cappadoce, & de là conduit à Tarse, ville de Cilicie, où il fut rasé & ordonné Prêtre. * Evagre, *l.* 3. *c.* 26.

MARCIEN, Roi des Allemands, se rendit redoutable sur la fin du quatriéme siécle, & se joignit aux Romains, pour faire la guerre aux François, dont le voisinage lui donnoit de la jalousie. Ce dessein ne lui réussit pas, & il fut tué vers l'an 374. * Ammien Marcellin.

MARCIEN, Evêque d'Arles, dans le troisiéme siécle, introduisit la Secte des Novatiens dans les Gaules, après avoir chassé les Pénitens de son Eglise, & s'être séparé de ses confréres, qui les recevoient à la Communion. C'est à ce sujet que saint Cyprien écrivit au Pape Etienne, pour l'avertir de travailler à l'extirpation de cette Hérésie naissante.

MARCIEN, Oeconome de l'Eglise de Constantinople, dans le cinquiéme siécle, fut un personnage d'une insigne piété. Il étoit originaire de l'ancienne Rome, né à Constantinople, de parens fort riches & fort considérez dans la ville, & alliez à la Maison Impériale des Théodoses. Il joignit une pénitence très austére à la vie cléricale: il employa tout son bien à la nourriture des pauvres, & fut accusé du Novatianisme, peut-être à cause de la société qu'il avoit avec les Novatiens. Cela ne l'empêcha pas d'être nommé Patriarche de Constantinople, & Grand-Oeconome de l'Eglise de cette ville. C'étoit la premiére dignité après celle de Patriarche. Marcien, élevé à cette charge, fit réparer toutes les Eglises de la ville, & en bâtit de nouvelles. Il étoit si charitable envers les pauvres, qu'un jour étant prêt de monter à l'autel, & ayant vu dans la Sacristie un pauvre, il se dépouilla de son habit pour l'en revêtir, & se couvrit de son aube, pour assister à la cérémonie de la dédicace de sainte Anastasie. On dit que pendant tout le service, il parut avoir sous son aube, un habit tout brillant d'or & de diamans, & l'on fut bien étonné de le trouver ensuite sans habits. Les Eglises d'Orient & d'Occident célébrent la mémoire de ce Saint le dixiéme Janvier, qui est le jour de sa mort. Sa Vie a été écrite par un Auteur anonyme, & a peut-être été revue par Métaphraste. Gentien Hervet en a donné une Traduction, que Lipoman, Surius & Bollandus ont rapportée. * Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

MARCIEN, Solitaire en Syrie, dans le quatriéme siécle, étoit né dans la ville de Cyr. Il quitta le monde, pour se retirer dans le désert de Chalcis, où il se renferma dans une cellule, & y vécut longtems seul. Il eut ensuite deux associez, Eusébe & Agapet, qui vinrent demeurer près de lui. Agapet fonda depuis deux grands Monastéres à Apamée. La réputation de sa sainteté & de ses miracles, attira dans sa solitude quantité de personnes considérables, tant du Clergé, que des principaux Officiers, pour profiter de ses instructions. En mourant il recommanda à ses Disciples de cacher le lieu de sa sépulture. * Theodoret. Philothée, *c.* 3. Bulteau, *Histor. Monast. d'Orient, l.* 2. *c.* 17. Baillet, *Vies des Saints, au* 2 *de Novembre*, jour auquel on célébre la fête de ce Saint. M. Du Pin, *dans les Monumens de l'Histoire des Donatistes de son édition d'Optat.*

MARCIEN, parent de l'Empereur Justin *le Jeune*, & Maître de la Milice d'Orient, fut envoyé contre les Perses l'an 572, & par sa témérité mit l'Empire sur le panchant de sa ruïne. On le priva du commandement, sans en rien communiquer aux soldats, qui, en étant indignez, quittérent le siége de Nisibe: ainsi les Perses ne trouvant personne qui leur fît tête, ravagérent la Syrie, & prirent Antioche, Héraclée & Apamée,

pamée, qu'ils désolérent entiérement. * Evagre, *l. 5. c. 8. & 9.*

MARCIEN d'Héraclée, est Auteur d'un Périple de la Mer extérieure tant orientale qu'occidentale, & des principales villes de cette Mer. On ne sait pas certainement quand il a vécu; mais comme il ne parle point de la ville de Constantinople, il est à croire que c'est avant le régne de Constantin qu'il a écrit, & néanmoins après Ptolomée le Géographe. * Dodwel, *Collect. Geogr. Græcorum, à Oxford* 1695.

MARCIEN & plutôt, MACRIEN (Titus Fulvius Junius Macrianus) fut fait Empereur au commencement de l'an 261, par les troupes d'Orient. Macrien son pére étoit un homme illustre, mais extrêmement superstitieux. Ce fut lui qui porta Valérien à persécuter les Chrétiens que ce Prince avoit traitez fort favorablement au commencement de son régne: il l'accompagna à la guerre de Perse, & Dieu permit que ce fut lui qui l'engagea dans le lieu où il fut forcé de se rendre à Sapor, qui le traita de la maniére la plus indigne. S. Denys d'Alexandrie assure que ce fut par malice, peut-être n'y eut il que de l'imprudence. Les troupes Romaines commandées par Macrien, & par Balista, ne purent vanger l'Empereur pendant toute l'année 260; & au commencement de l'année suivante n'ayant point de bonnes nouvelles de Gallien, occupé à d'autres guerres, elles prirent le parti de se donner un Empereur. Le choix tomba sur Macrien, mais il étoit vieux, & il n'eut pas de peine à obtenir qu'on déférât cet honneur à ses deux fils. Macrien qui étoit l'aîné, étoit alors Tribun. Il laissa à Quiétus son frére le soin de l'Orient; & pour lui, accompagné de son pére, il s'avança jusques dans la Gréce, d'où il devoit aller à Rome pour s'y faire reconnoître Empereur après avoir défait Gallien. Ces projets n'eurent aucun effet, tout se soumit à lui jusqu'à l'Illyrie, mais il trouva dans ce païs-là un Général à qui parler. Domitianus qui y commandoit pour Gallien, alla fiérement à sa rencontre; on en vint aux mains; l'Armée des Tyrans fut défaite, & ils furent tuez eux-mêmes sur le champ de bataille. Cela arriva vers le milieu de l'an 262. Macrien n'avoit régné qu'un peu plus d'un an. * Eusébe, *Hist. Ecclef. l. 6.*

MARCIEN CAPELLA. *Cherchez* CAPELLA.

* MARCIEN. Il y a eu divers Officiers de ce nom, sous Constans, Valentinien & Théodose. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

MARCIENNE (Sainte) Africaine, née à Rusucure en Mauritanie, fut martyrisée dans le tems de la persécution de Dioclétien, qui dura en Afrique jusqu'à l'an 311. Elle s'étoit retirée à Césarée; mais son zéle la fit sortir un jour pour aller dans la place publique, où elle abattit, à ce qu'on rapporte, la tête d'une statue de Diane. Elle fut aussitôt arrêtée par la populace, conduite au Magistrat, & exposée aux bêtes farouches. C'est ce que portent ses Actes, qui ne paroissent pas originaux. Sa mémoire a été célébrée dans l'Eglise, tantôt le neuviéme de Janvier, tantôt le onziéme de Juillet. * Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

MARCIGLIANO, bourg de la Terre de Labour. Il est au septentrion de la ville de Naples, entre Acerra & Nola. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCIGLIANO VECCHIO, en Latin *Crustrumeria, Crustumerium*, étoit autrefois une petite ville de la Sabine. Ce n'est maintenant qu'un village, situé sur le Tibre, à trois lieues au dessus de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCIGNY, en Latin *Marciniacum*, bourg du Duché de Bourgogne, situé sur la Loire, à deux lieues de Semur du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCILE (Théodore) naquit à Arnheim ville de Gueldre l'an 1548. Son pére qui étoit Sénateur de cette ville, & savant, ayant remarqué en lui des dispositions pour les Sciences, prit un soin particulier de son éducation. Il lui fit apprendre chez lui les élémens de la Langue Latine, & l'envoya ensuite à Déventer. Il y fit de grands progrès dans les Langues Gréque & Latine, & l'on prétend qu'à l'âge de douze ans il écrivoit avec beaucoup de facilité en vers & en prose. Il passa ensuite à Louvain, où il étudia en Philosophie & en Jurisprudence. Ces études finies, il vint à Paris, & se rendit de là à Toulouse, où il enseigna les Humanitez pendant quelques années. Etant revenu à Paris, il fut chargé en 1578, d'enseigner la Rhétorique dans le Collége des Grassins. Depuis ce tems jusqu'à sa mort, c'est à dire, pendant près de 40 ans, il n'a pas cessé d'enseigner en différens Colléges de Paris, comme aux Colléges de la Marche, de Beauvais, de Sainte-Barbe, de Harcourt, du Cardinal le Moine, du Plessis, de Navarre, de Lisieux, &c. Jean Passerat étant mort le 14 Septembre 1602, Marcile fut fait à sa place Professeur Royal pour la Langue Latine & les Belles-Lettres, & il remplit cette place pendant 14 ans. Il mourut à Paris dans le Collége de Reims, le huitiéme Avril 1617, âgé de 69 ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Etienne-du-mont. On a de lui *Aurea Pythagoreorum Carmina Græce & Latine, ex Versione metrica & cum Commentariis; M. Valerii Martialis Epigrammata in Cæsaris Amphitheatrum & Venationes, multis in locis emendata, adnotationibusque illustrata; Historia Strenarum, Orationibus adversariis explicata, & carmine; Prosopopœia Martis, Justitiæ, Pacis, Minervæ & Franciæ; Commentarius in Leges XII Tabularum; Orationis Dominicæ & Angelicæ Salutationis Interpretatio; Commentarius & Emendationes in Persii Satyras; Imperator Titus Flavius Vespasianus Augustus ex C. Suetonio, cum interpretatione & emendatione; Libanii Sophistæ Calendarum Expressio, Græce cum Latina Interpretatione; Quotidianæ & emendatæ Lectiones in Horatii Opera; Commentarius in Catullum, Tibullum & Propertium; Ecloga, Strena Venatrix; Commentarius in Martialem adversus Laurentii Ramiresii de Prado ad Martialem Hypomnemata*, sous le nom de Claude Musambert; *Commentarius in Civitatem Veri Bartholomæi Delbene, seu Notæ in Ethicam Aristotelis; Notæ in Auli Gellii Noctes Atticas; Interpretatio nova & methodica in Justiniani Imperatoris libros quatuor Institutionum; Tertulliani liber de Pallio cum Notis; Lusus de Nemine*, à l'imitation de Passerat qui avoit fait de beaux vers sur le *Nihil* ou sur *le Rien*; *Notæ in Lucianum; Hymnus Juliani Augusti in Regem Solem, Græce, cum Notis; Series nova Proprii & Accidentis Logici contra Porphyrium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 829. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 27. p. 125. & suiv.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 2. p. 205. n.* 460. édit. d'Amsterdam 1725. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. tome 2. Scaligerana posteriora.* Joseph Scaliger, *in Epist. ad Scriverium.*

MARCILIUS. *Voyez* MARCILE (Théodore).

MARCILLAC (François de) Baron de Combres en Normandie & de Courcelles, Chatelain de S. Sulpice & de Joderez en Périgord, que l'on disoit issu des anciens Seigneurs de Marcillac en Poitou, fut d'abord Greffier Civil & Criminel du Parlement de Bourdeaux, & ensuite pourvu de l'Etat de second Président en la Cour des Aides de Paris, créé par Edit du mois de Février 1522. Il fut aussi Ambassadeur pour le Roi à Gênes, & enfin Premier Président au Parlement de Rouen, en laquelle charge il fut reçu le 19 Juillet 1528. Il mourut le 13 Septembre 1543. On lui donne pour femme, (mais cela mérite examen) *Marthe* de Selve, fille aînée de *Jean* de Selve, Seigneur de Cromiéres, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Cécile* de Bruxis, dont il eut entre autres enfans, 1. *Jean*, Baron de Combres, Ambassadeur à Venise, où il mourut sans enfans; & 2. *Antoine* de Marcillac, Baron de Combres après son frére, qui a continué la postérité des Seigneurs de ce nom, rapportée par Blanchard en son *Histoire des Premiers Présidens du Parlement de Paris.*

MARCILLY (Claude Poulet de) Vicomte de Marcilly, Seigneur de Saint-Germain & de Faucaucourt, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-légers de la Reine, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, servit très longtems avec beaucoup de distinction, & se trouva en plusieurs combats & siéges. Ce fut lui qui eut le commandement des troupes destinées pour le secours de la ville de Dourlens, & qui les y fit entrer heureusement, lorsque Piccolomini & Jean de Vert, qui commandoit l'Armée d'Espagne, eurent investi cette place l'an 1636: ce qui les empêcha d'en faire le siége. Il laissa postérité de *Marie-Françoise* de Martigni, & d'*Eléonore* de Flavigni, ses deux femmes, & entre autres il eut de cette derniére, *Achille*, Marquis de Marcilly, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'Infanterie, qui s'est distingué en plusieurs occasions. Il étoit issu de *Jean* Poulet ou Paulet, originaire d'Angleterre, d'où il passa en France l'an 1500, avec le Roi Henri VII. Les Barons de Hinton, de saint-George, & les Marquis de Winchester, en Angleterre, sont de la même Maison. * *Mémoires Historiques.*

MARCILLY (Théodore). *Voyez* MARCILE.

MARCILLY (Philibert de) Seigneur de Cipiére. *Voyez* CIPIERE.

MARCIN. *Voyez* MARCHIN.

MARCION, Héréfiarque, qui vivoit dans le second siécle, né à Sinope, ville de Paphlagonie, sur le Pont-Euxin, & pour cette raison, quelquefois surnommé *Pontique*, étoit fils d'un Evêque de l'Eglise Catholique. Dans ses premiéres années, il fit profession de la vie monastique, & aima la retraite & la pauvreté; mais ayant été convaincu d'avoir débauché une Vierge, il fut retranché de l'Eglise par son pére. Ensuite il vint à Rome, où n'ayant pu être reçu à la Communion Ecclésiastique, si l'on en croit S. Epiphane, à cause que son pére s'y opposa, le dépit le jetta dans l'hérésie de Cerdon, qu'il choisit pour Maître, au commencement du Pontificat de Pie I, vers la cinquiéme année d'Antonin *le Pieux*, la 143 de Jésus-Christ. Il y demeura jusqu'au Pontificat d'Anicet, sous lequel saint Polycarpe étant venu à Rome, Marcion lui demanda s'il ne vouloit pas le reconnoître. Saint Polycarpe lui répondit, *Je te reconnois pour le premier-né de Satan.* Tertullien dit, dans son Livre des Prescriptions, que Marcion fut chassé de l'Eglise par deux fois, avec deux cens sesterces qu'il y avoit apportez: qu'enfin ayant encore voulu faire pénitence, on lui avoit promis de le recevoir, pourvu qu'il ramenât avec lui tous ceux qu'il avoit instruits dans l'hérésie: & que, comme il se disposoit à le faire, il fut prévenu de la mort. Mais il est difficile d'entendre ceci de Marcion, qui ne fut point reçu à la Communion de l'Eglise de Rome, & qui n'auroit pas pu, quand il auroit voulu, y ramener le grand nombre de Disciples qu'il avoit, sa Secte étant déja répandue par-tout, avant le Pontificat d'Eleuthére, sous lequel Tertullien place cet événement. Cela convient mieux à son Maître Cerdon, qui, selon le témoignage de saint Irénée, fut chassé plusieurs fois de la Communion de l'Eglise, y rentra après avoir fait pénitence, enseigna ses erreurs secrettement, & n'eut qu'un petit nombre de Disciples à Rome. Marcion admettoit, comme Cerdon, deux Dieux, ou deux Principes, l'un bon & juste, l'autre injuste & méchant; le dernier, auteur du Monde & de la Loi; & le premier, auteur de l'Evangile. Quelques Anciens ont dit que Marcion avoit admis trois Principes; un bon, pére de Jésus-Christ; un méchant, qui étoit le Diable; & un troisiéme, entre l'un & l'autre, qui étoit le Créateur du monde. Mais les Auteurs les plus anciens & les mieux instruits, ont assuré que Marcion n'avoit admis que deux Principes. Ce furent, selon Rhodon, quelques-uns de ses Disciples qui en inventérent trois. Marcion nioit encore avec Cerdon, la vérité de la chair de Jésus-Christ, & la résurrection des corps; mais il admettoit une espéce de résurrection de l'ame, pour ceux qui croyoient en sa doctri-

doctrine. Il assûroit aussi que Jésus-Christ, descendu aux Enfers, avoit delivré Caïn; les Sodomites, & tous les autres impies ennemis du Dieu Créateur; mais qu'il y avoit laissé les Patriarches, les Prophétes, & les Justes de l'ancien Testament, qui étoient les amis du Dieu de la Loi. Il rejettoit tout l'Ancien Testament, & ne recevoit du Nouveau, qu'une partie de l'Evangile de saint Luc, dix Epîtres de saint Paul, corrompues & alterées dans les endroits où il est parlé de l'Ancien Testament, & de Dieu comme Créateur. Il avoit fait un Livre intitulé, *les Antithéses*, dans lequel il s'efforçoit de montrer plusieurs contrariétez entre l'Ancien & le Nouveau Testament. Il admettoit la Métempsycose, & la Matiére éternelle. Saint Epiphane accuse Marcion d'avoir permis de donner le batême plusieurs fois, & d'avoir souffert que les femmes l'administrassent; mais Tertullien parle du batême des Marcionites, sans y rien reprendre. Il condamnoit le mariage,& ne batisoit que ceux qui faisoient profession de la continence. Quelques-uns de ses Sectateurs s'abstenoient aussi de manger de la viande, & de boire du vin. Ils jeûnoient le samedi en haine du Créateur, & s'exposoient facilement au martyre. La Secte des Marcionites se répandit en peu de tems dans une grande partie du Monde. Il eut des Sectateurs, non seulement à Rome & en Italie, mais aussi dans l'Egypte, dans la Palestine, dans la Syrie, & dans plusieurs autres païs, & son hérésie dura longtems: elle fut même partagée en plusieurs Sectes particuliéres, dès le tems de l'Empire de Commode, comme Rhodon, qui écrivoit alors contre eux, le témoigne. Constantin *le Grand* publia l'an 326, un Edit contre les Marcionites & les autres Hérétiques; & Théodoret, Evêque de Cyr, en convertit plus de dix mille l'an 423, comme il l'écrit lui-même. * Tertullien, *de Præsc. & in Marcion.* Saint Irénée, *l.* 1. & 3. Saint Epiphane, *Hær.* 4. Saint Augustin, *Hær.* 22. Origéne, *Dial. Mont. &c.* Théodoret, *Hær. Fab. l.* 2. Philastre, *de Hær. c.* 40. Théodoret, *Epist.* 146. Eusébe, *Vita Const. l.* 3. *Cod. Theod. ac Hæres. l.* 1.

MARCIONITES. *Voyez* MARCION.

MARCIUS, famille. La famille des MARCIUS ou MARCIENS a été célébre à Rome, entre les Plébeïennes. Marcius *dont nous parlerons ci-dessous*, en fut comme le Fondateur. Il laissa C. MARCIUS RUTILIUS, qu'on surnomma *Censorinus*, parce qu'il avoit été deux fois Censeur. Le même fut Consul avec Q. Fabius Rullianus, l'an 444 de Rome, 310 avant Jésus-Christ, & fut vaincu par les Samnites. Un autre Q. MARCIUS, dit *Tremulus*, qui vivoit en même tems, obtint le Consulat l'an 448 de Rome, & 306 avant Jésus-Christ. P. Cornelius Arvina fut son Collégue. Marcius fit la guerre aux Herniques, les défit en bataille, & les réduisit à ne plus paroître devant lui, que derriére des palissades; encore les força-t-il dans trois divers camps, & les contraignit-il à demander la paix. Il laissa Q. MARCIUS, dit *Philippus*, qui fut Consul l'an 473 de Rome, & 281 avant Jésus-Christ, avec L. Æmilius Barbula, & qui fit la guerre aux Etruriens. Celui-ci eut deux fils, L. MARCIUS PHILIPPUS, qui eut un fils de ce nom, Consul l'an 568 de Rome, & 186 avant Jésus-Christ, avec Sp. Posthumius Albinus, & l'an 585 de Rome, 169 avant Jésus-Christ, avec Cn. Servilius Cæpio. Ce fut sous son premier Consulat qu'il se fit une exacte recherche de la nouvelle superstition des Bacchanales, qu'on célébroit de nuit avec des desordres horribles. On convainquit sept mille personnes de cette honteuse superstition. Marcius poursuivit les Liguriens jusqu'en une vallée, d'où il ne se put dégager sans une très grande perte. C. MARCIUS, dit *Figulus*, second fils de Q. MARCIUS, laissa C. MARCIUS FIGULUS, Consul l'an 592 de Rome, & 162 avant Jésus-Christ, avec P. Scipion, dit *Nasica*; & l'an 598, avec L. Cornelius Lentulus Lupus. Ce Marcius eut deux fils, C. MARCIUS, pére d'un autre de ce nom, qui laissa C. MARCIUS FIGULUS, Consul l'an 690 de Rome, & 64 avant Jésus-Christ, & L. MARCIUS, dit *Censorinus*. Celui-ci fut Consul l'an 605 de Rome, & 149 avant Jésus-Christ, avec M. Manlius Nepos. La seconde guerre Punique commença sous leur Consulat, & ils allérent faire la guerre en Afrique. Marcius laissa un fils de son nom, qui eut L. MARCIUS, Consul l'an 715 de Rome, & 39 avant Jésus-Christ, & pére d'un autre, aussi Consul l'an 746 de Rome, & 8 avant Jésus-Christ, avec C. Asinius Gallus. On ne connoit pas la filiation de L. MARCIUS PHILIPPUS, Consul l'an 663 de Rome, & 91 avant Jésus-Christ, avec Sextus Julius César. La guerre sociale, ou des villes liguées, commença cette année. Q. MARCIUS *Rex* fut Consul l'an 636 de Rome, & 118 avant Jésus-Christ, avec M. Portius Cato; & son fils de même nom le fut l'an 686 de Rome, & 68 avant Jésus-Christ, avec L. Cæcilius Metellus. * Tite-Live. Florus. Cicéron. Valére-Maxime. Pline. Dion. Eutrope. Cassiodore. Orose, &c.

MARCIUS (C.) surnommé RUTILIUS, fut Consul à Rome avec Cn. Manlius Imperiosus l'an 398 de la fondation de la ville, & 356 avant Jésus-Christ. Il fit la guerre aux Privernates, & pilla leur territoire. Par cette irruption, il les attira au combat, les défit, & prit leur ville, qu'ils lui abandonnérent sans oser la défendre. Ces avantages lui procurérent les honneurs du Triomphe. L'année suivante les Toscans se joignirent aux Falisques & aux Tarquiniens, pour faire la guerre aux Romains. Ceux-ci jugérent à propos de faire un nouveau Dictateur, pour opposer à de si puissans ennemis. Marcius fut honoré de cette charge, & fut le premier des Plébeïens qui la posséda. Il fit Colonel de la Cavalerie, C. Plautius, Plébeïen comme lui. Ce procédé chagrina le Sénat; mais le Peuple en parut plus disposé à prendre les armes. Marcius défit entiérement les ennemis, & en amena huit mille prisonniers. Le Sénat s'opposa à son Triomphe, qu'il ne laissa pas d'obtenir; & les Sénateurs eurent ce surcroît de déplaisir, de voir que jamais le Peuple n'avoit tant témoigné de joye d'aucun Triomphe. Marcius fut encore Consul l'an 403 de Rome, & 351 avant Jésus-Christ, avec P. Valérius Publicola; l'an 411, avec T. Manlius Torquatus; & l'an 413 de Rome, & 341 avant Jésus-Christ, avec Q. Servilius Ahala. * Tite-Live, *l.* 7. & 10. Diodore, *l.* 16. Florus. Cassiodore, &c.

MARCIUS, Devin célébre dans Rome, avoit écrit un Livre de Prophéties à peu près tel que celui de Nostradamus en France. Ce Livre tomba entre les mains de M. Attilius premier Magistrat de la Police, qui par ordre du Sénat faisoit une recherche exacte de ces sortes d'Ecrits, vers l'an de Rome 541, & 213 avant Jésus-Christ. Il fut trouvé dans ce Livre une prédiction de la funeste bataille de Cannes, en termes qui parurent assez clairs, & que Tite-Live rapporte tout au long. Cette prédiction, qui venoit de se trouver veritable par l'événement, disposa tous les esprits à ajoûter foi à une autre Prophétie, contenue dans ce Livre de Marcius, mais qui étoit beaucoup plus obscure que l'autre, non seulement parce que le tems, qui est le véritable interpréte de ces choses, ne l'avoit pas encore éclaircie, mais aussi parce que les expressions en étoient effectivement plus énigmatiques. Elle contenoit des menaces d'un grand malheur exprimé en termes ambigus, & quelques moyens de l'éviter. Ces moyens étoient d'instituer des Jeux en l'honneur d'Apollon: de lui sacrifier tous les ans à la maniére des Grecs: & de tirer du peuple, pour cet effet, certaine somme d'argent. On trouva à propos de prendre un jour entier pour examiner toutes les paroles de la Prophétie; & le lendemain les Jeux d'Apollon, la maniére de lui sacrifier, & la taxe sur le peuple, furent établis par un Arrêt du Sénat, dressé de point en point, sur ce qui étoit porté par la Prophétie de Marcius, & de la meilleure maniére qu'on avoit pû l'entendre. Voilà l'origine & la premiére cause de l'institution des Jeux que les Romains consacrérent en l'honneur d'Apollon. Le Livre de Marcius fut depuis ce tems-là gardé soigneusement avec les autres Livres publics & sacrez. * Tite-Live, *l.* 25. *c.* 12.

MARCK (LA) ou LA MARCHE DE BRANDEBOURG, Province d'Allemagne, soumise à l'Electeur de Brandebourg. *Cherchez* BRANDEBOURG.

MARCK ou LA MARCK, Province d'Allemagne, dans la Westphalie, avec titre de Comté, appartient à l'Electeur de Brandebourg, qui l'a eue de l'héritage de la Maison de Juliers. Le Château de la Mark donne son nom à la Province, & Ham sur la Lippe en est la capitale. Ce Comté est au midi de la même riviére de la Lippe, a le Duché de Westphalie au levant, l'Evêché de Munster au septentrion, au midi & au couchant le Duché de Mons ou de Berg.

MARCK. La Maison DE LA MARCK, qui a tiré son nom du Comté de la Marck, est très illustre, & a produit de grands hommes. Elle descend des Comtes d'Alténe & d'Altemberg, qui vivoient dans le XI siécle, & qui donnérent dans les siécles suivans, plusieurs Archevêques à l'Eglise de Cologne. Le premier qui prit le nom de Comte de la Marck, fut ENGILBERT qui suit.

I. ENGILBERT I, Comte de la Marck, étoit fils d'ADOLPHE IV, Comte d'Alténe, qui acquit la Seigneurie de la Marck, qu'il fit ériger en Comté, dont *Engilbert* son fils prit le nom, & mourut en prison l'an 1251. Il avoit épousé 1°. *Cunegonde* de Schawemberg: 2°. *Elisabeth* de Falckenbourg. De la premiére il eut EVRARD I, qui suit; & du second lit, quatre filles, mariées en de puissantes Maisons.

II. EVRARD, I du nom, Comte de la Marck, combattit l'an 1288, à la bataille de Woring, pour Jean Duc de Brabant, contre Renaud Comte de Gueldre, & mourut le 12 Décembre de l'an 1308, laissant d'*Ermengarde*, fille d'*Adolphe* I, Comte de Mons, morte l'an 1293, 1. ENGILBERT II, qui suit; 2. *Adolphe*, Evêque de Liége, mort le troisiéme Novembre de l'an 1349; 3. *Conrad*, qui fonda le Monastére de Sainte-Claire de Huerden; 4. *Catherine*, Religieuse à Vrodenberg; 5. *Cunegonde* de la Marck.

III. ENGILBERT, II du nom, Comte de la Marck, mourut l'an 1328. Il avoit épousé *Mathilde*, fille unique & héritiére de *Jean*, Comte d'Aremberg, dont il eut 1. *Engilbert* III, mort sans enfans mâles de *Richarde* de Juliers; 2. *Adolphe*, qui fut Archevêque de Cologne & Evêque de Munster, puis Comte de la Marck & de Cléves, & qui fit la branche des Ducs de Cléves & de NEVERS. *Voyez* aux mots CLEVES & NEVERS; 3. EVRARD II, qui suit; & 4. *Engilbert*, Evêque de Liége & Coadjuteur de Cologne, mort le 21 Août 1368.

IV. EVRARD de la Marck, II du nom, troisiéme fils d'ENGILBERT, fut Comte d'Aremberg, par le partage des biens de son pére. Il fut Archidiacre de Cologne & de Liége; puis il épousa *Marie* de Los, Dame de Lumain, fille unique de *Louïs*, Comte de Los, Seigneur de Lumain, & de Neufchâtel en Ardenne, & de N... Dame de Lumain. Il mourut l'an 1387, & c'est de lui que descendent les Comtes de la Marck d'aujourd'hui. Son fils fut EVRARD III, qui suit. Il eut aussi une fille nommée *Marie*, alliée l'an 1381 à *Robert* IV, Seigneur de Floranges, morte sans enfans.

V. EVRARD de la Marck, III du nom, Seigneur d'Aremberg, Baron de Lumain, &c. épousa l'an 1410, *Marie* de Braquemont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sedan & de Florainville, Terres qu'il acheta l'an 1424, de *Louïs* de Braquemont, son beau-frére; ensuite de quoi il fit commencer la forteresse de Sedan l'an 1446. Il s'étoit remarié l'an 1422, avec *Agnès*, fille unique & héritiére de *Jean* Seigneur de Rochefort en Ardenne, & d'*Isabelle* Dame d'Ogimont. Du premier lit il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur d'Aisseu en Vimeu, mort sans postérité; & 3. *Elisabeth*, femme de *George* de Sayn, Com-

Comte de Witgenftein. Les enfans du fecond lit d'EVRARD III, furent, 4. *Evrard*, mort fans lignée; 5. *Jean*, Archidiacre de Liége; & 6. *Louïs*, Comte de Rochefort, qui laiffa de *Nicole* d'Afpremont un fils, *Louïs*, mort fans poftérité; & une fille, *Louïfe*, qui porta la Terre de Rochefort à *Philippe*, Comte de Kunegitein, fon mari.

VI. JEAN de la Marck, I du nom, Seigneur d'Aremberg & de Sedan, fut Chambellan du Roi Charles VII, & époufa l'an 1443, *Agnès*, fille de *Robert*, Comte de Vernenbourg; dont il eut 1. EVRARD IV, qui continua la poftérité des Comtes d'*Aremberg*, laquelle finit en fon arriére-petit-fils; 2. *Robert* de la Marck, qui ne laiffa qu'une fille, *Marguerite*, laquelle porta la Terre d'Aremberg dans la Maifon de Ligne, par fon mariage avec *Jean* de Ligne, Baron de Barbançon. *Voyez* AREMBERG. Les autres enfans de JEAN I furent, 3. ROBERT I, qui fuit; 4. GUILLAUME, *tige des Seigneurs de* LUMAIN, *mentionnez ci-après*; 5. *Adolphe*, mort fans enfans de *Marie* de Hamale; 6. *Jean*, Chanoine de Liége; & 7. *Louïs*, Seigneur de Florenville.

VII. ROBERT de la Marck, I du nom, Seigneur de Sedan, de Floranges, de Jamets, &c. Duc de Bouillon, époufa *Jeanne* de Marley, dit *du Saulcis*, fille & héritiére de *Colart* de Marley, Seigneur du Saulcis, de Jamets, &c. & fut tué au fiége d'Yvoy l'an 1489, laiffant 1. ROBERT II, qui fuit; 2. *Evrard*, Cardinal, *mentionné dans un Article féparé*; 3. *Claude*, mariée l'an 1470, à *Louïs* de Lénoncourt; & 4. *Bonne*, qui époufa l'an 1475, *Pierre* de Baudoche, Seigneur de Moulin, morte l'an 1505.

VIII. ROBERT de la Marck, II du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, &c. Chevalier de l'Ordre de faint Michel, fervit le Roi Louïs XII, & fe trouva à la bataille de Novarre l'an 1513, où ayant appris que fes deux fils aînez étoient reftez bleffez dans un foffé, il paffa au travers des Suiffes victorieux avec quelques cavaliers qu'il avoit ramaffez, & alla retirer fes deux enfans qu'il ramena. Il avoit époufé l'an 1491, *Catherine* de Croy, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, Chevalier de la Toifon d'Or, & mourut l'an 1535. Ses enfans furent, 1. ROBERT III, qui fuit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Jamets, mort l'an 1529, fans laiffer poftérité de *Magdelaine*, Dame d'Azay, fon époufe; 3. *Jean*, Seigneur de Jamets; 4. *Antoine*, Abbé de Beaulieu en Argonne; 5. *Philippe*, Chanoine & Archidiacre de Liége; 6. *Jacques*, Chevalier de Malte; 7. *Philippe*, mariée l'an 1521, à *Renaud*, Seigneur de Bréderode, Chevalier de la Toifon d'Or; & 8. *Jacqueline*, Religieufe.

IX. ROBERT de la Marck, III du nom, fut Maréchal de France, & époufa *Guillemette* de Sarbruche, Comteffe de Braine, Dame de Montagu, de Neufchâtel, &c. troifiéme fille de *Robert* de Sarbruche, IV du nom, Comte de Coucy & de Braine, & de *Marie* d'Amboife, & mourut l'an 1537. Il eut de cette alliance ROBERT qui fuit.

X. ROBERT de la Marck, IV du nom, auffi Maréchal de France, époufa le 19 Janvier 1538, *Françoife* de Brezé, Comteffe de Maulevrier, Baronne de Maulny & de Sérignan, fille aînée & héritiére de *Louïs*, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, Ducheffe de Valentinois, dont il eut 1. HENRI-ROBERT, Duc de Bouillon qui fuit; 2. CHARLES-ROBERT, Comte de Maulevrier, *tige de la feconde branche*; 3. *Antoinette*, premiére femme de *Henri* I, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France; 4. *Diane*, mariée 1°. à *Jacques* de Cléves, Duc de Nevers: 2°. à *Henri* de Clermont, Vicomte de Tallart: 3°. à *Jean* Babou, Comte de Sagonne; 5. *Guillemette*, mariée, 1°. à *Jean* de Luxembourg, Comte de Brienne: 2°. à *George* de Beaufremont, Comte de Croifilles, & morte l'an 1592; 6. *Catherine*, Dame de Breval, mariée le 20 Août 1582, à *Jacques* de Harlay, Seigneur de Chanvalon, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 7. *Françoife*, Abbeffe d'Avenay l'an 1585.

XI. HENRI-ROBERT de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Normandie, époufa l'an 1558, *Françoife* de Bourbon, fille aînée de *Louïs* de Bourbon, Duc de Montpenfier, & mourut le deuxiéme Décembre de l'an 1574, laiffant 1. *Guillaume-Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, &c. né à Sedan le onziéme Janvier de l'an 1562, & mort à Genéve le premier Janvier de l'an 1588, fans avoir été marié; 2. *Jean* Comte de la Marck, né le feiziéme Octobre 1564, & mort fans alliance le quatriéme Mai 1587; 3. *Henri-Robert*, mort jeune; & 4. *Charlotte* de la Marck, Ducheffe de Bouillon, Princeffe de Sedan, née le cinquiéme Novembre 1574, & mariée l'an 1591, à *Henri* de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, morte l'an 1594, fans laiffer d'enfans, ayant fait fon mari héritier de fes biens.

SECONDE BRANCHE DE LA MARCK, qui ne fubfifte plus que par ceux qui ont été fubftituez au nom & aux armes de la Maifon.

XI. CHARLES-ROBERT de la Marck, fecond fils de ROBERT IV, Maréchal de Bouillon, commença cette branche. Il fut Comte de Maulevrier & de Braine, Vicomte de Huffay, Baron de Pontarcy, de Maulny & de Sérignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des Cent Suiffes de la Garde du Corps de fa Majefté. Il fut marié trois fois, 1°. à *Jacqueline* d'Averton, fille de *Payen*, Seigneur de Belin: 2°. l'an 1574, à *Antoinette* de la Tour, fille de *Gilles*, Baron de Limeuil: 3°. à *Ifabeau* de Pluviers. Ce Comte qui avoit pris le titre de Duc de Bouillon, après la mort de *Charlotte* fa niéce, mourut en Septembre 1622, âgé de 84 ans. Il eut du premier lit 1. *Françoife* de la Marck, femme de *Henri* Pinart, Vicomte de Comblizy. Ses enfans du fecond lit furent 2. HENRI-ROBERT Comte de Braine, qui fuit; 3. *Louïs*, Marquis de Maulny, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine de fes Gardes du Corps, mort fans poftérité légitime l'an 1626, de fa femme *Charlotte* des Urfins; 4. *Alexandre*, Abbé de Braine & d'Igny; 5. *Anne*, Comte de Braine, mort fans poftérité, de *Marie* Hennequin, veuve d'*Olivier* le Févre, Seigneur d'Eaubonne, & 6. *Catherine*, mariée à *Jean* Fléhard, Seigneur de Preffins.

XII. HENRI-ROBERT de la Marck, Comte de Braine, Baron de Sérignan, & Capitaine des Cent Suiffes de la Garde du Roi, qui prit auffi le titre de Duc de Bouillon, fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* d'Autun, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanclos, & d'*Ifabelle* de Pluviers fa belle-mére: 2°. à *Antoinette* d'Albert, fœur de *Charles*, Duc de Luines: 3°. à *Françoife* de Harcourt, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron. Il mourut le feptiéme Novembre de l'an 1652, âgé de 77 ans, ayant eu du premier lit 1. *Robert*, mort jeune l'an 1615; 2. *Marie-Charlotte*, premiére femme de *René* de l'Hôpital, Marquis de Choify; 3. *Henriette*, Religieufe; & 4. *Louïfe* de la Marck, mariée l'an 1633, à *Maximilien* Echallard, Marquis de la Boullaye, & morte à Paris le 17 Mai de l'an 1668, âgée de 56 ans. Leurs enfans prirent le nom & les armes de la Marck, favoir, 1. HENRI-ROBERT II, Comte de la Marck & de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, Gouverneur de Woerden, Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Confarbrick près de Tréves, le onziéme Août 1675, après s'être fignalé en diverfes occafions. Il avoit époufé l'an 1657, *Jeanne* de Saveufe, fille unique & héritiére de *Henri* de Saveufe, Baron de Cardonay, & Seigneur de Bouquainville, & de *Magdelaine* Viole, morte le 12 Avril 1714, dont il laiffa *Louïfe-Magdelaine* Echallard de la Marck Comteffe de Braine, Baronne de Sérignan, mariée l'an 1689, à *Henri* de Durfort, Duc de Duras, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans; & *Gabrielle*, Demoifelle de Braine, morte à l'âge de 20 ans au mois de Novembre de l'an 1686; 2. HENRI-LOUÏS Echallard, dit *le Comte de la Marck*, Capitaine aux Gardes du Duc de Savoye, qui prit le nom de Comte de la Marck, après la mort de fon frére, & qui époufa *Elifabeth* d'Heraudy, morte l'an 1686, dont il a eu deux fils; 3. *Maximilienne*, Religieufe à Châtellerault; 4. *Charlotte-Elifabeth*, Religieufe à Poitiers; & 5. *Marie-Françoife*, Demoifelle de la Marck, fille-d'honneur de la Reine Marie-Thérefe, laquelle époufa en Juin 1680, *Pierre*, Comte de Lanion, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de la Reine, Gouverneur de Vannes, & Chevalier de faint Louïs. Elle refta veuve de lui le 26 Mai 1717, & elle mourut le 27 Avril 1726, âgée de 76 ans.

TROISIEME BRANCHE DE LA MARCK, la feule qui fubfifte à préfent, celles de Cléves, de Nevers, d'Aremberg, de Sedan & Bouillon, & de Maulevrier, étant éteintes.

VII. GUILLAUME de la Marck, troifiéme fils de JEAN I, Comte de la MARCK & d'Aremberg, commença cette branche, qui fut furnommée *des Barons de Lumain*. On le furnomma *le Sanglier des Ardennes*, à caufe de fa férocité. Ce fut lui qui tua inhumainement de fa main, Louïs de Bourbon, Evêque de Liége, & qui jetta fon corps du haut du pont dans la Meufe, dans une fédition qu'il avoit fufcitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, l'an 1482. Maximilien, Archiduc d'Autriche, vengea cette mort; car ayant appris que Guillaume vouloit exciter quelques troubles dans les Païs-Bas, il le fit arrêter à Utrecht, où il eut la tête tranchée l'an 1485. Il avoit époufé *Jeanne* d'Arfchot, Baronne de Schoonhoven, dont il eut, 1. JEAN qui fuit; & 2. *Marguerite*, femme de *Lancelot*, Seigneur de Barlemont.

VIII. JEAN de la Marck, Baron de Lumain, mourut l'an 1526. Il avoit époufé *Marguerite* fille de *Théodoric*, Seigneur de Runckel, dont il eut JEAN II, qui fuit.

IX. JEAN II, de la Marck, Baron de Lumain, mort l'an 1553, avoit époufé *Marguerite* fille de *Jean* de Waffenaer, Burgrave de Leyden, dont il eut 1. *Guillaume* mort l'an 1573, fans avoir été marié; 2. PHILIPPE qui fuit; 3. *George* mort jeune; 4. *Magdelaine*, mariée à *Philippe*, Seigneur de Beaufort en Artois; 5. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Gavre, Comte de Beaurieu; & 6. *Jofine*, époufe de *Jean-Thierri*, Comte de Loweftein, morte l'an 1626.

X. PHILIPPE de la Marck, Baron de Lumain, époufa *Catherine* fille de *Théodoric*, Comte de Manderfcheid. Deux oncles de Catherine étant morts fans enfans, Philippe s'empara, au nom de fa femme, des châteaux de Sleiden & de Kerpen. Cependant, par fentence de la Chambre Impériale rendue l'an 1637, il rendit le dernier à la Maifon de Culembourg, qui y avoit plus de part que lui. Il le racheta depuis des Comtes de Waldeck. Ses enfans furent 1. ERNEST qui fuit; & 2. *Catherine*, qui époufa *Pierre-Erneft* de Gavre, Comte de Frefin.

XI. ERNEST de la Marck, Baron de Lumain & de Sleiden, prit le titre de Comte de la Marck, après la mort de *Henri-Robert*, de la branche de Maulevrier, & mourut le 18 Février de l'an 1653. Il avoit époufé *Sibylle*, fille de *Jean-George*, Prince de Hohenzollern, dont il eut un fils, *Jean-Frédéric*, qui lui furvécut, mais qui mourut fans poftérité. Erneft s'étoit remarié à une perfonne d'une condition bien au deffous de la fienne, dont il eut 2. FRANÇOIS-ANTOINE qui fuit.

XII. FRANÇOIS-ANTOINE, Comte de la Marck, nonobftant l'inégalité de la condition de fa mére, fuccéda pourtant à fon frére *Jean-Frédéric*, & mourut le 21 Juin 1680, ayant époufé *Catherine-Charlotte*, fille de *Jean-Erneft*, Comte de Wallenrod, laquelle fe remaria au Prince *Emmanuel* de Furftemberg.

François-Antoine laissa trois fils, 1. *Jean-Berthold-François*, né l'an 1672, mort à Paris le 19 Janvier 1697; 2. LOUÏS-PIERRE qui suit; & 3. *Jules-Auguste* né l'an 1680, Colonel d'un régiment d'Infanterie au service de la France.

XIII. LOUÏS-PIERRE, Comte de la Marck & de Sleiden, Baron de Lumain, Seigneur de Serain, de Kerpen & de Saffenbourg, est né l'an mil six cens soixante-quatorze. Il est Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, & Colonel de deux régimens, nommez autrefois *de Furstemberg*. Il a épousé l'an 1700, *Marie-Marguerite-Françoise* de Rohan-Chabot, fille de *Louïs*, Duc de Rohan, Pair de France, morte le 28 Janvier 1706, laissant un fils & une fille. * Justel, *Histoire d'Auvergne*. Sainte-Marthe. Gui Coquille. Godefroy. La Roque, *Histoire de Harcourt, tome* 2. Le P. Anselme. Imhof, *Notitia Imperii*.

MARCK (Evrard de la) Cardinal, Evêque de Liége, nommé par quelques Auteurs le Cardinal de Bouillon, fils de ROBERT I, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, &c. & de *Jeanne* de Marly, fut élu Evêque de Liége l'an 1505, & outre ses Ordonnances synodales, il en publia de particuliéres contre les blasphémateurs, contre les impies, puis contre les Hérétiques. Ce Prélat, qui s'étoit mis sous la protection de la France, avoit été pourvu de l'Evêché de Chartres, & avoit reçu plusieurs bienfaits des Rois Louïs XII & François I, qui lui devoient procurer un chapeau de Cardinal. Cependant sous prétexte qu'un autre lui avoit été préféré, il se jetta dans le parti de l'Empereur, & l'an 1518 étant uni à Robert de la Marck son frére, il se ligua avec Charles d'Autriche, Roi d'Espagne, contre la France. L'ingratitude de ces deux fréres fut généralement blâmée; mais Evrard s'en moquant, ne garda plus de mesures, & oublia même ce qu'il devoit à son rang. Après la mort de l'Empereur Maximilien I, il se trouva à la Diéte de Francfort, & fit si bien par ses cabales, que Charles-Quint fut élu en la place de Maximilien son ayeul, l'an 1519. Ce Prince satisfait de ses soins, le fit Archevêque de Valence en Espagne, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Léon X lui donna l'an 1520. Peu après, Robert Prince de Sedan se remit sous la protection de la France, & déclara la guerre à l'Empereur. Le Cardinal de Liége son frére devoit ou le défendre, ou lui faire prendre d'autres mesures. Au contraire il fut le premier à se jetter sur ses terres, à lui enlever ses places, & à le traiter comme le plus cruel de ses ennemis. Par cette conduite il se ménagea une nouvelle grace qui flattoit son ambition; c'est que l'Empereur lui permit d'exercer dans le Païs-Bas le pouvoir de Légat, qu'il avoit obtenu du Pape Clément VII. Ce Prélat mourut à Liége le 16 Février de l'an 1538. Son corps fut enterré dans sa Cathédrale, où l'on voit sa statue sur son tombeau de bronze doré. * Martin du Bellay, *Mémoires, l.* 1. Chapeauville, *de Episc. Leod.* Ciaconius. Aubéry, &c.

MARCK (Robert de la) Duc de Bouillon, de Sedan & de Floranges, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de ROBERT de la Marck, III du nom, & de *Catherine* de Croy, se distingua dans les Armées sous les régnes de Louïs XII, & de François I, fut blessé l'an 1513, à la bataille de Novare, & fut pris à celle de Pavie l'an 1525. On le conduisit à l'Ecluse en Flandre, & quelque tems après on le mit en liberté. Le Roi lui donna le collier de son Ordre, & le fit Maréchal de France, vers l'an 1530. Il défendit l'an 1536, la ville de Péronne contre le Comte de Nassau, & mourut l'an 1537. Son fils ROBERT de la Marck, IV du nom, Duc de Bouillon, &c. fut aussi Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & fut nommé *le Maréchal de Bouillon*. Le Roi Henri II lui donna le bâton l'an 1547; & l'an 1550, l'envoya en Ambassade vers le Pape Jules II. Il reprit le château de Bouillon l'an 1552, & l'année suivante il fut arrêté à la prise du château d'Hesdin le 18 Juillet. Les Espagnols le traitérent de la maniére du monde la plus dure, le taxérent à soixante mille écus d'or de rançon, par la tréve conclue à Vaucelles le cinquiéme Février 1555, & par une perfidie horrible, ils lui donnérent avant sa sortie, un poison lent, dont il mourut l'an 1556. * Martin du Bellay, *Mémoires*. Paul Jove. De Thou. Justel. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. de la Couronne*.

* MARCKLEY-HILL, dans le Comté de Hereford en Angleterre, près du confluent de la Wie & du Lug, à moitié chemin de la Wie aux frontiéres de Glocester, est la Paroisse de Marckley, qui en 1571, ou selon Camden en 1575, éprouva un bouleversement prodigieux. Cette année-là dans le mois de Février, la terre se remua avec un fracas horrible, & s'éloigna de sa premiére situation pendant trois jours. Ce prodige commença le samedi 27, à six heures du soir, & le lendemain à sept heures du matin, la terre avoit avancé quarante pas. La terre qui changea ainsi de place, étoit d'environ vint acres, & s'ouvrant avec les rochers qu'elle renfermoit, elle perça la terre qui se trouva devant elle, l'espace de douze cens piez à la ronde, en entraînant les troupeaux dans leurs cabanes, des rangées de hayes, & tous les arbres, dont les uns furent renversez, & les autres demeurérent sur pié, mais tournez d'un autre sens qu'ils n'étoient auparavant, savoir, ceux qui avoient été à l'est tournez à l'ouest, & ainsi du reste. La Chapelle de Kennaston qui étoit là, en fut enveloppée, & renversée de fond en comble; deux grands chemins se trouverent transportez à trois cens piez de leur route ordinaire; & par-tout où ce mouvement se fit, le terrain changea de naturel, & les champs furent convertis en prez. Enfin au bout de trois jours cette terre s'arrêta, & les parties de dessous s'étant considérablement enflées, elle s'éleva extraordinairement, formant une butte de douze brasses de haut; & c'est l'état où elle est restée jusques à présent. On l'appelle *Marckley-Hill*, c'est à dire, *la butte, le tertre ou la hauteur de Marckley*. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 456 & 457.

* MARCKLISSA, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Haute Lusace, sur les confins du Duché de Jawer en Silésie, est au sud-est de Gorlitz, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Anciennement cette ville appartenoit à la noble famille de Kotwitz, mais depuis une centaine d'années elle est possédée par celle de Dobschutz. Elle a souvent souffert les incendies, la peste & les malheurs que la guerre entraine ordinairement après soi; mais elle s'est toujours relevée de ces desastres, sur-tout depuis les progrès que la Religion Luthérienne a faits dans la Silésie. Elle exerce un bon trafic de toiles. En 1698, elle souffrit un extrême dommage causé par un incendie, qui réduisit l'Eglise en cendres avec quantité de maisons. Mais l'Eglise & la plupart des Maisons ont été rebâties. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grosser, *les choses remarquables de la Lusace*, en Allemand.

MARCKSUHL, ou MARCKSUHLA. *Voyez* MARCSUL.

MARCOMANS, Peuples de l'ancienne Germanie, que Réginon appelle *Marahenses*, occupoient le païs, qu'on appelle aujourd'hui *Methern*. Cluvier dit qu'ils demeuroient entre les riviéres du Rhin, du Danube & du Necker, & que de là ils passérent dans la Bohême, avec les Sédusiens & les Harudes. Depuis ils se révolterent souvent contre les Romains, & surtout du tems de l'Empereur Marc-Auréle, par lequel ils furent vaincus l'an de Jésus-Christ 174. Ils le furent encore sous l'empire de Dioclétien l'an 299. * Ptolomée. Dion. Velleius Paterculus. Jule Capitolin, & divers autres anciens Auteurs en font mention. Stace, *Sylvarum, l.* 3. *Carmine* 3. *v.* 170.

> *Quæ modo Marcomanos post horrida bella, vagosque*
> *Sauromatas.*

MARCOMIR: c'est le nom de quelques Princes, qu'on prétend avoir gouverné les François avant Pharamond. L'Abbé Trithême, qui nous a donné une Histoire, ou plutôt un Roman ridicule de l'origine des François, dit qu'Anténor ayant été tué par les Scythes & les Goths, laissa un fils qui fut MARCOMIR I. Celui-ci se laissa conduire par une célébre Magicienne nommée *Alirune*, laquelle lui fit voir un monstre qui avoit trois têtes, de lion, de crapaut & d'aigle; marquant les Allemands par le lion, les François par le crapaut, à cause qu'ils habitérent des lieux marécageux, & par l'aigle l'Empire Romain. Ainsi Marcomir quittant le païs où il demeuroit, vint s'établir en Allemagne, & eut pour successeur son fils Anténor. MARCOMIR II, fils de Nicanor, régna 20 ans, & laissa un fils nomme Clodion ou Clovis. MARCOMIR III succéda à son frére Hérimer, & fut vaincu par l'Empereur Claude à son retour d'Angleterre, ayant regné 18 ans. Il eut un fils nommé *Clodomer* ou Clodomir, qui lui succéda. MARCOMIR IV, fils d'Odemar ou Audémar, régna 21 ans. MARCOMIR V, fils de Clodion III, étoit très puissant, fit la guerre aux Romains avec avantage, & se rendit redoutable à ses ennemis. On croit qu'il fut pere de Pharamond, & d'un autre fils aussi nommé MARCOMIR. Ces faits sont imaginaires, & nous ne les rapportons que comme des fables. * *Voyez* Trithême, *de Orig. Franc.* & Dupleix, *avant-propos 6. de l'Hist. de France, p.* 20. & *suiv.*

MARCOMIR, Prince ou Capitaine François, & frére de Sonnon, fut défait par Stilicon, qui l'envoya en exil dans la Toscane l'an 396. Sonnon fut tué par les siens. Le Poëte Claudien en fait mention, *l.* 1. *de Laudibus Stiliconis, v.* 241.

> *Marcomeres Sonnoque docent, quorum alter Hetruscum*
> *Pertulit exilium: cum se promitteret alter*
> *Exulis ultorem, jacuit mucrone suorum.*

MARCOUEFE, Religieuse, que Charibert épousa. *Voyez* CHARIBERT & MIREFLEUR.

MARCOUL ou MARCULFE (Saint) Abbé de Nanteuil, naquit à Bayeux en Normandie, de parens fort considérables par leur noblesse. Aussi-tôt qu'il se vit en état de disposer de ses biens, il les vendit, en donna le prix aux pauvres, & passa dans le Diocése de Coutances, dont saint Possesseur étoit Evêque. Il y mena une vie fort retirée, jusques à l'âge de trente ans, qu'il fut ordonné Prêtre. Ensuite il s'adonna à la prédication, & se fit admirer par sa science & par son zéle. Ce fut pour-lors qu'il fut inspiré d'aller trouver Childebert Roi de France, fils de Clovis, premier Roi Chrétien, pour lui demander un petit lieu appellé Nanteuil, près de la ville de Coutances, afin d'y bâtir un Monastére. Non seulement il obtint ce lieu, mais par ordre du Roi, il y fut conduit par un Seigneur nommé Léonce, auquel on donna l'intendance des bâtimens qu'il y falloit faire. Saint Marcoul se vit bientôt Chef d'un grand nombre de Religieux; de sorte qu'il fut obligé de bâtir plusieurs Monastéres pour les recevoir. Dans un second voyage qu'il fit à la Cour, le Roi, qui étoit à Compiégne, alla au devant de lui, le fit loger dans son Palais, & confirma les donations qu'il lui avoit faites, & celles des autres Bienfaicteurs de son Abbaye. Il ne fut pas plutôt de retour à Nanteuil, qu'il rendit son ame à Dieu, entre les mains de saint Lo, Evêque de Coutances, le premier jour de Mai de l'an 558. Il y a une célébre Eglise à Corbery, au Diocése de Laon, dépendante de saint Remi de Reims, qui est dédiée sous son nom, & où l'on conserve une partie de ses Reliques. C'est où les Rois de France vont faire une neuvaine après avoir été sacrez à Reims, & avant que de toucher les malades des écrouelles. Les autres ossemens de ce Saint ont été transportez pendant les guerres des Normands, de l'Abbaye de Nanteuil en l'Eglise de Mante, où l'on assure qu'il se fait plusieurs miracles, pour la guérison des écrouelles. L'on tient que c'est à saint Marcoul que les Rois de France reçoivent de

Dieu

Dieu le pouvoir de guérir les écrouelles. Du Haillan témoigne que le Roi Charles VII y alla au sortir de Reims, selon la coutume & dévotion ancienne des Rois ses prédécesseurs. * *Actes, dans* Surius, *dans* Bollandus, *& dans* Mabillon, *Siécle Bénédictin.* Faroul, *Vie de S. Marcoul.* Bulteau, *Hist. Monastique d'Occident, tome* 1. *l.* 2. *c.* 31. Du Chêne, *Hist. des Antiq. des villes, & l.* 1. *de la Majesté Françoise.*

* MARCOWITZ, château de Hongrie, sur les confins de la Pologne. Il est sur une haute montagne & bien fortifié. Il est situé au nord nord-est de Cassovie, dont il est éloigné d'environ dix-huit lieues. En 1684, les Impériaux s'en rendirent maîtres.

* MARCQ, village ou bourg de Picardie au sud-est de Calais, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues. Ce fut là qu'en 1545 Charles, Duc de Brissac, défit deux mille Anglois.

MARCSUL, en Latin *Marcosula*, *Marosula*, bourg de la Turinge en haute Saxe. Il est sur la riviére de Werra, à deux lieuës de la ville d'Eysenac, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARCULE, Martyr des Donatistes en Afrique, dans le quatriéme siécle, étoit Evêque de ce parti. L'Empereur Constance ayant envoyé Paul Macaire l'an 348, pour reprimer les Donatistes, ses Officiers envoyérent des Troupes à Bagais, où ils trouvérent Donat & Marcule à la tête des Circumcellions. Les soldats ayant été repoussez, revinrent à la charge, tuérent quelques-uns de la troupe, & entre autres Donat & Marcule, si l'on en croit les Donatistes. S. Augustin dit toutefois qu'ils se tuérent eux-mêmes; Donat en se jettant dans un puits; & Marcule en se précipitant du haut d'un rocher. Les Actes de Marcule, faits par un Donatiste, portent que Marcule étoit un des dix Evêques qui furent députez vers Macaire, par un Synode des Donatistes, assemblé en Numidie; que Macaire le fit fustiger & renfermer dans le château de la petite ville de Nova Petra, où il fut précipité du haut d'une roche voisine. Ces Actes de Donat & de Marcule ont trompé les Auteurs de quelques Martyrologes, dont les uns ont mis ces deux Donatistes au nombre des saints Martyrs de l'Eglise; & les autres, en changeant le nom de Marcule, en ont fait un Marcel, Prêtre de Nicomédie, précipité du haut d'une roche par les Ariens, du tems de l'Empereur Constance. * Optat, *l.* 3. Augustin, *in Joan. Hom.* 1. *&* 2. *& l.* 3. *contra Crescon. Acta apud* Mabillon, *Analector. tome* 4. Baillet, *Vies de Saints, au mois de Novembre.*

MARCULFE, Moine, qui vivoit vers l'an 660, avoit été apparemment Chapelain des Rois de France, avant que de se retirer dans une solitude, & plusieurs Auteurs de nom prétendent qu'il a été Abbé de S. Oustril ou Austregisile. Il a recueilli deux livres de Formules, dont le premier contient des Lettres expédiées aux Palais des Rois, *Chartæ regales*; & l'autre livre rapporte celles qui étoient données devant le Comte, ou les Juges des lieux, *Chartæ pagenses.* Cet Ouvrage est très utile, & même très nécessaire pour bien entendre l'Histoire des Monarques de la premiére race, comme Du Chêne l'a remarqué. Marculfe l'avoit dédié à Landry, Evêque de Paris, ou selon d'autres, à un Prélat de Meaux, du même nom, de qui Molan fait mention. Le célébre Jérôme Bignon, Avocat-Général du Parlement de Paris, publia l'an 1613 cet Ouvrage en un volume *in octavo*, qu'il enrichit de Remarques excellentes. Depuis il revit son travail, l'augmenta de nouvelles Notes, qu'il amplifia de plusieurs qu'il avoit déja données, & y changea quelques endroits. * Du Chêne, *Biblioth. des Hist. de France, p.* 26. Molan, *in Indiculo Sanctorum Belgii.* Guillaume du Peyrat, *Hist. Ecclés. de la Cour, l.* 1. *c.* 51.

Marculfe nous apprend dans sa Préface, qu'il étoit Moine François, & qu'il avoit composé cet Ouvrage à l'âge de 70 ans passez. Ce qu'on dit qu'il a vécu en 660, est fort incertain. On ne fait pas si Landry, à qui il a adressé son Ouvrage, est l'Evêque de Paris de ce nom. M. de Launoy croit que c'est l'Evêque de Meaux, & que l'Auteur est plus récent, & vivoit dans le VIII siécle; parce qu'il fait mention d'un grand nombre de Monastéres en France; & qu'il paroît par la Vie de S. Eloi, qu'il n'y en avoit que peu sous les régnes de Dagobert & de Clovis. Le Pere Labbe croit au contraire, qu'il est de l'an 660, parce que dans la Vie de saint Austregisile Archevêque de Bourges, il est parlé d'un Marculfe Lecteur, qui fut depuis Abbé du Monastére de ce Saint au Diocése de Bourges; & que ce qu'on y rapporte de lui, arriva l'an 601. Mais il se peut faire que ce Marculfe soit différent de celui qui a donné ses Formules. Quoi qu'il en soit, ces Formules sont du tems de la premiére race de nos Rois; car Marculfe les ayant écrites à l'âge de soixante-dix ans, ayant recueilli les Formules qui étoient en usage du tems de ses ancêtres, & n'en ayant dressé lui-même qu'un petit nombre, on ne peut pas douter que la plupart ne soient très anciennes. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. des VII. & VIII siécles.*

MARCULFE. (Saint). *Cherchez* MARCOU.

MARCUS COELIUS RUFUS. *Voyez* COELIUS.

MARCUS ANTONIUS COCCIUS SABELLICUS. *Cherchez* SABELLICUS.

MARCUS ANTONIUS MONTOSIANUS. *Cherchez* MONTOSIEN.

MARCUS ANTONIUS OTHELIUS. *Voyez* OTHELIO.

MARCUS AURELIUS CLAUDIUS. *Cherchez* CLAUDE II.

MARCUS ZUERIUS BOXHORNIUS. *Cherchez* BOXHORNIUS.

* MARCY, (Balthazar) de Cambray, Sculpteur, a fait quantité d'Ouvrages. C'est de lui & de Gaspard Marcy son frére aîné, aussi Sculpteur, que sont les deux chevaux & les deux Tritons que l'on voit à Versailles dans l'une des niches de la Grotte d'Apollon. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 4. *Entret.* 10. *p.* 329. * *Voyez aussi le Supplément de Paris*, 1736.

MARDAS SALEH, fils de *Mardas* qui fut surnommé *Assad eddoulat*, c'est à dire, *le Lion de la Principauté*, étoit Kélabite d'origine, c'est à dire, d'une Tribu des Arabes, qui portoient ce nom, & dont il étoit le Chef. Il vint en Syrie environ l'an 415 de l'Hégire, avec les Arabes, & s'empara de la ville d'Alep, où commandoit alors un Gouverneur de la part de Dhaher, Calife des Fathimites en Egypte. Mais il ne put jouïr de cette Principauté que trois ans; car il fut tué dans un combat que lui livra Bouzekin, Général d'Armée du même Calife. De ce Saleh fils de Mardas, la Maison ou la Dynastie des Mardassides, qui ont régné dans Alep & dans une grande partie de la Syrie, a pris son nom. Il y en a qui donnent quatre ans quelques mois de régne à Saleh, qui fut tué l'an 420 de l'Hégire, & 1029 de Jésus-Christ. Ces Sultans Mardassides ou Mardaschides, comme quelques-uns les appellent, après avoir repris Alep sur les Califes d'Egypte, jouïrent de cette Principauté environ cinquante ans. Il y en eut parmi eux de très savans & très libéraux envers les Gens de Lettres: tels furent Mahmoud surnommé *Azz'eddoulat* & son fils Nasser. Le dernier de ces Princes fut Amin Sabek, qui commença son régne l'an 468, & qui perdit enfin Alep l'an 472 de l'Hégire, & 1079 de Jésus-Christ. Les Mardassides sont souvent appellez par les Historiens les *Kélabites*, à cause de leur origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARDAUIGE, fils de *Rayaz* fils de *Mordanschah.* Il étoit Mage ou Zoroastrien de Religion, & Dilémite de nation, & avoit un frére nommé *Vaschmakin.* Ils étoient tous deux si braves, qu'ils se rendirent maîtres, non seulement de la Province de Dilem, qui avoit des Rois particuliers de la race de Vaschoudan; mais encore de celle de Ghilan, de Tabarestan & de Mazanderân, dans lesquelles Mardauige prit le titre de Sultan. Après avoir acquis une si grande puissance, il attaqua les Provinces d'Iraque & de Fars, c'est à dire, de la haute Perse, & de la Perse proprement dite, que l'on pourroit appeller méridionale à l'égard de l'Iraque Persique, qui est septentrionale. Ce fut dans cette expédition, que les enfans de Bouiah commencérent à paroître. Ils firent de si belles actions pendant cette guerre, qu'ils méritérent de posséder les premiers emplois de la milice, & ce furent là les premiers pas qu'ils firent pour monter jusqu'à la Souveraineté, où ils parvinrent peu de tems après. Mardauige cependant, qui portoit le titre de Roi de Dilem, fut tué par un de ses Esclaves. Vaschmakin succéda, après la mort de son frére Mardauige, à la Couronne de Dilem & de presque toute la Perse, l'an 323 de l'Hégire, & 935 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARDICK, bourg du côté de Flandre, que l'on distingue dans le païs par le grand & petit Mardick. Le grand Mardick est situé entre Dunkerque & Gravelines, à deux lieues de l'une & de l'autre. Le petit Mardick est entre Dunkerque & le grand Mardick, sur le bord de la mer. C'est ce dernier qui a été autrefois fortifié, & il y avoit un Fort de bois qui gardoit un chenal qui conduisoit autrefois les vaisseaux à Dunkerque avant que l'on y eût formé les jettées, & que l'on nommoit *fosse de Mardick*, mais qui s'étoit entiérement recomblé depuis. Les François ayant été obligez de démolir le port de Dunkerque par le Traité de paix conclu à Utrecht le onziéme Avril 1713, ils ont fait un canal avec une écluse à deux passages auprès du petit Mardick pour tirer les eaux du païs, & les décharger à la mer à la marée basse. Mais comme ils avoient à l'écluse de Mardick un passage fort large, & que les Anglois craignoient que ce ne fût dans le dessein d'y faire un nouveau port, il a été convenu par le Traité d'alliance fait à la Haye le quatriéme Janvier 1717, qu'on démoliroit le grand passage, & que le petit seroit réduit à la largeur de 16 piez. * *Mémoires du tems.*

MARDINUS (Moïse, dit). *Voyez* MOÏSE BAR-CEPHA.

MARDOCEMPADUS Roi de Babylone, est appellé par Isaïe, MERODAC BALADAN, c'est à dire fils ou descendant de Baladan, ou Belesus. *Voyez* ME'RODAC.

MARDOCHAI. *Voyez* MARDOCHE'E.

MARDOCHE'E ou MARDOCHAI, de la Tribu de Benjamin, oncle de la Reine Esther. *Cherchez* AMAN & ESTHER. On lui attribue un Traité, *de ritibus Judæorum*, qui est entre les Talmudiques: mais il est sûr qu'il a été composé longtems après par quelque Juif, peut-être de même nom.

MARDOCHE'E, ou MARDOCHAI, Rabbin, fils d'Eliezer Comtino, Juif de Constantinople, a composé un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse. Ceux qui l'ont lu en manuscrit, disent qu'il est assez littéral, que l'Auteur ne néglige rien pour trouver le sens de son texte, & qu'il cite d'ordinaire les meilleurs Rabbins, & principalement Aben-Esra; de sorte qu'il peut être utile même aux Chrétiens pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. * Richard Simon.

MARDONIUS, Général de l'Armée de Xerxès, Roi de Perse, gendre de Darius, & beau-frére du même Xerxès, prit Athénes sous la LXXV Olympiade, l'an 479 avant Jésus-Christ. Pausanias & Aristide, Généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, défirent ses troupes dans un combat où il perdit la vie, près de la ville de Platée dans la Béotie, sur la fin de la même année. * Hérodote, *l.* 8. *&* 9. Diodore, *l.* 11. Plutarque. Justin. Cornelius Népos, &c.

MARDONIUS, Scythe de nation & Payen de créance, qui

qui vivoit vers l'an 332, apprit les premiers élémens des Lettres a Julien *l'Apostat*.

MARE (Guillaume de la) Cordelier. *Voyez* GUILLAUME DE LA MARE.

* MARE (Philibert de la) Conseiller au Parlement de Dijon, avoit beaucoup de génie pour écrire l'Histoire & les Eloges des Savans, parmi lesquels il a tenu lui-même un rang fort distingué. Il est mort dans sa patrie en 1687. Il étoit fort versé dans la Littérature & dans l'Histoire, comme on le peut voir par ses Ouvrages, qui sont, *Commentarius de Bello Burgundico apud Sequanos*; *Historicorum Burgundiæ Conspectus*, La Vie de Jacques, Jean, André & Hugues Guion, quatre fréres nez à Autun & distinguez parmi les Savans; La Vie de Guillaume Philander, ou Filandrier; La Vie de Hubert Languet. Il a laissé manuscrites les Vies de Gilbert Génébrard, Archevêque d'Aix; de Philippe Lantin, Conseiller à Dijon; de Jacques, Comte de Vintimille, Conseiller au même Parlement; d'Etienne de la Boëtie, Conseiller au Parlement de Bourdeaux; de Pierre le Goux de la Berchére, Premier Président au Parlement de Dauphiné; de Othe-Guillaume, Duc & Comte de Bourgogne; & celle de Claude Saumaise. (Presque toutes ces Vies sont écrites en Latin.) *Mémoires contenant ce qui s'est passé depuis* 1673 *jusqu'en* 1687. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MARE (Nicolas de la) Doyen des Commissaires du Châtelet, mort le 15 Avril 1723, âgé d'environ 82 ans, est Auteur d'un excellent Ouvrage qui a pour titre, *Traité de la Police, où l'on trouve l'Histoire de son établissement, les fonctions & les prérogatives de ses Magistrats, les loix & les réglemens qui la concernent*, en trois volumes, *in folio*. Pendant près de 40 ans qu'il a exercé la charge de Commissaire, il fut toujours chargé des commissions les plus importantes, & sur-tout de celles qui concernoient le service du Roi & le bien de l'Etat. Louïs XIV, informé de son mérite, lui donna l'Intendance de la maison de M. le Comte de Vermandois, après la mort duquel le Roi le gratifia en 1684, d'une pension de mille livres, qui l'année suivante fut augmentée d'une pareille somme. * *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

MAREB, ville de la Province de l'Iémen ou Arabie Heureuse, appartenante à la petite Province appellée Hadhramuth, qui est l'*Adramitena* de Ptolomée. Plusieurs Géographes croyent que cette ville est l'ancienne Saba, où régnoit la Reine de Saba ou de Séba, du tems du Roi Salomon, & que cette ville ayant été détruite, Mareb fut bâtie sur ses ruïnes ou dans son voisinage. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARECAYE, ville de l'Amérique. *Voyez* MARACAIBO.

MARE'CHAL DE FRANCE, dignité considérable du Royaume pour la conduite des Armées. Les Maréchaux de France sont proprement les anciens Ecuyers de nos Rois, *Magistri equitum*, ou *Tribuni & Præfecti militum*, des Romains, & les Chiliarques des Grecs. Leur première institution les obligeoit à conduire l'avant-garde, pour découvrir l'ennemi, & choisir les lieux propres pour faire camper l'Armée. Les Maréchaux de camp, les Maréchaux des logis, & les Fouriers, dépendent d'eux. Le mot de *Connétable* n'étant pas en usage chez nos voisins, ils se servent de celui de Maréchal. Ainsi les Ducs de Saxe sont les Grands-Maréchaux de l'Empire; & les Comtes de Flandre & de Champagne avoient leurs Maréchaux. Nous voyons même que durant la guerre que Simon de Montfort fit contre les Albigeois, un Seigneur de la Maison de Lévi portoit le titre de Maréchal de la Foi. On doit remarquer au sujet des Maréchaux de France, que leur dignité a été plutôt établie entre les militaires, que celle de Connétable; quoiqu'originairement les Maréchaux ne fussent que les premiers Ecuyers sous les Connétables. Albéric Clement, Seigneur du Mez en Gâtinois, l'un des Maréchaux de l'Ecurie du Roi, mérita cet avantage, de devenir le Lieutenant du Sénéchal de France. Depuis, ses successeurs, au défaut de ce Grand-Officier, furent comme les Lieutenans de la Sénéchaussée vacante, & élevérent leur charge dans les armes, avant que le Connétable qui avoit été leur Chef, le pût devenir de nouveau dans la guerre, en s'attribuant l'autorité militaire du Sénéchal. Cette charge dépend absolument de la Couronne, & ceux qui en sont revêtus, font serment au Roi, depuis l'Arrêt de Philippe de France, Duc d'Orléans, l'an 1361. Il n'y avoit au commencement que deux Maréchaux de France; mais ce nombre s'est augmenté dans la suite du tems. Il y en avoit quatre sous Charles VII, l'an 1450. Ces quatre furent réduits à l'ancienne institution, jusques au tems de François I, qui se voyant obligé d'entretenir trois ou quatre Armées, fit revivre ce nombre de quatre, & en ajoûta peu de tems après un cinquiéme, qui fut François de Montmorenci, fils du Connétable. Le Duc de Mayenne en avoit fait trois du tems qu'il étoit Chef de la Ligue; & Henri *le Grand* en créa deux de ces trois, lorsqu'il fut en possession du Royaume. Louïs XIII ne limita pas le nombre des Maréchaux de France; & Louïs *le Grand* l'a encore accru. Ces charges dépendent absolument de la Couronne, & on ne peut les ôter aux Maréchaux de France qu'avec la vie; mais le Roi peut leur en interdire la fonction. Elles ne sont point héréditaires, & n'appartiennent qu'à ceux qui les ont méritées par leurs belles actions. La commune opinion est que les Maréchaux de France ont toûjours été Lieutenans des Connétables; mais il ne s'ensuit pas qu'ils ayent toûjours été Généraux d'Armée, puisque le Connétable n'a pas été de tout tems le Chef Souverain des Armées de France; & qu'avant que de posséder cette haute dignité, il ne commandoit qu'à une partie de la Cavalerie royale. La charge de Connétable étant devenue la première de France, par la valeur de Matthieu de Montmorenci, qui du régne de Philippe-*Auguste*, avoit gagné la bataille de Bovines contre l'Empereur Othon & le Roi d'Angleterre, celle de Maréchal de France reçut alors l'éclat qu'elle conserve aujourd'hui; car de Lieutenans du Connétable dans l'Ecurie du Roi, ils devinrent ses Lieutenans au commandement des Armées. En effet, on leur met en main le Bâton de Maréchal. Les Prévôts des Maréchaux des Logis dans les Provinces, que l'on nomme *Prévôts des Maréchaux*, ont Jurisdiction sur les Vagabonds, les Voleurs de grands chemins, & semblables gens. A l'égard du nom, on dit qu'il vient du mot Allemand *March*, ou *Marach*, qui signifie *Cheval*; & *Schalch*, qui signifie *Maître* ou *Officier*; comme qui diroit *Ecuyer*. En ce sens, on trouve dans les anciens Manuscrits, *Mareschalcia*, pour une *Ecurie*. Aujourd'hui ils sont arbitres des querelles qui surviennent entre les Gentilshommes du Royaume, & ont le pouvoir de châtier les Traîtres, les Déserteurs, &c.

M. Piganiol de la Force remarque, dans sa *Description Nouvelle de la France, tome* 1. *p.* 421, que la dignité de Maréchal n'étoit pas anciennement à vie, & que le Roi pouvoit l'ôter lorsqu'il le trouvoit à propos. On en voit, *dit-il*, la preuve dans la Lettre que Philippe de Valois écrivit à *Bernard de Moreuil*, Maréchal de France, que ce Roi avoit choisi pour être Gouverneur de son fils. Ce Maréchal se fit un peu presser, parce qu'il faloit se dépouiller de l'Office de Maréchal de France. Ce fut pour l'engager à quitter cet emploi, que le Roi lui écrivit en ces termes. „ Si nous semble que vostre honneur „ y est non-seulement gardée, mais accrue, & quant au pro„ fit il y est plus grand. Car nul Mareschal ne prendroit nul „ droit, & auront chacun d'eux, cinq cens livres tournois „ par an; & si ne les auront fors seulement durant les guer„ res. Et nous voulons que vous ayez, pour être avec nostre „ fils, cinq cens livres chacun an, lesquels nous vous donnons „ à vostre vie". Les Maréchaux de France portent, pour marque de leur dignité, deux bâtons d'azur, semez de fleurs de Lys d'or, passez en sautoir derriére l'écu de leurs armes. Les Gentilshommes qui leur écrivent doivent les traiter de *Monseigneur*.

Voici une Suite chronologique de ces Officiers militaires de la Couronne, depuis Albéric Clément. Nous marquerons l'année de leur élection, & puis celle de leur mort.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Maréchaux de France.

Election.		*Mort.*
Vers l'an 1185.	Alberic Clément, Seigneur du Mez, mort l'an	1191.
1191.	Henri Clément, Seigneur du Mez,	1214.
1225.	Jean Clément, Seigneur du Mez,	
	Henri Clément II.	
	Henri Seigneur de Cousances,	
	Ferri Pasté,	
	Guillaume de Beaumont,	
	Gautier, III du nom, Seigneur de Nemours en Gâtinois,	
	Raoul de Sores, surnommé d'*Etrées*,	
	Lancelot de S. Maard,	
	Ferri de Verneuil,	
	Guillaume, Seigneur du Bec-Crespin,	
	Jean II Sire de Harcourt,	1302.
	Raoul le Flamenc, V du nom, Seigneur de Cany,	
	Jean de Varennes,	
	Simon de Melun, Seigneur de la Loupe,	1302.
	Gui de Clermont, I du nom, Seigneur de Breteuil,	1302.
	Foucaud, dit *Foulques*, Seigneur de Merles,	
	Miles VI du nom, Seigneur de Noyers,	1350.
	Jean de Corbeil, dit *de Grez*,	1318.
1315.	Jean de Beaumont, dit *le Deramé*	1318.
	Renaud de Trie, II du nom, Seigneur du Plessis-Billebaut,	
1318.	Jean des Barres,	
1320.	Matthieu de Trie, Seigneur de Vaumain,	1344.
1326.	Robert Bertrand, VII du nom, Seigneur de Briquebec,	1347.
	Ancel, Sire de Joinville,	
1345.	Charles, Sire de Montmorenci,	1381.
	Robert de Waurin, Seigneur de Saint-Venant,	1360.
	Bernard, VI Seigneur de Moreuil,	
	Gui de Nesle, II Seigneur de Melle,	1352.
1347.	Edouard I, Sire de Beaujeu,	1351.
1352.	Rogues, Seigneur de Hangest,	
	Jean de Clermont, Seigneur de Chantilly,	1356.
	Arnoul, Seigneur d'Andreham,	1370.
1357.	Jean, Sire de Beuil,	
1362.	Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, I du nom,	1367.
	Jean, Sire de Neuville,	
1368.	Jean de Mauquenchi, dit *Mouton*, Sire de Blainville,	1391.
1369.	Louïs de Sancerre, Seigneur de Charenton,	1402.
	Pierre de Craon, Seigneur de la Ferté-Bernard,	
1391.	Jean le Maingre, dit *Boucicaut*, II du nom, Comte de Beaufort, &c.	1421.
1397.	Jean II du nom, Sire de Rieux & de Rochefort,	1417.
1412.	Louïs, Seigneur de Loigny,	
	Jacques Seigneur de Heilly, dit *le Maréchal de Guyenne*,	1415.
1417.	Pierre de Rieux, dit *de Rochefort*,	1439.
1418.	Claude de Beauvoir, Seigneur de Chastellus,	1453.

Jean

Election.		*Mort.*
	Jean de Villiers, Seigneur de l'Isle-Adam,	1437.
	Jacques, Seigneur de Montbero, en Angoûmois,	1422.
1421.	Tannegui du Châtel,	
	Antoine du Vergy, Comte de Dammartin,	1439.
	Jean de la Beaume, I du nom, Comte de Montrevel,	1435.
	Gilbert, Seigneur de la Fayette, & de Pontgibaut,	
	Amauri, Seigneur de Sévérac,	1427.
	Jean de Brosse, I du nom, Seigneur de Sainte-Sévére,	1433.
1429.	Gilles de Laval, Seigneur de Rets, d'Ingrande, &c.	1440.
1439.	André de Laval, Seigneur de Loheac & de Rets,	1486.
1441.	Philippe de Culant, Seigneur de Jalognes, vers l'an	1454.
	Jean, Sire de Talbot,	1453.
1454.	Jean, dit *Poton*, Seigneur de Saintrailles, &c.	1461.
1461.	Jean, Bâtard d'Armagnac, Seigneur de Gourdon,	1473.
	Joachim Rouaut, Seigneur de Boismenard &c.	1478.
	Wolfard de Borsele, Seigneur de Vére en Zélande, mort l'an	1487.
1475.	Pierre de Rohan, dit *le Maréchal de Gié*,	1513.
1483.	Philippe de Crevecœur, Seigneur d'Esquerdes,	1494.
1488.	Jean Seigneur de Baudricourt, de Choiseul, &c.	1499.
1500.	Jean-Jacques Trivulce, Marquis de Vigene,	1518.
1504.	Charles d'Amboise, II du nom,	1511.
1515.	Jacques de Chabannes, II du nom, Seigneur de la Palisse,	1524.
	Robert Stuart, Seigneur d'Aubigny, Comte de Beaumont-le-Roger,	1543.
	Odet de Foix, Seigneur de Lautrec,	1528.
	Gaspart de Coligny, I du nom, Seigneur de Coligni, &c.	1522.
1522.	Anne de Montmorency, depuis Connétable de France,	1567.
	Thomas de Foix, Seigneur de Lescun,	1524.
1526.	Théodore Trivulce, Comte de Coria,	1531.
	Robert de la Marck, III du nom, Duc de Bouillon,	1537.
1538.	René, Seigneur de Montéjan,	1538.
	Claude d'Annebaut, Baron de Rets,	1552.
1543.	Odard, Seigneur du Biez,	1553.
	Antoine Desprez, Seigneur de Montpezat,	1544.
1544.	Jean Caracciol, Prince de Melphes, &c.	1550.
1547.	Robert de la Marck, IV du nom, Duc de Bouillon,	1556.
	Jacques d'Albon, Seigneur de Saint-André, Marquis de Fronsac,	1562.
1550.	Charles de Cossé, I du nom, Comte de Brissac,	1563.
1554.	Pierre Strozzi,	1558.
1558.	Paul de la Barthe, Seigneur de Thermes,	1562.
1559.	François, Duc de Montmorency,	1579.
1562.	Imbert de la Platiére, Seigneur de Bourdillon,	1567.
	François de Scepeaux, Seigneur de Vielville,	1571.
1566.	Henri, I de ce nom, Duc de Montmorency, depuis Connétable de France,	1614.
1567.	Artus de Cossé, Comte de Secondigny &c.	1582.
1570.	Gaspard de Saulx, Seigneur de Tavanes,	1573.
1572.	Honorat de Savoye, Marquis de Villars, &c.	1580.
1574.	Albert de Gondy, Duc de Rets,	1602.
	Roger de saint Lary, Seigneur de Bellegarde,	1579.
	Blaise de Montluc,	1577.
1577.	Armand de Gontaud, Baron de Biron,	1592.
1579.	Jacques de Matignon, II du nom, Comte de Thorigny,	1597.
	Jean d'Aumont, VI du nom, Comte de Châteauroux,	1575.
	Guillaume II Vicomte de Joyeuse,	1592.
1592.	Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Duc de Bouillon,	1623.
1594.	Charles de Gontaud, Duc de Biron,	1602.
	Claude de la Châtre, Baron de la Maisonfort,	1614.
	Charles de Cossé, II du nom, Duc de Brissac,	1621.
	Jean de Montluc, Seigneur de Balagny,	1603.
1595.	Jean de Beaumanoir, III du nom, Marquis de Lavardin,	1614.
1596.	Henri de Joyeuse, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuse,	1608.
	Alfonse d'Ornano, Colonel des Corses,	1610.
	Urbain de Laval, Marquis de Sablé,	1629.
	Guillaume de Hautemer, IV du nom, Comte de Grancey,	1613.
1608.	François de Bonne, Duc de Lesdiguiéres, depuis Connétable de France,	1626.
1614.	Concino Concini, Marquis d'Ancre,	1617.
1615.	Gilles de Souvré, Marquis de Courtenvaux,	1626.
	Antoine, Seigneur de Roquelaure, &c.	1625.
1616.	Louïs de la Châtre, Baron de la Maisonfort,	1630.
	Pons de Lausiéres-Thémines-Cardaillac, Marquis de Thémines,	1627.
	François de la Grange, Seigneur de Montigny,	1617.
1617.	Nicolas de l'Hôpital, Duc de Vitry,	1644.
1619.	Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, &c.	1626.
	Jean-François de la Guiche, Comte de la Palisse, Seigneur de Saint-Géran,	1632.
1620.	Honoré d'Albert, Duc de Chaulnes,	1649.
	François d'Esparbès de Lussan, Vicomte d'Aubeterre,	1628.
1621.	Charles, Sire de Crequy, Duc de Lesdiguieres,	1638.
1622.	Gaspard de Coligny, III du nom, Comte de Coligny, Seigneur de Châtillon sur Loing, &c.	1646.
	Jacques Nompar de Caumont, Duc de la Force,	1652.
	François de Bassompierre, Colonel des Suisses,	1646.
1625.	Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil,	1632.
1626.	François-Annibal, Duc d'Etrées,	1670.
	Jean-Baptiste d'Ornano, Comte de Montlaur,	1627.
1628.	Thimoléon d'Epinay, Seigneur de Saint-Luc, Comte d'Estelan,	1644.
1629.	Louïs de Marillac, Comte de Beaumont-le-Roger,	1632.
1630.	Henri, II du nom, Duc de Montmorency & de Damville,	1632.
	Jean de saint Bonnet, Seigneur de Thoiras,	1636.
1631.	Antoine Coiffier, dit *Ruzé*, Marquis d'Effiat,	1632.
1632.	Urbain de Maillé, Marquis de Brezé,	1650.
1634.	Maximilien de Béthune, I du nom, Duc de Sully,	1641.
1637.	Charles de Schomberg, Duc d'Halluin,	1656.
1639.	Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye,	1664.
1641.	Antoine III du nom, Duc de Gramont, &c.	1678.
1642.	Jean-Baptiste Budes, Comte de Guébriant,	1643.
	Philippe de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne,	1657.
1643.	François de l'Hôpital, Comte de Rônay, &c.	1660.
1643.	Henri de la Tour, Vicomte de Turenne,	1675.
	Jean de Gassion,	1647.
1645.	César de Choiseul, Comte du Plessis-Praslin,	1675.
	Josias Comte de Rantzaw,	1650.
1646.	Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy,	1685.
1651.	Antoine d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont,	1669.
	Jacques d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbaut,	1668.
	Charles de Monchy, Marquis d'Hoquincourt,	1658.
	Henri de Saint-Nectaire, II du nom, Duc de la Ferté-Senneterre,	1681.
	Jacques Rouxel, Comte de Grancey,	1680.
1652.	Armand-Nompar de Caumont, Duc de la Force,	1675.
1653.	Louïs de Foucaut, Comte de Daugnon,	1659.
	Cesar-Phœbus d'Albert, Comte de Miossens,	1676.
	Philippe de Clerambault, Comte de Palluau,	1665.
1658.	Jacques, Marquis de Castelnau,	1685.
	Jean de Schulemberg, Comte de Mondejeu,	1671.
	Abraham de Fabert,	1662.
1668.	François de Crequy, Marquis de Marines, &c.	1687.
	Bernardin de Gigaut, Marquis de Bellefonds,	1694.
	Louïs de Crevant, Duc d'Humieres, &c.	1694.
1675.	Godefroi, Comte d'Estrade, Chevalier des Ordres du Roi,	1686.
	Philippe de Montault de Benac, Duc de Navailles,	1684.
	Frédéric-Armand, Comte de Schomberg & de Mertola en Portugal, &c.	1690.
1675.	Jacques-Henri de Durfort, Duc de Duras, &c.	1704.
1675.	Louïs-Victor de Rochechouart, Duc de Mortemar, nommé *le Duc de Vivonne*, &c.	1688.
	François Vicomte d'Aubusson, Duc de la Feuillade,	1691.
	François-Henri de Montmorency-Luxembourg, Duc de Piney,	1695.
	Henri-Louïs d'Alongny, Marquis de Rochefort, Baron de Craon, &c.	1676.
1676.	Gui-Aldonce de Durfort, Duc de Lorges, Capitaine des Gardes du Corps du Roi,	1702.
1681.	Jean Comte d'Etrées, Vice-Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi,	1707.
1693.	Claude, Comte de Choiseul, Chevalier des Ordres du Roi,	1711.
	François de Neufville, Duc de Villeroi, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, mort dans la 87 année de son âge le 18 Juillet	1730.
	Jean Armand, Marquis de Joyeuse,	1710.
	Louïs-François, Duc de Boufflers,	1711.
	Anne-Hilarion de Constantin, Comte de Tourville,	1701.
	Anne-Jules, Duc de Noailles, Capitaine des Gardes du Corps du Roi,	1708.
	Nicolas Catinat, Seigneur de Saint-Gratien,	1712.
1702.	Louïs Hector, Duc de Villars, mort à Turin, âgé d'environ 82 ans le 17 Juin	1734.
1703.	Noël Bouton, Marquis de Chamilly,	1715.
	Victor-Marie, Comte d'Estrées, Vice-Amiral de France,	
	François-Louïs de Rousselet, Comte de Château-Renaud, Vice-Amiral de France,	1716.
	Sébastien le Prêtre, Seigneur de Vauban, Grand-croix de l'Ordre de saint Louïs,	1707.
	Conrad de Rosen, Comte de Bouluviler, Mestre-de-camp Général de la Cavalerie,	1715.
	Nicolas Chalon du Blé, Marquis d'Uxelles,	
	René de Froulay, Comte de Tessé, mort âgé d'environ 74 ans, le 30 de Mai	1725.
	Nicolas-Auguste de la Baume, Marquis de Montrevel,	1716.
1703.	Camille Duc de Hostun, Comte de Tallard, mort dans	

Election.		*Mort.*
	dans la 77 année de ſon âge le 30 Mars	1728.
	Henri, Duc de Harcourt,	1718.
	Ferdinand, Comte de Marchin, & du Saint Empire, &c.	1706.
1706.	Jacques Fitz-James, Duc de Berwick, tué d'un coup de canon au ſiége de Philisbourg où il commandoit, dans la 66 année de ſon âge, le 12 de Juin.	1734.
1708.	Charles-Auguſte Goyon de Matignon, Comte de Gacé, mort dans la 83 année de ſon âge, le ſixiéme Décembre	1729.
1709.	Jacques Bazin, Seigneur de Bezons, Gouverneur de Cambray, mort dans la 88 année de ſon âge le 22 de Mai	1733.
	Pierre de Monteſquiou, Comte d'Artagnan, Gouverneur d'Arras, mort âgé de plus de 80 ans le 12 d'Août	1725.
1724.	Victor-Maurice, Comte de Broglio, mort âgé d'environ 80 ans le quatriéme Août	1727.
	Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte, Duc de Roquelaure,	
	Jacques-Leonor Rouxel, Comte de Médavy & de Grancey, mort âgé de 70 ans, le ſixiéme de Novembre	1725.
	Léonor-Marie du Maine, Comte du Bourg,	
	Yves, Marquis d'Alégre, mort âgé d'environ 80 ans le neuviéme de Mars	1733.
	Louïs, Vicomte d'Aubuſſon, Duc de la Feuillade, mort dans la 52 année de ſon âge, le 29 de Janvier	1725.
	Antoine, Duc de Gramont, mort âgé de 53 ans, le 16 Septembre	1725.
1730.	Alain-Emanuel de Coëtlogon, Marquis de Coëtlogon	
1734.	Armand-Charles de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France	
	Jacques de Chaſtenet, Seigneur de Puyſegur,	
	Claude-François Bidal, Marquis d'Asfeld,	
	Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair de France,	
	Chrétien-Louïs de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry,	
	François de Franquetot, Comte de Coigny,	
	François-Marie, Comte de Broglio & de Révél.	

* Favin, *des Officiers de la Couronne.* Le Féron. Sainte-Marthe. Godefroy. Le Pére Anſelme, &c Davity, *de la France.* Du Cange, *Gloſſar. Latinit. Voyez* le Supplément de Paris 1736.

MARECHAL DES LOGIS, Officier du Roi, qui donne les ordres pour le logement de ſa Majeſté, & pour les quartiers des Gardes du corps, des Gens-d'armes, des Chevaux-legers, des Mouſquetaires, des Cent-Suiſſes, & des Régimens des Gardes Françoiſes & Suiſſes qui marchent à la ſuite du Roi. Le Grand-Maréchal des Logis s'appelloit *Manſionarius* ſous la premiére & la ſeconde race des Rois de France. Sous la premiére race, il dépendoit des Comtes du Palais, & ſous la ſeconde, du Sénéchal. Aujourd'hui il ne dépend que du Roi, c'eſt entre ſes mains qu'il prête le ferment de fidélité, & c'eſt de lui qu'il reçoit immédiatement les ordres. Il reçoit les fermens des Maréchaux des Logis & des Fouriers; mais leurs charges dépendent du Roi, & c'eſt ſa Majeſté qui en diſpoſe, lorſqu'elles ſont vacantes. Le Grand-Maréchal des Logis ayant reçu l'ordre du Roi, le fait entendre aux Maréchaux des Logis & aux Fouriers. Ces Officiers étoient anciennement nommez *Metatores.* Il y a douze Maréchaux des Logis & quarante-huit Fouriers. Les uns & les autres fervent par quartier. Les Maréchaux des Logis du Roi étoient auſſi Maréchaux des Camps & Armées; & les mêmes qui travailloient au logis de la maiſon du Roi, travailloient en même tems au logement des troupes. Les Maréchaux des Logis ont été tirez des anciennes Compagnies des Gendarmes du Roi, c'eſt pourquoi ils ſont du corps de la Gendarmerie. Louïs XIII les incopora dans la Compagnie des Gendarmes, à la tête deſquels le Roi combat dans les jours de bataille. Qant aux Fouriers, le même Roi les fit ſervir dans ſa Compagnie de Mouſquetaires, au ſiége de Corbie. C'eſt auſſi ſous le régne de Louïs XIII que les Maréchaux des Logis ceſſérent d'être Maréchaux des Camps & Armées, quelques-uns de leur Corps ayant fait ſéparer ces fonctions, & ériger en titre d'Office, les charges des Maréchaux des Logis des Camps & Armées du Roi. Le Roi envoye auſſi quelques Maréchaux des Logis au devant des Princes étrangers, qui viennent en France, pour ordonner leurs Logemens par-tout où ils doivent paſſer. * *Mémoires Hiſtoriques.* Piganiol de la Force, *Nouv. Deſcr. de la France, tome* 1. *p.* 117.

* MARECHAUSSÉE, Juriſdiction des Prévôts des Maréchaux. Il y a à Paris dans l'enclos du Palais, la Connétablie & Maréchauſſée de France, à la Table de Marbre.

MARECHIA, en Latin *Marechia*, *Ariminus*, Riviére d'Italie, qui a ſa ſource dans l'Apennin, près de la ſource du Tibre, traverſe une partie du Duché d'Urbin, & de la Romagne, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe à Rimini. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAREE, ville ſituée aux extrémitez de l'Egypte, ſur les frontiéres de la Lybie, ſelon Hérodote, *l.* 2. Il nous dit que les Habitans de cette ville prétendant être Libyens, & ne pouvant s'accommoder de la Religion des Egyptiens, qui leur défendoit de manger de la chair de vache, ils envoyérent à l'Oracle de Jupiter *Hammon*, déclarer qu'ils n'avoient rien de commun avec les Egyptiens; qu'ils demeuroient hors du Delta; & qu'étant d'un ſentiment contraire au leur, ils vouloient avoir la liberté de manger de tout: mais le Dieu ne leur permit pas d'en uſer ainſi, aſſurant que tout ce que le Nil arroſe dans ſon débordement étoit de l'Egypte, & que tous ceux-là étoient Egyptiens, qui buvoient des eaux de ce fleuve, au deſſous de la ville d'Eléphantine.

* MAREFOSCHI (Proſper) Cardinal, naquit à Macérata le 29 Septembre 1653. Il fut d'abord Chanoine de S. Pierre du Vatican, puis ſacré Evêque de Cyréne *in partibus Infidelium* le ſeptiéme Juin 1711; nommé par le Pape Clement XI, le 27 Septembre 1712, pour exercer la charge d'Auditeur de Sa Sainteté; déclaré Archevêque de Céſarée en Cappadoce le troiſiéme Févier 1721; & fait Cardinal le 20 Décembre 1724 par le Pape Benoît XIII. Il aſſiſta au Concile Romain, qui fut ouvert à S. Jean de Latran le 15 d'Avril 1725. Il mourut après quelques jours de rhume le 24 Février 1732, âgé de 78 ans.

MARENGE, MARVEJOL, & plus communement MARVEGE, petite ville du Languedoc ſituée dans le Gévaudan, ſur la petite riviére de Colange, à quatre ou cinq lieues de Mende, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAREOTE ou MAREOTIDE, ancienne contrée d'Egypte, ville & lac près d'Alexandrie, eſt nommée aujourd'hui ſelon Caſtalde, Moletius, & les autres, *Lago di Buchiara.* Elle donnoit ſon nom à un canton du territoire d'Alexandrie, qui conſiſtoit en divers villages. C'eſt dans un de ces hameaux, appellé la Paix de Secontarure, Εἰρήνη Σεκονταρύρε, que demeuroit cet Iſchyras, calomniateur de ſaint Athanaſe, comme il le dit lui-même en ſa ſeconde Apologie, & comme nous l'apprenons de Théodoret & de Socrate. Ce quartier de la Maréote étoit fertile & abondant en vin. * Etienne de *Byzance*, Strabon.

MARES. *Voyez* MERES.

MARESCHAL. *Voyez* MARECHAL.

* MARESCOTTI (Hyacinthe) Romaine, Tante du Cardinal qui fait le ſujet de l'Article ſuivant, naquit en 1585. Elle étoit fille de *Marc-Antoine* Mareſcotti, Comte, & d'*Octavie* Orſina ou des Urſins. A l'age de 25 ans elle prit l'habit du Tiers Ordre de S. François, dans le Monaſtére de S. Bernardin à Viterbe, où elle mourut Religieuſe Profeſſe en odeur de ſainteté, le 30 Janvier 1640, âgée de 54 ans. Elle fut béatifiée au mois de Septembre 1726. Dom François Ruſpoli, petit-neveu de la Bienheureuſe, fit les honneurs de cette Fête. *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

* MARESCOTTI (Galeas) Romain, né le premier d'Octobre 1627, fut d'abord Archevêque de Corinthe, Nonce en Pologne, & enſuite en Eſpagne pendant la minorité du Roi Charles II. Le Pape Clément X le créa Cardinal le 27 Mai 1675. En 1676, il fut fait Légat de Ferrare, & en 1679 il obtint l'Evêché de Tivoli. Il mourut à Rome le troiſiéme de Juillet 1726, dans la 99 année de ſon âge. * *Voyez le même.*

* MARESCOTTI (N...) Noble Polonois, entreprit dans le dernier ſiécle un deſſein digne d'un vrai Savant. Il partit de ſon païs dans la réſolution de viſiter toute l'Europe, & de recueillir avec ſoin tout ce qu'il trouveroit de ſingulier dans chaque ville. Il vint d'abord en France, où il ſéjourna quelque tems; enſuite il paſſa en Pologne, & après avoir parcouru preſque toute l'Allemagne, il revint en France dans le deſſein de s'y repoſer un peu avant que de continuer ſon entrepriſe. Il n'y eut point de Savant ou d'habile Artiſte qu'il ne vît dans tous les lieux où il paſſa. Comme il deſſinoit très bien, il exécutoit tout par lui-même. Etant de retour à Paris, où il vouloit ſeulement reprendre haleine, une fiévre violente l'y ſaiſit ſubitement, & l'emporta à la fleur de ſon âge vers l'an 1670. Ses recueils montoient déja à pluſieurs gros volumes, qui furent détournez à ſa mort, ſans qu'on ait pu, dit-on, ſavoir en quelle main ils ſont tombez. Il jouoit de toute ſorte d'inſtrumens aſſez bien pour être goûté des Connoiſſeurs. Il ſavoit pluſieurs Langues qu'il parloit aiſément, & avoit un grand goût pour les Mathématiques & pour toutes les parties de la Philoſophie. * *Voyez le même.*

* MARESCOTTI (Vincent) de la même famille que le précédent, & qui eſt mort depuis en Italie, a paſſé pareillement en ſon tems pour bon Philoſophe & pour habile Mathématicien. On ignore s'il a donné quelques Ouvrages. * *Voyez le même.*

MARESHVAN ou MARCHESVAN, huitiéme mois de l'année des Hébreux de 30 jours, n'avoit point de fête ni de ſacrifice extraordinaire. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2544. *n.* 12. 2545. *n.* 30.

MARESME (François) natif de Valence en Eſpagne, & Général de l'Ordre des Chartreux, dans le XV ſiécle, ſuccéda à Guillaume de la Mothe l'an 1437. Son érudition & ſa piété avoient rendu ſon nom ſi célébre, que les Péres du Concile de Bâle ne pouvant s'accorder avec Eugéne IV, le propoſérent pour le mettre en ſa place. Il eut deux voix dans cette Election, où Amédée de Savoye, ſous le nom de *Félix*, fut inſtallé au Pontificat. Mareſme gouverna ſon Ordre pendant 26 ans, & mourut l'an 1463. * Petreïus, *in Not. ad Dorlandum, l.* 4. *c.* 26. Sponde, *Ann. Chriſt.* 1439. *n.* 44.

MARETAMO, MARETIMO, en Latin *Maritima*, *Hiera*, *Thereſia*, petite Iſle de la Mer Mediterranée. Elle eſt vers la pointe occidentale de la Sicile. On en tire quantité d'excellent miel, & elle eſt célébre par la victoire que Catulus, Général de la Flotte Romaine, y gagna ſur celle des Carthaginois. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARES (Touſſaint des). *Voyez* DESMARES.

MARETS (Roland des) Avocat, né à Paris l'an 1594,

ſuivit quelque tems le barreau: il ſe retira enſuite pour ſe donner tout entier à l'étude des Belles-Lettres, & devint un excellent Critique. Il a écrit en Latin, & a laiſſé un volume de Lettres, que Jean de Launoy fit imprimer l'an 1655, ſous le titre de *Rolandi Mareſii Epiſtolæ*. Il mourut à Paris l'an 1653, âgé d'environ 60 ans, ſans avoir été marié. Il avoit été Diſciple du P. Pétau, & conféroit ſouvent avec lui touchant la bonne Latinité. Mrs de Valois & Nublé étoient les Critiques auſquels il ſoumettoit ſes Ouvrages. Emeric Bigot qui le connoiſſoit particuliérement diſoit à Vigneul-Marville, que de toutes les Lettres de Roland Des-Marets, il n'y en avoit que cinq ou ſix, dont on voit les réponſes à la fin du Recueil de 1655, qui euſſent été écrites à des particuliers, que toutes les autres avoient été faites à plaiſir. * Bayle, *Dict. Crit.* Vigneul-Marville, Mêlanges de Littérature & d'Hiſtoire, *p.* 169 & 170.

MARETS (Jean des) de Saint-Sorlin, frére puîné du précédent, qui eſt mort longtems après lui à l'âge d'environ 80 ans, chez le Duc de Richelieu, dont il étoit Intendant, fut l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Il fit le Sonnet qui ſert d'inſcription à la ſtatue équeſtre de bronze du Roi Louïs XIII, qui eſt à la Place royale. Il avoit été marié, a laiſſé quelques enfans, & mourut l'an 1676. Il a publié une eſpéce de Diſſertation ſur les Poëtes Grecs, Latins & François, dans laquelle il a voulu établir de nouveaux principes & de nouvelles régles de l'Art Poëtique, en mépriſant les Maximes d'Ariſtote & des autres Maîtres de l'Art; mais ſes nouvelles régles n'ont point été reçues du public, ni goûtées des Critiques judicieux; & il a fait moins de tort à la réputation d'Homére & de Virgile, qu'il a attaquée, qu'à la ſienne en particulier. Il fut engagé par le Cardinal de Richelieu à la compoſition de quelques Piéces de theâtre: la premiére qu'il donna fut *Aſpaſie*, qui plut fort au Cardinal. Il en compoſa enſuite pluſieurs autres; mais le chef-d'œuvre de tous les Ouvrages de Des Marets, eſt la Comédie des *Viſionnaires*, Piéce inimitable dans ſon genre, & on la peut regarder comme le ſceau du véritable caractére de ſon eſprit, qu'il a gardé dans tous ſes autres Ecrits. C'eſt à une telle imagination échauffée, que l'on doit attribuer ces expreſſions empoulées & extatiques répandues dans ſes Ecrits. Sur la fin de ſa vie, s'étant mis dans la dévotion, il ſe déclara ennemi de ceux que l'on appelle *Janſéniſtes*, & les combattit par des viſions outrées, qui donnérent priſe ſur lui à M. Nicole, Auteur des *Viſionnaires*. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c.

Jean Des Marets étoit Conſeiller du Roi, Contrôlleur-Général de l'Extraordinaire des Guerres, & Sécrétaire-Général de la Marine de Levant. Il fut un des Membres de l'Académie Françoiſe lorſqu'elle ſe forma, & le premier Chancelier de cette ſavante Compagnie. Il demeura dans cet emploi depuis le 13 Mars 1634, juſques à l'onziéme Janvier 1638, quoiqu'il eût demandé ſouvent qu'on lui donnât un ſucceſſeur. Il fut nommé en 1637, pour être un des trois Commiſſaires pour examiner le Cid & les Obſervations contre cette Tragédie. En 1674, il entreprit une Critique générale des Oeuvres de Deſpreaux, & la fit imprimer en 1675. Ce fameux Satyrique, qui n'a pas toûjours dedaigné les Remarques de Des Marets, prévint par cette Epigramme la publication de la Critique qui alloit paroître:

> *Racine, plains ma deſtinée.*
> *C'eſt demain la triſte journée,*
> *Où le Prophête Des-Marets,*
> *Armé de cette même foudre*
> *Qui mit le Port-Royal en poudre,*
> *Va me percer de mille traits.*
> *C'en eſt fait, mon heure eſt venue.*
> *Non que ma Muſe ſoutenue*
> *De tes judicieux avis,*
> *N'ait aſſez dequoi le confondre.*
> *Mais, cher ami, pour lui répondre,*
> *Hélas! il faut lire Clovis.*

L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, remarque que Des Marets ſe mit en dévotion environ trente ans avant ſa mort. Il faut qu'auparavant, ſa vie eût été peu chaſte. Il nous a laiſſé lui-même, *dit M. Bayle*, une peinture de ſes mœurs qui n'eſt pas fort avantageuſe; car il avoue que pour réduire les femmes qui lui oppoſoient l'interêt de leur ſalut, il ne feignoit point de les pouſſer vers l'Athéiſme. Il tomba dans la ſuite dans le Fanatiſme & s'érigea en Prophéte. Il diſoit dans un de ſes Ouvrages que *Dieu, par ſa bonté infinie, lui avoit envoyé la clef du thréſor de l'Apocalypſe*, * *Délices de l'Eſprit, partie* 3. *p.* 2; & dans un autre Livre il publioit *que Dieu l'avoit deſtiné à faire une réformation générale du genre humain, & que pour cet effet il devoit une Armée de cent quarante-quatre mille victimes, dévouées à tout faire, & à tout ſouffrir ſelon ſes ordres. Avis au S. Eſprit.* Il promettoit au Roi de France, par l'explication des Prophéties, l'avantage de ruïner les Mahométans. Des Marets ayant fait en 1665, une Réponſe à l'Apologie que M. Arnaud avoit donné pour les Religieuſes de Port-Royal, M. Deſpreaux appliqua à S. Sorlin une Epigramme qui originairement avoit été faite contre Gilles Boileau, frére du Poëte. Chapelain décrit de la ſorte ſon confrére Des Marets. „ C'eſt, *dit-il*, un „ des Eſprits faciles de ce tems, & qui ſans grand fonds fait „ une grande quantité de choſes, & leur donne un meilleur „ jour. Son ſtyle de proſe eſt pur, mais ſans élévation; en „ vers il eſt abaiſſé & élevé ſelon qu'il le deſire, & en l'un & „ en l'autre genre il eſt inépuiſable, & rapide dans l'exécu- „ tion, aimant mieux y laiſſer des taches & des négligences, „ que de n'avoir pas bien-tôt fait. Son imagination eſt trop „ fertile & ſouvent tient la place du jugement. Autrefois il „ s'en ſervoit pour des Romans & des Comédies, non ſans „ beaucoup de ſuccès. Dans le retour de ſon âge, il s'eſt „ tout entier tourné à la dévotion, où il ne va pas moins vîte „ qu'il alloit dans les Lettres profanes ". Tel étoit le caractére de Des Marets en 1662, mais dans la ſuite il fit du chemin dans le Fanatiſme. C'eſt le premier de tous les Académiciens qui ait ſoutenu qu'Homére & Virgile ne valent pas les Modernes. Il tranſmit ſa doctrine & ſon zéle à M. Perrault, en lui adreſſant ſur ce ſujet une Epitre qui eſt l'Ouvrage par où il a fini, & qui contient, pour ainſi dire, ſes derniéres volontez. * Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition. Hiſt. de l'Académie Françoiſe continuée par* M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 333. &c. où l'on trouve, *p.* 410 & *ſuiv.* cette liſte des Ouvrages de Des-Marets: *Ariane*, Roman; *Aſpaſie*, Comédie; *Les amours du Compas & de la Régle, & ceux du Soleil & de l'Ombre*; *Scipion*, Tragicomédie; *Roſane*, Hiſtoire tirée de celle des Romains & des Perſes; (il n'en a paru que la premiére partie;) *Roxane*, Tragicomédie; *Les Viſionnaires*, Comédie; *Pſeaumes de David paraphraſez*; *Mirame*, Tragicomédie; *Erigone*, Tragicomédie; *Europe*, Comédie héroïque; *Tombeau du grand Cardinal de Richelieu*, Ode de 270 vers; *Les Jeux de Cartes des Rois de France, des Reines renommées, de la Géographie & des Fables*; *L'Office de la Vierge Marie*, en vers, avec pluſieurs autres Priéres; *Priéres en proſe, & Inſtructions Chretiennes*; *La Verité des Fables*, ou *Hiſtoire des Dieux de l'Antiquité*, deux volumes; *Les Morales d'Epictete, de Socrate, de Plutarque & de Senéque*; *Les Promenades de Richelieu*, ou *Les Vertus Chrétiennes*, *Poëme en huit Chants*; *Les quatre livres de l'Imitation de Jéſus-Chriſt*, traduits en vers; *Le Combat ſpirituel, ou de la Perfection de la Vie Chrétienne*, Traduction faite en vers; *Clovis*, ou *la France Chrétienne*, Poëme Héroïque; *Le Cantique des Cantiques, repréſentant le Myſtere des Myſtéres, Dialogue amoureux de Jeſus Chriſt avec la Volonte ſon Epouſe, qui s'unit à lui en la reception du Saint Sacrement*; *Le Cantique des degrez ou les quinze Pſeaumes Graduels, contenant les quinze degrez par leſquels l'Ame s'éléve à Dieu*; *Les Délices de l'Eſprit*; *La Vie & les Oeuvres de Ste Catherine de Gênes*; *Le Chemin de la Paix & celui de l'Inquiétude*; *La ſortie des Ames de la captivité ſpirituelle de l'Egypte*; *Réponſe à l'inſolente Apologie des Religieuſes de Port-Royal*; *La Conquête de la Franche-Comté*, Poëme d'environ 130 vers; *Marie-Madeleine* ou *le Triomphe de la Grace*, Poëme; *La Comparaiſon de la Langue & de la Poëſie Françoiſe avec la Gréque & la Latine, & des Poëtes Grecs, Latins & François*; *Les Amours de Protée & de Phyſis*, Poëme en ſix Chants; *Eſther*, Poëme Héroïque, en quatre Chants, ſous le nom ſuppoſé du Sieur de Boisval, en 1670, puis en ſept Chants, ſous le nom de l'Auteur, en 1673; *Le Triomphe de Louis & de ſon ſiécle*, Poëme Lyrique en ſix Chants; *La Défenſe du Poëme Héroïque, avec quelques Remarques ſur les Oeuvres Satyriques du Sieur Deſpréaux, Dialogue en vers & en proſe*; *La Défenſe de la Poëſie & de la Langue Françoiſe, avec des vers dithyrambiques*; *Poëſies diverſes*; *Les Avis du Saint Eſprit au Roi*; *Lettres ſpirituelles*. * *Voyez* auſſi les Oeuvres de Deſpréaux, *édition de Geneve, tom.* 1. *p.* 437. &c. *Bibliothéque du Richelet de* 1728. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 1. *p.* 179: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 302. *n.* 1512. édit. d'Amſterdam 1725.

MARETS, (Samuel des) en Latin *Mareſius*, Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, a été l'un des plus célébres Théologiens Réformez du XVII ſiécle. Il naquit à *Oiſemond* en Picardie le neuviéme d'Août 1599, & fit paroître dès ſon enfance une forte inclination pour l'étude. A l'âge de treize ans il fut envoyé à Paris, où il profita beaucoup dans les Belles-Lettres & dans la Philoſophie. Trois ans après, on l'envoya à Saumur, où il étudia en Théologie ſous Gomar, & en Hébreu ſous Louïs Capel. Il retourna chez ſon pére l'an 1618, & puis il s'en alla à Genéve, pour y achever ſes études en Théologie. Il retourna en France l'année ſuivante, & pour ſe former à la prédication il s'en alla à Paris. Les Propoſitions qu'il rendit chez Mr. Durand, Miniſtre de Charenton, & un des plus grands Prédicateurs de ce tems-là, lui plurent beaucoup; & malgré ſa jeuneſſe, il l'obligea à ſe faire recevoir au Synode de Charenton tenu au mois de Mai. L'Egliſe qu'on lui donna fut celle de Laon. Les circonſtances du tems & du lieu rendoient pénibles les fonctions de ſon Miniſtére; il s'en aquitta néanmoins très bien. La Réponſe qu'il fit à la Lettre d'une Dame, qui avoit changé de Religion, irrita tellement les Catholiques Romains, qu'on a cru que le Pére d'Aubigny, Jéſuite, ſuborna un aſſaſſin, qui lui donna un coup de couteau le 13 de Décembre 1623. Quelque dangereuſe que fût la bleſſure, il en guérit en peu de tems; mais on trouva bon de le dégager d'une Egliſe, qu'il ne pouvoit plus ſervir ſans de grands dangers, & de le prêter pour un an aux Réformez de Falaiſe. C'eſt ce qui fut réglé dans le Synode de l'Iſle de France, au mois de Mars 1624. Un peu après il accepta la vocation de l'Egliſe de Sedan, & il fut inſtallé à la place de Jaques Capel, au mois d'Octobre de la même année. Il devoit être Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, mais on le diſpenſa des fonctions de cette derniére charge, juſques à ce qu'il eût rapellé les idées de ſes Etudes Scholaſtiques. Il obtint même la permiſſion d'aller en Hollande, pour s'y faire graduer Docteur en Théologie. Cela fut exécuté le huitiéme de Juillet 1625. Ayant fait un petit tour en Angleterre, il s'en retourna à Sedan, & y commença l'exercice de ſa Profeſſion en Théologie le 24 de Novembre de la même année. Il ne le continua point, ſans y trouver beaucoup d'épines. Il eut à eſſuyer quelques bourraſques, contre leſquelles il ſe ſoutint fermement par la faveur du Duc de Bouillon & par l'affection de l'Egliſe. Mais l'une des plus fortes barriéres qu'il crut devoir oppoſer à ſes ennemis, ce fut de ſe marier. Il épouſa donc une veuve, qui s'étoit ré-

fugiée à Sedan avec son premier mari l'an 1622: les noces furent célébrées le deuxiéme de Mai 1628. Ce fut aussi la même année, qu'il publia son premier Livre, qui avoit pour titre *Préservatif contre la révolte*. Il suivit le Duc de Bouillon en Hollande l'an 1631, afin d'être son Ministre à l'Armée. L'année suivante il retourna au même païs avec la mére de ce Prince, & s'engagea au service de Messieurs les Etats, qui le donnérent pour Ministre à l'Eglise de Mastricht. Il repoussa de vive voix & par écrit les efforts que firent les Ecclésiastiques de Liége, pour empêcher l'établissement des Eglises Réformées dans ce païs-là. Il eut d'ailleurs mille peines à dévorer, depuis que le Duc de Bouillon eut épousé une femme Catholique Romaine. Il tâcha, mais inutilement, de le retenir dans l'Eglise Réformée, & par ce moyen il encourut la haine de la Duchesse; ce qui joint à d'autres ennuis, lui fit regarder comme un bonheur la vocation, que l'Eglise de Bois-le-Duc lui adressa l'an 1636. L'année suivante il devint Professeur dans l'Ecole Illustre de la même ville; & il remplit cette charge avec tant d'application & de succès, qu'on le souhaita à Franeker l'an 1640, & à Groningue l'an 1642. Il réfusa la prémiere vocation & accepta la seconde, & depuis ce tems-là jusques à sa mort, il rendit de si grands services à cette Université, qu'elle passa pour une des plus florissantes du Païs-Bas. Messieurs de Berne, bien informez de ses talens, lui offrirent en 1661, avec beaucoup d'avantages, une Chaire de Professeur en Théologie à Lausanne, dont il les remercia. L'Université de Leyde le demanda pour une semblable Profession, au mois de Mars 1673. Il l'avoit acceptée, mais il n'eut pas le tems d'en aller prendre possession. Il mourut à Groningue le 18 de Mai de la même année. Il a composé une infinité de Livres, dont on trouvera une Liste chronologique à la fin de son Systême de Théologie, de quelques éditions; car elle ne se trouve ni dans les deux premiéres, ni dans la derniére. Ce Catalogue se trouve encore dans la Théologie de M. Pictet, *tome* 3. *p.* 152. La variété des sujets de ses Ouvrages marque que c'étoit un esprit presque universel. Il étoit fort laborieux; il écrivoit facilement & avec beaucoup de feu & d'érudition. Il fut longtems aux mains avec le célébre Jean Daillé, Ministre de Charenton, au sujet de la Grace universelle, & ils en vinrent l'un contre l'autre jusques aux grosses injures. Il avoit dessein de rassembler en un corps tous ses Ouvrages, tant ceux qui avoient été imprimez, que ceux qui ne l'avoient pas été. Il les revit dans cette vue & les augmenta. Il y en eût eu pour quatre volumes in folio. Sa mort empêcha l'exécution de ce projet. Des Marets avoit aussi attaqué Grotius au sujet de l'Antechrist, par un Livre, dont voici le titre, *Dissertatio de Antichristo, quâ expenditur & refutatur nupera Commentatio ad illustriora eâ de re Novi Testamenti loca Ill. Viri Hugonis Grotii credita, simulque Ecclesiarum Reformatarum sententia de Antichristo Romano defenditur & confirmatur. Auctore Samuele Maresio SS. Theologiæ Doctore & Professore in Schola Illustri Sylvæducensi, nec non ibidem Ecclesiæ Gallo-Belgicæ Pastore.* Grotius repliqua à Mr. Des Marets sous le titre de *Appendix ad interpretationem locorum Novi Testamenti quæ de Antichristo agunt aut agere putantur.* Il le traita assez mal. Il ne daigna pas même le nommer, il se contenta de le désigner sous le mot injurieux de *Borborita*, par une allusion au mot François *Bourbe*, qui à une grande convenance avec les marais. Mr. Des Marets le repoussa vivement, par un Ouvrage qui fut imprimé en deux volumes *in octavo*, l'an 1642.

On prétend que le Catéchisme Latin que M. Des Marêts publia à Groningue sur la Grace, n'est presque qu'une Traduction de celui que M. Matthieu Feydeau avoit publié en François en 1650. M. Hermant, Chanoine de Beauvais, écrivit contre ce Livre plusieurs Lettres Latines, adressées à M. de Sainte-Beuve, Docteur en Théologie, sous le titre de *Fraus Calvinistarum retecta, sive Catechismus de Gratia ab hæreticis Samuelis Maresii corruptelis vindicatus.* M. Hermant prit le nom de *Hieronymus ab Angelo forti.*

Des Marets laissa deux fils, savoir Henri des Marets, né à Sedan, lequel après avoir étudié le Droit à Paris, & y avoir même plaidé quelques Causes avec succès, sous les auspices de *Charles* des Marets, célébre Avocat, son oncle, quitta cette profession pour embrasser celle de Ministre. Il y fut reçu en 1652, & on lui donna le soin de prêcher en François à Groningue. La même année, le Landgrave de Hesse-Cassel l'appella pour faire les mêmes fonctions dans la Capitale de ses Etats; mais les Magistrats de Boisleduc le revendiquérent l'année suivante, & il y eut soin de l'Eglise Walonne jusqu'en 1662, que ceux de Delft se l'attachérent, & il y continuoit encore les fonctions de Ministre en 1698. Son cadet Daniel des Marets, naquit à Mastricht en 1635, & dès qu'il eut été admis au Ministére, il fut collégue de son pére dans l'Eglise Françoise de Groningue jusqu'en 1656, qu'il passa pour les mêmes fonctions à Middelbourg, où il resta six ans. Enfin en 1662, l'Eglise Françoise de la Haye se l'appropria, & il y acquit une si grande considération à la Cour du Prince d'Orange, que son peu de santé l'ayant obligé de renoncer à son emploi, ce Prince lui donna un asyle dans Honslardyck, sa maison de plaisance. Daniel des Marets lui rendit de grands services pendant qu'il étoit assis sur le thrône d'Angleterre, & il étoit encore dans cette retraite en 1696. On a une Bible Françoise qui porte le nom de *des Marets*, imprimée en grand papier *in folio* chez Elzévier l'an 1669. Le pére & les deux fils prirent soin de cette édition; mais les Notes dont cette Bible est remplie, sont toutes de la façon du pére. Ils publiérent aussi à la Haye en 1670, l'*Histoire curieuse de la vie, de la conduite, & des vrais sentimens du Sieur Jean de Labbadie, avec la modeste réfutation de la Déclaration en forme de Manifeste, publiée par Jean de Labbadie pour justifier ses desseins, ses résolutions schismatiques, qui lui ont attiré une juste déposition.* * Bayle, *Dict. Crit.*

MARETS (François Seraphin Regnier des). *Voyez* REGNIER.

MARETTI (Fabio) a fait dans le XVI siécle une Traduction Italienne en vers des Métamorphoses d'Ovide, qui fut imprimée avec le texte Latin à côté l'an 1570, *in quarto.* * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Italiens, tome* 2. *partie* 3. *p.* 564. *n.* 984. édit. d'Amsterdam 1725.

MARFORIO, statue aussi célébre à Rome que celle de Pasquin, par les placards satyriques qu'on y attache. C'est une figure tronquée, couchée de son long, qui porte toutes les marques d'une grande antiquité, & représente, selon quelques-uns, *Panarium Jovem*, & selon d'autres, le fleuve du Rhin, ou celui du Nar, appellé aujourd'hui *la Nera*, qui arrose l'Ombrie. Il y a aussi un Marforio à Venise. *Voyez* PASQUIN.

MARGAB. *Voyez* MORGAB.

MARGAIES ou MARGAJAS, certains peuples de l'Amérique, qu'on trouve dans les terres du Bresil. *Voyez* BRESIL.

MARGAN, ville des Indes dans le Païs de Salsette. Elle est située au milieu de cette Province & en est la principale. La plupart des Habitans sont nobles. Il y a dans cette ville un Collége de Jésuites où l'on enseigne le Catéchisme aux enfans. L'an 1596, on comptoit dans la ville de Margan près de quinze cens Chrétiens, dont plus de soixante, instruits dans les Lettres, alloient catéchiser tous les jours de Fête dans les villages voisins. * Davity, *Païs de Salsette.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARGARETA (la) Isle de l'Amérique. *Cherchez* SAINTE-MARGUERITE.

MARGARIN (Corneille) Abbé du Mont-Cassin, & Archiviste de l'Ordre, qui a été un des grands compilateurs qui ayent vécu dans le XVII siécle, naquit vers l'an 1605, & mourut le onziéme Février 1681. Il a publié quelques Ouvrages, dont voici les titres, *Justinianus Magnus Aniciæ familiæ restitutus; Discorso Apologetico in corroborazione della verità di un instrumento concernente la famiglia de Capizucchi; Bullarium Cassinense*, en deux tomes; *Inscriptiones antiquæ basilicæ S. Pauli de urbe; Dictionarium Longobardicum.* Il avoit encore fait un gros récueil de plusieurs Titres anciens en huit volumes *in folio*, que l'on conserve dans le Vatican. * Mandosius, *in Biblioth. Roman. centur.* 5. *num.* 66.

MARGARIT, Maison illustre & ancienne au Diocése de Gironne en Catalogne, dont sont sortis ceux *dont nous allons parler.*

MARGARIT (Berenger) se signala beaucoup dans le XII siécle, devant la ville de Tyr, que Saladin Soudan d'Egypte vint assiéger, après avoir pris la ville de Jérusalem. Conrad, frére de Boniface III Marquis de Montferrat, défendoit la place; & Guillaume II, dit *le Bon*, Roi de Sicile, sachant l'extrémité où étoient les assiégez, leur envoya sur 40 galéres & autres bâtimens un secours de 5000 hommes, & confia la conduite de sa Flotte à Bérenger Margarit, Gentilhomme Catalan, homme très expérimenté sur mer. Dès que cette Flotte parut, les Infidéles appareillérent pour le combat; mais le Général Chrétien ayant fait remplir un de ses navires de toutes sortes de matiéres combustibles, il en forma un brulot, qui fut conduit au milieu des vaisseaux ennemis, & qui mit bientôt le feu à quelques-uns. Alors Margarit profitant de la confusion où cet incendie mit ces Barbares, il fondit sur eux si vivement qu'il s'empara de plusieurs de leurs bâtimens, en coula d'autres à fond, & fit mettre une partie de son monde à terre, ce qui obligea Conrad de Montferrat de faire une vigoureuse sortie sur les Infidéles, de maniére que Saladin pressé, fut obligé de recourir au peu de navires qui lui restoient pour trouver son salut dans la fuite, avec le peu de ses gens qui avoient échapé au glaive des Vainqueurs. Ainsi Tyr fut délivrée l'an 1188. Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, tome* 1. *l.* 10.

MARGARIT (Jean) Cardinal, qui florissoit dans le XV siécle, après avoir fait un grand progrès dans l'étude des Belles-Lettres, se distingua si bien par son mérite que de Chanoine de l'Eglise de Gironne, il fut élevé sur le Siége épiscopal d'Elne l'an 1454; & peu après le Roi d'Aragon, Alfonse V, l'envoya dans le Royaume de Naples, pour y traiter des affaires importantes à sa Majesté. Jean II qui lui succéda en 1458, nomma l'Evêque d'Elne son Ambassadeur d'obédience auprès du Pape Pie II; & ce Prélat suivit sa Sainteté à Mantoue, où il fit un Discours très éloquent pour exhorter les Princes d'Italie à entrer dans la Ligue que le saint Pére vouloit former contre le Turc. Margarit revenu de cette Ambassade fut élu Evêque de Gironne en 1462. La Catalogne étoit alors dans de grands troubles qui avoient été suscitez par Charles, Prince de Viane, fils du premier lit de Jean II, Roi de Navarre & d'Aragon. Ce Prince prenoit le prétexte des mauvais traitemens, qu'il disoit avoir essuyez de la part de Jeanne Henriquez, seconde femme de son pére. L'Evêque de Gironne servit si bien le Roi son Maître pendant cette guerre, qui après la mort du Prince de Viane fut fomentée par le Roi de Castille, qu'il fut nommé Chancelier d'Aragon, charge qu'il exerça avec honneur sous ce Prince & sous Ferdinand V son successeur. Celui-ci l'employa encore en une célébre Ambassade pour procurer la paix entre le Pape & le Roi de Naples. Tant de services importans rendus par ce Prélat, lui firent donner la pourpre à la recommandation du Roi son Maître, par le Pape Sixte IV, l'an 1483. Il avoit alors, outre l'Evêché de Gironne, celui de Patti en Sicile. Les honneurs du Cardinalat ne durérent pas longtems pour lui: puisqu'après avoir assisté à l'élection du Pape Innocent VIII, il mourut à Rome le 21 No-

Novembre 1484. Nous avons de lui une Hiſtoire d'Eſpagne en dix livres, ſous le titre de *Paralipomenon Hiſpaniæ*; où il ramaſſa tout ce que les Ecrivains Eſpagnols avoient oublié depuis l'arrivée prétendue d'Hercule, juſqu'au régne de l'Empereur Théodoſe *le Grand*. Cet Ouvrage fut imprimé à Grenade l'an 1545. * Zurita, *Annal. l.* 16. *c.* 85. Diago & Roig, *Liſte Hiſtorique des Evêques de Gironne. Dypticon Gerundenſe.* Garibay, *l.* 18. Aubery. Ciaconius. Onuphre, &c.

Il y a eu un autre JEAN de Margarit, qui de Grand-Archidiacre de Gironne, en fut élû Evêque l'an 1534. Il fit fort augmenter le Palais épiſcopal, & mourut aſſez âgé le 21 Octobre 1554.

MARGARIT (Bernard de) rendit avec ſon frére le Cardinal, de ſi grands ſervices au Roi d'Aragon Jean II, ſur-tout dans la délivrance de la Reine ſa femme & de l'Infant Ferdinand, aſſiégez par les rebelles dans Gironne; que ce Prince crut ne pouvoir mieux les recompenſer, & en même tems les autres ſervices rendus aux Rois ſes prédeceſſeurs par les ayeux, dit-il, de cette illuſtre famille, *familiæ præclaræ majores*, qu'en permettant à ces deux fréres, & à toute la poſtérité de Bernard de l'un & l'autre ſexe, de porter en chef au-deſſus des armes de leur Maiſon, qui ſont de *gueules à trois marguerites d'argent écartelé d'or à trois pals de gueules*, les armes royales d'Aragon, de Navarre, & de Sicile: privilége dont jouïſſent encore aujourd'hui les Deſcendans de Bernard Margarit, qui fut dangereuſement bleſſé en défendant la Reine d'Aragon dans Gironne, & qui eut pour fils LOUÏS, qui ſuit.

MARGARIT (Louïs de) fut envoyé en Sicile par le Roi Ferdinand V l'an 1490, pour y exercer les fonctions de Gouverneur de la Chambre royale. Il prit ſur les Tripolins l'Iſle de Gerbes en Afrique ſur la Méditerranée, dont il fut établi Gouverneur, & cette Iſle reſta aux Eſpagnols juſqu'en 1560, qu'ils en furent chaſſez.

MARGARIT (Pierre de) fils de LOUÏS, fut nourri & élevé près de la perſonne du Roi Ferdinand V, de qui il eut une penſion conſidérable, qui paſſa à ſa veuve *Marie* de Carillo & à leurs enfans. Il s'embarqua pour les Indes en 1493, ſur la Flotte de Chriſtophle Colomb, avec lequel il ſe brouilla depuis, & ce fut lui qui découvrit, & donna le nom aux *Iſles Marguerites*, qui ſont auprès de la Ligne équinoctiale. * Blaſio, *l.* 1. *c.* 20. Boſc, *Titres d'honneur de Catalogne*, *l.* 1. *c.* 13.

MARGARIT (Louïs) II du nom, fils de PIERRE, étoit Seigneur de Caſtel-d'Empourda, château qui étoit depuis longtems dans ſa Maiſon. Il fut Lieutenant & Capitaine-Général de l'Empereur Charles-Quint, qui l'honora l'an 1539 du titre de *Dom* pour lui & pour ſa poſtérité. Ce qui ne s'accordoit alors qu'aux perſonnes d'une très ancienne nobleſſe. Il fut pére de *Léandre* de Margarit, qui fut propoſé pour être Gouverneur de la perſonne de Philippe IV: mais ſes inclinations qui étoient toutes pour la guerre, empêchérent qu'il ne fût nommé. De lui naquit *Philippe* de Margarit de Beure, qui de *Béatrix* de Beure eut 1. Dom JOSEPH, *dont nous allons parler*; & 2. Dom *Vincent*, Religieux de ſaint Dominique, puis Evêque d'Elne en 1669, mort en 1672.

MARGARIT (Dom Joſeph de) Marquis d'Aguillar, Seigneur de Caſtel-Empourda, Gouverneur de Catalogne, Lieutenant-Général des Armées du Roi très Chrétien, fit bien parler de lui vers le milieu du XVII ſiécle. Il naquit l'an 1602. Au commencement de 1640, la Province de Catalogne, pouſſée à bout par les mauvais traitemens qu'elle recevoit de la part des Gouverneurs qui lui venoient de Madrit, forma la réſolution de ſe réunir à la Couronne de France, dont elle reconnoiſſoit avoir été autrefois démembrée. Les Eſpagnols ne furent pas longtems ſans avoir vent de ce deſſein: ainſi pour en empêcher l'éxecution, ils envoyérent inopinément une Armée de 23000 hommes de pié & de 4000 chevaux qui marchérent droit à Barcelone. La Députation de cette ville & le Corps des Etats de la Province ne crurent pouvoir prendre un meilleur parti dans cette conjoncture, que de donner ordre à Dom Joſeph de Margarit, l'un des plus conſidérables de la Nobleſſe, d'aller avec un petit Corps de troupes du païs, que l'on ramaſſa bruſquement, obſerver cette Armée & tâcher de la harceler dans ſa marche, pour gagner le tems de faire de plus grandes levées: il le fit, & avec tant de ſuccès qu'après avoir pris la ville & le château de Conſtantin, où les Eſpagnols avoient une puiſſante garniſon & d'où il delivra 500 Catalans qui y étoient retenus priſonniers, il ne laiſſa pas de côtoyer cette grande Armée & lui fit perdre beaucoup de monde. Ce premier exploit lui mérita une Lettre de remerciment de la part de la Députation, avec cette clauſe, *que ſi les autres Gentilshommes travailloient comme lui, les affaires de la Province ſeroient en meilleur état.* La même année il ſervit au ſiége de Tarragone ſous les ordres de M. de la Mothe-Houdancourt, pour-lors Lieutenant-Général des Armées de France; mais la place ayant été ſecourue, il falut ſe retirer. Alors la Députation prit le parti d'envoyer Margarit auprès du Roi Louïs XIII pour lui demander un Viceroi; elle inſpira à ſa Majeſté le deſſein de faire le ſiége de Perpignan, & lui en facilita les moyens. Sur les inſtances de cet Envoyé, le Maréchal de Brezé fut nommé Viceroi. Le Roi ſe réſolut d'aller en perſonne aſſiéger la ville & la citadelle de Perpignan, & Dom Joſeph fut pourvu du Gouvernement de la Catalogne. Il en eut à peine reçu les patentes qu'il alla ſe poſter au Col, ou Détroit de Cabra, qui eſt dans la montagne qui ſépare le camp de Tarragone. Là il reconnut que le Marquis de Pouar aſſembloit 2000 chevaux choiſis, & 2000 hommes de pié, dans le deſſein d'aller à travers la Catalogne, au ſecours de Perpignan. Auſſi-tôt il en donna avis à M. de la Mothe, & ſans perdre de tems, il ramaſſa les milices du païs & quelques troupes d'Infanterie Françoiſe qui étoient du côté de Gironne, & de Vic, à la tête deſquelles il s'alla poſter au pont de Saint-Saloni, pour en diſputer le paſſage au Général Eſpagnol. Cette précaution réuſſit, car elle fit rebrouſſer chemin à l'ennemi, qui fut pourſuivi par M. de la Mothe d'un côté, & par Margarit de l'autre. On défit entiérement ces 4000 hommes, & le Marquis qui les commandoit reſta priſonnier. Cette action arrivée en 1642, couronna toutes les autres de M. de la Mothe. On lui donna le Bâton de Maréchal de France & peu après la qualité de Viceroi de Catalogne. Le Marquis d'Aguilar fut fait Maréchal de camp.

En 1643, les Eſpagnols s'étant ſaiſis de la vallée d'Aran & du château de Caſtelleon, poſte important, ſitué dans les plus hautes montagnes, entre la France & l'Aragon; le nouveau Maréchal de camp fut commandé pour les en aller débuſquer. Il s'y rendit à travers les neiges au plus fort de l'Hiver, & en quinze jours il battit l'élite des troupes d'Eſpagne, fit priſonnier Dom Martin d'Altor leur Général, reprit la vallée & le château, & fit châtier quelques rebelles du païs.

L'année 1644, Dom Joſeph eut ordre de reſter dans Barcelone pour veiller à la conſervation de cette Capitale. Il le fit avec tant de zéle & de fidélité, que les menées que l'on fit pour le faire aſſaſſiner ne purent l'intimider, ni les offres avantageuſes qu'on lui fit de la part de la Cour de Madrit, l'ébranler. Le Maréchal de la Mothe fut battu cette année-là près de Lérida, & les Eſpagnols reprirent cette place. Un ſi triſte évenement ne fit aucun effet ſur l'eſprit des Barcelonois, animez qu'ils étoient par la préſence de Margarit. Il leva un Régiment à ſes dépens: les villes de Barcelone & de Gironne en firent chacune autant: éxemple qui obligea juſqu'aux Inquiſiteurs de la Foi à faire de pareilles levées pour rétablir l'Armée Françoiſe. La Campagne de 1645 fut glorieuſe pour les armes de France. Le Maréchal du Pleſſis profitant des conſeils du Marquis d'Aguilar, aſſiégea & prit Roſes, ce qui lui valut la dignité de Maréchal de France. Le Comte de Harcourt battit les Eſpagnols à Llorrens, & 2000 fantaſſins, 300 Officiers, avec le Marquis de Mortare Lieutenant-Général, pris à cette défaite, furent envoyez à Barcelone pour y être gardez. Leur préſence fit eſpérer à l'Abbé de Galligams, Député Eccléſiaſtique, & à quelques autres mal-intentionez, que l'on pourroit en les armant, ſe ſervir d'eux pour introduire les Eſpagnols dans la ville. La Flotte Eſpagnole forte de 40 vaiſſeaux & de 26 galéres, ſe préſenta devant Barcelone, de concert avec les conjurez, le 25 d'Août. Mais Dom Joſeph fit ſi bonne contenance, & paya ſi bien de tête, en plaçant de bons corps de garde aux endroits où ces priſonniers étoient enfermez, qu'il contint tous ceux qui participoient à ce mauvais deſſein. Enſuite il fit tranſporter à Oſtalric toutes ces troupes priſonniéres, ſans même vouloir faire grace au Marquis de Mortare, quelque priére qu'il lui fît de le laiſſer lui ſeul dans Barcelone. C'en fut aſſez pour diſſiper la conjuration, & pour empêcher la Flotte d'Eſpagne, qui s'étoit retirée, de revenir le huitiéme Septembre comme elle l'avoit promis. Le Comte de Harcourt Viceroi de Catalogne ſe crut aſſez fort en 1646, pour mettre le ſiége devant Lérida; mais ſi ſon deſſein ne réuſſit pas, ce ne fut nullement la faute du Marquis d'Aguilar, puiſqu'avec des mulets de charge il fournit à ce Prince des convois conſidérables pour faire ſubſiſter très longtems l'Armée Françoiſe dans ſes retranchemens. L'année ſuivante, les ſoins qu'il ſe donna pour pourvoir abondamment les troupes que commandoit le grand Prince de Condé, pour-lors Duc d'Enguien, devant la même place, ne furent pas plus heureux; mais en 1648 il contribua très utilement par une pareille attention à la priſe de Tortoſe, aſſiégée par le Maréchal de Schomberg qui avoit ſuccédé au Cardinal de ſainte Cécile, dans la Viceroyauté de Catalogne. Les troubles de Paris arrivés en 1649, apportérent un grand préjudice aux Catalans. Cette année-là ils n'eurent point de Viceroi: ainſi l'adminiſtration des affaires de Juſtice & du Gouvernement Politique, tomba ſur Dom Joſeph, pendant que le Comte de Marchin Lieutenant-Général avoit le Commandement Militaire. Le premier ſoin du Marquis d'Aguilar fut de ravitailler avec ſes propres grains, & ceux qu'il tira de chez ſes amis, les places de Balaguer, Flix, Miravet, & Tortoſe, ſans quoi elles étoient perdues. En l'Automne de cette même année, Dom Juan de Garay, Général Eſpagnol, entra dans la Catalogne avec une Armée de 16000 hommes, pendant que la Flotte ſe tenoit le long de la côte de Tarragone. Leur deſſein étoit d'aſſiéger Barcelone où ils avoient intelligence. Dans une telle conjoncture, Margarit n'héſita pas de paſſer ſur les uſages du païs, en faiſant ſortir ſans aucune formalité de juſtice, une centaine de Bourgeois dont il avoit ſujet de ſe méfier: il les envoya en Rouſſillon; & la Députation approuva ſon procédé, d'autant mieux, que dès que les ennemis l'eurent appris, ils perdirent eſpérance & s'arrêtérent tout court à une journée de Barcelone. Il fit encore conſentir le Corps de ville à recevoir 2000 ſoldats François, que M. de Marchin détacha de ſes troupes, & fit prêter par la ville 7000 piſtoles pour leur ſubſiſtance, aprés que l'on eut mangé cent mille livres que l'on avoit empruntées ſur ſept diamants envoyés par le Cardinal Mazarin pour ſervir de gages à cet emprunt.

Au Commencement de 1650, Dom Joſeph eut ordre de ſe ſaiſir de la perſonne de M. de Marchin, ce qu'il exécuta avec prudence, & il le conduiſit à Perpignan; après quoi le commandement des troupes, comme le ſoin de la Juſtice & de la Police, roula uniquement ſur lui juſqu'à l'arrivée du Duc de Mercœur. En exécution des ordres de ce nouveau Viceroi, il ſe rendit ſur la riviére d'Ebre pour dégager cinq Régimens de Cavalerie, commandez par le Sieur Balthaſar, & aſſiégez dans Mora & lieux circonvoiſins par des païſans ſoulevez. Margarit réuſſit dans cette entrepriſe, & il appaiſa les mutins;

mais ce ne fut pas sans courir plus d'une fois risque de sa vie, tant par des assassins détachez exprès contre sa personne, que par les différentes embuscades qu'on lui dressa, où il lui fallut essuyer beaucoup de décharges de mousqueterie. En 1651, il fournit de son bien la somme de 28000 livres pour faire subsister les troupes commandées par le Marquis de Saint-Maigrin, Lieutenant-Général, & il reçut la même année la Commission de Lieutenant-Général des Armées de France. La peste se mit alors dans Barcelone; cependant la mort de plus de 50000 hommes, & celle de 40 de ses domestiques n'étonna pas le Marquis d'Aguilar. Dom Juan d'Autriche se présenta dans ces facheuses conjonctures, devant la place, avec 22 galéres: comme il y avoit peu de troupes pour la garder, Dom Joseph fit sortir de l'Hôpital des pestiferez 400 hommes qui n'étoient au plus qu'à demi guéris de la peste, au milieu desquels il n'hésita pas de s'exposer. L'Armée de terre s'avançoit d'un autre côté pour l'assiéger; mais avant qu'elle fût arrivée, il fit entrer dans la ville 200000 quartiers de grains; & avec ce secours & une très modique garnison, Dom Joseph d'Ardenne, Comte d'Ille, & Dom Joseph Margarit, Marquis d'Aguilar, tous deux Lieutenans-Généraux des Armées de France, soutinrent un siége de 15 mois, qui couta plus de 40000 hommes aux Espagnols. Notre Héros n'y épargna ni sa personne, ni son bien, & en différentes fois il donna la somme de 88000 livres provenant de la vente de sa vaisselle, & de ses meubles. Il hypothéqua généralement tout ce qu'il avoit, pour un emprunt de plus de 700000 livres employées à la subsistance des troupes du Roi. Enfin après avoir été forcé par la famine de sortir de Barcelone sur la fin de 1652, & de se sauver sur un simple esquif, à travers l'Armée navale d'Espagne, il se retira à Perpignan, ayant été lui seul excepté de l'amnistie générale que le Roi d'Espagne accorda à tous les Catalans. Là après avoir vu toutes ses terres confisquées, & ses châteaux dégradez, il vécut tranquille sous la protection du Roi Louïs *le Grand* qui le dédommagea par plusieurs bienfaits; servit de Lieutenant-Général jusqu'aux païs des Pyrénées où il mourut l'an 1685, ayant eu de *Marie* de Beure, 1. *Hyacinthe*, morte à l'âge d'onze ans; 2. *Gaspard* qui fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie, & qui mourut à Perpignan le septiéme Janvier 1656, âgé de 25 ans; 3. JEAN, qui suit; 4. *Joseph* qui fut Abbé de Saint-Martin de Canigou, Bénéfice auquel il renonça dans la suite pour se retirer à Narbonne, & mourut en 1701; 5. *Jacques*, qui épousa *N*... de Castillon issue des anciens Vicomtes de Narbonne, & mourut sans postérité; 6. *Raphaëlle* qui fut mariée à *Galeran* de Cruilles Comte de Montégu; & 7. *Béatrix* Margarit alliée à *Jean François* de Gleou, Vicomte de Durban, dont elle resta veuve en 1711, & mourut en 1712.

JEAN de Margarit, Marquis d'Aguilar, Comte de Montégu, Baron de Castel-Empourda, Valspinosa, Moucet, Castelfollit, & de plusieurs autres Baronies, servit quelque tems dans les Armées de France, & mourut à Perpignan âgé de 62 ans, l'an 1701. Il laissa de *Raphaëlle* de Cruilles, 1. *Joseph*, Colonel d'un Régiment de milice dans le Roussillon, mort dans sa 23 année en 1707, 2. JEAN, Marquis d'Aguilar, Chef de sa Maison; 3. *Dominique-Marie*, qui épousa *Jean* de Ros, Comte de Saint Feliù en Roussillon, dont elle est restée veuve le 31 Janvier 1720; 4. *Marie-Anne* Margarit alliée en Avril 1719, à *N*... de Millas Gentilhomme Catalan, résident à la Bisbal, & 5. 6. deux autres filles mortes jeunes.

MARGARITONE, Peintre & Sculpteur, natif d'Arezzo dans le XIII siécle, fut employé par le Pape Urbain IV à faire quelques tableaux dans l'Eglise de saint Pierre. Depuis, les Habitans d'Arezzo le choisirent pour travailler au tombeau du Pape Grégoire X, qui étoit mort dans leur ville l'an 1275. Il fit la statue de ce Pape en marbre, embellit de plusieurs tableaux la Chapelle où étoit son tombeau, & mourut âgé de 77 ans. * Vasari, *Vies des Peintres*. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entret. 2. p.* 160, édit. de Trevoux, 1725.

MARGATH, en Latin *Marathus*. C'étoit anciennement une petite ville de la Syrie; & ce n'est maintenant qu'un village situé entre Tripoli de Syrie, & Hama. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARGHINAN, ville de la Province Transoxane, qui a été autrefois la Capitale d'un grand païs, où *Ilek Khan* a régné. Elle est aujourd'hui des dépendances de la ville de Farganah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARGIANE, que Castalde appelle *Jeselbes*, grande Province d'Asie, entre la Bactriane & l'Hyrcanie des Anciens. Pline, Ptolomée, Solin, &c. en font souvent mention. Sanson & les autres Géographes modernes assurent que les Provinces de Khoësme & de Khorasan, qui sont dans le Royaume de Perse, occupent présentement la plus grande partie de l'ancienne Margiane. Th. Corneille remarque que ceux qui donnent à la Margiane le nom de Jeselbas ou de Jezel, ne font pas réflexion que *Jezelbas* signifiant *tête verte*, étoit le nom général des Tartares du *Zagatay*, anciennement possesseurs de cette Province, qui leur fut prise prémiérement par Ismaël, & depuis par *Cha-Abas*, Rois de Perse, sur les mêmes Tartares qui s'en étoient remis en possession. D'autres nomment ce païs Elzabar. Son vrai nom, suivant plusieurs, est *Carason* ou *Corrosan*. Il a deux cens lieues de longueur. * Davity, *Etats du Sophy*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARGONICA, anciennement *Ardotium*. C'étoit autrefois une petite ville; c'est maintenant un village de la Liburnie en Dalmatie, situé près du bourg d'Ottoschatz. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARGOSEST, en Latin *Marcodava*, ville de la Turquie en Europe. Elle est sur la riviére de Badalach en Moldavie, environ à douze lieues de Jassy, & autant de Tergorod. * Maty, *Dictionnaire Géographique*.

MARGOZZA, en Latin *Margotia*, Petite ville du Duché de Milan en Italie. Elle est dans le Comté d'Anghiéra, sur le petit Lac de Margozza, qui est environ à deux lieues de celui d'Orta vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARGUARIN ou MARGUERIN DE LA BIGNE, Docteur de Sorbonne, né à Bayeux en Normandie, fut Théologal en cette ville & Doyen du Mans. Il fut député aux Etats de Blois l'an 1576, & s'acquit la réputation d'être un des plus habiles hommes de son tems. Ce Docteur fit imprimer l'an 1576, à Paris, chez Michel Sonnius, sa Bibliothéque des Péres, en huit volumes *in folio*, & y ajoûta l'an 1579, un autre volume sous le titre d'*Appendix*. Depuis, on a souvent réimprimé à Paris ce recueil si considérable de Traitez Ecclésiastiques: la deuxiéme édition s'en fit l'an 1589, en neuf volumes: la troisiéme édition l'an 1610, & on y ajoûta un *Appendix*, où l'on trouve divers Traitez, recueillis en partie par Melchior Hittorpius, & en partie par Henri Canisius. Le Pére Fronton-du-Duc nous procura l'an 1624, la quatriéme édition, à laquelle il ajoûta deux tomes de Traitez Grecs & Latins. Morel donna l'an 1644 la cinquiéme édition en dix-sept tomes. Le Pere François Combefis y ajoûta l'an 1648, deux volumes d'Auteurs Grecs & Latins, & deux autres l'an 1672. Avant ces deux derniéres éditions de la Bibliothéque des Péres, nous avions celle de Cologne de l'an 1618 en dix-huit volumes, ausquels le Pére André Schot ajoûta l'an 1622, quelques Traitez nouveaux, sous le titre d'*Appendix*. Enfin, on a publié l'an 1677, à Lyon, la même Bibliothéque, en vint-sept volumes. L'an 1528, Jean Sichard publia quelques Traitez des Péres. Dans la suite on imprima diverses fois à Bâle d'autres recueils des Ouvrages des Péres, & on leur donna des titres differens, comme de *Micro Presbyticon* l'an 1550, *De Hæreseologia* l'an 1556, & *De Orthodoxographis* l'an 1555 & l'an 1559. Ce furent là les commencemens des Bibliothéques des Péres. Marguerin de la Bigne est celui qui y a travaillé avec le plus de succès, & qui y a acquis le plus de gloire. Il est mort en 1608, âgé d'environ 68 ans. * Simler, *Epitome Gesnerianæ Biblioth.* La Croix du Maine. Labbe, Du Boulay, &c.

MARGUERITE (l'Isle de la). C'est une des Antilles de Sottovento. Elle est vers la côte de la Nouvelle Andalousie, à vint ou vint-cinq lieues de la Nouvelle Cordoue. Cette isle est médiocrement grande, mais elle est stérile & sans eau douce. Elle ne laisse pas d'être habitée par plusieurs riches Marchands, qui y font pêcher par des Negres les plus belles perles de l'Amérique. Ce qui a fait donner à l'Isle le nom de *Marguerite*, qui signifie une *perle*. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* aussi SAINTE-MARGUERITE.

MARGUERITE (sainte) que les Grecs appellent *Marina*, étoit d'Antioche de Pisidie en l'Asie Mineure. Elle eut pour pére un Prêtre ou Sacrificateur des faux Dieux, nommé *Ædesius*; & après la mort de sa mére, elle fut confiée à une femme qui étoit Chrétienne, & qui l'éleva dans la vertu & dans la piété. Dès que son pére sut qu'elle avoit embrassé la Religion Chrétienne, il la fit revenir en sa maison, lui donna des habits de païsanne, & l'envoya aux champs, pour y avoir soin du bétail, espérant de la réduire à ses volontez, par un châtiment si sévére. Quelque tems après, Olybrius, Général d'Armée sous l'Empereur Aurélien, étant dans la Pisidie, vit Marguerite au milieu des champs, & l'ayant trouvée fort belle, il la fit emmener à Antioche, où il employa les promesses & les menaces, pour l'obliger de sacrifier aux Idoles; mais ne pouvant réussir dans son dessein, il la fit cruellement tourmenter; & parce que sa constance, & les prodiges que Dieu faisoit paroître alors, attiroient l'admiration de tous les spectateurs, dont la plûpart renonçoient à l'Idolâtrie, il ordonna qu'on lui tranchât la tête; ce qui fut exécuté le 20 Juillet 275 de Jésus-Christ, ou environ, sous le pontificat du Pape saint Eutychien, & sous l'empire d'Aurélien. Son corps fut enterré par les Chrétiens dans Antioche, lieu de son martyre; mais lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1098, plusieurs de ses Reliques furent transportées en France. Les Critiques doutent avec raison des Actes d'où cette Légende est tirée, que Métaphraste même a reconnu être fabuleuse. Raoul de Tongres assure que le Pape Gélase avoit mis ces Actes de sainte Marguerite au rang des Piéces apocryphes. Le culte de cette Sainte n'est pas fort ancien dans l'Eglise d'Occident. Son nom ne se trouve point dans tous les anciens Martyrologes, & elle n'est devenue célébre que dans l'onziéme siécle. Ce que l'on dit de ses Reliques & ceintures, n'a non plus aucun fondement. Cependant on fait présentement la fête de cette Sainte au 20 de Juillet. * Surius. Métaphraste. Pierre *de Natalibus*. Baillet, *Vies des Saints*.

REINES DE FRANCE.

MARGUERITE de Provence, Reine de France, fille de RAYMOND BERENGER, II du nom, Comte de Provence & de Forcalquier, & de *Béatrix*, fille de *Thomas*, Comte de Savoye, fut mariée au Roi saint *Louïs*, à Sens, par dispense du Pape Grégoire IX, l'an 1234. Nos Historiens parlent souvent de la beauté & des vertus de cette Princesse, qui suivit son époux au voyage d'Outremer, & qui témoigna un zéle admirable pour la conversion des Barbares & pour le soulagement des malheureux. Dieu bénit son mariage par la naissance de six fils & de cinq filles. Cette Reine, comme fille ainée de *Raimond-Bérenger*, prétendit à la succession des Etats de ce Comte, qui les avoit laissés à sa derniere fille *Béatrix*, épouse de *Charles* d'Anjou, frére de saint Louïs. On blâme Marguerite de s'être adressée à l'Empereur, pour avoir justice sur ses prétentions. Elle fonda l'Hôpital de la Barre au fauxbourg de Châ-

Château-Thierri, un autre en celui de Saint-Marcel de Paris; & donna aux Religieuses de l'Ordre de saint François, la maison royale qu'elle avoit près de leur Monastére, dans le même fauxbourg de Saint-Marcel. Ce fut pourtant à condition que sa fille *Blanche*, Princesse de Castille, en auroit la jouïssance sa vie durant. Elle mourut à Paris le Mardi 20 Décembre 1295, selon les Titres du Monastére des mêmes Religieuses de saint François, ou l'an 1285, selon Messieurs de Sainte-Marthe. On l'enterra à saint Denys, devant le grand autel. * *Voyez* la Chronique de saint Denys. Guillaume de Nangis, *Vie de saint Louis*. L'Abbé de Choisi, *dans la Vie du même Prince*. Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France*. Mézéray, *Histoire de France*. Nostradamus, & Bouche, *Histoire de Provence*. Le Pére Anselme, &c.

MARGUERITE de Bourgogne, Reine de France, fille de *Robert* II de ce nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, très sage Princesse, fille de saint *Louis*, fut mariée l'an 1305, à Vernon en Normandie, à *Louis*, Roi de Navarre, puis Roi de France, X du nom, dit *le Hutin*, & fils de Philippe *le Bel*. Elle eut de ce mariage *Jeanne*, qui porta le Royaume de Navarre à *Philippe* d'Evreux son mari. La Reine Marguerite, accusée de quelque amour secrette, & convaincue d'adultére, fut enfermée dans le Château-Gaillard d'Andely, où elle fut étranglée avec un drap de lin l'an 1314. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Vernon.

MARGUERITE d'Ecosse, Dauphine de France, fille de *Jacques* I, Roi d'Ecosse, & de *Jeanne* de Sommerset, fut mariée *à Louis* Dauphin, depuis Roi, XI de ce nom, le 24 Juin 1436. Elle avoit beaucoup d'esprit, & aimoit les Gens de Lettres. Un jour passant dans la salle des Gardes, elle baisa Alain Chartier, qui dormoit, & qui étoit homme assez laid, mais spirituel & éloquent. Lorsqu'on lui en demanda la raison, elle répondit de bonne grace, qu'elle ne baisoit pas l'homme, mais la bouche d'où sortoient de si belles choses. Les Auteurs assurent qu'elle avoit quelque incommodité secrette, qui fut cause que le Dauphin son époux ne l'aima pas beaucoup: aussi n'en eut-il point d'enfans. Cette Princesse mourut le 16 Août de l'an 1444, âgée de 26 ans, à Châlons-sur-Marne, d'où son corps fut transporté, l'an 1479, en l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars.

REINES D'ANGLETERRE.

MARGUERITE de France, Reine d'Angleterre, étoit fille du Roi *Louis*, dit *le Jeune*, & de *Constance* de Castille, sa seconde femme. L'an 1160, par un Traité fait à Neubourg en Normandie, elle fut promise à Henri *le Jeune*, dit *au Court-Mantel*, fils aîné de *Henri* II, Roi d'Angleterre, qu'elle épousa l'an 1170. Elle fut couronnée par l'Archevêque de Rouen l'an 1172; mais deux ans après la mort de Henri, arrivée l'an 1183, elle prit une seconde alliance avec *Bela* III, Roi de Hongrie. Ce Prince ne vécut pas longtems après son mariage; & *Marguerite* se voyant une seconde fois veuve, entreprit le voyage de la Palestine, où elle mourut à Acre l'an 1196. * Rigord. Roger de Hoveden. Guillaume le Breton, &c.

MARGUERITE de France, Reine d'Angleterre, fille de *Philippe* III dit *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant, sa seconde femme, fut mariée dans la ville de Cantorbéry, le huitiéme Septembre 1299, à *Edouard* I, Roi d'Angleterre, dont elle fut la seconde femme, & mourut l'an 1317. Elle fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers de Londres, où elle avoit eu soin de faire préparer son tombeau.

MARGUERITE, épouse de Henri VI, Roi d'Angleterre, étoit une Princesse d'une beauté extraordinaire, d'un esprit incomparable & d'un courage plus que mâle; mais qui, avec tout cela, attira des maux infinis à l'Angleterre. Michel de la Pole, Comte de Suffolck, engagea le Roi à la demander en mariage à son pére *René d'Anjou*, Roi titulaire de Naples, de Sicile & de Jérusalem. Dans le tems que le Comte de Suffolck donna ce conseil à Henri VI, ce Roi étoit déja entré dans un traité beaucoup plus avantageux avec la fille du Comte d'Armagnac. Michel de la Pole, à qui le Roi venoit de donner le titre de Comte de Suffolck, épousa donc Marguerite, en qualité de Plénipotentiaire de son Maître, à Tours, vers la fin de l'an 1444; & le 22 Avril 1445, le Roi fit lui-même bénir son mariage à Southwick en Hampshire. Le 30 du mois de Mai suivant, Marguerite fut couronnée à Westminster. Non seulement Henri VI n'eut aucune dot de son épouse, il fut de plus obligé de fournir tous les fraix du voyage & de céder à son beau-pére l'Anjou & le païs du Maine. A l'instigation de la Reine & par complaisance pour le Duc de Suffolck, le Roi rapella de France Richard, Duc d'Yorck, qui jusques alors y avoit parfaitement bien défendu les conquêtes des Anglois, & y envoya Edmond Beaufort, Duc de Sommerset, qui, par sa mauvaise conduite, perdit dans peu toute la Normandie & tout ce que les Anglois possedoient en France, excepté la seule ville de Calais. Humphrey, Duc de Glocester, qui avoit déconseillé ce mariage à Henri VI, tomba en disgrace par les soins de Marguerite, qui par plusieurs persécutions avança enfin la mort du Duc. Après ce coup elle se rendit maîtresse absolue de l'esprit du Roi, qui étant d'une humeur tranquille & dévot, & aimant son épouse de tout son cœur, lui accorda aisément de gouverner à son gré le Roi & tout le Royaume. Cette conduite fournit une ample matiére de mécontentement aux Grands & au peuple. Le Duc d'Yorck, tant pour se vanger de ce qui lui étoit arrivé à cause du Duc de Sommerset, que pour se frayer sous main un chemin au thrône, prit enfin les armes en 1452, sous le prétexte ordinaire du bien public. Son parti accusa hardiment la Reine d'une familiarité criminelle avec divers Seigneurs, mais particuliérement avec le Duc de Suffolck; & lorsque le 13 Octobre 1453, elle accoucha de son fils Edouard, on publia que ce Prince étoit ou supposé ou illégitime; on n'ajouta cependant aucune foi à ces accusations. En 1455 le Duc d'Yorck gagna une bataille auprès de St. Albans, prit le Roi, & fit si bien que par un Arrêt du Parlement on lui donna le titre de Protecteur du Royaume. La Reine lui enleva cette dignité dans la même année, conduisit le Roi son époux de Londres à Coventry, & dirigea tellement les affaires que le Duc d'Yorck fut obligé d'entrer en accommodement en 1458. Lorsque peu de tems après il se révolta de nouveau, Marguerite le déclara coupable de haute trahison avec tous ses adhérans. Edouard, fils du Duc d'Yorck & Comte de March, battit l'Armée du Roi le 9 Juillet 1460. Dix-mille hommes restérent sur le champ de bataille, & le Roi tomba entre les mains des ennemis. Marguerite, accompagnée de 8 personnnes seulement, se sauva avec son fils au païs de Galles & de là en Ecosse. On lui enleva en Lancashire tout son bagage, qui pouvoit valoir 10000 Marcs. Nonobstant tout cela elle forma une Armée puissante, & le 30 Décembre 1460; elle gagna près de Wakefield une bataille, dans laquelle elle eut la consolation de voir le Duc d'Yorck au nombre des morts. L'année suivante le 17 Février elle gagna une autre bataille près de St. Albans contre le Comte de Warwick, & retira son époux de ses mains. Mais cela n'empêcha pas que le 3 Mars après, son époux ne fût déposé & le Comte de March proclamé Roi sous le nom d'Edouard IV. Pour renverser ce qu'on venoit de faire, elle marcha au devant de ses ennemis avec une Armée de 60000 hommes. Celle du Roi Edouard n'étoit que de 40000. On en vint aux mains le jour des Rameaux en 1461, près de Taunton. Environ 37000 hommes perdirent la vie dans cette bataille, dont la Victoire demeura à Edouard IV. Henri VI, se sauva en Ecosse, & Marguerite se retira auprès de son pére & ne négligea rien pour remettre son époux sur le thrône. En 1463 elle fit une nouvelle tentative; mais son Armée fut déréchef battue & Henri VI fait prisonnier. Elle-même eut de la peine à se sauver en Ecosse, d'où elle se retira encore une fois avec son fils Edouard auprès de son pére. Pendant qu'elle y étoit, elle trouva moyen en 1470, de mettre dans son parti Richard Nevil, Duc de Warwick, qui jusques alors avoit été un de ses ennemis les plus dangereux. Après que le Prince Edouard, fils de Marguerite, eut épousé *Anne*, fille du Duc de Warwick, celui-ci livra une bataille à Edouard IV, le 14 Avril 1471 auprès de Barnet; mais malheureusement pour le Duc, il perdit la victoire avec la vie. Le même jour Marguerite fit une descente avec quelques troupes à Weymouth en Dorsetshire, & lorsqu'elle eut appris le malheur du Duc, elle se retira dans le Couvent privilégié de Citeaux à Bewly en Hampshire. Plusieurs Lords l'animérent à faire un dernier effort; son parti grossit en même tems si fort, qu'Edouard IV auroit peut-être eu le dessous; s'il ne l'eût prévenue de bonne heure & ne lui eût livré bataille le 4 Mai de la même année auprès de Tewksbury, où il demeura maître du champ de bataille & de la personne de Marguerite, aussi bien que de celle du Prince Edouard son fils. Le Duc de Glocester & quelques autres massacrérent impitoyablement le Prince, & Marguerite fut conduite en triomphe à Londres, où Henri VI fut aussi massacré en prison par le Duc de Glocester, pendant que Marguerite demeura prisonniére. Quelque tems après, le pére de Marguerite la racheta moyennant une rançon de 50000 écus, qu'il fut obligé d'emprunter du Roi de France, n'ayant pas de lui-même de quoi fournir cette somme. Elle passa ainsi le reste de ses jours auprès de son pére, & cela d'une maniére fort misérable, parce qu'il n'étoit riche qu'en titres. Elle mourut en 1482. * Mézéray, *Hist. de France*. Sam. Daniel, *Vie des Rois de Henri VI & Edouard IV*, en Anglois. Habington, *Vie du Roi Edouard IV*, en Anglois. Holinshead, *Chronique*. Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome 1. dans l'Histoire d'Henri VI & d'Edouard IV. Dict. Allemand.*

REINE DE DANNEMARCK.

MARGUERITE, Reine de Dannemarck, de Suéde & de Norwége, fille de *Waldemar* III, Roi de Dannemarck, & femme de *Hacquin* Roi de Norwége, dont elle eut un fils nommé *Olaüs*, lequel, Waldemar étant mort, succéda au Royaume de Dannemarck. Mais comme il étoit encore fort jeune, ce ne fut que sous l'administration de sa mére, qu'il gouverna les Royaumes de Dannemarck & de Norwége, le Roi Hacquin son pére étant aussi mort. Ce Prince étant mort jeune, la Reine Marguerite commença à régner seule. Elle eut d'abord la guerre avec Albert Roi de Suéde, dans laquelle celui-ci ayant été fait prisonnier avec son fils, il ne sortit de prison, où il avoit été sept ans, qu'à condition qu'il payeroit soixante mille marcs d'argent, ou qu'il renonceroit à perpétuité pour lui & pour son fils au Royaume de Suéde. Ayant pris ce dernier parti, la Reine le réunit aux deux autres qu'elle tenoit déja, par l'Acte qui en fut fait à Calmar en 1397. Ce fut dans ce tems-là qu'elle associa au gouvernement des trois Royaumes, Eric Duc de Poméranie, son neveu. Elle mourut enfin l'an 1412, à Flensbourg ville du Duché de Sleeswic, âgée de 59 ans. Elle regna en tout 36 ans, avec beaucoup de modération & de prudence, ayant rendu le Royaume de Dannemarck fort florissant. Elle lui joignit la Norwége par droit de succession, & la Suéde par les armes. * *Mémoires manuscrits.*

REINE D'ECOSSE.

MARGUERITE, Reine d'Ecosse, petite-fille d'*Edmond* II, Roi d'Angleterre & fille d'*Edouard*, chassé de ses Etats par Canut, & mort en exil en Hongrie, fut ramenée en Angle-

terre avec son frére Edgard & sa sœur Christine, pour vivre à la Cour de son grand-oncle Edouard III, qui la maria à *Malcolme* III, Roi d'Ecosse, en l'année 1070. Elle se fit aimer de ce Prince, qui partagea avec elle le gouvernement, & fit de grands biens en Ecosse. Le Roi son mari, ayant été tué avec son fils *Edouard* l'an 1093, la Reine Marguerite fut tellement saisie de cette nouvelle qu'elle en mourut. Elle a été canonisée par Innocent IV l'an 1251. On fait sa fête au dixiéme de Juin. * *Voyez sa Vie par* Thierri, Moine de Durham, *dans Bollandus.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

REINE D'ESPAGNE.

MARGUERITE, Reine d'Espagne, fille de *Charles* d'Autriche, Archiduc de Gratz, & Duc de Stirie & de Carinthie, & de *Marie* de Baviére, naquit le 25 Décembre 1584. Philippe II, Roi d'Espagne, la demanda pour son fils, qui fut *Philippe* III, & les cérémonies des épousailles furent faites à Ferrare par le Pape Clément VIII, qui se trouvoit alors en cette ville. Ensuite *Marguerite* passa en Espagne & fut mére d'*Anne-Marie* d'Autriche, mariée à *Louïs* XIII, Roi de France, de *Philippe* IV, Roi d'Espagne, & de divers autres enfans. Cette sage Reine s'adonna aux œuvres de piété, fit diverses fondations, & mourut le 13 Octobre 1611. De savans hommes ont travaillé à son éloge, que l'on trouvera en celui que lui a dressé le Pére Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres, tome 2. p. 239. 2. édition.*

REINES DE NAVARRE.

MARGUERITE d'Orléans ou de *Valois*, Duchesse d'Alençon, puis Reine de Navarre, a été très célébre par sa beauté, & sur-tout par son esprit. Ronsard parlant de cette Reine, d'une autre de même nom, aussi Reine de Navarre, & d'une autre, fille de François I, Duchesse de Berry & de Savoye, s'exprime avec admiration en ces termes:

> *Qui dirons-nous encor, France, de tes mérites?*
> *C'est toi, qui as nourri trois belles Marguerites,*
> *Qui passent d'Orient les perles en valeur, &c.*

Elle étoit sœur du Roi *François* I, fille de *Charles* d'Orléans, Duc d'Angoulême, & de *Louïse* de Savoye, naquit à Angoulême le onziéme Avril 1492, & fut élevée à la Cour du Roi Louïs XII son oncle. Charles, Comte de Flandre, qui fut depuis Roi d'Espagne & Empereur, la demanda inutilement en mariage. Elle épousa le neuviéme Octobre 1509, *Charles* dernier Duc d'Alençon, que le Roi *François* I son beau-frére, fit reconnoître premier Prince du sang, & qu'il honora de la charge de Connétable, & de divers autres emplois très considérables. Charles suivit le Roi en son voyage d'Italie; & à son retour l'an 1525, il mourut à Lyon du déplaisir qu'il eut de la prise de ce Roi à Pavie. La Princesse Marguerite très affligée, & de la mort de son époux, & de la prise de son frére, qu'elle aimoit tendrement, en témoigna un déplaisir extrême. Elle fit un voyage à Madrid, pour y servir le Roi malade; & parla avec tant de hardiesse à l'Empereur & à ceux de son Conseil, qu'ils en parurent plus traitables. On dit que la politique suggéra à Charles Quint de faire arrêter la Princesse; mais qu'ayant honte de commettre cette perfidie à la vue de toute la Cour, il amusa pendant quelque tems cette Princesse, s'imaginant que le terme du sauf-conduit, qu'il lui avoit accordé, expireroit sans doute quatre jours avant qu'elle fût en état de sortir du Royaume. Marguerite ayant découvert ce dessein, se retira en diligence, & arriva avant le tems expiré sur la frontiére, où le Seigneur de Clermont de Lodéve l'attendoit avec une bonne escorte, que les Espagnols n'osérent attaquer. Le Roi François I étant de retour lui témoigna sa reconnoissance par toutes les preuves de son amitié. Il la nommoit ordinairement *sa Mignonne*, & la maria l'an 1527, à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & Prince de Béarn. De ce mariage elle eut *Jeanne* d'Albret, qui épousa *Antoine* de Bourbon, pére de HENRI *le Grand.* Cette Reine avoit beaucoup de connoissance des Belles-Lettres, composoit très bien en vers & en prose, & avoit sur-tout une facilité admirable à faire des Devises. Elle composa divers Ouvrages de Poësie en divers tems, entre autres, le *Miroir de l'Ame pécheresse*, imprimé en 1533, qui déplut à la Sorbonne; *le Triomphe de l'Agneau*; des *Comédies*, & autres Piéces en vers. Le tout fut rassemblé en un corps par Jean de la Haye ou *Silvius* son valet de chambre, & publié l'an 1547, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princesses.* Cette Princesse fit aussi, en prose, *l'Heptameron*, connu sous le nom de *Nouvelles de la Reine de Navarre*, & plusieurs autres. Elle estimoit les Savans & se plaisoit à leur faire du bien. La curiosité l'engagea à écouter Jacques le Févre & Gérard Roussel, Protestans, qui lui communiquérent leurs sentimens, qu'elle professa quelque tems. Elle y renonça ensuite, selon quelques Protestans. Plusieurs d'entre eux avouent dans leurs Histoires Ecclésiastiques, *qu'elle retourna à sa premiére Idolâtrie; qu'elle abandonna Dieu, & se perdit tout à fait.* Sur la fin de sa vie, elle fréquentoit souvent les sacremens de pénitence & de l'autel, & s'adonnoit aux œuvres de piété. Elle mourut au château d'Odos en Bigorre le deuxiéme Décembre 1549, & fut inhumée à Pau. Sa Devise de sa façon étoit la fleur de souci, qui regardoit le Soleil, avec ces mots, *Non inferiora secutus.* Elle en avoit aussi fait une qui étoit un lys accolé de deux marguerites, & ces paroles à l'entour, *Miraculum naturæ opus.* Charles de Sainte Marthe, Lieutenant-Criminel d'Alençon, & Maître des Requêtes de l'Hôtel de cette Reine, composa son Oraison funébre, qu'il publia en Latin & en François. Scévole de Sainte-Marthe a placé son éloge entre ceux des Hommes de Lettres François. Ronsard, d'Aurat, Nicolas Denisot, Matthieu Pacius, Brantôme, Pierre de Mireurs, Matthieu, Bernard, la Croix-du-Maine, du Verdier Vauprivas, Sponde, Hilarion de Coste, les Auteurs de l'Histoire de France & de Navarre, & divers autres, parlent très avantageusement de cette Héroïne. Nous avons un volume d'épitaphes qu'on fit pour elle. Anne, Marguerite & Jeanne de Seimour, Angloises, composérent pour elle plus de cent Distiques Latins, que du Bellay, d'Aurat, Baif, & les autres Poëtes célébres de ce tems-là, mirent en notre Langue: ils furent aussi traduits en Grec & en Latin. Valentine d'Alsinois lui consacra cette Epitaphe:

> *Musarum decima & Charitum quarta, inclyta Regum*
> *Et soror & conjux, Margaris illa jacet.*

* Bayle, *Dict. Critiq.* au mot. *Navarre.*

MARGUERITE de France, autre Reine de Navarre, fille du Roi *Henri* II & de *Catherine* de Médicis, & sœur des Rois *François* II, *Charles* IX & *Henri* III, & de *François*, Duc d'Alençon, de Brabant, &c. d'*Elisabeth* Reine d'Espagne, & de *Claude* Duchesse de Lorraine, naquit le 14 Mai de l'an 1552, & parut à la Cour comme un Soleil, comme nous l'apprend Brantôme dans ses Mémoires. Divers Princes, & entre autres, l'Empereur & le Roi de Portugal, la firent demander en mariage; mais différens intérêts furent cause qu'en 1572, on la maria à *Henri*, alors Prince de Béarn, puis Roi de Navarre & de France, IV du nom. Ce mariage ne fut point heureux, parce que le Duc de Guise possédoit le cœur de cette Princesse, qui ne fut ni des plus constantes, ni des plus réguliéres dans sa conduite. Elle parle dans ses Mémoires de son voyage pour aller aux eaux de Spa, & de divers autres accidens de sa vie, qui fut assez agitée, jusqu'à ce qu'elle fût enfermée au château d'Usson en Auvergne, dont elle se rendit maîtresse, après avoir assujetti le cœur du Marquis de Canillac qui la gardoit. On dit que ce Seigneur devint le captif de sa prisonniére, pour avoir regardé un peu trop attentivement la blancheur du bras de cette Reine. Après que le Roi Henri *le Grand* eut quitté la Religion Réformée pour embrasser la Romaine, la Reine Marguerite voulant témoigner son affection au bien de l'Etat, fit prier le Roi de faire dissoudre leur mariage, & de se procurer, par la dispense du Pape, qui étoit alors Clément VIII, la liberté d'épouser une femme, dont il pût avoir une heureuse postérité; ce qui se fit par l'autorité du Saint Siége l'an 1599. Depuis, lorsque Marie de Médicis eut eu plusieurs enfans, elle demanda permission de venir à la Cour, & arriva à Paris au mois d'Août de l'an 1605. Elle s'y adonnoit aux œuvres de piété, prenoit un singulier plaisir de conférer avec les gens de Lettres; mais elle ne s'embarrassoit pas de payer ses dettes, & faisoit un mélange bizarre de dévotion & de galanterie. Cette Princesse engagea Coëffeteau à composer une Théologie en François. Elle avoit une merveilleuse facilité de composer en prose & en vers; ce qu'on peut juger par les Poësies & les Mémoires qui nous restent d'elle. Elle mourut le 27 Mars 1615, & fut la derniére Princesse de la Maison de Valois, dont tous les Princes étoient morts sans postérité. Voici des vers qu'on fit, au sujet de l'extinction de cette Maison:

> *Margaris alma soror, consors & filia Regum,*
> *Omnibus bis moriens, prob dolor! orba fuit.*
> *Pars ferro occubuit, pars altera cæsa veneno.*
> *Tutior est solio parvula sella gravi:*
> *Prævisis obiit mater vexata procellis,*
> *Par natæ mœror præstitit inferias.*

Brantôme, la Croix-du-Maine, Hilarion de Coste, Mézeray, Sainte-Marthe, & divers autres Auteurs, font mention d'elle; mais la plupart n'en parlent pas avantageusement sur le chapitre de la chasteté. Auger de Mauléon, Seigneur de Granier, a publié les Mémoires de la Reine Marguerite; mais il n'est pas sûr, comme il le prétend, que cette Princesse les ait adressez à Charles de Vivonne, Baron de la Châtaigneraye: il y a plus d'apparence que ce fut à Pierre de Bourdeille, Abbé de Brantôme. Ce dernier a inséré la Vie de la Reine Marguerite parmi celles des Femmes Illustres, où il parle assez au long de Pau, du voyage de la Reine, du Maréchal de Biron, d'Agen, & de la sortie du Marquis de Canillac du château d'Usson en Auvergne. Si l'on se donne la peine de comparer tous ces endroits, avec ce que dit la Reine Marguerite dès le commencement & dans la suite de ses Mémoires, il y a très peu de personnes qui n'approuvent cette conjecture. Il paroît même, par les Mémoires de cette Princesse, qu'elle y réfute indirectement quelques endroits du Discours de Brantôme. Si nous avions ces Mémoires plus entiers, nous y verrions, suivant la promesse de cette Reine, de quelle façon elle y détruit ce que Brantôme dit de la sortie du Marquis de Canillac du château d'Usson. Outre cela la Reine Marguerite nomme Madame de Dampierre, tante de celui à qui elle parle; Madame de Rets, sa cousine; & M. d'Ardelay, son brave frére. Cela convient précisément à Brantôme, qui nomme souvent dans ses Mémoires Madame de Dampierre sa tante. C'étoit Jeanne de Vivonne, femme de Claude de Clermont, Seigneur de Dampierre, & mére de Claude-Catherine de Clermont, dont nous parlerons ailleurs, mariée en secondes noces à Albert de Gondy, Duc de Rets, Maréchal de France. Brantôme nomme encore celle-ci sa cousine, & parle de M. d'Ardelay son frére, qui fut tué à Chartres, comme il le dit dans le Discours des Colonels. Nous pouvons ajoûter que Brantôme étoit particuliérement connu de cette Princesse; qu'il recevoit de tems en tems de ses Lettres, & qu'il lui dédia par son ordre, ses Hommes Illustres Etrangers. *Je leur sers de Maître de cérémonies & d'Interpréte*, dit-il en finissant l'Epitre Dedicatoire, *par l'hon-*

neur des commandemens que j'en ai reçus de votre Majesté. Enfin il y a apparence que c'est encore de lui dont parle si obligeamment la Reine en ces termes: *Mon Histoire sera digne d'être écrite par un cavalier d'honneur, vrai François, né d'illustre maison, nourri des Rois mes pére & mére, parent & familier ami des plus généreuses & honnêtes femmes de notre tems, de la compagnie desquelles j'ai eu ce bonheur d'être.*

AUTRES PRINCESSES DE CE NOM.

MARGUERITE, femme du Comte de Virboslas, accoucha dans Cracovie, ville capitale du Royaume de Pologne, le 20 Janvier 1269, de 36 enfans tous en vie. Martin Cromer rapporte ce prodige dans le livre neuviéme de son Histoire de Pologne, & est cité par Guichardin dans la Description qu'il a faite de la Hollande. * Jean Herbert de Fulstin, *Histoire des Rois de Pologne.*

MARGUERITE de France, Duchesse de Brabant, fille du Roi saint *Louïs*, & de *Marguerite* de Provence, fut mariée l'an 1269, à *Jean* I de ce nom, Duc de Brabant, mourut en couches vers l'an 1271, & fut enterrée à Saint-Denys.

MARGUERITE, Princesse de Hongrie, Vierge & Religieuse de saint Dominique, née l'an 1243, étoit fille de *Béla* IV, Roi de Hongrie, & de la Reine *Marie*, tous deux de grande piété, qui la consacrérent au service de Dieu dès sa naissance, & la mirent à l'âge de trois ans & demi dans un Monastére de Religieuses de saint Dominique à Vesprin. A l'âge de douze ans elle fit profession de virginité perpétuelle dans le Monastére que le Roi & la Reine avoient bâti exprès pour elle, dans une Isle du Danube, près de Bude. Elle fut en grande réputation de sainteté, & gouverna ce Monastére jusqu'à l'an 1271, qui fut celui de sa mort. Quoiqu'elle n'ait pas été canonisée, on lui donne la qualité de Sainte. Son corps repose à Presbourg. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

MARGUERITE, Comtesse de Hollande, fille & héritiére de *Florent* Comte de Hollande & de Zelande, & de *Mathilde*, fille de *Henri* Duc de Brabant, est célébre par un conte dont on ne sait pas l'origine. On dit qu'elle refusa un jour l'aumône à une femme qu'elle accusa en même tems d'adultére, & d'avoir eu la compagnie de deux hommes, parce qu'elle portoit entre ses bras deux petits enfans jumeaux, dont elle étoit accouchée. Cette pauvre femme se voyant accusée injustement, pria Dieu, pour justifier son innocence, de donner à la Comtesse, qui étoit grosse alors, autant d'enfans qu'il y avoit de jours en l'année: ce qui arriva; car la Comtesse accoucha l'an 1276, le Vendredi Saint, de 364 enfans, tant garçons que filles, tous petits comme des poussins, qui eurent vie, & furent tous baptisez par Gui, d'autres disent Othon, Evêque d'Utrecht, qui donna le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ces enfans moururent les uns après les autres, & la mére ensuite, à l'âge de 42 ans. Elle fut enterrée avec eux à Loosduyne, dans l'Eglise de l'Abbaye des Religieux de l'Ordre de saint Bernard, à demi-lieue de la Haye en Hollande. On y garde encore les bassins, dans lesquels on batisa ces enfans, & on y voit cette Epitaphe:

Illustris Domini Florentii Comitis Hollandiæ filia, cujus mater fuit Mathildis filia Henrici Ducis Brabantiæ, fratrem quoque habuit Guillelmum Alamanniæ regem: hæc præfata Domina Margareta, anno salutis millesimo ducentesimo septuagesimo sexto, ætatis suæ anno quadragesimo secundo, ipso die Parasceves, horâ nonâ ante meridiem, peperit infantes vivos promiscui sexûs, numero trecentos sexaginta quatuor, qui postquam per venerabilem Episcopum Dominum Guidonem suffraganeum, præsentibus nonnullis proceribus & magnatibus in pelvi quadam baptismi sacramentum percepissent, & masculis Joannes, fœmellis verò nomen Elizabeth impositum fuisset, ipsorum omnium, simul cum matris, animæ ad Deum æternaliter victuræ redierunt: corpora autem sub hoc saxo requiescunt. Il faudroit être assuré que cette Epitaphe n'a point été faite après coup. * Guichardin, *Description de Hollande.* Erasme. Vivès, &c. Junius, *in Histor. Batav.* & autres.

MARGUERITE d'Anjou-Sicile, Comtesse de Valois, fille aînée de *Charles* II, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, épousa *Charles* de France, Comte de Valois, à Corbeil le 16 Août de l'an 1290. Elle fut mére du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*; de *Charles*, Comte d'Alençon; & de quatre filles, entre lesquelles il y en eut une, appellée *Marguerite* de Valois, promise l'an 1298, à saint Germain en Laye, à *Gui* de Châtillon, I de ce nom, Comte de Blois, qu'elle épousa l'an 1310. La Comtesse sa mére mourut le 31 Décembre de l'an 1299, & fut enterrée dans le chœur des Dominicains de Paris, & son cœur dans l'Eglise de saint Maurice d'Angers.

MARGUERITE de France, Comtesse de Flandre, fille du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne-Comté, fut accordée l'an 1317 à *Louïs* II, dit *de Crecy*, Comte de Flandre, qui l'épousa l'an 1320. Elle en eut *Louïs* III, pére de MARGUERITE Comtesse de Flandre, & Duchesse de Bourgogne, & mourut l'an 1382, âgée de 72 ans, dans une haute réputation de vertu. Son corps fut apporté à saint Denys, & enterré dans une Chapelle qu'elle y avoit fondée, comme nous l'apprenons du Religieux de saint Denys, qui a écrit l'Histoire de Charles VI, *l.* 2. *c.* 7.

MARGUERITE d'Autriche, Duchesse de Savoye, fille unique de *Maximilien* I, Empereur, & de *Marie* de Bourgogne, & sœur de *Philippe* I, Archiduc d'Autriche, qui épousa *Jeanne*, héritiére d'Espagne, naquit le 10 Janvier 1480, & après la mort de sa mére, qui fut causée par une chûte de cheval, elle fut envoyée en France pour y être élevée avec les enfans du Roi Louïs XI. Peu de tems après elle fut fiancée au Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VIII: mais ce Monarque ayant épousé Anne héritiére de Bretagne l'an 1491, renvoya Marguerite à son pére, avant la consommation du mariage. Ferdinand & Isabelle, Rois de Castille & d'Aragon, la firent demander l'an 1497, pour leur fils unique *Jean*, Infant des Espagnes. Elle leur fut accordée, & le vaisseau sur lequel elle fut menée, faillit à périr par la violence de la tempête. On dit que ce fut dans cette occasion que la Princesse composa son Epitaphe en ces termes:

> *Ci gist Margot la gente Damoiselle,*
> *Qu'eut deux maris, & si mourut pucelle.*

Ou bien de cette maniére:

> *Ci git Margot, noble Damoiselle,*
> *Deux fois mariée, & morte pucelle.*

Elle aborda enfin en Espagne, & en sortit bientôt, parce que l'Infant son époux mourut peu après la consommation du mariage. Le 26 Septembre 1501, elle épousa *Philibert* II, Duc de Savoye, dit *le Beau*, qui mourut trois ans après, l'an 1504, sans laisser d'enfans. Après cette mort elle se retira en Allemagne auprès de l'Empereur son pére. Depuis elle fut Gouvernante des Païs-Bas, & acquit beaucoup de réputation par sa prudence & par le soin qu'elle eut de s'opposer aux progrès de la doctrine de Luther en ces Provinces. Ce fut elle qui fit bâtir la belle Eglise que l'on voit aux portes de Bourg en Bresse, qui est un Couvent d'Augustins Déchaussez. Elle lui couta deux cens mille écus, comme l'a remarqué Henri-Corneille Agrippa, Conseiller & Historiographe de cette Princesse, dans son Oraison funébre qu'il dressa. On voit dans cette Eglise sa Devise en ces termes, *Fortune, infortune, fors une*, que les curieux expliquent diversement. Marguerite mourut à Malines, le premier Décembre 1530, & laissa divers Ouvrages en prose & en vers, entre autres, *le Discours de ses Infortunes & de sa Vie.* Jean le Maire de Belges composa à sa louange un Livre intitulé, *la Couronne Marguarite*, imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes l'an 1549. Il y rapporte des choses assez particuliéres de l'esprit & des réponses de cette Princesse. * Agrippa, *Orat.* 1. Guichenon, *Histoire de Bresse & de Savoye.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Harée. Mariana. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE D'YORC, Princesse d'Angleterre, illustre par son esprit & par sa piété, étoit fille de *George*, Duc de Clarence, que son frére *Edouard* IV fit mourir dans une pipe de malvoisie. On la maria à *Richard* Polus ou Pool, duquel elle eut quatre fils, entre autres, le Cardinal *Regnaud* Polus. Henri VIII, & la Reine Catherine d'Aragon son épouse, firent choix de cette Princesse pour être Gouvernante & Dame d'honneur de leur fille unique Marie, Princesse de Galles. Elle s'acquitta très bien de cet emploi, & jetta dans l'esprit de la jeune Princesse ces semences de piété, qui portérent depuis des fruits, lorsqu'elle fut parvenue à la Couronne. Lorsque Henri VIII fut devenu amoureux d'Anne de Boulen, Marguerite Polus devint un des objets de sa haine, parce qu'elle étoit le refuge & la consolation des Catholiques, & parce qu'elle avoit l'avantage d'être mére d'un fils, qui avoit reproché à Henri ses débauches & son impiété. Ce Prince ne pouvant décharger sa fureur sur la personne du fils, fit couper la tête à la mére âgée de 70 ans. Le prétexte de cette mort fut qu'elle avoit reçu une Lettre du Cardinal son fils. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.* Sandérus & Bécatel, *Vie du Cardinal Polus.*

MARGUERITE de France, Duchesse de Berry & de Savoye, Princesse de Piémont, fille du Roi *François* I & de *Claude* de France, & sœur du Roi *Henri* II, & de *Magdelaine*, femme de *Jacques* V, Roi d'Ecosse, naquit à saint Germain en Laye le cinquiéme Juin 1523, & dès son jeune âge elle acquit une très grande connoissance de la Langue Gréque & de la Latine. Sa piété, son favoir, sa beauté, sa douceur, sa prudence & sa libéralité lui acquirent une grande réputation, & la firent célébrer à l'envi par les Savans les plus illustres de son tems, sur-tout le célébre Ronsard, qui l'a immortalisée dans ses vers, & qui parlant de cette Princesse, en son Départ de France, s'exprime en ces termes:

> *Toûjours, par-tout, sans repos & sans cesse,*
> *Je chanterai cette belle Déesse,*
> *La* MARGUERITE, *honneur de notre tems,*
> *Dont la vertu fleurit comme un Printems, &c.*

Elle fut la protectrice des Sciences après la mort du Roi François I, son pére. Ronsard, du Bellay, Jodelle, d'Aurat & Belleau, tous Poëtes François, eurent beaucoup de part à son estime & à ses libéralitez; & les plus célébres Jurisconsultes vinrent enseigner en l'Université de Turin, depuis que cette Princesse eut épousé *Emmanuel-Philibert* Duc de Savoye, auquel elle fut accordée par le Traité de paix conclu à Cateau-Cambresis l'an 1559, & mariée le neuviéme Juillet de la même année. Le Duc s'estimoit très heureux de posséder une épouse si accomplie, & ses Sujets la nommoient *la Mére des Peuples*, & la combloient de mille bénédictions. Elle reçut à Turin le Roi Henri III à son retour de Pologne, & lui donna de très bons conseils. On dit qu'elle s'empressa avec tant d'ardeur pour donner ordre que le Roi & les Seigneurs de sa suite fussent traitez comme elle le souhaitoit, qu'elle se donnoit elle-même la peine de voir faire le lit de ce Monarque. Elle gagna dans ces occasions une pleurésie dont elle mourut le 14 Septembre 1574, en l'absence de son époux qui étoit venu accompagner le Roi jusqu'à Lyon. Barthélemi d'Elbéne dédia son Livre de *la Cité de la Vérité* à cette Princesse, à qui divers autres Savans adressérent leurs Ouvrages. * Jean Tonso, *en la Vie d'Emmanuel-Philibert.* Monod, *Alliances de France & de Savoye.* Matthieu & Mézeray, *Hist. de France.* Guichenon, *Histoire de Savoye.*

Louïs

Louïs Jacob, *Biblioth. Fœmin.* Brantôme & de Thou. Hilarion de Coste.

MARGUERITE, Duchesse de Florence, de Parme, & de Plaisance, Gouvernante des Païs-Bas, fille *naturelle* de l'Empereur *Charles-Quint*, qui l'avoit eue de *Marguerite* Van Geste, Démoiselle de Flandre, fut élevée auprès de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien I, puis auprès de Marie sœur de Charles-Quint & veuve de Louïs Roi de Hongrie, & fut mariée par l'Empereur son pére, à *Alexandre* de Médicis, Duc de Florence. Après que ce Prince eut été assassiné l'an 1537, on la donna en secondes noces à *Octave* Farnése, neveu du Pape Paul III. Marguerite ne fut pas contente de ce mariage, & sembloit mépriser un mari qui n'étoit pas encore en âge. Elle disoit agréablement à ce propos, que c'étoit son destin de n'avoir point de rapport avec ses maris: parce que n'étant qu'une fille de douze ans, elle avoit épousé un homme âgé de vint-sept ans; & qu'en un âge où elle étoit déja femme, on lui donnoit un jeune enfant de 13 ans. Octave ayant fait le voyage d'Afrique avec son beau-pére, revint après deux ans d'absence, & reçut de Marguerite de grands témoignages de tendresse. Il fut fait en même tems Duc de Parme & de Plaisance, & la Duchesse accoucha de deux enfans mâles. Elle fut extrêmement aimée des peuples du Païs-Bas, ausquels le Roi Philippe II, son frére, qui en 1559 se retira en Espagne, parce que la Réformation commençoit à s'y introduire, la donna pour Gouvernante, après la mort de son époux. Elle ménagea avec beaucoup de prudence les esprits de ces peuples portez à la revolte, & passionnez pour la doctrine des Réformez qui étoit suivie par un grand nombre. Ayant convoqué en 1562, les Chevaliers de la Toison d'Or & les *Statbouders* ou Gouverneurs des Provinces, on députa secrettement au Roi, à l'insçu du Cardinal de Granvelle, Montigni, pour lui déclarer, *que tout le mal qui se voyoit alors dans les Païs-Bas venoit de l'érection des nouveaux Evêchez sans le consentement des Etats, de la crainte où l'on etoit d'une Inquisition Espagnole, & de la haine générale que l'on avoit conçue contre le Ministére du Cardinal.* Toutes ces représentations n'opérérent rien en faveur des persécutez. Ce fut vainement encore que la Gouvernante écrivit en Cour le trouble que causoit le dessein de faire recevoir le Concile de Trente & l'Inquisition; Philippe continua dans son dessein. Lorsque Marguerite eut appris qu'il s'étoit formé une puissante Ligue, où les Catholiques étoient entrez tout comme les Réformez, elle en fut effrayée, & convoqua une Assemblée en 1566, où le Comte d'Egmont refusa de se mettre à la tête de ceux qui devoient combattre en faveur des Loix pénales & de l'Inquisition. Elle s'accommoda ensuite avec les Confédérez, en promettant que l'Inquisition seroit abolie & qu'on redresseroit les griefs des peuples & des Nobles. Elle n'oublia rien pour diviser les Confédérez, & en vint à bout en mettant les Réformez aux prises avec les Luthériens au sujet de leurs disputes particulieres. Elle mit habilement des garnisons par-tout, & se trouvant assez forte, elle parla ensuite fiérement aux Confedérez qui se plaignoient des infractions qu'on avoit faites aux promesses. Cependant tant de tragédies commençoient à attendrir la Duchesse; c'est pourquoi Philippe envoya dans les Païs-Bas le Duc d'Albe inaccessible à la compassion. La terreur se répandit par-tout à la venue du Duc, & tous ceux qui purent quitter s'enfuirent. La Gouvernante tâcha de prévenir & d'arrêter cette désertion par des placards; mais on ne s'y fia pas, lorsqu'on vit que le Duc avoit établi une nouvelle Cour de Justice sous le nom de *Conseil des Tumultes*, que les Protestans nommérent ensuite *Conseil de Sang.* La Gouvernante voyant que ses ordres étoient peu respectez, & que la meilleure partie du pouvoir étoit dans les mains du Duc, résolut de se retirer après en avoir obtenu l'agrément du Roi son frére. Elle se retira en Italie, & s'adonna plus particuliérement à la piété, qu'elle avoit autrefois pratiquée sous la direction de saint Ignace de Loyola. Avant que de mourir, elle eut la consolation de voir, l'an 1578, son fils *Alexandre* de Parme, Gouverneur des Païs-Bas, après Dom Jean d'Autriche qui avoit eu cet emploi après Dom Louïs de Réquésens, successeur du Duc d'Albe. Marguerite mourut à Ottone dans le Royaume de Naples, au mois de Janvier 1586 ou 1587. Les Historiens parlent très avantageusement des qualitez de cette Princesse. Non seulement elle avoit un esprit qui surpassoit celui des femmes, mais par sa démarche même, elle faisoit juger qu'elle étoit moins une femme avantagée du courage d'un homme, qu'un homme caché sous les habits d'une femme. Elle étoit si forte & si vigoureuse, que quand elle chassoit le cerf, elle avoit accoutumé de relayer d'autant de chevaux que les plus robustes Chasseurs, qui succomboient quelquefois dans le travail de pareilles chasses. Elle avoit un peu de barbe au menton & sur la lévre supérieure; &, ce qui arrive rarement aux femmes, si elles ne sont d'un naturel très robuste, elle étoit quelquefois tourmentée de la goute. * Strada, *de Bello Belg.* De Thou. Hilarion de Coste, &c.

MARGUERITE de France. *Voyez* PHILIPPE IV, dit *le Bel.*

MARGUERITE DE RAVENNE, ainsi nommée du lieu où elle fit sa demeure ordinaire, étoit née à Russi, petit village entre Faenza & Ravenne. Elle perdit la vue n'ayant que trois mois, & l'on assûre que dès sa plus tendre enfance, elle s'accoutuma aux plus grandes austéritez. Les maladies dont elle fut accablée ensuite pendant quatorze ans, sa patience invincible dans les insultes qu'elle eut à souffrir, son empressement à gagner les ames à Jésus-Christ, la rendirent enfin l'objet de la vénération du public: on lui demanda des avis de tous côtez, & D. Séraphim de Ferme, Chanoine régulier de saint Jean de Latran, voulut bien écrire ceux qu'elle lui dicta pour une Société nommée du bon Jésus, où toutes sortes de personnes entrérent alors, & qui devint depuis une Congrégation de Clercs Réguliers. Rien n'est plus sage que ces avis, & à l'exception de ce qui concerne les austéritez qui y sont marquées pour ceux & celles qui étoient entrez dans la Société, il n'y a rien qui ne convienne parfaitement à tout Chrétien. Marguerite mourut le 23 Janvier 1505, étant âgée de 63 ans; & à la requête de Frédéric II, Duc de Mantoue, le Pape Paul III fit informer en 1537, des miracles qui se faisoient à son tombeau; mais on ne suivit pas cette affaire, ce qui n'a pas empêché Ferrarius de lui donner le titre de Bienheureuse, & de la placer dans le Catalogue des Saints d'Italie. * Simon Marini, *Vite delle BB. Margar. & Gentile.*

MARGUILLIER, celui qui a l'administration des affaires temporelles d'une Eglise de Paroisse, qui a soin de sa fabrique & de l'œuvre. Il y a dans les grandes Paroisses en France deux premiers Marguilliers ou Marguilliers d'honneur, qui sont d'ordinaire des Officiers, & deux Marguilliers comptables, qui sont Marchands ou Bourgeois. Les Marguilliers vont les premiers à l'offrande à la procession, & représentent tout le Corps des Paroissiens. L'Intendance de la fabrique des Eglises appartenoit anciennement à l'Evêque. Les Evêques s'en déchargérent sur les Archidiacres, & les Archidiacres sur les Curez. L'avarice ou la négligence des Curez fut cause qu'on choisit des personnes notables & zélées entre les Paroissiens, pour prendre la direction des affaires de l'Eglise. Cependant les Evêques ont prétendu que ces Marguilliers, quoique Laïques, n'étoient point dispensez de rendre compte de leur administration devant le Juge Ecclésiastique. Ils y ont été maintenus par divers Edits & Arrêts du Conseil. Les Juges séculiers se sont pourtant maintenus en possession; attendu qu'il s'agit des biens temporels, & que les Marguilliers qui sont les comptables, sont de condition Laïque. Ainsi les Marguilliers ne sont justiciables des Evêques, ni pour leur élection, ni pour leur destitution, ni pour leurs comptes. Le mot de Marguillier vient de *matricularius.* La *matricule* étoit un régître public où l'on enrôlloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des Eglises, & les Marguilliers étoient les Gardes de ces regîtres & les distributeurs de ces aumônes. Depuis on l'a dit de ceux qui ont eu le soin & la garde du revenu des Eglises. Ordinairement on choisissoit quelques-uns d'entre les pauvres qui étoient aux portes des Eglises, pour y rendre les menus services, comme de les balayer, de les orner, & de sonner les cloches; & ces pauvres, dont les Marguilliers d'aujourd'hui ont pris la place, se tenoient aux portes des Eglises pour les garder, & avoir soin des autres pauvres. On a depuis établi des Marguilliers dans les Cathédrales, à l'imitation des Paroisses. Odon, Evêque, a établi dans l'Eglise de Paris, quatre Clercs & quatre Laïques, qui à cause de leur *Marguillerie* font un hommage-lige à l'Evêque. Ils devoient garder l'Eglise & sonner les cloches. M. Du Pin remarque que les Marguilliers ont commencé à être établis dans le XIV siécle. * Furetiére, *de l'édition de* 1727. Du Pin, *Abbrégé de l'Hist. de l'Eglise, tome* 3. *p.* 461.

MARGUNIO, (Massimo) Evêque de Cérigo, Grec de nation. Il a excellé dans la Poësie Lyrique, comme il paroit par ses Hymnes Anacréontiques, qui ont paru si beaux à Conrad Rittershusius, qu'il a bien voulu les traduire en Latin. Ses Oeuvres sont *Homiliæ Græco vulgari; Hymni Anacreontici; Poëmata aliquot sacra, edita à* Davide Hoeschelio. Il a écrit en Grec un Livre contre les Jésuites, & un autre contre les Cordeliers. Il y a aussi de lui des Notes sur quelques Liturgies. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 409 & 410. édit. de Hollande 1715. Margunio étoit de Candie. Il passa plusieurs années à Venise, & il y mourut vers la fin du mois de Juin 1602. Il légua sa belle Bibliothéque aux Religieux de Candie. * Bayle, *Dict. Crit.* 4 édition.

* MARHALA ou MERALA, ville de la Tribu de Zabulon près de la Mer Méditerranée. * *Josué, ch.* 19. *v.* 11.

MARIAGE. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les anciennes cérémonies qu'on y observoit. Il étoit précédé des fiançailles & des accordailles chez les Romains, comme on le peut voir dans Plaute & dans Térence. Celui qui vouloit prendre une fille en mariage, s'adressoit aux parens, & leur demandoit s'ils vouloient bien lui donner leur fille en mariage. On dressoit ensuite le contract, qui étoit scéllé du cachet des parens. Ce contract contenoit les conventions & les articles du mariage, d'où vient que Juvénal a dit, *Sat.* 6. *v.* 200.

> *Si tibi legitimis pactam junctamque tabellis*
> *Non es amaturus.*

& *Sat.* 10. *v.* 336.

> *Veniet cum signatoribus auspex.*

L'époux envoyoit à la future épouse un anneau, comme un gage de leur mariage futur. Ce que nous apprenons de Tertullien, d'Isidore de Séville, d'Aulu-Gelle, de Macrobe, d'Appien, & principalement par ces vers de Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 25. *& suiv.*

> *Conventum tamen & pactum & sponsalia nostra,*
> *Tempestate paras; jamque à tonsore magistro*
> *Pecteris, & digito pignus fortasse dedisti.*

Cet anneau étoit de fer & sans chaton, au tems de Pline *l'Historien*, comme on le voit dans son 33 livre. On n'avoit point d'abord prescrit chez les Romains l'âge pour les fiançailles ou les accordailles, & elles se pouvoient faire par les deux parties à l'âge de sept ans. Mais Auguste ordonna depuis qu'el-

les

les ſe feroient deux ans avant le mariage, c'eſt à dire, à l'âge de dix ans, les filles pouvant légitimement contracter mariage à douze.

Les accordailles étant faites, on prenoit jour pour faire le mariage: tous les premiers jours du mois, auſſi bien que le mois de Mai, étoient eſtimez funeſtes pour cela. On peut voir dans le *ch.* 15. *du l.* 1. de Macrobe, en quels jours les Romains ne ſe marioient point.

On avoit grand ſoin de prendre les auſpices avant le mariage, pour ſavoir la volonté des Dieux, comme le témoigne ce vers de Plaute, du Prologue de la Comédie intitulée *Caſina*, *v.* 86.

Ultro ibit nuptum: non manebit auſpices.

Et Tacite parlant des noces de Meſſaline, *Annal. l.* 11. *c.* 27. dit que ſon mariage avec Silius ſe fit avec toutes les cérémonies requiſes, ſacrifices, témoins, auſpices, feſtins, baiſers, embraſſemens, enfin dans toutes les libertez de la femme & du mari; & parlant dans le *l.* 15. *ch.* 37. du mariage de Néron avec Pythagore, il fait mention des auſpices, qu'on prit pour cela. Le mariage ſe fit avec toutes les cérémonies ordinaires. L'argent fut conſigné entre les mains des Augures, on lui mit le voile que portent les épouſées, on lui dreſſa un lit nuptial, & on alluma les flambeaux de l'Hymen.

La mariée étoit coëffée des cheveux d'un vieillard, dit Sextus Pompeius, qu'on friſoit avec le fer d'une javeline, qui étoit reſtée dans le corps d'un Gladiateur qu'on avoit tué, afin que de même que ce fer avoit été uni au corps du Gladiateur, elle fût pareillement unie avec ſon mari; ou bien parce que les femmes étoient ſous la protection de Junon *Curite* qui a été appellée *Curis* dans la Langue Sabine, qui ſignifie une *javeline*. Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 427.

Sive quod haſta Curis priſcis eſt dicta Latinis.

La mariée étoit vetue d'une longue robe, que Caia Cæcilia avoit tiſſue de ſes propres mains, ſelon Pline, l. 8. *c.* 48. *n.* 74. de ſon *Hiſtoire Naturelle*.

En entrant dant le logis de ſon mari, on lui préſentoit les clefs: par-là on la faiſoit maîtreſſe de tout le logis, & on lui donnoit la conduite du ménage; au contraire, lorſque le mari répudioit ſa femme, il lui ôtoit les clefs, comme cela a été remarqué ailleurs.

Après cette cérémonie, on la couchoit ſur une peau de brebis avec ſa laine, pour la faire reſſouvenir que les hommes étoient couverts autrefois de peaux de bêtes, & pour lui marquer auſſi qu'elle devoit s'occuper à filer. On faiſoit enſuite les feſtins de noces, où l'on n'épargnoit ni les viandes, ni les divertiſſemens.

Dans les mariages des Grecs on chantoit l'Hymenée; mais dans ceux des Romains on chantoit *Talaſſio* avec la flûte & la voix. Cette coutume de chanter *Talaſſio* vient, dit Tite-Live, de ce que dans le raviſſement des Sabines, il s'en trouva une très belle qui fut ravie par les ſoldats de Talaſſius; & comme ils la conduiſoient à leur Chef, de crainte que quelqu'un ne la leur enlevât, ils criérent qu'ils la réſervoient pour Talaſſius; & ce mot s'eſt trouvé dans la ſuite de bon augure, & s'eſt conſervé juſqu'à nous. Varron donne une autre interprétation de ce mot, & veut qu'il ſignifie un panier à mettre des laines.

Le marié jettoit des noix aux enfans, *ſparge, Marite, nuces*, dit Virgile, *Eclogue* 8. *v.* 30. C'étoit pour marquer qu'il renonçoit à tout les divertiſſemens des enfans; & pour empêcher qu'on n'entendît les cris de la mariée lorſqu'elle perdoit ſa virginité, on chantoit des vers libres & laſcifs qu'on appelloit *verſus Feſcennini*, parce que les premiers furent faits dans la ville de Feſcennia. *Feſcennium*, dit Servius, eſt une ville dans la Campanie, où l'on a inventé les vers pour les noces. Enfin on dreſſoit le lit nuptial, qui a été appellé par les Anciens *lectus* ou *thorus genialis*, & alors on invoquoit le Génie du mari, & l'on couchoit la mariée.

Le lendemain le marié faiſoit chez lui un feſtin qu'on appelloit *Repotia*, & on lui faiſoit des préſens; & le mari & la femme ſacrifioient aux Dieux.

On donnoit une ceinture à l'épouſée, que l'époux lui défaiſoit en ſe couchant, & cette ceinture étoit faite de laine de brebis. Ovide, *Heroïdes*, 2. *v.* 115.

Cui mea virginitas avibus libata ſiniſtris,
Caſtaque fallaci zona revincta manu.

Junon qui préſidoit aux mariages, a pris divers noms de diverſes actions qui s'y paſſoient. On en a parlé ci-deſſus au mot de JUNON. S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 6. *ch.* 11. ſe raille de la ſuperſtition des Gentils, qui introduiſoient tant de Divinitez dans l'action du mariage. „ Le Dieu Jugatin, *dit-il*, „ préſide à l'habitation de l'homme avec la femme: pour mener l'épouſée en la maiſon de ſon époux, il y a un Dieu Domiduc: le Dieu Domice ſert à l'y retenir: l'on ajoûte encore la Déeſſe Manturne pour la faire demeurer avec ſon mari. On remplit encore la chambre d'une troupe de Dieux, „ lorſque les paranymphes s'en vont. En effet la Déeſſe Vierge, le Pere Subigue, la Mere Prême Pertunde, Vénus & „ Priape aſſiſtent à cette action. La Déeſſe Vierge eſt préſente pour deshabiller l'épouſe; le Dieu Subigue pour la mettre au lit; la Déeſſe Prême pour l'empêcher de réſiſter aux „ careſſes de ſon mari; Priape y eſt auſſi; & par une coutume „ très pieuſe & très honnête des Dames Romaines, on faiſoit aſſeoir l'épouſée ſur les genoux de cet infame, ſous prétexte d'empêcher par-là les charmes & les ſortiléges.

L'épouſée paroiſſoit voilée d'un voile couleur de feu, qu'on appelloit *flammeum*, & elle portoit ſous ce voile une couronne de verveine qu'elle avoit cueillie elle-même.

On allumoit les flambeaux de l'Hymen, qui étoient de bois d'épine blanche ou de pin. On conduiſoit la mariée à la faveur de ces flambeaux le ſoir dans la maiſon de ſon mari. D'où vient qu'on lit dans Virgile, *Eclogue* 8. *v.* 29.

Mopſe, novas incide faces, tibi ducitur uxor.

L'épouſée étoit conduite chez ſon époux dans un chariot, chez les Grecs & chez les Egyptiens; mais chez les Romains on l'y menoit par la main. Les portes du logis étoient ornées de guirlandes de fleurs & de branches d'arbres.

La toilette de la mariée étoit portée par un jeune enfant dans une corbeille couverte.

En arrivant au logis du mari, on demandoit à la femme qui elle étoit; auſſi-tôt elle répondoit *Caia*, comme nous l'apprend Valére Maxime; faiſant alluſion à cette *Caia Cæcilia* femme de l'ancien Tarquin, qui fut une mére de famille d'un grand exemple, & qui paſſoit ſa vie à filer.

Après cette réponſe, l'épouſe mettoit de la laine à la porte de ſon époux, & la frottoit d'huile ou de graiſſe de loup, comme dit Pline. Cela fait, elle ſautoit par deſſus le ſeuil de la porte, prenant garde ſoigneuſement de ne le pas toucher; ce qui eût été d'un très mauvais préſage, ſelon Lucain, *l.* 2. *v.* 359.

Tranſlatâ vitat contingere limina plantâ.

Servius ſur la VIII Eclogue de Virgile, dit que l'épouſe prenoit garde en entrant chez ſon mari de ne pas toucher le ſeuil de la porte, de crainte qu'elle ne fît ſacrilége, en touchant ce qui étoit conſacré à Veſta. * *Antiq. Rom.*

MARIAGE, chez les Juifs. Les Hébreux font un grand cas du mariage. Ils diſent, „ que la femme eſt imparfaite ſans „ le mari, & même que l'homme qui n'a point de femme, n'eſt „ pas homme; que celui qui néglige le précepte de la multi-„ plication du genre humain, doit être régardé comme un ho-„ micide." Auſſi les Hébreux ſe marioient-ils de bonne heure. Les Rabbins veulent que les hommes ſoient mariez à dix-huit ans. Ils peuvent prévenir ce tems, mais ils ne doivent pas le différer. Dès qu'ils ont treize ans accomplis, ils peuvent ſe marier. Pour les filles, on les fiance de bonne heure, mais pour l'ordinaire on ne les marie qu'à l'âge de douze ans accomplis. Une fille mariée par ſon pére avant l'âge de puberté, qui eſt douze ans & demi, peut ſe ſéparer de ſon mari, ſur un ſimple dégoût qu'elle aura conçu pour lui. Les filles avant leur mariage ne paroiſſoient pas autrefois d'ordinaire en public; c'eſt pourquoi elles étoient nommées *Almoth*, *cachées*, c'eſt à dire, *enfermées*. Le mari donnoit la dot à ſa femme; cependant les Rabbins enſeignent que le pére avoit accoutumé de donner à ſa fille certains préſens pour ſes ajuſtemens. Ils ont fixé cela à cinquante *Zuzims*, piéce de monnoye de la valeur d'environ huit ſols. Les fiançailles ſe faiſoient ou par écrit, ou par une piéce d'argent que l'on donnoit à la Fiancée, en lui diſant, *Recevez cet argent pour gage que vous deviendrez mon épouſe*; ou par la cohabitation & le commerce charnel, ce que les Docteurs croyoient être permis par la Loi, mais ſagement défendu par les Anciens à cauſe des inconvéniens des mariages clandeſtins. Voici la formule d'un Ecrit d'engagement: *Un tel jour, un tel mois, d'une telle année, N.. fils de N., a dit à N.. fille de N.. ſoyez mon épouſe, ſuivant la Loi de Moïſe & des Iſraelites, & je vous donnerai pour la dot de votre virginité la ſomme de deux cens Zuzims, qui eſt ordonnée par la Loi. Et la dite N.. a conſenti de devenir ſon épouſe ſous ces conditions, que le dit N.. a promis d'exécuter au jour du mariage. C'eſt à quoi ledit N.. s'oblige, & pour quoi il engage tous ſes biens, juſqu'au manteau qu'il porte ſur ſes épaules. Il promet de plus d'accomplir tout ce qui eſt ordinairement porté dans les contracts de mariage, en faveur des femmes Iſraëlites. Témoins N... N... N...* Les fiancailles donnoient aux jeunes gens la liberté de ſe voir, ce qui ne leur étoit pas permis auparavant. Si la Fiancée tomboit dans l'infidélité, elle étoit traitée comme adultére. Léon de Modéne dit, que l'uſage des Juifs eſt de choiſir, pour la célébration du mariage, un Mécredi, ou un Vendredi, ſi c'eſt une fille; ou un Jeudi, ſi c'eſt une veuve. La veille de la cérémonie la Fiancée va au bain, & ſe plonge tout le corps dans l'eau. Le jour de la cérémonie du mariage, lorſque l'époux & l'épouſe ont été placez ſous un dais, ayant l'un & l'autre un voile noir, on leur met un autre voile ſur la tête, qu'on appelle *taled*. Alors le Rabbin du lieu, ou le Chantre de la Synagogue, ou le plus proche parent de l'époux, prend une taſſe pleine de vin, & ayant prononcé cette bénédiction, *Soyez béni, Seigneur, qui avez créé l'homme & la femme & ordonné le mariage, &c.* il préſente le vaſe à l'époux, puis à l'épouſe, afin qu'ils en goûtent. Enſuite l'époux met au doit de ſon épouſe, en préſence de deux témoins, un anneau, en diſant, *Par cet anneau vous êtes mon épouſe, ſuivant l'uſage de Moïſe & d'Iſraël.* Après cela on lit le contract de mariage, que l'époux remet entre les mains des parens de l'épouſe. Alors on apporte de nouveau du vin dans un vaſe de matiére fragile, on récite ſix bénédictions, on préſente à boire aux mariez, puis on jette le reſte à terre en ſigne d'allégreſſe. L'époux prend le vaſe & le jette avec roideur contre terre ou contre la muraille, & le met en piéces, en mémoire, dit-on, de la déſolation du Temple. La cérémonie de la noce duroit autrefois ordinairement ſept jours pour une fille, & trois pour une veuve. Tout ſe paſſoit avec beaucoup de bienſéance; les jeunes gens de différent ſexe étant ſéparez à la maniére des Orientaux. Lorſque les mariez ſont entrez dans la maiſon, on s'aſſied à table, & l'époux commence à chanter le plus mélodieuſement qu'il lui eſt poſſible, une bénédiction aſſez longue en Hébreu. Après le repas, le plus honorable de la compagnie prend l'épouſe par la main, enſuite tous les autres for-

mant un cercle commencent à danser. Les femmes de leur côté font la même chose, séparées des hommes. Cette danse est d'une tradition très ancienne parmi eux; ils l'appellent *la danse des commandemens*, prétendant qu'elle a été commandée de Dieu pour la cérémonie du mariage. La fille porte le nom d'*épouse parfaite*, aussi-tôt qu'elle est entrée dans la chambre nuptiale; mais avant que de l'introduire on récite une bénédiction en présence de dix personnes d'âge majeur & libres. * Jurieu, *Hist. des Dogmes & des Cultes, &c. partie* 1. *ch.* 18. D. Calmet, *Dict. de la Bible, au mot* NOCES. Seldenus, *Uxor Hebraica*.

MARIAGER, petite ville de la Jutlande, Province du Danemarck. Elle est sur une grande baye du Categat dans le Diocése d'Arhusen, à dix lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIAH, Princesse des Arabes de la Dynastie des Hémiarites. Elle mourut de faim au milieu de plusieurs joyaux d'un prix inestimable par le moyen desquels elle ne put avoir de quoi se nourrir, tant étoit excessive la famine dont son Etat étoit affligé. Les pendans d'oreille de cette Princesse passent en proverbe parmi les Arabes, pour des perles d'un très grand prix. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARIALES (Xanthes) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Venise, & s'appelloit dans le monde *Pisardi*. Il enseigna quelque tems la Philosophie & la Théologie & se renferma ensuite dans son cabinet, sans vouloir aucun emploi dans son Ordre, ce qui ne l'empêcha pas d'accepter les titres de Théologien & de Chapelain de l'Empereur. On a de lui de gros Ouvrages de Théologie, *Controversiæ ad universam Summam D. Thomæ, necnon ad quatuor libros Magistri Sententiarum*, Venise 1624; *Bibliotheca Interpretum ad universam Summam D. Thomæ*, Venise 1660, cet Ouvrage est curieux; *Amplissimum artium scientiarumque omnium Amphitheatrum, &c.* Titre ambitieux, par lequel on veut faire à S. Thomas d'Aquin un honneur auquel il ne prétend pas, Bologne 1658. L'Auteur a fait aussi d'autres Ouvrages en Italien, imprimez à Cologne & à Francfort, où il prend quelquefois le nom du Cavalier Pierre-Paul Torelli d'Orbin. Ce sont des déclamations contre la France, qui attirérent de mauvaises affaires à l'Auteur. On le chassa de Venise, & il n'eut pas de demeure stable pendant quelque tems; mais enfin il retourna dans sa patrie, où il mourut en 1660, âgé de plus de 80 ans. Voici les titres de ses Ouvrages contre la France. *Quali præsagimenti possono haversi, &c Italia, Apri gli occhi, &c. Discorso del Cavalier Pietro Paolo Torelli*, &c. *Stravaganze nuovamente seguite nel Cr. regno di Francia*, &c. Cologne 1646; *Enormità inaudite nuovamente uscite in luce nel ex regno di Francia*, &c. Francfort 1649. Il traite de l'autorité du Roi dans la Police de l'Eglise, du droit de Régale, & du pouvoir des Papes. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARIAMNE, fille d'*Alexandre*, fils du Roi *Aristobule*, & d'*Alexandra*, autrement dite *Salomé*, fille d'*Hircan* Grand-Sacrificateur. Ce fut la plus belle Princesse de son tems. Elle épousa Hérode l'an du Monde 3997. Sa vertu n'étoit en rien inférieure à sa beauté, & ces deux qualitez jointes à la noblesse de sa famille, la rendoient digne d'un meilleur sort. Son air fier & majestueux lui attira des ennemis & des calomniateurs, qui persuadérent à Hérode qu'elle lui avoit été peu fidéle pendant son absence. Ce Prince, qui étoit naturellement méfiant, barbare & cruel, ajoûta foi à ces discours envenimez, & fit enfin mourir celle dont il étoit passionnément amoureux. Il est vrai qu'il ne tarda guéres d'être desabusé: mais le coup étoit fait, & la chose sans reméde; & tout ce qui lui en resta fut un chagrin perpétuel. Elle fut mére de deux Princes, *Alexandre* & *Aristobule*, & de deux Princesses, *Salampso* & *Cypros*, n'ayant été mariée que quatre ans avec Hérode. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 21. Ce Prince fit bâtir à l'honneur de Mariamne une tour extrêmement superbe & magnifique, laquelle étoit toute de marbre blanc. Les pierres avoient vint coudées de long, dix de large & cinq de haut, & étoient si bien taillées, si bien jointes & si bien polies, qu'on les eût prises pour être toutes d'une seule piéce. Toute cette tour avoit vint coudées de long, autant de large, & cinquante-cinq de haut.

MARIAMNE, femme d'*Hérode*, dit *le Grand*, & fille de *Simon* de la ville d'Alexandrie. Sa beauté extraordinaire lui gagna le cœur d'Hérode, & le consola en quelque sorte de la premiére Mariamne. Elle fut mére d'*Hérode*, qui avoit été institué héritier d'*Herode*, dit *le Grand*, au Royaume de Judée, en cas qu'Antipater mourût avant lui; mais Mariamne ayant été accusée d'avoir conspiré contre le Roi son époux avec plusieurs autres personnes de la Maison royale, & même d'avoir fait entrer son pére dans son parti, & ne pouvant pas s'en justifier pleinement, elle fut chassée du Palais, & fut cause que le grand Hérode fit un autre testament, & ôta la Grande-Sacrificature au pére de Mariamne, pour la donner à Mathias fils de Théophile. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 6.

MARIAMNE, premiére femme de l'Ethnarque *Archélaüs*, qui la répudia pour épouser Glaphyra femme d'Alexandre, fille du grand Hérode & de Mariamne la premiére de ce nom. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 15.

MARIAMNE, fille du grand *Agrippa* & de *Cypros*, fille de *Phasaël* & de *Salampso*, épousa *Archélaus*, fils de Chelcias, qu'elle quitta quelques années après pour se marier à *Démétrius* Alabarche d'Alexandrie, le plus qualifié & le plus riche de tous les Juifs de cette grande ville. Elle fut mére d'*Agrippin* qui mourut fort jeune. Cette Princesse étoit aussi belle que noble, de même que ses deux sœurs Bérénice & Drusille; mais on les accusoit toutes trois de n'avoir pas une vertu fort farouche. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 5.

MARIAMNE, fille de *Joseph*, frére du grand Hérode, qui fut tué au commencement des guerres civiles de Judée par Antigone. Sa mére s'appelloit *Olympias* ou Olympe, fille du même Hérode *le Grand*. Cette Mariamne fut mariée en premiéres noces à *Hérode* Roi de Chalcide, & frére du Roi Agrippa *le Grand*, & en eut un fils nommé *Aristobule*.

MARIANA, ville ruïnée de Corse, avec Evêché. On la nomme présentement *Rouine di Mariana*.

MARIANA (Jean) Jésuite Espagnol, natif de Talavéra dans le Diocése de Tolède, étudia à Alcala, & entra dans la Société des Jésuites l'an 1554, âgé de 17 ans. Il se rendit habile dans l'intelligence des Langues, dans la Théologie, dans la connoissance de l'Histoire sacrée & profane, & dans les Belles-Lettres, & fut envoyé par ses Supérieurs l'an 1561 à Rome, où il enseigna, & où il reçut l'Ordre de Prêtrise. Ensuite il alla en Sicile, & l'an 1569 il vint à Paris, où il enseigna pendant cinq ans la Théologie avec réputation. On le renvoya en Espagne l'an 1574, & il passa le reste de ses jours à Tolède, où il composa les Ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considérables sont, *Historia de Rebus Hispaniæ*, qu'il publia l'an 1592, en vint livres, ausquels il en ajoûta depuis dix, avec une continuation, & l'on en imprima la Traduction en François; *De Rege & Regis institutione libri tres*; *De ponderibus & mensuris*; *Tractatus septem Theologici & Historici*, *I. De Adventu B. Jacobi Apostoli in Hispaniam*; *II. Pro Editione vulgata sanctorum Bibliorum*; *III. De Spectaculis*; *IV. De Monetæ mutatione*; *V. De Die mortis Christi & anno*; *VI. De Annis Arabum cum annis nostris comparatis*; *VII. De Morte & Immortalitate*. Il publia aussi quelques Traitez de Luc de Tuis, de saint Isidore &c. avec des Notes de sa façon. En 1725, le Pere Charenton, Jésuite, a publié une nouvelle Traduction Françoise de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, en cinq volumes, à Paris. M. l'Abbé de Vayrac en avoit annoncé pendant longtems une nouvelle, qu'il avoit, dit-on, fort avancée quand il est mort, & que M. Mongin de Richebourg achéve, & qu'il promet de publier avec des Remarques de M. de Longuerue. En 1733, on a imprimé de nouveau en Latin la même Histoire de Mariana, avec une continuation par le Pére Joseph-Emmanuel Miniana, de l'Ordre de la Rédemption des Captifs. Son Traité *De Rege & Regis Institutione*, imprimé à Tolède en 1598, en trois livres, & à Mayence en 1605, avec un Privilége de l'Empereur, dédié au Roi d'Espagne Philippe III, & qu'il publia pour justifier l'assassinat de Henri III, Roi de France, est très séditieux, & fut brûlé publiquement à Paris par Arrêt du Parlement le huitiéme Juin 1610. En même tems la Faculté de Théologie de Paris le censura, & il parut peu de tems après un Livre intitulé *Antimariana*, composé par un nommé Michel Roussel, Avocat. Le Livre de Mariana avoit été muni de bonnes Approbations. Pierre de Onna, Provincial des Religieux de la Rédemption des Captifs, l'ayant lu & examiné par ordre du Roi d'Espagne, le loua, & le jugea digne d'être imprimé. L'Auteur obtint un Privilége de sa Majesté Catholique pour dix ans. Etienne *Hojéda*, Jésuite, Visiteur de la Province de Tolède, & autorisé par le Général de la Compagnie, permit l'impression de l'Ouvrage, après avoir lu le bon témoignage qu'en rendirent quelques Jésuites doctes & graves. Le Pére Coton avoue que le P. Général Claude Aquaviva l'approuva. Mariana a fait des Scholies sur l'Ancien Testament, très utiles pour le sens littéral de l'Ecriture-Sainte. On a donné après sa mort, un Ouvrage intitulé, *des Maladies de la Société de Jesus, de leurs causes & de leurs remédes*. Il a été traduit de l'Espagnol en Latin, en François & en Italien. Le Pére Mariana mourut le 17 Février 1624, âgé de 87 ans. * Thomas Thomajus de Vergas, *in Vita & Apologia pro Mariana*. Baronius, *A. C.* 1580. Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu*. André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Le Mire. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARIANES, montagnes d'Espagne, connues sous le nom de *Sierra Moréna*, s'étendent du levant au couchant depuis la riviére Guadarména, jusqu'à la fin de l'Estrémadoure. Celle qui est au levant est nommée *la Navas de Toloja*, & le passage *Puerto Muradal*. Ce lieu est fameux par une célébre défaite des Maures, que vainquit Alfonse IV, dit *le Noble*.

MARIANES, Isles. *Voyez* ISLES DES LARRONS.

MARIANUS, dit Scotus, parce qu'il étoit Ecossois, selon quelques Auteurs, ou plutôt Irlandois, comme les autres l'assurent, & parent du Vénérable Béde, si l'on en croit Matthieu de Westminster, naquit l'an 1028, & étant sorti de son païs l'an 1052, vint en Allemagne, & prit l'habit de Moine à Cologne l'an 1058. L'année suivante s'étant retiré dans l'Abbaye de Fulde, il fut fait Prêtre, & y demeura reclus jusqu'en 1069, qu'il fut envoyé à Mayence, où il mourut âgé de 58 ans l'an 1086, en grande réputation, & laissa une Chronique exacte depuis la naissance de Jésus-Christ, jusqu'en 1083, que Dodechin, Abbé de Saint Disibode au Diocése de Tréves, a continuée jusqu'en 1200. On attribue à Marianus quelques autres Ouvrages, comme *Calculatio de universali tempore, &c.* desquels on peut voir le dénombrement dans le Traité de Waræus, des Ecrivains d'Irlande. * Sigebert, *de Vir. Illustr. c.* 159. *& in Chron. A. C.* 106 *&* 1082. Trithême, *de Script. Eccles. Scriptor. Britan. Centur.* 14. *n.* 45. Boston. Buriens. Vossius, *de Histor. Lat. l.* 2. Dempster, *Histor. Eccles. Scot. l.* 9. Jac. Waræus, *de Claris Hibern. Script. l* 1. Aventin, *in Annal.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Gesner, &c.

MARIANUS, Religieux de l'Ordre de saint François, né à Florence vers l'an 1430, composa une Chronique de son Ordre, & quelques autres Ouvrages, dont Michel Pocciantio fait mention, *in Catal. Script. Florent.*

MARIANUS, Romain, Général de l'Ordre de saint Augustin l'an 1500, a laissé des Epîtres, des Harangues & des Sermons. * Joseph Panphile, *in Chron. August.* Philippe Elssius, *in Encom. Aug.*

MARIANUS, Médecin, est nommé par Gesner Marianus *Sancti Benedicti*, & par Justus & Vander Linden Marianus Sanctus, *Barol. t. sis Hinus*, parce qu'en effet il étoit de Barlette, ville de la Pouille. Il vivoit à Venise dans le XVI siécle, & a écrit divers Ouvrages. * Gesner, *in Biblioth.* Justus, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Medicis.*

MARIANUS VICTORIUS. *Cherchez* VICTORIUS.

MARIANUS ou MULMURRIUS O-LAGHNAN, Archevêque de Toam, capitale de la Province de Connacie en Irlande, dans le XIII siécle, fit par un desir de voir les saints Lieux, un voyage à Jérusalem, dont il nous a laissé une belle relation. Il mourut en Irlande dans la ville d'Athlone l'an 1249, vers les fêtes de Noël; & eut pour successeur Florence Mac-Flin, Chancelier de l'Eglise de Toam. * Jacobus Wareus, *de Claris Hiberniæ Scriptor.*

MARIB, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est sur le bord d'un grand lac dans la Principauté de Fartach, au nord de la ville de ce nom, dont elle est éloignée environ de trente-deux lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIBO, est l'une des meilleures places de l'Isle de Laland, qui fait partie du Royaume de Danemarc.

MARIBOROUGH ou MARIBURG. *Voyez* QUEENSTOWNE.

MARIE, sœur de Moïse & d'Aaron, & fille d'Amram ou Hamram & de *Jocabed*, *Jochabed*, *Jochebed* ou *Jokebed*, naquit, selon quelques Auteurs, en l'année 2457 du Monde, & 1578 avant Jésus-Christ, quatre ans avant Aaron, & sept ans avant Moïse: ce qui est fondé sur la Chronologie des Hébreux. Quelques Interprétes croyent qu'elle devoit avoir quinze ans à la naissance du même Moïse, se fondant sur l'offre qu'elle fit à la fille de Pharaon, de chercher une nourrice Juive pour son frére, qu'on avoit exposé sur le Nil: *vis ut vadam & vocem tibi mulierem Hebræam, quæ nutrire possit infantulum?* mais les autres répondent, qu'elle avoit été instruite par ses parens. Quoi qu'il en soit, elle fut depuis mariée à Hur, bien que saint Grégoire de *Nazianze*, saint Ambroise & quelques autres ayent cru qu'elle étoit morte vierge: ce qui n'est ni conforme à l'usage de la Nation Judaïque, ni approuvé par l'autorité des Anciens. Après que les Israëlites eurent passé la Mer Rouge, & que l'Armée des Egyptiens, qui les poursuivoit, eut été entierement abîmée, Marie se joignit aux femmes de sa Nation, pour chanter un Cantique en action de graces d'une faveur si signalée. Depuis elle eut quelques démêlez avec Séphora, femme de son frére Moïse, intéressa dans son parti son autre frére Aaron, & murmura avec lui contre le même Moïse. Dieu s'en irrita tellement contre eux, qu'il frappa Marie d'une lépre fâcheuse. Il l'en guérit à la priére de Moïse, & elle en fut quitte pour demeurer hors du camp durant sept jours. Elle mourut agée d'environ cent vint-six ans, l'an 2583 du Monde, 1452 avant Jésus-Christ, le premier jour du premier mois de la quatriéme année depuis la sortie d'Egypte. On l'enterra à Cadès, qui est le lieu de la XXXIII Station, que les Israëlites firent dans le Désert. * *Exode, ch.* 6. *v.* 20: *ch.* 15. *v.* 20 & 21. *Nombres, ch.* 20. *v.* 1. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Testam. A. M.* 2457. 2545. 2583. Joséphe, *Antiq. Judaiq.* Comestor, *Hist. Scholastica.* Vatable. Cajétan. Lyranus. Abulensis. Tirinus, &c.

MARIE, Vierge très sainte, mére de Jésus-Christ, vrai Dieu & vrai homme, étoit fille de *Joachim* & d'*Anne*, de la Tribu de Juda, & de la famille de David, dont les Descendans étoient tombez dans une condition obscure, & dans une grande pauvreté. L'Ecriture Sainte ne dit rien de sa Généalogie, ni ne marque point qu'elle soit née miraculeusement d'une mére stérile. Saint Jean de *Damas*, & quelques autres Docteurs après lui, sont les premiers qui en fassent mention. Les Auteurs ne sont nullement d'accord sur l'année de sa naissance. Mais selon nous, il faut croire qu'elle naquit l'an du Monde 4019, & le 16 avant la naissance de Jésus-Christ, puisque, conformément au passage d'Evode Evêque d'Antioche, cité par Nicéphore Calliste, elle l'enfanta à l'âge de quinze ans, le 25 Décembre, c'est à dire, de quinze ans complets, & commençant d'entrer dans la seiziéme. La Vierge fut présentée à l'âge de trois ans au Temple, où elle demeura onze années. Ensuite elle fut mariée à saint Joseph que Dieu lui donna pour être le protecteur & le gardien de sa pureté, s'étant mariez tous deux, comme dit saint Augustin, dans un dessein réciproque de n'être jamais unis ensemble que par l'esprit. L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu pour lui annoncer la conception merveilleuse du Fils de Dieu. Il la trouva seule, comme remarque saint Ambroise, la salua comme pleine de grace, & lui annonça qu'elle concevroit le Fils du Très-haut; que Dieu lui donneroit le sceptre de David son pére, qu'il régneroit dans la Maison de Jacob, & que son regne n'auroit point de fin. La Vierge surprise de cette Ambassade, demanda humblement à celui qui en étoit le Maistre, comment ce qu'il lui disoit pourroit s'accomplir, parce qu'elle ne connoissoit point d'homme. Gabriel l'assura que les hommes n'auroient point de part à cet ouvrage; mais que le Saint Esprit formeroit lui-même en son sein l'enfant dont elle seroit mére. Alors la sainte Vierge témoigna à Dieu sa parfaite soumission par ces paroles, *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Ce fut en ce moment que le Fils de Dieu s'incarna dans son chaste sein. Peu de jours après, Marie partit de Nazareth où elle étoit, pour aller visiter sa cousine sainte Elizabeth, qui étoit grosse de saint Jean-Baptiste, comme l'Ange l'en avoit averti. L'enfant d'Elisabeth tressaillit dans les flancs de sa mére, sentant approcher celui dont il devoit être le précurseur: & ce fut en cette occasion que Marie prononça cet admirable Cantique, qui sera un monument éternel de son humilité & de sa reconnoissance. Depuis, la Vierge sainte & Joseph vinrent à Bethléem, pour satisfaire à l'Edit de l'Empereur Auguste, qui pour connoître les forces de l'Empire, avoit ordonné que chacun vînt se faire écrire sur le Rôle public, dans le païs dont il étoit originaire. Bethléem étoit une ville si petite, & il y abordoit tant de monde, parce que tous ceux qui descendoient de David, devoient s'y faire écrire, que Marie & Joseph furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servoit d'étable pour les bêtes. Ce fut là que le Fils de Dieu voulut naître le 25 Décembre de l'an 4034 du Monde. Il sortit du ventre de la Vierge comme une fleur sort de sa tige, sans l'ouvrir; & au lieu de blesser sa virginité, il la consacra par sa naissance. Marie vit avec admiration la visite des Pasteurs, & l'adoration des Mages; & quarante jours après la naissance de son Fils, voulant satisfaire aux préceptes de la Loi, elle alla le présenter au Temple, & observa ce qui étoit ordonné pour la purification des femmes, bien qu'elle n'y fût point sujette, n'ayant ni conçu, ni enfanté son Fils par la voye naturelle. Ce fut en cette occasion que Siméon lui annonça que son cœur seroit percé d'un glaive de douleur; prédiction qui fut accomplie à la mort du Sauveur du Monde, sur le Calvaire, où Jésus-Christ la recommanda à saint Jean, son Disciple bien-aimé. Nous apprenons de l'Epître synodale du Concile d'Ephése au Clergé de Constantinople, que le même Saint a demeuré avec la sainte Vierge à Ephése. On croit qu'elle mourut âgée de 72 ans, l'an 56 ou 57 de l'Ere Chrétienne. Ce fut le 15 du mois d'Août, qu'elle quitta la Terre, pour aller joüir dans le Ciel de la présence de son Fils. L'Eglise célébre ce jour même la fête de son Assomption; & la créance commune est, qu'elle fut élevée en corps & en ame dans le ciel. Nous avons un passage dans le Livre des Noms divins, *c.* 3. attribué à saint Denys *l'Aréopagite*, où l'Auteur dit qu'il se trouva à la mort de la Vierge, avec saint Pierre, saint Paul & saint Jacques. Juvénal Evêque de Jérusalem, saint Jean de *Damas*, & divers autres Auteurs Grecs, l'entendent ainsi; mais les autres l'expliquent du sépulchre de Notre-Seigneur, le changement d'une seule lettre dans les deux mots Grecs, ayant pu faire cette équivoque. D'ailleurs on convient aujourd'hui que ce Livre n'est point de saint Denys *l'Aréopagite*. L'Eglise & les saints Péres donnent à la sainte Vierge divers éloges, & la nomment la Reine du Ciel & de la Terre, Souveraine des Anges & des hommes, canal par lequel les graces de son Fils nous sont données, Avocate des Pécheurs, &c. A l'égard de sa conception, *Voyez* l'Article de la CONCEPTION IMMACULE'E.

Nous avons dit que la sainte Vierge mourut âgée de 72 ans; cette opinion n'est pourtant pas généralement suivie de tous les Auteurs; & il y en a quatre différentes. La premiére est celle de Pierre *de Natalibus*, de Maffée, de Volaterran & de quelques autres, qui mettent la mort de la Vierge deux ans après celle de son Fils en l'an 35 de salut, le 49 de son âge. La seconde opinon est d'Evodius, rapportée & suivie par Nicéphore, & divers autres, qui tiennent que la Vierge mourut âgée de 57 années. Saint Antonin en met 60. Ceux qui suivent la troisiéme opinion, mettent la mort de la Vierge en la 63 année de son âge, 48 de salut. Eusébe, Onuphre & le même Baronius, ont du penchant à soutenir ce sentiment. La quatriéme, qui est celle à laquelle nous nous sommes attachez, est que la Mére de Dieu mourut à l'âge de 72 ans. Ce qui est soutenu par l'autorité d'Epiphane Prêtre de Constantinople, qui a écrit la Vie de la Vierge, & qui en parle ainsi, *Ætas Virginis ad septuaginta duos annos processit*; par le consentement de Cédréne, de Glycas, d'André de Créte, de saint Anselme, d'Alfonse Villégas, de Laurent Maxelle, & du Cardinal Baronius. * Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Testam.* Baronius, *in Annal. Eccles.* Canisius, *l. de Deip.* Laurent Maxelle, *in Vita B. Virginis.* Epiphane & Alfonse Villegas, *in Vita B. M. Virginis.* Pierre *de Natalibus*, *in Catal. SS.* Maffée, *Chron. l.* 8. Suarez, *tome* 2. Eusébe, *in Chron.* Nicéphore, *Hist. l.* 2. Onuphre, *in Chron.* Cédréne, *in Compend.* Riccioli, *tome* 1. *Chron. Reformat. l.* 8. *&c.*

Il est constant que la Vierge Marie étoit de la race royale de David, & originaire de Bethléem. A l'égard du nom de son pére que l'on nomme *Joachim*, il n'est connu que par des Livres apocryphes, d'où saint Epiphane, saint Grégoire de *Nysse*, Eustathe & d'autres Auteurs, l'ont pris; aussi bien que ce qui est dit de sa mére sainte Anne. Du tems de saint Jérôme, quelques-uns croyoient que le pére de la Vierge s'appelloit *Cléophas*, & qu'elle étoit sœur de Marie fille de Cleophas, dont il est parlé dans l'Evangile; mais c'est sans aucun fondement, parce que, quoiqu'il soit dit dans l'Evangile, que Marie de Cléophas étoit sœur de la Vierge, le nom de sœur se prend souvent pour cousine germaine ou proche parente. Tout ce que l'on dit de la naissance miraculeuse de la Vierge, n'est établi que sur des monumens apocryphes. L'Eglise célébre sa Conception le huitiéme de Décembre, & le neuviéme en Orient; mais cette fête n'est établie que depuis l'onziéme siécle. On fait mémoire de sa Naissance au huitiéme de Septembre. Cette fête est un peu plus ancienne; car on la trouve dès le VIII siécle; & il est certain qu'elle étoit établie avant le dixiéme. On tient communément qu'elle fut présentée au Temple à l'âge de trois ans, & qu'elle y fut élevée par les Prêtres, comme Samuel; mais cette opinion, combattue par l'usage des Juifs, n'est fondée que sur un Livre apocryphe, qui portoit le nom d'Evodius, cité & reconnu pour tel par S. Grégoire de *Nysse* & par l'Auteur de la Tragédie de Jésus souffrant. Ce que l'on ajoûte, qu'elle

qu'elle avoit fait vœu de virginité dans le Temple, & que s'étant consacrée à Dieu, les Prêtres pour la marier choisirent exprès un homme, avec lequel elle put garder sa virginité, n'a pas de fondement plus solide. Quoique l'Evangile, en parlant de l'alliance de la Vierge avec Joseph, se serve du terme d'*épousée*, ce que l'on peut entendre par *promise en mariage*, il y a bien de l'apparence qu'elle étoit mariée à Joseph, quand l'Ange lui vint annoncer qu'elle concevroit Jésus-Christ; car elle est nommée depuis sa femme, & il est dit que Joseph ayant connu qu'elle étoit grosse, voulut la renvoyer secrétement sans la diffamer. Son voyage vers sainte Elizabeth sa cousine à Bethléem, où elle mit au monde Notre-Seigneur, & à Jérusalem avec Joseph & Jésus-Christ âgé de 12 ans, sont marquez dans l'Evangile. Il n'y est plus depuis parlé d'elle jusqu'aux noces de Cana. Elle suivit Notre-Seigneur à Capharnaüm; & ce fut là où Jésus-Christ étant accablé d'une foule de peuple, auquel il prêchoit dans une maison, elle le vint trouver pour l'emmener, & que Jésus-Christ dit que ceux qui l'écoutoient, lui tenoient lieu de fréres & de mére. Il est encore dit dans l'Evangile qu'elle assista au supplice de son fils sur la croix, & que Notre Seigneur la recommanda à saint Jean, qui la reçut chez lui. Depuis cette circonstance, les Evangélistes ne parlent plus de la Vierge. Saint Luc ajoûte seulement que dans les dix jours qui suivirent l'Ascension de Jésus Christ, elle demeura avec les Apôtres, persévérant dans la priére. On croit assez communément qu'elle est morte à Ephése, où on dit qu'elle a demeuré avec saint Jean; on ne sait néanmoins aucune particularité de sa mort; parce que ce qu'on en a dit, n'est fondé que sur des monumens apocryphes. On ne sait pas non plus, comme il est marqué dans les Martyrologes d'Usuard & d'Adon, où repose son corps. On croit communément qu'elle est ressuscitée, & qu'elle a été enlevée au Ciel; les uns disent trois jours après sa mort, les autres quarante. C'est le sentiment commun à présent; mais ce n'est pas celui qui a été reçu le plus communément dans l'Eglise, ni le plus autorisé par les anciens Martyrologes. Quant à l'année de la mort de la Vierge, elle est absolument incertaine, & il n'y a pas même de conjectures probables pour la déterminer. * Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.*

MARIE DE CLE'OPHAS, qui est appellée dans l'Ecriture la sœur de la mére de Jésus, *Jean, ch.* 19. *v.* 25, & mére de l'Apôtre saint Jacques, suivit Jésus-Christ après son batême: elle fut présente, lorsqu'il étoit attaché à la croix, & à sa sépulture. Elle fut aussi une des femmes qui allérent au tombeau pour embaumer son corps, qui trouvérent le sepulchre découvert, qui apprirent de la bouche des Anges qu'il étoit ressuscité, ausquelles il apparut comme elles s'en retournoient, & qui portérent cette nouvelle aux Apôtres. On n'est pas certain pourquoi elle porte le nom de *Cléophas*. La plus commune opinion est que Cléophas étoit son mari; mais si elle est mére de saint Jacques, frére du Seigneur, & que celui ci soit l'Apôtre, il semble que son mari ne devoit point s'appeller *Cléophas*, puisque les Evangélistes nomment l'Apôtre saint Jacques fils d'Alphée. Saint Jérôme croit que le même homme s'appelloit *Alphée* & *Cléophas*. D'autres disent que Marie mére de Jacques, a été appellée *Marie de Cléophas*, du nom de son pére; mais Hégésippe nous assure que Simon, l'un des fréres de saint Jacques, étoit fils de Cléophas, & de Marie sa femme; que Cléophas étoit oncle paternel de Notre-Seigneur, c'est à dire, frére de Joseph; & qu'ainsi Jacques, Jude, Simon, & Joses, fils de Marie & de Cléophas, étoient cousins germains de Notre-Seigneur, & ses fréres en ce sens, & Marie de Cléophas étoit réputée belle-sœur de la Vierge Marie, étant épouse du frére de son mari. Pour tout accorder, on peut dire que les noms de Cléophas & d'Alphée ne sont pas differens, parce que le mot Syriaque, composé des mêmes lettres, peut être prononcé *Alphai* ou *Cleophai*; car de prétendre que Marie avoit été mariée deux fois, une premiére à Alphée, & l'autre à Cléophas, c'est une supposition inutile & sans fondement. On n'a aucune connoissance des autres particularitez de la vie de cette Marie. L'Eglise célébre sa fête le huitiéme d'Avril, avec celle des saintes femmes, qui portérent des parfums pour embaumer Jésus-Christ; & les Grecs ont prétendu avoir leurs corps à Constantinople dans une Eglise de saint Jacques, batie par l'Empereur Justin. Nos Martyrologes varient sur le culte de Marie de Cléophas, & sur le jour ou quelques-uns font sa mémoire. Elle est présentement au neuviéme d'Avril. * *Matth. ch.* 27. *v.* 56: *ch.* 28. *v.* 1 - 9. *Marc, ch.* 6. *v.* 3: *ch.* 15. *v.* 40: *c.* 16. *v.* 1. *Luc, ch.* 23. *v.* 55 & 56: *ch.* 24 *v.* 1. *Jean, ch.* 19. *v.* 25: *ch.* 20. *v.* 2. Eusebe, *l.* 3. *c.* 11. *l.* 4. *c.* 23. Saint Epiphane, *Hær.* 66. *c.* 19. Gregoire de Nysse, *Serm.* 2. *de Resurrect.* Chrysostome, *Homil.* 89, *in Matthæum.* S. Jérôme, *Comment. in Matthæum.* Tillemont, *Memoires pour l'Histoire de l'Eglise.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

MARIE sœur de *Lazare* & de *Marthe*, étoit de Béthanie, bourgade voisine de Jérusalem. Jésus-Christ étoit ami de Lazare, & Marie & Marthe avoient une considération singuliére pour lui. Etant allé a Béthanie la troisiéme année de son ministére, & la seconde de sa prédication, il fut reçu par Marthe sœur de Marie, qui s'empressa d'apprêter tout ce qui étoit nécessaire pour le bien traiter, pendant que Marie assise aux piez de Jésus, écoutoit ce divin Maître. Marthe se plaignit à Jésus de ce que sa sœur la laissoit seule pour servir; & Jésus lui répondit, *Marthe, vous vous occupez & vous vous embarrassez de plusieurs choses; il n'y en a qu'une de nécessaire; Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.* Leur frére Lazare étant mort l'année suivante, Jésus, à qui l'heure de sa mort fut connue, vint à Béthanie. Marthe alla au-devant de lui, pendant que Marie resta à sa maison. Jésus fit appeller Marie qui vint aussitôt, se jetta aux piez de Jésus, & lui dit, *Seigneur, si vous eussiez été ici, mon frére ne seroit pas mort.* Jésus la voyant qui pleuroit, alla au monument, & ressuscita Lazare. Six jours avant la fête de Pâques, Jésus vint encore à Béthanie, où il fut reçu chez Simon le *Lépreux*. Marthe le servit, & Lazare y étoit. Marie s'y trouva; & ayant porté une livre de nard pistique précieux, renfermé dans un vase d'albâtre, elle en oignit les piez de Jésus, & les essuya avec ses cheveux, & même sa tête, comme saint Matthieu & saint Marc le disent. C'est tout ce ce que l'on sait de la vie de cette Marie, dont il n'est plus parlé dans l'Evangile, ni dans les Auteurs Ecclésiastiques. * *Voyez la Concorde des Evangelistes*, & l'Article de MAGDELAINE.

MARIE, mére de *Jean* surnommé *Marc*. Ce fut dans sa maison que se rendit S. Pierre, après être sorti de prison par le ministére d'un Ange. * *Actes, ch.* 12. *v.* 12.

MARIE, femme Romaine, ou habitante à Rome, convertie au Christianisme, que S. Paul salue dans son *Epitre aux Romains, ch.* 16. *v.* 6.

MARIE, Dame Juive, fille d'*Eleazar*, & fort riche. *Voyez* l'Article de BATHECOR.

* MARIE, femme de Mathan de la Tribu de Juda, & mére d'une autre Marie, de Sobé, de Jacob, & d'Anne femme d'Héli ou de Joachim. * Tirin, *Chron. Sacrée, ch* 47. *Tab* 4.

* MARIE, fille de Mathan & de Marie de l'Article précédent * Tirin, *là même*

* MARIE, surnommée Salomé, fille de Cléophas & de Marie, & sœur de Jacques le Mineur, de Jude, de Siméon, femme de Zébédée, & mére de Jacques le Majeur, & de S. Jean l'Evangéliste. Ce fut elle, qui se figurant que le Régne de Jésus Christ seroit temporel, lui demanda qu'un de ses fils pût être assis à sa droite & l'autre à sa gauche. * *Matthieu, ch.* 20 *v.* 20.

MARIE EGYPTIENNE (Sainte) étoit une Courtisanne d'Egypte, laquelle ayant quitté son pére & sa mére à l'age de douze ans, mena pendant dix-sept ans une vie débauchée dans Alexandrie. Au bout de ce tems, elle voulut par curiosité suivre une troupe de Pélerins qui alloient à Jérusalem, à la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, que l'on célébroit le 14 de Septembre. Y étant arrivée, elle ne laissa pas d'y continuer ses débauches; mais ayant voulu entrer dans le Temple, elle se sentit repoussée par trois ou quatre fois, sans y pouvoir entrer: elle prit alors la résolution de changer de vie & de faire pénitence; & étant retournée à l'Eglise, elle y entra facilement & adora la croix. Le jour même elle sortit de Jerusalem, passa le Jourdain, & se retira dans la vaste solitude, qui est au delà de ce fleuve, où elle passa quarante-sept ans sans voir personne, vivant de ce que produisoit la terre, jusqu'à ce qu'elle fut rencontrée, vers l'an 430, par un Solitaire nommé *Zosime*, à qui elle conta son Histoire, & le pria de lui apporter l'Eucharistie, qu'elle n'avoit point reçue depuis le jour qu'étant sortie de Jérusalem, elle avoit communié dans une Eglise sur le bord du Jourdain. Zosime l'alla trouver l'année suivante le jour du Jeudi saint, & lui administra l'Eucharistie. Il y retourna encore l'année suivante, & trouva son corps étendu sur le sable, avec une inscription près de son corps, tracée sur la terre, qui avertissoit Zosime d'enterrer le corps de la misérable Marie, & de prier pour elle. On ajoûte qu'il y étoit marqué que sa mort étoit arrivée l'année précédente, le jour même qu'il l'avoit communiée sur les bords du Jourdain, quoique ce corps fût à plus de huit jours de chemin de cet endroit. Enfin on dit que Zosime embarrassé comment il creuseroit la terre pour enterrer le corps de Marie, un lion vint à son secours, qui fit la fosse. Cette Histoire a été écrite, à ce que l'on croit, par un Auteur contemporain; cependant elle contient bien des circonstances extraordinaires & peu croyables. On rapporte une autre Histoire d'une maniére approchante de celle-ci, mais arrivée plus tard, (sous l'empire de Justinien) d'une Marie pécheresse, pénitente du Désert de Palestine, proche le Jourdain, qui fut rencontrée par deux Solitaires, & qui déclara qu'elle s'appelloit *Marie*; qu'elle s'étoit retirée dans ce désert; qu'elle y avoit apporté une cruche d'eau, une corbeille pleine de pois, & que cette provision n'étoit point encore diminuée; qu'elle leur dit de la venir voir l'année suivante; & qu'y étant retournez, ils la trouvérent morte. Ces deux Solitaires conterent cette avanture à saint Cyriaque, & elle est rapportée dans sa Vie qui se trouve dans les Analectes Grecs. Pour la premiére Histoire, elle est fameuse chez les Grecs. Le Concile de Nicée & saint Jean de *Damas*, s'en servent pour prouver le culte des Images. Le culte de sainte Marie a commencé dans l'Eglise Greque, & est passé de là chez les Latins. Les Grecs font sa fête le premier d'Avril, & les Latins le neuviéme: en Espagne le 31 de Mars; Usuard & Adon, & les autres Martyrologes au deuxiéme d'Avril. * *Anonym. apud Rosweidum.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

MARIE (Sainte) Esclave & Martyre dans le III, ou le IV siécle, étoit au service de Tertulle, Officier d'un Empereur, que l'on croit être Maximien-Hercule, ou Galere Maximien. Elle étoit Chrétienne, & ne voulant point participer aux cérémonies Payennes qui se faisoient dans la maison, son maître la fit fouetter cruellement, & enfermer dans une prison domestique, d'où elle fut transférée dans la prison publique par ordre du Gouverneur, qui l'ayant fait comparoître à son tribunal, lui fit souffrir plusieurs tourmens, & la laissa ensuite à la garde d'un soldat. Elle se sauva dans des rochers, & mourut dans quelques cavernes, selon les Actes de son martyre. M. Baluze a donné les Actes de cette Sainte, *tome* 2. *Miscell.* mais ils sont pleins de tant de faussetez, que l'on ne doit point

y

y ajoûter de foi. L'Eglise fait mémoire de cette Sainte au premier de Novembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

MARIE (Sainte) fille de la sœur du saint Solitaire Abraham dans le IV ou VI siécle, devint par la mort de sa mére, orpheline à l'âge de sept ans. Ses parens la mirent entre les mains du Solitaire Abraham son oncle, qui la renferma dans une cellule à côté de la sienne, & prit soin de son éducation, en l'instruisant par une petite fenêtre de communication, qui étoit entre les deux cellules. Ils prioient & chantoient ensemble les louanges de Dieu, & menoient une vie très sainte. Un Hermite hypocrite s'étant familiarisé avec Marie, l'engagea à sortir de sa cellule, & la fit tomber dans le crime. Marie confuse & desesperée de la faute qu'elle avoit faite, s'enfuit de plus, changea d'habit, & alla dans une ville où elle n'étoit point connue, continuant d'y vivre dans le desordre. Abraham fut deux ans sans savoir ce qu'elle étoit devenue. Ayant ensuite appris où elle étoit, & la vie qu'elle menoit, il s'habilla en Cavalier, vint trouver l'Hôte chez lequel logeoit sa niéce, soupa avec elle sans qu'elle le reconnût; & étant entré dans sa chambre après souper, il se fit connoître à elle, & la ramena dans la cellule où il demeuroit, dans laquelle elle passa le reste de ses jours dans des œuvres de pénitence. Elle survécut à son oncle de cinq ans, & mourut à l'âge de 45 ans ou environ. On fait mémoire d'elle au 29 d'Octobre. * Rosweide, *Vitæ Patrum.* Dandilly, *Vies des Péres du Désert.* Baillet, *Vies des Saints au mois d'Octobre.*

MARIE d'OIGNIES, Recluse au Païs-Bas, née à Nivelle l'an 1177, mena une vie pénitente & mortifiée dans le mariage, où ses parens l'engagérent. Elle persuada à son mari de vivre dans la chasteté, & elle se renferma enfin dans une cellule au village d'Oignies, où elle mourut le 23 de Juin de l'an 1213. * Jacobus *de Vitriaco, apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

IMPERATRICES.

MARIE D'ARAGON Impératrice, femme d'*Othon* III Empereur, qui régnoit sur la fin du dixiéme siécle, périt par une mort aussi honteuse que sa vie. Cette Princesse avoit ordinairement avec elle un garçon déguisé en fille, lequel ayant été découvert, & convaincu d'adultére, fut brûlé vif. Cela n'empêcha pas qu'elle ne continuât ses dissolutions, & qu'elle ne sollicitât un jeune Comte à satisfaire ses desirs. Mais ce Seigneur, aussi chaste que Joseph, la rebuta généreusement; ce qui irrita tellement l'Impératrice, qu'elle l'accusa du crime qu'il n'avoit point voulu commettre. L'Empereur crut trop légérement un fait de cette importance; & sans l'avoir bien examiné, il fit trancher la tête au Comte, qui pour ne point deshonorer l'Impératrice, n'avoit pas voulu révéler le déréglement de cette Princesse. La Comtesse, à qui son mari, sur le point de tendre le col au bourreau, avoit déclaré la vérité, s'alla présenter à l'Empereur, lorsqu'il rendoit la Justice suivant la coûtume des Empereurs & des Rois d'Italie, dans l'Assemblée générale qui se tenoit en une grande plaine auprès de Plaisance; & sans se faire connoître, elle lui demanda justice du meurtrier de son mari. Othon lui promit sur le champ de la lui faire, selon toute la rigueur des Loix, au cas qu'elle le représentât. Alors cette généreuse veuve lui montrant la tête du Comte qu'elle prit d'un de ses gens, qui la tenoit cachée sous son manteau, *C'est vous-même, Seigneur,* dit-elle, *qui êtes ce meurtrier, qui avez fait mourir injustement le Comte mon mari: ce que je suis prête de prouver par l'épreuve du feu, en tenant un fer chaud entre mes mains.* L'Empereur y consentit, quoiqu'il ne dût pas admettre cette épreuve, que le Pape Etienne IV avoit condamnée cent ans auparavant, & contre laquelle le savant Agobart Archevêque de Lyon, avoit fait un Traité. On apporta un fer dans un grand brazier, & lorsqu'il fut tout rouge, la Comtesse le prit sans s'émouvoir, & le tint entre ses mains sans se brûler: puis se tournant vers Othon épouvanté d'un spectacle si surprenant, elle eut la hardiesse de lui demander sa propre tête, selon l'Arrêt qu'il avoit rendu contre lui-même, puisqu'il étoit convaincu par cette épreuve, d'être le meurtrier de ce Comte innocent. Enfin après plusieurs délais qu'elle accorda à l'Empereur, qui se confessa coupable & digne de mort, elle se contenta que l'on punît l'Impératrice qui avoit inventé cette horrible calomnie. Cela fut aussi-tôt exécuté à Modéne, selon l'Arrêt de l'Empereur même, qui condamna son épouse au feu l'année 998. Albert Crantz. Cuspinien, *in Othon. III.* Maimbourg. *Hist. de la décadence de l'Empire.*

MARIE D'AUTRICHE, Impératrice, fille de Charles-Quint & d'*Isabelle* de Portugal, née l'an 1528, fut mariée vingt ans après à son cousin germain, *Maximilien* d'Autriche, fils de *Ferdinand* I, & son successeur à l'Empire. On assure qu'elle avoit une tendresse & une déférence extrême pour ce Prince, qu'elle servoit dans ses maladies avec une grande assiduité. Elle avoit été instruite dans la piété par le Pére Tolet, Jesuite, que son mérite éleva depuis au Cardinalat. Après la mort de son époux l'an 1576, Marie se retira en Espagne dans le Monastére des Religieuses de Sainte-Claire de Madrit, où elle mourut au mois de Mars de l'an 1603. Elle avoit eu de son mariage neuf fils & six filles. * Mariana, *Hist. d'Espagne.* Serdonati, *delle Donne Illust.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

REINES DE FRANCE.

MARIE DE BRABANT, Reine de France, étoit fille de *Henri* III & sœur de *Jean* Duc de Brabant. Le Roi *Philippe*, dit *le Hardi*, ayant ouï parler du mérite de cette Princesse, & ennuyé d'un veuvage de quatre ans, la fit rechercher en mariage, l'épousa au Bois de Vincennes, au mois d'Août de l'an 1274, & la fit sacrer l'année suivante dans la sainte Chapelle de Paris le jour de saint Jean-Baptiste. De ce mariage il eut un fils & deux filles. Après la mort du Roi son époux, elle vécut dans la retraite, s'adonnant aux exercices de piété, mourut le 12 Janvier 1321, & fut enterrée aux Cordeliers de Paris.

MARIE DE LUXEMBOURG Reine de France, étoit fille de l'Empereur *Henri* VII de la Maison de Luxembourg, & de *Marguerite* de Brabant, & sœur de *Jean*, qui étoit alors Roi de Bohême, du chef de sa femme Elisabeth. *Charles* IV dit *le Bel*, fils du Roi *Philippe* V surnommé *le Bel*, étant parvenu l'an 1322 à la Couronne après ses fréres Louïs *Hutin* & Philippe *le Long*, mécontent de sa femme Blanche de Bourgogne, la répudia, sous prétexte de parenté. Ensuite après qu'elle eut pris le voile de Religion dans Maubuisson, il épousa l'an 1313, *Marie* de Luxembourg, Princesse illustre par ses bonnes qualitez. Elle mourut dans ses premiéres couches l'an 1324. Noël Fribois dit qu'en retournant de Toulouse, elle accoucha à Issoudun en Berry; que peu de tems après elle mourut, & fut enterrée dans l'Eglise des Religieuses Dominicaines de Montargis. * Mézeray, *Hist. de France, tome* 2. Sainte-Marthe, &c.

MARIE D'ANJOU ou DE PROVENCE, Reine de France, fille de *Louïs* II, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. & d'*Ioland* d'Aragon, naquit le 14 Octobre de l'an 1404, fut promise à l'âge de cinq ans à Jean de Baux, Prince de Tarente, & quatre ans après fut accordée au Roi *Charles* VII, qui n'étoit alors que Comte de Ponthieu, parce qu'il avoit deux fréres plus âgez que lui. Ce mariage conclu l'an 1413, s'accomplit l'an 1422. Depuis que l'époux de Marie fut parvenu à la Couronne, elle eut un soin extrême de s'opposer par ses conseils & par sa conduite, aux armes des Anglois & à la fureur de ses Sujets rebelles. Elle consoloit les bons François, animoit les soldats, éludoit les desseins des ennemis de l'Etat, & encourageoit le Roi dans les plus fâcheuses conjonctures. Elle combattit même la résolution que ce Prince avoit prise de se retirer en Dauphiné; & on peut dire que sa prudence sauva le Royaume à deux doigts de sa ruïne. Cependant malgré ces bons offices, le Roi enchanté par ses Maîtresses, oublia si fort la Reine, que même il ne lui parloit pas. Elle supporta cette disgrace avec une patience admirable; & ayant été souvent sollicitée par les Mécontens, & par le Dauphin son fils, de se retirer de la Cour, bien loin d'en venir à ces extrémitez, elle travailloit à ramener les esprits; & lorsqu'elle n'en pouvoit venir à bout, elle faisoit donner des avis secrets au Roi. Lorsque ce Prince fut mort l'an 1461, elle fonda pour sa vie durant, douze Chapelles ardentes, dans chacune desquelles il y avoit douze Prêtres entretenus pour prier Dieu pour le Roi, à toutes les heures du jour. Tous les mois elle se transportoit à Saint-Denys pour y faire célébrer un service à la même intention. Elle se tint très souvent à Bourges, où elle fit trois fondations, savoir, d'un Hôpital pour les malades, d'un autre pour les passans, & d'un Collége pour les pauvres Orphelins. Dieu lui avoit donné grand nombre d'enfans. Elle mourut le 29 Novembre de l'an 1463, âgée de 59 ans, un mois & 15 jours, à Chatelliers, Abbaye de Poitou, d'où son corps fut porté à saint Denys en France. * Jean Chartier, *Histoire de Charles VII.* Monstrelet, *Chron.* Mézeray, *Histoire de France.* Sainte-Marthe, &c.

MARIE D'ANGLETERRE, Reine de France, étoit fille de *Henri* VII, & sœur de *Henri* VIII, Rois d'Angleterre. Le Roi *Louïs* XII l'épousa à Abbeville le neuviéme Octobre de l'an 1514, à la priére de ses Sujets, pour avoir la paix, dans un tems où son âge ne lui permettoit plus de songer au mariage. Aussi mourut-il peu de tems après, le premier Janvier suivant. Marie retourna en Angleterre, où Henri son frére lui fit épouser en secondes noces *Charles* Brandon, simple Gentilhomme, son Favori, qu'il honora du Duché de Suffolck, ôté à ceux de la Maison de Polus ou Poole. Elle eut divers enfans, se fit nommer la Reine-Duchesse, & mourut le 23 Juin de l'an 1534, âgée de 37 ans. * Mézeray, *Histoire de France. Vie de Louïs XII.* Du Chêne, *Hist. d'Angleterre.*

MARIE STUART, Reine de France & d'Ecosse, fille de *Jacques* V Roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine, vint au monde huit jours avant la mort du Roi son pére. Pendant les guerres civiles d'Ecosse, elle fut envoyée en France, & élevée à la Cour du Roi Henri II. Elle fut mariée le 24 Avril 1558, au Dauphin de France, qui fut depuis le Roi *François* II; & après la mort de ce Monarque en 1560, elle fut obligée de repasser en Ecosse, pour prendre soin de cet Etat extrêmement divisé. Pour faire plaisir à ses Sujets, elle épousa en secondes noces, *Henri* Stuart, son cousin; mais ce Roi, qu'elle n'aimoit point, périt misérablement, & fut enlevé par une mine que les séditieux tirent jouer sous la chambre & le lit où il étoit couché. La Reine en avoit eu un fils, qui a été *Jacques* I, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Depuis, elle épousa *Jacques* Hesburn, Comte de Bothuel, Calviniste, soupçonné de la mort du Roi, & d'adultére avec la Reine. Ses Sujets Réformez lui firent la guerre, la tinrent en prison, & l'obligérent enfin d'aller chercher un asyle en Angleterre; mais bien loin de l'y trouver, la Reine Elisabeth, qui y regnoit alors, & qui avoit toûjours témoigné une très grande jalousie contre la Reine d'Ecosse, la fit arrêter, contre tous les droits de l'hospitalité, & contre la promesse qu'elle lui fit de prendre son parti. Elle la tint dix-huit ans en prison, & le 18 Février 1587, elle lui fit couper la tête au château de Fotheringay. Il y avoit trois mois que la Sentence de mort avoit été prononcée.

cée. Pendant ce tems-là, Henri III, Roi de France, n'omit ni remontrances, ni priéres, qu'il fit faire par Pompone de Believre à Elisabeth, pour arrêter un coup aussi préjudiciable à toutes les Têtes couronnées, que honteux à la France, dont Marie étoit Reine Douairiére; mais Elisabeth ne consulta que sa jalousie & sa cruauté, & perdit par cet attentat toute l'estime qu'elle s'étoit acquise chez les peuples étrangers. Marie mourut avec une constance admirable, âgée de 42 ans. Les Historiens du tems parlent avantageusement de son esprit & de sa beauté. Voici comme Brantôme s'en exprime dans ses Mémoires. *Ainsi que son bel âge croissoit, ainsi vit-on en elle sa belle beauté, ses grandes vertus croître de telle sorte, que venant sur les quinze ans, sa beauté commença à paroître comme la lumiére en plein midy, & en offusquer le soleil lorsqu'il luisoit le plus fort, tant la beauté de son corps étoit belle. Et pour celle de l'ame, elle étoit toute pareille, car elle s'étoit faite fort savante en Latin. Etant en l'âge de treize à quatorze ans, elle déclama devant le Roi Henri, la Reine, & toute la Cour, publiquement en la salle du Louvre, une Oraison en Latin qu'elle avoit faite, soutenant & défendant contre l'opinion commune, qu'il étoit bienséant aux femmes de savoir les Lettres & les Arts Libéraux. Songez quelle rare chose & admirable de voir cette savante & belle Reine ainsi orer en Latin, qu'elle entendoit & parloit fort bien; car je l'ai vûe là, & fut si curieuse de faire faire à Antoine Fochain de Chauni en Vermandois, & l'addresser à ladite Reine, une Rhetorique en François que nous avons encore en lumiére, afin qu'elle l'entendît mieux; & se la fît plus éloquente, comme elle l'a été, & mieux que si dans la France même elle eût pris sa naissance. Aussi la faisoit-il beau voir parler, fût ou aux plus grands ou aux plus petits, & tant qu'elle a été en France, elle se reservoit toûjours deux heures du jour pour étudier & lire. Aussi n'y avoit guéres de Sciences humaines, qu'elle n'en discourût bien; sur-tout elle aimoit la Poësie, mais sur-tout, M. de Ronsard, M. du Bellay & M. de Maison-fleur, qui ont fait de belles Poësies & Elégies pour elle-même sur son partement de la France, que j'ai vû souvent lire à elle-même en France & en Ecosse, la larme à l'œil & les soupirs au cœur. Elle se mêloit d'être Poëte, & composoit des vers, dont j'ai vû aucuns de beaux & très bien faits, &c.* Cette Reine écrivoit & parloit avec facilité six sortes de Langues. *Voyez* les Livres intitulez, *Martyre de la Reine d'Ecosse*, l'Histoire de M. de Thou, l'Histoire d'Angleterre de Du Chêne, Florimond de Raimond, Sponde, Dupleix, le Pére Caussin, Mézeray, le Pére Hilarion de Coste, &c. Ce sont les Auteurs qu'il faut consulter, & non pas Buchanan, & les autres qui ont employé leurs plumes pour noircir la reputation de cette Reine. Le même Buchanan s'est démenti lui-même dans les injures qu'il vomit contre cette Reine, qui lui avoit fait tant de bien, & qu'il avoit tant louée. Le Lecteur en pourra juger par ces quatre vers qui sont au commencement de sa Paraphrase sur les Pseaumes, qu'il dédia à cette Princesse:

Nympha, Caledoniæ quæ nunc feliciter oræ
Missa per innumeros sceptra tueris avos:
Quæ sortem antevenis meritis, virtutibus annos,
Sexum animis, morum nobilitate genus.

Cependant il est bon de remarquer que De Thou n'en dit dans le fond guére moins de mal que Buchanan. Aubery du Maurier parle assez mal de cette Reine, tout François qu'il soit, dans la Préface de ses Mémoires pour servir à l'Histoire de Hollande. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* De Thou, *Hist. sui temp.* Brantôme, *Mémoires*, &c. Le pére Caussin, *Cour Sainte*. Florimond de Raimond, *de la naissance de l'Hérésie*, l. 6. Dupleix & Mézeray, *Hist. de France*. Sponde, *in Annal.* Hilarion de Coste & Brantôme, *Eloges des Dames Illustres*, &c.

NB. Tous ceux qui se piquent d'impartialité, ne feront pas mal de lire les Histoires d'Angleterre de M. de Larrey & de M. de Rapin Thoyras, aussi bien que l'Histoire du Calvinisme, & celle du Papisme mises en paralléle par M. Jurieu. Après cette lecture, ils ne trouveront pas la Reine Elizabeth, telle qu'on l'a dépeinte dans l'Article précédent.

MARIE DE MEDICIS, Reine de France, étoit fille de *François* de Médicis, Grand-Duc de Toscane, & de *Jeanne* Archiduchesse d'Autriche, Reine née de Hongrie & de Bohéme. Quand le mariage du Roi HENRI IV & de *Marguerite* de Valois eut été dissous, ses Ministres l'engagerent à rechercher *Marie* de Médicis. Cette affaire fut heureusement conclue; & *Ferdinand*, frere & successeur de *François*, Grand-Duc de Toscane, ayant reçu la procuration du Roi par le Duc de Bellegarde, son Grand Ecuyer, l'épousa le cinquiéme Octobre 1600. Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII, en fit la cérémonie. Le Duc de Florence fit voir sa magnificence & ses richesses dans les festins, bals, carrousels, courses de bagues & autres réjouïssances dont on honore de pareilles solemnitez. Les Italiens n'ont pas oublié de remarquer, qu'une Comédie seule couta plus de soixante mille écus à représenter. Les galéres de Florence & de Malte amenérent la nouvelle Reine à Marseille, où elle arriva le troisiéme Novembre, accompagnée de la Grande-Duchesse de Florence sa tante, de celle de Mantoue sa sœur, & de plusieurs autres personnes de qualité. Le Connétable, le Chancelier, les Ducs de Nemours & de Ventadour, avec celui de Guise, Gouverneur de Provence, les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Givry & de Sourdis, y avoient été envoyez de la part du Roi, pour la recevoir; & plusieurs des Princesses & des plus grandes Dames de la Cour, pour lui faire compagnie. Lorsque la Reine fut arrivée à Lyon, le Roi, qui étoit occupé à mettre le Duc de Savoye à la raison, la vint joindre en cette ville, & consomma le mariage le soir même de son arrivée. Ensuite la ville de Lyon honora cette Princesse par la pompe d'une magnifique Entrée, qui fut suivi des cérémonies nuptiales faites par le même Cardinal Aldobrandin, qui les avoit faites à Florence, & qui étoit alors Légat pour la paix de Savoye. Les enfans de cette alliance sont assez connus, & trois grands Royaumes sont gouvernez par sa posterité. L'an 1610, sa Majesté ayant de grands desseins, & devant partir pour les executer, declara la Reine Regente, & la fit sacrer & couronner. Le lendemain de ce couronnement, qui étoit le quatorziéme du mois de Mai, le Roi fut assassiné par François Ravaillac. La Régence fut confirmée à la Reine, qui gouverna jusqu'en 1617, auquel tems le Maréchal d'Ancre fut tué. Cet homme, nommé *Concino Concini*, Florentin, avoit épousé Leonore Dori, dite *Galigai*, fille d'un Menuisier de Florence, & Domestique de la Reine. Outre que cette femme étoit de très basse naissance, elle étoit la femme la plus laide du monde; mais le pouvoir absolu qu'elle avoit sur l'esprit de sa Maîtresse, reparoit ces défauts de la conduite & de la nature. On sait que son mari & elle avoient usurpé tant de pouvoir sur l'esprit de la Reine, qu'ils régloient ses desirs, ses affections & sa haine, comme il leur plaisoit. Ils furent la cause de la mauvaise humeur de cette Reine, qui donna tant de peine au Roi son fils, & qui la rendit si infortunée sur la fin de ses jours. Après plusieurs brigues faites pour détruire le Cardinal de Richelieu, qui étoit dans le Ministére, elle se retira l'an 1631, dans les Païs-Bas, & mourut à Cologne le troisiéme Juillet de l'an 1642, âgée de 68 ans. On consultera de Thou, Dupleix, Mézeray, Matthieu de Morgues, Hilarion de Coste, &c. L'an 1608, cette Reine avoit pris pour devise une Junon appuyée sur un Paon rouant, avec ces mots, *Viro partuque beata*. Après la mort du Roi, elle prit un Pélican avec sa charité, comme disent les Maîtres, & ces paroles, *Tegit virtute minores*. Elle fit aussi graver l'oiseau du Paradis, portant trois de ses petits sur le dos, & prenant son essor vers le Ciel, avec cette devise, *Meos ad sidera tollo*. On lui en fit dans les Païs-Bas, où elle étoit représentée sous la forme de la Mére des Dieux, avec ces mots, *Læta Deûm partu*. La ville de Paris est redevable à cette Princesse de plusieurs superbes bâtimens que l'on y remarque. C'est elle qui a fait bâtir le magnifique Palais d'Orléans, auquel on donne communément le nom de Luxembourg, parce qu'il a été construit sur les ruïnes d'un hôtel qui portoit ce nom. Elle posa la premiére pierre du Monastére des Carmes déchaussez en 1613. Cette même Princesse est aussi Fondatrice du Monastére des Religieuses du Calvaire, qui furent établies en 1620. * *Histoire de Louïs XIII*, édition de Paris.

MARIE-THERESE D'AUTRICHE, Infante d'Espagne, fille de *Philippe* IV Roi d'Espagne, & d'*Elizabeth* de France, sa premiére femme, naquit à Madrit le 20 Septembre 1638. Par la paix conclue entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, en l'année 1659, on conclut le mariage de cette Princesse avec le Roi Louïs XIV, lequel fut célébré à saint Jean de Luz le neuviéme Juin 1660. Cette grande Princesse, célébre par sa vertu & par sa piété, mourut à Versailles le 30 Juillet 1683, âgée de 45 ans, universellement regretée du Roi, & de tous les peuples du Royaume. *Voyez* LOUIS XIV. * *Mémoires du tems.*

MARIE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIERE, Dauphine, fille de *Ferdinand-Marie*, Electeur de Baviére, & de *Henriette-Adelaide* de Savoye, née à Munich le 28 Novembre 1660, épousa le septiéme Mars 1680, à Châlons en Champagne, *Louïs* Dauphin, fils du Roi *Louïs* XIV & de *Marie-Thérése* d'Autriche. C'étoit une Princesse d'un grand esprit, qui s'attira l'estime du Roi son beau pére, & de toute la Cour. Elle mourut à Versailles le 20 Avril 1690, en sa trentiéme année, après une longue maladie. *Voyez* FRANCE. * *Mémoires du tems.*

REINES D'ANGLETERRE.

MARIE I. REINE D'ANGLETERRE, fille de *Henri* VIII & de *Catherine* d'Espagne, née le 18 Février 1515, fut élevée comme l'Héritiére présomptive de la Couronne. Mais après que Henri eut épousé Anne de Boulen l'an 1533, il ôta à Marie la Principauté de Galles, & tous ses honneurs, & la renvoya auprès de sa mére, à Kimbolton, dans la Province de Bedford. La regardant alors comme une bâtarde, il fit ordonner dans un Parlement, *que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la Couronne, & que ces mêmes droits seroient transferez à Elisabeth.* Cependant un peu avant sa mort, il ordonna par son Testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, lui succéderoit le premier; & lui substitua Marie, puis Elisabeth. Pendant le régne d'Edouard, la Princesse Marie suivit toûjours la Religion Catholique. Ni les priéres, ni les menaces du Protecteur du Royaume, pendant la minorité du Roi, ne la purent faire consentir à fermer la Chapelle de son Palais, ni à souffrir que l'on y changeât le sacrifice de la Messe, pour y introduire la Céne Calviniste. On eut du respect pour sa qualité de sœur du Roi, & d'héritiére présomptive de la Couronne, & on lui laissa la liberté qu'elle demandoit. Edouard mourut au mois de Juillet 1553. Alors Dudley, Comte de Warwick & Duc de Northumberland, qui avoit formé le dessein de faire Guilford son fils, Roi, par une alliance avec Jeanne de Suffolck, petite-niéce de Henri VIII, tâcha de s'assurer de la personne de Marie; mais cette Princesse se retira en son château de Framinghan, où elle se fit proclamer Reine d'Angleterre. Cependant les Ducs de Northumberland & de Suffolck se saisirent de la Tour de Londres. Là ils prirent en secret le serment des principaux de la Noblesse, & les obligérent à se déclarer pour Jeanne, fille du Duc de Suffolck, mariée à Guilford, fils du Duc de Northumberland, & à la reconnoître pour Reine. Ensuite ils y firent venir le Maire de Londres avec six Echevins, & exigérent d'eux le même serment. Deux jours après,

après, par un Edit public, on proclama Jeanne, Reine d'Angleterre. En même tems le Duc de Northumberland leva une puissante Armée, & marcha contre Marie, laissant à Londres le Duc de Suffolck, pour veiller à leurs communs intérêts. La cause de Marie étoit si juste, que tout le monde prit son parti: de sorte qu'en dix jours elle mit sur pié une Armée de plus de trente mille hommes. Sur ces nouvelles, le Maire de Londres, & le reste de la Noblesse, qui n'avoient osé s'opposer à Dudley, prenant avantage de son absence, le déclarérent criminel de Léze-Majesté, arrêtérent le Duc de Suffolck avec Jeanne, que peu de jours auparavant ils avoient proclamée Reine, & reconnurent Marie pour leur légitime Princesse. Le Duc de Northumberland perdit courage, & se mit entre les mains des Magistrats, dans l'espérance peut-être d'obtenir sa grace. On le mena prisonnier à Londres, où, quelque tems après, il fut condamné à avoir la tête tranchée, aussi bien que le Duc de Suffolck, & Jeanne, avec Guilford son mari. Après une victoire remportée sans effusion de sang, Marie entra triomphante dans la ville de Londres; & pour commencer à rétablir la Religion Catholique, elle retira de prison les Evêques de Londres, de Winchester & de Durham, le Duc de Norfolck, & Edouard de Courtenay, qui étoient arrêtez pour fait de Religion. A l'égard de la Princesse Elisabeth, qui étoit un grand obstacle à un si bon dessein, elle l'envoya à Woodstock, sous sûre garde. L'amour du bien public la fit résoudre à se marier, quoique jusques à trente-huit ans elle eût conservé sa virginité. Son Conseil & le Parlement la pressoient de donner un héritier au Royaume; & son mariage avec un Prince Catholique, étoit un puissant moyen pour rétablir la Religion. Elle épousa l'an 1554, *Philippe*, fils de Charles-*Quint*, à qui cet Empereur donna le Royaume d'Espagne l'an 1555. Plusieurs Evêques Protestans avoient eu part à la révolte de Dudley; toutefois, elle ne voulut pas que le Magistrat séculier instruisît leur procès; mais elle les renvoya aux Juges Ecclésiastiques, principalement Cranmer, Archevêque de Cantorbéry, dont la cause fut jugée conformément aux mandemens Apostoliques. La Reine Marie, & le Roi son mari, comparurent par Procureur devant le Commissaire Apostolique, & quittérent la qualité de Juges, pour prendre celle de simples Parties. Pour travailler plus sûrement au rétablissement de la Religion Catholique, Marie ordonna, *que tous les Etrangers sans charges publiques, & qui n'étoient pas naturalisez, eussent à sortir du Royaume dans un tems préfix.* La crainte de cette Ordonnance chassa d'Angleterre près de trente mille Protestans, qui, du tems d'Edouard, s'y étoient réfugiez, comme en un asyle, où toutes les Sectes étoient bien reçues. L'exemple de la Reine, sa Déclaration, & l'Arrêt du Parlement, rappellérent dans l'Angleterre l'ancien usage des priéres & du service divin, à quoi les Protestans ne s'opposérent que foiblement. Ensuite le Cardinal Polus réconcilia le peuple d'Angleterre à l'Eglise, en présence du Roi & de la Reine, après avoir donné l'absolution de toutes les censures que ce peuple avoit encourues par sa desobeïssance au Saint Siége, & par son changement de Religion. Ainsi la Religion Catholique refleurit en ce Royaume; mais ce ne fut pas pour longtems; car Marie mourut sans enfans l'an 1558, & la Religion Réformée se retablit pendant le regne d'Elisabeth. * Sanderus, *Histoire du Schisme d'Angleterre.*

Lorsque Marie eut atteint l'âge de trois ans elle fut fiancée au Dauphin de France par le Traité de 1518. Charles-*Quint* craignant l'alliance de la France avec l'Angleterre, se proposa lui-même pour épouser Marie; elle lui fut promise par le Traité de Bruges en 1521; mais après la bataille de Pavie, ayant changé de sentiment & renoncé au mariage avec cette Princesse, Marie fut encore promise au Duc d'Orleans, qu'elle n'épousa point. Lorsquelle fut sur le trône, elle marqua son ressentiment contre son pére, en ne voulant point, dit *Sanderus*, qu'on *priât Dieu publiquement pour lui*, parce, dit l'Historien, *qu'il avoit eté la cause de l'horrible Schisme d'Angleterre.* Cependant elle fit inhumer très somptueusement le corps d'Edouard son frére, & Cranmer en fit le service selon la nouvelle Liturgie. A son avénement à la couronne elle permit la liberté de conscience. Voici son langage dans l'Assemblée du 12 Août. „ Que bien „ qu'elle fût persuadée des vérités de la Foi Catholique, & „ qu'elle voulût vivre & mourir dans la Communion de l'Eglise „ Romaine, *elle ne contraindroit néanmoins personne*, qu'elle „ laissoit à Dieu l'instruction de ceux qui étoient dans l'égare„ment, & l'ouvrage de leur conversion; que tout ce qu'elle „ vouloit y contribuer, c'étoit de faire prêcher l'Evangile pu„rement, & par des Docteurs pieux & habiles; ne doutant „ pas que leurs enseignemens, joints à leur bonne conduite, „ ne fissent rentrer dans l'Eglise ceux qui s'en étoient séparés „ ou par ignorance ou par erreur ". Partagée entre Mylord Courtenai, le Cardinal Polus & Philippe II, elle se détermina pour le dernier par des raisons d'Etat, quoique son cœur panchât pour le prémier. Ce mariage ocasionna une révolte, dont le Chevalier *Thomas Wiat* fut le Chef. La Reine vint à bout, avec beaucoup de fermeté, de dissiper les rebelles. Le Chef paya de sa tête, le 11 Avril 1554. Ce fut dans la séance du Parlement assemblé le 11 Novembre de la même année, qu'elle cessa de prendre le titre de *Souverain Chef de l'Eglise*, qu'elle avoit pris jusques alors. Quelque tems après elle se crut enceinte; cette nouvelle se répandit, on fit chanter le *Te-Deum* & on en témoigna une joye extraordinaire. Cette joye fut courte. Le bruit courrut au mois de Juin 1555 que la Reine avoit accouché d'un Prince; l'Evêque de Norwich en fit chanter le *Te-Deum* dans sa Cathédrale; il y eut même un Prélat qui osa, dans un de ses Sermons, tracer le portrait du nouveau-né: cependant la Reine n'avoit été délivrée que de quelques moles. Philippe en fut très consterné, ne s'étant marié que dans l'espérance d'avoir des enfans de la Reine, & d'unir par-là l'Angleterre à la Monarchie d'Espagne. Il se dégouta alors de la Reine qui n'étoit ni jeune ni belle, & quitta l'Angleterre. Les supplices qui avoient été suspendus pendant quelques mois contre les Protestans, recommencérent avec plus de force en 1557, & l'on parla même d'établir l'Inquisition d'Espagne. Mais la Reine craignant un soulévement, prit un autre parti; elle donna une commission aux Evêques de Londres & d'Eli, à Mylord North, au Sécrétaire d'Etat Bourne, à neuf Chevaliers, à un Sergent en Droit, & à sept Docteurs, pour faire la recherche des hérétiques, & pour les punir selon la rigueur des Loix. La même année elle déclara par un Héraut la guerre à Henri II, Roi de France, qui étoit alors à Reims. Elle perdit Calais & tout ce qu'elle possédoit en France. Outre les chagrins que le changement de Philippe lui causoit, elle en reçut un très cuisant de la perte de Calais. Elle dit un jour après être revenuë d'une défaillance, *On ne connoit pas mon mal; si l'on veut savoir ce qui me fait mourir, qu'on ouvre mon cœur apres ma mort, & on y trouvera Calais.* Elle voulut déshériter Elizabeth pour transférer le Royaume à la Reine d'Ecosse, petite-fille de Henri VII; mais Philippe s'y opposa. Elle fut peu regretée, si ce n'est du Clergé Romain. Sa vie fut cependant réguliére, exemte de luxe, & des corruptions dont la plûpart des Cours sont infectées. Elle avoit quelque teinture des Belles-Lettres; sa dévotion paroissoit sincére, mais elle étoit trop vindicative. * Larrey, *Hist. d'Anglet. tom.* 2. De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angl. tom.* 5. & 6.

MARIE II, Reine d'Angleterre, fille aînée de *Jacques* II, Roi d'Angleterre, & de sa premiére femme, naquit au Palais de saint James le dixiéme Mai 1662. Quoique le Roi son pére qui n'étoit alors que Duc d'Yorck, eût déja du penchant pour la Religion Catholique, & que sa mére en fît profession lorsqu'elle mourut, elle fut élevée dans la Religion Protestante. A l'âge de seize ans, le 15 Novembre 1677, elle épousa *Guillaume-Henri* de Nassau Prince d'Orange. Peu de tems après elle passa en Hollande avec son époux, où elle demeura onze ans, savoir jusqu'au mois de Février 1689, qu'elle repassa en Angleterre. Elle arriva à White-Hall le 12 du même mois, & le lendemain elle fut proclamée Reine d'Angleterre. Elle partageoit également avec le Roi son époux la Souveraineté, la Suprématie & l'autorité sur tous les domaines & droits appartenans à la Couronne: mais l'administration & l'exécution résidoient uniquement dans la personne du Roi, conformément à une Ordonnance de la Convention. Mais dans la suite le Parlement fit un Acte, par lequel en l'absence du Roi elle avoit seule la même administration & exécution, qu'elle prit toûjours en main au départ du Roi hors du Royaume, & qu'elle lui remit toûjours à son retour. Elle avoit toutes les perfections de l'ame & du corps; & on peut bien lui attribuer ce que Suetone disoit de *Germanicus; Omnes Mariæ corporis animique virtutes, quantas nemini cuiquam contigisse satis constat.* Sa retenuë étoit remarquable & telle qu'elle convenoit à son rang, & à l'importance des affaires qui passoient par ses mains. Mais dans les occasions, elle avoit une ouverture de cœur si charmante, qu'elle engageoit ceux qui l'aprochoient d'agir avec une honnête & respectueuse liberté. Elle haissoit extrêmement la duplicité, & comme elle ne vouloit tromper personne, elle évitoit aussi les occasions, qui auroient donné aux autres la tentation de la tromper. Elle n'avoit point l'humeur satyrique, & elle ne pouvoit la souffrir dans autrui, croyant que c'étoit être cruel & barbare que de se divertir aux dépens des autres, & de chercher dans les folies ou dans les malheurs du prochain de quoi satisfaire sa belle humeur. Un savant Auteur a dit qu'on trouvoit en elle tous les agrémens de son sexe; & qu'elle avoit toute la grandeur d'ame du nôtre. Si elle n'imitoit pas les *Zénobies* & les autres Héroïnes de l'antiquité, ce n'est pas qu'elle n'en eût le courage; mais c'est qu'elle ne croyoit pas qu'un tel personnage fût bienséant à son sexe. Elle s'occupoit beaucoup à la lecture des Livres de Religion; & elle aimoit particuliérement l'Histoire du Concile de Trente de *Fra Paolo.* La lecture de l'Histoire en général lui plaisoit beaucoup; mais sur-tout celle de son Païs, comme la plus propre à en tirer des instructions utiles. Quand on faisoit devant elle quelques réflexions sur la sévérité de quelques Historiens, qui ont deshonoré la mémoire de certains Princes par des imputations malignes; elle répondoit, que si ces Princes étoient véritablement tels que les Historiens les représentoient, ils avoient bien mérité un tel traitement, & que ceux qui suivoient leurs traces devoient s'attendre à être traitez tout de même: Que la verité devoit enfin paroître, & qu'elle épargnoit d'autant moins ceux à qui elle n'étoit pas avantageuse, qu'elle avoit été plus longtems gênée: Que c'étoit une souffrance bien légére que d'être exposé aux yeux du monde avec ses véritables couleurs, au prix des maux réels qu'on avoit fait souffrir aux autres de ses propres mains. Elle croyoit que tous les Princes devroient lire des Histoires semblables à l'Histoire secréte de *Procope;* parce que, quoi qu'il pût avoir un peu grossi & exagéré les choses, & écrit d'une maniére malséante, ils pouvoient voir dans de telles Histoires ce qu'on diroit probablement d'eux-mêmes quand on ne feroit plus retenu par la crainte. Elle aimoit la Poësie & en savoit bien juger; & l'estimoit d'autant plus que les sujets en étoient plus importans. Elle étudioit & lisoit beaucoup plus, que ne pourroient croire ceux qui ne savoient pas combien de tems elle passoit dans son Cabinet; car pour les exercices publics & particuliers de la piété, elle ne les négligeoit jamais, pour quelque occasion que ce pût être. Elle auroit encore employé plus de tems à la lecture & à l'étude, si la fluxion qu'elle avoit de tems en tems

sur

fur les yeux, ne l'eût obligée à les ménager. Elle employoit fes momens de loifir agréablement à l'Architecture & à la culture d'un Jardin; & elle n'avoit d'autres penchans que ceux-là, qui allaffent à des dépenfes inutiles. Mais depuis qu'elle fut fort occupée des affaires du Gouvernement, elle difoit, qu'elle efpéroit qu'on lui pardonneroit; que cependant cela l'inquiétoit, quand elle fentoit le poids de la charge qu'elle étoit obligée de porter. Comme elle étoit la plus benigne de toutes les Souveraines envers fes Sujets, auffi étoit-elle la plus complaifante de toutes les Femmes envers fon Epoux, & la meilleure de toutes les Maîtreffes envers fes Domeftiques: auffi n'y eut-il jamais de Maîtreffe plus crainte & plus aimée qu'elle en même tems. Elle ne fe contentoit pas d'avoir de la bonté & de la pieté, elle infpiroit les mêmes vertus à tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher; & principalement à ceux qu'elle prenoit plus particuliérement fous fa conduite. Il eft fort remarquable, qu'elle faifoit mettre de bons Livres, dans les lieux où fe tenoient ceux qui étoient de Garde, afin qu'ils puffent s'occuper utilement, lors qu'ils n'étoient pas en faction. Elle craignoit fort la condamnation à laquelle nous nous affujettiffons, pour être trop obftinez dans nos vices, & elle avoit fort à cœur la réformation des mœurs. Le propre jour qui précéda la maladie dont elle mourut, on lui entendit dire, que quoiqu'elle eût peu d'efpérance de corriger les mœurs de fes Sujets, elle avoit réfolu de continuer cette entreprife & que rien ne feroit jamais capable de la décourager. Qu'elle ne laifferoit pas d'effayer tout ce qui fe pourroit faire, & de pourfuivre fon deffein, quelque lent & infenfible qu'en pût être le progrès. Elle étoit bienfaifante & charitable au fuprême degré, prenant toutes les occafions de fecourir ceux qui étoient dans la néceffité: auffi y avoit-il tous les jours plufieurs milliers de perfonnes qui fentoient les effets de fa charité; & jamais Princeffe parmi les Chrétiens ne diftribua de fi groffes fommes en charitez, avec moins d'oftentation. Quant aux affaires du Gouvernement en général, fa ponctualité à fe rendre au Confeil aux heures marquées; fa patience dans les Audiences; fa douceur, quand elle commandoit; fa retenuë à parler; fa fidélité dans fes promeffes; fa bonté, lors qu'elle trouvoit les gens en faute; fa promtitude à récompenfer; fa diligence à donner fes ordres; fa facilité à écouter les avis qu'on lui donnoit, & le recit exact qu'elle en faifoit au Roi fon Epoux, chacune de ces vertus étoient fi admirables & ménagées avec tant de fageffe, qu'elle n'oublioit aucun de fes devoirs, & que rien ne paroiffoit fait à la hâte, avec confufion ou avec impatience. Ce fut en 1690, que Marie prit la premiére fois le Gouvernement en main, pendant que le Roi fon Epoux étoit occupé en Irlande à la réduction de ce Royaume. La Flotte Angloife commandée par le Comte de *Torrington* eut le malheur d'être battuë par les François; événement, qui eût pû dégouter pour toujours la Reine, du Gouvernement. Mais elle témoigna dans cette occafion beaucoup de patience & une entiére réfignation à la volonté divine, fans aucune inquiétude fur les événemens. Et quoique la grande Victoire remportée en Irlande près de la Boyne, & la confervation de la perfonne du Roi, qui reçut une contufion à la jambe d'un coup de canon changeât un peu la fcéne, & mît dans une autre fituation les affaires d'Angleterre, la Reine parut la moins changée: elle en témoigna beaucoup de joye, mais avec la même tranquillité. La feconde année de fon adminiftration termina la réduction de toute l'Irlande; quoiqu'on eût peu d'efpérance d'un heureux fuccès. Elle ne fe démentit point dans les réflexions qu'elle fit fur ces événemens. „ Nos forces, *dit-elle*, paroiffoient confidérables ailleurs par mer & par terre; „ & nous efpérions quelque événement, qui feroit décifif; „ feulement craignions-nous qu'en Irlande, nos forces ne fuffent pas affez confidérables, pour y faire une Campagne „ qui y terminât la guerre. Mais les deffeins de la Providence „ font fi différens de l'attente des hommes, qu'il n'eft rien „ arrivé de confidérable, fi ce n'eft en Irlande, d'où nous n'attendions que peu ou rien du tout ". A peine la Reine étoitelle au timon des affaires en 1692, que l'Angleterre fe vit menacée d'une defcente & d'une invafion; mais les vents arrêtérent la Flotte des Ennemis dans leurs ports, favoriférent la jonction des Vaiffeaux de l'Angleterre & de fes Alliez, & ne changérent qu'après avoir favorifé la plus glorieufe Victoire qu'ait jamais remporté l'Angleterre; & ceux qui vouloient l'envahir eurent le trifte fpectacle de voir brûler les meilleurs de leur vaiffeaux. Mais la Reine reçut la nouvelle de cet événement avec la même tranquillité avec laquelle elle avoit vû auparavant le Ciel couvert des nuages les plus épais. En 1693 les mêmes nuages parurent fe former, durant le tems de fon adminiftration, par le malheureux fuccès de la Bataille de Landen. Il eft vrai que ces nuages ne furent pas tout-à-fait fi épais que les précédens. L'année fuivante fut la derniére de l'adminiftration de Marie. Alors le Ciel parut beaucoup plus ferein. Les forces d'Angleterre étant plutôt fupérieures qu'inférieures à celles des Ennemis par Terre; ayant emporté divers avantages fur elles, pendant que leurs Flottes s'affuroient l'Empire non feulement de ces Mers, qui dépendent en particulier d'Angleterre, mais auffi de l'Océan entier & de la Méditerranée. On étoit dans cet état floriffant, avec l'efpérance d'heureux fuccès pour l'avenir. On préparoit déja avec foin & avec diligence toutes chofes pour la Campagne fuivante, quand il plut à Dieu de priver l'Angleterre de fon plus précieux joyau, en retirant la Reine de ce Monde. Marie mourut de la petite vérole le 28 de Décembre 1684. V. Stile, dans le Palais de Kenfington, après une maladie de peu de jours. Elle étoit dans fa 33 année, qu'on a remarqué avoir été fatale à plufieurs grands Perfonnages. Pour achever en un mot le Portrait de Marie, nous ajouterons qu'elle étoit d'une taille au deffus de la médiocre, qu'elle avoit la mine agréable & majeftueufe, un air tranquille & prévenant, les traits beaux & reguliers, & le teint vif. * *Traduit du Dict. Anglois.*

REINE D'ECOSSE.

MARIE DE LORRAINE, Reine d'Ecoffe, fille de *Claude* de Lorraine, I du nom, Duc de Guife, & d'*Antoinette* de Bourbon-Vendôme, fut élevée avec grand foin, & fut mariée le quatriéme Août 1534, à *Louis* d'Orleans, II du nom, Duc de Longueville, duquel elle refta veuve l'an 1537. Elle avoit renoncé au mariage, s'étoit retirée à la campagne, & avoit refufé d'époufer Henri VIII, Roi d'Angleterre, lorfque le Roi François I lui commanda l'an 1538 d'époufer *Jacques* V, Roi d'Ecoffe, veuf de *Magdelaine* de France. Elle ne put réfifter à cet ordre, & fut menée en Ecoffe, où fes vertus lui firent des admirateurs de tous fes Sujets. Le Ciel bénit ce mariage par la naiffance de deux fils, qui moururent jeunes, & par celle d'une fille nommée *Marie*, qui régna après fon pére, & qui a eu fon Article entre les Reines de France. La Reine en accoucha huit jours avant la mort de fon mari, arrivée l'an 1542. Enfuite elle fut encore recherchée par le Roi d'Angleterre: mais elle rompit adroitement ce deffein, & ne s'occupa qu'à élever fa fille, & à gouverner l'Etat, qu'elle eut le bonheur de maintenir en paix. Il eft vrai que les Anglois jaloux y fufcitérent des divifions, & y portérent la guerre avec tant de fureur, que ces traverfes auroient été capables de le bouleverfer, fi le fecours des Rois François I & Henri II ne l'euffent maintenu. La Reine Marie eut la confolation de voir fes fréres poffeder les premiéres charges du Royaume de France, & de voir fa fille, *Marie* Stuart, époufer l'an 1558, le Dauphin, qui fut depuis le Roi *François* II. Cette fage Reine mourut le dixiéme Juin 1560, ou, felon Pierre Matthieu, l'an 1561. Son corps fut porté en France, comme elle l'avoit ordonné, & fut enterré dans l'Eglife de faint Pierre de Reims, où *Renée* de Lorraine, fa fœur, étoit Abbeffe. * Claude Defpenfe, *en fon Eloge funébre.* Sainte-Marthe, *Hift. Généal. de France.* Le Pére Anfelme. De Thou. Caftelnau-Mauviffiére. Du Chêne. Mézeray, &c.

REINE DE PORTUGAL.

* MARIE DE SAVOYE, fille de Charles-Amédée de Savoye, Duc de Nemours, & d'Elizabeth de Bourbon-Vendôme, naquit à Paris le 21 Juin 1646. Elle fut mife & élevée chez les Filles de Sainte Marie. Elle époufa en 1666, Alphonfe VI, Roi de Portugal, dont elle fe fepara en 1667, parce qu'il étoit naturellement incapable de remplir les devoirs du mariage. Elle s'étoit retirée dans un Monaftére, d'où on la retira pour lui faire avec le confentement du Pape époufer Dom Pédre, qui fut déclaré Regent du Royaume à la place d'Alphonfe fon frére que les Etats du Royaume déclarérent incapable de régner. En 1669, le fixiéme Janvier, elle en eut une fille nommée *Ifabelle-Louife.* en 1680, cette Reine fe donna toute entiére à la dévotion, & fe retira deux ans après dans le château d'Alméria fur le Tage, où elle prenoit fon plaifir à la lecture des Livres de piété. Elle mourut le 27 Décembre 1683, après avoir ordonné tout ce qui concernoit fes funérailles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Le P. Orléans, *dans la Vie de cette Princeffe.*

REINE DE HONGRIE & DE BOHEME.

MARIE* D'AUTRICHE, Reine de Hongrie & de Bohême, fille de *Philippe* Archiduc d'Autriche & Roi d'Efpagne, & de *Jeanne* d'Aragon, & fœur des Empereurs *Charles*-Quint & *Ferdinand* I, née à Bruxelles le 13 Septembre 1503, époufa en 1521, *Louis* Jagellon, Roi de Hongrie, qui périt l'an 1526, à la bataille de Mohats. Cette mort toucha fenfiblement la Reine fon époufe, qui depuis ne voulut jamais fonger à de fecondes noces, bien qu'elle fût recherchée par plufieurs Princes. Son frére Charles-Quint, qui l'aimoit beaucoup, lui donna le Gouvernement des Païs-Bas, dont elle s'acquitta en 1531, étant auffi propre à ménager les efprits durant la paix, qu'à conduire les Armées durant la guerre. Cette Princeffe fit la guerre au Roi Henri II, & dans le tems que l'Empereur Charles-Quint fon frére affiégeoit Metz l'an 1552, elle fit diverfion d'armes en Picardie, brûla & pilla diverfes villes de cette Province, avec Foiembray, maifon royale bâtie par le Roi François I. Le Roi Henri II emporta depuis Mariembourg, qu'elle avoit fait bâtir; & c'eft de la prife de cette ville & du château, qu'on difoit de la Gouvernante du Païs-Bas: *Elle a fait la fole en Bray, & Marie en Bourg.* Elle aimoit la chaffe, & fe divertiffoit fouvent à cette forte d'exercice, qu'elle ne trouvoit point pénible. Sa prudence la rendit extrêmement chére aux peuples, qu'elle gouverna pendant 24 ans jufqu'au 25 Octobre 1555, & paffa en Efpagne en 1556, où elle mourut en 1558, peu de jours après la mort de Charles-Quint, & lorsqu'elle étoit prête de partir pour revenir en Flandre, où elle avoit deffein de finir fes jours. Ce qui avoit animé Marie contre Henri II, c'étoit une haine perfonnelle, & ce fut pour fe venger de quelques chanfons qu'on avoit faites en France contre fon honneur. On dit qu'elle travailla à faire modérer les peines contre ceux de la Religion. Elle entendoit le Latin. Erafme lui dédia un Livre où les Imprimeurs changérent malicieufement ces mots dans la Préface, *mente illa femper ufam fuiffe*, en ceux-ci, *mentula femper ufam fuiffe.* Ce Livre eft intitulé *Vidua Chriftiana*, & fut imprimé en 1529. * Hilarion de Cofte, *Eloges des Dames Illuftres.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

MARIE ISABELLE, Reine de Hongrie, sœur de *Sigismond-Auguste*, Roi de Pologne, épousa l'an 1539, *Jean* Zapol, Vaivode de Transsylvanie, qui avoit été élu Roi de Hongrie l'an 1526, & qui disputoit cette Couronne à Ferdinand d'Autriche, frére de l'Empereur Charles *Quint*. Elle accoucha d'un fils le septiéme de Juillet 1540. Son mari en eut tant de joye, qu'ayant reçu cette nouvelle, il fit un excès de table, qui fut cause de sa mort le 21 du même mois. Isabelle ne se voyant pas en état de conserver à son fils une Couronne que Ferdinand lui disputoit, elle implora la protection de la Porte, & en reçut de si grands secours, que l'Armée de Ferdinand qui assiégeoit Bude, fut taillée en piéces. Soliman vint lui-même en Hongrie, se rendit maître de Bude, & obligea Isabelle de se retirer à Lippa, lui laissant seulement le vain títre de Régente de Transsylvanie, avec l'espérance de donner un jour la Couronne de Hongrie à son fils. Elle céda ensuite, l'an 1551, la Transsylvanie au Roi Ferdinand, & se retira d'abord à Cassovie, & ensuite en Pologne, près de Bonne Sforce sa mére, & de Sigismond Auguste son frére, d'où elle négocia son retour en Transsylvanie l'an 1556, où elle se maintint jusqu'à sa mort, sans faire part de son autorité à Jean-Sigismond son fils. Elle mourut à Albe Jule le 15 Septembre 1558. * Strada, *Decad.* 1. *l.* 9. Hilarion de Coste, *Eloge des Femmes Illustres. Discours Historiques & Politiques sur la guerre de Hongrie.*

REINE DE NAPLES.

MARIE DE CHATILLON, Reine de Naples & de Sicile, fille de *Charles* de Chatillon, dit *de Blois*, & de *Jeanne* de Bretagne, qui porta ce Duché à son mari, épousa le neuviéme Juillet 1360, *Louis* de France, Duc d'Anjou, Comte de Provence & du Maine, second fils du Roi *Jean*, qui fut ensuite Roi de Jerusalem, de Naples & de Sicile. Cette Reine étant devenue veuve l'an 1384, prit la tutelle de son fils *Louïs*, qui étoit encore fort jeune, & gouverna le Royaume de Sicile pendant sa minorité. On peut voir dans l'Article de LOUIS II, Roi de Naples, les soins qu'elle prit de conserver ce Royaume, qui fut disputé par Ladislas ou Lancelot, fils de Charles de Duras. Elle fit paroître tant de sagesse dans le maniment des affaires, & usa si prudemment de ses revenus, qu'outre la dépense, qu'il lui fallut faire pour entretenir une si longue guerre, on trouva encore après sa mort deux cens mille écus d'or, qu'elle avoit réservez pour payer la rançon de son fils, en cas qu'il fût pris à la guerre. Elle mourut à Angers le 12 Novembre 1404, & fut inhumée en l'Eglise de saint Maurice, devant le grand autel. * Godefroi, *sur l'Histoire de Charles VI.* Le Pére Anselme.

PRINCESSES DU NOM DE MARIE.

MARIE DE BOURGOGNE, fille de *Charles*, surnommé *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & d'*Isabelle* de Bourbon, seconde femme de ce Prince, naquit à Bruxelles le 13 Février 1457. Elle n'avoit que 20 ans, lorsque son pére ayant été tué au siége de Nancy l'an 1477, la laissa héritiére de tous ses Etats. Le Roi Louïs XI négligea la proposition que les Ambassadeurs Bourguignons lui firent à Péronne, de marier leur Princesse avec le Dauphin Charles: ce que les Politiques ont toûjours blâmé, parce que Marie porta tous ses Etats des Païs-Bas à la Maison d'Autriche. Elle choisit *Maximilien*, fils de l'Empereur *Frédéric*, & le mariage en fut accompli à Gand le 20 Août de la même année. On dit que ce Prince étoit si pauvre, qu'il fallut que sa femme fît la dépense des noces, de son équipage & de ses gens. Cette Princesse étant à la chasse, tomba de cheval & en mourut le 25 Mars 1482. Elle avoit eu 1. *Philippe* I; 2. *Marguerite*; & 3. *François*, qui vécut fort peu. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne*. Le Pére Anselme, &c.

MARIE DE FRANCE, Comtesse de Champagne, de Blois & de Chartres, fille aînée du Roi *Louïs* VII dit *le Jeune*, & d'*Aliénor* de Guyenne, fut mariée à *Henri* I surnommé *le Large* ou *le Riche*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, Seigneur des Comtez de Chartres, Blois, Sancerre, &c. Elle mourut âgée de près de 60 ans le onziéme Mars 1198, du déplaisir de la mort de son fils *Henri* II, Comte de Champagne & Roi de Jérusalem, qui mourut étant tombé d'une fenêtre au château d'Acre en Palestine l'an 1197. Elle avoit eu aussi *Thibaud* V, qui succéda à *Henri* II son frére; *Scholastique*, femme de *Guillaume* III, Comte de Vienne & de Mâcon; & *Marie*, qui épousa *Baudouin* IX, Comte de Flandre, & depuis Empereur de Constantinople. * *La Chronique de* Robert, Religieux d'Auxerre. Rigord. Guillaume le Breton. Le Pére Anselme, &c.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Philippe* II, surnommé *Auguste*. & d'*Agnès* de Méranie, fut promise l'an 1200, à Alexandre Prince d'Ecosse, & deux ans après, à Artus Comte de Bretagne & d'Anjou. Depuis, au mois d'Août de l'an 1206, elle épousa *Philippe* de Hainaut, Marquis de Namur; étant restée veuve, elle prit une seconde alliance à Soissons l'an 1213, avec *Henri* I, Duc de Brabant. Le Pére Butkens dit qu'elle mourut l'an 1226; mais ce fut l'an 1238, âgée d'environ 40 ans, & elle fut enterrée dans l'Eglise de saint Pierre de Louvain, où l'on voit son tombeau.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Charles* IV dit *le Bel*, & de sa troisiéme femme *Jeanne* d'Evreux, mourut sans alliance le sixiéme Octobre 1341.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Philippe* de Valois VI du nom, & de *Jeanne* de Bourgogne, sa premiére femme, épousa l'an 1332, *Jean* de Brabant, Duc de Limbourg, fils de *Jean* III, Duc de Brabant, & mourut le 22 Septembre 1333.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Jean*, & de *Bonne* de Luxembourg, sa premiére femme, fut mariée l'an 1364, à *Robert* I du nom, Duc de Bar. On met sa mort l'an 1404.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Charles* V dit *le Sage*, & de *Jeanne* de Bourbon, née le 27 Février 1370, fut promise par le Roi son pére, à *Guillaume* de Baviére, Comte de Hainaut, & mourut avant le mariage l'an 1377.

MARIE DE FRANCE, fille du Roi *Charles* VI, née le 22 Août 1393, fut Prieure de Poissy, & mourut le 19 Août 1438. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Pierre* de Luxembourg, II du nom, Comte de Saint-Paul, épousa 1°. *Louis* de Savoye, Comte de Romont; 2°. l'an 1487, *François* de Bourbon, Comte de Vendôme. Cette Princesse, renommée par sa piété & par sa chasteté, ayant été veuve pendant cinquante & un ans, mourut le premier Avril de l'an 1546, ayant eu quatre fils & deux filles. L'aîné fut *Charles* de Bourbon, qui eut *Antoine*, pére de *Henri* IV.

MARIE DE LUXEMBOURG, fille de *Sébastien* de Luxembourg, & de *Marie* de Beaucaire, épousa *Philippe Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & en eut un fils & deux filles, dont il ne resta que *Françoise*, héritiére de la Principauté de Martigues, des Duchez de Mercœur, Penthiévre, &c. & femme de *César* de Vendôme, fils *naturel* de Henri *le Grand*. Marie mourut le sixiéme Septembre 1623. Le Pére Hilarion de Coste a fait l'éloge de ces deux Princesses.

MARIE DE VALOIS, Duchesse de Calabre, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de sa troisiéme femme *Mahaud* de Châtillon, fut mariée à *Charles* de Sicile, Duc de Calabre, fils de *Robert* Roi de Naples, & d'*Yolande* d'Aragon, & veuf de *Catherine* d'Autriche. Le traité du mariage fut passé à Paris le onziéme Janvier 1324. Elle mourut en couches le sixiéme Décembre 1328. laissant deux filles; *Jeanne* I, qui fut Reine de Naples; & *Marie*, qui épousa l'an 1343. *Charles* de Sicile, Duc de Duras, son cousin. Cette derniere étant veuve, fut contrainte par Hugues de Baux, Comte d'Avelino, d'épouser *Robert*, son fils; mais cette insolence ayant été punie par la mort du pére & du fils, *Philippe* de Sicile, II du nom, Prince de Tarente, l'enleva & l'épousa l'an 1353. C'étoit une trés belle Princesse, qui mourut le 20 Mai 1366, à Naples, où elle fut enterrée dans l'Eglise de sainte Claire. * Villani. Collénucio. Sainte Marthe. Bouche. Le Pére Anselme, &c.

MARIE ADELAÏDE de Savoye, Dauphine, fille aînée de *Victor Amedée* II du nom, Duc de Savoye, & d'*Anne-Marie* d'Orléans, née à Turin le cinquiéme Décembre 1685, fut amenée en France en 1696, en conséquence du traité de paix conclu à Turin le 29 Août de la même année, entre le Roi Louïs XIV & le Duc de Savoye, pour y être élevée jusqu'à ce qu'elle fût en âge d'épouser Louïs de France, Duc de Bourgogne, depuis Dauphin, ce qui fut fait à Versailles le sept Décembre 1697. Cette Princesse sut toûjours par ses manieres gracieuses & spirituelles, se concilier toute l'affection du Roi, ayeul de son époux. Elle ne porta le títre de Dauphine que pendant dix mois, étant morte au château de Versailles le 12 Février 1712, âgée de 26 ans, deux mois & six jours. Louis Dauphin, son mari, mourut au château de Marly le 18 du même mois, & leurs corps furent portez à Saint-Denys en France sur un même char, & inhumez ensemble. *Voyez leur postérité à* l'Article de FRANCE.

FEMMES ILLUSTRES DU MÊME NOM.

MARIE DE FRANCE, Dame savante, vivoit vers l'an 1260, & n'étoit pas de la Maison royale de France, mais seulement Françoise, comme elle l'assure elle-même dans ces vers en langage de son siécle:

Au finement de cet Ecrit
Me nommerai par remembrance;
Marie ai nom, si suis de France.

Elle traduisit d'Anglois en vers François, les fables d'Esope moralisées, & entreprit cet Ouvrage, pour faire plaisir à un Seigneur de ce tems, nommé Guillaume:

Pour l'amour du Comte Guillaume,
Le plus vaillant de ce Royaume.

* Fauchet. Du Verdier. La Croix du Maine.

MARIE-MAGDELAINE de la Trinité, Fondatrice des Religieuses de Notre-Dame de Miséricorde, conjointement avec le Pére Yvan Prêtre de l'Oratoire, qui en a été le Fondateur, naquit à Aix en Provence le troisiéme Juin 1616. Son pére étoit un soldat appellé *Armand* Martin, né à Tours, & marié à Aix avec Marguerite Caritas. Il mourut à la guerre en Piémont, avant que Magdelaine eût atteint l'âge de dix ans. Après sa mort elle fut élevée avec grand soin par sa mére, qui vivoit d'un petit négoce. A l'âge de quinze ans elle fut demandée en mariage, & pressée par sa mere d'accepter le parti qui paroissoit avantageux. Elle demanda du tems pour consulter Dieu, puis déclara dans l'assemblée de ses parens, qu'elle n'avoit nulle volonté de s'engager jamais dans le mariage. En 1630, elle se retira a Pertuis avec Madame de Saint-Marc, veuve d'un Conseiller d'Aix, pour se garantir de la maladie contagieuse qui faisoit alors de grands ravages dans cette derniére ville. Elle accompagna cette Dame à Tarascon, & courut dans le voyage deux grands dangers. Quand elle

en eut été délivrée & qu'elle fut arrivée à Tarascon, elle alla tous les jours qu'elle y demeura, en rendre graces à Dieu dans l'Eglise souterraine de sainte Marthe, fort fréquentée à cause des Reliques qui y sont exposées à la vénération du peuple, & que l'on croit être de cette Sainte. Quand elle fut de retour à Aix, elle se mit sous la conduite du Pére Yvan, qui composa pour elle un Livre qui a pour titre, *Conduite à la perfection Chrétienne*. Elle lui demanda permission de faire vœu de continence perpétuelle, & lui témoigna depuis quelque dessein d'entrer dans le Monastére des Capucines de Marseille. Le Pére Yvan lui déclara que Dieu la destinoit à un autre emploi, & un Capucin consulté là-dessus répondit la même chose. On dit qu'elle connut dans la priére que cet emploi étoit la fondation d'un nouvel Ordre ; & dans une maladie qu'elle eut en 1632, elle prit la résolution de fonder un Ordre, qui fut appelé *l'Ordre de la Misericorde*, où l'on recevoit sans dot les filles de qualité qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres Religions. Quand elle proposa ce dessein au Pére Yvan, il le jugea impossible; néanmoins il entreprit de travailler à son établissement, & pour cet effet acheta une maison dans Aix, pour loger les pauvres filles de l'Ordre qu'il vouloit fonder. Magdelaine quitta la maison de sa mére, pour aller demeurer dans celle que le Pére Yvan avoit préparée. La Demoiselle de Bontems y envoya des meubles, & pourvut à la subsistance des filles, ausquelles elle fit depuis donation de tout son bien. Le nombre de ces filles s'étant accru, le Pére Yvan acheta des jardins où il pût loger plus commodément sa Communauté. Le 13 Août 1637, la premiére pierre du nouveau bâtiment fut posée. M. Bretel Archevêque d'Aix trouva mauvais que cette cérémonie eût été faite sans son ordre; mais ayant connu depuis la vertu de Magdelaine, il ratifia la permission donnée par son Grand-Vicaire. Les ennemis de cette Congrégation naissante donnérent à l'Archevêque d'Aix de mauvaises impressions du Pére Yvan, & le décriérent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. L'Archevêque lui ayant donc défendu de diriger la Communauté jusqu'à nouvel ordre, les filles qui la composoient demandérent des Jésuites pour Directeurs, & en obtinrent deux qui rendirent un témoignage avantageux & du Pére Yvan & de la Communauté, & dissipérent les nuages de la calomnie. L'orage ne fut pas pour cela entiérement appaisé. L'Archevêque ne pouvoit digérer le projet d'un nouvel Ordre, ni de recevoir des filles sans dot. Cependant M. Sforza Archevêque d'Avignon approuva l'Institut, le Comte d'Alais Gouverneur de Provence obtint du Roi très Chrétien les Lettres nécessaires pour cet établissement, & l'Archevêque reçut enfin la Bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de Religieuses, & au Pére Yvan de les confesser & de les conduire. La cérémonie de leur vêture se fit le 13 Juin 1639. La Mére Magdelaine, qui avoit été la premiére Supérieure, se démit de sa charge, pour aller établir à Marseille une autre maison du même Ordre. Elle y arriva avec trois de ses sœurs le 13 Février 1643, & y fut fort considérée par M. Gault Evêque de la ville, qui la visita presque tous les jours pendant quatre mois. Quelques années après, elle établit une autre maison de son Ordre à Avignon, & une autre encore à Paris, où elle arriva le troisiéme Janvier 1649, & la trouva pleine de troubles. Malgré les malheurs publics, la cherté des vivres, la rareté de l'argent, la disette de toutes choses, elle y acheta une maison, & obtint des Lettres pour y établir un Monastére. Le Pére Yvan en eut tant de joye, qu'il voulut l'aller visiter; mais il étoit si fort accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut dans la Sacristie le huitiéme Octobre 1653. Le Pére Léon, Carme réformé, fit son Oraison funébre, qui fut imprimée, aussi-bien que les Lettres du Pére Yvan. M. Gondon, Docteur en Théologie, composa sa Vie sur les Mémoires fournis par la Mére Magdelaine. La Reine Anne d'Autriche, qui avoit entendu l'Oraison funébre du Pére Yvan, conçut une haute estime de la Mére Magdelaine, & l'assura de sa protection. Les affaires de son Ordre l'obligérent de faire un voyage en Provence, & d'y visiter les Monastéres d'Aix, de Marseille & d'Avignon. Avant que de retourner à Paris, elle souhaita de voir les Reliques de la Magdelaine sa Patrone, qui sont, dit-on, à Saint-Maximin, & de passer de là à la Sainte-Baume. On dit que notre Religieuse de retour à Paris, prédit à la Reine Mére la paix des Pyrénées, le mariage du Roi Louis XIV & la naissance du Dauphin. Quelques desirs que des personnes de la premiére qualité de la Cour eussent de la retenir, elle les quitta pour aller établir dans la ville d'Arles une nouvelle maison de son Ordre. Au mois de Mai 1665, elle en fonda une autre à Salon ville du Diocése d'Arles, & y demeura quelques années. La Mére Marie des Anges, Professe de Paris, en fut la premiére Supérieure. Elle eut ordre du Confesseur de la maison de mettre l'obéïssance de la Mere Magdelaine à l'épreuve, & de n'en laisser pas échapper l'occasion. Au mois de Juin suivant elle retourna à Paris, où consultée par la Reine Mére sur l'état de sa maladie, elle lui déclara qu'elle étoit très dangereuse. En 1666, elle partit pour Rome, où l'on avoit demandé des Religieuses de l'Ordre de la Miséricorde; mais avant qu'elle y fût arrivée, elle fut rappellée à Paris pour appaiser le trouble excité par le Directeur. Elle y reçut de sévéres reprimandes, & y vit élever une autre Supérieure. Le prétexte de la persécution qu'elle souffrit, fut qu'elle avoit fait de trop grandes acquisitions, & reçu trop de pauvres filles. Lassée de ces contradictions, elle résolut de se retirer, & se rendit à Avignon en 1670. Elle prétendoit en partir pour aller à Rome où son nom étoit connu, & où quelques personnes souhaitoient voir établir un Monastére de l'Ordre de la Miséricorde, qu'une grande Dame avoit promis de faire bâtir à ses dépens. Quand elle arriva à Avignon, elle parut si foible, qu'il fut aisé de juger qu'elle ne seroit jamais en état d'entreprendre le voyage de Rome. On reconnut bientôt après qu'elle étoit hydropique. Le 12 Février 1678, elle demanda le Viatique, & à quatre heures du soir l'Extrême-onction. Trois jours avant sa mort elle dicta une Lettre circulaire à tous les Monastéres de son Ordre, & y recommanda sur-tout le quatriéme vœu, qui consiste à recevoir des filles de qualité qui n'ont point de dot, & elle demanda qu'une pauvre fille de qualité fût reçue en chaque Monastére pour y tenir sa place, ce qui fut religieusement observé. Quoiqu'elle eut souffert de violentes douleurs & de cruelles incisions, elle expira doucement le 20 Février. Quatorze jours après son décès, on lui fit un service solemnel, auquel assistérent le Vice-Légat d'Avignon & toute la Noblesse. Le Pére Marc-Antoine du Roi, de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, prononça son Oraison funébre, qui fut ensuite imprimée. * Grosez Jésuite, *dans la Vie de Marie-Magdelaine de la Trinité, publiée à Lyon, in octavo en* 1696.

MARIE DE L'INCARNATION. Nous avons eu deux Religieuses en France qui ont porté ce nom & l'ont rendu célébre par un grand mérite, de grandes actions, & une éminente sainteté. La premiére se nommoit Barbe Avrillot, née à Paris le premier Février 1565, de parens nobles. Elle fut mise fort jeune pensionnaire à Long-champ, où dès-lors elle parut élevée à une vertu qui passoit de beaucoup son âge. Elle n'eut pas plutôt atteint l'âge de 14 ou 15 ans, qu'elle sollicita auprès de ses parens la permission d'entrer en Religion; mais elle ne l'obtint pas, & par obeïssance elle épousa M. Acarie qui avoit du bien, de la naissance, & de la vertu. Elle se comporta dans le mariage de maniére à être proposée aux femmes pour un modéle accompli de toutes les vertus de leur état. Son mari, qui avoit soutenu avec chaleur le parti de la Ligue, ayant été obligé de sortir de Paris lorsque cette ville fut reduite à l'obeïssance du Roi Henri IV, elle se vit avec six enfans dans le plus grand abandon, & dans la plus extrême misére où l'on puisse être réduit; elle soutint cette epreuve avec une fermeté d'ame qui la rendit l'admiration de Paris; & l'éclat de ses vertus augmentant de jour en jour, il ne se faisoit rien de considérable en France pour la gloire de Dieu qu'elle ne fût consultée. Elle donna commencement à la réforme qui se fit alors dans un grand nombre de Monastéres, & tout le monde sait que c'est principalement à elle qu'on doit l'établissement des Carmélites réformées en France. Les difficultez qu'elle y rencontra, & les persécutions qu'on lui suscita, ne la rebutérent point. Elle se chargea des bâtimens du premier Monastére qui est au fauxbourg Saint-Jacques; fit le choix des premiéres Novices qui y furent reçues; engagea Madame de Sainte-Beuve son amie à l'établissement du Monastére des Ursulines du même fauxbourg; aida le Cardinal de Bérulle dans l'institution de la Congrégation de l'Oratoire; & etant devenue veuve en 1613, elle entra en qualité de Converse dans l'Ordre dont elle étoit la Fondatrice. Elle fit son noviciat & ses vœux à Amiens, où peu après elle fut élue Supérieure. Elle refusa constamment cette dignité, passa ensuite au Monastére de Pontoise, qui lui devoit son établissement, elle leur fit de grands biens, & y mourut le 18 Avril 1618, âgée de 63 ans. *Voyez* sa Vie écrite par M. du Val, & par d'autres Auteurs; les Auteurs qui ont parlé de l'établissement des Carmélites en France. Le tombeau de cette sainte femme a été honoré de plusieurs miracles. *Voyez* aussi l'Article d'AVRILLOT.

L'autre MARIE DE L'INCARNATION se nommoit Marie Guyert. Elle naquit à Tours le 18 Octobre 1599. Son pére étoit un Marchand de soye, sa mere étoit d'une très bonne famille. Elle épousa par obéïssance à ses parens un homme de même condition que son pére, nommé Martin, & en eut un fils qui s'est rendu illustre dans la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, sous le nom de Dom Claude Martin. Elle demeura veuve à l'âge de 19 ans, & à l'âge de 32 elle entra chez les Ursulines de Tours. Comme dès sa plus tendre enfance elle avoit été élevée à un don d'oraison très sublime, soûtenue d'une austérité de vie qui a peu d'exemples, & de toutes les vertus qui peuvent convenir aux personnes de son sexe, elle étoit déja maitresse dans la vie spirituelle lorsqu'elle entra au noviciat: aussi ne tarda-t-on pas après sa profession à la charger du soin d'instruire les Novices. Elle s'acquitta de cet emploi avec un succès qui répondit à l'attente qu'on en avoit: elle peupla sa maison de Saintes. Ce fut dans ce tems-là, & pour l'instruction de ces jeunes Eléves qui lui étoient confiées, qu'elle composa *l'Ecole Chrétienne*, qui est un des meilleurs Catéchismes que les Catholiques Romains ayent en François. Appellée ensuite par des voyes extraordinaires à la conversion des filles Sauvages du Canada, elle passa à Québec en 1639, pour y établir un Couvent de son Ordre, qu'elle a solidement établi, gouverné longtems avec une grande sagesse, soutenu dans des tems fâcheux d'une maniére presque miraculeuse, & auquel elle a laissé des Constitutions conformes au païs, qui marquent une prudence toute divine, & une experience consommée. Elle mourut en odeur de sainteté le dernier jour d'Avril 1672. Outre l'Ecole Chrétienne, nous avons encore d'elle un volume de ses *Retraites* & de ses *Lettres*, in 4°. Sa Vie écrite par elle-même, a été imprimée avec des additions par le Pére Dom Claude Martin son fils. Tous ces écrits sont remplis de cette onction sainte, & de cette sublimité de pensées qu'on ne trouve que dans les Saints. Elle a mérité les éloges des plus grands hommes de son siécle. * *Sa Vie, écrite depuis peu par le* Pére de Charlevoix, Jésuite.

MARIE DU ROSAIRE, (l'Ordre Militaire de Ste.) fut institué en 1209, par S. Dominique, après que la Vierge lui eut fort recommandé le Rosaire pour la conversion des Vaudois. Innocent III confirma cet Ordre & le munit de divers priviléges. Les Chevaliers du Rosaire portoient une croix presque semblable à celle des Chevaliers de Constantin, sur le milieu de laquelle paroissoit la Vierge avec l'Enfant Jésus, ayant l'un & l'autre un Rosaire à la main. Ils étoient obligez de combattre contre les *Albigeois* ou les *Vaudois*, & à dire le Rosaire. Cette guerre étant finie, l'Ordre du Rosaire fut changé en une Fraternité qui est obligée à dire le Rosaire à l'honneur de la Vierge. P. André Mendo, *de Ord. Milit.* croit que Rodriguès, Archevêque de Toléde, fonda cet Ordre, afin que les Chevaliers, qui suivoient la Régle de S. Dominique, secourussent cette ville contre les Maures qui l'inquiétoient beaucoup. * Bonanni, *de Ord. Equ. n.* 64. *Dict. Allemand.*

MARIE DE GOURNAY. *Cherchez* JARS.

MARIE GERMAIN. *Voyez* GERMAIN (Marie).

MARIE-ANNE (les Isles de). *Voyez* ISLES DES LARRONS.

MARIEGALANTE. *Voyez* MARIGALANTE.

MARIEN, Province de l'Isle Espagnole en Amérique. Ce fut en cette contrée que Christophle Colomb mit pié à terre en abordant a cette Isle. Il y bâtit la forteresse de *Navidad*, qui fut de courte durée. Cette Province est voisine de celle de *Cabaya*, dont on tient que les Habitans ont surpassé tous les autres Insulaires en beauté de corps & en finesse d'esprit. * De Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 1. *c.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MARIENBERG, en Latin *Mariæberga*, ville d'Allemagne dans la Haute Saxe, est située dans les montagnes, où il y a diverses mines de métaux: ce qui donna la pensée à Henri Duc de Saxe, d'y faire bâtir cette ville l'an 1519. Elle appartient à l'Electeur de Saxe.

MARIENBOURG, ville des Païs-Bas sur les confins du Hainaut & du Luxembourg, reçut son nom de Marie d'Autriche, Reine de Hongrie, & Gouvernante du Païs-Bas, qui la fit bâtir l'an 1542. Les François la prirent, & l'ont gardée par le XXXIX. Article de la paix des Pyrénées de 1659.

MARIENBOURG, ville du Royaume de Pologne, Capitale de la Prusse Royale, est bâtie sur la riviére de Nogat, qui est un bras de la Vistule. Il y avoit en ce lieu une forteresse, qui fut cause qu'on y bâtit l'an 1281 cette ville, à laquelle on donna le nom qu'elle porte, en considération d'une Image miraculeuse de la sainte Vierge Elle a été autrefois le Siége des Chevaliers de l'Ordre Teutonique, & avoit été bâtie par les Chevaliers Porte-Croix. Cette ville fut prise par Casimir IV, Roi de Pologne, l'an 1460, & par les Suédois l'an 1626, & l'an 1655. Depuis elle a été rendue au Roi de Pologne. Marienbourg a titre de Palatinat. * Cromer, *Histor. Polon.* Starovoscius, & Cellarius, *Descr. Polon.*

* MARIENBOURG (le Palatinat de) Province de la Prusse Royale. Elle est bornée au couchant par la Pomérélie, au nord par le Frisch-Haff, & ailleurs par la Prusse Ducale. La Warmie dépend de ce Palatinat, & ses villes principales sont Mariembourg Capitale, Elbing, Frawenberg, Braunsberg & Heilsperg. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIENBOURG, petite ville avec château dans cette partie de la Livonie, qui se nomme Lettonie, est située dans un petit Lac, au sud de Derpt ou Dorpat, dont elle est éloignée de dix huit à 20 lieues.

MARIENBURG ou MARIOBOURG, ville d'Irlande, est la Capitale du Comté de la Reine, qu'ils appellent *Queenscounty*.

MARIENDAL, que les Allemands nomment Mergentheim, *Mergenthemum*, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, est nommée par quelques Auteurs Latins *Mergethum*, & *Mariæ domus*. Elle est sur le Tauber, à cinq ou six lieues de Wirtzbourg, & est considérable, parce qu'elle est le lieu de la résidence du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en Franconie. *Voyez* TEUTONIQUE, Ordre Militaire.

MARIENHAUSEN, petite ville de Livonie dans la Lettonie, sur les frontiéres de Pologne dont elle dépend. Elle est située dans un petit Lac, entre le 56 & le 57 degré de latitude, & sur la fin du 51 degré de longitude, selon la Carte de M. Sanson. Dans la seconde Carte des Couronnes du nord par M. Delisle, la même latitude est observée, mais la longitude différe, puisqu'elle n'est que sur la fin du 45 degré.

MARIENWALDE, bourg d'Allemagne dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, au nord-est de Landsperg, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

MARIENWERDER, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Pomésanie, entre Marienbourg & Graudentz, à six lieues des deux. Elle étoit autrefois le Siége de l'Evêque de Pomésanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIENZELL, village de la Stirie, situé aux confins de l'Autriche. Il n'est connu que par l'affluence des Pélerins, qui y vont en dévotion. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIES, fête de réjouïssance, qui se faisoit autrefois à Venise, & qui devoit son origine au sujet qui suit. Les Istriens, peuples d'Italie, voisins de l'Etat de Venise, & alors ennemis jurez des Vénitiens, se jettérent un jour au mois de Février, dans une des Isles qui formoient cette ville, & qui est aujourd'hui celle de *Castello*. Etant entrez dans l'Eglise de S. Pierre, où ils trouvérent des filles assemblées pour quelque mariage, ils les enlevérent & les emmenérent dans Caorle petite Isle du Frioul. Dès que les Vénitiens eurent eu avis de cette entreprise, ils les poursuivirent; & après un combat sanglant, ils retirérent ces filles d'entre leurs mains. Pour conserver la mémoire de cette action, on institua à Venise une fête publique, qui se célébroit tous les ans le deuxiéme jour du même mois de Février. Douze jeunes filles des plus belles, superbement parées, & accompagnées d'un jeune homme habillé en Ange, alloient dansant par toute la ville. Cette cérémonie, qui fut observée pendant trois cens ans, finit dans le tems de la guerre des Génois, à cause qu'on reconnut qu'il s'y commettoit quelques abus. Il en demeura néanmoins quelque marque, en ce que le Doge & les Sénateurs continuérent d'aller tous les ans, le second jour de Février, en procession à l'Eglise de Notre-Dame, avec une pompe fort célébre. * Egnatius, *Exempl. Illustr. Vir.*

MARIESTADT, ville de Suéde dans la Gothie occidentale, ou Westrogothlandt, sur la côte méridionale du Lac Wéner. C'est une ville nouvelle.

MARIETE (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Espagnol & natif de Vittoria, entra dans l'Ordre en 1571, & mourut au mois de Décembre de l'an 1611. Nous avons quelques Ouvrages qu'il avoit composez en sa Langue naturelle, comme, l'Histoire Ecclésiastique des Saints d'Espagne, qui parut en 1596, *in folio* à Cuença; Celle des Archevêques de Toléde, qu'il publia à Madrid en 1600; L'Histoire des Prélats tirez de son Ordre, imprimée dans la même ville en 1605 &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARIGALANTE, Isle de l'Amérique septentrionale, l'une des Caraïbes. Elle fut découverte par les Espagnols en 1494, & ils lui donnérent ce nom, à cause de la beauté de son païsage. Cette Isle est située sous le 15 degré & 40 minutes de latitude septentrionale, éloignée de cinq à six lieues de l'Isle de la Dominique, & de trois de la grande terre de la Guadeloupe. Elle est ovale & peut avoir dix-huit à vint lieues de circonférence. Les François en prirent possession en 1648, & après plusieurs combats ils obligérent les Sauvages de se retirer & de la leur abandonner toute entiére. Elle est fertile, mais l'eau n'y est pas en abondance. Les cannes de sucre, l'indigo & le coton y viennent parfaitement bien. Il y a deux Paroisses, & un Juge royal, qui est du ressort du Conseil supérieur de la Guadeloupe. Cette Isle étoit autrefois fort peuplée, & on y a vu jusques à douze cens hommes portans armes; mais ce nombre étoit si fort diminué en 1692, quand elle fut attaquée par les Anglois, que le Gouverneur fut obligé de se rendre. Les Anglois démolirent le Fort, ravagérent toute l'Isle, & transportérent à S. Dominique & ailleurs ce qu'ils purent attraper d'Habitans. * *Mémoires manuscrits du P. Labat, Religieux Dominicain.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MARIGNAN, en Latin *Melignanum* & *Merignanum*, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, entre les villes de Milan & de Lodi, est célébre par la victoire que le Roi François I y remporta l'an 1515 sur les Suisses. *Voyez* MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN (JEAN-JACQUES) Marquis de Marignan.

MARIGNY, famille très ancienne en Normandie, tiroit son origine d'ENGUERRAN le Portier, Chevalier, Seigneur de Rosey & de Lyons en partie, vivant l'an 1180, lequel fut pére de HUGUES qui suit.

II. HUGUES le Portier, Chevalier, Seigneur de Rosey & de Lyons, laissa de *Mabaud*, Dame de Marigny, veuve de *Richard* Seigneur de Saint-Léger, pour fils, ENGUERRAN II, qui suit.

III ENGUERRAN, II du nom, Seigneur de Marigny, &c. prit le nom de sa mére, vivoit l'an 1240, & fut pére 1. de JEAN, qui suit; & 2. de PHILIPPE, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frére ainé.*

IV. JEAN, Seigneur de Marigny, ne laissa d'*Agnes* sa femme, que deux filles, qui furent, *Agnès*, Dame de Marigny, mariée à *Etienne* Postel, Chevalier; & *Jeanne* de Marigny, femme de Robert de Villiers, Chevalier.

IV. PHILIPPE de Marigny, fils puiné d'ENGUERRAN II, fut Seigneur d'Escouïs, puis de Marigny, après la mort de Gilles Postel son petit-neveu, & laissa de *N..* sa premiére femme, dont le nom est ignoré, 1. ENGUERRAN III qui suit; & de *N...* sa seconde femme, 2. *Philippe* de Marigny, Evêque de Cambray, puis Archevêque de Sens, mort à Paris l'an 1325, & enterré en l'Eglise des Chartreux; 3. *Jean* de Marigny, Chantre de l'Eglise de Paris, puis Evêque de Beauvais l'an 1312, Chancelier de France, & Archevêque de Rouen, mort le 26 Décembre 1351, & enterré en l'Eglise Collégiale d'Escouïs près d'Enguerran III son frére; 4. *Robert* de Marigny, Seigneur de Maineville & de Boisroger, qualifié Sire de Tourny, Maréchal du Roi de France és parties du Languedoc & de Xaintonge, dans un Mandement donné l'an 1342, mort sans laisser de postérité d'*Alix* de Beauvais; 5. *Alix* de Marigny, femme de *Jean* de Saïns; 6. *Catherine* de Marigny, alliée dans la Maison de Maussigny; & 7. *Pierre* de Marigny, Seigneur du Plessis-Tremblay, dit *Loiselet*, qui de *Blanche* de Changy, eut pour fils *Jean* de Marigny, Seigneur du Plessis & du Mênil, pére de *Roberte* de Marigny, femme de *Gui* de Dangu, Chevalier, & de *Jeanne* de Marigny, mariée à *Pierre* de Villines.

V. ENGUERRAN de Marigny, III du nom, Comte de Longueville, Seigneur de Marigny, de Maineville, d'Escouïs, de Gaillefontaine, de Vardes, &c. Chambellan de France, & Intendant des Finances du Roi Philippe *le Bel*, dont *il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, fut marié trois fois, 1°. à *Jeanne* de saint Martin: 2°. à *Hauvide*: 3°. à *Alipe* de Mons, qui fut accusée de sortilége contre la personne du Roi, & qui fut longtems prisonniere après la mort de son mari, qui n'en eut

eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, 1. Louïs qui fuit; 2. *Marie*, Religieufe à Maubuiffon; & 3. *Ifabelle* de Marigny, mariée 1o. l'an 1309, à *Guillaume* Seigneur de Tancarville: 2o. à *Hugues* Seigneur d'Auxi. Ceux du fecond lit furent 4. *Raoul* de Marigny, nommé avec fes fréres & fœurs dans le Teftament du Roi Louïs *Hutin*; 5. *Thomas* de Marigny, Seigneur de Dampierre en Ponthieu, mort fans alliance; & 6. *Alipe* de Marigny, femme de *Pierre* Seigneur de Fefcamp, Chevalier.

VI. LOUÏS Seigneur de Marigny, Maineville, Boisroger, &c. filleul du Roi Louïs *Hutin*, époufa du vivant de fon pére, *Roberte*, Dame de Beaume, fille unique de *Gilles* Châtelain de Bapaume, Seigneur de Beaume, & d'*Ide* d'Efcayencourt, Dame de Croifilles, dont il eut pour fille unique *Ide*, Dame de Marigny, laquelle fut élevée auprès de la Reine de Navarre, & mariée l'an 1348, à *Jean* de Melun III du nom, Comte de Tancarville, Chambellan de France, morte fans poftérité l'an 1391.

MARIGNY (Enguerran de) Comte de Longueville, Seigneur d'Efcouïs, de Marigny, &c. Chambellan de France, fut le principal Miniftre du Royaume, fous le régne de Philippe *le Bel*. Il s'avança à la Cour par fon mérite & par fon adreffe, & gagna les bonnes graces du Roi Philippe *le Bel*, qu'il fervit avec beaucoup de fidélité & de fuccès en diverfes occafions importantes. Ce Prince le fit Chambellan de France, Capitaine du Louvre, & lui donna l'Intendance de fes Finances & de fes Bâtimens, avec le Comté de Longueville. Charles de France, Comte de Valois, frére du Roi, & les autres Grands du Royaume, ne lui virent qu'avec peine occuper le pofte avantageux dans lequel fes fervices l'avoient placé. Cette envie dégénéra en une haine fecrette, & paffa facilement de l'efprit des Grands dans celui des peuples. D'ailleurs, Marigny, naturellement fier, ne fe mit point en peine de ménager fes ennemis, tant qu'il poffécla la faveur du Roi. L'Hiftoire de fon tems, qui l'appelle Coadjuteur & Gouverneur de tout le Royaume de France, rapporte un exemple de fon habileté & de fon éloquence. Le Roi qui avoit befoin d'argent affembla les Grands & les Députez des villes à Paris, où Enguerran de Marigny leur parla avec tant de force dans la Cour du Palais, qu'ils ne purent réfifter à fes raifons, quoique la mifére du tems fût extraordinaire. Philippe *le Bel* mourut l'an 1314, & Louïs X dit *Hutin*, fon fils, lui fuccéda. Charles de Valois, fon oncle, fe mit en poffeffion de toute l'autorité, & changea divers Officiers. Il n'aimoit pas Marigny; & ne trouvant point d'argent pour le facre du Roi, il prit cette occafion pour rechercher les Financiers, & fur-tout Enguerran, avec lequel il avoit déja eu de rudes prifes, pendant la vie de Philippe. On demanda à Marigny ce qu'il avoit fait de tout l'argent qu'il avoit levé, tant fur le Clergé que fur le peuple, un peu avant la mort du feu Roi. Il répondit hardiment qu'il en rendroit bon compte. Alors Charles de Valois lui dit: Faites-le préfentement: *Sire*, *volontiers*, repliqua Marigny; *mais je vous en ai baillé la plus grande partie*, *& le demeurant j'ay mis en payement des dettes de Monfeigneur votre frére.* Le Comte de Valois, offenfé de cette réponfe, lui dit, *Certes*, *de ce mentez-vous*, *Enguerran.* Alors Marigny répondit, *Par-bieu*, *fire*, *vous en mentez*, *vous.* Cette hardieffe, peu refpectueufe, contribua beaucoup à fa mort. Il fut arrêté quelque tems après en entrant au Confeil, mis dans la tour du Louvre, & de là transféré en celle du Temple. Enfuite on lui fufcita de nouvelles accufations, & l'on prétendit que fa femme, abufée par quelques Enchanteurs, cherchoit à envoûter le Roi, c'eft à dire, à le faire mourir par des images de cire. Il y avoit quatre chefs d'accufation contre lui, d'avoir altéré les monnoyes, d'avoir chargé les peuples d'impôts, d'avoir volé plufieurs grandes fommes, & d'avoir dégradé les forêts du Roi. Son procès lui fut fait dans le château du bois de Vincennes, par les Pairs & Barons du Royaume, qui le condamnérent à être attaché au gibet qu'il avoit lui-même fait dreffer à Montfaucon: ce qui fut exécuté le Samedi après la fête de l'Afcenfion de l'an 1315. Enguerran de Marigny étoit alors âgé d'environ 50 ans, & fut enterré quelque tems après dans l'Églife des Chartreux. Depuis, le Comte de Valois même le fit porter dans celle d'Efcouïs, que Marigny avoit fondée l'an 1310, & où fon corps fut mis l'an 1326. Ce Comte, malade à l'extrémité, fe repentit de ce qu'il avoit fait contre lui. On dit qu'ayant alors ordonné une aumône publique, ceux qui la faifoient, difoient aux pauvres par ordre de ce Prince, *Priez Dieu pour l'ame de Monfeigneur Enguerran de Marigny, & pour Monfeigneur Charles de Valois*, & que le peuple fut furpris de ce qu'on nommoit Marigny avant le Comte. On avoit arraché la ftatue du premier, qui étoit auprès de celle du Roi Philippe *le Bel*, au Palais, & l'on y remit enfuite fon portrait en plate peinture, avec ces deux vers, à la façon de ce tems-là:

Chacun foit content de fes biens,
Qui n'a fuffifance, n'a riens.

La Maifon d'Enguerran de Marigny rentra depuis dans fes biens, & fa mémoire fut rétablie. * Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Du Haillan. Gaguin. Mezeray. D'Auteuil, *Hiftoire des Miniftres d'Etat.* Du Puy, *Hiftoire des Favoris.* Sainte-Marthe Godefroy. Le P. Anfelme, &c.

MARIGNY (Jacques-Carpentier de) natif de Marigny près de Nevers, fe diftingua dans le XVII fiécle par la connoiffance qu'il avoit des Langues étrangeres. Sa converfation étoit fort recherchée, parce qu'il débitoit agréablement les chofes rares & curieufes qu'il avoit obfervées dans plufieurs voyages qu'il avoit faits. Il fuivit le parti du Prince de Condé & l'accompagna en Flandre. Il étoit Bénéficier, & le pain bénit que les Marguilliers de S. Paul lui voulurent faire rendre, fut l'occafion du poëme qu'il compofa du pain bénit. Guy Patin lui attribue dans fa Lettre CLV le *Traité politique*, *&c. que tuer un Tyran n'eft pas un meurtre.* Voici fes paroles. *On a imprimé en Hollande un Livre intitulé*, TRAITE POLITIQUE, *&c. On dit qu'il eft traduit de l'Anglois; mais le Livre a premiérement été fait en François par un Gentilhomme de Nevers, nommé M. de Marigny, qui eft un bel efprit.*

MARILLAC, famille d'Auvergne, a produit de grands hommes.

I. PIERRE de Marillac, Capitaine-Châtelain de Laftic, eut pour enfans, 1. GUILLAUME qui fuit; & 2. *Julien* de Marillac, Confeiller du Duc de Bourbon, fon Procureur-Général ès Comtez de Clermont & de Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME de Marillac, Seigneur de Saint Geneft, de la Motte-Hermart, & de Ricon, Sécretaire du Duc de Bourbon, Thréforier de Montpenfier l'an 1506, Capitaine-Châtelain de Laftic l'an 1507, Contrôleur-Général des Finances du même Duc l'an 1515, & commis par Madame, mére du Roi François I, l'an 1527, pour vifiter les comptes de la Maifon de Bourbon, époufa *Marguerite* Geneft, fille de *Bertrand* Geneft, & de *Blanche* Chevillon; dont il eut 1. *Gilbert*, Baron de Porfac, Seigneur de Saint-Geneft, Sécretaire du Connétable de Bourbon, qui, de *Perronelle* Filliol fa femme, ne laiffa qu'une fille, nommée *Perronelle* de Marillac, mariée à *Michel* Veny, Seigneur d'Arbouze, premier Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, Bailli de Montpenfier, & Gouverneur d'Aigueperce; 2. *Jean* de Marillac, Avocat, mort fans alliance; 3. *Gabriel* de Marillac, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril de l'an 1551, fans enfans d'*Anne* de Loynes, fa femme, fille d'*Antoine* de Loynes, & de *Geneviéve* Brinon; 4. *Charles* de Marillac, Archevêque de Vienne, *dont il fera parlé dans un Article ci après*; 5. *Bertrand* de Marillac, Cordelier, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai de l'an 1573; 6. GUILLAUME qui fuit; 7. JULIEN de Marillac, Commiffaire des guerres, qui laiffa poftérité; 8. *Pierre* de Marillac, Abbé de Pontigny, qui à 40 ans embraffa la Religion Réformée, & fe retira à Genéve, où il fe maria; 9. *Antoine*, Religieux à Thiern; 10. *Catherine*, morte fans alliance; & 11. *François* de Marillac, Avocat en Parlement, qui de *Magdelaine* de Befançon, fille de *Louïs*, Confeiller au Parlement, & de *Marie* Potier, eut pour enfans, *Jacques* de Marillac, vivant l'an 1576; *Gabriel*, Payeur des gages du Grand-Confeil l'an 1576; *Nicole*, mariée 1o. à *Antoine* de Pany, Seigneur d'Oftel: 2o. à *Charles*, Seigneur d'Arpentigny; & *Magdelaine* de Marillac, alliée à *Charles* Maillard, Seigneur des Boulets en Brie. JULIEN de Marillac, l'un des fils de GUILLAUME de Marillac, & de *Marguerite* Geneft, qui fut Commiffaire des guerres, eut pour enfans, *Magdelaine* de Marillac, mariée l'an 1551, à *Jacques* de la Boulaye, Seigneur d'Enom, Capitaine de cent Hommes d'armes: & *Charles* de Marillac, Ecuyer, qui de *Marguerite* de Gueldorp, fille de *Guillaume*, Baron de Hommecourt en Picardie, eut pour enfans, *Pierre* de Marillac, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maifon de Gafton, Duc d'Orléans, vivant l'an 1620; avec *Anne* Portas, fa femme; *Jean* de Marillac, mort fans alliance; *Catherine*, alliée le 20 Janvier 1610, à *Louïs* Ribier, Seigneur de Villebroffe, morte le 18 Juillet 1643; & *Héléne* de Marillac, morte fans alliance.

III. GUILLAUME de Marillac, Seigneur de Ferriéres, Valet de-chambre du Roi en 1551, Général des Monnoyes l'an 1553, Maître des Comptes l'an 1555, Intendant & Contrôleur-Général des Finances l'an 1569, & fait Chevalier en Mars 1570, mourut l'an 1573. Il avoit époufé 1o. *Marie* Aligret, fille d'*Olivier* Aligret, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le huitiéme Juin 1568: 2o. le 25 Mars 1571, *Geneviéve* de Boislevêque, veuve de *Jean*, Seigneur de Rofiéres, Maître des Requêtes. Du premier lit il eut *Charles* de Marillac, Seigneur de Ferriéres, Confeiller au Parlement, mort le onziéme Avril 1580, fans enfans, de *Marie* Prud'-homme, fille de *Louïs*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie* Luillier; *Louïs* de Marillac, Seigneur de Farinvilliers, Confeiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit époufé 1o. *Marthe* de la Rofiére, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Antoinette* Camus, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie* Bouguier dont il eut 1. pour fille unique, *Innocente* de Marillac, mariée l'an 1617, à *Jean* d'Afpremont, Seigneur de Vendy; 2. MICHEL qui fuit; 3. 4. *Jean* & *Pierre* de Marillac, morts jeunes; & 5. *Marie* de Marillac, alliée à *René* Hennequin, Seigneur de Sermoifes, Maître des Requêtes. Du fecond lit vinrent, 6. LOUÏS de Marillac, Comte de Beaumont, Maréchal de France, *dont il fera parlé dans un Article ci-après*; & 7. *Valence* de Marillac, qui époufa *Octavien* Dony, Seigneur d'Attichy, Surintendant des Finances de la Reine Marie de Médicis.

IV. MICHEL de Marillac, Garde des Sceaux de France, époufa 1o. le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite*, Barbe de la Forterie, fille de *Jean* Barbe, Seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie* Carriére, morte le fixiéme Février 1600: 2o. l'an 1601, *Marie* de Saint Germain, veuve de *Jean* Amelot, Préfident aux Enquêtes, & fille de *Jean* de Saint-Germain, & d'*Agnès* Hervieu. Il eut de fa premiére femme 1. 2. 3. trois enfans, morts jeunes: 4. RENE' qui fuit; 5. *Octavien*, Capucin, dit *le Pére Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631; & 6. *Valence* de Marillac, Religieufe Carmélite à Pontoife.

V. RENE' de Marillac, né le 18 Décembre 1588, Confeiller au Grand-Confeil, puis reçu Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de maladie au Camp de Montauban en Lan-

Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie* de Creil, fille de *Jean* de Creil, Seigneur de Gournay, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Gamin, dont il eut 1. MICHEL qui suit; 2. *Louis*, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635; 3. *Adrienne*, Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques; 4. *Marie*, Carmélite à Pontoise; & 5. *Marguerite* de Marillac, Carmélite au fauxbourg Saint-Jacques.

VI. MICHEL de Marillac, Seigneur d'Ollainville, &c. fut reçu Conseiller au Grand-Conseil l'an 1637, puis Maître des Requêtes l'an 1643, & mourut Conseiller d'Etat le 29 Novembre 1684. Il avoit épousé *Jeanne* Potier, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ocquerre, Conseiller d'Etat; morte le premier Juillet 1681, dont il eut 1. RENE qui suit; 2. *André*, Doyen de Saint-Emilion, mort l'an 1681; 3. *Louis*, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain de-l'Auxerrois, puis de Saint-Jacques-de la Boucherie à Paris, mort le 25 Février 1696; 4. *Marie-Gabrielle*, Religieuse aux Carmélites, rue-Chapon; & 5. *Magdelaine Thérése Euphrasie* de Marillac, mariée l'an 1682, à *André* Hennequin, Seigneur d'Ecquevilly, Capitaine des toiles & des chasses.

VII. RENE de Marillac, Seigneur d'Ollainville, d'Attichy, & de la Ferté-sur-Perron, après avoir été Conseiller au Parlement, Avocat Général du Grand-Conseil, Maître des Requêtes, Intendant en Poitou, fut nommé Conseiller d'Etat au mois de Février 1682, dont il mourut Doyen le 15 Septembre 1719, âgé de 81 ans. Il avoit épousé l'an 1664, *Marie* Bochart, fille de *François*, Seigneur de Sarron, Conseiller d'Etat, & Intendant de Lyon, & de *Marie* Luillier, morte le 13 Août 1722, en sa 80 année, dont il a eu 1. *Michel* de Marillac, Avocat du Roi au Châtelet, mort le 18 Juillet 1695, âgé de 21 ans; 2. JEAN-FRANÇOIS qui suit; 3. *Jeanne-Magdelaine* de Marillac, mariée en Décembre 1689, à *René-Armand*, Marquis de la Fayette, Brigadier d'Infanterie, mort à Landau en Août 1694, & elle le 13 Septembre 1712, âgée de 42 ans.

VIII. JEAN-FRANÇOIS Marquis de Marillac, Colonel du régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi l'an 1702, Gouverneur de Béthune, fut tué à la bataille de Hochstet le 13 Août 1704. Il avoit épousé le 23 Janvier 1703, *Marie-Françoise* de Beauvillier, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres du Roi, dont il n'a point laissé d'enfans. Sa veuve prit une seconde alliance le 12 Mai 1710, avec *Louis-François*, Marquis de l'Aubespine. * *Voyez* le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. de la Couronne.*

MARILLAC (Charles de) Archevêque de Vienne en Dauphiné, fils de *Guillaume* de Marillac, & de *Marguerite* Genest, né en Auvergne vers l'an 1510, fut Avocat au Parlement de Paris, où son savoir & son éloquence lui acquirent l'estime du Roi François I; mais il fut soupçonné d'avoir du penchant pour la doctrine des Réformez, & pour ne pas demeurer exposé au péril dont il se voyoit menacé, il suivit à l'âge de 22 ans Jean de la Forêt son cousin, qui alloit Ambassadeur à Constantinople, & auquel il succéda. Il emporta cet emploi, malgré les brigues de diverses personnes de qualité qui le recherchoient avec passion, & l'exerça pendant quatre ans. A son retour, il fut pourvu par le Roi d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & fut envoyé Ambassadeur en Angleterre l'an 1538, où pendant son séjour il fut pourvu de l'Abbaye de saint Pierre de Melun, & d'une charge de Maître des Requêtes, à laquelle il fut reçu à son retour d'Angleterre, au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il fut encore choisi pour accompagner le Maréchal de Cossé en son Ambassade d'Allemagne, & y acquit une grande réputation. Depuis il fut Evêque de Vannes en Bretagne en 1551; & l'an 1555, il fut du nombre des Députez nommez par le Roi, pour traiter dans la ville de Gravelines, avec ceux d'Espagne, de la paix, dont on avoit fait quelques propositions. Enfin, en 1557, il fut élevé à l'Archevêché de Vienne, qui avoit vaqué par la mort de Pierre Palmier. Les trois Ordres du Royaume, ayant été assemblez dans le Louvre le 15 Janvier de la même année, ce Prélat qui étoit Chef du Conseil Privé, fut présent à cette Assemblée. Ensuite, lorsqu'on eut rompu la tréve, qui avoit été concluë dans la conférence de Gravelines, il justifia la France de cette rupture par un Manifeste qu'il dressa & qui fut publié. Il alla en qualité d'Ambassadeur à Rome, & se trouva l'an 1559, avec la même qualité à la Diéte d'Ausbourg, après la mort de l'Empereur Charles-Quint. Il se fit admirer dans l'Assemblée des Grands du Royaume, tenuë à Fontainebleau le 21 Août de l'an 1560, & fit une très belle Harangue, pour persuader la convocation d'un Concile National, de quoi les Princes de la Maison de Lorraine lui témoignérent du chagrin. Celui qu'il eut de prévoir le funeste état où alloit infailliblement tomber la France, le mit dans le tombeau le deuxiéme Décembre de la même année 1560, qui étoit la 50 de son âge. Il mourut dans son Abbaye de S. Pierre de Melun, où il fut enterré. Charles du Moulin, qui lui avoit de grandes obligations, lui dédia l'an 1558 un de ses Ouvrages, qu'il fit imprimer à Lyon, chez Antoine Vincent, sous ce titre; *Novus Intellectus quinque Legum.* Henri Etienne, & Buchanan, eurent part à ses bienfaits; & le Chancelier de l'Hopital fut son ami intime. Un Poëme de cet excellent homme adressé à ce Prélat, est un monument éternel de leur amitié. Charles de Marillac a composé des Mémoires de son tems, qui ne sont point imprimez, mais qui se trouvent manuscrits en plusieurs Bibliothéques. * De Thou, *Hist. sui temporis.* Blanchard, *Hist. des Maitres des Requêtes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Etat politique de Dauphiné.*

MARILLAC (Michel de) Garde des Sceaux de France, fils de *Guillaume* de Marillac, Seigneur de Ferriéres, & frére du Maréchal, naquit le neuviéme Octobre de l'an 1563. Il fut successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Surintendant des Finances l'an 1624. Le Roi lui donna les Sceaux à Paris le premier du mois de Juin de l'an 1626. Depuis, il eut part à la disgrace de son frére, lorsqu'il sembloit avoir le moins de raison d'appréhender ce revers. On lui fit rendre les Sceaux à Glatigny près de Versailles, le 12 Novembre de l'an 1630; on l'arrêta en même tems, & on le conduisit dans le château de Caen, puis dans celui de Châteaudun, où il mourut de chagrin le septiéme Août 1632. M. de Marillac avoit rendu de grands services aux Carmélites, pour l'établissement de leur Ordre en France. Il eut une Chapelle dans l'Eglise de ces Religieuses, au fauxbourg Saint-Jacques à Paris, & son corps y fut enterré. Le Garde des Sceaux de Marillac avoit publié l'an 1628, un Code, qu'on nomma de son nom de Michel, *le Code Michau*, & qui ne fut pas reçu avec grand applaudissement. Il est aussi Auteur d'une Traduction des Pseaumes en vers François, commencée en 1623, & publiée en 1625, puis en 1630. On a aussi de lui les Cantiques inserez dans l'Office de l'Eglise, traduits en François; quelques autres Poësies sur des sujets pieux, la plupart tirez de l'Ecriture Sainte; & une Dissertation sur l'Auteur du Livre de l'*Imitation*, qu'il attribue à Gerson. *Nous avons parlé ci-dessus de ses alliances & de ses enfans.*

MARILLAC (Louïs de) frére du Garde des Sceaux, Comte de Beaumont-le-Roger, Lieutenant-Général des Evêchez de Metz, Toul & Verdun, Maréchal de France, &c. né posthume l'an 1572, servit en diverses occasions le Roi Henri IV, qui lui donna une Compagnie de cent Chevaux-legers, le fit Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gens-d'armes du Duc d'Anjou. L'an 1611, il alla en qualité d'Ambassadeur en Savoye, à Mantoue, à Florence, & à Venise; & l'an 1616, il alla encore avec le même caractére en Lorraine, en Allemagne, & en Italie. Il fut fait par le Roi Louïs XIII, Commissaire-Général de ses Armées l'an 1617, & servit l'an 1621, de Maréchal de camp au siége de Montauban, où il fut blessé. Pendant toute cette guerre, jusqu'à la paix de Montpellier, il exerça presque toujours le même emploi. Peu après il eut celui de Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de la Reine Marie de Médicis. Le Roi le fit son Lieutenant-Général aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, & lui donna en particulier le Gouvernement de la ville & citadelle de Verdun l'an 1625. Il signala de nouveau son courage au combat de l'Isle de Ré, au siége de la Rochelle, à la prise de Privas, & ailleurs, & reçut le Bâton de Maréchal de France l'an 1629. Le crédit de son frére, Garde des Sceaux de France, & l'appui de la Reine Marie de Médicis, contribuérent extrêmement à son élévation. Le Maréchal de Marillac fut un des Lieutenans-Généraux qui commandérent l'Armée du Roi en Italie l'an 1630. Mais dès-lors sa perte avoit été jurée par le Cardinal de Richelieu, qu'il avoit offert de tuer de sa propre main, lorsqu'il opina contre lui à la journée qu'on surnomma *des Dupes.* Le Maréchal fut arrêté dans le camp de Félizzo en Piémont vers la fin du mois de Novembre de la même année; & après avoir été transféré dans diverses prisons, il fut enfin condamné a Ruel, comme criminel, le huitiéme Mai de l'an 1632, par les Commissaires qu'on lui avoit donnez pour Juges. Deux jours après il eut la tête tranchée en la place de Gréve à Paris. Divers de ses amis lui avoient souvent offert de le tirer de prison; mais il les avoit refusez, parce qu'il se reposoit sur son bon droit & sur son innocence. Il fut enterré dans la Chapelle qu'il avoit aux Feuillans, & ne laissa point d'enfans de *Catherine* de Médicis sa femme, fille de *Côme* de Médicis, & de *Diane*, Comtesse de Bardi. La mémoire de ce Maréchal fut rétablie par Arrêt du Parlement, après la mort du Cardinal de Richelieu. * *Mémoires de Puysegur.* Le P. Anselme.

MARILLAC (Louïse de) Religieuse de Poissy, s'occupa à la composition de divers Ouvrages de piété. On imprima l'an 1621, une Traduction des Pseaumes Pénitentiaux de sa façon, qu'elle dédia à Jeanne de Gondy, sa Prieure. Elle mourut l'an 1629.

MARILLAC (Louïse de) Fondatrice des Filles de la Charité. *Voyez* GRAS (Louïse de Marillac, veuve de M. le).

MARIMONT, ville de Hainault. *Voyez* BINCHE.

MARIMUTH, Israëlite. *Voyez* MEREMOTH.

MARIN (saint) né en Dalmatie, de parens Chrétiens, dans le troisiéme siécle, étoit Tailleur de pierres, & fut employé à rebâtir la ville de Rimini en Italie, où il assistoit les Chrétiens, & prêchoit l'Evangile aux Infidéles, jusques-là qu'il convertit même à la Foi quelques Prêtres des faux Dieux. Il se retira ensuite sur le Mont-Titan, où il vécut dans la solitude, continuant néanmoins de prêcher l'Evangile aux Payens des environs: ce qui obligea l'Evêque de Rimini à lui conférer l'Ordre de Diacre, afin qu'il pût baptiser solemnellement ceux qu'il attiroit à la Religion Chrétienne. Il mourut dans ce saint exercice, & fut enterré dans son Oratoire. On a depuis bâti en ce lieu une ville, que l'on appelle *Saint Marin*, qui est la capitale d'une petite République. *Voyez* SAINT-MARIN, *ville & République.* * Pierre de Natalibus, *en sa Vie.*

MARIN (saint) dit *le Vieillard*, Martyr de Cilicie, étoit d'Anazarbe, ville de Cilicie. Lysias, Gouverneur de la Province, ayant suscité une persécution contre les Chrétiens, fit amener Marin devant son tribunal, & le pressa de renoncer à la Foi de Jésus-Christ, ce qu'il refusa de faire. Lysias le fit fouetter, & suspendre au chevalet; & après lui avoir fait souffrir plusieurs tourmens, il le condamna à avoir la tête tranchée. On croit que son martyre arriva vers l'an 290. Les Grecs font mémoire de lui au huitiéme d'Août: ce qui a été suivi

ſuivi dans le Martyrologe Romain. * *Acta apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints.*

MARIN, Martyr dans le troiſiéme ſiécle, étoit un homme diſtingué par ſa naiſſance & par ſes richeſſes. Ayant demandé à être Centenier, ſon concurrent lui oppoſa qu'il étoit Chrétien: ce qu'il confeſſa généreuſement. Le Juge lui donna du tems pour penſer à ce qu'il avoit à faire. Au ſortir du tribunal, Marin rencontra Théoctone, Evêque de Céſarée, qu'il aſſura de ſa conſtance, & par lequel il fut confirmé dans ſa réſolution. Au ſortir de l'Egliſe, il fut cité au tribunal, & condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté l'an 261. Les Latins font mémoire de ce ſaint Martyr au troiſiéme Mars. * Euſébe, *Hiſt. l. 7. c. 15.*

MARIN, I de ce nom, Pape, que les autres appellent *Martin* II, étoit natif de Galéſe, ville de Toſcane, & avoit été envoyé par le Pape Nicolas I, à Michel III, Empereur de Conſtantinople. Adrien II le nomma l'an 869, avec les Légats qui ſe trouvérent au VIII Synode général, aſſemblé contre Photius; & Jean VIII ſon ſucceſſeur lui donna une ſemblable commiſſion l'an 879. Il fut mis ſur le thrône Pontifical, le 28 Décembre de l'an 882, & caſſa ce que Photius avoit fait. Baſile *le Macédonien*, qui étoit alors Empereur d'Orient, ſe plaignit de ces cenſures, & ſoutint vainement que l'élection de ce Pontife n'etoit pas canonique, à cauſe qu'il avoit été Evêque d'une autre Egliſe. Ce Pape mourut le 18 Janvier de l'an 884, & eut pour ſucceſſeur *Adrien* III. * Pierre Guillerme. Martin *le Polonois*. Platina. Ciaconius. Du Chêne, & Papire Maſſon, *in Vit. Pontif. Roman.*

MARIN II, nommé par d'autres, *Martin* III, Romain, fut élu Pape après Etienne VIII ou IX, l'an 943. Après ſa promotion, il ne s'occupa qu'à reformer les mœurs des Eccléſiaſtiques, à reparer les Baſiliques, & à prendre ſoin des pauvres. Il n'oublia aucun des devoirs d'un Souverain-Pontife de l'Egliſe, & mourut l'an 946, après avoir tenu le Siége trois ans, ſix mois & 13 jours. *Agapet* II lui ſuccéda. * Baronius, *in Annal. Ecclеſ.*

MARIN, Comte dans le cinquiéme ſiecle, remit l'Afrique ſous l'obéïſſance de l'Empereur Honorius; mais après s'être deshonoré l'an 413, par la mort du Tribun Marcellin, il fut rappellé, & réduit à la condition de particulier. *Voyez* MARCELLIN.

MARIN DE TYR, Géographe, vivoit dans le premier ſiécle, vers l'an 60 de Jéſus-Chriſt. * Luc Gauric, *in Calend. Eccl. p. 16. edit. Venet.* 1552.

MARIN DE NAPLES, Philoſophe, dans le cinquiéme ſiécle, fut Diſciple de Proclus, & tint ſon Ecole après lui. Pour témoigner ſa reconnoiſſance envers ſon Maître, il écrivit en proſe & en vers ſa Vie, qui nous eſt reſtée. * Suidas. Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Græc.*

MARIN SANUT ou SANUDO, ſurnommé TORSELLE, du nom d'un inſtrument dont on le dit inventeur, natif de Rivo-Alto, dans l'Etat de Veniſe, après avoir paſſé ſa jeuneſſe à voyager dans la Terre-Sainte, compoſa un Ouvrage, auquel il donna le titre de *Secrets des Fidéles de la Croix*, dans lequel il entreprend de deduire les moyens par leſquels les Chrétiens peuvent recouvrer la Terre-Sainte, diviſé en trois livres. Il traite dans le premier, des moyens d'affoiblir les Infidéles, en ceſſant d'entretenir commerce avec eux: dans le ſecond, de la maniére dont il les faut attaquer, par quel endroit, & avec combien de force: & dans le troiſiéme, il fait l'Hiſtoire de la Terre-Sainte, & des Croiſades, afin d'inſtruire des moyens de réuſſir dans cette conquête, en évitant les fautes des uns, & imitant la conduite des autres. Sanut préſenta cet Ouvrage l'an 1321, au Pape Jean XXII, avec des Cartes Géographiques, & l'adreſſa enſuite aux Rois de France, d'Angleterre & de Sicile, pour les exhorter à l'entrepriſe de la conquête de la Terre-Sainte. Il a écrit ſur ce ſujet à des Cardinaux, & à des Prélats, diverſes Lettres, qui ſont imprimées à la fin de ſon Ouvrage, donné par Bongars, dans la collection intitulée, *Geſta Dei per Francos*, imprimée à Hanover l'an 1611. * Audebert le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XIV. ſiécle.*

MARIN (Jean-Baptiſte) Poëte. *Voyez* MARINI.

MARIN (Saint) Principauté d'Italie. *Cherchez* SAINT-MARIN.

MARIN (l'Iſle de S.) en Amérique. *Cherchez* SAINT MARIN.

MARIN, dit BARLET, Prêtre de Scutari, ville d'Albanie, qui vivoit dans le XV ſiécle, écrivit treize livres de la Vie de Caſtriot, dit *Scanderberg*. Paul Jove trouve que les louanges qu'il donne à ce Prince, ſont trop outrées, trop magnifiques, & doivent être ſoupçonnées de menſonge. Cependant Marin n'étoit point gagé pour louer Scanderbeg, & Paul Jove l'a été pour en louer qui ne valoient pas ce Héros Chrétien. Le même Auteur compoſa auſſi trois livres du ſiége de Scutari.

MARIN BECICHEME, natif de Scutari, fut Profeſſeur à Breſſe en Italie, du tems de Raphaël Régius, de George Valla, &c. Il publia divers Ouvrages, citez par grand nombre d'Auteurs. * Geſner, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Félix Oſius, & Ricobon, *de Gymn. Batav.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 5.* Jovius, *in Elog. Doct. Vir. c.* 157.

* MARIN (Jacques) de Weert dans le Païs de Liége, Recteur du Collége de Boisleduc, a donné au Public, *Syntaxis Linguæ Latinæ* en vers & en proſe, à Anvers 1526, & à Boisleduc 1542.

MARINAI, MARIANARI, GLIUBOTIN, PLANINA, en Latin *Marineus Mons*, anciennement *Scardus* & *Scodrus*, montagne de Turquie en Europe. Elle s'étend d'orient en occident entre l'Albanie, la Bulgarie, & la Servie. Le Drino Nero & la Morave y prennent leur ſource. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MARINBOU, riviére de l'Iſle de Madagaſcar, formée de l'une des branches du Mananghourou, ſe décharge dans l'Océan qui baigne la côte orientale de l'Iſle. Son embouchure eſt au 16 degré 50 minutes de latitude méridionale. * Sanſon, *Carte de l'Iſle Dauphine* ou *Madagaſcar, dreſſée ſur les Mémoires* du Sieur de Flacourt, &c.

MARINE (ſainte) Vierge, Solitaire de Bithynie, fut laiſſée jeune dans le monde, par ſon pére *Eugéne*, qui ſe retira dans un Monaſtére. L'inquiétude prit à ce pére, d'avoir ainſi abandonné ſa fille. Son Abbé s'en étant apperçu, lui en demanda le ſujet. Eugéne lui avoua que c'étoit le regret d'avoir laiſſé ſon enfant. L'Abbé croyant que c'étoit un fils, lui dit, qu'il pouvoit le faire venir dans le Monaſtere. Eugene alla querir ſa fille, nommée alors *Marie*, lui coupa les cheveux, & lui donna un habit de garçon, lui recommandant de garder le ſecret de ſon ſexe, juſqu'à ſa mort. Elle fut reçue dans le Monaſtére au nombre des Fréres, ſous le nom de *Frére Marin*, & elle y reſta après la mort de ſon pére. On dit qu'étant accuſée par la fille de l'hôte, où elle alloit avec les autres fréres querir les proviſions pour la maiſon, d'avoir abuſé d'elle, Marie aima mieux ſe charger de cette faute, que de déceler ſon ſexe. Elle fut miſe en pénitence, ſe chargea de l'enfant quand il fut venu au monde, & demeura à la porte du Monaſtére, expoſée aux injures de l'air, vivant d'aumônes. Au bout de deux ans l'Abbé lui permit de rentrer dans le Monaſtére, à condition que, pour expier ſa faute, elle balayeroit tous les jours la maiſon, & ſerviroit les fréres. Un travail ſi pénible, joint au jeûne & aux autres auſtéritez, la fit bientôt mourir. Après ſa mort, on reconnut ce qu'elle étoit, & l'Abbé eut beaucoup de douleur de l'avoir traitée ſi durement. Au lieu de lui laiſſer ſon nom de *Marie*, on a fait mémoire d'elle dans les Martyrologes ſous le nom de *Marine*. On ne ſait point au vrai en quel païs elle a vécu; mais il y a apparence que c'eſt dans le VIII ſiécle, & en Bithynie, plutôt qu'en Egypte. Sa fête ne ſe fait pas par-tout en un même jour. Les Grecs en font mémoire au 12 de Février. Quelques Latins la mettent au huitiéme du même mois. Quelques Martyrologes font mention d'une *Marine* au 18 de Juin, que l'on croit être une Martyre d'Alexandrie. Dans le Martyrologe Romain elle eſt au 17 de Juillet. On tient que ſon corps a été tranſporté vers l'an 1230, de Gréce à Veniſe. Il y a à Paris dans la Cité une Egliſe ſous le nom de cette Sainte. * Roſweide, *Vitæ Patrum.* Baillet, *Vies des Saints.*

* MARINE, bourg de France dans l'Iſle de France, dans le Vexin François, eſt au nord-oueſt de Pontoiſe, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

MARINELLA (Lucréce) Dame Vénitienne, qui avoit beaucoup d'eſprit, vivoit dans le XVI ſiécle. Elle a compoſé quelques Ouvrages, entre autres un intitulé, *La nobilità è l'eccellenza delle Donne, con difetti e mancamenti de gli Huomini*, imprimé à Veniſe l'an 1601, dans lequel elle ſoutient la préférence de ſon ſexe au deſſus des hommes. Elle a auſſi fait un Ouvrage, qui a pour titre, *Columba ſacra.* * Bayle, *Dict. Crit. édit.* 1702.

MARINELLI (Curt.) Vénitien, Médecin & Philoſophe, publia en 1615, un Traité des maladies qui attaquent les plus nobles facultés de l'ame, & une Pharmacopée en 1617. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MARINELLI (Jean) publia en 1665, des Commentaires ſur tous les Livres d'Hippocrate. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* MARINEUS (Lucius, *ou plutôt* Luc, nom qu'il reçut au batême) naquit à Bidis en Sicile, & non à Leontini, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il paſſa pour grand Orateur, & fut honoré de la couronne de Poëte. Il excella dans la Philoſophie & dans les Mathématiques, & ſa capacité le fit appeller à Palerme en qualité de Profeſſeur. Il y exerça cette charge pendant cinq années, après quoi il alla en Eſpagne dans un tems où les Sciences & les Arts étoient dans une extrême décadence. Il contribua de tout ſon pouvoir à les faire revivre, & il eut le plaiſir de faire pluſieurs Diſciples, qui par leur ſavoir firent dans la ſuite l'ornement de l'Eſpagne. Le Roi Ferdinand *le Jeune* le fit alors venir à ſa Cour, pour lui confier l'inſtruction des jeunes Chevaliers. Marineus s'aquitta ſi bien de ce devoir, que le Roi pour l'en recompenſer lui donna une Abbaye, le gratifia d'une groſſe penſion, & le fit ſon Chapelain, & ſon Hiſtoriographe. Il eſt mort en Eſpagne, mais on ne ſait ni où ni quand. Outre quelques Traitez de Litérature, on a de lui, *De Laudibus Hiſpaniæ libri ſeptem; De Aragoniæ Regibus & eorum rerum geſtarum brevi narratione libri quinque; De rebus Hiſpaniæ memorabilibus libri duo & viginti; Epiſtolarum familiarium libri ſeptemdecim; Carminum libri duo; Grammaticæ Compendium; De Feminis Hiſpaniæ Illuſtribus; De Epiſcoporum redituum computo*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* MARINGUE ou MARINGUES, petite ville de France dans la Baſſe Auvergne. Elle eſt ſur la petite riviére de Morges, à l'oueſt de l'Allier, dont elle n'eſt pas éloignée. Elle eſt au nord-eſt de Clermont, dont elle eſt diſtante d'environ cinq lieues.

MARINI ou MARIN (Jean-Baptiſte) connu ſous le nom de CAVALIER MARIN, Poëte Italien, né à Naples, le 18 Octobre 1569, & fils de *Jean-François* Juriſconſulte célébre, fut contraint par ſon pére, qui n'étoit pas fort avantagé des biens de la fortune, d'étudier en Droit, & de s'attacher à la profeſſion d'Avocat; mais il étoit beaucoup plus porté à lire les Oeuvres des Poëtes Latins & Italiens, que les Traitez des Juriſconſultes; de ſorte que ne pouvant plus contraindre

dre le penchant qu'il avoit à la Poëſie, il quitta ſon pére, & ſe retira chez le Sieur Manzi Marquis de Ville, l'un des Fondateurs de l'Academie *de gli Ozioſi*, & ami de toutes les perſonnes d'eſprit. C'eſt là qu'il commença de publier les Ouvrages qui nous reſtent de lui, & dont l'abondance étonne les Lecteurs. Il ſe fit connoître de diverſes perſonnes de qualité, & entra chez Matthieu de Capoue, Prince de Conca, Grand-Amiral du Royaume, en qualité de Sécretaire. Ce fut là qu'il connut le Taſſo, qui lui donna ſon amitié, & qui lui perſuada de faire valoir le merveilleux talent qu'il avoit pour la Poëſie. Peu de tems après, une affaire fâcheuſe ayant obligé Marini de ſortir de Naples, il vint à Rome, où il entra chez M. Creſcentio, Clerc de Chambre, puis chez le Cardinal Aldobranbin, neveu du Pape Clément VIII, qui le mena avec lui dans ſa Légation de Savoye. Marini fut très conſidéré en cette Cour, ſur-tout après avoir prononcé un Panégyrique en l'honneur du Duc Charles Emmanuel, qui le fit Chevalier des Ordres de ſaint Lazare & de ſaint Maurice, & qui le retint à Turin. Ces honneurs lui firent des ennemis, & entre autres Gaſpard Murtola Poete, qui pour le décrier, compoſa ſa Vie, où il le traitoit très mal. Marini répondit par un Ouvrage intitulé, *le Fiſchiate*, en 81 Sonnets ſous le titre de *Murtoléide*, & cet Ouvrage rendit ſon ennemi le jouet de toute la Cour de Savoye. Ce coup mit Murtola au deſeſpoir: de ſorte qu'il tira ſur Marini un coup de piſtolet, qui ayant porté à faux, bleſſa un favori du Duc. Murtola fut arrêté, mais Marini demanda ſa grace & l'obtint. Quelque tems après Marini fut obligé de ſortir de Turin pour éviter la colére du Prince, que ſes ennemis avoient irrité contre lui. La Reine de France Marie de Médicis, lui avoit fait témoigner qu'elle ſeroit bien aiſe de le voir à Paris. Il y vint, & publia ſon Poëme d'Adonis, qu'il dédia au Roi Louïs XIII. Le Cardinal Ludoviſio, neveu du Pape Grégoire XV, l'invita d'aller à Rome, où il fut très bien reçu. On lui fit auſſi de très grands honneurs à Naples, où il fit un voyage, & où il mourut le 26 Mars de l'an 1625, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à revenir à Rome ſous le Pontificat d'Urbain VIII, Protecteur des Gens de Lettres. Les Ouvrages de Marini ſont aſſez connus. Les principaux ſont, *la Lira, la Sampogna, Epitalamii, la Galeria, Panegyrici, Strage de gl' Innocenti, l'Adone, Dicerie, &c.* Il fut enterré dans l'Egliſe des Theatins de Naples, où l'on voit cet Eloge ſur ſon tombeau: *Equiti Joan. Baptiſtæ Marino, Poëtæ ſui ſæculi maximo, cujus muſa e Parthenopeis cineribus enata, inter lilia efflorescens reges habuit Mæcenetes, cujus ingenium fecunditate feliciſſimum, terrarum orbem habuit admiratorem, Academici Humoriſtæ Principi quondam ſuo PP.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. imag. c. 16. &c.*

MARINIEN, Vicaire des Eſpagnes en 383, ſous Valentinien, & Préfet du Prétoire ſous Honorius en 422. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

MARINIS (Boniface de) natif de Gênes, & Philoſophe ſur la fin du XIII ſiécle, vers l'an 1295, écrivit pluſieurs Ouvrages; entre autres un intitulé, *Liber de confuſione Linguarum*; & un autre, *Liber de Secretis Naturæ.* * Soprani, *Script. della Ligur. p. 65.*

MARINIS (Léonard de) d'une famille noble de Gênes, fils du Marquis de Caſa-Maggiore, naquit en 1509 dans l'Iſle de Chio, & entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après avoir exercé pluſieurs emplois honorables, Paul III lui avoit donné la Coadjutorerie de l'Evêché de Pérouſe; mais ſon ſucceſſeur Jules III n'y eut point d'égard, & le fit, le cinquiéme Mars 1550, Evêque titulaire de Laodicée, & ſuffragant du Cardinal Hercule de Gonzague Evêque de Mantoue. Le même Pape l'envoya deux ans aprés en Eſpagne en qualité de Nonce auprès de Charles Quint, & il eut le bonheur d'employer ſon crédit pour appaiſer les querelles entre pluſieurs Evêques & leurs Egliſes, ce qui lui attira de grands éloges. Mais d'un autre côté ſon attention aux intérêts de la Cour de Rome le brouilla avec le Miniſtére: on ſaiſit ſes effets, il fut obligé d'interrompre ſes fonctions pendant une année entiére; mais il eut enfin l'avantage, & le Roi Philippe II lui donna toutes ſortes de marques d'eſtime, juſqu'à le préſenter quelque tems après à l'Evêché de Lanciano dans l'Abruzze. Marinis, qui prit poſſeſſion de cet Evêché en 1560, s'appliqua d'abord à terminer les différents qu'il y avoit entre cet Evêché & celui de Chica: & n'ayant pû y réuſſir autrement, il engagea Pie IV à ériger Lanciano en Archevêché, ce qui fut fait le 26 Février 1662. Ce fut alors que le Cardinal Hercule de Gonzague, qui préſidoit au Concile de Trente, voulut l'avoir auprès de lui. On le mit à tout, & il ſatisfit parfaitement les Péres du Concile, qui n'employérent dans la XXII Seſſion que ſes propres paroles dans les Articles qui concernent le ſacrifice de la Meſſe. Pie IV l'envoya enſuite en qualité de Légat à la Cour de Maximilien II, où il négocia très heureuſement, & à ſon retour il renonça à ſon Evêché; mais il ne put joüir longtems du repos qu'il s'étoit procuré, Pie V ayant voulu qu'il prît l'Evêché d'Albe, & qu'il fit les fonctions de Viſiteur Apoſtolique en vint-cinq Dioceſes. Dans cet emploi, qu'il exerça pendant ſix années, il acquit toute l'eſtime de S. Charles Borromée. Au bout de ce tems, Grégoire XIII le nomma ſon Nonce à la Cour d'Eſpagne, & à celle de Portugal: & lorſque de retour de ces Nonciatures il ſe promettoit juſtement d'être promu au Cardinalat, avec la Légation en Allemagne, qu'on lui avoit promiſe, il mourut le onziéme Juin 1573, âgé de 63 ans. Il eſt un des trois Evêques qui ont dreſſé le Catéchiſme, le Bréviaire & le Miſſel Romains, par l'ordre du Concile de Trente: c'eſt lui qui a donné aux Barnabites leurs Conſtitutions. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARINIS (Jean-Baptiſte de) petit neveu du précédent, fils de Jean-Baptiſte de Marinis, & de Théodora Giuſtiniani, naquit à Rome le 28 Novembre 1597, & entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après pluſieurs autres emplois honorables il fut fait Sécretaire de la Congregation de l'Index: emploi qu'il exerça longtems, & qui lui attira de grands reproches de Théophile Rainaud dans ſon Livre *de immunitate Cyriacorum.* Ce fut en ce tems-là qu'il publia l'Index de tous les Livres cenſurez depuis Clément VIII. En 1649, il fut tiré de ce poſte pour être Général de ſon Ordre, & il continua de l'être juſqu'à ſa mort, qui arriva le ſixiéme Mai 1669. Il étoit âgé alors de 72 ans. On garde les Lettres qu'il écrivit étant Général, & l'on aſſure qu'elles ſont parfaitement bien écrites, & qu'elles méritent d'être imprimées. Il avoit compoſé par ordre d'Alexandre VII, un Traité de la Conception de la ſainte Vierge, mais cet Ouvrage n'a pas vû le jour. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARINIS (Dominique) frére du précédent, entra comme lui dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eut encore un autre frére nommé Thomas, qui enſeigna avec ſuccès la Théologie, & qui mourut en 1635 à Naples, après s'être acquitté dignement de pluſieurs emplois. Dominique, le plus jeune des trois, naquit à Rome le 21 Octobre 1599. Après avoir fait de bonnes études, il vint à Toulouſe pour pratiquer les Conſtitutions avec plus de régularité, profeſſa la Théologie dans cette ville, & enſuite dans le Couvent de Saint-Honoré; & rappellé peu après à Rome, il fut fait Prieur du Couvent de Sainte-Marie ſur la Minerve, qu'il rebâtit dans la magnificence où on le voit aujourd'hui. Il fut auſſi Vicaire-Général de l'Ordre en l'abſence du Général pendant plus de deux ans, & le onziéme Avril 1649, il fut ſacré Evêque d'Avignon. On ne peut trop louer le zéle, l'aſſiduité, & la libéralité de ce Prélat: il exerça pendant quelques années la Vice-Légation d'Avignon, au contentement de tout le monde: il fit revivre la Faculté de Théologie dans cette ville, en y fondant deux Chaires, dont il fit préſent à ſon Ordre: il orna magnifiquement l'Egliſe Métropolitaine, fit rebâtir le Palais Archiépiſcopal; & avec tout cela fit de grandes aumônes aux pauvres, qu'il inſtitua ſes Légataires univerſels. On a de lui des Commentaires ſur la Somme de ſaint Thomas, imprimez en 1663, 1666 & 1668, à Lyon en trois volumes *in folio*, & les Décrets du Synode qu'il tint en 1660 à Avignon, imprimez la même année dans cette ville. Il mourut le 20 Juin 1669. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARINIS (Donato Antonio de) Juriſconſulte, natif de Giongano dans le Royaume de Naples, ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa probité, dans le Barreau d'un Conſeil de ce Royaume, où il eut des charges importantes. Il fut élevé à celle de Régent du Conſeil Collatéral, & mourut le 26 Avril de l'an 1666, âgé de 67 ans. De Marinis a compoſé divers Ouvrages, *Reſolutionum Juris tomi duo. Collect. Alleg. illuſt. Juriſc. Obſervat. ad deciſ. recert. toms duo, &c.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

MARINO, en Latin *Marinum, illa-Marina*, bourg de la Campagne de Rome, à quatre lieues de la ville de Rome, vers le levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

MARINO, bourg du Milanez en Italie. Il eſt à cinq lieues de la ville de Milan, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

MARINO, *Campo Marino*, village de la Capitanate, Province du Royaume de Naples. Ce lieu ſitué ſur le Tiferno, à une lieue de ſon embouchure, eſt la petite ville qu'on nommoit anciennement *Claterna*, ou *Cliternia.* * Maty, *Diction. Géogr.*

MARIO, *Monte Mario*, en Latin, *Mons Marii, Mons Gaudius*, montagne de la Campagne de Rome, tout auprés de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARIO. *Voyez* MARIUS.

MARIOBOURG, ville d'Irlande. *Voyez* MARIENBURG.

MARION (Simon) Avocat-Général au Parlement de Paris, natif d'une famille de Nevers, fit de grands progrès dans la Juriſprudence, dans les Langues, & dans les Belles-Lettres. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, une imagination féconde, & une mémoire ſi fidéle, qu'il n'oublia jamais rien de ce qui lui avoit été confié. Son premier emploi fut celui d'Avocat dans le Parlement de Paris, où il s'étoit extrêmement diſtingué dés l'an 1584. La Croix-du-Maine parloit ainſi de lui en 1584. *Simon Marion, natif du Païs de Nivernois, eſt Avocat des plus célébres du Parlement de Paris, non ſeulement pour ſon ſavoir, mais encore pour ſon éloquence, ſa hardieſſe & promptitude d'eſprit. Et pour dire en un mot ce que je ne puis diſſimuler, je laiſſe à penſer à ceux de notre ſiécle, combien il faut exceller en divers genres de doctrine & parties recommandables, pour emporter les premiers ou ſeconds rangs, entre tant d'hommes doctes & éloquens, qui honorent ce tant célébre & par-tout renommé Parlement de Paris, par leurs doctes Plaidoyez & Harangues tant élabourées. De façon que cela étant tout connu, que ledit Sieur Marion ne céde à aucun à bien plaider, mais en paſſe beaucoup, l'on ne pourra m'accuſer de dire choſe que la vérité, quand je laiſſerai par écrit, qu'il a été de notre tems comme une étoile reluiſante en tout ce Parlement.* Il fut depuis Conſeiller le 12 Août de l'an 1596, puis Préſident en la ſeconde Chambre des Enquêtes, & enfin Avocat-Général. Cet illuſtre Magiſtrat, après avoir défendu avec beaucoup de conſtance les droits du Roi, la liberté publique, & l'honneur du Royaume, mourut dans ſa maiſon à Paris, au mois d'Octobre de l'an 1605 âgé de 64 ans & trois mois. Il avoit remis ſa charge au Sieur Cardin le Bret. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Merri ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon tombeau & ſon Epitaphe. En voici une que lui fit alors le Cardinal du Perron:

Sous

Sous ce tombeau, paré de mainte sorte,
D'honneur muets, gît l'eloquence morte.
Car Marion du Sénat l'ornement,
Et du Barreau le miracle suprême,
N'est pas le nom d'un homme seulement,
Mais c'est le nom de l'éloquence même.

Le même Cardinal en parloit ces termes: *C'est*, dit-il, *le premier homme du Palais qui ait bien écrit, & possible qu'il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je dis plus, que depuis Ciceron, il n'y a pas eu un Avocat tel que lui.* Il laissa entre autres enfans, *Catherine* Marion, femme d'*Antoine* Arnaud, Conseiller d'Etat, & Avocat-Général de la Reine Catherine de Médicis. Ses Plaidoyers, avec les Arrêts ausquels ils ont donné lieu, ont été imprimez à Paris l'an 1594. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 509. édit. de Hollande 1715.

De la même famille que cet Avocat-Général sont issus les Barons de Druy, dont il y a eu FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Lieutenant Général de ses Armées, & Commandant à Luxembourg, mort en Février 1712, laissant 1. EUSTACHE-LOUIS qui suit; & 2. *Cassandre* Marion, alliée à *N*... Regnier, Comte de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

EUSTACHE-LOUÏS Marion, de Druy, Major de la Gendarmerie, fut tué à la bataille de la Marsaille en 1693. Il avoit épousé *Henriette-Marguerite* de Saulx-Tavannes, veuve de *Louis* de Montsaulnin, Marquis du Montal, dont sont venus des enfans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MARIOTTE, (Edme) célebre Physicien, étoit Bourguignon & Prieur de Saint-Martin-sous-Beaume, à quatre lieues de Dijon. Il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris en 1666, & mourut au mois de Mai 1684. Ses Ouvrages sont plus connus que l'Histoire de sa vie. Ils sont en assez grand nombre & fort estimez. En 1717, on les a recueillis à Leyde en deux volumes *in quarto*, qui comprennent les Traitez suivans: *Traité de la percussion ou choc du corps; Essais de Physique*, ou *Mémoires pour servir à la Science des choses naturelles; Traité du mouvement des eaux, & des autres corps fluides; Régles pour les jets d'eau; Nouvelles découvertes touchant la vue; Traité du nivellement, avec la description de quelques niveaux nouvellement inventez; Traité du mouvement des pendules; Expérience touchant les couleurs & la congélation de l'eau; Essai de Logique contenant les principes des Sciences, & la maniere de s'en servir pour faire de bons raisonnemens.* Tous ces Ecrits avoient été publiez séparément, excepté celui sur le mouvement des pendules qui n'avoit point encore paru. On attribue à M. Mariotte un distique sur les conquêtes de Louïs XIV, qui est imprimé sans nom d'Auteur en plusieurs Ecrits, & que l'on trouve ci-dessus à la fin de l'Article de ce Prince. M. de Fontenelle n'a point fait d'Eloge particulier de M. Mariotte: il l'a loué seulement dans celui de M. Newton.

* MARIQUITES, peuples errans de l'Amérique méridionale, dans le Bresil. M. Delisle les place sous le onziéme degré de latitude méridionale & sous le 344 de longitude. * *Carte de la Terre Ferme du Pérou & du Bresil.*

MARIS, Evêque de Chalcédoine, Arien zélé & confident d'Eusebe de *Nicomédie*, fit une action très glorieuse en présence de l'Empereur Julien *l'Apostat*. Il étoit devenu aveugle de vieillesse; & ayant appris l'impiété de Julien, qu'il avoit vu autrefois pratiquer les exercices de la Religion Chrétienne, il se fit mener à Constantinople l'an de Jésus-Christ 361. Un jour que l'Empereur sacrifioit publiquement à la Fortune, Maris lui fit devant tout le monde, de sanglans reproches de son Idolâtrie, l'appellant *Impie, Athée & Apostat.* Ce fut apparemment la premiére fois que cet infame surnom lui fut donné. Julien se trouvant ce jour-là d'humeur à faire le Philosophe, affecta de faire paroître un généreux mépris de ces injures, & ajoûtant le blasphême à une mauvaise raillerie, *Ton Galiléen néanmoins*, lui dit-il, *ne te rendra pas l'usage des yeux.* A quoi Maris repartit sur le champ, *C'est de cela même que je lui rends graces, m'estimant heureux d'être aveugle, pour n'être pas obligé de te voir.* L'Empereur lui tournant le dos, se fit honneur d'une patience philosophique, & ne lui répondit rien. * Sozoméne, *l.* 5.

MARIS ou MARISCH, riviére. *Voyez* MARISE.

MARISCH. *Voyez* MARISE de Hongrie & de Transsylvanie.

MARISCO. *Cherchez* ADAM DE MARISCO.

MARISE, que les Hongrois nomment *Maros* ou *Marons*, & les Allemands *Merisch*, fleuve qui a sa source près de Neumarck, dans les Monts Carpathiens, que ceux du païs appellent *Szepesi* & *Krapak*, passe dans la Transsylvanie, à Albe Jule ou Weissembourg, à Lippa, & dans quelques autres villes; puis dans la Hongrie, où il se mêle avec la Teisse, Teissa ou Tissa, près de Sigeth, Sygeth, Zigeth ou Zygeth. * Sanson.

MARISE, fleuve de la Thrace. *Voyez* HEBRE.

MARISSI (Baschar Ben A'ïath Ben A'bdarrhaman) qui passe parmi les Musulmans pour un des plus savans Docteurs dans leur Loi, & pour grand Philosophe, fut Disciple d'Abou Josef, qui le chassa honteusement de son Ecole; mais il ne laissa pas d'y retourner dès le lendemain, & dit qu'il avoit reçu cet affront comme une très grande faveur de la part de son Maître. Il introduisit plusieurs nouveautez dans le Musulmanisme, & permit entre autres choses de manger de la chair d'ânon, en quoi il fut suivi par Ismaël Al Bokhari, autre fameux Docteur qui fut son Disciple. On met ce Docteur au nombre des *Motazales* les plus sévéres, c'est à dire, de ceux qui donnoient plus à la Liberté qu'à la Grace. Aussi passe-t-il pour avoir innové beaucoup de choses dans la Théologie Scholastique ou Métaphysique des Musulmans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARIVAULT (Jean de l'Isle-). *Voyez* ce qui en est dit dans l'Article de MAROLLES (Claude de).

MARIUS (Caius) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, qui étoit sorti d'une maison obscure, dans le Territoire d'Arpinum, fut donné pour Lieutenant à Metellus, lorsqu'il étoit en Numidie: & ayant été élevé au Consulat l'an 647 de Rome, & 107 avant Jésus-Christ, il passa en Afrique pour continuer la guerre contre Jugurtha, qu'il vainquit aussi bien que Bocchus Roi de Mauritanie. Il triompha du même Jugurtha pendant son second Consulat, puis fut envoyé en Provence contre les Teutons & les Ambrons, qui étoient sur le point d'y entrer. En les attendant, Marius occupa son Armée à divers travaux très utiles & très magnifiques. Lorsque les ennemis furent descendus dans cette Province, il leur donna deux batailles aux environs de la ville d'Aix l'an de Rome 652, & avant Jésus-Christ 102. La seconde fut extrêmement sanglante: on assure que près de deux cens mille Barbares demeurérent sur la place, & qu'il y en eut près de quatre-vint mille prisonniers. Marius fit élever une pyramide, dont on voit encore les fondemens sur le grand chemin d'Aix à Saint-Maximin, entre les villages de Portiéres & de Trets, où la bataille fut donnée. L'année suivante, Marius, Consul pour la cinquiéme fois, défit les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par le païs des Grisons & la valiée de Trente, & triompha à son retour. On dit qu'il y en eut cent mille de tuez & soixante mille prisonniers. En l'an 654 de Rome, & 100 avant Jésus-Christ, étant Consul pour la sixiéme fois, il fit tuer Saturnin, qui étoit un séditieux, & passa en Asie, où il chagrina le Roi Mithridate pour le pousser à la guerre, & trouver de nouveaux sujets de triomphe. Quelquetems après, la commission de cette guerre fut donnée à Sylla; mais tandis qu'il étoit occupé ailleurs, C. Sulpitius Tribun du peuple la remit à Marius. Cela fit retourner Sylla à Rome, où s'étant trouvé le plus fort, il fit mourir le Tribun, & mit son Compétiteur en fuite. Marius se cacha dans les roseaux d'un marais qui étoit près de Minturne, où un soldat Allemand, qu'on avoit envoyé pour le tuer, fut frappé de terreur, & n'osa le faire mourir. Après s'être échappé, il se jetta dans une barque, qui le porta en Afrique, où il erra longtems, & se cacha comme un banni. Mais après avoir été rappellé par Cinna & Sertorius, ils entrérent à Rome à main armée, firent mourir quelques-uns de leurs ennemis, & bannirent les autres. Marius fut Consul pour la septiéme fois l'an 668 de Rome, 86 avant Jésus-Christ, & mourut de maladie dix-sept jours après. *Voyez* CIMBRES. * Plutarque, *en sa Vie.* Velleius Paterculus, *l.* 2. Salluste, *de Bello Jugurth.* Tite-Live, *l.* 64. & 65. Florus, *Brev. l.* 3. *c.* 3. Aurelius Victor, *de Vir. Illustr. c.* 67. Eutrope, *l.* 4. & 5. &c.

MARIUS (Caius) dit *le Jeune*, fils du premier, usurpa le Consulat à l'âge de 25 ans, l'an 672 de Rome, 82 avant Jésus-Christ, & s'opposa ouvertement à Sylla. Il assiégea le Sénat qui lui étoit contraire, fit tuer ses ennemis, & jetter leurs corps dans le Tibre. Depuis, Sylla le contraignit de prendre la fuite; & ayant défait ses troupes, il le fit assiéger dans Préneste par Lucrétius Offella. Marius ne pouvant fuir, se tua de desespoir, ou, comme les autres disent, se fit donner la mort par un soldat nommé *Ponce Télesin.* * Aurélius Victor, *de Vir. Illustr. c.* 68. Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. *c.* 21. Eutrope, *l.* 5. &c.

MARIUS (Marcus-Aurélius) l'un des Tyrans des Gaules, sous le régne de Gallien. On varie extrêmement à son sujet: voici ce qu'en dit Trebellius Pollion. C'étoit un homme d'une force extraordinaire, qui avoit été Ouvrier en fer: il avoit quitté son métier pour celui de soldat: il s'avança par degrez dans les troupes, se distingua dans les guerres contre les Germains, & après que Victorin eut été tué, fut élu Empereur par la faveur de Victoria, mére de l'Empereur dernier mort. Il n'y avoit que trois jours qu'il étoit revêtu de cette dignité, lorsqu'un soldat qui l'avoit servi autrefois dans sa forge, l'assassina. Ce qui montre qu'au moins une partie de ce récit est faux, c'est qu'on a de lui un très grand nombre de médailles. Aurélius Victor & Eutrope assurent au contraire que Marius succéda immédiatement à Posthume, & que ce ne fut qu'après sa mort que Victorin régna dans les Gaules. Il est difficile de prendre parti là-dessus: toutes les médailles de Marius ont été recueillies par le Pére Banduri.

MARIUS MAXIMUS, Historien Latin, écrivit sept livres de l'Histoire Romaine, depuis Auguste jusques à Alexandre Sévére. Ses Ouvrages sont perdus. Ammien Marcellin lui donne beaucoup de louanges, Spartien, Vopiscus, Lampridius, &c. parlent de lui & le citent. * Ammien Marcellin, *l.* 38.

MARIUS ou MARIO (George) de Venise, Religieux Servite, Philosophe & Théologien vers l'an 1381, publia contre les Simoniaques deux Livres intitulez, *De libertate Ecclesiastica*; & la Vie de saint Philippe Béniti en vers. * Vossius, *de Hist. Lat.* Possevin, *in Appar. sacro.*

MARIUS, surnommé *Æquicola*, parce qu'il étoit né au païs des Æques en Italie, florissoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il étudia à Paris la Physique & les Mathématiques sous Jacques le Févre d'Etaples. Il fut un des beaux esprits de la Cour de Mantoue, & composa en Italien une Histoire de Mantoue, & plusieurs autres Ecrits en Latin. On a encore de lui un Livre Italien, de la Nature de l'Amour, imprimé plusieurs fois. Il ne mourut qu'après l'an 1521, où parut sa Chronique de Mantoue. * Leandre Alberti. Bayle, *Diction. Crit.*

MA-

MARIUS (Léonard) de Zélande, qui florissoit en 1624, fit des Commentaires sur toute l'Ecriture, & la Défense Catholique de la Hiérarchie Ecclésiastique, contre Marc-Antoine de Dominis. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 625 & 626.

MARIUS, MAYER ou MEYER (Simon) Mathématicien d'Anspach en Franconie, naquit en 1570, à Guntzenhausen, où son pére étoit Bourguemestre. Il s'appliqua aux Sciences par les soins de son pére, & réussit sur-tout dans la Musique. Ce fut par-là qu'il aquit les bonnes graces de George-Fréderic, Marquis d'Anspach, qui le fit recevoir en 1582, dans la nouvelle Académie de Heilbronn, où il ne demeura pas longtems, puisqu'on le mit dans la Chapelle du Prince à Anspach, dans laquelle il servit pendant quatre ans. Comme ce Prince ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à l'avancement des Sciences, il fit donner une certaine somme d'argent à Marius, afin qu'il pût étudier l'Astronomie sous le fameux Tycho Brahé. Marius ayant posé d'excellens principes dans cette Science, passa en Italie & fit un séjour de quelques années à Padoue & à Venise. Pendant ce séjour en Italie, il se vit dans une grande extrémité, l'argent lui ayant manqué pendant huit mois; mais ce revers ne diminua en rien son ardeur pour les Sciences. De retour à Anspach, il eut le titre de Mathématicien du Prince, & s'appliqua sur-tout à faire des Almanachs. Un Conseiller privé de la Cour, grand amateur des Sciences Mathématiques, ayant aquis une lunette à longue vue, s'en entretint avec Marius. Jusques alors on ne s'étoit servi de ces instrumens, que pour la découverte ou la considération des objets éloignez sur la Terre; mais Marius tenta aussi de s'en servir pour des découvertes célestes; & en 1609, il eut le bonheur de découvrir autour de Jupiter quelques petites étoiles, dont personne n'avoit rien sû jusques alors. Il en fut étonné, & pensa que ce pouvoient être de petites étoiles fixes imperceptibles à la simple vue. Mais comme Jupiter rétrogradoit alors, & que ces petites étoiles l'accompagnoient constamment, Marius en conclut que ces étoiles pouvoient bien être de petites Planétes qui environnoient Jupiter. Il commença ensuite, depuis le 29 Décembre, à coucher par écrit ses Observations, & ne découvrit d'abord que trois Satellites de Jupiter. Ayant ensuite reçu de Venise des lunettes plus exactes & plus fines, il continua ses Observations jusques au 12 Janvier de l'année suivante, & se confirma de plus en plus dans la pensée que Jupiter avoit quatre Satellites. De tout ceci il paroit que Marius a fait la découverte des Satellites de Jupiter avant Galilée, quoique communément on l'attribue à ce dernier. Marius a déduit tout ceci fort au long dans son *Mundus Jovialis*, imprimé à Nuremberg en 1614. Il a aussi traduit en Allemand les six premiers Livres d'Euclide. Il mourut en 1624. * Ricciolus, *in Almagesto, tome* 1. *Chron. partie* 2. Rensch & Cæhlerus, *in Disp. de ipso habitis.* Pasch. *de Inventis nov antiquis*, *p.* 435. & *suiv. Diction. Allemand.*

MARIUS (Jean). *Voyez* MAIRE (Jean le).

MARIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

MARIUS. Claudius Marius Aretius. *Voyez* CLAUDIUS.

MARIUS MERCATOR, Auteur. *Cherchez* MERCATOR (Marius.)

MARIZE. *Cherchez* MARISE.

MARK. La Maison de la MARK. *Voyez* MARCK.

MARKATHA, ville d'Ethiopie, fort petite, mais bien peuplée, située sur un grand fleuve, qui ayant sa source au midi, prend son cours entre le septentrion & le couchant, & se décharge dans le Nil, auprès de la ville d'Ilak. Elle est éloignée de six journées de la ville de Nagiagi, au delà de laquelle il n'y a plus aucune habitation vers le midi. Ses Habitans ne vivent que d'orge, de poissons & de laitage, & n'ont point d'autre commerce qu'avec la ville d'Ilak en Nubie, qui en est cependant éloignée de trente journées. Car c'est là que les Marchands de la ville de Zaleg située sur la Mer Rouge apportent leurs marchandises. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MARKEN, petite Isle dans le Zuiderzée proche des côtes de la Nord Hollande, vis à vis de la ville de Monnikendam. Elle a un village du même nom, qui n'est habité que par des Pêcheurs. Sa longueur qui va de l'est à l'ouest est de près d'une lieue, mais sa largeur est inégale.

* MARKET-DEEPING, bourg d'Angleterre dans la Province de Lincoln, sur le Welland, vers les confins de la Province de Northampton, est à peu près au sud de la ville de Lincoln, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

* MARKET-JEW, petite ville ou bourg d'Angleterre dans la partie occidentale de la Province de Cornouaille, près du Mont Saint Michel.

* MARKET-RASEN, bourg d'Angleterre, dans la Province de Lincoln, près de la source de l'Axam, est au nord-est de la ville de Lincoln, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

MARKGRAVE, titre de dignité en Allemagne. *Cherchez* DUC.

MARKLISSA. *Voyez* MARCKLISSA.

MARKOWITZ. *Voyez* MARCOWITZ.

MARLE (Henri le CORGNE, dit de) Seigneur de Versigni, en la Châtellenie de Senlis, qu'il acquit en Février 1401, & Chancelier de France, fut Conseiller au Parlement de Paris, fut troisiéme Président au même Parlement en 1393, & en cette qualité fut envoyé à Avignon vers le Pape, & en Aragon. Après la mort de Jean de Popaincourt, Premier Président du même Parlement, il fut reçu en cette charge, tant par provisions du Roi, que par élection de la Cour de Parlement, le 22 Mars 1403, & élevé à celle de Chancelier de France le huitiéme Août 1413. Il favorisa toujours le parti d'Orléans contre celui de Bourgogne, ce qui lui couta la vie; car la ville de Paris ayant été surprise le 29 Mai 1418, par le Seigneur de l'Isle-Adam pour le Duc de Bourgogne, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du Palais, & le 12 Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons, & le massacra cruellement avec son fils. Leurs corps furent exposez dans les champs de la clôture de saint Martin, d'où le sien fut depuis retiré, & enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Senlis.

I. MORET le Corgne, dit *de Marle*, parce qu'il y étoit né, eut pour fils HENRI qui suit.

II. HENRI le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Versigni, Chancelier de France, qui a donné lieu à cet Article, épousa *Mahaud* le Barbier, laquelle après la mort de son mari se retira en Auvergne, ayant eu pour enfans, 1. *Jean* de Marle, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1409, dont il fit la fonction jusqu'en 1414, qu'il fut élu Evêque de Coutances; & qui s'étant trouvé à Paris en 1418, lors de la surprise de cette ville, y fut massacré avec son pére; 2. ARNAULD qui suit; 3. *Pierre* de Marle, mort sans enfans de *Philippe* Raguier; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Romain, Seigneur de Veymars, Conseiller au Parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *N*... Seigneur de Sissy; & 6. *Jacqueline* de Marle, qui épousa *Pierre* Bussiéres, Conseiller au Parlement.

III. ARNAULD de Marle, Seigneur de Versigni, Conseiller au Parlement en 1412, Maître des Requêtes en 1414, suivit le Dauphin à Poitiers, où ce Prince le commit avec d'autres le 21 Septembre 1418, pour tenir le Sceau en l'absence du Chancelier. Il exerça la charge de Maître des Requêtes jusqu'en 1444, qu'en recompense de ses services il fut pourvu d'un Office de Président au Parlement, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée au mois d'Avril 1456. Il épousa 1°. en Novembre 1412, *Jeanne* Blanchet, fille unique de *Pierre* Blanchet, Maître des Requêtes, & de *Guillemette* de Vitry; 2°. *Martine* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, Seigneur de Piscop, & de *Gillette* Raguier. Elle survécut longtems à son mari, & vivoit encore en 1491. Du premier mariage sortit 1. HENRI qui suit; & du second vinrent 2. JEAN de Marle, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VERSIGNI, *rapportée ci après*; 3. *Jeanne*, mariée à *Martin* le Picart, Seigneur de la Grange-Nevelon, Maître des Comptes; 4. *Marie*, alliée 1°. en Février 1462, à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maisons, Conseiller au Parlement: 2°. à *Jacques* Louet, Conseiller de la Cour des Aydes; 5. *Marguerite* qui épousa *Pierre* Hennequin, Seigneur de Mathau, &c. Conseiller du Thrésor; & 6. *Hilaire* de Marle, mariée à *Dreux* Raguier, Seigneur de Thionville.

IV. HENRI de Marle, Seigneur de Versigni & de Lusancy, fut reçu Conseiller au Parlement en 1442, Maître des Requêtes en 1455, & obtint le deuxiéme Février 1461 le don d'un Office de Président extraordinaire au Parlement, qu'il présenta à la Cour; mais sur l'opposition du Procureur de Jean Dauvet, Premier Président de Toulouse, qui prétendoit avoir don de l'office de cinquiéme Président, ses Lettres furent refusées, & il en fut débouté. Depuis, l'office de Premier Président au Parlement de Toulouse étant venu à vaquer, il en fut pourvu en 1466, & en fit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée à Paris en 1495. Il avoit épousé *Jeanne* de Cambray, fille d'*Adam* de Cambray, Premier Président du Parlement de Paris, & de *Charlotte* Alexandre, morte le 21 Novembre 1474, dont il eut 1. JERÔME qui suit; 2. *Hélene*, mariée à *Guillaume* de Céris, Conseiller au Parlement; 3. *Claude*, alliée à *Jacques* Allegrain, Seigneur de Saint-Dian, Conseiller au Parlement; 4. *Marie*, qui épousa *Charles* de Louviére, Seigneur du Chastel-lès-Nangis, Echanson du Roi; & 5. *Charlotte* de Marle, alliée à *Guy* Arbaleste, Seigneur de la Borde-le-Vicomte, Président de la Chambre des Comptes.

V. JERÔME de Marle, Seigneur de Lusancy, & de Versigni en partie, mourut avant l'an 1526. Il avoit épousé 1°. en Juin 1484, *Charlotte* le Breton, Dame d'Arcy-le-Ponsart, fille de *Pierre* le Breton, Seigneur de Chanseaux, &c. Maître d'Hôtel de la Reine, morte l'an 1495: 2°. *Philippe* Laurans, veuve de *Martin* Berthelot, Seigneur d'Azay-le-Rideau, & fille de *Nicolas*, Seigneur de Mamez. Du premier mariage vint 1. PIERRE de Marle qui suit; & du second sortirent 2. GUILLAUME, *qui a fait la seconde branche de cette famille, rapportée ci-après*; & 3. *Anne* de Marle, mariée à *Gaillard* Spifame, Seigneur de Bisseaux, Thrésorier de France, morte le neuviéme Juin 1529.

VI. PIERRE de Marle, Vicomte d'Arcy-le Ponsart, Seigneur de Lusancy, mourut en 1531, épousa par contract du troisiéme Mars 1522, *Anne* de Refuge, fille de *Christophle*, Seigneur des Menues, Correcteur des Comptes, & Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, & de *Julienne* Jouvelin, morte le onziéme Avril 1544, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Charlotte* de Marle, Dame de Lusancy, mariée à *Christophle* de Gomer, Seigneur du Breuil.

VII. CLAUDE de Marle, Vicomte d'Arcy-le-Ponsart, Seigneur de Charmantray en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut le 26 Février 1606. Il épousa par contract du dixiéme Février 1555, 1°. *Jacquette* de Cuvilliers, fille & seule héritiére de *Jean*, Seigneur de Coucy-sur-Epte, & de la Mothe-d'Aubencourt au Comté d'Artois, & de *Claude* de Condé: 2°. *Claude* de Margival, fille de *Nicolas*, Seigneur de Salancy, & de *Françoise* de Boves: 3°. *Blanche* de Noirefontaine. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniers mariages; mais du premier sortirent, 1. LOUÏS qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* de Condé, Seigneur de Fussigny & de Villers-en-Cornelle; 3. *Eliza-*

lizabeth, alliée à *Louïs* de la Berquerie, Seigneur de Savigny; 4. *Marie*, qui épousa *Robert* du Sart, Seigneur de la Tournelle; 5. *Claude*, Abbesse d'Ormont; 6. *Catherine*, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Soissons; & 7. *Claude* de Marle, Seigneur de Bailleul-lès-Fismes, qui épousa *Nicole* Gouion, veuve de Renaud Cauchon, Seigneur de Condé, fille d'*André*, Seigneur de Bouzy & de Tour-sur-Marne, & de *Nicole* Noël, dont il eut *Louis* de Marle, Seigneur de Bailleul, Capitaine au Régiment de Prâlin, mort à Rivoles en Piémont; *Charles*, mort au siége de la Rochelle; *Nicole*, mariée à *Claude* Godet, Seigneur d'Aulnay-sur-Marne; *Antoinette*, alliée à *Thomas* Cauchon, Seigneur de Vigneux, Vicomte d'Huisel, morte sans enfans; *Anne* & *Magdelaine*, Religieuses à Ormont; *Claude*, Religieuse à la Congrégation de Laon; & *Marie* de Marle, alliée 1o. à *N*... Seigneur de Beauvais: 2o. à N... Seigneur du Glas près de Laon.

VIII. Louïs de Marle, Vicomte d'Arcy-le-Ponsart, & de Coucy-sur-Epte, fut député de la Noblesse de Laon aux Etats tenus à Paris en 1614, & épousa 1o. du vivant de son pére le cinquiéme Février 1595, *Anne* le Conte, fille de *Jean*, Seigneur de Voisinlieu, Conseiller d'Etat, & de *Marie* Bourdelot: 2o. *Jeanne* de Harlus, fille d'*Antoine*, Baron de Givroy, & de *Marie* Cauchon-Maupas. Du premier lit vinrent, 1. Claude qui suit; 2. *François*, mort sans alliance; 3. *Henri*, Vicomte d'Arcy le Ponsart, mort le septiéme Mai 1655; 4. *Marguerite*, alliée 1o. à *Henri* de Besaune, Seigneur de Guignicourt: 2o. à *Jean*, Seigneur de Bouzonville; 5. *Anne*, Religieuse à Meaux; 6. *Nicole*, Religieuse à Notre-Dame de Soissons; & 7. *Marie* de Marle, qui épousa 1o. en 1638, *Guillaume* des Fossez, Seigneur de Richemont: 2o. *Antoine* de Blécourt, Seigneur de Cincourt. Du second lit sortirent, 8. 9. *Louis*; *Jacqueline*; & 10. *Marguerite* de Marle.

IX. Claude de Marle, Vicomte d'Arcy-le Ponsart, & de Coucy-sur-Epte, épousa par contract du 15 Septembre 1630, *Catherine* de Vassan, fille de *Zacharie*, Seigneur de Puiseux, Vicomte d'Obilly, &c. & de *Marguerite* Faret, dont il eut 1. Louïs qui suit; 2. *Charles*, Thrésorier de l'Eglise de Laon en 1683; 3. *Claude-Marie*, alliée à *Jean* Doucet, Seigneur de Toulemor, morte sans enfans; 4. *Perrine*, Religieuse à la Congrégation de Laon; & 5. *Magdelaine* de Marle, Religieuse à Epernay.

X. Louïs de Marle, Seigneur de Coucy-sur-Epte, épousa le 27 Décembre 1662 *Antoinette* de Flavigny, fille de *Claude*, Seigneur de Ribauvilliers, & de *Jacqueline* de la Chapelle, dont il a eu Pierre qui suit.

XI. Pierre de Marle.

SECONDE BRANCHE.

VI. Guillaume de Marle, fils de Jerôme, Seigneur de Lusancy & de Versigni en partie, & de *Philippe* Laurent sa seconde femme, fut Seigneur de Versigni en partie, Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, & Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, Brie & Champagne. Il rendit hommage de la Terre de Versigni en Novembre 1531, après que son frére aîné eut ratifié la donation que son pére lui en avoit faite, & mourut en 1594. Il avoit épousé le troisiéme Février 1527, *Radegonde* Bourdelot, fille de *Jean*, Seigneur de Monfermeil, Procureur-Général au Parlement, & de *Radegonde* Luillier, dont il eut 1. Jerôme qui suit; 2. *Henri*, né le 17 Mars 1569, tué de sang froid retournant de Melun, entre le Fort de Gournay & Brie-Comte-Robert, par la garnison du Bois de Vincennes le 12 Novembre 1592; 3. *Anne*, mariée le dixiéme Août 1559, à *Roland* de la Riviére, Seigneur du Mênil saint Denys, & de Sainte-Geneviéve; & 5. *Françoise* de Marle, alliée 1o. à *André* de Vieuxpont, Seigneur de Crecy: 2o. à *Philibert* de Limoges, Seigneur de Lisors & du Mouchet.

VII. Jerôme de Marle, Seigneur de Versigni & d'Orcheux, Maître des Cérémonies de France, fut assassiné dans la forêt de Senlis du vivant de son pére vers l'an 1590. Il avoit épousé *Magdelaine* de Barbizy, fille de *Louïs*, Seigneur d'Hérouville, & de *Claude* de Lansac, dont il eut 1. Philippe qui suit; & 2. *Magdelaine* de Marle, alliée 1o. le septiéme Février 1595, à *Claude* Faoucq, Seigneur de Pouailly en Vexin: 2o. le 24 Juin 1599, à *Jean* de Courtenay, Seigneur de Chevillon, &c.

VIII. Philippe de Marle, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Seigneur d'Ocheux & de Versigni en partie, dont il fit hommage en 1595, & vendit sa portion de cette Terre à Christophle Hector, Maître des Requêtes, Seigneur de l'autre partie. Il épousa 1o. *Angélique* du Tillet, fille d'*Hélie*, Seigneur de Gouaix, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Philippe* Violle, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Magdelaine* de Bragelogne, fille de *Claude*, Seigneur de Charmoi, Conseiller au Parlement, & de *Catherine* Hurault, morte le 19 Mars 1656, dont il eut 1. *Claude*, Dame d'Orcheux, mariée à *François* d'Eu, Seigneur de la Chaussée & d'Arrest; 2. *Angélique*, Religieuse à Fontaine; 3. *Anne*, Religieuse à Hiéres; 4. *Isabelle*, Religieuse à Notre-Dame de Soissons; 5. *Magdelaine*, Religieuse à Molinances; & 6. *Claire* de Marle, mariée le 22 Juin 1636, à *Charles* le Comte de Nonant, Seigneur de Bouffay.

TROISIEME BRANCHE.

IV. Jean de Marle, fils d'Arnauld de Marle, Seigneur de Versigni, Président au Parlement, & de *Martine* Boucher, sa seconde femme, fut Seigneur de Versigni en partie, & épousa par contract du dernier Décembre 1472, *Anne* du Drac, Dame de Beaubourg & de Clotomont, fille de *Jean* du Drac, Vicomte d'Ay, Seigneur de Mareuil, de Beaulieu, de Beaubourg, &c. Prévôt des Marchands à Paris, & d'*Adenette* Thibouſt, dont il eut 1. *Christophle* de Marle, Seigneur de Versigni en partie, de Beaubourg & de Clotomont, Conseiller au Parlement, & Chanoine d'Avranches, mort en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué son héritier universel Christophle-Hector, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de Marle, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*; 2. *Claude* de Marle, mariée avant l'an 1520, à *Augustin* de Thou, Seigneur de Bonneuil, Président au Parlement; & 3. Nicole de Marle qui suit.

V. Nicole de Marle, épousa par contract du 20 Novembre 1520, *René* Hector, Seigneur de Pereuse, fils de *Robert* Hector, Avocat en Parlement, & de *Marguerite* de Ruel, Dame de Péreuse. Elle eut de son mariage 1. *Nicolas* Hector de Marle, Seigneur de Péreuse, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes en 1567, Prévôt des Marchands de Paris, mort sans laisser postérité de *Marie* Raze, fille de *Jean*, Seigneur de Stains, Chancelier de Navarre, & Receveur-général des Finances à Paris, & de *Jeanne* Brinon; 2. *René* Hector, Abbé de Saint-Jacques de Provins; 3. Christophle qui suit; 4. *Anne*, mariée à *Louïs* de Grené, Seigneur de Courcelles; & 5. *Hilaire* Hector, à *Louïs* de Besançon, Conseiller au Parlement.

VI. Christophle Hector de Marle, Seigneur de Versigni, de Beaubourg, de Clotomont, & de Péreuse, Maître des Requêtes, fut institué héritier universel par Christophle de Marle, Conseiller au Parlement, son oncle & son parrain, à la charge de porter le nom & les armes de Marle. Il épousa 1o. *Antoinette* Briçonnet, fille de *François*, Seigneur de Léveville, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Tavel sa premiére femme: 2o. *Magdelaine* Barthélemi, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauverger, Conseiller au Parlement, & de *Marie* de Bailly. Du premier mariage vint, 1. *Nicole* Hector de Marle, mariée à *Claude* Baillon, Maître des Comptes: du second sortirent, 2. Christophle qui suit; 3. Jacques, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Beaubourg, *rapportée ci-après*; 4. René, *qui a fait celle de* Pereuse *aussi mentionnée ci-après*; & 5. *Anne* Hector de Marle, mariée à *François* d'Ancienville, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles.

VII. Christophle Hector de Marle, Seigneur de Versigni, Procureur-général en la Cour des Aydes, puis Président en la Chambre des Comptes, mourut en Avril 1658. Il avoit épousé *Marie* Colbert, fille d'*Oudart*, Seigneur de Villacerf, &c. & de *Marie* le Févre, morte le 26 Mai 1605, dont il eut 1. Bernard qui suit; 2. *Magdelaine*, Religieuse de saint Dominique; & 3. *Marie* Hector de Marle, alliée le cinquiéme Février 1642, à *Thomas* de Bragelogne, Seigneur d'Engenville, &c. Conseiller au Parlement, puis Président ès Enquêtes, & Premier Président du Parlement de Metz, morte le 24 Octobre 1705, laissant des enfans.

VIII. Bernard Hector de Marle, Seigneur de Versigni, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en 1652, puis Maître des Requêtes en 1665. Il épousa *Claude* Hector de Marle sa cousine, fille de *Jacques*, Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Président au Grand-Conseil, & de *Claude* Amariton, sa seconde femme.

SEIGNEURS DE BEAUBOURG & de CLOTOMONT.

VII. Jacques Hector de Marle, second fils de Christophle, Seigneur de Versigni, &c. Maître des Requêtes & de *Magdelaine* Barthélemy, sa seconde femme, fut Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & mourut le dixiéme Octobre 1651. Il avoit épousé 1o. *Bonne* Lotin, fille de *Guillaume*, Vicomte de Vaux, Châtelain du Chauny, Seigneur de Charny, Président ès Enquêtes du Parlement, & de *Magdelaine* Morin: 2o. *Claude* Amariton, morte le neuviéme Novembre 1643. Du premier lit vinrent, 1. Theodore qui suit; 2. *Louïs*, qui épousa *Marie* Ollin, morte veuve le 15 Novembre 1701; & 3. *Gabrielle*, Religieuse aux Annonciades: du second lit vint, 4. *Claude* Hector de Marle, mariée à *Bernard* Hector de Marle, Seigneur de Versigni, Maître des Requêtes, son cousin.

VIII. Theodore Hector de Marle, Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Conseiller en la Cour des Aides.

SEIGNEURS DE PEREUSE.

VII. René Hector de Marle, troisiéme fils de Christophle, Seigneur de Versigni, &c. Maître des Requêtes, & de *Magdelaine* Barthélemy sa seconde femme, fut Seigneur de Péreuse. Il épousa *Claude* Prud'homme, dont il eut 1. *René* Hector de Marle, Capitaine au Régiment d'Annevous; 2. *Jacques*; 3. *Louïs*, Chevalier de Malte; 4. *Isabelle*, Carmélite; 5. *Marie*; 6. *Nicole*, Carmélite; 7. *Jeanne*, Religieuse à Louvres; & 8. *Claude* Hector de Marle. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens & Maîtres des Requêtes*. Du Bouchet, *Hist. de Courtenay*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Le Féron. Le Pére Anselme, &c.

MARLE, petite ville de la Tiérache en Picardie. Elle est sur la riviére de Serre, à quatre ou cinq lieues de la ville de Laon, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARLEBOROUGH, en Latin, *Margaberga*, bourg du Comté de Wilt en Angleterre. Il est sur la riviére de Kennet, à sept lieues de la ville de Salisbury, vers le nord. Quelques Geographes mettent à ce bourg, l'ancienne *Cunetio*, ville des Belges, laquelle d'autres mettent à Kennet, village situé à deux lieues de Marleborough, vers le couchant. Ce nom est devenu célébre dans la derniére guerre, par les actions héroïques que Jean Churchill, Duc de Marleborough, a faites à la tête des Armées des Alliez contre la France, & qui rendront son nom immor-

immortel à la poſtérité. Jamais on ne remporta tant de victoires ſignalées, & l'on ne prit tant de places importantes. * *Mémoires du tems.*

MARLEBOROUGH, (Jean Churchill, Duc & Comte de). *Voyez* CHURCHILL.

MARLEBOURG (Henri de). *Voyez* HENRI DE MARLEBOURG.

MARLETTA (Gabriel) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui fit imprimer en 1662, 1663 & 1667, à Naples, des Commentaires ſur la premiére partie de la Somme de ſaint Thomas, en ſept volumes. Il étoit né à Arienzo dans le Royaume de Naples, & vivoit encore en 1678; mais il faut qu'il ſoit mort peu après, puiſque le reſte de ſes Commentaires ſur la Somme, qui étoient prêts, n'a pas vu le jour. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARLI. *Voyez* MARLY.

* MARLIEN (Raimond) en Latin *Marlianus*, a fait une Deſcription alphabétique *Veterum Galliæ locorum, populorum, urbium, montium ac fluviorum, eorum maxime quæ apud Cæſarem in Commentariis ſunt, & apud Cornelium Tacitum*, que l'on a coutume d'imprimer à la fin des Commentaires de Jules Céſar. On a dit en 1704, dans une célébre Aſſemblée, qu'il a été un des plus ſavans hommes de ſon tems, ſous le régne de Louïs XII. * Bayle, *Dict. Crit.*

MARLORAT, (Auguſtin) Miniſtre Proteſtant, Lorrain de nation, né à Bar le Duc l'an 1506, entra à l'âge d'environ huit ans parmi les Religieux Auguſtins, y étant forcé par un parent qui vouloit jouir de ſon héritage. Avant que d'embraſſer la Réforme il avoit prêché à Bourges, à Poitiers, à Angers, & devoit prêcher le Carême à Rouen, lorſqu'il quitta le froc. Enſuite il ſe retira à Genéve & à Lauſanne. En 1549, il fut fait Miniſtre de Criſſier, village près de Lauſanne; enſuite il fut appellé à Vevay. Ses amis le rappellérent en France, où il fut Miniſtre de Rouen, & il ſe trouva au Colloque de Poiſſy l'an 1561. Les guerres de la Religion commencérent l'année ſuivante. Les Calviniſtes ſe rendirent maîtres de pluſieurs villes, & entre autres de Rouen, que le Roi leur enleva au mois d'Octobre 1562. Le Connêtable de Montmorency, accompagné du Duc de Guiſe, viſitérent Marlorat en priſon. Le Connêtable lui dit qu'il avoit ſéduit tout le peuple de cette ville. Marlorat répondit que s'il avoit ſéduit le peuple, il auroit été ſéduit par la Divinité, ne lui ayant prêché que la pure parole de Dieu, & qu'il ne s'étoit point mêlé des affaires politiques. Marlorat fut condamné le 30 Octobre 1562, à être traîné fur une claye, pendu devant l'Egliſe de Notre-Dame à Rouen, & à avoir enſuite la tête coupée & placée ſur le pont de la ville, fichée à un pieu. Il ſouffrit avec beaucoup de conſtance, & exhorta fortement à la perſévérance *Gruchet* & *Cotton* qui devoient être ſuppliciez avec lui. Béze remarque que ceux qui le condamnérent & le maltraitérent le jour de ſon exécution, finirent tragiquement. Marlorat ne fut Miniſtre de Rouen que pendant deux ans. Il laiſſa ſa femme, qu'il avoit épouſée dans le païs de Berne, chargée de cinq enfans. On a de lui des *Commentaires* imprimez chez Henri Etienne en 1562, 1564 & 1570; *Theſaurus locorum communium S. Scripturæ*, 1574, *in fol.* Guillaume de Feuquiéres a écrit ſa Vie. * De Thou, *Hiſt.* Béze, *in Icon. & in Hiſt. Eccl. &c. l.* 6. *p.* 187. *& l.* 8. *p.* 648. *&c.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. exter.* Geſner. Ruchat, *Hiſt. de la Reform. de la Suiſſe*, *tome* 6. *p.* 343. *&* 540.

MARLOW (Magna) ville avec marché dans le canton du Comté de Buckingham, qu'on nomme *Desborough.* Elle eſt apparemment ainſi nommée à cauſe de l'abondance de marne ou de craye qu'on en tire, car *marl* en Anglois ſignifie *de la marne.* * *Diction. Anglois.*

* MARLOW, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, ſur la rive gauche du Rebnitz, à l'eſt de Roſtock, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues. Elle eſt ſur les confins de la Poméranie.

MARLY, maiſon de plaiſance du Roi de France, ſituée entre S. Germain & Verſailles, à deux lieues du dernier & à une lieue & demie du premier. Louïs XIV commença cette maiſon en 1679. Le bâtiment & le Jardin ſont dignes de la magnificence de ce Prince. On dit qu'on y a dépenſé 40 millions. Louïs XIV y alloit ſouvent, & ſur-tout lorſqu'il vouloit ſe délaſſer des affaires d'Etat. La Machine qui eſt dans le voiſinage de Marly & qui ſert à puiſer dans la Seine les eaux néceſſaires pour toutes les fontaines, jets-d'eaux, étangs &c. de Verſailles, de Marly & de Trianon, auſſi bien que les aqueducs, compoſez de 36 grandes arcades, méritent le nom d'ouvrage incomparable. Le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, voulut en 1717 faire démonter cette machine, à cauſe des frais immenſes que ſon entretien & les réparations coutent. Les maiſons bâties autour de la maiſon royale de Marly forment un bourg du même nom, dans lequel Louïs XIV fit bâtir une belle Egliſe. * *Dict. Allemand.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France &c. tome* 1. *p.* 333. *&c.*

MARMANDE, ville ou bourg du Bazadois en Guyenne. Il eſt ſur la Garonne à cinq lieues de Bazas, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARMARA. *Voyez* MARMORA.

MARMARIQUE, *Marmarica* ou *Mareotis Libya*, Région d'Afrique qui faiſoit autrefois partie de la Libye, avoit cette Province au levant, & la Cyrenaïque au couchant. Aujourd'hui elle eſt compriſe dans le Royaume de Barca. Solin aſſure que les peuples de ce païs enchantoient les ſerpens. * Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. Ptolomée, *l.* 4. *c.* 5.

MARMOCHINO (Santes) né à San-Caſſiano dans le Diocéſe de Florence, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il mourut vers l'an 1545. On a de lui une Traduction du texte Hébreu de la Bible en Italien, à laquelle il joignit une Chronique, diverſes Tables, &c. imprimée en 1538, à Veniſe chez les Giunti, & il promit au même tems pluſieurs autres Ouvrages qu'apparemment il avoit ébauchez; mais il falloit qu'il ne connût ni la briéveté de la vie, ni le peu d'étendue de l'eſprit de l'homme, pour les entreprendre tous. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARMOL (Louïs) Eſpagnol, natif de Grenade, qui floriſſoit dans le XVI ſiécle, vers les années 1580 & 1590, compoſa quelques Ouvrages qui lui ont acquis beaucoup de réputation. Les principaux ſont, *la Deſcription generale de l'Africa*; & *l'Hiſtoria del rebellion y Caſtigo de los Moriſcos del reino de Granada.* Le tout eſt diviſé en trois parties. La premiére fut imprimée à Grenade l'an 1574, la ſeconde à Malaga l'an 1599, & la troiſiéme à Paris l'an 1600. Nicolas Perrot d'Ablancourt nous a donné une Traduction de la Deſcription d'Afrique de Marmol, qu'on a publiée à Paris l'an 1667. Divers Auteurs parlent avec éloge de Marmol, cependant cet Auteur n'a pas toujours été fort exact. * De Thou, *Hiſt. l.* 7. Ambroſio Moralès, *Hiſt. Hiſp. l.* 14. *c.* 33.

MARMOLEJO, anciennement *Utica.* C'étoit une ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un village, ſitué ſur le Guadalquivir, à une lieue au deſſous d'Anduxar. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARMORA, Iſle de la Propontide, qui eſt entre l'Europe & l'Aſie, ou entre l'Aſie Mineure & la Thrace: *Proconneſus* eſt la même que Pline nomme *Elaphoneſus* & *Nevris.* Elle a donné ſon nom à trois autres Iſles voiſines, & à cette Mer que l'on appelle maintenant la Mer de Marmora. Ces quatres Iſles, que l'on nomme en général les Iſles de Marmora, ont chacune leur nom particulier. La plus grande eſt Marmora, la ſeconde Avézia, la troiſiéme Coutalli, & la quatriéme Gadaro. On les trouve à main droite en ſortant du detroit de Gallipoli, à dix lieues environ dans la mer. L'Iſle de Marmora a dix ou douze lieues de circuit. Sa ville capitale a le même nom, & il y a pluſieurs villages, où l'on trouve des Couvents & des Hermitages habitez par des Caloyers ou Religieux Grecs qui y vivent fort ſobrement. Avézia a un bourg & deux villages, dont l'un n'eſt peuplé que d'Arabes. Coutalli a un bourg de même nom; & Gadaro a quelques habitations avec quelques Couvens de Caloyers. Ces quatre Iſles ſont dans un bon climat & ſont abondantes en blé, en vin, en beſtiaux, en fruits & en cotton: les Golfes de Comidie & de Poimeur ſont ſur la Mer de Marmora. Elle a de chaque côté Conſtantinople, Chalcédoine, Périnthe, Cyzique, Lampſaque, &c. La Mer de Marmora ſe décharge d'un côté dans le Pont-Euxin par le Boſphore de Thrace; & de l'autre vers le midi, dans la Mer Egée par l'Helleſpont. * Pline, *l.* 5. Solin. Ptolomée. Strabon, *l.* 17. Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

MARMOUTIER (*Majus Monaſterium*) célébre Abbaye près de Tours, fondée par ſaint Martin Archevêque de cette ville, fut ainſi appellée pour la diſtinguer des autres Monaſtéres fondez par le même Saint, où il demeuroit moins de Religieux. On y menoit une vie très auſtére, mais le travail des mains n'y étoit pas d'uſage, & l'on n'y faiſoit pas métier de vendre & d'acheter comme dans les autres Monaſtéres: les jeunes tranſcrivoient des Livres, travail autrefois important, les autres s'appliquoient à la priére. Quand la Régle de ſaint Benoît eut été introduite à Marmoutier, on vit bientôt cette Abbaye comblée de biens par les Rois & par les Seigneurs; mais les Normands y étant venus en 853, y firent de grands ravages. De cent quarante Religieux il n'en échappa que vint-quatre à leur fureur, & peu après ce petit nombre prit la fuite avec le corps de ſaint Martin, qui ne fut rapporté à Tours qu'en 887. On remarque que tous les Religieux qui accompagnérent le corps de ſaint Martin à Auxerre, étoient Evêques ou Abbez lorſqu'on le rapporta, & que l'Abbé Héberne fut fait Archevêque de Tours peu après. Marmoutier abandonné par les Moines fut tenu enſuite par quelques Chanoines Réguliers, & ce ne fut que du tems de ſaint Mayeul Abbé de Cluny, vers l'an 980, que les Bénédictins y rentrérent, & formérent en peu de tems une ſi nombreuſe Congrégation, & de laquelle tant de Monaſtéres dépendoient, qu'en 1048 les Religieux de Souvigny de la Congrégation de Cluny, écrivant à Albert, Abbé de Marmoutier, pour lui donner avis de la mort de ſaint Odilon, l'appellérent l'*Abbé des Abbez.* Il y eut juſqu'en Angleterre des Monaſtéres dépendans de cette Abbaye, qui fut déclarée immédiatement ſoumiſe au Saint Siége par le Pape Urbain II, dans le Concile de Clermont, conformement à ce qui avoit été décidé en pluſieurs Conciles Provinciaux. En 1580, Marmoutier fut un des Monaſtéres qui compoſérent la Congrégation des Exemts; mais en 1634, la réforme y fut introduite par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, qui ont fait rebâtir le Monaſtére avec beaucoup de magnificence. * Mabillon, *Ann. Bened.* Buveau, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Benoît.*

* MARNAS, nom de la fauſſe Divinité des Habitans de la ville de Gaza. Ils diſoient que Marnas étoit le vrai Jupiter, natif de Créte. Le mot *Mar* ou *Maran*, ſignifie *Seigneur* en Syriaque; & *Marnasha*, le Seigneur des hommes, titre que les Poëtes donnoient à Jupiter. Le Temple de Marnas étoit rond, & accompagné de deux portiques ou ailes qui régnoient tout autour. Le Pére Calmet croit qu'il y a apparence que le Temple que Samſon renverſa étoit ſemblable à celui de Marnas. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Selden, *de Diis Syris.* Eraſme, ſur la Lettre de S. Jérôme à Læta. Relandi *Palæſtina*, *l.* 5. au mot GAZA.

MARNE, riviére de France en Champagne, nommée par les Latins *Matrona*, qui a ſa ſource près de Langres, en un lieu

dit *la Marmote*, paſſe à Langres, à Rolandpont, à Chaumont, à Joinville, à ſaint Diſier, à Vitri-le-François, à Châlons, à Epernay, à Dormans, à Château-Thierry, à la Ferté ſous Jouarre, à Meaux & à Lagni, & ſe mêle à la Seine au pont de Charenton, au deſſus de Paris, après avoir reçu ces riviéres, le Vannori, le Saint-Geôme, la Mouche, la Suize, la Blaiſe, le Sault ou Saux, le Rognon, la Noyure, la Soupe, le grand & le petit Morin, &c. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.*

MARNIX (Philippe) Seigneur du Mont-ſainte-Aldegonde, né l'an 1538, à Bruxelles, de parens nobles, & originaires de Savoye, fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, & ſe rendit très habile dans le Droit. Il fut dans ſa jeuneſſe inſtruit dans la Doctrine des Réformez par Calvin, qui fut ſon Maître à Genéve. Revenu aux Païs-Bas, il fut contraint d'en ſortir, & de ſe retirer au Palatinat, où il fut fait Conſeiller ou Conſul Eccléſiaſtique; mais Guillaume, Prince d'Orange, le redemanda à l'Electeur Charles-Louïs, qui voulut bien le lui donner pour un certain tems ſeulement. Ce fut Sainte-Aldegonde qui dreſſa le Formulaire de la fameuſe Confédération de l'an 1566, par laquelle pluſieurs Seigneurs des Païs-Bas s'engagérent de s'oppoſer à l'Inquiſition. Bréderode, qui en étoit le Chef, l'en fit Thréſorier-général. L'an 1572, il fut l'Orateur du Prince d'Orange dans l'Aſſemblée de Dordrecht, compoſée des Députez de toutes les villes; & ſa Harangue fut extrêmement vive. L'année ſuivante les Eſpagnols le prirent à la Haye; mais le Prince d'Orange leur fit dire que s'il lui arrivoit quelque choſe de mal, il uſeroit de répréſailles contre le Comte de Boſſu ſon priſonnier, & trois autres priſonniers. En 1574, Montdragon rendit Middelbourg, & offrit de faire élargir Sainte Aldegonde, pourvu que la capitulation qu'il demandoit lui fût accordée, ce qui eut lieu; & on lui laiſſa le choix des trois qui recouvreroient avec lui la liberté. En 1575, il fut l'un des Députez des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine Eliſabeth ſa protection. Cette Princeſſe turlupina d'abord St. Aldegonde, & *Buis* & *Malſon* les deux autres Députez. *Pauvres gens que vous êtes*, leur dit-elle, *ne vaudroit-il pas mieux aller à la Meſſe, que de vous expoſer à tant de maux? Si vous n'y croyez pas, que n'y allez-vous comme à un jeu de Marionnettes? Vous voyez que je ſuis habillée en blanc; & ſi je me mettois à cette heure à jouer une Comédie avec ces habits, croiriez-vous faire un crime d'y aſſiſter?* Elle leur permit cependant, malgré cet étrange diſcours, de lever des Soldats, & d'acheter des armes dans ſes Etats. Le Prince d'Orange ayant accordé ſa protection aux Anabaptiſtes de Middelbourg, ſans exiger de ſerment, les Miniſtres Réformez firent ce qu'ils purent pour irriter le Prince contre les Anabaptiſtes. De Marnix eut là-deſſus une conférence avec le Prince, & on voit par une Lettre qu'il écrivoit à Gaſpar Heidanus & où il lui rendoit compte de la conférence qu'il avoit eue avec le Prince, qu'il n'approuvoit point l'intolérance contradictoire des Miniſtres, & qu'il croyoit que leur rigidité mal entendue arrêtoit la Réformation. Trois ans après, l'Archiduc Mathias l'envoya à la Diéte de Wormes, où il fit un Diſcours très fort contre la maniére de gouverner des Eſpagnols; & l'an 1580, il vint en France, après la concluſion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec François de France, Duc d'Alençon, puis d'Anjou; & il en apporta la ratification à ce Prince, qu'il ſuivit l'année ſuivante en Angleterre. Il fut depuis Conſul d'Anvers, qu'il défendit contre le Duc de Parme en 1584. En 1593, il mena au Palatinat la Princeſſe Louïſe-Julienne de Naſſau, qui avoit été fiancée avec l'Electeur Frédéric IV. Enfin il mourut à Leyde en Hollande, le 15 Décembre de l'an 1598, âgé de 60 ans, dans le tems qu'il travailloit à une Verſion Flamande de l'Ecriture. On dit que ſur la fin de ſa vie, il ſe rendit odieux aux Provinces-Unies, parce qu'il favoriſoit les Eſpagnols. Cela ne s'accorde pas avec ce que Gérard Brandt dit de Marnix, en parlant de ſa mort. Il le caractériſe au contraire comme étant un grand ennemi de Philippe II, & un des principaux Promoteurs de la liberté des Provinces-Unies. Il traduiſit les Pſeaumes en vers Flamands, & compoſa divers autres Ouvrages, dont les principaux ſont des Théſes de *Controverſes*; des *Epîtres circulaires* à ſes fréres les Proteſtans; des *Apologies*, &c. * De Thou, *Hiſt. l.* 9. 66. 71. 77. & 80. Strada, *de Bello Belg.* Meurſius, *Athen. Batavæ, l.* 2. Melchior Adam, *in Vit. German. Juriſc. &c.* De Reide, *Annal. l.* 4. Bayle, *Diction. Critique*, au mot, *Sainte-Aldegonde.* Brandt, *Hiſt. de la Réformation des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 123 *& ſuiv.*

MARNIX (Jean) Baron de Pots, a compoſé un Livre intitulé, *Réſolutions de politique* ou *Maximes d'Etat*, dédiées à l'Archiduc Albert, Souverain des Païs-Bas, & imprimées à Bruxelles l'an 1612. On a encore de lui un Ouvrage intitulé, *Repréſentations*, imprimé à Bruxelles l'an 1622. * Bayle, *Dict. Crit.*

Il y a eu auſſi de ce nom MAXIMILIEN Marnix, Comte de Sainte-Aldegonde, Baron de Noircarmes, &c. Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or par le Roi Philippe IV, & mourut le 13 Mars 1635, laiſſant poſtérité.

MARO ou MARRO, nom d'une ville, d'une vallée & d'un Marquiſat en Italie. Il appartient au Duc de Savoye, & eſt ſur la côte de Gênes.

MARO, Poëte Italien. *Voyez* MARON.

MARO, ſurnom de Virgile. *Voyez* VIRGILE.

MAROC, ville & Royaume d'Afrique, dans la partie occidentale de Barbarie. Cet Etat & celui de Fez ont formé l'Empire des Chérifs, qui s'en ſont emparez, ſous prétexte de zéle pour la Religion Mahométane. Les païs de Fez & de Maroc, ſont l'ancienne Mauritanie Tingitane, qui fait aujourd'hui la partie la plus occidentale de ce qu'on appelle *Barbarie.* L'un & l'autre conſidérez enſemble, ont pour limites la Mer Méditerranée au nord; l'Océan Atlantique au couchant; le mont Atlas au midi, ou même un peu au-delà les déſerts ſablonneux de la Numidie; & au levant, le Royaume de Tréméçen, qui eſt de la Mauritanie, dite *Céſarienne* par les Anciens. Maroc étoit la capitale de l'Empire des Chérifs; mais depuis, ces deux Etats ont été ſeparez, juſqu'au tems auquel le Roi de Tafilet les a réunis, comme nous l'apprenons des relations de ce païs. Ce Roi ſe qualifie Empereur de Barbarie & de Maroc, Roi de Fez, de Sus & de Tafilet, Seigneur de Dara, de Gago, &c. Il prend encore le titre de Grand-Cherif de Mahomet, & de ſucceſſeur de la Maiſon de ce Prophéte. On l'appelloit auſſi Empereur des Fidéles. Le Royaume de Maroc pris en particulier, eſt au ſud-oueſt de celui de Fez, entre le Ségelmeſſe & l'Océan Atlantique Sa plus grande longueur eſt d'environ 125 lieues, depuis le Cap de Non juſqu'aux montagnes qui le ſéparent du Ségelmeſſe; & ſa plus grande longueur en contient preſque autant, depuis le même Cap de Non juſqu'à l'embouchure du fleuve de l'Ommirabi. Ce fleuve reçoit le Cuadelhab, &c. Les autres ſont le Tenſif, qui reçoit l'Aſſinual, le Sus, &c. Le Royaume de Maroc eſt diviſé en ſept Provinces, Maroc, Sus, Hea, Guzula, Teldes, Duccala & Haſcora. La ville capitale de Maroc porte le nom du Royaume. Les autres villes ſont, Elmadine, Azamor, Aſafi ou Azafia, Trejuth, Mazagan, Meſſa, Agades, Tavagoſt, Tefza, Tendneſt, Tarudante ou Tarodant, Tefraſta, Delgumuha, &c. Il y a un grand nombre de châteaux dans ce Royaume, où les Arabes ſe retirent. On y voit quantité de palmiers qui portent des dattes fort groſſes & très douces; & le païs a quelques mines, & eſt plus fertile en blé que celui de Fez, parce que la terre y eſt moins ſablonneuſe.

Les Portugais ont une forteresse appellée *Maſagan*, ſur les côtes de ce Royaume, à deux lieues d'Azamor, & ſont beaucoup plus redoutez dans ce païs-là, que ne ſont les Eſpagnols & les Anglois dans celui de Fez. C'eſt pourquoi les Rois de Portugal honorent ceux qui défendent cette ville du titre d'illuſtres Fidalgues, ou Défenſeurs de la Foi, & du Collier de l'Ordre de Chriſt.

La ville de Maroc, appellée en Latin moderne *Marocum*, *Marochium* & *Marochia*, en Italien *Maroco*, & en Eſpagnol *Marvecos*, eſt ſelon quelques-uns, le *Bocænum Hemerum* des Anciens, eſt ſituée dans une belle plaine, à cinq ou ſix lieues du Mont-Atlas, & fermée de bonnes murailles faites à chaux & à ſable, mêlées avec de la terre graſſe, qui rend le ciment ſi dur, qu'y donnant un coup de pic, il en ſort du feu comme d'un caillou. Quoique la ville ait été pluſieurs fois ſaccagée, il n'y a pas une ſeule bréche; ce qui eſt ſurprenant, d'autant que ces murailles ſont d'une hauteur extraordinaire. Elle a vint-quatre portes, & peut contenir cent mille Habitans. Du côté du midi, il y a une grande fortereſſe qui renferme plus de quatre mille maiſons; & proche d'une des portes de cette fortereſſe, on voit une ſuperbe Moſquée qu'Abdulmumen ſecond Roi de Maroc, de la lignée des Almohades, fit bâtir, & que Jacob Almanſor, petit-fils de ce Prince, embellit de pluſieurs jaſpes & albâtres qu'il fit emporter d'Eſpagne, y ajoûtant comme par trophée, les portes de la grande Egliſe de Séville, couvertes de petites piéces de bronze, dont le travail eſt admirable: on les reconnoit aux inſcriptions Latines qui y ſont. Il mit auſſi dans ce Temple deux groſſes cloches qu'il enleva d'Eſpagne, leſquelles il fit ſuſpendre renverſées, parce que les Maures, qui ſont Mahométans, ne s'en ſervent point. Il y bâtit encore une tour, au haut de laquelle il fit attacher à une groſſe barre de fer quatre pommes de fin or l'une ſur l'autre, dont la plus grande peut tenir huit meſures de blé, la ſeconde quatre, & les autres à proportion, chaque meſure d'un boiſſeau & demi, ou environ. Le corps de la pomme eſt de cuivre, couvert d'une groſſe lame d'or. Les Hiſtoriens d'Afrique diſent qu'une des femmes de Jacob Almanſor vendit ſes pierreries pour faire ces boules d'or, que le peuple croit être enchantées & gardées par des Eſprits. Vers l'année 1540, le Chérif Muley Hamet, plus avare que religieux, fit ôter la plus haute, & ayant fait lever l'or par un Orfévre Juif, il en tira pour vint-cinq mille piſtoles; mais parce que le peuple murmuroit, il fit dorer le cuivre & la fit remettre en ſa place. Quelque tems après on vit un matin le Juif pendu au haut de la tour; & les Alfaquis, ou Docteurs de la Loi, dirent que c'étoit les Eſprits gardiens de cette pomme, qui l'avoient enlevé la nuit & l'avoient attaché là. Mais le Chérif l'avoit ainſi ordonné pour ſatisfaire le peuple, & pour empêcher ſes ſucceſſeurs de prendre quelqu'une de ces pommes. Ce Prince ayant perdu depuis la vie & la couronne, le peuple attribua ſon malheur à cette action: de ſorte qu'on n'a plus oſé y toucher.

Près de cette Moſquée eſt un ancien Collége, nommé *Madarasa*, c'eſt à dire, *le Marteau des Sciences*, lequel a été bâti auſſi par Abdulmumen. Il y avoit autrefois grand nombre d'Ecoliers avec pluſieurs Maîtres qui y faiſoient des leçons d'Aſtrologie, de Nécromancie, & des Sciences naturelles. On y enſeignoit auſſi l'Arabe & la Loi de Mahomet; mais vers l'année 1560, le Chérif Muley Abdalla en fonda un plus beau au bas de la ville. Dans ce vieux Collége de la fortereſſe, il y a une grande ſalle ornée par-tout d'un ouvrage à la Moſaïque: la cour qui eſt au devant eſt pavée de grands carreaux d'albâtre avec un baſſin au milieu, fait d'une ſeule pierre qui pour la grandeur n'a pas ſa pareille dans toute la Barbarie. Vers la place de la Moſquée, il y avoit autrefois deux grands Palais où demeuroient les Chrétiens Muſarabes, dont les Rois de Maroc ſe ſervoient à la guerre. Jacob Almanſor les avoit amenez d'Eſpagne vers l'an 1270, pour la garde de ſa perſonne, au nombre de cinq cens chevaux. On les laiſſoit vivre en leur Religion, & ils avoient une Egliſe où ils entendoient la Meſſe, & aſſiſtoient au Service divin. L'an 1219, ſaint Bé-

lard

lard & cinq de ses compagnons allérent prêcher l'Evangile à Maroc en ce lieu, & y furent martyrisez par les Maures. Dom Pédro, fils du Roi de Portugal, qui étoit alors dans Maroc, emporta leurs Reliques à Conimbre. Le Cherif Muley Abdalla, qui régnoit l'an 1560, y fit bâtir ses magazins, & un de ses arsenaux. Il y a dans la ville une belle & grande place nommée *le Cerequé*, où se font les réjouissances dans les fêtes solemnelles: le Palais du Roi est en face, & est accompagné de plusieurs hôtels magnifiques, les uns à l'antique, & les autres à notre maniére. Dans le Palais du Roi, il y a une Mosquée avec sa tour, où l'on voit trois pommes de cuivre doré attachées de la même maniére que celles d'or, qui sont au haut de la tour bâtie par Jacob Almansor, proche de la forteresse; mais elles ne sont pas si grosses. La plus célébre Mosquée de la ville de Maroc, est celle qui porte le nom d'Ali Ben Joseph, parce que ce fut lui qui la fit bâtir. La structure en est admirable, & la tour est estimée la plus haute de toute l'Afrique. Les murailles ont douze piez d'épaisseur, & trois hommes de cheval peuvent monter de front jusqu'au haut, tant les degrez de l'escalier sont plats & larges. Au faîte de la tour, il y a trois pommes d'argent attachées à une grande barre d'acier, de la même façon que celle d'or, dont nous avons parlé. On dit que la plus grosse contient douze mesures de blé, la seconde huit, & la troisiéme quatre. Les Historiens du païs disent qu'Ali-Ben Josef les fit mettre là en mémoire d'une grande victoire qu'il avoit remportée sur les Chrétiens en Espagne, & que cet argent est la dîme de la cinquiéme partie du butin qui lui appartenoit. Quand l'air est serain, on découvre du haut de cette tour la montagne de Safi, qui en est à quarante lieues. Il est vrai que cette montagne est fort élevée, & qu'il n'y a qu'une plaine entre deux. Il y a une autre célébre Mosquée dans la ville, qu'on nomme *la Mosquée de Quivir*, où l'on plante le premier étendart à l'élection d'un nouveau Roi, & les autres marques de réjouïssance dans les fêtes publiques. Près de là est un beau Collége fondé avec un revenu suffisant pour entretenir plusieurs Professeurs, & un grand nombre d'Ecoliers, pour lesquels il y a quatre cens chambres pavées de petits carreaux de marqueterie, avec de grandes salles pour les classes, & de belles galeries pour la promenade. Les Juifs ont leur quartier dans Maroc, & la plupart sont Orfévres ou Marchands. Quelques-uns administrent les revenus des enfans du Roi & des Gouverneurs; car ce peuple aime à donner la conduite de ses biens aux Juifs & y trouve son compte. Les Marchands Chrétiens demeurent proche la Douanne, où se fait le plus grand trafic de soye, d'étoffes, de lin, de coton, & d'autres marchandises.

Une des choses les plus remarquables de cette ville, est un superbe édifice pour l'assemblage des eaux, qui y coulent par quatre cens canaux ou aqueducs, lesquels viennent tous du midi & sont fort profonds en terre. Quelques-uns disent que cette eau venoit de six lieues loin, d'une riviére qui sort du Mont-Atlas, dont le canal étant couvert jusqu'à la ville, on ne pouvoit découvrir d'où venoit l'eau, ni par où elle couroit. Pour s'en éclaircir, quelques Rois firent entrer des hommes par ces canaux avec des lanternes, & des provisions de bouche pour deux ou trois jours, leur commandant d'aller jusqu'à la source; mais ils ne rapportérent rien d'assuré, & alléguérent tous des obstacles différens; les uns, qu'au bout de deux lieues ils avoient trouvé un air si froid & si perçant qu'il éteignoit la lumiére; d'autres, qu'ils trouvoient le canal bouché de pierre ou de terre, de sorte qu'ils ne pouvoient passer outre; quelques-uns, que les canaux étoient percez & formoient des mares en quelques endroits qu'on ne pouvoit traverser; & d'autres enfin, qu'il y avoit quelque enchantement qui les empêchoit d'avancer plus loin. Mais le Chérif Muley Abdalla qui régnoit l'an 1560, fit faire de grands puits du côté d'où venoient les eaux, à deux ou trois lieues de la ville, où la terre commence à se hausser; & recueillant toute l'eau dans un réservoir, il la conduisit par un aqueduc dans la ville, puis fit boucher tous les puits & les regards: si bien qu'on ne sait plus d'où vient l'eau, ni où est l'aqueduc: ce qui fait croire que tous les autres ont été faits de la même sorte, afin que dans un siége on ne pût ôter l'eau entiérement aux assiégez.

Les Habitans de Maroc sont superbes, & font gloire d'être ennemis des Chrétiens. Leur habit est une soutane de drap de couleur, & une veste de fin camelot par-dessus, avec un bonnet d'écarlate accompagné d'un petit turban. Les femmes sont civiles & galantes, & vont parées de brasselets d'or & d'argent avec plusieurs perles & pierreries à la tête, aux oreilles & au cou. Elles ne sortent jamais du logis, que pour aller à la Mosquée ou au bain. Elles ont le visage voilé, de peur qu'on ne les voye; mais elles ne laissent pas d'être enjouées & de donner beaucoup de jalousie à leurs maris. * Ortelius. Sanson. Jean de Léon. Marmol. Dapper, *Hist. de Tafilet.* Diégo de Torrès, *Hist. des Cherifs.* Mouette, *Hist. de Maroc.*

MAROGNA, ville Archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie sur la côte de l'Archipel, à dix lieues de l'embouchure de la Marize, & à douze de la ville d'Eno, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAROIS (Claude de) natif de Troyes en Champagne, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut Prieur vers les années 1632 & 1658, dans son Couvent, où il mourut en 1659. Il fit imprimer en 1631 à Troyes, *le Parfait Gentilhomme*, avec un Traité des Armes & Armoiries. Il avoit fait aussi l'Histoire de la famille de Chaumont en Vexin, dont Gilles-André de la Roque s'est servi. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MAROLLES (Claude de) Gentilhomme de la Province de Touraine, Seigneur de Marolles, de la Rochére, du Breuil & de Noisay, fils d'un autre *Claude* de Marolles, & de *Françoise* d'Erain, porta jeune les armes, & se signala en diverses occasions. Ce fut lui qui resta victorieux dans le combat qui se fit l'an 1589, aux portes de Paris, entre l'Isle-Marivaut & lui. L'Isle-Marivaut étoit du parti du Roi, & Claude de Marolles de celui de la Ligue. Les plus braves des deux partis venoient souvent demander à faire un coup de lance & de pistolet contre lui. Une heure avant l'assassinat du Roi Henri III, Marivaut demanda si quelqu'un vouloit rompre une lance pour l'amour des Dames. Marolles accepta le parti pour le lendemain, dans la campagne derriére les Chartreux. Le premier, outre sa valeur, qui lui avoit acquis les bonnes graces du Roi, étoit redoutable par sa force & par son adresse. De Marolles, beaucoup plus jeune, s'étoit acquis de l'estime dans les tournois & dans les courses de bague. Le lendemain deuxiéme jour d'Août, Marivaut pressé par la douleur de la mort du Roi, se trouva sur le champ, longtems avant l'heure assignée; & impatient de voir son ennemi, il le fit sommer par un Trompette de tenir sa parole. De Marolles répondit, que *Marivaut avoit grand' hâte de mourir.* Châtillon étoit Parrain du Royaliste; & le Ligueur avoit choisi la Châtre, qui fit apporter des lances. Il les envoya à Marivaut, qui refusa d'en choisir une, disant que c'étoient des quenouilles de femme, plutôt que des lances de Gens-d'armes, & pria de Marolles de lui permettre d'en prendre une autre: ce qu'on lui accorda. Ensuite les Parrains ayant assuré le champ, & étant demeurez d'accord des conditions du combat, dont la principale étoit que le Vainqueur feroit ce qu'il lui plairoit du vaincu, les combattans passérent chacun du côté des ennemis. Marivaut vers la ville, & de Marolles vers la campagne, afin qu'après avoir fourni leur carriére, ils se trouvassent avec ceux de leur parti. Ensuite au signal des trompettes, ils partirent tous deux. Marivaut qui se fioit en sa force, mit la lance en arrêt; & Marolles ne la baissa que comme s'il eût voulu courir la bague. Le premier la rompit dans la cuirasse, qui en fut faussée; & l'autre porta si adroitement son coup, qu'il donna dans l'œil de son ennemi, & y laissa le fer de sa lance avec le tronçon, enfoncé jusqu'au derriére de la tête. Marivaut renversé par terre, expira un demi quart d'heure après, en proférant ces généreuses paroles, *que s'il eût été heureux de vaincre, il eût été malheureux de survivre au Roi son Maître.* De Marolles n'exigea point d'autre marque de sa victoire, que l'épée & le cheval du vaincu. Il rendit le corps à Châtillon, qui le fit emporter fort regretté de ceux du parti du Roi, dans le tems que le Vainqueur fut ramené à Paris, au son des trompettes & parmi les acclamations publiques. Les Prédicateurs de la Ligue disoient, *que le jeune David avoit tué Goliath*, & amusoient le peuple par ces exagérations indiscrettes. De Marolles signala son courage en diverses autres occasions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Corps, Capitaine des Gens-d'armes & Chevaux-legers entretenus, & Maréchal-de-camp dans les Armées de Champagne, de Picardie & de Piémont. Tous ceux qui ont parlé de lui, ont vanté son adresse, sa valeur & sa probité. Il mourut le neuviéme Décembre 1633, âgé de 69 ans. Ce brave homme avoit épousé 1°. l'an 1594, *Agathe* de Châtillon, fille de *Noël*, Seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne* de la Vue, morte l'an 1630: 2°. *Lucréce* du Hamel. Il eut divers enfans de la premiére, entre autres, MICHEL de Marolles *dont nous allons parler.* * D'Aubigné. De Thou. de Serres. Pierre Matthieu. Dupleix. Mézeray. *Les Mémoires de Marolles, &c.*

MAROLLES (Michel de) Abbé de Villeloin, étoit fils de *Claude* Seigneur de Marolles, dont nous venons de parler. Depuis l'année 1619 qu'il donna la traduction de Lucain, jusqu'en 1681 qu'il publia l'Histoire des Comtes d'Anjou, il ne cessa de travailler avec une application continuelle, & de mettre au jour un nombre infini de Traductions, qui ne sont pas des plus parfaites. Les grands services de son pére, son mérite particulier, & le crédit qu'il avoit dans la Maison de Nevers, sembloient être des assurances qu'il parviendroit un jour aux premiéres dignitez de l'Eglise; néanmoins comme il étoit fort studieux, il eut le même sort qu'ont presque tous les Gens de Lettres, c'est à dire, de belles espérances, mais infructueuses. Après avoir fait un très beau recueil d'estampes, au nombre de plus de cent mille, qui sont à présent dans le Cabinet du Roi, il s'adonna tout de nouveau à cette recherche, & en fit un second recueil très curieux. Outre un grand nombre de Livres qu'il donna au public, il eut soin de faire imprimer ses Mémoires pendant sa vie, à l'imitation de M. de Thou, & de plusieurs grands hommes, qui ont fait la même chose. Ces Mémoires sont un mélange de quantité de bonnes choses: & comme il y a rapporté tout ce qui lui est arrivé, on y peut aisément connoître ce qui regarde sa personne. Il mourut à Paris le sixiéme Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé, & le plus infatigable; mais non le plus exact, ni le plus habile Auteur du Royaume. Sans parler de la Version du Nouveau Testament, il a traduit de Latin en François, *le Bréviaire Romain*, & quelques autres Piéces saintes; un très grand nombre de Poëtes, comme *Plaute*, *Térence*, *Lucréce*, *Catulle*, *Tibulle*, *Properce*, *Virgile*, *Horace*, *les Fastes d'Ovide*, *Sénéque* le Tragique, *Lucain*, *Juvénal*, *Perse*, *Martial*, *Stace*, les *Histoires d'Aurelius Victor*, & de *Sextus Rufus*, les *Vies des Empereurs par les Ecrivains de l'Histoire Auguste*, savoir, de *Capitolin*, de *Lampride*, de *Spartien*, de *Pollion*, de *Gallican* & de *Vopisque*; *l'Histoire d'Ammien Marcellin*; celle de *saint Grégoire de Tours*, avec la *Continuation de Frédegaire*; & les *Dipnosophistes d'Athénée*. Les moins estimées des Traductions de Marolles, sont celles des Poëtes, quoiqu'elles lui ayent beaucoup coûté. Il a mis des

des Livres au jour plus de soixante ans durant, & s'il n'a point mis la derniére main à ses Ouvrages, on lui a du moins l'obligation d'avoir frayé le chemin à plusieurs Traducteurs qui sont venus après lui, & qui peut-être ne lui ont pas rendu toute la justice qui lui étoit due; car il faut avouer qu'il avoit de l'érudition, & d'autres bonnes qualitez. *Memoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 234. *n.* 228. & *tome* 2. *partie* 2. *p.* 526. *n.* 962. édit. d'Amsterdam 1725.

* MAROLLES, village des Païs-Bas, dans le Hainaut. Il y a une Abbaye d'hommes, de l'Ordre de S. Benoît, fondée en 680 par S. Humbert qui en fut le premier Abbé. Les environs de ce lieu sont fort renommez par les bons fromages qu'on y fait. * *Délices des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 315 & 316.

MARON (André) Poëte Italien, né à Bresse & selon d'autres, dans le Frioul, d'une mére native de Bresse, acquit une si grande facilité pour les vers Latins, qu'il les composoit sans peine & sur le champ. Les Gens de Lettres l'aimoient, & les personnes de qualité recherchoient son entretien: seul avantage qu'il tira de son savoir. Il n'avoit qu'un petit Bénéfice à Capoue. Avec ce secours, il composa quelques Poëmes, & se fit une Bibliothéque; mais étant à Rome, lorsque cette ville fut prise par les Espagnols l'an 1527, il perdit tout ce qu'il avoit, & sortit de cette ville pour se retirer à son Bénéfice de Capoue. Le chagrin d'avoir perdu ses Ouvrages le fit revenir à Rome, pour les y chercher de nouveau. Sa peine fut inutile; & il en ressentit une si grande douleur, qu'il en tomba malade, & mourut de déplaisir, dans une misérable auberge, où il étoit inconnu à tout le monde. * Paul Jove, *in Elog. c.* 72. Joannes Pierius Valerianus, *de infelicit. Litter. &c.*

MARON (Jean) Ecrivain Syrien. *Voyez* JEAN MARON.

MARON, surnom de Virgile. *Voyez* VIRGILE.

MARONI. *Voyez* LITOLPHI.

MARONIA ou MARAT, ancienne petite ville de la Syrie en Asie. Elle est au midi de la ville d'Alep, & au levant de celle d'Antioche. * Maty, *Diction. Géogr.*

MARONITES, Nation Chrétienne, qui habite le mont Liban en Syrie, qui est répandue à Tripoli, à Barut, à Sidon, à Damas, à Alep, & en Cypre. Guillaume, Archevêque de Tyr, nous assure que de son tems, vers l'an 1180, ils excédoient le nombre de quarante mille; qu'ils étoient très vaillans, & qu'ils rendirent aux Rois de Jérusalem de grands services dans les guerres contre les Sarazins: ce qui fit qu'on eut une extrême joye de leur conversion. Car, dit cet Archevêque, il y avoit alors environ 500 ans, qu'ils avoient été pervertis par un Hérétique Monothélite, appellé *Maron*, duquel on les appella *Maronites.* Ces peuples soûtiennent encore aujourd'hui, qu'ils tirent ce nom d'une de leurs bourgades, appellée *Maronia*, dont a parlé saint Jérôme, & qui fut depuis érigée par eux en Evêché; & de saint Maron, qui bâtit un célébre Monastére près de leur païs, au commencement du cinquiéme siécle, & dont les disciples combattirent fortement l'Hérésie des Eutychiens, comme on le voit parmi les Actes du Concile de Constantinople, tenu sous le Patriarche Mennas l'an 536. Il semble qu'on les doit croire en cela plutôt que Guillaume de *Tyr*, puisque, s'ils eussent pris leur nom de cet Hérétique Maron, en embrassant son Hérésie, il est évident qu'ils l'eussent quitté comme un nom de Secte, & un nom infame, lorsqu'ils firent leur profession de Foi entre les mains d'Aimeric Patriarche Latin d'Antioche, vers l'an 1182. Théodoret a écrit la Vie de saint Maron; & l'on peut voir sur ce sujet la Préface Latine, qui est au devant du Missel Syriaque des Maronites, imprimé à Rome, où ils citent aussi une Lettre de saint Jean *Chrysostome*, à un certain Maron, Moine & Prêtre, & plusieurs autres Actes touchant l'origine de leur nom. Abraham Ecchellensis dit dans une Lettre écrite au Pére Morin, que ce saint Abbé Maron donna le nom de Maronites à tous les Moines de la seconde Syrie; & qu'après le Concile de Chalcédoine, tous les Syriens qui défendirent les Décrets de ce Concile contre les Eutychiens, Dioscoriens & Acéphales, furent appellez Maronites. Cela néanmoins n'a point empêché le Pére Morin, & le Cardinal Bona, qui a même consulté là-dessus à Rome les Maronites, de croire que ce nom est un nom de Secte, & que les Maronites ont été autrefois Hérétiques. Effectivement ils étoient Monothélites dans leur origine, & ils se réunirent il y a plus de 500 ans à l'Eglise Romaine, sous Aimeric, troisiéme Patriarche Latin d'Antioche.

Fauste Naironi, neveu d'Abraham *Ecchellensis*, & son successeur dans le Collége de la Sapience à Rome, où il professoit les Langues Syriaque & Arabe, y fit imprimer l'an 1679, une Dissertation touchant l'origine, le nom & la Religion des Maronites, où il tâche de justifier ceux de sa nation; mais quelques Savans disent que ses preuves ne sont pas assez anciennes; qu'on ne doit pas s'en rapporter entiérement à l'autorité de Thomas, Archevêque de Kfartab, qu'on prétend avoir vécu vers le XI siécle, parmi les Monothélites; & que les Auteurs que Naironi cite, rapportent souvent pour des choses anciennes, ce qui se passoit de leur tems, & qu'ils ont même tiré des Livres des Maronites, depuis leur réconciliation avec Rome. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Maronites sont demeurez fermes dans l'union de l'Eglise Romaine depuis l'an 1182. Leur Patriarche assista 33 ans après au quatriéme Concile de Latran sous Innocent III, & ils s'attachérent fortement à l'Eglise Romaine.

L'union de ces peuples avec l'Eglise Romaine se refroidit depuis la ruïne des affaires des Latins en Orient; mais depuis elle s'est renouvellée; car l'an 1445, sous le pontificat d'Eugéne IV, André, Archevêque de Colocsa en Hongrie, fut envoyé par l'ordre de ce Pape en l'Isle de Cypre, & y réduisit à l'obéissance de l'Eglise Romaine, Timothée, Métropolitain des Chaldéens ou Nestoriens, & Elie, Métropolitain des Maronites, qui ne pouvant venir à Rome comme l'autre, pour faire cette réunion d'une maniére plus solemnelle, y envoya un Prêtre, nommé Isaac. L'an 1469, Paul II envoya encore des instructions aux Maronites, à la priére du Patriarche qui l'avoit souhaité. L'an 1516, le Patriarche assista au cinquiéme Concile de Latran. On voit encore des marques d'union des Maronites avec les Papes Clément VII, l'an 1526 & 1531; avec Grégoire XIII, l'an 1577 & 1584, &c. Clément VIII, l'an 1596; Paul V, l'an 1612, &c. Clément VIII envoya en la même année 1596, le Pére Jerôme Dandini, Jesuite, Nonce aux Maronites du Mont-Liban, dont il nous a donné une relation. Ce même Pape fonda pour eux un Collége à Rome, où ils sont instruits dans le Ministére Ecclésiastique, pour en faire dignement les fonctions dans leur païs. La Langue dont se servent les Maronites, tient un peu de la Langue Syriaque, qui est la même dont les Jacobites & les Nestoriens usent parmi eux, quoiqu'ils la prononcent, & qu'ils l'écrivent d'une maniére différente de celle des Maronites. Le commerce qu'ils ont eu avec les Arabes, leur a fait quitter l'usage de cette Langue: de sorte qu'ils ne s'en servent plus que dans l'Office divin, que saint Ephrem a composé pour la plus grande partie. Il est vrai qu'il y a cinq ou six villages parmi eux qui l'ont retenue, & qui la parlent encore; mais c'est un Syriaque, qui est mêlé de l'idiome Arabe. Les Maronites d'aujourd hui sont en général gens de bien, & vivent très chrétiennement. Ils ont une parfaite soumission pour l'Eglise Romaine, & un grand respect pour ses Ordonnances: aussi chacun d'eux s'appelle ordinairement *Telmid Roumi*, c'est à dire, *Disciple de Rome.* Ils ont un Patriarche, des Archevêques, des Evêques, & environ cent-cinquante Curez, qui ont soin de leur conduite. Le Patriarche fait sa résidence à Edem Canobin, qui est un Monastére bâti dans le roc. Le Turc les force de tems en tems d'abandonner leur païs, & de se retirer dans les montagnes du Chouf & du Castroan, pour se mettre à couvert des cruautez qu'il fait exercer sur eux. Leur pauvreté est si grande, que leurs Curez, & même les Evêques, sont réduits à la nécessité de gagner leur vie par le travail de leurs mains, comme de simples artisans. Ils cultivent des jardins, & labourent des terres: ce qu'ils font avec soumission aux ordres de la Providence, & sans murmurer. Leur plus grand plaisir, c'est de recevoir chez eux les Pélerins, qu'ils traitent avec une très grande cordialité. Aussi-tôt que celui qui dit la Messe, a lu l'Epitre & l'Evangile en Syriaque, on les lit au peuple en Arabe, à cause que c'est la Langue vulgaire du païs. Durant la lecture de l'une & de l'autre, ils ont accoutumé de pancher la tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & de prononcer entre leurs dents ces mots *Num*, c'est à dire, oui; *Eynam*, oui vraiment; pour témoigner que ce qu'ils entendent lire, est la vérité divine, & qu'ils l'approuvent: ce qu'ils font quelquefois avec serment, en ajoûtant ce mot, *Eynala.* Ils observent le Carême, selon l'ancienne rigueur, ne mangeant qu'une fois le jour, après la célébration de la Messe, qui ne se dit que vers les quatre heures du soir. Outre le grand Carême, ils en observent encore trois autres. Les Prêtres sont regardez & révérez de ces peuples avec un grand respect, & sont distinguez par une écharpe bleue, qu'ils portent seuls à l'entour de leur bonnet. Il y en a quelques-uns qui sont mariez; mais ce sont ceux-là qui l'étoient déja, quand on les a honorez de la dignité du sacerdoce; car hors de là, le mariage leur est défendu, aussi-bien qu'aux Evêques, pour lesquels ils ont des loix plus sévéres, à cause de l'éminence de leur dignité. Aussi les Maronites ont un si grand respect pour leurs Evêques, que, lorsqu'ils les voyent boire, ils se lévent aussi-tôt, ou se prosternent à terre, & prient pour eux. Dans l'administration des Sacremens, ils gardent les cérémonies des Eglises d'Occident, si ce n'est qu'au Batême, ils font la bénédiction solemnelle de l'eau, pour chaque enfant qu'ils batisent, comme on la fait dans l'Eglise Romaine la veille des fêtes de Pâques & de la Pentecôte.

Les Maronites suivent à peu près le rit & les coutumes des Grecs, à la réserve de l'azyme ou pain sans levain, qu'ils consacrent comme on fait dans l'Eglise Romaine. Leur Patriarche, après son élection, obtient du Pape sa confirmation avec le *pallium*, que Sa Sainteté lui envoye. Il fait sa résidence avec cinq ou six Religieux dans un petit Couvent, dit Canobin. Ce Patriarche & les Evêques portent la mître, comme parmi les Catholiques Romains; & les Prêtres se revêtent aussi d'une chasuble à la Messe; mais ils ne se servent point de surplis ni de bonnet quarré. Ils ont plusieurs Carêmes que l'Eglise Romaine n'observe pas, & des fêtes particuliéres qui ne sont pas célébrées parmi les Catholiques-Romains; ce qui ne met point de différence essentielle entre eux & les Maronites. Il y a au Mont-Liban un Monastére de Religieuses Maronites, qui vivent très austérement, aussi bien que quelques autres à Alep. Ces Chrétiens ont un Grand de leur nation, nommé *Aboo nofel*, qui fait sa résidence ordinaire au Kesraon, proche de Barut, où il est comme leur Gouverneur, quoiqu'il y en ait d'autres établis par le Grand-Seigneur. Il est comme le Lieutenant du Prince des Druses, avec lequel il seroit capable d'incommoder fort les Turcs, s'ils tiroient quelques secours des Princes de l'Europe. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 22. *c.* 8. Jacques de *Vitry*, *l.* 1. *c.* 77. Rainaldi & Sponde, *in Annal. Eccles.* Dandini, *Missione Apost. al Patr. & Maroniti del monte Livano.* Marchetti, *Vie de M. de Castcuil*, *c.* 25. 26. Maimbourg, *Histoire du Schisme des Grecs.* Naironi, *Dissertation sur la Religion des Maronites.* Le Févre, *Théatre de la Turquie.*

* MA-

* MARONY, grande riviére de l'Amérique méridionale, dans la Guïane ou Goyane, qu'elle traverse du sud au nord. Elle se décharge dans la Mer du Nord, au commencement du septiéme degré de latitude septentrionale, & vers la fin du 328 degré de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Bresil, & du Païs des Amazones.*

MARONS ou MAROS, riviére. *Voyez* MARISCH.

* MAROQUIN (André) Religieux de l'Ordre de S. Benoît, a laissé en manuscrit, *Annales Ecclesiastici, sive Gesta sanctorum Martyrum a Notariis Sanctæ Romanæ Ecclesiæ summorum Pontificum jussu conscripta; De Gestis sanctorum Confessorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 51.

MAROSIE. *Voyez* MAROZIE.

MAROSTICA, petite ville très agréable, située sur les frontiéres de la Marche Trévisane, dans une contrée fertile du païs de Vicence qui apartient aux Vénitiens. Elle étoit autrefois environnée de bons murs & de deux chateaux. On dit que son nom vient de *Marii Statio*, parce que C. Marius, Fondateur de cette ville, doit avoir été vaincu, dit-on, par Sylla dans ces environs, & qu'encore aujourd'hui il y a dans Marostica deux factions opposées parmi les bourgeois, qui ne réprésentent pas mal les partis de Marius & de Sylla; ce qui a donné occasion à un Poëte de faire le Distique suivant:

Restat & in populo Marii discordia prisca,
Qua cum Syllanis sævit in urbe viris.

Mais quelle que puisse être l'opinion de la Bourgeoisie de Marostica, elle est très mal fondée, parce que Marius n'en vint aux prises avec Sylla qu'une seule fois dans la ville de Rome même, & par conséquent fort loin de Marostica. Si cependant il faut déduire ce nom de Marius, il peut y avoir campé avec son Armée, lorsqu'après avoir vaincu les Teutons dans les Gaules, il se retiroit en Italie pour y résister aux Cimbres qui y étoient entrez par les Montagnes de Trente. Et il paroit par le récit de Florus, que C. Marius & Luctatius Catulus battirent les Cimbres non loin de l'Adige, & par conséquent près de Vicence. Il est cependant vrai que Plutarque place près de Verceil, les Champs Raudiens, où cette bataille doit s'être donnée. D'autres croyent que la ville que C. Marius fonda est entiérement détruite, & que la Marostica d'aujourd'hui a été bâtie par les Seigneurs *della Scala.* * *Diction. Allem. de Bâle.*

MAROT (Jean) Poëte & Valet de Garderobe du Roi François I, ainsi qu'il est nommé dans l'Etat de la Maison de ce Prince, florissoit dans le XVI siécle. Il étoit né à Matthieu, village à deux lieues de Caen, fut Poëte de la Reine Anne de Bretagne, & laissa un Recueil de Poësies sous ce titre, *le Recueil de Jean Marot de Caen, Poëte de la magnifique Reine Anne de Bretagne, & depuis Valet de chambre du très chrétien Roi François, I de ce nom.* Il composa aussi en vers la Relation de deux voyages du Roi Louis XII, en Italie. On en a fait plusieurs éditions, dont la premiére est de Paris 1532. Il est mort en 1523, âgé de 60 ans. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MAROT (Clément) Poëte célébre, fils du précédent, fut Valet de chambre de François I. Il naquit à Cahors en Quercy, vers l'an 1495. Il parle de son origine dans ces vers:

Querci de toi, Solet, se vantera,
Et, comme crois, de moi ne se taira.

Dans sa jeunesse il fut Page de la Princesse Marguerite, sœur du Roi François I, femme du Duc d'Alençon, suivit ce Duc à l'Armée l'an 1521, & fut blessé & fait prisonnier à la journée de Pavie, le 24 Fevrier 1525. Pendant que François I étoit prisonnier en Espagne, le Docteur Bouchard qui avoit été fait Inquisiteur de la Foi en France, ayant accusé Marot d'être Protestant, il fut mis en prison, & deux ans après, c'est à dire en 1527, il fut arrêté une seconde fois par un Décret de la Chambre de la Cour des Aydes, pour avoir sauvé un prisonnier d'entre les mains des Archers. Il écrivit de sa prison à François I, qui donna une Lettre adressée à la Cour des Aydes, en date du premier Novembre 1527, pour le mettre hors de prison, ce qui fut exécuté dès le cinquiéme du même mois. Plusieurs années après, ayant appris que l'on recommençoit à le rechercher pour la Religion, il se retira chez la Reine de Navarre, & puis auprès de la Duchesse de Ferrare, & obtint de François I, la permission de revenir à Paris l'an 1536; mais s'étant declaré pour le parti des Réformés, il s'enfuit à Genéve en 1543. On prétend qu'il y débaucha son Hôtesse, & que la peine de mort qu'il avoit à craindre, fut commuée en celle du fouet, à la recommandation de Calvin. Mais Mr. Jurieu qui vouloit savoir la vérité ou la fausseté de ce fait, ayant écrit à Genéve pour que l'on fouillât dans les Archives, reçut en réponse, que c'étoit une fausseté insigne que Marot eût eu le fouet à Genéve, & que les Régitres n'avoient rien de tel. Maimbourg tenoit ce fait de Florimond de Raimond, & le second s'appuyoit sur Cayet, Ministre qui avoit changé de Religion. Il est vrai que Th. de Béze ayant remarqué, que Marot avoit d'abord traduit trente Pseaumes fort heureusement, qu'il les avoit dédiez au Roi, qui les trouva si bons qu'ils furent imprimez, ajoûte que ce Poëte se retira ensuite à Genéve où il traduisit encore vint Pseaumes; mais qu'ayant été nourri dans une mauvaise école, c'est à dire, à la Cour, & ne pouvant se soumettre à la régularité que la Réformation exigeoit, il s'en alla en Piémont. Il mourut à Turin l'an 1544, âgé de 49 ans: car Béze, quoique contemporain, se trompe en lui donnant 60 ans, puisque Marot dans son Poëme fut son emprisonnement de 1525, dit qu'il avoit alors trente ans. Marot étoit un homme agréable, plaisant, & qui avoit reçu de la nature une si grande facilité à faire des vers, qu'il en composoit sur toute sorte de sujets. Mais ses Poësies ne sont pas toûjours fort chastes: ce qu'on ne doit pas moins attribuer à la licence de son siécle, qu'à la corruption de ses mœurs. Il donna dans les sentimens des Protestans. Il dissimula souvent sa créance, & il s'en explique lui-même avec sa maniére badine, dans l'Epitre aux Dames:

L'oisiveté de Prêtres & Cagots
Je la dirois, mais garde les fagots.
Et des abus dont l'Eglise est fourrée,
J'en parlerois, mais garde la bourrée.

Il a traduit en vers François, quarante-neuf Pseaumes de David, qui sont les 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 18. 19. 22. 23. 24. 25. 32. 33. 36. 37. 38. 43. 45. 46. 50. 51. 72. 79. 86. 91. 101. 103. 104. 107. 110. 113. 114. 115. 118. 128. 130. 137. 138. 143. Il y faut ajoûter les dix Commandemens de la Loi de Dieu, & le Cantique de Siméon. On censura en Sorbonne les Pseaumes de la traduction de Marot, & François I les défendit. Au reste, on assure que Marot ne travailloit que sur la Traduction Françoise des Pseaumes, que ses amis lui faisoient, parce qu'il n'entendoit point l'Hébreu, & médiocrement le Latin. Théodore de Beze mit en vers François les Pseaumes ausquels Marot n'avoit point touché, & ce sont les uns & les autres que l'on a chantez ci-devant dans les Eglises Reformées Françoises & Wallonnes. Il a composé plusieurs autres Poësies badines. Son caractére est aisé, & d'une naïveté qui a été heureusement imitée de nos jours, quoiqu'avec quelque différence, par Voiture, par la Fontaine & par Rousseau. Marot eût un fils nommé MICHEL MAROT, Auteur de quelques vers, peu dignes de la réputation que son pére s'étoit acquise dans ce genre d'écrire. Les Oeuvres de Marot ont été réimprimées à la Haye en 1700, en deux *volumes* in douze; en 1702 à Rouen; & en dernier lieu, en 1731, à la Haye, *in quarto* en quatre volumes, & *in douze* en six volumes, avec les Oeuvres de Jean & Michel Marot, par les soins du Chevalier Gordon de Percel, c'est à dire, de l'Abbé Lenglet du Fresnoy. Cette édition est remplie de Remarques satiriques, & où la pudeur est encore plus souvent blessée que la vérité. Jodelet lui fit cette Epitaphe, selon le goût de son siécle:

Quercy, la Cour, le Piémont, l'Univers,
Me fit, me tint, m'enterra, me connut;
Quercy mon los, la Cour tout mon tems eut,
Piémont mes os, & l'Univers mes vers.

* Sainte-Marthe, *l.* 1. *Elog. Doct. Gall.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Strada. Sponde. D'Argentré. Bayle, *Dict. Crit.* Béze, *Hist. Eccles. l.* 1. *p.* 33. Jurieu, *Apologie pour les Reformateurs,* &c. *ch.* 7. *p.* 120. *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

MAROT. *Voyez* AROT.

MAROTH, en Latin, *Martis Castra*, ancien bourg de la Basse Pannonie. Il est dans l'Esclavonie, sur la Bozwtha, à six lieues de la ville d'Essec, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAROZ, ville de la Hongrie de l'autre côté de Vicegrad. Comme cette place, où il y a une fort belle Eglise, s'est rendue aux Turcs volontairement, on n'y tourmente pas beaucoup les Chrétiens, qui en sont quitte pour un petit tribut. Le Danube se divisant au dessous de Maroz fait une assez grande Isle, qui est appellée l'Isle de St André. En descendant un peu on passe par *Virovichtz*, place fort estimée pour les belles vignes & les bons raisins qu'on y trouve. * Edouard Brown, Anglois, *Voyage de Vienne à Larisse.* Th. Corneille *Dict. Geogr.*

MAROZIE, Dame Romaine, fille de *Théodore*, femme de méchante vie, est renommée dans l'Histoire Ecclesiastique du dixiéme siecle, par son impudence, par ses crimes, & par les maux qu'elle fit à l'Eglise. Sa beauté & son esprit lui engagoient les cœurs des plus nobles d'entre les Romains, qu'elle employoit pour faire réussir ses desseins ambitieux & criminels. Elle se rendit maîtresse du château S. Ange, qui appartenoit à Adelbert Marquis de Toscane, dont elle avoit eu un fils nommé *Albéric*; & après la mort du même Adelbert, elle épousa son fils nommé *Gui.* Cette méchante femme destituoit les Papes à sa fantaisie; car elle fit déposer Jean X, fit mourir en prison Leon VI, & plaça en 931 sur le Siége pontifical Jean XI, qu'elle avoit eu de Serge III. Ne diroit-on pas, comme le remarque le Cardinal Baronius, que Dieu n'avoit plus soin de l'Eglise? Cependant on ne vît personne en ce siécle s'en séparer, ou par Schisme, ou par Heresie. Divers Auteurs parlent avec horreur de Marozie, qui se maria, selon quelques-uns, une troisiéme fois à *Hugues*, beau frere de Gui. Ce Hugues donna un soufflet à Albéric, fils de Marozie, qui assembla ses amis en 933, le chassa de Rome, & mit le faux Pape Jean XI en prison avec sa mére. * Luitprand, *l.* 3. Flodoard, *in Chron.* Baronius, *in Annal. A. C.* 908. 928. &c.

* MAROZZO, bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, vers la côte de la Mer Adriatique entre le Tigno & le Techio, au sud-est de Lanciano, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

MARPACH, ville du Duché de Wirtemberg près de Ludwigsbourg. Elle est située sur le Necker, & a un pont sur cette riviére. Lorsqu'en 1463, Ulric, Comte de Wirtemberg, fut fait prisonnier par l'Electeur Palatin, il n'obtint sa liberté qu'après avoir payé 100000 florins, & reconnu qu'il tenoit Marpach en fief, relevant de l'Electeur. Mais en 1504, Ulric,

ric, Duc de Wirtemberg, dégagea Marpach, lorsque l'Empereur Maximilien lui offrit l'exécution contre l'Electeur Palatin Philippe, qui avoit été mis au Ban de l'Empire. Le Duc s'empara alors de Maulbrunn, Besiegheim, Lewenstein & de quelques autres places, & les retint dans sa main. En 1546, durant l'exil du Duc Ulric, Marpach tomba entre les mains de l'Empereur, mais la Maison de Wirtemberg en fut remise en possession. En 1693, les François brûlérent entiérement cette ville. * *Histor. Epoc.. Wirtemberg. [illegible] D.ct. Alle [illegible]*

MARPESSE (*Marpessa*) fille d'*Evénus*, Roi d'Etolie, fut enlevée par Idas, fils d'Apharée, sur un char emprunté de Neptune, dans le tems qu'Apollon la recherchoit en mariage. Evenus, outré de cet enlévement, poursuivit le ravisseur, & ne pouvant l'atteindre, égorgea ses chevaux & se précipita dans le fleuve Lycormas, auquel il donna son nom. Mais Apollon se rendit maître de la personne de Marpesse, qu'Idas emmenoit à Messene. Ce dernier porta ses plaintes à Jupiter, qui remit à Marpesse le choix de l'un des deux rivaux. Elle decida en faveur d'Idas, de crainte qu'Apollon ne l'abandonnât lorsqu'elle seroit vieille. * Apollodore, *l.* 1.

MARPURG, *Marpurgum*, *Marsburgum*, & *Matthiacum*, ville d'Allemagne, dans la Province de Hesse, sur la riviere de Lohn, avec forteresse, & Académie fondée l'an 1526, par Philippe Landgrave de Hesse. Cluvier croit que Marpurg est l'*Amisia* des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce nom est celui d'Embden dans la Frise orientale. Berthius juge au contraire que Marpurg est le *Mattium* de Tacite, & le *Mattiacus* de Ptolomée. Cette ville a eu autrefois ses Princes particuliers, & appartient présentement aux Landgraves de Hesse-Cassel. Il y a de belles maisons, & des rues assez agréables : ce qu'on pourra voir dans Berthius, qui fait une description particuliére de Marpurg. L'Auteur de l'Itinéraire en fait mention, *l.* 5.

Marpurgum hinc petitur, Musis ubi cura sacravit
Principis egregiæ clara Lycæa Scholæ.

Le château est bâti sur une colline.

MARQ. *Voyez* MARCK.

MARQUAIRE, contrée des Indes dans le Royaume de Calecut. Les Portugais l'apellent *Terre de Cognialy* du nom de *Cognialy*, grand Corsaire qui l'ocupoit, & qui s'étant révolté contre le Zamorin ou Roi de Calecut, sous l'autorité duquel il s'étoit aggrandi, fut défait par eux du consentement de ce même Roi. Il y a dans cette contrée une ville appellée *Marquarre-Côté*. On la trouve à deux lieues de *Badara*, en tirant vers la ville de Calecut qui n'en est éloignée que de dix lieues. * Davity, *Etats du Roi de Calecut*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* MARQUAIS (Jacques de) né de parens nobles à Arras, Abbé de S. Martin de Tournay, recommandable par son savoir & par ses vertus, est Auteur des Ouvrages suivans, *Commentarius in Regulam S. Benedicti*; *Speculum Pastorum*, *Speculum Exercitiorum Monachi*; *de Institutione Novitiorum*; *Explicationes in Psalmos*, & *Conciones variæ*; *Gesta Abbatum Monasterii sui*, &c. * Valere André, *Bibliot. Belgica*, *p.* 420.

MARQUARD FREHER, Jurisconsulte Allemand, naquit à Ausbourg le 26 Juillet de l'an 1565, dans une famille féconde en Hommes de Lettres. Son bisayeul, originaire de Dinkelspiel, étoit un savant Médecin. Son ayeul fut fait Senateur d'Ausbourg par l'Empereur Charles Quint; & son pére fut Avocat à la Chambre de Spire, puis de la République de Nuremberg, Conseiller du Prince d'Anspach, & enfin Chancelier de Jean-Casimir, Prince Palatin du Rhin. Ces exemples domestiques inspirérent à Fréher un grand amour pour les Lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Il étudia à Bourges, sous le célébre Cujas; & étant de retour en Allemagne, il fut fait Conseiller à Heidelberg par l'Electeur Palatin, & enseigna ensuite le Droit dans l'Université de cette ville. Mais comme il avoit peu d'inclination pour cet emploi, il s'en défit bientôt, & fut employé dans les affaires d'Etat par l'Electeur Frédéric IV, qui lui donna la charge de Vice-Président du Sénat d'Heidelberg. Outre que Fréher étoit habile Jurisconsulte, il savoit encore les Belles-Lettres, & avoit une grande connoissance de l'Histoire ancienne. Il aimoit aussi la Peinture antique, & se fit une Suite de médailles consulaires & impériales, qu'il choisit avec grand soin. Il fut envoyé par son Prince, avec caractére de Ministre, en Pologne, à Mayence, à Cologne, à Spire, à Wormes, &c. Ses emplois ne l'empêchérent pas de s'appliquer aux Ouvrages que nous avons de sa façon. Les plus considerables sont, *De Fama publica Tractatus*; *De existimatione acquirenda, conservanda & amittenda, Tractatus*; *Origines Palatinæ*; *Res gestæ Friderici I, Electoris Palat. per Joh. Trithemium, cum Notis*; *Assertio propriæ gubernationis Friderici IV*; *Sigismundi Imper. Bulla*; *De legitima tutela curaque Electorali ex integro ad Auream Bullam Caroli IV Commentatio*; *De testamentaria tutela, curaque Electorali integra & libera*; *Parergôn libri duo*; *Versio vetustissima Alemannica Orationis Dominicæ & Symboli Apostolorum, cum Notis*; *Versio Saxonica vetustissima Decalogi, Orationis Dominicæ, Symboli Apostolici, cum Notis*; *Constitutio Adolphi Rom. Regis*; *De statura Caroli Magni*; *De secretis Judiciis olim in Westphalia usitatis*; *Rerum Bohemicarum antiqui aliquot Scriptores*; *Corpus Hist. Francicæ*; *Germanicarum Rerum Scriptores a Carolo M. ad Fridericum III. Imper. Andreæ Presbyteri Coron. de Ducibus Bavar. & Historia fundationum nonnullorum Monasteriorum per partes Bavariæ*; *Petri de Andlo Tract. de Imperio Rom. cum Notis*; *Decisionum Areopagiticarum Silvula*; *De Numismate census a Pharisæis in quæstionem vocato Dissertatio*; *De Re Monetaria veterum Romanorum & hodierni apud Germanos Imperii*; *Nic. Orosini lib. de Monetis & Gabr. Biel Tract. de iisdem, cum Notis*; *Constantiotheca, sive antiquæ duellii gladiatorii scripturæ in Sardoniche Expositio*; *Constant. Imper. Byzant. Numismatis argentei Expositio, cum Notis Jos. Scaligeri*; *Aurea Bulla Caroli IV, Cum [illegible], item Othonis III. donatio.* Depuis sa mort, on a encore publié ces Ouvrages de Freher, *De successione Principum [illegible] Commentariolus ad cap. 7. Aureæ Bullæ Caroli*; *de Lupoduno antiquissimo Alemanniæ oppido*; *in Ausonii Mosellam Commentariolus*. &c. Freher mourut à Heidelberg le 13 Mai 1614, âgé de 49 ans. *Voyez* BOSCH ou BOSCHIUS. L'Electeur Palatin lui avoit donné la Terre de Lust-stad, qu'il nommoit *Tersipolis*. Divers Auteurs parlent avantageusement de lui. * *Voyez* sa Vie parmi celles des Jurisconsultes Allemands de Melchior Adam.

MARQUARD GUDE ou GUDIUS. *Voyez* GUDE.

MARQUARD LEON, a fait un Livre qui contient le dénombrement des Auteurs d'Occident, &c. imprimé à Ingolstadt en 1610.

MARQUARD DE SUSANIS, Italien, a écrit, *de Cœlibatu*, *de Judæis*, &c. * Gesner, *in Biblioth.*

MARQUE (la) nom d'une ancienne famille de Béarn, que l'on dit être la même que celle de MARCA. Toutes deux ont eu pour tige PIERRE de Marca, époux de *Marguerite* d'Andoins; dont il eut JERÔME de Marca, Seigneur de Doublet & de la Palice, Capitaine de cinquante Arbalêtriers, & Gouverneur de Furnes en Flandre, qui épousa en 1341, *Amadine* de Ribéra, ou de Riviére, & pére de PIERRE II, de Marca, qui épousa en 1395, *Catherine* de Mun. L'une des branches de cette famille, de laquelle étoit M. de Marca, Archevêque de Toulouse, puis de Paris, a conservé l'ancien nom de MARCA. L'autre, établie à Castelnau-de Magnoac, changea ce nom vers le milieu du XVI siécle en celui de LA MARQUE, qui sembloit plus François. Ce fut le célébre Cardinal d'Ossat, qui donna lieu à ce changement. Il étoit alors Precepteur d'un neveu de Thomas de Marca, ou de la Marque, qui lui en confia un second dans la suite. En écrivant à ce Seigneur, il lui adresse ses Lettres sous differens titres; d'abord c'est à M. *Marca*, puis à M. *la Marca*, à M. *de la Marca*, mais plus constamment, à M. *de la Marque*; & cela sans doute pour s'accommoder à l'usage de son tems. Malgré ce changement de nom, M. de Marca, pour-lors Archevêque de Toulouse, Juge très éclairé dans ces matiéres, ne laissa pas de reconnoître que les deux branches de Marca, & de la Marque, descendoient d'une même tige. C'est ce que nous apprenons de l'original d'une Lettre écrite à M. de Marca, par *Marguerite* de Boussost d'Espenan, épouse de *Thomas* de la Marque, III du nom, le 15 Janvier 1660. Cette Dame, avec le consentement de ce Prelat, fit prendre à un de ses fils le nom de *Prieur de Marca*. Au reste, rien n'est plus commun dans le Bearn, que cette diversité de noms dans les titres d'une même Maison, comme on le peut voir dans les Extraits du Président de Doat, dans la Bibliothéque de M. Colbert. Aussi veut-on que la Maison de Riviére, de laquelle sortoit Amadine, soit la même que celle de Ribera en Espagne; ainsi le nom de *Dusson*, famille du païs de Foix, est exprimé dans les Actes, par ceux de *Sono*, en Latin; de *So*, en Espagnol; d'*Assou*, d'*Asso*, & de *Asso* en Béarnois; & de *Sou*, selon l'idiome du païs de Foix: diversité que l'on doit attribuer, ou à la maniére différente de latiniser les noms propres, ou au soin qu'a pris la Noblesse des païs de Béarn & de Foix, de varier, selon le tems, les noms sous lesquels elle étoit connue, pour les accommoder à la Langue naturelle de ses Souverains, qui ont changé diverses fois. La branche de MARCA a fini en la personne de GALACTOIRE DE MARCA, Président au Parlement de Pau. *Voyez* MARCA.

La branche de la Marque est subdivisée en six autres. 1. Celle de LA MARQUE-TILLADET a subsisté jusqu'en l'année 1715, en la personne de l'Abbé JEAN-MARIE de la Marque-de-Tilladet, Académicien & Homme de Lettres; & subsistoit en celle de *Claire* de la Marque, Supérieure du Couvent des Religieuses de Gondrin, tous deux nez de *François* de la Marque, Seigneur de Tilladet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Angélique* de Riviére, son épouse. 2. La branche de la MARQUE-GENSAC a fini en PIERRE-FRANÇOIS de la Marque, Baron de Gensac, qui, de son épouse *Julienne* de Timbrune, sœur du Marquis de Valence, n'a laissé que deux filles, 1. *Isabeau*, femme de *Jean* de Durdas, Marquis de Cassagnac; 2. *Brandelise*, mariée à *Jean* de Mun, Baron de Sarlabous. La 3. la 4. & la 5. branche, qui sont celles de la MARQUE-ESCONVILLE, de la MARQUE-MANENS, & de la MARQUE-MONTAUT, tirent leur origine du mariage de THOMAS de la Marque, III du nom, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite* de Boussost d'Espenan, sœur de *Roger* de Boussost, Comte d'Espenan, Baron de Luc, Sénéchal de Bigorre, Lieutenant-Général des Armées de sa Majesté, & Gouverneur de Philisbourg, qui mourut sur le point d'être fait Maréchal de France. Ce Seigneur avoit épousé *Paule* d'Astarac, sœur du Marquis de Fontrailles, de laquelle il laissa une fille unique, mariée à *Roger* de Rochechouart, Marquis de Faudoas. Outre ces cinq branches, il y en a une sixiéme, qui est celle de la MARQUE-DOUBLET; & une autre établie en Espagne. * *Les Mémoires & les Actes dont on a extrait presque tout cet Article, ont été communiquez par* M. Baluze.

* MARQUE (Jacques de) célébre Chirurgien, étoit de Paris, neveu de Jacques de Marque, aussi Chirurgien, qui étoit de Nantes. Il étoit fort versé dans les Belles-Lettres & habile dans sa profession. On lui est redevable d'une *Introduction à la Chirurgie*, qu'il composa en faveur des commençans. La clarté, la solidité des principes & des instructions, & le grand jour qu'il apporte aux matiéres qui y sont traitées, font le ca-

ra-

matiére de cet Ouvrage. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARQUEMONT (Denys-Simon de) Cardinal & Archevêque de Lyon, étoit fils de *Denys Simon*, Sieur de Marquemont, Receveur des Tailles de Paris, & de *Marie* Rouillart. Il fut envoyé à Rome par le Roi Henri IV, au commencement de son régne, avec Jacques Davy du Perron, alors Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal. Il y fut fait Auditeur de Rote, puis accompagna M. de Sillery à Florence, pour négocier le mariage de Henri IV, avec Marie de Médicis. Pour récompenser ses services, le Roi Louïs *le Juste* le nomma à l'Archevêché de Lyon l'an 1612. M. de Marquemont présida deux ans après pour le Clergé, en qualité de Primat, aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Paris, quoique François de la Guesle, Archevêque de Tours, lui voulût contester la préséance, comme plus ancien, selon le rang de promotion. Il alla ensuite en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Rome, où le Pape Urbain VIII lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1626: en quoi il ne fit que suivre les intentions de Clement VIII, de Paul V, & de Gregoire XV, ses prédécesseurs. Le zéle du Cardinal de Marquemont éclata dans le Gouvernement de son Diocése, par ses visites fréquentes, par ses prédications, & par les Synodes qu'il tenoit très souvent. Il établit à Lyon treize Maisons Religieuses, & quelques autres, où la piété étoit cultivée. Celle de la Charité est aussi un ouvrage de son zéle. Ce fut par le conseil de ce Prélat, que saint François de Sales mit en clôture les Religieuses de la Visitation, qu'il avoit fondées. Le Cardinal de Marquemont avoit établi une Congrégation de Docteurs, qui s'assembloient une fois la semaine dans sa maison, & qu'il consultoit pour les affaires qui regardoient la conduite de son Diocése. Il mourut à Rome le 16 Septembre de l'an 1626, âgé de 54 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Minimes de la Trinité du Mont, qui étoit celle de son titre de Cardinal. * Sponde, *A. C.* 1626. *n.* 16. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saint Aubin, *Hist. Ecclef. de Lyon.*

MARQUEST (Anne de) Religieuse du Monastére de Poissy, de l'Ordre de saint Dominique, native du Comté d'Eu en Normandie, possédoit les Langues Gréque & Latine, composoit assez bien en vers, & étoit estimée de Ronsard, de D'Aurat, & des autres Poëtes de son tems. On publia quelques-uns de ses Ouvrages, dans le XVI siécle, & sur-tout l'an 1561, avec une Préface de Marie de Fortia, Religieuse du même Monastére. Anne de Marquest mourut le onziéme Mai de l'an 1588. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Louïs Jacob, *Biblioth. femin.* Augustin della Chiéza, *Théâtre des Dames savantes.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

* MARQUET, ou selon d'autres, MARQUETTE, riviére de la Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, coule de l'est à l'ouest jusques au bord oriental du Lac des Ilinois, où elle se décharge, vers la fin du 44 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte du Canada ou de la Nouvelle France.*

MARQUETTE (Jacques) Jésuite, étoit de Laon en Picardie. Il a travaillé longtems dans les Missions du Canada, & a parcouru presque toutes les contrées de ce vaste Continent. Comme il navigeoit dans le Lac Michigou accompagné de deux Domestiques, il entra dans une riviére qui porte aujourd'hui son nom, fit dresser à tems sa Chapelle, dit la Messe, fit creuser une fosse, & fit toutes les cérémonies de ses obséques; & après avoir averti ses deux Conducteurs qu'à une certaine heure qu'il leur marqua ils vinssent le trouver, il s'écarta un peu pour prier Dieu & faire son oraison. Le tems prescrit étant écoulé, on le trouva mort; la riviére, comme par respect pour son tombeau qui étoit sur ses bords, s'est jettée depuis de l'autre côté, & a coupé une montagne pour se faire un nouveau lit. C'est à ce célébre Missionnaire que nous devons la premiere découverte du grand fleuve Mississipi. Il y entra en 1673, par la riviére Ouisconsing, accompagné d'un bourgeois de Québec nommé Joliet, & le descendit jusqu'aux Accantes, fit alliance avec les Ilinois, & les disposa à l'établissement d'une Mission chez eux, qui commença bientôt après. Il a fait la Relation de son voyage qui est dans le Recueil de M. Thevenot. *Voyez la Relation du Canada, & le Journal d'un voyage de l'Amérique par le* P. de Charlevoix.

* MARQUETTE, Abbaye de Filles de l'Ordre de Citeaux, dans la Flandre Françoise, au nord-nord-ouest de Lille, dont elle n'est éloignée que d'un bon quart de lieue.

* MARQUILLIES, lieu de la Flandre Wallonne, doit être assez considérable, puisqu'il y a tous les ans deux Foires, & tous les mois un Marché franc. * *Dict. Univ. de la France.*

MARQUIS, titre de dignité. *Voyez* DUC.

MARQUIS (Jean) Medecin, natif de Coindrieu sur le Rhône, tiroit son origine de Vienne en Dauphiné, où il exerça la Medecine avec grand applaudissement. Il étoit, l'an 1583, Principal du Collége-Bertrand à Paris, lorsque Jean Morel, son ami, lui recommanda en mourant sa fille Camille, si célébre par ses propres Ouvrages Grecs, Latins & François. Marquis intéressa les plus beaux esprits de ce tems-là à travailler avec lui au tombeau de Morel, & lui érigea le *Mausolée royal*, titre qu'il donna au Recueil de vers qu'on composa sur cette mort. Juste Lipse fut des amis particuliers de Marquis, qui avoit composé divers Ouvrages; nous n'avons néanmoins de lui qu'une continuation de la Chronologie de Génébrard, jusqu'en 1609. Il mourut l'an 1625, âgé de 72 ans. * Chorier, *Hist. du Dauphiné.*

MARQUISAT DU SAINT EMPIRE, l'une des dix-sept Provinces des Païs-Bas, qui ne contient qu'en la ville d'Anvers, & en son territoire ou sa banlieue. *Voyez* ANVERS.

MARR, Province de l'Ecosse septentrionale, avec le titre de Comté. C'est une langue de terre qui a vint-deux lieues du couchant au levant, depuis Badenoch, jusqu'à la Mer d'Allemagne, mais sa largeur n'est que de trois ou quatre lieues. Elle confine au nord avec le païs de Murray, de Banf, & de Buchan, & vers le sud avec ceux d'Athol, de Gowree, d'Angus & de Mernis. Cette Province est pleine de bois & de montagnes vers le couchant, mais assez unie & fort fertile vers le levant. La Dée qui traverse ce païs du couchant à l'orient, passe par le Mont-Grampius, où elle a sa source, jusques à son embouchure. Le bœuf & le mouton y sont fort délicats, & la laine fort estimée à cause de sa blancheur. Cromar qui s'étend le long de la riviére abonde si fort en blé, qu'on l'appelle le grenier des Provinces voisines. Ce qu'il y a de plus curieux dans cette Province, qu'on nomme aussi *the Shire of Aberdeen*, à cause de sa capitale, c'est une sorte de pierre fragile, que les Habitans apellent *Elf-Arrowheads.* Les plus longues sont d'environ deux pouces, les plus épaisses de deux grains, & toutes fort minces au bord. Elles sont de diverses formes. On en trouve quelquefois sur le grand chemin & en d'autres endroits, où il est certain qu'il n'y en avoit point une heure ou deux auparavant. Cela arrive principalement l'Eté lors que le tems est clair & serein. On suppose qu'elles se forment en l'air par de grosses exhalaisons, parce que les Voyageurs en trouvent quelquefois dans leurs bottes, & dans leurs habits. Cette Province donne le titre de Comte au Chef de la famille d'Erskine. Ses principales villes sont le vieux & le nouveau Aberdeen, tous deux sur l'Océan. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George II. tome 2. p.* 267. *&c.*

MARRA ou MARRAH, petite ville du territoire de Hems ou Emesse en Syrie, qui s'est rendue célébre par la naissance qu'elle a donnée au fameux Poëte Abou l'Ola, qui est surnommé *Al Tenoukhi Al Maarri*, à cause qu'il étoit originaire de la Tribu Arabique, appellée *Tenoukh*, & natif de la ville de Marrah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARRAFA (Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Martina dans la Pouille. En 1542, il étoit Definiteur de sa Province au Chapitre-Général; & en 1550, Directeur des études de Naples, & Professeur de Métaphysique. Cette même année il publia un Traité de l'ame, divisé en quatre parties; où il examine la crainte de la mort, la production des ames, leur création, & leur immortalité. On assure que ce Traité mérite d'être lu. On ne sait pas en quelle année mourut l'Auteur. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARRASCHI, Auteur Arabe. C'est le Chérif Zahiraddin Bin Assid Nasiraddin Almarraschi, natif de Marasche en Cappadoce. Son Livre est intitulé *Taric Tabarestan*, c'est à dire, *Histoire Chronologique de la Province de Tabarestan* en Perse, près de la Mer Caspienne. Il a été achevé en l'an 1476, de l'Hegire 881. * *Hist. de Genghizcan*, *p.* 544.

MARRASCHI, Auteur Arabe. Ce nom est le diminutif de Marrakeschi. C'est le Chec Abouabdallahal Marrakeschi, natif de la ville de Maroc en Mauritanie. Son Livre est une Géographie qui a pour titre *Almasalik* ou *Almamalic*, c'est à dire, *Routes & Empires.* Il est en Arabe dans la Bibliothéque du Roi de France, *num.* 732. Il a été traduit en Turc par *Sid Méhémed Mudanis*, Professeur au Collége du Sultan Méhémed qui a pris Agria. Marrakeschi a aussi composé une Histoire Chronologique, appellée *Tarikch Almarrakeschi.* Dans la troisiéme partie de sa Géographie, qui est la seule qu'on ait en France, il est fait mention des événemens qui sont arrivez dans le commencement du régne de Genghizcan, de ses Loix, des Reines ses épouses, & des quatre grands Princes ses enfans, qui par leur valeur se sont distinguez entre les plus grands Capitaines de leur siécle. * *Histoire de Genghizcan par* Petis de la Croix, *p.* 544.

* MARRAT, bourg de France en Auvergne. Il doit être considérable, puisque le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus de deux mille Habitans.

MARRIS, Province d'Ecosse. *Voyez* MARR.

MARRO ou METAURO, riviére de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume du Naples. Elle prend sa source dans le Mont-Apennin, baigne Groya, & se décharge dans la Mer de Toscane. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARRONES ou MARRUCES, nom que l'on donna à quelques restes des Sarazins, qui se retirérent dans les montagnes des Alpes, lorsqu'ils furent jettez sur les côtes de Provence, par une grande tempête, pendant le regne de l'Empereur Léon *le Philosophe*, vers l'an 900. Leur principale demeure fut vers le Mont-Maurus, d'où ils firent souvent des courses dans la Bourgogne & dans l'Italie. Hugues même, Roi d'Italie, fut contraint de faire la paix avec eux; mais quelque tems après ils furent chassez de cette retraite par les Seigneurs des païs voisins. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

MARS, Divinité des Romains. Les Anciens ne conviennent point touchant l'origine de cette Divinité. Quelques-uns prétendent que Junon jalouse de ce que Jupiter ayant frappé sa tête, avoit fait sortir Pallas ou Minerve de son cerveau, sans qu'elle eût eu aucune part à la génération de cette Divinité; cette Déesse avoit formé la résolution d'aller en Orient, pour tâcher d'apprendre comment elle pourroit avoir aussi des enfans sans le ministére de son mari; qu'étant fatiguée du chemin, elle s'étoit assise près du Temple de la Déesse Flore, qui lui demanda le sujet de ce voyage; & que l'ayant appris, elle lui accorda ce qu'elle souhaitoit, à condition qu'elle ne déclareroit point à Jupiter son mari, le secret qu'elle alloit lui apprendre. Junon ayant promis avec serment de n'en rien dire à qui que ce soit, Flore lui dit d'aller dans les champs Oléniens, *in Olenüs campis*, & qu'elle y trouveroit une fleur, qui avoit la vertu de faire concevoir sans avoir commerce avec

aucun homme. Junon y ayant été, éprouva, dit la fable, la vertu de cette fleur, & conçut un fils à qui elle donna le nom de Mars. Cette Histoire n'a été suivie que par très peu d'Auteurs, à la tête desquels Ovide se rencontre. Le plus grand nombre des Poëtes prétendent que Mars étoit fils de Jupiter & de Junon, & parlent fort au long des amours de Mars avec Vénus, & marquent de quelle maniére ce Dieu & cette Déesse avoient été enchaînez par Vulcain, exposez à la risée des autres Divinitez, & délivrez à la sollicitation de Neptune. Les Poëtes donnent au Dieu Mars plusieurs femmes & plusieurs enfans. Il eut, disent-ils, Hermione de Vénus, Rémus & Romulus de Rhéa, & Evadné qui se jetta dans le bucher de son mari Capanée, de la fameuse Thébé. Les Romains avoient une grande vénération pour cette Divinité, qu'ils considéroient comme le Dieu de la Guerre: il présidoit aux Jeux des Gladiateurs & à la Chasse, parce que ces exercices avoient quelque chose de martial: c'est même la raison pour laquelle on lui donna l'épithéte de Dieu champêtre, *Silvanus*. Au commencement du mois de Juin, on offroit des sacrifices au Dieu Mars hors de la porte Capéne, & aux ides d'Octobre dans le Champ de Mars. Les Romains ont donné plusieurs surnoms à cette Divinité, dont on pourra voir le détail dans Pitiscus, *Lexicon Antiq. Rom.* Ovide, *Fast. l.* 5. *v.* 251 & *suiv.* Hésiode, *in Theogonia, v.* 922.

MARS. C'est le nom d'une des sept Planétes, située entre le Soleil & Jupiter, c'est à dire, au dessus du Soleil & au dessous de Jupiter. Elle fait son tour d'orient en occident en près de deux ans. Les Astrologues la prennent pour une Planéte malfaisante, & l'appellent la *petite infortune*. On a observé, au moyen d'une tache qui est sur sa surface, qu'elle tourne sur son centre. * Jacques Rohault, *dans sa Physique*.

MARS. C'est le nom du troisiéme mois de notre année, & du premier de l'année de Romulus. Cette derniere maniére de compter s'observe encore dans quelques supputations Ecclésiastiques. Ce n'est que depuis l'Edit de Charles IX, de 1564, que l'on commence en France l'année au mois de Janvier, laquelle commençoit avant cela au mois de Mars. Les Astronomes comptent aussi ce mois pour le premier, parce que c'est alors que le Soleil entre dans le Signe d'*Aries* ou du Bélier, par lequel ils commencent à compter les Signes du Zodiaque.

Les Calendes de ce mois étoient anciennement fort remarquables, à cause que c'étoit le premier jour de l'année, auquel on pratiquoit plusieurs cérémonies. On allumoit le feu nouveau sur l'autel de *Vesta* avec les rayons du Soleil, par le moyen d'un miroir ardent, de la même façon à peu près qu'on le renouvelle dans l'Eglise Catholique la veille de Pâques. *Hujus diei primâ*, dit Macrobe, dans le 1. *livre des Saturnales, ch.* 12. *ignem novum Vestæ aris accendebant, ut incipiente anno, cura denuò servandi novati ignis inciperet.*

On ôtoit les vieilles branches de laurier & les vieilles couronnes, tant de la porte du Roi des sacrifices, que des cours, des maisons des Flamines, & des haches des Consuls, & l'on en mettoit de nouvelles, ce qui s'appelloit, *mutatio laurearum*. C'est ce que nous apprend le même Macrobe, *tum in regia curiisque atque Flaminum domibus laureæ veteres novis laureis mutabantur*. Ovide nous dit la même chose au 3. *des Fastes. v.* 137. & *suiv.*

> *Laurea flaminibus, quæ toto perstitit anno,*
> *Tollitur, & frondes sunt in honore novæ.*
> *Adde quod arcana fieri novus ignis in æde*
> *Dicitur, & vires flamma refecta capit.*

Les Magistrats entroient en possession de leurs charges, ce qui dura, dit Ovide, jusqu'aux guerres des Carthaginois; car alors on changea, & on y entroit le premier Janvier. Les Dames Romaines célébroient une Fête particuliére, selon l'instruction de Romulus; ils l'appelloient *Matronalia*.

Le treiziéme, on donnoit une course de chevaux près du Tibre, ou sur le Mont-Cælius, lorsque ce fleuve étoit débordé.

Le quinziéme ou le jour des Ides, se nommoit *Parricidium*, à cause que ce jour-là Jules-César fut assassiné par Brutus & par les autres Conjurez.

Le seiziéme du mois, ou le XVII des Calendes d'Avril, arrivoit une Fête appellée *Liberalia*, parce qu'en ce jour-là les enfans prenoient la robe virile. On faisoit aussi ce même jour des processions en certains lieux appellez *Argei* ou *Argea*, consacrez par Numa, en mémoire de ce que quelques Princes Grecs y avoient été ensevelis.

Le IX des Calendes d'Avril, ou le 24 de Mars, se trouve marqué dans le Calendrier de ces Lettres Q. R. C. F. qui veulent dire *Quando Rex comitiavit, fas*, comme qui diroit, *Il est permis au Préteur de tenir le siége, si tôt que le Roi des Sacrifices aura fait son service dans le Comice, & qu'il se sera retiré.*

Le VIII des Calendes d'Avril, ou le 25 de Mars, étoit une Fête nommée *Hilaria*, établie en l'honneur de la Mére des Dieux & d'Atys.

Les autres Fêtes du mois de Mars se trouvent à l'Article du mot FESTES. * *Antiq. Romaines.*

MARS, Abbé. *Voyez* MARTS.

MARSA, étoit anciennement une petite ville d'Afrique propre. Elle étoit épiscopale, suffragante de Carthage. Marmol dit que Méhédi, Calife de Carvan, fut le Fondateur de cette ville. Elle fut détruite pendant les guerres des Rois de Tunis, & ensuite rebâtie par quelques Pêcheurs & Laboureurs. Il y a présentement un beau Palais & des maisons de plaisance, où les Bachas de Tunis vont se divertir l'Eté. On tient qu'il y a près de huit cens maisons, une Mosquée & un Collége que Muley Mahomet, pére de Muley-Hascen, fit bâtir. Marsa est un nom Arabe qui signifie *port*. * De la Croix, *Hist. d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARSA, ville ancienne de la Pannonie. Ce fut près de cette ville que l'Empereur Constance, second fils de l'Empereur Constantin, donna bataille à Magnence qui avoit pris le titre d'Empereur des Gaules. Le combat dura huit heures, & les Armées étoient prêtes de se retirer sans nul avantage de côté & d'autre, lorsque Constance par son exemple & par ses discours inspira une nouvelle force à ses soldats, qui se jettérent sur leurs ennemis avec tant de furie qu'ils les taillérent presque tous en piéces, en sorte que Magnence eut beaucoup de peine à se sauver. * Du Verdier, *Abbrégé de l'Hist. Romaine, tome* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARSAC, nom d'une fontaine, qui n'est pas éloignée de Périgueux, & qui a flux & reflux.

* MARSAC, gros bourg de France en Auvergne, sur la rive gauche de la Dore. Il est au sud-est de Clermont, dont il est éloigné d'environ treize lieues. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne plus 2700 Habitans.

MARSAILLE, plaine du Piémont, où se donna une bataille le quatriéme Octobre de l'an 1693, entre les troupes de France, commandées par le Maréchal de Catinat, & celles du Duc de Savoye, Victor-Amédée II du nom, assisté des Espagnols & des Allemands. Le combat fut sanglant, & le champ de bataille dont les François demeurérent les maitres, fut couvert de bataillons entiers, particuliérement d'Espagnols. Du côté des Alliez, le Comte Charles de Schomberg, y fut blessé à mort & pris; huit mille hommes des troupes du Duc demeurérent sur la place, deux mille furent faits prisonniers, entre autres le Marquis de Carailles, Capitaine des Gardes du Corps du Duc de Savoye, sept Officiers Généraux, six Colonels, cinq Lieutenans Colonels, soixante-deux Capitaines & vint-huit Lieutenans. On y prit soixante-huit enseignes, six cornettes, & tout le canon, avec 104 drapeaux & étendarts. * *Mémoires du tems.*

MARSAL, place forte de Lorraine dans la Seigneurie du même nom, en Latin *Marsalium*. Elle est située sur la riviére de Seille, à une lieue de Moyenvic & à cinq de Nancy, entre des marais qui font que l'approche en est difficile. Les Rois de France y ont tenu garnison. Henri II la fit fortifier, & Henri IV la remit au Duc Henri, par le Traité qui fut conclu l'an 1594 à Saint-Germain en Laye, & confirmé par Arrêt du Conseil d'Etat de l'an 1601; mais ce fut à condition que le Duc de Lorraine en dédommageroit l'Evêque de Metz. Cette clause ne fut point exécutée, parce que ce Prince produisit un état de dépenses excessives qu'il avoit faites pour garder Marsal durant la Ligue. Charles III, Duc de Lorraine, remit cette place à Louïs XIII, pour trois ans, par le Traité de Vic du dernier jour de l'an 1631. Il la rendit de nouveau, par celui du 29 Mars 1641, après qu'on en eut rasé les fortifications; & par le Traité de 1663, il la céda entiérement au Roi de France. La Seigneurie & Prévôté de Marsal est entre l'Evêché de Metz & le Bailliage Allemand. Charles, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz, l'échangea pour d'autres Terres avec Charles II, Duc de Lorraine, par contract du 14 Décembre 1593. Il y a des Salines qui produisent un revenu fort considérable. * Audiffret, *Géographie, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARSALA, ville de Sicile bâtie par les Romains, durant la guerre avec les Carthaginois. Quelques Auteurs lui donnent le nom de *Lilybæum*, qui est celui du Promontoire, dit *Capo Boco*. Cette ville est située dans la vallée de Mazara. * Cluvier. Sanson.

MARSALA, petite riviére de Sicile dans la Vallée de Mazara. Elle coule de l'est à l'ouest & se jette dans la mer au nord-ouest de la ville de Mazara, à la distance d'environ six lieues. Elle est appellée *Sossius* dans Ptolomée, & *Calatabellota* par Fazell. * Baudrand.

MARSAL-QUI-VIR, ou MARSAL-QUI-BIR, ville & port d'Afrique, dans la Province de Beni-Arax, Royaume de Trémecen. Cette ville a été bâtie par les Romains à la façon d'une forteresse, sur la côte de la Mer Méditerranée, à une lieue d'Oran du côté d'occident. Elle est sur un roc qu'on ne peut miner, & environnée d'une haute montagne si âpre & si escarpée, qu'on a grande peine à aborder dans la ville, si ce n'est par le chemin d'Oran, où il y a un passage étroit & inégal appellé *la Chaise*. Son port est le plus beau & le plus grand de toute l'Afrique, & peut contenir beaucoup de vaisseaux & de galéres. Ce qu'il y a de fort avantageux, c'est qu'il est de tout côté à l'abri du vent & de la tempête. Les galéasses de Venise & plusieurs autres navires de l'Europe y abordoient tous les ans avec leurs marchandises, qu'on portoit de là, dans des barques, à Oran, où il y avoit grand trafic. Ainsi il paroit que cette place n'a été bâtie que pour la garde du port, qu'on appelloit autrefois le *port grand*, comme le mot Arabe *Marsa-Qui-Vir* le signifie. Ptolomée le met à douze degrez quarante-huit minutes de longitude, & à 34 degrez trente minutes de latitude. L'an 1501, cette place étant aux Maures, Emanuel, Roi de Portugal, commanda aux Généraux d'une Flotte, qu'il envoyoit au Levant en faveur des Vénitiens, de prendre cette ville en passant, & d'y mettre garnison. La Flotte étant arrivée vers la place, eut le vent tellement contraire, qu'elle fut trois jours à tournoyer pour prendre terre. Les Habitans l'ayant découverte dans cet intervalle, firent entrer trois cens chevaux d'Oran, & quantité de gens de pié, pour défendre Marsa-Qui-Vir. Ils ne firent aucun mouvement jusqu'à la descente des Portugais; mais lorsqu'ils virent qu'ils s'écartoient, & que quelques-uns étoient montez sur la montagne pour

pour reconnoître la place, ils sortirent en gros, les envelopérent & les défirent. Il y en eut plusieurs de tuez, sans les prisonniers qu'on fit. Ceux qui purent échaper, se sauvérent dans les navires, qui mirent aussi tôt la voile au vent. Cinq ans après, Dom Diégo de Cordoue, Gouverneur des Doserelles, alla attaquer cette même place avec une Flotte de Castille où il y avoit beaucoup de Noblesse. Il la battit vigoureusement, & elle fut défendue de même. Les Maures incommodoient fort les Assiégeans d'un canon de fer qu'ils avoient; mais on en pointa si juste un autre, que donnant dans la gueule de celui des Assiégez, il le mit en piéces, & tua le Canonnier. Cela les obligea de capituler: ils sortirent avec leurs femmes, leurs équipages & leurs enfans, & laissérent la ville libre aux Chrétiens. Le Vainqueur, qu'on fit Gouverneur de cette place, ayant découvert par ses Espions qu'il y avoit quantité d'Arabes campez dans la plaine de Marsa-Gerbin, qui n'est qu'à deux lieues de là, & qu'on pouvoit faire un grand butin, partit la nuit avec toutes ses troupes, laissant bonne garde dans la place. Ensuite fondant à l'improviste sur ces Arabes, il saccagea leurs tentes, & fit quantité de prisonniers. Ses gens d'armes ayant voulu donner au retour l'allarme à Oran, huit cens lances qui étoient dedans en sortirent, & voyant les Chrétiens embarassez du butin qu'ils avoient fait, ils les attaquérent de toutes parts, & les forcérent de se retirer sur une colline nommée *Tinacha*, où il y eut un sanglant combat. La défaite fut grande. Quantité de Noblesse y périt, & les Maures ayant recouvré tout le butin, retournérent victorieux à Oran. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *ch.* 18. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARSAN, païs de France dans les Landes de Gascogne, est une ancienne Vicomté qui commença l'an 1000, sous Guillaume Duc de Gascogne. Elle passa depuis aux Comtes de Bigorre, par le mariage de Pierre fils de Loup Aznar, avec Béatrix Comtesse de Bigorre, vers l'an 1118. Ensuite elle tomba dans la Maison de Béarn, & appartient aujourd'hui aux Princes de la Maison de Lorraine, de la branche d'Armagnac. Le Mont-de-Marsan en est la ville capitale, entre la Douze & le Midou. Elle fut bâtie par Pierre Vicomte de Marsan Le païs n'est pas peuplé, & ne produit que des seigles, du millet, de la cire & du miel.

MARSAQUIVIR. *Voyez* MARSAL-QUI-VIR.

MARSAS. *Cherchez* MARSYAS.

MARSCH, ou MARSCHLAND; c'est le nom que porte cette contrée de Schleswig & du Holstein, qui en est la plus basse, & située sur le bord de la mer. Le terrain en est gras, gluant, & fort fertile en froment & en prairies qui abondent en treffle. Les hauteurs qui sont maigres & stériles s'appellent *Geest.* * *Dict. Allemand.*

MARSCHALLUS, (Thomas) Anglois, fort versé dans les Langues, naquit à Barebey dans le Comté de Leicester en 1621, & étudia à Oxford, où il fut si fort touché des Sermons d'Ussérius, qu'il résolut de prendre cet excellent homme pour modéle de sa vie & de ses études. Du tems des troubles, on le força à porter les armes pour le Roi; il passa ensuite la mer & fut Ministre de la Compagnie Angloise à Rotterdam & à Dordrecht. En 1668, il fut reçu Membre au Collége de Lincoln à Oxford; quelque tems après il fut nommé Recteur de ce Collége, & depuis Chapelain du Roi. En 1680, il obtint la Cure de Bladon, dans le Diocése d'Oxford, & un Doyenné à Glocester, où après avoir résigné sa Cure, il demeura jusques à sa fin, arrivée en 1685. Il légua à la Bibliothéque de l'Université d'Oxford tous ses Livres imprimez & manuscrits qui ne s'y trouveroient pas déja, & destina le reste au Collége de Lincoln. Il procura aussi quelques autres douceurs aux Etudians. Prédicateur excellent & pieux, il étoit en même tems savant Critique & très versé dans les Langues Orientales, & sur-tout dans les Septentrionales, comme cela paroit par son Ouvrage intitulé, *Observationes in Evangel. Gothicum & Anglo-Saxon.* Au reste il a publié en Anglois, *Explication du Catéchisme de l'Eglise Anglicane; Une Préface à la tête de la Traduction Malaise des quatre Evangiles par le Dr. Hyde.* Il contribua aussi sa bonne part à la *Vie d'Usserius*, publiée *in folio* par R. Parr. * Wood, *Athenæ Oxon. Dict. Allem. de Bâle.*

MARSDIEP, ou LE TEXEL, Détroit fort fréquenté. Il est entre l'Isle de Texel & la pointe septentrionale de la Nord-Hollande. Ce Détroit est un des principaux passages de la mer d'Allemagne dans le Zuyder-Zée. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MARSEILLAN, ville de France en Languedoc dans l'Evêché d'Agde, est sur le bord septentrional de l'Etang de Thau, à l'est-nord-est de la ville d'Agde, dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

MARSEILLE, ville de France en Provence avec Evêché, & port de mer sur la Méditerranée, a été très célébre par son Gouvernement, par ses victoires, & par son Académie. Les Romains firent alliance avec elle, & lui accordérent des priviléges extrêmement avantageux. Tous les Auteurs conviennent qu'elle fut fondée par des Phocéens; mais quelques-uns assurent que ce fut par les Habitans de la Phocide en Béotie, Province de Gréce; cependant il est plus probable que ses Fondateurs venoient de la Phocée, Colonie des Athéniens en Asie & dans l'Ionie. On dit que les Phocéens quittérent alors leur païs, trop stérile, pour en chercher un plus fécond; d'autres tiennent qu'ils n'abandonnérent leur patrie que pour fuir la tyrannie de Harpagus ou Harpalus, que Cyrus leur avoit donné pour Gouverneur, après avoir conquis leur païs. On ajoûte que les Phocéens étant passez à Ephése, une Dame nommée Aristarque, vit en songe la Déesse Diane, qui lui commanda de prendre une de ses statues, & de suivre ces Etrangers, ce qu'elle fit. Ces Grecs Asiatiques vinrent à deux différentes fois en Provence vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jésus-Christ, jettérent les premiers fondemens de Marseille; & 50 ans après une seconde troupe de leur Nation augmenta considérablement cette ville. Leurs Chefs, Furius & Péranus, que d'autres nomment Euxénus, arrivérent dans le païs, dans le tems que le Roi des Liguriens Gaulois, Ségorégiens ou Saliens, appellé *Sénanus*, étoit occupé à célébrer les cérémonies du mariage de sa fille Giptis, que d'autres nomment *Peta* ou *Aristoxena.* Ce Prince fit civilité à ces Etrangers: & comme les Loix du païs permettoient aux filles de se choisir un époux, la Princesse charmée de la bonne grace des Grecs Asiatiques, donna la main à leur Conducteur; soit que ce choix se fit, ou par le don d'une guirlande de fleurs, ou bien en donnant de l'eau pour laver les mains, ou enfin en présentant la coupe dans laquelle elle venoit de boire. On assure que de ce mariage naquit Protis, Chef de la famille des Protides, qui fut extrêmement considerée à Marseille. Les Grecs donnérent le nom de Μασσαλία ou Μασαλία, à cette ville, que les Latins nomment *Massilia* ou *Masalia.* Quelques-uns ont cru que ce nom a été tiré de ce que les Grecs se disoient en arrivant en Provence, Μᾶσσαι ἁλιεῦ τὸ ἀπόγειον σχοινίον, comme qui diroit, *pêcheur, attache*; ou de ces mots, Μᾶσσαι, Σάλιοι, *abaisse la voile, voici les Saliens.* Le nom de Phocéen leur resta toûjours, comme nous le voyons dans les anciens Auteurs, & dans Lucain, Pharsale *l.* 3. *v.* 301.

> *Phocaïs in dubiis ausa est servare juventus,*
> *Non Grajâ levitate, fidem.*

Les nouveaux Habitans de Marseille firent des Loix très importantes pour la Police, & pour le Gouvernement de la ville, fondérent divers Temples, & attirérent d'habiles gens, ausquels on confioit l'éducation de la Jeunesse des Gaules, & même de celle de Rome: ce qui acquit à Marseille le nom de *ville des Sciences.* Ils y établirent les Arts & des Manufactures, & eurent un soin extrême de faire cultiver les campagnes. Le Gouvernement étoit aristocratique, en sorte que de six cens Sénateurs qui formoient le Conseil, on en choisissoit quinze, qui avoient soin des affaires. La situation de cette ville est aujourd'hui différente de ce qu'elle étoit autrefois. On la divise en quatre Quartiers, qui ont chacun leur Capitaine & autres Officiers. Ces Quartiers sont, saint Jean, Cavaillon, le Corps de ville, & la Blanquerie, avec quatre Eglises principales, Notre Dame de la Majour, qui est la cathédrale, Notre-Dame des Acoules, saint Laurent, & saint Martin. Le port, qui a d'un côté la forteresse & l'Abbaye de Saint-Victor, est revêtu de l'autre d'un quai de plus de treize cens pas de long. L'embouchure de ce même port est fermée d'une chaîne, soutenue à certaine distance sur trois différens piliers de pierres, qui ne laissent de place que pour le passage d'un grand vaisseau. Les anciens Marseillois avoient civilisé presque toute la Gaule, & avoient augmenté le lustre de la Religion. Ils avoient fait une alliance étroite avec les Romains, qui n'eurent jamais d'amis plus fidéles & plus généreux, ce qui parut sur-tout, lorsqu'ils embrassérent les intérêts de la République contre César. Le pouvoir & les forces des Marseillois étoient très considérables; ils soutinrent diverses guerres contre les Gaulois, les Liguriens, les Carthaginois, & contre d'autres Peuples. Outre cela ils bâtirent plusieurs villes, comme Nice, Antibe, Agde, &c. qu'ils peuplérent par leurs Colonies. César se rendit maître de cette ville, après un siége opiniâtre. Depuis la décadence de l'Empire elle fut soumise aux Goths, puis aux Bourguignons, & enfin aux François. Elle eut ensuite des Vicomtes particuliers, & devint le partage des Comtes de Provence l'an 1243, jusqu'à ce qu'elle a été réunie à la Couronne avec le reste du païs l'an 1481. Alfonce Roi d'Aragon, l'avoit surprise l'an 1423; mais le Connêtable Charles de Bourbon, & l'Empereur Charles-*Quint* lui-même l'assiégérent vainement, l'un l'an 1524, & l'autre l'an 1536. Cette ville a été célébre par elle-même & par les Hommes illustres qu'elle a produits, ou qu'elle a élevez. Les plus considérables sont, le Jurisconsulte Ménéciate, Crinas, Charménide & un Démosthéne, Médecins; Pythias & Eudéme, Géographes; Pacatus, Ofcius, Victorin & Pétrone, Rhéteurs; Telonius & Guiarrée, Astronomes, & divers autres citez par les Auteurs de l'Histoire de Marseille. On ne doit pas oublier Cassien, Salvien, Honoré, Gennade, Musée, saint Cyprien de Toulon, &c. entre les Anciens; & les Sieurs de Baussèt, de Vias, Mascaron, Marchetti, Ruffi, Peissonnel, Malaval & quelques autres, qui dans le XVII siécle ont immortalisé leur mémoire par leurs productions. Marseille est encore célébre, selon la tradition du païs, par les prédications de sainte Magdelaine, de saint Lazare, & des autres Saints tutélaires de la Province. *Voyez* MAGDELAINE. Il y a un Evêché, qui a été autrefois suffragant de Vienne, & qui l'est aujourd'hui d'Arles. Saint Lazare en a été, dit-on, le premier Prélat, & a eu d'illustres successeurs pour la conduite de cette Eglise. Marseille a aussi un Siége du Sénéchal de la Province, institué par le Roi François I, l'an 1536, & divers autres Officiers. Cette ville est aujourd'hui des plus grandes, des plus belles, & des mieux peuplées de l'Univers, depuis qu'elle a été aggrandie par ordre de Louïs XIV. Son beau Cours, son Port, ses maisons propres & magnifiques, le grand nombre d'Eglises, de Monastéres, de Séminaires, d'Hôpitaux, de Places, de Fontaines, &c. y surprennent les Etrangers, qui voyent avec plaisir aux environs plus de vint mille maisons de campagne, que ceux du païs nomment *Bastides.* La peste, qui fut apportée dans cette ville par un vaisseau venu du Levant, y fit périr

près de quatre-vint mille perſonnes en 1720 & 1721. Les Anciens parlent des vins de Marſeille, dont Martial fait mention dans une de ſes Epigrammes, *l.* 13. *Epigr.* 123.

Fumea Maſſiliæ ponere vina potes.

Les Anciens ont auſſi parlé avec éloge des mœurs de ceux de Marſeille, ce qu'on peut voir dans Plaute & dans quelques autres.

DES VICOMTES DE MARSEILLE.

La ville de Marſeille étoit unie à la France avant le partage des enfans de Louis *le Débonnaire*, qui ſe fit à Verdun au mois d'Août de l'an 843. Elle fut compriſe dans le Royaume de Bourgogne, qui fut du partage de l'Empereur Lothaire; & après la décadence de cet Etat, elle ſuivit la fortune du reſte de la Provence, ſous les Comtes qui s'en appropriérent le Gouvernement. Quelques Auteurs prétendent que Bozon, premier Comte de Provence, donna Marſeille à un de ſes fréres nommé *Pons*. D'autres aſſurent que BOZON, Comte de la Provence Orientale & Occidentale, eut de ſa femme *Folcrere*, *Guillaume* I, qui vivoit l'an 970, & qui fut la tige des Comtes de Provence; *Rotbald* ou *Roubaud*, tige des Comtes de Forcalquier; & PONS I de ce nom, Vicomte de Marſeille. Cette Vicomté ne comprenoit alors que la ville de Marſeille, & quelques terres voiſines; mais dans la ſuite elle s'augmenta conſidérablement, en ſorte que les Vicomtes acquirent tout ce qui étoit depuis les villes d'Hiéres & de Toulon, juſqu'à Martigues & à Foz le long de la mer, avec diverſes autres terres.

PONS laiſſa vers l'an 980, 1. GUILLAUME I, qui ſuit; & 2. *Honoré* Evêque de Marſeille l'an 962.

GUILLAUME I de ce nom, Vicomte de Marſeille, tomba dangéreuſement malade l'an 1004, & fit vœu de ſe faire Religieux dans l'Abbaye de S. Victor: ce qu'il exécuta peu après, & mourut en réputation d'une grande piété. Ce Prince avoit épouſé 1o. une Dame, que les Actes anciens nomment *Bilielc*: 2o. une autre, dite *Hermengarde*. De la premiére il eut 1. GUILLAUME II, qui ſuit; 2. *Foulques*, Vicomte en partie de Marſeille, mort l'an 1069, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme nommée *Odille*; 3. *Pons*, Evêque de Marſeille; & 4. *Biliele*, dont on ne connoît que le nom.

GUILLAUME II, dit *le Gros*, Vicomte de Marſeille, fit de grands biens à diverſes Egliſes, & mourut l'an 1047. Il épouſa 1o. *Aceline*: 2o. *Etiennette*, fille de *Bertrand* I, Comte de Forcalquier, & d'*Alix* Comteſſe de Die. Du premier lit il eut 1. GUILLAUME III, qui ſuit; 2. *Aicard*, Vicomte de Marſeille, qui ne laiſſa qu'une fille, dont le nom eſt inconnu; 3. *Pons*, Evêque de Marſeille l'an 1040; 4. *Foulques*, mort avant ſon pére; & 5. GEOFROY, qui continua la poſtérité. Du ſecond lit il eut 6. 7. *Etienne* & *Bertrand*, morts jeunes; & 8. *Pierre* ſurnommé *Saumade*, qui laiſſa poſtérité. On lui donna diverſes Terres; mais il n'eut point de part à la Vicomté de Marſeille.

GUILLAUME III, ſurnommé *le Jeune*, mourut l'an 1005, ayant eu de ſa femme *Aldegarde*, 1. 2. 3. 4 *Guillaume IV*, *Foulques*; *Geofroi*; *Aicard*, tous quatre Vicomtes de Marſeille, morts ſans enfans; & 5. PONS, II qui ſuit.

PONS, II du nom, ſuccéda à ſes fréres & prit alliance avec une Dame, dite *Salomé* & ſurnommée *Burgunda*, dont il eut *Guillaume V* & *Foulques*, morts ſans lignée. La Vicomté de Marſeille fut alors réunie dans la Maiſon de GEOFROI I, qui ſuit.

GEOFROI I de ce nom, fils de Guillaume *le Gros*, qui prend quelquefois le tître de Vicomte d'Arles, épouſa *Rixendis*, & mourut en l'année 1090, ayant eu 1. *Geofroi*, mort ſans alliance; 2. *Aicard* Archevêque d'Arles l'an 1063; 3. *Raimond*, Evêque de Marſeille; 4. *Foulques*, Religieux de Saint Victor; 5. *Pierre*, auſſi Religieux dans le même Monaſtére, puis Archevêque d'Aix l'an 1082; 6. HUGUES-GEOFROI qui ſuit; & 7. PONCE III, Vicomte en partie de Marſeille, & Seigneur de Peinier, qui de *Guerreiade* ſa femme eut *Aicard*, qui ſouſcrivit au teſtament de Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, &c. fait dans la Paleſtine, un mardi 31 Janvier de l'an 1105; & GEOFROI II, Vicomte de Marſeille, qui laiſſa PONS IV de ce nom, ſurnommé *de Fos*, pére de *Geofroi* Ivat; de *Gui* Camerlenc; de *Guillaume* de la Garde; & de *Pons* de Fos, qui vendirent, l'an 1215, Hiéres, Bergançon, &c. aux Citoyens de Marſeille.

HUGUES-GEOFROI I de ce nom, Vicomte de Marſeille, fils de GEOFROI I, épouſa *Douce* d'Adalbéron, & mourut l'an 1150, ayant eu RAIMOND-GEOFROI qui ſuit.

RAIMOND-GEOFROI, Vicomte de Marſeille, laiſſa de *Pontia* ſa femme, 1. HUGUES-GEOFROI II, qui ſuit; 2. *Bertrand*, dont on ne connoît que le nom; & 3. *Geofroi*, qui eut de ſa femme nommée *Sarde*, *Geofroi* & *Hugues*, dont les alliances ne ſont pas connues.

HUGUES-GEOFROI II du nom, Vicomte de Marſeille, Seigneur de Trets, &c. mourut l'an 1170, laiſſant de ſa femme nommée *Cécile*, cinq fils, qui partagérent la Vicomté de Marſeille, ſavoir 1. *Hugues-Geofroi* III du nom, mort l'an 1190, ayant eu *Roſtang* d'Agoult; *Raimond-Geofroi*; *Geofroi*, tous trois morts ſans alliance; & *Adelaïs* ou *Alix* femme de *Raimond* de Baux, auquel elle porta la portion que ſon pére avoit dans la Vicomté de Marſeille, qu'ils vendirent enſuite aux Habitans de cette ville pour la ſomme de quatre-vint mille ſols royaux couronnez; 2. *Guillaume* VI, ſurnommé *le Gros*, qui laiſſa une fille nommée *Mabile*, mariée à *Gérard* Adhémar, Seigneur de Montélimar, leſquels vendirent encore leur portion aux Marſeillois pour la ſomme de cinquante mille ſols royaux, & une penſion perpétuelle de cent livres; 3. BARRAL, Vicomte de Marſeille, qui fut Gouverneur de Provence ſous Alfonſe ou Ildefonſe I, Roi d'Aragon, Comte de Barcelone, de Provence, &c. & laiſſa une fille nommée *Barrale*, femme de *Hugues* de Baux: leſquels avoient emprunté des Habitans de Marſeille de grandes ſommes, qui leur ſervirent à racheter la part que *Barrale* & *Hugues* ſon mari avoient ſur la Vicomté, dont ils retirérent encore quarante-ſix mille ſols royaux, & trois mille de penſion perpétuelle, ce qui arriva l'an 1214, ou ſelon d'autres l'an 1226; 4. RAIMOND-GEOFROI II, ſurnommé *Barral*, duquel on remarque, premiérement, que de ſa femme nommée *Marquiſe* ou *Iſnille*, il eut *Geofroi* Reforciat, mort ſans enfans, & *Burgundia* qui eut une fille nommée *Sibylle*, qui par teſtament donna ſes biens à Charles I, Comte de Provence, l'an 1261: En ſecond lieu, que du conſentement de ſa femme & de ſes enfans il vendit ſa portion ſur la Vicomté de Marſeille aux Habitans de cette ville, qui lui en donnérent quarante mille ſols royaux; 5. RONCELIN ou ROUCELIN, Religieux de ſaint Victor, d'où il ſortit peu après pour ſe marier. Le Pape l'obligea de reprendre l'habit; & après divers changemens, ce Prince fut contraint de vendre ſa part de la Vicomté de Marſeille, dont ſes Habitans profitérent encore. Ainſi cette ville devenue libre, fit alliance avec Gayette l'an 1208, & avec Piſe l'an 1210, & avec les Génois mêmes. Mais Charles de France I de ce nom, Roi de Naples, Comte de Provence, ayant pris Arles & Avignon, qui s'étoient rendues Républiques, réſolut de ſe ſoumettre auſſi Marſeille: ce qui obligea les Habitans de lui remettre la Seigneurie de leur ville par Traité de l'année 1257. L'Evêque y étoit Seigneur d'une partie, qu'il échangea avec le même Prince en la même année. On accorda divers privileges aux Habitans, qui ſont exemts de taille, ban & arriére-ban, &c. Leur ville étoit un corps particulier, ſéparé de celui du païs de Provence. * Ptolomée, *l.* 2. & 5. Strabon, *l.* 4. Ariſtote, *Polit. l.* 6. Juſtin, *l.* 43. Athénée, *l.* 13. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ruffi, Soleri & Gueſnay, *Hiſtoire de Marſeille.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

ACADEMIE DE MARSEILLE.

L'Académie des Belles-Lettres de Marſeille fut établie en 1726, par Lettres Patentes du Roi, ſous la protection de feu M. le Maréchal Duc de Villars, Gouverneur de Provence, & adoptée en même tems par l'Académie Françoiſe, à laquelle elle envoye pour tribut annuel un Ouvrage de ſa compoſition en proſe, ou en vers. Les objets de l'occupation de cette Académie ſont l'Eloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire & la Critique. Toute matiére de controverſe ſur le fait de Religion eſt interdite dans l'Académie. Les Académiciens ſont au nombre de vint. Ils ont trois Officiers, un Directeur, un Chancelier & un Sécretaire. Le ſort renouvelle tous les ans les deux premiers. Le Directeur eſt le Chef de la Compagnie pendant ſon année d'exercice; il porte la parole, & recueille les voix. Le Chancelier tient le ſceau de l'Académie, & fait l'office de Thréſorier. Il fait les fonctions du Directeur en ſon abſence. Le Sécretaire eſt perpétuel. Il écrit les Lettres de l'Académie, il fait l'Eloge Hiſtorique des Académiciens qui meurent, & ſupplée le Directeur & le Chancelier en leur abſence. Outre ces trois Officiers, l'Académie élit tous les ans au ſort quatre Examinateurs, qui, conjointement avec les Officiers, examinent tout ce qui doit être lu dans les Aſſemblées publiques, ou imprimé. L'Académie a vint Aſſociez étrangers, dont chacun eſt obligé de lui envoyer tous les ans un Ouvrage de ſa compoſition, & qui ont droit de ſéance dans l'Académie lorſqu'ils ſont préſens. Il leur eſt permis de travailler pour le prix fondé par M. le Maréchal de Villars, excepté à ceux qui viennent ſe domicilier à Marſeille, qui dès-lors ſont exclus du concours par une délibération de l'Académie du 23 d'Avril 1731. En 1733, M. le Maréchal de Villars, ſon premier Protecteur, y fonda par un contract une rente annuelle de 300 livres qu'il lui avoit données tous les ans depuis ſon établiſſement pour être employées à une médaille d'or qu'on donne pour prix tous les ans à un Ouvrage en proſe, ou en vers, alternativement, dont l'Académie donne le ſujet. Cette médaille qui juſqu'à préſent a porté d'un côte les armes du Protecteur, & au revers la deviſe de l'Académie, portera à l'avenir d'un côté le buſte, & au revers la deviſe de M. le Maréchal de Villars. M. le Duc de Villars ayant ſuccédé à M. le Maréchal ſon pére en la place de Membre de l'Académie Françoiſe, lui a ſuccédé auſſi en la place de Protecteur de celle de Marſeille. Celle-ci s'aſſemble tous les Mécredis, depuis trois heures après midi juſqu'à cinq, dans la ſalle que ſa Majeſté lui a donnée dans l'Arſenal. Elle ceſſe de s'aſſembler depuis la ſaint Louïs, juſqu'au premier Mécredi après la ſaint Martin. Elle tient une Aſſemblée publique une fois l'année, dans la même ſalle & à la même heure. Cette Aſſemblée qui avoit été tenue pendant les deux premiéres années le premier Mécredi de Janvier, & enſuite le premier Mécredi après Quaſimodo, fut fixée par le contract de fondation du prix au 25 d'Août, jour & Fête de ſaint Louïs. C'eſt dans cette Aſſemblée que le prix eſt ajugé. L'Académie accorde la vétérance à ceux de ſes Membres qui vont ſe domicilier hors de Marſeille, ou que leurs infirmitez mettent hors d'état d'aſſiſter à ſes Aſſemblées. Ces Vétérans ſont remplacez par de nouveaux Academiciens, mais ils conſervent le droit d'aſſiſter aux Aſſemblées, & y ont ſeulement voix conſultative. Il faut avoir les deux tiers des ſuffrages pour être élu Académicien, ou Aſſocié, & il faut que les Electeurs ſoient au moins douze. En 1734, l'Académie obtint de ſa Majeſté la permiſſion d'aſſocier dix perſonnes verſées dans les Sciences. Il n'y a encore qu'une de ces places remplie. La deviſe de l'Académie eſt un phénix ſur ſon bucher, renaiſſant de ſa cendre aux rayons d'un ſoleil naiſſant, avec ces mots pour ame,

Primis

Primis renascor radiis, par allusion à l'ancienne Académie de Marseille qui est en quelque sorte ressuscitée au commencement du régne de sa Majesté, dont le Soleil est l'emblême.

LISTE DE L'ACADEMIE DES BELLES-LETTRES de MARSEILLE en l'année 1735.

ACADEMICIENS.

MESSIEURS,

Hector de Sainte-Colombe de l'Aubépin, Baillif & ci-devant Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Chef d'Escadre des Galeres du Roi.
Henri François Xavier de Belzunce de Castelmoron, Evêque de Marseille, Abbé Commendataire de l'Abbaye royale de Saint-Arnould de Metz, & de celle de Notre-Dame de Chambon.
Jean-Baptiste Bertrand, Docteur en Médecine.
Félix Carry.
Antoine Louïs de Chalamont de la Visclède, Sécretaire perpétuel de l'Académie.
Melchior du Croze, Religieux de l'Abbaye de S. Victor de Marseille.
Paul Dulard.
Balthazar Eimar, Chanoine, Théologal de l'Eglise Cathédrale de Marseille.
Thomas de Fournier, Religieux de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille.
Jean-Joseph Gérin, Chevalier, Commandeur des Ordres de Notre-Dame de Mont Carmel & de Saint-Lazare, Lieutenant-Général, Civil & Criminel en l'Amirauté de Marseille, & des Mers du Levant.
Matthieu-Claude Olivier, Avocat en la Cour du Parlement de Provence.
Charles Peissonnel, Avocat en la Cour du Parlement de Provence.
Pierre de Robineau, Commissaire des guerres.
Marcel de Lopis la-Fare, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine des Galéres, & de la Compagnie de Messieurs les Gardes de l'Etendart Réal des Galéres de sa Majesté.
Bénigne Jérôme du Trousset d'Héricourt, Intendant-Général des Galéres de France & des Fortifications du département de Marseille, Conseiller d'honneur au Parlement de Provence.
Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar de Sinéti de Puilon, Commissaire des Galéres de sa Majesté.
Antoine Pellisseri, Docteur en Médecine.
Jean-Philippe d'Orléans, Grand-Prieur de France de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Général des Galéres de France, Lieutenant-Général des Mers & Armées du Levant, Grand d'Espagne.

ACADEMICIENS VETERANS.

MESSIEURS,

Joseph-Félix Gravier, ancien Avocat au Conseil.
Paul-Augustin de Porrade.
Marc Antoine Taxil.
Jean-Baptiste Dupont, Prêtre.
Charles de Soissons, Religieux de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille.

ASSOCIEZ ETRANGERS.

MESSIEURS,

Le Marquis de la Batie, d'Avignon, ci-devant Envoyé de sa Majesté à la Cour de Florence.
. . . . Sablier, de Paris.
Le Marquis du Bays, de Montpellier.
. . . . De Chalamont, Procureur du Roi au Siége d'Arles.
Le Marquis de Caumont, d'Avignon.
. . . . Peissonnel, de Marseille, domicilié & Médecin royal à la Guadeloupe.
L'Abbé de Lopis-la-Fare, domicilié à Paris.
. . . . Du Bellis, de Marseille, Chancelier de la Nation Françoise à Seide.
Le Comte de Valouse, de Carpentras.
L'Abbé de Saint-Marc, d'Aix.
. . . . De Bellecourt, Commissaire-Général des Galéres de France.
Jean-Ernest-Hebenstreit, Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie Impériale de Leipsic.
Le Baron Hopken, Sécretaire du Cabinet du Roi de Suéde.
. . . . Cuenz, Conseiller d'Etat de la République de Saint-Gal, & chargé des affaires de cette République auprès de sa Majesté, domicilié à Paris.
Frédéric-Maurice Lageinte Dubu, Sécretaire de M. le Duc de Villars, Protecteur de l'Académie, à Paris.

ASSOCIÉ POUR LES SCIENCES.

MONSIEUR

Antoine Gerbier, Maître-ès-Arts de l'Université de Paris, Associé Correspondant de l'Académie royale des Sciences, Professeur royal de Mathématiques, entretenu pour la Compagnie de Messieurs les Gardes de l'Etendart Réal des Galéres de France, Maître & Professeur d'Hydrographie pour la ville de Marseille.

ACADEMICIENS MORTS.

MESSIEURS,

Jean-Pierre Rigord, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, ancien Commissaire de la Marine, Subdélegué de feu Monsieur Lebret, Intendant en Provence, mort à Marseille le 20 de Juillet 1727, âgé d'environ soixante-quinze ans.
Joseph de Vallon, Chanoine en l'Eglise Cathedrale de Marseille.
Louïs Gouffier, Chevalier de Gonor, Comte de Roanès, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, Lieutenant-Général des Galéres du Roi.

ASSOCIEZ ETRANGERS MORTS.

MESSIEURS,

. . . . De Remerville-Saint Quentin, d'Apt.
Le Chevalier de Romieu, d'Arles.

* MARSEILLE, bourg de France, dans cette partie de l'Isle de France, qui porte le nom de Beauvaisis. Il est sur le petit Térain, au nord-ouest de Beauvais, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

*MARSEILLE VIELHE ou MARSEILLE-VEYRE, lieu de France dans la Provence, au midi de Marseille, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

MARSES, peuples d'Italie dans les païs des Samnites, habitoient le long du Lac Fucin, aujourd'hui *Lago de Celano*, ou le païs qu'on appelle aujourd'hui l'*Abruzze Ultérieure*, dans le Royaume de Naples, & vers le Patrimoine de saint Pierre. Tite-Live & Appien font mention de la guerre Marsique, qui commença l'an 663 de Rome, & 91 avant Jésus-Christ, contre plusieurs alliez du peuple Romain, en Italie, ausquels on avoit fait espérer le droit de bourgeoisie. Leur dessein de tuer les deux Consuls, pendant une fête nommée *les Féries Latines*, ayant été éventé, ils massacrérent le Proconsul Q. Servilius, & Fonteius son Lieutenant, avec tous les Romains qui se trouvérent dans la ville d'Ascoli. Cette guerre fut terminée par Sylla, après avoir duré trois ans. * César, Strabon, Pline, &c. parlent des Marses, aussi bien que Virgile, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 758.

—— —— neque eum juvere in vulnere cantus
Somniferi, & Marsis quæsitæ in montibus herbæ.

Et Silius Italicus en fait encore mention, *l.* 8. *v.* 497.

Hæ bellare pares morant, at Marsica pubes
Et bellare manu & chelydris cantare soporem,
Vipereumque herbis hebetare & carmine dentem.

MARSES, peuples de l'ancienne Germanie, habitoient, à ce que l'on croit, la Province d'Over-Issel, dans le Païs-Bas. On prétend qu'il y en a encore quelque sorte de vestige dans un village, dit *Detmarsen*.

MARSHAM, (Jean) savant Gentilhomme Anglois, issu d'une ancienne famille de Norfolk, naquit en 1602, à Londres, où Thomas Marsham son pére étoit Alderman. Après qu'il eut commencé ses études dans l'Ecole de Westminster, on l'envoya au Collége de S. Jean à Oxford, où il prit les degrez Académiques des Arts, & fit ensuite un voyage en France, en Italie, en Allemagne & en Hollande. A son retour il s'appliqua à étudier le Droit Anglois dans le Collége des Jurisconsultes de Londres qu'on appelle *le Temple du Milieu*. En 1637, ou, selon le Pére Niceron, en 1638, il eut une place parmi les six Clercs de ce Collége. Vers le commencement de la guerre civile il suivit le Roi à Oxford, ce qui lui causa une perte considérable par rapport à ses biens. Lorsque les Rebelles se furent emparez de toute l'autorité, il s'accommoda avec eux touchant ses biens, & s'appliqua uniquement aux études à Londres. Au commencement de l'année 1660, il fut nommé Député de la ville de Rochester, pour assister au Parlement qui rappella le Roi Charles II. Quelque tems après il fut rétabli dans la charge de Clerc de la Chancellerie, & le premier Juillet 1660 il fut fait Chevalier. Après le rétablissement de l'autorité royale, il fut élu Membre de la Chambre Basse & créé Baronnet. Il mourut le 25 Mai 1685, dans sa 83 année. De sa femme *Elizabeth* Hammond il laissa deux fils, *Jean*, Baronnet, qui a travaillé à une Histoire d'Angleterre, & *Robert*, Chevalier. Il s'est fait un grand nom parmi les Savans par son érudition & par la profonde connoissance qu'il avoit de la Chronologie, de l'Histoire ancienne & générale, & des Langues; & passa pour un des plus grands Antiquaires de son siécle. Voici la liste de ses Ouvrages imprimez; *Diatriba Chronologica*, dont la meilleure partie fut ensuite insérée dans un Ouvrage Chronologique & Historique sur les dix-huit premiers siécles après le Déluge, intitulé *Canon Chronicus Ægyptiacus, Hebraïcus, Græcus*, &c. dans lequel il a éclairci, autant qu'on le peut faire, l'Histoire obscure de l'antiquité la plus reculée de toutes les Nations, & particuliérement des Egyptiens. Il a fait plusieurs découvertes sur ce sujet, & a traité cette matiére avec plus d'exactitude qu'aucun autre. Ce Livre parut pour la premiére fois en 1672, *in folio* à Londres. Quoique cet excellent Ouvrage fût reçu avec un applaudissement universel, quelques Théologiens n'approuvérent pas qu'il fît venir, comme Spencer, des Egyptiens, les cérémonies Judaïques; & Périzonius avec quelques autres furent d'un sentiment différent du sien par rapport à l'arrangement des anciennes Dynasties d'Egypte, qui cependant parut fort vraisemblable à plusieurs autres. On a aussi été surpris de ce qu'il fait finir les soixante & dix semaines de Daniel à Antiochus Epiphanès. Cet Ouvrage a été réimprimé en Allemagne l'an 1676, & depuis à Franeker. On a encore de lui

lui *Propylæum*, ou la Préface du premier volume du *Monasticum Anglic.* Il a laissé en manuscrit sans y avoir mis la derniére main, *Canonis Chronici liber quintus de Imperio Persico; De Provinciis & Legionibus Roman., De re Nummaria, &c.* * *Athenæ Oxon. Diction. Anglois. Mémoires sur l'origine des Lettres Gréques par* M. Renaudot. Witsius, *Ægyptiaca.*

MARSI, *Il Ducato di Marsi*, petit païs de l'Abruzze Ultérieure. Il est autour du Lac Célano, & il a conservé le nom des anciens Marses, qui en étoient les Habitans. Quelques Géographes croyent qu'il y avoit autrefois près du Lac Célano une ville Episcopale, qui portoit le nom de Marsi, & dont l'Evêché a été transferé à Piscina. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MARSIAC, petite ville de France, dans l'Estarac sur la rive gauche du Bourz à l'ouest sud-ouest de la ville d'Auch, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

MARSIAS. *Voyez* MARSYAS.

MARSICANUS. *Cherchez* LEON MARSICANUS.

MARSICO, ville d'Italie sur l'Acri ou Agri, dans la Basilicate. Elle est aujourd'hui peu considérable, & porte le nom de *Marsico vetere*, pour se distinguer de *Marsico novo* ou *nouvelle*, autre ville d'Italie avec titre d'Evêché, dans la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples. On lui donne aussi le nom de *Marci* ou *Marsi*, en Latin *Marsicum*. La ville de ce nom qui est dans le Royaume de Naples, est une Principauté qui appartient à une branche de la Maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

* MARSIGLI (Louïs-Ferdinand) fils du Comte CHARLES-FRANÇOIS Marsigli, issu d'une ancienne Maison patricienne de Bologne, & de la Comtesse *Marguerite* Cicolani, naquit à Bologne le dixiéme de Juillet 1658. Il apprit les Mathématiques & l'Anatomie, & fit sur l'Histoire naturelle des Observations que son génie lui fournissoit dans ses voyages. La lecture des Histoires de l'Empire Ottoman, lui ayant donné de grandes idées des forces de cet Empire, il desira de s'en instruire par lui-même. Il le fit dans la 22 année de son âge, lorsqu'il accompagna en 1680 le Baile qui alloit à Constantinople relever le fameux Procurateur Morosini. Il fit des Observations sur le cours des eaux qui semblent sortir toutes de la Mer Noire. Son premier Ouvrage fut un Traité du Bosphore de Thrace qui parut à Rome en 1681, & qu'il dédia à Christine Reine de Suéde. Il travailla aussi à un autre Traité qu'il a composé à diverses reprises, qu'il n'a achevé que sur la fin de sa vie, & qui ne parut qu'après sa mort, sous ce titre, *Stato militare dell' Imperio Ottomano, incremento e decremento del medesimo.* Cet Ouvrage a été traduit en François, mais la Traduction est fautive en plusieurs endroits. Après onze mois de séjour en Turquie, il revint en sa patrie, & peu de tems après il entra au service de l'Empereur Léopold contre les Turcs. Il tomba entre les mains des Tartares le deuxiéme Juillet 1683. Il a fait de sa captivité une relation exacte, où l'on voit qu'il eut beaucoup à souffrir. Il ne fut racheté que le 25 de Mars 1684, & revint à Vienne où il reprit ses emplois militaires, & fut fait Colonel en 1689. Lorsque l'Empereur & la République de Venise d'une part, & la Porte Ottomanne de l'autre, vinrent à songer à la paix, le Comte Marsigli fut employé par l'Empereur pour établir les limites entre les Etats de ces trois Puissances, & l'on fut très satisfait de son travail qui l'occupa jusqu'en 1701. Il observoit avec soin tout ce qui pouvoit mériter son attention, & amassa un grand recueil de choses curieuses. La succession d'Espagne ayant occasionné la guerre en 1701, il y servit en qualité de Général de bataille au service de l'Empereur Joseph. En 1703, il commanda sous le Comte d'Arco au siége de Brisac, qui après une longue résistance se rendit par capitulation au Duc de Bourgogne. L'Empereur croyant que Brisac avoit été en état de se défendre plus longtems, fit faire le procès à ces deux Comtes par des Commissaires, qui le quatriéme de Février 1704 rendirent une sentence par laquelle le Comte d'Arco fut condamné à être décapité, & le Comte Marsigli à être dépôsé de tous honneurs & charges, avec la rupture de l'épée. Il répandit dans toute l'Europe un grand Mémoire pour sa justification. Un Anonyme y ayant répondu, il y repliqua, & envoya toutes ses Piéces justificatives, à l'Académie des Sciences de Paris, dans laquelle il avoit une place d'Académicien honoraire & étranger depuis 1703. Etant venu en France, il parut à la Cour sans épée; mais le Roi lui donna l'épée qu'il portoit, & l'assura de ses bonnes graces. Il se retira ensuite à Marseille, d'où, en 1709, le Pape Clément XI le rappella pour lui donner le commandement de l'Armée qu'il devoit opposer aux troupes de l'Empereur Joseph; mais cette guerre n'eut pas de suites. Il établit depuis à Bologne cette célébre Académie connue sous le nom d'*Institut de Bologne*, dont on a parlé sous le mot INSTITUT. Revenu en Provence, il publia son Essai Physique de l'Histoire de la Mer, traduit en François, & qui parut à Amsterdam en 1725. Etant en Hollande il y prit des arrangemens pour l'impression de son grand Ouvrage sur le Danube, publié à Amsterdam, *in folio* en six volumes. Avant ce tems là, étant en Angleterre, il y avoit publié son *Traité des Champignons.* Il mourut d'Apoplexie, à Bologne le premier de Novembre 1730. Outre l'Académie des Sciences de Paris, il étoit aussi de la Société Royale de Londres & de l'Académie des Sciences de Montpellier. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736, & le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 26. *p.* 212. *& suiv.*

MARSIGLIA, lieu près du Lac Célano, dans l'Abruzze Citérieure. Il y avoit autrefois une petite ville ou un bourg des Marses, qu'on nommoit *Archippe* ou *Alchippe*, qui a été englouti par le Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MARSIGNY-LES-NONNAINS, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne à l'est de la Loire dont il n'est pas fort éloigné, vers les confins du Bourbonnois & du Forès. Il est à l'ouest de Mâcon, dont il est éloigné d'environ quatorze lieues.

MARSILE DE PADOUE, surnommé MENANDRIN, Jurisconsulte célébre de son tems, soutint fortement le parti de l'Empereur Louïs de Baviére contre le Pape, & composa vers l'an 1324, un gros Ouvrage sur les droits de l'Empereur & du Pape, intitulé, *le Défenseur de la paix contre la jurisdiction usurpée du Pontife Romain;* mais en voulant défendre les droits de l'Empire contre les entreprises des Papes, il est tombé dans l'extrémité opposée, & a plutôt écrit en Jurisconsulte qu'en Théologien. Cet Auteur a encore composé un Traité de la Translation de l'Empire; & une Consultation sur le divorce de Jean fils du Roi de Bohéme, & de Marguerite Duchesse de Carinthie, dans laquelle il établit le droit du Prince sur les mariages. Ces trois Traitez se trouvent dans la Monarchie de Goldast. Jean XXII condamna le Traité de Marsile de Padoue, par un Décret exprès. Il a aussi été combattu par Alvare Pélage, dans son Livre, de *Planctu Ecclesiæ*, par Alexandre de Saint-Elpide, par Pierre de Palude, par le Cardinal *de Turre Cremata.* * Pratéole, *Mars.* Gautier, *Chron. XII. sæcul. c.* 2. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siécle.*

MARSILE DE INGHEN, ainsi nommé du lieu de sa naissance, Chanoine & Thrésorier de l'Eglise de saint André de Cologne, dans le XIV siécle, étoit Allemand, ou du moins des Païs-Bas, & non Anglois. Selon Valére André, il étoit natif du bourg d'Inghen, qui est dans le Bétau ou Bétuwe, païs du Duché de Gueldre. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Chartreux, comme Bosio l'assure, quoiqu'il ait mené une vie extrêmement pénitente: ce que nous voyons dans son Oraison funébre, prononcée par Nicolas Prouvin, & rapportée par Melchior Adam. On croit aussi qu'il fut Docteur de Paris. Il est Instituteur & Fondateur du Collége d'Heidelberg, où il mourut le 20 Août de l'an 1394, & laissa des Commentaires sur les quatre Livres du Maître des Sentences, imprimez à Strasbourg l'an 1501, & quelques autres Piéces. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. sacro.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 642 & 643. Bosio, *de signis Ecclesiæ, l.* 22. *c.* 5. Petreius, *Biblioth. Carth. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, du XIV siécle.*

MARSILE FICIN. *Cherchez* FICIN.

MARSILIO (Antoine) dit *Colonne*, Archevêque de Salerne. *Cherchez* COLONNE (Marc-Antoine) Cardinal.

MARSILLAC. *Voyez* MARCILLAC.

MARSILLI (Louïs-Ferdinand). *Voyez* MARSIGLI.

MARSILLIS (Hippolyte de) savant Jurisconsulte, qui professoit à Bologne l'an 1524, fut très estimé, pour l'intelligence des Causes criminelles. On a divers Ouvrages de sa façon. * *Consultez la Bibliothéque des Ecrivains de Bologne*, de Jean-Antonio Bumaldi, *p.* 93.

MARSIN, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est sur la riviére de Ménan, à l'orient méridional de la ville de Pégu, & elle est capitale du Royaume dépendant de celui de Pégu. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARSIN (Jean-Gaspard Ferdinand, Comte de). *Voyez* MARCHIN.

MARSIN (Ferdinand, Comte de). *Voyez* MARCHIN.

MARSINGUE (Ferdinand.) Maréchal de France. *Cherchez* MARCHIN.

MARSINGUE, Royaume. *Cherchez* BISNAGAR.

MARSLEY HILL, c'est à dire, *la montagne de Marsley*, montagne du Comté d'Hereford en Angleterre, dont Cambden & Speed racontent une Histoire bien merveilleuse. Le Samedi septiéme de Février 1571, à six heures du matin, elle se remua avec un bruit épouvantable, de la place où elle étoit, & à sept heures du matin du jour suivant elle avoit déja avancé de deux cens pas, continuant ainsi de se mouvoir trois jours de suite, en sorte que la Chapelle, qui étoit bâtie dessus, fut renversée avec plusieurs arbres, hayes, & étables de brebis; pendant que d'autres demeurérent debout. Les grands chemins furent éloignez de 300 pas du lieu où ils étoient, l'orient devenant l'occident, & l'occident l'orient, les prairies transportées où étoient les terres labourables, & les terres labourables où étoient les prairies.

* MARSOLLES (Vincent) Supérieur-Général de la Congrégation de Saint-Maur, fit son noviciat dans l'Abbaye de S. Melaines à Rennes, & prononça ses vœux le septiéme Septembre 1643. Il remplit dans la suite plusieurs postes importans dans sa Congrégation. Il fut Maître des Novices & Prieur en différentes maisons, & enfin Supérieur-Général en 1672. Il remplit cette place neuf ans de suite. Il fut très zélé pour le rétablissement des études parmi les Bénédictins. Il est mort dans l'Abbaye de S. Germain-des-Prez le cinquiéme Septembre 1681 âgé de 65 ans, dont il en avoit passé environ 39 dans la Congrégation de S. Maur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARSOLLIER (Jaques) naquit à Paris l'an 1647, d'une bonne famille de robe. Ses études finies, il entra chez les Chanoines Réguliers, & fit son noviciat & sa profession à l'Abbaye de Sainte-Geneviéve de Paris. Lorsqu'il eut été ordonné Prêtre, on l'envoya à Usès avec quelques autres Religieux de sa Congrégation, pour rétablir le bon ordre dans le Chapitre de cette ville, qui étoit alors Régulier. L'Abbé de Sainte-Geneviéve ayant voulu quelque tems après envoyer des Visiteurs à Usès pour les visiter, l'Evêque Michel Poncet de la Riviére, qui les avoit appellez, s'y opposa, & il y eut un Arrêt du Conseil qui défendit la visite à l'Abbé de Sainte-Geneviéve, & qui permit à ces Religieux de demeurer à Usès, où de retourner

tourner dans leur Congrégation. M. Marsollier demeura à Usès, & fut dans la suite fait Prévôt de cette Cathédrale, dignité dont il se démit quelques années après en faveur de M. Poncet, depuis Evêque d'Angers. Il fut aussi Prieur de Saint-Victor dans le même Diocése. On travailloit alors à séculariser la Cathédrale d'Usès; mais cette affaire n'ayant pas été terminée alors, M. Marsollier fut fait Archidiacre. Il est mort à Usès le 30 Août 1724, dans sa 73 année. On a de lui les Ouvrages suivans, *Histoire du Ministére du Cardinal Ximenès, Archevêque de Toléde & Régent d'Espagne*, Toulouse 1693, in douze; Nouvelle édition corrigée & augmentée à Paris 1704; *Histoire de Henri VII Roi d'Angleterre, surnommé le sage & le Salomon d'Angleterre*, Paris 1697, in douze, deux tomes; *Histoire de l'Inquisition & de son origine*, Cologne 1693, in douze; *La Vie de St. François de Sales*, Paris 1700, in quarto, traduite en Italien par l'Abbé Salvini; *La Vie de Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, Abbé Régulier & Réformateur du Monastére de la Trappe de l'étroite observance de Cîteaux*, Paris 1703, in quarto, & deux tomes in douze; *Du mépris du monde & de la pureté de l'Eglise Chrétienne, avec un discours sur l'Enfant Jésus & une Lettre aux Religieuses de Cambridge de l'Ordre de S. François, qui contient un excellent éloge de la solitude*, Traduction d'Erasme, Paris 1713, in douze; *Apologie ou justification d'Erasme*, Paris 1713, in douze, ce Livre a été attaqué; *Entretiens sur les Devoirs de la Vie civile, & sur plusieurs points importans de la Morale Chrétienne*, Paris 1714, in douze; *La Vie de la vénérable Mére de* **Chantal**, *Fondatrice, premiére Religieuse, & premiere Supérieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie*, Paris 1717, in douze, deux tomes; *Histoire de Henri de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon*, Paris 1719, in douze, trois tomes. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 7. p. 61. & suiv.*

MARSONOWITZ, grande Isle de la Mer de Moscovie. Elle dépend de la Province de Dwina en Moscovie, dont elle n'est séparée que par un canal de cinq ou six lieues. Il n'y a rien de considérable, que le Cap de *Candenoes*, qui est la pointe septentrionale de l'Isle, d'où quelques-uns ont pris occasion de la nommer, l'*Isle de Candenoes*. Maty, *Dict. Géogr.*

MARSPERG, ville. *Voyez* STADTBERG.

MARSTRAND, place forte de la Norvége au païs de Vickes, en Latin *Malstrandia*. Elle est dans le Gouvernement de Bahus, & située sur un rocher escarpé en forme de Presqu'Isle. Cette ville appartenoit autrefois aux Danois, qui l'abandonnérent à la Suéde en 1658. Les Danois s'en remirent en possession l'an 1676, & furent obligez d'y renoncer trois ans après, par le Traité conclu à Fontainebleau. Les Suédois en jouïssent depuis ce tems-là. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARSUCKIUS, Auteur Arabe dont le nom entier est, *Abu'l Achmed, Ebn Mochammed, Ebnol Hosaïm, Almarzuki*. Il étoit natif d'Ispahan & écrivit un Commentaire sur le fameux Ouvrage *al Schamaja*, qui contient des extraits des anciens Poëtes Arabes & même de ceux qui ont vécu avant Mochammed. Abu Temam mort dans le IX siécle de l'Ere Chrétienne fit cette collection. Monsieur Schultens, Professeur à Franeker, s'est servi utilement de l'Ouvrage même & du Commentaire dans la composition de ses *Origines Ling. Hebr.* * *Dict. Allem. de Bâle.*

MARSUS, succéda à Pétrone au Gouvernement de Syrie de la part des Romains. Ce fut lui qui donna avis à l'Empereur Claude des belles fortifications, que le grand Agrippa faisoit faire à Jérusalem; & sur cet avis il lui fut défendu de poursuivre l'ouvrage. Depuis ce tems, Marsus & Agrippa devinrent ennemis si irréconciliables, que si l'Empereur n'eût ôté, après la mort de ce Roi, le Gouvernement à Marsus, ce Romain n'auroit jamais manqué de s'en venger sur les enfans d'Agrippa. Longinus fut envoyé à sa place. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 19. ch. 6: & l. 20. ch. 1.*

MARSUS (Domitius) Poëte Latin du tems d'Auguste, écrivit un Poëme des Amazones, & des Narrations fabuleuses. Nous avons encore ces quatre vers de lui sur la mort de Tibulle:

> *Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,*
> *Mors juvenem campos misit in Elysios.*
> *Ne foret, aut elegis molles qui fleret amores,*
> *Aut caneret forti regia bella manu.*

Ovide fait mention de lui, *de Ponto, l. 4. Epist. 16. v. 5.* & Martial a préféré les Satyres de Perse à son Poëme des Amazones, *l. 4. Epigr. 29. v. 7 & 8.*

* MARSUS (Pierre) natif de Césa dans la Campagne de Rome, se fit estimer par ses Ouvrages vers la fin du XV siécle. Il avoit été Disciple de Pomponius Lætus & d'Argyropylus. Il fut consacré dès sa jeunesse à l'état Ecclésiastique, & cependant il s'employa beaucoup plus à illustrer les Auteurs profanes qu'à feuilleter les Auteurs Chrétiens. Il est vrai que se souvenant de sa vocation, & afin d'en observer les bienséances, il entreprit de commenter l'un des plus beaux Livres de Morale que les Payens nous ayent laissez; je parle des Offices de Cicéron. Il jouïssoit alors d'un loisir honnête, par la faveur & par la libéralité du Cardinal François Gonzague. Ce bonheur avoit été précédé de plusieurs agitations fâcheuses & incommodes. Il dédia ce Commentaire à ce Cardinal; mais lorsqu'il en donna une seconde édition augmentée & corrigée, il le dédia au Cardinal Raphaël Riario qui l'honoroit de ses bienfaits. Je ne saurois dire ni où ni quand il mourut; mais je sai qu'il atteignit la grande vieillesse, & qu'il y fut assez vigoureux pour continuer à faire des Livres. Il y a des gens qui ont parlé de ses Ouvrages avec beaucoup de mépris; mais d'autres les ont fort louez. * Bayle, *Dict. Crit.*

MARSYAS, statue qui étoit dans la grande Place à Rome, & que l'on disoit être sous la protection du Dieu Liber ou Bacchus. Les villes qui payoient quelque tribut ou qui n'étoient qu'alliées, n'avoient point droit de dresser une semblable statue dans leurs Places publiques. Les Avocats & les Plaideurs avoient coûtume de s'assembler auprès du Marsyas, qui étoit dans la Place de Rome. * Servius, *ad librum tertium Æneidos.* Cœlius Rhodiginus, *Lectiones Antiq. l. 28. c. 2.* Lilio Giraldi, *de Diis Gentium.*

MARSYAS, Phrygien, étoit fils d'Hyagnis, ou, selon d'autres, d'Ocagre, qui introduisit le premier la coutume de mettre en musique les hymnes consacrées aux Dieux. Cybéle attacha près d'elle Marsyas, qui excelloit surtout à jouer de la flûte. Il la suivit longtems dans ses voyages, & arriva un jour avec elle à Nysa, où régnoit Dionysius ou Bacchus. Ce fut là qu'il osa disputer à Apollon le prix de l'harmonie, sous condition que le vaincu seroit tenu de se remettre absolument au pouvoir du vainqueur. Apollon chanta, & accompagna sa voix du son de sa lyre. Marsyas joua de sa flûte, & eut le malheur d'être déclaré vaincu. Il lui en coûta cher; car Apollon, indigné de sa témérité, le fit attacher à un chêne, où il fut écorché vif. Ovide, *Metam. l. 6. v. 393. & suiv.* dit que les Satyres, les Faunes, les Nymphes & les Habitans de la campagne, le pleurérent avec une telle abondance de larmes, qu'il s'en forma un riviére, qui porte le nom de Marsya en Phrygie. * Pausanias, *in Phocicis.* Natalis Comes, *in Mythologia.*

MARSYAS, Macédonien, fils de *Périandre*, & Historien Grec, qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 420 de Rome, & 334 avant Jésus-Christ, étoit frére d'Antigonus, qui régna après la mort d'Alexandre, & avoit été élevé avec ce Prince. On peut voir les titres de ses Ouvrages dans Suidas, Gesner, Vossius, &c.

MARSYAS, fils de *Chritophéme*; un autre, fils de Marsus, tous deux Historiens Grecs, & différens du premier.

MARTA, petite ville capitale d'une petite contrée, qui porte le nom du Royaume de Marta. Elle est dans le Malabar, entre la ville de Cochin, & celle d'Angemale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTA, petite ville ou bourg du Duché de Castro en Italie. Ce lieu donne son nom au Lac de Marta ou de Bolséna sur lequel il est situé, à l'Isle de Martane qui est dans ce Lac, & à la riviére de Marta qui sort de ce Lac, baigne Toscanella, sépare le Duché de Castro du Patrimoine de S. Pierre, & se décharge dans la Mer de Toscane à Torre di Corneto. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTA riviére. *Voyez* l'Article précédent.

MARTABAN ou MARTAVAN, *Martabanum Regnum*, Royaume d'Asie dans la Presqu'Isle de l'Inde au delà du Gange. Il étoit autrefois sujet au Roi de Pégu, mais celui de Siam s'en est emparé depuis & l'a réduit en Province. Du côté du ponant il confine au Golfe de Bengale, du nord au Pégu, du levant au Royaume de Siam, & du midi à Ténasserim l'Iangoure. Les Jésuites & les Capucins y ont des Eglises. La terre y est si fertile que l'on y fait ordinairement jusqu'à trois recoltes. Il y a du riz en abondance, des arbres fruitiers de toutes sortes, des herbes odoriférantes & médicinales, des mines de divers métaux, des rubis, & d'autres pierres: l'air y est extrêmement sain. La ville capitale qui a un beau port & que l'on appelle aussi *Martaban*, est à seize degrez vers le nord assise sur la riviére de Caypourno, ou plutôt sur un bras de mer où la marée monte vers Pégu d'une façon extraordinaire. Au lieu que toutes les autres montent par degrez & sans violence, celle-ci venant à remplir ce bras de mer monte avec la même impétuosité, qu'auroit une grande quantité d'eaux qui rouleroient du haut des montagnes, à cause qu'il n'y a aucun torrent qui pût égaler la vitesse de cette marée. Les Indiens appellent ce bras de mer *Macaraoa*, comme qui diroit, *garde toi du Tygre.* La terre de Martaban va confiner à celle de Dougon, derniére ville & port de Pégu. Il y a dans ce Royaume une sorte de fruit, où l'on trouve en l'ouvrant la figure d'une croix. On dit qu'il étoit gouverné autrefois par un Roi puissant, nommé *Chaubaina*, qui ayant été assiégé par le Brama de Pégu, & se voyant réduit à l'extrémité, implora le secours des Portugais à qui il offrit de grandes richesses. Ceux-ci l'ayant réfusé, il fut obligé de se rendre lui, sa femme & ses enfans. Le Brama de Pégu les fit tous mourir, & la ville fut pillée. Cette ville avoit 24 portes & on dit qu'il y avoit trente-six mille Marchands étrangers, qui y trafiquoient, de plus de quarante Nations diverses, tant de l'Inde que des païs plus éloignez, comme Portugais, Venitiens, Abyssins, Turcs, Juifs, Arabes, Arméniens, Tartares, Mogols, Corasans, Persans, Malabares, Javans & autres. * *Voyage de* Vincent le Blanc. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARTAN, Isle du Golfe de la Mer de l'Arabie Heureuse, nommée *Giounalaschisch*, vis à vis du païs de Scharg dans l'Arabie Heureuse. La Langue dont ses Habitans se servent, est entiérement differente de celle des autres Arabes. La mer jette quelquefois de l'ambre gris sur le bord de leurs Isles, & ils en trafiquent. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MARTANE ou MARTANA, Isle. *Voyez* l'Article précédent.

MARTAVAN. *Voyez* MARTABAN.

MARTBURG (Conrad de). *Cherchez* CONRAD.

MARTECA, MARATECA, étoit anciennement une petite ville de la Lusitanie, nommée *Malecca*; maintenant ce n'est qu'un village, situé dans l'Estramadure de Portugal sur le Zadaon, à quatre lieues de Sétuval ou Saint-Ubes, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTEGUES ou MARTIGUES, en Latin *Mariti-*

ma

Colonia, ville de France en Provence, avec titre de Principauté, que quelques-uns nomment la *Venise de France*, en comprend trois, Jonquiéres, l'Isle, & Ferriéres. Elle est bâtie sur l'etang de Berry, qui communique avec la mer, quoiqu'éloignée d'un mille, par le moyen d'un canal, ou de grandes fossez qu'on y a creusez, & que l'on croit être un ouvrage des Romains. Ainsi Martégues, & sur-tout l'Isle, est bâtie dans l'eau, & les plus grosses barques y remontent de la mer, & passent dans l'etang de Berry, pour l'avantage du commerce. On va de l'une ville à l'autre sur des ponts. Les Martégaux sont excellens Pêcheurs, & Pilotes très experts sur la Mer Méditerranée. On y fait une incroyable pêche de toute sorte de bons poissons, dans certaines hutes pratiquées pour cela, & faites de roseaux ou de joncs marins, que ceux du païs appellent *Bourdigons*. Cette ville, qui a eu autrefois le nom d'Isle ou de port de saint Gelais, fut dépeuplée par les courses des Barbares, & a été retablie depuis dans le lieu où elle est présentement. Soleri parle de l'enjouement & des danses des Habitans de Martégues, d'où est venu le proverbe, *danser la Martingale*. Cette ville a eu divers Seigneurs, & a appartenu aux Vicomtes de Marseille, puis aux Comtes de Provence. Charles IV Roi de Naples. &c. la donna l'an 1481, à FRANÇOIS de Luxembourg I du nom. Il laissa FRANÇOIS II, Vicomte de Martégues, qui eut de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, CHARLES, Vicomte de Martigues, tué au siége d'Hesdin l'an 1553; SEBASTIEN, Duc de Penthiévre, dit *le Chevalier sans peur*, qui fut Colonel de l'Infanterie Françoise, &c. Celui-ci laissa une fille unique, *Marie* de Luxembourg, mariée l'an 1576, avec *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur; d'où vint *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, d'Etampes & de Penthiévre, Princesse de Martigues, qui porta ces grands biens dans la Maison de Vendôme, par son mariage avec *César* Duc de Vendôme, légitime du Roi Henri IV. Ainsi Martigues a été érigée en Principauté, & a appartenu à la Maison de Vendôme: elle est possédée présentement par le Marechal Duc de Villars. * Nostradamus, *Hist. de Provence*. Bouche, *Descript. de Provence*, *l.* 4. *c.* 5. *§.* 1.

MARTEL, petite ville de France, dans le Quercy, vers les confins du Limosin, sur la Dordogne, à neuf ou dix lieues de Cahors, & environ à six de Sarlat, de Brive & de Tulle. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTEL (Pierre) de Florence, qui fut estimé parmi les Savans de son tems, entendoit bien le Latin, le Grec & même l'Hebreu, réüssissoit fort bien à écrire des Lettres, & à composer des Epigrammes. Il composa quatre Livres d'Interprétations sur les Mathématiques, qui étant tombez entre les mains de Pierre Alcyonius, ne parurent jamais depuis. * Pierius Valerianus, *de Infelicit. te Literatorum*, *p.* 147.

MARTEL, Maison considerable de Normandie, tiroit son origine de GUILLAUME Martel, Seigneur de Bacqueville, qui donna l'an 1133, à l'Abbaye de Tyron, du consentement d'*Albérie* sa femme, d'*Eudes* son frére, de *Geofroy* & *Roger*, ses enfans, tout le droit qu'il avoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De l'un de ces Seigneurs descendoit RAOUL qui suit.

I. RAOUL Martel, Seigneur de Bacqueville, vivant l'an 1368, laissa de *N*... sa femme, dont le nom est ignoré, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. LEONARD, qui a continué *la postérité, rapportée après celle de son aîné.*

II. GUILLAUME Martel, Seigneur de Bacqueville, auquel on donne pour femme *Perronne* de Rayneval, eut pour enfans, 1. *Jean* Martel, Seigneur de Bacqueville, mort sans enfans de *Jeanne* de Houdetot, fille de *Richard*, Bailli de Rouen, & 2. *Agnès* Martel, Dame de Bacqueville, qui donna cette Terre, l'an 1390, à *Guillaume* Martel, Seigneur de S. Vigor, son cousin.

II. LEONARD Martel, fils puîné de RAOUL Martel, Seigneur de Bacqueville, fut Seigneur de S. Vigor, & pére de GUILLAUME qui suit.

III. GUILLAUME Martel, Seigneur de S. Vigor, puis de Bacqueville, par donation d'*Agnès* Martel, sa cousine, dont *il sera parlé dans un Article séparé*, fut Garde de l'Oriflamme de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé *Mahaud* d'Estouteville, Dame de Rames, fille & héritiére de *Robert*, II du nom, Seigneur de Rames, & de *Marie* de Villequier, dont il eut 1. JEAN I, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur d'Angerville; & 3. *Jean*, Seigneur de Lindebeuf, qui ne laissa qu'une fille, nommée *Jeanne*, Dame de Lindebeuf, mariée 1o. à *Jean* de Vassy: 2o. à *Jean* de Martel, II du nom, Seigneur de Bacqueville, son cousin, vivant l'an 1454.

IV. JEAN Martel, I du nom, Seigneur de Bacqueville &c. Chevalier, & Chambellan du Roi, mourut avec son pére à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit épousé l'an 1403, *Guillemette* de la Rocheguyon, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Jacqueline* Martel, femme de *Jean* de la Heuze, Seigneur d'Escotignies, morte l'an 1472.

V. JEAN Martel, II du nom, Seigneur de Bacqueville, &c. épousa *Jeanne* Martel, Dame de Lindebeuf, sa cousine, veuve de *Jean* de Vassy, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; & 2. *Guillemette* Martel.

VI. JEAN Martel, III du nom, Chevalier, Seigneur de Bacqueville, &c. épousa *Renée* Malet Graville, sœur de *Louïs*, Amiral de France, dont il eut 1. *François* Martel, Seigneur de Bacqueville, qui épousa l'an 1492. *Marie* de Vierville, fille d'*Artus*, Baron de Creuilly, & de *Jacqueline* de Briqueville, & mourut sans postérité; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Jacques*, Trésorier de l'Eglise de Poitiers; 4. *Leonard*, mort jeune; 5. *Jean*, Seigneur de Rames, qui de *Jeanne* d'Estouteville, Dame de Beaumont, ne laissa qu'un seul fils, nommé *François*, mort sans postérité; 6. *Jacqueline* Martel, femme de *Jacques* Paynel, Seigneur de Briqueville, &c. & 7. *Louise* Martel, alliée à *Constantin* de Bervile.

VII. ANTOINE Martel, Seigneur d'Anglesqueville, puis de Bacqueville, commanda un vaisseau sous l'Amiral de Graville son oncle l'an 1496, & laissa d'*Laurens* Martel, sa femme, 1. *Léonard*, mort jeune; & 2. CHARLES qui suit.

VIII. CHARLES Martel, Seigneur de Bacqueville, &c. Gouverneur du Havre, & Colonel d'Infanterie, épousa 1o. *Louise* de Balsac, fille de *Pierre*, Seigneur d'Entragues, & d'*Anne* Malet Graville, Dame de Montagu: 2o. *Marie* d'Yaucourt, fille de *Jean* Seigneur d'Yaucourt, & de *Marie* d'Abbeville. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Nicolas* Martel, Seigneur de Bacqueville, qui épousa *Jeanne* Secretain, Dame de Ciny, dont il eut un seul fils, nommé *Charles* Martel, dit *Bec-de-Liévre*, Baron de Bacqueville, tué au combat d'Arques l'an 1589; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Guillaume*, Abbé de Saint-Josse sur mer; & *François*, Seigneur d'Hermanville, mort sans alliance. Ceux du second lit furent, 4. FRANÇOIS Martel, *qui a fait la branche des Seigneurs de Lindebeuf, rapportée ci-après*; 5. *Charles* Martel, Seigneur de Rames, que *Jean* de Rochechouart rendit pére de *Henri* Martel, Seigneur de Bacqueville le par donation que lui en firent ses cousines, & qui mourut sans laisser de postérité de *Catherine* Guillebert son épouse, & de *Diane* Martel, femme de *Claude* du Fay, Seigneur de Saint Jean; 6. *Charlotte* Martel, femme de *Laurent* Puchot, Seigneur de Gerponville; 7. *Magdelaine*, mariée à *Jean* le Marquetel, Seigneur de saint Denys-le-Gast; 8. *Jeanne*, femme de *Jean* le Roux, Seigneur d'Euville, 9. *Charlotte*, alliée à *Helaine* Malet, Seigneur de Hessey; 10. *Antoinette*, Dame de la Poterie, mariée à *Jean* de Varignies, Seigneur de Blainville; 11. *Françoise*, Prieure de Bondeville; 12. 13. *Marguerite* & *Magdelaine* Martel, mortes sans alliance.

IX. ANTOINE Martel, Seigneur de la Vaupilliére, &c. épousa *Catherine* de la Roche, dont il eut 1. *Charles* Martel, Baron de Bacqueville, mort insensé par maléfice; 2. *Catherine*, mariée à *Samson* de Saint Germain, Seigneur de Juvigny; 3. 4. 5. 6. *Adrienne*, *Marguerite*, *Charlotte* & *Françoise* Martel, qui firent don de la Terre de Bacqueville à *Henri* Martel, leur cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LINDEBEUF.

IX. FRANÇOIS Martel, fils de CHARLES Martel, Seigneur de Bacqueville, & de *Marie* d'Yaucourt, sa seconde femme, fut Seigneur de Lindebeuf. Il avoit épousé *Anne* de Pons, Dame de Marennes, fille aînée d'*Antoine*, Sire de Pons & de Marennes, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & d'*Anne* de Parthenay sa premiere femme, dont il eut 1. ISAAC qui suit; 2. *François*, qui laissa postérité; 3. *Anne*, mariée à *Loup* du Gravier, Seigneur de la Plongére; & 4. *Marie* Martel, femme de *Jean*, Baron d'Anton.

X. ISAAC Martel, Seigneur de Lindebeuf, épousa 1o. *Elisabeth* Puchot de Gerponville, sa parente: 2o. *Isabelle* de Chassagne, Dame de Taunay Boutonne. Du premier lit, il eut 1. *Gédéon*, Comte de Marennes, qui épousa *Elisabeth* de la Mothe-Fouqué; 2. *Isaac* Martel, Baron de Lindebeuf, qui épousa *Elisabeth* Pousfart; 3. *Samuel*, Seigneur de Beaumont; 4. *Magdelaine*, femme de *Lancelot*, Seigneur de Fougerais; & 5. *Charlotte* Martel, mariée à *Pierre* Acarie, Seigneur de Bourdet.

MARTEL (Guillaume) Seigneur de Bacqueville, Chevalier, & Chambellan du Roi, fut choisi par le Roi Charles VI, pour porter l'Oriflamme de France, le jour de Pâques-fleuries, l'an 1414, & parce qu'il s'excusa sur sa vieillesse, il obtint qu'on lui donneroit deux aides, qui furent *Jean* Martel, son fils, & *Jean* Bétas, Seigneur de Saint Clair. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. C'est le dernier Porte-Oriflamme dont il soit parlé dans l'Histoire. *Voyez* ORIFLAMME. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

MARTEL (Charles) Comte de Clerc, Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orleans, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, & mourut en 1669, âgé de 46 ans.

MARTEL (René) Marquis d'Arcy, frére du précédent, fut Ambassadeur en Savoye, Conseiller d'Etat d'épée, Gouverneur de la personne de Philippe, petit-fils de France, alors Duc de Chartres, puis Duc d'Orleans, & mourut en Juin 1694.

MARTEL (Charles) Maire du Palais & Prince des François. *Voyez* CHARLES.

MARTELLI (Hugolin) Evêque de Glandéve, Florentin, vint en France avec la Reine Catherine de Médicis, & fut élevé à l'Evêché de Glandéve le sixiéme Janvier 1572. Il a publié quelques Ouvrages de Litterature, & des Traitez sur le Calendrier, dont voici les titres, *De anni integra in integrum restitutione*, dédié au Cardinal Sirlet, imprimé à Florence l'an 1578, & réimprimé à Lyon l'an 1582, avec un Traité intitulé, *Sacrorum temporum assertio.* L'an 1583, il fit aussi imprimer à Lyon un Ouvrage intitulé, *la Chiave del Calendario Gregoriano.* * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

MARTELLO. *Voyez* RASOCALMO.

* MARTENA (Kempo de), de Frise, Chevalier, Docteur en Droit Civil & Canonique & Conseillier, a écrit en Flamand les Annales de Frise, depuis l'an 1429, jusques à l'an 1528. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 609.

MARTENNE (Edmond) Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à saint Jean de Loone au Diocése de Langres, a fait profession de la vie monastique dans l'Abbaye de Saint-Remi de Reims, le huitiéme Septembre 16[illegible].

à l'âge de 18 ans. Il s'eſt appliqué depuis à rechercher les anciens uſages des Moines, & de là il a paſſé à ceux de l'Egliſe. Il nous a donné pluſieurs Ouvrages curieux & exacts ſur ces matiéres. Son premier Ouvrage eſt un Commentaire Latin ſur la Régle de ſaint Benoît, *in quarto*, imprimé à Paris l'an 1690. Il a depuis donné un Traité, *de antiquis Monachorum Ritibus*, en deux volumes *in quarto*, l'an 1690; trois volumes ſur les Rites Eccléſiaſtiques, dont les deux premiers virent le jour en 1700, & le troiſiéme en 1702; un Traité ſur la Diſcipline de l'Egliſe, dans la célébration des Offices divins, en 1706; & enfin, en 1706, *in quarto*, un Recueil d'Ecrivains & de Monumens moraux, Hiſtoriques & Dogmatiques, concernant les affaires Eccléſiaſtiques, monaſtiques & politiques, qui peut être conſideré comme un nouveau Spicilege, pour ſervir de continuation à celui du Pére Dom Luc d'Achery. On a encore de lui la Vie du vénérable Pére Dom Claude Martin, mort à Marmoutier en odeur de ſainteté, imprimée à Tours *in octavo*, l'an 1697; & un Recueil des maximes ſpirituelles du même Pére, *in douze*, imprimé à Rouen, l'an 1698. Il a fait imprimer auſſi cinq volumes *in folio*, en 1717, ſous le titre de *Theſaurus novus Anecdotorum*; & un Voyage Litteraire, en deux tomes *in quarto*, dont le premier parut en 1717, & l'autre en 1724, & un nouveau Recueil plus ample que le premier, qui parut en 1724 en trois volumes *in folio*, qui furent ſuivis de ſix autres juſques en 1733. Dom Urſin Durand l'a beaucoup aidé dans ſes collections. Il a eu auſſi quelque part à la nouvelle édition du Spicilége de Dom Luc d'Achery, procurée en 1723, *in folio*, par les ſoins de M. de la Barre, de l'Académie des Belles-Lettres, & à la nouvelle édition du *Gallia Chriſtiana*, en 1717. On aſſure qu'il a composé l'Hiſtoire de l'Abbaye de Marmoutier, qui n'a point encore paru. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XVII ſiécle.*

MARTENSDYCK (Saint). *Voyez* SAINT-MARTENSDYCK.

MARTHE (Sainte) ſœur de Marie & de Lazare, étoit fille de qualité, & demeuroit avec ſon frére & ſa ſœur à Béthanie, près de Jéruſalem. Il paroît par l'Evangile qu'elle avoit le principal ſoin du ménage. Jéſus-Chriſt revenant de Galilée, logea chez elle, & leur rendit quelques viſites. Leur frére Lazare étant malade, ils envoyérent chercher Jéſus. Il arriva après la mort de Lazare; & Marthe étant venue au devant de lui, *Seigneur*, lui dit elle, *ſi vous euſſiez été ici, mon frére ne ſeroit point mort.* Jéſus lui répondit, *Votre frére reſſuſcitera.* Marthe lui repliqua, *Je ſai qu'il reſſuſcitera au jour de la réſurrection, qui ſe fera à la fin des tems.* Jéſus repartit, *Je ſuis la réſurrection & la vie; celui qui croit en moi, vivra, quand même il ſeroit mort; & quiconque vit & croit en moi, ne mourra jamais: croyez-vous cela?* Marthe répondit, *Oui, Seigneur, je crois que vous êtes le* Chriſt, *le fils du Dieu vivant, qui êtes venu en ce monde.* Après ces paroles, elle retourna chez elle, appella ſa ſœur, & l'avertit que Jéſus étoit venu. Quelque tems après, & ſix jours avant la Pâque, Jéſus étant à Béthanie, dans la maiſon de Simon *le Lépreux*, où il étoit à table avec Lazare, Marthe les ſervoit. Il n'eſt plus parlé d'elle dans l'Evangile, ni même dans l'ancienne Hiſtoire Eccléſiaſtique. Les Auteurs Grecs paroiſſent perſuadez que Marthe & Marie demeurérent à Béthanie ou à Jéruſalem. Ce n'eſt que depuis le dixiéme ſiécle, que l'on a inventé l'Hiſtoire de leur arrivée en Provence. On dit qu'après la mort de Jéſus, Marthe, Marie & Lazare furent expoſez dans un vaiſſeau ſans voiles, & que le vaiſſeau ayant heureuſement abordé à Marſeille, Marthe ſe retira près du Rhône, dans un lieu, où eſt préſentement la ville de Taraſcon, & qu'elle y mourut ſaintement; mais d'habiles Critiques ont montré que c'eſt une pure fable. La fête de ſainte Marthe ſe faiſoit autrefois avec celle de ſainte Marie ſa ſœur, au 19 Janvier. On la fait à préſent au 29 Juillet. * *Matthieu, ch.* 26. *Marc, ch.* 14. *Luc, ch.* 13. *Jean, ch.* 11 & 12. Baronius, *in Annalibus Eccleſiaſticis, & in Martyrologio ad 29 Julii.* De Launoy, *Magdalena.* De Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

MARTHE, femme Syrienne, faiſoit en l'an 651 de Rome profeſſion de prédire l'avenir. Julie femme de Marius, penétrée de mélancolie, s'aviſa d'envoyer cette femme à ſon mari qui étoit alors occupé à la guerre contre les Cimbres & les Teutons. Il la reçut avec beaucoup de vénération, & ſe ſervit d'elle pour encourager ſes ſoldats par ſes prédictions. * Plutarque, *dans la Vie de Marius.*

MARTHON. *Voyez* MARTON.

MARTIA, étoit femme de Caton d'*Utique*, qui la céda à ſon ami Hortenſius, afin qu'il en pût avoir des enfans. Depuis, Caton la reprit pour femme, après qu'elle fut reſtée veuve, au commencement des guerres civiles. On lui reprocha qu'il l'avoit renvoyée lorſqu'elle étoit pauvre, & qu'il l'avoit repriſe lorſqu'elle fut devenue riche par les libéralitez d'Hortenſius. * Plutarque, *in Vita Catonis.*

MARTIAL (Marc Valére) Poëte Latin, naquit à Bilbilis, aujourd'hui dite *Bubiera*, ville de l'ancienne Celtibérie en Eſpagne, qui eſt du Royaume d'Aragon. Son pére s'appelloit *Fronto*, & ſa mére *Flaccille*, ce qu'il témoigne lui-même dans la 35 *Epigramme du cinquiéme Livre*; & ſa femme avoit nom *Clodia Marcella.* Il n'avoit que vint-un an lorſqu'il vint à Rome, & il y demeura trente cinq ans, ſous les Empereurs Galba, Othon, Vitellius, Veſpaſien, Tite, Domitien, Nerva & Trajan. On croit qu'il en ſortit après la premiére ou ſeconde année de Trajan, ſe voyant négligé par cet Empereur. Il retourna en ſon païs, où il mourut cinq ou ſix ans après. Tite & Domitien lui firent du bien, & lui donnérent le même droit qu'aux Citoyens qui avoient trois enfans. Il fut créé Tribun, & fit voir qu'il étoit de l'Ordre des Chevaliers, auſquels dans l'amphithéâtre on donnoit un rang au deſſus des ſimples Citoyens. Nous avons quatorze livres de ſes Epigrammes, & un livre des Spectacles, qu'on y joint ordinairement; mais il y a apparence que tout ce qu'il avoit écrit, n'eſt pas venu juſqu'à nous. * Pline *le Jeune* parle avantageuſement de lui, *l.* 3. *Epiſt. ult.* Liſez auſſi Spartien, *in Ælio Vero.* Scaliger, *Poët. l.* 6. Lilio Giraldi. Domitius Calderinus. George d'*Alexandrie.* Pierre Crinitus. Ramirès de Prado. Matthieu Rader. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 339. *n.* 1165. édit. d'Amſterdam 1725, & divers autres qui ont écrit ſa Vie.

On a coutume de diviſer les Epigrammes de Martial en trois parties inégales. La plus petite comprend ce qu'il y a de bon; celle d'après, ce qu'il y a de médiocre, & la plus grande, ce qu'il y a de mauvais. C'eſt le jugement qu'il ſemble avoir voulu faire lui-même de ſes vers: & il n'a jamais mieux rencontré, que lorſqu'il a dit *l.* 1. *Epigr.* 17. de ſes propres Ouvrages,

Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala plura.

Ce Poëte eſt conſidéré comme le principal Auteur des pointes fondées ſur des jeux de mots; mais il ne peut avoir l'avantage ſur Catulle pour l'Epigramme, dont la force & la beauté eſt toute renfermée dans la penſée. L'amour des ſubtilitez & l'affectation des pointes dans le diſcours, avoit pris, dès le tems de Tibére ou de Caligula, la place du bon goût qui régnoit ſous l'empire d'Auguſte. Cette corruption s'introduiſit d'abord dans les Ecoles de Droit & de Rhétorique; enſuite elle gagna les Philoſophes & les Poëtes mêmes, ſur tout du tems de Néron; mais ſous le régne de Domitien, perſonne n'en fut plus infecté que Martial: outre cela, les obſcénitez font la plus grande partie de ſes Ouvrages. C'eſt ce que l'on remarque particuliérement à la fin de ſon troiſiéme livre, dans le ſeptiéme & dans l'onziéme. Pour remédier à ces inconvéniens, quelques perſonnes, dans ces derniers tems, ont jugé à propos de faire un recueil de celles des Epigrammes de Martial, qui ſe ſentent le moins des défauts de leur Auteur. Entre ceux qui ſe ſont donné ce ſoin, on peut nommer les Péres André Fruſius, Emond Auger, Matthieu Rader, Pierre Rodeille, Joſeph Jouvency, Jéſuites; & M. Nicole dans ſon Recueil Latin d'Epigrammes choiſies, qu'il a accompagnées de courtes Notes qui ſont fort claires. Quant au Livre des Spectacles ou de l'Amphithéatre, qui porte le nom de Martial, on croit qu'il n'eſt pas de ce Poëte. Une des meilleures éditions de Martial pour le texte, eſt celle de Vincent Coleſſon, Profeſſeur en Droit, qui fut faite vers l'an 1680, par l'ordre de Louïs XIV, Roi de France, pour les études de Monſeigneur le Dauphin.

MARTIAL (ſaint) Evêque de Limoges. Les Limoſins, fondez ſur une prétendue tradition de leur Egliſe, aſſurent que ce Prélat avoit été Diſciple du Fils de Dieu, & qu'il fut envoyé par ſaint Pierre dans les Gaules, où il prêcha dans l'Aquitaine; mais Grégoire de *Tours* ne met la miſſion de ſaint Martial que dans le troiſiéme ſiécle & ſous l'empire de Déce. M. de Cordes a publié ſur ce ſujet une belle Diſſertation; & M. Boſquet, Evêque de Montpellier, l'a inſérée dans le premier volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de France. On attribue à ſaint Martial deux Epitres, l'une aux Habitans de Bourdeaux, & l'autre à ceux de Toulouſe; mais elles ſont ſuppoſées. A l'égard des Synodes tenus à Limoges pour décider, ſi on devoit donner à ce Saint le nom d'Apôtre, comme vouloient les Limoſins, ou ſeulement celui de Confeſſeur, comme ſoutenoient quelques autres, ils ne ſont en cela d'aucune autorité. On y rapporte pluſieurs fables, auſſi bien que dans la Vie de ſaint Martial, imprimée à la fin d'Abdias. Il eſt certain que ſaint Martial ne vint en France que ſous l'empire de Déce. On fait ſa fête au 30 Juin. *Voyez* LIMOGES. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *A. C.* 74. Le Mire, *in Auct.* De Cordes, *Diſſert. de S. Mart.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

MARTIAL, Evêque de Mérida en Eſpagne, fut accuſé d'être du nombre des Libellatiques, dans le troiſiéme ſiécle, & fut chaſſé de ſon Siége. Saint Cyprien parle de lui & de Baſilide d'Aſtorga. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 52. 64. 68.

MARTIAL, ou Cornélius Martialis, Capitaine, dont Tacite célébre la valeur.

MARTIAL (Jules) à qui le Poëte Martial donne beaucoup de louanges.

MARTIAL. *Cherchez* GARGILIUS Martialis.

MARTIAL, Poëte François du XV ſiécle. La Croix-du-Maine dit, qu'il étoit Limoſin; mais le ſentiment général le fait venir d'Auvergne. La Chronique ſcandaleuſe, qui rapporte que ce Poëte fut attaqué en 1466, à Paris, d'une frenéſie qui l'obligea à ſe jetter par la fenêtre dans la rue, chûte qui le mit en danger de mourir, le nomme Maître Martial d'Auvergne, Procureur en la Cour du Parlement, & Notaire du Châtelet de Paris. Le P. le Long met ſa mort en 1508. C'étoit un des hommes de ſon ſiécle qui écrivoit le mieux, & avec le plus d'eſprit, & qui eſt plus connu par ſes Ouvrages que par les circonſtances de ſa vie. L'on a de lui *Les Arrêts d'Amour*, imprimez à Paris en 1528. Les Arrêts ſont en proſe, mais l'ouvrage eſt en vers. En voici quelques vers, pour juger de la verſification d'alors:

Environ la fin de Septembre
Que faillent violettes & flours,
Je me trouvai en la grand' chambre
Du noble Parlement d'amours;
Et advint ſi bien qu'on vouloit
Les derniers Arrêts prononcer,

Et

Et qu'à cette heure on appelloit
Le Greffier pour les commencer:
Si étoient illec bien six
A les rapporter & avoir,
Au milieu desquels je m'assis,
Pour en faire comme eux devoir, &c.

Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII, à neuf Pseaumes, & neuf leçons, contenant la chronique & les faits advenus durant la vie dudit Roi, Paris 1493; *Les dévotes louanges à la Vierge Marie*, à Paris, 1492 & 1509; *L'Amant rendu Cordelier à l'observance d'amour*, à Lyon, 1546. * *La Bibliothéque de* La Croix du Maine. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome 9. p.* 171 *& suiv.*

MARTIALIS. *Cherchez* JUVENTIUS ou JUVENCUS Martialis.

MARTIANAY (Jean) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, né à Saint-Séver-Cap, au Diocése d'Aire en Gascogne, le trentiéme Décembre 1647, fit profession à Toulouse le cinquiéme Août 1668, à l'âge de vint ans. Outre l'étude du Grec & de l'Hébreu, il s'appliqua à la Critique de l'Ecriture Sainte, dont il fit des leçons en divers Monastéres, à Arles, à Avignon, & à Bourdeaux. Ayant trouvé dans cette derniére ville *l'Antiquité des tems rétablie*, par le P. Pezron, il résolut de combattre son systême, & il commença par l'attaquer dans des Théses imprimées à Bourdeaux en 1687. Peu de tems après, ses Supérieurs l'ayant fait venir à Paris, il s'occupa à divers Ouvrages jusques à sa mort, arrivée le 16 Juin 1717. On l'accuse d'avoir été trop entêté de ses propres pensées, & trop aigre Censeur de celles d'autrui, qu'il n'approuvoit pas. M. le Clerc paroit en avoir fait peu de cas, & l'avoir regardé comme ne sachant ni Latin, ni Grec, ni Hébreu. Le P. Niceron croit que ce jugement est outré, tout comme les louanges que plusieurs Journalistes ont données au Pére Martianay. Voici le Catalogue de ses Ouvrages, *Défense du texte Hébreu, & de la Chronologie de la Vulgate, contre le Livre de l'*Antiquité des Tems rétablie; *Continuation de la défense du texte Hébreu, & de la Vulgate, contre Isaac Vossius Protestant, & contre les Livres du P. Pezron; Relation de la dispute de l'Auteur du Livre de l'*Antiquité des Tems rétablie, *contre le défenseur du texte Hébreu; Divi Hieronymi Prodromus, sive Epistola D. Joannis Martianay ad omnes viros doctos ac studiosos, cum Epistola Sancti Hieronymi ad Sunniam & Fretellam castigata ad Mss. codices optimæ notæ ac multiplici observationum genere illustrata; Sancti Eusebii Hieronymi Stridoniensis Presbyteri divina Bibliotheca antehac inedita, quinque Tomis in folio; Lettres à Mr. le Président Cousin sur son édition de Saint Jérôme; La Vie de Saint Jérôme, Prêtre Solitaire & Docteur de l'Eglise; Eruditionis Hieronymianæ Defensio adversus Joannem Clericum; Vulgata antiqua, Latina & Itala Versio Evangelii secundum Matthæum, nunc primum edita, & notis illustrata; Remarques sur la Version Italique de l'Evangile de Saint Matthieu qu'on a découverte dans de fort anciens Manuscrits; Traité de la vérité & de la connoissance des Livres de la Sainte-Ecriture; Continuation du premier Traité des Ecritures, où l'on répond aux difficultez qu'on a faites contre ce même Traité, & où l'on défend la Bible de Saint Jérôme contre la Critique de M. Simon; Traité Historique du Canon des Livres de la Sainte Ecriture, depuis leur premiére publication jusqu'au Concile de Trente; Traité méthodique, ou maniére d'expliquer l'Ecriture par le secours des trois syntaxes, la propre, la figurée & l'harmonique; Harmonie analytique de plusieurs sens cachez & raports inconnus de l'Ancien & du Nouveau Testament, avec une explication littérale de quelques Pseaumes, & le plan d'une nouvelle édition de la Bible Latine; Essais de Traduction ou Remarques sur les Traductions Françoises du Nouveau Testament; Le Nouveau Testament de Notre Seigneur Jesus-Christ, traduit en François sur la Vulgate, avec des explications littérales, tirées uniquement des pures sources de l'Ecriture; Prodromus Biblicus, sive conspectus facilis ac simplex expositionis novæ sacrorum Bibliorum, ex ipsis Divinarum Scripturarum sententiis parallelis penitus contextæ; Explication Historique du Pseaume* 67 selon la Vulgate, & 68 selon l'Hébreu, Exurgat Deus, *avec une Réponse aux Réflexions critiques d'un Docteur en Théologie, touchant quelques endroits du Nouveau Testament de D. Jean Martianay; Traité des Vanitez du siécle; Traduction de Saint Jérôme, ou de son Commentaire sur l'Ecclésiaste, avec de nouvelles Réflexions; Les trois Pseautiers de Saint Jérôme, traduits en François avec des explications littérales, harmoniques & morales, tirées des Ouvrages de ce Pére; Vie de Magdelaine du Saint Sacrement, Religieuse Carmélite du Voile blanc; Réponse à une Dissertation sur un passage du second Livre de Saint Jérôme contre Jovinien; Lettre à M. Chevreau sur un passage de Saint Jerôme, dans la Préface de son Commentaire sur Joël; Réponse à M. Carrel sur l'explication d'un passage de Saint Jérôme, tiré de sa Préface sur la Version des Pseaumes.* * *Biblioth. Bened. S. Mauri.* Bern. Pez, *Biblioth. Hist. & Crit. des Auteurs de la Congrég. de S. Maur. Journal des Savans du neuviéme Août* 1717. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 100 *& suiv.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle. Voyez* son Eloge, & celui de ses Ouvrages, *Histoire de Littérature, tome* 4.

MARTIANI, ville. *Voyez* GIRCONA.

MARTIANUS CAPELLA. *Cherchez* CAPELLA.

MARTIEN (saint). *Voyez* NICANDRE (Saint).

MARTIEN, Martyr. *Voyez* l'Article de MARTYRE (Saint).

MARTIGNAC (Etienne Algay, Sieur de) commença vers l'an 1670, à donner en François diverses Traductions en prose de quelques Poëtes Latins. Elles sont meilleures que celles qu'on avoit publiées avant lui sur les mêmes Auteurs, sans excepter même M. de Marolles. Il a traduit les trois Comédies de *Terence*, ausquelles MM. de Port-Royal n'avoient pas voulu toucher; *Horace* tout entier; *Perse* & *Juvénal*; *Virgile*; & si on excepte la version d'un ou de deux Livres de l'Enéïde séparez, faite par M. le Maître, il n'y en a point, de celles qui ont paru en prose, qui doivent lui disputer le prix. Ces Traductions sont fidelles, exactes & claires, mais ce qu'il y a de particulier, c'est que Martignac a soin d'ajuster l'ancienne Géographie avec la moderne. On a aussi de lui une Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. Il avoit commencé celle de la Bible: son dernier Ouvrage fut la Vie des Archevêques & derniers Evêques de Paris du XVII siécle. Il mourut en 1698, âgé de 70 ans. * *Journal des Savans du* 28 *Novembre* 1698. *La Guerre des Auteurs, p.* 94. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 382. *n.* 958: *& tome* 2. *partie* 3. *p.* 554. *n.* 978. édit. d'Amsterdam 1725.

MARTIGNANO, ancien bourg de l'Hétrurie. Il est dans le Duché de Bracciano, dans la Province du Patrimoine de S. Pierre, entre les petits Lacs de Martignano & de Straccia-Capa, à cinq lieues de Rome, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTIGNY, MARTINACH, bon bourg du Païs de Valais, allié des Suisses. Ce bourg est près du Rhône, sur la Dranse, qui le divise en deux parties jointes par un pont, & il est considérable par ses bonnes mines de fer. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTIGUES. *Cherchez* MARTEGUES.

MARTIN (Saint) Pape. *Cherchez* MARTIN, I de ce nom, Pape.

MARTIN (Saint) Evêque de Tours dans le IV siécle, étoit Hongrois de nation. Il naquit vers l'an 316, à Sabarie ville de Pannonie, à présent Stain, dans la Basse Hongrie. Il fut élevé à Pavie: son pére étoit Tribun militaire, & il fut lui-même destiné au service. A l'âge de dix ans, il se retira dans l'Eglise des Chrétiens malgré ses parens, qui étoient Payens, & prit le dessein de vivre dans la retraite; mais il fut enrôlé malgré lui dans la milice. Sa profession ne l'empêcha pas de pratiquer les vertus Chrétiennes, & sur-tout d'exercer la charité envers les pauvres. Ayant un jour rencontré un pauvre tout nud, pendant un rude Hiver, aux portes de la ville d'Amiens, il coupa son habit en deux, pour en donner la moitié à ce pauvre. On rapporte qu'il eut la nuit une vision dans laquelle Jésus-Christ lui apparut revêtu de cette moitié d'habit, disant aux Anges, *C'est Martin qui ma revêtu de cet habit, quoiqu'il ne soit encore que Catéchuméne.* Il reçut bientôt après le batême, & obtint enfin son congé de l'Empereur, quoiqu'avec peine. Il se retira donc après cinq ans de service, & passa plusieurs années à mener une vie solitaire. Il sortit ensuite de sa solitude pour aller trouver saint Hilaire, Evêque de Poitiers, qui lui conféra l'Ordre d'Exorciste. Voulant s'en retourner en son païs, pour visiter ses parens & les convertir, il fut attaqué en chemin par des Voleurs, qui voulurent le tuer, & se saisirent de lui; mais il en convertit un, & arriva enfin en Pannonie. Il convertit sa mére, & s'opposa fortement aux Evêques Ariens, qui dominoient dans l'Illyrie. Etant revenu en Italie, & apprenant que l'Eglise des Gaules étoit aussi dans le trouble, & que saint Hilaire en avoit été banni, il se retira près de la ville de Milan; mais Auxence, qui en étoit Evêque, étant Arien, le chassa. Martin se retira dans la petite Isle appellée Gallinaire, sur les côtes de la Ligurie, près de la ville d'Albinga. Quand il apprit que saint Hilaire revenoit de son exil, il alla le joindre, & vint s'établir près de Poitiers, où il fonda le Monastére de Ligugé, où il assembla une nombreuse Communauté de Religieux. Quelque tems après, l'Eglise de Tours étant venue à vaquer par la mort de saint Lidoire, Martin fut enlevé de force, proclamé Evêque par le peuple, & sacré le douziéme du mois de Juin l'an 371, ou selon d'autres, 374 ou 375. Le changement d'état ne lui fit point changer de maniére de vivre. Il demeura quelque tems dans une cellule, qui tenoit à l'Eglise; mais souffrant trop de distraction par les visites qu'il recevoit, il établit un Monastére à deux milles de la ville, entre la Loire & une roche escarpée. Il s'y fit une cellule de bois; & la plupart des Fréres habitoient dans des trous qu'ils avoient creusez dans le rocher; c'est le lieu où est à présent l'Abbaye de Marmoûtier. Il fonda depuis d'autres Monastéres. Ayant été obligé d'aller à la Cour de l'Empereur Valentinien, qui étoit alors dans les Gaules, ce Prince qui ne l'avoit pas voulu d'abord recevoir, lui fit ensuite beaucoup d'honneur. Il combattit fortement les restes du Paganisme qui étoient dans son Diocése, & reprima les superstitions qui y régnoient. Le Tyran Maxime s'étant emparé des Gaules après la mort de l'Empereur Gratien, saint Martin l'alla trouver à Tréves; & fit tous ses efforts pour empêcher que l'on ne condamnât à mort les Priscillianistes, poursuivis par Ithace & Idace, Evêques d'Espagne. Nonobstant les remontrances de saint Martin, ces deux Evêques ayant obtenu la condamnation de ces Hérétiques, saint Martin revint à Tréves l'année suivante, & Maxime le sollicita de communiquer avec les Evêques, qui avoient poursuivi ce procès. Il fit beaucoup d'honneur à saint Martin, & l'engagea enfin, en le menaçant de faire mourir ceux pour qui il venoit demander grace, de communiquer avec Ithace & les autres Evêques de son parti; mais saint Martin se repentit bientôt de ce qu'il avoit fait, quitta promptement la ville de Tréves, & revint à Tours. Il mourut à Candes le huitiéme Novembre de l'an 397, suivant le sentiment le plus probable, quoique contesté. Son corps fut porté à Tours, & enterré entre les corps de saint Gatien & de S. Lidoire ses prédécesseurs. Les Evêques du Concile de Tours, tenu en 461, honorérent la mémoire de saint Martin. Ses Reliques furent transférées l'an 472, dans l'Eglise que l'on appelle à présent de saint Martin, qui étoit alors desservie par des Moines. Pendant les guerres des Normands, dans le IX siécle, son corps fut porté à Auxerre, où il demeura 31 ans. Il fut reporté à Tours en 887, où il a

été conſervé. Saint Martin eſt le premier des ſaints Confeſſeurs auſquels l'Egliſe Latine ait rendu un culte public. Les François venus dans les Gaules l'honorérent d'une maniére particuliére, & ce culte paſſa dans les païs étrangers. Nos anciens François avoient tant de reſpect pour la mémoire de ce Saint, qu'ils portoient ſa chape à la guerre, & comptoient les années depuis le trépas de ce ſaint Prélat. On fait ſa fête au onziéme de Novembre, que l'on croit être le jour de ſa mort, mais qui eſt plutôt celui de ſa ſépulture; car s'il eſt mort un Dimanche l'an 397, comme nous l'aſſure ſaint Grégoire de *Tours*, il faut que ce ſoit le huitiéme & non pas le onziéme de Novembre. Grégoire de *Tours*, Sulpice Sévére, Paulin de Périgueux, & Fortunat, ont parlé avantageuſement de ce Saint, & ſur-tout le ſecond, qui étoit ſon Diſciple, & qui a écrit plus particuliérement ſa Vie. * *Voyez* auſſi les Auteurs de l'Hiſtoire de France, Baronius & Sponde, *in Annal. Eccl.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

Grégoire de *Tours* dit que cette mort arriva ſous Céſaire & Atticus, Conſuls en 397; Joſeph Scaliger la met en 395; le Pére Petau en 401; Baronius, Calviſius, &c. en 402; & les Péres Bollandus, Sirmond, Labbe, &c. la fixent en 400. Ces différentes opinions ſont fondées ſur quelques raiſons qui paroiſſent aſſez plauſibles, & confirmées par l'autorité de Grégoire de *Tours*, ou par celle de Sulpice Sévére, de Proſper ou de Sigebert. Ceux qui ſoutiennent que ce fut en 400, ſe fondent ſur ce qu'en l'an 400, ſous le Conſulat d'Aurélien & de Stilicon, le onziéme Novembre tomba ſur un Dimanche. Outre cela Grégoire de *Tours* met la mort de Clovis cent douze ans après celle de ſaint Martin. Clovis mourut le 27 Novembre de l'an 511. Sulpice Sévére met ſeize années commencées depuis que, ſous le Conſulat d'Evode en l'an 386, Saint Martin ſe trouva à Tréves près de Maxime, juſqu'à ſa mort; & ſi ce Saint fût mort avant l'an 400, comme quelques-uns l'aſſurent, il n'y a pas d'apparence que Sulpice eût oublié d'en parler; néanmoins le témoignage de Grégoire de *Tours* doit l'emporter ſur des conjectures. * *Conſultez*, outre les Auteurs que je viens d'alléguer, Scaliger, Pétau, le Pére Labbe, *in Excurſion. &c.*

PAPES.

MARTIN (Saint) I de ce nom, Pape, natif de Todi dans le Duché de Spolete, ſuccéda à *Theodore* le premier Juillet de l'an 649. Auſſi-tôt après ſon élection, il aſſembla à Rome un Concile de cent cinq Evêques, où, après avoir lu & examiné très ſoigneuſement tout ce qui s'étoit écrit de plus important de part & d'autre touchant l'Héréſie des Monothélites, on établit les deux volontez & les deux opérations de Jéſus-Chriſt. On les expliqua par vint Canons; & Théodore Evêque de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul Patriarche de Conſtantinople, Cyrus d'Alexandrie, & divers autres y furent déclarez Hérétiques. On condamna auſſi l'Edit d'Héraclius, nommé *Ecthéſis*, & celui de Conſtant nommé *Typus*, que Paul de Conſtantinople avoit fait afficher aux portes de l'Egliſe comme un Formulaire de Foi. L'Empereur Conſtant fit mourir cruellement les Défenſeurs de la Foi Orthodoxe en Orient, & envoya ordre d'arrêter le Pape en Occident. On dit que celui qui avoit ordre de ſe ſaiſir du ſaint Pontife, lorſqu'il ſeroit à l'autel, perdit la vue. Depuis, Saint Martin ayant été arrêté le 16 Juin 653, par ordre de l'Exarque Théodore Calliopas, fut conduit à Conſtantinople, & de là relégué par Conſtant dans la Cherſonéſe, où il finit ſes jours par un long martyre, au milieu de mille incommoditez, le 12 Novembre de l'an 655, ſix ans un mois & 26 jours après ſon élevation ſur le Saint Siége. Il écrivit diverſes Epitres, & nous en avons dix-huit dans l'édition des Conciles de Binius & ailleurs. *Eugéne* I avoit été élu en ſa place par ordre de Conſtant. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontificum.* Baronius, *in Annal. & Martyr. &c.* M. Du Pin *Biblioth. des Aut. Eccl. du VII ſiécle.*

MARTIN II, dit IV par ceux qui mettent Marin II & III au nombre des Papes du nom de Martin, fut élu après Nicolas III le 22 Février de l'an 1281. Il étoit François, né à Andrecelles dans la Province de Brie, d'où il prit le nom de *Simon de Brie.* Après avoir été Thréſorier de S. Martin de Tours, & nommé Garde des Sceaux du Roi S. Louïs, depuis 1260 juſqu'en 1261, il fut fait Cardinal du titre de ſainte Cecile, l'an 1261, par Urbain IV. Le Siége avoit vaqué ſix mois, lorſqu'on le mit ſur le Siége Pontifical à Viterbe. La ville de Rome étoit alors diviſée par différens partis: ce qui obligea le Pape d'aller recevoir la couronne à Orviéto, croyant la ville où il avoit été élu, excommuniée, à cauſe de quelque violence qu'on y avoit faite aux Cardinaux aſſemblez en Conclave. Après cette Cérémonie, il s'appliqua uniquement à procurer le bien de l'Egliſe. Un de ſes fréres l'étant venu voir, quelque tems après ſon élection, il le renvoya, & ne lui donna qu'autant d'argent qu'il lui en falloit pour les frais de ſon voyage, diſant qu'il ne pouvoit pas diſpoſer des revenus du Saint Siége, dont il n'étoit que l'Oeconome. Il appaiſa les diviſions qui troubloient la ville de Rome; & ayant appris avec un déplaiſir extrême la barbarie des Siciliens contre les François, *aux Vêpres Siciliennes*, l'an 1282, il excommunia Pierre d'Aragon qui en étoit auteur, & Michel Paléologue Empereur d'Orient, qui s'étoit ligué avec le même Roi. L'an 1285, Martin étant à Pérouſe, y fit l'office le jour de la fête de Pâques 25 Mars, & mourut trois jours après. Il avoit tenu le Siége quatre ans, un mois & ſept jours. *Honoré* IV lui ſuccéda. * Platine. Du Chêne. Papire Maſſon, &c. *in Vit. Pont.* Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccl.*

MARTIN III, dit V, Romain, nommé *Othon* ou *Eudes Colonna*, Cardinal du titre de ſaint George au voile d'or, fut fait Pape au Concile de Conſtance, après que Gregoire XII y eut fait une abdication volontaire du Pontificat; & que Jean XXIII y eut été dépoſé, auſſi bien que l'Antipape Pierre de la Lune, qui ſe faiſoit nommer Benoît XIII. Les Péres du Concile, qui ſouhaitoient de finir un Schiſme qui partageoit l'Egliſe depuis quarante années, trouvérent à propos de procéder à l'élection d'un ſeul Pape, qui devoit être faite pour cette fois ſeulement par les Cardinaux avec trente Prélats ou autres perſonnes Eccléſiaſtiques, tirées des Nations qui étoient au Concile. Enſuite les Cardinaux & ces Electeurs entrérent au Conclave, qui fut tenu dans la maiſon de ville de Conſtance, où ſix jours après ils élurent Martin V, qui fut couronné le onziéme Novembre 1417. Il étoit fils d'*Agapet* Colonna, avoit été fait Cardinal en 1405 par Innocent VII, & avoit exercé diverſes Légations. Le Pape préſida à la XLII Seſſion du Concile, & aux ſuivantes, & n'oublia rien pour conſerver la paix dans l'Egliſe. Ce fut au mois de Février 1418, que Martin fulmina une Bulle contre les Huſſites. Là, entre les queſtions qu'il veut que l'on faſſe à celui qui ſera ſuſpect d'être attaché à la doctrine de Jean Hus, cette demande eſt remarquable, *S'il n'eſt pas bien perſuadé que tous les Conciles généraux & celui de Conſtance en particulier repréſentent l'Egliſe univerſelle, & que ce que ce dernier Concile a approuvé & approuve pour le bien de la foi, & pour le ſalut des ames, doit être tenu & approuvé par tous les Fidéles, & que ce qu'il a condamné comme contraire à la Foi & aux bonnes mœurs, doit tout de même paſſer pour être bien condamné.* Mrs. *Richer* & *Du Pin*, malgré les Obſervations de *Schelſtrate*, ſe ſervent de la Bulle de Martin V, pour prouver la ſupériorité du Concile ſur le Pape, & on s'en ſervit au Concile de Bâle pour établir la même prétention. Au mois de Mars 1418, le Pape écrivit aux Huſſites de Bohême pour les engager à entrer, ſans différer, dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il leur repréſente que ſi juſqu'alors on les avoit en quelque ſorte épargnez, on ne l'avoit fait qu'en conſidération de l'Empereur, du Roi de Bohême, & d'un Royaume qui avoit toujours paru ſi fidéle à l'Egliſe. Mais en même tems il les menace de toute la rigueur des Loix, s'ils perſévérent dans leur obſtination. Il envoya enſuite le Cardinal *Jean Domini* ſon Légat en Bohême pour ramener les Huſſites, mais tous ſes efforts furent vains. Le ſixiéme Mars de la même année, le Pape qui vouloit s'attacher fortement l'Empereur, conſacra ſolennellement *la Roſe d'or*, & la fit porter à Sigiſmond avec beaucoup de pompe. Quelque tems après le Pape donna une Conſtitution, par laquelle il défendoit d'appeller du jugement du Pape à celui du Concile Gerſon réfuta cette Conſtitution par un Traité où il examine, *s'il eſt permis d'appeller du jugement du Pape & en quel cas.* Finalement dans la Seſſion 45, tenue le 12 Avril, le Pape congédia l'Aſſemblée en accordant de grandes Indulgences à tous les Membres du Concile, & partit le 15 Mai ſuivant. Il ſe rendit à Mantoue: c'eſt là qu'en 1419, il donna une Bulle bien favorable aux Juifs, contre leſquels il en avoit fulminé une menaçante l'année précédente. Par la derniére Bulle il veut qu'on ne les inquiéte en rien, pourvu qu'ils ne faſſent rien contre les bonnes mœurs & au mépris de la Foi Catholique. De Mantoue il alla à Ferrare, & à Florence, où il ſéjourna un an & demi, & où il renouvella l'excommunication contre *Pierre de la Lune.* Il partit de Florence le onziéme Septembre 1420, & arriva à Rome le 22, où il fut reçu comme un Dieu tutélaire. Touché du triſte état où étoit la ville, il mit tout en œuvre pour lui rendre ſon premier éclat. Après la mort de Grégoire XII, il reçut humainement Jean XXIII, & le fit Doyen du Collége des Cardinaux. Il eut plus de peine à ramener Benoît, qui n'étoit ſuivi que de quatre Cardinaux, deux deſquels l'abandonnérent. Cependant toute la Chrétienté reconnut Martin, excepté le petit lieu de Paniſcola en Catalogne, où s'étoit retiré l'Antipape, qui menaçoit encore l'Egliſe de nouveaux troubles, parce qu'il étoit appuyé par Alfonſe Roi d'Aragon. Celui-ci ſe ſentant offenſé de ce que le Pape prenant le parti de Louïs d'Anjou, lui avoit donné le titre & l'inveſtiture du Royaume de Naples, rechercha les moyens de s'en venger. Le Concile de Conſtance dans la XLIV Seſſion en avoit aſſigné un qui ſe devoit tenir à Pavie en 1423, & lequel, à cauſe de la peſte, fut transféré à Sienne pour l'année ſuivante. Alfonſe s'imagina que c'étoit une occaſion de ſe venger du Pape, en remettant ſur le tapis les prétentions de Benoît. Pour cela il envoya un Ambaſſadeur, qui par préſens & par promeſſes, fit tout ce qu'il put pour établir l'obéïſſance du faux Pontife, & pour détruire celle de Martin; mais la mort du premier, qui finit ſes jours l'an 1424, en ſon obſtination dans ſon château de Paniſcola, fit prendre d'autres meſures à Alfonſe. Ce Prince fit enſorte que les deux Cardinaux qui reſtoient, élûrent Gilles de Mugnos Eſpagnol, Chanoine de Barcelone, qui ſe fit nommer Clement VIII & qui créa des Cardinaux. Les Péres du Concile de Sienne condamnérent cette élection; mais le Pape Martin craignant ſagement que ce mal ne prît racine, fit diſſoudre cette Aſſemblée, & convoqua un Concile à Bâle à ſept ans de là. Cependant il traita avec le Roi d'Aragon, fit enſorte que l'Antipape céda en 1429, & ſe contenta de l'Evêché de Majorque. Ainſi le Schiſme, qui avoit cauſé tant de maux à l'Egliſe pendant 51 ans, fut entiérement aſſoupi par la prudence de Martin. Il avoit déja envoyé à Conſtantinople, pour tâcher de finir le Schiſme des Grecs; mais l'exécution de ce projet étoit réſervée à ſon ſucceſſeur Eugéne IV. Le Pape Martin fit une Conſtitution celébre, en faveur des Eccléſiaſtiques contre les Juges ſéculiers. Il mourut d'apoplexie à Rome âgé de 63 ans, le 20 Février 1431, célébre pour avoir parfaitement établi l'union de l'Egliſe, le repos de l'Italie & de la ville de Rome, qu'il remit dans ſon ancien éclat. Il avoit tenu le Saint Siége 13 ans, trois mois & 12 jours, & avoit

avoit composé divers Ouvrages. Son successeur fut *Eugéne* IV. Consultez Louïs Jacob. * *Bibliotb. Pontif.* Les Actes du Concile de Constance, Bzovius, Sponde & Rainaldi *in Annal. Eccl. Hist. du Schisme* par M. Pithou, M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

MARTIN (Saint) Abbé de Vertou en Bretagne, naquit à Nantes, vers l'an 527, d'une des meilleures familles de la ville. Quand ses études furent faites, il embrassa l'état Ecclésiastique. Il ne fut pas plutôt Diacre, que Félix son Evêque l'employa au Ministére de la prédication, & l'envoya dans une ville proche de Nantes nommée Herbauge, pour y annoncer l'Evangile. Les Habitans de cette ville ne voulurent point l'écouter. On dit que S. Martin, averti par une révélation de ce qui devoit arriver à cette ville, s'en retira avec son hôte nommé Romain, & qu'aussi-tôt la ville fut inondée & abîmée par les eaux, qui formérent dans ce lieu un grand lac qu'on y voit encore. Il ne resta que l'endroit le plus élevé de la ville, qui fut réduit en un village. S. Martin n'ayant pas réussi, entreprit plusieurs voyages, & parcourut toute l'Europe. Etant de retour en Bretagne, il se bâtit un hermitage dans la forêt du Menne. Après y avoir demeuré quelque tems seul, il s'y forma une Communauté, & ensuite il alla bâtir un Monastére dans le lieu le plus reculé de la forêt, appellé Vertaw, maintenant Vertou, à deux lieues de la ville de Nantes, où il fit pratiquer une Régle qu'il avoit apportée d'Italie. Il fonda encore d'autres Monastéres d'hommes & de filles, & mourut le 24 Octobre l'an 601, âgé de 74 ans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints.*

MARTIN (Saint) Evêque de Braga en Portugal, qui vivoit dans le VI siécle, étoit de Pannonie ou de Hongrie. Ayant quitté son païs assez jeune, il fit un voyage en Palestine. De là il passa en Galice, où il prêcha la Foi Catholique à Théodémire Roi des Suéves qui étoit Arien, & le convertit; & après avoir été pendant quelque tems Abbé de Dumes près de Braga, il fut élevé sur le Siége Episcopal de cette ville, & présida au second Concile de Braga, tenu l'an 572, qui étoit le 610 de l'Ere d'Espagne. Le Cardinal Baronius croit qu'il mourut l'année d'après la célébration de ce Concile; mais il y a plus d'apparence que ce ne fut qu'en 580. Il eut pour successeur Pantarde, le même qui souscrivit au troisiéme Concile de Tolède en 589. Isidore de *Seville* dit qu'il avoit lu de lui un Livre intitulé, *de la difference des quatre Vertus cardinales;* & un volume d'Epîtres. Le premier Ouvrage fut dédié au Roi Ariamire, qui le chérissoit & l'honoroit pour sa doctrine & pour sa sainteté. C'est le même que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, & dans un volume à part imprimé à Bâle, par les soins de Gilbert Nozoréne, avec ce titre, *Formula honestæ vitæ, sive de differentiis quatuor Virtutum cardinalium.* Le même Prélat recueillit aussi des Canons Orientaux au nombre de vintcinq, qu'il présenta au même Ariamire & au Synode de Braga. Ces Canons sont dans l'édition des Conciles de Binius. On attribue encore à cet Evêque une Traduction des Sentences des Péres d'Egypte, que nous avons dans les Vies des Péres de Rosweide. Le X Concile de Tolède fait mention de lui. * Sigebert, *in Cat. c.* 19 & 117. Saint Isidore, *de Vir. Illust. c.* 22. Honore d'*Autun*, *de Lumin. Eccl. l.* 3. *c.* 26. Trithême. Baronius. Bellarmin. Garsias Loaisa. Ambroise Moralès. Arnoult Wion. Possevin. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Ecclésiastiques du VI siécle.*

MARTIN, Roi d'Aragon, second fils de *Pierre* IV, dit *le Cérémonieux*, usurpa la Couronne en 1395, après la mort de son frére *Jean* I, qui mourut d'une chute de cheval à la chasse, & au préjudice de deux filles qu'il avoit laissées, *Jeanne* femme de *Matthieu* Comte de Foix, & *Yolande* femme de *Louïs* II, Roi de Naples, Comte de Provence. Martin avoit un fils de même nom, qu'il maria avec *Marie*, fille de *Frédéric* III, dit *le Simple*, Roi de Sicile; mais il eut le chagrin de voir mourir ce Prince sans enfans, & mourut lui-même le 31 Mai de l'an 1410, le dernier de la famille des Comtes de Barcelone. * Surita, *in Ind. l.* 3. Mariana, *l.* 19.

MARTIN ou MARTINUS POLONUS, est ainsi nommé, parce qu'il étoit sans doute natif de Pologne, bien que quelques-uns le fassent Ecossois, & les autres François. Volaterran, qui a écrit qu'il avoit pris naissance à Carsola, ville d'Italie en Ombrie, le confondoit, selon toutes les apparences, avec un MARTIN de Carsola, dont il fait mention au *l.* 22. en ces termes, *Pontificum Romanorum, seu temporum eorum Historias scripsere Vincentius & Martinus Carsolanus, &c.* Martin de Pologne étoit Religieux de l'Ordre de saint Dominique; & non de Cîteaux ou de saint Benoît, comme l'ont écrit Charles de Visch, Auteur de la Bibliothéque de Cîteaux, Gaspard Jongelin dans son Livre intitulé *Puerpera sancti Bernardi*, & divers autres. Il fut Pénitencier de Jean XXI & de Nicolas III, qui le nomma à l'Archevêché de Gnesne en Pologne; mais dans le tems que Martin en alloit prendre possession, il mourut à Bologne le 29 Juin de l'an 1278. Quelques Auteurs le font Archevêque de Cosence, & d'autres de Bénévent; cependant il est sûr qu'il n'eut que l'Archevêché de Gnesne, auquel Nicolas III l'éleva, les Electeurs ne pouvant pas s'accorder pour la nomination d'un Prélat. Martin avoit écrit une Chronique, qui finit dans certaines éditions l'an 1320: ce qui a fait croire à quelques Auteurs qu'il vécut jusqu'à ce tems. Mais ce doit être une addition de quelque autre Ecrivain; car Martin marque le tems auquel finit son Ouvrage, dans la Préface en ces termes, *Ego F. Martinus Domini Papæ Pœnitentiarius & Capellanus, ex diversis Chronicis & gestis summorum Pontificum & Imperatorum, præsens opusculum usque ad Joannem XXI Papam deduxi inclusivè.* Ce Pape mourut l'an 1277. On a ajoûté diverses choses à la Chronique de Martin Polonus; entre autres, l'Histoire de la Papesse Jeanne, qui se trouve dans l'édition de Bâle de l'an 1559, & d'Anvers de l'an 1574; mais ces additions ont été retranchées dans l'édition qu'en a faite Jean Fabricius, de l'Ordre de Prémontré, sur un ancien Manuscrit du tems, imprimé à Cologne en 1616. On lui attribue encore des Sermons, imprimez à Strasbourg en 1486 & 1488. Quelques autres ont remarqué qu'il avoit fait une Somme de Droit Canon, appellée Martinienne, & un Traité des choses mémorables de Rome. * Onuphre, *in Chron.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Léandre Alberti, & Antoine de *Sienne*, *de Vir. Illust. Ord. Dominic.* Simon Starovolscius, *de Script. Polon.* Arnoult Wion, *in Ligno vitæ.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 60. Possevin, *in Apparat. Sacro.* Gesner, *in Bibliotb.* Bzovius & Sponde, *in Annal. &c.*

MARTIN d'ALNEVICK, Anglois, que Pitseus appelle *Alnewik*, natif d'un village de ce nom, vivoit dans le XIV siécle. Il étoit Religieux de l'Ordre de S. François, composa quatre Livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, un de Disputes, une Chronique, & mourut en 1336.

MARTIN PORE'E, de l'Ordre des Fréres Mineurs, fit un Traité pour défendre l'assassinat du Duc d'Orléans fait l'an 1407 par l'ordre du Duc de Bourgogne, & en récompense fut fait Evêque d'Arras. Ce Traité se trouve manuscrit dans la Bibliothéque du Collége de Navarre, avec la Réponse. Porée fut un des Ambassadeurs du Duc de Bourgogne au Concile de Constance. Il présenta la Lettre du Duc le 26 Mai 1415. Jean Gerson & Pierre de Versaille protestérent contre cette Lettre. Il plaida la cause du Duc de Bourgogne, recusa le Cardinal de Cambrai, & présenta ensuite un Mémoire contre Gerson comme s'il eût été ennemi du Duc, & que sous prétexte de zéle pour la Foi, il n'eût eu en vue que de flétrir la réputation de ce Prince. Le onziéme Octobre l'Evêque présenta un Ecrit avec ce Dilemme: Ou les propositions de Jean Petit sont de foi, & alors l'Evêque de Paris n'a pu les condamner sans empiéter sur les droits du Siége Apostolique ou du Concile; ou elles ne sont pas de foi, & alors l'Evêque de Paris n'a pas pu les condamner & ordonner que l'on crût le contraire. Il fit un voyage en Angleterre, & mourut le sixiéme de Septembre de l'an 1426. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XV siécle.* Lenfant, *Hist. du Concile de Constance, &c. p.* 248. *&c.*

MARTIN de LEDESMA, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Ledésma, bourg d'Espagne dans le Royaume de Léon, étoit Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & fut fort estimé de Jean III, Roi de Portugal. Il enseigna pendant 30 ans la Théologie dans l'Université de Conimbre, & mourut en 1574, après avoir refusé l'Evêché de Viseu. Il laissa des Commentaires sur le quatriéme Livre du Maître des Sentences. Possevin & quelques autres se sont trompez, en lui attribuant un Traité du Mariage; car cet Ouvrage intitulé, *de magno matrimonii sacramento*, a été composé par Pierre Ledésma de Salamanque. * Louïs Sousa. Nicolas Antonio. Le Mire, &c.

MARTIN de LAON, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville en Picardie, Chartreux, Prieur de la Maison du Val S. Pierre, écrivit un Ouvrage intitulé, *Parænetica*, que Petreius publia en 1607. Un grand Homme de ce tems composa ces vers à sa louange:

> *Pio, Lauduni alumnus, atque filius,*
> *Martine, sic exuberat tua indoles*
> *In entheas ignita prosperè faces,*
> *Ut quod volutas corde, quod præcordiis,*
> *Sit non nisi cœleste, non nisi sacrum, &c.*

* Petreius, *in Bibliotb. Carthus.* Possevin, *in Appar. sacro, &c.*

MARTIN DU BELLAY. Cherchez BELLAY.

MARTIN LE MAITRE, natif de Tours, étoit Docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la Société de Navarre, & Principal du Collége de Sainte-Barbe. Quoiqu'il fût d'une condition fort basse, puisqu'il étoit fils d'un Boucher, il parvint à la charge d'Aumônier & de Confesseur du Roi Louïs XI. Il s'étoit rendu célébre par les Traitez de Philosophie & de Morale qu'il avoit enseignées. On a de lui un Traité de la Valeur, imprimé à Paris l'an 1489; un Traité de la Tempérance, imprimé dans la même ville l'an 1490; un Traité des Conséquences, suivant la doctrine des Nominaux, imprimé à Paris sans date; une Explication des Universaux de Porphyre, imprimée à Paris l'an 1499; & une Question du Destin, imprimée au même endroit. Cet Auteur fut reçu Bachelier l'an 1469, prit le bonnet de Docteur en 1473, & mourut en 1482. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccl. du XV siécle.*

MARTIN (André) Prêtre de l'Oratoire, natif de Poitou, entra jeune dans l'Oratoire, & s'est rendu célébre par la maniére surprenante avec laquelle il possedoit les Ouvrages de S. Augustin. Les Théses qu'il fit imprimer à Saumur *in quarto*, lorsqu'il y enseignoit la Théologie, ont été fort recherchées. Il a donné sous le nom d'Ambroise Victor, la *Philosophie Chrétienne*, toute tirée des Ouvrages de S. Augustin, & composée des paroles de ce Pére: il y en a sept volumes, imprimez à Saumur & à Paris l'an 1667, & l'an 1671. Le Pére Martin est mort à Poitiers le 26 Septembre 1695. * M. Du Pin, *Bibliotb. des Auteurs Ecclésiastiques, du XVII siécle.*

MARTIN, dit *Garat*, de Laino dans la Calabre, Jurisconsulte très renommé, laissa divers monumens de son esprit dans les Ouvrages que nous avons de lui. * Forster, *Hist. Jurisc. l.* 3. *c.* 35.

MARTIN (Raimond) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Subiratz ou selon d'autres Sabirats en Catalogne

talogne, au commencement du XIII siécle. Il fut un de ceux de cet Ordre qui furent choisis suivant le réglement du Chapitre général, tenu à Tolède l'an 1250, pour étudier l'Hébreu & l'Arabe, où il se rendit l'un des plus habiles hommes de son siécle, & il se servit de la connoissance de ces Langues pour ramener les Maures & les Juifs à la Foi. Il fut un de ceux que Jacques I, Roi d'Aragon, employa en 1264, pour examiner le Talmud; & il fut envoyé ensuite à Tunis vers l'an 1268, pour travailler à la conversion des Maures. On assûre qu'il avoit fait plusieurs Ouvrages en Arabe contre les Sarazins, & il en fit encore un autre en Latin contre les Juifs, qu'il intitula *Capistrum Judæorum*: mais s'étant apperçu qu'ils ne daignoient pas lire les Livres Latins, il en composa un autre en Latin & en Hébreu, qu'il intitula *Pugio fidei Christianæ*, & qui après avoir été longtems manuscrit, fut enfin imprimé en 1651, à Paris, par les soins de François Bosquet Evêque de Montpellier, & de Joseph de Voisin, Conseiller au Parlement de Bourdeaux. Porchet de Salvatius, Chartreux, avoit tiré de cet Ouvrage plusieurs choses, qu'il avoit insérées dans un de ses Traitez. Pierre Galatin, Cordelier, a copié ce dernier dans son Livre *de Arcanis Catholicæ Veritatis*. Il en a été fait une nouvelle édition en 1687, à Leipsic, avec une belle Introduction de Carpzovius. Raimond étoit encore vivant en 1286, mais comme il comptoit alors la 50 année de sa profession, il ne doit pas avoir vécu longtems depuis. * Echard, *Script. Ord. Præd.* Altamura, *Biblioth. Ord. Prædic.* Naudé, *in Biblioth. Politica.* Bartholocci, *Biblioth. Rabbin.* M. Du Pin, *Continuation de l'Hist. des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.*

* MARTIN (Matthieu) Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Théologien & Définiteur de sa Province, a publié un Livre qui a pour titre *les Apennages d'un Chevalier Chrétien*, en faveur de Herman de Mérode, Baron de Tresson. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* MARTIN (Théodoric) d'Alost, Imprimeur habile, du tems que l'Université de Louvain venoit d'être établie, a été Auteur lui-même. On a de lui, *Hymni in honorem Sanctorum*; *Dialogus de Virtutibus*; *Dictionarium Hebraicum.* Il mourut à Alost l'an 1533. Erasme lui fit une Epitaphe. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 824.

* MARTIN (Dom Claude) naquit à Tours le deuxiéme d'Avril 1619. En 1642, le troisiéme Février, il entra dans la Congrégation de S. Maur. En 1654, il fut Supérieur du Monastère des Blancs-Manteaux, & il exerça cette charge pendant 38 ans, & fut Assistant sous plusieurs Généraux pendant seize ans. En 1690, il fut nommé Prieur de l'Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, où il mourut en odeur de sainteté le neuviéme d'Août 1696, âgé de plus de 77 ans. On a de lui *Méditations Chrétiennes*, deux volumes, *in quarto*, à Paris, en 1669, traduites en Latin par le Pére Dom Pierre-François Metzer, Bénédictin d'Allemagne, & imprimées à Saltzbourg en 1695, *La Pratique de la Régle de S. Benoit*, traduite en Latin, & imprimée à Bruxelles & à Douay; *Conduite pour la retraite du mois qui se pratique dans la Congregation de Saint-Maur*, en 1670, *in douze*; *Méditations pour la Fête & pour l'Octave de Ste. Ursule*, in seize, à Paris, 1678; *Dissertation sur le martyre de cette Sainte & de ses Compagnes*, avec l'Ouvrage précédent; *Méditations pour la Fête & l'Octave de S. Norbert*; *Oraison funébre pour M. de Pompone de Belliévre*, prononcée le 14 Avril 1657; *La Vie & les Lettres* de sa mére, morte premiére Supérieure des Ursulines de Quebec en Canada, l'an 1672; Deux Retraites de la même, avec une courte Explication du Cantique des Cantiques. En 1684, il publia encore un Catéchisme que sa mére avoit fait pour instruire les Pensionnaires & les Novices, & l'a intitulé l'Ecole Sainte; Maximes Spirituelles. Ce fut lui, selon l'Auteur de sa Vie, qui inspira le dessein de faire une nouvelle édition des Oeuvres de S. Augustin, & qui fut chargé du soin de l'exécution; mais la vérité est que la premiére idée en est venue à M. Arnaud. La Vie de Dom Claude Martin a pour Auteur le Pére Martenne. Cette Vie a été supprimée par ordre des Supérieurs de la Congrégation, parce que, dit-on, elle avoit été faite sans leur participation. *Consultez*-la au *ch.* 3. *p.* 134, & D. Le Cerf dans la Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARTIN, (David) célébre Ministre Réformé, naquit à *Revel* dans le Diocése de Lavaur, dans le Haut Languedoc, le septiéme Septembre 1639, de *Paul* Martin, qui fut deux fois Consul de sa ville. Il commença ses études dans sa patrie, & les alla continuer à Montauban en 1655, où ayant demeuré deux ans & fait sa Rhétorique, il désira d'étudier en Philosophie sous le fameux Dérodon qui enseignoit à Nîmes. Il s'y rendit au mois d'Octobre 1657, y fit de grands progrès, & s'attira toute l'amitié de son Professeur. Il soutint des Théses le 21 Juillet 1659, sur toute la Philosophie, pendant un jour entier & sans aucun Président, *in omnem Philosophiam a mane ad vesperam sine Præside*, & fut reçu Maître ès Arts. S'étant consacré à la Théologie il se rendit à Puy-Laurens où étoit alors l'Académie, & eut pour Professeurs Messieurs Verdier & André Martel. Le Synode s'étant tenu à Mazamet au mois de Décembre 1663, il y fut reçu au S. Ministére avec beaucoup de distinction, & donné à une Eglise du Diocése de Castres qu'il servit pendant sept ans. Le quatriéme Juin 1666, il épousa *Florence* de Maléare, fille de *Pierre* de Maléare, Gentilhomme, & Avocat dans la Chambre mi-partie de Castres. Il a laissé de ce mariage deux fils, *David* & *Louis*, & deux filles, *Marie* & *Florence*. L'Eglise de la Caune, au Diocése de Castres, appella M. Martin en 1670, & il la servit jusques à la cassation de l'Edit. Non seulement il travailloit avec zéle, & avec succès, à l'instruction & à l'édification de son Troupeau; mais de plus il donnoit une partie de ses soins à de jeunes gens qui se vouoient au saint Ministére. Théophile Acbussi, Professeur en Théologie dans l'Académie de Puy-laurens, étant mort, le Synode sollicita fortement M. Martin d'accepter cet emploi; mais il réfusa constamment cette vocation, & celle qui lui fut adressée dans la suite par l'Eglise de Milhau. Lorsque les Temples furent fermez & démolis en 1685, il continua à soutenir & à consoler son Troupeau, jusques au moment qu'on lui apprit qu'un détachement de Dragons marchoit à la Caune pour le saisir. Il falut céder à la nécessité & chercher ailleurs un asyle. Il se rendit avec sa famille en Hollande, où il reçut le 16 de Février 1686, une vocation du Magistrat de Déventer pour exercer dans leur ville les charges de Professeur en Théologie & de Pasteur de l'Eglise Françoise; mais en même tems la Régence d'Utrecht le sollicita à rester dans leur ville, & à accepter l'emploi de Pasteur ordinaire dans l'Eglise Walonne, conjointement avec M. Elie Saurin. M. Martin préféra le dernier poste, & il y est resté jusques à sa mort; de sorte que D. Calmet a été mal informé quand il a écrit dans sa Bibliothéque sacrée, *p.* 67, que M. Martin étoit Ministre de l'Eglise Walonne à Amsterdam. C'est dans ce poste que ce Pasteur zélé & savant a enrichi l'Eglise par ses travaux. Il donna en 1696, le Nouveau Testament *in quarto*, avec des Notes & une excellente Préface sur la nature & l'excellence de la Religion Chrétienne. En 1700, il fit paroître l'Histoire Sainte, en deux volumes *in folio*, enrichie de trois cens quatre-vints estampes d'une grande beauté. Elle a été traduite en Flamand. On l'a aussi imprimée à Genéve en trois volumes *in douze* sans figures, & depuis quelques années elle a été réimprimée à Amsterdam *in quarto*, avec de petites estampes. Le Public ayant goûté l'Ouvrage de M. Martin sur le Nouveau Testament, le Synode des Eglises Walonnes l'exhorta à travailler de la même maniére sur le Vieux Testament, & il donna toute la Bible en 1707, en deux volumes *in folio*, avec des Notes Critiques & Théologiques. Il a donné dans la suite la Bible *in quarto*, le texte, des Notes marginales, & les paralléles, en faveur des familles qui ne pouvoient pas se fournir du grand Ouvrage. Les Auditeurs de M. Martin étant charmez & édifiez de ses Sermons, on le sollicita d'en publier quelques volumes. Il en donna un volume en 1708, sur divers textes détachez; & en 1710, il en publia encore deux volumes sur le *ch.* 11. *de l'Epitre aux Hébreux.* Ce fut en 1713, qu'il fit paroitre son *Traité de la Religion Naturelle.* Il a été traduit en Flamand, en Anglois & en Allemand, & ces deux premiéres Versions furent imprimées toutes deux en 1720. Le Synode Walon assemblé à Breda au mois de Septembre 1713, examina & censura l'explication que M. *Jean Masson* donne au Pseaume 110 selon l'Hébreu, & 109 selon la Vulgate, que ce Critique explique uniquement de David. La Dissertation de ce Savant se trouve dans le prémier volume de *l'Histoire Critique de la République des Lettres.* M. Martin, persuadé que M. Masson se trompoit, prit la plume contre lui & fit imprimer vers la fin de 1714, un Traité avec ce titre, *Le vrai sens du Pseaume CX, &c. avec diverses matiéres de Littérature & de Critique &c.* Le Synode qui s'assembla le deuxiéme Mai 1715, à la Haye, parle très avantageusement dans *l'Article* 35 *de ses Actes*, & de M. Martin & de son Ouvrage. „ La „ Compagnie, *est-il dit*, faisant une attention très particuliére „ au Livre que N. T. C. F. M. Martin a composé depuis peu „ contre l'explication du Pseaume CX, condamnée par le der- „ nier Synode tenu à Breda dans le mois de Septembre 1713, „ bénit Dieu d'avoir conservé si longtems, dans un Sujet si „ distingué, des talens si rares, dans un âge aussi avancé que „ l'est celui qu'il a atteint. Elle se réjouït de voir que la vé- „ rité triomphe toûjours entre ses mains.... On a résolu una- „ nimement de le remercier très expressément du soin qu'il a „ pris de l'honneur de cette Compagnie, & de la peine qu'il „ s'est donnée d'en défendre les décisions ". Ce ne fut pas là le dernier Ouvrage de ce Pasteur infatigable. Il donna en 1717, *deux Dissertations Critiques*; *la prémiére sur le v.* 7. *de la I. Epitre de S. Jean*, dont il prouve l'autenticité; *la seconde sur le fameux passage de Joseph touchant J. C. où l'Auteur fait voir que ce passage n'est point supposé.* M. Martin avance un systême nouveau, pour prouver que le passage contesté est bien de Joseph. Ces Dissertations furent traduites en Anglois. M. *Thomas Emlyn*, Ministre Irlandois, & qui avoit été déposé à cause du Socinianisme ou de l'Arianisme qu'on lui imputoit, avoit écrit quelque tems auparavant, sans se nommer, un Livre, avec le titre de *Pleine Recherche de l'Autorité originale du Texte de S. Jean.* M. Martin ayant, de tems en tems, attaqué dans son Livre cet Ouvrage, dont il ignoroit l'Auteur, M. Emlyn crut devoir se tirer de derriére le rideau, & défendre ouvertement son systême. Il publia donc une Réponse avec ce titre, *Réponse à la Dissertation Critique de M. Martin, où l'on fait voir l'insuffisance de ses preuves & les erreurs de ses suppositions.* M. Martin, qui venoit de donner en 1718 son *Traité de la Religion révélée*, en deux volumes *in octavo*, mit la main à la plume & réfuta son Antagoniste par son *Examen de la Réponse de M. Emlyn à la Dissertation Critique, &c.* qu'il publia en 1719, & qui fut imprimée à Londres, en François & en Anglois. Cette Réponse attira une *Replique* de la part de M. Emlyn, que M. Martin combattit, de même qu'une Lettre du *P. le Long*, par un Ecrit nouveau, intitulé, *La vérité du texte de la prémiére Ep. de S. Jean, &c.* Il est surprenant que D. Calmet ne fasse pas mention de l'Histoire de la Bible de M. Martin, & de ses différentes Dissertations sur le célébre passage de S. Jean, qui furent ont fait du bruit, & qui méritent d'être lues. Mais il est plus étonnant encore que ce savant & judicieux Bénédictin, en parlant de la Dissertation de *Louïs Roger* sur les Témoins célestes, dise que cet Auteur attaque particuliérement les *Sociniens*

ciniens & les Calvinistes, qui ont tant d'intérêt à nier la vérité & l'autorité de ce passage. Ou trouve-t-il que les Calvinistes contestent la vérité de ce passage? & par quel de leurs dogmes sont-ils intéressez à la combattre? S'il avoit lu les Dissertations de M. Martin, il n'auroit pas confondu les intérêts des Calvinistes avec ceux des Sociniens. Quoique M. Martin fût dans un âge très avancé, il avoit encore une merveilleuse force de corps & d'esprit. Il remplissoit ses fonctions publiques avec beaucoup d'assiduité. Il voulut monter en Chaire le septiéme Septembre 1721, jour de sa naissance; & avec sa précision & sa netteté ordinaires, & avec plus de majesté, d'onction & de force qu'il n'en avoit jamais fait paroitre, il expliqua la quatriéme Section du Catéchisme de Calvin. Il se trouva épuisé, s'allita le même jour, & expira le Mardi suivant, âgé de 82 ans, ayant été Pasteur 22 ans en France, & 36 à Utrecht. Comme il avoit vécu en Chrétien & en Ministre, il mourut de même. M. *Bonvoust*, son Collégue, fit son éloge dans le Sermon qu'il prêcha le Dimanche suivant. M. Martin avoit refusé plusieurs vocations depuis son établissement à Utrecht: entre autres, il fut fort sollicité en 1698, d'accepter une place vacante à la Haye. Il auroit pu être Professeur, mais il se contenta de donner des leçons particuliéres de Philosophie & de Théologie, sans vouloir jamais accepter de Profession publique. Il étoit en relation avec plusieurs Savans, & même avec l'Evêque de S. Pons, Prélat qui étoit de la Maison de Mont Gaillard. * *Journal Littéraire de la Haye de l'an* 1716, *tome* 8. *p.* 85. D. Calmet, *Bibliotéque sacrée, à la tête du Dict. de la Bible*, p. 291, *& alleurs.* [illegible] Bonvoust, *Sermons. Mémoires domestiques. Les Ouvrages de M. Martin. Le Supplément de Paris* 1736.

MARTIN (Michel de Saint) étoit de la ville de Caen. Voici les titres qu'il prenoit, *M. de S. Martin, Ecuyer, Sieur de la Mare du Désert, Docteur en Théologie & Protonotaire du S. Siége Apostolique.* Dans un procès qu'il eut, le Clerc de son Procureur, trouvant dans ses qualitez celle de *Protonotaire, &c.* & ne sachant ce que vouloit dire ce mot, mit dans ses Ecritures, au lieu de *Protonotaire, Propriétaire du S. Siége Apostolique.* Son Avocat étoit Reformé & homme d'esprit: loin de corriger cette bévue, il la laissa exprès pour s'en divertir. Quelque peu de tems après, comme on plaidoit cette affaire, lors qu'il fut question de décliner les qualitez de sa Partie, il prit en main les Ecritures & lut, *M. de S. Martin, Ecuyer, Sieur de la Mare du Désert, Docteur en Théologie, & Propriétaire du S. Siége Apostolique.* En prononçant le mot de *Propriétaire*, il dit en regardant les Juges, *Nota, Messieurs, que le Pape n'est que son Fermier.* Quelques-uns des Juges voulurent trouver cela mauvais, parce que cette raillerie sentoit un peu trop le Huguenot; mais ayant appris que ce n'étoit que le faux entendu d'un Clerc, ils n'en firent que rire. M. de S. Martin étoit Docteur de la Sapience à Rome, agrégé à l'Université de Caen, & ancien Recteur de cette Université. Nous avons de lui *le Gouvernement de Rome*, & quelques autres petits Livres. Vigneul-Marville nous dit, que comme Dom Quichote s'étoit fait une bréche à la tête, à force de lire les Livres de Chevalerie, M. de S. Martin s'étoit renversé la cervelle, à force de se contempler & de s'admirer lui-même. Sa folie n'étoit pas une folie de petites-maisons, mais une folie de grand Seigneur, qui lui fit manger plus de cinquante mille écus de son patrimoine en des festins, des libéralitez, & des Ouvrages publics. Il embellit la ville de Caen de plusieurs statues, qu'il fit élever dans les Places publiques. Il est fondateur d'une Chaire en Théologie, & de plusieurs Prix destinez pour la récompense des bons Poëtes, & des habiles Musiciens. Aussi fit-il graver en lettres d'or sur le frontispice de son logis, ces paroles dignes de la grandeur & de la générosité Romaine: *Non nobis sed Reipublicæ nati sumus.* Bien que cet admirable Abbé ne fût qu'un Magot dans le corps & dans l'esprit (car il est des Magots & d'esprit & de corps) il croyoit que l'esprit tout pur & la beauté en son essence étoient son partage. L'Auteur du *Furetieriana* rapporte sur cela une avanture qui lui arriva, & qui est assez plaisante. Cet Abbé, qu'on appelloit par dérision *l'Abbé malotru*, disant un jour la Messe aux Cordeliers de Caen, à un Autel, où il y avoit un Tableau de la Céne du Seigneur, où il s'étoit fait peindre pour un des douze Apôtres; au premier *Dominus vobiscum*, M. de S. Martin s'apperçut qu'un certain M. de Lasson rioit avec un de ses Amis. L'Abbé, qui se douta avec raison que c'étoit de lui, ne dit mot & acheva sa Messe: après quoi il envoya chercher un Sergent, pour faire assigner Lasson à réparation d'honneur, pour avoir ri de lui, pendant qu'on disoit la Messe. L'affaire fut portée au Bailliage, où tout Caen se trouva pour entendre les Plaidoyers de ces deux célébres personnages, l'un par sa folie, & l'autre par son esprit. Lasson dessinoit parfaitement bien, il avoit fait le portrait de M. de S. Martin, tel qu'il étoit lors qu'il disoit la Messe. Après que l'Abbé eut fait son Plaidoyer, qu'il avoit commencé dès la création du Monde, Lasson déployant son portrait, *Messieurs*, dit-il, *il est vrai, que je ne me suis pas pû empêcher de rire en voyant la figure de l'Abbé de S. Martin, & je l'apporte ici, persuadé que je suis, que tout Catons que vous êtes, vous ne pourrez vous dispenser d'en faire de même; & je demande que cette figure soit mise au Greffe, & paraphée*, ne varietur, *comme la meilleure piéce de mon sac.* Les Juges, qui ne purent s'abstenir d'éclater de rire, en voyant une si burlesque figure, se levérent de leur siége, & renvoyérent les Parties hors de Cour & de procès, dépens compensez. Le même Auteur rapporte une autre avanture du même Abbé, toute propre à bien faire connoître le caractére du personnage. Au retour du Chevalier de Chaumont de son Ambassade de Siam, quelques personnes de Caen voulurent se divertir de l'Abbé. Il y en eut trois, qui se firent faire des habits de Mandarins; ils furent trouver l'Abbé ainsi habillez, avec un Truchement, pour lui dire que le Roi leur maître ayant entendu parler de ses belles & très rares qualitez, avoit fait demander au Roi la permission de l'emmener avec eux, s'il vouloit bien y consentir, pour convertir à la Foi Chrétienne tout le Royaume de Siam; que Sa Majesté Siamoise avoit conçu une si haute idée de sa personne sur son portrait, qu'elle vouloit en faire son premier Mandarin. L'Abbé fit son compliment à un honneur si extraordinaire, & donna ordre à ses affaires pour partir incessamment: mais quand on s'en fut bien diverti, on supposa un ordre d'enhaut, pour l'en empêcher. Il traita magnifiquement ces Ambassadeurs de contrebande, & leur fit de très beaux présens, suivant ses forces. Cet Abbé, *dit Vigneul-Marville*, avoit de grandes idées de sa bravoure & de sa noblesse. *Mon pére*, disoit-il avec emphase, *étoit un Gentilhomme Marchand de S. Lo, qui avoit été trois fois Marquis à l'Amérique, où il trafiquoit avec honneur & profit; & j'ai eu l'honneur d'avoir un neveu dans le service, qui s'est battu deux fois en duel, jusqu'au premier sang. C'est mon sang*, ajoutoit-il; *de quelque côte qu'il coule, il ne se démentira jamais; que ce soit l'oncle ou le neveu qui le répande, il est toûjours répandu & sort d'une même source.* L'intrépidité étoit effectivement naturelle à cet Abbé. Quand il tonnoit, il laissoit tonner, & dormoit tranquillement durant les plus grands orages. Un jour se promenant sur la côte de la mer dans une barque de Pêcheur, un vent s'éleva, qui obligea le Pêcheur de venir à bord: S. Martin, qui trouvoit cette retraite indigne de son courage, s'armant des paroles de César, cria de toutes ses forces aux oreilles du Pilote, *Puer, quid times? San-Martinum vehis, in periculis intrepidum.* Les Braves ne manquant jamais d'ennemis, & S. Martin, pour se mettre à couvert de leurs insultes, s'étoit mis sous la protection de l'Ange S. Michel, son patron. Il en avoit fait planter la Statue armée de pié en cap devant son logis, le dedans étoit gardé par de doubles Valets, c'est le terme dont il se servoit, comme on dit un double bidet, pour faire entendre, que chacun de ses serviteurs en valoit deux, étant tous de grande stature, & qui lui coutoient le double des autres à entretenir. Cela l'obligeoit de ne parler jamais de ses Valets au singulier, mais au pluriel, disant *mes Laquais, mes Cuisiniers*, quoi qu'il n'en eût qu'un de chaque espéce. L'abondance régnoit chez cet admirable Abbé. Ses appartemens ornez de colifichets éblouïssoient les yeux, & la poussiére s'y faisoit distinguer sur un tas de meubles à l'antique, la plupart estropiez de vieillesse. De très fines toiles d'araignée s'étendoient par-tout où la tapisserie & les tableaux manquoient. Les Armes de l'Abbé y brilloient de tous côtez; c'étoit trois glands d'or en champ de sinople, avec cette Devise mystérieuse, *virtuti debita merces*, c'est à dire, *la récompense est due à la vertu.* Son Portrait fait d'après nature & de la main d'un excellent Peintre, tenoit sa place sur le manteau enfumé d'une cheminée en hotte; & dans une niche au dessus de son cabinet, paroissoit en marbre le buste de ce digne Abbé, dont la tête à demi formée, portoit gravé sur le front ces paroles, *imperfectum opus.* Mais il n'y avoit rien de comparable à son lit de brique, bâti sur un fourneau, qui donnoit à l'Abbé le degré de chaleur nécessaire pour lui échauffer l'imagination, aussi bien que le corps, & l'entretenir dans ses rêveries. Ses Valets l'enfournoient tous les soirs dans ce lit enchanté, comme un Coq en pâte. Sur la journée, il se laissoit voir dans un siége de repos, chaussé de six paires de bas, & coiffé de neuf calotes, la moutonne de fin crin de cheval par dessus. Dans les grandes Fêtes, & lorsqu'il lui plaisoit de régaler le Public de sa présence, il se faisoit promener par toute la ville, dans une chaise ouverte, telles que celles qu'on nomme à Paris *Vinaigrettes*, & dont il est l'inventeur, trainée par des gens de ses livrées, les Ecoliers & la canaille criant à pleine tête, *vivat, vivat.* Quoi qu'il s'enflât extraordinairement dans cette posture, néanmoins toute cette enflure de sa courte taille se perdoit dans les plis & les replis d'une grande robe de damas violet à ramages, dont il étoit revétu. A peine son nez débordoit-il sur le collier de sa fourrure de Docteur, qui surpassant le menton mêloit ses poils à ceux de sa moustache, & lui cachoit la bouche. Enfin, ses yeux étoient offusquez, & ne brilloient qu'à la dérobée à l'ombre d'un grand bonnet de pluche, qui servoit de comble à ses calotes & à sa perruque. Cet Abbé, aussi ridicule au dedans qu'au dehors, se piquoit d'avoir dans la tête l'Encyclopédie des Sciences, & de savoir écrire en tout genre. Il avouoit pourtant, que son fort étoit la galanterie, selon les régles de la Dialectique, & la Médécine sans régle ni méthode. Il fit imprimer à ses dépens, car il ne vouloit être à charge à personne, ses Lettres choisies, un Traité fort enjoué de Médecine curieuse, & quelques autres *concetti extravaganti*, qu'il répandoit gratuitement dans le Public. M. Dutot Ferrare, Conseiller au Parlement de Normandie, qui se jouoit plaisamment de l'Abbé de S. Martin, envoya, il y a quelque tems, un gros Recueil de Lettres de cet Abbé à ses Amis, & de leurs réponses à l'Abbé, qui est la chose du monde la plus boufonne, & la plus capable de desopiler la rate des plus enfoncez mélancoliques. Si jamais on met au jour ces Lettres avec la Vie de l'Auteur, le Public en rira plus que de toutes les Turlupinades qui ont réjouï le Parnasse depuis la création du Monde savant, principalement si l'on y joint les Sentences du Juge de Caen, rendues en faveur de l'Abbé de S. Martin. Voici son Eloge:

Michaëlis San-Martini Cadomensis
Elogium.
Michaël San-Martinus Cadomensis,
Homo Graphicus,

Omni-

Omnibus ſimulacris emendatior.
Senex canus,
Exercitat vultus,
Qui
Videtur neſcio quid magnum promittere.
Umbraticus Doctor,
Litteris Latinis, Græcis & Hebraïcis ſatis inquinatus,
Qui
Plus docet, quàm ſcit,
Alter Democritus,
Qui
Omnium herbarum ſuccos expreſſit,
Et
Ne Lapidum Virgultorumque vis lateret, ætatem
Inter experimenta conſumpſit,
Terque
Helleboro animum deterſit.
Ingentis Eloquentiæ Magiſter,
Cujus
Grandis Oratio habet majeſtatis ſuæ pondus.
Homo acutus;
Atque Urbanitatis vernulæ fons.
Lautiſſimus homo,
Suavis in convictu.
In cancro natus:
Multis pedibus ſtans; & in mari & in terra
Multa poſſidens.
Planè Fortunæ Filius & Columen Patriæ:
Deliciarum Cadomenſium omnium
Inventor, Inceptor, Perfector.
Gloriæ appetens & immortalitatis ſummus aucupator.

Sophos univerſi clamamus, & ſublatis manibus ad Cœlum, juramus Platonem, Ariſtotelem, Hippocratem, Demoſthenem, Ciceronem Michaëli San-Martino comparandos non fuiſſe.

Nous avons tiré cet Article du *Menagiana*, du *Furetieriana*, & des *Mêlanges d'Hiſtoire & de Littérature* de *Vigneul-Marville.* Peut-être le portrait de l'Abbé de S. Martin eſt-il un peu chargé Mais ce n'eſt pas notre faute.

* MARTIN (Etienne) Sieur de Pinchêne, donna en 1650, une édition *in quarto* des Lettres de Voiture, dont il ſe diſoit neveu. M. Deſpreaux l'a maltraité en divers endroits de ſes Ouvrages, comme un Poëte fort mépriſable; mais les Journaliſtes de Trevoux en rendent un témoignage avantageux, en parlant de ſa Traduction des Géorgiques de Virgile en vers François. Il n'étoit pas le neveu de Voiture, mais le neveu du mari de la ſœur de Voiture. * *Biblioth. du Richelet* 1728.

Le Pére Oudin, Jéſuite aſſûre que l'Auteur de la Traduction des Géorgiques de Virgile en vers François, n'eſt pas le Poëte Etienne de Pinchêne, mais ſon frére. * Le même, *dans les additions, &c.*

MARTIN MARTINI. *Cherchez* MARTIN.

MARTIN GUERRE. *Voyez* GUERRE (Martin).

MARTIN *Cabo Martin*, anciennement, *Ferraria, Dianium, Artemiſium Promontorium.* C'eſt un grand Cap du Royaume de Valence en Eſpagne. Il eſt près de la ville de Dénia, & il ſépare le Golfe de Valence de celui d'Alicante. Ce Cap avance trois pointes dans la mer, dont celle du milieu porte le nom particulier *de Punta de l'Imperador.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTIN (Saint-) citadelle dans l'Iſle de Ré. *Cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN (l'Iſle de ſaint) aux Antilles. *Cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN (l'Iſle de Saint-) aux Sorlingues. *Cherchez* SAINT MARTIN.

MARTIN, riviére. *Voyez* RIO MARTIN.

MARTIN VAS (l'Iſle de) c'eſt une Iſle pleine de montagnes & vuide d'Habitans. Elle a été découverte par les Portugais, dans l'Océan méridional, entre la côte des Cafres & celle du Breſil, ſous le premier degré de longitude, & le vintiéme de latitude méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MARTIN-VAST, petite ville de France en Normandie, dans le Coutantin. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de Cherbourg, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue.

MARTINA (Ducs de). *Cherchez* CARACCIOLI.

MARTINACH, bourg. *Voyez* MARTIGNY.

MARTINE, niéce & ſeconde femme de l'Empereur Héraclius, dans le VII ſiécle, pour frayer à ſon fils Héracléonas le chemin de l'Empire, fit empoiſonner, après trois mois de régne, Conſtantin fils d'Héraclius & d'Eudoxe, & ſon ſucceſſeur à l'Empire, par Pyrrhus Patriarche de Conſtantinople, & s'empara du Gouvernement de l'Etat. Mais environ ſix mois après, Héracléonas fut dépoſé, & Conſtant, ſon couſin, fut élevé à l'Empire. Le Sénat condamna Martine à avoir la langue coupée, de peur qu'elle n'excitât les peuples par des diſcours ſéditieux, fit couper le nez à ſon fils Heracleonas, & les envoya tous deux en exil dans la Cappadoce, Province de l'Aſie Mineure. * Cuſpinien, *in Vita Heraclii.*

* MARTINEAU (Iſaac) Jéſuite, après avoir été Maitre des Novices, fut engagé à profeſſer la Théologie. Il ſe diſtingua auſſi par la prédication. Il étoit Provincial, quand il fut choiſi pour Confeſſeur de Louïs de France, Duc de Bourgogne. Depuis la mort de ce Prince, il publia un Ecrit ſous ce titre, *Les Vertus de Louïs de France, Duc de Bourgogne, enſuite Dauphin.* Il nous a laiſſé auſſi une *Oraiſon Funébre* de Louis XIV, qu'il avoit prononcée, & une Lettre ſur la Vie du Pére Bourdaloue, avec les Lettres du Préſident de Lamoignon ſur ce fameux Prédicateur. Le Pére Martineau eſt mort en 1720. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MARTINEAU (Bernard) Miſſionnaire Apoſtolique à Siam, & Evêque *in partibus*, naquit a Angers le huitiéme Décembre 1654. Après ſes premiéres études il entra dans le Séminaire des Miſſions étrangéres, & fut dans la ſuite du nombre des Miſſionnaires que Louïs XIV envoya à Siam avec ſes Ambaſſadeurs. Le Pape Innocent XII le nomma à l'Evêché de Sabula, & peu après il le fit Coadjuteur de l'Evêque de Metellopolis. Il mourut à Siam le 25 Août 1695. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MARTINEAU (Denys) avec le ſurnom de *Du-Pleſſis*, eſt Auteur d'une Géographie en trois volumes, à laquelle il a donné le titre de *Nouvelle Géographie*, ou *Deſcription exacte de l'Univers*, &c. *in douze.* La premiere édition en a paru à Amſterdam en 1700.

MARTINELLI (Vincent) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit fort eſtimé dans ſon Ordre, & le compagnon du Général, lorſqu'Urbain VIII lui donna l'Evêché de Converſano. Il fut ſacré le 30 Août 1625; & au mois de Septembre 1632, le même Pape le transféra à l'Evêché de Vénafre, où il tint en 1634 un Synode, dont il fit imprimer les Actes l'année ſuivante à Rome. Ce Prélat veilloit avec un extrême ſoin ſur ſon Troupeau, & l'on croit que ſa liberté à reprendre les Nobles lui fut fatale. Il y en eut, dit-on, qui ne purent ſupporter ſes remontrances, & qui ſe défirent de lui par le poiſon. Il mourut le cinquiéme d'Août 1635, n'ayant que 49 ans. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARTINENGHI, famille. *Voyez* MARTINENGO.

* MARTINENGO, famille très ancienne, très diſtinguée & très puiſſante en Italie dans le Breſſan, Province de la République de Veniſe, qui l'a aggrégée dans le Corps des Nobles, non pour de l'argent, mais uniquement pour reconnoître les ſervices qu'elle a rendus à l'Etat. Cette famille a produit de grands Capitaines qui ont rendu de bons ſervices à leur patrie. En 1607, la République eut pour Général de ſes troupes un Comte de Martinengo. Tite-Proſper Martinengo qui fait le ſujet de l'Article ſuivant, étoit auſſi de cette famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſage, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe.* Cozzando, *Libraria Breſciana, p.* 308. Sanſovin, dans ſon *Traité des familles illuſtres d'Italie.*

MARTINENGO (Tite-Proſper) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, de la Congrégation du Mont-Caſſin, dans le XVI ſiécle, étoit de Breſſe en Italie, où il mourut dans le Monaſtére de ſainte Euphémie l'an 1594. Il ſavoit les Langues, & compoſa divers Ouvrages en proſe & en vers. Il fut appellé à Rome, ſous le pontificat de Pie IV, où il revit l'édition des Oeuvres de ſaint Jerôme, publiée par Paul Manuce. Il revit auſſi les Oeuvres de ſaint Chryſoſtome & de Théophylacte, & la Bible Gréque, qui fut imprimée à Rome. L'Abbé Ghilini a fait ſon éloge dans la premiére partie du Théatre des Hommes de Lettres. * Sanſon, *dans ſon Traité des Familles Illuſtres d'Italie.*

Un des plus célébres de cette famille à été Gabriel-Radin Martinengo, habile Ingénieur pour les Venitiens dans Candie, lequel ayant appris que Soliman avoit mis le ſiége devant Rhodes, plein de zele pour la Religion Catholique, ſortit de Candie contre le gré de la République en 1522, & s'alla jetter dans la place aſſiegée. Le Gouverneur indigné de ſon évaſion, envoya des galéres contre lui; mais ne l'ayant pû attraper, il fit piller ſa maiſon, & confiſqua ſes biens. Martinengo arrivé dans Rhodes, y prit l'habit de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, & reçut la croix de Chevalier. Le Grand-Maître lui donna la Surintendance des fortifications; & il rendit de grands ſervices, juſqu'à expoſer ſouvent ſa vie pour découvrir les mines des Turcs: il ſe battoit contre eux dans celles qu'il éventoit; & dans une de ces occaſions il reçut un coup d'arquebuſe dans l'œil, dont il penſa mourir. Il fut depuis Bailli de ſainte Euphemie, & Envoyé de la Religion vers l'Empereur Charles-*Quint* avec le Prieur de Caſtille, pour demander à ſa Majeſté Imperiale l'Iſle de Malte; & mourut vers l'an 1530. François Martinengo Comte de Malpaga, fut dans le XVI ſiécle le Grand-Ecuyer du Duc de Savoye, Gouverneur & Lieutenant-Général en Savoye, Général de la Cavalerie, & Lieutenant Général des Armées du Duc Emmanuel-Philibert, qui le fit Chevalier de l'Annonciade en 1576. Il mourut Général de la Cavalerie de la République de Gênes. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, l.* 9. *ch.* 4. Capre, *Chevaliers de l'Annonciade.*

* MARTINENGO, petite ville d'Italie, dans la partie méridionale du Bergamaſc, Province de la République de Veniſe, vers les confins du Milanez & du Crémaſc. Elle eſt au ſud-eſt de Bergame, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. * Sanſon, *Carte de la Baſſe Lombardie.*

MARTINES (Jean) Cardinal, Archevêque de Tolède. *Cherchez* GUIJENO, ou SILICEO, (Jean Martinot.)

MARTINE'S ou MARTINUS (Pierre). *Voyez* MARTINUS.

MARTINE'S (Grégoire) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit fils de Sébaſtien Martinès & de Catherine de Muños, l'un & l'autre illuſtres par leur naiſſance, & naquit à Ségovie le 12 Mars 1575. Il fut Prieur en divers Couvens de ſon Ordre, & y enſeigna longtems la Théologie, on peut voir avec quel ſuccès, par les Commentaires qu'il fit imprimer à Valladolid en 3 vol. *in folio*, ſur la premiére partie de la ſeconde de la Somme de ſaint Thomas. Ces trois volumes parurent ſucceſſivement en 1617, 1622 & 1637. L'Auteur mourut le 15 Mai de cette même année, âgé de 62 ans & trois jours. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARTINE'S (Jean) de la même famille que le précédent, entra auſſi dans l'Ordre de ſaint Dominique, auquel le credit qu'il acquit par ſes talens pour la Chaire & pour la Direction, fut très utile. Après avoir gouverné pluſieurs Maiſons, & enſeigné en diverſes Univerſitez, on voulut l'avoir à la Cour, & il y fut ſucceſſivement Confeſſeur de la Reine Eliſabeth, des Rois Philippe IV & Charles II, & de la Reine-Mére Marie-Anne d'Autriche, qui en reconnoiſſance de ſes ſervices, fondérent pluſieurs Chaires pour ſon Ordre, & en rétablirent quelques Couvens. Il mourut le premier jour de l'an 1676, à Madrid, âgé de 86 ans, & ſon corps fut porté à Ségovie. Il a laiſſé entre autres Ouvrages un volume de Diſcours Théologiques & Politiques, écrits en ſa Langue naturelle, qui fut imprimé à Alcala de Hénarès en 1664, & où il traite de Queſtions la plupart importantes. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARTINE'S DEL PRADO (Jean) autre Religieux Dominicain, de la même famille, a été illuſtre dans les Univerſitez d'Eſpagne, & a laiſſé divers Ouvrages, des Diſputes de Métaphyſique; cinq autres volumes *in quarto* de Queſtions de Dialectique, de Logique, de Métaphyſique & de Phyſique; les principales Queſtions de la Théologie morale en deux volumes *in folio*; Traité des Sacremens en général, en particulier des Sacremens de Batême, de Confirmation, d'Euchariſtie & de Pénitence, en trois volumes *in folio*. Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Alcala de Hénarès depuis l'an 1649, juſqu'à l'an 1669. Il publia auſſi en 1661, dans la même ville, un Traité où il examinoit les ſentimens des Dominicains ſur la Queſtion, ſi la Vierge a été préſervée de péché: mais quoiqu'il fît profeſſion de n'en parler qu'en Hiſtorien, l'Inquiſition ordonna que cet Ouvrage ſeroit ſupprimé. Il fut fait Provincial l'année ſuivante, & crut devoir s'oppoſer à la Loi introduite en Eſpagne pour les Prédicateurs, de louer l'immaculée conception au commencement de leurs Sermons; mais pour le récompenſer du Mémoire qu'il avoit préſenté à ce ſujet, le Roi Philippe IV le relégua à Peña de Francia, d'où il fut obligé d'écrire aux Prédicateurs de ſa Province de ſuivre l'exemple des autres. Ayant obtenu la liberté à ce prix, il gouverna ſa Province avec beaucoup d'attention, & mourut le 25 Février 1668, à Segovie. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARTINE'S (Martin). *Voyez* MARTINI.

MARTINE'S (Pierre). *Voyez* MARTINIUS.

* MARTINET (Louïs) Poëte François du XVII ſiécle, eſt l'Auteur d'un Poëme qu'il intitula *Tombeau de Turenne*, & qui ne lui fit pas d'honneur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARTINI (François) Catalan de Nation, Religieux de l'Ordre des Carmes, ſur la fin du XIV ſiécle, vers l'an 1390, compoſa un Ouvrage de la Conception de la ſainte Vierge, & d'autres Traitez François. * Trithême. Lucius, *Bibliotb. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

MARTINI ou MARTINE'S (Martin) Docteur en Théologie & Profeſſeur à Salamanque, dans le XVI ſiécle, vers les années 1560 & 1570, étoit Eſpagnol, & natif de Cantapiédra dans le Diocéſe de la même ville de Salamanque. Il compoſa quelques Ouvrages; comme *Inſtitutiones Linguarum Hébraicæ & Chaldaicæ; Hypotypoſes Theologicæ ad intelligendos S. Scripturæ ſenſus, &c.* Ce dernier fut mis par le Concile de Trente entre les Livres défendus, juſqu'à ce qu'on le corrigeât.

MARTINI (Corneille) célébre Philoſophe d'Anvers, mourut en 1621. Il enſeigna la Philoſophie à Helmſtadt. Nous avons de lui une Métaphyſique, une Analyſe de Logique, & des Notes ſur Apulée, * Sweert, *p.* 163. Calixte d'Uraque, *p.* 351. Valére André *Bibliotb. Belgica*, *p.* 159. 160.

* MARTINI (Corneille) de Flandre, a donné au Public *les Généalogies des Foreſtiers & des Comtes de Flandre*, avec une courte *Hiſtoire de leurs Vies.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica. p.* 160.

* MARTINI (Guibert) Abbé de Gemblours en Brabant, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Vitæ Sanctæ Hildegardis*, en manuſcrit; *de Solemnitate Paſchali*, en manuſcrit; *de Miraculis Sancti Martini; Apologia pro Sulpitio Severo, libri duo; Epiſtola de Scriptoribus Vitæ Sancti Martini; Epiſtola ad Radulphum*, en manuſcrit; *Epiſtolæ Guiberti & aliorum ad Guibertum*, en manuſcrit. Il mourut à Gemblours en 1208. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 302 & 303.

MARTINI (Jacques) d'Halberſtadt, né en 1570, & mort en 1649, a enſeigné longtems la Philoſophie & la Théologie à Wittemberg. Il a écrit *de tribus Elobim; de Loco; Diſputationes de cognitione ſui; Partitiones metaphyſicæ; &c.* * Spitzelius, *in Templo Honoris*, *p.* 176. Henning Wite, *in Theol. p.* 714.

MARTINI, (Martin) Jéſuite, natif de Trente. Ayant été envoyé par ſes Supérieurs à la Chine, y lut dans les Hiſtoires de ce païs là ce qui s'étoit paſſé depuis l'établiſſement de ce Royaume juſques à la naiſſance de Jéſus-Chriſt, & en revint en 1651. Il nous a donné pluſieurs Ouvrages, entre autres, *De bello Tartaros inter & Crimenſes*, imprimé à Anvers l'an 1654; *Hiſtoriæ Sinenſis Decas I*, publié à Munich l'an 1638. Ses Ouvrages ont été imprimez à Amſterdam, en 1659, comme l'avoit été ſon nouvel Atlas où il donne une Deſcription Geographique de la Chine, accompagnée d'une Carte génerale de ce païs, travaillée avec beaucoup d'exactitude; & quinze Cartes particuliéres pour les quinze Provinces de cet Empire, une Carte de la Preſqu'Iſle de Corea, & une autre du Japon. * *Hiſt. de Gengbizcan par* Petis de la Croix, *p.* 557. & 558.

MARTINI (Denys) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, nâquit à Luques le ſixiéme Juillet 1639. Louïs Martini ſon pére étoit d'une illuſtre famille de cette ville, & ſa mére Eliſabeth Turretini n'étoit pas moins conſidérable par ſa naiſſance. Leur fils releva le luſtre de ſa famille par ſa ſainteté. Il enſeigna dans pluſieurs Maiſons, fut Supérieur dans d'autres, & fut par-tout également aimé & eſtimé. Le peuple qui l'entendoit ſouvent prêcher, n'étoit pas moins charmé de lui. Il mourut le 17 Septembre 1708, à Aſcoli; & pour l'enterrer il fallut faire eſcorter ſon corps par quatre Nobles nommez par le Conſeil de la ville, qui le fit mettre dans un tombeau bien relié de fer, & attaché à la muraille, de peur que les Habitans d'Aquila, chez qui il avoit demeuré, ne l'enlevaſſent. Sa Vie a été écrite par Céſar Franciotti, & imprimée à Luques en 1619. Il avoit fait un Ouvrage intitulé *Opera di Gieſu Chriſto*, qui eſt une eſpéce de Commentaire ſur les cinq Livres de Moïſe. Le Général Auguſtin Galaminio, entre les mains de qui il pria en mourant qu'on le remît, ne jugea apparemment pas à propos de le faire imprimer. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MARTINI (Raymond). *Voyez* MARTIN (Raymond).

MARTINIEN (Martius-Martinianns) s'avança par ſon courage dans les Armées de Licinius. Il étoit Maître des Offices, & fut créé *Auguſte* par cet Empereur à Chalcédoine; mais après la ſanglante bataille que Conſtantin gagna près de la même ville, il fut livré aux Soldats victorieux, qui le mirent en piéces dans la Cappadoce, l'an 324 ou 325. *Voyez* LICINIUS.

* MARTINIEN, célébre dans les Poëſies de S. Grégoire de Nazianze, étoit de Cappadoce, ou avoit gouverné cette Province. Il ſe ſignala en Sicile & dans l'Afrique, & peut-être fut-il Gouverneur de l'une & de l'autre. On trouve dans le Code Théodoſien trois Reſcrits de Conſtance de l'an 358, leſquels ſont adreſſez à un Martinien, Gouverneur d'Afrique, & il y a tout lieu de croire que c'eſt celui dont nous parlons. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARTINIEN (ſaint) & ſes compagnons, Martyrs du cinquiéme ſiecle, dans le tems de la perſécution de Genſeric, qui commença l'an 457. Il étoit eſclave d'un Seigneur Vandale, avec Saturien, deux de leurs fréres, & une fille nommée Maxime, tous cinq Chrétiens. Ce Seigneur voulut marier Martinien à Maxime; mais cette fille, qui s'étoit conſacrée à Dieu, perſuada à Martinien de ſe retirer. Martinien ſe ſauva la nuit avec ſes fréres & Maxime, & s'en étant allez à Tabraque, ville de Numidie, les quatre fréres entrérent dans un Monaſtére d'hommes, & Maxime dans un Monaſtére de filles. Leur Maître ayant découvert où ils étoient, les fit prendre, enchaîner & tourmenter par divers ſupplices. Il voulut encore leur faire recevoir le Batême des Ariens; & Genſeric, pour les y obliger, ordonna qu'ils ſeroient battus avec des bâtons faits en forme de ſcies. Cet ordre fut exécuté pluſieurs fois; mais le lendemain ils ſe trouvérent parfaitement guéris. On les mit enſuite tous cinq dans une priſon, les piez dans le nerf, c'eſt à dire, dans des entraves de bois: ces machines ſe rompirent, miracle qui étonna le Geolier. Le Seigneur Vandale mourut après avoir ſouffert pluſieurs pertes; ſa veuve déſolée, donna les cinq eſclaves à Serſaon, parent du Roi Genſeric; mais ils ne furent pas plutôt dans ſa maiſon, qu'elle fut encore affligée. Genſeric envoya les quatre fréres au Roi des Maures, & donna la liberté à Maxime. Celle-ci ſe retira dans un Monaſtére de Vierges conſacrées à Dieu, dont elle fut enſuite établie Supérieure, & où elle finit ſes jours très ſaintement. Les quatre fréres convertirent pluſieurs Maures à la Religion Catholique, & demandérent à l'Evêque de Rome, des Miniſtres, pour aſſiſter ces nouveaux Fidéles. Capſur Roi de Mauritanie ayant fait ſavoir à Genſeric le progrès que la Religion Catholique faiſoit ſur l'Arianiſme dans ſon Royaume, ce Prince lui manda de les faire attacher par les piez à des chevaux indomptez, qui les trainant par des ronces & des buiſſons, miſſent leurs corps en piéces; ce qui fut exécuté. On fait mémoire de ces Martyrs au 16 d'Octobre. * Victor de Vite, *l.* 1. *c.* 10. Baillet, *Vies des Saints, mois d'Octobre.*

MARTINIQUE, Iſle de l'Amérique, l'une des Antilles ou Caraïbes, étoit appellée par ſes anciens Habitans *Madanina.* Elle a environ ſeize lieues en longueur, ſur une largeur inégale, & quarante-cinq de circuit. C'eſt préſentement une des plus peuplées, & des plus célébres des Iſles Antilles. Les François s'y ſont établis depuis l'an 1635, & y ont ſouvent battu les Indiens ou Caraïbes. Le païs eſt bon & fertile en tabac & en manioc. Il y a auſſi du ſucre, de la caſſe, du coton, des patates, des figues d'inde, des bananes, &c. Ce qu'il y a de très incommode, c'eſt une grande quantité de ſerpens dangereux, qui entrent dans les caſes ou maiſons, & qui ſe gliſſent juſques dans les lits. On pêche ſur les côtes de la Martinique des tortues, des couannes, du caret, &c. On y trouve vers le ſud-oueſt, le Cul-de-ſac Royal, qui eſt l'endroit de toutes les Antilles le plus propre pour caréner les navires. Les derniéres Rélations y marquent plus de 40 riviéres, dont quelques-unes ſont navigables aſſez avant dans les terres. Les Aſſociez de la premiére Compagnie des Indes vendirent l'an 1650, avec permiſſion du Roi, la Martinique & quelques autres Iſles. Ceux de la ſeconde Compagnie les ont rachetées l'an 1665. La Martinique n'a qu'un Fort, dit le Fort de ſaint Pierre. * Du Tertre. Linſchoten, *Hiſt. des Antilles, &c.*

MARTINIS (Octavien de) natif de Seſſa, vivoit dans le V ſiécle, compoſa quelques Ouvrages, & prononça devant le Pape Sixte IV un Eloge de la Vie de ſaint Bonaventure, que Surius rapporte, *tome* 4. *ad* 13. *Julii.*

MARTINIUS ou MARTINE'S (Pierre) de la Baſſe Navarre, mort à la Rochelle vers l'an 1594, a enſeigné publiquement la Grammaire Hébraïque en Allemagne & aux Païs-Bas. Il étoit fort habile dans la connoiſſance de cette Langue. Il a fait imprimer ſa Grammaire, à laquelle on a fait quelques

ques augmentations après ſa mort. * Jean Buxtorf, *in Theſauro Grammatic. p. 9. édition de* 1609. Paul Colomiez, *Gallia Orientalis.*

MARTINIUS (Matthias) né à Freinhague, dans le Comté de Waldec, l'an 1572, fit ſes études à Paderborn, principalement ſous le célébre Piſcator. A l'âge de 23 ans il fut appellé pour être Miniſtre à la Cour des Comtes de Naſſau-Dillembourg. L'année ſuivante, il fut fait Profeſſeur dans le Collége de Paderborn; & en 1597, on le chargea de la Régence dans la même Ecole. Il prêchoit en même tems tous les quinze jours, & avoit ſoin des Ecoliers qu'on élevoit aux dépens du public. Il eût bien voulu ſe décharger entiérement de l'inſtruction de la Jeuneſſe, pour vaquer uniquement au Miniſtére; mais il s'acquittoit ſi bien de ce premier emploi, qu'on ne voulut pas lui permettre de le quitter. Il s'occupa donc à enſeigner l'Hébreu, le Chaldaïque & le Syriaque. Il fut enſuite appellé pour être Miniſtre de l'Egliſe d'Embden; & il accepta cette vocation. En 1610, on lui offrit le Rectorat de l'Ecole de Brême, & il eut bien de la peine d'obtenir ſon congé de ſon Egliſe, qui étoit fort contente de ſon Miniſtére. Il rétablit entiérement la réputation de cette Ecole, y fit faire pluſieurs changemens; & obligea le Magiſtrat & le peuple à des fondations conſidérables. Il favoriſa beaucoup les études du célébre Cocceïus, & ne contribua pas peu par ſes ſoins à la grande réputation que ce ſavant homme s'eſt acquiſe dans la ſuite. Martinius ſe rendit ſur-tout célébre par ſon *Lexicon Philologique* dont on a fait trois éditions, la derniére en deux volumes *in folio*. Feu Mr. Le Clerc y mit à la tête une Diſſertation Etymologique, à la priére d'un Libraire d'Amſterdam qui avoit acheté un grand nombre d'Exemplaires de cette Edition, au devant deſquels il mit un titre avec ſon nom. On prétend que divers Savans, & Voſſius entre autres, ont puiſé dans cette ſource, ſans en faire honneur à l'Auteur. En 1618, Martinius fut député par le Magiſtrat de Brême au Synode de Dordrecht, conjointement avec Henri Iſſelburgius & Louïs Crocius. Il étoit à peu près dans les mêmes ſentimens qu'ont ſoutenus depuis Caméron, Amyraut, Daillé, & autres, qu'on a nommez *les Théologiens de Saumur*. Il condamnoit ſur-tout l'opinion des Supralapſaires. Il diſputa quelquefois avec Gomar & les autres Théologiens Hollandois; mais il ſigna pourtant les Actes du Synode, ce qui marque aſſez quelle étoit ſon opinion. Ce fut dans la 65 Seſſion que Martinius ſoutint que Jéſus-Chriſt étoit non-ſeulement l'exécuteur, mais auſſi l'auteur de nôtre élection. Gomarus s'étant levé jetta ſon gant, en diſant, par maniére de défi, *ecce Rhodum, ecce ſaltum*, & demanda qu'il lui fût permis d'entrer en lice avec Martinius; mais on ne permit pas que ces deux Champions en vinſſent aux mains. Le lendemain, 23 Janvier 1619, les Théologiens étrangers s'aſſemblérent chez l'Evêque de Landaff, pour tâcher de faire entrer Martinius dans leurs ſentimens. Mais il refuſa de retracter ſon opinion touchant la Grace Univerſelle; il promit pourtant d'agir avec tant de modération que ſa doctrine ne cauſeroit aucun trouble dans le Synode. Dans un entretien que Martinius eut avec Poppius, Miniſtre Remontrant, il déclara que quoiqu'il ne fût pas dans tous les ſentimens des Remontrans, il croyoit qu'on devoit les traiter d'une autre maniére; qu'*il y avoit dans le Synode des choſes diaboliques, d'autres qui étoient divines, & d'autres qui étoient humaines*; que l'on pourroit réformer pluſieurs choſes dans la Religion, mais qu'il faloit le faire avec circonſpection. Martinius ayant dit, dans la Seſſion 85, qu'il ſeroit bien aiſe qu'on lui donnât la ſolution de ce doute, *Comment Dieu peut-il exiger de l'homme, dont le pouvoir eſt borné, une foi ſalutaire, qui eſt l'effet d'un pouvoir ſans bornes?* il ajoûta, que ni Calvin, ni aucun autre Théologien Réformé n'avoit pu délier ce nœud. Alors Gomarus dit, *que la perſonne qui parloit ainſi, n'étoit pas digne de délier les courroyes des ſouliers de Calvin; & que la difficulté qu'il avoit propoſée, étoit ſi peu conſidérable, qu'un Ecolier pouvoit la réſoudre*. L'Aſſemblée parut déſapprouver la conduite de Gomarus. Martinius prit le parti de ſe retirer du Synode, de même que les Députez de Brême, à cauſe des groſſiéretez de Gomarus. Mais ce Théologien leur ayant fait une eſpéce de ſatisfaction, ils reparurent au Synode. Martinius ſouhaitoit ſouvent de n'avoir jamais vu Dordrecht. Il diſoit que c'étoit le premier Synode où il avoit aſſiſté, & que ce ſeroit le dernier où il ſe trouveroit. Ayant rencontré un Remontrant, il lui dit, *que le Synode n'étoit qu'une Comédie où les Politiques jouoient le principal rôle*. Dans la 154 Seſſion, les Théologiens étrangers prirent congé & Martinius parla pour ceux de Brême. * Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réform. &c. tome 2. p. 6. &c.* Martinius mourut en 1630, âgé de 58 ans. On peut voir ſa Vie miſe au devant de ſon *Lexicon*. Il compoſa encore quelques autres Ouvrages, comme *Des Diſputes, & un Abbrégé de Théologie*, imprimé en 1617.

* MARTINOT (Henri) fils de Gilles Martinot, Valet-de-chambre & Horloger du Roi Louïs XIV, naquit à Paris le onziéme Novembre 1646. Il fit de tels progrès dans ſon Art que le Roi, ſur les bons témoignages qu'on lui en rendit, lui accorda en 1658, lorſqu'il n'avoit encore que douze ans, la ſurvivance de la charge de ſon pére. L'amour de ſa profeſſion lui fit imaginer quantité de machines, pour imiter, autant que l'Art le pouvoit permettre, tous les mouvemens des Aſtres. Entre tous les beaux Ouvrages qu'il a produits, on remarque une Horloge faite en globe, d'une conſtruction ſinguliére. Elle repréſente toutes les parties du globe de la Terre; l'Equateur en eſt mobile & emporte avec lui les 24 heures, de ſorte que l'on peut connoître dans le même inſtant l'heure qu'il eſt dans toutes les parties du Monde. Le Soleil y décrit auſſi ſa révolution annuelle dans ſon Ecliptique. Ce globe enferme quatre mouvemens différens, qui n'ont point d'autres principes que le poids de toute la machine, de ſorte qu'on le remonte en le ſoulevant environ de huit à neuf pouces. Outre tous les grands talens qu'il poſſédoit par rapport à ſa profeſſion, il s'eſt encore rendu recommandable par la douceur de ſes mœurs & par ſon grand amour pour la juſtice & pour la vérité. Il mourut d'accident à Fontainebleau le quatriéme de Septembre 1725, âgé de près de 79 ans. Il a laiſſé un fils qui eſt auſſi Valet-de-chambre & Horloger du Roi, & qui ſoutient avec beaucoup d'honneur la réputation de ſon pére. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MARTINOW, bourg de la Pokutie en Pologne. Il eſt ſur le Nieſter, environ une lieue au deſſus de la ville d'Halick. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTINOZZI. *Cherchez* ANNE MARIE MARTINOZZI.

MARTIN-VAS. *Voyez* ſous le mot MARTIN.

MARTIN-VAST. *Voyez* ſous le mot MARTIN.

MARTINUSIUS (George) Cardinal, Evêque de Varadin, ſortoit de la famille des UTISSENOVISKI, & naquit l'an 1482 à Namieſaz, château ſitué ſur la riviére de Variecha en Dalmatie ou en Croatie. Il prit le nom de Martinuſius, qui étoit celui de ſa mére, pour faire plaiſir à Jacques Martinuſius ſon oncle, Evêque de Scardona. Après la mort de ſon pére & de ſon frére aîné, il ſe fit Religieux dans le Monaſtére de ſaint Paul Hermite près de Bude, qui appartenoit alors à la Congrégation du Mont Olivet. Martinuſius s'y diſtingua par ſon mérite, exerça des charges importantes dans ſon Ordre, & fut enfin Abbé ou Supérieur du Couvent de Ceſtoconiano en Pologne. Ladiſlas VI, Roi de Hongrie, étoit mort en 1516, laiſſant Louïs *le Jeune*, qui fut tué à la bataille de Mohatz en 1526, & Anne mariée à Ferdinand d'Autriche, depuis Empereur I du nom. Après la mort de Louïs, une partie des Hongrois élut Jean Zapol, Comte de Scépus, Vaivode de Tranſſylvanie, qui fut couronné le onziéme Novembre de la même année, & qui fut chaſſé par Ferdinand, que les autres reconnoiſſoient. Jean implora le ſecours de Sigiſmond Roi de Pologne, dont il avoit épouſé la fille nommée Elizabeth. Martinuſius ſe fit connoître à ce Prince, le reçut dans ſon Monaſtére, & fit divers voyages en Hongrie, pour diſpoſer les peuples à le recevoir. Ses négociations ne furent pas infructueuſes: Jean de Zapol fut rétabli ſur le Thrône, & les ſoins de Martinuſius y contribuérent autant que le ſecours des Turcs, que Jérôme Laski, Polonois, lui avoit ménagé. Ce Prince témoigna ſa reconnoiſſance à Martinuſius, en lui donnant la charge de Thréſorier du Royaume, enſuite l'Evêché de Varadin, & en le faiſant Conſeiller & Miniſtre d'Etat. Il avoit tant de confiance en ſa conduite, qu'étant au lit de la mort en 1540, il voulut qu'il partageât la Régence avec la Reine Elizabeth ſon épouſe, & qu'il fût ſeul Tuteur du jeune Prince Jean-Etienne ſon fils. Ferdinand d'Autriche avoit fait un Traité avec Jean de Zapol, qui s'étoit engagé qu'après ſa mort, ſon fils ſe contenteroit de la Tranſſylvanie; mais l'Evêque de Varadin ſe mocqua de cette promeſſe, & fit couronner le jeune Prince Jean-Etienne. Ferdinand mit alors une Armée en campagne, dont il donna le Commandement à Roccandolph, qui prit pluſieurs places en Hongrie, & alla aſſiéger Bude. Le jeune Prince, la Reine & Martinuſius, étoient dans cette ville. Ils envoyerent demander du ſecours à Solyman II, Empereur des Turcs. Ce Prince commanda aux Bachas de Boſnie & de Belgrade, de s'avancer du côté de Bude, où ils défirent Roccandolph. Il les ſuivit peu après avec une Armée de 200000 hommes, s'y rendit maître de la même ville de Bude, & des autres places plus conſidérables de la Hongrie, & envoya le Prince & la Reine en Tranſſylvanie, dont il donna le Gouvernement à Martinuſius, le confirmant dans la charge de Thréſorier. Ce Prélat traita ſi mal la Reine, qu'elle fut obligée de s'en plaindre à Solyman, qui commanda au Bacha de Bude de lui donner du ſecours. Martinuſius ne perdant point de tems, aſſembla ſes amis, mit une Armée de cinquante mille hommes ſur pié, aſſiégea dans Albe Royale la Reine, qui fut obligée de faire la paix, & vint ſe préſenter devant les Turcs qui ſe retirérent. Solyman diſſimula ſon reſſentiment, & lui écrivit des Lettres de civilité. Dans la ſuite, l'ambition de Martinuſius donna encore ſujet à la Reine de ſe plaindre de ſa conduite: ce fut le ſujet d'une nouvelle guerre. A la fin ce Miniſtre ambitieux affecta de ſe jetter dans le parti de Ferdinand, obligea la Reine à ſigner un Traité qui étoit un peu avantageux au jeune Prince, & voulut encore rompre ce même Traité. La Reine en préféra l'éxecution au chagrin de ſe voir toûjours expoſée aux emportemens de Martinuſius, qui demanda l'Archevêché de Strigonie qu'on lui accorda, & puis un chapeau de Cardinal, que le Pape Jule III lui donna en 1551. Peu après, l'Empereur Ferdinand craignant les intrigues de ce Prélat, donna ordre à Jean-Baptiſte Gaſtalde, Général de ſes troupes, de ſe défaire de Martinuſius: ce qu'il exécuta par le moyen de quelques aſſaſſins, qui l'allérent tuer dans le château de Binſe ou Binch. * De Thou, *Hiſt.* Martin Fumée, *Hiſtoire de Hongrie*. Florimond de Raimond, *de la Naiſſance des Héréſies*, l. 4. c. 7. §. 3. Paul Jove. Sponde. Aubery. Mézéray, *Hiſtoire de France*, &c.

MARTIO. *Cherchez* GALEOTI MARTIO.

MARTIO (François) Juriſconſulte & Chanoine de Tivoli, dans le XVII ſiécle, étoit un homme d'eſprit, qui raſſembla chez lui une Académie de Gens de Lettres, & qui fut en relation avec tous les grands hommes de ſon tems. Il mourut en 1662, en ſa 54 année. Nous avons de lui une *Hiſtoire de Tivoli* écrite en Italien, & qui fut miſe au jour en 1665, par Michel Juſtiniani Patrice Génois, lequel y ajoûta deux Livres

vres des Evêques & des Gouverneurs de Tivoli, & un Abbrégé de la Vie de François Martio.

MARTIR. *Voyez* MARTYR.

MARTIRES. *Voyez* MARTYRES.

MARTIRIUS. *Voyez* MARTYRIUS.

MARTIRS (Barthelemi des). *Voyez* BARTHELEMI.

MARTIUS. *Voyez* MARCIUS.

* MARTON ou MARTHON, petite ville de France, dans l'Angoumois, vers les confins du Périgord, près du Bandiat, est au sud-est d'Angoulême, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

MARTORANO, que les Anciens appelloient *Mamertium*, & aujourd'hui *Martoranum*, ville d'Italie dans la Calabre, avec titre d'Evêché, suffragant de l'Archevêché de Cosence.

MARTOREL, bourg de la Catalogne, situé au confluent de la Noya & du Llobregat, à six lieues au dessous de Manrésa, & à sept ou huit de Barcelone. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARTOS, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à trois lieues d'Andaxar, du côté du midi. Ce bourg est l'ancienne *Tucci*, *Tuccis*, *Augusta Gemella*, ville des Turdules, qui fut épiscopale, suffragante de Seville, ou du moins il s'est aggrandi des ruïnes de cette ancienne ville. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

* MARTRES, bourg de France, dans le Diocése de Cominges, sur la rive gauche de la Garonne, au nord-est de S. Bertrand de Cominges, dont il est éloigné de six à sept lieues.

MARTS ou MARS, en Latin *Martius*, Abbé en Auvergne, naquit vers l'an 440. Il se retira dans une montagne, proche de la ville de Clermont. Il se tailla des cellules dans une roche, où il se retira avec quelques personnes, qui suivirent son exemple, & y forma une petite Communauté. Il y vécut jusques vers l'an 525. On l'honore en Auvergne au 13 d'Avril. * Grégoire de Tours. *Vitæ Patr. c.* 14. Henschenius. Mabillon, *siécle I Bénédictin.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l.* 1. *c.* 4. Savaron, *Origines Claromontanæ.* Baillet, *Vies des Saints* 13 *Avril.*

MARTYR (Pierre). Il y a cinq personnages de ce nom, desquels trois trouveront ici leurs Articles. Les deux autres seront ici avec un renvoi.

MARTYR, (Pierre) surnommé *Anglerius*, *Anglariensis*, parce qu'il étoit d'un petit bourg près de Milan, connu sous le nom d'*Anghiera*, dit en Latin *Angleria.* Il fut un des plus grands personnages qui ayent paru en Italie sur la fin du XV siécle & au commencement du XVI. Il étoit fort éloquent, & on le nommoit le Pline de son siécle. Il fut Conseiller du Roi d'Espagne Ferdinand, qui lui confia le soin de l'éducation de ses enfans. Le Roi obtint du Pape Alexandre VI, un emploi de Protonotaire Apostolique pour Martyr, titre qui, dans ce tems-là, ne se donnoit qu'à des personnes de distinction, ou qui avoient rendu des services importans à l'Eglise. Son Histoire *de Navigatione & rebus Oceani & terris suo tempore apertis, vel orbe novo*, qui parut en 1602, est très considérable. Son Livre intitulé *Legationis Babylonicæ libri tres*, est fort estimé. Les Lettres de Martyr *de Rebus Hispanicis*, sont, au jugement de Morhof, un thresor de Politique, & c'est pour cette raison que les Elzevirs firent reimprimer ce Livre en 1670. Ces Lettres contiennent l'Histoire d'Espagne, d'Italie, & des nouvelles Isles, depuis l'an 1488. jusqu'à l'an 1525. * *Voyez* les Auteurs citez après le troisiéme Pierre Martyr.

MARTYR (Pierre Martyr *Festus*) d'Urcé, ville d'Espagne, a publié *Summarium Constitutionum pro regimine Ordinis Prædicatorum.*

MARTYR (Pierre Martyr *Tronus*) de Novare en Italie, est l'Auteur d'un Livre intitulé, *De Ulceribus & Vulneribus capitis.* * Paul Jove, *in Elog. c.* 123. Vasée, *in Chron. Hisp. c.* 4. Vossius, *de Hist. Lat l.* 3. *c.* 12. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 89. *& suiv.* édit. de Hollande 1715.

MARTYR (Pierre) Inquisiteur-Général de la Foi. *Cherchez* PIERRE MARTYR.

MARTYR (Pierre) de la Religion Réformée. *Cherchez* VERMIL.

MARTYRE (Saint) Diacre de l'Eglise de Constantinople, sous le Pontificat de Paul, dans le IV siécle, fut livré par Macédonius Evêque Arien, qui s'étoit emparé de ce Siége après le bannissement de Paul de Constantinople, au Préfet de la ville, qui le fit condamner à la mort avec Martien Lecteur de la même Eglise, sous prétexte d'avoir eu part au massacre d'Hermogéne, & d'avoir été cause de la sédition, qui s'étoit excitée dans la ville à cette occasion. Ils souffrirent tous deux la mort avec constance, & furent enterrez hors de la ville, près de la porte de Mélandése. Saint Chrysostome commença sur leur tombeau le batiment d'une Eglise, qui fut achevée par Sisinne vers l'an 428. L'Eglise Gréque honore la mémoire de ces deux Martyrs au 25 d'Octobre. * Sozomene, *Hist. l.* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

MARTYRES, Isles de l'Amérique septentrionale, comptées entre les Lucayes. Ce sont des rochers situez du côté du sud du Cap de la Floride, sur la hauteur de vint-cinq dégrez, disposez en rang est & ouest. On leur a donné ce nom à cause de leur figure; lors qu'on les voit de loin en mer, on diroit que ce sont des hommes empalez. Ces rochers dont on appelle les derniers *Cabeça de los Martires*, sont fameux par divers naufrages. On juge par leur disposition combien on est avancé en mer, parce qu'on ne peut douter qu'on ne soit entré dans le canal du Détroit de Bahama, quand on a ce Cap à la main gauche vers le sud-ouest. Ce sont trois monceaux de sable blanc converts d'arbrisseaux. Celui du milieu est plus grand, & beaucoup plus haut que les deux autres. * De Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 1. *c.* 16. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

MARTYRIUS, Evêque d'Antioche, succéda à Acace en 459, & gouvernoit son Eglise avec beaucoup de tranquillité, lorsque Pierre le Foulon, Hérétique, entreprit de le deposséder. Ce méchant homme étant venu à Antioche, se joignit à plusieurs Sectateurs de l'Hérésie d'Apollinaire, avec lesquels il accusa Martyrius d'être Nestorien, parce qu'il défendoit le Concile de Chalcedoine. Par leurs intrigues, ce Prélat fut cité devant l'Empereur Léon à Constantinople; mais l'Evêque Gennade le protegea si puissamment, qu'il fit connoître son innocence & la malice de son adversaire. Il fut renvoyé à Antioche, où Pierre s'étoit emparé de la Chaire épiscopale. Le legitime Pasteur voyant une grande division parmi son Troupeau, renonça publiquement à son Evêché, en prononçant ces paroles, *J'abandonne une Eglise souillée, un Clergé desobeïssant, un peuple rebelle; & ne me réserve que la fonction du Sacerdoce.* C'est ainsi que Théodore le Lecteur rapporte cette Histoire. Nicéphore dit que Martyrius renonça à l'Evêché avant son premier départ d'Antioche; & que Pierre ayant quitté la ville sur l'avis du Jugement de l'Empereur donné contre lui, Etienne fut élu en sa place. Les Actes de la Vie de saint Barnabé, écrits par Alexandre Moine Grec, nous assurent qué Martyrius fut rétabli sur le Siége épiscopal d'Antioche; & qu'après la mort de l'Empereur Léon, Zénon son successeur l'en chassa, pour lui substituer Pierre le Foulon. Ce fut l'an 474. * Théodore le Lecteur, *Collat. l.* 1. Liberatus, *in Breviar. c.* 18. Nicephore, *l.* 15. Alexandre Moine Grec, *dans la Vie de saint Barnabé, rapportée par Surius, tome* 3.

MARTYRIUS, Evêque de Jérusalem, Cappadocien de nation, & Moine de profession, avoit eu l'avantage d'être Disciple du grand Euthyme, & succéda à Anastase l'an 477. Il mourut l'an 485. Cyrille qui a écrit la Vie d'Euthyme, parle de Martyrius comme d'un Prélat très Orthodoxe. Il eut Salluste pour successeur. * Nicéphore, *in Chron.* Cyrille, *in Vita Euth. & Sabæ apud Surium ad* 20 *Januar. &* 4 *Decemb.* Evagre, *l.* 3. *c.* 16. Baronius, *A. C.* 477. 485.

MARTYROLOGE: ce mot signifie *Discours touchant les Martyrs*, du Grec, Μάρτυς, *Martyr*, & λόγος, *Discours.* Béde dans son Commentaire sur l'Evangile de saint Marc, parlant du jour de la décollation de saint Jean, fait mention d'un Martyrologe de saint Jérôme, que nous n'avons plus présentement. Car celui que Dom Luc d'Achery, Moine Bénédictin, a fait imprimer sous le nom de saint Jérôme, n'est point de ce Pére. A l'égard du Martyrologe de Béde que nous avons, on y a rempli plusieurs jours qui étoient vuides, comme on le peut prouver par l'édition que M. Bouhier, Conseiller au Parlement de Dijon, en a publiée. Usuard, qui a donné aussi un Martyrologe, s'est servi de celui de saint Jérôme & de celui de Béde. Il se plaint dans sa Préface, de ce que saint Jérôme est trop court, & que Béde avoit laissé un assez grand nombre de jours, sans les remplir des noms d'aucuns Saints. C'est pourquoi, comme tous ces jours ont été ensuite remplis, & qu'on n'en a laissé aucuns de vuides dans le Martyrologe de Béde, ces additions ont été faites depuis le tems d'Usuard. Le même Usuard remarque néanmoins dans sa Préface, que Florus avoit donné deux éditions du Martyrologe qu'il avoit prises de celui qui est attribué à saint Jérôme, & de celui de Béde, auquel il avoit ajoûté quelque chose en remplissant quelques-uns de ces jours, mais il en laissa encore un grand nombre de vuides; car de 180 qui étoient vuides, il n'en remplit que 54. Nous avons aussi un Martyrologe plus nouveau que ceux que nous venons de marquer, qui a été composé par Adon Evêque de Vienne; avant lequel Wandalbert avoit publié un Martyrologe écrit en vers. Jean Molanus, qui a fait imprimer le Martyrologe d'Usuard avec des Remarques, y a joint une Dissertation, où il traite en général de tous les Martyrologes. Henri de Valois a publié une petite Dissertation touchant le Martyrologe Romain en particulier, qui est imprimée à la fin de son édition de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe. Il y examine les raisons que le Jésuite Rosweide a eues de donner au public un Martyrologe, sous le titre de l'ancien Martyrologe Romain. Rosweide s'est principalement appuyé sur l'autorité de Baronius, & de quelques autres Ecrivains de ces derniers tems, qui ont dit que l'Eglise Romaine a eu autrefois un Martyrologe particulier, dont S. Grégoire *le Grand* & Adon ont fait mention. M. de Valois assure au contraire, que l'Eglise de Rome n'a jamais eu aucun Martyrologe particulier, avant celui qui a été imprimé par l'ordre du Pape Sixte V, auquel Baronius a ajoûté des Remarques pour prouver sa pensée. Il suppose comme une chose constante, que les plus célébres Eglises ont eu autrefois des Fastes, où étoient écrits les noms des Evêques & des Martyrs; & que c'est ce qu'on a appellé dans la suite des tems *Calendriers.* Il convient que l'Eglise Romaine a eu un Calendrier particulier de cette sorte, & qu'on en a même une édition d'Anvers. Il donne une très grande antiquité à ce Calendrier de l'Eglise Romaine; mais il nie que ces Calendriers soient de véritables Martyrologes, parce que les Martyrologes regardent toutes les Eglises en général, & sont composez de plusieurs Calendriers. Pour appuyer son sentiment, il se sert de l'autorité d'Usuard, qui dans une Lettre adressée à l'Empereur Charles *le Chauve*, qu'il a mise à la tête de son Martyrologe, fait le Catalogue des Martyrologes qui ont été avant lui, sans parler de ce Martyrologe de l'Eglise Romaine. D'ailleurs, Bede dans son Commentaire sur *le ch.* 6. *de saint Marc*, cite le Martyrologe de saint Jérôme, & ne dit rien du Martyrologe Romain. M. de Valois observe en même tems, que le Martyrologe que Béde a cité sous le nom de saint Jérôme,

n'est

n'eſt point de ce Pére; mais que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, qui fut publié peu de tems aprés ſa mort. Baronius cependant ſe fonde ſur l'autorité du Pape ſaint Grégoire, & d'Adon de Vienne, pour montrer que l'Egliſe de Rome a eu un véritable Martyrologe, qui lui a été particulier. Saint Grégoire dans une Lettre adreſſée à Eulogius Evêque d'Alexandrie, lui dit qu'ils avoient un Livre, où étoient recueillis les noms de preſque tous les Martyrs, dans lequel leur mort étoit marquée & diſtinguée ſelon les jours, & qu'ils offroient chaque jour le ſacrifice de la Meſſe, pour honorer leur mémoire. Il ajoûte qu'on ne trouve point dans ce Livre le nom de celui qui a ſouffert, ni le genre de ſon martyre, mais ſeulement le lieu où il a ſouffert: de ſorte qu'on connoît ſeulement qu'en differens païs, en tel & tel jour, il y a eu des Martyrs.

Les Martyrologes doivent leur naiſſance aux Calendriers des Egliſes particuliéres, dans leſquels on marquoit les fêtes & les jours où l'on faiſoit mémoire des Martyrs. Ceux qui ont été attribuez à Euſébe & à ſaint Jérôme, ſont ſuppoſez. Béde eſt le premier qui ait fait au commencement du VIII ſiécle, deux Martyrologes, l'un en proſe, l'autre en vers; mais celui qui porte ſon nom en proſe, eſt plein d'additions. Florus, Diacre de Lyon, qui vivoit dans le IX ſiécle, fit pluſieurs additions au Martyrologe de Béde, & le mit preſque en l'état où il eſt préſentement. Vandalbert Moine du Monaſtére de Prum, au Diocéſe de Tréves, compoſa vers l'an 850, un Martyrologe en vers, tiré de ceux de Béde & de Florus, donné par le Pére Dom Luc d'Achery dans le cinquiéme tome du Spicilége. Vers le même tems, Raban Maure, Archevêque de Mayence, fit auſſi un Martyrologe donné par Caniſius dans ſon VI tome des Antiquités Eccléſiaſtiques. Aprés ceux-ci, Adon Archevêque de Vienne, qui avoit demeuré avec Vandalbert dans l'Abbaye de Prum, compoſa un nouveau Martyrologe dans un voyage qu'il fit en Italie. Etant venu de Rome à Ravenne vers l'an 857, il y vit un Manuſcrit trouvé à Aquilée d'un Martyrologe ancien. Uſuard Moine de Saint-Germain des Prez, ſur ces Martyrologes, en dreſſa un nouveau plus exact & plus ample que les précédens, qu'il dédia, vers l'an 870, à Charles *le Chauve*. Cet Ouvrage fut bien reçu dans les Egliſes, qui commencérent à s'en ſervir dans leurs Offices; & on croit que l'Egliſe Romaine l'adopta. A la fin de ce même ſiécle ou au commencement du ſuivant, Notger ſurnommé *le Bégue*, Moine de l'Abbaye de ſaint Gal en Suiſſe, fit un autre Martyrologe ſur celui d'Adon. Ce Martyrologe a été publié par Caniſius; mais il s'en fallut bien que ce Martyrologe eût le même ſuccès que celui d'Uſuard. Les Egliſes & les Monaſtéres, qui ſe ſervoient de ce dernier, y firent divers changemens ou additions; ce qui a produit un nombre infini de différens Martyrologes pendant ſix cens ans. Enfin les Modernes voulant réformer ce qu'il y avoit de défectueux dans ces anciens Martyrologes, en ont dreſſé de nouveaux. Auguſtin Belin de Padoue eſt le premier qui en fit un ſur la fin du XV ſiécle. Aprés lui François Maruli, dit *Maurolycus*, Sicilien, Abbé de Meſſine, en donna un, dans lequel il changea entiérement le texte d'Uſuard. Jean Vander-Meulen, connu ſous le nom de *Molanus*, Docteur de Louvain, le rétablit & en donna deux éditions, avec des changemens & des Notes fort ſavantes. En même tems Galeſini, Protonotaire Apoſtolique, dreſſa un Martyrologe, qu'il dédia à Grégoire XIII, mais qui ne fut point approuvé à Rome. Celui que Baronius donna enſuite, accompagné de Notes, fut mieux reçu & approuvé par le Pape Sixte V, & a depuis paſſé pour le Martyrologe moderne de l'Egliſe Romaine. On y a fait depuis diverſes corrections. Feu M. l'Abbé Châtelain, Chanoine de Notre-Dame de Paris, a donné l'an 1709, un texte du Martyrologe Romain, traduit en François avec des Notes, & avoit entrepris un Commentaire plus étendu ſur tout le Martyrologe, dont il n'a paru qu'un volume qui contient les mois de Janvier & de Février.

Quant à la différence qui ſe trouve dans les narrations de quelques Martyrologes, & au peu de certitude des faits qui y ſont quelquefois rapportez, voici quelles en ſont les cauſes. 1°. Dès les premiers ſiécles de l'Egliſe, on vit paroître pluſieurs Hiſtoires ſuppoſées ou falſifiées, ſoit par des Hérétiques, ſoit par des Chrétiens trop crédules, ou qui avoient un faux zéle. Telles ſont la plupart des Hiſtoires de la Vie des Apôtres. 2°. Quoique les premiers Chrétiens euſſent été ſoigneux de recueillir les véritables Actes des Martyrs dans le tems de la perſécution de Dioclétien, & enſuite dans celui de l'invaſion de l'Empire d'Occident par les Barbares, la plupart de ces anciens Actes périrent, & l'on en ſubſtitua d'autres ſans avoir de bons Mémoires. 3°. Quelques Hérétiques falſifiérent les Actes des vrais Martyrs. 4°. Dans le VIII ſiécle & dans les ſuivans, pluſieurs Ecrivains tant de l'Egliſe Gréque, que de l'Egliſe Latine, dreſſérent des Actes des Martyrs & des Vies des Saints à leur fantaiſie, qui paſſérent dans les Offices de l'Egliſe. Siméon Métaphraſte, Auteur Grec du XI ſiécle, eſt un de ceux qui en a le plus fabriqué. 5°. Les Légendaires, gens ſans Critique, ont adopté dans les Vies des Martyrs & des Saints, toutes les fables qu'ils ont trouvées écrites avant eux, ſans en examiner non ſeulement la vérité, mais même la vraiſemblance. 6°. La crédulité des peuples a ſoutenu une partie de ces fables, & en a encore ajoûté qu'ils ont reçues comme des traditions. 7°. Ceux qui ont écrit les premiers dans ces derniers ſiécles, ſur les Vies des Martyrs & des Saints, quoique plus habiles, ſoit qu'ils fuſſent prévenus, ſoit qu'ils euſſent peur de ſe rendre ſuſpects en attaquant des opinions communément reçues, ont adopté la plûpart de ces fables, & donné de faux Actes pour véritables. Bollandus, & ceux qui l'ont ſuivi, ont eu un peu plus de diſcernement; mais ils ont encore inſéré dans leur Recueil, pluſieurs piéces fauſſes, & les ont même approuvées. Ce n'eſt que depuis quelques années, que d'habiles Critiques ont purgé entiérement l'Hiſtoire des Saints. De ce nombre ſont M. de Launoy, Docteur de Paris; le Pére Dom Thierri Ruinart Benedictin; M. le Nain de Tillemont; M. Baillet *dans ſes Vies des Saints*; & M. Châtelain, Chanoine de Notre-Dame, ſans compter pluſieurs Auteurs qui ont écrit ſur des faits particuliers. Dodwell a compoſé une Diſſertation, dans laquelle il tâche de prouver que le nombre des perſonnes qui ont ſouffert le martyre ſous les Empereurs Romains eſt très médiocre; que les Péres de l'Egliſe ne font mention que de peu de Martyrs, qu'à l'exception de Néron & de Domitien, les autres Princes Payens n'ont pas fait périr beaucoup de Chrétiens pour cauſe de Religion, & que la plupart des perſécutions n'ont pas été générales par tout l'Empire Romain, mais qu'elles furent toûjours bornées à de certaines Provinces. Mais le P. Papebrock dans ſes *Acta Sanctorum*, & le P. Ruinart dans ſa Préface ſur ces mêmes Actes, qu'il regarde comme fort autentiques, ſoutiennent tout le contraire; quoique ces deux Auteurs uſent cependant d'une grande circonſpection. Si l'on vouloit ajoûter foi aux récits de divers autres Auteurs qui ont écrit ſur les Martyrs, on trouveroit que leur nombre eſt innombrable. On en compte par exemple 19700, qui ſouffrirent le martyre à Lion avec S. Irénée ſous l'Empereur Sévére; de plus 6666 Soldats de la Légion Thébaine; 11000 Vierges; 150000 dans la perſecution de Dioclétien; 16000 Martyrs Abyſſins &c. * Baillet, *Préface à la Vie des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des IX & XVIII ſiecles.*

MARTYRS. *Cherchez* BARTHELEMI DES MARTYRS.

MARVAN, I du nom, fils de Hakem, fut le quatriéme Calife des Muſulmans de la Maiſon d'*Ommiath*, & ſucceda à *Moavie* II du nom. Il ne fut pas d'abord reconnu dans l'Arabie ni dans l'Egypte, parce qu'Abdallah fils de Zobéïr y avoit été proclamé Calife. Mais aprés qu'il eut défait Zhohak Général d'Abdallah, qui s'étoit avancé juſqu'en Syrie, il fut reconnu généralement par toutes les Provinces du Muſulmaniſme. Aprés la défaite de l'Armée d'Abdallah, Marvan eut encore affaire avec pluſieurs Chefs de la Secte d'Ali, qui demandoit ſans ceſſe la vengeance de la mort de Hoſſain fils d'Ali. Ces Alides étoient ſuivis aveuglément par les peuples de l'Iraque Arabique ou Chaldée, & les villes de Coufah & de Baſſora les protégeoient. Cependant Marvan réduiſit tous ces Mutins par la force de ſes armes, & laiſſa aprés ſa mort ſon fils Abdalmelek en pleine poſſeſſion du Califat. Il faut remarquer qu'aprés la mort de Moavie, Marvan avoit été élu Calife à cette condition, que Khaled fils d'Iézid lui ſuccéderoit, à l'excluſion de ſes propres enfans; & que Khaled avoit refuſé le Califat, à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. C'eſt pourquoi, Marvan, pour mieux aſſurer la ſucceſſion à Khaled, épouſa ſa mére, qui étoit veuve du Calife Iézid. Cependant Marvan ayant depuis changé d'avis, voulut que ſa ſucceſſion paſſât à ſes propres enfans, à l'excluſion de Khaled. Pour cet effet, il fit proclamer Abdalmélek ſon fils aîné pour ſon ſucceſſeur légitime. Khaled ſe plaignit hautement de cette injuſtice de Marvan, & celui ci tranſporté de colére, l'injuria en l'appellant bâtard. Ce que Khaled ayant rapporté à ſa mére, qui, comme nous avons dit, étoit femme de Marvan, cette Dame piquée juſqu'au vif d'une telle injure, réſolut de ſe venger, & de procurer à Khaled ſon fils, tous les avantages que lui donnoit le droit qu'il avoit au Califat. Quelques-uns diſent qu'elle avança par le poiſon la mort de ſon mari; & les autres, qu'elle mit un oreiller de plumes ſur ſa bouche, pendant qu'il dormoit, & qu'elle ſe tint aſſiſe ſur lui, juſqu'à ce qu'il fût expiré. Ce Calife mourut l'an 65 de l'Hégire, & 684 de Jéſus-Chriſt, aprés avoir ſeulement régné dix mois, & laiſſa Abdalmélek ſon fils, pour ſon ſucceſſeur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MARVAN, fils de Mahomet, quinziéme Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, qui étoit Gouverneur de l'Egypte ſous le régne de Jézid el-Gélid, fut élu Calife par les peuples d'Egypte & d'Arabie l'an 748, dans le même tems qu'Héchen fut élu par ceux de Syrie. Pour fortifier ſon parti, il fit tréve avec l'Empereur Conſtantin, & promit de lui donner un tribut de trois cens mille bezans d'or, trois cens chevaux & trois cens eſclaves, & de lui remettre entre les mains tout ce que les Arabes occupoient dans la Thrace, à la charge que l'Empereur lui donneroit du ſecours. Ainſi il ne lui fut pas difficile de vaincre Héchen, qu'il fit mourir dans la premiere année de ſon régne, avec ſes enfans, & tous ceux de la Maiſon de Gualid, qui pouvoient lui donner quelque ombrage. Aprés s'être rendu maître de la Syrie, il fit abattre les murs de Jéruſalem & de Damas, & fit mourir cruellement tous les Grands qui avoient favoriſé le parti d'Héchen. L'an 751, il envoya une puiſſante Armée en Eſpagne contre Abdérame, lequel ne ſe croyant pas aſſez fort, paſſa en Afrique pour y demander du ſecours. Cependant les Arabes, qui ne trouvérent point d'ennemis en Eſpagne, tournérent leurs armes contre les François: & entrant par les Pyrénées, ils coururent tout le païs de Narbonne: mais Pepin, fils de Charles-Martel, & pére de Charlemagne, les en chaſſa. En ce même tems Zulcimin, que d'autres nomment Solyman, renouvella dans la Perſe la Secte d'Ali, & prit le titre d'*Amir-el-Moccelemin*, c'eſt à dire, *Empereur des enfans du ſalut.* L'an 754, Zulcimin gagna la bataille contre Marvan, à qui il fit trancher la tête; puis il fit mourir tous ceux qu'il put trouver de la famille de Marvan. Le reſte ſe ſauva en Eſpagne & dans la Barbarie, où ils établirent pluſieurs Royaumes. Ce Marvan étoit

étoit ami des Chrétiens, & ſe montrant affectionné aux perſonnes doctes, il conſentit très volontiers que Théophylacte fût ſacré Patriarche d'Antioche. * Marmol, *de l'Afrique l.* 2.

MARVAN, château. *Voyez* MARVAON.

MARVAON ou MARVAN, château de Portugal, dans la Province d'Alentéjo. Il eſt bien fortifié, & eſt ſitué ſur les confins de l'Eſtremadure Eſpagnole, au nord nord-eſt d'Evora, dont il eſt éloigné d'environ vint lieues. En 1705, il fut bombardé par l'Armée du Roi Philippe V. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MARVE'GE, ou MARVEJOLS, en Languedoc. *Voyez* MARENGE.

MARUGGIO, ancien bourg des Salentins en Italie. Il eſt dans la terre d'Otrante, à cinq lieues de la ville de Tarente vers le ſud-eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARVILLE, (Antoine de) ſavant Juriſconſulte du XVII ſiécle. Il naquit le 14 Mars 1609, dans le Diocéſe d'Amiens, & dans un lieu près de cette ville. Après avoir étudié le Droit à Paris, il alla à Grenoble vers l'année 1640. Il y fut reçu Avocat au Parlement. La quatriéme Chaire de Droit dans l'Univerſité de Valence étant venue à vaquer en 1648, il y fut appellé le 13 Février pour la remplir. La premiére Régence vaqua l'année ſuivante, & Marville en ayant traité avec Annibal Fabriot, à qui elle fut donnée, le prémier en fut mis en poſſeſſion par Lettres patentes du 30 Novembre 1649. Quelques années après il acheta la Bibliothéque du ſavant Juriſconſulte Jaques Godefroi, & il y trouva le Manuſcrit imparfait du grand Commentaire de Godefroi ſur le Code Théodoſien. Marville forma la réſolution de le revoir & d'y mettre la derniére main. Il le publia enſuite à Lion en quatre volumes *in folio*, en 1665. Marville a encore donné un Traité *in douze*, avec ce titre, *Selectæ Sententiæ ex Inſtitutionibus civilibus, cum ſupplemento Definitionum, Diviſionum, & Differentiarum Juris, ad uſum ſtudioſæ Juventutis.* 1688. Il mourut en 1693. * *Bibliothéque du Richelet de* 1728.

MARVILLE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il eſt ſur la petite riviére d'Oſtain, aux confins du Luxembourg, à quatre lieuës de Stenay, & à une de Jametz vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARVISIA. *Voyez* ALMISTA.

MARULLA, Evêque Syrien de Mipharetket, a compoſé un Martyrologe, des Hymnes & des louanges en l'honneur des Martyrs. Il a auſſi écrit l'Hiſtoire du Concile de Nicée, & a traduit les Canons de ce Concile. * Ebed Jéſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

MARULLE (Marc) Poëte ſatyrique ſous le régne de Marc-Antonin *le Philoſophe.* * S. Jérôme, *in Rufinum.*

MARULLE (Pompée) Grammairien de Rome, très exact ſur la pureté de la Langue, eut la hardieſſe de reprendre Tibére ſur un mot qu'il avoit avancé; & Ateius Capiton ayant ſoutenu que ce terme étoit Latin, il répondit en parlant à Tibere, qu'il pouvoit donner le droit de bourgeoiſie à des hommes; mais qu'il ne pouvoit pas faire que des mots qui n'étoient point Latins, fuſſent reçus pour Latins. *Tu enim Cæſar civitatem dare potes hominibus, verbis non potes.*

MARULLE, Général d'Armée de Valentinien III contre les Vandales. *Voyez* ACTIUS (Caius).

MARULLE (Tacite) Poëte de Calabre au cinquiéme ſiécle, vint trouver Attila à Padoue, & lui préſenta un Poëme flatteur qu'il avoit fait à ſa louange. Il en attendoit une recompenſe conſidérable; mais ce Roi ayant ſu par ſes interprétes que le Poëte le faiſoit deſcendre des Dieux, & le nommoit *Dieu*, il ordonna que ſes vers, & celui qui les avoit compoſez, fuſſent brûlez. Il adoucit cette peine, quand il eut fait réflexion que cette ſévérité pourroit détourner d'autres Auteurs d'écrire ſes louanges. * Callimach. Experiens, *in vita Attilæ.*

MARULLE, Rhéteur, dont Sénéque avoit entendu les leçons. * Sénéque, *Controv.* 1.

MARULLE (Michel) Tarchaniote, nom de la famille de ſa mére, étoit Grec de Conſtantinople, & fut un de ceux qui ſe retirérent en Italie après la priſe de cette ville. Quoiqu'il fût ſavant, il ſuivit le métier des armes, & ſervit dans la Cavalerie ſous Nicolas Ralla, qui étoit de Lacédémone. Non content d'être Poëte Grec, il s'appliqua à la Poëſie Latine. On a de lui quatre Livres d'Epigrammes, & quatre Livres d'Hymnes, avec un commencement de Poëme ſur l'éducation d'un Prince. Les Critiques ont été fort partagez ſur ſes Poëſies; mais il faut avouer qu'elles ſont pleines de paganiſme, & même d'impiétez. Quoiqu'il fût Grec de naiſſance, il avoit cependant plus de facilité pour les vers Latins; mais toutes ſes Poëſies ne ſont pas grand'choſe. Il épouſa la ſavante Alexandra Scala. Il ſe noya l'an 1500, dans une riviére de Toſcane, qui paſſe à Volterre qui porte préſentement ſon nom. * Paul Jove, *in Elog. c.* 28. Pierius Valerianus, *de infœlicit. Litter.* Léandre Alberti. *Deſcript. Ital.* Baillet, *Jugem. des Savans, &c. tome 4. partie* 1. *p.* 95. *n.* 1244. édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* 1702.

MARULLE (Marc) natif de Spalato ou Spalatro en Dalmatie, a vécu dans le XVI ſiécle vers l'an 1510. On a de lui pluſieurs Ouvrages, dont les plus conſidérables ſont, ſix Livres *de bene beatè vivendi inſtitutione per exempla*, qui ont été traduits en François; *Evangeliſtarum de fide, ſpe & charitate, parabolæ quinquaginta*, & d'autres qu'on a recueillis en un ſeul volume, imprimé en l'année 1610, à Anvers. * Geſner, *Biblioth.* Le Continuateur de Trithême. Le Mire, &c.

MARULLE, fut envoyé en Judée par l'Empereur Caius Caligula, pour gouverner le Royaume, juſques à l'arrivée d'Agrippa, ſurnommé le Grand. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *c.* 8.

MARULLE (François) Abbé de Notre-Dame de Meſſine. *Cherchez* MAUROLYCO.

MARULLE, jeune fille de la ville de Cochino dans l'Iſle de Lemnos, qui appartenoit alors aux Vénitiens, ayant ſu que ſon pére avoit été tué par les Turcs à la défenſe de la porte de la ville, elle y accourut, & trouvant ſon corps, le deſarma de ſon épée, & ſoutint ſeule la fureur des ennemis; & ayant reçu du ſecours, les chaſſa juſques dans les vaiſſeaux. Chaque Capitaine admirant ſon courage & ſa force, lui fit préſent d'un écu d'or. Le Général de l'Armée Vénitienne nommé Lorédano, lui permit de choiſir pour mari celui de ſes Capitaines, qui lui plairoit le plus, lui promettant de lui faire aſſigner une dot conſidérable par la République: mais elle répondit ſagement, qu'elle ne ſe marieroit jamais, qu'elle ne connût le mérite de celui qu'elle devoit épouſer. * Baudier, *Hiſt. générale des Turcs, l.* 7. *c.* 4.

MARULLE, généreuſe fille, de l'Iſle de Stalimène dans le XV ſiécle. *Voyez* STALIMENE.

MARULLUS, Tribun du peuple, arracha les couronnes que quelques-uns avoient miſes ſur les ſtatues de Céſar, & fit mettre en priſon ceux qui les premiers l'avoient ſalué Roi. Il fut dépoſé par Céſar: ce qui fut le principal motif de la conſpiration de Brutus. * Plutarque, *en la Vie de Céſar.*

MARUTHAS, Evêque de Méſopotamie, dans le quatriéme & cinquiéme ſiécle, ſe trouva au Concile d'Antioche, aſſemblé vers l'an 390, contre les Meſſaliens, & aſſiſta à l'Aſſemblée des Evêques convoquez à Chalcédoine contre ſaint Chryſoſtome; mais ayant découvert la mauvaiſe foi & la paſſion des ennemis de cet Evêque, il prit ſon parti: Il paroît par une Lettre de ſaint Chryſoſtome, qu'ils étoient en liaiſon de Lettres; que Maruthas étoit en priſon, & que ſaint Chryſoſtome ſollicitoit pour ſa liberté. Maruthas avoit été envoyé par l'Empereur Arcadius en Ambaſſade auprès d'Iſdegerde Roi de Perſe, qui le reçut favorablement, & lui fit beaucoup d'honneur. Cela donna de la jalouſie aux Mages, qui firent cacher un homme dans un lieu ſouterrain du Temple. Le Roi y étant venu, cet homme inſtruit par les Mages, ſe mit à crier qu'il le falloit chaſſer, s'il continuoit à ſouffrir Maruthas dans ſon Royaume. Maruthas ayant découvert cette fourbe au Roi, & la même choſe étant arrivée une ſeconde fois, Iſdegerde fit creuſer la terre, l'Impoſteur fut découvert, & pluſieurs Mages punis de mort par ſon ordre. En même tems il permit à Maruthas de bâtir dans tous les lieux de ſon obéiſſance autant d'Egliſes qu'il jugeroit à propos. Ce fut apparemment après le retour de cette Ambaſſade, qu'il fut perſécuté par les ennemis de ſaint Chryſoſtome, & retenu en priſon à Conſtantinople. Il retourna en Perſe après la mort d'Arcadius. Les Mages lui ſuſcitérent de nouvelles traverſes; mais Iſdegerde lui fit plus d'honneur que jamais. Maruthas travailla toûjours avec grand ſuccès à établir la Foi de Jéſus-Chriſt dans la Perſe. Un jour étant accompagné d'un Evêque de Perſe, nommé *Abdas*, il délivra par ſes priéres & par ſes jeûnes, le fils du Roi Iſdegerde, d'un Démon dont il étoit poſſedé: ce qui fut cauſe que les Chrétiens eurent une liberté entiére; peu s'en falut même que le Roi ne fit profeſſion du Chriſtianiſme. Socrate dit qu'Iſdegerde fut prévenu par la mort: mais Théodoret aſſure qu'il changea de diſpoſition, & qu'irrité par le zéle d'Abdas, qui refuſa de faire rebâtir à ſes dépens un Temple auquel il avoit mis le feu, il commença contre les Chrétiens de ſon Royaume une perſécution, qui fut continuée & augmentée vers l'an 420, par Varane ſon fils & ſucceſſeur. Maruthas n'étoit plus alors en Perſe, ni peut-être au monde. On ne ſait ni l'année ni le jour de ſa mort: les Grecs ont choiſi le quatriéme Décembre pour honorer ſa mémoire. * Socrate, *Hiſt. l.* 6. *c.* 15. & *l.* 7. *c.* 8. Sozoméne, *Hiſt. l.* 8. *c.* 16. Théodoret, *Hiſt. l.* 5. *c.* 39. Photius, *Cod.* 52. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

MARWYNEN, grande riviére de l'Amérique méridionale. Elle naît dans la Guiane, dont elle baigne une partie; enſuite elle traverſe la Caribane, & ſe décharge dans la mer du Nord au levant de la riviére de Surinam, ou Suriname. * Maty, *Dict. Géogr.*

MARYBURG ou MARYBOROUGH. *Voyez* QUEENSTOWNE.

MARYLAND, Iſle de l'Amérique occupée par les Anglois. Le climat en eſt fort ſain, & elle abonde en toute ſorte de marchandiſes. Les Indiens de ce païs croyent qu'il y a pluſieurs Dieux qu'ils appellent *Maurovi*, dont un ſeul eſt éternel, qui a fait les autres Dieux pour l'aider à créer le Monde; que la femme a été faite la premiére, & qu'elle conçut quatre enfans d'un de ces Dieux. Ils font des ſtatues de leurs Dieux en forme humaine, & en ont au moins chacun une dans leur maiſon: ils croyent les ames immortelles, & les recompenſes ou les peines temporelles après la mort. Leur principale Idole ſe nomme *Kiwaſa*, & porte le titre de Capitaine des Gardes de leur Roi. Ils font ſouvent des fêtes en l'honneur de ces Idoles.

Le Sr. Thomas, Gouverneur de la Jamaïque, dit que ces peuples ne croyent point de Providence, qu'ils ſont diſtinguez par Tribus, & que chaque Tribu a ſon Roi particulier. Cette Iſle tire ſon nom de *Henriette-Marie* de France, fille de Henri IV, mariée à Charles I, Roi d'Angleterre. Ce Prince détacha le Maryland de la Virginie, qui n'étoit pas alors ſi étendue qu'elle l'eſt aujourd'hui, pour le donner à George Calvert, Lord de Baltimore. Ce Seigneur n'ayant pas aſſez vécu pour recueillir le fruit de cette donation, Cécil Baltimore, ſon fils, obtint une patente du Roi en ſon propre & privé nom, & elle lui fut accordée le 20 Juin 1632. Ce fut dans cette patente que cette con-

contrée reçut le nom de *Mary-Land*, le Roi ayant voulu donner par-là une marque de son attachement pour la Reine. Comme ce Seigneur étoit Catholique, il engagea plusieurs Gentilshommes de sa Religion à s'aller établir à Maryland. Ils y débarquérent sans opposition, & commencérent aussitôt à se bâtir des maisons, à élever des Forts & à défricher les terres. Le païs étoit si fertile principalement en tabac, que les nouveaux Habitans en ayant envoyé une assez grande quantité en Angleterre, y attirérent un grand nombre d'Anglois; mais quand on eut appris à Londres que Milord Baltimore, quoique lui-même Catholique, ne violentoit personne sur le fait de la Religion, plusieurs familles considerables se firent transporter en Maryland, pour se dérober aux mauvais traitemens de l'Usurpateur Cromwel. Ainsi cette Province devint en peu de tems si peuplée, que trente ans après son premier établissement, on y comptoit 16000 Habitans Anglois. Le grand commerce de ce païs-là consiste en tabac, qui ne le céde point à celui de Virginie: l'on y jouït de plusieurs beaux priviléges que les autres Colonies n'ont point; & tout le Maryland est divisé en deux grandes parties presque égales, où il y a plusieurs villes bien peuplées. * *Hist. du païs que le Roi d'Angleterre posséde en Amérique. L'Empire Britannique dans les Indes Occidentales, &c. en Anglois par* Oldmixon, *à Londres* 1708. *Mémoires de Trevoux*, *Mars* 1711.

MARZALQUIVIR. *Voyez* MARSALQUIVIR.

MARZA SIROCCO, petit Golfe de l'Isle de Malte. Il est sur la côte méridionale. Les Turcs y firent une descente l'an 1565, qu'ils allérent assiéger la ville de Malte. Pour prevenir un pareil malheur, les Grands-Maîtres de Malte y ont fait bâtir trois Forts, deux à l'entrée du Golfe, & un troisiéme sur une pointe de terre, qui s'avance vers le milieu du Golfe, & qui en regarde l'entrée. * Maty, *Dict. Géog.*

* MARZILLA, petite ville d'Espagne dans la Navarre, au nord de la riviére d'Aragon, dans la Merindade d'Olite. Elle est au sud-sud-ouest de Pampelune, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

* MARZIN (Rodolphe, Baron de) Feld-Maréchal des troupes de l'Electeur de Saxe, originaire de Bohéme, où le Comte Paul de Marzin son frére, possédoit plusieurs Seigneuries, servit d'abord Sigismond III, Roi de Pologne, dans la guerre contre les Moscovites, puis l'Empereur Ferdinand II, dans la guerre d'Allemagne. En 1631, il fut assiégé dans la Nouvelle Brandebourg où il commandoit, par le Roi de Suéde Gustave Adolphe, & fut obligé de se rendre. Il se trouva la même année à la bataille de Leipsic, & se rendit ensuite en Bohéme avec son Régiment sous la conduite du Général Walstein, pour faire rentrer, s'il étoit possible, ce Royaume dans l'obéïssance. Il leva ensuite un Régiment de trois mille hommes pour reprimer les Païsans rebelles d'Autriche. En 1632, il eut part à la bataille de Lutzen près de Leipsic, & en 1633 à une action près de Schweidnitz. En 1634, il servit contre les Suédois dans le Palatinat, se trouva à la prise de Ratisbonne & à la bataille de Nordlingue. Aussi-tôt après, il commanda en Silesie un Corps de troupes, poursuivit le Général Bannier; se joignit en 1635 aux troupes Saxonnes, enleva aux Suédois le deuxiéme Décembre de la même année, la ville de Havelberg, se rendit maître de Stargard en Poméranie, fit lever aux Suédois le siége de Gartz; mais les derniers ayant reçu un renfort, il quita la Poméranie, & se retira en Siléşie. En 1636, il fit une nouvelle invasion dans la Poméranie, prit Stargard après un siége de neuf semaines, & ayant marché vers l'Oder, il fut engagé dans la bataille de Wittstok, où il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet & perdit un œil. En 1637, il poursuivit en Poméranie le Général Bannier, & fut fait en 1638, Général des troupes Saxonnes. Peu de tems après il reçut près de Domitz dans le Duché de Meckelbourg, un grand échec de la part des Suédois. Il assista en 1639 à un grand Conseil de guerre qui se tint à Vienne pour délibérer sur l'ouverture de la Campagne. Après son retour s'étant joint au Général Comte de Bucheim pour faire lever au Général Bannier le siége de Freyberg dans la Misnie, il en vint avec lui à une bataille où il fut battu: ce qui lui fit perdre l'estime de l'Electeur de Saxe. Après ce malheur il quitta le service & se retira en Bohéme, où il mourut en 1646, à Prague. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingarten, *Fursten-Spiegel*, *p.* 426 *& suiv.*

M A S.

* MAS (Pierre du) naquit en 1638 à Castel-Ferras dans le Diocése de Montauban, & fut admis dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne le sixiéme de Juin 1655. Il s'y distingua dans tous les emplois dont il fut chargé, & ses belles qualitez jointes à une piété tendre & peu commune, lui aquirent l'estime de tous ceux qui le connurent. Il avoit une mémoire prodigieuse, & ce fut principalement à l'Ecriture-Sainte qu'il la consacra. Il la savoit toute entiére par cœur. Dans le tems qu'il étoit en mission avec l'Evêque de Vaison, au mois de Janvier 1688, il fut accusé d'être un des plus zélez Défenseurs des Filles de l'Enfance, il fut arrêté & conduit au château de Valence. Il sortit de prison en 1690. Ses Supérieurs l'appellérent à Paris en 1701, pour mettre la derniére main à la Vie qu'il avoit composée du vénérable César de Bus, Fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne; mais bientôt après ils reçurent des ordres de la Cour pour le renvoyer en Province. Ils obéïrent, & lui donnérent la Supériorité de leur Collége de Ville-Franche, où il mourut le huitiéme Décembre 1703. Outre la Vie du Pére César Bus, il est aussi Auteur de plusieurs petites Piéces qui lui font honneur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAS ou MES, quatriéme fils d'Aram, fils de Sem. Il est appellé Mosoch ou Mesçec. I *Chron.* ou *Paral. ch.* 1. *v.* 17. Samuel Bochart croit qu'il a donné son nom à une montagne d'Asie nommée Masius, qui fait partie du mont Taurus, & qui est dans la Mésopotamie sur les frontiéres de l'Arménie, comme de *Mosoch* ou *Mésech* s'est fait Μασκά, nom que donne *Xénophon* au fleuve que les autres appellent *Soacoras*; aujourd'hui nommée, selon quelques-uns, *Hormiz*, & selon d'autres *Set*. Etienne appelle les Habitans de ce Canton *Masieni* ou *Masiani*. Peut-être que c'est de là que les Arabes Maséens, dont parle Pline; *l.* 6. *c.* 26, parmi les Peuples de la Mésopotamie, ont pris leur nom. S. Jérôme a mis *Mes* dans la Méonie. Joseph a cru que *Mes*, ou *Masan* comme il parle, fut le pére des *Mésaniens*, auprès de l'embouchure du Tigre. Mais il n'a pas pris garde que les Grecs nomment *Mésana* ou *Mesene* tous les Cantons environnez de quelques riviéres. Les Arméniens veulent que les Monts-Mesques, au dessus d'Erivan & de la source de l'Euphrate, tirent leur nom de *Mas*. Strabon met dans l'Arménie un Mont Masius, au midi de la Sophéne, fort différent du Mont Masius, marqué dans Ptolomée dans la Mésopotamie. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 23. Bochart, *Phaleg. l.* 2. *c.* 2. Le Clerc *sur la Genése*. Baudrand.

MAS. *Voyez* après Mascon MAS de, &c.

MASACCIO, Peintre célébre, dans le XV siécle, fut Disciple de Massolino, qui fit voir beaucoup de différence entre ses tableaux, & ceux des Peintres qui avoient été avant lui. Masaccio le surpassa, comme il avoit surpassé les autres: & c'est à lui qu'on donne la gloire d'avoir commencé à bien peindre. Il fut le premier qui fit paroître les figures dans de belles attitudes, qui leur donna de la force, du relief, du mouvement & de la grace. Il auroit porté plus loin la perfection de la Peinture; mais il mourut jeune l'an 1445, âgé de vint-six ans. Annibal Caro lui fit cette Epitaphe, qui est un glorieux éloge de Masaccio:

Pinsi, e la mia pittura al ver fu pari;
L'atteggiai, l'avivai, le diedi il moto,
Le diedi affetto. Insegni il Buonaroto.
A tutti gli altri, e da me solo impari.

* Vasari, *Vies des Peintres.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *p.* 198. *Entret.* 2. édit. de Trévoux 1725.

MASALIPATAN. *Voyez* MUSULIPATAN.

MASANDERAN, MAZANDERAN, autrement *Tabristan*, *Tabaristan* ou *Tabarestan*, Province de la Perse. C'est une partie de l'ancienne Hyrcanie, ou selon d'autres le païs de l'ancienne *Comiséne*. Ses bornes sont au nord la Mer Caspienne, au couchant le Chilan, *Kilan* ou *Gilan*, au sud l'Yerack Agémi; & au levant l'Astérabat. Cette Province n'est pas exactement connue par les Européens, comme cela paroît par leurs variations, les uns faisant trois Provinces du Masandéran, du Tabarestan, & de l'Astérabat; les autres joignant ces deux derniers païs, & en séparant le Masandéran; les autres séparant l'Astérabat, & joignant le Masandéran & le Tabarestan, comme nous avons fait; & enfin, quelques-uns lui donnant le Masandéran pour capitale, dont Tavernier ne fait point de mention. * Maty, *Dict. Géogr.*

Voici la description qu'en fait M. Chardin dans ses *Voyages de Perse*, *tome* 2. *p.* 7. Ce païs est délicieux depuis Octobre jusques en Mai. Il y croît des fruits excellens, & de fort bon vin. Il y a force gibier, & sur-tout du sanglier le meilleur du monde. Mais l'air en est trés mal-sain; le peuple y est plus jaune, plus défait, & plus languissant qu'ailleurs. Ce païs étoit presque un désert à cause du mauvais air, avant Abas le Grand. Mais ce Prince y transporta un prodigieux peuple de l'Arménie & de la Géorgie. Sa mére, qui étoit de Mazandéran, d'où il étoit aussi originaire, le sollicitoit à repeupler son païs natal. Il y transporta trente mille familles de Chrétiens, s'imaginant qu'ils y multiplieroient parfaitement bien, *C'est*, disoit-il, *un vrai païs pour les Chrétiens. Il est abondant en vin & en cochon, comme il leur faut. Ils aiment aller à la mer, ils trafiqueront avec les Moscovites leurs Fréres, par la Mer Caspienne.* Cependant ces familles ont été presque réduites à rien. Abas fit bâtir des villes dans ce païs-là, & des Palais magnifiques, mais il ne put pas corriger la malignité de l'air. Dès la fin d'Avril il faut se retirer dans les montagnes qui sont à vint-cinq ou trente lieues loin, & laisser les rivages, à cause de la chaleur insupportable qui desséche les plus gros ruisseaux. Cependant dans d'autres saisons l'air y est trés humide.

MASANGANE. *Voyez* MASSAGAN.

MASANIELLO, pour dire Thomas ANIELLO: *Voyez* ANIELLO & ANESE.

MASAT, ou *Rio de S. Juan*, riviére de la Nigritie. Elle coule sur les confins du Royaume de Gualata, & de celui de Génehoa, & elle se décharge dans l'Océan Atlantique, au midi du Cap Blanc. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASBATE, Isle de l'Océan Oriental. C'est une des Philippines, qui appartient aux Espagnols, & se trouve au midi de Manille, & au couchant de Tandaye. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASBOTHE'ENS, ainsi nommez de *Masbothée*, Secte des Juifs, qu'Hégésippe joint aux Cléobiens, mais qui sont peu connus; & que d'autres font Disciples de Simon *le Magicien.* * Hégésippe, *apud Euseb. Hist. l.* 4. *c.* 22. Théodoret, *Hær. fab. in Simon.* Baronius, *A. C.* 35. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. des trois premiers siécles.*

MASCALAT, ville & Royaume d'Asie, dans l'Arabie Heureuse, capitale d'un Royaume de ce nom, qui prend le

long de la côte du Golfe Perſique. * Sanſon, *Géogr.* Cette ville eſt, ſelon Sanſon dans ſa Carte de l'Arabie, au ſud eſt d'Elcatif, & en eſt éloignée d'environ 50 lieues.

MASCARDI (Auguſtin) de Sarzane, dans l'Etat de Gênes, où il naquit l'an 1591, s'acquit beaucoup de réputation ſous le Pontificat du Pape Urbain VIII. Il étoit fils d'*Alderano* Maſcardi, célébre Juriſconſulte, qui mourut l'an 1608, & laiſſa quelques Ouvrages de Droit; frére de JEAN MASCARDI, Evêque de Nébio en Corſe, mort l'an 1646; & neveu de JOSEPH MASCARDI, Eccléſiaſtique de grand mérite, qui fut Grand Vicaire dans divers Diocéſes, & qui écrivit trois volumes ſous ce titre, *Concluſiones omnium probationum, quæ in utroque Foro quotidie verſantur.* Auguſtin paſſa les premiéres années de ſa vie chez les Jéſuites, & fut depuis Camérier d'honneur du Pape Urbain VIII. Il compoſoit aſſez bien en proſe & en vers, & étoit naturellement ſi éloquent, que ce Pape, qui vouloit exercer un talent ſi rare & ſi conſidérable, outre une penſion de cinq cens écus, qu'il lui aſſigna, fonda pour lui une Chaire de Rhétorique dans le Collége de la Sapienza l'an 1628. L'amour que Maſcardi avoit pour les Lettres & pour le plaiſir lui fit négliger ſa fortune. Il mourut à Sarzane l'an 1640, âgé de 49 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, des Oraiſons; *Sylvarum libri quatuor*; *Proſe vulgari*; *Diſcorſi morali ſu la tavola di Cebete Tebano*; *La congiura del Conte Giovan Luigi Fieſchi*; *Dell' Arte Hiſtorica*; *Diſſertationes de affectibus*; *Proluſiones Ethicæ*, &c. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 26. Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Galdi, *Script. non Eccleſ.* Marracci, *Biblioth. Marianc.* Soprani & Juſtiniani, *Script. Ligur.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Le Mire, &c.

MASCARDI (Alderano).
MASCARDI (Jean). } *Voyez* l'Article précédent.
MASCARDI (Joſeph).

MASCAREGNE. *Cherchez* BOURBON ou L'ISLE BOURBON.

MASCARI, village de la Vallée de Démona en Sicile. Il eſt au pié du Mont-Gibel, à quatre lieues de Catanea, vers le nord. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancien bourg nommé *Ineſſa*, *Inneſſa*, ou *Ætna*, lequel d'autres placent à *S. Nicolo de Renis*, qui eſt un Monaſtére ſitué à trois lieues de Catanea, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASCARON (Jules) Evêque d'Agen a été l'un des plus excellens Prédicateurs du XVII ſiécle. Il naquit à Marſeille l'an 1634, & le plus conſidérable héritage qu'il eut de ſon pére, fameux Avocat au Parlement d'Aix, fut le rare talent d'éloquence qui le diſtingua. Etant entré fort jeune dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, on l'envoya dès l'âge de 22 ans enſeigner la Rhétorique au Mans. Là il devint ami du célébre Coſtar, & les avis qu'il reçut de lui, ne contribuérent pas peu à cultiver les favorables diſpoſitions qu'il avoit reçues de la Nature. Peu d'hommes deſtinez à parler en public, en ont eu de pareilles. Son extérieur prévenoit, & il étoit difficile, dès qu'il paroiſſoit, de lui refuſer ſon attention; preſtance majeſtueuſe, ton de voix agréable, geſte naturel & réglé. Avec ces beaux dehors & un fonds d'éloquence naturelle, cultivée par beaucoup d'étude, ſoutenue d'un eſprit ſolide, & d'un bon goût, il monta dans la chaire, preſque au ſortir des bancs de l'Ecole. Ses premiéres prédications ſe firent à Saumur: l'Egliſe ſe trouva trop petite pour contenir tous ceux que ſa réputation y attiroit, & il fallut y dreſſer des échaffauts, pour mieux entendre ce jeune Prédicateur. Les Réformez mêmes y accouroient; & le fameux Tanneguy le Févre ne put lui refuſer ſon eſtime, & fut des premiers à faire ſon éloge. L'Evêque du Mans voulant attacher à ſon Egliſe un ſi habile Prédicateur, l'en nomma Théologal; mais Paris l'enleva bientôt à la Province. Le Pére Maſcaron y parut avec éclat dans l'Egliſe de ſa Congrégation, rue ſaint Honoré. Les principaux Membres de l'Académie Françoiſe, qui avoient été en commerce de Littérature avec ſon pére, furent charmez d'entendre le fils, & ſe firent un plaiſir de rendre juſtice à ſon mérite. La Cour le demanda pour l'Avent de 1666, & tout de ſuite il y prêcha le Carême de l'an 1667, l'Avent de 1668, le Carême de 1669, le Carême de 1670, & l'Avent de 1671, ſans que l'on ſe laſſât de lui. Auſſi diſoit-on que Dieu l'avoit formé exprès pour annoncer ſes véritez aux Grands. Ses Sermons étoient faits préciſément pour la Cour: il ſe retiroit chaque Eté à Vendôme, pour les préparer & les diverſifier, de maniére que rarement a-t-il donné au Louvre les mêmes piéces. Le Roi le nomma à l'Evêché de Tulles, en Janvier 1671, & ſi-tôt qu'il eut été ſacré, il s'y retira. On eut dans la Province le même empreſſement pour l'entendre, qu'on avoit eu dans la capitale. Ainſi, après avoir donné à ſes ouailles la pâture néceſſaire, il alla rompre le pain de la parole chez ſes voiſins. Les Cathédrales de Toulouſe & de Bourdeaux eurent la conſolation de le poſſéder; mais le Roi voulut le ravoir pour le Carême de 1675, qui fut ſuivi de celui de 1677. Au commencement de l'an 1678, ſa Majeſté le nomma à l'Evêché d'Agen. Là il trouva un plus grand champ pour ſon zéle. Sa douceur y gagna le cœur des Réformez; ſon éloquence les attira; la force de ſes raiſons les convainquit; ſa politeſſe les charma; ſa vertu les convertit; & de trente mille qu'ils étoient à ſon arrivée, il eut la conſolation d'en voir vint-huit mille embraſſer la Religion Romaine. Cependant la Cour s'ennuyoit de ne le plus entendre: il fallut y reparoître l'Avent de 1679. Quatre ans après on lui redemanda l'Avent de 1683, & le Carême tout de ſuite de 1684. Enfin pour la derniére fois il prêcha l'Avent de 1694. L'Aſſemblée du Clergé lui confia l'année ſuivante le Diſcours de ſon ouverture; après quoi il prit congé de Paris, & ſe retira dans ſon Diocéſe, pour ne plus s'y occuper que de ſes fonctions Epiſcopales. Ce fut là qu'il mourut au milieu de ſon Troupeau le 16 Décembre de l'an 1703, avec les mêmes ſentimens de piété qu'il avoit tant de fois inſpirez aux autres, inſtituant pour ſes héritiers, les pauvres, qu'il avoit toujours traitez comme ſes enfans. On n'a d'imprimé des Sermons de ce grand homme, qu'un *recueil de ſes Oraiſons funébres*, qui ſont celles de la Reine-mére, de Madame, du Duc de Beaufort, du Chancelier Séguier, & de M. de Turenne. On trouve à la tête de ce recueil un abbrégé de la Vie de ce digne Prélat. * *Mémoires du tems.*

MASCATE', ville & Principauté ſouveraine, dans l'Arabie Heureuſe, vers l'entrée du Golfe de Balſora, appartenoit aux Portugais, qui en furent chaſſez par un Prince Arabe, nommé pour lors *Aceph-Ben Ali*, Prince de Norenvaé, & depuis Imenheſt, Prince de Maſcaté. Cette Province, quoique petite, eſt la meilleure de toute l'Arabie Heureuſe, & produit tout ce qui eſt néceſſaire à la vie, particuliérement de beaux fruits, & d'excellens raiſins. Le Prince de Maſcaté a la plus belle perle qui ſoit au monde, non pas tant pour ſa groſſeur, car elle ne péſe que douze carats, ni pour ſa parfaite rondeur, que parce qu'elle eſt ſi claire & ſi tranſparente, que l'on voit preſque le jour au travers. Le Kam d'Ormuz voulut l'acheter pour en faire préſent au Roi de Perſe, & en a offert juſqu'à deux mille tomans, qui valent plus de trente mille écus. Depuis le Grand-Mogol envoya un Banian pour en offrir quarante mille écus: ce que ce Prince ne voulut pas accepter. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

MASCEZEL ou MAZEZIL, Général de l'Armée d'Honorius, étoit Africain, fils de Nébule, Seigneur le plus puiſſant de la Mauritanie, & frére de Gildon, Comte en Afrique. Ce dernier s'étant revolté contre Honorius l'an 398, Maſcezel eut horreur de cet attentat, ſe retira en Italie, & par ſa retraite, irrita Gildon, qui fit mourir ſes deux fils. Le deſeſpoir où le jetta cette perte, le fit choiſir pour faire la guerre à ſon frére. L'entrepriſe étoit difficile: c'eſt pourquoi Maſcezel eut recours aux priéres des ſaints Moines de l'Iſle, nommée *Capraria*, qui eſt entre la Corſe & l'Italie. Elles ne lui furent pas inutiles, puis qu'avec une petite Armée, il défit ſoixante & dix mille hommes des troupes de ſon frére. Oroſe dit que cette victoire rendit Maſcezel inſolent, qu'il manqua de reſpect pour l'Egliſe, & qu'il en fut puni. Mais Jornandès & Zoſime diſent qu'étant de retour en Italie, il fut précipité d'un pont dans une riviére, par des ſoldats apoſtez par Stilicon, envieux du bonheur de ce Général. * Marcellin, *in Chron.* Jornandès, *de Regnorùm ſucceſſione.* Oroſe, *l.* 7. Zoſime.

* MASCLEF (François) Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, où il étoit né de parens d'une fortune & d'une condition médiocre, reçut la tonſure dans un âge fort jeune, & après ſes études d'Humanitez, de Philoſophie & de Théologie, il s'appliqua à l'Ecriture Sainte & en fit ſa principale occupation. Dans cette vue il apprit le Grec, l'Hébreu, le Syriaque, le Chaldéen & l'Arabe. Il fut chargé de la Cure de Raincheval, mais M. Brou Evêque d'Amiens ayant eu occaſion de connoître par lui-même le mérite de cet Eccléſiaſtique, il le tira de ſa Cure, le chargea de la direction des jeunes Eccléſiaſtiques, & voulut qu'il n'eût point d'autre table que la ſienne. Outre cela il lui fit avoir un Canonicat de ſa Cathédrale. Pour ſe bien aquitter de ſon emploi, il compoſa une Philoſophie & une Théologie à l'uſage des Eccléſiaſtiques du Diocéſe d'Amiens. Cet Ouvrage eſt demeuré en manuſcrit. M. Sabbatier, qui ſuccéda à M. Brou, ne goûta par M. Maſclef, & lui ôta ſon emploi. Ce changement fut cauſe qu'il ſe remit à l'étude, & joignit à la connoiſſance des Langues qu'il ſavoit déja, celle de l'Italien & de l'Eſpagnol. Il mourut le 14 de Novembre 1728, âgé d'environ 65 ou 66 ans. On a de lui, *Les Conférences Eccléſiaſtiques du Diocéſe d'Amiens, ſur les devoirs & les obligations de l'état Eccléſiaſtique & ſur les principales véritez de la Religion*, en pluſieurs volumes, *in douze*; *Une Grammaire Hébraïque* très claire & très méthodique, à Paris, 1716, *in douze*; La même Grammaire en deux volumes, dont l'un contient la Grammaire fort augmentée, & l'autre renferme les Grammaires Chaldéenne, Syriaque & Samaritaine, & les Réponſes à Dom Guarin qui écrivit contre la Grammaire Hébraïque de M. Maſclef; le Catéchiſme d'Amiens; Lettre au Cardinal de Rohan, & trois Lettres à M. Sabbatier, Evêque d'Amiens, au ſujet de la Bulle *Unigenitus*; Dénonciation à M. Sabbatier d'un Libelle en forme de Catéchiſme, intitulé *Inſtruction familiére ſur la ſoumiſſion due à la Bulle Unigenitus*; Trois Dénonciations au même Prélat, de pluſieurs Propoſitions ſoutenues & enſeignées au Collége des Jéſuites d'Amiens; Un Ecrit pour la ſignature du Formulaire, qui n'a point été imprimé; Une quatriéme Dénonciation en forme de Lettre écrite à M. l'Evêque d'Amiens, de deux Théſes ſoutenues au Collége des Jéſuites d'Amiens, laquelle eſt demeurée manuſcrite. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MASCOLO (Jean-Baptiſte) Jéſuite, étoit de Naples, où il naquit l'an 1583. Quoiqu'il eût été deſtiné par ſon Pére aux charges de la Robe, dans leſquelles Alfonſe Maſcolo, frére aîné de Jean-Baptiſte, s'étoit déja beancoup avancé, il aima mieux ſe conſacrer dans la Compagnie de Jéſus, & y prit l'habit l'an 1598. Ce Religieux eut part au malheur dont ſa patrie fut affligée l'an 1656, c'eſt à dire, à cette cruelle peſte, qui déſola la ville de Naples. Il s'expoſa avec charité, pour ſecourir ceux qui étoient attaquez de cette maladie, & en mourut lui-même, âgé de 73 ans. Nous avons de lui, *Lyricorum, ſive Odarum, libri quindecim*; *De incendio Veſuviano*; *Perſecutiones Eccleſiæ cruentæ*; *Encomia*; *Ponderationes concionales in opera SS. Auguſtini, Hieronymi & Ambroſii.* * Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.*

Letter. Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Script. sæculi XVII &c.*

MASCON (*prononcez* MÂCON) sur la Saône, en Bourgogne, capitale du Païs Mâconnois, avec Bailliage & Evêché suffragant de Lyon, est une ville très-ancienne. Cesar en fait mention dans ses Commentaires, sur la fin du septiéme Livre, où il dit que Ciceron & deux petits .. tient envoyez à Macon & à Chalon-sur-Saône, pour la sureté des vivres. Les Latins la nomment *Matisco* & *Matiscona.* Elle a été souvent ruïnée par les courses des Barbares, sur-tout par celles d'Attila, & a souffert de grands maux pendant les guerres des Bourguignons & des François; mais plusieurs Rois de France ont pris soin de la réparer. Aujourd'hui cette ville est bâtie sur le penchant d'une petite colline, qui s'avance jusqu'au bord de la Saône, qu'on y passe sur un beau pont. Ce pont unit au fauxbourg Saint Laurent, où il y a deux fortes tours. Les avenues sont agréables, & aboutissent à de grandes prairies. L'Eglise Cathédrale a été autrefois dediée à saint Pierre & à saint Barthélemi, & aux saints Martyrs Gervais & Protais. Le Roi Childebert, qui avoit grande dévotion à saint Vincent, la consacra en l'honneur de ce Saint, & l'enrichit de ses Reliques. Il y a à Macon le Chapitre de saint Pierre, où les Chanoines font preuve de noblesse; la Paroisse de saint Etienne; diverses Maisons Ecclésiastiques & Religieuses; un College de Jésuites; & un Bureau de l'Election. Le Diocèse comprend deux cens soixante six Paroisses, sous quatre Archiprêtres.

CONCILE DE MASCON.

Le Roi Gontran fit assembler le premier Concile de Mâcon l'an 581. Priscus de Lyon y présida, & on y fit XIX Canons. Saint Eusebe gouvernoit alors l'Eglise de Macon, & souscrivit à ce Concile, & au second, tenu l'an 685 par ordre de Gontran & de Childebert. Le même Priscus y présida, & fut accompagné de quarante deux autres Prelats. On y fit XX Canons, pour la Discipline Ecclesiastique. Grégoire de *Tours* parle des Actes de ce Synode dans le huitiéme livre de son Histoire, aux *ch.* 7. & 20. Le troisiéme Concile de Mâcon fut assemblé l'an 624, ou l'an 627, comme d'autres l'assurent. On y approuva la Régle de saint Colomban, combattue par Agrestin, Moine de Luxeuil. Rodolphe ou Raoul de la Torrete, Archevêque de Lyon, assembla un Concile Provincial à Macon, le Jeudi d'après la fête de saint Pierre & de saint Paul l'an 1285. Le Cardinal François de Tournon, Archevêque de Lyon, cite ce Concile, dans des Ordonnances Synodales, qu'il publia pour son Diocèse. Etienne de Longwi, Evêque de Macon, fit l'an 1498, des Statuts Synodaux très importans; & Jean de Langendes, qui a gouverné la même Eglise, en publia aussi d'autres l'an 1653: ce que les curieux pourront voir plus au long dans la derniere édition des Conciles.

MASCON *prononcez* MACON, (Hugues de) de la Maison des Comtes de Macon de Bourgogne, étoit parent de S. Bernard, qu'il suivit dans l'Ordre de Citeaux, & fut élu Abbé de Pontigni l'an 1114. La consideration où il étoit dans l'Ordre porta le Chapitre général à le deputer en 1127, au Roi Louis *le Jeune* l'année suivante il assista au Concile de Troyes; & en 1136, il fut fait Evêque d'Auxerre. Ce fut en cette qualité qu'il assista l'an 1148, au Concile de Reims, par lequel il fut député au Pape Eugene III. Ce Prelat mourut l'an 1151, & laissa divers Traitez, entre autres, un intitulé, *de conservanda Ecclesiæ Privilegiis.* Les Calvinistes brûlerent son corps, dans la fureur des guerres civiles du XVI siecle. * Manriquès, *in Annal. Cister.* Chartes de Vitch, *Biblioth. Cisterc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

MASCONNOIS (*Prononcez* MÂCONNOIS) Province du Duché de Bourgogne, est entre la Bresse, la Principauté de Dombes, le Bourbonnois, le Chalonois, le Charolois, le Beaujolois & le Lyonnois, a environ douze lieues de longueur, & neuf de largeur. Outre la ville de Mâcon, il en renferme cinq autres, closes de murailles; savoir, Clugny, où est la célebre Abbaye de ce nom; Tournus, avec Abbaye, du Diocése de Chalon; saint Gengoux-le Royal; Marsignies-les Nonnains; & le Bois-Sainte Marie. Le Maconnois tient ses Etats à part, en même tems que la Bourgogne, & quoiqu'il soit du Gouvernement de cette Province, il a un Lieutenant-de-Roi détaché, & un Gouverneur particulier à Macon. C'est un ancien Comté, acquis par le Roi saint Louïs, & qui depuis ayant été quelquefois séparé de la Couronne, y a toujours été réuni. Mâcon a eu des Comtes dès le dixiéme siécle. Nous avons connoissance d'ALBERIC I, Comte de Macon; de LEOTALD I de ce nom; d'ALBERIC II, qui vivoit l'an 943, & qui eut d'*Ermiana*, sa femme, LEOTALD II qui fut; avec quelques autres enfans, entre lesquels des Auteurs célébres ont mis *Humbert* Comte de Maurienne, tige de la Maison de Savoye. Il est nommé dans des Chartres de Clugny, avec le Comte LEOTALD II, son frére. Celui-ci, qui vivoit l'an 959, eut ALBERIC III du nom Comte de Macon, qui ne laissa qu'une fille unique, mariée, à ce que l'on prétend, à *Othe-Guillaume*, dit *l'Etranger*, Comte de Bourgogne. Nous parlerons de ce Comte sous le nom de BOURGOGNE, & nous avons mis après lui RENALD I, qui mourut l'an 1057, & qui laissa d'*Alix* de Normandie son epouse, GUILLAUME, surnommé *Tête-Hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne & de Macon. Il mourut l'an 1078, ayant eu, entre autres enfans, de *Gertrude* de Limbourg, que d'autres nomment de Mâcon, ETIENNE, & *Guy*, Archevêque de Vienne puis Pape, sous le nom de *Calixte II.* ETIENNE, dit aussi *Tête Hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne, & de Macon, épousa *Anne* de Zéringhen, & mourut vers l'an 1101. GUILLAUME, son fils, fut assassiné l'an 1126. Un autre GUILLAUME, Comte de Bourgogne, de Vienne, de Mâcon & d'Auxonne, prit alliance avec *Ponce* Dame de Trave; dont il eut, entre autres enfans, GERARD Comte de Macon. Celui-ci epousa *Guigone* de Salins, dite *More* ou *Morette*, fille & heritiére de *Gaucher* ou *Gautier* Sire de Salins; & trois filles, dont l'aînée fut *Beatrix*, femme de *Humbert* III, Comte de Savoye. L'Auteur de la Vie de saint Anthelme Evêque de Belley, la Chronique des Chartreux, celle d'Hautecombe, Guichenon, &c. en font mention; en quoi Champier, Paradin, Papire Masson, &c. se sont trompez. GUILLAUME III ou IV, Comte de Macon & de Vienne, prit alliance avec *Scholastique* de Champagne, fille de *Henri* I, dit *le Large* ou *le Riche*, Comte de Champagne, & de *Marie* de France, dont il eut *Girard* & *Henri*, morts jeunes. GIRARD II de ce nom, Comte de Macon, mari de *Guillaume*, mort sans enfans; & ALIX Comtesse de Macon. Elle prit alliance avec *Jean* de Dreux, dit *de Braine*, fils puîné de *Robert* II, dit *le Jeune*, Comte de Dreux, de Braine, & de Nevers, & de sa seconde femme, *Iolande* de Coucy. Le Comte Jean mourut sans enfans l'an 1259, selon Matthieu Paris. Ce fut de son consentement que la Comtesse Alix, sa femme, vendit l'an 1238, le Comté de Mâcon au Roi saint Louis, pour dix mille livres en argent, & mille livres de rente. Ainsi ce Comté fut uni à la Couronne. L'an 1435, le Roi Charles VII le céda à Philippe III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, par le Traité d'Arras, que Louïs XI confirma, malgré lui, en celui de Peronne l'an 1468. Depuis, après la mort de Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, le même Roi Louïs XI, très satisfait de la fidélité des Habitans de Mâcon, déclara par Lettres du mois de Mars de l'an 1476, que ce Comté ne pourroit être desuni de la Couronne. Il restitua à Macon le Bailliage royal, qui avoit été transferé à saint Gengoux. L'Empereur Charles Quint avoit obtenu le même Comté, par le Traité de Madrid de l'an 1526; mais il y fut dérogé par celui de Cambray de l'an 1529, car on y accorda que le Comté de Mâcon resteroit à la France: ce qui fut encore stipulé par le Traité de Crespy de l'an 1544. Le Maconnois est un bon païs, & est fertile en bons vins. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne & de Dreux.* Guichenon, *Biblioth. Sebusiana, & Hist. de Savoye.* Du Puy, *Droits du Roi.* Chopin, *du Domaine, &c. l.* 1. *c.* 6 §. 6. Pierre de Saint-Julien, *aux Antiquitez de Bourgogne.* Arrien, *in Theat. Urb.* Severt, *Hist. Præsul. Matisc.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

MASCOUTENS. *Voyez* MASKOUTENS.

MASCULUS. *Voyez* MASCOLO.

MAS D'AGENOIS, en Latin, *Mansus Aginnensis*, bourg du Bazadois en Guienne. Il est sur la Garonne, à six lieues au dessous d'Agen. * Maty, *Dict. Geogr.*

MAS D'ASIL, en Latin *Mansus Asilii*, bourg avec une célébre Abbaye. Il est dans le Comté de Foix en Languedoc, à quatre lieues de Pamiers, vers le couchant. * Maty, *Diction. Geogr.*

* MASDACK, célébre Imposteur qui parut en Perse dans le sixiéme siécle, ou vers la fin du cinquiéme. Il établissoit la communauté des biens & même celle des femmes. Il mourut en 577 & fut grand ennemi du Christianisme. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MAS DE SOULIE, ou selon la Carte du Gouvernement général de Guienne, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle, MAS DE SOLIE, petite ville de France dans le Rouergue, vers les confins du Diocése d'Alby. Elle est au sud-sud-ouest de Rodès, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

MAS DE SAINTES PUELLES, en Latin, *Mansus-Sanctarum-Puellarum*, autrefois *Recaudum*, bourg du haut Languedoc, à une lieue de Castelnaudary. * Maty, *Dict. Geogr.*

MASEBIA. *Voyez* METSOBAJA.

MASEICK, anciennement *Dryopolis*, petite ville fortifiée. Elle est dans le Comté de Looz, contrée de l'Evêché de Liége sur la Meuse, à cinq lieues au dessous de Mastricht. Elle fut prise par les Alliez sur les François & les Espagnols, dans la guerre terminée par le Traité d'Utrecht. * *Mémoires du tems.* Maty, *Dict. Geogr.*

MASELI, anciennement, *Gerrum*, *Gerrhum*. C'a été une ville d'Egypte, située sur la Mer Méditerranée, vers les confins de la Palestine. Ce n'est maintenant qu'un petit village. * Maty, *Dict. Geogr.*

* MASEN ou MASENO, petite riviére de Suisse dans la Valteline, coule du nord au sud & se rend dans l'Adda.

MASENIUS, (Jaques) naquit en 1606, à Dalem dans le Duché de Juliers, & se fit Jésuite en 1619. Il mourut vers la fin du XVII siecle, laissant les Ecrits suivans, *Continuatio Annalium Trevirensium Broweri; Gretserus redivivus; Palæstra eloquentiæ; Meditata concordia Protestantium, in octavo; Nova praxis Orthodoxæ Fidei; Dux viæ; Speculum imaginum veritatis per symbola; Palæstra styli Romani; Exercitationes oratoriæ; Ars nova argutiarum; Rastrum Horti Crusiani; Methodus controversias Fidei conciliandi.* Il publia ce dernier Ouvrage sous le nom supposé de *Semanus.* * Sotwel, *Biblioth. S. J. Dict. Allemand.*

* MASENO, village de Suisse dans la Valteline, sur la rive gauche de la riviére de Maseno.

* MASENO, vallée de Suisse dans la Valteline, est traversée du nord au sud par la riviére de Maseno.

MASEPHA. *Voyez* MASPHA.

MASEREPHOTH ou MASEREPHOTHMAIN, lieu de la Palestine, le long de la Mer Méditerranée, étoit célébre pour les salines. Dans le tems que l'eau de la mer se débordoit, on la recevoit dans des canaux; & ensuite par la chaleur du soleil, ou par le feu, on en faisoit le sel. Il est parlé de ce lieu dans *Josué, ch.* 11. *v.* 8. sous la conduite duquel

quel les Ifraëlites pourfuivirent les Chananéens jufqu'à cet endroit. * Eufébe, *in Locis Hebr.* J. Eufébe Nieremberg, *de Miraculofis Naturis Terræ promiffæ*, c. 56.

MASEVAUX. *Voyez* MASMUNSTER.

MASEUBE. *Voyez* MASSEOUBE.

MASFA, ville d'Afie dans l'Arabie Heureufe, capitale d'un Royaume de ce nom. Peut-être que c'eft la même qui a été nommée autrefois *Mafpha.*

* MAS-GARNIER, petite ville de France, dans le païs qui porte le nom de Verdun. Elle eft fur une petite riviére à l'oueft de la Garonne, & au nord-nord-oueft de la ville de Verdun, dont elle eft éloignée d'environ deux lieues.

MASINISSA ou MASSANISSA, Roi d'une contrée de l'Afrique, prit le parti des Carthaginois contre les Romains, & battit deux fois Syphax Roi de Numidie, l'an 541, de Rome, & 213 avant Jéfus-Chrift. Trois ou quatre ans après, Scipion ayant mis en déroute l'Armée d'Afdrubal, renvoya fans rançon le neveu de Mafiniffa: honnêteté qui charma fi fort ce Prince, que depuis il fut toujours ami des Romains. Il joignit fes troupes aux leurs, & l'an 551 de Rome, & 203 avant Jéfus-Chrift, il fe trouva à la bataille qu'ils gagnérent contre les Armées d'Afdrubal & de Syphax; puis ayant pourfuivi les fuyards avec Caius Lelius, il arrêta le même Roi Syphax, & prit la ville capitale de fon Royaume des Malefylles. La Reine Sophonisbe fe rendit à Mafiniffa, qui l'époufa; mais Scipion n'ayant pas approuvé cette alliance, le Prince fe défit de fa nouvelle époufe, par un breuvage qu'il lui envoya. Après que la paix eut été conclue entre les Romains & les Carthaginois, il eut la Souveraineté de diverfes Provinces qui avoient appartenu à ceux-ci. Il mourut âgé de 90 ans, laiffant quarante-quatre enfans de diverfes femmes. On dit qu'étant au lit de la mort, il pria Manlius, Général de l'Armée Romaine, de lui envoyer le jeune Scipion, afin d'avoir la confolation de mourir entre fes bras, & de pouvoir lui donner l'ordre qu'il vouloit que l'on fuivît pour le partage de fon Royaume. * Tite-Live. Florus. Polybe. Appien. Orofe, &c.

MASIUS (André) Docteur de Louvain, dans le XVI fiécle, né à Lenniac petit village près de Bruxelles, étoit Philofophe & Jurifconfulte, & avoit une grande connoiffance des Langues Orientales. Il fe fit confidérer en Italie, en Allemagne, dans les Païs-Bas, fut Confeiller du Duc de Cléves, & mourut à Zwenar au mois d'Avril de l'an 1573. Les Ouvrages qui nous reftent de lui font, *Grammatica Syriaca; Syrorum Peculium; Difputatio de Cœna Domini; Lexicon Græcum & Inftitutiones Linguæ Græcæ; Explicatio in Hiftoriam Jofue.* Philippe II, Roi d'Efpagne, avoit envoyé André Mafius à Anvers pour l'édition des Bibles. Il y travailla avec Arias Montanus & Fabricius. Il a traduit de Syriaque en Latin le Livre de *Moïfe Bar-Cépha*, touchant le Paradis; *la Liturgie attribuée à faint Bafile;* deux Profeffions de Foi de *Moïfe Mardéne*, Patriarche des Jacobites à Antioche; & deux Lettres des Neftoriens. Mafius a toujours eu un foin tout particulier de s'attacher à la lettre & aux mots de fes originaux. *Voyez* la Critique du cinquiéme tome de R. Simon, qui juge très avantageufement de lui. Monfieur Daillé dit dans fon Livre *de Ufu Patrum*, *p.* 67, en parlant de Mafius, *fuit vir non folum fingulari & recondita eruditione, fed etiam candore & probitate fupra exquifitam doctrinam longe magis mirabili, ideoque moderatis omnibus, quibufcunque partibus addicti fint, gratus & acceptus, propter excellentes illas dotes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 51. 52. P. Daniel Huetius, *de Claris Interpretibus*, *l.* 2. Baillet, *Jugement des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 362. *n.* 855. de l'édit. d'Amfterdam, 1725. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 461. *& fuiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

* MASIUS (Gisbert) Gueldrois, de Bommel, Licentie en Théologie, fut pendant 17 ans .... de l'Eglife cathédrale de S. Jean à Boisleduc, & monta enfuite fur le Siége Epifcopal de cette ville dont il fut le quatriéme Evêque. Il fe rendit recommandable par fes bonnes qualitez, & mourut l'an 1614. On lui dreffa dans le Chœur un tombeau élevé fur lequel eft fa ftatue à genoux, avec cette devife, *Omnia Mors æquat*, & cette Epitaphe:

Hic jacet
Quem Bommelia mundo protulit,
Ducis-Sylva infula except,
Mors virtutibus canifque auctum intercepit.
Quid hic triumphas Germana Somni?
Ille tibi reddidit quod debuit,
Et quod non debuit in patriam tranftulit.

En 1609, il fit préfent à l'Eglife des Fréres Croifiers, d'une vitre dans laquelle il s'étoit fait peindre lui-même entre Jéfus-Chrift attaché à la croix, & la Vierge Marie. Du côté de Jéfus fortoit un jet de fang vers l'Evêque, & du fein de la Vierge un jet de lait vers le même, & dans cette attitude on voit fortir de fa bouche ces paroles, *Pofitus in medio, quo me vertam nefcio.* Il publia en 1612 des Ordonnances Synodales. On a de lui beaucoup de Sermons en manufcrit & qui méritent de voir le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 190 & 191. Oudenhoven, *Defcription de la ville de Boisleduc*, en Hollandois, *p.* 116. Aubert le Mire, *de Script. fæc. XVI.* Baudart, *Mémoires*, en Flamand *partie* 1. *l.* 2. *p.* 143. Scribanius, *in Amphith. p.* 373. Hoffer, *dans fes Poëfies*, en Flamand.

* MASIUS (Guillaume) Brabançon, né en 1588, après avoir fait le cours de fes Humanitez à Maftricht, alla à Louvain pour y étudier fous les Profeffeurs. Il y reçut les honneurs de Docteur en Droit Civil & Canonique, & ayant enfuite été fait Profeffeur en 1627, il eut pour Collégue Valére André. On a de lui, *Singularium Opinionum in Jure Civili libri tres*, Lovanii 1629. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 328.

* MASIUS (Jean) de Louvain, naquit de parens nobles. Il fut Licentié en Théologie, & Chanoine du Parc de l'Ordre de S. Norbert. Il en devint enfuite Abbé, & publia *Expofitio in Evangelium S. Johannis*, dont l'Auteur étoit Jacques Janfénius. Il promettoit auffi de mettre quelque jour en lumiére *Hiftoria de origine ac progreffu Cœnobii feu Abbatiæ Parcenfis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 533 & 534.

* MASKOUTENS, nom de peuples de l'Amérique feptentrionale dans la Nouvelle France, à l'oueft du Lac des Ilinois. Le mot de *Maskoutens* fignifie *Nation de feu.* * M. Délifle, *Carte du Canada ou de la Nouvelle France.*

MASLIPATAN ou MASULIPATAN, ville du Royaume de Golconde, dans la Prefqu'Ifle de l'Inde, deça le Gange, au deça du Golfe de Bengale, & fur la côte de Coromandel, eft renommée à caufe de fa plage, qui eft la meilleure de ce Golfe. Cette ville n'eft pas fermée de murailles, mais elle a un Fort & un bon port, où il fe fait beaucoup de commerce. C'eft de là d'où partent des vaiffeaux pour le Pégu, pour Siam, pour Arakan, pour Bengale, pour la Cochinchine, pour la Mecque & pour Ormuz; comme auffi pour les Ifles de Madagafcar, de Sumatra & des Philippines. On affure qu'elle fut entiérement fubmergée l'an 1679, & qu'il y périt 25000 perfonnes. De Golconde à Maflipatan, les chemins font entrecoupez de hautes montagnes, d'étangs & de ruiffeaux, & il s'y trouve plufieurs paffages étroits & difficiles: c'eft pourquoi on a de la peine à y mener un carroffe, & on fe fert de *pallekis* ou *palanquins*, qui eft une voiture fort douce, & dans laquelle on fait plus de chemin que dans des carroffes. * Tavernier, *Voyages des Indes.*

MASLOUBE. *Voyez* MASSEOUBE.

MASMUNSTER ou MASMINSTER, petite ville fituée dans une vallée appellée *Moifevaux* ou *Mafevaux*, au pié du Mont-Vofge dans cette contrée de l'Alface qu'on appelle Suntgaw, à cinq lieues de Mulhaufen vers l'occident, eft ainfi appellée d'un Monaftére de Religieufes de l'Ordre de faint Benoît, qui fut fondé, à ce qu'on prétend, en 720, par Mafon Duc de Souabe, vers le lieu où fon fils s'étoit noyé. Ces Bénédictines ont pris dans la fuite la qualité de Chanoineffes. Ce Monaftére eft riche, & on n'y reçoit que des filles qui ont fait preuve de feize quartiers de nobleffe, tant du côté paternel que du côté maternel. Leur habillement eft noir, mais prefque femblable à celui des féculiéres. Elles vivent encore en commun & font quelques vœux. * Héliot, *Hift. des Ord. Mon. tome* 5.

MASNER, (Thomas) Expéditeur & Confeiller à Coire, & Baillif de Meyenfeldt. Il enleva un Général François allant en Baviére, & un Courier en 1702, fous prétexte qu'il avoit trouvé fur eux des remifes défendues. Merveilleux, Agent de France auprès des Grifons, avoit alors un frére à Genéve, où le fils de Mafner étudioit auffi: ce frére conduifit le jeune Mafner fur les terres de France, où il fut enlevé par des Soldats apoftez & emmené prifonnier à Lyon. Le vieux Mafner, piqué au vif du fort de fon fils, fe faifit de l'Agent Merveilleux & le retint prifonnier chez lui, jufques à ce que par l'entremife du Magiftrat de Coire on eût accommodé l'affaire à condition que Mafner relâcheroit l'Agent, mais qu'il ne quitteroit pas le territoire des Grifons jufques à ce qu'il eût fait remettre en liberté le jeune Mafner. Merveilleux s'étant fauvé contre fa parole donnée, Mafner médita de nouvelles violences, & enleva le Grand-Prieur de Vendôme avec toute fa fuite, fur les terres des Grifons, & le livra aux Impériaux. Cette violence inexcufable, & plufieurs autres excès & malverfations que Mafner avoit commis dans l'adminiftration de fes emplois, firent qu'il fut cité au nom du Magiftrat fuprême des Ligues, & n'ayant pas comparu il fut condamné par contumace à un banniffement perpétuel, à la confifcation de tous fes biens, à être privé de tous fes emplois, à être mis au Ban, à être écartelé en effigie & les quatre quartiers expofez fur tout autant de grands chemins. On promit de plus 500 ducats à qui le livreroit entre les mains de la Juftice. La fentence fut exécutée & les Actes du procès publiez en 1711. On dit que dans le tems qu'il fut fupplicié en effigie, il fentit d'une maniere extraordinaire les terribles jugemens de Dieu en fon corps, & fit une miférable fin. L'Univerfité de Tubingue fit une réponfe au Factum que le Tribunal des Grifons avoit publié, & ceux-ci réfutérent encore ce que l'Univerfité avoit avancé. * *Dict. Allemand de Bâle.*

MASNER-THAL, contrée de la Valteline fous la domination des Grifons, eft traverfée par la riviére de Mafeno qui fe décharge dans l'Adda.

MASO, dit FINIGUERRA, de Florence, inventa dans le XV fiécle, le fecret de graver fur le cuivre. Il travailloit d'orfévrerie l'an 1460, & avoit coutume de faire une empreinte de terre de tout ce qu'il gravoit fur l'argent, pour émailler. Dans le moment qu'il jettoit dans ce moule de terre du fouffre fondu, il s'apperçut que ces derniéres empreintes étant frottées d'huile & de noir de fumée, repréfentoient les traits qui étoient gravez fur l'argent. Mafo trouva enfuite moyen d'exprimer les mêmes figures fur du papier, en l'humectant, & paffant un rouleau bien uni fur l'empreinte: ce qui lui réuffit fi bien, que non feulement ces figures paroiffoient imprimées, mais même deffinées avec la plume. Comme en toutes chofes il n'y a que les premiéres inventions qui foient difficiles, & comme il eft aifé d'y ajoûter, Mafo n'eut pas plutôt divulgué fon fecret, qu'un autre Orfévre de la même ville de Florence, nommé Baccio Baldini, fit paroître quelque chofe de plus parfait: d'autres y ajoûtérent auffi dans la fuite. * Félibien, *En-*

tretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, *Entretien* 3. *p.* 124. édit. de Trevoux, 1725.

MASORE. *Voyez* MASSORE.

MASOVIE, Province de Pologne, que les Latins nomment *Mazovia* & *Masovia*, est renfermée entre la grande & la petite Pologne, la Lithuanie, la Prusse & la Polesie. Ses villes, sont Varsovie, Plocsko & Czersko. Quelques-uns la confondent avec la petite Province, dite *Polachie*, qui lui a été unie, où sont les villes de Bielsk, d'Augustow, de Tikoczin, de Drogicin ou Drogiczin, &c. Au reste, la Masovie a eu autrefois ses Princes particuliers nommez Ducs. Elle fut soumise à la Pologne sous le régne de Casimir *le Grand*; mais elle ne lui a été parfaitement unie que depuis l'année 1526. MASOS ou MASLAUS, Echanson de Micislas II, Roi de Pologne, ayant usurpé la plus grande partie de la Province de Plocsko, durant l'interrégne qui suivit la mort de ce Roi l'an 1034, lui donna le nom de Masovie, & s'y rendit très puissant. Casimir l'en chassa pourtant l'an 1040, & le força de se retirer chez les Prussiens, qui le crucifiérent. Quoique cet Usurpateur eût perdu la vie par un si honteux supplice, cette Province conserva toujours le nom de Masovie. Elle a passé en partage dans la Maison des Rois, & a donné le nom à une Branche qui a eu plusieurs Ducs. Ceux ci avoient des Maréchaux, des Chanceliers, divers Officiers, & plus de quarante mille Gentilshommes pour les défendre. Depuis, cet Etat divisé en plusieurs parties, dont chacune avoit titre de Duché, fut enfin réuni à la Couronne, faute de mâles; & pour lors les Rois de Pologne prirent le titre de Ducs de Masovie. CASIMIR II, dit *le Juste*, Prince ou Roi de Pologne, mourut l'an 1194, & eut entre autres enfans d'*Héléne*, fille du Prince de Belze, CONRAD Duc de Masovie & de Cujavie. Il épousa *Agathe*, Russienne de nation, & mourut l'an 1247, laissant ZIEMOVIT I, Duc de Masovie, &c. qui fut tué l'an 1262, par Zuarnon, Russien de nation. Ziemovit laissa de sa femme *Gertrude*, *Boleslas* Duc de Masovie, qui disputa la Couronne à Lescus *le Noir*, & qui mourut sans enfans l'an 1294; & BOLESLAS II qui succéda à son frére, & mourut l'an 1329. Il épousa 1o. *Prislave*, Dame Lithuanienne: 2o. une femme de Bohéme dont le nom est inconnu. Leurs enfans furent; 1. ZIEMOVIT II, qui suit; 2. TROIDENE, Duc de Varsovie, &c. qui eut de *Marie* Duchesse de Russie, *Boleslas*, Duc de Russie, empoisonné l'an 1344, & *Casimir*, qui mourut sans enfans en la même année, & qui fit son héritier *Casimir* III, dit *le Grand*, Roi de Pologne; 3. *Wancon* ou *Wenceslas*, Duc de Plocsko, qui fit la guerre à Ladislas III, *le Loctique*, & fut pére de *Boleslas*, mort sans postérité l'an 1340. ZIEMOVIT II, Duc de Masovie, de Cirhe, de Rava, de Gostin, &c. fit hommage à Casimir *le Grand* l'an 1343, & eut ZIEMOVIT III qui suit; & *Jean*, qui épousa *Anne*, fille de *Wirold* Grand-Duc de Lithuanie, dont il n'eut point d'enfans ZIEMOVIT III, Duc de Masovie, de Cirhe, de Rava, de Calisse, &c. prétendit au mariage de *Hédwige* Reine de Pologne. Il épousa *Alexandra*, fille du Roi *Jagellon*, dit *Ladislas* IV, & mourut l'an 1426. Ses enfans furent, *Ziemovit* IV, mort sans enfans; LADISLAS qui suit; *Casimir*, Duc de Belze, mort sans enfans; *Alexandre*, Ecclésiastique; *Cimbalca*, femme d'*Ernest* Archiduc d'Autriche; *Euphémie*, mariée à *Wenceslas* Duc de Teschen; *Cécile*, femme de *Bogislas* de Poméranie, Duc de Stolpe; *Oska* ou *Agathe*, qui prit alliance avec *Michel* Duc de Starodub; & une autre fille, morte en enfance. LADISLAS prenoit le titre de Duc de Masovie, de Prince de Russie, &c. Il eut *Janusse*, qui prétendit au Royaume, à l'exclusion de *Jean-Albert*, & qui mourut sans avoir été marié l'an 1495; & CONRAD, Duc de Masovie, & héritier de tous les biens de son pére, hormis de Plocsko, qu'il céda au Roi *Jean-Albert*. Ce Duc mourut l'an 1503, laissant STANISLAS & JANUSSE II, qui moururent tous deux l'an 1526, sans avoir été mariez. Il avoient possédé ensemble la Masovie, qui fut ainsi réunie à la Couronne, selon les conditions accordées à leurs ancêtres, qu'ils avoient eux-mêmes ratifiées. Nous avons déja remarqué que ce fut sous le régne de Sigismond I. * Starovolscius, *Descript. Polon.* Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* André Cellarius, *Regni Poloniæ & Lithuaniæ Descriptio.* Cromer, *Histoire de Pologne.* Ortélius & Cluvier, *Géogr.*

* MASOX, village de Suisse dans le Païs des Grisons, est le chef-lieu d'une Communauté qui de son nom est appellée *la Vallée* de Masox. Il est au sud-sud-ouest de Coire, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. * Jaillot, *Carte de Suisse.*

MASPHA, ville de la Tribu de Juda, bâtie par le Roi Asa. Il y avoit un lieu du même nom dans le païs de Galaad, où Jacob & Laban firent leur Traité; & une ville de ce nom, dans la Tribu de Benjamin. Il y avoit aussi une vallée au septentrion de la Palestine, nommée *Maspha*. Car lorsque Josué eut défait Jabin & ses Alliez auprès des eaux de Mérom, il les poursuivit jusqu'à Sidon, & jusqu'à la campagne de Maspha vers l'orient. * I ou III *Rois*, *ch.* 15. *v.* 22. & *ch.* 22. *v.* 3. & *Genése*, *ch.* 31. *v.* 49. Relandi *Palæstina*, *in vocibus* Mitspa & Mitspé. *Voyez* aussi MITSPA & MITSPE.

* MASQUIERE (Françoise) Parisienne, fille d'un Maître d'Hôtel du Roi, a eu beaucoup d'amour pour l'étude & en a fait sa principale occupation. Elle est morte à Paris en 1728. Elle a réussi dans la Poësie Françoise. On estime surtout sa Description de la Galerie de S. Cloud; l'Origine du Luth; son Ode sur le Martyre, &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MASRECA, ville du Païs d'Edom, où mourut Samla ou Semla, Roi Iduméen. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 36. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 47.

MASREPHOTH. *Voyez* MASEREPHOTH.

MASSA ou MASSE, ville d'Italie, dans la petite Province de la Lunegiane qui tire son nom de l'ancienne ville de Lune. Elle a été érigée en Duché, & a un Prince particulier de la Maison de Cibo, qui est aussi Prince de Carrare ou Caréra, une héritiére de la Maison de Malespine ayant porté le Marquisat de Massa dans la Maison de Cibo. On nomme cette ville *Massa di Carrara*, pour la distinguer de *Massa di Sorrento* de l'Article suivant. *Cherchez* CIBO. * Léandre Alberti. Sanson.

MASSA DI SORRENTO, en Latin, *Massa Lubrensis*, ville du Royaume de Naples. Elle est dans la Principauté Citerieure, sur le Cap de la Minerva, à une lieue de Sorrento. Quoi que Massa aît titre de Principauté, & un Evêché suffragant de Sorrento, elle est pourtant fort peu considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASSA, qui est la *Massa Veternensis*, ville d'Italie, dans le Siennois, Province de Toscane, avec Evêché suffragant de Sienne, est située sur une colline, & dépend du Grand-Duc. Elle est au sud-sud-ouest de Sienne, dont elle est éloignée d'environ douze lieues. Onuphre dit que ce fut le lieu de la naissance de l'Empereur Constantius Gallus.

MASSA OLIVIERI, anciennement *Plemmyrium Promontorium*, Cap de la Sicile. Il est dans la côte orientale de la vallée de Noto, un peu au midi de la ville de Syracuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASSA-CIUCCOLI, en Latin *Massanicolium*, bon bourg de Toscane, situé sur le Lac de Massaciuccoli, dans la République de Luques, & à trois lieues de la ville de ce nom. Ce lieu est celui que l'on nommoit anciennement *Fanum Herculis*, & on y montre encore les ruïnes du Temple d'Hercule. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MASSACRE (riviére du), petite riviére de l'Isle de S. Domingue dans la partie septentrionale, à peu près au milieu de l'Isle. Elle coule du sud au nord, & tournant ensuite du sud-ouest au nord-est, elle se décharge dans la mer, à la Baye de Mancenille.

MASSADA, étoit la plus forte place de la Palestine dans la Tribu de *Juda*. Elle fut bâtie par le Souverain-Sacrificateur Jonathas, pour être en état de résister aux Rois de Syrie, & fortifiée depuis par le Roi Hérode *le Grand*, qui en fit une place imprenable. Sa propre situation la mettoit hors de prise, & même presque hors d'attaque. Elle étoit bâtie sur un rocher escarpé, où l'on ne pouvoit monter que par un chemin si étroit & si difficile, qu'il n'y pouvoit passer qu'un homme seul avec tant de danger, qu'il lui étoit bien difficile d'assurer ses pas, encore étoit il obligé de s'appuyer de ses mains. Hérode appréhendant quelque revolte dans son Royaume, & que les Juifs ses Sujets n'entreprissent de le renverser du thrône, & d'y élever quelqu'un de la race des Asmonéens; ou que Cléopatre, qui possédoit entiérement le cœur d'Antoine, & qui le haïssoit mortellement, ne lui jouât un mauvais tour auprès de ce Romain, il voulut avoir ce poste & le fortifier extraordinairement, afin qu'en cas d'un fâcheux revers il s'y pût retirer en sureté, & s'y défendre contre ses ennemis. Outre les grandes fortifications qu'il y fit faire, il y bâtit un superbe Palais avec une quantité de citernes, pour recevoir & conserver l'eau de la pluye, & le munit de tant d'armes & de provisions, qu'il y avoit de quoi armer dix mille hommes, & nourrir une garnison pendant un siége de plusieurs années. Toutes ces provisions de bouche, comme blé, vin, huile, légumes & dattes, furent, dit-on, trouvées cent ans après aussi saines & aussi entiéres, que si on n'eût fait que de les y mettre. Ce qui étoit encore considérable, c'est qu'au sommet de ce rocher il y avoit une belle plaine, qui étant cultivée auroit pû fournir à la nourriture de ceux qui s'y feroient retirez. Eléazar Chef des Sicaires s'y étant jetté après la ruïne de Jérusalem, y fut assiégé par Flavius Sylva, & voyant qu'il ne pouvoit pas éviter d'être emporté d'assaut & de tomber entre ses mains, il persuada à tous ceux qui étoient dans la place, d'y mettre le feu & de se tuer eux-mêmes, pour éviter une honteuse servitude. Ils le firent, & celui qui demeura le dernier, voyant qu'il n'y avoit plus personne qui eût besoin de son bras pour lui ôter la vie, mit le feu au château, se passa son épée au travers du corps, & se laissa tomber sur ceux de ses compagnons. Deux femmes échappérent au massacre, & aimérent mieux éprouver la discrétion des Romains, que de cesser de vivre. Il y en avoit une vieille & une jeune cousine d'Eléazar, qui se cachérent dans des aqueducs avec cinq jeunes enfans, & qui racontérent cette action à Sylva le lendemain, qui fut le 15 ou le 16 du mois d'Avril, qui suivit la prise & la ruïne de Jérusalem, la quatriéme année de l'empire de Vespasien, & la 42 ou la 43 de la mort de Jésus-Christ. On a dit que cette place étoit hors d'attaque, & que cependant Sylva l'assiégea. Il fallut pour cela qu'il comblât de terre un endroit par où il fit son attaque, & il n'y avoit que celui-là qui pût être comblé. * Joséphe décrit ce siége fort au long dans son *Histoire de la guerre des Juifs*, *l.* 8. depuis le *ch.* 31 jusqu'au 36.

MASSÆUS. *Cherchez* MASSEE ou LE MASSON.

* MASSAFRA, petite ville d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle est dans la Terre d'Otrante au nord-ouest de Tarente, dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle est au pié de l'Apennin, & a un Evêché suffragant de l'Archevêché d'Otrante. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MASSAGAN, ville du Royaume d'Angola en Afrique, est sur la rive droite du Coanza, vers les confins du Royaume de Benguela. * M. Delisle, *Carte de l'Afrique Méridionale.*

MASSAGETES, peuples de Scythie, habitoient vers le

le mont Imaüs & le Turqueſtan, où eſt préſentement la Tartarie déſerte, vers le païs, dit Zagathay ou Usbeck de Mawaralnahra. Ptolomée dit qu'il y avoit de deux ſortes de Maſſagétes, vers la Margiane, & dans le païs des Saces peuples de Scythie; mais d'autres les mettent vers le Pont-Euxin & les Palus Méotides: ce qui eſt bien éloigné. Ces peuples n'avoient ni villes, ni Temples, habitoient ſous des tentes, & ſacrifioient au Soleil. Ils étoient cruels & barbares, dévoroient leurs ennemis, & mangeoient leurs parens après qu'ils étoient morts. * Strabon, *l.* 11. Ptolomée. Hérodote, &c.

MASSALIENS ou MESSALIENS, Hérétiques, qui s'éleverent ſous le régne de Conſtance vers l'an 361, furent auſſi nommez *Euchytes*, c'eſt à dire, *prieurs & ſpirituels*. Ils diſoient que la priére ſeule ſuffiſoit pour toutes les bonnes œuvres, fondant leur ſentiment ſur les paroles du Fils de Dieu, qu'*il faut toujours prier*. Les Auteurs de cette Secte étoient des Moines de Méſopotamie, qui, pour vaquer à leur oraiſon, laiſſoient le travail des mains, en quoi conſiſtoit alors une partie de la Diſcipline monaſtique. Ils rejettoient le jeûne, & regardoient les Sacremens avec indifférence. Ils diſoient que la priére ſeule leur donnoit la force de réſiſter aux tentations; qu'elle chaſſoit le Démon, & effaçoit les péchez que le Batême n'avoit fait que couper, comme un raſoir qui coupe les cheveux ſans ôter la racine, qui les fait croître d'abord. Sélon eux, chaque homme avoit deux ames, dont l'une étoit plus que céleſte, & l'autre un Démon qui ſortoit par la priére. Ils ſe vantoient d'être Prophétes; de voir la Trinité de leurs yeux corporels; de parvenir à la reſſemblance avec Dieu; & de ne point pécher pour-lors, non pas même de penſée. Le Démon les corrompoit par des illuſions, & leur faiſoit accroire que le Saint Eſprit deſcendoit viſiblement ſur eux, & principalement dans les Ordinations; car ils avoient des Prêtres & des Evêques. Alors ils ſe mettoient à danſer, diſant qu'ils danſoient ſur le Diable, d'où on les nomma *Enthouſiaſtes*, c'eſt à dire, *poſſédez*. Il défendoient de donner l'aumône à d'autres qu'à ceux de leur Secte; rompoient les mariages, & perſuadoient aux enfans d'abandonner leurs péres pour les ſuivre. Ils portoient de grands cheveux à la façon des femmes, & des robes magnifiques: ce qui étoit bien éloigné de l'habit de pénitence, propre à la condition monaſtique. Ces Hérétiques ne ſortirent point de la Méſopotamie & de la Syrie, à cauſe de l'oppoſition générale qu'ils trouvérent par-tout à la folie & à l'impiété de leurs dogmes. L'Empereur Théodoſe *le Grand* publia des Loix contre les Maſſaliens, qu'on nomma *Saccophores*, à cauſe qu'ils ſe couvroient de ſacs. Flavien d'Antioche ayant appris de la bouche d'un vieillard, nommé Adelphe, la vérité de leurs ſentimens, les condamna dans un Synode: ce qu'il fit ſavoir aux Arméniens & aux Oſroëniens. Amphiloque les pourſuivit auſſi dans la Lycaonie. Mais cette Secte ne fut pas entiérement eteinte; & quoique ceux qui la profeſſoient euſſent été reçus dans l'Egliſe, ils ne laiſſoient pas de continuer à ſemer leurs erreurs. C'eſt pour cela qu'en 427, les Evêques aſſemblérent un Concile, où il fut ordonné, qu'à cauſe de leurs fréquentes rechûtes, on ne les recevroit plus à l'Egliſe, quelques promeſſes qu'ils fiſſent de ſe repentir. * S. Epiphane, *Hær.* 80. S. Auguſtin, *de Hær. c.* 57. Théodoret, *Hær. Fab. l.* 4. S. Jean Damaſcéne ou de Damas, *Hær.* 80. Sandére, *Hær.* 85. De Caſtro. Pratéole. Baronius, *in Annal. A. C.* 361. *num.* 33. 34. 35. *&c.* Godeau, *Hiſt. Eccléſ. &c.* Voyez auſſi le *Supplément de Paris* 1736.

MASSANGANO. *Voyez* MASSAGAN.

MASSANI (Antoine) Toſcan, vivoit en 1430. Le Pape Martin V l'envoya à Conſtantinople, pour tâcher de réunir les Grecs avec les Latins. Il a écrit un Livre des erreurs des Grecs. * Wading, *in Scriptor. Ordin. Minor. p.* 35.

MASSANIELLO ou ANIELLO (Thomas), fut le Chef des Mécontens de Naples en 1647. *Voyez* ANIELLO.

MASSANISSA. *Cherchez* MASINISSA.

MASSARGAN. *Voyez* MASSAGAN.

MASSARIA ou MASSARIAS, (Alexandre) natif de Vicenze, Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Padoue, acquit beaucoup de réputation par ſon ſavoir dans le XVI ſiécle, & mourut dans la même ville de Padoue l'an 1548. Nous avons de lui, *de Peſte*; *Practica Medica*; *Adverſus Saxoniam de Abuſu Medicamentorum veſicantium*; *de Pulſibus*; *Conſultationes & Reſponſa Medicinalia*, *&c.* *Thomaſini, *in Elog.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. &c.*

MASSARIUS, (Jérôme) Médecin, natif de Vicence, vivoit dans le XVI ſiécle, quitta ſa patrie dans laquelle il ne pouvoit pas, en ſureté, faire profeſſion de la Religion Proteſtante, & paſſa en Suiſſe où il écrivit un Traité intitulé *Euſebius captivus*, dans lequel il ſoutient contre ceux qui vouloient lui perſuader de retourner en Italie, qu'il n'a pas changé de Religion dans des vues mondaines. Il doit dans la ſuite avoir enſeigné à Strasbourg, & y être mort en 1564. On a de lui une Traduction & une Paraphraſe du Traité d'Hippocrate *de Natura Hominis*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Lindenius renovatus. Bayle, *Dict. Crit. Dict. Allemand.*

MASSE. *Cherchez* MASSA.

* MASSE, petite riviére de France dans le Quercy. Elle coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans le Lot, trois à quatre lieues au deſſous de Cahors.

* MASSE, petite riviére de France, prend ſa ſource dans le Blaiſois, coule de l'eſt à l'oueſt & entre dans la Loire à Amboiſe.

MASSE'E ou LE MASSON, connu ſous le nom de CHRISTIANUS MASSAEUS, vivoit dans le XVI ſiécle. On a de lui une Chronique en vint Livres, depuis le commencement du Monde juſqu'en l'an 1540; & les quatre Calendriers, Egyptien, Hébreu, Macédonien, Romain; *Grammaticæ Præceptiones, carmine*; *Ars Verſificatoria*; *Contra Jacobum Merlinum Dialogorum liber ſingularis*; *Vita D. Hieronymi*; *Chronicon Cameracenſe*, en manuſcrit. Il étoit natif du petit village de Varneton en Flandre, ſur la riviére de Lis, avoit étudié à Gand, & avoit été Prêtre de la Congrégation des Jéronymites. Jacques de Croy, Evêque de Cambray, l'attira en cette ville, dont il prit le nom, & où il mourut âgé de 77 ans l'an 1546. * Voſſius, *de Math. c.* 41. §. 4. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 135. Aubert le Mire, &c.

* MASSEOUBE, ville de France dans le Gouvernement général de Guienne, au Comté d'Eſterac. Elle eſt ſur la rive gauche du Gers, au ſud d'Auch tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ quatre lieues. * Sanſon, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

* MASSEN (Pierre) en Latin *Petrus Maſſenus Moderatus*, Maître de la Muſique de l'Empereur Ferdinand I, ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa piété. On a de lui, *Declarationes Orationis Dominicæ*; *Angelicæ Salutationis Meditationes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 748.

MASSERAN ou MASSERANO, petite Principauté en Piémont avec une ville du même nom, a ſon Prince de la Maiſon de Fieſque, qui reléve de l'Egliſe, & qui tire un revenu très conſidérable de cette Seigneurie. Le bourg de *Crevacuore* en dépend. * Le Maſſeran eſt enclavé dans la Seigneurie de Verceil, du côté du Milanez. Le Prince de ce nom fut fait Grand d'Eſpagne de la premiére claſſe en 1712. Son fils ſe nomme *Marquis de Crévecœur.*

* MASSIAC, petite ville de France en Auvergne, eſt à peu près au nord de S. Flour, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

* MASSIANACH, riviére de l'Iſle de Madagaſcar, appellée autrement *l'Anſe du Borgne.* Elle coule de l'oueſt à l'eſt, & courant vers la côte orientale, elle entre dans la mer vers la fin du 25 degré de latitude ſeptentrionale. * Sanſon, *Carte de l'Iſle Dauphine ou de Madagaſcar dreſſée ſur les Mémoires du* Sieur de Flacourt, *&c.*

MASSICO. *Voyez* FALERNE.

MASSIEU, (Guillaume) naquit à Caen le 13 Avril 1665. Après avoir fait ſes Humanitez dans ſa patrie, il vint à Paris à l'âge de 16 ans, & fit ſon Cours de Philoſophie au Collége des Jéſuites: il entra enſuite dans leur Ordre. Des qu'il eut fini ſon Noviciat, il fut deſtiné, ſuivant l'uſage de la Compagnie, à régenter les Humanitez, & on l'envoya pour cela à Rennes, où il enſeigna juſqu'à la Rhétorique, après quoi il revint à Paris étudier lui-même en Théologie. Ses Supérieurs le deſtinoient à cette Science, mais comme il avoit plus de goût pour les Belles-Lettres, il quitta la Société, pour rentrer dans le monde. Ses talens le firent bientôt connoître, & lui valurent l'amitié de M. de *Sacy*, qui le prit chez lui pour avoir ſoin de l'éducation de ſon fils. Les amis de l'un devinrent bientôt ceux de l'autre, & entre ceux-là M. de *Tourreil*, qui cherchoit quelqu'un aſſez éclairé pour l'aider dans ſa Traduction de *Demoſthéne*, goûta M. l'Abbé Maſſieu au point de ne pouvoir point s'en paſſer. Les Penſionnaires de l'Académie des Inſcriptions étoient alors dans l'uſage, lorſqu'il y vaquoit quelque place d'Eléve, d'y nommer tour à tour des ſujets dont la capacité leur étoit connue; & en 1705, M. de Tourreil uſa de ce droit en faveur de M. Maſſieu, qui fit à ſa réception un Diſcours ſur la Poëſie, lequel fut fort applaudi. Au bout de ſept ou huit mois, il devint Aſſocié, & il rempliſſoit déja une place de Penſionnaire au commencement de 1710. La même année il fut nommé à une Chaire de Profeſſeur royal en Langue Gréque, qu'il a remplie avec beaucoup d'exactitude. Homére, Pindare, Théocrite, & Démoſthéne étoient ſes Auteurs favoris, & ce ſont ceux qu'il a le plus ſouvent expliquez. La maniére dont il faiſoit ſes leçons mérite quelque attention. Il ne ſe contentoit pas d'applanir toutes les difficultez du texte, & d'en faciliter l'intelligence à ceux que ſa réputation attiroit au Collége royal, il égayoit ſes explications par des Commentaires agréables, il trouvoit toujours le ſecret d'y enchaſſer à propos les plus beaux traits des Auteurs anciens & modernes; ſouvent il y mêloit un badinage ingénieux, qui fixoit l'attention de ſes Auditeurs, & les engageoit à retenir plus facilement ce qu'il leur étoit eſſentiel de ne pas oublier. Mais en quoi il excelloit particuliérement, c'étoit à rendre en François les endroits les plus difficiles des Auteurs qu'il expliquoit. Ses Traductions étoient juſtes, élégantes & ſi littérales, qu'elles achevoient de diſſiper les ténébres que les diſcuſſions grammaticales pouvoient avoir laiſſées dans le ſens de l'original. Quoique l'Abbé Maſſieu n'eût encore rien donné au Public, les liaiſons qu'il avoit formées avec les Gens de Lettres les plus connus, lui procurérent en 1714 une place dans l'Académie Françoiſe, où il ſuccéda à M. de Tourreil. Il ſe fit du fruit de ſon travail un fonds honnête, qu'il plaça de ſon mieux. Mais peu de tems après, les mêmes mains qu'il avoit cru fort ſûres, devinrent malheureuſes ou infidéles, & il perdit tout ce qu'il avoit. Lorſqu'il eut été reçu dans l'Académie des Inſcriptions & que le ſuccès de ſes Ouvrages eut commencé à lui faire un nom, il fut recherché par différentes perſonnes, dont les places ou le crédit pouvoient lui donner de grandes eſpérances, & il leur préféra M. de *Bercy*, qui l'engagea à venir demeurer chez lui. Il eut occaſion d'y voir des fortunes éclatantes & ſubites, mais il demeura modeſte & tranquille au milieu de l'avidité de ceux qui l'environnoient, & les changemens imprévûs qui ſurvinrent enſuite, & dont il ſe reſſentit, ne l'affligérent que médiocrement. Deux cataractes le rendirent entiérement aveugle.

Il ſupporta la perte de la vue avec autant de conſtance, qu'il avoit ſupporté celle de ſon bien. Il n'en fut pas moins aſſidu aux Aſſemblées des Académies, & quand au bout de trois ans ſes cataractes furent venues au point de maturité néceſſaire pour l'opération, il ſe contenta d'avoir par ce moyen recouvré un œil, qui ſuffiſoit à ſes travaux; il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de tems pour le ſecond *qu'il tenoit*, diſoit-il, *en réſerve & comme une reſſource contre de nouveaux malheurs.* Il mourut le 26 Septembre 1722, dans ſa cinquante-huitiéme année. Il a donné au public les Ouvrages ſuivans, *Diſſertation ſur les Bouchers votifs; Diſſertation ſur les Sermens des Anciens; Paralléle d'Homere & de Platon; Defenſe de la Poëſie; Diſſertation ſur les Graces; Diſſertation ſur les Heſperides; Diſſertation ſur les Gorgones; Des Jeux Iſthmiques; Reflexions critiques ſur Pindare; Sur le mot* ΙΣΟΨΗΦΟΣ; *Odes Olympioniques de Pindare traduites en François avec des Remarques; Odes Iſthmiques de Pindare traduites en François avec des Remarques*, l'une *à Hérodote de Thébes*, & l'autre *à Xenocrate d'Agrigente.* Ces Piéces ſont dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. * *Son Eloge par M. de Boze dans l'Hiſtoire de l'Académie des Inſcriptions & des Belles-Lettres, tome 5. p 421. Biblioth. Françoiſe, tome 1. p.* 113. Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 12. p. 51. & ſuiv,*

MASSILIARGUES, bon bourg du Bas Languedoc. Il eſt ſur la Vidourle, à quatre lieues de Montpellier vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MASSIMI (Camille) Cardinal, Romain & Doyen de la Chambre Apoſtolique, Préfet de la Chambre du Pape, Abbé de S. Sévérin, & Patriarche de Jéruſalem, fut nommé Cardinal par le Pape Clément X, le 22 Décembre 1670, & Sécretaire d'Etat. Il mourut le 12 Septembre 1677. * *Mémoires du tems.*

MASSINGAN. *Voyez* MASSAGAN.

MASSINI (Philippe) Juriſconſulte & Poëte, natif de Pérouſe, acquit une grande connoiſſance du Droit, & l'enſeigna avec réputation à Pérouſe, à Fermo, à Pavie & à Bologne, où il mourut le dixiéme Mai 1618. Il a compoſé divers Traitez de Droit, des Poëſies, & d'autres Ouvrages d'eſprit. * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. &c.*

MASSINISSA. *Voyez* MASINISSA.

MASSON (Innocent le) XLIX Général de l'Ordre des Chartreux, naquit à Noyon en Picardie le dixiéme Mars 1628, & dès l'âge de 17 ans, il ſe conſacra à Dieu dans la Chartreuſe qui eſt près de cette ville. Il y fit en peu de tems de ſi grands progrès, & s'avança tellement dans la perfection de ſon état, que quoiqu'encore aſſez jeune, il fut jugé capable de remplir la place de Vicaire; & quelques années après, il fut inſtallé Prieur de la même Maiſon, puis Viſiteur de la Province de Picardie. Il en faiſoit les fonctions, lorſque les Religieux de la grande Chartreuſe jettérent les yeux ſur lui pour remplir la place de Dom Jean Pegon leur Prieur & Général de tout l'Ordre, qui venoit de mourir, & il fut élu Général le 15 Octobre 1675. Ce fut dans cette charge que tous les talens dont il étoit doué, parurent dans tout leur jour, dès le premier mois de ſa dignité. La maiſon de la grande Chartreuſe ayant été, par un fâcheux accident, preſque entiérement réduite en cendres, il travailla auſſi-tôt à la rebâtir, & il le fit d'une maniére ſi commode & ſi ſolide, qu'elle fait & fera longtems l'admiration de tous ceux que la curioſité ou la dévotion attirent en ce lieu. Malgré les occupations que lui donnoient le détail d'un ſi grand bâtiment, & la conduite d'un Ordre auſſi étendu que celui des Chartreux, il trouva néanmoins le tems de s'appliquer à la compoſition de pluſieurs Ouvrages de piété. N'étant encore que Prieur de la Chartreuſe de Noyon, il fit imprimer en Tables une *Théologie Morale*, qui mérita de grandes approbations de pluſieurs Docteurs de Sorbonne; mais à peine fut-il Général, qu'il donna au public une *nouvelle Collection des Statuts de ſon Ordre*, avec des Notes fort curieuſes pour en éclaircir les difficultez; & il y joignit les Bulles de pluſieurs Papes, pour prouver que l'Ordre des Chartreux a été approuvé dès ſes commencemens, contre le ſentiment de pluſieurs qui diſent qu'il n'eſt que toléré. Il travailla enſuite à un *Nouveau Directoire*, pour les Novices de ſon Ordre de l'un & de l'autre ſexe; puis à une *Introduction à la vie religieuſe & intérieure*, Ouvrage rempli d'onction & de piété, dont la plus grande partie a été tirée des Oeuvres de ſaint François de Sales, & du Livre de l'Imitation de Jéſus-Chriſt. Et afin que les Chartreux François ne profitaſſent pas ſeuls de ſon travail, il le traduiſit en Latin: ce qui fut ſuivi d'un autre Ouvrage Latin & François, qu'il intitula le *Directoire des Mourans*, & qu'il remplit d'exhortations des plus touchantes & des plus affectives. Enſuite il s'appliqua à une *Traduction Françoiſe*, ſelon le ſens littéral, de l'Office de la ſainte Vierge, de l'Office des morts, des ſept Pſeaumes de la Pénitence, & du Pſeaume *Beati Immaculati.* Après en avoir donné le ſens littéral, il y ajoûte une Paraphraſe très inſtructive, & il y joint un très grand nombre de ſujets de méditations, qui font aſſez connoitre l'application avec laquelle il s'étoit adonné toute ſa vie à ce ſaint exercice. Il fit imprimer peu après une *Traduction du Cantique des Cantiques*, avec des Notes fort recherchées. La vénération qu'il avoit toujours eue pour Jean d'Arenton, Evêque d'Annecy, qui venoit de mourir, le porta dans le même tems à en écrire la Vie, d'une maniére à la vérité aſſez ſimple, mais qui ne laiſſe pas de faire connoître toutes les vertus de ce Prélat. L'on paſſe ſous ſilence pluſieurs autres petits Ouvrages de ce Général, qui font connoître les lumiéres qu'il avoit acquiſes dans la Théologie Myſtique & Morale. Il fut pendant toute ſa vie l'ennemi déclaré des Diſciples de Janſenius; en ſorte que la derniére Lettre qu'il écrivit avant ſa mort, & ne croyant pas devoir mourir ſi-tôt, fut au R. P. de la Chaiſe Confeſſeur du Roi, pour le ſupplier de lui procurer le pouvoir de punir ceux de ſon Ordre, qui ſeroient ſoupçonnez d'être de ce parti. Cette Lettre ne parut qu'après ſa mort, & fit beaucoup de bruit. Il avoit écrit contre le ſyſtême de la Grace de M. Nicole, & ſes remarques ſur ce ſyſtême ſont contenues dans une de ſes Lettres adreſſée à Dom Payelle, Religieux de ſon Ordre. On trouve l'extrait de deux de ſes Lettres ſur ce ſujet dans les Mémoires de Trevoux du mois d'Octobre 1712. On y voit un fort mauvais Théologien. Enfin ce grand homme, chargé d'années & encore plus de mérites, accablé des travaux de la pénitence, auſſi bien que de ceux d'un long Généralat, mourut le huitiéme Mai 1703, en ſa 75 année. * *Mémoires du tems.*

MASSON (Le). *Cherchez* MASSE'E.

MASSON, (Papire) naquit le ſeiziéme Mai 1544, à Saint-Germain-Laval, bourg du Forès, de *Noël* Maſſon, Marchand, & d'*Antoinette* Girinet. Il fut nommé *Jean* au Batême, mais il prit enſuite le nom de *Papire* pour ſe diſtinguer, dit on, de ſon frére, Chanoine de Bayeux. Son pére étant mort, ſa mére ne laiſſa pas de le faire étudier. Après qu'il eut fait une partie de ſes Humanitez & ſon Cours de Philoſophie chez les Jéſuites de Billon en Auvergne, ſon oncle le rappella à Lyon. Il retourna peu après à Billon continuer ſes études, & ayant pris du goût pour la Société des Jéſuites, il réſolut d'y entrer. Il alla à Rome, où il prit l'habit. C'eſt dans cette ville qu'il fit, avec ſuccès, l'Oraiſon funébre d'un Cardinal en préſence d'un nombreux auditoire. Il ſe rendit enſuite à Naples, où il enſeigna deux ans au Collége des Jéſuites. De retour en France il enſeigna quelque mois à Tournon en Vivarais, & vint enſuite à Paris où il profeſſa, dans le College de Clermont, d'abord les Humanitez; & après, la Philoſophie. Il quitta les Jéſuites & alla enſeigner au Collége du Pleſſis, qu'il abandonna à l'âge de 26 ans pour s'appliquer à quelque choſe de plus relevé. Il ſe tourna du côté du Droit, & l'étudia à Angers ſous François Baudouin, où ayant demeuré deux ans il revint à Paris, & fut pendant dix ans Bibliothécaire de Philippe Hurault de Chiverni, Chancelier du Duc d'Anjou. En 1576, il ſe fit recevoir Avocat au Parlement, où il ne plaida qu'une cauſe d'importance, qu'il gagna. Il ne quitta pas cependant le Barreau & la pratique, car il fut Référendaire dans la Chancellerie, & Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris, charges qu'il n'acheta point, mais qui furent données à ſon mérite. Il ſe maria a *Deniſe* Godard, dont il n'a laiſſé aucun enfant. Il étoit d'une humeur gaye & aiſée, ſincére & généreux au delà de ſa fortune, donnant ſon tems & ſa peine pour le ſervice des grands Seigneurs, ſans en attendre d'autre récompenſe que le plaiſir de leur rendre ſervice. Il mourut le neuviéme Janvier 1611, âgé de 67 ans. Voici quels ſont les titres de ſes Ouvrages. *Entier Diſcours des choſes qui ſe ſont paſſées à la réception de la Reine & au mariage du Roi; De ſtatu Andegavenſis Academiæ Oratio Panegyrica, dicta anno 1571; Elogium Franciſci Balduini, Juriſconſulti Atrebatenſis, cum Epitaphio, Papirio Maſſono & aliis auctoribus; Hiſtoria vitæ Caroli IX, Francorum Regis; Annalium Libri quatuor, quibus Res geſtæ Francorum explicantur à Clodione ad Franciſci I obitum, ſecunda editio à Pharamondo ad Henricum II; Vita Claudii & Franciſci primorum Guiſiæ Ducum; Elogium Renati Biragæ Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalis & Cancellarii Franciæ; Conſolatio ad Philippum Chevernium Franciæ Cancellarium ſuper obitu Annæ Thuanæ Uxoris; Vita trium Etruriæ Principum, Dantis Aligberii, Franciſci Petrarchæ, & Joh. Boccatii; Juſtiniani Cæſares, quorum nomina & conſtitutiones Juſtinianus in Codicem retulit; Elogium Joannis Aurati, Poëtæ Latini; Vita inclyti Principis Joannis Engoliſinæ & Petracoriorum Comitis è Regia ſtirpe Francorum; Vita Jacobi Cujatii Juriſconſulti; Petri Pithæi Juriſconſulti elogium; Annæi Aiglerii, cognomento Givrii, nobiliſſimi, fortiſſimique Equitis, Elogium; Chriſtophori & Auguſti Thuanorum Elogium; Vita Lucii Titii apud Juriſconſultos celeberrimi viri ex Pandectarum libris recens edita; Caroli Borbonii Sanctæ Romanæ Eccleſiæ Cardinalis Elogium; Notitia Epiſcopatuum Galliæ qua Francia eſt; Renati Coppini Vita; Relatio Ceremoniarum Baptiſmi Ludovici Delphini primogeniti Henrici Magni; Tumulus & Elogium Claudii Puteani, Senatoris Pariſienſis, Autore Papirio Maſſono & Joſepho Scaligero; Pomponii Bellevrii Cancellarii Magni Franciæ Elogium; Arverni numm.pii Deſcriptio è Bibliotheca Papirii Maſſoni edita, à Joanne Fratre; Elogium Henrici Joyoſæ Ordinis Capucinorum; Gerberti Romanorum & Ravennatum Archiep. poſtea Sylveſtri II, Papæ, Joannis Sariſverienſis, & Stephani Tornacenſis Epiſtolæ; nec non Stephani X, Nicolai II, & Alexandri II, ad Gervaſium Remenſem Archiepiſcopum Epiſtolæ, editæ Papirio Maſſono; Deſcriptio fluminum Galliæ, qua Francia eſt; Hiſtoria calamitatum Galliæ, quas ſub aliquot Principibus Chriſtianis invita pertulit, a Conſtantino Cæſare uſque ad Majorianum, qui vicit in Atrebatibus Clodionem, Regem Francorum, Pharamundi ſucceſſorem, Opus Papirii Maſſoni, ſed poſthumum & variis adhuc in locis imperfectum, recens ex Autographo Joannis B. Maſſoni fratris ipſius evulgatum; Elogia Sereniſſimorum Ducum Sabaudiæ à Joanne B. Maſſono fratre edita; Tumulus Margaretæ Valeſiæ Taurinenſium Dominæ à Joanne B. Maſſono editus; Joannis Papirii Maſſoni Elogiorum pars I, quæ Imperatorum, Ducum, aliorumque inſignium Heroum virtute maximè bellica illuſtrium vitam complectitur; pars II, quæ vitam eorum complectitur qui ampliſſimarum dignitatum titulis, vel eruditionis laude & publicatis litterarum monumentis claruerunt, e Muſæo Joannis Baleſdens in Sen. & Regiâ Advocati; Elogium Michaëlis Mareſcotti Doctoris Medici Pariſienſis; Geſta Collationis Carthaginenſis inter Catholicos & Donatiſtas; Servati Lupi Epiſtola; Agobardi Epiſcopi Lugdunenſis Opera; Libri ſex de Epiſcopis Urbis ſeu Romanis Pontificibus.* * *Vita Papirii Maſſoni, Autore* Jacobo Aug. Thuan. Perrault, *Hommes Illuſt. tome* 1. Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome 5. p. 182. & ſuiv.*

MASSORE, mot Hébreu qui ſignifie *Tradition*, du mot *maſar*

masar, qui signifie *donner*. Ce mot se prend ordinairement pour la Critique, qui examine combien de fois le même mot se trouve dans l'Ecriture, ses différentes significations, & les diverses maniéres, dont les passages peuvent être lus; & qui excluant les faux sens, en marque le véritable. L'exactitude des Auteurs de cette Critique, qui à cause de cela ont été appellez *Massoréthes*, n'est presque pas concevable. Ils séparérent premierement les Livres Apocryphes d'avec les Canoniques; puis ils divisérent le Canon en vint-deux Livres, qui est le nombre des lettres de l'Alphabet Hébraïque, & chaque Livre en sections & versets. Il comptérent même tous les mots & toutes les lettres de chaque section; & parce qu'il y avoit des mots qu'il falloit lire autrement qu'ils n'étoient écrits, & qui contenoient plus ou moins de lettres qu'il n'en falloit prononcer, ils firent des Notes à la marge du texte, appellant *Kethib*, la maniére d'écrire; & *Keri*, la maniére de lire. Plusieurs Auteurs attribuent la Massore à une Ecole qu'ils prétendent qu'Esdras établit pour ce sujet à Jérusalem, environ 400 ans après *Jésus-Christ*; & l'Auteur des Recherches critiques des diverses éditions de la Bible, *Disquisitiones criticæ*, *&c.* imprimées à Londres en 1684, croit que la Massore est un ouvrage du VII siécle, & que les Juifs l'ont emprunté des Arabes, ausquels ils avouent qu'ils sont redevables de tout ce qui se trouve dans la Grammaire & dans la Critique. Il fonde sa conjecture sur ce que les Arabes ont une Massore de l'Alcoran, toute semblable à celle que les Juifs ont de la Bible. Il faut convenir que la Massore étant un Ouvrage de gens très habiles en leur Langue, & fort versez daus la connoissance des Manuscrits de l'Ecriture, il peut être de quelque utilité; mais comme il est certain d'ailleurs que les Massoréthes n'ont pas été inspirez de Dieu, on ne peut pas dire que leurs corrections soient infaillibles. En un mot leur travail a bien pu faire que désormais le texte ne s'altérât pas; mais non que les altérations précédentes fussent guéries. D'autres prétendent que la Massore est l'Ouvrage des Rabbins qui enseignoient dans la fameuse Ecole de Tibériade au cinquiéme siécle. Mais selon le sentiment de Louïs Cappel, qui est le plus vraisemblable, la Massore n'est l'Ouvrage ni d'un Auteur, ni d'un siécle. Les Docteurs de Tibériade y ont travaillé les premiers; d'autres Rabbins y ont travaillé après eux à diverses reprises pendant les siécles suivans, jusqu'au onze ou douziéme siécle, auquel Ben-Ascher & Ben-Nephtali semblent y avoir mis la derniére main. * Louïs Cappel, *Arcanum Punctuationis*, avec la Défense. Buxtorf, *Commentar. major.* Saint Augustin, *de Mirabilibus Sacræ Script. l.* 2. Génébrard, *l.* 2. Bayle, *République des Lettres*, *Septembre* 1684. Il y a des Juifs qui prétendent que la Massore vient de Moïse même, & que c'est lui qui confia aux Anciens d'Israël la maniére de lire & d'expliquer le texte sacré. D'autres en placent l'origine sous Esdras, & dans le tems de la grande Synagogue. D'autres enfin en fixent le commencement au cinquiéme siécle, & croyent que les Maîtres de l'Ecole de Tibériade en furent les premiers Auteurs. Les Rabbins enseignent que ces Docteurs de Tibériade inventérent les points pour fixer la leçon. Mais le Talmud, *dit D. Calmet*, qui ne fut achevé selon les uns, que l'an 500 de Jésus-Christ, ou selon les autres, que l'an 645, fournit encore des preuves qu'alors les points voyelles n'étoient point inventez. Il n'en dit jamais un mot, quoiqu'il ait eu tant d'occasions d'en parler. Il rapporte même certaines Histoires, qui font juger qu'alors la maniére de lire le texte, n'étoit point arrêtée. Par exemple, Joab, Général des Armées de David, revenant d'une expédition contre les Amalécites, le Roi lui demanda pourquoi il n'avoit pas entiérement exterminé ce peuple. Joab répondit qu'il avoit accompli tout ce que le Seigneur avoit ordonné contre Amalec, en disant, Exterminez tous les mâles d'Amalec, en Hébreu *Sacar*. David soutint qu'il falloit lire *Secher*, Exterminez *la mémoire* d'Amalec; mais Joab repliqua, que son Maître lui avoit toujours dit de lire *Sacar*. Ce récit n'est qu'une fable; mais il prouve qu'alors la leçon de l'Hébreu étoit encore incertaine. On cite le Livre intitulé *Zobar*, qui contient une Conférence entre le Roi Cosar & quelques Juifs, & dans lequel on suppose l'usage des points voyelles, & on y dit que les mots composez de consonnes sans voyelles, sont comme des femmes sans habits, qui n'osent paroître en public. On veut que cette Conférence se soit tenue en 740. Mais les plus habiles Critiques traitent de fable, & le Livre & la Conférence, & soutiennent que l'Ouvrage intitulé *Zobar*, ne fut composé que quatre cens après le septiéme siécle. Or personne ne nie qu'alors les points voyelles n'ayent été en usage.

Les Juifs ont aussi des Commentaires sur l'Ecriture, lesquels ils appellent *Midraschim*, qui ont été composez depuis le Talmud, & qui contiennent une infinité de remarques grammaticales, & de minuties sur les lettres, sur les mots, sur la maniére d'écrire & de lire. Or dans ces Commentaires, il n'y a pas un mot des points voyelles & de tout le travail des Massoréthes. Le Livre des Scribes, ou *Sopherim*, qui est aussi postérieur au Talmud, puisque le Talmud y est cité comme un Ouvrage ancien, & approuvé de tout le monde; ce Livre des Scribes contient une infinité de détails concernant le texte & l'écriture des Livres Saints. On y marque la nature, les qualitez, la mesure du parchemin sur lequel ces Livres doivent être écrits; quel espace doit être entre chaque ligne; combien de mots chaque ligne doit avoir, & combien de lignes il doit y avoir en chaque page; combien il faut de ratures pour rendre un volume profane, quelles lettres doivent être majuscules, &c. En un mot, on remarque dans cet Ouvrage jusqu'aux moindres minuties sur le texte; & toutefois on n'y dit pas un mot des points voyelles & des autres remarques des Massoréthes. On trouve encore chez les Juifs deux autres Ouvrages postérieurs à ceux dont nous venons de parler, qui sont, les diversitez de leçons du texte Hébreu, marquées par les Juifs Orientaux, & par les Juifs Occidentaux. Les Juifs Occidentaux furent les premiers qui commencérent à revoir le texte sur les Manuscrits, à compter les lettres, à marquer les mots défectueux, & ceux qui étoient pleins. Cet Ouvrage ayant été communiqué aux Juifs Orientaux qui vivoient à Babylone, & au delà de l'Euphrate, ils l'examinérent & confrontérent à leur tour le texte Hébreu sur les Manuscrits. Ils remarquérent deux cens seize endroits, dans lesquels leurs Manuscrits étoient différens de ceux de Jérusalem. Cette variété produisit entre eux deux partis, les Juifs de Jérusalem & ceux de Babylone se tenant chacun à ses Manuscrits & à son texte. Ces disputes n'arrivérent que vers la fin du huitiéme siécle ou au commencement du neuviéme. Ni les uns ni les autres ne se prévalent point de l'autorité des Massoréthes, ni de leurs Remarques. Il y a donc toute apparence qu'ils ne les connoissoient point encore.

Mais peu de tems après, dans la dispute qui s'éleva entre les Rabbins, Aron Ben Aser, Chef de l'Ecole des Occidentaux, & Moïse Ben Nephtali, Chef de l'Ecole des Orientaux, on parla beaucoup des points, des accens, & des autres remarques sur la maniére de lire les termes de l'Ecriture; ce qui fait juger, que ce fut dans l'intervalle qui s'écoula entre l'an 840, auquel parurent les variétez de leçons des Occidentaux, & l'an 940 ou même 1030, auquel fleurissoient les Rabbins Ben Aser & Ben Nephtali, que les Massoréthes commencérent leur Ouvrage. Mais il ne fut pas si tôt achevé, & il fallut un assez long tems pour le porter à sa perfection. Comme Aaron Ben Aser présidoit à l'Ecole de Tibériade, cela a fait dire que la Massore avoit pris naissance dans cette ville. On peut voir toutes ces raisons déduites avec beaucoup plus d'étendue dans les *Exercitations* du P. Morin, dans les *Prolegoménes* de Walton, & dans l'Ouvrage de Cappel intitulé *Arcanum Punctuationis revelatum*; dans *Buxtorf*, & dans d'autres Auteurs qui ont travaillé sur ce sujet.

Isaac Vossius dit qu'il a manié plus de deux mille Manuscrits Hébreux, & qu'il n'en a vu aucun de ponctué qui soit ancien de plus de six cens ans. Il défie tous les partisans des points voyelles d'en produire qui soient plus vieux, avec les points des Massoréthes. Que s'il s'en trouve quelques-uns de ponctuez, on découvre aisément que la ponctuation est nouvelle & qu'elle a été ajoûtée au Manuscrit. Enfin, une preuve de la nouveauté de cette invention, c'est que les exemplaires de la Bible qui se gardent en rouleau dans les Synagogues, sont encore aujourd'hui sans aucuns points. Il y a donc beaucoup d'apparence que cette invention n'est en usage que depuis que les Juifs ont commencé à avoir des Grammaires de leur Langue; ce qui n'arriva qu'au neuviéme siécle. Alors pour faciliter la lecture de l'Hébreu aux commençans, ils inventérent les points voyelles qui en fixent la lecture. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Voyez aussi* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 2. *p.* 171.

MASSORETHES. *Voyez* l'Article précédent.

* MASSOT (Thomas) Notaire Pragmatique de l'Officialité de l'Evêque de Liége, & du Saint Office, a écrit un Livre qui a pour titre, *Speculationum Notarii Publici Libri quinque*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 838.

MASSOUD, fils de MAHMOUD, fils de SEBEKTEGHIN. Il est le premier du nom, & le second ou le troisiéme, si l'on compte Mohammed *l'Aveugle* son frére, Sultan de la race de Sebekteghin ou de la Dynastie des Gaznévides. Il succéda à son pére Mahmoud dans tous les grands Etats qu'il avoit conquis, après qu'il eut emprisonné & fait crever les yeux à son frére Mohammed. Il commença à régner l'an de l'Hégire 422, de Jésus-Christ 1031. Il rétablit la Maison des Bouides, qui étoit sur le penchant de sa ruïne dans l'Iraque Persique, dans la personne d'Aladdoulat surnommé *Ebn Kakouiah*. Le Sultan Massoûd prit pour Visir Hamed fils de Hassan surnommé *Al Meimendi*, que son pére avoit dépouillé de cette dignité. Mais ce grand homme ne vécut que jusqu'à l'année 424, & laissa sa charge à Ahmed fils d'Abd Alsamed. Altun-tasch Gouverneur de la Province de Khouarezm, fit cette même année une irruption dans le païs, qui est au-delà du Gihon, au nom de Massôud. Mais ce grand Capitaine ayant eu un œil crevé d'un coup de fléche, sur le point que son Armée alloit donner bataille, il n'y eut point de combat, mais les deux Armées se retirérent chacune de son côté. Altun-tasch mourut de cette blessure, & laissa le gouvernement du Khouarezm à son fils Haron. Cette même année 424, les Selgiucides, race Turquesque, qui faisoit déja grand bruit dans la Perse, passérent le fleuve Amou & Gihon, & prirent des quartiers dans le Khouarezm près des villes de Nessa & d'Abiúrd, & peu de tems après commencérent à courir & à piller les Provinces d'alentour. L'an 426, le Sultan Masśôud voulant poursuivre les conquêtes de son pére Mahmoud, entreprit la guerre des Indes contre le sentiment des plus sages de son Conseil, qui étoient d'avis qu'il s'appliquat principalement à chasser les Turcs Selgiucides de ses Etats, avant que leurs forces augmentassent, après quoi, n'ayant plus d'affaires chez lui, il pourroit plus aisément faire des conquêtes au dehors. Masśôud ne se laissa point persuader, & poursuivit son premier dessein. Il est vrai que le succès fut heureux, pendant deux ans qu'il fit la guerre; mais étant retourné dans ses Etats en 428, il trouva les Selgiucides si puissans, qu'il eut sujet de se repentir de n'avoir pas suivi le conseil de ses plus sages Ministres. Il fut obligé de mettre sur pié une Armée considérable, pour marcher contre de si redoutables ennemis; mais il fut défait, & obligé de se retirer à Gazna, laissant les Selgiucides maîtres de la plus grande partie du Khorassan. Masśôud chagrin déchargea sa colére sur ceux qui avoient mal conduit ses affaires dans la guerre

passée;

passée; & mettant sur pié de nouvelles troupes, il en donna le commandement à son fils Maudoud, qu'il envoya du côté de Balkhe, pour défendre cette frontiére. Puis faisant sortir son frére Mohammed l'aveugle de prison, il le mena avec ses enfans aux Indes, où il voulut cependant continuer la guerre. Il demeura dans cette expédition jusqu'à l'Hiver suivant, & il y fit d'assez grands progrès. Mais étant contraint de tourner vers la ville de Balkhe, pour se défendre des Selgiucides, qui devenoient tous les jours plus puissans, & faisant déja passer son bagage sur le fleuve Sind, qui est l'Indus, Joseph, fils de Pousteghin, un des principaux Chefs de son Armée, se revolta avec une partie de ses troupes, & se jettant sur ses équipages & sur ses thrésors, il les pilla en sa présence. Les revoltez après avoir commis cette insolence, proclamérent son frére Mohammed l'aveugle pour leur Sultan, & Masŝoud fut obligé de prendre la fuite, pour se sauver de leurs mains. Il ne put pas leur échapper. Ayant été poursuivi chaudement & fait prisonnier, on le conduisit à son frére, qui le fit enfermer dans un chateau avec les principaux Officiers qui ne l'avoient pas abandonné. Mohammed ne se trouvant pas en état de gouverner par le défaut de vue, fit proclamer Sultan son fils Ahmed, qui passa incontinent avec Joseph Pousteghin, & quelques autres, au château dans lequel Masŝoud étoit prisonnier, & le fit mourir en sa présence, l'an de l'Hegire 433, & de Jésus-Christ 1040. Masŝoud régna 13 ans, & acquit la réputation d'un Prince magnifique & très libéral; de sorte qu'il gagna le cœur de tous les Gens d'esprit & de Lettres de son siécle. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MASSOUD, fils de MOHAMMED fils de MELIK-SCHAH, Sultan de la Dynastie Persienne des Selgiucides. Il étoit dans la ville de Bagdet, quand son frére *Togrul* mourut; de sorte qu'on lui dépêcha un courier en grande diligence, pendant qu'un parti, qui s'étoit formé à la Cour, dépêcha vers Daoud fils de Togrul, pour le mettre sur le thrône en l'absence de son oncle. Mais l'oncle fut plus diligent que le neveu, & arriva le premier à Hamadan, qui étoit pour-lors la Capitale des Selgiucides dans l'Iraque, & fut salué Sultan par tous les Grands de l'Etat, qui le reconnurent unanimement pour leur Prince, & on ne songea plus à Daoud. Au commencement du regne de ce Sultan, le Calife Mostarsched, qui ne favorisoit pas son élévation, fut tué par des assassins avec Rasched son fils. Cette mort donna occasion au Sultan Massoud de mettre à la place du Calife tué Mottaki Lemrillah, qui étoit de ses amis. Mais ayant appris, avant qu'il fût de retour à Bagdet, que le Gouverneur de Perse faisoit difficulté de reconnoître ce nouveau Calife, il envoya son frére Selgiukschah avec l'Atabek Carasancar pour le ranger à son devoir. Mais l'Atabek n'eut pas plutôt fait une journée de marche, qu'il fit savoir au Sultan qu'il ne passeroit pas outre, s'il ne lui envoyoit Pir Mohammed Khazen son premier Vizir, duquel il vouloit la mort. Ce Vizir gouvernoit très bien les affaires de l'Etat, mais on l'accusoit de trop de fermeté & de fierté, qualitez qui le rendoient peu agréable aux Seigneurs de la Cour. Massoud ne put consentir à une demande si déraisonnable; mais voyant que Carasancar avoit toutes ses forces entre les mains, il se trouva enfin obligé de lui envoyer la tête du Visir. L'Atabek satisfait rentra dans son devoir; mais il ne jouït pas longtems de sa vengeance, car il mourut peu de jours après qu'il se fut défait de son ennemi. Le Sultan ayant appris sa mort, donna sa charge à Ildighiz, qui tient le premier rang dans la Dynastie des Atabeks ou Seigneurs de l'Aderbigian, avec le Gouvernement presque souverain de cette Province & de celle du Curdistan, & lui accorda en mariage sa belle-sœur, qui avoit été promise autrefois au Sultan Togrul son frére & son prédécesseur. C'est de cette Princesse qu'Ildighiz eut deux enfans, qui lui succédérent dans la dignité d'Atabeck, savoir Mohammed & Kezel-Arslan. Peu de tems après l'élévation d'Ildighiz, Abbas Gouverneur de la ville de Reï, avec quelques autres Conjurez, se soulevérent en faveur de Soliman Schah frére de Massoud, & le mirent sur le thrône. Mais cette conjuration fut bientôt dissipée, & chacun rentra dans son devoir; après quoi Massoud fut paisible possesseur de ses Etats, dont il jouït pendant 18 ans. Il mourut âgé de 45 ans, l'an de l'Hégire 547, & de Jésus-Christ 1142. Ce Prince aimoit extrêmement les gens pieux & savans, & fut si libéral, qu'il ne laissa rien dans ses thrésors après sa mort. Il fut le dernier des Selgiucides, qui eût du pouvoir dans l'Iraque. Avec lui finit cette Dynastie, & il s'en établit une autre dans l'Asie Mineure à *Iconium*, que l'on appelle aujourd'hui *Cogni*. Moctafi 31 Calife des Abbassides ne laissa plus prendre aucune autorité aux Selgiucides dans Bagdet, après la mort de Massoud. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MASSOULIÉ (Antonin) de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Assistant du Général de son Ordre, né à Toulouse le 28 Octobre 1632, prit l'habit de Religieux au Couvent des Dominicains réformés de cette ville, le 21 Avril 1647, & y fit profession le deuxiéme Novembre de l'année suivante. Etant venu à Paris, il fut Prieur dans la Maison du Noviciat, puis élu Provincial de la Province de Toulouse. Enfin le Pére Général de l'Ordre l'appella à Rome l'an 1686 & le fit son Assistant: charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il fut élu Vicaire-Général de l'Ordre, en l'absence du Général. Il refusa un Evêché, qui lui fut offert par le Grand-Duc de Toscane, & mourut à Rome le 22 Janvier 1706. Cet Auteur a sçu allier la Théologie avec la piété & la spiritualité, & a corrigé par la premiére, les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde, sans avoir de principes de Théologie. Tout le monde sait que S. Thomas a été subtil Théologien; mais il y a peu de personnes qui le regardent comme un Mystique: cependant ses Opuscules sont pleins de pensées de Spiritualité, aussi-bien que ses Commentaires sur saint Paul, sur les Oeuvres attribuées à saint Denys, & sur le Cantique des Cantiques. Le Pére Massoulié l'ayant connu, comme il le dit, par une lecture assez longue des Ouvrages de S. Thomas, en a recueilli un grand nombre de remarques, sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle. Il les a ensuite mises en forme de Méditations, pour les exercices des retraites de dix jours, & les a fait imprimer à Toulouse l'an 1678. Ce Livre contient non seulement trente Méditations sur les vies purgative, illuminative, unitive; mais encore un Traité des Vertus, dans lequel les actes des principales vertus sont expliquées en particulier. Etant à Rome, il donna au public l'an 1692 deux volumes de Théologie intitulez, *Saint Thomas Interprete de soi-même*, touchant la motion divine, & la liberté créée. Le dessein de cet Ouvrage est de faire voir que les sentimens de l'Ecole des Dominicains touchant la Prémotion physique, sont ceux de saint Thomas, & que cette Prémotion n'est point une invention de Bannez, comme le prétendent les adversaires des Thomistes. Enfin le Pére Massoulié entreprit de combattre, par les principes de S. Thomas, les erreurs des Quiétistes touchant l'oraison & l'amour de Dieu: c'est le sujet de deux Livres François, dont le premier sur l'Oraison, parut l'an 1699, & le dernier l'an 1705. Il a tiré, à son ordinaire, ses principes & ses raisonnemens des Oeuvres de S. Thomas, dont il avoit fait sa principale étude. Il paroît qu'il avoit aussi lu les Péres, & particuliérement saint Augustin, saint Grégoire & saint Bernard. Il étoit bon Scholastique, solide Mystique, & savoit avec cela la Langue Hébraïque. Il a rendu de grands services à son Ordre, par sa sage conduite, & par son application continuelle aux devoirs de ses emplois. Il étoit fort zélé pour la doctrine de saint Thomas & de son Ecole, & travailla toute sa vie, non seulement à la soutenir, mais encore à la mettre à couvert du soupçon de Jansénisme. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siecle.*

MASSUA. *Voyez* MAZUA.

MASSUET (Dom René) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, né à Saint-Ouen de Mancelles, proche de Lyre, au Diocése d'Evreux, le 31 d'Août 1666, ou selon le Supplément de Paris de 1736, le troisiéme Août 1665, fit profession dans l'Abbaye de Notre-Dame de Lyre, le 20 Octobre 1682. Il donna en 1710, une édition de saint Irénée, beaucoup plus ample & plus correcte que les précédentes, revue sur plusieurs Manuscrits que personne n'avoit encore consultez, & enrichie de nouvelles Notes & de savantes Préfaces. Les trois Dissertations qui sont à la tête, donnent un nouveau jour à une matiére, qui, peut être, n'avoit jamais été bien éclaircie auparavant, & font connoître en même tems la pénétration de l'Auteur. La premiére traite de la personne de saint Irénée, des Ecrits & des Dogmes des Hérétiques qu'il combat; la seconde, de la vie, des actions, du martyre, & des Ecrits de ce Saint; & la troisiéme, de sa Doctrine. Ce Religieux, déja si versé dans l'Antiquité, avoit dessein d'y pénétrer encore plus avant; mais la mort inopinée du célébre Dom Jean Mabillon, & de Dom Thierry Ruinart, l'obligea de changer de dessein. Les Supérieurs de sa Congrégation l'engagérent à travailler à la continuation des Actes des Saints, & des Annales de l'Ordre de saint Benoît, dont le cinquiéme tome a paru précédé d'une Préface de sa façon, & de la Vie de Dom Jean Mabillon en Latin. Il régentoit la Théologie dans l'Abbaye de Fécamp, lorsque parut la Lettre d'un prétendu Abbé d'Allemagne contre la derniere édition des Ouvrages de saint Augustin, publiée par ses confréres les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Dom Massuet la lut & la réfuta par un Ecrit qu'il publia en 1700, sous ce titre, *Lettre d'un Ecclésiastique au R. P. E. L. J.* (c'est à dire, au Révérend Pere Etienne Lallemant, Jésuite). Elle fut imprimée, selon le titre, à Osnabruck. L'addition qui est à la fin n'est point de l'Auteur. On lui doit encore un Ecrit fort ample, qui sert de Réponse à la censure qu'avoit faite M. l'Evêque de Bayeux de plusieurs Propositions tirées des Ecrits de quelques Professeurs Bénédictins de Caen. Il est adressé à M. l'Evêque de Bayeux même, daté du trois de Janvier 1708, & imprimé *in octavo*, à la Haye, si on en croit le titre. Dom Massuet avoit bien lu saint Jean-Chrysostome, & en avoit tiré tout ce qui sert à prouver & à appuyer la doctrine de la Grace, telle que saint Augustin l'a enseignée. Par cette raison il avoit intitulé son Ouvrage, *Augustinus Græcus*: c'étoit un volume *in folio*, bien digeré, mais qui est demeuré manuscrit. On assure qu'il a beaucoup servi à ceux qui ont travaillé aux grands *Hexaples* faits à l'occasion de la Bulle *Unigenitus*, en plusieurs volumes *in quarto*. On trouve cinq Lettres Latines de Dom Massuet à Dom Bernard Pez, Bénédictin d'Allemagne, dans le treiziéme tome des *Amœnitates Litterariæ* de Selhorn; la premiere de 1710, la derniére de 1715. Il avoit commencé une nouvelle édition de saint Bernard, revue par Dom Jean Mabillon, & il commençoit à travailler à un nouveau volume des Annales, lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie, dont il mourut le 19 Janvier 1716. On a trouvé dans ses papiers un petit Traité du Pélerinage au Mont-Saint-Michel. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. du XVIII siécle. Biblioth. des Auteurs de la Congrégation de S. Maur, par* Dom le Cerf de la Viéville. *Continuation de la Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle* de M. Du Pin *par* M. G. *tome* I.

MASSUS, troisiéme Evêque de Paris, successeur de Mallo, avoit écrit l'Histoire du Martyre des Saints Denys & Eleuthére: Ouvrage qui est perdu. L'Abbé Hilduin fait mention de ce Prélat; mais on ne sait rien de ces premiers Evêques de Paris; & la Vie de S. Denys, citée par Hilduin, étoit une piéce fausse. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

Christ. Vossius, *de Hist. Lat.* Démocharès, *de Sacrif. Missæ*, *l.* 2. *c.* 18.

* MASTELIN (Marc) de Bruxelles, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin dans le Prieuré de Groenendal, Licentié en Théologie, Recteur du Collége de son Ordre à Louvain, & dans la suite Prieur de Sept-Fontaines, se rendit recommandable par l'intégrité de ses mœurs, & par l'étendue de son savoir. On a de lui, *Necrologium Monasterii Viridis-Vallis.* Il a fait un Supplément à un Livre de *Jean de Bercht* intitulé *Elucidatorium in Psalmos Davidicos*, auquel il a ajoûté ce qui manquoit depuis le Pseaume 114, jusques au 133 inclusivement. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 640.

MASTICIENS, Peuples qui habitoient sur les frontieres de la Tribu de Juda & de Benjamin, en des lieux très forts & comme inaccessibles, & où David se retira avec ses gens, après qu'il eut coupé un bout du manteau de Saül, dans la caverne d'Engaddi, qu'il se fut reconcilié avec lui, & qu'il lui eut fait serment, qu'il ne détruiroit point sa famille lorsqu'il seroit monté sur le Thrône. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 24. *v.* 23. Josephe, *Antiq. Judaïq.* *l.* 6. *ch.* 14. L'Ecriture appelle cet endroit-là *le lieu fort*, & c'est Josephe dans l'endroit que nous venons de citer, qui dit que c'est le païs des Masticiens. Peut-être David y avoit il fait construire quelque château pour s'y retirer, ou que c'étoit un païs de montagnes & de rochers.

MASTICO, *Capo Mastico*, *Panale*, en Latin, *Phanæ*, *Phanæa Extrema.* C'est un Cap de la côte méridionale de Scio, une des Isles de l'Archipel. * Maty, *Diction. Géogr.*

MASTRICHT, sur la Meuse, ville du Païs-Bas, que les Latins ont nommée *Obtricum*, *Trajectum ad Mosam*, ou *Trajectum superius*, pour la distinguer d'Utrecht, dite *Trajectum inferius*, ou *Trajectum ad Rhenum*, est très ancienne & très forte. Elle a été autrefois episcopale; car la ville de Tongres ayant été presque toute ruïnée par les Barbares, saint Servais, qui vivoit dans le IV siécle, & qui se trouva au Concile de Cologne, tenu l'an 346, transféra le Siége à Mastricht, où il demeura jusques dans le VIII siécle, que saint Hubert le transféra encore à Liége, pour punir ceux de Mastricht, qui avoient fait mourir saint Lambert, leur Prélat. Cette ville est dans le Liégeois, & fut vendue par un Evêque de Liége à l'Empereur Charles-Quint. C'est pour cette raison que plusieurs la mettent dans le Brabant, parce qu'elle a été longtems soumise aux Espagnols, qui l'ayant laissé prendre aux Hollandois l'an 1633, la leur abandonnérent par la paix de Munster. Louïs XIV, Roi de France, la prit en treize jours l'an 1673. Depuis, les Confédérez l'attaquérent l'an 1676, & furent obligez de se retirer, après un siége de 51 jours. Mastricht a été ensuite cédée aux Hollandois par le VIII Article de la paix de Nimegue, l'an 1678. Il y a deux Eglises collégiales, & diverses Maisons Religieuses. Elle n'est qu'à cinq lieues de Liége. * Jean Chapeauville, *de Episc. Tungr. Traj. & Leod.* Aubert le Mire, *in Fast. Belg.* Gazey, *Hist. Eccles. du Pais-Bas.* Guichardin, *Description du Païs Bas.*

MASTRICHT (Gérard van) publia en 1670 un Livre sur les Parrains, qui présentent les enfans au batême; & en 1677, un autre de l'origine & des progrès du Droit Ecclésiastique & Pontifical. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MASTRIGT (Pierre van) Docteur & Professeur en Théologie à Utrecht, naquit au mois de Novembre 1630, à Cologne, où son ayeul & son ayeule s'étoient retirez de Mastricht leur patrie, pour fuir la persécution du Duc d'Albe. C'est ce qui obligea son ayeul, puis son pére, & lui, à prendre le nom de *Mastrigt* (*van Mastrigt*) au lieu que leur véritable nom étoit *Sconing*, famille distinguée de la ville de Mastricht. Le pére de celui dont nous parlons s'appelloit *Thomas*, & avoit été Ancien de l'Eglise Réformée de Cologne; & sa mére *Jeanne* le Planq, fille d'un Bourguemestre d'Ath, qui fut obligé de se réfugier à Anvers pour la Religion. Après avoir étudié en Latin & en Grec, il se rendit à Utrecht pour y continuer ses études. Il vit aussi les Académies de Leide & d'Heidelberg, & fit un voyage en Angleterre; après quoi il retourna à Utrecht pour y achever ses études. En 1652, il fut reçu Candidat en Théologie, ou, comme parlent les Hollandois, *Proposant.* Après avoir servi quelques Eglises, l'Electeur de Brandebourg l'appella à Francfort sur l'Oder, pour le mettre au nombre de ses Docteurs en Théologie, l'établit pour enseigner la Langue Hébraïque dans l'Université de cette ville, & pour y exercer la charge de Professeur en Théologie pratique ou morale. Il fut fait Docteur en Philosophie & en Théologie en 1669, à Duisbourg, où il fut appellé pour être Professeur en Théologie & en Hebreu un an après, & y exerça cette profession l'espace de sept ans. Après il fut appellé à Utrecht pour y être Professeur en Théologie, à la place du célébre Voetius, mort quelque tems auparavant. Il a composé deux gros volumes de Théologie morale, qu'il publia en 1655, & dont on a fait diverses éditions; *Vindiciæ S. Scripturæ contra Wittichium*; & en 1677, un *quarto*, sous le titre de *Gangræna seu Theologia Cartesiana.* On l'a accusé d'avoir un peu trop invectivé contre la Raison. Il mourut le dixiéme de Février de l'année 1706, d'une blessure qu'il s'étoit faite par une chûte, & où la gangréne se mit, dans sa 76 année. Il avoit eu une santé fort infirme, & il y avoit quelque tems qu'il ne faisoit plus de leçons. Il n'avoit jamais été marié. * Henri Pontanus, *Professeur en Théologie, & en Histoire Ecclésiastique à Utrecht, dans l'Oraison funebre de Pierre van Mastrigt.*

MASULEPATAN, MASULIPATAN & MUSULIPATAN, ville d'Asie *Voyez* MASLIPATAN.

MASURIER ou MASURIES, Jurisconsulte François. *Voyez* MASURIUS.

MASURIUS SABINUS, Chevalier Romain, & docte Jurisconsulte, sous l'empire d'Auguste & de Tibére, écrivit divers Traitez, *De Indigenis*; *de Jure Civili*; *de Furtis*; *Fastorum memorabilium libri duodecim*, &c. Pomponius le cite dans le *Digeste*, *l.* 1. *Tit.* 2. *de Origine Juris.* Pline, Athenée, Aulu-Gelle, Macrobe, & divers autres, en font très souvent mention. C'est de lui que parle le Poëte Perse, *Sat.* 5. *v.* 90. Ulpien avoit fait en 51 livres des Commentaires sur cet Auteur. * Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat.* *l.* 1. *c.* 2. Rutilius, *in Jurisc. Vitis*, &c.

MASURIUS, MASURIES ou MASURIER, Jurisconsulte François, qui vivoit vers l'an 1560, a écrit *Practicæ Forenses.* * Covarruvias parle très avantageusement de lui, *Pract. Quæst.* *c.* 17.

* MASURIUS (Louïs) de Hainaut, a publié quelques Piéces de Poësie qui ont été imprimées à Bâle en 1579, *in octavo*, & dont la lecture a été interdite. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 636.

M A T.

MATA (Jean de) Religieux Dominicain, & célébre Prédicateur Espagnol, est mort vers l'an 1640. On a de lui cinq volumes de Sermons en sa Langue naturelle. Ceux qu'il fit sur la sainte Vierge ont eté imprimez à Pampelune en 1632, & il y en a une Traduction Latine imprimée à Anvers, & faite par le Pére Onésime de Kien Capucin, qui y publia aussi la Traduction des Sermons pour les Fêtes solemnelles, qui avoient paru à Grenade en 1634. Un Carême, un Avent, des Panégyriques de saint Dominique, de saint François, &c. occupent les autres tomes, qui ont été imprimez en 1637, 1638 & 1639, à Alcala de Hénarès, &c. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MATACA, Baye sur la côte septentrionale de l'Isle de Cuba, l'une des Antilles dans l'Amérique, est l'endroit où le célébre Pieter Heyn, Amiral de Hollande, battit la Flotte des gallions du Roi d'Espagne, & la prit presque toute en l'année 1627, ce qui remit les Provinces-Unies en état de lui faire la guerre, par les richesses immenses dont cette Flotte étoit chargée. C'est en ce lieu que toutes les Flottes des gallions vont faire aiguade, pour ensuite passer par le canal de Bahama, afin de retourner en Espagne. * Oëxmelin, *Hist. des Ind. Occid.*

MATAGI, en Latin *Matisa.* C'étoit anciennement une ville de l'Isle de Corse. Maintenant ce n'est qu'un village situé à trois lieues de Bonifacio, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATAIA, Province de l'Amérique méridionale, vers la riviére des Amazones, entre l'embouchure de Madera & Tapaïsa. * Texeira, *Hist. Amériq.*

MATALA: c'étoit autrefois une petite ville, située sur la côte méridionale de l'Isle de Candie. Ce n'est maintenant qu'un village, qui est sur le Cap de Matala, le plus méridional de toute l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATALONE, Duché du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, est appellé par quelques-uns *Magdalonum*, & par les autres *Meta Leonis*, & est possédée par la Maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

MATAMAN, Royaume d'Afrique. *Voyez* CLIMBEBÆS.

MATAMORE ou MATAMOROS (Alfonse-Garsias) natif de Séville en Espagne, où il eut un Canonicat, est un de ceux qui travaillérent le plus dans le XVI siécle, à rétablir en Espagne les Belles-Lettres, que le trop grand attachement pour les disputes de l'Ecole, sembloit en avoir entiérement banni. Il professa l'Eloquence dans l'Université d'Alcala, & fut ami particulier d'Ambroise Moralès, d'Antonius Augustinus, d'Arias Montanus, d'Alvarez Gomez, & de quelques autres Savans qui s'unirent pour faire la guerre à la barbarie. Garsias Matamore fut cruellement affligé de la goute, & ne laissa pas de beaucoup travailler. Il est facile d'en juger par les Ouvrages qu'il publia; *De Ratione dicendi*; *de tribus dicendi Generibus*; *de Methodo concionandi*; *de Academiis & doctis Viris Hispaniæ*, &c. Il vivoit encore en l'an 1550. Matamore a composé son Traité Latin *des Académies & des Hommes doctes en Espagne*, pour servir d'Apologie contre ceux qui révoquoient en doute l'érudition des Espagnols. Il l'a fait sur le modéle du Livre de Ciceron, appellé *Brutus*, où il est parlé des Orateurs Romains. Son style est le même que dans ses autres Ouvrages, c'est à dire, qu'il affecte de le rendre pur & fleuri. Cet Auteur est un judicieux Critique. * Gaddius, *de Script. non Eccles.* André Schottus, *tome* 3. *Biblioth. Hisp.* Nicolas Antonio, *de Script. Hisp.* Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

MATAN, Isle de la Mer des Indes, & l'une des Philippines, a eu autrefois des Rois qui furent chassez par les Espagnols. Ceux du païs s'y sont encore rétablis, & en ont fait sortir les Etrangers. On dit que Magellan mourut dans cette Isle. Elle est au nord de l'Isle de Mindanao, & à l'est de celle de Cébu.

MATANE, païs d'Afrique. *Voyez* MATATANE.

MATANINO. *Voyez* MARTINIQUE.

MATAPAN, Cap de la Morée, qui s'avance dans la mer vers le midi. Les Anciens l'appelloient *Tænarium*, à cause de l'Antre, nommé *Tænarus*; qui se voit dans ces quartiers-là, & qui a quelque chose de si affreux, que les Poëtes en ont pris occasion de l'appeller *la porte de l'Enfer*, & de dire que ce fut par là qu'Hercule en sortit, lorsqu'il en tira Cerbére. La mer qui environne ce Cap est très profonde, & les pilotes y trouvent deux bons ports; l'un appellé *le Port des cailles*, à cause du

grand nombre de ces oiseaux qu'on y voit; & l'autre, *le Port de Maina.* Entre ces deux ports, les Turcs batirent, vers l'an 1570, une forteresse qu'ils appellérent *Monige* ou *Castro de Maina*, pour tenir en bride les peuples de la Province de Maina, qui ne peuvent souffrir la domination des Turcs. Peu de tems après, Quirini, Capitaine du Golfe, partit de Candie avec vint-quatre galéres, & s'empara de ces deux ports & de la forteresse, qu'il fit ruïner, pour favoriser la liberté des Mainotes, affectionnez à la République de Venise. * P. Coronelli, *Descript. de la Morée.*

MATARACI (François) de Pérouse, que d'autres nomment MATHURANTI, se distingua dans le XV siécle, & composa divers Ouvrages. Il vivoit l'an 1460. * *Consultez* Trithême, dans son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques, l'Histoire de Pérouse de Pellini, la Bibliothéque des Ecrivains de l'Ombrie de Louïs Jacobilli, &c.

MATARAM. *Voyez* MATERAN.

MATARE'E. *Voyez* MATHARE'E.

MATARO, bourg de Catalogne, situé sur la côte, environ à sept lieues de Barcelone, du côté du levant. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Illuro*, lequel d'autres mettent à *Alora*, & d'autres à *Arenys*, petits lieux de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATAS. *Voyez* MATHA.

MATATANE, Province de l'Isle de Madagascar, a pour bornes au couchant les montagnes, qui séparent le païs d'Anchimoussi d'avec celui d'Eringdrane. Elle est située près de la riviére de ce même nom, qui prenant sa source des montagnes de la Province de Vatebei, se va jetter dans la mer par deux embouchures situées à sept lieues l'une de l'autre. Cette riviére laisse entre deux une large campagne, & forme une Isle très agréable & fertile, qui sert de demeure aux Peuples que l'on appelle *Ontampacemaci* ou *Zaferahiminai.* Matatane est un païs plat qui abonde en cannes de sucre, en miel, en ignames & en bétail; plusieurs riviéres l'arrosent & y fournissent beaucoup de poisson. Les cannes de sucre y croissent si abondamment, qu'il seroit aisé de charger de sucre plusieurs vaisseaux tous les ans, si le peuple avoit les instrumens nécessaires pour en tirer, & qu'il sçût la maniére de s'y prendre. Les Grands du païs ont plusieurs femmes, & quelquefois jusqu'à quinze ou vint. Elles sont enfermées dans une place close & environnée de palissades, comme un grand bourg, où chacune a sa petite maison à part: l'entrée en est défenduë aux Négres, & il y va de la vie pour ceux qu'on y trouveroit. Ils n'ont ni Eglise, ni Mosquée, & sont fort adonnez à la superstition & au sortilége. Ils ajoûtent beaucoup de foi à certains petits billets ecrits en caractéres Arabes, qu'ils appellent *Hiridsi*, *Mosserabou*, & *Taltsimou.* Ils croyent que quelques-uns sont bons pour détourner le tonnerre, la playe & les vents, pour les préserver de blessures en tems de guerre & les empêcher d'être tuez; & que les autres ont la vertu de garantir de poison & de maladies, & de défendre de pillage & d'embrasement les maisons & les villages. Tous ces billets sont dressez par des Ombiasses, qui sont leurs Prêtres, leurs Médecins, & leurs Astrologues, qu'ils consultent sur tout ce qui leur arrive. Ils les vendent à de misérables Négres, & en font un plus grand débit aux Blancs, qui les portent pendus à leur cou, cousus dans des morceaux de cuir, de soye ou d'une autre étoffe. Ils y gravent aussi ces caractéres sur de l'or, sur de l'argent & sur de petits morceaux de cannes plats pour le même usage. Il y a de deux sortes d'Habitans dans cette Province, les Casimambous & les Zaferahiminas. Ils sont blancs, mais les premiers sont les principaux, & tous *Ombiasses*, c'est à dire, *Prêtres* ou *Docteurs.* Outre la riviére de Matatane il y en a plusieurs autres dans cette Province le long de la côte, en tirant vers le septentrion, comme Maghasiouto, Manançare, Mananhave, Itin, Itapoulobei, Itapoulosirire, & Itapoulomainthiranou. Ces trois derniéres sont petites, & à trois ou quatre lieues les unes des autres. Celle de Maughasiouts ou de Maughasies est médiocre, & à quatre lieues de celle de Matatane. Les François avoient aussi une habitation sur ses bords, mais il est dangereux d'en approcher avec une barque, à cause des écueils, & des bancs de sable, dont elle est remplie. Manançare, qui coule à quatre lieues de-là, est aussi assez petite. Mananhave, qui veut dire *abondance de vivres*, est une riviére fort poissonneuse. Pour Itin, ce n'est qu'un petit étang à demi-lieues de Mananhave. Il y a encore Faraon, Lamahorie & Manturaven. La premiére est une riviére le long de laquelle les Blancs de Manoussi se sont retirez. Elle peut porter bateau, & descend des montagnes situées au couchant entre Matatane & Eringdrane. Lamahorie ou Morombei, vient de six ou sept lieues plus haut du côté de l'ouest; & Mautarven, petite riviére, n'est guéres qu'à six lieues de Morombei. * Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar, c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MATATANE, riviére. *Voyez* le commencement de l'Article précédent.

MATAYUS, nom de Peuple dans l'Amérique méridionale, dans le païs des Amazones, sous le quatriéme degré de latitude méridionale. Il est au sud de la riviére des Amazones, entre la riviére de Tapaysos à l'est, & l'Isle des Topinambes à l'ouest. * M. Delisle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Bresil, & du Païs des Amazones.*

MATCOWITZ. *Voyez* MARCOWITZ.

* MATEFELON, (Foulques de) Evêque d'Angers, étoit d'une famille illustre, qui subsiste encore dans l'Orléanois. La Baronnie de Matefelon, source de cette Maison, est dans la Paroisse de Seiche à quatre lieues d'Angers. Foulques fut d'abord Thrésorier de la Cathédrale d'Angers, & ayant été sacré Evêque de cette ville, il y fit son entrée le 17 de Juin 1324. Il se trouva en 1329, à la Conférence qui fut tenue à Paris le huitiéme de Décembre entre le Roi Philippe de Valois & Pierre de Cugniéres, parlant au nom de ce Prince, & plusieurs Prélats François, au sujet de la Puissance spirituelle & temporelle. Cette Conférence fut continuée le 15 & le 22 à Paris, & le 29 & le 30 à Vincennes, & Foulques de Matefelon assista à toutes ces séances. Il se trouva en 1336, au Concile provincial tenu à Château-Gontier, sous Pierre Frerot, ou plutôt Frétaud, Archevêque de Tours. C'est celui que Maan, dans ses Conciles de Touraine, a placé mal-à-propos en 1320, sous l'Archevêque Geofroy de la Haye, & qu'il dit être le quatriéme de Saumur. Ce Concile a été imprimé en François dans le quinziéme siécle: mais cette Traduction, dont l'édition est en Gothique, est très rare. Les onze Suffragans de la Métropole de Tours assistérent à ce Concile, avec les Abbez de la Province. On n'y traita presque que de la conservation de la Jurisdiction de l'Eglise & de ses biens temporels. Foulques ne mourut que quelques jours avant la fête de Noël de l'an 1355, dans un âge fort avancé. Il fut inhumé dans son Eglise cathédrale avec cette épitaphe:

Hic jacet Dominus FULCO DE MATEFELON, *staturâ decorus, linguâ facundus, legum doctor, multis scientiis providus, & in agilibus circumspectus, hospitii decus, honoris titulus, zelator justitiæ, pugil ecclesiæ, episcopus Andeg. per an.* 32. *& amplius, & obiit die Martii ante Nativit. Domini an. ejusdem* 1355.

Bochel nous a donné les Statuts que ce Prélat publia dans ses Synodes des années 1326, 1327 & 1328, & on les trouve aussi dans le Recueil des Statuts du Diocése d'Angers, imprimé en 1680, *in quarto.* On en conserve quelques autres dans les Archives de l'Evêché d'Angers. Il y en a qui prétendent que ce Prélat est Auteur des Statuts imprimez dans le même Recueil depuis la page 114, jusqu'à la 120, sous le nom de Guillaume le Maire. * Voyez le Recueil cité. Bochel, *Decret. Eccl. Gallic.* Fleuri, *Histoire Ecclésiastique, tome* 19. *p.* 452. *& suiv. & 539. édit. in quarto.* Salmon, *Etude des Conc. p.* 248.

MATELICA, ancien bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, environ à six lieues de Jesi, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MATELLES (Les) petite ville de France en Languedoc. Elle est au nord de Montpellier, tirant vers l'ouest, & en est éloignée de trois à quatre lieus. Le Dictionnaire Universel de la France l'appelle *Matilles.* * *Carte de la partie orientale de Languedoc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

* MATENE'S ou MATHENE'S, vieux château ruïné, en Hollande, dans le territoire de Schiedam, autrement dans le Schieland. Il donne le nom à une ancienne famille noble de Hollande.

MATENE'S ou MATHENE'S, ancienne famille noble de Hollande. Vers la fin du X siécle ou vers le commencement du XI, il y eut de cette famille un Burgrave de Leiden. Elle s'est perpétuée depuis ce tems-la jusques à Gisbert de Matenès, en la personne duquel elle s'éteignit en 1670 qui fut l'année de sa mort.

MATENE'S (Jean-Frédéric) étoit un de ces Savans, qui se sont fait un plaisir d'écrire sur des sujets rares, mais de nulle utilité. Il publia en 1637, *Syntagma criticum* sur la coutume de boire à la santé des Princes; & en 1649, un Traité sur le luxe & sur l'abus des habits. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MATERA, sur la riviére de Canapro, ville du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant de Cérenza, est peu considérable. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Mateola.*

MATERAN, *Materanum*, ville des Indes, sur la côte méridionale de l'Isle de Java, & capitale du Royaume de Materan.

MATERAN, Royaume des Indes, dans la partie méridionale de l'Isle de Java, dont il occupe à peu près le milieu, entre le Royaume de Palambuan à l'orient & celui de Bantam à l'occident.

MATERNE (saint) Evêque de Tréves, Disciple de saint Pierre, fut envoyé avec Eucharius & Valérius, pour y prêcher l'Evangile. On dit que Materne mourut en chemin d'une fiévre, & que saint Pierre en ayant été averti, envoya son bâton pontifical à Eucharius & à Valérius, avec lequel ces saints hommes ressuscitérent Materne, quarante jours après sa mort. Lorsqu'ils furent arrivez à Tréves, ils y prêchérent l'Evangile, & Materne y fut Evêque vers l'an 90, après le décès d'Eucharius & de Valérius. Il gouverna cette Eglise pendant quarante ans, & convertit à la Foi ceux de Cologne & de Tongres, dont il fut le premier Evêque, gouvernant ces trois Eglises en même tems. Il mourut à Cologne l'an 130. Les peuples de ces Evêchez furent en contestation pour avoir son corps; mais, à ce que l'on rapporte, leur différent fut terminé d'une maniére assez extraordinaire. On exposa le corps de ce saint Prélat dans un vaisseau, à la merci des vents, & il aborda au port de Rose, d'où il fut porté à Tréves & mis dans le tombeau d'Eucharius & de Valerius. Cette Histoire est entiérement fabuleuse; elle n'est appuyée de l'autorité d'aucun Historien digne de foi, & ne s'accorde point avec l'époque certaine de la premiere publication de la Foi dans les Gaules. * J. Chapeauville, *Gesta Pontificum Tongrensium, Trajectensium & Leodiensium.*

MATERNE, Evêque de Cologne, au commencement

du

du IV ſiécle, fut commis par l'Empereur Conſtantin, avec Réticius, Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger avec le Pape Miltiade, la Cauſe des Donatiſtes. Il ſe rendit à Rome, & aſſiſta au Concile de dix-neuf Evêques, qui fut tenu l'an 313, dans lequel Cécilien fut abſous, & Donat condamné. Il aſſiſta encore au Concile d'Arles, tenu ſur la même affaire l'an 314. * Optat, Evêque de Miléve, *Actes du Concile d'Arles*, *l.* 1. M. Du Pin, *Hiſtoria Donatiſtarum*, à la tête de ſon édition d'Optat, *in folio.* Baillet, *Vies des Saints.*

MATERNUS. *Cherchez* FIRMICUS MATERNUS, & CURIATIUS MATERNUS.

MATERQUA, ville d'Aſie dans l'Arabie Heureuſe, ſur la rive gauche & près de l'embouchure de la riviére de Prim. * Sanſon, *Carte des trois Arabies.*

MATHA (Jean de) Fondateur de l'Ordre de la très-ſainte-Trinité. *Cherchez* JEAN DE MATHA (Saint).

MATHA, bon bourg de la Xaintonge en France. Il eſt ſur la Chalendre, à quatre lieues de S. Jean d'Angeli, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanſon, *Carte du Gouvernement général de l'Orléanois.*

MATHAINCOURT. *Cherchez* FOURRIER.

MATHAN, petite ville du païs des Négres, qui eſt des dépendances de la ville & Province de Khanem. Elle eſt éloignée également de Zagara & d'Engimi, ſavoir de huit journées, & c'eſt dans cette ville que le Prince de Zagara fait ſa réſidence. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MATHAN, Sacrificateur du Temple de Bahal. *Voyez* MATTAM.

MATHANAÏ. *Voyez* MATTENAÏ.

MATHANIAS, dernier Roi de Juda. *Voyez* SEDECIAS.

MATHAREE ou MATHERE'E, lieu fort agréable, à deux petites lieues du nouveau Caire, en Egypte, où croiſſoient les arbres qui produiſoient autrefois le vrai Baume. On voit à l'entrée de la cour un *Makad*, c'eſt à dire, un *Oratoire à la Turque*, qui eſt l'ouvrage d'un Bacha d'Egypte, nommé Ibrahim, qui le fit bâtir en l'année 1659, ſur les ruïnes d'une petite Egliſe des Chrétiens Cophtes. Dans ce *Makad*, il y a un petit réſervoir, fait de marbre de pluſieurs couleurs, qui eſt toûjours plein de l'eau du puits miraculeux, que l'on appelle ainſi, parce que ſon eau eſt admirablement bonne; ou parce que, ſelon les Cophtes, ſa ſource parut pour fournir de l'eau à la Vierge, lorſqu'elle étoit en Egypte. Ce puits eſt à côté du *Makad*, il eſt vaſte & fort profond, & ſon eau eſt excellente pour ſa légéreté & ſa douceur: c'eſt pourquoi les Bachas la préférent à celle du Nil. Quelques-uns croyent que l'eau de ce puits vient du Nil par un canal ſouterrain: mais outre qu'il eſt trop éloigné, on n'y remarque aucun accroiſſement ni décroiſſement, comme au Nil; & d'ailleurs, quand l'eau du Nil eſt trouble, celle-ci ne laiſſe pas d'être toûjours très claire. Les Mahométans aſſurent ridiculement que ſa ſource eſt à la Mecque, & la même que celle du puits qui s'y voit. De cette ſalle on paſſe dans un grand jardin fermé de murailles, où il y a pluſieurs beaux arbres, quantité d'orangers, de limoniers, & entre autres un gros ſycomore fort vieux, qui porte néanmoins du fruit tous les ans. Ce jardin étoit autrefois rempli d'arbriſſeaux qui produiſoient le vrai Baume. Cette plante n'avoit que deux piez de haut, & étoit toûjours verte; ſes branches reſſembloient à celles du ſarment de vigne, mais ſes feuilles étoient comme celles du baſilic. Lorſqu'on faiſoit une inciſion dans cet arbriſſeau, il en ſortoit une eau rouſſe qui étoit le véritable Baume. Près de ce jardin on voit un grand obéliſque qui eſt debout, & quelques édifices, qui font connoître que c'étoit quelque ville ou quelque Temple. Ce fut en ce lieu que Sélim campa, lorſqu'il prit le Caire l'an 1517. Les Cophtes, c'eſt à dire, les Chrétiens d'Egypte, croyent que la ſainte Vierge a demeuré quelque tems dans la Matharée avec ſon fils Jéſus, & qu'elle lavoit ſon linge dans le réſervoir ou baſſin, qui eſt maintenant dans le *Makad*. Ils diſent par tradition, que la niche ou petite fenêtre que l'on y voit creuſée dans la muraille, eſt le lieu où elle mettoit repoſer ce divin Enfant, pendant qu'elle étoit occupée à ſon travail. C'eſt pourquoi les Religieux Chrétiens qui font ce voyage, y diſent quelquefois la Meſſe par dévotion ſur un autel portatif. Ils ajoûtent que la ſource du puits eſt miraculeuſe, pour la raiſon que nous avons rapportée; & que le ſycomore qui eſt dans le jardin, s'ouvrit par miracle, pour recevoir la Vierge & l'enfant Jéſus, & ſe referma, en ſorte qu'ils ne furent point vus des ſoldats d'Hérode, qui les pourſuivoient; mais que ces gens étant paſſez, l'arbre ſe r'ouvrit, & qu'il eſt demeuré ainſi ouvert juſqu'en l'année 1656, que le morceau, qui s'étoit ſéparé du tronc, fut rompu. * Davity, *de l'Afrique.* Vanſleb, *Voyage d'Egypte*, *p.* 229 *& ſuiv.* de l'édit. de Paris 1677. Thévenot, *Voyage du Levant*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 8. *p.* 440 *& ſuiv.*

MATHAT, un des ancêtres du Fils de Dieu ſelon la chair, eſt appellé Matthan par ſaint Matthieu. Celui-ci le fait fils d'Eléazar; & ſaint Luc le nomme fils de Lévi. Pour les concilier, on tient qu'il étoit né d'Eléazar, & qu'il avoit été adopté par Lévi. * *Saint Matthieu*, *ch.* 1. *v.* 15. *Saint Luc*, *ch.* 3. *v.* 24. Torniel, *A. M.* 3911. *n.* 3. 4037. *n.* 5. *&* 6.

MATHATHIAS, Prêtre de la famille de Joarib, dite des *Machabées* ou *Aſſamonéens*, voyant avec douleur les abominations qui ſe commettoient à Jéruſalem, après que cette ville eut été priſe par Antiochus, ſe retira avec cinq de ſes fils ſur la montagne de Modin, de la Tribu de Juda, où il étoit né. Ses fils étoient Jean Gaddi, Simon Thaſſi, Judas Machabée ou Mathès, Eléazar Abaron ou Avaran, & Jonathas Apphus. Ce fut vers l'an 3868 du Monde, & 167 avant Jéſus-Chriſt. Les partiſans d'Antiochus exerçoient leur tyrannie dans la ville de Modin, & contraignoient les Juifs de ſacrifier aux Idoles. Mathathias & ſes enfans demeurérent ſeuls fermes dans le ſervice de Dieu. Un jour, voyant un Iſraëlite qui immoloit aux Idoles, Mathathias, emporté d'un ſaint zéle, le tua auſſi bien que le Commiſſaire d'Antiochus nommé Appellès, qui le forçoit à cette impiété. Après cette action, il s'enfuit dans les montagnes avec ſes enfans, fut ſuivi de pluſieurs Juifs, & mourut la même année. Dieu ſe voulut ſervir de lui, pour abattre l'orgueil d'un Prince inſolent dans ſon bonheur, & rétablir ſon culte qu'il avoit preſque aboli. C'eſt en ce tems que commença la Principauté des Aſſamonéens ou Aſmonéens, qui dura juſqu'à Hérode: la Souveraine-Sacrificature y fut preſque toûjours jointe. Quelques-uns ont cru que Mathathias poſſéda cette dignité avant ſes enfans; mais il y a plus d'apparence que ce fut ſon fils Judas Machabée, qui en fut revêtu le premier. * I & II des *Machabées.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *& Guerre des Juifs*, *l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Teſtament*, *Octobre.*

MATHATHIAS, fils de *Simon*, & petit-fils d'un autre *Mathathias*, dont on vient de parler, fut tué en trahiſon avec ſon pére & un de ſes fréres, par Ptolomée ſon beau-frére, dans la forteresſe de Doch, l'an du Monde 3900, avant Jéſus-Chriſt 135. * I *Machab. ch.* 16. *v.* 14. *&c.*

MATHATHIAS, fils d'*Amos*, & pére de *Joſeph*, eſt mis au nombre des Ancêtres de Joſeph époux de la ſainte Vierge, * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 25. Il y en a un autre de ce même nom dans la même généalogie, qui étoit pére de *Mahath*, & fils de *Séméï.* * *Luc. ch.* 3. *v.* 26.

MATHATHIAS, ou MATTHIAS, Juif du parti des Macédoniens. Il fut envoyé de la part de Nicanor avec Théodotus & Poſſidonius à Judas *Machabée* pour traiter de paix; mais ce n'étoit qu'un amuſement pour tromper Judas, quoique Mathias ignorât la trahiſon de Nicanor. * II *Machab*, *ch.* 14. *v.* 19.

MATHATHIAS, Chef de la XIV famille des Lévites. *Voyez* MATTITJA.

MATHATHIAS, fils de Nébo. *Voyez* MATTITJA.

MATHENE'S. *Voyez* MATENE'S.

MATHERE'E. *Voyez* MATHARE'E.

MATHESILANI (Matthieu) de Bologne, Juriſconſulte, qui vivoit dans le XV ſiécle vers l'an 1435, a écrit, *De Electione verioris Opinionis; De Succeſſionibus ab inteſtato; Lecturæ ſuper lib. Cod. VII. &c.* & d'autres Ouvrages qui ont été ſouvent imprimés. * *Conſultez* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidoſi, &c.

MATHESIUS. *Voyez* MATHEZ.

MATHEZ (Jean) en Latin MATHESIUS, Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, naquit le 24 Juin 1504, à Rochliz dans la Miſnie. Il enſeigna longtems à Joachimſthal, lieu ſitué dans un païs rempli de métaux; & prenant de là occaſion il écrivit en Langue Allemande beaucoup de choſes ſur la nature des Mines, dans un Livre qu'il intitula, *Expoſition de tous les lieux de l'Ecriture Sainte où il eſt fait mention des métaux.* Il a fait encore beaucoup d'autres Ouvrages dans ſa Langue maternelle; Explication des principaux dogmes de notre Foi; Explication du Pſ. 133; Queſtions ſur la Confeſſion, ſur l'Abſolution, & ſur le Sacrement de l'Autel; Quelle conſolation un homme pénitent recoit du batême; Conſolation en tems de peſte; Hiſtoire de la Vie, de la Réſurrection, de l'Aſcenſion, de la Séance à la droite de Dieu le Pére, & du dernier Jugement de N. S. J. C.; Sermons ſur la mort & ſur la paſſion de Jéſus-Chriſt; Expoſition des Evangiles des Dimanches, & de ceux des Fêtes de toute l'année; Livre de Priéres; Autre Livre de Priéres pour les perſonnes mariées; de l'Oeconomie & de la parure d'une femme Chrétienne; La Vie de Luther; De la Sageſſe, de la Juſtice & de la Sanctification; La Déclaration des Miniſtres de Joachimſthal touchant le Catéchiſme de Luther. Jean Mathez étoit ſorti d'une famille qui avoit produit beaucoup de ſavans hommes. Après avoir fait ſes études avec ſoin, il lut le Livre de Luther touchant les bonnes Oeuvres, & ayant goûté ſa doctrine, il alla à Wittenberg où il fit profeſſion de la Religion des Proteſtans. Il demeura quelque tems dans la maiſon de Luther, & s'étant adonné avec application & avec ſuccès à la Théologie, il fut appellé a Joachimsthal, ou il exerça ſon Miniſtére avec beaucoup d'éloquence, de zéle & de ſavoir. Il diſoit ſouvent, qu'ayant vécu juſqu'à l'âge de 25 ans dans l'Egliſe Romaine, il n'y avoit jamais ouï faire mention du Décalogue, du Symbole des Apotres, ni de l'Oraiſon Dominicale. Un jour, ayant prêché le matin ſur le ſujet de la Veuve dont l'enfant étoit reſſuſcité, & ayant, à l'exemple de Luther, enſeigné, que dans la vie future tous ceux qui auroient été pieux ſeroient rendus à leurs parens & à leurs amis, & qu'ils s'y connoitroient les uns les autres, il mourut trois heures après ſa prédication, preſque de la même façon que Luther, ſans être fort vieux, car il n'avoit que cinquante & un ans: ſa mort arriva le ſeptiéme Octobre de l'an 1565. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 191. *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

MATHIAS I, Grand-Sacrificateur des Juifs, fut appellé à cette dignité l'an du Monde 4035, le premier de l'Ere Chrétienne, & ne la poſſéda qu'une année. Sous ſon pontificat un autre MATTHIAS, fils de Margalothe, & Judas, fils de Sariphée, ſavans dans l'intelligence des Loix des Juifs, arrachérent un aigle d'or, qu'Hérode avoit conſacré ſur le portail du Temple: ce qui irrita tellement ce Prince, qu'il ôta la Grande-Sacrificature à Mathias, qu'il croyoit avoir eu part à ce conſeil, pour la donner à Joazar, ſon beau-frére. Hérode fit brûler tout vif l'autre Mathias, & ceux qui avoient été pris avec lui. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 8.

MA-

MATHIAS II, fils D'ANANUS, fut fait Souverain-Sacrificateur des Juifs au refus de ſon frére Jonathas, par la faveur du Roi Agrippa, qui en dépouilla Simon Canthara, fils de Boëthus. Il ne garda cette charge qu'un an, & eut pour ſucceſſeur Elioné fils de Cithæus. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 19. *ch.* 6. & 8. Tirin, *Chronol. Sacrée, ch.* 42.

MATHIAS, III Souverain-Sacrificateur des Juifs de ce nom, fils de *Théophile*, ſuccéda à Jéſus, fils de Gamaliel, vers l'an 70 de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il ne garda cette charge qu'un an pour la premiére fois, & fut obligé de s'en démettre en faveur de Phanaſius, à cauſe des mauvais traitemens qu'il recevoit des Iduméens, de Jean & de Simon Chefs des Zélateurs ou factieux. Ce Pontife perſuada au peuple de recevoir Simon, afin de l'oppoſer à Jean, d'en balancer par-là l'autorité, & d'en arrêter les cruautez. Mais le parti de Simon ſe voyant maître de la ville, ne diſtingua point Mathias de ceux qui lui étoient ennemis, & effaçant de ſon eſprit toutes les obligations qu'il lui avoit, le fit accuſer d'être d'intelligence avec les Romains, & le condamna à la mort avec trois de ſes fils, ſans lui permettre de ſe juſtifier. La ſeule grace que Mathias lui demanda fut de le faire mourir le premier; mais ce barbare la lui refuſa, & ce vénérable vieillard eut la douleur de voir maſſacrer ſes fils en ſa préſence, avant qu'on mêlât ſon ſang avec le leur. *, Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 34. & *l.* 5. *ch.* 33. Tirin, *Chronol. Sacr. ch.* 42.

MATHIAS (ſaint) Apôtre, fut élu en la place de Judas l'an 33 de Jéſus-Chriſt. Le ſort tomba ſur lui, dit l'Ecriture, parce qu'on jetta au ſort pour ſavoir qui ſeroit Apôtre, de lui ou de Joſeph ſurnommé *le Juſte*. Il prêcha dans la Judée & dans une partie de l'Ethiopie, & fut couronné comme les autres pour la confeſſion du nom de Jéſus-Chriſt. Les Latins en célébrent la mémoire le 24 Février, & les Grecs le neuviéme Août. On publia ſous ſon nom un Evangile, dont Origéne, Clément d'*Alexandrie* & Euſébe, reconnoiſſent la fauſſeté, & que le Pape Gélaſe mit depuis entre les Ecrits ſuppoſez & condamnez par l'Egliſe: auſſi-bien qu'un Livre de Tradition, qu'on lui attribuoit, & où Marcion avoit puiſé ſon Héréſie. * *Actes des Apôtres, ch.* 1. *v.* 23. Origéne, *Hom. in Luc.* Clément d'*Alexandrie, Strom. l.* 7. Euſébe, *Hiſtor. l.* 3. S. Jérôme, *de Script. Eccleſ.* Nicéphore, *l.* 2. Baronius, *A. C.* 44. Tillemont, *Mémoires Eccl.* Henſchenius. Baillet, *Vies des Saints, mois de Février.*

Ce qui eſt dit dans l'Article, de la prédication de ſaint Mathias en Ethiopie, & de ſon martyre, n'eſt fondé ſur aucun monument ancien & digne de foi. Saint Clément d'Alexandrie rapporte que ſaint Mathias étoit un Prédicateur de la mortification, qui enſeignoit autant par ſes exemples, que par ſes diſcours, que l'on doit combattre contre la chair, la traiter durement, la dompter, & lui refuſer toûjours ce que demandent les déſirs déréglez de la ſenſualité; mais que d'un autre côté il faut travailler à fortifier l'ame par la foi, & à augmenter ſes lumiéres par la connoiſſance de la vérité. Peut être ſaint Clément avoit-il puiſé cela dans l'Evangile apocryphe de ſaint Mathias. Dans les anciens Martyrologes & Calendriers, il n'y a point de fête particuliere de ce Saint.

MATHIAS, Evêque de Jéruſalem, dans le ſecond ſiécle, gouverna après Jean, & eut Benjamin II pour ſon ſucceſſeur. * Euſébe & Onuphre, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

MATHIAS, Empereur d'Occident, fils de *Maximilien* II, & frére de *Rodolphe* II, fut élu Empereur après la mort de ce dernier, le 13 Juin 1612, étant déja Archiduc d'Autriche, Roi de Hongrie & de Bohême. Au commencement de ſon empire il fut obligé de ſoutenir la guerre contre les Turcs: cette guerre dura juſqu'en l'année 1615, en laquelle il fit la paix avec eux pour 20 ans. Depuis ce tems-là, ſe voyant ſans enfans, il fit couronner Roi de Bohême, puis de Hongrie, ſon couſin *Ferdinand*, Archiduc de Gratz, qu'il adopta, & qui lui ſuccéda dans tous ſes Etats. Il mourut à Vienne le dixiéme Mars 1619, âgé de 62 ans. Ce Prince avoit épouſé l'an 1611, *Anne-Catherine*, fille de *Ferdinand*, Archiduc d'Autriche, & d'*Anne-Catherine* de Gonzague, ſa ſeconde femme.

MATHIAS CORVIN, Roi de Hongrie & de Bohême, étoit fils de *Jean Huniade*. Jean laiſſa deux fils, *Ladiſlas* & *Mathias*. Le Roi Ladiſlas les fit empriſonner tous deux, & marqua par-là beaucoup d'ingratitude pour les obligations qu'il avoit à leur pére, qui depuis la bataille de Varne avoit non-ſeulement défendu & conſervé, mais de plus augmenté le Royaume. Ladiſlas, comme le dit Comines, fut pouſſé à cette action indigne par le conſeil de ceux, qui lui faiſoient craindre que les deux fils de Jean Huniade voudroient s'attirer dans le Royaume le crédit que leur pére y avoit eu. Ladiſlas fit même mourir l'aîné de ces deux fréres & retint l'autre priſonnier. Le Roi fut empoiſonné peu de tems après par une Dame, jalouſe de ce que Ladiſlas ſe marioit à la fille de Charles VII, Roi de France. D'abord après la mort de Ladiſlas, les Barons de Hongrie s'aſſemblérent à Bude pour élire un Roi. La mére de Mathias ſe rendit bien accompagnée à cette Aſſemblée, où elle s'étoit fait de bonnes intelligences par le moyen de ſon argent. Elle fit ſortir de priſon ſon fils âgé de 15 ou de 18 ans. Alors une partie des Barons & des Prélats prit la fuite, & les autres élurent Mathias pour Roi, le 24 Janvier 1458, dans le même tems que George Podiebrach ſe faiſoit élire Roi de Bohême par les Huſſites. Quelques grands Seigneurs Hongrois s'oppoſérent à l'élection de Mathias, & ſollicitérent l'Empereur Frédéric IV, de ſe faire couronner. D'autres offrirent auſſi la couronne au Roi de Pologne: ce qui ſuſcita la guerre entre ces Princes. Le Turc en profita, & prit la Boſnie, avec une partie de la Servie; mais Mathias reprit ce qui avoit été perdu, & remit la Tranſſylvanie & la Valachie dans leur devoir. Il fut couronné l'an 1464. Depuis il fit la guerre contre les Huſſites de Bohême; & les ayant vaincus, il fut déclaré a Olmuz Roi de Bohême, & Marquis de Moravie; & à Breſlau Duc de Siléſie, l'an 1469. Enſuite, après avoir pris le fils de George Chef des Huſſites, il retourna en Hongrie. La guerre qu'il avoit eue contre les Moldaves, ne lui avoit pas été ſi avantageuſe; car il y avoit perdu ſes troupes, & y avoit reçu trois bleſſures. Ses armes furent plus heureuſes contre le Turc: ſes Généraux défirent ſoixante mille de ces Infidéles; & lui-même reprit Jaïtza, & remit la Boſnie ſous ſes loix. Il fut néanmoins contraint de faire tréve avec Mahomet II, & après la mort de ce Prince l'an 1481, il ſe prépara à recommencer la guerre contre Bajazet II qui lui avoit ſuccédé. Diverſes injures qu'il reçut de l'Empereur Frédéric, lui firent changer de deſſein, & l'obligérent d'en venir à une guerre ouverte contre lui. Cette guerre lui fut ſi favorable, qu'ayant aſſujetti une partie de l'Autriche, il prit enfin Vienne & Neuſtadt, qui en ſont les principaux boulevarts. Il porta auſſi la guerre contre les Rebelles de Bohême, s'accorda avec Ladiſlas fils de Caſimir Roi de Pologne, qui avoit été élu Roi de Bohême, après George Podiebrach, & ſe préparoit à la guerre contre les Turcs, lorſqu'il fut emporté d'apoplexie à Vienne, un mardi ſixiéme Avril de l'an 1490. Il avoit épouſé 1°. en 1458, *Catherine* Podiebrach, fille de *George*, Roi de Bohême, morte ſans enfans en 1464: 2°. en 1476, *Béatrix* d'Aragon, fille de Ferdinand I, Roi de Naples & de Sicile, qu'il répudia. Elle prit une ſeconde alliance avec *Ladiſlas* IV Roi de Bohême, & mourut le 23 Septembre 1508. Ce Héros qui fut ſurnommé *le Grand*, n'ignoroit rien de ce qu'un grand Prince doit ſavoir, & fut heureux en paix & en guerre. On dit qu'il parloit toutes les Langues de l'Europe, ſi on en excepte la Gréque & la Turque; qu'il étoit extrêmement enjoué, & ſe plaiſoit à dire de bons mots; qu'il aimoit les Savans & les beaux Arts, qu'il employoit les plus excellens Peintres d'Italie, & qu'il attiroit à ſa Cour les Savans de l'Europe. Il avoit à Bude une très belle Bibliothéque, qu'il enrichit des Ouvrages les plus curieux, & des Manuſcrits les plus rares. Son corps fut porté à Albe Royale, & mis dans le tombeau des Rois de Hongrie. Mathias avoit ſouhaité de ſe marier avec la fille de Caſimir III, Roi de Pologne, & offroit à cette condition la paix à ce Royaume, où il ſe trouvoit à main armée & victorieux. Mais la Reine refuſa opiniâtrément ces offres, malgré les remontrances du Sénat & de la Nobleſſe, & cela parce que la naiſſance de Mathias ne paroiſſoit pas aſſez diſtinguée à cette Reine ſuperbe. Mathias fit une action de juſtice, qui lui fit beaucoup d'honneur. Il avoit un Barbier qu'il aimoit fort. Cet homme voulant ridiculiſer les domeſtiques du Cardinal d'Aragon, s'aviſa de leur couper adroitement la queue de leurs manteaux. Mathias apprit la choſe, & fit ſemblant d'y prendre plaiſir. Le Barbier donna dans le piége, & dit au Roi qu'il étoit l'auteur de cette action. Alors le Roi indigné de l'impudence du Barbier commanda qu'on lui coupât le nez & les lévres, pour montrer par cet exemple qu'il n'autoriſoit point ceux qui abuſoient de ſa faveur. Antoine Thebauld lui fit cette Epitaphe, qui eſt rapportée par Paul Jove dans ſes *Eloges*:

Corvini brevis hæc urna eſt, quem magna fatentur
Facta fuiſſe Deum, Fata fuiſſe Hominem.

* Bonfinius, *Hiſtoire de Hongrie.* Turoſius, *in Reb. Hungar.* Pierre de Réva, *Monarc. Hung.* Nicolas Iſthuanf. Cromer. Crants. Amelot de la Houſſaye, *Mémoires &c. tome* 2. *p.* 156. &c.

MATHIAS FLACCIUS ILLYRICUS. *Cherchez* ILLYRICUS, Theologien de la Confeſſion d'Ausbourg (Mathias.)

MATHIAS d'AIX, ainſi nommé, parce qu'il étoit d'Aix-la-Chapelle, vivoit dans le XVI ſiécle, fut Profeſſeur à Cologne, & écrivit contre Luther & contre Bucer.

MATHIAS (Chriſtian) Danois, Profeſſeur à Sora, fut exilé par les brigues de ſes ennemis, & ſe retira à la Haye, où il fut Miniſtre dans l'Egliſe Luthérienne. Il eſt Auteur du *Theatrum Hiſtoricum*, & du *Theatrum Practicum*, imprimés à Leipſic *in quarto* en 1689. Il avoit conduit ſon Ouvrage juſques à la mort de l'Empereur Rodolphe II, en 1612; mais on y a ajoûté un Supplément fort abbrégé, qui va juſqu'en 1689. Il mourut à Utrecht en 1651.

MATHIAS. Il y a encore quelques autres perſonnages de ce nom, que l'on trouvera ſous MATTHIAS.

MATHIEU (Marguerite) femme de *Jean* Puget, Tondeur de draps à Toulouſe, conſerva pendant vint-ſix ans une groſſeſſe d'enfant. Elle devint enceinte l'an 1652; & ayant ſenti ſur la fin du neuviéme mois de ſa groſſeſſe les douleurs de l'enfantement, elle fit les efforts ordinaires pour accoucher, ſans que l'enfant vînt au monde. Depuis elle ſentit de tems en tems pendant vint années, quelques mouvemens de cet enfant avec diverſes incommoditez, qui lui étoient ſi ſenſibles, qu'elle ſouhaitoit qu'on lui ouvrît le ventre pour en tirer ce fardeau; mais pendant les ſix derniéres années, elle ſouffrit moins. Auſſi-tôt qu'elle fut morte l'an 1678, à l'âge de 64 ans, on l'ouvrit, & on trouva un petit corps d'enfant mort, dont le derriére étoit couvert de l'épiploon ou coëffe. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que cet enfant eût pu ſe conſerver l'eſpace de vint-ſix ans dans le ventre de la mére ſans ſe corrompre. * *Memoires du tems.*

MATHIEU. Tous les perſonnages de ce nom ſe trouvent ſous celui de MATTHIEU.

MATHILDE, appellée vulgairement *ſainte Mahaud*, Reine d'Allemagne, mére de l'Empereur *Othon*, & ayeule maternelle de Hugues *Capet*, étoit fille du Comte *Thierry*, qui tiroit

ſon origine du fameux *Witikind* Prince des Saxons. Elle naquit en Weſtphalie, & fut élevée dans l'Abbaye de Herford par ſon ayeule Mathilde, mére de ſon pére, qui en étoit Abbeſſe. Elle fut mariée au Prince *Henri*, ſurnommé *l'Oiſeleur*, fils d'*Otton* Duc de Saxe. Henri fut élu Roi de Germanie l'an 919. Elle eut de lui trois fils, *Otton*, ſurnommé *le Grand*, qui fut Empereur; *Henri*, Duc de Baviére; & *Brunon*, Archevêque de Cologne, & pluſieurs filles; *Gerberge* qui épouſa *Louis*, dit *d'Outremer*; & *Hedwige*, qui fut mariée à *Hugues*, dit *le Grand*, Duc des François, dont elle eut HUGUES *Capet*. *Henri*, dit l'*Oiſeleur*, étant mort l'an 936; elle eut le déplaiſir d'être maltraitée par ſes fils: ce qui l'obligea de ſe retirer en Weſtphalie. Othon la fit revenir: elle l'aſſiſta de ſes conſeils dans le gouvernement, continua ſes exercices de piété envers les pauvres, & bâtit pluſieurs Monaſtéres d'hommes & de filles, & quantité d'Hôpitaux. Elle mourut l'an 968, le 14 de Mars, dans l'Abbaye de Quedlimbourg. * *Anonym. apud* Bollandum & Henſchenium. Mabillon, *ſiécle V Bénédectin.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mars.*

* MATHILDE, fille de l'Empereur Othon *le Grand*, & d'Adelaïde fille de Rodolphe II, Roi de la Bourgogne Transjurane, fut faite Abbeſſe de Quedlimbourg, en 966. On ne ſait pas ſi elle a été la premiére qui ait été revêtue de cette dignité, ou ſi elle a ſuccédé à Diemotha. Lorſque l'Empereur Othon III, ſon neveu, fit le voyage d'Italie en 997, il confia à ſa Tante l'adminiſtration des affaires d'Allemagne. Elle mourut le ſixiéme Février de l'an 999. *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ditmar, *Chron. Magdeburg. l.* 4. Pagi, *Critique de Baronius, tome* 4. ſur l'an 997. *n.* 11. *p.* 75. *Chron. Hildesh.*

MATHILDE ou MAHAUD, fille de *Baudouin* V, dit *de l'Iſle*, Comte de Flandre, & d'*Alix* de France, épouſa *Guillaume*, ſurnommé *le Bâtard*, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Divers Auteurs parlent de cette Princeſſe, qui mourut le jeudi deuxiéme de Novembre de l'an 1083.

MATHILDE ou MAHAUD, Reine d'Angleterre, fille de *Henri* I du nom, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, & de *Mahaud* d'Ecoſſe, épouſa 1o. l'an 1109 ou 1110, ou ſelon d'autres, l'an 1114, l'Empereur *Henri* V dit *le Jeune*, mort l'an 1125: 2o. *Geofroi* V du nom, Comte d'Anjou, dit *Plantegeneſt*, qui fut Roi d'Angleterre. Elle en eut *Henri* II. La Chronique de Caen met ſa mort l'an 1167, dans la treiziéme ou quatorziéme année du régne de Henri II ſon fils. Comme elle étoit fille du Roi Henri I, femme de l'Empereur Henri V, & mére de Henri II, Roi d'Angleterre, on lui fit cette Epitaphe:

Ortu magna, Viro major, ſed maxima partu,
Hic jacet Henrici filia, ſponſa, parens.

Nous faiſons mention de pluſieurs Princeſſes de ce nom, en parlant de leurs maris.

MATHILDE Comteſſe de Toſcane, célébre par ſa piété & par ſon courage, étoit fille de *Boniface*, Marquis de Toſcane, & de *Béatrix*, qui ſelon toutes les apparences, avoit eu pour pére l'Empereur *Conrad* II. On dit que cette Béatrix étant veuve de *Boniface*, fut mariée en ſecondes noces à *Godefroi*, dit *le Barbu*, Duc de la Baſſe Lorraine, dont le fils *Godefroi*, ſurnommé *le Boſſu*, veuf de *Hedwige* de Namur, ſœur d'*Albert* II, Comte de Namur, fut fiancé avec la Comteſſe *Mathilde*. Ce mariage ne ſe conſomma jamais; & après la mort du Duc, Mathilde épouſa *Guelfe*, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, fils d'*Azon* Marquis en Italie, & neveu d'un autre *Azon* Marquis de Ferrare, l'an 1089. On dit que la Comteſſe avoit de la repugnance pour ce mariage, que le Pape Urbain lui conſeilla de l'achever, & qu'elle n'obéit qu'à condition de vivre en continence avec ſon époux. Cette Princeſſe avoit un grand zéle pour tout ce qui regarde les interêts du Saint Siége, dont elle prit courageuſement la défenſe contre l'Empereur Henri IV. On la vit ſouvent à la tête d'une Armée s'oppoſer à ce Prince, qui ayant fait créer Antipape ſon Chancelier Guibert, entretint longtems le Schiſme dans l'Egliſe. Elle donna diverſes batailles contre le même Empereur, lequel avec le ſecours de Godefroi de Bouillon, défit une Armée de la Comteſſe l'an 1081, & aſſiégea Rome. Ce ſiége ne termina pas la guerre, qui continua encore l'an 1091, & l'an 1092. Mathilde y acquit beaucoup de réputation par ſon courage & par ſa prudence. Les ennemis des Souverains-Pontifes l'ont accuſée d'avoir eu des liaiſons trop étroites avec le Pape Grégoire VII: mais quoique cela ſoit rapporté par le Cardinal Benno, dans le portrait qu'il fait de ce Pape, cependant cette accuſation a paſſé pour une calomnie dans l'eſprit de quelques Hiſtoriens qui ont entrepris de la réfuter dans leurs Ecrits. La Comteſſe fit une donation ſolemnelle de ſes biens au Saint Siége, & mourut le 24 Juillet de l'an 1115, âgée de 76 ans. Domnizon Prêtre écrivit ſa Vie en vers héroïques. * Lambert, L'Abbé d'Uſperg, &c. rapportez par Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Jurieu, *Hiſtoire du Papiſme, partie* 3. *p.* 102: & *Préjugez légitimes contre le Papiſme, partie* 1. *ch.* 18. *p.* 239.

MATHISIUS. *Voyez* MATTHISIUS.

MATHOUD, (Dom Claude-Hugues) ſortoit d'une famille noble de la ville de Mâcon, où il naquit. A l'âge de ſeize ans il entra dans la Congrégation de Saint Maur, & il fit profeſſion dans l'Abbaye de Vendôme le 26 de Septembre 1639. Il a été pendant douze ans Prieur des Abbayes de Saint-Pierre le Vif, ou le Vic, & de Sainte-Colombe-de Sens. M. de Gondrin, Archevêque de Sens, eut tant d'eſtime pour ſa piété & pour ſes talens, qu'il le fit un de ſes Grands-Vicaires. En 1669, Dom Mathoud fut nommé Prieur de l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon; & en 1675, Prieur de celle de Saint-Etienne de Caen. Il mourut en l'Abbaye de Saint-Pierre de Châlons le 29 d'Avril 1705, âgé de 83 ans. Dès 1655, il donna au Public les trois Livres des Sentences du Cardinal Robert Pullus, Anglois du XII ſiécle, leſquels n'avoient point encore été imprimés. Il les accompagna de fort longues Obſervations, & du Livre des Sentences de Pierre de Poitiers, Chancelier de l'Egliſe de Paris dans le XII ſiécle, qu'il orna de Notes ſuccintes. Il fut aidé dans ce travail par Dom Hilarion le Févre, habile Théologien. Depuis 1655, juſqu'en 1687, Dom Mathoud, trop occupé de ſes Supérioritez, ne penſa point à travailler pour le Public; mais en cette année 1687, il publia un Livre *in quarto*, intitulé, *De vera Senonum origine*, où il réfute M. de Launoi, qui dans un Ecrit publié en 1659, ſembloit révoquer en doute que ſaint Savinien eût été envoyé dans les Gaules par l'Apôtre ſaint Pierre. Dom Mathoud a joint à cet Ouvrage un *Apendix* contre M. Du-Pin, qui dans le *tome premier de ſa Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, ſemble favoriſer le ſentiment de M. de Launoi. En 1688, le Pére Mathoud publia en Latin *in quarto*, un Catalogue fort exact des Archevêques de Sens, qui renferme l'Abbrégé de leur Vie. On voit à la fin une Apologie fort ſuccinte de Léoteric ou Leuteric, Archevêque Sens, que Baronius prétend avoir été dans les ſentimens qu'a depuis enſeigné Berenger ſur l'Euchariſtie. * *Mémoires du tems.* Dom le Cerf, *Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur.* M. Du-Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVI ſiécle.*

MATHURIN (Saint). *Voyez* MATURIN.

MATHURIN CLEMENT. *Voyez* MATURIN CLEMENT.

MATHURIN CORDIER. *Voyez* CORDIER (Mathurin).

MATHURINS (Ordre Religieux). *Cherchez* TRINITAIRES.

MATHUSALEM, ou METHUSCELA fils d'*Hénoc*, naquit l'an 688 du Monde, & 3347 avant Jéſus-Chriſt, ſon pere étant âgé de 65 ans. L'an 875 du Monde, & 3160 avant Jéſus-Chriſt, il eut Lamech pere de Noé; & en l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jéſus-Chriſt, il finit ſes jours âgé de 969 ans, peu de tems avant le Deluge. L'Ecriture ne parle d'aucun homme dont la vie ait été ſi longue. * *Geneſe, ch.* 5. Torniel. Salian, Sponde & Uſſerius, *in Annal. Veteris Teſtamenti.*

MATIGNON, ou plûtôt GOYON-MATIGNON, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres de Bretagne, poſſéde de tout tems la ville de Matignon & le château de la Roche-Goyon. Il eſt très difficile de décider ſi les Seigneurs qui en ſont ſortis, ont donné leur nom à la ville qui le porte, ou s'ils l'ont emprunté d'elle. Quant au nom de GOYON, il eſt très probable que c'eſt un nom propre, adopté par les Deſcendans de GOYON, premier Banneret de Bretagne, qui dans le dixiéme ſiécle rendit de très grands ſervices au Duc Alain, ſurnommé *Barbe-torte*. Ce fut lui, ſelon les anciennes Chroniques, qui chaſſa les Normands de la Bretagne dont ils s'étoient emparez vers l'année 931, & qui pour aſſurer le païs contre leurs incurſions, fit bâtir un château ſur un rocher eſcarpé ſur la mer, qu'il appella de ſon nom, *le château de la Roche-Goyon*, qui ſubſiſte encore. L'ignorance de ce tems-là, & le peu d'uſage qu'on avoit pour-lors des ſurnoms, nous ont dérobé la connoiſſance des ancêtres de cette Maiſon; mais les Cartulaires des Abbayes anciennes de Saint-Jacut & de Saint-Aubin, dont ils ſont les Fondateurs, & les Annales de Bretagne, nous ont conſervé le nom de quelques-uns d'entre eux. L'an 1057, un GOYON ſe trouva aux Etats de Bretagne, tenus par Eudon, où il ſe plaignit qu'on lui diſputoit la préſéance que ſes péres y avoient eue en qualité de premiers Bannerets. D'Argentré dit de ces Bannerets, qu'*il falloit qu'ils fuſſent d'un grand état & bien riches, pour nourrir & entretenir à leurs gages & à leurs dépens, nombre de Gentilshommes à cheval pour le ſervice du Prince.* L'an 1096, ETIENNE Goyon ſuivit le Duc Alain Fergent à la conquête d'Angleterre par Guillaume *le Bâtard*; & au voyage de la Terre-ſainte, où il ſe diſtingua par ſa valeur. C'eſt lui qui a fondé le Prieuré de Saint-Valeri. DENYS Goyon qui vivoit encore l'an 1125, fit de grands biens à l'Abbaye de Saint-Jacut, fondée par ſes ancêtres. GUIGUES & SELDWIN Goyon, ſont nommez entre les Chevaliers & Ecuyers pris dans la tour de Dol par le Roi d'Angleterre l'an 1173; & *Damette* de Matignon, fille de *Robert* Goyon, & petite-fille de *Godefroy* Goyon, fit une donation à l'Abbaye du Mont-Saint-Michel l'an 1218. Ces fondations & un grand nombre d'autres, qu'on trouvera répandues preſque dans tous les Articles de cette Hiſtoire, nous fourniſſent des preuves authentiques, non ſeulement de l'ancienneté & de la grandeur de cette Maiſon, mais encore de ſa piété; & c'eſt apparemment ce qui lui a attiré une ſi grande bénédiction, & qui l'a ſi fort multipliée. Après avoir reſté pluſieurs ſiécles en Bretagne, elle s'établit en Normandie vers l'an 1450, à l'occaſion du mariage de JEAN Goyon, avec *Marguerite* de Mauny, héritiére de pluſieurs grandes Terres de Normandie, & principalement de la Baronnie de Thorigny, que les Deſcendans de JEAN Goyon-Matignon poſſédent encore aujourd'hui; & dans l'une & dans l'autre de ces deux Provinces, elle a été dans un très grand luſtre, puiſqu'elle compte parmi ſes Deſcendans un grand nombre de Gouverneurs de Places, de Maréchaux de camp, de Colonels-généraux des Suiſſes, & de la Cavalerie, de Lieutenans-généraux dans les Armées, un Amiral de Bretagne, un Maréchal & ſix Chambellans des Ducs de Bretagne, ſix Chevaliers de l'Ordre du Saint Eſprit, un Grand-Ecuyer de France, deux Conſeillers d'Etat, pluſieurs Chambellans des Rois de France, ſept Lieutenans-généraux de la Province de Normandie, un Gouverneur de Guyenne & deux Maréchaux de France, dont l'un fit la fonction

ction de Connétable au ſacre du Roi Henri IV. Il y en a un troiſiéme de cette Maiſon, qui a eu un Brevet de Maréchal de France, & qui eſt le grand-pére de ceux qui vivent aujourd'hui.

Cette grande Maiſon n'eſt pas moins illuſtre par ſes alliances: les plus hautes ſont celles des Maiſons de Bretagne, d'Orléans-Longueville, & de *Marie* de Bourbon, couſine germaine d'*Artoine*, Roi de Navarre, pére de Henri *le Grand*. Par ces alliances les Seigneurs de Matignon deſcendent du même ſang que les Princes qui portent aujourd'hui toutes les Couronnes de l'Europe. Par la premiére, leurs ancêtres ont eu l'honneur d'être appellez au mariage d'Anne de Bretagne, & de Charles VIII, comme principaux parens de cette Reine. Par la ſeconde ils ſont les dignes rejettons du fameux Comte de Dunois, qui fut le défenſeur de cette Couronne, & des droits de Charles VII: & par la troiſiéme, les Deſcendans de cette Maiſon, qui vivent aujourd'hui, peuvent ſe glorifier d'être les ſeuls Seigneurs en France qui étoient au cinquiéme degré avec le Roi Louïs XIV, & qu'il n'y a que les Princes du Sang qui ſoient plus proches.

La preuve de tous ces faits ſe juſtifiera dans la ſuite de cette Généalogie, que nous commencerons par ETIENNE Goyon qui vivoit dans le XII ſiécle, & dont nous prouverons la filiation ſans aucune interruption, pendant plus de cinq cens ans.

I. ETIENNE Goyon, I du nom, Seigneur de la Roche-Goyon, & de Plévenon, épouſa *Lucie*, Dame de Matignon. On ne ſait pas préciſement l'année: on croit que c'eſt environ l'an 1170. Il fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois, & entre autres des dîmes de Saint-Germain & de Plévenon: ces donations ſont dans le Thréſor de cette Abbaye. La premiére, qui eſt ſans date, faite du conſentement de *Hugues* leur fils aîné, porte qu'*Etienne* & ſes ſucceſſeurs, ont le droit de nommer un Religieux à cette Abbaye. La ſeconde, qui eſt de l'année 1214, eſt faite du conſentement d'*Alain* leur fils, & de leurs autres héritiers. Par la troiſiéme, ils confirment les donations précédentes, & donnent la dîme de Saint-Poſtiant, pour eux & pour le ſalut des ames de leurs enfans, *Hugues*, *Geofroy*, *Etienne* & *Jean* qui étoient morts. Il paroît par ces Actes, qu'il y a eu cinq enfans de ce mariage; 1. HUGUES qui ſuit; 2. *Alain*; 3. *Geofroy*; 4. *Etienne*; 5. *Jean-Geofroy*, mort à la fleur de ſon âge, ne laiſſant de *Marguerite* de Plancouet ſa femme, que *Tiphaine* Goyon, fille unique, qui vivoit encore l'an 1235. Il fut un des Chevaliers-Bannerets de Bretagne, qui demandérent juſtice à Philippe-*Auguſte*, Roi de France, de la mort d'Alain leur Duc. *Etienne* étoit mort auparavant l'an 1214. Il en eſt parlé dans la donation de cette année là. L'Hiſtoire de Harcourt rapporte que *Jean*, dernier des enfans d'*Etienne*, fit une fondation pour le repos des ames de ſon pére & de ſes prédéceſſeurs. Il n'a point eu de poſtérité; *ainſi nous rapporterons celle de* HUGUES *&* d'ALAIN.

II. HUGUES Goyon, Seigneur de la Roche-Goyon, & de Lanquenan, eſt nommé fils aîné d'*Etienne* Goyon, & de *Lucie* de Matignon, dans une donation de l'année 1214, & étoit mort l'an 1219. Il fut pére 1. de *Raoul* Goyon, mort ſans enfans; & 2. de *Denyſe* Goyon, qui par la mort de ſon frére, fut Dame de Matignon. Elle épouſa *Robert*, Vicomte de Merdrignac, fit de grands biens pendant les années 1257, 1258 & 1259, aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin, qui la reconnurent pour leur Fondatrice dans les tranſactions qu'ils paſſérent enſemble l'an 1278; & elle mourut ſans enfans l'an 1284. *Ainſi nous continuerons la poſtérité* d'*Etienne* par ALAIN, le ſeul fils qui reſtoit.

II. ALAIN Goyon, Seigneur de Lanquenan, de Pagalet, & de Galoia, fils d'*Etienne* Goyon, & de *Lucie*, Dame de Matignon, remit l'an 1219, aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin, certains droits onéreux dont ils étoient chargez. Cet Acte eſt fait du conſentement de *Robert*, Vicomte de Merdrignac, & ſous le ſceau de ce Seigneur. Il fit donation de quelques biens au Prieuré de Saint-Valery, près de Matignon, l'an 1245. Il confirma l'an 1246, du conſentement d'*Etienne* Goyon ſon fils, toutes les donations que ſes pére & mére avoient faites à l'Abbaye de Saint-Aubin. Il fit ſon Teſtament au mois d'Août de l'an 1251, par lequel il ordonna certaines ſommes pour le payement de ſes dettes, & des legs pieux à prendre ſur les Terres de Lanquenan, de Pagalet & de Galoia. Il nomma pour Exécuteur, l'Evêque de Saint-Brieu, l'Abbé de Saint-Aubin, le Vicomte de Dinan, *Lucie* de la Roncerie ſa femme; & deux autres Seigneurs; & pria Robert de Dinan, qu'il qualifie ſon ami, & Robert de Merdrignac, de les aider de leurs conſeils. Ce Teſtament, dont on conſerve encore l'original, étoit ſcêllé de ſept ſceaux. Il eut pour fils ETIENNE qui ſuit.

III. ETIENNE Goyon, II du nom, Seigneur de Lanquenan, ratifia avec ſon pére, l'an 1245 & 1246, les donations faites au Prieuré de Saint-Valery par ſon ayeul. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, ALAIN Goyon qui ſuit.

IV. ALAIN Goyon, II du nom, Seigneur de Matignon, & de Lanquenan, tranſigea l'an 1278, en préſence de *Denyſe*, Dame de Matignon, ſa grand' tante, avec les Religieux de l'Abbaye de Saint-Aubin, touchant les dîmes de Lanquenan, que ſon ayeul leur avoit données. Cette donation fut faite du conſentement d'*Etienne* ſon fils aîné, de *Mathilde* ſa femme, & de *Denyſe* ſa fille. Il paſſa avec ces Religieux un autre Acte, qui ſe trouve ſans date, par lequel il s'engage de leur donner quatre mines de blé par an. Il devint héritier de la Terre de Matignon l'an 1284, par la mort de *Denyſe*, Dame de Matignon, ſa grand' tante; & la même année, il paſſa avec les Religieux de Saint-Aubin un autre Acte, dans lequel il prend la qualité de Seigneur de Matignon. Il eut de *Mathilde* ſa femme, ſix enfans; 1. *Denyſe* Goyon, nommée ſa fille aînée, dans la tranſaction de l'an 1278, dont l'alliance eſt ignorée; 2. *Etienne* Goyon, qualifié ſon fils aîné dans la même tranſaction, mort ſans enfans; 3. BERTRAND Goyon qui ſuit; 4. *Alain* Goyon, repréſenté en habits ſacerdotaux ſur une tombe, au pié du grand autel de l'Egliſe de Matignon, mort l'an 1305, âgé de 35 ans; 5. *Pierre* Goyon; 6. *Philippe* Goyon. Il eſt fait mention de ces deux derniers dans une fondation faite à l'Egliſe de Matignon en l'année 1339, & dans une Enquête qui ſe trouve au procès de *Charles* de Blois, contre *Jean* de Montfort, dans laquelle ils ſont nommez oncles d'*Etienne* Goyon, fils de BERTRAND qui ſuit.

V. BERTRAND, I du nom, Sire de Matignon, fils puîné d'ALAIN II, fonda au mois de Septembre de l'an 1329, du conſentement d'*Etienne* ſon fils aîné, une Chapelle en l'Egliſe de Matignon, qu'il dota de 25 mines de blé de rente. On lui donne pour femme, *Jeanne*, que quelques-uns appellent *de Tournemine*; d'autres *de Bretagne*: ce que l'on croit plus probable, parce qu'outre les titres & les monumens qu'on en a dans cette Maiſon, Charles Duc de Bretagne qualifie *Etienne* Goyon, fils de *Bertrand* ſon couſin. De ce mariage ſont iſſus, 1. ETIENNE Goyon, qui ſuit, dénommé dans la fondation de l'année 1323; 2. *Pierre* Goyon, Seigneur de Launay-Bouquien, nommé dans la fondation de l'an 1342, *rapportée ci-après*; & 3. *Philippe* Goyon, Ecuyer, nommé avec ſes fréres dans les mêmes fondations.

VI. ETIENNE Goyon, III du nom, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, fut Capitaine de Châtel-Jugon, & l'un des principaux du parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & de la Ducheſſe *Jeanne*, qui lui donnérent le domaine de la ville d'Haméon, en récompenſe des grands ſervices qu'il leur avoit rendus. Il eſt qualifié dans cette patente, qui eſt du 20 Février de l'an 1341, *notre cher & amé couſin & féal Bacheler Monſieur Eſtieuble Goyon, Sire de Matignon.* Il eſt compris dans une Commiſſion de l'année 1353, que cette Ducheſſe donna pour l'Ambaſſade d'Angleterre, aux fins de la délivrance du Duc ſon époux. Il avoit accordé, l'an 1338, à l'Abbaye de Saint-Jacut, le privilége & la franchiſe aux foires & marchez de Matignon, pour tous les Hommes & Sujets de cette Abbaye. Il avoit auſſi fondé deux Chapelles dans l'Egliſe de Matignon, l'une l'an 1339, avec *Pierre* & *Philippe* Goyon ſes oncles; & l'autre l'an 1342, avec *Pierre* Goyon ſon frére. Il étoit mort en 1363, & eut deux femmes, dont il eſt fait mention dans cette fondation de l'an 1342. La premiére s'appelloit *Jeanne*, dont le ſurnom eſt ignoré; la ſeconde, *Alix* Paynel. De ſon premier mariage ſortirent, 1. ALAIN Goyon, III du nom, qui ſuit; 2. *Alix* Goyon, femme de *Guillaume*, Seigneur de Coëtquen; 3. *Renée* Goyon, femme de *Silveſtre* Budes, Seigneur du Hirel; 4. *Marguerite* Goyon, mariée 1°. à *Gilbert*, Seigneur du Cambout: 2°. à *Thomas* Parcevaux, Seigneur de Canavet, comme il eſt juſtifié par une fondation de l'année 1361, faite par ladite *Marguerite* à l'Abbaye de Saint-Aubin.

VII. ALAIN Goyon, III du nom, Chevalier, fut préſent aux Actes de fondations, faites par Etienne Goyon ſon pére en l'Egliſe de Matignon en 1339 & 1342, & mourut avant lui. Il avoit été marié avec *Jaqueline* de Rieux, de laquelle il laiſſa 1. BERTRAND II, qui ſuit; & 2. *Etienne* Goyon, Seigneur de Launay-Bouquien, qui fut Capitaine de la ville & château de Rennes, puis Maréchal & Amiral de Bretagne, & un des principaux Miniſtres du Duc Jean, ſurnommé *le Vaillant*. Il fut garant du Traité paſſé entre le Roi de France & le Duc l'an 1379, & fut envoyé en Ambaſſade vers le Roi d'Angleterre, pour traiter de la reddition de Breſt; & enſuite vers le Roi de France. Il s'étoit allié, auſſi bien que Bertrand ſon frére, dans la Maiſon de Dinan de Montafilan. Cet ETIENNE *a formé la branche de* GOYON-LA-MOUSSAYE, dont le dernier qui eſt mort, étoit fils d'*Amauri* Goyon, Marquis de la Mouſſaye, & d'*Henriette-Catherine* de la Tour, fille de *Henri* de la Tour, Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth* de Naſſau, fille de *Guillaume* de Naſſau, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon.

VIII. BERTRAND Goyon, II du nom, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, porta l'an 1364, à la bataille de Cocherel, la banniére du Connétable du Gueſclin, qu'il ſuivit auſſi en Eſpagne l'an 1366. Il aſſiſta l'an 1368, à la Proceſſion qui fut faite à Rennes, lorſque Jean *le Vaillant*, Duc de Bretagne, poſa la premiére pierre de l'Egliſe de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, & contribua même de cent florins d'or à ce bâtiment. Il tranſigea en cette année avec *Etienne* Goyon ſon frére, auquel il donna la Terre de Launay-Bouquien, qu'il n'avoit eue qu'à viage, par le partage de l'an 1363, & confirma la donation de pluſieurs autres héritages qu'il lui avoit léguez par ſon Teſtament fait en Eſpagne. Il fut un des Seigneurs dont Charles VI, Roi de France, demanda les ſcêllez, pour aſſurance du Traité de paix qu'il conclut à Guérande en 1380, avec Jean *le Vaillant*, Duc de Bretagne. Son épouſe fut *Jeanne* de Dinan, fille de *Rolland*, Seigneur de Montafilan, de laquelle il eut BERTRAND, qui ſuit.

IX. BERTRAND Goyon, III du nom, Sire de Matignon, demeura jeune ſous la tutelle d'*Etienne* Goyon, Seigneur de Launay ſon oncle, avec lequel il tranſigea le ſeptiéme Août de l'an 1385, tant au ſujet des biens & ſucceſſion d'*Etienne* Goyon, Sire de Matignon, ſon ayeul, que de pluſieurs Terres & Seigneuries, dont ledit *Etienne* ſon oncle s'étoit emparé pendant ſa minorité, ſous prétexte qu'elles lui avoient été données par ſon frére, pére dudit *Bertrand* II. Par cette tranſa-

ction il décharge *Etienne* ſon oncle du compte de ſa tutelle, moyennant certaine ſomme, & ſe régle entiérement avec lui & les ſiens. En vertu du Traité de Guerande, il rentra en poſſeſſion de ſon chateau de la Roche-Goyon, dont *Etienne* ſon ayeul avoit été dépouillé par le Comte de Montfort, pour avoir ſuivi le parti de Charles de Blois. Il fut un des Seigneurs qui cautionnérent le Duc de Bretagne envers le Seigneur de Cliſſon, & fit ſerment de fidélité à ce Duc avec les autres Grands de Bretagne, le 28 Novembre de l'an 1393. Il fonda, l'an 1397, une Chapelle dans l'Egliſe de Matignon, & l'année ſuivante il aſſiſta aux Etats de Bretagne tenus à Rennes. Il acquit le huitiéme Juillet 1401, d'*Etienne* Goyon ſon oncle, la Seigneurie de Pleun: on trouve des Actes de cette même année, dans leſquels Jeanne fille du Roi de Navarre, Ducheſſe de Bretagne, le qualifie ſon couſin. L'an 1402, le Duc de Bretagne le fit Capitaine de Châtel Jugon. L'an 1404, il fut préſent à la décharge que ce Duc donna au Sire de Laval, de l'adminiſtration qu'il avoit eue de ſes biens pendant ſa minorité. Il tranſigea la même année avec *Bertrand* Goyon, Seigneur de Launay, ſon couſin, touchant l'Exécution teſtamentaire d'*Etienne*, pere dudit *Bertrand*, Seigneur de Launay. Il tranſigea pareillement avec *Marguerite* de Cliſſon, Comteſſe de Penthiévre, ſa couſine, ſur quelques droits de Juſtice. On tient qu'il mourut en Angleterre au païs de Galles l'an 1407. Il avoit épouſé *Marie* de Rochefort, fille puînée de *Jean*, Sire de Rochefort, d'Ancenis & de Châteauneuf, & de *Jeanne* d'Ancenis. *Marie* de Rochefort vivoit encore l'an 1418, puiſqu'elle tranſigea en cette année-là avec *Jeanne* de Rochefort ſa ſœur aînée, Dame de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, ſur les droits qu'elle avoit aux ſucceſſions de ſes pére & mére, & des deniers dotaux, qui lui avoient été promis en mariage. Ses enfans furent, 1. Jean Goyon, Sire de Matignon, qui ſuit; 2. *Matheline* Goyon, mariée en 1407, à *Jean* de Beaumanoir, Seigneur du Boïs-la-Mothe; 3. *Iſabeau* Goyon, qui épouſa 1°. l'an 1408, *Pierre* d'Amboiſe, Vicomte de Thouars: 2°. avant l'an 1422, *Thomas* Ston, Chevalier Anglois, Seigneur de Langeais: 3°. l'an 1345, *Geofroy* Timereux; 4. *Marie* Goyon, femme de *Rolland* Madeuc, Seigneur de Guémadeuc, 5. *Lancelot* Goyon, Seigneur du Lude, Chambellan du Duc de Bretagne, qui ſervit pendant les guerres du Languedoc, avec 18 Ecuyers de ſa Compagnie, l'an 1418. Il ſuivit le Duc de Bretagne, comme un de ſes Chambellans, dans un voyage qu'il fit à Amiens l'an 1425. Depuis ayant été fait priſonnier par le Sire de l'Eſcale, Chevalier Anglois, & mené à Domfront, il traita le 23 Avril de l'an 1439 de ſa rançon, à laquelle s'obligérent les Seigneurs de Châteauneuf & de Coëtquen, ſous la caution du Sire de Matignon. Il épouſa 1°. *Iſabeau* le Moine, Dame de Kaëſlen: 2°. *Sibylle* de Montbourcher, veuve de *Pierre* de l'Hôpital, Seigneur de la Rouerdaye, dont il n'eut point d'enfans; & laiſſa de ſa premiére femme *Jean* Goyon, Seigneur du Lude & Kaëſlen, mort auſſi ſans enfans, de *Jeanne* de l'Hôpital, fille de *Sibyle* de Montbourcher ſa belle mére, & de ſon premier mari.

X. Jean Goyon, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Chambellan du Duc de Bretagne, ſigna l'an 1407 au contract de mariage de *Matheline* Goyon, ſa ſœur, avec le Seigneur de Beaumanoir, avec lequel il tranſigea l'an 1441, tant en ſon nom que pour *Matheline* Goyon, ſa ſœur. Il avoit été préſent au Traité qui fut fait l'an 1418, entre *Marie* de Rochefort ſa mere, & *Jeanne* de Rochefort, Dame de Rieux; & l'an 1443, il tranſigea avec *François* de Rieux, Seigneur de Rochefort, ſon couſin, de tous les différents qu'ils avoient enſemble. Il fit pluſieurs fondations, la premiére l'an 1425, dans l'Egliſe de Plévenon; la ſeconde l'an 1431, dans l'Egliſe de Matignon; la troiſiéme l'an 1435, dans ſon château de la Roche; & l'an 1439, il ratifia la fondation faite à l'Abbaye du Mont-Saint Michel, par *Olivier* Mauny, ſon beau-pére. Suivant le droit que les Seigneurs de Matignon ont depuis un tems immémorial, de nommer un Religieux à l'Abbaye de Saint-Aubin, il préſenta Jacques Dubois l'an 1438, pour y être reçu. Le procès, qui ſurvint à cette occaſion, fut terminé par une tranſaction du 22 Avril de l'an 1440, par laquelle ces Religieux acquieſcérent à ſon droit, & reconnurent, comme ils avoient fait auparavant l'an 1438, que ſes prédéceſſeurs étoient Fondateurs de cette Abbaye. Cette tranſaction, qui fut ratifiée en plein Chapitre l'année 1441, porte expreſſément que cette Abbaye eſt obligée de dire pluſieurs Meſſes & priéres pour les Seigneurs de Matignon, même d'envoyer deux Religieux, toutes les grandes Fêtes, pour dire la Meſſe devant le Seigneur ou la Dame de Matignon, en quelque endroit qu'ils ſoient de leur Seigneurie. Il fut un des Seigneurs qui s'aſſociérent l'an 1420, pour venger l'entrepriſe faite contre la perſonne du Duc de Bretagne, par Olivier, Comte de Penthiévre; & on le trouve nommé entre les parens de Marguerite de Bretagne, fille du Duc François, dans les Actes, par leſquels Gui, Comte de Laval, eſt inſtitué ſon Curateur. L'an 1449, il obtint un Arrêt du Conſeil de ce Duc, qui lui permet de contraindre les Nobles des environs de la fortereſſe de la Roche, de s'y rendre pour la garder contre les ennemis. Il avoit obtenu l'an 1433, pareille contrainte contre les Hommes & Vaſſaux, qui refuſoient de faire le guet & la garde dans ce château; & dans ces deux Actes, auſſi-bien que dans pluſieurs autres, le Duc de Bretagne le qualifie ſon couſin. Il mourut au mois de Fevrier de l'an 1450. Il avoit épouſé *Marguerite* de Mauny, qui devint héritiére de la Baronie de Thorigny, & de pluſieurs autres Terres, par le décès de ſon frére, mort ſans enfans. Elle étoit fille d'*Olivier* de Mauny, Baron de Thorigny, & de *Catherine* de Thieuville. Ce mariage lui donna occaſion de s'établir en Normandie, où cette Maiſon a reſté depuis. Elle ſe remaria quoiqu'âgée de 60 ans, à Jean de Mauhugeon qui fut Baron de Thorigny à cauſe d'elle, & mourut en 1467, ayant eu de ſon premier mari, 1. Bertrand Goyon, IV du nom, qui ſuit; 2. *Marie* Goyon qui épouſa *Richard*, Sire d'Eſpinay, morte ſans poſtérité; 3. *Jeanne* Goyon, mariée 1°. à *Rolland* Madeuc Seigneur de Guémadeuc: 2°. à *Jean* de Coavran, Seigneur de la Morandaye, 4. *Iſabeau* Goyon, femme de *Guy*, Sire d'Eſpinay & de la Marche; & 5. *Alain* Goyon, Sire de Thieuville & de Villiers, Grand-Ecuyer de France. Il s'attacha à Louis XI, auquel il rendit de très grands ſervices, avant & après ſon avenement à la Couronne: ce fut lui qui commanda les Gentilshommes dans l'entrée que ce Roi fit à Paris. Il défendit les frontiéres de Normandie contre les Ducs de Berry & de Bretagne, & empêcha leur jonction avec le Duc de Bourgogne. Charles VIII le continua dans ſa charge de Grand-Ecuyer, & le fit Conſeiller d'Etat, Chambellan & Chevalier de ſon Ordre. Il procura de grands privilèges à la Ville de Caen, dont il étoit Gouverneur, & qu'il défendit avec cinquante Lances, contre le Seigneur de Leſcun. Il étoit auſſi Baillif du Coutantin. Il mourut l'an 1490, & fut enterré à Caen dans l'Egliſe du S. Sépulchre, où étoit ſon tombeau, que les Huguenots ont ruïné. Il épouſa *Magdelaine* Cléret, fille de *Jean*, Seigneur de Fontaines, & de *Marguerite* de la Rochechouart, dont il eut pour fille unique, *Françoiſe* Goyon, Dame de Thieuville, de Villiers, &c. mariée à *Jean* de Quellenec, Vicomte de Fou, Baron du Pont, &c. morte en 1536.

XI. Bertrand Goyon, IV du nom, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, & Grand Chambellan du Duc de Bretagne, fut très attaché, auſſi-bien que ſon frére *Alain*, aux intérêts de Charles VII & de Louis XI, Rois de France. Il ſigna, comme parent, au contract de mariage de Marguerite de Bretagne, fille du Duc François, avec François Comte d'Eſtampes. Pierre, Duc de Bretagne, qui le qualifie ſon couſin, lui accorda par Lettres du 28 Mai 1451, qu'en attendant le jugement du différent qu'il avoit avec les Sires de Rieux, de Rochefort, & de la Hunaudaye, au ſujet de la préſéance qu'il demandoit en ſon Parlement de Bretagne, comme premier Banneret, il pourroit prendre rang & ſeance, où bon lui ſembleroit près de ſes Barons. Le Roi Charles VII le retint, le premier Juillet de la même année, pour un de ſes Chambellans ordinaires; & le Roi Louïs XI n'étant encore que Dauphin, le retint pareillement l'an 1460, pour un de ſes Conſeillers & Chambellans. François, II du nom, Duc de Bretagne, qui le qualifie auſſi ſon couſin, lui remit par Lettres du dernier Août 1462, à la priére de la Comteſſe de Laval, Dame de Châteaubriant, toutes les amendes qu'il avoit encourues, faute d'avoir comparu en ſon Parlement, où il avoit été ſemons. Ce Duc lui confirma pareillement le 20 de Mai de l'an 1468, le privilége & la prérogative de ſe délivrer, & ceux de ſa ſuite & de ſa Maiſon, des plais généraux de Lamballe, pour éviter les conteſtations qui pourroient ſurvenir entre lui & pluſieurs Seigneurs de Bretagne, à l'occaſion des rangs & ſéance que chacun d'eux y prétendoit, comme premier Banneret, lui la prétendant après le Baron d'Avaugour. Il mourut le troiſiéme Septembre de l'an 1480. Il avoit épouſé le 28 Septembre 1441, *Jeanne* du Perrier, fille aînée de *Jean*, Seigneur de Quentin & du Perrier, de laquelle il laiſſa; 1. Guy Goyon, qui ſuit; 2. *Jean* Goyon, Seigneur de Boiſglé; 3. *François* Goyon, Seigneur de Ville Bagues.

XII. Guy, Sire de Matignon & de la Roche-Goyon, Baron de Thorigny, Conſeiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bretagne, obtint la Prévôté de Caen, par Lettres du 14 Octobre 1479, vérifiées en la Chambre des Comptes de Paris le neuviéme de Décembre ſuivant, en conſidération de ſes ſervices, & de ſon mariage conclu & accordé par le Roi Louïs XI, avec *Marquiſe* de Laval, fille de *Pierre* de Laval, Chevalier, Seigneur de Loué, & de *Philippe* de Beaumont, Dame de Breſſuire, lequel n'eut point d'effet. François II du nom, Duc de Bretagne, lui remit le onziéme Décembre 1481, tous les revenus de ſes Terres qui avoient été ſaiſis, pour n'avoir pas comparu avec les autres Seigneurs & Nobles du Duché de Bretagne, ſelon ſon état & nobleſſe, aux Montres qui avoient été convoquées. Il lui permit par autres Lettres du 15 Mai 1485, de lever ſur le droit de billot certains deniers, pour les réparations & fortifications de ſon château de la Roche-Goyon. On cite encore un Arrêt du 24 Août de l'an 1486, par lequel on le dit qualifié ſeul Chambellan du Duc de Bretagne. Il mourut en ſon château de Thorigny le 12 Mars 1497. Il avoit épouſé en 1485, *Perronne* de Jeucourt, veuve de Pierre d'Annebaut, Chevalier, Seigneur de Breſtot, fille aînée & héritiére de *Jean*, Seigneur de Jeucourt, & de *Perrette* de Trouſſeauville, dont il eut. 1. *Anne*, femme de *François* Leſpervier, Seigneur de la Bouvardiére; 2. Joachim, qui ſuit; & 3. Jacques, dont il ſera parlé après Joachim.

XIII. Joachim, Sire de Matignon, Baron de Thorigny, demeura jeune ſous la tutele de ſa mére l'an 1498. Il fut depuis Chevalier, Conſeiller, & Chambellan du Roi, Lieutenant-Général de la Province de Normandie, où il eut pluſieurs commiſſions très importantes, pour fortifier & munir les places fortes du païs, pour s'oppoſer aux deſcentes que pourroient faire les Anglois ſur les côtes de Normandie, & pour empêcher les Aſſemblées des gens de guerre qui ſe faiſoient ſans permiſſion du Roi. Il mourut le neuviéme Octobre de l'an 1549, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe* Daillon-du-Lude, veuve *Jacques*, Vicomte de Rohan.

XIII. Jacques, I du nom, Sire de Matignon, Pannetier

du

du Roi, fils posthume de Gui de Matignon, & de *Perronne* de Jeucourt, rendit un service très considérable à l'Etat, en donnant au Roi avis des desseins, & de la retraite du Connétable de Bourbon. Pour l'en récompenser, le Roi lui donna la Baronnie de la Roche-Tesson. Il mourut avant son frére *Joachim* l'an 1537, en Piémont, où il commandoit les Suisses. Il avoit épousé *Anne* de Silly, Dame de Lonray, fille aînée & héritiére de *François* de Silly, Seigneur de Lonray & du Fay, premier Ecuyer-tranchant du Roi, Capitaine & Baillif de Caen, & d'*Aimée* de la Fayette, dont il eut 1. *Anne* de Matignon, femme d'*Olivier* de Maridot, Seigneur de Vaux; & 2. JACQUES qui suit.

XIV. JACQUES, II du nom, Sire de Matignon & de Lesparre, Prince de Mortagne, Comte de Thorigny, de Gacé & de Selles, Baron de la Marque, de la ville de Saint Lo & de Moyon, Marquis de Lonray, Gouverneur de Cherbourg, de Granville, de Saint Lo, & Lieutenant-Général pour le Roi dans la Province de Normandie, Gouverneur de Guyenne & de Bourdeaux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, hérita par le décès de *Joachim* Goyon, son oncle, mort sans postérité, des Seigneuries de Matignon, de la Roche-Goyon, & de l'ancienne Baronnie de Thorigny, que le Roi Charles IX érigea en Comté en sa faveur. Il avoit été élevé Enfant-d'honneur auprès de Henri II, qui n'étoit encore que Dauphin, auquel il rendit de très grands services, aussi bien qu'aux Rois Henri III & Henri IV, ses successeurs. Dès son jeune âge il donna des preuves de sa valeur aux siéges de Montmedy & de Dampvilliers. Depuis, il se signala à la défense de Metz, de Hesdin & à la journée de Saint-Quentin, où il fut fait prisonnier l'an 1557. Deux ans après, la Reine Catherine de Medicis, qui le consultoit dans les affaires les plus importantes, lui fit donner la Lieutenance-Générale de la Province de Normandie. En 1562, il fut fait Maréchal de Camp, & se trouva à la prise de Blois, de Tours & de Poitiers. Il retourna ensuite en Normandie, où il défit 200 Anglois, sauva le château de Falaise, & contribua à la prise de Rouen. En 1567, il rendit un service considérable à l'Etat, ayant empêché D'Andelot de passer la Seine, & de joindre avant le combat l'Armée du Prince de Condé. En 1569, il se signala aux combats de Jarnac, de la Roche-Abeille, & de Moncontour. En 1572, il empêcha le massacre des Huguenots à Alençon, à Saint-Lo, & pacifia la Basse-Normandie où il commanda l'Armée du Roi en 1574, & prit le Comte de Montgommeri dans Domfront. Le Roi Henri III, voulant récompenser ses services, le confirma dans la charge de Lieutenant-Général de Normandie en 1575, lui donna en 1578 le Gouvernement de Cherbourg, l'éleva à la dignité de Maréchal de France le 14 Juillet 1579, & l'honora le 31 Décembre de la même année du Collier de ses Ordres. Peu de tems après il eut le commandement de l'Armée en Picardie, où il prit la Fére l'an 1581, & réduisit cette Province à l'obéïssance du Roi. En 1585, il fut pourvu de la Lieutenance-Générale de Guyenne, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il chassa Vaillac du Château-Trompette, & arracha par ce moyen, à la Ligue, la ville de Bourdeaux, & toute cette Province. Les années 1586 & 1587, ne furent qu'une suite d'heureux succès, & de victoires pour le Maréchal de Matignon: il secourut fort à propos Brouage, défit les Huguenots en plusieurs rencontres, prit sur eux plusieurs places, & leur eût enlevé la victoire qu'ils remportérent à Coutras, si le Duc de Joyeuse, qu'il alloit joindre, n'eût témérairement précipité le combat. En l'année 1588, il défit les troupes du Roi de Navarre à Nérac, & chassa toutes celles que les Huguenots avoient dans le Quercy. En 1589, il fut pourvu du Gouvernement de Guyenne. Aprés la mort de Henri III, il écrivit au Roi Henri IV, pour le conjurer de hâter sa conversion; & dans cet intervalle, il défit l'Armée navale des Espagnols, prit plusieurs places en Guyenne; & malgré les efforts de la Ligue, il remit Bourdeaux, & toute cette Province, sous l'obéïssance du Roi, ayant obligé le Parlement de Bourdeaux, qui se servoit des Sceaux de Henri III, encore après sa mort, de se servir de ceux de Henri IV: ce qu'ils avoient d'abord refusé. En 1594, il fit la fonction de Connétable au sacre de Henri IV, & à la reddition de Paris, il entra dans cette ville à la tête des Suisses. Ce grand homme, également illustre par sa naissance, par sa valeur, par sa fermeté, par sa prudence, & par son humanité, mourut en son château de Lesparre le 27 Juillet 1597, âgé de 72 ans: son corps fut porté à sa Terre de Thorigny en Normandie, où l'on voit son tombeau en marbre. Il avoit épousé *Françoise* de Daillon-du-Lude, fille de *Jean*, Comte du Lude & d'*Anne* de Batarnay, dont il eut 1. *Odet*, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de la Province de Normandie, Gouverneur de Cherbourg, Baillif d'Evreux, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes des Ordonnances, & de cent Arquebusiers à cheval, né l'an 1559, qui épousa l'an 1586, *Louise* Comtesse de Maure, fille de *Charles* Comte de Maure en Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. Ce jeune Seigneur, presque aussi célébre dans l'Histoire, que son pere, mourut à la fleur de son âge, le septiéme Août l'an 1595, après s'être distingué à l'affaire des Gautiers l'an 1588, au combat d'Arques en 1589, & à la bataille d'Ivry. Il avoit encore servi aux siéges de Rouen, d'Alençon, de Lisieux, de Laon & de Dijon. Le Roi, en considération de ses services, le gratifia de la somme de dix mille écus le 23 de Janvier 1592, le fit Conseiller de son Conseil d'Etat, dont il prêta le serment le 12 Janvier 1595, lui fit l'honneur de le voir pendant sa maladie, & lui donna un Brevet d'Amiral. Les autres enfans de Jacques de Matignon sont 2. CHARLES qui suit; 3. *Lancelot*, mort fort jeune; 4. *Gilonne* mariée en 1580, à *Pierre* de Harcourt, Marquis de Beuvron; 5. *Anne*, épouse de *René* de Carbonnel, Marquis de Canisy.

XV. CHARLES, Sire de Matignon & de Lesparre, Comte de Thorigny, de Gacé & de Selles, Marquis de Lonray, Baron de la Marque, de Moyon, de Saint-Lo, & de la Roche-Tesson, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Granville, de Cherbourg & de Saint-Lo, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie, fut Capitaine de cent Hommes-d'armes des Ordonnances l'an 1579, Gouverneur de Granville l'an 1596, & Chevalier des Ordres du Roi l'an 1599. Il obtint droit d'entrée & de séance au Parlement de Normandie l'an 1609, fut nommé pour assister aux Etats de Paris l'an 1614, & pour tenir ceux de Rouen l'an 1616, 1623 & 1624. Le Roi en considération de ses services, le huitiéme Mars 1622, lui accorda un Brevet de Maréchal de France, qui n'eut point d'effet. Il mourut le huitiéme Juin 1648. Il avoit épousé à Rouen dès l'année 1596, la Princesse *Eléonore* d'Orléans, fille de *Léonore*, Duc de Longueville, & de *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, Comtesse de Saint-Paul, fille unique & héritiére de *François* de Bourbon, Comte de Saint-Paul, cousine germaine d'*Antoine*, Roi de Navarre, pére de *Henri* IV, dont il eut 1. *Henri*, mort à 12 ans; 2. *Jacques*, Comte de Thorigny, élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, Capitaine de cent Hommes-d'armes, Gouverneur de Cherbourg & de Granville, qui épousa *Henriette* de la Guiche, depuis remariée à *Louis* de Valois, Duc d'Angoulême, & Comte d'Alais, servit l'an 1622, avec un Régiment d'Infanterie, contre les Religionnaires, fut blessé à Blaye d'un coup de mousquet, prit Agen l'an 1625, exerça par commission la charge de Mestre-de-Camp de la Cavalerie-légére dans l'Armée d'Italie, & fut tué en duel par le Comte de Bouteville le 25 Mars 1626, sans laisser de postérité; 3. *Leonor*, Abbé de Lessay & de Thorigny, nommé à l'Evêché de Coutances l'an 1622, puis Evêque & Comte de Lisieux l'an 1646, Commandeur des Ordres du Roi, mort le 14 de Février 1680; 4. FRANÇOIS qui suit; 5. *Françoise*, Religieuse à Vendôme; & 6. *Catherine-Gilonne*, mariée à *François* de Silly, Duc de la Roche-Guyon, Grand-Louvetier de France, morte en Mai 1662.

XVI. FRANÇOIS de Matignon, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Comte de Thorigny, de Gacé & de Montmartin, Marquis de Lonray, Baron de la ville de S. Lo & de Moyon, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, Granville, Saint-Lo, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie, fut blessé aux approches de Pavie en Italie en 1625, servit au siege de la Rochelle l'an 1628, suivit le Roi en Savoye l'année suivante, & se distingua l'an 1632 au combat de Rouvroy. L'an 1638, il fut fait Gouverneur de Cherbourg; l'an 1639, Gouverneur de Granville; & l'an 1643, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le premier de Janvier 1661, & mourut le 19 de Janvier 1675. Il avoit épousé *Anne* de Malon-de-Bercy, morte le deuxiéme Avril 1688, fille de *Charles* Malon, Seigneur de Bercy, de Conflans, de Charenton, &c. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Président au Grand Conseil, & de *Catherine* Habert. Il en eut 1. HENRI qui suit; 2. *Léonor*, Aumônier du Roi, Abbé de Lessay & de Thorigny, Evêque & Comte de Lisieux, après son oncle, mort le 14 Juillet 1714, âgé de 77 ans; 3. *Charles*, Comte de Gacé, Colonel du Régiment royal des Vaisseaux, Brigadier des Armées du Roi, qui servit l'an 1664 avec plusieurs Seigneurs, en Hongrie, au combat de Saint-Gothart, se signala l'an 1667 à la déroute du Comte de Marsin, près de Lille en Flandre, & l'an 1672 à la conquête de la Hollande, & mourut sans alliance l'an 1674, d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Senef; 4. *Jacques*, Evêque de Condom, qui se démit de cet Evêché, après avoir gouverné ce Diocése pendant vingt ans, nommé en 1703 Abbé de Saint-Victor de Marseille; 5. un autre JACQUES de Matignon, *qui a fait la branche des Comtes de* THORIGNY, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 6. CHARLES AUGUSTE, *qui a fait celle des Comtes de* GACÉ, *dont il sera aussi parlé ci après*; 7. *Eléonore*, Prieure des Bernardines de Thorigny, puis Abbesse du Paraclet; 8. *Marie-Catherine*, Abbesse de Cordillon; 9. *Charlotte*, Abbesse de Saint-Desir, près de Lisieux; 10. *Henriette*, Religieuse à Cordillon; 11. *Marie-Françoise*, mariée à *Robert-Jean-Antoine* de Franquetot, Comte de Coigny, Gouverneur de Caen, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Barcelone, morte le onziéme Octobre 1719; & 12. *Anne* de Matignon, alliée à *René*, Marquis de Nevet, morte sans enfans.

XVII. HENRI, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Comte de Thorigny, Marquis de Lonray, Baron de Saint-Lo, de Moyon, & de la Roche-Tesson, Marquis de la Luthumiére, &c. Lieutenant-Général de la Province de Normandie, Gouverneur des villes de Cherbourg, Granville & Saint-Lo, Mestre-de-Camp du Régiment royal Cavalerie, né en 1633, obtint des Lettres de Conseiller d'Etat l'an 1658, pour avoir ses entrées & séance au Parlement de Normandie. Il servit à l'attaque des Lignes d'Arras l'an 1654, aux prises de Montmédy, de Gravelines & de Dunkerque l'an 1658, se distingua à la déroute du Comte de Marsin l'an 1667, & mourut à Caen le 18 Décembre de l'an 1682. Il avoit épousé l'an 1658, *Marie-Françoise* le Tellier, Dame de la Luthumiére, fille unique & héritiére de *François* le Tellier, Seigneur de la Luthumiere, & de *Charlotte* du Bec, dont il eut, 1. *Jean-Louis Charles*, Marquis de Lonray, né l'an 1660, mort l'an 1671; 2. *François*, Marquis de la Luthumiére, né l'an 1664, mort l'an 1673; 3. *Léonor*, né l'an 1667, mort l'an 1670; 4. *Anne*, Religieuse à la Visitation de Caen; 5. *Eléonore*, aussi Religieuse à la Visitation de

de Caen ; 6. *Marie-Françoife-Gabrielle*, Religieufe à Cordillon ; 7. *Claude-Thérefe*, auffi Religieufe à Cordillon, & qui en eft devenue Abbeffe après la mort de fa tante ; 8. *Charlotte*, mariée par difpenfe à *Jacques* de Matignon, Comte de Thorigny, fon oncle, morte le quatriéme Avril 1721 ; & 9. *Catherine-Thérefe* de Matignon, Dame de Lonray, mariée 1°. à *Jean-Baptifte* Colbert, Marquis de Seignelay, Miniftre & Sécretaire d'Etat, Grand-Thréforier des Ordres du Roi : 2°. à *Charles* de Lorraine, Comte de Marfan, Chevalier des Ordres du Roi, morte le feptiéme Décembre 1699.

BRANCHE DES COMTES de THORIGNY, devenus Ducs de VALENTINOIS, *Pairs de France & Princes fouverains de* MONACO.

XVII. JACQUES, III du nom, Sire de Matignon, de la Roche-Goyon, Seigneur du Duché d'Eftouteville, Comte de Thorigny, de Gournay, de la Ferté & de Montmartin, Châtelain de Condé-fur Noireau, & de Hambie, Baron de la ville de Saint-Lo, de Moyon, de la Roche-Teffon & de Gatteville, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Cherbourg, de Granville & de Saint-Lo, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie & des Armées du Roi, né le 28 Mai 1644, cinquiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, & d'*Anne* Malon de Bercy, fut reçu Chevalier de Malte l'an 1651, & étoit nommé *le Chevalier de Matignon*. Il fut depuis Guidon des Gendarmes Ecoffois, & fervit l'an 1664, à la prife de Gigeri en Barbarie, fous le Duc de Beaufort ; en Portugal, fous le Comte de Schomberg ; & a été fait Lieutenant Général des Armées du Roi l'an 1693. Sa Majefté l'avoit honoré du Collier de fes Ordres en 1688. Il mourut à Paris le 14 de Janvier 1725. Il avoit époufé par difpenfe, *Charlotte* de Matignon, fa niéce, fille de *Henri* de Matignon fon frére, morte le quatriéme Avril 1721, en fa 64 année. De ce mariage il a eu, 1. FRANÇOIS-LEONOR JACQUES de Matignon, Comte de Thorigny, qui fuit ; & 2. *Catherine Elifabeth* de Matignon, mariée auffi par difpenfe à *Louis Jean-Baptifte* de Matignon, Marquis de Gacé, fon coufin germain, fils du Maréchal de Matignon, oncle de ladite Dame, morte fans enfans le huitiéme Juillet 1706, âgée de 27 ans.

XVIII. JACQUES-FRANÇOIS-ELEONOR Goyon, Sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, Duc de Valentinois, Pair de France, Prince Adminiftrateur de Monaco, Seigneur du Duché d'Eftouteville, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lo, Seigneur de Hambie, &c. Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, de Granville, de Saint-Lo, & de l'Ifle de Chaufé, né à Thorigny, Diocéfe de Bayeux, le 21 de Novembre 1689, & ondoyé le 23 fuivant, reçut les cérémonies du batême en la Paroiffe de faint Sulpice à Paris le 23 de Mars 1700. Il fut fait à l'âge de treize ans Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle levée au mois de Septembre 1702, & Meftre-de-Camp du Régiment royal étranger de Cavalerie au mois de Novembre 1710. Il fervit à la tête de ce Régiment en Flandre pendant les Campagnes de 1711, & de 1712 au combat de Dénain, & aux fiéges de Douay, du Quênoy, & de Bouchain ; en Allemagne en 1713, aux fiéges de Landau & de Fribourg ; & en Efpagne en 1719, fous les ordres du Maréchal Duc de Berwick. Il quitta le fervice militaire, & fe défit de fon Régiment au mois d'Avril 1720. Son pére s'étoit démis en fa faveur dès 1713, de la Lieutenance-Générale de Normandie, & de fes autres Gouvernemens. Son mariage ayant été arrêté avec *Louife-Hippolyte* Grimaldi, née le dixiéme de Novembre 1697, fille aînée & héritiére préfomptive d'*Antoine* Grimaldi, Prince fouverain de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac, qu'il époufa le 20 d'Octobre 1715, le Roi lui accorda un Brevet donné à Marly le 24 de Juillet 1715, en vertu duquel le Duché de Valentinois fut de nouveau érigé en Pairie en fa faveur, & de fes Defcendans mâles, par Lettres données à Vincennes au mois de Décembre fuivant, lefquelles ayant été regîtrées au Parlement de Paris, le deuxiéme de Septembre 1716, il y fut reçu Pair de France, après avoir fait le ferment accoûtumé, le 14 de Décembre de la même année. Sa femme devint Souveraine de Monaco par la mort de fon pére, arrivée le 20 de Février 1731 : mais fa régence fut de peu de durée, étant morte elle-même de la petite vérole à Monaco le 29 de Décembre de la même année 1731, dans la trente-cinquiéme année de fon âge. De fon mariage font venus 1. *Antoine-Charles-Marie* Grimaldi, Marquis de Baux, né à Monaco le 16 Décembre 1717, mort au mois de Février 1718 ; 2. *Charlotte* Grimaldi, Damoifelle de Monaco, née à Paris le 19 de Mai 1719 ; 3. HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, Prince de Monaco, qui fuit ; 4. *Marie-Charles-Augufte* Grimaldi, Comte de Carladès, appellé depuis *le Marquis d'Eftouteville*, né à Paris le premier de Janvier 1722 ; 5. un fils né à Paris le neuviéme de Juin 1723, mort peu après fa naiffance ; 6. *Louife-Françoife* Grimaldi, Damoifelle de Baux, née à Paris le 21 de Juillet 1724, & morte le 15 de Septembre fuivant ; 7. *François-Charles-Magdeléne-Jofeph* Grimaldi, né à Paris le quatriéme de Février 1726, appellé d'abord *le Comte de Thorigny*, & enfuite *le Marquis de Grimaldi* ; 8. *Charles-Maurice* Grimaldi, dit *le Chevalier de Monaco*, né à Paris le 14 de Mai 1727, reçu Chevalier de Malte de minorité ; & 9. *Louïfe Françoife-Théréfe* Grimaldi, Damoifelle d'Eftouteville, née à Paris le 20 de Juillet 1728.

XIX. HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, Prince fouverain de Monaco, né à Paris le dixiéme de Septembre 1720, fut déclaré & reconnu Souverain de Monaco en vertu des ordres envoyez par fon pére le feptiéme de Novembre 1734, au Chevalier Grimaldi, Gouverneur de cette Principauté, & il fut enfuite en cette qualité préfenté au Roi à Verfailles le 14 de Décembre de la même année par fon pére, qui reprit, avec la permiffion de fa Majefté, le titre de Duc de Valentinois, fe réfervant cependant celui de Prince Adminiftrateur de Monaco pendant la minorité de fon fils.

BRANCHE DES COMTES de GACÉ.

XVII. CHARLES-AUGUSTE de Matignon, Comte de Gacé, Baron de Briquebec, &c. Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, du païs d'Aunis, de la ville & du gouvernement de la Rochelle, de l'Ifle de Ré, Oléron, de Brouage, &c. Maréchal de France, fixiéme fils de FRANÇOIS de Matignon, Comte de Thorigny, & d'*Anne* de Malon-de-Bercy, né le 28 Mai 1647, a porté les armes fort jeune, fous le nom *du Chevalier de Thorigny*. Il alla en Candie, où il commanda les Enfans perdus, fous les ordres de fon coufin le Comte de Saint-Pol, Gouverneur de Normandie, & y fut dangereufement bleffé. L'an 1668, il a fervi en Hollande. L'an 1672, il s'eft trouvé à la bataille de Sintzheim, au combat de Turckheim, & à la bataille de Tréves, où il s'eft fignalé. Il étoit pour-lors Colonel du Régiment de Vermandois, & avoit pris la qualité de *Comte de Gacé*. Il s'eft trouvé l'an 1676, aux fiéges de Condé & de Bouchain, & dans plufieurs autres occafions, jufques à la paix de Nimégue. L'an 1684, il alla au fiége de Luxembourg, & fut nommé Gouverneur du païs d'Aunis. L'an 1689, il eut ordre de fuivre en Irlande Jacques II, Roi d'Angleterre, avec le titre de Lieutenant-Général, & commanda les troupes de ce Prince. A fon retour il fervit à la bataille de Fleurus, aux fiéges de Mons & de Namur, & au combat de Steinkerque, & fut nommé Lieutenant-Général le 30 Mars 1693. La guerre s'étant renouvellée, il fuivit en 1703 le Duc de Bourgogne en Flandre, & y commanda l'Infanterie : il continua de fervir les années fuivantes, & prit la ville d'Huy le 31 Mai 1705. Le Roi lui donna l'an 1708 le commandement des troupes qu'il fit embarquer pour paffer en Ecoffe avec le Prétendant qui prenoit le nom de Jacques III, Roi d'Angleterre, auprès duquel il eut auffi le caractére d'Ambaffadeur extraordinaire, avec la commiffion de Généraliffime ; & lui accorda le 18 Février de la même année, avant l'embarquement, le Brevet de Maréchal de France. Cette expédition n'ayant pas réuffi, il revint en Flandre, & fervit fous le Duc de Bourgogne au combat d'Oudenarde. Il fut nommé à l'Ordre du S. Efprit le deuxiéme Février 1724 ; mais à fa priére, fon fils aîné fut agréé pour être reçu en fa place. Il eft mort à Paris le fixiéme de Décembre 1729, dans la 83 année de fon âge, & fut inhumé le lendemain dans l'Eglife des Carmélites du Fauxbourg-S. Jacques. Il avoit époufé le huitiéme d'Avril 1681, *Marie-Elifabeth* Berthelot, fille de *François* Berthelot, Sécretaire du Roi & des Commandemens de Madame la Dauphine, & d'*Anne* Regnault d'Uchy, morte le 26 Juin 1702, âgée de 33 ans ; dont il a eu, 1. LOUIS-JEAN-BAPTISTE qui fuit ; 2. *Eléonor*, Docteur en Thélogie de la Faculté de Paris, Prieur du Pleffis-Grimout, Abbé de Leffay, facré Evêque de Coutances le onziéme Janvier 1722 ; 3. *N...* dit *le Chevalier de Matignon*, Colonel d'un Régiment, mort en Février 1707 ; 4. MARIE-THOMAS-AUGUSTE, *dont on parlera après fon frére aîné* ; 5. *Marie-Anne*, alliée à *Henri-François*, Marquis de Graves ; & 6. *N.* de Matignon, qui a époufé en Juin 1620, *Jacques-Claude-Augustin* de la Cour, Marquis de Balleroy, Colonel d'un Régiment de Dragons.

XVIII. LOUÏS-JEAN-BAPTISTE de Matignon, Marquis de Gacé, né le 29 Janvier 1682, après avoir été Meftre-de-Camp du Régiment de Touloufe, le fut nommé du Régiment Dauphin étranger, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au païs d'Aunis, ville & Gouvernement de la Rochelle, Ifle de Ré, Oléron, Brouage, &c. a été nommé Brigadier de Cavalerie en Janvier 1709, Maréchal de Camp en Février 1719, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1724. Il époufa 1°. en Juin 1700, *Catherine-Elifabeth* de Matignon fa coufine germaine, fille de *Jacques* III du nom, Comte de Thorigny, morte fans enfans le huitiéme Juillet 1706, âgée de 27 ans : 2°. le 22 Mai 1710, *Anne-Eléonore-Dreufe* Rouffelet, fille de Louïs, Marquis de Chafteaurenault, Maréchal & Vice-Amiral de France &c. & de *Renée* de la Porte.

XVIII. MARIE-THOMAS-AUGUSTE Goyon de Matignon, Baron de Briquebec, Seigneur Comte de Bombon, de Montjay, & d'Ormoy, troifiéme fils de *Charles-Augufte* de Matignon, appellé *le Marquis de Matignon*, né le 18 d'Août 1684, fut fait Garde-Marine en 1698, Enfeigne de vaiffeaux en 1703, & Enfuite Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie au lieu & à la place du feu Chevalier de Gacé, fon frére, par commiffion du 18 de Février 1707. Depuis il fervit jufqu'à la paix à la tête de ce Régiment, qui ayant été licencié en 1714, il obtint fa réforme dans le Régiment Dauphin-Etranger, & il fut fait Brigadier des Armées de fa Majefté le premier de Février 1719. Le Roi le nomma au mois de Mars 1724, pour aller faire la demande de feue Madame la Princeffe de Bade en mariage pour M. le Duc d'Orléans, & le propofa le troifiéme de Juin 1724, pour être Chevalier de fes Ordres, dont il reçut la croix & le collier le premier de Janvier 1725. Il a époufé au mois de Mai 1720, *Edmée-Charlotte* de Brenne, fille de *Bafile* de Brenne de Poftel, Comte de Bombon, & de *Marie Magdelaine* Duret ; elle fut nommée le 27 d'Avril 1725, l'une des Dames du Palais. Elle l'a fait pére, 1. de *Victoire-Louïfe-Jofèphe* de Matignon, batifée le dixiéme Août 1722 ; 2. 3. de deux autres filles ; & 4. d'un fils appellé *le Marquis de Gacé*, né le premier de Juin 1731. * *Cartulaires des Abbayes* de S. Aubin, de S. Jacut,

eut, & du Mont-S. Michel. *Titres du Duché de Bretagne au château de Nantes. Regîtres de la Chambre des Comptes de Bretagne, & de celle de Paris.* Guillaume de Malmesbury. *Histoire de Bretagne*, par le Pére le Baud & par d'Argentré. *Chronique* d'Alain Bouchard. *Histoire Généalogique de Bretagne*, par Augustin le Pas. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Vie du Maréchal de Matignon*, par M. de Cailliéres. *Histoire de la Maison de Harcourt*, par M. Du Bouchet. *L'Histoire du Maréchal de Guébriant*, par M. le Laboureur, *& autres.*

MATIK. *Voyez* MATTIK.

MATIKHOVEN. *Voyez* MATTIKHOVEN.

MATIN, en Latin *Mathis*, *Matis*, petite riviére de l'Albanie. Elle baigne Durazzo, & se décharge dans le Golfe de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATINES, est le nom que l'on donne vulgairement à l'Office Ecclésiastique de la nuit, composé de trois nocturnes. Anciennement c'étoit le nom de l'Office que l'on récite au point du jour, que l'on appelloit *Laudes Matutinas*, & que l'on appelle communément *Laudes*. Le peuple donna en France ce nom au massacre de la saint-Barthelémi, qui fut exécuté sur les Huguenots le 24 Août 1572. Le Roi Charles IX, irrité par toutes les entreprises que les Calvinistes avoient faites contre lui, & sur-tout par celle de Meaux, où ils se feroient saisis de sa personne, sans la généreuse résistance des Suisses, n'aspiroit qu'à en tirer une vengeance sanglante. Catherine de Médicis sa mére, le Duc d'Anjou son frére, qui fut depuis le Roi Henri III, & les Princes Lorrains, excitoient son ressentiment, chacun par des vues différentes, mais qui tendoient toutes à se défaire des Princes & des Seigneurs engagez dans le parti Huguenot. Pour les attirer dans le piége qu'on leur tendoit, le Roi leur fit des caresses extraordinaires, & sur-tout à l'Amiral de Coligni, auquel il accorda tout ce qu'il lui demandoit. Enfin le mariage de Madame Marguerite de France, sœur du Roi, avec le Roi de Navarre, depuis Roi de France, fut le dernier leurre, par lequel on desarma leur défiance. Le Roi de Navarre, le Prince de Condé son neveu, l'Amiral, & les autres Chefs s'étoient rendus à Paris pour y célébrer ces noces; & ce fut alors qu'il fut résolu dans le Conseil du Roi, de consommer cette funeste entreprise, qu'on y méditoit depuis longtems. Le premier acte de cette tragédie fut l'assassinat de l'Amiral, qui fut blessé par un certain Maurevel, d'un coup de pistolet à la main droite & au bras gauche, en revenant du Louvre, près duquel il étoit logé. La Reine-Mére avoit cru qu'après sa mort qu'elle croyoit infaillible, parce qu'il fut tiré d'une fenêtre presque à bout portant, les Calvinistes qui étoient à la Cour se souléveroient à l'instant, & avec eux les Montmorency, en faveur des Châtillons; que dans la chaleur de leurs premiers transports ils se jetteroient sur les Guises, & que tous les Chefs de ces deux partis affoiblis par l'animosité des uns & des autres, pourroient aisément être exterminez par le Roi, qui feroit sortir ses Gardes sur eux. Mais le hazard qui voulut que l'Amiral ne fût que blessé, rompit toutes ces mesures, & réduisit le Roi & la Reine sa mére à redoubler leurs artifices, pour retenir à la Cour les Seigneurs Huguenots, effarouchez de ce coup. Charles IX & sa mére allérent voir l'Amiral, & lui jurérent solemnellement de le venger de cet attentat, dont on soupçonnoit les Princes Lorrains, parce que Maurevel avoit été Page du Duc de Guise; mais incontinent après on conclut dans le Conseil qu'il falloit hâter l'exécution du massacre; & après avoir agité longtems si l'on devoit l'étendre jusques sur les personnes du Roi de Navarre & du Prince de Condé, on résolut enfin de les épargner. Les Seigneurs Calvinistes, qui avoient lieu d'appréhender ce qui se préparoit, tinrent conseil entre eux; & quelques-uns, à la tête desquels étoit le Vidame de Chartres, opinoient à faire emporter l'Amiral à Châtillon, & à se dérober avec lui à la fureur du Roi. Mais Téligny, gendre de l'Amiral, persista toujours à soutenir qu'on faisoit tort au Roi de douter de sa sincérité; & fit tant par ses persuasions, que tous prirent le parti de demeurer. Cependant le Duc de Guise, qui s'étoit chargé de l'exécution, assembla les Capitaines Suisses des cinq petits Cantons, & les Capitaines des Compagnies Françoises qui étoient à Paris, pour leur déclarer les intentions du Roi. Après les avoir animez par des motifs de Religion, & par l'espérance du butin, il les posta devant le Louvre, autour du logis de l'Amiral, & en d'autres places différentes. Le Prévôt des Marchands eut ordre de faire armer les Bourgeois, qui prirent pour marque un linge blanc au bras gauche, & une croix au chapeau. Le signal se devoit donner à la pointe du jour par le son de la cloche du Palais; mais la Reine-Mére le fit avancer, de peur que le Roi ne donnât ses ordres pour révoquer cette cruelle boucherie, qui commençoit à lui donner de l'horreur. Elle descendit à l'appartement de ce Prince pour le rassurer, accompagnée du Duc d'Anjou, du Duc de Nevers, de Birague, de Tavanes, & du Comte de Rets; & aussi-tôt après elle fit sonner le tocsin à S. Germain l'Auxerrois, pour avancer celui du Palais. Alors les gens armez coururent la plupart vers le Louvre, où se devoit commencer l'exécution. On enfonça les portes du logis de l'Amiral, qui sortit du lit, se fit donner sa robe de chambre; & après avoir conseillé à ses amis de se sauver, il s'avança généreusement au devant de la mort qui le cherchoit. Cosseins, suivi d'un grand nombre d'autres Capitaines armez, entrérent l'épée à la main dans sa chambre; & un Allemand appellé *Bême*, qui avoit été nourri chez le Duc de Guise, venant à lui pour le frapper: *Jeune homme*, lui dit l'Amiral, *tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais tu n'accourciras pas ma vie de beaucoup.* A ces mots, Bême lui donna de son épée dans le ventre, & l'abattit ensuite d'un coup d'estramaçon. Il fut achevé par les autres, & son corps fut jetté par la fenêtre pour être considéré du Duc de Guise, qui eut, dit-on, assez peu de générosité pour lui mettre le pié sur le ventre, en proférant quelques paroles outrageantes. Un Italien coupa la tête de l'Amiral, & la porta à la Reine-Mére, laquelle, si l'on en croit les Huguenots, la fit embaumer, & l'envoya à Rome. Le corps fut exposé trois jours entiers aux insultes de la populace, & fut enfin pendu par les pieds au gibet de Montfaucon. Dans les autres quartiers de la ville, le Duc de Nevers, le Duc de Montpensier & Tavanes, couroient de rue en rue pour animer le peuple, quoique beaucoup plus acharné au massacre que les soldats. Il y eut un grand nombre de Seigneurs qui périrent cette nuit-là; & entre autres le Comte de la Rochefoucault, Téligny, le Marquis de Rénel frére du Prince de Porcean, le Seigneur de la Force, avec un de ses fils, l'autre s'étant couché sur les corps de son pére & de son frére, & s'étant ensuite sauvé chez Biron Gouverneur de l'Arsenal; le Baron de Soubize, le Sieur de Guerchy, tuez après une vigoureuse résistance; Pluvault, Berny, Baudiné de Biron, Gouverneur de Conti, &c. Enfin l'on croit que le nombre des morts dans Paris & dans les fauxbourgs, fut de cinq mille personnes, tant Seigneurs, Gentilshommes, Présidens, Conseillers, Avocats, Procureurs, Médecins, Marchands, que femmes, &c.

Quelques Seigneurs Calvinistes, qui s'étoient logez au fauxbourg Saint-Germain, séparez du Louvre par la Seine, trouvérent moyen de se sauver, malgré la poursuite du Duc de Guise, qui les suivit lui-même jusques à Montfort-l'Amaury. Les principaux qui échappérent furent, Jean de Rohan-Fontenay, Geofroi de Caumont, oncle de la Force, le Vidame de Chartres, Montgommery, Beauvais-la-Nocle, Ségur, Pardaillan, & quelques autres. La tuerie dura près de sept jours, pendant lesquels plusieurs Catholiques même furent sacrifiez par ordre des Puissances, ou par des ennemis particuliers qui profitoient du tumulte, pour satisfaire ou leur vengeance, ou leur avarice. On tient même que les Montmorency, qui étoient quatre fréres, le Maréchal de Cossé, & Biron Grand-Maître de l'Artillerie, avoient été mis sur la liste des proscrits; les premiers, à cause de leur étroite union avec les Coligny leurs parens; & les deux autres, parce qu'on les soupçonnoit de pencher vers le parti Calviniste. Mais l'absence du Maréchal de Montmorency, qui avoit prévû l'orage, empêcha que l'on n'attaquât ses fréres qu'il auroit pu venger. La belle Châteauneuf, Maîtresse de Monsieur, frére du Roi, sauva la vie au Maréchal de Cossé son allié; & le canon que Biron fit pointer à l'Arsenal contre la ville, ôta l'envie à ses ennemis de rien entreprendre sur lui. Paris ne fut pas le seul theâtre de ces massacres; ils furent exécutez à la même heure dans plusieurs Provinces, où l'on avoit donné les mêmes ordres qu'à Paris, à Meaux, à Troyes, à Orléans, à Nevers, à Toulouse, à Bourdeaux, à Lyon, & en Bretagne. La moderation des Gouverneurs fit que l'on en usa plus doucement en Provence, en Languedoc, & en Bourgogne. Au reste, cette sanglante exécution ne fit qu'irriter le mal, au lieu de l'étouffer; car ceux qui en étoient échappez, portérent le feu dans toutes les Provinces, où ils soulevérent les Calvinistes, & en Allemagne même, où ils obtinrent de grandes levées contre le Roi. Ce Prince rejetta d'abord le dessein de ce massacre sur les Guises; mais ensuite il l'avoua lui-même en plein Parlement, où il fit faire le procès à l'Amiral de Coligny. „ Charles, dans son
„ Lit de Justice au Parlement, déclara, *dit Maimbourg*, com-
„ me il le fit aussi écrire à tous les Gouverneurs, que ce massa-
„ cre s'étoit fait par ses ordres, quoiqu'à son grand regret,
„ pour prévenir l'effet d'une damnable conspiration que l'A-
„ miral, avec ses Huguenots, avoit faite contre sa personne
„ & contre tous les Princes du sang, pour s'emparer de la
„ souveraine puissance & de la Royauté, après avoir éteint tout
„ d'un coup toute la Maison royale. Le Premier Président
„ Christophle de Thou, quoiqu'en son cœur il détestât une
„ action aussi cruelle que celle de la Saint-Barthélemi, & qu'il
„ l'ait hautement détestée toute sa vie, ne laissa pas pourtant,
„ par une flatterie peu digne d'un si grand Magistrat, de la
„ louer comme l'effet d'une singuliére prudence, & de faire
„ dans sa Harangue l'éloge du Roi, qui pour sauver l'Etat en
„ opprimant ceux qui le vouloient perdre, avoit si bien su pra-
„ tiquer l'excellente maxime de Louïs XI, qui avoit coutume
„ de dire, *que celui qui ne sait pas dissimuler, n'entend rien du tout*
„ *dans l'Art de régner*. Et pour mieux prouver cette conjura-
„ tion qu'on ne croyoit pas trop alors, & qu'on ne croit point
„ du tout aujourd'hui, on fit le procès au vieux Briquemaud,
„ Maréchal de Camp de l'Armée des Princes, à Cavagnes,
„ Chancelier du parti, & à la mémoire de l'Amiral. Ils furent
„ tous trois pendus, celui-ci en effigie par un fantôme qui le
„ représentoit avec son cure-dent à la bouche, comme il avoit
„ acoutumé de l'y tenir presque toujours; & les deux autres
„ en effet, en présence du Roi & de la Reine, qui en voulu-
„ rent voir l'exécution des fenêtres de l'Hôtel-de-ville. On
„ fit alors tout ce qu'on put pour faire approuver le massacre,
„ ou du moins pour le rendre moins odieux. On fut en pro-
„ cession remercier Dieu de ce qu'on avoit découvert heureu-
„ sement la conspiration des Huguenots, & qu'on avoit su
„ prévenir par ce massacre celui que l'Amiral vouloit faire du
„ Roi même & de tous les Princes. On fit dire la même cho-
„ se à tous les Princes de l'Europe. On en fit de grandes ré-
„ jouïssances en plusieurs villes du Royaume. On compara
„ cette exécution à celle de l'Ange Exterminateur; & j'en ai
„ vu, *dit l'Historien que nous copions*, dans le Cabinet d'un fort
„ habile homme, une médaille où l'on voit au lieu des Sol-
„ dats de Sennacherib, les Huguenots massacrez par cet Ange.
„ Ce massacre fut appellé en présence du Roi d'Espagne, *le*

„ *Triom-*

„ *Triomphe de l'Eglise militante.* Plusieurs grands hommes, comme *Montluc*, Evêque de Valence, *Pompone de Belliévre*, & *Guy de Pibrac*, Avocat-Général, parlérent & écrivirent très éloquemment, pour justifier auprès des Etrangers, une action qu'ils ne pouvoient s'empêcher de nous reprocher comme un violement de la foi publique, & un furieux excès de cruauté. Quant au Roi de Navarre & au Prince de Condé, les menaces du Roi les obligérent de changer de Religion; mais ce ne fut pas pour longtems, car dès qu'ils purent trouver l'occasion de se mettre en liberté, ils ne manquérent pas d'en profiter, & de rentrer avec plus d'ardeur que jamais dans le parti qu'on leur avoit fait abandonner. * Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, *p.* 479. *&c.* Mézeray, *Hist. de France en Charles IX.* Varillas.

MATININO ou MATILINO, Isle de l'Amérique Septentrionale, l'une des Antilles. Elle est sur la hauteur de quatorze degrez & trente minutes, environ à trois lieues de la Dominique vers le sud-est. Ce sont par-tout des montagnes, & au milieu du païs il y en a trois qui paroissent par dessus toutes les autres. La plus haute de ces trois a le sommet rond. C'est la premiére qu'on voit, de quelque côté que l'on arrive. Cette Isle est habitée d'une Nation cruelle, mais fort belliqueuse. * De Laet, *Descript. des Ind. Occid. l.* 1. *c.* 18. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MATIQUE, bourg de la Floride Françoise en Amérique. Il est Chef de la Province de Matique, & situé sur la riviére de May, vers le grand Lac, où cette riviére prend sa source. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATITJA. *Voyez* MATTITJA.

MATMAN (Rodolphe) né à Lucerne en Suisse, se fit Jésuite à l'âge de 18 ans. Il enseigna la Rhétorique pendant vint années, & mourut à Munich le 18 de Septembre 1612, âgé de 48 ans. Il y avoit alors 30 ans, qu'il étoit entré dans cette Société. Il préparoit plusieurs Ouvrages pour le public. Il composa contre Scaliger un petit Livre, que bien des gens ont donné à Scioppius. En voici le titre, *Cornelii Denii Brugensis tres Capellæ, sive admonitio ad Josephum Justum Burdonem Julii Burdonis F. Benedicti Burdonis N. prius Scaligerum, nunc sacrilegum*, à Ingolstad l'an 1608, *in quarto.* Scioppius le fit réimprimer l'an 1611, avec ses *Oporini Grubinii Amphotides Scioppianæ.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societat. Jesu*, *p.* 417. Bayle, *Dict. Critique.*

MATOWITZ. *Voyez* MARCOWITZ.

MATRA, MATRAY, en Latin, *Mitreium*, *Matreium*, *Matreio*, ancien bourg de la Rhétie. Il est dans le Tirol, sur la riviére d'Ultz, à trois lieues d'Inspruck, du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

MATRALES, Fêtes de la Déesse Matuta, que les Romains célébroient le onziéme Juin. Les Esclaves Romaines n'étoient point admises aux cérémonies de cette Fête. Il n'y avoit que les Dames Romaines qui entrassent dans le Temple de cette Déesse pour y sacrifier: elles y menoient seulement une Esclave, à laquelle elles donnoient des coups de poings sur les joues, en mémoire de ce que la Déesse Ino femme d'Athamas Roi de Thébes, avoit été jalouse d'une Esclave que son mari aimoit. Les Dames Romaines observoient encore une cérémonie assez particuliére dans cette Fête, en y menant, non leurs enfans, mais les enfans de leurs sœurs, pour lesquels elles faisoient des priéres & non pour les leurs. Elles offroient en sacrifice un gâteau de farine, de miel & d'huile, qui avoit été cuit sous une cloche de terre. * Plutarque, *in Quæst. Rom.* Ovide *Fast. l.* 6. *v.* 475. Pitiscus, *Lexicon Antiquit. Roman.* Hofman, *Lexicon Universale.*

* MATRED, fille de Mezahab, & mére de Méhétabéel, qui étoit femme de Hadar, Roi d'Edom. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 39.

* MATRI, famille de la Tribu de Benjamin, de laquelle étoit Kis, pére de Saül premier Roi d'Israël. Lorsqu'on jetta le sort pour choisir un Roi, le sort tomba d'abord sur la Tribu de Benjamin; & le sort ayant été jetté sur les familles de cette Tribu, il tomba sur la famille de Matri, comme nous l'apprenons de I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 10. *v.* 21.

MATRIGA ou GUDESCIO, autrefois *Hermonassa*, *Hermonessa.* C'étoit anciennement une petite ville de la Sarmatie en Asie. Ce n'est maintenant qu'un village de la Circassie, situé sur la Mer Noire, près du Détroit de Caffa. * Maty, *Diction. Géogr.*

MATRONALES, Fêtes que les Dames Romaines célébroient le premier jour du mois de Mars, en l'honneur du Dieu Mars. On rapporte plusieurs raisons, pour lesquelles cette Fête avoit été établie. Les uns disent qu'elle fut instituée en mémoire de ce que les femmes Sabines, qui avoient été enlevées par les Romains, avoient appaisé la guerre qui étoit allumée entre leurs maris, leurs péres & leurs amis. Les autres prétendent que les Dames Romaines la solemnisoient, pour engager le Dieu Mars à être aussi favorable à leurs fils, qu'il l'avoit été au Dieu d'Ilia. La troisiéme raison que l'on rapporte de l'établissement de cette Fête & du jour auquel on la célébroit, étoit, dit-on, parce que la terre commençant à produire au mois de Mars, les Dames Romaines prioient le Dieu Mars de leur accorder aussi une heureuse fécondité; ou parce que le premier jour de Mars on avoit bâti un Temple à Junon *Lucine* sur le mont Esquilin; ou enfin parce que Mars étoit fils de la Déesse Junon, qui présidoit aux mariages. Quoi qu'il en soit, cette Fête étoit une espéce de Saturnales pour les femmes, dans lesquelles elles servoient leurs domestiques & s'envoyoient des présens les unes aux autres. * *Voyez* Ovide, *Fast. l.* 3. *v.* 170. Martial, *l.* 5. *Epigr.* 81. *v.* 10. & 11. Plaute. Macrobe. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum Rom.*

MATRONIANUS. *Cherchez* LATRONIANUS.

MATSIS. *Cherchez* QUINTIN MESIUS ou MATSIS.

MATTA, Montagne à l'orient de Tunis, & voisine de Sfachcki, abonde en huiles & en figues. Les Habitans font un grand commerce de laine & de Berans, qui sont une espéce de manteaux que portent les Turcs. * *Histoire des Révol. de Tunis.*

* MATTAM, ou, comme lisent quelques autres, MATHAN, Sacrificateur du Temple de Bahal que Joram & Hathalja ou Athalie avoient fait bâtir à Jérusalem. Il fut tué par le commandement du Souverain-Sacrificateur Jéhojadah ou Joiada, l'an du Monde 3157, avant Jésus-Christ 878. * II ou IV *Rois*, *ch.* 11. *v.* 18. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* MATTAN, pére de Scéphatja. Il fut pris & mené en captivité à Babylone par Nabuchodonosor. Il en est parlé, Jéremie, *ch.* 38. *v.* 1. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* MATTANA, lieu où les Israëlites campérent dans le Désert. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 18. & 19.

MATTANJA, ou MATHANIA, étoit Chef de la neuviéme famille des Lévites du tems du Roi David. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 16.

* MATTANJA, ou, selon d'autres, MATHANJA, fils de d'Héman de la race des Lévites, fut un de ceux qui furent dénombrez du tems du Roi David. * I *Croniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 4.

* MATTATA, ou, comme écrivent quelques autres, MATHATHA, Israëlite, fils de Hasçum, fut un de ceux qu'on obligea de renvoyer leurs femmes après le retour de la Captivité de Babylone, parce qu'elles n'étoient pas Juives. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *n.* 33.

MATTEI (Léonard) né à Udine dans le Frioul, vers le commencement du XV siécle, fut un des plus célébres & des plus sensez Prédicateurs de son tems. Il eut divers emplois dans son Ordre, & fut même Provincial de la Basse Lombardie; mais lorsqu'il lui fut permis de renoncer aux affaires, il alla demeurer à Udine, où il fut particuliérement consideré. Ses Sermons pour les Fêtes des Saints y furent imprimés dès l'an 1466, sous le titre de *Sermones aurei de Sanctis*, & il en parut de nouvelles éditions en 1473, à Venise en 1475, à Ulme la même année, à Lyon en 1495, à Nuremberg en 1478 & 1479. On imprima en même tems dans cette derniére ville les Sermons de Mattei pour les Dimanches, *Sermones floridi de Dominicis*; mais ils avoient paru à Venise dès 1473, & il y en eut d'autres éditions, à Ulme en 1478, à Vicence en 1479, à Lyon en 1496. Ses Sermons de Carême avec le titre *De legibus animæ*, *&c.* furent aussi imprimez plusieurs fois dans les mêmes villes, & il y en eut aussi une édition en 1477, à Paris. Il y a un *Quadragesimale certum*, qui a été imprimé sans date, & sans nom de lieu, que l'on pourroit croire être de cet Auteur, parce que dans le titre on lit qu'il a été écrit par un Dominicain nommé *Leonardus Italicus*; mais comme tous les Sermons de ce volume sont divisez en trois points, on doute que Mattei, qui ne se gêne point là-dessus dans les Sermons qui sont reconnus de lui, ait voulu se gêner en ceux-là. Les Carêmes qui ont pour titre *de Petitionibus animæ*, & *de Flagellis*, lui ont été attribuez faussement: ils sont de Léonard Dati, Florentin & Général de l'Ordre. Mattei fit aussi pour les Prédicateurs, un Traité de Lieux-communs qui a été imprimé en 1478, à Ulme, & d'autres Ouvrages qui n'ont pas vu le jour. On publia en 1617, à Venise, celui qu'il avoit fait *de sanguine Christi in triduo mortis effuso*, à la priére des Principaux d'Udine, après que la Dispute qui s'étoit élevée là-dessus en 1463, s'étoit rallentie. Ce qui montre qu'il a vécu jusques vers l'an 1470. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* MATTENAÏ ou MATHANAÏ, fils de Hasçum, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 33.

* MATTHÆUS (Antoine) célébre Jurisconsulte & Antiquaire, naquit à Utrecht le 18 Décembre 1635. Il étoit originaires de Hesse, & d'une famille qui a produit plusieurs Savans. Son pére qui s'appelloit aussi *Antoine*, & qui mourut en 1655, étoit Professeur en Jurisprudence dans l'Université d'Utrecht. Sa mére nommée *Anne*, étoit fille d'Isaac Pontanus Professeur à Harderwyck. A l'âge de 21 ans, il se transporta à Franeker pour y étudier en Droit sous Jacques Wissembach, & quelque tems après il revint poursuivre ses études à Utrecht, où il fut reçu Docteur le sixiéme Août 1659, & où il fut fait, en 1660, Professeur extraordinaire en Droit; & en 1662, Professeur ordinaire. En 1672, il fut appellé à Leiden pour y professer la Jurisprudence, & il y mourut le 25 Août 1710, à l'âge de 74 ans, huit mois & sept jours. Il a répandu de grandes lumiéres sur l'Histoire de Gueldre, de Hollande, de la Province d'Utrecht & de celle d'Overissel, & publié tant de Manuscrits qui croupissoient dans la poussiére, qu'il peut passer pour un des principaux Historiens du païs. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *De fundationibus & fatis Ecclesiarum Ultrajectinarum*; *Chronicon Egmundanum, auctore Joh. de Leydis, cum Observationibus*; *Res Ultrajectinæ, & Historia Frisiæ Orientalis Eggerici Beningæ, cum Commentariis*; *Analecta*, dix tomes; *De probationibus, fide instrumentorum & testibus*; *Observationes rerum judicatarum*; *De Jure Gladii*; *De Nobilitate*; *Manuductio ad Jus Canonicum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MATTHAN. *Voyez* MATHAT.

MATTHANA. *Voyez* MATTANA.

MATTHAT. *Voyez* MATAT.

MATTHATA, fils de Nathan & pére de Mainan, est mis au nombre des ancêtres de Joseph époux de Marie,

mére de Jésus-Christ. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 31.

MATTHATIAS. *Voyez* MATHATIAS.

MATTHEACCI (Angelo) Professeur en Droit dans l'Université de Padoue, natif de Marostica, avoit beaucoup de connoissance de la Philosophie & des Mathématiques. Le Pape Sixte V, & l'Empereur Rodolphe le consultérent souvent, & le comblérent de biens & d'honneurs. Il mourut âgé de 64 ans l'an 1600, & fut enterré dans l'Eglise de saint Antoine de Padoue. Nous avons de lui, *De Via & Ratione artificiosa universi Juris*; *De Fideicommissis*, *&c.* * Thomasini, *in Elog.*

MATTHEZ (Jean). *Voyez* MATHEZ.

MATTHIAS (Jacques de) c'est à dire, *Jacques fils de Matthias*, né en 1532, & mort 1586, étoit savant en Grec & en Hebreu. Il composa deux Livres sur les Lettres, une Rhétorique & une Dialectique sacrées; un Commentaire sur Joël & sur l'Ecclesiastique. * Vindingius, *Academia Hafniensis in Regibus, Conservatoribus, Rectoribus & Professoribus repræsentata*, *p.* 136.

MATTHIAS (Jacques) de la ville d'Arhusen en Jutlande, Province du Roi de Danemarck, né en 1602, & mort en 1660, a écrit de l'Usage de la Philosophie dans toutes sortes d'études. * Le même, *p.* 324.

MATTHIAS (Christian) de Ditmarsen, Province de la Basse Saxe, qui florissoit en 1640, enseigna pendant quelque tems la Théologie à Altdorf ou Altorf, & passa de là en Danemarck, & enfin en Hollande. Il a composé, *Theatrum Historicum*; *Systema Theologicum*; *Systema Politicum*, *Ethicum*, *Logicum*; *Collegium Antiphotinianum*, *&c.* * Spizelius, *in Templo Honoris*, *p.* 203. Thomasius, *de Plagio*, §. 506. Bartholin, *in Danis*, *p.* 26.

MATTHIAS. Il y a plusieurs personnages de ce nom, que vous trouverez sous MATHIAS.

MATTHIEU (Marguerite). *Voyez* MATHIEU.

MATTHIEU (Saint) appellé d'un autre nom *Lévi*, Apôtre & Evangéliste, étoit fils d'Alphée, & selon toutes les apparences, du païs de Galilée, d'où étoient les autres Apôtres de Jésus-Christ. Il étoit Commis ou Receveur des impôts, qui se levoient dans une des villes de cette Province, & apparemment à Capharnaüm. Quoique Tertullien ait prétendu qu'il n'y avoit que des Gentils qui exerçassent cette fonction, on ne peut pas néanmoins douter que saint Matthieu ne fût Juif. Il avoit son bureau hors de la ville, sur un passage, qui étoit près de la Mer de Galilée. Jésus-Christ qui enseignoit, il y avoit plus d'un an, dans la Galilée, passant près du bureau de Matthieu, lui dit de le suivre: Matthieu se leva aussi-tôt, quitta tout, & le suivit. Il alla dans sa maison à Capharnaüm, où Matthieu lui fit un grand festin, & renonça ensuite à son exercice. Il suivit depuis Jesus-Christ, qui le mit du nombre des douze Apôtres. Voilà tout ce qui est dit de lui dans l'Evangile. Saint Clément d'Alexandrie, suivant le témoignage d'Héracléon, Disciple de Valentin, assure que saint Matthieu sortit du monde par une mort naturelle, & non par le martyre. Quelques Grecs ont suivi ce sentiment; mais la plus commune opinion, parmi eux, est qu'il a été brulé pour la Foi de Jésus Christ. Les Latins, depuis le commencement du IX siécle, ont aussi cru qu'il étoit mort martyr, & ont tiré ce qu'ils ont dit de son martyre des fausses Histoires d'Abdias & d'Hippolyte. S. Paulin dit que le corps de ce S. Apôtre reposoit dans le païs des Parthes. Fortunat, suivant Abdias, rapporte qu'il étoit dans une ville d'Ethiopie, nommée Nad-daver; d'autres croyent que saint Matthieu est mort en Perse: c'est le sentiment de saint Ambroise. Métaphraste dit qu'il a prêché en Syrie; Isidore de *Séville* donne à saint Matthieu la Judée & la Macédoine en partage; saint Clément d'Alexandrie écrit que cet Apôtre pratiqua une abstinence continuelle pendant sa vie, en ne vivant que de racines, de laitues, & d'autres légumes, sans jamais manger de viande; mais tout cela est fort incertain, & l'on ne peut faire aucun fonds sur les diverses translations de saint Matthieu en différens endroits. Il faut s'en tenir uniquement à ce que les plus anciens Auteurs Chrétiens nous ont rapporté comme une chose certaine, qui est, que saint Matthieu ayant prêché pendant quelques années l'Evangile en Judée, il composa son Evangile en Hebreu, c'est à dire, en Syriaque, avant que de sortir de ce païs, on ne sait pas en quelle année; mais on convient que c'est le premier des quatre Evangélistes. Tous les anciens Auteurs Ecclésiastiques assurent que saint Matthieu l'a écrit en Hébreu, ou plutôt en la Langue commune alors à Jérusalem, qui étoit la Langue Syriaque. Quelques-uns ont rapporté des conjectures pour opposer à ce témoignage; mais elles ne paroissent pas assez fortes pour l'emporter. Cet Original Hébreu est perdu il y a longtems. Les Nazaréens & les Ebionites le corrompirent. Eusébe rapporte, que Pantænus étant allé dans les Indes, y trouva l'Evangile de saint Matthieu, écrit en caractéres Hebreux, que saint Barthélemi avoit laissé aux Indiens; & saint Jérôme ajoûte que Pantænus apporta cet exemplaire dans la ville d'Alexandrie. Théodore le Lecteur assûre, que sous l'Empire de Zénon l'on avoit trouvé dans l'Isle de Cypre, les Reliques de saint Barnabé, avec un Evangile de saint Matthieu sur la poitrine, écrit de la main même de saint Barnabé, & l'Empereur Zénon le mit dans la Chapelle de son Palais: cet Evangile étoit écrit en Grec. Il y a de l'apparence que l'Original de l'Evangile de saint Matthieu fut conservé par les Chrétiens de la nation Juive, qui étoient à Jerusalem, & qui l'emportérent avec eux à Pella, où ils se retirérent avant que Jérusalem fût affligée. La plupart de ces Juifs convertis ayant retenu une partie du Judaïsme, formérent une Secte appellée la Secte des Nazaréens, qui degénéra ensuite en celle des Ebionites. Ces Nazaréens garderent l'Original de l'Evangile de saint Matthieu; mais ils y ajoûtérent plusieurs Histoires, qu'ils avoient apprises par tradition, & qu'ils croyoient véritables. Les anciens Auteurs qui avoient des exemplaires de cet Evangile des Nazaréens, nous ont conservé quelques-unes de ces additions. Présentement on n'a pas même cet Evangile Hébreu; car les deux textes Hébreux de l'Evangile de saint Matthieu, donnez, l'un par Munster; l'autre par Tilius, sont plus récens; & la Version Syriaque, publiée par Widmanstad, est traduite sur le Grec. Quant au texte Grec, que nous avons présentement, qui nous tient lieu d'Original, c'est une Version très ancienne, & du tems même des Apôtres, comme saint Jérôme & saint Augustin le remarquent. On ne sait point qui en est Auteur; quelques-uns l'ont attribué à saint Jacques, Evêque de Jérusalem, d'autres à saint Jean, & d'autres à saint Luc; mais tout cela est dit sans fondement. * Saint Irénée, *l.* 3. *c.* 1. Saint Jérôme, *c.* 3. *can. præf. in Evang. Matth. &c.* Eusébe, *l.* 3. *c.* 18. 24. *&c.* S. Epiphane, *Hær.* 29. Saint Athanase, *in Synopsi.* Origéne, *in Genes. l.* 3. Saint Augustin. Clément-Alexandrin, *&c.* Baronius, *in Annal. & Martyr. ad* 21. *Sept.* Bellarmin. *Les Interprétes*, &c. *Voyez le premier Livre de l'Histoire Critique du Nouveau Testament*, par R. Simon; & M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur la Bible.*

MATTHIEU I, de ce nom, Duc de Lorraine, fils de SIMON I, & d'*Adelaïde* sœur de l'Empereur *Lothaire* II, succéda à son pére en l'an 1141. Il fonda l'Abbaye de Charlieu, pour les Religieux de Cîteaux, avec sa femme *Berthe* de Souabe, sœur de l'Empereur *Frédéric* I, surnommé *Barberousse*, de laquelle il eut quatre fils rapportez sous le nom de LORRAINE. Matthieu mourut le 15 Mai de l'an 1176. * Sainte-Marthe, & Vigner, *Origine de la Maison de Lorraine.* Champier, *Chron. Austr. & Geneal. Duc.* Edmond du Boulay, *Généalogie des Princes de Lorraine*, *&c.*

MATTHIEU II, Duc de Lorraine, étoit second fils de FREDERIC I, Duc de Lorraine, qui avoit succédé en l'an 1207 au Duché, par la mort de son oncle *Simon* II, fils de *Matthieu* I. Matthieu II continua la postérité, après la mort de *Thibaut* I, son aîné qui se trouva à la bataille de Bouvines, & qui mourut en 1214, sans laisser d'enfans. *Voyez* sa postérité à l'Article de LORRAINE. * Sainte-Marthe, *Geneal.* Roziéres, *Stemm. Duc. Lothar. &c.*

MATTHIEU I de ce nom, dit *le Grand*, de la famille des Visconti, Seigneur de Milan, fut créé Vicaire-Général de Lombardie; par l'Empereur Adolphe en l'an 1294, se rendit maître de cet Etat & de plusieurs autres, & eut de grands démêlez avec les Empereurs & les Papes. Jean XXII l'accusa en 1318 d'hérésie, de ne croire point la résurrection des corps, d'être ennemi de l'Eglise, &c. Il mourut l'an 1322. Corio, Villani, Bzovius, Rainaldi, Sponde, &c. qui parlent de lui, font aussi mention de MATTHIEU II, qui se rendit méprisable par ses crimes. Il avoit deux fréres cadets, qui ne pouvant souffrir sa conduite, le tuérent l'an 1355. * Villani, *l.* 5. *c.* 18. Corio, *p.* 3. *Cherchez* VISCONTI.

MATTHIEU de GAND, ancien Poëte François, vivoit l'an 1260, & écrivit diverses piéces de Poësie. Fauchet, *des Poëtes Franç.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

MATTHIEU de VENDOME, ainsi surnommé du nom de sa patrie, fut Régent du Royaume, sous le Roi saint Louïs, & principal Ministre sous Philippe *le Hardi*. Les anciens Registres de la Cour du Parlement de Paris, & les Actes de son Abbaye, font souvent mention de cet Abbé, qui a toujours passé pour cadet de la Maison des Comtes de Vendôme. Le Roi saint Louïs, ayant résolu en 1270, son second voyage d'Outre mer, nomma cet Abbé Régent du Royaume, & Exécuteur de son testament. Le Roi Philippe *le Hardi*, dont il étoit principal Ministre, lui fit encore les mêmes honneurs. Philippe *le Bel* l'estima aussi beaucoup. Nous apprenons de l'Inscription de son tombeau, qu'il refusa l'Archevêché de Tours; & on voit dans les Antiquitez de Saint-Denys, qu'il avoit aussi refusé l'Evêché d'Evreux. Les Papes Clément IV, Nicolas III & Martin II, honorérent extrêmement sa prudence, sa piété & sa doctrine. On lui attribue un Poëme en vers élégiaques, contenant l'Histoire de Tobie, adressé à Barthélemi Archevêque de Tours, qui est plein de sentences, & assez bien pour son tems, & qui a été imprimé à Lyon l'an 1505. Jean Hérold, Allemand, publia cet Ouvrage à Bâle l'an 1563, & l'appelle un Livre d'or. Jean Héringe l'avoit déja donné au public l'an 1542. On voit encore aujourd'hui le tombeau de Matthieu de Vendôme, dans l'Eglise de Saint-Denys, avec cette Epitaphe:

Hic jacet Abbatum speculum speciale probatum,
Cui dedit ejus dum magnum virtute Mathæi
Archiepiscopii renuit Turonensis honorem,
Regum Francorum per tempora longa duorum,
Regni gessit onus, celeberrimus iste patronus, &c.

Il gouverna cette Eglise depuis l'an 1249 jusqu'à l'an 1286, dans lequel il mourut le 25 Septembre & non pas l'an 1315, comme l'a cru Vossius. Ce qui se prouve encore par son Epitaphe:

Si sexcentenus, quadragenusque dupletur,
Ac annus senus Domini simul annumeretur,
Septembrisque dies vicesima quinta notetur,
Firmiter inde scies quando sua mors recitetur.

* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. *de Arch. Turon. p.* 773. & *tome* 4. *de Abbat. S. Dyon. p.* 336. Auteuil, *Histoire des Ministres d'Etat.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 64. Jacques Doublet, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denys.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIII siécle.* Le P. Félibien, *Hist. de l'Abbaye de Saint-Denys.*

MATTHIEU d'AQUA-SPARTA, Cardinal. *Voyez* AQUASPARTA (Matthieu d').

MATTHIEU. *Cherchez* AQUA-SPARTA.

MATTHIEU CANTACUZENE, fils de JEAN Empereur d'Orient, fut associé à l'Empire l'an 1355, & couronné par Philothée Patriarche. Après plusieurs guerres, il fut réduit par Jean Paléologue à suivre la fortune de son pére, & à quitter les ornemens Impériaux, pour se retirer dans un Monastére du Mont Athos, où il travailla à des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, que nous avons de l'impression de Rome. On lui attribue aussi d'autres Commentaires sur le Livre de la Sagesse ou de la Sapience de Salomon; *Præcepta salutaria*, &c. Cherchez JEAN V, Empereur.

* MATTHIEU, fameux Cardinal, naquit à Reims de parens distinguez par leur rang, & par leurs richesses. Etant encore jeune, il entra à Laon dans l'etat Ecclésiastique, & devint bientôt après Chanoine de Reims, & Religieux de l'Ordre de Clugny. Pierre dit *le Vénérable*, Abbé de Clugny, charmé de la vie exemplaire & austére de ce Religieux, le fit Prieur de tout l'Ordre, & le Pape Honorius II le créa, en 1125, Cardinal & Evêque d'Albano. Cette dignité ne lui fit rien changer à l'austérité de sa vie, mais elle l'anima d'un zéle infatigable à servir l'Eglise dans les affaires les plus importantes. Il déposa Nicolas, Abbé du Mont-Cassin, & Ponce Abbé de Clugny, à cause de leurs mauvais comportemens. En 1138, il présida au Concile tenu à Troyes, & y demit de leurs charges Henri Evêque de Verdun, & l'Evêque d'Halberstadt. Il eut beaucoup à souffrir de l'Antipape Anaclet II, à cause de son attachement au Pape Innocent II, qui le chargea de parcourir la France, l'Espagne, l'Angleterre & l'Allemagne pour les retenir dans ses intérêts. Il fut ensuite envoyé à Milan avec S. Bernard & avec le Cardinal Guy de Pise, pour travailler à remédier au Schisme qui déchiroit l'Eglise. Les fatigues qu'il se donna, jointes à l'austérité de sa vie, lui causérent une violente maladie, dont il mourut à Pise le 25 Décembre de l'an 1135. Il est honoré comme Saint dans l'Eglise Romaine. On a de lui, *De Perfectione Monachorum; De Vanitate Mundi; De Votis Monasticis; Sermones in Evangelia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* S. Bernard, *in Epist.* Pierre de Clugny, Baronius, *Annal. tome* 12. Saussay, *Martyrol. Gall.*

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, Prêtre, chassé par les Hérétiques de Prague, enseigna quelque tems à Paris, & composa des Ouvrages, intitulés, *de Prædestinatione; De Celebratione Missæ, &c.* Il vivoit l'an 1370.

MATTHIEU DE CRACOVIE, Polonois, Evêque de Wormes, vivoit dans les XIV & XV siecles. Etant sorti de son païs, il alla étudier à Paris, puis à Prague, où il fut honoré de la charge de Recteur de l'Université, puis de celle de Professeur en Théologie. S'étant ensuite attaché à la Cour de Robert III, Electeur Palatin, qui fut élu Empereur, il fut nommé Chancelier de l'Empire par ce Prince, qui lui procura encore l'Evêché de Wormes en 1405, & l'envoya son Ambassadeur à Rome. Il y fut nommé Cardinal par le Pape Grégoire XII, le 19 Septembre 1408; mais il remercia le Souverain-Pontife, dans la crainte que ceux de Wormes ne le voulussent plus pour leur Evêque. Il revint donc dans son Diocése, & y mourut le cinquiéme Mai 1410. * Ciaconius. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

MATTHIEU de WESTMINSTER ou WESTMUNSTER, ainsi nommé dans le XIV siécle, parce qu'il étoit Religieux du Monastére de ce nom en Angleterre, qui est de l'Ordre de saint Benoît, est aussi surnommé *Florilegus*, parce qu'il a composé des Annales depuis le commencement du Monde jusqu'à l'an 1307, ausquelles il a donné le nom de *Flores Historiarum*, imprimées à Londres l'an 1567, & à Francfort l'an 1601. Elles sont divisées en trois livres. Le premier contient ce qui s'est passé de plus considérable, depuis le commencement du Monde jusques à Jésus-Christ; le second, depuis ce tems jusqu'à la venue des Normands en Angleterre; & le troisiéme comprend ce qui s'est passé depuis cette célébre époque d'Angleterre jusqu'au régne d'Edouard II. Au reste, il s'attache fort à suivre Matthieu Paris, si nous en exceptons ce qu'il ajoûte jusqu'en l'an 1377, qui fut celui de la mort d'Edouard III, & le commencement du régne de Richard II, petit-fils du même Edouard. Il y a apparence que Matthieu de Westminster ne vécut pas longtems après cela. Il laissa divers autres Traitez, comme les Chroniques des Monastéres de Westminster, & de Saint-Edmond, &c. * Pitseus, *de Illust. Angliæ Script. p.* 518. Balæus, *de Script. Angliæ.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 2. &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du IV siécle.*

MATTHIEU D'EVREUX, de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit en 1390, florissoit sous le régne de Charles VI, Roi de France. Il est Auteur d'un Commentaire sur le Pentateuque, & de Postilles sur Isaïe, & sur plusieurs autres Livres de la Bible, qui sont manuscrits dans la Bibliothéque des Fréres Prêcheurs d'Evreux, où ils ont été mis par Robert Bégard, Docteur en Théologie, Confesseur de Charles VII. * Antoine de Sienne, & Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ordin. FF. Præd.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XIV siécle.*

MATTHIEU CAMARIOTE a écrit une Lettre touchant la prise de Constantinople par les Turcs. Il a aussi fait des Commentaires sur Synésius; & un Traité de la Lumiére du Thabor, contre les Barlaamites. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XV siécle.*

MATTHIEU HENCY, dans le XIII siécle, de Religieux de Citeaux, fut fait Archevêque de Cassil en Irlande. Il a écrit la Vie de saint Cuthbert, Evêque de Lindisfarne; des Lettres aux Papes Célestin III, & Innocent III, & mourut en 1206, dans le Comté de Tipérari, au Royaume d'Irlande. * Gir. Cambrensis, *Dist.* 3. *c.* 32. *de Mirabilib. Hiberniæ.* Staniburst, *de Reb. Hib. l.* 4. Hanmerus, *Chron. Hib. edit. Dublini*, 1633. Warræus, *de Illust. Hib. Script.*

MATTHIEU, Patriarche de Constantinople, dans le XVI siecle, succéda à Macaire; & ayant été deposé par la faction de ceux qui avoient plus d'argent & plus d'amis que lui à la Porte du Grand-Seigneur, il eut Gabriel, Théophane & Méléce pour successeurs. Ensuite Matthieu fut rétabli, & fut encore déposé par Néophyte; mais son parti ayant été le plus fort, il fut remis sur ce Siége. * Géneorard & Gautier, *in Chron.*

MATTHIEU SHINNER, surnommé *le Long.* *Voyez* l'Article de SHINNER.

MATTHIEU dit DE AFFLICTIS, Jurisconsulte & Conseiller de Naples, a écrit divers Traitez de Droit; comme *Concilia Juridica*, imprimez en l'an 1573, à Francfort. Il mourut en 1510, âgé de 80 ans, à Naples, où on conserve encore son Epitaphe. * Gesner, *in Biblioth.*

MATTHIEU (Pierre) Historiographe de France, né d'une famille obscure, sur les frontiéres de la Franche-Comté, ayant fait du progrès dans les Belles-Lettres, s'attacha particuliérement à l'Histoire. On dit qu'il voulut écrire celle d'Alexandre, Prince de Parme, qu'il alla saluer dans les Païs-Bas; mais il fut obligé de se retirer, & revint en France, où il fit l'Histoire des choses mémorables arrivées, tant en ce Royaume, qu'ailleurs, pendant sept années de paix, sous le regne de Henri *le Grand.* Le Président Jeannin le fit valoir à la Cour, & parla si avantageusement de l'Auteur au Roi, que ce Prince résolut de l'attirer par ses bienfaits. On voit par la premiére édition de ce Livre, que Pierre Matthieu ne prenoit que la qualité d'Avocat au Présidial de Lyon. Il obtint depuis la charge d'Historiographe de France, vacante par la mort de Du Haillan, & entreprit de faire une Histoire complette du Roi Henri *le Grand.* Pour mieux faire connoître la source des guerres civiles de France, il commença par l'Histoire des Rois François I, Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, qu'il ne donna néanmoins, que comme une introduction à celle de Henri IV. Sa maniére d'écrire est assez singuliere; car pour rendre son style fleuri & élégant, il a rempli son discours de métaphores affectées, de citations & d'exemples, tirez des anciens Historiens & des Poëtes. Matthieu exerça la même charge d'Historiographe de France, sous le régne de Louïs XIII, & ayant suivi ce Monarque pendant la guerre contre les Huguenots, il tomba malade devant Montauban. Il se fit porter à Toulouse, où il mourut, sur la fin de l'an 1621, âgé de 75 ans. Son fils JEAN-BAPTISTE *Matthieu*, publia une Histoire du Roi Louïs XIII, jusqu'en la même année 1621. Il y a apparence qu'il l'avoit dressée sur les Mémoires de son pére, & il en promettoit la continuation; mais comme on lui refusa la charge d'Historiographe, il s'attacha à des emplois qui lui convenoient mieux que celui d'écrire l'Histoire. Richelet remarque que le pére de cet Historiographe étoit noble, Porte-manteau de Henri IV, & que P. Matthieu auroit dû avoir une place entre les Enfans célebres de Baillet. Il rapporte plusieurs particularitez qui regardent ce Savant & ses Ouvrages. * Imperialis, *in Mus. Hist.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Dupleix, *Hist.* Gramont, *Hist. l.* 10. Gabriel Naudé, *in Bibliograph. polit.* Sorel, *Biblioth. Franç. &c.*

MATTHIEU (JEAN) Chef des Anabaptistes. *Voyez* JEAN de LEYDEN.

MATTHIEU PARIS. *Voyez* PARIS (Matthieu).

MATTHIEU STUART. *Voyez* STUART (Matthieu).

MATTHIOLE ou MATTHIOLUS DE MATTHIOLIS, Médecin, natif de Pérouse, fut Professeur à Padoue, où il mourut en 1498. Entre autres Ouvrages, il en composa un des Secrets de la Mémoire, *Ars memorativa*, imprimé *in quarto* à Ausbourg en 1498. On publia dans le XVI siecle, sous le nom de Matthiole, un Livre en vers contre le mariage, imprimé à Lyon chez Olivier Arnoulet avec ce titre:

Le Bigame Matthiolus,
Qui nous montre sans varier
Les biens & aussi les vertus
Qui viennent pour soi marier,
Et à tous fait considerer:
Il dit que l'homme n'est pas sage
S'il se tourne remarier,
Quand pris a été au passage.

Ce Traité fit assez de bruit. On y fit une réponse qui avoit pour titre, *Le Rebours de Matthiolus.* Elle commençoit ainsi:

Des femmes sont tous venus,
Autant les gros que les menus:
Pourquoi celui qui en dit blâme
Doit être reputé infame, &c.

* Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 859.

MATTHIOLE (Pierre-André) de Sienne, Médecin celébre, qui vivoit l'an 1554, avoit une grande connoissance des Langues Gréque & Latine: ce qui lui donna une merveilleuse facilité pour la composition des Ouvrages, dont il enrichit le public. Il publia des Commentaires sur les six Livres de Dioscoride. Gaspard Bauhin très savant en Botanique, y ajoûta des Notes très curieuses. Amatus & Guillandin firent tous leurs efforts, mais en vain, pour décrier cet Ouvrage. Matthiole a aussi écrit, *Epitome de Plantis; Consilia Medica; Epistolar. Medicinalium libri quinque; De Simplicium Medicamentorum Facultatibus; Disputatio adversus 20 Problemata M. Guillandini; Compendium de Plantis*

omni-

omnibus; Apologia contra Amatum Lusitanum; De Morbi Gallici curandi Ratione; De Ratione destillandi aquas ex plantis. Tous ceux qui ont lu avec application les Commentaires de Matthiole sur Dioscoride, tombent d'accord qu'ils sont écrits avec beaucoup de politesse, de jugement & d'industrie; & qu'ils sont remplis d'un grand nombre de Remarques, également curieuses & utiles au public. Ferdinand, Archiduc d'Autriche, choisit Matthiole pour son Médecin & le retint deux ans à sa Cour. L'Empereur, l'Electeur de Saxe, le Duc de Baviére, & quelques autres Princes contribuérent aux frais de l'impression de ses Commentaires sur Dioscoride. Auger Busbec, Ambassadeur de l'Empereur à Constantinople, lui envoya de ces lieux éloiguez divers Simples qui avoient été jusqu'alors inconnus en Europe; & à son retour en Allemagne il lui apporta deux anciens exemplaires de Dioscoride qu'il avoit eu d'un Drogoman de l'Empereur des Turcs. Valgrisius disoit que quoique depuis la premiére édition qu'il avoit faite de ce Livre il en eût vendu plus de trente mille exemplaires, on le lui demandoit de toute part avec autant d'empressement que s'il n'eût fait que de le mettre au jour. L'édition de Bâle est la meilleure; Matthiole y a corrigé ses fautes. Il mourut l'an 1577. * Juste Lipse, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Gesner, *in Biblioth. &c. Eloges des Hommes savans de* M. de Thou, *traduits par* Teissier, *tome* 3. *p.* 129. *& suiv. de l'édit. de Hollande* 1715.

* MATTHISIUS (Gérard) de Gueldre, fut Professeur en Philosophie & en Théologie à Cologne, & Chanoine de la Cathédrale. On a de lui, *Epitome Logicæ Aristotelicæ; Epitome libri Aristotelis de Cœlo, quam & Analysi explicavit; Epitome librorum Aristotelis; Oratio Parænetica de extremo Domini Adventu; Conciones de Adventu; Commentarius in Epistolam D. Pauli ad Romanos.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 279.

MATTHUSIUS, Thracien, vivoit sous le régne de Démophoon, quand il arriva une peste dans toute la Chersonése de Thrace. On consulta l'Oracle d'Apollon, pour trouver les moyens de l'appaiser. L'Oracle répondit qu'il falloit tous les ans immoler une fille de qualité. Le Roi fit mettre dans un vase les noms de toutes les filles nobles, pour tirer le nom d'une d'entre elles, qui servît de victime pour les autres; mais il excepta ses filles de ce nombre. Matthusius ne voulut pas non plus que le nom de sa fille fût mis dans l'urne. Le Roi offensé de ce refus, ordonna qu'elle seroit la premiére immolée. Matthusius ne pouvant faire autrement, le souffrit; mais quelque tems après il invita le Roi avec ses deux filles à venir manger chez lui, & ayant fait entrer ces filles dans un cabinet, il les fit tuer, & fit boire à leur pére de leur sang mêlé avec le vin, dans le vase où on avoit mis les noms. Démophoon ayant appris que ses filles avoient été égorgées, fit jetter Matthusius dans la mer avec la tasse dans laquelle il lui avoit donné à boire. * Hygin, *ex Phylarcho.*

MATTIAQUES, peuples de Germanie, l'un de ceux dont la Nation des Istevons étoit composée. C'étoient des Ubiens qui ayant été chassez de leur païs par les Cattes, vinrent s'établir dans une partie de la Wétéravie & de la Hesse, & furent appellez *Mattiaques*, d'un chateau qu'ils firent fortifier, & qu'on appelloit *Mattiacum*. L'habitude qu'ils prirent de faire la guerre, les fit redouter de leurs voisins. Quelquefois Tacite les nomme *Ripariens*, à cause que s'étant étendus jusqu'au Rhin, ils en occupoient la rive droite en descendant ce fleuve. Les Romains les exemtérent de toutes sortes de tributs; privilége qu'ils n'accordérent qu'à eux & aux Bataves. Les Mattiaques firent de leur château *Mattiacum* une ville assez considérable, qui garda le même nom & l'on ne doute point que ce ne soit celle que l'on appelle aujourd'hui *Marpourg*, parce que ce nom a un grand rapport avec l'ancien. Ils étoient encore en possession d'une autre ville appellée *Aquæ Mattiacæ*, qui est *Visbaden*. Les Historiens nomment quelquefois ses Habitans *Bucinobantes*. Ils avoient une troisiéme place que l'on appelloit *Locoritum*. On croit que c'est *Lohr* sur le Mein. Il y en a cependant qui l'interprétent *Forchaim*, dans l'Evêché de Bamberg. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MATTIK, riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, prend sa source d'un Lac qui est dans le Bailliage de Burkhausen, coule du sud au nord, & après un cours de cinq à six lieues, se jette dans l'Ilm au dessous de Braunaw.

* MATTIKHOFEN ou MATTIKHOVEN, bourg avec marché, en Allemagne dans le Cercle de Baviére, sur la riviére de Mattik. Il est dans le Bailliage de Burkhausen, à l'est de Burkhausen dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* MATTITJA, ou, selon d'autres, MATHATHIAS, Chef de la quatorziéme famille des Lévites du tems du Roi David, & de la race de Jéduthun. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 21.

* MATTITJA, ou, selon d'autres, MATHATHIAS, Israëlite fils de Nebo, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quitter sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 43.

MATTIUS (Cn.) Poëte Latin qui vivoit du tems de Jules-César, eut beaucoup de part à son amitié. Varron, Térentianus Maurus, Nonius, Priscien, Aulu-Gelle, &c. en font mention. Lilio Giraldi, Elie Vinet, & Glandorpius, donnent à ce Poëte le nom de *Trimatius*; mais celui de Mattius se trouvé dans les meilleures éditions, comme Vossius l'a remarqué. * Vossius *de Poët. Lat. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 25. Giraldi, *Dial.* 4. *de Poët.* Vinet, *ad* 1. *Epigr. Ausonii.* Glandorpius, *in Onomast. Rom.*

MATTIUS (Jean-Marius) natif de la ville d'Alexandrie en Italie, & mort en 1600, enseigna le Grec & le Latin à Milan. Il a écrit trois Livres d'Opinions, dans lesquels il explique plusieurs passages des Auteurs Grecs & Latins. Il a aussi écrit un Livre sur l'Orthographe. * Ghilini, *Teat. d'Huom. Letterat. vol.* 1. *p.* 110.

* MATTRE'E (Christophle de) du Condros dans le Païs de Liége, outre les Langues savantes, entendoit toutes celles qui se parlent en Europe. On a de lui un bel Ouvrage qui a pour titre, *De Venerabili Eucharistiæ Sacramento*, & qui a paru sous un autre nom que sous celui de l'Auteur. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 138 *&* 139.

MATURA, lieu de l'Indostan, célébre par une Pagode, qui a longtems attiré un fort grand concours de Pélerins. Il est environ à dix-huit lieues de la ville d'Agra, sur le chemin de Dehly. La Pagode est un des plus somptueux édifices de toutes les Indes. Quoiqu'elle soit dans un fond, on la découvre de plus de cinq à six lieues, le bâtiment étant extrêmement élevé. * Tavernier, *Voyage, &c. l.* 3. *ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MATURANTI. *Cherchez* MATARACI.

MATURE', petite ville ou fort de l'Isle de Ceylan. Ce lieu est sur la côte méridionale, à huit ou neuf lieues de Punto-Galé, du côté du levant. Il appartient aux Hollandois, & il est Chef d'une Principauté, qui renferme la plus grande partie du Caneland. * Maty, *Dict. Géogr.*

MATURIN (faint) Prêtre & Confesseur en Gâtinois, né dans ce Canton du Diocése de Sens au IV siécle, se convertit à la Foi de Jésus-Christ. Il n'y a rien de certain sur sa vie ni sur sa mort. Le Martyrologe d'Usuard fait mémoire de lui au premier de Novembre. Sa Fête se fait à présent à Paris au neuviéme du même mois. Mombricius a publié les Actes de sa Vie; mais ils sont fort incertains & corrompus. Ce Saint a donné son nom au bourg de Saint-Mathurin-de-Larchant, à deux lieues de Nemours, vers le midi. * Baillet, *Vies des Saints.* Maty, *Diction. Géogr.*

MATURIN CLEMENT ou COURTOIS, Docteur de Paris l'an 1520, étoit de Bourges, & ayant fait profession chez les Carmes, s'éleva par son mérite à la charge de Provincial. Il fut le premier Professeur de Théologie à Bourges, où il mourut bientôt après, & laissa divers Ouvrages, des Commentaires sur l'Ecriture & grand nombre de Traitez de Théologie, &c. * Possevin, *in Appar. sacro, tome* 2. Gesner, *in Biblioth.* Marc-Antoine Alégre, *in Parad. Carmel. p.* 383. *&c.*

MATURIN CORDIER. *Cherchez* CORDIER.

MATUTA est la *Leucothea* des Latins, & la Déesse que les Grecs appelloient *Ino* fille de Cadmus, qu'ils disoient avoir été femme d'Athamas Roi de Thébes, & Nourrice de Bacchus, qui fut changée en Déesse de la mer, selon la fiction des Poëtes, & qui fut nommée par les Grecs λευκοθέα, qui signifie *Déesse blanche.* Quelques-uns par *Matuta*, entendent l'Aurore qui préside au matin. D'autres disent que *Matuta* signifie *Bonne*, selon le langage des anciens Latins. Les Romains célébroient une fête à l'honneur de cette Divinité, à laquelle ils avoient donné le nom de *Matrales*, dont il est parlé ci-dessus. Le Roi Servius Tullius bâtit à cette Déesse un Temple à Rome, que Camille Consul & Dictateur fit rétablir & dédia quatre ans après la prise de Veïes l'an de Rome 362, & 392 avant Jésus-Christ. * Tite Live, *l.* 5. Festus. Cicéron, *Tuscul. Quæst. l.* 1. *c.* 13 *n.* 28. editionis Gronovianæ 1692. Pitiscus, *Lexicon Antiq. Rom.*

MATZUMAY, contrée de la côte du païs de Jesso. Elle est au septentrion oriental de l'Isle de Niphon. Les Hollandois ont découvert ce païs, mais on n'en connoît pas les particularitez. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAU.

MAUBERGE (Jean) de Bâle, Dominicain, qui florissoit vers l'an 1400, étoit un Prédicateur fort zélé, qui prêcha contre les vices & les erreurs de son tems, & particuliérement contre la Secte des Beguines. Son zéle lui attira l'inimitié des Ecclésiastiques & du peuple, & le fit exiler dans un Monastére du Diocése de Spire, où il mourut l'an 1414. * *Hist. Dominic.*

MAUBERT, bourg du Rhételois en Champagne. Il est à huit lieues de Rhétel du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAUBEUGE, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, en Latin *Malbodium* ou *Malbodium*, est situé sur l'Escaut, entre Mons & Avênes, à quatre lieues de distance de ces deux villes. Elle n'est pas moins considérable par les fortifications dont l'a revêtue le Roi de France, Louïs XIV, que par son Chapitre de Chanoinesses séculiéres. Elles étoient autrefois Religieuses Bénédictines, & elles reconnoissent pour leur fondatrice sainte Aldegonde qui mourut en 683. Ce n'est que vers le XII siécle qu'elles ont renoncé aux vœux solennels pour se séculariser. Elles ont le gouvernement de la ville & de son Territoire & la Jurisdiction, soit au civil ou au criminel. Autrefois elles faisoient battre de petites monnoyes de plomb appellées mites, dont les douze valoient un gros de Flandre. Sainte Aldegonde étoit représentée sur ces petites piéces, qui avoient cours dans tout le Hainaut jusqu'à Bruxelles. Pour être reçue Chanoinesse à Maubeuge, il faut que la noblesse soit si ancienne, qu'on n'en connoisse pas l'origine. * Mabillon, *Ann. Ord. S. Bened.* Boussingaut, *Voyage des Païs-Bas.* Modeste de saint Amable, *Monarchie sainte de France.*

MAUBURNE (Jean) Abbé de Livray, est Auteur du Rosier spirituel, imprimé à Bâle dès l'an 1491. Il cite dans cet Ouvrage le Livre de l'Imitation sous le nom de Thomas à Kempis; & dans un autre Ouvrage manuscrit des Ecrivains Ecclésiastiques de l'Ordre des Chanoines Réguliers, il met de

ce nombre Thomas à Kempis, à caufe des Livres qu'il a compofez, entre lefquels il nomme celui qui commence par ces mots, *Qui fequitur me.* Cet Auteur n'a écrit ceci que vers la fin du XV fiécle. Il reconnoît que dès ce tems-là ce Livre étoit attribué à Gerfon. Il croit néanmoins qu'il étoit de Thomas à Kempis; mais il ne donne point de preuves de fon fentiment, & fon témoignage n'eft pas décifif. On a encore de Mauburne, *Apologeticon Officii Canonici fui Ordinis; de Viris Illuftribus fui Ordinis, five Venatorium Canonicorum Regularium.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclèf. du XV fiécle.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 534.

MAUCLERC (Gautier) né à la fin du XII fiécle en Angleterre, fut fait Evêque de Carlile en 1223, & eut toute la faveur de Henri III qui le fit Grand-Thréforier. Ce même Prince le choifit en 1225, pour aller demander la fille du Comte de Bretagne en mariage, & pour tâcher de faire entrer dans fes intérêts les Seigneurs des païs dont les Rois d'Angleterre avoient été les maîtres en France; mais la Reine Blanche avoit fu les contenter tous fi bien, qu'aucun ne fe trouva en difpofition de remuer, & toutes les négociations de Mauclerc & de fes Collégues furent inutiles. Il conferva la faveur du Roi jufqu'en 1233; mais en cette année un autre Evêque s'étant emparé de fon efprit, l'engagea à changer tout le Miniftére, & à ne fe fervir que de Poitevins. Mauclerc deftitué, fut encore condamné à mettre au Thréfor cent livres d'argent: on lui ôta avec ignominie quelques biens dont le Roi lui avoit fait don, & il reçut tant d'autres affronts, qu'il réfolut de quitter fon païs. Il étoit déja monté fur un navire à Douvres, lorsqu'il y fut atteint par des gens que le Roi envoyoit après lui, & il reçut d'eux quelques mauvais traitemens, pour lefquels ils furent excommuniez par l'Evêque de Londres, qui revenoit alors de France, & qui fut témoin de tout. Matthieu Paris, de qui tout cet Article eft pris, ajoûte que le même Evêque de Londres renouvella cette excommunication à Héreford en préfence du Roi, qui en fut très irrité; mais comme les colères des Princes ne font pas plus durables que celles des autres hommes, Mauclerc étoit rentré en faveur dès l'an 1235, & en 1238 il fut un des Parrains du fils aîné du Roi, qui lui donna depuis plufieurs autres marques de fon eftime & de fon affection, & le choifit enfin en 1245, avec l'Abbé de Weftminfter, pour gouverner le Royaume pendant fon expédition au païs de Galles, qui dura près de quatre mois. Ce fut en ce tems-là même, où Mauclerc étoit dans la plus grande faveur, qu'il vint à confidérer par quelles voyes il y étoit venu; il trouva que celles par lefquelles il avoit été élevé à l'Epifcopat, n'étoient pas Canoniques. Il y renonça le 29 Juin 1246, fans fe réferver aucune penfion deffus, & entra en même tems dans l'Ordre de faint Dominique, où après avoir vécu d'une maniére digne de fa vocation, il mourut au mois de Novembre de l'an 1248. * Matthieu Paris & Nicolas Triveth, *in Chron.*

MAUCROIX (François de) né à Noyon le feptiéme Janvier 1619, fit fes études à Paris, & fe fit recevoir Avocat; mais s'étant dégoûté de cette profeffion, il la quitta pour fe donner tout entier à l'étude des Belles-Lettres. Comme on lui réfigna un Canonicat de l'Eglife Cathédrale de Reims, il alla faire fa réfidence dans cette ville; d'où il ne fortit que pour faire un voyage en Italie, par ordre de M. Fouquet, Surintendant des Finances, qui l'y envoya. Il étoit généralement eftimé & chéri de tous les beaux Efprits du fiécle: il avoit beaucoup de vivacité, d'enjouement, de délicateffe & de naïveté dans la converfation. Il écrivoit très poliment; & ce n'eft pas fans raifon que le Pére Bouhours a dit de lui, que fans être de l'Académie, il avoit tout le mérite d'un excellent Académicien. Il mourut à Reims dans fa 90 année, le neuviéme Avril 1708. Il a fait plufieurs Traductions Françoifes très eftimées, entre autres les *Homélies de faint Jean Chryfoftome au peuple d'Antioche*, imprimées à Paris l'an 1671, feconde édition augmentée l'an 1689; l'*Hiftoire du Schifme d'Angleterre*, écrite en Latin par Sanderus, imprimée à Paris l'an 1675, en Hollande l'an 1683; *les Vies des Cardinaux Polus & Campége*, à Paris l'an 1677, lefquelles font la fuite de l'Hiftoire du Schifme d'Angleterre, l'une traduite du Latin de Bécatelli, & l'autre du Latin de Sigonius; *le Traité de Lactance de la mort des Perfécuteurs de l'Eglife*, à Paris l'an 1680, & à Lyon l'an 1699; *l'Abbrégé Chronologique de l'Hiftoire Univerfelle, faite en Latin par le Pére Pétau*, à Paris l'an 1683, & à Bruxelles l'an 1690; *des Ouvrages de Profe & de Poëfie des Sieurs de Maucroix & de la Fontaine;* en deux tomes à Paris l'an 1685, & en Hollande l'an 1688, le premier tome ne contenant que des vers de M. de la Fontaine, le fecond, qui eft de M. de Maucroix, comprenant les Philippiques de Démofthéne, la quatriéme Harangue de Cicéron contre Verrès, & trois Dialogues de Platon; les *Homélies d'Aftérius Evêque d'Amafée*, à Paris l'an 1695; fes *Poëfies diverfes*, qui n'ont point été imprimées toutes enfemble, mais dont il fe trouve quelques-unes dans le Traité de Richelet fur la Verfification Françoife, & dans plufieurs autres Recueils d'Auteurs différens; des *Oeuvres Pofthumes*, qui font des Traductions diverfes, pour former le goût de l'éloquence, fur les modéles de l'antiquité, comme, des Catilinaires de Cicéron, & de fon Oraifon pour Marcellus, des Philippiques de Démofthéne, qui ont paru l'an 1710 & 1712 à Paris, &c. Ce dernier Ouvrage, c'eft à dire, *les Oeuvres Pofthumes*, n'eft pas de M. de Maucroix, mais de M. l'Abbé d'Olivet. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 3. de l'édit. d'Amfterdam 1725. *p.* 535. *n.* 967. *Mémoires du tems.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 32. *p.* 170 *& fuiv.*

MAUDE. *Cherchez* AMMONIUS LEVINUS.

* MAUDEN (David de) d'Anvers naquit en 1575. Après avoir fait fes études, fut Curé de l'Eglife de la Chapelle à Bruxelles, & Doyen de l'Eglife Collégiale de S. Pierre à Breda. On a de lui *Difcurfus Morales in Præcepta Decalogi; Antidotum adverfus calumniofos libellos Joannis Lillers, feu Difcurfus tres de Montibus pietatis; Speculum aureum Vitæ Moralis; Alithologia, five Veritatis Explicatio qua Præpofitura nuncupata Capellæ ad incudem revocatur.* Il mourut le 13 Avril 1641, âgé de 66 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 174.

MAUDOUD, fils de MASSOÛD, eft le troifiéme Sultan de la Dynaftie des Gaznévides, ou le quatriéme, fi on compte Mohammed *l'Aveugle.* Dès que Maudoud eut appris dans la ville de Balkhe, qu'il défendoit contre les Selgiucides, que fon pére avoit été dépouillé de fes Etats par la revolte de fon Armée, & qu'Ahmed fils de Mohammed *l'Aveugle* fon oncle, l'avoit fait mourir, il fe tranfporta en diligence dans la ville de Gaznah, où il fut reconnu pour Sultan, en qualité de légitime fucceffeur de fon pére. Après cette prife de poffeffion, Maudoud fe mit en campagne, & alla au devant de Mohammed *l'Aveugle* & d'Ahmed fon fils, qui avoient été proclamés Rois par l'Armée revoltée, à la fufcitation de Jofeph fils de Poufteghin. Tous ceux-ci retournoient victorieux des Indes à la ville de Gaznah chargez des dépouilles & des thréfors de Maffoûd, lorfque Maudoud les rencontra, & les obligea à livrer bataille. Maudoud les défit à platte couture, fit prifonniers tous fes ennemis, & ne leur donna aucun quartier. Il pardonna feulement à Abderrahim un des enfans de Mohammed *l'Aveugle*, qui étoit innocent de tout ce qui s'étoit paffé contre Maffoûd. Après qu'il eut remporté une victoire fi fignalée, & qu'il fe fut défait de tous fes ennemis domeftiques, il demeura paifible poffeffeur de fes Etats, qui cependant étoient déja fort maltraitez par les Selgiucides. Pour réparer ces pertes, il fut obligé de mettre derechef une grande Armée fur pié, avec laquelle il marcha contre eux. Mais ayant été défait par Alp-Arslan leur Prince, il eut befoin de lever de nouvelles troupes, avec lefquelles il fe promettoit de les mettre à la raifon. Mais à peine étoit-il en marche, qu'il fut attaqué d'une colique, qui l'emporta en fort peu de jours, l'an 435 de l'Hégire, & de Jéfus-Chrift 1043, après un régne de fept ans. Maudoud ne laiffa en mourant qu'un fils en fort bas âge, nommé *Maffoûd* II du nom, qui lui fuccéda. Mais les Turcs, qui étoient les plus puiffans en cette Cour, refufant d'être commandez par un enfant, mirent fur le thrône des Gaznevides fon oncle Ali, fils de Maffoûd premier, dont le régne fut auffi fort court; car il fut dépoffédé & chaffé par Abderrafchid fils du Sultan Mahmoud, premier Sultan de cette Dynaftie, qui s'étoit échappé de la prifon, où il avoit paffé une grande partie de fa vie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAUDRE, petite riviére de l'Ifle de France. Elle naît près de Montfort-l'Amaury, & fe décharge dans la Seine entre Meulan & Mante. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAUDUIT (Michel) né à Vire en Normandie, entra dans la Congrégation de l'Oratoire en 1646, & après y avoir pris les principes d'une folide piété, fut ordonné Prêtre en 1654. On a de lui des Analyfes écrites en François fur les quatre Evangiles, fur les Epîtres de faint Paul, & fur les autres Epîtres Canoniques, qui paffent pour très bien faites, & où l'on remarque beaucoup de bon fens, de piété & d'érudition. Cet Ecrivain, dont les Ouvrages feront goûtez par la poftérité, mourut au mois de Janvier 1709, étant âgé de 79 ans ou environ. * *Mémoires du tems.*

MAVE, en Latin *Mavicæ*, étoit une petite ville des Vaccéens en Efpagne. Ce n'eft maintenant qu'un petit village de la Caftille-Vieille, près de la riviére de Pifuerga. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAUG ou TUNAS, l'une des Ifles Marianes ou des Larrons, n'eft compofée que de trois rochers, qui ont chacun environ trois lieues de circuit. Les Efpagnols l'appellent *l'Ifle de S. Laurent.* Elle eft fous le vintiéme dégré, 35 minutes de latitude feptentrionale, à cinq lieues de l'Ifle de Songfon ou de l'Affomption, & à une pareille diftance de celle d'Urac, la derniére & la plus feptentrionale de toutes ces Ifles. * Charles le Gobien, *Hiftoire des Ifles Marianes.*

* MAUGANT GENETHLIAC, célébre Médecin Anglois & Mathématicien du Roi Vortigerne, vivoit environ l'an 470. On dit qu'il écrivit un Livre de la Magie Naturelle, & des Expofitions ou Eclairciffemens fur Apulée. * Pitfeus, *de Scrips. Anglis.*

* MAUGIRON (François de) fils de Laurent de Maugiron, qui étoit Lieutenant de Roi dans le Dauphiné, fut un des Favoris ou des Mignons de Henri III, Roi de France. En 1577, ayant fervi de fecond à Quélus contre Entragues, il fut tué fur la place. * Mézeray, *Abbrégé Chronol. de l'Hift. de France, tome* 5. *p.* 231. édit. d'Amfterdam 1688.

* MAUGRAS (Jean-François) Parifien, entra dans la Congrégation de la Doctrine Chrétienne le quatriéme Juillet 1701. Il enfeigna d'abord les Humanitez, mais il s'appliqua enfuite à la Théologie & devint un excellent Prédicateur. Il a prêché pendant plufieurs Avents & Carêmes, dans les plus grandes chaires de Paris, mais fon attrait particulier fut toujours pour les inftructions familiéres. Il mourut d'un crachement de fang dont il fut tourmenté pendant les quatre derniéres années de fa vie, & qui la termina le 26 Août 1726. On a de lui *Inftructions Chrétiennes pour faire un faint ufage des afflictions; Inftruction Chrétienne fur les dangers du luxe; quatre Lettres en forme de Confultation fur l'Aumône; Les Vies des deux Tobies, de Sainte Monique & de Sainte Geneviéve; Trois piéces faites à l'occafion de la Proceffion de Sainte Geneviéve* en 1725. L'Auteur s'eft auffi fait connoitre par quelques piéces de Poëfie, dont la plus connue eft une *Ode fur l'endurciffement des hommes.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAUGUIN (Gilbert) Président de la Cour des Monnoyes de Paris, fut élevé par son oncle, un des plus célébres Avocats de son tems, & fréquenta le Barreau jusqu'à l'an 1637, dans lequel il fut pourvu de la charge de Président en la Cour des Monnoyes. Il s'appliqua alors à la lecture des saints Péres & des Auteurs Ecclésiastiques, & par ce moyen il acquit une connoissance singuliére de l'Antiquité Ecclésiastique. Il entra en dispute avec le Pére Sirmond, touchant l'hérésie Prédestinatienne, composée par ce Jésuite: il lui proposa ses objections, & le pria d'y répondre. Le Pére Sirmond travailla à mettre ses réponses par écrit, & les fit imprimer sous le titre de *Prædestinatus.* Mauguin lui répliqua par une Dissertation qu'il a insérée dans le second tome *in quarto* du Livre qu'il publia en 1650, sous le titre de *Vindiciæ Prædestinationis & Gratiæ.* Le premier volume contient un recueil de plusieurs piéces, qui regardent l'Histoire de la contestation de la Prédestination & de la Grace, agitée avec tant de chaleur dans le IX siécle. La plupart de ces piéces n'avoient point encore été imprimées. Le second volume contient, outre la Dissertation dont nous avons parlé, une Dissertation sur l'Histoire de Gotescalque, & un recueil de piéces anciennes sur la Prédestination, la volonté de Dieu & la mort de Jésus-Christ. Après la mort du Pére Sirmond, le Pére Cellot entreprit de refuter l'Ouvrage de M. Mauguin. Ce Président composa pour lui répondre un Ecrit qui n'a point été imprimé. Il mourut en Juillet 1674, dans un âge fort avancé, & fut inhumé à saint André des Arcs, sans laisser de postérité de *Susanne* de Dreux, morte en Mars 1643, ni de *Héléne* de Gaumont, morte le 31 Mars 1684, ses deux femmes. Plusieurs Auteurs prétendent que ce Président n'est que le Pére adoptif des deux volumes *in quarto* qui parurent sous son nom, & qui contiennent le recueil des Auteurs du IX siécle, qui ont écrit sur la *Grace*, avec des Dissertations. Dom le Cerf donne ce Recueil à Dom Robert Quatremaire, & M. L'Abbé le revendique au Président Mauguin, excepté l'*Historia & Chronologica Synopsis Controversiæ Gotheschalcanæ*, au devant du second volume, qu'il donne à l'Abbé de Boureis, dans ses Notes sur l'Histoire de l'Académie Françoise de M. Pellisson. Il laissa tous les Manuscrits & les Livres imprimez de sa Bibliothéque qui regardoient la Théologie, aux Augustins du Fauxbourg S. Germain à Paris, & légua à l'Hopital général une somme de 60000 livres qu'il lui avoit prêtée, avec plus de 100000, qu'il laissa à prende sur ses autres biens.

MAUKISCH (Jean) de Freiberg dans la Misnie, Théologien de Dantzic, naquit en 1617, & mourut en 1669. Il a composé *Anti-Spanhemius, sive Exercitationes de Gratia Universali. Anti-Zwickerus, de notitia Dei naturali &c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MAULBERGER (Jean) fils d'un Savetier de Bâle, fit pendant quelque tems le métier de son pére & parvint à un âge assez mûr sans savoir ni lire ni écrire. Mais enfin, de son propre mouvement il commença à fréquenter le Collége & ensuite l'Académie. Il entra depuis dans l'Ordre des Dominicains, & procura par ses vives remontrances l'abolition des Beguines. Il soutint, avec un zéle & une constance extraordinaire, que l'Eglise avoit besoin d'une réforme, & pronostiqua celle qui arriva à Bâle & dans quelques autres villes de la Suisse, peu de tems après sa mort. On avoit perdu une femme mariée qu'on retrouva chez les Cordeliers: cela donna à Maulberger occasion de déclamer fortement contre la dissolution des Moines, & à presser vivement l'abolition de semblables excès; mais au lieu de réussir il ne fit que s'attirer la haine implacable du Clergé séculier & régulier qui l'accusa de Schisme, & d'adhérer à l'Antipape Grégoire, sur quoi il lui fut défendu, en 1411, de prêcher, & on lui ordonna de quitter la ville. Il obéït & mourut dans le Couvent de Maulbrun, du Diocése de Spire, en 1414. * Urstisius, *Chron. Basil.* Grossius, *Chron. Basil. Dict. Allemand de Bâle.*

MAULBRUN ou MOLBRUN, bourg du Duché de Wurtemberg en Souabe. Il est sur un petit Lac, d'où sort la riviére de Satza, aux confins du Palatinat du Rhin. Ce lieu étoit autrefois une riche Abbaye, dont les revenus sont employez à l'entretien des Ecoles & à d'autres œuvres pies. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAULEON (Seigneurs de). *Voyez* VINCENS.

MAULEON, en Latin, *Malleo, Malus Leo*, bourg de France situé dans le Poitou, près de la Seure Nantoise, à onze lieuës d'Angers vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

MAULEON DE SOULE, que les Latins nomment *Malleo* ou *Maulcosolum*, ville de France dans le païs des Basques, Capitale du Vicomté de Soule, a été le lieu de la naissance de Henri Sponde, Evêque de Pamiers.

MAULEON (Auger de) Sieur de Granier, Ecclésiastique, natif de Bresse, a été connu dans le XVII siécle, pour avoir donné au public plusieurs Manuscrits très curieux. Ce fut lui qui fit imprimer à Paris l'an 1628, les Mémoires de la Reine Marguerite; & dans un autre tems ceux de M. de Villeroi. Nous lui devons encore les Lettres du Cardinal d'Ossat, celles de M. de Foix Archevêque de Toulouse, & le Traité du Pére Mariana touchant la réformation du Gouvernement des Jésuites, traduits en François. Il avoit été reçu à l'Académie Françoise l'an 1635; mais il fut retranché de ce Corps l'année suivante. * Pellisson, *Histoire de l'Académie.* Colomiez, *Biblioth.*

MAULI, MAULO, anciennement *Herminius Fluvius*, riviére de la vallée de Noto en Sicile. Elle prend sa source dans les montagnes de S. Marcellino, près du bourg de Cerrétana, & se décharge dans la Mer Méditerranée à Mazzarelli. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAUMENET (Louïs) Chapelain de Madame, Chanoine & Abbé, naquit à Beaune le 22 Septembre 1655; & mourut à Paris, le neuviéme Août 1716, âgé de près de 61 ans. Il aima la Poësie, la cultiva & y réussit. Il remporta plusieurs Prix, & en 1689 l'Académie Françoise lui ajugea le sien. Il eut presque dans le même tems celui de l'Académie d'Arles que mérita son Poëme *sur la jonction des deux Mers.* Il remporta aussi deux prix à l'Académie d'Angers, dont il devint Membre, & quatre dans celle de Toulouse. Son Poëme intitulé *les Plaintes de l'Europe*, & couronné en 1709 à Toulouse, est une de ses meilleures piéces. Celle qui eut le prix en 1715, est un Poëme au Roi *sur la Paix* de 1714. L'Ode qu'il fit sur la prise de Lérida, & qu'il traduisit lui-même en vers Latins, lui fit honneur. On connoit encore de lui les piéces suivantes, *Description de la Maison de Brunon*, en vers, en 1688; *Ode à M. l'Abbé Bignon*, en 1713; Ode Latine à M. Languet, alors Evêque de Soissons; *Ode sur la simplicité Chrétienne.* Il a laissé un plus grand nombre de piéces manuscrites, & il se disposoit à en donner un Recueil, lorsqu'il mourut. Il ne limoit pas assez sa Poësie. Richelet maltraite fort cet Abbé qui avoit pris parti en vers & en prose contre lui. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAUMONT, c'est un petit lieu du Limosin, Province de France. Il est situé à trois lieues de Tulle vers l'orient, & est connu pour avoir été la patrie des Papes Clement IV, & Grégoire XI. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAUMUSSON (le Pertuis de) c'est un petit détroit de la Mer de Gascogne. Il est entre l'Isle d'Oléron & le Cap de Maumusson en Saintonge. On croit que c'est le *Santonum Promontorium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAUN, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Nottingham, prend sa source près de la ville de Maunsfeld, coule du sud-ouest au nord-est, & après trois ou quatre lieues de tours, tombe dans l'Idle.

MAUNOIR (Julien) Jésuite Missionnaire en Bretagne, naquit le premier Octobre 1606, au bourg de Saint-George, dit de Baintambaut au Diocése de Rennes. Il fit ses études d'Humanitez dans cette ville chez les Jésuites, & fut reçu dans leur Compagnie par le Pére Coton, dans le tems qu'il visitoit ce Collége en qualité de Provincial. Après sa profession, il fit son cours de Philosophie à la Fléche, d'où il fut renvoyé à Quimper pour y faire ses basses Classes. Ensuite il enseigna la troisiéme à Tours, où les Jésuites commençoient alors à s'établir, & conçut dès ce tems-là le dessein d'entreprendre des Missions en Basse Bretagne, où le peuple avoit un extrême besoin d'instructoin, & apprit pour cet effet le Bas-Breton. Quand il eut étudié en Théologie, il obtint permission du Pére Mutio Vitelleschi, Général de sa Compagnie, de s'engager à cet emploi, auquel il s'étoit consacré par un vœu; & nonobstant les obstacles qui se présentérent, & l'avis des Péres du Collége de Quimper, qui ne jugeoient pas à propos d'entreprendre des Missions qui n'étoient pas fondées, & dont leur maison n'étoit pas en état de faire les frais, il suivit sa vocation, & consulta M. de Noblets, fameux Missionnaire de cette Province, qui lui donna de bons avis, lui conseilla de composer des Cantiques spirituels en vers Bas-Bretons sur les maximes de l'Evangile, & de les faire chanter par le peuple. Suivant cet avis le Pére Maunoir employa une partie des nuits à composer à genoux des Cantiques spirituels, qu'il fit depuis chanter au peuple. Quand il eut été déclaré Supérieur des Missions de la Basse Bretagne, contre le sentiment de M. Cupif Evêque de Léon, qui étoit persuadé qu'il falloit exclurre les Religieux, & sur-tout les Jésuites, des fonctions Apostoliques, il donna ses premiers soins à l'Isle d'Ouessant, dont les Habitans étoient plongez dans une profonde ignorance. Mais ils avoient une grande faim de la parole de Dieu, & on dit qu'ils la reçurent avec autant de fruit que d'avidité. De là le Pére Maunoir passa à l'Isle de Sizun, qui est à fleur d'eau & à tout moment en danger d'être submergée. On n'y cueille que de l'orge, & en si petite quantité, qu'à peine suffit-elle pour nourrir les Habitans trois mois de l'année. Ils ne vivent le reste du tems que de racines broyées & de poisson. La raison qu'ils ont de préférer cette demeure, est qu'ils s'y portent bien, & qu'à peine peuvent-ils y mourir. On les appelloit *les Démons de la mer*, parce qu'ils n'avoient point d'autre occupation que d'y faire périr les vaisseaux pour profiter de leurs débris. Ils n'avoient ni Prêtres, ni sacrifice, ni sacrement. Un ancien Disciple de M. de Noblets nommé le Su, qu'ils avoient fait leur Capitaine, leur tenoit lieu de Pasteur. Il avoit appris le plain chant, & les jours de Dimanches & de Fêtes il assembloit les Insulaires, & les faisoit chanter à deux chœurs. Le Pére Maunoir lui donna ses Cantiques spirituels, afin qu'il les enseignât aux autres. Lorsque sa Mission fut achevée, il eut beaucoup de peine de voir qu'il alloit laisser ces pauvres gens sans Pasteur, & il crut que le Capitaine, qui étoit veuf, pouvoit bien le devenir. Il pensa qu'il seroit aisé de lui apprendre assez de Latin pour entendre le Bréviaire, le Missel & les Casuistes. Il lui conseilla donc de se retirer à l'Abbaye de Landevenec d'où dépend l'Isle de Sizun, & de s'y faire instruire par les Religieux. Le Capitaine le Su ne demeura que deux mois dans cette Abbaye; & croyant en savoir assez pour être ordonné Prêtre, il se présenta aux Grands-Vicaires de Quimper, & leur demanda un démissoire. Ils lui firent lire l'Evangile dans le Missel, & expliquer ce qu'il avoit lu, & l'interrogérent sur quelques cas de conscience. Il les satisfit, de sorte qu'ils lui accordérent le démissoire, sur lequel il fut ordonné à Léon. Le Pére Maunoir continua de la sorte ses Missions dans diverses Paroisses de la Basse-Bretagne. Il en faisoit environ six par an, & il employa quarante-deux ans à ce pénible exercice. Il visi-

visita aussi des Diocéses avec des Evêques, conduisit quantité de personnes dans des retraites, pendant lesquelles il entendoit des confessions générales, & enseignoit des pratiques de pieté. Il prêcha son dernier Carême à Crozon, & demeura malade chez le Curé de Plemin, où il mourut le 28 Janvier 1683. * *Le Parfait Missionnaire, ou la Vie du R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jesus, Missionnaire en Bretagne, par le Pere Boschet, in douze* 1697. *Journal des Savans, tome* 25. *p.* 729. édit. de Hollande.

* MAUNSFELD, ville d'Angleterre avec marché dans le canton de Brexlow, qui fait partie du Comté de Nottingham. Elle est située dans la forêt de Shirewood, vers la source de la riviére de Maun, à peu près au nord de Nottingham, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. C'est une bonne ville, grande, bien bâtie, peuplée, & où il se fait un bon négoce de grain moulu pour faire de la biére. Elle est à 109 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* MAUPERTUY (Jean-Batiste Drouet de) d'une famille noble, originaire du Berry, naquit à Paris le 17 de Juillet 1650. Il fit ses études & son Cours de Philosophie au Collége de Clermont, & étudia ensuite en Droit; mais il fut bientôt degoûté de cette science, & se donna tout entier à la lecture des Poëtes, des Livres de Belles-Lettres, & même à celle des Romans. Il demeura dans ce goût jusques à l'âge d'environ 40 ans. Alors il renonça subitement au monde & à toute vue de fortune dans le siécle, & prit le parti de la retraite. En 1692, il prit l'habit Ecclésiastique, & se retira ensuite dans un Séminaire, où il demeura cinq ans, après lesquels il se consacra à une plus grande retraite dans l'Abbaye de Sept-Fonds, où il passa cinq autres années. C'est dans ce lieu qu'il traduisit le premier Livre des Institutions divines de Lactance, qui traite de la fausse Religion, imprimé à Avignon en 1709; le Traité de Salvien de la Providence, à Paris en 1701; Timothée, autre Ouvrage de Salvien, touchant l'Aumône, à Bourges en 1704; les Actes des Martyrs recueillis par Dom Ruinart, avec la Préface du même Auteur contre le Ministre Dodwell; Histoire des Goths par Jornandès, Archevêque de Ravenne, à Paris en 1703. En 1702, il quita Sept-Fonds, & alla se cacher dans une autre solitude du Berri, où il composa deux petits Ouvrages, *les Sentimens d'un Chrétien touché d'un véritable amour de Dieu;* & *l'Histoire de la Réforme de l'Abbaye de Sept-Fonds.* Etant ensuite appellé à Vienne en Dauphiné par l'Archevêque Armand de Montmorin, il y reçut les trois Ordres sacrez, quatorze ans depuis qu'il eut été tonsuré. Dans le même tems il entreprit d'écrire à la sollicitation de M. de Montmorin l'*Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, qu'il donna au public en 1708, *in quarto.* Il demeura douze ans à Vienne, pendant lesquels il publia encore les Ouvrages suivans, *Priéres pour le tems de l'affliction & des calamitez publiques; Eloges Historiques, &c. de quelques Rois & Princes souverains, morts dans le* XVII *siécle, ou regnans dans le* XVIII, à Amsterdam, 1710; *Abbrégé de la Vie de Frére Arsene de Janson*, &c. traduit de l'Italien, *Avantures d'Euphormion; Pratique des Exercices spirituels de S. Ignace, &c.* traduite en François du Latin du Pére Izquierdo, Jesuite; *De la Vénération rendue aux Reliques des Saints, selon l'esprit de l'Eglise, & purgée de toute superstition populaire; Des Confrairies érigées en l'honneur des Saints; Du choix d'une Religion, ou des Marques ausquelles on peut connoître la véritable*, traduit du Latin de Lessius, Jésuite; *Le commerce dangereux entre les deux sexes; La femme foible, où l'on répresente aux femmes les dangers ausquels elles s'exposent par un commerce fréquent & assidu avec les hommes.* Trois ans après la mort de M. de Montmorin, M. de Maupertuy revint à Paris, & quelque tems après il se retira a S. Germain en Laye où il a toujours vécu depuis. En 1730, qui fut l'année de sa mort, il traduisit, âgé de 80 ans, en François les *Elementa Historica* qu'un Jésuite Allemand avoit donnez depuis quelque tems au public. Cette Traduction a été imprimée la même année sous ce titre, *Elémens Historiques, ou Méthode courte & facile pour apprendre l'Histoire aux jeunes gens.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAUQUENCHY (Jean de) Sire de Blainville, Maréchal de France, étoit fort jeune lors de la mort de son pére. Il servit en Normandie en 1356, & l'année suivante au siége que Louïs de Harcourt, Lieutenant du Duc de Normandie, mit devant la ville de Honfleur. Il y étoit encore en 1361, sous l'Amiral de la Heuze; & en 1363, avec Philippe de Navarre aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi Charles I ne fut pas plutôt parvenu à la Couronne, qu'il le commit à la garde du château de Rouen; & après la mort du Maréchal de Boucicaut, le pourvut de cette dignité par Lettres du 20 Juin 1368. Il servit en Normandie toute l'année 1369, & la suivante en Poitou sous le Connétable de France, ce qu'il continua les années suivantes en Normandie. La guerre étant survenue en Flandre, il commanda l'avant-garde de l'Armée à la bataille de Rosebeque en 1382. L'année suivante il servit au siége de Bourbourg; & au mois de Septembre il servoit sous le Connétable de Clisson, alla en 1388 avec le même Connétable & plusieurs autres Seigneurs en Bretagne, au siége de la ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & ne vivoit plus en 1391.

Il descendoit de DURAND de Mauquenchy, Seigneur de Blainville, qui vivoit en 1180, & auquel on donne pour femme, *Marguerite* Dame de Blainville, morte en 1203, & pour fils GUERARD qui suit.

II. GUERARD de Mauquenchy, Seigneur de Blainville, vivant en 1213 & 1234, pouvoit être pére de JEAN qui suit.

III. JEAN de Mauquenchy, I du nom, Seigneur de Blainville, épousa *Marie* de Rayneval, morte le 30 Novembre 1270, dont il eut JEAN qui suit.

IV. JEAN de Mauquenchy, II du nom, Seigneur de Blainville, se trouva en l'Ost, convoqué pour la guerre de Foix en 1271, comme devant le service d'un Chevalier pendant quarante jours. Il eut différent avec Pierre de Preaux, Chevalier, jusqu'à se devoir battre en duel en présence du Roi; mais il fut accommodé en 1276, & mourut en Aragon le 16 Août 1285, ayant eu de *Marguerite* de Ferriéres sa femme, morte le 20 Mai 1287, JEAN qui suit.

V. JEAN de Mauquenchy, III du nom, dit *Mouton*, Seigneur de Blainville, étoit Sénéchal de Toulouse en 1298; & en 1316, il le fut aussi des Bailliages de Rouen, & de Gisors. Il alla ensuite servir sur les frontiéres de Flandre en 1326, & l'année suivante en Gascogne & en Agénois, dont il étoit Sénéchal & Gouverneur en 1328, de même qu'en Saintonge en 1336 & 1338, & vivoit encore en 1344. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* de Hotot, morte le huitiéme Avril 1290: 2°. *Isabelle* de Harcourt-Beaumênil, morte le 16 Avril 1293: 3°. *Jeanne* de Corneuil au Bailliage de Gisors, morte le septiéme Mars 1310. De l'une de ces deux premiéres femmes étoit issue 1. *Eustache* de Mauquenchy, morte jeune en 1297: de la troisiéme vinrent, 2. JEAN III, qui suit; 3. *Gilles*, qui eut la jouissance de la Terre de Blainville sa vie durant; 4. *Héloys*, mariée à *Robert* de la Haye, morte avant Pâques 1342; & 5. *Guérard* de Mauquenchy de Blainville, Seigneur de Maudetour, mort en 1342.

VI. JEAN de Mauquenchy, III du nom, dit *Mouton*, Seigneur de Corneuil, fut commis par le Roi à la garde des frontiéres de la Mer de Normandie en Décembre 1326, & mourut avant son pere. Il épousa avant l'an 1322, *Jeanne* de Chambly, Dame de Cervon, fille unique de *Pierre* de Chambly, dit *Grisimouton*, Seigneur de Cervon, & de *Marguerite* de la Chapelle. Elle étoit remariée en 1339, avec *Guillaume* Braé, Chevalier, qui fut à cause d'elle Seigneur de Cervon, & eut de son premier mariage JEAN qui suit.

VII. JEAN de Mauquenchy, IV du nom, dit *Mouton*, Seigneur de Blainville, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet Article*, épousa *Jeanne* Mallet, seconde fille de *Jean* Mallet, Seigneur de Graville, dont il eut 1. *Moutonnet*, mort en 1369; & 2. *Jeanne* de Mauquenchy, Dame de Blainville, mariée en 1372, à *Colart* d'Estouteville, Seigneur de Torcy, Sénéchal de Toulouse. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

MAUR (Saint) Abbé de Glanfeuil en Anjou, que l'on croit communément Moine du Mont-Cassin, Disciple de saint Benoît, sur la foi d'une Vie de S. Maur, Abbé de Glanfeuil, que l'on suppose avoir été faite par Fauste son compagnon, & qui depuis a été augmentée & corrigée, ou plutôt composée par Eudes, Abbé de Glanfeuil, qui vivoit au IX siécle. Mais comme cette Vie du prétendu Fauste est certainement composée longtems après la mort de saint Maur, qu'elle n'a été connue que sur la fin du IX siécle, & qu'elle est apparemment d'Eudes, qui a fait l'Histoire de la Translation de saint Maur, écrite du même style, on ne peut pas fonder là-dessus une preuve constante de la Mission de saint Maur, Abbé de Glanfeuil, par saint Benoît. Au contraire, ceux qui avant le IX siécle ont parlé de saint Maur, Abbé de Glanfeuil, supposent qu'il est venu s'établir à Glanfeuil du tems de Bertrand, Evêque du Mans, c'est à dire, au commencement du VII siécle, soixante ans après la mort de saint Benoît: ce qui est encore confirmé par sa Vie même attribuée à Fauste, où il est dit que Bertrand étoit alors Evêque du Mans. Il faut donc distinguer deux saints Maur, l'un Disciple de saint Benoît, l'autre Abbé de Glanfeuil, au commencement du VII siécle. Le premier nous est connu par les Dialogues de saint Grégoire. Il fut présenté à saint Benoît par Equice son pére l'an 522, fut son plus fidéle Disciple, & se jetta à l'eau pour en retirer le Frére Placide. Il suivit saint Benoît de Sublac au Mont-Cassin, où il mourut apparemment. Le second a été Abbé de Glanfeuil au commencement du VII siécle. Il étoit Religieux de l'Ordre de saint Colomban, & non de saint Benoît, & a vécu jusqu'en 640. Le Monastére de Glanfeuil fut ruïné vers le milieu du VIII siécle, & rétabli sous le régne de Louïs *le Débonnaire.* Le corps de saint Maur fut levé de terre & mis dans une châsse, l'an 845, du tems de l'Abbé Gauzelin; fut transféré de là, l'an 868, à saint Maur-des-Fossez proche de Paris; & fut depuis transporté dans l'Abbaye de Seissieux près du Rhône, d'où l'on tient qu'il a été rapporté à saint Maur-des-Fossez. On fait la fête de saint Maur le 15 de Janvier. * S. Grégoire, *Dial. l.* 2. *c.* 3. & 4. *Vita sancti Mauri ab Odone, dans* Bollandus. Henschenius: Papebroc. Le Pére Mabillon. *Notes de Papebroc sur saint Maur. Apologie de la Mission de saint Maur, par* Dom Thierri Ruinart. *Notes de* M. l'Abbé Châtelain, *sur le Martyrologe.* Baillet, *Vies de Saints.*

MAUR (Saint) Congrégation de l'Ordre de saint Benoît en France, a eu pour mére la Congrégation de saint Vanne, qui avoit commencé sa reforme en Lorraine l'an 1597. Jean Renaud, Abbé de saint Augustin de Limoges, alla en 1613 querir des Religieux de saint Vanne, à l'aide desquels il jetta les premiers fondemens de la Congrégation de saint Maur, pour y suivre l'esprit primitif de la Régle de saint Benoît. Plusieurs Monastéres entrérent dans le même dessein; & en 1621, le Pape Grégoire XV, à l'instance du Roi Louïs XIII, lui donna son approbation. Depuis, le Pape Urbain VIII, informé du zéle & de l'union des Religieux de cette Congrégation, la confirma l'an 1627, & lui accorda de nouveaux privileges. L'odeur de leur piété, qui se répandit de toutes parts, invita plusieurs Evêques, Abbez & Religieux à soumettre leurs Monastéres à la conduite des Supérieurs de cette Congrégation. Elle a été divisée en six Provinces, dont chacune contient environ vint Maisons Religieuses. Les plus considerables sont,

Saint-

Saint-Denys en France, Saint-Germain-des-Prez, Saint Remi de Reims, Marmoutier, Saint-Pierre de Corbie, Fleuri ou Saint-Benoît sur Loire, Fêcamp, la Trinité de Vendôme, &c. Les Religieux ont outre la Régle de saint Benoît, des Statuts, & des Constitutions particuliéres. Ils sont gouvernez par un Supérieur-Général, par des Assistans & par des Visiteurs; & tiennent leur Chapitre-Général de trois en trois ans à Marmoutier. Au reste, ces Religieux font une profession particuliére des Belles-Lettres, & ont dans chaque Province des Séminaires pour y élever leur Jeunesse. La Congrégation de saint Maur a produit dans le XVII siécle des Religieux célébres par leurs Ouvrages, comme, Dom Hugues Menard, Dom Luc d'Acheri, Dom Jean Mabillon, Dom Michel Germain, Dom Thierri Ruinart, Dom Bernard de Montfaucon, Dom le Nourri, Dom Massuet, & plusieurs autres, célébres par leurs Ecrits & par leur piété.

Il est à remarquer que ces Religieux ne sont entrez que dans les Monastéres qui étoient demeurez sous la grande Régle de saint Benoît sans être unis au corps, & qui faisoient vœu de stabilité; ainsi ils ne sont point introduits dans les Maisons de Clugny. La réforme pourtant s'est établie dans cette célébre Abbaye & dans quelques autres Maisons de sa dépendance; mais ces réformez ne sont point de la Congrégation de saint Maur. Celle-ci est divisée en six Provinces, qui toutes ensemble avoient en 1709, cent quatre-vint huit Maisons. Le Général est électif, ordinairement à vie; mais on en a déchargé quelques-uns, ou pour leur grand âge, ou pour satisfaire à leurs instances.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES GENERAUX de la Congrégation de saint Maur.

1630. Dom Jean Gregoire Tarisse, de Cesane, Diocése de Paris, déchargé en 1648, mort le 14 Septembre de la même année 1648.

1648. Dom Théodore Jean Harel, né à Jumiéges, Diocése de Rouen, déchargé en 1660 mort le 14 Mars 1665.

1660. Dom Bernard Audebert, de Bellac en Limosin, déchargé en 1672, mort le 29 Août 1675.

1672. Dom Vincent Marsolle, de Doué, Diocése d'Angers, mort le cinquiéme Septembre 1681.

1681. Dom Michel Benoît Brachet, d'Orléans, mort le septiéme Janvier 1687.

1687. Dom Euroul Claude Boitard, d'Ingrande en Anjou, déchargé en 1705, mort le 26 Mars 1709.

1705. Dom Simon Bougis, de Sées en Normandie, déchargé en 1711.

1711. Dom Arnoul de Loo, de Rouen, mort le neuviéme Août 1713.

1713. Dom Charles de l'Hostallerie, déchargé en 1720, mort le 18 Mars 1721.

1720. Dom Denys de Sainte-Marthe, 1725.

1725. Dom Pierre Thibault, élu le troisiéme Mai, déposé en 1729.

1729. Dom Jean-Batiste Alaydon, mort dans la 62 année de son âge, le sixiéme de Juin 1733

1733. Dom Hervé Ménard actuellement en place l'an 1736.

* Le Bullaire, *in Constit. Gregor. XV. & Urban. VIII.* M. Du Pin, *XVII siécle.*

MAUR DES FOSSEZ (saint). *Voyez* SAINT MAUR.

MAUR SUR LOIRE (saint). *Voyez* SAINT MAUR.

MAURE', anciennement *Calydnæ Insulæ.* Ce sont deux petites Isles de l'Archipel, situées prés de la côte méridionale de celle de Ténédo. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAUREGAT, septiéme Roi de Léon & d'Oviédo en Espagne, étoit bâtard d'*Alfonse* I, Roi de Léon, & usurpa la Couronne sur *Alfonse* son neveu. Lorsqu'il fut monté sur le thrône l'an 713, il eut peine à s'y maintenir, & fut obligé de faire alliance avec les Maures, ausquels il paya un tribut annuel de cinquante filles nobles, & autant de roturiéres: ce qui lui attira la haine de tout le peuple. Il mourut l'an 788. * L. de Mayerne-Turquet, *Hist. d'Espagne.*

MAURENAHER. *Voyez* MAOUARANNAHAR.

MAURI. *Voyez* MAURY.

MAURICE (Saint) étoit Colonel d'une Légion toute composée de Chrétiens, appellée *Thébéenne*, peut-être parce qu'elle avoit été levée en Thébaïde lorsqu'on avoit commencé à en former le corps. Dioclétien voulant remédier aux troubles excitez dans les Gaules par les Bagaudes voleurs & païsans revoltez, y envoya, la seconde année de son empire, l'an 286 de Jesus Christ, son Collégue Maximien avec des troupes; mais craignant qu'elles ne fussent point assez fortes, il fit venir d'Orient, c'est à dire de Syrie ou de Cilicie, la Légion Thébéenne, à qui il donna ordre de suivre l'Armée Romaine. Maurice joignit bientôt Maximien, qui fatigué de la marche, s'arrêta à Octodure ville des Véragres, aujourd'hui Martigni en Vallais, où il ordonna que l'on fît des sacrifices aux Dieux, pour implorer leur secours. Maurice, qui eut horreur de cette Idolâtrie, se retira du camp, & conduisit ses troupes à huit milles de là. L'Empereur en étant averti, envoya vers lui pour savoir le sujet de sa retraite, & sut que Maurice & tous ses soldats étoient Chrétiens. Alors emporté de colére, il commanda que l'on décimât la Légion, & que l'on fît mourir chaque dixiéme soldat, sur lequel le sort tomberoit. Voyant que les autres n'étoient point épouvantez par ce supplice, il ordonna une seconde décimation, après laquelle il fit massacrer tout ce qui restoit de la Légion. On croit que le martyre de ces généreux Thébains arriva le 22 Septembre de l'an 286, au Lieu qui se nommoit alors *Agaunum*, situé en Chablais au Diocése de Sion. Il y eut d'abord un Monastére de Religieux de l'Ordre de saint Basile, dont S. Séverin étoit Abbé sous le régne de Clovis. Sigismond, Roi de Bourgogne, y fit bâtir peu après un fameux Monastére, qui fut nommé *de saint Maurice*, & y fonda 900 Religieux dans le VI siécle. Les Sarazins ruïnérent cette Maison un peu avant le régne de Charlemagne; ensorte que les Religieux furent obligez de prendre la fuite. Charlemagne les y rétablit; mais leur vie relâchée obligea Louïs *le Débonnaire* de les en chasser, & il y établit des Chanoines Réguliers. Ceux-ci ont porté le camail rouge sur le rochet, & Guillaume, Comte de Ponthieu, leur assigna l'an 1210, treize livres de rente annuelle sur la halle d'Abbeville, pour acheter vint aunes d'écarlate. Les Prieurez qui dépendent de ce Royal Monastére, jouïssent du même droit de porter le camail rouge, comme font ceux de S. Jean l'Evangéliste de Semur en Bourgogne, & comme faisoient autrefois ceux de Saint-Maurice de Senlis, avant que la réforme de sainte Geneviéve y fût introduite. L'Histoire de France nous apprend que le Prince Charles *Martel* voulut se servir de la lance & du casque de ce vaillant Martyr, lorsqu'il donna bataille aux Sarazins. Les Ducs de Savoye portent toûjours son anneau, & se le laissent par succession les uns aux autres, comme la plus belle marque de leur Souveraineté. * Eucher, Evêque de Lyon, *Hist. du Mart. de saint Maurice.* Baillet, *Vies des Saints.* Hermant, *Hist. des Ordres Religieux, tome* I.

MAURICE (Mauricius-Tiberius) Empereur d'Orient, tiroit son ancienne origine de Rome, & étoit natif d'Arabisse, ville de Cappadoce. L'Empereur Tibére l'ayant fait Général de ses Armées, lui donna sa fille *Constantine* en mariage, & le nomma son successeur à l'Empire. Ce fut au retour de la guerre de Perse, où il avoit fait de très belles actions, qu'il fut créé César le cinquiéme Août de l'an 582, par son beau-pére. Evagre loue l'esprit, la prudence & le courage de Maurice, dont saint Grégoire parle comme d'un Prince très zélé pour la défense de la Foi Catholique, & sous lequel les Hérétiques étoient contraints de cacher soigneusement leurs erreurs. Eutychius de Constantinople, & l'Abbé Théodore, avoient prédit l'Empire de la part de Dieu à Maurice, qui succeda à Tibére le 14 Août de la même année 582. Les Perses avoient fait tant d'injures à l'Empire, que Maurice ne les pouvant souffrir, donna une Armée à Philippicus, son beau-frére, pour les aller attaquer. Ce Général entra dans leur païs, & fit un fort grand butin. Après un combat opiniâtre, les Perses furent défaits & mis en fuite; le lendemain on les battit une seconde fois, avec plus de succès que la premiére; on fit deux mille prisonniers, qui furent conduits à Constantinople. Depuis il s'éleva de si grands desordres dans l'Armée Impériale, qu'elle ne fit plus rien de considérable. Comme Maurice avoit besoin de gens de guerre, il ordonna l'an 592, que pas un soldat ne se pourroit faire Moine, qu'après avoir accompli le tems de la milice. Saint Grégoire, qui gouvernoit alors l'Eglise, trouvant cette Loi injuste, en écrivit à l'Empereur, à son Médecin, nommé *Théodore*, que Maurice estimoit, & à divers Métropolitains d'Orient & d'Occident. Dans ce tems, Chosroès II, Roi de Perse, chassé par les siens, se retira à la Cour de l'Empereur, qui lui fit un bon accueil, & lui donna une Armée, avec laquelle il se rétablit sur le thrône. Depuis, Chagan, Roi des Avares, ayant fait des courses dans la Basse Hongrie, pilla la Mœsie; & s'étant avancé dans la Thrace, il menaça la ville de Constantinople d'un siége. La maladie contagieuse qui se mit dans l'Armée de ce Barbare, lui emporta sept fils qu'il avoit, & l'empêcha de pousser plus loin ses progrès. Il avoit fait environ douze mille prisonniers; & il offrit de les délivrer, à condition que l'Empereur donneroit environ un demi-écu pour le rachat de chacun d'eux en particulier. Maurice le refusa, & le Prince Barbare les fit tous passer au fil de l'épée: ce qui fut cause que le peuple de Constantinople se revolta, & conçut un mépris extrême pour l'Empereur, le traitant de cruel, d'avare & de Tyran. Ce Prince témoigna une très grande douleur de cet accident, & fit prier tous les saints Ecclesiastiques & Religieux de son tems d'offrir leurs vœux au Ciel pour lui, afin qu'il obtînt le pardon de cette offense, & qu'il plût à Dieu de l'en punir plutôt en ce monde qu'en l'autre. On ajoûte qu'il fut averti en songe, qu'il seroit massacré avec sa femme & ses enfans. D'autres disent que depuis longtems on lui avoit prédit qu'il seroit déthrôné par un homme qui avoit P & H pour les deux premiéres lettres de son nom; & que s'étant imaginé que ce seroit Philippicus, qui avoit épousé sa sœur l'an 584, il l'avoit éloigné de la Cour. Quoi qu'il en soit, Phocas, qui de simple Centurion, s'étoit avancé aux premiéres dignitez de l'Armée, se fit proclamer Empereur l'an 602, & poursuivit Maurice jusques auprès de Chalcédoine, où il fit mourir quatre de ses fils en sa présence; ensuite de quoi il lui fit couper la tête. On dit que Maurice pendant cette triste exécution, ne se plaignit point, & prononça seulement ces paroles du Prophéte: *Vous êtes juste, Seigneur, & votre jugement est équitable.* Cet Empereur fut tué un Mardi 27 Novembre de l'an 602, la 63 année de son âge, après avoir régné 20 ans, trois mois & quelques jours. * Nicéphore, *l.* 18. & 19. Théophane. Anastase. Baronius, &c.

MAURICE, dit de SOMMERSET, Anglois, Moine de Cîteaux, & ensuite Abbé vers l'an 1193, écrivit un Livre de Poësie; & un autre, *De Schemate Pontificali, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl. p.* 260. Charles de Visch. *Biblioth. Cist.*

MAURICE, Archevêque de Rouen, a laissé cinq Lettres, qui sont rapportées dans le second tome du Spicilége de Dom Luc d'Achery. Les trois derniéres concernent l'Interdit qu'il

qu'il prononça contre son Diocése l'an 1233, parce que le Roi saint Louïs avoit fait saisir les revenus de son Archevêché. Il est remarquable qu'il y interdit les Chapelles & les Eglises que le Roi avoit dans son Diocése, à l'exception de celle où le Roi & la Reine assisteroient en personne. Cet Archevêque mourut l'année suivante. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XIII siécle.*

MAURICE REGAN, Officier de Dermitius, fils de Murchard Roi de Leinster en Irlande, florissoit vers l'an 1171. Il a écrit une Histoire assez exacte de tout ce qui s'est passé de son tems en Irlande. Un de ses amis la traduisit en vers François; & George Carew, Chevalier de la Jarretiére, & Président de la Province de Munster sous la Reine Elisabeth, l'a donnée en Anglois. * Jac. Waræus, *de Clar. Hibern. Script.*

MAURICE Religieux de l'Ordre de S. Dominique, selon Pitseus qui le fait Anglois, & que la plupart font Cordelier & François, né dans le Diocése de Beauvais, est Auteur d'un Livre de Distinctions par alphabet à l'usage des Prédicateurs. On le conserve en plusieurs Bibliothéques, & entre autres dans celles de Sorbonne, de Navarre, & de saint Victor à Paris, & on en a imprimé les quatre premiéres Lettres à Venise, en 1603, sous le titre de *Dictionnaire de la Bible.* Cet Ouvrage a été utile en son tems. Quelques Critiques ont assuré que Maurice florissoit vers l'an 1290, & il ne peut pas avoir vécu plus tard; puisque dans le Livre du Recteur de l'Université de Paris, l'on trouve que ses Distinctions ont été en vente l'an 1303, & les années précédentes: ainsi Wading s'est trompé en le confondant avec Maurice d'Irlande, qui a fait des additions aux marges de Scot, dont on parle ci-dessous, puisque cet Irlandois ne florissoit qu'au commencement du XVI siécle. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

MAURICE GIBELLAN, Jurisconsulte & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Toam en Irlande, fut habile Philosophe & grand Poëte. On a de lui quelques Poëmes & d'autres Ouvrages. Il mourut l'an 1327. * Jac. Waræus, *de Clar. Hibern. Script. l.* 1.

MAURICE DE PORTU ou DE FIHELY, né proche de Baltimore dans le Comté de Corck en Irlande, entra dans l'Ordre des FF. Mineurs, & fut en grande réputation dans le XVI siécle. Son mérite porta le Pape Jules II à le faire Archevêque de Toam en Irlande. Maurice assista l'an 1512, aux deux premiéres sessions du Concile de Latran, & l'année suivante étant retourné en Irlande, il mourut dans la ville de Galloway le 25 de Mai de l'an 1513. On peut voir le dénombrement de ses Ouvrages dans le Livre de Waræus, *de Script. Hibern.* * Franciscus Gonzaga, *de Origin. Franciscan. partie* 1. Antoine Possevin, *in Appar. Sacro.* Binius, *Concilia. Annal. Ulton.*

MAURICE. Electeur de Saxe. *Voyez* l'Article de SAXE de la branche cadette surnommée *Albertine.*

MAURICE, Prince d'Orange, Comte de Nassau & un des plus grands Généraux, naquit à Dillenbourg le septiéme Septembre 1567, lorsque Guillaume son pére, & Anne sa mére, fille de Maurice, Electeur de Saxe, s'y trouvoient en exil auprès de son oncle. Il etudia prémiérement à Heidelberg & ensuite à Leyde. Son pére ayant été assassiné en 1584, les Etats de Hollande appellerent aussi-tôt Maurice à Delft & lui donnérent la charge de Stadhouder de Hollande, de Zélande, de West-Frise & d'Utrecht, & celle d'Amiral. Comme il étoit encore jeune, on lui associa Philippe, Comte de Hohenlohe. Les prémiéres années de son Gouvernement furent fatales pour les Païs-Bas-Unis, les Espagnols leur ayant enlevé sous le Duc Alexandre Farnése, Anvers, Gand, Dendermonde, Bruxelles, Malines, Nimegue & quelques autres places. Ces pertes déterminérent les Etats à prier la Reine Elizabeth de vouloir se charger de leur protection, & en effet elle envoya en 1586, le Comte de Leicester en Hollande, qui fut nommé Gouverneur-Général. Mais comme on fut bientôt las du Gouvernement bizarre du Comte, il fut rappellé en Angleterre & obligé à se démettre de son Gouvernement. On confia ensuite en 1587, le commandement suprême par terre & par mer au Prince Maurice, qui déja dans la même année, avoit été chargé du Gouvernement-Général pendant le tems que le Comte de Leicester avoit employé à faire un tour en Angleterre, & qu'il étoit entré en campagne dans le Brabant. L'année suivante, le Prince rangea à son devoir la Nord-Hollande, où Théodoric Sonnoy étoit trop incliné pour les Anglois; il prit aussi Médenblick & fit avorter les desseins pernicieux du Gouverneur de Flessingue. Il échappa dans le même tems le danger d'être pris & mené en Angleterre par l'Amiral Anglois. Il perdit par la trahison de ses Soldats le Fort de Gertrudenberg; & prit en revanche en 1590, la ville de Breda par le moyen d'un bateau de tourbes dans lequel il avoit caché 70 Soldats. Dans le même tems il fit lever le siége de Heusden, mais il perdit Rhinberg. Il fit bâtir dans cette année le Fort de Knodsenburg sur la rive droite du Wahal vis à vis de Nimégue, fut nommé Gouverneur de la Gueldre, & s'empara de Neer-Hemert, de Crévecœur, de Steenbergen, de Terheyden & de quelques autres places. En 1591, il prit Zutphen, Déventer, Delfzyl, Hulst & Nimégue, & contraignit le Duc de Parme à lever le siége de Knodsenburg. En 1592, il se rendit maître de Steenwick, d'Otmarsen & de Coevorden, & reçut une blessure au visage devant Steenwick. En 1593, il reprit Gertrudenberg; & en 1594, il fit lever le siége de Coevorden. Dans la même année il prit Groningue. Il fut renversé par terre dans les approches de cette place par un coup de mousquet, qui cependant ne le blessa point, n'ayant pu percer la cuirasse. Il s'empara aussi de divers petits Fortins; mais il échoua dans ses desseins sur Bois-le-Duc & sur Mastricht, & fut deux fois en danger de perdre la vie. L'année suivante, il ne fit aucun progrès & fut obligé par les Espagnols de lever le siége de Groll. Ayant ensuite attaqué les Espagnols, il fut repoussé & perdit dans cette action, Philippe, Comte de Nassau & le Comte de Solms. En 1596, il voulut faire lever le siége de Calais, mais cette place s'étoit rendue avant qu'il pût y arriver. Ayant appris cette fatale nouvelle il alla à Douvres, & à son retour il fit une alliance avec Henri IV, Roi de France. Il fut plus heureux en 1597, car il surprit les Espagnols près de Turnhout où ils assembloient leur Armée, & les dispersa. Il prit aussi Rhinberg, Meurs, & les places Espagnoles en Over-Issel. On compte que dans cette année il passa sept fleuves, gagna une bataille, prit neuf villes fortes, cinq châteaux, & réduisit sous l'obéïssance des Etats-Généraux des Provinces-Unies trois Comtez & autant de Seigneuries. En 1598, il se sauva encore d'un danger éminent dans lequel un Marchand l'avoit jetté. Le Marchand fut puni de mort. Il restitua aussi Meurs à la Comtesse Emilie Walpurge, après qu'elle eut obtenu la neutralité de la part des ennemis. Comme les Espagnols s'étoient emparez de diverses places dans le païs de Cleves, le Prince Maurice y alla & reprit Emmeric. En 1599, il défendit la ville de Bommel contre les Espagnols & prit l'année suivante le Fort de Saint André, que les Espagnols avoient bâti depuis un an dans un endroit fort avantageux, croyant s'être assurez par-là un excellent passage sur la Meuse & le Wahal pour pénétrer dans le cœur de la Hollande. Cette entreprise n'auroit pas si bien réussi & n'auroit peut-être jamais été formée, si la révolte de la garnison Espagnole, mécontente des grands arrérages qui lui étoient dûs, n'en eût fourni l'occasion. Aussi le Prince promit-il à cette garnison de lui payer la meilleure partie des gages que l'Espagne lui devoit. Dans cette année plusieurs autres places fortes passérent entre les mains des Provinces-Unies; mais lorsque Maurice voulut assiéger Nieuport, les Espagnols s'avancérent pour faire lever le siége. On en vint à une sanglante bataille, dont la victoire importante demeura au Prince. L'année suivante, il prit possession du Comté de Meurs, que la derniére Comtesse de cette Maison lui avoit laissé par son Testament. Il reprit aussi Rhinberg & fit échouer plusieurs projets des Espagnols. Dans ce même tems ils commencerent le siége d'Ostende, qui dura plus de trois ans. En 1604, il prit Eekelens, le Fort de Sainte Catherine, l'Ecluse &c. & repoussa Spinola, qui vint au secours de cette derniére place. Les conquêtes qu'il fit en 1605, 1606 & 1607 ne furent pas considérables; mais en 1608, il défit les Espagnols près de Santen. En 1609, on fit le Traité de la tréve, à laquelle Maurice ne voulut pas d'abord consentir. Dans la même année il réduisit la ville d'Utrecht qui étoit la plus revêche, à cause des troubles causez à l'occasion de la doctrine des Arminiens. La tréve dont on vient de parler fut en quelque maniere interrompue par la mort de Jean-Guillaume, dernier Duc de Juliers. Car l'Espagne ayant pris le parti de la Maison Palatine de Neubourg, les Hollandois prirent à leur tour celui de l'Electeur de Brandebourg, & le Prince Maurice s'empara du Fort de Juliers par accord, après un siége de cinq semaines, sans pourtant en venir à une rupture ouverte entre l'Espagne & les Hollandois. Il échapa depuis à un autre danger fort considérable, 60 tonneaux de poudre ayant pris feu fort près de lui. En 1611, il aida à conclurre un Traité de commerce entre les Hollandois & l'Empereur Turc Achmet, qui pour cet effet lui envoya une Ambassade. Vers le commencement de 1613, Jaques, Roi d'Angleterre, lui envoya la Jarretiére avec une pension de mille livres sterling. En 1614, il s'assura du Fort de Juliers dans lequel jusques alors il y avoit eu une garnison mi-partie de Brandebourg & du Palatinat, & prit aussi Rees. Philippe-Guillaume, Prince d'Orange & frére ainé de Maurice, mourut en 1618. Il avoit été autrefois enlevé de l'Université de Louvain & élevé dans la Religion Romaine; & comme il mourut sans enfans, il institua pour son héritier le Prince Maurice, qui envoya d'abord des Députez qui prirent en son nom possession de la Principauté d'Orange. Dans ce tems-là l'Arminianisme avoit occasionné de grands troubles, dont le Prince sut bien profiter, tant pour se venger des Magistrats, qui contre sa volonté, avoient si fort pressé la tréve avec l'Espagne, que pour affermir son pouvoir & son autorité; car il s'empara du commandement de ces mêmes troupes que chaque ville entretenoit en particulier pour sa défense. Quelques-uns assurent que tous les mouvemens que les Chefs se sont donnez dans cette affaire n'ont été que purement politiques; que le Prince, qui s'étoit érigé en Chef des Gomaristes, étoit Arminien dans le cœur, & qu'Oldenbarnevelt, qui s'étoit mis à la tête des Arminiens, croyoit la Prédestination, & qu'il ne désaprouvoit que la maniére crue & choquante avec laquelle on proposoit le Décret de Dieu touchant le salut & la perte des hommes. Ce fut au mois de Juillet 1717, que le Prince Maurice se déclara ouvertement contre les Arminiens; il abandonna leur Eglise & se rendit dans celle des Réformez avec le Comte Guillaume-Louïs de Nassau, Stadhouder de Frise. Peu de tems après, Episcopius ayant prêché à la Haye, le Prince Maurice témoigna qu'il seroit bien aise de s'entretenir avec lui. Dans l'entrevue le Prince dit au Théologien: „ Je serois bien aise de m'entretenir avec vous „ touchant ces malheureuses disputes de Religion. Qu'est-ce „ que vous en pensez? Ne pourriez-vous pas nous fournir „ quelque expédient pour remédier à ce mal? On me soupçonne d'avoir des vues mystérieuses, & d'opposer un parti „ à l'autre pour l'opprimer. A Dieu ne plaise! J'ai résolu de „ protéger & de défendre les deux partis; mais j'avoue que „ j'ai plus de penchant pour ceux qui soutiennent l'ancienne „ Religion". Il semble qu'on avoit noirci les Arminiens dans l'esprit

l'esprit du Prince Maurice, & qu'on lui avoit persuadé qu'ils avoient tâché de le priver de son autorité. Car lorsque quelques Ministres Remontrans lui eurent présenté une Requête en 1619, pour le prier de faire cesser la persécution cruelle qu'on leur faisoit à main armée, & de rappeller les Ministres exilez, il répondit en rejettant la Requête, *Je ne souffrirai jamais que les Ministres bannis soient rappellez dans ces Provinces, puis qu'ils ont tâché de m'en chasser.* En 1621, la tréve avec l'Espagne expira & les deux partis reprirent les armes. Maurice perdit l'année suivante le Fort de Juliers; mais il fit lever les siéges de Berg-op-Zoom & de l'Ecluse. En 1623, il échappa heureusement aux embuches de certains assassins, & mourut le 23 Avril 1625, de chagrin, à ce qu'on dit, de ce que l'année auparavant il avoit tâché en vain de faire lever le siége de Breda. Il n'avoit pas été marié; mais il eut deux fils naturels de Madame de Beverweert, Guillaume & Louis. Le prémier, qui, aussi-bien que son frére, porta le titre de Seigneur de *la Leck*, fut Vice-Amiral de Hollande & de West-Frise, & perdit la vie par un coup de canon, au siége de Groll en 1627. Louïs fut Gouverneur de Berg op-Zoom, ensuite de Bois-le-Duc, & mourut en 1665, laissant trois fils & quatre filles. Maurice-Louïs, Seigneur de la Leck, mourut en 1688. Guillaume-Adrien, Seigneur d'Odyck, mourut le 22 Septembre 1705; & Henri, Seigneur d'Ouwerkerke, Général Velt-Maréchal des Hollandois, mourut le 18 Octobre 1708. L'Empereur Léopold créa ces trois fréres Comtes de Nassau. Pour ce qui regarde les talens de l'esprit du Prince Maurice, on assure que non-seulement il dépensa beaucoup pour faire exécuter des inventions de guerre que d'autres avoient trouvées; mais de plus que lui-même inventa plusieurs choses. Ce fut dans son Armée, qu'on se servit pour la prémiére fois des lunettes à longue vue, des galeries dans les siéges, des lignes & des remparts autour des Armées, de l'art d'enfermer les places fortes, de pousser un siége avec plus de vigueur, de défendre mieux & plus longtems une place assiégée, & de plusieurs autres pratiques utiles. Au reste, on sait que ce Prince entendoit parfaitement la maniére des Grecs & des Romains de faire la guerre, & qu'il eut soin de les imiter toutes les fois que cela se pouvoit faire. D'ailleurs il faisoit grand cas de la propreté, n'aimoit pas à être contredit, & étoit trop adonné au sexe. * Reidanus, *Annal. Belg.* Méteren, *Hist. Belg.* Grotius, *Annales Belgici. Lauriers de la Maison de Nassau.* Burnet, *Mémoires pour l'Hist. de la Grande-Bretagne.* Bizot, *Histoire Métallique de la République de Hollande, tome* 1. & 2. Ludolf, *Schaub. tome* 1. Lucæ *Oraniens Triumph-fahne, p.* 167. & *suiv. Dict. Allemand de Bâle.* Gérard Brandt, *Hist. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 471, 481, &c. *tome* 2. *p.* 213.

MAURICE, (Henri) Théologien Anglois, du siécle précédent, étudia à Oxford, où il fut Membre du Collége de Jésus. De là il visita les païs étrangers en qualité de Chapelain d'une Ambassade Angloise; & pénétra à fond, à cette occasion, l'état de l'Eglise Romaine. A son retour en Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry, qui l'estimoit beaucoup, le nomma son Chapelain. Enfin le 18 Juillet 1691, il fut fait Professeur en Théologie à Oxford, & mourut subitement dans la même année. On le regretta beaucoup, à cause de sa grande discrétion jointe à une profonde érudition. Voici la liste de ses Ouvrages, *Défence of Diocesan Episcopacy*, 1691, *in octavo*; *Vindication of the primitive Church against M. Baxters Church-History*, 1682, *in octavo.* On a aussi imprimé sous son nom, *Discours concerning the Laws made against Heretiks, with a Preface against persecuting Heretiks*; mais ce Discours est de la façon du Docteur *Whitby* qui le fit réimprimer en 1723, sans le nom de *Maurice*, & y ajoûta une nouvelle Préface. * *Mémoires Litteraires de la Gr. Bretagne. tome* 13. & 14. Le Néve, *Fasti Eccl. Angl.* Bingham, *Origin. Ecclesf. tome* 10. *Dict. Allemand de Bâle.*

* MAURICE, Duc de Saxe, Administrateur du Diocése de Naumbourg, fut fils de *Jean-George* I, Electeur de Saxe, & de *Magdelaine-Sibylle*, fille d'*Albrecht-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg, & naquit le 28 Mars 1619. En 1642, il voyagea, sous le nom de Comte de Promnits, en Danemarc, en Hollande, en Flandre, où il assista au siége du Sas de Gand. En 1622, lorsqu'il n'avoit encore que trois ans, il fut nommé Administrateur de Naumbourg, & fut en 1653 confirmé dans cette dignité. En 1673, l'Electeur de Saxe lui donna un Régiment de Cavalerie, & le fit en 1677 Général-Major de la Cavalerie Saxonne. Il mourut en 1681, laissant plusieurs enfans que l'on trouve à l'Article de la Généalogie de la Maison de SAXE, sous la branche de SAXE-ZEITS. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annales de la Maison de Saxe*, en Allemand. Lairitz, *Hist. Palmwald, p.* 293. Imhof, *Notitia Procer. Imp.* Speneri *Sylloge Geneal.* Ziegler, *Labyrinthe, p.* 1306.

MAURICE-GUILLAUME, fils du précédent. *Voyez* l'Article de la Généalogie de la Maison de SAXE, à la branche de SAXE-ZEITZ.

MAURICE, Landgrave de Hesse. *Voyez* l'Article de la Généalogie de la Maison de HESSE-CASSEL.

MAURICE de Savoye. *Voyez* l'Article de la Généalogie de la Maison de SAVOYE, à la branche qui a pour titre *Suite des Comtes, puis Ducs de Savoye, issus de Thomas* II, *Comte de Maurienne.*

MAURICE (Saint) Ordre Militaire de Savoye. Amé ou Amédée VIII, premier Duc de Savoye, s'étant retiré, dit-on, à Ripaille avec quelques Seigneurs de sa Cour, institua l'an 1434, l'Ordre des Chevaliers de Saint-Maurice, tant pour honorer la mémoire de ce Martyr de Jésus-Christ, que pour conserver celle de sa lance & de son anneau, qui sont les marques essentielles de Chevalerie, & que l'on garde dans la Maison des Princes de Savoye. On ajoûte qu'il voulut que les Chevaliers fussent vêtus d'une soutane & d'un chaperon gris, avec la ceinture d'or, le bonnet & les manches d'un camelot rouge, & sur le manteau une croix pommetée de tafetas blanc: mais cette institution est fabuleuse. On a la Bulle du Pape Gregoire XIII du 16 Septembre 1572, par laquelle ce Pape permit à Philibert-Emmanuel Duc de Savoye d'instituer un Ordre Militaire sous le nom de Saint-Maurice, & dans cette Bulle le Pape déclare que le Duc s'étoit porté à cette institution, principalement pour s'opposer à l'Hérésie, qui s'étoit introduite en plusieurs Provinces, & dont les frontiéres de la Savoye étoient menacées. Le 13 Novembre suivant, le Duc obtint du Pape une nouvelle Bulle qui unit l'ancien Ordre de Saint-Lazare, à l'Ordre naissant de Saint-Maurice: & depuis, ces deux Ordres sont toûjours demeurez unis. Les Chevaliers font vœu de pauvreté, d'obéïssance, & de chasteté conjugale. Ils suivent la Régle de Citeaux, peuvent se marier une fois seulement à une vierge, & il leur est permis de posséder des Bénéfices ou des pensions sur des Bénéfices jusqu'à la somme de 400 écus. C'est Clement VIII, qui leur accorda cette permission en 1596. L'Ordre a plusieurs Commanderies, & deux principales Maisons; l'une à Turin, & l'autre à Nice, où les Chevaliers vivent en commun. La croix qu'ils portent est blanche & pommetée par les bouts, avec des bandes vertes aux quatre angles. Les Chevaliers de Justice, Laïcs ou Prélats, la portent d'or, émaillée de blanc, devant la poitrine; mais les Clercs & les Chapelains ne portent qu'une croix de laine blanche cousue sur leur manteau. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6.

MAURICE (Saint-) ville de Savoye. *Voyez* SAINT-MAURICE.

MAURICE (Saint-) Abbaye dans le Chablais. *Voyez* SAINT MAURICE.

MAURICE, ville de l'Amérique dans le Bréſil, bâtie par les Hollandois, fut ainsi nommée en l'honneur de Maurice de Nassau, Gouverneur de ce païs-là. Les Portugais en sont aujourd'hui les maîtres.

MAURICE (le païs de). *Voyez* MAURITZLAND.

MAURICE, Isle de la Mer des Indes, à l'orient de celle de Madagascar, dont elle est éloignée de près de deux cens lieues, est au 21 degré de latitude méridionale, & au 77 de longitude. Elle est d'une figure ovale, & peut avoir cinquante lieues de tour. Les Hollandois la nomment *Mauritzeyland.* Quelques-uns lui donnent le nom d'*Isle des Cygnes*, & les Portugais lui donnent le nom d'*Isle de Cerno*, ou, selon la Carte d'Afrique de M. Delisle, *Isle de Cirné.* Quand les Hollandois s'emparérent de cette Isle le 20 Septembre 1598, ils lui donnérent le nom du Prince Maurice de Nassau, alors Gouverneur des Provinces-Unies. La Compagnie y entretient un Fort qui est un des trois principaux mouillages, avec une garnison d'environ 50 hommes, & il y a plusieurs familles Hollandoises dispersées dans l'Isle. Le terroir en est généralement bon. Il y a quantité d'ébéniers noirs & rouges. Le noir est le plus dur. Les soldats qu'on occupe à scier ce bois, en scient vint pieds du rouge, en aussi peu de tems que douze du noir; & c'est-là leur tâche ordinaire d'un jour. * François Légat, *Voyages*, &c. *tome* 2. *p.* 64 & *suiv. Voyez* aussi ce qu'en dit Tavernier au *troisiéme tome de ses Voyages*, dans son Traité qui a pour titre, *la Conduite des Hollandois en Asie, ch.* 5. *p.* 268. édit. de Hollande 1692.

MAURICE BURDIN. *Voyez* BURDIN.

* MAURICEAU (François) Chirurgien très connu & très estimé, étoit de Paris & fut ancien Prévôt de S. Côme. Il n'ignoroit rien de ce qui regarde sa profession, mais il s'appliqua presque uniquement aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes. Pour communiquer au public ce que ses expériences lui avoient appris sur ce sujet, il donna au jour un Ouvrage intitulé *Traité des Maladies des Femmes grosses & de celles qui sont accouchées.* On a plusieurs éditions de cet Ouvrage. M. Mauriceau l'a traduit lui-même en Latin en faveur des Etrangers, & on l'a traduit aussi en Anglois, en Flamand, en Allemand, en Italien. Après cet Ouvrage, il en publia un autre qui a pour titre *Observations sur la grossesse & sur l'accouchement des femmes, sur leurs maladies & sur celles des enfans nouveau-nez.* Enfin en 1708 il donna ses *Derniéres Observations sur les maladies des femmes grosses & accouchées.* Il mourut l'année suivante le 17 Octobre. Quelques années avant sa mort il s'étoit retiré à la campagne, pour y vivre dans la retraite & vaquer à son salut. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAURIENNE, Province ou vallée de Savoye, s'étend depuis les Alpes jusques à la riviére de l'Isére d'un côté, & depuis la Tarentaise jusqu'au Dauphiné de l'autre. Quelques Géographes tiennent que c'est le païs des anciens Brannovices de César. Nicolas Sanson n'est pas de ce sentiment, dans ses Remarques sur l'ancienne Gaule. On croit que le village de Bramau, qui est au pié du Mont-Cénis, étoit autrefois la ville capitale de ces peuples. Celle qui l'est aujourd'hui est Saint-Jean-de-Maurienne sur l'Arche, avec Evêché. Ce païs, depuis plus de six siécles, porte le titre de Comté, & a été comme le premier héritage des Princes de Savoye. Les autres lieux les plus considérables sont Lanebourg, Trémignon, Saint-André, Saint-Michel, Aiguebelle, la Chambre Marquisat, Argentine, &c. *Cherchez* SAINT JEAN DE MAURIENNE. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

MAURILLE, Archevêque de Rouen, originaire de la ville de Mayence, mais né à Reims en Champagne. Après avoir été Prévôt d'Halberstad, il passa en Italie, & entra dans un Monastére de Florence, dont il fut fait Abbé. Le relâchement de ces Religieux lui fit quitter cette place. Il revint en Fran-

France avec un Religieux nommé *Gilbert*, & entra dans le Monaſtére de Fêcamp. Il fut tiré de ce Monaſtére l'an 1055, pour être mis ſur le Siége métropolitain de la ville de Rouen. Il tint la même année un Concile des Evêques de la Province, dans lequel il condamna les ſentimens de Bérenger, & dreſſa une Profeſſion de foi, portant que le pain & le vin étoient changez aprés la conſécration, au corps & au ſang de Jéſus-Chriſt, & ordonna qu'à l'avenir cette Profeſſion de foi ſeroit ſignée par les Evêques aprés leur ordination. Il aſſembla un autre Concile à Caen l'an 1065, le neuviéme d'Août. * Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XI ſiécle.*

MAURITANIE, grande Région d'Afrique, qui fait aujourd'hui la partie occidentale de la Barbarie, a été diviſée en trois parties, en Mauritanie CE'SARIENNE, TINGITANE & de SITIFE. La Mauritanie CESARIENNE avoit la Tingitane au couchant, celle de Sitife au levant, la Gétulie au midi, & la Mer Méditerranée au ſeptentrion; & elle eſt preſque toute dans le Royaume d'Alger d'aujourd'hui, vers le couchant: car la partie orientale de cet Etat ſe trouve dans la Mauritanie de SITIFE, qui avoit la Céſarienne au couchant, la Gétulie au midi, la Numidie au levant & la Mer Méditerranée au ſeptentrion. La Mauritanie TINGITANE, que les Eſpagnols nommérent du tems de Conſtantin, *Transfretana*, étoit entre l'Océan Atlantique, la Mer Méditerranée, la Gétulie & la Mauritanie Céſarienne. D'autres diſtinguent ſimplement la Mauritanie, ſuivant la diviſion qu'en fit Jules-Céſar en Tingitane & en Céſarienne, où ils mettent le Royaume de Dara, qui s'appelloit autrefois le Royaume de Bocchus, quoique les Maſeſyliens euſſent occupé cette partie, qui s'étend entre les riviéres de Malva & de Mulucha. La Capitale de la Province eſt Tenez, en Latin *Julia Cæſarea*, qui avoit autrefois le nom de *Jol*, lorſque le Roi Juba la choiſit pour y faire ſon ſéjour. Voici le nom des autres villes de cette Province, *Arſenaria*, Arſen ou Arzerum; *Cartennæ*, Moſtagan; *Deorum Portus*, Mazzagran; *Icoſium*, Acor; *Igilgili*, Gigeri; *Manliana*, Méliane; *Oppidum novum*, Mézuna; *Portus magnus*, Marzalquivir, *Quiza*, Oran; *Rujazus*, Carbon; *Ruſconia*, Morafus; *Salde Colonia*, Bugie; *Sittici*, Sitifi ou Steffe, autrefois colonie & ville épiſcopale; *Teniſſa*, Tenexa; *Timice*, Tremiſen; *Vaſæ*, Tagdemet; *Victoria*, Agobal, autrefois épiſcopale. La Province TINGITANE emprunta ſon nom de la ville de Tingis, que nous appellons Tanger. Les autres ſont, *Baba*, Beniteuda; *Banaſa* ou *Valentia*, Fanfara; *Boccanum Hemerum* ou *Marochium*, Maroc; *Exiliſſa*, Ceuta; *Hontiana*, Gemaa; *Jagath*, Targa; *Lixa* ou *Lixos*, Larache; *Miſocoras*, Aman; *Opinum*, Rabath, qui étoit autrefois épiſcopale; *Ruſibis* ou *Rutibis*, Ommirabi ou Azamor; *Riſſaairum*, Melilla; *Sala*, Salé; *Tanuſidia*, Tiſeldeſt; *Tocoleſida*, Mergo; *Volubilis*, Fez; *Zilis* & *Zilia*, Arzile. Divers Auteurs Grecs & Latins ont cru que Phuth, un des fils de Cham, fut le premier Habitant de la Libye & de la Mauritanie; & même on remarque que les Interprétes Latins ont traduit le mot Hébreu de Phuth, qui eſt dans Jérémie & dans Ezéchiel, par celui de Libye. Outre cela, Joſéphe & ſaint Jerôme aſſûrent que de leur tems il y avoit dans la Mauritanie un fleuve nommé Phuth, & que tout le païs en tira le même nom, *Regio Phuthenſis*. Ceux qu'on appelle MAURES, étoient des Arabes ou Sarazins, qui ſe rendirent maîtres de la Mauritanie, & y établirent la Religion de Mahomet vers l'an 710. Ils embraſſérent l'occaſion favorable, qui ſe préſenta pour envahir l'Eſpagne. Vitiza Roi des Viſigoths qui y commandoit, avoit été aveuglé, & ſes enfans avoient été exclus de la Couronne par Rodéric qui la poſſédoit. Ces Princes ſe retirérent auprès du Comte Julien Gouverneur de Tingis, qui en ſon particulier étoit offenſé de ce que ce nouveau Roi ayant débauché ſa fille, ne la vouloit tenir que pour ſa concubine. Ils s'adreſſérent à Maza, Lieutenant en Afrique de Valit ou Ulit, Calife ou Chef ſouverain des Sarazins, & en obtinrent quelques troupes qui furent vaincues. On leur en envoya de nouvelles, commandées par Tarec ou Tarik, qui entra en Eſpagne au mois de Mai de l'an 92 de l'Hégire, le 711 de Jéſus-Chriſt, & ſe fortifia ſur le Mont-Abila, appellé depuis *Gebal-Tarik*, ou *Gibalter* & *Gibraltar*. Moſès, Gouverneur d'Arménie, vint au ſecours de Tarik l'an 712, & prit avec lui Séville & pluſieurs autres villes. L'année ſuivante, qui étoit la 571 de l'Ere d'Eſpagne, Rodéric fut tué, & tout le païs fut ſoumis aux Maures, qui choiſirent Cordoue pour en faire la Capitale de leur Etat. Enſuite les victorieux prétendirent que tout ce que les Viſigoths avoient poſſédé, leur appartenoit, & que leur conquête étoit pour eux un titre légitime. Ainſi ils entrérent en Languedoc & en Provence, prirent Nîmes, Narbonne, Avignon, &c. & ruïnérent tout le païs. Charles *Martel* arrêta depuis leurs conquêtes, par la défaite d'Abdérame. L'an 712, Dom Pélage ayant aſſemblé quelques troupes dans les montagnes des Aſturies, jetta les premiers fondemens des Royaumes d'Oviédo & de Léon, & défit ſouvent les troupes des Maures. Ceux-ci furent vaincus en diverſes occaſions, & n'eurent plus en Eſpagne que le Royaume de Grenade, qui après une guerre de huit ans conſécutifs, fut entiérement conquis par la priſe de ſa ville capitale. Boadile, le dernier de ſes Rois, y ayant ſoutenu un ſiége de huit mois, la rendit à Ferdinand & Iſabelle, Rois d'Eſpagne, le deuxiéme Janvier 1492. Ainſi finit la domination des Maures en Eſpagne, où elle avoit duré près de huit cens ans: mais non leur Nation, ni l'impieté Mahométane, que les rigueurs de l'Inquiſition, l'exil & les proſcriptions ont bien eu de la peine à déraciner. * Salluſte, *de Bello Jugurthino*. Ptolomée. Strabon. Pline. Cluvier. Sanſon, &c. *Geograph.* Grégoire de Tours & Aimon, *Hiſt.* Adon, *in Chron.* Saint Iſidore. Rodéric. Vaſée. Garibay. Turquet. Mariana, &c. *Hiſt. d'Eſp.* Marmol, *Deſcript. d'Afriq.* Avogdo, *Hiſtoire d'Afrique, &c.*

MAURITZBURG. *Voyez* MORITSBURG.

MAURITZ-EYLAND. *Voyez* MAURICE, Iſle.

MAURITZLAND, c'eſt à dire, *le païs de Maurice.* C'eſt un païs de l'Amérique méridionale. Il eſt la partie de la Terre de feu, qui regarde le détroit de Le Maire. Il a été découvert par les Hollandois l'an 1616, & il porte le nom de Maurice Prince d'Orange. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAURITZSTAD, c'eſt à dire, *la ville de Maurice*, petite ville ou fort du Breſil, ſitué dans le Fernambouc ſur la riviére de Biberibi, vis à vis du Récif. Il a été fondé par les Hollandois l'an 1644. Les Portugais le poſſédent maintenant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAURKIRCHEN, bourg du Cercle de Baviére avec Marché, eſt dans le Bailliage de Burckhauſen, au ſud-ſud eſt de Braunau, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

MAUROCENE. *Cherchez* THOMAS DE MAUROCENE.

MAURO CORDATO (Alexandre) Miniſtre d'Etat à la Cour Ottomane, Grec de naiſſance, fut d'abord en cette Cour en qualité de Truchement, à la place de Panagiotti, & ne contribua pas peu, en 1677, à l'élargiſſement de George Chmielinski. Il fut enſuite premier Interpréte de l'Empire Ottoman, & en 1683, lorſqu'après la mort du Grand-Vizir *Cara Muſtapha*, il ſe fit un grand changement à la Cour, il eut le malheur d'être mis dans une priſon fort rude. Après y avoir paſſé un tems conſidérable, & y avoir eſſuyé bien des coups, il ſe vit obligé d'acheter ſon élargiſſement au prix de tous ſes biens qui étoient très conſidérables. Soliman III étant monté ſur le thrône en 1687, Mauro Cordato rentra non ſeulement en poſſeſſion de tous ſes emplois, mais l'année ſuivante il eut l'honneur d'être un des Ambaſſadeurs que Soliman envoya à Vienne pour y notifier ſon élévation à l'Empire, & pour y faire quelques propoſitions de paix. Depuis cela, ſon crédit augmenta tellement à la Cour de Conſtantinople, que les affaires les plus importantes paſſérent par ſes mains. Après qu'en 1699, il eut aidé, en qualité de Plénipotentiaire, à conclurre la paix de Carlowitz, le Grand-Seigneur l'honora du titre d'*Excellence* pour toute ſa vie, lui confirma les gages dont il jouïſſoit durant le Congrès, & nomma un de ſes fils, Interpréte ordinaire de la Porte. L'Empereur Léopold lui fit préſent de 25000 écus, & du Corps de l'Hiſtoire Byzantine, qu'on tira de la Bibliothéque de Vienne, & que Mauro Cordato avoit avant cela demandé avec inſtance. Il mourut en 1710, faiſant profeſſion de la Religion des Grecs, qu'il n'avoit jamais abandonnée, & laiſſa deux fils & deux filles. Il avoit étudié la Médecine, & l'on a de lui une Lettre écrite au Docteur Wedel. Il y en a qui le nomment Docteur en Médecine. En 1675, il reçut ordre du Grand-Seigneur de traduire en Langue Turque l'Atlas Hollandois qui eſt en douze volumes. Aidé d'un Jéſuite François qu'il avoit fait venir de Scio pour cet effet, il acheva ce grand Ouvrage. Son fils aîné fut nommé Hoſpodar de la Wallachie & de la Moldavie en 1709; mais comme on le ſoupçonna d'une correſpondance ſecrette avec le Czar de Moſcovie, il fut dépoſé de ſa charge depuis la mort de ſon pére. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman, partie* 2. Wédel, *Exerc. Med.*

MAUROLYCO ou MARULE (François) Abbé de Notre-Dame de Meſſine, dite *del Parto*, étoit originaire de Gréce, & étoit né à Meſſine l'an 1494, d'*Antonio* Maurolyco, qui s'y étoit retiré pour fuir la perſécution des Turcs. On rapporte que ſa mére étant enceinte de lui, ſongea qu'il ſortoit de ſon ventre une flamme qui s'élevoit juſqu'au Ciel; ce qui fut comme un préſage, que l'enfant qu'elle portoit, s'attacheroit à la contemplation des Cieux & des Aſtres. En effet, ce fils après avoir fait un progrès extraordinaire dans les Lettres Gréques & Latines, particuliérement dans les Mathématiques, ſe conſacra jeune dans l'état Eccléſiaſtique, & fit ſon plaiſir de l'étude des Mathématiques & de l'Aſtronomie, qui ruïna ſa ſanté. Il vécut avec de grandes incommoditez juſqu'en 1577, qui étoit la 83 de ſon âge, eſtimé de tous ceux qui le connoiſſoient, entre leſquels on peut compter l'Empereur Charles-Quint qui le vit à ſon retour d'Afrique, le Cardinal de Sainte-Croix qui fut depuis le Pape Marcel II, le Cardinal Bembo, Alexandre Farnéſe, qui lui fit avoir l'Abbaye *del Parto*, &c. Frédéric Commandin le conſidéroit comme le Prince des Mathématiciens, & de toutes parts on le conſultoit comme un Oracle. On convenoit alors en Italie, qu'aucun homme n'avoit une ſi parfaite connoiſſance des Aſtres. C'étoit un génie fort propre à la méditation. Il paroiſſoit toûjours renfermé en lui-même, & ce n'étoit qu'avec une peine extrême qu'on lui arrachoit quelques paroles. Mais auſſi lors qu'il étoit en train de parler des Sciences auſquelles il s'appliquoit, on étoit ravi de l'entendre. Il s'exprimoit avec beaucoup de clarté, & rendoit les véritez fort intelligibles. On a de lui, *Compendium Mathematicum breviſſimum; Coſmographia*, dont il fut obligé de retrancher la quatriéme partie avant que de la publier, à cauſe de quelques traits qu'il y avoit coulez contre deux Nobles Vénitiens, à Veniſe en 1543, & enſuite à Bâle; *Quadrati Horarii fabrica & uſus; Martyrologium correctum; Hiſtoriæ Sicanicæ Compendium; Inſulæ Siciliæ Topographia, cum ejus Inſcriptione; De Sphæra liber unus; De lineis Horariis libri tres; Computus Eccleſiaſticus ſtrictim collectus; Tractatus inſtrumentorum aſtronomicorum; Muſicæ traditiones; Arithmeticorum libri duo; Euclidis Propoſitiones Elementorum, lib. 13, Solidorum tertii, regularium corporum primi; De Ætnæ incendio, Theoremata de lumine & umbra; Diaphanorum libri tres; Theodoſii Menelai Maurolyci Sphærica; Autolyci Sphærica; Theodoſii de habitationibus; Euclidis Phænomena; Demonſtratio & praxis trium tabellarum ſinus recti.* * Teiſſier, *Eloges des Savans*,

vans, *tome* 3. *p.* 43 *& suiv.* édit. de Hollande 1715. Maurolyco composa plusieurs autres Ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement avec son éloge, dans Lorenzo Crasso.

MAUROLYCO (Sylvestre) différent du précédent, mais sans doute de la même famille, né à Messine, prit les degrez, & eut aussi une Abbaye en Sicile. Il a publié en 1613, un Livre intitulé, *Mare Oceanum Religionum.*

MAURUS (Ælius) qui vivoit dans le troisiéme siécle, du tems de Sévére & de Caracalla, étoit Affranchi de Phlégon, le même qui l'étoit d'Adrien. Il avoit écrit quelque chose sur l'Empereur Sévére. Quelques-uns ont douté s'il avoit écrit en Grec ou en Latin; mais il y a plus d'apparence que ce fut en cette derniére Langue. André Schot a voulu corriger un endroit de Spartien, qui fait mention d'Ælius Maurus, & a cru suivant cette correction, qu'il n'y avoit point eu d'Historien du nom de *Maurus*; mais Vossius est d'un sentiment opposé. * André Schot, *Observ. Human. c.* 19. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 2.

MAURUS (Térentianus) sous Trajan, selon quelques-uns, & sous les derniers Antonins, selon d'autres, Gouverneur de Sienne, dite aujourd'hui *Asua*, qui est une Isle du Nil dans la Haute Egypte, sous le Tropique du Cancer, nous a donné un petit Ouvrage, qui ne regarde pas moins l'Art Poëtique, que celui de la Versification, parce qu'il y traite simplement de la mesure & de la quantité des vers. C'est une composition qui est faite en petits vers, mais qui n'est pas venue entiére jusqu'à nous: telle qu'elle est à present, elle est fort élégante. * Martial, *l.* 1. *Epigram.* 87. Vossius, *Institut. Poëtic. l.* 1. 2. *&* 3. Lilii Gregorii Giraldi *Dialogi XI. de Poëtar. Histor.* Tanaquillus Faber, *in Notis ad Longin.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Auteurs de l'Art Poëtique, tome* 3. *partie* 1. *p.* 141. *n.* 1054. *& tome* 3. *partie* 2. *p.* 356. *n.* 1167. de l'edit. d'Amsterdam 1725.

MAURUS Evêque de Ravenne, a écrit au Pape Martin I, une Lettre contre les Monothélites, qui a été approuvée par le Concile de Latran, sous Martin I, & insérée dans ses Actes. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclesf. des VII & VIII siécles.*

MAURUS, Religieux Bénédictin, florissoit en Hongrie dans le XI siécle. Saint Etienne Roi de Hongrie, fils de Geisa, ayant établi la Religion Chrétienne dans son Etat, le fit Evêque de Cinq-Eglises, que les Allemands nomment *Fünfkirchen*; & ceux du païs, *Otegiazac.* Maurus écrivit la Vie de deux Religieux, de Zoërarde, dit *André*, & de Benoît, que Surius rapporte le premier jour de Mai.

MAURUS LAPIUS, Religieux de Saint-Matthieu de Murano en Italie, Auteur de la Vie du B. Pierre de Sardaigne. Possevin, *in Appar. Sacro.*

MAURUS. *Cherchez* RABANUS MAURUS.

* MAURY (Jean) né dans les Cévennes, fut Théologien & Poëte. Il a fait un grand nombre de Poësies Latines, parmi lesquelles on compte sa Paraphrase sur Job; sa Paraphrase sur les Proverbes de Salomon; sa Paraphrase sur l'Ecclésiaste. Il a fait aussi quelques vers François. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAUSEL. *Voyez* MOSUL.

MAUSOLAN ou MOSOLLAM, soldat Juif. Voici ce qu'Hécatée en rapporte, suivant le récit de Joséphe. „ Lors „ que j'allois vers la Mer Rouge, *dit Hécatée*, il se trouva en- „ tre les Cavaliers de notre escorte un Juif nommé *Mausolan*, „ qui passoit pour l'un des plus courageux, & des plus adroits „ Archers qui fussent parmi les Grecs & les Etrangers. Plu- „ sieurs pressant un Devin, de prédire par le vol des oiseaux, „ quel seroit le succès de notre voyage, cet homme leur dit „ de s'arrêter: ils le firent, & Mausolan lui en demanda la „ raison. Ayant répondu que c'étoit pour considérer un oi- „ seau qu'il voyoit, parce que si cet oiseau ne partoit point, „ ils ne devoient pas passer plus outre; que s'il se levoit & „ voloit devant eux, ils devoient continuer leur voyage, mais „ que s'il prenoit son vol derriére eux, ils seroient obligez „ de s'en retourner: Mausolan, sans lui repliquer, banda „ son arc, tira une fléche, & tua l'oiseau en l'air. Ce Devin „ & quelques autres en furent si offensez, qu'ils lui dirent des „ injures. Il ne leur repartit autre chose sinon, " *Avez-vous perdu l'esprit, de plaindre ainsi ce malheureux oiseau que vous tenez entre vos mains? S'il ignoroit ce qui regardoit sa vie, comment pouvoit-il nous faire connoître si notre voyage seroit heureux; & s'il avoit eu quelque connoissance de l'avenir, seroit-il venu ici pour y recevoir la mort par l'une des fléches du Juif Mausolan?* * *Réponse à Appion, l.* 1. *c.* 8.

MAUSOLE, Roi de Carie, est plus connu comme mari d'Artémise, que par aucun autre endroit, encore que pendant un régne de 24 ans, il se soit intrigué & se soit rendu formidable. A l'exemple de ses prédécesseurs, il s'attacha beaucoup plus au parti des Perses qu'à celui des Grecs, & l'on voit qu'en faveur de ces premiers, mais sur-tout par l'envie de s'enrichir, il exerça beaucoup de pirateries sur les Isles de son voisinage. C'étoit un homme, qui en prenoit à toutes mains, & qui ne faisoit point d'autre quartier à la bourse de ses meilleurs amis, que celui d'user de tours de souplesse, pour s'enrichir à leurs dépens. Il s'engageoit pour de l'argent à toutes sortes de mauvaises actions. Il ne faut donc pas s'étonner, que sa conduite ait été quelquefois contraire aux intérêts de la Cour de Perse, & qu'elle lui ait attiré de ce côté-là plusieurs fâcheux embarras. Il fut fort mêlé dans la Guerre, qu'on appelle *Sociale*, & qui commença sous la CV Olympiade, entre les Athéniens d'une part & ceux de Rhodes, de Chio, de Cos, & de Bysance, de l'autre. Ce fut lui qui trama cette Ligue contre les Athéniens. Entre autres exploits, il changea durant cette guerre la Démocratie de Rhodes en Aristocratie. Mais ni ses conquêtes, ni sa bonne mine, ni sa bravoure, ni aucune de ses actions ne l'ont immortalisé; comme a fait sa femme, par le tombeau magnifique qu'elle lui fit construire, & par la tendre amitié qu'elle conserva pour sa mémoire. Mausole mourut la derniére année de la CVI Olympiade. Il avoit eu des prédécesseurs & il eut des successeurs, dont le nom est parvenu jusques à nous. On raconte à son sujet une chose remarquable du Médecin Dexippus, natif de l'Isle de Cos, & Disciple d'Hippocrate. Il fut mandé par Hecatomne, Roi de Carie, pour guérir Mausole & Pexodare, malades à l'extrémité & abandonnez des Médecins. Il les guérit, mais ce fut à condition que le Roi leur pére cesseroit de faire la guerre à l'Isle de Cos. Aristote nous apprend que Mausole voulant lever de l'argent sur la ville de Mylasse, où il étoit né, représenta aux Habitans qu'une ville comme la leur, sa patrie, & la capitale d'un Royaume, ne devoit pas être sans murailles. Chacun contribua, & lorsque Mausole eut tout cet argent entre les mains, il leur dit que ce n'étoit point encore la volonté des Dieux que la ville eût des murailles. La maison de Mausole dans Halicarnasse étoit bâtie de brique, & incrustée de marbre. Pline ne connoissoit point de plus ancien bâtiment que celui-là, que l'on eût orné de cette espéce d'incrustation, & cela le porte à conjecturer que l'art de scier le marbre fut une invention des Cariens. Il ne l'affirme pourtant pas. Cette maison subsistoit encore du tems de Pline. Moreri & *Hoffman* se sont faussement imaginé, qu'il y a eu deux Mausoles; que celui qui eut part à la Guerre Sociale n'étoit point le même, que le Mari d'Artémise enterré dans le Mausolée. Au reste, ce que nous venons de dire de ce Prince fait voir, que les vertus morales ne sont pas toujours requises pour avoir de superbes monumens & des Panégyristes après sa mort. * Bayle, *Dict. Crit.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 2. *p.* 389. *Voyez* ARTEMISE.

MAUSOLE'E, nom que l'on a donné à tous les tombeaux magnifiques, depuis qu'Artémise Reine de Carie fit bâtir au Roi Mausole son mari, un superbe tombeau, qui fut nommé Mausolée, dans la ville d'Halicarnasse, Capitale du Royaume, entre le Palais du Roi & le Temple de Vénus. L'étendue de ce Mausolée étoit de soixante-trois piez du midi au septentrion, les faces étoient un peu moins larges, & son tour étoit de quatre cens onze piez. Il avoit vint-cinq coudées de hauteur, & trente-six colomnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient; Timothée eut le côté du midi; Léocharès travailla au couchant; & Briaxis au septentrion. Artémise mourut de déplaisir, avant que de voir finir cet ouvrage, que les Architectes ne laissérent pas de continuer. Pythis se joignit à ces quatre fameux Architectes, & éleva une pyramide au-dessus du Mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé à quatre chevaux. Ce tombeau passa pour une des Merveilles du Monde; néanmoins le Philosophe Anaxagoras de *Clazoméne*, dit froidement quand il le vit: *Voilà bien de l'argent changé en pierre.* Vitruve dit que Satyrus & Phytéus, célébres Architectes, eurent la conduite de ce superbe édifice, où l'on admiroit aussi les ouvrages de sculpture, dont l'enrichirent Timothée, Briaxis, Leocharès, Praxitéle & Scopas, les plus renommez Sculpteurs qui fussent alors. * Pline, *Hist. Nat. l.* 36. Vitruve, *l.* 7. Chevreau, *Hist. du Monde*, Bayle, *Dict. Crit.*

MAUSSAC (Philippe-Jacques) Conseiller à Toulouse, où il étoit né vers l'an 1590, & Président en la Cour des Aides à Montpellier, mort l'an 1650, a fait des corrections sur l'*Harpocration* avec des Notes. On a encore de lui, le *Psellus* de la Vertu des pierres; *Jules-César Scaliger*, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote; des Notes avec une Version sur le Traité des Monts & des Fleuves, attribué à *Plutarque*; & quelques autres Opuscules de Jules Scaliger. Il avoit promis la Grammaire Gréque de Denys de Thrace, qui a enfin paru dans la *Bibliothéque Gréque* de M. Fabricius. Maussac passe pour un des plus judicieux & des plus habiles Critiques de son siécle, & il n'avoit personne au dessus de lui pour le Grec. * Méric Casaubon, *Pict. patern. partie* 4. P. Colomiez, *Bibliothéque choisie.* Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 250 *&* 251. *n.* 507. édit. d'Amsterdam 1725.

MAUTINI (Jérôme). *Cherchez* NARNI (Jérôme Mautini de).

MAUVESIN, ville de France en Gascogne, Capitale de la Vicomté de Férentzaques, dans le Comté d'Armagnac: elle est située sur le Raf. C'est le Siége principal de la Justice. Cette ville a été démantelée, & on en a démoli le château qui étoit très fort. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MAUVIA, Reine des Ismaëlites ou Sarazins, dans le IV siécle, désola la Palestine & l'Arabie, sous l'empire de Valens. Après plusieurs combats, l'an 372, elle fit alliance avec l'Empereur, & demanda un saint Moine appellé Moïse, qui demeuroit sur les frontiéres d'Egypte & de la Palestine, pour Evêque de ses peuples. Elle venoit d'être éclairée des lumiéres de la Foi, & vouloit faire participer ses Sujets à un si grand bien. On chercha cet homme merveilleux, qui lui ôtoit les armes des mains, & on le conduisit à Alexandrie pour le faire ordonner par un Prélat Arien; mais il prit la fuite, de sorte que Valens fut obligé de permettre qu'il fût sacré par les Evêques Orthodoxes. Après la mort de ce même Empereur, Mauvia & ses Sujets secoururent l'Empire contre les Goths. * Socrate, *l.* 4. *c.* 29. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 38. Ammien Marcellin, *l.* 14. Baronius, *in Annal. &c.*

MAUVISSIERE (Seigneurs de). *Voyez* CASTELNAU.

MAW. MAX.

MAWARAHALNAHRA. *Voyez* MAOUARANNAHAR.

MAWORNE, Anglois, qu'on croit avoir été Religieux de saint Benoît, Disciple de Worgrése, puis Evêque, florissoit dans le VII siécle, vers l'an 636. Il s'appliqua avec grand soin à la prédication & à la lecture; & écrivit un Livre de Questions sur l'Ecriture-Sainte; des Annales & des Sermons. * Pitseus, *de Script. Angliæ*, *p.* 107.

MAXENCE (Marcus-Aurelius-Valerius-Maxentius) fils de Valére Maximien, surnommé *Héraclius*, & d'Eutropie, ne tint aucun rang pendant tout le régne de son pére, & lorsque cet Empereur abdiqua la dignité impériale, on n'eut point égard à son fils: ce qui parut d'autant plus surprenant, que l'Empereur Galére Maximien lui avoit donné sa fille en mariage. Les Auteurs du tems disent que sa fierté & ses autres mauvaises qualitez le firent rejetter. Il mena une vie retirée dans la Lucanie, jusqu'à ce que par promesses il engagea les Soldats Prétoriens à se joindre à lui. Les Romains mécontens des exactions de Galére Maximien, & de Sévére qui régnoit en Italie avec la qualité de César, ne furent pas fâchez d'essayer d'un nouveau Maître, & il fut proclamé Auguste le 28 Oct. de l'an 306. Constantin venoit d'en faire à peu près autant dans les Gaules. Galére Maximien, quoique mécontent du choix des troupes, avoit cru devoir lui céder le titre de César, parce qu'il le craignoit; mais il ne se crut pas obligé aux mêmes ménagemens à l'égard de Maxence, & il ordonna à Sévére de marcher contre lui. Maxence prit des mesures fort sages pour écarter cet orage. Sachant le respect que les troupes avoient pour son pére, il l'invita à reprendre la pourpre, ce qui produisit un effet merveilleux. L'Armée de Sévére l'abandonna, & ce malheureux Prince fut contraint de s'enfermer dans Ravenne, où après s'être défendu quelque tems il se rendit, & fut mis à mort malgré la parole qu'on lui avoit donnée. Galére Maximien qui vint peu après pour faire par lui-même ce que son César n'avoit pu exécuter, ne fut plus heureux qu'en ce qu'il trouva moyen de s'échapper. L'Italie jouït depuis d'une paix profonde, car les brouilleries du pére & du fils ne causérent aucune émotion. Valére Maximien vouloit commander en Maître absolu, Maxence vouloit partager l'autorité: on en vint aux reproches, & des reproches aux voyes de fait: le pére plus violent mit le premier la main sur son fils, & lui arracha la pourpre de dessus les épaules; mais le fils ayant gardé assez de sang froid pour observer de quels yeux les Soldats de la Garde regardoient l'affront qu'on lui faisoit, s'apperçut qu'il pouvoit tout entreprendre pour maintenir sa dignité. Valére Maximien fut chassé de Rome & de toute l'Italie pour n'y plus rentrer. En 311, Galére Maximien étant mort, Maxence résolut de s'emparer de l'Afrique, & il n'eut pas beaucoup de peine, quoiqu'Alexandre qui en étoit Gouverneur se fût revolté; mais il s'y fit extrêmement haïr par les cruautez qu'on y commit par ses ordres. On étoit aussi fort dégouté de son Gouvernement en Italie, au moins à ce que disent ceux qui ont fait l'éloge de Constantin; mais ces Ecrivains sont un peu suspects. Ils représentent Maxence comme un homme également cruel & débauché, qui accabloit l'Italie d'impôts, qui ne ménageoit ni le sang ni l'honneur de ce qu'il y avoit de plus illustre dans le Sénat, qui consultoit continuellement les Magiciens, qui n'aimoit que les scélérats, & tout ce qu'il y avoit de plus abject, & par la naissance, & du côté des mœurs: il y a peut-être beaucoup à rabattre de tout cela. On sait que d'ordinaire les Princes sont peu moderez dans leurs passions; mais il est certain que celui-ci avoit à son service beaucoup de gens de cœur qui lui étoient fort attachez. Lorsque Constantin lui déclara la guerre, il trouva à qui parler: il fallut bien des combats avant que de pénétrer dans l'Italie, & il n'y eut que la mort de Maxence qui put détruire son parti. Il est donc bien difficile de croire ce qu'ils assûrent, que Constantin n'entreprit cette guerre, que parce que toute l'Italie soupiroit après lui. Il est vraisemblable qu'il agit par un autre motif; il s'étoit déclaré pour les Chrétiens, & il voulut les délivrer de la cruelle persécution qu'ils souffroient dans les Provinces soumises à Maxence; & ce fut ce qui attira sur ses armes la bénédiction de Dieu, qui vouloit enfin donner au Monde un Empereur Chrétien. On combattit d'abord auprès de Turin, & plusieurs fois ensuite aux environs de Vérone; enfin la défaite de Ruricius Pompeianus ouvrit toute l'Italie au Vainqueur. Il s'avança jusqu'auprès de Rome, où Maxence le reçut en assez bonne contenance: on engagea la bataille, les troupes de Maxence pliérent, & lui-même prit la fuite; mais le pont sur lequel il falloit passer ayant fondu sous lui, il fut emporté par les eaux du Tibre, où il se noya le 28 Octobre 312. Il y avoit six années entiéres qu'il régnoit: on repêcha son corps, & on en détacha la tête pour la porter au haut d'une lance dans la ville de Rome. Il avoit eu deux enfans, dont l'un nommé Romulus, étoit mort peu auparavant, l'autre périt apparemment en même tems que lui. * Eusébe, *in Hist. & Vita Constant.* Zozime, *l.* 2. & 3. Eutrope, *l.* 10. Idace. Aurelius Victor. Nazare, & Gallicanus, *in Paneg.* Baronius, *in Annal. &c.*

* MAXENCE, qui n'est connu que par ce qu'en dit Grégoire de Nazianze, paroît avoir été d'une naissance illustre, & en grand crédit à la Cour de Constantinople dans le IV siécle. Il fut élevé aux premiers honneurs, & les Empereurs lui donnérent leur confiance; mais son orgueil causa sa disgrace. Dieu le permit pour l'humilier, & dans cet état il rentra en lui-même, & embrassa la profession monastique. Il employa le reste de sa vie dans la pratique de toute sorte de vertus. C'est ce qu'on peut recueillir de deux Epigrammes que Grégoire de Nazianze a consacrées à la mémoire de Maxence, & qui se trouvent dans le Recueil de Muratori, *p.* 135 & 136. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAXENCE (Jean) Moine dans le VI siécle, fut le principal défenseur de la cause des Moines de Scythie, sur la vérité de cette proposition, *Un de la Trinité a souffert.* On ne sait pas bien d'où il étoit: ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit Moine de Scythie. Il soutint à Constantinople la vérité de cette proposition, *Un de la Trinité a souffert*, devant les Légats du Pape Hormisdas, & dressa une Apologie de leur sentiment, & une Requête à l'Empereur; mais ils n'eurent point de satisfaction de leurs Juges, & furent obligez d'envoyer des Députez à Rome pour soutenir leur opinion. Jean Maxence fut à la tête de cette députation. Ils présentérent une Requête au Pape Hormisdas, qui fut encore dressée par Jean Maxence. Ils trouvérent en Occident, comme en Orient, des partisans & des adversaires. Le Pape Hormisdas ne leur ayant pas paru favorable, ils se retirérent de Rome, ayant auparavant publié une Protestation, avec une Confession de Foi. Après leur départ, le Pape Hormisdas, irrité de cette retraite, écrivit une Epître contre eux à Possessor, Evêque d'Afrique. Maxence y fit une replique pleine d'aigreur, supposant qu'elle n'étoit point du Pape Hormisdas. Jean Maxence a encore composé un Ecrit contre les Acéphales, qui disoient qu'il n'y avoit qu'une nature en Jésus-Christ après l'union: & un Dialogue contre les Nestoriens. Cet Auteur étoit défenseur rigoureux de la doctrine de saint Augustin, contre Fauste de Riez. On ne peut pas ne le point reconnoître pour Catholique sur l'Incarnation; & quoique son sentiment ait été condamné par Hormisdas, il fut néanmoins approuvé par le cinquiéme Concile, & par le Pape Martin I. Il ne faut pas confondre ce Jean Maxence, avec un MAXENCE, reclus à Poitiers, qui vivoit vers l'an 507, dont il est parlé dans Grégoire de Tours, en ces termes, *Erat in his diebus vir laudabilis sanctitatis Maxentius reclusus*, &c. *l.* 1. *Hist. c.* 37. * Le Cardin. Noris, *in Dissert. de uno ex trinitate passo.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du VI siécle*, & *Supplément de l'Histoire des V, VI, VII, & VIII siécles.*

MAXENCE ou MAIXENCE (sainte) Vierge, en Beauvaisis, passe pour une Eléve de saint Patrice, Apôtre d'Irlande. L'Histoire que l'on en fait, est entiérement fabuleuse. Ce que l'on sait d'elle, c'est que dès le VII siécle son corps étoit honoré dans le lieu, que l'on appelle de son nom, *le Pont-Sainte-Maixence*, sur la riviére d'Oise. On faisoit sa fête en Irlande au 24 d'Octobre, en Angleterre au 16 d'Avril, en Ecosse & en France au 20 de Novembre. * *Fredegarii* Continuator, *in Chronico.* Baillet, *Vies des Saints.*

* MAXFELD ou MACCLESFIELD. *Voyez* MACCLESFIELD.

MAXI, anciennement *Loryma*, *Laryma*, ville de la Natolie en Asie. Cette ville, autrefois Episcopale, est sur la côte méridionale au nord de l'Isle de Rhodes. * Maty, *Dict. Géogr*,

MAXIME (Maximus-Magnus) fut proclamé Empereur en Angleterre l'an 383. Il avoit été Ecuyer de Théodose, & pour lors il étoit éxilé en Angleterre, si l'on en croit Pacatus; mais d'autres disent qu'il commandoit les troupes dans cette Isle. Il y a des Auteurs qui ont assûré que ce fut lui qui débaucha l'Armée: pour lui, il protestoit que les troupes l'avoient contraint de prendre la pourpre; & Sulpice Sévére & Orose l'ont cru. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand il eut pris goût à commander, l'ambition ne lui manqua pas. Ce Tyran passa dans les Gaules, où les Légions, qui étoient mal satisfaites de Gratien, le reconnurent, ensuite de quoi il établit dans Tréves le Siége de son Empire. Dans le même tems, l'Empereur Gratien perdit une bataille à Paris, par la trahison de Mérobaude, & fut tué à Lyon par Andragathe l'an 383. Maxime lui refusa l'honneur de la sépulture, par une cruauté tout à fait barbare, & envoya des Ambassadeurs à Théodose, pour sonder, s'il le vouloit associer à l'Empire. L'Empereur dissimula prudemment, & lui donna de grandes espérances, de peur que venant en Italie, il ne surprît Valentinien. Celui-ci envoya saint Ambroise à Maxime pour l'empêcher de passer les Alpes; en effet, il ne se mit point en campagne. Mais depuis, ayant créé César son fils Victor, il résolut de réparer, disoit-il, la faute qu'il avoit faite, de ne pas aller en Italie. On lui envoya une seconde fois saint Ambroise, qui ne put rien obtenir. Alors Valentinien & sa mére Justine se sauvérent à Thessalonique, pour implorer le secours de Théodose. Maxime vint en Italie l'an 387, & y ruïna Plaisance, Modéne, Rhége & Bologne de fond en comble. Toutes les autres villes, qui se trouvérent sur son passage, à droit ou à gauche, se sentirent de cette désolation; & il n'y eut pillage, violence, cruauté, infamie & sacriléges, qui ne fussent exercez par ses troupes. Ceux qui ne perdirent pas les biens ou la vie, perdirent la liberté; & on ne respecta ni âge, ni sexe, ni condition. Saint Ambroise seul, parmi ces calamitez, fut épargné, & exemta son Eglise du sort des autres. Théodose se mit en campagne, pour punir le Tyran, qui n'oublia rien pour conserver la dignité qu'il avoit usurpée. Andragathe étoit Général de son Armée navale, & avoit ordre de fermer la Mer d'Ionie, si Théodose vouloit y faire passer la sienne. Marcellin, frére de Maxime, gardoit les avenues d'Italie, pendant qu'il marchoit avec de grandes troupes vers la Hongrie, pour fermer encore ce passage. Théodose le défit en cette Province, & gagna une autre bataille en Italie. Ensuite il poursuivit Maxime

xime jusqu'à Aquilée, où il fut livré à l'Empereur par ses propres soldats, qui lui couperent la tête le 26 d'Août, de l'an 388. Victor, fils de Maxime, fut tué par la trahison d'Arbogaste; & Andragathe se jetta de desespoir dans la mer. * Zosime, *l.* 4. Théodoret, *l.* 5. Socrate, *l.* 5. Victor, *in Gratiano.* Pacatus, *in Paneg.* Paulin. *in Vita S. Ambrosii.* Sulpice Sévére, *Hist. Sac. l.* 2. Baronius, *in Annal.* &c. Tillemont, *Histoire des Empereurs*, *tome* 3.

MAXIME, un des Tyrans qui parurent du tems de l'Empereur Honorius. Il avoit été Domestique, c'est à dire, Officier de la Garde Impériale, & s'étoit retiré en Espagne, où il menoit une vie tranquille, lorsque Géronce, homme ambitieux, qui étoit né en Angleterre, & qui commandoit dans la Tarragonoise pour le Tyran Constantin, s'avisa de lui faire prendre le nom d'Empereur, pour avoir sous qui suivre tous ses caprices. Maxime contraint de lui obéïr, prit la pourpre l'an 409, & lui laissa faire tout ce qu'il voulut; & lorsqu'il le fut mort, il se retira chez les Barbares, où il vivoit encore fort misérablement en 417: mais deux ans après on jugea à propos de lui faire reprendre le titre qu'il avoit quitté; & après qu'il l'eut gardé près de trois ans, il fut pris par les Généraux d'Honorius, qui le condamna à la mort l'an 422. * Prosper & Marcellin, *in Chron.*

MAXIME (Petronius Maximus) Sénateur Romain, deux fois Consul & Patricien, de la famille du Tyran de ce nom, que Theodose *le Grand* avoit défait, étoit marié à une femme parfaitement belle, dont Valentinien III devint amoureux. Ce Prince ne put jamais obtenir d'elle la moindre faveur. Un jour ayant joué aux dez avec Maxime, & lui ayant gagné son argent & son anneau, il l'envoya à sa femme, & lui fit dire de sa part de venir au Palais, où il lui ravit par force ce qu'il n'avoit pu obtenir par ses priéres. Maxime ayant su ce qui s'étoit passé, consola sa femme, la pria de dissimuler, & l'assura qu'il la vengeroit. Dès-lors il conçut le dessein de perdre Valentinien, & de se saisir s'il pouvoit de l'Empire. Pour en venir à bout, il fit ensorte que l'Empereur se défit d'Aëtius; & ensuite, ayant conspiré secrettement, il fit tuer ce Prince dans le Champ de Mars l'an 455. Après cette action, ne trouvant point de résistance, il se saisit de l'Empire, & épousa par force Eudocie, veuve de Valentinien, voulant pour se venger souiller le lit de son maître, comme ce Prince avoit souillé le sien. Il créa César son fils Pallade, & lui fit épouser la jeune Eudocie, fille de l'Empereur mort, qui étoit promise à Gaudence, fils d'Aëtius. Ensuite il prit la résolution de remettre les affaires de l'Etat dans leur premier lustre, & donna divers ordres, pour l'exécution de ses desseins; mais Dieu les renversa tous, & le punit du parricide qu'il avoit commis sur la personne de son Prince. Une nuit qu'il étoit couché avec Eudocie, se laissant transporter mal à propos à sa passion, il lui avoua que l'amour l'avoit porté à faire mourir Valentinien. Cette Princesse qui s'en doutoit, & qui cherchoit le moyen de se venger, envoya un homme sûr à Genseric, Roi des Vandales d'Afrique, pour le conjurer de la venir tirer de la servitude où le Tyran la tenoit réduite, sous le nom de son mari. Le Barbare vint en Italie, & entra dans Rome, d'où Maxime sortit aussi-tôt. Mais les Romains le poursuivirent, & l'ayant assommé à coups de pierres, ils mirent son corps en piéces. D'autres disent que dans le tems que Genseric s'approchoit de Rome, Maxime fut tué par un soldat, nommé Ursus, qu'il fut mis en piéces par les Officiers de l'Impératrice & par les Romains, & qu'on le traîna dans le Tibre le 77 jour de son régne, & le 12 de Juin 455. * Procope, *de Bello Vandal. l.* 1. Evagre, *l.* 2. Sidonius Apollinaris, *l.* 2. *Epist.* 3. *ad Serranum.* Nicéphore, *l.* 15. Baronius, *in Annal. Eccl. A. C.* 455.

MAXIME, I de ce nom, Evêque de Jérusalem, & le dixneuviéme Prélat de ceux qui ont gouverné cette Eglise, vivoit dans le second siécle. Il fut élu après Publius, & eut Julien pour successeur. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

MAXIME, II de ce nom, fut élu Evêque de Jérusalem, vers l'an 185. Il est le vint-sixiéme qui ait gouverné cette Eglise, où il fut mis en la place de Capiton. Antonin lui succéda. * Eusébe, *in Chron.*

MAXIME, III de ce nom, Evêque de Jérusalem, que saint Epiphane appelle *Maximonas*, succéda à saint Macaire l'an 331. Il s'étoit déja signalé dans les persécutions de l'Eglise, ayant perdu l'œil droit & une jambe, pour la défense de la Foi. Il avoit été même condamné aux mines. Sozoméne dit que saint Macaire l'avoit ordonné Evêque de Diospolis. Il assista l'an 325 au Concile de Nicée, & le peuple de Jérusalem le retint dans cette ville, pour être le Coadjuteur de saint Macaire. Il assista aussi l'an 335 au Concile de Tyr, où les Ariens furent les plus puissans. Rufin dit que saint Paphnuce, Evêque de Thmuïs, dans la Thébaïde, voyant saint Maxime, dont la simplicité lui faisoit ignorer la cabale & les mauvais desseins des Hérétiques, passa au milieu de l'Assemblée, & le prenant par la main, lui dit, *Puisque j'ai l'honneur de porter les mêmes marques que vous, de mes souffrances pour* Jésus-Christ, & *puisque j'ai perdu comme vous un de ces yeux corporels, pour jouïr plus abondamment de la lumiére divine, je ne saurois vous voir assis dans une Assemblée de méchans, ni vous voir tenir rang entre les ouvriers d'iniquité.* Après l'avoir fait sortir de ce lieu, il l'instruisit de toutes les intrigues des Ariens. Ensuite Maxime reçut à Jérusalem les Evêques pour la dédicace de la célébre Basilique que l'Empereur Constantin y avoit fait bâtir. Il fut appellé l'an 341 au Concile d'Antioche; mais il refusa de s'y trouver, & se rendit à celui de Sardique en 347. L'an 349, il célébra un Concile à Jérusalem, où les Prélats ayant reçu saint Athanase à leur communion, ils l'écrivirent aux Evêques d'Egypte & de Libye, & à l'Eglise d'Alexandrie. Les Ariens ne purent apprendre le résultat de ce Concile, sans être extrêmement irritez contre saint Maxime. Ils en furent touchez si vivement, que si nous en croyons Socrate, ils le déposérent, pour en mettre un autre en sa place. Ce saint Prélat mourut l'an 351, après avoir gouverné l'Eglise de Jérusalem environ 20 ans. L'Eglise Gréque & Latine en font mémoire le cinquiéme Mai. Socrate & Sozoméne disent qu'Acace de *Césarée*, & Patrophile de Scythopole chassérent saint Maxime de Jérusalem, pour établir saint Cyrille en sa place. Saint Jérôme, contraire à ces Historiens, pour ce fait, ne met en sa Chronique le commencement de l'épiscopat de saint Cyrille qu'après la mort de saint Maxime. * Théodoret, *l.* 2. *c.* 26. Socrate, *l.* 2. *c.* 8. Sozoméne, *l.* 1. 3. & 4. *l.* 2. *c.* 6. & 20. Rufin, *l.* 1. *c.* 4. Philostorge, *l.* 3. *c.* 12. Baronius, *in Annal. Eccl.* & *Martyrol.* &c. S. Athanase, *Apolog.* 1. *Epist. ad Solit.*

MAXIME, Evêque d'Alexandrie, dans le troisiéme siécle, avoit été Prêtre de cette Eglise, du tems de saint Denys, qui avoit succedé l'an 249 à Héraclas, sur le Siége d'Alexandrie. Il fit éclater son zéle & sa charité, pendant la persécution excitée vers l'an 249, contre les Chrétiens par les ordres de l'Empereur Déce. Il assista particuliérement les Confesseurs qui étoient dans les prisons, en l'absence de Denys son Evêque. Il continua d'exercer sa charité pendant la peste, qui survint l'an 253, après que la persécution fut finie. Il fut envoyé, avec saint Denys, en exil à Kephro, village à l'entrée des déserts de la Libye, dans le tems de la persécution de l'Empereur Valérien, & suivit son Evêque dans son second exil, au quartier de Maréote, où il demeura avec lui jusqu'à la fin de la persécution, qui cessa quand le Tyran Marcien eut été défait en Illyrie l'an 262. Il succéda à saint Denys dans le Siége d'Alexandrie l'an 264, & gouverna cette Eglise pendant 18 ans. Il eut pour successeur Théonas l'an 282. * Eusébe, *Hist. l.* 7. *c.* 11 & 22. Baronius. De Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*, *tome* 4. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

MAXIME, Martyr, dans la persécution de Déce, confessa généreusement la Foi de Jésus-Christ devant le Proconsul Optime, dans l'une des villes de l'Asie Proconsulaire. Le Proconsul le fit battre & attacher au chevalet, pour l'obliger à sacrifier, & le condamna ensuite à être lapidé. Les Grecs honorent sa mémoire le 14 de Mai. La plûpart des Martyrologes Latins mettent sa fête au 30 Avril. Quelques-uns croyent qu'il fut martyrisé dans la ville de Lampsaque. D'autres conjecturent que ce ne fut point en Asie, mais dans la ville d'Asie, que l'on met dans la Liburnie, Province voisine de la Dalmatie en Illyrie. * *Acta apud* Baronium. Surius. Bollandus. Dom Thierry Ruinart. Papebrok. Tillemont, *Mémoires pour l'Histoire Ecclésiastique.* Fleury, *Histoire de l'Eglise.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'Avril.*

MAXIME, Auteur Ecclésiastique, qui vivoit au commencement du troisiéme siécle, avoit composé des Traitez, où il disputoit de l'Origine du mal & de la Matiére, comme nous l'apprenons d'Eusébe de *Césarée* & de saint Jérôme, *de Script. Eccl.*

MAXIME, Evêque de Naples, dans le IV siécle, fut persécuté par les Ariens, qui le reléguérent. Ils mirent en sa place Zosime, que le saint Prélat frappa d'anathême du lieu de son exil. * Baronius, *in Annal.* Herman, *Vie de S. Athanase*, *l.* 7. *c.* 6.

MAXIME (saint) fut le premier Evêque de Saltzbourg érigé en Evêché en 474. Malgré l'avis qui lui fut donné par saint Séverin Evêque de Passau, que les Goths Payens avoient formé le dessein de venir surprendre Saltzbourg, & qu'il eût à se retirer ailleurs, il n'en voulut rien faire, se confiant avec les Habitans en la fortification de la ville. Mais leur assurance fut vaine; car quelque tems après la place ayant été attaquée, elle fut prise & saccagée, & saint Maxime fut pendu. * Heiss, *Hist. de l'Empire*, *tome* 5. *l.* 6. *ch.* 4. *p.* 264. édit. d'Amsterdam 1733.

MAXIME, Philosophe Cynique, puis Chrétien; étoit d'Alexandrie, & se vantoit d'être fils d'un Martyr, & d'avoir souffert l'exil dans la solitude d'Oasis, pour la défense de la Foi Catholique. Il vint vers l'an 370 à Constantinople, où saint Grégoire de Nazianze le logea chez lui, le reçut à sa table, le traita comme un Confesseur de Jesus-Christ, & prononça même une Oraison à sa louange; mais Maxime, peu sensible à cette réception obligeante, forma le dessein de chasser Grégoire de Constantinople, & de s'en faire élire Evêque. Pour tromper l'Empereur Gratien, il l'alla trouver à Milan, où il lui présenta un Livre contre les Ariens, lequel saint Jérôme loue comme un Ouvrage excellent. Ensuite il revint à Constantinople, où il se fit ordonner clandestinement par sept Evêques, envoyez par Pierre d'Alexandrie; mais le peuple ne le voulut point recevoir, & l'obligea de sortir de la ville. Grégoire, qui étoit à la campagne, étant revenu dans la ville, monta en chaire, & récita une Oraison excellente, où il peignit Maxime de toutes ses couleurs. La conduite de Pierre d'Alexandrie, qui étoit un Evêque célébre, étoit plus surprenante. Théodoret dit que ce fut Timothée son successeur, qui persécuta saint Grégoire en faveur de Maxime. Mais à qui devons-nous plutôt croire, ou à des Historiens qui n'ont pas vu les choses qu'ils écrivent, ou à saint Grégoire qui les a souffertes, & qui nous en a fait l'histoire dans le Poëme de sa vie? Cette affaire causa un Schisme dans l'Eglise de Constantinople, où Maxime avoit ses partisans. Dans le même tems Théodose ayant été associé l'an 379 à l'Empire par Gratien, s'étoit arrêté à Thessalonique, où il venoit de recevoir le Batême. Maxime *le Cynique* l'y vint trouver, pour le prier de l'établir dans la Chaire Episcopale de Constantinople, qu'il avoit usur-

uſurpée. L'Empereur, informé de ſa fourberie & de ſes mœurs, le renvoya avec menaces: de ſorte que craignant d'être châtié par celui dont il eſpéroit la protection, il vint à Alexandrie trouver Pierre, qui l'avoit favoriſé en ſon intruſion. Il lui demanda la continuation de ſes offices, pour le faire joüir paiſiblement du Siége, ſur lequel il l'avoit élevé; le menaçant, s'il ne l'aſſiſtoit, de le chaſſer du ſien. Ses menaces furent vaines, on le bannit de la ville comme un ſéditieux; & bientôt après, étant tombé dans l'Héréſie d'Apollinaire, il fut condamné par les Evêques, & mourut miſérable. * S. Grégoire de Nazianze, *de Vita ſua, & Orat. in Max.* Théodoret, *l.* 5. Nicéphore, *l.* 22. Caſſiodore, *l.* 9. Baronius, *A. C.* 379 380. Godeau, *Hiſt. Eccl.* *Voyez* auſſi la Vie de ſaint Grégoire de Nazianze, dans le *dix huitiéme tome de la Bibliothéque Univerſelle.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du IV ſiecle.*

MAXIME, Evêque d'Antioche, fut mis en la place de Domnus, dans le faux Concile d'Ephéſe l'an 449. Comme la dépoſition du dernier étoit légitime, le Pape Léon l'approuva, auſſi bien que l'élection de Maxime, qui ſe trouva au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Dans la huitiéme Seſſion, les Péres confirmérent un accord, qui avoit été fait entre lui & Juvénal de Jéruſalem. Il portoit, qu'Antioche auroit ſous ſa dépendance les deux Phénicies, & l'Arabie; & que Jéruſalem auroit les trois Paleſtines. Sur la fin de la neuviéme Seſſion, Maxime pria les Commiſſaires & le Synode, d'aſſigner à Domnus (en la place duquel il avoit été mis) quelque portion des revenus de ſon Egliſe, pour ſa ſubſiſtance: ce qu'on laiſſa à ſa diſcrétion. Quelque tems après, il écrivit par Marin Piêtre, & Olympe Diacre, une Lettre au Pape Léon, pour les droits & les priviléges de ſon Egliſe. Le ſaint Pontife lui fit réponſe; & ſon Epître, qui eſt la ſoixante-deuxiéme entre celles qui nous reſtent de lui, commence ainſi, *Quantùm dilectioni tuæ placeat communionis fidei ſacratiſſima unitas, &c.* Maxime mourut l'an 456, & eut Baſile pour ſucceſſeur. * *Acta Synod. Chalced. Act.* 8. 9. *&c.* Baronius, *in Annal. Eccleſiaſt.*

MAXIME DE RIEZ, Evêque de cette ville en Provence, dans le cinquiéme ſiécle, étoit, ſelon quelques Auteurs, natif d'un village du Diocéſe de Riez, nommé par les Anciens *Corneco* ou *Corneto*, & aujourd'hui *Châteauredon*, ou ſelon d'autres, *Decomer*, dans le Territoire de Digne. D'autres prétendent qu'il eſt né à Riez, & diſent qu'on le peut conclurre de l'Homélie que Fauſte ſon ſucceſſeur fit à ſon ſujet, & où il dit que ſa patrie n'ayant point de Paſteur, jetta les yeux ſur lui pour l'élever à cette dignité, *Non poſt longum tempus ſancto orbata Paſtore populi præſentis Eccleſia piam ſupplex filiis mandat Legationem, repoſcit patria juſtioribus deſideriis pignus ac depoſitum*, &c. Quoiqu'à la vérité, tout le Diocéſe peut ſe prendre juſtement pour ſa patrie. Maxime avoit pris l'habit de Moine dans le Monaſtére de Lérins, & fut élevé l'an 426, par ſon mérite, à la dignité d'Abbé, après ſaint Honorat. Depuis, il fut élu Evêque de Riez vers l'an 433. Il aſſiſta au Concile d'Arles. Il ſe trouva à divers autres Conciles tenus dans la Province, ou dans les Provinces voiſines. Il ſouſcrivit à celui de Riez de l'an 439. Il aſſiſta à celui d'Orange l'an 441, & fut un des Evêques des Gaules, qui reçurent la Lettre du Pape S. Léon à Flavien de Conſtantinople. L'an 449, il fut député à Rome avec Ravennius, pour demander le rétabliſſement des anciens priviléges de l'Egliſe d'Arles. Il aſſiſta encore au troiſiéme Concile d'Arles l'an 455, pour la Juriſdiction de l'Abbaye de Lérins, & mourut l'an 460, ou ſelon d'autres, 462, le 27 de Novembre, & eut Fauſte pour ſucceſſeur. S'il eſt vrai, comme le dit Fauſte, que Maxime n'ait ſiégé que ſept ans, & qu'il ſoit mort dans l'une des deux années, il faut qu'il ait été élu Evêque de Riez en 450 ou 455. Il rapporte ce fait dans une Homélie qu'il publia à la louange de Saint Maxime. C'eſt ce que remarque Sidoine Apollinaire, en écrivant au même Fauſte, *Carm.* 16. *v.* 113.

> *Fuerit quis Maximus ille,*
> *Urbem tu cujus Monachuſque, Antiſtes & Abbas*
> *Bis ſucceſſor agis*, &c.

Il a fait de ſon vivant & après ſa mort, beaucoup de miracles, & a laiſſé pluſieurs Homélies, qui ont été publiées ſous le nom d'Euſébe d'Eméſe, de ſaint Ambroiſe, & de ſaint Eucher. Dynamius écrivit ſa Vie, à la priére d'Urbicus; & cette Vie eſt rapportée par Baralis, dans la Chronique de Lérins. * Dynamius, *in Chronic. Lirinenſi.* Fauſte de Riez, *in Maximo.* Grégoire de Tours, *de Gloria Confeſſor. c.* 83 Eucher. Lugdun. *de Laude Eremit. Concilia Galliæ.* Baillet, *Vies des Saints au* 27 *Novembre.*

Simon Bartel, qui nous a donné l'Hiſtoire Chronologique des Evêques de Riez, met deux autres Prélats de la même Egliſe, du nom de MAXIME. Le premier, ſelon lui, vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle, & jetta les premiers fondemens de la Baſilique de ſaint Alban. L'autre ſaint MAXIME, qui eſt le ſecond de ce nom, ſuccéda à Faventius, vers l'an 400. On lui attribue diverſes Homélies, que d'autres ont voulu donner ſans raiſon, à Euſébe d'Eméſe. On croit auſſi que c'eſt de ſon tems, qu'on aſſembla un Concile à Riez, contre Armentaire d'Ambrun.

MAXIME DE TOULOUSE, Evêque de cette ville, dans le cinquiéme ſiécle, fut tiré de la Magiſtrature ſéculiére, pour remplir ce Siége après ſaint Exupére, & mena dans l'Epiſcopat la vie d'un Anachoréte. Le Cardinal Baronius & le docte Savaron, ne doutent point que ce ne ſoit lui dont fait mention Sidonius Apollinaris, en écrivant à Turnus; mais il faut qu'ils ſe trompent, puiſque dans cette Lettre écrite après l'an 460, Sidonius parle de l'ordination de Maxime, comme d'une choſe récente, & que ſaint Exupére n'a pas véeu juſqu'à l'an 420. Le Maxime dont parle Sidonius, n'étant encore que Laïc, vivoit très ſaintement, comme nous l'apprenons de cet Auteur, qui ſe loue beaucoup de ſon amitié & de ſa généroſité, *Precibus orantis civis annui, quia cum Maximo mihi non notitiæ ſolùm, verùm & hoſpitii vetera jura. Igitur ad amicum libens ex itinere perrexi, &c.* Héraclien, qui ſe trouva au Concile d'Agde l'an 506, fut un des ſucceſſeurs de Maxime. * Baronius, *in Annal.* Savaron, *in Notis in Sidon. Apollin. l.* 4. *Epiſt.* 24. Catel, *Hiſtoire de Toulouſe.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

MAXIME DE TURIN, Evêque de cette ville en Piémont, dans le cinquiéme ſiécle, étoit un Prélat célébre par ſa doctrine & par ſa piété. Les Homélies qui nous reſtent de lui, en ſont des preuves. On eſt perſuadé que parmi celles qui portent le nom de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin & d'Euſébe d'Eméſe, il y en a quelques-unes qui lui appartiennent. Gennade parle très avantageuſement de lui; mais il s'eſt trompé, en ce qu'il dit que Maxime mourut ſous les Empereurs Honorius & Théodoſe, à moins qu'on ne liſe, *floruit Honorio, &c.* comme porte l'édition de Le Mire, au lieu de *moritur Honorio & Theodoſio juniore regnantibus.* Voſſius croit qu'il faut lire *moritur Odoacro & Theorico regnantibus*; mais cette conjecture ne paroît pas ſi juſte, parce qu'Odoacre ne vint en Italie qu'en 476, & Théodoric l'an 489. Cependant ſaint Maxime étoit extrêmement âgé l'an 465, lorſqu'aſſiſtant au Synode, que le Pape Hilaire tint à Rome, il ſigna après le Pontife Romain, comme le plus ancien des 48 Evêques qui s'y trouvérent: de ſorte qu'il n'y a pas d'apparence qu'il ait vécu encore aſſez longtems, pour avoir vu ces Princes. Saint Maxime aſſiſta au Concile de Milan, tenu ſous ſaint Léon l'an 451. Le Cardinal Baronius tient qu'il ſouſcrivit au Concile d'Orange l'an 441, mais il y a plus d'apparence que ce fut Maxime, Evêque de Riez. Le nom de ſaint Maxime de Turin eſt en grande vénération dans l'Egliſe, qui en fait mention le 25 jour de Juin. Nous avons des Homélies de ſa façon. Le P. Mabillon dans la ſeconde partie de ſon *Muſæum Italicum* en a publié douze, qui n'avoient pas encore été imprimées, à l'exception des trois qui ſe trouvent parmi les Oeuvres de ſaint Ambroiſe. Les Péres Dom Martenne & Dom Durand ont donné ſix nouvelles Homélies de ce Prélat, dans le tome neuviéme de leur très ample Collection de Monumens hiſtoriques, dogmatiques, *in folio*, à Paris en 1733. * Gennade, *in Catal. c.* 40. Honoré d'*Autun, l.* 2. *c.* 40. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 13. Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Bartel, *Hiſt. Præſul. Region. p.* 90 *& ſuiv.*

MAXIME DE SARRAGOSSE, Evêque de cette ville en Eſpagne, dans le VII ſiécle, a aſſiſté aux Conciles de Barcelonne l'an 599, de Tolède l'an 610, d'Egara l'an 614, & a vécu juſques vers l'an 620, qu'il eut Jean pour ſucceſſeur. Maxime écrivit une Hiſtoire des Goths, pendant leur ſéjour en Eſpagne. Saint Iſidore de *Séville* parle avantageuſement de lui dans le dernier Chapitre de ſon Catalogue des Hommes Illuſtres, où il dit que Maxime vivoit encore, & compoſoit toujours. Honorius en fait auſſi mention, & Trithéme fait l'éloge de ſon Ouvrage, *Inſigne volumen & opus amœnum de geſtis Gothorum.* * Vaſée, *in Chron. Rer. Hiſpan. c.* 4. Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VI ſiécle.*

MAXIME (ſaint) Martyr, Moine, Abbé ou Confeſſeur, dans le VII ſiécle, auquel on donne ces ſurnoms pour le diſtinguer des autres Maximes, étoit né à Conſtantinople, d'une famille ancienne & conſidérable. Il fut engagé par l'Empereur Héraclius à demeurer au Palais pour écrire l'Hiſtoire des Empereurs; mais lorſque ce Prince fut tombé dans l'erreur des Monothélites, Maxime ſe retira dans un Monaſtére, où ſa vertu l'éleva bientôt à la dignité d'Abbé. Voyant que l'Héréſie ſe répandoit de plus en plus en Orient, il paſſa à Rome, en Afrique, & dans diverſes autres Provinces, pour porter les autres Evêques à s'oppoſer à ces erreurs. Dans le tems qu'il étoit en Afrique l'an 645, il y trouva Pyrrhus de Conſtantinople, qui s'y étant retiré, y débitoit les rêveries des Monothélites. Maxime y eut une Conférence avec lui, & l'obligea de ſouſcrire aux ſentimens des Orthodoxes. Enſuite il vint à Rome, & perſuada au Pape Martin I, de tenir un Concile contre les Errans. L'Empereur Conſtant, qui en étoit le Protecteur, le fit prendre & mener à Conſtantinople, d'où il fut envoyé en exil l'an 655, dans une petite ville de Thrace, où Théodore Evêque de Baſya vint le trouver pour le faire changer de ſentiment; mais n'en ayant pu venir à bout, on ramena Maxime à Conſtantinople, où après l'avoir beaucoup fait ſouffrir, on lui coupa la main & la langue, à lui & à ſon Diſciple Anaſtaſe: il fut enſuite envoyé en priſon dans un château, où il mourut le 13 jour d'Août de l'an 662. Nous avons divers Ouvrages de ſaint Maxime, que le P. Combefis a publiez en deux volumes. On a mis à la tête de ſes Oeuvres, la Vie de ce Saint, écrite par un Grec plus récent que lui, avec les Actes authentiques de ſa perſécution. On a de lui diverſes Queſtions ſur l'Ecriture; un Diſcours Aſcétique; des Traitez Théologiques & Polémiques, entre autres, ſa Conférence avec Pyrrhus; un Traité de l'Ame; des Lettres; cinq Dialogues ſur la Trinité, attribuez fauſſement à ſaint Athanaſe; la Myſtagogie ſur les Cérémonies de l'Egliſe; un Commentaire ſur les Ouvrages attribuez à ſaint Denys *l'Aréopagite*, &c. Cet Auteur eſt obſcur & ſcholaſtique, & cependant fort myſtique dans les Ouvrages de Spiritualité. * L'Auteur de *ſa Vie, publiée par Morin.* Photius, *Cod.* 192. 193. 194. & 195. Anaſtaſe le Bibliothéquaire, *in Collect.* Théophane. Baronius. Bellarmin. Le Mire.

Mire. Possevin, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des VII & VIII siécles.*

MAXIME DE TYR, Philosophe Platonicien, dans le second siécle, étoit natif de Tyr, ville de Phénicie, d'où il a tiré son nom. Il vint l'an 146 à Rome, où il trouva Apollonius, Arrien, & divers autres. L'Empereur Marc-Auréle lui donna souvent des marques de son estime, & voulut bien etre son Disciple. On croit que ce Philosophe vécut jusqu'au tems de l'Empereur Commode. Il écrivit quarante-un Discours qui nous restent, & que Côme Pazzi, Evêque de Florence, traduisit au commencement du XVI siécle; mais comme cet Ouvrage étoit plein de fautes, Daniel Heinsius nous en a donné, l'an 1624, une édition plus correcte avec des Notes. * Suidas, *in Maximo.* Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 17. Heinsius, &c.

MAXIME LE CYNIQUE, Philosophe, Idolâtre & Magicien, dans le IV siécle, étoit natif d'Ephése, & étoit différent de cet autre MAXIME *le Cynique*, qui fut intrus sur le Siége de l'Eglise de Constantinople. Il fut connu par Julien *l'Apostat*, à Nicomedie, où il inspira à ce Prince de la haine contre la Religion Chrétienne, & l'assura, à ce qu'on prétend, qu'il parviendroit à l'Empire. Julien ayant survécu à Constance l'an 361, témoigna une tendresse extrême à Maxime. On rapporte qu'ayant été averti que Maxime le venoit saluer, il se leva de sa chaise, alla bien loin au devant de lui, & le choisit pour être le Censeur de ses Ouvrages. Depuis, Julien ayant dessein de faire la guerre aux Perses, consulta divers Oracles; & flatté par Maxime que sa victoire seroit aussi illustre, que l'avoit été celle d'Alexandre, il s'imagina que par métempsycose l'ame de ce Conquérant étoit descendue dans son corps. Le Ciel permit qu'il pérît l'an 363, & sa perte fit voir la vanité des prédictions de Maxime. Jovien, Empereur après Julien, l'honora beaucoup à cause de son savoir. Valens ne le traita pas si bien, lorsqu'il ordonna de punir de mort les Philosophes Magiciens: Maxime porta dans Ephése la juste peine de ses impiétez, & mourut pour la même Science, qui l'avoit rendu si cher à Julien, vers l'an 366. * Eunapius, *in Vit. Philos.* Sozoméne, *l.* 6. Socrate, *l.* 4. Zosime, *l.* 4. Ammien Marcellin, *l.* 22 & 26. Baronius, *in Annal.*

MAXIME, Auteur Grec, qui écrivit les actions d'Apollonius, est cité par Philostrate, *de Vita Apoll. l.* 1. *c.* 5. Tzetzes, *Chil.* 2. *Hist.* 291. Le même fait mention d'un autre Historien de ce nom, *Chil.* 9. *Hist.* 293.

MAXIME, Grammairien de Madaure, écrivit à saint Augustin une Epître, qui est la 43, entre celles de ce saint Docteur, & commence ainsi, *Avens crebrò tuis affatibus lætificari.* Saint Augustin lui répondit par la Lettre suivante, qui commence, *Seriumne aliquid inter nos agimus, an jocari libet, &c.*

MAXIME, Sophiste d'Alexandrie, Auteur de quelques Déclamations, que Photius avoit vues, comme il l'assure, *Cod.* 135.

MAXIME PLANUDES. *Cherchez* PLANUDES.

MAXIMIANISTES, Secte de Donatistes en Afrique. *Cherchez* MAXIMIEN, Diacre de Carthage.

MAXIMIANOPOLI, étoit anciennement une ville de Thrace, fondée par l'Empereur Maximien; ce n'est maintenant qu'un bourg de la Romanie, situé à vint lieues d'Andrinople, en tirant vers les confins de la Macédoine, & le Golfe de Comtessa. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAXIMIEN (Marcus Aurélius Valérius Maximianus) surnommé aussi *Herculius*, naquit vers l'an 250, auprès de Sirmisch, de pauvres parens, s'avança par sa valeur dans les troupes, & lia une étroite amitié avec Dioclétien; qui étant devenu Empereur, après lui avoir donné plusieurs marques de son estime, l'associa à l'Empire le premier Avril de l'an 286. Eutrope dit qu'il fut César avant que d'être Auguste; mais en quel tems, c'est ce qu'il ne dit pas. Etant venu dans les Gaules, il défit les Bagaudes, Voleurs & Païsans revoltez, avec leurs Chefs Elien & Amand, & fit aussi une vigoureuse guerre aux Barbares qui infestoient ces Provinces. Les Bourguignons & les Allemands qui y étoient entrez furent si bien enveloppez de tous côtez, qu'il ne fallut pas tirer l'épée pour les défaire: & la faim & les maladies détruisirent entiérement leur Armée. Les Chaibons & les Erules furent repoussez avec perte: une autre troupe de Barbares s'étant avancée auprès de Tréves fut battue à plate coûture: enfin Maximien ayant passé le Rhin, porta le terreur dans ces vastes païs, & força les Barbares à lui demander la paix. Il n'y avoit plus que les François qui fissent de la peine. Carause, qui avoit eu ordre de les chasser de l'Isle des Bataves, dont ils s'étoient emparés, avoit traité avec eux, & s'étoit revêtu de la pourpre. Maximien débarrassé des autres guerres, marcha de ce côté-là, & sa présence fit souhaiter la paix aux François, qui n'eurent pas de peine à l'obtenir; mais le Tyran en fut quitte pour se retirer en Angleterre, d'où il infesta tellement les côtes des Gaules, qu'on résolut de l'aller chercher dans son Isle. L'entreprise étoit assez difficile: il falloit une Flotte, on en équippa une; mais ceux qui servoient dessus, ignorant la manœuvre, Carause n'eut pas de peine à la faire périr. Dioclétien ayant jugé à propos quelque tems après que chaque Auguste eût sous lui un César qui gouvernât une partie des Provinces de son département, Valére Constance, qu'on appelle communément Constance *Chlore*, fut donné en 292 à Maximien, qui lui avoit déja fait épouser sa fille Théodore, & qui lui facilita la défaite des Gaules, en gardant les bords du Rhin pendant que ce César faisoit la guerre aux Tyrans d'Angleterre. L'Histoire de ces tems là n'est pas fort connue, & l'on y trouve plusieurs années vuides. En 298, Maximien alla en Afrique, où il défit quelques peuples Maures qui s'étoient cantonnez dans les montagnes; & de là il revint en Italie, d'où il alla quelquefois dans la Rhétie pour retenir les Barbares. Ce ne fut que l'an 303, qu'il vint à Rome. Dioclétien son bon & ancien ami s'y trouva: ils triomphérent ensemble, & se séparerent bientôt pour ne se plus revoir. Galére-Maxime, qui étoit César sous Dioclétien, avoit engagé ce Prince à persécuter les Chrétiens, qu'il avoit toujours aimez, jusqu'à n'avoir presque point d'autres Officiers auprès de sa personne. On commença par maltraiter ceux qui avoient quelque emploi dans les Armées, on en vint ensuite à tous les autres. La description qu'on fait de cette persécution est effrayante. Maximien Hercule ne fut pas moins violent que les autres, & il y eut une infinité de Chrétiens qui périrent par ses ordres. Ces cruautez attirérent sur Dioclétien toutes sortes de malheurs: enfin il quitta la pourpre le premier de Mai 305, & il voulut que Maximien en fît autant. On dit qu'il eut quelque peine à s'y résoudre. Sur la fin de l'année suivante, Maxence son fils lui fit reprendre le titre d'Empereur: il débaucha les troupes de Sévére, qui tenoit une partie de l'Italie avec le titre de César, l'assiégea dans Ravenne, & l'ayant reçu à composition le fit mourir. Galére-Maximien, qui osa ensuite entreprendre de le deposséder, se vit abandonné des siens, & eut peine à s'échapper. Tout paroissoit plier sous lui, lorsqu'il entreprit de faire rentrer son fils dans l'état de particulier. Celui-ci eut assez de bonheur pour se délivrer de lui. Maximien chassé d'Italie tâcha d'y allumer la guerre; mais n'ayant pu en venir à bout, il se retira dans les Gaules auprès de Constantin, qui épousa sa fille Fausta. Il y jouïssoit de tous sortes d'honneurs dans cette Cour, mais il ne s'en contenta pas, & ne fut pas plus fidéle à son gendre qu'il l'avoit été à son fils. On lui laissa la vie, & on se contenta de le garder à vue dans le Palais; mais en 310, ayant voulu attenter à la vie de Constantin, il fut puni de ce crime & des autres par la nécessité où on le mit de s'étrangler lui-même à Marseille où il étoit assiégé. * Eusébe, *l.* 8. Eutrope, *l.* 9. Victor, *de Cæsaribus.* Orose, *l.* 7. Ammien Marcellin, *l.* 16. Zosime, *l.* 2. Socrate, *l.* 1. Théodoret, *l.* 5. Baronius, *Annal. tome* 2 & 3. Lactance, *mort des Persécut.*

MAXIMIEN (Galerius Valerius Maximianus) né auprès de Sardique de parens si pauvres que dans sa jeunesse il conduisit les troupeaux, ce qui lui fit donner le surnom d'*Armentaire*, s'avança par sa valeur dans les troupes, & fut enfin choisi le premier Mars de l'an 292, pour être César en Orient, sous l'autorité de Dioclétien, qui lui fit épouser sa fille Valeria. Il fit d'abord la guerre aux Goths & aux Sarmates, qu'il battit plusieurs fois, & de là il fut envoyé contre les Perses qui eurent d'abord quelques avantages sur lui: ce qui lui attira de la part de Dioclétien de mauvais traitemens, qui lui furent si sensibles, qu'étant rentré sur les terres des ennemis il les défit à plate couture, leur prit plusieurs places, & les poussa avec tant de furie, que pour obtenir la paix ils lui abandonnérent cinq Provinces au delà du Tigre. La mére de Galére Maximien étoit de ces Daces qu'Aurélien avoit fait venir au midi du Danube, & avant que son fils fut élevé, elle étoit Prêtresse dans son village. Cette femme folle, indignée de ce qu'elle n'avoit pu persuader à quelques Chrétiens de manger des viandes qu'elle avoit offertes aux Idoles, conçut une furieuse aversion contre tous, & elle eut assez de crédit sur l'esprit de son fils, pour l'engager à proposer à Dioclétien de les persécuter. Celui-ci ne se rendit que trop aisément à ses instances: sa facilité donna de la hardiesse au César, qui entreprit ensuite de plus grandes choses. Il s'ennuyoit d'être toujours dans le second rang. Il entreprit de persuader à Dioclétien d'abdiquer la dignité Impériale, & il en vint à bout. Maximien Hercule suivit l'exemple de son Collégue; & Galére Maximien fut déclaré Auguste avec Valére & Constance *Chlore*. Ce grand changement se fit le premier de Mai de l'an 305. En même tems Maximin fut déclaré César sous Galére Maximien, & Sévére sous Constance; mais celui-ci content de gouverner les Gaules avec l'Espagne & l'Angleterre, ne s'embarrassa pas du reste, & laissa à Galére Maximen faire tout ce qu'il voulut dans le reste de l'Empire: cette modération étoit pourtant peut être un peu forcée. Galére Maximien tenoit Constantin son fils aîné comme en ôtage. Ce jeune Prince trouva moyen de s'échapper, & succéda dès le 25 Juillet 306, à son pére. Galére ne voulut lui accorder que le titre de César, pour être seul Auguste; mais dès le 28 Octobre suivant, il en vit un second en Italie. Maxence fils de Valére Maximien y prit la poupre; on fit marcher Sévére contre lui; & pour lui donner plus d'autorité, on le fit Empereur: mais Valére Maximien ayant repris la dignité Impériale, n'eut pas de peine à se défaire de lui: de sorte qu'à la fin de l'année, au lieu d'un Auguste, il y en eut trois. L'année 307 ne fut pas moins triste pour lui que la précédente. Etant entré en Italie, pour essayer de réduire Maxence, il se vit abandonné de la meilleure partie de ses troupes, & eut peine à s'échapper. Le onziéme Novembre il crut pour assurer son repos devoir faire part de l'Empire à Licinius son ancien ami; mais ce fut une nouvelle occasion de trouble. Maximin, qui commandoit en Egypte, prétendit qu'on lui avoit fait tort, & on eut beau vouloir l'appaiser en lui offrant le titre de fils des Augustes, qu'on donna aussi à Constantin: il se fit proclamer Empereur, & ainsi on vit en même tems cinq Princes qui portoient ce titre. C'est ainsi que la vanité de Galére Maximien fut confondue. Il persécutoit toujours les Chrétiens, mais les Payens n'étoient guéres plus heureux: on les accabloit d'impôts; & lorsqu'ils ne pouvoient payer, on leur faisoit souffrir les plus cruels supplices. Enfin Dieu étendit sa main sur lui: il fut attaqué d'une maladie qui ne fit de tout son corps qu'un ulcére affreux. Dans cet état il reconnut son injustice envers les Chrétiens, en faveur

veur de qui il publia des Edits, mais trop tard. Il mourut au mois de Mai de l'an 311, après avoir été César trois ans & & trois mois, & Empereur six ans & quelques jours. Il laissa un fils naturel, nommé *Candidien*. * Eusébe, *l.* 3. Victor. Zosime, *l.* 2. L. Cæcilius, *de Scaut. Persec.* &c.

MAXIMIEN, Diacre de Carthage, se fit élire Evêque par une partie des Donatistes, sur la fin du IV siécle. Primien, successeur de Parménien, excommunia ce Diacre; qui croyant que la censure étoit injuste, s'en plaignit aux Evêques, & accusa Primien de plusieurs crimes. Pour examiner cette affaire, ils s'assemblérent près de Carthage au nombre de cinquante-trois, & citérent Primien, qui se moqua d'eux. Ils lui donnérent du tems pour se reconnoître, & écrivirent sur cette affaire à leurs confréres; mais lorsque le tems de la suspension fut passé, les Evêques, au nombre de cent, s'assemblérent une seconde fois dans une bourgade nommée *Cebarsussi*. Primien refusa encore de comparoître, de sorte qu'on le déposa pour mettre Maximien en sa place. Ainsi le Siége que les Donatistes occupoient à Carthage, eut deux Evêques, & chacun trouva des partisans, qui s'attachérent à lui: les uns se nommant *Primianistes*; & les autres, *Maximanistes*. Ce Schisme dura longtems: & Primien ayant assemblé les Evêques de Numidie & de Mauritanie à Bagays, porta les choses à l'extrémité. * Saint Augustin, *l.* 3. *cont. Crescent. c.* 6 & 7. Baronius, *A. C.* 394.

MAXIMIEN, Evêque de Constantinople, qui avoit vécu dans une solitude, fut mis en la place de l'Hérésiarque Nestorius, déposé au Concile d'Ephése l'an 431. C'étoit un Prêtre d'une grande piété, & d'un zéle merveilleux pour la Foi; mais au reste ignorant, & incapable de parler en public. Il fit part de son ordination à saint Cyrille, qui lui fit une réponse. où il lui témoigne la joye qu'il a de voir l'impiété de Nestorius éteinte, & de le voir assis dans sa chaire. Maximien & son Clergé écrivirent au Pape Célestin, qui leur fit réponse. Ce Prélat mourut la semaine avant Pâques l'an 434, & eut pour successeur Proclus. * Socrate, *l.* 7. *c.* 34. & *suiv.* Liberatus, *Brev. c.* 7. Baronius, *in Annal. A.* C. 431. & 434.

MAXIMIEN (Saint) Evêque de Syracuse. Il suivit la Régle de S. Benoit, & fut le Précepteur de Grégoire *le Grand*. Lors que Grégoire eut fondé un Couvent à Rome, il choisit Maximien pour en être l'Abbé. Il fut élevé à l'Episcopat de l'Eglise de Syracuse environ l'an 591. Dès que Grégoire fut monté sur le thrône Pontifical, il donna à Maximien l'inspection sur toutes les Eglises de la Sicile. Il mourut le neuviéme Juin 596. On a de lui en Grec une Lettre qu'il écrivit à Grégoire *le Grand*. * Ragusæ *Elogia Sicul.*

MAXIMIEN. *Cherchez* MAXIME.

MAXIMILIEN, I de ce nom, Empereur, fils de FREDERIC IV, dit *le Pacifique*, Archiduc d'Autriche, épousa l'an 1477, *Marie* de Bourgogne, fille & héritiére de *Charles*, surnommé *le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, &c. Depuis, il fit tréve avec le Roi Louïs XI, mais ce ne fut pas pour longtems; car la guerre recommença, & fut suivie l'an 1479, de la bataille de Guinegaste, où le champ demeura à Maximilien, quoique plus couvert de corps de ses gens, que de ceux de ses ennemis. Le 25 Mars de l'an 1482, il perdit son épouse, & resta si peu autorisé, à cause de son indigence, qu'il fut contraint de souffrir que ses enfans demeurassent à la garde des Gantois. Il fut créé Roi des Romains du vivant de son pére à Francfort, le 16 Février de l'an 1486, & couronné à Aix-la-Chapelle, par l'Archevêque de Cologne, le neuviéme Avril. Quelque tems après il ôta son fils aux Gantois, qui se déclarérent ses ennemis. Bruges, & presque toutes les villes de Flandre, suivirent cet exemple. Le désordre fut si grand, que le deuxiéme Février de l'an 1488, dans le tems que Maximilien étoit à Bruges, les Habitans coururent aux armes, l'arrêtérent prisonnier, & firent mourir plusieurs de ses créatures. Ils vouloient même le livrer au Roi de France; mais les larmes de ce pauvre Prince les fléchirent. Quelque tems après il songea à se remarier avec *Anne* héritiére de Bretagne, & avança tellement cette affaire, qu'en l'an 1489 il l'épousa par Procureur, qui fut le Comte de Nassau; mais le Roi Charles VIII fut négocier plus habilement que lui, & épousa la Duchesse l'an 1491, renvoyant à Maximilien *Marguerite* d'Autriche sa fille, qu'il avoit fiancée. Le Roi des Romains, cruellement offensé par ce double affront, prit les armes, surprit Arras & Saint-Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens, d'où il fut vigoureusement repoussé. Depuis, il consentit à une tréve avec le Roi Charles VIII, au nom de Philippe son fils, ne voulant pas y être compris, ni nommé dans le Traité. La paix se fit à Senlis l'an 1493, & Maximilien ayant succédé à l'Empereur *Frédéric*, épousa *Blanche*, sœur du Duc de Milan, lorsque Charles VIII se rendit maître du Royaume de Naples. Les conquêtes de ce jeune Prince allarmérent Maximilien, qui se ligua avec le Pape, & divers autres Princes. Leur Armée de quarante mille hommes attaqua celle du Roi qui n'en avoit que huit mille, & fut néanmoins défaite à Fornoue en l'année 1495. Depuis, Maximilien se ligua avec le Roi Louïs XII contre les Vénitiens & contre le Pape Jules II, & se rangea encore avec les Anglois contre le même Roi. L'an 1513, les François furent défaits dans une seconde bataille, près de Guinegaste, qui est la même qu'on surnomma *la journée des éperons*. L'Empereur mourut à Lens le 12 Janvier 1519. On dit qu'il aimoit les Savans, & qu'il composa quelques Poësies, & même des Mémoires de sa Vie. L'on trouve à la fin du Recueil des Lettres de Louïs XII, Roi de France, & du Cardinal George d'Amboise, imprimées en 1712, une Lettre Latine de cet Empereur écrite le 16 Septembre 1511, & une autre du même écrite en François, à sa fille Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Païs-Bas, le 18 du même mois & an, par lesquelles on voit les voyes étranges qu'il prenoit pour exécuter le chimérique dessein qu'il avoit projetté, de se faire élire Coadjuteur du Pape Jules II, & qu'au moyen de deux ou trois cens mille ducats, il ménageoit les suffrages des Cardinaux. Ce Prince avoit épousé 1°. l'an 1477, *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles* Duc de Bourgogne, dit *le Téméraire*, morte l'an 1482: 2°. *Blanche*, fille de *Galéas-Marie*, Duc de Milan, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiére, il laissa PHILIPPE, qui épousa *Jeanne*, héritiére d'Espagne, & qui fut pére de CHARLES-Quint Empereur, après son ayeul Maximilien. Ce bonheur des Princes de la Maison d'Autriche à épouser de riches héritiéres, a donné sujet à ce Distique:

> *Bella gerant fortes, tu felix Austria nube;*
> *Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.*

* Paul Jove, *in Elog.* Jean Cuspinien, *in Orat. Fun.* Surius, *in Comment.* Guichardin, *l.* 13. Philippe de Commines, & Gaguin, *in Hist.* &c.

MAXIMILIEN II, fils de FERDINAND I, fut élu Roi des Romains du vivant de son pére, le 24 Novembre l'an 1562. Il avoit déja épousé *Marie* d'Autriche sa cousine, fille de l'Empereur *Charles*-Quint, & d'*Isabelle* de Portugal. Ce Prince trouva moyen de se faire élire Roi de Hongrie & de Bohême. On dit qu'il eut d'abord des sentimens favorables aux Protestans; mais qu'il changea, se contentant d'entretenir la paix entre les Princes de ce parti & les Catholiques, sur-tout après la mort de son pére l'an 1564. Les Turcs lui firent la guerre en Hongrie, où Solyman II mourut au siége de Zigeth l'an 1566. Henri de France, Roi de Pologne, ayant quitté cette Couronne, pour venir prendre celle de ses péres, après la mort du Roi Charles IX, son frére, donna occasion aux Polonois d'élire un nouveau Monarque. Ils assemblérent une Diéte, où s'étant divisez en deux brigues, les uns élurent l'Empereur *Maximilien*, & les autres *Etienne* Batori, Prince de Transsylvanie, à condition que celui qui régneroit, épouseroit *Anne*, sœur du défunt Roi. Ce dernier, plus diligent que son rival, accourut en Pologne, épousa la Princesse, & se mit en possession de la Couronne. Maximilien n'eut pas le tems de s'en venger, & mourut à Ratisbonne le 12 Octobre 1576, après un régne de 12 ans, deux mois & 17 jours. *Voyez* sa postérité à l'Article d'AUTRICHE. * Isthuanf, *Histoire de Hongrie.* Natalis, *l.* 14. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal.* &c.

MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur MAXIMILIEN II, & frére de *Rodolphe* II, & de *Mathias* aussi Empereurs, fut élu par quelques Seigneurs Roi de Pologne, lorsque les autres mirent Sigismond sur le thrône en 1587. Il voulut soutenir son droit les armes à la main; mais ce fut avec tant de malheur, que ses troupes furent taillées en piéces, & lui-même fait prisonnier. En 1596, il marcha en Hongrie contre Mahomet III, qui prit Agria. L'Archiduc lui donna bataille à Kerest, le 16 Octobre; & l'ayant gagnée, il en perdit tout le fruit par la faute des Allemands, qui s'étant jettez sur le bagage, furent attaquez par Cigale Renégat, qui faisant volte-face, en tua douze mille. Maximilien assiégea en vain Javarin, & mourut en 1618. *Voyez* AUTRICHE.

MAXIMILIEN, Duc de Baviére, s'est distingué dans le XVII siécle par son courage & par sa valeur, qui lui ont acquis le titre de *Défenseur de l'Allemagne*; & sa prudence lui mérita le surnom de *Salomon*. Il gagna la bataille de Prague en 1620, ayant le Comte de Tilly pour Lieutenant-Général, contre Frédéric Prince Palatin, qui s'étoit fait déclarer Roi de Bohême. En reconnoissance de ses services, il fut nommé Electeur de l'Empire en 1623, en la place du même Comte Palatin. Il mourut en 1651, âgé de 70 ans. *Voyez* BAVIERE.

MAXIMILIEN, Martyr d'Afrique, sur la fin du III siécle, se déclara Chrétien, par le refus qu'il fit de s'enrôler. Le Proconsul voulut le contraindre; mais il continua à déclarer qu'il étoit Chrétien, & fut condamné à avoir la tête tranchée. Il est fait mention de ce Saint dans les Martyrologes au 12 Mars. * *Acta apud* Mabillon. *Analect. tome* 4. Dom Thierri Ruinart, *Acta Sincera Martyr.* Tillemont, *Mémoires de l'Hist. Eccl.* Baillet, *Vies des Saints, au mois de Mars.*

MAXIMILLE (*Maximilla*) femme de qualité dans le second siécle, se laissa tromper par l'Hérétique Montan, & fut, aussi bien que Priscille, Disciple de cet Hérésiarque. Ensuite elles s'érigérent l'une & l'autre en Maîtresses, & enseignérent ses Héresies. Les grands biens de ces deux femmes servirent à corrompre ceux qui préféroient les commoditez temporelles à l'intégrité de la Foi. Eusébe dit que Montan & Maximille, agitez par l'Esprit malin, se pendirent tous deux. *Voyez* MONTAN. * Eusébe, *Hist. l.* 3. *c.* 15. Tertullien, *Adversus Psychic. c.* 14. Saint Jérôme, *Epist.* 14. *ad Marcellam. Epist. ad Ctesiph.* &c. Baronius, *A.* C. 173.

MAXIMIN. On en fait l'un des soixante & douze Disciples de Jésus-Christ, & l'on dit qu'il fut chassé de Jérusalem avec Lazare, Marthe, Magdelaine & quelques autres, & qu'ayant pris terre à Marseille, il alla prêcher l'Evangile à Aix en Provence, dont il fut le premier Evêque. Le Martyrologe Romain met sa Fête au 28 de Juin. Ce qui regarde son Histoire est entiérement fabuleux.

MAXIMIN (saint) Evêque de Tréves, dans le IV siecle, étoit né à Poitiers d'une famille illustre, & étoit frére de saint Maxence, Evêque de la même ville avant saint Hilaire. Il fut attiré à Tréves par la reputation de saint Agrice, qui en étoit

étoit Prélat; & ayant été élevé quelque tems sous sa discipline, il devint son successeur l'an 332. Il assista au Concile assemblé à Milan l'an 345. Lorsque saint Athanase fut exilé dans les Gaules, saint Maximin le reçut honorablement à Tréves, & fut un célébre défenseur de la doctrine du Concile de Nicée, contre Euphratas Evêque de cette ville. Il se rendit à celui de Sardique, tenu l'an 347, & fut un des Evêques excommuniez par les Orientaux. A son retour dans son Diocése, étant allé voir ses parens en Poitou, il y mourut vers l'an 350 ou 351. Son corps, qu'on porta à Tréves, fut ôté de la cave où il étoit par Hidulfe Evêque de Tréves l'an 667, & fut transporté dans l'Abbaye qui porte son nom, sur le bord de la Moselle. Loup Servat, Abbé de Ferriéres, a écrit sa Vie, qui est rapportée par Surius, sous le 29 Mai. * S. Jérôme, *in Chron.* Grégoire de Tours, *Hist. l.* 2. *c.* 35. *&c.* 93. *de Gloria Confessorum.* Socrate. Sozoméne. Théodoret. &c. Guillaume Kiriander, *de Orig. ac Stat. Trev.* Christophle Brower, *de Antiq. Trev.* Pierre Crétopoli, *de Episcopis Trevirensibus.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Bailiet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

MAXIMIN, Evêque des Goths Ariens, se voyant soutenu de l'autorité du Comte Pascentius, l'un des principaux Officiers de l'Empereur en Afrique, se crut assez fort pour défier saint Augustin à la dispute, dans une Conférence publique. Ce dernier accepta le parti, & conféra à Hippone avec Maximin, & à Carthage avec Pascentius, en présence d'arbitres & de témoins. Saint Augustin n'eut pas de peine à les confondre l'un & l'autre; néanmoins ces deux Hérétiques publiérent hautement qu'ils avoient remporté l'avantage. C'est pourquoi saint Augustin, pour l'intérêt de la vérité, rendit leur confusion publique, en rédigeant par écrit la Conférence de Carthage, & la dispute contre Maximin. * Saint Augustin, *cont. Maxim.*

MAXIMIN, surnommé *Ajax* (Caius Julius Verus Maximinus) Empereur, étoit natif de Thrace, & fils d'un pére Goth, que quelques-uns nomment *Micca*, & d'une mére Alaine, appelée *Ababa* ou *Abala*. Son premiére profession fut d'être Berger ou Bouvier; ensuite de quoi il porta les armes. On doit mettre sa naissance vers l'an 173 de Jésus-Christ. Il étoit d'une taille extraordinairement haute, buvoit quelquefois par jour plus de huit bouteilles de vin, & mangeoit quarante livres de viande. Il se fit connoître de Sévére dans les Jeux militaires, que cet Empereur fit représenter le huitiéme Mars 203. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 20 ans, il fut enrôlé dans la Cavalerie, d'où il passa dans les Gardes du Corps. Son courage l'éleva à des emplois importans dans les Armées, & lui acquit l'estime & l'amitié des Soldats; de sorte qu'après la mort d'Alexandre *Sévére*, à laquelle il contribua, il fut proclamé Empereur dès le mois de Mars de l'an 235. Il voulut signaler son avénement à l'Empire par une sanglante persécution contre les Chrêtiens; & la fonda sur de fausses opinions où étoient les Infidéles, que les tremblemens de terre arrivez en plusieurs endroits de l'Empire, & qui avoient renversé plusieurs villes, ne venoient que de la tolérance du culte de Jésus-Christ. Maximin étoit un monstre de barbarie, plutôt qu'un homme, & fit des actions si inhumaines & si furieuses, qu'il fut nommé le *Cyclope*, le *Busiris*, le *Sciron*, le *Phalaris*, le *Typhon*, & le *Gygés* de son siécle. Son élection remplit le Sénat & le peuple d'effroi; & l'on voyoit les femmes & les enfans aller en foule dans les Temples prier les Dieux qu'ils ne lui permissent jamais d'entrer à Rome, de peur que, comme une bête sauvage, il ne la remplît de sang & de carnage. Outre sa brutalité naturelle, qui le rendoit sanguinaire, le desir de cacher l'infamie de sa naissance, augmenta encore sa cruauté. Il fit mourir tous ceux qui pouvoient avoir connoissance de son extraction, & commença par ses anciens amis, qui l'avoient secouru dans la bassesse de sa fortune. Ceux qui étoient d'une famille illustre n'étoient jamais épargnez; & il en faisoit attacher les uns en croix; il ensevelissoit les autres dans des peaux de bêtes qu'il faisoit écorcher; il en exposoit aux lions & aux tigres, & en faisoit encore assommer plusieurs à coups de bâton. Son insolence n'étoit pas moindre que sa cruauté; il écrivit au Sénat en termes remplis d'orgueil, & se vanta d'avoir plus fait que tous les anciens Capitaines. Cependant après la mort des Gordiens, qui s'étoient emparez de l'Empire en Afrique, le Sénat choisit 20 hommes pour gouverner la République, & pour la défendre contre Maximin, qui avoit été déclaré ennemi. Ce procédé offensa extrêmement ce Tyran, qui dans son emportement, faillit à tuer C. Julius Verus MAXIMUS, son fils, qu'il avoit associé à l'Empire. Il vint d'Allemagne en Italie, & assiégea la ville d'Aquilée, qui se défendit si courageusement, que ses Soldats rebutez de la longueur du siége, & plus encore de sa cruauté, le tuérent avec son fils l'an 238. On porta leurs têtes à Rome, & leurs corps furent exposez aux bêtes féroces. Maximin le pére étoit alors âgé de 65 ans, & avoit regné environ deux ans & six mois. Son fils n'avoit que 21 ans. On dit que c'étoit un jeune homme qui n'avoit rien de la cruauté de son pére, qui avoit appris les Lettres Gréques & Latines en perfection, sous Fabilius le Poëte, le Grammairien Philémon, Modestus le Jurisconsulte, Tatien & Eugamius, tous deux Rhétoriciens Grecs. * Jules Capitolin, *Vies des Maximins.* Eusébe, *l.* 6. Orose, *l.* 7. Aurelius Victor, *de Cæsaribus.* Tillemont, *Histoire des Empereurs, tome* 3. *Voyez* AJAX.

MAXIMIN, Préfet du Prétoire en 366, sous Gratien. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien & dans d'autres Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

MAXIMIN, Comte des sacrées libéralitez, sous Théodose *le Jeune*, en 424. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

MAXIMIN, Abbé de Micy. *Voyez* MESMIN (saint).

MAXIMIN (saint) ville de Provence. *Voyez* SAINT MAXIMIN.

MAXIMIN (Galérius Valérius Maximus) surnommé *Daza*, étoit né dans l'Illyrie: sa mére étoit sœur de Galére Maximien, qui le fit César le premier Mai de l'an 305, & lui donna le Gouvernement de l'Orient. Ce Prince aimoit les Savans; mais c'est tout ce qu'il y avoit de louable en lui. Sa débauche le rendoit odieux à tout le monde, & il étoit si sujet à faire des extravagances quand il étoit ivre; ce qui lui arrivoit souvent, que lui-même se crut obligé à régler, que s'il donnoit quelques ordres après le repas, on ne les exécutât que le lendemain. Galére Maximien ayant fait Licinius Auguste, Maximin s'en plaignit avec beaucoup de hauteur. On lui offrit le titre de fils des Augustes, qu'on donnoit aussi à Constantin; mais il ne s'en contenta pas, & il se fit proclamer Empereur au mois de Février ou de Mars en 308: ce que son oncle fut contraint de souffrir. Il persécutoit continuellement les Chrêtiens: mais après la mort de Galére Maximien, les Lettres de Constantin & de Licinius, qui étoit son Collégue, l'obligérent de faire cesser la persécution. Cependant il se brouilla avec ce dernier, & crut qu'avec une puissante Armée, il le dépouilleroit sans peine de la pourpre Impériale, établissant l'espérance de la victoire sur la réponse de ses Dieux. En effet tout ce qui est au delà du Détroit ne lui couta aucune peine. Byzance ne tint contre lui qu'onze jours, & Héraclée ne fit pas beaucoup de résistance; mais Licinius étant enfin venu à sa rencontre, on se battit le dernier Avril 313, & Maximin qui perdit la bataille, prit la fuite en habit déguisé. Lorsqu'il fut arrivé dans ses Etats, il fit mourir les Prêtres des Idoles, pour les punir ou de leur flatterie, ou de leur imposture; & publia un Edit en faveur des Chrêtiens: ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût surpris d'une maladie étrange. Il sentoit un feu intérieur qui le dévoroit: de sorte qu'ayant perdu les yeux, il ne lui restoit, comme dit Eusébe, que les os & la peau, qui paroissoit comme un sépulchre où son corps étoit enséveli. C'est ainsi qu'il mourut à Tarse, n'ayant été Empereur qu'un peu plus de cinq ans. Sa femme & ses enfans furent mis à mort par ordre de Licinius. Il avoit voulu épouser Valeria veuve de Galére Maximien; & cette Princesse, qui étoit sa tante, & comme sa mére par adoption, n'y ayant pas consenti, il l'avoit réléguée on ne sait en quel endroit de Syrie. * Aurélius Victor, *de Cæsaribus.* Eutrope. Eusébe. Zosime, &c.

MAXIMUS. *Cherchez* CARVILIUS.

MAXIMUS. *Cherchez* FABIUS MAXIMUS.

MAY.

MAY (l'Isle) c'est une petite Isle d'Ecosse. Elle est à l'entrée du Golfe de Forth, près de la côte septentrionale & du bourg de Carreil. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Emonia*, que d'autres mettent à S. Colme, petite Isle fort avancée dans le Golfe, & environ à une lieue du bourg d'Aberdoure ou Abyrdour. La longueur de l'Isle de May n'est que de mille pas, & sa largeur de 250. Elle a quatre petites rades, dont celle qui est à l'orient, est fort bonne, & les vaisseaux y sont à l'abri des vents de sud & d'ouest. La côte est élevée & inaccessible à l'occident, mais elle est unie du côté de l'orient. Le terroir ne produit point de blé; mais en échange, il a de bons pâturages qui servent à nourrir une vintaine de bœufs & de vaches, & une centaine de brebis. Anciennement il y avoit un petit Couvent de Religieux & une Chapelle dédiée à S. Adrien, où l'on alloit en pélerinage. Le Saint avoit une vertu merveilleuse pour guérir la stérilité des femmes. Toutes celles qui ne pouvoient pas avoir d'enfans alloient dans ce Monastére présenter leurs offrandes au bon S. Adrien, & ne manquoient pas d'en revenir enceintes. Le Roi Charles I donna cette Isle en fief à Jean Cuningham, avec la liberté d'y élever un phare. Il y bâtit une tour de pierre de taille, toute voûtée jusqu'au sommet, de la hauteur de quarante piez, & on y tient toute l'année un feu de charbons allumé pendant la nuit; & pour ce sujet, chaque vaisseau qui passe est obligé de payer deux sols par tonneau. Les Seigneurs de l'Isle y ont une maison assez commode, & tout proche du bord une pêche fort riche, où l'on prend entre autres des veaux marins. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices de l'Ecosse, p.* 1193. 1194.

MAY (la riviére de). C'est une grande riviére de la Floride dans l'Amérique septentrionale. Elle prend sa source d'un grand lac qui est dans les montagnes Apalaches, traverse la Floride Françoise, passe fort près de Saturioa, & se décharge dans la Mer du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAY, riviére d'Irlande. *Voyez* MAYO.

MAYA, bourg d'Espagne. Ce lieu est fortifié & situé dans la Navarre, à la source de la Bidasse, entre Pampelune & Bayone, à quatre lieues de celle-ci, & à huit de celle-là. * Maty, *Diction. Géogr.*

MAYAGUANA, Isle de l'Amérique, l'une des Lucayes. Elle est à vint-deux degrez vint-cinq minutes de la Ligne, & à douze lieues vers le nord-ouest de l'Isle la plus occidentale des Caicos. Son étendue est de huit ou neuf lieues entre le sud-est & le nord-ouest, selon l'observation des Hollandois. * De Laet, *Descript. des Ind. Occid. l.* 1. *c.* 16. Th. Corneille, *Diction. Géograph.*

MAYEN, petite ville de Perse, où il n'y a rien de remarquable. Elle est sur une montagne, & éloignée de Schiras de trois journées. Deux journées au delà on entre dans les plaines

plaines de la Province de Cuzcuzar. C'eſt où le Roi de Perſe tient ſes Haras. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MAYENCE, ville d'Allemagne, près du confluent du Rhin & du Mein, avec Archevêché, & premier Electorat de l'Empire, eſt nommée par les Allemands *Mentz*, & par les Auteurs Latins *Maguntia*, *Moguntia* ou *Moguntiacum*. Les anciens Auteurs font ſouvent mention de cette ville, particuliérement Ptolomée, Tacite, ſaint Jérôme, Ammien Marcellin, Eginhart, &c. Quelques Auteurs tirent l'étymologie du nom de Mayence, de Magog, fils de Japhet, de Magantius Troyen, ou de certains Mages ou Magiciens, qui contribuérent à ſa fondation. Mais cette origine paroît auſſi peu raiſonnable que celle que lui a voulu donner Gonthaire ou Gonthier, que quelques-uns appellent *Ligurinus*, lequel prétend que ſon nom eſt tiré de celui de la riviére du Mein, qu'il nomme *Mogus*. Druſus fonda Mayence, comme il eſt facile de le prouver par ce que Florus dit dans le Livre quatriéme de ſon Hiſtoire. Elle fut ſouvent ruïnée par les Bataves du tems de Veſpaſien, par les Barbares ſous l'Empire de Julien, & par les Vandales, Alains, & Suéves vers l'an 413, comme nous l'apprenons d'une Epître de S. Jérôme à Ageruchia. Mayence ſouffrit d'autres malheurs dans le VI ſiécle. L'an 872, un tremblement de terre l'abîma preſque entiérement, & un incendie en conſuma une grande partie en 1080. Cette ville a été longtems ſoumiſe aux Rois de France. On dit que Clovis, après ſon batême, l'enrichit de diverſes Egliſes, que Dagobert la repara conſidérablement, & que Charlemagne y fit bâtir un pont ſur le Rhin. Le plus ancien Evêque de Mayence eſt ſaint Creſcent, que l'on fait Diſciple de S. Paul, mais ſans fondement.

L'an 744, Mayence n'étoit qu'Evêché ſuffragant de la Métropole de Tréves; mais le Pape Zacharie l'érigea en Archevêché la même année, & en pourvut Boniface, nommé *l'Apôtre de Friſe*, parce qu'il prêcha l'Evangile en ce païs. Cette nouvelle Métropole eut pour ſuffragans les Evêchez de Tongres ou de Liége, de Cologne, de Wormes, de Spire, & d'Utrecht. Le même Pape attribua à l'Egliſe de Mayence, la Primatie de la Germanie, & pluſieurs droits conſidérables. Les Prelats qui ſuccédérent à ſaint Boniface, imitérent ſon zéle & ſes vertus; mais il s'en trouva un, nommé *Hatton* II, qui ayant mené une vie fort contraire a celle de ces ſaints perſonnages, fut par une punition divine dévoré par des rats, dans une tour au milieu du Rhin, appellée encore aujourd'hui *Mauſthurn*, c'eſt a dire, *la tour des ſouris*. Il s'étoit attiré ce châtiment, pour avoir, durant une famine, fait enfermer dans une grange, un grand nombre de pauvres, & les y avoir fait brûler, leur reprochant qu'ils étoient des rats qui mangeoient le pain des riches. Quelque tems après, ſur la fin du dixiéme ſiécle, Willigiſe, fils d'un Charron du village de Schoningen, au païs de Brunſwick, parvint par ſon mérite à être Chancelier des Empereurs Othon III & Henri II, & Archevêque de Mayence. On tient que c'eſt le premier Archevêque de Mayence qui ait été Electeur. Il conſerva une ſi grande humilité dans cette haute fortune, qu'il fit peindre des roues dans les vitres de ſon Palais, pour ſe repréſenter la baſſeſſe de ſa naiſſance. C'eſt-là l'origine des armes de l'Archevêché de Mayence, qui porte de gueules à une roue d'argent. Cette élevation de Willigiſe à une ſi grande dignité, auſſi bien que celle de Henri Knoders, dit *Gurtelknopf*, fils d'un Boulanger d'Yſne en Souabe, qui ayant été tiré par l'Empereur Rodolphe I, du Couvent des Cordeliers de Lucerne, vers l'année 1280, fut élevé à l'Archevêché de Mayence, font voir qu'en ce temslà, on donnoit au mérite ce que l'on a depuis réſervé & attaché à la naiſſance. On en peut encore inférer qu'anciennement ce n'étoit pas une condition néceſſaire d'être d'une extraction noble pour être reçu Chanoine dans cette Egliſe, & que la coutume de n'y admettre que des Gentilshommes de quatre races, n'eſt pas auſſi ancienne que l'inſtitution de cet Archevêché. Il ſemble qu'elle ait commencé depuis l'Archevêque Albert III de Brandebourg, qui mourut en 1545. On remarque auſſi qu'après lui on n'a plus nommé de Prince à cet Archevêché, & que les Chanoines ſe ſont conſervé le droit d'y élever des perſonnes de leur corps. Il y a à Mayence quarante-deux Chanoines, dont les vint-quatre plus anciens éliſent l'Archevêque, & donnent par-là à l'Empire d'Allemagne un Prince Electeur, qui eſt confirmé par le Pape & par l'Empereur.

Nous avons marqué, que lorſque l'Egliſe de Mayence fut érigée en Archevêché, elle avoit cinq ſuffragans, ſavoir, Liége, Cologne, Wormes, Spire & Utrecht; mais depuis que l'Evêche de Cologne en a été détaché, pour en faire un Archevêché, & qu'on a ôté à Mayence les Diocéſes de Liége & d'Utrecht, elle a eu pour ſuffragans les Evêchez de Wormes, de Spire, de Wirtzbourg, d'Augsbourg, d'Eichſtet, de Bamberg, de Strasbourg, de Conſtance, de Hildesheim, de Paderborn, de Coire, & ceux d'Halberſtat & de Werden, qui ont été ſéculariſez par les Traitez de Weſtphalie. L'Archevêque de Mayence, outre l'autorité qu'il a ſur le Spirituel, eſt Prince de l'Empire, & prend de l'Empereur l'Inveſtiture du Temporel. La dignité de Grand-Chancelier de l'Empire en Allemagne eſt encore annexée à ſon Archevêché: ce qui le rend la ſeconde perſonne de l'Empire, & Doyen perpétuel des Electeurs. Il a auſſi l'inſpection ſur le Conſeil Aulique, & ſur la Chambre Impériale dont nous avons parlé dans l'Article d'ALLEMAGNE, au titre des *Tribunaux de Juſtice*.

Le Domaine du Diocéſe de l'Archevêque de Mayence, que ceux du païs appellent *Stif von Maintz*, eſt en partie dans la Franconie, dans le Cercle des quatre Electeurs du Rhin, dans la Heſſe & dans la Thuringe. Il a la Wétéravie au ſeptentrion & le Bas Palatinat au midi. Ses principales villes, aprés Mayence, ſont, Binghen, Aſchaffenbourg, où l'Electeur fait ordinairement ſa demeure, Miltemberg, Omeneburg, &c. Frizlar dans le païs de Heſſe, Friedeberg, Wisbaden, Konigtein, Erfort capitale de la Thuringe. Le païs d'Eichfeld, Duderſtadt, &c. dépendent du même Prélat, qui a ſon Maréchal & ſon Chancelier, celui-là pour les affaires de la guerre, celui-ci pour celles de la Juſtice. Mayence a auſſi une Univerſité fondée, à ce qu'on dit, l'an 800, & rétablie l'an 1472. Le Rhin eſt d'une très grande commodité pour cette ville, où l'on le paſſe ſur un pont de bateaux extrêmement long. On y voit de très belles Egliſes, le Palais des Princes, la maiſon de ville, & trois châteaux, que les Voyageurs ne manquent pas d'admirer, & ſur-tout le *Kranich* ou Grue, qui eſt une machine par laquelle on décharge les marchandiſes qu'on y apporte ſur la riviére. On y remarque auſſi le tombeau de Druſus, & le pont de Jules-Céſar. Mayence eſt renommée par l'invention de l'Imprimerie, qui y fut trouvée, à ce que divers Ecrivains prétendent, vers l'an 1450, par Jean de Guttemberg. Elle a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres du XVII ſiécle. Les François la prirent en 1644; & au mois d'Octobre 1688, elle ſe mit ſous leur protection: mais le 17 Juillet de l'année ſuivante le Prince Charles de Lorraine l'aſſiegea, aſſiſté des Electeurs de Saxe & de Baviére, & des troupes de Heſſe & des autres de l'Empire au nombre de 60000 hommes. Le Marquis d'Uxelles Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui y commandoit pour ſa Majeſté, fit une vigoureuſe réſiſtance; & ce ne fut qu'après ſept ſemaines de ſiége, & avoir fait périr plus de 14000 hommes des Aſſiégeans, dont quatre Princes & pluſieurs Officiers-Généraux furent du nombre, qu'il ſe rendit le huitiéme Septembre 1689, avec une Capitulation fort honorable, étant ſorti de la place le onziéme, tambour battant, enſeignes déployées, &c. ſix piéces de canon, & quatre mortiers; le ſeul manquement de poudre & d'armes, tous les mouſquets ayant été crevez, l'ayant obligé de capituler. Pierre Cratepole a publié les Annales des Electeurs Eccléſiaſtiques, & Nicolas Serrarius Jéſuite, celles des Princes en particulier, & de la ville de Mayence.

AUTEURS QUI ONT PARLE' DE MAYENCE.

Ptolomée. S. Jérôme, *Epiſt. ad Ager.* Ammien Marcellin, *l.* 15. Eginhart, *in Vita Caroli Magni.* Othon de *Friſinghen*, *l.* 3. *c.* 4. Goſwin, *l.* 2. *c.* 27. Rhénanus, *l.* 1. & 2. Cluvier, *Deſcript. German.* Mildendorp, *l.* 3. Heiſs, *Hiſt. de l'Empire*, *tome* 2. *p.* 5: *tome* 3. *p.* 225. *tome* 4. *p.* 365 & *ſuiv.* *tome* 5. *p.* 225. 240. de l'édit. d'Amſterdam, 1733. Vénance Fortunat, *l.* 9. Berthius, *de Reb. Germ.* Gonthier, *de Frid. l.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILES DE MAYENCE.

Le premier Concile de Mayence fut tenu par trente Evêques & par quinze Abbez, le neuviéme Juin de l'an 813, dans le tems que Richulfe gouvernoit cette Egliſe. On y fit cinquante-cinq Canons. Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, ordonna l'an 828, la convocation de quatre Conciles, qui furent celébrez l'année ſuivante à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouſe, & dreſſa les Articles de ce qui s'y devoit traiter. Autgaire étoit alors Archevêque de cette ville. Louïs confirma les Décrets des quatre Conciles dans celui de Wormes, tenu au mois d'Août de la même année, en préſence des Légats du Pape Grégoire IV. Nous n'avons que les Actes de celui de Paris en trois livres. Rabanus Maurus Archevêque de Mayence, célébra quatre Conciles; le premier vers le mois d'Octobre 847, pour les priviléges de l'Egliſe. On y dreſſa trente-un Chapitres, que nous avons avec l'Epître Synodale, adreſſée à Louïs Roi de Germanie. Thiota Allemande, qui faiſoit la Prophéteſſe, y fut condamnée & fuſtigée, comme nous l'apprennent les Annales de Fulde. Dans le même tems le Moine Godeſcalque ayant publié quelques Propoſitions ſuſpectes, fut cité par Rabanus, à un Concile tenu au mois d'Octobre de l'an 848. Mais le Moine préſenta une Requête d'accuſation contre lui; & l'Archevêque le traitant de brouillon & d'inſolent, le renvoya à Hincmar ſon Diocéſain, pour être jugé. Rabanus aſſembla l'an 852, les Prélats de la France orientale, de Baviére & de Saxe, pour y appaiſer quelques différents qu'ils avoient entre eux. Charles fils de Pepin Roi d'Aquitaine, ſuccéda à Rabanus, & célébra un Concile l'an 857 pour les droits de l'Egliſe, & pour examiner une Lettre de Gonthier de Cologne à un Prélat, nommé Alfréde. Luitbert Archevêque de Mayence après Charles, tint l'an 888, un Concile pour la reforme des mœurs, & afin de chercher des moyens pour s'oppoſer aux Normands. On y dreſſa 26 Chapitres. Aribon ſucceſſeur d'Erkembaud l'an 1021, célébra divers Synodes, & l'an 1023 un Concile au ſujet du Comte Othon. Surius en rapporte les Actes dans la Vie de ſaint Gothard. Berdon d'Opparshoven ſucceſſeur d'Aribon, ſe trouva à un Concile de quarante-deux Prélats, que le Pape Léon IX, accompagné de l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, célébra l'an 1049 à Mayence, contre les Simoniaques & les Clercs vicieux. Léopold fut Archevêque après Berdon, & Sigefride d'Epeiſtein le fut après lui. Il célébra deux Conciles; le premier l'an 1069, à l'occaſion de Henri IV, qui vouloit répudier Berthe ſon épouſe; & l'autre l'an 1071, au ſujet de Charles Evêque de Conſtance, que ſes Prêtres vouloient chaſſer, l'accuſant de ſacrilege & de Simonie. Le même Prélat tint, l'an 1075, un Synode pour y publier les Décrets d'un Concile de Rome, aſſemblé contre les Eccléſiaſtiques concubinaires, par le Pape Grégoire VII. L'an 1085, les ennemis de ce même Pape formérent un Conciliabule à Mayence, où ils définirent que l'élection de Guibert Antipape étoit légitime. Dans un Conci-

Concile de toute l'Allemagne aſſemblé l'an 1105, on ôta à l'Empereur Henri VI la couronne, pour la donner à ſon fils. Sous le Pontificat d'Adelbert de Lorraine, qui ſuccéda à Ruthard, on tint, l'an 1131, un Concile à Mayence contre Brunon Evêque de Strasbourg, accuſé de s'être inſtallé par ſurpriſe ſur le Siége de cette Egliſe. Il y remit ſes droits à Matthieu, Légat du Saint Siége, & à Adelbert, qui préſidoient tous deux à cette Aſſemblée. Werner de Falkenſtein Archevêque après Gérard I, célébra, l'an 1261, un Concile par ordre du Pape Alexandre IV, qui ſouhaitoit que l'on trouvât moyen de s'oppoſer aux Tartares, qui faiſoient ſouvent des courſes en Hongrie. Pierre d'Achtzpalt aſſembla, l'an 1310, un Concile pour l'affaire des Templiers; & Conrad Rhingrave en célébra deux l'an 1420, & 1423. Théodoric Schenck aſſembla quelques Prélats l'an 1439, & 1441, au ſujet du Concile de Bâle; & Sébaſtien Henſenſtein tint un Concile Provincial l'an 1549. Nous en avons les Décrets en deux Parties; dont la premiére contient 47 Chapitres, & la ſeconde 104.

MAYENCE (Conrad de). *Voyez* CONRAD.

MAYENFELD, ville & château ſitué ſur la rive droite du Rhin dans la Ligue des X Droitures. Elle doit avoir reçu ſon nom de *Maia*, mére de Mercure, qui peut y avoir eu un Temple dans le Paganiſme. Tſchudy aſſure que cette ville s'appelloit anciennement *Lupinum*, ce qui renverſeroit tout à fait l'autre étymologie. Le Prettigow & la ville de Mayenfeld appartenoient autrefois aux Barons de Vatz, dont les Comtes de Tockenbourg l'héritérent. Cette derniére Maiſon s'étant auſſi éteinte en 1436, par la mort du Comte Frédéric, cette ville paſſa encore, par voye d'héritage, entre les mains de Wolfardt, Baron de Brandis à cauſe de Véréne, Comteſſe de Werdenberg, ſon épouſe. Dans la guerre de Souabe en 1499, parce que le Baron de Brandis-Vaiduz étoit dans le parti de l'Autriche, les Griſons mirent garniſon dans Mayenfeld. Mais le Baron s'empara de la ville par trahiſon, dans la nuit du Dimanche qui précéde le Mécredi des Cendres, maſſacra la garniſon & y mit 400 hommes du Wallgow. Le Mécredi des Cendres, les Griſons, fortifiez d'un ſecours de 1000 Suiſſes, revinrent devant Mayenfeld dont la garniſon ſe rendit à diſcrétion, & fut emmenée priſonniére à Coire. Quatre Chefs de la trahiſon furent punis de mort. Dans la paix qu'on fit enſuite, Mayenfeld demeura aux Griſons, qui y envoyent tous les deux ans un Baillif avec le pouvoir de juger les affaires criminelles, & le droit de profiter des amendes pécuniaires, des confiſcations & des péages. Ceux de Mayenfeld & de Malans ont auſſi part à ce Bailliage tout comme les trois Ligues, & y envoyent un Baillif à leur tour. La ville eſt libre & ſe gouverne par 12 Conſeillers & un Chef de Conſeil que le Baillif nomme tous les deux ans. Dans les troubles des Griſons en 1621, le Colonel Impérial Balderon s'empara de la ville & du château de Mayenfeld, dont il déſarma la Bourgeoiſie. Ceux du Prettigow aſſiégérent deréchef cette ville en 1621, & la prirent par accord après avoir repouſſé les troupes qui devoient faire lever ce ſiége. En 1623, l'Archiduc Léopold s'empara encore de cette ville, mais il n'en demeura le maître que juſques en 1624, où les troupes Françoiſes & Suiſſes la reprirent ſous le Marquis de Cœuvres. * Stumpf. *l.* 10. *p.* 320. 321. Füslin, *Chron. manuſcr. p.* 364. Stettler, *partie* 2. *l.* 12. *p.* 522. 542. 556. 561. *Theatr. Europ. partie* 2. *Dict. Allem. de Bâle.*

MAYENNE, MAYNE ou MAYENNE DE JUHEL, en Latin *Meduana*, ville de France dans la Province du Maine. Elle eſt ſituée ſur une riviére de ſon nom, au-deſſous de Laſſay, vers les frontiéres de la Normandie, & à quatorze lieues du Mans. Mayenne eſt aſſez agréable. Elle a tiré le nom de Juhel, d'un ancien Seigneur du païs, qui vivoit ſous le régne de Philippe-*Auguſte*. Mayenne a eu auſſi titre de Marquiſat, puis de Duché. CLAUDE de Lorraine Duc de Guiſe, fut Marquis de Mayenne. Il mourut l'an 1550, & laiſſa FRANÇOIS Duc de Guiſe, qui eut le même Marquiſat. François fut tué devant Orléans l'an 1563. CHARLES ſon ſecond fils, fut Marquis de Mayenne, que le Roi Charles IX érigea pour lui en Duché l'an 1573. Ce Duc fut Chef de la Ligue, comme on l'a dit ailleurs, & mourut le troiſiéme Octobre 1611. HENRI de Lorraine ſon fils, Duc de Mayenne, fut tué au ſiége de Montauban l'an 1621. *Catherine* de Lorraine ſa ſœur, avoit épouſé *Charles* de Gonzague Duc de Nevers, puis de Mantoue. Leurs enfans héritérent du Duché de Mayenne. FERDINAND de Gonzague l'un de leurs fils porta ce titre, & mourut l'an 1631. Depuis, le Cardinal Mazarin acheta Mayenne, qu'il donna le 28 Février 1661, à *Armand-Charles* de la Porte Duc de Mazarin, par le contract de mariage avec *Hortenſe* Mancini, niéce de ce même Cardinal.

MAYENNE, riviére. *Voyez* MAYNE.

MAYER (Simon). *Voyez* MARIUS (Simon).

MAYER Religieux. *Voyez* MAIER.

* MAYER (Jean-Frédéric) Luthérien fort ſavant, étoit de Leipſic. Il fut Docteur & Profeſſeur en Théologie, très verſé dans les Langues Latines, Gréque & Hébraïque, & Surintendant-Général des Egliſes de Poméranie. Il eſt mort en 1712. Ses Ecrits qui ſont en grand nombre, concernent preſque tous l'Ecriture Sainte. On connoit de lui, *la Bibliothéque de la Bible; De la meilleure maniére d'étudier l'Ecriture Sainte; Si l'on a aujourd'hui les originaux de la Bible; Hiſtoire de la Verſion Allemande de la Bible de Martin Luther, avec une idée des Verſions de la Bible avant Luther, &c.; des Modernes qui ont écrit contre l'Ecriture Sainte; Diſſertation Hiſtorique & Eccléſiaſtique ſur les Patriarches des Hébreux; ſur le troiſiéme Temple des Juifs; Diſſertation ſur l'Arbre de la ſcience du bien & du mal; Diſſertation ſur les fautes & la punition des animaux; ſur le mariage de Jacob avec les deux ſœurs; Si Moïſe a tué avec juſtice l'Egyptien dont il eſt parlé dans l'Exode; ſur le Sacrifice du matin & du ſoir; ſur la bénédiction Sacerdotale; ſur les Renards de Samſon; ſur Elie nourri par un corbeau; ſur ce qui eſt dit de Joſias, II ou IV Rois, ch. 23. v. 7 & 8; Job ſanctifiant ſes enfans; Explication des deux premiers Pſeaumes; ſur les 70 ſemaines de Daniel; ſur la pénitence que firent les bêtes des Ninivites; ſur les Maitres de Jéſus-Chriſt; ſur l'Oraiſon Dominicale; ſur les ſept paroles de Jéſus-Chriſt mourant; ſur Anne la Prophéteſſe; ſur Jeſus âgé de douze ans; ſur ce qui s'eſt paſſé entre Jéſus-Chriſt, Moïſe & Elie ſur le Thabor; Diſſertation ſur le ſang de Jeſus-Chriſt; ſur le ſecours qu'un Ange donna à Jéſus-Chriſt dans ſon agonie; ſur les Miracles de Jéſus-Chriſt avant celui des noces de Cana; ſur la lapidation de S. Etienne; Diſſertations ſur l'Epître aux Galates; ſur ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe ch. 13. de l'Agneau immolé depuis l'origine du monde; Diſſertation touchant Catherine Boré, femme de Luther.* Tous ces Ecrits ſont en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MAYERNE (Louïs Turquet, Sieur de) s'étoit établi à Lyon, mais ayant embraſſé la Religion Réformée, il eut deux maiſons brulées dans cette ville. Cela l'obligea de ſe retirer en 1572 à Genéve, où il vivoit encore en 1586. Il avoit épouſé *Louïſe* fille d'Antoine le Maſſon, Thréſorier des guerres ſous les Rois François I, & Henri II, & il en eut celui qui fait le ſujet de l'Article ſuivant, & dont Théodore de Béze fut Parrain. Il fut Auteur de l'Hiſtoire générale d'Eſpagne en deux volumes *in folio*, qu'il dédia à Henri III, Roi de Navarre, & d'un Livre intitulé *la Monarchie Ariſtodémocratique*, qu'il dédia aux Etats Généraux des Provinces-Unies, mais que l'on défendit en France en 1611. Ce dernier Ouvrage, qui n'eſt qu'une Traduction des *Vindiciæ contra Tyrannos* du faux Junius Brutus, fut contredit par Louïs d'Orléans dans ſa *Plainte humaine*, imprimée à Lyon & à Paris. Turquet y fit une replique en 1617. * Patin, *Lettre huitiéme* de l'édit. de l'an 1692. Bayle, *Dict. Crit.*

MAYERNE (Théodore Turquet, Sieur de) fils du précédent, Baron d'Aubonne, premier Médecin du Roi d'Angleterre, fut l'un des plus fameux Médecins de ſon tems. Sa famille avoit fleuri longtems à Quiers en Piémont, & elle avoit pris le ſurnom de *Turquet*, d'une femme qui étoit entrée dans cette famille, & qui pour être bien faite & d'une taille avantageuſe, étoit dite reſſembler à une belle Turque; ce qui fit qu'on donna communément le ſurnom de *Turquet* à ſes enfans. Après avoir fait ſes Humanitez en ſa patrie, il fut envoyé à Heidelberg, où il étudia encore quelque tems; mais s'étant deſtiné à la Médecine, il alla à Montpellier, & fut reçu Docteur en cette Faculté le 20 Février 1597. De là il paſſa à Paris, où il fit des leçons d'Anatomie aux jeunes Chirurgiens, & de Pharmacie aux Apothicaires. La Chymie, à laquelle il s'appliqua, étoit alors fort décriée en cette Capitale de la France, ce qui cauſa le déchaînement des Médecins contre Mayerne, & dont on peut voir quelque choſe dans les Lettres de Patin. On imprima en 1603 un Ouvrage ſanglant contre lui, & contre du Chêne ſon aſſocié: il y répondit par une *Apologie*, à laquelle Riolan repliqua: enfin la Faculté de Médecine fit une défenſe de conſulter avec lui. Cela n'empêcha pas le Roi Henri IV de lui accorder la charge d'un de ſes Médecins ordinaires à la recommandation de Ribbit, Sieur de la Riviére, premier Médecin de ſa Majeſté, charge qu'il ne vendit qu'en 1616; & ce Prince le donna en 1600 à Henri-Guy de Rohan, pour l'accompagner dans les voyages qu'il fit pour la France, vers les Princes d'Allemagne & d'Italie. Mayerne étant de retour à la Cour, y fut bien reçu, juſques là que le Roi engagea le Cardinal du Perron, & quelques Eccléſiaſtiques, à travailler à le convertir à la Religion Catholique: mais les inſtructions de ce Cardinal, ni celles de pluſieurs autres perſonnes ſavantes, ne purent rien ſur lui, non plus que les offres que lui fit ſa Majeſté de l'élever à des honneurs conſidérables. En 1607, il traita un Seigneur Anglois, qui étant guéri le mena en Angleterre, où il eut Audience particuliére du Roi Jacques. Il revint en France; mais après la mort d'Henri IV le Roi d'Angleterre le fit demander par ſon Ambaſſadeur, pour être ſon premier Médecin & de la Reine ſon épouſe, & il lui en fit expédier en 1611 la patente ſcellée du grand ſceau. L'envie des autres Médecins Anglois n'épargna rien pour le noircir l'année ſuivante, à l'occaſion de la mort du Prince de Galles: mais le Roi Jacques & les Seigneurs du Conſeil, de même que les Officiers & Gentilshommes du feu Prince de Galles, lui expédiérent des certificats dans la meilleure forme qu'il fut poſſible pour mettre ſon honneur à couvert. Enfin après avoir continué les fonctions de premier Médecin auprès du Roi Charles I, il mourut à Chelſey près de Londres le 15 Mars 1655, âgé de 82 ans. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite* de Boeſtlaer, de la Maiſon d'Aſperen: 2°. *Iſabelle*, fille d'*Albert* Joachimi, célébre par ſes Ambaſſades pour les Etats-Généraux en Moſcovie, en Suéde, & pendant plus de 24 ans en Angleterre. De la premiére il eut deux fils; de la ſeconde, deux fils & trois filles; mais de tous ces enfans une ſeule fille lui ſurvêcut, laquelle porta ſes grands biens en mariage à *Armand* de Caumont de la Force, Marquis de Montpouillan, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & petit-fils de *Jacques Nompar* de Caumont-la-Force, Maréchal de France. Cette Dame mourut à la Haye l'an 1661. Une de ſes ſœurs avoit épouſé *Pierre* de Caumont-la-Force, Marquis de Cugnac, frére aîné du Marquis de Montpouillan, & étoit morte avant elle ſans enfans. On imprima à Londres en 1700, par les ſoins de Joſeph Browne, Médecin Anglois, les Oeuvres Latines de Théodore de Mayerne en un gros volume *in folio*, diviſé en deux livres. Le I. contient ſes Conſeils & ſes Lettres d'obſervations: & le II. une Pharmacopée fort curieuſe des Remédes tant Galéniques que Spagyriques. M. de Mayerne avoit une niéce *Louïſe* de Frotté, qu'il maria à *N.*

Wind-

Windsor, Seigneur Anglois: c'étoit une Dame de très grand mérite, & qui avoit beaucoup d'esprit & de lecture. Leti en parle avec éloge dans la IV partie de son *Italia regnante*, p. 64. de même que *l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Mars* 1692. Elle s'étoit retirée à Genéve, & y mourut vers la fin de l'an 1691. *La Vie de Mayerne est dans la Préface de ses Oeuvres.* * Bayle, *Dict. Crit.*

MAYFART (Jean-Matthieu) celébre Théologien Protestant, qui florissoit en 1630, & qui mourut en 1643, âgé de 52 ans, publia un grand nombre de Livres. Voici le Catalogue de ceux qui sont venus à notre connoissance, *Antibecanus; Nodus Gordius resolutus; Suscitabulum Clericorum; Grawerus continuatus; Distinctiones Theologicæ; Arx Sionis; Absurda Jesuitica; Meletemata Theologica; Academica Disciplina; Tractatus de pace reconcilianda inter Evangelicos*, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MAYNARD (Jean) natif de Saint-Céré, Juge ordinaire de ce lieu, fut estimé pour son savoir, & composa sur les Pseaumes des Commentaires que l'on voit encore aujourd'hui. Il fut pére de GERAULD qui suit.

MAYNARD (Gerauld) fils du precédent, naquit à Saint-Céré, & succéda à son pére dans sa charge avant l'année 1565. Deux ans après, il fut Juge Sénéchal du Vicomté de Turenne; & vers l'an 1571, il fut Conseiller au Parlement de Toulouse, charge qu'il remplit pendant 25 à 26 ans, & jusques vers 1596 ou 1597. Ayant alors fait installer son fils à sa place, il se retira à Saint-Céré. Ce fut là qu'il composa cet excellent Recueil d'Arrêts, dont il fit imprimer les cinq premiers livres en deux volumes *in quarto* en 1603, & le troisiéme volume en 1607. Il mourut peu après. On le loue d'être toujours demeuré ferme dans le parti du Roi, dans un tems où les guerres civiles avoient partagé presque toutes les Cours souveraines du Royaume. Il fut un de ceux qui se retirérent à Castel-Sarrazy, lorsque la Compagnie fut entiérement opprimée par le Duc de Joyeuse. Après la mort de Gerauld, ses deux fils *Jean & François* communiquérent à Gabriel Michel, Avocat au Parlement de Paris, cinquante Questions, &c. qu'ils avoient trouvées dans ses papiers, & Michel en composa en partie le neuviéme livre de l'Ouvrage de Maynard, dont voici le titre, *Notables & Singuliéres Questions de Droit écrit, décidées par Arrêts mémorables de la Cour du Parlement de Toulouse.* Jean qui succéda à son pére dans le Parlement, vivoit encore au mois d'Août 1617. * *Biblioth. de Richelet de* 1728.

MAYNARD (François) fils de Gérauld, Poëte célébre, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, fut Président dès 1615 au Présidial d'Aurillac, & fut honoré avant sa mort du Brévet de Conseiller d'Etat. Etant fort jeune, il vint à la Cour, & fut Sécretaire de la Reine Marguerite, ami de Desportes, camarade de Régnier, & enfin Disciple de Malherbe. Voici le jugement que Malherbe en faisoit. *Maynard*, disoit-il, *étoit celui de ses Disciples, qui faisoit le mieux les vers; mais il n'avoit point de force, & s'étoit adonné à un genre d'écrire auquel il n'étoit par propre* (voulant dire l'Epigramme) *& il n'y réussissoit pas, parce qu'il n'avoit pas assez de pointe.* Ce fut Maynard qui enseigna à Malherbe que dans les Stances de six vers, il convenoit de faire une pause au troisiéme. L'an 1634, il alla à Rome, où il s'attacha à M. de Noailles, Ambassadeur pour le Roi. Le Cardinal Bentivoglio lui témoigna beaucoup d'amitié. Le Pape Urbain VIII qui prenoit plaisir de s'entretenir avec lui, lui donna de sa propre main un exemplaire de ses Poësies Latines. Il ne fut pas moins connu & moins estimé en France des plus grands Seigneurs; mais sa fortune n'en devint pas meilleure. Il fut de l'Académie Françoise dès son institution, & peut-être le seul de sa volée, auquel le Cardinal de Richelieu ne fit jamais de bien. On en rapporte diverses raisons. On dit entre autres, que c'étoit parce que le Cardinal n'aimoit pas qu'on sollicitât sa générosité. Un jour Maynard lui ayant présenté l'Epigramme qui commence par ces mots,

Armand, l'âge affoiblit mes yeux,

& qui finit par ces quatre vers,

Mais s'il demande en quel emploi
Tu m'as tenu dedans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

le Cardinal en colére répondit, *rien.* Maynard s'en vengea dans la suite, par les vers qu'il fit contre lui, sous la Régence de la Reine Anne d'Autriche. Le peu de fruit qu'il recueillit de ce métier, & de son assiduité à la Cour, l'obligea à se retirer chez lui, où il mourut le 28 Décembre 1646, âgé de 64 ans. Il avoit fait mettre sur la porte de son cabinet cette Inscription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de son siécle:

Las d'espérer & de me plaindre
Des Muses, des Grands & du Sort,
C'est ici que j'attens la mort,
Sans la desirer ni la craindre.

Il travailloit extrêmement ses vers, & *il faut avouer*, dit M. Pellisson, *qu'ils ont une facilité, une clarté, une élégance & un certain tour que peu de personnes sont capables d'imiter.* C'étoit un homme de bonne mine, d'une humeur agréable en conversation, aimant extraordinairement la joye & la bonne chére, mais pourtant homme d'honneur & bon ami. Il fut reçu aux Jeux Floraux de Toulouse, quoiqu'il n'eût pas gagné les trois fleurs selon la coutume, & on résolut de lui donner une Minerve d'argent, ce qui ne fut pas exécuté, comme il s'en plaint dans une Epigramme. Despréaux en parle avec éloge dans son Epître à Perrault. Ses Oeuvres sont, *Le Philandre, Poëme; Ses Oeuvres Poëtiques; Les Lettres du Président Maynard.* Il a composé des Epigrammes & d'autres piéces en vers. * *La Vie de Malherbe, écrite par Racan. Les Mémoires de Languedoc*, de Catel. *L'Histoire de l'Académie*, de Paul Pellisson. Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome 4. partie 2. p.* 143. *& suiv. n.* 1462. édit. d'Amsterdam 1725.

MAYNARD ou MAIGNARD, famille fort ancienne en Angleterre. JEAN Maynard d'Axminster, servit dans le XIV siécle le Prince Edouard dans la guerre contre la France. *Nicolas* Maynard, l'un de ses Descendans, qui mourut en 1519, épousa *Marguerite* fille de Jean Ellis, de laquelle il eut le Chevalier Maynard, qui vécut sous le régne du Roi Edouard VI & de la Reine Marie. Il épousa 1o. *Marguerite*, fille de Ralph Rowiets: 2o. *Anne* fille de Robert Parrots. De la premiére il eut un fils nommé Ralph, qui de *Marguerite* fille du Chevalier Sely, eut un fils de même nom que lui. De la seconde il eut aussi un fils nommé *Henri*, qui de sa femme Susanne, fille de Thomas Pearson, eut GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME fils de Henri, fut d'abord Chevalier, en 1611 Baronnet d'Angleterre, en 1620 Pair d'Irlande avec le titre de *Lord Maynard de Witklow*, & enfin Pair d'Angleterre avec le titre de *Lord Maynard d'Estains.* Il épousa 1o. *Françoise* fille de Guillaume Cavendish, Comte de Dévonshire, de laquelle il ne lui resta point d'enfans en vie: 2o. *Anne*, fille & héritiére du Chevalier Antoine-Everard de Langlées, de laquelle il eut un fils & cinq filles. Le fils fut GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME fils du précédent, fut Contrôlleur de Londres sous le régne de Charles II & de Jaques II, & épousa 1. *Dorothée* fille & héritiére du Chevalier Thomas Banaster de Pessenham: 2. *Marguerite* Murray, fille de Jacques Comte de Disert en Ecosse, & sœur de la Duchesse de Lauderdale. De la premiére, il eut 1. *Banaster* qui succéda à son pére dans la dignité de Lord Maynard, & qui d'Elizabeth, fille unique de Henri Comte de Kent, eut *Guillaume; Henri; Banaster; Grey; Charles; Amabelle*, mariée à Guillaume Lowther de Swillington; *Dorothée*, mariée à Robert Haslerig; & *Elizabeth*; 2. *Guillaume* qui épousa 1o. *Jeanne*, fille du Chevalier Jean Prescot: 2o. *Susanne*, fille unique & héritiére de Thomas Evans de Bow, laquelle lui donna deux fils *Thomas & Prescot*, & une fille nommée *Anne.* De sa seconde femme il eut *Henri*; & *Elizabeth*, mariée au Chevalier Thomas Bograve de Hamils.

De la même famille étoit aussi issu *Jean* Maynard, qui sous Guillaume III fut un des Commissaires du Grand Sceau. * *Gr. Dict. Univ. Hist. Peerage of England, partie 2. p.* 71.

MAYNBERNHEIM. *Voyez* MEINBERNHEIM.

MAYNE, ville. *Voyez* MAYENNE.

MAYNE, Province. *Voyez* MAINE.

MAYNE, MAYENNE ou la MAYNE, *Meduana*, riviére de France, qui a sa source dans les montagnes d'Alençon, sur les frontiéres de la Normandie. Elle traverse la partie occidentale de la Province du Maine, où elle passe à Lassay, à Mayenne, à Laval, à Antrême, &c. & elle y reçoit le Domfront, la Gréne, &c. puis elle entre dans l'Anjou, passe à Château-Gontier, reçoit l'Ione, l'Oudon, &c. mêle ses eaux avec celles de la Sarte & du Loir proche d'Angers, & se jette peu après dans la Loire. La Mayne commence à porter bateau auprès de Laval.

MAYNI (Jason) de Milan. *Voyez* MAINIUS.

MAYO, une des Isles du Cap Verd à l'occident de l'Afrique. Elle est à l'orient de celle de Saint-Jacques, & elle est considérable par la quantité de sel qu'y font les Portugais qui en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAYO, nom d'un Comté de Connacie en Irlande. Il est borné à l'est par Roscommon & Slégo, à l'ouest & au nord par l'Océan occidental, & au sud par le Comté de Galloway. Il a 58 milles de long & 44 de large. Il abonde en bestiaux, en bêtes fauves, en faucons & en miel. On le divise en neuf Baronnies, qui sont celles de Tyrawli, d'Erris, de Burithoole, de Gallen, de Costello, de Clonemorris, de Killmair, de Corrah & de Morrisk, entre lesquelles il n'y a qu'une seule ville qui ait droit d'envoyer des Députez au Parlement, & pas une avec un marché public. Les principales villes sont *Killala* ou *Killalo*, qui est petite, quoiqu'Evêché, située près de la mer, ou plutôt d'une grande Baye; *Mayo* ou *May*, à trois milles ou environ au sud-est de Killala, qui est la Capitale du Comté, mais qui est fort tombée en décadence. Autrefois c'étoit un Evêché qui étoit réuni à Toam, & dont la Jurisdiction appartient à Killalo: elle est située à l'embouchure de la riviére de May, sur les frontiéres de Slégo, à 115 milles ou environ de Dublin presque à l'ouest. Elle donne d'ailleurs le titre de Vicomte au très honorable Théobald Bourk de Mayo, qui s'est fait Protestant. Castelbar, petite ville, est située sur une petite riviére, qui tombe dans le Lough-Conn. Elle a droit d'envoyer deux Députez au Parlement. Shroule, autre petite ville, est sur les frontiéres de Galloway à 23 milles au dessus de Castelbar. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 3. *p.* 31.

MAYO, château. *Voyez* l'Article précédent.

MAYO, MAY ou MOY, riviére d'Irlande dans la Connacie, coule à peu près de l'est à l'ouest, traverse le Comté de Mayo, & se jette dans la mer près de Killalo.

MAYOL ou MAYEUL (saint) quatriéme Abbé de Clugny, fils de *Foucher*, l'un des plus riches Seigneurs de Provence, naquit à Avignon vers l'an 906, & se retira à Mâcon, où l'Evêque Bernon le fit Clerc, & lui donna un Canonicat dans sa Cathédrale. Il alla ensuite faire ses études à Lyon. Etant revenu à Mâcon, il fut fait Archidiacre; mais ayant pris

la résolution de quitter le monde, il se retira l'an 943, dans l'Abbaye de Clugni, & fut fait Coadjuteur d'Aimar, Abbé de ce Monastére, qui le fit élire en sa place l'an 954. Il gouverna ce Monastére seul, après la mort d'Aimar, depuis l'an 966, jusqu'à l'an 991. Il fut considéré comme un second Fondateur de Clugni, par les soins qu'il prit d'augmenter cette Abbaye. Les Papes, les Empereurs & les Rois, eurent une considération particuliére pour lui. Il mit sa réforme dans un grand nombre de Monastéres de France, d'Allemagne & d'Italie. L'an 991, il fit élire en sa place pour successeur Odilon, & ne lui survécut que de quatre ans, étant mort le onziéme Mai 994. * *Vie de saint Mayol*, écrite par Surius. Moine de Clugni, augmentée par Aldelbalde. *Vie du même*, par Odilon & par Nalgod, dans Bollandus, *avec les Notes* d'Henschenius, & de Papebrok. Mabillon, *VII siecle Benedictin.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

MAYOL (Joseph) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à saint Maximin en Provence, a eu plusieurs emplois honorables dans son Ordre, & entre autres celui de Provincial de Toulouse. Il publia en 1704, à Avignon, un *in quarto* intitulé *Summa Moralis Doctrinæ Thomisticæ*, & mourut peu après. On croit que ses autres Ouvrages pourront être imprimez, parce qu'il a laissé une somme considérable d'argent dans le dépôt commun pour les frais de l'impression. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MAYOR (Thomas) de Xativa en Aragon, entra vers la fin du XVI siécle, dans l'Ordre de saint Dominique, & fut envoyé dans les Philippines pour y annoncer la Foi. En 1612, Jean de la Piedad, Evêque de Macao, étant venu demander à Manille des Missionnaires Dominicains pour la Chine, Mayor fut un des deux que le Provincial lui donna; mais ceux qui avoient commencé cette Mission, ne voulant point la partager avec des Religieux d'un autre Ordre, les traversérent si bien, que tout ce que Mayor put faire, fut d'instruire quelques Chinois à Macao même & de les batiser. Il ne laissa pas que de faire ensuite un Symbole de la Foi en Chinois, pour servir à ceux qui viendroient après lui, & il le fit imprimer à Manille. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MAYOTTE ou COMORRE (les Isles de) c'est un peloton de petites Isles situées dans la Mer de Zanguébar, entre la côte de Zanguébar & l'Isle de Madagascar. Elles sont sous le douziéme degré de latitude méridionale, & prennent le nom de la Mayotta, qui est la plus méridionale de toutes. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAYRHOVIUS (Matthieu) de Munich en Baviére, qui florissoit en 1620, a écrit du Péché Mortel, Véniel, & Originel; *De rerum dominio*; *De restitutione*; *De Sacramento Eucharistiæ*, &c. * Alegambe, *p.* 337.

MAYRON, (François) Moine Franciscain surnommé *le Docteur Illuminé* & *le Pénétrant*, naquit à Digne, ou selon d'autres, dans le village de Mayronne en Provence. Il vivoit vers l'an de Jésus-Christ 1315, & se rendit célébre dans la Théologie Scholastique qu'il avoit apprise de Jean Scot, & qu'il enseigna ensuite lui-même dans la Sorbonne, où il introduisit ce qu'on appelle *la Grande Sorbonique*, en vertu de laquelle, pendant tout l'Eté, un Répondant est obligé, tous les Vendredis, à disputer sans Président depuis cinq ou six heures du matin jusques à six ou sept heures du soir sans manger ni boire, contre tous les Oppofans qui se présentent pendant tout ce tems-là. Robert, Roi de Sicile, fit grand cas du Docteur Mayron, & le Pape Jean XXII lui procura la dignité de Docteur auprès du Chancelier en 1323. Il fut Confesseur de S. Eléazar, Comte d'Arian, & mourut en 1325, laissant divers Ouvrages de sa façon. Plusieurs Docteurs modernes ne sont pas trop contens de son Commentaire sur les quatre Livres des Sentences, parce qu'il y fait paroître quelque doute sur les Oeuvres de surérogation des Saints. Outre ses Commentaires on a de lui, *Liber de formalitatibus*; *Quodlibeta varia*; *De primo Principe*; *De expositione divinorum nominum*; *De univocatione entis.* Tous ces Traitez furent imprimez ensemble à Venise en 1520, & dans les années suivantes. Et les Ouvrages dont les titres suivent ici, parurent ensemble à Bâle en 1498, *Sermones Quadragesimales*; *Sermones de Sanctis*; *de paupertate Christi & Apostolorum*; *de Virtutibus & Vitiis capitalibus*; *de Articulis Fidei*; *de Baptismo*; *de Humilitate*; *de Indulgentiis*, &c. D'ailleurs on a aussi de lui, *De decem Præceptis explicatio*; *Theologicæ Veritates in S. Augustinum de Civitate Dei*; & en manuscrit, *Commentaria in Genesin.* * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Wading, *Annal. Min. tome* 3. Willot, *Athenæ Francisc.* Dempster, *Hist. Eccles.* Génebrard, *in Chron.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *An.* 1315. *n.* 7. Bouche, *Hist. de Provence, l.* 9. *sect.* 3. Cave, *Diction. Allemand.*

M A Z.

MAZAGAN, petite ville & forteresse de la Province de Ducala, Duccala ou Duquela, dans le Royaume de Maroc en Afrique, est située sur la côte septentrionale, vers l'embouchure du fleuve Ommirabi, environnée de l'Océan d'un côté; & fermée de l'autre d'un fossé large & profond, dont l'eau monte avec celle de la mer. Il y a dans ce fossé un puits d'eau douce, qui a un bord de pierre fort élevé, où les barques viennent faire aiguade. C'est une place forte, que le Roi de Portugal fit bâtir vers l'an 1058, & qu'il a encore fortifiée, depuis qu'il a abandonné les villes de Safie & d'Azamor. Les murs sont bâtis à la moderne, & il y a beaucoup d'artillerie & de munitions, avec une bonne garnison. Le Chérif l'assiégea l'an 1562, avec plus de deux cens mille hommes; mais les assiégez se défendirent vaillamment, & avec des mines & des feux d'artifices ils chassérent les Maures de devant la ville. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 3.

MAZAGANT, MOSTAGAN. *Voyez* MOSTAGAN.

MAZAGANT ou MAZZAGRAN. *Voyez* MAZZAGRAN.

MAZANDERAN. *Voyez* MASANDERAN.

MAZARA, ville de Sicile avec Evêché, & capitale d'une Vallée de même nom, dite *Val di Mazara*, & qui est l'une des trois parties qui composent le Royaume de Sicile. La Vallée de Mazara est bornée à l'est par la Vallée de Demona & par la Vallée de Noto, & des trois autres côtez par la mer. La ville de Mazâra est sur la côte méridionale vers l'ouest.

* MAZARA, riviére de Sicile à l'embouchure de laquelle est située la ville de Mazara.

MAZARES, Méde, s'attacha après la destruction de l'Empire des Médes à Cyrus, qui lui donna de l'emploi dans ses Armées, & lui confia enfin le Gouvernement de la Lydie, & des Provinces voisines. Pactyas Lydien venoit de se révolter lorsque Mazarès fut envoyé dans ce païs-là, & il faisoit même le siége de la citadelle de Sardes; mais le nouveau Gouverneur n'en eut pas plus de peine à prendre possession de la Province: tout prit la fuite devant lui, & il ne s'apperçut presque qu'il étoit entré dans un païs de Rebelles, que parce qu'il fallut suivant ses instructions introduire de nouvelles coutumes en Lydie, & députer à quelques villes pour se faire livrer le Chef de la révolte, qu'elles vouloient mettre à couvert du châtiment. Mazarès vécut fort peu dans son Gouvernement, & il mourut lorsqu'il venoit de prendre Priéne, & de ravager la plaine du Méandre. * Hérodote, *l.* 1.

MAZARIN ou MAZARINI (Jules) Cardinal & Premier Ministre d'Etat en France, né dans le bourg de Piscina dans l'Abruzze le 14 Juillet 1602, posséda en même tems l'Evêché de Metz, & les Abbayes de Saint-Arnoul, de Saint Clément, & de Saint-Vincent de la même ville de Metz, de Saint Denys en France, de Clugni, de Saint Victor-lez-Marseille, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Martin de Laon, de Saint-Taurin d'Evreux, de Saint-Michel en l'Erm, de Moissac, &c. Dès son jeune âge il fit paroître beaucoup d'esprit, & s'avança dans les Lettres de la maniére qu'on les étudie en Italie: ce qui lui donna moyen d'entrer chez l'Abbé Jérôme Colonna, qui fut depuis Cardinal. Ce jeune Seigneur allant étudier dans l'Université d'Alcala en Espagne, fut suivi par Mazarin, qui y apprit le Droit, & qui à son retour en Italie, prit le bonnet de Docteur. Ensuite il se poussa à la Cour de Rome, & s'attachant à Sacchetti, depuis Cardinal, que le Pape Urbain VIII envoyoit en Lombardie, il s'y instruisit des divers intérêts des Princes, qui y faisoient alors la guerre au sujet de Cazal & du Montferrat. Peu après le Cardinal Antoine Barberin, neveu du Pape, vint avec le caractére de Légat, dans le Milanez, & en Piémont, pour travailler à la paix. Mazarin qui étoit resté en Piémont, entra si bien dans les sentimens de ce Cardinal, & servit si à propos, qu'il eut ordre de continuer & d'agir avec Jacques Pancirolle, Nonce en Savoye, pour la conclusion de cette grande affaire. Il s'attacha à connoître les desseins des François, des Impériaux, des Espagnols, du Duc de Mantouë, & du Duc de Savoye, & prit des mesures certaines, pour accorder leurs intérêts. La paix avoit été conclue à Ratisbonne le troisiéme du mois d'Octobre; mais les François & les Espagnols refusoient de l'accepter en Italie. Mazarin, qui voyoit que ces refus rendoient inutiles tous ses soins, chercha de nouveaux expédiens, pour faire recevoir cette paix, & pour empêcher les deux Armées d'en venir aux mains. Les Espagnols qui assiégeoient Cazal, avoient fait des retranchemens de six milles de tour, & étoient dans le dessein de se bien défendre contre les François, qui s'étoient approchez de la place, & qui vouloient forcer les ennemis dans leurs Lignes. Déja les deux Armées étoient prêtes à donner bataille le 26 Octobre 1630, le canon même des Espagnols n'attendoit que le signal pour tirer, & les enfans perdus de l'Armée Françoise s'étoient détachez pour attaquer les Lignes; lorsque Mazarin, après avoir fait divers voyages, & proposé plusieurs moyens pour faire accepter la paix, sortit des retranchemens des Espagnols, & courant au galop du côté des François, leur fit signe de la main & du chapeau, en leur criant, *la paix, la paix.* Ensuite il s'adressa au Maréchal de Schomberg, qui commandoit ce jour-là l'Armée, & fit des propositions que nos Généraux acceptérent, & qui furent suivies de la paix de Quérasque, conclue le sixiéme Avril 1631. Le nonce Pancirolle & Mazarin s'y trouvérent de la part du Pape. Mazarin en eut toute la gloire. Le Cardinal de Richelieu fut très satisfait de sa conduite, & conçut pour lui une estime, qui lui fut très favorable dans la suite. Le Cardinal Antoine eut les mêmes sentimens pour lui, & le fit pourvoir par le Pape Urbain VIII, d'une place de Réferendaire des deux Signatures; ensuite on l'envoya l'an 1634, Vice-Légat à Avignon, & Nonce extraordinaire en France. Ce fut là qu'il s'acquit, avec la connoissance des affaires, l'amitié du Cardinal de Richelieu, & la bienveillance du Roi Louïs XIII. Sur la nomination de ce Monarque, le Pape Urbain VIII le mit au nombre des Cardinaux l'an 1641. Depuis, le même Roi, après la mort du Cardinal de Richelieu, le fit Conseiller d'Etat, & le nomma l'un des Exécuteurs de son Testament. Ainsi le Cardinal Mazarin, devenu Ministre d'Etat, continua à prendre soin des affaires pendant la minorité de Louïs XIV, sous la Régence de la Reine Anne d'Autriche. Les commencemens en furent très heureux; & les bons succès des Armées du Roi firent donner des louanges au Ministre. Mais dans la suite le peuple opprimé, & les Grands jaloux de son élevation, murmurérent également contre lui. Ce fut le sujet ou le prétexte des

des guerres civiles en 1649, 1650, 1651 & 1652. En 1649, le parti des *Frondeurs* étant plus fort que celui des *Mazarins*, le Cardinal fut proſcrit & ſa tête miſe à prix. Le peuple vouloit le mettre en piéces, irrité par les impôts dont il les accabloit. Il ſortit le quatriéme de Janvier de Paris avec la Reine & le jeune Roi; mais l'accommodement ſe fit le ſixiéme & l'amniſtie fut publiée. Le Cardinal ſe brouilla plus que jamais avec le Parlement & le peuple, en faiſant empriſonner au Havre de Grace les Princes de Condé, de Conty & de Longueville. On fit des Jettons au commencement de l'année 1650, qui, d'un côté, repréſentoient la hache & les faiſceaux, qui étoient les Armes du Cardinal, avec cette Inſcription Latine autour, *Quod fuit bonos, criminis eſt vindex.* Au revers il y avoit un licol avec cet hémiſtiche, *Sunt certa hæc fata Tyrannis.* Le Cardinal fut proſcrit une ſeconde fois, & la Reine obligée de ſigner l'ordre de la liberté des Princes. Mazarin ſe hâta de leur annoncer cette nouvelle; mais le Prince de Condé lui répondit fiérement, *Qu'il lui venoit annoncer ſa liberté, lorſqu'il ne la pouvoit plus empêcher; & qu'il ne croyoit pas lui être beaucoup obligé.* Le Cardinal ſe retira à Cologne. On porta en 1651, divers Arrêts contre lui, qui enchériſſoient les uns ſur les autres. Il fut rappellé en 1652, & le Maréchal d'Hoquincourt eut ordre de s'avancer juſques ſur les frontiéres du Luxembourg, & de le conduire à Poitiers avec deux mille chevaux. Il ſe vit en faveur autant qu'il l'avoit été avant ſon exil. Le Roi ſe vit obligé d'éloigner de nouveau le Cardinal, pour complaire aux clameurs du peuple. Cependant il revint à Paris le troiſiéme Février 1653. Le Roi alla deux lieues au devant de lui, mais le peuple ne témoigna que de la triſteſſe de le voir de retour. Comme ce Miniſtre étoit fort agréable au Roi, les Courtiſans s'empreſſérent à lui donner des marques de leur reſpect, & les Miniſtres étrangers le vinrent complimenter. Il eut même le plaiſir de voir que pluſieurs de ceux qui s'étoient le plus emportez contre lui, furent les premiers à lui donner des louanges. Il continua depuis de rendre de grands ſervices, dont le plus important fut celui de la paix. Il l'alla lui-même négocier l'an 1659, dans l'Iſle des Faiſans, avec Dom Louïs de Haro, Miniſtre du Roi d'Eſpagne. Cette grande affaire y fut heureuſement terminée par ces deux Miniſtres Plénipotentiaires, & la paix fut ſuivie du mariage du Roi avec l'Infante d'Eſpagne. On peut lire ſur ce Traité de paix, la fameuſe Lettre de S. Evremont au Marquis de Créqui, laquelle cauſa la diſgrace de ſon Auteur. Là S. Evremond fait comprendre que Louïs de Haro, avec des maniéres en apparence groſſiéres, duppa le fin Cardinal, qui auroit pu tirer un meilleur parti de l'Eſpagne, hors d'état de faire tête à la France. Les Proteſtans de France étant allez en Cour en 1658, pour offrir au Cardinal le Cahier qui contenoit leurs griefs, il répondit très favorablement, en apparence, diſant, que *ſa calote ni ſon caractére*, ne l'empêchoient pas de remarquer la fidélité des Reformez. Le Synode national des Proteſtans de France s'étant tenu à Loudun au mois de Novembre 1659, écrivit non ſeulement au Roi pour le remercier de la grace qu'il avoit accordée aux Députez des Egliſes, de s'aſſembler en Synode, mais auſſi au Cardinal, qui leur répondit d'une maniére très gracieuſe en ces termes. „ Vos Députez m'ont délivré la Lettre „ que vous avez pris la peine de m'écrire. Je vous remercie „ de ces civilitez, & je puis vous dire que ſa Majeſté étant „ bien perſuadée, comme elle l'eſt en effet, de votre fidélité „ inviolable, & de vôtre zéle à ſon ſervice, il étoit inutile „ que vous fiſſiez mention des ſervices que je vous puis avoir „ rendus auprès de ſa Majeſté. Je vous prie de croire que „ j'ai une grande eſtime pour vous, comme vous le méritez, „ étant ſi bons ſerviteurs & Sujets du Roi &c. " Dans la ſuite, ſon application continuelle lui cauſa une maladie très dangéreuſe. Il étoit alors au Louvre: il ſe fit porter à Vincennes, & y mourut le 9 Mars 1661 âgé de 59 ans. Le Roi fit rendre à ſa mémoire des honneurs extraordinaires. En général il fut plus haï qu'aimé, & on vit plus de Satires qui le déchiroient, que de Panégyriques à ſa Louange. Il laiſſa de grandes richeſſes. Il avoit marié ſa niéce Hortenſe Mancini avec Armand de la Porte, fils du Maréchal de la Meilleraye, qu'il adopta ſous le nom de *Duc de Mazarin*, en lui laiſſant le Duché de ce nom avec douze cens mille livres de rente, & des thréſors immenſes en argent, en meubles & en joyaux. Le corps du Cardinal Mazarin a été mis dans un magnifique tombeau au Collége appellé *Mazarin*, de ſon nom, autrement *des Quatre Nations*, parce qu'il eſt deſtiné à élever la jeuneſſe des quatre Nations conquiſes. Ce Cardinal avoit un frére & deux ſœurs. * Larrey, *Hiſt. de Louis XIV. & Hiſt. d'Anglet. tome* 4. *p.* 262. *&c. Oeuvres* de St. Evremond, *in quarto, tome* 1. *p.* 130. *&c. Hiſt. de l'Edit. de Nantes, tome* 3. *p.* 3. *&c.* J. Aimon, *les Synodes Nationaux de France, &c. tome* 2. *p.* 739.

MAZARIN (Michel) frére du précédent, né à Rome l'an 1607, ſe fit Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il enſeigna la Philoſophie & la Théologie. Le parti de France le nomma Général dans un Chapitre tenu à Gênes; mais comme les Eſpagnols s'y oppoſérent, il renonça à cette charge pour le bien de la paix, & fut fait Maître du Sacré Palais. Le Cardinal ſon frére lui fit donner l'Archevêché d'Aix l'an 1645, le chapeau de Cardinal l'an 1647, & la Vice-royauté de Catalogne l'an 1648. Il y fit ſon entrée à Barcelone au mois de Février, & étant allé à Rome, il y mourut le deuxiéme de Septembre ſuivant âgé de 41 ans. * Gualdo Priorati, *Hiſtoire de la Paix.* Juſtiniani, *Scritt. della Ligur.* La Barde & Priolo, *de Rebus Gall.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Dupleix, *Hiſt. de Louis XIII. Miniſtére du Cardinal Mazarin. Continuation de Ciaconius.* Sainte-Marthe, &c.

I. PIERRE Mazarini, dont la famille étoit originaire de Montaldéo dans l'Etat de Gênes, d'où ſes ayeux ſortirent dans le XVI ſiécle, pour aller s'établir en Sicile, naquit à Palerme, d'où il vint s'établir à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Hortenſe* Buffalini, d'une bonne Maiſon de Citta-di-Caſtillo, fille d'*Octavio* Buffalini, & de *Françoiſe* de Bellon-de-Turin, dont il eut 1. *Jules*, Cardinal, Premier Miniſtre d'Etat, *qui a donné lieu à cet Article*; 2. *Michel*, auſſi Cardinal, & Archevêque d'Aix, *dont il eſt parlé ci-deſſus*; 3. *Laure-Marguerite* Mazarini, mariée le ſixiéme Juillet 1634, à *Jérôme* Martinozzi, Gentilhomme Romain, morte à Rome le neuviéme Juin 1685, ayant eu deux filles, qui furent, *Laure* Martinozzi, qui épouſa en 1655, *Alfonſe* d'Eſt, IV du nom, Duc de Modéne & de Reggio, morte le 19 Juillet 1687, & *Anne-Marie* Martinozzi, alliée le 22 Février 1654, à *Armand* de Bourbon, Prince de Conty, &c. morte le quatriéme Février 1672, âgée de 35 ans: & 4. JE'RONYME Mazarini qui ſuit.

II. JE'RONYME Mazarini, épouſa *Michel-Laurent* Mancini, Baron Romain, & mourut le 29 Décembre 1656, ayant eu pluſieurs enfans rapportez à l'Article de MANCINI, & entre autres, HORTENSE, qui ſuit.

III. HORTENSE Mancini, épouſa le 28 Février 1661, *Armand-Charles* de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. dont les ancêtres ſont rapportés à l'Article de La PORTE, auquel elle apporta la plus grande partie des biens immenſes que le Cardinal Mazarin ſon oncle avoit acquis, & qui les nomma pour ſes héritiers, & Légataires univerſels, à la charge de porter le nom & les armes pleines de Mazarin, & de ſubſtitution graduelle par leur Contract de mariage, & par ſes Teſtamens & Codicilles. Elle mourut à Chelſey en Angleterre le deuxiéme Juillet 1699, & le Duc ſon mari en ſon Duché de la Meilleraye le neuviéme Novembre 1713, âgé de 82 ans. Leurs enfans furent 1. PAUL-JULES, qui ſuit; 2. *Marie-Charlotte*, née le 28 Mars 1662, mariée à *Armand-Jean* de Wignerot-du-Pleſſis, Marquis de Richelieu, &c. morte à Dieppe le 13 de Mai 1729, dans la 68 année de ſon âge; 3. *Marie-Anne*, née en 1663, Abbeſſe du Lys en 1698, morte en 1720; & 4. *Marie-Olympe* Mazarin, née en 1665, mariée le trentiéme Septembre 1681, à *Louïs-Chriſtophle* Gigault, Marquis de Bellefonds & de la Boullaye, Gouverneur du château de Vincennes, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine.

IV. PAUL-JULES Mazarin de Ruzé, Duc de Rethel, dit *de Mazarin*, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, Prince de Château-Portien, Marquis de Chilly & de Lonjumeau, Comte de Marle, de la Fére, de Rozoy, de Beffort, de Ferrette, de Thomne, Baron de Maſſi, de Ham, de Parthenay, de S. Méxant, d'Altkirch, Seigneur d'Iſſenheim, de Dolle, &c. Gouverneur pour le Roi des villes & citadelles du Port-Louïs, de Hennebon & de Quimperlay en Bretagne, qui avoit pris ſéance au Parlement de Paris le 13 d'Août 1700, naquit le 25 Janvier 1666, mourut à Paris le ſeptiéme de Septembre 1731, dans la 66 année de ſon âge, & fut inhumé le onziéme ſuivant dans l'Egliſe du Collége-Mazarin. Il avoit épouſé 1°. en Décembre 1685, *Charlotte-Félicité-Armande* de Durfort, fille de *Jacques-Henri*, Duc de Duras, Maréchal de France, & de *Marguerite-Felicité* de Lévis-Ventadour, morte à Paris le 27 Décembre 1730, âgée de 58 ans: 2°. le 14 Juin 1731, qui fut l'année de ſa mort, *Françoiſe* de Mailly, veuve de *Louïs* Phélypeaux, Marquis de la Vrilliére & de Châteauneuf, Comte de S. Florentin, Commandeur des Ordres du Roi & Sécretaire d'Etat. Du premier lit il eut 1. GUY-PAUL-JULES qui ſuit; 2. *Henri-Jules de Mazarin*, Duc de Mayenne, né le 12 Mars 1703, mort le 28 Juin 1715; 3. *Armande-Félicité*, née le troiſiéme Septembre 1691, mariée en Avril 1709 à *Louïs* de Mailly, Marquis de Nêle; & 4. *N*... de Mazarin, morte ſans être nommée, le 23 Décembre 1699, âgée de 18 mois.

V. GUY-PAUL-JULES Mazarin de Ruzé, devint, par la donation que ſon pére lui fit au mois d'Août 1729, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, Prince de Château-Portien, Marquis de Chilly & de Lonjumeau, &c. Il a épouſé le cinquiéme Mai 1717, *Louïſe-Françoiſe* de Rohan, fille d'Hercule-Mériade, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Prince de Soubiſe, &c. & d'*Anne-Geneviéve* de Lévis-Ventadour. Il en a *Charlotte-Antoinette*, née le 24 Mars 1718, fille unique & préſomptive, mariée le premier Juin 1733, avec *Emanuel-Félicité* de Durfort, Duc de Duras, appellé *le Duc de Durfort*, ſon couſin germain, né le 19 Décembre 1715, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant du nom de Genſac, le 20 de Février 1734. * Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

MAZARIN (Jules) Jéſuite, natif de Palerme en Sicile, & oncle du Cardinal Mazarin, que Naudé dit être frére *bâtard* du pére de cette Eminence, entra jeune parmi les Jéſuites, & ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſes bonnes qualitez. Il enſeigna la Philoſophie à Palerme, & la Théologie à Paris. Dans la ſuite, il fut Recteur des Colléges de Gênes & de Ferrare, & de la Maiſon profeſſe de Palerme. Le P. Jules Mazarin fut eſtimé l'un des plus illuſtres prédicateurs de ſon tems, s'occupa pendant plus de 20 ans dans les fonctions Evangéliques, & mourut à Bologne le 22 Décembre 1622, âgé de 78 ans. Il laiſſa divers Ouvrages de ſa façon, écrits en Italien. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Juſtiniani, *Scritt. Ligur, &c.*

MAZARINO, *Mazarinum*, petite ville ou bourg avec titre de Comté. Ce lieu qui a donné le nom à la Maiſon que le Cardinal Mazarin a rendu célébre, eſt dans la vallée de Noto en Sicile, à huit lieues de Terra-Nuova, vers le nord. Quelques Géographes prennent Mazarino pour l'ancienne *Mactorium*, que d'autres placent à Butera. On la nomme quelquefois

fois *Moracini.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MAZDAC, nom d'un fameux Imposteur natif de Perse, & surnommé *Zendik*, c'est à dire, *l'Impie*, qui sous prétexte de rendre les biens communs, vouloit s'emparer de ceux d'autrui. Il vivoit sous le régne de Cobad pére de Cosroës, & sut si bien gagner par ses impostures l'esprit de ce Prince, qu'il entreprit par son autorité, de faire une nouvelle repartition de biens par toute la Perse. Cette entreprise lui réüssit si bien, qu'il dépouilla la plupart des Grands du Royaume, & se mit à la tête d'une grande populace, à laquelle il faisoit part de son butin. Cependant les Grands de l'Etat qui se virent si maltraités par les ordres de leur Prince, résolurent de le déthrôner & de le chasser de ses Etats. Mais Mazdac qui étoit soutenu d'un fort grand parti, eut assez de crédit pour faire élire en sa place un nommé Masraf, qui étoit de sa faction. Buzurgémihir qui étoit le premier Ministre de Cobad, fut cependant si bien ménager les esprits des Grands & du peuple, leur découvrant toutes les fourberies de Mazdac, qu'il fit rétablir Cobad, & que Mazdac fut obligé de sortir du Royaume. Quelque tems après, cet Imposteur qui continuoit toûjours à vouloir passer pour Prophéte, retourna en Perse sous le régne de Noufchirvan fils de Cobad. Mais ce Prince mieux conseillé que son pére, ne le voulut point écouter, & se servit si bien des bons avis que lui donna le même Buzurgémihir, qu'il le fit emprisonner, & enfin condamner à mort. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MAZENDERAN. *Voyez* MASANDERAN.

MAZENO. *Voyez* MASENO.

* MAZEPPA (Jean) Général des Cosaques, étoit Gentilhomme Polonois, & naquit en Ukraine. Après avoir été Page à la Cour de Casimir, Roi de Pologne, il aquit une telle connoissance des affaires d'Etat, que le Général Polonois qui avoit beaucoup d'estime pour lui, l'honora de sa confiance, & l'envoya en Ambassade vers le Kam des Tartares. Après cela il s'engagea chez les Cosaques, dont Ivan Samuelowitz leur Général le fit son Sécretaire, & se servit souvent de ses conseils. Sa valeur lui fit dans la suite donner la place de Lieutenant-Général, & après la mort de Samuelowitz, celle de Général en Chef. Dès qu'il fut revêtu de cette charge, il travailla à fortifier les frontiéres de son païs contre les Tartares, & contribua à faire tomber Asoph sous la puissance de Pierre *le Grand*, Empereur de Moscovie, qui lui donna le Collier de l'Ordre de S. André. Après avoir servi ce Prince pendant 24 ans, il forma en 1708, dans la 84 année de son âge, le dessein de se faire Roi des Cosaques, & dans cette vue il prit le parti du Roi de Suéde, au service duquel il entra avec quelques Régimens qu'il mena avec lui. Là-dessus les Moscovites se rendirent maitres de sa Capitale, la raférent, & le firent pendre en effigie. Après la bataille de Pultowa, il se sauva en Valachie & de là à Bender, où il mourut la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MAZEZIL. *Cherchez* MASCEZEL.

MAZIRA, c'est une petite Isle de l'Afrique. Elle est sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, entre le cap de Razal-gate, & l'embouchure du Prim. Quelques Géographes disent qu'elle étoit anciennement nommée *Organa*, d'autres *Sarapidis Insula.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* MAZORBO, en Latin *Majorbium*, petite Isle du Golfe de Venise à cinq quarts de lieue de la ville de Venise vers le nord, avec une petite ville fort peuplée. Dans les premiers tems de la République, elle a été fort considérable. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* S. Didier, *Ville & République de Venise, p.* 11. *Théatre de la Guerre d'Italie*, en Allemand, *p.* 542.

MAZOVIE, Province de Pologne. *Cherchez* MASOVIE.

MAZOURE, ville d'Afrique, dans la Basse Egypte. C'est près de cette ville que le Roi saint Louïs donna l'an 1250 contre les Infidéles une bataille, dans laquelle il fut fait prisonnier. * Mézeray.

MAZUA, MAZUAN, ou selon M. Delisle, MASSOUA, Isle de la Mer Rouge près de la côte d'Abex & de la ville d'Erquico. Elle a été autrefois soumise aux Abyssins, mais elle est aux Turcs depuis l'an 1557. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Macaria*, & les autres pour l'ancienne *Ornéon.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MAZZAGRAN, ou MAZAGANT, anciennement *Deorum Portus*, ancienne petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte à l'embouchure du Selef, qu'elle a à l'orient entre Oran & Tenez. * Maty, *Dict. Géogr.*

MAZZOLI (Laurent) Religieux de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation de sainte Justine de Padoue dans le XVI siécle, composa des Sonnets; la Maniére d'écrire l'Histoire; la Concorde d'Aristote & de Platon, &c. & mourut l'an 1590. *Voyez* son Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres de l'Abbé Ghilini.

* MAZZOLIN, (Sylvestre) dit PRIE'RIO, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom, qui est près de Savonne, dans l'Etat de Gênes, vivoit au commencement du XVI siécle, & tint rang entre les plus grands Hommes de l'Ordre de saint Dominique. Après avoir professé très longtems la Théologie, & prêché avec un concours extraordinaire du peuple, il mérita d'être élevé à la charge de Maître du Sacré Palais, & enfin à celle de Général de son Ordre. Les Auteurs ne nous disent rien de particulier de sa mort, sinon qu'il étoit en estime vers l'an 1520. Il y en a qui disent qu'il mourut à Rennes en Bretagne dans le cours de sa visite, le 20 Octobre de la même année 1520. D'autres qui prétendent être mieux instruits, disent qu'il mourut de peste à Rome l'an 1523. Il laissa divers Ouvrages, qui témoignent que sa science n'étoit pas moins éclatante, que sa piété étoit solide. Les plus considérables sont; un Traité contre Luther; une Somme des Cas de Conscience, dite *Summa Sylvestrina*; des Postilles sur les Evangiles de l'Année, tirées des Commentaires de saint Thomas; un Volume de Sermons, intitulé *Aurea Rosa*; des Commentaires sur le Maître des Sentences, &c. * Antoine de Sienne, & Alphonse Fernandès, *de Vir. Illustr. Dominic.* Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sac.* Bellarmin. Gesner. Possevin. Le Mire. Hubert Foliéta, *in Elog.* Raphaël Soprani, *Li Scritt. della Ligur. &c.* Ambr. d'Altamura, *Biblioth. Dominic.*

MAZZONI (Jacques) Italien, natif de Céséne, s'acquit une grande réputation sur la fin du XVI siécle, & excelloit en tout genre de Litérature; de sorte que le savant Jacques Criton, Ecossois, qui cherchoit avec tant de soin les hommes de Lettres, & qui se vantoit d'avoir pu répondre à l'âge de 20 ans sur tout ce qu'un homme pouvoit savoir, disoit qu'il n'en avoit pas trouvé de la force de Mazzoni; aussi fut-il le seul qui lui tint tête en Italie. Il avoit étudié les Humanitez à Bologne, d'où il alla à Padoue pour y apprendre la Philosophie. Il quitta cette Université à l'âge de 18 ans, étudia la Théologie pendant six mois seulement, & y fit un si prodigieux progrès, qu'il fut reçu Docteur avec l'admiration de ceux qui l'avoient examiné & qui l'avoient entendu. Depuis ce tems-là il professa la Philosophie à Macérata, à Céséne, à Pise, & à Rome. Le Grand-Duc de Florence l'avoit attiré dans son Université de Pise; mais le Cardinal Aldobrandin le lui demanda. Ce Prince le lui accorda, quoiqu'avec répugnance. Mazzoni alla l'an 1600 à Rome, où il fut extrêmement considéré; & peu après il suivit le même Cardinal à Ferrare, où il mourut l'an 1603, âgé seulement de 50 ans, & ne laissa qu'une fille, mariée à *N.* Martinelli, Gentilhomme de Céséne, qui fit son Oraison funebre, dans laquelle on trouve plusieurs particularitez de sa vie. Nous avons de lui, *Methodus de triplici hominum vita, libri tres quæst.* 5197 *distincta*; *in universam Aristoteus & Platonis Philosophiam præludia; Difesa di Dante, &c.* * Imperialis, *in Mus. Hist.* Lorenzo Craffo, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 31. *Naudæana.*

MAZZUOLI (François) de Parme, Peintre célébre, dès l'âge de 23 ans, peignit de très beaux morceaux. Un de ses oncles l'introduisit auprès du Pape Clément VII, qui l'employa à faire divers tableaux. Il en achevoit un, lorsque Rome fut prise par les Impériaux l'an 1527. Sans s'étonner du bruit & du désordre que faisoient les victorieux dans la ville, il travailloit tranquillement, comme autrefois Protogéne. Des soldats qui le surprirent, ne lui firent aucun mal, & admirérent ses Ouvrages; mais il fut ensuite pris par d'autres, auxquels il fut obligé de donner tout ce qu'il avoit, pour se retirer de leurs mains. Il revint à Parme, & l'an 1530 il se trouva à Bologne, où le Pape Clément VII couronna l'Empereur Charles-Quint. Mazzuoli observa si bien l'Empereur, qu'il fit son portrait parfaitement ressemblant. Il accompagna la figure de ce Prince d'une Renommée, qui lui mettoit une couronne de laurier sur la tête, & d'un jeune enfant en forme d'un petit Hercule, qui lui présentoit une boule, comme s'il lui eût offert toute la Terre à gouverner. Ce tableau plut extrêmement au Pape, qui envoya l'Evêque de Vasona, son Dataire, pour le présenter à l'Empereur avec le Peintre qui l'avoit fait. Charles-Quint voulut garder ce portrait; mais Mazzuoli lui dit qu'il n'étoit pas achevé: ce qui lui en fit perdre la récompense. Ce Peintre se retira depuis dans sa maison; & après avoir dépensé tout son bien dans des épreuves de Chymie, ausquelles il s'attacha, il mourut l'an 1540, âgé seulement de 36 ans. * Vasari, *Vies des Peintres.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 109, édit. de Trevoux 1725.

M C D.

* MCDONALD ou MCDUALD, famille considérable parmi les Montagnards d'Ecosse. Ceux qui en sont descendus prétendent que leurs ancêtres ont été Rois de leur païs, & disent que c'est d'elle que viennent tous ceux qui portent le nom de *Clans.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

* MCDUFF, Ecossois, fut fait Comte de Fife par le Roi Malcolme, à qui il avoit rendu de grands services. Il fut le premier qui ait porté ce titre en Ecosse. Cette dignité fut accompagnée de trois priviléges particuliers; 1. d'accompagner le Roi jusques au thrône, le jour de son couronnement; 2. de commander l'Armée du Roi; 3. en cas que par malheur il vînt à tuer un homme d'un rang distingué, d'en être quitte pour la somme de 24 marcs; & de n'en payer que la moitié, si c'étoit un homme du commun. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

M C I.

MCISLAU ou MCISLAW (*Mislavia*) ville & Palatinat du Royaume de Pologne en Lithuanie, vers le fleuve de Sose, est située sur les confins de Moscovie, à dix lieues de Smolensko, & fut autrefois attaquée par les Moscovites, qui y furent battus par Sigismond I, Roi de Pologne. Depuis quelque tems, les mêmes Moscovites s'en sont rendus maîtres. Suentoslaus, Duc de Smolensko, assiégea Mcislaw l'an 1386, sans la pouvoir prendre.

M C P.

* MCPHERSON, famille Ecossoise parmi les Montagnards, appellée ordinairement *Clan-Chatton*, & renommée par son ancienneté. Elle tire son origine des Cattes qui

qui ſous l'Empereur Tibére furent chaſſez de leur païs, & qui vinrent s'établir vers l'embouchure du Rhin. Quelques-uns d'entre eux ſe tranſportérent de là dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, & donnérent le nom à la Province de *Cathneſſe*, c'eſt à dire, *Boutique des Cattes*.

M E A.

MEACO, grande ville du Japon, dans l'Iſle de Niphon, a été autrefois Capitale du païs, & le Siége des Rois; mais depuis que Iédo ou Yédo a eu cet avantage, elle eſt devenue moins conſidérable, bien qu'elle ſoit extrêmement marchande. Cette ville fut preſque toute brûlée, pendant les guerres civiles du Japon. Elle eſt diviſée en deux parties; la ville haute, où eſt le Palais des Empereurs du Japon; & la baſſe, où eſt le port, avec une fortereſſe dite *Fuxime*.

MEADIE, forterreſſe de la Baſſe Hongrie, dans le Comté de Témeſwar, vers les confins de la Valachie, pas loin de Caranſébès.

MEAN (Charles de) a fait des obſervations ſur le Droit Civil de l'Evêché de Liége ſa patrie, imprimées *in folio* en 1670. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

* MEANCE, petite riviére de France en Normandie dans l'Evêché de Bayeux, entre l'Orne à l'oueſt & la Dive à l'eſt, ſe rend dans la derniére trois lieues au deſſus de ſon embouchure.

MEANDRE, fleuve de Phrygie, ſortoit de la ſource d'Aulocréne. Les Poëtes le croyoient fils de la Terre & de l'Océan, & pére de Cyane, qui fut mére de Caune & de Byblis. Son cours étoit ſi oblique & ſi inégal, qu'on a appellé *Méandres*, les conduites obliques & les intrigues embaraſſées. Ovide fait une deſcription ingénieuſe du Méandre, dans le huitiéme livre des Métamorphoſes, au ſujet du Labyrinthe de Créte fait par Dédale, à la priére de Minos, Roi de Créte.

> *Non ſecùs ac liquidis Phrygius Mæander in undis*
> *Ludit, & ambiguo lapſu refluitque fluitque,*
> *Occurrenſque ſibi venturas aſpicit undas,*
> *Et nunc ad fontes, nunc ad mare verſus apertum*
> *Incertas exercet aquas; ita Dædalus implet*
> *Innumeras errore vias, &c.*

Ptolomée parle d'une montagne de ce nom dans les Indes. * Strabon, *l.* 12. & 13. Pline, *l.* 5. *c.* 19. Ovide, *Métamorph. l.* 9. *v.* 450 & *ſuiv.*

* MEAO, petite Iſle d'Aſie, l'une des Iſles Moluques, entre la pointe ſeptentrionale & orientale de l'Iſle de Célébès à l'oueſt, & celle de Gilolo à l'eſt.

MEATABEEL, nom propre d'homme. *Voyez* MEHETABEEL.

MEATABEEL, nom propre de femme. *Voyez* MEHETABEEL.

MEATH, que d'autres nomment *Médie*, Province d'Irlande, dans le milieu du Royaume, & dans la Lagénie. Il y a la partie orientale, dite *Eaſt-Meath*; & l'occidentale *Weſt-Meath*. *Voyez* EAST-MEATH & WEST-MEATH.

MEAUX, ville de France, ſur la riviére de Marne, eſt Capitale de la Brie, avec Evêché ſuffragant de Paris. Cette ville, que les Latins nomment *Meldorum urbs*, *Meldæ*, *Meldis*, *Meldis* & *Jatinum Meldarum*, eſt très ancienne, & a eu tître de Comté. On ne doute point que le paſſage de Céſar, où il eſt parlé de Meaux, ne ſoit corrompu; c'eſt au livre cinquiéme, où il eſt dit, *Iis rebus conſtitutis, Cæſar ad portum Itium cum legionibus pervenit. Ibi cognoſcit quadraginta naves, quæ in Meldis factæ erant, curſum tenere non potuiſſe.* D'Ablancourt traduit ainſi ce paſſage: *Ceſar ſe rendit de là à Calais avec ſon Armée, & apprit que quarante vaiſſeaux, qui avoient été faits ſur cette côte, n'avoient pû tenir leur route, &c.* Il fait obſerver dans ſes remarques ſur cette traduction, que c'eſt une choſe ridicule de dire, comme il y a dans le texte Latin, que ce fut à Meaux qu'on avoit fait ces vaiſſeaux; car il ajoûte qu'ils furent jettez par la tempête au port, d'où ils étoient partis. Sanſon juge qu'il faut lire, *Unellis* pour *Meldis*. L'Egliſe Cathédrale de Meaux eſt dédiée à ſaint Etienne, & compte entre ſes Evêques, S. Sainctin, qui eſt le plus ancien. La riviére diviſe Meaux en deux parties; l'une dite *la ville*; & l'autre, *le marché*, à cauſe d'une place où l'on tient le marché. Outre l'Egliſe Cathédrale, il y a une Collégiale, dédiée à ſaint Sainctin; diverſes Paroiſſes; l'Abbaye de Saint-Faron, poſſédée par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de ſaint Maur; pluſieurs Monaſtéres, &c. Meaux a auſſi trois fauxbourgs; un grand Bailliage, Election, &c. Cette ville a eu autrefois des Comtes particuliers. ROBERT de Vermandois, troiſiéme fils d'*Herbert* II, Comte de Troyes & de Meaux, vers l'an 958, épouſa *Adelaïs*, dite *Wére*, fille de *Gilbert* Duc de Bourgogne. HERBERT ſon frére, fut après lui Comte de Troyes & de Meaux, & mourut fort âgé le 28 Décembre de l'an 993. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Lagny, qu'il avoit fait rebâtir. Flodoard & Fauchet en font mention. Herbert avoit épouſé *Ogive* d'Angleterre, veuve du Roi *Charles*, ſurnommé *le Simple*. Il en eut *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux, qui mourut ſans poſtérité vers l'an 1019, & *Agnès*, ſeconde femme de *Charles* de France, Duc de Lorraine. Après la mort d'Etienne, *Eudes* II, Comte de Blois ſon couſin, ſe ſaiſit des Comtés de Troyes & de Meaux, malgré le Roi Robert. Les autres Comtes de Champagne ont porté le même tître de Comtes de Meaux, qui a été auſſi celui de leurs puînez. HENRI, ſurnommé *Etienne*, fils du même EUDES II, fut Comte de Troyes & de Meaux, auſſi-bien qu'*Eudes*, fils de *Thibaut* III, Comte de Champagne. Meaux fut depuis réuni à la Couronne, par le mariage de *Jeanne* Reine de Navarre & Comteſſe de Champagne, avec le Roi *Philippe* IV, dit *le Bel*, l'an 1284. Cette ville a beaucoup ſouffert en diverſes occaſions. Pendant la priſon du Roi Jean, le Dauphin Charles ſon fils, Régent du Royaume, ayant ſujet de ſe plaindre des Pariſiens, ſe retira à Meaux l'an 1358. Depuis, il alla vers Sens, & laiſſa Gaſton-Phœbus Comte de Foix, dans la partie de la ville de Meaux que l'on nomme *le marché*. Les Pariſiens, qui avoient un très grand intérêt de s'aſſûrer de cette clef de la Marne, y envoyérent quelques troupes, ſous la conduite d'un Epicier, pour s'en ſaiſir. Le Maire de Meaux, qui étoit de la faction, leur ouvrit les portes; mais comme les uns & les autres attaquoient le marché, le Comte ſortit ſur eux avec de la Cavalerie, & les tailla tous en piéces. L'Epicier y fut tué, la ville fut brûlée & ſaccagée, & on y fit trancher la tête au Maire & à quelques Bourgeois. Dans la ſuite on rétablit Meaux: elle fut la derniére des villes ſur la Marne qui reſta dans le parti du Dauphin Charles I, depuis Roi VII du nom. Les Anglois l'aſſiégérent au commencement de l'an 1421, & après une défenſe de trois mois, obligérent les Habitans à capituler le neuviéme jour de Mai. On leur promit la liberté; mais les ſoldats de la garniſon furent arrêtez priſonniers, & on fit trancher la tête dans les halles de Paris au Bailli Louïs Gaſt, & à trois autres Capitaines. Meaux fut la premiere ville de France où les Proteſtans commencérent à publier leur doctrine. Jean le Clerc, cardeur de laine de cette ville, y eut le fouet, & fut marqué de la fleur-de-lys l'an 1523, pour avoir dit que le Pape étoit l'Antechriſt. Le même fut enſuite brûlé à Metz. Jacques Pavannes, qui avoit prêché la même doctrine à Meaux, fut brûlé à Paris l'an 1525. Martial Mazurier, Docteur de Paris & Pénitencier de Notre-Dame, & François le Picart auſſi Docteur de Paris, & Doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, contribuérent beaucoup à rétablir dans cette ville la doctrine de l'Egliſe Romaine que les Proteſtans y combattoient. Divers Proteſtans y furent ſuppliciez au mois d'Octobre de l'an 1546, par Arrêt du Parlement. Ils s'y maintinrent juſques vers l'an 1563, qu'ils y ruïnérent les Egliſes & chaſſérent les Prêtres. Claude Gouffier, Duc de Roanez, &c. Grand-Ecuyer de France, ſe ſaiſit enſuite de la ville pour le Roi Charles IX, qui s'y retira l'an 1566, lorſque les Huguenots le voulurent ſurprendre à Monceaux. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Pline, *l.* 4. *c.* 18. Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 1. Nicolas Fontaine, *Hiſt. Cathol.* De Thou, *Hiſt.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Davila. Pierre Matthieu. Mézeray, &c. *Itiner.*

CONCILES DE MEAUX.

Wénilon de Sens, Hincmar de Rheims, Gontbaud de Rouen, & Rodolphe de Bourges, tinrent le 17 Juin de l'an 845, un Concile à Meaux, où ayant revu les Décrets des Synodes de Couleines, de Thionville, de Beauvais & de Lorris, ils en formérent de nouveaux, que nous avons en 56 Chapitres, *au huitieme tome des Conciles*. En 962, ſous l'épiſcopat de Gildric & d'Agérac, les Evêques des deux Provinces de Sens & de Reims tinrent un Concile au Diocéſe de Meaux, où l'on voulut rétablir Hugues de Vermandois ſur le Siége de Reims; mais ce Prélat excommunié ne fut pas rétabli, & Odolric fut élu en ſa place. Hugues de Die, Légat du Saint Siége, célébra l'an 1080, un Concile à Meaux, dans lequel Urſion de Soiſſons fut dépoſé. On inſtalla en ſa place Arnoul de Paméle, Moine de ſaint Médard, comme nous le voyons dans la Vie du même Saint, écrite par Liſiard, & rapportée par Surius, & dans Sigebert. Le même Hugues de Die aſſembla un autre Concile à Meaux, & ſacra Robert, Abbé de Rebais, après la mort de Gautier Saveïr, Evêque de cette ville; mais Richard, Archevêque de Sens, conſidérant cette entrepriſe comme une uſurpation ſur ſa qualité de Métropolitain, ordonna Gautier de Chambli: ce qu'on pourra voir dans les Chroniques de Sens & d'Auxerre, dans les Epîtres du Pape Grégoire VII &c. En 1204, Jean, Abbé de Caſemare, de l'Ordre de Cîteaux, & Légat du Saint Siége, tint un Concile à Meaux, pour établir la paix & la concorde, entre Philippe Auguſte, & Jean Roi d'Angleterre. Il s'agiſſoit du Poitou que Philippe avoit cédé à Jean à tître de fief, & dont il s'étoit depuis remis en poſſeſſion. Anſeau, Evêque de Meaux, y aſſiſta avec d'autres Evêques François; & dans la crainte que le Légat ne décidât ce différent en faveur du Roi d'Angleterre, ces Prélats en appellérent au Pape, & allérent à Rome, pour pourſuivre leur appel. Jean Luillier, Evêque de Meaux, publia des Ordonnances Synodales l'an 1493; Louïs Pinelle en fit pour les Curez l'an 1531; & Dominique Seguier d'autres l'an 1654. A la fin du ſecond volume de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, compoſée par Dom Touſſaints du Pleſſis, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, & imprimée à Paris en 1731, *in octavo*, on trouve les Statuts Synodaux de cette Egliſe, depuis l'an 1246, juſqu'à ceux de M. de Biſſy incluſivement en 1724.

M E C.

MECELLATA, Province du Royaume de Tripoli en Afrique. Les Anciens l'appelloient les *grandes Syrtes*, & les Arabes la nomment *Ceirat-el-Quibir*. Elle eſt à huit milles de la ville de Tripoli, en tirant vers l'orient le long de la mer. La Capitale *Mecellata*, qui donne ſon nom à cette Province, eſt appellée *Macomata* ou *Calumacula* par Ptolomée. Il y a trois autres bourgades que les Anciens appelloient *Aſpi*, *Sazam* & *Pyrgos*. Elles ſont nommées aujourd'hui *Lard*, *Cedic*, & *Eufrata*. En pourſuivant le long de la côte on trouve *Sibaca*, chez Ptolomée, *Aporis purgos*, le Cap de *Sorta*, autrefois le Cap d'*Hi-*

d'*Hipie*; avec le village de *Naïn*, où est le sépulcre des Philéres. Ce furent deux fréres qui s'étant immolez pour la patrie, méritérent que les Carthaginois leur dressassent des Autels. Le païs produit quantité de dattes & d'olives. Les Habitans qui sont Bérébéres, peuvent mettre six mille hommes sous les armes. Ils ont un Chef qui les commande en paix & en guerre, & qui les défend contre les Arabes. Grammaye dit qu'ils dépendent de ce Chef: on croit néanmoins qu'ils obéïssent au Turc. * De la Croix, *Hist. d'Afrique*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MECENAS (C. Cilnius) tiroit, selon quelques Auteurs, son origine d'une ancienne Maison des Rois d'Etrurie, & étoit de la famille des Cilniens. C'est ce qui a fait dire à Horace, *Od. tome* 1. *Ode* 1. *v.* 1.

Mecænas atavis edite Regibus.

Il fut Favori particulier d'Auguste, Protecteur des Gens de Lettres, & Promoteur des Sciences & des Arts. Virgile & Horace étoient de ses amis, & lui ont dédié, l'un ses Géorgiques, & l'autre ses Odes. Il donnoit libéralement aux Poëtes: c'est ce qui a fait dire à Martial, *l.* 8. *Epigr.* 56.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones.

On lui attribue l'invention des Abbrégez, & la méthode d'écrire avec célérité, qu'il fit publier par Acilius ou Aquila son Affranchi. Il composa quelques Ouvrages fort polis; entre autres un Livre qu'il intitula, *Prométhée*. Séneque jugeoit que son style auroit pu être donné pour exemple, si sa fortune ne l'eût rendu trop mol & trop efféminé. Ce qu'il exprime en termes assez particuliers: *Ingeniosus vir ille fuit, magnum exemplum Romanæ eloquentiæ daturus, nisi illum enervasset felicitas, imo castrasset.* Velleius Paterculus parle ainsi de lui: *Quant à Mécénas*, dit-il, *il étoit né d'une race illustre entre les Chevaliers. C'étoit un homme qui ne dormoit pas, lorsque les affaires requéroient que l'on veillât; prévoyant, & qui savoit comment il se falloit conduire dans les grandes actions; quoique d'ailleurs il aimât l'oisiveté, & que nageant dans les délices, il s'abandonnât à toute sorte de mollesse, aussi-tôt que les affaires lui permettoient de prendre quelque repos. Il n'étoit pas moins agréable, ni moins cher à César qu'Agrippa, encore qu'il en reçût moins d'honneur, car il passa toute sa vie content du rang de Chevalier, sans se soucier des grandes dignitez, qui ne lui eussent pas manqué, s'il s'en fût mis en peine.* Suétone dit, que quand l'Empereur étoit indisposé, pour se divertir il se faisoit porter chez Mécénas, & le railloit souvent sur la fausse politesse de son langage, qu'il comparoit à des cheveux frisez & parfumez. Cet Empereur l'envoya à Antoine, pour lui demander du secours contre le jeune Pompée. Dion Cassius nous a conservé deux excellentes Harangues d'Agrippa & de Mécénas, sur la proposition d'Auguste de quitter l'Empire, ou de le retenir. Mécénas lui donna ce dernier conseil, qu'Auguste suivit. On dit que ce Prince rendant un jour la justice, & ayant déja condamné un grand nombre de criminels, Mécénas ne pouvant s'approcher de lui, lui jetta ses tablettes; où l'Empereur trouva ces paroles écrites de la main de son ami, *Léve-toi, Bourreau, & sors de là.* Auguste ne s'offensa point de cette liberté, connoissant l'affection de Mécénas. Les amours de sa femme avec Auguste, causérent quelque froideur entre ce Prince & lui: mais cela n'empêcha pas qu'en mourant Mécénas ne fit Auguste son héritier, ni qu'Auguste ne temoignât une extrême douleur de la perte de Mécénas. Il mourut en l'année 746 de Rome, & la huitiéme avant l'Ere Chrétienne. Au reste Mécénas aimoit les Savans, & leur fit tant de bien, sur-tout à Virgile, à Horace & à plusieurs autres, qu'il a consacré son nom à l'immortalité, & mérité qu'on donnât le nom de *Mécéne* à ceux qui favorisent les Gens de Lettres. Pline fait mention d'un MECENAS, qui eut assez de pouvoir sur soi pour passer trois ans sans parler. Jean-Henri Meibomius a recueilli tout ce que l'on trouve dans l'antiquité touchant Mécénas, dans un Livre imprimé à Leyde, *in quarto* l'an 1653, & intitulé, *Mecænas, sive de C. Cilnii Mecænatis vita, moribus & rebus gestis.* * *Voyez* aussi ce qu'en dit M. Dacier, *dans son Commentaire sur Horace.* Macrobe, *l.* 2. *c.* 4. Suétone, *in Augusto.* Dion, *in Augusto.* Sénéque, *Epist.* 19. Plutarque, *in Vita Augusti.* Velleius, *l.* 2. Virgile. Horace, &c. Pline, *l.* 8. *c.* 6.

MECENIUS (Egnatius) un des principaux de Rome, ayant trouvé sa femme qui avoit bu du vin contre la Loi de Romulus, qui le défendoit aux femmes, la tua à coups de bâton, & fut absous par ce Prince, selon Pline. Valére Maxime l'appelle *Egnatius Metellus*, & dit qu'il n'en fut pas seulement recherché. Mais Tertullien le nomme comme Pline. * Pline, *Histoire Natur. l.* 14. *ch.* 13. Valére Maxime, *l.* 6. *ch.* 3. *n.* 9. *L'Apologétique* de Tertullien.

MECHERINO. *Cherchez* BECCAFUMI.

MECHOACAN, Province de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Espagne ou Mexique, s'étend l'espace de quatre-vints lieues ou environ, le long de la Mer Pacifique. Le païs est fertile, & ses villes sont Méchoacan ou Valladolid de Méchoacan qui est la Capitale, & que les Habitans nomment *Guiancarco*, avec Evêché; Saint-Michel ou San-Miguel, Saint-Philippe ou San-Félipe, la Conception de Salaya, Léon, Zamara, Zacatula, & Colima.

* MECHOACAN ou VALLADOLID DE MECHOACAN, ville capitale de la Province de Méchoacan dans cette partie de l'Amérique septentrionale qui porte le nom de *Mexique* ou de *Nouvelle Espagne*, est sous le 20 degré de latitude, à l'ouest de la ville de Mexique, dont elle est éloignée d'environ 44 lieues.

MECHONA. *Voyez* MECONA.

MECHOVIUS (Guillaume) Professeur dans le Collége de Lunebourg, est Auteur d'une *Ethica Parænetica*, & d'un Livre de la bonne maniére d'élever la Jeunesse dans les Ecoles, imprimé en 1673. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MECHRIDE, Institutrice des Bénédictines de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement. *Voyez* BENEDICTINES.

MECKAW (Melchior) surnommé CAPIS, Cardinal, Evêque de Brixen, étoit Allemand, né dans l'Autriche, & fils de *Gaspard* Meckaw, Conseiller d'Etat de l'Empereur Maximilien I. Ce Prince, pour récompenser en la personne du fils, les bons services que lui avoit rendus le pére, procura à Melchior l'Evêché de Brixen, & le chapeau de Cardinal que lui donna le Pape Alexandre VI, l'an 1503. Ce Prélat travailla tout le tems de sa vie à remplir exactement ses devoirs, & se fit extrêmement considérer à Rome sous le Pontificat de Jules II. Il y eut soin des affaires de l'Empereur Maximilien, & y mourut le troisiéme Mars de l'an 1509. * Guichardin, *l.* 7. Onuphre. Ciaconius, &c.

MECKELBOURG ou MECKLENBOURG, en Latin *Megalopolis*, étoit autrefois une ville puissante qui avoit cinq lieues de tour & deux de longueur, & les Rois des *Obotrites* y faisoient leur résidence. Dans la guerre que le Roi Niclot eut avec Henri *le Lion*, Duc de Saxe, le Roi lui-même y mit le feu, & Pribislas II, son fils & son successeur, la détruisit entiérement. Il la rétablit dans la suite, mais elle n'est aujourd'hui qu'un petit bourg dans le voisinage de Wismar, qui doit son origine à la ruïne de la ville de Meckelbourg. * Helmold, *l.* 1. *c.* 1. 87. *l.* 2. *c.* 2. 14. Lindeberg, *Rostock. Chron. l.* 1. *c.* 8. *Topogr. Saxoniæ infer.* Schurtzfleisch, *Res Meklenb.* §. 3. 4. 5. *Dict. Allemand.*

MECKELBOURG. Lorsque sous ce nom on entend tous les païs de Meckelbourg, il comprend six Provinces, savoir, le Duché de Meckelbourg proprement ainsi dit, les Principautez de Wenden, de Schwérin, & de Ratzebourg, le Comté de Schwérin, & les Seigneuries de Rostock & de Stargard. Ses confins sont vers l'orient la Poméranie Citérieure & la Marche de Brandebourg; vers le midi la même Marche avec la Principauté de Danneberg; vers le couchant le Duché de Lawenbourg & le territoire de la ville de Lubeck; & vers le nord la mer Baltique. La longueur de tout ce païs peut être de vint-quatre jusques à trente lieues, & sa plus grande largeur de dix-huit, car dans les endroits les plus étroits elle n'est que de neuf lieues. Le païs de Meckelbourg est arrosé des fleuves & riviéres de Bœise, d'Elbe, de Péne, de Reckenitz & de Warnow. Il n'y manque pas non plus de lacs fort abondans en poissons; tels sont ceux de Calpin, de Cummerow, de Krackow, de Malchin, de Muritz & de Schwérin. Le froment, les fruits, les pâturages, le poisson & la volaille y sont en abondance. Dans tout le païs il n'y a pas une seule montagne, & l'on n'y trouve absolument point de terrain stérile ou désert. Les Haras de ce païs fournissent des chevaux à tout le voisinage, & l'on fait à Sultze du sel, qui cependant ne suffit pas pour en pourvoir tout le païs. On y compte 16 bonnes villes, outre un grand nombre de châteaux & de Couvens. Il y a des Couvens de Filles de la Religion Luthérienne à Ribnitz, Malchow & Dobbertin. Le Duché de Meckelbourg, proprement ainsi nommé, comprend Wismar, qui, avec l'Isle de Poel, le Fort de Wallfisch, & le Bailliage de Nienkloster, appartient au Roi de Suéde. Outre Wismar il y a Gadebusch, Buckow, Grevismœlen, Nienborg & quelques autres endroits médiocres. Ce Duché confine avec la Mer Baltique, avec le Territoire de Lubeck, le Duché de Lawenbourg, le Comté & la Principauté de Schwérin & la Seigneurie de Rostock. Vers la fin de 1712, arriva l'invasion des Suédois dans ce païs, où la bataille de Gadebusch se donna; quoiqu'il fût bientôt délivré de ces troubles de guerre, il ne laissa pas de souffrir beaucoup des marches & des contremarches des Armées du Nord. En 1716, il s'éleva des difficultez de grande conséquence entre le Duc de Schwérin, la Noblesse de Mecklenbourg, & le Sénat de Rostock; le Duc cherchant à priver la Noblesse & le Sénat de leurs anciens priviléges & se servant de l'Armée Russienne qui y campoit, sous le Général Weide, pour plusieurs exécutions fort rigoureuses; ce qui engagea la meilleure partie de la Noblesse à quitter le païs & à recourir à la Cour Impériale. L'Empereur adressa des monitoires sévéres au Duc, & les Cours de Hanovre & de Prusse firent des remontrances très vives au Czar, afin que la Noblesse & le Sénat de Rostock demeurât dans la possession de ses immunitez, & que les troupes étrangéres décampassent de dessus les terres de l'Empire. Mais nonobstant tout cela les Moscovites restérent dans le païs & en exigérent des contributions exorbitantes, jusques à ce qu'en 1718, ils se virent forcés par l'approche des troupes des Cercles à se retirer du côté de la Pologne. Depuis ce tems-là, les troupes d'exécution prirent possession de presque toutes les places du Duché, & ces difficultez ne sont pas encore terminées, le Duc refusant de se soûmettre à la sentence portée par le Conseil aulique de S. M. I. * *Dict. Allem.*

MECKELBOURG, (l'Evêché de) fut fondé en 1058, par Adelbert, Archevêque de Bréme, poûr faciliter la conversion des Vandales. L'opiniâtreté de ce peuple fit, que le succès de l'entreprise fut fort retardé: car les Vandales massacrérent cruellement Jean Scot, leur prémier Evêque, ce qui fit que l'Evêché fut vacant pendant 84 ans; jusques à ce que Hartwic, Archevêque de Bréme, renouvella cette fondation en 1148, & y envoya pour Evêque Eberhard. Les Vandales le chassérent aussi, mais Henri *le Lion*, Duc de Saxe, y envoya un autre Evêque, après la mort d'Eberhard; cet Evêque s'appelloit *Bennon*. Mais lorsque dans la guerre avec Pribislas, Roi des Vandales, la ville de Meckelbourg fut totalement ruï-

 née,

née, Henri *le Lion* en transporta le Siége épiscopal à Schwérin en 1170, où il demeura. * *Dict. Allem.*

MECKELBOURG ou MECKELENBOURG, l'une des plus anciennes Maisons de Princes en Allemagne, tire son origine, selon quelques-uns, de la Maison des Princes de MECKELBOURG, & selon les autres, de GENSERIC Roi des Vandales, l'une en Espagne, & l'autre en Afrique. D'autres la font venir de *Radagaise* ou *Vislas* ou *Visilas*, Roi des Hérules, bisayeul du Roi MISTEVO II du nom, dit *le Fort* ou le *Géant*. Ce dernier, qui étoit Idolâtre, voulut vainement s'allier avec Bernard Biling, II du nom, Duc de Saxe. Pour s'en venger, il fit des ravages épouvantables. On dit pourtant qu'il mourut Chrétien vers l'année 1025, & qu'il laissa deux fils, EUDES & *Bogislas*. Les successeurs de l'aîné furent, GODSFAL Apôtre & Martyr de ses Sujets, Fondateur de l'Evêché de Swérin ou Schwérin. Il eut BUTHUENS chassé & tué par les Rugiens, pére de NICOLOT, qui mourut l'an 1144, dans une bataille contre les Saxons. On met après lui, PRIBISLAS Roi des Obotrites, qui fut converti l'an 1151 à la foi, par Albert *l'Ours*, & HENRI *le Lion*, qui étoient ses ennemis héréditaires. HENRI surnommé *Burevin*, fut le restaurateur des ruïnes de sa Maison, & eut pour fils, HENRI *le Jeune*, Prince des Vandales, qui fonda l'an 1226 le Chapitre de Rostock; & JEAN, dit *le Theologien*, qui étudia dans l'Université de Paris, & travailla en l'année 1240, à la conversion des Livoniens. Ce dernier eut pour fils HENRI qui suivit le Roi saint Louïs en Egypte; & qui y fut fait prisonnier. *C'est par ce dernier que nous commencerons la Généalogie de ces Princes.*

GENEALOGIE DES DUCS de MECKELBOURG.

HENRI, fils de Jean le Théologien. *Voyez* HENRI à la tête des Ducs de Meckelbourg, sous le nom de HENRI.

I. HENRI Prince des Vandales, & Duc de Meckelbourg, est celui depuis lequel la succession de cette Maison est purgée de fables. Il fut surnommé *le Lion*, parce qu'il sut défendre vaillamment ses Etats contre le Marquis de Brandebourg, vers la fin du XIII siécle, & mourut en 1329. Il épousa 1°. *Béatrix* de Brandebourg, qui lui apporta Stargard en mariage: & quoiqu'il n'en eût qu'une fille, *Mathilde*, qui fut mariée à *Othon* Duc de Lunebourg, il sut se conserver cette Terre, partie par argent, partie par la force des armes. Christophle, Roi de Danemarck, lui céda aussi entiérement la ville de Rostock, qui avoit été quelque tems dans sa dépendance. 2°. Henri se remaria avec *Anne*, sœur de *Rodolphe* I, Electeur de Saxe; & 3°. prit une troisiéme alliance avec *Agnès* Comtesse de Lindaw. Il laissa de la seconde, 1. ALBERT I, qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Anne*, femme de *Henri* Comte de Holsace; & 4. *Jean*, que l'Empereur Charles IV fit Prince de l'Empire, avec son frére, l'an 1348. Celuic-i, qui eut Stargard pour son partage, laissa un fils nommé *Jean*, qui de *Végetille* de Pologne, eut un fils de même nom, mort jeune. Les autres enfans de JEAN I furent, *Rodolphe*, & *Albert* Evêque de Livonie; *Anne*, femme de *Wratislas* V, Duc de Poméranie; & *Ulric*, pére de *Henri*, qui épousa 1°. *Engelburge* de Stetin: 2°. *Marguerite*, fille de *Frédéric*, Duc de Brunswick, dont il eut, *Marguerite* ou *Magdelaine*, mariée 1°. à *Wratislas*, Duc de Poméranie: 2°. à *Burchard*, Comte de Barbi; & *Ulrich* II, Duc de Stargard, qui épousa *Catherine*, fille unique de *Guillaume*, Prince de Vandalie; dont il ne laissa que deux filles. Il mourut l'an 1471, & ses biens passérent à Henri *le Gras* de la branche aînée.

II. ALBERT I, fils aîné de HENRI *le Lion*, fut Duc de Meckelbourg, & servit utilement en France avec *Jean* son frére, contre les Anglois. Il mourut l'an 1380, ayant eu d'*Euphémie*, fille ou sœur de *Magnus* IV, dit *Smeck*, Roi de Suéde, trois fils & deux filles, 1. ALBERT II, Duc de Meckelbourg, qui fut élu Roi de Suéde, en la place de Magnus IV, l'an 1363. Magnus avoit deux fils, *Eric*, qui fut empoisonné, & *Aquin* Roi de Norvége, qui épousa *Marguerite*, fille de *Valdemar*, Roi de Danemarck. Cette Princesse, qui étoit une Héroïne, fit la guerre à *Albert*, & l'arrêta prisonnier l'an 1387 ou 1388. Il mourut l'an 1394. Sa premiére femme fut *Richarde*, Comtesse de Schwérin; & la seconde fut *Héléne*, fille de *Magnus Torquatus*, Duc de Lunebourg. Il eut de la premiére *Eric*, qui fut pris avec son pére, & qui mourut sans postérité; & de la seconde *Albert*, mort sans lignée, de *Marguerite*, fille de *Frédéric*, Electeur de Brandebourg; & une fille nommée *Richarde*, mariée à *Jean*, Marquis de Moravie, frére de l'Empereur *Sigismond*. Albert I eut encore 2. MAGNUS I, *qui continua la postérité*; 3. *Anne* femme d'*Adolphe* XII, Comte de Holsace; 4. *Ingelburge*, femme de *Louïs*, Electeur de Brandebourg; & 5. HENRI, qui épousa *Ingelburge*, fille de *Valdemar*, Roi de Danemarck, dont il eut *Albert* III, mort sans postérité, d'*Elisabeth*, fille de *Nicolas*, Duc de Holsace; & *Marie*, femme de *Wratislas* Duc de Poméranie, & mére d'*Eric*, Roi de Danemarck, &c. l'an 1412.

III. MAGNUS, I de ce nom, Duc de Meckelbourg, mourut avant son pére l'an 1384, laissant d'*Agnes* de Rugen, sa femme, 1. JEAN qui suit; 2. *Euphémie*, femme de *Balthazar*, Prince des Vandales; & 3. *Hedwige* mariée à *Othon* II, Duc de Stetin.

IV. JEAN, dit *le Jeune*, fonda l'Université de Rostock l'an 1419, fut élu Roi de Suéde par quelques Suédois, l'an 1422, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé *Catherine*, fille d'*Eric* III, Duc de Saxe-Lawembourg, & en eut 1. HENRI qui suit; 2. *Magnus*, mort en enfance; & 3. *Jean* qui n'eut point de lignée, d'*Anne* fille de *Casimir*, Duc de Stetin.

V. HENRI, dit *le Gras*, Duc de Meckelbourg, fut successeur des Etats de ses cousins *Guillaume* Prince de Vandalie, & *Ulric* Duc de Stargard. Il épousa *Dorothée* de Brandebourg, & mourut l'an 1477. Leurs enfans furent, 1. *Albert*, mort l'an 1491, sans postérité; 2. *Jean*, mort de peste l'an 1475, sans lignée de *Sophie*, fille d'*Eric* II, Duc de Poméranie; 3. MAGNUS II, qui suit; 4. *Balthazar*, élu Evêque de Schwérin & d'Hildesheim, qu'il résigna l'an 1474, pour épouser *Marguerite*, fille du même *Eric* II, mais dont il n'eut point d'enfans, & qui mourut le septiéme Mars de l'an 1507; 5. *Anne*, morte sans alliance l'an 1464; & 6. *Elizabeth* Abbesse de Ribnitz.

VI. MAGNUS II fut Duc de Stargard, par le partage de son pérc. Il fonda l'Eglise Cathédrale de Rostock, se signala par sa prudence & par son amour pour les Lettres, & mourut le 22 Novembre de l'an 1503. Il avoit épousé l'an 1475, *Sophie*, veuve de son frére *Jean*; dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. ALBERT, *qui continua la postérité*; 3. *Eric*, mort l'an 1508; 4. *Sophie*, mariée l'an 1500, à *Jean* Electeur de Saxe, morte le 12 Juillet de l'an 1503; 5. *Anne* femme de *Guillaume* Landgrave de Hesse, puis d'*Othon* Comte de Solms, morte l'an 1525; 6. *Catherine*, épouse de *Henri*, Duc de Saxe, décédée le sixiéme Juin de l'an 1561, âgée de 84 ans; & 7. *Dorothée*, Abbesse de Ribnitz.

VII. HENRI, dit *le Pacifique*, Duc de Meckelbourg, né le troisiéme de Mai de l'an 1479, mourut le sixiéme Février de l'an 1552. Il épousa 1°. l'an 1506, *Ursule*, fille de *Jean* I, Electeur de Brandebourg, morte l'an 1511: 2°. l'an 1513, *Héléne*, fille de *Philippe*, Electeur Palatin: 3°. l'an 1551, *Ursule*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg. De la premiére il eut 1. *Magnus*, Evêque de Schwérin, mort le 28 Janvier 1550, âgé de 41 ans, sans enfans, d'*Elisabeth* fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarck, qu'il avoit épousée l'an 1543, & qui mourut le 14 Octobre 1586; 2. *Sophie*, née l'an 1507, morte le 18 Juin 1541, femme d'*Ernest*, Duc de Brunswick-Lunebourg-Zell; & 3. *Ursule* Abbesse de Ribnitz, décédée l'an 1586, âgée de 76 ans. De la seconde, il eut 4. *Philippe* né l'an 1514, mort sans avoir été marié l'an 1550; 5. *Marguerite*, alliée à *Henri* IV, Duc de Munsterberg, morte l'an 1559, âgée de 44 ans; & 6. *Catherine*, épouse de *Frédéric* III, Duc de Lignitz, décédée l'an 1581, à l'âge de 63 ans.

VII. ALBERT VI, dit *le Bel*, second fils de MAGNUS II, naquit le troisiéme Mai 1487, fit la guerre à ceux de Lubeck, & mourut le dixiéme Janvier de l'an 1547. Il avoit épousé l'an 1524, *Anne*, fille de *Joachim* I, Electeur de Brandebourg, morte le 18 Juin de l'an 1567. Leurs enfans furent, 1. JEAN-ALBERT, qui suit; 2. *Ulric*, né le 22 Avril de l'an 1527, qui fut Administrateur de l'Evêché de Schwérin, & aida beaucoup à son frére aîné à établir la Religion Protestante dans leurs Etats. Après la mort de leur oncle, Henri *le Pacifique*, il disputa contre son frére aîné *Jean-Albert*, la régie des Etats, & la tutelle de leur neveu *Philippe*, dit *l'Imbécille*. Il le força ensuite à faire un nouveau partage des biens de la Maison; & par un accord passé à Wismar, il fut conclu que chacun des deux fourniroit l'entretien à leurs autres fréres qui restoient en vie, savoir, *Jean-Albert*, à *Christophle*; & *Ulric*, à *Charles*. Enfin Ulric fut Tuteur de ses neveux, & mourut le 14 Mars de l'an 1603. Il avoit épousé l'an 1556, *Elisabeth* de Danemarck, veuve de son cousin *Magnus*, laquelle étant morte le quatriéme Octobre de l'an 1586, il se remaria deux ans après, à *Anne* fille de *Philippe*, Duc de Poméranie, morte l'an 1626. Il eut de la premiére une fille, *Sophie*, née l'an 1557, mariée l'an 1572, à *Frédéric* II, Roi de Danemarck, & morte l'an 1631, après 42 ans de viduité; 3. *George*, né l'an 1529, tué au siége de Francfort sur le Mein le 13 Juillet de l'an 1552; 4. *Christophle*, né le cinquiéme Janvier de l'an 1537, qui fut Evêque de Ratzebourg, & qui y abolit le culte de la Religion Romaine. L'Archevêque de Riga l'ayant demandé pour Coadjuteur, il s'empara de cet Archevêché après la mort de ce Prélat, secondé qu'il étoit par Eric Roi de Suéde; mais Gothard Duc de Courlande, Général de l'Armée Polonoise, l'ayant enlevé, il resta cinq ans prisonnier en Pologne; d'où étant revenu, il s'occupa le reste de ses jours à la Chymie & à la Musique; & mourut subitement le 14 Mars de l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1573, *Dorothée*, fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarck, morte le onziéme Novembre de l'an 1575. Il se remaria l'an 1581, à *Elisabeth*, fille de *Gustave*, Roi de Suéde, morte l'an 1597, dont il eut *Marguerite-Elisabeth*, mariée l'an 1611, à *Jean Albert* Duc de Meckelbourg-Gustrau son neveu, morte le dixiéme Décembre de l'an 1616. Albert IV eut encore, 5. *Charles*, Evêque de Ratzebourg, mort l'an 1610, ayant été Tuteur de ses petits-neveux; 6. *Louïs* mort au siége de Coppenhague l'an 1585, âgé de 49 ans; & 7. *Anne* mariée à *Gothard* Duc de Courlande.

VIII. JEAN-ALBERT, Duc de Meckelbourg, né le 22 Décembre de l'an 1525, introduisit la Religion Protestante dans ses Etats, eut part aux plus grandes affaires de son tems, eut aussi de grands démêlez avec les Habitans de Rostock, qui le forcérent à démolir la citadelle qu'il avoit élevée; & mourut le deuxiéme Fevrier de l'an 1576, âgé de 51 ans. Il avoit épousé le 24 Février de l'an 1555, *Anne-Sophie*, fille d'*Albert* I, Duc de Prusse, morte le sixiéme Février de l'an 1591, & en eut 1. *Albert*, né l'an 1556, & mort l'an 1561; 2. JEAN, qui suit; & 3. *Sigismond-Auguste*, qui mourut le cinquiéme Septembre de l'an 1603, sans laisser d'enfans, de *Marie-Claire* de Poméranie, sa femme.

IX. JEAN, II du nom, Duc de Meckelbourg, né le septiéme Mars de l'an 1558, mourut le 22 Mars de l'an 1592. De sa femme *Sophie*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holsace, qu'il avoit épousée l'an 1588, morte l'an 1634, il laissa deux fils, 1. 2. ADOLPHE-FREDERIC & JEAN-ALBERT, qui ont fait *les*

deux

deux branches de MECKELBOURG-SWERIN & GUSTRAU. *Charles*, Evêque de Ratzebourg, fut Tuteur de ces deux Princes, ses neveux.

X. ADOLPHE-FREDERIC, Duc de Meckelbourg-Swérin, né le 15 Décembre de l'an 1588, prit le parti de l'Electeur Palatin & du Roi de Danemarck, contre la Maison d'Autriche, aussi bien que *Jean Albert*, son frére. L'Empereur Ferdinand II les proscrivit l'an 1628, & donna leurs Etats à Walstein, qui s'en étoit déja rendu le maître. Depuis, le Roi de Suéde les rétablit le 25 Juin de l'an 1631, après la bataille de Leipsic. Ils acceptérent ensuite la paix de Prague, l'an 1634, & par ce Traité, rentrérent dans les bonnes graces de l'Empereur. Adolphe-Frederic céda Wismar aux Suedois, pour faciliter la paix de Westphalie, l'an 1648. Pour dédommagement on lui céda à titre d'hérédité les Evêchez de Swérin & de Ratzebourg en fief immédiat & perpétuel, & le droit d'y éteindre les prébendes par le décès des Chanoines. Ce Prince mourut le 24 Fevrier de l'an 1658. Il épousa 1°. le cinquiéme Septembre de l'an 1622, *Anne Marie*, fille d'*Ennon* II, Comte d'Oostfrise, morte le cinquiéme Septembre de l'an 1634; 2°. le 15 Février de l'an 1635, *Marie-Catherine*, fille de *Jules-Ernest* Duc de Brunswick Danneberg, morte le premier Juillet de l'an 1665. De la premiére il eut, 1. CHRISTIAN-LOUÏS qui suit; 2. *Charles*, qui après avoir servi dans les Armées de Suede, se retira à Mirow, où il mourut le 29 Août de l'an 1670, âgé de 44 ans; 3. *Jean-George*, né le cinquiéme Mai de l'an 1629, mort le 19 Juillet 1675, six mois après avoir épousé *Elisabeth-Eléonore*, fille d'*Antoine Ulric*, Duc de Brunswick; 4. *Gustave-Rodolphe*, né le 26 Février de l'an 1631, mort le 14 Mai 1670. Il avoit été Chanoine de Strasbourg, puis s'étoit marié l'an 1667, à *Erthmuth Sophie*, fille de *François-Henri*, Duc de Saxe-Lawembourg, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Sophie-Agnès*, née le 12 Janvier 1625, mariée le 28 Juillet de l'an 1650, à *Erthmand-Auguste*, Marquis de Brandebourg, qui mourut avant la consommation du mariage, morte le cinquiéme Janvier de l'an 1695; 6. *Anne-Marie*, née l'an 1627, mariée le troisiéme Décembre de l'an 1647, à *Auguste*, Duc de Saxe-Hal, Administrateur de Magdebourg, morte le 21 Décembre de l'an 1669; & autres enfans, morts en bas âge. De sa seconde femme le Duc Adolphe-Frédéric eut, 7. FREDERIC, *tige de la branche de* SWE'RIN *rapportée ci-après*; 8. ADOLPHE-FREDERIC II, qui a fait la branche de STRELITZ, *aussi mentionnée ci-après*; 9. *Julienne-Sibylle*, née l'an 1636, qui demeura dans le Monastére de Rumen, & mourut le deuxiéme Octobre 1701; 10. *Christine*, Abbesse de Gandersheim, née l'an 1639, morte l'an 1693, 11. *Marie-Elisabeth*, Doyenne de Gandersheim, née l'an 1646; & 12. *Anne-Sophie*, née l'an 1647, mariée le 27 Mars de l'an 1677, à *Jules-Sigismond*, Duc de Wirtemberg Oels, dont elle est veuve.

XI. CHRISTIAN-LOUÏS, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, né le premier Decembre l'an 1623, épousa 1°. le sixiéme Juillet 1650, *Christine-Marguerite* de Meckelbourg-Gustrau, sa cousine, qu'il répudia en 1663. Elle étoit fille de *Jean-Albert*, & veuve de *François-Albert*, Duc de Saxe-Lawembourg. Depuis il se fit Catholique, & étant en France l'an 1663, fut fait par le Roi Chevalier de ses Ordres. La même année, il prit une seconde alliance avec *Elisabeth-Angélique* de Montmorency, veuve de *Gaspard* de Coligny IV du nom, Duc de Châtillon, & sœur de *François Henri* de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pinei, &c. Maréchal de France, morte le 24 Janvier l'an 1695. Le Duc Christian-Louïs mourut à la Haye en Hollande le 21 Juin 1692, âgé de 69 ans, sans laisser d'enfans de ses deux femmes.

BRANCHE DE SCHWE'RIN.

XI. FREDERIC Duc de Meckelbourg, fils du second lit du Duc ADOLPHE-FREDERIC, *continua la postérité.* Il naquit le 13 Février l'an 1638, & servit quelque tems dans les troupes de Brandebourg. Il fut aussi Doyen parmi les Chanoines Protestans de Strasbourg, & mourut le 23 Avril 1688. Il avoit fait sa demeure à Krabbau, & il eut de son épouse *Christine Willelmine*, fille de *Christophle*, Landgrave de Hesse-Bingenheim, qu'il épousa l'an 1671, 1. FREDERIC GUILLAUME, qui suit: 2. CHARLES-LEOPOLD, *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*, né l'an 1679; 3. *Christian-Louis*, né le 15 de Mai de l'an 1683, qui a été declaré Administrateur des Etats de son frere *Charles-Léopold*, & qui a épousé le 13 Novembre 1714, *Gustave-Charlotte* de Meckelbourg-Strélitz, née le 12 Juillet 1694, de laquelle il a eu *Frederic* de Meckelbourg, né le neuviéme Novembre 1717; *Ulrique-Sophie* de Meckelbourg, née le premier de Juillet 1723; & Louis de Meckelbourg, né à Neustat le sixiéme Août 1725; & 4. *Sophie-Louise*, née le sixiéme Mai l'an 1685, mariée le 19 Novembre 1708, à *Frederic* III, Electeur de Brandebourg, Roi de Prusse.

XII. FREDERIC-GUILLAUME, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, de Schwérin & de Ratzebourg, Seigneur de Rostock & de Stargard, né le 29 Mars l'an 1675, succéda en 1692, au Duché de Swérin, par la mort du Duc *Christian-Louis*, son oncle, & au Duché de Gustrau par celle du Duc *Gustave-Adolphe* l'an 1695, & mourut le 31 Juillet 1713. Il épousa le deuxiéme Janvier 1704, *Sophie-Charlotte*, fille de *Charles*, Landgrave de Hesse-Cassel, dont il n'a point eu d'enfans.

XII. CHARLES-LEOPOLD, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, de Schwérin & de Ratzebourg, Seigneur de Rostock & de Stargard, &c. né le 26 Mai 1679, a succédé à *Frédéric Guillaume* son frére aîné, & prit possession du Duché de Schwérin le septiéme Août 1713. Il a de grands differents avec la Noblesse de ses Etats, qui ne sont pas encore terminez; & ayant découvert une conspiration faite contre sa personne, il s'est retiré à Dantzic dès le mois de Décembre 1721, après une absence de plus de huit ans de ses Etats. Il y retourna, & arriva à Schwérin le huitiéme Juin 1730. En 1728, il fut déclaré, par une sentence du Conseil Aulique Impérial, déchu de la Régence de ses Etats, & son frére puîné *Christian-Louïs* fut nommé Administrateur du Duché. Il épousa 1°. le 27 Mai 1708, *Sophie-Hedwige*, fille de *Henri-Casimir*, Prince de Nassau-Dietz, née le huitiéme de Mars 1690, qu'il répudia le deuxiéme Juin 1710. Le 19 Avril 1716 il épousa *Catherine* Iwanowna, Princesse de Russie, née le 15 Juillet 1692, dont il a *Elizabeth-Catherine-Christine*. Il en a eu aussi un fils, né le huitiéme Janvier 1722, & mort en bas âge.

BRANCHE DE STRELITZ.

XI. ADOLPHE-FREDERIC, II du nom, second fils du second lit d'ADOLPHE FREDERIC, Duc de Meckelbourg, commença cette branche. Il naquit posthume le 19 Octobre 1658, & fut un des Chanoines Protestans de Strasbourg. Il demeura à Strélitz, & épousa 1°. le 24 Septembre de l'an 1684, *Marie*, fille de *Gustave-Adolphe*, Duc de Gustrau, morte le 16 Janvier 1701. Après la mort de son beau pére, il disputa sa succession contre le Duc de Schwérin son-cousin, & enfin par un Traité du 12 Mars 1701, il lui fut cédé 4000 écus de rente, sçavoir, l'Evêché de Ratzebourg, & le district de Stargard, & une somme à prendre sur des péages, la Souveraineté sur les terres cédées, & un suffrage ou voix avec la séance dans les Assemblées de l'Empire, & du Clergé de la Basse Saxe, & double suffrage de Prince. Il prit une seconde alliance le 20 Juin 1702, avec *Jeanne* fille de *Frédéric*, Duc de Saxe-Gotha, morte le neuviéme Juillet 1704, & une troisiéme le huitiéme Juin 1705, avec *Christine-Emilie-Antoinette*, fille de *Christian Guillaume*, Prince de Schwartzbourg, & mourut le 12 Mai 1708, en sa 50 année. Du premier mariage sortirent, 1. ADOLPHE-FREDERIC III qui suit; 2. *Magdelaine-Amelie*, née & morte en Avril 1689; 3. *Eléonore-Willelmine*, née & morte en Juillet 1691; & 4. *Gustave-Charlotte*, née le 12 Juillet 1694, mariée en Novembre 1714, à *Christian-Louïs*, Duc de Meckelbourg-Schwérin. Et du troisiéme mariage vinrent, 5. *Charles-Louïs-Frédéric*, né le 23 Février 1708, *dont il sera parlé après son frére aîné*; & 6. *Sophie-Christine-Louïse*, née le 12 Octobre 1706, morte le 22 Décembre 1708.

XII. ADOLPHE-FREDERIC, III du nom, Duc de Meckelbourg, né le septime Juin 1686, fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant pour le Roi de Danemarck *Christian Frédéric* VI, le sixiéme de Juin 1731, jour de son couronnement; & succéda à son pére en 1708, sous la tutelle du Roi de Suéde & du Duc de Brunswick-Hanover. Il a épousé le onziéme Avril 1709, *Dorothée-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe* Duc de Holstein-Ploen, dont il a 1. *Marie-Sophie*, née le onziéme Mai 1710, morte le 21 Fevrier 1728, 2. *Magdelaine-Christine*, née le 21 Juillet 1711; & 3. *Frédérique-Sophie*, née le 27 Juin 1713. Ces deux derniéres sont aussi mortes.

XII. CHARLES-LOUIS-FREDERIC, frére & seul héritier présomptif du Duc *Adolphe-Frederic*, III du nom, Duc de Meckelbourg-Strélitz, fut créé Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, par l'Electeur Comte Palatin du Rhin, le deuxiéme Fevrier 1729; & étant entré au service de l'Empereur, il fut fait au mois de Fevrier 1732, Lieutenant-Colonel du Regiment de Cuirassiers du Baron d'Uffelen.

BRANCHE DE GUSTRAU, finie en 1695.

X. JEAN-ALBERT, II du nom, Duc de Mekelbourg, second fils du Duc JEAN II, fut Duc de Gustrau par son partage, & naquit le cinquiéme Mai l'an 1590. Il eut part aux disgraces de son frére *Adolphe-Frédéric*, & fut rétabli avec lui. Il embrassa la Religion Réformée, & mourut le 23 Avril l'an 1636. Ce Prince prit trois alliances, la premiére l'an 1611, avec *Marguerite-Elisabeth* sa tante, fille de *Christophle*, Duc de Meckelbourg, morte le dixiéme Décembre de l'an 1616: la seconde en 1618, avec *Elisabeth*, fille de *Maurice*, Landgrave de Hesse, morte le 16 Décembre l'an 1625: & la troisiéme le septiéme Mai l'an 1626, avec *Eléonore-Marie*, fille de *Christian*, Prince d'Anhalt, morte l'an 1657. Les enfans du premier lit furent, 1. 2. *Jean-Christophle* & *Charles-Henri*, morts jeunes; 3. *Sophie-Elisabeth*, née le dixiéme Août l'an 1613, & mariée le 13 Juillet 1635, à *Auguste*, Duc de Brunswick-Wolfembuttel, morte le 12 Août 1676; & 4. *Christine-Marguerite*, née l'an 1615, mariée 1°. l'an 1640, à *François-Albert*, Duc de Saxe-Lawembourg; 2°. à *Christian-Louis* son cousin, morte le 30 Août de l'an 1666. Le Duc de Gustrau eut du troisiéme lit 5. GUSTAVE-ADOLPHE, qui suit; 6. *Anne-Sophie* née le 29 Septembre de l'an 1628, mariée le 18 Mai l'an 1649, à *Louis* Duc de Lignitz, morte le 19 Fevrier l'an 1669; 7. *Louïse*, née l'an 1635, morte l'an 1648; 8. 9. un fils & une fille morts au berceau.

XI. GUSTAVE-ADOLPHE, Duc de Meckelbourg-Gustrau, &c. né le 26 Fevrier 1633, étoit un Prince généreux, & qui aimoit les Lettres. Après avoir été élu Administrateur de l'Evêché de Ratzebourg, il y renonça l'an 1648, par le Traité de Westphalie, en faveur de son oncle; & eut en récompense trois Canonicats, un à Magdebourg, le second à Halberstadt, & l'autre à Strasbourg, avec la Commanderie de Numeraw. Ce Prince qui mourut le 26 Octobre 1695, avoit épousé le 28 Novembre 1654, *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Frédéric*, Duc de Holstein-Slefwick, morte le 20 Septembre 1719, âgée de 88 ans,

dont il eut 1. *Jean*, né l'an 1655, mort l'an 1660; 2. *Charles*, né le 18 Novembre l'an 1664, mort le 15 Mars de l'an 1686, sept mois après son mariage avec *Emilie*, fille de *Fréderic Guillaume*, Electeur de Brandebourg; 3. *Eleonore*, née l'an 1657, morte l'an 1672; 4. *Marie*, née le neuviéme Juillet l'an 1659, mariée le 24 Septembre l'an 1683; 5. *Adolphe Fréderic*, Duc de Meckelbourg-Strelitz; 6. *Magdeleine*, née l'an 1660; 7. *Sophie*, née l'an 1662; 8. *Christine*, née le 14 Août de l'an 1663, mariée le 14 Mai l'an 1683, à *Louis-Christian*, Comte de Stolberg; *Hedwige Léonore*, née le 12 Janvier l'an 1666, mariée le premier Decembre l'an 1686, à *Auguste* Duc de Saxe Mersbourg; 9. *Louise*, née le 28 Août l'an 1667, mariée le cinquiéme Decembre l'an 1695, à *Fréderic* IV, Roi de Danemarck, morte le 15 Mars 1721, en sa 54 année; 10. *Elisabeth*, née le 1[illegible] Septembre l'an 1668, mariée le 29 Mars de l'an 1692, à *Henri*, Duc de Saxe-Mersbourg, frére du Duc *Auguste*; & 11. *Auguste*, née le 27 Décembre l'an 1674.

Il y avoit autrefois deux autres branches de cette Maison. La premiére appellée *Vandalique*, commença vers l'an 1255, en NICOLOT Prince de la Vandalie, dont Gustrau étoit le Siége. Elle finit après sept degrez de génération l'an 1430, en *Guillaume*, qui ne laissa qu'une fille mariée à *Ulric* II de ce nom, Duc de Stargard, comme nous l'avons remarqué. On prétend que la seconde branche commença l'an 1025, en BUGISLAS, ou *Wratislas*, Duc de Pomeranie, fils de *Mistevo*, surnommé *le Fort* ou *le Géant*; & qu'elle finit l'an 1637, en *Bugislas* IV, comme nous le dirons à l'Article de POMERANIE. * Albert Grantz, *Hist. Vandal.* Joannes Bocer, *de Reg. & Reb. gestis Ducum Mekel.* Nicolas Heldnader, *Syva Chron. Circuli Balt.* Zeiler, *Topogr. Germ.* Cluvier, *Desc. Germ. Tabulæ geneal. Duc. Mekelburg.* De Prade, *Hist. d'Allemagne.* Reusner. Imhof, *Not. Imper.* Rittershusius. Hubner.

* MECKENHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Cologne, au sud de la ville de Cologne, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* MECKMUL ou MECKMUHL, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, vers les confins de l'Archevêché de Mayence. Elle est à peu près au nord de Hailbron, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

MECON, grande riviére de l'Inde au delà du Gange. Elle prend sa source dans les Monts-Damasiens aux confins de la Chine, traverse le Royaume de Lao, une partie de celui de Pégu, celui de Camboye où elle baigne Ravecca & Camboye, & se décharge dans la Mer de l'Inde par trois embouchures. Quelques Geographes la prennent pour le *Sobanus* des Anciens, lequel d'autres estiment être le Menan, qui est une autre riviere du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

MECONA ou MECHONA, ville des Philistins près de Siceleg. * Néemie, ou II *Esdras*, ch. 11. v. 23. Simon, *Dict. de la Bible.*

MECQUE (la) ville de l'Arabie heureuse, est nommée par les Arabes *Mecca*, & par les Italiens *la Mecha*. Bellon croit que c'est la *Petra* des anciens, d'autres assurent que c'est *Macoraba*. Elle est située sur le neuvième [illegible], que ceux du pais nomment *Chebar*, à une journée de la Mer Rouge. Cette ville est grande, bien pavée & célébre parmi les Turcs pour avoir été, ou le lieu de la naissance du faux Prophete Mahomet, ou celui de sa sepulture; car les Historiens ne sont pas d'un même sentiment sur ce sujet. Les environs de la Mecque sont fertiles en cette sorte de féves que nous appellons *caphé* ou *caffé*, si renommées dans le Levant. La Mecque est située dans un vallon terminé de tous côtez par une chaîne de montagnes, qui laisse quatre petits passages pour servir d'avenues à cette ville, qui est ouverte & sans murailles. Le terroir y est extrêmement ingrat, sans herbages, sans grains & sans arbres: les arbres & les fleurs qu'on y voit y sont transportez dans des caisses des païs éloignez. La sécheresse y est extraordinaire, & les eaux si rares, que pour l'usage des Habitans il les faut apporter d'ailleurs, d'où vient qu'elles y sont très chéres. Mais ces incommoditez sont surmontées par le zéle de la Religion Mahométane, qui y attire des Pélerins de tous côtez, & des vivres en abondance. On n'y compte guéres que six mille feux, la plupart des maisons y sont bâties de brique, & couvertes en terrasse. La plus célébre de toutes les Mosquées Mahométanes, & la plus fréquentée de l'Univers, est située au milieu de la ville. Elle paroît de loin par son toit qui est élevé en dôme, avec deux Minarets ou espéces de tours, qui sont d'une hauteur extraordinaire, & d'une structure fort belle. On y entre par plus de cent portes, qui ont chacune une fenêtre au dessus: le plan de la Mosquée est bas, & on y descend par dix ou douze degrez. Les Mahométans croyent que son terrain est sacré, pour deux raisons; la premiére, parce que, disent-ils, Abraham y bâtit sa premiére maison; la seconde, parce que Mahomet y a pris naissance. La richesse des tapisseries & des dorures éclate dans toute cette Mosquée, & particuliérement dans un espace qui n'a point de toit, & qui, selon leur tradition, marque l'enceinte de la maison d'Abraham. On y entre par une porte d'argent qui est de la hauteur d'un homme. A côté on voit un *Turbé*, (c'est ainsi qu'ils appellent une Chapelle) qui enferme un puits très profond, & dont l'eau est salée, mais si salutaire selon leur opinion, qu'elle sert à l'expiation de leurs pechez quand ils en prennent pour se laver. Aussi y a-t-il un jour de l'année, qui répond au 23 jour de notre mois de Mai, destiné à une fête solemnelle, & sanctifié à leur maniére par l'épanchement de l'eau de ce puits qu'on jette sur les Mahométans, & cela se pratique dans le tems que les Caravannes des Pélerins abordent à la Mecque. Les voûtes de la Mosquée, & les boutiques qui sont à l'entour, sont remplies d'une prodigieuse quantité de riches marchandises. On trouve parmi les pierreries qu'on y étale, quantité de poudres aromatiques, qui exhalent une odeur très douce. Cette ville est marquée à 21 degrez 40 minutes de latitude, & à 77 degrez, onze minutes de longitude. Les Persans la placent à dix lieues des Parsanes de la Mer Rouge, c'est à dire, à environ soixante milles. Son territoire est aussi de dix lieues à la ronde, & c'est ce qu'on appelle la Terre-Sainte. Il y a peine de mort d'y mettre le pie, si on n'est pas Mahométan, ou si on ne veut pas le devenir. Il y a un monde infini dans le tems du pelerinage; mais dans les autres tems il y en a peu, les Arabes se retirant dans des lieux moins chauds & moins arides. Ils disent en commun proverbe, que le territoire de la Mecque est l'Enfer de ce monde, l'air qu'on y respire en étant la flamme, & les hommes qui y sont fort noirs en étant les charbons éteints. La ville & le païs sont sous la protection du Grand-Seigneur, qui s'en dit par honneur le Tuteur & le Gardien. Ils sont du ressort du Bassa de Babylone. Un Prince successif qu'on appelle *Cherif el Mekke* ou Prince de la Mecque, en est le Gouverneur. Il est defendu de tuer rien qui ait vie dans l'enceinte des lieux saints, d'y prendre des oiseaux, d'y couper des arbres, ni d'en arracher des branches, d'y arrêter personne, d'y attaquer, ni de s'y battre, ni même d'y dire une injure, tout cela étant compté pour crime capital. Les Persans disent qu'il se trouve tous les ans à la Mecque en pélerinage, neuf cens mille ames, & que si ce nombre manque, les Anges se revêtent de corps humains pour le venir remplir. * Davity, *de l'Asie.* Bayle, *Diction. Crit.* Chardin, *Voyages*, &c. tome 2. p. 427. &c.

MECRAN. *Voyez* MACRAN.

MECZIES. *Voyez* MEGYES.

M E D.

MEDA, (Jean de) l'un des Fondateurs de l'Ordre des Humiliez. *Voyez* HUMILIEZ.

MEDABA ou MADABA, ville de la Tribu de Ruben aux confins de l'Arabie, dont les Habitans tuérent Jean, fils de Mathathias, & frére de Judas Machabée. Eusebe dit qu'elle n'etoit pas fort éloignée de Chebon. Isaïe l'attribue à Moab, *Isaïe*, ch. 15. v. 2. parce que les Moabites la prirent sur les Israëlites. Joseph & quelques autres l'attribuent aux Arabes, parce que les Arabes s'en rendirent maîtres sur la fin de la Monarchie des Juifs. Alexandre Jannée la prit sur les Arabes. Ptolomée place Médaba à peu près à distance égale de Petra & de Bozra. Médaba étoit un Evêché, & il en est fait mention dans le Concile de Chalcédoine. * I *Machab.* ch. 11. v. 26. Relandi *Palæstina*, l. 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MEDAILLES, piéces de metal, où sont représentez les têtes ou portraits des Princes & des personnes illustres d'un côté, & quelques figures ou emblêmes de l'autre côté, qu'on nomme le revers. Les medaillons sont de grandes médailles. Ceux qui sont curieux de l'Antiquité, ont toûjours fait grande estime de ces piéces, qui nous apprennent plusieurs choses dont on ne peut avoir aucune connoissance par les Livres. Parmi les Romains, Varron avoit recherché les portraits de tous les hommes illustres qui s'étoient signalez depuis la fondation de Rome. Cicéron recherchoit aussi les medailles avec empressement; & Jules-César, qui avoit autant d'inclination pour les Sciences, que pour les armes, se plaisoit à voir les portraits des grands hommes, gravez sur ces sortes de monumens. Enfin les médailles ne servent pas seulement à satisfaire la curiosité, mais apprennent encore des points importans de l'Histoire, dont elles sont des monumens authentiques & irréprochables. Les médailles sont d'or, d'argent, de cuivre jaune & rouge, de cuivre qu'on appelle de Corinthe, de bronze & de plomb: quelques-unes de celles d'argent sont fourrées, c'est à dire, qu'elles n'ont qu'une petite feuille d'argent sur le cuivre; quelques autres ne sont que de cuivre argenté. Le prix des médailles ne se prend pas de la nature du métal dont elles sont composées, puisqu'il y en a de bronze qui sont beaucoup plus chéres & plus rares que celles d'or. Les médailles d'Othon qui sont d'or, valent beaucoup moins que celles de cet Empereur en bronze. Il faut néanmoins avouer que les véritables médailles d'or sont fort rares: celles d'argent sont plus communes, & ne passent guéres trois pouces de diamétre. A l'égard des Empereurs Romains, on doit choisir les Latines, c'est à dire, celles qui ont été gravées en Italie, & particuliérement à Rome: car celles qui étoient faites dans les Gaules, dans l'Espagne, ou dans la Gréce, ne ressembloient pas si bien. Les Connoisseurs discernent facilement les unes des autres; car outre que les Gréques & celles des Provinces ont ordinairement quelque nom, ou quelque hiéroglyphe, qui fait connoître le païs où elles ont été frappées, elles sont aussi presque toûjours d'une fabrique différente. Ainsi l'on reconnoît aisément les Egyptiennes, à leurs bords particuliers; les Syriennes, à leur épaisseur; & les Espagnoles, à leur peu de relief. De plus, les Etrangers n'avoient pas la permission de battre des médailles d'or de l'Empereur. Si bien que celles d'or sont d'Italie, & la plupart de celles d'argent ou de grand bronze, qui ont les deux Lettres S. C. c'est à dire, *senatûs consulto*, par ordre du Sénat. On ne peut rien établir de certain pour la ressemblance sur les médailles des Consuls Romains ou des Héros de l'antiquité; parce que comme les Consuls n'avoient pas la permission de représenter leur tête sur la monnoye, celles que l'on voit d'eux, n'ont été faites que par leurs Descendans; & les Héros n'ont aussi été représentez sur les medailles, qu'après leur mort, & quelquefois plusieurs années après: c'est pourquoi on n'est pas sûr de voir les traits au naturel. A l'égard

gard des médailles de bronze, on les partage en trois classes; le grand, le moyen & le petit bronze. Le grand bronze ne passe point les Posthumes. Le moyen va jusqu'à la décadence de l'Empire en Occident, & même jusques aux Paléologues pour l'Orient, mais il y a de grandes interruptions; en sorte qu'il est difficile d'en former une suite depuis Jules-César jusqu'aux Paléologues pour l'Orient. Celle du petit bronze a aussi de grandes interruptions, & on auroit bien de la peine à en trouver depuis Jules-César jusqu'aux Posthumes; & cela seroit absolument impossible depuis Théodose jusqu'aux Paléologues. On peut encore diviser les médailles en cinq classes differentes, par rapport à ce qu'elles représentent 1o. Celles des Rois. 2o. Des villes Gréques ou Latines. 3o. Des familles Romaines, que l'on appelle consulaires. 4o. Les Imperiales & celles qui y ont rapport. 5o. Les Divinitez. Les medailles que l'on appelle consulaires ne sont pas ainsi nommées, parce qu'elles ont été battues pour les Consuls, mais parce qu'elles ont été frappées dans le tems que la République étoit gouvernée par les Consuls. Ordinairement les inscriptions sont en Latin ou en Grec. Il y en a aussi en Hébreu, en Langue Punique & en Arabe. Les Hebraïques ne sont pas plus anciennes que les Machabées, peut-être même n'ont-elles pas cette antiquité. On croit que c'est la monnoye que les Juifs appellérent sicles. A l'égard des Puniques, elles paroissent avoir été battues en Espagne par les Sarasins. Pour les Arabesques elles sont modernes, peu curieuses & d'une mauvaise fabrique. * *Science des Médailles, à Amsterdam* 1693. Spanheim, *des Medailles*. Spon, *Recherches curieuses de l'Antiquité*.

MEDARD (saint) Evêque de Noyon, naquit en Picardie au village de Salency, à une lieue de Noyon, sous le régne de Mérouée. Son pére, qui s'appelloit *Nectar*, étoit un Gentilhomme François des plus considérables de la Cour; & sa mére, qui se nommoit *Protagie*, étoit une Demoiselle issue des anciens Romains, qui s'étoient habituez dans les Gaules. Médard ayant fait ses études avec saint Eleuthére, qui fut depuis Evêque de Tournay, reçut l'Ordre de Prêtrise des mains de l'Evêque de Vermand, qui étoit alors la capitale du Vermandois. Quelques années après, c'est à dire, vers l'an 530, il fut élu Evêque de cette Eglise; mais comme un peu avant son élection, tout le païs autour de l'Oise & de la Somme avoit été desolé par les Huns, les Vandales & autres Barbares, & que la ville de Vermand, qui n'étoit pas forte, étoit continuellement exposée à de semblables courses, il prit la résolution de transférer son Siége à Noyon, qui étoit une forteresse considérable, & qui depuis est devenue une ville célébre, avec titre de Comté-Pairie. L'Evêché de Tournay étant venu à vaquer par la mort de saint Eleuthére, tous les Catholiques de cette ville demandérent instamment saint Médard pour leur Prélat. Il ne voulut point écouter cette proposition, parce qu'il n'étoit pas permis de posséder deux Evêchez ensemble; mais le Roi, l'Archevêque de Reims, qui étoit le Métropolitain, & tous les Evêques suffragans de cette Province, représentérent au Pape la nécessité qu'il y avoit de donner cet Evêché à saint Médard, pour détruire l'Idolâtrie qui régnoit encore dans une partie de ce Diocése. Le Pape ayant égard au besoin de l'Eglise, voulut que saint Médard eût soin de cet Evêché sans quitter le sien. La ville de Tournay changea bientôt de face, & vit fleurir la Religion Catholique avec les bonnes mœurs. Après avoir converti les Idolâtres & les Libertins du Diocése de Tournay, saint Médard revint à Noyon, où il tomba malade, & fut visité par le Roi Clotaire, qui lui alla demander sa bénédiction. S. Médard la lui accorda, & consentit que son corps fût porté après sa mort en la ville de Soissons, dans une Eglise que Clotaire y vouloit faire bâtir. Le Saint rendit son ame à Dieu le huitiéme Juin vers l'an 545; car on ne sait pas précisément l'année. Son corps fut porté au bourg de Crouy, à deux cens pas de Soissons, & le Roi voulut être un de ceux qui chargérent ce précieux fardeau sur leurs épaules. Il pressa le bâtiment de l'Eglise; mais étant mort bientôt après dans son château de Compiégne, il laissa ce soin à son fils Sigebert, qui s'en acquitta très dignement. Les Rois qui le suivirent, comme Clotaire II, pére de Dagobert, Louïs *le Débonnaire*, & Charles *le Chauve*, rendirent encore cette Eglise plus magnifique. On y joignit un Monastére, qui fut donné aux Religieux de saint Benoît, & qui a été si illustre, que saint Grégoire Pape l'ayant soumis immédiatement au Saint Siége, & l'ayant orné d'autres grands priviléges, le fit Chef de tous les Monastéres de France. On dit même que l'Abbé avoit autrefois pouvoir de battre monnoye. * Baronius. Nitard, Abbé de S. Riquier, *Hist. l.* 3. Baillet, *Vies des Saints*.

* MEDARD (Louïs) de Louvain, Chanoine de Saint-Pierre dans la même ville, s'est distingué par son éloquence & par la beauté de ses Poësies. Il en donna des preuves dans sa jeunesse par deux Panégyriques, l'un en prose & l'autre en vers, à l'honneur d'Ernest Archiduc d'Autriche, quand il prit possession de la charge de Gouverneur des Païs-Bas. Il mourut le troisiéme Octobre de l'an 1635. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 366.

MEDAVY (Louise) Abbesse d'Almenesche, au Diocése de Sées, fille de *Pierre* Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey. *Cherchez* ROUXEL.

* MEDAVY ou MEDAVID, bourg de France en Normandie dans le Diocése de Seez, sur la rive gauche de l'Orne, est à peu près au nord de la ville de Seez, dont elle est éloignée d'environ deux lieues. * Sanson, *Carte de la Normandie*.

MEDDIN. *Voyez* MIDDIN.

MEDE (Joseph) natif d'Essex en Angleterre, & mort en 1638, âgé de 52 ans, étoit Membre du Collége de Christ à Cambridge. Ses Ouvrages ont été ramassez dans deux volumes *in folio*, & imprimez à Londres en 1664. Il a donné diverses Dissertations très savantes sur plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte. Mais son principal Ouvrage est la Clef de l'Apocalypse.

MEDECIN: premier Medecin du Roi de France. Cet emploi est fort ancien, puisque Grégoire de Tours nous apprend que Mareleife étoit premier Médecin du Roi Chilperic. Celui à qui on donne cet emploi est à la tête de tous les Médecins de Royaume, & prend la qualité de Conseiller d'Etat. Il entre tous les jours dans la Chambre du Roi pendant que sa Majesté est encore au lit, & peut dans certaines occasions donner l'ordre à la bouche. Il a la Surintendance des bains & fontaines minérales du Royaume. Lorsqu'il va aux Ecoles de Médecine de Paris, il est vêtu d'une robbe de satin comme les Conseillers d'Etat, & est reçu à la porte par le Doyen de la Faculté, précédé des Bedeaux & suivi par les Bacheliers. Outre ce premier Médecin, il y a encore un Médecin ordinaire du Roi pour servir auprès de sa Majesté, en l'absence du premier; & huit Médecins servans par quartier. Les uns & les autres doivent se trouver au lever, au coucher & aux repas du Roi. C'est eux aussi qui visitent les malades des écrouelles que le Roi doit toucher, & les douze petits enfans ausquels le jour de la Céne sa Majesté lave les piez. * *Etat de la France par* Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 111. & 112.

MEDECINE, l'Art de guérir les maladies. On ne peut pas douter que la Médecine naturelle ne soit aussi ancienne que les hommes, puisqu'ils ont aimé de tout tems la conservation de leur vie, & cherché des remédes à leurs maux. L'usage des choses qui les ont soulagez, l'expérience & le raisonnement, ont formé les premiers élemens de la Médecine. Chacun avoit soin de remarquer les remédes qui l'avoient soulagé dans ses maladies, & de les apprendre aux autres. Hérodote assûre que de son tems les Babyloniens faisoient porter les malades dans les places publiques, afin que les passans pussent leur donner conseil, & leur indiquer ce qui les avoit soulagez ou guéris en pareil cas. Les Anciens ont fait les Dieux auteurs de la Médecine. L'on en attribue ordinairement l'invention à Esculape fils d'Apollon, que l'on croit avoir guéri Hippolyte déchiré & fracassé par la chûte de son chariot. Esculape eut deux fils, Macaon & Podalyre, qui firent aussi profession de la Médecine. Ce dernier guérit la fille du Roi Damatus, qui étoit tombée du haut d'une maison, en la saignant des deux bras: c'est là l'exemple le plus ancien que l'on ait de la saignée. Parmi les Babyloniens, Zoroastre passe pour avoir eu une grande connoissance de la Médecine. Mélampe, un des plus anciens Poëtes Grecs, l'exerçoit: il purgea les filles de Prœtus Roi d'Athénes, avec de l'Hellébore, ou avec du lait de chévres qui avoient mangé de cette herbe. Il fit aussi boire à Iphitus l'un des Argonautes, de la rouille d'un couteau dans du vin, pour le fortifier. Les Descendans d'Esculape que l'on nomme *Asclépiade*, conservérent chez les Grecs la Médecine dans leur famille; mais ils n'écrivirent rien de ce qu'ils en savoient, se contentant de faire passer leurs pratiques de pére en fils par tradition. Pythagore, Alcméon, Démocrite, Empédocle & les autres anciens Philosophes, en traitant de la Physique, y mêlerent des principes de Médecine, particuliérement sur la structure du corps humain. Il est même remarqué de Démocrite, qu'Hippocrate l'étant venu voir, le trouva, disséquant des animaux. Néanmoins la gloire de la perfection de cette Science est attribuée à Hippocrate, qui vivoit du tems de la guerre du Péloponnese. Il étoit de la race des Asclépiades; mais ne se contentant pas des connoissances qui étoient héréditaires dans sa famille, il joignit les raisons physiques à l'expérience, & fut le premier qui fit un Corps de Médecine dogmatique: il fut beaucoup aidé dans ses Aphorismes par les Memoires des remédes qu'il trouva dans le Temple de Delphes, où on les conservoit. Chrysippe se fit Chef d'une Secte de Médecins qui condamnoit la saignée & la purgation, remédes usitez & recommandez par Hippocrate, ausquels ils substituoient les lavemens, les vomitifs & le régime de vivre. Ce fut en ce tems-là que la Médecine fut partagée en trois sortes d'Arts ou de Professions, *la Diététique*, *la Pharmaceutique* & *la Chirurgie*. Les anciens Médecins exerçoient la Chirurgie par eux mêmes. On a depuis séparé ces deux Arts, mais ce n'est chez les Grecs & chez les Latins que dans les bas siécles. Il s'éleva une Secte d'Empiriques qui se separa des Dogmatiques. Ceux-ci se fondoient uniquement sur l'expérience. On attribue l'origine de cette Secte à Serapion d'Alexandrie, ou à Philinus de Coos, ou à Acron d'Agrigente. La Médecine passa des Grecs aux Romains, & l'on voit dans l'Histoire que dès les premiers tems de la Républiquc Romaine il y avoit quantité de Médecins à Rome. Archagatus & Asclepiade rétablirent la Médecine dans cette ville. Thémison qui vivoit sous le régne d'Auguste, fonda la Secte Méthodique, qui consistoit à réduire toutes les maladies & les remédes en deux classes. On attribue à Thémison le premier usage des sangsues. Celse, qui vivoit sous l'empire de Tibére, ou sous celui de Néron, suivit la Secte des Pneumatiques fondée par Athénée. Galien de Pergame fils de Nicon, ayant médité sur tous les sytêmes anciens de Médecine, en forma un fondé uniquement sur le raisonnement, & peu chargé de remédes; c'est la méthode des Galénistes. Il vivoit sous l'Empire de Marc-Antonin *le Philosophe*. Elle a été reçue & suivie presque par tous les Médecins qui ont professé depuis lui jusqu'à notre tems. Les Arabes l'ont embrassée & pratiquée; mais enfin cette méthode qui avoit été respectée de la même maniére qu'on avoit fait la Philosophie d'Aristote, sur laquelle elle étoit comme entée, est tombée de notre tems. Les nouvelles découvertes tant dans l'*Anatomie* que dans la *Thérapeutique*, la *Pharmacie* & la *Botanique*,

que, que l'on a faites depuis environ cent cinquante ans, ont entiérement changé la pratique.

MEDECINS (les), sont ceux qui exercent l'Art de la Médecine, pour la guerison des maladies & des playes; car anciennement les Medecins faisoient la Chirurgie. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'anciennement la Medecine n'étoit pratiquée que par des Esclaves ou par des Affranchis; mais ils ont été refutez par Casaubon dans ses Commentaires sur Suetone, & par M. Drelincourt Professeur en Medecine à Leide; ce qu'on peut aussi justifier par des Inscriptions anciennes. Dioscoride Grec d'Anazarbe, étant allé à Rome, y fut reçu Bourgeois, & fut ami particulier de Licinius Bassus illustre Romain. Le Medecin qui visita les playes de Jules-César, s'appeloit Antistius; & par conséquent c'étoit un Citoyen Romain de condition libre; car les Esclaves ne portoient qu'un surnom, sans nom de famille. Pline, qui semble n'être pas toujours ami de la Médecine, dit que les Quirites, c'est à dire les Romains, l'exerçoient; & l'on sait qu'il n'y avoit pas de Bourgeois Romain qui fût esclave. Ceux qui savent l'Histoire, n'ignorent pas l'estime qu'on faisoit anciennement de la Médecine à Rome & ailleurs, puisqu'on lit que les Princes eux-mêmes s'y sont appliquez.

Mithridate Roi de Pont ne dédaigna pas de composer lui-même un remède contre les poisons. Juba Roi de Mauritanie écrivit un Livre des plantes; & Evax Roi des Arabes, au témoignage de Pline, dedia à Néron un Livre des vertus médicinales des Simples. Il est vrai que Suétone parle d'un Esclave Médecin dans la Vie de Caligula, *Je vous envoye aussi avec lui un de mes Esclaves qui est Médecin;* mais cela ne conclut rien; il pouvoit y avoir des Esclaves Médecins, mais tous les Médecins n'étoient pas Esclaves. On prétend encore qu'ils furent chassez de Rome du tems de Caton *le Censeur*. C'est le sentiment d'Agrippa dans son Livre *de la vanité des Sciences*; mais cela ne vient que de ce passage de Pline mal entendu: „ Cet „ Art de la Médecine est sujet à mille changemens & à mille „ additions; tant nos esprits ont peu de peine à changer de situation au premier vent de la Gréce: & rien n'est plus constant, que parmi ceux qui l'exercent, celui qui est plus fort „ en belles paroles devient par résistance l'arbitre de la vie & „ de la mort: comme s'il n'y avoit pas une infinité de peuples qui vivent sans Médecins, quoiqu'à la vérité ils ne „ soient pas sans Médecine, ainsi qu'on peut le remarquer du „ peuple Romain qui demeura plus de six cens ans sans en avoir, quoique d'ailleurs il n'ait pas été paresseux à recevoir „ les Beaux-Arts, & qu'il ait témoigné avoir de l'empressement pour la Médecine, jusqu'à ce qu'en ayant fait l'experience, il la condamna; *expertam damnarunt*. Ils ne condamnerent point la Médecine, mais la maniére de l'exercer, „ *non rem, sed artem.*

Cassius Hémina, Auteur ancien, dit que le premier des Médecins qui vint du Peloponnése à Rome, fut Archagathe fils de Lysanias, & qu'il y arriva sous le Consulat de L. Æmilius & de M. Livius, l'an de Rome 535, qu'on lui donna le droit de bourgeoisie, & qu'on lui acheta aux dépens du public une boutique au carrefour d'Acilius. On dit qu'on lui donna l'épithéte de *guérisseur de playes*, & qu'il y fut merveilleusement bien reçu; mais qu'un peu après, les opérations impitoyables qui l'obligeoient à couper & à brûler les membres, lui firent donner le sobriquet de *Bourreau*, & qu'on se dégoûta de la Médecine & des Médecins.

Voici ce que dit Marc Caton dans une Lettre qu'il écrivoit à son fils. „ Je vous dirai maintenant, mon cher fils Marc, „ ce que je pense de ces Grecs, & ce que je souhaite que vous „ remportiez du séjour que vous ferez à Athénes; c'est que vous „ vous informiez de leurs coutumes, mais que vous ne les „ appreniez pas. C'est une race méchante & indocile que je „ ne puis souffrir. Faites état, comme si un Devin vous le „ disoit, que quand cette Nation communiquera cette Science „ aux autres, elle corrompra tout, & particuliérement si elle „ nous envoye ici ses Médecins. Ils ont juré entre eux de „ tuer tous les Barbares par la Médecine..... Ils nous appellent Barbares, & nous traitent encore avec des noms „ plus injurieux. Je vous défens donc sur-tout les Médecins.

On ne doit pas croire que Pline compte exactement, quand il dit que le peuple Romain fut plus de six cens ans sans Médecins, puisqu'il dit ailleurs qu'Archagathus vint à Rome l'an de Rome 535. Ainsi voilà plus de cent ans de mécompte.

Mais pour faire voir combien il se trompe, on n'a qu'à remarquer que Denys d'*Halicarnasse* sur l'année 301 de son *Histoire Romaine*, rapporte que la peste s'étant allumée dans Rome, elle emporta presque tous les Esclaves & la moitié des Citoyens, les Médecins ne suffisant pas pour le grand nombre des malades. Voilà donc du moins trois cens ans de rabattus du compte de Pline, puisque suivant le témoignage de Denys d'*Halicarnasse*, Auteur digne de foi, dès l'an 301 il y avoit plusieurs Médecins à Rome.

Dans le siécle suivant en 461, la peste ravagea de nouveau la ville de Rome; & la maladie surmontant l'Art & les soins des Médecins, les Romains députérent en Gréce pour en faire venir Esculape, le Dieu de la Médecine, qui faisoit des merveilles à Epidaure pour la guérison des malades.

Dans le sixiéme siécle Archagathus vint le premier de Gréce à Rome. Térence donna en l'an 588, une Comédie où il introduit des Médecins; ce qu'il n'auroit apparemment pas fait, s'il n'y en eût point eu à Rome, ou s'ils en eussent été bannis. Plaute avant lui introduit dans le *Mercator* un homme chagrin, qui dit qu'il veut aller chez un Médecin, pour lui demander du poison:

Ibo ad Medicum, atque me ibi toxico morti dabo.

Dans le septiéme siécle vint Herophile, qui, à ce que dit Pline, renversoit les principes d'Erasistrate, & qui établissoit les différences des maladies sur les régles de la Musique. Sur la fin du même siécle Asclepiade fut en reputation, & après lui son Disciple Thémison, & le fameux Cratérus, dont Ciceron parle souvent dans ses Lettres à Atticus, & qui avoit une si grande réputation, temoin ce vers d'Horace,

Non est cardiacus (Craterum dixisse putato)
Hic Æger.

C'est de lui dont Porphyre rapporte, qu'ayant entre les mains un homme allité d'une maladie extraordinaire, dans laquelle la chair se séparoit des os, il le guérit en le nourrissant de vipéres accommodées comme du poisson.

Dans le huitiéme siécle, outre le fameux Antonius Musa, Médecin d'Auguste, & Eudémus, florirent encore à Rome, Celsus, Scribonius Largus & Chariclès, sous Auguste, Tibére & Caligula; Vectius Valens & Alcon sous Claude; & Cyrus Médecin de Livie.

Pendant le neuviéme siécle florissoient à Rome Statius Annæus Médecin de Néron; le vieux Andromachus inventeur de la Thériaque; Thessalus, qui se faisoit nommer *Iatronices*, le vainqueur des Médecins, parce qu'il se vantoit d'avoir détruit leurs principes; Crinias de Marseille, & Charmis de la même ville, qui voulant rafiner sur ses Collégues, condamnoit les bains d'eau tiéde, & faisoit baigner ses malades dans l'eau froide, même en Hiver.

Dans le dixiéme siécle de la fondation de Rome, Galien natif de Pergame, étoit en vogue à Rome, étant Médecin des Empereurs Marc-Auréle & Lucius Verus.

Dans le onziéme siécle, il y eut plusieurs Médecins célébres dans l'Empire & à Rome: mais le douziéme fut fertile en Médecins, entre lesquels fut Zénon de Cypre, Ionicus de Sardis, Magnus d'Antioche, & Oribase de Pergame. Ce siécle fut le dernier de l'Empire Romain, qui, selon les douze vautours apparus à Romulus, ne devoit durer que douze siécles. Il n'y a pas de païs au monde où il y ait plus de Médecins qu'en Perse. On y dit communément que les Astrologues & les Médecins dévorent le païs. Le Roi en a un grand nombre à ses gages, dont la dépense ordinaire est de plus de deux millions cinq cens mille livres, sans l'extraordinaire qui consiste en présens, en charges, & en autres bienfaits. Les Persans n'exécutent point l'ordonnance du Médecin, si les Astrologues n'assurent que la constellation est bonne. Les Médecins jugent des maladies par le pouls & par les urines. Ils ne voyent point les femmes lorsqu'ils les traitent, & ne leur tâtent le pouls qu'à travers une fine gaze. Les Médecins en Perse sont Droguistes & Apoticaires, & suivent la méthode de Galien. On n'y fait point de leçons publiques en Médecine. Lorsque les Médecins ne peuvent pas guérir le Roi de Perse, on les envoye ordinairement en exil. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 196. *& tome* 3. *p.* 60. Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.*

MEDECINS, Collége de Médecins à Londres. Ce Collége ne doit être composé que de 80 Membres. Les principaux d'entre eux sont appellez *Fellows* ou *Collégues*. Après ceux ci sont les *Collégues Honoraires*, & enfin les *Licentiez*, c'est à dire, ceux qui ayant été trouvez capables de pratiquer la Médecine, du moins en quelques sortes de maladies, obtiennent du Collége la permission de l'exercer. Ce Collége a plusieurs grands priviléges, qui lui ont été accordez par le Roi ou par le Parlement. Par exemple, un Médecin, quoiqu'il ait pris ses degrez à Oxford ou à Cambridge, ne peut sans Licence, obtenue sous le sceau du Collége, pratiquer la Médecine à Londres, ou à sept milles aux environs; & toute personne qui n'a point pris ses degrez ne la peut exercer en aucune partie d'Angleterre. Ce Collége peut condamner à l'amende, & emprisonner tout contrevenant. Il y a une Loi qui défend à qui que ce soit d'exercer la Medecine ou la Chirurgie, à moins qu'il ne soit qualifié pour cela, ou qu'il n'ait permission expresse pour le faire; & qui déclare felon ou coupable de mort, tout contrevenant entre les mains de qui un malade viendra à mourir. Ce Collége a aussi l'autorité de visiter les boutiques des Apoticaires dans Londres & aux environs, & de voir si leurs drogues & compositions sont bonnes & bien préparées. Et afin que ces Messieurs du Collége puissent visiter en tous tems leurs malades, ils sont exemts de toutes les charges onéreuses de Paroisses. Cependant Londres ne laisse pas de fourmiller d'Empiriques, de Charlatans & autres qui exercent la Médecine sans autorité, & dont les billets sont tous les jours distribuez publiquement par toute la ville. Pour empêcher le petit peuple de se laisser duper par ces gens-là, & le sauver des mains des Apoticaires, quarante-deux Médecins établirent en 1696, trois boutiques ou laboratoires appellez *Dispensarys*, un, au Collége des Médecins, l'autre, dans *Bornhill* à Londres, & le troisiéme, dans *S. Martin's-Lane* à Westminster, où l'on vend toutes sortes de drogues au juste prix de leur valeur, & où l'on donne gratuitement conseil aux personnes incommodées. Le Collége des Médecins est gouverné par un Président, quatre Censeurs, & 12 Electeurs, qui sont tous les principaux Membres de la Société. Le Président est choisi entre eux, tous les ans à la S. Michel: mais les Collégues Honoraires & les Licentiez n'ont point de part au Gouvernement, quoiqu'ils jouïssent des priviléges du Collége. Par une Patente que Jaques II accorda à ce Collége, ceux qui ont pris leurs degrez dans les Universitez étrangéres, sont qualifiez pour devenir *Felows* ou *Collégues*. * *Etat de la Grande Bret. sous George II, tome* 1. *p.* 198. *&c.*

MEDE'E, fille d'Æéte ou Æétas, Roi de Colchos, étoit Magicienne, & est célébre dans la Fable par ses crimes. Elle devint amoureuse de Jason Roi de Thessalie, Chef de l'Expédition des Argonautes pour la conquête de la Toison d'or. Médée ayant trouvé le moyen de gagner les Gardes du Thrésor, que la fable nous répresente sous le nom de Dragon, s'embarqua dans le vaisseau de Jason, afin d'eviter par sa fuite la fureur de son pére. Comme elle se vit poursuivie par son pére Æétas, elle mit en piéces pour l'arrêter, le corps de son frére Absyrte, & sema ses membres sur sa route. Lorsqu'elle fut arrivée en Thessalie, elle rajeunit le vieux Roi Eson, pére de Jason; & pour le venger de Pélias son oncle, elle fit ensorte que les filles de ce Prince, croyant le rajeunir, l'égorgérent, & firent bouillir son corps par morceaux. Depuis Jason épousa Glaucé ou Créuse, fille de Créon, Roi de Corinthe. Cette infidélité rendit Médée si furieuse, qu'elle fit mourir le pére & la fille, & deux enfans que son époux infidéle avoit eus de la même Créuse, ou selon d'autres, deux enfans qu'elle même avoit eus de Jason. Ensuite elle se fit porter par deux Dragons aîlez, ou plutôt elle passa sur un vaisseau ainsi nommé à cause qu'il étoit bon voilier, jusques à Athénes, ou elle épousa Egée fils de Pandion, dont elle eut un fils nommé Médus. Médée ayant été chassée d'Athénes avec son fils, elle retourna à Colchos, où ayant trouvé son pére Æétas déthrôné par son frére Persès, elle le rétablit sur le thrône. * Eusébe, *en la Chron.* Ovide, *Metam. l.* 7. Sénéque, *Medea.* Valérius Flaccus, *de Argon.* Natalis Comes, *Mythol. l.* 6 & 7. Hygin. Apollodore. M. Du Pin, *Hist. Profane, tome* 1.

MEDELIN ou MEDELLIN, en Latin *Metellinum*, *Metallinum*, bourg de l'Estrémadure d'Espagne, situé sur la Guadiane, à huit lieues au dessus de Mérida. Ce lieu est la patrie de Ferdinand Cortez, qui conquit le Mexique. Il y a un vieux château, & un beau pont de vint arches sur la Guadiane, qui ne s'y cache pas dans la terre, comme on l'a débité. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEDELPADIE, Province de Suéde située le long du Golfe de Bothnie, entre l'Angermanie, l'Helsingie & la Jemptir. Ce païs peut avoir trente-cinq lieues de long sur dix de large; mais il n'est que forêts & montagnes; il n'y a ni villes ni bourgs, & la plupart de ses Habitans demeurent, comme les Lapons, sous des cabanes faites de branches d'arbres, & couvertes de peaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEDEMA ou MEDEMENA. *Voyez* MEDMANNA.

MEDEMBLICK, ville de Hollande dans la Nord-Hollande ou Westfrise, en Latin *Medemblicum*. Elle est proche du Zuiderzée, où elle a un beau port sur la côte orientale de la Nord Hollande. On tient qu'elle a pris son nom d'un fleuve nommé *Medemlach*, qui a été autrefois célébre, quoiqu'il n'en reste aujourd'hui aucune marque. Les digues qui sont fort hautes, l'assurent contre la violence du Golfe de Zuiderzée, que les tempêtes agitent quelquefois avec tant de véhémence, qu'il jette ses eaux par dessus la digue & les maisons. Ces digues sont faites de terre ramassée en un tas long & large, qui est muni au dehors d'une autre levée, épaisse de quelques piez & faite d'une espéce d'herbe marine, appellée *Wier*, qui s'endurcit tellement avec le tems qu'elle repousse les flots comme un rocher. Quand la tempête est extraordinaire, & que l'eau égalant la digue menace de passer par dessus ou de la rompre, les Habitans accourent avec des voiles qui étant jettées contre cette digue empêchent les eaux de la miner. Tous les Auteurs demeurent d'accord que Medemblick étoit la Capitale de ce païs avant que les villes d'Enckhuysen & de Hoorn fussent bâties. Les Lettres de l'Evêque Godebald font connoitre que son Eglise fut donnée aux Chanoines d'Utrecht en 1118. Les Kennemers s'en rendirent maîtres en 1426, & ceux de Guelдre la réduisirent en cendres en 1514, en sorte qu'il n'y demeura pas une maison entiére. Il n'y eut que le château qui résista. Elle fut de nouveau brûlée en 1547. Cette ville n'est pas grande, & passe pour la plus ancienne de la Hollande. Elle a un château qui la défend, & un port fort commode pour les vaisseaux; son territoire est abondant en pâturages & nourrit force bétail. On voit près du havre un vieux château qu'on prétend avoir été la résidence des Princes de Frise. C'est où demeurent quantité de Marchands de bois. * Parival, *Délices de la Hollande.* Le P. Boussingaut, *Voyages des Païs-Bas.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MEDEN, petite riviére d'Angleterre, coule d'abord sur les confins du Comté de Derby du sud-ouest au nord-est, continue son cours de l'ouest à l'est & se rend dans l'Iddle. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 332.

MEDENBLIK. *Voyez* MEDEMBLICK.

MEDES, anciens peuples d'Asie, Habitans de la Médie, qui est un grand païs, terminé du côté du septentrion de la Mer d'Hyrcanie; du côté de l'occident, de la Grande Arménie & de la Syrie; au midi, de la Perse; & à l'orient, de l'Hyrcanie & du païs des Parthes, qui est séparé de la Médie par les montagnes Caspiennes. Les Habitans de ce païs, selon nos Auteurs, sont appellez Médes, du nom de Madaï, fils de Japhet. Solin dit que c'est Médus, fils de Médée & d'Egée, qui a donné ce nom à la Médie. Strabon divise la Médie en deux parties; *la grande Médie*, dont Ecbatane est la capitale; & *la petite*, que l'on appelle *Atropatienne*: mais celle-ci, qu'on nomme présentement l'*Aderbijan*, n'a été appellée Médie qu'après Alexandre, parce qu'un Seigneur Méde nommé Atropate y fonda un nouveau Royaume. Le païs est rempli de montagnes, froid & stérile, à l'exception des environs des Monts Caspiens, qui sont fertiles. Il a été autrefois riche. Les Médes étoient d'abord soumis aux Assyriens; mais s'étant révoltez, ils secouérent leur joug, & s'établirent un Empire, que l'on compte pour le second. Les Auteurs ne conviennent pas de son commencement ni de sa durée. Quelques-uns disent qu'il a duré 350 ans, commençant à l'an 909, ou 910 avant Jésus-Christ, & finissant à la première année du régne de Cyrus; mais cette époque ne s'accorde ni avec l'Ecriture Sainte, ni avec les meilleurs Auteurs profanes. Hérodote ne donne à la durée de l'Empire des Médes que 150 ans. Les Médes s'étant révoltez, furent quelque tems sans Rois; mais enfin ils élûrent Déjocès la 38 année de l'Ere de Nabonassar, & 709 ans avant Jésus-Christ. Déjocès regna 53 ans. Il étendit l'Empire des Médes, par ses conquêtes sur les Rois de Ninive & de Babylone, jusqu'au fleuve Halys. Son fils Phraortès lui succéda l'an 91 de l'Ere de Nabonassar, & 656 avant Jésus-Christ. Celui-ci subjugua les Perses, & plusieurs autres peuples d'Asie: il mena ensuite son Armée contre les Assyriens de Ninive, qui le vainquirent. Il périt avec une partie de son Armée dans cette expédition, l'an 22 de son régne, 113 de l'Ere de Nabonassar, & 634 avant Jésus-Christ. C'est l'Arphaxad du Livre de Judith. Son fils Cyaxarès ayant mis sur pié des troupes réglées, gagna une bataille contre les Assyriens, & assiégeoit Ninive dans le tems qu'une grande Armée de Scythes entra dans la Médie: ce qui obligea Cyaxarès de lever le siége pour venir à leur rencontre; mais son Armée fut entiérement défaite, & les Scythes demeurérent maîtres de la Médie pendant 28 ans, au bout desquels Cyaxarès les chassa, & rentra en possession de son Royaume. Il fit la guerre pendant cinq ans aux Lydiens, il attaqua & prit Ninive, & mourut après avoir regné 40 ans, y compris les 28 années de la domination des Scythes, la 153 année de l'Ere de Nabonassar, & 594 avant Jésus-Christ. Astyagès, son fils, lui succéda. Cet Astyagès régna 35 ans, & eut pour successeur Cyrus, qui transféra l'Empire des Médes aux Perses l'an 188 de l'Ere de Nabonassar, & 559 avant Jésus-Christ.

Quoique la suite des Rois Médes, telle que Ctésias, & après lui Diodore de *Sicile* & d'autres Anciens, l'ont donnée, paroisse entiérement fabuleuse, il semble qu'on ne puisse se dispenser de la décrire ici. La voici.

		Ans de régne.	*Ans avant J. C.*
1.	Arbacès.	28.	876.
2.	Mandaucès.	50.	848.
3.	Sosarme.	30.	798.
4.	Artycas.	50.	768.
5.	Arbianès.	22.	718.
6.	Arsacès.	40.	696.
7.	Artynès.	22.	656.
8.	Astibaras.	40.	634.
9.	Apandas.	35.	594.

Et il est nécessaire de remarquer, qu'entre ces Rois les trois derniers ont le même nombre d'années de régne, que Phraortès, Cyaxarès & Astyagès, que nous reconnoissons pour vrais Rois; ce qui a fait dire que c'étoit les mêmes qui avoient differens noms. On y a ajoûté qu'Arsacès est le Dejocès d'Hérodote, & qu'Arbianès s'appella aussi Cardicéas: mais tout cela ne paroit fondé que sur des conjectures très minces. Il ne faut pas toujours entreprendre de concilier les Anciens entre eux; & ce travail souvent inutile l'est encore plus, lorsqu'on fait que de deux Auteurs l'un a affecté de contredire l'autre, & que pour le faire à coup sûr, il n'a rien ménagé: or on ne peut guéres douter, que ce n'ait été la conduite de Ctésias à l'égard d'Hérodote, dans l'Histoire duquel on trouve la Liste suivante.

ROIS DES MEDES

Selon Hérodote, & suivant le calcul d'Usserius.

Ans du Monde.	*Ans avant Jésus-Christ.*		*Durée.*
		Médes.	
		Anarchie.	
3294.	710.	Dejocès, y compris les années de liberté, qui avoient précédé,	53.
3347.	657.	Phraortès,	22.
3369.	635.	Cyaxarès,	40.
3409.	595.	Astyagès,	36.
3445.	559.	Cyrus réunit les Empires des Médes, des Assyriens, & des Perses.	

MEDES, c'est une petite Isle environnée de deux ou trois autres beaucoup moindres. Elle est sur la côte de Catalogne, près de l'embouchure du Ter, du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MEDESINOU, riviére de l'Amérique septentrionale, dans le païs des Nadouessans, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans le Mississipi un peu au-dessus du Saut de Padoue, vers le 45 degré de latitude. * M. Delisle, *Carte du Canada ou de la Nouvelle France.*

MEDGYES, MEGIES, MECZIES, MEDWISCH, MIDWISCH & MEGESWAR, en Latin *Medgyesinum*, *Mediesium Pirum*, petite ville de Transsylvanie. Elle est sur la riviére de Kockel, à dix lieues d'Hermanstat du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEDIANA, bourg de Toscane. *Voyez* MODIGLIANA.

MEDIAROTA. *Cherchez* MEZZAROTTA.

MEDICI, famille de Milan. *Voyez* MEDICIS, après les Médicis de Florence.

MEDICIS, Maison. La Maison de Médicis s'est rendue

très confidérable dans ces derniers fiécles, par fon élévation & par fes alliances. Les Généalogiftes parlent diverfement de fon origine. Alexandre Sardi rapporte qu'en 1162, ANSELME de Médicis défendoit Alexandrie contre Frédéric I, Empereur. Cipriano Manente dit, qu'en 1030, JACQUES de Médicis étoit Chef du Confeil d'Orviette; qu'un autre de cette famille s'y fit confidérer l'an 1119; & qu'en 1255, Conftant Tafufio de l'Ordre des FF. Prêcheurs, fut Evêque de la même ville; & que le Pape Alexandre IV l'envoya Légat dans la Gréce, où un de fes parens qui l'avoit accompagné à ce voyage, fe maria & laiffa poftérité. Noftradamus fait mention d'un LOTHAIRE de Médicis, Amiral de Provence, fous Ildefonfe II; mais la fucceffion de cette Maifon n'eft bien connue que depuis LIPPO, ou PHILIPPO, ou PHILIPPE de Médicis, qui demeuroit l'an 1250, à Fioriano, dans le païs de Magello. C'étoit un homme extrêmement confidéré par fa prudence, & que les Guelphes de Florence confultoient ordinairement dans les entreprifes qu'ils avoient deffein de faire fur les Gibelins leurs ennemis. Ceux-ci en conçurent un fi grand chagrin, qu'ils réfolurent d'exterminer toute la famille de Médicis, mais ils n'y réuffirent pas. Ils furent eux-mêmes battus par les Guelphes de Florence, qui ramenérent dans leur ville les Médicis triomphans; & les y reçurent non-feulement comme Citoyens, mais les firent encore admettre aux principales charges de la République. Le Poëte Vérin confirme cette origine des Médicis par ces vers:

Ex Appennino, celfaque ex Arce Magelli,
Nobilitas Medicûm Thuscam descendit in urbem.

Philippe de Médicis mourut l'an 1258, & laiffa 1. EVRARD I qui fuit; 2. *Galvan*, dont la poftérité finit à la troifiéme génération; 3. *Reinier* mort fans lignée; & 4. *Clariffime.*

EVRARD I de ce nom, vivoit l'an 1280, & fut pére d'EVRARD II, Gonfalonier de Florence l'an 1314. Il époufa *Mandina* Ariguci de Fiéfol; dont il eut 1. JUVENCUS I qui fuit; 2. *Côme*, mort fans alliance; & 3. CLARISSIME ou SYLVESTRE, *dont nous parlerons, après avoir marqué la fucceffion de fon aîné.*

JUVENCUS I époufa *Nutia*, dont il eut 1. *François*; & 2. JUVENCUS II, *qui continua la poftérité.* Celui-ci fut pére de JULIEN, à qui on donne divers enfans, entre autres BERNARD qui eut EVRARD. On met enfuite RAPHAEL, pére de LAURENT, qui eut OCTAVIEN. Ce dernier époufa en fecondes noces *Françoife* Salviati, & en eut 1. BERNARD ou BERNARDET qui fuit; 2. *Alexandre* né l'an 1536, fait Archevêque de Florence l'an 1574, Cardinal l'an 1583, élû Pape fous le nom de LEON XI le premier Avril 1605, & mort le 27 du même mois.

BERNARD ou BERNARDET de Médicis, Baron d'Ottaviano, près du mont-Véfuve, époufa *Adelaïde* de San-Sévérin, fœur du Comte Saponara, dont il eut 1. un autre BERNARDIN ou BERNARDET, qui fe trouvoit à la onziéme génération depuis Philippe, & qui prit alliance avec *Jeanne* Caraccioli; 2. *Octavien* que le Pape Léon XI, fon oncle, refufa de faire Cardinal; & 3. *Catherine*, mariée à *Horace* du Pont.

Il faut revenir à l'autre branche de Médicis, qui commence à la quatriéme génération, depuis Philippe.

IV. CLARISSIME, que d'autres nomment SYLVESTRE, fecond fils d'EVRARD II, vivoit l'an 1370. Il époufa Livie fille de *Sinibalde* Donati; dont il eut EVRARD III, qui fuit.

V. EVRARD de Médicis, III du nom, qui vivoit l'an 1400, époufa *Jacqueline* Spini, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Matthieu* qui laiffa des enfans; 3. *Michel*; 4. *Paul*; & 5. *François*, dont le fils, nommé *Evrard*, rendit de bons fervices à *Côme* fon coufin.

VI. JEAN de Médicis, Gonfalonier de Florence, né en 1360, fut un homme d'un mérite fingulier, & mourut l'an 1428, laiffant de *Piccarda* Bueri fa femme, fille d'*Edouard*, 1. CÔME qui fuit; & 2. LAURENT, tige des Grands-Ducs de Tofcane.

VII. CÔME de Médicis, dit *le pére de la patrie, dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*, naquit le 27 Septembre 1399, fut Gonfalonier de Florence, & mourut l'an 1464, âgé de 65 ans, trois mois & 20 jours. Il époufa *Contefina* Bardi; & en eut 1. PIERRE, qui fuit; 2. *Charles*, Chanoine & Prévôt de Prato; & 3. *Jean*, qui époufa *Cornélie* ou *Genévre* de Alexandris, mort fans poftérité légitime.

VIII. PIERRE de Médicis, I du nom, Gonfalonier l'an 1460, mourut l'an 1472, ayant eu de *Lucréce*, fille de *François* Tornabuoni, 1. LAURENT, qui fuit; 2. *Blanche*, femme de *Guillaume* Pazzi; 3. *Nannina*, mariée à *Bernard* Ruccellai; 4. *Marie*, alliée à *Léonel* de Roffi; & 5. *Julien* de Médicis, né le 25 Octobre 1453, qui fut tué dans l'Eglife de Santa Reparata à Florence, par les complices de la conjuration des Pazzi, Salviati & Blandini, le 26 Avril de l'an 1478, *laiffant pour fils naturel* Jules *de Médicis, né le 27 Mai* 1478, *qui fut Chevalier de Malte, puis Archevêque de Florence, & nommé Caadinal l'an* 1513, *par le Pape Léon X fon coufin, & enfin élu Pape le* 19 *Novembre* 1523, *fous le nom de* Clément VII, *mort le* 25 *Septembre de l'an* 1534, laiffant pour fils naturel *Alexandre* de Médicis, né l'an 1510, que l'Empereur Charles-Quint créa Duc de Florence l'an 1531, qui époufa en Juin 1536, la fille *naturelle* de ce Prince, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans, & qui fut tué le fixiéme Janvier 1537, laiffant trois enfans naturels, JULES, qui fuit; *Julie alliée* 1°. *à* François *Cantelmi, des Ducs de Popoli*: 2°. *à* Bernard *de Médicis, Baron d'Ottajano*; Portia *de Médicis, Religieufe*; JULES *de Médicis, Général des Galéres de l'Ordre de faint Etienne, qui époufa* Lucréce **Cajétan**, *dont il eut pour fille unique* Angélique *de Médicis, mariée à* Pierre, *Duc d'Altemps.*

IX. LAURENT de Médicis, furnommé *le Pére des Mufes, qui aura fon Article ci-après*, né le premier Janvier de l'an 1448, s'acquit une très grande réputation par fa magnificence, & mourut le neuviéme Avril de l'an 1492, âgé de 44 ans. Il avoit pris alliance avec *Clarice* des Urfins; & en eut 1. PIERRE II qui fuit; 2. *Jean*, qui fut Pape fous le nom de LEON X; 3. *Julien*, furnommé *le Magnifique & le Jeune*, Gonfalonier & Lieutenant-Général des Armées de l'Eglife, Duc de Nemours, &c. qui époufa *Philiberte* de Savoye, fille de *Philippe*, Duc de Savoye, & de *Claudine* de Broffe-Bretagne, fa feconde femme: c'étoit un Seigneur d'un mérite fingulier, & que le Roi François I eftimoit beaucoup. Il mourut a Florence le 17 Mars de l'an 1516, fans laiffer de poftérité légitime, & *eut feulement un fils naturel*, Hippolyte, *Cardinal de Médicis, mort l'an* 1535, *dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*; 4. *Lucréce*, femme de *Jacques* Salviati, & mére de *Jean* Salviati, que le Pape Léon X fit Cardinal l'an 1517; 5. *Magdelaine*, mariée à *François* Cibo, Comte d'Aguillara, fils du Pape Innocent VIII, & mére d'*Innocent* Cibo, mis au nombre des Cardinaux, par Léon X fon oncle; 6. *Contefina* de Médicis, femme de *Pierre* Ridolfi, qui eut la tête tranchée à Florence l'an 1497, pour avoir eu part à la conjuration de Pierre de Médicis. Ils eurent de cette alliance *Nicolas* Ridolfi, à qui le Pape Léon X donna l'an 1517, le chapeau de Cardinal, auffi bien qu'à fes autres neveux.

X. PIERRE de Médicis, II du nom, né l'an 1471, fut le premier de fa famille qui chargea un des tourteaux de fes armes de trois fleurs de lys d'or. On dit que ce fut par conceffion du Roi Charles VIII, lorfqu'il alloit à la conquête du Royaume de Naples; mais quelques-uns ont cru que ce fut Louïs XI, qui accorda ce privilége à la Maifon de Médicis. Pierre fut profcrit & chaffé de Florence, le neuviéme Novembre de l'an 1494, & mourut l'an 1504, laiffant d'*Alfonfine* des Urfins fa femme, 1. LAURENT, qui fuit; 2. *Côme*, tué pour fes débauches; & 3. *Clarice*, femme de *Philippe* Strozzi.

XI. LAURENT de Médicis, II du nom, né le 13 Septembre 1492, fut fait Duc d'Urbin par le Pape Léon X fon oncle l'an 1516, & mourut le quatriéme Mai de l'an 1519. Il époufa l'an 1513, *Magdelaine* de la Tour, dite *de Boulogne*, fille de *Jean* de la Tour, III du nom, Comte d'Auvergne, & de *Jeanne* de Bourbon, morte le 28 Avril 1519, dont il eut la Reine *Catherine* de Médicis, née le 13 Avril 1519, mariée le quatriéme Octobre 1533, à *Henri*, II du nom, Roi de France, morte le cinquiéme Janvier de l'an 1589.

La derniére branche de Médicis, qui commence à la feptiéme génération depuis PHILIPPE, a pour tige, LAURENT de Médicis qui fuit.

VII. LAURENT de Médicis, fils puîné de JEAN de Médicis, & de *Picarda* Buéri. Il naquit en l'an 1394, & mourut le 23 Septembre de l'an 1440, ayant eu de *Genévre* Cavalcanti, fille de *Jean*, qu'il avoit époufée l'an 1416, 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit; & 2. *François* de Médicis, mort avant fon pére.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS de Médicis, I de ce nom, fut tué l'an 1477, laiffant de *Laudamie* Acciaoli fa femme, 1. LAURENT qui fuit; & 2. JEAN, *qui continua la poftérité.*

IX. LAURENT de Médicis, II du nom de cette branche, époufa *Sémiramis* Appiana, fille de *Jacques*, Seigneur de Piombino, dont il eut 1. PIERRE-FRANÇOIS, II du nom, qui fuit; 2. *Evrard*, Gonfalonier de l'Eglife, en l'année 1515; & 3. *Laudamine*, mariée à *François* Salviati.

X. PIERRE-FRANÇOIS de Médicis, II du nom, Gonfalonier de Florence l'an 1516, laiffa de *Marie* Soderin, fille de *Thomas*, 1. LAURENT ou LAURENCIN, qui fuit; 2. *Julien* de Médicis, Evêque de Béziers & d'Alby, Archevêque d'Aix, & Abbé de Saint-Victor-lez-Marfeille, où il mourut l'an 1588; 3. *Laudamie* mariée à *Pierre* Strozzi, Maréchal de France; & 4. *Magdelaine* de Médicis, alliée à *Robert* Strozzi frére de *Pierre.*

XI. LAURENT ou LAURENCIN de Médicis, affecta le nom de *Populaire*, tua l'an 1537 Alexandre, Duc de Florence, & mourut fans alliance.

XI. JEAN de Médicis, fils puîné de PIERRE-FRANÇOIS I, prit alliance avec *Catherine*, fille de *Galéas-Marie* Sforce, Duc de Milan, veuve de *Jérôme* Riario, Duc d'Imola & de Forli, dont il eut JEAN, qui fuit.

X. JEAN de Médicis, né en 1498, qui fe fit furnommer *le Populaire*, lorfqu'on eut chaffé de Florence l'an 1494, *Pierre* de Médicis fon coufin. Montluc parle de lui comme d'un très grand Capitaine. Il combattit pour le Roi François I, à la bataille de Pavie en 1525, à la tête de 3000 hommes d'Infanterie de fes troupes & trois cornettes de Cavalerie, & il y fut bleffé à la jambe qu'il lui fallut couper, dont il mourut peu après à Plaifance. Ses troupes portérent le deuil de leur Général; ce qui leur fit donner le nom de *Bandes Noires*, ayant toujours été vétues de cette couleur, & porté des enfeignes noires. Cependant Varillas dans fon *Hift. de François I, l.* 6, dit que ce fut à l'attaque de Borgo-Forte, que Jean de Médicis commandant la Cavalerie légére du Pape, fut bleffé d'un coup de fauconneau, pour lequel il lui fallut couper la cuiffe. *Il ajoûte* qu'il tint lui-même la bougie, fans vouloir qu'elle fût tenue par d'autres, pendant cette cruelle opération, dont il mourut huit jours après, dans le Palais du Marquis de Mantoue, l'an 1526, en fa 28 année. Il avoit époufé en 1516, *Marie*, fille de *Jacques* Salviati, & de *Lucréce* de Médicis, fille de *Laurent*, furnommé *le Pére des Mufes.* Il en eut pour fils unique CÔME, qui fuit.

XI. CÔME de Médicis, I de ce nom, né le onziéme Juin 1519, que le Pape Pie V fit Grand-Duc de Tofcane l'an 1569. Il fut le plus heureux Prince de fon tems, & mourut le 21

Avril de l'an 1574, âgé de 55 ans, ayant eu une très heureuse lignée, d'*Eléonore* de Toléde, sa premiére femme, fille de *Pierre*, Marquis de Villafranca, & de *Marie* Osorio Pimentel, savoir, 1. FRANÇOIS-MARIE I, qui suit; 2. FERDINAND, *mentionné après son frére*; 3. 4. 5. *Pierre*, *Antoine* & *Jean*, morts jeunes; 6. *Jean*, né en 1543, Cardinal en 1560, tué selon quelques-uns, par son frére *Garcias*, le 12 Décembre de l'an 1562, agé de 19 ans, *qui aura son Article ci après*; 7. *Garcias*, né en 1547, mort de peste, ou selon d'autres, tué par son pére l'an 1562; 8. *Isabelle*, née en 1545, femme de *Paul-Jourdain* des Ursins, Duc de Bracciano, qui la tua en 1578; 9. *Lucréce* née en 1542, mariée à *Alfonse* d'Est II, Duc de Ferrare, &c. 10. *Pierre* de Médicis, Chevalier de la Toison d'Or, qui porta les armes dans le Païs-Bas pour les Espagnols, & mourut en 1604, sans postérité d'*Eléonore* de Toléde, fille de *Garcias*, Marquis de Villafranca, morte l'an 1578, ni de *Béatrix* de Norogna, fille d'*Emmanuel* de Ménésès, Duc de Villaréal, ses deux femmes; *& eut un fils naturel*, *nommé* Pierre *de Médicis*, *Chevalier de Malte*. CÔME eut encore de *Camille* Martel, sa seconde femme, 11. *Virginie* de Médicis; mariée à *César* d'Est, Duc de Modéne, morte le 25 Mars 1615; *& pour fils naturel*, Jean *de Médicis né en 1567*, *mort en 1624 sans postérité* d'Eléonore *Albizzi*. Ce Jean de Médicis, dont le Cardinal d'Ossat parle dans sa Lettre du quatriéme Août 1598, suivit en France la Reine Marie de Médicis sa niéce; mais ayant eu prise de paroles avec Concini, depuis Marquis d'Encre, le plus insolent de tous les hommes, il aima mieux retourner à Florence, que de rester auprès de la Reine. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les guerres de Hongrie, & la République de Vénise le fit Gouverneur-Général de ses troupes en 1616, pour la défense du Frioul.

XII. FRANÇOIS-MARIE de Médicis, I du nom, Duc de Toscane, né le 25 Mars 1541, mourut le neuviéme Octobre de l'an 1587. Il épousa 1°. en 1565, *Jeanne* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* I, morte le sixiéme Avril de l'an 1578: 2°. le 12 Octobre de l'an 1579, *Blanche* Capello, fille de *Barthélemi*, Sénateur de Vénise, que le Sénat de Vénise adopta pour sa fille, morte le neuviéme Octobre de l'an 1587. Du premier lit sortirent, 1. *Philippe*, né le 29 Mai 1577, mort le cinquiéme Avril de l'an 1583; 2. *Eléonore*, née en 1566, mariée à *Vincent* de Gonzague, Duc de Mantoue; & 3. *Marie* de Médicis, née le 26 Avril de l'an 1575, mariée le 27 Décembre 1600, à *Henri* IV, Roi de France, morte le troisiéme Juillet 1642. Du second lit vint, 4. *Antoine* de Médicis, mort en 1621, *laissant trois fils naturels*. FRANÇOIS-MARIE, Grand Duc de Toscane, *eut aussi pour fille naturelle*, Pélegrine *de Médicis*, *alliée à* Ulysse, *Comte de Bentivoglio*.

XII. FERDINAND de Médicis, I de ce nom, Grand-Duc de Toscane, second fils de CÔME I du nom, & d'*Eléonore* de Toléde, sa premiére femme, avoit été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Pie IV, l'an 1563. Depuis, l'an 1587, après la mort de *François*, son frére aîné, il quitta la pourpre, & épousa *Catherine* de Lorraine, fille de *Charles* II, Duc de Lorraine, & de *Claude* de France. Il mourut le 22 Février 1608, & la Princesse son épouse lui survécut jusqu'au 19 Décembre de l'an 1637. Leurs enfans furent, 1. CÔME II, qui suit; 2. *Charles*, Cardinal de Médicis, né le 19 Mars 1595, Evêque de Vélitre & d'Ostie, Abbé de Chiaravalle dans la Marche, Protecteur d'Espagne, Doyen du Sacré Collége, créé Cardinal par le Pape Paul V, le deuxiéme Décembre de l'an 1615, & mort à Florence le 17 Juin de l'an 1666, âgé de 71 ans; 3. 4. 5. 6. *Philippe*, *Laurent*, *Magdelaine* & *Eléonore*, morts en enfance; 7. *François*, Prince de Capistran, né le quatriéme Mai 1594, mort le 17 Mai 1614; 8. *Catherine*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, Duc de Mantoue, morte en 1629; 9. *Claude*, mariée 1°. à *Frédéric-Ubalde* de la Rovere, Duc d'Urbin: 2°. à *Léopold* Archiduc d'Autriche, morte le 25 Décembre 1648.

XIII. CÔME de Médicis, II de ce nom, Grand-Duç de Toscane, né le 12 Mai 1590, mourut le 28 Février 1621. Il avoit épousé le 19 Octobre 1608, *Magdelaine* d'Autriche, sœur de l'Empereur *Ferdinand* II, & fille de *Charles*, Archiduc de Gratz en Stirie, & de *Marie* de Baviére, morte en 1631. Leurs enfans furent, 1. FERDINAND II, qui suit; 2. *Jean-Charles* de Médicis, Cardinal de Toscane, Généralissime des Mers de Toscane pour le Roi d'Espagne, fait Cardinal par le Pape Innocent X, l'an 1644, sacré Evêque de Sabine l'an 1645, & mort à Florence le 22 Janvier de l'an 1662; 3. *Léopold*, né le sixiéme Novembre 1617, que le Pape Clément IX fit Cardinal le 12 Décembre de l'an 1667, mort le dixiéme Novembre de l'an 1675, en sa cinquante-neuviéme année; 4. *Mathias*, né le neuviéme Mai 1613, mort le onziéme Octobre de l'an 1667, sans alliance; 5. *François*, né le 16 Octobre 1614, mort sans alliance le 25 Juillet 1634; 6. *Marguerite*, née le 31 Mai 1612, mariée en 1628, à *Edouard* Farnése, Duc de Parme, morte le sixiéme Février de l'an 1679; 7. *Marie*, Religieuse; & 8. *Anne*, née le 21 Juillet de l'an 1616, mariée le dixiéme Juin de l'an 1646, à *Ferdinand-Charles* d'Autriche, Archiduc d'Inspruk, morte le 12 Septembre de l'an 1676.

XIV. FERDINAND de Médicis, II de ce nom, Grand-Duc de Toscane, né le 14 Juillet de l'an 1610, mourut le 24 Mai de l'an 1670, âgé de 60 ans. Il avoit épousé le 26 Septembre de l'an 1633, *Julie-Victoire* de la Rovére, sa cousine, fille de *Frédéric-Ubalde* de la Rovére, dernier Duc d'Urbin, & de *Claude* de Médicis, morte le sixiéme Mars de l'an 1694, âgée de 72 ans. Il en eut 1. CÔME III, qui suit; & 2. *François-Marie*, né le 15 Novembre de l'an 1660, lequel fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le deuxiéme Septembre de l'an 1686. Il se trouva à l'entrée de Philippe V, Roi d'Espagne, dans le Royaume de Naples, en Mai 1702; fut nommé Protecteur des affaires de France & d'Espagne l'an 1703, & fut pourvu des Abbayes de Marchiennes & de S. Amand en France. Depuis ayant remis son chapeau entre les mains du Pape, dans le Consistoire du 19 Juin 1709, il épousa le 14 de Juillet suivant, *Eléonore* de Gonzague, fille de *Vincent* Duc de Guastalla; mais il mourut sans postérité le troisiéme Février de l'an 1711, en sa 51 année. La Princesse sa veuve prit une seconde alliance en 1719, avec *Philippe*, Prince de Hesse-Darmstadt, Gouverneur de Mantoue.

XV. CÔME de Médicis, III de ce nom, Grand-Duc de Toscane, né le 14 Août de l'an 1642, mourut le 31 Octobre 1723, en sa 82 année. Il avoit épousé le 19 Avril 1661, *Marguerite-Louise* d'Orléans, fille de *Gaston* de France, Duc d'Orléans, frére du Roi *Louis* XIII, & de *Marguerite* de Lorraine sa seconde femme, morte à Paris le 17 Septembre 1721, en sa 77 année, dont il a eu 1. FERDINAND, qui suit; 2. JEAN-GASTON, *dont il sera parlé après son frére aîné*; & 3. *Anne-Marie-Louise*, née le onziéme Août 1667, mariée le 29 Avril de l'an 1691, à *Jean-Guillaume*, Electeur Palatin.

XVI. FERDINAND de Médicis, Prince de Toscane, né le neuviéme Août 1663, mort le 30 Octobre 1713, sans postérité. Il avoit épousé le 21 Novembre de l'an 1688, *Iolande-Béatrix* de Baviére, fille de *Ferdinand-Marie*, Electeur de Baviére, & de *Henriette-Adelaïde* de Savoye.

XVI. JEAN-GASTON de Médicis, né le 24 Mai 1671, fils puîné de CÔME, III du nom, Grand-Duc de Toscane, a été reconnu Grand-Duc après la mort de son pére. Il a épousé le deuxiéme Juillet 1697, *Anne-Marie-Françoise* de Saxe-Lawembourg, veuve de *Philippe-Guillaume-Auguste*, Comte Palatin du Rhin, & fille aînée de *Jules-François*, dernier Duc de Saxe-Lawembourg, dont jusqu'à présent il n'a point eu d'enfans. * Scipione Ammirato. Francisco Zazzera. Rittershusius. Andrea Farino. Ciacconio, & Francisco Sansovino, *Famigl. d'Ital.* Reusner, *de famil. orb. Christ.* Sainte-Marthe. Justel. Guichenon. Imhof, *en ses familles d'Italie*, &c.

MEDICIS (Côme de) dit *le Grand*, frére de *Laurent* de Médicis, & fils de JEAN, gouverna la République de Florence avec beaucoup de conduite, & amassa des thrésors incroyables, par le commerce qu'il faisoit faire de toutes parts. Ce bonheur suscita contre lui des envieux, par les intrigues desquels il fut exilé avec son frére. Il se retira à Venise, fut reçu de tous les Princes comme un Souverain; & quelque tems après il fut rappellé par les Florentins. Ce retour lui fut très glorieux; car il fut accueilli avec un applaudissement universel, & fut même honoré du nom de *Pére du Peuple*, & de *Libérateur de la Patrie*. Côme aimoit les Sciences & les Savans, & en attira par ses libéralitez un grand nombre auprès de lui, qui ont travaillé à rendre son nom immortel dans leurs Ouvrages. Il recueillit une très belle Bibliothéque, que Catherine de Médicis partagea depuis avec son frére, le Duc de Toscane. Elle apporta en France ce qu'elle en avoit eu, portion très considérable à cause des Manuscrits Grecs. Côme *le Grand* vécut très longtems sans rien perdre de son crédit ni de sa gloire, & mourut l'an 1464, âgé de 65 ans, trois mois & 20 jours. * Villani, *Hist. l.* 12. Machiavel, *Hist. Flor. l.* 4. Pie II. *in Comment. Gobel.* Paul Jove, *in Elog. l.* 7. *& in Vita Leonis X. &c.*

MEDICIS (Laurent de) surnommé *le Grand*, & le *Pére des Lettres*, Chef de la République de Florence, fils de PIERRE de Médicis, I du nom, & de *Lucréce* Tornabuoni, Dame d'un mérite singulier, & frére de *Julien* de Médicis, qui fut assassiné par la faction des Pazzi l'an 1478. Ces Conjurez avoient aussi dessein de faire mourir Laurent, qui fut même blessé assez dangereusement; mais il se sauva dans la Sacristie de l'Eglise de Santa Reparata, & repoussa ses ennemis avec le secours du peuple de Florence. Dans la suite, il se fit déclarer Chef de la République; & par sa générosité, il ne se fit pas seulement aimer des Florentins, mais s'acquit encore l'estime de tous les Princes de l'Europe, qui faisoient gloire de le nommer pour arbitre de leurs différents. On dit que Bajazet, Empereur des Turcs, pour lui témoigner son amitié, lui envoya Bernard Bandini, l'un des assassins de son frére, qu'on avoit pris à Constantinople. Laurent de Médicis avoit été instruit dans les Sciences par Gentile d'Arezzo, & les avoit soigneusement cultivées, excité par l'exemple de sa mére *Lucréce* Tornabuoni. Il fut considéré comme le Mécéne des Gens de Lettres de son tems, & le Protecteur des Grecs exilez. Les principaux de ceux qui vivoient à sa suite étoient, Christophle Landini, Marsile Ficin, Chalcondyle, Ange Politien, Jean Pic, & divers autres, qu'il retenoit par ses libéralitez considérables. Il envoya Jean Lascaris en Gréce, pour y recouvrer des Livres manuscrits, dont il enrichissoit sa Bibliothéque. Laurent de Médicis étoit magnifique, libéral, bon ami, généreux; mais voluptueux, & soupçonné d'avoir peu de religion. Il mourut le neuviéme Avril de l'an 1492, âgé de 44 ans seulement, & laissa deux fils; 1. *Pierre*, qui lui succéda; 2. *Jean*, qui fut depuis Pape, sous le nom de LEON X. Il avoit fait la guerre à ceux de Volterre, qu'il soumit, & avoit eu quelques démêlez avec le Pape Sixte IV qui ne l'aimoit pas. Innocent VIII lui fut favorable, & donna le chapeau de Cardinal à *Jean*, le second de ses fils. Il les avoit eus de *Clarice* des Ursins. * Ange Politien, *Epist. l.* 5. François Guichardin, *Epist. l.* 1. Machiavel, *Hist. de Florence.* Paul Jove, *in Elog. & in Vita Leonis X. & Hist.* Nicolas Vallori, *en sa Vie*, *&c.*

MEDICIS (Hippolyte de) Cardinal, Administrateur de l'Archevêché d'Avignon, fils naturel de *Julien* de Médicis, dit *le Magnifique* & *le Jeune*, Duc de Nemours, & d'une Demoiselle d'Urbin sa maîtresse. On dit qu'il ne fut pas plutôt né, que sa

fa mére, honteufe de voir ce fruit de fon péché, le donna à une de fes fervantes pour le faire mourir. Mais celle-ci le nourrit en fecret, & le porta à *Julien* de Médicis, qui le reconnut pour fon fils, & le fit élever avec beaucoup de foin. Hippolyte qui n'avoit pas une grande inclination pour les Lettres, s'attacha avec plus de plaifir à la Mufique & à la Poëfie, & y devint très habile. Le Pape Clément VII, fon coufin, le mit au nombre des Cardinaux le onziéme Janvier de l'an 1529, & peu après le fit Adminiftrateur de l'Archevêché d'Avignon, & Vice-Chancelier de l'Eglife. Quoique ces dignitez ne fuffent pas de fon goût, il les accepta pourtant, de peur de déplaire au Pape, qui l'envoya Légat en Allemagne vers l'Empereur Charles Quint, au fujet de la guerre que Soliman Empereur des Turcs avoit entreprife l'an 1529, contre cet Empereur. Le Légat fe fit un plaifir de mettre huit mille Hongrois fur pié, qu'il paya lui-même, & de dreffer quelques Compagnies de chevaux legers, des meilleurs hommes de fa fuite. Ces foins furent fi utiles à l'Allemagne, & à l'Empereur en particulier, que l'on chaffa entiérement les Infidéles des terres héréditaires de la Maifon d'Autriche. Enfuite lorfque Charles-Quint paffa en Italie, Hippolyte qui le fuivoit, fe laiffant emporter à fon humeur guerriére, s'habilla en Général d'Armée, & devança l'Empereur fuivi des plus braves Gentilshommes de fa fuite. Ce Prince qui étoit naturellement foupçonneux, craignant que le Légat n'eût deffein de le mettre mal avec le Pape, envoya après lui & le fit arrêter; mais ayant appris quelle étoit l'humeur de ce jeune homme, il le mit en liberté cinq jours après. La réputation que le Cardinal de Médicis s'acquit par l'heureux fuccès de cette Légation, lui fut extrêmement avantageufe. On le confidéra comme le protecteur du Saint Siége; & fur la fin de la vie de Clément VII, l'an 1534, lorfque le Corfaire Barberouffe eut fait une defcente en Italie, & eut pillé les villes de Stecaccio & de Terracine, le Sacré Collége craignant pour Rome, qui n'étoit alors gardée que par environ deux cens hommes de la garde du Pape, pria le Cardinal de Médicis d'aller défendre les côtes les plus expofées à la fureur des Barbares. En arrivant fur la côte, il trouva heureufement que Barberouffe s'étoit retiré: de forte qu'il eut la gloire d'avoir chaffé les ennemis fans avoir expofé fes troupes. Incontinent après il revint à Rome, entra dans le Conclave, & contribua beaucoup à l'élection du Cardinal Farnéfe, qui prit le nom de PAUL III. Dans la fuite il n'eut pas fujet de fe louer de ce Pape, qui lui refufa la Légation de la Marche d'Ancone, qu'on lui avoit promife dans le Conclave. Au refte, le Cardinal de Médicis contribua luimême à ce refus, par fa conduite extraordinaire. Aucune de fes actions ne reffentoit l'Eccléfiaftique; il portoit l'épée comme un Cavalier, il employoit toute la journée ou à faire des armes, ou à cheval; il n'étoit jamais en habit de Cardinal, que lorfqu'il étoit obligé de fe trouver à quelque Confiftoire; & paroiffoit plus fouvent au Cours, à la chaffe, & à la Comédie, que dans fon cabinet & dans les Eglifes. On ajoûte qu'il couroit les rues de Rome pendant une partie de la nuit, & qu'il fe faifoit accompagner par des fcélérats nourris dans la débauche & dans le crime. Il étoit au defefpoir de ce que le Pape Clément VII lui avoit préféré Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent, Duc d'Urbin, pour la Principauté de Florence, dont il fe croyoit plus digne. Son ambition lui perfuada qu'il y pourroit encore parvenir, en fe défaifant d'Alexandre. Il conjura contre lui, & réfolut de le faire mourir par le moyen d'une mine; mais elle fut éventée, la conjuration fut découverte, & Octavien Zenga, l'un des Gardes du Cardinal, fut arrêté comme l'un des principaux complices. Hippolyte de Médicis en prit l'épouvante, fe retira dans un château près de Tivoli; & voulant paffer à Naples, il tomba malade à Itri, dans le Territoire de Fondi, où il mourut le 13 Août de l'an 1535, âgé de 24 ans, d'une fiévre maligne, caufée par les grandes chaleurs de la faifon. D'autres affurent qu'il fut empoifonné; mais il y a peu d'apparence. Au refte, il étoit libéral, ami fidéle, & avoit fait de fa maifon un afyle pour les malheureux: elle étoit ouverte à toutes fortes de Nations, & on y parloit quelquefois jufques à vint fortes de Langues différentes. *Ce Cardinal eut un fils naturel, nommé* Afdrubal *de Médicis, qui fut Chevalier de Malte, où il mourut en* 1565. * Paul Jove, *in Elog. Cardin. Medic. & Hift. l.* 30. 33. & 34. Garimbert, *l.* 4 & 5. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, &c.

MEDICIS (Jean de) Cardinal, fils de CÔME I de ce nom, Grand Duc de Tofcane, & d'*Eléonore* de Tolède, fut élevé avec beaucoup de foin, & fe fit aimer par la douceur de fon efprit, & par la bonté de fes mœurs. Le Pape Pie IV le fit Cardinal l'an 1560, en la dix-feptiéme année de fon âge. Un de fes fréres, nommé *Garcias*, farouche, emporté, prit un jour querelle avec lui à la chaffe, & le tua lui-même, ou le fit tuer par fes gens, l'an 1562. On dit que le Grand-Duc Côme, au defefpoir d'un accident fi terrible, s'emporta jufqu'à poignarder lui-même Garcias fon fils, pour le punir de fa brutalité. C'eft ce que le Préfident de Thou rapporte dans le 31 *Livre de l'Hiftoire de fon tems*; mais comme cela ne fe trouve point dans la premiére édition de cet Ouvrage, & qu'on ne l'ajoûta à fon Hiftoire qu'après fa mort dans l'édition de Genéve, divers Auteurs ont douté de la vérité de ces faits. Ils ont cru au contraire que ces deux fréres moururent de pefte. C'eft du moins ce que le Grand-Duc en fit alors publier. M. de Lanfac, Ambaffadeur du Roi Charles IX au Concile de Trente, le rapporte de la même maniére dans une de fes Lettres.

MEDICIS (Alexandre de). *Voyez* ALEXANDRE.

MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN, famille de Milan, ne doit fon élévation, felon quelques Auteurs, qu'au mérite de Jean-Jacques, Marquis de Marignan, & au bonheur de Jean-Ange élu Pape. On tient que ce ne fut qu'à la confidération de ce Pontife, que Côme I, depuis Grand-Duc de Tofcane, reconnut les Médicis de Milan pour être fes parens, & fortis d'une même Maifon que la fienne. Cependant d'autres croyent que les Médicis de Milan avoient pour tige ce CLARISSIME de Médicis, qui étoit dernier fils de *Philippe* de Médicis, de qui toute la Maifon de Florence eft defcendue. Selon ces Auteurs, ce Clariffime eut divers enfans, & entre autres PAPUS, Gouverneur de Naples, qu'on furnomma *Branca*, & *le Maure*, pour avoir défait les Sarazins; *Lippe* ou *Philippe*, dont la poftérité fut féconde en hommes de mérite; & GIAMBONT, pére de BERNARD ou BERNARDIN, qui eut JEAN. Celui-ci, Podeftat & Gonfalonier de Lucques, s'acquit beaucoup de réputation, & fut tué par ordre de Gautier, Duc d'Athénes. Il laiffa NICOLAS, pére de JEAN II, qui eut divers enfans, & entre autres ROSSO ou ROUX, d'où vint JEAN-JACQUES. Celui-ci époufa *Nufingia* Contrata, dont il eut BERNARD, qui fuit; & *Nicolas*.

BERNARD ou BERNARDIN II, Admodiateur à Milan des Fermes Ducales, époufa *Cécile* Serbellon, & en eut 1. JEAN-JACQUES, Marquis de Marignan, *dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*; 2. *Jean-Ange*, Pape, fous le nom de PIE IV; 3. *Jean-Baptifte*, Homme de Lettres, & Soldat, tué l'an 1545; 4. *Gabriel*, tué jeune l'an 1531, au fiége d'une petite place de Lombardie; 4. *Augufte*, Marquis de Marignan, après fon frére; 6. *Marguerite*, femme de *Gilbert* Borromée, II du nom, Comte d'Aronne, heureufe pour avoir été la mére de faint Charles; 7. *Claire*, mariée à *Wolfgang-Théodoric* Sittich, Sieur d'Altaëms, dont elle eut le Cardinal *Marc* d'Altaëms; & 8. 9. deux autres filles Religieufes. * Onuphre, *in Pio IV.* Villani, *l.* 11. *c.* 131. Aretin, *l.* 6. Saint Antonin, *Hift. partie* 3. *tit.* 21. §. 8. *c.* 7. Zazzera. Ammirato. Sanfovin. De Thou, &c.

MEDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN (Jean-Jacques) Châtelain de Muffe, Marquis de Marignan, & l'un des plus grands Capitaines de fon tems, étoit fils de *Bernardin*, Admodiateur à Milan des Fermes Ducales, & de *Cécile* Serbellon, & nâquit l'an 1497. On dit que l'origine de fa fortune fut d'avoir été connu de Jérôme Moron, qui le préfenta au Duc de Milan, François Sforce, II du nom. Ce Duc, très fatisfait de Jean-Jacques Médicis, fe fervit de lui, & d'un certain Ponzin, pour affaffiner Monfignor Vifconti, dont le mérite & le crédit lui donnoient une grande jaloufie. On ajoûte que le Duc fit mourir Ponzin; & que voulant fe défaire en même tems de Médicis, il lui donna de fauffes Lettres, adreffées au Gouverneur de Muffe, afin qu'il lui remît la place; mais que Jean-Jacques, qui fe doutoit de la fupercherie qu'on lui vouloit faire, affembla fes amis, contrefit lui-même fes Lettres, & trouva moyen de fe rendre maître du château de Muffe, fur le Lac de Côme du côté des Suiffes. Il eft fûr qu'il porta affez longtems le titre de Châtelain de Muffe, & qu'il avoit rendu de grands fervices au Duc François Sforce. Depuis, l'an 1526, il entra dans la Ligue du Pape Clément VII, du Roi François I, des Vénitiens, & du Duc de Milan, contre l'Empereur Charles-Quint. Il fe rendit redoutable dans le Milanez, prit diverfes places, & y défit Albéric de Barbiano; mais il ne fut pas fi heureux contre Antoine de Léve, qui l'obligea de prendre la fuite. Sa valeur le fit connoître à l'Empereur, qui travailla à l'attirer dans fon parti. Médicis avoit tant de fujets de fe plaindre du Duc François, qui vouloit le faire périr, qu'il ne balança point d'accepter les offres que lui faifoit Charles-Quint. Il commanda l'an 1542, les troupes que ce Prince envoya au fecours de Ferdinand fon frére, & s'y diftingua par la défaite des Infidéles fur le Danube. Il fervit l'an 1543, dans la guerre contre le Duc de Cléves, à la prife de Luxembourg & de Saint-Dizier l'an 1544, puis dans la guerre d'Allemagne, dans celles de Bohême; & encore dans celle de Parme, & au fiége de Metz l'an 1552. On lui vit exercer en diverfes occafions les charges de Colonel-Général de l'Infanterie Italienne, de Maître de l'Artillerie, & de Général de toute l'Infanterie. Après le fiége de Metz, l'Empereur lui donna le commandement de l'Armée qu'il envoyoit en Italie contre les Siennois. Médicis défit Strozzi l'an 1553, prit Sienne, & revint à Milan, où il mourut l'an 1555, âgé de 58 ans. Jean-Jacques de Médicis étoit frére de *Jean-Ange* de Médicis, qui fut Pape fous le nom de PIE IV, l'an 1559, & qui lui devoit une partie de fon élevation. On dit que ce Pontife pendant les cérémonies de fon couronnement, fe tourna vers un de fes meilleurs amis, & lui dit en foupirant! *Helas! où eft maintenant le Marquis de Marignan?* * Paul Jove, *Hift.* François de Beaucaire, *Comment. l.* 28. De Thou, *Hift. l.* 16 & 23. Mafcardi, *Elog. di Capitan. Illuftr.* Brantome, *Vies des Capitaines étrangers.* Erycius Putéanus, *Hift. Cifalpine.*

On doit joindre à Erycius, une petite Hiftoire de Galeaffe Capella *de Bello Muffiano*, qui fert de fupplément à celle d'Ericius au fujet du Marquis de Marignan. La rélation de Galéaffe regarde la guerre de Muzzo ou Muffe, petite ville fur le bord occidental du Lac de Côme. Le Marquis de Marignan fut, à proprement parler, l'auteur de cette petite guerre. Il y gagna la ville de Marignan, une groffe fomme d'argent, & le titre de Marquis. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. *édit. tome* 4. *p.* 689.

MEDIE, ancien Royaume d'Afie, très célébre dans les anciens Auteurs, contenoit à peu près les païs où font préfentement les Provinces de Servan, Gilan, Yérack-Agémi, & Mazanderan ou Dilemon en Perfe. Les Auteurs conviennent que les Médes étoient defcendus de Madaï, l'un des fils de Japhet. Leur païs étoit entre la grande Arménie, l'Hyrcanie, la Mer Cafpienne, l'Affyrie, la Sufiane, &c. La ville capitale

le de la Médie étoit Ecbatane; & les autres étoient Arsacé, que quelques-uns nomment aujourd'hui *Casbin*, Cyropolis, &c. Les Médes étoient autrefois soumis aux Assyriens; mais ils secouérent le joug de cette domination, & après avoir joui quelque tems de leur liberté, ils choisirent pour leur Roi Déjocès, l'an 709 avant Jésus-Christ. Cet Empire n'a duré que 150 ans, selon Hérodote, depuis Déjocès jusqu'à Cyrus, qui le réunit à celui des Perses & des Assyriens. Il est parlé d'eux à l'Article des MEDES. * Strabon. Pline. Hérodote. Justin. Diodore de Sicile. Xénophon, *in Cyropæd.* Eusébe. Jules Africain. Orose. Scaliger, *in Chron.* Petau, *Doct. Temp.* Salian. Torniel & Sponde, *in Annal. Vet. Testam.* Riccioli, *Chron. Reform. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. Universelle des Hist. Profanes.*

MEDIE, Province d'Irlande. *Cherchez* MEATH.

MEDINA, dite DEL CAMPO, en Latin *Metymna Campestris*, ville d'Espagne dans la Castille-Vieille, si privilégiée, que le Roi n'y peut créer d'Officiers, ni le Pape conférer des Bénéfices, tout dépendant des Bourgeois. Elle est riche & de grand trafic, à cause de ses longues Foires d'Hiver & d'Eté. Elle est située sur le torrent de Zapardiel, à six lieues de la riviére de Douero, & à huit de Valladolid. On l'a surnommée *del Campo*, à cause qu'elle est dans la contrée qu'on appelle. *Tierra de Campo.* Médina del Campo est la patrie de Ferdinand I, Roi d'Arragon, & de l'Empereur Ferdinand I. * *Voyage d'Espagne de l'an* 1679. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEDINA CELI, *Ecelesta*, *Etelesta*, *Augustobriga*, *Mediolum*, *Secontia vetus*, ou *Methymna Celia*, qui est une autre ville d'Espagne en la Castille-Neuve. Cette ville a donné son nom aux Ducs de Médina-Celi, du nom de la Cerda.

MEDINA DEL POMAR, bourg de la Castille Vieille en Espagne. Il est entre l'Ebre & les confins de la Biscaye, au nord de la ville de Burgos. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEDINA DE LAS TORRES; c'est un village avec château & titre de Duché. Il est dans l'Estrémadure d'Espagne, aux confins de l'Andalousie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEDINA DE RIO SECO, *Forum Egurrorum*, ou *Methymna Sicca*, est une ville d'Espagne avec titre de Duché, possédé par la Maison de Henriquez, issue d'un bâtard des Rois de Castille, dont la postérité est rapportée sous le mot de CASTILLE.

MEDINA SIDONIA, *Asindum* ou *Assidonia*, ville dans l'Andalousie, avec titre de Duché, & Grandesse d'Espagne, appartenante à la Maison de Guzman, aussi bien que le Duché de MEDINA DE LAS TORRES, qui est aussi une Grandesse. *Voyez* GUZMAN.

MEDINA (Jean) Espagnol, célébre par son savoir dans le XVI siécle, étoit natif d'Alcala, & enseigna pendant vint années la Théologie dans l'Université de cette ville. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *De Restitutione & Contractibus*, & *in Titulum de Pœnitentia ejusque partibus.* Médina mourut l'an 1546, âgé d'environ 56 ans. Alvarez Gomez parle très avantageusement de lui dans la Vie du Cardinal Ximénès. Alsonse Garcias Matamore a fait son Eloge, & divers Auteurs le citent avec estime: ce qu'on pourra voir dans André Schottus, & dans Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

MEDINA (Pierre) natif de Séville en Espagne, qui vivoit dans le XVI siécle l'an 1545 & 1550, savoit assez bien la Navigation, & composa *Arte de navigar*; *Regimento de navigation*; *Libro de las grandezas y cosas memorables de Espagna*, *&c.* Son Ouvrage de l'Art de naviger fut traduit l'an 1554, en François, par un Gentilhomme de Dauphiné nommé Nicolas de Nicolaï, Seigneur d'Arfueille & de Belair. Nicolas Antonio croit que ce même Traité fut encore traduit en François par Michel Coignet; mais apparemment qu'il se trompe, car l'Ouvrage que ce Michel Coignet, qui étoit Mathématicien d'Anvers, publia l'an 1581, étoit différent, & avoit pour titre: *Instruction des points plus excellens & nécessaires touchant l'Art de naviger, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Guichardin, *Descr. des Païs-Bas.* Du Verdier Vauprivas, & la Croix du Maine, *Biblioth. Franç.*

MEDINA (Michel) Religieux de l'Ordre de saint François, natif d'un village nommé Belalcazar, dans le Diocése de Cordoue, étudia sous Alfonse de Castro, & se rendit très habile dans la Théologie, dans l'intelligence des Langues Orientales & dans l'Histoire. On l'accuse d'avoir trop donné dans les fables d'Annius de Viterbe. Il mourut à Tolède vers l'an 1580, & laissa entre autres Ouvrages, *Christiana Parænesis, sive de recta in Deum fide*; *De sacrorum hominum Continentia*; *De Intelligentiis*; *De Purgatorio, &c.* Il publia aussi une Apologie pour Férus ou Sauvage, contre Dominique de Soto. Cet Auteur écrit assez bien. Il traite les matiéres amplement, & avec beaucoup d'érudition, & étoit versé dans la lecture des Péres & des Conciles. Enfin il s'en faut peu qu'il n'égale les Théologiens de notre tems, qui ont traité les questions selon la méthode de la Théologie, que l'on appelloit *positive.* * Wading, *in Annal. & Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVI siécle.*

MEDINA (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, natif de Médina de Rio Séco, dans la Castille Vieille, étoit l'homme de son tems qui fit le plus de progrès dans la Théologie Scholastique, qu'il enseigna avec grand applaudissement dans l'Université de Salamanque, & mourut l'an 1580, ou 1581, dans le tems qu'il travailloit à la suite des Expositions qu'il nous a laissées sur la Somme de saint Thomas, étant âgé de 53 ans seulement. Tout ce qu'il a fait sur saint Thomas, a été imprimé à Salamanque, à Venise, à Cologne, &c. Il publia aussi en Espagnol une Instruction sur le Sacrement de Pénitence, qui a paru mériter d'être traduit en Italien & en Latin. C'est à tort qu'on l'accuse d'avoir introduit l'opinion de la Probabilité. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Nicolas Antonio, &c. Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicatorum.*

MEDINA. *Cherchez* CITTA-VECCHIA.

MEDINAT-ALNABI ou MEDINE, c'est à dire, *ville du Prophéte*, sur le fleuve Laakic, ville de l'Arabie Heureuse, dite autrefois *Jatreb*, à trois journées de la Mer Rouge, est très considérable parmi les Mahométans, parce que le corps de leur faux Prophéte Mahomet y est en dépôt. Quelques-uns tiennent que le corps de cet Imposteur n'y a été transféré que dans le tems qu'Albuquerque, Général des Portugais, le voulut enlever de la Mecque où étoit alors son tombeau, & que ce Général, pour faciliter son entreprise, essaya de surprendre la ville de Gide, afin de favoriser sa retraite; mais la plus commune opinion est que Mahomet même a choisi Médine pour sa sépulture, poussé de ressentiment contre la Mecque, lieu de sa naissance, d'où ses compatriotes l'avoient chassé par mépris, lorsqu'ils virent qu'il se vouloit ériger en Prophéte & en Législateur. Cette ville est à quatre journées de la Mecque, & située proche de la riviére de Laakic. Elle n'a pas douze cens feux, & ses maisons n'ont qu'un étage, à la réserve de celles où logent les Dervis, les Ebruhars & les Kadris, qui sont des Religieux Mahométans, que les Turcs révérent extrêmement, sur l'opinion qu'ils ont de leur sainteté, & de leur intelligence à expliquer l'Alcoran. Entre les Mosquées considérables qui sont dans la ville, on distingue particuliérement la principale, qu'ils appellent *Mos-al-Kibu*, ou *la très sainte.* Elle est soutenue par quatre cens colomnes, chargées de plus de trois mille lampes d'argent. On y voit une petite tour, parée de lames d'argent, & tapissée d'un drap d'or. C'est là qu'est le cercueil de Mahomet, sous un dais de toile d'argent en broderie d'or, que le Bassa d'Egypte y envoye toutes les années avec beaucoup de magnificence, par l'ordre du Grand-Seigneur. Il n'est pas vrai que ce cercueil soit de fer, & que des pierres d'aimant le tiennent suspendu en l'air, comme quelques-uns l'ont supposé; car encore qu'il y ait peine de mort contre les Chrétiens qui en approchent de quinze lieues, on a su par des Pélerins Turcs, qui se sont faits Chrétiens, qu'il est soutenu par des colomnes de marbre noir, qui sont très déliées, & qu'il est environné d'une balustrade d'argent, chargée de quantité de lampes, dont la fumée rend le lieu fort sombre & obscur. Les Turcs sont obligez par un principe de Religion, d'aller une fois en leur vie révérer le tombeau de Mahomet; mais il n'y va presque plus que du petit peuple, & présentement le Grand-Muphti, c'est à dire, le Chef de la Religion Mahométane, dispense les personnes de qualité de ce pélerinage, à condition d'y envoyer quelqu'un par commission, & de faire des aumônes aux pauvres. * Maffée, *l.* 5. Davity, *de l'Asie.*

Voici ce qu'en dit M. Chardin dans ses *Voyages*, *tome* 3. *p.* 435 & 436. Médine est dans la même Province que la Mecque, dont elle est éloignée de dix journées du côté du septentrion, à vint-cinq degrez vint minutes de latitude. Elle a un petit port où seulement les galéres peuvent aborder. Ce port se nomme *Elgar*, & on le croit être l'*Arga* de Ptolomée. Cette ville se nommoit *Jatrib* avant les tems de Mahomet; mais comme ce nom signifie *méchant*, les successeurs de Mahomet le changérent en celui de *Medine Elnabi*, qui signifie la ville du Prophéte. Le peuple de Médine est fort beau, sur-tout les femmes; & les dattes qui croissent dans son territoire sont excellentes. Le pelérinage que l'on fait à Médine n'est pas de précepte, mais simplement de dévotion. Il y a même des Docteurs célébres qui doutent s'il est permis d'aller en pélerinage à Médine, à cause d'un passage de l'Alcoran, où Mahomet introduit Dieu disant au peuple, *N'entrez point, Fidéles, dans la maison du Prophéte, si ce n'est qu'il vous appelle lui-même*; par où l'on prétend prouver qu'il ne vouloit pas qu'on visitât son tombeau, de peur qu'on n'y tombât dans une Idolâtrie semblable à celle qu'on voyoit autrefois à la Mecque. Mais les Pélerins croyent satisfaire en même tems à leur dévotion, & à la défense de leur Législateur, en n'entrant pas dans la Mosquée où est son tombeau, mais en le regardant de dehors par les treillis. Les tombeaux d'Aboubekre & d'Omar sont joignant celui de Mahomet. Les Turcs, qui sont les maîtres à Médine, prennent garde que les Pélerins Persans, en se prosternant devant le tombeau de Mahomet, ne fassent pas des mines offensantes en regardant les tombeaux de ces deux Caliphes, que les Persans ont en horreur. Les Pélerins Persans dissimulent alors ce qu'ils pensent; d'un côté, parce que leur Théologie leur permet la dissimulation pour sauver leur vie; & de l'autre, parce qu'ils tiennent que les cadavres des deux Caliphes qu'ils détestent ne sont pas dans la Mosquée, mais que l'Ange de transport les a jettez à la voirie, comme indignes d'être auprès du Prophéte.

MEDINE. *Voyez* MEDINAT-ALNABI.

* MEDINGEN, lieu du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Lunebourg, sur la rive gauche de l'Ilmenow, au sud-sud-est de la ville de Lunebourg, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

MEDIQUIN. *Voyez* MEDICIS, famille de Milan.

MEDITERRANEE, ou Mer Interne. *Voyez* MER MEDITERRANEE.

MEDITRINALES, Fête. *Voyez* dans l'Article MEDITRINE, qui suit.

MEDITRINE, Déesse du Paganisme, à laquelle les Anciens donnoient l'Intendance de tous les médicamens. Cette Déesse avoit ses Fêtes, qu'on appelloit Méditrinales, *Meditrinalia*, dans la célébration desquelles on offroit à la Déesse du vin vieux & du vin nouveau. On y buvoit un peu de l'un & de l'autre par maniere de médicament, dans la pensée que le vin pris avec mesure étoit un merveilleux remède, & un excellent

cellent préservatif à la plus grande partie des maladies. C'étoit même une ancienne coutume parmi les peuples Latins, qu'un homme qui buvoit du vin nouveau pour la première fois de l'année, prononçât avant que de boire, comme par une espéce de bon augure, ces paroles qu'un long usage avoit en quelque façon consacrées, *novum vetus vinum bibo*, dans Varron, ou *Vetus novum vinum bibo*, dans Festus, *veteri novo morbo medeor*. * Varron, *de Ling. Lat. l.* 5. *p.* 48. de l'édition de Hollande qui porte deux titres différens, l'un d'Amsterdam 1623, & l'autre de Dordrecht 1619.

MEDIUS FIDIUS. *Cherchez* SABUS.

MEDLIN, village de Baviére, situé sur l'Inn, à trois lieues au dessus d'Oeting. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Medullum* petite ville de la Vindélicie, que d'autres mettent à Mittespach village du même païs, situé entre l'Inn & l'Iser, à huit ou neuf lieues de Munich, en tirant vers le Lac de Giemzée. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEDLING, ville d'Allemagne. *Voyez* METLING.

MEDNIKI (*Mednicia*) ville de Pologne, en la Province de Samogitie, est aussi nommée *Womie*, & est située vers la source du fleuve Wirwits. Elle n'est considérable que pour être le Siége d'un Evêché, qui y fut fondé par Venceslas Roi de Pologne l'an 1413. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEDOC, païs de France en Guienne, entre l'Océan & la Garonne, est le païs des anciens Méduliens, *Meduli*, dont Ausone fait mention, *Epist.* 4. dans le titre:

Paganum Medulis jubeo salvere Theonem;

& dans le vers 14.

Quam tamen exerces Medulorum littore vitam?

Il y avoit aussi les Méduliens, Médiles ou Médules, dans la Savoye, ou plutôt dans le Dauphiné, où est présentement le château de Mévillons. * Chorier, *Histoire du Dauphiné*, *l.* 1. & 2.

MEDON, bourg ou village de Dalmatie. Il est sur une montagne près de la riviére de Bojana, un peu au-dessus du Lac de Scutari. Quelques Géographes assurent qu'on voit près de ce lieu des ruïnes qu'on nomme *Doclea*, & que ce sont celles de l'ancienne *Dioclea* ou *Doclea*, patrie de l'Empereur Dioclétien. Elle fut Archiépiscopale, & son Siége fut transféré à Raguse l'an 990. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEDON, dit *le Boiteux*, étoit fils de Codrus, dix-septiéme, & dernier Roi d'Athénes. Après la mort de Codrus, il n'y eut plus de Rois à Athénes, & on leur substitua les Archontes, Magistrats qui au commencement gouvernoient la République pendant toute leur vie. Médon fut le premier Archonte perpétuel & fut préféré par l'Oracle d'Apollon *Delphique*, à son frére aîné Nélée. Il gouverna 20 années, depuis l'an 2967 du Monde, & 1068 avant Jésus-Christ. * Justin, *l.* 2. Velleius Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Attic.* Eusébe, *in Chron.*

MEDOUAY. *Voyez* MEDWAY.

MEDRA ou MADRA, Royaume d'Afrique dans la Nigritie, est borné au nord par le Royaume de Borno ou Bournou, à l'est par celui de Gorhan, au sud par celui de Biafara, & à l'ouest par ceux de Benin & de Dauma.

MEDRASCHIM. *Voyez* RABBOTH; car ce sont les mêmes Commentaires allégoriques sur l'Ecriture, ausquels on a donné ces deux différens noms. Le mot même de *Médraschim* marque que ce sont des Livres allégoriques. Outre ceux qu'on a désignez sur le mot RABBOTH, il y en a cinq autres sur les cinq volumes, c'est à dire, sur le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations, l'Ecclésiaste & Esther. Les Juifs font de ces cinq Livres une espéce de petit Pentateuque, qu'ils appellent les cinq *Megillots* ou volumes. Ils les lisent aussi bien que les Livres de Moïse dans leurs Synagogues en de certains jours de l'année, & ils les écrivent sur des rouleaux de la même maniére que le Pentateuque. Les Juifs donnent aussi le nom de *Médrasch* ou *Médraschim*, à tous les Commentaires Allégoriques sur l'Ecriture-Sainte. * Rich. Simon.

MEDUA, grande ville d'Afrique & fort ancienne, qui a été bâtie par ceux du païs dans une belle plaine sur la frontiére de la Gétulie, à cinquante lieues d'Alger, & à soixante de Trémécen du côté de l'orient. Quoique cette ville ne fût pas de l'Etat des Rois de Trémécen, ils l'ont toujours possédée à cause de la commodité du passage de Numidie. Les Habitans ont de fort bonnes maisons avec une superbe Mosquée. Sur le déclin de ses Rois, ils furent très incommodez des courses des Gétules & des Arabes de Numidie, parce qu'il étoit impossible de les secourir qu'avec de grandes Armées, à cause de leur éloignement & du voisinage des ennemis. Dans le tems que la puissance de ses Rois étoit redoutable, ils y tenoient garnison pour faire des courses & pour défendre la ville, ce qui obligeoit les voisins à demeurer dans l'obéissance; mais les Habitans ne se trouvant pas en sureté, par le peu de secours que le Roi de Trémécen leur donnoit, se rendirent au Roi de Tenez, qui étant tout proche, pouvoit à toute heure accourir à leur défense. Ce fut alors que Barberousse conquit cette ville, qui depuis ce tems-là a été aux Turcs d'Alger, qui y mettoient garnison. La contrée est riche, & abondante en blez & en troupeaux. Il y a beaucoup de vergers & de bocages, & plusieurs fontaines. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *c.* 46. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEDULIENS, MEDILES ou MEDULES. *Voyez* MEDOC.

MEDUSE, fille de Céto, & d'un Dieu marin nommé Phorcus, ou de Gorgon, comme le dit Hyginus dans sa Préface, étoit l'aînée de trois filles que son pére avoit eue de Céton. Ces trois filles allerent habiter les Isles de Gorgones, d'où elles retinrent le nom. Méduse surpassoit en beauté ses deux sœurs. La beauté de ses cheveux attira l'amour de Neptune, qui l'enleva & la mena dans le Temple de Minerve, où il eut commerce avec elle, dont naquirent (selon Hygin, *Fab. Poët. c.* 152) le cheval Pégase, & Chrysaor. Minerve irritée de ce sacrilége, qui avoit été commis dans son Temple, changea les cheveux de Méduse en serpens, & fit changer en pierre tous ceux qui regardoient Méduse. Persée muni des talonniéres de Mercure, & de la hache dont il avoit tué Argus, attaqua Méduse & lui coupa la tête. Son sang produisit Pégase & Chrysaor, selon Hésiode, *in Theogonia.* * Ovide, *l.* 3. *Metam.* Hygin, &c.

MEDWAY riviére d'Angleterre. Elle a ses sources aux confins des Comtez de Surrey & de Sussex, traverse celui de Kent, baigne la ville de Rochester, & se décharge dans la Tamise près de l'Isle de Schepey. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEDWISCH, ville. *Voyez* MEDGYES.

MEDZIBOZ, ville de Pologne avec un grand château de bois dans la Haute Volhynie, sur les confins de la Haute Podolie, au nord-est de Kaminiek, dont elle est éloignée d'environ vint-trois lieues. Elle est située près de la rive gauche du Bog.

M E E.

MEENEN, ville. *Voyez* MENIN.

* MEER (Arnoul Vander) de Naaldtwyck en Hollande, Licentié en Droit, traduisit de l'Espagnol un Dialogue dont l'Auteur n'est pas connu & qu'il intitula, *Desiderium, de expedita ad divinum amorem via.* Ce même Livre porte en François le titre de *Thrésor de Dévotion.*

MEERBEKE (Guillaume de) célébre Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est situé sur la frontiére de la Flandre & du Brabant, à une lieue & demie de Ninove, est quelquefois appellé *de Brabant*, du nom de son païs, & quelquefois aussi *de Corinthe*, parce qu'il fut Archevêque de cette ville. Il fut Disciple d'Albert le Grand, & entretint d'étroites liaisons avec saint Thomas d'Aquin, qui l'engagea à traduire les Ouvrages d'Aristote. On garde dans les Bibliothéques quelques-unes des Versions qu'il avoit faites des Ouvrages de ce Philosophe, & de ceux de Simplicius, de Proclus Platonicien, d'Hippocrate & de Galien. Il avoit étudié non seulement le Grec, mais aussi l'Arabe, & il s'étoit rendu très habile dans ces deux Langues. Witelon Polonois lui dédia son Livre de la Perspective, & lui donna les plus grands éloges. Il fut Chapelain & Penitencier des Papes Clément IV, & Grégoire X, dès l'an 1268, & il suivit le dernier au Concile Général de Lyon tenu en 1274. Jean XXI lui conféra l'Archevêché de Corinthe en 1277; mais il n'eut le *pallium* que l'année suivante, & étant allé dans son Diocése, il y mourut ce semble avant l'an 1300. Outre les Versions dont on a parlé, on garde sa Géomancie en Latin dans la Bibliothéque de Sorbonne, & en François dans celle de M. de Seignelay. Divers Ecrivains ont fait une infinité de fautes en parlant de ce célébre Dominicain. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* MEERHOUT (Jean de, *ou en Flamand* Jan van) de Diest, Chanoine Régulier de S. Augustin dans le Monastére de Corsendonk près de Turnhout en Brabant, fut habile dans la Litérature & savant en Théologie. Il a composé plusieurs Ouvrages dont les uns sont imprimez, & les autres se trouvent manuscrits dans son Monastére. En voici les titres, *Compendium Grammaticæ libris quatuor; Etymologiæ variorum nominum & verborum; De Arte Memoriæ; Commentarii in P. Virgilii Æneida; Canones Astronomici ad inveniendum aureum numerum, indictiones & bissextum; Expositio in duo præcepta Decalogi; Expositio Passionis Dominicæ; Vita Venerabilis Mariæ de Lille, cognatæ suæ; Chronicon de mirabilibus eventibus; Gesta Pontificum Tungrensium & Leodiensium, usque ad Ludovicum Borbonium, cum aliis ejusdem Chronicis; De regno Dei libri decem & octo; de Vita & Passione Domini, prosa & metro; Cithara Decachorda de Passione Domini; de Viribus lapidum; de Arte Oratoria; Pharetra metrica; de Chirurgia*, &c. Il mourut l'an 476. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 535.

MEESSENE, ville de Flandre. *Voyez* MESSINES.

M E G.

MEGABAZE, homme illustre entre les Perses, vivoit sous le régne de Darius fils d'Hystaspès, qui l'estimoit jusqu'à dire, qu'il aimeroit mieux avoir à son service un certain nombre d'hommes semblables à Mégabaze, que de faire la conquête de toute la Gréce. Ce Prince ayant entrepris vainement de subjuguer les Scythes, laissa Mégabaze dans la Thrace pour se soumettre tous les environs. Hérodote, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, *l.* 4. n'entre pas dans le détail des conquêtes de ce Général; & il laisse seulement entrevoir qu'il courut d'abord toutes les côtes de la Thrace. Darius, ajoûte le même Auteur, *l.* 5. lui ordonna ensuite d'entreprendre la conquête de la Péonie. Elle devint plus facile qu'on n'auroit osé espérer, parce que les Péoniens voulant aller au devant de lui, s'écartérent, & lui laissérent l'entrée libre dans leur païs. Mégabaze, maître de la plupart des places, permit aux Péoniens qui l'étoient allé chercher de rentrer dans leurs villes en se soumettant à Darius, & il en choisit un certain nombre pour les transférer en Asie. Il envoya ensuite demander la terre & l'eau à Amyntas Roi de Macédoine; mais ses Députez

tez ayant commis quelques insolences furent assassinez, & les recherches qu'on fit de leur mort devinrent inutiles, Alexandre fils d'Amyntas ayant corrompu les Commissaires. Mégabaze demeura peu en Europe; il conduisit à Sardes les Péoniens qu'il avoit ordre de faire transporter, & rendit en cette rencontre un grand service à son maître, en l'engageant à révoquer la permission qu'il avoit donnée à Histiée, Tyran de Milet, de bâtir une nouvelle ville dans la Thrace. L'Auteur que nous citons toujours, parle *l.* 7. de deux fils de Mégabaze; l'un nommé Bubaris étoit un des Directeurs des travaux que Xerxès fit faire au Mont-Athos; l'autre, qu'il nomme Phérendatès, commandoit les Saranges dans l'Armée du même Prince.

MEGABYSE, l'un des sept Conjurés qui firent mourir le Mage qui avoit succédé à Cambyse. Il n'étoit pas d'abord de la conspiration, & ce fut Gobryas qui l'y fit entrer. Ctésias ne parle ni de l'un ni de l'autre. Le Mage ayant été tué, Mégabyze s'efforça de prouver aux Conjurez qu'ils devoient gouverner l'Etat en commun; mais l'avis de Darius qui opina pour la Monarchie, prévalut. Hérodote, qui nous a appris ces particularitez, *l.* 3. ne dit plus rien de Mégabyze.

MEGABYZE, fils de Zopyre, différent de celui dont on vient de parler, vivoit sous les regnes de Darius, de Xerxès & d'Artaxerxès; & ce fut lui qui commanda les troupes des Perses en Egypte contre les Athéniens & contre leurs alliez. * Hérodote *l.* 3. Le même Auteur ajoûte en cet endroit-là même, que Zopyre qui se réfugia à Athénes étoit fils de ce Mégabyze, & il ne nous apprend rien de plus de lui, sinon qu'*au livre* 7. il dit qu'il fut un des six Généraux de l'Infanterie de Xerxès, lorsqu'il entreprit la conquête de la Gréce. Ctésias en a parlé bien plus au long, & voici ce que Photius en a conservé. Les Habitans de Babylone s'étant révoltez, & ayant fait mourir Zopyre leur Gouverneur, Mégabyze gendre de Xerxès, qui régnoit alors dans la Perse, se fit couper le nez & les oreilles, & s'étant présenté en cet état aux Rebelles, qui lui donnérent aussi-tôt le commandement des Armées, il n'eut pas beaucoup de peine à livrer cette ville aux Perses. On ne doit pas manquer de remarquer qu'Hérodote attribue à Zopyre ce que Ctésias dit de Mégabyze, & qu'il place cet événement sous le régne de Darius, sans qu'on puisse deviner qui de ces deux Historiens a raison. Mégabyze, continue Ctésias, fut récompensé d'une maniére aussi extraordinaire que l'action qu'il venoit de faire, & entre autres choses, Xerxès lui fit présent d'une meule d'or du poids de six talens. Ce Prince le chargea ensuite d'aller piller le Temple de Delphes, ce qu'il refusa de faire. Xerxès tué peu après, laissa ses Etats à Artaxerxès, à qui Mégabyze eut occasion de rendre un grand service. Artapan qui venoit d'assassiner le dernier Roi, entreprit d'en faire autant à celui-ci, & découvrit son dessein à Mégabyze, qui ne parut l'approuver que pour être plus instruit de la conspiration. Le traître fut puni du dernier supplice, mais sa mort ne fit qu'animer les conjurez; ils armérent puissamment, & Mégabyze qui fut chargé de les combattre, fut blessé dangereusement dans la victoire qu'il remporta sur eux. Inare de Libye s'étant révolté ensuite en Egypte, & ayant battu les Perses avec le secours des Athéniens, Mégabyze seul parut capable de châtier les Rebelles. Son arrivée changea en effet toute la face des affaires. Les Perses, qui jusques-là avoient eu du dessous, commencérent à remporter quelques avantages, & enfin la valeur de leur Général, qui blessa Inare de sa propre main, leur donna une victoire complette. Les Rebelles s'étant retirez après leur défaite dans la ville de Byble, s'y virent assiégez aussi-tôt, & se préparérent à faire une vigoureuse défense. Ce siége auroit été sans doute un des plus mémorables de l'antiquité, parce qu'Inare avoit encore avec lui un peu plus de six mille Grecs, si Mégabyze s'étoit obstiné à les pousser à bout; mais il aima mieux les recevoir à composition; & cette action de prudence lui causa ensuite bien des chagrins. La Reine-Mére toujours irritée de la mort d'un des Princes ses fils, qui avoit été tué en combattant les rebelles avant que Megabyze eût pris le commandement des troupes, s'efforça de faire violer la capitulation; & s'en prenant ensuite à Megabyze, qui ne lui paroissoit pas avoir pris assez de part à son ressentiment, elle poussa la fureur jusqu'à demander sa mort. Artaxerxès, après avoir essuyé ses importunitez pendant plus de quatre ans, lui livra Inare, & cinquante Grecs qu'elle fit mourir; & Mégabyze s'offensant de cette perfidie, se retira aussi tôt dans son Gouvernement de Syrie, où il reçut tous les Grecs qui cherchérent sa protection, & se vit bientôt à la tête de cent cinquante mille hommes. Artaxerxès ne l'y laissa pas longtems en repos; mais tous les efforts qu'on fit pour le réduire, ne servirent qu'à augmenter sa gloire. Usiris, qui fut commandé le premier contre lui, étant entré en Syrie avec deux cens mille hommes, les vit bientôt en déroute, & lui-même au pouvoir de Mégabyze, qui l'avoit blessé de sa propre main, & qui le renvoya ensuite en Perse. Ménostane, qui succéda à Usiris, éprouva de même que lui, en sa propre personne, quelle étoit la valeur de ce Général, & perdit de même que lui une grande partie de ses troupes. On s'efforça ensuite de regagner un homme si dangereux, & il se défendit longtems de retourner à la Cour. L'événement fit voir qu'il avoit eu raison de se méfier d'Artaxerxès. Ce Prince perfide lui fit une querelle de ce qu'il l'avoit prévenu à la chasse pour frapper un sanglier, & les Princesses eurent beaucoup de peine à faire convertir la peine de mort en exil. Mégabyze, déchu de sa grandeur, vécut cinq ans à Cyrtes sur la Mer Rouge. Enfin s'ennuyant d'une si triste vie, il écarta ses Gardes en se feignant lépreux, & se servit de leur frayeur pour s'échapper d'eux & revenir à la Cour, où il fut rétabli dans tous ses honneurs, & mourut enfin agé de soixante seize ans. Il avoit eu deux fils d'Amytis, sœur d'Artaxerxès, Zopyre & Artyphie, qui se montrérent dignes de lui dans la bataille où il fit Usiris prisonnier.

MEGACLE'S, descendant de Nestor, Roi de Pyle, dans la Messénie, & l'un des Archontes annuels d'Athénes, la premiére année de la XLV Olympiade, & 600 ans avant Jésus-Christ, ayant su le dessein de Cilon, qui vouloit s'emparer du Gouvernement de cette République, le poursuivit jusqu'au Temple de Minerve. Cilon en sortit couvert d'une toile, comme d'une chose consacrée à la Déesse, & demanda grace; mais Mégaclès n'ayant aucun respect pour la Religion, le fit assommer. Cette cruelle vengeance rendit le nom de Mégaclès exécrable, & le fit passer pour un sacrilége. *Voyez* CILON. * Plutarque.

MEGACLE'S, fils d'Alcméon, & petit-fils de Mégaclès, dont on vient de parler, augmenta beaucoup le crédit que sa naissance lui donnoit dans sa patrie, par son mariage avec Agariste, fille de Clisthéne Tyran de Sicyone. Il en eut deux fils, Clisthéne, & Hippocrate, & une fille *dont on va parler.* * Hérodote *l.* 6. Les Athéniens s'étant partagez en deux factions, Mégaclès se fit Chef des Marins, & eut de fréquens démêlez avec Lycurgue Chef de l'autre faction; mais Pisistrate les mit d'accord en formant un troisiéme parti qui le rendit maître d'Athénes. Les deux ennemis s'étant réconciliez alors, n'eurent pas beaucoup de peine à le chasser; mais ils ne furent pas plutôt délivrez de lui, qu'ils recommencérent à se harceler. Mégaclès s'en lassant le premier, rappella Pisistrate, à qui il donna sa fille en mariage, & comme en dot la souveraine autorité dans sa patrie. Il n'eut pas lieu d'être content de cet accord. Pisistrate, moins par mépris pour sa femme, que parce qu'il croyoit que sa famille étoit coupable d'un crime qui n'étoit pas encore expié, ne la traita pas comme il devoit: ce qui irrita tellement Mégaclès, qu'il entreprit de le chasser une seconde fois. * Le même, *l.* 1. Il semble qu'il soit mort peu après avoir rendu la liberté à Athénes; car on ne parle plus de lui.

MEGACLE'S, Auteur Grec, qui avoit composé un Livre des Hommes Illustres, comme nous l'apprenons d'Athénée. On ne sait en quel tems il a vécu. * Athénée.

MEGACLE'S de Messine en Sicile, étoit Chef du parti contraire à Agathoclès, & promit même des récompenses à celui qui le tueroit. Agathoclès irrité fit des préparatifs pour assiéger Messine, & leur demanda Mégaclès, s'ils vouloient éviter d'être réduits en servitude. Mégaclès fut lui-même d'avis qu'il falloit qu'on le livrât. Cela fut exécuté, & Mégaclès fut envoyé à Agathoclès en qualité d'Ambassadeur. Il parla si bien, qu'Agathocles lui pardonna, & le renvoya à Messine sans lui faire aucun mal. * Polyen, *l.* 5. *c.* 2.

MEGALESIENS. *Voyez* JEUX MEGALESIENS.

MEGALOPOLIS, dite aujourd'hui *Léondari*, ou *Léontari*, ville d'Arcadie, près du fleuve Alphée, fut autrefois célébre par les guerres des Achéens sous Aratus & Philopœmen, & a été illustre par la naissance de Polybe & de quelques autres Savans. Du nom de cette ville on tira, selon quelques-uns, celui des Jeux Mégalésiens. Le sort de Mégalopolis, qui d'une grande ville devint tout à fait deserte, donna lieu au proverbe: *magna civitas, magna solitudo.* Mégalopolis a été le Siége d'un Evêché. * Ovide, *l.* 4. *Fast.* Strabon, *l.* 8. Polybe, *l.* 9. Pline, &c.

MEGALOSTRATE, femme qui composoit des vers, fut aimée du Poëte Lyrique Alcman de Lacédémone. Elle vivoit vers la XXVII Olympiade, & l'an 672 avant Jésus-Christ. Athénée rapporte quelques vers contre elle.

MEGANG (Pierre) de Ninove en Flandre, a composé des Tables pour faciliter l'étude de la Grammaire, qu'il enseigna dans la ville de sa naissance. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 743.

MEGAPENTHE'S, Roi des Argiens, fils de *Prætus*, succéda à Acrisius, Roi d'Argos, l'an 1345 avant Jésus-Christ, Persée, fils de Danaé & d'Acrisius, lui ayant cédé ce Royaume en se retirant à Mycénes, après avoir tué Acrisius. Il eut pour successeur Anaxagoras son fils. * Apollodore. Pausanias. M. Du Pin, *Biblioth. des Hist. Prof.*

MEGARADA ou MAGERADA. *Voyez* BAGRADE & GUADILBARBAR.

MEGARE, ville d'Achaïe, doit son nom, selon quelques Historiens, à Mégare, fils de Neptune, qui étant venu au secours de Nisus contre Minos, Roi de Créte, fut tué dans un combat, & enterré dans une ville, depuis appellée Megare de son nom. D'autres rapportent que ce fut Mégare, fils d'Apollon, qui donna son nom à cette contrée, après l'avoir conquise. Les Mégariens se vantoient que les Nymphes Sithonides étoient de leur païs, & que Jupiter eut de Thiatré, l'une d'entre elles, un fils nommé Mégare, qui vivoit du tems de Deucalion, & qui s'étant sauvé au tems du Déluge sur la montagne de Géranie, donna son nom à toute la contrée voisine. Les autres assurent que Pandion, Roi d'Athénes, eut quatre fils, Egée, Lycus, Pallas & Nisus, & que le païs Mégarique fut le partage de ce dernier. On ajoûte que du tems de Codrus, les Héraclides entrérent dans l'Attique, à la sollicitation des Messéniens & des Corinthiens; & que n'ayant pas eu tout l'avantage qu'ils se promettoient de cette expédition, ils se réfugiérent dans le païs Mégarien, qu'ils tirérent de la domination des Athéniens, & où ils bâtirent la ville de Mégare, après y avoir établi une Colonie de Doriens: ce qui est conforme à ce que rapporte Velleius Paterculus. *Les Péloponnésiens*, dit-il, *qui étoient entrez en armes dans l'Attique, bâtirent en se retirant chez eux la ville de Mégare, presque en égale distance de Corinthe & d'Athénes. Les Ioniens qui occupoient auparavant le païs de*

de Mégare en furent chassez, & les naturels Habitans commencérent à parler le langage des Doriens leurs associez. On dit qu'au commencement le païs fut gouverné par douze Rois, depuis Cléso, fils de Lélex, Roi de Lélégie, jusqu'à Ajax, fils de Télamon. Ensuite les Mégariens vécurent en République, jusqu'à ce qu'ils furent soumis par les Athéniens, & délivrez par les Héraclides. Les Mégariens eurent diverses guerres à soutenir contre les Athéniens & quelques autres peuples. Ils bâtirent Chalcédoine à l'embouchure du Pont-Euxin, selon Thucydide, qui dit aussi que Lamis partant de Mégare, fonda en Sicile une Colonie sur la riviére de Pantace en un lieu nommé Trotile; qu'il la transporta depuis à Léonte; & qu'en étant chassé, il bâtit Thapse & y mourut. Après sa mort ceux qui l'avoient suivi allérent sous la conduite d'Hyblon, Prince du païs, fonder MEGARE L'HYBLE'ENE, d'où ils furent chassez 245 ans après, par Gélon de Syracuse; mais ils fondérent auparavant Sélinonte, cent ans depuis leur premier établissement, c'est à dire, selon Eusébe, vers la XXXIII Olympiade, & l'an 648 avant Jésus-Christ. On dit que les Mégariens étoient grands rieurs, d'où est venu le proverbe *Megarensis risus*; mais c'étoient des gens adroits qui trompoient en riant, d'où on a tiré cet autre proverbe, *Megarensis ars.* Au reste, cette ville a produit de grands hommes, & sur-tout Euclide, Disciple de Socrate, Auteur de la Secte dite *Mégarique*, Stilpon Disciple d'Euclide, &c. Mégare n'est aujourd'hui qu'un malheureux village appellé *Megra*, sous l'empire du Turc. * Pline, *l.* 4. *c.* 7. Strabon, *l.* 9. Thucydide, *Histor. Gr. l.* 2. 4. & 5. Plutarque, *in Vita Solonis.* Diogéne Laërce, *in Vita Euclidis.* Eusébe, *in Chron.* Laurembergius, *Græc. Antiq.* Diodore. Suidas, &c.

MEGARE, fille de Créon, Roi des Thébains, & femme d'Hercule, lui fut donnée en mariage pour récompense de ce qu'il vint au secours de Créon contre Ergine, Roi des Orchoméniens ennemis des Thébains, & parce qu'il vainquit ce Prince. Pendant qu'Hercule étoit descendu aux Enfers, Lycus Thébain voulut s'emparer du Royaume de Thebes; & ne pouvant faire condescendre Mégare à l'épouser, il se préparoit à la forcer de le faire; mais Hercule, revenu fort à propos, tua Lycus, & remit Créon sur le Thrône de Thébes. Mais Junon indignée de la mort de Lycus, fit devenir Hercule si furieux, qu'il tua Mégare & les enfans qu'il avoit eus d'elle. * Hygin. *Fab.* 32. Sénéque, *in Hercule furente.*

MEGARISE (le Golfe de) anciennement, *Melas* ou *Cardianus Sinus.* Ce Golfe est une partie de l'Archipel. Il s'étend le long de la côte de la Romanie, depuis la Presqu'Isle de Romanie, jusqu'à l'embouchure de la Mariza, & il renferme le petit Golfe d'Eno. Il prend son nom de la riviére de Mégarise, qu'on nomme *Larissa.*

MEGASARE, qui avoit été nourri Page de la Reine Mariamne, se distingua par son courage au siége de Jérusalem par Tite-Vespasien. S'étant joint à Taphtée, de la ville de Garsi en Galilée, & à un Adiabénien fils de Nabathée, surnommé *le Boiteux*, ils se jettérent vigoureusement eux trois sur les béliers que les Romains avoient dressez sur des terrasses, sortirent avec des flambeaux à la main vers ces machines, firent retirer à coups d'épée ceux qui les gardoient, y mirent le feu, & ne se retirérent qu'après les avoir vu embrasées, & en état de ne pouvoir plus servir. Ces trois hommes rendirent de grands services à la République tant que cette guerre dura, & on n'en vit jamais de plus déterminez, ni de plus redoutables. Lorsqu'ils mirent le feu à ces machines, les Romains y accoururent en foule, & les enfermérent comme dans un cercle, pour leur empêcher le passage; les dards & les fléches sans nombre pleuvoient sur eux; mais tout cela ne put les étonner: ils écartérent leurs ennemis, qui furent bien-aises de leur faire place, pour se garantir de leurs coups. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *c.* 20.

MEGASTHENE, Historien Grec, vivoit du tems de Séleucus *Nicator*, vers la CXXII Olympiade, & 292 ans avant Jésus-Christ, comme nous l'apprenons de Strabon & de Clément Alexandrin. Il écrivit une Histoire des Indes, qui est souvent alléguée par les Anciens, mais qui s'est perdue. Celle que nous avons aujourd'hui sous son nom, est une ridicule supposition d'Annius de Viterbe, qui le nomme Métasthéne, pour Mégasthéne. Cet Auteur est cité non seulement par S. Clément d'Alexandrie, mais encore par Josephe, par Abydéne, par Pline, par Elien, par Arrien & par plusieurs autres Auteurs. * Strabon, *l.* 1. Clement Alexandrin. *Strom. l.* 1. Eusébe, *Præp. Evang. l.* 9. Arrien, *l.* 5. & 7. Elien, *Hist. Anim. l.* 8. *c.* 41. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 11.

MEGE (Dom Antoine-Joseph) Religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, né à Clermont en Auvergne, se consacra à Dieu dans l'Abbaye de Vendôme, le 17 de Mars 1643, âgé de 18 ans. En 1681, il fut nommé Prieur de Retel en Champagne; mais ce Monastére ayant été ensuite démembré de la Congrégation de S. Maur, il se retira dans l'Abbaye de S. Germain des Prez, où il mourut le 15 Avril 1691, âgé de 66 ans. Il a donné des Livres utiles pour l'instruction & l'édification des Fidéles; une Traduction Françoise du Traité de Jonas Evêque d'Orléans, pour l'instruction des Laïques; une Traduction des Pseaumes attribuez à Antoine Roi de Portugal; la Vie & les Révélations de sainte Gertrude; une Explication ou Paraphrase des Pseaumes, tirée des saints Peres & des meilleurs Interprétes, avec la Vie de David; un Commentaire sur la Régle de saint Benoît, qui fut supprimé; une Traduction des Livres de la Virginité, par saint Ambroise, avec une Dissertation de l'origine, de l'excellence & des avantages de la Virginité; & une Vie de S. Benoît, avec un Abbrégé de l'Histoire de son Ordre. * M. Du Pin, *Biblioth.*

MEGEBOURG, Temple dédié par les anciens Saxons, à une Déesse qui y étoit du tems de Charlemagne. Elle y étoit représentée toute nue, dans un char tiré par quatre cygnes, une couronne de myrte sur la tête, une torche ardente contre le sein, un globe dans la main droite, & trois pommes d'or dans la gauche. Il y avoit dans le même char trois filles aussi toutes nues, qui se tenoient par la main. Les Grecs & les Romains peignoient à peu près ainsi leur Vénus; & il y a apparence que Drusus, lorsqu'il étoit en ce païs-là, y établit le culte de cette Déesse, dont les Empereurs faisoient croire qu'ils étoient issus. Charlemagne fit abattre ce Temple, & abolit cette Idolâtrie. * Mézeray.

MEGEN. *Voyez* MEGHEN.

MEGENFROY ou MEGINFROY, MEGINFREDE ou MEGENFRIDE, Moine de Fulde, & Prévôt de Magdebourg, dans le XI siecle, a été comparé par Trithéme, à une Rose environnée d'épines, parce qu'il prit soin d'étudier, & de se rendre recommandable à la postérité par ses productions, au milieu d'un grand nombre de fainéans & d'ignorans. Il écrivit l'Histoire de son Monastére en 24 livres; & la Vie de saint Emmeran, Evêque de Ratisbonne, adressée à Arnulphe, Comte de Vogbourg, rapportée par Canisius, dans le second Tome de ses Antiquitez. Trithéme dit qu'il étoit Moine de Fulde, & qu'il est nommé prévôt de Magdebourg, au commencement de la Vie de saint Emmeran: ce qui semble se contredire; mais Canisius remarque qu'il peut avoir été l'un & l'autre. * Canisius, *Antiq. Lect. tome* 2. Trithéme, *in Chron. Hirsaug.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. Possevin, *in Appar. Sacro.*

MEGERE, l'une des trois Furies, que les Poëtes faisoient fille d'Achéron, & de la Nuit. Ils lui donnérent ce nom, du Grec *μεγαίρειν*, qui signifie *haïr, envier.* * Servius.

MEGERLIN, (Pierre) Docteur en Droit & Professeur en Mathématiques à Bâle, naquit le 25 Février 1623. à Kempten dans l'Algow, où David Mégerlin, son pére, Docteur en Droit & Conseiller du Duc de Wirtemberg, étoit Syndic de la ville. Dès son enfance il fut porté à la Jurisprudence & aux Mathématiques & pour s'appliquer à ces études il passa à Tubingue en 1640, & ensuite à Spire, pour s'exercer au Barreau. Il fut, pendant quelque tems, dans des emplois considérables, auprès du Comte de Hohenlohe. En 1651, il vint à Bâle, y prit le degré de Docteur, & s'y maria. Il auroit pu avoir le Syndicat dans sa patrie, mais préférant la liberté de conscience à tout autre avantage, il aima mieux attendre quelque emploi à Bâle. En 1660, il fut nommé Syndic de la ville; & en 1674, on lui donna la Chaire des Mathématiques. Sincére, ouvert, & assidu, il étoit non seulement très versé dans les Mathématiques, mais il possédoit aussi parfaitement l'Histoire. Au reste, il eut le foible de donner dans l'Astrologie Judiciaire, & de faire des horoscopes. Il mourut en Octobre 1686. Voici la liste de ses Ouvrages, *Tabula Mathematico-Historica, qua Historia universa in periodos distincta exhibetur; Index Historico-Chronologicus & Commentarius Chronologicus; Tractatus de Systemate Copernicano, ejus veritatem demonstrans;* Divers petits Traités en Allemand sur les Cométes. * *Dict. Allem. de Bâle.*

MEGEYMA ou MEZEMME, ville d'Afrique dans la Province d'Erif, Royaume de Fez. Elle est ancienne, & fut bâtie par les Africains sur une haute montagne qui répond sur la côte de la Mer d'Espagne, & qui sépare la Province de Garet & celle d'Erif. Ptolomée la met à neuf degrez de longitude, & à trente-quatre degrez cinquante-six minutes de latitude, sous le nom d'*Aerat.* Ses ruïnes font connoître qu'elle a été autrefois forte & bien peuplée. Les Historiens disent que les Seigneurs du païs l'avoient choisie pour leur séjour ordinaire. Ce fut le Calife schismatique de Carvan qui la détruisit, à cause que celui qui y commandoit avoit refusé de le reconnoître. Aussi lui fit-il couper la tête, après qu'il eut pris la ville, l'envoyant ensuite à Carvan au bout d'une lance. Cette ville demeura dans cet état pendant quinze ans, jusqu'à ce qu'il permit à quelques-uns de ses vassaux de la repeupler: cela ne fut pas de longue durée. Le troisiéme Abdérame de ceux qui ont régné dans Cordoue dépêcha vers le Gouverneur après le départ du Calife, pour l'obliger à le reconnoître; parce qu'il lui étoit important d'être maître de ce port pour faire passer des gens de guerre en Espagne, ce peuple étant extrêmement belliqueux. La promesse qu'il fit au Gouverneur de lui laisser pour cela le commandement entier de la Province, ne put l'obliger à lui accorder ce qu'il demandoit. Il répondit, que le Calife lui ayant donné la ville de Mégeyma, il s'en prétendoit Seigneur. Abdérame, qui étoit alors fort puissant en Afrique & en Espagne envoya prendre cette ville de force & fit emmener le Gouverneur à Cordoue, où il mourut prisonnier. Cette ville n'a point été repeuplée depuis, parce que les Arabes ne l'ont point voulu permettre, afin de joüir paisiblement d'une belle plaine qui est au dessous, longue de dix lieues & large de quatre, par où passe la riviére de Nocor qui sert de borne à cette Province. Ces Arabes sont vassaux du Seigneur de Vélez, & riches en blez & en troupeaux. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *ch.* 71. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEGHEN, ville & Comté des Païs-Bas dans le Brabant Hollandois, est sur la rive gauche de la Meuse, au nord-est de Bois-le-Duc dont elle est éloignée de près de cinq lieues. * Ortélius. Sanson.

MEGIDDO. *Voyez* MEGUIDDO.

MEGINHART, Moine Allemand. Possevin dit qu'il florissoit à Fulde l'an 770. Il a écrit l'Histoire de saint Ferrut Martyr, & celle de la Translation de son corps, faite par Lulle, Archevêque de Mayence, au Monastére de Bleidenstat.

Mais comme ce Lulle succéda à saint Boniface l'an 755, qu'il tint son Siége trente-deux ans, & que Méginhart, nommé *Richolfe*, Haistolfe, & Rabanus Maurus, ont gouverné après lui, il est à présumer qu'il ne vivoit que du tems de ce dernier, l'an 870. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 36. Possevin, *in Appar. sacro.* Surius, *ad diem* 28. *Octob.*

MEGISER (Jérôme) de Stutgard dans le Wirtemberg, a écrit sur la Langue Turque; un Thrésor Polyglotte; *Theatrum Cæsaropoliticum*, &c. * Zeiler, *de Hist. part.* 2. *p.* 95.

MEGOBACH (Jean) Médecin Allemand dans le XVI siécle, né l'an 1487, étudia à Padoue, où il fut reçu Docteur; & à son retour en Allemagne, il enseigna quelque tems à Marpurg, & fut ensuite Médecin de Philippe, Landgrave de Hesse, auquel il rendit de très bons services. Il composa divers Ouvrages, & mourut à Cassel le 17 Juillet 1555, âgé de 68 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.*

MEGOLE DE LESCAR, Marchand Génois, sorti d'une ancienne famille de cette ville, rendit son nom célébre par son courage vers l'an 1380. Pendant qu'il trafiquoit au Levant, il se mit si bien dans l'esprit de l'Empereur de Trébizonde, ville de Cappadoce dans l'Asie Mineure, que les Courtisans, jaloux de sa faveur, mirent tout en usage pour la lui faire perdre. Un entre autres lui donna un jour un soufflet, en jouant contre lui aux échets. L'Empereur ne faisant point justice de cet affront à Mégole, il se retira dans son païs, & équipa deux galéres, avec lesquelles il ravagea les côtes de cet Empire. Un jour ayant vu venir à lui quatre galéres de l'Empereur de Trébizonde, il en attaqua deux qui étoient plus avancées, les chargea si vivement, qu'il s'en rendit maître, & mit les autres en fuite. Mégole fit couper le nez & les oreilles à ceux qu'il prit sur ces galéres, & les renvoya ainsi défigurez à leur Roi, auquel il manda que le seul moyen de délivrer son païs de ses courses, c'étoit de lui envoyer celui qui lui avoit donné le soufflet. Il lui fut envoyé; & l'ayant soumis à sa volonté, il le renvoya à l'Empereur, & le chargea seulement de lui dire, que s'il vouloit faire bâtir une maison à Trébizonde pour les Marchands de Gênes, & faire peindre cette Histoire contre les murailles, il n'exerceroit jamais aucune hostilité contre ses Sujets: ce que l'Empereur exécuta, pour mettre son païs en repos. Après ces exploits, Mégole, de retour à Gênes, fut comblé d'honneurs & de biens par le Sénat & par le peuple. * Henning, *Geneal. Lescariorum.*

MEGRET. *Voyez* MEIGRET.

* MEGRIGNY (Renée de) Abbesse de Charenton dans le XVII siécle, issue d'une bonne Maison, se consacra à Dieu, âgée de 16 ans; dans l'Abbaye de Malnoue près de Paris. Ses belles qualitez la firent aimer de tout le monde, & engagérent ses Supérieures à lui confier l'Oeconomie de la maison: emploi dont elle s'aquitta avec succès. Madame de Rohan, Abbesse de la Trinité de Caen, ayant été transférée à Malnoue, goûta beaucoup Madame de Mégrigny, & étant allée dans la suite à Paris dans la maison de Chasse-Midi, elle la prit avec elle pour se servir de ses conseils. Quelque tems après, l'Abbaye de Notre-Dame de Charenton étant venue à vaquer, M. de Mégrigny la demanda au Roi pour sa fille, & l'obtint. La pauvreté de l'Abbaye où elle entra, étoit extrêmement grande, & de plus elle étoit chargée de dettes. Cela ne rebuta pas la nouvelle Abbesse; elle donna tous ses soins au rétablissement de cette maison, & elle en vint à bout. Elle s'appliqua avec le même soin, à la réformer par rapport au spirituel. Aux principales Fêtes de l'année, elle faisoit sur le mystére ou sur autre sujet de la solemnité, un Discours, dont on étoit toujours fort édifié. Lorsqu'elle remarquoit que quelqu'une de ses Religieuses s'écartoit de son devoir, elle l'en avertissoit avec douceur; mais quand l'abus continuoit, elle étoit ferme pour le retrancher. Elle souffroit avec patience les fautes qui ne regardoient que sa personne. Pour entretenir la piété dans sa maison, elle y forma une Bibliothéque composée de Livres utiles & choisis, destinez à l'instruction de ses Religieuses; & elle s'en fit une pour elle-même, où elle mit tout ce que l'on avoit alors de meilleur pour régler la conduite d'une Supérieure qui veut connoitre ses devoirs & les pratiquer avec exactitude. Peu d'années avant sa mort, elle fut attaquée d'un cancer, qui lui causa une maladie des plus douloureuses, qu'elle souffrit avec une parfaite patience, & une entiére résignation à la volonté de Dieu. Elle mourut dans ces saintes dispositions le 26 de Décembre 1697, âgée de 58 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MEGRINA, c'est une Province que les vieilles Cartes mettent dans la Moscovie, entre le Lac Ilmen & celui de Biel-Jezero. Elle est maintenant en partie dans le Duché de Biel-Jezero, & en partie dans celui de Novogrod-Wéliki. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEGUIDDO, ville en la Tribu de Manassé, pas loin de Guezer à l'entrée du païs d'Egypte, fut fortifiée par Salomon. * I ou III *Rois*, *ch.* 9. *v.* 15. Josué vainquit le Roi de Meguiddo. * *Jos. ch.* 12. *v.* 21. Ce fut auprès des eaux de Meguiddo que Sisera fut vaincu. * *Juges*, *ch.* 5. *v.* 19. Ce fut là aussi que le Roi Josias fut défait & blessé à mort par Pharao Neco. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. *v.* 29.

M E H.

MEHAIGNE ou MEHAINE, riviére des Païs-Bas. Elle baigne Bonef dans le Comté de Namur, & ayant traversé une petite partie de l'Evêché de Liége, elle se décharge dans la Meuse, à quelques lieues au dessus de Huy. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MEHAIGNE ou MEHAINE, village des Païs-Bas dans le Comté de Namur, sur la rive gauche de la Méhaigne un peu au dessous de sa source, au nord-ouest de la ville de Namur, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

MEHATABEEL. *Voyez* MEATABEEL.

MEHEDI. *Voyez* MAHOMET MEHEDI.

MEHEDIA ou MENHAYA, ville d'Afrique dans la Province de Cuz, au Royaume de Fez. Elle est à trois milles de Hainlisnan, sur le Mont-Arden qui fait une partie du grand Atlas; au milieu d'une forêt d'arbres fruitiers, arrosée de plusieurs fontaines. Cette ville a été fondée par un Africain de cette montagne, nommé *Mehedi*, qui a été fort célébre en Mauritanie, comme grand Prédicateur de la Secte de Mahomet. Il s'empara de cette Province & de plusieurs autres, sur le déclin de l'Empire des Magaroas de la Tribu des Zenétes, & ses Descendans ont regné après lui jusqu'au tems des Almoravides. Ali-Ben-Joseph, Roi des Lumptums, ayant emporté d'assaut cette place l'an 1123, en fit passer tous les Habitans au fil de l'épée & la ruïna entiérement, ne laissant sur pié que la Mosquée à cause de sa beauté & de sa grandeur. Aben Mahamet, l'un des Rois des Almohades, la rebâtit fort longtems après, mais il ne redressa pas les murailles. Il n'y demeure que des gens des champs, & des Laboureurs, qui cultivent quelques héritages à l'entour, où ils recueillent de l'orge, du lin, & du chanvre. Ils ont des clos d'oliviers & d'arbres fruitiers, qu'ils arrosent de l'eau des fontaines; mais ils sont pauvres & chargez d'impôts par les Rois de Fez, de qui ils dépendent. * Marmol, *tome* 2. *l.* 4. *c.* 116. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEHEDIAH, ville bâtie en Afrique sur le bord de la mer, auprès de Cairoan, par Mahadi premier Calife des Fathimites. Cette ville a aussi été appellée *Afrikiah*, & fut bâtie sur les ruïnes de l'ancienne ville nommée, *Aphrodisium*. *Voyez* MAHADIE.

MEHEDIE. *Voyez* MAHADIE.

MEHEMET, Bacha de Négrepont, fut fait prisonnier à la bataille de Lépante, gagnée par les Chrétiens, & envoyé à Rome. Il savoit parfaitement les coutumes & les maniéres des Européens, & entendoit assez bien l'Italien. Parlant de la journée de Lépante, il disoit, que *deux choses avoient fait remporter la victoire aux Chrétiens, savoir, leur grand nombre de mousquetaires, dont les armes sont beaucoup meilleures dans un combat, que ni les fléches, ni les traits; & les pavesades ou parapets de planches élevées sur les bords des galéres, pour mettre les soldats à couvert pendant qu'ils tirent.* Quelqu'un lui parlant de la victoire de Lépante; comme d'une perte pour le Grand-Seigneur, dont il n'étoit pas dédommagé par la conquête du Royaume de Cypre; il répondit en souriant, *Vous nous avez coupé la barbe; mais le poil nous reviendra; & les Vénitiens ne pourront rejoindre au corps de leur Etat, la partie que nous leur avons enlevée.* Le Général Colonne visitant les prisonniers, commanda aux Officiers de les traiter avec douceur; & se tournant vers Mehemet, *Apprenez de nous*, lui dit-il, *à pratiquer l'humanité, vous autres qui exercez tant de barbarie contre les Chrétiens.* Méhémet lui repliqua d'un air fort spirituel, *Votre Seigneurie aura la bonté de pardonner notre ignorance; jusques ici nous n'avions fait que des prisonniers, & nous n'avions point encore été, comme esclaves, à l'école des Chrétiens.* * Gratiani, *Histoire de Cypre.*

MEHEMET BEN AIAS, Auteur Arabe. Il a fait un Livre intitulé *Naschac Alazhar si adgiaib Alamsar* ou *Alactar*, c'est à dire, *l'odeur des fleurs sur les raretez des villes & des païs.* Il traite aussi des anciens Rois & des Pyramides d'Egypte, & des Talismans & curiositez que les anciens Philosophes ont posez dans ce Royaume. Il décrit le Grand-Caire & le Nil. Il commence son Livre par un Discours sur l'Astronomie & sur la Sphére. * Petis de la Croix, *Hist. de Gengbizkan*, *p.* 544.

MEHERAH, ville de l'Iémen ou Arabie Heureuse, dans le terroir de laquelle il ne croît point d'autre arbre, que celui qui porte le Ben. Cette plante y croît en si grande quantité, que les troupeaux de moutons & de chameaux s'en nourrissent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MEHERDATE, Roi des Parthes, fils de Vononès, avoit été donné en ôtage à l'Empereur Auguste par Phraatès III, son ayeul, & fut renvoyé avec le titre de Roi, par Claudius. Lorsque ce Prince fut prêt d'entrer dans son Royaume, Izate Roi des Adiabéniens dans l'Assyrie, qui l'étoit venu joindre pour l'aider à remonter sur le thrône, l'abandonna, & Gotarzès, fils d'Artaban, le fit prisonnier, l'an 50 de Jésus-Christ. Cet usurpateur lui fit couper les oreilles, & le laissa vivre après cette ignominie. * Tacite, *Annal. l.* 11. & 12.

MEHETABEEL, METABEEL, ou MEZABEEL, pére de Délaja, & ayeul de Scémahja, en la maison duquel Néhémie se rendit, pour prendre des mesures contre ceux qui vouloient empêcher les Juifs de rebâtir Jérusalem. * *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 6. *v.* 10.

MEHETABEEL, nom propre de femme. Elle avoit épousé Adar Roi d'Idumée, & étoit fille de Matred. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 39.

MEHIR, Fils de Kélub & pére d'Esçton de la Tribu de Juda. Il en est fait mention I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 11.

MEHON, Principauté de France dans le Rételois. Elle prend une moitié du fauxbourg de Méziéres, en deçà de la riviére de Meuse, & a trois villages dans sa dépendance. * Davity, *Retelois.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEHONOTHAI, ou MAONATHI, Israëlite de la Tribu de Juda, pére de Hophra. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 14.

* MEHSEBOHR ou MEDZIBOR, ville de Silésie en

en Allemagne, dans le Duché d'Olſſe, vers les confins de la Baronnie de Wartemberg, au nord-eſt de la ville d'Olſſe, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

MEHUN. *Cherchez* MEUN.

MEHUNIM, ou, MUNIM, de la race des Néthiniens : ſes enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 50. *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 52.

MEI.

MEIBOM (Henri) de Lemgow en Weſtphalie, naquit en 1555, & mourut en 1625. Il a fait des Notes ſur les quatre Monarchies de Sleidan. Il a publié les anciens Ecrivains Saxons. Ses Poëſies ſe trouvent, *Del. Germ. Poët. tome* 4. *p.* 310. * Joh. Pet. Lotichius, *Bibl. Poët. partie* 3. *p.* 173. Zeiler, *de Hiſt. partie* 2. *p.* 90.

MEIBOM (Jean-Henri) Médecin, a écrit, *Epiſtola de flagrorum uſu in re venerea*, Lugduni, ann. 1643; la Vie de Mécénas en 1653; un Livre ſur le Vin & ſur la Biére en 1668. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

MEIBOM (Marc) publia ſept Auteurs de la Muſique ancienne en 1652; & un Dialogue ſur les nouvelles Proportions. * Bartholinus, *in Danis*, *p.* 98.

MEIBOMIUS, (Henri) le jeune, Médecin du Duc de Wolffenbuttel, Profeſſeur en Médecine pratique, en Hiſtoire & en Poëſie à Helmſtadt, naquit à Lubeck en 1638. Son pére fut Henri Meibomius, d'abord Profeſſeur en Médecine à Helmſtadt, enſuite Médecin du Duc de Holſtein, & prémier Medecin à Lubeck. En 1655, il alla à l'Univerſité de Helmſtadt, & y entendit Conringius, Schraderus & Voglerus. De là, il fit un tour en Hollande, où il vit Gronovius, Sylvius, Olaüs Borrichius, Schockius, Des-Marets, Junius, & autres grands hommes. En 1661, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire à Helmſtadt; mais avant que d'en faire les fonctions, il fit un voyage en Italie, & viſita les plus grands hommes de ce païs-là, accompagné d'Ezéchiel Spanheim, & de Marquard Gude. Il prit le degré de Docteur en Médecine à Avignon, & paſſa de là en Angleterre, d'où il retourna par la Hollande à Helmſtadt & à Wolffenbuttel, dont le Duc le nomma ſon Médecin. En 1664, il commença à exercer la charge de Profeſſeur extraordinaire, & l'année ſuivante il fut pourvu de la Chaire de Profeſſeur ordinaire. En 1678, on lui donna encore celle de Profeſſeur en Hiſtoire & en Poëtique. Il s'aquitta de tous ces emplois avec diſtinction, & pratiqua la Médecine avec beaucoup de ſuccès. Le ſavant Evêque de Paderborn, Ferdinand, entretint correſpondance avec lui à cauſe de ſon érudition poëtique. Il mourut à Helmſtadt, le 26 Mars 1700. Voici les titres de ſes Ouvrages, en trois tomes *in folio. Diſputatio Moralis de Fundamentis Peripateticorum; Exercitatio de Incubatione in fanis Deorum Medicinæ olim facta; de Hydrophobia; Diſputatio de Re Phyſiologica; Opuſcula Hiſtorica varia ad Res Germanicas ſpectantia; Epiſtola ad Theophilum Spizelium de Chemicorum artificiis; Epiſtola de Longævis ad Ser. D. Auguſtum Ducem Brunſwicenſem & Luneburgenſem octogeſimum annum agentem; Epiſtola ad V. C. D. Joëlem Langelottum, de Vaſis novis Palpebrarum; Exercitatio Medica de Oſſium Conſtitutione; Epiſtola ad Georgium Hieronymum Velſchium de Medicorum Hiſtoria ſcribenda; Diſputatio Medica de Oleorum ſtillatitiorum natura & uſu in genere; Diſputatio de Hemorrhoidibus; Diſputatio de Paracenteſi in Hydrope; Diſputatio de Suffuſione; Exercitatio Anatomico-Medica de Valvulis ſeu Membranulis Vaſorum, eorumque ſtructura & uſu; Diſputatio Medica de Colica; Diſputatio de ſanguinis Eductione; Diſputatio de Concoctione læſa Ventriculi; Diſputatio de Febribus malignis; Diſputatio de Calculo Renum; Diſſertatio Hiſtorica de Metallifodinis Hartzicis; Exercitatio Medica de Conſuetudinis Natura, &c.; Diſputatio Medica de Lue Venerea; Programma de Nummorum veterum uſu in illuſtranda Imperatorum Romanorum Hiſtoria; Oratio de Divi Julii Ducis Brunſwicenſis & Luneburgenſis, Fundatoris Academiæ Juliæ, poſteritate, in maſculis quidem extincta, ſed per feminas in Nepotibus floreſcente; de Ducum Brunſwicenſium & Luneburgenſium contra Saracenos & Turcas Expeditionibus bellicis Narratio; Exercitatio Medica de Fluxu Humorum ad oculos; Exercitatio Medica de Phthiſis Curatione per Lac; Rerum Germanicarum tomi tres; Diſſertatio Medica de aquæ calidæ potu; de leniorum Medicamentorum eximio uſu; de Vulneribus lethalibus; de Hydrope Aſcite; Exercitatio Medico-Chirurgica de Catheteriſmo; Valentini-Henrici Vogleri Introductio Univerſalis in Notitiam cujuſcunque generis bonorum Scriptorum, cum Notis & Augmento Henrici Meibomii; Introductio ad Saxoniæ Inferioris Hiſt. ab ultimis temporibus uſque ad annum* 1701. * *Dict. Allemand.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 18. *p.* 370 *& ſuiv.*

MEICH. *Cherchez* CANDIDUS PANTALEON.

MEIER (Albert). *Voyez* MEYER.

MEIER (Antoine). *Voyez* MEYER.

MEIER (Herman). *Voyez* MEYERUS.

MEIER (Jacques). *Voyez* MEYER.

MEIER (Juſte). *Voyez* MEYER.

MEIER (Philippe). *Voyez* MEYER.

MEIER (Pierre) *Voyez* MEYER.

MEIERE (Jérôme de). *Voyez* MEYERE.

MEIERE (Leon de). *Voyez* MEYERE.

MEJERKON ou ME-JARKON, ville de la Tribu de Dan. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 46.

MEIGRET (Jean) Préſident au Parlement de Paris, étoit de Lyon & frére de *Lambert* Meigret, aſſez renommé ſous le régne de François I, qui le fit Contrôleur des guerres, ce qu'on nommoit alors Thréſorier des blancs de Milan. Jean Meigret parut entre les plus célébres Avocats de Paris, & fut honoré par le Roi, l'an 1521, de la charge de Conſeiller-clerc au Parlement. L'an 1551, il fut nommé Préſident à mortier, & mourut au mois de Mai de l'an 1556, à Paris, où il fut enterré dans l'Egliſe des Enfans Rouges. Sa poſtérité eſt rapportée par Blanchard, dans ſon Hiſtoire des Préſidens au Parlement de Paris. * De Thou, *Hiſt. L'Eloge Hiſtorique de la ville de Lyon*, *du P. Ménétrier.* Marc-Antoine Muret, qui parle avec éloge de Louïs Meigret, un des neveux du Préſident, lequel ſe rendit célébre dans les Lettres.

MEIGRET (Amédée) frére du Préſident Jean Meigret, & de Lambert Meigret Contrôleur des guerres, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut reçu Docteur en Théologie le 15 Juin 1520. C'étoit un grand Prédicateur; mais dans un Sermon qu'il prononça à Grenoble, il lui échappa quelques propoſitions qui furent cenſurées par la Faculté le neuviéme Mars 1524. On a de lui deux Traitez Philoſophiques, *De Cælo & Mundo; de Generatione & Corruptione.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MEIGRET ou MAIGRET (Louïs) Lyonnois, ſe fit connoître vers le milieu du XVI ſiécle, par la conteſtation qui s'éleva en ce tems ſur l'Orthographe Françoiſe. Maigret y donna occaſion, en publiant l'an 1545, un *Traité touchant le commun uſage de l'Ecriture Françoiſe, auquel eſt débattu des fautes & abus en la vraye & ancienne puiſſance des Lettres.* Quoiqu'il fût un des meilleurs Ecrivains de ſon ſiécle pour notre Langue, il trouva des adverſaires. Le Sieur Deſautels écrivit contre ſon Ouvrage un *Traité touchant l'ancienne Ecriture Françoiſe, & l'Orthographe* qui avoit été en uſage juſqu'alors, pour confondre ceux qu'il appelloit *Meigrétiſtes*, & qui ſe multiplioient beaucoup. Jacques Pelletier publia à Poitiers ſes *Dialogues de l'Orthographe & Prononciation Françoiſe*, en deux Livres, où il pratiqua le premier les nouvelles régles d'Orthographe qu'il vouloit introduire. Il ajoûta à la fin de cet Ouvrage une Apologie à Louïs Maigret. En même tems Louïs Maigret publia à Paris le Traité de la *Grammaire Françoiſe*, la *Réponſe à l'Apologie de Jacques Pelletier*, & un autre Livre de *Défenſes touchant ſon Orthographe Françoiſe, contre les cenſures de Guillaume Deſautels & ſes adhérens.* L'an 1551, Deſautels fit imprimer à Lyon, *la Replique aux furieuſes Défenſes de Louïs Meigret touchant ſon Orthographe, & la queſtion de notre Ecriture Françoiſe.* Meigret, dès la même année, fit un nouveau Livre, qui eut pour titre, *la Réponſe à la deſeſperée Replique de Guillaume Deſautels.* Laurent Joubert voulut renouveller la diſpute, & publia en 1579 à Paris, un Dialogue ſur la *Cacographie Françoiſe, avec Annotations ſur ſon Orthographie*; mais cela fut ſans ſuccès. Le Préſident Expilly écrivit auſſi ſur le même ſujet, & publia à Lyon, l'an 1618, un Traité *in folio* de l'*Orthographe Françoiſe*, ſelon la prononciation de notre Langue. Les Etrangers ont eu la curioſité de traiter auſſi cette matiére. Jérôme-Ambroiſe Langen-Mantel publia l'an 1669, à Ausbourg, un Livre de l'Orthographe de la Langue Françoiſe. Pluſieurs Modernes ont tâché d'introduire la coutume d'orthographier en François, comme l'on prononce; mais ils n'y ont pas encore pu réuſſir: toutes les vaines raiſons qu'ils apportent pour appuyer une telle Orthographe, ſont parfaitement bien réfutées par M. l'Abbé Regnier de l'Académie Françoiſe, dans ſa Grammaire Françoiſe à l'Article de l'Orthographe. * Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 3. L'Abbé Gallois, *Journal des Savans du* 17 *Decembre* 1668. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens François*, *tome* 2. *partie* 3. *p.* 211. *n.* 745. de l'édit d'Amſterdam 1725. M. l'Abbé Régnier-des-Marais, *Grammaire Françoiſe.*

MEILLERAYE (Ducs de la). *Cherchez* PORTE (Charles de la).

MEIMAC, Abbaye du Limoſin, ſituée à ſept lieues de la ville de Tulle, vers le nord, dans le Diocéſe de Limoges, eſt remarquable par une Abbaye de l'Ordre de ſaint Benoit. * Maty & Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEIMEND: il y a deux villes ou groſſes bourgades en Perſe, qui portent ce nom. La premiére eſt dans la Province de Zableſtan, Sableſtan ou Roſtamdar, ancien patrimoine & Gouvernement du fameux Roſtam. Cette ville eſt des dépendances de la ville Royale de Gaznin ou Geznah. Le terroir de cette ville eſt très agréable, car il eſt arroſé de quantité d'eaux vives & courantes, ce qui fait qu'il porte les meilleurs fruits de toute l'Aſie. L'autre ville qui porte le nom de *Meimend*, eſt ſituée à deux journées de la ville de Schiraz en tirant vers le midi, & n'a rien de conſidérable. * *Le Géographe Perſien, dans le troiſiéme Climat.*

MEIN, riviére d'Allemagne dans la Franconie, prend ſa ſource dans le Markgraviat de Culembach. Il a proprement deux ſources, dont l'une porte le nom de *Rote-Mein* au midi, & l'autre celui de *Weiſſ-Mein* au nord. Elles ſe réuniſſent à la ville de Culembach, & ne forment plus qu'une riviére qui s'appelle ſimplement le Mein. Enſuite il reçoit pluſieurs riviéres, dont les principales ſont le Cronach, l'Itſch, le Rednitz une bonne lieue au deſſous de Bamberg, le Wernitz, le Saal, le Syn, le Lohr, le Tauber, le Mublin, le Kintz ou Kintzig, &c. & ſe rend à Mayence dans le Rhin. Il arroſe dans ſon cours les villes de Culembach, de Schweinfurt, de Wirtzbourg, de Gemunde, de Wertheim, d'Aſchaffenbourg, de Seligenſtadt & de Francfort. Les Latins donnent au Mein le nom de *Mænus*, & quelques Auteurs du bas Empire le nomment *Moganus.*

* MEINARD (François) de Friſe, Antéceſſeur de Droit dans l'Académie de Poitou, a donné au public, *Diſputatio de Juribus Epiſcoporum, ad cap.* 16. *De Officio Judicis ordinarii.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 233.

MEINARD. *Voyez* MAYNARD.

MEINAW. *Voyez* MEINOW.

MEINBERNHEIM, petite ville de Franconie dans le Markgraviat d'Anſpach, ſur la rive gauche du Mein. Elle eſt

à peu près à l'orient de Wirtzbourg dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* MEINBREXEN ou MEINBRECHTSEN, lieu du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans les Etats de Brunſwick Wolfenbuttel, ſur la rive droite du Wezer. Il eſt au ſud-oueſt de la ville de Wolfenbuttel, dont il eſt éloigné d'environ 23 lieues.

* MEINERSEN, lieu du Cercle de la Baſſe Saxe, dans les Etats de Brunſwick-Lunebourg, ſur la rive gauche de l'Ocker. Il eſt à peu près au nord de la ville de Brunſwick, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

MEININGEN, ville. *Voyez* MEINUNGEN.

MEININGEN, titre des cadets des Ducs de Saxe. *Voyez* SAXE.

MEINGOW, c'eſt le nom qu'on donne à une contrée de la Franconie. Elle s'étend le long du Mein, depuis la ville de Wirtzburg, juſqu'à Aſchaffembourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEINGRE (Jean le). *Voyez* BOUCICAUT.

* MEINOW, petite île de Suéde dans cette partie du Lac de Conſtance qu'on appelle le Lac de Bodmer, ou d'Uberlingue.

MEINUNGEN ou MEININGEN, ville de la Franconie en Allemagne. Elle eſt Capitale du Comté d'Henneberg, & le Siége de la Chambre de la Régence du païs. On la trouve ſur la Werra, à trois lieues de Smalkalde, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEIR ALDABI, Rabbin Eſpagnol, vivoit en 1360. Il eſt Auteur du Livre intitulé *Schevilé Hemouna*, c'eſt à dire *Semita Fidei*, diviſé en dix Traitez. Il parle dans le premier de l'exiſtence du Créateur, dans le deuxiéme de la création du Monde, des Sphéres & des Etoiles; le troiſiéme roule ſur la création d'Adam & d'Eve; le quatriéme ſur la formation de l'homme dans le ventre; le cinquiéme ſur ce qu'on doit faire pour conſerver la ſanté; le ſixiéme ſur la lumiére de l'ame, ſur ſes facultez & ſon entendement; le ſeptiéme ſur le bon état de l'ame; le huitiéme eſt deſtiné à agiter cette queſtion, quelle eſt la foi que l'on doit avoir pour l'Ecriture Sainte; le neuviéme parle des récompenſes des gens de bien, & des peines des méchans; le dixiéme traite de la délivrance & de la réſurrection des morts, & du ſiécle à venir. Il a été imprimé pluſieurs fois en 1559, en 1567 & en 1707. * J. C. Wolfii *Bibliotb. Hebræa.*

MEIR, fils de *Gabbai*, Rabbin, a écrit pluſieurs Ouvrages, *Derec Hemouna*, c'eſt à dire, *Via Fidei*, imprimé à Padoue en 1563; *Havoudat Haccodeſch*, c'eſt à dire *Cultus ſanctus*. C'eſt un Livre cabaliſtique, diviſé en quatre parties. La premiere traite de l'unité de Dieu, & des myſtéres de l'émanation; la ſeconde des ſecrets du culte divin, & des différentes eſpéces de felicité de l'ame & du corps; la troiſiéme du but des créatures ſupérieures & inférieures; la quatriéme des myſtéres de la Loi, des œuvres de la création & des ſecrets de la Prophétie. Il a été imprimé en 1545, à Mantoue, en 1561, à Veniſe; & en 1578, à Cracovie, *in folio*. Hottinger dit, que ce Livre renferme pluſieurs choſes remarquables au ſujet de la Trinité. Meir eſt auſſi l'Auteur du *Tolabat Jabacob*, c'eſt à dire, *vermiculus Jacobi*, imprimé en 1560 & 1581. * J. C. Wolfii *Bibliotb. Hebræa.*

MEIR KATZENELBOGEN, Rabbin, étoit Chef de l'Académie de Padoue: auſſi eſt il nommé *Meir le Padouan.* Il eſt mort en 1558. Il a laiſſé *Scheéloth Outeſchouvoth*, c'eſt à dire, *Quæſita & Reſponſa Juridica*: ce Livre a été imprimé à Veniſe en 1553. * J. C. Wolfii *Bibliotb. Hebræa.*

* MEIR (Joſeph) fameux Rabbin, né à Avignon l'an 1496. Son pére étoit un de ces Juifs qui en 1492 avoient été chaſſez d'Eſpagne par le Roi Ferdinand & par la Reine Iſabelle ſa femme. En 1501, Joſeph quitta Avignon & ſuivit ſon pére en Italie, où il vint s'etablir auprès de Gênes. Il eſt mort depuis l'année 1554, mais on ne ſait pas l'année. On a de lui un Ouvrage très rare qu'il compoſa en Hébreu & qu'il intitula, *Annales des Rois de France & de la Maiſon Ottomanne*, & imprimé à Veniſe en 1554. Ces Annales ſont eſtimées. On remarque qu'il étoit très zélé pour les François contre les Eſpagnols. Le Pére le Long & M. Plantavit de la Pauſe diſent que cet Hiſtorien n'eſt ni exact ni ſincere, mais Mrs. Gaulmin & Ferrand, après avoir bien lu l'Ouvrage de ce Rabbin, en ont jugé autrement. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MEIRVEICH. *Voyez* MERVEICH.

MEISNER (Balthaſar) Théologien de grande réputation, naquit en 1587, & mourut en 1628. Il fut Profeſſeur en Théologie à Wittemberg. Il avoit pour deviſe, ces paroles de Jéſus-Chriſt, *Heureux ceux qui ſont doux.* Il publia une *Anthropologie*; une *Philoſophie ſobre*, un *Traite du Purgatoire.* * Spizelius, *in Templo honoris*, p. 60. Henning. Witten *in Theol.* p. 215. Il y a eu un EUSEBE MEISNER, qui publia en 1674, *le Politique de Cour.* Un JEAN MEISNER, Profeſſeur en Théologie à Wittemberg, qui publia en 1664, ſes Exercitations ſur l'Evangile ſelon ſaint Matthieu; & un MICHEL MEISNER, qui donna en 1623, un Livre ſur les Stigmates. * Konig. *Bibliotb. Vetus & Nova.*

MEISSEN, Province. *Cherchez* MISNIE.

MEISSEN ou MISNIE, ſur l'Elbe, ville d'Allemagne dans la Saxe, a été autrefois Capitale de la Miſnie, & a eu titre d'Evêché. Le païs appartient préſentement aux Proteſtans, & la ville qui étoit autrefois à l'Evêque, dépend de l'Electeur de Saxe. Il y a un beau pont de bois ſur l'Elbe. L'Evêché y fut fondé en 952, & Buchard, Chapelain de l'Empereur Othon, en fut le premier Prélat. * *Conſultez* Bertius au ſujet de Meiſſen. Un ancien Poëte parle ainſi de cette ville:

Eſt locus Albiacis ubi Miſna rigatur ab undis,
Fertilis & viridi totus amœnus humo.

Voyez auſſi MISNIE, ville.

MEISSSENHEIM, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle eſt Capitale d'un petit Gouvernement du Duché de Deux-Ponts, & ſituée ſur le Lauter, environ à trois lieues de Creutznach vers le ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEISTER (Joachim) de Gorlitz en Bohême, naquit en 1532, & mourut en 1587. Il ſavoit ſi bien le Grec, que des Grecs de naiſſance ayant ouï avec quelle facilité il parloit leur Langue, s'écriérent, L'Italie n'eſt que Barbarie en comparaiſon du ſavoir des Allemands dans la Langue Gréque. Il a écrit touchant Eutychès & ſes erreurs. Il a compoſé un Poëme Héroïque en trois Livres, contenant la Vie de l'Empereur Rodolphe de Habsbourg. Ses Poëſies ſe trouvent dans le *tome* 4. *Delit. Poët. Germ.* p. 321. * Melchior Adam, *in Elog. Philolog.* p. 387.

M E K. M E L.

MEKELBOURG. *Cherchez* MECKELBOURG.

MEKELEN. *Cherchez* MALINES.

MELA ou LA MELA, riviére auprès de Breſſe en Italie, dans le païs des Cénomans. Elle ſe jette dans l'Oglio, qui ſe joint enſuite au Pô. * Catulle parle de cette riviére *Carm.* 68.

MELA. *Cherchez* POMPONIUS MELA. JEAN II. Patriarche d'Alexandrie, & MILEVE ville.

MELA, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour d'Archelaus Roi de Cappadoce, fut envoyé par ce Prince Ambaſſadeur à Hérode *le Grand*, afin de moyenner par ſes bons offices la réconciliation du pére avec le fils. Mais Hérode fit comparoitre ſon fils Alexandre qui étoit priſonnier devant Méla, & l'embarraſſa dans des demandes d'où l'on put conjecturer, qu'Archélaüs trempoit dans le crime ſuppoſé & prétendu de ſon gendre. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 16.

MELADA, petite Iſle de la Dalmatie. Quelques Cartes lui donnent le nom de *Mélada* & de *Mélata.* Elle eſt dans le Golfe de Veniſe, au nord de la pointe occidentale & ſeptentrionale de l'Iſle qui porte le nom d'*Iſola grande* ou d'*Iſola groſſa*

MELAINE ou MELANIUS, Evêque de Rennes en Bretagne, dans le VI ſiécle, fut tiré d'un Monaſtére pour être mis ſur le Siege de Rennes, vers l'an 500. Il aſſiſta au Concile d'Orleans de l'an 511, & mourut en 530. On fait ſa fête le ſixiéme de Janvier, & à Rennes le ſixiéme de Novembre. * *Anonym. apud Bolland.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le Cointe, *ad an.* 530. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

MELAMPE, *Melampus*, d'Argos, Augure & célébre Médecin Grec, fils d'Amythaon & de Dorippe, & ainſi appellé parce que ſa mere l'avoit expoſé couvert, à l'exception des piez que le Soleil noircit, vivoit du tems de Prœtus Roi des Argiens, vers l'an du Monde 2655, & 1380 avant Jéſus-Chriſt, & non pas après Empédocle, comme Pierre Caſtellan, Neander, & quelques autres le le font imaginé. Il guérit les filles de Prœtus, qui étoient furieuſes, en leur donnant de l'Hellébore, qu'on nomma depuis *Melampodium*, en épouſa une, nommée *Iphianaſſe*, & eut, auſſi bien que ſon frére Bias, une troiſiéme partie du Royaume d'Argos. On dit qu'il aida Bias à enlever les bœufs d'Iphiclus, qu'il reſtitua à Néléus. On a quelques Livres de Médecine ſous ſon nom, mais qui ſont fort ſuſpects de ſuppoſition. On lui a élevé des Temples, & offert des ſacrifices. Un des chiens d'Actéon portoit le même nom. * Homére, *Odyſſ.* Hérodote *l.* 9. Virgil. *Georg. l.* 3. Tibulle, *ad Meſſal. l.* 4. Ovide, *Metamorphoſ. l.* 3. *Fab.* 2. Paulmier, *l.* 1. Pierre Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Medic.* Jean Neander. *in Syntag. de Medic.* Juſte, *Chron. Med.* Vander Linden, *in Script. Medic.* Voſſius, *de Phil. c.* 11.

MELAN (Claude) célébre Graveur en taille-douce, avoit deux grands avantages ſur la plupart de ceux de ſa profeſſion. Le premier, c'eſt qu'il n'avoit pas ſeulement le don de graver avec beaucoup de grace & d'élégance les plus beaux tableaux des plus excellens Maîtres; mais qu'il étoit auſſi l'Auteur & l'ouvrier de la plupart des deſſeins qu'il gravoit: de ſorte qu'on doit le regarder comme un habile Graveur & comme un grand Deſſinateur tout enſemble. On pourroit encore ajoûter & comme Peintre, car il a peint pluſieurs tableaux d'un très bon goût & d'une très belle ordonnance. Le ſecond avantage, plus grand encore que le premier, c'eſt qu'il a inventé lui-même la maniére admirable de graver, dont il s'eſt ſervi dans la plupart de ſes Ouvrages. Les Graveurs ordinaires ont preſque autant de tailles différentes, qu'ils ont de différens objets à repréſenter. Autre eſt celle dont ils ſe ſervent pour la chair, ſoit du viſage, ſoit des mains ou des autres parties du corps, autre celle qu'ils employent pour les vêtemens, autre celle dont ils repréſentent la terre, l'eau, l'air & le feu; & même dans chacun de ces objets ils varient leur taille, & le maniement de leur burin, en pluſieurs façons différentes. Melan imitoit toutes choſes avec de ſimples traits mis auprès les uns des autres, ſans jamais les croiſer en quelque maniére que ce ſoit, ſe contentant de les faire ou plus forts ou plus foibles, ſelon que le demandoient les parties, les couleurs, les jours & les ombres de ce qu'il repréſentoit. Il a porté cette gravure à une telle perfection, qu'il n'eſt pas poſſible d'y rien ajoûter; & pas un de ceux qui l'ont ſuivi n'a entrepris d'aller plus loin dans cette ſorte de travail. Ce n'eſt pas qu'il ne ſût pratiquer la maniere ordinaire des autres Graveurs: il a fait beaucoup d'eſtampes à double taille, qui ſont très belles & très eſti-

mées; mais il s'eſt plus adonné à celle qui eſt ſimple, & c'eſt par celle-là qu'il s'eſt plus diſtingué. Parmi ſes Ouvrages dont le nombre eſt très grand, il y en a un qui paroît mériter d'être plus admiré que les autres. C'eſt une tête de Jéſus-Chriſt deſſinée & ombrée avec ſa couronne d'épines, & le ſang qui ruiſſele de tous côtez, d'un ſeul & unique trait, qui commençant par le bout du nez, & allant toûjours en tournant, forme très exactement tout ce qui eſt repréſenté dans cette eſtampe, par la ſeule différente épaiſſeur de ce trait, qui ſelon qu'il eſt plus ou moins gros, fait des yeux, un nez, une bouche, des joues, des cheveux, du ſang & des épines; le tout ſi bien repréſenté, & avec une telle marque de douleur & d'affliction, que rien n'eſt plus triſte ni plus touchant. Son Oeuvre, ou le recueil de ſes Ouvrages, contient une infinité de piéces très curieuſes. Il fut choiſi pour repréſenter les figures antiques & les buſtes du Cabinet du Roi de France. Son burin réuſſit parfaitement dans ces ſortes d'Ouvrages, qui étant tout d'une couleur, s'accommodent bien de l'uniformité de ſa gravure, laquelle n'étant point croiſée conſerve une blancheur très convenable au marbre qu'elle repréſente. Il avoit encore ceci de particulier, que les choſes qu'il avoit gravées avoient plus de feu, plus de vie & plus de liberté, que le Deſſein même qu'il imitoit, contre ce qui arrive à tous les autres Graveurs, dont les Ouvrages ſont toûjours moins vifs & moins animez que le Deſſein & le Tableau qu'ils copient; ce qui ne peut venir que du goût qu'il prenoit à ſon travail, & de l'extrême facilité qu'il avoit à conduire ſon burin en la maniére qu'il lui plaiſoit. Il avoit ſon logement aux galeries du Louvre, ſon mérite ſeul le lui avoit fait donner. Il y mourut le neuviéme de Septembre de l'année 1688, âgé de 94 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de ſaint Germain l'Auxerrois. * Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France.*

MELANCHTHON, (Philippe) naquit le 16 Février 1497, à Bretten dans le Palatinat Inférieur; & à l'âge de onze ans, il perdit George ſon pére, qui excelloit à faire toute ſorte d'armes, & qui à cauſe de cela étoit eſtimé de divers Princes. Son grand-pére maternel ſe chargea de ſon éducation & de celle de ſon frére George, qui n'avoit que quatre ans, lorſque leur pére mourut. Après avoir commencé ſes études au Collége, il les continua dans des leçons particuliéres que Jean Ungarus lui donna, & l'on s'apperçut bientôt qu'il y réuſſiroit parfaitement. Son grand pére étant mort, ſes parens ne le négligérent pas, & l'envoyérent au Collége de Pfortzheim, où Simler enſeignoit alors. Il fut logé chez une de ſes parentes, ſœur de Reuchlin. Ce Savant prit d'abord en affection ce jeune homme, à cauſe de ſon génie & de ſon application aux études. Ce fut auſſi Reuchlin qui traduiſit en Grec le nom Allemand du jeune Philippe, & le nomma *Mélanchthon.* Il paſſa enſuite à Heydelberg, où il fut créé Bachelier en Philoſophie à l'âge de 14 ans. Il avoit déja fait alors de ſi grands progrès dans les Sciences, qu'on lui confia l'inſtruction de deux jeunes Comtes de Lœwenſtein. Lorſqu'on lui eut refuſé à Heydelberg le degré de Maître ès Arts, ſous le ſpécieux prétexte qu'il étoit trop jeune, il réſolut d'aller à Tubingue; & cela d'autant plus, que pendant ſon ſéjour à Heydelberg il avoit eu diverſes attaques de fiévre. Etant à Tubingue il continua ſes études avec beaucoup d'application, prit le titre de Maître ès Arts, expliqua publiquement Virgile, Térence, & quelques autres Auteurs, & dirigea une Imprimerie, de ſorte que ce fut ſous ſes yeux que parut *Naucleri Chronicon*, qu'il augmenta en divers endroits, & qu'il mit en meilleur ordre. Il copioit auſſi les Ecrits que Reuchlin compoſoit alors contre ſes Adverſaires, & lui fut ainſi d'un grand ſecours. Il fit ſur-tout paroître un grand amour pour la parole de Dieu, & ne marchoit preſque jamais ſans avoir la Bible avec lui. Ayant fait un ſéjour de ſix ans à Tubingue, l'Electeur de Saxe l'appella à Wittemberg en 1518, à la recommandation de Reuchlin. Il y acquit bientôt une grande réputation, & par ſes ſavantes leçons & ſon érudition dans le Grec ſe mit à couvert du mépris, que ſa jeuneſſe & ſon peu d'extérieur auroient pu lui attirer. On peut en juger par le nombre de ſes Auditeurs, qui alloit ſouvent à 2500. Il lia bientôt une amitié étroite avec Luther, & eut beaucoup de part aux principaux événemens arrivez pendant les controverſes au ſujet de la Religion. Il accompagna Luther en 1519, au Colloque de Leipzic, entre Carolſtade & Echius. Il y appuya ſi bien Luther, qu'Echius lui dit un jour de ſe taire, de vaquer à ſes études & de ne pas s'ingérer dans leurs diſputes. Ce fut donc à Leipzic que Mélanchthon montra pour la premiére fois ſon habileté dans les controverſes. Dans le reſte de cette année & dans la ſuivante, il expliqua l'Epitre aux Romains; & lorſqu'en 1521, les Théologiens de Paris eurent condamné les Ecrits de Luther, Mélanchthon en écrivit l'Apologie, ſous le nom de *Didymus Faventinus.* Il répondit auſſi à Thomas Placentinus, c'eſt à dire à Emſer, & publia divers autres Ecrits. Pendant que Luther étoit allé en 1521 à la Diéte de l'Empire à Worms, & pendant ſon ſéjour dans le château de Wartenbourg, Mélanchthon porta ſeul le fardeau des affaires académiques. Ajoûtez à cela que Caroliſtade & les Anabatiſtes cauſérent bien des troubles à Wittenberg, ſans vouloir ſe rendre aux maniéres inſinuantes de Mélanchthon, qui ſe vit forcé de rappeller Luther, afin d'y mettre ordre. Il s'employa beaucoup à faire fleurir les Sciences, & donna d'excellens avis pour l'arrangement des Ecoles & des Académies. En 1526, il fut appellé à Nuremberg, pour y mettre en bon ordre le Collége nouvellement établi. Il aſſiſta enſuite à la premiére viſitation des Egliſes dans l'Electorat de Saxe, & en prit occaſion de publier ſa *Summa Doctrinæ*, pour ſervir de régle à ceux qui enſeignent dans les Egliſes & dans les Ecoles. En 1529, il alla à la Diéte de l'Empire à Spire avec Jean, Electeur de Saxe, & à cette occaſion il rendit à Bretten la derniére viſite à ſa mére, qui lui demanda à quoi elle devoit s'en tenir au milieu de toutes ces controverſes de Religion. On dit que Mélanchthon ayant vu que ſa mére s'acquittoit de la priére avec beaucoup de ferveur & ſans aucune ſuperſtition, lui dit, qu'elle n'avoit qu'à continuer à prier Dieu avec le même zéle, ſans ſe mettre en peine du reſte. Dans cette même année il aſſiſta au Colloque de Marpurg qui fut tenu à la ſollicitation du Landgrave de Heſſe, entre les Théologiens de Saxe & de la Suiſſe, pour établir l'union entre eux, ce qui cependant ne réuſſit pas. En 1530, commença la fameuſe Diéte d'Ausbourg où l'on préſenta la Confeſſion, que Melanchthon avoit compoſée des Articles que Luther lui avoit fournis, & avec l'approbation de ce Réformateur, d'autres Théologiens & des Etats Proteſtans. Lorſque les Catholiques attaquérent cette Confeſſion, Mélanchthon la défendit par une Apologie. Pendant ſon ſéjour à Ausbourg, il ne ceſſa de conférer avec beaucoup de douceur, avec les Catholiques Romains, & déclara finalement qu'on pourroit bien laiſſer aux Evêques Catholiques leur autorité, pourvu qu'ils vouluſſent ſe ſoumettre à la doctrine de l'Evangile: ce que pluſieurs Proteſtans n'approuvérent point. Il ne laiſſoit pas d'être fort attaché au parti qu'il avoit embraſſé: car ayant été interrogé publiquement s'il ne vouloit pas céder, il répondit que cela lui étoit impoſſible, qu'il ne devoit pas abandonner la vérité, & qu'il prioit au nom de Dieu & de Jéſus-Chriſt, qu'on voulût laiſſer aux Proteſtans ce que leur conſcience ne leur permettoit pas d'abandonner. L'iſſue de la Diéte d'Ausbourg, & les dangers dont l'Egliſe Proteſtante ſe voyoit menacée, intimidérent tellement Mélanchthon, que Luther fut ſouvent obligé de ranimer ſon courage. Il continua donc de travailler pour la Religion avec un grand zéle, & aſſiſta en 1534, aux Colloques de Leipzic & de Marpurg avec Bucer. Dans toutes ces Aſſemblées il s'acquit une ſi haute réputation que Henri VIII, Roi d'Angleterre, & François I, Roi de France, ſouhaitérent qu'il vînt dans leurs Etats pour l'entendre; mais l'Electeur de Saxe ne voulut pas qu'il allât en France. Le Cardinal de Tournon ne s'oppoſa pas moins à ce voyage, & diverſes choſes l'empêchérent d'aller en Angleterre. Il ſe trouva enſuite à l'Aſſemblée de Smalcalde, & au nom de l'Electeur de Saxe, & du Landgrave de Heſſe, il dreſſa un Ecrit ſur les affaires de la Religion, adreſſé à l'Empereur, & qu'on remit aux Commiſſaires Impériaux. En 1541, il fut de l'Aſſemblée de Ratisbonne, où l'on n'avança rien & où toute la déciſion des controverſes fut renvoyée au Concile futur. En 1543, l'Electeur de Cologne l'appella à Bonn, & Bucer y vint auſſi de Strasbourg, pour introduire la doctrine des Proteſtans dans l'Electorat de Cologne; ce qu'ils ne purent pas effectuer, parce que le Clergé s'y oppoſa avec chaleur. On publia dans ce tems-là un Ecrit contre Bucer, dans lequel on attaquoit en même tems les Proteſtans: Mélanchthon le réfuta. Luther étant mort, Mélanchthon vit augmenter ſes inquiétudes & ſes travaux: car non ſeulement il s'éleva de grands différents entre les Proteſtans, mais de plus la méſintelligence entre l'Empereur & les Etats Proteſtans éclata enfin par une guerre ouverte. Mélanchthon ſe retira alors à Zerbſt, & retourna bientôt après à Wittenberg. Pendant ſon ſéjour à Zerbſt, il fit un tour à Magdebourg, pour y faire des leçons publiques; mais le Conſeil de cette ville ne voyant pas cela de bon œil, il retourna à Zerbſt. L'Electeur Jean-Frédéric, ayant été fait priſonnier en 1547, près de Muhlberg, Mélanchthon fut obligé de quitter Wittenberg, & il ſe retira à Weimar, où il obtint le caractére de Conſeiller du Prince, & en même tems on lui deſtina une place de Profeſſeur en Théologie & en Philoſophie dans l'Univerſité qui devoit être fondée dans peu à Iéne. Il accepta d'abord cette charge, mais il s'en démit bientôt après, & dans la même année l'Electeur Maurice l'appella à l'Aſſemblée qui devoit ſe tenir à Leipzic. Dans ce même tems on vit naître de grands troubles, que l'*Interim* cauſa, ſur-tout dans les Egliſes Proteſtantes. A cette occaſion l'Electeur Maurice tint en 1549, huit Aſſemblées, auxquelles Mélanchthon aſſiſta, excepté à la premiére, & dreſſa les Ecrits que ces Aſſemblées préſentérent. Le Livre de l'*Interim* lui cauſa encore bien d'autres chagrins, parce que les Théologiens Luthériens n'étoient pas d'accord entre eux ſur quelques points, ce qui fit naître bien des diviſions. La douceur que Mélanchthon fit paroître ne fut pas approuvée également de tous. Dans ces entrefaites les Catholiques, de leur côté, firent en ſorte qu'on aſſembla enfin le fameux Concile de Trente. Ce fut en 1550, que Mélanchthon écrivit ſon Ouvrage intitulé, *Synopſis Doctrinæ Chriſtianæ*, & qu'il fut un des Députez que l'Electeur Maurice vouloit envoyer au Concile. Il ſe mit effectivement en chemin en 1552, & vint juſques à Nuremberg, où il attendit pendant longtems un ſauf-conduit. Enfin il retourna à Torgau où l'Univerſité de Wittenberg avoit été transférée à cauſe de la peſte, & y écrivit un Traité *de Unione perſonali.* En 1554, il aſſiſta à l'Aſſemblée tenue à Naumbourg, où la fraternité héréditaire entre les Maiſons de Saxe, de Brandebourg & de Heſſe fut renouvellée, & où les Théologiens de Heſſe furent auſſi préſens. Il écrivit dans cette même année à Jean Calvin, & approuva le procédé du Conſeil de Genéve contre Michel Servet. Comme les ſentimens particuliers d'André Oſiander cauſérent divers troubles dans l'Egliſe Luthérienne, Mélanchthon fut appellé à Nuremberg en 1555, pour terminer ces différents, ce qu'il exécuta heureuſement; & de retour chez lui, il réfuta le ſentiment d'Oſiander qui diſoit, *que les hommes étoient juſtifiez par la juſtice eſſentielle de Dieu.* Enfin en 1557, il ſe trouva au Colloque de Worms, & y tint ſa derniére Conférence avec les Catholiques. On n'y avança pas plus que dans les précédentes. Le Colloque ayant été

été dissous, Mélanchthon fut appellé à Heidelberg. Il reçut en même tems des Lettres de Joachim Camérarius, son ami intime, qui lui apprirent la mort de son épouse. Il lui répondit qu'il ne tarderoit pas de la suivre bientôt, ce qui n'arriva cependant que quelques années après, puisqu'il mourut le 19 Avril 1560. Peu de tems avant sa mort, il coucha par écrit les raisons qui faisoient qu'il quitteroit avec plaisir ce monde; elles étoient rangées en deux classes: dans l'une il avoit placé les biens célestes dont il seroit mis en possession par la mort: & dans l'autre il mettoit les maux dont la mort le délivreroit, & qui consistoient en ce qu'il ne commettroit plus de péchez, & qu'il échaperoit à la persécution & aux cruautez des Théologiens. Car dans ses dernières années les divisions des Ecclésiastiques lui avoient causé de grands chagrins. Paul Eber prononça son Oraison funébre, & Vitus Ortelius Winshemius, Docteur en Médecine & Professeur en Grec, fit son Panégyrique en Latin. Il avoit épousé la fille d'un Bourguemestre de Wittenberg, & en eut deux fils & deux filles. L'on ne sait ce que devinrent ses fils, mais il est sûr que les filles furent mariées, l'une avec le fameux Poëte George Sabin, & l'autre avec Gaspard Peucer. Le nombre de ses Ecrits est si grand, que l'on est surpris qu'il ait trouvé assez de tems pour les composer au milieu de tant d'autres occupations. Quoiqu'ils ne soient pas tous également achevez, on ne doit point l'en blâmer, parce qu'il regardoit plutôt au fruit que le Public pourroit en retirer, qu'à sa propre réputation. En voici la liste, à l'exception de ceux qu'on a déja citez dans le corps de cet Article, *Explicatio Proverbiorum Salomonis; Enarratio brevis in Ecclesiasten; Argumentum in Canticum Canticorum; in Jesaiam, Jeremiam; Enarratio Evangelii secundum Matthæum; Item secundum Johannem; Enarrationes Epistolarum Pauli ad Romanos, Corinthios, Colossenses, &c. Catechesis; Loci Theologici; Examen Theologicum; Definitiones appellationum in doctrina Ecclesiæ usitatarum; De officiis Concionatoris; Brevis ratio discendæ Theologiæ; Adversus Parisiensium Theologorum decretum apologia; Responsio ad scriptum quorundam delectorum è Clero secundario Coloniæ Agrippinæ scripta, Bonnæ ann.* 1543; *Defensio conjugii Sacerdotum; Acta Wormatiensia; Acta Ratisbonensia; Acta Smalcaldiensia; Grammatica Latina; Item Græca; Rhetorica; Dialectica; Physica; Epitome Philosophiæ Moralis; Enarratio in Hesiodi opera & dies; Annotationes in librum de Amicitia, de Senectute; in Paradoxa; Somnium Scipionis & Officia Ciceronis; Commentarius in plurimas Orationes Ciceronis; Orationes; Epistolæ; Epigrammata.* * Camerarius, *de ortu, vitæ curriculo & morte Melanchthonis.* Melchior Adam, *Vit. Philos.* Thuanus, *Hist. l.* 26. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 23-60. Seckendorff, *Hist. Luther.* Freherus, *Theat.* Bayle, *Dict. Crit. Dict. Allemand.*

MELANDER, Baron de Holtzappel, Allemand, Général des troupes de l'Empereur, se distingua dans le XVII siécle, pendant les guerres qui finirent par la paix de Munster, & s'éleva par son courage aux premiéres charges militaires. On lui confia la conduite des troupes de Hesse en 1634, & quoiqu'il eût été obligé de prendre la fuite devant les ennemis, il rendit bon compte de la commission qu'on lui avoit donnée. Il fut plus heureux l'an 1646, lorsqu'étant Général des troupes du Cercle de Westphalie, il s'opposa aux desseins des ennemis dans le Diocése de Cologne. Après la mort de Gallas, l'Empereur lui donna le commandement de son Armée. Il ne promettoit pas moins que de rétablir ses affaires & l'autorité de ce Prince. On murmuroit cependant de ce qu'un Calviniste sans naissance avoit été préféré à tant de grands Seigneurs Catholiques. Mélander voulut faire connoître qu'on avoit eu raison de se confier en lui. Il alla s'opposer aux Suédois, qui avoient passé le Danube, & qui s'approchoient d'Ausbourg; mais ayant été abandonné, il fut percé de deux coups, & porté dans cette ville, où il mourut le même jour au mois de Mai 1648.

MELANIE, Dame Romaine, de l'illustre Maison des Antoines, petite-fille de Marcellin, qui avoit été Consul l'an 341 avec Probin, vint au monde deux ans après. Elle fut mariée fort jeune, & en une même année, perdit son mari & deux de ses fils. Il lui en restoit un fort jeune, nommé Publicola, qui fut Préteur de Rome. Elle entreprit en 366 un voyage en Egypte. Etant arrivée à Alexandrie, & instruite par le Prêtre Isidore, des vertus des Solitaires de Nitrie, elle alla les visiter, & leur fit des présens considérables. De Nitrie elle revint à Alexandrie, où elle vit le célébre aveugle Didyme. Elle se déclara alors la protectrice des Catholiques, chassez par les Ariens, sous l'empire de Valens l'an 373. On dit qu'elle en nourrit pendant trois jours jusqu'à cinq mille, & qu'elle soulagea les autres. Elle suivit ceux qui furent relégués en Palestine, jusqu'au nombre de 112, presque tous Evêques & Prêtres. Rufin Prêtre d'Aquilée, qui s'étoit attaché à Didyme pendant son séjour à Alexandrie, & qui ayant été enveloppé dans la persécution avec les autres Prêtres Catholiques, avoit été mis en prison, puis banni comme eux, accompagna Mélanie en Palestine. Ils vinrent ensemble à Jérusalem, où elle demeura 25 ans entiers. Elle continua d'assister les Confesseurs exilez pour la Foi, & bâtit un Monastére dans la ville de Jérusalem, où elle assembla cinquante Vierges, avec lesquelles elle mena une vie réguliére & pénitente, sous la direction de Rufin. Cependant Publicola, fils de Mélanie, épousa à Rome une femme de sa qualité, nommée Albine, & eut d'elle la jeune Mélanie, vers l'an 388. Elle n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'elle fut mariée à Pinien, fils de Sévére, qui avoit été Gouverneur de Rome. Cette jeune femme ayant perdu ses deux enfans, prit la résolution de se retirer. Sa grand'mére s'embarqua vers l'an 405, pour la venir trouver en Italie; mais ce fut sans la compagnie de Rufin, qui étoit revenu à Rome en 398, & de là s'étoit retiré à Aquilée. En passant elle visita saint Paulin à Nole. Etant arrivée à Rome, elle convertit à la Foi de Jésus-Christ Turcius Apronianus, mari de sa niéce Avite, instruisit sa belle-fille Albine, & confirma sa petite-fille Mélanie dans la résolution qu'elle avoit prise de vivre dans la continence perpétuelle, du consentement de son mari Pinien. Publicola mourut vers l'an 409. Sa mére Mélanie supporta cette affliction avec toute la constance possible. Elle passa en Sicile avec Albine & la jeune Mélanie, lorsque les Goths, sous la conduite d'Alaric, vinrent pour la premiére fois mettre le siége devant la ville de Rome en 410. Rufin étoit de ce voyage, & mourut en Sicile; & l'ancienne Mélanie étant allée de Sicile à Jérusalem, y mourut 40 jours après y être arrivée. Albine, Pinien, & Mélanie passérent en Afrique, & firent leur demeure dans la ville de Tagaste, dont Alipe étoit Evêque. Etant allez à Hippone pour voir saint Augustin, le peuple de cette ville voulut faire ordonner Prêtre Pinien. Pinien le refusa; mais il promit qu'en cas qu'il entrât dans le Clergé, ce seroit dans celui de l'Eglise d'Hippone. Ces illustres étrangers bâtirent à Tagaste deux Monastéres, l'un pour les hommes & l'autre pour les filles. Après avoir demeuré plûs de six ans en Afrique, ils allérent à Jérusalem, & voyagérent en Egypte & en Palestine. Mais leur demeure ordinaire fut en Palestine. Pélage voulut les attirer dans son parti; mais saint Augustin, à qui ils écrivirent sur ce sujet, les en détourna. Après la mort d'Albine, Mélanie & Pinien se séparérent; Pinien se retira dans une Communauté de trente Religieux, & y mourut quelques années après. Mélanie demeura recluse pendant quatorze ans dans une cellule du mont des Oliviers, où elle établit un Monastére. Elle fit néanmoins l'an 436 un voyage à Constantinople, pour convertir Volusien frére de sa mére Albine, & de là revint en Palestine, où elle mourut. L'année de sa mort n'est pas certaine. * S. Jérôme *Epist.* 25. Paulin, *Epist.* 10. Rufin, *Invectiva* 2. & *Hist. l.* 2. Pallade, *Hist. Lausiac.* S. Augustin, *Epist.* 124. 125. 126. 246. *de Gratia Christi, c.* 2. 32. Baillet, *Vies des Saints, au* 31 *Décembre, jour auquel on fait la fête de sainte Mélanie.*

MELANION, fils d'*Amphidamas*, & petit-fils de *Lycurgue* Roi d'Arcadie, vainquit à la course la belle Atalante, que son pére Iasus ou Iasius avoit promise en mariage à celui qui la devanceroit. Cette Princesse fut arrêtée dans sa course par trois pommes d'or que Mélanion eut l'adresse de jetter devant ses pas, suivant le conseil que Vénus lui en avoit donné: ce qui lui procura la victoire. Iasus refusant de donner sa fille au vainqueur, elle s'échappa avec Mélanion, & se retira avec lui dans une caverne, pour s'y cacher pendant quelque tems; mais ils y furent dévorez par les lions. Ovide rapporte autrement cette fable. Il fait Hippoméne le vainqueur, & dit qu'ils furent métamorphosez en lions, pour s'être connus dans un Temple de Cybéle où ils s'étoient retirez. D'autres disent que Mélanion étoit le même que Méléagre, amant d'Atalante, fille de Schénée Roi d'Arcadie, & célébre pour avoir tué le sanglier de Calydonie. * Pausanias, *in Eliacis.* Apollodore, *l.* 3.

MELANIPPIDE, Poëte Grec, qui vivoit sous la LXV Olympiade, vers l'an 520 avant Jésus-Christ, étoit fils de Criton, & composa diverses Piéces en vers. * Athénée, *l.* 14. Suidas.

MELANIPPIDE, dit *le Jeune*, Poëte Lyrique de Milet, étoit fils d'une sœur de Mélanippide dont nous venons de parler, & vivoit sous la LXXX Olympiade, vers l'an 460 avant Jésus-Christ.

MELANTA GRANDE, MELONTA, bourg de la Dalmatie, situé sur le Golfe de Venise, à quelques lieues de celui de Cattaro vers le couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la ville appellée anciennement *Ascrivium, Ascrivion*, & *Ascrovium*, que d'autres mettent à *Castel Nuovo*, & Dominique Niger à *Cattaro*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELANTHE Roi d'Athénes. *Voyez* MELANTHUS Prince de Messene.

MELANTHIUS, Historien Grec, qui a écrit de l'Attique, & qui est cité par Athénée dans le VII livre, & par Harpocration, est différent d'un autre de ce nom, que Pline met entre les Peintres illustres, *l.* 35. *c.* 7. & qui avoit écrit de son Art, comme nous l'apprend Diogéne *Laërce*. On met encore un troisiéme MELANTHIUS, Poëte Tragique, qui vivoit du tems de Cimon. Il composa aussi des Elégies: ce qui a fait croire à Simler qu'il devoit distinguer Mélanthius *le Tragique* de cet autre; mais il y a apparence que c'étoit le même. * Suidas & Vossius, *de Histor. & Poët. Græc.*

MELANTHO, fille de *Protée*, qui avoit accoutumé de se divertir dans la mer, montée sur le dos des Dauphins. Neptune étant amoureux de sa beauté, prit la forme d'un de ces poissons, & après l'avoir portée quelque tems sur son dos dans la mer, l'enleva & en jouït. * Danet, *Antiq. Rom.*

MELANTHOIS. *Voyez* MELANTOIS.

MELANTHUS, Prince de Messéne, fils d'*Androphonte*, & Descendant de Nestor, dans le Péloponnése, ayant été banni de son païs, consulta l'Oracle pour savoir où il pourroit s'établir. On dit que l'Oracle lui répondit, que ce seroit où il ne trouveroit que des têtes & des piez à manger. Lorsqu'il fut arrivé dans l'Attique à Eleusine, il logea dans une maison où l'on venoit de faire une fête, & où l'on avoit tout mangé, à la reserve des têtes & des piez des animaux. Aussi-tôt il se souvint de l'Oracle. Quand il arriva dans ce païs, les Athéniens étoient en guerre avec les Béotiens. On proposa de la finir par un combat singulier entre les Rois des deux peuples, Xanthus Roi de Thébes, & Thymétès Roi d'Athénes. Ce dernier ayant refusé de se battre, Mélanthus accepta le parti,

tua Xanthus, mérita par cette action le Royaume d'Athénes, & régna 37 ans. La 24 année de son régne les Héraclides firent une descente dans le Péloponnése, & s'en rendirent les maîtres. Son fils Codrus, dernier Roi des Athéniens, lui succéda l'an 1092 avant Jésus-Christ. * Hérodote. Humphroy Prideaux, *Marmor. Arundel.* Strabon. Pausanias. M. Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Hist. Prof.* Il y a eu un MELANTHUS Cyzicénien, qui au rapport de Valerius Flaccus fut tué dans un combat nocturne avec son frére Arès ; & un fleuve de ce nom en Sarmatie, lequel se décharge dans le Borysthéne.

MELANTOIS (le quartier de) autrefois *Medenensense territorium.* C'est une contrée de la Châtellenie de Lille en Flandre. Le Mélantois est entre les riviéres de Marque & de Duelle. Ses lieux principaux sont, Lille, Seclin & Anappes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MELART (Laurent) de Huy, a exercé plusieurs fois dans sa ville la charge de Bourguemestre. Il entendoit parfaitement la Politique, & fut l'ornement de sa patrie. On a de lui, *Histoire du château & de la ville de Huy*, & il y a ajoûté *une Chronologie des Comtes & des Evêques de Liége*, laquelle il avoit reçue en présent des Comtes du lieu. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 622.

MELAS, riviére de Thrace, la même que l'Armée de Xerxès dessécha en y buvant, selon Hérodote. Les uns, comme Nardus, la nomment *la Mére*; & les autres, comme Belon, *Larissa.* Il y en a une autre de même nom, selon Strabon, qui passe près de Césarée en Cappadoce, & se décharge dans l'Euphrate. Castalde dit qu'on la nomme aujourd'hui *Gensui.* Solin en met une dans l'Ionie. Strabon & Pline parlent d'une autre, que le Noir nomme *Crionero*, & qui sépare la Pamphylie de la Cilicie. Les mêmes Auteurs parlent encore d'un fleuve Mélas, qui sort du Mont-Parnasse, qui est navigable au commencement de sa course, croît au solstice d'Eté, comme le Nil, & fait que les brebis qui paissent sur ses bords deviennent noires. Enfin, on met un autre fleuve de ce nom dans la Lycie, où Latone métamorphosa les Habitans en grenouilles; un dans l'Arcadie; un dans la Mygdonie en Macédoine; & un autre en Sicile près de Termini.

MELAS (Saint) Evêque de Rhinocorus sur les frontiéres d'Egypte dans la Palestine, florissoit dans le IV siécle du tems des Empereurs Valentinien & Valens. Il fut chassé de son Siége l'an 174, par l'ordre de l'Empereur Valens. On ne sait pas où il fut relégué. L'Eglise honore sa mémoire au 16 Janvier. Solon son frére lui succéda. Il y eut en même tems proche de cette ville, un célébre Abbé, nommé *Denys.* L'Historien Sozoméne remarque que l'Eglise de Rhinocorus étoit encore florissante plus de 60 ans après l'Episcopat de saint Mélas, & que la vie commune des Clercs y étoit établie. * Sozoméne, *Hist. l.* 6. *c.* 31. Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

* MELAS (Jean) de Cléves, a composé en vers *la Vie de Luthard*, dixiéme Comte de Cléves, qui a été canonisé. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 535.

MELASSO ou MELAZZO, ville de Sicile. *Voyez* MILAZZO.

MELASSO, ville de la Province nommée Aidinelli dans la Natolie, étoit anciennement appellée *Milasa*, & étoit comprise dans la Carie, Province de l'Asie Mineure. C'est le Siége d'un Evêque suffragant de l'Archevêque de *San-Croce.* Au reste, ce n'est pas l'ancienne ville de Milet, *Miletus*, comme Ortélius, Ferrari, & quelques autres l'assurent. On en rapporte deux preuves constantes. La premiére est fondée sur ce que l'on a trouvé à Palatschia, qui est à deux journées de là, une belle inscription, où les mots de πόλις Μιλησίων sont répétez cinq fois, ce qui montre que c'étoit la ville de Milet. L'autre preuve est, que l'on voit encore à Mélasso une colomne érigée en l'honneur de Ménander, fils d'Euthydémus, qui, selon Strabon, étoit un des plus illustres Citoyens de *Milasa.* Hybréas, Orateur, fut cause que Labienus, Général des Romains, prit cette ville l'an 713 de Rome, & 41 avant Jésus-Christ. Strabon en parle avec éloge, & assure que sa situation la rendoit de difficile accès, & qu'elle étoit sur un précipice. * Strabon, *l.* 14. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. en* 1675.

MELCHI: on trouve deux personnes de ce nom dans la généalogie de saint Joseph époux de la sainte Vierge. Le premier étoit fils de *Janna*, & pére de *Lévi.* Le second étoit fils d'*Addi* & pére de *Néri.* * *Luc, ch.* 3. *v.* 24 & 28.

MELCHIADE ou plutôt MILTIADE, qui succéda à Eusébe sur le Siége de Rome le deuxiéme Juillet de l'an 311, avoit été Prêtre du tems du Pape Marcellin. L'Empereur Maxence avoit rendu la paix aux Eglises d'Italie, & le Pape envoya des Diacres au Préfet de Rome, pour faire rendre les Eglises & les biens des Chrétiens, suivant les ordres de l'Empereur. Quand Constantin eut vaincu Maxence, il eut une considération particuliére pour Miltiade, & le joignit aux Evêques qu'il nomma pour Juges de l'affaire de Donat. Il lui écrivit sur ce sujet une Lettre qu'Eusébe nous a conservée. Melchiade assembla à Rome l'an 313, un Concile de 15 Evêques d'Italie, qui joints avec les trois Evêques des Gaules nommez pour Juges avec lui, décidérent la cause de Cécilien & des Donatistes. Ce fut Melchiade qui conclut, & qui y prononça la sentence. Il mourut le dixiéme Janvier de l'an 314, & eut pour successeur saint Sylvestre. Les Donatistes l'accusoient du tems de saint Augustin, d'avoir livré les Saintes Ecritures aux Payens pour être brulées, & d'avoir offert de l'encens aux Idoles: mais c'étoit une calomnie qui fut réfutée par les Catholiques. * Optat, *l.* 1. Eusébe, *l.* 7. *c.* 14. *l.* 10. *c.* 5. S. Augustin, *Epist.* 162. & *Collationis Carthaginensis diei tertiæ, c.* 17 & 18. Bucherius, *in Cyclo Paschali.*

MELCHIOR ADAM. *Cherchez* ADAM.

MELCHIOR CANUS. *Cherchez* CANUS.

MELCHIOR OSMAN Hérétique, qui publioit diverses erreurs dans le XVI siécle, défioit les Prédicateurs de Strasbourg de répondre à ses argumens. Il soutenoit que le Verbe n'a point pris chair humaine dans le sein de la Vierge, que le salut dépend de nos forces, & que celui qui perd volontairement la Grace, ne la recouvre jamais. Ses Disciples furent nommez *Melchiorites*, & furent accusez de participer aux erreurs des Chiliastes, ou Millénaires. * Pratéole, *Vita Melch.* Gautier, *Chron. sæc. XVI. c.* 34. Voici ce que M. Bayle a remarqué sur cet Article. Les Melchiorites sont une Secte imaginaire, dont Pratéole & le Jésuite Gautier ont grossi leurs Catalogues d'Hérétiques, le second sur la foi du premier, & celui-ci en copiant mot à mot les paroles de Lindanus. Ils prétendent que le Fondateur de cette Secte étoit l'Anabatiste Melchior Hofman. Mais l'Imprimeur du P. Gautier ayant mis *Hosmannus* pour *Hofmannus*, a été cause que Moréri nous a donné un hérésiarque Chimérique nommé *Melchior Hosman.* * Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition.*

MELCHISEDECH, Prêtre du Très-Haut, & Roi de Salem, vint à la rencontre d'Abraham victorieux du Roi Kédor-Lahomer, Codorlahomor ou Chodorlahomor, l'an du Monde 2123, & 1912 avant Jésus-Christ, Il le bénit, & lui présenta du pain & du vin; ou, selon l'explication des Péres, il offrit pour lui du pain & du vin au Seigneur. Il n'y a guéres de dispute plus célébre dans l'Histoire sainte, que celle qui se forme sur le sujet de Melchisédech, pour savoir quel homme c'étoit. Quelques Péres Grecs ont cru qu'il étoit Payen; d'autres, qu'il descendoit de Side, fils d'un Roi d'Egypte & de Libye; mais plusieurs Docteurs Latins assurent qu'il étoit le même que Sem. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain qu'il n'étoit ni un Ange, comme l'a cru Origéne; ni le Saint-Esprit; non plus que Jésus-Christ, comme le prétendoient les Hérétiques, qui de son nom furent appellez MELCHISEDECIENS, Disciples de Theodore *l'Argentier* ou *le Changeur*; mais un vrai homme, & un homme mystérieux. L'Ecriture ne parle point de sa Généalogie, ne nomme ni son pére ni sa mére, & ne dit point en quel tems il commença & finit sa Prêtrise. Il représentoit le Messie comme le Prêtre éternel, qui devoit être sans pére sur la Terre, comme il étoit sans mére dans le Ciel, qui devoit établir un nouveau sacerdoce & un nouveau sacrifice. Saint Paul traite de cette figure dans l'Epître aux Hébreux. Abraham offrit à Melchisédech les décimes de toutes les dépouilles prises sur les ennemis; & en lui toute la Nation Judaïque, & même la Tribu de Lévi, fut bénie: ce qui signifioit l'avantage du sacerdoce Chrétien sur le sacerdoce Légal qui le devoit précéder. On ne sait pas précisément quelle étoit cette ville de Salem, dont Melchisédech étoit Roi. Josephe, saint Jérôme, Pererius & divers autres prétendent que c'est la même qui fut depuis appellée Jérusalem; quoique le même saint Jérôme écrivant à Evagre, croye que c'est Salem ville des Sichémites, dont il est parlé dans le 33 chapitre de la Genése; & la même qui est nommée *Salem*, dans saint Jean, chapitre 3. * *Genése, ch.* 14. Saint Paul, *aux Hebr. ch.* 7. Josephe, *Antiq. Jud. l.* 7. *c.* 11. S. Jérôme, *in tract. Heb.* Philon, *l. de Abraham.* Pererius, *in Genes.* Torniel, *Ann. M.* 2118. *n.* 5. 6. & *suiv.* & 2156. *n.* 1. & 2. Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Testam. &c.*

Les Juifs, au rapport de Saint Jérôme, & les Samaritains, au rapport de Saint Epiphane, soutenoient que Melchisédech étoit le même que le Patriarche Sem. M. Jurieu a prétendu prouver que Melchisédech étoit le même que Cham, *Hist. Crit. des Dogmes, &c. l.* 1. Un Auteur François dont parle le P. Salien a voulu que ce soit Hénoch. Un autre, réfuté par le P. Pétau, disoit que les Mages qui étoient venus adorer Jésus-Christ à Bethléhem étoient Enoch, Melchisédech & Elie. Quelques Auteurs Juifs ont inféré que Melchisédech étoit bâtard, de ce que l'Ecriture ne parle ni de sa race, ni de ses parens. Damieus, Hérétique, du nombre des Melchisédéciens, soutenoit que Melchisédech étoit le Fils de Dieu, qui apparut à Abraham, que ce Patriarche l'adora, & le reconnut pour le Messie. Pierre Cunæus, dans sa République des Hébreux, a renouvellé ce sentiment, & l'a soutenu avec beaucoup de force. Pierre du Moulin aussi l'avoit appuyé; & encore en 1686, un nommé *Jacques Gaillard* en entreprit la défense. Voyez la Dissertation de Christophle Schlegel, imprimée à la fin du Commentaire de Louïs Tena sur l'Epître aux Hébreux. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*, & sa Dissertation à la tête de l'Epître aux Hébreux. On peut consulter aussi Réland au sujet de la ville royale de Melchisédech. Ce Savant prouve que Salem n'est point Jérusalem, & il n'ose se déterminer sur le lieu où cette ville de Salem étoit bâtie. Voyez Réland, *Palæstina*, aux mots *Jerusalem* & *Salem.* Saint Jérôme place la Salem de Melchisédech aux environs de Scythopolis. *Salem*, dit-il, *oppidum est juxta Scythopolim, quod usque hodie vocatur Salem, & ostenditur ibi palatium Melchisedec, ex magnitudine ruinarum veteris operis ostendens magnificentiam; de quo in posteriore quoque parte Geneseos scriptum est, scilicet c.* 33 *v.* 18.

MELCHISEDECIENS, nom des Herétiques dont Théodore *le Changeur*, Disciple de Théodore *le Corroyeur*, fut le Chef au troisiéme siécle. Ils disoient que Melchisédech n'étoit pas un homme, mais une Vertu céleste supérieure à Jésus-Christ même, puisque Melchisédech étoit l'Intercesseur & le Médiateur des Anges, au lieu que Jésus-Christ l'étoit seulement des hommes. Que Jésus-Christ n'étoit que la copie de Melchisédech, & que son Sacerdoce n'étoit formé que sur le modéle de celui de Melchisédech, selon cette parole du Pseaume CX, selon l'Hébreu, & CIX selon la Vulgate, *Vous êtes Pré-*

Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech. Ils prenoient à la lettre ce que dit Saint Paul, que Melchisédech n'avoit ni pére, ni mére, ni généalogie. Ces Hérétiques, pour autoriser leurs erreurs, se servoient de certains Livres qu'ils avoient composez eux-mêmes, & qu'ils attribuoient à des personnes dont l'Ecriture ne parle point. Cette Hérésie fut renouvellée en Egypte par un nommé *Hierax*, qui soutenoit que Melchisédech étoit le S. Esprit. Cédréne & Zonare parlent d'une autre sorte de Melchisédéciens, nommez autrement *Atingani*, comme n'osant toucher les autres de peur de se souiller. Ils demeuroient principalement dans la Phrygie, ne recevant pas la Circoncision, & n'observant pas le Sabbat. Ils ne présentoient rien à personne avec la main, & ne recevoient rien de personne; mais ils le mettoient à terre pour l'offrir, ou le prenoient à terre lorsqu'on leur offroit quelque chose. Ils avoient une profonde vénération pour Melchisédech; mais on ne sait point sur quoi elle pouvoit être fondée. * D. Calmet, *Dict. de la Bible, tome* 3. *p.* 237.

MELCHITES: c'est le nom que l'on donne aux Chrétiens Orthodoxes Orientaux, qui suivent la doctrine du Concile de Chalcédoine, & reconnoissent deux Natures en une Personne, en quoi ils sont différens des Nestoriens, qui croyent deux Personnes en Jésus-Christ, & des Jacobites qui ne reconnoissent en lui qu'une seule Nature. Ce mot est tiré de l'Hébreu, *Melech*, qui signifie *Roi*, parce qu'ils suivent le Décret du Concile de Chalcédoine, soutenu par l'Empereur Marcien, qui a eu beaucoup de part à cette décision. Peu de tems après ce Concile, les ennemis de la doctrine qu'il avoit établie, leur donnérent le nom de *Melchites*: ainsi tous ceux qui reçoivent le Concile de Chalcédoine, sont mis au nombre des Melchites, par les différentes Communions des Orientaux, tant Syriens que Grecs & Latins. Mais on a donné particuliérement ce nom aux Chrétiens Orientaux, ou Syriens Orthodoxes sur le dogme de l'incarnation. Les Melchites ont traduit en Arabe la Bible Gréque, les Conciles, l'Euchologe, & en un mot, tous les Livres Ecclésiastiques des Grecs. Gabriel Sionita dans un petit Ouvrage qu'il a composé touchant la Religion & les mœurs des Peuples d'Orient, les appelle indifféremment, *Grecs & Melchites*. En effet, ils ne différent en rien des Grecs pour la créance, & prennent le nom d'*Orthodoxes* à l'égard des autres Societez Chrétiennes du Levant, qui sont partagées en differentes Sectes. Le même Sionita assure qu'ils nient le Purgatoire, & que dans tout l'Orient il n'y a point de Chrétiens qui soient si fort opposez à la primauté du Pape. Mais cela n'est pas étonnant, puisqu'ils conviennent en toutes choses avec les Grecs Schismatiques. * *La Perpétuité de la Foi de* M. Arnauld, *tome* 1. Simon, *Hist. de la créance des Eglises du Levant.* M. l'Abbé Renaudot, *tome* 4. *de la Perpétuité de la Foi.*

MELCHTAL. *Voyez* ARNOLD DE MELCHTAL.

MELCK, bourg dominé par un grand château. Il est sur une colline, à l'embouchure de la Piéla dans le Danube, dans la Basse Autriche, à dix-huit lieues au dessus de Vienne. On prend ce bourg pour celui de Norique qu'on nommoit anciennement *Nomare*. * Maty, *Diction. Géogr.*

MELCOMB (Regis) Communauté d'Angleterre dans le Canton du Comté de Dorset, qu'on appelle Ugscomb. Elle est située sur l'embouchure de la riviére de Wey dans la mer, & unie par un beau pont de bois à la ville de Weymouth, située de l'autre côté de la riviére, & incorporée avec cette ville par un Acte du Parlement, du tems de la Reine Elisabeth. Elle est gouvernée par un Maire & par un Alderman, mais elles nomment chacune deux Députez au Parlement. * *Diction. Anglois.*

MELDOLA, bourg avec titre de Principauté. Il est dans l'Etat de l'Eglise, dans la Romagne, aux confins de la Toscane, sur la riviére de Bédése, six ou sept lieues au dessus de Ravenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELDORP, petite ville du Holstein en Basse-Saxe. Elle est dans la Dithmarse, près de la côte, à quatre lieues de Tonningue, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Shrop ou de Shrewsbury, prend sa source vers les confins du Comté de Montgomery, coule du sud-ouest au nord-est, & se rend avec d'autres dans la Saverne.

MELEAGRE, étoit fils d'Oeneus Roi de Calydon, & d'Althée, fille de Thestius. Les Poëtes disent que dès qu'il fut né, sa mére vit les trois Parques auprès du feu, qui y mettoient un tison, en prononçant ces paroles: *Cet enfant vivra tant que ce tison durera.* Les Parques s'étant retirées, Althée se leva, prit ce tison, & le conserva avec beaucoup de soin. Méléagre fit depuis paroître son courage, en combattant contre le fameux sanglier de la forêt de Calydon, qu'il tua. Il étoit alors accompagné de plusieurs Seigneurs, qui s'étoient assemblez pour exterminer cette furieuse bête, qui désoloit tout le païs. Atalante, fille d'Iasius, Roi d'Argos, qui avoit voulu se signaler dans cette rencontre, avoit donné le premier coup au sanglier: c'est pourquoi Méléagre lui en offrit la tête, comme la plus considérable dépouille de cet animal. Les fréres d'Althée, Plexippe & Toxée, en furent mécontens, & voulurent avoir cette tête; mais Méléagre les tua, & épousa Atalante dont il eut Parthénopé. Althée ne fut pas plutôt la nouvelle du meurtre de ses deux fréres, que pour s'en venger elle jetta le tison fatal dans le feu, où elle le fit brûler peu à peu: ce qui causa une mort lente à Méléagre, qui se sentit dévorer les entrailles par des ardeurs insupportables. Sabin dit que cette fable se doit entendre de l'Art Magique, ou plutôt du poison, qu'Althée employa pour faire périr Méléagre. *Voyez* ALTHÉE. * Ovide, *Metamorph. l.* 8.

MELEAGRE Roi de Macédoine, succéda à son frére Ptolomée *Ceraunus* la première année de la CXXV Olympiade, & la 280 avant Jésus-Christ, la 474 de la fondation de Rome. Il soutint environ deux mois une guerre contre les Gaulois; mais ayant été tué, & après lui Antipater fils d'un frére de Cassandre, qui ne regna que 45 jours, les Macédoniens donnerent la couronne à Sosthéne. * Pausanias, *in Phoc.* Justin, *l.* 22. *&c.*

MELEAGRE, fils d'*Eucrate*, Auteur Grec & Poëte fort délicat, étoit natif de Gadare ville de Syrie, qui a été aussi nommée *Séleucie*, & florissoit sous le régne de Séleucus VI, qui fut le dernier des Rois de Syrie. Le séjour ordinaire de Méléagre fut la ville de Tyr, où il avoit été élevé & instruit dans les Sciences; mais sur la fin de ses jours il passa dans l'Isle de Coos, qui est une de celles de l'Archipel, laquelle anciennement fut aussi nommée *Mérope*, au rapport d'Etienne de *Bysance*; ce qu'il est nécessaire de savoir, pour entendre l'endroit de Méléagre où il en parle. Il a été le premier qui a recueilli cet amas d'Epigrammes Gréques, que nous appelions *Anthologie*, & qu'il nomma lui-même de ce nom, du Grec Ἄνθος *fleur* & λέγω *cueillir*: parce qu'ayant choisi ce qu'il trouva de plus brillant & de plus fleuri, parmi les Epigrammes de quarante-six Poëtes de l'Antiquité, il regarda son recueil comme un bouquet de fleurs, & attribua une fleur à chacun de ces Poëtes; comme le lis à Anytès; la rose, à Sappho; le narcisse, à Ménalippidas; l'iris, à Nossidès; la fleur de saffran, à Hérinne; l'hyacinthe, à Alcée; le laurier à Samias; le lierre, à Léonidas; la violette, à Damagéte; le myrthe, à Callimaque; & ainsi des autres, comme nous l'apprenons de la Préface que Méléagre mit à la tête de son recueil en soixante vers, que le P. Vavasseur Jésuite a donné le premier au public l'an 1669, dans son Livre *de Epigrammate.* Méléagre mourut dans l'Isle de Coos. L'ordre qu'il avoit observé, n'étoit que celui des lettres de l'Alphabet, qui commençoient le nom de chaque Poëte: mais un certain Constantin Cephalas changea cet ordre dans la suite, & rangea les Epigrammes par matiéres, en quatre classes, comme on les trouve encore dans certains Manuscrits. Après Méléagre, il y eut un certain Philippe de Thessalonique, qui fit du tems de l'Empereur Auguste, un second recueil d'Epigrammes Gréques, qu'il ne prit que de quatorze Poëtes. Agathias en fit encore un troisiéme, environ cinq cens ans après, du tems de l'Empereur Justin. Enfin le Moine Planude fit le quatriéme l'an 1380, & c'est l'Anthologie que nous avons présentement. * Le P. Vavasseur, *de Epigram. c.* 6.

MELECE ou plutôt MELICE, (*Melicius & Melitius*) Evêque de Lycopolis, forma un Schisme dans l'Eglise d'Egypte vers l'an 306. Ce Prélat ayant été trouvé coupable d'Idolâtrie durant la persécution, & de beaucoup d'autres crimes, fut déposé dans un Synode par Pierre Evêque d'Alexandrie. Au lieu de recourir à la pénitence, il se révolta contre ses Juges, les calomnia, se sépara de l'Eglise, & se rendit un des principaux instrumens du Tyran Maximin pour tourmenter les Fidéles. Ceux qui suivirent son parti, furent nommez MELECIENS. Le second Concile d'Alexandrie, où Osius présida l'an 319, fut en partie assemblé contre eux. Le Concile général de Nicée usant de clémence envers Méléce, lui laissa le nom d'Evêque dans son Eglise, & lui interdit les fonctions Episcopales. A l'égard de ceux qu'il avoit ordonnez, on résolut qu'ils seroient réhabilitez. Cependant cette réconciliation ne dura pas. Saint Athanase, élu Evêque d'Alexandrie, s'opposa courageusement aux nouveaux troubles qu'excita Méléce contre l'ordre établi par le Concile. Méléce ordonna pour Evêque des Hypsélites, Arséne qui s'étoit enfui d'Alexandrie, pour éviter la punition d'une action fort sale. Un peu avant que de mourir, il ordonna en sa place un de ses domestiques nommé *Jean*, & mourut vers l'an 326. Les Méléciens persécutérent saint Athanase avec une fureur extrême, conspirérent pour cela avec les Ariens, l'accusérent devant Constantin, & inventérent l'Histoire d'Ischiras & d'Arséne. Depuis, saint Athanase les reçut à l'Eglise; mais plusieurs d'entre eux retombérent dans le Schisme, & causérent de grands malheurs aux Eglises d'Egypte. * Saint Epiphane. Saint Athanase, *Orat.* 1. *&* 2. *Apol.* 2. *in Arian.* Socrate, *l.* 1. Sozoméne, *l.* 2. Baronius, *in Annal. A. C.* 306. *n.* 44. *& suiv.*

MELECE, Evêque d'Antioche, natif de Méliténe, ville de la petite Arménie, étoit un homme irrépréhensible, juste, sincére, craignant Dieu, & extrêmement doux. Il fut élu Evêque de Sébaste dans la petite Arménie, apparemment après qu'Eustathe eut été déposé, dans le Concile de Meliténe, vers l'an 357. Il signa la Formule de Foi des Acaciens, dans le Concile tenu à Séleucie l'an 359, & fut confirmé dans le Concile de Constantinople de l'an 360. De Sébaste, si l'on en croit Socrate, il fut transféré à Bérée, puis à Antioche; mais il y a plus d'apparence qu'il n'a jamais été Evêque de Bérée, & que ne pouvant souffrir l'indocilité du peuple de Sébaste, il se retira à Bérée, d'où il fut appellé à Antioche. Après qu'Eudoxe eut quitté le Siége de cette ville pour passer à celui de Constantinople, les Ariens & les Orthodoxes consentirent à son ordination, qui fut faite l'an 360. Quelque tems après, l'Empereur Constance, qui étoit alors à Antioche, pria ceux d'entre les Evêques qui avoient le plus de talent pour parler en public, d'expliquer ces paroles de l'Ecriture, *Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voyes pour ses ouvrages*; & ordonna que leurs explications fussent rédigées par écrit, pour les obliger à les faire plus exactes. George, Evêque de Laodicée, expliqua le premier ces paroles, & y répandit tout le venin de son erreur. Acace, Evêque de Césarée, apporta ensuite

suite une explication qui tenoit le milieu, entre l'impiété d'Arius & la doctrine Catholique. Mais Méléce proposa la doctrine Orthodoxe de l'Eglise: on dit même que son Archidiacre ayant osé lui fermer la bouche, il fit connoître sa doctrine par signe. Les Ariens s'assemblérent aussi tôt pour le déposer, & ayant ordonné à sa place un Arien, nommé *Euzoïus*, ils firent reléguer Méléce au lieu de sa naissance. Alors la plus saine partie du peuple se sépara de ceux qui étoient infectez de l'erreur d'Arius, & s'assembla dans l'Eglise des Apôtres, qui est dans l'ancienne ville. Mais outre les Catholiques, il y avoit encore à Antioche un petit nombre d'anciens Orthodoxes, qui apres la déposition d'Eustathe, étoient demeurez sans Evêques. Ceux ci ne voulurent point se réunir à Méléce, ni à ceux de son parti, quoiqu'il se fût séparé des Ariens. Lucifer étant venu à Antioche après la mort de Constance, leur donna Paulin pour Evêque, & Méléce revint en cette ville; mais Euzoïus, Evêque des Ariens, demeura le maître des Eglises, jusqu'à ce que sous l'empire de Jovien, les Acaciens se réunirent avec lui, & firent profession de la Foi Orthodoxe dans le Concile d'Antioche, de l'année 363. Sous l'empire de Valens, Méléce fut encore persécuté & envoyé en exil: mais il ne fut pas moins odieux aux Catholiques d'Occident qui supportoient Paulin, qu'aux Ariens. Saint Basile fit ce qu'il put pour réunir Méléce avec les Evêques d'Occident: il n'en put venir à bout de son vivant. Ce ne fut que neuf mois après sa mort, que Méléce & Paulin convinrent qu'après la mort de l'un des deux, le survivant demeureroit seul Evêque, & que cependant ils gouverneroient l'un & l'autre dans l'Eglise d'Antioche ceux qui les reconnoissoient. Méléce étant venu l'an 380 au premier Concile de Constantinople, auquel il présida, mourut dans cette ville, regretté de tous les Evêques. Son corps fut transporté avec de grandes cérémonies à Antioche, où on le mit près du Martyr saint Babylas. Les Evêques d'Orient, sans avoir égard à la convention faite avec Paulin, élurent en sa place Flavien, & après la mort de Paulin, ceux de son parti lui substituérent Evagre. Ce différent fut porté au Concile de Capoue, au jugement duquel Flavien ne voulut pas se soumettre. Evagre étant mort l'an 392, Flavien empêcha qu'on ne mît un Evêque en sa place, & se réunit à l'Occident, par le moyen de saint Jean Chrysostome, l'an 398. Saint Epiphane nous a conservé le Discours que Méléce fit devant l'Empereur pour la Foi Orthodoxe. * Saint Grégoire de Nysse, *Orat. funeb. Melet.* Saint Jean Chrysostome, *in Melet.* Saint Basile, *Epist.* 251. Saint Epiphane, *Hær.* 73. Théodoret, *l.* 2. & 3. Sozoméne, *l.* 4. Socrate, *l.* 2. Rufin, *l.* 2. Philostorge, *l.* 5. & 6. Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Février.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du IV siécle.*

MELECE, savant homme qui vivoit dans le IV siécle, & auquel Eusébe donne des louanges extraordinaires, étoit très bien instruit dans les Saintes Lettres, & dans d'autres Sciences.

MELECE, surnommé *Piga*, Patriarche d'Alexandrie, Schismatique dans le XVI siécle, étoit de Candie, & avoit fait ses études à Padoue, où il avoit appris la Théologie Scholastique, qu'il employa dans ses Ecrits. Il étoit en 1582 Protosyncelle d'Alexandrie, & succéda à Sylvestre, alors Patriarche de cette Eglise. Avec cette nouvelle dignité il exerça encore la charge d'Exarque de Constantinople, c'est à dire, de *Vicaire-Général* ou d'*Official*, & en 1599 ou environ, il eut l'administration de cette Eglise pendant un an, le Patriarche étant exilé. On a de lui *un recueil d'Homélies*, un *Traité contre les Juifs*, & divers autres sur les points contestez entre les Grecs & les Latins, avec quelques Lettres, deux desquelles ont été imprimées en Grec & en Latin à Paris l'an 1709, par les soins de M. l'Abbé Renaudot, dans un Recueil de différentes Piéces des Grecs, comme une suite des Actes produits dans l'Ouvrage de *la Perpétuité de la Foi*, touchant le sentiment des Grecs sur la Transsubstantiation. * *Mémoires de Trévoux*, mois de Mai 1710.

MELECE, Patriarche de Constantinople, dans le même tems, succéda à Théophane. Matthieu, qui avoit été chassé, fut rétabli après lui.

MELECE SYRIGUE, est un Auteur Grec, dont le Marquis de Nointel, Ambassadeur de France à la Porte, envoya le Livre manuscrit à Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne, qui a inféré en François une Dissertation de ce Méléce, dans son troisiéme *tome de la Perpétuité*. Depuis ce tems-là, M. Simon qui a eu un exemplaire manuscrit de ce Livre de Syrigue, a donné au public cette Dissertation entiére, en Grec & en Latin, à la fin de son Traité *de la Créance de l'Eglise Orientale sur la Transsubstantiation*. Il a donné de plus, dans ce même Traité, une analyse exacte de l'Ouvrage de Méléce, qui a été écrit exprès, pour réfuter de point en point la Confession que Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, avoit publiée en Latin & en Grec, sous le nom de *Confession de l'Eglise Orientale*. Méléce y montre fort au long, que Cyrille est Calviniste, & qu'il a imité jusques aux expressions de Calvin. Thomas Smith ayant prétendu que Méléce étoit un Grec ignorant, & un Moine gagné par les Latins, M. Simon a fait voir au contraire, qu'il a été un des plus savans hommes que les Grecs ayent eus dans le XVII siécle. Il étoit Protosyncelle de la grande Eglise de Constantinople, Docteur ordinaire de cette Eglise, & fut choisi, comme le plus savant des Grecs, par son Patriarche, pour aller en Moldavie, en qualité d'Exarque, ou de principal Député, examiner une Confession de Foi composée par le Clergé de Russie, & qui a été depuis adoptée par toutes les Eglises d'Orient. C'est cette *Confession Orthodoxe*, qu'il a fait par l'ordre du Concile tenu à Constantinople l'an 1638, que Banagiotti, premier Interpréte de la Porte, a fait imprimer en Hollande, d'où on lui a envoyé les exemplaires, qu'il a distribuez gratuitement dans le Levant, à ceux qui professent la Religion Gréque. M. l'Abbé Renaudot a fait imprimer depuis peu en Grec & en Latin, un extrait du Livre de Syrigue, sur la Transsubstantion. *Voyez le 4 tome de la Perpétuité, & le Recueil de* M. l'Abbé Renaudot.

MELEDA, *Melita*, Isle de Dalmatie, dans le Golfe de Venise, proche de l'Isle de Cursole, & de la côte de la terre ferme de la Dalmatie, dont elle n'est séparée que par le canal de Sabioncello de cinq mille pas au midi. Sa longueur est de vint-quatre mille pas du levant au couchant, & son circuit de soixante & dix mille. Il y a une petite place nommée aussi *Meleda*; & elle n'est éloignée au couchant que de quinze milles de Raguse, dont elle dépend. Cette Isle est appellée par d'autres *Malthe*.

MELENDEZ (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Lima dans le Pérou, s'acquit une solide réputation parmi les siens, par les progrès qu'il fit dans les études, & par sa piété. Il y eut peu d'emplois honorables qu'il n'exerçât dans les Maisons de sa Province, dont il entreprit d'écrire l'Histoire; & afin de le faire plus utilement, il eut soin de fouiller tous les regitres, non seulement dans son païs, mais à Madrit & à Rome, où il étoit venu en qualité de Procureur. Ce fut dans cette derniére ville qu'il rendit en 1681 son Ouvrage public, en trois volumes *in folio*, écrit en Espagnol. Melendez pendant son séjour à Rome, professa la Théologie au Collége de la Minerve; & étant retourné ensuite dans sa patrie, il y mourut vers l'an 1690. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MELER, nom d'un grand Lac de la Suéde. Il est entre l'Uplande, la Westmanie & la Sudermanie. Ce Lac a vint à vint-cinq lieues du couchant au levant, & environ dix lieues de largeur. Il se décharge dans la Mer Baltique à Stokholm, qui est sur les bords, de même que Telge, Telgen, Telges ou Telga, Strengnes, Torsilia, Arboga & Koping.

MELES, jeune garçon d'Athénes. *Voyez* ce qui en est dit dans l'Article de TIMAGORAS.

MELES, fleuve proche de Smyrne, près duquel l'on croit qu'Homére étoit né, & d'où il avoit pris le nom de *Mélésigéne*. Il y avoit encore une ville de ce nom dans le païs des Samnites. * *Antiq. Grèq.* Tite-Live, *l.* 27. Papinius, *l.* 3. *Sylv.* 30.

MELESAGORAS. *Cherchez* AMELESAGORAS.

MELFI ou MELPHES, que les Latins nomment *Melphia*, ville, Evêché & Principauté du Royaume de Naples, en la Basilicate, qui appartient à la Maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. Elle est confondue par quelques-uns avec AMALFI, ville Archiépiscopale, dans le même Royaume. Elle a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. La Maison de Doria a aussi une Principauté de ce nom.

CONCILES DE MELFI.

Le Pape Urbain II assembla, l'an 1091, un Concile à Melfi, pour la réforme des mœurs & le bien de l'Eglise, dont il nous reste XVI Canons. On y reçut l'hommage de la Sicile, fait par Roger, fils de Robert Guischard. Romuald de Salerne en parle dans sa Chronique, & Baronius sous l'an 1090. Lazare Caraphini, Evêque de Melfi, fit l'an 1624 des Ordonnances Synodales, que nous avons dans la derniére édition des Conciles.

MELGACO, ville. *Voyez* MONCAON.

MELGAR', Terre des aînez des Amirantes de Castille. *Voyez* HENRIQUEZ.

MELIANE, en Latin *Malliana, Manliana*, petite ville d'Alger en Barbarie. Elle est sur une montagne, près de la riviére de Mirom dans la Province de Tenez, & aux confins de celle d'Alger en Barbarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELIAPOR, MELIAPUR ou MELIAPOUR, ville d'Asie, dans la presqu'Isle, en deça du Gange, sur la côte de Coromandel, avec titre d'Archevêché. On lui donne aussi le nom de *Saint-Thomas*, parce que, dit-on, ce saint Apôtre y fut martyrisé en un lieu, dit *Calurmina*, par ceux de Malabar, c'est à dire, sur une pierre qui est près de cette ville, comme l'explique le P. Athanase Kircher. Il est vrai que dès le IX siécle, cette ville s'appelloit *Batouma*, ce qui en Syrien signifie la maison de Thomas, ainsi qu'on l'apprend par les relations de ce tems-là, que M. l'Abbé Renaudot a publiées; mais on pourroit douter que S. Thomas eût porté la Langue Syriaque dans les Indes, & il y a bien plus d'apparence à croire que Méliapur n'a été ainsi nommée, que parce que les Nestoriens, qui regardoient S. Thomas comme leur Apôtre, parce que, selon leur Tradition, il avoit fondé l'Eglise d'Edesse, lui avoient dédié la principale Eglise de Méliapur.

La ville de Méliapour est nommée *Calamina*, dans le Martyrologe Romain. Mais M. de la Croze observe que ce nom de *Calamina* n'est point connu dans les Indes, & que l'on pourroit bien avoir tiré, en confondant les termes, ce nom qui signifie un château en Arabe, d'une forteresse ancienne que les Portugais au commencement de leurs conquêtes bâtirent sur la côte de la Guinée, avec le nom de *Castel da Mina* ou *Castel Mina*. La ville de Méliapour étoit autrefois sujette au Roi de Bisnagar, que toutes les côtes des Indes reconnoissoient pour leur Souverain. Gouvea, fameux Missionnaire dans les Indes, récite que lorsque Saint Thomas fut massacré d'un coup de lance, il étoit en priére devant une croix, semblable à celle des Commandeurs de l'Ordre d'Avis en Portugal, & que cette croix étoit gravée sur une pierre dans un petit Oratoire que S. Thomas avoit bâti sur une colline auprès de la ville de Méliapour. Cet Oratoire étoit détruit lorsqu'en 1547, les Portugais

gais s'étant rendus maîtres du lieu, & ayant peuplé la ville, à laquelle ils donnérent le nom de S. Thomas qu'elle porte encore aujourd'hui, résolurent de bâtir sur la colline une Eglise sous l'invocation de la Sainte Vierge. En creusant on trouva parmi les masures du lieu où avoit été l'Oratoire une grosse pierre, qui dès qu'elle fut tournée parut toute sanglante, comme d'un sang nouvellement répandu. Cette pierre portoit une croix en relief surmontée d'un oiseau, & entourée de quelques lettres anciennes dont on trouve une explication dans Gouvéa, & dans la Chine du P. Kircher, qui a aussi donné la figure de la pierre. Dix ans après, c'est à dire, en 1557, cette pierre commença à suer du sang à des jours & à des heures réglées, & devint une des plus grandes dévotions des Indes. Mais les miracles ont cessé depuis que les Portugais n'ont plus été les maîtres de Meliapour. *Voyez* une Lettre du Pére Tachard écrite des Indes en 1711, & qui est dans le Recueil des *Lettres édifiantes*. * La Croze, *Hist. du Christian. des Indes*, *p.* 286. *&c.*

MELIBOE'E, ville de la Thessalie, dans la contrée dite Magnésie, au midi du fleuve Pénée, entre le Lac Bœbé & le Golfe de Thessalonique. Plutarque en parle dans la Vie de Pélopidas, & Hérodote au *livre* 7.

MELICALE, Citoyen de Rhodes, étoit brave & hardi, mais accoutumé dès sa jeunesse à toutes sortes de crimes. Après avoir dissipé son bien dans la débauche, il passa à Constantinople, se fit Turc, & s'introduisit à la Cour de Mahomet II. Avant son départ, il avoit observé fort exactement toutes les fortifications de Rhodes, & en avoit même fait le plan, avec un Mémoire de l'Artillerie, & de toutes les munitions de la place. Ce fut par là qu'il eut accès auprès du Bacha Misach Paléologue, & qu'il entra dans les bonnes graces du Grand-Seigneur. Ce scélérat trouva à Constantinople un autre Renégat, nommé *Démétrius*, & lia une amitié étroite avec lui. Ils prirent ensemble des mesures pour ruïner la Religion de saint Jean de Jérusalem. La confiance que Mahomet prenoit en eux, leur donna la hardiesse de se déclarer. En lui montrant le plan de la ville, ils lui firent entendre que les murailles du château étoient vieilles & ruïnées; que le quartier des Juifs étoit le plus foible; & que quand on auroit pris la tour de S. Nicolas, il seroit facile de gagner le reste. Mahomet ne goûta pas d'abord ces ouvertures; mais enfin ces deux Renégats se prévalurent de la disposition de son esprit, & l'animérent si fort contre les Chevaliers, qu'il forma la résolution d'assiéger Rhodes l'an 1480. Il voulut même que Mélicale & Démétrius accompagnassent le Bacha Paléologue, Général de la Flotte Ottomane; mais Mélicale fut frappé sur mer d'une maladie prodigieuse, qui l'emporta en peu de jours; la corruption se mit dans son corps, & outre la puanteur qui le rendoit insupportable, les vers le mangeoient tout vivant. Après avoir souffert d'extrêmes douleurs, il mourut en maudissant Dieu & les hommes, presque à la vue de Rhodes. *Le P. Bouhours, *Hist. de Pierre d'Aubusson.*

MELICE. *Voyez* MELECE.

MELICERTE, *Melicertus*, fils d'Athamas & d'Ino. *Voyez* PALEMON.

* MELICQUE (Nicolas) Ecuyer, Sieur de Saint George, est Auteur d'un Livre de piété assez connu, intitulé, le Caractére des vrais Chrétiens; d'une Traduction des Méditations de Jérôme de Savonarole sur l'Oraison Dominicale, & sur le Pseaume *Miserere mei, Deus, secundum*, &c. lequel est le 50 selon la Vulgate, & le 51 selon l'Hébreu; & d'une nouvelle Traduction du Livre des Pseaumes, selon la Vulgate & les différens textes, avec des Notes Littérales & Grammaticales. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MELIEMOR. *Voyez* GAZELLI, Prince d'Apamée.

* MELIERS, bourg de France, que Sanson nomme *Miliers* dans sa *Carte du Gouvernement de Lyonnois*, est dans Bourbonnois, à l'ouest-sud-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

MELIFLUY. *Voyez* LAURENT MELLIFLUUS.

MELIGNANO. *Voyez* MARIGNAN.

MELILE, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Fez. Elle est sur la Mer Méditerranée, & appartient au Roi d'Espagne.

MELILLE, petite ville de l'Amérique située sur la côte méridionale de la Jamaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELILLI ou MERILLI, bourg de Sicile. Il est près de la côte orientale de la vallée de Noto, entre Syracuse & Léontini. Quelques Géographes prennent Melilli pour l'ancienne petite ville nommée *Hybla parva*, *Galéotis*, & *Megara*, que d'autres croyent être entiérement ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELILOT ou MELITOT, ville dans l'Amérique septentrionale. Elle est dans la Province de Bémarin, & capitale de tout le païs des Apalachites. C'est le séjour ordinaire de leur Roi, qui est reconnu pour Souverain par tous les Chefs particuliers, qui sont dans les autres Provinces, & qu'ils nomment *Paragousses*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MELIN de SAINT-GELAIS. *Cherchez* SAINT-GELAIS.

MELINDA ou MELINDE, Royaume & ville d'Afrique, sur les côtes de Zanguébar entre Montbaze & Pata. La ville est bâtie sur le bord de la mer, avec un très beau port, commandé par un château, que les Portugais y ont fait bâtir. Ils y font grand commerce, & y ont diverses Eglises, quoique le Roi de Melinda leur allié soit Mahométan. Selon quelques-uns, la côte de Mélinda est l'*Asperum Mare* de Ptolomée. Le P. Lobo dit que Mélinde est au dixiéme degré de latitude méridionale, & qu'elle a passé pour une des plus belles & des plus riches villes de tout le Zanguébar. Elle est située dans une belle & grande plaine, & bien bâtie. Lorsque le Roi sort, il est porté sur les épaules des premiers de sa Cour. On parfume les rues par où il passe; & lorsqu'il fait son entrée dans quelque ville de son Etat, les plus belles filles vont le recevoir, les unes jettent des fleurs, les autres brûlent des parfums, les autres chantent des Airs à sa louange, & font une musique barbare pour le réjouïr, en frappant alternativement sur des vases d'airain avec de petits bâtons d'ivoire; & les Prêtres immolent des victimes. * *Voyage de l'Abyssinie* par le P. Lobo, *tome* 1. *p.* 281.

MELIORATO (Jean) Cardinal, Archevêque de Ravenne, natif de Sulmone, dans le Royaume de Naples, étudia en Droit, & fut fait Archevêque de Ravenne, sur la démission de son oncle, Côme Méliorato, Cardinal, qui fut depuis Pape, sous le nom d'INNOCENT VII, & qui le mit dans le Sacré Collége le onziéme Juin de l'an 1405. Jean Méliorato se trouva au Conclave, dans lequel Angelo Corario fut élu Pape, sous le nom de GREGOIRE XII, & jura avant cela avec les autres Cardinaux, que celui qui seroit élu quitteroit la tiare, toutes les fois qu'il en seroit supplié par le Conclave. C'étoit pour donner la paix à l'Eglise, qui étoit alors déchirée par un horrible Schisme. Grégoire, qui s'étoit soumis à cette loi, refusa d'y souscrire, lorsqu'il en fut supplié par les Cardinaux. Ils s'assemblérent à Pise, où ils mirent Alexandre V sur le Thrône Pontifical. Le Cardinal Méliorato se trouva à cette élection, & mourut à Bologne le 16 Novembre de l'an 1410. * Théodore de Niem, *Hist. Schismat. l.* 1. Rubeus, *Hist. Raven.* Ciaconius, &c.

MELIQUE. *Voyez* MELICQUE.

MELISANDRE, Poëte Milésien, avoit composé en vers le Combat des Lapithes & des Centaures. Quelques uns croyent qu'il étoit plus ancien qu'Homére; mais Elien, qui le cite, ne le dit pas. * Elien, *l.* 11. *c.* 2. Varron, *Hist.* Vossius, *de Hist. & Poët. Græc.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

MELISSA, ancien bourg de la Grande Gréce. Il est peu considérable, & situé dans la Calabre Citérieure, environ à une lieue de Strongoli, & à deux de la Mer Ionienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELISSA, fille de *Melisseus*, Roi de Créte ou Candie, eut le soin, avec sa sœur Amalthée, de nourrir Jupiter de lait de chévre & de miel; c'est ce qui a donné lieu à la Fable, de supposer que des abeilles avoient volé sur la bouche de Jupiter, & y avoient distillé du miel. On dit qu'elle a été la premiére qui ait trouvé le moyen de préparer le miel: ce qui a donné lieu de feindre qu'elle avoit été changée en abeille. Mélisseus établit sa fille premiére Prêtresse de la Mére des Dieux, & c'est la raison pour laquelle ces Prêtresses ont porté depuis le nom de *Melissa*. * Columelle, *l.* 9. *c.* 2. Lactance, *l.* 1. *c.* 22.

MELISSA, femme de *Periandre*, Tyran de Corinthe, l'un des sept Sages de Gréce, fut tellement maltraitée de son époux, aigri par ses concubines, qu'elle mourut d'un coup de pied qu'il lui donna, quoiqu'elle fût enceinte. * Diogéne Laërce, *in Vita Periandri.*

MELISSA (Antoine) Moine Grec. *Voyez* ANTOINE, surnommé *Melissa*.

MELISSEUS, Roi de Candie, pére de Melissa & d'Amalthée, nourrices de Jupiter, est différent de MELISSEUS, mari d'Inaché, mére de Phoronée, second Roi d'Argos, qui établit le premier des Loix, selon Eusébe, *Præp. Evang. l.* 6. *& in Chronic.* Hygin, *in Astronom. Poët. l.* 2. *n.* 13. Lactance, *Inst. Divin. l.* 1. *c.* 22.

MELISSUS DE SAMOS, Philosophe, fils d'*Ithagéne*, & Disciple de Parménide d'Elée, vivoit, selon Apollodore & Eusébe, sous la LXXXIV Olympiade, c'est à dire, vers l'an 444 avant Jésus-Christ. Il fit connoissance avec Héraclite, qu'il recommanda aux Ephésiens, & exerça dans sa patrie la charge d'Amiral, avec un pouvoir plus ample qu'à l'ordinaire, & des priviléges particuliers qu'on n'avoit encore accordez à aucun de ceux qui avoient possédé le même emploi avant lui. Mélissus croyoit que ce tout, dont l'Univers est composé, est infini, immuable, immobile & unique; qu'il est semblable à lui-même, & rempli de tous côtez, sans qu'il y ait du vuide; qu'il n'y a point de mouvement, mais qu'il semble qu'il y en ait. Il disoit qu'il ne falloit rien avancer de la Divinité, comme une chose certaine, puisqu'on n'en pouvoit avoir une connoissance parfaite. * Eusébe, *in Chron.* Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 9.

MELISSUS ou MELISSEUS, Historien Grec, dont le siécle ne nous est pas connu, avoit écrit, *de Rebus Delphicis*. Un autre MELISSUS, d'Eubée, a composé un Traité de Mythologie. Pline en cite un, entre les Auteurs dont il s'est servi. * Tzetzès, *Chil.* 6. *Hist.* 90. Pline, *l.* 7. *&* 11. Vossius, *de Historicis Græcis*, *l.* 3. *&* 4.

MELISSUS (Mécénas C.) Affranchi de Mécénas, Poëte Comique, fut nommé par Auguste, pour avoir soin de la Bibliothéque qu'il avoit fait dresser dans la Galerie Octavienne. Il inventa une nouvelle Comédie Romaine, qu'on appelloit *Trabeata*, comme nous l'apprenons de Suétone, dans son Traité des Illustres Grammairiens. * Ovide, *ex Ponto*, *l.* 4. *Epist.* 16. *v.* 30. Pline, *Epist.* 483. Eusébe, *in Chron.* Volaterran. Vossius. Jacobelli, &c.

MELISSUS (Marc) ou MARCUS MELISSA, natif de Spoléte, célébre Grammairien, vivoit du tems d'Auguste.

MELISSUS, HELIUS ou ÆLIUS. *Cherchez* ÆLIUS.

MELISSUS SCHEDIUS (Paul). *Cherchez* SCHEDIUS.

MELITA. *Cherchez* CITTA VECCHIA.

MELITE, ville ou bourg d'Attique, où il y avoit trois Temples; l'un desquels étoit dédié à Diane, & avoit été bâti par Thémistocle. On y enterroit les corps de ceux qui avoient été suppliciez. * Pline, *l.* 4. *c.* 7. Plutarque, *in Solone.* Harpocration.

MELITEE ou MELITTEE, ville de la Thessalie dans la contrée dite *Phthiotide.* Strabon dit dans son IX Livre, qu'elle s'appelloit auparavant *Pyrrha.* Elle étoit près du fleuve Enipeus. * Lubin, *Tables Géograph. pour les Vies de Plutarque*

MELITELLO, petite ville ou bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, à trois lieues de Léontini, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELITIAS ou MELANTRADA, ancienne petite ville de la Romanie. Elle est sur la Mer de Marmora, entre Constantinople & Sélivrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELITINE, Légion dont les Historiens Ecclesiastiques rapportent un miracle éclatant, savoir, que sous l'empire d'Antonin *le Philosophe*, les soldats de cette Légion, qui étoient Chrétiens, s'étant mis en priéres, obtinrent du ciel une tempête & des foudres, pour dissiper l'Armée des Quades. * Paul Orose, *l.* 7. *c.* 15.

MELITIUS Préfet du Prétoire, sous Honorius, en 410. Jac. Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

MELITO, Principauté. *Voyez* MELITON.

MELITO (Princes de). *Voyez* MENDOZA.

MELITON, Auteur Grec, avoit fait un Ecrit des familles des Atheniens. On ne sait en quel tems il a vécu.

MELITON, Evêque de Sardes, ville de Lydie, en Asie, qui vivoit dans le second siécle, présenta l'an 171, à l'Empereur Marc-Auréle Antonin, une excellente Apologie pour les Chrétiens, que nous avons perdue, aussi bien que ses autres Ouvrages, qui étoient, deux Livres *de la Fête de Pâques*; de *la Vie des Prophétes*; de *l'Eglise*; du *Jour du Dimanche*; de *la Nature de l'homme & de sa création*; de *l'Obéissance des Sens à la Foi*; de *l'Ame, du Corps & de l'Esprit*; du *Batême*; de *la Vérité*; de *la Prophétie*; de *l'Hospitalite*; un Ecrit intitulé, *la Clef*; un Traité *du Diable*; un autre *de l'Apocalypse*; un Traité *de Dieu incarné*, ou, comme d'autres traduisent, *que Dieu a un corps*; & un Recueil tiré de l'Ecriture. Eusébe cite un fragment du Traité *de la Pâque*, & rapporte un Catalogue des Livres Canoniques, que Méliton avoit mis à la tête de son Recueil sur l'Ecriture. Le Traité du trépas de la sainte Vierge, *de transitu Virginis*, qu'on lui a voulu attribuer, est un Ouvrage supposé, que le Pape Gélase a mis au rang des Apocryphes, & que Béde a rejetté. Méliton étoit mort avant le Pontificat du Pape Victor, puisque Polycrate, Evêque d'Ephése, écrivant à ce Pape, en parle comme d'un homme mort, en ces termes: *Que ne dirois-je de Méliton, dont les actions étoient réglées par les mouvemens du Saint Esprit, qui est enterré à Sardes, où il attend le jugement & la résurrection.* Ce qui fait voir que Méliton avoit été dans le sentiment des Asiatiques, touchant la célébration de la Pâque, & qu'il avoit été consideré comme un homme inspiré de Dieu. Tertullien assure que Méliton étoit élégant & bon Orateur. On ne sait pas précisément l'année de la mort de cet Evêque. Les Martyrologes font mémoire de lui au deuxiéme d'Avril. * Eusébe, *in Chron. A. C.* 170. *& Hist. l.* 4. *c.* 25. S. Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 24. Béda, *Retract. in Acta c.* 8. Gélase, *Cum sancta, dist.* 15. *apud Grat.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 2. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *A. C.* 24. *num.* 12: 76. *num.* 3. Possevin, *in Appar. Sacro.* M. de Valois, *in Eusebium.* Aubert le Mire. Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du second siecle.*

MELITON, MELTON ou MILTON (Guillaume de) célébre Religieux de l'Ordre de saint François dans le XIII siécle, étoit contemporain d'Albert *le Grand*, fut reçu Docteur en Théologie avant lui, & fut un des Théologiens que le Cardinal de Château-Raoul employa en 1248, à l'examen du Talmud. Le Pape Alexandre IV avoit une si haute opinion de lui, qu'il le choisit pour continuer la Somme de Théologie qu'Alexandre de Hales avoit laissée imparfaite. Il joignit une solide piété à la science, & mourut d'une maniére extraordinaire. Etant en chaire, il interrompit son discours par un silence d'une heure, le reprit ensuite, & donnant la bénédiction à son auditoire avec un visage serein & tranquille, il rendit l'esprit. Il a plu à quelques Auteurs de faire de lui un Dominicain. Aucun de ses Ouvrages n'a été imprimé; on conserve dans la Bibliothéque de Sorbonne ses Commentaires sur les XII Prophétes, sur le Cantique des Cantiques, & sur l'Ecclésiastique. Sixte de Sienne ajoûte une Exposition de l'Epître aux Romains, qu'on gardoit de son tems dans la Bibliothéque des Fréres Prêcheurs à Bologne. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

MELITON ou MELITO, ville & Principauté du Royaume de Naples. *Voyez* MILETO.

MELITOT, ville. *Voyez* MELILOT.

MELITUS, Orateur & Poëte Grec, d'une réputation médiocre, vivoit vers la XCV Olympiade, environ l'an 400 avant Jésus-Christ, & fut un de ceux qui accusérent Socrate, qu'on fit mourir en cette même année. * Vossius, *de Poët. Græc.*

MELKELEIA (Gervais dit de), Poëte, Orateur & Philosophe. *Voyez* GERVAIS.

MELLA (Annæus). *Voyez* ANNÆUS.

MELLA (Jean de) Cardinal, Evêque de Zamora & de Siguença en Espagne, étoit natif de la même ville de Zamora dans le Royaume de Léon. Il se rendit très habile dans la Théologie & dans le Droit; & étant allé à Rome, il se fit connoître à la Cour du Pape Eugéne IV, qui lui confia divers emplois importans, & lui donna l'Evêché de Zamora. Jean de Mella avoit un de ses fréres nommé ALFONSE de Mella, Religieux de l'Ordre de S. François. Celui-ci se fit Chef d'une Secte particuliére, qu'il s'efforça d'introduire en Espagne; mais voyant qu'on n'étoit pas disposé à l'écouter, il se fit suivre par un grand nombre de femmes & de filles qu'il avoit perverties, & se retira chez les Maures de Grenade, qui le firent mourir d'une maniére barbare. Jean de Mella, son frére, fut extrêmement affligé des égaremens d'une personne qui lui étoit si chére. Il étoit déja lui-même avancé en âge, & continuoit à servir dans la Cour de Rome, lorsque Calixte III le fit Cardinal l'an 1456. Dans la suite, Paul II lui donna l'Evêché de Siguença, quoique le Chapitre de cette Eglise se fût déja nommé un Prélat. Mella mourut à Rome le 13 Octobre de l'an 1467, qui étoit le 70 de son âge, dans le tems que cette ville étoit affligée d'une cruelle peste. Il composa un Traité de l'Obligation indispensable que les Curez ont à résider pendant la maladie contagieuse; & il y parle avec zéle contre ces lâches Pasteurs, qui croyent pouvoir abandonner leur troupeau, lorsqu'il a le plus de besoin de leur présence & de leur secours. * Pie II, *in Comm. l.* 2. Mariana, *l.* 21. Zurita, *l.* 14. Onuphre. Garimbert. Ciaconius. Aubery, &c.

MELLE, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est sur la riviére de Hase, dans l'Evêché d'Osnabrug, à trois ou quatre lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MELLE, ville de France. *Voyez* MESLE.

MELLERSTAD. *Voyez* MERICHSTADT.

MELLI, ville & Royaume de Nigritie, est située aux environs de *Rio Grande*, qui est un des bras du Niger, vers son embouchure. Le fleuve Niger est au septentrion de cet Etat, qui a Mandingue & Gage au levant, Malaguette au midi, & l'Océan Atlantique au couchant. Il n'y a qu'un bourg peuplé de plus de six mille Habitans, où le Prince tient sa Cour, à trente journées de Tombut. Le païs abonde en blé, en troupeaux & en coton; & les Habitans sont riches, à cause du commerce. Ces peuples ont leurs Mosquées, & leurs *Moulas* ou Docteurs, qui leur enseignent l'Arabe, avec les Sciences & les choses de leur Religion, qui est celle de Mahomet. Ils avoient été subjuguez par Joseph, Roi de Maroc; mais en l'an 1520, Yzchia, Roi de Tombut, se les rendit tributaires. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

MELLIER (Guillaume) célébre Jurisconsulte Lyonnois, Juge des Appellations, & fils d'un Lieutenant-Général, vivoit dans le XVI siécle. Il y a quelques Traitez de lui, dont du Verdier fait le dénombrement, *dans sa Biblioth. Franç. p.* 498.

MELLINGEN, petite ville de Suisse, située sur la Russ, où il y a un pont couvert sur cette riviére. Elle est dans une campagne fertile & dans une situation agréable, à deux petites lieues de Lentzbourg, & à autant de Bade. En 1415, elle fut conquise sur la Maison d'Autriche & depuis gouvernée par les VIII anciens Cantons Suisses, jusques à ce qu'en 1712, les Bernois la prirent. Par la paix d'Arau elle demeura aux Cantons de Zurich & de Berne, qui en sont Seigneurs, avec le Canton de Glaris. Nonobstant cela, la ville de Mellingen a son Préteur & son Conseil. Son petit Conseil est composé de neuf Membres, & le grand de 18. Le Préteur & le Conseil jugent les affaires criminelles. Les Habitans passent pour grossiers & superstitieux: ils sont Catholiques Romains. * Stumpf, *Chron. Helv. l.* 7. *c.* 10. *Dict. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 147. édit. d'Amsterdam 1730.

MELLINI (Jean-Baptiste) Cardinal, Evêque d'Urbin, naquit à Rome le neuviéme Juin 1405, & fut pourvu à l'âge de sept ans, par le Pape Jean XXIII, d'un Canonicat dans l'Eglise de S. Jean de Latran. Depuis, le Pape Martin lui assigna une pension pour l'obliger à étudier en Droit Canon. Il s'y rendit très habile, & apprit à soutenir avec une fermeté Chrétienne, ce qu'il croyoit conforme à la raison & à l'équité. Le Pape Eugéne IV, ayant résolu de faire quelques changemens dans l'Eglise de Latran, le Chapitre députa Mellini vers ce Pontife, qui étoit alors à Florence. Eugéne voulut, mais inutilement, le gagner par la promesse d'un Evêché; & traitant sa fermeté de desobeïssance, il lui donna des Commissaires, qui le renvoyérent absous. Il exerça depuis divers emplois à la Cour de Rome, fut fait Cardinal l'an 1476, par Sixte IV, & fut envoyé Légat à Milan, après la mort du Duc Galeas Marie Sforce. Il mourut le 20 ou 24 Juillet de l'an 1478. C'étoit un véritable Ecclésiastique, prudent, chaste, charitable, généreux, & bon ami. Platine avoue de bonne foi, que sans les libéralitez secretes de ce Prélat, il feroit mort de misére en la prison où le Pape Paul II l'avoit fait mettre. Ce fut par reconnoissance qu'il écrivit la Vie de Mellini, qu'on pourra consulter, aussi bien que Ciaconius, Aubery, &c. Il y a eu dans le XV siécle DOMINIQUE Mellini, Gouverneur de Tivoli en 1477, & CELSE Mellini, jeune homme d'esprit vif, qui sous le Pontificat de Léon X, fut obligé de sortir de Rome, pour une Oraison qu'il avoit faite contre Christophle de Longueil; & dans le XVII siécle BENOÎT Mellini, Bibliothécaire à Rome de la Reine Christine de Suéde, duquel nous avons un Livre de Sermons & d'autres Ouvrages; outre deux Cardinaux, savoir JEAN-GARCIAS Mellini, promu par Paul V, l'an 1606, & qui avoit été Auditeur de Rote, mort le septiéme de Janvier 1608; & SAVO Mellini, qui étoit Nonce en Espagne, & qui fut créé Cardinal l'an 1681, par Innocent XI. Il mourut le onziéme Février 1701, âgé de 58 ans.

MELLIT ou MELLITUS, Religieux Italien, Evêque de Londres, & troisiéme Archevêque de Cantorbéry, fut un des Compagnons de saint Augustin dans sa mission en Angleterre l'an 601. Il fut fait Evêque de Londres l'an 604. Il

alla à Rome après la mort d'Auguftin, pour confulter le Pape Boniface IV, fur des difficultez qui étoient furvenues dans fa miffion. Quand il fut de retour, il continua de confirmer l'Eglife d'Angleterre, appuyé du crédit & de l'affiftance des Rois Ethelbert & Sabert. Mais après leur mort, les enfans de Sabert chafférent Melit, qui fe retira en France vers l'an 616. Il fut rappellé peu de tems après par Ebald, Roi de Kent, & fuccéda l'an 619 à Laurent dans le Siége de Cantorbéry. Il mourut le 24 Avril de l'an 624. * Béde, *Hiftor. Eccl. Anglor. l.* 1 & 2. Bolland. Mabillon, *Siécle Bénédict.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'Avril.*

MELLO ou MILLO nom de ville. Il fignifie en Hébreu, *munition, affemblée, plénitude, remplacement.* Quelques-uns prétendent que c'étoit une place ample & large, deftinée aux affemblées & convocations du peuple. D'autres entendent par-là une *terraffe*, une *fortereffe*, un *boulevard* &c. Ceux qui en font une ville, la placent à l'eft de Sichem près de la montagne d'Ephraïm : & les autres en font une dépendance de la ville de Jérufalem. D'autres difent que Millo eft une vallée très profonde qui étoit entre l'ancienne ville de Jébus, & la ville de David, batie fur le Mont de Sion. David & Salomon firent combler cette vallée, & on en fit une place d'affemblée pour le peuple. Salomon en prit une partie pour y bâtir le Palais de fon époufe, fille de Pharaon. Ce fut à l'occafion des travaux que Salomon fit faire pour combler Millo, que Jéroboam, fils de Nébat, fe révolta; mais Salomon ayant voulu le faire faifir, il s'enfuit en Egypte. * I ou III *Rois, ch.* 9. *v.* 15: & *ch.* 11. *v.* 27.

* MELLO, ville qui fe trouve dans la partie orientale de la Tribu d'Ephraïm, à quatre ou cinq lieues du Jourdain. * *Juges, ch.* 9. *v.* 6.

* MELLO, ville de Portugal. *Voyez* MELO.

MELLO, Maifon confidérable en Picardie, tiroit fon origine de DREUX qui fuit.

I. DREUX, I du nom, Seigneur de Mello, àppellé auffi MERLO & MERLOU, Diocéfe de Beauvais, frére de *Martin* de Mello, Chanoine de l'Eglife de Paris, qui fonda l'Eglife Collégiale de Mello l'an 1103. Ce Dreux époufa une fœur d'*Yves*, Comte de Beaumont-fur-Oyfe, dont il eut 1. *Yves* de Mello, qui fut d'Eglife; 2. DREUX II, qui fuit; & 3. *Guillaume* de Mello, dont on ne trouve que le nom.

II. DREUX, II du nom, Seigneur de Mello, mort vers l'an 1136, avoit époufé *Rechilde*, fille de *Hugues*, I du nom, Comte de Clermont en Beauvaifis, & de *Marguerite* de Roucy, dont il eut 1. DREUX III du nom, qui fuit; 2. *Renaud* nommé dans un titre de Saint-Martin de Pontoife de l'an 1136; 3. *Raoul*, l'un des plus vaillans Capitaines de fon tems, tué à Tripoli l'an 1151; & 4. *Guillaume* de Mello, Abbé de Saint-Martin de Pontoife l'an 1144, & de Vézelay l'an 1159, mort fort âgé l'an 1171.

III. DREUX, III du nom, Seigneur de Mello & de S. Prife, dit *de Saint-Bris*, vivoit en 1153. De fa femme, dont le nom eft ignoré, & qui étoit Dame de plufieurs Terres en Bourgogne, il eut 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Hugues*, Religieux l'an 1157; 3. *Renaud*, qui au retour de fon voyage de la Terre Sainte, fonda le Prieuré de la Magdelaine de Mello l'an 1157, & fe rendit Religieux à Vézelay l'an 1159; & 4. DREUX de Mello, IV du nom, *qui continua la poftérité, rapportée apres celle de fon frére aîné.*

IV. GUILLAUME, Seigneur de Mello, fuivit le Roi Philippe-*Augufte* au voyage de la Terre-Sainte. Il avoit époufé *Ermentrude* de Bulles, niéce de *Manaffès* Seigneur de Bulles, dont il eut 1. *Renaud*, Seigneur de Mello, vivant l'an 1201, qui de *Gertrude* fa femme, eut pour fille unique *Ifabeau* de Mello, mariée à *Simon*, Seigneur d'Argies; 2. *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; 3. *Manaffès*, Seigneur de Mello, après fon frére, mort vers l'an 1216; & 4. *Guillaume* de Mello, après fes fréres, vivant en 1221, qui époufa *Ade*, qui étoit remariée l'an 1231, à *Jean* de Chaumont, & dont il eut *Agathe* de Mello.

IV. DREUX de Mello, IV du nom, fils puîné de DREUX, III du nom, Seigneur de Mello, fut Seigneur de S. Bris, & Connétable de France. Il fe diftingua par fes fervices, fous les régnes de Louïs *le Jeune*, & de Philippe *Augufte*, &c. Il accompagna, l'an 1191, le dernier de ces Monarques dans la Terre-Sainte, & s'y fignala d'une maniére qui lui fut fi glorieufe, que le Roi l'honora, l'an 1204, de la charge de Connétable de France, vacante par la mort de Raoul I, Comte de Clermont-en-Beauvaifis. A fon retour en France, il rendit de grands fervices à l'Etat. Le Roi lui donna le château de Loches, & Châtillon fur Indre, que ce Connétable avoit conquis fur les Anglois. On met fa mort au troifiéme Mars de l'an 1218, qui étoit le 80 de fon âge. Il avoit époufé l'an 1162, *Ermengarde* de Moucy, fille de *Dreux*, Seigneur de Moucy-en-Beauvaifis, dont il eut 1. GUILLAUME de Mello, I du nom, Seigneur de Saint-Bris, qui fuit; 2. *Agnès*, mariée à *Garnier* de Traynel, III du nom, Seigneur de Marigny; & 3. *Dreux* de Mello, Seigneur de Loches & de Châtillon-fur-Indre, qui accompagna le Roi faint Louïs l'an 1243, à fon voyage d'Outremer, & mourut dans l'Ifle de Cypre le huitiéme Janvier de la même année, fans laiffer de poftérité d'*Ifabeau* Dame de Mayenne, fille d'*Iubaël*, Seigneur de Mayenne, & de *Gervaife* Vicomteffe de Dinan, laquelle prit une feconde alliance avec *Louis*, Comte de Sancerre.

V. GUILLAUME de Mello, I du nom, Seigneur de Saint-Bris, furnommé *le Jeune & le Pacifique*, fut fait prifonnier dans un combat donné au Vexin-François, entre le Roi Philippe-*Augufte*, & Henri II, Roi d'Angleterre, en Septembre 1198, & vivoit encore l'an 1249. Il avoit époufé *Elifabeth*, Dame d'Ancy-le-Franc, fille de *Guillaume*, Seigneur de Mont-Saint-Jean & de Bure, dont il eut 1. GUILLAUME II qui fuit; 2. DREUX, *qui a fait la branche des Seigneurs de l'*ORME, *rapportée ci-après;* 3. *Gui*, Doyen d'Auxerre, puis Evêque de Verdun l'an 1245, & d'Auxerre l'an 1246, mort le 19 Septembre 1270; 4. *Marguerite*, alliée à *Robert*, Seigneur de Tanlay; 5. *Ifabeau*, mariée 1°. à *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Jaligny: 2°. à *Robert*, Seigneur de Montgafcon en Auvergne; 6. *Marguerite* de Mello *la Jeune*, époufe de *Guillaume* de Ville-Hardouin, Sire de Lifignes, Connétable de Champagne; & 7. *Agnès* de Mello, femme de *Pierre* de Rochefort, Seigneur de Bragelogne.

VI. GUILLAUME de Mello, II du nom, Seigneur de Saint-Bris, &c. fuivit le Roi faint Louïs au voyage d'Outre-mer, & mourut en la ville de Nicofie en l'Ifle de Chypre, l'an 1248, laiffant de fa femme, dont le nom eft ignoré, *Ifabeau* de Mello, Dame de Saint-Bris, &c. mariée 1°. l'an 1257, à *Guillaume* Comte de Joigny: 2°. à *Humbert* de Beaujeu, I du nom, Seigneur de Montpenfier, Connétable de France, morte vers l'an 1301.

BRANCHE DES SEIGNEURS de L'ORME.

VI. DREUX de Mello, fecond fils de GUILLAUME de Mello, I du nom, Seigneur de Saint Bris, fut Seigneur de Brechart, &c. fit le voyage de la Terre Sainte avec le Roi faint Louïs l'an 1248, & étoit mort l'an 1252, ayant eu d'*Elvis* fille unique & héritiére de *Hugues*, Seigneur de l'Orme & de Château-Chinon, & d'*Elvis*, Dame d'Efpoiffes, 1. DREUX, II du nom, qui fuit; 2. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*ESPOISSES, *rapportée ci après;* & 3. *Ifabeau* de Mello, mariée l'an 1265, à *Gui* de Mauvoifin, II du nom, Seigneur de Rôny.

VII. DREUX de Mello, II du nom, Seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, &c. vivoit l'an 1282. Il avoit époufé *N.* de Montréal, fille d'*Anferic* IV du nom, Seigneur de Montréal, & de *Marie* de Garlande, Comteffe de Grand-pré, dont il eut DREUX, III du nom, qui fuit.

VIII. DREUX de Mello, III du nom, Seigneur de l'Orme, de Chateau-Chinon, &c. mourut le 23 Avril 1310, ayant eu d'*Euftache* de Léfignen, Dame de Saint-Hermine, fa femme, fille de *Geofroi*, Seigneur de Jarnac, de Châteauneuf, de Saint-Hermine, &c. & de *Jeanne* Vicomteffe de Châtelleraut, 1. DREUX, IV du nom, qui fuit; 2. MATTHIEU, *qui a fait la branche des Seigneurs de* S. PARISE, *mentionnée ci-après;* & 3. *Jeanne* de Mello, mariée à *Hugues*, IV du nom, Seigneur de S. Vérain.

IX. DREUX de Mello, IV du nom, Seigneur de l'Orme, de Château-Chinon, de Jarnac, de Châteauneuf, de Saint-Hermine, &c. étoit mort l'an 1323. Il avoit époufé 1°. vers l'an 1297, *Jeanne* de Tocy, fille d'*Othe* de Tocy, Amiral de France: 2°. l'an 1305, *Eléonore* de Savoye, veuve de *Guillaume* de Challon, Comte d'Auxerre, & fille d'*Amé*, IV du nom, Comte de Savoye, dit *le Grand*. De fa premiére femme vint, 1. *Jeanne* de Mello, Dame de l'Orme & de Château-Chinon, mariée l'an 1319, à *Raoul* de Brienne, III du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, morte avant l'an 1351: & de la feconde fortit 2. *Marguerite* de Mello, Dame de Saint-Hermine, alliée 1°. à *Maurice*, VII du nom, Sire de Craon: 2°. à *Jean* de Challon, Sire d'Arlay.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ESPOISSES.

VII. GUILLAUME de Mello, fecond fils de DREUX de Mello, I du nom, Seigneur de Bréchart, & d'*Elvis* Dame de l'Orme, de Château-Chinon, & d'Efpoiffes, fut Seigneur d'Efpoiffes, de Givry, &c. & mourut vers l'an 1284, ayant eu d'*Agnès* de S. Vérain fa femme, laquelle étant veuve fe remaria à *Jean* de Frolois, 1. GUILLAUME de Mello, II du nom, qui fuit; & 2. *Jeanne* de Mello, mariée à *Aubert* de Thorotte, Seigneur de Chatelier.

VIII. GUILLAUME de Mello, II du nom, Seigneur d'Efpoiffes, de Givry, &c. mourut le 22 Février 1326. Il avoit époufé avant l'an 1311, *Marie* de Châteauvillain, fille de *Gui*, Seigneur de Luzy, & d'*Ifabeau* de Jaligny, laquelle vivoit encore l'an 1356, & en eut pour enfans, 1. GUILLAUME III qui fuit; 2. *Jean*, Seigneur de Givry, qui fervoit dans les guerres l'an 1337 & 1351; 3. DREUX, *qui a fait la branche des Seigneurs de* S. BRIS, *rapportée ci après;* & 4. *Elipe* de Mello, mariée à *Guillaume* Flotte, Seigneur de Revel, Chancelier de France, morte avant l'an 1339.

IX. GUILLAUME de Mello, III du nom, Seigneur d'Efpoiffes, &c. fervit le Roi en fes guerres de Gafcogne & de Flandre, & vivoit l'an 1348. Il eut de fa femme, dont le nom eft ignoré, 1. *Gibaut* de Mello, Seigneur d'Efpoiffes, de Bourbon-Lancy, de Huchon, &c. mort avant l'an 1383, fans enfans d'*Ifabelle* de la Tour, veuve d'*Amé* Dauphin, Seigneur de Rochefort, & fille de *Bertrand* Seigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Ifabeau* de Lévis, qu'il avoit époufée le 31 Janvier 1365; 2. *Jean*, Seigneur de Givry, Evêque de Châlon l'an 1354, puis de Clermont l'an 1357, & Lieutenant-Général du Duc de Berry en Auvergne l'an 1371; & 3. GUI, qui fuit.

X. GUI de Mello mourut l'an 1370, avant fes fréres, laiffant d'*Agnès*, Dame de Cléry & de Chézelles, fa femme, fille de *Geofroy*, Seigneur de Cléry, 1. GUILLAUME de Mello, IV du nom, qui fuit; 2. *Jeanne*, Dame de Chappes, de Cléry, &c. mariée l'an 1391, à *Pierre*, II du nom, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, Garde de l'Oriflamme de France, morte le troifiéme Août 1408; & 3. *Marie* de Mello, Dame de Bourbon-Lancy & de Huchon, alliée à *Guillaume* de la

la Tremoille, Seigneur d'Antigny, Maréchal de Bourgogne.

XI. GUILLAUME de Mello, IV du nom, Seigneur d'Espoisses, de Givry, de Chézelles, de la Roche-Millay & de Vitry, servoit dans les guerres l'an 1383 & 1394, & étoit mort l'an 1399. Il avoit épousé *Isabeau* de Bourbon, Dame de la Ferté-Chaudron, dont il eut 1. *Guillaume* de Mello, V du nom, Seigneur d'Espoisses, de Givry, &c. vivant l'an 1419, mort sans lignée; & 2. *Jeanne* de Mello, Dame d'Espoisses, de la Ferté Chaudron, &c. mariée a *Jean* de Montagu, II du nom, Seigneur de Couches.

BRANCHE DES SEIGNEURS de S. BRIS.

IX. DREUX de Mello, troisiéme fils de GUILLAUME de Mello, II du nom, Seigneur d'Espoisses, & de *Marie* de Châteauvillain, fut Seigneur de S. Bris & de Blaigny, servit le Roi avec ses fréres dans les guerres de Gascogne & de Flandre, & étoit mort l'an 1374. Il avoit épousé *Marguerite* de S. Vérain, morte avant l'an 1387, dont il eut 1. DREUX II du nom, qui suit; 2. *Claude*, vivant l'an 1387; 3. *Marguerite*; & 4. *Isabelle* de Mello, mariée a *Louis* de P[illegible]ncy.

X. DREUX de Mello, II du nom, Seigneur de S. Bris & de Blaigny, servit dans les guerres en 13[illegible]3 & 1389, & étoit mort l'an 1417. Il avoit épousé *Isabeau* de Noyers, Dame de Vandeuvre, fille de *Jean*, Seigneur de Remaucourt, de Vandeuvre, &c. & de *Jeanne* de Joinville-la Fauche, dont il eut 1. CHARLES qui suit; & 2. *Claude* de Mello, mariée à *Gérard* de Casance, Seigneur de Beauvo[illegible].

XI. CHARLES de Mello, Seigneur de S. Bris, de Blaigny, de Vandeuvre, de Vitry, &c. vivoit l'an 1450, & laissa d'*Isabeau* Aycelin, Dame de Montagu, de Littenois & de Chatel Odon, sa femme, fille de *Louis*, Seigneur de Littenois, &c. & de *Marguerite* de Beaujeu, GUILLAUME, qui suit.

XII. GUILLAUME de Mello, Seigneur de S. Bris, de Blaigny, &c. épousa l'an 1466, *Jacqueline* de Vendôme, dont il eut CHARLES qui suit.

XIII. CHARLES de Mello, Seigneur de S. Bris, de Blaigny, &c. vivoit l'an 1490, & mourut sans laisser postérité de *Catherine* de Rougemont sa femme, qui eut pour son douaire la Terre de S. Bris, qu'elle porta à *Jean* de Neufchatel, Seigneur de S. Aubin, son second mari.

BRANCHE DES SEIGNEURS de S. PARISE.

IX. MATTHIEU de Mello, que l'on croit second fils de DREUX de Mello, III du nom, Seigneur de l'Orme & de Chateau Chinon, & d'*Eustache* de Lésignen, Dame de S. Hermine, fut Seigneur de S. Parise, & mourut avant l'an 1332, ayant eu de *Marguerite* sa femme, 1. *Matthieu*; 2. RENAUD qui suit; 3. *Gautier*; 4. *Catherine*; & 5. *Isabelle* de Mello.

X. RENAUD de Mello, Seigneur de S. Parise & de Chacenay, servit au siege d'Aiguillon l'an 1346, & étoit mort l'an 1390. Il épousa en secondes noces, *Yolande* de Dinteville, Dame de Vitry-le-Croisé & de Chacenay, laquelle se remaria à *Etienne* d'Oiselet, Seigneur de la Villeneuve. De ce dernier mariage il eut, 1. *Agathe* de Mello; & du premier, dont le nom de la femme est ignoré, vinrent 2. JEAN, qui suit; 3. *Hector*; 4. *Marie*, alliée à *Ferry* de Chardoigne, Seigneur de Ricecourt; & 5. *Dreux* de Mello, Seigneur de Vitry-le-Croisé, mort au voyage de Hongrie l'an 1396, laissant de *Jeanne* de Plancy, Dame de Rigny-le-Féron, fille de *Jean*, Seigneur de Plancy, & de *Jeanne* de Sully, qu'il avoit épousée le onziéme Octobre 1381, *Jeanne* de Mello, Dame de Rigny-le Féron, & de Vitry le Croisé, alliée le 16 Juin 1408, a *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chambellan du Roi, souverain Maître & Général Reformateur des Eaux & Forêts de France.

XI. JEAN de Mello, Seigneur de S. Parise, &c. vivoit l'an 1400. Il avoit épousé *Marguerite* de Lespinace, Dame de Grisy, veuve de *Jean* de Châtillon, Seigneur de la Palice, & fille de *Philibert* de Lespinace, Seigneur de la Clayette, & de *Guillemette* de Vaux, dont il eut 1. *Jean* de Mello, II du nom, Seigneur de S. Parise, mort sans postérité; 2. LOUÏS, qui suit; 3. *Philiberte*, mariée à *Gui* de S. Priest; & 4. *Guillemette* de Mello, alliée à *Jean* de S. Priest, Seigneur de S. Chamant.

XII. LOUÏS de Mello, Seigneur de S. Parise en partie, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aumont, fille de *Pierre*, dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, Garde de l'Oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, Dame de Chappes, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Louis* Aigrain, Seigneur de Poiseux & de Le[illegible]ng, Ecuyer d'écurie du Roi; 3. *Renaude*, alliée à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Dours; 4. *Béatrix*, Religieuse à Poissy; & 5. *Pierre* de Mello, dit *Hutin*, Seigneur de Vitry le-Croisé, qui épousa *Catherine* de Bournan, dont il eut *Jeanne* de Mello, Dame de Vitry le Croisé, mariée à *Jacques* de Lantaiges, Seigneur de Ballon, de Roussillon, de Thoire, &c.

XIII. JEAN de Mello, III du nom, Seigneur de S. Parise, &c. vivoit l'an 1446. Il avoit épousé avant l'an 1423, *Marguerite* de Ventadour, fille de *Jacques*, Comte de Ventadour, dont il n'eut que deux filles. L'aînée, *Claude* de Mello, Dame de S. Parise, fut mariée 1°. le dixiéme Février 1446, à *Jacques* Damas, Seigneur de Marcilly: 2°. a *Erard* de Digoine, Seigneur de Savigny & de Saint-Gratian, & mourut avant l'an 1481; & la cadette *Jeanne* de Mello, Dame en partie de S. Parise, fut mariée le même jour que sa sœur, & par même contract, à *Jean* Damas, Seigneur d'Anlezy, après la mort duquel, elle se remaria à *Emar* de Lay, Seigneur de Bellegarde. * Le Féron. Godefroy. Du Bouchet. Le Pére Anselme.

MELLO (Seigneurs de). *Voyez* NESLE.

MELLO, autre Maison. La Maison de Mello en Portugal, est une branche de celle de Bragance, & en a formé diverses autres. *Voyez* PORTUGAL.

MELLONE ou MELLONIE, Déesse, qui selon les Payens présidoit aux ruches, conservoit les abeilles, & avoit l'intendance de tout ce qui regardoit le miel. * Saint Augustin en fait mention, *au liv. 4. de la Cité de Dieu.*

MELNICK, anciennement *Bizenia*, bourg de Bohême, situé sur l'Elbe, vis à vis de l'embouchure de la riviére de Muldaw, à six lieues de Prague vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MELO, petite ville de Portugal, dans la Province de Beira. Elle est à l'est-nord-est de Coimbre ou Conimbre, & en est éloignée d'environ vint lieues.

MELOS. *Cherchez* MILO.

MELPHES. *Cherchez* MELFI.

MELPOMENE, l'une des neuf Muses, qu'on a fait inventrice de la Tragedie. On la représentoit ordinairement avec un visage serieux, couverte d'un habit de théatre, & tenant des sceptres & des couronnes d'une main, & un poignard de l'autre. Ausone en parle dans une petite piéce qui a pour titre *Musarum Inventa*, & que quelques-uns attribuent à Virgile, *v.* 2.

Melpomene tragico proclamat mœsta boatu.

* MELRICHSTADT ou MELLERSTADT, petite ville de Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg, avec un chateau, sur les confins du Comté de Henneberg, à peu près au nord de Schweinfurt, dont elle est éloignée d'environ sept lieues

* MELTON-MAUBRAY, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Leicester, sur la riviére de Whreak, à l'est-nord est de la ville de Leicester, dont elle est éloignée de quatre a cinq lieues. Cette ville tire son nom de la Maison de Maubray, & son ornement d'une belle Eglise que l'on y voit.

* MELTSAR ou MALAZAR, est le nom de celui qui avoit été ordonné par le Chef des Eunuques sur Daniel & ses compagnons. * *Daniel, ch.* 1. *v.* 11.

* MELTZEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle est dans la Misnie, au sud ouest de Leipsic, dont elle est éloignée de cinq lieues.

MELVIL (Jacques) sortoit de l'une des meilleures familles d'Ecosse. Il étoit le troisiéme fils du Lord Raëth. A l'age de 14 ans, il fut reçu Page de Marie Stuart, que le Dauphin de France avoit épousée. Du consentement de cette Princesse il passa au service du Connétable de Montmorency, où il demeura neuf ans; au bout desquels il obtint permission de voyager en Allemagne & en Italie. L'Electeur Palatin le retint trois ans à sa Cour. Il fut rappellé par Marie Stuart, alors veuve du Roi François II, qui lui donna entrée au Conseil privé, & le fit Gentilhomme de la chambre. Les quatre Regens qui gouvernérent l'Ecosse, après l'emprisonnement de cette Reine, l'employérent aux plus importantes negociations. Le Roi Jacques, fils de Marie, le mit dans son Conseil, & lui confia l'administration de ses Finances. Il voulut l'emmener avec lui, lorsqu'après la mort de la Reine Elisabeth, il alla prendre possession de la Couronne d'Angleterre; mais il s'en excusa & obtint la permission de vivre dans la retraite, où il composa ses Mémoires pour l'instruction de ses enfans. On ne sait par quelle avanture ils y ont été conservez, dans le tems que les Titres du Royaume n'ont pu s'exemter du pillage. M. Trail Ministre d'une des Eglises d'Edimbourg, s'en saisit, lorsqu'il etoit prisonnier dans le chateau, & les remit entre les mains de Jacques Melvil, petit fils de l'Auteur, de qui ils ont passé à M. Scot, qui a pris la peine de les revoir, & de les communiquer au public. Ils ont été imprimez dans un petit *in folio* en Anglois, puis traduits en François, & imprimez en grand *in douze*, à la Haye en 1694, & à Paris en 1695, à moins que dans cette derniére que je n'ai jamais vu, on n'ait changé que le titre. * *Mémoires de* Jacques Melvil.

MELUN, ville de France sur la riviére de Seine, & dans le Gouvernement de l'Isle-de-France, avec titre de Vicomté, est nommée par les Auteurs Latins *Melodunum*, *Melledunum* & *Mecledunum.* Elle est à dix lieues au-dessus de Paris, & a quatre lieues au dessous de Fontainebleau. Ce que César dit de Melun dans ses Commentaires, temoigne qu'elle est très ancienne, & que de son tems elle fut très considérable. Les Normands la ruïnérent en 845. Le Roi Hugues *Capet* la donna à Bouchard son Favori. Sous le regne de Robert, Eudes Comte de Champagne la surprit par argent, & ce Roi la reprit pour le Vicomte l'an 999. Le Châtelain & sa femme, qui avoient livré la ville, furent pendus. Elle fut souvent prise pendant les guerres des Anglois. L'an 1420, les Anglois furent quatre mois devant Melun, sans la pouvoir forcer; mais la famine fit enfin ce que leurs armes n'avoient pu faire. Les assiégez se rendirent à composition, & malgré la foi promise, furent tous arrêtez prisonniers. Melun eut aussi part aux malheurs de la France dans les guerres civiles du XVI siecle. Cette ville est agréable & bien peuplée. La riviére de Seine y forme une Isle, où est le château avec les Eglises de Notre-Dame & de saint Etienne, On divise ordinairement Melun, comme Paris, en trois parties; aussi c'étoit un proverbe des gens du païs, *Après Melun, Paris.* La riviére, qu'on y passe sur deux beaux ponts, traverse la ville, dont une partie est dans la Brie, & l'autre dans le Gâtinois. On y voit diverses jolies Eglises, entre lesquelles on peut remarquer la Collégiale de Notre-Dame, les Paroisses de saint Etienne, de saint Aspais & de saint Ambroise, l'Abbaye de Saint-Pierre ou Saint Pere, divers Monastéres, &c. Melun a Présidial, Bailliage, Election,

ction, &c. * César, *l.* 7. Du Chêne, *Antiq. des villes de France.* Papire Maffon, *Defcr. Flum. Gall.* Sincerus, *in Itin. Gall.* Rouillard, *Hift. de Melun.*

MELUN, Maifon très ancienne, qui a produit de grands hommes, divers Officiers de la Couronne, grand nombre de Prélats, &c.

I. Le premier de cette Maifon, dont la mémoire s'eft confervée jufqu'à nous, eft JOSSELIN I du nom, Vicomte de Melun, qui tenoit rang parmi les plus grands Seigneurs de la Cour des Rois Hugues *Capet*, & Robert. Il donna l'an 998, le village de Noify-le-Sec au Monaftére de S. Maur-lez-Foffez, où il prit l'habit de Religieux, & où il mourut le 19 Mars. C'eft ce qu'on peut remarquer dans la Vie de Bouchard, Comte de Vendôme, écrite par Eudes Religieux du même Monaftére de S. Maur. Joffelin laiffa HERVÉ qui fuit.

II. HERVÉ, Vicomte de Melun, vivoit encore l'an 1030, au rapport de l'Auteur des Miracles de faint Liefne, & fut pére d'URSION qui fuit.

III. URSION I eft nommé dans diverfes Chartres de fon tems, entre autres, dans une de l'Abbaye de Ferriéres de l'an 1070. Il eut 1. GUILLAUME I, qui fuit; & 2. *Manaffès*, qui prit le parti du Châtelain de Cambray contre l'Evêque de cette ville.

IV. GUILLAUME, I du nom, Vicomte de Melun, fut furnommé *Charpentier*, à caufe qu'il ne fe trouvoit point d'armes qui puffent réfifter à l'effort de fes coups. La pefanteur des fiennes le faifoit appréhender dans les combats. C'eft ce que rapporte Pierre, Moine de S. Remi de Reims. Cet Hiftorien qui connoiffoit Guillaume, Comte de Melun, affure dans le quatriéme livre de fon Hiftoire de la Conquête de la Terre-Sainte, en parlant de la retraite de l'Armée Chrétienne après la prife d'Antioche l'an 1098, que ce Seigneur étoit de race royale, & coufin de Hugues de France, Comte de Vermandois, frére du Roi Philippe I. Ce Roi confirma l'an 1084, les priviléges accordez par fes prédéceffeurs à l'Abbaye de Saint Pére de Melun, & à la priére du Vicomte. Le nom de fa femme & le tems de fa mort ne font pas bien connus. Il fut pére d'URSION II, qui fuit.

V. URSION, II du nom, Vicomte de Melun, vivoit l'an 1138, & laiffa de fa femme, dont le nom eft ignoré, 1. *Adam*, I du nom, Vicomte de Melun, mort fans enfans avant l'an 1150; 2. JOSSELIN, II du nom, qui fuit; 3. *Gilles* de Melun, Seigneur de Villefermoy l'an 1146, qui fut pére d'*Adam* de Melun, Seigneur de Villefermoy, lequel étoit marié en 1189, avec *Helvife*, veuve de *Pierre* Britaut, Seigneur de Nangis, dont il eut *Gilles* de Melun, Seigneur de Villefermoy, vivant l'an 1219; *Henri*; *Dreux*; *Marie*, alliée à Jean de Vallery; & *Lucienne* de Melun.

VI. JOSSELIN, II de ce nom, Vicomte de Melun, époufa une Dame nommée *Alpaïs*, donna l'an 1156 la moitié de la forêt de Fére à l'Abbaye de Barbeaux, & laiffa 1. LOUÏS I, qui fuit; 2. *Adam*, qui vivoit l'an 1172; 3. *Gilles* de Melun; & 4. *Aveline*, veuve de *Philippe* de Nemours, Seigneur de Guercheville.

VII. LOUÏS, I de ce nom, Vicomte de Melun, eft nommé dans diverfes Chartres de fon tems, entre autres dans une de l'Abbaye de Saint-Denys de l'an 1183, &c. Il eut de *Gifle* fa femme, 1. ADAM II, qui fuit; 2. *Jean*, Archidiacre de Sens, qui fut élu Evêque de Poitiers l'an 1236, mort le onziéme Décembre 1257; 3. *Renard*, Chanoine de Sens l'an 1216; 4. *Guillaume*, Archidiacre de la même Eglife l'an 1221; 5. *Simon*, Chevalier, l'an 1194; 6. *Raoul* de Melun; & 7. *Adelaïde*, femme de *Hugues* Seigneur d'Aigreville.

VIII. ADAM, II de ce nom, Vicomte de Melun, fe fignala fous le régne de Philippe *Augufte*. Il commanda l'an 1207, une Armée dans le Poitou, contre Aimeric, VI du nom, Vicomte de Thouars, Chef des Anglois, qu'il défit & fit prifonnier; fe trouva à la bataille de Bouvines l'an 1214, & à la guerre contre les Albigeois dans le Languedoc, où il accompagna l'an 1215 le Prince Louïs, fils aîné du Roi. Il le fuivit encore en Angleterre où ce Prince s'alla faire couronner, & mourut le 22 Septembre de l'an 1217, laiffant entre autres enfans d'*Aremburge* fa femme, GUILLAUME II, qui fuit.

IX. GUILLAUME, II de ce nom, Vicomte de Melun. Celui-ci époufa *Agnès*, fille unique & héritiére de *Giraud* Bellay, III du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay en Anjou, mourut le quatriéme Mai l'an 1221, & fut enterré dans l'Abbaye du Jard, où étoit le tombeau de fa famille. On compte entre fes enfans, 1. ADAM III, qui fuit; 2. *Guillaume*, mort fans lignée le neuviéme Février 1249; & 3. *Aremburge*, Religieufe à Longchamp.

X. ADAM, III de ce nom, Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay, &c. époufa 1°. une Dame nommée *Gertrude*: 2°. *Comteffe* de Sancerre, Dame de Marcheville & de la Loupe, fille d'*Etienne*, I du nom, Seigneur de Châtillon-fur-Loing, &c. & d'*Eléonore* de Soiffons fa premiére femme. Il tefta au mois d'Août de l'an 1249, & mourut le neuviéme Février fuivant. Ce Vicomte eut de fa feconde femme, 1. *Guillaume* III, Vicomte de Melun, mort en 1278, fans avoir eu d'enfans d'*Alix* de Chacenay fa femme, veuve de *Guigues*, IV du nom, Comte de Forès, & fille d'*Erard*, Seigneur de Chacenay, & d'*Emeline* de Broyes; 2. ADAM IV, qui fuit; 3. JEAN de Melun, I du nom, Seigneur d'Efprenne & de la Borde, *duquel font defcendus les Seigneurs de* LA BORDE, *de* NORMANVILLE *&* *de* COURTERY, *dont la poftérité fera rapportée ci-après*; 4. SIMON, Seigneur de la Loupe & de Marcheville, Maréchal de France, *qui laiffa auffi des enfans mentionnez ci-après*; 5. *Robert*, qui vivoit l'an 1298; 6. *Philippe*, mort fans enfans; 7. *Jeanne* mariée à *Henri* I, Sire de Trainel; 8. *Eléonore*, femme de *Gautier* de Nemours, IV du nom, Seigneur de Villebéon; & *Comteffe*, Abbeffe de Notre-Dame du Lis, morte en 1300.

XI. ADAM, IV du nom, Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay, &c. époufa *Jeanne* de Sully, fille de *Henri*, II du nom, Seigneur de Sully, & de *Perrenelle* de Joigny, & mourut vers l'an 1304, laiffant 1. JEAN I, qui fuit; 2. *Guillaume* de Melun, Archevêque de Sens, mort le 27 Octobre 1329; 3. *Henri*, mort fans poftérité; 4. *Philippe*, Evêque de Châlons, puis Archevêque de Sens, mort le feptiéme Avril l'an 1345; 5. *Robert*, mort fans être marié, l'an 1342; 6. *Louis*, Chanoine & Chantre de l'Eglife de Chartres; 7. *Charles*, Seigneur d'Iffi; 8. *Ifabelle*, femme de *Thomas*, Seigneur de Bruyéres; 9. *Agnès*, Abbeffe du Lis, morte le troifiéme Octobre 1315; & 10. *Jean* de Melun, Seigneur de Saint-Maurice fur l'Averon, de Fontenelle, &c. qui époufa *Marguerite* Dame de Brimeu, dont il eut *Jean* de Melun, Seigneur de Saint-Maurice, mort fans alliance; *Catherine*, alliée à *Jean* dit *le Ber*, Seigneur d'Auxi; *Jeanne*, femme de *Jean*, Sire de Beauvais & de Haverskerke; *Béatrix*; *Nicole*, mariée à *Bernard* de Chaumont, Seigneur de Conantes; & *Marie* de Melun, morte fans alliance.

XII. JEAN, I du nom, Vicomte de Melun, &c. rendit de grands fervices au Roi Philippe *le Long*, qui le fit Grand-Chambellan de France après Enguerrand de Marigny. Il fervit avec le même zéle le Roi Philippe de *Valois*, pendant les guerres de fon régne, & fut nommé par ce Prince entre les Exécuteurs de fon teftament, qu'il fit le 24 Mai 1347, mais il mourut avant lui, la même année. Il avoit époufé 1°. *Jeanne*, Dame de Tancarville, fille & héritiére de *Robert*, Seigneur de Tancarville, Chambellan héréditaire de Normandie, & d'*Alix* de Pont, Dame de Blaye: 2°. l'an 1327, *Ifabeau*, Dame d'Antoing, d'Efpinoy, Vicomteffe de Gand, &c. veuve de *Henri* de Louvain, Seigneur de Gaesbeek, & d'*Alfonfe* d'Efpagne, dit *de la Cerda*, Seigneur de Lunel, fille unique de *Hugues* VI, Seigneur d'Antoing, & de *Marie* d'Enghien, Dame de Sottenghien. Ses enfans du premier lit furent, 1. JEAN II, qui fuit; 2. *Adam*, premier Chambellan des Rois Jean & Charles V, mort fans poftérité le 22 Avril 1361; 3. *Guillaume* de Melun, Archevêque de Sens, mort le quatriéme Mai l'an 1378; 4. *Raoul*, mort fans alliance; 5. *Henri*, mort fans poftérité; 6. *Simon*, Chanoine de Sens l'an 1345; & 7. *Robert*, qui époufa le 29 Octobre de l'an 1347, *Ifabeau*, Dame de Châtenoi, dont il eut des enfans. Ceux du fecond lit du Vicomte de Melun furent, 8. HUGUES, *tige de la branche des Princes d'*EPINOY, *dont nous parlerons plus bas*; 9. *Ifabeau*, Dame de Houdain, mariée 1°. à *Pierre*, I du nom, Comte de Dreux: 2°. à *Jean* d'Artois, Comte d'Eu; & 10. *Marie*, morte fans alliance.

XIII. JEAN, II de ce nom, Vicomte de Melun, Grand-Maître & Grand-Chambellan de France, *dont il fera parlé ci-après dans un Article féparé*, mourut l'an 1382. Il avoit époufé *Jeanne* Crefpin, Dame de Varenguebec, d'Eftrepagni & de Neaufle, fille aînée & principale héritiére de *Guillaume* Crefpin, VI du nom, Seigneur du Bec-Crefpin, & de *Mahaud* de Baumès, &c. Connétable héréditaire de Normandie, dont il eut 1. *Jean*, III du nom, Vicomte de Melun, Comte de Tancarville, &c. Grand-Chambellan de France, mort avant l'année 1385, fans avoir d'enfans d'*Yde* de Marigni fa femme, fille unique de *Louis*, Seigneur de Marigni; 2. GUILLAUME IV, qui fuit; & 3. *Marguerite* de Melun, mariée 1°. à *Milès* de Noyers, I du nom, Comte de Joigny: 2°. à *Robert* Seigneur de Fiennes, Connétable de France.

XIV. GUILLAUME IV, Vicomte de Melun, Comte de Tancarville, Seigneur de Montreuil-Bellay, fut Chambellan du Roi, & envoyé l'an 1393 en Angleterre, pour obtenir que les Articles de la Paix qu'on avoit faite, fubfiftaffent jufqu'au rétabliffement de la fanté de Charles VI, Roi de France. En 1396, il alla en Italie prendre poffeffion de l'Etat de Gênes, qui s'étoit donné au Roi; & paffa à Florence & en Chypre, pour y conclurre des Traitez d'alliance. A fon retour, il eut la charge de Grand-Bouteiller de France, & fut le Premier Préfident Laï de la Chambre des Comptes, par Lettres du Roi du 29 Avril 1402. Cette charge étoit annexée à celle de Grand-Bouteiller de France. Le Comte de Tancarville fut employé en d'autres occafions importantes, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. Il avoit époufé par contract paffé le 21 Janvier 1390, *Jeanne* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Mathefelon, dont il eut 1. *Marguerite*, Vicomteffe de Melun, Comteffe de Tancarville, Baronne de Varenguebec, Dame de Montreuil-Bellay, &c. qui prit alliance l'an 1417, avec *Jacques* de Harcourt, II du nom, Seigneur de Montgommeri, &c. d'où vint *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville; & 2. *Marie* de Harcourt, feconde femme de *Jean*, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville.

BRANCHE D'EPINOY.

XIII. HUGUES de Melun, I du nom, Seigneur d'Antoing, d'Epinoy, &c. fils de JEAN I, & d'*Ifabeau*, Dame d'Antoing, &c. fa feconde femme, fe retira aux Païs-Bas, & époufa 1°. l'an 1360, *Marguerite* de Piquigny, fille de *Jean* de Piquigny, Seigneur d'Ailly, & de *Catherine* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*: 2°. *Béatrix* de Beaufart, Dame de Croifilles, de Wingles, &c. fille aînée de *Robert* de Beaufart, Seigneur de Wingles, &c. Connétable de Flandre, & de *Laure* de Rôny, Dame de Villeneuve en-Chevrie. Du premier lit vinrent 1. *Hugues* de Melun, Seigneur de Falui, qui époufa en 1383, *Ifabelle* de Ghiftelles, fille de *Jean*, Seigneur de Ghiftelles, & de *Marguerite* de Reinglefet, & qui étant reftée veuve, époufa *Robert* de

de Béthune, Vicomte de Meaux; 2. *Henri* de Melun, qui accompagna Louïs II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique, ſe trouva à la bataille de Nicopolis en 1396, & mourut avant l'an 1399, ſans enfans de *Jeanne* de Werchin; & 3. *Iſabelle* de Melun, Dame de Viane, mariée 1°. le quatriéme Avril 1380, à *Robert* de Namur, Seigneur de Beaufort ſur Meuſe: 2°. à *Bertrand*, Seigneur de la Bouverie. Du ſecond lit ſortirent 4. *Guillaume* de Melun, mort jeune le huitiéme Mai 1406: 5. JEAN, I du nom, qui ſuit; 6. *Philippotte*, Dame de Croiſilles & de Courriéres, mariée par contract du premier Octobre 1399, à *Jacques*, Seigneur de Montmorency, morte en 1421; 7. *Marie* alliée en 1404, à *Jean* de Lalain, Seigneur de Houdain; 8. *Catherine*, femme de *Jean*, Seigneur de Roiſin & de Rongy; & 9. *Marguerite* de Melun, alliée à *Enguerrand*, Seigneur de Nédonchel.

XIV. JEAN de Melun, I du nom, Seigneur d'Antoing, d'Epinoy, Connétable de Flandre, Vicomte de Gand, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Douay, mourut fort âgé le 15 Février de l'an 1484. Il avoit épouſé 1°. par contract du 28 Octobre 1419, *Jeanne* de Luxembourg, veuve de *Louis*, Seigneur de Ghiſtelles, fille de *Jean*, Seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite*, Dame d'Enghien, Comteſſe de Brienne, morte le neuviéme Janvier 1420: 2°. le cinquiéme Avril 1421, *Jeanne* d'Abbeville, Dame de Boubers, de Dompvait, de Caumont, de Relly, &c. fille & principale héritiére d'*Edmond* d'Abbeville, Seigneur de Boubers, & de *Jeanne*, Dame de Relly, laquelle mourut avant ſon mari le onziéme Janvier 1480, laiſſant 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghien, mariée à *Thibaut* de Luxembourg, Seigneur de Fiennes; 3. *Heléne* de Melun, ſeconde femme de *Charles* d'Artois, Comte d'Eu, mariée le 23 Septembre 1454; & 4. *Bonne* de Melun, mariée 1°. à *Pierre* de Sainte Aldegonde, Seigneur de Noires-armes: 2°. à *Joſſe* d'Hallevin, Seigneur de Piennes.

XV. JEAN de Melun, II du nom, Seigneur d'Antoing, & d'Epinoy, Vicomte de Gand, Connétable de Flandre, mourut le 20 Octobre de l'an 1513. Il avoit épouſé le ſixiéme Octobre 1451, *Marie* de Sarrebruche, Dame de Bailleul, fille de *Robert*, Damoiſeau de Commercy, & de *Jeanne*, Comteſſe de Roucy, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. HUGUES, *qui a fait la branche des Vicomtes de* GAND, *rapportée ci après*; 3. *Robert* de Melun, Baron de Rôny, Gouverneur d'Arras, mort ſans poſtérité d'*Adrienne* de Stavele, Vicomteſſe de Furnes, veuve de *Jean* de Croy; 4. *François* de Melun, Evêque d'Arras, puis de Thérouanne; 5. *Philippe*, mariée le troiſiéme Septembre 1470, à *Frédéric* de Hornes, Seigneur de Montigny en Oſtrevant; 6. *Héléne* mariée le 24 Août 1490, à *Richard* de Mérode, Seigneur de Hoffaliſe; 7. *Marguerite*, alliée à *Jean*, Seigneur de Mérode; 8. *Guillemette*, qui épouſa le 14 Juin de l'an 1485, *Louïs* de Bournel, Seigneur de Thiembrone; 9. *Jacqueline*, Chanoineſſe à Mons; & 10. *Marguerite* de Melun, Chanoineſſe à Sainte-Waudrude.

XVI. JEAN de Melun, III du nom, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, Maréchal de Flandre, mourut avant ſon pére, le 29 Juillet 1504. Il avoit épouſé le 18 Mars de l'an 1495, *Iſabeau* de Luxembourg, fille aînée de *Jacques* de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, & d'*Iſabelle*, Dame de Roubaix. Elle mourut le 22 Février 1519, laiſſant pour enfans, 1. FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *Marie* de Melun, alliée 1°. le 30 Novembre de l'an 1505, à *Jean* de Bruges, Seigneur de Grathuſe: 2°. à *Jacques* de Chabannes, Seigneur de la Palice, Maréchal de France.

XVII. FRANÇOIS de Melun, Comte d'Epinoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Connétable héréditaire de Flandre, Chambellan de l'Empereur Charles Quint, fonda le Monaſtére des Annonciades de la ville de Béthune, & mourut en l'an 1547. Il épouſa 1°. le ſeptiéme Juillet de l'an 1514, *Louiſe* de Foix, fille de *Jean*, II du nom, Comte de Candale, & d'*Iſabeau* d'Albret, ſœur de *Jean*, Roi de Navarre: 2°. *Anne* d'Autriche, fille *naturelle* de l'Empereur *Maximilien* I, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit ſortirent 1. HUGUES qui ſuit; & 2. *Claude* de Melun, mariée le neuviéme Août de l'an 1531, à *Adrien* de Croy, Comte de Rœux, Chevalier de la Toiſon d'Or.

XVIII. HUGUES de Melun, premier Prince d'Epinoy, Connétable héréditaire de Flandre, & Châtelain de Bapaume, mourut dans un combat donné près de la riviére d'Authie, le 13 Août de l'an 1553. Il avoit épouſé le troiſiéme Août de l'an 1545, *Yolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, Dame de Roubaix, Sénéchale de Hainaut, fille aînée de *Pierre* de Barbançon, Seigneur de Werchin, Chevalier de la Toiſon d'Or, Sénéchal de Hainaut, & d'*Heléne* de Vergy, dont il eut 1. *Charles* de Melun, Prince d'Epinoy, mort à Veniſe ſans alliance l'an 1579; 2. PIERRE qui ſuit; 3. *Robert* de Melun, Marquis de Roubaix, nommé Chevalier de la Toiſon d'Or, qui fut tué au ſiége d'Anvers l'an 1585, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* Rollin, Dame d'Aimeries & de Duiſant, fille de *George*, Seigneur d'Aimeries, & de *Jeanne* de Hamal; 4. *Jacques* de Melun, Seigneur de Sauty, mort l'an 1560, ſans alliance; 5. *Héléne* de Melun, mariée l'an 1565, à *Floris* de Montmorency, Seigneur de Montigny, Chevalier de la Toiſon d'Or; & 6. *Marie* de Melun, alliée à *Lamoral*, Prince de Ligne, Comte de Fauquembergue, Gouverneur d'Artois, & Chevalier de la Toiſon d'Or.

XIX. PIERRE de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Baron d'Antoing, &c. Connétable & Sénéchal héréditaire de Hainault, s'étant engagé en 1577, dans la révolte des Provinces-Unies, ſes biens furent confiſquez en 1582 & 1584, & donnez à *Robert* de Melun ſon frére, qui prit le nom de Prince d'Epinoy. Il mourut en 1594. Il avoit épouſé 1°. le deuxiéme Juillet de l'an 1572, *Philippe-Chrétienne* de Lalain, fille de *Charles*, II du nom, Comte de Lalain, & de *Marie* de Montmorency-Hornes, dont il eut 1. un fils mort jeune: 2°. le 19 Aout 1586, *Hippolyte* de Montmorency, fille de *Jean*, Seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard-Lonjumeau, dont il eut 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Henri* de Melun, Marquis de Richebourg, filleul du Roi Henri IV, tué en duel; 4. autre *Henri*, mort en Juin 1601, ſans alliance; 5. *Matthias* de Melun, mort en bas âge des piquures que lui firent des mouches à miel; 6. *Henri-Anne* de Melun, Marquis de Richebourg, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, qui ſe ſignala à la bataille de Prague au ſervice de l'Empereur, & mourut ſans alliance au mois de Novembre de l'an 1630; 7. *Hippolyte* de Melun, mariée l'an 1610, à *Philippe* de Ligne, Prince d'Aremberg, Duc d'Arſchot, morte le 16 Février 1615; & 8. *Anne* de Melun, mariée le cinquiéme Septembre de l'an 1611, à *Alexandre*, I du nom, Duc de Bournonville, Comte de Hennin-Liétard, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or.

XX. GUILLAUME de Melun, Prince d'Epinoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-Baillif de Hainaut, &c. né l'an 1580, rentra dans les biens de ſon pére en 1602, & mourut à Saint-Quentin le huitiéme Septembre, l'an 1635. Il avoit épouſé 1°. le 17 Octobre 1612, *Marie-Mencie* de Witthem, Marquiſe de Berg-op-zoom, veuve de *Herman*, Comte de Berg, Chevalier de la Toiſon d'Or, fille aînée & héritiére de *Henri* de Witthem, Seigneur de Berſele, & de *Marguerite* de Mérode, Marquiſe de Berg-op-zoom, morte en Juillet l'an 1613, dont il eut 1. une fille morte jeune: 2°. le troiſiéme Novembre de l'an 1615, *Erneſtine* d'Aremberg, fille de *Charles* de Ligne, Comte & Prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, Ducheſſe d'Arſchot, dont il eut 2. *Ambroiſe* de Melun, Prince d'Epinoy, mort ſans alliance, d'une bleſſure reçue au ſiége d'Aire le cinquiéme Août de l'an 1641; 3. ALEXANDRE-GUILLAUME qui ſuit; 4. *Henri* de Melun, Marquis de Richebourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Walonne, mort en Portugal au ſervice du Roi d'Eſpagne, au mois de Janvier l'an 1664, ſans avoir été marié; 5. *Charles-Alexandre-Albert*, Vicomte de Gand, marié le 12 Février 1664, à *Renée* de Rupiére, fille & héritiére de *Philippe* de Rupiére, Seigneur de Survie & de la Creſſonniére, & de *Françoiſe* de Mailloc, dont il eut *Alexandre*, Comte de Melun, marié en 1690, à *Eliſabeth* de Rohan, fille de *Charles* de Rohan, Duc de Montbazon, Pair de *France*, &c. & de *Jeanne-Armande* de Schomberg, morte le 21 Septembre 1707, en ſa 45 année, dont il eut une fille; 6. *François-Philippe* de Melun, Marquis de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand-Baillif & Capitaine Général du Hainaut, & Gouverneur de Valenciennes, mort l'an 1690, ayant été marié l'an 1665, avec *Théréſe* Vilain, dite *de Gand*, fille de *Philippe-Balthazar* de Gand, Prince de Maſmines, dont il eut deux fils & deux filles; 7. *Claire-Marie*, morte l'an 1652, à Abbeville ſans alliance; 8. *Anne* de Melun, Chanoineſſe de Mons, qui ſe retira à l'Hôpital de Baugé en Anjou, dont elle fut bienfaictrice, & où elle mourut en odeur de ſainteté le 13 Août 1679; 9. *Iſabelle-Claire*, Chanoineſſe à Maubeuge; 10. *Marie-Magdelaine*, Chanoineſſe à Mons; & 11. 12. deux autres, auſſi Chanoineſſes, mortes jeunes.

XXI. ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Vicomte de Gand, Connétable Héréditaire de Flandre, Sénéchal de Hainaut, &c. ſervit dans les Armées de France, fut fait Chevalier des Ordres l'an 1661, & mourut dans ſon château d'Antoing près de Tournay le 16 Février l'an 1679. Il avoit épouſé 1°. le 19 Avril l'an 1665, *Louiſe-Anne* de Béthune, fille de *Louïs* de Béthune, Duc de Charoſt, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 14 Septembre 1666: 2°. le onziéme Avril l'an 1668, *Jeanne-Pélagie* Chabot de Rohan, fille puînée de *Henri* Chabot, Duc de Rohan, & de *Marguerite* Ducheſſe de Rohan, morte le 18 Août l'an 1698. Du premier lit ſortit 1. *Louiſe-Marie-Théréſe* de Melun, née en 1666, mariée le deuxiéme Novembre 1680, à *Armand* de Béthune, Marquis d'Ancenis, ſon couſin, morte le 31 Octobre 1683: & du ſecond ſont iſſus 2. LOUÏS qui ſuit; 3. *François-Michel-Auguſte*, né l'an 1674, mort l'an 1691; 4. *Marie-Marguerite-Françoiſe*, née l'an 1671; & 5. *Anne-Julie*, née le onziéme d'Août 1672, morte le deuxiéme Novembre 1734, ſans avoir été mariée. Elle étoit dans la 63 année de ſon âge.

XXII. LOUÏS de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Colonel du Régiment de Picardie, né l'an 1673, mourut de la petite vérole à Strasbourg le 24 Septembre l'an 1704. Il avoit épouſé le ſeptiéme Octobre l'an 1691, *Théréſe* de Lorraine, fille puînée de *François-Marie*, Prince de Lillebonne, & d'*Anne* de Lorraine-Vaudemont, dont il a 1. LOUÏS qui ſuit; & 2. *Anne-Julie-Adelaïde* de Melun, mariée le 18 Septembre 1714, à *Louïs-François-Jules* de Rohan, Prince de Soubiſe, Gouvernante des Enfans & Petits-Enfans de France, & Surintendante de leur maiſon en ſurvivance, & conjointement avec la Ducheſſe de Ventadour, ayeule maternelle de ce Prince, le neuviéme Avril 1722. Elle mourut de la petite vérole le 18 Mai 1724; ſon mari étoit mort le ſixiéme du même mois & de la même maladie.

XXIII. LOUÏS de Melun, né en 1694, Prince d'Epinoy, &c. fut créé Duc de Joyeuſe en Octobre 1714, & prit ſéance au Parlement le 18 Décembre ſuivant. Il mourut ſans poſtérité à Chantilly, le 31 Juillet 1724, d'un coup d'andouiller qu'il reçut d'un cerf à la chaſſe. Il avoit épouſé le 23 Février 1716, *Armande* de la Tour, fille d'*Emmanuel-Théodoſe* de la Tour, Duc d'Albret, Pair & Grand-Chambellan de France, & de

Marie Armande-Victoire de la Tremoille, morte en couches le 13 Avril 1717, en sa 20 année.

VICOMTES de GAND.

XVI. Hugues de Melun, fils puîné de Jean de Melun, II du nom, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, & de *Marie* de Sarrebruche, fut Vicomte de Gand, Seigneur de Caumont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Dendermonde, & mourut le 27 Novembre 1524. Il avoit épousé le 15 Octobre de l'an 1495, *Jeanne* de Hornes, fille d'*Arnoul*, Seigneur de Gaesbeek, & de *Marguerite* de Montmorency, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Marguerite*, alliée le 20 Octobre 1518, à *Antoine* d'Ailly, Baron de Piquigny, Vidame d'Amiens; 3. *Honorine*, mariée à *Jean* de Mastaing, Seigneur de Herimès, morte en 1590, âgée de 80 ans; 4. *Adrienne*, Religieuse aux Sœurs Grises de la Baffée, morte le 19 Octobre 1551; & 5. *Anne* de Melun, Dame de Rôny, mariée l'an 1529, à *Jean* de Bethune, IV du nom, Baron de Baye, &c. morte le 13 Mai de l'an 1540.

XVII. Jean de Melun, Vicomte de Gand, Seigneur de Caumont, &c. laissa d'*Elizabeth* de Waldeck, fille de *Philippe*, III du nom, Comte de Waldeck, & d'*Anne* de Cléves, un fils unique, qui suit.

XVIII. Maximilien de Melun, Vicomte de Gand, Baron de Caumont, &c. mourut sans postérité d'*Anne* Rollin, fille de *George*, Seigneur d'Aimeries, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert* de Melun, Seigneur de Roubaix, son cousin.

BRANCHE D'ESPRENNE, DE LA BORDE, & de NORMANVILLE.

XI. Jean de Melun, troisiéme fils d'Adam, III du nom, Vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, fut Seigneur d'Esprenne & de la Borde, & étoit mort en 1311. Il épousa *Isabeau* de Montigny, dont il eut 1. *Adam* de Melun, Seigneur de la Borde, pére d'*Isabeau* de Melun; 2. *Jean* de Melun, Seigneur d'Esprenne, Doyen de l'Eglise d'Auxerre; 3. Simon qui suit; 4. *Philippe* de Melun, pére d'*Agnès* de Melun: 5. *Gilles*, mort sans alliance; 6. *Louïs* de Melun, Seigneur de la Grange & d'Esprenne, qui épousa *Pernelle*, fille de *Névelon*, Seigneur de Sailleville, dont il eut *Marie*, alliée à *Jean* de la Tournelle, Seigneur de la Villette; & 7. *Jeanne* de Melun, mariée à *N*... de Pontmolin.

XII. Simon de Melun, Seigneur de la Borde, vivoit en 1333, ayant eu de *Marie* sa femme, 1. *Gilles* de Melun, Seigneur d'Esprenne en partie, mort sans postérité en 1367; & 2. Jean, III du nom, qui suit.

XIII. Jean de Melun, III du nom, Seigneur de la Borde, de Courtery, &c. vivoit en 1367. Il épousa *Anne* de Guerchy, dont il eut 1. Jean IV du nom, qui suit; 2. *Philippe*, qui fut Ambassadeur en Angleterre en 1393, pour traiter de la paix, mort sans enfans après l'an 1414, & 3. *Agnès* de Melun, Dame d'Esprenne, mariée à *Pierre* de Courtenay, Seigneur de Champigneilles & de Saint-Briffon.

XIV. Jean de Melun, IV du nom, Seigneur de la Borde, de Dannemois, &c. est qualifié Chambellan du Roi, & Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts de France, de Champagne & de Brie, par un Titre de l'Abbaye de Ferriéres du deuxiéme Mai de l'an 1416, & vivoit en 1421. Il épousa *Isabeau* de Savoisy, sœur de *Henri*, Archevêque de Sens, & fille d'*Eudes* de Savoisy, Baillif de Vitry, & de *Marguerite* de Dongeux, dont il eut 1. Philippe qui suit; 2. *Louïs*, Archevêque de Sens, puis Evêque de Meaux, mort le neuviéme Septembre de l'an 1473; 3. *Guillaume* de Melun, Seigneur du Mez & de Buignon, qui épousa en 1438, *Marie* de Courcelles, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Liébaud, mort avant l'an 1446, laissant pour fils unique, *Louïs* de Melun, Archidiacre de Sens & de Meaux, Abbé de Sainte-Colombe de Sens; 4. *Charles* de Melun, Baillif de Melun, Gouverneur du château d'Usson, à qui le Roi Louïs XI fit trancher la tête l'an 1468, pour avoir laissé évader Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, prisonnier d'Etat. Il fut pére d'*Antoine* de Melun, Baillif de Melun, mort en 1487, & de *Marie* de Melun, femme de *Philippe*, Seigneur de Champigny; 5. *Louïs* de Melun, Seigneur d'Egligny, nommé avant ses fréres dans le partage des biens de son pére; 6. *Prégente* de Melun, mariée le huitiéme Mars de l'an 1435, à *Pierre* de Courcelles, Seigneur de Saint-Liébaud; & 7. Jean de Melun, Seigneur de Courtery & du Mênil, qui épousa le 15 Juillet de l'an 1457, *Marie* du Fouilloux, fille de *Guillaume* du Fouilloux, & de *Marie* Bessonneau, dont il eut *Hugues* de Melun, qui fit partage avec son frére le 13 Avril de l'an 1496; & Louïs de Melun, Seigneur de Courtery, &c. qui épousa *Jeanne* Bonnet, Dame de la Chapelle-Bertrand, dont il eut Louïs qui suit; *Jean*, Seigneur de la Barre, mort sans postérité après l'an 1556; *Louise*; *Jeanne*; & *Jacquette* de Melun.

Louïs de Melun, Seigneur de Courtery & du Mênil, de la Chapelle-Bertrand, &c. épousa le troisiéme Juillet de l'an 1525, *Catherine* de Roarthais, fille de *Jean*, Seigneur de la Dourbeliere, & de *Jeanne* Belin, dont il eut pour fille unique *Magdelaine* de Melun, heritiére de tous les biens de son pere, mariée le 19 Décembre de l'an 1549, à *François* d'Escoubleau, Seigneur de Sourdis.

XIV. Philippe de Melun, Seigneur de la Borde, de la Mothe-Saint-Eraye, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Brie, & Capitaine de Provins en 1428, puis de la grosse Tour de Bourges en 1435, fut institué la même année Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts de France, de Champagne & de Brie, & Capitaine de la Bastille en 1462, emploi qu'il tint jusqu'à sa mort, arrivée en 1468. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, Dame de Nantouillet, &c. fille aînée de *Renaud*, Seigneur de Nantouillet, & de *Jeanne*, Dame de Landes, de Lumigny & de Normanville: 2°. *Jeanne* de Torsiy, dont il eut *Jean* de Melun, Seigneur de Lezay. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. Charles qui suit; 2. *Louïs*, élu Evêque de Meaux en 1483; 3. *Antoine*, Seigneur de Nantouillet; & 4. *Jean* de Melun, Seigneur de la Borde, vivant en 1485.

XVI. Charles de Melun, Seigneur de Nantouillet, de Normanville, de Lumigny, de Champigny-sur-Marne, &c. Conseiller Chambellan du Roi, Bailli d'Evreux & de Sens, Capitaine de Vincennes & Gouverneur de la Bastille, posséda pendant quelques années toute la faveur de Louïs XI, qui le fit son Lieutenant-Général dans tout le Royaume, & Grand-Maître de France en 1465. Il eut la même autorité sur toutes les Armées de France, de sorte qu'il ne lui manquoit que le nom de Connétable, dont il faisoit les fonctions. Mais cette faveur ne fut pas longue; car étant tombé dans la disgrace de ce Prince, par la malice de ses ennemis, qui l'accuférent d'avoir intelligence avec ceux de l'Etat, son procès lui fut fait, & il eut la tête tranchée dans le marché d'Andely le 20 Août de l'an 1468. Il avoit épousé 1°. le 21 Janvier de l'an 1453, *Anne-Philippe* de la Rochefoucault, fille de *Guillaume*, Seigneur de Melleran, & de *Marguerite* de Torsay: 2°. le 23 Mars de l'an 1465, *Philippe* de Montmorency, fille de *Jean*, II du nom, Sire de Montmorency, Grand-Chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. Louïs qui suit; 2. *Aréthuse*, mariée 1°. à *Arnoul*, Seigneur de Vendiéres: 2°. à *Olivier*, Seigneur de la Chapelle-Rainsoin, morte le huitiéme Août de l'an 1526; 3. *Prégente*, Prieure de Poissy, morte le 25 Avril 1501; 4. *Ambroise*, alliée le 25 Janvier 1481, à *Hardouin* de Maillé, Seigneur de Brezé; & 5. *Louise* de Melun, vivante en 1489.

XVII. Louïs de Melun, Seigneur de Normanville, &c. filleul du Roi Louïs XI, ne fut déclaré majeur qu'en l'an 1487. Il épousa 1°. *Yonne* Sanguin, fille de *Claude*, Seigneur de Boisemont en Tiérache, & d'*Antoinette* Hébert, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Michelle* de la Place, fille de *Jean* de la Place, Conseiller au Parlement, & de *Philippe* de Vailly, dont il eut, 1. *Adrien* de Melun, Seigneur de Normanville, &c. Echanson du Roi, Baillif de Mantes, mort sans postérité de *Marguerite* de Vieupont, fille de *Laurent*, Baron de Neufbourg, & de *Jacqueline* de Clérembaut, qu'il avoit épousée le 17 de Septembre de l'an 1536; 2. Charles II du nom, qui suit; 3. *Marie*, Prieure du Paraclet, morte le 13 Avril de l'an 1548; & 4. *Prégente* de Melun, mariée à *Jean* de Saint-Germain, Seigneur de Rouverou.

XVIII. Charles de Melun, II du nom, Seigneur de Normanville, &c. vivoit en 1565, & épousa *Marie* Dame de Luré, fille de *Jean*, Seigneur de Luré, Grand-Veneur de Henri d'Albret, Roi de Navarre, & de *Jeanne* Brimon, Dame du Plessis-aux-Tournelles, dont il eut pour fille unique *Magdelaine* de Melun, Dame de Normanville, &c. mariée 1. le onziéme Mars 1572, à *Louïs* de Champagne, Comte de la Suse, Chevalier des Ordres du Roi: 2. à *Hamon* de Malloc, Seigneur de S. Denys.

BRANCHE DE LA LOUPE ET MARCHEVILLE.

XI. Simon de Melun, quatriéme fils d'Adam, III du nom, Vicomte de Melun, & de Sancerre, Dame de la Loupe, fut Seigneur de la Loupe, de Marcheville, de la Salle & de Viezui, & Maréchal de France, *qui aura un Article séparé*. Il fut tué à la bataille de Courtray le onziéme Juillet 1302, ayant eu de *Marie*, dite *Anne*, Dame de la Salle & de Viezui, sa femme, 1. Gilles qui suit; & 2. *Jeanne* de Melun, mariée à *Pierre* de Mornay, Seigneur de la Ferté-Nabert.

XII. Gilles de Melun, Seigneur de la Loupe, de Marcheville, de la Salle, de Viezui, &c. étoit mort en l'an 1312. Il avoit épousé par contract du mois d'Avril 1290, *Marguerite* de Sancerre, fille d'*Etienne*, Seigneur de Saint Briffon, dont il eut 1. Jean qui suit; 2. *Marie*, Dame d'Autri, alliée à *Jean* de Beaumont, Seigneur d'Ogierville; & 3. *Simon* de Melun, Seigneur de Marcheville, qui fut pére d'*Alix* de Melun, mariée à *Simon* de Coutes, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1360, & d'*Anne* de Melun.

XIII. Jean de Melun, Seigneur de la Salle, de la Loupe, &c. Capitaine d'une Compagnie de Gens-d'armes, mourut en 1363. Il avoit épousé *Henriette* de Sully, Dame de Cernoy, fille de *Jean*, II du nom, Sire de Sully, & de *Marguerite* de Bourbon, dont il eut 1. *Simon* de Melun, Seigneur de la Loupe, &c. vivant en 1383; 2. *Marie* Dame de Cernoy en 1372; & 3. *Alix* de Melun, Dame de Cernoy, de la Salle & de Viezui, mariée à *Geoffroy* de Husson, Chevalier. * Le Féron. Godefroy. Du Chêne. Du Bouchet. Le P. Anselme, *Officiers de la Couronne*, &c.

MELUN (Simon de) Seigneur de la Loupe, de Marcheville, &c. Chevalier, Maréchal de France, quatriéme fils d'Adam, III du nom, Vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre, Dame de la Loupe & de Marcheville, suivit le Roi saint Louïs au voyage d'Afrique l'an 1270, & se trouva au siége de Tunis. A son retour, il fut Sénéchal du Périgord, du Quercy & du Limosin, & fut fait Maréchal de France l'an 1293. Le Roi Philippe *le Bel* l'envoya l'an 1297, pour faire observer la tréve accordée aux Anglois, à la priére de Charles, Roi de

Naples & du Duc de Savoye, depuis le dixiéme Octobre jusques à la Fête des Rois pour la Guienne, & jusques à la faint André seulement pour la Flandre. Simon de Melun fonda six Prebendes de Chanoines dans l'Eglise de Notre Dame de Cléry près d'Orleans en 1300, & fut tué à la bataille de Courtray le onziéme Juil et 1302.

MELUN (Jean II de) Comte de Tancarville, Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay & de Varenguebec, Grand-Maître & Grand-Chambellan de France, Chambellan & Connetable Héréditaire de Normandie, Gouverneur de Champagne, de Brie, de Bourgogne & de Languedoc, fils de JEAN I du nom, Vicomte de Melun, auquel il succéda l'an 1350, dans la charge de Grand-Chambellan de France, & de *Jeanne* Dame de Tancarville. Le Roi Jean érigea en sa faveur la Terre de Tancarville en Comté le quatriéme Fevrier de l'an 1351, & le fit ensuite Grand-Maître de France en la place du Seigneur de Châtillon, qui fut pourvu de la charge de Souverain-Maître de l'Hôtel du Roi. Ce Monarque l'envoya en même tems en Flandre, & lui donna le Collier de l'Ordre de l'Etoile. Il se trouva à la bataille de Poitiers avec Guillaume, Archevêque de Sens, son frére, & y fut fait prisonnier & mené en Angleterre avec lui. Il fut envoyé en France par le Roi Jean, qui étoit aussi prisonnier, l'an 1358; se trouva l'année suivante à la paix de Brétigni, & eut part à toutes les grandes affaires de son tems. Comme Grand Chambellan, il reçut à Paris l'hommage du Duché de Bretagne, rendu le troisiéme Octobre 1366, au Roi Charles V, par Jean, Comte de Montfort. Il se trouva aussi au Parlement avec les Grands du Royaume pour la publication de l'Ordonnance de la majorité des Rois, le 21 Mai 1375. Il mourut l'an 1382, & fut enterré dans l'Abbaye du Jard, au Diocése de Sens. *Nous avons parlé ci-dessus de sa femme & de ses enfans.*

MELUSINE *Voyez* LUZIGNAN.

MELZI (Louïs) Chevalier de Malte, natif de Milan, servit dans les Armées d'Espagne, en Italie & dans le Païs-Bas, où il exerça des emplois très importans. Il s'acquit une grande réputation par la connoissance particuliére qu'il avoit de l'Art Militaire, & sur-tout pour ce qui regardoit la Cavalerie, dont il publia un Ouvrage sous ce titre, *Regole militari sopra il governo, & servizio particolare della cavalleria.* Il mourut à Milan au mois de Juin de l'année 1617, en la 90 année de son âge. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

MELZO, en Latin *Melpum*, ancien bourg, mais peu considérable. Il est dans le Milanez en Italie, environ à quatre lieuës de Milan vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEM.

MEMEL ou MEMMEL, que ceux de Courlande nomment *Cleupede*, en Latin *Memelium*, *Memmelburgum* & *Cleupeda*, ville de la Prusse Ducale dans le petit païs dit Schalavonie. Cromer fait mention de Memel, sous le nom de *Troipes Arx*. Elle est située près du Lac de Curon, ou Curisch, à l'endroit où il se décharge dans la Mer Baltique, & est très bien fortifiée. Cette ville est connue depuis environ l'an 1250, & a été bâtie, à ce qu'on croit, par des Chevaliers de Livonie, qui la cédérent en 1238 aux Porte-Croix. Depuis elle fut soumise aux Polonois; puis aux Suédois, qui l'ont possédée quelque tems; & aujourd'hui elle appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle fut brûlée en 1540. * Gaspard Hennenberger, *Descr. Boruss.* Olearius, *in Itiner.* André Cellarius, *Descr. Polon.* Cromer, &c.

MEMEL, NIEMEN ou RUSSE, riviére de Pologne, est le *Chronus* de Ptolomée dans la Sarmatie. Les Allemands la nomment *Memel*, les Polonois *Niemen*, & ceux de la Prusse vers son embouchure lui donnent le nom de *Russe*, qui est celui d'un bourg où elle se jette dans le Lac de Curisch. La riviére de Mémel a sa source dans la Lithuanie près de la ville de Slucko, reçoit la Wilia, le Meretz, &c. passe à Grodno & à Kouno dans la Lithuanie, traverse un coin de la Samogitie & de la Prusse Ducale, & se joint au même Lac de Curisch ou Curon, pour se jetter dans la Mer Baltique.

MEMERS ou MESMERS, bourg de France situé dans le Maine sur la source de la Dive, à huit lieues du Mans vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

MEMES. *Voyez* MESMES.

MEMMEL, ville. *Voyez* MEMEL.

MEMMI (Simon) Peintre originaire de Sienne, qui vivoit dans le XIV siécle, travailloit sur-tout en portraits. Lorsque Pandolfe Malatesta, Seigneur de Rimini, voulut avoir celui de Pétrarque, il l'envoya exprès en Provence, où il peignit cet homme si célébre & la belle Laure, que Pétrarque aimoit beaucoup. Ce fut dans le même tems que cet ingénieux Poëte fit à la louange de son Peintre, les deux Sonnets que nous avons dans ses Oeuvres. Simon Memmi demeura à Avignon jusques à l'élection du Pape Benoît XII, l'an 1334. Il vint ensuite travailler à Sienne, puis à Florence, où il représenta dans un tableau qu'il fit, divers grands hommes de son tems, le Pape, des Rois, des Princes, des Cardinaux, Cimabué, Laure & Pétrarque, qui fut couronné en même tems Poëte dans la ville de Rome, l'an 1338. Entre les tableaux qu'il fit à Florence, il y en avoit un de l'Histoire de saint Reinier de Pise, qui chassoit le Diable. Pour faire connoître la confusion & la honte de cet Esprit de ténébres, il le peignit la tête baissée, les épaules hautes, & le visage couvert de ses mains, avec un rouleau qui sortoit de sa bouche, où étoit écrit, *Oime! non posso più*: maniére de peindre les mouvemens de l'ame, assez commune parmi les Peintres médiocres, dans un tems où l'on ignoroit ce qu'on appelle *expression*. Simon mourut l'an 1345, âgé de 60 ans. Il avoit un frére nommé LIPPO MEMMI, qui peignoit, & qui lui ayant survécu de 12 années, finit quelques Ouvrages qu'il avoit laissez imparfaits. * Vasari, *Vies des Peintres*. Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 1. Entretien 2. p.* 173. de l'édit. de Trevoux, 1725.

MEMMINGEN, en Latin *Memminga*, ville Impériale de la Souabe, située entre Ausbourg & Constance, dans une plaine très fertile sur les frontiéres de l'Algow. L'aire de la ville est de 92 arpens, chacun de 8000 pas quarrez. L'eau & l'air y sont très bons. Son territoire est dans les vallées de l'Ille & du Guntz. Sa situation est fort avantageuse pour le commerce, ses fortifications médiocres, & la Bourgeoisie fait profession de la Religion Lutherienne. On y permet cependant l'exercice de la Religion Catholique-Romaine, à cause de quelques Couvens qui y sont. Outre son négoce de houblon, & d'autres marchandises en France, en Italie & en Suisse, il y a aussi depuis environ trente ans une fabrique de léton. Pour ce qui regarde l'origine & l'ancienneté de cette ville, il y en a qui avec Simler la croyent être le *Rostrum Nemaviæ* d'Antonin; d'autres la *Vimania*; d'autres la prennent pour les *Drusomagi* de Ptolomée; & d'autres encore pour l'*Augusta Drusi* de Strabon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avant qu'elle devînt ville impériale, elle faisoit partie du patrimoine de la Maison des Welfes, aussi bien que les villes d'Altorf & de Ravenspurg; que sous l'Empereur Frédéric Barberousse, elle aspira à la liberté de l'Empire, & qu'elle s'y soutint si bien que l'Empereur Rodolphe I, de Habspourg, reconnut son privilége d'être immédiate, comme étant très ancien, & cela dans un Diplome de 1286. Depuis, cette ville a obtenu divers priviléges considérables, comme, le droit de juger les affaires criminelles, d'établir des péages selon les besoins, &c. Vers le commencement de la Reforme, la ville de Memmingen députa avec les Théologiens Suisses, & présenta avec les villes de Strasbourg, de Constance & de Lindau à la Diéte d'Ausbourg, en 1530, la Confession qu'on nomme ordinairement Tétrapolitaine ou de Souabe. Elle fut imprimée à Strasbourg en 1531, avec une Apologie. Memmingen s'unit peu après avec les Eglises de Saxe, & entra dans la Ligue de Smalcalde. Elle en souffrit beaucoup, & sentit vivement la disgrace de l'Empereur. On l'obligea aussi à accepter l'*Intérim* en 1548; mais en 1552, elle rappella les Pasteurs en vertu du Traité de Passau; & enfin en 1555, elle jouït du Traité de paix de Religion. Depuis ce tems-là, elle s'en est toûjours tenue à la Confession d'Ausbourg. Pendant la guerre de 30 ans, la ville de Memmingen fut fort affligée, & passa diverses fois tour à tour entre les mains des Imperiaux & des Suédois. En 1648, elle fut rétablie dans tous ses droits par la paix de Westphalie. En 1702, l'Electeur de Baviére s'empara de cette ville, où l'on mit garnison Françoise & Bavaroise jusques en 1704; mais après la victoire de Hochstett, remportée par les Alliez, la garnison décampa d'elle-même, & la ville fut retablie dans ses anciens priviléges. * Reusner & Knipschild, *de Urb. Imper.* Dresser, *Theatr. Urb.* Munster, *Cosmogr.* Martinus Crusius, *Annal. Suev. & in Germano-Græcia, l.* 5. *p.* 188. & 216. Limnæi *Jus Publ. l.* 2. *c.* 33. Sleidan, *de Statu Relig. & Reip. sub Carol. V. l.* 7. 8. 22. Zeiler, *Chron. & Topogr. Suev. Acta & Documenta publica. Dict. Allemand.*

MEMMIUS REGULUS, vivoit sous Néron. Il étoit en si grande réputation, que cet Empereur étant interrogé dans une maladie qu'il eut, à qui on se confieroit pour le Gouvernement de la République, s'il mouroit, répondit qu'il le faudroit donner à Memmius Régulus. Une pareille réputation étoit dangereuse sous un régne comme celui de Néron; cependant Memmius vécut en repos, parce qu'il n'étoit pas d'une qualité distinguée ni fort riche. Il mourut sous le consulat de Césonius Pætus & de Petronius Turpilianus. * Tacite *l.* 14.

Spartien fait mention d'un MEMMIUS RUFINUS, qui fut un de ceux que l'Empereur Sévére fit mourir, sans avoir fait instruire leur procès. Enfin Vopiscus fait mention d'un MEMMIUS FUSCUS, Consul sous l'empire d'Aurélien.

MEMMIUS (C.) Romain, étoit fils de Lucius Memmius, & ami du Poëte Lucréce, qui lui dédia son Poëme. Il ne se comporta pas équitablement dans le Gouvernement de Bithynie, & fut accusé de concussions par Jules-César, puis absous; mais ayant été accusé une seconde fois, il fut envoyé en exil vers l'an 690 de Rome & 61 avant Jésus-Christ. Il étoit Orateur & Poëte, mais Poëte assez licentieux. Si l'on en croit Virgile, la famille de Memmius étoit descendue de Mnesthée, Troyen. Cependant il y a eu des Memmius qui ont été Tribuns du peuple; ce qui fait voir que leur race étoit plébeïenne. * Cicéron, *in Bruto*, & Ovide, *Trist. l.* 2. *v.* 433. Aulu-Gelle parle aussi de sa Poësie rude, *l.* 19. *c.* 9.

* MEMMIUS (Pierre) de Herentals en Brabant, Docteur en Médecine, pratiqua cette Science à Utrecht, d'où, après la mort de sa femme, il fut appellé à Rostock, où il vivoit encore en 1581. On a de lui, *De recto Medicinæ usu; Commentarius in Hippocratis Coi Jusjurandum; Tractatus, qua ratione Medicorum vita & Ars facile conservetur.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 748.

MEMNON, fils de Tithonus, frére de Laomédon & de l'Aurore, ayant amené des Troupes près de Troye, au secours de Priam, fut tué par Achille, ou, comme d'autres disent, par des Thessaliens, qui lui dressérent une embuscade. On feint que son corps, ayant été sur le bucher, fut changé en oiseau à la priére de l'Aurore; & que ces oiseaux, qui portoient son nom, venoient tous les ans d'Ethiopie, dans le païs d'*Ilium*, pour rendre leurs devoirs au tombeau de Memnon,

non, où ils se battoient, afin de s'immoler à leur pére. Anticle, cité par Pline, témoigne que Memnon trouva l'invention des Lettres, environ quinze ans avant le régne de Phoronée Roi d'Argôs, qui commença à régner l'an 2227 du Monde, & 1808 avant Jésus-Christ. * Pline, *l.* 7. *c.* 58. Strabon, *l.* 16. Tacite, *Annal. l.* 2. Pausanias, *in Phocicis.* Qu. Smyrnæus, *l.* 2. Bacon, *de Sapientia Veterum Memn. seu Præmat.* Suidas, &c.

MEMNON, de l'Isle de Rhodes, servit dans les Armées du dernier Darius Roi de Perse, & devint l'un de ses Généraux. Dans un Conseil qui fut tenu, pour savoir de quelle maniére on devoit faire la guerre à Alexandre, il conseilla à Darius de ruiner son propre païs, pour ôter les vivres aux Macédoniens, & d'attaquér ensuite la Macédoine, pour les tirer par cette diversion des Provinces de l'Empire de Perse, sur lesquelles ils s'étoient jettez. Ce conseil, qui étoit en effet le plus utile, fut desapprouvé des autres Chefs, qui s'appuyoient sur ce qu'il étoit indigne de la grandeur des Perses, de détruire eux-mêmes leur païs. On résolut donc d'en venir aux mains; & les Perses furent vaincus au passage du Granique, où Memnon fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon soldat, & d'un habile Général, la quatriéme année de la CXI Olympiade, & 333 ans avant Jesus Christ. Après cette défaite, il se retira à Milet, qu'il défendit avec vigueur. Depuis ayant reçu de grandes sommes, & s'étant fait déclarer Généralissime pour l'expédition qu'il méditoit en Macédoine, il s'empara de l'Isle de Chio, se rendit maître de l'Isle de Lesbos, réduisit une partie des Isles Cyclades à lui envoyer des Députez, menaça l'Isle d'Eubée, & porta la terreur dans toute la Gréce. Ces progrès rapides, & l'argent qui fut prodigué pour gagner les principaux des Grecs, auroient infailliblement arrêté les conquêtes d'Alexandre dans l'Asie, si la mort de Memnon ne l'eût débarassé de cet obstacle. Dans la suite, lorsque la mére de Darius eût été faite prisonniére avec sa femme & ses enfans, Alexandre devint amoureux de Barsine veuve de Memnon, qui avoit été prise avec elle. Il en eut un fils nommé *Hercule.*

Il y a eu dans le même tems un autre MEMNON qu'Alexandre établit Gouverneur de la Cœlésyrie, & de la Thrace. Ce Memnon amena un secours de Thrace à Alexandre. * Diodore de Sicile, *l.* 17. Plutarque, *in Alexandro.* Freinshemius, *in Supplem. ad Curtium.*

MEMNON, Roi d'Egypte. *Voyez* AMENOPHIS.

MEMNON, Auteur Grec, qui vivoit du tems d'Auguste, écrivit l'Histoire d'Héraclée de Pont en 24 livres, dont il y en avoit encore 16, du tems de Photius, qui en a donné le précis, *Cod.* 224. Les huit autres étoient déja perdus.

MEMON, ou plutôt MAIMON, ALMAMON, MAMUN, Calife, ou successeur de Mahomet, régna après son pére Mahomet-Al-Adin, qui mourut l'an 813 de Jésus Christ & 198 de l'Hégire. Il avoit de l'inclination pour la vertu & pour les Sciences, & écrivit à l'Empereur Michel, pour le prier de lui envoyer le Philosophe Léon, Evêque de Thessalonique, duquel il souhaitoit d'apprendre les Mathématiques, & principalement la Géométrie; mais il ne put obtenir ce qu'il desiroit, quoiqu'il promît à l'Empereur d'entretenir la paix avec lui, & de lui envoyer mille bezans d'or, pour aider à le rembourser des frais de la derniére guerre. Irrité de ce refus, il entra dans les Provinces de l'Empire, où il perdit la bataille, & fut tué l'an 833. On dit que les deux Armées étant en présence, il demanda à un des captifs Chrétiens, le nom des lieux où ils étoient, & que le Chrétien lui répondit que le païs s'appelloit *Lalaceon*; le champ de bataille, *Eptosante;* & la riviére, *Hire:* ce qu'il prit à mauvais augure, parce que *Lalaceon* signifioit *affliction du peuple*; *Eptosante*, *exclus*; & *Hire*, *renversé*, ou *foulé aux piez des ennemis.* Ce qui ne l'empêcha pas néanmoins de présenter le combat, où il perdit la vie. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MEMOR. *Voyez* SCÆVA MEMOR.

MEMORARIUS (Jordain). *Voyez* JORDAIN.

MEMPHIS. *Voyez* CAIRE.

MEMPHITES, Rois d'Egypte, qui ont régné à Memphis, Capitale de leur Royaume, entre la Basse Egypte & la Thébaïde. Le premier Roi a été Ménès, lequel donna commencement à l'Empire d'Egypte, & fonda les trois Dynasties ou Principautez de This, de Thébes & de Memphis. Néanmoins Jules *Africain* met Néchérophès fils de Ménès, pour premier Roi de la premiére Dynastie, & lui donne huit Successeurs. On compte cinq Dynasties ou familles, qui ont possédé cette Principauté de Memphis. Soris fut le Chef de la seconde, qui eut sept Rois: Othoès de la troisiéme qui en eut six; la quatriéme Dynastie eut, à ce que l'on dit, soixante dix Rois, qui ne joüirent que chacun un jour de leur Royauté; la cinquiéme & derniére Dynastie des Memphites eut cinq Rois, qui regnérent cent ans. Elle finit la même année que Joseph fut vendu en Egypte. Tout cela est dit par Manéthon; mais il n'en est pas plus sûr.

MEMUCAN ou MAMUCHAN, l'un des sept premiers Princes de Perse, qui conseilla au Roi Assuérus de répudier la Reine Vasthi, qui n'avoit pas voulu se rendre au Festin que ce Prince faisoit, ce qui fut la cause de l'élévation d'Esther. * *Esther, ch.* 1. *v.* 10. *&* 16.

MEN.

MENA (Jean de) Poëte Espagnol, vivoit dans le XV siécle: s'il eût vécu dans un siécle plus poli, il auroit pu rendre à sa patrie la gloire qu'elle possédoit sous les Empereurs Romains. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 65. *n.* 1231. édit. d'Amsterdam 1725.

MENADES, femmes transportées de fureur, qui étoient suivantes de Bacchus. *Voyez* BACCHANTES.

MENAGE (Gilles) naquit à Angers le 15 Août 1613, de Guillaume Ménage Avocat du Roi dans la même ville, & de Guionne Ayrault, sœur de Pierre Ayrault Lieutenant Criminel. Dès sa plus tendre jeunesse, il fit paroitre tant d'inclination pour l'étude, que son pére se crut obligé de n'épargner rien pour lui donner une éducation conforme à de si belles dispositions. La mémoire prodigieuse qu'il avoit ne contribua pas peu à ses prémiers progrès, & on a remarqué en lui ce merveilleux talent jusqu'à la fin de sa vie. Lorsqu'il fut en âge, son pére lui fit apprendre les prémiers élémens de la Langue Latine, & sans s'arrêter à lui faire faire des thêmes, comme on fait ordinairement, on lui fit lire & expliquer les meilleurs Auteurs de la belle Latinité. C'est de cette maniére qu'il fit ses Humanitez, d'où il passa à l'étude de la Philosophie, dans laquelle il fit un progrès extraordinaire. Pour le délasser quelquefois de sa trop grande application, son pére lui donna des Maîtres de Musique & de Danse; mais il ne put réussir ni dans l'une, ni dans l'autre. Il avoit même si peu de disposition à la Musique, qu'il ne lui fut pas possible d'apprendre jamais aucun air. Il s'appliqua avec plus de succès à l'étude du Droit, & plaida à Angers en 1632. Dans cette même année ayant été mené à Paris par M. Loyauté, ami particulier de son pere, il fut reçu Avocat au Parlement, où il plaida plusieurs Causes. Il alla aux Grands-Jours de Poitiers, en qualité d'Avocat; mais à son retour ayant été attaqué d'une sciatique, & d'ailleurs dégoûté de cette profession, il quitta le Barreau & s'en retourna à Angers pour faire appliquer le feu sur son mal. Après son entiére guérison, son pere croyant lui faire plaisir, se démit de sa charge d'Avocat du Roi, en sa faveur. M. Ménage ne voulut pas la refuser étant chez lui; mais si-tôt qu'il fut de retour à Paris, il lui en renvoya les provisions. Ce refus mit son pére dans une grande colére contre lui; mais M. l'Evêque d'Angers les racommoda dans la suite. Ce fut dans ce tems-là qu'il déclara le dessein qu'il avoit d'embrasser l'état Ecclésiastique, pour lequel il avoit toûjours eu beaucoup de penchant. Peu de tems après il fut pourvu de quelques Bénéfices, entre autres du Doyenné de S. Pierre d'Angers, que son pére avoit possédé. Il s'appliqua alors à l'étude des Belles-Lettres avec une ardeur extraordinaire, rechercha la connoissance des Savans, & commença à se faire un nom dans le monde. Cependant son pére ne s'étant pas trouvé disposé à continuer la dépense nécessaire pour l'entretenir à Paris, il chercha les moyens d'y subsister indépendamment du secours de sa famille. Il les trouva par l'entremise de M. Chapelain, de l'Académie Françoise, qui le fit entrer dans la maison de M. le Cardinal de Retz, qui n'étoit alors que Coadjuteur de l'Archevêché de Paris. Il joüit dans cet état du repos nécessaire à ses études, & y eut tous les jours de nouvelles occasions de faire paroître son érudition & son esprit. Il demeura plusieurs années chez M. le Cardinal de Retz, sans y recevoir aucune récompense de ses assiduitez ou de ses services. S'étant brouillé avec quelques personnes qui fréquentoient la maison du Prélat, il demanda son congé & l'obtint. Depuis ce tems-là il ne vit plus que rarement ce Prélat, loua un appartement dans le Cloitre de Notre-Dame, & y tint tous les Mécredis une Assemblée, qu'il appelloit sa *Mercuriale*, où il eut la satisfaction de voir toûjours un grand concours de Gens de Lettres, tant François qu'étrangers. Les autres jours il alloit assiduement au Cabinet de Messieurs Dupuy, & après leur mort, à celui de M. de Thou. Parlant naturellement beaucoup, & aimant à débiter ce qu'il savoit, il ne laissoit qu'à peine la parole aux autres dans toutes ces Assemblées. Pour s'en excuser il disoit que quand il étoit en Anjou, il y passoit pour taciturne, parce que les autres parloient encore plus que lui. Sa mémoire lui fournissoit sur toute sorte de sujets des vers Grecs, Latins, Italiens, & François, & quantité de bons-mots qu'il avoit appris dans sa jeunesse, & il les répétoit souvent: ses Contes paroissoient étudiez, parce qu'il les exprimoit presque toûjours en mêmes termes. Il demeuroit encore chez M. le Cardinal de Retz, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son pére, arrivée le 18 Janvier 1648. Etant l'aîné, il eut de sa succession une Terre qu'il vendit soixante mille livres à M. Servien, alors Surintendant des Finances, qui au lieu de lui en payer le prix, lui en passa un contract de constitution de trois mille livres de rente. Peu de tems après, il obtint par Arrêt du Grand-Conseil le Prieuré de Mondidier, qu'il avoit acquis en vertu d'un Indult qu'un Conseiller de ses amis lui avoit donné. Quand il fut en possession paisible de ce Bénéfice, il le résigna à M. l'Abbé de Vicuvile, depuis Evêque de Rennes, qui pour l'en récompenser, fit créer en sa faveur une pension de quatre mille livres sur deux Abbayes. L'agrément du Roi nécessaire pour la création de cette pension, ne fut accordé à M. Ménage qu'après qu'il eut assuré M. le Cardinal Mazarin qu'il n'avoit eu aucune part aux Libelles qui avoient couru contre ce Ministre, & contre la Cour, durant les troubles de Paris. Dans le même tems il fut chargé par M. le Cardinal Mazarin, & par M. Colbert, de faire un rôle des Gens de Lettres, comme celui qui les connoissoit le mieux. Cette recherche ne produisit rien alors; mais quelques années après elle eut son effet, & il fut gratifié pour sa part, d'une pension de deux mille livres, qui ne lui fut payée que pendant les quatre premiéres années. Cette augmentation considérable de revenu lui procura un plus grand repos, & un plus honnête loisir que jamais, pour travailler à plusieurs Ouvrages qu'il donna successivement au public: elle lui fut aussi d'une grande uti-

utilité pour fournir aux grandes dépenſes qu'il fit pour les imprimer, car la plûpart le furent à ſes dépens. Il eut pluſieurs conteſtations avec divers Savans, qui l'attaquérent en différens tems, comme, l'Abbé d'Aubignac, M. Gilles Boileau frére de M. Deſpréaux, M. Cotin, M. Salo, le Pére Bouhours, M. Baillet; mais tous ces différents particuliers n'eurent rien d'auſſi dangereux pour M. Ménage, que l'affaire que lui attira en 1660, une Elégie Latine à M. le Cardinal Mazarin, où parmi les louanges qu'il lui donne, on prétendoit avoir trouvé une Satyre injurieuſe contre une députation que le Parlement fit alors à ce Miniſtre. Elle fut portée à la Grand' Chambre par des Conſeillers, qui propoſérent d'en délibérer; mais M. le prémier Préſident de Lamoignon, à qui M. Ménage avoit proteſté que la piéce avoit été faite trois mois avant la députation, & qu'il ne s'y agiſſoit point du Parlement, empêcha que la choſe eût aucune ſuite. Outre la réputation que ſes Ouvrages lui donnérent, ils lui procurérent une place dans l'Académie de la Cruſca de Florence. Il auroit pu en avoir une dans l'Académie Françoiſe dès le tems de ſon inſtitution, ſans ſa Requête des Dictionnaires. M. de Monmor, Maître des Requêtes, dit un jour plaiſamment, que c'étoit à cauſe de cette piéce qu'il falloit le condamner à en être, comme on condamne un homme qui a deshonoré une fille, à l'épouſer. Le ſouvenir de cette piéce ayant été effacé par le tems, & la plupart des Académiciens qui y étoient nommez étant morts, il fut propoſé en 1684. pour remplir une place vacante dans cette Compagnie, & n'en fut exclus que par la rencontre d'un Compétiteur (M. Bergeret); car de tous ceux qui ne donnérent point leur voix à M. Ménage, il n'y en eut pas un ſeul, qui ne reconnût qu'il la méritoit. Il n'étoit pourtant plus guéres en état d'aller à l'Académie, parce qu'il avoit eu une cuiſſe démiſe par une chûte, & qu'il ne ſortoit preſque plus de ſa chambre, où il tenoit tous les jours une eſpéce d'Académie. Au mois de Juillet 1692, il lui ſurvint un rhume, qui fut ſuivi d'une fluxion de poitrine qui fut d'abord jugée mortelle, & dont il mourut le 23 Juillet de la même année, âgé de 79 ans. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont, *Origines de la Langue Françoiſe*; *Miſcellanea*; *Gargilii Macronis Paraſito Sophiſtæ Metamorphoſis*, & *Vita Gargilii Mamurræ Paraſito-Pædagogi*; *la Requête des Dictionnaires*; *Oſſervazioni ſopra l'Aminta del Taſſo*; *Diogenes Laërtius Græcè & Latinè cum Commentario*; *Poëmata*; (Ménage ne reconnoiſſoit pour ſon véritable Ouvrage que l'édition de Hollande en 1687.) *Recueil des Eloges faits pour M. le Cardinal Mazarin*; *Origini della Lingua Italiana*; *Juris Civilis Amœnitates*; *Les Poëſies de Malherbe avec des Notes*; *Annotazioni ſopra le Rime di Monſignor della Caſa*; *Vita Matthæi Menagii primi Canonici Theologi Andegaverſis*; *Vita Petri Ærodii Quæſtoris Regii Andegavenſis*, & *Guilelmi Menagii Advocati Regii Andegavenſis*, Pariſiis; *Obſervations ſur la Langue Françoiſe*; *Meſcolanze*; *Hiſtoire de Sablé, contenant les Seigneurs de la ville de Sablé, juſqu'à Louis I, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, prémiére partie, qui comprend les Généalogies de Sable & de Craon, avec des Remarques & des Preuves*; (l'Auteur eſtimoit fort cet Ouvrage) *Hiſtoria Mulierum Philoſopharum*; *Antibaillet*. (Les remarques de M. de la Monnoye ſur l'Antibaillet ont paru avec cet Ouvrage en Hollande en 1727, & ont été rëimprimées à Paris, *in quarto*.) *Diſcours ſur l'Héautontimoruménos de Térence*; *Ménagiana*, M. de la Monnoye en a donné une nouvelle édition en 1715, à Paris, en *quatre tomes in douze*. * *Voyez ſon Eloge* par M. Couſin, *Journal des Savans, du onziéme Août* 1692. *Hommes Illuſtres de* M. Perrault, *tome 2. à la tête du Ménagiana*. Baillet, *Jugemens des Savans &c.* Bayle, *Dict. Crit. 4. édition*. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome 1. p.* 305 *& ſuiv. & tome 10. p.* 60.

MENAHEM DE LONZANO, Rabbin, a compoſé un Livre intitulé, *Schete Jadoth, deux mains*, où il traite de diverſes choſes. Dans la premiére partie dont le titre eſt *Or tora, la lumiere de la Loi*, l'Auteur examine le texte Hébreu du Pentateuque ſur un grand nombre d'Exemplaires manuſcrits, pour en marquer exactement les diverſes leçons, juſqu'aux plus petites minuties des accens. Ce Traité a été imprimé à Veniſe l'an 1618, & l'on en pourroit trouver encore des exemplaires chez les Juifs d'Amſterdam. * M. Simon.

MENAI, riviére, où plutôt détroit d'Angleterre dans la partie ſeptentrionale de la Province de Galles, qui eſt nommée par ceux du païs *Northwales*. Ce détroit ſépare l'Iſle d'Angleſei du Comté de Caernarvan, & a ſur ſes bords la ville qui donne ſon nom à ce même Comté, Bangor, Beaumaris, &c.

MENAIA, MENE'ES. Les Grecs appellent ainſi douze volumes de leur Office Eccléſiaſtique, qui répondent aux douze mois de l'année: de ſorte que chaque volume répond à chaque mois. On trouve dans ce Livre l'Office des Saints de chaque jour, digéré en un certain ordre. Les Ménologes ont été tirés de ces Menées. * *Voyez* Leo Allatius, *dans ſa 1. Diſſertat. ſur les Livres Eccleſ. des Grecs*.

MENALE, montagne d'Arcadie, dédiée au Dieu Pan, très élevée & pleine de pins. Elle eſt ainſi appellée du nom de *Ménale* fils de Lycaon. C'eſt auſſi le nom d'une ville d'Arcadie, célébre par le culte qu'on y rendoit au Dieu Pan. * Virgile, *Egl.* 8. *v.* 22. & *Georg. l.* 1. *v.* 17. Ovide, *Metamorph. l.* 1. *v.* 216. Stace, *Thébaïde l.* 9. Pauſanias. Etienne de Byzance.

MENALIPPE ſœur d'Antiope, Reine des Amazones, fut faite priſonniére par Hercule dans la guerre qu'il leur fit; & l'ayant rendue à ſa ſœur, il reçut d'elle pour prix de ſa rançon, les armes & le baudrier de la Reine. * Juvénal, *Satyre* 8. *v.* 229.

MENALIPPE, *Menalippus*, Citoyen de Thébes, bleſſa mortellement *Tydée*, l'un des Seigneurs qui aſſiégeoient la ville de Thébes. Tydée avant que de mourir, demanda à ſes gens, qu'on lui donnât la conſolation de lui apporter la tête de Ménalippe: ils le firent après avoir répandu beaucoup de ſang, & la portérent à Tydée, qui l'ayant vue ſe jetta deſſus, la déchira avec ſes dents, & mourut plus tranquille, ſe voyant vengé. Il y a auſſi un MENALIPPE, qu'on dit avoir été tué à la chaſſe par ſon frére Tydée: & un autre MENALIPPE Troyen, Favori de Priam.

MENALIPPIDE, deux Poëtes de Mélos, pére & fils, vers le tems de Perdiccas Roi de Macédoine, ſont Auteurs de vers dithyrambiques, de Poëſies Lyriques, d'Epigrammes & d'Elégies. * Suidas.

MENAM ou MENAN, fleuve des Indes dans la Preſqu'Iſle delà le Gange, ſort, dit-on, du Lac de Chyamai dans les Etats du Roi d'Ava, arroſe les villes de Prom, d'Ava, de Brema, de Tanju, &c. & après avoir traverſé divers Royaumes, entre dans celui de Siam, Il forme deux Iſles dans la ville capitale de cet Etat, dite *Siam*, *Odia* ou *Juma*, à vint lieues de la mer; & va ſe décharger dans le Golfe, dit *de Siam*. Le Ménan ſe déborde de ſix en ſix mois, & ſon nom, en langage des Indes, veut dire, *Mére des eaux*.

MENANCABO, petite ville des Indes. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle de Sumatra, vis à vis l'Iſle de Naſſaw, & à cent lieues du détroit de la Sonde. Elle eſt Capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENANDRE d'Athénes, *Menander*, Poëte comique, fils de Deopethe, naquit la troiſiéme année de la CIX Olympiade, & la 342 avant Jéſus-Chriſt, comme on l'a recueilli d'une ancienne inſcription rapportée par Gruter. Il fut Diſciple de Théophraſte, fut nommé *Prince de la nouvelle Comédie*, & compoſa cent huit piéces de Theâtre, dont huit ſeulement remportérent le prix. Menandre mourut âgé de 51 ou 52 ans, l'an 292 ou 293 avant Jéſus Chriſt. * Euſébe, *in Chron.* Caſaubon, *in Athenæum*. Voſſius, *de Poët. Græc.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 1. *p.* 409 & *ſuiv. n.* 1126. édit. d'Amſterdam 1725.

MENANDRE d'Ephéſe, Hiſtorien de Phénicie, avoit compoſé une Hiſtoire des actions que les Rois de ce païs avoient faites contre les Grecs & les Barbares. Il y parloit particuliérement des Rois de Tyr, dont on voit la ſucceſſion dans les paſſages de cet Auteur, rapportez par Joſéphe. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Joſephe, *contre Apion, l.* 1. & *Antiq. Jud. l.* 8. *c.* 7. Tertullien, *in Apol. c.* 19. Théophile d'Antioche, *ad Autolyc. l.* 3. Scaliger, *de Emend. Temp.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof.*

MENANDRE de Pergame, Auteur Grec, nous eſt connu par une Hiſtoire des Phéniciens, qu'il avoit compoſée, & qui eſt citée par Tatien, & par Clément Alexandrin. * Tatien, *Adverſ. Gent.* Clément Alexandrin, *l.* 1. *Strom.*

MENANDRE, fut un des principaux Diſciples de Simon *le Magicien*. Il étoit auſſi Samaritain, du bourg de Capparattée, & Magicien de profeſſion. Il ſe fit Chef d'une Secte particuliére, en changeant quelque choſe à la doctrine de ſon Maître. 1o. Il ſoutenoit que la Vertu Souveraine, c'eſt à dire, Dieu, étoit inconnue à tout le monde; mais il diſoit qu'elle avoit été envoyée par les Puiſſances inviſibles, pour être le Sauveur des hommes. 2o. Il prétendoit avec Simon, que les Anges produits par l'Intelligence divine, avoient créé le Monde; mais il ajoûtoit qu'il avoit appris aux hommes à vaincre les Anges par la Magie. 3o. Il diſoit que ſes Diſciples recevoient l'immortalité par ſon batême, & que quand ils l'avoient une fois reçue, ils ne pouvoient plus mourir; mais qu'ils demeuroient en vie ſans vieillir & ſans mourir. Ménandre eut beaucoup de Sectateurs à Antioche. Il y en avoit encore pluſieurs du tems de ſaint Juſtin. Baſilide & Saturnin furent ſes éléves. * Saint Epiphane, *Hær.* 2. Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, des trois premiers ſiécles*.

MENANDRE, dit *Protector*, c'eſt à dire, Officier de la garde, Auteur Grec, du tems de l'Empereur Maurice, l'an 598, écrivit une Chronique, dont on a quelques fragmens dans le volume de la Byzantine intitulé *Corpus Hiſtoriæ Byſantinæ*. Cet Auteur avoit du bon ſens & de la capacité. Il ne traitoit que l'Hiſtoire de ſon tems. * Suidas, *in Menandro*. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 22. &c.

MENANDRIN, Juriſconſulte. *Voyez* MARSILE de Padoue.

MENAPIENS, Peuples de la Gaule Belgique, dont Céſar, Pline & Tacite font mention. Le P. Briet, & Nicolas Sanſon, croyent que ces Peuples habitoient depuis l'Eſcaut juſqu'à la Meuſe, où eſt le Duché de Brabant. D'autres y ajoûtent une partie de la Flandre. La ville capitale des Ménapiens, eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Keſſel*, ſur la Meuſe. Il eſt fait mention de ces peuples dans le quatriéme livre de l'Itinéraire.

* MENAPIUS (Guillaume) ſurnommé *Inſulanus*, étoit de Grevenbroek dans le Païs de Juliers. Après avoir viſité la plupart des Univerſitez de l'Europe, & s'être appliqué à la Philoſophie & à la Médecine, il revint enfin dans ſa patrie. Il mourut à Aix l'an 1561. On a de lui, *Encomium Febris quartanæ*; *Ratio curandi Febrim quartanam*; *Ratio victus ſalubris & ſanitatis tuendæ*; *Silva, ſeu Miſcellanea Obſervationum Linguæ Latinæ*; *Laudatio funebris Deſiderii Eraſmi*; *Oratio Suaſoria ad Carolum V Imperatorem, & Franciſcum I, Galliæ Regem, pro pace concordiaque conſtituenda*; *Statera Chalcographiæ cum Hiſtoricis Obſervationibus*; *Aula, quo libello refelluntur atque attenuantur Criminationes in Aulam Æneæ Silvii*

&

& Henrici Hatteni; Dialexis de SS. Euchariſtia; Divinatio extremorum mundi temporum. * Valére André, *Bebliotb. Belgica*, p. 320 & 321.

MENARD (Hugues) naquit à Paris en 1585, d'une bonne famille originaire de Blois. Il fut Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur en France, dans le XVII ſiécle, & dès ſon jeune âge ſe conſacra au ſervice de Dieu. Aprés avoir fait ſes études avec beaucoup de ſuccès, il prit l'habit parmi les Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Denys en France, le troiſiéme Fevrier de l'an 1608. Depuis, il embraſſa la réforme de l'Ordre de S. Benoît, où il fit profeſſion le cinquiéme Août 1614, étant alors âgé de 29 ans. Il entra quelque tems aprés dans la Congrégation de S. Maur. Il eſt un des premiers Religieux de cette réforme, qui s'appliqua à l'étude, & à la compoſition d'Ouvrages utiles au public. Il régenta pendant pluſieurs années la Rhétorique dans le Collége de Clugny à Paris. Dom Ménard mourut à Paris dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez le 21 Janvier de l'an 1644. Il publia l'an 1629, un Martyrologe des Saints de ſon Ordre, avec des Obſervations de ſa façon, en deux volumes *in folio*. Il fit imprimer l'an 1638, avec des Notes très curieuſes, un Traité de ſaint Benoît d'Aniane, intitulé, *Concordia Regularum*; & la Vie du même Saint écrite par Adon; le Livre des Sacremens de ſaint Grégoire *le Grand*, qu'il publia l'an 1642, en un volume *in quarto*; un Traité intitulé, *Diatriba de unico Sancto Dionyſio Areopagita, & S. Barnabæ Epiſtola Catholica, Græce & Latine, cum Notis & Obſervationibus*. D. Luc d'Achéri publia l'an 1645 cet Ouvrage, après la mort de D. Ménard, qui avoit beaucoup d'érudition & de juſteſſe d'eſprit. Ses remarques ſont pleines de recherches curieuſes, qui viennent à ſon ſujet. Il avoit joint à la ſcience une grande humilité & une ſinguliére piété, & s'étoit acquis une eſtime générale des habiles gens de ſon tems. *Voyez* la Préface de ce dernier Ouvrage. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſ. du XVII ſiécle*.

MENARD (Pierre) natif de Tours, Avocat au Parlement de Paris, fut un homme d'érudition dans le XVII ſiécle. Sa grande habileté pour les affaires le fit employer par le Maréchal de Baſſompierre, par la Ducheſſe d'Aiguillon, & par d'autres perſonnes du premier rang, pour débrouiller celles de leurs Maiſons. Son amour pour les Lettres lui ayant fait renoncer au ſoin d'augmenter ſa fortune, il retourna à Tours pour y goûter les douceurs, & profiter du loiſir de la vie privée. Il y paſſa plus de quarante ans dans une application continuelle à l'étude, & ſans avoir preſque d'autre commerce qu'avec les Livres & les Savans. Il y mourut vers l'an 1685, âgé de 75 ans, regretté de ceux qui l'avoient honoré pendant ſa vie pour ſa capacité, ſa probité & ſa droiture. Il ne fit imprimer de Livres que l'*Académie des Princes*, pour l'inſtruction de Louïs XIV dans ſa jeuneſſe; & l'*Accord de tous les Chronologues*; mais il laiſſa d'autres Ouvrages prêts à voir le jour, entre autres, *les Vies des anciens Philoſophes*, en quatre tomes; *la Philoſophie de Pythagore*; un *Commentaire ſur Aulu-Gelle*; *l'Anthologie des Epigrammes Gréques, traduites en vers Latins, &c.* * *Mémoires de Trévoux*, Janvier & Fevrier 1701.

* MENARD (Claude) né à Angers vers l'an 1580, fut Lieutenant de la Prevôté d'Angers à l'âge de 33 ans, & lorsqu'il fut devenu veuf, il entra dans l'état Eccléſiaſtique. Il a beaucoup écrit, principalement ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de France. On a de lui l'Hiſtoire de Saint Louïs par Joinville, que le premier Editeur, Pierre de Rieux, avoit défigurée. Ménard l'a fait imprimer, telle qu'il l'avoit trouvée dans un Original qu'il a recouvré. On lui eſt redevable de l'édition des deux Livres de S. Auguſtin contre Julien. Il a auſſi publié un Ecrit intitulé, *Plainte Apologétique pour M. Charles Miron, Evêque d'Angers, contre ſon Chapitre*, qui y repondit l'année ſuivante; *Eloge Latin de Gabriel Michel de la Rochefoucault*; *Recherches & Avis ſur le corps de S. Jacques le Majeur*, où l'Auteur prétend prouver que le corps de ce Saint repoſe dans un ancien tombeau d'une des Cryptes de la Collégiale de S. Maurice d'Angers; *Diſquiſitio novantiqua Amphitheatri Andegavenſis Groannii*. On a auſſi de lui pluſieurs Ouvrages manuſcrits, entre autres, *Hiſtoire de l'Héréſie de Berenger*; *Rerum Andegavenſium Pandectæ*. Il mourut le 20 de Janvier 1652. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MENARD (Jean de la Noë) Prêtre du Diocéſe de Nantes, & premier Directeur de la Communauté Eccléſiaſtique de S. Clément, naquit à Nantes le 23 Septembre 1650. Il montra dès ſon enfance une grande ardeur pour le bien, & une piété fort au deſſus de ſon âge. Après ſes premiéres études, on l'envoya au Collége des Péres de l'Oratoire de Nantes, où il fit de grands progrès. Il y ſoutint avec éclat ſes Théſes de Philoſophie, & fut reçu Maitre-ès-Arts avec applaudiſſement. En 1669, il vint à Paris pour y étudier en Droit Civil. Reçu Avocat au Parlement de la même ville, il y brilla dans le Barreau. Trois ans après il retourna à Nantes, & continua d'y plaider au Préſidial de cette ville; mais ayant gagné une cauſe qu'il ne croyoit pas tout à fait juſte, & perdu une autre cauſe dont le droit étoit certain, il ſe dégoûta de ſa Profeſſion, & ſe détermina pour l'état Eccléſiaſtique, & à l'âge de 29 ans il reçut l'Ordre du Sacerdoce. On voulut le gratifier de pluſieurs Bénéfices, mais il les refuſa tous & ſe contenta du patrimoine que la Providence lui avoit donné, ſur lequel il ne prenoit que ſon néceſſaire, & dont il diſtribuoit le reſte aux pauvres, ou qu'il employoit à de ſaints établiſſemens. M. l'Evêque de Nantes, charmé de ſon mérite, le fit Directeur du Séminaire que, pendant trente années qu'il y a demeuré, il a rendu un des plus floriſſans Séminaires de France. Il compoſa dans ce poſte pluſieurs Ouvrages, auſſi utiles que ſolides. L'unique qui ait été imprimé, eſt le *Catéchiſme* de Nantes, qui fut reçu avec un applaudiſſement univerſel, approuvé par Mrs. les Evêques de Nantes & de Vannes, adopté par Mrs. les Evêques de S. Malo, de Metz & d'Arras pour leurs Dioceſes, & employé dans les Miſſions de la Chine. M. Menard mourut en odeur de ſainteté le 15 Avril 1717, âgé de 66 ans, ſept mois & 22 jours. Outre ſon Catéchiſme, il avoit compoſé les Ouvrages ſuivans, un *Traité complet ſur l'Uſure*, & des *Conferences ſur les devoirs de la vie Chrétienne & Eccléſiaſtique*. Ce dernier n'eſt pas entiérement achevé. La Vie de M. Menard a été écrite par une perſonne qui l'avoit connu particuliérement. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MENARD. *Cherchez* MAYNARD.

MENARDIERE, (Hippolyte-Jules Pilet de la) Lecteur de la Chambre du Roi, & l'un des Quarante de l'Academie Françoiſe, où il fut reçu en 1655, étoit de Loudun. Quand les Religieuſes de cette ville ſe crurent poſſédées, Marc Duncan, Savant Médecin Ecoſſois, publia une Diſſertation où il montroit que toute cette poſſeſſion pouvoit n'être qu'une imagination dérangée par un excès de mélancolie. M. de la Ménardiére qui ne faiſoit que de ſortir des Ecoles de Nantes, où il avoit été reçu Docteur en Médecine, prit le parti opposé à Duncan & publia en 1635, un Traité avec ce titre, *Traité de la Mélancholie, ſavoir, ſi elle eſt la cauſe des effets que l'on remarque dans les poſſédées de Loudun*. Ce Livre plut infiniment au Cardinal de Richelieu, qui vouloit perdre Grandier. M. de la Ménardiére, flatté de ſe voir dans l'eſtime du premier Miniſtre, ſe rendit à Paris où il fut d'abord Médecin ordinaire de Gaſton, Duc d'Orléans, titre qu'il prit en public en 1638. Il ne paroit pas qu'il ſe ſoit fort appliqué à la Médecine, il tourna plutôt ſes études du côté des Belles-Lettres. Il a voulu paroître Phyſicien, Traducteur, Critique, Poëte, Hiſtorien. M. l'Abbé d'Olivet remarque que le Public, qui a comme oublié cet Auteur, ne lui a fait aucun tort. „ J'avoue, *ajoûte le judicieux* „ *Abbé*, qu'en parcourant ſes Ouvrages, j'y ai cru voir moins „ de jugement que d'imagination; une attention bien plus „ grande à étaler de belles paroles, qu'à employer des penſées „ ſolides; une continuelle envie de ſe faire admirer, plutôt „ que d'inſtruire. Or tout Ecrivain qui ne fait pas ſon capital „ du bon ſens, renonce à l'immortalité ". Il mourut le quatriéme Juin 1663. Outre le Livre dont on a parlé, voici les titres de quelques autres, *Raiſonnemens de Ménardiére, Conſeiller & Médecin de S. A. R. ſur la nature des eſprits qui ſervent aux ſentimens*; *Traduction du Panégyrique de Trajan*; (On accuſe le Traducteur de s'être donné trop de liberté) *La Poëtique*, à Paris in 4. 1640; Ce Livre n'eſt que l'ébauche d'un plus vaſte deſſein, & on préſume que la mort du Cardinal de Richelieu qui l'avoit engagé à ce travail, fut cauſe qu'il ne l'acheva pas; *Le Caractére Elégiaque*; *Traduction des trois prémiers Livres des Lettres de Pline*; (On blame le Traducteur d'avoir traduit trop ſervilement.) *Les Poëſies de Jules de la Ménardiére, Maître d'Hôtel ordinaire de ſa Majeſté*, Paris 1656, *in folio*; *Rélations de guerre contenant le ſecours d'Arras en* 1654, *le ſiége de Valence en* 1656, & *le ſiége de Dunkerque en* 1658, *&c.* * *Hiſt. de l'Académie Françoiſe augmentée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. *p.* 104. *&c.*

MENASSEH-BEN-ISRAEL, naquit en Portugal vers l'an 1604, ſous le régne de Philippe III. Son pére *Joſeph Ben-Iſraël*, étoit un riche Marchand, & ſa mére nommée *Rachel* Soeira, deſcendoit d'une honnête famille. Le pére eut beaucoup de perſécutions à ſouffrir de la part du Saint Office: ce qui l'obligea de ſe retirer en Hollande, où il ſe ſauva avec ſa femme, & deux garçons, *Ephraïm* & *Menaſſeh*. Le dernier, qui eſt celui dont il s'agit ici, fut élevé par le Rabbin Iſaac Uziel, ſous lequel il fit en peu de tems de ſi grands progrès dans la Langue Hébraïque, qu'à l'âge de 18 ans, on le choiſit pour ſuccéder à ſon Maître dans la Synagogue d'Amſterdam. Il remplit ce poſte avec honneur pendant pluſieurs années. On ne ſait pas au juſte en quel tems il ſe maria: mais on ſait que ſa femme nommée *Rachel*, étoit de la famille des Abravanels, que les Juifs prétendent être deſcendus du ſang de David. De cette femme il eut trois enfans, deux garçons, nommez *Joſeph* & *Samuel*, & une fille que l'on nomma *Grace*, à ce que dit M. Pocock, (ou apparemment *Hanna*). Quelque fatigue que Menaſſeh eût à Amſterdam pour faire des Sermons & pour expliquer publiquement le Talmud, ſon honoraire étoit fort modique: on ne lui donnoit pas plus de cinquante *Rixdales* par an. Se voyant ainſi dans l'indigence, il prit conſeil de ſon frére Ephraïm. Celui ci s'étoit établi à Bâle, où il faiſoit de belles affaires. Son avis porta pour le négoce, auquel le Rabbin s'attacha avec aſſez de ſuccès, ſans négliger néanmoins ſes études, mais non ſans ſe faire à cet égard une violence extrême. Le tems qu'il falloit néceſſairement donner au ſoin de la fortune, ne lui permettoit plus de ſe donner tout entier comme autrefois à la Philoſophie, & à l'Ecriture-Sainte, qu'il chériſſoit tendrement dès ſes premiéres années. Ajoûtez à cela qu'il étoit en correſpondance de Lettres avec pluſieurs Savans de l'Europe, & qu'il imprimoit lui-même ſes propres Ouvrages. Il ne perdoit point de tems à faire des viſites, ou des promenades, pour pouvoir ſuffire à tout ce qu'il avoit entrepris. On lui fit eſpérer un établiſſement plus agréable en Angleterre, où il vint ſous le Protectorat de Cromwel. N'y trouvant pas ce qu'il y attendoit, il n'y fit que peu de ſéjour. Il eut pourtant le plaiſir de contribuer en quelque choſe au rappel des Juifs dans la ville de Londres. L'Uſurpateur le reçut un jour à ſa table, & les Théologiens d'alors lui firent beaucoup d'honnêtetez. D'Angleterre il paſſa en Zélande, où il mourut à Middelbourg, environ à l'âge de cinquante-trois ans. M. Baſnage dit que ce fut à Amſterdam en 1652. Les Juifs d'Amſterdam voulurent avoir ſon corps, & le firent enterrer à leurs dépens. Un de ſes fils qu'il avoit laiſſé en Angleterre, s'y maria dans une famille aſſez aiſée, & ſurvécut peu à ſon

pére, ne laiſſant après lui qu'un enfant.

Menaſſeh-Ben-Iſraël, quoique dans le Syſtéme Théologique de la Secte des Phariſiens, n'avoit ni l'eſprit ni les mœurs que nos Ecrits ſacrez attribuent à ceux d'autrefois. Il étoit parfaitement honnête homme, & rien ne ſembloit lui manquer du côté de la vertu, que le bonheur d'être Chrêtien. Bon mari, bon pére, bon ſujet, bon ami, ſon commerce avoit tous les agrémens que l'on peut déſirer; la douceur, la ſageſſe, & l'affabilité de ſon humeur ne ſe démentant jamais. Perſonne ne pouvoit être plus obligeant ni obliger de meilleure grace. On en jugera par ce trait, dont il ſeroit peut-être fort difficile de trouver un ſecond exemple. Certain Docteur de Cambridge avoit cherché inutilement en Angleterre quelques Livres Hébreux, qui effectivement étoient fort rares. Il s'imagina que le Rabbin d'Amſterdam pourroit les lui procurer plus aiſément que perſonne, & pria quelque ami, qui étoit ſur les lieux, de lui en parler. Cet ami n'eut pas plutôt expoſé ſa commiſſion, que le généreux Menaſſeh prit un gros volume, où les piéces qu'on lui demandoit étoient reliées avec d'autres, les en détacha, & les remit à la perſonne qui lui parloit: ce qu'il parut faire avec autant de plaiſir que put en reſſentir celui qui devoit les recevoir. Il liſoit toutes ſortes de Livres, mais il n'y en avoit point qui l'occupât à l'égal de la Sainte-Ecriture. Son plus grand plaiſir étoit de l'entendre lui-même, & de l'expliquer aux autres. C'eſt ce qui paroit avec évidence par le caractére de tous ſes Ecrits, où l'on voit un homme qui ne s'étudie qu'à donner des éclairciſſemens ſur les anciens Oracles. Si d'un côté la médiocrité de ſa fortune & le nombre de ſes occupations ſembloient le gêner dans ſes inclinations littéraires; de l'autre ſon application laborieuſe & ſa frugale œconomie, lui faiſoient ſurmonter toutes les difficultez. Outre ces diſpoſitions, il avoit la conception promte, le jugement ſolide, & l'eſprit auſſi vif qu'aiſé. Avec tant de merite, il lui fut facile d'entrer en liaiſon avec pluſieurs perſonnes diſtinguées tant en Angleterre qu'ailleurs. Cependant il n'en eut avec qui que ce fût d'auſſi forte qu'avec Jean Beverwyck connu ſous le nom de *Beverovicius*, Médecin de Dordrecht, qui l'honora d'une tendre amitié tant qu'il vécut. Ce fut en faveur de cet illuſtre Hollandois que Menaſſeh compoſa ſon Ouvrage, *ſur le Terme de la Vie humaine*, qui parut imprimé en 1639, dans un Recueil d'autres Traitez ſur la même matiére. Notre Rabbin étoit d'une taille moyenne, & d'une conſtitution qui penchoit à l'embonpoint. Il porta toûjours ſes propres cheveux, qui devinrent fort blancs, bien des années avant ſa mort. Cela joint à ſa bonne mine, à ſes maniéres, à ſa propreté, lui donnoit certain air qui ne manquoit point d'inſpirer du reſpect. M. *Pocock* finit ſon portrait par ces paroles Françoiſes. „ En un mot, *dit-il*, c'étoit un homme ſans „ paſſion, ſans légéreté, mais hélas, ſans opulence!" En 1655, Menaſſeh-Ben-Iſraël donna lui-même à M. Paul Felgenhawer le Catalogue de ſes Ouvrages, tel que nous allons le répréſenter. En Hebreu, *Libri quatuor de Immortalitate Animæ; Pene Rabba ſuper Rabot antiquorum Rabbinorum.* En Latin & en Eſpagnol, *Pars prima Conciliatoris; Libri tres de Reſurrectione mortuorum; Problemata de creatione; De termino vitæ; De fragilitate humana; Spes Iſraelis; Grammatica Hebræa cum novis Obſervationibus; Oratio gratulatoria ad celſiſſimum Principem Auriacum; Oratio Panegyrica ad ſereniſſimam Reginam Sueciæ.* En Eſpagnol, *Conciliatoris omnes partes, Pentateuchus cum marginalibus Notis; Libri quinque de Ritibus & Ceræmoniis Judæorum*, en deux volumes; *Biblia Hiſpanica cum Commentariis; De ſtatua Nebucadnedſaris, in douze:* En Anglois, *De fidelitate & utilitate Judaicæ gentis:* Livres manuſcrits achevez, *De cultu imaginum ipſiusmet Dei contra Pontificios, Latinè*; 450 *Conciones in Lingua Luſitanica*; *Loci Communes omnium Midraſim, ſive ſententiæ antiquorum Rabbinorum, Hebraicè; Bibliotheca Rabbinorum cum argumentis librorum, quibus adduntur diverſæ impreſſiones, ubi & quando editæ, cum judicio meo de quolibet; Phocylides ex Græco in verſum Hiſpanicum redditus:* Livres manuſcrits imparfaits, *Hiſtoria Judaica, vel continuatio Hiſt. Fl. Joſephi ad hæc uſque tempora; De divinitate Legis Moſaicæ; De ſcientia Thalmudiſtarum in omnibus Facultatibus, Hebraice; Nomenclator Hebræus, & Arabs; De Diſciplinis Rabbinicis; Philoſophia Rabbinica.*

M. Pocock nous avertit qu'il a compoſé cette Vie, tant ſur ce qu'il avoit appris en converſation de Ménaſſeh-Ben-Iſraël, que de ce qu'il en avoit tiré des Ecrits de ce Rabbin. Le Pere Simon & M. Baſnage louent beaucoup ce Rabbin & ſur-tout ſon *Conciliador*, où il tâche de concilier les contradictions apparentes de l'Ecriture par les explications des Docteurs anciens & modernes, & par ſes propres conjectures. Barlæus aimoit fort ce ſavant Juif, comme on peut le voir par ces vers qui lui firent bien des affaires,

Si ſapimus diverſa, Deo vivamus amici,
Doctaque mens pretio conſtet ubique ſuo.
Hæc fidei vox ſumma mea eſt; hoc crede Menaſſe,
Sic ego Chriſtiades, ſic eris Abramides.

* *Bibliothéque Angloiſe, tome* 14. *partie* 1. *p.* 89. *&c.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 2097. *&c.* Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

MENAT, Abbaye de France, dans l'Auvergne, aux confins du Bourbonnois, & à ſept lieues de Clermont. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MENAY (Le Détroit de) petit détroit qui ſépare l'Iſle d'Angleſey de la Principauté de Galles. Il eſt large de mille pas, quelquefois plus, quelquefois moins. Il s'étend du nord-oueſt au ſud eſt, l'eſpace d'environ dix-ſept milles d'Angleterre. Ptolomée l'a pris pour une riviére, & lui a donné les noms de *Tiſis, Tiſobis & Toeſobis.* * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 391.

MENBIGZ, en Latin *Menbigium*, & anciennement *Menba, Manba, Bambyce, Hierapolis.* C'eſt une ancienne ville, qui a été épiſcopale. Elle eſt dans la Syrie, environ à quinze lieues d'Alep, vers l'orient ſeptentrional, mais elle eſt preſque toute ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENCHENA, montagne d'Afrique fort élevée & fort rude, & du reſſort de Tézar. Elle eſt dans la Province de Cuz, Royaume de Fez, & a d'épaiſſes & grandes forêts, dont les arbres ſont fort hauts. Les Habitans ſont Bérébéres Zénétes, qui par leur valeur maintiennent leur liberté, & ont toûjours guerre contre les Rois de Fez, à qui ils ne payent aucun tribut. Il y a peu de terres labourables ſur cette montagne, mais quantité de vignes & d'oliviers, avec quelques héritages qu'on arroſe par des rigoles, & qui rapportent beaucoup de lin. De là vient qu'ils ſont Tiſſerans pour la plupart. Elle eſt plus froide que les autres de même païs, & le peuple y eſt plus blanc. Il y a quarante gros villages, mais ſans clôture, qui fourniſſent ſept mille hommes de combat, parmi leſquels ſont quelques fuſeliers, & quelques gens de cheval. Ils ont ce privilége des Rois de Fez, qu'on ne peut aller chez eux prendre un Criminel. * Marmol, *Deſcr. de l'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MENCHERES, treiziéme Roi des Memphites en Egypte, ſuccéda à Saphis l'an 1803 avant Jéſus-Chriſt. Hérodote rapporte que ſa fille étant morte, il fit mettre ſon corps dans une vache de bois doré, qu'il plaça dans ſon cabinet, afin qu'on lui offrît tous les jours de l'encens, & qu'on allumat des lampes autour d'elle. Hérodote dit auſſi que c'eſt lui qui a bâti la troiſiéme Pyramide: ce que d'autres attribuent à Nitocris. Il régna 63 ans. On dit que l'Oracle de Butis lui prédit qu'il n'avoit plus que ſix ans à vivre, & qu'il mourroit la ſeptiéme année. * Manéthon, *apud Euſebium, in Chron.* Hérodote, *l.* 2. *c.* 34.

MENCIO, riviére de Lombardie. *Voyez* MENZO.

MENCKE, (Louïs-Othon) naquit le 22 Mars 1644; à Oldenbourg où ſon pére étoit Ancien du Conſeil & Négociant. Après qu'il eut fait quelques progrès dans le Gymnaſe de Bréme, particuliérement ſous le célébre Henri Kipping, il alla dans l'Univerſité de Leipzic, où il profita ſi bien ſous Thomaſius, Rappolte, & quelques autres, qu'en 1664, il reçut le degré de Maitre ès Arts. En 1667, il fut reçu Aſſeſſeur de la Faculté des Philoſophes. En 1669, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Morale. En 1670, il reçut le degré de Bachelier; & en 1678, celui de Bachelier en Théologie. Ayant formé le projet de publier tous les mois des Nouvelles Littéraires, il eut beſoin d'une ample correſpondance & du ſecours des Savans. Pour ſe procurer l'un & l'autre, il fit en 1680 un voyage en Hollande & en Angleterre; & à ſon retour, appuyé & ſecondé par les deux Carpzoves, Jean Oléarius, Albert Rechenberge, Eckolt, Ettmuller, Bohnius, Cyprianus, Heshuſius, Pfauzius & quelques autres, il exécuta ſi bien ſon projet, que le premier Janvier 1682, on vit paroître la premiére partie des *Acta Eruditorum.* Cet Ouvrage fut encore dans la ſuite mieux ſecondé, & cela ſur-tout par les ſoins de Seckendorff. On en a vu paroître 50 volumes ſous la direction de Mencke; qui, après avoir préparé pour la preſſe le mois de Janvier 1707, fut attaqué dans le même mois d'une violente apoplexie dont il mourut le 29. Il ne ſe piquoit pas d'écrire beaucoup de Livres; & l'inſpection qu'il avoit ſur les *Actes*, ne lui permettoit pas non plus d'y penſer. Il a cependant continué l'Hiſtoire Univerſelle de Boxhornius, en y ajoûtant un Appendice qui contient dix années. Outre cela on a de lui ſes Notes ſur l'*Orbis Politicus* de Hornius, & un grand nombre de Diſſertations détachées, qui ont été publiées en maniére de Théſes. * *Progr. Exequ. Ott. Menckenii. Dict. Allemand.*

* MENCKE (Jean-Burchard) fils du précédent, naquit le 27 Mars 1675, à Leipſic, ou à l'âge de 17 ans il fut reçu en qualité d'Etudiant, & à l'âge de 19 Maitre-ès-Arts. En 1696, il fut fait Aſſeſſeur de la Faculté de Philoſophie. Enſuite il s'attacha à la Théologie, mais il cultiva en même tems d'autres Sciences. Il fit un voyage en Hollande & en Angleterre, où il fit connoiſſance avec les Savans de ces deux Etats. Il fut admis en 1700 au nombre des Membres de la Société Royale de Londres, & pluſieurs années après il fut aggrégé à celle de Berlin. A ſon retour de ſes voyages, c'eſt à dire, en 1699, il fut fait Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de Leipſic. Ce fut alors que ſes amis lui conſeillérent de s'appliquer à la Juriſprudence: ce qu'il fit avec tant de ſuccès, qu'en 1701, il fut reçu à Halle Docteur en Droit. Dans la ſuite il s'attacha à enſeigner l'Hiſtoire, & M. Tentzel étant mort, le Roi de Pologne qui honoroit M. Mencke de ſa bienveillance, lui donna la qualité d'Hiſtoriographe de l'Electorat de Saxe. Il devint Conſeiller un an après, & en 1723 Conſeiller de Cour. Il mourut le premier Avril 1732. Il avoit épouſé la fille de M. *Jean-Frédéric* Gleditſch, fameux Libraire de Leipſic, & il a eu de ce mariage deux fils & trois filles. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Scriptores Rerum Germanicarum, ſpeciatim Saxonicarum*, en trois volumes, *in folio*; la Vie de l'Empereur Leopold, en Allemand; *Analecta de calamitate Literatorum*; Deux Diſcours ſur la Charlatanerie des Savans, en Latin; ſur les Savans de Leipſic; *de Monogrammate Chriſti; de Viris toga & ſago illuſtribus: de Cauſis bellorum inter Eruditos; de eo quod juſtum eſt circa teſtimonia Hiſtoricorum; de Græcarum Latinarumque Literarum Inſtauratoribus in Miſnia; de Mindelhemio, Sueviæ urbe ac Dynaſtia, in Principatum Imperii nuper erecta; de Nævis politicis Caroli V, Imperatoris; de Feimeris veteris Weſtphalorum Judicii Scabinis; de Angliæ & Scotiæ unione; de Viris militia æque ac ſcriptis illuſtribus*; (cet Ouvrage n'eſt pas de M. Mencke, mais il l'a retouché) *de Commentariis Hiſtoricis quos Galli* Mémoires *vocant; de Electoratu Saxonico, Frederico Bellicoſo jure meritoque collato; De eo quod places.* Il a eu part au Dictionnaire des Savans, pu-

publié à Leipsic, en Allemand, en 1715, *in folio*. Il a continué le Journal de Leipsic, après la mort de son pére, pendant 25 ans, & en a publié 33 volumes. Il a laissé en manuscrit un grand nombre de Dissertations, qui sont presque toutes sur des sujets intéressans, & que l'on promet de donner au Public. * *Voyez Bibliothéque Germanique, tome* 25. *p.* 226 *& suiv. & le Supplément de Paris* 1736.

MENCORVO (Torre de). *Voyez* TORRE DE MONCORVO.

MENDAO. *Voyez* MANDOU.

MENDE, *Pausanias* dit au premier livre de ses Eliaques, que c'étoit une ville de la Thrace; & à la fin du même livre, il met les Mendéens sur la côte de la Mer Egée, à l'embouchure du fleuve Hebrus. Plutarque parle de cette ville, dans la Comparaison de Nicias & de Crassus.

MENDE, près du Lot, ville & Evêché de France, dans le Gévaudan, Province du Gouvernement de Languedoc, dans les Cévennes, est nommée par les Auteurs Latins, *Mimatum Gabalorum*, ou *Mimata*. La ville capitale du Gévaudan, dite *Gabalum*, *Anderedum* ou *Anderetum*, fut détruite dans le milieu du troisiéme siécle, par les Barbares, qui firent mourir l'Evêque saint Privat. On croit dans le païs que ses ruïnes se voyent à Javoux. Quoi qu'il en soit, Mende qui n'étoit qu'un petit bourg, devint le Siége des Prélats, & la principale ville de la Province. Elle est située dans un vallon, & entourée de montagnes. Cette ville fut très maltraitée l'an 1563 par les Calvinistes, qui ruïnerent l'Eglise, brûlérent une Image de la sainte Vierge, & prirent plus de 280 marcs d'argent en Reliquaires & vases sacrez. L'Evêque de Mende se dit Comte du païs, par transaction de l'an 1306, entre le Roi Philippe *le Bel*, & Guillaume Durant *le Jeune*, Evêque de Mende. Il est aussi Coseigneur avec le Roi, posséde une partie de la Justice, & faisoit même autrefois battre monnoye. Cette ville est assez agréable, ornée de diverses Eglises, & d'un beau Palais Episcopal. Elle a eu plusieurs Prélats illustres par leur merite. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 11. *c.* 42. Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marth. *Gall. Christ.*

MENDES, ville d'Egypte, selon Strabon. Plutarque dit que c'est dans cette ville qu'on adoroit le Dieu Pan; & Strabon le dit aussi, mais il ajoûte qu'on y adoroit aussi le Bouc; ce qui est certain, & par le témoignage d'Hérodote, qui en dit des choses fort singuliéres, & par les médailles que des Mendésiens firent frapper au coin de l'Empereur Hadrien. Elle étoit située dans la Basse Egypte, & entre les bras du Nil.

MENDES, villes de la Natolie. *Voyez* MENTES.

MENDES PINTO (Ferdinand) Portugais, qui a vécu sur la fin du XVI siécle, demeura la plus grande partie de sa vie dans les Indes, & composa en Portugais la Rélation de ses Voyages, sous ce titre, *Peregrinaçion de Fernan Mendès Pinto*, qu'on publia l'an 1614, à Lisbonne, après la mort de l'Auteur, & par les soins de Francisco de Andrada. On a depuis traduit en diverses Langues cet Ouvrage de Mendès Pinto, dans lequel on trouve des faits qu'on a cru fabuleux, mais dont la meilleure partie a été vérifiée depuis. Francisco de Herréra, Maldonado, & Thomas Malvenda, avoient entrepris de les défendre par des Apologies. * Malvenda, *de Antich. l.* 4. *c.* 15. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

MENDES VASCONCELLOS (Louïs de) cinquante-quatriéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, résidant pour-lors à Malte, succéda en Septembre, de l'an 1622, à Alof de Vignacourt. Il étoit Portugais de la Langue de Castille, & avoit paru dans les plus belles charges de l'Ordre, principalement dans les Ambassades pour la Religion à Rome & en France. Mais le peu de durée de son administration ne lui permit pas de se signaler par d'autres exploits, comme il auroit pu faire, s'il avoit vécu plus longtems. Il mourut en Mars 1623, n'ayant gouverné l'Ordre qu'environ six mois, & eut pour successeur Antoine de Paule. * Naberat, *Priviléges de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.*

MENDESIENS, Rois d'Egypte, qui ont régné à Mendes vers le milieu du Delta, dans la Basse Egypte. Celui qui établit cette Dynastie, s'appelloit *Néphérites* ou *Nephrévs*. Ses successeurs furent Athoris, Psammuthis, & Néphérites II, & ces quatre Rois ne regnerent en tout que 32 ans. * Paul Pezron, *Antiq. des Tems.*

MENDIBIL (Comtes de). *Voyez* MENDOZA.

MENDICINO, ancien bourg fort déchu. Il est dans la Calabre Citérieure, environ à une lieue de Cosenza, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENDIP-HILLS, en Latin, *Minarii Montes*. Ce sont des montagnes fort hautes dans le Comté de Sommerset en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENDLIGERI, Prince des Petits-Tartares, entra dans la Moscovie vers l'an 1530, prit la ville de Moscou, la pilla, & pressa si fort le château, que le Grand-Duc fut contraint de demander la paix, en lui payant tribut. Mendligéri voulant faire connoître qu'il étoit Seigneur Souverain de Moscou, fit dresser sa statue au milieu de la ville, & fit jurer au Grand-Duc de faire une profonde inclination de la tête devant cette statue, toutes les fois qu'il lui payeroit le tribut. Après cette victoire, il se retira à Crim, & son frére Sapgéri alla établir le Siége de sa domination à Cazan. Mendligéri voulant augmenter ses conquêtes, assiégea ensuite la ville de Rézan, & fit savoir au Vaivode qu'il lui seroit inutile de résister, puisque le Grand-Duc de Moscovie étoit devenu son Sujet. Pour le persuader entiérement, il eut l'imprudence de lui envoyer les Lettres patentes, par lesquelles le Grand-Duc s'étoit obligé au tribut. Ce Vaivode envoya les patentes à Moscou, où l'on abattit la statue de Mendligéri, & où l'on fit une résistance si vigoureuse, que Mendligéri fut contraint de lever le siége. * Olearius, *Voyage de Moscovie.*

MENDO (André) de Logrono dans la Castille vieille en Espagne, vivoit en 1668. Il publia un Jugement sur la piété, la doctrine, & l'utilité de la Société de Jésus; un Traité des Ordres militaires *in folio*, & un autre du Droit Académique en 1668. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MENDOCINO, nom d'un Cap de l'Isle de Californie, en Amérique, sur la côte occidentale, à l'endroit où elle se tourne vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENDOGE, premier Roi des Lithuaniens. Ces Peuples étoient peu connus avant le XII siécle, & Sujets des Russes & des Polonois. Mendoge, qui avoit la réputation d'être un grand Capitaine, se déclara l'an 1252 Souverain des Lithuaniens, & les délivra du joug de leurs voisins par la force des armes. Il eut plusieurs successeurs, qui ne régnérent pas longtems, jusqu'à ce qu'en 1279, un soldat, appellé *Vitenen*, ayant tué son maître, s'empara de la Lithuanie. Gédiminus lui succéda l'an 1300, & étendit la domination des Lithuaniens bien avant dans la Russie, & jusqu'au Pont-Euxin: ce qui fit donner le nom de *Grands-Ducs* aux Princes de Lithuanie. Il eut pour successeur, l'an 1325, Olgerde dont les fils furent, Jagellon & Skirgellon. Le premier étant devenu Roi de Pologne & Chrétien, par son mariage, il détruisit l'Idolatrie, & établit la Foi Chrétienne parmi les Lithuaniens. Il voulut unir la Lithuanie à la Couronne de Pologne; mais son frére Skirgellon, & son oncle Vidolde s'y opposérent, & retinrent la Souveraineté de Lithuanie, qui continua d'être gouvernée par ses Grands-Ducs, jusqu'à ce qu'en 1501, Alexandre Duc de Lithuanie, ayant été créé Roi de Pologne, acheva cette union tant souhaitée. * George Hornius, *Orbis Imperans.*

MENDOLIA, bourg de la Calabre, situé environ à une lieue de Bona, vers le couchant. Quelques Geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Peripolium*, patrie du célébre Sculpteur Praxitéle, que d'autres mettent à Pagliopoli, village situé près de Mendolia. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENDOZA ou MENDOZE, Maison considérable d'Espagne, que quelques Auteurs font descendre de HUGUES Lopès, Seigneur de Biscaye. L'on en rapportera ici la postérité depuis DIEGUE LOPES qui suit.

I. DIEGUE LOPES, Seigneur de Mendoza, vivoit vers l'an 1170. Il avoit épousé *Léonore* Hurtado, ou Furtado, Dame de Mendibil, d'Escarona, &c. fille de *Ferdinand* Pérès de Lara, dit *Furtado*, Seigneur de Mendibil, qui étoit fils du Comte *Pierre* Gonzalès de Lara, & d'*Urraque*, Reine de Castille. De leur mariage vinrent 1. LOPES-DIAZ, Seigneur de Mendoza, qui suit; 2. HURTADO, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Pierre* Diaz, qui a fait la branche des Mendoza à Séville; 4. *Ferdinand* Furtado, qui a fait celle de Mendoza en Portugal; & 5. *Furtada* de Mendoza, alliée à *Ortien* Ortiz-Calderon, Seigneur de Villamardon.

II. LOPES Diaz, Seigneur de Mendoza, épousa *Marie* Diaz de Haro, dont il eut pour fille unique *Marie*, Dame de Mendoza, qui épousa *Jean* Hurtado de Mendoza, Seigneur de Mendibil, d'Escarona, &c. son cousin germain.

II. HURTADO Diaz de Mendoza, Seigneur de Mendibil, frére du précédent, épousa *Marie* Aguerol de Salazar, dont il eut JEAN Hurtado de Mendoza qui suit.

III. JEAN Hurtado de Mendoza, Seigneur de Mendibil, d'Escarona, &c. transmit à sa postérité les deux noms de Hurtado & Mendoza, en épousant *Marie*, Dame de Mendoza, sa cousine germaine, dont il eut, 1. DIEGUE qui suit; & 2. HURTADO Diaz de Mendoza, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MENDIBIL, *&c. rapportée ci-après.*

IV. DIEGUE Hurtado de Mendoza, Seigneur de Mendoza, & de Las Hermandadès d'Alava, Ric-homme sous le régne de Ferdinand IV, avoit épousé *Marie* Gonzalès d'Aguéro, dont il eut GONSALVE, qui suit.

V. GONSALVE Yanès de Hurtado & Mendoza, Seigneur de Mendoza, Ric-homme sous le Roi Alfonse XI, épousa *Jeanne* Fernandès d'Orozco, Dame de Hita & de Buitrago, dont il eut PIERRE qui suit.

VI. PIERRE Gonzalès de Hurtado de Mendoza, Seigneur de Mendoza, de Hita, de Buitrago, & de Las Hermandadès d'Alava, fut Grand-Maître de la Maison de Jean I, qui l'avoit nommé l'un de ses Exécuteurs Testamentaires; mais il fut tué à la bataille d'Aljubarota le 14 Août 1385, en tirant ce Monarque du danger où il étoit. Il avoit épousé *Aldonce* d'Ajala, fille de *Ferdinand* Pérès X, Seigneur d'Ajala, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. INICO, *qui fit la branche des Comtes de* PRIEGO, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Seigneur de Barajos & d'Alaméda; 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Diégue* Gomès Manrique, Seigneur de Trévigno: 2°. à *Alfonse* Henriquès, Seigneur de Médina de-Rioséco, Amirante de Castille; 5. *Mencie*, alliée 1°. à *Gaston* de la Cerda, II Comte de Médina-Céli: 2. à *Jean* Hurtado de Mendoza, Seigneur d'Almanzan & de Moron; & 6. *Marie* Hurtado de Mendoza, qui épousa DIEGUE Sanchès de Bénavidès III, Seigneur de San-Istevan.

VII. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Mendoza, de Hita, de Buitrago, &c. Amiral de Castille, mourut l'an 1405. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Henri* II, Roi de Castille: 2°. *Léonore*, Dame de la Véga, veuve de *Jean* Tellès, Seigneur d'Aguilar. Du premier mariage vinrent, 1. *Pierre* Gonzalès, mort jeune; & 2. *Aldonce* Hurtado-de-Mendoza, mariée à *Frédéric* de Castille, Duc d'Arione, duquel elle n'eut point d'enfans: & du second sortirent, 3. INICO Lopès qui suit; 4. *Elvire* Lasso de la Véga, mariée à *Gomès* Suarès de Figueroa, Seigneur de Féria & de Zafra; 5. *Thérése* de la Véga, alliée à *Alvare* Carillo, Seigneur d'Ocentejo; & 6. *Gon-*

6. *Gonsalve* Ruiz de la Véga, Seigneur de Castrillo, de Villavega, de Torde-Humos, &c. qui de *Mencie* Tellès de Tolède eut pour enfans, *Marie* de la Véga, Dame de Castrillo, mariée à *Diégue* de Sandoval, Seigneur de Céa; & *Mencie* de la Véga, alliée à *Ferdinand* Alvarès de la Serna.

VIII. INICO Lopès Hurtado de Mendoza, Seigneur de Mendoza, de la Véga, de Hita & de Buitrago, Comte de Manzanarès, fut créé Marquis de Santillana en 1415, & mourut le 25 Mars 1458. Il avoit épousé en 1412, *Catherine* Suarès de Figueroa, Dame de Torija, fille de *Laurent* Suarès de Figueroa, Seigneur de Féria & de Zafra, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. *Pierre* Laso-de Mendoza, Seigneur de Mondéjar par sa femme *Agnès* Carillo, Dame de Mondéjar, de laquelle il eut *Marine* Laso-de-Mendoza, alliée à *Inico* Lopès de Mendoza II Comte de Tendilla; & *Catherine* Laso de Mendoza, qui épousa *Louïs* de la Cerda, Duc de Médina-Céli, laquelle après son divorce, prit une seconde alliance avec *Pierre* de Castille; 3. INICO, *qui a fait la branche des Comtes de* TENDILLA, *rapportée ci-après*; 4. LAURENT, *qui a fait celle des Comtes de* CORUGNA, *aussi mentionnée ci-après*; 5. *Pierre* Gonzalès de Mendoza, Archevêque de Séville & de Tolède, puis Cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé, & qui laissa trois enfans* naturels, *dont la postérité sera rapportée à la fin de cet Article*; 6. JEAN, *qui fit la branche des Seigneurs de* COLMENAR, *rapportée ci-après*; 7. *Pierre* Hurtado de Mendoza, Seigneur de Sazédon, Adelante de Cazorla, qui épousa 1°. *Eléonore* de Zuiros: 2°. *Jeanne* de Valence, fille de *Jacques*, Maréchal de Valence, & eut de sa premiére femme, *Catherine*, Religieuse, & *Guiomare* alliée à *Diégue* Hurtado de Mendoza, III Comte de Priégo; 8. *Mencie*, alliée à *Pierre* Fernandès de Vélasco, II Comte de Haro, Connetable de Castille; 9. *Marie*, qui épousa *Pierre* Afan de Ribéra, Comte de Los Molares, Adelante d'Andalousie; & 10. *Eléonore* Hurtado de Mendoza, mariée à *Gaston* de la Cerda, IV Comte de Medina-Celi.

X. DIEGUE Hurtado de Mendoza, Comte de Réal de Manzanarès, fut créé Duc de l'INFANTADO en 1475, & mourut en Janvier 1479. Il avoit épousé 1o. *Briande* de Luna & Mendoza, fille de *Jean* de Hurtado de-Mendoza, Seigneur de Moron & de Gormaz: 2o. *Isabelle* Henriquès de Norogna. Du premier mariage vinrent 1. INICO qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Béléna & de Valhermoso, qui épousa 1°. *Béatrix* de Zuniga & de Tolède, Dame de Cubas & de Grinnon: 2°. *Anne* de Villagran, desquelles il n'eut point d'enfans; 3. *Pierre* Gonzalès, Seigneur de Castrillo & de Torde-Humos, par sa femme *Marie* de la Véga, fille de *Diégue* de Sandoval, & de *Léonore* de la Vega, Dame de Castrillo, dont il n'eut point d'enfans; 4. *Garcias* Laso, Seigneur de Junqueret, mort sans postérité d'*Anne* de Barrionuevo; 5. *Antoine*, mort sans alliance; 6. *Catherine*, mariée à *Alfonse* Ramirez d'Arellano, premier Comte d'Aguilar; 7. *Marie*, alliée à *Pierre* Fernandès de Cordoue, II Comte de Cabra; 8. *Mencie*, qui épousa *Bertrand* de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 9. *Majore*, alliée à *Pierre* de Navarre. Et du second mariage sortirent, 10. *Anne*, mariée à *Jean* Pérès de Cabréra & de Bobadilla, II Marquis de Moja; & 11. *Béatrix* Hurtado de Mendoza, qui épousa *Diégue* de Castille, Seigneur de Gor.

X. INICO Lopès Hurtado-de-Mendoza, II Duc de l'Infantado, III Marquis de Santillana, &c. mourut le 14 Juillet 1500. Il avoit épousé *Marie* de Luna, fille d'*Alvare*, Connétable de Castille, morte en 1502, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. ALVARE, *qui a donné origine à la branche des Marquis de la* VALLEE SICILIENNE, *rapportée ci-après*; 3. *Bernardin*, Archidiacre de Guadalaxara; 4. *Briande*, Fondatrice du Monastére de la Piété, de Guadalaxara, en 1526; & 5. *Françoise* Hurtado-de-Mendoza, alliée à *Louis* de la Cerda, Seigneur de Madayona.

XI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, III Duc de l'Infantado, IV Marquis de Santillana, Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 30 Août 1531. Il avoit épousé *Marie* Pimentel, fille de *Rodrigue*, IV Comte de Bénevent, dont il eut 1. INICO qui suit; 2. RODRIGUE, *qui a fait la branche des Marquis de* MONTES CLAROS, *rapportée ci-après*; 3. *Anne*, mariée à *Louïs* de la Cerda, Marquis de Cogolludo; 4. *Marie*, morte sans alliance; & 5. *Elvire* Hurtado de-Mendoza.

XII. INICO Lopès de Hurtado-de-Mendoza, VI Duc de l'Infantado, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut le 17 Septembre 1566. Il avoit épousé *Isabelle* d'Aragon, fille de *Henri*, Duc de Ségorbe, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. *Henri* d'Aragon, Chevalier & Commandeur de l'Ordre de Calatrava; 3. *Alfonse* d'Aragon, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 4. *Alvare*, Seigneur de Silillos, mort sans enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Laurent* Suarès, IV Comte de Corugna; 5. *Pierre* Laso de Mendoza, mort jeune; 6. *Pierre* Gonzalès, Evêque de Salamanque, qui se trouva au Concile de Trente, dont il écrivit l'Histoire qui regarde ce qui s'y passa sous le Pape Pie IV, & mourut le dixiéme Septembre 1574, âgé de 56 ans; 7. *Ferdinand*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 8. 9. *Inico* & *Martin*, morts sans alliance; 10. *Marie*, alliée à *Inico* Lopès de Mendoza, Marquis de Mondejar; 11. *Guiomare*, qui épousa François de Zuniga & Sotomayor, Duc de Bejar; 12. *Anne*, mariée en 1546, à *Louis* Fernandès Manrique, IV Marquis d'Aguilar; 13. *Briande*, Abbesse de Sainte-Claire de Guadalaxara; & 14. *Isabelle* d'Aragon, Abbesse du Monastére de la Piété de Guadalaxara.

XIII. DIEGUE Hurtado de Mendoza, Comte de Saldagne, mourut le 29 Mars 1566, avant son pére. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille & héritiére de *Rodrigue*, Marquis de Zénéte, dont il eut 1. INICO, qui suit; 2. RODRIGUE, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Diegue*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean; 4. *Pierre* Gonzalez, qui fut pére de *Diégue* de Mendoza, Chevalier de l'Ordre de S. Jean; 5. *Jean*, Archidiacre de Talavéra, Doyen de Tolède, créé Cardinal par le Pape Sixte V en 1587, mort à Rome le huitiéme Janvier 1592, âgé de 44 ans; 6. *Henri*, qui d'*Anne*, fille de *Ferdinand* de la Cerda, eut *Isabelle*, mariée à *Alfonse* Tellès-Giron, Comte de Montalvan, morte en 1660; & *Anne*, alliée à *Jean* de Taxis, II Comte de Villamediano; 7. ALVARE, *qui fit la branche des Seigneurs del* FRESNO *de* TOROTE, *rapportée ci-après*; 8. *Antoine*, Religieux de l'Ordre de saint François; 9. *Anne*, mariée à *Louis* Henriquès de Cabréra, Duc de Medina de Rioséco, Amiral de Castille, morte le 26 Juin 1595; 10. *Isabelle*, alliée à *Rodrigue* Mésia-Carillo, II Marquis de la Guardia; 11. *Catherine*, Religieuse; 12. 13. *Marie* & *Mencie* Hurtado-de-Mendoza.

XIV. INICO Lopez Hurtado-de-Mendoza, V Duc de l'Infantado après la mort de son grand pére, VI Marquis de Santillana, & IV de Zénéte, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mourut le 21 Août 1601. Il avoit épousé *Louise* Henriquez de Cabréra, fille de *Louïs*, Amirante de Castille, dont il eut 1. 2. 3. 4. 5. *Diégue* & quatre autre fils, morts jeunes; 6. *Anne*, VI Duchesse de l'Infantado, VII Marquise de Santillana, &c. qui épousa 1°. *Rodrigue* Hurtado-de-Mendoza son oncle, *ainsi qu'il est remarqué ci-après*: 2°. *Jean* Hurtado de Mendoza, fils d'*Inico*, III Marquis de Mondéjar, desquels elle eut postérité; 7. *Isabelle*, mariée à *Laurent* Suarès de Figueroa, Duc de Féria; 8. *Mencie*, alliée à *Antoine* Alvarès de Tolède, V Duc d'Albe; 9. & *Jeanne* Hurtado de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Lopès de Zuniga, VI Duc de Béjar.

XIV. RODRIGUE Hurtado de Mendoza, second fils de DIEGUE Comte de Saldagne, & petit-fils d'INICO, IV Duc de l'Infantado, fut Chevalier & Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, & épousa *Anne* Hurtado de Mendoza sa niéce, VI Duchesse de l'Infantado, fille aînée d'*Inico*, V Duc de l'Infantado, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*. De ce mariage vinrent, 1. *Inico* & autres garçons morts jeunes; 2. LOUÏSE qui suit; & 3. *Marie* Hurtado de Mendoza, alliée à *Garcias* de Tolède, Duc de Ferrandine.

XV. LOUÏSE Hurtado-de-Mendoza, Comtesse de Saldagne, épousa en 1603, *Diégue* Gomès de Sandoval, dont elle fut la premiére femme, & mourut en 1619. Leurs enfans furent, 1. RODRIGUE qui suit; 2. *Anne* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1626, à *Ferdinand* Afan de Ribéra, Marquis de Tarifa, morte le 27 Septembre 1634; & 3. *Catherine* de Mendoza & Sandoval, mariée en 1630, à *Rodrigue* de Silva, IV Duc de Pastrane, Prince de Mélito & d'Eboli. Elle devint VIII Duchesse de l'Infantado après la mort de son frére, & mourut en Juillet 1686.

XVI. RODRIGUE Diaz de Vivar-Hurtado-de Mendoza-Sandoval de-la-Véga & Luna, VII Duc de l'Infantado, Comte de Lerme & de Saldagne, Viceroi de Sicile, né le troisiéme Avril 1614, mourut sans postérité le 14 Janvier 1657. Il avoit épousé 1o. *Isabelle* de Mendoza, IV Marquise de Montes Claros, morte en 1629: 2o. en 1630, *Marie* de Silva, fille de *Rodrigue*, III Duc de Pastrane, morte en 1642.

DERNIERS SEIGNEURS DEL FRESNO DE TOROTE.

XIV. ALVARE Hurtado-de-Mendoza, fils puîné de DIEGUE, Comte de Saldagne, & petit-fils d'INICO, IV Duc de l'Infantado, épousa *Marie* de Guzman, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; & 2. *Anne*, mariée à *Antoine* de Molina Lignan & Arellano, Seigneur d'Embid.

XV. DIEGUE Hurtado de Mendoza, épousa *Isabelle* de Mendoza, VI Dame del Fresno de Torote, dont il eut 1. 2. *Jean* & *Inico*, morts sans alliance; & 3. *Marie* de Mendoza, VII Dame del Fresno de Torote, mariée à *Jean-Hyacinthe* de Chiriboga, Cordoue & Aragon, Seigneur de Chiriboga.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTES CLAROS.

XII. RODRIGUE Hurtado-de-Mendoza & de Luna, second fils de DIEGUE, III Duc de l'Infantado, fut créé Marquis de Montes Claros par l'Empereur Charles-Quint, & épousa *Françoise* de Mendoza, Dame de Colmenar, fille d'*Inico* Lopès de Mendoza, & de *Constance* d'Ayala, Dame de Colménar, dont il eut JEAN, qui suit; & *pour fille* naturelle, Briande, *née d'*Hippolyte *de Salazar*, *mariée à* Louïs *de Herréra.*

XIII. JEAN Hurtado de-Mendoza, II Marquis de Montes Claros, mourut le 19 Septembre 1570. Il avoit épousé *Isabelle* Manrique de Padilla, fille d'*Antoine*, Seigneur de Valdescaray, dont il eut, 1. *Rodrigue*, mort jeune; 2. JEAN-EMMANUEL qui suit; 3. *Anne*, Religieuse; & 4. *Françoise*, mariée à *Louïs* Fernandès Porto-Carréro, III Comte de Palma. *Il eut aussi pour fille* naturelle Marie-Anne, *alliée à* Jean *de Baëza & Castillo.*

XIV. JEAN-EMMANUEL Hurtado-de-Mendoza, III Marquis de Montes Claros, Viceroi de la Nouvelle Espagne, né posthume, mourut le neuviéme Octobre 1628. Il avoit épousé 1o. *Anne* Mésia, fille de *Gonsalve*, III Marquis de la Guardia: 2o. *Louïse-Antoinette* Porto-Carréro, fille de sa sœur, & veuve de *Rodrigue*, IV Marquis de la Guardia. Du premier mariage vint 1. *Jean*, né en Septembre 1596, mort jeune: & du second étoit issue, 2. *Isabelle* de Mendoza, IV Marquise de Montes Claros, mariée à *Rodrigue* Diaz de Vivar-Hurtado-de-Mendoza & Sandoval, VII Duc de l'Infantado, morte en 1629.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA VALLÉE SICILIENNE.

XI. ALVARE Hurtado-de-Mendoza & de Luna, fils puîné d'INICO Lopès, II Duc de l'Infantado, fut Seigneur de la Torre de Estevan, d'Ambran, &c. Il avoit épousé *Thérése* Carillo d'Acugna, Dame de Caracéne & de Mandajona, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. *Marie* de Mendoza, alliée à *Pierre* Laso de la Véga, Comte de los Arcos.

XII. PIERRE Gonzalès Hurtado de Mendoza, Seigneur de la Torre de Estevan, d'Ambran, &c. épousa *Isabelle* Ruiz Alarcon, II Marquise de la Vallée Sicilienne, fille unique de Ferdinand, premier Marquis de ce nom, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Jean*, Jésuite; 3. *Alvare*, Seigneur de la Bella, qui d'*Anne* de Tolède, fille de *Pierre*, Marquis de Villafranca, eut pour enfans, *Inico*, Jésuite; *Pierre*, Capucin; *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Luna, Seigneur de Fuentiduéna; & *Marie* de Mendoza, alliée 1º. à *Alfonse* de Mendoza son cousin: 2º. à *Pierre* Bazan: 3º. à *George* de Mendoza, Marquis d'Agropoli: 4. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, qui de *Claude* de Caro, eut pour enfans *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, tué en une expédition en Angleterre; *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean, tué en la même occasion que son frére; *Alfonse*, qui de *Marie* de Mendoza sa cousine, fille d'*Alvare*, Seigneur della Bella, eut trois enfans morts jeunes; *Isabelle*, seconde femme de *Ferdinand* de Mendoza son cousin, IV Marquis de la Vallée Sicilienne; & *Antoine* de Mendoza, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, qui de *Françoise* Lombardo, Comtesse de Gambutésa, eut *Joseph* mort sans postérité; & *Isabelle* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* de Mendoza, VI Marquis de la Vallée Sicilienne; 5. *Anne*, mariée 1º. à *Lélio* Caraffe, Marquis d'Arienzo: 2º. à *Charles* Caraccioli, Comte de Saint-Angel; & 6. *Catherine* de Mendoza, alliée à *Artus* Pappacoda, Marquis de Capurso.

XIII. FERDINAND Hurtado-de-Mendoza & d'Alarcon, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Eléonore* de Saint-Sévérin, fille de *Pierre-Antoine*, Prince de Bisignano, dont il eut 1. *Ferdinand*, III Marquis de la Vallée Sicilienne, mort sans alliance en la fleur de son âge; & 2. PIERRE qui suit.

XIV. PIERRE Hurtado-de-Mendoza prit le nom de FERDINAND après la mort de son frére aîné, & fut IV Marquis de la Vallée Sicilienne, & de Renda. Il avoit épousé 1º. *Lucréce* Tomacelli, veuve de *Galéas* Farnése: 2º. *Isabelle*, fille de *Diégue* de Mendoza son oncle. Du premier mariage vinrent 1. FERDINAND qui suit; & 2. *Eléonore*, morte sans alliance: & du second sortirent, 3. *André*, lequel d'*Hilarie* Sifola, eut *Antoinette* de Mendoza, mariée à *Michel* Gentile & Cardone; 4. *Diégue*; 5. *Eléonore*, alliée à *Fulvio* della Cornia, Duc de Castiglione-del-Lago; & 6. *Claude-Antoinette* de Mendoza, qui épousa *Alexandre* Ridolfi, Marquis de Baselice.

XV. FERDINAND Hurtado de Mendoza, V Marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, épousa *Lucréce* Coscia, fille de *N.* Duc de Sainte Agathe, dont il eut. 1. FERDINAND qui suit; 2. *Alvare*; 3. *Diégue*; 4. *Charles*; 5. *François*, Provincial des Recollets; 6. 7. *Cornélie* & *Isabelle* de Mendoza, Religieuses.

XVI. FERDINAND Hurtado de Mendoza, VI Marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, avoit épousé *Isabelle*, fille d'*Antoine* de Mendoza, morte en 1633, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. *Dominique*, Clerc Régulier; 3. *Janvier*; 4. *Lucréce* 5. *Antoinette*; 6. *Thérése*; & 7. *Françoise* de Mendoza.

XVII. FERDINAND de Mendoza & Alarcon, VII Marquis de la Vallée Sicilienne & de Renda, Comte de Gambatésa, Seigneur de Tofferia, Pagliara, Aquaviva, &c. épousa 1º. *Antoinette-Marie* de Cavanillas, des Marquis de Saint-Marc, morte sans enfans: 2º. *Lucréce* Ruffo & Caraccioli, fille de *Charles* Ruffo, III Duc de la Bagnara.

BRANCHE DES COMTES DE TENDILLA, Marquis de MONDEJAR.

IX. INICO Hurtado-de-Mendoza, frére de DIEGUE, premier Duc de l'Infantado, fut créé Comte de Tendilla en 1465, & fut aussi Adelante & Capitaine-Général d'Andalousie. Il avoit épousé *Alvire* de Quignonès, fille de *Diégue* Fernandès, Seigneur de Luna, dont il eut 1. INICO qui suit; 2. *Diégue*, Archevêque de Séville, & Cardinal, *dont il sera parlé dans un Article séparé, & qui laissa quelques enfans* naturels; 3. *Pierre*, qui épousa *Jeanne* Nunès Cabézadébaca, fille de *Pierre*, Seigneur de Calende, dont étoient issus les Seigneurs de Robres & de Sanguerren; 4. *Catherine*, mariée à *Diégue* de Sandoval & Roxas, premier Marquis de Dénia; & 5. *Mencie* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Carillo & Albornoz, Seigneur de Torralva.

X. INICO Lopès-de-Mendoza, II Comte de Tendilla, premier Marquis de Mondéjar, Grand d'Espagne & Viceroi de Grenade, mourut en 1515. Il avoit épousé 1º. *Marine* Laso-de-Mendoza, fille de *Pierre*, Seigneur de Mondéjar son oncle, dont il n'eut point d'enfans: 2º. *Françoise* Pachéco, fille de *Jean*, Duc d'Escalone, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Diégue*, qui fut envoyé à Rome en qualité de Capitaine-Général des troupes Espagnoles en Toscane, qui mourut sans postérité vers l'an 1575, *& dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 3. *Bernardin*, mort à la bataille de Saint-Quentin en 1557, laissant d'*Elvire* Carillo, fille de *Pierre* Carillo de Cordoue, *Catherine*, mariée 1º. à *François* de Mendoza: 2º. à *Louis* Hurtado-de-Mendoza, IV Marquis de Mondéjar; *Béatrix*, alliée à *Semen* Pérès Ruiz de Corella, VI Comte de Concentaina; *Jeronyme*, qui épousa *Balthasar* de Mendoza, Comte de Galve; *Inico* Lopès, Commandeur d'Alcuesca; *Antoine*, mort à Rome; *François*; *Jean* de Mendoza, Commandeur de Mérida, de l'Ordre de saint Jacques, qui épousa *Jeanne* de Cardenas, fille de *Gautier*, Seigneur de Colménar, dont il eut, *Elvire*, mariée 1º. à *Gomès* de Guzman, Seigneur de Fuentès: 2º. à *Louis* de la Cuéva, Seigneur de Bedmar; & *Bernardin*, Commandeur de Merida, qui mourut en 1585, laissant d'*Eléonore-Marie* de la Véga, fille d'*Antoine* Portocarréro de la Véga, Seigneur de Monclova, pour fille unique *Sancie* de Mendoza, alliée à *François* Centurion, II Marquis d'Almugnan; 4. *François*, Evêque de Jaën; 5. *Marie*, alliée á *Antoine* Hurtado-de-Mendoza, II Comte de Monteagudo; 6. *Marie* Pachéco, qui épousa *Jean* de Padilla; 7. *Isabelle* de Mendoza; & 8. *Antoine* Hurtado-de-Mendoza, Viceroi de la nouvelle Espagne, qui de *Catherine*, fille de *François* de Vargas, eut pour enfans, *Inico* Lopès, tué à la bataille de Saint Quentin en 1557; *François*, Général des Galéres d'Espagne, mort en 1563, sans laisser de postérité de *Catherine* de Mendoza, sa cousine; & 9. *Françoise* de Mendoza, qui épousa *Alfonse* Fernandès de Cordoue & Vélasco, II Comte d'Alcaudéte. INICO, II Comte de Tendilla, *eut aussi pour fille* naturelle, Marie, *qui épousa en Amérique* Martin *de Ircio*.

XI. LOUÏS Hurtado de Mendoza, II Marquis de Mondéjar, III Comte de Tendilla, Viceroi de Navarre, épousa *Catherine* de Mendoza, fille de *Pierre* Gonzalès, premier Marquis de Monteagudo, dont il eut 1. INICO qui suit; 2. *François*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, surnommé *le Moine*; 3. *Françoise*, alliée à *Balthasar* Ladron, de la Maza; 4. *Marie*, Fondatrice du Collége des Jésuites d'Alcala de Hénarès; 5. *Isabelle*, 6 *Anne*; & 7. *Louise* de Mendoza.

XII. INICO Lopès Hurtado de Mendoza, III Marquis de Mondéjar, IV Comte de Tendilla, fut Viceroi de Naples, & mourut en 1577. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, fille d'*Inico* Lopès, IV Duc de l'Infantado, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. INICO, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Bernardin*, Chanoine de Tolède; 4. *François*, Amiral d'Aragon, & Marquis de Guadalesta par sa femme *Marie* Ruiz Colon de Cardonne, sœur & héritière de *Christophle* de Cardonne, II Marquis de Guadalesta, &c. après la mort de laquelle il fut Prêtre, mort le premier Mars 1623, ayant eu de son mariage pour fille unique *Marie* de Mendoza, morte jeune; 5. *Diégue*, mort à l'âge de 21 ans; 6. *Henri*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques; 7. *Jean*, né le cinquiéme Février 1555, qui fut VI Duc de l'Infantado par son mariage avec *Anne* de Mendoza, veuve de *Rodrigue* de Mendoza, dont il eut *Anne* de Mendoza, mariée a *François-Diégue* Lopès de Zuniga & Sotomajor, IX Comte de Belalcazar; 8. *Pierre* Gonzalès Prieur d'Irlande, Commandeur de Viso, Général des Galéres de l'Ordre de Malte; 9. *Catherine*, mariée à *Alfonse* de Cardénas, III Comte de la Puébla-del Maestre; 10. *Isabelle*; & 11. *Elvire* de Mendoza, alliée à *Pierre* de Tolède, Marquis de Villafranca.

XIII. LOUÏS Hurtado de Mendoza, IV Marquis de Mondéjar, V Comte de Tendilla, mourut en 1604. Il avoit épousé 1º. *Catherine* de Mendoza, veuve de *François* de Mendoza, Général des Galeres d'Espagne, & fille de *Bernardin*, & d'*Elvire* Carillo: 2º. *Béatrix* de Cardonne, fille d'*Adam*, Seigneur de Dietrichstein, & de *Marguerite* de Cardonne; de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issu INICO qui suit.

XIV. INICO Lopès Hurtado-de-Mendoza, VI Comte de Tendilla, mourut avant son pére le huitiéme Octobre 1592, sans laisser de postérité d'*Anne* de Silva, fille de *Rodrigue* Duc de Pastrane.

XIII. INICO Lopès Hurtado-de-Mendoza, frére puîné de LOUÏS, IV Marquis de Mondéjar, & V Comte de Tendilla, fut Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, & Ambassadeur à Venise. Il avoit épousé *Marie* de Mendoza, dont il eut 1. INICO qui suit; & 2. GEORGE, *qui a fait la branche des Marquis d'*AGROPOLI, *rapportée ci-apres*.

XIV. INICO Lopès Hurtado de Mendoza, devint V Marquis de Mondéjar, & VII Comte de Tendilla après la mort de *Louïs* son oncle. Il épousa *Anne* de Cabréra & de Vargas, fille de *Diégue*, après la mort de laquelle il se rendit Jésuite, & mourut en 1647, ayant eu de son mariage, 1. INICO qui suit; 2. *Diégue*, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques, mort jeune; & 3. *Marie* de Mendoza, qui fut VII Marquise de Mondéjar, & IX Comtesse de Tendilla après la mort de son frére, & épousa *Alfonse* de Guzman & Silva, II Comte de Saltes, lequel étant mort avant l'accomplissement de son mariage, elle se remaria à *Diégue Felix Antoine* de Croy & Péralta, VI Marquis de Falces, Comte de Saint Etienne, qui mourut sans postérité le huitiéme Septembre 1681.

XV. INICO Lopès Hurtado de Mendoza, VIII Comte de Tendilla, VI Marquis de Mondejar, mourut en 1656 sans laisser de postérité de *Briande* Sarmiento-de-la-Cerda & Zuniga, IV Marquise d'Ayamonte, veuve de *Rodrigue* Guzman, Comte de Saltes.

BRANCHE DES MARQUIS d'AGROPOLI, devenus Marquis de MONDEJAR.

XIV. GEORGE Hurtado-de-Mendoza, Marquis d'Agropoli au Royaume de Naples, frére d'INICO, V Marquis de Mondéjar, & VII Comte de Tendilla, épousa *Marie* de Mendoza, veuve de *Pierre* Bazan, & fille d'*Alvare* de Mendoza, des Marquis de la Vallée Sicilienne, dont il eut pour fille unique MARIE qui suit.

XV. MARIE de Mendoza & d'Aragon, II Marquise d'Agropoli, épousa *Nunnio* de Cordoue & Boccanégra, dont il eut

eut 1. *Françoise-Jeanne* de Mendoza & Aragon, VIII Marquise de Mondéjar, &c. mariée 1°. à *François-Dominique*, Comte de Coruna: 2°. à *Diegue* de Silva & Mendoza, Comte de Galves, morte sans postérité; & 2. MARIE-GREGOIRE qui suit.

XVI. MARIE-GREGOIRE de Mendoza, IX Marquise de Mondéjar, &c. épousa en 1654, *Gaspard* de Mendoza-Ybanez de Segovie & d'Arévalo. De ce mariage sortirent 1. JOSEPH qui suit; 2. 3. *François* & *Nunnio*, Chanoines de saint Ildefonse d'Alcala; & 4. *Vincent* de Mendoza, Officier de Marine.

XVII. JOSEPH Ybanez-de-Mendoza, X Marquis de Mondéjar, XII Comte de Tendilla, a épousé *Marie-Victoire* de Vélasco, sœur du Connétable de Castille, dont sont issus 1. *Nicolas-Louis*; 2. *Gaspard-Thomas*; & 3. *François-Marie* de Mendoza.

BRANCHE DES COMTES de CORUGNA.

IX. LAURENT Suarès Hurtado-de-Mendoza & Figueroa, quatriéme fils d'INICO Lopès-de-Mendoza, premier Marquis de Santillana, fut fait Comte de Corugna en 1466, & mourut le 21 Mai 1481. Il avoit épousé *Isabelle* de Borbon, fille de *Rodrigue* de Villandrade, premier Comte de Ribadéo, dont il eut 1. BERNARDIN qui suit; 2. *Marie*, premiere femme de *Ferdinand* Alvarès de Tolède, II Comte d'Oropésa; & 3. *Isabelle* de Borbon, mariée à *Etienne* de Guzman, Seigneur d'Orgaz.

X. BERNARDIN Suarès Hurtado-de-Mendoza, II Comte de Corugna, Vicomte de Torija, épousa *Marie* Manrique de Sotomajor, fille d'*Alfonse*, Comte de Belalcazar, dont il eut 1. *Laurent* Suarès, mort avant son pére, sans enfans de *Marie* de Tolede; 2. ALFONSE qui suit; 3. JEAN, *qui a donné origine à la branche des Comtes de* BARAJAS *rapportée ci-après*; & 4. *Marie* de Mendoza, alliée à *François* de Quignonès, III Comte de Luna.

XI. ALFONSE Suarès Hurtado-de-Mendoza, III Comte de Corugna, mourut en 1544. Il avoit épousé *Jeanne* Ximénès de Cisnéros, fille de *Jean*, & niéce de *François* Ximénès, Cardinal, de laquelle il eut 1. LAURENT qui suit; 2. *François*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & Commandeur de la Fuente-del-Maestre, qui de *Marie* de Vélasco, Dame de Verbérana, eut pour fille unique *Jeanne* de Vélasco & Mendoza, qui épousa *Alfonse* Ramirez de Mendoza; 3. *Pierre* Gonzalès, qui fut d'Eglise; 4. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & envoyé à Gênes, mort sans enfans de *Marie* d'Almaguer; 5. 6. *Gaspard* & *Alfonse*, Chanoines de Tolède; 7. *Bernardin*, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Commandeur d'Alhange, & Ambassadeur en Angleterre & en France; 8. *Marie* Manrique de Mendoza; 9. *Eléonore*, mariée à *Ferdinand* Alvarès, Prince de Léon, Seigneur de Cédilla; 10. *Isabelle*, Religieuse; 11. *Anne*, qui épousa *Garcias* Ramirès de Cardénas; 12. *Catherine* mariée à *Ferdinand* de Gamboa-Arteaga; & cinq autres filles Religieuses.

XII. LAURENT Suarès Hurtado de Mendoza, IV Comte de Corugna, fut Viceroi de la Nouvelle Espagne, & mourut à Mexique le 29 Juin 1583. Il avoit épousé *Catherine* de la Cerda, fille de *Jean*, Duc de Médina-Céli, dont il eut 1. *Alfonse* Suarès, mort avant son pére; 2. BERNARDIN qui suit; 3. *Jeanne*, mariée 1°. à *Alvare* de Mendoza, Seigneur de Silillos: 2°. à *Antoine* de Padilla, Seigneur de Noves & de Mejorada; & 4. *Marie-Anne* de Mendoza, alliée à *Alfonse* Martinès de Leyva, Seigneur de Leyva.

XIII. BERNARDIN Suarès Hurtado-de-Mendoza, V Comte de Corugna, Vicomte de Torija, mourut le quatriéme Juillet 1592. Il avoit épousé *Marie-Anne* de Bazan, fille d'*Alvare*, premier Marquis de sainte-Croix, dont il eut, 1. *Laurent* Suarès, VI Comte de Corugna, Vicomte de Torija, morte sans alliance le neuviéme Février 1616; 2. *Bernardin* Suarès, mort en 1602, à l'âge de 19 ans; 3. SEBASTIEN qui suit; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Zuniga, premier Marquis de Flores Davila; 5. *Marie-Apollonie*, alliée à *Jean* de Torres & Portugal, II Comte de Villardompardo; 6. *Catherine*, qui épousa *Martin-Valére* de Franquéza, Comte de Villa-Franquéza; & 7. *Marie-Anne* de Mendoza, Religieuse.

XIV. SEBASTIEN Hurtado-de-Mendoza, fut VII Comte de Corugna, & Vicomte de Torija après la mort de son frére aîné, & mourut sans alliance.

BRANCHE DES COMTES de BARAJAS devenus Comtes de CORUGNA.

XI. JEAN Hurtado-de Mendoza, fils puîné de LAURENT, Comte de Corugna, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Jean*, Seigneur de Béléna, dont il eut, MARIE qui suit.

XII. MARIE Hurtado-de-Mendoza, épousa *François* Zapata de Cisnéros, premier Comte de Barajas: de ce mariage vint DIEGUE qui suit.

XIII. DIEGUE Zapata-de-Mendoza, II Comte de Barajas, Seigneur d'Aleméda, épousa 1°. *Catherine* de Zuniga, fille de *Pierre*, II Marquis d'Aguilafente, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie-Sidonia* Riederer-de-Paar, dont il eut, 1. ANTOINE qui suit; & 2. PIERRE, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XIV. ANTOINE Zapata-de-Mendoza, III Comte de Barajas, IX de Corugna, & Marquis d'Alaméda, mourut en 1676. Il avoit épousé *Anne-Marie* de Silva, fille de *Rodrigue*, III Duc de Pastrane, dont il eut 1. DIEGUE-PHILIPPE qui suit; 2. *Marie* Zapata & Silva, V Comtesse de Barajas, XI Comtesse de Corugna, Marquise d'Alaméda, Vicomtesse de Torija, après la mort de son frére, laquelle épousa 1°. *Pierre* Zapata son oncle: 2°. *Pierre* Mascarégnas, II Marquis de Montalvan; 3. *Eléonore-Marie*, alliée à *Joseph-Diégue* Fernandès de Cordoue & Portocarréro, II Comte de Casapalma; & 4. *Catherine*, mariée en 1676, à *François* Gutierrès de Los-Rios & de Cordoue, III Comte de Fernan-Nugnès, morte en 1681.

XV. DIEGUE-PHILIPPE Zapata-de-Mendoza, IV Comte de Barajas, X Comte de Corugna, Marquis d'Alaméda, &c. mourut le onziéme Décembre 1684, sans postérité de *Marie-Augustine* Sarmiento, fille de *Diégue*, III Comte de Salvatierra.

XIV. PIERRE Zapata, fils puîné de DIEGUE, II Comte de Barajas, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, & épousa *Marie* Zapata & Silva, sa niéce, V Comtesse de Barajas, XI Comtesse de Corugna, fille d'*Antoine*, III Comte de Barajas, laquelle prit une seconde alliance avec *Pierre* Mascarégnas, II Marquis de Montalvan, *ainsi qu'il a été dit ci-dessus*, ayant eu de son premier mariage, 1. DIEGUE-ANTOINE qui suit; 2. *Antoinette* Zapata, mariée à *Alfonse* de Ribadeneyra-Nigno-de-Castro, fils aîné du Marquis de la Vega, morte sans enfans; 3. *Anne* Zapata, Religieuse à Milan; & 4. *Marie-Joséphe Polycarpe* Zapata de Silva, Dame de la Reine Marie-Louise d'Orléans, morte en 1685.

XV. DIEGUE-ANTOINE Zapata de Mendoza & Silva, mourut sans alliance en 1684.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COLMENAR.

IX. JEAN Hurtado-de-Mendoza, cinquiéme fils d'INICO Lopès, Seigneur de Mendoza, Marquis de Santillana, fut Seigneur de Colménar & de Cardoso. Il avoit épousé 1°. *Françoise* de Ribéra, fille de *Diégue* Gomès, Adelante d'Andalousie: 2°. *Eléonore* de Luxan. Du premier lit vint, 1. INICO qui suit: & du second sortit 2. JEAN, *qui fit la premiére branche des Seigneurs del* FRESNO-*del*-TOROTE, *rapportée ci après*.

X. INICO Lopès Hurtado de Mendoza, Seigneur de Colménar, laissa de *Constance* d'Ayala, *Françoise* de Mendoza, Dame de Colménar, mariée à *Rodrigue* de Mendoza, premier Marquis de Montes-Claros.

PREMIERS SEIGNEURS DEL FRESNO del TOROTE.

X. JEAN Hurtado de Mendoza, fils issu du second lit de JEAN, Seigneur de Colménar, fut Seigneur del Fresno-del-Torote, & épousa *Marie* Condelmario, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Anne* mariée à *Inico* de Mendoza; & 3. *Eléonore* de Mendoza, alliée à *Pierre* Nugnès de Tolède.

XI. JEAN Hurtado-de-Mendoza, III Seigneur del Fresno-del Torote, épousa *Neste* de Vozmédiano, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Marie* de Mendoza, alliée à *Gaspard* Ramirès de Vargas.

XII. JEAN Hurtado-de-Mendoza, IV Seigneur del Fresno-del-Torote, avoit épousé *Agnès* de Ribéra, fille de *Melchior* Herréra, premier Marquis d'Augnon, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Ferdinand*, mort sans alliance.

XIII. JEAN Hurtado-de-Mendoza, V Seigneur del Fresno-del-Torote, épousa *Marie* de Porrès & Zuniga, fille d'*Emmanuel* de Porrès, Seigneur de Trémoroso, dont il eut pour fille unique *Isabelle* de Mendoza, Dame del Fresno-del-Torote, qu'elle porta en mariage à *Diégue* Hurtado-de-Mendoza, *dont sont issus les derniers Seigneurs* DEL FRESNO *rapportez ci-devant.*

BRANCHE DES COMTES de PRIEGO.

VII. INICO Lopez Hurtado-de-Mendoza, fils puîné de PIERRE Gonzalès, Seigneur de Mendoza, épousa 1°. *Jeanne Mendès*, de Bénavidès, fille de *Mendès* Rodriguès, Seigneur de Bénavidès: 2°. *Agnès* Manuel, fille de *Jean* Sanchès, Comte de Carrion. Du premier mariage vint 1. *Aldoncée* morte sans alliance; & du second étoit issu, 2. DIEGUE qui suit.

VIII. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, fut créé Comte de Priégo, en 1465. Il avoit épousé *Thérése* Carillo, Dame de Priégo, fille de *Pierre* Carillo, dont il eut, 1. PIERRE qui suit; 2. *Inico* Lopès de Mendoza, Seigneur d'Argal & de Mochalès, qui épousa 1°. *Constance* de Coëllo, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montalvo: 2°. *Marie* Diaz d'Aquilléra, fille d'*Alfonse* de Molina, Seigneur d'Embid, desquelles il n'eut point d'enfans, & 3. *Aldoncée* de Mendoza, mariée à *Alfonse* de Haro, Seigneur de Buito.

IX. PIERRE Carillo-de-Mendoza, II Comte de Priégo, Seigneur d'Escabas & de Cagnabéras, avoit épousé *Marie* de Quignonès, sœur de Diégue Fernandès, premier Comte de Luna, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. FERDINAND, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, Seigneur de Peralès; 4. *Hurtado*, Fondateur du Monastére del Rosale de Priégo, 5. *Jomare*, alliée à *Etienne* Coëllo, Seigneur de Montalvo; 6. *Catherine*, mariée à *Inico* de Molina, III Seigneur d'Embid, 7. *Elvire*, qui épousa *Gutier* de Sandoval, Seigneur de Veuxosa; & 8. *Aldoncée* de Mendoza, mariée à *Garcias* Bravo d'Atienza.

X. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, III Comte de Priégo, épousa *Jomare* de Mendoza, fille de *Pierre* Hurtado, Adelante de Cazorla, dont il eut, 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Marie* de Mendoza, alliée à *François* Zapata.

XI. LOUÏS Hurtado de Mendoza, IV Comte de Priégo, mourut en 1522, sans enfans de *Béatrix* de Valence & Bénavidès, fille d'*Emmanuel*, III Seigneur de Javalquinto.

X. FERDINAND Hurtado-de-Mendoza, frére puîné de DIEGUE, III Comte de Priégo, fut V Comte de Priégo, après la mort de son neveu, & épousa *Léonore* d'Ajala, dont il eut 1. *Pierre*, VI Comte de Priégo, qui se rendit depuis Religieux

ligieux de l'Ordre de S. François; 2. Louïs qui suit; 3. Elvire, mariée à Bernardin de Portugal, 4. 5. Anne & Béatrix de Mendoza, Religieuses.

XI. Louïs Hurtado de Mendoza, VII Comte de Priégo; épousa Etiennette, fille de Garcias de Villareal, dont il eut 1. FERDINAND qui suit; 2. Louis Carillo, mort sans enfans de Catherine, fille de Pierre de Mendoza; 3. Diégue, Chantre de l'Eglise de Cuença; 4 Jean; 5. Pierre; 6. Louise, mariée à Jean Vasquès de Molina, Seigneur de Pajo; & 7. Marie de Mendoza, alliée à Jean Vasquès de Salazar, Seigneur de Marmol.

XII. FERDINAND de Carillo-de Mendoza, VIII Comte de Priégo, épousa Jeanne de Cardénas, fille de Louïs Carillo d'Albornoz, Seigneur de Torralva, dont il eut, 1. Louïs, IX Comte de Priégo, mort sans alliance; 2. PIERRE qui suit; 3. Ferdinand, Jesuite; 4. Antoine, Chantre de l'Eglise de Cuença; & 5. Etiennette de Mendoza, alliée à Alfonse de Cardénas, Comte de la Puébla-del-Maëstre.

XIII. PIERRE Hurtado-de-Mendoza, X Comte de Priégo, &c. mourut le deuxiéme Décembre 1619. Il avoit épousé 1o. Marie de Zapata, fille de François, premier Comte de Barajas: 2o. Jeanne Cortès & Arellano, fille de Martin Cortès, II Marquis de Valle: 3o. Marie de la Cuéva, sœur d'Alfonse premier Marquis de Bedmar. Du premier mariage sortirent, 1. Jeanne, XI Comtesse de Priégo, mariée 1o. à François Gasol, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Protonotaire du Royaume d'Aragon: 2o. à Diégue Pimentel, Marquis de Jelves; 2. Marie, alliée à Louïs de Mendoza; & 3. ANTOINETTE qui suit: du second mariage vinrent, 4. Ferdinand, mort jeune; & 5. Etiennette de Mendoza, Marquise de Valle, qui épousa Diégue d'Aragon & Tagliavia, Duc de Terranova.

XIV. ANTOINETTE de Mendoza, XII Comtesse de Priégo, épousa Raphaël Garcès, Seigneur de Santa-Croche, dont elle eut 1. JERÔME qui suit; 2. Isabelle-Engracie, mariée à Joseph Strata, premier Marquis de Roblédo; 3. Blaise, alliée à N... Seigneur de Los Cobos; & 4. Anne de Mendoza, qui épousa N... de S. Victor, Marquis de Rambla.

XV. JERÔME GARCES Carillo-de-Mendoza, XIII Comte de Priégo, Baron de Gaibiel & de Santa-Croche, Seigneur d'Escàvas, de Cagnâbéras, & de Castelnuovo, épousa Marguerite Zapata, fille de Diégue, II Comte de Barajas, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. Marie-Sidonie Garcès de Mendoza, qui fut XV Comtesse de Priégo après la mort de son frére, & fut mariée à François Fernandès de Cordoue, premier Marquis de Moratula, Seigneur de Belmonte; & 3. Jeanne, alliée à François Antoine de Médina-Toléde & Guzman, premier Comte de la Ribéra.

XVI. PIERRE-GARCÈS Carillo-de-Mendoza, XIV Comte de Priégo, mourut sans laisser de postérité d'Antoinette-Marie de Toléde, fille de Pierre, premier Marquis de Mancéra.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MENDIBIL, Comtes de MONTEAGUDO, Marquis d'ALMAZAN.

IV. HURTADO Diaz-de-Mendoza, fils de JEAN Hurtado, & de Marie, Dame de Mendoza & de Mendibil, fut Seigneur de Mendibil & de Ribéra, & épousa Marie de Mendoza, Dame de Lodio, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. HURTADO, *qui a fait la branche des Comtes de la* CORZANA, *rapportée ci-après.*

V. JEAN Hurtado-de-Mendoza, dit le Grand, Seigneur de Mendibil, de Ribéra, d'Almazan, de Moron, & de Gormaz, mourut en 1426, âgé de 75 ans. Il avoit épousé Marie de Castille, Dame de la Olméda, fille de Tellès de Castille, Seigneur de Biscaye, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. Rodrigue Diaz, Seigneur de Martioda, & de los Huétos, Amiral de Castille, qui épousa Majore d'Ayala, fille de Pierre Lopès d'Ayala, dont il eut, Marie, Dame de Martioda, & de los Huétos, alliée à Jean Hurtado-de-Mendoza; & Eléonore de Mendoza, qui épousa Jean Henriquez, Seigneur de Cabréra; 3. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MORON, *rapportée ci-après*; 4. DIEGUE, *qui a fait celle des Marquis de* CAGNETE, *aussi rapportée ci-après*; & 5. Thérése de Mendoza, mariée à Alvare de Luna.

VI. PIERRE Gonzalès Hurtado-de-Mendoza, Seigneur d'Almazan, épousa Marie Ruiz d'Aellon, Dame de Monteagudo & de Rello, dont il eut, JEAN qui suit.

VII. JEAN Hurtado-de-Mendoza, surnommé le Bon, Seigneur d'Almazan & de Monteagudo, épousa Agnès Hénriquès, fille d'Alfonse, Amiral de Castille, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. Gonsalve; 3. Alfonse, Evêque de Coria; 4. Jean; 5. Béatrix, mariée à Sanche de Castille, Seigneur de Herrera; & 6. Rodrigue Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Sainte-Cécile, qui épousa Jeanne d'Azévédo, dont il eut pour fille unique Isabelle de Mendoza, seconde femme de Jean Lopez de Gamboa, Seigneur d'Olaso.

VIII. PIERRE Gonzalès Hurtado de Mendoza, surnommé le Fort, Seigneur d'Almazan & de Monteagudo, épousa 1o. Marie de Luna, fille de Jean Martinès de Luna: 2o. Blanche de Navarre, Dame de Lodosa, & de Bugnuel, fille de Godefroy, Comte de Cortès. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE qui suit; 2. Diégue; 3. Rodrigue; & 4. Briande de Mendoza. Du second sortirent; 5. Jean de Navarre & de Mendoza, Seigneur de Lodosa, de Bugnuel & de Ribaforada, mort sans enfans de Marie de Mendoza, fille de Rodrigue Diaz, Seigneur de Moron; 6. Marie; & 7. Agnes.

IX. PIERRE Gonzalès Hurtado-de-Mendoza, Seigneur d'Almazan, fut créé Comte de Monteagudo. Il avoit épousé 1o. Isabelle de Zuniga & Avellanéda, fille de Diégue, premier Comte de Miranda: 2o. Marie de Cordoue, fille de Garcias, III Seigneur de Guadalcazar, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. Jean, mort avant son pére, sans enfans d'Elvire Henriquès; 2. ANTOINE qui suit; 3. ALFONSE, *qui fit la branche des Seigneurs de* TEJEDA, *rapportée ci-après*; 4. Catherine, mariée a Louïs Hurtado-de-Mendoza, II Marquis de Mondéjar; 5. Marie, alliée à Jean de Palafox, Seigneur d'Ariza; 6. Constance, Religieuse; 7. Aldoncie d'Avellanéda, qui épousa Rodrigue Diaz-de-Mendoza, Seigneur de Moron; 8. Isabelle, alliée à Alvare de Luna, Seigneur de Cornago; 9. Agnès, mariée à Alfonse Pimentel, V Comte de Bénavente; & 10. Marie de Mendoza, qui épousa Antoine Sarmiento.

X. ANTOINE Hurtado-de-Mendoza, II Comte de Monteagudo, Seigneur d'Almazan, épousa 1o. Marie de Mendoza, fille d'Inico Lopès, premier Marquis de Mondéjar: 2o. Anne de Porras: 3o. Thérése de Quignonès, fille de Ferdinand de Véga, Seigneur de Grajal. Du premier mariage vinrent, 1. JEAN qui suit; 2. Antoine, Religieux de l'Ordre de S. Dominique; 3. Grégoire, Castelan de l'Empereur Charles-Quint; & 4. Isabelle de Mendoza, mariée à Gonsalve Chacon, II Seigneur de Casarubios: du troisiéme mariage sortirent; 5. Pierre Gonzalès, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort sans enfans de Mencie de la Cerda; & 6. Ferdinand de Mendoza, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, qui de Marie d'Urrias, eut pour fille unique Thérése de Mendoza, Dame de Marchamolo, mariée a François de Téjada & Guzman, Seigneur de Valdoséra.

XI. JEAN Hurtado-de-Mendoza, III Comte de Monteagudo, &c. épousa Louïse Faxardo, fille de Gonsalve Chacon, Seigneur de Casarubios, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui suit; 2. Louïs, Religieux de l'Ordre de S. François; 3. Gonsalve, Ecolâtre de Siguença; 4. Françoise, mariée à François de Carvajal, premier Comte de Torrejon & Rubio; 5. Marie, alliée à François de Carvajal; 6. 7. 8. Marie-Anne, Louïse & Magdelaine de Mendoza, Religieuses.

XII. FRANÇOIS Hurtado-de-Mendoza, IV Comte de Monteagudo, fut créé Marquis d'Almazan en 1575. Il avoit épousé Marie de Cardénas, fille de Bernardin, II Duc de Maquéda, dont il eut 1. 2. Jean & Bernardin, morts jeunes; 3. FRANÇOIS qui suit; 4. Louïse, mariée à Jean Porto-Carréro; 5. Isabelle alliée à Louïs Carillo de Toléde, Marquis de Caracéne; & 6. Marie de Mendoza, qui épousa Gonsalve Messia, III Marquis de la Guardia.

XIII. FRANÇOIS Hurtado-de-Mendoza, II Marquis d'Almazan, V Comte de Monteagudo, épousa Anne, fille de Louïs Porto-Carréro, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. Louïs, mort jeune; 3. Marie, morte sans alliance; 4. Antoinette, III Marquise d'Almazan, & VII Comtesse de Monteagudo après la mort de son frére, laquelle fut mariée à Gaspard Moscoso-Ossorio, fils aîné du Comte d'Altamire; 5. Jeanne, alliée à Garcias-François Suarès de Carvajal, Seigneur de Pégnalver; 6. 7. 8. Marguerite, Anne & Eléonore de Mendoza.

XIV. FRANÇOIS Hurtado-de-Mendoza, VI Comte de Monteagudo, mourut le 31 Août 1598, âgé de 12 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TEJEDA & LODAREJOS.

X. ALFONSE Hurtado-de-Mendoza, fils puîné de PIERRE Gonzalès, premier Comte de Monteagudo, fut Seigneur de Téjéda, & Chevalier de l'Ordre de saint Jacques. Il avoit épousé 1o. Jeanne de la Cerda, fille de Louïs, premier Duc de Médina-Céli: 2o. Catherine de Salazar. Du premier mariage sortirent, 1. Jean, mort sans postérité de Marie de Torrès & la Cerda; 2. François, qui n'eut point d'enfans de Béatrix de Salazar; & 3. Agnès de Mendoza, mariée 1o. à François Fernandès de Luna, Seigneur de Camarasa: 2o. à Pierre de Luna, premier Comte de Morata: du second vinrent, 4. JEAN qui suit; & 5. Emmanuel de Mendoza.

XI. JEAN Hurtado-de-Mendoza, épousa Françoise de Salazar, dont il eut 1. Alfonse, Seigneur de Lodarejos & de Vallana, mort sans postérité de Marie de Mendoza, fille de Christophle, Seigneur d'Hinoiosa; & 2. PIERRE qui suit.

XII. PIERRE Gonzalès Hurtado-de-Mendoza, fut Seigneur de Lodarejos & de Vallana après la mort de son frére, & épousa Marie Manuel Zapata, fille de Jean, Seigneur de Téjado, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MORON, Comtes de CASTROGERIZ, de VILLAZOPEQUE & Marquis de HINOIOSA.

VI. JEAN Hurtado de Mendoza, troisiéme fils de JEAN, dit le Grand, Seigneur de Mendibil, &c. fut Seigneur de Moron, de Gormaz & de Mendibil, & épousa 1o. en 1396, Eléonore d'Arellano, fille de Jean Ramirès, Seigneur de los Caméros: 2o. Mencie de Mendoza, Dame de Hita & de Buitrago, veuve de Gaston de la Cerda, II Comte de Medina-Céli: 3o. Marie de Luna, fille de N... Seigneur de Ylluéca. Du premier mariage vinrent 1. RODRIGUE qui suit; 2. JEAN, *qui fit la branche des Comtes d'*ORGAZ, *rapportée ci-après*; & 3. Eléonore, mariée à Jean Hurtado-de-Mendoza. Du second étoit issue 4. Marie, alliée à Pierre Sarmiento, Seigneur de Salinas; & du troisiéme sortirent, 5. Jean de Luna, Seigneur de Zubéra; & 6. Briande de Luna & Mendoza, premiére femme de Diégue Hurtado-de-Mendoza, premier Duc de l'Infantado.

VII. RODRIGUE Diaz Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Moron, de Gormaz, fut créé Comte de Castrogériz, & épousa Elvire, dite aussi Béatrix de Guzman, fille d'Alvare Pérès, Seigneur d'Orgaz, dont il eut, 1. ALVARE qui suit; 2. Ro-

2. Rodrigue, *qui a continué la branche des Seigneurs de* Moron, *rapportée ci-après*; 3. *Charles*, Protonotaire Apoſtolique, Doyen & Chanoine de Tolède; 4. *Louïs*, Abbé de Covarrubios; 5. *Elvire*, mariée à *Pierre* de Quijada, Seigneur de Villagarcia; 6. *Eléonore*, alliée à *Jean* de Vélaſco, premier Comte de Siruela; & 7. *Marie* de Mendoza, qui épouſa *Louïs* de Vélaſco, Seigneur de Bélorado.

VIII. Alvare Hurtado-de-Mendoza, II Comte de Caſtrogériz, épouſa *Jeanne* de la Cerda, fille de *Louïs*, premier Duc de Médina-Céli, dont il eut 1. Rodrigue qui ſuit; 2. *Louïs*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, & Commandeur de la Penna de Martos; & 3. *Béatrix* de Mendoza, ſeconde femme de *Jean* de Silva & Ribéra, premier Marquis de Montemajor. *Il eut auſſi un fils* naturel, *nommé* Rodrigue.

IX. Rodrigue Hurtado-de-Mendoza, III Comte de Caſtrogériz, Seigneur d'Aſtudillo, épouſa *Anne* Manrique, Dame de Villazopéque, dont il eut 1. Alvare qui ſuit; 2. *Rodrigue*, Evêque d'Orenſe en 1532, puis de Salamanque en 1538, mort le quatriéme Novembre 1543; 3. *Gomès*, Commandeur de Caraquel de l'Ordre de Calatrava; & 4. *Jeanne* de la Cerda Mendoza, mariée en 1525 à *Laurent* Manuel, Seigneur de Belmonte.

X. Alvare Gomez Hurtado-de-Mendoza Manrique, IV Comte de Caſtrogériz, Seigneur d'Aſtudillo & de Villazopéque, épouſa en 1514, *Magdelaine* de Sandoval-Roxas, fille de *Bernard*, II Marquis de Dénia, dont il eut 1. Antoine qui ſuit; 2. 3. *Magdelaine* & *Françoiſe* de Mendoza, Religieuſes de l'Ordre de ſaint Dominique.

XI. Antoine Gomez Hurtado de-Mendoza, V Comte de Caſtrogériz, Seigneur d'Aſtudillo & de Villazopéque, épouſa 1°. *Iſabelle* de Vélaſco, fille de *Jean*, premier Marquis de Verlanga: 2°. *Elvire* Manrique, fille de *Garcias* Hernandès, V Comte d'Oſorno: 3°. *Catherine* Pinelo: 4°. *Anne-Marie* Manrique, fille de *François* d'Orenſo-Manrique, Seigneur d'Amaja. Du premier mariage vinrent 1. Gómez qui ſuit; 2. *Alvare*, mort ſans alliance; 3. *Jeanne*, mariée à *Antoine* Coloma, II Comte d'Elda; 4. 5. 6. *Catherine*, *Iſabelle* & *Agnès*, Religieuſes, & 7. *Jean* Hurtado de Mendoza, Marquis de Saint Germain, puis de Hinoioſa, Gouverneur du Milanez, qui épouſa *Marie* Vélaſco & Alvarado, fille de *Garcias* Alvarado, premier Comte de Villamor, dont il eut *François*, mort jeune; & *Anne-Marie* de Mendoza, II Marquiſe de Hinoioſa, Dame de Saint-Léonard, mariée à *Jean* Ramirès d'Arellano, VIII Comte d'Aguilar, morte le onziéme Janvier 1642. Du ſecond mariage d'*Antoine* Gomez, V Comte de Caſtrogériz, étoit iſſue 8. *Jeanne*, mariée à *Diégue* Ruiz d'Alarcon, premier Comte de Valverde: & du quatriéme ſortirent; 9. *Alvare*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques; & 10. *Antoinette* de Mendoza, mariée en 1648, à *Jean-Alfonſe* Pimentel de Herréra, X Comte de Bénavente.

XII. Gomez Hurtado-de-Mendoza, VI Comte de Caſtrogériz & premier de Villazopéque, épouſa en 1582, *Marie* Henriquès de Ribéra, fille de *Pierre*, premier Marquis de Malpica, dont il eut 1. Isabelle qui ſuit; & 2. *Catherine* de Mendoza, alliée à *Jean* Hurtoda-de-Mendoza, IV Comte d'Orgaz.

XIII. Isabelle de Mendoza, VII Comteſſe de Caſtrogériz & ſeconde de Villazopéque, épouſa 1°. en 1605, *Diégue* Sarmiento de Mendoza, IX Comte de Ribadavia: 2°. en 1617, *Gonſalve* Faxardo, premier Marquis de Saint-Léonard, duquel elle n'eut point d'enfans; mais du premier mariage vint Emmanuel qui ſuit.

XIV. Emmanuel-Gomès-Manrique-de-Mendoza-Sarmiento de los Cobos & Luna, IV Marquis de Camaraſa, X Comte de Ribadavia & Riela, VIII Comte de Caſtrogériz, & III de Villazopéque, Grand de Caſtille, Viceroi de Sardaigne, où il fut tué le 21 Juillet 1668.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MORON Comtes de LODOSA.

VIII. Rodrigue Hurtado-de-Mendoza, ſecond fils de Rodrigue Diaz, premier Comte de Caſtrogériz, fut Seigneur de Moron, & épouſa *Béatrix* de Norogna, fille de *Rodrigue* Péreyra, dont il eut 1. Rodrigue qui ſuit; 2. Jean, *qui fit la branche des Comtes de* Ribadavia, *rapportée ci-après*; 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Navarre & Mendoza, Seigneur de Lodoſa; & 4. *Iſabelle* de Mendoza, mariée à *Simon* Gonzalès de la Camera, Seigneur de la Villanuéva de Calléta.

IX. Rodrigue Diaz Hurtado-de Mendoza, IV Seigneur de Moron, épouſa *Aldoncie* d'Avellanéda & Zuniga, fille de *Pierre* Gonzalez de Mendoza, premier Comte de Monteagudo, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Pierre* Gonzalès, Chevalier de Saint-Jean, & Commandeur d'Yebénes; & 3. *Rodrigue* de Mendoza, Viceroi de Calabre, qui épouſa *Guiomare* Cerbellon, dont il eut pour fille unique, *Victoire* de Mendoza, Maîtreſſe d'*Alfonſe* de Bazan, frére du premier Marquis de Sainte-Croix, puis mariée à *Jean* Franco de Guzman.

X. Jean Hurtado-de-Mendoza, V Seigneur de Moron, étoit aveugle, & épouſa 1°. *Louïſe* de Vélaſco, fille de *Jean* Vélaſquès de Cuellar, Dame de Villavaquérin, 2°. *Eléonore* de Rio, veuve de *Bernardin* d'Arellano. Du premier mariage ſortirent 1. Rodrigue qui ſuit; 2. *Joſeph*, mort à Salamanque; 3. *Marie*, ſeconde femme de *Pierre Manrique*, IV Comte d'Oſorno; & 4. *Aldoncie* de Mendoza, Religieuſe.

XI. Rodrigue Diaz Hurtado-de-Mendoza, VI Seigneur de Moron, épouſa *Catherine* d'Arellano, fille de *Bernardin*, Seigneur de Soto, dont il eut, 1. Jean qui ſuit; 2. *Bernardin*, Chevalier de S. Jean; 3. *Rodrigue*, mort ſans enfans de *Catherine* Serrano; 4. *Jean*; & 5. *Pierre* Gonzalès de Mendoza.

XII. Jean Hurtado-de-Mendoza, VII Seigneur de Moron, épouſa *Marie* de Navarre & Mendoza, ſœur & héritiére de *Geofroi*, premier Comte de Lodoſa, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *François*; & 3. *Catherine* de Mendoza.

XIII. Jean Hurtado de Mendoza & Navarre, II Comte de Lodoſa & Caſtelnuovo, VIII Seigneur de Moron, épouſa *Marie* Vénégas-d'Eſpinoſa, fille de *Jean* Fernandès d'Eſpinoſa, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Matthieu*; & 3. *François-Antoine* de Mendoza, qui fut IV Comte de Lodoſa & Caſtelnuovo, & X Seigneur de Moron après la mort de ſon frére aîné.

XIV. Jean-Matthieu Hurtado-de-Mendoza, de Navarre & de Vélaſco, III Comte de Lodoſa & Caſtelnuovo, & IX Seigneur de Moron, mourut ſans alliance, & *laiſſa pour fils* naturel *de* Pétronille *de Montes*, Jean-Antoine *Hurtado de Mendoza, Seigneur de Soto.*

BRANCHE DES COMTES de RIBADAVIA.

IX. Jean Hurtado-de-Mendoza, ſecond fils de Rodrigue, Seigneur de Moron, épouſa *Marie* Sarmiento, II Comteſſe de Ribadavia, fille de *Bernardin*, premier Comte de Ribadavia, dont il eut 1. Diegue qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Saint-Jean; 3. *Bernardin*; 4. *Alvare*, Evêque d'Avila, puis de Plaiſance; 5. *Marie*, qui fut VI Comteſſe de Ribadavia après la mort de ſa petite-niéce, & épouſa *François* de los Cobos; 6. *Béatrix*, mariée à *Jean* Sarmiento, Seigneur de Salvatierra; & 7. *Françoiſe* de Mendoza, alliée à *Ferdinand* Diaz de Ribadeneyra.

X. Diegue Sarmiento de Mendoza, III Comte de Ribadavia, épouſa *Eléonore* de Caſtro & de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, & de *Béatrix* de Caſtro, Comteſſe de Lémos, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Béatrix*; & 3. *Marie* de Mendoza, alliée à *Diégue* Meſia-de-Obando-Davila, premier Comte d'Uzeda.

XI. Louïs Sarmiento de Mendoza, IV Comte de Ribadavia, épouſa *Marie* de Moſcoſo-Oſſorio, fille de *Lopez*, IV Comte d'Altamire, dont il eut pour fille unique *Eléonore* Sarmiento de Mendoza, V Comteſſe de Ribadavia, mariée à *Diégue* de los Cobos & Mendoza, morte ſans poſtérité.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MENDIBIL, Comtes d'ORGAZ.

VII. Jean Hurtado de Mendoza, ſecond fils de Jean, Seigneur de Moron, & de *Léonore* d'Arellano, fut Seigneur de Mendibil, d'Olavarri, de Nanclarès, de Berguenda & de Fentécha, & épouſa *Marie* de Roxas, fille de *Lopes*, Seigneur de Sainte-Croix-de Campéto, dont il eut 1. Rodrigue qui ſuit; & 2. *Eléonore* de Mendoza, mariée à *Pierre* d'Avendagno, IV Seigneur de Villaréal d'Alava.

VIII. Rodrigue Diaz Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Mendibil, d'Alavarri, &c. épouſa 1°. *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alvare* Pérès, Seigneur d'Orgaz & de Sainte Olalla: 2°. *Eléonore* Manrique, fille de *Pierre*, Seigneur de Valdeſcaray. Du premier mariage vinrent, 1. Alvare qui ſuit; 2. *Eléonore*, mariée à *Pajo* de Ribéra Barroſo, Seigneur de Malpica; & 3. *Conſtance*, alliée à *Jean* Martinès de Leyva, Seigneur de Leyva. Et du ſecond mariage étoit iſſue, 4. *Marie* de Mendoza, qui épouſa *Inico* Ortiz de Salcédo, Seigneur de Légarda.

IX. Alvare Hurtado-de-Mendoza & de Guzman, Seigneur de Mendibil, de Nanclarès, de la Ribéra, &c. épouſa *Marie* de Roxas, Dame de Sainte-Croix de-Campéto, fille & héritiére de *Lopès*, III Seigneur du même lieu, dont il eut, 1. Louïs qui ſuit; 2. *Alvare*, mort jeune; 3. *Françoiſe*, mariée à *Louïs* de Samano; & 4. *Agnès* de Mendoza.

X. Louïs Hurtado-de-Mendoza & Guzman, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé *Agnès* de Tolède, fille de *Ferdinand*, Seigneur de Villoria, dont il eut, 1. Jean qui ſuit; 2. *Ferdinand* de Tolède, Alcade de la Puente d'Alcantara; 3. *Antoine*, Jéſuite; 4. *François*, Religieux Auguſtin; & 5. *Agnès* de Mendoza, alliée à *Martin* Pantoja, Seigneur de Mozéjon.

XI. Jean Hurtado-de-Mendoza & Guzman, III Comte d'Orgaz, Seigneur de Sainte-Olalla, Mendibil, &c. épouſa *Eléonore* de Mendoza, fille de *François* Pajo de Ribéra, Seigneur de Malpica, dont il eut 1. Etienne qui ſuit; 2. *Laurent*, mort en 1578, en une expédition en Angleterre; 3. *François*, Evêque de Salamanque, puis de Pampelune en 1621; & *Marie-Anne* de Mendoza, qui épouſa *Pierre* Laſo de la Véga & Guzman, premier Comte de los Arcos.

XII. Etienne Hurtado-de-Mendoza & Guzman, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé *Marie* de Figueroa, fille de *Pierre*, & de *Catherine* de Ribéra, Marquis de Malpica, dont il eut, 1. Jean qui ſuit; 2. *Eléonore*, mariée à *Jean-Louïs* de Silva & Ribéra, IV Marquis de Montemajor; & 3. *Marie-Anne* de Mendoza, auſſi mariée.

XIII. Jean Hurtado de Mendoza & Guzman, IV Comte d'Orgaz, &c. épouſa *Catherine* Henriquès de Mendoza, fille de *Gomès* Manrique de Mendoza, VI Comte de Caſtrogériz, dont il eut pour fils unique, Balthasar qui ſuit.

XIV. Balthasar Hurtado de-Mendoza & Guzman, V Comte d'Orgaz, &c. épouſa *Marie* de Sandoval, fille de *Diégue*, IV Duc de Lerme, dont il eut 1. Joseph qui ſuit; & 2. *Balthaſar* de Mendoza & Sandoval, Commandeur de Lopéra, Ordre de Calatrava.

XV. Joseph Hurtado-de-Mendoza & Guzman, VI Comte d'Orgaz, &c. mourut en Février 1685. Il avoit épouſé *Jeanne* Trelles & Agliata, fille de *Benoît*, Marquis de Torralva, dont il eut 1. Augustin qui ſuit; 2. *Iſabelle* de Saint-Joachim, Reli-

Religieuse à l'Incarnation de Madrid; 3. *Marie*, Dame de la Reine Marie-Anne Palatine; & 4. *Josépe* de Mendoza, alliée à *Christophle* Crespi & Brondo, fils du second Comte de Samacarcer.

XVI. AUGUSTIN Hurtado de Mendoza, Guzman & Roxas, VII Comte d'Orgaz, Seigneur de Mendibil, de Nanclarès, de Sainte-Olalla, & de Sainte-Croix-de Campeto, a épousé en 1696, *Emmanuele* d'Aremberg, fille d'*Octave-Ignace*, Prince de Barbanson.

BRANCHE DES SEIGNEURS, ET MARQUIS de CAGNETE.

VI. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, quatriéme fils de JEAN, Seigneur d'Almazan, de Moron & de Mendibil, fut Seigneur de Cagnéte & de Castileja. Il épousa 1o. *Béatrix* d'Albornoz, Dame de cette Maison: 2o. *Thérése* de Guzman, fille de *Jean* Ramirès de Guzman. Du premier mariage vint 1. *Louis*, mort sans enfans de *Marie* de Toléde, fille du premier Comte d'Albe. Et du second sortirent, 2. JEAN qui suit; 3. *Inico-Lopès*, Commandeur de Huélamo; 4. *Béatrix*, mariée à *Rodrigue* Manrique, premier Comte de Parédès; 5. *Jeanne*, alliée à *Gomès* Manrique, Seigneur de Villazopéque; & 6. *Marie* de Mendoza, qui épousa *Lopès* Vasquès d'Acugna, Duc de Huéte.

VII. JEAN Hurtado-de-Mendoza, second Seigneur de Cagnéte, mourut en 1490. Il avoit épousé 1o. *Agnès* Manrique, fille de *Pierre*, VIII Seigneur d'Amusco, Adelante de Léon: 2o. *Elvire* de Rabanal. De son premier mariage il eut 1. HONORÉ qui suit; & 2. *François*, Doyen de l'Eglise de Cuença: & du second vinrent 3. *Marie*, alliée à *N...* Seigneur de Valdecabras; & 4. *Louis* de Mendoza, Seigneur de la Frontéra, qui épousa *Agnes* de Barrientès, dont il eut pour fille unique *Marie* de Mendoza, alliée à *Diégue* Ruiz d'Alarcon, Seigneur de Buénacle.

VIII. HONORÉ Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Barrilla & de Belmontejo, mourut avant son pére. Il avoit épousé *Françoise* de Silva, fille de *Jean*, premier Comte de Cifuentès, dont il eut 1. *Jean*, qui fut tué dans la guerre de Grenade; 2. DIEGUE qui suit; 3. *Rodrigue*, Commandeur de Zalaméa, de l'Ordre d'Alcantara; 4. *Pierre-Gonzalès*, Commandeur de Soëvellamos, de l'Ordre de saint Jacques; 5. GARCIAS, *qui fit la branche des Comtes de* BIGNASCO, *rapportée ci-après*; 6. *François*, Prieur d'Aroche; 7. *Marie*, alliée à *Sanche* de Cordoue, II Seigneur de Casapalma; 8. *Agnès*, mariée à *Pierre* Ladron de Villanova, Vicomte de Chelva; & 9. *Thérése* de Mendoza, qui épousa *Antoine* de Carvajal, Seigneur de Sobrinos & de Salinas.

IX. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza fut créé Marquis de Cagnéte, fut aussi Viceroi de Navarre, & mourut en 1542. Il avoit épousé *Isabelle* Bobadilla, fille d'*André* de Cabréra, premier Marquis de Mojas, dont il eut 1. ANDRÉ qui suit; 2. *François*, Cardinal, mort en 1566, *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*; 3. *Ferdinand*, Archidiacre de Toléde; 4. *Pierre*, Commandeur d'Aïédo, mort sans enfans d'*Aldoncie* de Castille; 5. *Rodrigue*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; 6. *Françoise*, mariée à *Louis* Laso de Castille; & 7. *Isabelle* de Mendoza, qui épousa *Jean-Ruiz* d'Alarcon, Seigneur de Valverde.

X. ANDRÉ Hurtado-de-Mendoza, II Marquis de Cagnéte, &c. & Viceroi du Pérou, mourut en 1560. Il avoit épousé en 1532, *Marie-Magdelaine* Manrique, fille de *Garcias*, III Comte d'Osforno, morte en 1578, dont il eut 1. *Diégue*, III Marquis de Cagnéte, mort sans enfans de *Magdelaine* Puiadas, ni d'*Isabelle*, fille de *Pierre* de Mendoza, ses deux femmes; 2. GARCIAS qui suit; 3. *François*, Thrésorier de l'Eglise de Cuença; 4. *Pierre*, Chanoine de Huéte dans l'Eglise de Cuença; 5. *Rodrigue*, tué en une expédition en Angleterre; 6. *Ferdinand*, Archidiacre de Toléde, puis Jésuite; 7. *Jean*, Inquisiteur; 8. *Alvare*, Religieux de l'Ordre de saint-Benoît; 9. *André*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique; 10. *Marie-Anne*, alliée à *Sanche* de Castille, Seigneur de Gors; 11. *Isabelle*, Prieure de Sainte-Catherine de Sienne à Valladolid; 12. *Marie*, Religieuse; & 13. *Agnès* Manrique, Dame de la Reine Anne d'Autriche, morte en 1579.

XI. GARCIAS Hurtado-de-Mendoza, IV Marquis de Cagnéte, &c. mourut le 15 Octobre 1609. Il avoit épousé 1o. en 1573, *Marie* de Castro, fille de *Pierre*, V Comte de Lémos: 2o. *Anne-Florence* de la Cerda, veuve de *Henri* de Mendoza. Du premier mariage sortirent 1. JEAN qui suit; & 2. *Marie* de Mendoza, morte jeune. Et du second étoit issue 3. *Marie-Anne* de Mendoza & de la Cerda, mariée 1o. à *N...* de Mendoza & Navarre, Comte de Lodosa: 2o. à *Pierre-Ruiz* d'Alarcon-Lédesma; & 4. *Guzman*, II Marquis de Palacios.

XII. JEAN Hurtado-de-Mendoza, V Marquis de Cagnéte, &c. mourut le sixiéme Avril 1639. Il avoit épousé 1o. *Marie* Pachéco, fille de *Diegue* Fernandès de Cabréra & de Bobadilla, Comte de Chincon: 2o. *Marie* de la Cerda, fille de *Jean*, V Duc de Médina-Céli: 3o. *Marie* Manrique de Cardénas, fille de *Bernardin* de Cardénas, & de *Louïse* Manrique de Lara, Duchesse de Maquéda & de Nagéra: 4o. *Catherine* de Zuniga, fille de *Diégue*, II Duc de Pégnéranda. Du premier mariage étoit issu, 1. *Garcias*, mort avant son pére: & du troisiéme vinrent, 2. *Gaspard*, mort sans alliance; 3. 4. *François-Denys* & *Melchior*, morts jeunes; 5. *Jeanne-Antoinette*, VI Marquise de Cagnéte, morte sans alliance en Janvier 1640: 6. THERESE-ANTOINETTE qui suit; & 7. *Nicole* de Mendoza-Manrique & de Cardenas, premiére femme d'*Alfonse* Fernandès de Vélasco, III Comte de la Révilla, morte en Décembre 1649.

XIII. THERESE-ANTOINETTE Manrique-de-Mendoza, VII Marquise de Cagnete, IX Duchesse de Maquéda & de Nagéra, fut mariée 1o. à *Ferdinand* de Faro, Seigneur de Viméiro: 2o. en 1642, à *Jean-Antoine* de Torrès & Portugal, III Comte de Villardompardo: 3o. à *Jean* de Borgia & Aragon, morte sans enfans le 17 Février 1657.

BRANCHE DES COMTES de BIGNASCO.

IX. GARCIAS Manrique, cinquiéme fils d'HONORÉ de Mendoza des Marquis de Cagnéte, fut Gouverneur de Parme & de Plaisance, & épousa *Isabelle* Brizégno, dont il eut, 1. PIERRE qui suit; 2. GEORGE, *qui a fait la branche des Comtes de* SETIMO, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, Gouverneur de Final; 4. *François*, Chanoine de Cuença; 5. *Marie* Manrique, alliée à *Wratislas*, Baron de Pernstein en Bohême; 6. *Isabelle* de Mendoza, mariée au Comte *Hercule* Galéati; & 7. *Isabelle* Manrique, qui épousa *Jérôme* Pigneyro.

X. PIERRE Gonzalès Manrique, fut créé Comte de Bignasco, & fut aussi Ambassadeur à Gênes. Il eut pour enfans 1. GEORGE qui suit; 2. 3. *Pierre* & *Garcias*, morts sans alliance; 4. *Isabelle*, mariée à *Alexandre* d'Aragon & Appiano, Duc de Piombino; & 5. *Hippolyte*, Religieuse.

XI. GEORGE de Mendoza & Manrique, II Comte de Bignasco, Ambassadeur à Gênes, épousa *Isabelle* d'Aragon & Appiano, fille de sa sœur, dont il eut 1. *N...* III Comte de Bignasco, mort sans alliance; & 2. *Polixéne* de Mendoza-Aragon & Appiano, seconde femme de *Nicolas* Ludovisio, Prince de Venouse, de Piombino, Duc de Zagarolle.

BRANCHE DES COMTES de SETIMO, Marquis d'ESIO.

X. GEORGE Manrique, second fils de GARCIAS Manrique, Gouverneur de Parme & de Plaisance, épousa *Justine*, fille de *Camille*, Comte Borromée, dont il eut ANDRE qui suit.

XI. ANDRÉ de Mendoza, Marquis d'Esio, Comte de Setimo, &c. fut marié avec une fille de la Maison de Beccavia, & en eut Jean de Mendoza Marquis d'Esio, Comte de Setimo.

BRANCHE DES SEIGNEURS & COMTES. de CORZANA.

V. HURTADO Diaz de-Mendoza, second fils de HURTADO, Seigneur de Mendibil & de Ribéra, fut Seigneur de Corzana, de Fuentécha, de Soportiella, &c. & épousa *Eléonore* de Salazar, dont il eut pour fils unique JEAN qui suit.

VI. JEAN Hurtado-de Mendoza, Seigneur de Corzana & de Fuentécha, épousa 1o. *Marie* de Salcédo, fille de *Diégue* Lopès, Seigneur de Salcédo: 2o. *Andreguine* Gomès, & eut de son premier mariage LOPES qui suit.

VII. LOPES Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Corzana & Lupiéro, épousa 1o. *Anareguine* Gomès de Herréra, fille de *Garcias* Lopès de Herréra, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Tode* Fernandès de Solorzana, dont il eut 1. LOPES qui suit; & 2. *Diégue* de Mendoza, Archidiacre de Barberiégo.

VIII. LOPES Hurtado de-Mendoza, Seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Mendoza, dont il eut JEAN qui suit.

IX. JEAN Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Corzana &c. épousa *Marie* Ortiz de Salcédo, Dame de Salcédo & de Légarda, dont il eut 1. GARCIAS qui suit; 2. INICO, *qui fit la branche des Seigneurs de* LEGARDA, *rapportée ci-après*; 3. *Sanche*, Seigneur de Logrogno; 4. *Pierre* Gonzalès, Seigneur de Verantevilla; 5. 6. *Jean* & *Lopès* de Mendoza.

X. GARCIAS Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Corzana, &c. épousa *Constance* de Vélasco, dont il eut HURTADO qui suit.

XI. HURTADO Diaz-de-Mendoza, Seigneur de Corzana, &c. épousa *Marie*, fille d'*Adelante-Alfonse* Ténorio, dont il eut, 1. GARCIAS qui suit; & 2. *Marie* de Mendoza, alliée à *Jean*, Seigneur de Corzuéra.

XII. GARCIAS Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Corzana, &c. épousa *Anne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinès, Seigneur de Leyva, dont il eut, 1. DIEGUE qui suit; 2. *Garcias*, tué à Mastricht; 3. *Sanche*, mort en la guerre de Hollande; & 4. *Eléonore* de Mendoza, mariée à *Sanche* Martinès, Seigneur de Leyva.

XIII. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, Seigneur de Corzana, &c. épousa *Jeanne* de Guévara & Acugna, fille de *Diégue* Vélez de Guévara, dont il eut 1. *François*, mort Enfant-d'honneur du Roi Philippe II; 2. DIEGUE qui suit; & 3. *Eléonore* de Mendoza, mariée à *François* d'Ocio.

XIV. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, fut créé Comte de Corzana en 1639. Il avoit épousé en 1608, *Marie* Ruiz de Vergara, fille de *François*, Seigneur de Santurdejo, dont il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. *Michelle-Françoise*; 3. *Vincent*; 4. 5. *Anne* & *Marie* de Mendoza.

XV. ETIENNE Hurtado-de-Mendoza, II Comte de Corzana, Seigneur de Santurdejo, de Partilla, & de Sainte-Marie de Tovéra, épousa *Thomasse* de Sandoval, sœur de *Diégue* Gomès, V Duc de Lerme, dont il eut DIEGUE qui suit.

XVI. DIEGUE Hurtado de Mendoza, III Comte de Corzana.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LEGARDA.

X. INICO Hurtado-de-Mendoza, second fils de JEAN, Seigneur de Corzana, fut Seigneur de Légarda & de Salcédo. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, dont il eut 1. HURTADO qui suit; & 2. *Inico* Hurtado de Salcédo.

XI. HURTADO Diaz-de-Salcédo, Seigneur de Légarda & de

de Salcédo, épousa *Marie* de Butron, dont il eut, 1. DIEGUE qui suit; 2. *Lopès*; & 3. *Marie* de Salcédo.

XII. DIEGUE de Salcédo, Seigneur de Légarda, & de Salcédo, épousa *Marie* de Salazar & Torres, dont il eut INICO qui suit.

XIII. INICO Ortiz-de-Salcédo, Seigneur de Légarda & de Salcédo, épousa *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* Diaz, Seigneur de Mendibil, dont il eut, 1. DIEGUE qui suit; & 2. *Rodrigue* Diaz de Mendoza, mort sans enfans de *Jeanne* d'Otagnès.

XIV. DIEGUE de Salcédo, Seigneur de Légarda & de Salcédo, épousa *Marie* de Salazar, fille d'*Ochas*, Seigneur de Saint-Martin, dont il eut 1. *Lopès*, Seigneur de Légarda; & 2. *Louise* de Salcédo, mariée à *Diégue* d'Urrutia, Seigneur d'Urrutia.

BRANCHE DES MARQUIS de ZENETE.

IX. *L'on a remarqué ci-devant, que* PIERRE Gonzalès de Mendoza, Archevêque de Séville & de Tolède, puis Cardinal, qui étoit cinquiéme fils d'INICO Lopès, Seigneur de Mendoza, laissa trois enfans *naturels. Il eut de* Mencie *de Lémos, fille de* Gomès *Martinès de Lémos, Seigneur de la Trofa*, RODRIGUE *qui suit*; & DIEGUE, qui fit la branche des Comtes de MELITO rapportée ci après. D'Agnès *de Tovas, ce Cardinal eut* Jean *Hurtado de Mendoza, mort sans enfans de* Mencie *de la Véga, Dame de Castrillo, veuve de* Pierre *Gonzalès de Mendoza, & fille de* Diégue *de Sandoval, Seigneur de Céa & de Castrillo.*

X. RODRIGUE de Mendoza, Seigneur del Cid, fut créé Marquis de Zénéte en 1491. Il avoit épousé 1°. *Eléonore* de la Cerda, fille de *Louïs*, premier Duc de Médina-Céli: 2°. *Marie* de Fonséca, fille d'*Alfonse*, Seigneur de Coca. De son premier mariage étoit issu 1. *Louïs*, mort jeune: & du second vinrent, 2. MENCIE qui suit; 3. *Catherine*, mariée, mais on ignore à qui; & 4. *Marie* de Mendoza, III Marquise de Zénéte après la mort de sa sœur aînée, mariée à *Diégue* Hurtado-de-Mendoza, Comte de Saldagne.

XI. MENCIE de Mendoza, II Marquise de Zénéte, épousa 1°. *Henri*, Comte de Nassau: 2°. *Ferdinand* d'Aragon, Duc de Calabre, desquels elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES COMTES & PRINCES de MELITO, DUCS de FRANCAVILLE.

X. DIEGUE Hurtado-de-Mendoza, fils *naturel* de PIERRE Gonzalès de Mendoza, Cardinal, fut premier Comte de Melito & d'Aliano, & Grand-Justicier du Royaume de Naples. Il avoit épousé *Anne* de la Cerda, Dame de Miedès, de Mandayona & de Pastrane, dont il eut 1. DIEGUE qui suit; 2. *Gaspard Gaston* de la Cerda & Mendoza, Seigneur de Pastrane, qui épousa en 1539, *Isabelle* de Luna, fille de *Garcias* Fernandès Manrique, III Comte d'Osforno, dont il eut *Inico* de Mendoza & de la Cerda, Marquis d'Alménara, mort le huitiéme Juin 1591, sans enfans d'*Anne* de l'Aquila, VII Dame de Payo & d'Eliséda; *Diégue* Hurtado, II Marquis d'Alménara, mort sans alliance le 24 Septembre 1609; *Garcias*, Chanoine de Tolède; & *Anne*, morte sans alliance; 3. BALTHASAR, *qui fit la branche des Comtes de* GALVE, *rapportée ci-après*; & 4. *Briande* de Mendoza & la Cerda, mariée à *Guillaume* Ruiz de Corella, V Comte de Concenteina.

XI. DIEGUE Hurtado de Mendoza & de la Cerda, Prince de Mélito, Duc de Francaville, Marquis d'Algecilla, Comte d'Aliano, &c. Grand d'Espagne, mourut le 18 Mars 1578. Il avoit épousé 1°. en 1538, *Catherine* de Silva, fille de *Ferdinand*, IV Comte de Cifuentès, morte en 1576: 2°. *Magdelaine* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, II Duc de Ségorbe, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage étoit issue ANNE qui suit.

XII. ANNE de Mendoza & de la Cerda, II Princesse de Mélito, Marquise d'Algécilla, Duchesse de Francaville, fut mariée en 1553, à *Rodrigue* Gomès de Silva, Prince d'Eboli, Duc de Pastrane, & mourut le deuxiéme Février 1592.

BRANCHE DES COMTES de GALVE.

XI. BALTHAZAR de Mendoza & de la Cerda, troisiéme fils de DIEGUE, Comte de Mélito, fut Comte de Galve, & épousa *Jéronyme*, fille de *Bernardin* de Mendoza, dont il eut 1. *Diégue*, mort avant son pére; 2. *Jéronyme*, morte avant son pere; & 3. ANNE qui suit.

XII. ANNE de Mendoza, II Comtesse de Galve épousa *Louïs* Fernandès de Hijar, IV Comte de Belchite. * Mariana. Antonio, *Hist. d'Espagne.* Imhoff, *en ses vint familles d'Espagne, &c.*

MENDOZA (Pierre-Gonzalez de) Cardinal, Archevêque de Séville, puis de Tolède, Chancelier de Castille & de Léon, né le troisiéme Mai de l'an 1428, a été connu sous le nom de *Cardinal d'Espagne.* Il étoit fils d'INICO Lopez Seigneur de Mendoza, Marquis de Santillana, & de *Catherine* Suarès de Figueroa, & fit du progrès dans les Langues, dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & dans les Belles-Lettres. Alvarès de Tolède son oncle, Archevêque de Tolède, lui donna un Archidiaconé dans son Eglise, & l'envoya à la Cour de Jean II, Roi de Castille, qui le nomma à l'Evêché de Calahorra. Henri IV, Roi de Castille, successeur de Jean, lui confia les plus grandes affaires de l'Etat; & après l'avoir pourvu de l'Evêché de Siguença, lui procura la dignité de Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1473. Ce Roi mourut l'année suivante, & nomma Exécuteur de son testament le Cardinal de Mendoza, qu'on surnomma depuis *d'Espagne.* Il continua de rendre de bons services à Ferdinand & à Isabelle dans la guerre contre le Roi de Portugal, & dans la conquête du Royaume de Grenade sur les Maures. Ensuite il fut Archevêque de Séville, puis de Tolède; & après avoir gouverné avec beaucoup de prudence & de sagesse, il mourut le onziéme Janvier de l'an 1495. On assure que ce Cardinal avoit traduit Salluste, l'Iliade d'Homére, Virgile, & quelques piéces d'Ovide pendant sa jeunesse. * Mariana, *Hist. Hispan. Chronique du Cardinal d'Espagne.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Onuphre. Ciaconius, &c.

MENDOZA (Diégo-Hurtado-de-) Cardinal, Archevêque de Séville, fils d'INICO Lopès de Mendoza, premier Comte de Tendilla, neveu de *Pierre*, dit *le Cardinal d'Espagne*, & oncle d'un autre *Diego* Hurtado de Mendoza. Il fut nommé à l'Evêché de Palencia, puis à l'Archevêché de Séville, reçut le titre de Patriarche d'Alexandrie, puis le chapeau de Cardinal, du Pape Alexandre VI, au mois de Septembre de l'an 1500. Il mourut presque subitement à Madrit le 14 Octobre de l'an 1502, âgé de 58 ans. * Pédro de Salazar, *Chron. del Gran Cardin.* Garibay. Zurita. Aubery. Imhoff, &c.

MENDOZA (Pierre-Gonzalès de) Archevêque de Sarragosse, & parent du Cardinal de ce même nom, naquit l'an 1471, & entra parmi les Religieux de S. François, dans le Monastére de Notre-Dame de la Salcéda. Depuis, il fut Evêque d'Osma & de Siguença, Archevêque de Grenade l'an 1510, Archevêque de Sarragosse l'an 1516, & mourut l'an 1539. Il a écrit quelques Ouvrages; des Lettres Pastorales; l'Histoire de Notre-Dame de la Salcéda, &c. * Nicolas Antonio, *de Script. Hispan.*

MENDOZA (François de) Cardinal, Evêque de Burgos, né l'an 1508, de DIEGO Hurtado de Mendoza, Comte de Cagnéte, & d'*Elisabeth* Bobadilla, étant encore jeune, fut envoyé dans l'Université de Salamanque, où il fit en peu de tems de si grands progrès dans les Langues & dans les Sciences, qu'il fut bientôt capable de les enseigner. Il fut pourvu de l'Archidiaconé de Tolède, puis de l'Evêché de Coria, ensuite de celui de Burgos, & fut enfin honoré par le Pape Paul III, du chapeau de Cardinal l'an 1544. Ce Prélat fut quelque tems Gouverneur de Sienne en Italie pour l'Empereur Charles-Quint, & fut choisi par Philippe II, Roi d'Espagne, pour aller recevoir à Roncevaux, Elisabeth de France, que ce Prince devoit épouser. Ensuite il se retira dans son Diocése, où il mena une vie douce & tranquille, remplissant les devoirs de son Ministére, & s'entretenant avec les Hommes de Lettres. Il composa divers Ouvrages qu'on n'a pas publiez, & mourut au bourg d'Arcos, le troisiéme Décembre de l'an 1566, âgé de 50 ans. Ce Cardinal avoit été nommé peu avant sa mort à l'Archevêché de Valence, dont il ne prit pas possession. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * Gonzalès Davila, *dans son Histoire des Evêques de Burgos.* Ciaconius. Aubery. Nicolas Antonio. Imhoff.

MENDOZA (Diégo-Hurtado de) Comte de Tendilla, second fils d'INICO Lopès de Mendoza, second Comte de Tendilla, & premier Marquis de Mondéjar, & de *Françoise* Pachéco d'Escalonne sa seconde femme, naquit à Grenade, & fut instruit dans les Sciences, & particuliérement dans l'intelligence des Langues. L'Empereur Charles-Quint se servit de lui dans les Armées, & l'envoya Ambassadeur à Rome & au Concile de Trente. Ce fut lui qui fit en plein Consistoire le 18 Janvier de l'an 1548, cette protestation hardie de la nullité du Concile. L'Empereur lui donna le Gouvernement de Sienne, dont il le rappella depuis, parce que son humeur impérieuse éloignoit des Espagnols tous les peuples de ce païs. Philippe II se servit encore en diverses occasions de Diégo-Hurtado de Mendoza, qui mourut sans alliance vers l'année 1575. Comme il aimoit les Lettres, il eut soin de recueillir une très belle Bibliothéque, remplie d'excellens Manuscrits, qu'on a depuis mis dans celle de l'Escurial. Il laissa aussi divers Ouvrages de sa façon, entre autres, un de la Guerre de Grenade, sous Philippe II, Roi d'Espagne; & un autre de Poësie, intitulé, *Obras del insigne Cavallero D. Diego de Mendoza.* On lui attribue aussi la premiére partie de *Lazarillo de Tormes.* * De Thou, *Hist. l.* 4. *& suiv.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

MENDOZA (Pierre-Hurtado de) Jésuite, natif de Valmase, dans la Biscaye, vivoit en même tems que le dernier, & composa divers Ouvrages de Philosophie & de Théologie. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

MENDOZA (Ferdinand de) de la branche des Seigneurs del Fresno-del-Torote, en Espagne, se fit considerer par son érudition, même dans une grande jeunesse, sur la fin du XVI siécle. Il savoit les Langues, le Droit, se rendit habile Critique, & publia l'an 1586, un volume *in folio*, sous ce titre, *Disputationes in locos difficiliores Tituli de Pactis in Digest.* Depuis, l'an 1594, il fit imprimer un autre Ouvrage, *De confirmando Concilio Illiberitano ad Clement. VIII. Pont. Max. libri tres.* Dom Emmanuel Gonzalès-Tellès a fait réimprimer cet Ouvrage l'an 1665, à Lyon, avec ses Notes & celles de Gabriel de Laubespine, de Binius, de Coriolan, & de Loaisa. La destinée de Ferdinand de Mendoza fut très malheureuse; car sa grande application à l'étude le jetta dans une noire mélancholie, qui lui fit perdre l'esprit. Ses parens le firent enfermer dans une maison à Madrit, où il mourut longtems après. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

MENDOZA (Jean-Gonzalès de) Evêque de Popayan, dans l'Amérique Espagnole, natif de Tolède, porta les armes, puis se fit Religieux parmi les Augustins. Philippe II, Roi d'Espagne, l'envoya l'an 1580, dans la Chine, dont il publia une Histoire; & à son retour il lui donna l'Evêché de Lipari.

Il

Il fut encore envoyé l'an 1607 dans l'Amérique, en qualité de Vicaire Apostolique, & y fut Evêque de Chiapa, puis de Popayan. * Rocchus Pyrrhus, *Notit. Eccles. Sicil.* Gilles Gonzalès Davila, *in Theat. Indiar. Eccles.* Herréra. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

MENDOZA (François de) Jésuite, natif de Lisbonne, en Portugal, rendit de bons services à sa Compagnie. Il fut envoyé Procureur à Rome; & en revenant dans son païs, il mourut à Lyon le troisiéme Juin de l'an 1626, âgé de 54 ans. Nous avons de lui, *Commentaria in lib. Regum, tomi tres; Viridarium sacræ & profanæ Historiæ.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (François de) Commandeur de Valdepegnas, de l'Ordre de Calatrava, fils d'INICO, Marquis de Mondejar, servit les Rois d'Espagne en diverses Ambassades, & dans les guerres du Païs-Bas, où il fut pris à Nieuport par les Hollandois, qui l'arrêtérent deux ans prisonnier en Zélande. Ensuite, après avoir recouvré sa liberté, il retourna en Espagne, & s'y maria avec *Marie* Ruiz Colon de Cardonne, Duchesse de Varagua. Mais étant resté veuf, il se fit Prêtre, & mourut le premier Mars 1623, dans le tems que le Roi d'Espagne l'avoit nommé à l'Evêché de Siguença. Il publia une Rélation de ses Ambassades, sous ce titre, *Francisci de Mendoza Relatio Legationis suæ ad Cæsaream Majestatem, ad Archiducem Austriæ & Regem Poloniæ*, qui fut imprimée à Bruxelles l'an 1679. On lui en attribue d'autres. * Beyerlinck, *in Addit. Chronol. ad Opmeri Chronicon.* Nicolas Antonio, &c.

MENDOZA (Antoine-Hurtado de) Espagnol, Commandeur de Zurita, dans l'Ordre de Calatrava, a été en réputation à la Cour de Philippe IV, Roi d'Espagne, vers les années 1625 & 1630. Il a publié des Comédies, & d'autres piéces ingénieuses en sa Langue naturelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

MENDOZA. *Voyez* PALAFOX, Evêque.

MENDOZA, ville de l'Amérique Méridionale dans la Province de Chili. Elle est à quarante lieues de S. Jaques à l'est au delà des Andes, à soixante & sept degrez du premier Méridien de Tolède, & à trente-quatre degrez & demi de la Ligne vers le sud. On y va par un chemin fâcheux & toujours rempli de neiges à travers les montagnes. La ville de S. Jean de la Frontiére est au sud de Mendoza, & toutes deux sont au païs froid & stérile de Chuquito & de l'Evêché de S. Jaques. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MENDRISI & MENDRIS, ville des Suisses située à trois lieues de Como, du côté du couchant, & capitale du Gouvernement de Mendris ou Mendrisi, qui est le plus avancé vers le midi, de ceux que les Suisses possédent dans le Milanez; le troisiéme en ordre, mais un des moindres en étendue. Il est entre le Lac de Lugano & celui de Como. * Maty, *Diction. Géogr.*

MÉNÉ, Déesse, qui étoit autrefois adorée des femmes & des filles Romaines, comme celle qui présidoit à l'écoulement d'un sang qui leur étoit superflu. Cette Divinité tire son nom du mot Grec μὴν qui signifie *mois*, ou de μήνη *Lune*. Quelques-uns ont cru que c'étoit la Lune même. * Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 4. *c.* 11.

MENECHME, de Sicyone, fils d'Alcibie, florissoit du tems des premiers successeurs d'Alexandre, & composa divers Ouvrages, entre lesquels on fait mention d'une Histoire de ce Héros. Athénée & les Scholiastes de Pindare, citent son Histoire de Sicyone, & son Traité des Arts, & de ceux qui les exerçoient. Il y a eu un autre MENECHME, qui avoit écrit une Histoire de l'Oracle de Delphes, dont le Scholiaste de Pindare s'est aussi servi: & un troisiéme, Mathématicien de profession, qui avoit commenté les Elémens d'Euclide. * Vossius, *de Hist. Græc.* *l* 1.

MENECLES, de Bacale, lieu du Territoire de Barca, en Afrique, a écrit une Histoire, dit Athénée; & il n'est pas difficile de deviner que c'est l'Histoire de son païs, par ce qu'en rapporte le Scholiaste de Pindare *in* 4. *Od. Pyth.* & Tzetzès dans son Commentaire sur Lycophron, touchant Battus qui fonda Cyréne. Un autre MENECLES écrivit une Histoire d'Athénes, ou du moins quelques-uns la lui attribuoient, pendant que d'autres en faisoient honneur à Callistrate, ainsi que l'assûrent Harpocration & le Scholiaste d'Aristophane. Strabon, *l.* 14. parle d'un troisiéme homme de ce nom, qui étoit né à Alabandès dans la Carie, & qui alla s'établir à Rhodes, où son éloquence le rendit illustre.

MENECRATE (*Menecrates*) Médecin de Syracuse, vivoit sous la CV Olympiade, vers l'an 360 avant Jésus-Christ, du tems d'Artaxerxès *Ochus.* Il fut fort estimé pour son habileté, & laissa un Livre de remédes; mais sa vanité étoit si ridicule, que menant avec lui quelques-uns de ceux qu'il avoit guéris, il les faisoit habiller, les uns en Apollon, les autres en Esculape, d'autres en Hercule, se reservant la couronne, le sceptre, & le nom de Jupiter, comme ayant redonné la vie aux autres. Il écrivit à Philippe de *Macédoine*, pére d'Alexandre *le Grand*, avec cette souscription, *Menecrates Jupiter Philippo regi salutem; Ménécrate Jupiter, au Roi Philippe, salut.* Ce Roi se moquant de lui, lui répondit, *Philippus Menecrati* ὑγιαίνειν, *Philippe à Ménécrate, santé* ou *sagesse.* * Elien, *Var. Hist. l.* 12. Athénée, *l.* 7. Suidas. Pierre Castellan, &c.

MENECRATE, d'Elée, Ecrivain Grec très ancien & contemporain d'Hécatée de Milet, sous le régne de Darius fils d'Hystaspès. Hécatée & Ménécrate eurent pour Maître Xénocrate, Philosophe célébre dans ce tems-là, & celui dont nous parlons avoit décrit l'Hellespont, & les païs qui le bordent. C'est une perte considérable que celle de cet Ouvrage. Les Auteurs de cette antiquité étoient exacts au-delà de l'imagination dans leurs descriptions. * Strabon, *l.* 12.

MENECRATE, de Xanthe dans la Lycie, avoit écrit une Histoire de la Lycie, qui est citée, & par Antonius Libéralis, & par le Scholiaste de Pindare. Tzetzès assure qu'il avoit écrit aussi une Histoire de Nicée; & par ce que d'autres Anciens citent de lui, on voit qu'il avoit aussi travaillé à débrouiller l'Histoire d'Hercule. * Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3.

MENECRATE, Disciple d'Aristarque, Grammairien Grec, étoit de Nicée. * Strabon, *l.* 16.

MENECRATE, Poëte Comique, dont parlent Athénée & Suidas.

MENECRATE d'Ephése, a écrit de la Campagne. * *Consultez* Varron, *de Re Rustica.*

MENECRATE, Médecin, vivoit du tems des Empereurs Tibére & Claude. * Strabon, *l.* 16.

MENEDEME, Philosophe, Sectateur de Phédon, étoit fils de Clisthéne d'Erythrée, & vivoit sous la CXX Olympiade, vers l'an 300 avant Jésus-Christ. On dit qu'il suivit d'abord la profession des armes, qu'il abandonna pour se donner à l'étude de la Philosophie. Il se joignit à Asclépiade, & fut avec lui Disciple de Stilpon. De-là passant à Elée, il visita Antiphile & Moschus, auditeurs de Phédon. On les nommoit *Eliaques*; mais ils changerent ce nom, & prenant celui de la patrie de Ménédéme, ils furent nommez *Erythréens.* Ce Philosophe fut extrêmement considéré dans son païs, & exerça des emplois importans. Quelqu'un lui disoit, *C'est un grand bien d'avoir ce qu'on desire. C'en est un bien plus grand*, dit-il, *de ne desirer que ce qu'on a.* On dit qu'avec le secours de Démétrius, il défendit souvent Erythrée, contre la tyrannie de ceux qui vouloient la soumettre: & qu'ayant prié Antigonus de laisser cette ville libre, sans en avoir pu venir à bout, il demeura sept jours sans manger, & mourut de regret. Lycophron écrivit un Eloge ironique de Ménédéme. * Diogéne Laërce, *in Vitis Philos.* Athénée, *l.* 10. Strabon, *l.* 9.

MENEDEME, Philosophe Cynique, fut Disciple de Colotès de Lampsaque. Il prit un habit de Furie, disant qu'il venoit des Enfers, pour considérer les actions des hommes, & en faire rapport aux Dieux infernaux. Il avoit une robe de couleur tanée, qui lui descendoit jusques aux talons, avec une ceinture rouge. Il portoit sur sa tête un bonnet à l'Arcadienne, sur lequel il avoit fait marquer les douze signes du Zodiaque; ses souliers étoient une espéce de brodequins de théatre: sa barbe étoit toujours longue, & il s'appuyoit sur un bâton de frêne. * Diogéne Laërce, *in Vit. Philosophorum*, *l.* 6.

MENÉES. *Cherchez* MENAIA.

MENEHOULD (Sainte). *Cherchez* SAINTE-MENEHOULD.

MENELAÜS, frére d'Agamemnon, fils d'Atrée & d'Erope selon Homére, & de Plisthéne selon Hésiode, régnoit à Lacédémone, vers l'an 1220 avant Jésus-Christ, & avoit épousé Héléne, fille de Tyndare, qui fut enlevée par Paris, fils de Priam. Ce rapt fut la cause de la guerre de Troye, qui dura dix années. Après la prise de cette ville, Ménélaüs reprit sa femme Héléne, qui lui avoit livré son second mari Déïphobus, autre fils de Priam. *Voyez* HELENE. * Homére. Virgile, *Enéide.*

MENELAÜS, Mathématicien, qui vivoit du tems de l'Empereur Trajan, est Auteur de trois livres de la Sphére que nous avons encore, & que le P. Mersenne Minime a publiez. C'est sans doute celui qu'Etienne de Byzance, *au mot* Ἄναια, dit être né à Anée dans la Carie, & avoir fait profession de la Philosophie Péripatéticienne.

MENELAÜS, d'Egée, Poëte, écrivit un Poëme de la Thébaïde, en douze livres, comme nous l'apprenons de divers Auteurs. * Suidas, Etienne de Byzance.

MENELAÜS, frére de Simon & de Lysimachus, de la Tribu de Benjamin, se fit donner à prix d'argent, l'an 172 avant Jésus-Christ, le Souverain-Pontificat des Juifs, qu'on ôta à Jason, qui l'avoit aussi acheté à deniers comptans. Mais parce que Ménélaüs manqua au payement annuel de la somme convenue, son frére Lysimachus fut revêtu de sa dignité. Ménélaüs remonta sur le Siége en fournissant de nouvelles sommes, déroba les vases sacrez, & voyant qu'Onias ne cessoit de crier contre de si grands sacriléges, il le fit tuer par Andronique. Ce fut lui qui attira & conduisit Antiochus, lorsque ce Prince profana le Temple. Antiochus *Eupator* le fit depuis mourir. * II *Machabées*, *l.* 4. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. Torniel. Salian. Sponde, & Usserius, *in Annal. Vet. Testam.*

MENEO, MENO, en Latin *Menæ*, ancien bourg de Sicile. Il est dans la vallée de Noto, près des sources de la riviére de S. Paolo, à six lieues de Léontini vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENERBE, bourg du Languedoc, situé à trois lieues de la ville de S. Pons, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENERBE, petite ville, autrefois assez forte, du Comtat Venaissin. En 1575, les Réformez la surprirent par le moyen d'un Gentilhomme du Dauphiné nommé Albert Pape Saint-Auban, d'un Capitaine de fortune nommé Ferrier, & du Baron d'Allemagne. Comme ils molestérent ensuite beaucoup les Sujets du Pape, le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat à Avignon, ramassa à la hâte 7000 hommes, espérant de se rendre d'autant plutôt maitre de Menerbe, que les Chefs des Réformez qui y étoient, vivoient dans une grande dissension. Mais comme les Assiégeans n'étoient pas bien commandez, & que le Grand-Prieur de France, ennuyé du mauvais succès du siége, se fut retiré, on demeura devant cette place pendant 15 mois, jusques à ce qu'en 1578 les Réformez en firent la restitution en vertu de la paix conclue avec eux. * Mézeray, *Hist. de France*, *tome* 3. *p.* 372. & 434. *Dict. Allemand.*

MENES, premier Roi & Fondateur de l'Empire des Egyptiens, que l'on croit être Misraïm, fils de Cham, pére des Egyptiens, s'établit à Thébes, ensuite à This & à Memphis. Il eut, dit-on, trois fils, qui partagérent son Empire. Le premier se nommoit *Athotis*, qui commanda après lui dans la Haute-Egypte, à This & à Thébes; l'autre fut *Curudes*, qui eut pour partage toute la Basse Egypte; & le troisiéme fut *Torsothros*, qui régna à Memphis entre la Haute & la Basse Egypte. On dit que c'est lui qui fit bâtir la ville de Memphis, & que par une invention admirable, il arrêta le Nil proche de cette ville, par une chaussée de cent stades de large, & lui fit prendre un autre cours entre les montagnes par où ce fleuve passe à présent. Cette chaussée fut entretenue avec grand soin par les Rois d'Egypte, qui y mettoient des Gardes, pour empêcher qu'on ne la détruisît. * Herodote, *l.* 2. Marsham, *in Canon. Ægypt.* P. Pezron, *Antiquit. des Tems retablie.* Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Historiens Profanes.* M. Rollin, *Hist. Ancienne, tome* 1.

MENESARQUE, *Menesarchus*, fils de Pythagore, tint quelque tems l'Ecole de son pére, avec son frére Telauge. Eusébe est de ce sentiment dans sa Chronique; mais Diogéne Laerce ne donne à Pythagore qu'un fils, qui est ce Télauge. * Diogéne Laërce, *in Vita Pythagoræ.*

* MENESES (Garcias de) Evêque d'Evora en Portugal dans le XV siécle, étoit issu d'une des familles les plus considérables de ce Royaume. Il trama contre le Roi Jean II, une conspiration qui n'auroit pas manqué de réussir, s'il n'en eût fait part à une Concubine qu'il entretenoit, & qui la découvrit à son frére Diego Tinico, par qui tout le complot fut découvert. Le Roi ayant murement tout examiné, trouva que son propre frére Dom Vasco Contino étoit l'un des Conjurez, tua de sa propre main le Duc de Viseo qui étoit l'un des Chefs, fit trancher la tête à trois autres, parmi lesquels étoit Ferdinand frére de l'Evêque, bannit plusieurs des Coupables, & condamna les autres à une prison perpétuelle. Pour ce qui regarde l'Evêque Ménésès, le Roi le fit noyer dans une citerne. Celui qui lui avoit découvert la conjuration eut du Roi pour récompense une pension annuelle de mille ducats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Manuel de Faria y Sousa, *Epit. de las Hist. Portuguesas, parte* 3. *c.* 14.

MENESES, connu sous le nom d'ANTONIO PADILLA MENESES, Jurisconsulte Espagnol, né à Talavéra dans la Nouvelle Castille, de FRANÇOIS de Ménésès, & de *Marie* de Padilla, étudia en Droit dans l'Université de Salamanque. Il y enseigna pendant quelque tems, & fut élevé à de grands emplois. L'an 1573, on le choisit pour être du Conseil de guerre; puis on l'admit dans celui des Indes, & enfin dans celui de Castille. On assure qu'ayant vu le Testament de Philippe II, Roi d'Espagne, il eut l'imprudence d'en révéler la disposition à la Reine Anne d'Autriche, & de l'avertir qu'elle y étoit exclue du Gouvernement. Cette Princesse en témoigna son chagrin au Roi son mari; & Philippe, qui n'étoit pas accoutumé à de semblables infidélitez, en fit des reproches si aigres & si menaçans à Ménésès, qu'il en mourut de déplaisir vers l'an 1598. Nous avons trois Traitez de sa façon, *In quædam Imperatorum Rescripta, & nonnulla Jurisconsultorum Responsa; Commentaria ad Titulum Cod. de Transactionibus; ad Titulum Cod. de Fideicommissis.* * Louïs Cabréra, *Histor. de Philipp. II. l.* 13. *c.* 12. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

MENESES, (Alexis) Archevêque de Goa dans les Indes, puis de Brague en Portugal, étoit fils d'*Alexis* de Ménésès, Comte de Catanéda, l'un des principaux Seigneurs de Portugal, & naquit à Lisbonne le 25 Janvier de l'an 1559. Il se consacra au service de Dieu dans l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, & s'y étoit distingué par son mérite & par sa doctrine, lorsque Philippe II, Roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le nomma à l'Archevêché de Goa dans les Indes. L'Archevêque d'Angamale nommé *Mar Abraham*, qui étoit à la tête des Chretiens de S. Thomas, avoit fait croire à Rome, dans un voyage qu'il y fit, qu'il vivroit dans la suite soumis au Pape, & qu'il se conformeroit au Rite Latin. Cependant il ne tint pas parole lorsqu'il fut de retour dans son Eglise. Les Portugais en avertirent Clément VIII, qui envoya un Bref à Ménésès, daté du 27 Janvier 1595, par où il lui enjoignoit d'examiner la conduite de Mar Abraham, & de donner en attendant à son Diocése un Vicaire Apostolique. Mar Abraham mourut peu après, laissant son Eglise à George, son Archidiacre, homme fort aimé & fort estimé. Ménésès voyant que George étoit plus roide encore que son Prédécesseur, résolut de passer dans le Malabar, & étant parti de Goa le 27 Septembre 1598, arriva à Cochin le premier Février 1599. Il fit sommer l'Archidiacre de s'y rendre, qui, après quelques delais, y vint accompagné de trois mille Chrétiens, armez d'épees & de boucliers. Ménésès & l'Archidiacre eurent une dispute publique, qui n'aboutit qu'à former la résolution de tenir un Synode le Dimanche des Rameaux de cette année 1599, & à convenir que jusques à ce tems-là l'Archevêque de Goa pourroit bien visiter les Eglises du Rite Syrien, y prêcher & donner la bénédiction, mais qu'il ne donneroit point la Confirmation & qu'il n'exerceroit aucune fonction épiscopale. Le Synode se tint à Diamper & commença le 20 Juin 1599, & finit le 26 du même mois. On voit par ce Synode que ces Chrétiens ne reconnoissoient point auparavant l'Eglise Romaine, mais le Patriarche de Babylone; qu'ils ne regardoient point la Confirmation ni l'Extrême-Onction comme des Sacremens; qu'ils ne croyoient point qu'il fût défendu aux Prêtres de se marier, ni même de se remarier en secondes noces; qu'ils ignoroient le dogme de la Transsubstantiation & que la Fête du S. Sacrement leur étoit inconnue; qu'ils abhorroient le culte des Images, & qu'ils n'en avoient point dans leurs Temples; &c. Ménésès ramena presque tous ces Chrétiens à la créance de son Eglise, & entendit chanter par tout ses louanges après avoir terminé le Synode. Il rebatisa tous ceux de Diamper & les Laïques & les Prêtres. Etant passé à Angamale, qui étoit la résidence de l'Archevêque des Chrétiens de S. Thomas, il en brûla les Archives, & quantité de monumens anciens, parce qu'ils ne lui paroissoient pas orthodoxes. Il courut un grand risque de sa vie, parce que quelques Portugais de sa suite avoient tué une vache pour la manger en secret, ne s'accommodant pas de la vie sobre des Chrétiens du lieu. Les Gentils qui révérent ces animaux ne parloient pas moins d'abord que de tuer l'Archevêque & toute sa suite. Cette exécution auroit eu lieu, si un des Rois du païs qui étoit dans les intérêts de Ménésès, n'eût détourné le coup. Après qu'il eut mis ordre à tout, en se donnant des mouvemens infinis, il s'en retourna à Goa où il arriva le 16 Novembre 1599. Le Viceroi des Indes étant mort pendant le voyage de Ménésès, cet Archevêque lui succéda en vertu des dépêches de la Cour de Portugal, qui l'avoient désigné pour être son successeur, s'il venoit à mourir dans l'exercice de sa charge. Le Roi d'Ormus, allié des Portugais, s'étant venu établir à Goa, fut convaincu de sodomie. Ménésès le fit punir de mort, & fit confisquer les grosses sommes qu'il avoit apportées. Dès que Ménésès fut de retour en Portugal, le Roi Philippe II le nomma à l'Archevêché de Brague, le fit Viceroi de Portugal, & le choisit encore pour être Président de cet Etat. Ces honneurs ne purent détacher Ménésès de la modestie d'un Religieux, & de la gravité d'un Evêque, qu'il conserva jusqu'à la mort. Il paya le tribut à la nature dans la ville de Madrit le troisiéme Mai de l'an 1617. On lui attribue des Vies de quelques Religieux de son Ordre. Le Cardinal Noris fait mention de lui avec éloge dans sa Dispútation Historique sur le Concile V. *ch.* 11. *p.* 92. * Roderic da Cunha, *Hist. Arch. Bragar.* Jean Haye, *de Repub. Japon.* Curtius, *in Elog. August.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Herréra, *in Alph. Aug.* La Croze, *Christianisme des Indes, &c. p.* 71 *& suiv.*

MENESTHE'E ou MNESTHE'E, fils de Pélée, fut Roi d'Athénes. Il se rendit maître de cet Etat par le secours de Castor & Pollux, qui en chassérent Thésée l'an 1206 avant Jésus-Christ. Il mourut dans l'Isle de Mélos, au retour de la guerre de Troye, l'an 1183 avant Jésus-Christ, après un régne de 23 ans. * Plutarque, *in Theseo.* Eusébe, *in Chron.*

MENESTRIER, *prononcez* Ménétrier, (Claude-François) Jésuite, natif de Lyon, s'est distingué dans le XVII siécle par son érudition. Il naquit à Lyon le dixiéme Mars 1631, & entra dès l'âge de 15 ans dans la Compagnie de Jésus. Il y fut employé dans ses premieres années, suivant l'usage de la Société, à régenter les Humanitez. Il joignit à l'étude des Langues, & à la lecture des anciens Auteurs, tout ce qui étoit capable de perfectionner ses connoissances dans les Belles-Lettres; l'étude de l'Histoire, du Blason, des Devises, des Médailles, des Inscriptions, des Décorations, & de tout ce que les Monumens anciens & modernes peuvent fournir sur ces matiéres; & il se signala dans ce genre de Littérature. Ce fut sur ses desseins que la Cour du Collége de Lyon fut peinte l'an 1662, & il n'en faut pas davantage pour faire connoître quel étoit son goût. Sa mémoire lui avoit été d'un grand secours dans cette sorte d'étude. La Reine Christine de Suéde passant par Lyon pour se rendre à Rome, voulut connoître par elle-même, si tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuse mémoire du P. Ménétrier étoit vrai. Il étudioit pour-lors en Théologie. Sa Majesté fit prononcer en sa présence & écrire trois cens mots les plus bizarres & les plus extraordinaires qu'on pût imaginer: il les répéta tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits; & ensuite en tel ordre & tel dérangement qu'on lui voulut proposer. Son goût se perfectionna si fort pour tout ce qui se nommoit fêtes publiques, cérémonies éclatantes, spectacles, qu'on le rechercha de tous côtez pour en avoir des desseins; & il fut si heureux à en inventer, que quoiqu'il en ait fait en divers tems plus de trente différens, soit pour des canonisations de Saints, soit pour des pompes funébres, soit pour des entrées de Princes dans les villes, ou pour d'autres sujets semblables, & que dans tout il n'ait rien épargné pour leur donner tout l'agrément que l'art & l'invention pouvoient leur fournir, il a pourtant sû les diversifier de maniére, que l'on y trouvoit dans chacun un goût de nouveauté qui lui méritoit l'approbation du public. Ces desseins étoient ordinairement enrichis d'une si grande quantité de devises, d'inscriptions & de médailles, qu'on ne peut assez admirer sur cela la fécondité de son imagination. La Fête faite au Collége de Lyon, lorsque le Roi honora cette ville de sa présence l'an 1658, fit tout l'honneur possible au P. Ménétrier, qui la conduisit tout seul, quoiqu'il n'eût alors que 27 ans; aussi bien que celle que l'on fit à Chambery l'an 1663, pour le mariage du Duc de Savoye, avec la troisiéme fille de Gaston de France, Duc d'Orléans. Ces sortes d'amusemens ne l'empêchérent point de donner toute son application à l'étude sérieuse de la Langue sainte & de la Théologie. Il y réussit si bien, qu'au sortir des bancs, le Pére de Saint-Rigaud Jésuite, qui avoit été son Régent, le choisit pour lui servir de second dans des disputes qu'il se disposoit à soutenir contre les Protestans à Die, où ils venoient de convoquer un célébre Synode. Le P. Ménétrier, par l'étendue de ses connoissances, & par sa facilité à s'exprimer en François, en Grec & en Latin, étonna les Ministres Protestans, qui furent surpris de voir, qu'à chaque Thése publique qu'ils soutenoient, le jeune Jésuite se trouvoit prêt à répondre dès le lendemain par une autre Thése, pour répondre à ce qu'ils avoient avancé. Le Pére Ménétrier ayant trou-

trouvé l'occasion de voyager en Italie, en Allemagne, en Flandre & en Angleterre, ne la laissa pas échapper. Il en profita, soit pour lier amitié avec plusieurs Savans, soit pour enrichir le fonds de connoissance qu'il avoit déja sur les plus illustres familles de l'Europe. Par tout où il passoit, rien ne lui échappoit de ce qui lui pouvoit donner la-dessus quelque nouvelle lumiére. Son habileté à déchiffrer tout ce qu'il y a de plus obscur dans les Monumens anciens, lui faisoit trouver jusques dans les vitrages des anciennes Eglises, sur les Monumens des Particuliers, dans les Inscriptions & les ornemens des portes & des places publiques, de quoi éclaircir des faits très embrouillez, & des véritez peu connues, & on ne peut guéres être plus heureux qu'il l'étoit dans ses conjectures. Il a composé quantité d'Ouvrages. Nous nous contenterons de citer les principaux qui sont, son *Histoire Consulaire de la ville de Lyon*; une grande *Histoire de la même ville*, en trois volumes: il travailloit au dernier, qui concerne l'Eglise de Lyon, quand il mourut; l'*Histoire du regne de Louis le Grand*, par Médailles, emblêmes, devises, &c. divers petits *Traités* sur les Devises, les Médailles, les Tournois, les Carrousels, les Décorations, les Ballets, &c. divers autres *Traitez* sur le Blason, les Armoiries, la Noblesse, &c. Sur toutes ces matiéres, il étoit original. Toute l'application que demandoit cette grande diversité d'occupations, ne l'empêcha pas de se donner à celles de son Ministére. Après avoir prêché quelque tems en Province, il vint l'an 1670 à Paris, pour cette éclatante fonction, qu'il soutint durant plus de 25 ans, dans les principales Eglises de cette grande ville, & dans les plus considérables Cathedrales du Royaume. Il mourut enfin à Paris le 21 Janvier 1705. * *Mercure*, Février 1705. *Mémoires de Trevoux*, Avril 1705, où l'on trouve une Liste exacte de tous ses Ouvrages.

MENESTRIER, *prononcez* Ménétrier (Claude le) de Dijon, étoit habile Antiquaire, & ce fut en cette qualité, qu'il fut si bien venu auprès du Cardinal Barberin, qui devint dans la suite Pape sous le nom d'Urbain VIII. Il mourut en 1657, & dans la même année on imprima après sa mort un Ouvrage de sa façon intitulé, *Symbolica Dianæ Ephesinæ Statua*, *in quarto*. Ce Livre a été réimprimé plusieurs fois depuis. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MENESTRIER, *prononcez* Ménétrier (Jean-Baptiste le) de Dijon, fut Conseiller du Roi, Sécretaire de sa Chambre, & Contrôlleur provincial, de l'Artillerie au Duché de Bourgogne. Il fut aussi un des plus fameux Antiquaires de son tems, & l'un des plus curieux. Il a fait imprimer de son vivant un petit Ouvrage intitulé, *Médailles, Monnoyes & Monumens Antiques d'Impératrices Romaines*. Depuis sa mort, on a publié ses *Médailles illustres des anciens Empereurs & Impératrices de Rome*, *in quarto*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MENETIUS, fils d'Actor & d'Egine, laquelle avant son mariage avec Actor, avoit été maitresse de Jupiter. Ménétius, ayant quitté sa mére Egine, se retira à Opunte ville de la Locride, & il eut là de sa femme Sthénélé, Patrocle qui de son nom fut appellé *Ménétiade*. *Ovid. Ep.* 1. *v.* 17.

Sive Menœtiaden falsis cecidisse sub armis.

Il fut l'un des Argonautes. *Valerius Flaccus. l.* 1. *v.* 407. en parle sous le nom d'*Actoride*. * Hofman, *Lexic. Univers.*

MENETOR, Auteur Grec, écrivit un Traité, *de Donariis*, selon le témoignage d'Athénée, qui en parle *dans le treiziéme livre*. On ne sait en quel tems il a vécu.

MENETOR ou MENTOR, Général des Grecs en Egypte, au service d'Artaxerxès *Ochus*, Roi des Perses.

MENETRIER. *Voyez* MENESTRIER.

MENGERINGUS (Arnould) de Hall, naquit en 1596, & mourut en 1647. Il a publié entre autres Ouvrages, *Tobias conscientiosus*; *Scrutinium conscientiæ catechisticum*. * Henning Witte, *in Theolog.*

MENGHO, connu sous le nom de *Hieronymus Menghus*, Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, étoit natif de Viadana sur le Pô, dans l'Etat de Mantoue, & se distingua par son savoir. On lui attribue l'Ouvrage intitulé, *Flagellum Dæmonum*; & la seconde partie, qui est sous le titre, *de Fustis Dæmonum*; le tout imprimé à Venise l'an 1587. * Possevin. Wading, &c.

MENGOLI (Pierre) étoit l'un des Disciples du Pére Bonaventure Cavalieri de l'Ordre des Jésuites, inventeur des premiers principes du Calcul des infiniment-petits. Il fut fait Professeur au Collége des Nobles de l'Académie de Bologne, & se distingua par la solidité de ses Leçons & par ses Ouvrages. En 1659, il en publia un qui a pour titre, *Geometriæ speciosæ Elementa*, *in quarto*. Les autres Ouvrages de Mengoli sont, *Novæ Quadraturæ Arithmeticæ, seu de additione fractionum*; *Via Regia ad Mathematicas ornata*, dédié à la Reine Christine de Suéde; *Refrazzione e paralasse solare*; *Speculationi di Musica*; *Circolo*; *Arithmeticæ Rationalis Elementa*; *Arithmetica Realis*. Il vivoit encore en 1678. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MENGRAVILLA, village célébre par ses mines de sel, près de la ville d'Avila dans la Castille Vieille en Espagne, & vers les confins du Royaume de Léon. Il faut descendre plus de cent degrez avant que de trouver le sel. On vient alors dans un antre spacieux, dont la voûte est soutenue par une belle & grande colomne de sel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 211.

MENGRELIE. *Cherchez* MINGRELIE.

MENI, mot qui en Hébreu signifie *nombre* ou *compté*, est employé pour signifier l'Idole des Marchands, que les uns prennent pour *le Destin*, & les autres pour Mercure; quelques-uns pour le nombre des Etoiles, & d'autres pour les Planétes. * *Indice sur les Livres Canon. du V. & du N. Testament. Esaïe, ch.* 65. *v.* 11.

MENICHOUF, est un village de Pologne, à un quart de lieue de la riviére de Piltsa. Il est dans les sables, a une Eglise de brique, un Carchema, & une maison de Gentilhomme, qu'on appelle dans le langage du Païs *Devour*, c'est à dire, *la Cour*. Le Gentilhomme campagnard, qui est en Pologne Seigneur absolu de ses païsans, lesquels il traite comme des esclaves, a voulu honorer son château, qui n'est souvent qu'une chaumiére, du nom dont on se sert pour parler de la *Cour du Roi*, de la *Cour de Justice*, &c. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

MENIN, petite ville parfaitement bien fortifiée. Elle est dans la Chatellenie d'Ypres en Flandre, sur la Lys, entre Courtray & Armentiéres. Les Hollandois & leurs Alliez l'ont prise à la France avec assez de facilité, dans la guerre terminée par le Traité d'Utrecht. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

* MENIN, MENINE. Ces mots sont venus d'Espagne & se sont introduits dans la Langue Françoise, pour marquer de jeunes enfans de qualité de l'un & de l'autre sexe, que l'ont met auprès des jeunes Princes & des jeunes Princesses, pour être assidus à leur faire la cour, & pour être élevez avec eux. * Furetiére, *Dict. Univ.*

MENJOT (Antoine) Médecin François, a été célébre à Paris dans le XVII siécle, par quelques Ouvrages. Un des premiers qu'il publia, fut l'*Histoire & la Guérison des fiévres malignes*, qui régnoient alors dans cette grande ville, & il y ajoûta quelques *Dissertations pathologiques*. Comme il vouloit pressentir le jugement que le public en feroit, il n'y voulut pas mettre son nom; mais quelques personnes ayant fait courir le bruit que M. de Gorrys, Médecin du Roi, & Doyen de la Faculté de Médecine, étoit l'Auteur de cet Ouvrage, Menjot se déclara dans une seconde édition beaucoup plus ample que la premiére, qu'il dédia au même M. de Gorrys. Quelque tems après il fit imprimer une seconde partie de *Dissertations*, puis une troisiéme. Ce fut dans cette derniére, qu'il mit un Avertissement au Lecteur pour se justifier par plusieurs raisons contre ceux qui se plaignoient de ce qu'il ne donnoit pas la Cure aussi-bien que la Théorie de chaque maladie particuliére. Au commencement il annexa la guérison des fiévres malignes avec leur Histoire; mais ce fut à cause que cela lui donnoit le moyen d'expliquer les principales Loix thérapeutiques d'Hippocrate & de Galien, sur lesquelles roule la pratique générale de la Médecine. Il écrivit dans cet intervalle à son ami M. Rumpfius, une Lettre *de variis Sectis amplectendis*, qu'on imprima à Paris à son insu, & qui fut attaquée assez aigrement par un Médecin déguisé sous le nom d'*Adrianus Scaurus*, & défendue vigoureusement tout aussi-tôt par son Auteur, sans que depuis ce tems, on lui ait fait aucune replique. On voit cette Lettre avec sa Défense à la fin de la troisiéme patrie. La quatriéme & derniére parut ensuite avec d'autres Dissertations. Quoique M. Menjot fût de la Religion Réformée, il aima les Augustins Déchaussez de Paris ses voisins, & les fréquenta; aussi peu de jours avant sa mort, il leur envoya pour leur Bibliothéque, en marque de son amitié, deux grands volumes de l'Atlas, contenant les plans des principales places & villes des Païs-Bas, dont Messieurs les Etats de Hollande lui avoient fait présent en 1672. * Bayle, *Républ. des Lettres*, Août 1685, & Fevrier 1687.

MENIPPE (*Menippus*) Gadarien, qui tournoit en burlesque les choses les plus sérieuses. * Strabon, *l.* 6.

MENIPPE, Philosophe de la Secte des Cyniques, natif de Phénicie, & esclave de condition, gagna de quoi se racheter, devint Citoyen de Thébes, & se fit ensuite usurier. Outré de ce que tout le monde se moquoit de lui, à cause de son infame commerce, il se pendit de desespoir. Il composa treize volumes remplis de railleries & de satyres: bien que d'autres assurent que ces Ouvrages étoient de Denys & de Zopyre. On n'en est pourtant pas assuré. Diogéne Laërce parle de divers autres Auteurs Grecs de ce nom. Le premier avoit écrit une Histoire des Lydiens, & fait un Abbregé des Ouvrages de Xanthus; le second étoit un Sophiste de Carie, & c'est apparemment le Ménippe de Stratonice, *auquel nous donnons un Article*; un autre Sculpteur, & deux autres Peintres. * *Voyez* les Notes de Gilles Ménage sur Diogéne Laërce.

MENIPPE de Pergame, Géographe, Auteur Grec, qui est assez souvent allégué par Artémidore d'Ephése, Etienne de Byzance, & autres. Il avoit donné la Description des côtes du Pont-Euxin, de la Propontide & de l'Hellespont, car c'est ce que signifioit le titre de son Ouvrage, *Periple des deux Ponts ou Mers.*

MENIPPE de Stratonice, ville de Carie, fut un célébre Orateur. Plutarque & Strabon en parlent avantageusement, aussi-bien que Cicéron, qui assure que Ménippe étoit le premier homme & le plus éloquent de son tems. * Strabon, *l.* 14. Cicéron, *in Bruto.*

MENIUS, Consul l'an 417 de la fondation de Rome, ayant gagné une bataille navale contre les Latins & les Antiates, prit les éperons de leurs navires, & les mit dans un lieu public, où l'on assembloit le peuple, & qui fut appellé *Rostra*, du nom Latin de ces éperons. * Tite-Live, *l.* 8. *c.* 14. Pline, *l.* 34. *c.* 5.

MENKE. *Voyez* MENCKE.

MENNAS, Patriarche de Constantinople, dans le VI siécle, fut mis en la place d'Anthime l'an 536, étant alors Supérieur du grand Monastére, ou Hopital de cette ville, appellé de saint *Samson*, & fut ordonné par le Pape Agapet, à la priére de l'Empereur Justinien. Il assembla un Synode contre les Ori-

Origéniſtes l'an 536, & un autre l'an 538. Depuis, ſa trop grande complaiſance pour la Cour le jetta dans les ſentimens de l'Empereur, qui publia un Edit contre les trois Chapitres. Le Pape Vigilius, deſapprouvant cette lâcheté, excommunia Mennas, qui reconnut ſa faute, & qui mourut en paix dans la communion de l'Egliſe l'an 552. * Evagre, *l.* 4. Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

* MENNENS ou MENNENIUS (Guillaume) de famille Patricienne à Anvers, Juriſconſulte, Philoſophe & Poëte, naquit en 1525, & mourut en 1608. On a de lui un Ouvrage qui a pour tître, *de Aureo Vellere*, ſive *Sacræ Philoſophiæ, Naturæ & Artis Admirabilium libri tres.* Il a auſſi publié *Adriani Scorelii Poëmata poſthuma.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 329.

* MENNENS ou MENNENIUS (François) fils du précédent, naquit à Anvers en 1582. Après avoir fait ſes études dans la ville de ſa naiſſance, il fit le voyage d'Eſpagne, & s'appliqua à la Juriſprudence dans l'Académie d'Oſſone en Andalouſie. Etant de retour en ſa patrie, il fut fait Chanoine de Lieze. Il a donné au public, *Deliciæ Equeſtrium ſeu Militarium Ordinum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 233.

MENNI. *Voyez* MINNI.

MENNISTES. *Voyez* MENNONITES.

MENNON SIMONIS. *Voyez* l'Article ſuivant de MENNONITES.

MENNONITES, MENNONISTES, ou MENNISTES: c'eſt le nom d'une Secte parmi les Anabatiſtes, qui s'eſt ſur-tout multipliée dans les Païs-Bas, où quelquefois tous les Anabatiſtes ſont déſignez par le nom de *Mennonites*, qui vient de *Mennon Simonis* un des principaux Chefs des Anabatiſtes. Il vivoit vers la fin du XVI ſiécle, & faiſoit profeſſion de la Religion Romaine. Il étoit Curé du bourg de *Pinnigum*; mais quittant ſa Religion il ſe fit rebatiſer par un Anabatiſte nommé *Ubbo Philippi.* Il s'acquit une grande autorité dans ſon parti par ſon éloquence & par le grand nombre de ſes Ouvrages, qui furent tous réïmprimez enſemble à Amſterdam en 1681, tellement qu'encore aujourd'hui il paſſe pour un des plus grands Docteurs de ſa Secte. Zélé pour la propagation de ſa doctrine il fit un grand nombre de Diſciples à Leuwarden, à Groningue, & à Emden en Weſtphalie, dans la Gueldre, en Hollande, dans le Brabant, ſur les bords de la Mer Baltique & en pluſieurs autres endroits. Pour ce qui eſt de ſes ſentimens, il ſoutint fortement cette erreur commune à tous les Anabatiſtes, qui conſiſte à rejetter le Batême des enfans comme une invention du Pape, & de preſſer la réïtération du Batême; du reſte, on dit qu'il étoit fort changeant dans ſes autres opinions. Car quoiqu'il eût nié dans une Conférence à Emden, avec Jean à Laſco, que Jéſus-Chriſt eût reçu ſa chair de la Vierge Marie, il accorda ce point à Martin Mycrone dans une autre Conférence tenue à Wiſmar; mais nonobſtant cela, il tiroit le corps de Jéſus-Chriſt tantôt de la ſubſtance du Pére, tantôt de celle du S. Eſprit, & tantôt de la nature du Verbe par une création de rien. Tantôt il étoit dans des ſentimens fort modérez ſur l'excommunication, & tantôt il ſe rangeoit du côté des plus rigides. Il y en a qui le louent, comme un homme pacifique & qui n'approuvoit point les extravagances & les tumultes des autres Anabatiſtes. Il traitoit les Luthériens de Libertins, & la Secte des Zwingliens lui paroiſſoit abominable. On offrit en 1543, de la part des Catholiques, cent florins à quiconque arrêteroit Mennon; & ſi celui qui le découvriroit étoit un de ſes complices, on lui promettoit ſa grace & le droit de Bourgeoiſie. Il mourut enfin à Oldeslo, entre Lubeck & Hambourg, en 1565. On comptoit d'abord parmi les principaux adhérans de Mennon, Adam Paſtor qu'on nommoit auſſi Rodolphe Martini, Henri d'Urnen, Antoine de Cologne, Gellis d'Aach & quelques autres qui ont répandu ſa doctrine. Léonard Browenſoon ayant étendu l'excommunication non-ſeulement aux Aſſemblées & aux liens ſpirituels, mais même aux politiques & juſques au mariage, en ſoutenant, que la ſéparation des bons d'avec les méchans devoit aller juſques à rompre toute communication des enfans avec leurs péres & méres, & des maris avec leurs femmes; cette rigueur dépiut à pluſieurs & cauſa une grande diviſion en 1555, entre les Diſciples de Mennon qu'on a nommez ci-deſſus. Ceux qui étoient dans les ſentimens de Brouwenſoon ſe nommoient les *vrais Mennonites*; on les appelloit auſſi les *Mennonites de Flandre* ou les *Flamands.* Ceux qui furent aux Colloques d'Emden & de Leuwarden en 1578 & en 1598, étoient de leur parti. Les autres qui s'oppoſoient à eux & qui étoient plus traitables par rapport à l'excommunication, s'appelloient les *Friſons*, les *Franékériens* & les *Waterlandois*; d'autres leur donnoient par dériſion les noms d'*Hamaxarii* & de *Borboritæ.* Une troiſiéme claſſe de Mennonites voulut tenir le milieu entre ces deux & ſe donna le nom de *Neutraliſtes.* Les deux Sectes des Flamands & des Friſons ſe ſubdiviſérent en pluſieurs autres; la moindre différence dans les ſentimens, ſur la Diſcipline ou les Dogmes, leur ſuffiſant pour faire Secte à part. La Secte qui s'éleva parmi eux en faveur d'un de leurs Docteurs nommé *Galien Abraham* & qui étoit Docteur en Médecine, eſt de ce genre. Car Galien Abraham ayant été ſoupçonné de nier, avec les Sociniens, la Divinité de Jéſus-Chriſt & du S. Eſprit, la ſatisfaction, la réſurrection, les ſupplices des méchans & l'inſtitution du Batême avec l'eau, & admettant outre cela à la Ste. Céne ceux qui n'avoient pas encore été rebatiſez ſelon la coutume des Mennonites; les autres s'oppoſérent à lui ſous la direction de Samuel Apoſtool, leur Docteur. Mais comme Galien Abraham avoit auſſi ſes adhérans, ces deux partis ſe ſéparérent & formérent chacun ſes Aſſemblées à part. Au reſte les Waterlandois, qui s'appellent auſſi *Johannites* ou *Hanſites*, de *Jean* de Ries un de leurs principaux Docteurs, paſſent pour les plus raiſonnables, ayant purgé leur doctrine de diverſes erreurs, comme cela paroit par la Confeſſion réïtérée de Jean de Ries, avec l'Explication de Pierre-Jean de Wormerveen. Ange Arentſon étoit de ce parti: il diſputa par écrit avec Frédéric Spanheim, & dans les Lettres adreſſées à Spanheim où il met dans un plus grand jour & où il défend les ſentimens des Rebatiſeurs ou des Anabatiſtes, il ſe déclare exempt de diverſes erreurs du reſte des Mennonites. De ce que l'on vient de rapporter juſques ici, il paroit qu'il eſt très difficile de dire quelque choſe de poſitif & de général au ſujet des ſentimens des Mennonites, puiſqu'ils ſont diviſez en tant de Sectes. On peut remarquer cette différence dans leurs Confeſſions de foi, qui ne contiennent preſque jamais que les ſentimens d'une Secte particuliére. Nous avons cependant un Abbrégé de diverſes Confeſſions des Mennonites qui fut approuvé à Dordrecht, dans une Aſſemblée générale de tous les Troupeaux Mennonites. Cet Abbrégé fut imprimé à Amſterdam en 1665, & Henri-Ludolph Bentheim l'a depuis inſéré dans ſon *Etat des Egliſes & des Académies de Hollande.* On voit dans cet Abbrégé que leurs ſentimens ſont bien différens de ce que l'on en dit communément, & de ce que les anciens Anabatiſtes ont enſeigné, ou de ce que l'on trouve dans quelques-unes de leurs Confeſſions. Car lorſqu'il y eſt parlé des Magiſtrats, il n'y a pas un ſeul mot qui inſinue qu'il eſt défendu aux Chrétiens de faire les fonctions de Magiſtrat; quoiqu'il y ait quelques-unes de leurs Confeſſions particuliéres qui le ſoutiennent hautement. Il en eſt de même à l'égard de quelques autres Articles. C'eſt pourquoi ils ſe plaignent aujourd'hui, lorſqu'on les accuſe des ſentimens que Cloppenburg, Hornius, Hoornbeek & Ott leur attribuent. Galien Abraham répéte ces plaintes dans ſon *Apologie des Proteſtans qui croyent qu'il ne faut adminiſtrer le Batême qu'à ceux qui ſont dans un âge de raiſon.* Cet Ecrit a été auſſi imprimé en François à Amſterdam en 1704. D'ailleurs Galien Abraham défend les erreurs des Mennonites, qu'il ne peut pas déſavouer, comme par exemple, qu'il ne faut pas batiſer les enfans; que le ſerment doit être interdit aux Chrétiens; que Jéſus-Chriſt eſt l'Auteur d'une nouvelle Loi; il tâche même de s'appuyer ſur les exemples des Savans des autres Sectes. Dans la même Apologie, Galien Abraham ſe rend fort ſuſpect de Socinianiſme, & l'on a remarqué qu'il y a déja longtems que les Mennonites ont adopté quelques-unes des principales erreurs de Socin, ce qui a donné lieu de dire, *qu'un Mennonite n'eſt autre choſe qu'un Socinien ignorant ou non lettré*; ce qui cependant ne peut pas s'entendre de tous les Mennonites en général. Au reſte, Henri-Ludolph Bentheim ſe loue fort de leur conduite, de leur modeſtie, de leur contentement d'eſprit, de leur tempérance, & de leur charité envers les néceſſiteux. Il y en a très peu parmi eux qui s'appliquent aux études, mais ils ſe tournent du côté du Commerce & des Profeſſions méchaniques. On en a pourtant vu quelques-uns qui ſe ſont diſtinguez par leur érudition & par leurs Ouvrages. * Hoornbeek, *Summa Controv. l.* 5. *c.* 352. Spanheim, *Elench. Controv.* Ottius, *Annal. Anabapt.* Bentheim, *Holland-Kirchen und Schulen-Staat, partie* 1. *c.* 19. *p.* 822. *& ſuiv.* Arnold, *Ketzer-Hiſt. partie* 2. *l.* 16. *c.* 21. *p.* 938. *& ſuiv.* Galenus Abraham, *Apologie pour les Proteſtans.* Stoupp, *Religion des Hollandois. Dict. Allemand.* Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réf. &c. tome* 1. *p.* 73. *&c.*

MENOCHIO. *Voyez* MENOCHIUS.

MENOCHIUS (Jacques) célébre Juriſconſulte, né à Pavie, d'une famille peu conſidérable, ſe rendit ſi habile dans l'étude du Droit, qu'on le ſurnomma *le Balde & le Bartole de ſon ſiécle.* Il enſeigna en Piémont, à Piſe, puis à Padoue, où il fut 23 ans de ſuite; & à Pavie, où on lui donna la chaire de Profeſſeur de Nicolas Gratiani, mort peu auparavant. Philippe II, Roi d'Eſpagne, le fit Conſeiller, puis Préſident au Conſeil de Milan. Ce Juriſconſulte a rendu ſon nom célébre par les Ouvrages qu'il a laiſſez. Les principaux ſont, *De recuperanda poſſeſſione*; *De adipiſcenda poſſeſſione*; *De præſumptionibus*; *De arbitrariis Judicum quæſtionibus & cauſis conſiliorum, tome XIII. &c.* Il mourut le dixiéme Août 1607, âgé de 75 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Clercs Réguliers de Pavie, où l'on voit ſon tombeau avec ſon Epitaphe. * Thomaſini, *in Elog. Illuſtr. Vir. partie* 1. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Ghilini. De Thou. Riccioli, &c.

MENOCHIUS (Jean-Etienne) Jéſuite, natif de Pavie, fils du célébre *Jacques* Ménochius, fut élevé avec grand ſoin dans l'étude des Belles-Lettres; & dès l'âge de 17 ans, il ſe fit Religieux parmi les Jéſuites, le 25 Mai de l'an 1593. Il y enſeigna avec applaudiſſement, exerça les premieres charges dans les Colléges & les Provinces d'Italie, & ſe diſtingua par ſon érudition. Nous en avons des marques dans ſes Ouvrages, qui ſont, *Hieropoliticon, ſeu Inſtitutiones politicæ è Sacris Scripturis depromptæ, libri tres*; *Inſtitutionis œconomicæ ex Sacris litteris depromptæ, libri duo*; *Brevis explicatio ſensûs litteralis totius Scripturæ, tomi duo*; *De Republica Hebræorum libri octo &c.* Il a donné en Italien une Hiſtoire de la Vie de JESUS-CHRIST; une Hiſtoire ſacrée, tirée des Actes des Apôtres; ſix volumes de Diſſertations ſur différens ſujets, principalement ſur l'Ecriture-Sainte. Aprés ſa mort on a publié ſon Traité de l'Oeconomie Chrétienne, & une Hiſtoire ſacrée mêlangée. Ce Religieux mourut à Rome le quatriéme Février 1656. Le Pére Tournemine, Jéſuite, a donné en 1719, en deux volumes *in folio*, une nouvelle édition du Commentaire de Ménochius ſur l'Ecriture, laquelle eſt plus ample & plus exacte que les précédentes. * Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jeſu.* Le Mire, *de Scriptoribus ſæculi XVII, &c.*

MENODOTE (*Menodotus*) de Nicomédie, Médecin empirique, dont Diogene Laërce fait mention dans la Vie de Timon.

MENODOTE de Samos, Historien Grec, est cité par Athénée dans le XV livre des Dipnosophistes. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Histor. Græc.*

MENOECEE, fils de Créon de Thébes, ayant su que l'Oracle promettoit la victoire aux Thébains, si le dernier de la race de Cadmus se donnoit la mort, se perça le sein pour rendre ce service à sa patrie. * Stace, *Thébaïde, l.* 10. *v.* 683.

MENOETIUS. *Voyez* MENETIUS.

MENOLOGE, c'est à dire, *Calendrier*. Il ne faut point confondre le Ménologe des Grecs, avec ce qu'ils appellent *Μηναῖον*, *Menaion*; car le Ménologe répond à notre Martyrologe ou Calendrier, & l'on n'y fait que raporter sommairement la Vie des Saints, ou leurs noms seulement, sans qu'il y ait rien de l'Office Ecclésiastique; & le *Ménaion* a du rapport avec notre Bréviaire. * Leo Allatius, *premiére Dissertation sur les Livres Ecclésiastiques des Grecs.*

MENON, Capitaine de deux mille Cavaliers Thessaliens, remporta une grande victoire sur les Lacédémoniens, la seconde année de l'Olympiade CXIV, & l'an 323 avant Jésus-Christ. Léonatus, Chef des Lacédémoniens, fut tué dans le combat. * Diodore de Sicile, *l.* 18.

MENON de Larisse, Capitaine des Thessaliens, dans l'expédition de Cyrus contre son frére Xerxès, ayant été pris avec Cléarque & d'autres Officiers, pendant la retraite des dix mille, fut le seul à qui Artaxerxès pardonna: ce qui le fit soupçonner d'avoir voulu trahir les Grecs ses confréres. * Polyen, *l.* 7. *c.* 18.

MENON, Sophiste arrogant, du tems de Socrate. * Plutarque, περὶ πολυφιλίας.

MENOPHILE ou MENOPHILUS, Consulaire du tems des Maximins, commandoit avec Crispinus, dans la ville d'Aquilée, pour le Sénat: il fit fermer les portes de la ville à Maximin & le défit. * Jules Capitolin, *in Maximinis, & in Maximo & Balbino, c.* 12.

MENOPHILE, Eunuque, à qui Mithridate, avant que d'être vaincu par Pompée, avoit confié sa fille, pour la garder dans un château. Manlius Priscus l'ayant assiégé, & Ménophile voyant que l'on étoit prêt de rendre la place, pour empêcher que cette fille ne fût faite captive des Romains, lui enfonça un poignard dans le sein, avec lequel il se tua ensuite lui-même. * Ammien Marcellin, *l.* 16. *c.* 7.

MENOT (Michel) Religieux de l'Ordre de saint François, & Docteur de Paris dans le XV siécle, & au commencement du XVI, est Auteur dequelques Livres de Sermons, où il y a plusieurs façons de parler burlesques, dont Henri Etienne se moque dans son Apologie pour Hérodote. *Ses Oeuvres*, dit la Croix du Maine, dans la Bibliotheque des Auteurs François, *sont plus recherchées que celles d'Olivier Maillard, ou bien de Michel Barlette, & autres semblables Ecrivains, lesquels ont fait des prédications si hardies & tellement libres, qu'ils n'ont craint en cela aucun, tant ils etoient ardens pour annoncer la parole de Dieu. Et si quelques-uns recherchent leurs Oeuvres par dessus tous autres Théologiens de leur tems, c'est pour voir les abus de tous états découverts par iceux, &c.* Les Sermons de Menot sont plus comiques que sérieux, remplis de traits burlesques, d'ailleurs pleins d'ignorance, de mauvaises plaisanteries & d'allusions indécentes. Ils sont écrits en fort mauvais Latin. Le Pére Niceron dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, *tome* 24. *p.* 388 *& suiv.* rapporte quelques échantillons des Sermons de Menot. * *Voyez* le Pére Nicéron, *& le Supplément de Paris* 1736.

MENOU (Sainte-). *Voyez* SAINTE-MENE-HOULD.

MENOUFIA, ville de la Basse Egypte. Elle est dans le Delta, sur une des branches du Nil, à dix lieues du Caire, vers le nord. Elle est Capitale d'un Cassilif. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENSING (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né en Saxe vers la fin du XV siécle, professoit la Théologie à Ulm en 1514, vint ensuite à Paris prendre les degrez, & employa depuis tous ses talens à repousser Luther par ses Ecrits, ce qui lui attira de mauvais traitemens de la part de Frédéric, Duc de Saxe. Il avoit écrit des Traitez touchant le Jugement de l'Eglise, le Mérite des Oeuvres, & le Sacrifice de la Messe, &c. Le stile est vif, la Latinité assez pure, & il presse de tous côtez son ennemi. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MENSO. *Voyez* MENZO.

MENTEL (Jean) Gentilhomme Allemand, natif de Strasbourg, a été, selon quelques Auteurs, l'Inventeur de l'Imprimerie. Une Chronique de Strasbourg lui attribue cette découverte en l'année 1440. Spiegel qui florissoit vers l'an 1515, dit dans son *Lexicon Juris*, que Jean Mentel avoit été le premier Imprimeur, & avoit inventé cet Art à Strasbourg vers l'an 1442. C'est dans l'Article de *Librarius*, ou il remarque qu'on appelloit de ce nom ceux qui imprimoient les Livres. Ce même Auteur, dans ses Notes sur les Poëtes Latins de Richard Bartholin de *Pérouse*, dit encore que l'Art de l'Imprimerie fut inventé à Strasbourg par Jean Mentel l'an 1442. Jérôme Gebviler, dans le Panégyrique de l'Empereur Charles-Quint, qu'il fit imprimer l'an 1521, parlant de la ville de Strasbourg, met Jean Mentel entre les Hommes Illustres, pour avoir inventé l'Art d'imprimer avec des caracteres de plomb, environ 74 ans auparavant. Ceux qui attribuent cette admirable découverte à Jean Mentel, disent qu'il fit des lettres de buis ou de poirier, puis d'étain fondu, & ensuite d'une matiére composée de plomb, d'étain, de cuivre & d'antimoine mêlez ensemble: d'où vient que les Auteurs qui parlent de cet Art, en rapportent l'invention sous des années différentes, savoir en 1440, 1442, & 1447. Ils ajoûtent que Mentel employa Guttemberg Orfévre, pour faire des matrices & des moules; & que Gensfleich, Domestique de Mentel, communiqua tout le secret à Guttemberg, qui s'en alla avec ce valet à Mayence, où il s'associa avec Fauste, Marchand fort riche, pour imprimer. Ils rapportent des Lettres patentes de l'Empereur Frédéric IV, données l'an 1446, dans lesquelles cet Empereur déclara Jean Mentel seul Inventeur de l'Imprimerie, & lui permit de couronner d'or le lion qu'il portoit pour armes, & d'ajoûter au lion qui étoit sur le timbre de l'écu, une couronnne d'or surmontée d'un panache de plusieurs plumes droites: ce que l'on voit encore à présent dans les armes de ses Descendans.

Voilà ce que Mentel Docteur en Médecine à Paris, qui étoit de la famille de Mentel de Strasbourg, a écrit dans un Traité *de vera Typographiæ Origine*, imprimé en 1650 à Paris. Mais on remarque premiérement, qu'on ne produit aucun Ouvrage imprimé dans les premiers tems à Strasbourg; en second lieu, que l'Empereur Frédéric n'a pu donner des Lettres en 1446, par lesquelles il le déclarât Inventeur de l'Imprimerie, puisque, supposé qu'il l'eût inventée, il n'avoit pu encore en faire connoître l'utilité; troisiémement enfin, que Guttemberg & ses associez ont passé pendant plus de 60 ans pour les Inventeurs de ce bel Art, & s'en sont glorifiez hautement, sans que personne se soit embarrassé de leur opposer Mentel, dont il paroît que Trithéme n'ouït pas même parler. *Voyez* GUTTEMBERG & IMPRIMERIE.

MENTES, MENDES, en Latin *Myndus*, ville ancienne de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte de l'Archipel, entre le Cap Crio & la ville de Mélazzo. Elle étoit anciennement Episcopale, maintenant elle est le Siége du Gouverneur de l'Aidinelli. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENTES, ville d'Egypte. *Voyez* MENDES.

MENTESELI, anciennement *Lycia*, contrée de la Natolie en Asie. C'est une partie de la Caramanie, & elle est renfermée dans les montagnes du Taur, entre la Caramanie propre, l'Aidinelli, & la Mer de Rhodes. Ses villes principales sont Patera, Strumeta, Lovante, & Fionda; qui portoient autrefois les noms de Patara, Myra, Andriace & Phaselis. On y voit les restes de l'ancienne Limyra, & quelques Géographes y mettent aussi la ville de Menteşélie ou Menteſche, au pié du Mont-Taur, & environ à vingt-deux lieues de Patéra, vers le Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MENTHEIT, Province d'Ecosse, en la partie méridionale, avec titre de Comté, est entre la Province de Fife & celle de Lenox. Dumblain est la ville capitale, les autres sont, Kinkardin, Kirkbrid, &c.

MENTOR. *Cherchez* MENETOR.

MENTSER (Balthazar) d'Allendorf, petite ville du Landgraviat de Hesse-Cassel, fut un Théologien de grande réputation parmi les Luthériens, naquit en 1565, & mourut en 1627. Il a laissé une Explication de la Confession d'Ausbourg; un *Anti-Steinius*; un *Anti-Pistorius*, &c. * Spizelius, *in Templo Honoris, p.* 68. Henning Witte, *in Theolog. p.* 224.

* MENTZEL (Chrétien) naquit à Furstenwald, le 15 Juin 1622. Après avoir fait ses premiéres études dans la maison, il fut envoyé au Collége, fondé en 1607 par Joachim-Frédéric Electeur de Brandebourg. La guerre l'ayant bientôt obligé d'en sortir, & de revenir chez lui, d'où il fut envoyé à Berlin; la peste survenue en 1637, le contraignit de revenir encore dans sa patrie. Il perdit son pére au commencement de 1640, & retourna à Berlin où il fit de grands progrès dans les Sciences. De là il alla à Francfort sur l'Oder pour y étudier en Médecine, dont il fit sa principale étude. Après s'y être appliqué deux ans, il alla à Konigsberg en Prusse. Ensuite il accompagna M. Creitzius en Pologne, où on lui fit beaucoup d'honneur. Lorsqu'il fut de retour à Konigsberg, M. Ravius l'invita en 1648, à venir auprès de lui à Dantzic, pour l'aider dans l'instruction de la Jeunesse. Après y avoir demeuré un an, il revint dans sa patrie, & de là il alla à Hambourg, où il s'embarqua pour la Hollande, d'où il se rendit à Venise. Ensuite il parcourut l'Espagne & l'Italie, & se fit en 1654 recevoir Docteur en Médecine. Après cela il retourna dans sa patrie, où il exerça la Médecine avec beaucoup d'applaudissement & de succès. En 1658, il suivit en qualité de Médecin d'Armée, Frédéric-Guillaume Electeur de Brandebourg, qui faisoit la guerre dans l'Alsace, & qui, la guerre étant finie, le fit son Médecin & l'honora de la dignité de Conseiller. Vers l'an 1665, il accompagna le Prince Electoral aux eaux d'Aix la Chapelle & de Spa, & à peine fut-il de retour à Berlin, que l'Electeur l'envoya à la Haye pour y secourir l'Electrice qui y étoit arrêtée par une maladie. Il la ramena en litiére à Berlin, où elle mourut le huitiéme Juin 1667. En 1672, il accompagna encore l'Electeur vers le Rhin, où ce Prince tâchoit à arrêter les progrès des armes des François, & fut toujours avec lui dans toutes ses expéditions jusques à l'an 1677. L'Electeur étant mort en 1688, il obtint de son successeur la liberté de se retirer. Il s'étoit si sérieusement appliqué à l'Histoire & à la Langue des Chinois, qu'il a peut-être été le premier homme de son siécle dans ces connoissances. Il est mort le 17 Janvier 1701, âgé de 78 ans, sept mois & deux jours. Il s'étoit marié en 1658 avec *Anne-Eve* Falkenhague, avec laquelle il a vêcu 43 ans, & dont il a eu plusieurs enfans. Ses Ouvrages sont, *Catalogus Plantarum circa Gedanum sponte nascentium; Lapis Bononiensis in obscuro lucens, collatus cum Phosphoro Hermetico Christiani Adolphi Balduini; Sylloge minutiarum Lexici Latino-Sinico Characteristici; Index nominum Plantarum universalis multilinguis; Chronologie de la Chine*, en Allemand. On trouve aussi plu-

plusieurs de ses Ouvrages, & un grand nombre de ses Observations, dans le *Lindenius renovatus* & dans les *Miscellanea Curiosa.* Il a laissé manuscrits quatre tomes, *in folio*, des choses naturelles du Bresil, recueillies & enluminées par le Prince Maurice de Nassau, & les a mis en ordre; dix volumes *in folio*, aussi manuscrits, tirez du Lexicon Chinois, intitulé *Cugney*; & enfin *Flora Japonica* en deux volumes. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MENZINI (Benedetto ou Benoit) Florentin célébre, Poëte & savant Critique, naquit à Florence en 1646, de parens pauvres. Il alla à Rome en 1683, & entra au service de la Reine Christine de Suéde. Bientôt après il fut Professeur en Eloquence dans le Collége de la Sapience, & Membre de l'Académie nommée l'*Arcadie*, où il prit le nom d'*Eugenio*. Ses Satyres sont très estimées. Il mourut à Rome en 1704. Voici les principaux de ses Ouvrages, *Della Construzzione irregolare della Lingua Toscana*; *de Poëseos innocentia*; *de Literatorum invidia*; *de inani Gloriæ Studio*; *de Infelicitate terreni Amoris, liber Elegiacus*; *L'Arte Poëtica*; *del Terrestre Paradiso*; *Un libro d'Elegie*; *Inni sacri*, *Lamentazione di Geremia in tersa rima*; *Academia Tusculana.* On a encore en manuscrit quatre Livres de la Philosophie Morale en vers Italiens non rimez, des Eloges, douze Satyres, &c. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MENZO, MENCIO ou MINCIO, en Latin *Mincius*, riviére de Lombardie en Italie. Elle a sa source au Lac de Garda, qui est dans l'Etat de Venise. Elle y baigne Peschiera, & Monzambano; ensuite entrant dans le Mantouan elle forme le Lac de Mantoue, dans lequel la ville de ce nom est bâtie, & elle va se décharger dans le Pô à Sachetta. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEO. MEP.

MEOTIDES. *Voyez* PALUS MEOTIDES.

MEPHAHAT, ville de la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites de la famille de Mérari pour y habiter. * *Josué, ch.* 21. *v.* 37.

MEPHIBOSCETH. *Voyez* MIPHIBOSETH.

MEPHITIS, Déesse adorée dans le Paganisme, avoit l'intendance des cloaques, des lieux infectez par toutes sortes de puanteurs, d'où elle avoit pris son nom; car *Mephitis*, en Grec & en Latin, veut dire, *infection, corruption, puanteur.* Cette Déesse est, selon quelques-uns, la même que Junon, qui est la Déesse de l'Air. Leur raison est que toutes les mauvaises odeurs viennent de la corruption de l'air: de sorte que l'air étant dans une bonne disposition, il n'y a aucune infection à craindre. * Servius, *in Virgilii Æneid. l.* 7. *v.* 84.

MEPIN. *Voyez* MEPPEN.

MEPIN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, appartenant à l'Evêque de Munster, est assez bien fortifiée, & située sur la petite riviére de Hase, un peu au dessus de son embouchure dans l'Embs. Elle est à peu près au nord de Lingen, dont elle est éloignée de près de cinq lieues.

MEQ. MER.

MEQUE. *Cherchez* MECQUE.

MEQUINENCA, bourg d'Espagne, situé dans l'Aragon, au confluent de la Ségre & de l'Ebre, & à quatre lieues de Lérida. Quelques Géographes le prennent pour le lieu des Illergétes, qu'on nommoit *Octogesa*, *Etovista*, que d'autres mettent à *Aiton*, bourg entre Méquinença & Lérida. * Maty, *Diction. Géogr.*

MER, petite ville de France, dans le Blaisois, au nord de la Loire, dont elle est éloignée d'environ une lieue. Elle est à l'est-nord-est de Blois, à la distance de près de quatre lieues.

MER BALTIQUE. *Cherchez* BALTIQUE.

MER BLANCHE. *Voyez* BLANCHE.

MER BRITANNIQUE. *Cherchez* BRITANNIQUE.

MER CASPIENNE. *Cherchez* CASPIE.

MER GLACIALE, partie de l'Océan Septentrional, vers l'Isle d'Islande & la Groenlande. C'est dans cette mer qu'on pêche un poisson nommé *Epaulard*, que les Islandois nomment *Narwal.* Sa tête ressemble à celle du Crocodile, & au dessous des yeux est armée d'une longue corne, que beaucoup de curieux font passer pour celle de la Licorne. * La Peirére, *Rélation d'Islande.*

MER MEDITERRANE'E, Mer qui s'étend au milieu des terres entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Les Pilotes partagent ordinairement cette mer en deux grandes parties, qu'ils appellent *Mer de Levant*, & *Mer de Ponant.* La Mer de Levant ou la partie orientale de la Mer Méditerranée, comprend la Mer de Levant propre, le Golfe de Satalie, *Mare Ægeum*, vers l'Isle de Cypre; l'Archipel, *Mare Asiaticum*: la Mer de Marmora, la Mer Noire & la Mer de Zabache. Elle baigne les côtes de Barca & d'Egypte en Afrique, de Syrie, de Natolie & de Géorgie en Asie, de la Petite Tartarie & de la Turquie en Europe. La Mer de Ponant contient la Mer Ionienne, *Mare Ionium*; le Golfe de Venise, *Mare Adriaticum*; la Mer de Toscane, *Mare Thyrrenum*; le Golfe de Lyon, *Mare Gallicum.* Elle regne sur les côtes de l'Afrique vers le midi, & sur celles d'Italie, de France & d'Espagne vers le septentrion. Il y a plusieurs grandes Isles dans la Mer Méditerranée, qui sont en la Mer du Levant, celles de Cypre, de Rhodes & de Candie: & en la Mer de Ponant, celles de Sicile, de Malte, de Corse, de Sardaigne & de Majorque.

MER-MORTE, grand Lac de la Palestine dans la partie méridionale, & vers l'orient de la Terre-Sainte, a environ vint-quatre lieues de longueur, & six à sept de largeur, & est environnée de montagnes inaccessibles. Ce Lac est appellé *Mer*, suivant le Langage des Hebreux, qui donnent le nom de *Mer* à tout ce qui contient une grande quantité d'eau; comme à la *Mer de Tibériade*, qui n'est proprement qu'un Lac. Elle est souvent appellée *Mer de Sel*, ou *Mer salée*, dans l'Ecriture Sainte; soit pour la distinguer de la *Mer de Tibériade*, qui est douce; soit parce qu'on y fait quantité de sel. On la nomme aussi *Mer du Désert*, parce que tous ses environs sont déserts, à cause de leur stérilité. Josephe la nomme *Lac Asphaltite*, c'est à dire, *Lac de bitume*, parce qu'elle en jette beaucoup sur ses bords. Enfin son nom le plus commun est celui de *Mer Morte*, qui lui convient fort bien, puisque ses eaux n'ont point de cours, & que les poissons y meurent aussi-tôt qu'ils y entrent. C'étoit autrefois une grande vallée arrosée par les eaux du Jourdain, où il y avoit plusieurs puits de bitume, avec cinq villes nommées, *Sodome*, *Gomorre*, *Adama*, *Séboïm* & *Ségor*, lesquelles, excepté la derniére, furent brûlées par des feux qui tombérent du Ciel, & abîmées dans les eaux du Jourdain qui y passoit, & celles de plusieurs sources & conduits souterrains, que la justice divine y assembla pour les submerger. Cette vallée étoit extrêmement fertile & abondante en toute sorte de fruits; & quelques Rabbins s'imaginent qu'elle doit un jour être rétablie en son premier état, à cause de ces paroles du Prophéte Ezéchiel, *Sodoma & filia ejus revertentur ad antiquitatem suam*; mais, comme dit saint Jérôme, le mot de *Sodome*, marque en cet endroit les ames pécheresses qui se convertiront à Dieu, & recouvreront leur premiére innocence. Le Cardinal de Vitry nomme ce Lac *Mer du Diable.* Sanut dit qu'elle est toûjours couverte de vapeurs noires; & d'autres disent que ses eaux sont épaisses & puantes; cependant plusieurs Voyageurs assurent qu'ils n'y ont point vû de brouillards, & que l'eau y est assez claire & nette, quoique cette Mer soit obscurcie par l'ombre des hautes montagnes qui l'environnent, ce qui la fait paroître noirâtre. D'autres disent que l'eau du Jourdain passe par le milieu plus d'une grande lieue sans se mêler, & s'y conserve toujours aussi claire que de l'eau de roche; mais que dans les autres endroits de cette Mer les eaux sont épaisses & noires. Ce qui est considérable, c'est que cette Mer n'ayant aucune issue qu'on puisse connoître, ne grossit jamais, quoique l'eau du Jourdain y entre continuellement. Il y a apparence qu'elle se décharge par quelque conduit souterrain dans la Mer Méditerranée, qui n'en est éloignée que de vint-deux lieues. Aux environs de la Mer-Morte on trouve des arbres qui portent des pommes fort belles à la vue, mais dont le dedans est plein d'une cendre puante & amére. Quelques-uns rapportent qu'on y voit une grosse pierre de sel, qu'ils estiment être le corps de la femme de Lot: mais les nouveaux Voyageurs ne l'ont point vue, & disent que ce monument de la justice divine ne subsiste plus. *Voyez* ASPHALTIDE. Le savant & judicieux M. Maundrell, qui a été sur les lieux, dit que la Mer Morte est environnée à l'orient & à l'occident de très hautes montagnes. Elle est bornée au nord par la plaine de Jéricho, & au midi elle est ouverte à perte de vue. On trouve sur son bord un caillou noir qui s'allume à la flamme d'une chandelle, mais qu'on peut tailler & polir comme le marbre noir. Les Habitans du lieu disent que les oiseaux ne peuvent pas voler sur ce Lac sans mourir, & qu'il n'y a point de poisson. Cependant M. Maundrell a vu voler plusieurs oiseaux sur cette Mer, sans qu'il leur arrivât aucun mal en apparence, & a trouvé, entre les cailloux du rivage, à deux heures de l'embouchure du Jourdain, quelques écailles qui ressembloient à celles des huitres. Les eaux sont très claires & fort salées, même fort améres & dégoûtantes. „ J'entrai dans ces eaux, *dit M. Maundrell*, pour en connoître la force, & je trouvai qu'elles „ supportoient mon corps en nageant avec une force extraor„ dinaire. Mais pour ce que disent certains Auteurs, qu'en le „ traversant jusques au nombril elles enlévent sur la surface, „ je trouvai le contraire par mon expérience. Pour ce qui „ est des pommes de Sodome, *ajoute-t-il*, je n'y en vis au„ cune, & je ne pus point apprendre qu'il y en eût aux en„ virons. Je ne vis même aucun arbre autour de ce Lac, „ qui en pût produire ". Le P. Gardien & le Procureur de Jérusalem l'assurérent qu'ils avoient vu de leurs propres yeux une des ruïnes des villes infames, qu'elle étoit si proche de la terre, & l'eau si basse alors, qu'ils en approchérent avec quelques François, & qu'ils y trouvérent plusieurs piliers & autres restes de bâtimens. Le bitume qui se trouve en abondance le long des montagnes qui bordent la Mer Morte, ressemble à de la poix noire, & on auroit de la peine à le distinguer s'il n'avoit le goût & l'odeur du souphre. Galien, qui avoit fait des expériences sur les eaux de la Mer Morte, dit qu'elles sont plus salées en Eté qu'en Hiver. C'est à la salure de la mer qu'il attribue ce qu'on dit, qu'il n'y a point de poisson. *Nullum*, inquit, *in hoc lacu animal aut planta conspicitur. Imo, quum duo in eum fluvii illabantur, maximos & plurimos pisces alentes, quorum præcipuus Jordanes, qui prope Jerichuntem fluit, nullus omnino piscium ostia fluminum excedit; quod si quis eos captos in lacum immittat, celeriter mori videt.* On dit la même chose du Lac *Thonis*, à travers lequel passe le fleuve du Tigre. Eratosthéne dit que les eaux de ce Lac sont si salées, qu'il ne peut nourrir de poisson que dans la plage qui est tempérée par les eaux du Tigre. * Maundrell, *Voyages, p.* 140. *& suiv.* Relandi *Palæstina, l.* 1. *c.* 38.

MER MORTE, c'est ainsi qu'on appelle cette étendue d'eau qui est à deux milles d'Italie, à l'Orient de Damiette. On lui a donné ce nom à cause que de tous côtez elle est envi-

vironnée de terre, & qu'elle n'a point d'issue. Elle est extrêmement poissonneuse, & fournit de très bons Kabeliaux. * Corneille le Brun, *Voyages*, c. 33.

MER NOIRE, anciennement le Pont-Euxin, est appellée par les Italiens, *Mare Maggiore*; par les Allemands, *Schwarte-Zée* ou *Schwarte-Meer*; par les Moscovites, *Zorno More*; par les Turcs, *Cara-Denbiz*; par les Polonois, *Czarme Morse*; par les Anglois, *Black Sea*; & par les Grecs modernes, *Maure-Thalassa*. Cette Mer baigne les côtes de Natolie, de la Mingrélie & de la Circassie en Asie; & celles de la Petite Tartarie, de la Bessarabie, de la Bulgarie & de la Romanie en Europe. Elle est jointe à la Mer de Zabache ou de Limen, par le détroit de Caffa vers le septentrion; & à la Mer de Marmora par le Détroit de Constantinople, vers le midi. Au reste elle est fort sujette aux tempêtes, car la tramontane ou vent de nord y couvre l'air de nuages & d'obscurité; au lieu que dans les autres païs elle le rend plus serein: c'est de-là que lui vient le nom de Mer Noire, plutôt que de son sable ou de son fond. Il n'y a point d'Isles, si l'on ne compte pour Isles quelques petits rochers qui se trouvent proche de ses côtes. Ammien Marcellin dit qu'on y a vu des Isles flottantes: ce qu'il faut entendre des grandes glaces qu'elle charie quelquefois. Du tems de l'Empereur Constantin *Copronyme*, ces masses de glaces abbattirent un pan des murailles de Constantinople en l'année 766. Il y en avoit qui étoient épaisses de cinquante coudées, les neiges qui s'y étoient endurcies par le froid, les ayant élevées jusqu'à cette épaisseur. On y pêche fort peu de tons, quoi qu'en dise Elien; mais on y trouve des éturgeons en grande quantité. L'on y voit quelquefois beaucoup de harengs, & c'est un présage que la pêche de l'éturgeon doit être fort abondante. * P. Lamberti, *Relation de la Mingrélie, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 1.

MER PACIFIQUE. *Voyez* PACIFIQUE (Mer).

MER ROUGE, partie de l'Océan, qui forme un grand Golfe, entre l'Arabie & les côtes orientales de l'Afrique, s'étend l'espace de trois cens cinquante lieues, depuis l'embouchure, vers le détroit de Babelmandel, jusqu'à Suez. Quelques-uns disent que ce nom lui a été donné, parce que ses eaux sont rouges en plusieurs endroits, ou à cause du sable qui y est rougeâtre, ou à cause du corail rouge qui y croît, ou selon d'autres, d'une herbe rouge nommée *Zuph*. Elle n'a jamais été appellée la Mer Rouge par les Orientaux. Dans tout l'Ancien Testament elle est nommée *Yam-Suph, la Mer de l'Algue* ou *des Roseaux*, à cause de la grande quantité qu'il en croît sur ses rivages. Les Descendans d'Esaü ayant occupé tout le païs appellé depuis par les Grecs *l'Arabie Pétrée*, qui s'étend entre la Mer Rouge & la Mer de Sodome, ils l'appellérent la *Mer d'Edom*. Les Grecs prirent Edom pour un nom appellatif, & traduisirent Ἐρυθρὰ θάλασσα, *la Mer Rouge*. Strabon, Pline, Pomponius Mela, & d'autres disent que cette Mer ne fut pas ainsi appellée de quelque rougeur, mais d'un grand Roi nommé *Erythrus*, dont les Etats étoient situez le long de ses bords; mais ils ont ignoré quel étoit ce Roi, que l'Ecriture nous apprend avoir été Esaü ou Edom, fils du Patriarche Isaac, & frére de Jacob. *Edom*, signifie *Rouge* en Hébreu; & quelques Grecs ayant traduit le mot *Edom*, en celui d'Ἐρυθραῖος qui signifie la même chose en leur Langue, les Historiens ont dit ensuite qu'il y avoit eu en ce païs un Roi nommé *Erythrée*. L'Idumée, qui a pris son nom d'Edom, s'étendoit jusques aux bords de cette mer, comme l'Ecriture-Sainte nous l'apprend: c'est pourquoi les Rabbins appellent la Mer Rouge, *la Mer d'Edom* ou *d'Idumée*. Les nouveaux Voyageurs rapportent, qu'en rasant les côtes d'Abex, on trouve de tems en tems l'eau pleine de taches rouges, à cause du fond qui est de cette couleur en plusieurs endroits, où la mer est fort basse. Dom Jean de Castro, Gentilhomme Portugais, dit que son vaisseau s'étant arrêté, il y prit de l'eau dans un verre & la trouva fort claire, quoiqu'elle parût rouge dans la mer; & qu'ayant fait plonger quelques matelots, ils tirerent du fond une matiére rouge, comme des branches de corail, couverte d'une peau orangée; qu'ailleurs, où l'on voit sur l'eau des marques vertes, on tiroit une espéce de corail blanc, couvert de quelque chose de vert; qu'aux endroits où la mer étoit blanche, on trouvoit du sable blanc, l'eau représentant ainsi la couleur du fond. Il ajoûte que le quartier où il y a le plus de ces taches rouges, est depuis Suaquen jusqu'au port de Cossir, l'espace de plus de cent trente lieues; mais depuis Tor jusqu'à Suez qui est au fond du Golfe, on ne voit point de taches rouges. Dans ce dernier espace, la mer qui est serrée entre les rochers, est presque toûjours agitée & semble bouillir, le vent du nord élevant extraordinairement les flots. On pêche des perles dans la Mer Rouge, le long de la côte d'Abex, autour de l'Isle de Dalaca; mais on porte les huitres dans une Isle voisine, où étant exposées au soleil, elles s'ouvrent d'elles-mêmes. On pêche aussi des perles proche d'une autre Isle sur la côte d'Arabie. On trouve dans cette Mer plusieurs choses rares & curieuses; comme diverses plantes, de belles branches de corail, des Tritons, des Sirénes, des poissons volans, & autres animaux extraordinaires. Les Habitans des côtes n'osent prendre aucun de ces Tritons ou de ces Sirénes, dans la pensée qu'ils ont, que s'ils avoient tué un de ces animaux, ils mourroient eux-mêmes dans l'année. La plupart des Egyptiens sont de ce sentiment; car en 1631, un de ces poissons ayant été pris vif dans le Nil, près de Rosette, & étant mort peu de tems après, le Bey ou Gouverneur de cette ville le fit jetter dans la riviére, & fit rendre à un Marchand Venitien qui l'avoit acheté, vint-cinq piastres qu'il en avoit données. La navigation est fort dangereuse sur la Mer Rouge, à cause d'une infinité de rochers & de bancs de sable qu'on rencontre. Les Israëlites s'enfuyant d'Egypte passérent cette Mer à pié sec, en l'endroit où est le Bourg de Tort en Arabie. Elle est séparée de la Mer Méditerranée par l'Isthme de Suez, qui est un espace de terre d'environ trente lieues d'étendue. * Dapper & Marmol, *de l'Afrique*. *Voyez* aussi *Pietro della Valle*.

MER DU SUD. *Voyez* PACIFIQUE (Mer).

MERAB. *Voyez* MEROB.

MERAIA ou MARAJA, Sacrificateur d'entre les Juifs, fut un de ceux qui revinrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Néhémie* ou II *Esdres*, *ch.* 12. *v.* 12.

MERAIOTH ou MARAJOTH, fils d'*Amarias* & pére de *Zarabias*, un des ancêtres d'*Esdras*, qui retourna de la captivité de Babylone, à la tête de plusieurs Juifs. * *Esdras* ou I *Esdras*, *ch.* 7. *v.* 3.

MERAIOTH fils de *Zaraias*, & pére d'*Amaria*, qui tous descendoient d'*Eléazar* fils d'*Aaron*, mais qui n'eurent jamais l'honneur d'exercer la Sacrificature. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 6. 7. Tirin, *Chronol. Sacra*, *c.* 41.

MERAN, MERANIE, petite ville ou bourg d'Allemagne, située dans le Tirol, sur l'Adige, à douze lieues au dessus de Trente, étoit anciennement le Chef du Duché de Méranie, qui comprenoit tout le Tirol, & une petite partie de la Haute Baviére. Ce païs entra dans la Maison d'Autriche l'an 1366. * Maty, *Dict. Géogr.*

MERARGUES (Barons de). *Voyez* VALBELLE.

MERARI, troisiéme fils de *Lévi* l'un des douze Patriarches, qui a donné le nom à une nombreuse famille, appellée de son nom la famille des *Mérarites*. Il en est parlé en plusieurs endroits de l'Ancien Testament. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 11.

MERARI, fils d'Oz & pére de la célébre *Judith*, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith. ch.* 8. *v.* 1.

MERBATH, ville de la Province d'Hadhramuth, dans l'Iémen, ou Arabie Heureuse. C'est dans les montagnes des environs de cette ville, que naissent les arbres, qui portent le meilleur Encens de toute l'Arabie. C'est la remarque d'Edrissi, qui dit aussi, que les païs de Schagera, de Hessek, & de Scharmach fournissent aussi abondamment ce même parfum. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MERBES (Bon de) Prêtre, Docteur en Théologie, naquit à Montdidier. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, où il enseigna les Belles-Lettres avec succès pendant quelques années. Sorti de cet emploi, il s'appliqua particuliérement à l'étude de l'Ecriture Sainte, de la Tradition & de la Prédication. M. Le Tellier, Archevêque de Reims, qui connoissoit son mérite, l'engagea à composer en Latin une *Somme de Théologie Morale*. Cet Ouvrage, où il fut aidé par M. Favre, fut imprimé en 1683, en deux volumes *in folio*, & dédié à cet illustre Prélat. Il est écrit en bon Latin, mais on le trouve trop long & trop diffus. Cela avoit fait former au Docteur du Bois, qui a été Bibliothécaire de l'Archevêque de Reims, le dessein de l'abbréger; mais cela n'a pas eu de suite. M. de Merbes avoit beaucoup de piété, un grand desintéressement & beaucoup d'éloignement pour les emplois avantageux. Il est mort à Paris au Collége de Beauvais, le deuxiéme d'Août 1684, âgé de 86 ans.

MERCABA. *Voyez* MERCARA.

MERCADO, en Latin *Mercatus* (Louïs) naquit à Valladolid en Espagne, & fut premier Médecin des Rois Philippe II & Philippe III. Il a professé longtems avec beaucoup de réputation & de succès dans sa patrie, & l'estime qu'il s'aquit dans cet exercice engagea Philippe II à lui confier le soin de sa santé. Il est mort âgé de 86 ans, d'une retention d'urine, causée par la pierre. On a recueilli la plus grande partie de ses Ouvrages en cinq volumes *in folio*, à Francfort en 1654. On ne trouve point dans cette édition les Traitez suivans, dont il est pourtant l'Auteur, savoir, *Institutiones Chirurgicæ*; *Methodus medendi*; *Institutiones Medicæ*; *de communi & peculiari præsidiorum Artis Medicinæ indicatione*; *Institutiones ad usum & examen eorum qui Luxatoriam exercent Artem*; en Espagnol, traduites en Latin par Charles Pison; *de Pulsibus*; *Libellus de essentia, caussis, signis & curatione Febris malignæ*. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MERCADO (Michel) naquit à San-Miniato en Toscane, d'une famille ancienne du païs. Après avoir fait ses Humanitez dans sa patrie, il alla à Pise où il fut appellé publiquement Docteur en Philosophie & en Médecine. Après avoir fini le Cours de ses études Académiques, il alla à Rome, & quoiqu'il fût à peine sorti de sa vintiéme année, le Pape Pie V lui donna l'intendance du Jardin des plantes au Vatican, qu'il enrichit par ses soins. Ferdinand I, Grand-Duc de Toscane, informé de son mérite, lui donna rang parmi les familles nobles de Florence, & l'année suivante le Sénat Romain lui donna aussi la Noblesse Romaine. Le Pape Grégoire XIII le mit au nombre de ses Officiers. Le Pape Sixte V lui fit de grands biens, lui donna d'amples revenus & la Dignité de Protonotaire Apostolique. Il l'engagea aussi d'accompagner en Pologne le Cardinal Aldobrandin. Il profita de ses voyages pour recueillir plusieurs choses rares. Le Cardinal dont on vient de parler, étant devenu Pape sous le nom de Clément VIII, fit Mercado son premier Médecin, & avoit fait dessein de l'élever à de plus grands honneurs; lorsque cet habile homme mourut, au mois de Juin 1593, âgé de 52 ans, deux mois & six jours. On a de lui des Conseils de Médecine sur la Peste, sur les causes de la corruption de l'Air, sur la Goutte & sur la Paralysie. Il les composa à la sollicitation du Pape Grégoire XIII, & ils furent imprimez à Rome en 1576, *in quarto*. Il avoit déja, sous le pontificat de Pie V, donné l'Explication des métaux & des fossiles qu'il avoit amassez dans un Cabinet qu'il

qu'il fit faire auprès du Jardin des plantes du Vatican, dans de favantes Differtations; & pour en rendre l'intelligence plus claire, il en avoit fait graver exactement les figures. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MERCADO (Thomas) né à Seville, prit l'habit de l'Ordre de faint Dominique à Mexique, où il fit de grands progrès dans la Théologie Dogmatique & Morale, qu'il enfeigna. Ses Supérieurs lui ayant permis de venir en Efpagne, il fit imprimer en 1569, à Salamanque, un Traité Efpagnol, des Contracts, qui fut réimprimé deux années après à Séville, où on en a fait encore depuis une autre édition. Dès l'an 1591, on le vit paroître en Italien à Brefle. Mercado fit encore imprimer, en 1571, à Seville, un Commentaire fur le Texte de Pierre d'Efpagne, & fes Obfervations fur la Dialectique d'Ariftote. Peu après il s'embarqua pour retourner à Mexique, mais il mourut en chemin. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MERCATOR (Marius) Auteur Ecclefiaftique, qui vivoit dans le cinquiéme fiecle du tems de faint Auguftin, avoit écrit contre les Neftoriens, contre les Pélagiens &c. On conjecture qu'il étoit Italien, mais on ne fait pas quelle a été fa profeffion; ce qu'il y a de fûr, c'eft qu'il n'a point été Evêque. Il eft facile de juger qu'il étoit mort avant la célébration du Concile Général de Chalcédoine l'an 451: du moins il eft probable que s'il eût vécu après, il auroit mieux traité Théodoret, que ce Concile avoit reçu entre les Orthodoxes. Saint Auguftin avoit une très grande eftime pour Mercator. Il fait mention d'une Epitre qu'il lui avoit écrite; & dans un autre endroit il le prie de lui envoyer ce qu'il avoit de nouveau, *Si quid tunc abfolutum ac definitum difputatione rationabili atque perfecta, vel audifti, vel legifti, vel etiam audire, vel legere, aut excogitare potueris, peto mihi mittere non graveris; ego enim, quod confitendum eft charitati tuæ, plus amo difcere quàm docere.* Marius Mercator avoit fait contre les Pélagiens, un Ecrit que nous n'avons plus, à moins que ce ne foit l'*Hypognofticon*, qui porte le nom de faint Auguftin. Nous avons fon Memoire hiftorique contre Celeftius qu'il prefenta l'an 429 à Théodofe *le Jeune*; un autre contre les Pélagiens, écrit après la mort de faint Auguftin; & divers Traitez contre Neftorius. Le Pére Labbe donna le premier des Mémoires hiftoriques de Marius Mercator, dans la Collection des Conciles, fur un Manufcrit du Vatican. Le Pere Garnier, Jéfuite, publia tous ces Ouvrages l'an 1673; mais il renverfa l'ordre & y joignit de longues Differtations. Le P. Gerberon, Bénédictin, en publia une partie avec des Notes en la même année. Depuis, M. Baluze, Profeffeur au Collége royal de France, a donné le Texte de Marius Mercator, tel qu'il eft dans les Manufcrits du Vatican, & de la Bibliothéque du Chapitre de Beauvais, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1684. * M. Du Pin, *Biblioth.*

MERCATOR (Gérard) l'un des plus célébres Géographes de fon tems, naquit le cinquiéme Mars de l'an 1512, à Ruremonde ville du Païs-Bas dans le païs de Gueldre, mais de parens qui étoient de Juliers. Il étudia la Philofophie à Bois-le-Duc, & les Mathématiques à Louvain; & eut un fi grand penchant pour ces fortes de Sciences, qu'il en perdoit, difent les Auteurs de fa Vie, & le manger & le dormir. Etant encore jeune, il apprit à graver fous Gemma Frifon. Ce favant homme eut part dans les bonnes graces de l'Empereur Charles-Quint auquel il fit préfent de divers inftrumens de Mathématiques, & fut depuis Cofmographe du Duc de Juliers. Il travailla à l'Atlas que Joffe Hondius imprima après fa mort. Ce ne fut pas le feul Ouvrage de fa façon, car il corrigea la Géographie de Ptolomée, & compofa d'autres Traitez, comme, *de ufu Annuli aftronomici*; *Globi cœleftis fculptura*; *Globi terreftris fculptura*: *Chronologia a Mundi exordio, ad annum* 1568; *Ratio fcribendarum Literarum Latinarum*: *Tabulæ ac Defcriptiones Geographicæ Orbis univerfi. Palæftinæ, five Terræ Sanctæ, Europæ, Germaniæ, Galliæ, Britannicarum Infularum, &c.* Il donna auffi au public des Ouvrages de Theologie, comme, *Harmonia Evangeliftarum*, & un autre *de creatione ac fabrica Mundi*, qui fut condamné, parce qu'on y trouva dans le *c.* 18, touchant le Péché originel, quelque propofition qui n'étoit pas conforme au fentiment de l'Eglife; *Commentarius in Epift. Pauli ad Romanos, in Ezechielis capita aliquot & in Apocalypfin.* Il gravoit lui-même fes Cartes, les enluminoit, & fe faifoit admirer jufques dans les moindres chofes. Il mourut à Duisbourg le deuxiéme Décembre de l'an 1594, âgé de 82 ans, huit mois & 28 jours. Il fut enterré dans la nef du Temple, avec cette Epitaphe, *Gerardo Mercatori, Flandro, Rupillamundo, Juliacenfium Provincia oriundo, domeftico Caroli V. Rom. Imp. & Guillelmi P. ac Jo. Guillelmi filii Juliacenfium ac Cliventium Ducum Cofmographo, editus in lucem fuit III. Non. Mart. H. VI. A. M. D. XII. exceffit è vivis IV. Non. Dec. H. XI. A. M. D. XCIV.* Il eut un fils connu fous le nom de *Barthélemi*, qui compofa des Notes fur la Sphére de Jean de Sacrobofco, étant encore fort jeune, & mourut en 1563 âgé de 18 ans. * Gautier Chimnius, *en fa Vie.* Poffevin, *Biblioth. Selecta l.* 2 Voffius, *de Scientia Mathem.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 280. Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philofoph. &c.*

* MÉRCATOR (François) dont le nom eft *Cremers* dans fa Langue maternelle, né à Bois-le-Duc, Curé de S. Michel à Louvain, donna au public un Livre qui a pour titre, *Rabies ac Clades Franco Batava, five Thenacum excidium, obfidionisque Lovanienfis, an.* 1635, *a duplici Exercitu Franco Batavo perpeffæ, compendiofa & vera Narratio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 233.

* MERCATOR (Reignier) d'Emmerik dans le Duché de Cléves, Licentié en Théologie, & Prêtre, fe diftingua par fon érudition, par fa piété & par fes foins pour le Troupeau dont il avoit la direction. On a de lui, *Examen veri Catholicifmi oppofitum Thefibus Tremonianis Chriftophori Scheibleri Lutherani*; & en Flamand, *un Collyre pour ouvrir les yeux de Denys Sprankhuifen, Docteur aveugle, &c.* Il mourut à Leide en 1636. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 788.

MERCATOR. *Cherchez* ISIDORE.

MERCATRUDE, ou MARCATRUDE, fille de Magnacaire, Comte ou Duc des François Transjurains, & depuis Evêque d'Angoulême, fut la feconde femme de Gontran, de qui elle eut un fils; mais ayant fait empoifonner Gombaud, que Gontran avoit eu de Vénérande, & qui par droit d'aîneffe étoit appellé à la Couronne, Dieu la punit de fon crime par la mort du fils pour qui elle l'avoit commis, & Gontran la répudia peu après. On tient qu'elle mourut vers l'an 566 ou 567. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *ch.* 24.

MERCATUS. *Voyez* MERCADO.

MERCAVA ou MERCABA, terme célébre parmi les Juifs, qui s'en fervent pour marquer de profondes fpéculations fur la nature de Dieu & des Etres fpirituels. Il fignifie proprement *Chariot*, & a été pris de la Vifion d'Ezéchiel, où il eft fouvent fait mention de chariots. R. Juda, furnommé *le Saint*, & qui eft l'Auteur de la *Mifna*, comprend fous le nom de l'Ouvrage de *Mercava*, ces trois Vifions, favoir, celles des *roues*, des *animaux* & de *l'homme*, felon qu'elles font écrites dans Ezéchiel. Il ajoûte que ces fecrets font fi fublimes, qu'il n'eft pas permis de les enfeigner en particulier; mais feulement en général, & en ne touchant que les points principaux. R. Moïfe parle auffi de *Mercava* dans fon Livre, *More Nevochim*, où il dit qu'il a deffein d'expofer tout ce qui regarde l'ouvrage du *Berefchit* ou *de la Création*, & du *Mercava*. Par ce *Mercava* il entend les Myftéres de l'ouvrage de la Création, qui ne font entendus que des Sages, & qu'on ne doit pas expliquer au fimple peuple. * Richard Simon.

MERCE. *Voyez* MERCIE.

MERCEDONIUS. *Voyez* MERKEDONIUS.

MERCER, Anabaptifte, publioit de nouvelles erreurs au commencement du XVII fiécle; & pour cette raifon il fut longtems détenu prifonnier en Angleterre. Ce fcélérat avoit l'impudence de prêcher que la cérémonie du Batême eft une invention profane; que la régénération fe fait fur les piez; & que les adultes feuls la peuvent recevoir. * Gautier, *Chron. Sæc. XVII. c.* 20.

MERCERUS. *Voyez* MERCIER.

MERCEX, autrefois *Germanica*, ville anciennement épifcopale. Elle eft dans la Syrie près du mont Aman, au feptentrion d'Alep. * Maty, *Dict. Géogr.*

MERCHE (la) ou les MERCHES, en Latin, *Marchia, Mercvia, Merfia*, Province de l'Ecoffe méridionale, eft bornée au nord par la Lothiane; au couchant par la Lauderdale; au midi par la Tivedale & par le Northumberland, dont elle eft féparée par la riviére de Twede; à l'orient par la Mer d'Allemagne. Cette Province n'a guéres plus de huit lieues de long & de fix de large. Son terroir eft fertile, fes Habitans font laborieux & foldats, parce qu'elle a été longtems le théatre de la guerre entre l'Angleterre & l'Ecoffe. Coldingham en eft la Capitale. Barwick l'étoit autrefois; mais elle dépend maintenant de l'Angleterre. Cette Province a donné autrefois le titre de Comte à ceux de la famille de Dumbar, qui tiroit fon origine du fameux Cofpatric, Comte de Northumberland, lequel s'étant retiré en Ecoffe, lorfque les Normans conquirent l'Angleterre, Malcolm Canmore, Roi d'Ecoffe, lui fit préfent du Château de Dumbar, & le créa Comte de Merche. Sa poftérité prit enfuite le nom de Dumbar; mais George de Dumbar ayant été profcrit par le Roi Jaques, le titre de Comte de Merche fut donné à Alexandre Duc d'Albanie & enfuite à la famille de Stuart & de Lénox. Le titre étant éteint dans cette famille, Guillaume III en revêtit Guillaume Douglas, frére du feu Duc de Queensbury. Après Coldingham, les principaux lieux font Duns, Waderborn, Hoome, Aytoun, Langtown & Faft-caftell. * *Etat de la Gr. Bretagne fous George II, tome* 2. *p.* 235. * Maty, *Dict. Geogr.*

MERCHEING (Seigneurs de). *Voyez* RHINGRAVE.

MERCHIER. *Cherchez* MERCIER.

MERCI. *Voyez* MERCY.

MERCIE ou MERCE, Royaume des Merciens, qu'on nommoit *Anglois Méditerranéens*, étoit le plus confidérable & le plus grand de toute la Grande-Bretagne, & comprenoit les peuples Cornaviens, les Coritains, les Dobuniens, &c. Il avoit au levant en partie l'Océan, & en partie les Royaumes d'Effex & d'Eaft-Angle, celui de Weft-fex au midi, celui de Northumberland au feptentrion, & la Principauté de Galles au couchant. Aujourd'hui la Mercie comprend dix-huit Comtez, qui font Chefter, Darbi, Nottingham, Lincoln, Rutland, Stafford, Shrop, Hereford, Warwick, Northampton, Huntington, Buckingham, Glocefter, Oxford, Leicefter, Betford, Worcefter & Monmouth. Ce fut Penda qui établit ce Royaume l'an 656, & il fut le feptiéme des Royaumes des Anglo-Saxons. Le premier fut celui de Kent fondé l'an 449 par Hengift; le fecond, celui de Suffex, établi par Ella l'an 488; le troifiéme, celui des Weft-Saxons, dont Cerdicius fut le premier Roi l'an 519; le quatriéme, des Eft-Saxons, établi par Ida l'an 547, qui fut divifé en deux, l'un de Durham, & l'autre de Berwick; le cinquiéme celui de Northumberland; le fixiéme celui des Eft-Anglois, commencé par Uffa l'an 575; & le dernier celui des Merciens dont nous parlons. Tous ces Royaumes furent réunis en un feul l'an 800, fous le Roi Egbert, qui lui donna le nom d'Angleterre. *Voyez* ANGLETERRE. * Camden, & Jean Speed, *Defcript. d'Angleterre.* Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hift. d'Angleterre, &c.*

CONCILE DE MERCIE.

Les Evêques Anglois assemblez dans la Province de Mercie, célébrérent vers l'an 705 un Concile, dont le Vénérable Béde fait mention. Adhelme s'y trouva, & eut ordre d'écrire pour la célébration de la fête de Pâques, contre l'erreur des Bretons. * Béde, *l.* 5. *c.* 19. Pitseus, *Descript. Angl. in Adhelmo*, *p.* 116. & *suiv.*

MERCIER, en Latin *Mercerus* (Jean le) l'un des plus savans hommes en Hébreu qui ayent paru parmi les Chrétiens, Protestant, étoit natif d'Uzès en Languedoc. Ses parens le destinérent aux charges publiques: & pour l'en rendre digne, ils l'élevérent avec beaucoup de soin, & lui firent apprendre le Droit dans l'Université de Toulouse, puis dans celle d'Avignon. Il y fit de grands progrès, aussi-bien que dans les Belles Lettres, & dans les Langues Gréque, Latine, Hébraïque & Chaldaïque. Après la mort de François Vatable, qui s'acquit justement le titre de *Restaurateur de la Langue Hébraïque*, le Mercier fut nommé en sa place Professeur royal l'an 1546, & ce fut depuis cette année qu'il embrassa la Religion Reformée. Depuis pendant les guerres civiles, il fut obligé de sortir du Royaume, & se retira à Venise auprès d'Arnoul du Ferrier Ambassadeur de France, son ami particulier. Il revint en France avec le même Ambassadeur, & mourut dans sa maison d'Uzès l'an 1570. Ce fut une grande perte pour la République des Lettres. Il étoit petit de taille: d'ailleurs son inclination laborieuse, & ses longues veilles, avoient extrêmement desséché son corps, & diminué ses forces. Il avoit pourtant la voix mâle & vigoureuse, de sorte qu'il remplissoit facilement toute l'étendue d'un grand Auditoire. Il traduisit de Grec en Latin, lorsqu'il étudioit en Droit à Avignon, *le Prochiron* ou *Promptuarium Juris Civilis* d'Harménopule. Il a composé des Leçons sur la Genése; des Commentaires sur Job, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, & sur cinq petits Prophétes, qui ont été imprimez à Genéve depuis sa mort par les soins de son fils JOSIAS le Mercier. Il avoit donné de son vivant plusieurs Traitez Hébreux, Chaldaïques ou Syriaques, en avoit traduit quelques-uns, & avoit fait plusieurs Livres de Grammaire Hébraïque. Les Commentaires de Mercier sur la Genése sont pleins d'érudition Juive; mais ceux qu'il a faits sur Job & sur les Livres de Salomon, sont beaucoup plus clairs, plus nets & plus suivis. Il explique le sens littéral d'une maniére courte & précise, léve en peu de mots les difficultez, & fait connoître le vrai sens du Texte. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVI siécle.* Jean Mercier, *dit M. Du Pin*, exerça à Paris la charge de Professeur royal avec tant d'éclat, que son auditoire étoit toujours rempli. Les Juifs l'alloient entendre, & avouoient qu'il étoit le plus savant en Hébreu, qu'il y eût en ce tems là. C'est de son Ecole, *ajoute-t-il*, que sortirent tous ceux qui furent alors quelque chose en France de la Langue Hébraïque & de la Chaldaïque. Outre qu'il savoit fort bien les Langues, il avoit un merveilleux jugement, beaucoup d'érudition, une candeur & une simplicité admirable, & menoit une vie sans reproche. M. Du Pin prétend que Jean le Mercier n'étoit pas Calviniste, parce qu'il n'auroit pas été nommé Professeur royal, & qu'il n'auroit pas conservé cette Profession. Cependant le P. Simon ne lui trouve aucun défaut que d'être Calviniste; d'ailleurs il avoue qu'il avoit toutes les qualitez d'un savant Interpréte de l'Ecriture Sainte, & il trouve que ces meilleurs Commentaires sont ceux qu'il a faits sur Job, sur l'Ecclésiaste, sur les Proverbes, & sur le Cantique des Cantiques. * Sainte-Marthe, *Eloges.* Colomesii *Gallia Orientalis.* Teissier, *Eloges des Hommes savans*, *tome* 2. *p.* 357 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

MERCIER (Josias le) fils du précédent, & de *Marie* d'Allier, fille de *Lubin* d'Allier, Docteur ès Droits, Avocat au Parlement, Baillif de S. Germain-des-Prez, & d'*Antoinette* de Loynes, qui prit depuis une seconde alliance avec le célébre *Jean* Morel. C'est ce qui a fait dire avec raison à Scévole de Sainte-Marthe, que la femme de Jean le Mercier étoit sœur de la savante Camille Morel: ce que plusieurs ne comprennent pas, faute de connoitre cette alliance. Josias le Mercier fut batisé à S. Sulpice à Paris avec deux de ses sœurs, depuis le décès de leur pére & mére le 29 Octobre 1572. Il étoit habile Critique; & quoiqu'employé à diverses affaires qui l'ont empêché d'écrire, il a néanmoins laissé d'assez bons Ouvrages. Le plus important est Nonius Marcellus qu'il a corrigé. Les autres sont des Notes sur Aristenet, sur Tacite, sur Dictys de Créte, & sur le Livre d'Apulée, *de Deo Socratis.* Outre l'Eloge de Pierre Pithou, on a des Lettres de lui dans le Recueil de Goldast. Josias le Mercier mourut le cinquiéme Décembre 1626. Claude de Saumaise, qui étoit son gendre, promettoit sa Vie; mais la mort l'a empêché de s'acquitter de sa promesse. * Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Gall. l.* 2. De Thou, *Hist. l.* 3. & *suiv.* Aubert Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* &c. M. de la Monnoye sur Baillet, *tome* 2. *article* 463.

MERCIER (Jean le) Seigneur de la Sauvagére en Anjou, & Avocat au Siége Présidial de la ville d'Angers, vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584. Il étoit Poëte, & composa divers Ouvrages en prose & en vers. * La Croix du Maine.

MERCIER ou MERCHIER, en Latin *Mercerus*, (Guillaume le) Doyen de saint Pierre de Louvain, & Professeur en Théologie, étoit d'Ath en Hainaut, où il naquit au commencement de l'an 1572. Il enseigna pendant près de trente ans la Philosophie & la Théologie à Louvain. Il mourut le sixiéme Août de l'an 1639, & laissa des Commentaires sur la troisiéme Partie de la Somme de S. Thomas, depuis la LX Question, où sont celles des Sacremens, des Censures, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 329. & *suiv.* Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

MERCIER (Nicolas) né à Poissy, fit ses études à Paris, & s'attacha beaucoup à M. le Vénier, alors Régent de Rhétorique au Collége de Navarre, & depuis Pénitencier d'Auxerre. Il devint lui-même Régent de troisiéme, & Sous-principal des Grammairiens de ce Collége. Son Manuel des Grammairiens fut imprimé avant 1653, puisqu'il étoit dédié au Cardinal Alfonse de Richelieu qui mourut cette année-là. On en a fait depuis huit éditions, mais dans les derniéres on a retranché l'Epître dédicatoire, & même le nom de l'Auteur. On a encore de lui une édition des Colloques d'Erasme, où il a corrigé les endroits dangereux, & ajoûté de bonnes Notes, avec la Vie d'Erasme en François & en Latin, & un nouveau Colloque sur le jeu du ballon. Cette édition parut en 1661. Il a fait aussi un Traité Latin de l'Epigramme, dont on a une édition *in octavo*, à Paris 1653. C'est un Ouvrage fort estimé & dont M. Baillet a eu tort de faire honneur à M. le Vénier, puisque celui-ci même a comblé l'Auteur d'éloges, & que Mercier, qui étoit très capable de composer un pareil Ouvrage, ne l'étoit pas de s'en attribuer un qui ne fût pas de lui. On ne sait pas précisément le tems de la mort de ce célébre Professeur, mais on vient de voir qu'il vivoit en 1661, & il est certain qu'il étoit mort en 1665, puisque dans l'édition qui se fit de son Manuel cette année-là, il est nommé feu Nicolas Mercier. * *Memoires.*

MERCLINUS. *Voyez* MERKLINUS.

MERCOEUR, petite ville de France en Auvergne, avec titre de Duché, est située sur une colline baignée par le pié d'un ruisseau, qui passe à Artes & à Saint-Germain-Lambrun, & qui se jette dans l'Allier, entre Brioude & Issoire. Le Roi Charles l'érigea en Principauté l'an 1563, puis en Duché & Pairie au mois de Décembre de l'an 1569: ce qui fut vérifié au Parlement de Paris le huitiéme Mars 1576. Cette ville a donné son nom à l'ancienne & noble Maison de MERCOEUR ou MERCUEIL.

MERCOEUR, Maison, a pris son nom de MERCOEUR, petite ville de France en Auvergne. On dit qu'HICTIER Seigneur de Mercœur, vivoit l'an 890 ou 900, & que de sa femme *Arsende*, il eut BERAUD I, surnommé *le Grand*, Seigneur de Mercœur. Celui-ci laissa de *Gerberge* son épouse, 1. BERAUD II, qui suit; 2. *Odilon*, Abbé de Clugny, mort le premier Janvier de l'an 1048; & 3. *Bertrand* de Mercœur, Prevôt de l'Eglise du Puy en Velay.

BERAUD II, Seigneur de Mercœur, eut 1. BERAUD III, qui suit; & 2. *Etienne* Evêque du Puy, mort l'an 1053.

BERAUD III laissa 1. BERAUD IV; & 2. *Pierre* Evêque du Puy, après son oncle. Pierre mourut vers l'an 1076, & eut pour successeur un de ses neveux, nommé *Etienne.* Ce Prélat étoit fils de BERAUD IV & frere de BERAUD V, qui laissa 1. BERAUD VI, qui suit; & 2. *Etienne*, Evêque de Clermont en Auvergne, mort l'an 1169.

BERAUD VI, de ce nom, Seigneur de Mercœur, épousa *Judith* d'Auvergne, fille d'*Anne* de Nevers, & de *Guillaume* VI, dit *le Vieux*, qui usurpa le Comté d'Auvergne sur Guillaume V, son neveu. Le Comte avoit rappellé sa fille chez lui, & le Pape Alexandre III l'excommunia jusqu'à ce qu'il l'eût renvoyée au Sire de Mercœur son mari. C'est ce qu'on voit par un Rescrit du même Pape au Roi Louïs *le Jeune.*

BERAUD VI mourut vers l'an 1168, laissant 1. BERAUD VII, qui suit; & 2. *Odillon* de Mercœur, Evêque du Puy.

BERAUD VII, Sire de Mercœur, prit alliance avec *Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, sa seconde femme, & il en eut entre autres enfans, 1. BERAUD VIII, qui suit; & 2. *Odillon*, Evêque de Mende. Beraud mourut avant l'an l'an 1238. *Alix* de Bourgogne, sa femme, se remaria à *Robert*, I du nom, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne; & étant veuve une seconde fois l'an 1252, elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut le 13 Août de l'an 1266.

BERAUD VIII, de ce nom, Sire de Mercœur, épousa vers l'an 1238, *Béatrix* de Bourbon, fille d'*Archambaud* VIII, Sire de Bourbon, & mourut l'an 1294. Leurs enfans furent 1. BERAUD IX, qui suit; 2. *Archambaud*, Seigneur de Voussac & de Beauvoir; 3. *Alix*, mariée en 1279, à *Robert*, III du nom, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, morte l'an 1286; 4. *Béatrix* femme d'*Armand*, III du nom, Vicomte de Polignac; & 5. *Agnès* de Mercœur, alliée à *Jean* I du nom, Comte de Joigny, mére de JEAN II, qui fut Sire de Mercœur, après la mort de *Béraud* X son cousin.

BERAUD de Mercœur, IX du nom, Seigneur d'Ussel, épousa l'an 1268, *Blanche* de Châlon, fille de *Jean* Comte de Châlon & de Bourgogne, & mourut avant son pére, laissant BERAUD X, Sire de Mercœur.

BERAUD X succéda à son ayeul, & épousa l'an 1290, *Isabeau* de Forez, fille de *Guigues*, VI du nom, Comte de Forez, & de *Jeanne* de Montfort, & mourut sans enfans après l'an 1318.

JEAN II, Comte de Joigny, fut Sire de Mercœur après sa mort, & épousa *Agnès* de Brienne, fille de *Hugues* Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, &c. & d'*Isabelle* de la Roche, Duchesse d'Athénes, dont il eut 1. *Jean* mort jeune; 2. JEANNE, Comtesse de Joigny, & Dame de Mercœur, mariée par contract passé au mois d'Avril de l'an 1314, à *Charles* de Valois, II du nom, Comte d'Alençon, de Chartres, &c. dit *le Magnanime*, second fils de *Charles* de France, Comte de Valois, & frére du Roi Philippe *de Valois*: cette Dame mourut sans enfans le deuxiéme Septembre de l'an 1336. Les biens de la Maison de Mercœur & de Joigny furent partagez en-

entre *Beraud* I, Comte de Clermont & Dauphin d'Auvergne; *Armand* Vicomte de Polignac; *Guillaume* de Poitiers; & *Etienne* de Vissac.

BERAUD I, Comte de Clermont, fut Sire de Mercœur, & cette Seigneurie lui fut adjugée par Sentence de l'an 1357, comme étant petit-fils de *Robert* III, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne, & d'*Alix* de Mercœur. Il étoit fils de *Jean* Comte de Clermont, &c. & d'*Ame* de Poitiers, & mourut au mois d'Octobre de l'an 1373. Il eut pour fils BERAUD II, dit *le Grand*, pére 1. de BERAUD III, qui suit; & 2. d'*Anne*, qui devint héritiére de sa Maison.

BERAUD III laissa de *Jeanne* de la Tour sa premiére femme, JEANNE, Comtesse de Clermont & de Sancerre, Dauphine d'Auvergne & Dame de Mercœur. Cette Dame fut mariée par traité de l'an 1426, avec *Louis* de Bourbon, I du nom, Comte de Montpensier, &c. & mourut sans postérité le 26 Mai de l'an 1436, âgée de 22 ans seulement. Les enfans d'*Anne* sa tante lui succédérent au Dauphiné d'Auvergne, au Comté de Forez & à la Seigneurie de Mercœur, parce qu'*Anne* étoit fille de *Beraud* II, dit *le Grand*, & de *Jeanne* de Forez, Dame d'Ussel. Elle avoit épousé Louïs II, dit *le Bon*, Duc de Bourbon, pére de JEAN I, d'où vint ce Louïs I, Comte de Montpensier. Louïs fut pére de GILBERT, qui laissa CHARLES III, Duc de Bourbon, &c. Sire de Mercœur, Connétable de France. Les biens de ce Seigneur retournerent à la Couronne. Le Roi François I, & Louïse de Savoye sa mére, cédérent Mercœur à ANTOINE Duc de Lorraine, & à *Renée* de Bourbon sa femme, sœur du Connétable, par transaction passée à Fontainebleau le dixiéme Juin de l'an 1529. On y ajoûta que cette Terre feroit rachetable. Depuis, cette reserve fut encore ôtée par contract du 27 Mars de l'an 1530, par lequel le Roi consentit que Mercœur & quelques autres Terres qu'on avoit accordées au Duc & à la Duchesse de Lorraine, leur resteroient en propre. Le Parlement refusa de ratifier ce contract, & ne le fit qu'après diverses jussions, le 18 Août de l'an 1534: ce qu'on exprima dans la ratification, *registrata de mandato regis*. Les enfans d'*Antoine*, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, furent entre autres, *François* Duc de Lorraine, & NICOLAS de Lorraine Duc de Mercœur. Il mourut l'an 1577, & laissa PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, qui signala son courage en Hongrie. *Voyez* PHILIPPE-EMMANUEL. Il avoit épousé *Marie* de Luxembourg, fille unique & héritiére de *Sébastien* Vicomte de Martigues; & de ce mariage il eut FRANÇOISE de Lorraine, Duchesse de Mercœur, d'Etampes & de Penthiévre, Princesse de Martigues, mariée l'an 1609, à CESAR de Vendôme, fils naturel du Roi Henri IV. Celui-ci mort l'an 1665, eut entre autres enfans, Louïs Duc de Mercœur, depuis Cardinal de Vendôme, mort l'an 1669, & pére de *Louis-Joseph* Duc de Vendôme, de Mercœur, &c. & de *Philippe* Grand-Prieur de France. * Justel. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Du Puy. Le Pére Anselme, &c.

MERCOGLIANO, en Latin *Mercuriale*. C'étoit anciennement une petite ville de la Campanie. Ce n'est maintenant qu'un village de la Terre de Labour, situé à quatre lieues de Naples vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr*

MERCORI (Jules) de Crémone, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est illustre dans son païs, auquel il rendit de grands services, ayant été député par la ville de Crémone à la Cour de Philippe IV pour des affaires importantes. C'étoit un bon Philosophe, un excellent Théologien, & il joignit à ces talens une grande politesse, une connoissance suffisante des Lettres, & une gravité convenable à sa profession. Après avoir été premier Professeur, & ensuite Recteur du Collége de Naples, il fut fait Inquisiteur-Général successivement à Mantoue & à Milan, & ce fut dans ce tems-là qu'il publia un Livre intitulé *Basis totius Theologiæ Moralis*, où il traite de la probabilité des opinions, en prenant le milieu entre ceux qui lui paroissent trop appesantir le joug de Jésus-Christ, & ceux qui le veulent rendre trop leger. Ce Livre, qui parut en 1658 à Mantoue, fut réimprimé l'année suivante à Paris, & fut d'abord attaqué d'un côté par M. Nicole, caché sous le nom de Wendrock, & de l'autre par Jean Caramuel. Mercori y répondit par deux Ecrits imprimez en 1663 & 1664, à Pavie & mourut en 1669, à Milan. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MERCURE, Dieu des Payens, étoit fils de Jupiter & de Maia, & naquit en Arcadie sur le mont Cylléne. On distingue ordinairement trois autres Mercures; l'un, fils du Ciel & du Jour; le second, fils de Bacchus & de Proserpine; & le troisiéme, fils de Jupiter & de Cylléne; mais les prérogatives de tous les trois s'attribuent au seul fils de Maia. La Fable le fait Messager des Dieux, & lui fait porter des ailes à son chapeau & à ses talons, & un caducée à la main. Il conduisoit les ames des morts en Enfer, & avoit le pouvoir de les en retirer. D'ailleurs il étoit considéré comme inventeur de plusieurs Arts, comme Dieu de l'Eloquence, du Commerce, & des Voleurs. On lui attribue l'invention de la Lyre, de la Lutte, de l'Ecriture, des Sacrifices, de l'Harmonie & de la Musique. Osiris le laissa pour Conseiller à sa femme Isis. Mercure tua Argus à cent yeux, par ordre de Jupiter; il déroba les bœufs d'Apollon, Berger d'Admete; métamorphosa Battus en Pierre de touche; & eut divers enfans de différentes femmes, comme Hermaphrodite de Vénus, &c. Il délivra le Dieu Mars de la prison où il avoit été enfermé pendant bien du tems, & attacha Prométhée sur le mont Caucase. * Ovide, *Métam.* Hésiode. Homére, &c. Cartari, *de Imag. Deor.* Natalis Comes, ou Noël le Comte, *in Mythol.* Selon Macrobe, Mercure est le même que le Soleil ou Apollon. C'est pour cela qu'on donne des ailes à Mercure, pour marquer la course légére du Soleil. Apollon préside au Chœur des Muses, & Mercure est le pére de l'Eloquence & des Belles-Lettres. Le Soleil est l'esprit & l'intelligence du Monde; ce qui convient à Mercure, qui tire son nom du mot Grec ἑρμηνεύειν, qui signifie interpréter. Mercure est le Messager des Dieux, étant souvent envoyé par les Dieux du Ciel à ceux des Enfers; parce que le Soleil passe alternativement, des signes supérieurs par rapport à un endroit du Monde, aux inférieurs par rapport à ce même endroit; car on sait bien d'ailleurs qu'à parler proprement, il n'y a point de signes supérieurs ni inférieurs. Mercure ôta la vie à Argus, qui avoit cent yeux, & qui veilloit sur Io transformée en vache; c'est à dire, que le Soleil offusque la lumiére des Astres par sa présence; ces Astres ayant été comme autant d'yeux pendant la nuit, pour veiller & pour observer la Terre, que les Egyptiens représentoient par le Symbole d'une vache. Enfin le Caducée de Mercure composé de deux serpens nouez l'un à l'autre & s'entrebaisans, signifie les quatre Dieux qui président à la naissance des hommes, le Soleil, la Lune, l'Amour, & la Nécessité. Les deux serpens sont le Soleil & la Lune, le nœud est la Nécessité, le baiser est l'Amour. Il faut avouer que toutes les parties de ce paralléle ne sont pas également justes. On voit Mercure représenté sur une Ecrevisse de mer, qui tient de la main droite son Caducée, & de la gauche une des pattes de l'Ecrevisse. On le voit encore gravé sur des Médailles jeune & sans barbe, qui a des ailes, tenant de sa main gauche une bourse, & ayant un coq sur le poing. Il a à ses piés un bouc, un scorpion, & une mouche. Les Allemands l'adoroient, comme le Souverain des Dieux, & lui sacrifioient des victimes humaines, au rapport de Tacite. Les Grecs & les Romains lui immoloient un veau. Ils lui offroient aussi du lait & du miel, comme au Dieu de la douceur, à cause de l'Eloquence. Callistrate & Homére disent qu'on avoit accoutumé de lui présenter des langues de bœuf en les jettant dans le feu, & répandant un peu de vin, à cause qu'il étoit le Dieu de la Parole, dont la langue est l'organe. *L'Abbé Danet.*

MERCURE, c'est l'une des sept Planétes, & la plus proche du Soleil, autour duquel elle tourne, en sorte qu'elle achéve son tour environ dans l'espace de quatre mois, & ne s'éloigne de cet Astre que de vint-huit degrez tout au plus. Selon ce systême, qui est celui des Coperniciens modernes & le plus généralement reçu aujourd'hui, Mercure, par rapport à nous, est quelquefois au dessus du Soleil, quelquefois au-dessous, & quelquefois à côté. Il s'ensuit aussi qu'en étant toujours si près, il est rarement visible à nos yeux, parce qu'il est presque toujours enséveli dans les rayons de cet Astre. C'est de cette Planéte, que le quatriéme jour de la semaine, que nous appellons *Mercredi* ou *Mécredi*, a pris son nom. Les Anciens confondoient quelquefois Mercure avec le Soleil, & ils disoient qu'il en étoit comme l'ame & l'intelligence. Aussi le faisoient-ils maître de la Sagesse & de la Science; d'où il s'ensuivoit qu'il présidoit au Discours, qui n'est qu'une effusion de la pensée ou de la sagesse.

Hesychius dit que les Babyloniens appelloient Mercure *Sechez: Mercurii Stella Babylonii Sechez.* Ceux d'Edesse lui donnoient le nom de *Monimus*, & disoient que Mars & lui étoient les deux Assesseurs du Soleil. D'où il paroit que les Nations Orientales ont été fort attachées au culte de Mercure.

Les Peuples d'Occident n'étoient pas moins persuadez que Mercure étoit un Astre, qui présidoit sur la Raison & sur la Parole. Les Gaulois dont parle César dans ses Commentaires, faisoient plus d'attention à l'Histoire fabuleuse de Mercure, qu'à la nature de l'Astre qui porte ce nom. Les anciennes représentations de Mercure n'avoient ni bras, ni jambes, pour faire connoître, si nous en croyons Plutarque, que la seule adresse de l'esprit & la seule sagesse peuvent venir à bout de toutes choses, sans le secours des sens, ou des membres du corps. Comme Mercure présidoit aux chemins, on avoit donné le nom de Mercure à des têtes d'homme qu'on mettoit sur des pierres quarrées; & tous les passans, pour rendre le lieu encore plus facile à remarquer, y jettant chacun une pierre, il se faisoit un tas de pierres, qu'on appelloit *Acervus Mercurii*. Homére parle de ces Mercures ou de ces tas de pierres, dans son *Odyssée*.

MERCURE, que les Grecs ont appellé *Trismégiste*, c'est à dire, *trois fois grand*, qui fut Prêtre, Roi & Philosophe, étoit Egyptien, & vivoit après Moïse. Il inventa divers Arts, qu'il apprit aux Egyptiens avec la Philosophie. Cicéron & Lactance mettent cinq grands hommes du nom de Mercure, & assurent que celui-ci a été le dernier. Marsile Ficin croit qu'il fut neveu d'Atlas; & saint Augustin dit qu'il s'adonna à l'étude de la Magie. Les Anciens parlent souvent de ses Ouvrages, qui sont perdus: les deux Dialogues qui nous restent, sous le nom de *Pimander* & d'*Asclepius*, & qu'on attribue à ce Philosophe, ne sont pas de lui. Il vivoit, à ce qu'on prétend, seize cens ans avant la naissance de Jésus-Christ; & son fils nommé *Tat*, se rendit recommandable, au rapport d'Eusébe de Césarée, environ vint ans avant la mort de Moïse. Jamblicus, qui assure que Pythagore & Platon apprirent la Philosophie des colonnes de Mercure en Egypte, dit qu'il composa trente-six mille volumes; soit qu'il entende par le terme de livres, autant de vers, comme quelques-uns l'ont cru; soit qu'il le fasse l'Auteur de tout ce que les Egyptiens ont mis au jour sous son nom, pour y donner plus de poids & d'autorité dans le monde, comme il y a de l'apparence, & comme cet Auteur semble le croire ailleurs. Julius Firmicus ne lui donne que vint mille volumes, dans la plupart desquels il dit qu'il avoit expliqué l'Astrologie & la Théologie des Egyptiens, qu'il ensei-

ſeigna, ſuivant cet Auteur, à Eſculape & à Anubis, qui devint enſuite ce fameux Dieu de ces Peuples. Clément *Alexandrin* réduit le tout à quarante-deux volumes, dont il rapporte l'argument & la matiére. Cependant pluſieurs doutent encore que ces Livres, qui paſſent ſous le nom de Triſmégiſte, ſoient véritablement de lui; & ils les croyent d'un Auteur plus jeune de dix-huit cens ans, c'eſt à dire, du ſecond ſiécle de l'Egliſe, & qui tient du Platonicien & du Chrétien tout enſemble. Les Egyptiens appellent *Thoth*, ceux que les Grecs appellent *Hermes*, & les Latins *Mercure*. Le plus ancien *Thoth* d'Egypte eſt celui qu'ils mettoient dans la Dynaſtie de leurs Dieux, auquel Platon attribue dans le Phédon, l'invention des Lettres & des Mathématiques. On ne convient pas du tems de ce premier Mercure, quoiqu'on reconnoiſſe qu'il eſt très ancien; mais on peut conjecturer qu'il eſt cet Athothis fils de Ménès, que l'on trouve dans la Dynaſtie des Thébains & des Memphites. Les lettres qu'il inventa ſont des caractéres hiéroglyphiques. Le ſecond *Thoth* ou *Mercure* des Egyptiens ne ſe trouve point dans leurs Dynaſties, mais à côté du trente cinquiéme Roi, nommé *Syphocès*, de la Dynaſtie des Thébains, faite par Eraſtothéne. Il eſt marqué que ce Roi eſt auſſi Mercure, fils de Vulcain: c'eſt celui-ci, qui, ſelon Manéthon, écrivit l'Hiſtoire d'Egypte, & auquel on pourroit attribuer le grand nombre d'Ouvrages, qui portent le nom de *Mercure Triſmégiſte*, s'il n'étoit conſtant qu'ils ſont d'Auteurs beaucoup plus récens. * Clément Alexandrin, *Strom. l. 6.* Diodore de Sicile, *Bibliotb. Hiſtor.* Cicéron, *de Nat. Deor. l. 2.* Strabon, *l. 16.* Lilio Giraldi, *Dial. 2. de Poët.* Caſaubon, *Exerc. 1. ad Appar. Annal. Baron. §. 10. p. 53. & ſuiv.* Marſile Ficin, *tome 2. p. 1836. & ſuiv.* édit. de Bâle, 1576. Génébrard, *Chron. &c.* Lambecius, au *70 volume des Manuſcrits de la Biblioth. de l'Empereur.* M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſt. Prof. & Diſſert. Prélim. ſur la Bible.* Pour entrer dans un plus grand détail de ce qui regarde Mercure le Triſmégiſte, nous inſérerons ici ce qu'en dit M. l'Abbé Danet, *dans ſon Dict. des Antiq. Rom. & Gréques.*

Le plus fameux de tous ceux qui ont porté le nom de Mercure, eſt le Mercure des Egyptiens, dont Philon de Biblos, au rapport d'Euſébe, dit que Sanchoniaton rechercha avec un extrême ſoin les Commentaires, pour en compiler ſon Traité de Théologie Payenne, ſachant bien que c'étoit lui qui avoit le premier trouvé les Lettres, & qu'on le nommoit diverſement *Thoh*, *Thoyth*, *Tautes.* Porphyre rend le même témoignage à Taautus, & Sanchoniaton n'oublie pas la Généalogie de ce Taautus, en faiſant celle des autres Divinitez des Phéniciens & des Egyptiens. On prétend, que le plus ancien de tous les Mercures & l'Inventeur des Lettres, eſt celui des Phéniciens, & qu'il a paſſé de la Phénicie en Egypte, & de l'Egypte en Gréce. Euſébe prouve auſſi par un paſſage de Diodore de Sicile, que les Egyptiens donnérent à leur ancien Roi Oſiris un Mercure tout ſemblable à celui des Phéniciens. *Apud eum ſummo in honore Mercurium fuiſſe, quod in excogitandis iis quæ vitam hominum juvarent, ingenii ſolertiam oſtenderet plane ſingularem; quippe qui literas invenerit, Deorum ſacrificia rite inſtituerit, Lyræ cantum invenerit, Græcoſque homines τὴν ἑρμηνείαν, hoc eſt elocutionem docuerit, quam ob cauſam Ἑρμῆς, id eſt, Mercurius, ab iiſdem fuerit appellatus; denique olivæ plantam invenerit.* S. Clément d'Alexandrie parle de ce Mercure d'Egypte, comme d'un homme qu'on y déifia après ſa mort. Cicéron veut qu'on diſtingue cinq Mercures; dont il y en avoit trois Grecs, un fils du Nil, & le cinquiéme celui d'Egypte. La grande gloire du Mercure d'Egypte eſt d'avoir trouvé les Lettres, les Sciences, & les Loix, ſelon Jamblique. Il y a quelque difficulté d'accorder Pline avec l'opinion la plus commune, que l'invention des Lettres vient d'Aſſyrie. On peut réſoudre cette contrariété par ce principe; c'eſt que le commencement de toutes choſes venant d'Aſſyrie, les autres Nations ont affecté de s'en faire honneur. Ainſi on peut dire que les Lettres étoient avant le Déluge. Noé en conſerva l'uſage dans ſa famille & dans ſa poſtérité. Mais après le Déluge, lorsque les peuples ſe répandirent dans les diverſes Provinces de l'Univers, & qu'ils tombérent preſque dans la barbarie, il leur falut comme une nouvelle création de tous les Arts & de toutes les Sciences, pour les retirer de cette barbarie, & de la profonde ignorance où ils étoient. Il eſt donc vrai que les Lettres furent originairement Aſſyriennes, puisque Noé s'arrêta dans l'Aſſyrie avec ſa famille. Mais dans la ſuite du tems, & dans la multiplication de diverſes Colonies par le monde, les Phéniciens furent les premiers qui reçurent l'uſage des Lettres par Taautus. Après les Phéniciens, les Egyptiens eurent les premiers leurs Lettres, & leur Thaautus ou leur Mercure. Sanchoniaton dit que Mercure fut Sécretaire de Saturne, Γραμματεύς.

Les Egyptiens repréſentoient Mercure avec une tête de chien; & on le confondoit quelquefois avec Anubis, à cauſe de la ſagacité du chien. Voici ce qu'en dit Servius: *Latrator Anubis, Mercurius capite canino pingitur, ideo quia nihil eſt cane ſagacius.*

Mais outre ce premier Mercure, qui vécut peu après le Déluge, longtems après on vit régner en Egypte un ſecond Mercure fils de Vulcain, qui compoſa des Livres, qu'il mit en dépôt dans les Temples, ſur les Ecrits du premier Mercure, qu'il trouva gravez ſur des colomnes. C'eſt ce qu'en dit Manéthon, rapporté par le Syncelle, *Ex ſtellis poſitis in terra Syriadica, & exaratis ſacra dialecto & hieroglyphicis literis a Thoth qui eſt Mercurius primus, ſecundus Mercurius Agathodæmonis filius, Tati pater, libros traduxit quos in templorum adytis Ægypti repoſuit.* Ammien Marcellin a fait la deſcription de ces lieux ſouterrains d'Egypte, où, dans l'appréhenſion d'un ſecond Déluge, on avoit écrit ſur les murailles en lettres hiéroglyphiques, les ſecrets, dont on vouloit conſerver la mémoire à la poſtérité. Ce fut ce ſecond Mercure, qui fut appellé *Triſmégiſte* ſelon le Syncelle & Manéthon. S. Clément d'Alexandrie fait mention de quarante-deux Livres de Mercure, qu'on portoit avec pompe dans les cérémonies ſacrées des Egyptiens, & qui contenoient toutes les Sciences humaines & divines de ces Peuples, les Hiéroglyphes, la Géographie, la Coſmographie, l'Aſtronomie, les Loix des Sacrifices & de tout le Culte divin.

Il eſt viſible que c'eſt de ces deux Mercures d'Egypte, que les Grecs & les Latins ont emprunté tous les ornemens, dont ils ont embelli leur Mercure fabuleux. Car les Grecs ne pouvant nier que le Mercure d'Egypte n'ait été le plus célébre de tous, ils voulurent lui donner naiſſance dans la Gréce; & au lieu qu'il eſt conſtant que les Grecs reçurent les Lettres des Phéniciens, ils tâchérent de perſuader, qu'elles avoient pris commencement dans la Gréce, d'où elles avoient paſſé en Phénicie. On trouvera tant de conformité entre le Mercure d'Egypte & le Mercure des Grecs, qu'on jugera facilement que l'un n'eſt que la copie de l'autre.

Strabon appelle du nom de Mercure un enfant qu'il avoit vu ſans bras dès ſa naiſſance. C'eſt comme on repréſentoit ordinairement Mercure, pour faire comprendre, *dit Feſtus*, que le Diſcours fait toutes choſes ſans l'aide des bras, *Cyllenius dictus, quod omnem rem ſermo ſine manibus conficiat, quibus partibus qui carent, κυλλοὶ vocantur.* Mais Pauſanias dit que les Athéniens furent les premiers qui donnérent le nom de Mercure à ceux qui n'avoient point de bras. Avant Dédale, toutes les ſtatues n'avoient qu'un pié, & ou elles n'avoient point de bras; ou elles les avoient joints & pendans au corps. Il fut le premier, qui diſtingua les deux piez, & qui ſépara un peu les bras du reſte du corps. Il ſe pourroit faire que les ſtatues de Mercure ſeroient reſtées ſelon l'ancienne forme.

MERCURIALE, Aſſemblée du Parlement de Paris, qui ſe tient le premier Mécredi d'après la ſaint Martin, & le premier Mécredi d'après la ſemaine de Pâques. C'eſt le Premier Préſident & l'un des Avocats-Généraux qui parlent contre les abus & les deſordres, qu'ils ont remarquez dans l'adminiſtration de la Juſtice. Ce mot ſe prend auſſi pour le diſcours que le Premier Préſident & l'Avocat-Général font ces jours-là ſur ce ſujet. De là eſt venu que l'on appelle *mercuriale*, une reprimande faite en public, ou en préſence de pluſieurs perſonnes. * *Mémoires du tems.*

MERCURIALIS (Jérôme) Médecin célébre; né à Forli le 30 Septembre l'an 1530, ſe rendit en peu de tems très habile dans les Sciences, & principalement dans la Médecine. Ses Citoyens l'envoyérent à Rome l'an 1562, qui étoit le 32 de ſon âge, pour y traiter d'affaires importantes à la Cour du Pape Pie IV. Le Cardinal Farnéſe l'arrêta dans cette ville, où il compoſa les quatre livres *de Arte Gymnaſtica*, qui lui acquirent une grande réputation, & firent connoître ſa profonde érudition, & la parfaite intelligence qu'il avoit des Langues. La République de Veniſe ſouhaita de l'avoir pour Profeſſeur dans ſon Univerſité de Padoue, que Mercurialis appelloit ordinairement ſa mére, parce qu'il y avoit reçu les honneurs du Doctorat. Il y occupa avec honneur l'an 1569, la chaire vacante par la mort d'un excellent Profeſſeur Antonio Fracantiani de Vicenze, qu'on avoit ſurnommé *l'Eſculape de ſon tems.* L'Empereur Maximilien II, frappé de ſa réputation, le fit venir en Allemagne, pour le conſulter ſur ſa ſanté chancelante. Il fut extrêmement ſatisfait de Mercurialis, auquel il témoigna ſa reconnoiſſance par des préſens conſiderables, & dont il honora le mérite par les titres magnifiques de Comte & de Chevalier. Dans la ſuite cet habile Médecin enſeigna dans les Univerſitez de Bologne & de Piſe. Enfin, réſolu de vivre en repos le reſte de ſes jours, il ſe retira à Forli, où il mourut le 13 Novembre l'an 1596, âgé de 66 ans. M. de Thou dit que Mercurialis étoit un homme bien fait & de bonne mine, qu'il avoit beaucoup de douceur, une piété exemplaire, & un ſavoir merveilleux. Il laiſſa à ſes héritiers ſix-vints mille écus d'or, après avoir vécu avec beaucoup d'honnêteté, & d'éclat, & avoir fait de grandes libéralitez à ſes amis, & de grandes charitez aux pauvres. Il avertit les Médecins qu'il avoit deux pierres dans les reins, & les pria de l'ouvrir après ſa mort; ce qui ayant été fait, on trouva dans ſes reins deux groſſes pierres qui peſoient huit cens dragmes. Mercurialis eſt le premier qui ait fait imprimer les Oeuvres d'Hippocrate en Grec & en Latin. Cette édition ſe fit à Veniſe en 1588, *in folio*; mais elle ne répondit pas à l'attente des Savans, comme l'a remarqué M. De Thou dans l'Eloge de Foës. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui, *de Morbis Mulierum; Conſultationes Medicinales; de componendis Medicamentis; Variæ Lectiones; de Venenis, & Morbis venenoſis; de Morbis Puerorum; de Morbis Cutaneis; de Morbis Oculorum & Aurium; de cognoſcendis & curandis humani corporis Affectibus, libri quinque; Hippocratis Opera omnia, Græcè & Latinè edita & Scholiis illuſtrata; Galeni Opera Latinè converſa & emendata, &c.* * Thomaſini, *in Elog. Doct.* Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Medic.* Ghilini, *Teat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt.* 84. Vander Linden, &c.

MERCURIAN (Everard) Général des Jéſuites, né dans un petit village de la Province de Luxembourg & du Diocéſe de Liége, dont il porta le nom, étudia à Louvain, & s'y avança dans les Lettres & dans la piété. Son zéle pour le ſalut des ames, lui fit préférer une Cure de la Campagne à un Canonicat dans Liége. Depuis, il ſe fit Jéſuite à Paris le huitiéme Septembre l'an 1540, & fut envoyé à Rome l'an 1551. Saint Ignace qui vivoit encore, l'y reçut avec bonté, & jugea avantageuſement de lui. On l'employa dans les charges de la Société, & il fut enfin élevé à celle de Général, après la mort de S. François de Borgia. Le P. Everard Mercurian fut élu le

23 Avril de l'an 1573, gouverna sa Compagnie avec prudence, & mourut le premier Août de l'an 1580. On a de lui une Lettre écrite aux Supérieurs de sa Société, remplie d'un grand nombre de préceptes. * Sachini, *Hist. Soc. Jes.* Ribadeneira, & Alegambe, *de Script. Soc. Jes.* Aubert Le Mire, Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 212.

MERCURII (Jérôme) Romain, étant allé étudier la Médecine à Bologne, & ensuite à Padoue, après avoir pris dans l'une & dans l'autre Université, des leçons d'excellens Maîtres, & s'être rendu lui-même très habile, entra dans l'Ordre de saint Dominique à Milan; & quoique fort appliqué à l'étude de la Philosophie & de la Théologie, il ne laissa pas de cultiver son Art, & d'entretenir des rélations avec les plus célébres Médecins. Il s'étoit fait un si grand nom à Milan, pendant le peu de tems qu'il y avoit demeuré, que la Noblesse de cette ville demanda avec instance qu'on lui permît de l'avoir en qualité de Médecin. On le fit venir de Padoue, où il faisoit ses études, & il exerça sa profession d'une maniére qui satisfit tout le monde, hors ses confréres. Il dit lui-même que ce fut l'envie qui les porta à l'attaquer; mais le zéle eut peut-être plus de part à leurs démarches: ils trouvoient que la profession de la Médecine ne convenoit pas à un Religieux, & au lieu de se plaindre d'eux à ses Superieurs majeurs, il sortit de son Couvent, & courut le monde pendant plusieurs années, exerçant son Art par-tout, & par-tout demeurant attaché à l'Eglise, & vivant d'une maniére irrépréhensible. Il assure que pendant qu'il fut hors de son Ordre, il parcourut la plus grande partie de l'Europe, mais il ne s'arrêta longtems qu'en Italie. Il semble même qu'il n'en sortit pas d'abord, puisqu'il avoit demeuré à Peschiéra, avant l'an 1571, où il vint en France pour être le Médecin de Jérôme de Lodrone, Commandant des troupes Allemandes sous Anne de Joyeuse. En 1573, il retourna à Peschiéra, où le peu de succès des Médecins qui lui succédérent l'avoit fait bien regretter: mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer en 1578, à Bologne, & ensuite à Padoue. On l'appella ensuite à Civita-Vecchia, où il fut gagé par le Pape, & peu après la République de Venise l'attira dans la Poléfine de Rovigo & dans le Lendenara par de bons appointemens: mais il quitta tout pour retourner une troisiéme fois à Peschiéra, où il acquit même quelques biens. Lorsqu'il paroissoit le plus éloigné de rentrer dans le sein de la Religion, Dieu lui toucha le cœur; & ses Supérieurs ayant égard à la régularité de ses mœurs, & aux services qu'il avoit rendus au public, le reçurent à bras ouverts. Ce fut en mil six cens un qu'il reprit l'habit, & il vécut depuis environ quinze ans, exerçant toujours la Médecine. Etant dans le monde, il avoit fait imprimer quelques Ouvrages, dont le plus considérable, intitulé *la Commare*, a été réimprimé depuis plusieurs fois, avec quelques nouveaux Traitez. En 1603, il publia à Venise un autre Ouvrage important, *de gli errori popolari d'Italia libri sette*. Ils sont tous les deux très utiles, non seulement aux Médecins, mais à tous ceux qui ont charge d'ames. Il est appellé dans le titre *Scipion Mercurii*, nom sous lequel on le connoissoit dans le monde. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

MERCURIN ALBORIO de GATTINARA. *Voyez* GATTINARA.

MERCY (la) ou NOTRE-DAME DE LA MERCY, Religieux fondez par saint Pierre de Nolasque pour la rédemption des captifs. Cet Ordre fut approuvé par le Pape Grégoire IX, l'an 1230, sous la Régle de S. Augustin. Ces Religieux se sont fort multipliez en Espagne, où ils ont quatre Provinces. Ils sont aussi répandus dans l'Isle de Majorque, dans la Sardaigne, & en Afrique sur les côtes de Barbarie, de même qu'en Italie, où ils ont une grande Province, qui comprend toute l'Italie & la Sicile. En France ils n'ont que dix-sept Couvens; mais en Amérique ils forment huit Provinces, & ont encore plusieurs Couvens dans le Bresil. Tout cela est sous l'autorité d'un Général à vie. Il y a une Congrégation de Religieux Déchaussez de cet Ordre, qui font quatre Provinces; l'une d'Espagne, qui commença à Madrid l'an 1603; l'autre d'Italie; toutes deux sous un Vicaire-Général dépendant du Général. Il y a aussi des Religieuses du même Ordre, établies en 1571, par le P. Antoine de Vélasco: leur premier Couvent fut bâti à Seville. Elles ont quantité de Monastéres en Espagne, dont quelques-uns sont Déchaussez, & vivent dans une grande pauvreté. * Hermant, *Hist. des Ordres Religieux.* *Voyez* S. PIERRE de NOLASQUE & REDEMPTION DES CAPTIFS.

GENERAUX de L'ORDRE DE LA MERCY.

I. PIERRE de Nolasque (saint) natif de Mas-de-Saintes-Puelles, au Diocése de S. Papoul en Languedoc, fonda cet Ordre en 1218, & en fut le premier Général, confirmé tel par le Pape Grégoire IX, en 1230. Il se démit de cette charge en 1249, & mourut en 1256. Sous son Généralat, vécurent S. Raymond Nonnat, Cardinal en 1237, mort en 1240, & Raimond de Blanes, Noble Catalan. Jacques de Soto, natif de Tolède; Sérapion, Anglois; Raymond de S. Victor, Guillaume de S. Léonard, Nobles François; Pierre de S. Denys, Narbonnois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, souffrirent le martyre chez les Infidéles. Bernard de Montaigu fut élu Evêque de Saragosse en 1236, & Simon Ximénès Evêque d'Albaracin & de Segorbe en Valence, mourut l'an 1241. Cinq mille cent & quatre Captifs furent délivrez de son tems, sans compter plus de 2000, qu'il avoit dégagez étant encore séculier.

II. GUILLAUME de Bas, natif de Languedoc, Chevalier militaire, fut élu en 1249. Le Roi Jacques d'Aragon le créa lui & ses successeurs, Barons d'Algar, & leur donna en cette qualité le droit de vôter aux Etats de son Royaume, où ils ont rang immédiatement après les Evêques, & au-dessus des Abbes & des Chevaliers des Ordres militaires. Il mourut à Barcelone l'an 1269. Sous son Généralat Fernand Pérez, Castillan; Louïs Blanc, Catalan; Thibaud, François; Ferdinand Port-alégre, Espagnol; Eleuthére de Plat, Narbonnois; & Louïs Gallo, Gascon, moururent martyrs chez les Infidéles. Bernard d'Olivella fut fait Evêque de Tortose en 1254, puis Archevêque de Tarragone, mort le 29 Octobre 1287, & 12400 Captifs furent rachetez.

III. BERNARD de S. Romain, François de nation, cousin du Vicomte de Béarn, Chevalier militaire, fut élu en Décembre 1269. Il fut Ambassadeur du Roi Jacques d'Aragon auprès du Roi de France Philippe III, & mourut à Barcelone sur la fin de l'année 1272. Guillaume Sagian fut martyrisé durant son Généralat, & plus de 700 Esclaves furent délivrez.

IV. PIERRE d'Aymery, Catalan, & Chevalier militaire, lui succéda. Il fut Conseiller du Roi d'Aragon Jacques I, & son Envoyé auprès d'Alfonse Roi de Castille, puis auprès de Denys, Roi de Portugal, & mourut à Puch le dixiéme Juin 1301, âgé de cent ans. Sous son Généralat moururent, le Prince Sanche, fils de Jacques, premier Roi d'Aragon, qui avoit reçu l'habit des mains de S. Pierre de Nolasque en 1243, étant alors Archiprêtre de Saragosse, & Abbé de Valladolid, & qui ayant été élevé sur le thrône Archiépiscopal de Tolède, en 1262, & consacré en 1268, fut tué pendant qu'il faisoit les visites de son Diocése, par un Maure Gouverneur de Malaga, le 21 Octobre 1275. S. Pierre Paschal, natif de Valence & Chanoine de la Cathédrale, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Evêque titulaire de Grenade, Suffragant de l'Archevêché de Tolède, puis Evêque de Jaën, fut martyrisé en 1300. Pierre Camin, François; Antoine Valois, Ligurien; & Mathias Marc, Toulousain, tous Religieux de l'Ordre, eurent le même sort en différens tems; & sainte Marie de Cervellon, dite *du Secours*, ou *de Socos*, premiére Religieuse du Tiers Ordre de la Mercy, mourut le 19 Septembre 1290. Le Pape Innocent XII a permis à son Ordre d'en faire l'Office. Jacques de Roca fut fait Evêque d'Avesca en 1273, & Etienne de Saint-Font, Patriarche de Jérusalem en 1286. Pierre Barel fut fait Cardinal par Nicolas IV, en 1286, & Dominique de S. Pierre en 1300, par Boniface VIII. Deux mille trois cens seize Captifs furent délivrez.

V. PIERRE Fourmy ou Formica, Prêtre natif du lieu de Formiche, en Aragon, Diocése de Tervel, fut élu le 18 Octobre 1301, pendant que les fréres Laïques faisoient d'un autre côté l'élection du frére Arnauld Amer: ce qui causa un procès à Rome, durant lequel le Général Formica mourut à Barcelone le 25 Mars 1303, selon le stile nouveau.

VI. ARNAULD Amer, Catalan, Chevalier militaire, fut élu, ainsi que nous venons de dire, par les Laïques de l'Ordre, & son élection fut confirmée par sentence interlocutoire du Pape Boniface VIII. Il mourut à Puch en 1308. De son tems mourut S. Pierre Armengol, que l'on dit issu des Comtes d'Urgel, & qui après avoir été pendu par les Infidéles à Bugie, & être resté six jours entiers à la potence, fut trouvé encore vivant par son compagnon, & ne mourut que dix ans après au Couvent de Guardia, dit des Prez de Maintalvan, Diocése de Tarragone, le 27 Avril 1304; & Guillaume Noveli, Florentin, souffrit aussi le martyre à Alger. Claude Gullo fut fait Patriarche d'Antioche en 1304, par Benoît XI. Il y eut 590 Captifs ausquels on procura la liberté.

VII. ARNAULD Rossignol, d'une noble famille de Catalogne, fut le dernier des Chevaliers militaires & Laïques, qui fut Général, élu l'an 1308. Il mourut à Valence le troisiéme Mai 1317. De son tems le P. Pierre de S. Herman fut martyrisé en 1308. Alexandre Sicilien le fut aussi, de même que les FF. Jacques & Adolfe. Le P. Séverin Galle, François de nation, fut fait Cardinal en 1310, par Clément V; & Claude de Tonelles, dit de *Porta-cœli*, natif du Languedoc, fut créé par le même Pape en 1312, au rapport d'Alduin. On compte 2000 Esclaves rachetez de son tems.

VIII. RAYMOND Alberti, natif de Barcelone, & cousin des Comtes de Roussillon, fut le premier Prêtre qui fut Général, nommé tel par le Pape Jean XXII, le 17 Novembre 1317. Les Prêtres l'avoient élu, les Chevaliers en avoient élu un autre, & le Pape cassa les deux élections, & nomma Alberti de sa propre autorité. Il étoit Docteur en Droit Canon & Civil, fut Conseiller du Roi d'Aragon Jacques II, & son Ambassadeur, pour réunir ensemble les Rois de Naples & de Sicile. Il fut aussi arbitre d'un différent entre les Rois de France & d'Aragon, & mourut à Valence le 18 Novembre 1330. Alduin dit qu'il avoit été fait Cardinal la même année. Thomas Vives Valentin fut martyrisé à Tunis l'an 1324. Pierre de Bustamante fut fait Evêque d'Osma en 1329, & Simon de Saussa Prédicateur du Roi de Castille, Evêque de Badajoz en 1330, & transféré à Tuy en Galice en 1354. Il y eut 1530 personnes de rachetées.

IX. BERENGER Cantul, natif de Barcelone, que l'on dit issu du sang royal, & Prince de Montpellier, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut élu en 1330. Le Roi d'Aragon Alfonse IV l'envoya son Ambassadeur auprès de Robert Roi de Naples. La mort de Jean XXII le priva du chapeau de Cardinal, que le Roi d'Aragon avoit demandé pour lui. Il refusa l'Evêché de Salamanque; mais le Pape Clément VI l'alloit forcer d'accepter celui de Barcelone, auquel il l'avoit nommé, lorsqu'il mourut dans cette ville le deuxiéme Décembre 1343. Il avoit eu en 1334, douze de ses Religieux martyrisés à Alger. Les Annales de l'Ordre disent, après Alduin, que Beccimond de Toulouse, Religieux Profès de l'Or-

l'Ordre, troiſiéme fils du Comte de Montfort, fut fait Cardinal Prêtre du titre de S. Etienne *in Monte-Cœlio*, par le Pape Benoît XII; mais la Généalogie de la Maiſon de Montfort ne parle nullement de ce prétendu fils d'un Comte de ce nom. Mille ſix cens ſoixante quatre Eſclaves recouvrérent leur liberté par les ſoins des Religieux de cet Ordre.

X. VINCENT de Riéra, natif de Barcelone, & Docteur en Théologie, fut élu le 31 Décembre 1343, & fut peu après Ambaſſadeur du Roi Pierre d'Aragon, IV du nom, auprès du Pape Clément VI. Il mourut le 25 Mars 1345. On compte 329 captifs rachetez.

XI. DOMINIQUE de Serrano, natif de Montpellier, Docteur en l'un & l'autre Droit de l'Univerſité de cette ville-là & de celle de Paris, & Profeſſeur, fut élu le 23 Juin 1345, & mourut de peſte à Montpellier le neuviéme Juillet 1348, ſix jours après ſa promotion au Cardinalat par le Pape Clément VI. Guillaume Sans fut martyriſé de ſon tems, & 521 Captifs furent délivrez.

XII. PONCE de Bavellis, natif de Toulouſe, Docteur en Droit de l'Univerſité de Paris, & Profeſſeur, fut élu en 1349. Il fut Conſeiller du Roi d'Aragon Pierre IV, pacifia pour lui le Royaume de Valence, fut ſon Ambaſſadeur auprès du Duc de Normandie, fils du Roi de France Jean I, & fut appellé à Avignon par le Pape Innocent VI pour aſſiſter à l'Aſſemblée que ce Pape y convoqua pour traiter des affaires du Roi Jean I, priſonnier du Roi d'Angleterre. Il mourut à Artoſe en Languedoc le dixiéme Octobre 1364. Jacques de Valence, natif de cette ville-là, fut martyriſé par les Juifs en Alger vers l'an 1362, & Pierre de Sainte-Marie, François de nation, eut le même ſort à Tunis; & ſur mer par des pirates un autre Pierre de ſainte Marie, & Simon de Haro-Lara, de même que deux autres Religieux qui furent d'un autre côté jettez pour la Foi dans la mer. Alfonſe Pimentel Comte de Bénevent, Profeſſeur des Saintes Ecritures à Salamanque, Conſeiller & Prédicateur du Roi de Caſtille Alfonſe VI, fut créé Evêque de Léon ou Ciudad-Rodrigo en 1349, & mourut en 1355, âgé de 79 ans. L'an 1349, Jean de Panubio fut créé Patriarche de Jéruſalem. Jean de Laſſo fut créé Cardinal le 23 Décembre 1356, par Innocent VI. Les fers de 1623 Captifs furent briſez.

XIII. NICOLAS Pérez, natif de Valence, Docteur en Droit & Profeſſeur à Oſca, fut élu en 1365. Il fut Conſeiller du Roi d'Aragon Jean I, & mourut à Valence le 17 Mars 1401. Pierre Beteta, natif d'Avenca en Caſtille, & Arnaud Arenchs, natif de Manréſe en Catalogne, furent martyriſez, le premier à Alméria, le ſecond à Grenade. Pierre-Rodrigues de Torres, Caſtillan, Evêque de Plaſentia, fut créé Cardinal par Urbain VI, en 1388. Chriſtophle de Luna neveu de Benoît XIII, fut fait en 1400, Archevêque de Braga, & mourut à Talavéra en allant prendre poſſeſſion de cette dignité. Il y eut 1849 Eſclaves rachetez.

XIV. JACQUES Thauſt, natif de Valence fut élu le 23 Juin 1401. Il fut Conſeiller & Aumônier de Martin Roi d'Aragon, & mourut à Valence le 28 Août 1405. Ferdinand de Baldes Prédicateur du Roi de Caſtille Henri, fut élu Evêque de Lugo. On compte 873 Eſclaves qui recouvrérent leur liberté.

XV. ANTOINE Caxal, natif de Tarragone, Docteur en Théologie à Salamanque, Interpréte des Saintes Ecritures, & Profeſſeur à Lérida, fut élevé au Généralat de ſon Ordre le 14 Mars 1406. Il fut Conſeiller des Rois d'Aragon, Envoyé du Roi Martin auprès de Catherine Reine de Caſtille, Ambaſſadeur du Roi Ferdinand vers l'Empereur Sigiſmond, député pluſieurs fois de ce Monarque vers l'Antipape Benoit XIII, pour la paix de l'Egliſe, enfin Ambaſſadeur du Roi Alfonſe V au Concile de Conſtance, où il fut un des XII Juges de la cauſe de l'Antipape. Le même Concile l'élut Archevêque de Lyon; mais il mourut peu après à Conſtance le 27 Mai 1417. Sous ſon Généralat le Pére Juſtin, natif de Paris, dont il étoit Docteur & Profeſſeur, fut martyriſé à Grenade. Saint Jean Joffre Galibert, natif de Valence, Fondateur du Couvent de Salamanque, nommé le Collége de la Vraye-Croix, mourut à Puch. Jean de Thauſt, Confeſſeur du Roi Martin, & ſon Envoyé auprès de l'Antipape Benoît XIII, fut fait Evêque d'Oſca en 1410, puis d'Albaracin & de Ségorbe. Le même Antipape créa Cardinaux de l'Ordre de la Mercy, Chriſtophle-Aymeri, qui fut confirmé par Martin V; Jean Virin, confirmé auſſi par le même Pape; Arnaud-Laurent; Barthélemi Zelfor; & Benoît Biéra, qui furent dépoſez par le Concile de Conſtance. On compte 1400 Priſonniers délivrez.

XVI. BERNARD de Piano ou du Plan, natif de Gaſcogne, fut élu le troiſiéme Novembre 1417, & mourut le 12 Janvier 1419. Sous ſon Généralat le Pére Séverin, Gentilhomme François, Docteur de l'Univerſité de Paris, fut martyriſé à Alger en 1418; & le Pére Jean d'Eſpagne, Aumônier de l'Armée du Roi Alfonſe ſous les ordres de Pierre de Moncade contre les Algériens, fut tué en montrant le Crucifix aux troupes pour les animer. Mille trente Eſclaves furent délivrez.

XVII. JACQUES Aymeric, natif de Barcelone, fut élu le huitiéme Avril 1419. Le Roi d'Aragon Alfonſe V l'envoya ſon Ambaſſadeur vers le Roi de Caſtille Jean II, & il mourut à Valence le 23 Décembre 1428. Les Martyrs de ſon tems furent Bernard Rébollédo Caſtillan, & Jean de Luna Aragonois en 1422; Jean de Grenade neveu d'Iſmaël premier Roi de Grénade pour les Maures, Docteur en Droit Canon de Salamanque, Provincial de la Province de Caſtille, martyriſé à Grenade par l'ordre du Roi Mahamet Abenalla ſon couſin; & Pierre-Maladano ſon compagnon l'an 1426; Guillaume de Sanz, natif de Valence, & Pierre Perpignan. Les rachetez furent 531.

XVIII. ANTOINE Dulan, natif de Tervel en Aragon, Docteur en Droit, fut élu par la recommandation du Roi d'Aragon le 13 Mars 1429, ſur la renonciation volontaire de Noël Gaver, qui avoit été élu canoniquement. Le Cardinal Pierre de Foix Legat *à Latere* du Pape Martin V, le confirma; mais par l'autorité du Concile de Bâle & de l'Evêque d'Oſma, Commiſſaire du Pape Eugéne IV, il fut depoſé le 29 Mai 1441. Les Martyrs de ſon tems furent Jean de Toſa & Bertrand del Mas, en 1430; Jean Jober, Catalan; Pierre Eſeriba Valentin; Jérôme Prats, Catalan; ſix autres Religieux maſſacrez par les Maures en allant au Chapitre Provincial. On délivra 1107 Eſclaves.

XIX. PIERRE de Huéte, natif de Gaette en Caſtille neuve, fut revêtu de la dignité de Général par l'Evêque d'Oſma en 1441, à la recommandation du Roi de Caſtille. Il fut Prédicateur des Rois de Caſtille Jean II, & Henri IV, & leur Aumonier; mais il ne ſe mêla que de gouverner les Provinces dépendantes de la Couronne de Caſtille & mourut en 1461. Ceux de ſon obéiſſance retirérent des fers 348 perſonnes.

XX. NOEL Gaver Docteur en Théologie, natif de Barcelone, fut nommé Général par le Concile de Bâle le ſixiéme Avril 1441, & confirmé par le Pape Eugéne le huitiéme Octobre 1444. Il ne gouverna d'abord que les Provinces de France, d'Aragon, de Navarre, de Catalogne, & de Valence; mais après la mort de Pierre de Huéte toutes les autres ſe ſoumirent à ſon obéiſſance, & il les commanda juſqu'à ſa mort arrivée à Barcelone l'an 1474. Sous ſon Généralat le Pére Bosfet, François, mourut à Tunis l'an 1452, dans une affreuſe priſon, où il étoit retenu depuis dix ans pour la Foi, & dix autres Religieux furent martyriſez en differens tems. Didace de Muros Prédicateur du Roi de Caſtille Henri IV, & ſon Envoyé auprès du Pape Paul II & d'autres Princes, fut fait Evêque de Tuy en Galice l'an 1464, puis de Ciudad-Rodrigo ou de Léon en 1461, & mourut en 1492, âgé de 90 ans. On racheta 2002 Eſclaves.

XXI. LAURENT Company, natif de Puch en Valence, fut élu en 1479, après avoir été 16 ans priſonnier pour la rédemption à Tunis, où il fit même des miracles. Pierre Bosfet avoit été durant dix années le compagnon de ſa captivité. Il mourut ſaintement à Valence ſur la fin de Décembre 1479. On ne compte, par la négligence des Ecrivains de ce tems-là, que 216 rachetez.

XXII. ANTOINE Morell, natif de Tarragone, Docteur en Théologie, très habile dans les Langues Hébraïque, Gréque & Latine, fut élu en 1480, & mourut à Toulouſe le 15 Juin 1492. Sous ſon Généralat les Péres Jean de Torroſa de l'Eſpagne Tarraconoiſe, que l'on nomme *Cantabric*, & Jean Huete, natif de Guette, furent martyriſez au commencement de Mai 1482; & Arnaud Tuerra du Royaume de Valence; ayant été pris ſur mer avec 30 autres Religieux qui revenoient du Chapitre Général en 1492, furent conduits à Tunis, où on les fit périr de faim & de miſére dans les priſons. Le Pére Rodolphe de Bologne fut créé Patriarche de Veniſe en 1484. Didace de Saldagne & de Roxas fut fait Evêque d'Avila. On racheta 912 Captifs.

XXIII. JEAN Urgel Barcelonois, fameux Docteur en Théologie, fut élu le huitiéme Septembre 1492, & mourut à Barcelone le 28 Août 1513. Sous ſon Généralat Jacques Pérez de Valence, & Alphius de Palerme, furent martyriſez à Conſtantinople en 1493. Le Pére Othon de Thoulouſe, frére du Vicomte de Narbonne, qui étoit allé pour les racheter, eut le même ſort. Théobald Anglois & ſon compagnon ſouffrirent auſſi la mort pour Jéſus-Chriſt en 1498, auſſi bien que Mathias Malavetino. Le P. Raymond Solch, de la Maiſon des Ducs de Cardone, fut fait Evêque de Cuença en 1504; mais il refuſa conſtamment cette dignité. Jacques Cunchillas fut élevé en 1506, ſur le thrône Epiſcopal de Catane en Sicile, puis de Lérida en 1512. Les rédemptions furent de 578 perſonnes.

XXIV. JACQUES-LAURENT de la Mata, natif du même lieu en Aragon, Docteur en Théologie, & Profeſſeur de l'Univerſité d'Hueſca, Confeſſeur d'Alfonſe d'Aragon, Archevêque de Saragoſſe, & ſon Exécuteur teſtamentaire, fut élu le 24 Décembre 1513, & mourut au Couvent d'Olivet le ſeptiéme Juin 1519. De ſon tems le Pére Barthélemi Olmédo Caſtillan, que Fernand Cortez avoit demandé pour ſon Confeſſeur, travailla beaucoup à la converſion des Mexicains, & mourut au Mexique après y avoir érigé pluſieurs Couvents de ſon Ordre. On délivra 829 perſonnes.

XXV. JACQUES de Saint-Laurent, Catalan, fut élu en 1519, & mourut en 1522.

XXVI. BENOIT de Safont, natif de Barcelone, habile Philoſophe & grand Théologien, fut élu le 20 Août 1522, & mourut à Barcelone le 20 Août 1535. Les rédemptions montérent à 1726 perſonnes.

XXVII. PIERRE Sorel, Barcelonois, fut élu le onziéme Novembre 1535, & mourut dans ſa ville natale le dixiéme Février 1546. Sous ſon Généralat, les Péres Thomas Napolitain, & Antoine Tremulliers, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Toulouſe ſa patrie, furent poignardez en 1540, près de Montpellier par les Huguenots qu'ils avoient entrepris de ramener dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Les rédemptions furent de 691 perſonnes.

XXVIII. MICHEL Puig ou de Podio, fameux Canoniſte, fut élu le deuxiéme Mai 1546, & mourut à Barcelone le 22 Novembre 1567. De ſon tems le Pére Jean de Salazar, natif de Xérès, fut martyriſé au Pérou près de la ville de l'Aſſomption par les Indiens, l'an 1552. Le Pére Chriſtophle Albarran eut le même ſort dans le même Royaume en 1554, de même que

le P. Jean de Vargas natif de Xérès de la Frontéra, que les Indiens d'auprès de Panama firent cruellement mourir en 1556. Ces deux derniers ont fait des miracles aprés leur mort. On compte aussi jusqu'à 315 Religieux de cet Ordre que les Huguenots assommérent en plusieurs Couvents, principalement en ceux du Languedoc l'an 1567. Le Pére Denys d'Avila & de Cavejon fut fait en 1550 Evêque de Troya dans le Royaume de Naples, & en 1552 le Pére Pierre de Orioña lui succéda. Le P. Gabriel de Sainte-Marie, Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Salamanque, Conseiller & Prédicateur de l'Empereur Charles-Quint, puis, Archevêque de Pise, mourut en 1550, âgé de 68 ans. De son tems florissoit dans l'Université de Salamanque le Pére Jérôme Pérez, où il professa la Philosophie, puis la Théologie. Saint François de Borgia voulut l'avoir pour Professeur en Théologie dans le Colége que ce Duc fit bâtir à Salamanque, & le Pére Pérez fut le premier Professeur de ce Collége, qui est le premier que la Compagnie de Jésus ait eu en Espagne: il fut Vicaire-Général de son Ordre. On a de lui un Commentaire sur la premiére Partie de saint Thomas, & sur *Menochius*. Deux mille trois cens quarante deux Captifs furent délivrez.

XXIX. MATHIAS Papiol, Barcelonois, fut élu le 20 Janvier 1568, & mourut à Saragosse le 28 Juillet de la même année. Il fut le dernier des Généraux à vie. Le Pape Pie V ayant jugé à propos de réduire le Généralat à six années, le Pére Jean de Covaruvias Provincial de Castille gouverna l'Ordre en qualité de Vicaire-Général durant tout l'interrégne, & ce fut dans cet intervalle que le Pére Jean de Barrios, natif de Tolede, fut fait le premier Evêque de Paraguay ou de la ville de l'Assomption, d'où il fut transféré à l'Archevêché de Sainte-Foi dans le nouveau Royaume de Grenade en Amérique. Les nouvelles Religieuses de l'Ordre de la Mercy furent établies en 1569, par les soins du Pére Antoine de Valence. Le Pére Jean Lapi premier Professeur en Théologie à Osca durant 36 ans, y mourut en 1570. On racheta 662 Esclaves.

XXX. FRANÇOIS, natif de Torres d'Elché au Royaume de Valence, fut élu le 14 Novembre 1574, & mourut à Saragosse le 29 Septembre suivant.

XXXI. FRANÇOIS Maldonat, d'une illustre famille de Salamanque, où il étoit Docteur, fut élu le dixiéme Juin 1579, & aprés avoir rempli son tems il mourut plusieurs années après à Madrid. Le Pape Grégoire XIII fit suspendre l'élection d'un successeur durant cinq ans, & établit des Vicaires-Généraux pour gouverner l'Ordre. Le Pére Antoine Trémulliers Toulousain, Docteur en Théologie, & Provincial de France, avoit été élu Général, mais on s'opposa à sa confirmation auprès du Pape; & lui-même ne vouloit point se charger de ce fardeau. Le Pére Jean Enriquez fut créé en 1581, Archevêque de saint Domingue, mais il mourut l'année suivante a Rome, où il étoit depuis longtems Procureur-Général de l'Ordre: & le Pére Gaspard de Torrès, ancien Docteur & Professeur de l'Université de Salamanque, Conseiller du Roi Philippe II, l'un de ses Théologiens députez au Concile de Trente, & Précepteur du Prince Dom Carlos, puis Evêque de Médaure, mourut à Séville, étant nommé Archevêque de saint-Domingue le cinquiéme Janvier 1585, âgé de 70 ans. Il y eut 424 rachetez durant ce Généralat.

XXXII. FRANÇOIS de Salazar, natif de Saragosse, fut élu le 23 Mai 1587. Après avoir rempli son tems, il mourut dans sa ville natale vers l'an 1600. Sous son Généralat le Pére Balthazar Vélasque, natif de Xérez de la Frontéra, fut martyrisé par les Maures d'Aragon, proche d'un lieu appellé la *Mucla*, pas loin de Saragosse, l'an 1588, âgé de 26 ans. Il y eut 507 Esclaves rachetez.

XXXIII. FRANÇOIS Zumel, natif de Palencia au Royaume de Léon, Docteur & Professeur de Salamanque, Doyen de cette ville, fut élu le cinquiéme Juin 1593. Il remplit dignement ses six années, & mourut à Salamanque l'an 1607. C'étoit un très savant homme, comme il paroît par ses *Commentaires* sur saint Thomas & un *Traité de la Grace*, imprimez sous le Généralat du Pére Monroy. De son tems le Pére Louïs de la Peña, Commandeur du Couvent de Valdivia dans la Province du Chili, fut martyrisé dans son Monastére avec tous ses Religieux par les Indiens qui mirent le feu à l'Eglise, où tous leurs corps furent consumez. Quatre cens soixante-huit Captifs furent rachetez.

XXXIV. PIERRE Balaguer, natif d'Elché en Valence, fut élu le 29 Mai 1599; mais il mourut à Madrid le huitiéme Décembre suivant.

XXXV. FRANÇOIS Médina, natif de Tolède, Provincial pour la seconde fois de la Province de Castille, fut élu la veille de la Pentecôte 1600; mais des brouilleries arrivées dans l'Ordre, le firent déposer par le Nonce du Pape, ce qui fut confirmé par Clément VIII. Il se retira à Tolède, où il mourut après avoir marqué beaucoup d'humilité, de patience & de douceur. On voit pourtant son Epitaphe dans le Couvent de Xérès de la Frontéra en Andalousie, dont il avoit été plusieurs fois Commandeur, & où on lui donne de grands éloges. Il avoit composé trois tomes de *Commentaires* sur la troisiéme Partie de la Somme de S. Thomas, dont les Manuscrits sont conservez précieusement dans l'Université de Salamanque. Sous son Généralat le Pére Jean Bernal, natif de Carthagéne en Aragon, Provincial d'Andalousie, Docteur fameux & Prédicateur du Roi, mourut en odeur de sainteté à Séville le 18 Novembre 1601, d'une maladie contractée par les mauvais traitemens qu'il avoit essuyez des Maures d'Afrique, pendant qu'il y étoit pour le rachat des Captifs: il fit des miracles à sa mort. Le P. Pierre de Oña, Provincial de Castille, & célébre Théologien, fut fait Evêque de Gayette, au Royaume de Naples. Il y a des Ouvrages de lui imprimez sur des matiéres théologiques. On ne racheta, du tems de ce Général, que 166 Captifs.

XXXVI. ALFONSE de Monroy, natif de Séville, Vicaire Général des Provinces du Pérou, & Provincial de celle d'Andalousie, fut nommé Général le 26 Août 1602, par le Nonce du Pape en Espagne, & confirmé par le Pape Clément VIII. Il avoit rendu de grands services à son Ordre & à l'Etat, dans l'Amérique; & il fit de riches présens à plusieurs Eglises de la Mercy en Espagne, outre une somme considérable qu'il donna pour le rachat des Captifs, le tout provenant des aumônes qu'on lui avoit faites au Pérou. Il institua en 1603, la Congrégation dite de *Recollection*, des Religieux déchaussez & réformez de l'Ordre de la Mercy. Elle fleurit en Espagne. Après le tems de son administration il se retira à Séville, où il mourut le 19 Août 1614, âgé de 74 ans, ayant refusé l'Evêché de Porto-rico en Amérique, auquel le Roi d'Espagne l'avoit nommé après son Généralat. En 1604, le P. Dominique Usabagia, natif de Bilbao, & Provincial d'Aragon, mourut à Uncastille en réputation de sainteté; & le P. Pierre de Avendaño passant par la France pour se rendre à Rome en 1606, fut inhumainement assassiné pour la Foi, par un Huguenot chez qui il étoit logé, & qu'il avoit voulu faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il expira à genoux en récitant à haute voix le *Credo*. Le P. Pierre Machado, fameux Docteur en Théologie, & Professeur en l'Université de Salamanque, habile Mathématicien, savant dans les Langues Hébraïque, Chaldaïque & Gréque, Provincial de Castille, mourut à Burgos en 1602. Les rédemptions furent de 586 personnes.

XXXVII. PHILIPPE de Guimeran, issu de la noble Maison de ce nom en Valence, Professeur à Tarragone, Chanoine Théologal de Tortose, & Provincial de Valence, fut élu en 1609. Il continua ses emplois ordinaires de prédication, & fit imprimer quelques Ouvrages. Son tems fini, il fut sacré, au mois d'Octobre 1616, Evêque de Jacca; mais il mourut à Valence le 24 Janvier suivant, ayant prédit le jour de sa mort. En 1611, le P. Alfonse Henriquez de Tolède, Provincial du Mexique, fut fait Evêque de Tavanne, puis de Mechoacan en 1623, où il mourut l'an 1628. Le P. François Véra eut l'Evêché d'Elne en 1612, puis celui de Salamanque, où il mourut en 1631. On racheta sous ce Général 418 Captifs

XXXVIII. FRANÇOIS de Ribéra, natif d'Alcala Docteur en Théologie, & Professeur en l'Université de la même ville, Provincial de Castille, fut élu le 15 Juin 1615. Il fut fait en 1618 Evêque de Guadalajara dans la Nouvelle Espagne, puis de Méchoacan dans l'Amérique septentrionale, & il y mourut fort âgé le deuxiéme Septembre 1638. Le P. Pierre Ortiz de Luyando, habile dans les Sciences divines & humaines, de même que dans les Langues Gréque & Hébraïque, florissoit sous son Généralat, durant lequel on brisa les fers de 292 Captifs.

XXXIX. AMBRÔISE Machin-d'Aquéna, natif d'Alguer en Sardaigne, Auteur de plusieurs Livres, Exprovincial d'Aragon, & Prieur de Barcelone, fut élu le deuxiéme Juin 1618. Il fut fait Evêque d'Alguer en 1621, puis Archevêque de Cagliari, dans la même Isle de Sardaigne, en 1626, où il mourut l'an 1640, âgé de 60 ans. On avoit racheté 121 Captifs durant son administration.

XL. GASPARD Priéto, né à Burgos le 12 d'Août 1578, dans une famille illustre par sa noblesse, fut élu le 14 Mai 1622, étant Provincial de Castille, après avoir professé la Théologie dans les Universitez de Valladolid, de Tolède & de Salamanque. Il fut fait Evêque d'Alguer en 1626; Viceroi & Capitaine-Général des Armées d'Espagne en Sardaigne; puis ayant été transféré à l'Evêché d'Elne en 1634, il mourut à Perpignan le 30 Octobre 1637, avec la réputation d'être un zélé défenseur des immunitez Ecclésiastiques & des droits de l'Eglise, un homme de paix, grand aumônier, & si sévére à lui-même qu'il porta toujours le cilice. Sous son Généralat, le P. Alfonse Gomez de Encinas, natif de Cuellar au Diocése de Ségovie, Curé dans l'Isle de Puna au Chili, y fut martyrisé le 23 Juin 1624, en haine de la Religion, par des Pirates Hollandois qui lui ouvrirent le ventre. Ils en furent punis aussi-tôt; l'Eglise qu'ils vouloient profaner étant tombée subitement, & les ayant enveloppez sous ses ruïnes. Le P. Etienne Muniéra, nommé Vicaire-Général Apostolique de tout l'Ordre par le Pape Paul V, fut fait Evêque de Cefalu en Sicile l'an 1622, où il mourut en 1631. On avoit racheté durant son tems 122 Captifs.

XLI. JEAN Cébrian, d'une noble famille de Pérale, Diocése de Tervel en Aragon, oncle des Comtes de Fuenclara, Qualificateur de l'Inquisition, Prieur de Barcelone, puis Provincial d'Aragon, fut élu le 22 Mai 1627. Il fit de nouvelles Constitutions pour la réforme de son Ordre, fut fait Evêque d'Albaracin en 1632, puis de Tervel, enfin Archevêque de Saragosse en 1644, Conseiller d'Etat, Viceroi & Capitaine-Général d'Aragon, & mourut le 27 Décembre 1662. Il fut si libéral envers les pauvres, que dans un seul jour de l'année 1651, il leur fit distribuer en aumônes de son propre argent une somme de cent mille livres. Son attachement fut si grand pour l'Infant Balthasar fils aîné du Roi Philippe IV, mort en 1646, qu'il fit transporter son corps à ses propres dépens de Sarragosse où il étoit mort, à l'Escurial, sépulture des Rois d'Espagne. Il fit bâtir le Collége de son Ordre à Saragosse, nommé *de saint Pierre de Nolasque*. On avoit racheté sous son administration 300 personnes. De son tems les Péres Jean Caudro d'Aragon, & Jean Traizos de Pampelune, furent si maltraitez en Alger, qu'ils peuvent être regardez comme martyrs, quoiqu'ils revinssent en leur patrie; car ils n'y traînérent plus qu'une vie très languissante. Sous lui fleurit aussi le Pére

Jean

Jean Pérez de Roxas, natif de Cordoue, grand Théologien & excellent Prédicateur. On a de lui un volume de *Sermons* & quelques *Opuſcules.* Il avoit fait des *Commentaires* ſur le Livre de Tobie, & un Ouvrage ſur l'*Immaculée* Mére de Dieu; mais ſa mort arrivée à Rome, où il étoit Procureur-Général, l'empêcha de les faire imprimer. Louïs d'Aparicio ſon ſucceſſeur à Rome, homme très habile, que les Princes conſultérent ſouvent, fut depuis Provincial de Lima, & premier Profeſſeur de Théologie en cette Univerſité. Il l'avoit auparavant profeſſée à Tolède. Il fut auſſi Cenſeur de la Foi, & grand directeur des ames: il laiſſa pluſieurs volumes manuſcrits, dont il n'y en a eu qu'un d'imprimé, qui a pour titre, *de beatitudine Adami.* Le Pére Melchior Priéto, nommé à l'Evêché de l'Aſſomption au Paraguay en 1627, & qui abdiqua depuis, Henriquez Almendarès, Evêque de Mechoacan, & Jérôme de Var, Evêque de la Havane, moururent ſous ce Général. Le P. Louïs Ximénès, natif de Cuença, fut fait en 1627, Evêque d'Ugento dans la Pouille.

XLII. Didace Serrano, natif de Chillo dans la Province de Grenade, Provincial d'Aragon, fut élu le quatriéme Septembre 1632, & fut fait Evêque de Solſone en 1636, puis de Ségorbe en 1639, enfin de Guadix où il mourut. On délivra de ſon tems 323 Captifs.

XLIII. Dalmave Sierra, natif de Barcelone, Provincial d'Aragon, fut élu le dixiéme Mai 1636, & fut nommé par le Roi de France Louïs XIII, Evêque d'Urgel, dont ſa Majeſté étoit alors en poſſeſſion. Le Pape Urbain VIII, ſous ſon Généralat, retarda ſes Bulles pour des raiſons de politique, & le nomma Evêque *in partibus* en 1641. Il mourut à Barcelone durant les troubles de Catalogne. Sous ſon Généralat, le P. Blaiſe Tineo, Caſtillan, fut fait Trémipolenſim & Abbé majeur de Ste-Foy en 1637. Le P. François de Saint-Jacques, natif de Séville, ſurnommé *Bouche d'or*, mourut en ſa ville natale le 13 Mars 1639, âgé de plus de 80 ans. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages; fut un très excellent Prédicateur, dont le Pape Paul V voulut entendre un Sermon en Langue Eſpagnole un Jeudi Saint; étoit alors Procureur-Général de ſon Ordre, en 1606; & fut Vicaire-Général des Provinces d'Italie, de Sicile, de Sardaigne & de France. Les Rois Philippe II, & Philippe III le députérent pour des affaires importantes auprès des Papes Grégoire XIV, & Paul V. Le P. Jean Fulcomeri, fameux Docteur Scholaſtique & myſtique, mourut ſous ſon Généralat, durant lequel on délivra 333 Captifs.

XLIV. Marc Salmeron, natif de Bondio en Caſtille, Provincial de Caſtille, fut élu le ſeptiéme Juin 1642. Il ſervit bien le Roi Philippe IV, dont il étoit Prédicateur dans les Etats de Valence, où il aſſiſta comme Baron d'Algar, en qualité de Général de ſon Ordre. Ce Monarque le nomma Evêque de Truxillo au Pérou après ſon Généralat; mais à peine ſes Bulles furent-elles arrivées qu'il mourut à Madrit le 21 Janvier 1649. On a imprimé quatre volumes de ſes Oeuvres. Sous ſon Généralat, fleurit le P. Jean Pérez de Munebréga Aragonois, grand Théologien, Docteur & Profeſſeur en l'Univerſité de Sarragoſſe, Examinateur de cet Archevêché, Procureur-Général en Cour de Rome, & Vicaire-Général de l'Ordre en Italie & en Sicile. Il donna au public pluſieurs Opuſcules. Joſeph Gonzalès, célébre Docteur & Profeſſeur en l'Univerſité de Salamanque, fut fait Evêque de Léon, puis de Placentia; & le P. Melchior Rodrigue de Torrès, Evêque de Roſſe en Irlande, & Suffragant de l'Archevêché de Burgos en Caſtille, mourut ſous ſon gouvernement, ſous lequel on racheta 412 Captifs.

XLV. Antoine Garus de Balbaſtro, Docteur & Profeſſeur d'Hueſca, Provincial d'Aragon, fut élu le 30 Mai 1648, & mourut à Madrid au mois de Septembre 1651. Son corps étoit auſſi flexible après ſa mort que pendant ſa vie; & 17 ans après on le trouva tout entier & ſans aucune corruption, quoique dans un lieu très humide. Sous ſon Généralat le P. Pierre Mérino, Docteur & Profeſſeur en l'Univerſité de Salamanque, puis Provincial de Caſtille, mourut le onziéme Décembre 1649, âgé de 73 ans, ayant refuſé l'Evêché de Valladolid dans les Indes, auquel il avoit été nommé en 1647. Les rédemptions furent de 590 perſonnes.

XLVI. Alfonse de Soto-Major, natif de Carmone en Grenade, Provincial d'Andalouſie, fut élu le 30 Janvier 1652, & fut fait Archevêque d'Oriſtan en Sardaigne l'an 1657, d'où il fut transféré à l'Evêché de Barcelone en 1663, où il mourut le dixiéme Juin 1682, âgé de 75 ans, ayant été longtems Préſident de la Principauté de Catalogne. De ſon tems, le P. Jean Molina, natif de Caténas en Aragon, & qui fut Provincial de ſa Province, mourut à Saragoſſe en odeur de ſainteté le 17 Décembre 1652, ayant fait des miracles pendant ſa vie: le P. Gabriel Adazo Santander, Caſtillan, Prédicateur du Roi d'Eſpagne, fut fait en 1653, Evêque de Bexavenenſem ou Vexavenenſis en Lombardie; puis en 1661, Archevêque de Tarente ou d'Otrante. Il enſeignoit la Théologie Morale dans l'Univerſité de Salamanque, & le P. François Bujl, Sardaignois, célébre Prédicateur du Roi Philippe IV, fut créé la même année Evêque d'Alguer en Sardaigne. Il y a des Ouvrages de lui imprimez. On racheta durant ce Généralat 516 perſonnes.

XLVII. Martin Allye, natif de Ponzana, Diocéſe d'Hueſca en Aragon, & Provincial de ſa Province, fut élu le quatriéme Janvier 1658, & mourut à Saragoſſe le neuviéme Juin de la même année. Sous ſon Généralat les P. Didace de Prado, & Marmol, Profeſſeur en l'Univerſité de Salamanque, qui avoit été fait Archevêque de Brindiſi, au Royaume de Naples l'an 1657, fut ſubmergé près de Palamos, par une tempête arrivée le 21 Avril 1658. Martin d'Azévédo, premier Profeſſeur de Théologie en l'Univerſité de Compoſtelle, fut fait Evêque d'Ugento en 1658, & la même année il fut nommé Evêque de Gallipoli; mais il mourut avant ſa conſécration; & le P. Didace Gatica, natif de Séville, Provincial d'Andalouſie, fut auſſi créé dans cette année-là Evêque d'Utique pour être Suffragant de l'Archevêque de Séville. Il a fait imprimer quelques Ouvrages, entre autres, *de adventu Meſſiæ.*

XLVIII. Jean Aſenſio, natif de Gibraltar, Docteur fameux en Théologie, fameux Prédicateur, & Provincial d'Andalouſie, fut élu le 15 Octobre 1658, gouverna pendant ſix ans, & fut fait Evêque de Lugo en 1670; puis d'Avila, quoique malgré lui, en 1673; enſuite de Jaën. Il fut forcé par le Pape Innocent XI, d'accepter la charge de Préſident de Caſtille, & l'Archevêché de Burgos; mais au bout de cinq ans, il obtint après de grandes inſtances de retourner dans ſon Egliſe de Jaën, qu'il gouverna juſqu'à ſa mort arrivée en 1692. De ſon tems le P. Alfonſe Vaſques de Miranda, Docteur de Salamanque, Abbé de Sainte-Anaſtaſie, qui avoit refuſé l'Evêché de Léon, mourut le 17 Janvier 1661, âgé de 75 ans. Il avoit été Prédicateur du Roi Philippe IV, ſon Conſeiller dans le Conſeil d'Italie, & dans celui des Indes, & envoyé par ſa Majeſté auprès du Pape Urbain VIII, de l'Empereur Ferdinand, de Sigiſmond Roi de Pologne, & d'autres Princes, & fut Auteur de divers Ouvrages qui ont été imprimez. Le P. Antoine Vigo fut créé en 1663, Archevêque *in partibus*, & Coadjuteur de l'Archevêque de Lima; mais étant arrivé à Lima, il y mourut le jour même, qui avoit été marqué pour ſa conſécration. L'on compte 905 Captifs retirez d'eſclavage.

XLIX. Joseph Sanctuz, natif d'Almucaſa en Valence, Docteur & Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Valence, Provincial de la même Province, excellent Prédicateur & Cenſeur des propoſitions contre la Foi, fut élu le 18 Octobre 1664. Après ſes ſix années de Généralat, il fut fait Evêque de Ségovie en 1672, puis Archevêque de Tarragone en 1679, où il mourut le 26 Mars 1694. Sous ſon Généralat le P. Jérôme de Valdéras, natif de Valladolid, qui après avoir été deux fois Provincial de Caſtille, avoit été fait Evêque de Badajos en 1662, fut fait en 1667 Evêque de Jaën, où il mourut en odeur de ſainteté vers l'an 1679. On délivra 697 Captifs.

L. Pierre de Salazar, natif de Malaga, Docteur de Salamanque, Qualificateur de l'Inquiſition, & Prédicateur du Roi, fut élu le 18 Octobre 1670. Il fut fait Evêque de Salamanque en 1680, puis de Cordoue en 1686: la même année il fut fait Cardinal, & mourut l'an 1700. Sous ſon Généralat, le P. Jean de la Calle, de Grenade, Vicaire-Général du Pérou & de la Nouvelle Eſpagne, qui avoit été fait Evêque de Truxillo dans le Pérou en 1661, fut fait Evêque d'Arequipa en 1674, où il mourut. Jean Coutréras, Vicaire-Général de tout l'Ordre, fut nommé Evêque de Vicque en 1673, mais il mourut avant que d'être ſacré; & Fauſtin de Cadas fut fait Evêque de Paraguay aux Indes l'an 1674. On racheta 620 perſonnes.

LI. Sebastien de Vélaſco, natif de Pampelune, Viſiteur de la France, & Provincial d'Aragon, fut élu le 18 Octobre 1676, & mourut à Pampelune le 25 Juillet 1682, prêt à être promû à l'Epiſcopat. Sous ſon Généralat le P. Laurent Mayers-Caramuel, Caſtillan, dont les Sermons ſont imprimez, fut fait Evêque de Caſtellamare au Royaume de Naples en 1675, puis de Gayéte au même Royaume en 1680, où il mourut. Le P. André de Navar, Andalouſien, Viſiteur-Général des Provinces de France, fut promû en 1677, à l'Evêché de Nicaragua, dans la Nouvelle Eſpagne; & en 1682, à celui de Guatimala: le P. François Domonte fut ſacré en 1679, Evêque d'Hippone, pour être Suffragant de l'Archevêque de Séville: le P. Joſeph Durand, enfant de la maiſon de Lima, dans les Iſles Philippines, fut conſacré la même année Coadjuteur de l'Archevêque de Lima, & mourut pourvu de cet Archevêché; & le P. Jean de Roxas, natif de Cuença, fameux Directeur des ames à Madrid, dont il y a des Ouvrages de Spiritualité qui ſont imprimez, fut fait Evêque de Nicaragua en 1682. Les rédemptions montérent à 1152 perſonnes.

LII. François-Antoine d'Iſſaſi & de Guzman, natif de Madrid, Prédicateur du Roi, Provincial de Caſtille pour la ſeconde fois, fut élu le 23 Octobre 1682, & mourut en ſa ville natale le 23 Octobre 1685. On délivra 421 Eſclaves.

LIII. Joseph de Linas, Procureur Général en Cour de Rome, Vicaire-Général d'Italie, & Provincial d'Aragon, Qualificateur de l'Inquiſition, fut élu le premier Juin 1686, & fut fait en 1694 Archevêque de Tarragone, où il mourut en 1711. Le P. Balthazar Bénavente de Salamanque fut fait Evêque de Potenza, au Royaume de Naples, en 1686, & il y mourut en odeur de ſainteté. De ſon tems, le P. Ferdinand Carrajol & Ribéra, natif auſſi de Salamanque, Vicaire-Général à Rome, fut promû la même année à l'Archevêché de Saint-Domingue dans les Indes: le P. Sebaſtien de Paſtrane, Profeſſeur en l'Univerſité de Lima, où il avoit pris l'habit, & Provincial de cette Province, fut fait Evêque de Paraguay en 1687: le P. Emmanuel de la Torre, Docteur & Profeſſeur dans l'Univerſité d'Alcala de Hénarès, & fameux Prédicateur, fut ſacré à Rome le 24 Août 1688, Archevêque de Lanciano, au Royaume de Naples, où il mourut en odeur de ſainteté avant 1695. Le P. Joſeph Gonzalez, fameux Docteur & Profeſſeur dans l'Univerſité de Salamanque, fut créé en 1687 Evêque de Laon, puis Evêque de Placentia en 1694. Le P. Emmanuel Torquémada, Vicaire-Général du Pérou, fut fait en 1690 Evêque de Baruth, Suffragant de l'Evêque de Cordoue; & le P. Barthélemi Ribéro, Portugais, Procureur-Gé-

néral

néral en Cour de Rome, Vicaire-Général d'Italie, Consulteur de la Congrégation des Rites, fut fait en 1691 Evêque de Nicotéra en Calabre. On délivra 794 Captifs.

LIV. JEAN ANTOINE de Velasco, natif de Madrit, Provincial de Castille, fut élu le 25 Mai 1692, & mourut en odeur de sainteté le .... Février 1697. Sous son Généralat mourut le P. Louïs Diaz d'Aux, Provincial d'Aragon, qui avoit été fait Evêque d'Alguer en Sardaigne l'an 1681, puis Archevêque de Cagliari en 1686. Le P. François Padilla, qui avoit été fait Evêque de Portvic en 1683, fut élevé à celui de Sainte-Croix de la Sierra dans le Pérou l'an 1693. Le P. François Pémadès, Catalan, Provincial d'Aragon, excellent Théologien, & Prédicateur, fut nommé à l'Episcopat d'Alguer en 1694, mais il abdiqua. Le P. Marc de Ostos, Exprovincial d'Andalousie, & Definiteur-Général de la Province d'Aragon, Prédicateur du Roi, & Qualificateur au Tribunal de l'Inquisition générale, puis Evêque de Salerne, mourut le 19 Novembre 1695.

LV. JEAN Navarro, natif de Calatajud en Aragon, fut élu le dixiéme Mai 1697, & après ses six années fut fait Evêque d'Albaracin en Aragon par la nomination du Roi d'Espagne Philippe V. L'espérance d'un meilleur Evêché, qu'il ne voyoit pas remplie, lui fit quitter au bout de deux ou trois ans le parti de son Souverain & de son bienfaicteur, & il s'en alla à Barcelone trouver l'Archiduc; qui le nomma dans la suite à l'Archevêché de Saragosse fort inutilement, puisque le Roi Catholique redevint bientôt maître de cette place: cela brouilla ce Prélat avec le Chapitre d'Albaracin qui ne voulut plus le recevoir. Le P. Bernard Cariguéna, Vicaire-Général de Rome, fut fait sous ce Général Archevêque de Cagliari en Sardaigne.

LVI. JOSEPH Montel de Porrès, natif de Madrit, fut élu le ..... 1703, & fut neuf ans Général, le Pape à cause des guerres ayant prorogé par des Bulles la convocation du Chapitre Général. Sous ce Général, le P...... Solis fut fait Evêque de Lérida; & en 1701, son grand mérite & son attachement pour le Roi Philippe V, méritérent que ce Monarque le nommât à l'Evêché de Siguença.

LVII. PANTALEON de Guarçia, Aragonois, & Provincial de sa Province, fut élu le 14 Mai 1712.

LVIII. JOSEPH Péréto, Provincial d'Andalousie, fut élu Général de Saragosse le quatriéme Juin 1718, & nommé Evêque d'Alména, au commencement de 1723.

LIX. GABRIEL Balbastro, de la Province de Valence, fut élu Général à Madrit le 16 Octobre 1723, & mourut à Madrit le 31 Août 1728, à l'age de 49 ans.

LX. JOSEPH Campuzano, Provincial actuel de la Province de Castille, fut élu Général à Valence le quatriéme de Juin 1729. En cette qualité, il prit possession de la Grandesse d'Espagne, en se couvrant devant le Roi à Séville, le 26 Février 1730, ayant eu pour Parrain dans cette fonction le Duc del Arco. Il mourut à Madrit le 23 Septembre 1731, à l'âge de 60 ans.

LXI. FRANÇOIS-SAUVEUR Gilaberte, Provincial de la Province d'Aragon, fut élu Général, dans le Chapitre Général tenu à Huéte le 31 Mai 1732.

MERCY, famille fort considérable, qu'on fait descendre des anciens Comtes de Genéve. François & Gaspard se distinguérent, sur-tout pendant la guerre de 30 ans. Leurs descendans ont obtenu le rang de Comte, & ont servi avec honneur sous l'Empereur & sous l'Electeur de Baviére. En 1674, un Comte de Mercy, Colonel dans les troupes Impériales, surprit dans le quartier de Luneville, l'Arriére-Ban de la Province d'Anjou qui consistoit en 800 Gentilshommes, les battit, en massacra la plus grande partie & emporta tout leur bagage. Le même commanda ensuite en Hongrie en qualité de Général-Felt-Maréchal-Lieutenant, & battit les Turcs près de Pest en 1684. L'année suivante il se distingua dans la bataille devant Gran; & en 1686, il défit les ennemis près d'Arath & près d'Onoth. Lorsque dans la même année il voulut empêcher les Turcs de faire lever le siége de Bude, il reçut une blessure dont il mourut. * Thuldenus, *Hist. nost. temp. l.* 6. Relation de la bataille de Nortlingue. Puffendorff, *in Histor. Suecica, &c.* Ricaut. *Dict. Allemand.*

Le Général Comte de Mercy commença à se faire connoitre en 1702, par la grande part qu'il eut dans ce qui se passa à Crémone, où il commanda la Cavalerie Impériale & où il fut blessé. Il fut fait en 1708, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, qu'il servit en diverses occasions, & commandoit des Corps séparez. En 1709, il en conduisit un de près de 8000 hommes, à la tête desquels il passa le Rhin sur les terres de Bâle. Son dessein étoit de pénétrer en Franche-Comté, afin de se joindre à un Corps de troupes de Savoye, qui devoient passer par la Haute Bourgogne; mais le Comte du Bourg, Lieutenant-Général, & depuis Maréchal de France, étant arrivé de ce côté là, tomba sur le Comte de Mercy, & quoique moins fort que lui, il le défit entiérement à Rhumersheim le 26 Août. Un des Généraux Allemands fut tué; & le Comte de Mercy, qui fut blessé en cette occasion, eut bien de la peine à repasser le Rhin, pour se sauver avec très peu de Cavaliers: sa cassette, qui contenoit tous ses papiers & instructions, tomba au pouvoir du vainqueur. * *Mémoires du tems.*

MERCY, (François, Baron de) chercha dès sa jeunesse à faire sa fortune dans la guerre. Après avoir passé par quelques emplois il arriva au poste de Major en 1631, dans le Régiment du Colonel Picolomini. En 1633, il obtint un Régiment avec lequel il se trouvoit dans Constance, lorsque les Suédois assiégérent cette ville sous le Général Horn. Dans la même année il fut fait prisonnier dans une sortie qu'on fit de Brisach, & conduit à Colmar. En 1634, il servit dans l'Alsace supérieure, & commanda dans Rheinfelden, lorsque *Jean-Philippe*, Palatin du Rhin, assiégea cette place, qui lui fut remise peu avant la bataille de Nordlingue. En 1635, il fut Général-Major en Baviére, & envoyé au secours du Duc de Lorraine au siége de Colmar. Vers la fin de l'année, il se retira du côté de Luxembourg, & aida l'année suivante à faire lever le siége de Dole. En 1637, le Duc de Lorraine & lui furent battus par le Duc Bernard, près de Grey. Il entra ensuite dans le Duché de Bourgogne pour attaquer le Duc de Longueville. En 1638, il fut nommé Général d'Artillerie, & campa avec une partie de l'Armée de Baviére près de Stolhofen. En 1640, il agit contre le Duc de Longueville dans le Bas Palatinat, s'opposa au Général Bannier près de Ratisbonne, & enferma tellement le Général-Major Schlange avec quatre Régimens, qu'il fut obligé de se rendre à discrétion. Il poursuivit ensuite le Général-Felt-Maréchal des Suédois, dans le païs de Brunswic; & en 1641, il se trouva au siége de Wolfenbuttel & à la prise de Gottingen. En 1642, il marcha contre les François dans le Brisgow; & en 1643, il fit la même chose dans le Duché de Wirtemberg. Après qu'il eut surpris, dans cette même année, près de Duttlingen en Souabe, l'Armée Françoise commandée par le Général Rantzau, qu'il en eut ruïné la meilleure partie & fait prisonnier le Général, l'Electeur de Baviére le nomma en 1644, Lieutenant-Général à la place du Comte de Wahl. Là dessus il assiégea Uberlingen & Fribourg dans le Brisgow, où l'on en vint à une action sanglante avec le Duc d'Enguien, ce qui l'engagea à se retirer du côté de Villingen, où il prit Germersheim & Mergentheim, & s'assura du Bergstrasse. En 1645, il remporta près de Mergentheim une victoire fort considérable sur le Maréchal de Turenne; mais le Duc d'Enguien s'étant joint à ce Maréchal dans la même année, on en vint à une nouvelle bataille près d'Allerheim, au commencement de laquelle il fut tué. L'Empereur Ferdinand l'avoit élevé au rang de Baron, & son épouse étoit de la maison de Schaumbourg. Gaspard de Mercy, son frére, qui étoit aussi très bon soldat, perdit la vie à la bataille de Fribourg, en qualité de Général-Major au service de l'Electeur de Baviére. * *Dict. Allemand de Bâle.*

MERDIN, ville de Turquie en Asie. Elle est dans le Diarbékir près du Tigre, environ à quinze lieues de Mosul vers le nord. Il y a dans Merdin le Siége d'un Archevêché. * Maty, *Diction. Géogr.*

MERE, ville avec marché dans le Comté de Wilt en Angleterre. Elle est capitale de son Canton. * *Diction. Angl.*

MERE DE DIEU, nom d'un Ordre de Chevalerie institué en 1233, & confirmé en 1262 par le Pape Urbain IV, qui le mit sous la Régle de saint Dominique. Les Chevaliers portoient une soutane blanche, & sur l'estomac une croix patée de rouge, avec deux étoiles en chef, de même couleur, & par dessus la soutane un manteau gris cendré. Leur profession étoit d'avoir un soin particulier des veuves & des orphelins, & de mettre la paix dans les familles desunies. Ils obéissoient à un Grand-Maître; mais ils n'avoient point de maison pour y vivre en commun, chacun demeurant en sa maison avec sa famille: c'est pourquoi on les appelloit par dérision, *les Fréres de la joye.* * André Favin, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

MEREC, petite ville du Duché de Lithuanie. Elle est dans la Polésie à l'embouchure du Mérecz dans le Niemen, & à onze lieues au dessous de Grodno. Ce lieu est dans une situation fort agréable, & est orné d'un magnifique château, dans lequel Uladislas IV, Roi de Pologne, mourut l'an 1648. * Maty, *Diction. Géogr.*

MERED, fils d'Esdras de la Tribu de Juda. On peut voir ses Descendans, * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

MEREDITHUS HANMER, Docteur en Théologie. *Voyez* HANMER.

MEREMOTH, fils d'Urie Sacrificateur. Après qu'Esdras & les autres Juifs furent de retour à Jérusalem de la captivité de Babylone, on lui mit entre les mains les thrésors & les vaisseaux sacrez du Temple. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 8. *v.* 38.

MEREMOTH ou MARIMUTH, Israëlite des enfans de Bani de la Tribu de Lévi, fut un de ceux qui furent obligez de renvoyer leurs femmes après la captivité de Babylone, parce qu'elles n'étoient pas Juives. * *Esdras* ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 36.

MERES ou MARES, étoit un des Ministres de la Cour d'Assuérus, que ce Prince consulta pour savoir comment il devoit traiter la Reine Vasti, qui avoit refusé de venir à son festin. * *Esther, ch.* 1. *v.* 14.

MERGENTHEIM. *Voyez* MARIENDAL.

MERGHEM. *Voyez* MERVILLE.

MERI (de) Poëte. *Cherchez* HUON DE MERI.

MERI. *Voyez* MERY.

* MERIAN (Matthieu) fameux Graveur & Libraire à Francfort sur le Mein, naquit à Bâle en 1593. Walther Mérian son pére, & Conseiller à Bâle, mourut en 1617. A l'âge de 16 ans, Matthieu fut envoyé à Zurich, pour y apprendre l'Art de graver avec l'eau forte auprès de Théodore Mayer: en quoi il réussit si bien dans l'espace de quatre ans, qu'en 1613 il fut appellé à la Cour de Lorraine, pour y graver la Pompe funébre du Duc. De là il poussa à Paris & y porta, avec Jacques Callot, l'Art de graver à l'eau forte. De Paris il revint à Bâle, dans le dessein d'aller en Italie; mais étant arrivé à Coire, il trouva les passages fermez à cause de la peste, rebroussa chemin & alla à Ausbourg. De là il fut appellé à la Cour

de

de Stutgard, où il grava les solemnitez d'un Batême, le Tournoi, les Feux d'artifice, &c. Il passa depuis dans les Païs-Bas, & à son retour il vint à Francfort, où il fit une liaison si étroite avec le fameux Théodore de Bry, qu'il en épousa la fille, avec laquelle il vint ensuite à Bâle. Il en eut *Matthieu*, excellent Peintre; *Gaspard*, célébre Graveur; *Joachim*, Médecin & Poliatre de la ville de Francfort; & une fille qui sera le sujet de l'Article suivant. Voulant se servir des eaux de Schwalbach, il y mourut, & fut enterré à Francfort en 1651, âgé de 58 ans. Ses principaux Ouvrages sont, *les quatre Monarchies de Jean Gottfried Pasteur à Offenbach; les Villes & Cartes Géographiques de l'Archontologie; les Topographies d'Allemagne, de France, d'Italie, de la Suisse; la Danse des morts*; 150 *Figures historiques de la Bible; le Théatre de l'Europe*, & un grand nombre de *beaux Paisages*. * Sandrart, *Académie, partie* 2. *l.* 3. *p.* 359. *Dict. Allemand.*

* MERIANI (Marie-Sibylle) fille du précédent, naquit à Francfort le deuxiéme Avril 1647. Dès l'âge d'onze ans, elle témoigna qu'elle avoit plus d'inclination pour le pinceau, que pour l'aiguille ou pour le fuseau, & se donna toute entiére à la Peinture. Elle épousa en 1665, Jean Andriesz Graff de Nuremberg, qui prit le nom de sa femme, parce qu'il étoit plus connu que le sien. Elle s'étudia sur-tout à peindre toutes sortes d'Insectes, & à en représenter tous les changemens qui leur arrivent successivement, & dont elle fit un Traité curieux, dont la premiére partie parut en 1679 à Nuremberg, & la seconde en 1683. L'envie de satisfaire pleinement sa curiosité la détermina à faire en 1698, le voyage des Indes Occidentales. Elle demeura environ deux mois a Suriname, où elle peignit d'après nature tous les Insectes qu'elle put découvrir. Elle fit part au public de ses découvertes par un Ouvrage qu'elle mit au jour en 1705. Elle mourut en 1717, laissant deux filles, ausquelles elle fit apprendre à peindre des fleurs, & dont la plus jeune, qui s'appelle Marie Dorothée, l'accompagna dans son voyage de Suriname. * Houbraken, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *partie* 3. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 58.

MERIBBAAL, fils de Jonathan, & petit-fils de Saül premier Roi d'Israël. Il eut un fils appellé Micha, dont on peut voir les enfans, * I *Chron.* ou *Paralip. ch* 8. *v.* 34. 35.

* MERICA (Henri de) d'Oirschot dans la Mairie de Boisleduc, Chanoine de Bethléem près de Louvain, fut élu Prieur en 1450, & s'aquitta avec honneur de cet emploi. Il se rendit recommandable par la pureté de ses mœurs & par son érudition. On a de lui, *De desolatione Civitatis & Terræ Leodiensis facta a Carolo Audace, an.* 1468; *Epistolæ ad diversos*; deux Oraisons qu'il prononça dans le Chapitre général de Mindesheim. Il mourut en 1473, dans la 59. année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 363 & 364.

MERICI, Anglois. *Voyez* ANGELE.

MERIDA, *Emerita Augusta*, ville d'Espagne dans la Castille Nouvelle sur la Guadiana, entre Badajos & Médelin, a été très considérable, & est aujourd'hui presque ruinée. Son Siége Métropolitain fut transféré par Calixte II, l'an 1124, à saint Jacques de Compostelle en Galice. Les Mores étoient maîtres de Mérida, d'où on les chassa l'an 1230; ensuite de quoi on confia la défense de cette ville aux Chevaliers de saint Jacques de l'épée. Elle a été légérement fortifiée pendant les guerres du XVII siécle contre les Portugais. Il y a un château, & on y admire les restes de la magnificence des Anciens, un Arc de triomphe, des Acqueducs, &c. * Ambroise Moralès, *Antig. de las Ciudades de España.* Mariana, *Hist. d'Espagne.* Nonius, &c.

CONCILE DE MERIDA.

Douze Prélats d'Espagne, qui avoient à leur tête le Métropolitain Proficius, assemblérent l'an 666 de Jésus-Christ, & 704 de l'Ere d'Espagne, le Concile de Mérida dans l'Eglise, dite *de Jérusalem*, l'an 18 du régne de Recefwinthe. Les Decrets de ce Synode sont exprimés en dix-sept Chapitres, que nous avons dans le sixiéme tome des Conciles.

MERIDA, ville & Evêché de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle Espagne, ou Mexique, & dans la Province de Jucatan, a reçu ce nom, à cause des anciens édifices qu'on y a trouvés semblables à ceux de Mérida en Espagne. Elle est située vers le Golfe de Mexico. * Bernardin de Lizana, *Hist. de la Prov. de Jucatan.*

MERIDA, ville de l'Amérique méridionale, située presque sur les limites qui séparent Vénézuéla du nouveau Royaume de Grenade, dans un terroir abondant en toute sorte de fruits, où il se trouve encore des veines d'or. Elle est à quarante lieues de Pampelone vers l'est-nord-est, & à dix-huit du grand Lac de *Maracaibo*, sur les bords duquel il y a une bourgade, où les habitans de Mérida portent une fois ou deux l'année leurs fruits & leurs autres marchandises, pour les transporter de là avec des barques dans des Provinces voisines. * De Laet, *Indes Occid. l.* 9. *ch.* 6. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MERIDIEN, Cercle de la Sphére, qui passe du midi au septentrion, & montre que tous les peuples qui sont sous ce Cercle, ont le Soleil à son midi en même tems. Les Géographes se servent des méridiens pour marquer les longitudes, c'est à dire, combien un lieu est plus oriental ou plus occidental qu'un autre, prenant la longueur du Monde de l'orient à l'occident. Afin d'avoir un terme fixe, ils établissent un premier méridien, d'où ils commencent à compter les longitudes, en tirant de l'occident à l'orient. La plupart des Géographes ont choisi les Isles Canaries, à l'occident de l'Afrique, pour y établir le premier méridien. Les Hollandois le font passer par l'Isle de Téneriffe, & le Cap Verd: & les François par l'extrémité occidentale de l'Isle de Fer, qui est plus à l'occident, comme a fait Ptolomée: ce qui fait une différence de deux degrés, 44 minutes. Les Portugais ont établi leur premier méridien, environ à dix degrez au delà, le faisant passer par la Tercére, une des Isles Açores vers l'Amérique. Ils se fondent sur ce que l'aiguille aimantée, qui varie & décline presque par-tout ailleurs, n'a point de variation dans l'Isle de Tercére, mais se tourne directement au nord. Ceux qui lisent les relations des Voyages, doivent prendre garde à la diversité de ces premiers méridiens, pour juger de la longitude qui y est marquée, & savoir quelle est la distance des lieux à l'égard de l'orient & de l'occident. Quant au premier méridien, mis par les Portugais à l'Isle de Tercére, il est bon d'ajoûter ici une raison, sur laquelle on dit qu'ils se déterminérent à choisir cette Isle. Après les premiéres découvertes des Indes & de l'Amérique, vers la fin du XV siécle, Ferdinand V, Roi de Castille, & Jean II, Roi de Portugal, firent un Traité, par lequel il fut arrêté qu'ils joüiroient de leurs nouvelles conquêtes chacun dans un Hémisphére, savoir, les Portugais dans l'ancien Continent; & les Espagnols dans le nouveau: de sorte que ceux-ci prendroient leur route vers l'occident pour passer à l'Amérique, & ceux-là vers l'orient pour aller aux Indes; commençant au premier méridien, fixé à l'Isle de Fer, la plus occidentale des Canaries. Ce Traité fut confirmé par le Pape Alexandre VI, à la charge qu'ils travailleroient à y établir la Religion Catholique. Néanmoins quelque tems après, les Portugais souhaitant d'avoir quelque part dans l'Amérique, se plaignirent de ce partage, & voulurent que le premier méridien fût placé à l'Isle de Tercére: ce qui leur donna lieu de faire la conquête du Bresil; mais ce changement de méridien leur ôta le droit sur les Philippines & les Moluques, qui étoient sans contestation dans leur Hémisphére, en gardant le premier méridien de Ptolomée. D'autres disent que Magellan, mécontent du Roi de Portugal, se retira auprès de Charles-*Quint*, Roi d'Espagne, auquel il persuada de se rendre maître des Moluques, qui étoient, disoit-il, dans le partage des Espagnols, en avançant le premier Méridien vers l'occident, jusques à l'Isle de Tercére, où il devoit être, selon lui, parce que l'aiguille de la boussole regarde directement le septentrion en cet endroit, sans décliner, ni vers l'orient, ni vers l'occident. * Hornius, *Orbis imperans. Mémoires savans.*

MERIGON, (Pierre-Bertrand) fut Professeur en Hébreu & en Grec à Paris, environ l'an 1636. Il a écrit des vers Grecs sur l'Ouvrage de Gabriel Naudé qui a pour titre *Addition à l'Histoire de Louis XI*, en 1630. L'Auteur de la Grammaire Gréque de Port-Royal dit dans sa Préface, qu'entre ceux qui ont le mieux travaillé à éclaircir & à amplifier la Grammaire de Clénard, doit être mis Mérigon, qui a enseigné la Langue Gréque & Hébraïque dans l'Université de Paris. * Colomesii *Gallia Orientalis.*

MERILLE (Edmond) Jurisconsulte célébre & Professeur en Droit dans l'Université de Bourges, étoit natif de Troye en Champagne, & a passé pour un des plus savans Jurisconsultes du XVII siécle. Outre divers Ouvrages de Jurisprudence, il a fait des Remarques de Critique sur l'Histoire de la Passion. M. le Chancelier d'Aguesseau a quelques Ouvrages manuscrits de Mérille: M. Eusébe de Lauriére, célébre Avocat, en a aussi. Mérille mourut en 1647, âgé de 68 ans.

MERILO (Foucaud, ou Foulques, Seigneur de) fut fait Maréchal de France en 1302. L'année suivante étant en garnison à Tournay, il défit quelques troupes Flamandes qui étoient sorties de la ville de Lille, & en fit plusieurs prisonniéres. Le Roi lui fit quelques dons en 1304, & en 1307. Il fut envoyé dans le Lyonnois en 1310, à Vienne en 1311, & étoit en l'Armée de Flandre en 1311. Mais nous ne savons rien de ses ancêtres ni de sa postérité, sinon que FOULQUES de Merle, Chevalier, servoit en Poitou, & fut reçu à Fougeres le onziéme Août 1353, avec deux autres Chevaliers, & trois Ecuyers; & qu'*Isabelle* de Merle fut mére de *Guy* de Briouse, qui fut maintenu par Lettres du cinquiéme Avril 1359, en la possession de la Terre de Balon, donnée en 1356 au Maréchal de Merle, prédécesseur de ladite *Isabelle.* * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

MERINDOL, bourg qui servoit de retraite aux Vaudois, situé sur les frontiéres du Comté Vanaissin en Provence. Ces gens-là s'étoient aussi depuis longtems établis dans le bourg de Cabriéres, au même Comté, & en quelques bourgades aux environs de ces deux lieux. Là ils s'étoient extrêmement multipliés, professant ouvertement la doctrine qu'ils tenoient de leurs ancêtres. Lorsque les Réformateurs parurent en France, ils embrassérent aussi ce parti; ce qui obligea le Roi François I de faire un Edit fort rigoureux contre eux l'an 1535. Mais ils prirent les armes, & après avoir ravagé tout le plat païs, ils se saisirent des châteaux & des lieux forts dans les montagnes & dans les bois, pour s'y défendre contre la justice, si l'on entreprenoit d'exécuter contre eux l'Edit du Roi. Alors ce Prince ordonna coup sur coup au Parlement d'Aix, de procéder incessamment contre eux, de punir rigoureusement les coupables, de ruïner tous les lieux où ils s'étoient fortifiez, & d'exterminer cette Secte. Sur quoi le Parlement rendit, le 18 Novembre 1540, un Arrêt fort sévére, par lequel il condamnoit par contumace dix-neuf de ces Vaudois à être brûlez, & ordonnoit que toutes les maisons de Mérindol, qui étoient remplies de ces gens-là, fussent entiérement démolies, aussi-bien que tous les Châteaux & tous les Forts qu'ils occu-

occupoient. Ceux-ci étant résolus de se bien défendre, le Roi fit expédier des Lettres patentes en Fevrier 1542, par lesquelles il pardonnoit à tous les Rebelles, pourvû qu'ils abjurassent leur Religion; à faute de quoi il ordonnoit à tous ses Officiers, & aux gens de guerre, de prêter main forte à la Cour pour l'exécution de ses Arrêts. En même tems il ordonna au Comte de Grignan, son Lieutenant en Provence, d'assembler toutes ses forces pour tailler en piéces ces révoltez, s'ils ne vouloient renoncer à leurs sentimens. Mais bien loin de se soumettre, ils coururent toute la Provence, renversant les Autels, brisant les Images, & brûlant les Crucifix, & s'assemblérent même jusqu'au nombre de seize mille, à dessein de surprendre Marseille. Alors le Roi fit expédier de nouvelles Lettres patentes l'an 1545, par lesquelles il ordonna à la Cour d'exécuter son Arrêt sans aucun retardement; & au Comte de Grignan, de faire des levées de gens de guerre, d'assembler le Ban & l'Arriére-Ban, & les gens de ses Ordonnances, s'il en étoit besoin, pour faire rendre obéïssance au Roi & à la Justice, & pour nettoyer la Provence de cette sorte de gens.

Le Premier Président Jean Meynier, Baron d'Oppéde, ayant résolu d'exécuter l'Arrêt, dont son prédécesseur le célébre Chassanée avoit toujours empêché l'exécution, conféra avec le Capitaine Paulin, si fameux sous le nom de *Baron de la Garde*, qui promit de l'assister des troupes qu'il avoit amenées de Piémont, pour la guerre qu'on avoit contre les Anglois. Ensuite le Parlement, toutes les Chambres assemblées, nomma trois Commissaires, qui furent le second Président, & deux Conseillers, avec l'Avocat-Général Guillaume Guérin. Le Premier Président d'Oppéde, comme Lieutenant-de-Roi en l'absence du Comte de Grignan, se mit à la tête des troupes, & alla chercher ces Vaudois. Ceux qui étoient dans les bourgades, se sauvérent dans les bois & dans les rochers inaccessibles, & ne laissérent que des vieillards, des infirmes, des femmes & des enfans, que l'on fit passer impitoyablement au fil de l'épée; ensuite de quoi on mit le feu aux maisons. On fut de là à Mérindol, où n'ayant trouvé personne, on brûla toutes les maisons, après les avoir piliées. L'Armée se joignit aux troupes du Vice-Légat d'Avignon, commandées par son Lieutenant, qui avoit amené du canon pour assiéger Cabriéres. Les Vaudois se rendirent dès le second jour, & une trentaine des principaux furent exécutez. Après quoi le Président se retira avec toutes ces troupes à Cavaillon, & donna ordre à quelques Gentilshommes de sa suite, de retirer d'entre les femmes & les enfans que l'on avoit enfermez dans l'Eglise, tous ceux qu'ils pourroient disposer à embrasser la Religion Catholique; ce qu'ils firent. Mais dès le lendemain le Commandant des troupes d'Avignon fit inhumainement massacrer, non seulement les hommes qu'on avoit enfermez dans le château, mais aussi tout ce qui restoit de femmes dans l'Eglise, pour exécuter la sentence d'Avignon, qui portoit qu'on feroit main basse sur tout ce que l'on trouveroit dans Cabriéres, & que le lieu seroit rasé pour en abolir la mémoire. Ceux de l'Armée de Provence, qui n'avoient pas eu de part au pillage de Cabriéres, déchargérent leur fureur sur les lieux de Muz & de la Côte, où ils firent à peu près ce que l'on avoit fait à Cabriéres. Le reste de ces misérables Vaudois, qui s'étoient sauvez dans les bois, y moururent presque tous de faim, à la reserve des plus robustes qui se retirérent à Genéve, & dans les Cantons Protestans. Enfin, par une exacte supputation qu'on en fit, il se trouva qu'environ trois mille personnes périrent en cette occasion; que six cens hommes des plus forts furent envoyez aux Galéres par le Baron de la Garde; & qu'il y eut neuf cens maisons brûlées en vint-quatre villages de Provence. Le Roi François I recommanda peu de tems avant sa mort à son fils Henri II, de faire examiner l'affaire de Mérindol, & d'avoir grand soin qu'on en fît justice. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, donna des Juges aux parties qui se plaignoient du pillage, & de l'incendie de leurs châteaux, & des maisons que les troupes avoient ruïnées; & pour venir plus promptement à la discussion de cette affaire, ordonna par ses Lettres patentes du 17 Mars 1551, qu'elle fût jugée par le Parlement de Paris. *Voyez* OPPEDE. * Maimbourg, *Hist. du Calv.*

M. Jurieu, qui a examiné la Relation du P. Maimbourg, au sujet du massacre des Vaudois de Mérindol & de Cabriéres, & qui reléve les fautes de l'Ex-Jésuite, doit être consulté. Voici un passage qu'il rapporte de l'Histoire de M. de Thou, qui renferme une partie de la Relation que le Sr. de Langey fit au Roi, après avoir suivant sa commission examiné les mœurs, la conduite & la créance de ces Vaudois en 1540. Ce Commissaire rapporta, „ Que les Habitans de Mérindol & de Cabriéres demeuroient là depuis environ trois cens ans; que „ par leur travail ils avoient rendu habitable & fertile ce païs „ inculte & inhabité; qu'ils souffroient aisément le travail & „ le jeûne; qu'ils avoient en horreur les procès; qu'ils étoient „ fort charitables envers les pauvres; qu'ils payoient aux Princes les tributs, & à leurs Seigneurs leurs redevances, avec „ une souveraine fidélité; qu'ils servoient Dieu par des priéres „ continuelles & par une vie très innocente; qu'au reste ils „ fréquentoient fort peu les Eglises des Saints, si ce n'est „ quand ils alloient dans quelques bourgs ou villes de leur „ voisinage, pour leur trafic; que si quelquefois ils entroient „ dans les Eglises dédiées aux Saints, ils ne se prosternoient „ pas devant les Images & ne leur offroient pas des torches „ ou d'autres présens; qu'ils ne demandoient point aux Prêtres de dire des Messes pour les Morts; qu'ils ne faisoient „ point le signe de la croix quand il tonne, comme on a de „ coutume de le faire; qu'ils ne prenoient point d'eau bénite, „ mais qu'ils levoient les yeux aux Ciel pour invoquer Dieu; „ qu'ils n'alloient point en pélerinage, & qu'ils ne saluoient „ pas les croix en passant par les chemins; qu'ils faisoient leur „ service en Langue vulgaire, & avec des cérémonies différentes de celles de l'Eglise Romaine; enfin qu'ils ne portoient aucun respect au Pape & aux Evêques, mais qu'ils se „ choisissoient d'entre eux des Prêtres & des Docteurs pour „ faire leur service & les enseigner ". * Jurieu, *Apologie pour la Réformation*, &c. *partie* 2. *c.* 14. *Histoire Ecclés.* de Beze, *tome* 1. *p.* 37. &c. où l'Historien rapporte en détail ce qui concerne l'affaire de Mérindol & de Cabriéres. *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 1. *p.* 13.

MERINO (Etienne-Gabriel) Cardinal, Archevêque de Bari, né à Jaën, ville d'Espagne, d'une famille obscure, s'éleva par son adresse à la Cour de Ferdinand & d'Isabelle, Rois d'Espagne, & à celle des Papes Jules II & Léon X, qui lui procura l'Evêché de Léon en Espagne. Mérino, qui étoit déja Archevêque de Bari, fut ensuite Evêque de Jaën, sa patrie, puis Patriarche des Indes. Le Pape Adrien VI l'envoya l'an 1522, Légat en France, pour y travailler à la paix, entre le Roi François I, & l'Empereur Charles-Quint. Quoiqu'il n'eût pas réussi dans cette négociation, il s'acquit pourtant beaucoup d'estime auprès de l'Empereur, qui l'employa en diverses affaires importantes, & lui procura le chapeau de Cardinal l'an 1533. Ce Prélat mourut le 28 Juillet de l'an 1535, à Rome, où l'on voit son tombeau & son épitaphe dans l'Eglise de saint Jacques des Espagnols. * Paul Jove, *Hist. l.* 31. Ughel, *Ital. Sacra.* Aubery, &c.

MERINS, nom de la cinquiéme race des Rois de Fez en Afrique, qui commença à régner l'an 1010. Muhamed-Enazar, Roi de Fez, avoit laissé dix fils qui se ruïnérent par leurs dissensions, & donnérent occasion aux Gouverneurs des Provinces d'y usurper une puissance souveraine. Pendant ces desordres, les Mérins chassérent les Almohades du Royaume de Fez, qu'ils possédérent jusqu'en 1420. Ils se contentérent d'abord du titre de Prince, & ne prirent celui de Roi qu'en 1269. Hascénès, leur Chef, ayant tué le dernier de cette famille, usurpa l'autorité royale pendant une année, & fut déthrôné par les Oatasiens. * Hornius, *Orbis imperans.*

MERIONES, Prince Grec fils de *Molus* & de *Melphis*, & l'un des Amans d'Héléne, mena vint vaisseaux à la guerre de Troye. Il étoit de Créte, & conduisoit le chariot d'Idoménée, Roi de cette Isle: ce qui ne l'empêcha pas de signaler sa valeur dans les occasions. * Hygin, *fab.* 97. & 114. Dictys de *Créte*.

MERIONETH, en Latin *Mervinia* & *Merionetha*, Province d'Angleterre dans la Principauté de Galles, avec titre de Comté, faisoit autrefois partie du païs des anciens Ordovices. Cette Province, dans la Nortwalles, s'étend le long de la Mer d'Irlande, près des Comtez de Montgommeri, de Caernavan & de Denbigh. La ville capitale est Harlech, les autres sont, Bala, Bolgelhe, Barmouth, &c. * Camden. Sanson.

MERIS, Lac d'Egypte. *Voyez* MOERIS.

MERISCH. *Voyez* MARISCH ou MARISE.

MERKEDONIUS ou MERCEDONIUS, mois intercalaire, que l'on ajoûtoit de deux en deux ans, entre le 23 & le 24 de Février (*inter terminalia & regifugium*) étoit composé de deux épactes, c'est à dire, des onze jours, dont le cours annuel du soleil surpasse l'année lunaire de douze lunaisons, parce que l'année solaire est de 365 jours & six heures; tous les quatre ans on faisoit le mois Merkédonius, de vint-trois jours, ajoûtant un jour formé de ces vint-quatre heures. On croit que le Roi Numa institua ce mois intercalaire, pour ajuster en quelque façon l'année du Soleil à celle de la Lune. Quelques-uns néanmoins en attribuent l'invention à Tullus Hostilius, successeur de Numa; & d'autres aux Décemvirs, qui, en composant les Loix des douze Tables, établirent aussi cette façon d'insérer ce mois, qui dura depuis ce tems-là, jusqu'à la réforme faite par Jules-César. *Voyez* ANNEE JULIENNE. * Plutarque, *dans la Vie de Numa.* Pétau, *de Doctr. Temp.*

MERKLINUS (George-Abraham) naquit l'an 1644 à Weissembourg, ville Impériale du Cercle de Franconie, sur la riviére de Rednitz. Il commença ses premiéres études dans sa patrie, & alla ensuite les continuer à Nuremberg, d'où il passa à Wittenberg, où il fit sa Philosophie & étudia en Médecine. Après deux années de séjour en cette derniére ville, il alla à Hertzbrug voir son pére qui s'y étoit établi, & demeura avec lui tout l'Hiver. Au mois de Mai de l'année suivante 1665, il retourna continuer ses études de Médecine, d'abord à Altorf & ensuite à Padoue. Ses études finies, il se fit recevoir Docteur en Médecine à Altorf en 1670; & peu de tems après, il fut admis dans le Corps des Médecins de Nuremberg où son pére demeuroit alors, en qualité de Médecin de la Maison Teutonique. Il se maria en 1672, & épousa *Esther Julienne*, fille de Charles Nuzelius de Sundersbuhl, Sénateur de Nuremberg, & il en eut Jean-Abraham Merklinus, né le neuviéme Juillet 1674, & qui fut aussi Médecin; & deux autres enfans morts fort jeunes. Ayant perdu sa femme en 1682, il se remaria l'année suivante à Marie Rosine Harsdoffer, dont il a eu quatre enfans, trois garçons & une fille. Son pére étant mort en 1684, il fut fait à sa place Médecin de la Maison Teutoniqe de Nuremberg, & ensuite Médecin des Grands-Maîtres de l'Ordre Teutonique. Il avoit été admis en 1676, dans l'*Académie des Curieux de la Nature*, & l'on voit dans ses *Ephémérides* plusieurs observations de sa façon. Il mourut le 19 Avril 1702, âgé de 58 ans. Ses Ouvrages sont, une Thése *de Corde*; une Thése *de Palindromia*; *Josephi Pandolphini a Monte-Martiano Tractatus de ventositatis spinæ sævissimo morbo*, revu,

vu, corrigé & enrichi de Notes par G. A. Merklinus; Introduction à la Chirurgie, traduite en Allemand de l'Italien de Tibére Malpighi, avec une Préface du Traducteur; *Tractatio Medica curiosa de ortu & occasu transfusionis sanguinis, qua hæc quæ fit a bruto in brutum à Foro Medico penitùs eliminatur, illa quæ è bruto in hominem peragitur, refutatur, & ista quæ ex homine in hominem exercetur, ad experientiæ examen relegatur*; *Lindenius renovatus, sive Joannis Antonidæ Vander Linden de Scriptis Medicis libri duo, continuati, dimidio pene amplificati, perplurimum interpolati, & ab extantioribus mendis purgati*; *Recueil de Remédes pour toutes sortes de maladies*; (en Allemand) *Sylloge Casuum medicinalium, incantationi vulgò adscribi solitorum maximèque præ cæteris memorabilium*; le même a été imprimé en 1715, sous le titre suivant, *Tractatus Physico-Medicus de incantamentis, sexaginta casus maximè præ cæteris memorabiles complectens, cum subnexis eorumdem judiciis & curationibus.* On trouve plusieurs de ses Observations dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*; & *sa Vie à la fin de la troisiéme Décurie des mêmes Ephémérides.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 13. p. 179 & suiv.*

MERLAT, (Elie) Théologien Protestant, très distingué entre les Ministres Réformez de France, naquit à Saintes au mois de Mars 1634. Son pére étoit Avocat, fort considéré, & très aimé non seulement dans la ville & le Présidial de Saintes, mais aussi dans toute la Province. Après avoir fait heureusement ses Humanitez au Collége de Saintes, on l'envoya à Pons, chez M. Pridoleau son beau-frére, Ministre du lieu, pour y étudier la Philosophie, dont il eut fini le Cours à l'âge de 14 ans. Mais étant encore trop jeune pour étudier la Théologie, son pére l'envoya à Saumur, où il fit un nouveau Cours de Philosophie sous le Professeur Druet. Ensuite il étudia la Théologie sous les célébres Amyraut, de la Place, & Cappel. Deux ans après, muni de glorieux témoignages, il retourna dans sa maison paternelle; d'où, après quelque séjour, il se rendit à Montauban pour y finir le Cours de Théologie sous les Professeurs du Verdier, Martel, & d'Arbussi, qui le distinguérent fort à cause de ses talens, & de sa piété, & qui le proposoient souvent aux autres pour exemple. Il souhaita en 1656, de voir les Eglises Réformées de l'Europe. Il passa l'Hiver à Genéve où il vit souvent Mrs. Turretin & Mestrezat, célébres Pasteurs & Professeurs en Théologie. De Genéve il traversa la Suisse & passa en Hollande. Il apprit à Leyde que l'Eglise de Saintes, qui venoit de perdre un de ses Pasteurs, souhaitoit son retour pour lui donner la place vacante. Cette nouvelle l'engagea à précipiter son voyage; il parcourut rapidement la Hollande, passa en Angleterre, & se rendit au plutôt à Saintes où il arriva au commencement de Juin 1657. Le Synode Provincial s'étant assemblé, quinze jours après son arrivée, à la Roche-Chalais, il s'y rendit, afin d'y être examiné pour le Ministére. On fut très content de sa Proposition, (c'est ainsi qu'on nommoit les Sermons des Etudians en Théologie) mais on lui fit une affaire de quelques Théses qu'il donna, où l'on croyoit qu'il prenoit trop de liberté. Malgré ses explications on le renvoya, peut-être pour le mortifier & lui apprendre à se renfermer dans de justes bornes. Quoiqu'il en soit, le Synode s'étant assemblé l'année suivante à Villefagnan, il y fut reçu avec beaucoup d'applaudissement, & donné incessamment à l'Eglise de Saintes, qu'il conduisit avec beaucoup de prudence & de zéle pendant l'espace de 19 ans. Il fit imprimer en 1676, à Saumur, une *Réponse générale au Livre de M. Arnaud, intitulé le Renversement de la Morale &c.* Cet Ouvrage lui attira de fâcheuses affaires à la sollicitation de l'Evêque de Saintes, qui le haïssoit personnellement à cause de sa fermeté & de son zéle. L'Evêque, en 1679, fit déférer au Procureur du Roi le Livre & son Auteur, comme injurieux à la Religion de sa Majesté, & suborna en même tems un Moine & un autre homme pour déposer qu'ils l'avoient ouï prêcher séditieusement contre le Roi; crime dont M. Merlat étoit fort éloigné, lui, qui par son systême portoit très loin l'autorité des Souverains. Sur ces accusations, il fut conduit dans la Conciergerie de la Chambre criminelle du Présidial de Saintes, qui ne laissa pas, malgré tout ce qu'il put alléguer pour faire sentir l'invalidité des témoins qu'on lui opposoit, de le condamner à perdre son emploi, aux dépens & à quelque amende. Le Procureur du Roi trouvant cette sentence trop douce, en interjetta appel, & M. Merlat fut transféré dans les prisons de la Réole, à quelques lieues de Bourdeaux, où le Parlement siégeoit alors. Le Parlement, ayant donné le Livre de M. Merlat à examiner à l'Université de Bourdeaux, le condamna au mois de Juillet 1680, à déclarer dans l'audience, les fers aux piez & à genoux, *d'avoir composé son Livre témérairement, inconsidérément, & malicieusement, & d'avoir prêché en des termes contraires aux Edits*; à en demander pardon au Roi, & à la Justice; à être banni du Royaume à perpétuité; à payer dix mille livres d'amende envers le Roi, & 600 livres pour des œuvres pies, &c. Il sortit incessamment & arriva à Genéve. Dans ce tems-là il y eut une place vacante dans le Pastorat de l'Eglise de Lausanne, parce que M. Polier de Vermand quitta les fonctions du Ministére pour occuper une Chaire en Théologie. L'Académie prévenue du mérite de M. Merlat lui écrivit à Genéve, pour l'inviter à offrir ses services pour l'emploi qui vaquoit. Il accepta la vocation, & les Seigneurs de Berne ratifiérent ce choix. Il fut installé Pasteur le 14 Septembre 1680. Son épouse sortit peu après, emportant avec elle 24000 livres en or; laquelle étant morte, il se maria en secondes noces à une Demoiselle Seigneux, d'une famille distinguée à Lausanne; & en troisiéme noces il épousa Mademoiselle Vaibron qui lui a survêcu. En 1681, il fut fait à Berne Professeur en Théologie dans l'Académie de Lausanne, & cela sans qu'il eût subi aucun examen. On accorda la même faveur à M. Sterki. Ce dernier, qui étoit déja indisposé contre M. Merlat à cause d'une Thése de Philosophie où celui-ci l'avoit poussé vertement, vit avec peine que l'on accordât à son confrére une maison qu'il souhaitoit d'occuper. Il aposta des Etudians pour tâcher de recueillir quelques Propositions de ses leçons, pour lui faire de la peine. M. Sterki obtint ce qu'il desiroit, il envoya sa compilation à Berne; & M. Rodolphe, Professeur en Théologie, étant consulté, déclara que l'Auteur de ces Propositions étoit Arminien, Arien, Socinien, Déiste & Athée. M. Merlat & M. Sterki furent citez à Berne. M. Merlat ayant été ouï plusieurs fois, fut totalement déchargé de tout crime d'hétérodoxie, & confirmé dans son emploi. M. Sterki étant resté à Berne, eut le crédit de faire changer l'Arrêt. On ordonna donc que M. Merlat ne seroit plus que Professeur honoraire, qu'il étendroit cependant les Propositions & les corrigeroit, & qu'il feroit toutes les semaines un Sermon. M. Sterki eut la mortification de voir & d'entendre à Lausanne qu'on desapprouvoit sa conduite. Madame Tscharner, épouse de M. Tscharner, Baillif de Lausanne, ne put s'empêcher de lui dire, *Monsieur, vous croyez d'avoir triomphé de M. Merlat, mais il triomphe de vous par sa patience.* M. Albert Roy, très distingué par ses lumiéres, sa probité & ses talens, & qui vivoit encore en 1732, remplit le poste de M. Merlat, à qui ce revers donna un nouveau lustre par la maniére avec laquelle il se soutint. En 1700, il fut de nouveau placé dans la Chaire de Théologie qu'il ne quitta qu'à sa mort, arrivée le 18 Novembre 1705, lorsqu'il étoit âgé d'environ 72 ans. Outre l'Ouvrage dont on a parlé, il a donné au public un Traité sur l'*Autorité des Rois*, que tout le monde n'a pas goûté, parce qu'on prétend qu'il leur attribue un pouvoir excessif; *De Conversione hominis peccatoris*; plusieurs Sermons, dont quelques-uns attaquent les faux Piétistes, les petits Prophétes du Dauphiné, & la prise d'armes des Camisards. Il a eu quatre enfans, dont un fils & une fille restérent en France, l'autre fils & l'autre fille le suivirent dans le Réfuge. La fille est mariée depuis longtems à M. Gabriel Bergier qui a été Professeur en Hébreu dans l'Académie de Lausanne, & qui étoit en 1732 premier Pasteur de l'Eglise de la même ville, distingué, non seulement par son savoir solide & étendu, par ses beaux talens, mais sur-tout par sa conduite exemplaire, & son zéle infatigable. M. Merlat étoit un très subtil Philosophe, un profond & savant Théologien, fort habile dans les Langues saintes, un Pasteur vigilant, zélé, & intrépide: il étoit aussi Poëte. Il s'exprimoit avec une facilité admirable & avec abondance; mais quelquefois, sur-tout dans ses Sermons, qui d'ailleurs étoient très goûtez, il poussoit trop loin ses réflexions, & faisoit perdre terre à plusieurs de ses auditeurs. On ne pouvoit pas être plus doux, plus honnête, plus affable, ni en même tems plus aimable que lui dans la conversation. S'il avoit eu le malheur d'ajoûter trop facilement foi à ce qu'on lui avoit rapporté sur le compte de quelques particuliers, il manifestoit avec candeur la vérité dès qu'il reconnoissoit qu'on lui avoit imposé. Il étoit très charitable, & il ne régaloit jamais ses amis, qu'il ne destinât une pareille somme pour soulager les pauvres. Il fut universellement regretté; & voici les vers que fit, pour soulager sa douleur, un de ses intimes amis, homme d'un mérite distingué, & qui est mort dans un des premiers emplois de la Magistrature de Lausanne:

Etre un Pasteur zélé, fidéle,
Des vertus un rare modéle;
Une ame grande, un cœur sans fiel,
Toujours élevé dans le Ciel;
Eclairer la Suisse & la France,
Vaincre le vice & la souffrance,
Et passer d'un lieu de tourment
Au bienheureux séjour d'une gloire infinie,
Ce n'est pas mourir proprement,
C'est vivre toujours, comme Elie.

* *Mémoires particuliers. Une Lettre de M. Merlat écrite le onziéme Septembre 1701, à feu M. Pictet, Professeur en Théologie à Genéve.*

* MERLERE, petite Isle de la Mer Ionienne, entre la Terre d'Otrante en Italie, & l'Albanie en Grece, à peu près à l'ouest de la partie septentrionale de l'Isle de Corfou, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

MERLIN (Ambroise) Anglois, prétendu Magicien, dont on a dit des choses surprenantes, vivoit sur la fin du cinquiéme siécle, vers l'an 480. Presque tous les Auteurs Anglois ont écrit qu'il avoit été engendré d'un Incube, qui avoit commerce avec la fille d'un Roi, Religieuse à Caër-Merlin. On ajoûte qu'il étudia sous Télésinus; qu'il devint un des plus excellens Philosophes & Mathématiciens de son tems, & qu'il fut honoré de l'amitié & de la confidence de quatre Rois; mais on veut qu'il se soit deshonoré par la Magie, dont il faisoit profession; qu'il ait transporté, d'Irlande en Angleterre, de grands rochers, qu'on y voit en pyramide, près de Salisburi; & qu'il ait prédit la mort de quelques Rois. On lui attribue aussi des Livres de Prophéties; un Traité contre les Magiciens du Roi Vortigerne; & d'autres piéces de la même façon, qu'on trouve dans les Bibliothéques d'Angleterre. Geofroi de Montmouth a traduit un Traité de cet Auteur, qu'il a mis dans son Histoire, & s'est attiré la raillerie de Polydore Virgile, & de quelques autres, qui se moquent de la crédulité avec laquelle il a donné dans ses fables. Alain des Isles, l'un des plus doctes personnages de son tems, s'est amusé à éclaircir par ses Commentaires, les Prophéties attribuées à Merlin. * Leland, Balæus, & Pitseus, *de Script. Angl.* Polydore Virgile, *de Reb. Angl.*

Angl. in procem. l. 5. Naudé, *Apologie des grands Hommes accusez de Magie, c.* 16. *&c.*

MERLIN (Jacques) du Diocése de Limoges, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut quelque tems Curé de la Parouſſe de Montmartre, & puis Chanoine de Notre-Dame de Paris. On le choiſit l'an 1525, pour remplir la place de Grand-Pénitencier. Son zéle l'emporta à déclamer contre les perſonnes de la Cour, ſoupçonnées de favoriſer la Réformation. Le Roi François I, prévenu contre lui, le fit arrêter priſonnier dans le château du Louvre, le neuviéme Avril de l'an 1527, & il n'en ſortit que deux ans après, à la priére des Chanoines de Paris; ce ne fut néanmoins que pour aller en exil à Nantes, peine à laquelle il fut condamné par les Commiſſaires que le Roi lui donna. L'Egliſe de Paris écrivit une Lettre de recommandation en ſa faveur à l'Egliſe de Nantes. Enfin le Roi s'étant appaiſé, lui permit, au mois de Juin de l'an 1530, de revenir à Paris. Après ſon retour il fut honoré de la qualité de Grand-Vicaire de l'Evêque de Paris, & fait Curé & Archiprêtre de la Magdelaine. Il mourut le 26 Septembre de l'an 1541, dans le Collége de Navarre, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame. Merlin eſt le premier qui en donnant les Ouvrages d'Origéne au public, ait entrepris de le défendre des erreurs qu'on lui imputoit, par une Apologie qu'il a miſe à la tête de l'édition des Oeuvres de ce Pére en 1511. Il eſt encore le premier qui ait entrepris de donner une Collection de tous les Conciles. Il y en a trois éditions; la premiére à Paris, en 1524; la ſeconde à Cologne, en 1530; & la troiſiéme à Paris en 1535. Il a auſſi donné les Oeuvres de Richard de ſaint-Victor, imprimées à Paris, en 1518; celles de Pierre de Blois, imprimées auſſi à Paris, en 1519; & celles de Durand de Saint-Pourçain, en 1515. Il y a encore ſix Homélies de Merlin ſur ces paroles de l'Evangile, *l'Ange Gabriel fut envoyé à une Vierge, &c.* imprimées à Paris en 1538. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVI ſiécle.*

MERLIN COCCAIE. *Cherchez* FOLENGIO (Theophile.)

MERLINO (Franciſco) Préſident de Naples, Marquis de Ramont, & Chevalier de ſaint Jacques, étoit natif de Sanſevero dans la Pouille, & s'éleva par ſon ſavoir, aux premiéres charges de la Robe. Après avoir ſervi avec beaucoup d'honneur dans les principales Provinces du Royaume de Naples, il fut appellé dans la Capitale de cet Etat, & y mourut le ſixiéme Septembre de l'an 1650. Il a compoſé deux volumes de Controverſes de Droit. * *Voyez* ſon Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres de Lorenzo Craſſo.

MERLON, connu ſous le nom de JACOBUS MERLONUS HORSTIUS, Curé de Cologne, natif de Horſt dans le païs de Gueldre, étoit fort ſavant & très zélé pour le ſalut des ames, exercice auquel il s'employa durant plus de vint ans. Il mourut au mois de Mars de l'an 1644, âgé de 47 ans, après avoir publié les Oeuvres de ſaint Bernard, qu'il recueillit avec grand ſoin. Nous avons de lui, *Paradiſus animæ Chriſtianæ; Aphoriſmi Euchariſtici, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 421. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illuſt. c.* 2.

MERMAN (Arnoul) Religieux de l'Ordre de S. François dans le XVI ſiecle, ſe diſtingua dans les Païs-Bas, par ſon ſavoir, & par le zéle avec lequel il s'oppoſa à la doctrine des Proteſtans. Nous avons de lui divers Ouvrages qu'il compoſa ſur ce ſujet; entre autres, *Theatrum Converſionis Gentium; De Rogationibus, Peregrinationibus, Hymnis & ſolemnibus Supplicationibus; de ſancta Cruce, ejuſque religioſa adoratione; de Veneratione ſanctarum Reliquiarum; de Exomologeſi, ſeu Confeſſione Sacerdoti facienda; de Pœnitentia publica & ſolemni; de Hæreticis accuſandis & deferendis; de Purgatorio; Catechiſmus Pœnitentium, ſive Dialogus inter Pœnitentem & Catechiſten; Davus Perduellis, ſive Rerumpublicarum Perturbator; De quatuor Plauſtris Hæreticarum Fabularum; Imagines mortis, cum Epigrammatibus cuique figuræ ſubjectis; Medicina Animæ*; & en Flamand, *du Sacrement de l'Euchariſtie.* Merman mérita les premiéres charges dans les Monaſtéres de ſon Ordre dans le Païs-Bas, & mourut de peſte à Louvain le quatriéme Septembre de l'an 1578. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 83 & 84. Aubert le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Ghilini, &c.

MERMEROE', Capitaine Perſan, qui avoit paſſé ſa jeuneſſe dans les travaux de la guerre, ſe voyant réduit en ſa vieilleſſe dans un état à ne pouvoir marcher, ni ſe ſervir de ſes bras, ſe faiſoit porter en litiére, au milieu des Troupes, pour les animer par ſes conſeils & par ſon exemple. Après ſa mort ſes parens expoſérent ſon corps en pleine campagne, ſans autre ſépulture, perſuadez, ſuivant la ſuperſtition extravagante du païs, qu'ayant vécu comme il avoit fait en homme de bien, il ne manqueroit pas d'être dévoré par les chiens ou par les bêtes féroces: ce qui étoit parmi eux la marque la plus infaillible de leur Prédeſtination: au contraire les Perſes croyoient que les morts, dont les cadavres n'étoient point mangez par les bêtes, étoient tombez dans la puiſſance des Démons; & c'étoient ceux-là dont les parens déploroient la deſtinée. * Agathias, *de Bello Gothorum, l.* 2.

MERMNADES, Dynaſtie, ou race des Rois des Lydiens. *Voyez* LYDIE.

MERNIS, petite Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale. Elle eſt bornée au nord & à l'oueſt par le Comté de Marr; du nord-oueſt au ſud-eſt par le Comté d'Angus; & à l'orient par la Mer d'Allemagne. Elle a environ dix lieues de longueur le long des côtes, & ſept dans ſa plus grande largeur. Les lieux principaux de cette Province ſont Cowye, Dumnotyr & Bervy ſur la côte, & Fordun ou Fordon au nord-oueſt de Bervy.

MERO, en Latin *Mæro*, étoit de Byzance. Elle excella dans la Poëſie, & fit entre autres un Hymne à l'honneur de Neptune. * Voſſius *Poet. Gr. incert. æt.*

MEROB, MEROBE'E ou MERAB, fille aînée de Saül, fut promiſe par ce Roi à celui qui tueroit Goliath. David eut cet avantage; mais Saül lui manqua de parole, & la donna à Hadriel de Molath. Cette femme eut cinq fils, que David livra aux Gabaonites pour être crucifiez. * I *Samuel* ou I *Rois, c.* 14. & 18. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 21.

MEROBAUDE, Général de l'Infanterie dans les Gaules, en 375. Il fut cauſe de l'élévation de Valentinien, mais il fut obligé de ſe tuer, par l'ordre du Tyran Maxime. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

MEROCH, ville à l'extrémité de la Galilée Supérieure, du côté de l'occident dans la Tribu d'Aſer. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 2.

MEROCLES, Evêque de Milan, aſſiſta au Concile de Rome tenu l'an 313 contre les Donatiſtes, ſous le Pape Miltiade. Quelques-uns ont cru que c'eſt celui qui eſt appellé *Marc* dans la Lettre de Conſtantin à ce Pape; mais ce n'eſt pas un fait certain. Il aſſiſta encore au Concile d'Arles l'an 314. Saint Ambroiſe en parle comme d'un des plus ſaints & des plus célébres entre les prédéceſſeurs. Ennode lui donne le titre de *Confeſſeur.* Quelques-uns lui ont attribué une Epigramme ſur une Egliſe, qu'on prétend qu'il avoit bâtie en l'honneur de ſaint Anathalon, Diſciple de ſaint Barnabé, que l'on fait premier Evêque de Milan; mais il y a bien de l'apparence que c'eſt une piéce ſuppoſée. On trouve dans les monumens anciens, qu'il mourut le 30 Novembre, & qu'il fut enterré dans la Baſilique Portienne; cependant le Martyrológe Romain place ſa Fête au troiſiéme de Décembre. * Optat, *l.* 1. *Epiſt. Concilii Arelat.* 1. Ambroiſe, *Serm.* 1. Ennode, *Vita Epiphanii.* Mabillon, *Itiner. Italic.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Décembre.*

MERODACH ou MERODACH-BALADAN, Roi de Babylone, le même que le Canon de Ptolomée nomme *Mardocempade*, & l'un des Deſcendans de Baladan ou Nabonaſſar Roi de Babylone, monta ſur le thrône après Jugæus, ou Ilæus, l'an du Monde 3314, & 721 avant Jéſus-Chriſt. Ce Prince envoya à Ezéchias, Roi de Juda, des Ambaſſadeurs, avec de riches préſens, pour ſe réjouïr avec lui de ſa ſanté, & peut-être auſſi pour s'informer plus particuliérement d'un prodige qui venoit d'arriver en Judée. C'étoit ce miracle fameux que fit le Prophéte Iſaïe, de faire rétrograder l'ombre du Soleil de dix lignes au Cadran d'Achas. Ce ne fut point Mérodach, mais Aſarhaddon, Souverain en même tems de Ninive & de Babylone, qui fit priſonnier Manaſſé, Roi de Juda, & le mena chargé de chaînes à Babylone. Le régne de Mérodach fut de 12 ans.

☞ Les Chronologiſtes ne ſont pas d'accord ſur tout ce qui regarde ce Roi de Babylone, parce que quelques-uns le font pére ou ayeul de Nabuchodonoſor *le Grand*, qui étoit de la race des Rois de Ninive, & poſſéda les deux Monarchies: ce qui n'eſt aucunement conforme à la vérité; car ce Mérodach Baladan, après avoir régné 12 ans, eut Arkianus pour ſucceſſeur, & quatre autres Rois, dont le dernier, Meſeſſimordakus, fut vaincu par Aſarhaddon, ou Eſarchaddon, ou Aſar-Addon, qui détruiſit l'Empire de Babylone, & réunit les Empires de Babylone & de Ninive en un ſeul, qui fut nommé l'*Empire des Aſſyriens.* Il eut pour ſucceſſeurs, Saoſduchée & Chiniladan, autrement Sarao, dernier Roi de Ninive; mais Nabopolaſſar rétablit le Royaume de Babylone, & ſon fils Nabuchodonoſor détruiſit entiérement le Royaume de Ninive, dont Chiniladan fut le dernier Roi. *Voyez* ASSYRIE. * II ou IV *Rois, c.* 18. & 20. *Iſaïe, c.* 39. Ptolomée, *Almageſt. l.* 4. *c.* 6. & 8. Euſébe, *in Chron. & Præp. Evang. l.* 9. Scaliger, *Emend. Temp. l.* 5. Tirinus, *in Chron. Sacr. c.* 34. Génébrard, *Chron. l.* 1. Bellarmin, *de Verbo Dei, l.* 1. *c.* 12. Torniel, *A. M.* 3302. *num.* 1. & 2: 3306. *n.* 4: 3324. *n.* 3. &c. Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.* Gordon, *in Chron.* Lange, *de Annis Chriſti. l.* 2. Pétau *de Doctr. Temp. l.* 9. *c.* 52. & *Ration. partie* 2. *l.* 4. Riccioli, *Chron. Reformat. l.* 5. *c.* 6. *n.* 1. & 2. Mercator. Codoman. Funccius. M. Du Pin, *Biblioth. des Hiſtor. Prof.*

MEROE', Iſle de la Haute Ethiopie dans le Nil, ſelon les Anciens, eſt une Péninſule, qui s'étend depuis le 12, juſqu'au 13 degré de latitude, & qui a 50 lieues de tour, & non pas 100, comme le veulent quelques Géographes. C'eſt le Royaume de Coïam ou Goïam d'aujourd'hui, ſuivant le calcul exact du Patriarche Alfonſe Mendès, & du Pére Manuel d'Almeida, qui ont vécu pluſieurs années en Ethiopie. Le Nil ne ſe diviſe point en deux bras dans l'Ethiopie, comme l'ont cru les Anciens; mais le Royaume de Coïam ou Méroé, eſt le lieu de ſon origine. D'ailleurs ce fleuve eſt different du Tacazé: tous deux naiſſent en différens endroits, & parcourent ſéparez l'un de l'autre, la diſtance d'environ ſoixante lieues. * Pline, *l.* 6. Strabon, *l.* 17. Almeida, *Hiſtoire d'Ethiopie.*

Ludolf prétend que le Royaume de Goïam ne peut être l'Iſle Méroé, parce que rien de ce que Diodore de Sicile, Strabon & Pline, ont dit de l'Iſle de Méroé, ne peut convenir au Royaume de Goïam, & que l'Iſle de Méroé eſt beaucoup plus près de l'Egypte. Cette Iſle ſe nommoit anciennement *Saba*, & quelques-uns ont cru que la Reine qui vint viſiter Salomon étoit Reine de cette Iſle. Joſeph dit que Cambyſe changea l'ancien nom de cette Iſle, & lui donna le nom de Méroé ſa ſœur qu'il avoit épouſée. * Le P. Lobo, *Voyages d'Abiſſinie, &c. tome* 1. *p.* 257. Prideaux, *Hiſt. des Juifs, tome* 1. *p.* 310. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MEROFLEDE. *Cherchez* MIREFLEUR.

MEROM. Il eſt parlé des eaux de Mérom, dans Joſué, *ch.* 15. *v.* 5. Ce fut près de ces eaux, que vinrent camper Jabin Roi d'Azor & ſes Alliez, pour combattre les Iſraëlites, & où Joſué les défit entiérement. Pluſieurs croyent que les eaux de Mérom ſont les eaux du Lac Séméchon; mais il eſt plus probable que *Mérom*, ou *Méromé*, étoit dans le grand champ, & comme dit Euſébe, à douze milles de Sébaſte vers Dothaïm. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MEROPE l'une des Pleïades, étoit fille d'Atlas & de Pleïone. Ovide en fait mention dans le *quatriéme livre des Faſtes*, & ailleurs. Cette Etoile eſt aſſez obſcure; & les Anciens ont feint que ce fut pour avoir été l'unique entre les Pleïades qui épouſa un homme mortel, ſavoir, Siſyphe. Ses ſœurs avoient eu l'avantage d'avoir des Dieux pour maris.

MEROPIUS, Tyrien, voyagea dans les Indes. *Voyez* INDE.

MEROPIUS. *Voyez* FRUMENCE.

MEROPS, un des Géans qui voulurent chaſſer les Dieux du Ciel; mais ce nom doit plutôt être donné à ceux qui aidérent à conſtruire la Tour de Babel, à cauſe de la confuſion des Langues qui y ſurvint, puiſque *Mérops* vient du Grec μερίζειν, *diviſer*, & ὄψ, *la voix, la parole.*

MEROS, montagne des Indes, entre les fleuves Indus & Cophès, au pié de laquelle, Bacchus étant allé dans les Indes, bâtit la ville de Nyſe, d'où l'on croit qu'eſt venue la fable, que Bacchus étoit né de la cuiſſe de Jupiter; parce que *Meros* μηρὸς en Grec, ſignifie *cuiſſe.* * Pline, *l.* 6. *c.* 21. Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 10. Polyen, *l.* 1. *c.* 1.

MEROS, ville de la Tribu de Nephtali. *Voyez* MEROZ.

MEROU, nom de deux villes différentes, qui ſont ſituées dans la Province du Choraſſan. La premiére s'appelle par diſtinction *Mérou Schabgian*, c'eſt à dire, *l'Ame*, ou, *les Délices du Roi*, & a été le Siége royal de pluſieurs Sultans, & particuliérement des Selgiucides, c'eſt pourquoi elle tient rang parmi les quatre villes capitales de cette grande Province. Les trois autres ſont Balkhe, Herat, & Niſchabour. Mérou fut déſolée entiérement par les Turcomans, après la défaite du Sultan Sangiar. La ſeconde ville, qui porte auſſi le nom de Mérou, eſt nommée par diſtinction, *Mérou-Al-Roud*, c'eſt à dire, *Mérou de la riviére*, à cauſe qu'elle eſt ſituée ſur une riviére, qui ſe décharge aſſez prés de cette ville-là dans le Gihon ou Oxus. Cette ſeconde ville n'eſt pas ſi conſidérable que la premiére, dont la fondation eſt attribuée ſelon quelques-uns à Tahmuras, & ſelon les autres à Alexandre *le Grand.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MEROVE'E ou MEROUE'E, Roi de France, ſuccéda à Clodion *le Chevelu* l'an 451, & ſe joignit à Aëtius, Général des Romains, & à Théodoric, Roi des Viſigoths, pour combattre Attila. Ce Barbare qui ſe faiſoit nommer *le Fleau de Dieu*, avoit ſaccagé & brûlé pluſieurs villes des Gaules, & aſſiégeoit Orléans. La ville avoit capitulé, & une partie de ſes troupes étoit entrée dedans, lorsque Mérouée & les autres vinrent l'attaquer. Ils le chargérent à l'improviſte avec tant de vigueur, qu'après avoir jonché les rues des corps morts de ſes troupes, ils pouſſérent les autres hors de la ville. Peu de tems aprés, les trois Chefs lui donnérent encore une bataille, où Attila perdit plus de deux cens mille hommes. Le Roi des Viſigoths y fut tué. Cette bataille ſe donna l'an 451, *in campis Catalaunicis*, c'eſt à dire, dans la plaine de Châlons en Champagne, qui a plus de trente lieues en longueur, car ceux qui liſent, *in campis Secalaunicis*, dans la Sologne, près d'Orléans, ne ſont fondez ſur aucun Manuſcrit. Enſuite le Roi des François étendit les bornes de ſon Empire depuis les bords de la Somme uſques bien avant dans le païs de la ſeconde Belgique, & de la premiére Germanie, s'approchant des rivages de la Seine, de la Marne, de la Meuſe, & de la Moſelle, où il prit & brûla la ville de Tréves, par la trahiſon de Lucius, Sénateur, mal ſatisfait de l'Empereur Avitus. La valeur de Merouée a fait donner à nos Rois de la premiére race, le nom de MEROVINGIENS. Il mourut environ vers l'an 456.

☞ Nous ne ſavons rien d'aſſuré ſur la femme & les enfans de Mérouée. Nous pouvons dire la même choſe de ſa naiſſance: on croit néanmoins qu'il étoit fils ou parent de Clodion. Quelques Auteurs, fondez ſur une tradition fabuleuſe, ont écrit que pendant que ſa mére ſe baignoit au bord de la mer, il ſortit un taureau marin, qui la rendit groſſe de ce Prince. Cette fable ſemble être fondée ſur ce que *Mer-Veich*, ſignifie, *Veau de Mer.* On prétend que Merouée étoit le même dont parle Priſcus Panitès, Auteur Grec, qui vivoit du tems de Théodoſe *le Jeune*, & dont il nous reſte quelques fragmens dans les Recueils ou Extraits des Légations, que David Hoeſchélius publia le premier en Grec à Ausbourg l'an 1603. Cet Auteur dit qu'ayant été envoyé en Ambaſſade à Rome, il y vit le jeune fils du Roi des François, mort depuis peu; qu'il avoit une belle chevelure blonde; & que le Patrice Aëtius l'ayant adopté pour ſon fils, l'avoit envoyé à l'Empereur Valentinien III, pour faire alliance avec lui. Il y a apparence que l'aîné des fils de Clodion avoit prié Attila de le protéger, & que ce fut la cauſe de la guerre. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 7. Priſcus, *Hiſt. Byzant. tome* 1. Proſper, *in Chron.* Frédegaire. Roricon. Aimoin. Valois. Cordemoy. Le Pére Daniel, *Hiſtoire de France.*

MEROUE'E II, ſecond fils de CHILPERIC Roi de France, & d'*Audovére*, Prince bien fait & vaillant, fut envoyé par Chilpéric ſon pére l'an 576 en Poitou, pour s'emparer de cette Province, qui appartenoit au jeune Childebert II, ſon couſin, fils de Sigebert Roi d'Auſtraſie. Au lieu d'exécuter les ordres du Roi ſon pére, il ſe retira à Tours, & de là à Rouen, où il ſe laiſſa ſurprendre aux charmes de *Brunehaut*, qu'il épouſa quoiqu'elle fût ſa tante, & qu'elle eût alors vinthuit ans. Prétextat, Evêque de Rouen, & parrain du jeune Prince, fit ce mariage ſans avoir aucun égard aux ſaints Canons, qui défendoient ces ſortes d'alliances. Chilpéric en ayant eu avis, vint avec précipitation à Rouen, & réduiſit les deux époux, pour éviter ſa colére, à ſe ſauver dans l'Egliſe de ſaint Martin, bâtie ſur les murailles de la ville, d'où il les retira ſur des promeſſes trompeuſes. Peu après il donna des gardes à Brunehaut, & emmena ſon fils avec lui. L'an 577, quelques Seigneurs Auſtraſiens, dont Godin étoit le Chef, ſe retirérent de l'obéiſſance de Chilpéric, pour retourner à celle de leur Roi Childebert, & s'emparérent de la ville de Soiſſons, où étoit la Reine Frédegonde, qu'ils auroient ſurpriſé dans cette place avec ſon fils Clovis, ſi elle ne s'en étoit retirée précipitamment. Elle pouſſa ſon mari Chilpéric à faire arrêter ſon fils Merouée, ſous prétexte qu'il étoit d'intelligence avec ces Seigneurs. Peu après elle le fit raſer, & le fit envoyer dans le Monaſtére d'Aniſle, appellé aujourd'hui *Saint-Calais*, du nom de ſon premier Abbé, dans le Diocéſe du Mans. Merouée pouſſé par Gontran Boſon, & par Gailen ſon confident, ſe ſauva du Monaſtére d'Aniſle, & ſe retira dans l'Egliſe de ſaint Martin de Tours, l'Aſyle le plus ſaint qu'il y eût alors en France. Le traître Gontran, qui étoit ami de Frédegonde, marâtre de Mérouée, perſuada à ce jeune Prince de ſortir enſemble de leur Aſyle, & de ſe retirer en Auſtraſie auprès de Brunehaut ſa femme, que le Roi Chilpéric avoit été contraint de délivrer de ſa priſon de Rouen, pour la renvoyer à Metz avec ſes deux filles. Les Auſtraſiens ayant appris que ce Prince venoit accompagné de ce perfide, le priérent de ne point entrer dans leur Royaume. Il demeura quelque tems errant & caché; après quoi Gontran, Boſon & Gilles Archevêque de Reims, ſous prétexte de lui livrer la ville de Térouanne, le firent tomber dans des embûches. Ces traîtres l'enveloppérent dans un village où ils l'arrêtérent, & en donnérent avis à Chilpéric ſon pére, qui étant parti en diligence pour aller reprendre ſon fils, le trouva mort. Il avoit été poignardé par ordre de Frédegonde; & cette méchante femme fit croire au Roi Chilpéric ſon époux, que ce jeune Prince, troublé de l'appréhenſion des tourmens qu'il auroit pu lui faire ſouffrir à cauſe de ſes rebellions, s'étoit fait tuer par Gailen ſon Favori, l'an 577. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Vincent, dit depuis de Saint-Germain des Prez, l'an 585, par les ſoins du Roi Gontran. * Mézeray, *Hiſt. de France dans la Vie de Chilpéric.* Le P. Daniel, *Hiſtoire de France, tome* 1.

MEROUE'E, fils de THIERRI II, Roi de Bourgogne & d'Auſtraſie, fut tenu ſur les fonts par Clotaire II. Ce Prince le ſauva du maſſacre qu'on fit de ſes autres fréres, & le fit élever en ſecret dans la Neuſtrie, par le Comte Ingenbaud; mais il mourut peu de tems après.

MEROUE'E, Prince de France. *Voyez* CLOTAIRE II.

MEROVE'ENS ou MEROVINGIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la premiére Race, qui commença l'an 414, par Clodion, lequel eut pour ſucceſſeur Mérouée, & finit par Childéric III, l'an 751. On compte vint Rois de France de cette famille.

MEROUVILLE (Charles de Hallot de) Jéſuite, naquit en 1626, à Merouville, dans le Diocéſe de Chartres, de Claude de Hallot, Seigneur de Mérouville, &c. Meſtre de camp, & Gouverneur de Saint-Amour en Franche-Comté, & de Marguerite de Hallot ſa couſine germaine. Il entra chez les Jéſuites en 1643, & il mourut dans cette Société le neuviéme Avril 1705. Il a publié vers l'an 1682, une nouvelle édition des Oraiſons de Cicéron, à laquelle il a ajoûté un Commentaire dans lequel il donne une explication courte, mais bonne, des endroits difficiles; & une analyſe exacte de chaque Harangue de Cicéron; des ſommaires de ce qu'elles contiennent, & tout ce que l'on peut ſouhaiter pour rendre un Ouvrage de cette eſpéce accompli, & utile à tous ceux qui veulent lire les Oraiſons de Ciceron. * Mérouville, *Præf. in Orationes Ciceronis.* Baillet, *Jugemens des Savans; &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 404. *n.* 605. édit. d'Amſterdam 1725.

MEROZ, ville de la Tribu de Nephtali, voiſine du lieu où ſe donna cette grande & fameuſe bataille entre Barac & Débora d'une part, & Siſara ou Siſéra Lieutenant-Général de Jabin Roi d'Aſor, de l'autre, où Barac & Débora remportérent une victoire ſignalée. Ceux de Méroz ne voulurent point ſe trouver à la bataille, ni donner aucun ſecours à leurs fréres. Auſſi après la victoire, l'Ange qui étoit à la tête de l'Armée des Iſraëlites fulmina des anathêmes & des malédictions contre cette ville ingrate & contre ſes Habitans. Voici les termes dont il en eſt parlé dans le Cantique de Débora: *Malheur à la terre de Meroz, dit l'Ange du Seigneur, malheur à ceux qui l'habitent; parce qu'ils ne ſont point venus au ſecours du Seigneur, au ſecours du plus vaillant de ſes guerriers*; ou, ſelon la Traduction des Paſteurs de Genéve: *Maudiſſez Méroz, a dit l'Ange de l'Eternel, maudiſſez ſes Habitans; car ils ne ſont point venus au ſecours de l'Eternel, au ſecours de l'Eternel avec les Forts.* L'Ecriture ne dit point quels furent les effets de tant de malédictions, & ne parle plus même de cette ville, ni de ſes Habitans. Il y en a qui croyent qu'elle fut engloutie dans la terre en punition de ſon crime, ou qu'on la raya du nombre des villes des Iſraëlites, & que c'eſt pour cela qu'il n'en eſt plus fait mention. * *Juges, ch.* 5. *v.* 23.

MERRE (Pierre le) Profeſſeur Royal en Droit Canon,

ne s'est appliqué au Droit, qu'après avoir longtems étudié les anciens Péres, & l'Histoire Ecclésiastique. Il fut nommé Professeur en Droit Canon l'an 1692. Il a composé quantité d'excellens Mémoires sur le Droit Canon; mais de tous ces Ouvrages, il n'y en a qu'un imprimé en 1687, intitulé, *Justifications des usages de France, sur les mariages des enfans de famille, faits sans le consentement de leurs parens.* Le but qu'il s'y propose est de faire voir que les Ordonnances de nos Princes, qui ont condamné les mariages contractez par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, ne sont point contraires au Concile de Trente; & que l'anathême prononcé par cette Assemblée, contre ceux *qui nient que les mariages clandestins ont été de véritables mariages, & qui disent que les mariages contractez par les enfans de famille, sans le consentement de leurs parens, sont nuls, & qu'il dépend des parens de faire qu'ils demeurent nuls, ou de les rendre valables,* ne tombe point sur les Docteurs, ni sur les Jurisconsultes Catholiques, qui suivent les Ordonnances de ces Princes. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

MERS, la MARCHE ou les MARCHES, Province de l'Ecosse méridionale. *Voyez* MERCHE.

MERSBOURG (le Duché de) contrée de Misnie en Haute-Saxe. Elle s'étend des deux côtez de la riviére de Sala, ayant au dessus le Duché de Naumbourg & au dessous celui de Hall. Ce païs peut avoir sept lieues du couchant au levant, & cinq ou six du nord au sud. Mersbourg Capitale, Lutzen, Herbourg, Neumark, & Langstet en sont les lieux principaux. Ce païs étoit autrefois un Evêché suffragant de Magdebourg. Jean-George de Saxe, qui en étoit Administrateur, étant parvenu à l'Electorat, le laissa par Testament à Christian son troisiéme fils, dont les Descendans le possédent en titre d'appanage, de même que la Basse Lusace. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MERSBOURG, ville d'Allemagne dans la Haute-Saxe, Capitale du Duché de Mersbourg, sur la Sala, à l'ouest-nord ouest de Leipsic, dont elle est éloignée de cinq à six lieues. Cette ville a été longtems Impériale, & libre; mais après avoir été soumise à ses Evêques, elle a passé de ce joug sous celui des Ducs de Saxe. * Maty, *Dict. Géogr.*

MERSBOURG, autre ville d'Allemagne en Souabe, sur le Lac de Constance. C'est aujourd'hui la résidence de l'Evêque de Constance.

MERSEBOURG. *Voyez* MERSBOURG.

MERSENNE (Marin) Religieux de l'Ordre des Minimes, étoit fils de *Julien* Mersenne, & de *Jeanne* Mouliére, Habitans du bourg d'Oyse dans le Maine, où il naquit le huitiéme Septembre de l'an 1588. Il étudia à la Fléche, puis à Paris, où il fut reçu parmi les Minimes, dans le Couvent de Nigeon, le 17 Juillet de l'an 1611, & fit profession à Fublines près de Meaux l'an 1612, âgé de 24 ans. Le Pére Mersenne, qui avoit déja fait un grand progrès dans les Sciences, continua à les cultiver avec beaucoup de réputation. Il se perfectionna dans la Langue Hébraïque, sous le Pére Jean Bruno, Religieux de son Ordre, Ecossois, & enseigna la Philosophie & la Théologie, depuis l'an 1615, jusques en 1619, dans le Couvent de Nevers, dont il fut ensuite Supérieur. Ces emplois, quoiqu'honorables pour un Religieux, n'étoient pas du goût du Pére Mersenne, qui vivoit sans ambition, d'une humeur tranquille, douce, honnête & engageante. Il s'attira l'estime d'un grand nombre de personnes illustres par leur naissance, par leurs dignitez, & par leur savoir, & se fit extrêmement considérer dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie & dans les Païs-Bas. Ce Religieux mourut à Paris le premier Septembre de l'an 1648, âgé de 60 ans. Nous avons un grand nombre d'Ouvrages de sa façon, *Quæstiones celebres in Genesim; Harmonicorum libri, in quibus de sonorum natura, causis & effectibus; Cogitata Physico-Mathematica, trois tomes; La vérité des Sciences; Les Questions inouïes, &c.* Divers grands hommes parlent du Pére Mersenne; mais il suffit de voir sa Vie écrite par le Pére Hilarion de Coste.

MERSEY, riviére du Comté de Chester en Angleterre. Elle est sur les frontiéres de ce Comté & de celui d'Yorck; d'où elle coule vers l'occident, séparant dans une bonne partie de son cours, le Comté de Lancastre de celui de Chester, & se décharge par une large embouchure dans la Mer d'Irlande. Les principales villes qu'elle arrose sont Stopford dans le Comté de Chester, Wartington & Leverpole, dans le Comté de Lancastre. * *Dict. Anglois.*

* MERSSÆUS CRATEPOLIUS (Pierre) de Juliers, de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut Théologien & Historien, & passa ses jours à Cologne. On a de lui, *Catalogus Archiepisc. Coloniensium ac Trevirensium; Catalogus Episcoporum Leodiensium, Ultrajectinorum, Monasteriensium, Osnaburgensium & Mindensium; De Germaniæ Episcopis & Orthodoxis Doctoribus, qui populum ad Christianam Religionem ibidem ab initio converterunt; De Schismaticis & Pseudo-Doctoribus; Catalogus Academiarum Orbis Christiani; Compendium Catechismi Catholici; Epitome Concionum Ludovici Granatensis, quibus & ipse aliquas adjecit; De Resurrectione corporum & immortalitate animæ; Assertio Sacrificii Missæ; De Virtutibus & Vitiis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 733.

* MERTOLA, ville ou bourg fortifié de Portugal dans la Province d'*Alenteio*, ou *d'au-delà du Tage.* Elle est sur la rive gauche de la Guadiane, selon la plupart des Cartes & des Dictionnaires Géographiques; mais Allard place ce lieu-là à plus d'une lieue de cette riviére. Mertola a titre de Comté, est au sud de Beia, tirant à l'est, & en est éloignée de huit à neuf lieues. Allard ne met entre ces deux lieux que quatre à cinq lieues de distance.

MERU, bourg de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, au sud de Beauvais, dont il est éloigné de quatre lieues.

* MERVEICH, petite ville de France dans le Diocése d'Alais, vers les confins du Diocése de Mende. Elle est sur la riviére de Jante ou Joente. Elle est à l'ouest d'Alais, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ dix lieues.

MERVEILLE (Arnaud de). *Voyez* ARNAUD.

MERVEILLES DU MONDE. Les Anciens les ont ordinairement réduites à sept, qui sont, 1. *le Colosse de Rhodes;* 2. *le Mausolée;* 3. *la Statue de Jupiter Olympien;* 4. *les Jardins & les Murailles de Babylone;* 5. *le Temple de Diane d'Ephése;* 6. *les Pyramides d'Egypte;* 7. *le Capitole de Rome.* Philon de *Byzance* les avoit décrites en autant de Chapitres, dont celui du Mausolée s'est perdu, & celui du Temple de Diane d'Ephése n'est pas entier. Léo Allatius, après avoir traduit cet Ouvrage de Grec en Latin, y a ajoûté des Remarques. Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon & Pline en ont aussi parlé. Quelques-uns ont cru qu'il falloit ajoûter à ces sept Merveilles, *le Labyrinthe,* bâti à l'extrémité du Lac de *Mœris* en Egypte. D'autres mettent encore au nombre des Merveilles *la Tour de Pharos,* proche d'Alexandrie en Egypte; *le Jupiter Ammon,* ou *Hammon,* dans la Libye; *le Palais de Cyrus* Roi de Perse, dont les ruïnes ont aujourd'hui le nom de *Tschelminar;* mais l'édifice le plus merveilleux du monde étoit sans doute le *Temple de Salomon* à Jérusalem. * *Voyez* AMMON, BABYLONE, COLOSSE, EPHESE, MAUSOLEE, MOERIS, OLYMPIE, PHARE, PYRAMIDES, TEMPLE, TSCHELMINAR. * Leo Allatius, *de septem Orbis Spectaculis.*

* MERVILLE, ville de la Flandre Flamingante, située sur la rive gauche & sur le bord septentrional de la Lys, dans la Châtellenie de Cassel, près de la forêt de Niepe & de Saint-Venant. Les Flamands l'appellent *Mergbem,* & l'on croit que c'est l'ancienne *Minariacum* de l'Itineraire d'Antonin. Elle est toute ouverte. Il y avoit autrefois une Abbaye considérable de Bénédictins, dédiée à Saint Amé. Elle a été transférée à Douay, dont le Chapitre est Seigneur de cette ville. On y fait beaucoup de toiles. Les terres de ce quartier-là sont grasses & difficiles à labourer. * *Dict. Univ. de la France.*

MERVIN, Prince de Powisland dans la Principauté de Galles en Angleterre. C'étoit le plus jeune fils de *Roderic,* surnommé *le Grand,* Roi de Galles. Il partagea son Royaume à ses trois fils, Ameraud, Cadel, & Mervin. Il donna à ce dernier la Principauté de Powisland, parce qu'étant un Prince de grand courage, il crut qu'il étoit plus propre à défendre un païs, qui étoit sur les frontiéres de son Royaume. Powisland comprenoit tous les Comtez de Montgomery, de Radnor, de Shrop au delà de la Saverne, la ville de Shrewsbury, & une partie des Comtez de Denbigh & de Flint. Les Descendans de Mervin possédérent longtems & par succession ces Etats; mais ils furent démembrez par le Comte de Chester & de Shrewsbury, qui prit une bonne partie des Comtez de Flint, de Denbigh, & de Shrop. Ils le furent encore depuis par les Princes de Nort-Walles, c'est à dire, du païs de Galles septentrional. Enfin Owen ap Gryffith, un des Descendans de Mervin, remit ses Etats & son titre au Roi d'Angleterre Edouard I, dans un Parlement tenu à Shrewsbury, & les reçut du Roi pour les posséder *in capite,* en Baronage libre, selon les coutumes d'Angleterre. Ces Etats & ce titre passérent ensuite par mariage aux Charletons, & de ceux-ci aux Greys, Edouard étant le dernier de cette ligne, en la personne de qui ce titre fut éteint. Mais il revécut ensuite en la personne de Guillaume Herbert de Château-Rouge, ou Red-Castle, créé Lord Powis par le Roi Charles I, l'an 1629. Ce Guillaume descendoit des Herberts Comtes de Pembroke. * *Dict. Anglois.*

MERULA (George) natif d'Alexandrie de la Paille, dans le Milanez, & originaire d'Acqui, que les Latins nomment *Aquæ Statellæ,* vivoit dans le XV siécle, & s'acquit beaucoup de réputation entre les Savans de son tems, qui lui donnent de grands éloges, sur-tout Erasme, Hermolaüs Barbarus & les autres. On l'accuse d'avoir eu un grand panchant à la médisance, & de n'avoir épargné personne, non pas même son Précepteur Philelphe. Le sujet de la haine de Mérula contre Philelphe, étoit bien mince. Il venoit de ce que Philelphe avoit repris Mérula, d'avoir écrit *Turcas* & non pas *Turcos.* Mérula en fut vivement piqué, & écrivit contre Philelphe deux violentes Lettres, l'une adressée à Barthelemi Calco, Sécretaire du Duc de Milan, & l'autre à Jean-Jacques Ghilini, qui furent imprimées ensemble en 1480. Il se fit aussi des affaires avec Politien, Calderin & d'autres, & enseigna près de quarante ans, ou à Venise, ou à Milan. On a de lui divers Ouvrages, entre autres *l'Histoire des Vicomtes de Milan,* en douze livres; *la Description du Mont-Vesuve; une Traduction de ce que Dion avoit écrit de Trajan; des Commentaires sur Martial, Stace, Juvénal, Varron, Columella; la Description du Mont-Ferrat; des Epîtres; Bellum Scodrense,* ou la Relation du siége de Scutari par les Turcs en 1474; *Annotationes in Gal. Martii libros de Homine,* &c. George Merula mourut l'an 1494, à Milan, où on lui fit des funérailles magnifiques. * Volaterran, *Anthropol. l.* 21. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 37. Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

MERULA (Ange) naquit à la Brille en 1482. Il reçut les saints Ordres à Utrecht. Comme il étoit savant & qu'il menoit une vie exemplaire, un grand Seigneur de la Province d'Utrecht lui fit avoir la Cure de Heenvliet. Il s'attacha à l'étude de l'Ecriture Sainte, & en 1552 il fit quelques changemens dans cette partie de l'Office de la Messe, où il est parlé des mérites & de l'intercession des Saints. Il avança en prêchant & en conversation, que l'Eglise avoit besoin d'être réformée. L'année suivante on se saisit de ses Livres & de ses Manuscrits, &

& on le mit en priſon. „ On l'accuſoit d'avoir dit, qu'il va„ loit mieux négliger dix Meſſes, qu'un ſeul Sermon; qu'il „ n'y a rien de néceſſaire au ſalut que ce qui ſe trouve dans „ la parole de Dieu; que la foi ſans la charité n'étoit point „ une vraye foi; & que l'on doit vivre conformément aux ré„ gles de l'Evangile, ſans ſuivre aucune autre régle; que ceux „ qui abandonnoient leur bien pour mendier celui des autres, „ n'étoient point de vrais pauvres; que le *Salve Regina* étoit un „ Cantique blaſphématoire contre Dieu & Jéſus-Chriſt, puis „ qu'il attribuoit à une ſimple créature des choſes, qui n'ap„ partenoient qu'à Dieu & à ſon Fils; que l'Ecriture Sainte „ nous enſeigne parfaitement toutes les choſes néceſſaires au „ ſalut; qu'on ne croyoit point en Italie l'immortalité de l'a„ me, & la réſurrection; qu'un certain péché très énorme ré„ gnoit dans ce païs-là, & même dans la ville de Rome; que „ les Décrétales & les nouveaux Articles des Théologiens, „ tendoient à corrompre la ſimplicité Chrétienne; que les Sy„ nodes & les Conciles, quand même ils ſeroient compoſez „ du Monde entier, ne devoient pas nous éloigner des Com„ mandemens de Dieu ". Merula répondit à toutes ces accuſations avec beaucoup de ſageſſe. Il fut transféré à la Haye; & on l'obligea à répondre à cent huit Articles extraits de ſes Manuſcrits. On tâcha inutilement de lui faire abjurer ſes ſentimens. Les Etats de Hollande déploroient le malheur de ce bon vieillard. Ils admiroient ſon grand ſavoir, ſon éloquence, ſa probité, & ſa charité envers les pauvres. Ceux-ci faiſoient publiquement de grandes lamentations; ils diſoient, *qu'ils étoient privez de leur Pére, de leur Patron, de leur Défenſeur, & de leur Conſolateur dans leurs beſoins.* Entre autres charitez, il avoit fait bâtir un Hopital pour les pauvres à la Brille. Tout le monde ſe plaignoit à haute voix, que les Inquiſiteurs violoient les droits de la Cour de Juſtice de Hollande. On couroit à la Haye de toutes parts, à l'occaſion du priſonnier. Les Inquiſiteurs ſouhaitoient paſſionnément de brûler ce pauvre homme; mais ils craignoient le peuple. Pour éviter le danger dont ils étoient menacez, & pour ſe tirer de cette affaire à leur honneur, ils s'aviſérent d'un ſtratagême fort ſingulier. Un Eccléſiaſtique très diſtingué, qui avoit le titre d'Evêque d'Hébron, ſe jetta aux piez du priſonnier, la tête nue, les bras croiſez, & les larmes aux yeux, & lui fit un diſcours pathétique. „ Vous êtes, *lui dit-il*, cent fois plus ſavant que „ nous tous. Nous ſommes perſuadez de votre bonne inten„ tion, & nous convenons avec vous ſur les principaux Arti„ cles. Nous ne différons qu'à l'égard de quelques coutumes „ & de quelques cérémonies Eccléſiaſtiques, qui ſont des cho„ ſes indifférentes, & qui dépendent uniquement des Condu„ cteurs de l'Egliſe. Soumettez-vous donc, je vous prie, à „ l'Egliſe & à ſes déciſions, pour éviter les tumultes & les „ deſordres. Vous voyez que le peuple eſt fort irrité, vou„ driez-vous nous expoſer à la violence & à la fureur de la „ populace? Conſervez votre vie pour l'amour des pauvres, „ qui en demandent la conſervation avec tant de larmes. „ Conſervez la nôtre, car elle dépend de vous. La ſeule cho„ ſe que nous vous demandons, eſt, que vous reconnois„ ſiez, *que vous avez entrepris imprudemment & mal à propos d'a„ bolir quelques coutumes & quelques cérémonies, qui ſont de leur na„ ture indifférentes, & que vous en êtes fâché*; ſi cet aveu choque „ votre conſcience, nous engageons nos ames pour la vôtre, „ &c. " En prononçant ces derniéres paroles, l'Evêque donna une main au priſonnier, & mit l'autre ſur ſa poitrine. Ce diſcours fit une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit de Mérula, qu'il promit de faire ce qu'on exigeoit de lui. Peu de tems après on le fit monter ſur un échafaut; & au lieu de lire en ſa préſence les Articles dont on étoit convenu, on lut les principaux Articles de ſa créance, ſi bas & ſi vite, que Mérula, qui étoit ſourd, ne pouvoit pas les entendre. D'ailleurs on ajoûta, „ qu'il abjuroit les Héréſies de Luther, & toutes les erreurs „ contraires à la Foi orthodoxe de l'Egliſe Romaine; qu'il „ croyoit tout ce que cette Egliſe enſeignoit; qu'il promettoit „ ſerment de continuer dans ſa communion, & qu'il décla„ roit que quiconque feroit le contraire ſeroit damné; que s'il „ avoit à l'avenir des ſentimens différens, il ſe ſoumettroit à la „ ſévérité des Loix Eccléſiaſtiques; qu'il ſupplioit les aſſiſtans „ de prier Dieu pour lui à cauſe des Héréſies qu'il abjuroit; & „ qu'il demandoit pardon à ceux qu'il avoit induits dans l'er„ reur ". Enſuite on lui demanda à haute voix, s'il révoquoit tout ce qu'on avoit lu. Il répondit affirmativement, ne ſachant point qu'on l'avoit trompé. Il ſouhaita de lire ſon Abjuration avant que de la ſigner; mais les Inquiſiteurs lui dirent qu'ils étoient preſſez, & qu'il falloit ſe retirer, parce que le peuple faiſoit beaucoup de bruit. Il eſt à remarquer qu'on s'apperçut d'un grand changement dans le peuple; l'amour & la compaſſion qu'il avoit témoignées pour Mérula, ſe changérent en haine & en colére contre lui. L'Abjuration fut ſuivie d'une Sentence qui portoit que les Manuſcrits de Mérula ſeroient brûlez, qu'il ſeroit privé de ſa Cure, & incapable d'exercer les fonctions Eccléſiaſtiques; qu'il liroit ſon Abjuration un Dimanche, ou un jour de Fête, dans la Chaire de Heenvliet; qu'il ſeroit condamné à une priſon perpétuelle, qu'il déploreroit ſes péchez tous les jours de ſa vie; & qu'il payeroit les frais de ſon procès. Mérula ayant appris le procédé des Inquiſiteurs, en fut ſenſiblement affligé, & il s'écria: *O mon Dieu! eſt-il poſſible que ces Calomniateurs m'ayent trompé d'une maniére ſi honteuſe? Ai-je été aſſez foible pour abjurer la vérité, quoique j'euſſe un pié dans la foſſe, & que je fuſſe, pour ainſi dire, à demi mort? Non, mon Dieu! je n'ai jamais eu une telle penſée; un deſſein ſi infame n'eſt jamais entré dans mon eſprit; je n'ai jamais formé une telle réſolution avec les ennemis de votre nom. O mon Dieu! ils m'ont trompé d'une maniére ſolemnelle, & ils ont trompé votre peuple.* L'affliction de Mérula l'ayant rendu malade, on le transféra de la priſon de la Haye, dans un Couvent à Delft, où il compoſa une Réfutation de la Sentence prononcée contre lui. L'an 1555, il fut conduit de Hollande à Louvain, & obligé de vivre au pain & à l'eau, tous les Lundis, Mécredis, & Vendredis. Il déclara hautement qu'il croyoit ce qu'il avoit prêché, ou écrit, & qu'il étoit réſolu de le ſoutenir. L'année ſuivante on tâcha inutilement par des Conférences & des menaces de lui faire abjurer ſes ſentimens. Tout le monde admiroit ſa conſtance; & même pluſieurs Membres de l'Univerſité diſoient publiquement, que l'on traitoit ce vieillard d'une maniére injuſte & cruelle. L'Inquiſiteur Tapper le fit transférer de Louvain dans une Abbaye du Hainaut, où il reſta environ un an. Le Roi croyant que Mérula étoit relaps, ordonna qu'il fût conduit de cette Abbaye dans une priſon à Mons, & que l'on terminât ſon procès. C'étoit préciſément ce que les Inquiſiteurs demandoient. Cet ordre fut exécuté le quatriéme de Juin 1557, & l'on mit Mérula dans un cachot affreux. Enfin Tapper le fit déclarer Hérétique relaps, & il fut condamné à être brûlé. Mérula fut transféré à Mons fort ſecrettement, afin qu'on pût le faire mourir avant que ſes amis de Hollande fuſſent en état de s'oppoſer au deſſein de l'Inquiſition; car l'Inquiſiteur Tapper, & ſes ſuppôts, craignoient que les Etats de Hollande ne revendiquaſſent leurs droits, qui avoient été violez dans le procès de Mérula. Son neveu, qui ne ſavoit point qu'on l'avoit empriſonné à Mons, arriva dans cette ville le vint-ſeptiéme de Juillet environ à dix heures du matin, préciſément dans le tems que Mérula ſortoit de la priſon pour aller au ſupplice. Ce vieillard étoit appuyé ſur ſon bâton, & comme il avoit été pendant ſix ſemaines dans un cachot, il étoit devenu ſi maigre & ſi foible, que ſon neveu eut de la peine à le reconnoître. Dès qu'il apperçut ce cher neveu, il reſſentit une joye extraordinaire, & il lui parla en ces termes: „ Mon fils, voici „ l'heure ", (en prononçant ces paroles il avoit les yeux & les mains élevez vers le Ciel,) „ voici l'heure, où Dieu veut „ que je ſcêlle de mon ſang la vérité que j'ai puiſée dans ſa „ parole. On m'a fait ſortir de ma patrie, & après m'avoir „ transféré en divers lieux, on m'a enfin amené ici; je ſuis „ préparé à être offert à Jéſus-Chriſt, comme une victime pu„ re; mon ame eſt dans l'impatience d'être avec Dieu. Les „ Voleurs & les Meurtriers ſont traitez plus doucement que „ je ne le ſuis. Faites ſavoir ce que vous avez vu à nos pa„ rens, & à nos amis, dans notre chére patrie. Vous m'avez „ toujours été fidéle; vous auriez été l'héritier de mon bien: „ je vous ſupplie de ſupporter la perte de cet héritage, avec „ la même fermeté que je ſupporte la perte de ma vie. Vous „ ne manquez ni de bon ſens, ni de ſavoir; & vous ſavez que „ j'ai eu ſoin de cultiver en vous ces deux qualitez, pendant „ que cela m'a été poſſible. Vous êtes majeur, épouſez la „ femme que je vous avois deſtinée. Mettez votre confiance „ en Dieu. Ayez ſoin de l'Hopital que j'ai fondé à la Brille „ pour les pauvres. J'eſpére que l'on permettra aux pauvres „ de joüir tranquillement de ce que je leur ai donné, & que „ le Procureur Fiſcal des Etats ſera moins impitoyable que les „ Inquiſiteurs ". Après que Mérula eut parlé de la ſorte, il ſe ſépara de ſon neveu. La plume la plus éloquente ne ſauroit exprimer les mouvemens de compaſſion & de tendreſſe que ces deux perſonnes reſſentirent en ſe ſéparant. Mérula continua ſa marche entre un Moine & le Bourreau, exhortant le peuple *à craindre Dieu, & à aimer la vérité.* Lorsqu'il fut arrivé au bucher, il demanda qu'on lui permît de prier Dieu: on lui accorda ſa demande; il ſe mit à genoux proche du bucher, & ayant les bras croiſez, il fit une priére ardente. Dans ce moment il tomba, on crut que c'étoit l'effet de la crainte de la mort; mais on trouva qu'il avoit expiré. Le Bourreau, étonné de cet accident, refuſa de procéder. Telle fut la fin d'Ange Mérula, dont le cadavre fut enſuite conſumé par les flammes. * Gérard Brandt, *Hiſtoire de la Réformation des Païs-Bas, tome I. p. 87. &c.*

MERULA (Paul) natif de Dordrecht en Hollande, après avoir fait de grands progrès dans le Droit, dans l'Hiſtoire, dans les Langues & dans les Belles-Lettres, voyagea en France, en Italie, en Allemagne & en Angleterre, & eut ſoin de voir les hommes doctes de ces différentes Nations. Lorsqu'il fut revenu dans ſon païs, on l'engagea d'enſeigner l'Hiſtoire dans l'Univerſité de Leyden. Il ſuccéda dans cet emploi à Juſte Lipſe, & le remplit dignement pendant 15 années; mais le trop grand attachement qu'il avoit à l'étude, le jetta dans une maladie fâcheuſe, qui l'obligea d'aller à Roſtock pour y changer d'air: il y mourut le 18 Juillet 1607, âgé de 49 ans. Ce ſavant homme avoit publié les *Fragmens d'Ennius avec des Commentaires; Eutrope; l'Abbé Willerame ſur les Cantiques; les Vies d'Eraſme & de Du Jon; une Coſmographie générale* en trois livres; *une Coſmographie particuliére* en quatre livres; *Praxis Civilis Provincialis Curiæ apud Batavos; de Venatione & Piſcatu.* Il avoit compoſé divers autres Ouvrages, qui n'ont point été imprimez, & que ſes fils auroient ſans doute donnez au public, s'ils lui avoient longtems ſurvécu; mais étant tous morts avant l'âge de 30 ans, ils n'ont pu rendre ce dernier devoir à la mémoire de leur pére. L'un d'eux a ſeulement continué jusqu'en l'an 1614, *l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique*, que Mérula avoit pouſſée depuis Jéſus-Chriſt jusques au XIII ſiécle excluſivement. Il a laiſſé encore en manuſcrit, *Hiſtoria Belgica & Gelderica; Deſcriptio Romæ; Deſcriptio Dordraci; Tabulæ Antiquitatum Romanarum; Faſti Rerum a Romanis geſtarum*; & pluſieurs autres que l'on conſerve dans la Bibliothéque de l'Univerſité de Leyde. La plupart de ſes autres Manuſcrits ont péri par la négligence des héritiers. Des Libraires de Hollande en ſauvérent quelques-uns du naufrage en les achetant, & les ont publiez l'an

l'an 1684, ſous le titre de *Pauli Merulæ, &c. Opera varia poſthuma.* * *Conſultez* Meurſius, Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 715 *&* 716. *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1684. Paul Mérula a auſſi publié en Latin une Relation de la mort de ſon grand-oncle Ange Mérula, dont il eſt parlé dans l'Article précédent. * Gerard Brandt, *Hiſtoire de la Réformation des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 95.

MERY (ſaint) en Latin *Medericus*, que l'on croit avoir vécu dans le VII ſiécle, étoit d'Autun. Il prit l'habit dans le Monaſtére de Saint-Martin de cette ville: il en fut élu Abbé, & y vécut en grande réputation de ſainteté. Il voulut quitter cette place, pour vivre dans la ſolitude; mais l'Evêque d'Autun l'alla tirer de ſa cellule, le ramena à ſon Abbaye, & l'ordonna Prêtre. Saint Méry voulant abſolument vivre en ſimple Religieux, quitta ſon Monaſtére, ſous prétexte de viſiter les tombeaux de ſaint Denys & de ſaint Germain. Il ſe mit en chemin avec un autre Religieux, nommé Frodulphe; mais il tomba malade dans le Monaſtére de Champeaux en Brie. Etant un peu rétabli, il ſe fit apporter dans un chariot à Paris, & s'y renferma au fauxbourg du Nord, dans une cellule jointe à la Chapelle de ſaint Pierre, où il acheva le reſte de ſes jours, affligé de maladies, qui ne l'empêchoient pas de prier continuellement. On fait mémoire de lui au 29 d'Août, que l'on croit être le jour de ſa mort. Au lieu de l'ancienne Chapelle de ſaint Pierre, on a depuis bâti ſur ſon tombeau une grande Egliſe, qui porte ſon nom, & où l'on conſerve ſes Reliques. * *Anonym. apud* Mabillon ,] *Sæculo III. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

MERY, (Jean) naquit à Valan en Berry le ſixiéme Janvier 1645, de *Jean* Méry, Maître Chirurgien, & de *Jeanne* Mores. On lui fit commencer ſes études, mais il s'en dégoûta bien-tôt, & s'attacha uniquement à la profeſſion de ſon pére. Il vint à Paris à dix-huit ans, s'inſtruire à l'Hotel Dieu, la meilleure de toutes les Ecoles pour un jeune Chirurgien. Non content de ſes exercices du jour, il déroboit ſubtilement un mort, quand il le pouvoit, & l'emportoit dans ſon lit, & paſſoit la nuit à le diſſéquer ſecrettement. En 1681, il fit, à la priere de M. Lamy, Docteur en Médecine, qui donnoit une ſeconde édition de ſon Livre de *l'Ame ſenſitive*, une Deſcription de l'oreille; dans la même année, il fut pourvu d'une charge de Chirurgien de la Reine. En 1683, M. de Louvois le mit aux Invalides en qualité de Chirurgien-major. L'année ſuivante, le Roi de Portugal ayant demandé au Roi Louïs XIV, un Chirurgien capable de donner du ſecours à la Reine ſa femme, qui étoit à l'extrémité, M. de Louvois y envoya M. Méry en poſte; mais la Reine mourut avant ſon arrivée. Il n'y eut à Liſbonne aucun malade qui ne voulût le conſulter; on lui fit même les offres les plus avantageuſes, pour l'engager à y reſter. On en uſa de même à ſon paſſage en Eſpagne; mais rien ne fut capable de ſurmonter l'amour qu'il avoit pour ſa patrie. A ſon retour, M. de Louvois le fit entrer dans l'Académie des Sciences en 1688. Cette même année, la Cour alla à Chambord: le Roi demanda à M. Fagon, un Chirurgien qu'il pût mettre pendant le voyage auprès de M. le Duc de Bourgogne encore enfant, & M. Fagon fit choix de M. Méry. Mais la Cour n'étoit pas un ſéjour qui lui convînt, & il revint, auſſi-tôt qu'il put, reprendre ſon poſte aux Invalides. En 1692, il fit un voyage en Angleterre par ordre de la Cour, mais on en ignore abſolument le ſujet. Il vivoit ſi retiré & ſe communiquoit ſi peu, que l'on ſait fort peu de circonſtances de ſa vie. Après qu'il avoit rempli avec la derniére exactitude ſes fonctions ordinaires, il ſe renfermoit dans ſon Cabinet pour étudier & pour travailler: ſa famille même ne le voyoit qu'aux heures du repas, & il ne tenoit point de diſcours inutile. En 1700, M. de Harlai, Premier Préſident, le nomma Prémier Chirurgien de l'Hotel-Dieu; mais il n'accepta cette place, que quand il fut bien ſûr qu'elle n'étoit pas incompatible avec celle de l'Académie. On lui a entendu dire, que les deux enſemble rempliſſoient toute ſon ambition: auſſi l'ont-elles uniquement occupé. Des malades, quels qu'ils fuſſent, n'ont jamais pu le faire ſortir de chez lui; tout au plus a-t-il traité quelques amis. Des Etrangers qui ſouhaitoient paſſionnément qu'il leur fît des Cours particuliers d'Anatomie, n'ont pu le tenter par les promeſſes les plus magnifiques, & les plus ſûres. Il ne vouloit point d'une augmentation de fortune, qui lui eût couté un tems deſtiné à de nouveaux progrès dans ſa Science. Il ne refuſoit point à ſes devoirs le tems qu'il refuſoit à toute autre choſe: ainſi il conçut le deſſein d'en donner à l'Hotel-Dieu beaucoup plus qu'il n'en demandoit ſelon l'uſage établi. Les jeunes Chirurgiens qui venoient pour apprendre leur mêtier, n'y prenoient pas des leçons ſuivies; mais M. Mery obtint de M. de Harlai, que l'on conſtruiroit un lieu où il leur feroit des Cours réglez d'Anatomie, & il ſe tint heureux qu'on lui eût accordé un ſurcroit conſidérable d'aſſujettiſſement & de travail. Son génie étoit d'apporter une extrême exactitude à l'obſervation, & de ſe bien aſſurer de la ſimple vérité des choſes, ſans ſe preſſer d'en imaginer les raiſons. Il avoit été ſi longtems appliqué à ne faire que voir, qu'il n'avoit point ſongé à ſe faire des Syſtêmes. Il avoit ramaſſé dans ſon Cabinet juſqu'à quatre-vints piéces importantes, ſoit ſquelettes entiers, ſoit parties d'animaux: trente de ces piéces regardent l'Homme; & celle où ſont tous les nerfs conduits depuis leur origine juſqu'à leurs extrémitez, a dû lui couter trois ou quatre mois de travail. Une choſe qu'on peut lui reprocher, c'eſt d'avoir été trop attaché à ſes propres opinions. La retraite dans laquelle il avoit vécu lui faiſoit ignorer certains ménagemens d'expreſſions, qui ſont néceſſaires dans la diſpute; il ne donnoit point à entendre qu'un fait rapporté étoit faux, qu'un ſentiment étoit abſurde; il le diſoit crûment. Mais cet excès de ſincérité ne bleſſoit point dans l'intérieur de l'Académie, où on le lui paſſoit ſans peine. Il n'étoit pas cependant ſi entier dans ſes ſentimens, qu'il n'en changeât quelquefois. On le vit d'abord approuver l'opération de la Taille du Frére *Jaques*, qu'il deſapprouva dans la ſuite, & il en a uſé de même en quelques autres occaſions. M. Méry, malgré une forte conſtitution & une vie toujours réglée, ſentit preſque tout d'un coup ſes jambes manquer vers l'âge de 75 ans, & mourut le troiſiéme Novembre 1722, âgé de 77 ans. Il a laiſſé ſix enfans de *Catherine Geneviéve* Carrére, fille d'un Prémier Chirurgien de Madame. Il eut toute ſa vie beaucoup de Religion, & ſes mœurs ont été telles que la Religion les demande; ſes derniéres années ont été uniquement occupées d'exercices de piété. On n'a de lui que deux Ouvrages qui ayent paru ſéparément, & qui contiennent les Traitez ſuivans, *Obſervations de la maniére de tailler dans les deux ſexes, pour l'extraction de la pierre, pratiquée par Frére Jaques; Nouveau Syſtéme de la Circulation du ſang par le trou ovale dans le fœtus humain, avec les réponſes aux objections qui ont été faites contre cette Hypotheſe; Problêmes de Phyſique, ſavoir, ſi la génération du fœtus dépend ou non de ſa nourriture, S'il y a ou non entre lui & la femme une réciproque circulation, Si le fœtus ſe nourrit du prétendu lait de la matrice ou du ſang de ſa mére, Si devenu fort il ſuce ou non ce lait ſuppoſé, Si ſa vie dépend ou non de celle de ſa mére, Si l'enfant ſort de la matrice parce qu'il eſt privé d'alimens, ou parce qu'il en eſt chaſſé par la contraction de cette partie.* Tous ces Problêmes ont été réſolus par M. Méry. On trouve dans *l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences* pluſieurs Mémoires curieux de lui. * *Hiſtoire de l'Académie des Sciences ſur l'an* 1722. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſt. &c. tome* 9. *p.* 360 *& ſuiv.*

* MERY (Dom François) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, étoit de Vierzon en Berry, & entra de bonne heure chez les Bénédictins, où il fit d'aſſez grands progrès dans les Lettres. Il mourut en la fleur de ſon âge le 16 Octobre 1723. Il avoit travaillé à recueillir des Mémoires pour ſervir à ſa Bibliothéque des Auteurs du Berry, & elle étoit déja fort avancée quand il mourut. Il avoit été Bibliothécaire de la Bibliothéque publique. On a de lui, *Diſcuſſion Critique & Théologique des Remarques de M. Le Clerc, Prêtre Sulpitien à Lyon, ſur le Dictionnaire de Moréri de l'édition de* 1718. Il a donné cette Brochure ſous le nom emprunté de *M. Thomas Docteur de Louvain.* Il a auſſi traduit en François pluſieurs Traitez de quelques Péres Grecs, & y a joint des Diſſertations Théologiques; mais cet Ouvrage eſt demeuré manuſcrit. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MERY (Seigneurs de). *Voyez* ORCHIMONT.

* MERY-ES-BOIS, bourg de France, dans le Berry, au nord de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. La riviére de Bazanjon y prend ſa ſource. Son commerce conſiſte en beſtiaux, en laine, en cire, & en chanvre.

* MERY-SUR-SEINE, ville de France en Champagne, ſur la rive droite de la Seine, au nord-nord-oueſt de Troyes, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

MES.

MESA, MESCAH, ou MESAH, Roi des Moabites, fut aſſiégé dans ſa ville capitale par Joram fils d'Achab, Roi d'Iſraël, auquel il devoit & refuſoit de payer un tribut annuel de cent mille agneaux & de cent moutons. Preſſé par Joſaphat Roi de Juda, & par le Roi d'Idumée, de ſe rendre, il parut ſur les murailles, & y ſacrifia de ſes mains ſon propre fils, ſelon quelques-uns, ou plutôt le fils du Roi des Iduméens, qui étoit ſon priſonnier, en préſence de ſes ennemis, leſquels effrayez de cette inhumanité levérent le ſiége, & ſe retirérent, l'an du Monde 3140, & 895 avant Jéſus-Chriſt.

☞ Il faut remarquer que Rabbi Salomon, & ceux qui l'ont ſuivi, interprétant le terme Hébreu *beno*, par *filium ejus*, au lieu de *filium ſuum*, diſent que ce n'étoit pas le fils de Méſa, comme quelques Auteurs l'ont cru, qui fut ſacrifié, mais le fils du Roi des Iduméens, qui avoit été pris dans une ſortie, comme nous l'avons marqué; & qu'auſſi-tôt que ce Roi des Iduméens vît que Méſa réduit au deſeſpoir étoit ſur le point de ſacrifier ſon fils, il ſe retira avec toutes ſes troupes, pour lui en ôter la penſée: ce qui pourtant ne réuſſit pas, la paſſion de venger tant de maux paſſez ayant prévalu dans l'eſprit de Méſa. * II ou IV *Rois, ch.* 3. *v.* 4. & I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 42. Cornelius a Lapide. Emmanuel Saa. Eſtius. Tirinus, *ſuper caput* 4. *Reg.*

MESA DE ASTA, en Latin, *Aſta, Aſta Regia.* C'étoit anciennement une grande ville d'Eſpagne, ce n'eſt maintenant qu'un tas de ruïnes. Elles ſont dans l'Andalouſie, ſur la Guadaléte, entre Arcos & Xérès de la Frontéra, qui a profité de ſes pertes. L'an 713, les Arabes y vainquirent Rodéric, dernier Roi des Goths, & devinrent par cette victoire les maîtres de l'Eſpagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESAGNA, en Latin *Meſſapia, Meſſana Apulia*, ancien bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Terre d'Otrante entre Oria & Brindes, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESCAH. *Voyez* MESA.

MESC'ECH. *Voyez* MOSOCH.

MESCHASIPI. *Cherchez* MISSISSIPI.

MESCHEDE (Godeſcalque de) natif de Weſtphalie en Allemagne, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, en 1470, & ſavoit très bien la Philoſophie & la Théologie, qu'il enſeigna à Erfort. Il compoſa divers Ouvrages, comme, *Quæſtiones ſententiarum; Quæſtiones variæ diſputatæ, Sermones & Collationes, &c.* * Trithême, *de Script. Eccl.* Serrarius, *Rer. Mogunt. l.* 1. *c.*

l. c. 40. Pantaléon, *Prosopogr. l.* 2. Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

MESCHEDE (Thierri Gresmunt de) Médecin célébre, & frére du précédent, s'établit à Mayence, & vivoit encore l'an 1492, lorsque Trithême publia son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques. Il publia son Traité *De tuenda sanitate tempore pestis*, & laissa un fils, que son esprit fit considérer comme un prodige. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'Article précédent.

MESCULLEMETH. *Voyez* MESSALEMETH.

MESEMBRIA, ville de Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, ou selon Baudrand, dans la Romanie, sur la Mer Noire, entre Stravico & Varne. Elle a le Siége d'un Archevêché. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESERITS. *Voyez* MIEDZIRZECZ.

MESIE. *Voyez* MOESIE.

MESIERES. *Voyez* MEZIERES.

MESGRIGNY (Renée de). *Voyez* MEGRIGNY.

MESIUS. *Cherchez* QUINTIN MESIUS.

MESKIRK, petite ville du Comté de Furstemberg en Souabe. Elle est assez jolie, porte le titre de Baronie, & est située sur une petite riviére, à cinq ou six lieues d'Uberlingen, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESLE, bourg de Poitou en France. Il est à la source de la Boutonne, à huit lieues au dessus de Saint-Jean d'Angély. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESMERS, bourg de France. *Voyez* MEMERS.

MESMES, château & forteresse, célébre par son antiquité, situé dans le Diocése de Bazas, rétabli & fortifié au commencement du XIII siécle, par AMANIEU de Mesmes.

MESMES, (*prononcez* Mêmes) Maison noble & très ancienne, dans la Province de Guienne, également distinguée par les armes & dans la robe, a produit en différens siécles, plusieurs grands hommes, illustres par leur capacité, par leurs dignitez, & par les services importans qu'ils ont rendus aux Rois de France & à l'Etat. Le premier de ce nom dont on a connoissance, est AMANIEU, Seigneur des châteaux de Mesmes, & de Caixchen, & des Terres d'Arnet & de Barsey. Il souscrivit, suivant l'usage de ce tems-là, à une donation faite l'an 1219, à l'Hopital de Bessal par Renault Guilhem de Mazerolles. On lit au bas de cet Acte, *Amanivus de Mames, Miles*, (*Amanieu de Mesmes Chevalier*,) qualité que l'on ne donnoit qu'aux Seigneurs qui l'avoient reçue solemnellement, comme le témoignage & la récompense de leur valeur & de leurs services. Un cadet de cette Maison, attaché aux Rois d'Angleterre, dans le tems qu'ils possédoient la Guienne, s'étoit établi en Angleterre dans le Comté de Northumberland, dès l'an 1200. Sa postérité y a conservé le nom & les armes de Mesmes, jusqu'à *N*... de Mesmes, Gouverneur de Barwick, l'an 1567, qui mourut sans avoir été marié.

AMANIEU, tige de cette Maison, fut pére de PIERRE, de *Guillaume*, & de RAIMOND de Mesmes. Pierre est qualifié *Dominus*, c'est à dire, *Chevalier*, dans un ancien Regître d'hommages rendus par la Noblesse du Bailliage de Roquefort l'an 1279. *Guillaume* de Mesmes, second fils d'Amanieu, fut premier Chapelain, c'est à dire, premier Aumônier du Roi saint Louïs, ainsi qu'on l'apprend d'un ancien Manuscrit en vêlin, enrichi de mignatures, où on lit ces mots, *Ce livre fut au Roi saint Louïs, qui en la fin de ses jours le donnast Messire Guillaume de Mesmes, son premier Chapelain.* Ce Pseautier passa depuis dans la Bibliothéque des Rois d'Angleterre, d'où il est revenu dans celle de MM. de Mesmes, où il est conservé comme un monument de l'antiquité de leur Maison. RAIMOND de Mesmes, troisiéme fils d'AMANIEU, a continué la postérité. Il avoit épousé *Laure* de Marsan, comme il paroît par l'Aveu rendu par cette Dame, étant veuve l'an 1287, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guienne. Raimond fut pére de PIERRE de Mesmes, II du nom, qui se trouve nommé le premier à la tête de la Noblesse de son Bailliage, dans l'Acte d'hommage d'Eléonore de Foix, Vicomtesse de Béarn & de Marsan, en date de l'an 1343. L'original de cet Aveu est conservé au Thrésor des Chartres du Roi à Pau. On y voit que ce Pierre est qualifié Mossen de Mesmes, Seigneur du château de Caixchen, & des Paroisses de Gestes & de Leissen: il fut pére de ROGER de Mesmes, qualifié dans le contract de mariage d'*Arnaud* de Mesmes, son fils, passé l'an 1379, *Mol baut Roger de Cosdun, Cavaler Senhor de Mesmes*, c'est à dire, *très noble Roger de Cosdun, Chevalier, Seigneur de Mesmes.* ARNAUD de Mesmes, fils de ROGER, épousa le neuviéme d'Août 1379, *Angline* de Miossens, fille de *Guichard* Baron de Miossens, Chevalier, & de noble Dame *Anne* de Clermont, qui donnérent pour dot à leur fille, 3000 florins d'or d'Aragon. De cette alliance vint BERTRAND de Mesmes, Chevalier, Seigneur de Caixchen, qui épousa *Jeanne* de la Barthe, d'une des plus illustres Maisons de Languedoc. De ce mariage, sortirent ARNAUD, *Pierre* & *Jacques* de Mesmes. Bertrand de Mesmes, leur pére, par son Testament fait le onziéme de Janvier 1440, institua Arnaud son héritier universel, & donna mille florins d'or à ses deux cadets, pour leur légitime. ARNAUD de Mesmes, II du nom, Chevalier, Seigneur de Mesmes & de Caixchen, continua la postérité. Il épousa *Catherine* de Lassus, sœur d'*Etienne* de Lassus, Seigneur de Canens, ainsi qu'il est justifié par le Testament de Bertrand de Mesmes, son pére.

GEORGE de Mesmes, Chevalier, Seigneur des châteaux de Mesmes, de Caixchen, de Lusson & de Brocas, issu de ce mariage, épousa le quatriéme Juin 1480, *Marguerite* de Cauna, fille de *Bernard*, Seigneur de Cauna, Chevalier, d'une grande & illustre Maison de Guienne, fondue en celle d'Andoins & de Caupenne, & de *Jeanne* de Beaumont, issue des Beaumonts, Connétables Héréditaires du Royaume de Navarre, & qui sortoient d'un Bâtard légitimé de la Maison royale de Navarre. De ce mariage naquirent JEAN-JACQUES de Mesmes, *qui continua la branche aînée*; *George* de Mesmes, Seigneur de Guédes; DOMENGE de Mesmes, *tige de la branche de* MESMES-RAVIGNAN, *dont il sera parlé ci-après*; & *Pierre* de Mesmes, Chevalier, Chambellan du Roi de Navarre; Seigneur de Monstrou, de Dargez, de Stiran, & de Montégut; comme il est justifié par une transaction qu'il fit avec Jean-Jacques & Domenge de Mesmes, ses fréres cadets, de l'an 1527, & par l'hommage qu'il rendit au Roi de Navarre, l'an 1538.

JEAN-JACQUES de Mesmes, I du nom, Chevalier, Seigneur de Roissy, & de Cantiers en France, de Gengor, de Brocas; de Lusson en Béarn, né au septiéme mois de la grossesse de sa mére le onziéme Mai 1490, se trouva d'une constitution si délicate, qu'il ne put, comme ses ancêtres, suivre les Rois de France ou ceux de Navarre, dans leurs Armées. Il ne leur fut pas moins utile dans l'administration de la Justice. C'est le premier de sa Maison qui ait pris le parti de la robe. Il consacra les premiéres années de sa vie à l'étude des Belles-Lettres. Il passa ensuite à la Jurisprudence, & il y fit de si grands progrès, qu'il n'avoit pas 20 ans qu'il fut trouvé capable de professer les Loix dans l'Université de Toulouse. Philippe Décius, André Alciat, & les plus savans Jurisconsultes, alloient souvent l'entendre. Il étoit l'ami de tous les Gens de Lettres: il devint depuis leur Protecteur, qualité héréditaire dans cette Maison. Catherine de Foix, Reine de Navarre, lui donna une place dans son Conseil; il y fit paroître tant de capacité, que cette Princesse l'envoya en qualité d'Ambassadeur à l'Assemblée de Noyon, pour revendiquer cette partie de la Navarre, dont les Espagnols s'étoient emparez. Cela le fit connoître par François I: il le fut encore mieux, par le refus généreux qu'il fit de la charge d'Avocat-Général au Parlement de Paris, dont ce Prince vouloit dépouiller Jean de Ruzé, pour l'en revêtir. Jean-Jacques de Mesmes protesta qu'il n'accepteroit jamais la place d'un homme de bien, & qui servoit utilement son Roi & sa patrie: il eut même de la peine à se résoudre peu après à accepter la charge de Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, quoique vacante, & il n'en reçut les provisions, qu'à condition qu'il lui seroit permis de partager ses services entre son Prince naturel & son Prince adoptif; & il continua de prendre soin des intérêts du Roi de Navarre à la Cour. Ce même attachement pour la Maison royale de Navarre, lui fit faire différens voyages en qualité d'Ambassadeur en Allemagne, en Suisse, & en Espagne. Ces Ambassades accrurent sa réputation, & l'estime que le Roi François I faisoit de ce grand Magistrat. Ce Prince, pour l'approcher de sa personne, le fit Maître des Requêtes, l'an 1544. Il fut depuis nommé Premier Président du Parlement de Normandie: mais Henri II, successeur de François I, le retint dans son Conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille du Roi de Navarre, & unique héritiére de ses Etats, avec Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme; & il fut le Ministre d'une alliance, qui a mis une Couronne dans la Maison de Bourbon, & donné à la France pour Roi, Henri *le Grand.* C'est ce qu'on apprend par son Testament, fait le neuviéme Juin 1549, & on y trouve en même tems une preuve bien singuliére de son attachement à la Religion Catholique. Il prive par ce Testament, ses enfans de la succession de ses biens, s'ils changent de Religion; il nomme le Roi pour son héritier, & il le prie de faire remettre par ses Officiers la quatriéme partie des biens qu'il a en Gascogne, entre les mains de deux de ses plus proches parens, qui se trouveront alors dans cette Province, de son nom & armes, pour en faire des aumônes, & employer ce legs en œuvres pieuses, dans le païs même où ses biens sont situés: mais cette précaution fut inutile, & ses enfans ne furent pas moins les héritiers de la pureté de sa foi, que de ses autres grandes qualitez. Il mourut le 23 Octobre 1569, âgé de 79 ans. Il avoit épousé 1°. l'an 1530, *Nicole* Hennequin, morte le 17 Janvier 1554, fille de *Christophle* Hennequin, Doyen du Parlement, Ambassadeur en Suisse, désigné Premier Président, & de *Bonne* Couraud; & de cette alliance sortirent 1. HENRI de Mesmes, Chevalier, Seigneur de Roissy, &c. qui suit; 2. *Jean-Jacques*, Seigneur des Arches, & de Langle, Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, pére d'un autre *Jean-Jacques* de Mesmes, Seigneur des Arches, Président en la Chambre des Comptes, mort sans postérité, & de *Jean-Gabriel* de Mesmes, Conseiller au Parlement de Paris; 3. *Antoinette* de Mesmes, femme de *François* d'Elbéne, Seigneur de l'Epine; & 4. *Adrienne* de Mesmes, Dame d'Ony. Jean-Jacques de Mesmes, étant veuf de sa premiére femme, s'étoit remarié le 12 Septembre 1555, avec *Jeanne* le Pére, morte le 13 Novembre 1571, fille de *Gérard* le Pére, Ecuyer, Sieur de Saint-Marc, & de Léan en Valois, & de *Marie* l'Esbahi; mais il ne sortit aucune postérité de ce second mariage.

HENRI de Mesmes, I du nom, Chevalier, Seigneur de Roissy, &c. fils de JEAN-JACQUES de Mesmes, donna un nouvel éclat à son nom, & un grand homme à l'Etat: il fut fils d'un homme illustre. Henri, à l'exemple de son pére, cultiva les Sciences & les Belles-Lettres, &, comme lui, il fut l'ami ou le protecteur des plus savans hommes de son siécle. MM. de Foix & de Pibrac, Adrien Turnebe, & Denys Lambin, furent ses compagnons d'étude; & ce dernier lui dédia depuis ses Observations sur Cicéron, dont il avoue dans son Epître dédicatoire, qu'il lui est redevable de la meilleure partie. Henri excella sur-tout dans la Jurisprudence, & à l'âge de 16 ans, il professoit le Droit à Toulouse, avec l'applaudis-

ſement du public. A l'âge de 20 ans, & en l'an 1551, il fut Conſeiller à la Cour des Aides, où il ne fit que paſſer; l'an 1552, Conſeiller au Grand-Conſeil; & Maître des Réquêtes l'an 1553, en ſurvivance de Jean-Jacques de Meſmes ſon pére. Le Roi Henri II le nomma trois ans après, & en l'an 1556, pour Podeſtat ou Chef des Armes & de la Juſtice dans les Etats de la République de Sienne, qui s'étoient mis ſous la protection de la Couronne de France. Henri ne fut pas moins excellent Capitaine qu'habile Magiſtrat; & pendant l'abſence de Montluc, qui étoit allé joindre François Duc de Guiſe au ſiége de Civitelle, dans le Royaume de Naples, Henri de Meſmes forma un petit corps d'Armée de différentes garniſons, avec lequel il ſe mit en campagne, & reprit pluſieurs villes, & un grand nombre de châteaux fortifiez, dont les Eſpagnols s'étoient emparez; & il ſe trouva chargé en même tems de différentes négociations avec le Pape, & d'autres Souverains d'Italie, où il réuſſit à la ſatisfaction du Roi ſon Maître, & des Princes avec leſquels il traita. A ſon retour en France, il fut fait Conſeiller d'Etat, puis Chancelier du Royaume de Navarre, Garde du Thréſor des Chartes, & enfin Chancelier de la Reine Louïſe, veuve de Henri III. Sa mauvaiſe ſanté l'avoit empêché d'accepter l'Ambaſſade de Vienne, à laquelle il avoit été nommé, & dont même il dreſſa toutes les Inſtructions. Il fut depuis chargé, avec le Maréchal de Biron, d'une négociation plus difficile avec les Huguenots, d'où s'enſuivit la paix de l'an 1570, dite *la paix boiteuſe* & *mal aſſiſe*, à cauſe de ſa courte durée, & par rapport au Maréchal de Biron qui étoit boiteux, & à Henri de Meſmes, qu'on nommoit *M. de Mal-aſſiſe*, nom d'une Terre dont il étoit Seigneur. Ses Ambaſſades, les affaires publiques, & celles du Cabinet, ne l'empêchérent point de cultiver toujours avec ſoin les Belles-Lettres. Nous en trouvons les preuves dans des Poëſies de d'Aurat & de Paſſerat, dont il fut le protecteur. Paſſerat lui fit cette jolie Epitaphe:

Iſto ſub ære cujus oſſa condita
Quæris, Viator? Memmii Henrici pater
Situs hic quieſcit. Sic niſi eſt notus ſatis,
Aliis legenda hæc linque, neſcis Litteras.

MM. de Sainte-Marthe nous ont laiſſé un Eloge hiſtorique de Jean-Jacques, & de Henri de Meſmes. Ce dernier mourut l'an 1596. Il avoit épouſé, par diſpenſe, dès le troiſiéme Juin 1552, *Jeanne* Hennequin, ſa couſine au troiſiéme degré, fille d'*Oudart*, Seigneur de Boinville, Maître des Comptes à Paris, & de *Jeanne* Michon; & de ce mariage naquirent 1. JEAN-JACQUES de Meſmes, qui ſuit; & 1. *Judith* de Meſmes, qui épouſa *Jacques* Barillon, Seigneur de Mancy, Conſeiller au Parlement. Henri de Meſmes fut inhumé auprès de ſon pére, dans leur Chapelle, dans l'Egliſe des Auguſtins de Paris; & le Seigneur de Roiſſy, ſon fils, lui fit dreſſer cette Epitaphe:

DEO OPTIMO MAXIMO.

Memoriæ quietique perpetuæ Henrici Memmii, clariſſimi viri, ab interioribus Aulæ Conſiliis Navarræis, Regis & Reginæ Cancellarii, inter arma civilia pro regni ſalute legationibus fideliter obitis, de patria bene meriti, concordiæque autoris & vindicis, litterarum patroni; eximiis moribus, artibus inſtructi; ingenio, judicio, eloquentiâ præſtantiſſimi; cujus nomen utriuſque Linguæ doctiſſimorum hominum ſcriptis celeberrimum, à nemine tamen ſatis pro dignitate laudatum: hunc pietatis ergo tumulum Joannes-Jacobus Memmius, Libellorum Supplicum in Regia Magiſter, patri incomparabili filius mœrens poſuit. Vixit annos LXV: obiit Kalendis Sextilibus anno à Virginis partu 1596.

Autorem pacis te pax æterna ſequatur.

JEAN-JACQUES de Meſmes, II du nom, Chevalier, Seigneur de Roiſſy, fils unique de HENRI de Meſmes, & de *Jeanne* Hennequin, continua la branche aînée. Il fut élevé dans l'étude des Belles-Lettres, par les ſoins de ſon illuſtre pére, & ſous la conduite d'un excellent Précepteur, Jean Paſſerat. Il paſſa enſuite ſucceſſivement par les charges de Conſeiller au Parlement l'an 1583, de Maître des Requêtes l'an 1594, de Conſeiller d'Etat l'an 1600. Il fut appellé au Conſeil de la direction des Finances l'an 1613, au Conſeil des Dépeches la même année; & mourut Doyen de tous les Conſeils le dernier jour d'Octobre 1642. Il avoit épouſé, le 25 Août 1584, *Antoinette* de Groſſaine, fille unique de *Jerôme* de Groſſaine, Seigneur d'Irval, d'Avaux, de Breuil, de Beſaucourt & de Bellefontaine, Vicomte de Vandeuil. Le Roi érigea la Terre & Seigneurie d'Avaux en titre de Comté l'an 1638, en faveur de Jean-Jacques de Meſmes, *& en conſideration*, dit ce Prince dans ſes Lettres, *des grands & recommandables ſervices rendus à ſes Couronnes de France & de Navarre, par les defunts Seigneurs de Meſmes, tant dedans que dehors le Royaume, notamment au feu Roi, par le feu Seigneur de Roiſſy, Chancelier de Navarre, & premier Conſeiller d'Etat de France, & à préſent par ledit Seigneur de Roiſſy ſon fils, premier & plus ancien Conſeiller en tous ſes Conſeils.* Ces Lettres furent vérifiées en la Chambre des Comptes & au Parlement, le quatriéme Août 1648. Du mariage de JEAN-JACQUES de Meſmes ſortirent trois fils & deux filles, qui furent 1. HENRI II du nom, Chevalier, Seigneur de Roiſſy, qui ſuit; 2. *Claude* de Meſmes, Chevalier, Comte d'Avaux, *dont on trouvera un Article ſéparé*; & 3. JEAN-ANTOINE de Meſmes, Seigneur d'Irval, *qui a continué la poſtérité*; 4. *Jeanne* de Meſmes, mariée l'an 1615, à *François* Lambert, Seigneur d'Herbigny, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & 5. *Judith* de Meſmes, mariée le quatriéme Novembre 1618, à *Maximilien* de Belleforiére, Chevalier, Seigneur de Soyecourt, Marquis de Guerbigny, Comte de Tilloloy & de Tupigny, Gouverneur de Corbie, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Picardie.

HENRI de Meſmes, II du nom, Chevalier, Marquis de Moigneville & d'Eſverly, Seigneur de Roiſſy, de Balagny, de Maurup, de Bray-ſur-Seine, de Pargny, &c. fut reçu Conſeiller l'an 1608, Lieutenant Civil l'an 1613. Il ſe trouva l'année ſuivante aux Etats du Royaume tenus à Paris, aſſiſta l'an 1617 à l'Aſſemblée des Notables convoquée à Rouen, fut élu Prevôt des Marchands l'an 1618, & continué dans le même emploi l'an 1620. Le Roi, après l'avoir fait paſſer par ces différentes charges, comme par autant de degrés d'honneur, l'éleva l'an 1627 à la dignité de Préſident au mortier, qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1650, avec autant d'intégrité, que d'attachement pour le ſervice des Rois de France; qualitez qu'il fit éclater dans des tems fâcheux, & qu'on peut dire qui forment le caractére héréditaire des Seigneurs de ce nom. Henri de Meſmes avoit épouſé 1°. par traité du deuxiéme Juin 1621, *Jeanne* de Montluc, veuve de *Charles* d'Amboiſe, Marquis de Renel & de Buſſy, & fille de *Jean* de Montluc, Seigneur de Balagny, Prince de Cambray, Maréchal de France, & de *Renée* d'Amboiſe, morte ſans enfans l'an 1639: 2°. le 30 Décembre 1639, *Marie* des Foſſez, veuve de *Gilles* de Saint-Gelais, Marquis de Lanſac, morte le 21 Août 1661, fille unique & héritiére de *Gabriel* Seigneur des Foſſez, d'Epone, Marquis d'Eſverly, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lorraine, & des villes & citadelles de Montpellier, de Nancy, de Verdun, &c. & de *Magdelaine* du Val-de-Fontenay, de laquelle il eut, 1. *Jean-Jacques* de Meſmes, né l'an 1643, mort jeune; 2. *Antoinette-Louïſe* de Meſmes, mariée l'an 1655, à *Louïs-Victor* de Rochechouart, Duc de Vivonne, Prince de Tonnay-Charente, &c. Pair & Maréchal de France, Général des galéres, Gouverneur de Brie & de Champagne, & Viceroi de Sicile, morte le dixiéme Mars 1709; 3. *N...* de Meſmes, Religieuſe de Sainte-Marie à Chaillot.

JEAN-ANTOINE de Meſmes, troiſiéme fils de JEAN-JACQUES de Meſmes, & d'*Antoinette* de Groſſaine, Seigneur d'Irval, de Cramayel, de Breuil, de Lagery, Vicomte de Vandeuil & de Hourgues, continua la poſtérité. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1621, Maître des Requêtes l'an 1626, Conſeiller d'Etat, & enfin Préſident au mortier au Parlement de Paris l'an 1650, après la mort de Henri de Meſmes ſon frére aîné. Il mourut le 23 de Février 1673, agé de 75 ans. Il avoit épouſé *Anne* Courtin, fille de *François* Courtin, Chevalier, Seigneur de Bruſelles, Baron de Givry, &c. Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, & de *Jeanne* Leſcalopier, dont il eut 1. JEAN-JACQUES de Meſmes, Comte d'Avaux, qui ſuit; 2. *Henri* de Meſmes, Abbé de la Valroy, mort l'an 1658; 3. *Claude* de Meſmes, Chevalier de Malte, Abbé de la Valroy & de Hambye, mort l'an 1671; 4. *Jean-Antoine* de Meſmes, Comte d'Avaux, *dont il ſera parlé ci-après*; & 5. *Antoinette* de Meſmes, Religieuſe Carmélite.

JEAN-JACQUES de Meſmes, III du nom, Comte d'Avaux, de Neuf-châtel, & Seigneur de Cramayel, fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Préſident au mortier, Prévôt & Grand-Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & un des Quarante de l'Académie Françoiſe: également digne de ces différens emplois, par la profonde connoiſſance qu'il avoit des Belles-Lettres, de la Juriſprudence, & des affaires d'Etat. Il mourut le neuviéme de Janvier 1688. Il avoit épouſé le huitiéme Mars 1660, *Marguerite* Bertrand de la Baziniére, fille de *Macé* Bertrand, Seigneur de la Baziniére, Prévôt & Grand-Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit, & de *Françoiſe* de Barbeziéres-Chémerault, morte en Octobre 1688. De ſon mariage avec cette Dame ſont ſortis 1. JEAN-ANTOINE de Meſmes, qui ſuit; 2. *Henri* de Meſmes, né l'an 1666, Licencié de Sorbonne, Abbé de la Valroy, de Hambie, Prieur de Saint-Denys de l'Eſtrée, & de S. Pierre d'Abbeville, mort le ſixiéme Mai 1721; 3. *Marie-Théréſe* de Meſmes, née l'an 1668, mariée l'an 1683, à *François* de la Roche, Marquis de Fontenille; 4. *Judith-Amaſie* de Meſmes, née l'an 1672, Religieuſe Urſuline à Sainte-Avoye l'an 1693; & 5. *Jean-Jacques* de Meſmes, né l'an 1675, reçu Chevalier de S. Jean de Jéruſalem l'an 1676, Capitaine de la Patrone de Malte l'an 1706, Commandeur de Sommereu, Grand-Croix de Grace dudit Ordre, & Ambaſſadeur de cet Ordre en France en 1715.

JEAN-ANTOINE de Meſmes, Comte d'Avaux, Sire de Cramayel, de Brie-Comte-Robert, Marquis de Saint-Etienne, Vicomte de Neuf-Châtel, &c. né le 18 Novembre 1661, Subſtitut de M. le Procureur-Général l'an 1679, Conſeiller au Parlement en Décembre 1687, Préſident à mortier en Mars 1688, Prévôt & Grand-Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, par la démiſſion de M. d'Avaux ſon oncle, en Septembre 1703, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe l'an 1710, fut nommé Premier Préſident du Parlement de Paris le cinquiéme Janvier 1712, & mourut ſubitement le 23 Août 1723, âgé de 61 ans, univerſellement regretté, tant à cauſe de la prudence, que de l'intégrité avec leſquelles il exerçoit ſa charge; ce qui lui avoit acquis une eſtime générale. Il avoit épouſé le 23 Mai 1695, *Marie-Théréſe* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Marie-Anne* Voiſin de la Noiraye, décédée le 29 Janvier 1705, dont il a eu, 1. *Marie-Anne-Antoinette* née le 15 Mai 1696, mariée le 14 Décembre 1720, à *Gui* de Durfort, Duc de Lorge; & 2. *Henriette-Antoinette*, née le 29 Avril 1698, mariée le ſeptiéme

tiéme Août 1715, à *Louïs* de Gelas de Léberon, Marquis de Lautrec, &c.

MESMES (Claude de) ſecond fils de JEAN-JACQUES de Meſmes, & d'*Antoinette* de Groſſaine, connu ſous le nom de *Comte d'Avaux*, dont le nom eſt ſi célébre dans toute l'Europe, qu'il ſuffit ſeul pour faire tout ſon eloge, Ambaſſadeur, Plénipotentiaire, Miniſtre, Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, & un de ces hommes rares que Dieu fait naître pour le bonheur des Souverains, & pour la félicité de leurs peuples. Il commença à ſe former dans les affaires au Grand-Conſeil, où il fut reçu en qualité de Conſeiller auſſi-tôt que ſon âge le permit. Il fut depuis Maître des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, dont il prêta le ferment le ſeptiéme Août 1623. Le Roi quatre ans après, en l'an 1627, l'envoya à Veniſe en qualité d'Ambaſſadeur; il fut enſuite avec la même qualité à Rome, à Mantoue, à Florence & à Turin; de là il reçut ordre de paſſer en Allemagne, où il vit la plupart des Princes de l'Empire; & à ſon retour, il rendit ſi bon compte de ſes négociations, que le Roi le renvoya peu après en Danemarck, en Suéde & en Pologne. On ſait les grands ſuccès qu'il y eut; ſon nom eſt reſté en vénération chez tous les Princes du Nord; & la tréve qu'il ménagea entre la Suéde & la Pologne, ne fut, pour ainſi dire, que comme un eſſai du Traité des Préliminaires pour la paix générale, qu'il ſigna à Hambourg l'an 1642, & qui fut depuis conſommé par ſon habileté à Munſter & à Oſnabruck. La réputation ſi bien établie de ſon exacte probité, lui attiroit la confiance des Miniſtres étrangers qui négocioient avec lui: ſa parole valoit un ferment; & il fit voir dans tout le cours de ſa vie, que la piété & la politique n'étoient pas incompatibles. Quoique ſans ceſſe occupé aux plus grandes affaires de l'Europe, il trouvoit encore du tems pour le commerce qu'il entretenoit avec les Gens de Lettres. A l'exemple de ſes ancêtres, il en fut toujours l'ami & le protecteur; & les Lettres ſi enjouées, & en même tems ſi remplies d'érudition, du célébre Voiture, feront paſſer cette vérité à la poſtérité avec le ſouvenir de ſes bienfaits. Ce grand homme ſurvécut peu de tems à la concluſion du Traité de Munſter. Il revint à Paris, & mourut ſans alliance le neuviéme Novembre 1650.

M. le Prieur Ogier, qui l'avoit accompagné dans ſes Ambaſſades en qualité d'Aumônier & de Prédicateur, conſacra à ſa mémoire un excellent Eloge, à la fin duquel on lit cette Epitaphe:

Clariſſimo & illuſtriſſimo Claudio Memmio, Comiti Avauxio, utriuſque Torquis Equiti, ſupremo Ærarii Præfecto, ſingulari in Deum pietate & religione, in Regg. & patriam fide & charitate, in Litteratos & pauperes humanitate & beneficentia Viro, Senatori conſultiſſ. Oratori eloquentiſſ. Legato prudentiſſ. Italiæ, Succiæ, Poloniæ, Germaniæ, atque adeo ſuæ Galliæ, ni prava conſilia obſtitiſſent, Pacificatori, cum jam ſæculum deſereret, ſæculo feliciter erepto, Franc. Ogerius Legationis Monaſter. continuus & Eccleſiaſtes mitiſſ. & beneficentiſſ. Patrono grati animi Monumentum poſuit modicum & manſurum.

Anno CIↃ. IↃC. L.

MESMES (Jean-Antoine de) quatriéme fils de JEAN-ANTOINE de Meſmes, & d'*Anne* Courtin, Comte d'Avaux, Seigneur de Roiſſy, Marquis de Givry, hérita comme par ſucceſſion, avec le nom illuſtre d'Avaux, des grandes qualitez de Claude de Meſmes ſon oncle. Il eut les mêmes emplois & les mêmes talens, fut Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Commandeur, Grand-Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi. Il fut envoyé à Veniſe en l'année 1671, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire: il y réſida juſques en 1674. Le Roi le choiſit l'année ſuivante pour un de ſes Plénipotentiaires à la paix de Nimégue, qu'il conclut heureuſement. Il fut envoyé quelque tems après en Hollande avec le titre d'Ambaſſadeur: il y ménagea, l'an 1684, avec l'Eſpagne, une tréve par laquelle Luxembourg fut cédé au Roi. La guerre l'ayant fait revenir en France l'an 1688, le Roi le nomma l'année ſuivante pour ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui étoit alors en Irlande. L'an 1692, il fut envoyé en Suéde avec la même qualité d'Ambaſſadeur, & il y travailla utilement aux préliminaires de la paix, qui fut conclue depuis à Riſwick. Enfin, après avoir renouvellé les anciens Traitez d'alliance entre la France & la Suéde, il paſſa pour la ſeconde fois en Hollande, d'où la guerre cauſée pour la ſucceſſion d'Eſpagne, le fit revenir; & il mourut à Paris le onziéme Février 1709, âgé de 69 ans.

MESMES (Domenge de) Ecuyer, Seigneur de Ravignan, troiſiéme fils de GEORGE de Meſmes, Chevalier, Seigneur de Caixcheu, de Luſſon, de Brocas, &c. & de *Marguerite* de Cauna, a fait la branche de MESMES-RAVIGNAN, comme il eſt prouvé par une tranſaction du ſixiéme Avril 1527, par laquelle noble *Jean-Jacques* de Meſmes, Conſeiller & Intendant de la Maiſon du Roi & de la Reine de Navarre, céde à noble *Domenge* de Meſmes, Ecuyer, Sénéchal du Mont-de-Marſan, les Terres & Seigneuries de Brocas & de Luſſon, pour tous les droits qu'il pourroit prétendre dans la ſucceſſion de noble Seigneur *George* de Meſmes, & de *Marguerite* de Cauna, leurs pére & mére: cet Acte fait en préſence de noble *Pierre* de Meſmes, leur frére, Ecuyer, Seigneur de Montroo, Chambellan du Roi de Navarre, & reçu par le Maupin & Battonneau, Notaires au Châtelet de Paris. On trouve au Thréſor des Chartres du Roi à Pau, le dénombrement des Fiefs de Ravignan, de Luſſon & de Brocas, fourni le 25 de Février 1538, par noble *Domenge* de Meſmes, ſous la redevance d'un fer de lance, & d'un collier de levrier. De *Domenge* de Meſmes-Ravignan, & de *Jeanne* de la Caſſagne ſa femme, ſortit PIERRE de Meſmes-Ravignan, Conſeiller de rapport du Royaume de Navarre, ſuivant qu'il eſt juſtifié par ſes proviſions en date du ſeptiéme Mars 1561, ſignées Antoine & Jeanne, & ſur le repli, *de Teltret*, & ſcêllées. Il fut depuis, en l'année 1582, élevé à la dignité de Premier Préſident de la Cour ſouveraine de Pau, par Lettres ſignées *Henri*, & ſur le repli *de Mazeliéres*, & ſcêllées. Enfin Henri *le Grand* Roi de Navarre, étant parvenu à la Couronne de France, l'honora du titre de Conſeiller d'Etat le 21 Février 1598, par Lettres ſignées *Henri*, contreſignées *de Neuville*, & ſcêllées. Il avoit épouſé *Roquete* de Parage, fille de *Saranzot* de Parage, & de *Jeanne* de Maumoura; & de cette alliance ſont ſortis 1. *Jean* de Meſmes, Seigneur de Pacience, Gouverneur du Mont-de-Marſan; & 2. JOSEPH de Meſmes, Seigneur de Ravignan & de Luſſon, qui a continué la poſtérité. Il rendit hommage au Roi le 17 Septembre 1613, pour la Maiſon noble de Ravignan, mouvante du Comté de Marſan: cet Acte eſt ſigné *de Serres*. Il avoit épouſé par contract du onziéme Novembre 1603, *Jeanne* de Vignoles, fille de noble *Jacques* de Vignoles, Seigneur de Freſſillon, & de *Jeanne* de Poyane, Dame de Labatut, dont il eut *Bertrand* & ALCIBIADE de Meſmes, qui a continué la poſtérité. Il rendit hommage au Roi, l'an 1666, des Terres de Ravignan, de Perquier & de Luſſon, mouvantes du Comté de Marſan; l'année ſuivante 1667, il fit ſes preuves de nobleſſe pardevant M. Pelot Maître des Requêtes, intendant de Juſtice és Généralitez de Guyenne, prouva qu'il étoit deſcendu au quatriéme degré de DOMENGE de Meſmes, & de *Marguerite* de Cauna; déclara qu'il reconnoiſſoit pour aîné & Chef de ſon nom & armes, Meſſire JEAN-ANTOINE de Meſmes, Grand-Préſident au Parlement de Paris, & fit remonter ſa généalogie par degrés juſtifiés, juſqu'à AMANIBU Seigneur de Meſmes, Chevalier, qui vivoit en l'an 1219. Le Roi, l'an 1682, honora ALCIBIADE de Meſmes, Baron de Ravignan de la charge de Sénéchal & de Gouverneur du Mont-de-Marſan, & païs en dépendant. Il avoit épouſé le ſixiéme Septembre 1667, *Marie* d'Arrac-de-Vignes, fille de *François* d'Arrac-de-Vignes, Seigneur & Baron de Sault; & de *Jeanne* d'Arreſt, d'où ſont ſortis, 1. JOSEPH de Meſmes-de-Ravignan, né & baptiſé le quatriéme Février 1670, & reçu Page du Roi dans la petite Ecurie au mois de Novembre 1687, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, Sénéchal de Marſan, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-général d'Infanterie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a épouſé l'an 1712, *Marie-Albertine* Racine, fille de *Michel* Racine Ecuyer, Receveur-général des Finances d'Alençon, & de *Petronille* Vanderlinde; 2. *N*... de Meſmes, Chevalier de Ravignan, Colonel d'Infanterie. * De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Eloges*. Ogier, *Actions publiques*. *Poëſies de* Paſſerat. Blanchard, *Hiſt. des Préſidens*. Le P. Anſelme, *des Grands Officiers de la Couronne. Additions de* M. Le Laboureur *aux Mémoires de Caſtelnau, &c.* Imhof, *Nobiliaire de France*.

MESMIN (Saint) ou MAXIMIN, ſecond Abbé de Micy, étoit neveu du Prêtre Euſpice de Verdun, que Clovis avoit retenu auprès de ſa perſonne, après qu'il eut réconcilié avec ce Prince la ville de Verdun. Euſpice ayant accompagné Clovis juſqu'à Orléans, lui demanda permiſſion de ſe retirer dans un lieu appellé *Micy*, ſur le ruiſſeau du Loiret au delà de la Loire. Clovis lui fit bâtir un Monaſtére où il ſe retira l'an 508, avec ſaint Meſmin & quelques autres Diſciples. Il les gouverna pendant deux ans, & après ſa mort ſon neveu ſaint Meſmin lui ſuccéda. Ce dernier mourut le 15 Décembre de l'an 520. C'eſt à préſent une Abbaye à une lieue & demie au deſſous de la ville d'Orléans. * *Anonym. apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints au* 15 *Décembre, jour de la fête du Saint.*

MESNARDIERE. *Voyez* MENARDIERE.

MESNIL (Baptiſte du) Avocat du Roi au Parlement de Paris, célébre ſous les régnes de Henri II, de François II, & de Charles IX, par ſon ſavoir, par ſon éloquence & par ſa probité, étoit de Paris, & mourut vers l'an 1571. Son corps fut enterré à ſaint Jean en Gréve, où Antoine Loiſel lui fit graver une Epitaphe. Le Parlement aſſiſta en corps à ſes funerailles, pour marquer l'eſtime qu'il avoit fait de ce grand homme. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2.

* MESNIL-ROMERY (Antoine du) natif de Guiſe, fut Diſciple de Juſte Lipſe, & enſeigna à Caen la Rhétorique à l'âge de 24 ans. L'Univerſité le fit ſon Recteur; mais l'amour de la patrie l'enleva à Caen. Charles de Gonzague Duc de Nevers le choiſit pour rendre la Juſtice dans ſa nouvelle ville de Charleville. Il écrivit un ſavant Commentaire ſur les Inſtitutes. Il cultiva auſſi la Poëſie avec ſuccès. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MESOMEDE, *Meſomedes*, de Créte, Poëte Lyrique, Affranchi ou Courtiſan d'Adrien dans le ſecond ſiécle, a compoſé diverſes Poëſies qui ſe ſont perdues, & entre autres un Poëme à la louange d'Antinoüs qu'Adrien aimoit. Il avoit auſſi fait des vers lyriques & des chanſons. L'Empereur Adrien lui fit une penſion conſidérable, qu'Antonin *le Débonnaire* diminua. On a de lui, parmi les Epigrammes anciennes, des vers Anacréontiques ſur le Ver. * Jules Capitolin, *in Antonino Pio*. Suidas. Saumaiſe. Lilio Giraldi.

MESOPOTAMIE, Région d'Aſie appellée ainſi par les Anciens, d'un mot Grec, qui veut dire *entre deux fleuves*, parce qu'elle étoit enfermée entre le Tigre & l'Euphrate; en Latin *Meſopotamia*. Les Hébreux l'appelloient *Haram*, ou *Charam*. Il eſt vrai qu'une partie de ce païs reçut d'autres noms. La contrée du reſſort d'Amide fut appellée *Arménie* par quelques-uns; & celle d'*Edeſſe*, *Oſroéne*, d'un certain Oſroës qui y régna.

gna. Aujourd'hui les Turcs l'appellent *Caraolive* ou *Turquie Noire*; & les autres Nations, *Diarbekir* ou *Diarbec*. Postel la nomme *Mérédin*, du nom de l'une de ses villes; & Texeira dit que les Arabes l'appellent *Jazirey*, & les Persans *Jazirat*, c'est à dire, *Isle*. Ensuite, parlant de Mosul ville d'Assyrie, il en fait une ville de Diarbeck ou Karaëmid, qu'il dit être la *Mésopotamie*, comme lui donnant un nom plus commun, & la confondant avec l'Assyrie, où l'on place la ville de Mosul ou Ninive. Il ajoûte que la Mésopotamie se nomme *Diarbek* ou *Rabiah*. Mais Elmacin Arabe la distingue entiérement en plusieurs endroits, & particuliérement lorsqu'il parle d'Amide & de Nasibin ou Nisibis, & de Mausil ou Mosul, qu'il met, ainsi que les deux premiéres, entre les villes de Diarbeck & de Mésopotamie. Ce païs a pour bornes au levant, l'Assyrie proche du Tigre, & le Curdistan; au couchant, une partie de la Syrie séparée par l'Euphrate; au nord, la grande Arménie, près du mont Taurus; & au midi, l'Arabie Déserte. Ses villes principales sont *Dara*, *Mediney*, *Kanserim*; & en sortant de l'Arabie Déserte, après avoir passé l'Euphrate, si l'on va contre le cours de cette riviére vers Bagdad, on trouve entre autres lieux sur ses bords, *Gédide*, *Hit*, *Hadite*, *Haluz*, *Juba*, *Manura*, les citez de *Zélébi* & d'*Elder*, autrefois *port de la Chaine*; *Elpiphara*, *Rahab*, *Bir*, *Orpha*, *Jumilen*, *Caraëmit*, *Mirdin*, *Gézire*, *Asanchif*, *Dedur*, *Carstiert*, *Sert*, & autres. La Mésopotamie est arrosée de l'Euphrate, du Tigre & du Set; & elle a deux monts fort hauts, nommez *Lison* & *Sima*. Le premier s'appelloit anciennement *Casius*, & l'autre est le *Singare* de Ptolomée. Cette contrée est sujette à des chaleurs excessives, qui font mourir quelquefois des bêtes en rase campagne; & les marécages que font les riviéres, y rendent l'air fort épais. Elle a des endroits inhabitables pour la sécheresse, des sabloniéres fort profondes, & de larges campagnes arides, sans arbres, sans herbes, sans collines, & presque sans riviéres, & sans aucun lieu où l'on puisse avoir une retraite. Il y en a d'autres où les pâturages sont si gras, qu'il faut en retirer le bétail, de peur qu'il ne créve en mangeant trop. Cette fertilité est causée par l'humeur des deux grandes & principales riviéres qui se poussent dans les veines de la terre. Cela fait que les chemins sont très fâcheux en Hiver. Ce païs nourrit beaucoup de lions & d'autres bêtes entre les cannes & les arbrisseaux des riviéres: l'on y voit principalement des gazelles & des sangliers. Il y a une mine de sel fort blanc, appellée *Sinefela*, à deux journées de la ville d'Ana, qui est partie dans la *Mésopotamie*, & partie dans l'Arabie Déserte. Les Habitans de cette premiére Province étoient un peuple mêlé d'Arabes & d'Arméniens, dont la plupart n'avoient aucune demeure fixe. Ils erroient d'un lieu à l'autre, & se tenoient enfermez comme dans une Isle. Le vol & le meurtre n'étoient pas chez eux des crimes qui fussent punis sévérement; mais l'amour des hommes pour ceux de leur sexe, leur paroissoit si abominable, que lorsque quelqu'un étoit convaincu d'être tombé dans cette infamie, on le contraignoit à se tuer de sa propre main, & on ne l'enterroit point, comme étant indigne de la sépulture. Les Mésopotamiens étoient autrefois Idolâtres, & on le connoît, en ce que Rachel emporta les Idoles de son pére, lorsqu'elle sortit de la Mésopotamie pour suivre Jacob. Ce païs, aujourd'hui soumis au Turc, est peuplé de Mahométans & de Juifs en fort grand nombre, aussi bien que de Chrétiens Arméniens & de Jacobites. Outre plusieurs fruits qui lui sont communs avec l'Europe, il produit quantité de dattes, qui sont le fruit des palmiers, sur-tout dans sa partie méridionale. * Pline, *l.* 6. *c.* 26. Strabon, *l.* 11. Ptolomée. Davity, *Mésopotamie*.

MESPLEDE (Louïs) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Cahors, a été Prieur de la maison de son Ordre dans sa patrie, & ensuite Provincial; mais dans cet emploi il eut de grands démêlez avec d'autres Provinciaux, qui ne pouvoient goûter les idées qu'il proposoit d'une réforme générale de l'Ordre. Il fit imprimer en 1643, à Paris, deux Ouvrages assez considérables: le premier, *Catalania Galliæ vindicata adversus Hispaniensium Scriptorum imposturas*, où il soutenoit que la transaction faite en 1258, entre saint Louïs & Jacques Roi d'Aragon, est fausse: le second, *Notitia antiqui status Ordinis Prædicatorum*. Celui-ci fut supprimé d'abord; mais l'Auteur le fit réimprimer l'année suivante à Cahors, sous le titre de *Commonitorium de necessaria Ordinis Prædicatorum renovatione per Capitulum Generalissimum*. Le Pére Nicolaï réfuta l'un & l'autre Ouvrage. Le Pére Mesplède mourut à Cahors vers l'an 1663, âgé de plus de soixante ans. * Echard, *Script. Ord. Pr.*

MESRAÏM ou METSRAÏM, MISRAÏM ou MITZRAÏM, étoit fils de Cham & petit-fils de Noé. Plusieurs croyent que Cham alla s'établir dans l'Egypte, qui pour ce sujet est appellée dans l'Ecriture, *la terre de Cham*; mais s'il n'est pas entré dans ce païs, Mesraïm du moins prit possession de cet héritage qui lui avoit été destiné, ou par son pére Cham, ou par son ayeul Noé. C'est la raison pourquoi cette contrée du Nil est nommée *la terre de Misraim* dans les Livres saints. Syncelle dit que depuis que l'Egypte a été habitée par Mesraïm, elle a été appellée de ce nom par les Hébreux, par les Syriens & par les Arabes. De là vient sans doute que les premiers Descendans de cet homme, que les Egyptiens ont regardé comme leur Héros, sont appellés *Mestréens* dans leurs anciennes Chroniques. De plus on voit par l'Ecriture Sainte, que c'est de ce Mesraïm premier possesseur de l'Egypte, que sont sortis tous les différens Peuples qui ont habité cette région & les païs voisins; comme les Ludiens de Moïse, c'est à dire les Ethiopiens; les Phatrusiens, ou ceux de la Thébaïde; les Lébabiens ou Libyens, voisins de la Haute Egypte vers le couchant du Nil; les Anaméens, qu'on croit être les Ammonites; & les Nasamones. Les Histoires ne nous apprennent point en quel tems il est entré en Egypte; mais il y a apparence que ce fut au tems du Patriarche Héber, environ 191 ans après le Déluge, vers l'an du Monde 1847, & 2188 avant Jésus-Christ. Quelques-uns disent que ce Mesraïm régnoit en Egypte sous le nom de Pharaon, lorsqu'Abraham s'y retira; mais on oppose à ce sentiment le témoignage d'Hérodote, de Manéthon, d'Eratosthéne, d'Apollodore, de Diodore de Sicile, de Joséphe, de Jules Africain, d'Eusébe & de Syncelle, qui assurent que Ménès a été le premier qui ait porté le titre de Roi d'Egypte; & Joséphe donne assez à entendre qu'il a aussi été le premier qui ait pris le nom de Pharaon, qu'ont eu après lui tous ses successeurs. Ainsi il faudroit que Mesraïm & Ménès fussent deux noms d'une même personne. Mesraïm étant mort, fut adoré comme un Dieu, sous le nom d'Osiris, d'Apis ou Sérapis, & d'Adonis. Ceux qui croyent que Cham entra dans l'Egypte, disent qu'après sa mort on lui rendit des honneurs divins, & qu'il fut nommé Hammon ou Jupiter *Hammon*. * Syncelle, *in Chronographia*. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. & 8. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. Diodore de Sicile, *l.* 1.

MESRANI. *Voyez* ASRANI.

MESSALA. *Cherchez* VALERIUS & VIPSANIUS.

MESSALA, homme fort estimé & très éloquent. Il soutint le parti d'Hérode & de Phazaël devant Marc-Antoine, contre les accusations des Juifs, & il y réussit si bien, que ce Général commanda aux Magistrats de Jérusalem de faire châtier ces Accusateurs qui vouloient exciter de nouveaux troubles dans la Judée. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 23.

MESSALA, Préfet du Prétoire, sous Théodose *le Grand* en 377. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien, & Symmaque lui a écrit plusieurs Lettres. * Jacobi Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani*.

MESSALIENS, Hérétiques. *Cherchez* MASSALIENS.

MESSALINE (Valérie) femme de l'Empereur *Claudius*, fille de *Barbatus Messala*, est renommée dans l'Histore par ses méchancetez, par ses infamies & par sa lubricité excessive. Juvenal, *dans sa Satyre* 6. *v.* 115. & *suiv.* en fait une description assez détaillée, dans laquelle, *v.* 130, il dit de Messaline quand elle sortoit d'un lieu de débauche:

Et lassata viris, necdum satiata recessit.

Pline, dans son Histoire naturelle, *l.* 10. *ch.* 62, dit que Messaline surpassoit en lubricité les plus fameuses prostituées. Voici ses termes: *Messalina Claudii Cæsaris conjux, regalem existimans palmam, elegit in id certamen nobilissimam e prostitutis ancillam mercenariæ stipis, eamque nocte ac die superavit quinto ac vigesimo concubitu.* Son effronterie fut si grande, qu'elle épousa C. Silius, Chevalier Romain, du vivant même de l'Empereur, qui la fit mourir l'an 48. * Tacite, *Annal. l.* 11. Suétone, *in Claudio.* Dion.

MESSALINE (Aurelie.) *Voyez* AURELIE.

MESSAPE, neuviéme Roi de Sicyone, succéda à Leucippe l'an du Monde 2226, & 1809 avant Jésus-Christ. Il régna 47 ans, & eut ERATUS pour successeur. * Eusébe.

MESSAPIE, ancienne Province d'Italie, où est présentement *la terre d'Otrante*, dans le Royaume de Naples, reçut son nom de Messapus, fils de Neptune, qui secourut Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 691. Pline & Strabon parlent de l'ancienne Messapie; & Ovide, *Metam. l.* 14. *v.* 513.

MESSAPIE, ville de la Province de ce nom, porte aujourd'hui le nom de *Messagna*, & est la même qui dans le Martyrologe est nommée *Messala Apuliæ*, selon la remarque de Luc Holstenius, *in Not. ad Geogr.*

MESSE. La Messe est ainsi appellée du mot *Missa*, qui signifie *mission* ou *renvoi*. On l'a donné quelquefois à toutes les parties de l'Office divin, dans lesquelles on renvoyoit le peuple; mais présentement il est particuliérement attribué à la célébration des saints mystéres. Anciennement on appelloit Messe des Catéchuménes, toutes les priéres qui se récitoient jusqu'au tems que l'on renvoyoit les Catéchuménes, les Energuménes, & les Pénitens. On a donné le nom de Messe des Fidéles aux autres priéres qui se récitoient pour les Fidéles; ces deux parties ayant été jointes depuis, & ne faisant plus qu'un même corps de Liturgie, on leur a donné le nom de *Messe*, qui a enfin prévalu, est resté seul dans le langage ordinaire de l'Eglise, & a été reçu communément pour signifier oblation de l'Eucharistie. Quelques Auteurs ont voulu dériver ce nom de l'Hébreu *Missah*, prétendant que les Apôtres s'en étoient servis; mais c'est sans aucun fondement, puisque dans les premiers siécles, ce mot de *Messe* est entiérement inconnu. M. de l'Aubépine s'est avisé de le tirer d'un ancien mot des peuples septentrionaux, *Messe*, qui signifie *fête* ou *assemblée*. Mais ces opinions sont à présent généralement rejettées par tous ceux qui ont traité sérieusement de ces matiéres, qui conviennent que le mot de *Messe* vient de *Missio* ou *Missa*, c'est à dire du *renvoi*, tant des Catéchuménes que des Fidéles. La Messe est composée de deux parties; la premiére, l'ancienne Messe des Catéchuménes; la seconde, la célébration & la consécration de l'Eucharistie jointe à la communion, qui, selon l'ancien usage, suit la consécration. A l'égard des oraisons particuliéres, & des cérémonies que l'on employe dans la célébration de la Messe, elles ont été différentes en différens tems & en différentes Eglises. C'est ce qui a composé diverses Liturgies chez les Orientaux, & des Messes pour les différens païs chez les Occidentaux. Autrefois toutes les Messes étoient solemnelles, & le peuple y communioit. Dans le VI siécle, l'usage s'est introduit peu à peu de célébrer des Messes particuliéres. Les Messes s'accordent ordinairement

avec l'Office du jour; mais on en dit encore de *votives*; celle qu'on appelle *Messe des présanctifiez*, est celle dans laquelle on prend la communion de l'hostie consacrée les jours précédens & reservée. Cette Messe est en usage ordinaire chez les Grecs, qui ne consacrent l'Euchariftie en Carême que le Samedi & le Dimanche. Chez les Latins, elle n'est plus en usage qu'au seul Vendredi Saint. * Le Cardinal Bona, *de Reb. Liturgic.* Grancolas, *Anciennes Liturgies.* Du Vert, *Explication simple, littérale & historique des Cérémonies de l'Eglise.*

MESSE ROMAINE. Il est arrivé du changement dans l'Office qui se récitoit à Rome. Radulfe de Tongres a remarqué qu'il y avoit dans Rome même deux sortes d'Offices, dont l'un étoit long & l'autre court; que le dernier, qui avoit été abbrégé de l'autre, se disoit dans la Chapelle du Pape; & que l'autre étoit proprement l'Office Romain. Il ajoûte que les Fréres Mineurs prirent cet Office abbrégé pour se conformer à la Cour de Rome; & que par-là ils crurent satisfaire à la Régle de saint François, qui les obligeoit de suivre l'Ordre Romain. * Simon.

MESSE DE MILAN. L'Eglise de Milan a eu une Messe, & même l'Office entier différent de celui de Rome. Cet Office de Milan distingué du Romain, subsiste encore en partie, & est nommé ordinairement *le Rit Ambrosien*, du nom de saint Ambroise. Quelques Auteurs ont écrit sur cette Messe Ambrosienne. Walafridus Strabon dit que S. Ambroise en a été l'Auteur. D'autres croyent qu'avant même le tems de saint Ambroise, l'Eglise de Milan avoit un Office différent de celui de Rome.

MESSE GALLICANE. Les Gaules avoient aussi leur Messe particuliére, lorsque Charlemagne & ses successeurs firent tous leurs efforts pour y introduire l'Office Romain. L'Abbé Hilduin attribue à saint Denys, qu'il croit être l'Aréopagite, l'origine de la Messe, qui étoit en usage en France avant qu'on s'y fût conformé au Rit Romain. Le même Abbé, écrivant à l'Empereur Louïs, fait mention de certains Missels fort anciens, selon l'usage de l'Eglise Gallicane. Plusieurs Auteurs ont cru que la Messe que Mathias Flaccus Illyricus fit imprimer l'an 1557, à Strasbourg, est cette ancienne Messe Gallicane; mais le Cardinal Bona dans ses Discours sur les Liturgies, tâche de faire voir le contraire par plusieurs raisons qu'il en apporte. Il croit que la Messe, qu'on nommoit autrefois Gallicane, a été prise de celle qui étoit en usage en Espagne, & que nous appellons *la Messe des Mosarabes:* mais ces conjectures sont assez inutiles, puisqu'on a plusieurs Liturgies Gallicanes, publiées par le P. Mabillon.

MESSE DES ESPAGNES. Il est constant que les Goths, étant les maîtres de l'Espagne, ont eu une Messe particuliére. Tolède & Salamanque retiennent encore à présent cette Messe des Goths. Les Aragonois ont été les premiers qui ont reçu la Messe Romaine sous le Pape Alexandre II. Le Pape Grégoire VII la fit aussi recevoir dans la Navarre: ce qu'on peut voir dans l'Histoire de Béarn, par M. de Marca. Alfonse Roi de Castille la reçut, parce que la Reine qui venoit de France, où le Rit Romain étoit en usage, le souhaita. Cette ancienne Messe Gothique est celle qui a été imprimée sous le titre de *Missa Mosarabum*, & qui a été mise dans la Bibliothéque des Péres. On l'a ainsi nommée, parce que les Arabes ont été les maîtres de l'Espagne, & qu'on appelloit alors les Chrétiens de ce païs-là, *Mosarabes*, c'est à dire, *mêlez avec les Arabes.* * Simon.

Il y a eu aussi une Messe particuliére dans l'Angleterre, ou Grande-Bretagne, qui avoit ses cérémonies & son Office, avant que saint Grégoire y eût envoyé Augustin, qui n'annonça l'Evangile qu'à un certain canton, une bonne partie de l'Isle ayant embrassé le Christianisme longtems auparavant, comme on le peut voir dans une Epître de saint Jérôme. Toutes les Eglises d'Occident qui reconnoissent l'Eglise Romaine pour leur mére, ne s'accordent pas néanmoins avec elle dans la forme de la Messe, ni dans les autres Offices. * Simon.

MESSE PAPALE. *Voyez* CHAPELLES PAPALES.

MESSENE, ancienne ville du Péloponnése, n'est présentement qu'un petit bourg de la Morée, dans la Province de Belvédére. Elle étoit capitale du païs de Messénie, extrêmement fertile, comme nous l'apprenons d'Ovide, *Metamorph. l. 6. v. 417.* Les Messéniens soutinrent souvent des guerres très considérables. Celle qu'ils eurent contre les Lacédémoniens est célébre. Elle commença la premiére année de la IX Olympiade, vers l'an 744 avant Jésus-Christ, & prit son origine de l'attentat des Messéniens, qui avoient enlevé quelques filles des Lacédémoniens, & avoient tué le Roi Téléclès. Cette guerre dura vint ans, depuis la prise de la ville d'Amphia jusques à la destruction de la ville d'Itome, qui arriva sur la fin de la premiére année de la XIV Olympiade, & 724 ans avant Jésus-Christ. La seconde guerre des Messéniens commença la quatriéme année de la XXIII Olympiade, & 685 ans avant Jésus-Christ, & fut entreprise à la sollicitation d'Aristoméne, qui persuada à ses Citoyens de se révolter contre les Lacédémoniens, qu'il défit. Cette guerre dura 17 ans, jusques à la prise de la forteresse des Messéniens sur le mont Ira. Il faut consulter Pausanias dans ses Messéniaques, où il distingue très bien ces deux guerres, que Justin a confondues en une seule. Les Messéniens passérent depuis en Sicile. La ville de Messéne donnoit son nom au Golfe MESSENIEN, que Sophien appelle *Golfe di Coron*; & les Matelots, *Golfo di Calamata.* *Voyez* MESSINE.

MESSENE, ville de Flandre. *Voyez* MESSINES.

MESSENIUS, (Arnold) Historiographe de Suéde. Il étoit issu d'une famille Suédoise, qui non seulement avoit causé de grands troubles dans sa patrie, son pére étant mort en prison, & son grand-pére ayant été décapité pour ce sujet; mais, il étoit aussi lui-même d'un esprit bouillant & porté à la rebellion. Cette disposition d'esprit lui ayant fait lâcher plusieurs termes durs & injurieux contre la forme du Gouvernement d'alors, il fut mis en prison, & y demeura pendant 14 ans, au bout desquels la Reine Christine le remit en liberté; & outre cela, ayant égard à son érudition, elle le nomma son Historiographe, l'anoblit, & le combla de largesses. Tous ces bienfaits ne furent pas capables d'éteindre en lui la haine qu'il avoit conçue contre la Maison Royale, & contre le Ministére d'Etat. Elle s'augmenta lorsqu'en 1648, il perdit un procès contre sa sœur, & lorsque dans une autre occasion le Chancelier Oxenstiern lui reprocha qu'il aspiroit à occuper son poste, sur quoi Messénius repliqua à Oxenstiern, que pour lui il aspiroit au thrône. Dans cette agitation il coucha plusieurs articles par écrit, & parla plus fortement encore: ce qui donna occasion à son fils, âgé d'environ 17 ans, de composer en vers une Satyre des plus mordantes, contre la conduite de la Reine, de Brahé, d'Oxenstiern, de Magnus, Comte de la Gardie, & de Jean Matthias, Précepteur de la Reine. Il les traitoit de Tyrans du Royaume, qui ne cherchoient qu'à affoiblir & à l'opprimer, & à priver le Comte Palatin du droit qu'il avoit à la Couronne. Il exhortoit le Comte Palatin Charles-Gustave, qui parvint depuis au thrône, à s'emparer du pouvoir royal, en exterminant la Reine & les Sénateurs opposez à ses intérêts. Le jeune Messénius ayant achevé cette piéce, la fit parvenir au Comte Palatin, qui la remit aussitôt à la Reine, qui ne manqua pas d'en découvrir d'abord les véritables Auteurs & de les faire mettre en prison. Lorsqu'on les menaça de la torture, ils avouérent la vérité; le fils, d'avoir composé la Satyre, & le pére, d'en avoir fourni les matériaux. Nils Nilson, Bourguemestre de Stockholm, Nicolas Scunck, Sécretaire de la ville, Jean Tersere, Docteur en Théologie, & Christophle, Pasteur de Torsa, furent aussi mis aux arrêts; ces derniers, aussi bien que quelques autres complices, obtinrent leur pardon avec la liberté. Mais le pére & le fils Messénius payérent de leurs têtes. Le pére fut décapité dans Stockholm, & le fils ayant été conduit hors de la ville, on lui coupa d'abord la main droite & ensuite la tête, & les quatre quartiers de son corps furent exposez, sur tout autant de poteaux, devant la partie septentrionale de la ville. En 1654, peu de tems avant la résignation de la Couronne, la Reine Christine fit arracher ces poteaux & enterrer le corps du jeune Messénius, disant qu'elle étoit fachée de cette exécution, & que ceux qui la lui avoient conseillée, méritoient de mourir de cette mort. Arnold Messénius a écrit entre autres Ouvrages, *Theatrum Nobil. Sueciæ*, publié en 1610 & en 1611; *Les Tombeaux ou Inscriptions sépulcrales.* * *Mémoires de Chanut, tome 2. p.* 377. 396. *tome 3. p.* 364. Pufendorf, *de Reb. Suec. p.* 996. Zeiller, *Hist. partie 2. p.* 210. Schefferus, *in Upsal. p.* 261 & 403. *Dict. Allem. de Bâle.*

MESSIA. *Cherchez* MEXIA.

MESSIANUS Proconsul d'Afrique en 385 sous Valentinien *le Jeune.* Il eut ensuite d'autres emplois. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

* MESSIE. Ce terme vient de l'Hébreu *Masach*, qui veut dire *oindre.* On le donne principalement & par excellence, au souverain Libérateur que les Juifs attendoient, & qu'ils attendent encore inutilement aujourd'hui, puisqu'il est venu au tems préordonné, dans la personne de Notre Seigneur JESUS-CHRIST. On donnoit l'onction aux Rois, aux Grands-Prêtres, & quelquefois aux Prophétes. Saül, David, Salomon & Joas ont reçu l'onction royale; Aaron & ses fils ont reçu l'onction sacerdotale; Elisée, Disciple d'Elie, a reçu l'onction prophétique, ou du moins Dieu dit à Elie de la lui donner. Nous ne lisons pas que JESUS-CHRIST ait jamais reçu l'onction sensible. L'onction dont parlent les Prophétes & les Apôtres, lorsqu'il s'agit de JESUS-CHRIST, est une onction spirituelle & intérieure, de laquelle l'onction sensible & extérieure, dont on oignoit anciennement les Rois, les Sacrificateurs & les Prophétes, n'étoit que la figure, & le symbole. Jésus-Christ a réuni dans sa personne la Royauté, la Prophétie & le Sacerdoce, & a renfermé éminemment en soi tout ce que la Loi ancienne & les Prophétes avoient promis ou figuré de plus excellent & de plus parfait. Les Juifs, qui attendent encore leur Messie, sont infatuez d'un Messie temporel, qui, selon eux, fera un Conquérant qui subjuguera le monde par la force de ses armes. Il y a eu plusieurs Imposteurs qui ont voulu passer pour le Messie. Jean Lant Hollandois a fait un Traité de l'Histoire des faux Messies. Le premier dont il parle, s'éleva sous l'empire d'Adrien, & a été nommé *Barcochébas*, *Barchochébas*, *Barcochab* ou *Bencochab.* Le dernier est le Rabbin Mardochaï, qui fit parler de lui en 1682; & un peu auparavant il y avoit eu *Sabbithaï-Sebi*, qui fut célébre l'an 1666, qui fut pris des Turcs & se fit Mahométan. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.* Furetiére, *Dict. Univ. de la Langue Françoise.*

* MESSIER (Robert) Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Ministre de la Province de France, fut un Prédicateur fort singulier vers la fin du XV siécle & au commencement du XVI. Il professa la Théologie dans son Ordre. M. Colomiez, qui avoit lu les Sermons de ce Religieux, dit qu'il y a trouvé *plura lepida, inepta & profana.* On y trouve quantité d'explications forcées, de mauvaises applications de l'Ecriture Sainte, du François mêlé avec du Latin, des Historiettes indignes de la Chaire. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MESSILAH, ville d'Afrique qui fut rebâtie par Caïem Beemrillah fils de Mahdi, premier Calife des Fathimites en Afrique, l'an 315 de l'Hégire, & 927 de Jésus-Christ. Mais elle perdit son nom; car Caïem lui donna le nom de Mohammédiath, & on

on l'appelle aujourd'hui *Mahométe.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MESSIN, ou Païs Meſſin. *Voyez* METZ, ville & Evêché de France.

MESSINE, ville de Sicile, avec un beau port & Archevêché, eſt nommée par les Latins *Meſſana*, & avoit auſſi porté le nom de *Zanclé*, qui veut dire *faux*. *Voyez* ZANCLE. Après que la fortereſſe du Mont-Ira eut été priſe par les Lacédémoniens ſur les Meſſéniens, ces derniers, pour éviter la mort ou la captivité, s'embarquérent vers l'an 670 avant Jéſus-Chriſt, & vinrent en Sicile, où ils s'habituérent dans la ville de Zanclé, qu'ils nommérent *Meſſénie*, du nom de leur païs natal. Les Meſſéniens eurent depuis pour Tyran le Philoſophe Anaxilaüs, puis Agathocles. Les Mamertins ſe rendirent enſuite maîtres de Meſſine; & ſe voyant attaquez par le Roi Hiéron & par les Carthaginois, ils demandérent du ſecours aux Romains, qui le leur accordérent. Ce fut le commencement de la premiére guerre Punique, qui dura vint-quatre ans, juſqu'à l'année 513 de Rome, & 241 avant Jéſus-Chriſt. Cette ville fut enſuite Colonie Romaine, & eut une fortune aſſez diverſe. Elle fut priſe par les Sarazins l'an 1058, & ſouffrit beaucoup du tems de l'Empereur Frédéric II, & pendant les guerres des François & des Aragonois. Au reſte, Meſſine a été de tout tems la plus célébre ville de Sicile. Sa ſituation eſt agréable; car elle eſt en partie bâtie ſur des collines, & en partie dans la plaine: de ſorte qu'elle repréſente un Amphithéatre dont le milieu eſt ſon port, long de mille pas, & bordé d'un quai qui eſt revêtu de pierres de taille, avec de belles maiſons. Le commerce, & ſur-tout celui des ſoyes, rend cette ville riche. Son phare ou canal eſt le paſſage de tous les vaiſſeaux qui viennent du Levant. La ſévérité du gouvernement des Eſpagnols, & ſur-tout la conduite de Dom Louïs del Hojo, qui exerçoit cette charge l'an 1671, portérent les Meſſinois à la revolte. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes. Louïs XIV, Roi de France, prit la protection de ce peuple réduit à la miſére, & la leur continua quelques années, juſques à ce que leur conduite bizarre & inégale l'obligea de les abandonner. Meſſine eſt une ville forte, ornée de belles Egliſes, & de maiſons magnifiques. La Métropole, dite ſainte Marie la Neuve, mérite d'être vue, & a ſon portail & ſon pavé de marbre de diverſes couleurs. On voit au deſſus de la porte en gros caractéres, ces mots François, *gran merci à Meſſine.* L'on y voit quatorze ſtatues de marbre; d'ailleurs les peintures de la voûte, le tabernacle qui eſt tout d'or, tout enfin répond parfaitement à cette magnificence marquée dans les relations que nous avons de Meſſine. Cette ville a produit quantité de grands hommes; Symmaque, victorieux aux Jeux Olympiques; Ibycus Poëte; Lycus Hiſtorien; Polycléte Médecin; Antoine de *Meſſine* Peintre fameux, & divers autres. *Voyez* ANTOINE DE MESSINE. * Placido Rayna, *Memor. Hiſt. della citta di Meſſ. c.* 8. Marc Antoine Settini, *della Fedelt. di Meſſ.* Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 6. *c.* 8. Pomponius Méla, *l.* 2. Solin, *c.* 11. Thucydide, Diodore de Sicile, Polybe, &c. citez par Léandre Alberti & par Cluvier, *in Deſcriptione Siciliæ.*

MESSINE (Le Phare ou le Canal de Meſſine) en Latin *Fretum Siculum*, eſt un célébre Détroit de la Mer Méditerranée, entre les côtes de Sicile & de la Calabre Ultérieure, ayant la Mer Tyrrhéne au nord, & l'Ionienne au midi. Ce Canal eſt fameux par le flux & reflux, qui s'y fait de ſix en ſix heures, & qui eſt quelquefois ſi rapide, qu'il emporte les vaiſſeaux malgré la réſiſtance des ancres, & les fait périr. Il y a auſſi à l'entrée ſeptentrionale du Canal, un écueil & un goufre nommé par les anciens *Scylla* & *Charybdis.* Le premier, qu'on nomme aujourd'hui Capo Sciglio, eſt un rocher de la côte de Calabre, qui s'avance en forme de Preſqu'Iſle vers le Cap de Faro en Sicile. Ce rocher eſt très dangereux. Tous les vaiſſeaux, qui y ſont emportez par la violence du flux ou par celle des vents, y périſſent ſans reſſource. L'autre nommé Charybde eſt près du Cap de Faro en Sicile. C'eſt un tournant d'eau, qui a environ trente pas de diamétre. Les Matelots le craignoient beaucoup autrefois. Aujourd'hui ceux de Meſſine vont s'y promener avec des barques plates; & après y avoir fait pluſieurs tours au gré de l'eau, ils s'en retirent à force de rames. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MESSINES, petite ville des Païs-Bas & du Comté de Flandre, dans la Châtellenie d'Ypres, au ſud ſud-eſt de la ville d'Ypres, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues.

MESTRA. *Voyez* METRA.

MESTRATA, ou la côte de Droca, anciennement Pentapolis. C'étoit la partie ſeptentrionale de la Cyrénaïque en Afrique. Aujourd'hui c'eſt la partie occidentale du Royaume de Barca. Elle eſt baignée par la riviére de Melei, & par celle de Droca, laquelle lui donne le nom de Côte de Droca. Elle portoit autrefois celui de Pentapole, qui ſignifie cinq villes, à cauſe des cinq villes qui y étoient, ſavoir, Bérénice, Arſinoé, Ptolémaïs, Cyréne, & Apollonie, qui ſe nomment aujourd'hui, Berniche, Taochara, Toleméta, Cayroan, & Bonandrea; outre leſquelles on y voit encore Barca, qui donne le nom à tout le Royaume de Barca. *Voyez* CYRENE. * Maty, *Diction. Géogr.*

MESTRE, ville d'Italie aſſez jolie appartenant aux Vénitiens, en Latin *Meſtra* & anciennement *Adnonum Venetiæ.* C'eſt une des meilleures places qui ſe trouvent ſur le chemin pour aller en Allemagne par la Province de Tirol, ou en Autriche par celle de Frioul. Elle eſt dans le Dogado ſur la Muſone, à deux ou trois lieues de Veniſe. * Edouard Brown, Anglois, *Voyages de Vienne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MESTREZAT (Jean) Miniſtre de l'Egliſe de Paris, naquit à Genéve l'an 1592. Il étoit fils d'*Ami* Meſtrezat, qui fut premier Syndic de la République, Charge qui eſt la premiére & la plus conſidérable de l'Etat. Il fut envoyé fort jeune à l'Académie de Saumur, & il y donna des preuves fort ſinguliéres de la force de ſon génie dans une diſpute publique; car le Profeſſeur ayant fait une certaine réponſe, le jeune Diſciple oppoſa contre cette réponſe, & obligea le Profeſſeur à avouer que l'Oppoſant avoit raiſon, & que lui-même avoit tort. Il n'avoit que 18 ans, lorſqu'on lui offrit une Chaire de Profeſſeur en Philoſophie, & il fut donné pour Miniſtre à l'Egliſe de Paris, en ſortant de l'état de Propoſant, choſe tout à fait extraordinaire. On n'eut pas ſujet de ſe repentir d'une vocation ſi prématurée; car ſes Conférences avec les Catholiques Romains, ſes Députations, ſes Sermons, ſes Livres le firent paroître un des plus habiles hommes, que les Réformez euſſent en France. Il mourut le deuxiéme de Mai 1657, la 43 année de ſon Miniſtére, ne laiſſant qu'une fille, qui fut mariée à *Jean* de Maubert, Sieur de Boisgibaut. On raconte une circonſtance bien particuliére d'un procès, qu'il eut au Parlement de Paris. Celui qui préſidoit à l'audience où la cauſe étoit plaidée, ayant remarqué à ſa mine, qu'il n'étoit guéres content de ſon Avocat, l'interrompit, & s'adreſſant au Miniſtre, *Il me ſemble*, lui dit-il, *que ce qu'on allégue pour votre cauſe ne vous ſatisfait point. La Cour vous permet de plaider vous-même.* Sur cela Mr. Meſtrezat fit une ſi belle déduction de ſes raiſons, que ſa cauſe fut gagnée du bonnet. A l'égard de ſes Conférences avec les Catholiques-Romains, celle qu'il eut avec le Pére Véron fut imprimée; & on aſſure qu'il triompha hautement de ce fameux Controverſiſte. Celle qu'il eut avec le Jéſuite Regourd en préſence de la Reine Anne d'Autriche n'a point vu le jour, & c'étoit une tradition générale parmi les Réformez de France, que cette Princeſſe, bien étonnée que ce Jéſuite, qui s'étoit vanté de confondre facilement tous les Miniſtres, eût été réduit à la derniére confuſion par Meſtrezat, exigea que les Actes de cette Diſpute ne fuſſent point imprimez, à quoi ceux de la Religion Réformée obéirent très fidélement. Ayant été député par un Synode National à Louïs XIII, il répondit très bien à trois queſtions, que le Cardinal de Richelieu ſuggéra à ce Monarque de lui faire. „ 1. Pourquoi vous ſervez-vous de la Liturgie de Genéve? 2. Pourquoi joignez-vous dans vos priéres les Papiſtes avec les Turcs & les Payens? Pourquoi ſouffrez-vous les Miniſtres non François?" Il répondit 1. Que faiſant profeſſion d'une même Religion avec Genéve, il n'étoit pas ſurprenant qu'ils ſe ſerviſſent de la même Liturgie. 2. Qu'on ne devoit pas être étonné, que, dans le tems que la Communion de Rome traitoit les Proteſtans comme les Turcs & les Payens les euſſent traitez, on eût joint les Papiſtes avec ces Infidéles; mais qu'on avoit ôté le mot de *Papiſtes* dans les nouvelles Editions, même ſous le régne de Henri IV, & que, ſi cela étoit demeuré dans quelques-unes, elles n'avoient pas été faites en France. 3. Qu'il ſeroit à ſouhaiter, que tant de Moines Italiens, qui étoient en France, euſſent autant de zéle pour ſa Majeſté, qu'en avoient les Miniſtres étrangers, qui ne reconnoiſſoient dans le Royaume aucun autre Souverain que le Roi. A ces mots le Cardinal de Richelieu lui touchant l'épaule, *Voilà*, dit-il, *le plus hardi Miniſtre de France.* A l'égard de ſes Ouvrages, nous avons de lui des Sermons ſur l'Epître aux Hébreux, & ſur la premiére Epître de S. Jean, en pluſieurs Volumes; un *Traité de l'Egliſe*, imprimé à Genéve en 1649, *in quarto*; un *Traité de l'Ecriture Sainte, où eſt montrée la certitude & la plénitude de la Foi, & ſon indépendance de l'Autorite de l'Egliſe*, imprimé à Genéve en 1632, *in octavo*; un *Traité de la Communion à Jéſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie*, imprimé a Sedan en 1625, *in octavo.* On a imprimé après ſa mort ſes Sermons ſur le VIII Chapitre de l'Epître aux Romains, & quelques Sermons ſur le Catéchiſme, joints à ceux de Jean Daillé ſur le même ſujet. M. Bayle a dit qu'il avoit en main un Manuſcrit que Meſtrezat compoſa ſur la Grace Univerſelle & ſur l'Univerſalité de la mort de Jéſus-Chriſt, où il prétend prouver que ce n'eſt qu'une diverſité de méthode. Il n'a jamais été imprimé. On dit que ſes Héritiers poſſédent encore pluſieurs Manuſcrits, qui furent trouvez dans ſon Cabinet; tous ſes Sermons ſur le Catéchiſme; l'explication de l'Epître de S. Paul aux Galates; celle de quelques Chapitres de l'Epître aux Ephéſiens; Sermons ſur divers Textes détachez, & pluſieurs Opuſcules. Etant à Sedan, il publia un Volume de Sermons *in octavo*, l'an 1625. * Bayle, *Dict. Critiq. Mémoires du Tems.*

MESTREZAT (Philippe) neveu du précédent, fut premiérement Profeſſeur en Philoſophie, puis Paſteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Genéve, emploi, qu'il exerça pluſieurs années; en ſorte qu'il fit un très grand nombre d'excellens Diſciples. Auſſi étoit-ce un eſprit excellent, qui joignoit à beaucoup de pénétration, un jugement exquis. Tout ce qu'il produiſoit paroiſſoit original, lors même qu'il ne l'étoit pas. Il n'étoit point de ceux, qui ne voyent que par les yeux d'autrui. Il n'étoit rien moins que Copiſte. Il créoit, s'il faut ainſi dire, tout ce qu'il diſoit. S'il eût eu une voix plus forte, il eût été un parfait Orateur. Mais toute foible qu'elle étoit, les Egliſes les plus vaſtes étoient pleines, lors qu'on ſavoit qu'il devoit monter en Chaire. Nous avons de lui, des Diſputes ſur la Perſévérance des Saints, & une autre Diſpute contre Socin, de l'Efficace des Sacremens de la nouvelle Alliance. Il laiſſa entre autres enfans, un fils aîné mort aſſez jeune, étant Syndic de la République de Genéve. Il y a eu peu de Magiſtrats à Genéve, qui ſoient morts avec une réputation & une eſtime plus générale. Son Cadet, qui étoit Médecin, a exercé la même Charge dans la République. Il eſt mort en 1714. * Bayle, *Diction. Critiq. Mémoires du Tems.*

MESTRI, c'étoit anciennement une petite ville ou un bourg de la Baſſe Pannonie. Maintenant ce n'eſt qu'un village de la Baſſe Hongrie, ſitué dans le Comte de Weſprin, vers le Lac de Balaton. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESUE' (Jean). *Voyez* JEAN MESUE'.

* MESURACA, autrefois *Reatium*, étoit anciennement une ville de la Grande Gréce, en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Calabre Ultérieure, environ à deux lieues de Belcaſtro, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MESURE, c'eſt ce qui ſert à meſurer, ou à comparer une grandeur inconnue à une grandeur connue, par exemple, la longueur d'une piéce de drap, qu'on ne connoit pas, à celle d'une autre, qu'on connoit. Flave Joſeph attribue l'invention des meſures à Caïn; mais cela eſt avancé en l'air & ſans fondement. Eutrope, à l'entrée de ſon Hiſtoire, la rapporte à Sidonius du tems que Procas régnoit à Albe, quelque trois cens ans après la deſtruction de Troye. Mais l'Ecriture fait voir que les meſures ſont beaucoup plus anciennes, puiſqu'il en eſt parlé dans les Livres de Moïſe. Il eſt à croire que ce fut une des premiéres choſes que les hommes inventérent, pour la néceſſité qu'ils en eurent; & comme ils ſe ſervirent de leurs doits pour compter, ils ſe ſervirent auſſi des diverſes parties de leur corps pour meſurer; de là viennent le pouce, le pié, le pas, la paume, la coudée, &c. Les Anciens avoient de coutume, ainſi que cela ſe pratique encore en quelques lieux, de mettre dans les Temples les originaux des meſures, pour y avoir recours, quand on voudroit vérifier les autres. C'eſt ainſi que quelques-uns entendent ces endroits de l'Ecriture, où il eſt parlé du poids du Sanctuaire. Ils prétendent qu'il n'eſt pas croyable que ce poids du Temple ait été différent du poids public, parce que cela n'auroit ſervi qu'à embrouiller le commerce; mais qu'il étoit ſeulement plus juſte & plus exact que les autres. Cependant ſi on examine ſoigneuſement l'Ecriture, il ſera difficile de ne pas diſtinguer ce poids du Sanctuaire du poids commun; cette diſtinction ſert même à lever diverſes difficultez, qui ſe trouvent dans l'Ecriture.

On lit dans Fannius, que l'*Amphore*, qui étoit une meſure fort ancienne, fut conſacrée par les Romains à Jupiter ſur le Mont Tarpeius, où étoit le Capitole,

Quam ne violare liceret,
Sacravere Jovi Tarpeio in monte Quirites.

Et l'Empereur Veſpaſien ayant rétabli le Capitole après les guerres civiles de Vitellius, remit auſſi les originaux des meſures.

Comme on peut conſidérer une Grandeur, ou ſelon ſa longueur ſimplement, ce que les Géométres appellent ligne, ou ſelon ſa longueur & ſa largeur, ce qu'ils nomment ſurface; ou ſelon ſa longueur, ſa largeur, & ſa profondeur, ce qu'ils nomment ſolide; ils ont auſſi des meſures pour ces trois ſortes de quantitez, la longueur, le quarré, & le cube.

Ils meſurent les longueurs par des meſures linéaires, un chemin par des pas, une corde à la braſſe, une hauteur par des toiſes, perches, &c. Les ſurfaces ſe meſurent par de petits quarrez, qui réſultent de la multiplication d'une longueur par elle-même; ainſi un pouce en longueur, multiplié par lui-même, fait un pouce en quarré; une toiſe en longueur, multipliée par elle-même, fait une toiſe en quarré; trois toiſes en longueur, multipliées par elles-mêmes, font neuf toiſes en quarré. La ſurface meſurée par de petits quarrez s'appelle l'*Aire*.

Les corps ou ſolides ſe meſurent par de petits cubes ou corps qui ont la longueur, la largeur, & la hauteur égales. Et cela ſe fait en multipliant deux fois une longueur ou ligne par elle-même; ainſi le cube d'une ligne d'un pié eſt un pié cubique, parce qu'un multiplié par un fait un, & cet un multiplié par un fait encore un; le cube d'une ligne de quatre piez eſt ſoixante-quatre, parce que quatre multiplié par quatre fait ſeize, & ſeize multiplié encore par quatre fait ſoixante-quatre.

Il eſt fort parlé de l'*As* ou de la Livre chez les Anciens. Pour bien comprendre ce qui en eſt dit, il faut ſavoir, que comme l'As étoit diviſé en douze onces, on a auſſi ſouvent appliqué ce terme à un Tout diviſé en douze Parties égales; & que le nom de ſes parties a été de même attribué aux parties de ces autres choſes. C'eſt pourquoi il eſt bon de ſavoir la diviſion de l'As en ſes parties.

As ou *Libra*, ſignifie douze onces, ou la Livre, ou un Tout diviſé en douze Parties.

Deunx, onze onces, ou onze parties.

Decunx, ou, *Dextans*, dix onces, ou dix parties.

Dodrans, neuf onces, ou neuf parties.

Bes, ou, *Beſſis*, huit onces, ou huit douziémes.

Septunx, ſept onces, ou ſept douziémes.

Semiſſis, ſix onces, ou demi-livre, ou la moitié de ce Tout.

Quincunx, cinq onces, ou cinq douziémes.

Triens, quatre onces, ou quatre douziémes, ou le tiers du Tout.

Quadrans, trois onces, ou le quart du Tout.

Sextans, deux onces, ou le ſixiéme du Tout.

Seſcunx, une once & demie, ou le huitiéme du Tout.

Uncia, une once, ou le douziéme de ce Tout.

Le Setier Romain ſe diviſant en douze Cyathes, on les a marquez de même par les parties de l'As. Témoin ce vers de *Martial*:

Sextantes, Callifte, duos infunde Falerni.

„ Verſez-moi, Calliſte, deux *Sextans* du vin de Falerne, c'eſt à dire, quatre Cyathes, parce que le mot de *Sextans*, qui ſignifie deux onces, ou la ſixiéme partie de l'As; ſe prend ici pour deux Cyathes, qui ſont la ſixiéme partie du Setier Romain. Et en un autre endroit,

Poto ego Sextantes; tu potas, Cinna, Deunces.

„ Je bois deux Cyathes, mais vous, Cinna, vous en buvez onze. De là vient auſſi que le Pié ſe diviſant en douze pouces, il a été appellé du nom de Livre, & chaque pouce du nom d'Once. C'eſt ce qui a donné lieu a cette façon de parler dans Pline, *Quincuncialis herba*, une plante de cinq pouces de haut. *Unciales Litteræ* dans S. Jérôme, des lettres capitales ou d'un pouce de haut. Ce qu'il faut particuliérement diſtinguer ici, ce ſont ces deux ſortes de Livres; l'une de poids, diviſée en douze onces; & l'autre de meſure, diviſée en douze pouces; afin de démêler toutes les difficultez ſur ce ſujet. Cette diſtinction de Livre en poids & en meſure, ſe rencontre dans les Ouvrages de Galien. On donne, *dit-il*, le même nom parmi les Romains à la Livre de poids dont on peſe les corps ſolides, & à la Livre de meſure dont on ſe ſert pour les liqueurs. Le même Auteur reprenant ailleurs quelques Médecins, qui n'exprimoient pas cette différence, dit qu'ils euſſent mieux fait de marquer plus ſoigneuſement de quelles Onces & de quelles Livres ils entendoient qu'on ſe ſervît pour les remédes liquides, ſi c'étoit de celles de poids, ou de celles de meſure. En un autre endroit il nous apprend que l'on marquoit même les pouces ſur ces meſures par de certaines lignes, & que ces pouces s'appelloient des onces. „ Les Romains, „ *dit-il*, ont une meſure dont ils ſe ſervent pour vendre l'hui- „ le, diſtinguée par des lignes, qui diviſent le Tout en douze „ parties, & ils appellent Livre la meſure entiére, & once la „ douziéme partie.

Cet uſage de la Livre & de ſes parties pour le poids & pour la meſure étoit autrefois ſi ordinaire, que ceux qui s'expliquoient le plus nettement, y ajoûtoient le mot *pondo* pour *pondere*, afin d'éviter toute équivoque, quand ils vouloient marquer qu'ils parloient de poids. C'eſt ainſi que Plaute a dit, par exemple, *Laſerpitii libram pondo diluunt*, ils délayent une livre de Benjoin; *Piſcium nullam unciam pondo cepì*, je n'ai pas pris aujourd'hui une once de poiſſon: & que Columelle a dit, *ſextarius aquæ cum dodrante pondo mellis*, une chopine d'eau avec neuf onces de miel; & de même Tite-Live, *Pateræ aureæ fuerunt 176 libras ferè omnes pondo*, il y eut 176 coupes d'or, qui peſoient preſque toutes une livre. Il eſt certain que cette équivoque de la Livre de poids & de la Livre de meſure a ſouvent apporté de la confuſion dans les Auteurs, comme auſſi les différentes meſures des divers lieux, ainſi qu'on le peut juſtifier par Galien, qui parlant de la conteſtation qu'il y avoit de ſon tems ſur les meſures marquées par les Auteurs, qui ne s'étoient pas aſſez expliquez, avertit que les uns croyent qu'on devoit prendre le terme de *Cotyle* ſelon la meſure d'Athénes, & d'autres ſelon la meſure d'Italie, qui étoit plus forte.

Pour en revenir aux meſures des Longueurs, la plus petite dans l'uſage ordinaire eſt la *ligne*, qu'on détermine d'ordinaire par le petit diamétre d'un grain d'orge: mais comme ce grain n'eſt pas toujours égal, le plus ſûr pour ſavoir ce que c'eſt qu'une ligne, c'eſt d'avoir une bonne meſure où elle ſoit marquée. Le Pouce contient douze lignes; les Latins l'appellent *Uncia*, once. Il fait la douziéme partie d'un pié. Le Pié a douze pouces; le Pas Géométrique dont on ſe ſert ſur-tout en Géographie, a cinq piez; le Pas commun, deux piez & demi; la Toiſe, ſix piez; la Perche, en quelques endroits dix piez, & en d'autres vint-deux; le Palme, huit pouces; la Coudée meſure des Hébreux, un pié & demi; le Stade, cent vint-cinq pas. Le Funicule meſure des Egyptiens, quarante ſtades; le Mille, huit ſtades; le Paraſange meſure des Perſes, trente ſtades & plus; les Schœnes des Egyptiens, de trente, quarante, & ſix-vints ſtades; la Lieue, trois Milles plus ou moins ſelon les lieux & les Païs. Pour les diſtances céleſtes, la meſure eſt le demi diamétre de la Terre, de 1878 lieues & demie ou environ, en comptant vint-cinq lieues par degré. Pour les étoffes, l'Aûne, la Canne, la Verge, la Braſſe, ſont les meſures ordinaires, qui ſont différentes dans les différens Païs. Pour les ſurfaces, on a l'Arpent pour les Terres; il contient cent perches quarrées; l'Acre contient cent ſoixante perches; le Journeau, autant de terre qu'on en peut labourer en un jour. Pour les Corps, ou Solides, on a le Pié cubique, la Toiſe cubique. On appelle *Meſures rondes & creuſes*, celles qui ſervent à meſurer les grains & les liqueurs; comme ſont pour les choſes ſéches, le Litron, le Boiſſeau, le Minot ou Bichet, le Setier, le Muid. Pour les liquides, le Tonneau, le Muid, la Pipe, le Culée, l'Amphore, la Barrique; & pour le détail, le Poſſon ou Poiſſon, l'Hémine, ou le Demi-Sétier, le Setier, ou la Chopine, la Pinte, la Quarte, le Pot, le Conge, le Cotyle, le Cyathe, l'Acétabule. La Meſure des Simples en Médecine ſe fait par Faſcicules, Manipules, & Pugiles. * L'Abbé Danet.

MET.

METABEL. *Voyez* MEATABE'EL fille de Matred.

METAMORPHISTES ou TRANSFORMATEURS; nom que quelques-uns ont donné dans le XVI ſiécle à ces Sacramentaires, qui diſoient que le corps de Jéſus-Chriſt montant au Ciel, a été entiérement fait Dieu. Ce ſont les mêmes que les Luthériens Ubiquitaires. * Pratéole, *Catal. Hæreſ.*

METANGISMONITES, Hérétiques, ainsi nommez du mot Grec *ἀγγεῖον*, qui veut dire *vaisseau*. Ils disoient que le Verbe est dans son Pére, comme un vaisseau dans un autre. On ne sait point qui fut l'inventeur de cette Hérésie. * Saint Augustin, *Hær.* 58. Philastre, *de Hær.* Castro, *Hær.* 6. Pratéole.

METAPHRASTE. *Cherchez* SIMON METAPHRASTE.

METAPONT, ville de l'ancienne Lucanie, dite aujourd'hui *Torre di mare.* * Ptolomée. Strabon. Pline. Léandre Alberti. Denys *l'Africain.*

METARO, riviére d'Italie. *Voyez* METRO.

METAURO, riviére. *Voyez* MARRO.

METAURUS, ville des Brutiens, sur la côte de Calabre, à présent *Gioja*, est à l'embouchure d'un fleuve qui portoit autrefois le même nom, & qui s'appelle présentement *Marro.* Il y a encore un autre fleuve du même nom, à présent *Metaro*, qui passe à Pésaro, & se décharge dans la Mer Adriatique: il est célébre par la défaite d'Asdrubal. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Pomponius Mela. Horace, *l.* 4. *Od.* 4. *v.* 38. Silius Italicus, *l.* 8. *v.* 450 *& suiv.* Lucain, *l.* 2. *v.* 405.

* METAYER (Martin le) Licentié de Sorbonne, & dans la suite Curé de S. Thomas d'Evreux, où il étoit né, s'est acquis une haute réputation. Après avoir fait ses Humanitez dans le Collége d'Evreux, il fit sa Philosophie & sa Théologie à Paris. Dans la suite il entra dans la Maison de Longueville, où il fut chargé de l'éducation des deux fils de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, & s'aquitta de cet emploi avec succès. Il fut ensuite pourvu du Prieuré de S. Martin du Bellay, qu'il ne garda que jusqu'à ce qu'il eut été nommé à la Cure de S. Thomas d'Evreux. Historien, Philosophe & Théologien, il a tenu un rang distingué entre les Savans de son tems. On lui rendit de mauvais offices auprès de M. Maupas, Evêque d'Evreux. Cela l'obligea de s'éloigner du Diocése. Il passa jusqu'en Italie, & s'arrêta à Rome. Il y courut risque d'être enfermé dans les prisons du S. Office; mais le Pape Innocent X, après s'être informé de toutes ses démarches, n'y trouva rien de criminel, & ordonna qu'on le laissât tranquille. Après avoir fait à Rome un séjour de deux mois, il revint en France, où il reçut ordre de se retirer au Havre-de-Grace, puis à Vire où il demeura près de deux ans. Mademoiselle de Bouillon lui procura sa liberté. M. Jacques de Novion, successeur de M. de Maupas, témoigna à M. le Métayer beaucoup d'estime & de considération, & lui donna son consentement pour la Cure de S. Thomas d'Evreux, dont il prit possession en 1684, & qu'il gouverna pendant vint ans. Il mourut le 14 d'Octobre 1704, âgé de 79 ans. On a de lui un *Traité des Pensions*, qui se trouve parmi les Ouvrages de M. François Perard Castel, & qui fut ensuite imprimé séparément sous ce titre, *Dissertation sur les Pensions, selon les Libertez de l'Eglise Gallicane.* On prétend que M. le Métayer a eu beaucoup de part aux cinq fameux Articles de Doctrine, signez de Mrs. Girard & de la Lane, & que d'autres croyent être l'ouvrage de Mrs. Nicole & Girard. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'après la mort de M. le Métayer, on trouva ces cinq Articles écrits de sa propre main, corrigez, augmentez & diminuez à trois différentes reprises, & bastonnez d'une main étrangére; ce qui prouve au moins qu'il avoit été consulté sur cela, & qu'il y avoit quelque part. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

METEL (François). *Voyez* BOIS-ROBERT.

METELEN, en Latin *Mediolanum*, étoit anciennement une ville des Chamaves, en Allemagne. Maintenant ce n'est qu'un village de l'Evêché de Munster, situé au couchant méridional de la ville de ce nom, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Mediolanum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

METELIN, Isle de la Mer Egée, en Asie, entre la Troade & la Mysie, est la Lesbos des Anciens. On lui donne le nom de Metelin, qui est tiré de celui de sa ville capitale. Il y a deux ports considérables, Geremia & Caloni. Les Vénitiens en furent autrefois les maîtres; mais les Turcs la possédent présentement depuis Mahomet II. Les revenus de cette Isle consistent en grains, en fruits, en fromages, &c. & elle paye dix-huit mille piastres de tribut ou de carasch aux Turcs, qui y tiennent d'ordinaire une Flotte.

METELLA. Il y a eu de ce nom dans l'ancienne Rome, quelques Dames, qui ont eu une assez mauvaise réputation. Cecilia METELLA, sœur de Quintus Cecilius Metellus le Numidique, épousa Lucius Lucullus. De leur mariage sortit le fameux Lucullus qui fit la guerre à Mithridate. Nous apprenons de Plutarque, que cette Métella fut fort décriée par sa mauvaise vie. On ne croit pourtant pas que ce soit celle dont Horace & Valére Maxime ont parlé. Cecilia METELLA, fille de Quintus Cecilius Metellus Pius, fils du Numidique, épousa en prémiéres noces Marcus Emilius Scaurus, & en secondes le fameux Sylla. Elle eut de son premier mariage un fils & une fille. Le fils, Marcus Emilius Scaurus, se distingua par plusieurs endroits, & sur-tout par le magnifique Théatre qu'il fit bâtir. La fille, nommée Emilia, fut premiérement mariée à Marcus Acilius Glabrio, & ensuite au Grand Pompée, & mourut en couche. Ces deux enfans trouvérent un bon patron dans la personne de Sylla, le second mari de leur mére; car, quoique Metella ne se gouvernât pas bien, elle ne laissa pas d'être fort considérée de Sylla. C'est, *dit-on*, qu'il ne savoit rien des déréglemens de sa femme; il n'en apprit des nouvelles qu'au siége d'Athénes. Il traita fort durement cette ville à cause des médisances, que les Habitans avoient proférées contre Métella sur leurs remparts. Ayant eu de cette femme deux enfans jumeaux, un fils & une fille, il donna le nom de Faustus au fils, & celui de Fausta à la fille. Celle-ci ne dégénéra point, elle enchérit sur sa mére. Métella devint dangereusement malade, dans le tems que son mari faisoit des festins au Peuple, à l'occasion d'un grand vœu. Il avoit consacré à Hercule la dixiéme partie de tout son bien, & il traita magnifiquement le Peuple pendant plusieurs jours. Les Prêtres lui déclarérent, qu'il ne lui étoit point permis d'aller voir sa femme, ni de souffrir que sa maison fût souillée par la mort de personne. C'est pourquoi il envoya à Métella la Lettre de divorce, & ordonna qu'on la portât hors de chez lui, avant qu'elle mourût. La superstition lui fit faire toutes ces choses malgré lui; car il fut fort affligé de perdre sa femme, & il lui fit des funérailles très magnifiques pour soulager sa douleur. Dans la même vue il fit aussi de grands festins à ses Amis, sans avoir égard aux Loix somptuaires, qu'il avoit lui-même établies. Il les enfreignit hautement, lui qui n'avoit osé violer les cérémonies ridicules & barbares que les Prêtres lui avoient marquées. Si le fils d'Esope, dont parle Horace, fut aimé d'une *Metella*, comme il y a quelque apparence, les deux Dames galantes, dont on vient de parler, ne sont pas les seules de leur nom, qui se soient mal comportées. Quelques Auteurs donnent le nom de *Metella* à l'une des femmes de Pompée, qu'il répudia pour ses impudicitez; mais il vaut mieux la nommer *Mucie.* Voyez plus bas sous ce mot. * Bayle, *Diction. Criteque.*

METELLUS (Lucius-Cæcilius) Grand-Pontife Romain, enleva le Palladium du Temple de Vesta, en traversant les flammes de l'incendie de ce Temple. Il y perdit la vue. * Pline, *l.* 7. *c.* 43. Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 265.

METELLUS CELER (Quintus-Cæcilius) Consul l'an de Rome 694, avoit exercé la Préture l'année du Consulat de Cicéron, & rendu de bons services à la République, en s'opposant aux troupes de Catilina, qui vouloient passer dans la Gaule Cisalpine. Après sa Préture, il obtint le gouvernement de cette Province. C'étoit un homme de mérite, mais qui fut très malheureux à se choisir une femme; car il épousa une sœur de Claudius, laquelle le deshonora par ses impudicitez, & l'empoisonna. Elle étoit sa cousine germaine. C'est elle dont, sous le nom de *Lesbia*, Catulle a parlé dans différentes piéces de ses Poësies. Cicéron perdit un très bon ami par la mort de Métellus, l'an 695 de la fondation de Rome. * Plutarque. Salluste. Cicéron, *pro Cœlio.*

METELLUS (Lucius-Cæcilius) Tribun du peuple, lorsque César se rendit maître de Rome, au commencement des guerres civiles, eut plus de courage, que tous les autres Magistrats. La ville de Rome parut si soumise aux volontez de César dès les premiers jours, qu'on eût dit qu'elle étoit accoutumée depuis longtems au joug de la servitude. Le seul Métellus eut la hardiesse de s'opposer à César, qui se vouloit saisir du thrésor que l'on gardoit dans le Temple de Saturne; César se moqua de l'opposition & des loix qui lui furent alléguées, & s'en alla tout droit au lieu, où ce thrésor étoit en dépôt. Il se trouva fermé, & comme on lui refusoit les clefs, il donna ordre qu'on rompît les portes; & sur ce que Métellus renouvella ses oppositions, il le menaça de le tuer: *Jeune homme*, ajouta-t-il, *tu n'ignores pas qu'il me seroit plus facile de le faire que de le dire.* Le Tribun ne résista plus, & se retira tout doucement: & César prit dans cette Epargne tout ce qu'il voulut. Il s'est bien gardé de conter comme la chose s'étoit passée; il l'a déguisée de telle sorte dans son Histoire de la Guerre Civile, qu'on n'y trouve rien d'injuste ni de violent. C'est ainsi qu'en usent ceux qui composent eux-mêmes leur Vie: ils font évanouïr les circonstances, qui ne leur font pas glorieuses. * Plutarque, *in Cæsare.* Bayle, *Diction. Crit.*

METELLUS, étant déclaré Général de l'Armée Romaine contre les Carthaginois & les Siciliens, offrit des sacrifices à tous les Dieux, à l'exception de Vesta. Le mépris qu'il avoit fait de cette Déesse, ne pouvoit être reparé que par le sacrifice de sa fille, qu'il étoit obligé d'immoler; mais la Déesse en eut pitié, & mit en sa place une genisse. Métellus porta sa fille à Lanuvium, & la fit Prêtresse du Dragon que l'on y honoroit. * Plutarque, *Parallel.* Il y a eu encore un METELLUS appellé *le Crétois*, parce qu'il subjugua l'Isle de Créte; & un autre appellé *le Dalmatien*, parce qu'il vainquit les Dalmates. * Plutarque, *in Pompeio.* Asconius Pédianus, *in Orationem tertiam Ciceronis contra Verrem.* La famille des Métellus, qui étoit une branche de la famille Cæcilia, étoit plébeïenne; mais elle fut illustrée par les Magistratures. * Tite-Live, *Hist. Rom. l.* 9.

METELLUS, Consul. *Cherchez* CECILIUS.

METELLUS, (Egnatius) *Voyez* EGNATIUS.

METELLUS (Hugues) natif de Toul en Lorraine, & Chanoine Régulier de saint Augustin dans l'Abbaye de Saint-Léon, sous Siebaud, Abbé, au commencement du XII siécle, avoit écrit 55 Epîtres au Pape Innocent II, aux Cardinaux, à l'Archevêque de Tréves, aux Evêques de Metz, de Toul, de Langres, de Wirtzbourg, à saint Bernard, à Abailard, à Héloïse, Abbesse du Paraclet, & à divers autres. Il se récrie fort dans celle qu'il écrit aux Cardinaux, contre la multiplication des Ordres Réguliers. Il fixe dans une de ses Lettres l'époque de l'institut des Chanoines Réguliers vers l'an 818, au Concile d'Aix-la-Chapelle. Elles sont toutes recueillies dans un Manuscrit au Collége de Clermont, ou des Jésuites à Paris. * D. Mabillon, *in Analect. tome* 3.

METELLUS, dit *Tegersée*, parce qu'il étoit Religieux d'un Monastére de ce nom à Passaw en Allemagne, vivoit vers l'an 1060, & écrivit en vers Lyriques la Vie de saint Quirin, sous le titre de *Quirinalia*, que Canisius a publiée. * Canisius, *Antiq. Lectionum, tome* 1. Gaspard Bruschius, *de Patav. German. l.* 1. Vossius, *de Historicis Latinis, l.* 3.

METEMPSYCHOSE, ou *transmigration des ames d'un corps en un autre*. Pythagore, & plusieurs autres Philosophes, ont cru que les ames des hommes passoient après la mort dans d'autres corps, même d'animaux. Platon ne s'est pas éloigné de ce sentiment: il semble néanmoins y avoir mis une limitation, en supposant que les ames des hommes ne passent que dans des corps d'hommes. Cette opinion avoit lieu parmi les Juifs. Il y a beaucoup d'apparence, *dit D. Calmet*, que les Juifs puisérent ce sentiment dans la Chaldée, pendant la captivité de Babylone, ou par le commerce qu'ils eurent avec les Grecs, qui l'avoient eux-mêmes emprunté des Orientaux. Joseph & Philon parlent de la Métempsychose comme d'un sentiment très commun dans leur Nation. Les Pharisiens, selon Joseph, tenoient que les ames des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après la mort de celui qu'elles avoient quitté. Les plus célébres Docteurs Juifs prétendent que Pythagore, Platon & les autres Philosophes avoient tiré ce dogme des Ecrits des Prophétes. Ce sentiment est très ancien dans l'Orient. Les Chinois enseignent que Xekiah, Philosophe Indien, qui naquit environ mille ans avant Jésus-Christ, en a été le premier Auteur dans les Indes, & que de là il se répandit dans la Chine l'an 65 après Jésus-Christ. Les Chinois tiennent que Xekiah est né huit mille fois, & que la derniére il naquit sous la forme d'un Eléphant blanc. C'est sur ce principe que les Indiens & les Chinois se donnent aisément la mort, & qu'ils font souvent mourir leurs enfans quand ils n'ont pas de quoi les nourrir. Ce dogme a produit dans l'Orient grand nombre d'Imposteurs & de faux Messies, qui se disoient animez de l'ame d'Adam, ou de Moïse. Tel étoit Akem-ben-Asha, qui parut l'an 162 de l'Hégire, & qui disoit qu'après la mort d'Adam, Dieu avoit apparu aux hommes sous la figure de plusieurs Prophétes & autres grands hommes, jusqu'à ce qu'il prit la figure humaine, dans la personne d'Abu-Moslem, Prince de Korasan, & qu'après sa mort la Divinité étoit passée & descendue en sa personne. Enfin de là nait l'abstinence des Indiens de tout ce qui a vie, & la crainte de violer dans un animal l'ame de leur pére, ou de leurs proches. Ils ne se défendent pas même contre les bêtes farouches, & rachétent charitablement des mains des étrangers les animaux quand ils voyent qu'on est prêt de les tuer. Hérodote, *dit M. de la Croze*, déclare que les Egyptiens sont les premiers qui ont enseigné la Métempsychose, & que les Grecs qui l'avoient apprise d'eux se l'étoient appropriée comme leur propre découverte. Pausanias attribue les premiers principes de cette doctrine aux Chaldéens & aux Mages des Indes. Le sentiment des Indiens au sujet de la Métempsychose ne les engage pas seulement à ne point tuer les animaux, mais aussi à leur attribuer une espéce de Religion. Ils sont persuadez que les brutes peuvent par leurs œuvres parvenir à la vie éternelle. César attribue le sentiment de la Métempsychose aux anciens Gaulois; mais ceux-ci restreignoient la transmigration des ames des hommes aux seuls corps des autres hommes. Les Gétes & les anciens Germains étoient aussi dans la même persuasion. * Tertullien, *de Anima*. Diogéne Laërce, *Vitæ Philos.* D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Renaudot, *Remarques sur le Voyage de deux Arabes à la Chine*. La Croze, *Christianisme des Indes, &c. p.* 432. & 478. &c.

METEREN (Emmanuel) naquit à Anvers en 1535, & mourut en 1612. Il a écrit en Flamand l'Histoire des Païs-Bas, depuis l'an 1315, jusqu'en 1612. Une partie de cette Histoire a été traduite en Latin; & elle l'a été entiérement en François, mais d'une maniére Barbare. On trouve à la tête la Vie de l'Auteur, qui a été imprimée à la Haye en 1670. Meteren passe pour un des meilleurs Historiens des Païs-Bas. * Jaq. Bernard, *dans la Table Alphabétique des Livres, &c. mise au devant du grand Recueil des Traités de Paix*.

* METEZEAU (Paul) frére de Clément Métezeau, fameux Architecte, *dont il est parlé dans l'Article de* ROCHELLE (LA), s'engagea dans l'état ecclésiastique, & fut avec M. de Berulle un des Fondateurs de la Congrégation de l'Oratoire en France en 1611. Il fut Licentié de la Maison & Société de Navarre en 1611. En 1612 ou 1613, il fit le voyage de Lorette en Italie, & dès 1614 il fut établi premier Supérieur de Dieppe. En 1616, il commença l'établissement de la nouvelle Congrégation à Tours, & prêcha la même année avec un applaudissement universel. En 1618, il prêcha avec le même succès le Carême à Toulouse. Le Cardinal de Sourdis Archevêque de Bourdeaux, qui l'avoit entendu, le retint pour prêcher l'année suivante dans son Eglise. Il s'en aquitta d'une maniére qui lui attira une admiration générale. Après avoir été deux ou trois ans Supérieur à Lyon, il alla en 1624 prêcher l'Avent à Marseille, où il fut si goûté, que l'année suivante on donna aux Péres de l'Oratoire la direction du Collége de cette ville, & presque dans le même tems celle du Collége de Toulon. En 1625, il fit imprimer un Corps de Théologie, propre pour les Prédicateurs & pour tout Théologien, sous ce titre, *Theologia Sacra juxta formam Evangelicæ Prædicationis distributa*; *l'Exercice de l'homme interieur*, en 1627; *Traité de la Vie parfaite par imitation & ressemblance de Jésus-Christ*, en 1627. Quatre ans après, il donna un Ouvrage plus considérable sous ce titre, *de Sancto Sacerdotio, ejus dignitate & functionibus sacris, ad Sacerdotum atque omnium, qui orationi, ministerio verbi & curæ animarum incumbunt, piam Institutionem*. Il mourut à Calais le 17 Mars 1632, âgé de 50 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

METEZEAU. *Voyez* l'Article de ROCHELLE (LA).

METH, port de la mer des Indes sur le bord oriental de l'Afrique. On le trouve lorsqu'on a doublé le Cap de Guardafuy. C'étoit autrefois un lieu considérable & d'un fort grand commerce; mais présentement ce n'est plus qu'un méchant village habité par de pauvres Pêcheurs. * *Hist. de l'Abissinie par le* P. Lobo, *tome* 1. *p.* 42.

METHASUAM. *Cherchez* MARESHUAM.

METHCA. *Voyez* MITHKA.

METHOCHITE (Théodore) Logothéte, l'un des plus doctes personnages que la Gréce ait produit dans le XIV siécle, exerça des emplois considérables sous l'Empereur Andronic *le Jeune*. Son érudition étoit profonde, son jugement solide, & sa mémoire heureuse: ce qui le fit appeller comme Longin, *une Bibliothéque vivante*. Il a néanmoins été repris, de ce que négligeant le style des Anciens, il s'en est fait un beaucoup moins net. Il composa une Histoire depuis Jules César, jusqu'à l'empire de Constantin *le Grand*, que Jean Meursius a mise en Latin, & à laquelle il a ajoûté des Notes. Il publia encore une Paraphrase sur les Livres de Physique d'Aristote, qui a été traduite par Gentien Hervet; une Histoire Sacrée en deux livres; une Histoire de Constantinople, &c. Ce savant homme mourut l'an 1332. Nicéphore Grégoras, son Disciple, prononça son Oraison funébre, & parle très souvent de lui, *l.* 7. 8. & 9. * Jean Cantacuzéne, *Hist. l.* 1. *c.* 59. & *l.* 2. *c.* 1. Meursius, *in Not. ad Methoch.* Vossius, *de Hist. Latin.* &c.

METHODIUS (saint) dit *Eubulius* ou *Patarensis*, Martyr au commencement du IV siécle, fut transféré de l'Evêché d'Olympe, ou selon d'autres, de Patare en Lycie, à celui de Tyr, & souffrit le Martyre l'an de Jésus-Christ 311 ou 312, dans le lieu de son exil, appellé *Chalcide*, par les ordres de Maximin Daïa. Il écrivit un grand Ouvrage contre Porphyre, Philosophe Payen; un Traité de la Résurrection contre Origéne; un autre de la Pythonisse, contre le même; un Livre intitulé, *le Festin des Vierges*; un Traité du *Libre Arbitre*; des Commentaires sur la Genése, & sur le Cantique des Cantiques; & plusieurs autres Ouvrages qu'on avoit du tems de saint Jérôme, qui fait mention de ceux-ci. Présentement nous n'avons plus que son Festin des Vierges, donné par le P. Poussin Jésuite, sur un Manuscrit de la Bibliothéque Vaticane; & quelques fragmens de ses autres Ouvrages, tirez de saint Epiphane, de Photius & de quelques Manuscrits. Le Festin des Vierges est composé en forme de Dialogue entre des Vierges qui agitent plusieurs questions sur la virginité. Le Traité de la Résurrection étoit aussi composé en forme de Dialogue, & Méthodius y prouvoit, contre Origéne, que l'homme ressusciteroit avec sa chair. Celui du *Libre Arbitre* étoit une dispute entre un Valentinien & un Catholique sur l'origine du mal. Photius donne quelques extraits d'un Traité de Méthodius sur les choses créées, & Théodoret cite un Sermon de Méthodius sur les Martyrs. Les Sermons qu'on lui attribue touchant Siméon & Anne, & sur la fête des Rameaux, ne sont point de lui, non plus que plusieurs extraits rapportez par saint Jean Damascéne, & par Nicétas. Il faut mettre au même rang les Prophéties de l'Antechrist, qui se trouvent sous son nom dans la Bibliothéque des Péres. Le style de Méthodius est un style Asiatique, c'est à dire, un style diffus, empoullé, & plein d'épithétes: ses expressions sont figurées, son tour affecté; il est plein de comparaisons & d'allégories éloignées: ses pensées sont recherchées, & il dit peu de choses en beaucoup de paroles. On attribue à ce Martyr une Chronique, dont nous avons quelques fragmens dans Marianus Scotus, & dans Martinus Polonus, *l.* 1. *c.* 4. mais c'est une piéce manifestement supposée. * Photius, *Cod.* 234. 235. 236. & 237. Socrate, *Hist. l.* 6. *c.* 13. Théodoret, *Dial.* 1. S. Jérôme, *in Catal. c.* 83. *in Præf.* & *c.* 12. *Comment. in Daniel. Epist.* 84. *ad Magnum Orat. Rom.* & *Apol. ad Pammach.* S. Epiphane, *Hær.* 64. S. Grégoire de Nysse, *Quid ad Imag. Dei*. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 1. *c.* 84. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4. Trithême. Bellarmin. Baronius. Tillemont, *Mémoires Ecclés. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints, au* 18 *Septembre*.

METHODIUS, Religieux Grec, fit un voyage à Rome, où il se rendit excellent Peintre; & à son retour il fut employé par Bogoris Roi des Bulgares, à peindre une maison qu'il venoit de faire bâtir. Ce Prince lui demanda en général des représentations de choses terribles, ausquelles il se plaisoit, se divertissant d'ordinaire à regarder des tableaux de chasses & de combats sanglans. Méthodius peignit le Jugement dernier, d'une maniére qui donnoit de la terreur, & prit adroitement son tems pour instruire ce Roi sur cet épouvantable sujet. Bogoris en fut si vivement touché, qu'il résolut de se faire Chrétien, & reçut le batême en 845. * Maimbourg, *Histoire des Iconoclastes*.

METHODIUS I, Prêtre, puis Patriarche de l'Eglise de Constantinople, a été l'un des plus illustres Confesseurs de la Foi Orthodoxe, dans le neuviéme siécle. Il étoit natif de Syracuse, & ayant été envoyé par ses parens à Constantinople, il fut ordonné Prêtre par le Patriarche Nicéphore. Celui-ci ayant été chassé de son Siége par l'Empereur Léon *l'Arménien*, Méthodius fut envoyé à Rome, pour implorer le secours du Pape en faveur de son Patriarche. Il fut bien reçu par Etienne IV, & y demeura pendant la vie du Patriarche Nicéphore. Après sa mort Méthodius retourna à Constantinople. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que l'Empereur Michel *le Bégue* le fit mettre dans la tour d'Acrise. Il fut élargi après la mort de Michel, au commencement du régne de Théophile; mais ce dernier n'étant pas moins ennemi des Images que son Prédécesseur, & ne pouvant supporter le zéle de Méthodius pour la défense des Images, il le fit battre impitoyablement, puis l'enferma dans un tombeau, où il ne recevoit qu'un peu de pain & d'eau, qu'un Pêcheur avoit soin de lui porter chaque jour. Dans le même tems, le même Théophile n'ayant pu vaincre la constance de deux Religieux de Palestine, qui étoient fréres & qui avoient nom Théodore & Théophane, les

traita cruellement à Constantinople; & leur ayant fait graver avec un fer chaud sur le front, des vers ignominieux, il les renvoya en exil. Ces deux défenseurs des Images trouvérent heureusement le Pêcheur, qui avoit soin de porter à manger à Méthodius, & lui écrivirent en ces termes:

Qui vivus inter vivos esse desiit,
Vitamque præbet mortuo, terram incolens,
Polumque obit; vincto gravati vinculis,
Frontes & scribunt qui inscripsit literis.

Méthodius extrêmement consolé, leur fit cette réponse, qu'ils reçurent par la voye du même Pêcheur:

Quorum libris inscripta sunt cœlestibus
Nomina, piæque frontes inscriptæ notis;
Hos qui sepultus ante funus est suum,
Vinctos salutat & ipse vinculis gravis.

Aprés la mort de Théophile, Michel III lui ayant succédé, sous la tutelle de sa mére Théodora, Méthodius fut élevé sur le Siége de l'Eglise de Constantinople en l'an 842. Ce grand homme célébra d'abord un Concile pour le rétablissement des Images, & publia des Canons pénitentiaux pour ceux qu'il ramenoit à sa créance. Ses ennemis le persécutérent, & le firent même accuser par une femme de l'avoir débauchée; mais il n'eut pas de peine à se justifier, en faisant voir qu'il étoit eunuque. Il mourut l'an 846, le 14 de Juin. Outre la Vie de saint Denys *l'Aréopagite*, qui est à la fin des Ouvrages qui portent le nom de ce Pére, on lui attribue encore les fragmens d'un Sermon sur la Croix de Jésus-Christ, rapporté par Gretser; un Panégyrique de sainte Agathe, donné en Latin par le Pére Combefis; & deux Sermons que le Pére Combefis attribue à l'ancien Méthodius. * Jean Curopalate. Cédréne. Théodore Balsamon. Hincmar. Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IX siécle.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Juin.*

METHODIUS II, Patriarche de Constantinople, succéda à Germain l'an 1240, & ne tint ce Siége que trois mois. Manuel fut mis à sa place, mais seulement en 1243. * Onuphre, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1230. *n.* 16. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

METHONE: il y a eu diverses villes de ce nom, une dans la Messénie, une autre dans la Laconie, dont parlent Plutarque dans la Vie d'Aratus, & Stephanus *de Urbibus.* Scylax l'appelle Méthana, & dit qu'elle est maritime avec un bon port. Il semble la mettre dans le Golfe Argolique, près de Prasia. Il y a une autre Méthone d'Argie, dans le Golfe Saronique, que Strabon dit aussi avoir été appellée Méthana & Methone.

METHONE, fille du Géant Alcyonée. *Voyez* l'Article d'ANTHE.

METHUSCELA. *Voyez* MATHUSALEM.

METHUSUPHIS, Roi XIX des Memphites, commença à régner l'an 1649 avant Jésus-Christ. * Manéthon, *apud* Eusebium. M. Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Hist. Profanes.*

METHYDRE, en Grec Μεθύδριον, *Methydrium*, ville du Péloponnése dans l'Arcadie, fut ainsi nommée à cause de sa situation entre deux riviéres. Orchoméne, qui en fut le Fondateur, la bâtit sur une éminence. Il y avoit proche de Méthydre un Temple de Neptune équestre, & une montagne, que l'on appelloit *Thaumasie*, c'est à dire, *miraculeuse*, où l'on prétendoit que Cybéle enceinte de Jupiter se réfugia, & qu'Hoplodamus & les Géans de sa suite se préparérent à la secourir, en cas que Saturne son mari lui voulût faire quelque violence. On ne nioit pas qu'elle ne fût accouchée sur le mont Lycéus, mais on soutenoit qu'elle trompa son époux sur la montagne de Thaumasie, en lui donnant une pierre au lieu de l'enfant. On montroit sur le sommet de cette montagne la caverne de Cybéle, où il n'étoit permis à personne de mettre le pié, hormis les femmes consacrées à cette Déesse. Méthydre n'étoit qu'un village au tems de Pausanias, & appartenoit aux Mégalopolitains. Cet Article déplaira à bien des gens, parce qu'il sert à faire voir qu'il y avoit dans le Paganisme certains lieux où l'on rendoit des cultes superstitieux aux fausses Divinitez, & où les peuples s'assembloient en foule, quoique cette prétendue sainteté ne fût fondée que sur des contes ridicules. Pausanias qui rapporte ce fait est un Auteur digne de foi, & dont l'autorité ne laisse pas lieu de douter qu'il ne soit véritable. Il y a bien des conformitez que l'on n'aime point, & qui font regarder Pausanias comme un Auteur incommode. S'il eût vécu de notre tems, il eût mérité la revue des Commissaires *librorum expurgandorum.* * Bayle, *Dict. Crit.*

METHYMNE, ville de l'Isle de Lesbos, la premiére après Mityléne, ainsi appellée du nom de Méthymne, fille de Macaris, & femme de Lépydnus. Cette ville étoit la patrie du Musicien Arion, aux environs de laquelle il croissoit de bon vin. * Virgile, *Georg. l.* 2. *v.* 90. Ovide, *de Arte amand. l.* 1. *v.* 57. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 9. *v.* 12. Silius Italicus, *l.* 7. *v.* 211.

METIANUS (L. Volusius), excellent Jurisconsulte Romain & Précepteur de l'Empereur Antonin le Philosophe, qui en conserva une statue d'or dans son cabinet. Cet Empereur avoit accoutumé d'aimer & d'honorer ses Maitres même après leur mort, & d'orner leurs tombeaux de guirlandes de fleurs. Métianus avoit été Conseiller privé des Empereurs Antonin le pieux & Hadrien. Au reste, il étoit de la Secte Cassienne & Gouverneur d'Alexandrie; mais comme il avoit eu connoissance de la conjuration d'Avidius, les Soldats le massacrérent aussi à l'insçu de l'Empereur. Voici les titres des Ecrits qu'il avoit laissés, *Fideicommissorum libri XVI; Publicorum libri XIV; ad L. Rhodiam, seu de Re Nautica; De Asse & partibus ejus.* * Rutilius, *Vitæ JCtor. c.* 67. Grotius, *de Vit. JCtor. l.* 2. *c.* 7. *§.* 10. Bertrand, *de Jurisperit. l.* 1. *c.* 13. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

METILIUS, Capitaine Romain, qui ayant été assiégé dans le Palais Royal par les Juifs de Jérusalem, fut si lâche que de rendre la place, & de promettre même de se faire circoncire pour avoir la vie. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 32.

METIS, Déesse de la bonne Conduite, & mére de Porus Dieu de l'Abondance. Le mot Grec Μῆτις, signifie *conseil, exhortation, prudence, intelligence, sagesse.* Celui de Πόρος, qui signifie proprement un *canal*, se prend aussi quelquefois dans les Auteurs Grecs, pour le moyen d'amasser de l'argent. * *Voyez* le Banquet de Platon, & ce qu'on dira plus bas sur le mot PORUS.

METIUS SUFFETIUS ou FUFETIUS, Général ou Dictateur de la ville d'Albe, sous le régne de Tullus Hostilius Roi des Romains, eut souvent du desavantage en combattant contre ce Peuple, & tira la guerre en longueur, pour mieux prendre ses mesures. Pour la terminer, on proposa le combat de trois Horaces Romains, contre trois Curiaces d'Albe, sous condition que le païs des vaincus obéiroit à l'Etat des victorieux. Les Romains eurent l'avantage; ensuite de quoi Tullus mit tous ses soins à se venger des Veïens & des Fidénates, qui lui avoient déclaré la guerre. Ceux d'Albe lui devoient donner du secours; mais Suffétius promit aux Veïens de quitter son poste pendant la bataille. Il le fit, & se retira sur une éminence, résolu, si la victoire se déclaroit pour les Veïens, de charger les vaincus; & si les Romains avoient l'avantage, de donner sur leurs ennemis. La retraite de Métius eût fait perdre cœur aux Romains, si leur Roi ne leur eût fait croire que ceux d'Albe ne se retiroient que pour charger les ennemis par derriére. Cette ruse ranima les Romains, & les rendit maîtres du champ de bataille. Tullus Hostilius fit ensuite prendre Metius Suffétius; & pour punir sa perfidie, il commanda qu'on l'attachât entre deux chariots, & le fit tirer par deux puissans chevaux, qui le mirent en piéces aux yeux de toute l'Armée, l'an de Rome 85, & 669 avant Jésus-Christ. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 3. Denys d'Halicarnasse, &c.

METIUS (Adrien) Mathématicien, natif d'Alcmaer en Hollande, florissoit sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il étudia en Allemagne, où il enseigna longtems avec réputation, & publia divers Ouvrages, *Doctrinæ sphericæ libri quinque; Astronomiæ universæ Institutiones; Arithmeticæ & Geometriæ Practica; De gemino usu utriusque Globi; Geometrices per usum Circini nova Praxis; Primum Mobile.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 14.

METIUS (Jacques) Hollandois, & frére du précédent, inventa la Lunette de longue vue vers l'an 1609. Quelques Savans disputent cette invention à son Auteur; & M. Tinelis entre autres, *dans le Journal de Médecine du premier Octobre* 1681, dit positivement que M. Rohault s'est trompé en écrivant dans sa Physique, aprés M. Descartes, que l'on doit la découverte de cette Lunette à Jacques Métius. Cependant M. de Monconis, Auteur digne de foi, témoigne dans ses Voyages, qu'il logeoit à Alcmaer en Hollande, chez un Peintre nommé *Métius*, neveu de celui qui avoit trouvé l'invention des Lunettes d'approche. M. Descartes, qui avoit été longtems en Hollande, dans un commerce perpétuel avec les Savans & les Curieux de ce païs-là, pouvoit bien s'assurer de la vérité ou de la fausseté de ce fait, rapporté par les Auteurs contemporains. Le Rossi, entre autres, dit que Galilée étant à Venise, apprit qu'un Hollandois avoit trouvé une espéce de Lunette qui approchoit les objets; & qu'ayant conçu sur le rapport & la description qu'on lui en fit, ce que ce pouvoit être, il donna le mieux qu'il put la forme de deux verres, les attacha aux deux bouts d'un tuyau d'orgue, & fit voir à MM. de Venise de dessus la Tour de saint Marc, les merveilles de cette nouvelle invention. Cet Auteur ajoûte que depuis cette heure-là, Galilée avoit beaucoup travaillé à perfectionner les Lunettes d'approche, & mérité par la perfection qu'il leur donna, que l'invention lui en fût attribuée. Il est vrai que le savant Dom Mabillon témoigne *dans son Voyage d'Italie*, qu'il avoit vu dans un Monastére de son Ordre, les Oeuvres de Comestor, écrites à la main par un certain Coradus, dans le XIII siécle, où se trouve à la troisiéme page un portrait de Ptolomée, qui contemple les Astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ce Pére ne dit point que ce tube fût garni de verres. En effet, on ne se servoit de tube en ce tems-là que pour conserver & diriger la vue, ou la rendre plus nette, en séparant par cette invention les objets qu'on regardoit, des autres dont la proximité auroit empêché de voir ceux-là bien distinctement. L'expérience est conforme à cette conjecture; car sans tube même & en regardant seulement entre nos doigts un peu ouverts, & par un trou d'épingle dans une feuille de papier, les objets nous en paroissent beaucoup plus nets. Quoi qu'il en soit, il faut convenir que les principes d'Optique, sur lesquels se font les Lunettes d'approche, se trouvent dans Euclide, & dans les anciens Géométres; & que c'est faute d'y avoir réfléchi, qu'on a été si longtems sans découvrir cette merveilleuse invention. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 14. Vossius, *de Mathem. &c.*

METKERCK ou METKERKE (Adolphe) né à Bruges d'une famille noble; s'acquit une grande réputation par son savoir. Il fut fait premier Conseiller des Etats & passa sa vie en Ambassade, & dans les emplois publics. Etant Ambassadeur à Londres auprès de la Reine Elizabeth, il y mourut en 1591, dans son année climactérique. Il étoit très savant en Grec

Grec & en Latin, & auſſi profond dans la connoiſſance de toute ſorte d'Antiquité, qu'il étoit habile dans le maniment des affaires d'Etat. Il recueillit les Actes de la paix qui fut concluë à Cologne en 1579, & y ajoûta des Notes qu'il donna au Public. Il a auſſi travaillé aux Vies des Céſars, à la Grande Gréce, & aux Faſtes Conſulaires qui ont été gravez & publiez par Hubert Goltzius. On a encore de lui, *de veteri & recta Pronuntiatione Linguæ Græcæ; Calendarium perpetuum ſive Ephemeris ſyllabica dierum feſtorum Eccleſiæ Romanæ; Scholia in Moſchi & Bionis Idyllia; Theocriti Syracuſani Epigrammata, carmine Latino reddita.* On trouve auſſi de ſes vers dans les *Deliciæ Poëtarum Gallorum.* Méric Caſaubon aſſure que Metkerk mourut à Londres dans la profeſſion de la Religion Réformée. Son fils Nicolas fut tué à Deventer dans la guerre civile; Edouard fut Profeſſeur Royal à Cantorbery. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 148. *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

METLING ou MEDLING, ville de la Baſſe Carniole en Allemagne. Elle eſt Capitale de Windiſmarck, & ſituée ſur la pente d'une montagne, près de la riviére de Kulp aux confins de la Croatie. Quelques Géographes prennent Metling pour l'ancienne *Metulum*, dont les Habitans ayant bleſſé Auguſte qui les aſſiégeoit, aimérent mieux s'enſevelir ſous les ruïnes de leur ville, que d'accepter les dures conditions que cet Empereur voulut leur impoſer. Cependant quelques-uns mettent cette ancienne ville à Troïa, bourg de la Baſſe Carniole, ſitué environ à trois lieues de Saaneck vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

METLOCK, en Latin *Mediolacus*, bourg avec Abbaye. Il eſt dans la Lorraine, aux confins de l'Archevêché de Tréves, dans lequel quelques-uns le mettent, & ſur la Sare, à deux lieues au deſſus de Sarburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

METOCHITE (Theodore). *Voyez* METHOCHITE.

METON d'Athénes, fils de *Pauſanias*, Mathématicien célébre, publia ſur la fin de la quatriéme année de la LXXXVI Olympiade, l'an 433 avant Jéſus-Chriſt, & 316 de l'Ere de Nabonaſſar, ſon Ennéadécaëtéride, c'eſt à dire, ſon Cycle de dix-neuf ans, par lequel il prétendoit ajuſter le cours du Soleil à celui de la Lune, & faire que les années ſolaires & lunaires commençaſſent au même point. Méton avoit Euctémon pour compagnon de ſes Obſervations ſolaires. * Ptolomée, *Almageſti l.* 3. Elien, *Diverſ. Hiſt. l.* 10. *c.* 7. Suidas. Scaliger, *de Emend. Temp.* Petau, *de Doct. Temp. l.* 1. *c.* 12. *& in Uranolog. l.* 6. *c.* 2. Langius, *de Annis Chriſti, l.* 1. *c.* 12. *&* 13. Riccioli, *Chronol. Reform. l.* 1. *c.* 19. Voſſius, *de Math. c.* 33. *§.* 11.

METRA, fille d'*Eryſichthon* Theſſalien, ſe réſolut à une honteuſe proſtitution, pour gagner de quoi ſoulager la faim prodigieuſe de ſon pére, à qui Cérès avoit infligé cette peine, parce qu'il avoit coupé un Bois qui lui étoit conſacré. Comme il n'y avoit point encore de monnoye d'or ni d'argent, elle prenoit de ſes Amans un mouton, un bœuf, un cheval, ou quelque autre animal: ce qui donna lieu aux Poëtes de feindre qu'elle ſe transformoit en pluſieurs figures. Ils diſent auſſi que Métra fut aimée de Neptune, qui lui donna le pouvoir de ſe changer en ce qu'elle voudroit. Ainſi, ſelon eux, pour ſoulager ſon pére, elle ſe vendoit à un maître comme fille, puis elle prenoit la figure d'un pêcheur. Enſuite elle ſe transformoit tantôt en mouton, tantôt en vache, tantôt en cheval; & ſon pére Eryſichthon la vendoit ſous toutes ces figures, qu'elle quittoit peu après pour ſe mettre en liberté. A la fin ſes tromperies étant découvertes ne lui ſervirent plus de rien, perſonne ne voulut plus l'acheter; & ainſi ne fourniſſant plus à ſon pére de quoi ſoulager ſa faim enragée, il fut obligé de ſe dévorer lui-même. * Ovide, *Metam. l.* 8. *Fable derniére, qui commence au vers* 814. Callimaque, *Hymnus in Cererem. Hiſtoire des Dieux*, édit. d'Amſterdam, *in douze*, 1693, *ſous le mot de* MESTRA.

METRAM en Latin *Medama*, petite riviére de la Calabre Ultérieure. Elle prend ſa ſource au mont Apennin, paſſe près de Roſſano, & ſe décharge ſur la Mer Tyrrhéne ou de Toſcane, entre Nicotéra & Gioia. * Maty, *Dict. Géogr.*

METRO ou METARO, riviére de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Elle coule dans le Duché d'Urbin, baigne Foſſombrone, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe près de Fano. * Maty, *Dict. Géogr.*

METROCLE, *Metroclès*, Philoſophe Cynique, étoit frére de la célébre Hipparchie, & vivoit ſous la CXXIII Olympiade, l'an 288 avant Jéſus-Chriſt. Il fut Diſciple de Théophraſte; & l'ayant quitté à cauſe de quelque incommodité, il ſe rangea ſous la diſcipline de Cratès. Enſuite il eut Théombrote & Cléoméne pour Diſciples, & mourut aſſez vieux, s'étant étouffé lui-même. * Diogéne Laërce, *dans la Vie de* Métroclès, *l.* 6.

METRODORE, *Metrodorus*, de Chio, Médecin, Diſciple du Philoſophe Démocrite, & Maître d'Hippocrate & d'Anaxarque, vivoit ſous la LXXXIV Olympiade, vers l'an 444 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit divers Ouvrages de Médecine, & une Hiſtoire du Royaume de Troye, citez par Pline, Athénée, Iſaac Tzetzès, &c.

METRODORE de Lampſaque, vivoit ſous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant Jéſus-Chriſt, & fut lié d'amitié avec le Philoſophe Anaxagoras. * Euſébe, *Olymp. LXX. & LXXXIX.* Diogéne Laërce, *in Vita Anaxagoræ.*

METRODORE d'Athénes, Philoſophe, ami particulier & Diſciple d'Epicure, vivoit ſous la CXXVI Olympiade, vers l'an 274 avant Jéſus-Chriſt. Gaſſendi, qui a publié la Vie de ce dernier Philoſophe, croit que Métrodore étoit de Lampſaque. D'autres ne ſont pas de ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, Métrodore écrivit divers Ouvrages, dont Diogéne Laërce fait le dénombrement, *in Vita Epicuri, l.* 10. * Ciceron, *l.* 2. *de Finibus Bonorum & Malorum.* Strabon, *l.* 13. Clement Alexandrin, *l.* 2. *Strom.* Gaſſendi, *l.* 1. *de Vita Epic. c.* 8. S. Jean de Saliſburi, *de Nugis Curialium, l.* 7. *c.* 11.

METRODORE de Stratonice, Philoſophe, le ſeul qui quitta la Secte d'Epicure, pour s'attacher à Carnéade Académicien, floriſſoit ſous la CLXI Olympiade, vers l'an 136 avant Jéſus-Chriſt. * Diogéne Laërce, *in Vita Epicuri l.* 10. Cicéron, *de Finibus Bonorum & Malorum. l.* 5. *de Oratore, l.* 1. *Academic. Quæſtionum, l.* 4. Gaſſendi, *Vita Epicuri, l.* 4. *c.* 8.

METRODORE de Scepſis, ville de Myſie, écrivit divers Traitez & fut Ambaſſadeur pour Mithridate, auprès de Tigrane. Il mourut ſous la CLXXVII Olympiade, l'an 72 avant Jéſus-Chriſt. * Ce qu'on pourra voir dans Strabon, *l.* 11. Pline, *l.* 2. *c.* 16. *&* 31. *l.* 34. *c.* 6. Athénée, *l.* 13. *&c.*

METRODORE, bon Peintre & bon Philoſophe, fut choiſi par les Athéniens pour être envoyé à Paul Emile, qui après avoir pris Perſée Roi de Macédoine, leur avoit demandé deux hommes, l'un afin de lui donner à inſtruire ſes enfans, l'autre afin de lui faire peindre ſon triomphe. Il témoigna ſouhaiter que le Précepteur fût un excellent Philoſophe. Les Athéniens lui envoyérent Métrodore, qui excelloit tout enſemble & dans la Philoſophie & dans la Peinture. Paul Emile fut fort content de leur choix. * Pline, *l.* 35. *ch.* 2.

METRODORE, Mathématicien, dont Pline fait mention.

METRODORE, Grammairien, dont Agathias fait mention, *l.* 5. *Hiſt.*

METRODORE. Photius parle d'un Auteur nommé Métrodore, qui avoit fait un Cycle pour la célébration de la fête de Pâques, compoſé de 28 Cycles de 19 ans chacun, commençant à Dioclétien, & continuant pendant 533 ans à marquer les fêtes de Pâques ſuivant le calcul de la quatorziéme Lune, quoique ni l'Egliſe ancienne, ni la nouvelle, dit Photius, ne s'y ſoit pas toujours ſi exactement arrêtée. Il ne ſavoit qui étoit cet Auteur, ni en quel tems il avoit écrit. * Photius. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du IV ſiécle.*

METRODORE, célébre Architecte ſous l'empire de Conſtantin, vers l'an 327 de Jéſus-Chriſt, étoit natif de Perſe, & embraſſa la Religion Chrétienne. Il fit un voyage dans les Indes, où il bâtit des Bains & d'autres édifices, qui le firent admirer. Enſuite il revint en Perſe, d'où il remporta, lorſqu'il en ſortit, quantité de Diamans & d'autres pierreries de grand prix, que le Roi des Indes lui avoit données, pour marque de l'eſtime qu'il faiſoit de ſes ouvrages. Cédrénus remarque que ce fut Métrodore qui porta l'Empereur Conſtantin à faire la guerre au Roi de Perſe, & à délivrer les Chrétiens de la perſécution qu'ils ſouffroient dans les Etats de ce Roi: *Car*, dit-il, *après ſon retour des Indes, il alla à Conſtantinople, & fit préſent à l'Empereur de toutes les richeſſes qu'il avoit apportées, pour avoir occaſion de lui parler des cruautez que les Perſes exerçoient contre les Chrétiens.* * Cédrénus, *Hiſt. compend.*

METROPHANE, *Metrophanes*, Sophiſte Grec, natif d'Eucarpie, ville de Phrygie, compoſa des Commentaires ſur Hermogéne, & ſur Ariſtide, & d'autres Ouvrages, dont Etienne de *Byzance* & Suidas font mention.

METROPHANE, nom de deux autres Auteurs, dont l'un a été un Orateur célébre. On ne ſait pas en quel tems ils ont vécu. * Suidas.

METROPHANE, Evêque de Byzance, eſt un Prélat des plus célébres du IV ſiécle. Dans l'embarras où ſont les Savans à déterminer le tems & la durée de ſon épiſcopat, Nicéphore Calliſte dans ſon Catalogue des Patriarches aſſure que Métrophane gouverna l'Egliſe pendant dix ans, qu'il aſſiſta au Concile de Nicée, & qu'il fut le premier Patriarche de Conſtantinople: d'où il ſuivroit qu'il auroit été fait Evêque au plutôt en 316. M. de Marca dans ſon ſavant Traité *de Concordia Sacerdotii & Imperii, l.* 5. *c.* 3, & après lui M. Baluze, favoriſent ce ſentiment; & les raiſons qu'ils en donnent, ſont capables d'éblouïr. Euſébe *dans ſon troiſiéme Livre de la Vie de Conſtantin, ch.* 7. faiſant le dénombrement des Provinces, dont il vint des Evêques au Concile de Nicée, obſerve que l'Evêque de la ville régnante ne s'y trouva pas à cauſe de ſa grande vieilleſſe, mais qu'il y avoit des Prêtres qui y tenoient ſa place. Or cette ville régnante ſelon M. de Marca eſt Conſtantinople, car c'eſt ainſi que l'a entendu Gélaſe de Cyzique dans les Actes qu'il a dreſſez du Concile, ainſi qu'on le voit non ſeulement dans les imprimez, mais dans les extraits qu'en a donnez Photius *au Code* 88, où il eſt dit expreſſément que le Prêtre Alexandre, depuis Patriarche de Conſtantinople, tenoit au Concile la place de Métrophane, que ſa vieilleſſe empêchoit de s'y trouver en perſonne. On trouve encore la même choſe dans les extraits des Vies de Métrophane & d'Alexandre conſervez par Photius *au Code* 256; & Nicétas Choniatès dans ſa Panoplie s'y accorde, ainſi qu'Epiphane le Scholaſtique. Mais tout cela n'a pas paru aſſez fort à M. de Valois, pour lui faire croire que Métrophane vivoit encore au tems du Concile de Nicée. En effet les raiſons qu'on a de croire le contraire ſont ſi fortes, qu'il eſt difficile de ne s'y pas rendre. Théodoret, Auteur tout autrement conſidérable que Gélaſe, dit nettement *au ch.* 3. *du* 1. *livre de ſon Hiſt. Eccl.* que lorſqu'Arius commença à publier ſes erreurs, ſaint Sylveſtre étoit Evêque de Rome, Vital & Philogone d'Antioche, Macaire de Jéruſalem, Alexandre de Conſtantinople, & Alexandre d'Alexandrie. Il donne au *ch.* 4, une Lettre d'Alexandre à Alexandre de *Byzance*, touchant la naiſſance de l'Héréſie d'Arius; & enfin parlant au *ch.* 8, du Concile de Nicée, il fait obſerver que l'Evêque de Rome ne s'y trouva pas, *à cauſe de ſa grande vieilleſſe*; ce qui eſt d'autant plus remarquable, qu'on trouve la même choſe

choſe dans Sozoméne. L'abſence de Sylveſtre étoit en effet une choſe digne d'être écrite; mais celle d'un Evêque ſuffragant ne l'étoit pas, s'il ne faiſoit d'ailleurs une grande figure par ſon mérite perſonnel. Gélaſe & les autres Auteurs dont on a parlé, ont bien pu croire que par la ville régnante, Euſébe avoit entendu Conſtantinople, parce qu'on l'appelloit ainſi de leur tems; mais en comparant Euſébe avec lui même, on eſt sûr qu'il a voulu parler de Rome; car c'eſt ainſi qu'il la déſigne en pluſieurs endroits de la Vie de Conſtantin. Métrophane pendant la perſécution s'acquit le titre de Confeſſeur, & ſa mémoire eſt en honneur dans les Egliſes de Gréce, d'Orient & d'Egypte. S'il a gouverne l'Egliſe de Byzance dix ans, il a dû en être fait Evêque en 303; car ſaint Alexandre étant déja Evêque lorſqu'Arius fut excommunié par ſaint Alexandre d'Alexandrie, a dû lui ſuccéder vers l'an 313.

METROPHANE de Smyrne, dont Geſner fait mention, avoit écrit un Traité du Saint Eſprit. * Geſner, *in Bibl.oth.*

METROPHANE CRITOPULE, Auteur Grec, a fait une Confeſſion de Foi de l'Egliſe Gréque, publiée par les Proteſtans d'Allemagne, en faveur deſquels il la compoſa. Elle a été imprimée en Grec & en Latin à Helmſtadt en 1661. Ce Critopule prend dans le titre de ſa Confeſſion de Foi, la qualité de Protoſyncelle du Patriarche, c'eſt à dire, Protoſyncelle de la grande Egliſe de Conſtantinople; & étoit Prêtre & Moine, ce qu'ils appellent dans leur Langue *Hiéromonacos*. Le fameux Cyrille Lucar Patriarche de Conſtantinople, qui vouloit connoître parfaitement l'état des Egliſes Proteſtantes de l'Europe, le députa pour aller en Angleterre, afin de s'informer exactement de l'état & de la doctrine de ce païs-là. Critopule ayant débarqué à Hambourg, parcourut une partie de l'Allemagne, & y compoſa cette Confeſſion de Foi, qui favoriſe en quelques endroits la Religion des Proteſtans, comme pluſieurs Ecrivains Catholiques l'ont remarqué. Malgré cela, elle ne laiſſe pas d'être exacte en d'autres endroits. L'Auteur s'attache principalement à faire connoître les dogmes, & raiſonne aſſez en Théologien & en homme de bon ſens. Ce Livre ſeul, à ce que prétend M. Simon, condamne tout ce qu'il y a de Proteſtans, bien qu'il ait été compoſé pour eux, & qu'ils l'ayent publié avec une Verſion Latine faite par Jean Horneyus. Il y a auuſſi une Lettre de Conringius à la tête de ce Livre, adreſſée au Traducteur, où il s'étend ſur la créance des Grecs, contre Léo Allatius. * M. Simon.

METROPOLE; ce nom s'eſt donné dans les commencemens aux villes d'où ſortoient des Colonies. Dans la ſuite il s'eſt pris pour la ville principale d'une Province. On l'a quelquefois donné aux principales villes de l'Empire. C'eſt en ce ſens que ſaint Athanaſe dit que la ville de Rome eſt la Métropole de la Romanie, & qu'Euſébe appelle les villes de Lyon & de Vienne les Métropoles des Gaules. Suivant l'uſage le plus commun, on entend par le mot de Métropole, la ville principale d'une Province; car les Empereurs Romains ayant diviſé l'Empire en diverſes Provinces, établirent dans chaque Province une Métropole, de laquelle dépendoient les autres villes. L'Egliſe s'étant établie ſuivant la forme de l'Empire, les Métropoles civiles ont été en même tems les Métropoles Eccléſiaſtiques; & l'Evêque de la Métropole, appellé Métropolitain, non ſeulement a été le premier Evêque de la Province, mais auſſi a eu une juriſdiction ſur les autres Evêques, & ſur tout le territoire de la Province. Cet établiſſement eſt dès les premiers tems de l'Egliſe, & ſe trouve clairement marqué dans le Concile de Nicée, où le nom de *Métropolitain* ſe trouve pour ſignifier l'Evêque de la Métropole. C'eſt le nom qui a toujours été donné dans l'Egliſe Gréque aux Evêques des Métropoles; mais dans l'Egliſe Latine, ils ont auſſi été appellez Primats, & dans ces derniers tems Archevêques. En Afrique le droit de Primat ſur la Métropole Eccléſiaſtique n'étoit point attaché à la Métropole civile, mais ſeulement à l'antiquité de l'épiſcopat: enſorte que le plus ancien Evêque de chaque Province en étoit le Primat ou le Métropolitain. Il n'y avoit que l'Evêque de Carthage qui fût Métropolitain perpétuel de la Province proconſulaire. Les droits de Métropolitain dans la Province, étoient, 1°. d'avoir la préſéance ſur tous les autres Evêques; 2°. le droit d'ordination des Evêques de ſa Province; 3°. celui de convoquer le Concile des Evêques de la Province; 4°. l'Intendance générale ſur toute la Province, pour veiller à ce que la Foi y fût maintenue, & la Diſcipline obſervée. Il y a eu néanmoins quelques Evêques qui n'étoient Métropolitains que de nom, n'ayant point d'Evêques ni de Provinces ſous eux; mais qui avoient ſeulement l'honneur & le rang de Métropolitain. * M. Du Pin, *de antiqua Eccleſiæ Diſciplina*. Thomaſſin, *Diſcipl. Eccleſ.*

METROVICH, ville. *Voyez* NORIN.

* METROVIZA, METROVITZ, METROWITZ, MITROVITZ & MITROWITZ, ville de l'Eſclavonie en Hongrie dans le Comté de Szerem ou Sirmium, ſur la Save, à l'oueſt de Belgrade dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

* METS (Laurent de) de Sotteghem, en Flandre, de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, a publié en Flamand un Livre dont le titre ſignifie *Remédes ſalutaires pour ceux qui ſont attaquez de la peſte.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 622.

METS, ville. *Voyez* METZ.

* METSIUS (Laurent) de Gramont ou Geersbergen, Licentié en Théologie à Louvain, Doyen de Ste. Gudule à Bruxelles, puis ſecond Evêque de Bois-le-Duc en 1569, ſe diſtingua par ſon éloquence & par ſes belles qualitez. On a de lui, *Statuta Synodi Diœceſanæ Silvaducenſis; Manuale Paſtorum.* Les troubles des Fanatiques de ce tems-là l'obligérent de quitter Bois-le-Duc & de ſe retirer à Namur, où il mourut l'an 1580, le 18 Septembre. * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 622.

METSLER (Jean) de Breſlaw en Siléſie, habile Juriſconſulte, dans le XVI ſiécle, ſavoit les Langues, enſeigna avec applaudiſſement, & compoſa pluſieurs Ouvrages. Il mourut le deuxiéme Octobre 1538. * Melchior Adam, *Vies des Juriſconſultes Allemands.*

* METSOBAJA, ou, comme prononcent quelques-uns, MASEBIA, ville, qui fut le lieu de la naiſſance de Jaſiel, l'un des vaillans hommes de l'Armée du Roi David. On prétend que c'eſt la même que la ville de Béroth. *Voyez* ce mot ci-deſſus. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

METSRAÏM. *Voyez* MESRAÏM.

* METTAYER (N...) Miniſtre de S. Quentin, a traduit en Latin un Livre de M. Daillé qui a pour titre, *Traité de l'uſage des Saints Péres. Voyez* l'Article de DAILLE' (Jean).

* METTECOVEN (Henri) de S. Tron, Licentié en Droit Civil & Canonique, Chanoine de Liége, recommandable par ſa piété & par ſon ſavoir, fut infatigable à l'étude juſques dans une vieilleſſe fort avancée. On a de lui, *De tribus Connubiis S. Annæ; Vita, Miracula & Encomium S. Annæ; Teſſeræ duodecim veræ Eccleſiæ; Catholica Velitatio contra Hæreticos; Scopæ Hæreticorum ad Gerardum a Groesbeek, Epiſc. Leodienſem.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 364.

* METTERNICH, l'une des principales familles de Barons & de Comtes qui ſoient en Allemagne, a ſéance dans les Diétes de l'Empire & des Cercles. La maiſon ſeigneuriale de Metternich qui donne le nom à cette famille, eſt dans le Duché de Juliers. C'eſt de cette famille qu'étoit iſſu ERNEST Comte de Metternich, Conſeiller d'Etat du Roi de Pruſſe, & ſon Plenipotentiaire à la Diéte de Ratisbonne. Depuis 1706 juſques en 1709, il fut Ambaſſadeur du même Prince auprès du Corps Helvétique. Pendant ce tems-là, en 1707, il trouva moyen de terminer tous les différents qui ſurvinrent au ſujet de la ſucceſſion de Neufchâtel & de Vallangin, dont il fut fait Gouverneur. Il fut dans la ſuite Ambaſſadeur à la Cour de Vienne, & fut enfin en 1711, choiſi pour ſecond Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht. Il mourut à Ratisbonne le 27 Décembre de l'an 1717. En 1690 il avoit épouſé *Marie-Anne*, fille de Horward Baron de Regal, & il en eut 1. *Erneſt-Everard*, Chambellan du Roi de Pruſſe, & ſon ſecond Ambaſſadeur à la Diéte de Ratisbonne, mort à l'âge de 27 ans la même année que ſon pére; 2. *Eléonore-Chriſtine*, mariée à *Maximilien-Louïs*, Baron de Regal, l'un des Généraux de l'Empereur; 3. *Erneſt-Auguſte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

METXEAU ou METEZEAU. *Voyez* ROCHELLE (LA).

METZ (Claude Berbier du) naquit à Rônay en Champagne le premier d'Avril 1638. Dès ſes plus tendres années il donna des marques de l'inclination qu'il avoit pour les exercices qui conviennent à un Gentilhomme, & à la profeſſion des armes, que ſon pére Thréſorier des Parties caſuelles avoit quittée en l'année 1632, & que ſon fils embraſſa dès qu'il eut aſſez de force pour en ſoutenir les fatigues. Il fit ſa premiére Campagne dans le Régiment de la Meilleraye en l'année 1647, & la ſeconde dans le même Régiment. Mais cette route lui ayant paru trop longue, ponr avoir les occaſions de ſe diſtinguer & s'avancer, il pria le Marquis de la Meilleraye de le faire ſervir dans le Corps de l'Artillerie, dont il étoit Grand-Maître, & où les occaſions périlleuſes & hardies ſont fréquentes. Le Marquis le fit Commiſſaire d'Artillerie, & ce fut dans l'exercice de cette charge, qu'en 1657 il reçut un coup de canon au viſage. Le Roi Louïs XIV lui donna dans ce tems-là une penſion de cinq cens écus. Cette bleſſure fut plus de dix-huit mois à guérir, & lui fit manquer la Campagne de 1658, qui eſt la ſeule où il n'ait pas ſervi depuis qu'il entra au ſervice juſqu'à ſa mort. En l'année 1663, il fut commandé pour le ſiége de Marſal, mais cette affaire n'eut pas de ſuite. En 1664, il le fut auſſi pour paſſer en Italie; mais il n'alla que juſqu'à Grenoble, le Pape s'étant réſolu de donner au Roi toute la ſatisfaction qu'il pouvoit ſouhaiter. En 1667, il ſervit aux ſiége de Tournay, de Douay, & de Lille. Ce dernier ne dura que neuf ou dix jours, mais il fut remarquable par un grand nombre d'actions vigoureuſes qui s'y paſſérent. M. de la Motte-Fénelon rapporta au Roi qu'il venoit de voir un jeune Officier d'Artillerie, nommé du Metz, qui avoit fait dreſſer une batterie proche de la contreſcarpe, avec quatre-vints Suiſſes, qu'il avoit demandez pour faire ce travail, & qu'il n'en avoit ramené que dix, tous les autres ayant été tuez ou bleſſez autour de lui, ſans qu'il eût donné aucune marque de trouble ni d'étonnement. Cette action, jointe à l'application qu'on avoit remarquée en lui pour tout ce qui regardoit le ſervice de l'Artillerie, lui en fit donner en 1668, la Lieutenance générale en Flandre, Artois, Hainault, Païs Conquis, & en 1671, le Roi y ajoûta la Picardie, la Lorraine & le Luxembourg. Il ſe diſtingua dans la guerre que la France eut contre la Hollande en 1672, & dans les années ſuivantes, particuliérement au ſiége de Maſtricht en 1678, à la bataille de Senef où il fut bleſſé, au ſiége de Cambray, & à celui de Valenciennes, & fut le premier Officier-Général qui entra dans cette place, qui fit mettre bas les armes à la garniſon, & qui fit priſonnier le Comte de Lumbre & ſept ou huit perſonnes de qualité, dont il ſauva les chevaux & les équipages. Il commanda l'Artillerie aux ſiéges de Gand & d'Ypres, & enfin à la bataille de S. Denys, qui fut la derniére action de cette guerre. Il y fut bleſſé de deux coups de mouſquet à la cuiſſe. Il fut fait Maréchal de camp en 1676, & ayant donné des preuves extraordinaires de ſa valeur

leur & de sa capacité dans le service & dans le commandement de l'Artillerie, il la mit dans un état où elle n'avoit jamais été, la faisant servir presque avec la même diligence que la mousqueterie. Le Roi lui ordonna de rester en Flandre, pour y faire les fonctions de Lieutenant-Général de l'Artillerie dans toutes les Provinces de son département, & lui donna le Gouvernement de la Citadelle de Lille. En 1684, il eut le Gouvernement de la ville & du château de Gravelines, & de tous les Forts qui en dépendent. En 1688, il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il servit en 1689, dans l'Armée commandée par le Maréchal d'Humieres, & en 1690, dans celle qui fut commandée par le Maréchal de Luxembourg. Ce fut dans cette Campagne que se donna la fameuse bataille de Fleurus, dans laquelle du Metz fut tué d'un coup de mousquet dans la tête. Louïs XIV témoigna beaucoup de douleur de la perte de cet Officier, au frére duquel, qui étoit alors Garde du Thrésor royal, & qui fut depuis Président à la Chambre des Comptes, il eut la bonté de dire: *Vous perdez beaucoup, mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai à remplir cette place.* Un jour Madame la Dauphine, l'ayant apperçu au diner du Roi, elle dit tout bas à sa Majesté: *Voilà un homme qui est bien laid. Et moi,* dit le Roi, *je le trouve bien beau; c'est un des plus braves hommes de mon Royaume.* * Perrault, *Hommes Illustres qui ont paru en France, tome* 2.

METZ, sur le confluent de la Seille & de la Moselle, ville & Evêché de France, Capitale du Païs Messin, est très ancienne, & est diversement nommée dans César, Pline, Strabon, Ptolomée, Antonin, Tacite & autres Auteurs, *Mediomatricum, Divodurum Mediomatricorum*, &c. Elle a été la Capitale des Peuples dits *Mediomatrices*, & l'a aussi été du Royaume d'Austrasie, depuis Thierri, ou Théodoric, fils de Clovis *le Grand.* Mais lorsque l'Empire vint à décheoir dans la Maison de France, & que les Princes qui lui étoient sujets, commencérent de se soustraire à son obéissance, plusieurs villes qui lui étoient sujettes, suivirent ce pernicieux exemple, attirées par la dou ceur du nom de liberté. Metz fut de celles-là. Elle se gouverna longtems par ses propres Loix, créant tous les ans ses Magistrats souverains, disposant de la vie & du bien de ses Citoyens, & faisant battre monnoye. Le Roi Charles VII, l'an 1444, assiégea la ville de Metz, pour René Duc de Lorraine. Les Bourgeois, ayant vu consumer & ruïner leur païs pendant plus de sept mois, se rachetérent pour trois cens mille florins, dont ils en comptérent deux cens mille au Roi, donnant quittance à René de cent mille qu'il leur devoit. Ensuite ils conservérent leur premiere liberté jusques en l'an 1552, que Metz fut prise par le Connétable de Montmorenci, Général de l'Armée de France. Henri II y fit aussi-tôt bâtir une Citadelle pour conserver cette ville, qui est d'ailleurs assez forte. L'année précédente, les Princes d'Allemagne s'étoient mis sous la protection du Roi Henri II, & avoient passé avec lui le cinquiéme Octobre un Traité, par lequel ils le reconnoissoient pour le Restaurateur & le Défenseur de la Liberté Germanique. Pour exécuter ce Traité, il s'avança du côté du Rhin, avec une puissante Armée, & se rendit maître de Metz, Toul & Verdun. Alors ces trois villes, qui étoient de l'ancien Domaine de la Couronne de France, & sur laquelle les nouveaux Empereurs les avoient usurpées sous prétexte de les mettre en liberté, furent soumises à leur légitime Seigneur. Les efforts que Charles-*Quint* fit pour recouvrer Metz, furent inutiles. Il l'assiégea le 22 Octobre de la même année; mais par la généreuse résistance des François, & du Duc de Guise qui en étoit Gouverneur, il fut obligé de se retirer. Ce fut la derniére des entreprises de Charles-*Quint*: ce qui donna sujet à ce vers, où l'on fait allusion à la Devise de ce Prince, dont le corps étoit composé des deux colomnes d'Hercule, avec ces mots, PLUS ULTRA,

Siste viam Metis, hæc tibi meta datur.

On tient que le chagrin que conçut cet Empereur d'avoir manqué cette conquête & celle de Marseille, fut une des principales causes de son abdication & de sa retraite. La paix de Cateau-Cambresis en l'an 1559, laissa Metz, Toul & Verdun à la France, & fut suivie de la mort du Roi Henri II. En l'an 1560, l'Empereur Ferdinand I envoya l'Evêque de Trente, pour demander ces villes au Roi. Le Chancelier Olivier prévenant sagement le Conseil du Roi, commença par opiner qu'il falloit trancher la tête au premier qui seroit d'avis de souscrire aux injustes demandes de l'Empereur. Depuis ce tems-là, on ne parla point de ces villes, jusques à l'établissement du Parlement de Metz, fait l'an 1633, par le Roi Louïs XIII. Les Commissaires de l'Empereur se plaignirent de ce que le Roi, qui avoit été consideré comme simple Protecteur de ces villes & de leur territoire, vouloit abolir les Justices ordinaires, & le droit que les peuples avoient d'en appeller à la Chambre Impériale de Spire, en se faisant reconnoître pour seul Souverain. Enfin toutes ces plaintes finirent par la paix de Munster de l'an 1648. L'Article XLIV porte en termes exprès, *Que la souveraine puissance sur les villes & Evêchez de Metz, Toul & Verdun, & leurs détroits, nommément sur Moyenvic, appartiendra desormais à la Couronne de France, & lui sera incorporée à perpétuité & irrévocablement, en la même façon que jusques à présent elle avoit appartenu à l'Empire Romain, conservant le droit Métropolitain de l'Archevêché de Tréves.* Ainsi cette ville, l'une des plus importantes de l'Europe, fut réunie pour toujours à l'ancien Domaine de la France, dont elle avoit été démembrée. Metz est agréablement située dans un territoire assez fertile, & arrosée des eaux de deux riviéres. Le circuit de cette ville est grand; elle est peuplée d'un grand nombre d'Habitans riches & industrieux, & ausquels le voisinage de l'Allemagne donne beaucoup de facilité pour le commerce. Cette ville a un Evêché suffragant de Tréves, Parlement & Bailliage. L'Evêque se dit Prince de l'Empire, & l'Eglise Cathédrale de saint Etienne est renommée par son ancienneté & par ses prérogatives. On y voit entre autres ornemens, une cuve de porphyre d'une seule piéce, de dix piez de long, qui sert de fonts baptismaux. Tout le Diocése est divisé en quatre Archidiaconez, qui comprennent 623 Paroisses, dont il y en a seize dans Metz. Il y a aussi sept Abbayes, quatre d'hommes, Saint-Arnoul, Saint-Vincent, Saint-Clément, & Saint-Symphorien; & trois de filles, Saint-Pierre, Sainte Marie, Sainte-Glossine; diverses Maisons Religieuses; un Collége de Jésuites, &c. On prétend qu'un saint Clément, Disciple de Saint-Pierre, en a été le premier Prélat; mais cette tradition est peu certaine. Metz a eu d'illustres Prélats, dont quelques-uns, dans le IX siécle, ont eu le *Pallium.* Un d'entre eux, Drogon ou Dreux, fils de Charlemagne, eut aussi le titre d'Archevêque. Le Païs Messin, aux environs de sa ville capitale, est entre la Lorraine propre, le Duché de Bar, & le Luxembourg. Les Juifs y sont soufferts par une distinction particuliére en France. Il y avoit à Metz, avant la cassation de l'Edit de Nantes, une Eglise très nombreuse de Réformez. Jean le Clerc, qui, en 1523, pour cause de Religion, fut fouetté publiquement plusieurs jours de suite à Meaux, jetta le prémier à Metz les semences de la Réforme; & en 1524, il y scélla son Ministére de son sang. En 1598, le Roi Henri IV donna aux Réformez de Metz la liberté de faire leurs exercices dans l'enclos de la ville. Dans le tems de la révocation, les Réformez de Metz croyoient qu'en conséquence des conditions sous lesquelles la ville avoit été cédée à la France par la paix de Munster, ils seroient distinguez des autres Protestans du Royaume. Cependant l'Edit de révocation y fut publié le 20 Octobre 1685, le lendemain on ferma le Temple, & le 22 on en commença la démolition. Dans le mois d'Août de l'année suivante, on livra les Réformez de Metz à la discrétion des Dragons du Régiment de Peyssonnel. Ils y commirent de grandes cruautez, & bon nombre d'infamies. La meilleure partie des Réformez succomba. * Outre les Auteurs déja citez, on peut consulter *les Annales de Metz.* Du Puy, *Droits du Roi.* De Thou, *Hist.* Faber, *Descript. du Païs Messin.* Paul Warnefride, *de Ordine Episc. Metens.* Meurisse, *des Evêques de Metz.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE METZ.

Le premier Concile de Metz fut assemblé l'an 590 par Childebert, Roi d'Austrasie. Sunegisile, son Connétable, convaincu de lui avoir voulu ôter la vie, nomma entre les complices, Gilles Evêque de Reims. Le Roi le fit arrêter, & manda, pour le juger, les Prélats, qui tinrent un Synode à Metz, où leur confrére, ayant été convaincu de ce crime, fut condamné, déposé, & envoyé en exil. * Grégoire de Tours, *l.* 10. *Hist. c.* 19. Le Roi Pepin y assembla, en 753, les Prélats qui firent des décisions très importantes, que nous avons en huit Chapitres. L'Assemblée faite à Metz l'an 835, est plus considérable. Les Evêques ayant dit la Messe dans l'Eglise de saint Etienne le Dimanche de la Quinquagésime, sept Archevêques récitérent sept oraisons sur l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, auquel on avoit interdit l'entrée de l'Eglise. Ensuite ils lui mirent la Couronne sur la tête; & Ebles de Reims, qui avoit beaucoup contribué à la déposition de ce Prince, monta sur la tribune, & publia à haute voix qu'il avoit été injustement déposé. Les Prélats tinrent un autre Synode à Metz le 28 de Mai 859, pour l'absolution de Louïs *le Germanique*, qui avoit desolé les Etats de son frére Charles. Lothaire, Roi de Lorraine, ayant voulu répudier Thietberge, pour prendre Valdrade, s'attira les censures de l'Eglise; mais s'étant soumis à ce qui seroit ordonné dans une Assemblée de Prélats, le Pape Nicolas I envoya Radoalde, Evêque de Porto, & un autre Evêque, nommé Jean, pour y présider de sa part. L'Assemblée se tint à Metz l'an 863; mais Gonthier de Cologne, & Thiedgaud de Tréves, celui-ci oncle, & l'autre frére de Valdrade, corrompirent les Légats par des présens, & firent approuver la dissolution. Ce procédé obligea le Pape de tenir un autre Synode à Latran, où ces Prélats furent excommuniez. Lothaire mourut en Italie le septiéme Août 869, & après sa mort Charles *le Chauve* se fit couronner à Metz, le Vendredi neuviéme Septembre de la même année. Adventius, Evêque de Metz, Hincmar de Reims, Hatton de Verdun, & Arnoul de Toul s'y trouvérent, & s'assemblérent en Synode. Ratbaud de Tréves, Didon de Verdun, le même Arnoul de Toul, & Robert de Metz tinrent l'an 888 ou 889, un autre Concile à Metz, dont il nous reste treize Canons. On en met un autre tenu l'an 1272.

METZEAU. *Voyez* ROCHELLE (La).

METZNER (Laurent) de Lunebourg, naquit en 1571, & mourut en 1629. Il fut Professeur en Droit à Coppenhague. Il a écrit, *de Adulterio & Stupro*; *de Rerum Divisione*; *de Sponsalibus*; *de Nuptiis*; *de Jure Gentium & Civili*; *de Injuriis & famosis Libellis.* * Bartholinus, *in Danis, p.* 97. Vindingius, *p.* 221.

METZRAÏM. *Voyez* MESRAÏM.

* METZU (Gabriel) fameux Peintre, naquit à Leide en 1615. On a de lui un beau tableau qui représente une visite d'Accouchée, & un autre où l'on voit une Demoiselle qui se lave les mains au dessus d'un bassin que tient sa servante, pendant qu'un jeune homme qui entre lui fait la révérence. Tout ce qui est sorti de ses mains a un air aisé & naturel. Sa condui-

te fut toujours des plus louables. Il mourut à Amsterdam, où il avoit passé la plus grande partie de sa vie, après avoir été taillé de la pierre. Cette opération fut suivie de sa mort qui arriva en 1658, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 43 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

MEV. MEU.

MEVAT (le Royaume de) est une Province de l'Empire du Grand-Mogol en Asie. Elle est au delà du Gange, au nord du Royaume de Bengale. Narval en est la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEUCTIO (Sylvestre) Augustin de Venise, a écrit sur l'Apocalypse, &c.

MEUDON, en Latin *Meudo*, maison de plaisance du Roi de France à deux lieues de Paris, & à une lieue de Saint-Cloud, située sur une hauteur pierreuse, presque au milieu d'une petite forêt. Le Cardinal Antoine Sanguin fit commencer ce bâtiment sous le régne du Roi François I; & sous Henri II, il fut achevé. Sous le régne de Henri IV, pendant les guerres intestines, Meudon tomba fort en décadence. Le fameux Ministre d'Etat, M. de Louvois, le rétablit & l'augmenta considérablement. Mais celui qui a contribué le plus à en orner le château & les jardins, c'est le Dauphin, fils unique de Louïs XIV, parce que de toutes les maisons royales il préféroit Meudon & y passoit beaucoup de tems. Louïs XIV avoit acheté Meudon de Madame de Louvois, & en avoit fait présent au Dauphin, son fils. La grotte qu'on voit dans le jardin de Meudon est fort estimée,& passe pour une des plus belles piéces en ce genre. Au dessous du château sur le bord de la Seine, il y a un Couvent de Capucins de la fondation de Charles IX, Roi de France. Le bourg de Meudon n'a rien de considérable que ses carriéres, dont on a tiré ces deux grandes pierres qui sont à la façade du Louvre. Elles étoient d'un seul bloc, & quoique coupées en deux, chaque piéce a cinquante-quatre piez de long, huit de large & dix-huit pouces d'épaisseur. * *Dict. Allemand.* Piganiol de la Force, *Descript. de la France, tome* 2. *p.* 307.

MEUDON (Antoine Sanguin, *dit* le Cardinal de). *Voyez* SANGUIN.

MEVE, est le nom que les Allemands donnent à la ville que les Polonois nomment *Gniew*, & qu'ils prononcent *Ghinief*, en Latin *Gnovum.* C'est une Starostie, qui appartenoit au Roi Jean Sobieski, & où il tenoit ses thrésors, pour être à couvert des courses des Tartares. Elle est située dans cette partie de la Prusse, qu'on nomme Pomerélie, dans l'endroit où la petite riviére de Fers se décharge dans la Vistule, à cinq lieues de Graudentz au nord, & à sept lieues de Dantzick. La ville & le château sont de brique. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

MEVELAVA, Fondateur des Dervis, Religieux Mahométans. *Voyez* DERVIS.

MEVILLONS, Baronie du Dauphiné dans le Diocése de Gap, dont le Seigneur RAYMOND de Mévillons entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1269, & mourut à la fin de l'an 1273. Ce Baron avoit dès long-tems un fils de même nom que lui dans le même Ordre: il étoit Predicateur-général dès l'an 1264; & en 1278, il fut un des deux Commissaires que le Chapitre-général nomma pour reprimer quelques Religieux de cette Isle, qui par complaisance pour Jean Peckam Archevêque de Cantorbéry s'étoient écartez des sentimens de saint Thomas d'Aquin. Raymond exerça encore d'autres emplois dans son Ordre, dont il fut tiré en 1281, pour gouverner le Diocése de Gap, pour l'administration duquel il fit de bons Réglemens, que son successeur renouvella. Il paroît qu'il avoit plusieurs parens dans l'Ordre, puisque le Chapitre Provincial de 1282 lui permit de choisir entre les Religieux de sa famille un Lecteur de Physique pour Sisteron. En 1289, il fut Archevêque d'Ambrun, & dès l'année suivante il y tint un Concile Provincial, que D. Martène a publié au IV tome de son nouveau Thrésor d'Anecdotes. Il garda toujours une sincére affection pour l'Ordre dont il étoit sorti, lui procura un établissement au Buis, dont Raymond Baron de Mevillons son neveu étoit Seigneur, & voulut assister au Chapitre-Général de Montpellier en 1294. Ce fut au retour de ce Chapitre qu'il mourut au Buis le 18 Juin. Son corps fut porté à Sisteron, & enterré dans l'Eglise où il avoit fait autrefois profession. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* I.

MEVIS, Isle. *Voyez* NIEVES.

MEVIUS, *Mævius*, Poëte Latin, qui vivoit du tems d'Auguste, s'étoit rendu ridicule par ses vers. Virgile & Horace s'en moquent souvent; le premier, dans le 90 vers de l'Eglogue troisiéme:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

& l'autre dans une Ode, où il souhaite que Mévius fasse naufrage dans un voyage qu'il alloit entreprendre sur mer, *libro Epodôn, Ode* 10.

MEVIUS (David) Jurisconsulte habile, Conseiller privé du Roi de Suéde, & Président du Conseil Souverain de Wismar, fut envoyé de Charles X, Roi de Suéde, à Vienne, pour vuider les différents que ce Prince avoit avec la Cour Impériale, touchant l'investiture des Provinces d'Allemagne, qui avoient été cédées à la Couronne de Suéde par le Traité de Westphalie. Il fit sur cela un *Traité* qui parut à Stralzund en 1662. Il fut encore Arbitre nommé par la Suéde, & M. Courtin le fut par la France, pour terminer à l'aimable les différents qui s'étoient élevez entre l'Electeur Palatin d'une part, & l'Electeur de Mayence, comme Evêque de Wormes & de Wirtzbourg, l'Electeur de Baviére & quelques autres Princes d'autre part. Mévius publia les *Actes de cette Conférence* & la sentence arbitrale. Il fut ensuite employé à faire tous les Réglemens qui doivent être observez dans les Provinces qu'occupe la Suéde en Allemagne, & mourut avant l'an 1688. Ses *Commentaires sur le Droit de Lubeck* ont été si goûtez, qu'ils ont été reimprimez sept ou huit fois. Il y a au devant de l'Ouvrage, des *Prolégoménes*, qui sont excellens. On a fait aussi huit éditions de ses *Décisions*, qui sont autant de choses jugées: elles se montent au nombre de 3410, & sont divisées en neuf parties. Il y a encore du même Auteur un *Traité de l'Amnistie*; un autre des *Voyes d'arrêts*, tant sur les personnes que sur les biens; un Traité sur les *Moyens de soulager* les Débiteurs ruïnez par les calamitez de la guerre, ou par d'autres malheurs; une dispute fort ample *de Metatis & Epidemeticis*; un Traité *de Pensionariis*, & divers autres Traitez en Langue Allemande. On a aussi imprimé ses *Conseils* ou *Délibérations* en un grand volume *in folio*; mais son Ouvrage le plus estimé, est sa *Jurisprudence universelle & commune des Gens*, qui a été réimprimée avec des augmentations, dont il avoit chargé M. d'Engelbrechen son gendre, Conseiller d'Etat, & Vice-Directeur des Cours de Justice du Roi de Suéde aux Duchés de Bremen & de Verden, qui a eu soin de l'édition de l'Ouvrage de son beau-pére, auquel il a ajoûté un *Index* des matiéres très ample & très exact. * *Hist. des Ouvrages des Savans, Janvier* 1708.

MEULAN, en Latin *Mulancum*, petite ville du Gouvernement de l'Isle de France, à huit ou neuf lieues de Paris, est située sur la Seine, avec un pont, entre Poissy & Mante. Il y a un Fort dans une Isle jointe aux deux rivages par deux ponts. Le Roi Henri IV prit la ville au commencement de l'an 1589; mais il ne put pas prendre le Fort; le Duc de Mayenne y jetta du secours pour le conserver. * *Histoire de Henri IV.*

* MEULEN (Antoine-François Vander) Peintre célébre, naquit à Bruxelles en 1634. Il étoit issu d'une des familles les plus distinguées de cette ville-là, & il ne lui manquoit aucun des moyens pour s'exercer avec succès dans les Sciences. Il s'appliqua sur-tout à peindre des païsages & des batailles. Son habileté étendit sa réputation jusqu'en France, où il fut attiré au service du Roi qui lui donna une pension de deux mille écus, avec un logement aux Gobelins. Quand il suivoit l'Armée, il étoit nourri aux dépens du Roi. Il fut témoin oculaire des siéges & des prises de villes, aussi bien que des autres opérations militaires, qu'il représenta, & qui servent d'ornement au Palais de Marly & à la Gallerie de Versailles. Le Roi Louïs XIV lui fit l'honneur d'être parrain d'une de ses filles. Après la mort de sa premiére femme, il épousa la niéce de M. le Brun. Il mourut aux Gobelins en 1690, à l'âge de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise de S. Hippolyte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

MEUN ou MEHUN-SUR-YEVRE, petite ville de France en Berry, est bâtie sur la riviére d'Yévre, entre Bourges & Vierzon. Les Anglois y ruïnérent un château, dont on voit encore les restes. Il y a une Eglise collégiale, avec Bailliage établi par le Roi Charles VIII. Quelques Auteurs ont pris Meun, pour le *Mediolanum Aulercorum* d'Antonin, mais ils se trompent; car les Aulerques étoient dans le Maine, dans le Perche, & dans le Diocése d'Evreux. Il n'y a pas aussi apparence, comme l'a cru Ortélius, que Meun soit le *Megledunum* de Grégoire de Tours. On trouve encore dans le Berry un autre MEUN, qui n'est qu'un bourg. *Voyez* l'Article suivant.

* MEUN ou MEHUN-SUR-INDRE, bourg de France dans le Berry, sur l'Indre, à trois lieues de Châteauroux & à deux de Buzançois. * *Dict. Univ. de la France.*

MEUNG ou MEHUN-SUR-LOIRE, *Magdunum*, bourg & château de France dans l'Orléanois, est situé sur la rive droite de la Loire, entre Orléans & Beaugency. Meung fut pris par les Anglois, sous le Comte de Salisbury. Ce bourg a une Collégiale, & est célébre pour avoir produit le fameux Poëte Jean Clopinel, dit *de Meung.* On dit que le Roi Charles V, dit *le Sage*, se plaisoit à Meung; & il y mourut, si l'on veut en croire ces deux vers:

L'an mil trois cens octante & un
Mourut le bon Charles à Meun.

Cependant il est sûr que ce Roi mourut à Beauté sur Marne l'an 1380.

MEUNG (Jean de). *Voyez* CLOPINEL.

MEURER (Wolfgang) Médecin Allemand, né à Aldenberg dans la Misnie, le 23 Mai 1513, enseigna assez longtems la Philosophie à Leipsick. Depuis il voyagea en Italie, où il apprit la Médecine. Etant rappellé dans l'Université de Leipsick, il y enseigna, & en fut Chancelier & Recteur. Il s'acquit beaucoup d'estime dans ces emplois, & mourut en la 72 année de son âge, le sixiéme Février 1585. On a divers Ouvrages de sa façon, entre autres, *Meteorologia quæstionibus informata, & explicationibus dilucidis illustrata*, où l'on trouve sa Vie écrite par Barthélemi Walther.

MEURS, ville & Principauté d'Allemagne, dans le païs du Bas Rhin, qui appartenoit à la Maison d'Orange, est placée par quelques Auteurs dans le Duché de Cléves, quoiqu'elle soit enclavée dans le Diocése de Cologne, à une lieue du Rhin, & à deux de Rhinberg. Elle est assez bien fortifiée, & a eu

a eu autrefois des Comtes particuliers. L'an 1600, Walbourg Comtesse de Nuenaer fit donation de ce Comté à Maurice, Prince d'Orange. Ce fut dans cette ville qu'une fille, nommée *Anne Vleeg*, cacha si bien son hypocrisie, que l'on crut pendant plus de trente années qu'elle vivoit sans manger. Mais enfin, étant demeurée malade au lit, ses excremens découvrirent la tromperie, qu'elle fut forcée d'avouer. Le Magistrat la fit arrêter, & on lui pardonna quelque tems après, à cause de la foiblesse de son sexe. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* L'Empereur Joseph, en 1707 érigea Meurs en Principauté, en faveur du Roi de Prusse, qui en avoit herité par la mort du dernier Prince d'Orange Guillaume III, Roi d'Angleterre. Le Comte de Nassau-Sarbruck s'opposa à l'investiture, prétendant y avoir plus de droit. Sa Majesté Impériale donna à cette ville le rang de ville Impériale, pour avoir séance aux Diétes de l'Empire sur le Banc du Cercle du Haut Rhin. Le Roi de Prusse en chassa la garnison Hollandoise en 1712, & il en est demeuré paisible possesseur par le partage fait en 1733, entre sa Majesté Prussienne & le Prince de Nassau-Orange.

MEURSIUS (Jean) naquit l'an 1579 à Loosduinen, village proche de la Haye en Hollande, de Jean Meursius, Ministre de ce lieu. A peine avoit-il six ans, que son pére commença à lui enseigner les principes de la Langue Latine. Un an après, c'est à dire, à l'âge de sept ans, il l'envoya à la Haye, où il étudia pendant quatre ans; au bout desquels il passa à Leide, & y fit de si grands progrès sous Nicolas Stóchius, Recteur de l'Ecole de cette ville, qu'à l'âge de douze ans il composoit déja des Discours Latins. Il n'avança pas avec moins de rapidité dans la connoissance de la Langue Gréque, pour laquelle il avoit un attrait particulier, puisqu'à l'âge de treize ans il faisoit déja des vers en cette Langue, & qu'à seize il osa composer un Commentaire sur Lycophron, l'Auteur Grec le plus obscur que nous ayons. Le Cours de ses etudes fini, Jean Barneveld lui confia l'éducation de ses enfans, & il demeura dix ans auprès d'eux, les accompagnant dans leurs voyages: ce qui lui donna occasion de voir les Cours des Princes de l'Europe, de visiter les Savans de leurs Etats, & de fouiller dans les plus riches Bibliothéques. En passant à Orléans en 1608, il s'y fit recevoir Docteur en Droit. Lorsqu'il fut de retour en Hollande, les Curateurs de l'Université de Leide le nommérent, en 1610, Professeur en Histoire, & ensuite en Langue Gréque; & l'année suivante les Etats de Hollande le choisirent pour leur Historiographe. Il se maria en 1612, & épousa *Anne-Catherine* Bilderbeek, d'une ancienne famille du païs, dont il eut un fils nommé *Jean* comme lui, & dont on parlera dans l'Article suivant. Barneveld ayant été exécuté à mort en 1619, on commença à maltraiter tous ceux qui lui avoient appartenu & qui étoient du parti des Remontrans qu'il protégeoit. Il suffisoit à Meursius d'avoir été Précepteur de ses enfans, pour être mis de leur nombre, quoiqu'il ne se mêlât point de Théologie. Comme on n'avoit point de raison pour le chasser & lui ôter sa chaire, on lui fit toutes sortes de mauvais traitemens, pour l'engager à la quitter de lui-même. Meursius tint ferme pendant quelque tems, en attendant qu'il trouvât une occasion favorable pour sortir de son poste avec honneur. Elle se présenta en 1625, car Christiern IV, Roi de Danemarc, lui offrit alors une Chaire de Professeur en Histoire & en Politique dans l'Université de Sora qu'il venoit de rétablir, & la charge de son Historiographe. Meursius les accepta avec plaisir, & alla en Dannemarc, où il remplit parfaitement les espérances que l'on avoit conçues de sa capacité, & se fit aimer du Roi & des principaux Seigneurs de sa Cour. Les douleurs de la pierre le tourmentérent fort sur la fin de sa vie, & il en mourut le 20 Septembre 1639, âgé de 60 ans. Sa veuve & son fils lui firent graver cette épitaphe à Sora, où il fut enterré:

Siste Viator
Aspice hic
Johannem Meursium
Nec majora quære Elogia
Testantur Viri Scripta
Quod majus hoc nomine
Nihil habuerit
Sora

Natus 1579. *Denatus* 1639.

On voit par cette épitaphe, que Valére André s'est trompé dans sa Bibliothéque Belgique, & Hankius après lui, en mettant la mort de Meursius en 1641. Tous les Auteurs s'accordent à louer l'habileté, l'érudition & le mérite de Meursius. Ainsi, lorsque Scaliger dans les seconds *Scaligerana* le traite de pédant, d'ignorant & de présomptueux, on peut juger que c'est l'effet de quelque jalousie, ou de quelque chagrin qu'il avoit conçu contre lui. Il excelloit particuliérement dans la connoissance de la Langue & des Antiquitez Gréques, & il n'y a personne qui ait rendu à la République des Lettres de plus grands services que lui en ce point, s'étant appliqué avec un travail infatigable, & avec une diligence extraordinaire à déterrer, à corriger, à expliquer par des Notes, à traduire & à publier divers Opuscules des Anciens: de sorte que Jean Imperialis, *dans son Musæum*, p. 204, prétend qu'il a mis au jour avec ses corrections & des Versions Latines, plus d'Auteurs Grecs lui seul, que tous les autres n'avoient fait ensemble depuis cent ans. Il a donné au public les Ouvrages suivans, *Lycophronis Cassandra, cum Versione Josephi Scaligeri & Commentariis Meursii; Spicilegium ad Theocriti Idyllia; Notæ breviores in Macrobium; Exercitationes Criticæ, sive Curæ Plautinæ, & Animadversionum Miscellanearum libri quatuor; Criticus Arnobianus & Hypercriticus Minutianus; M. Porcii Catonis de Re Rustica Liber, cum Notis; de Gloria; Poemata; Panegyricus dictus Jacobo I, Magnæ Britanniæ Regi; De funere Liber singularis, in quo Græci & Romani Ritus explicantur; De Puerperio Syntagma; Meditationes Christianæ in Psalmum CXVI, & tres priores partes Psalmi CXIX;* (ce sont les Pseaumes 115 & 118 selon la Vulgate) *Roma luxurians, sive de Luxu Romanorum Liber singularis: Georgius Codinus de Originibus Constantinopolitanis, Græce, cum Versione Latina Georgii Dousæ, & Meursii Notis; Apuleii Apologia cum Castigationibus Meursii; Animadversiones ad Phædri Augusti Liberti Fabulas; Glossarium Græco-Barbarum; Constantinus Porphyrogeneta de administrando Imperio, Græce & Latine, cum Notis; Leonis Imperatoris Disticha, sive de Re Militari, Græce & Latine, cum Notis; Rerum Belgicarum Liber primus, de Induciis Belli Belgici; Hesychii Milesii Opuscula de Originibus Constantinopolitanis, & de Viris doctrina claris, Græce & Latine, cum Notis; Ferdinandus, sive Libri quatuor de Rebus per sexennium sub Ferdinando Duce Albano in Belgio gestis; Bessarionis Cardinalis Epistola Græco-Latina cum Notis; Herodis Inscriptio Græca totidem versibus Latinis expressa; Aristoxeni Elementa Harmonica, Nicomachi Enchiridion Harmonices, & Alypii Isagoge Musica; Pythagoricorum Epistolæ aliquot Græcæ; Palladii Historia Lausiaca, Græce, cum Notis; De Populis Atticæ Liber singularis; Constantini Manassis Annales, Græce & Latine, cum Notis; Atticarum Lectionum Libri sex; Theophylacti Bulgariæ Archiepiscopi Epistolæ, Græce, cum Notis; Chalcidius in Timæum Platonis, Græce; Eusebii, Polychronii & Pselli Expositiones in Canticum Canticorum, Græce, cum Notis; Theodori Metochitæ Historia Romana a Julio Cæsare ad Constantinum Magnum, Græce & Latine, cum Notis; Constantini Porphyrogenetæ Tactica, Græce & Latine; Variorum Divinorum Liber, sive Orationes Patrum nunquam editæ; Orchestra, sive de Saltationibus Veterum; Græcia feriata, sive de Festis Græcorum libri sex, Antigoni Carystii Paradoxa, seu Historiarum mirabilium Collectanea, Græce & Latine, cum Notis; Panathenæa, sive de Minervæ Festo gemino; Eleusinia, sive de Cereris Eleusinæ Sacro & Festo; Æschylus, Sophocles, Euripides, sive de eorum Tragœdiis, libri tres; Phlegontis Tralliani Opuscula, Græce & Latine; Apollonii Dyscoli Alexandrini Historiæ commentitiæ Liber, Græce & Latine, cum Commentario, &c.; Porphyrii Philosophi Opera, Græce, cum Notis, Procopius Gazæus in libros Regum & Paralipomenon, Græce & Latine, cum Notis; Guilielmus Auriacus, sive de Rebus tam ab eo quam ejus tempore gestis, ad excessum Ludovici Requesensii, Libri decem; Archontes Athenienses; Fortuna Attica, sive de Athenarum origine, &c. Cecropia, sive de Athenarum arce & ejusdem Antiquitatibus; Græcia ludibunda ou ludicra, sive de Ludis Græcorum; Pisistratus, sive de ejus liberorumque vita & tyrannide; Areopagus, sive de Senatu Areopagitico Liber singularis; Athenæ Atticæ; Athenæ Batavæ; Historiæ Danicæ Libri tres, in quibus res commemorantur gestæ a Christiano I, ac Johanne ejus filio & Nepote Christiano II; Historiæ Danicæ, sive de Regibus Danis qui familiam Oldenburgicam præcessere, eorumque Rebus gestis, Libri decem; Denarius Pythagoricus; Ælnothus de Vita S. Canuti Regis Daniæ, & Anonymus de passione S. Caroli Comitis Flandriæ, cum Notis; Solon, sive de ejus vita, Legibus, dictis atque scriptis Liber singularis; Regnum Atticum; Theophrastus, sive de libris qui injuria temporis interciderunt Liber singularis; Miscellanea Laconica; Ceramicus geminus, sive de Ceramici Atheniensium utriusque antiquitatibus Liber singularis; Creta, Cyprus, Rhodus, sive de Insularum harum nobilissimarum rebus & antiquitatibus Commentarii posthumi; Theseus, sive de ejus vita, rebusque gestis Liber posthumus; Themis Attica, sive de Legibus Atticis Libri duo; De Regno Laconico Libri duo; De Pyræo Liber singularis, & in Helladii Chrestomathiam Animadversiones.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 12. p. 181 & suiv.*

MEURSIUS (Jean) fils du précédent, naquit à Leide & suivit son pére à Sora, où il mourut à la fleur de son âge. On a de lui les Ouvrages suivans, *Majestas Veneta; Collectanea de Tibiis Veterum; Observationes Politico-Miscellaneæ; Arboretum sacrum; de Coronis Liber singularis; Dissertatio Apologetica adversus Samuelem Maresium, pro Dissertatione Marci Zuerii Boxhornii de Trapezitis.* * Le même.

MEURTE ou LA MEURTE, *Murta*, riviére de Lorraine, a sa source au mont de Vosge, passe à Luneville, à Saint Nicolas, à Nancy, reçoit diverses autres riviéres, & se jette dans la Moselle, entre la même ville de Nancy, & Pont-à-Mousson.

MEUSE (la) fleuve de l'Europe, que les Latins nomment *Mosa*, les Italiens *la Mosa*, les Allemands *die Mase*, & ceux du Païs-Bas *Maas*, a sa source en Champagne, près du village, dit *Meuse*, & de Montigni le-Roi, & de là coule par la Lorraine & le Barrois. Elle commence à porter bateau à S. Thibaud, passe à Neufchâtel, à Vaucouleurs, à S. Michel, à Verdun, à Mouzon, & reçoit ensuite le Chiers. De là, elle vient à Mézieres, à Sedan, à Charleville, à Bovines, à Dinant & à Namur; puis étant augmentée des eaux de la Sambre, elle traverse la ville de Liege, de Maitricht, va à Venlo, arrose Ravestein & Méghen; & après avoir reçu l'Ull, la Roure, le Niers, &c. elle se joint au Wahal au dessous du chateau de Loevenstein, ou dans le païs elle prend le nom de Merwe qu'elle conserve jusqu'à Dordrecht. Ensuite elle arrose Worcum & Gorcum, & ayant passé Dordrecht, & formé une Isle dite *Yssel monde*, elle baigne au nord de cette Isle Rotterdam & Schiedam, & passant au nord de la Brille, se décharge dans l'Océan. * Ortélius. Sanson.

MEUSE (la Vieille Meuse). On appelle de ce nom, 1. un bras de la Meuse qui passe à Heusden; 2. la partie ou la branche méridionale de l'Isle d'Ysselmonde.

MEUSE, Evêque de Tournay, *Cherchez* MOUSKES.

MEX.

MEXAT, MESCHED, ville de la Perse, capitale du Chorasan, est située environ à quinze lieues de Hérat, vers le septentrion occidental. On dit que cette ville a six lieues de circuit & cent mille Habitans. On y voit le tombeau d'Ali Riza, gendre & quatriéme successeur de Mahomet. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEXAT-ALI, ville de l'Arabie déserte. On la nomme aussi *Mam-Ali*, c'est à dire, maison d'oraison d'Ali. Il y a plus de mille ans qu'elle fut bâtie près d'un lac que fait l'Euphrate, ou sur l'une de ses branches à deux journées de Bagdat, selon ce que rapporte Dom Jean de Perse. Tandis qu'elle florissoit par le moyen des dons que les Sectateurs d'Ali faisoient à leur Temple, on y comptoit six à sept mille maisons. Présentement il n'y en a pas plus de cinq cens qui soient habitées. Elles sont faites de brique & de chaux, ainsi que son Temple qui est la Mosquée d'Ali. Dans cette Mosquée, qui passe pour la plus célébre de toute l'Asie, on tient qu'il y a plusieurs piéces d'importance, & entre autres trois grandes lampes d'or, enrichies de force pierreries, offertes par divers Princes. Les Perses y viennent de toute part en pélerinage, & rendent ce lieu si riche qu'il y a plus de deux mille lampes d'or ou d'argent dans le sépulchre d'Ali. Il se trouve aussi dans ce Temple pour le desservir plus de quatre cens Zeytes ou Prêtres, que les Turcs nomment *Alfaquis*. Les Habitans de Mexat-Ali n'ont point de bois, non plus que ceux de Mexat-Ocem, ce qui les oblige de brûler de la fiente séche de bœuf ou de chameau; ils n'ont aussi qu'une fontaine salée, & si l'on veut de l'eau douce, il faut l'aller prendre dans un aqueduc que le Sultan fit faire autrefois depuis l'Euphrate jusqu'à trois lieues loin. Il y a dans Mexat-Ali une garnison de cinquante Turcs, pour tenir le peuple dans le devoir. Les murailles de la ville, prise par quelques-uns pour celle de Cufe, qui en étoit voisine, sont ouvertes en plusieurs endroits. * Davity, *Arabie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEXAT-OCEM, ville de l'Arabie déserte. Ce nom veut dire *Mosquée d'Ocem*, & il lui a été donné à cause d'Ocem, fils d'Ali, qu'on tient y avoir été enterré. La Tradition porte qu'il mourut de soif en ce lieu-là, qui étoit désert auparavant. C'est pour cela que les Maures & particuliérement ceux qui suivent la Secte d'Ali, croyent que c'est faire une œuvre d'une très grande piété que de donner à boire pour l'amour de Dieu à ceux qui en veulent. Ainsi plusieurs vont par les rues avec des outres pleins d'eau, & des tasses de leton bien nettes, pour en donner sans argent. Ils en prennent seulement quand on leur en offre. Il y a des puits communs d'une fort bonne eau; & hors de la ville du côté de l'Euphrate, deux étangs quarrez qui servent de reservoirs à l'eau d'un aqueduc, qui n'est d'usage aux Habitans que dans leurs plus pressans besoins. La ville est ouverte, & composée de quatre mille maisons, dont quelques-unes, quoique basses, sont fort bien bâties pour le païs. Les places de marché sont toutes voûtées. Quant à la Mosquée, elle est dédiée à Ocem. Elle est accompagnée de son Minaret, où les Mulas destinez pour cet effet montent trois fois le jour, & deux fois la nuit, aux heures de la priére, & crient de toutes leurs forces, que *Dieu est grand, sans égal & seul; & que Mahomet est son Envoyé.* Ces Mulas ou Prêtres font difficulté de communiquer avec les autres, & quand ils ont touché quelque chose, ils font diverses cérémonies pour s'en purger. Tous les Habitans de Mexat-Ocem sont Mahométans, mais *Raphazis* ou *Xiaphis*, c'est à dire, *Sectateurs d'Ali*. Ils ne peuvent souffrir aucune autre Secte, soit Maures, Juifs ou Chrétiens. Sur-tout ils haïssent mortellement les Chrétiens & les Juifs, & aucune de ces deux Religions ne demeure parmi eux. Ils ont quantité de bêtail gros & menu, qui est nourri dans les pâturages des environs, principalement en de certaines campagnes qui sont toujours vertes, à cause de l'eau qu'on y amasse pendant l'Hiver. Le terroir produit force blé & orge, & quantité de légumes, avec quelques fruits semblables aux nôtres; mais il y a fort peu d'arbres. * Davity, *Arabie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEXIA ou MESSIA (Pierre) Espagnol, natif de Séville, fit honneur à son païs par son savoir, sous le régne de Charles-Quint qui lui donna la qualité de son Chronographe. Il a composé quelques Ouvrages. Le premier qu'il publia, fut celui de *Silva de varia lecion*, qui fut reçu avec un applaudissement général, & qu'on traduisit en plusieurs Langues. Depuis il donna encore *los Cesares*; *Laus Asini*, *&c.* Il travailloit à la Vie de l'Empereur Charles Quint, & mourut avant que de l'avoir achevée, vers l'an 1552. André Matamore le blâme d'avoir introduit des mots Latins dans la Langue Espagnole. * Matamore, *de Doct. Hisp. Viris*. André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

MEXICALTZINGO, ville de l'Amérique dans le Lac de Mexique, à côté de celle d'Yztacpalapa. Elle contenoit dix mille maisons, & l'on y voyoit plusieurs Tours & divers Temples qui brilloient de telle sorte, qu'on eût dit de loin qu'ils étoient d'argent. Les Espagnols les ont presque tous réduits en Monastéres. Il se trouve en ce lieu-là quantité de sel, qui n'est ni blanc, ni d'un bon goût pour les viandes. Il est seulement propre à saler. On le cuit de la terre même qui est un peu salée & nitreuse. Le commerce en est fort bon. * De Laet, *Indes Occidentales, l. 5. c. 7.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEXIQUE ou NOUVELLE ESPAGNE, grand païs de l'Amérique septentrionale, porte le nom de sa ville capitale, & a reçu celui de *Nouvelle Espagne*, depuis que les Espagnols s'y sont établis. Ce païs a environ 600 lieues de longueur, depuis la riviére de Chagre dans l'Isthme de Panama, jusques à celle del Norte de la Mer Vermeille. Sa largeur est peu réguliére. La Mer de Mexique le borne à l'orient; son Golfe, la Floride & le nouveau Mexique au septentrion; & la Mer du Sud au couchant & au midi. Tout ce païs se divise en trois principales Audiences ou Gouvernemens, qui sont Mexico, Guadalajara ou Nouvelle Galice, & Guatimala. La premiére comprend sept Provinces, Mexico, Méchoachan, Panuco, Jucatan, los Angélès, Guaxaca & Tabasco. On en trouvera le détail sous le nom d'ESPAGNE NOUVELLE. Le Mexique est un très bon païs. L'air y est fort tempéré & fort sain, & la terre très fertile en grains & bons fruits. Les animaux domestiques, comme les vaches, les chévres, les brebis, &c. y portent deux fois l'année. Les mines d'or & d'argent y sont assez communes, & on y trouve aussi de ces métaux sur les bords des riviéres. Cependant la monnoye de ce païs est un petit fruit, à peu près comme nos amandes, nommé *cacao*, qui sert encore à faire le chocolat. Le Mexique produit une admirable plante, dont les Rélations de ce païs parlent comme d'une chose surprenante. Les Habitans la nomment *Muguey* ou *Maguey*, & elle fournit du petit vin, du vinaigre, du miel, des aiguilles, du fil, des étoffes & du bois propre à bâtir. On trouve encore en ce païs du coton, de la soye, de la laine, des cuirs, du baume, du sucre, du sel, & presque toutes les commoditez de l'Europe, si l'on en excepte l'huile & le vin. Les principales riviéres du Mexique sont, Panuco qui se jette dans le Golfe qui porte le nom du païs, Zacatala, las Yopes, & Mexico, qui se décharge dans la Mer du Sud. Les principaux lacs sont ceux de Nicaragua & de Mexico. Les peuples sont assez doux & fidéles; mais ils ne peuvent souffrir ceux qui les gouvernent avec tyrannie, & qui les maltraitent. Ils sont adroits, inventifs, & bons ouvriers, quoique naturellement paresseux. Ils jouent des instrumens, ils peignent, & font avec les plumes d'un oiseau nommé *Cincon*, des tableaux dont les nuances sont admirables. Cet oiseau, dont les Rélations du Mexique nous disent des choses si singuliéres, est moindre qu'un hanneton, & est couvert d'un plumage merveilleux. On dit qu'il se nourrit de la rosée & de l'odeur des fleurs; & que s'attachant dans le mois d'Octobre à une branche, il s'y endort & ne se réveille qu'au mois d'Avril. Le païs a été autrefois gouverné par des Rois qui en étoient originaires. Les derniers ont été Montézuma ou Motézuma, dont la fin fut si tragique & si indigne de son rang; & Quahutimoc ou Quicuxtemoc, qu'on élut en sa place. Ferdinand Cortez soumit le Mexique au nom du Roi d'Espagne, & n'y employa qu'un peu plus de trois ans, depuis puis 1518, jusques sur la fin de 1521. *Voyez* CORTEZ. Le bruit de son artillerie le fit prendre pour un Dieu qui lançoit le tonnerre. La conduite cruelle & barbare des Espagnols dans le Mexique a fait beaucoup de tort à leur réputation. De grands hommes, de leur Nation même, ont justement blâmé cette cruauté si opposée à l'Evangile. Les Habitans ont reçu la Religion Chrétienne, & l'observent, du moins en apparence; car on trouve souvent des Idolâtres dans les Paroisses de la campagne. Ces Paroisses sont ordinairement desservies par des Religieux Espagnols, qui tâchent d'en exclurre ceux du païs, qu'ils nomment *Crioles*, ou *Créoles*.

ARCHEVÊCHÉ DE MEXIQUE.

Le Mexique proprement dit, ou l'Archevêché de Mexique, a cent trente-cinq lieues d'étendue entre le midi & le septentrion, & soixante de largeur de l'orient à l'occident. Il enferme plusieurs petites Provinces, dont la ville de Mexique est comme le centre. Entre cette ville & l'Evêché de Tlascala on voit un Volcan, que les originaires du païs appellent *Popocatépec*. C'est une montagne fort haute, toute couverte de cyprès, de cédres, de pins & de chênes, remarquables par leur grandeur & par leur beauté. Les vallées sont fertiles en froment & en coton; & au pié de la montagne, on trouve de l'alun fort blanc, & tout-à-fait transparent. A quelques lieues de là, proche du village de Gualtépéque, il y a une montagne d'où l'on tire du jaspe verd, & qui approche du porphyre. Le village de Tuculala est riche en veines d'or; mais il est si sujet aux tremblemens de terre, que les habitans sont contraints de demeurer dans des cabanes fort basses, faites de gazon & couvertes de paille. Au midi de la ville de Mexique, sont quatre bourgs, qui dépendent du Marquisat *del-Valle*. Ce sont des lieux fort agréables, où les champs sont embellis de fleurs & de roses très odoriférantes. Les terres y sont fertiles en maïs & en coton; & il y a quatre moulins, où l'on fait du sucre excellent en blancheur & en dureté. Tout proche est le bourg de Tlapa, dont les collines renferment de riches mines d'or. Dans l'Archevêché de Mexique il y a plusieurs mines d'argent, où plus de quatre mille Espagnols travaillent avec grand nombre d'Esclaves.

La ville de Mexique, capitale de cet Archevêché, que les Auteurs modernes nomment en Latin *Mexicum*, les Espagnols *Mexico*, & ceux du païs *Tenuchtitla* ou *Temistitlan*, est à vint degrez de la Ligne équinoctiale. Elle est située sur le bord d'un Lac de même nom, qui a cinq lieues de large & huit de long, & dont l'eau est salée, à cause du fond qui est nitreux. Ce Lac est joint à un autre presque aussi grand, lequel coulant dans le premier, en modére la salure par la douceur de ses eaux. L'un & l'autre Lac ont plus de trente lieues de circuit, & sont bordez de plusieurs villes & bourgs, autrefois fort peuplez. Le Lac de Mexique nourrit une sorte de poisson sans écaille, qui a qua-

a quatre piez comme un lézard, & qui a, dit-on, une partie semblab'e à la nature d'une femme, jusques-là même qu'il a ses ordinaires chaque mois, comme ce sexe. Ce poisson est bon à manger, & a le goût d'une anguille. Les Sauvages le nomment *Axoloti*, & les Espagnols *Jugueta de agua*. On compte maintenant dans le Mexique quatre mille Espagnols, & environ trente mille Sauvages: nombre très petit par rapport au passé; car avant la venue des Espagnols, le Mexique étoit beaucoup plus peuplé. Ce qui a encore diminué le nombre des Habitans, est l'inondation qui arriva l'an 1629, faute d'avoir bien entretenu les chaussées du Lac; car une infinité de personnes périrent dans ce débordement, qui submergea presque toute la ville. D'ailleurs le travail nécessaire pour détourner les eaux du Lac, en enleva encore beaucoup. Mexique est le Siége d'un Archevêque, & des Vicerois de l'Amérique septentrionale, de l'Audience royale, de l'Inquisition, & d'une Université. Elle fut bâtie, à ce que disent les Mexiquains, l'an 1322, & elle fut toujours la demeure des Rois de Mexique. Ferdinand Cortez la prit pour le Roi d'Espagne l'an 1519. Le Pape Paul III fonda l'Archevêché de Mexique l'an 1547, & lui donna pour Evêchez suffragans, Guatimala, Méchoacan, Puébla de los Angélès, Mérida, Guaxaca, Nicaragua, Guadalajara, Chiapa, Véra-Pas, Durango, & Santa-Fé. Les Espagnols y sont très puissans; & plusieurs y ont des carrosses magnifiques, traînez par de beaux chevaux, qui ont souvent des fers d'argent. Les hommes & les femmes sont presque toujours habillez d'étoffes de soye, & les premiers ont ordinairement des cordons d'or & des roses de diamant à leurs chapeaux. Les Artisans ont des cordons de perles; & les Esclaves même ont des colliers, des brasselets & des boucles d'or, d'argent, & de perles, avec quelque pierre précieuse de valeur. * Acosta, *l.* 7. Oviédo, *l.* 17. Bernard de la Véga, *Grandezas de Mexico.* Bernard Dias del Castillo, *Conquista de Mexico.* Bernardin de Sahagun, *Conq. de Mex.* Alfonse de Ojéda, *Conq. de Nuev. Espag.* Diégo de Cisnéro, *Descr. de la Ciud. de Mex.* Fernand de Cespéda, *Descr. de Mex.* Henri Martinez, *Hist. Nat. de la Nueva Espag.* Diégo Durand, *Hist. de Nueva Espag.* Herréra. Linschoten, Thomas Gage. Sanson. Du Val. Robbe. De Laet, *Hist. du Nouv. Monde*; & l'*Hist. de la Conquête du Mexique, par* Antoine de Solis, *traduite en* 1704.

CONCILES DE MEXIQUE.

Les Missionnaires qui travailloient à la conversion des Mexiquains, s'assemblérent l'an 1524 en Synode, où ils définirent que ceux qui suivroient la Religion Catholique, seroient obligez d'abandonner leurs femmes, & n'en pourroient garder qu'une. Pierre de Moïsa de Contréras, Archevêque de Mexique, y tint l'an 1585 un Concile Provincial, pour la réforme des mœurs, & pour les autres nécessitez spirituelles des Fidéles. Nous en avons les Décrets dans la derniére édition des Conciles.

MEXIQUE ou NOUVEAU MEXIQUE, païs de l'Amérique septentrionale, est séparé par de hautes montagnes du Canada, & de la Floride à l'orient. Il a le Mexique au midi, & au couchant la mer Vermeille, qui le sépare de l'Isle de Californie. Son étendue & ses bornes ne sont pas bien connues du côté du septentrion. On assure que ce païs étoit celui des anciens Navatelcas, qui vinrent s'établir dans le Mexique. Antonio d'Epejo le découvrit vers l'an 1583, & lui donna le nom de Nouveau Mexique. La riviére del Norte traverse cet Etat du nord au sud, jusques au trentiéme degré de latitude, & continue son cours du nord-ouest au sud-est. L'on y trouve encore celles d'Anguchi, de Cicvia, de Huex, de Tecon, &c. les Lacs d'or, de Conibes, & quelques autres. Les principales Provinces sous le nouveau Mexique propre, sont l'Anien, le Quivira & le Cibola. Santa-Fé en est la ville capitale. Les autres sont Seville, Nostra Señora del Socorro, Acoma, Rei-Coromedo, Zaguato, &c. L'air de ce païs est bon & doux; & la terre, quoique couverte de montagnes, y est assez fertile en pâturages, en maïs & en légumes. On y trouve des mines d'argent, des turquoises, des émeraudes, du crystal, &c. Il y a grande quantité de chasse, plusieurs animaux domestiques, & du poisson qu'on pêche dans les Lacs & dans la Mer Vermeille, où l'on pêche aussi des perles. Ce païs a divers peuples, qui vivent de leur chasse & de leur agriculture: ils sont naturellement doux & assez bien policez; car ils sont gouvernez chacun par un Capitaine, qu'ils nomment *Cacique*, & qu'ils se choisissent eux-mêmes. Les Espagnols qui s'y sont établis en quelques endroits, ont un Gouverneur à Santa-Fé. Ils ont converti quelques-uns de ces Mexiquains, que leur bonté naturelle contribue beaucoup à tirer de l'aveuglement dans lequel ils sont plongez par le malheur de leur naissance. Ceux qui habitent du côté du septentrion, ont un grand nombre d'Idoles, qu'ils placent dans de petits Oratoires, & ausquels ils portent tous les jours à manger. D'autres adorent le Soleil. Il y en a qui croyent en Dieu auteur de toutes choses, qui demeure dans le Ciel; & d'autres enfin qui n'ont ni Idoles, ni Religion.

MEXIQUE. *Voyez* GOLFE DE MEXIQUE.

MEY.

MEY (Jean de) Docteur en Médecine, Professeur en Théologie & Ministre à Middelbourg au XVII siécle, a composé plusieurs Ouvrages en Flamand, recueillis en un volume *in folio* imprimé à Middelbourg en 1681. Il a aussi fait un Livre Latin intitulé *Sacra Physiologia*, imprimé dans la même ville en 1661, & non pas à Venise l'an 1602, comme M. Konig l'a débité. Il y explique les passages de l'Ecriture, qui concernent les matiéres de Physique. Valentin Henri Voglerus en parle avec beaucoup de mépris, l'accusant de compiler sans jugement l'opinion des autres Auteurs, & de se laisser trop entraîner à la nouveauté. Godefroi Vokerodt l'accuse de plagiat. Il mourut le 19 Avril 1678, âgé de 59 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

MEYEN ou MEGEN, en Latin *Magniacum*, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin. Il est dans l'Archevêché de Tréves sur la Nette, à six lieues de Coblentz du côté du couchant. Il est Chef du Meyenfeld, qui est un païs renfermé entre la Moselle, le Rhin, l'Archevêché de Cologne & le Comté de Manderscheid. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MEYEN (Jean) de Berg-op-Zoom dans le Brabant Hollandois, aquit de la réputation en Italie, où il publia les Oeuvres de Virgile avec les Remarques des Savans du premier ordre. Il avoit dessein d'en faire autant sur les Satyres d'Horace & sur les Fragmens de Salluste, mais la mort ne lui permit pas de l'exécuter. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 518.

MEYENBERG, village avec un château. Il est dans le quartier de la Suisse qu'on nomme les Provinces Libres, sur le Russ, entre Lucerne & Bremgarten. On assure que ce lieu se gouvernoit autrefois en ville libre. Les Suisses en sont les maîtres depuis l'an 1385. Maty, *Dict. Géogr.*

MEYENFELD, en Latin *Majavilla*, *Magna villa*, anciennement *Lupinum*, petite ville avec une citadelle. Elle est capitale des dix Droitures, une des trois Ligues des Grisons, & située près du Rhin, à six lieues au dessous de Coire. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MEYER (Albert) de Frise, Géographe & Historien, est Auteur d'un Livre qui a pour titre *Methodus Apodemica*, Ouvrage dans lequel il montre ce que doivent observer les Curieux dans tous les lieux par où ils passent en voyageant. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 38.

MEYER (Jacques) Prêtre, né le 17 Janvier 1491, à Vleteren dans le territoire de Bailleul en Flandre, étudia en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Paris; & se consacra à Dieu dans l'Etat Ecclésiastique; enseigna assez longtems dans les Païs-Bas à Ypres & à Bruges, où il eut un Bénéfice dans l'Eglise de S. Donatien; & à Blankenberg, où il mourut au mois de Février 1552, âgé de 61 ans. Son corps fut porté dans l'Eglise de saint Donatien de Bruges, qui n'est qu'environ à une lieue de Blankenberg. Les Hommes de Lettres de son siécle, comme Erasme, Jean Despautére, &c. furent ses amis particuliers. Il composa divers Ouvrages, entre autres, *Rerum Flandricarum tomi decem*, dans lequel il parle de l'ancienneté, de la noblesse & des généalogies des Comtes de Flandre; *Chronicon Flandriæ*; *Hymni*; *Carmina, &c. Histoire des miracles opérez par les Reliques des Saints Marcellin & Pierre.* Au reste, on ne doit lire ses Ouvrages qu'avec beaucoup de précaution, pour ce qui regarde les François; car il se déchaîne contre eux dans toutes les occasions. * Aubert le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. Sæculi XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 321.

* MEYER (Antoine) neveu du précédent, naquit comme lui à Vleteren, & fut Recteur du Collége de Tillemont pendant trois ans, de celui de Cambray pendant sept ans, & de celui d'Arras pendant 37 ans. Il fut Historien & Poëte, & donna au public, *Comites Flandriæ*, en vers héroïques; *Cameracum, sive urbis ac populi Cameracensis Encomium; Ursus, sive de rebus D. Vedasti Episc. Atrebat. Libri tres; Cato Christianus, seu Institutio parænetica ad pietatem, Libri decem; B. Nili Episc. & Martyris Gnomæ, carmine redditæ; Isocratis ad Dæmonicum Parænesis; Threnodia, seu Illustriorum Virorum Epicedia & Tumuli; Strenæ ad Amicos; Joannis Austriaci Victoria de Turcis ad Naupactum; Epithalamia sacra & profana; Epigrammata.* André Hoius écrivit sa Vie en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 69. 70. 71.

* MEYER (Philippe) fils du précédent, naquit à Arras & fut Principal du Collége de la même ville. Il eut de beaux talens pour la Poësie. On a de lui, *Mahometi Arabis Pseudo-Prophetæ Vita*, en vers héroïques; *Epicedium Alexandri Farnesii; Elogia Principum aliquot bellica laude illustrium; Panegyricus de Caleto expugnata ad Albertum Austriacum; Epinicium de Atrebato ab Henrico IV, Galliarum Rege, frustra tentato; Elegiarum & Epigrammatum Libri tres.* Il a continué jusques à l'an 1617, les Annales de Flandre, publiées par Jaques Meyer son grand-oncle. Il mourut à Arras en 1637, âgé de plus de soixante & dix ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 775. 776.

MEYER (Jacques) Théologien de Bâle, fils de *Rodolphe*, Sénateur de cette ville, né l'an 1526, eut pour Maîtres, Fabrice Capiton, Martin Borrhaüs, Martin Bucer, & Philippe Mélanchthon. Etant venu dans son païs, il fut élu Ministre de Bâle, & mourut d'apoplexie en chaire, en commençant un Sermon, l'an 1604.

* MEYER (Juste) de Nimégue, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Professeur à Strasbourg. On a de lui, *Eudoxa Justinianea, sive Disputationes Apologeticæ pro Juris Civilis dignitate & veritate tuenda; Collegium Juridicum Argentoratense.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 604.

MEYER (Wolfgang) Docteur en Théologie & Archidiacre de l'Eglise cathédrale à Bâle, y naquit en 1577. Son pére Jacques Meyer fut Pasteur de l'Eglise de S. Alban; & *Agnès* Capiton, sa mére, étoit fille du célébre Réformateur Wolfgang-Fabrice Capiton. Jaques Meyer son bisayeul fut Bourguemestre de la ville de Bâle, à laquelle il a rendu des services fort considérables, sur tout en y avançant l'ouvrage de la Réformation, & en assistant de toute sa force le Réformateur Oe-

Oecolampade. Sa grand' mére maternelle, Wibrande de Rosemblat, fut fucceffivement mariée à trois Réformateurs, Oecolampade, Capiton & Bucer. Après qu'il eut reçu le degré de Maitre ès Arts en 1596, il s'appliqua à l'étude de la Théologie, & l'année fuivante il entreprit par ordre de fon pére un voyage en Angleterre; mais il eut le malheur d'être dépouillé par les Efpagnols, près de Cologne, de forte que privé de toutes fes hardes, il eut de la peine à arriver à Wezel. Enfin, il fe rendit pourtant le 18 Mai en Angleterre, où il fut entretenu aux dépens de la Reine Elizabeth, dans l'Univerfité de Cambridge, & cela en confidération du privilége qu'Edouard VI avoit accordé à Bucer qui avoit époufé la grand' mére de Meyer, après la mort de Capiton fon grand-pére. En 1601, il y reçut le degré de Licentié en Théologie, après quoi ayant fait un tour par la France, il revint à Bâle, & en 1605 il fuccéda à fon pére. En 1611, il reçut le degré de Docteur en Théologie des mains de Jacques Grynæus; après quoi il fut pendant quelque tems Vicaire d'un Profeffeur en Théologie. En 1618, il fut envoyé au nom du Miniftére de Bâle, au Synode de Dordrecht, ou Sebaftien Beck fut député avec lui au nom de l'Univerfité de cette ville. A cette occafion, il vifita les meilleures villes des Païs-Bas, pour s'entretenir avec les plus fameux Théologiens. Par ordre du Préfident du Synode, il harangua les Péres du Synode & les Remontrans. Le Préfident le remercia de la peine qu'il avoit prife, mais les Remontrans ne s'en louérent pas beaucoup. Le dixiéme Février 1619, il fit encore un Difcours public *fur la perfévérance des Saints*. Le Docteur Meyer, *dit Gerard Brandt, dans fon Hiftoire de la Réformation, tome 2. p.* 99, déclama fur le cinquiéme Article dans la 87 Seffion. Il dit, entre autres chofes, qu'Arminius avoit entrepris d'altérer la doctrine des Eglifes Réformées; qu'il avoit rendu tous fes Difciples Pyrrhoniens; que les Remontrans avoient tiré Pélage de l'Enfer, pour le placer dans le Ciel, & qu'ils avoient tiré du Ciel le vénérable Auguftin, pour le jetter en Enfer; que Pélage feroit renvoyé en fon lieu, & qu'Auguftin triompheroit dans le Ciel. Il en appella aux *cheveux gris* de l'Antiquité. *Audite*, dit-il en s'adreffant à l'Affemblée, & en ôtant fon bonnet de velours avec refpect, *Audite fatidicam vocem, o fancta Synodus! quanto magis inveterafcis, tanto magis efflorefcis*. Il dit que la ville de Dordrecht étoit fort heureufe, de ce que le Synode s'y étoit affemblé. Il l'appella *la fainte Cité, Notre Mere, la célefte Dordrecht*. Le Synode étant fini, il fit dans la même année un trajet en Angleterre, où il fut reçu fort gracieufement du Roi Jacques, qui lui demanda ce qu'il penfoit de la Traduction des Ouvrages de Vorftius; à quoi Meyer répliqua hardiment, qu'ils méritoient plutôt d'être brulez qu'imprimez. Malgré les grandes careffes qu'on lui fit en Angleterre, & les efpérances qu'on lui donnoit de grands avancemens, s'il y vouloit refter, il s'en revint a Bâle par la France & par la Lorraine. En 1620, le Magiftrat de Mulhaufen demanda quelcun pour mettre leur Eglife fur un meilleur pié. Meyer fe chargea de la commiffion, & introduifit à Mulhaufen plufieurs chofes utiles, & entre autres la fraction du pain dans la fainte Céne. En 1630, il fut nommé Archidiacre de la Cathédrale de Bâle, pofte dans lequel il demeura jufques à fa mort, arrivée en 1653, lorfqu'il venoit de bénir un mariage. L'apoplexie dont il fut frappé fut fi violente, qu'il en mourut bientôt après. Il a traduit en Allemand & en Latin un grand nombre d'Ouvrages Anglois; comme, *G. Prinn Fulciment. gladii de puniendis Hæreticis; Praxis Pietatis*; plufieurs Ouvrages de Perkins. Il a auffi continué jufques en 1628, *la Cofmographie de Munfter* en Allemand. Outre cela, il a donné dans la même Langue divers Ouvrages de fa facon. * *Oratio Parent. Wolfgangi Meyeri. Acta Synodi Dordracenæ. Diction. de Bâle.*

* MEYERE (Jérôme de) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de S. François, a donné au public en vers ïambiques la derniére Céne de N. S. Jéfus-Chrift. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 388.

* MEYERE (Léon de) d'Anvers, Prévôt de l'Eglife collégiale de Gand, dite de Ste. Pharaïlde, a publié *Panegyres Marianæ binæ*, Panégyrique de la Sainte Vierge pour la fête de l'Annonciation & pour celle de l'Affomption. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 623.

* MEYERING (Albert) Peintre habile, naquit à Amfterdam en 1645. Il commença de bonne heure à manier le pinceau, & dans la vue de fe perfectionner, il alla en France & en Italie, où il paffa dix années entiéres. Il avoit acquis une agilité de pinceau, qui lui étoit d'un grand fecours quand il devoit peindre des falles & des chambres. Quand il avoit du tems de refte, il l'employoit à peindre des Païfages, & des vues de Palais de quelques grands Seigneurs. Il mourut le 17 Juillet 1714. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* MEYERUS (Herman) Jurifconfulte d'Ooftfrife & Bourguemeftre d'Embden, a mis au jour un Traité *De Pignoribus & Hypothecis & Creditorum Privilegiis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 382. 383.

MEYNE, lieu à deux cens pas de la ville d'Arles en Provence, donne fon nom à une fontaine d'eau minérale, que l'on tient être très excellente pour la gravelle, pour l'hydropifie, pour les obftructions, & pour les maux externes qui viennent de l'impureté du fang. On n'a fait l'expérience des qualitez de cette eau qu'en 1680, & depuis ce tems-là, le lieu a été fréquenté par une infinité de malades. * *Mémoires du tems.*

MEYNIER (Jean Baron de) Premier Préfident au Parlement d'Aix en Provence. *Voyez* OPPEDE.

MEYNIER (Honorat de) eft Auteur d'un Livre intitulé *les Demandes curieufes & les Réponfes libres*, qu'il publia à Paris l'an 1635. Il avoit porté les armes 36 ans. Cet Ouvrage roule fur des matieres de politique & de guerre, & contient des raifons & des exemples qui n'ont rien de rare, mais qui ne laiffent pas d'être de bon fens. * M. Bayle, qui nous fournit cet Article, le cite quelquefois dans fon *Dictionnaire Critique.*

MEYRVEICH. *Voyez* MERVEICH.

MEZ.

MEZ (Seigneurs du), famille qui a donné des Maréchaux de France. *Voyez* CLEMENT.

MEZA, ville de la Province de Chaus en Afrique, dans le Royaume de Fez. Elle eft forte & ancienne, & fituée à deux milles du Mont-Atlas, à douze de Fez, à quarante de l'Océan, & à fept de la Mer Méditerranée, fur le chemin qui méne des déferts de Garet à Cafafa. Cette ville, qu'on appelle auffi *Téfar*, étoit autrefois la treiziéme du Royaume de Fez, & avoit une Mofquée plus grande qu'aucune du païs. Il n'y a préfentement que cinq cens maifons peu confidérables, fans compter les Colléges, les Temples, & les Palais qui font encore affez bien bâtis. Les dépendances de Méza font fort grandes, & renferment beaucoup de montagnes, où demeurent divers peuples. * De la Croix, *Hift. d'Afrique, tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MEZABE'EL. *Voyez* MEHETABE'EL.

MEZEMME. *Voyez* MEGEYMA.

MEZENCE, *Mezentius*, Roi des Tyrrhéniens, homme impie & tyran, ayant été chaffé de fon païs par fes Sujets avec fon fils Laufus, alla trouver Turnus, qui faifoit alors la guerre à Enée & aux Troyens qui étoient venus en Italie. Si l'on en croit Virgile, il fut tué par Enée, après avoir fait un grand carnage des Troyens. * Virgile, *Enéide, l.* 7. 8. 9. 10. 11.

MEZERAY, (François Eudes de) naquit en 1610, à Ry près d'Argentan en Baffe Normandie, d'*Ifaac Eudes*, Chirurgien, qui eut trois fils. Le prémier fut Jean, qui, élevé dans la Congrégation de l'Oratoire, en fortit pour former une Congrégation qui prit de lui dans la fuite le nom d'*Eudiftes*. Le troifiéme fut *Charles Eudes*, Accoucheur fameux; & le fecond fut *François* dont il eft ici queftion, & qui prit dans la fuite le nom de *Mézéray*, d'un hameau de la Paroiffe de *Ry*. Il fit fes claffes à Caën, & de retour chez lui, où il s'ennuya bien-tôt, il fe rendit à Paris, où *Vauquelin des Yvetaux* lui procura un emploi de Commiffaire des guerres, qu'il exerça pendant deux ou trois Campagnes, & qu'il abandonna après cela. Revenant à Paris où il prit alors le nom de *Mézéray*, il fe fit Auteur pour avoir dequoi fubfifter. Il écrivit contre le Miniftére du Cardinal de Richelieu plufieurs Piéces fatyriques, qui lui produifirent en moins de trois ans une fomme confidérable. Il entreprit alors l'Hiftoire de France, à l'âge de 26 ou 27 ans. Le Cardinal de Richelieu ayant ouï parler de *Mézéray* & de fon entreprife, lui fit une gratification de deux cens écus, à laquelle il joignit la promeffe de fe fouvenir de lui à l'avenir. M. l'Abbé d'Olivet dit que le Cardinal envoya à Mézéray cinq cens écus d'or, dans une bourfe ornée de fes armes. A l'âge de 32 ans il publia *in folio*, le premier volume de fon Hiftoire de France, lequel fut bientôt après fuivi des deux autres. Dans l'intervalle du fecond volume au dernier, il continua l'Hiftoire des Turcs, depuis 1612, jufqu'en 1649. Il n'eut pas plutôt achevé fon Hiftoire, qui lui procura une penfion de la part du Roi, qu'il fe donna de nouveau à la Satyre. Il fut l'Auteur des Piéces qui, en 1652, parurent fous le nom de *Sandricourt*, contre le Miniftére du Cardinal Mazarin. Revenu à lui-même & fe livrant à des occupations plus férieufes, il fit l'Abrégé de fon Hiftoire de France. Il y lâcha contre les Financiers plufieurs traits qui déplurent à M. Colbert, qui lui fit dire par M. Perrault de l'Académie Françoife, *que le Roi ne lui avoit pas donné une penfion de quatre mille livres pour écrire avec fi peu de retenue; que ce Prince refpectoit trop la vérité pour exiger de fes Hiftoriographes, qu'ils la déguifaffent par des motifs de crainte ou d'efpérance, mais qu'il ne prétendoit pas auffi qu'ils duffent fe donner la licence de réfléchir fans néceffité fur la conduite de fes ancêtres, & fur une politique établie depuis longtems, & confirmée par les fuffrages de la Nation.* Il retoucha dans une nouvelle édition les endroits dont on fe plaignoit, mais cela n'empêcha pas le Miniftre de lui retrancher la moitié de fa penfion. Quoique Mézéray eût déja un fonds confidérable & qu'il reçût des gratifications annuelles du Chancelier Séguier, du Duc de Brunfwik-Lunebourg, de Magnus de la Gardie, un des prémiers Miniftres de Suéde, & de plufieurs autres grands Seigneurs, il ne laiffa pas d'être fenfible à cette diminution, & s'emporta fi publiquement & fi longtems contre M. Colbert, que finalement toute la penfion lui fut retranchée, ce qui pouffa à bout l'Hiftoriographe intéreffé. Mézéray étoit fort agréable dans la converfation; & s'il étoit défiré dans le monde, il étoit encore plus recherché chez lui, où on lui propofoit plufieurs queftions fur l'Hiftoire, aufquelles il répondoit avec beaucoup de facilité. L'Académie Françoife qui l'avoit reçu dans fon Corps en 1649, à la place de Voiture, le fit en 1675 fon Sécretaire perpétuel après la mort de Conrart; & après celle de Vaugelas, elle lui confia le foin de préparer le canevas du Dictionnaire auquel l'Académie travailloit alors. Quoiqu'il fût Membre de l'Académie Françoife, fon ftile n'en fut pas plus châtié. Il étoit très mal-propre, de forte qu'un jour les Archers des Pauvres le prirent pour un Mendiant. Il étoit & fingulier & bizarre: fur la fin de fa vie il n'étudioit & ne compofoit plus qu'à la chandelle, même en plein jour au cœur de l'Eté; & comme s'il eût ignoré qu'il étoit jour, il reconduifoit jufques à la porte, la chandelle à la main, ceux

ceux qui lui rendoient visite. La bouteille étoit toujours sur sa table lorsqu'il étudioit, & il avouoit franchement que la goutte qui le tourmentoit lui venoit *de la fillette & de la feuillette*. Il affecta beaucoup de Pyrrhonisme dans la Religion jusques à sa maladie mortelle; où il fit venir ses amis, qu'il avoit scandalisez par ses discours libertins, pour qu'ils fussent témoins de sa retractation, qu'il finit en les priant, *d'oublier ce qu'il avoit pu autrefois leur dire de contraire, & de se souvenir que Mézéray mourant étoit plus croyable que Mézéray en santé.* Il mourut peu de tems après, le dixiéme Juillet 1683, âgé de 73 ans, ayant institué pour son Légataire universel un nommé *Le Faucheur*, Cabaretier de la Chapelle, petit village sur le chemin de Saint-Denys, avec lequel il se plaisoit beaucoup, à cause de sa franchise. Mézéray avoit l'esprit vif, fécond, présent, mais sans politesse; sa sincérité étoit outrée; il étoit contredisant & grand railleur. Avare, il amassa de grosses sommes, cependant sans blesser les régles de la justice & de l'équité. Il a donné les Ouvrages suivans, *Les Vanitez de la Cour*, traduit du Latin de Jean de Sarisbéry; *La vérité de la Religion Chrétienne*, traduit du Latin de Grotius; *L'Histoire de France*, en trois volumes *in folio*; (La seconde édition est plus ample que la premiére, mais la premiére est plus recherchée à cause des traits hardis, qui s'y trouvent, & qui ont été retranchez dans la seconde) *Histoire des Turcs*, second tome (*il n'y a de Mézéray dans le prémier que l'Epitre dédicatoire*) contenant ce qui s'est passé dans cet Empire depuis l'an 1612, jusqu'en 1649; *L'Abbrégé de sa grande Histoire de France*; (Cet Abbégé a été souvent réimprimé, la derniére édition est de 1717, à Paris en dix volumes *in douze*;) *L'origine des François*, à Amsterdam *in octavo* 1682. * *Voyez sa Vie par* M. Larroque. M. l'Abbé d'Olivet ne regarde pas cette Histoire comme fort fidéle, cependant le P. Niceron n'a pas fait difficulté de la suivre. Le Pére le Long, *Biblioth. Hist. de France.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 5. & 10. *Bibliothéque de Richelet de* 1728. *Histoire de l'Académie Françoise, continuée par* l'Abbé d'Olivet, *tome* 1. *p.* 144. & 414: *tome* 2. *p.* 195, &c.

MEZIERES, sur la Meuse, ville de France dans la Province de Champagne, avec citadelle, est nommée par les Auteurs Latins, *Maderiacum & Maceriæ*. Elle est entre Sedan & Charleville, située dans une Presqu'Isle que fait la riviére, partie sur une éminence & partie dans un vallon. La citadelle, qui commande à la ville, est doublement fortifiée. La ville est assez agréable, & a une Eglise collégiale.

MEZIERES (Marquis de) Bâtards de la Maison d'Anjou-Maine. *Voyez* ANJOU.

MEZIERES (de Béthisy): c'est le nom d'une ancienne famille, qui tire son origine de Flandre, & qui vint s'établir en Picardie. Nous trouvons qu'en l'an 1060, RICHARD de Béthisy, qui prend le titre de *Miles*, fonda un Prieuré, qui porte encore le nom de *Béthisy*. HUGUES de Béthisy son fils, Chancelier de Philippe-*Auguste*, Chanoine de Saint-Quentin, enrichit ce Prieuré de plusieurs fondations. Ensuite RENAUD de Béthisy fonda dans l'Eglise de Beauvais, vers l'an 1217, deux Canonicats, avec deux Messes, qui s'y disent encore actuellement à quatre & cinq heures du matin. Il y a eu l'an 1320, un PHILIPPE de Béthisy, Grand-Maître des Eaux & Forêts, charge très honorable en ce tems-là. L'an 1567, JEAN de Béthisy, Chevalier, Seigneur de Cavermont & de Meziéres, en la Prévôté de Montdidier, assista à la réformation de la Coutume de Picardie. CHARLES de Béthisy, Chevalier, Seigneur de Méziéres, né l'an 1598, étoit Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte de Soissons Prince du sang, Capitaine-Lieutenant de ses Chevaux-Legers & d'ordonnance, & Lieutenant-Général de son Armée, Commandant ses troupes à la bataille de Sedan, donnée l'an 1641. Il avoit épousé la fille de *Charles* de Perdrier, Chevalier, Seigneur de Bobigny; qui épousa en secondes noces, *Roger* de Lévi, Comte de Charlus, & donna sa fille *Françoise* de Béthisy, à *Charles* de Lévi, fils de son second mari. EUGENE-MARIE de Béthisy, fils du précédent, Seigneur de Méziéres & de Cavermont, & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des villes & citadelles d'Amiens & de Corbie, Grand-Bailli d'épée d'Amiens, est né l'an 1656. Il a commencé à servir sous M. de Turenne, & s'est distingué en dix-sept combats ou batailles, où il s'est trouvé. Quoiqu'il ne fût encore que Capitaine de Cavalerie à la bataille donnée à Fleurus l'an 1690, ayant rallié sous lui une troupe de Carabiniers, & plusieurs Officiers, il se comporta de maniére qu'il contribua beaucoup au gain de la bataille. En considération de cette action, le Roi lui donna la Lieutenance des Gendarmes de Bourgogne, & prit la résolution de former des Compagnies de Carabiniers dans chaque Régiment de Cavalerie, n'y ayant eu jusqu'alors que deux Carabiniers par Compagnie. Dix-huit mois après, le Roi ayant connu le mérite de ces troupes, enrégimenta ces Compagnies de Carabiniers au nombre de cent, & en donna le Régiment à M. le Duc du Maine. M. de Méziéres fut fait quelque tems après Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons, dont il étoit Lieutenant; & ayant été blessé à la bataille de Marsaille en Piémont, le Roi lui donna la Compagnie de ses Gendarmes Anglois. Sa Majesté fut si contente de la maniére dont il avoit commandé les troupes qui étoient sous ses ordres en qualité de Maréchal de camp à la bataille de Ramilly, où il fut fait prisonnier de guerre, qu'il lui donna le Gouvernement d'Amiens, & le fit quelque tems après Lieutenant-Général. Au commencement de la Campagne de 1712, il a fait une action de brave Soldat & de grand Capitaine; s'étant mis en chemin de Dourlens à Duisan près d'Arras, avec une escorte de quarante Carabiniers seulement, il fut attaqué en chemin par cent Houssars ennemis qui sortirent d'un bois: il fit de sa petite troupe un escadron quarré, que les Houssars, quoique Supérieurs, ne purent rompre, quelques décharges & quelques efforts qu'ils fissent; au contraire M. de Méziéres fit donner ses Carabiniers si à propos sur les Houssars, qu'ils s'enfuirent; il les suivit en ordre jusqu'à ce qu'ils se fussent jettez dans un petit village. Cette action dura deux heures & demie: il y eut beaucoup plus de perte de la part des Houssars que de la part des François. Il mourut le 24 Avril 1721, âgé de 63 ans. Il avoit épousé *Eléonore* Sutton-d'Oglethorp, Angloise de nation, fille du Chevalier *Théophile* Sutton-d'Oglethorp, de la Province d'Yorck, d'une noble & ancienne famille. Mylord Lexinton est de la branche aînée de cette Maison. La mére de *Théophile* d'Oglethorp étoit fille du fameux *Matthieu* Archevêque d'Yorck, si connu dans l'Histoire d'Angleterre. *Théophile* d'Oglethorp avoit des charges à la Cour d'Angleterre du tems de Charles II. Il étoit Capitaine-Lieutenant dans les Gardes du Corps, Colonel du vieux Régiment de Hollande, Maréchal des Camps & Armées du Roi Jacques II, Lieutenant pour le Roi du Comté de Surrey. Il ne contribua pas peu, étant à la tête de son Régiment, à défaire & à arrêter le Duc de Monmouth l'an 1685. Il avoit épousé *Eléonore* Wal de Retkenny-of-Culnemucky dans le Comté de Tiperary au Royaume d'Irlande, & grande-tante de Milord Roche, Chef de la famille de ce nom. * *Hist. de Beauvais, tome* 1. *c.* 1. *n.* 15. *Obituaire de Saint-Quentin. Titres de l'Evêché de Beauvais. Anciennes remarques de la Noblesse Beauvaisienne par* Pierre Louvet. *Hist. des Grands Officiers de France par* le P. Anselme, *continuée par* M. Du Fourny. *Mémoires Généalogiques de quelques Maisons illustres d'Angleterre & d'Irlande.* Keting, *Hist. & Généal. des familles d'Irlande.*

MEZIRIAC. *Cherchez* BACHET.

MEZO, ville. *Cherchez* AMYZON.

MEZRAIM. *Voyez* MESRAÏM.

MEZRATA. *Voyez* MEZURATA.

MEZUME, en Latin *Mezuma, oppidum novum.* C'est une ancienne ville de la Mauritanie Césarienne. Elle est encore de quelque considération, & est située dans la Province de Tenez, entre la ville de ce nom & celle de Mostagan. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEZURADA (Capo de) ce cap est sur la côte de Guinée près du petit Diep, (prononcez *Dip*) entre le Cap des Palmes & celui de Sierra Liona. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEZURATA, ou MEZRATA, Cap du Royaume de Tripoli en Barbarie. Il est à l'entrée du Golfe de Sidra du côté du couchant, près de la petite ville de Colbéne. On voit sur la côte de ce Cap une petite Isle qui porte aussi le nom de Mezurata. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEZUZOTH: c'est ainsi que les Juifs appellent certains morceaux de parchemin, qu'ils enchassent dans les poteaux des portes de leurs maisons, prenant à la lettre ce qui est dit, *Deuteronome, ch.* 6. *v.* 9; mais pour ne pas rendre les paroles de la Loi le sujet de la profanation des méchans, les Docteurs ont dit, qu'il faloit écrire ces paroles sur un parchemin & les renfermer dans quelque chose. On prend un parchemin quarré, préparé exprès, où l'on écrit d'une encre particuliére, & d'un caractére quarré, *les versets* 4. 5. 6. 7. 8. 9. *du ch.* 6. *du Deuteronome*; & après avoir laissé un petit espace, on ajoûte ce qui se lit, *Deuteronome, ch.* 11. *v.* 13. jusques au *v.* 20. Après cela on roule ce parchemin, on le renferme dans un tuyau de roseau, ou autre; on écrit à l'extrémité du tuyau le mot *Saddaï*, qui est un des noms de Dieu. On met de ces Mezuzoth aux portes des maisons, des chambres, & de tous les lieux qui sont fréquentez; on l'attache aux battans de la porte, au côté droit; & toutes les fois qu'on entre dans la maison, ou qu'on en sort, on touche en cet endroit du bout du doit, & on baise le doit par dévotion. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

MEZZAB, ville du Biledulgerid en Afrique. Elle est capitale d'une contrée qui porte son nom, & qui est entre celles de Techort, de Zeb, de Tégorarin & le Saara ou Désert. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEZZANO (Lago di) anciennement *Statoniensis Lacus.* C'est un petit Lac du Duché de Castro, Province de l'Etat de l'Eglise. Il est près de Petiliano, & il est la source de la riviére d'Olpita, qui baigne les ruïnes de Castro, & se décharge dans le Fiore. * Maty, *Dict. Géogr.*

MEZZAROTTA (Louïs) de Padoue, Cardinal, Archevêque de Florence, puis Patriarche d'Aquilée, étoit de la famille d'Aréna, dont il quitta le nom pour prendre celui de sa mére. Il fut Professeur en Médecine; & étant allé à Rome, il s'insinua dans l'esprit du Pape Eugene IV, auquel il fit gagner la bataille d'Anglara contre Nicolas Piscinin, célébre Capitaine. Mezzarotta fut fait Cardinal par ce Pontife l'an 1440, après avoir eu l'Archevêché de Florence, des dépouilles du Cardinal Vitelleschi qu'on fit mourir, & le Patriarchat d'Aquilée. Ce Prélat avoit l'inclination extrêmement martiale, & servit le Pape en diverses guerres contre les Milanois & contre le Roi de Naples, qu'il termina heureusement. Eugéne le fit aussi Camerlingue de l'Eglise. Sous le Pontificat de Calixte III, Mezzarotta, qu'on appelloit *le Cardinal de Padoue*, fut déclaré Général d'une Croisade contre les Infidéles, dont il écarta les galéres près de Rhodes; après quoi il prit Lemnos & diverses autres Isles de l'Archipel. La mort du Pape mit fin à cette expédition. Ce Cardinal mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans. * Thomasin, *in Elog.* Bernardin Scardéoni, *de Antiquitate Urbis Patavii, l.* 9. *c.* 7. Platine. Onuphre. Victorel. Sponde. Aubéry, &c.

MEZZAVACCA (Barthélemi) Cardinal, Evêque de Riéti, étoit de Bologne, où il s'avança dans la Jurisprudence Civi-

Civile & Canonique. Enfuite il fut Auditeur de Rote, Evêque de Riéti en Ombrie, & fut mis par Urbain VI, au nombre des Cardinaux l'an 1578. Ce Pontife, entiérement occupé de fon ambition, rejettoit les propofitions qu'on lui faifoit de rendre la paix à l'Eglife pendant un Schifme fâcheux, & donnoit tous fes foins à l'élévation d'un de fes neveux, homme d'un mérite très médiocre. Il avoit accordé l'Inveftiture du Royaume de Naples à Charles de Duras, qui lui promettoit en échange les Duchez d'Amalfi & de Capoue pour ce neveu. Urbain lui envoya trois Cardinaux pour lui perfuader de tenir fa parole. Barthélemi Mezzavacca, qui étoit du nombre, ne parla point felon les intentions du Pape. Urbain en fut d'autant plus irrité, qu'il ne put fe venger fur la perfonne de Mezzavacca, qui s'arrêta à Naples. Il le priva du chapeau de Cardinal; mais Boniface IX le lui rendit depuis, & fe fervit de lui dans les Légations de Gênes & de Viterbe. Mezzavacca mourut le 20 Juin de l'an 1396. * Théodoric de Niem, *Hift. Schifmat.* Sigonius, *de Epifc. Bonon. l.* 3. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, &c.

MEZZO, *Ifole di Mezzo*, anciennement *Elaphites Infulæ*. Ce font trois petites Ifles de la République de Ragufe. Elles font entre la ville de ce nom & l'Ifle de Méléda dans le Golfe de Venife. Elles portent les noms de *Calamota*, *Guipana*, & *Mezzo*. * Maty, *Diction. Géogr.*

MEZZOVO ou PINDE, anciennement *Pindus Mons.* C'eft une chaîne de Montagnes de la Gréce. Elle fépare la Theffalie de l'Epire & de la Livadie. Elle eft l'ancien Pinde, dont le Parnaffe & l'Hélicon qui font en Livadie, font des branches. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIA.

MIA, ville du Japon fort magnifique, & remplie de Temples & de plufieurs autres bâtimens parfaitement beaux. Comme pour y venir de Quano par terre, il faut faire un grand tour, qui allonge beaucoup le chemin, à caufe d'un grand golfe que fait la mer entre l'une & l'autre ville, on y va ordinairement en s'embarquant fur ce golfe qui a fept lieues d'étendue. On voit à Mia des Saccibonfiens, qui gardent, comme ils font par-tout ailleurs, les Temples & les maifons de campagne des Grands. Ces Prêtres ont des chapeaux faits de fin ofier entrelacé, avec un bord rond & large, & un peu creux au milieu. Ils portent de fort grandes robes & de plufieurs couleurs, avec une frange blanche qui pend fur leurs piez; de grandes ceintures à peu près de la même étoffe, tiffue de cotton, leur fervent de poche pour mettre leurs Livres & les tablettes qu'ils portent principalement les jours de cérémonie publique; leurs fouliers font faits comme des pantoufles, fi ce n'eft que par derriére ils font élevez. Ils ont à la main droite des baffins de cuivre rouge, fur lefquels font gravées les Images de plufieurs Idoles; & à la gauche ils tiennent une groffe corde remplie de nœuds, dont ils font un grand bouton. Quand ils doivent faire quelques facrifices en pleine rue, ils frappent avec ce bouton fur le baffin; & quand ce doit être dans le Temple, ils pendent cette corde & ce baffin aux piliers qui font devant la porte. * *Ambaff. des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MIACO. *Cherchez* MEACO.

MIANA, anciennement *Apamea*, ville de l'ancienne Médie. Elle eft dans l'Yérack Agémi, Province de Perfe, environ à cinq lieues de Sultanie, vers le feptentrion oriental. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIARI, grand fleuve de l'Amérique méridionale, au feptentrion du Brefil, reçoit l'Ovarocovo, & diverfes autres riviéres, & fe décharge dans la mer près de l'Ifle de Maragnan. * De Laet. Herréra.

M I B.

* MIBHAR ou MIBAHAR, fils de Hagni, fut un des vaillans hommes de l'Armée du Roi David. Il fe trouva à la prife de la ville de Jérufalem. * *I Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 38.

* MIBSAM ou MABSAM, fils d'Ifmaël, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genéfe, ch.* 25. *v.* 13.

* MIBSAM ou MABSAM, fils de Sçallum & pére de Mifçmah de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 25.

* MIBTSAR ou MABSAR, de la race d'Efaü fils de Jacob, fut le neuviéme Duc d'Idumée. Il fuccéda à Teman, & eut pour Succeffeur Magdiel. * *Genéfe, ch.* 36. *v.* 42. 43.

M I C.

MICA. *Voyez* MICHA.

* MICAEL, Ifraëlite de la Tribu d'Afer, fut pére de Séthur l'un des douze, qui furent envoyez pour aller épier le Païs de Canaan. * *Nombres, ch.* 13. *v.* 14.

* MICAEL, fils de Jefçifçaï, & pére de Galaad, de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

* MICAEL, fils de Jizrahja, de la Tribu d'Iffachar. Il en eft fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 3.

* MICAEL, homme vaillant de la Tribu de Manaffé, qui fuivit le parti de David contre Saül Roi d'Ifraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 20.

* MICAEL, fils de Jofaphat Roi de Juda. Il fut tué après la mort de fon pére, par fon frére Joram, qui fuccéda au Royaume de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 21. *v.* 2 & 4. Il y a eu quelques autres perfonnes de ce nom, dont il eft parlé dans l'Ecriture, mais qui n'ont pas été fort confidérables. On pourra les trouver en confultant les Concordances.

* MICAJA, fille d'Uriel de Guibha, femme de Roboam Roi de Juda, & mére d'Abija, qui fuccéda à fon pére. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 4.

MICALEO, *Stretto Micalgo.* C'eft un détroit de l'Archipel entre l'Ifle de Samo & la Natolie, vers la ville d'Ephéfe. * Maty, *Diction. Géogr.*

Ce détroit eft formé par le Promontoire de Mycalis, célébre dans l'antiquité, parce que c'étoit là que les treize villes d'Ionie avoient un Temple commun dédié à Neptune, à qui l'on faifoit des facrifices fort folemnels en certains tems, ainfi que l'obferve Hérodote, *l.* 1.

MICARIN, (Dominique) Peintre. *Voyez* BECCAFUMI.

MICAVA, ville de la contrée de Ruanto dans l'Ifle de Niphon. Elle eft capitale d'un petit Royaume qui porte fon nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

MICCIADES. *Voyez* ANTHERMUS.

MICENES. *Voyez* MYCENES.

MICHA, Ifraëlite, qui demeuroit au Mont-Ephraïm, tomba dans l'Idolâtrie vers l'an 2622 du Monde, & 1413 avant Jéfus-Chrift, pendant l'anarchie qui fuivit le gouvernement de Jofué. Il fe fit une Idole d'argent & un ornement facerdotal; & ayant appellé chez lui un Lévite, il le logea dans un des appartemens de fa maifon, pour s'y acquitter des devoirs de fon Miniftére. Depuis, ceux de la Tribu de Dan, ayant fait des courfes fur le Mont-Ephraïm, enlevérent cette Idole & cet habit facerdotal, & tombérent dans le même crime. * *Juges, ch.* 17 & 18. Torniel, *A. M.* 2594. *n.* 15. Salian, *A. M.* 2622.

MICHA (la pointe de) en Latin *Miculus Mons.* C'eft un petit Cap de la Dalmatie, qui s'avance dans le Golfe de Venife près de la ville de Zara. * Maty, *Diction. Géogr.*

MICHAELIS (Sébaftien) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, Inftituteur de la Congrégation Occitaine, étoit né vers l'an 1543, à Saint-Zacharie, petite ville bâtie au pié de la montagne appellée communément *la Sainte-Baume*, dans le Diocéfe de Marfeille. Après avoir mené une vie exemplaire dans l'Ordre, il fit un grand progrès dans l'étude de la Théologie, fut fait Provincial en 1590, s'appliqua beaucoup à l'obfervation des conftitutions de l'Ordre, & obtint une maifon de la Province où il les pût faire obferver plus ponctuellement. Lorfque fon tems fut fini, il jouït quelque tems d'un affez grand repos dans cette maifon, dont il ne fortoit que pour aller prêcher à Montpellier, où il courut fouvent rifque de la vie, fes prédications l'ayant rendu odieux aux Calviniftes; mais le P. Jofeph Bourguignon, Provincial en 1602, réfolu de bannir la Réforme des lieux où elle avoit été introduite, lui fit beaucoup de peine, & il fallut toute l'autorité du Cardinal de Joyeufe, alors Légat en France, pour arrêter l'impétuofité de ce Provincial, qui eut le déplaifir de voir quelques années après, que Michaëlis étant allé à Rome, obtint que les maifons qui avoient embraffé la Réforme, & celles qui l'embrafferoient enfuite, compoferoient une Congrégation féparée, gouvernée par un Vicaire-Général. L'opinion de la fainteté de Michaëlis ne lui donnoit pas moins de crédit que fon talent pour la chaire. Les Lettres d'érection de la Congrégation étoient du 20 Septembre 1608. Il en fut le premier Vicaire-Général, emploi qu'il exerça pendant huit ans. Il s'en démit en 1616, fut fait Prieur de la maifon de Paris dans la rue Saint-Honoré, dont il avoit jetté les fondemens, & y mourut le cinquiéme Mai 1618, âgé de 74 ans. On a de lui quelques Ouvrages, comme fes Repliques à Gigord Miniftre de Montpellier; fon Difcours fur les trois Maries, qu'il prétend fœurs de la Vierge; l'Hiftoire d'une poffeffion; fes Homélies, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* MICHAELIS (Jean) né à Soeft ou Zoeft en Weftphalie, en 1606, étoit fils d'un Sénateur de cette ville. En 1630, il fut Maitre en Philofophie, & en 1631 Docteur en Médecine. Il remplit fucceffivement plufieurs chaires de Médecine, en 1631, celle de Profeffeur extraordinaire en Médecine; en 1633, celle de Philofophie; en 1643, celle de Pathologie; en 1657, celle de Profeffeur ordinaire en Médecine. Dès 1641, il fut fait premier Médecin de Fréderic-Guillaume, Prince de Saxe-Altenbourg; & en 1662, il eut la même place auprès de Jean-George II, Electeur de Saxe. Il mourut en l'an 1667. Il a fait imprimer les Ouvrages de plufieurs de fes Confréres, & l'on a de fa compofition, *Regulæ circa modum Pharmacopolia vifitandi obfervandæ.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MICHAELSTOWN (Saint) ville des Antilles. *Voyez* SAINT MICHAELSTOWN.

MICHAILLE (Chatillon de). *Voyez* CHATILLON de MICHAILLE.

MICHALORE (Jacques) Chanoine de l'Eglife d'Urbin, fous le Pontificat d'Urbain VIII, avoit étudié à Bologne, & dès ce tems avoit compofé un Ouvrage intitulé, *Difputatio de Sphæra mundi*, qu'il publia l'an 1625. Depuis il enfeigna la Philofophie & la Théologie à Urbin, où il eut un Canonicat dans la Cathédrale, & fut Grand-Vicaire de l'Evêque. Le Cardinal Bagni voulut avoir le fentiment de Michalore fur un Ouvrage d'Erycius Puteanus ou Henri du Puy, publié l'an 1632, & intitulé, *Circulus Urbanianus, five Linea* ἀρχιτεκτονικὴ *compendio defcripta.* Michalore improuva cet Ouvrage par un Ecrit, auquel Erycius Puteanus répondit l'an 1633, par un autre fous le titre de *Vindiciæ* ou *Apocrifis circuli Urbaniani.* Michalore repliqua encore par un Traité qu'il fit imprimer à Rome fous le titre d'*Antapocrifis.* Nous avons d'autres Ouvrages de fa façon

çon en Latin & en Italien. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. c.* 156.

MICHÉE *l'Ancien*, fils de *Jamla* ou *Jemla*, l'un des Prophétes du Seigneur, vivoit du tems d'Achab Roi d'Israël. Lorsque ce Prince se ligua avec Josaphat Roi de Juda, contre les Syriens, l'an 3138 du Monde, 897 ans avant Jesus-Christ, il consulta quatre cens Prophétes, qui lui promirent tous la victoire. Mais Josaphat Prince pieux & craignant Dieu, voulant consulter un Prophéte du Seigneur, fit venir Michée, qui déclara hardiment qu'on n'auroit pas un succès heureux de cette guerre: ce qui fut cause que Sédécias Chef des faux Prophétes, lui donna un soufflet, & qu'Achab le fit mettre en prison. La suite confirma la vérité de la prédiction de Michée, puisque le même Roi d'Israël, qui étoit allé assiéger Ramoth de Galaad, y perdit la vie & la bataille qui fut gagnée par les Syriens. Les Grecs dans leurs *Ménées* semblent avoir confondu Michée *l'Ancien* avec celui qui suit. Quelques Auteurs Latins sont tombez dans la même erreur. * I ou III *Rois, ch.* 22. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. Torniel, *A. M.* 3137. *num.* 3.

MICHÉE, l'un des douze petits Prophétes, surnommé *le Morasthite*, parce qu'il étoit natif de Morasthie, bourgade de Judée dans la seconde Région de la Tribu de Juda, & surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de Michée fils de Jemla qui vivoit plus de 150 ans avant lui, prophétisa pendant près de 50 ans sous les régnes de Joathan, d'Achaz & d'Ezéchias, l'an 3295 & 3311 du Monde, c'est à dire l'an 740 & 724 avant Jésus Christ. C'est celui qui a marqué le plus clairement la naissance de Jésus Christ dans Bethléem. Il est différent de celui qui vivoit du tems d'Achab & de Josaphat, dont il est parlé dans le *premier* ou *troisiéme Livre des Rois, ch.* 22. La prophétie de celui dont nous parlons, est contre Samarie & Jérusalem, c'est à dire contre les Royaumes de Juda & d'Israël. Il reprend les déréglemens des Israëlites, prédit leur captivité, & les console par l'espérance d'une delivrance future. Sa prophétie est écrite d'un style sublime, quoique naturel & facile à entendre. * Saint Jérôme, *in Comment.* S. Epiphane, *de Vit. Prophet.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test.* Sixte de Sienne. Bellarmin. Ribeira. M. Du Pin, *Dissert. prélim. sur la Bible.*

MICHEL (saint) Archange: il est fait mention de lui dans l'Epître de saint Jude, au sujet de la dispute qu'il eut avec le Démon pour le corps de Moïse, qu'il vouloit faire mettre dans un lieu inconnu, de peur que les Israëlites, qui lui avoient vu faire tant de miracles, ne fussent portés à l'adorer. Saint Michel étoit le Protecteur du Peuple Juif, comme nous le voyons dans le Livre de Daniel; quelques-uns même croyent que c'est cet Esprit bienheureux, qui représentoit la majesté de Dieu dans le buisson ardent, & sur le mont-Sinaï. Il a été encore plus particuliérement considéré comme le Protecteur de l'Eglise. Drépanius Florus, Poëte Chrétien, parle d'une apparition de saint Michel à Rome. Celle qui se fit au mont-Gargan, Province de la Pouille, sous le Pape Gélase I, vers l'an 493, est la plus célébre. L'Eglise en fait mémoire le huitiéme de Mai, & célébre la fête de saint Michel le 29 Septembre. Le Pape Boniface III bâtit à Rome une Eglise à son honneur sur le haut du Mole ou du sépulchre d'Adrien, qui pour cette raison est appellé *le Mont Saint Ange*. Saint Michel est encore le Protecteur de la France en particulier. Nous avons un célébre Monastére appellé LE MONT-SAINT-MICHEL, bâti au milieu de la mer sur un grand rocher, ensuite d'une apparition semblable faite à saint Aubert Evêque d'Avranches en Normandie l'an 709. Les Hérétiques Bogomiles s'imaginoient que saint Michel s'étoit incarné. On apprend aussi de Rathier Evêque de Vérone, & ensuite de Liége, que dans l'un de ces deux Diocéses on s'imaginoit communément que saint Michel disoit la Messe tous les Lundis, ce qui attiroit une grande foule de peuple, au lieu où l'on croyoit que s'operoit cette merveille. * *Daniel, ch.* 12. *Saint Jude, Epît. v.* 9. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 34. Salian, *A. M.* 2543. Sigebert, *in Chron.* Baronius, *in Annal. & Martyrol. &c.*

MICHEL, I de ce nom, Empereur d'Orient, surnommé *Rhangab* du nom de son ayeul, & fils de Théophylacte Gouverneur des Isles, ayant épousé *Procopie*, fille de l'Empereur *Nicéphore*, fut fait *Curopalate*, c'est à dire, *Grand-Maître de la Maison Imperiale*. Il se trouva à la bataille du 26 Juillet 811, où son beau-pére fut tué, & refusa d'abord l'Empire que les principaux Officiers lui offroient; mais ayant su que Staurace son beau-frére averti de ces offres avoit résolu de lui faire crever les yeux, il le contraignit de se retirer dans un Monastére, & se fit couronner le deuxiéme Octobre par le Patriarche saint Nicéphore. On dit qu'il renouvela aussi-tôt les Traitez faits avec les François, & qu'il montra beaucoup de capacité, mais il ne fut pas heureux à la guere. Les Bulgares profitant de leur victoire, avoient pris Mésembrie, place importante. Il tâcha de la reprendre, mais inutilement, & ayant perdu ensuite une bataille, il en fut si déconcerté qu'il voulut renoncer à la dignité Impériale, & il y renonça en effet le onziéme Juillet 713, ayant appris que Léon l'Arménien s'étoit révolté. Le nouvel Empereur le laissa vivre tranquillement dans un Monastére où il s'étoit retiré, & Procopie qu'il avoit fait couronner, jouït avec ses filles du même repos; mais Théophylacte le seul fils qui lui resta ne fut pas si heureux, & afin qu'on n'eût rien à craindre de lui, on le priva des marques de son sexe. * Théophane, *in Annal.* Anastase, &c.

MICHEL II, dit *le Bégue*, Empereur, né à Amorium en Phrygie, y trouva une Secte de gens qu'on appelloit Athingans, & qui joignant ensemble les erreurs des Juifs, des Manichéens, & d'autres gens de cette sorte, s'étoient fait un systême de Religion qui étoit contraire à toute Religion. Quoique Michel eût adopté ce détestable systême, il plut à Léon l'Arménien, qui après quelques autres emplois, lui donna le commandement des Alliez, & le fit Patrice. Mais le même Prince ayant été averti que Michel, homme plaisant & indiscret, ne l'épargnoit pas dans ses discours libres, il le fit arrêter, lui fit faire son procès, & le condamna à la mort. Cet Arrêt devoit être exécuté la veille de Noël de l'an 820. L'Impératrice Théodosie fit comprendre à Léon que ce jour étoit peu convenable pour une pareille exécution; on la differa, & la nuit même de Noël, Léon fut assassiné dans son Palais, & Michel tiré des fers pour monter sur le thrône Impérial. Celui-ci, pour affermir son autorité, fit cesser la persécution contre les Catholiques, qui soutenoient qu'on devoit honorer les Images, & rappella ceux qui avoient été exilez pour ce sujet; mais il ne fut pas longtems sans les persécuter à son tour. Il eut d'abord un redoutable rival. Thomas homme de peu de consideration, qui s'étoit enfui de Constantinople pour éviter la punition d'un adultére qu'il avoit commis, avoit commencé dès le régne de Léon à se faire des partisans en Asie, en publiant qu'il étoit Constantin, fils d'Iréne, qu'on avoit cru mort. Lorsque Michel fut sur le thrône, son parti grossit considérablement; presque toute l'Asie se joignit à lui, & il se trouva enfin en état de passer le détroit, & de former le siége de Constantinople. On dit que ce siége, ou plutôt ce blocus, dura une année entiére. Les Bulgares appellez au secours de Michel, commencérent à affoiblir le parti des rebelles: les troupes Impériales remportérent ensuite une victoire complette, & Thomas s'étant retiré à Andrinople, fut livré par les Habitans en 823, & puni de sa rebellion par les plus affreux supplices. Cette guerre est la seule où Michel ait eu quelque bonheur. Les Sarazins d'Espagne ayant fait une descente dans l'Isle de Créte, depuis appellée Candie, l'envahirent toute entiére; Photin qui alla les en chasser pour l'Empereur, fut battu. Cratére autre Général les battit à son tour; mais n'ayant pas su profiter de sa victoire, il leur donna le tems de reprendre courage, fut pris & mis en croix, & Ooryphas qui lui succéda, reprit bien quelques Isles, où les Infidéles s'étoient établis; mais il ne put rien faire dans l'Isle de Créte. Un crime de Michel fut aussi occasion de la perte de la Sicile. Après la mort de Thécle, de qui il avoit eu Théophile, qui lui succéda, il épousa Euphrosine, fille de Constantin, fils d'Iréne, qui étoit engagée dans l'état monastique. Euphémius, Officier dans les troupes de Sicile, crut pouvoir s'autoriser de l'exemple de l'Empereur, pour épouser une Religieuse qu'il aimoit; & ayant su qu'il y avoit ordre de l'en punir, il appella dans l'Isle les Sarazins, qui la prirent toute entiére, à l'exception de Syracuse, & de Tormina. On ajoûte que les places de la Dalmatie qui dépendoient de l'Empire, se mirent en liberté, & que Michel ne les y troubla pas. Ce malheureux Prince régna huit ans & neuf mois & mourut au mois d'Octobre de l'an 829. * Cédrène. Curopalate. Théodore Studite.

MICHEL III, surnommé *le Bûveur* ou *l'Yvrogne*, Empereur, étoit petit-fils du précédent, & fils de l'Empereur Théophile. Il naquit en 836, & succéda à son pére dès le 22 Janvier 842, sous la tutelle de Théodora sa mére, Princesse vertueuse, & d'un mérite singulier, qui retablit le culte des Images, éloigna les Hérétiques, & n'oublia rien pour assurer le repos de l'Etat. Son Administration auroit été plus heureuse, si elle n'avoit point eu de frére. Bardas, c'est ainsi qu'il s'appelloit, voulant seul présider au Conseil, se servit d'un des deux Seigneurs qui gouvernoient avec lui sous l'autorité de Théodora, pour chasser l'autre, & le récompensa ensuite de ce service en le faisant mourir. Théodora voulut se plaindre, mais on la chassa du Palais, & le saint Patriarche Ignace n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, on le chassa de son Siége, & on lui fit succéder Photius, homme laïc, fort spirituel, & d'une vaste érudition, mais amoureux, & qui causa des désordres infinis pour soutenir son élection. Michel, tout occupé à ses plaisirs, avoit peu de part à toutes ces choses: c'étoit Bardas son oncle, qui gouvernoit l'Empire; on le fit pourtant marcher à la tête d'une Armée contre les Sarasins, mais il ne soutint pas leur vue, & s'étant retiré à Constantinople, il laissa la gloire de défaire les Infidéles à Pétronas son oncle, frére de Bardas, qui remporta une grande victoire. Ce qu'il y eut de plus beau sous son régne, fut la conversion des Bulgares, qui jusques là avoient été Payens: il y a des Auteurs qui en font honneur à la Regence de Théodora, mais cette Impératrice étoit éloignée de la Cour, & Photius intrus lorsque ces peuples demandérent des Missionnaires. On leur en envoya, & le Paganisme fut bientôt aboli parmi eux. Michel, après avoir laissé régner quelque tems Bardas avec le titre de César, écouta les avis qu'on lui donna contre lui, & le fit mourir le premier Avril 866; mais il n'en prit pas plus de part au gouvernement, & il en confia le soin à Basile le Macédonien, homme d'une basse naissance, & qui devoit avoir de grands vices pour lui plaire tant, mais qui y joignoit plusieurs bonnes qualitez. On dit qu'il se servoit quelquefois du crédit qu'il avoit sur l'esprit de l'Empereur, pour lui faire remarquer ses défauts; mais d'autres au contraire assurent qu'il poussa la complaisance jusqu'à l'infamie; que Michel ayant une maîtresse nommée Ingérine, Basile l'épousa pour lui faire plaisir; que Constantin & Léon, dit depuis *le Sage*, dont cette femme fut mére, n'étoient point fils de Basile, mais de Michel, & que Basile joignant la perfidie à un si infame métier, laissa l'Empereur entre les bras d'Ingérine pendant une partie de cette même nuit, où il l'assassina. Il est difficile de dire ce qu'on peut croire de tout cela: ce qu'il y a de certain, est que dès le 26 Mai, qui suivit l'assassinat de Bardas, Michel décla-

déclara Basile Empereur ; qu'on les trouve toujours ensuite dans les Actes publics ; & que celui ci s'étant apperçu que Michel commençoit à s'attacher à un matelot, nommé Basilifcien, résolut d'éviter un retour de fortune pareil à celui qui avoit perdu Bardas, en faisant mourir un Prince, qui véritablement étoit indigne de régner. Michel régna 15 ans & huit mois sous la Régence de sa mére, & près d'onze ans depuis. Il fut tué le 24 Septembre 867, & ne laissa point d'enfans d'Eudocia Décapolitissa. * Nicétas, *Vita Ignatii*. Curopalate. Cédréne. Zonaras.

MICHEL IV, Empereur, surnommé *Paphlagonien*; parce qu'il étoit né en Paphlagonie, de parens de la lie du peuple, ayant appris le métier d'Orfévre, vint s'établir à Constantinople, où l'Impératrice Zoé, femme de Romain III, surnommé *Argyre*, l'aima passionnément, & le fit loger dans le Palais. Cette Princesse s'étant ensuite défaite de l'Empereur Romain, elle mit sur le thrône, Michel, son adultére, au mois d'Avril 1034 ; mais elle eut bientôt lieu de se repentir de son crime. Michel ne fut pas plutôt reconnu par tout l'Empire, qu'il fut attaqué du haut-mal, & craignant que l'Impératrice ne recherchât à se dédommager ailleurs de ce qu'elle perdoit avec lui, il lui ôta toute l'autorité, & la fit garder étroitement. Michel avoit deux fréres qui se montrérent capables de gouverner l'Empire, Jean Eunuque qui eut la principale autorité, & Constantin qui defendit vigoureusement Edesse affiégée par les Sarazins : le même Constantin eut l'honneur de faire cesser les troubles dans la Bulgarie. Ces peuples s'étoient révoltez, & Pierre Deléan, leur Chef, avoit battu le Gouverneur de Durazzo. L'Empereur Michel qui marcha aussi-tôt contre eux, ne fut pas plutôt entré dans leur païs, qu'il prit l'épouvante. Manuel Ibatze à qui il avoit confié les équipages, les livra aux Rebelles ; les Grecs furent battus en diverses rencontres, & perdirent quelques places. Enfin la division se mit entre les Chefs des Bulgares, l'un eut les yeux crevez, l'autre se soumit à l'Empereur. Constantin profitant du désordre que causoit leur perte parmi les Rebelles, alla les attaquer ; & après les premiers avantages, ne leur ayant pas donné le tems de se reconnoître, il les força de demander la paix, & de rentrer dans l'obéissance. L'entreprise qu'on fit pendant ce régne sur la Sicile ne fut pas si heureuse. George Maniacès l'avoit reprise presque entiére, mais un différent qu'il eut avec le beau-frére de l'Empereur, qui commandoit la Flotte, le rendit odieux à la Cour, qui donna ordre de l'arrêter, & aussi-tôt les Sarazins reprirent tout ce qu'on leur avoit enlevé. Michel sentant le tems de sa mort approcher, voulut assurer l'Empire à un de ses parens, & de l'avis de son frére l'Eunuque, il jetta les yeux sur Michel Calaphatès fils de sa sœur, qu'il persuada à Zoé d'adopter ; après quoi il se retira dans un Monastére, où il mourut le dixiéme Décembre 1041. Son régne fut de sept ans, & de huit mois. * Curopalate. Zonaras. Cédréne, &c.

MICHEL V, Empereur, dit *Calaphatès*, avoit été adopté par l'Impératrice Zoé, & fut couronné l'an 1041, le même jour que Michel *le Paphlagonien* mourut. Il oublia ce qu'il devoit à Jean son oncle, & à l'Impératrice ; & l'ayant fait raser, pour la mettre dans un Monastére, il l'envoya en exil. Elle s'en plaignit, & ses plaintes animérent si fort le peuple contre Michel, qu'on lui creva les yeux, après un régne de quatre mois & sept jours. * Zonare & Cédréne, *in Annal.*

MICHEL VI, Empereur, fut surnommé *le Stratiotique*, c'est à dire, *le Guerrier* ; & *le Vieillard*, parce que dans un âge extrêmement avancé il avoit été adopté par Théodora, sœur puînée de Zoé, au mois d'Août de l'an 1056. Michel n'avoit pas de grandes qualitez pour l'Empire, quoique vaillant & homme de guerre. Il défit d'abord Théodose, fils de Constantin *Monomaque*, qui s'étoit révolté contre lui ; mais ne pouvant résister à Isaac *Comnéne*, protégé par le Patriarche Michel *Cerularius*, il lui céda volontairement le diadême, le dernier jour de l'an 1057, & après un an & quelques jours de régne, il se retira dans un Monastére. * Jean Scilitzes.

MICHEL VII, Empereur, surnommé *Parapinace*, fils de Constantin Ducas, & d'*Eudoxie*, succéda à *Romain* IV, l'an 1071. Eudoxie avoit épousé *Romain*, après la mort de Constantin Ducas, & lui avoit mis la couronne sur la tête. Michel éloigna sa mére, fit crever les yeux au même Romain, surnommé *Diogéne*, & fut couronné par le Patriarche Xiphilin. On dit que pendant une grande famine, il diminua par avarice la mesure du blé : ce qui lui fit donner le nom de *Parapinace*. Il aimoit les Sciences, & sur-tout la Philosophie, les Mathématiques & la Poësie ; mais dans le tems qu'il s'occupoit à ces choses, il négligeoit le soin des affaires de l'Empire, exposé aux courses des Barbares. Cela fut cause que Nicéphore, surnommé *Botaniates*, soutenu des forces du Turc, se rendit maître de Constantinople. Alors Michel se vit contraint de quitter les ornemens Impériaux, le septiéme Avril jour du Samedi Saint de l'an 1078. Il se retira dans le Monastére des Studites, d'où il fut tiré peu de tems après, pour être fait Archevêque d'Ephése. Ce fut de son tems que les Turcs se rendirent maîtres d'une partie de l'Asie Mineure, qu'ils nommérent *Turcomanie*. * Zonare, *in Hist.* Baronius, *in Annal &c.*

MICHEL VIII, fils d'Andronic Paléologue, & d'une femme de la même Maison, d'où quelques-uns l'appellérent *Diplo Paleologus*, fut nommé par Théodore Lascaris, tuteur de son fils Jean IV ; mais emporté par son ambition, il fit crever les yeux au jeune Prince son pupille, & se mit sur le thrône l'an 1259. Deux ans après, il surprit la ville de Constantinople sur Baudouin II, après qu'elle eut été occupée par les François pendant 58 ans, trois mois & onze jours. Ce Prince s'acquit le surnom de *Grand* parmi les siens, pour avoir aggrandi l'Empire, & soutint longtems la guerre contre les Vénitiens, qui l'auroient peut-être chassé du thrône, sans le secours des Génois. Il eut part à l'exécution qui se fit l'an 1282, en Sicile, contre les François, & qu'on nomma *Vêpres Siciliennes* : ce qui le fit excommunier par le Pape. Cependant, ou par politique, ou par piété, il envoya ses Députez au Concile général de Lyon, que le Pape Grégoire X y célébra l'an 1274, & se soumit à l'Eglise Latine. Cette action le rendit odieux aux Grecs, & à son propre fils Andronic *le Jeune*, qui ne voulut point qu'on lui rendit les honneurs de la sépulture, lorsqu'il fut mort au camp, entre Pachonium & Allage, allant faire la guerre à Jean Sébastocrator, Prince de Thessalie : ce fut l'an 1283. Michel Paléologue étoit de très illustre extraction, & réunissoit en sa personne & en celle de son fils Andronic, le sang des cinq plus grandes Maisons d'entre les Grecs, & toutes cinq Impériales, à savoir, des Comnénes, des Anges, des Lascaris, des Ducas, & des Paléologues : de sorte que sans contredit, il surpassoit pour sa noblesse & pour le droit de succession à l'Empire, aprés le légitime héritier, tous ceux qui pouvoient pretendre d'y parvenir ; mais il les surpassoit encore par toutes les bonnes qualitez qui peuvent faire un grand Prince ; car il avoit l'abord très agréable, la physionomie heureuse, l'air grand, le visage ouvert, & les yeux gais. Il étoit affable, caressant tout le monde, & d'une humeur obligeante. Il aimoit les Sciences & les Savans ; & il fit refleurir les Lettres à Constantinople, où il fonda même un nouveau College, avec des revenus considérables. Sa magnificence, jointe à ses bonnes qualitez, lui avoit gagné l'estime & l'affection générale à la Cour, à la ville, & dans l'Armée ; mais on blâmoit en lui l'ambition, la cruauté & la perfidie, qui étoient communes à la plupart des Princes Grecs du Bas Empire. * Grégoras, *l.* 3. Pachimére. Bzovius. Rainaldi. Sponde, *in Annal. Eccl.* Nicéphore. Maimbourg, *Schisme des Grecs.*

MICHEL, Roi ou Prince des Bulgares, dans le IX siécle, se fit Chrétien, & travailla avec beaucoup de soin à la conversion de ses Sujets. Pour y réussir, il pria l'an 866 le Pape Nicolas I, de lui envoyer des Missionnaires, & le consulta sur quelques autres points importans touchant la Foi. Ce Pontife célébra à ce sujet un Synode à Rome, & envoya au Prince Michel, Paul, Evêque de Populonia, dont le Siége est aujourd'hui à Masse, & Formose, Evêque de Porto, avec divers Ecclesiastiques, qui travaillérent utilement pour la conversion des Bulgares. Photius, qui fut depuis Patriarche de Constantinople, écrivit plusieurs Lettres à ce Roi, une entre autres qui contient d'excellentes Maximes pour la conduite d'un Prince. Elle a été traduite en vers François par Dom Bernard de Varenne, dont le vrai nom est *Chandemoulin*, ancien Supérieur des Théatins. * Anastasius, *in Nicolao I.* Baronius, *in Annal. &c.*

MICHEL, fils de Dobroslas, Roi de Servie, ne posséda d'abord qu'une très petite partie de ce Royaume, avec le titre de Chnéion ou Comte, ses fréres possédant le reste avec le même titre, sous l'autorité de Néda leur mére. L'un d'eux, Goulas, à qui la Trébigne étoit échue, ayant été tué par ses Sujets, Michel vengea sa mort, s'empara de Trebigne, & sa mére étant morte, se fit appeller Roi de Servie, vers l'an 1050. On dit qu'il fit un Traité avec Constantin Monomaque, & qu'il fut mis au nombre des Alliez de l'Empire. Il recueillit la succession de deux de ses fréres, morts sans postérité, & dépouilla Rodoslas de son Comté, pour le donner à un de ses fils : un autre eut en appanage la Rascie, sans doute après la mort ou la destitution de son Ban ; car jusqu'alors elle avoit été tenue en propriété. Michel eut des enfans de deux lits ; on nomme ceux-ci du premier lit, *Bodin*, *Vladimir*, *Prieslas*, *Sergius*, *Déria*, *Gabriel*, & *Miroslas*. Outre ces sept, il eut du second lit, *Priaslas*, *Dobroslas*, *Nicephore*, & *Théodore*. Bodin & Vladimir sont les seuls qui ayent laissé de la postérité, & ils moururent tous avant leur pére, hors Bodin qui lui succéda. Celui-ci fut appellé à la Couronne de Bulgarie du vivant de son pére, qui fit de vains efforts pour s'y maintenir, & qui mourut peu après, vers l'an 1077, après avoir régné 30 ans. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

MICHEL II, fils de Bodin, Roi de Servie, & petit fils de celui dont on vient de parler, succéda à son pére vers l'an 1103 ; mais les Seigneurs, de qui Jaquinte sa mére s'étoit fait haïr par ses cruautez, craignant que cette femme ambitieuse ne le gouvernât comme elle avoit gouverné son pere, l'arrêtérent presque aussi tôt, & le jettérent en prison. On dit qu'il en échappa heureusement, & que Raguse, à qui la mémoire de Bodin paroissoit devoir être en horreur, ne lui refusa pas une retraite. Il y a bien de l'apparence qu'il ne vécut pas longtems : car on ne parle plus de lui, bien que Jaquinte & George son fils, ayent été depuis maîtres absolus dans la Servie. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

MICHEL, dit *Fœderovits*, Grand-Duc de Moscovie, fils de Foedernikititz, Patriarche de Moscovie, & parent de Basile, fut mis sur le thrône l'an 1612, après avoir chassé comme un imposteur, Demetrius & d'autres. Il reprit la ville de Moskou sur les Polonois qui en etoient les maîtres, les chassa de ses Etats, & se fit aimer de ses Sujets par sa prudence, par sa moderation & par son courage. Ce Prince fit, l'an 1635, un Traité de paix à Stumsdorf avec les Polonois, & une tréve de 26 ans. Il mourut le 12 Juillet de l'an 1645, laissant d'*Eudoxe* Lucanowna, son épouse, morte huit jours après lui, Alexis Michaloüa ou Michalowitz, mort l'an 1665.

MICHEL, Moine Grec, dans le IX siécle, vers l'an 825, écrivit la Vie de Théodore Studite.

MICHEL CERULARIUS, Patriarche de Constantinople, succéda à Alexis l'an 1043, & se déclara contre l'Eglise

Romaine

Romaine par une Lettre qu'il écrivit l'an 1053, en son nom, & au nom de Léon, Archevêque d'Acride & de toute la Bulgarie, à Jean, Evêque de Trani dans la Pouille, afin qu'il la communiquât au Pape & à toute l'Eglise d'Occident. Il reprenoit dans cette Lettre les Latins, 1o. De ce qu'ils se servoient de pain azyme dans la célébration des SS. mystéres; 2o. De ce qu'ils jeûnoient les Samedis de Carême; 3o. De ce qu'ils mangeoient du sang des animaux & des viandes étouffées; 4o. De ce qu'ils ne chantoient pas l'*Alléluia* pendant le Carême. En même tems Michel Cérularius fit fermer les Eglises des Latins qui étoient à Constantinople, & ôta aux Moines Latins leurs Monastéres. Cette Lettre de Michel ayant été portée en Italie, & communiquée au Pape Léon IX, ce Pape y répondit. L'Empereur Constantin *Monomaque* ayant intérêt d'entretenir la paix entre les deux Eglises, écrivit au Pape sur ce sujet. Léon IX envoya des Légats à Constantinople, pour traiter de l'union des deux Eglises. Ces Légats étoient les Cardinaux Humbert & Frédéric, & Pierre, Archevêque de Melphe, qui étant arrivez à Constantinople, furent bien reçus par l'Empereur. Humbert lui présenta un Ecrit contre la Lettre de Michel Cérularius, & une Réponse à l'Ecrit de Nicétas Pectoratus, Moine de Stude, qui avoit entrepris la cause de Michel Cérularius, contre l'Eglise Latine. Nicétas se retracta; mais Michel Cérularius n'ayant point voulu revoquer ce qu'il avoit écrit, les Légats du Pape étant rentrez le 16 Juillet dans l'Eglise de sainte Sophie, y mirent sur le grand autel un Décret d'excommunication contre Michel Cérularius, & sortirent le 17 de Constantinople. L'Empereur les fit revenir le 19 & les remercia. Cérularius les excommunia à son tour. L'Empereur Constantin favorisoit les Légats; mais son fils Théodore *Porphyrogénéte* se déclara pour Cérularius. Depuis ce tems-là, l'Eglise de Constantinople demeura séparée de l'Eglise Romaine. Michel Cérularius s'étant acquis beaucoup d'autorité, devint suspect à l'Empereur Isaac *Comnéne*, qui le fit arrêter & déposer en 1059. Nous avons la Lettre de Michel Cérularius à Jean de Trani, & deux autres Lettres qu'il écrivit à Pierre, Patriarche d'Antioche, par lesquelles il l'exhorte à se joindre avec lui contre l'Eglise Romaine. * Baronius, *in Annal.*

MICHEL, dit OXITES, Patriarche de Constantinople, succéda à Léon Stipiota en l'an 1143. On dit qu'il fut tiré d'un Monastére de l'Isle d'Oxia, dans la Propontide, ou Mer de Marmora, d'où il avoit pris son nom d'*Oxités*. Il gouverna cette Eglise jusques en l'an 1146, puis il préféra le repos de sa solitude aux soins des fonctions Episcopales. On ajoûte que rentrant dans son Monastére, il se prosterna à terre, priant tous les Moines de lui marcher sur le ventre, pour le punir de ce qu'il avoit abandonné un état de vie si doux & si saint. * Nicétas Choniatès, *in Hist.* Baronius, *in Annal.*

MICHEL de Thessalonique, Maître des Rhéteurs, & premier Défenseur de l'Eglise de Constantinople, ayant été condamné vers l'an 1160, pour l'héréfie des Bogomiles, se retracta, & fit une Confession de Foi, rapportée par Léo Allatius dans le second tome de la Concorde des deux Eglises, *l.* 2. *c.* 12. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XII siécle.*

MICHEL, Patriarche de Constantinople pour les Grecs dans le XIII siécle, étoit le IV de ce nom, & fut opposé vers l'an 1206, à Thomas Morosini, qui étoit alors Patriarche pour les Latins. Les trois autres Patriarches de Constantinople, du nom de Michel, sont, Michel Cérularius, Michel Oxitès, & Michel Anchialius. Le nom de ce quatriéme ne se trouve que dans quelques Catalogues.

MICHEL ACHOMINATE ou CHONIATE, Métropolitain d'Athénes, vivoit vers l'an 1210, & étoit très considéré par sa science. Il étoit frére de l'Historien Nicétas Choniate, dont il fit le Panégyrique, imprimé avec les Oeuvres de Nicétas. Il avoit aussi fait quelques autres Discours, & entre autres un sur la Croix, qui se trouve manuscrit dans la Bibliothéque du Roi de France. Il vécut longtems en exil dans l'Isle de Zia, qui est une des Cyclades.

MICHEL de Massa, de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV siécle. Il est Auteur d'un Commentaire sur les Sentences, & d'un autre sur le Prophéte Isaïe, & sur les quatre Evangélistes; d'un Livre de la Vie de Jésus-Christ; d'un autre de la Passion de Jésus-Christ; d'un Traité des quatre Vertus; & de divers Sermons. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

MICHEL TREGURIUS, Archevêque de Dublin. *Voyez* TRIGURI.

MICHEL (Jean) Bienheureux Evêque d'Angers, dans le XV siécle, naquit à Beauvais, ville où sa famille subsiste encore. Après avoir fait ses études, il fut quelque-tems Sécretaire de Louïs II, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, & d'Iolande d'Aragon sa veuve. Ayant ensuite embrassé l'état Ecclésiastique, il fut fait Chanoine d'Aix en Provence. Il permuta en l'an 1408, ce Bénéfice avec un Canonicat de l'Eglise d'Angers, & s'acquitta pendant dix ans d'une maniére exemplaire des devoirs de cet emploi. Le Siége de l'Eglise d'Angers étant venu à vaquer en 1438, par la mort d'Hardouin de Bueil, qui en avoit été 66 ans Evêque, Michel fut élu malgré lui Evêque d'Angers, & en reçut la nouvelle avec douleur. Ayant été mis en possession de l'Evêché, Guillaume d'Estouteville, Archidiacre du païs de delà la Loire, s'y opposa, prétendant être pourvu de cet Evêché en Cour de Rome. Le Chapitre d'Angers n'eut aucun égard à ses Bulles, & maintint Michel, qui gouverna l'Eglise d'Angers avec beaucoup de sagesse & de piété jusqu'au 12 Septembre 1447, qu'il mourut âgé de soixante ans. Louïs XI, Roi de France, & René Duc d'Anjou, ont demandé sa Canonisation au Pape, mais inutilement. Il fut le dernier Evêque d'Angers élu par le Chapitre, lequel renvoya au Pape l'élection du successeur de Michel. On a de ce pieux & zélé Evêque, des Statuts & des Ordonnances pour le réglement de la Discipline dans son Diocése. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Duaren, *de Libert. Eccl. Gallic.* Génebrard, *de Jure sacr. Electiom.* Antonius Loisel, *in Hist. Bellovacen. Chronique d'Angers. Mémoires de la famille des Michels originaires de Beauvais.* Plusieurs autres Chroniques en font mention.

MICHEL, de Milan, célébre Prédicateur de l'Ordre des Fréres Mineurs, dans le XV siécle, a laissé plusieurs Sermons, imprimez à Venise sur la fin de ce siécle; une Méthode de se confesser, imprimée dans cette ville en 1513; un Traité de la Foi Chrétienne; quelques Traitez sur les péchez; & des Sermons, imprimez à Bâle, sous le nom de Michel Carcano, l'an 1479. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XV siécle.*

MICHEL APOSTOLIUS ou MANUEL étoit un Homme de Lettres, mais pauvre, que le Cardinal Bessarion entretint assez longtems; mais qui poussé de jalousie contre les Savans qui méritoient de lui être préferez, se mit à écrire contre eux, & s'attira par-là des reprimandes de la part de Bessarion, qui l'abandonna: en sorte qu'il fut obligé de se retirer sur la fin du XV siécle dans l'Isle de Créte, où il gagnoit sa vie à écrire des Livres & à enseigner des enfans. Ce fut en ce tems-là qu'il écrivit un Traité contre la doctrine de l'Eglise Latine, contenue dans le Décret d'union du Concile de Florence, donné par M. le Moine, dans son Recueil de Piéces. Il avoit aussi composé un Traité de la Procession du Saint Esprit, contre Pléthon, dans lequel il reprenoit ce Philosophe, de n'avoir pas établi son sentiment sur des principes de Théologie, mais sur des argumens de Philosophie. Allatius fait mention de cet Ouvrage. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XV siécle.*

* MICHEL (Jean) premier Médecin du Roi Charles VIII, & Conseiller au Parlement, est Auteur d'une Tragédie de la Passion. Cette Piéce, où l'on débite quantité d'absurditez, ne laissa pas d'être fort goûtée. Il mourut au mois d'Août 1494. Il ne laissa qu'une fille, qui fut mariée à Pierre du Tremblay, Conseiller au Parlement & trisayeul du fameux Pére Joseph le Clerc du Tremblay, Capucin, Favori du Cardinal de Richelieu. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MICHEL (Gabriel) de la Roche-Maillet, naquit à Angers, & après avoir fait de bonnes études au Collége des Jésuites à Paris, il revint à Angers pour y étudier en Droit. Il y soutint des Théses avec applaudissement. Se voyant sans emploi, il retourna à Paris, fréquenta le Barreau & fixa son séjour dans cette ville. Une surdité qui lui survint, l'obligea de quitter le Barreau. Il mourut le neuviéme de Mai 1642, âgé de 80 ans. On lui doit la meilleure édition que l'on ait des Edits & des Ordonnances des Rois de France, depuis Louïs VI, surnommé *le Gros*, l'an 1108, jusqu'au Roi Henri III, avec un *Appendix* qui conduit ces Edits & ces Ordonnances jusqu'à Louïs XIII. On lui attribue les Tables Chronologiques qui sont au devant de ce Recueil. L'édition que Michel a donnée, comprend ses Notes & celles de Charondas. On lui est aussi redevable d'une édition des Arrêts de Louet; d'une Traduction du Commentaire de Bourdin sur l'Ordonnance de 1539; de celle du Traité de Duaren touchant les Bénéfices, avec des augmentations; & de celle du Commentaire de Jean Bolceau sur un Article de l'Ordonnance de Moulins. Il a aussi fait des Notes sur la Coutume d'Anjou. Outre ces Ouvrages qui regardent sa profession, on a encore de lui, *Eloges des Hommes Illustres qui ont fleuri en France depuis l'an* 1502 *jusqu'en* 1600, avec leurs portraits, *in folio*; Les Eloges des Papes, des Patriarches, des Empereurs, des Rois de France, d'Espagne, &c.; La Vie de Mrs. de Sainte-Marthe, *in quarto*; La Vie de Pierre Charron; Théatre Géographique du Royaume de France. Michel a laissé trois fils de son mariage avec Antoinette Riviére des Granges, fille d'un Conseiller au Parlement. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MICHEL (Nicolas) Sieur des Prez, né dans un village vers Caen, étoit noble du côté maternel, mais naquit cependant dans l'obscurité. Son mérite le distingua beaucoup dans la suite. N'ayant pas encore 20 ans, il enseigna avec succès les Humanitez à Caen; mais par le conseil d'un de ses amis, il s'appliqua à l'étude de la Médecine & y réussit. Il prit le degré de Bachelier en cette Faculté, & fut ensuite Recteur de l'Université en 1579. Huit ans après, le goût pour les Belles-Lettres lui fit presque entiérement abandonner l'étude de la Médecine. Il enseigna la Rhétorique au Collége de Harcourt, & eut un grand nombre de Disciples. Au bout de deux ans il fut rappellé à Caen pour y remplir la Chaire de Professeur Royal en Eloquence; mais après avoir reçu quelque mécontentement des Echevins de Caen, il quitta sa chaire, se remit à la Médecine, & fut fait Docteur. Il mourut d'une fiévre populaire, au commencement du mois de Septembre 1597, universellement regretté. Jacques Cahaigne prononça publiquement son Oraison funébre. Il écrivoit très bien en Latin, étoit savant en Grec & n'étoit pas ignorant en Hébreu. Il réussit dans la Poësie Latine, & dans la Françoise. Il fut fort versé dans la connoissance de l'Antiquité, selon le témoignage de Joseph Scaliger. Il laissa en mourant sa Bibliothéque à M. le Maitre de Savigny, Chanoine de la Cathédrale d'Avranches, où il avoit choisi sa demeure, & M. de Savigny l'a laissée ensuite au Collége des Jésuites de Caen. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MICHEL (François) de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, natif de Lille en Flandre, Docteur de Cologne, Confesseur & Prédicateur de Philippe I, Archiduc d'Autriche, fut fait Evêque de Saluffes peu de tems avant sa mort arrivée l'an 1502. Il a laissé des Ouvrages qui ne donnent pas une grande idée de sa science & de sa capacité; savoir, des Discours sur les Sept Dou-

Douleurs de la Vierge, & ſur la Confrairie inſtituée en ſon honneur, imprimez à Anvers; d'autres Diſcours ſur les Confrairies du S. Roſaire, imprimez à Cologne l'an 1476, & à Paris l'an 1518; un Commentaire ſur le *Salve Regina*; & quelques autres de même nature. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

MICHEL d'Antioche, Auteur d'une Hiſtoire de toutes les Nations, citée par Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

MICHEL (Jean) Général des Chartreux, né à Coutances en Normandie, & Profès de la Chartreuſe de Paris, fut élevé l'an 1594 à cette charge, qu'il honora par ſes vertus & par ſa doctrine, & laiſſa divers Ouvrages de piéte, qui ſont, *Liber Exercitiorum ſpiritualium triplici via; Enchiridium ſpiritualium Exercitiorum; Decachordum Pſalterium, &c.* Il mourut en l'an 1600, le 29 Janvier. * Petreius, *in Biblioth. Carthuſ.*

MICHEL de SAINT-MARTIN. *Voyez* MARTIN.

MICHEL (ſaint) Ordre Militaire de France, fut inſtitué par Louïs XI, à Amboiſe, le premier Août 1469. Il ordonna que les Chevaliers porteroient tous les jours un collier d'or, fait à coquilles laſſées l'une avec l'autre, & poſées ſur une chaînette d'or, d'où pend une médaille de l'Archange ſaint Michel, ancien Protecteur de la France. Les Statuts de cet Ordre furent compris en ſoixante-cinq Chapitres, dont le premier ordonne qu'il ſera compoſé de trente-ſix Gentilshommes, dont le Roi ſera le Chef; & qu'ils quitteront toute ſorte d'autre Ordre, s'ils ne ſont Empereurs, Rois ou Ducs. La deviſe étoit exprimée en ces paroles, *Immenſi tremor Oceani.* Cet Ordre avoit été en grand honneur ſous quatre Rois; mais les femmes le rendirent vénal ſous le régne de Henri II, & la Reine Catherine de Médicis le donna à tout le monde: de ſorte que les Seigneurs ne voulurent plus l'accepter. Tous les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit prennent l'Ordre de S. Michel la veille du jour qu'ils doivent recevoir celui du Saint-Eſprit; c'eſt pourquoi leurs armes ſont entourées de deux colliers, & ils ſont appellez Chevaliers des Ordres du Roi. De tous ceux qui avoient reçu l'Ordre de ſaint Michel, ſans être de l'Ordre du Saint-Eſprit, le Roi Louïs XIV en choiſit & retint une centaine en 1665, à la charge de faire preuve de leur nobleſſe & de leurs ſervices. Le Roi commet un des Chevaliers de ſes Ordres pour préſider au Chapitre Général de l'Ordre de ſaint Michel, & pour y recevoir ceux qui doivent y être admis; ſuivant l'intention de ſa Majeſté. * Favin, *Théat. d'honneur & de Chevalerie, l.* 3. Pierre Matthieu, *Hiſt. de Louïs XI.* Nicole Gilles, *in Annal.*

MICHEL KORIBUT WIESNOWISKI, d'une bonne famille de Pologne, fut élu Roi de Pologne en 1669, & mourut le dixiéme Novembre 1673, un jour avant la célébre bataille de Choczim ſur le Nieſter. Il n'étoit pas riche, & Anne d'Autriche mére de Louïs XIV, lui faiſoit une penſion de ſix mille livres, parce que ſa maiſon avoit été ruïnée par les Coſaques. * *Mémoires du tems.* Guy Patin, *Lettre* 493.

MICHEL d'AMATO, Savant Italien, étoit Docteur en Droit & en Théologie, Protonotaire Apoſtolique, & un des Confréres de la Congrégation érigée à Naples, ſous le titre de *Miſſion Apoſtolique.* En 1707, il fut fait premier Chapelain de l'Egliſe royale du Chateau-Neuf, & enſuite Pénitencier, Théologien & Examinateur pour la Cour du Chapelain Majeur du Royaume. En cette qualité il eut charge en 1719, de faire la viſite de toutes les Egliſes & Chapelles Royales, & il fut employé par le Viceroi en diverſes commiſſions par rapport à la juriſdiction du Prince. C'étoit un homme fort éclairé, & habile dans la Littérature. Il mourut à Naples le 15 Novembre 1729, âgé de 47 ans. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages, *De Balſamo ſpecie ad ſacrum Chriſma conficiendum requiſita*, Neapoli, 1722; *De Piſcium atque Avium eſûs conſuetudine, apud quoſdam Chriſti Fideles in Antepaſcali jejunio*, &c. 1723; *Diſſertationes quatuor hiſtorico-dogmaticæ anno 1728 coram Litterario Conſeſſu recitatæ, in ædibus D. Joſephi Ruffi Patritii Neapolitani.* * *Bibliothéque Italique, tome 7. p. 265 & 266.*

MICHEL ANCHIALIUS. *Cherchez* ANCHIALIUS.

MICHEL-ANGE, célébre Peintre. *Cherchez* BONAROTA.

MICHEL ANGLICUS. *Cherchez* BLAUMPAIN.

MICHEL ANGRIANI. *Cherchez* ANGRIANI.

MICHEL AUGUSTE. *Voyez* ANDRONIC II.

MICHEL BRILMAECKER. *Cherchez* BRILMAECKER.

MICHEL DE CESENE. *Voyez* OCCAM.

MICHEL GLICAS. *Voyez* GLICAS.

MICHEL ISSELT. *Cherchez* ISSELT.

MICHEL DE MONTAGNE. *Voyez* MONTAGNE.

MICHELET (Jacques) Docteur en Théologie, & Inquiſiteur de la Foi à Angers, où il étoit né, n'eſt connu que par un Sermon qu'il prononça le jour des Rameaux de l'an 1551, & qui fut imprimé cette année-là même à Paris avec ce titre, *L'Hoſanna de Michelet d'Angers calomnié par un Meûnier & ſes Aniers.* Ce Sermon eſt une auſſi bonne piéce que le titre eſt original, & l'Auteur avoit compoſé d'autres Ouvrages qui au jugement de René Benoît étoient excellens. Il étoit mort avant l'année 1566, où Benoît fit réimprimer ſon Homélie de l'Evangile du jour des Rameaux. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MICHELOVIE ou MICHOVIE, contrée de la Pruſſe Royale. C'eſt une partie du Cercle de Culm, ſéparée du reſte de ce Cercle par la riviére de Dribentz. Le château de Michelow lui a donné le nom, & Lobaw avec Lauterbourg en ſont les principaux bourgs. * Maty, *Dict. Géogr.*

MICHES ou MUCHES, Juif Portugais. *Voyez* CYPRE & MUCHES.

MICHIAS ou EL-MICHIAS, petite Iſle au milieu du Nil, proche du Caire en Egypte. Ce nom ſignifie *meſure* ou *ſonde*; & lui a été donné, parce qu'au bout de cette Iſle il y a un édifice rond de dix-huit coudées de haut, où l'eau du Nil entre par des tuyaux ſouterrains; & au milieu de ce reſervoir, eſt une colomne de la même hauteur, marquée de coudée en coudée. Le Divan ou Conſeil y envoye des Officiers pour remarquer l'accroiſſement du fleuve, parce que c'eſt un ſigne de fertilité, quand l'eau monte juſques à quinze coudées. A l'autre bout de l'Iſle on voit un ſuperbe Palais, bâti par un Sultan, avec une belle Moſquée. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.*

MICHIELE ou MICHIELI, Maiſon, eſt des plus conſidérables de Veniſe, & outre grand nombre de Sénateurs, de Généraux d'Armée, de Procurateurs de ſaint Marc, &c. a donné trois Doges à la République. VITALIS MICHIELE, I de ce nom, fut élu en 1096, & contribua à la Croiſade des Princes Chrétiens ſous Godefroi de Bouillon. Henri Contaréno, Evêque de Veniſe, & l'un des fils du Doge, commandérent les troupes de la République, qui ſe diſtinguérent dans pluſieurs occaſions. Ce Doge rendit d'autres grands ſervices, & mourut l'an 1102. Ordelaphi Phalétri lui ſuccéda, & fut ſuivi en 1117, de DOMINIQUE MICHIELE. Celui-ci ſe croiſa l'an 1123, à la perſuaſion du Pape Calixte II, défit l'Armée navale des Sarazins, fit lever le ſiége de Jaffa en 1124, & ſoumit la ville de Tyr. C'eſt lui qui apporta le corps de ſaint Théodore à Veniſe. Il mourut en 1150. VITALIS MICHIELE, II du nom, élu en 1157, s'oppoſa à l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ennemi du Pape Alexandre III. Depuis il fit la guerre aux Grecs, contre leſquels il remporta divers avantages; mais il eut le malheur de perdre tout d'un coup ſon Armée, qui périt, pour avoir bu d'une eau empoiſonnée par les ennemis. La nouvelle de cette perte cauſa celle du Doge, que quelques ſéditieux de la lie du peuple aſſaſſinérent en 1173. La famille de Michiele a eu trois Evêques de Veniſe, dans le XII & le XIII ſiécle; & dans le XVII a été honorée par PIERRE MICHIELE, homme d'eſprit & Poëte Italien, qui vivoit en 1640. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon en Langue Italienne; un Recueil de vers en trois parties: des Epitres; *la banda di Cupido, favole boſcareccie; Il giridon ſelvaggio, Poema, &c.* * Bembo & Juſtiniani, *Hiſt. Venet.* Mantina, *in Elog. Duc. Venet.* Guillaume de Tyr, *l.* 12. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Ghilini, *Teatr. d'Huom. Letter.*

MICHIELE (Jean) Cardinal, étoit de Veniſe, & fils d'une ſœur du Pape Paul II. Après avoir porté le titre de Protonotaire Apoſtolique, il fut fait Cardinal par le Pape Paul II, au mois de Décembre de l'an 1468, & fut ſucceſſivement Patriarche de Conſtantinople, Evêque de Padoue, de Vérone, & de Vicenze. Dans la ſuite, le Pape Innocent VIII le nomma Inſpecteur dans l'Armée qu'il avoit envoyée contre Ferdinand Roi de Naples, & dont il avoit donné le commandement à Robert de Sanſeverin, qui étoit bien aiſe d'entretenir la guerre. Le Cardinal Michiele ménagea ſi bien les eſprits, qu'il les diſpoſa à la paix qui fut concluë heureuſement. Le Pape Alexandre VI le fit, dit-on, empoiſonner, pour avoir une partie de ſes biens, qui étoient très conſidérables. Il ſe ſervit pour une action ſi criminelle, d'Eſclin de Forli, Officier de cuiſine du Cardinal: mais Dieu ne laiſſa pas impuni un ſi grand crime; car Alexandre fut empoiſonné lui-même, & le domeſtique infidéle qu'il avoit gagné pour ſe défaire de ſon maître & de ſon bienfaiteur, fut exécuté ſous le Pontificat de Jules II. Le Cardinal Michiele mourut le dixiéme Avril de l'an 1503, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Marcel, où l'on voit ſon Epitaphe. Il eut le tems de faire ſon teſtament, par lequel il donna ſes meubles précieux, & de grandes ſommes d'argent aux Egliſes de Padoue & de Vérone. * Bembo, *Hiſt. Ven. l.* 6. Ughel, *Italia ſacra.* Onuphre, Aubéry, &c.

MICHMAS. *Voyez* MICMAS.

MICHMETHAH ou MACHMETHATH, ville de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain. * *Joſué, ch.* 16. *v.* 6.

MICHOL, fille de Saül, épouſa David, qui devint ſon mari l'an du Monde 2972, & 1063 avant Jéſus-Chriſt, & qui après avoir tué deux cens Philiſtins, apporta leurs prépuces au Roi, pour l'aſſurer de la mort de ces incirconcis. Elle conſerva l'an 2974 la vie à ſon mari, que Saül vouloit faire ſurprendre dans ſa maiſon, & le fit ſauver la nuit par une fenêtre, ſubſtituant en ſa place une ſtatue qu'elle habilla & fit porter à Saül. Ce Prince irrité de cette raillerie maria Michol à Phalti, fils de Laïs, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura juſqu'à la mort de Saül. Depuis, en l'an 2991, & 1044 avant Jéſus-Chriſt, lorſque David fut ſur le thrône, elle ne put ſouffrir de voir ce Prince danſer devant l'Arche, le mépriſa dans ſon cœur, & l'en railla. Pour punition d'un reproche ſi injuſte, elle devint ſtérile, de peur, dit ſaint Ambroiſe, qu'une femme ſi orgueilleuſe n'eût des enfans qui lui reſſemblaſſent. Entre toutes les femmes de David, il n'y a que Michol à qui l'Ecriture donne le titre de *femme de David.* * I *Samuel* ou I *Rois, ch.* 10. & 19. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 6.

MICHON (Pierre). *Cherchez* BOURDELOT.

MICHOU, MICHOW ou de MICHOVIA (Matthias) naquit en Pologne dans la ville de Michow, dont il a pris le nom ſous lequel il eſt connu. En 1649, il fut fait Docteur en Médecine. Il embraſſa la Philoſophie d'Ariſtote, après l'étude de laquelle il ſe livra aux connoiſſances phyſiques. Il parcourut les principales Univerſitez d'Allemagne, & ſe fit recevoir Docteur à Padoue. Sigiſmond I, informé de ſon mérite, le fit ſon Médecin. Las de la Cour il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, prit les Ordres ſacrez & fut fait Chanoine de Cracovie, où il mourut en 1523. Il laiſſa deux Livres, l'un de la Sarmatie Européenne, l'autre de la Sarmatie Aſiatique. Il a

fait aussi *Chronica Polonorum*, traduite en Italien vulgaire par Annibal Maggi; un excellent Traité sur les moyens de conserver sa santé. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MICHOVIE. *Voyez* MICHELOVIE.

MICILLE. *Voyez* MICYLLE.

MICILLOS. *Cherchez* MYSCILLE.

MICIPSA, Roi des Numides en Afrique, étoit fils de *Massinissa*, qui l'avoit préféré à Manastabal & à Gulussa, ses autres fils. Manastabal laissa un fils nommé Jugurtha, qu'il envoya commander en Espagne le secours qu'il donnoit aux Romains. Micipsa mourut vers l'an 634 de Rome, & 120 avant Jésus-Christ, & fut pére de deux fils, Adherbal & Hiempsal, que Jugurtha fit périr, & sur lesquels il usurpa le Royaume de Numidie. * Salluste, *de Bello Jugurth.* *Voyez* ADHERBAL.

MICISLAS. *Cherchez* MIESKO.

MICMAS ou MACHMAS, aussi nommée *Elbir*, ville de la Tribu d'Ephraïm, célébre par le séjour de plusieurs grands hommes, & par plusieurs belles actions qui s'y sont passées. Vers l'an du Monde 2923, avant Jésus Christ 1112, les Philistins y défirent si entiérement les Israëlites, qu'ils ne leur laissérent ni armes, ni fer pour en faire. Dieu les affligea ainsi à cause des impiétez & des desordres, qu'avoient commis les enfans du Sacrificateur Héli. Vint-cinq ans après, les Israëlites se vengérent; car Jonathan, fils du Roi Saül, & son Ecuyer mirent un tel desordre dans le camp de ces Infidéles, qu'ils furent la cause de leur entiére defaite. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 13. *v.* 5. Après la mort de Judas Machabée, Jonathas y établit son séjour pendant quelque tems. On prétend que ce fut à Micmas, que Joseph & Marie revenant de Jérusalem, s'apperçurent que Jésus âgé de douze ans les avoit quittez. C'étoit autrefois une très belle ville à une journée de Jérusalem. Ce n'est aujourd'hui qu'un pauvre village. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

MICMETHAH ou MACHMETHATH, ville de la Tribu de Manassé delà le Jourdain. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 6. *ch.* 17. *v.* 7.

MICOLI. *Cherchez* MYCONE.

MICOLUMBE. *Cherchez* MALCOME.

MICON, Peintre, qui vivoit vers la LXXXV Olympiade, & l'an 440 avant Jésus-Christ, travailla avec un autre Peintre nommé Polygnote, à un portique d'Athénes. Pline en fait mention, & Cœlius Rhodiginus parle d'un Médecin de ce nom. Il y a eu encore un autre MICON, que Pline appelle *le Jeune*, qui étoit Peintre, qui laissa une fille nommée Timarete, célébre aussi dans la Peinture. * Pline, *Hist. Nat. l.* 35. *c.* 9.

MICON ou MICONIUS (Frédéric). *Voyez* MYCONIUS.

MICON ou MICONIUS (Oswalde). *Voyez* MYCONIUS.

MICON (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né en 1492 à Palomar, petite ville de la vallée d'Albayda, dans le Royaume de Valence en Espagne, au XVI siécle, enseigna la Théologie dans son Ordre, & fut un célébre Prédicateur. Il composa divers Ouvrages de piété, & mourut en réputation de sainteté, le 31 Août 1555, âgé de 63 ans. Le cinquiéme Avril 1583, on le leva de son tombeau, & on le mit dans un tombeau de marbre auprès de S. Louïs Bertrand son Disciple. * Laurent Palmireno, *en sa Vie.* Lanuza, *in Hist. Aragon. l.* 5. *c.* 40. *& l.* 6. *c.* 32. Alfonse Fernandez, *de Script. Dominic.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MICONE. *Cherchez* MYCONE.

MICONIUS (Frédéric). *Cherchez* MICON.

MICRÆLIUS (Jean) célébre Théologien & Philosophe, naquit en 1597, & mourut en 1658. Il a composé *Pomeranica*; *Syntagma historiarum*; *Etnophronium*; *Lexicon philosophicum*; *Carmina*, *&c.* * Zeiler, *Hist. partie* 2. *p.* 99. *& partie* 3. *p.* 155.

* MICRI ou MOCHORI, pére de Husi, de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 8.

MICRONIUS (Martin) de Flandre, naquit en 1523. En 1548 il passa en Angleterre, où il contribua beaucoup à avancer la Réformation. Lorsque la Reine Marie monta sur le thrône d'Angleterre, quantité de Réformez prirent la fuite. Micronius fut du nombre, & après avoir essuyé une violente tempête, il arriva en Danemarc, où il demeura quelque tems en attendant les autres fugitifs. Avant leur arrivée, il alla faire un tour à Embden, d'où il alla ensuite à Wismar, pour consoler ces pauvres gens, qui bien loin de trouver un asyle en Danemarc, reçurent un ordre précis d'en sortir, malgré la rigueur de la saison, & arrivérent enfin dans le Meckelbourg, au travers des glaces, après avoir essuyé les plus affreux dangers. Micronius eut dans ce païs-là de grands démêlez avec l'Anabatiste Mennon. Ils écrivirent l'un contre l'autre sur différens sujets, & principalement sur l'humanité de Jésus Christ. Les Réformez qui s'étoient refugiez à Wismar, ayant eu ordre d'en sortir, se retirérent à Lubec, où ils en trouvérent d'autres qui avoient quitté l'Angleterre pour le même sujet; mais malgré la forte gelée on les en fit décamper, de sorte qu'après de longues souffrances, ils se rendirent à Embden en 1554. Micronius, après avoir prêché quelquefois dans cette ville, fut choisi pour Ministre de Norden dans la même année par la Comtesse Anne. Il eut pour Collégue Vincent Frisius, & ils publiérent en Flamand un petit Livre d'instruction à l'usage de ceux & de celles qui souhaitoient de participer à la sainte Céne. En 1556, Micronius eut pour Collégue Fedde Hommius, célébre Prédicateur Réformé, & Albert Hotmann, habile Ministre. Il mourut le 22 Septembre 1559, âgé de 36 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Avertissement* de G. Outhof, en Flamand. J. Utenhovii *Fidelis Narratio.*

MICYLLE (Jacques) Allemand, né à Strasbourg le sixiéme Janvier 1503, sortit d'une famille, dont le véritable nom étoit MOLTSER. Il répresenta si bien au Collége le personnage de Micylle, que Lucien introduit dans un de ses Dialogues, intitulé *le Songe* ou *le Coq*, qu'on s'accoutuma à lui donner ce nom, qu'il porta depuis, comme il l'avoue lui-même dans ses vers, *l.* 1. *Sylv.*

> *Fortuito quondam Micylli nomina casu*
> *Repperi, & in mores transiit ille meos.*

Après avoir étudié dans les principales Universitez d'Allemagne, il enseigna avec réputation les Lettres Gréques, d'abord à Francfort sur le Mein, & puis à Heidelberg, où il mourut le 28 Janvier de l'an 1558, âgé de 55 ans: il eut deux fils, dont l'un nommé Jules fut bon Jurisconsulte, & Chancelier de l'Electeur Palatin; & l'autre fut Tailleur d'habits. On a de lui divers Ouvrages en vers, *Arithmetica Logistica*; *De Metris*; *Varia Epigrammata Græca & Latina*, *& alia Carmina Græca*; *Silva variorum Carminum*; *Euripidis Vita*; *Commentaria in Homerum.* Il laissa aussi des Notes sur Ovide & sur Lucain, & traduisit Tacite en Allemand. Camerarius, qui étoit son ami particulier, parle souvent de lui dans la Vie de Mélanchthon. *Consultez* aussi *le troisiéme Livre de la Prosopographie de* Pantaléon; *le* 21 *Livre de l'Histoire de* M. de Thou; *les Vies des Philosophes Allemands*, *de* Melchior Adam; Vossius, *de Scient. Math. &c.*

MID.

MIDAS, Roi de Phrygie, fils de *Gordius*, reçut Bacchus chez lui: ce Dieu, par reconnoissance des bons offices & de l'hospitalité de Midas, engagea ce Prince à lui demander ce qu'il voudroit. Midas le pria de lui accorder que tout ce qu'il toucheroit se changeât en or. Bacchus lui octroya sa demande. Mais Midas ne fut pas longtems à se repentir de ce choix; car quand il vint à toucher les alimens nécessaires pour sa subsistance, il éprouva la vanité de sa demande, & fut obligé de recourir à Bacchus pour le prier de reprendre le présent qu'il lui avoit fait, & de le remettre dans son premier état. Bacchus lui ordonna de s'aller laver dans le fleuve Pactole. Il obéit à cet ordre; en sorte que depuis ce tems-là, ce fleuve a produit du sable d'or, ce qui lui fit donner le nom de Chrysorrhoas. De tout ce récit, il est aisé de conclurre que Midas avoit beaucoup de richesses, mais peu d'esprit: ce qui a donné sujet aux Poëtes de feindre que tout ce qu'il touchoit, étoit changé en or; & qu'ayant préféré le chant de Pan ou de Marsyas, comme disent les autres, à celui d'Apollon, ce dernier lui donna des oreilles d'âne. Hérodote, qui en fait mention dans le premier livre de son Histoire, rapporte que Midas fit présent d'un thrône d'or au Temple de Diane à Ephése. * *Consultez* aussi le *premier livre des Métamorphoses d'*Ovide.

Eusébe fait mention de MIDAS, Roi de Phrygie, qui se fit mourir en buvant du sang de taureau, & place cet événement sous la XX Olympiade, & 698 ans avant l'Ere Chrétienne.

MIDDELBOURG, *Metellobourgus* ou *Metelli Castrum*, ou *Medioburgum*, ville des Païs-Bas, capitale de la Zélande, est dans l'Isle de Walachrie ou de Walcheren, & est ainsi nommée, comme pour dire *bourg du milieu de l'Isle.* Un Auteur moderne, qui met Middelbourg entre les villes Episcopales de Flandre, l'a confondue avec un bourg de ce nom, qui est à deux ou trois lieues de Bruges. Cette ville ne fut au commencement qu'un petit village que les Seigneurs de Borsele augmentérent l'an 1132. Depuis elle s'est rendue très marchande, & n'est qu'à demi-lieue du port de Rammekens, d'où l'on y va par un canal. Les Calvinistes ont ruïné ou employé à des usages profanes ses anciennes Eglises, & entre autres la belle Abbaye de Notre-Dame, de l'Ordre de Prémontré, qui a été célébre en Zélande, aujourd'hui la Maison de ville de Middelbourg. Le revenu de cette Abbaye avoit été attribué à l'Evêque, lorsqu'on mit un Siége Episcopal en cette ville, sous Paul IV, & qu'en 1561, l'Eglise Collégiale de saint Pierre fut changée en Cathedrale. Nicolas de Castro ou du Châtel, natif de Louvain, en fut le premier Prélat; mais Jean de Strien, Charles-Philippe de Rodovan & les autres Prélats, n'ont jamais résidé à Middelbourg, parce que cette ville & toute la Zélande avoient déja embrassé la Réformation. Middelbourg est à cinq lieues de l'Eclufe, & à une lieue de Ter-Vere & de Flessingue. C'est l'étape des vins qu'on porte par mer. * Valére André, *in Topogr. Belgica*, *p.* 77. De Thou, *Hist.* George Braun, *Theat. Civit.* Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Gazey, *Histoire Ecclésiastique des Païs-Bas.* Arnoul Avensius, *de Erectione novorum in Belgio Episcoporum*, *l.* 1. *c.* 12.

MIDDELBOURG, bourg fortifié dans la Flandre Hollandoise, à une lieue d'Ardenbourg, & un peu davantage de l'Eclufe. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIDDELBOURG, bourg ou petite ville des Hollandois. Elle est dans les Indes, sur la petite Isle de Middelbourg, située près de celle de Ceylan, entre celle de Manar, & la Presqu'Isle de Jaffanapatan. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIDDELBOURG (Paul de) Evêque de Fossembrone. *Voyez* PAUL.

MIDDELFART, ville du Royaume de Danemarck, est dans l'Isle de Fionie ou Fuinen, & donne son nom à un Détroit de mer, qu'on nomme indifféremment Middelfart ou *Kleine Belt*, c'est à dire *Petit-Belt*, vis à vis & à l'est de Nord-Jutland.

MIDDELSEX, (Le Comté de). *Cherchez* MIDDLESEXSHIRE.

MIDDELTON. *Cherchez* MIDLETON.

MIDDENDORP (Jacques) Chanoine de Cologne, natif d'Oldenzeel, dans la Province d'Overissel, s'avança dans les Belles-Lettres sous Boëtius Epo, & enseigna ensuite à Cologne, où il fut Chanoine de la Métropole, Doyen de saint André, Vice-Chancelier, puis Recteur de l'Université. Middendorp passoit pour l'un des plus grands personnages de sa Nation. Divers Princes le choisirent pour être leur Conseiller ordinaire; cependant ces emplois ne l'empêchérent pas de travailler aux Ouvrages que nous avons de lui, & qui sont, *de Academiis Orbis universi; de Officiis scholasticis; de Vita Cœnobiali; Historia Aristeæ, de LXX Interpretibus Script. Quæstiones Juridicæ, Theologicæ & Politicæ Imperatorum, Legum & Principum, cum responsis.* Middendorp mourut le 13 Janvier de l'an 1611, âgé de 63 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 422. 423. Aubert le Mire, *de Scriptoribus sæculi XVI.*

* MIDDIN ou MEDDIN, ville du Désert, à l'orient, dans le partage de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 61.

MIDELLI petite ville, anciennement Episcopale. Elle est dans la Natolie propre sur le Sangari, entre Pessin & Chioutaye. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIDLEHAM, ville avec Marché dans la partie septentrionale du Comté d'Yorck en Angleterre dans la contrée nommée *Hangwest*, sur la riviére d'Youre. * *Diction. Anglois.*

MIDLESEXSHIRE ou MIDDLESEX, petite Province d'Angleterre, dans la partie orientale, avec titre de Comté, est comprise dans l'ancien Royaume d'Essex, & n'est considérable que parce qu'elle renferme la ville de Londres, capitale d'Angleterre. Les Latins la nomment *Midlesexia.* Cette Province a 81 milles de tour. Elle est agréable & fertile. La Tamise qui l'arrose & qui la sépare de celle de Surrey, est sa principale riviére. Le fumier de Londres contribue beaucoup à sa fertilité, & à y faire mûrir les fruits plutôt qu'ailleurs. * *Etat de la Grande-Bretagne sous George II, tome* 1. *p.* 86.

MIDLETON ou MIDDELTON (Richard de) Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XIII siécle, est aussi nommé *de Media Villa*, ou *de Miville*, qu'on croit être le lieu de sa naissance, conformément à ce que rapporte Henri Willot:

Sacra refert celebris Richardus dogmata, quondam
Quem genuit Media Villa decora virum.

Quelques Auteurs le font originaire de France, & d'autres d'Ecosse; mais il y a plus d'apparence qu'il naquit en Angleterre, où il fut Docteur & Professeur à Oxford. Depuis, il vint en France, & parut avec estime dans l'Université de Paris. On l'y reconnut pour être un des plus excellens Théologiens de son siécle, & on lui donna le titre de *Docteur solide & abondant, & qui n'avançoit rien sans fondement & autorité: Doctor solidus & copiosus, fundatissimus & authoratus.* Il exerça des emplois très considérables dans son Ordre; & ayant été chargé d'examiner la doctrine d'un certain Pierre Johannis, il la condamna comme contraire à la Foi. Midleton écrivit sur les Evangiles, sur les Epitres de saint Paul, sur le Maître des Sentences, laissa plusieurs autres Traitez, & mourut en Angleterre l'an 1304. * Henri Willot, *in Athen. Francisc.* Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Pitseus, *de Script. Angl.* Trithéme. Sixte de Sienne. Bellarmin. Possevin. Dempster. Balæus, &c.

MIDLEWICH, ville avec Marché dans la contrée du Comté de Chester, qu'on appelle Northwick, située sur la riviére appellée Croke, près de l'endroit où elle se jette dans la Dune. C'est une grande ville gouvernée par les Bourgeois, où il y a plusieurs grandes & petites ruës. Elle est renommée pour ses marais salés. Elle est éloignée de 128 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

MIDOUX, en Latin, *Medorius Fluvius*, petite riviére de la Gascogne. Elle baigne Naugarot dans l'Armagnac, Villeneuve de Marsan dans le Condomois, & se décharge dans la Douze au Mont-de-Marsan. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIE.

MIECISLAS. *Voyez* MIESKO.

MIEDES (Bernardin). *Cherchez* GOMEZ MEDIEZ.

* MIEDZIRZECZ, ville de Pologne dans le Palatinat de Posnanie, est sur la riviére d'Obra, à l'est de la ville de Posnanie dont elle est éloignée d'environ 18 lieues.

MIEGE (Pierre) Amiral de France en 1326, avoit servi le Roi en ses guerres pendant les années 1322 & 1324. Il servit aussi en 1327, avec des Gens-d'armes de sa suite dans la guerre de Gascogne, & fut envoyé au mois d'Octobre de la même année à Rouen, pour visiter les navires & vaisseaux de la côte de Normandie, qui devoient servir sur les côtes de Gascogne. Il reçut, en 1328, 7342 livres d'une part, & 4000 livres d'autre, pour employer aux affaires de la mer; & 300 francs de ses gages au mois d'Octobre de la même année. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

MIELNICK, petite ville de Mazovie en Pologne. Elle est dans la Polaquie sur le Bug, à trois lieues de Drogiczin, & à vint de Bielsko, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIEN, Fort de la Province de Junan dans la Chine, qui a été autrefois la capitale du Royaume du même nom de *Mien*, qui fut subjugué par la famille d'Yvéna. Quelques-uns l'ont mis sous le Royaume de Sinan. Son territoire est d'une grande étendue, & enferme plusieurs forteresses & bourgades, remplies d'Habitans qui tirent tous sur le noir, & qui sont naturellement fourbes. Ils ont leur façon d'écrire & leurs caractéres particuliers. Les riches écrivent sur des feuilles d'or, les autres se servent de papier, & quelques-uns de feuilles d'Areca. Ils ont l'usage des chevaux & des éléphans pour voyager, & traversent les riviéres dans des bateaux. Pour tout le reste leurs coutumes & leurs maniéres de vivre sont semblables à celles des Mopangeois. * *Ambassades des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MIEREVELDT (Michel) Peintre renommé, naquit à Delft en 1567. Dès ses plus tendres années, il témoigna une grande inclination pour la Peinture, & pour la seconder on le confia aux soins du célébre Antoine Montfort Blockland. Mander écrit que l'Archiduc Albert avoit beaucoup d'estime pour Miereveld, & qu'il l'attira auprès de lui; & Sandrart ajoûte qu'il s'insinua tellement dans les bonnes graces de ce Prince, que malgré les mauvais traitemens que l'on faisoit aux Mennonites, il en obtint la permission de professer leur Religion, sans craindre d'être molesté. Dans le tems du mariage de Charles I Roi d'Angleterre avec Henriette de Bourbon fille de Henri IV & sœur de Louïs XIII, on le sollicita de la part du Roi de venir à Londres, & sans la peste qui survint en ce temslà, il auroit sans doute fait le voyage. On croit qu'il a fait environ cinq mille portraits, parmi lesquels il y en avoit dont on lui payoit cent cinquante francs. Guillaume-Jacques Delft en a gravé d'après lui un fort grand nombre & d'une grande beauté. Il mourut à Delft le septiéme Juillet de l'an 1641, laissant deux fils, dont l'un nommé Pierre fut aussi un excellent Peintre en Portraits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* MIERIS (François) Hollandois, Disciple de Gérard Dauw ou Douw, ne se rendit pas moins recommandable que son Maître par la beauté de son pinceau. On voit de ses tableaux où dans un petit espace il a représenté une infinité d'objets avec tant de vérité, que la chose même ne paroîtroit pas plus vraye. Comme il est mort à la fleur de son âge, ses tableaux sont en petit nombre, fort recherchez & d'un très grand prix. Il est mort en 1681. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MIERLO (Godefroy de) ainsi nommé du lieu de sa naissence dans le Brabant Hollandois, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où son talent pour la prédication lui acquit beaucoup de réputation. Après avoir été Définiteur de sa Province au Chapitre Général de l'an 1558, il fut fait Provincial l'année suivante, & il exerça cet emploi pendant près de douze ans avec beaucoup de prudence. En 1570, le Roi Philippe II, à la recommandation du Duc d'Albe, le nomma à l'Evêché de Harlem, & il fut sacré le onziéme Février de l'année suivante; mais il n'y avoit pas encore un an & demi qu'il gouvernoit cette Eglise, lorsque les rebelles s'étant emparez de la ville, l'en chassérent. Il se retira à Bruxelles, & l'année suivante il fut reconduit par le Duc d'Albe dans son Diocése, d'où on ne différa pas beaucoup à le chasser une seconde fois. L'Evêque de Munster l'employa comme Vicaire-Général dans son Diocése pendant près de dix ans. Il alla ensuite à Rome, & à son retour les Espagnols lui donnérent le gouvernement de l'Eglise de Deventer dont l'Evêque étoit mort; mais il mourut lui-même peu de mois après le 28 Juillet 1587. On assure qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages contre les Calvinistes & les Luthériens; mais ont-ils été imprimez? On sait seulement qu'il publia en 1566 à Anvers le Calendrier perpétuel à l'usage de son Ordre. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MIES, bourg sur une petite riviére, qui porte son nom. Il est en Bohême, dans le Cercle de Pisen, à quatre ou cinq lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIESCHAUX, qu'on écrit *Miezzava*, ville de Pologne au dessus de Thorn, située sur la Vistule, sur une rive aisée, mais non pas tout à fait unie. Elle est en partie de brique & en partie de bois, petite, mais fort jolie. Le Roi de Pologne y tient des Janissaires de sa Garde, pour faire payer le péage. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

MIESKO, MIECISLAS ou MICISLAS, I de ce nom, Duc de Pologne, & premier Prince Chrétien du païs, se convertit en épousant *Dambronwche, Dambrauca, Dambronica* ou *Daubrauca*, fille de *Boleslas*, Duc de Bohême, & fut baptisé le 7 de Mars 966. Il gouverna 35 ans, & mourut l'an 999, selon le sentiment de divers Auteurs, qui rapportent la cause de sa conversion. Ce Prince, encore Payen, entretenoit sept concubines, sans avoir d'enfans. Il se plaignoit un jour de son malheur à quelques Marchands Bohémiens, qui lui dirent que le Dieu des Chrétiens combloit de bénédictions un mariage légitime. Ils lui proposérent ensuite celui de leur Princesse, qui s'exécuta dans la suite, après que Miesko eut reçu le baptême. Boleslas, dit *Chrobi*, son fils lui succéda. Le Cardinal Baronius, & quelques autres Auteurs remarquent, que Miesko ayant perdu la Princesse Dambronwche, sa femme, se remaria avec une Religieuse nommée *Oda*, dont il eut trois fils. Il fonda, selon quelques Auteurs, les Archevêchez de Cracovie, de Gnesne, & sept autres Evêchez, & demanda au Pape le titre de Roi, sans pouvoir l'obtenir. * Cromer, *Hist. de Pologne.* Baronius, &c.

MIESKO ou MICISLAS II, Roi de Pologne, fils de Boleslas I, fut couronné le huitiéme Juin, fête de la Pentecôte l'an 1025, avec *Rixe* son épouse, fille d'*Emfroi*, Palatin du Rhin. On lui donne le titre de *fainéant* & de *malheureux.* Ce Prince remporta quelques avantages sur les Russiens & les Bohémiens, dont il ne profita pas, & mourut l'an 1034. Wipon, Auteur de la Vie de l'Empereur Conrad *le Salique*, parle souvent de lui.

MIESKO ou MICISLAS III, dit *le Vieux*, fils de BOLESLAS III, & frére de *Ladislas* II, & de *Boleslas* IV, succéda à ce dernier l'an 1173; mais après un régne de quatre ans, il fut déposé & vit mettre en sa place son troisiéme frére *Casimir* II, dit *le Juste*. Miesko voulut se rétablir sur le Thrône, & n'y put réussir. Il mourut l'an 1202, & laissa d'*Alix* niéce de l'Empereur Frédéric I, 1. *Boleslas*, qui fut tué en faisant la guerre à Lescus son cousin ; 2. *Othon*, mort peu après son pére; & 3. *Ladislas*, dit *Lasconégue*, à cause de ses grosses jambes. * Cromer, *Hist. de Pologne*.

MIEZO, ville de la Macedoine, dont parle Plutarque au commencement de la Vie d'Alexandre. Etienne de Byzance dit qu'elle avoit été appellée *Strymonum*. On ne peut pas conclurre des paroles de Plutarque, qu'elle fût proche de Stagire; ni de ce que dit Etienne, qu'elle fût à l'embouchure du fleuve Strymon. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 13. met une Myeza dans l'Emathie, que l'on place sur le fleuve Aliacmon. On peut croire, que quelques Citoyens de Stagire, comme dit Plutarque, s'étoient refugiez dans cette ville. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

M I G.

MIGANA; c'est un lieu du Royaume de Tunis en Barbarie. Il est vers les confins de la Constantine, à dix lieues de Mufti. C'étoit anciennement une ville Episcopale, suffragante de Carthage, & nommée *Lares* & *Laris*, & *Laribum Colonia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MIGDAL-EL, ou MAGDAL-EL, ville de la Tribu de Nephtali. Le mot de Migdal en Hébreu signifie une Tour. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 38.

* MIGDAL-GAD, ou MAGDAL-GAD, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 37.

* MIGDOL, que les Grecs ont nommé MAGDOL, & Hérodote Μάγδωλος, campagne fort vaste vers les montagnes d'Egypte au nord de Pihahiroth, & peu éloignée de la Mer Rouge. Il y a aussi une ville de même nom. Les Israëlites y arrivérent cinq jours après leur départ de l'Egypte, & ce fut là où ils commencérent à faire éclater leurs plaintes & leurs murmures contre Moïse. Ce fut aussi leur troisiéme campement. Il est parlé de ce lieu, *Exode*, *ch.* 14. *v.* 2. *Jérémie*, *ch.* 44. *v.* 1.

MIGDON. *Cherchez* MYGDONIUS.

MIGDONIE. *Voyez* MYGDONIE.

MIGLIACCIUS (Marianus) Gentilhomme de Palerme, augmenta par les armes & par les Sciences la gloire de ses ancêtres. En 1565, lorsque Malte étoit assiégée par les Turcs, il vola à son secours avec quelques Gentishommes de ses amis, & avec quelques troupes qu'il avoit levées à ses dépens. Il donna là des preuves de son incomparable valeur. On remarque qu'il fut toujours heureux dans ses entreprises. Il aimoit fort la Poësie. Il mourut à Messine le 31 Juillet 1610. On a de lui, *Discorsi sopra l'Arco fatto in Palermo al Duca di Feria Vicerè di Sicilia* ; *Canzoni Siciliane.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

MIGNARD (Nicolas) natif de Troyes en Champagne, & frére de PIERRE qui fait le sujet de l'Article suivant, étoit un excellent Peintre, qui excelloit sur-tout dans le coloris. Leur pére qui s'appelloit *Pierre*, & qui avoit servi le Roi de France dans les Armées l'espace de vint ans, laissa la liberté à ses deux fils de suivre l'inclination qu'ils avoient pour la Peinture. Nicolas en apprit les commencemens chez le meilleur Peintre, qui se trouvoit pour-lors à Troyes: & pour se fortifier dans sa profession, il alla étudier à Fontainebleau d'apres les figures antiques qui s'y trouvent, & d'après les peintures du Primatice. Mais voyant que la source des beautez qu'il étudioit, étoit en Italie, il en voulut faire le voyage. L'occasion de certains Ouvrages l'arrêta quelque tems à Lyon; mais beaucoup plus à Avignon, où il devint amoureux d'une fille, qu'il épousa à son retour d'Italie, ce qui le fit appeller Mignard *d'Avignon*. Après avoir passé deux ans à Rome, & quelques années à Avignon chez son beaupére, il fut appellé à la Cour de France par le Roi, qui l'avoit connu à son passage à Avignon lors de son mariage avec l'Infante d'Espagne en 1659. Mignard étant arrivé à Paris, y fut employé pour la Cour & pour des particuliers en divers Ouvrages, où il donna des preuves de sa capacité. Il fit quantité de portraits; mais son talent étoit plutôt pour les histoires. Il inventoit ingénieusement, & se plaisoit à traiter des sujets poëtiques. Le feu de son imagination étoit pourtant médiocre, mais il compensoit cela par beaucoup d'exactitude, & par une grande propreté dans son travail. Le trop grand attachement qu'il y avoit le fit mourir d'hydropisie en 1668, au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu; car il n'étoit pas moins honnête homme, que bon Peintre. Il étoit alors Recteur de l'Académie de Peinture, laquelle assista à ses funérailles, dans l'Eglise des Feuillans à Paris, où il est enterré. * De. Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* MIGNARD (Pierre) frére du précédent & fils de Pierre, naquit à Troyes en Champagne, au mois de Novembre 1610. Il fut envoyé dès l'âge de 12 ans a Bourges pour y apprendre les premiers élémens de la Peinture sous le Peintre Bouchet. Il n'y fut qu'un an, & quelque tems après, il fut mis sous la conduite de Simon Vouet, premier Peintre du Roi. En 1635, il partit pour l'Italie, & arriva à Rome en 1636, sous le pontificat d'Urbain VIII. Après 17 ans de séjour à Rome, il en partit pour Venise, & après y avoir demeuré huit mois, il retourna à Rome où il épousa sur la fin de l'année 1656 *Anna* Avolara, fille de *Jean Carlo* Avolara, Architecte Romain. Peu de tems après il fut rappellé en France par ordre du Roi, auquel il fut presenté & qui le reçut avec beaucoup de bonté. M. le Brun étant mort au mois de Février 1690, le Roi donna sur le champ à M. Mignard la charge de premier Peintre, & celle de Directeur & de Garde général du Cabinet des Tableaux & des Desseins de sa Majesté. Il fut nommé en même tems, Directeur & Chancelier de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Directeur de la Manufacture des Gobelins. Ce fut au milieu de ces honneurs que Pierre Mignard mourut le 13 de Mai 1695, âgé de 84 ans, six mois & quelques jours. Il étoit également profond dans les trois parties de la Peinture, l'invention, le dessein & le coloris. A tous les talens qu'il possedoit s'unissoient les qualitez du cœur & de l'esprit, mérite supérieur à tout autre. Il a laissé quatre enfans, *Charles*, *Pierre*, *Rodolphe* & *Catherine*, qui a épousé en 1696 Jules de Pas, Comte de Feuquiéres, Colonel du Régiment d'Infanterie de son nom, Lieutenant Général au Gouvernement, Province & Duché de Toul. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MIGNARD (Pierre) neveu du précédent, & fils de Nicolas, étoit d'Avignon. Il eut, aussi bien que son pére & son oncle, beaucoup de goût pour la Peinture. Il a été Peintre de la Reine Marie-Thérése d'Autriche. Il étoit de plus Membre de l'Académie Royale d'Architecture, & Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal. Il est mort à Avignon le dixiéme d'Avril 1725, âgé de 85 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MIGNAUT, (Claude) Avocat du Roi au Bailliage d'Etampes, & Doyen des Professeurs en Droit Canon à Paris, avoit changé son nom en celui de *Minos*. Il étoit né à Talant à trois quarts de lieue de Dijon. Le Vasseur, Principal du Collége de Reims, engagea Mignaut à remplir une Chaire de Professeur dans son Collége, où il demeura pendant quatre ans, & où il expliqua les bons Auteurs Grecs & Latins. Il passa ensuite dans le Collége de la Marche & dans celui de Bourgogne à la sollicitation du Professeur Fayus, qui en étoit Principal. Il fit l'ouverture de ses classes le 27 Février 1574. Vers l'an 1578, il quitta Paris à cause de la peste & se retira à Orléans, où il étudia en Droit & reçut les degrez. Il étoit à Paris en 1597, Doyen de la Faculté de Droit. Il fut nommé en 1600, avec quelques autres, pour travailler à la réformation du Collége. On croit qu'il mourut vers l'an 1603. Il a fait plusieurs Ouvrages, *Eidyllium de felici & Christiana profectione illustrissimi Principis Caroli à Lotharingia, ad sacrum bellum, &c.* 1572; *De Re Litteraria Orationes tres*; *Des Notes sur les Emblémes d'Alciat en Latin*; *La Traduction des Emblémes d'Alciat en François.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres &c. tome* 14. *Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

MIGNONE, en Latin *Minio*, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle coule dans la Province du patrimoine de Saint Pierre, & se décharge dans la mer Tyrrhéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MIGRON, ou MAGRON, grande & vaste campagne de la Tribu de Benjamin, où le Roi Saül s'étoit campé, lorsque son fils Jonathan & son Ecuyer défirent les Philistins. On croit que cette campagne est aux environs de Gabaa. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 2. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

MIGUEL (Séraphin-Thomas) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Valence en Espagne, s'appliquoit dès l'an 1696, à écrire l'Histoire de son Ordre en Espagnol, & y travailloit encore en 1713. Les Vies de S. Dominique, de saint Vincent Ferrier, &c. & l'Histoire de la Milice de Christ qu'il a publiées, sont des essais d'un plus grand Ouvrage. On les trouve bien écrits, & on y remarque de la bonne Critique. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MIGUEL (Saint) ville de la Nouvelle France. *Cherchez* SAINT MICHEL.

MIGUEL (Saint) ville du Pérou. *Cherchez* SAINT MICHEL.

M I H. M I J.

MIHEL (Saint) ville de Lorraine. *Cherchez* SAINT MIHEL, appellée vulgairement SAINT-MICHEL.

* MIJAMIN, étoit de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, à qui le sixiéme sort échut, pour faire le service du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 9. Il y en eut un autre de ce même nom, aussi de la race des Sacrificateurs, qui après son retour de la Captivité de Babylone signa l'alliance que Néhémie renouvella avec Dieu, & fut obligé de renvoyer sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 25. *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 7.

MIJES, Province de la Nouvelle Espagne dans le Mexique, appellée ainsi du nom de ceux qui l'habitent. En Latin *Mijarum tractus.* Jean de Torquémada qui fait mention de cette contrée, dit qu'elle est entre les montagnes de Yatoncay & de Cempoaltépec, vers les frontiéres du païs de Guaxaca, & de celui des Zapotécas. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

M I K. M I L.

* MIKLOTH, fils d'Abigabaon ou du pére de Gabaon, & pére de Sçiméam, Israëlite. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 32: & *ch.* 9. *v.* 37. Il est parlé d'une autre personne de ce nom dans le même livre, *ch.* 27. *v.* 4. Il comman-

doit vint-quatre mille hommes, comme Lieutenant de Dodaï Ahohite, du tems du Roi Salomon, & entroit en fonction le second mois devant le Palais de ce Prince.

* MIKNEJA, Lévite de l'ordre des Portiers. Il en est fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 18.

MILA ou DEL MILA (Louïs-Jean) Cardinal, Evêque de Lérida, natif de Xativa, dans le Royaume de Valence en Espagne, étoit fils de *Jean* del Mila, & de *Catherine* de Borgia, sœur du Pape Calixte III. Il fut revêtu de l'Evêché d'Albarazin, fut fait Cardinal par le Pape son oncle l'an 1455, & fut envoyé Légat à Bologne. Enfin, sous le Pontificat de Pie II, il fut élevé à l'Evêché de Lérida, où il alla faire sa résidence ordinaire, & où il mourut fort âgé l'an 1507. C'est ainsi qu'éloigné de la Cour de Rome, il n'eut point de part aux crimes dont elle fut souillée, sous le Pontificat d'Alexandre VI son cousin. Son corps, qui avoit été enterré à Lérida, fut transporté l'an 1574, à Albaida, Comté qui avoit appartenu au Cardinal del Mila. * Zurita, *l.* 16. Platine, *in Calixto III.* Onuphre. Cabréra, &c.

* MILALAI, ou MALALAI, Israëlite de la race des Sacrificateurs, qui retourna de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Néhémie* ou II *Esdras*, *ch.* 12. *v.* 36.

MILAN, ville d'Italie, Capitale du Duché du même nom, est une des plus grandes & des plus célébres de l'Europe. Les Latins la nomment *Mediolanum*, les Italiens *Milano*, & les Allemands *Meilandt*. Les Historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom, ni sur le tems de sa fondation, quoiqu'il soit sûr qu'elle fut bâtie par les Gaulois, qui, sous Bellovése s'établirent en Italie, vers l'an de Rome 170, & 584 avant Jésus-Christ. En effet, il n'y a pas lieu d'en douter, après le témoignage de Tite-Live. Il dit que les Gaulois ayant défait les Toscans assez près du Tésin, & ayant ouï dire que la contrée où ils étoient, s'appelloit le païs des Insubriens, de même qu'un bourg de la Province d'Autun, ils crurent que cette ressemblance de nom étoit pour eux de bon augure, & bâtirent en cet endroit une ville, qu'ils appellérent Milan. Depuis, les Gaulois eurent guerre avec les Romains, qui gagnérent sur eux diverses batailles, jusqu'à ce qu'en l'an 532 de Rome, & 222 avant Jésus-Christ, Marcellus tua Viridomare Roi des premiers, subjugua les Insubres, & prit leur ville capitale. Les Romains étant maîtres de ce païs, le gardérent longtems. Dans la suite, quelques Empereurs choisirent Milan pour y faire leur séjour ordinaire. Cette ville fut souvent ruïnée par les Barbares, exposée aux courses des Goths & des Huns, & fut enfin soumise aux Lombards jusques au tems de Charlemagne. Il est bon de remarquer que Bélisaire prit Milan sur les Ostrogoths à la priére de Dacius, qui en étoit Archevêque. Vitigès, Roi des mêmes Ostrogoths, reprit l'an 539 cette ville, où trois cens mille personnes périrent par le fer ou par la faim. Après Charlemagne, Milan & son territoire devinrent une portion de l'Empire; & cette ville se rendit si riche & si puissante, que peu à peu elle commanda sur tout le païs d'alentour. L'orgueil de ses Habitans donna sujet à l'Empereur Frédéric I, de leur faire la guerre, & de les châtier par de grands tributs, après les avoir défaits l'an 1160, & les avoir obligez de souffrir sa domination. Ils le firent avec peine; & le déplaisir de se voir privez de leur ancienne liberté, entretint contre ce Prince une très forte haine dans leur cœur. Un jour l'Impératrice Béatrix de Bourgogne sa femme, ayant eu la curiosité d'aller à Milan pour voir une ville si fameuse, les Habitans s'émurent d'une maniére si indigne contre cette Princesse, qu'ils la prirent brutalement & la mirent sur une ânesse, le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui donnérent au lieu de bride. Ils la promenérent en cet état par toute la ville, & égorgérent la garnison impériale. Mais une si grande insolence ne demeura pas longtems impunie; car l'Empereur assiégea leur ville, qui se rendit un Samedi troisiéme Mars 1162, & la fit raser jusqu'aux fondemens, à la réserve de trois Eglises. Frédéric ne croyant pas pouvoir réparer l'injure faite à l'Impératrice, qu'en couvrant d'opprobre & d'infamie la mémoire de ce peuple téméraire, fit labourer la ville, & y fit semer du sel. Il y a même des Auteurs qui disent avec Albert Crantz, que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie, qu'à cette condition honteuse, de tirer avec les dents une figue du derriére de l'ânesse, sur laquelle ils avoient mis l'Impératrice, & qu'il y en eut qui aimérent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. Les Habitans qui purent se sauver, rebâtirent leur ville vers l'an 1171, sous la protection du Pape Alexandre III, & avec le secours de leurs voisins. Peu à peu Milan se rétablit, & eut divers Seigneurs, puis des Ducs, dont les plus célébres & les principaux furent les Visconti & les Sforces. Les Rois de France devoient succéder aux premiers, par le droit qu'ils y avoient à cause de *Valentine*, fille de *Jean Galéas* Visconti, premier Duc de Milan, & femme de *Louis* de France Duc d'Orléans, second fils du Roi *Charles* V, dit *le Sage*. JEAN-GALEAS laissa deux fils, qui moururent sans postérité légitime, 1. *Jean-Marie* l'an 1412; & 2. *Philippe-Marie* l'an 1447. L'Etat de Milan fut alors disputé par divers prétendans de droit ou de bienséance, savoir, par l'Empereur Frédéric IV, par le Duc de Savoye, par les Vénitiens, par Alfonse Roi de Naples, & par *Charles* Duc d'Orléans, fils de Louïs de France, & de *Valentine*. Comme il appartenoit véritablement à ce dernier, suivant même les termes du contract de mariage de Valentine sa mére, il y passa avec des troupes; mais il n'en put avoir que le Comté d'Ast, qui lui appartenoit aussi par sa mére. Ceux de Milan se voulurent mettre en liberté; mais après avoir beaucoup souffert, ils se soumirent à FRANÇOIS Sforce, Soldat de fortune, mais grand Capitaine. Il étoit *bâtard* de la Maison de Sforce, & avoit épousé la fille *naturelle* du dernier Duc *Philippe-Marie*. Depuis, le Roi Louïs XII, fils de Charles Duc d'Orléans, renouvella ses prétentions sur le Duché de Milan, qui lui appartenoit légitimement, comme petit-fils de Valentine, ce qui causa de longues guerres en Italie. Pour les finir entiérement après la mort de François Sforce Duc de Milan l'an 1535, l'Empereur Charles-Quint entretint longtems le Roi François I, de l'esperance d'investir un de ses fils de ce Duché; mais malgré cette promesse faite aux Electeurs de l'Empire, il donna l'Investiture de ce Duché à Philippe II, son propre fils. Ce païs a été le théâtre de divers siéges & d'un grand nombre de batailles. Les plus considérables sont celles de Caravas, autrement d'*Agnadel* ou de Rivalta, gagnée par les François l'an 1509, de Novare l'an 1512, de Marignan l'an 1515, de la Bicoque l'an 1521, de Pavie l'an 1524, de Ladriano l'an 1528, du Tésin l'an 1536, & enfin de Crémone l'an 1548, sans parler de celles du commencement du XVIII siécle. On remarque que Milan a été assiégée quarante fois, & prise vint-deux. Cette ville est appellée *la Grande*, parce qu'elle a plus de dix milles de tour. Elle est située dans un des meilleurs païs d'Italie. Elle n'a pas de grandes riviéres; mais elle a profité de toutes les commoditez du Tésin & de l'Adde, pat le moyen de deux canaux, que l'on y a conduits. On y compte 22 portes, en y comprenant celles des fauxbourgs, qui sont comme un corps avec la ville, & qui sont environnées de bastions & de fossez. Les plans de Milan les plus récens, y font voir plus de 230 Eglises, dont il y a 96 Paroisses, 40 Couvens de Religieux, 50 de Religieuses, & cent Confrairies. L'Eglise Cathédrale, qu'ils appellent *Dôme*, est toute revêtue de marbre blanc, dedans & dehors, avec plus de 600 statues de même, & 160 colomnes d'une telle grosseur, qu'à peine trois hommes en peuvent embrasser une. Cette illustre Basilique est enrichie de diverses Reliques, & sur-tout du Corps de S. Charles Borromée. L'Eglise de S. Ambroise garde celui de ce Saint, avec ceux de saint Gervais & de saint Protais. On y voit sur une colomne le Serpent de bronze, que l'on prétend être celui qui fut élevé par Moïse dans le Désert, la Chapelle où saint Augustin fut baptisé, & les tombeaux de Louïs Empereur & de Pepin Roi d'Italie, tous deux fils de Charlemagne. Les autres Eglises sont très magnifiques, les Places fort belles, & les Palais superbes, sur-tout ceux des Borromées, des Visconti, des Sforces, des Trivulces & des Marini. Le commerce de Milan est très considérable; & la ville est tellement peuplée, qu'on peut dire que sa plus grande force consiste en ses Habitans, plutôt qu'en ses murailles. Le château, qui passe pour une des plus belles forteresses d'Italie, est composé de six grands bastions, avec des fossez pleins d'eau vive. Il a une seconde enceinte & un donjon, qui est l'ancien Palais des Ducs.

L'Etat de Milan qu'on appelle MILANEZ, a le Piémont & le Montferrat à l'occident; les terres des Génois vers le midi; l'Etat du Duc de Parme vers l'orient d'Eté; le Duché de Mantoue avec les Principautez de Sabionette & de Bozolo & le Domaine de Venise vers l'orient; vers le septentrion, le Valais, les Bailliages de Logan, de Locarne, de Mendrisio, & le Comté de Chiavenne, avec une petite partie de la Valteline. Il y a deux Lacs fameux dans le Milanez, le Lac Majeur, & celui de Côme. Les villes de cet Etat sont, après Milan, Pavie, Alexandrie de la Paille, Côme, Crémone, Tortone, Lodi, Novare, Bobio, Mortare, Valence & Vigevano, qui ont toutes un territoire très considérable. Au reste l'Eglise de Milan a toujours été très illustre. La tradition du païs porte qu'elle a été fondée par l'Apôtre saint Barnabé; & on remarque que d'environ cent trente Prélats qui l'ont gouvernée, il y en a trente-cinq qui sont au Catalogue des Saints, dont saint Ambroise & saint Charles Borromée sont les plus illustres. Entre ces saints Prélats, il y en a eu plusieurs natifs de Milan, qui a aussi donné quatre Papes à l'Eglise, Alexandre II, Urbain III, Celestin IV, & Pie IV, & qui a produit plusieurs savans hommes, comme, André Alciat, Jérôme Cardan, Louïs Settala, &c. Le Roi d'Espagne a été maître de Milan; mais l'Empereur posséde à présent & gouverne ce païs avec un pouvoir absolu: ce qui fait dire aux Italiens, qui considérent l'humeur des Napolitains, & des Siciliens, qui étoient aussi soumis aux Espagnols, que le Roi Catholique gouverne la Sicile avec douceur, Naples avec subtilité, & Milan avec autorité. On a aussi dit au sujet des Vicerois ou Gouverneurs, que le même Prince tenoit dans ces Etats, que celui de Sicile rongeoit, que celui de Naples mangeoit, & que celui de Milan dévoroit.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Seigneurs & Ducs de Milan.

Luitprand nomme quelques Comtes de Milan depuis le dixiéme siécle, savoir,

Alboin.
Mégenfroy.
Hugues.
Lothaire.

Ces quatre étoient de la même famille. On compte après eux,

Hubert.
Adelbert.
Obizon.
Atton, Comte d'Anghiéra.
Faccius.
Hildebrand Visconti, en 1056.

On prétend que celui-ci défit un Prince Sarasin, nommé Volux, *& qu'il lui arracha un heaume, sur lequel on voyoit en ciselure, un serpent qui dévoroit un enfant; ce qui fut l'origine des armes de Mi-*

Milan, que les successeurs d'Hildebrand portérent depuis. On met ensuite,
Othon.
André, en 1100.
Galvain, en 1145.
Ubertin, Vicaire Impérial, en 1182.
Jacques Visconti.
Othon, Archevêque, puis Seigneur de Milan, en 1277.
Thibaud, frére d'Othon.

Ce Thibaud tué par ceux de la famille des Turiani, opposée à celle des Visconti, fut pére de Matthieu, dit *le Grand*, qu'Arnoul, Roi des Romains, établit Vicaire Impérial l'an 1294. Depuis, en 1313, ceux de Milan le choisirent pour être Recteur-Général & Seigneur de leur Etat. C'est par lui que commence la Chronologie certaine des Seigneurs de Milan.

Matthieu *le Grand*.	1321.
Galéas Visconti,	1328.
Azzo ou Accius,	1339.
Luchin,	1349.
Jean, Archevêque de Milan,	1354.
Matthieu II,	1356.
Galéas II,	1378.
Barnabon,	1384.
Jean Galéas I,	1402.
Jean-Marie, assassiné,	1411.
Philippe Marie,	1447.

Les Princes de la Maison d'Orléans.

François Sforce,	1466.
Galéas-Marie Sforce, assassiné,	1476.
Jean-Galéas II,	1494.
Ludovic Sforce, dit *le More, fut pris par le Roi Louïs XII.*	1508.
Le Roi Louïs XII.	1515.

Maximilien, fils de Ludovic, *fut rétabli à Milan, d'où le Roi François I le chassa.*
Le Roi François I.
François Sforce, *second fils de* Ludovic, *rentra dans le Duché de Milan l'an* 1522, *& après l'avoir souvent perdu & recouvré, il mourut sans enfans l'an* 1535.
Charles-Quint, Empereur, *se rendit alors maître de Milan, qu'il laissa à ses successeurs.*

Les plus célébres & les plus anciens Auteurs parlent de Milan, comme Pline, Strabon, Ptolomée, Solin, Tite-Live, Polybe, Florus, Tacite, Justin, Ammien Marcellin, Procope, &c. Paul Diacre, Luitprand, Sigebert, Villani, Blondus, Sigonius, Baptiste Egnace, Volaterran, Sabellic, Summoneta, Platine, Paul Jove, &c. Corio & Mérula ont écrit l'Histoire de Milan, & Ripamont celle de son Eglise, *Consultez* aussi Guichardin, Léandre Alberti, les Voyages d'Italie, Jean-Baptiste Silvaticus, Sauveur Vitalis, Ericius Puteanus, Jacques du Puy, &c. *Cherchez* VISCONTI & SFORCE.

CONCILES DE MILAN.

Le premier Concile de Milan fut assemblé l'an 344 ou 346, & ne fut composé que d'un petit nombre de Prélats Orthodoxes, qui cherchoient les moyens de s'opposer aux maux que la fureur des Ariens causoit dans l'Eglise. Quelques Auteurs mettent une autre AssembléeEcclésiastique l'an 347. Celle de l'année 350, & qu'on nomme le second Concile de Milan, fut convoquée contre Photin & contre Ursace & Valens Evêques Ariens, celui-ci de Meurse, & l'autre de Singidon, qui y confessérent leurs calomnies; mais leur pénitence étoit feinte & partoit moins d'un véritable remords de conscience, que du desir de recouvrer leurs Siéges. Le Pape Libére ayant succédé à Jules, & voulant procurer la paix à l'Eglise, que les Ariens persécutoient, demanda à l'Empereur Constance un Concile. On l'assembla à Milan l'an 355; mais les Ariens résolus de condamner S. Athanase, transférérent l'Assemblée de l'Eglise au Palais, y firent présider un Evêque de leur parti, & envoyérent en exil un très grand nombre de saints Prélats Orthodoxes. S. Denys de Milan fut un de ceux-là, & les Hérétiques mirent en sa place Auxence, un de leurs plus zélez partisans. L'an 390, saint Ambroise, Bassien & d'autres Prélats, s'assemblerent à Milan contre Jovinien. Le Pape Sirice y envoya Crescent, Alexandre & Léopard, avec une Lettre aux Evêques, pour leur faire savoir que cet Hérésiarque avoit été condamné à Rome. Ils lui récrivirent une Lettre Synodale. Eusébe, Evêque de Milan, assembla l'an 451 un Concile, où fut approuvée la doctrine de l'Incarnation du Verbe, exprimée dans l'Epitre du Pape saint Léon à Flavien de Constantinople. Il en fut convoqué un autre l'an 679, contre les Monothélites; & il nous en reste une Epître Synodale. Saint Mansuétus étoit alors Evêque de Milan. Le Pape Alexandre II, qui étoit natif de cette ville, y envoya des Légats l'an 1061 ou 1062, pour y publier des Ordonnances, que nous avons entre les Epitres de ce Concile. Othon Visconti, Archevêque de Milan, y célébra dans l'Eglise de Sainte Thécle, le 12 Septembre 1287, un Concile dont il reste 29 Chapitres ou Canons, qui ont été imprimez pour la premiére fois dans le tome huitiéme des Ecrivains de l'Histoire d'Italie par M. Muratori, *in folio*, à Milan, 1726. Le même Prélat en assembla un autre le 27 Novembre 1291. Le grand saint Charles, que Dieu donna à l'Eglise pour être l'exemple de toutes les vertus Episcopales & Sacerdotales, assembla six Conciles Provinciaux dans cette ville, l'an 1565 sous Pie IV; l'an 1569 sous Pie V; en 1573, 1576, 1579, & 1582, sous Grégoire XIII; & un Synode l'an 1584. Saint Charles les célébra avec un merveilleux succès, & y forma ces Décrets très sages & très rigoureux tout ensemble, qui ont pour fin la réforme des mœurs des Ecclésiastiques & des Laïques, & réglent l'administration des Sacremens, la récitation des divins Offices, le Gouvernement des hopitaux, la visite des paroisses, &c. Quant à l'Office qu'on nomme *Ambrosien*, qui a été longtems en usage dans cette Eglise, *voyez* LITURGIE.

MILANGES. *Voyez* MILLANGES.

MILAUS, bourg de la Bohême, situé près du Muldaw, à quatre lieues de la ville de Thabor vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MILAZZO, MELAZZO & MELASSO, ville de Sicile dans la Vallée de Démona, est située sur la mer, au sud du Cap de Milazzo, & à l'ouest de Messine, tirant vers le nord. Elle en est éloignée de près de dix lieues. Milazzo est partagée en deux; une partie, située sur la montagne, est fortifiée; & l'autre, qui est le long du Golfe, a un bon port, dont l'entrée est défendue par un château. En 1719, les Impériaux après un rude siége se rendirent maitres de cette place.

* MILCA, ou MELCA, femme de Nachor frére d'Abraham, & mére de Béthuel, qui fut pére de Rebecca. Il en est parlé *Genése, ch.* 24. *v.* 15. Il y en eut une autre de même nom, fille de Tsélophcad, qui eut un héritage dans la Terre de Canaan avec ses sœurs, parce que leur pére n'avoit point eu de fils. Il en est parlé, *Nombres, ch.* 26. *v.* 33.

MILDEBOURG. *Cherchez* MIDDELBOURG, ville du Païs-Bas, Capitale de la Zélande, dans l'Isle de Walachrie ou Walcheren.

MILDEN. *Voyez* MOUDON.

MILDEN-HALL dans le Comté de Suffolk, situé entre les marais & les sables, est une grande ville bien peuplée, avec de grandes rues, une belle Eglise & un clocher spacieux. Elle est à 57 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* MILDMAY (Walther ou Gauthier) Chevalier, fut sous le régne de Henri VIII, Roi d'Angleterre, Président de la *Cour des Augmentations.* Edouard VI, fils de Henri VIII, le fit Chevalier, & la Reine Elizabeth le fit Membre de son Conseil privé, Chancelier & Sous-Thrésorier de l'Echiquier. Les Historiens de son tems parlent de lui avec éloge. Ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est d'avoir bâti & fondé le Collége d'Emanuel dans l'Université de Cambridge. Il lui assura un revenu pour y entretenir 62 Etudians & un Professeur en Théologie. Il mourut en 1589, laissant un fils, nommé *Antoine*, qui en 1596 fut envoyé par la Reine Elizabeth en Ambassade auprès de Henri III, Roi de France. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camdeni *Britannia, p.* 405, 414. 438. Larrey, *Hist. d'Angleterre, partie* 3.

* MILÉ (François) Peintre, naquit à Anvers en 1644, & eut pour pére un Tourneur en ivoire. On le mit sous la conduite d'un Peintre habile nommé *Frank*, pour apprendre l'Art de la Peinture, & il fit sous ce Maitre de tels progrès, qu'il ne tarda pas à l'égaler. A peine eut-il dix-sept ans accomplis, qu'il épousa la fille de son Maitre, & depuis ce mariage il fut toujours favorisé de la Fortune. Il voyagea en France, en Angleterre & en Hollande, & laissa par-tout des preuves de son habileté. Il ornoit ses païsages de petits personnages, & cela faisoit un si bon effet que chacun en vouloit avoir & les payoit bien cher. Le Prince de Condé, du tems que Milé étoit en France, le fit venir auprès de lui en Brabant, où il fit pour ce Prince de très beaux tableaux dont il fut bien récompensé. Son mérite lui attira la jalousie des autres Peintres, & l'on assure que l'un d'eux l'empoisonna. Quoi qu'il en soit, il mourut à l'âge de trente-six ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 40 & 41.

MILEFORD-HAVEN. *Voyez* MILFORD-HAVEN.

MILET DE CHALES (Claude-François) Jésuite. *Voyez* CHALES.

* MILET (Jacques) Licentié ès Droits, Poëte François, vivoit dans le XV siécle. On connoît de lui une Piéce dramatique, intitulée *La Destruction de Troye la Grant, mise par personnages.* La premiére édition de cet Ouvrage est de l'an 1485, à Lyon. On en a encore deux autres, l'une à Paris en 1498, & l'autre à Lyon en 1544. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MILET (Germain). *Voyez* MILLET.

MILET a été autrefois une des villes les plus considérables de l'Ionie, avec un beau port sur la Mer Egée. Elle étoit située sur les frontiéres de la Carie, & près du fleuve Méandre. Eusébe met sa fondation sept ans après celle de Cyzique, c'est à dire vers l'an du Monde 2780, & 1255 avant Jésus-Christ. Quelques-uns ont cru que Miletus fils d'Apollon, en avoit été le Fondateur; & d'autres que ce fut Sarpédon. Athénée dit que les Milésiens avoient surpassé en valeur les autres peuples de la Gréce; mais que la volupté & les plaisirs leur avoient amolli le courage, & leur firent perdre leur valeur. Ils furent les maîtres de la mer pendant dix-huit ans, depuis la VII Olympiade, & 752 ans avant Jésus-Christ; & dans la suite ils bâtirent en Egypte une ville nommée *Naucratis.* Sadyatte Roi de Lydie leur fit la guerre, & depuis cela Milet porta les Grecs à se liguer contre les Perses, qui prirent leur ville sous la LXIX Olympiade, & 504 ans avant Jésus-Christ. Dans la suite cette ville fut prise par Alexandre *le Grand*, & longtems après par les Romains. Au reste, Milet étoit célébre par la naissance de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximéne, d'Hécatée, de Pittacus, d'Eschine, d'Aristide Historien illustre dans son tems, mais qui se deshonora par ses Milésiaques, Ou-

Ouvrage où il ne débitoit que des contes libres, qui ont servi de modele à l'Ane d'or d'Apulée, &c. Cette ville étoit aussi capitale d'un païs assez considérable, où l'on trouvoit l'Oracle d'Apollon *Didyméen.* Cette ville est absolument détruite, & n'est plus aujourd'hui qu'un amas de ruïnes. On la nomme *Palatschias.* Saint Paul y alla prêcher, & se loue fort des Habitans. Lorsque cet Apôtre en partit, il y laissa son Disciple Trophyme malade. * Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *c.* 29. Athénée, *l.* 10. Hérodote, *l.* 1. *& suiv.* Eusébe, *in Chron.* Diodore. Thucydide. Arrien, &c.

MILETO, ville de la Calabre Ultérieure dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Reggio, qui fut fondé l'an 1075, par le Pape Grégoire VII.

MILETUS, Roi de Carie, étoit fils d'Apollon & d'Acacallis fille de Minos. Cette Princesse ayant été violée par Apollon, exposa secretement dans une forêt son enfant, que les loups mêmes prirent soin de nourrir, jusqu'à ce qu'il fut trouvé par des Bergers qui l'élevérent. Cet enfant étant devenu grand, alla en Carie, où son mérite & son courage lui acquirent les bonnes graces de la Princesse Idothée, & l'estime du Roi Eurytus. Il y fit bâtir la célébre ville de Milet, qui fut capitale du Royaume. Ce Roi eut un fils célébre dans l'Histoire fabuleuse, nommé Caunus, & une fille nommée Byblis. Ovide dit que Miletus épousa Cyane. Selon Apollodore, Miletus étoit fils d'Apollon & d'Arcé, & fut chassé par Minos de l'Isle de Créte, d'où il aborda dans la Carie. * Apollodore, *l.* 3. Antonius Liberalis, *Fab.* 30.

MILEVE ou MELA, ville d'Afrique dans la Numidie, *Milevum* & *Milevis*, que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour Milet en Ionie, pour Mélitène en Arménie, ou même pour l'Isle de Malte.

CONCILES DE MILEVE.

Cette ville est célébre par la convocation qu'on y fit de deux Conciles, sous le Pontificat du Pape Innocent I. Auréle de Carthage y assembla ses confréres le 26 Octobre de l'an 402. On fit lire les Décrets des Conciles précédens, & on y traita la cause de plusieurs Prelats, sur-tout de Maximien, qui ayant abandonné le Schisme des Donatistes, quitta son Evêché, que les Peres de Miléve donnerent à son frére Castorius. On y régla aussi les différents d'entre Xantipe de Tagora ou Tagosa en Numidie, & Victorin de Tigisis: enfin on y dressa 14 Canons. L'erreur des Pélagiens faisoit tant de bruit en Afrique au commencement du cinquiéme siécle, que pour s'y opposer, soixante & un Evêques l'an 416, s'assemblérent à Miléve, & condamnérent les deux propositions de Pélage & de Célestius, touchant la Grace, dont ils nioient la nécessité; & touchant le batême des enfans, qu'ils n'estimoient point nécessaire pour les purifier du péché originel. On en donna avis au Pape Innocent I, à qui saint Augustin, au nom du Concile, écrivit deux Epîtres Synodales. Il y a une grande difficulté sur les Canons, que quelques-uns prétendent avoir été faits dans le Concile de Miléve, bien que d'autres assurent qu'on n'y en fit point, & que ceux qu'on lui attribue, sont du troisiéme Concile de Carthage sur l'affaire de Pélage. * Saint Augustin, *Epist.* 91. 92. 217. *&c. Conciles, tome* 2.

MILFORD-HAVEN, c'est à dire *le Havre de Milford.* C'est une baye de la Mer d'Irlande. Elle entre fort avant dans les côtes du Comté de Pembrock. Elle passe pour le port le plus beau & le plus assuré de toute l'Angleterre. Son entrée est gardée par deux châteaux, & on voit sur ses bords la ville de Pembrock & le bourg de Haverford. * Maty, *Diction. Géogr.*

MILHAUD. *Cherchez* MILLAUD.

MILIA, en Latin *Milias*, étoit anciennement une ville de la Pamphylie dans l'Asie Mineure. Elle est presque entiérement ruïnée. On la met dans la Caramanie en Natolie, environ à quinze lieues de Satalie, ver le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MILIANE, grande ville d'Afrique dans la Province de Ténès, au Royaume de Trémécen. Elle est fermée d'anciens murs, hauts & forts, & bien bâtis, & environnée d'un côté d'une roche escarpée & fort élevée, au bas de laquelle est une vallée profonde. De l'autre côté, elle s'étend sur la pente d'une montagne, & a un fort bon château qui la commande. On l'apelloit autrefois *Magnana*, & on en attribue la fondation aux Romains qui l'ont bâtie à quatorze lieues de Sargel, au dedans du païs, & à quinze d'Alger, du côté de l'occident. Ptolomée la met à quinze dégrez cinquante minutes de longitude, & à vint-huit dégrez cinquante minutes de latitude. Les maisons sont bonnes & ont plusieurs fontaines, la montagne sur laquelle la ville est bâtie étant pleine de sources. Il y a par-tout de grands noyers qui rapportent tant de noix qu'on n'en sauroit cueillir qu'une partie, le reste est perdu. Les Habitans sont grossiers & la plupart font des toiles, & des selles à la moresque; il y a aussi des Tourneurs qui font des vaisseaux de bois pour boire, estimez dans le païs. On voit autour de la ville de fort grands vergers, où sont les meilleurs & les plus beaux citrons de toute la Barbarie; il y croît aussi des oranges excellentes, qu'on porte vendre à Ténès & en d'autres lieux. Sur le déclin de l'Empire des Rois de Trémécen, la ville de Miliane se maintint quelque tems en liberté, & se défendit contre eux, ainsi que contre les Arabes, parce que la plupart des Habitans sont Azuagues, & ont diverses retraites dans la montagne. Barberousse s'en rendit maître, après qu'il se fut emparé de Trémécen, & elle appartient encore aujourd'hui aux Turcs. L'an 1544, Cidi Butereque, Seigneur des Arabes de cette contrée, y fit des ravages extraordinaires. Ils furent si grands que les Turcs n'osoient sortir de Miliane, & même Asan, qu'on y envoya pour Gouverneur, perdit la vie en s'efforçant d'y entrer. Les Turcs voulant vanger cette mort combattirent Cidi Butereque, qui ayant été vaincu se retira auprès du Roi de Fez. Depuis ce tems-là, les Turcs sont demeurez paisibles possesseurs de Miliane. * Marmol, *tome* 2. *l.* 3. *ch.* 36. Davity. De la Croix, *Hist. d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MILICE CHRETIENNE, Ordre Militaire. *Voyez* CONCEPTION.

* MILICH (Jean Gottlieb) étoit un homme fort savant, & sur-tout fort habile dans l'Histoire de Silésie. Il avoit publié en 1715, au retour de ses voyages, un Ouvrage sur les Inscriptions d'Italie sous le nom d'*Amedée de Benigns.* On a encore de lui quelques autres Piéces. Il travailloit à un Traité *de Poëtis Pictoribus*, & à un autre sur la Maison des Comtes de Hochberg. Il a légué a la ville de Gorlitz sa Bibliothéque qui est très riche en Livres d'Antiquité, & particuliérement en Manuscrits concernant l'Histoire de Silésie. Il mourut à Schweidnitz en 1727 à l'âge de 48 ans, après une maladie d'environ deux ans. * *Biblioth. German. tome* 13. *p.* 215.

MILICHIUS, (Jaques) naquit le 24 Janvier 1501, à Fribourg en Brisgaw. Son pére en étoit le principal Magistrat, & le frére ainé de Milichius lui succéda dans cette charge. Ayant fait ses études dans sa patrie, il fut envoyé à Vienne en Autriche, où il s'attacha aux Mathématiques sous George Purbach & Jean de Mont-royal. Il étoit ami particulier d'Erasme, qui lui ayant donné une haute idée de Mélanchthon, lui inspira le désir de le voir. Il alla donc à Wittenberg, où Melanchthon lui donna des marques de sa bienveillance à cause de sa candeur, de sa vertu, & de son amour ardent pour l'étude. Il fut encore fort lié avec Eobanus Hessus, & avec Joachim Camerarius. Milichius étoit un homme d'un esprit droit, d'un jugement solide, d'un courage ferme, & d'une prudence consommée. Il étoit fidéle envers ses amis, ardent à leur rendre toute sorte de bons offices, & très studieux. Il avoit un soin tout particulier pour sa famille, élevant ses enfans dans la piété, aimant mieux les laisser vertueux que riches, leur lisant & leur expliquant tous les jours la parole de Dieu. Il enseigna la Médecine avec applaudissement, & il la pratiqua avec succès. Il mourut le dixiéme Novembre 1559. Ses Ouvrages sont, *Commentarius in secundum librum Plinii de Historia mundi; Oratio de Hippocratis Vita; Oratio de Vita Galeni; Oratio de Vita Avicennæ; Oratio de considerandà Sympathia & Antipathia in rerum natura; Oratio de Arte Medica; Oratio de Studio Anatomico; Oratio de Partibus & Motibus Cordis; Oratio de Pulmone & de discrimine Arteriæ tracheæ & Oesophagi; Quæstio, an rectè dictum sit à Xenophonte, bibendum esse, ita ut sitire desinas; Quæstio de febrium rigoribus & earum differentia.* * Melchior Adam, *in Vit. Medicorum.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 408 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

MILICIUS, (Jean) Chanoine & fameux Prédicateur à Prague dans le XIV siécle, naquit en Moravie de parens d'une fortune médiocre. Ayant été fait Archidiacre de Prague sous l'Archevêque Ernest, il quitta cette dignité pour vivre en son particulier & s'occuper à la prédication. Il prêchoit d'abord en Bohémien, mais ensuite il le fit en Allemand en faveur des Marchands & d'autres Etrangers qui venoient à Prague. Il se trouvoit un si grand concours de monde à ses Sermons, que quelquefois il étoit obligé d'en faire trois par jour. C'étoit un homme d'une vie fort austére, & d'une grande abstinence, ne mangeant ni chair, ni poisson, & ne buvant jamais de vin. Ayant succédé à Conrad Stiekna, qui mourut en 1369, dans la Chaire de Prédicateur d'une Eglise de Prague, il y fit beaucoup de fruit, sur-tout par rapport à la réformation des mœurs. Il ramena plus de 300 femmes de la débauche, & de la prostitution, & fit du lieu, où elles exerçoient leurs impuretez, une maison de pénitence, où il les nourrissoit, pendant que dans une autre maison il instruisoit de jeunes Ecclésiastiques dans la Théologie. Tous les Historiens Protestans, & Catholiques Romains, à la reserve du Jésuite Balbin, témoignent unanimement que Milicius fut un précurseur du Hussitisme. Il s'opposa vigoureusement avec Conrad Stiekna, un des plus éloquens Prédicateurs de son tems, au retranchement de la coupe. Grégoire XI ordonna à l'Archevêque de Prague & à ses suffragans de poursuivre Milicius & ses Sectateurs; & exhorta l'Empereur Charles IV, à l'aider dans cette poursuite. Il fut exilé en 1366, & mourut vraisemblablement dans son exil en 1374. Il laissa plusieurs Ouvrages, des *Postilles*, des *Sermons*, un Traité *de la Croix & des Tribulations de l'Eglise de Dieu.* Les Oeuvres de Milicius furent du nombre des deux cens volumes *hérétiques* que l'Archevêque Sbinko fit brûler en 1410. * Lenfant, *Hist. de la Guerre des Hussites & du Concile de Bâle, tome* 1. *p.* 14. *&c.*

* MILIEU (Antoine) Jésuite né à Lyon, l'an 1573, professa longtems les Humanitez, la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie, dans le Collége de la Trinité de cette ville. Il en fut Recteur, & ensuite Provincial de l'Ordre. D'environ vint mille vers Latins qu'il avoit faits sur divers sujets, & qu'il brûla presque tous dans une maladie qu'il fit pour empêcher qu'on ne les imprimât, il n'échapa que le seul premier livre de son *Moïse Voyageur.* Lorsqu'il fut guéri, le Cardinal Alphonse de Richelieu, Archevêque de Lyon, voulut qu'il achevât ce Poëme. Le Pére Milieu obéït, & le Poëme parut en deux parties, la premiére en douze livres & la seconde en quinze, sous ce titre, *Moyses Viator, seu Imago militantis Ecclesiæ, Mosaycis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata.* Ce Pére mourut à Rome le 14 de Fevrier 1646. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MI-

MILIUS (George) né à Ausbourg l'an 1548, fut Ministre des Protestans de cette ville, où l'on prétend qu'il excita du trouble au sujet de la reforme du Calendrier, que les Protestans ne voulurent pas recevoir, parce que le Pape y avoit fait travailler. Milius obligé de sortir de cette ville, se retira à Ulm, & fut appellé à Wittenberg, où il fut Professeur & Chancelier de cette Université, & Ministre. Il composa divers Ouvrages sur l'Ecriture, d'autres de Théologie, & mourut le 28 Mai de l'an 1607, âgé de 59 ans. * Melchior Adam.

* MILLANGES (Simon) naquit en 1540 à Baur, à l'extrémité du Diocése de Limoges, de côté de l'Auvergne, où sa famille subsiste encore aujourd'hui. Il fit de bonnes études, & professa pendant quelque tems avec éclat au Collége de Guienne à Bourdeaux. Il quita cet emploi à l'âge de 32 ans, c'est à dire en 1572, pour dresser à Bourdeaux une des plus belles Imprimeries qui fussent alors dans le Royaume. Il y fut engagé par les Officiers ou Jurats de Bourdeaux qui le soutinrent de tout leur crédit, & de leur argent, dans cette entreprise. Millanges, pour rendre ses éditions les plus correctes qu'il lui seroit possible, corrigeoit lui-même avec application tous les Livres qu'il imprimoit. Il mourut en 1621, âgé de 82 ans, ayant été Imprimeur près de 50 ans. * Gabriel de Lurbe, *Chron. Bourdelois*, & Jean Darnal, son Continuateur. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 1. *partie* 2. *p.* 53. *n.* 32. édit. d'Amsterdam 1725.

MILLAS, est un bourg du Roussillon situé sur le Tet, environ à trois lieues au-dessus de Perpignan. On le prend pour le lieu nommé anciennement *Stabulum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MILLAUD ou MILHAUD, *Millialdum*, ville de France dans le Rouergue, Capitale de la Haute Marche, l'une des trois parties de cette Province, est située sur la riviére de Tarn, vers les frontiéres du Gévaudan, & à sept ou huit lieues de Rodès. Son terroir produit une grande quantité d'amandiers. Millaud fut célébre pendant les guerres de la Religion: c'étoit alors une place forte & importante; mais ses fortifications ont été rasées l'an 1629. * Sanson. Baudrand.

MILLENAIRES, Hérétiques. *Cherchez* CHILIASTES, NEPOS & PAPIAS. Quelques anciens Auteurs parlent de certains Millénaires qui eurent ce nom, parce qu'en parlant de l'Enfer, ils disoient qu'il s'y faisoit une cessation de peine de mille en mille ans. * Pratéole.

MILLENBACH. *Cherchez* ZABÉS.

MILLET (Germain) appellé Dom Simon Millet, lorsqu'il n'étoit que Religieux non réformé, Moine Bénédictin, de la Congrégation de saint Maur, publia sous le titre de *Thrésor de S. Denys*, une Description des Reliques qu'on conserve à saint Denys, & des tombeaux des Rois qu'on voit dans cette Eglise, avec un Abrégé de l'Histoire de leur Vie. Elle eut d'abord beaucoup de cours, puisqu'il en parut une troisiéme édition dès l'an 1645; mais la même année 1638, il donna un autre Ouvrage Latin, où il se proposa de montrer que la Foi Chrétienne fut établie dans les Gaules dès le tems des Apôtres; que saint Denys l'Apôtre de France, envoyé par saint Clément, est l'Aréopagite, & qu'il est faux que son corps ait été apporté de Baviére en France. Le Pére Sirmond qui avoit distingué deux saints Denys, donna occasion à cet Ouvrage, que l'Auteur intitula, *Vindicata Ecclesiæ Gallicanæ de suo Areopagita Dionysio gloria*. M. de Launoy, qui n'étoit pas bien persuadé que la gloire de l'Eglise Gallicane dépendît de la premiére condition de saint Denys, & du tems de son Apostolat, attaqua bientôt le Pére Millet & ses Adhérans. Le Bénédictin se défendit en 1642, par une Réponse à la Dissertation de cet illustre Critique, qui discuta dès la même année cette Réponse. La dispute fut depuis continuée par Dom Hugues Ménard, & par Dom Jacques Doublet, autres Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, du vivant même de Dom Germain Millet, qui ne mourut qu'en 1647, le 28 de Janvier, âgé de soixante & douze ans. Outre cet Ouvrage, on a encore de lui une Traduction Françoise des Dialogues attribuez à S. Grégoire le Grand, avec des Remarques; & un Traité de la Translation du corps de S. Benoît. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MILLETIERE (Théophile Brachet, Sieur de la) fils d'IGNACE Brachet, Seigneur de la Milletiére, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Intendant de la Maison de Navarre, & d'*Antoinette* Faye, sœur de *Jacques*, Seigneur d'Espeisses, Président du Parlement, s'est rendu célébre en France par la part qu'il prit aux affaires de la Religion. On l'envoya dans sa jeunesse étudier à Heidelberg, d'où il revint à Paris fréquenter le Barreau en qualité d'Avocat, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude des matiéres Théologiques. Il suivit le parti des Calvinistes pendant plusieurs années, & parut si zélé pour cette Religion, que pour le récompenser on lui donna la charge d'Ancien au Consistoire de Charenton, & on le fit ensuite Député de la Province de France à l'Assemblée de la Rochelle. C'étoit lui qui, en 1620, avoit ménagé la Conférence de Tilénus avec Caméron, touchant l'Arminianisme. Le premier de ces deux Calvinistes ayant publié en 1621, un Avertissement aux Protestans de la Rochelle, dans lequel il les exhortoit à se soumettre au Roi de France leur Prince légitime, & à ne point entreprendre de soutenir la liberté de leur Religion contre lui par la force des armes, la Milletiére emporté par son zéle, écrivit contre lui un Traité qui étoit intitulé, *Discours des vrayes raisons pour lesquelles les Réformez de France peuvent & doivent en bonne conscience résister par armes à la persécution ouverte qu'on leur fait.* Tilénus repliqua par un Livret, qui avoit pour titre, *Examen d'un Ecrit intitulé, Discours des vrayes raisons, &c.* La Chambre de l'Edit, séante à Béziers, fit brûler par la main du Bourreau la Réponse de la Milletiére à l'Avertissement de Tilénus, & elle ordonna qu'il seroit enquis du nom de l'Auteur. Il se conduisit encore depuis d'une maniére qui le rendit très suspect. On l'arrêta, & on lui fit son procès à Toulouse: il vit même l'Arrêt de sa mort, dressé de la main du Président Masuyer; mais il en fut quitte pour une prison de quatre ans, depuis l'an 1628. Il est vrai qu'un an avant son emprisonnement il avoit bien changé de vues; ces guerres où s'engageoient les Calvinistes pour défendre les Priviléges, qu'ils n'avoient obtenus, à ce qu'il prétendoit, que les armes à la main, commencérent à lui paroître criminelles. Il s'en convainquit, à mesure qu'il fit de nouvelles réflexions, & il commença dès-lors à chercher les moyens de réunir les Calvinistes avec les Catholiques. Le premier Ouvrage qu'il écrivit sur cette matiére parut en 1634, & fut deux ans après suivi d'un autre, qu'il dédia au Cardinal de Richelieu; mais il mécontenta également les Catholiques & les Calvinistes. Ceux-ci regardant la perte de la Milletiére comme presque assurée, firent de grands efforts pour le retenir parmi eux; entre ceux-là il se trouva des Docteurs qui se plaignirent de ses Ecrits. Il y eut un ordre à la Sorbonne de les censurer, mais il s'y trouva des oppositions, & un second ordre de la Cour fit cesser l'examen qu'on en faisoit. Il paroît que Grotius ne fit pas peu de cas des Ecrits de la Milletiére, puisqu'il vint à souhaiter d'avoir plusieurs amis, tels que cet Auteur, *qui est*, dit-il, *plein de piété, qui aime la paix, & qui a toutes les connoissances nécessaires pour la procurer*; mais on vient de voir que tout le monde ne pensa pas de même. Le peu de succès de ses premiers Ouvrages ne le dégoûta pas de travailler sur le même plan, ce qui irrita tellement les Calvinistes, qu'ils le séparérent enfin de leur Communion, & l'excommunication étoit prononcée contre lui dès avant 1642, lorsqu'il publia sa *Profession sincére de la Foi Catholique*. Ce coup auroit sans doute engagé la Milletiére à se presser d'entrer dans le sein de l'Eglise Romaine, s'il n'avoit pas eu des principes particuliers sur les liens intérieurs de l'Eglise, c'est à dire, les mêmes qu'on a vu débiter depuis par des gens qui ont prétendu demeurer dans l'Eglise malgré elle, & après qu'elle les avoit séparez de son corps. Il ne fit abjuration qu'en 1645, & l'année précédente, il avoit publié un Livre intitulé, *le Pacifique véritable sur le débat de l'usage du Sacrement de Pénitence*. On remarque qu'entre les Approbateurs de ce Livre étoit M. de Flavigny, qui l'année précédente avoit approuvé le Livre de la fréquente Communion de M. Arnauld. Celui-ci s'éleva contre le Traité de la Milletiére, & s'attacha à réfuter ce qu'il avoit avancé, qu'il faut que la satisfaction précéde l'absolution; mais l'Auteur du *Pacifique* soutint que M. Arnauld étoit de même sentiment que lui, ce que les amis de ce Docteur traitérent de folie, mais sans pouvoir le persuader à beaucoup de gens. La Milletiére, depuis son abjuration, écrivit dans l'espace de 20 années plusieurs Ouvrages contre les Protestans, qui se sont vengez par la peinture desavantageuse qu'ils ont faite de lui. Il mourut fort âgé en Mai 1665, ayant eu de *Marie* Georgeau sa femme, morte en Janvier 1660, 1. N... qui fut tué en la guerre d'Allemagne en 1643; & 2. *Susanne* Brachet de la Milletiére, mariée à *François* Catelan, Sécretaire du Conseil d'Etat, Direction & Finances, morte en Juillet 1686, laissant postérité. Il avoit écrit pour le Régne de mille ans, & sur la Justification par les Oeuvres. Moïse Amyraut l'a réfuté sur ces deux Articles. Il composa aussi un Livre, qu'il dédia au Roi d'Angleterre, & qui avoit pour titre, *le Triomphe de la Vérité, pour la paix de l'Eglise, pour convier le Roi de la Grande Bretagne d'embrasser la Foi Catholique.* La Milletiére, *dit M. Benoît*, étoit un évaporé, plein de lui-même, & persuadé que rien n'approchoit de son mérite & de sa capacité. Après divers avertissemens dont il ne profita pas, les Synodes déclarérent qu'il n'étoit plus Membre des Eglises Réformées, & il n'y en eut pas une qui voulût le recevoir à sa Communion, de sorte qu'il se fit Catholique par nécessité. Depuis ce tems-là il fit le Missionnaire & chercha des Conférences où il fut toujours assez maltraité. Charles Drelincourt acheva de le défaire dans une Conférence dont les Actes ont été publiez. Le Roi lui permit de se présenter au Synode national assemblé à Charenton en 1645. La Milletiére demanda d'abord une Conférence *contentieuse*; mais ensuite il se contenta d'une conférence *instructive*, & signa une promesse de se soumettre au Synode. Il conféra deux jours avec Amyraut, après quoi il demanda d'être reçu à proposer ses raisons, & il l'obtint. Il demanda les Actes de la Conférence, qu'on lui refusa; & le Synode jugea qu'on ne devoit plus le tenir pour Membre des Eglises Réformées. Même il auroit été excommunié publiquement, sans les défenses d'agir de la sorte à l'égard de ceux qui se faisoient Catholiques Romains. M. Bayle rapporte que la Milletiére fut si choqué d'un Sermon prononcé par un Evêque, où le paralléle que l'on avoit fait entre la Vierge Marie & Jésus-Christ la mettoit en toutes choses au dessus, ou pour le moins à côté du Fils de Dieu, qu'il dit assez librement qu'il retourneroit au giron de l'Eglise Protestante, en cas qu'il fût obligé de se trouver plusieurs fois à de semblables prédications. Un Evêque Anglois réfuta le Livre que la Milletiére avoit dédié au Roi d'Angleterre. Cette Réponse fut imprimée à Genéve en 1655. * *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 2. *p.* 314, *&c. tome* 3. *p.* 33, *&c.* Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition.*

* MILLETOT (Bénigne) d'une famille originaire de Flavigny, étoit né à Semur, Capitale de l'Auxois. Après avoir été Conseiller à la Table de marbre au Palais, il fut fait, le sixiéme de Juin 1585, Conseiller au Parlement de Dijon. En 1612, il fut commis par Lettres patentes du Roi, pour rétablir la Religion Romaine dans le Bailliage de Gex. En 1626, il devint Doyen du Parlement de Dijon. En 1611, il donna

au Public un Traité *Du Délit commun & Cas privilégié en la distinction des deux Puissances, Ecclésiastique & Séculiére.* Un Anonyme l'attaqua par des vers satyriques, ausquels l'Auteur répondit en vers, sous le titre de *Defense du Traite du Délit commun.* A l'édition Françoise de cet Ouvrage, en 1615, laquelle est considérablement augmentée, Milletot a joint une *Reponse à la Question à lui proposée par un sien ami, touchant la Dénomination de l'Eglise Gallicane.* Le Traité du Délit commun a été mis dans la premiére Classe de l'Index des Livres défendus à Rome, malgré tout le crédit de S. François de Sales son intime ami, qui fit tous ses efforts pour l'empêcher. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MILLI, en Latin *Milliacum*, bourg de France en Gâtinois, & dans le Gouvernement de l'Isle de France, est ordinairement connu sous le nom de *Milli en Gâtinois.* Il est situé sur un gros ruisseau, dit l'*Escole*, l'*Ecolle* ou *la Colle*, à cinq lieues de Melun & à douze de Paris.

MILLIAIRE DORE', colomne dressée au milieu de la ville de Rome, d'où l'on commençoit, selon quelques Savans, à compter les milles ou mesures des grands chemins, dans l'Empire Romain. Ce fut l'Empereur Auguste qui fit élever cette colomne milliaire dans la grande Place de Rome, proche du Temple de Saturne, & qui la fit enrichir d'or, d'où elle a pris son nom. Varron dit que tous les grands chemins d'Italie aboutissent à cette colomne; & d'autres ajoûtent qu'elle étoit au milieu du Monde, alléguant pour preuve de cette opinion, que l'Italie est au milieu du Monde; que Rome est au milieu de l'Italie, la prenant selon sa longueur; & que le Milliaire doré étoit au milieu de Rome. Il ne faut pas croire que tous les chemins, tant d'Italie que des Provinces, eussent rapport à la colomne milliaire par une suite perpétuelle de nombres sans aucune interruption, à compter depuis la ville de Rome jusqu'aux extrémitez de l'Empire; car il y avoit plusieurs villes considérables en Italie, qui en interrompoient la suite, & qui comptoient le nombre de leurs colomnes milliaires depuis une ville célébre jusqu'à l'autre: ce qui se faisoit par-tout dans les Provinces. En effet si l'on eût compté de suite depuis Rome jusques dans les Gaules, par exemple, on n'y verroit pas encore quelques-unes de ces colomnes, où le nombre gravé n'est que de trois ou quatre milles, quoiqu'elles soient à plus de six cens milles de Rome. * Berger, *Histoire des grands Chemins de l'Empire Romain.*

MILLIER, MILIER, en Latin *Melela*, petite ville de Barca en Barbarie. Elle est sur le Golfe de Sidra, au midi de Tolometa, & à l'embouchure de la riviere de Millier ou Mélel, en Latin *Melchus*; & anciennement *Lethon.* * Maty, *Dict. Géog.*

MILLO. *Voyez* MELLO.

* MILLOTET (Marc-Antoine) d'une famille originaire du Comte de Bourgogne, fut reçu Avocat-Général au Parlement de Dijon le huitiéme de Mars 1594. Il résigna cette charge à son fils en 1633, vint à Paris en 1635, & y mourut en 1636. Il fut toujours très zélé pour les droits du Roi, pendant les troubles de la Ligue. Il avoit du goût pour la Littérature, & pour la Poësie en particulier. On a plusieurs petites Piéces de lui en vers, & outre cela une *Remontrance* faite au Parlement de Dijon, à l'ouverture des Plaidoiries, après la S. Martin de l'an 1601. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MILLOTET (Marc-Antoine) fils du précédent, naquit à Dijon le premier de Mai 1603. Il fut reçu le 16 de Mai 1635, dans la charge d'Avocat Général au Parlement de Bourgogne, & mourut à Challon-sur-Saone en 1687, âgé de 89 ans. Il avoit travaillé sur l'Histoire de Bourgogne, mais ce qu'il a fait est encore manuscrit. Il fut deux fois Maire de Dijon, & rendit plusieurs services importans à cette ville. * Le même.

MILLY (Jacques ou Joubert de) trente-sixiéme Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, qui résidoit alors à Rhodes, succéda l'an 1454, à Jean Lastic, & fut élu pendant son absence, étant alors Grand-Prieur d'Auvergne. A son arrivée il tint un Chapitre-Général, où il fut conclu que l'on donneroit au Grand-Maître l'entiére administration du Thrésor, que tous les Chevaliers le supplieroient d'accepter, ayant le genou en terre, & lui promettant toute obéïssance. L'an 1456, il y eut à Rhodes une cruelle peste, qui fit mourir une bonne partie du menu peuple, & qui y causa une grande cherté de vivres, parce que les Marchands n'y abordoient plus, & que les Rhodiens n'étoient plus reçus dans les autres ports. Le Grand-Maître voyant le nombre de ceux qui pouvoient porter les armes, diminué par cette contagion, dépêcha des Ambassadeurs vers les Princes Chrétiens, pour obtenir du secours contre Mahomet, qui levoit une grande Armée. En 1457, le Grand-Maître de Milly introduisit à Rhodes des Religieux de l'Observance de saint François, appellez *Zoccolanti*, ausquels il donna l'Eglise de saint Marc & de saint Bernardin. Après avoir soutenu les intérêts de son Ordre avec beaucoup de prudence & de générosité, il fut attaqué de la goutte, & d'une fiévre ardente, qui lui fit finir ses jours dans de grandes douleurs; mais sans ébranler sa constance. Il mourut au mois d'Août de l'an 1461, & eut pour successeur *Raimond* Zocosta. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

MILO ou MELOS, Isle située à l'entrée de l'Archipel. Strabon la place à 24 milles du Cap Skilli de la Morée, & presque à pareille distance du Cap Spada de Candie. On compte ordinairement cent milles entre ces deux Isles. Milo est une belle Isle presque ronde, d'environ 60 milles de tour, bien cultivée; son port est un des meilleurs & des plus grands de la Méditerrannée, & sert de retraite à tous les bâtimens qui vont au Levant ou qui en reviennent. Cette Isle fut très considérable dans le tems que la Gréce étoit florissante. Elle jouïssoit d'une entiére liberté 700 ans avant la fameuse guerre du Péloponnése. Dans cette guerre les Miliotes, puissamment sollicitez par les Athéniens, s'obstinerent à garder la neutralité. Nicias, Général Athénien, vint à Milo avec une Flotte de 60 vaisseaux & de deux mille hommes de débarquement, qui ravagérent tout le païs; cependant il fut obligé de lever le siége de la ville. Quelques années après, les Athéniens y firent une autre descente avec trois mille hommes, commandez par Cleoméne & par Tisias, qui bloquérent la ville; mais les Miliotes renversérent leurs travaux. Philocrate ayant amené un nouveau secours, ils se rendirent à discrétion, & il s'y fit un grand massacre. Les Athéniens, par le conseil d'Alcibiade, firent mourir tous les Habitans de Milo, excepté les femmes & les enfans que l'on mena en esclavage dans l'Attique. On fit passer cinq cens personnes du même païs pour fonder une Colonie dans l'Isle. Mais Lysandre, Général des Lacédémoniens, ayant obligé Athénes à se rendre à discrétion, le reste des Miliotes fut renvoyé dans l'Isle & la Colonie des Athéniens rappellée. Dans la suite Milo tomba sous la domination des Romains, & puis sous celle des Empereurs Grecs. Marc Sanudo, premier Duc de l'Archipel, joignit cette Isle au Duché de Naxie, sous l'empire de Henri de Flandre, frére de l'Empereur Baudouin. Milo fut démembré de ce Duché par Jean Sanudo, sixiéme Duc de l'Archipel, qui céda cette Isle au Prince Marc, son frére, & celui-ci la donna pour dot à sa fille Florence, laquelle épousa François Crispo. Ce Crispo, qui descendoit des anciens Empereurs Grecs, trouva le secret de réunir Milo au Duché de Naxie, en faisant assassiner dans cette Isle, Nicolas Carcerio, qui en étoit le neuviéme Duc. Par-là, Crispo devint le dixiéme Souverain du Duché de l'Archipel. Barberousse, Capitan Pacha, soumit à Soliman II, Milo & la plûpart des Isles de ce Duché. De nos jours un Miliote nommé *Capsi*, s'érigea en Roi de Milo: mais ayant rendu visite, sans ses Gardes, à un Turc, Capitaine de vaisseau, qui vouloit lui faire des propositions de la part du Grand-Visir, le Turc mit à la voile dès qu'il eut sur son bord Capsi, qui fut pendu à Constantinople après avoir régné trois ans. Il n'imita pas la prudence des anciens Habitans de Milo, dont parle Plutarque, lesquels ayant mis une Colonie à Cryassa, ville de Carie, firent cacher des poignards dans le sein de leurs femmes & s'en servirent pour couper la gorge aux Habitans de la ville, qui les avoient invitez à un festin dans le dessein de les faire mourir. La ville de Milo qui contient près de cinq mille hommes est assez bien bâtie, mais d'une saleté insupportable. Il n'y a que des Grecs dans Milo, excepté le Juge qui est Turc. Le Vaivode est ordinairement un Grec, qui non-seulement exige la taille réelle, qui en 1700 alla jusques à cinq mille écus, mais de plus il a droit de châtier & de faire donner la bastonnade. Il y a deux Evêques dans cette Isle, l'un Grec & l'autre Latin. Le second n'a qu'un Prêtre avec lui pour tout son Clergé, quoiqu'il soit Evêque de Milo, de l'Argentiére, & de Siphanto, où il ne tient que de simples Vicaires. L'Evêque Grec est riche. Après l'Evêque, l'Econome est la premiére dignité du Clergé, & marche à la droite de ce Prélat; il est comme son Grand Vicaire. Le Thrésorier marche à la gauche; l'Archiviste suit immédiatement après. L'Evêque dispose de toutes ces charges, & a trente Prêtres qui lui sont soumis. On n'employe ni bois ni lessive dans l'Isle de Milo pour blanchir le linge; on le laisse tremper dans l'eau, puis on le savonne avec une terre blanche ou craye, qui ne différe en rien de la terre Cimolée de l'Argentiére. * Tournefort, *Voyages du Levant, &c. tome* 1. *p.* 145. *&c.*

MILO, nom d'homme. *Cherchez* MILON, &c.

MILON, Athléte d'une force incroyable, étoit de Crotone, & porta un taureau sur ses épaules aux Jeux Olympiques, où il le tua d'un coup de poing. Il vainquit les Sybarites, & ruïna leur ville, sous la LXVII Olympiade, l'an 512 avant Jésus-Christ. Peu après Milon étant dans un Bois voulut séparer en deux un gros chêne, qu'on avoit déja fendu avec des coins de fer; mais ces coins étant tombez par l'effort qu'il fit, le chêne se remit en son état naturel, & lui serra tellement les mains, que ne les pouvant retirer, il fut retenu dans ce lieu desert, & fut dévoré par les bêtes sauvages. * Valére Maxime, *l.* 9. *c.* 12. *Ext.* 9. Aulu-Gelle, *l.* 15. *c.* 16. Strabon, *l.* 6. Théodore, cité par Athénée, *l.* 10. Pausanias, *l.* 6. ou *in Eliacis, partie* 2.

MILON, l'un des Généraux de Pyrrhus, Roi des Epirotes, fut laissé en Italie par ce Prince qui venoit d'être défait par Manlius Curius Dentatus, Consul, & qui avoit été obligé de repasser la Mer Adriatique l'an de Rome 479, & 275 ans avant Jésus-Christ. La ville de Tarente fut encore défendue quelque tems par Milon, & son fils Hélénus; mais l'an 482 de Rome, & 272 avant Jésus-Christ, ils furent contraints de remettre la citadelle de Tarente aux Romains, qui finirent par cet exploit une guerre qui avoit duré dix ans. * Tite-Live, *l.* 14. Plutarque. Justin. Florus, &c.

MILON ou T. ANNIUS MILO, Romain, qui avoit été adopté dans la famille des Anniens, brigua ouvertement le Consulat, avec Scipion Hypséus, en distribuant de l'argent aux Tribus Romaines. Il y avoit alors de grandes factions à Rome, & il s'y commettoit souvent des meurtres; ce qui fit consentir le Sénat à nommer Pompée seul Consul, avec pouvoir de s'élire lui-même un Collégue. On fut près de deux mois à prendre ces mesures, au commencement de l'an 702 de Rome, & 52 avant Jésus-Christ. Pendant cet interrégne, Milon tua Clodius, Tribun du peuple, qui étoit un homme perdu de crimes. Il fut accusé & condamné à l'exil, malgré l'excellent

lent Discours que Cicéron prononça en sa faveur. On dit que Cicéron, publiant son Plaidoyer, le rendit meilleur qu'il n'étoit lorsqu'il l'avoit récité; & que Milon l'ayant lu, dit que s'il l'eût prononcé tel qu'il étoit dans l'Ecrit qu'il lui avoit envoyé, il n'auroit pas été obligé de manger du poisson de Marseille, où il s'étoit retiré. D'autres disent que Milon affecta de préférer les figues du territoire de cette ville, au séjour de Rome, où ses amis lui offrirent de le faire rappeller. * Asconius Pédianus, *in Milonem.* Dion, &c.

MILON, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaye de saint Amand, au Diocése de Tournay, florissoit dans le IX siécle, & écrivit en vers un Traité de la Sobriété, qu'il dédia à l'Empereur Charles *le Chauve.* Il composa la Vie de saint Amand; le Combat du Printems & de l'Hiver, outre quelques autres Piéces fort ingénieuses, & mourut l'an 872. On lui fit cette Epitaphe:

> *Milo Poëta Sophus cubat hoc sub marmore clausus.*
> *Carmine dulciloquus, qui librum Sobrietatis*
> *Edidit, & sanctum pulchre depinxit Amandum;*
> *Floribus exornans metro, prosaque venustans,*
> *Tanti Pontificis palmam capit atque coronam.*

La Vie de saint Amand se trouve dans les Actes de Bollandus. Surius rapporte une Homélie sur la Vie de Principius, Evêque de Soissons; & le Pére Oudin a donné le Dialogue entre le Printems & l'Hiver. * Sigebert, *in Catal. Vir. Illust. c.* 106. *& in Chron. A. C.* 879. Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire. Possevin, &c.

* MILON, Evêque de Palestrine & Cardinal, étoit François. Il fut d'abord Religieux Bénédictin dans l'Abbaye de S. Aubin d'Angers. Il fut député deux fois seul par son Abbaye, & une troisiéme fois avec son Prieur & un autre Religieux, vers le Pape Urbain II, pour y solliciter la restitution du Prieuré de S. Clément de Craon, & dans toutes les Conférences qu'il eut sur ce sujet avec le Pontife, il fit paroitre tant de capacité & de prudence, que ce Pape le retint auprès de lui pour se servir de ses conseils. En 1095, Urbain II étant à Plaisance, envoya Milon en France en qualité de Légat, pour y disposer toutes choses au Concile général, tenu la même année à Clermont en Auvergne. En 1096, Milon fut créé Cardinal, & assista à l'élection de Paschal II, en 1099. L'an 1103, il fut envoyé une seconde fois Légat en France pour plusieurs affaires Ecclésiastiques. Il déposa pendant sa Légation plusieurs Evêques accusez de Simonie. Il mourut peu de tems après, vers l'an 1106. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MILOPOTAMO, village avec un bon port, un château fort, & un Evêché suffragant de Candie. Il est sur la côte septentrionale de l'Isle de ce nom, à cinq lieues de Rettimo, du côté du couchant. Quelques Géographes prennent ce lieu pour le *Pantomatrium* de Ptolomée, que d'autres mettent à *Porto di Attali*, village voisin de Milopotamo. * Maty, *Dict. Géogr.*

MILSTADT. *Voyez* MULSTADT.

MILTEMBERG, petite ville de l'Archevêché de Mayence en Allemagne. Elle est sur le Mein, à six lieues au-dessus de la ville d'Aschaffenbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

MILTENWALD. *Voyez* MITTENWALD de Brandebourg.

MILTIADE, Pape. *Cherchez* MELCHIADE.

MILTIADE, *Miltiades*, l'un des plus célébres Généraux de l'ancienne Gréce, étoit d'Athénes, & en vertu d'un oracle d'Apollon, fut élu Chef de ceux de la Chersonése contre les Thraces qu'il vainquit. Depuis il marcha contre les Perses, qui vouloient envahir la Gréce; & avec douze mille hommes, défit à Marathon plus de cinq cens mille des ennemis, ou trois cens mille, selon d'autres Auteurs, la troisiéme année de la LXXII Olympiade, l'an 490 avant Jésus-Christ. Miltiade fit aussi par mer la guerre aux Perses & à leurs Alliez, & prit diverses Isles de l'Archipel; mais ayant manqué de prendre celle de Paros, tant à cause de ses blessures, qu'à cause d'une terreur panique dont l'Armée fut saisie, il se retira à Athénes, où ses concitoyens ingrats le condamnérent à une si grosse amende, que ne l'ayant pu payer, il fut mis en prison la quatriéme année de la LXXII Olympiade, & l'an 489 avant Jésus-Christ. Il y mourut de misére. * Hérodote, *l.* 6. Thucydide, *l.* 1. Cornélius Népos, *Vie de Miltiade.* Plutarque, *en celle de Cimon.* Justin, *l.* 2. Aulu Gelle, *l.* 17. *c.* 21. *Voyez* aussi *la Vie de Thucydide par* Marcellin, *au commencement.*

* MILTIADE, Auteur qui vivoit dans le second siécle de l'Eglise, est mis au nombre des Apologistes de la Religion Chrétienne. Il florissoit sous les Empereurs Marc-Auréle & Commode. Il n'étoit pas moins éminent en sainteté, qu'en éloquence & en fonds de doctrine. Entre les Ecrits qu'il composa pour la défense de la Vérité, il y en avoit un contre les Montanistes. S. Jérôme en parle comme d'un Livre excellent. Eusébe fait mention de deux Livres de Miltiade contre les Juifs, & de deux autres contre les Gentils. Tertullien le place aussi au rang de ceux qui ont écrit contre les Valentiniens. Tous les Ecrits de Miltiade sont perdus, de même que l'Apologie qu'il adressa, comme on le croit, à Marc-Auréle & à Commode, ou aux Gouverneurs des Provinces, pour défendre la Religion Chrétienne. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MILTON (Jean) fameux Apologiste du supplice de Charles I, Roi d'Angleterre, naquit à Londres l'an 1608, d'une famille noble; & fut élevé conformément à sa naissance. Il eut une passion insatiable pour les Lettres, de sorte que dès l'âge de 12 ans, il s'accoutuma à veiller jusqu'à minuit, & que la foiblesse de sa vue, ni ses fréquens maux de tête ne furent point capables de ralentir son inclination studieuse. Après avoir étudié les Langues & un peu de Philosophie dans le lieu de sa naissance, il fut envoyé à Cambridge à l'âge de quinze ans, & dès la même année il paraphrasa quelques Pseaumes en vers Anglois. Il composa à 17 ans plusieurs Piéces de Poësie, les unes en sa Langue maternelle & les autres en Latin, & toutes d'un caractére & d'une beauté fort au dessus de son âge. Il reçut à Cambridge le degré de Maître ès Arts, & après avoir demeuré sept ans dans cette Université, il retourna chez son pére, qui demeuroit alors à la campagne. Ceux qui ont publié qu'il fut chassé de l'Université de Cambridge pour quelque crime, ou plein, pour le moins, de ressentiment, de ce qu'il n'y avoit pu obtenir aucune promotion, ont abusé malicieusement de quelques vers contenus dans une Elégie Latine, qu'il adressa à son bon ami *Charles Diodati.* C'est sur le même fondement, qu'on a débité, qu'il passoit son tems à Londres avec des filles de joye & fort assidu à la Comédie. Il alla ensuite voyager en France & en Italie, à quoi il employa plus de trois ans. Son voyage d'Italie lui procura l'amitié des plus beaux Esprits & des plus illustres Savans de ce Païs-là. Il apprit si bien la Langue Italienne, qu'il fut sur le point d'en composer une Grammaire, & qu'il fit de fort bons vers Italiens. Il avoit dessein de passer dans la Sicile & dans la Gréce; mais ayant appris les commencemens des troubles de l'Angleterre, il ne jugea pas à propos de s'occuper à des voyages divertissans, lorsque ses compatriotes portoient les armes pour le maintien de la Liberté. Comme il passa à Genéve, il y contracta des habitudes avec des gens de conséquence, qui lui firent savoir ensuite les avantures ou les bruits de ville qu'on publioit contre *Alexandre Morus*, contre lequel il eut à écrire. Il arriva en Angleterre au tems de la seconde Expédition d'Ecosse de Charles I, & parce qu'il fut chargé de la tutelle de ses neveux, il prit la résolution de devenir leur Précepteur, & il enseigna aussi quelques autres Ecoliers. Ainsi il demeura quelque tems en son particulier, laissant les événemens aux soins de la Providence. Il épousa en 1643. *Marie* Powel, fille de *Richard* Powel de Foresthill, Juge de Paix dans la Province d'Oxford. Cette jeune femme ne tarda guéres à se dégoûter de lui. Elle le quitta au bout d'un mois, & fit clairement connoître qu'elle ne reviendroit point chez lui. Il prit ses mesures là-dessus. Il commença par publier un Ouvrage sur le Divorce, & prétendit faire voir que l'Evangile n'avoit point changé les Loix sous lesquelles les Juifs avoient vécu à cet égard; & que ce seroit en vain, que l'on crieroit *liberté, liberté*, dans les Assemblées publiques, si l'on étoit dans sa maison l'esclave d'un sexe inférieur au nôtre. Il écrivit aussi sur l'Education des Enfans, & enfin, sur la liberté des Imprimeries, afin d'empêcher qu'un petit nombre de gens mal-habiles, & presque toujours résolus à supprimer tout ce qui n'est pas du goût populaire, ne décident en dernier ressort de ce qui doit, ou qui ne doit pas sortir de la presse. Après son Traité sur le Divorce, il se prépara à un second mariage; mais sa premiére épouse se ravisa, & le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir. Il en eut une fille un an après cette réconciliation, & puis bien d'autres enfans. Cette premiére femme étant morte en couche, il en épousa une autre, fille du Capitaine Woodcock, qui mourut de la même maniére au bout d'un an. Il demeura veuf quelques années, & ne se remaria qu'après le rétablissement de Charles II, & l'amnistie qu'il obtint de ce Monarque, & dont nous parlerons dans la suite. Il nous apprend lui-même, qu'après son retour en Angleterre, l'autorité des Evêques étant affoiblie, & chacun parlant contre eux, il espéra que ce grand commencement de liberté pourroit délivrer du joug de la servitude le Genre humain. Il crut donc être obligé d'y travailler selon ses forces. Pour cet effet il fit deux Livres sur les moyens de réformer l'Eglise Anglicane, & puis quelques autres contre deux Evêques, qui avoient écrit en faveur de l'Episcopat. Après la sentence de mort rendue contre le Roi *Charles* I, il écrivit sur la Thése générale du droit des Peuples contre les Tyrans, & fit un Recueil des sentimens de plusieurs graves Théologiens là-dessus, pour faire taire ceux qui disoient que la doctrine des Eglises Protestantes étoit contraire à ce qui s'étoit passé depuis peu à Londres. Après cela, comme il travailloit à l'Histoire de sa Nation, le Conseil d'Etat, qui venoit d'être établi par l'autorité du Parlement, voulut se servir de sa plume, & lui donna ordre de refuter l'*Icon Regia*, qui couroit sous le nom du feu Roi *Charles I.* Il intitula sa Réfutation *Iconoclastes.* Ayant été choisi peu de tems après pour réfuter un Ouvrage, que Saumaise avoit publié contre le Parlement d'Angleterre, il s'engagea à ce travail, quoiqu'il eût presque perdu un œil, & que les Médecins lui prédissent comme certaine la perte de l'autre, s'il s'y engageoit; ce qui arriva aussi. Sa Réponse à Mr. de Saumaise fit parler de lui par tout le Monde. Il répondit quelque tems après à un Livre intitulé *Regii Sanguinis Clamor ad Cœlum*, qu'il attribua à Mr. Morus; quoique ce fût Pierre du Moulin le fils, qui l'eût composé. Comme cette Réponse diffamoit Mr. Morus horriblement, celui-ci ne voulut point demeurer sans repartie: mais Milton lui fit une seconde Réponse, aussi sanglante que la premiére. Il vécut fort à son aise sous le Gouvernement de *Cromwel*, & par un bonheur tout à fait extraordinaire, il ne fut point inquiété ni recherché après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans son logis, quoique jamais Ecrivain n'eût porté l'insulte contre les Têtes couronnées plus avant qu'il n'avoit fait contre le Roi Charles I, & contre sa Famille exilée. Son impunité, *dit M. Bayle*, ne vint point de la débonnaireté de Charles II, mais de ce qu'il ne se trouva point excepté de l'Amnistie générale. Mr. *Toland* dit,

dit, que Milton avoit principalement offensé Charles II, entre autres Livres, par celui qui est intitulé *Iconoclastes*, & qui est la réfutation d'un Ouvrage, qu'on attribuoit à Charles I. Il soutint que ce Prince n'en étoit point l'Auteur, & on prétend que depuis, ce sentiment a été tout-à-fait justifié, & que le Docteur *Gauden* est le véritable Auteur de l'*Icon Basiliké*. D'autres s'inscrivent en faux contre cette découverte, & ont soutenu, que c'étoit bien l'Ouvrage de Charles I. Mr. Toland a répondu à toutes ces objections. Selon lui, Milton se tint caché lorsqu'on rappella Charles II, & ne se montra, qu'après la proclamation de l'Amnistie. Il obtint des Lettres d'abolition, & ne fut soumis qu'à la seule peine d'être exclus des Charges publiques. Quelques-uns, *ajoûte le même Auteur*, ont cru que le Roi eut plus de part à cette grande modération par un défaut de mémoire, que par sa clémence. Mais d'autres disent que Milton avoit dans la Chambre des Communes & dans le Conseil Privé, des amis qui intercédérent pour lui. Il n'acheva qu'à plusieurs reprises son Poëme du *Paradis perdu*; car sa veine ne couloit pas en toutes saisons, mais seulement au Printems & en Automne. Ce Poëme passe pour un des plus beaux Ouvrages en ce genre, qu'on ait vus en Anglois. Le fameux Poëte Dryden en a tiré une Piéce de Théatre, qui a été extrêmement applaudie. Il a aussi composé un autre Poëme intitulé, *le Paradis recouvré*. Mais il s'en faut bien, qu'il ne soit si bon que le premier; ce qui a fait dire à quelques Railleurs, que l'on trouve bien Milton dans le *Paradis perdu*, mais non pas dans *le Paradis recouvré*. Ces Poëmes ont été traduits en vers Latins, & publiez l'an 1690, par *Guillaume Hog* Ecossois. Il publia son Histoire d'Angleterre en Anglois en 1670. Elle s'étend jusques à *Guillaume le Conquérant*, & n'est pas tout-à-fait conforme à l'Original de l'Auteur. Les Censeurs des Livres en effacérent divers endroits qui décrivoient vivement la superstition, l'orgueil, & les artifices de l'ancien Clergé. Ils s'imaginérent, à ce que dit Mr. *Toland*, qu'on appliqueroit cela au Clergé moderne. Le dernier Livre qu'il publia est un Traité *de la vraye Religion, du Schisme, de la Tolérance, & des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du Papisme.* En voici un passage un peu long, mais qui est trop remarquable & fait trop bien voir les sentimens de Milton pour n'être pas inséré ici. „ L'erreur vient, *dit il*, de la fragilité „ humaine, & aucun homme n'est infaillible. Mais si les „ Luthériens, les Calvinistes, les Anabatistes, les Sociniens, & „ les Arminiens, qui font profession de prendre la seule Parole „ de Dieu pour la regle de leur foi, & de leur obéissance, „ appliquent tout leur soin, & toute la sincérité de leur cœur „ à lire, à étudier, & à demander l'illumination du Saint Esprit, afin d'entendre cette Régle, & d'y conformer leur „ vie, ils font tout ce qui dépend de l'homme. Dieu, sans „ doute, leur pardonnera leurs erreurs, comme il fit grace aux „ Amis de Job, honnêtes gens & pieux, quoiqu'ils bronchassent lourdement sur quelque point de doctrine. Mais, dira-t-on, la condition des Chrétiens est bien différente, puisque Dieu leur a promis de leur enseigner toutes choses. Il „ est vrai, pourvu que par *toutes choses*, on n'entende que les „ Articles absolument nécessaires au salut. Or si l'on examine „ tranquillement, & selon l'instinct de la charité, les matiéres „ dont les Protestans disputent entre eux avec le plus de chaleur, on trouvera qu'elles ne sont pas de ce genre. Le Luthérien croit la Consubstantiation. C'est une erreur, sans „ contredit, mais non pas une erreur mortelle. On blâme les „ Calvinistes sur la doctrine de la Prédestination, comme s'ils „ faisoient Dieu Auteur du péché. Il est pourtant sûr qu'ils „ n'ont dans l'esprit aucune pensée qui répugne à l'honneur „ de Dieu; mais par un zéle un peu trop ardent, peut-être, „ ils s'attachent à sa puissance absolue, non sans alléguer sa „ propre Parole. On accuse les Anabatistes de nier que les „ Enfans doivent être batizez: ils répondent qu'ils ne nient „ que ce que l'Ecriture sainte rejette. On objecte aux Sociniens & aux Ariens, qu'ils combattent la Trinité; ils assurent néanmoins qu'ils croyent le Pére, le Fils, & le S. Esprit, selon l'Ecriture, & selon le Symbole des Apôtres; & que, pour ce qui est des termes *Trinité, Triunité, Coessentialité, Tripersonalité*, & autres semblables, ils les rejettent „ comme des notions d'Ecole, qui ne se trouvent point dans „ l'Ecriture, laquelle, selon l'Axiome général des Protestans, „ est assez claire, pour fournir en mots propres & convenables l'explication des Doctrines qu'elle contient. Enfin, on „ accuse les Arminiens d'élever le Franc-Arbitre sur les ruïnes „ de la Grace; mais c'est ce qu'ils nient dans tous leurs Ecrits, „ & ils citent l'Ecriture pour soutenir tous leurs dogmes. „ Nous ne pouvons nier, que les Fondateurs de toutes ces „ nouvelles Sectes n'ayent été doctes, vénérables, pieux, & „ zélez, comme on peut le voir par la description de leur vie „ & par la bonne renommée de leurs Sectateurs, parmi lesquels il y a beaucoup de personnes relevées, savantes, qui „ entendent bien l'Ecriture, & dont la vie est irréprochable. „ Il n'est pas possible de s'imaginer, que Dieu veuille que des „ Ouvriers dans sa Vigne, si laborieux, si zélez, & qui souffrent très souvent plusieurs maux pour la conscience, soient „ abandonnez à des héréfies mortelles & à un sens reprouvé, „ eux qui ont imploré l'assistance de son Saint Esprit en tant „ de rencontres. Il est plus croyable que, n'ayant donné à „ aucun homme le don d'infaillibilité, il leur a pardonné leurs „ erreurs, & s'est contenté bénignement des pieux efforts avec lesquels ils ont examiné toutes choses sincérement & „ selon la régle de l'Ecriture, & sous la direction céleste, telle que leurs priéres ont pu obtenir. Où est donc le Protestant, qui, attaché aux mêmes principes, & condamnant la „ Foi implicite, veuille persécuter de pareilles gens, au lieu „ de les tolérer en charité? La persécution ne prouveroit-elle „ pas qu'il abandonne son propre principe? Si quelcun demande jusqu'où il est bon de les tolérer, je répons, 1. Que „ la Tolérance doit être égale envers tous, puisqu'ils sont „ tous Protestans. 2. Que par cette Tolérance il leur doit être „ permis de rendre raison de leur Foi en toutes rencontres, „ soit par des disputes & des Prédications dans leurs Assemblées publiques, soit par des Livres imprimez ". Milton montre après cela, que le Papisme doit être entierement privé du bénéfice de la Tolérance, non pas, entant que c'est une Religion, mais entant que c'est une Faction tyrannique, qui opprime toutes les autres. Il montre aussi, que le moyen le plus efficace d'en empêcher l'augmentation dans l'Angleterre, est d'y tolérer toutes sortes de Protestans, & en général toutes autres Sectes, dont les principes ne favorisent ni le vice ni la sédition. Ceux qui dirent, que la pauvreté avoit contraint Milton de vendre sa Bibliothéque, s'abusérent grossiérement. Il ne la vendit, que parce qu'il crut qu'il en tireroit plus d'argent que ses héritiers ne sauroient faire, & il est certain qu'il leur laissa une succession assez considérable. La goutte fut sa principale maladie. Il en mourut, sans grande douleur, l'an 1674, âgé de 66 ans. Ce fut un homme d'une agréable conversation, d'une humeur douce & égale, extraordinairement sobre, & qui se plaisoit infiniment à la Musique. La Secte, qui lui plaisoit le plus dans sa jeunesse, étoit celle des Puritains; mais dans son âge viril, celle des Indépendans & celle des Anabatistes lui devinrent plus agréables, parce qu'elles accordent plus de liberté que les autres à chaque particulier, & qu'il lui sembloit, que leur pratique s'accordoit mieux avec celle des premiers Chrétiens. Enfin, quand il fut vieux, il se détacha de toutes sortes de Communions, ne fréquenta aucune Assemblée Chretienne, & n'observa dans sa maison le rituel d'aucune Secte. Quant au reste, il faisoit paroître & par ses actions & par ses paroles un profond respect pour Dieu. On fit une Edition de toutes ses Oeuvres à Londres l'an 1699, en trois Volumes *in folio*. On mit dans les deux premiers ce qu'il a écrit en Anglois, & dans le troisiéme ses Traitez Latins. Il y a des Lettres Latines, & quelques Harangues, qu'il avoit récitées, lorsqu'il étoit Ecolier. Elles avoient été imprimées à Londres en 1674. Les Lettres Latines, qui furent imprimées l'an 1676, & qui avoient été écrites par les Usurpateurs de l'Angleterre à divers Princes, sont de sa façon. * *Toland, dans la Vie de Milton.* Il faut lire cet Auteur avec précaution, parce qu'il ne se fait pas scrupule de mentir. Bayle, *Diction. Crit.*

L'Université d'Oxford, assemblée en corps le 21 Juillet 1683, déclara hérétiques & scandaleuses vint-sept Propositions extraites des Ouvrages de Milton, de Knox, de Buchanan, de Baxter, &c. & contraires au devoir des Sujets envers leur Roi. L'une de ces Propositions étoit, que la souveraine puissance dépend du peuple, & que les Communes peuvent déposer les Rois, & exclurre de la succession à la Couronne ceux qu'elles en jugent incapables. La lecture des Livres d'où ces Propositions étoient extraites fut défendue, & l'Université ordonna même qu'ils seroient brûlez dans la Cour des principaux Colléges, & que tous les Régens, Professeurs & Catéchistes enseigneroient le contraire de ce qui est contenu dans les vint-sept Propositions. Un Régent du Collége de Lincoln ayant contrevenu à cette Ordonnance, & recommandé à ses Ecoliers la lecture des Livres de Milton, fut retranché du Corps de l'Université. Elle le condamna de plus au bannissement perpétuel, avec défense d'approcher de plus près de cinq milles des lieux où elle fait ses exercices. Le 23 Mars 1710, la Chambre des Seigneurs fit brûler par la main du Bourreau la Déclaration de l'Université d'Oxford. Voici la liste des Ouvrages de Milton, *De la Réformation de l'Eglise en Angleterre, & des causes qui l'ont empêchée jusques ici*, 1641; *De la Prélature épiscopale, où l'on examine si elle vient du tems des Apôtres*, 1691; *De l'origine du Gouvernement Ecclésiastique contre la Prélature épiscopale, en deux livres; Remarque sur la défense des Remontrans contre Smectymnus; Apologie pour Smectymnus contre les Remontrans; La Doctrine ou la Discipline du Divorce rétablie pour le bien des deux sexes; Tetrachordon, ou Explication des quatre principaux passages de l'Ecriture qui traitent du mariage & de ses nullitez; Sentiment du fameux Réformateur Martin Bucer, touchant le divorce; Colasterion, ou Réponse à la Réfutation de la Doctrine & de la Discipline du Divorce faite par un Auteur anonyme; De l'éducation des Enfans; Areopagitica, ou Discours au Parlement en faveur de la liberté d'imprimer toute sorte de Livres, sans en demander la permission des Examinateurs; Le Droit des Rois & des Magistrats, où l'on prouve qu'un Tyran peut être mis en Justice, déposé, & mis à mort; Iconoclastes, ou Réfutation du Livre intitulé, Icon regia; Quarante-huit Observations sur le supplice de Charles I; Defensio pro Populo Anglicano; Secunda Defensio pro populo Anglicano; Defensio pro se contra Alexandrum Morum; Traité de la Puissance Civile dans les matiéres Ecclésiastiques; Considérations sur les moyens les plus faciles, pour éloigner de l'Eglise les mercénaires; Notes sur un Discours du Docteur Griffith sur la crainte de Dieu & le respect pour le Roi; Moyen facile & commode pour former une République libre, dont on compare l'excellence avec les dangers & les inconvéniens qui accompagnent la Monarchie; Le Paradis perdu, Poëme*, qui a été mis en François avec les Notes d'*Addisson*, par M. *Du-Pré de S. Maur*, & imprimé à Paris 1729; *Le Paradis recouvré, Poëme; L'Histoire de la Grande-Bretagne depuis ses premiers commencemens jusqu'à la conquête des Normands; Artis Logicæ plenior institutio ad Petri Rami methodum concinnata; Traité de la véritable Religion, de l'Hérésie, du Schisme, de la Tolérance, & des moyens pour empêcher les progrès du Papisme; Poëmata Anglica & Latina; Epistolarum familiarium liber unus, accesserunt Prolusiones quædam oratoriæ; Litteræ Senatus Anglicani, Cromwelli & aliorum nomine ac jussu scriptæ; Courte Description de la Moscovie & des autres païs peu connus qui sont à l'Orient*

vient de ce Royaume; Caractére du long Parlement & de l'Assemblée des Théologiens; le Masque de Gomus; L'Allegro; Il Penseroso; Lycidas. Toutes les Oeuvres de Milton furent réïmprimées à Londres en 1699, en trois volumes *in folio.* Il avoit pour frére *Christophle* Milton, qui se déclara toujours pour le parti royal. Le Roi Jacques II le créa Sergent aux Loix, & Baron de l'Echiquier, puis Juge des Plaidoyers communs; mais il mourut peu après. * Toland, *la Vie de Milton, publiée à Londres en* 1699. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 2. p.* 145 *& suiv. & tome* 10. *Histoire du Diable, où le Paradis perdu de Milton est critiqué.*

MILUTIN (Urose) second fils d'UROSE I, Roi de Servie, succéda à son pére, vers l'an 1288, Dragutin son frére aîné, à qui la Couronne appartenoit, y ayant renoncé en sa faveur, & ne s'y étant reservé de droit que pour ses enfans, qui suivant les conventions faites entre les deux fréres, devoient leur succéder après leur mort. Le grand nombre des Monastéres que Milutin fit bâtir, est apparemment ce qui lui fit donner le surnom de *Saint*; mais il s'en rendit indigne par plusieurs actions, & en particulier par la conduite qu'il tint à l'égard de Ladislas son neveu, & l'héritier présomptif de la Couronne, qu'il tint toujours en prison, après l'avoir dépouillé des domaines que Dragutin son pére s'étoit réservez. On dit que ce Prince eut guerre avec Raguse, & qu'il assiégea cette ville, mais inutilement. Le plus remarquable événement de son régne, fut la conspiration de plusieurs Seigneurs, qui armérent en 1318, & engagérent dans leur parti, Charles Roi de Hongrie, Philippe Prince de Tarente, & Mladin Ban de Bosnie & de Croatie. Les Hongrois, plus ardens que les autres, le poussérent si vivement, qu'il voulut les regagner à quelque prix que ce fût; & il ne put obtenir d'eux la paix qu'à deux conditions, l'une, que le Royaume de Servie reléveroit de celui de Hongrie; l'autre, que renonçant au Schisme, il rentreroit dans la Communion de l'Eglise Romaine, dont ses prédécesseurs s'étoient séparez. Cette condition ne paroît pas s'être accomplie. Milutin avoit déja fait mine de souhaiter cette réconciliation; mais ne l'auroit-il pas consommée, s'il avoit agi de bonne foi? Quelque raison d'intérêt l'avoit engagé à montrer ce desir, & il trouva toujours des prétextes pour ne terminer rien. Il avoit épousé en premiéres noces *Elizabeth*, de la famille de qui on ne dit rien, & il en avoit eu une fille nommée *Zarise*, qu'il maria en 1308, à *Charles*, prétendu Empereur de Constantinople. Il la répudia ensuite pour épouser la fille de *Jean* l'Ange, Duc de Patras, & celle-ci ne lui plaisant pas davantage, il la congédia encore pour prendre une nouvelle alliance avec la fille de Terter, Roi de Bulgarie. Ces deux mariages furent réputez illégitimes, parce qu'ils furent contractez du vivant d'Elizabeth. Après sa mort, Milutin dégoûté de la fille de Terter, demanda en mariage Eudocie, sœur d'Andronic l'Ancien, Empereur de Constantinople, qui étoit veuve de *Jean* Comnéne, Empereur de Trébizonde. Cette affaire ne se put consommer, Eudocie y ayant toujours refusé son consentement; & au lieu de cette Princesse, on lui fit fiancer *Simonis*, fille d'*Andronic*, qui n'avoit que cinq ans, & qui fut conduite aussi-tôt à la Cour de Milutin, à qui la mére de la nouvelle mariée fit présent de sommes immenses. On a peine à croire que Milutin ait osé trois ans après entreprendre de consommer le mariage; mais s'il l'a fait, on a eu raison de dire qu'il s'ôta lui-même l'espérance d'avoir des enfans de Simonis. Iréne, mére de cette Reine, fit encore alors de grands présens à Milutin pour l'engager à déclarer l'un de ses deux fils son successeur; mais ni l'un ni l'autre de ces Princes ne put se résoudre à demeurer dans la Servie. Simonis alla ensuite à la Cour de Constantinople, pour rendre les derniers devoirs à sa mére, & elle ne retourna dans la Servie qu'après que Milutin eut menacé Andronic de lui déclarer la guerre, s'il ne la lui renvoyoit. Il n'eut de tous ces mariages, que la fille dont on a parlé, & une autre nommée *Neda*, mariée à *Strascimir*, Roi de Bulgarie. Etienne son fils naturel, qui paroissoit devoir lui succéder, accusé d'avoir conjuré contre lui, fut relégué à Constantinople, après qu'on lui eut affoibli la vue avec un miroir ardent. Milutin mourut au mois de Novembre de l'an 1321, après avoir regné près de quarante ans, & il eut LADISLAS son neveu pour successeur. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

M I M.

MIMES, *Mimi*, Acteurs de l'ancienne Comédie, étoient des Farceurs qui divertissoient le peuple par leurs postures, & qui représentoient toutes sortes d'actions par le geste. Ils paroissoient quelquefois sur le theâtre dans les intermédes, pour amuser le peuple pendant que les Acteurs se reposoient, & ils jouoient une espéce de Comédie muette, représentant par gestes ce qui se devoit jouer dans l'Acte suivant. *Voyez* PANTOMIMES.

MIMEAMAYE, Royaume d'Afrique. *Voyez* MONOEMUGI.

MIMNERME, *Mimnermus*, de Colophon, ou selon d'autres, de Smyrne, Poëte Grec, né dans la quatriéme année de l'Olympiade XXXVIII, 625 ans avant Jésus-Christ, avoit fait des Elégies sur le combat des Smyrnéens contre Gygès & les Lydiens. Il composa aussi des Elegies fort tendres & fort passionnées. C'est ce qu'a voulu exprimer Properce, *Eleg. l.* 1. *Eleg.* 9. *v.* 11.

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Il vivoit du tems de Solon, sous la cinquantiéme Olympiade, & vers l'an 580 avant Jésus-Christ. * Horace, *Epist. l.* 1. *Epist.* 6. *v.* 65: *l.* 2. *Epist.* 2. *v.* 101. Athénée, *l.* 14. 15. & 16. Pausanias, *in Bœoticis* Strabon, *l.* 14. *&c.* Le Févre, *Abbrégé des Vies des Poëtes Grecs.* Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 312. *n.* 1103. édit. d'Amsterdam 1725.

M I N.

MINA, anciennement *Chylemath*, riviére du Télensin, Province du Royaume d'Alger, prend sa source aux montagnes de Tegdent, baigne la ville de ce nom & celle de Batha, & se décharge dans la Mer Méditerranée à Arser, à huit lieues d'Oran, du côté du levant. Les Espagnols appellent cette riviére *Rio de Cena.* * Maty, *Diction. Géogr.*

MINA ou SAINT GEORGE DE LA MINE, place d'Afrique. *Cherchez* SAINT-GEORGE-DE-LA-MINE.

MINADOUS (Jean-Thomas) étoit d'une famille originaire de Sicile, qui passa d'abord à Naples, ensuite à Manfredonia dans la Capitanate, & enfin à Rovigo dans l'Etat de Venise, où Minadous naquit. Il alla étudier en Médecine à Padoue où il fut reçu Docteur. Il exerça sa profession auprès des Consuls de Syrie Théodore Bilbo & Jean Michaëli, Venitiens. De retour en Italie, il eut l'emploi de Médecin du Palais, auprès de Guillaume Duc de Mantoue. La ville de Padoue informée de son mérite l'appella pour remplir la premiére Chaire de Médecine Pratique extraordinaire. En 1607, il eut la Chaire de Médecine Pratique ordinaire, & la premiére Chaire de cette classe en 1612. Minadous étant allé, en 1615, à Florence pour y voir le Grand-Duc qui étoit malade, mourut dans cette ville vers la fin de Mai de la même année. On a de lui, un Livre de Disputes de Médecine; *de Variolis & Morbillis; de Febre maligna, libri duo; de Arthritide; Philodicus, sive de Ptisana ejusque cremore Pleuriticis propinando Dialogus; de Humani Corporis turpitudinibus cognoscendis & curandis, libri tres, Pro quadam sua Sententia Disputatio; Consilia Medica; Pro Avicenna Oratio; Disputationes duæ,* 1. *de Causa periodicationum in febribus,* 2. *de Febre ex sanguinis putredine; Apologia contra Johannem Leunclavium.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MINANA (Joseph-Emanuel) né à Valence en Espagne le 15 d'Octobre 1671, ayant perdu sa mére dès l'âge de neuf ans, fut élevé durement & hors de la maison paternelle. Il étudia sous les Jésuites, & entra à l'âge de 19 ans dans l'Ordre des Religieux de la Redemption des Captifs. Il professa la Langue Latine huit ans à Naples, quatre à Liria & quatre à Morvédro. Il fut ensuite Régent de Rhétorique pendant quelques années à Valence, sa patrie. Il quitta cet emploi pour travailler avec plus d'assiduité à la continuation de l'Histoire d'Espagne par Mariana. Il l'a conduite jusques à la fin du XVI siécle. Il y travailla douze ans de suite, & après l'avoir achevée, il mourut à Valence le 27 de Juillet 1730, étant alors Supérieur de sa Maison pour la troisiéme fois. Il avoit été deux fois Visiteur de son Ordre dans la Province d'Aragon. On a imprimé en 1733 à la Haye l'Histoire de Mariana avec la Continuation du Pére Minana, & l'on y a joint les portraits des Rois d'Espagne. Ce Religieux avoit composé en Latin l'Histoire de ce qui s'étoit passé dans le Royaume de Valence, lorsque les troupes des Alliez y entrérent. Cette Piéce, intitulée *Bellum Rusticum Valentinum* n'est point encore imprimée. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MINARD (Antoine) Seigneur de la Tour-Grollier, Mougarnault, & Président au Parlement de Paris, fils d'ANTOINE, Thrésorier-Général du Bourbonnois, Auditeur des Comptes, &c. parut avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, où sa réputation donna lieu au Roi François I de le connoître; & ce Prince le nomma Conseiller & Avocat-Général dans la Chambre des Comptes, & l'honora depuis des charges de Conseiller au Parlement, de Président aux Enquêtes, & enfin de Président à Mortier l'an 1544. Le Roi Henri II eut aussi beaucoup d'estime pour Minard, qu'il nomma, l'an 1553, Curateur & principal Conseiller de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, puis de France. Il servit le Roi en diverses négociations importantes, & fut fort opposé à ceux qui faisoient profession de la Religion Réformée: on croit qu'ils eurent beaucoup de part à sa mort. Anne du Bourg, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, qui avoit été arrêté pour le fait de Religion, avoit recusé le Président Minard, & lui avoit fait dire que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être du nombre de ses Juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint de le faire par une autre raison. On crut que dès ce tems-là on avoit formé le dessein d'assassiner le Président Minard. Un Mardi, 12 Décembre 1559, ce Magistrat revenant à six heures du soir du Palais, où il avoit tenu l'audience, fut percé de coups par trois scélérats, près de sa maison, dans la vieille rue du Temple. Bourgueville raconte le fait autrement. Le Sieur Minard, *dit-il*, Président à Paris, homme grave & bien estimé, fut tué d'un coup de pistolet, par un homme inconnu, comme il retournoit du Palais, monté sur sa mule, pour aller dans sa maison qui étoit à la rue du Temple. Alors on débitoit, qu'il avoit dit librement au Roi son avis contre un rebelle de grande autorité. Et dans le tems que le fils de ce Président faisoit des poursuites pour découvrir les auteurs de cet assassinat, on lui fit dire que s'il ne demeuroit tranquille, on lui en feroit tout autant qu'à son pére. Ce rebelle, que Bourgueville ne veut point nommer, étoit selon toute apparence, *dit M. Amelot de la Houssaye*, le Prince de Condé, dont le Président Minard avoit probablement conseillé la mort. Le corps du Président fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit son Epitaphe. Le Parlement fit faire une exacte recherche des Auteurs de cet attentat, & ordonna que les audiences de l'après-midi finiroient à quatre heures. Cette Or-

donnance fut nommée *la Minarde*, du nom du Président Minard. Il avoit épousé *Catherine* Bochard de Champigny, dont il eut PIERRE Minard qui suit.

PIERRE Minard, fils du précédent, fut Seigneur de Vilmain, Conseiller au Parlement de Paris l'an 1555, puis Maître des Requêtes l'an 1567, & mourut l'an 1571, laissant de *Claude* de la Guette, sa femme, 1. *Antoine* Minard, Ecuyer du Duc d'Alençon, mort sans lignée; & 2. *Isabeau*, femme de *Charles* Briçonnet, Seigneur de Lessay. * De Thou, *Hist. l.* 22. Blanchard, *Hist. des Présidens.*

MINARET, tour d'une hauteur extraordinaire, bâtie à plusieurs étages, accompagnée de balcons en saillie. Ces Minarets tiennent lieu de clochers chez les Turcs; & de là les Muézins, Officiers de la Mosquée, qui sont dedans à cet effet, appellent le peuple à la priére; car on ne se sert point de cloches en Turquie. Il y en a deux d'une structure superbe, qui sont élevez aux côtez du dôme de la Mosquée, à la Mecque.

MINCIO, riviére de Lombardie en Italie. *Voyez* MENZO.

MINDANAO, l'une des Isles Philippines, dans l'Océan des Indes, avec une ville de ce nom, est la plus méridionale de toutes les Philippines, & a environ 340 lieues de circuit, sans les golfes. On la divise ordinairement en trois parties. La ville capitale, qui donne son nom à l'Isle, est aussi appellée *Tabouc*; les autres sont Saragos, Lomécatan, Dapita, Caldera, Suricao ou Siringao & Canola. * Sanson. Baudrand.

MINDELHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle est sur le Mindel en Souabe, à cinq ou six lieues de Memmingen du côté de l'orient. Quelques-uns croyent que cette ville est le *Rostrum Nemaviæ* des Anciens. Quoi qu'il en soit, elle est capitale d'une Baronie, qui porte son nom, & qui peut avoir cinq lieues de long & trois de large. Les Ducs de Baviére la possédent en Fief de l'Empire depuis l'an 1586. * Maty, *Diction. Géogr.*

MINDEN, ville Anséatique d'Allemagne dans la Westphalie, autrefois avec Evêché & maintenant Principauté, que ceux du païs nomment *Furstenthum Minden*, située sur la rive gauche du Wéser, à huit ou neuf lieues d'Osnabruk. Charlemagne y fonda vers l'an 789, un Evêché suffragant de Cologne, dont Hérimbert fut le premier Evêque. La ville de Minden n'est pas grande, mais jolie & assez bien fortifiée. L'Evêque en étoit autrefois Seigneur. En 1469, le Duc de Brunswick & quelques Comtes avec lui en entreprirent vainement le siége; mais en 1519, l'Evêque d'Hildesheim s'en rendit maitre. En 1529, l'introduction de la Religion Luthérienne y causa bien des troubles. Le Chapitre se retira de la ville, qui à cause de cela, fut mise au Ban en 1538, & qui en 1547 fut forcée par Charles-Quint à se rendre. Les difficultez au sujet de la Religion continuérent malgré cela. Dans la guerre de 30 ans, Tilly prit cette ville en 1626; & en 1634, George, Duc de Lunebourg, s'en empara. Les Suédois la prirent en 1636, la soutinrent contre le Chapitre & en demeurérent maitres jusques au septiéme Septembre 1650, qu'ils la remirent, en vertu de la paix de Munster, à Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg. En 1679, cette ville fut attaquée par les François; mais la paix étant intervenue, ils n'en entreprirent pas le siége dans les formes. Il y a trois Eglises Paroissiales Luthériennes. Les Catholiques y occupent la Cathédrale, l'Eglise de Saint Jean & le Couvent des Moines de Saint Siméon. Les Réformez y ont l'exercice de leur Religion dans une maison particuliére. Le pont du Wéser est couvert d'un petit Fort au delà de la riviére. Les masures du château de Wittekind sont fort remarquées par les Etrangers, & le droit de Foire apporte beaucoup de profit à cette ville. La Régence de la Principauté de Petershagen y a aussi été transférée. * Anonymi *Chron. Mindense, ap. Pistor. tome 1. Scriptor. Germ.* Wattenstedii *Chron. Mindense, in Paullini Syntagm.* Crusii, *Syndici Mindensis, Chron. Mindense. Diction. Allemand.*

MINDORA, Isle des Indes, & une des Philippines, au midi de celle de Manilhe ou de Luçon, n'en est séparée que par un petit Détroit, *Estrecho de Mindora.* Elle a environ cent lieues de circuit, & est soumise aux Espagnols. Sa ville capitale, qui donne son nom à l'Isle, a un bon port. * Sanson. Baudrand.

MINE, en Latin *Mina* ou *Mna*, monnoye des Grecs, qui valoit cent dragmes, & faisoit environ quarante francs de France avant le changement des monnoyes, & trente francs argent de Hollande. Il falloit soixante mines, pour faire un talent Attique. * Danet.

MINÉENS: c'est ainsi que saint Jérôme appelle *les Nazaréens*, dont il fait une Secte de Juifs, *Epist.* 89.

MINEHEAD, ville avec Marché, & maritime, dans le Comté de Sommerset, dans la contrée nommée *Carhampton*, dans la partie de ce Comté qui regarde le sud-ouest. Elle a un grand négoce avec l'Irlande. * *Diction. Anglois.*

MINELLIUS (Jean) Hollandois, a donné d'excellentes Notes, courtes & fort claires, sur plusieurs Auteurs Latins, comme sur *Térence*, *Salluste*, *Virgile*, *Horace*, *Florus*, *Valére Maxime*, & sur les cinq Livres des *Tristes d'Ovide.* Il a fait encore un Commentaire succint sur les Lettres de Cicéron à ses Amis, & l'on dit qu'il a laissé plusieurs Manuscrits sur d'autres Auteurs. C'est un des meilleurs Scholiastes qu'il y ait pour aider les jeunes Etudians à entendre les Auteurs Latins par eux-mêmes; & presque tout ce qui a paru dans ce genre de Littérature, dans les autres païs, a été ou copié ou imité de Minellius. C'est sur lui que s'est réglé le Pére Jouvency, Jésuite, pour faire ses Notes sur Térence, Horace, Ovide, & Martial. Minellius est mort vers l'an 1683. * *Voyez la Préface de Ovidii Tristium libri quinque, cum Notis Minellii*, imprimée à la Haye l'an 1684.

MINERBINO, ville du Royaume de Naples. *Voyez* MINORBINO.

MINERVA (Paul) Religieux de saint Dominique, fort célébre vers la fin du XVI siécle, étoit natif de Bari dans le Royaume de Naples, où son pére, Médecin de profession, ne s'étoit pas acquis moins de réputation par la connoissance des Mathématiques, que par l'habileté dans son Art. Paul son fils ne put, non plus que lui, se borner à une seule sorte d'étude. Il apprit si bien le Grec, qu'il fut en état de traduire quelques Ouvrages de l'Evêque saint Nil. Il se rendit l'Espagnol assez familier pour publier une Version du Traité de l'Incarnation de Louïs de Grenade. L'Histoire des Religieux & des Religieuses illustres de son Ordre lui parut aussi une occupation digne de lui, & l'on a les Relations qu'il en a composées. Enfin la Philosophie, les Mathématiques, la Poësie, la Musique, tout cela fut de son ressort. Il a laissé des Ouvrages presque sur toutes ces matiéres, mais on n'a imprimé que les deux Livres *de Neomeniis Salomonis perpetuis*; trois Livres *de Præsagitura temporum*; un Traité Philosophique des choses naturelles; & un autre des Livres Apocryphes. Il fut employé à l'Inquisition de Milan en 1582, & il y étoit cette année-là Garde du Sceau; mais il ne mourut que le septiéme Mars 1645, à Naples, où il avoit été Prieur Provincial; ainsi il a dû être fort âgé alors. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MINERVE, Déesse de la Sagesse & des Arts, est la même que Pallas. Les Poëtes la font naître du cerveau de Jupiter, sans l'entremise d'aucune femme. Ce Dieu, si l'on en croit la Fable, se fit donner par Vulcain un coup de hache à la tête, & en fit sortir Minerve toute armée. Il voulut par cette action causer quelque jalousie à Junon, qui se vengea par la naissance de Mars, qu'elle conçut sans le ministére d'aucun homme. Minerve eut une grande contestation avec Neptune, & lui disputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athénes. On convint que celui qui feroit naître la chose la plus utile aux hommes, auroit cet avantage. Neptune ayant donné un coup de trident, fit naître un cheval; & Minerve fit sortir un olivier, qui fut jugé plus utile, parce que cet arbre est le symbole de la paix. Elle métamorphosa Arachné en araignée, parce qu'elle se piquoit de travailler mieux qu'elle aux ouvrages de laine; combattit avec vigueur contre les Géans; éleva Erichthonius; favorisa les Héros, comme Cadmus, Ulysse, &c. & vécut dans le célibat. On lui attribue l'invention de l'Arithmétique, & elle étoit aussi regardée comme la Déesse de la Guerre. Elle refusa avec opiniâtreté d'épouser Vulcain. Les Anciens ont parlé diversement de cette Déesse; & quelques Auteurs en mettent cinq de ce nom. La premiére est celle dont nous parlons; la seconde fut mére d'Apollon; la troisiéme, qui reconnoissoit le Nil pour son pére, étoit en grande estime chez les Egyptiens Saïtes; la quatriéme étoit fille de Jupiter & de Coriphé fille de l'Océan, & c'est celle que les Arcadiens honoroient, & à qui ils attribuoient l'origine ou l'invention des chariots, le premier usage de la laine, de la teinture, de la flûte & de plusieurs autres choses; & la cinquiéme est la fille de Pallante, qu'elle tua, parce qu'il la voulut violer. On donne à cette derniére des aîles aux piez, comme à Mercure.

Les Romains célébroient les *Minervales*, qui étoient des Fêtes à l'honneur de Minerve. Il y en avoit une le troisiéme de Janvier, & l'autre le 19 de Mars, qui duroient cinq jours. Le premier jour se passoit en priéres qu'on faisoit à la Déesse; les autres jours étoient employez à faire des sacrifices & à donner des combats de Gladiateurs, à représenter des Tragédies sur le mont-Alban, & à réciter des Ouvrages d'esprit, où l'on donnoit un prix au vainqueur, selon l'établissement de l'Empereur Domitien. Les Ecoliers avoient vacance pendant cette Fête, & portoient les étrennes ou l'honoraire à leurs Maîtres: cela s'appelloit LE MINERVAL: *Hoc mense mercedes exsolvebant Magistris, quas completus annus deberi fecit*, dit Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 12. * Hésiode, *in Theogonia.* Pausanias, *in Atticis.* Cicéron, *de Natura Deorum*, *l.* 3. Ovide, *Metam.* Cartari, *de Imag. Deor.*

MINERVINE, femme de Constantin *le Grand*, fut mére de Crispus. Aurélius Victor & Zosime disent qu'elle n'étoit que concubine de l'Empereur; cependant l'Auteur de son Panégyrique l'appelle sa femme. * Aurelius Victor, *in Constantino.* Zosime, *l.* 2.

* MINERVIUS, Comte des affaires privées, sous Honorius en 397. Symmaque lui a écrit plusieurs Lettres, & il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* MINERVIUS (Tiberius Victor) Professeur de Bourdeaux, dont Ausone fait l'éloge à la tête de ceux des Professeurs de cette ville, naquit à Bourdeaux vers la fin du troisiéme siécle. Il avoit une mémoire excellente, & une éloquence vive, pure & abondante. Il enseigna d'abord la Rhétorique à Bourdeaux, puis à Constantinople, ensuite à Rome, d'où il revint à Bourdeaux où il s'aquitta des mêmes fonctions, & où il mourut à l'âge de 60 ans. Il eut un fils nommé Oclethius Minervius, aussi Rhéteur, qui mourut avant lui. Ausone en fait l'éloge, au sixiéme rang. * *Voyez le Suppl. de Paris* 1736.

MINEURS, ou Religieux de saint François, Ordre Religieux fondé par saint François, a été divisé en diverses branches, savoir, en *Conventuels*, qui ont un Général en particulier; en *Observantins*, ou Religieux de l'étroite Observance; en *Recollets*; & en Religieux de la *Pénitence* ou *du Tiers-Ordre*, qui sont tous soumis au même Général. Les *Capucins* ont leur Général particulier.

MI-

MINEURS ou CLERCS MINEURS. *Voyez* CLERCS REGULIERS.

MINEURS (Martyrs.) Il y a eu cinq Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs Martyrs en Afrique, que saint François d'Assise y envoya au commencement du XIII siécle, pour prêcher l'Evangile aux Mores. Ils étoient au nombre de six, dont voici les noms, *Vital*, Supérieur de la Mission; *Berard* de Carpio en Umbrie, qui savoit l'Arabe; *Othon*, qui étoit Prêtre; *Pierre* de Saint Geminien, Diacre; *Adjute* & *Accurse*, Fréres Lais. Vital ayant été arrêté par la maladie dans le Royaume d'Aragon, Berard fut choisi pour Chef de la Mission: ils entrérent en habit séculier dans l'Andalousie, & se présentérent dans la Mosquée de Séville, où ils prêchérent l'Evangile: ils allérent ensuite trouver le Roi de la part de Jésus-Christ, pour l'exhorter à renoncer au Mahométisme. Ce Prince les fit mettre en prison, & ayant appris que leur dessein étoit de passer en Afrique, il les fit conduire sur un vaisseau qui alloit à Maroc. Etant arrivez en ce païs ils allérent trouver le Roi, & lui parlérent de Jésus-Christ. Ce Prince les fit chasser de la ville, & comme ils y revinrent, il les fit mettre dans un cachot. En étant sortis, ils continuérent de prêcher: on les arrêta; on les fit fouetter cruellement; & enfin le Roi leur fendit lui-même la tête à tous cinq avec son cimeterre: ils moururent le 16 de Janvier de l'an 1220, & ont été canonisez par le Pape Sixte IV, le septiéme Août de l'an 1421. * Tisseran, *apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Janvier.*

* MINGON (François) né au château de la Ménistrée en Anjou, a été le premier Commentateur de la Coutume d'Anjou, & Lieutenant du Sénéchal de Beaufort en Auvergne. Son Commentaire est de l'an 1550. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MINGRELA, gros bourg à demi-lieue de la mer, dans la Province de Visapour, de la Presqu'Isle de l'Inde en deçà du Golfe de Bengale, est une des meilleures plages de toutes les Indes. C'est où les Hollandois vont prendre des rafraîchissemens pour leurs vaisseaux, car il y a à Mingréla de très bonne eau & de très bon ris. Ce bourg est aussi fort renommé, à cause du cardamome, que les Orientaux estiment la meilleure des épiceries, & qui ne se trouve point ailleurs qu'en ce païs-là: ce qui rend cette marchandise fort rare & fort chére. La Compagnie Hollandoise y a un Comptoir: car non seulement tous les vaisseaux qui viennent du Japon, de Bengale, de Ceylan, & d'autres lieux, & qui vont à Surate, Balsora, la Mer Rouge, &c. viennent mouiller à la rade de Mingréla; mais aussi lorsque les Hollandois sont en guerre avec les Portugais, & que ceux-ci occupent la Barre de Goa, ils envoyent leurs barques à Mingréla pour y prendre des vivres. Car alors les Portugais tiennent l'embouchure de la riviére pendant huit mois de l'année: de sorte que rien ne peut entrer par mer dans Goa durant ce tems-là. Cette Barre de Goa est bouchée quatre mois de l'année par les sables que les vents y jettent: de sorte qu'il n'y reste qu'un pié, ou un pié & demi d'eau pour de fort petites barques; mais quand les grosses pluyes viennent à tomber, les eaux qui grossissent à toute heure, emménent ces sables, & ouvrent le passage aux grands vaisseaux. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

MINGRELIE, qu'on nomme aussi IMERETE ou IMIRETE, & BASCIACIUCH, Province d'Asie dans la Géorgie, est proprement la Colchide des Anciens. Elle a pour bornes, la Mer Noire au couchant, vers l'embouchure du Phase; les montagnes du Caucase à l'orient; l'Arménie au midi; & la Circassie au septentrion. Ce païs a été célébre par les amours de Jason & de Médée, & par l'abord des Argonautes pour la conquête de la Toison d'Or. Quelques Auteurs croyent avec raison que cette Toison consistoit en mines d'or, ou bien dans le commerce des fourrures. Appien dit que c'étoient des peaux qui restoient dorées, lorsque les païsans s'en servoient pour arrêter du sable d'or, qu'ils trouvoient dans les riviéres. Quoi qu'il en soit, il est sûr que la Mingrélie a eu des mines d'or & d'argent. Amurat III qui avoit soumis les Druses du Mont Liban, songeoit à ôter la liberté aux Habitans de la Mingrélie, & fit bâtir pour cela un Fort dans une Isle à l'embouchure du Phase; mais ceux du païs le ruïnérent bientôt. Les Originaires ont le nom d'*Odisci* ou *Guriel*, qui est celui de leur Prince. La partie de la Mingrélie, dite proprement *Imeréte*, est libre. On trouve dans ce païs plusieurs châteaux, entre lesquels celui de Zugdidi passe pour le plus beau. Les villes les plus renommées sont, Sevastopolis, Fazzo, & Scalingia, lieu de la sépulture des Rois. Les plus célébres montagnes sont, le Caucase & le Corax; & les riviéres, Fasso ou Phasis, & Ciano. *Voyez* IMERETE ou IMIRETE.

PRINCES DE MINGRELIE.

La Mingrélie faisoit autrefois partie du Royaume de Géorgie, dont les Rois, qui faisoient leur résidence dans la ville de Cotatis, envoyoient des Eristaves ou Gouverneurs dans les autres Etats. Le plus considéré de tous, étoit l'Eristave d'Odisci, ou le Gouverneur de Mingrélie, nommé *Dadian*, qui se rendit maître du païs. De lui sont descendus les Chésilpes ou Princes de Mingrélie, qui ont régné depuis. Ceux qui commandent aujourd'hui dans les trois Provinces de Mingrélie, prennent le titre de Roi (car ils sont en effet indépendans) & ont toujours guerre les uns contre les autres: cette division est fomentée par le Grand-Seigneur, qui s'en sert pour les détruire. Le Roi d'Iméréte fait battre monnoye, de la même grandeur & du même poids que celle du Roi de Perse, & que celle de Téflis; mais elle n'est pas au même titre, & elle n'auroit point de cours dans le commerce, s'il ne s'étoit avisé d'un artifice, qui est de faire mettre sur la monnoye le nom du Roi de Perse avec le sien: ce qui la fait passer. Il faut remarquer que les Princes de Mingrélie s'appellent tous trois *Dadian*, c'est à dire, *Chefs de la Justice*, du mot Persien *Dad*, qui signifie *Justice*; & qu'ils se disent descendus du Roi David. Les anciens Rois de Géorgie en tiroient de même leur origine par Salomon son fils, qui est un honneur que le Kam de Géorgie s'attribue encore.

Les droits royaux du Prince de Mingrélie montent environ à vint mille écus par an, & se lévent sur ce qui entre dans le païs, & sur ce qui en sort. Le Prince met ce revenu dans ses coffres; car ses Vassaux le servent sans gages, & son domaine lui fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoye souvent au Roi de Perse des faucons, & toutes sortes d'oiseaux de proye; & ce Roi lui envoye des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, & de la vaisselle. Il entretient un pareil commerce avec le Kam de Géorgie. Sa Cour, dans les fêtes solemnelles, est de deux cens Gentilshommes, & son train est de trois cens Officiers, sans la Noblesse. La Reine, aux grandes fêtes, a une Cour d'environ soixante Dames bien faites & bien vêtues.

QUALITEZ DU PAIS.

Ce païs est presque tout couvert de Bois, & n'a pas beaucoup de terres labourées. L'air y est assez tempéré pour la chaleur & pour le froid; mais les pluyes y sont fort incommodes; car en Eté, l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, & cause souvent la peste. Les Naturels du païs ne passent guéres l'âge de soixante ans; & les Etrangers y deviennent en un an de tems, jaunes, secs, & extrêmement débiles. Le terroir de la Mingrélie est peu fertile; les fruits y ont un mauvais goût; & les melons, qui y sont fort gros, ne valent rien du tout; mais les vignes y produisent d'excellent vin. Elles croissent autour des arbres, montent jusques à leur cime, & ont des seps si gros, qu'à peine un homme les peut embrasser. Si les gens du païs savoient faire le vin comme nous, il seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent pas les soins nécessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent comme de cuves, où ils foulent le raisin; puis ils versent le vin dans de grandes urnes de terre, qu'ils couvrent d'un couvercle de bois, & qu'ils enterrent dans leurs maisons. Leur pain est fait de *Gom*, qui est une sorte de grain semblable au millet, & que l'on séme comme le ris: la pâte en est fort blanche. Ce pain se doit manger un peu chaud; car étant froid, il ne vaut plus rien, ni même lorsqu'il est réchauffé. Au reste il est de bon goût & fort nourrissant; jusques-là que des voyageurs, qui en avoient mangé quelque tems, ont eu peine à reprendre le pain de froment. On rapporte même que plusieurs grands Seigneurs de l'Arménie & de la Géorgie font venir de ce grain, & en mangent par délices. Pour n'en point être incommodé, il faut boire du vin pur, après en avoir mangé, afin de corriger sa qualité froide & laxative. Outre ce Gom, il y a dans la Mingrélie beaucoup de millet, & un peu de froment, de ris & d'orge. Les viandes ordinaires sont, du bœuf & du cochon; la volaille y est fort bonne, mais très rare. Il n'y a point d'autre poisson que le poisson salé qu'on y apporte de Turquie, que du thon, & peu d'autres sortes, que l'on y voit en certain tems de l'année. La venaison est de sanglier, de cerf, de daim & de liévre. On y trouve aussi des perdrix, des faisans, & des cailles en quantité, quelques oiseaux de riviére, & des pigeons sauvages, que l'on prend avec des filets. Les Nobles de Mingrélie ne s'occupent qu'à la chasse, où ils se servent des oiseaux de proye, qui y sont en grand nombre. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arçon de la selle, & ils battent dessus pour épouvanter & faire lever le gibier. Lorsqu'ils prennent des hérons, ils leur ôtent les plumes qu'ils ont sur la tête, pour en faire des aigrettes, & les laissent envoler, parce qu'il leur en revient d'autres aussi belles que les premiéres, à ce que disent les gens du païs. On y voit beaucoup d'aigles & de pélicans, & une infinité de bêtes féroces, qui se retirent dans le Mont-Caucase, comme des tigres, des léopards, des lions & des chacals. C'est une espéce de renards, mais qui sont plus gros, & ont le poil plus épais & plus rude. Quelques-uns disent que ce sont les hyénes des Anciens: en effet, ils déterrent les morts, & dévorent les charognes.

Il n'y a point de si pauvre Mingrélien, qui n'ait un cheval; car il ne coute rien à nourrir, à cause de l'abondance des pâturages. Entre les Gentilshommes, il y en a qui en ont deux cens, & le Prince en a plus de cinq mille. On les laisse toute l'année à la campagne, & ils ne s'écartent point des lieux où ils ont accoutumé de paître. Les moutons y ont la laine très fine, & les léopards la peau très belle. On y trouve quantité d'ours, dont il y en a plusieurs de blancs, particuliérement sur le Mont-Cyaïs, quoiqu'il n'y tombe point de neige: ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que les ours blancs sont une certaine espéce d'ours, à qui la blancheur est naturelle. En effet, dans le Mont-Caucase, qui est toujours couvert de neige, les ours n'y sont point blancs: ce qui arriveroit si la neige leur donnoit cette couleur. On trouve aussi des castors dans les riviéres & sur la côte de la mer, & quantité de faisans, principalement sur les bords du Phase, dont ils ont pris leur nom. Il y a quelques mines d'or & d'argent vers le Caucase; mais ceux du païs tiennent la chose cachée, pour n'y pas attirer les Turcs. D'autres disent qu'il est très difficile d'y travailler, parce que la terre s'éboule; & quelques-uns assurent qu'il ne s'y trouve ni or, ni argent, ni autre métal, ni dans les montagnes, ni dans les riviéres. Le miel y est excellent

ceilent; ce qui vient de la grande quantité de mélisse qui croît dans le païs. Il y en a qui est blanc & dur comme du sucre, non que les abeilles qui le font soient blanches, comme l'a cru Pline; mais parce qu'elles tirent le suc de roseaux qu'elles trouvent en beaucoup d'endroits. La Mingrélie produit divers Simples pour la Médecine, comme du séné, de l'ellébore noir, de la scammonée, &c. Le Mont-Caucase défend ce païs contre les incursions des Abcasses. Dans les espaces où la montagne avoit laissé quelques passages, on a bâti une muraille, qui a plus de soixante milles de longueur, & qui est flanquée de grosses tours, gardées par des Mousquetaires, qui se relévent tous les mois. En beaucoup d'endroits de la Mingrélie, & principalement dans les plaines, la terre résonne, quand on y passe à cheval, comme si elle étoit creuse par dessous: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il y avoit une communication souterraine entre la Mer Caspienne & la Mer Noire, outre que l'on y pêche les mêmes poissons, & principalement une grande quantité d'éturgeons.

HABITATIONS ET MOEURS des MINGRELIENS.

Les Mingréliens n'ont ni villes, ni bourgs, mais quelques villages seulement, sur le bord de la mer. Toutes leurs maisons sont bâties çà & là dans des lieux éloignez, mais en si grand nombre, qu'il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix châteaux, dont le plus considérable est nommé *Rucs*, où le Prince des Mingréliens fait son séjour ordinaire, & c'est le seul qui soit défendu de plusieurs piéces de canon. Ces Forts sont au milieu des Bois, dans des endroits fort épais, où il est impossible d'aborder que par un chemin taillé & fait exprès, que l'on couvre d'arbres, quand on craint quelque attaque des ennemis. Les Mingréliens ne se retirent dans ces châteaux, que quand l'ennemi est proche; car dès que le danger est passé, ils retournent dans leurs maisons. Les hommes de ce païs sont bien faits, & les femmes y sont très belles. Leur habit est semblable à celui des Persannes; mais leur coiffure ressemble à celles des femmes d'Europe, si ce n'est qu'elles ne se frisent pas. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derriére de la tête. Les moins belles, & celles qui sont âgées, se fardent le visage; les autres se contentent de peindre les sourcils. Elles ont de l'esprit & beaucoup de civilité; mais d'ailleurs elles sont fiéres, cruelles, perfides & impudiques. Les hommes portent encore plus loin ces mauvaises qualitez que les femmes. Ils sont tous élevez dans le larcin, & en font leur plaisir & leur honneur. L'assassinat, la trahison, l'adultére & le rapt, sont nommez parmi eux de belles actions; les incestes y sont ordinaires; & l'on y prend en mariage sans scrupule sa niéce, ou la sœur de sa femme. Ils ont deux ou trois femmes en même tems, & plusieurs concubines. Les femmes n'en ont point de jalousie, parce qu'elles leur rendent la pareille par leurs infidélitez. Quand un mari surprend sa femme sur le fait avec son galand, il a droit de le contraindre a payer un cochon: d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance, & le cochon se mange entre eux trois. Ils croyent que c'est une charité de tuer les enfans nouveaux-nez, quand on n'a pas le moyen de les nourrir, & ceux qui sont malades, quand on ne les sauroit guérir.

Les Mingréliens sont divisez en *Ginasca* ou *Ginandi*, c'est à dire, *Seigneurs* ou *Gentilshommes*; en *Saccurs* ou *riches Bourgeois*; & en *Moinali* ou *menu peuple*. Les *Ginasca* ont des Gentilshommes à leur service; les *Ginandi* se servent de Bourgeois ou de personnes du dernier rang; & personne ne peut s'élever au dessus de son état. Les Seigneurs sont Juges souverains de la vie & de la mort de leurs Vassaux & Sujets. Lorsqu'une famille est éteinte, ils héritent de ses biens, & souvent lorsqu'elle est réduite à une seule personne, ils la vendent au Turc pour en profiter. Ainsi leurs plus grandes richesses consistent à avoir beaucoup de Vassaux. Les Seigneurs & Gentilshommes s'habillent d'étoffes étrangéres,& portent une ceinture de cuir couverte de plaques d'argent, à laquelle ils attachent leur épée. Leurs chemises sont brodées d'or à l'endroit du col, & par en bas; & pour faire voir cet ornement, ils portent une veste plus courte que la chemise. Ils sont toujours armez à l'avantage, parce qu'ils ont toujours quelque ennemi; & lorsqu'ils veulent dormir, ils se couchent sur le ventre, mettant leur épée dessous. Leurs armes sont la lance, l'arc & les fléches, le sabre ou l'épée, la masse d'armes & le bouclier. Il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Comme les Mingréliens passent ordinairement leur vie à la campagne, ils n'ont pont d'exercice plus ordinaire que la chasse; & c'est un proverbe dans le païs, que la félicité de l'homme consiste à avoir un cheval, un bon chien, & un excellent faucon. Ils ont des ceintures de corde pour y lier les personnes & le bétail qu'ils enlévent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont leurs ceintures de cuir couvertes de plaques d'argent. Ils portent aussi pendus à leur ceinture un couteau, une pierre à aiguiser, un fusil à faire du feu, & trois bourses, l'une pleine de sel, l'autre de poivre, & la troisiéme de fil, d'aiguilles & d'alênes. Les Grands mangent assis sur des tapis, à la façon des Orientaux; leur nape est de toile peinte ou de cuir; toute la vaisselle est de bois; mais les gens de qualité ont un peu d'argenterie. Le Roi & toute sa suite, jusqu'aux moindres Officiers, la Reine, ses Dames, ses Demoiselles, & tous ses Domestiques, mangent ensemble dans un même lieu & en même tems, dans de grandes salles, ou dans des cours, lorsqu'il ne pleut pas; s'il fait froid, on y allume de grands feux; car le bois n'y coute rien. Quand on a commencé à manger, il y a des Officiers qui donnent à boire à la ronde; chez les gens du commun, ce sont des femmes ou des filles qui font cet office. C'est une incivilité parmi eux de demander à boire, ou d'en refuser; mais on ne donne pas moins de demi-septier à chaque coup. Le tour se fait trois fois dans les repas ordinaires; mais dans les festins, les conviez boivent jusqu'à ce qu'ils soient ivres. Les Mingréliens en général sont grands ivrognes, les hommes & les femmes boivent toujours le vin pur; & lorsqu'ils sont échauffez, ils trouvent les coupes de chopine trop petites. Pour les grands repas on fait rôtir des bœufs, des porcs & des moutons entiers, que l'on sert sur des civiéres.

Le deuil des Mingréliens est une cérémonie de gens desespérez: ils se déchirent leurs habits, s'arrachent les cheveux, & se battent la poitrine, avec des hurlemens épouvantables. Cette coutume barbare dure quarante jours, après lesquels on enterre le mort, & on fait un festin. Quand quelque Seigneur est mort, l'Evêque dit une Messe solemnelle pour le Défunt; & les présens qu'on lui fait à cette Messe, montent à plus de cinq cens écus. Comme le Roi profite de la dépouille des Evêques, lorsqu'ils meurent, son intérêt fait qu'il tient la main à entretenir cette coutume. Après la Messe on fait un festin à l'Evêque, & on donne de belles vestes à tous les Ecclésiastiques qui y ont assisté. L'on invite même le Prince à venir pleurer le Défunt. Alors on dresse plusieurs pavillons, sous l'un desquels on met les chiens du Défunt; sous un autre son cheval; sous un troisiéme son épée, & ce qu'il avoit de plus cher. Le Prince ayant le corps nud jusqu'à la ceinture, & les piez nuds, se met à genoux sous chacun de ces pavillons, & y fait ses priéres, après quoi on lui fait un festin & un présent. Le lendemain de Pâques est leur jour des Trépassez: ils portent à manger sur la tombe des morts, avec des fleurs & des cierges allumez, & se régalent après cette cérémonie, à l'ombre des grands arbres, qui sont devant l'Eglise, croyant que cette bonne chére tient lieu de suffrages pour les ames des Défunts. Tous les Mingréliens vont à la guerre, mais sans ordre & sans discipline; & quoique le païs ne soit pas d'une grande étendue, le Prince met aisément trente mille hommes sur pié. Au lieu de tournois & de carrousels, le Prince fait des chasses solemnelles, où tous les Grands sont invitez. Entre autres jeux & exercices, ils ont le jeu du balon à cheval. Les joueurs sont rangez par files, & celui qui est à la tête jette en l'air le balon, auquel les autres tâchent de donner un coup d'arriére-main, avec leur raquette. Le dernier qui prend le balon se met à la tête de la file, & recommence cet exercice. Il n'y a point de païs au monde où les Médecins soient mieux reçus, principalement ceux d'Italie & de France. Les Mingréliens sont très charitables envers les Voyageurs, & les plus grands Seigneurs font gloire de les bien traiter. Les Dames vont a cheval comme les hommes, & paroissent autour de la Princesse comme des Amazones.

COMMERCE DES MINGRELIENS.

La coutume que les Gentilshommes ont de vendre leurs Sujets aux Persans ou aux Turcs, fait que le païs se dépeuple de jour en jour. On en emméne environ trois mille tous les ans à Constantinople, que l'on change contre des draps, des armes, & d'autres choses. Chaque année il vient en Mingrélie dix ou douze vaisseaux de Constantinople & de Caffa, & plus de soixante felouques de Trébizonde, de Gonié & d'Irissa. Ils y portent des tapis, des draps, des toiles de coton, des arcs, du fer & du cuivre: & ils y chargent, outre les esclaves, de la soye, du lin, de la toile, des peaux de bœuf, de marte & de castor, du bouis, de la cire & du miel. Le miel de Mingrélie est fort bon; mais le blanc est meilleur que le jaune. Les vaisseaux de Caffa emportent aussi du miel sauvage, qui se trouve dans les trous des arbres; & les Tartares le mêlant avec du grain, en font un breuvage tout à fait violent.

RELIGION DES MINGRELIENS.

La Religion des Mingréliens semble avoir été la même que celle des Grecs. Quelques Historiens Ecclésiastiques disent qu'un esclave convertit à la foi de Jésus-Christ, le Roi, la Reine, & les Grands de Colchide, sous le régne de Constantin *le Grand*, qui leur envoya des Prêtres & des Docteurs pour les batiser, & pour les instruire dans les Mystéres de notre Religion. D'autres disent que ces peuples doivent la connoissance du Christianisme à un Cyrille, que les Esclavons appellent en leur Langue *Chiusil*, qui vivoit vers l'an 860. Les Mingréliens montrent sur le bord de la mer, proche du fleuve Corax, une grande Eglise, où ils assurent que saint André a prêché. Le Primat de la Mingrélie y va une fois en sa vie faire l'huile sainte, que les Grecs appellent *Myron*. Ces peuples reconnoissoient autrefois le Patriarche d'Antioche; maintenant ils obéissent à celui de Constantinople,& ont néanmoins deux Primats de leur Nation, qu'ils appellent *Catholicos*. Celui de la Géorgie a sous sa Jurisdiction les Provinces de Cartuli ou Cardulli, de Gaghetti, de Baratralu & de Samsché. Celui d'Odisci a les Provinces d'Odisci, d'Imeréti, de Guriel, des Abcasses & des Suani. Ce Patriarche a presque autant de revenu que le Prince de Mingrélie. Il y avoit autrefois douze Evêchez dans le païs; mais il n'en reste maintenant que six, parce que les six autres ont été convertis en Abbayes. Ces Evêchez sont Dandars, Moquis, Bedias, Ciaïs, Scalingicas, où sont les sépultures des Princes, & Scondidi. Les Abbayes sont Chiaggi, Giopurias, Copis, Obbugi, Sebastopoli, Anarghia. Les Evêques de ce païs sont fort riches, & vivent ordinairement

ment dans une grande diffolution; néanmoins parce qu'ils ne mangent point de viande, & qu'ils jeûnent fort exactement le Carême, ils croyent être plus réguliers que les Prélats de l'Eglife Romaine. La Simonie y eft ordinaire. Les Primats ne confacrent point d'Evêque à moins de fix cens écus; ils ne célébrent point de Meffe des morrs, qu'on ne leur en donne cinq cens; & ils ne difent les autres Meffes que pour le prix de cent écus chacune. Ils fe font auffi payer des Confeffions, & l'on a vu un de ces Primats qui fut fort mal fatisfait d'une fomme de cinquante écus qu'un Vizir du Prince de Mingrélie lui avoit donnée, après s'être confeffé à lui dans une maladie. Les Evêques vendent auffi l'Ordination des Prêtres. Tous les Eccléfiaftiques y font fort ignorans, & difent la Meffe avec beaucoup d'irrévérence. Plufieurs même ont appris une feule Meffe par cœur. Ils font auffi des facrifices, comme dans l'ancienne Loi. La victime eft conduite le matin devant le Prêtre qui la bénit avec quelques cérémonies; enfuite de quoi on la méne à la cuifine pour y être égorgée. Cependant le Prêtre dit la Meffe, après laquelle il fe rend à la maifon de celui qui a préfenté la victime, où l'on fait un feftin; le Prêtre eft affis à une petite table particuliére, fur laquelle on fert certaines parties de la victime qui lui font deftinées, comme la poitrine, le dos, le foye & la rate. Tout le refte de la victime, avec la tête & la peau, eft porté chez le Prêtre, parce que c'eft une viande de facrifice. Il n'y a point de peuple plus fuperftitieux que les Mingréliens. Ils ne mangent point de viande le Lundi, parce qu'ils refpectent ou craignent la Lune. Le Vendredi eft pour eux un jour de Fête; & il y a apparence qu'ayant reçu le Chriftianifme au tems de Conftantin, ils ont pris de lui cette coutume; car cet Empereur ordonna que fes Sujets célébraffent le Vendredi comme une Fête, en l'honneur de la Paffion de Jéfus-Chrift. L'habillement des Prélats eft fuperbe pour le païs; car il eft d'écarlate & de velours, & n'eft guéres different de celui des féculiers: ce qui les en diftingue particuliérement, c'eft leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui des Moines Grecs. Ils portent des chaînes d'or au col; ils vont à la chaffe, & même à la guerre, où ils fe mettent à la tête de leurs Sujets, principalement quand le Roi y va en perfonne, & ne combattent pas moins courageufement que les Gentilshommes. Il y a en Mingrélie des Religieux de l'Ordre de faint Bafile, que l'on appelle *Berres*, qui vont habillez comme les Moines Grecs, & qui obfervent leur façon de vivre. Un enfant eft fait Religieux par fon pére & fa mére, avant même qu'il foit capable de faire un choix. Ils l'engagent dans cet état dès l'enfance, en lui mettant un bonnet noir fur la tête, lui laiffant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & lui difant pour toute raifon qu'il eft *Berre*. Il y a auffi des Religieufes de cet Ordre qui obfervent le jeûne, & portent un voile noir; mais elles ne font point renfermées dans les Couvens, ne font point de vœux, & quittent le jeûne & le voile quand il leur plaît.

La plupart des Eglifes n'ont point de cloches; mais on y appelle le peuple au fon d'une planche de bois, que l'on frappe avec un bâton. Les Eglifes Cathédrales font affez propres & bien ornées d'Images peintes, & non en relief. Ces Images font parées d'or & de pierreries; mais celles des Paroiffes font fort négligées. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des défenfes de fanglier, des ailes de faifan & des armes, afin d'obtenir un heureux fuccès à la chaffe & à la guerre; & leur rend un culte qui approche de l'Idolâtrie. Leur grand Saint eft faint George, ainfi que chez les Géorgiens, les Mofcovites & les Grecs. On dit qu'ils ont beaucoup de faintes Reliques, & que les principales furent tranfportées dans la Mingrélie par des Prélats qui s'y retirérent, lorfque Conftantinople fut prife par les Turcs en l'année 1453. Dom Jofeph Zampi, Préfet des Théatins en Mingrélie, affure que les Religieux de cet Ordre y ont vu un morceau de la vraye Croix, long d'un paime, ou de huit pouces; une chemife de la Vierge, brodée à l'aiguille, & femée de fleurs; & plufieurs autres Reliques, que le Prince de Mingrélie tient en fa garde. La Meffe des Mingréliens fe dit à la Gréque, mais avec peu de cérémonies. Pendant le Carême on ne dit la Meffe que le Samedi & le Dimanche, parce que tous les autres jours il faut jeûner, & que, felon leur penfée, la Communion rompt le jeûne. Ils ont quatre Carêmes, celui qui fe fait avant Pâques, qui eft de 48 jours; celui qui précéde la fête de Noël, qui dure 40 jours; celui qui prend fon nom de la fête de faint Pierre, qui eft d'environ un mois; & celui que tous les Chrétiens Orientaux font en l'honneur de la Vierge, qui dure quinze jours. Ils font des facrifices, comme faifoient les Juifs, & immolent des victimes, qu'ils mangent enfemble. Ils égorgent auffi des bêtes & des oifeaux fur les fépulchres de leurs parens, & y verfent du vin & de l'huile, comme faifoient les Payens. Les Prêtres peuvent non feulement fe marier avant leur Ordination, comme font les Grecs, mais ils paffent à de fecondes noces, & en font quittes pour prendre de leur Evêque une Difpenfe, qui ne coûte qu'une piftole. Quand quelqu'un eft malade, il appelle un Prêtre, qui ne lui parle point de Confeffion; mais qui fe contente de feuilleter un Livre, pour chercher la caufe de fa maladie, qu'il attribue à la colére de quelques-unes de leurs Images. Il ordonne enfuite que le malade fera fon offrande à cette Image pour l'appaifer: ce qui tourne au profit du Prêtre. Auffi-tôt qu'un enfant eft venu au monde, le Prêtre l'oint du chrême, en lui faifant une croix fur le front, & différe fon batême jufqu'à ce qu'il ait atteint environ l'âge de deux ans. Alors on le batife, en le plongeant dans de l'eau chaude, & en l'oignant prefque par toutes les parties du corps; enfin, on lui donne à manger du pain qui a été beni, & du vin à boire. Quelquefois, pour rendre le batême plus folemnel, ils baptifent fans eau avec du vin. Ils compofent leur pain euchariftique avec de la farine, du fel, du vin & de l'eau; mais ils font ufage indifféremment du pain levé & du pain azyme. Le P. Zampi raporte ce qui fuit, au fujet du fentiment des Mingréliens touchant l'Euchariftie. Je demandai, *dit il*, un jour à un Prêtre, fi après avoir confacré le pain & le vin, ce pain & ce vin étoient véritablement le corps & le fang de *Jéfus-Chrift*. Il me répondit, en fouriant comme fi je lui euffe dit une plaifanterie, *Qui mettra Jéfus-Chrift dans le pain? comment y pourroit-il venir? Comment peut-il être renfermé dans un fi petit morceau de pain? Pourquoi voudroit-il quitter le Ciel, pour venir en Terre? On n'a jamais rien vu de femblable.* Les Mingréliens croyent que la Meffe peut être bonne, quoique le Prêtre ait oublié la confécration; mais que le Prêtre eft coupable de cet oubli. Ils ne favent ce que c'eft que l'Article de l'intention dans l'Officiant. * Ptolomée, *l.* 5. Le Noir, *Defcription d'Afie.* Ortélius. Cluvier. Davity. Dom Jofeph Zampi, Théatin, *Relation de Mingrélie.* Le Pére Lamberty, *dans le Recueil de* Thévenot. Le Chevalier Chardin, & J. B. Tavernier, *Voyage de Perfe.*

MINGRELIE (la Mer de) anciennement *Phafianum Mare.* C'eft la partie orientale de la Mer Noire. Elle prend maintenant fon nom de la Mingrélie, dont elle baigne les terres; & anciennement elle le prenoit de la riviére de Faffo, autrefois le Phafe, qui s'y décharge. * Maty, *Diction Géogr.*

MINHO, en Latin *Minius*, riviére d'Efpagne, a fa fource près d'un bourg, dit *Caftro del Rei*, dans le Royaume de Galice qu'elle traverfe, d'où elle paffe à Lugo, à Orenfo, à Tuy, & peu après elle fe décharge dans l'Océan. * Sanfon.

MINIMES, Ordre Religieux, fut fondé par faint François de Paule, & confirmé l'an 1473, par le Pape Sixte IV; & l'an 1507, par Jules II. On donna à Paris le nom de *Bons-Hommes* aux Religieux de cet Inftitut, parce que les Rois Louïs XI & Charles VIII nommoient ordinairement ainfi faint François de Paule & fes compagnons, ou plutôt, parce qu'ils furent établis dans le Bois de Vincennes, dans un Monaftére de Religieux de l'Ordre de Gramont, que l'on appelloit *Bons-Hommes.* Le peuple en Efpagne les appelle *Péres de la Victoire*, à caufe d'une victoire que Ferdinand V remporta fur les Maures, felon la prédiction du même faint François de Paule. Ce Saint leur fit prendre le nom de *Minimes* par humilité, & leur donna dans toutes les occafions des exemples illuftres de cette vertu. Les Minimes, outre les trois vœux de Religion, en font un quatriéme, d'obferver un Carême perpétuel. Dom Pierre de Lucéna Olit, Efpagnol, ayant fondé un Couvent de Minimes à Andujar, donna auffi fa propre maifon pour y bâtir un Monaftére de Religieufes du même Ordre, & deux de fes petites-filles furent les premiéres qui y prirent l'habit en 1495. Comme il y eut enfuite d'autres établiffemens pareils en Efpagne, faint François de Paule leur donna une Régle, qui eft la même que celle des Religieux, retouchée dans les endroits qui ne pouvoient convenir à des filles. On affure qu'il y en a onze Couvens en Efpagne. En France on ne commença à avoir des Religieufes Minimes qu'en 1621. L'établiffement s'en fit à Abbeville, & il y en a un autre fait depuis à Soiffons. Il y a auffi un Tiers-Ordre de perfonnes féculiéres de l'un & de l'autre fexe, à qui faint François de Paule a donné une Régle. Gabrielle Fouquart, la premiére Religieufe Minime en France, étoit de ce Tiers-Ordre depuis vint ans, quand elle fit fes vœux. * Louïs Doni d'Attichy, *Hift. Gén. de l'Ordre des Minimes.* Ignace de Jéfus-Marie, *Hift. d'Abbeville.*

MINIO, ville de la Haute Egypte. Elle eft fur le bord oriental du Nil, entre Girgio & Saïd, & elle eft capitale du Caffilif ou Gouvernement de Minio, qui occupe la partie orientale de la vallée du Nil, depuis le Caffilif de Chereffi jufqu'à la Nubie. Outre Minio on y remarque Affuana, Chana, & Jehmina. * Maty, *Diction. Géogr.*

MINIO, connu fous le nom de JEAN DE MURVAUX, Général de l'Ordre de faint François, puis Cardinal dans le XIII fiécle, étoit natif du bourg de Murvaux, dans la Marche d'Ancone, & fe diftingua extrêmement dans l'Ordre de faint François, où il enfeigna la Théologie. Le Pape Nicolas IV le choifit pour être Profeffeur du facré Palais. Il fut élu Général de fon Ordre dans un Chapitre général, tenu à Anagnie, où Boniface VIII préfida lui-même. Ce Pape envoya l'an 1299, Minio Légat en Flandre, où le Roi Philippe *le Bel* avoit remporté de grands avantages, & à fon retour le fit Cardinal, l'an 1302. Minio fe trouva au Concile général de Vienne en Dauphiné, y défendit la mémoire de Boniface avec beaucoup de générofité & de courage, & mourut à Avignon l'an 1312. * Wading, *in Annal. Min.* Ciaconius, &c.

MINNI, Royaume ou Province dans l'Arménie, dont parle le Prophéte Jérémie, *ch.* 51. *v.* 27.

* MINNITH, MANAHAT ou MANIHAT, ville ou château des Ammonites en la partie occidentale de la Tribu de Manaffé, en deça du Jourdain, près duquel Jephté défit les Ammonites. * *Juges*, *ch.* 11. *v.* 33.

MINO. *Cherchez* MINHO.

MINOA, eft une petite Ifle fort proche de Nifæé, havre & port de la ville de Mégare, dans le Golfe Saronique. Plutarque en parle dans la Vie de Nicias.

MINOA, ville de l'Ifle de Sicile, maritime, fur la côte méridionale. C'eft où eft à préfent le lieu dit *Heraclea Rouinata*, cette ville ayant porté autrefois le nom d'Héraclée, près du lieu dit *Capo Bianco*, entre Girgenti & Sacca, à l'embouchure du fleuve Platano. * Lubin, *Tables Géographiq. fur les Vies de Plutarque.*

MINOIS, ville de la Paleftine. Elle a été honorée d'un

Siége Epiſcopal. Zoſime ſon Evêque ſouſcrivit en 451, au Concile de Chalcédoine. Réland croit que c'eſt la même que *Menoïs* près de Gaza, dont parle Euſébe dans ſon *Onamaſticon* au mot *Menebena.* Cellarius croit que c'eſt le *Menæum Caſtrum*, dont il eſt parlé dans le Code Théodoſien. * Relandi *Palæſtina, l.* 3.

MINOLO, village de l'Iſle de Candie, ſur la côte ſeptentrionale au couchant de la Canée. Quelques Géographes prennent Minolo pour l'ancienne Minoa, qui étoit ſur la côte ſeptentrionale de cette Iſle, & diſtinguée d'une autre Minoa, qui étoit ſur l'orientale. * Maty, *Diction. Géogr.*

MINORA. *Voyez* MINORI.

MINORBINO, MINERBINO, petite ville du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Terre de Bari, ſur les confins de la Baſilicate, à trois lieues de Canoſa, vers le midi. Minorbino eſt peu de choſe, quoiqu'elle ait un Evêché ſuffragant de Bari. * Maty, *Diction. Géogr.*

MINORCA. *Voyez* MINORQUE.

MINORELLI (Thomas-Marie) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit à Padoue, & ayant fait voir beaucoup de capacité, fut appellé en 1711 à Rome, pour travailler à l'Hiſtoire générale de ſon Ordre, à quoi il travailloit encore avec beaucoup d'application en 1720. On a de lui la Vie de ſaint Pie V, écrite en Latin très élegant, & imprimée à Rome en 1712. Il parut auſſi en 1714, ſous ſon nom, un Ecrit Latin avec le François à côté, ſous ce tître, *Examen des fauſſetez ſur le culte des Chinois, avancées par le Pére Jouvency Jéſuite, dans l'Hiſtoire de la Compagnie de Jéſus*; mais le Pére Minorelli aſſure que cet Ouvrage n'eſt pas de lui. En effet ce Pére n'a jamais été Miſſionnaire à la Chine, comme on le dit dans le tître; mais il eſt vrai qu'il n'étoit pas content de l'Ouvrage du Pére Jouvency. Il n'en avoit lu que les quatre premiers livres, & il n'avoit approuvé que les 11. 12. 13. & 14 livres, en demandant qu'on y fît des corrections, qu'il aſſure qu'on n'a pas faites. Il eut donc lieu d'être peu ſatisfait de voir paroître à la tête de l'Ouvrage du Pére Jouvency une Approbation de l'Hiſtoire entiére ſous ſon nom, & c'eſt ce qui a donné occaſion à l'Auteur de l'Examen de prendre le nom de ce Dominicain. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd tome* 2.

MINORI, petite ville du Royaume de Naples, en la Principauté Citérieure, avec tître d'Evêché ſuffragant de la Métropole d'Amalfi, eſt ſituée ſur le Golfe de Salerne. Les Auteurs Latins la nomment *Minora.*

MINORQUE, Iſle de la Mer Méditerranée, proche des côtes d'Eſpagne, & à l'orient de celle de Majorque, eſt nommée par ceux du païs *Minorca.* Elle appartient à préſent aux Anglois. Outre Citadella, qui en eſt la ville capitale, & qui a environ ſix cens maiſons, on y trouve encore Porto Mahon, & le Fort Saint-Philippe. Cette Iſle enferme beaucoup de montagnes, & produit quantité de bois, de mulets, &c. Elle ne produit point d'oliviers, & elle n'eſt ni ſi riche ni ſi peuplée que l'Iſle de Majorque. Elle a environ quarante-cinq lieues de tour, douze de longueur, & neuf de large dans ſa plus grande largeur. Les Habitans ſont bons Matelots & grands Pirates. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 3. p.* 115, *&c. Hiſt. des Iſles Baléares*, traduite de l'Eſpagnol par M. Campbell. *Voyez* MAON.

MINOS, I de ce nom, premier Roi de Créte. On dit qu'il étoit fils de Jupiter & d'Europe: peut-être que le nom de Jupiter étoit le nom appellatif des Rois de Créte, comme celui de Pharaon des Rois d'Egypte, & celui de Céſar des Empereurs Romains. Quoi qu'il en ſoit, on dit que Jupiter ſe métamorphoſa en taureau, pour enlever Europe; ce qui peut s'entendre d'un vaiſſeau nommé le *Taureau*, ſur lequel Jupiter Roi de Créte, qu'Euſébe nomme Aſtérius, l'amena en Créte. L'époque du commencement de ſon régne eſt fixée par les Marbres d'Arondel, ſous le régne de Pandion I, Roi d'Athénes, à l'an 150 de l'Ere Attique, 223 avant la priſe de Troye, 1432 avant Jéſus-Chriſt. Minos bâtit pluſieurs villes dans l'Iſle de Créte, & donna des Loix aux Habitans du païs. Il établit le Siége de ſon païs à Apollonie, qui depuis fut nommée Cydon, du nom de ſon petit-fils. Il eut un fils appellé *Lycaſte*, duquel naquirent MINOS II, Roi de Créte, *Sarpédon* & *Radamanthe.* Ce dernier rendoit la Juſtice avec tant de ſévérité, qu'il donna lieu à la fable qui le fait Juge des Enfers. Il ſe ſoumit pluſieurs Iſles & pluſieurs Habitans de l'Aſie. Il donna à ſon fils Erythe le païs qui fut depuis appellé Erythée, & l'Iſle de Chio à Oenonion fils de Minos. Minos fut le premier qui équipa une Flotte, avec laquelle il ſe rendit maître de la mer, & chaſſa les Cariens des Iſles Cyclades. Il eut deux enfans, *Deucalion* & *Molus.* On ne ſait rien depuis Minos II, juſqu'à MINOS III, qui régnoit pendant le régne de Pandion II à Athénes, environ 1300 ans avant Jéſus-Chriſt. Il étoit de la même famille, deſcendu comme les autres de Jupiter. Il imita la ſévérité de Radamanthe dans l'adminiſtration de la Juſtice, & fit pluſieurs Loix qu'il prétendoit avoir reçues de Jupiter. Son fils Androgée étant venu à Athénes dans le tems des Jeux Panathénées, y remporta la victoire contre les Athlétes. Ayant fait alliance avec les Pallantides, il devint ſuſpect à Egée qui craignoit qu'avec le ſecours de Minos, ils ne le dépouillaſſent de ſes Etats. Pour prévenir ce malheur il fit mourir Androgée, dans le tems qu'il alloit d'Athénes à Thébes. Minos, pour venger la mort de ſon fils, déclara la guerre à Egée, prit Mégare, & Niſus qui en étoit Roi, par la trahiſon de Scylla, fille de Niſus, qui étoit devenue amoureuſe de Minos. De là Minos vint aſſiéger Athénes, dont il obligea les Habitans de ſe rendre à diſcrétion après un long ſiége, & à envoyer en Créte tous les neuf ans ſept jeunes hommes & autant de filles. Cet événement arriva la 14 année du régne d'Egée, 288 de l'Ere Attique, 1270 avant Jéſus-Chriſt. Minos demeuroit à Gnoſe, où Dédale conſtruiſit de ſon tems un fameux Labyrinthe. Ce Dédale ayant voulu s'enfuir de Créte avec ſon fils Icare, trouva l'invention de mettre des voiles à ſes barques, & ſe ſauva en devançant celles de Minos qui le pourſuivoient à force de rames: mais la barque d'Icare mal conduite périt dans les eaux. Cela explique naturellement toute la fable. Dédale ſe ſauva en Sicile, alors appellée Sicanie, où Minos le ſuivit. Cocale y régnoit à Camique dans le païs d'Agrigente. Minos s'étant lié à ce Prince, y périt. Quelques Auteurs prétendent que les filles de Cocale l'ayant baigné ſelon l'uſage du païs, le laiſſérent ſi longtems dans le bain qu'il y mourut. * Ariſtote, *Polit.* Plutarque, *in Theſeo.* Euſébe, *in Chron.* Ovide. Virgile. M. Du Pin, *Hiſt. Prof. tome* 1.

MINOTAURE, monſtre, en partie homme & en partie taureau, eut pour mére Paſiphaé, femme de Minos III, Roi de Créte, à ce que feignent les Poëtes. Ils diſent que Paſiphaé conçut une furieuſe paſſion pour un taureau, & que Dédale l'enferma dans une peau de vache, pour être couverte par ce taureau; que de là naquit le Minotaure, qui fut enfermé dans le Labyrinthe que Dédale bâtit par l'ordre de Minos. Servius dit que Paſiphaé devint amoureuſe de Taurus, Sécretaire de Minos; & qu'en l'abſence du Roi, elle eut commerce avec lui dans la maiſon de Dédale; qu'enſuite elle accoucha de deux jumeaux, dont l'un fut attribué à Minos, l'autre à Taurus: ce qui donna lieu de dire qu'elle avoit enfanté un Minotaure. Les Athéniens ayant tué Androgée, fils de Minos, ce Roi les contraignit de lui envoyer tous les neuf ans un tribut de ſept jeunes hommes & de ſept filles, pour être dévorez par le Minotaure, qui étoit dans le Labyrinthe. Théſée délivra les Athéniens de ce tribut, après avoir tué le Minotaure, ou plutôt Taurus, l'un des Chefs de Minos, contre lequel ce Roi l'obligea de combattre. * Servius, *in Virgilii Æneid. l. 6. v.* 14. Plutarque, *Vie de Theſée.*

MINOZZI (Pierre-François) Poëte Italien, natif de Monte-San-Sanvino en Toſcane, vivoit vers l'an 1640, & laiſſa divers Ouvrages de ſa façon. *Voyez* ſon Eloge dans le Théatre des Hommes de Lettres de l'Abbé Ghilini.

MINSINGEN ou MUNSINGEN, petite ville avec une citadelle dans le Duché de Wirtemberg en Souabe, entre la ville de Tubingue & celle d'Ulm. * Maty, *Dict. Géogr.*

MINSINGER (Joachim) Allemand, Chancelier du Duc de Brunſwick, né l'an 1514 à Stutgard, de *Joſeph* Minſinger, homme fort eſtimé des Empereurs Charles-Quint, & Ferdinand I, s'avança dans les Belles-Lettres & dans la Juriſprudence, qu'il enſeigna dans l'Univerſité de Fribourg; & en 1548, il fut choiſi pour être Aſſeſſeur à la Chambre Impériale de Spire. Depuis, l'an 1556, il fut nommé par le Duc de Brunſwick, pour être Chancelier de ſon Etat. Minſinger remplit très bien ces charges, qu'il quitta dans un âge peu avancé, pour ſe retirer dans une de ſes Terres, où il mourut le troiſiéme de Mai de l'an 1588, âgé de 74 ans. Il a compoſé des Ouvrages de Droit & des Poëmes; *Comment. in Inſtitut. Juſtiniani ac Decret.*; *Obſervationum Cameralium centuriæ*; *Conſiliorum decades*; *Apotelesma*; *Auſtriades, libri duo*; *Nacarides, &c.* * Simler, *Biblioth.* Cruſius, *in Annal. Suev.* Melchior Adam, &c.

MINSKO, ville de Lithuanie en Pologne, capitale du Palatinat de Minsko, & ſituée ſur le Swiſlock, à vint-ſix lieues de Novogrod, du côté du levant. Minsko eſt une place forte, défendue par deux citadelles, dont l'une ſituée dans des marais, commande la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

MINSKO (le Palatinat de) Province du Duché de Lithuanie en Pologne. Elle eſt entre celles de Novogrodeck, de Wilna, de Witepsk, de Mſciſlaw, & le territoire de Rohaczow. Cette Province eſt aſſez fertile. Il y a quantité de Juifs, qui s'appliquent au Commercé & à la Médecine, & qui jouïſſent de tous les droits des autres Citoyens. On la diviſe en deux Châtellenies, qui portent les noms de Minsko & de Boriſlow, qui en ſont capitales. * Maty, *Dict. Géogr.*

MINTURNE, ville & Colonie du *Latium*, près de la Campanie, au deſſus de l'embouchure du Liris, que les Italiens nomment *Garigliano*, a été Epiſcopale. Aujourd'hui cette ville n'eſt plus qu'un cahos de ruïnes, d'aqueducs & d'amphithéatres, qui marquent que Minturne étoit autrefois conſidérable. Elle eſt connue dans l'Hiſtoire par l'empriſonnement de Marius. Un Galate, qu'on avoit envoyé pour lui couper le col, n'oſa attenter ſur lui, parce qu'il fut intimidé par des éclairs, qui brilloient dans les yeux de ce vénérable vieillard, & qui le firent retirer, ſans oſer exécuter les ordres funeſtes de ſa commiſſion. Ce fut après le rapport de ce prodige qu'il avoit vu, que les Habitans de Minturne étonnez firent ſauver Marius. * Lucain, *Pharſale, l.* 1. Ptolomée.

MINTURNE, (Antoine-Sébaſtien de) né à Trajetto, près des ruïnes de l'ancienne Minturne, fut fait Evêque d'Ugento, dans la Terre d'Otrante, en 1562, & aſſiſta aux derniéres Seſſions du Concile de Trente. Il fût depuis transféré d'Ugento à Crotone ou Cotrone dans la Calabre Ultérieure. Il a fait ſix livres *du Poëte*, qui furent imprimez à Veniſe l'an 1559. Il y traite de la Nature & des Vertus de l'Art Poëtique; mais il l'a fait plutôt en Orateur qu'en Poëte. Il a fait depuis un Ouvrage Italien, intitulé *l'Arte Poëtico*, qui contient des inſtructions pour tous les genres de Poëſie; les régles des Sonnets, & de toute ſorte de vers Toſcans, avec la méthode de les compoſer à la maniére de Pétrarque. * Tarquin Gallutius, *Tract. de Eleg.* René Rapin, *Avertiſſ. ſur les Réflex. touchant la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 1. p. 150. n.* 1057. édit. d'Amſterdam 1725.

MINUCCIANO ou MINUCIANO, petite ville ou bourg fortifié d'Italie, dans la contrée appellée *Carfagnana*, appar-

appartient à la République de Lucques.

MINUT (Jacques) Premier Préſident du Parlement de Toulouſe dans le XVI ſiécle, étoit du Milanez, & ſe faiſoit deſcendre du fameux Orateur Romain Minutius Félix; & peut-être étoit ce pour faire croire davantage cette deſcendance, qu'il ſignoit ſouvent ſon nom en Latin *Minutius*. Au premier voyage que le Roi François I fit en Italie, il l'employa à quelques négociations importantes en ce païs-là, d'où il le retira lorſqu'il revint en France, & lui fit don d'un office de Préſident au Parlement de Bourdeaux; mais la Régente, pendant la priſon du Roi, retira Minut de cette ville-là en 1524, pour l'établir Premier Préſident à Toulouſe après la mort de Pierre de Saint-André. Ce Magiſtrat aima fort les Belles-Lettres, & ce fut lui qui commença à les faire fleurir à Toulouſe; auſſi étoit-il lui-même d'une grande érudition & très éloquent.

JACQUES Minut ſon frére, Sénéchal de Quercy, eut les mêmes inclinations que lui pour les Belles-Lettres; & la Croix du Maine fait mention de quelques Ouvrages de proſe & de vers de ſa façon. Le Préſident, qui étoit Seigneur & Baron de Caſtera, mourut le ſix Novembre 1536, laiſſant des enfans de *Catherine* de Souhaut, dont deſcendent les Seigneurs de Caſtera. * La Faille, *Annal. de Toulouſe.*

MINUTIA, Veſtale, fut ſoupçonnée d'entretenir quelque amour ſecret, parce qu'elle prenoit trop de ſoin de ſe parer. On ne ſe trompa pas, car ayant été accuſée devant les Pontifes, ſur le témoignage d'une Eſclave, elle fut convaincue, & enterrée toute vive, comme c'étoit la coutume, l'an 417 de Rome, & 337 avant Jéſus-Chriſt. * Tite-Live, *l.* 8. *c.* 6.

MINUTIEN, Sophiſte d'Athénes, qui vivoit du tems de Galien, au témoignage de Suidas. Il a écrit ſur la Rhétorique, des *Progymnaſmata*, & diverſes Harangues. * Schefferus, *ad Rhet. anonym*, *p.* 63. 83. Tzetzes, *in Chil. p.* 114. 235.

MINUTIUS, faux Dieu, que les anciens Gentils imploroient pour toutes les petites choſes, comme pour les petits ouvrages, pour les petites affaires, pour les petits diſcours, enfin pour les minuties. Minutius avoit un petit Temple à Rome, près de la porte Minutia, ainſi nommée du nom de ce Dieu. Il y a apparence que ce qui avoit donné occaſion de reconnoître cette Divinité, étoit le grand travail & la peine conſidérable qui ſe trouve quelquefois dans les moindres choſes qu'on entreprend, qui en récompenſe ſont quelquefois ſuivies d'une gloire qui n'eſt pas médiocre:

In tenui labor, at tenuis non gloria.

* Feſtus. Lampridius.

MINUTIUS AUGURINUS (M.) Conſul Romain, étoit fils d'un Citoyen de ce nom, & frére de P. Minutius, auſſi Conſul. Il fut élevé la premiére fois au Conſulat l'an 258 de Rome, & le 496 avant Jéſus-Chriſt. Sempronius Atratinus fut ſon Collégue. Ce fut en cette année que les Romains inſtituérent les Fêtes des Saturnales, après avoir conſacré un Temple à Saturne. M. Minutius Augurinus fut une ſeconde fois Conſul avec le même Atratinus, l'an 264 de Rome, & le 490 avant Jéſus-Chriſt, lorſqu'on chaſſa Coriolan de Rome. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 6. Caſſiodore, &c.

La famille des MINUTIENS, *Minutia Gens*, l'une des Maiſons patriciennes de Rome, a produit divers Magiſtrats. M. Minutius *dont nous avons parlé*, laiſſa L. MINUTIUS AUGURINUS, qui fut Conſul l'an 297 de Rome, & le 457 avant Jéſus-Chriſt, avec C. Nautius Rutilus. On lui donna la conduite de l'Armée contre les Eques, qui ſe battirent en deſeſpérez, lui firent abandonner la campagne, & l'aſſiégérent dans ſon camp où il s'étoit retiré. Le Sénat fit Dictateur Cincinnatus, qui dégagea Minutius & l'obligea de ſe dépoſer du Conſulat. P. MINUTIUS AUGURINUS, frére de Marcus, fut auſſi Conſul l'an 263 de Rome, & le 491 avant Jéſus-Chriſt, avec T. Géganius Macérinus. Il laiſſa un fils de ſon nom qu'on éleva au Conſulat l'an 298 de Rome, & le 456 avant Jéſus-Chriſt, avec C. Horatius Pulvillus. Minutius commanda l'Armée contre les Eques & les Sabins, & fut plus heureux que ne l'avoit été ſon couſin. T. MINUTIUS AUGURINUS fut Conſul l'an 449 de Rome, & le 305 avant Jéſus-Chriſt, avec L. Poſthumius Mégellus. Ils défirent chacun une Armée de Samnites, & aſſiégérent enſemble Boviane qu'ils prirent. Le coloſſe d'Hercule qu'on y trouva, fut mis dans le Capitole après avoir ſervi d'ornement au Triomphe des Conſuls. * Tite-Live, *l.* 2. *&* 3. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 6. *&* 16. Caſſiodore, &c.

MINUTIUS THERMUS (Q.) fut Conſul l'an 561 de Rome, & le 193 avant Jéſus-Chriſt, avec L. Cornélius Mérula. Il alla faire la guerre aux Liguriens, & ſe laiſſa pouſſer dans un défilé, où il auroit ſans doute péri, ſi la Cavalerie Numide que Maſſiniſſe avoit donnée, ne l'eût tiré de ce danger. Les Numides, que les ennemis mépriſoient, ſe jettérent ſur les corps de gardes, qu'ils enfoncérent ſans peine, & traverſérent le camp, où ils ſe mirent en bataille au dos des Liguriens. Minutius les rompit de ſon côté, & les obligea de ſe retirer & de lui laiſſer le paſſage libre. * Tite-Live, *l.* 33.

MINUTIUS RUFUS (M.) Conſul Romain, fut élevé l'an 533 de Rome, & le 221 avant Jéſus-Chriſt, à cette dignité, avec P. Cornélius Scipio Aſina. Ce fut en la même année que les Romains eurent guerre avec les peuples d'Iſtrie, & qu'Annibal commença le ſiége de Sagonte en Eſpagne. Peu après le même Annibal paſſa en Italie, y gagna diverſes batailles ſur les Romains, & entre autres celle du Lac de Thraſiméne l'an 537 de Rome & le 217 avant Jéſus-Chriſt. On fit alors Dictateur Fabius Maximus, qui nomma Minutius Rufus pour être Colonel-Général de la Cavalerie. Fabius acquit en cette occaſion le nom de *Temporiſeur*; & le Peuple Romain, naturellement fier & impatient, ſe laſſant de ſes longueurs, & ne pouvant le dépoſer de la Dictature, lui retrancha la moitié de ſon autorité, en ordonnant par un Arrêt, que le Colonel de la Cavalerie auroit une autorité égale à celle du Dictateur. Celui-ci partagea l'Armée avec Minutius, qui chercha toutes les occaſions d'en venir aux mains avec les ennemis. Annibal, connoiſſant ſa témérité, l'attira dans un défilé où il ſeroit péri avec toute ſon Armée, ſi Fabius ne l'en eût dégagé. Minutius ne fut pas ingrat de cette faveur; car il n'eut point de honte de renoncer à cette égalité, où la faveur inconſidérée du peuple l'avoit élevé, & de ſe ſoumettre à Fabius. On croit que ce Minutius fut pére de Q. MINUTIUS RUFUS, Conſul l'an 557 de Rome, & le 197 avant Jéſus-Chriſt, avec C. Cornélius Céthégus. Cette année fut remarquable par la défaite des Liguriens & des Milanois par Céthégus. Minutius ravagea le païs des Boyens, ſans qu'ils oſaſſent paroître en campagne, & mérita le petit Triomphe. M. MINUTIUS RUFUS fut Conſul l'an 644 de Rome, & le 110 avant Jéſus-Chriſt, avec Sp. Poſthumius Albinus, qui alla faire la guerre à Jugurtha. * Tite-Live, *l.* 32. & 33. Sallufte. Caſſiodore, &c. Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 2. *Ex.* 4.

MINUTIUS FELIX (Marcus) Orateur Romain, mais, comme on le croit, Africain de nation, vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle, ou ſur la fin du ſecond. Saint Jerôme parle de lui en ces termes: „ Minutius Félix, dit-il, grand „ Orateur de Rome, a écrit un Dialogue, qu'il a nommé *Octavius*, dans lequel il introduit un Chrétien & un Payen, qui „ diſputent enſemble. Il en court un autre ſous ſon nom, intitulé *du Deſtin*, ou *contre les Aſtrologues*; mais bien qu'il ſoit „ d'un homme éloquent, il n'eſt pas, ſelon moi, de même ſtyle „ que le premier Ouvrage ". Lactance parle auſſi très avantageuſement de Minutius. Ce Livre a paſſé longtems pour le huitiéme Livre d'Arnobe; mais il eſt certain que c'eſt un Ouvrage ſéparé, & d'un autre Auteur. On ſoupçonne que ce Cécilius, que Minutius Félix introduit diſputant de la Religion Chrétienne, a été le Maître de ſaint Cyprien, duquel par honneur il prit le nom. Le Dialogue de Minutius Félix eſt élégant, les termes en ſont choiſis, les paroles recherchées, le tour agréable, les raiſons y ſont miſes dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Enfin ce petit Traité fait voir, comme remarque Lactance, que Minutius eût été un excellent défenſeur de la Religion & de la Vérité, s'il ſe fût entiérement appliqué à cette étude; mais c'eſt plutôt la production d'un eſprit qui ſe délaſſe de ſes occupations, qu'un Ouvrage compoſé avec aſſiduité. Il effleure les matiéres, ſans les traiter à fond: il s'attache plus à faire voir combien les ſentimens des Payens ſont ridicules, & à les combattre par leurs propres Auteurs, qu'à expliquer & à prouver la doctrine des Chrétiens. Il ne paroît pas même être fort inſtruit des Myſtéres: & il ſemble qu'il ait cru que l'ame mouroit avec le corps. Ce Traité a été imprimé avec les Livres d'Arnobe; mais le ſavant Juriſconſulte Baudouin, s'étant apperçu de la mépriſe, l'a fait imprimer ſéparément à Heidelberg l'an 1560. Il y en a eu depuis pluſieurs éditions. La meilleure qui ait paru en France, eſt celle que M. Rigault donna l'an 1643, & qui ſe trouve auſſi dans l'édition des Oeuvres de Saint Cyprien imprimée l'an 1666. Celle de Hollande *in quarto*, en l'an 1652, mérite que l'on y faſſe attention. Elle eſt de M. Jacques Ouzel, qui la dédia à Chriſtine Reine de Suéde. Cette édition contient, outre les Notes de l'Editeur, les *Prolégoménes* de François Baudouin; les *Notes* de Jean de Wower; le *Commentaire* de Geverhart Elmenhorſt; les *Corrections* & les *Notes* de Didier Herauld, plus connu ſous le nom de *Deſiderius Heraldus*; les *Obſervations* Nicolas Rigault. On trouve à la fin du volume *Julius Firmicus Maternus de Errore Profanarum Religionum, ex recenſione* Joannis à Wower, *cum ejuſdem Notis.* L'édition la plus recherchée de cet Ouvrage, eſt celle de Jean Davies, imprimée en 1678 à Cambridge, & réimprimée en 1711 à Londres. L'Octavius de Minutius Félix a été traduit en François par M. Perrot d'Ablancourt: un nommé Damas avoit avant lui publié une Traduction Françoiſe de cet Auteur, mais elle eſt d'un fort mauvais ſtyle. * S. Jérôme, *de Vir. Illuſt. c.* 58. *Epiſt. ad magn. Orat. & Apol. ad Pammachum.* Lactance, *Divin. Inſtit. l.* 1. *c.* 11: *& l.* 5. *c.* 1. Saint Eucher, *Epiſt. ad Valerian.* Trithéme, & Bellarmin, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis.* François Baudouin, *Prolegomena in Minutium.* Rigault, *in Notis ad Minutium, &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiécles.* Dom Ceillier, *Hiſt. des Auteurs Sacrez & Profanes, tome* 2. *p.* 212 *&* 234.

MINUTOLO (Louïs) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit en 1600 à Meſſine, de Jérôme Minutolo, & d'Iſabelle Staiti. La nobleſſe de ſes parens lui avoit fait concevoir de grandes eſpérances, mais s'étant engagé dans un duel où il fut bleſſé, il ſentit la vanité du monde, & le quitta auſſi tôt que ſa ſanté le lui permit. On aſſure que ſa piété & ſa ſcience lui attirérent l'eſtime de toute la ville, qu'on le conſultoit ſur toutes ſortes d'affaires, & que Simon Caraffa Archevêque de Meſſine, le choiſit pour ſon Théologien & Examinateur ſynodal. Il fit imprimer en 1665, à Veniſe, un Traité ſur deux matiéres importantes, *Brevis Notitia eorum, quæ pertinent ad Juſtitiam commutativam, & ad probabilitates opinionum*: à quoi il ajoûta deux ans après un Traité pareil, par forme d'additions. Il mourut à Meſſine le dixiéme Août 1673. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MIO. MIP.

MIOLANS, château du Duché de Savoye. Il est à deux lieues de Montmélian vers le nord-est, vis à vis de l'embouchure de l'Arc dans l'Isére. Ce château est fort par sa situation sur un rocher fort haut, & escarpé de tous côtez. * Maty, *Diction. Géog.*

MIOSSANS (Comtes de). *Voyez* ALBRET.

MIPHIBOSETH : il y a deux personnes de ce nom, dont il est parlé dans l'Ecriture-Sainte. Le premier étoit fils de Saül & de sa concubine Respha ou Ritspa, que David abandonna aux Gabaonites avec Armoni, & les cinq fils de Mérobe ou Mérab, pour être executez à mort. Le second étoit fils de Jonathas & petit-fils de Saul. Ce fut à la considération de son pére, que David lui fit du bien, & qu'il le traita comme un Prince de la Maison royale, vers l'an 2995 du Monde, & 1040 avant Jésus-Christ. En reconnoissance de toutes ces bontez, Miphiboseth informa David de la méchanceté de Séba ou Scébah, son domestique, qui vouloit exciter une nouvelle révolte après la mort d'Absalon. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 4. *v.* 4. *& suiv.* Joséphe, *Antiq. Jud. l.* 7.

MIQ. MIR.

MIQUELETS, c'est ainsi qu'on nomme les Espagnols qui demeurent dans les Pyrénées, sur les frontiéres de Catalogne & d'Aragon. Ils font profession des armes, & en tems de guerre, le parti contre lequel ils se déclarent en est fort incommodé par les partis qu'ils détachent continuellement. Les hautes montagnes du païs, qui ne sont accessibles que pour eux, les favorisent dans ces occasions. En tems de paix ils tâchent de vivre de pillage, & de dépouiller les Voyageurs, qui n'ont pas la précaution de donner pour boire à un Miquelet & de s'en faire escorter : quand on prend cette mesure, on passe sans aucun danger. Leurs armes ordinaires sont un poignard, une carabine & un pistolet qu'ils portent pendu au ceinturon. * *Dict. Allemand de Bâle.*

MIQUENEZ, ville du Royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la Province de Fez, à douze lieues de la ville de ce nom, à quarante de Salé, & à soixante de Tetouan. Miquenez est une petite ville mal bâtie & desagréable ; mais extrêmement peuplée. On fait compte qu'elle contient plus de soixante mille Habitans. Elle doit ce grand peuple à *Moula Ismael*, Roi de Fez & de Maroc, qui y est né, & qui y faisoit sa résidence dans un Palais presque aussi grand que toute la ville, au dessus de laquelle il est élevé. Il est environné de plusieurs enceintes de murailles fort hautes, fort épaisses & fort blanches ; composé d'un grand nombre de pavillons, & de deux Mosquées, où l'on voit quantité de minarets ou de tours. Tout cela joint ensemble, frappe agréablement la vue de ceux qui vont à Miquenez. C'est apparemment la *Mechneja* ou *Mechnasa* des Cartes de Sanson. * Saint Olon, *Relation de l'Empire de Maroc.* Maty, *Dict. Géogr.*

MIRABAT. *Voyez* MARABAT.

MIRABEL (Marquis de). *Voyez* AVILA.

MIRABELLO, *Castel Mirabello*, anciennement *Heraclea*, village avec un bon port & un château fort, environné de tous côtez des eaux de la mer. Il est sur la côte septentrionale de Candie, à trois ou quatre lieues de Spinalonga vers le midi. Il y a des Géographes qui mettent à Castel-Mirabello, l'ancienne *Panormus*, que d'autres placent à *Voulismèni*, village voisin, & d'autres encore près de la ville de Candie. * Maty, *Diction. Géogr.*

MIRADOUX, petite ville de Gascogne dans le Comté d'Armagnac, en Latin *Miradulce*. Elle est située à deux lieues de la ville Episcopale de Lectoure, & à trois lieues de la Garonne. Le combat qui se donna aux environs l'an 1651, pendant les guerres civiles, a rendu cette place remarquable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MIRAFLORES, petite ville du Pérou, qui appartient au Parlement de Lima. Elle est à vint lieues de Truxillo, & à cinq de la mer. La ville est fort riche & fort peuplée, & se distingue par-là entre toutes celles qui sont dans la plaine. * De Laet, *l.* 10 *c.* 20. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MIRAMAR, anciennement *Oleastrum*, ancien bourg de la Catalogne. Il est près de la côte, à cinq lieues de Tarragone du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIRAMION (La Dame de) vint au monde le deuxiéme Novembre 1629. Son Pére Jaques Bonneau, Seigneur de Rubelle, & sa mére Marie d'Yvry, lui donnérent une excellente éducation. Elle n'avoit que neuf ans, quand elle perdit sa mére ; & dès ce tems-là elle savoit se mortifier. Lorsque Madame Bonneau sa tante la menoit au Bal, elle y portoit une chaîne de fer ; à la Comédie elle fermoit les yeux ; mais quand sa tante rioit, elle se tournoit de son côté & rioit aussi, comme si elle avoit eu de l'attention au spectacle. Ce sont les Remarques de l'Abbé de *Choisi*, qui a donné l'Histoire de cette Dame. Au mois de Mars 1645, Mademoiselle de Rubelle, car on l'appelloit ainsi avant son mariage, épousa Jean-Jaques de Beauharnois, Seigneur de Miramion, Conseiller au Parlement de Paris, qui mourut six mois après ce mariage, & qui laissa sa femme grosse de quatre mois & demi, à l'âge de 16 ans. Le septiéme Mars 1646, elle accoucha d'une fille, après un travail de 46 heures. Elle eut peu de tems après la petite vérole, qui mit sa beauté en grand danger, sans l'épouvanter en aucune maniére. En 1648, elle fut enlevée. On en peut voir le récit dans les Mémoires de Mr. de Bussy, & dans ceux qu'on a attribuez à Mr. d'Artagnan. Voici comment son Historien raconte cet événement. Le neuviéme d'Août 1648, Madame de Miramion partit d'Issy à sept heures du matin, avec sa belle-mére, pour aller faire ses dévotions au Mont-Valérien. Elles avoient dans leur carrosse un Ecuyer d'un âge avancé & deux Demoiselles. A un quart de lieue du Mont Valérien vint hommes à cheval les arrêtérent. Deux s'approchérent du carrosse, pour abaisser les mantelets. Madame de Miramion les chargea avec son sac d'heures. Ils mirent l'épée à la main pour couper les courroyes qui tenoient les mantelets. Elle voulut leur arracher leurs épées, & se mit les mains tout en sang. Cependant les autres Cavaliers atteloient au carrosse des chevaux frais. Madame de Miramion eut d'abord recours à Dieu, & se mit ensuite à crier de toutes ses forces à tous les passans, & à leur dire qui elle étoit, qu'on l'enlevoit, & qu'ils allassent à Paris avertir sa famille. Le carrosse alloit fort vite & fut bientôt dans la Forêt de Livry. Là, elle tenta inutilement de se sauver à travers des ronces, qui lui déchirérent le visage. On fit mettre pié à terre à Madame de Miramion la mére, à sa Demoiselle, & à son Ecuyer. Le carrosse repartit. Grand nombre de relais se trouvérent sur la route, elle fut conduite en peu de tems à Launay, château, qui est à trois lieues de Sens, & qui appartenoit à Hugues de Bussy-Rabutin, Grand-Prieur de France. Dès que le carrosse fut entré dans la cour, on en ôta les chevaux ; mais Madame de Miramion n'en voulut point descendre, résolue d'y passer la nuit. Un Chevalier de Malte s'approcha de la portiére, & la pria d'entrer dans la maison ; elle n'en voulut rien faire, & lui demanda avec fermeté, si c'étoit lui qui la faisoit enlever. *Non, Madame*, lui répondit-il fort respectueusement, *c'est Mr. le Comte de Bussy-Rabutin, qui nous a assurez que c'étoit de votre consentement. Ce qu'il vous a dit est faux*, s'écria-t-elle. *& vous verrez si j'y consens.* Le Chevalier, par son air noble & doux & par ses discours obligeans, inspira de la confiance à Madame de Miramion, qui entra dans une salle basse, où elle trouva deux pistolets chargez dont elle se saisit pour se faire porter du respect. On lui apporta à manger, qu'elle refusa avec hauteur, disant qu'elle vouloit la mort ou la liberté. Il vint plusieurs personnes l'une après l'autre, tantôt la menacer de toutes sortes de violences, tantôt lui faire les offres les plus avantageuses pour l'engager à épouser Mr. de Bussy. Il n'avoit point encore paru. Sa surprise étoit grande. On l'avoit trompé lui-même. On l'avoit assuré plusieurs fois, qu'un esprit doux consentiroit à tout. *On m'avoit dit que c'etoit un mouton*, disoit il, *& je la trouve un lion.* Il se montra enfin, & dès qu'elle le vit, *Je jure*, s'écria-t-elle, *je jure devant le Dieu vivant, mon Créateur & le vôtre, que je ne vous épouserai jamais.* L'effort qu'elle fit en prononçant ces paroles, acheva de lui ôter ce qu'elle avoit de forces, elle tomba presque évanouïe. Il y avoit, selon l'Auteur, plus de 40 heures, & selon elle plus de trente-six heures qu'elle n'avoit mangé ; ce qui fit craindre à Mr. de Bussy, qu'elle ne mourût. Cette crainte, les nouvelles qui lui arrivoient à tous momens, que plus de six cens hommes armez étoient prêts de sortir de la ville de Sens, pour l'assiéger, & la fermeté de Madame de Miramion, le firent enfin résoudre à la rendre à elle-même. Il l'en assura avec serment, pour lui faire prendre quelque nourriture. *Quand les chevaux seront à mon carrosse*, lui répondit elle, *& que je serai dedans, je mangerai.* Les chevaux furent mis, & sans se faire presser davantage, elle avala deux œufs frais. Le carrosse sortit du château, & prit le chemin de Sens, où elle tomba dans une très dangereuse maladie. Elle poursuivit en justice Mr. de Bussy pendant deux ans, *& puis*, dit-elle, *je lui ai pardonné en vue de Dieu.* Il eut besoin d'elle 36 ans après, dans un Procès, dont Mr. de Némond étoit Juge. Par l'entremise de l'Auteur de son Histoire, il eut permission de la voir, & elle voulut bien recommander son affaire. Après cet enlévement, sa famille la pressa extrêmement de se remarier. *Je fus un peu tentée de le faire*, dit-elle, *de crainte d'être encore enlevée ; j'avois bien de la peine à prendre mon parti, je ne pouvois me résoudre, je pris un Directeur.* Dieu, *nous dit-on dans sa Vie*, lui apprit d'une maniére extraordinaire, à quoi elle se devoit déterminer. Voici comme elle raconte elle-même ce miracle. „ En 1649, la nuit du 18 au 19 Janvier, entre deux & trois „ heures du matin, étant en retraite chez Mademoiselle le „ Gras, il me sembla qu'on me donnoit un coup sur l'épaule „ assez fort. Je me réveillai, disant, *je m'en vai*, croyant „ que c'étoit une sœur, qui m'étoit venu éveiller. En ouvrant „ les yeux, je vis une grande lumiére dans mon lit, comme „ auroit fait le Soleil : je fus fort surprise, croyant qu'il étoit „ fort tard. J'entendis une voix qui dit au fond de mon cœur : „ *Ne t'étonne point, c'est moi qui suis ton Seigneur & ton Maître ; ne* „ *cherche plus ma volonté & n'en sois plus en peine ; je t'assure que je* „ *te veux toute entiére sans partage, ton cœur n'est pas trop grand* „ *pour moi, je veux que tu sois toute à moi, que tu ne t'occupes que* „ *pour moi ; je serai ton Epoux, & toi mon Epouse, engage-toi à l'ê-* „ *tre.* Je me jettai à genoux sur le lit, j'adorai Dieu & sa „ misericorde.... Je fus consolée & fortifiée, je me sentis „ toute prête à faire vœu de chasteté. Il me semble qu'on „ me répondoit, *Atten ; dis à celui qui te conduit ce que je te dis, &* „ *obéis ; mais dis tout ce qui s'est passé.* Je promis de le dire. Aussi-„ tôt la lumiére se passa, dont je fus fort surprise, parce que „ je croyois qu'il étoit grand jour ; & comme j'étois toute „ pleine de cette pensée, je me levai pour remercier Dieu & „ faire mon Oraison : trois heures sonnérent. Cette Oraison „ ne fut qu'une action de graces. Je me recouchai ; mais je ne „ pus dormir. Le lendemain j'étois dans un grand froid pour „ Dieu, ayant peine à croire ce qui s'étoit passé la nuit. J'avois „ peine à me résoudre de le dire ; je ne laissai pas de le déclarer „ à mon Directeur, qui ne douta pas que ce ne fût Dieu. Il me „ fit écrire ce qui s'étoit passé, il consulta Mr. Vincent, & il fut

„ con-

„ conclu, que je ferois vœu de chasteté: " (Elle eût mieux dit, si elle eût parlé de continence, à moins qu'on ne prétende, qu'il n'y a aucune personne mariée qui soit chaste:) „ ce que je fis le deuxiéme de Février suivant." Elle se devoua donc tout entiére au service de Dieu, & sa vie ne fut dans la suite qu'un enchaînement de grandes entreprises pour le service de Dieu. Elle a eu part à presque toutes les bonnes œuvres éclatantes, qui se sont faites de son tems. Elle a contribué & de ses soins & de son argent à soutenir les anciens établissemens pieux, & en a formé un assez grand nombre de nouveaux, qu'on peut voir dans son Histoire. Ayant remarqué dans l'Hôtel-Dieu, que les Prêtres y étoient confondus avec les autres malades, elle fit établir une salle particuliére pour eux. En 1660, elle retira chez elle vint-huit pauvres Religieuses des frontiéres de Picardie, & les nourrit plus de six mois à ses dépens. On doit à son zéle & à ses libéralitez le Refuge & la Maison de sainte Pélagie. En 1661, elle fonda une Communauté de douze Filles, qu'elle unit ensuite à la Communauté de Sainte *Geneviéve*. Ces deux Communautez n'en faisant plus qu'une, elle en fut eluë Supérieure. Les principaux devoirs des Filles de sainte Geneviéve, sont d'enseigner gratuitement les Filles, de former des Maîtresses d'Ecole pour la campagne, d'assister les malades, de panser les blessez, de visiter les pauvres de la Paroisse, de faire des ornemens pour les Eglises de la campagne, & d'élever chrétiennement des Pensionnaires. Elles font l'Oraison deux fois le jour, récitent ensemble le petit Office de la Vierge, fréquentent leur Paroisse, & y reçoivent les Sacremens. Mad. de Miramion leur donna d'abord soixante mille francs, pour fonder douze places, souhaitant qu'à mérite égal, les Filles de qualité fussent préférées; mais à condition de conserver toujours le même Institut; donnant toute la fondation à l'Hôpital général, en cas que les Filles voulussent un jour se cloîtrer. En 1673, elle alla passer deux mois à Melun, pendant la maladie contagieuse, & y mena avec elle des Chirurgiens & des Sœurs Grises. Ses soins, ses exhortations, & son argent ne furent point épargnez dans cette occasion. Elle avoit attention à tous les malades, & principalement aux Officiers des Troupes. *Ils exposent tous les jours leur vie pour nous*, disoit-elle aux Sœurs Grises, *travaillez, mes Sœurs, à la conserver, nous y avons toutes intérêt.* Cinq ans après, en rentrant un jour chez elle, elle entendit sur le port de la Tournelle des filles, qui parloient avec fort peu de modestie, & qui jouoient avec des garçons d'une maniére à faire tout craindre. L'idée du crime prochain & le scandale public la frappérent; elle en fit appeller quelques-unes, & leur demanda ce qu'elles faisoient toute la journée? Elle connut par leur réponse que l'inutilité & le manque d'occupation les pourroient jetter dans le desordre. Elle leur proposa de travailler & de gagner leur vie, & elles acceptérent le parti. Elle fit louer une chambre & ensuite une maison voisine, & y établit des Maîtresses pour les instruire. La même année Madame de Miramion fut élue Directrice des Filles de la Providence, desquelles elle eut soin, jusques à sa mort. A la priére de l'Evêque d'Angers, elle fit en 1680 un voyage à la Fléche, & y remit la paix dans une Communauté de Filles, pleines d'un zéle indiscret & mal réglé. Voyant en 1685, que le Pére le Valois faisoit faire des retraites publiques dans la maison du Noviciat des Jésuites, elle se sentit tout à coup pressée d'exercer, s'il se pouvoit, dans la sienne la même charité pour les femmes, de quelque qualité qu'elles fussent, riches ou pauvres. Elle mit aussi-tôt la main à l'œuvre, & vint à bout d'une infinité de difficultez, qui se présentérent. En 1687, elle soutint l'Hôpital général, & y mit le bon ordre, pendant trois mois qu'elle y demeura. Mais ce fut en 1694, où la France fut affligée par la famine & par les maladies, qu'elle redoubla son zéle pour les pauvres. Elle fut cause, qu'on fit venir une quantité prodigieuse de ris, que le Roi donnoit, ou qui se vendoit à fort bon marché. Elle étoit continuellement à l'Hôtel-Dieu, où il y avoit près de six mille malades. Et voyant jusqu'à douze personnes dans un même lit, elle engagea Mr. de Harlay Premier Président à faire ouvrir l'Hôpital de S. Louïs; elle prépara cette Maison, on y transporta un grand nombre de malades, & les autres furent soulagez. De deux jours l'un, elle faisoit faire chez elle six mille potages pour les pauvres honteux de sa Paroisse. L'année suivante, elle trouva le moyen de nourrir pendant deux ans sept cens filles de l'Hopital général. Elle établit en différens tems dans les Provinces plus de cent Ecoles pour l'instruction de la Jeunesse, & fit faire à ses dépens dans les villages plus de deux cens Missions. Elle avoit de grandes vues pour la sanctification des Prêtres. Elle proposoit d'établir une maison, où l'on renfermât ceux, que les avertissemens n'auroient pas été capables de corriger. Elle voulut en établir une autre, pour recevoir ceux qui iroient à Paris solliciter leurs affaires, afin qu'ils fussent logez & nourris à bon marché & tous ensemble, sans être mêlez dans les Auberges, avec les gens de profession differente, & dont les mauvais exemples sont capables de les pervertir. Enfin, elle proposoit de fonder une Maison pour les Ecclésiastiques, que l'âge & le travail ont mis hors d'état de rendre service à l'Eglise, étant plus que juste de soulager la vieillesse de ceux qui ont épuisé leurs forces, en travaillant à la Vigne du Seigneur. Ces vues étoient grandes & dignes d'elle. Le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris en a déja exécuté une partie. Quoique Madame de Miramion s'occupât ainsi de ce qui regardoit le Prochain, elle n'en étoit pas moins attentive à sa propre perfection. Diverses infirmitez exercérent sa patience. Elle eut un cancer au sein depuis l'âge de 26 ans jusques à sa mort. Pendant 16 ans elle fut incommodée d'un vomissement, dont on prétend qu'elle fut guérie d'une maniére miraculeuse. Mr. Féret, son Directeur, lui avoit prédit ce miracle deux ans avant que de mourir. Il mourut, à ce que dit l'Historien, le 16 de Janvier 1677. Elle le fit ouvrir, & comme elle tenoit son cœur entre ses mains, elle lui demanda (Elle le croyoit devant Dieu) de prier le Seigneur d'accomplir sa volonté en elle. Le jour même elle fut guérie de son vomissement. Madame de Miramion s'appliqua sur-tout à bien élever sa fille. Elle empêcha autant qu'elle put, qu'elle ne se corrompit par les vanitez du siécle. Mademoiselle de Miramion fut mariée à l'âge de 14 ans à Mr. de Némond Maître des Requêtes, reçu en survivance de la Charge de Président à Mortier, & les Pauvres reçurent en cette occasion mille louïs d'or. La derniére maladie de Madame de Miramion commença le 19 Mars 1696. Son mal & les remédes la firent beaucoup souffrir. Mr. Helvetius dit quatre jours avant sa mort, qu'elle n'en pouvoit pas revenir, & ne voulut lui donner aucun reméde. Mr. Carrette hazarda les siens, qui furent inutiles. En prenant le quinquina, elle dit, *Avant-hier l'émétique, hier les saignées, aujourd'hui le quinquina. Ils font ce qu'ils peuvent.* Elle eut toujours l'esprit très présent. Une Sœur d'une Communauté de Paris, qu'elle aimoit fort, étant entrée dans sa chambre, lui dit sans préambule, *Madame, notre Communauté voudroit bien avoir votre cœur, quand vous serez morte.* Elle sourit à la proposition, & lui répondit en montrant les Sœurs de sa propre Maison: *Mon cœur est à mes Filles.* Elle mourut le 24 Mars à midi & demi. Son Testament est rempli de marques de sa piété & de sa charité. En le finissant, elle donne à sa fille une preuve très singuliére de confiance & d'amitié. „ Je renonce à tous „ autres Testamens & derniéres volontez, dit-elle, désirant „ que ce soit celui-ci qui ait lieu, & *je me rapporte de toutes choses à ma chére fille, ma volonté étant la sienne. Je sai qu'elle m'aime*". *Fait à Coubron, &c.* * *L'Abbé de Choisy, dans la Vie de Madame de Miramion, imprimée à Paris en 1706, in quarto.*

MIRAMOLIN ou MIRAMAMOLIN, nom des Rois d'Afrique, de la race des Almoravides. Ce fut Abu-Téchifien Roi de Maroc, qui prit le premier le nom d'*Amir-el-Muménim*, c'est à dire, *Commandant* ou *Prince des Fidéles*; d'où par corruption on a fait le nom de Miramolin. Après sa mort l'an 1086, son fils Joseph prit le même titre d'Amir-el-Muménim, que ses successeurs ont porté depuis. C'est aussi sous ce titre que nous avons eu connoissance de plusieurs de ces Rois, comme de celui qui l'an 1195, étant entré en Espagne avec six cens mille Maures, défit Alfonse Roi de Castille, le Mercredi 19 Juillet 1233, de l'Ere d'Espagne, & lui tua cinquante mille Chrétiens. Un autre, qui étoit Mahomet *le Verd*, Roi de Maroc, fut défait le Lundi 16 de Juillet, l'an de Jésus-Christ 1212, près de Sierra Moréna, par Alfonse Roi de Castille, Pierre d'Aragon, Sanche de Navarre, &c. Un autre fit aussi des courses en Espagne l'an de Jésus-Christ 1275. * Roderic. Mariana. Surita. Turquet. Marmol, &c.

MIRANDA, riviére d'Espagne. *Voyez* EU.

MIRANDA (Ducs de). *Voyez* CARACCIOLI.

MIRANDA (Barthélemi de). *Cherchez* CARRANZA.

MIRANDE ou MIRANDOLE, Duché Souverain d'Italie, avec une ville de même nom, entre le Ferrarois, le Modénois, le Mantouan & Concordia. La ville est défendue par sept bastions royaux, une Citadelle & un Fort qu'ils appellent *Rocca*. La Maison des Pics a été en possession de la Mirande pendant cinq ou six cens ans. Le Duc de Modéne en a été investi par l'Empereur Joseph l'an 1711. On dit, mais sans apparence, que Manfred ayant débauché Euride, fille de l'Empereur Constance, la mena en Italie, où elle accoucha de trois fils, & que dans le même lieu ils firent bâtir la Mirande. *Cherchez* PIC.

MIRANDE, petite ville de France dans l'Armagnac, est Capitale du Comté d'Astarac ou d'Esterac, & a été renommée durant les guerres de Religion, du XVI siécle. Elle est située sur la riviére de Baise, à quatre ou cinq lieues d'Ausch, & un peu plus de Tarbes, au dessus de Vic, de Condom & de Nérac, qui sont sur la même riviére de Baise. * Sanson. Baudrand.

MIRANDE ou MIRANDA DE DUERO, ville de la Province de *Tra-los-Montes* dans le Portugal, ainsi nommée, parce qu'elle est située sur un roc au confluent du Duéro & du Frêne, est fort proche de la frontiére du Royaume de Léon. C'est une ville épiscopale, & le Siége d'une des quatre Comarcas, ou Tribunaux supérieurs de la Province. On l'appelloit anciennement *Contia.* * Colménar, *Delices du Portugal.*

MIRANDE ou MIRANDA DE EBRO, ville d'Espagne, dans la Castille vieille, à sept lieues de Vittoria. Cette ville est petite, mais bien située aux deux bords de l'Ebre, qui la traverse & coule sur un beau pont de pierre: la place est fort grande, & ornée de fontaines: son château est situé sur le haut d'une montagne, toute couverte de vignes, qui produisent un des meilleurs vins d'Espagne: au dessus du château on voit un rocher, d'où il sort une si grosse fontaine, que dès sa source elle fait tourner des moulins. * Colménar, *Délices de l'Espagne.*

MIRANDE (Louïs de) Espagnol, natif de Valladolid, florissoit l'an 1620 & 1625. Il se fit Religieux parmi les Observantins de l'Ordre de saint François, & s'y distingua par son savoir & par son mérite, qui l'éleva aux principales charges de son Institut. On a de lui divers Ouvrages, *De sacris Monialibus; De sacræ Scripturæ sensibus; Liber ordinis judiciarii; Directorium sive Manuale Prælatorum Regularium, &c.* * Wading, *Biblioth. Franciscana.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

MIRANDE (Alfonse de) ou VASQUEZ DE MIRANDA, Religieux de la Mercy, puis Abbé de Sainte-Anastasie en Sicile, étoit de Zamora en Espagne. On le tira de son

ſon Monaſtére pour accompagner quelques perſonnes de qualité au Collége, enſuite de quoi il fut Aumônier de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de l'Empereur. Il fut pourvu, l'an 1634, de l'Abbaye de Sainte-Anaſtaſie, & ſe retira à Madrid, où il fut Prédicateur du Roi & du Conſeil d'Italie. On ſe contentoit neanmoins de le conſulter en particulier; car on ne lui permit jamais d'entrer dans le Conſeil. Cet exemple auroit été contagieux, & divers Religieux auroient cherché des prétextes plauſibles de ſortir de leurs Monaſtéres, pour avoir part au même honneur. Vaſquez de Miranda ne laiſſa pas de compoſer un Traité pour prouver que cela ſe pouvoit; mais ce ſoin lui fut inutile. Il a publié d'autres Ouvrages en Eſpagnol, comme, une Apologie pour ſaint Ildefonſe; un Manifeſte pour les Eſpagnols; un Traité pour montrer que le Pape pouvoit accorder aux Prêtres d'Eſpagne la permiſſion qu'on lui demandoit pour eux, de dire trois Meſſes le jour de la commémoration des Morts. Miranda travaillant à un Traité du droit des Rois d'Eſpagne ſur les païs qu'ils poſſédent, mourut ſubitement avant que de l'avoir achevé, l'an 1661. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

MIRANDOLE (LA). *Cherchez* MIRANDE.

MIRANO, ville de l'Etat de Veniſe. *Voyez* MURANO.

MIRAVET, bourg autrefois fortifié & défendu par un château. Il eſt dans la Catalogne ſur l'Ebre, à quatre lieues au deſſus de Tortoſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIRAULMONT (Pierre de) natif d'Amiens en Picardie, Conſeiller du Roi dans la Chambre du Threſor de Paris, & Lieutenant de la Prevôté de l'Hôtel vers les années 1580 & 1585, étoit, ſelon la Croix-du-Maine, *homme docte, & grand rechercheur d'Antiquitez.* Il publia l'an 1584, des Mémoires ſur l'origine & ſur l'inſtitution des Cours Souveraines & royales, qui ſont dans l'enclos du Palais de Paris. Ce Traité fut reimprimé l'an 1612. Il mourut le huitiéme Juin 1611, âgé de 6[illegible] ans.

MIRE, ville d'Aſie. *Voyez* MYRA.

MIRE (Jean le) Evêque d'Anvers, né à Bruxelles l'an 1560, étudia à Louvain & à Douai, & devint très habile dans la connoiſſance des Langues, des Belles-Lettres, & de la Théologie. Il fut pourvu de la Cure de ſaint Jacques de Bruxelles, puis d'un Canonicat à ſainte Gudule, & fut enfin élevé ſur le Siége épiſcopal de l'Egliſe d'Anvers. Après y avoir rempli les devoirs d'un bon Paſteur, & avoir publié l'an 1610 des Ordonnances Synodales, il mourut le 12 Janvier de l'an 1612, âgé de 52 ans. * Beyerlinck. Del Rio. Valére André, *p.* 538.

MIRE, (Aubert le) en Latin *Miræus*, naquit à Bruxelles, le troiſiéme Novembre 1573, d'une très bonne famille qui étoit originaire de Cambray. Il fit ſes Humanitez & ſa Philoſophie à Douay, & ſa Théologie à Louvain. Ses études finies, il profeſſa quelques tems les Belles-Lettres dans cette derniére ville, où il profita beaucoup des inſtructions de Lipſe. Jean Chrius, Docteur en Théologie qui l'eſtimoit & l'aimoit, lui procura d'abord un Bénéfice ſimple & le fit enſuite nommer en 1598, par l'Univerſité à un Canonicat de l'Egliſe cathédrale d'Anvers. Il alla donc demeurer dans cette ville auprès de ſon oncle Jean le Mire, qui en étoit Evêque, & qui l'ayant fait ſon Sécrétaire, l'employa à pluſieurs affaires importantes: mais toutes les occupations qu'il lui donna ne l'empêchérent pas de s'appliquer à l'étude, qui étoit ſa paſſion favorite. Son oncle l'envoya en 1610, en Hollande, & enſuite en France, pour ménager les moyens de réſiſter aux Religionnaires qui ſongeoient à ſe ſoulever. Cet Evêque étant mort l'année ſuivante, Aubert le Mire alla à Douay pour travailler à l'établiſſement de ſix Bourſes, trois pour la Philoſophie & autant pour la Théologie, qu'il y avoit fondées par ſon Teſtament. Mais ce n'étoit pas le ſeul motif de ſon voyage, puiſqu'il s'y fit recevoir Docteur en Théologie le quatriéme Mai de cette année 1621. Ce fut Guillaume Eſtius qui lui en donna le bonnet. Il fut enſuite honoré de pluſieurs dignitez & emplois. L'Archiduc Albert le choiſit pour être ſon prémier Aumônier & Bibliothécaire; & Jean Delrio étant mort en 1624, il fut fait à ſa place Doyen de la Cathédrale d'Anvers, & Vicaire-Général de l'Evêque. Il eſt mort à Anvers le 19 Octobre 1640, âgé de 67 ans, & a été enterré dans le chœur de l'Egliſe Cathédrale de cette ville. On a de lui *Elogia Illuſtrium Belgii Scriptorum qui vel Eccleſiam Dei propugnarunt, vel Diſciplinas illuſtrarunt, Centuria decadibus diſtincta; Elenchus Hiſtoricorum & aliorum Scriptorum nondum typis editorum, qui in Belgicis potiſſimum Bibliothecis manuſcripti extant; Vita V. C. Juſti Lipſii, ex ipſius potiſſimum ſcriptis concinnata; Elogia Illuſtrium Gentis Spinulæ; Origines Cœnobiorum Benedictinorum in Belgis, quibus antiquæ Religionis ortus, progreſſuſque deducitur; Origines Benedictinæ, ſive Illuſtrium Cœnobiorum Ordinis S. Benedicti per Italiam, Hiſpaniam, Galliam, Germaniam, Poloniam, Britanniam & alias Provincias exordia ac progreſſus; Origines Cartuſianorum per orbem univerſum; Origines Ordinum Equeſtrium ſive Militarium, libri duo; Origines Virginum Ordinis B. M. Virginis Annuntiatæ; Origines Ordinis Carmelitani ab Elia Propheta inchoati, ab Alberto Patriarcha vitæ Regula temperati, à S. Thereſa ad primævam Diſciplinam revocati; Origines Ordinum Auguſtinianorum; Origines Canonicorum Regularium Ordinis S. Auguſtini; De Collegiis Canonicorum Regularium S. Auguſtini per Belgium, Franciam, Germaniam, Hiſpaniam, &c; Codex Regularum & Conſtitutionum Clericorum, in quo forma Inſtitutionis Canonicorum & Sanctimonialium canonicè viventium, item Regulæ & Conſtitutiones Clericorum in Congregatione viventium in unum corpus collectæ notiſque illuſtratæ; Originum Monaſticarum libri quatuor* (ou ſelon Valére André, *libri quinque*) *in quibus Ordinum omnium Religioſorum initia & progreſſus breviter deſcribuntur; Laudatio S. Thomæ Aquinatis; Ordinis Præmonſtratenſis Chronicon, in quo Cœnobiorum iſtius Inſtituti per orbem Chriſtianum origines & progreſſus recenſentur; Chronicon Ciſtercienſe; Notitia Epiſcopatuum orbis univerſi; Politia Eccleſiaſtica, ſive de ſtatu Religionis Chriſtianæ per totum orbem libri quatuor; Geographia Eccleſiaſtica ordine alphabetico digeſta; Oratio in exequiis Rudolphi II. Imperatoris; Commentarius de Bello Bohemico; Galliæ Belgicæ ſub Imperatoribus Romanis & viarum in ea militarium Typus; Elogium & Funus ſereniſſimi Alberti Pii Principis; Laudatio funebris Ser. Iſabellæ Claræ Eugeniæ; Commentarius de Vita Alberti Pii Principis; Rerum toto orbe geſtarum Chronica à Chriſto nato, Auctoribus Euſebio Epiſcopo Cæſarienſi, B. Hieronymo Presbytero, Sigeberto Gemblacenſi Monacho, Anſelmo Gemblacenſi Abbate, aliiſque, cum Auctario Miræi ab anno* 1200, *ad annum* 1608; *Petri Divæi Hiſtoria Brabantica à Miræo edita & illuſtrata cum Auctuariolo; Diſquiſitio de ſanctis Virginibus Colonienſibus; Annales Rerum Belgicarum à Julio Cæſare uſque ad annum Chriſti* 1636, *Faſti Belgici & Burgundici, ſeu Hiſtoria Rerum Belgicarum juxta dies in quibus evenerunt; Stemmata Principum Belgii ex Diplomatibus & Tabulis publicis potiſſimum concinnata; Codex donationum piarum, præſertim Belgicarum; Diplomata Belgica, libri duo; Donationes Belgicæ, libri duo; Notitia Eccleſiarum Belgii, in qua Tabulis donationum longa annorum ſerie digeſtis Sacra Germaniæ inferioris Hiſtoria recenſetur; Bibliotheca Eccleſiaſtica, ſive Nomenclatores ſeptem veteres, S. Hieronymus, Gennadius Maſſilienſis, S. Ildefonſus Toletanus, Sigebertus Gemblacenſis, S. Iſidorus Hiſpalenſis, Honorius Auguſtodunenſis & Henricus Gandavenſis, cum Scholiis Miræi; Bibliothecæ Eccleſiaſticæ pars altera, ſive de Scriptoribus Eccleſiaſticis ab anno* 1494, *uſque ad ſua tempora.* Le Mire, *dit Baillet*, doit la meil„ leure partie de ſa grande réputation à la beauté des matié„ res curieuſes qu'il a embraſſées, plutôt qu'à la forme qu'il y „ a donnée; & quelque prévention qu'on ait pour ſon méri„ te, les perſonnes eclairées jugent qu'à la vérité il étoit di„ ligent, curieux & aſſez laborieux, mais d'ailleurs peu exact, „ & quelquefois même aſſes peu judicieux. „ * Sanderus, *de Scriptoribus Flandriæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 89 *& ſuiv.* Swertii *Athenæ Belgicæ.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes illuſtres, tome* 7. *p.* 277 *& ſuiv.*

MIREBEAU, *Mirabellum*, petite ville de France en Poitou, dans la Généralité de Tours, eſt Capitale du païs dit *Mirebalais*, & eſt ſituée à quatre ou cinq lieues de Poitiers, vers Châtelleraud. Elle ſouffrit beaucoup ſur la fin du XVI ſiécle pendant les guerres civiles, & appartient à la Maiſon de Chabot. *Voyez* CHABOT.

* MIREBEAU, petite ville ou bourg avec titre de Marquiſat, eſt dans le Duché de Bourgogne en France, à l'eſt-nord-eſt de Dijon dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Elle eſt ſur la rive droite de la petite riviére de Baize.

MIRECOURT, en Latin *Mirecurtium*, petite ville de Lorraine, vers les frontiéres de la Champagne, & à ſept ou huit lieues de Nancy, eſt ſituée ſur la petite riviére de Maidon, qui ſe jette dans la Moſelle à Chaligny, & eſt Capitale du païs de Voſge. * Baudrand.

MIREFLEUR ou MEROFLEDE, étoit fille d'un pauvre Ouvrier en laine, qui fut miſe au rang des ſervantes d'Ingoberge, femme du Roi Charibert. Ce Prince, charmé de la beauté de cette fille, l'épouſa du vivant même de ſa femme. Mirefleur avoit une ſœur aînée, nommée MARCOUEFE, qui ne lui cédoit point en beauté, mais qui avoit fait vœu de virginité; cependant ce même Roi l'épouſa après la mort de ſa ſœur. Saint Germain ne pouvant ſouffrir ce ſcandale, les excommunia. Marcouéfe mourut un peu avant le Roi Charibert, c'eſt à dire, avant le mois de Mai de l'an 570. * Grégoire de Tours, *l.* 4. Valois, *de Geſt. Franc.*

MIREMONT, bourg de France dans le Périgord, eſt ſitué ſur une petite riviére qui ſe jette dans la Vézére à ſept ou huit lieues de Périgueux, & à même diſtance de Bergérac. Ce bourg eſt remarquable par la caverne de Cluſeau, qui va fort loin ſous terre. Les gens du païs prétendent qu'il y a de grandes ſalles, des peintures & des autels: ce qui perſuade aux plus crédules, que les Payens y faiſoient des ſacrifices à Vénus ou aux Dieux infernaux.

MIREPOIX, ville du Comté de Foix dans le Haut Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, eſt ſituée ſur le Lers à trois lieues de Foix. Les Ecrivains Latins la nomment *Mirapicum, Mirapiſcæ, Mirapincum* & *Mirapicium.* Elle fut érigée en Evêché par le Pape Jean XXII, l'an 1318, pour gratifier les Seigneurs de la Maiſon de Lévi, Comtes de Mirepoix, qui avoient combattu avec beaucoup de courage contre les Albigeois, ſous Simon de Montfort. Ils avoient déja mérité le titre de *Maréchaux de la Foi.* L'an 1390, Roger Bernard de Lévi, Seigneur de Mirepoix, donna au Roi la moitié de la Juſtice qu'il avoit dans le château de cette ville, & en quelques autres lieux; & reçut du Roi d'autres Terres en échange. * Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. Voyez* auſſi LEVI.

MIREVELT. *Voyez* MIEREVELD.

MIRICA (André) Médecin de Friſe, mourut en 1585. Il entendoit bien le Latin, le Grec, l'Hébreu & le Chaldaïque. Il avoit pluſieurs Ouvrages, tant ſur la Médecine que ſur la Théologie, tout prêts à mettre ſous la preſſe. Mais ſe voyant ſur le point de mourir, il les brûla tous. * Sufridus Petri, *de Scr. Friſiæ, Dec.* 13.

MIRIOFIDI, bourg de la Romanie, ſitué ſur la Mer de Marmara, entre Gallipoli & Rudiſto. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Myriophytos*, ville Epiſcopale de Thrace. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIRIS (François) Peintre de Leyde, Diſciple de Girard Dau, dont nous avons parlé en ſon lieu, a ſuivi entiérement la maniére de ſon Maître, ſi ce n'eſt qu'il avoit un meilleur goût de deſſein, plus de gentilleſſe dans ſes compoſitions, & plus de ſuavité encore dans ſes couleurs. Il ſe ſervit comme

lui de miroir convexe. Comme il eſt mort fort jeune, il a fait peu de tableaux. Il y en a un entre autres de la grandeur de quinze pouces, où il a répréſenté une boutique d'étoffes, la marchandiſe & un acheteur. Pluſieurs étoffes y paroiſſoient développées les unes auprès des autres, & l'on y reconnoit leur diverſité très ſenſiblement. Les figures & tout ce qui entre dans la compoſition du tableau ſont admirables. Il eut deux mille livres pour cet Ouvrage, & tous ceux qu'on voit de lui font regretter avec raiſon la mort précipitée d'un ſi habile homme. Miris vivoit ſans ſouci, ſans régle, ſans œconomie, & dépenſoit beaucoup. Cette mauvaiſe conduite lui attira des dettes, pour leſquelles il fut mis pluſieurs fois en priſon. Une fois qu'il y étoit retenu plus qu'à l'ordinaire, on lui propoſa de peindre pour paſſer le tems, & que s'il vouloit faire quelque tableau en payement, on lui procureroit ſa liberté. Il répondit qu'il lui étoit impoſſible de travailler, que la vue des grilles & le bruit des verroux lui troubloient l'imagination. Cette vie mal réglée le fit mourir à la fleur de ſon âge en 1683. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

MIRIWEYS, nom du fameux Rebelle de Perſe, qui en 1722, ſe ſouleva contre le Sophi. Il étoit fils d'Emir, qui cidevant avoit enlevé la Province de Candahar à ſon Maître légitime le Sophi, & à cauſe de cela il ſe nommoit Prince de Candahar. La Religion fut le prétexte dont il ſe couvrit dans ſa révolte, diſant qu'il n'avoit d'autre deſſein que de porter le Sophi à accepter la doctrine de Mahomet, & à abjurer celle de Hali à laquelle les Perſans ſe tiennent. Son fils, à qui il avoit donné à commander un corps de 12000 hommes, remporta la première victoire ſur le Sophi le huitiéme Mars 1722, & s'empara par-là de la ville d'Iſpahan; à la reddition de laquelle il ne commit pas ſeulement pluſieurs cruautez, mais viola auſſi les Traitez des Rois de Perſe avec les Marchands de l'Europe par rapport à leurs perſonnes & leurs marchandiſes. Par cette victoire Miriweys, ſoutenu dans ſes entrepriſes par le Grand-Mogol, ſe vit affermi en Perſe & en état d'achever ſon entrepriſe, le Sophi étant ſans forces, les frontiéres, du côté de la Géorgie ſur-tout, ſe trouvant dans ſes mains, & preſque tout le Royaume de Perſe ſubjugué. Comme il étoit un grand maître dans l'art de diſſimuler, il ne tâcha pas ſeulement de ranger de ſon côté l'Empereur Turc, mais il ſut ſi bien s'inſinuer, que la Porte écouta ſes propoſitions & parut approuver ſa révolte. Voici de quelle maniére il s'y prit. Il remontra au Sultan, que toute ſon entrepriſe n'avoit d'autre but que l'introduction de la vraye Religion de Mahomet; que le Sophi n'y vouloit abſolument point entendre, & que ſon humeur ſanguinaire qui lui avoit déja fait commettre de grandes cruautez, avoit déterminé les Grands du Royaume à ne le plus reconnoître pour leur Maître, de même que ſon fils aîné dont l'humeur étoit ſemblable à celle du pére; mais à faire paſſer la Couronne à ſon fils cadet, auquel il étoit prêt de remettre le Royaume, auſſi-tôt qu'il ſeroit parvenu à un âge capable des ſoins du Gouvernement. En 1723, les affaires furent encore ſur le même pié, & le Sophi, malgré les petits avantages qu'il gagnoit de tems en tems ſur le Rebelle, ne put ſe remettre en poſſeſſion de ſes Etats. Il demanda du ſecours à la Porte, en lui offrant pour récompenſe des Provinces entiéres; mais Miriweys faiſant la même choſe de ſon côté, le Sophi n'eut pas de grandes eſpérances; d'autant plus que la Cour Ottomanne commençoit à concevoir quelque jalouſie touchant les progrès du Czar de Moſcovie. Le Czar refuſa auſſi, dans les commencemens, les ſecours qu'on lui demanda de la part du Sophi; mais s'étant apperçu des vues pernicieuſes de Miriweys, il accorda au Sophi les ſecours demandez, s'empara de pluſieurs places frontiéres de la Perſe, & de Provinces entiéres. Là-deſſus on commença à tout craindre à la Cour de Conſtantinople & à faire de très grands préparatifs, tellement qu'il y avoit apparence qu'on en viendroit à une rupture ouverte entre le Czar & les Turcs. En effet, après que le Sultan eut reçu des préſens conſidérables de l'Ambaſſadeur de Miriweys, qu'il lui en eut renvoyé à ſon tour par le même canal, & qu'on eut pris les meſures néceſſaires avec lui, il commanda au Baſſa, établi ſur les frontiéres de Perſe, de ſe joindre à l'Armée de Miriweys & d'agir conjointement avec lui contre les Moſcovites. De cette maniére l'Uſurpateur ſe vit appuyé, en 1724, du Grand-Mogol & de la Porte. Mais les affaires changérent de face en 1725: la Cour Ottomanne ouvrit enfin les yeux ſur les deſſeins pernicieux de Miriweys, retira tous ſes ſecours & commença d'agir contre lui; peut-être dans la vue de s'emparer elle-même du Royaume de Perſe. L'Uſurpateur n'en fut point déconcerté, il s'oppoſa à toute la force des Turcs, gagna divers avantages ſur eux, ſur-tout lorſqu'ils ſe préparoient pour le ſiége de Tauris. Mais la Providence avoit fixé là les bornes des entrepriſes du Rebelle, & au mois d'Octobre 1725, on reçut avis de Babylone qu'Eſchref-Chan, le fils de ſa femme, l'avoit tué, parce que Miriweys avoit enlevé la mére d'Eſchref-Chan à ſon pére, qui étoit Cham ou Prince d'une partie de la Province de Candahar. Au reſte, on a remarqué qu'il y avoit une grande reſſemblance entre les maximes de cet Uſurpateur & celles de Cromwell; l'un & l'autre s'étant habilement ſervis du prétexte de la Religion pour couvrir leur ambition & leur méchanceté. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

MIRMECIDE. *Voyez* MYRMECIDE.

MIRMIDONS. *Voyez* MYRMIDONS.

MIRO. *Voyez* MYRO.

MIROM, riviére du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle coule ſur les confins des Provinces de Gazaira & de Ténez, & ſe décharge dans la Mer Mediterranée au bourg de Miron. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIRON, Roi des Suéves. *Cherchez* ARIAMIRE.

MIRON, famille de robe, a produit de célébres Magiſtrats. GABRIEL Miron, Seigneur de Beauvoir, Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1546, puis Lieutenant-Civil, étoit fils de FRANÇOIS Miron, Médecin de Charles IX, Auteur de la Relation de la mort de Henri de Lorraine, Duc de Guiſe, en 1588. Il épouſa *Magdelaine* Baſtonneau, & en eut FRANÇOIS Miron, dont nous parlerons plus bas. Son frére *Robert* Miron, Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1595, fut depuis Préſident aux Requêtes du Palais, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Intendant de la Police & des Finances en Languedoc, Prévôt des Marchands de Paris, & Préſident de l'Aſſemblée du Tiers-Etat tenue à Paris l'an 1614 & 1615. Il mourut en 1641, âgé de 72 ans.

FRANÇOIS MIRON, fils de *Gabriel*, fut élevé dans les Lettres & dans la Juriſprudence, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Décembre de l'an 1585, & exerça ſucceſſivement les charges de Maître des Requêtes, de Préſident au Grand-Conſeil, de Chancelier de Monſeigneur le Dauphin & de Lieutenant-Civil. La ville de Paris le choiſit pour ſon Prévôt des Marchands en 1604. Elle lui doit beaucoup, & voici de quelle maniére Mézeray en parle: *Du reſte*, dit-il, *Paris doit ce témoignage à la gloire de Miron, que dans la charge de Lieutenant-Civil & dans celle de Prévôt des Marchands, il n'avoit point vu de Magiſtrat qui eût établi une plus exacte police dans la ville, dans les marchez & ſur les ports; qui eût embraſſé plus courageuſement les intérêts du peuple, & qui eût apporté plus de ſoin & plus de ménage à faire revenir les biens & les droits de la ville, à acquitter ſes dettes, à l'entretenir dans la ſplendeur où doit être la Capitale du Royaume, à la décorer de divers ornemens, & à l'enrichir de toutes les commoditez publiques. Pluſieurs rues élargies, pluſieurs pavées de nouveau, & accommodées en pente pour écouler les eaux, huit ou neuf places & carrefours ornez de fontaines jailliſſantes, la riviére bordée de quais & de ports, avec des abreuvoirs, pluſieurs petits ponts ſur les ruiſſeaux & les égoûts, une nouvelle porte bâtie à la Tournelle; celle du Temple refaite & ouverte, après avoir été bouchée quarante ans, en ſeront des marques à la poſtérité. Mais il n'y en a point de plus belle, que la face de l'Hôtel de ville, lequel ſembloit être demeuré imparfait depuis ſoixante & douze ans, pour donner lieu à ce Magiſtrat d'en faire un monument à ſa gloire, & d'exercer ſa généroſité, en employant tous les revenus de ſa charge à le mettre en l'état où nous le voyons.* On lui voulut faire des affaires auprès du Roi Henri IV, au ſujet des rentes de la Maiſon de ville, dont ce Prince voulut ſupprimer celles pour la création deſquelles on n'avoit point donné d'argent. Mais ce Monarque ne ſe laiſſa point prévenir au deſavantage d'un Magiſtrat qui étoit homme de cœur & de probité, & qui n'avoit d'autre intérêt que ſon devoir & l'honneur de ſa charge. Miron mourut le quatriéme Juin de l'an 1609. Il avoit épouſé *Marie* Briſſon, fille de *Barnabé* Briſſon, Préſident au Parlement, & de *Denyſe* de Vigny, & il en eut *Jean* Miron, Seigneur de Bonnes, Conſeiller au Grand-Conſeil. Il y a eu auſſi CHARLES Miron *qui aura un Article ſéparé.* ROBERT Miron, Seigneur de Chenailles, qui étoit de cette famille, fut Intendant des Finances, puis Contrôleur-Général: il fut auſſi Intendant des Ordres du Roi depuis 1584, juſqu'en 1593; & a laiſſé des Mémoires concernant les affaires des Suiſſes & de la Valteline, pendant ſon Ambaſſade, depuis 1619, juſqu'en 1624. Ces Mémoires ne ſont point imprimez. Il y a eu auſſi Robert Miron, Maître des Comptes, bon ſerviteur du Roi, qui fut maſſacré au ſortir de l'Hôtel de ville de Paris par la populace, pendant les troubles de Paris en 1652. * Les Mémoires du Chancelier de Chiverny. De Thou. Du Breuil. Mézeray. Blanchard, &c.

* MIRON (Charles) fils de Marc Miron, fut nommé à l'Evêché d'Angers par Henri III, en 1588, n'ayant encore que 18 ans; mais à cauſe de l'oppoſition du Chapitre, il ne prit poſſeſſion de ſon Evêché que le 14 Avril 1589. Il fut fort attaché à Henri IV, auquel il rendit de grands ſervices, & ce fut lui qui prononça ſon Oraiſon funébre qui fut très goûtée. Il eut de grands démêlez avec ſon Chapitre, & cela le détermina à ſe démettre en faveur de Guillaume Fouquet de Varenne; après la mort duquel le Cardinal de Richelieu, ayant pris ombrage du crédit que Miron avoit à la Cour, le fit nommer une ſeconde fois Evêque d'Angers. Louis XIII le transféra en 1626 à l'Archevêché de Lyon, où il mourut le ſixiéme Août 1628, étant alors le plus ancien Prélat de France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MIRON. *Voyez* MYRON.

MIRRHA. *Voyez* MYRRHA.

MIRSILLE. *Voyez* CANDAULE.

MIRTIS, Poëte Grec, vivoit vers la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant l'Ere Chrétienne. Il eut des Diſciples illuſtres, & entre autres Pindare, natif de Thébes.

MIRZA-MAHAMET, gendre du Roi de Golconde l'an 1680, & Grand-Miniſtre de ce Royaume, a été ſurnommé *le Check*, parce qu'il étoit un des parens du Grand-Check ou Prince de la Mecque. Ce Check étant arrivé à Golconde en habit de Fakir, ſe tint quelques mois à la porte du Palais, dédaignant de répondre à pluſieurs gens de la Cour, qui lui demandoient pourquoi il étoit venu. Le Roi lui envoya ſon premier Médecin, qui parloit bon Arabe, pour ſavoir le ſujet de ſon arrivée. Le Médecin, & quelques Seigneurs de la Cour qui lui parlérent, reconnurent que c'étoit un homme d'eſprit, & le menérent au Roi, qui fut fort ſatisfait de ſa vue & de ſes premiers diſcours; mais le Check lui ayant déclaré qu'il étoit venu pour épouſer la Princeſſe, cette propoſition ſurprit fort le Roi, & fut reçue comme d'un homme qui n'étoit pas toujours dans ſon bon ſens. D'abord on ſe contenta de rire: mais voyant qu'il s'opiniâtroit dans ſa demande, juſqu'à menacer le païs d'un grand malheur qui lui devoit arriver, ſi on ne lui don-

donnoit la Princesse en mariage, il fut mis en prison, où il demeura longtems. Enfin, le Roi jugea plus à propos de le renvoyer dans son païs, & le fit embarquer à Masulipatan sur un des vaisseaux qui portent des marchandises & des Pélerins à Mocca, d'où l'on va ensuite à la Mecque. Environ deux ans après, le même Check revint à Golconde, & se fit si bien connoître qu'il épousa la Princesse, & acquit une très grande autorité dans le Royaume, où il devint fort puissant. Ce fut lui qui empêcha que le Roi ne rendît la forteresse de Golconde à Aureng-Zeb Grand-Mogol; il se jetta même sur le Roi, en le menaçant de le tuer, s'il ne prenoit la résolution de tenir bon contre cet ennemi. Cette action hardie fut cause que le Roi l'en aima depuis davantage. Il empêcha d'achever la grande Pagode de Golconde, & menaça tout le Royaume d'un grand malheur, si l'on s'opiniâtroit à y travailler. Il aimoit passionnément les Mathématiques, & quoique Mahométan, il favorisoit tous les Chrétiens intelligens dans cette Science, comme il le témoigna au Pére Ephraïm Capucin, auquel il offrit de faire bâtir une maison & une Eglise, s'il vouloit demeurer à Golconde; mais ce Pére, qui avoit ordre d'aller au Pégu, ne put accepter cette offre. Mirza-Mahamed lui fit un beau présent, & le fit conduire jusqu'à Masulipatan par deux de ses Esclaves. * Tavernier, *Voyage des Indes, tome 2. p. 211. ch.* 10. de l'édit. de Hollande, 1692.

MIS.

MISACH PALEOLOGUE, Bacha & Général des Armées du Grand-Seigneur, étoit Grec, & de la Maison Impériale des Paléologues. Il étoit né Chrétien, & avoit été nourri dans le Christianisme; mais il quitta sa Religion pour sauver sa vie à la prise de Constantinople l'an 1453, lorsque Mahomet II fit mourir tous ceux qu'il trouva de la famille & du sang de l'Empereur Constantin. Après avoir abjuré la Foi, il parvint aux premiéres charges de la Porte, & fut le principal Favori du Grand-Seigneur. Son esprit, son courage & son air répondoient à sa naissance. Il avoit pris peu à peu les maniéres des Turcs, sans se défaire entierement de celles des Grecs: de sorte qu'on voyoit en lui la férocité des uns, & la politesse des autres jointes ensemble. Depuis qu'il eut gagné les bonnes graces du Sultan, il l'accompagna dans toutes ses expéditions militaires, & eut toujours part à ses conquêtes. Ainsi il acquit une grande expérience dans la guerre; & c'étoit une opinion commune en Turquie, qu'il n'y avoit personne, après Mahomet, plus capable de conduire une entreprise, que le Bacha Paléologue. Le Grand-Seigneur le déclara Général de son Armée pour le siége de Rhodes l'an 1480, mais Misach après y avoir fait ses efforts, fut contraint de prendre la fuite. Kodgia Affendi, qui a écrit en Turc le siége de Rhodes, attribue la déroute des Infidéles à l'avarice de leur Général: car il dit que les soldats étant sur le point d'entrer dans la place, & se préparant déja à piller la ville, le Bacha Paléologue fit publier que le Thrésor de Rhodes étoit du Domaine de la Porte Impériale, & appartenoit au Sultan: ce qui refroidit tellement le courage des soldats avides du butin, qu'ils ne songérent plus qu'à conserver leur vie. Ceux qui connoissent le génie des Historiens Turcs, comprennent facilement qu'Affendi ne dit pas la vérité, & qu'il veut couvrir le deshonneur de sa Nation, en rejettant la cause de leur déroute sur leur Général. Le Bacha Paléologue étant de retour à Constantinople, eut beau s'excuser auprès du Grand-Seigneur, ses raisons ne furent pas écoutées, & le Sultan lui commanda de se retirer au Sangiacat de Gallipoli. Après la mort de Mahomet, il retourna à la Porte, & posséda les bonnes graces de Bajazet. * Le P. Bouhours, *Hist. de Pierre d'Aubusson.*

MISAEL, Israëlite de la Tribu de Juda, qui fut captif en Babylone, & des compagnons du Prophéte Daniel. Le Capitaine des Eunuques lui donna le nom de *Misac.* * *Daniel, c.* 1. *v.* 7. On peut voir à l'Article de DANIEL, ce qui arriva à Misaël.

MISCAËL. *Voyez* MISAËL.

* MISCEAL, ville donnée aux Lévites, & qui étoit à la Famille de Guerson dans la Tribu d'Ascer. * *Josué, ch.* 21. *v.* 30. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 74. Elle n'étoit pas éloignée du Mont-Carmel, au rapport d'Eusébe au mot *Masan.* * Relandi *Palæstina.*

MISCELLUS. *Voyez* MYSCILLE.

* MISCHAM, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 12.

MISCIAGNA, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Terre d'Otrante, entre Brindes & Oria. Quelques Géographes le prennent pour *Rudiæ, Rodæ* ou *Rodæ*, ancienne ville des Salentins, & patrie du Poëte Ennius, que d'autres croyent être entiérement ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MISCILLE. *Voyez* MISCYLLE.

* MISCMAH ou MASMA, cinquiéme fils d'Ismaël, fils du Patriarche Abraham, & d'Agar l'Egyptienne. * *Genése, ch.* 25. *v.* 14.

* MISCMAH, ou MASMA, fils de Mibsam & pére de Hamuel, de la Tribu de Siméon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 25 & 26.

MISCOU, Isle de la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, est petite, mais extrêmement fertile, & est située dans le Golfe de Saint-Laurent, entre le Canada & l'Isle de S. Jean. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MISCRAHIENS, Peuples qui s'étoient établis en Kirjathjeharim, & desquels sont descendus les Tsarhathiens & les Esçtaoliens. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 53.

* MISENE, fils d'Eole, après avoir été au service d'Hector, se mit à celui d'Enée, lorsqu'il quita la Troade pour aller en Italie. Il excelloit à sonner de la trompette, & cela le rendit assez vain pour défier les Dieux à cet exercice; mais il fut puni de sa témérité, & noyé par un Triton. Ensuite, Enée, par l'ordre de la Sibylle, le fit enterrer dans le Cap qui porte son nom & qui fait le sujet de l'Article suivant. * Virgile, *Enéide, l.* 6. *v.* 148-184.

MISENO, Cap du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, entre Pouzzol & Cume. On y voit les ruïnes de l'ancienne *Misenum*, qui étoit une ville épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MISERICORDE, Divinité adorée par les anciens Gentils, avoit un Temple à Athénes, dans lequel les petits-fils d'Hercule se réfugiérent pour se mettre à couvert de la violence de quelques séditieux, qui vouloient venger sur eux les maux que ce Héros leur avoit fait souffrir. Les Romains élévérent aussi un Temple à la Miséricorde, sur le modéle de celui d'Athénes, & l'appellérent *Asyle* par excellence: parce que c'étoit un lieu de fureté pour les Criminels, ou pour les malheureux qui étoient poursuivis de leurs ennemis. * Virgile, *Enéide, l.* 8. *v.* 342. Pausanias, *in Atticis.*

MISERICORDE (Religieuses de la) filles qui suivent la Régle de saint Augustin, & les Constitutions qui leur ont été données par les Jésuites, & qui sont tirées de celles de S. Ignace. Outre les trois vœux ordinaires, elles en font un quatriéme, de ne refuser jamais leur suffrage à une fille pour la seule insuffisance de la dot: & afin que ce vœu ne soit pas inutile, elles doivent s'occuper au travail pendant tout le tems qui n'est pas rempli par les exercices de Religion, quelque riches que puissent être leurs maisons; le profit du travail, fait dans les maisons bien rentées, devant être distribué aux autres maisons. Leurs Constitutions sont fort modérées, & elles n'ont pour tout Office, que le petit Office de la Vierge. Le Pére Yvan est l'instituteur de cet Ordre, qui commença à Aix l'an 1639. Urbain VIII l'approuva par un Bref du troisiéme Juillet 1642, & les Religieuses obtinrent un Bref de confirmation du deuxiéme Avril 1648, du Pape Innocent X. Cette année-là même, elles firent un établissement à Paris dans le fauxbourg Saint-Germain: il y a encore d'autres maisons de leur Institut à Avignon, à Arles, à Salon. * Gilles Gondon, *Vie du Pére Yvan.* Alexandre Piny, *Vie de la Mére Marie-Magdelaine de la Trinité.*

MISIE. *Voyez* MYSIE.

MISILLE. *Voyez* MICYLLE.

MISINI, petit lieu de la Romanie, situé entre Bargos ou Bergas & Périntho. On le prend pour l'ancienne *Dusipara, Drisipara*, ville épiscopale suffragante d'Andrinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

MISITHÉE, personnage de grande érudition, & d'un mérite singulier, fut en très grande considération auprès de l'Empereur Gordien, à cause de son éloquence & de son mérite. Ce Prince épousa la fille de Misithée, & le fit Préfet du Prétoire, vers l'an 236 de Jésus Christ. * Jules Capitolin, *Vies des Gordiens.*

MISITHRA, ville de la Morée. *Cherchez* LACEDEMONE.

MISLER (Jean-Nicolas) publia en 1660, *Speculum anti-Jesuiticum*; en 1664, *Scrutinium Sacræ Scripturæ*; & en 1677, *Dissertationes de articulis nonnullis controversis.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MISNAH, Texte du Talmud, dont la *Ghemara* est la Glose. Le terme de Misnah signifie *la répétition de la Loi.* Les Juifs s'imaginent qu'outre la Loi écrite par Moyse, il a reçu sur le Mont-Sinaï, d'autres Loix, qu'il n'a communiquées que de vive voix. Ces traditions se sont conservées, à ce qu'ils prétendent, dans la Nation des Juifs. L'Auteur de la Misnah, que l'on croit être Judas *le Saint* fils de Siméon, qui vivoit du tems des Antonins, les a recueillies, & y a rapporté les sentimens des différens Docteurs. Quelques-uns croyent que la Misnah n'a été composée que vers l'an 500, & le Talmud vers l'an 700. Cet Ouvrage est divisé en six parties. La premiére roule sur la distinction des semences dans un champ, les arbres, les fruits, les décimes, &c. La seconde sert à régler la maniére d'observer les Fêtes. La troisiéme traite des femmes & des causes matrimoniales. La quatriéme qui a pour titre *les Pertes*, regarde les procès qui naissent dans le commerce, & les procédures qu'on y doit suivre. On y parle aussi du culte étranger ou de l'Idolâtrie, parce qu'elle fournit beaucoup de matiére au jugement. La cinquiéme regarde les Oblations, les Sacrifices, & toutes les choses qui peuvent y avoir du rapport. La sixiéme traite des Purifications. * Morin, *Exercit. Biblicæ*, M. Du Pin, *Dissert. préliminaire sur la Bible Hist. des Juifs depuis Jésus-Christ jusqu'à présent.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 2. *p.* 128. & *suiv.* *Voyez* TALMUD & DEUTEROSE.

MISNIE, Province d'Allemagne en Saxe, porte le titre de Marquisat, & appartient à la Maison de Saxe. Dresde, qui en est la Capitale, est située sur l'Elbe, avec un château magnifique, & est la demeure des Electeurs de Saxe. La Misnie a été souvent le théatre de la guerre, & est nommée *Meissen* par ceux du païs, qui la divisent en cinq parties, *Meissnischen, Leipzichen, Osterland, Voigtlandischen, & Ertz-geburgischen.* Elle est entre la Saxe, la Franconie, la Bohême, la Thuringe, la Lusace, & le Duché d'Anhalt. Ses villes sont Altembourg Duché, Chemnitz, Dresde aujourd'hui Capitale, Hall, Leipsic, Mersbourg Evêché, Meissen qui étoit autrefois la Capitale du païs, Naumbourg Evêché, Zeitz & Zwichaw, Plawen Baronie, Schneeberg Principauté, &c.

MISNIE, en Latin *Miſena*, & en Allemand *Meiſſen*, ville & château ſituez dans une vallée auprès des riviéres de l'Elbe, de Trebiſe & de Miſnie ou Meiſſe, dans le Marquiſat de Miſnie. L'Empereur Henri I la fit bâtir pour obliger par-là les Vandales à lui payer le tribut qu'ils lui devoient. Auparavant on ne voyoit de ce côté-là que des forêts. Cette ville étoit autrefois le Siége d'un Evêque. Le Duc Albrecht y fit bâtir en 1470, un château que l'Electeur Jean-George fit renouveller. Le Couvent des Moines de Sainte Afre a été changé en un Séminaire, dans lequel on entretient cent Ecoliers aux dépens du Prince. Cette ville eſt fort renommée pour ſon commerce de draps. Pour ce qui regarde l'Hiſtoire de la ville de Miſnie, elle nous apprend qu'elle a été ſujette à divers troubles ſous le régne de l'Empereur Henri IV, qui malgré l'opoſition continuelle des Saxons la céda à la Bohême. Dans le XVI ſiécle Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, la prit & en brûla le pont, lorſque l'Empereur Charles-Quint l'obligea à la quitter. Le 23 Avril 1547, les Impériaux s'en emparérent; & les Chanoines, charmez de l'expulſion de l'Electeur, chantérent le *Te Deum* quatre jours après avec beaucoup d'allégreſſe. Mais il eſt à remarquer que dans ce même tems la foudre tomba ſur la Cathédrale & alluma un feu ſi violent qu'il conſuma trois tours, les cloches, les orgues & le toit de l'Egliſe. Ce qu'il y eut de particulier, c'eſt qu'avant & après ce coup de foudre on n'entendit & ne vit ni tonnerres, ni éclairs. En 1632, les Impériaux prirent cette ville ſans aucune réſiſtance; & en 1637, les Suédois la ſurprirent par ſtratagême, la pillérent, & en brûlérent une bonne partie. Quant au Burggraviat de cette ville, il fut érigé par l'Empereur Otton I. Les Reuſſes de Plauen en furent les maîtres; mais en 1422, ils furent obligez de le céder à Frédéric *le Belliqueux*. Le prémier Burggrave fut Frédéric, Comte d'Iſenburg, parent d'Othon I. Les Burggraves de Miſnie etoient autrefois très conſidérables, puiſqu'ils avoient rang parmi les quatre Comtes Officiers de l'Empire, & ſéance parmi les quatre Baillifs de l'Empire. * Ditmar, *Merſeburg. l.* 1. Fabrice, *in Annal. & Orig. Saxon. l.* 2. *p.* 115. Albin, *Meiſniſche land und Berg Chron.* Laurent Fauſte, *Beſchreib. der Statt Meiſſen.* Peckenſtein, *Theatr. Sax.* Dreſſer, *in Deſcr. urbium.* Bertius, *Rer. Germ. l.* 3. *p.* 609. Zeiler, *Topogr. Sax. Super. Dict. Allem.*

MISNIE, (l'Evêché de) a été fondé en 934, par l'Empereur Henri I; & Otton I, ſon fils, acheva de le mettre en état. L'occaſion que Henri I eut de faire cette fondation, fut l'éclatante victoire qu'il remporta ſur les Hongrois. Il dota cet Evêché de grands priviléges & de beaux revenus. Parmi les prémiers, on comptoit celui de relever immédiatement du Pape. Cet Empereur étoit même dans le deſſein d'en faire un Archevêché qui comprît la Miſnie, la Bohême, la Luſace, le Brandebourg, la Poméranie & pluſieurs autres païs. Il auroit exécuté ſon deſſein, ſi la mort ne l'eût prevenu. Quoiqu'Otton I, ſon ſucceſſeur, eût abandonné le projet de l'Archevêché, il exemta du moins cet Evêché de toute ſujettion à un Archevêque. Les Empereurs Charles IV, & Wenceſlas, attaquérent ce privilége de l'Evêché de Miſnie, & voulurent le ſoumettre à l'Archevêché de Prague; mais ils échouérent tous deux dans leur deſſein. * *Dict. Allemand.*

MISON. *Voyez* MYSON.

MISOR, ville de la Tribu de Ruben. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 36. Ce nom de *Miſor* ne ſe trouve point dans le texte Hébreu de Joſué, ni dans les Chroniques ou Paralipoménes. D. Calmet croit que Miſor eſt dans la Vulgate pour *Jaſa*, ville donnée aux Lévites de la Tribu de Mérari. * D. Calmet, *Dict. de la Bible: Voyez auſſi ſon Commentaire ſur Joſué, ch.* 21. *v.* 36.

* **MISPAR, MESPHAR, MITSPERETH**, ou **MESPHARAT**, Iſraëlite, fut un de ceux qui revinrent de la Captivité de Babylone avec Zorobabel. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 2. *v.* 2. *Néhémie*, ou II *Eſdras, ch* 7. *v.* 7.

MISPHRAGMUTHOSIS, Roi d'Egypte, le treiziéme des Rois de la petite Dioſpole, ſuccéda à Méphrès l'an 1246 avant Jéſus Chriſt. Sous ſon régne les Rois Paſteurs, qui s'étoient emparés de la Baſſe Egypte, furent vaincus, & renfermés dans la ville d'Abaris. Il regna 25 ans, & eut pour ſucceſſeur Tuthmoſis. Voilà ce qu'en dit Manethon, *apud Euſeb.* Marsham, *Can. Chron.* M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

MISRAÏM, fils de Cham. *Cherchez* MESRAÏM.

MISSIMA, ville du Japon ſituée au pié du Mont-Facone. Elle fut réduite en cendres il y a cinquante ans ou environ, & elle a été rebâtie. Tout le chemin qui y conduit eſt couvert de beaux arbres, qui y forment une allée double de chaque côté. Proche de là eſt un bourg qui prend ſon nom de la montagne, & eſt ſitué ſur une colline entourée de pluſieurs autres un peu plus hautes. A côté de cette colline coule une fort belle riviére, qui a ſoixante & dix braſſes de profondeur, & même juſques à cent en quelques endroits. Sur le bord qui eſt le plus proche du bourg Facone, ſont trois Temples habitez par des Prêtres Japonnois, où une foule de Pélerins va à toute heure acheter des billets pour les ames des défunts. Ils vont mettre ces billets ſous des pierres que l'on place exprès le long de cette riviére, & s'imaginent que les ames de ceux pour qui ils les ont achetez ont permiſſion d'y aller boire. Ce n'eſt pas la ſeule manie des Japonnois. Ils ont encore celle de célebrer deux fois tous les ans, au mois d'Août, la mémoire des Eſprits qu'ils croyent habiter l'autre Monde. Le jour finiſſant, chacun allume des lampes peintes, ſur ſa porte; & enſuite ils s'aſſemblent tous dans un même endroit, d'où ils partent en proceſſion & font le tour du lieu qu'ils habitent, ſoit ville, bourg ou village. Cela fait, la foule ſe rend à un endroit où elle croit que ſont les Eſprits, & chacun y fait un compliment comme s'il parloit à un Eſprit, & le prie de s'arrêter un moment pour manger de ce qu'on a apprêté. En même tems ils mettent à terre du ris, des fruits & d'autres mets, & ceux qui ſont pauvres de l'eau chaude: après leur avoir donné une bonne heure pour manger & boire, on les convie de venir dans les maiſons, où rien ne leur doit être épargné. Le ſoir du deuxiéme jour, tous les Habitans ſortent de la ville ou du village, un flambeau à la main, de peur que les Eſprits ne s'égarent dans l'obſcurité. Après les avoir conduits, chacun retourne chez ſoi; & pour chaſſer des maiſons ceux qui s'y ſeroient cachez, & qui pourroient y porter malheur, les jeunes gens jettent une grêle de pierres contre les murailles. Les Japonnois croyent touchant la diſtance de la Terre & du Paradis, qu'il y a de l'un à l'autre dix mille fois mille, & mille fois mille lieues, qui eſt un chemin que les Eſprits font dans l'eſpace de trois ans. Et comme un ſi long voyage ne ſe peut faire ſans qu'ils ſoient extrêmement fatiguez, ils les traitent durant deux jours, afin qu'ils reprennent de nouvelles forces. C'eſt pendant ce tems-là que les Bonzes lavent les ſépulcres. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MISSION (Prêtres de la), Congrégation de Prêtres qui fut établie en 1626, par M. Vincent de Paul, qui en fut le premier Général. Leur premier & principal emploi eſt de travailler à l'inſtruction & au ſalut des peuples de la campagne, & des petites villes où il n'y a ni Evêché, ni Préſidial, par l'exercice des miſſions, ſous l'autorité des Evêques, & avec l'agrément des Curez. Le ſecond eſt de procurer l'avancement des perſonnes Eccléſiaſtiques dans la piété, & dans les Sciences requiſes à leur état, 1°. par les Séminaires; 2°. par les exercices des Ordinans, pour les préparer à recevoir les ſaints Ordres; 3°. par les Conférences Eccléſiaſtiques; 4°. par les retraites ſpirituelles, auſquelles on admet auſſi les perſonnes laïques de toutes ſortes de conditions. Ils ont ſept Provinces, qui ſont celles de France, de Champagne, de Poitou, d'Aquitaine, de Lyon, d'Italie & de Pologne; & en tout 77 Maiſons, qui ſont toutes ſous l'autorité d'un Général à vie. On les nomme ſouvent les *Péres de S. Lazare*, à cauſe de leur grande Maiſon de S. Lazare dans le fauxbourg de S. Denys à Paris, établie en 1632. C'eſt un Séminaire interne & externe pour les Ordinans & les Miſſions, & un Hopital; outre que l'on y reçoit des Penſionnaires. Il y a communément 28 Prêtres, 48 Etudians, 28 Séminariſtes, & 58 Fréres; ce qui fait 162 perſonnes, ſans les Penſionnaires & les autres Etrangers. * Hermant, *Hiſt. des Ordres Religieux.*

MISSIONNAIRES, Eccléſiaſtiques ou Religieux qui ſont envoyez par le Pape ou par les Evêques, pour prêcher la Foi aux Infidéles, ou pour réunir à l'Egliſe les Hérétiques & les Schiſmatiques. Il y a trois Ordres différens de Religieux qui travaillent maintenant à la converſion des Grecs, des Arméniens, des Jacobites, des Neſtoriens, & autres Hérétiques dans l'Empire du Grand-Seigneur, ſavoir, les Capucins, les Jéſuites, & les Carmes. Les premiers ſe ſont multipliez beaucoup plus que les autres, & ont établi vint-cinq Miſſions dans la Turquie ſeule, ſans parler de celles qu'ils ont en Perſe, en Géorgie, dans l'Afrique, dans les Indes, & au Royaume de Congo. Les Capucins de la Province de Paris entretiennent douze Miſſions dans les Etats du Sultan, qui ſont celles de Galata & de Péra à Conſtantinople, & celles de Smyrne, de Scio, d'Athénes, de Napoli de Romanie, de Candie, de Nacſis, de Paros, de Milo, de Sira, & de Cuſtadachi. Les Capucins de Touraine en ont ſept dans les Etats du Turc, ſavoir, de Nicoſie & d'Arnéca dans l'Iſle de Cypre; d'Alep, du grand Caire, de Diarbek, de Ninive, & de Babylone. Ceux de Bretagne ſix, ſavoir, de Damas, de Tripoli en Syrie, de Baruc, de Sidon, & deux dans les montagnes du Liban. Les Jéſuites ont dix Miſſions dans ce païs, qui ſont celles de Conſtantinople, de Smyrne, de Damas, de Seid, d'Alep, du Mont-Liban, de ſaint-Turin, de Scio ou Chio, de Nacſis & de Negrepont. Les Carmes n'en ont que trois dans l'Empire Ottoman, ſavoir, d'Alep, de Tripoli en Syrie, & de Baſſora. Le Mont-Carmel, où il y a trois de ces Religieux, eſt un hermitage & un lieu inhabité. Tous ces Miſſionnaires apprennent la Langue du païs, où ils ſont la Miſſion. Ceux qui ſont aux environs de Conſtantinople, dans l'Archipel, dans la Morée, & dans la Romanie, s'appliquent au Grec vulgaire, qui ſeul leur ſuffit. Les autres étudient la Langue Arabe, la Turque, & l'Arménienne, qui ſont les plus communes. Ils n'obligent pas les Schiſmatiques à changer leur rit & leurs cérémonies, qui ne ſont pas mauvaiſes, mais ſeulement à abjurer leurs Héréſies, & à reconnoître le Pape pour Chef de l'Egliſe Univerſelle. Il y a toujours quelqu'un d'eux qui exerce la Médecine, tant pour s'acquérir la bienveillance des Bachas, & autres Grands du païs, dont l'autorité peut les maintenir contre les inſultes des Hérétiques, que pour s'introduire plus aiſément par cet innocent artifice, commençant par la ſanté du corps, pour procurer enſuite la guériſon de l'ame. Les Capucins ne ſe traveſtiſſent point, comme les autres Miſſionnaires, dans tous leurs voyages de Turquie, de Perſe & des Indes: parce que leur habit, qui marque leur pauvreté & leur auſtérité, les fait bien recevoir par-tout. Il n'y a que parmi les Jézides & les Druſes qu'ils changent d'habit: parce que ceux-ci n'étant pas véritablement Chrétiens, ils n'oſent travailler publiquement à leur converſion, comme ils font à la réunion des Hérétiques & des Schiſmatiques. Outre ces Ordres Religieux, l'établiſſement qui s'eſt fait à Paris, d'un Séminaire d'Eccléſiaſtiques pour les Miſſions étrangéres, fournit tous les jours à l'Egliſe, & diſtribue dans toutes les parties du Monde un grand nombre de Prédicateurs très zélez, & très éclairez. * Michel le Févre, *Théatre de la Turquie.*

MISSISSIPI ou **MESCHASIPI**, ainſi nommé, du

fleuve de ce nom qui l'arrofe. On l'appelle auffi la *Louïfiane.* C'eft une très grande & très vafte partie de l'Amérique, au delà des cinq grands Lacs, nommés aujourd'hui Lac Dauphin, Lac d'Orleans, Lac de Condé, Lac de Conti, & Lac de Frontenac. Elle eft bornée à l'eft par la Floride & la Caroline; au nord-eft par la Virginie & le Canada; au nord les bornes en font inconnues. Avant le Sieur Robert Cavelier de la Salle, natif de Rouen, perfonne n'avoit pris poffeffion de ce païs, quoiqu'il ait été probablement connu par *Soto* & par Fernand Cortez; & que les François y ayent bâti quelques Forts dès le tems de Charles IX, au lieu appellé *Panfa Cola*, & 45 lieues plus à l'orient. Ce fut en 1682, que le Sieur de la Salle entreprit de percer par les Terres du Canada, à la Mer méridionale, fous les ordres du Comte de Frontenac, Gouverneur-Général de la Nouvelle France, & qu'il découvrit le fleuve Miffiffipi, ou Mefchafipi, appellé maintenant le fleuve S. Louïs, fur les bords duquel il fit quelques établiffemens, & dont il fuivit le cours jufqu'au Golfe du Mexique, où il fe décharge. Ayant jugé qu'il étoit important de connoître l'embouchure de ce fleuve par mer, il revint en Canada, d'où il paffa en France, afin d'obtenir des vaiffeaux pour fa découverte. Il y fut envoyé en 1684, avec deux vaiffeaux & deux brigantins chargés de provifions. Il chercha longtems & inutilement l'entrée du Miffiffipi, trompé par la latitude de la côte, qui s'étend d'orient en occident, & par les différentes riviéres ou bayes. Enfin, il fe rendit à la baye de *S. Louis* ou de *S. Bernard*, comme les Efpagnols l'appellent. Là il fit batir un Fort; mais ayant perdu un de fes vaiffeaux avec un brigantin, & l'autre vaiffeau l'ayant abandonné, il fe trouva dépourvu de fecours avec peu de monde. Sans fe décourager, il tâcha de trouver l'entrée du fleuve; il découvrit plufieurs Nations & fit quelques établiffemens. Mais en 1687, il fut affaffiné par fes gens mêmes, que leur vie errante, & la fréquentation des Sauvages avoient rendu féroces & indépendans. Ce ne fut qu'en 1698, que M. d'Hiberville, Canadien, Capitaine des vaiffeaux du Roi, connu par fes entreprifes & par les avantages qu'il a remportez fur les Anglois dans la baye de Hudfon & dans l'Amérique méridionale, entreprit de découvrir par mer l'embouchure du Miffiffipi; il en vint à bout après avoir été plufieurs fois trompé par les différens bras de ce fleuve, & par les riviéres qui s'y déchargent. L'ayant remonté jufqu'aux *Natches*, Sauvages qui habitent un fort beau païs, à 120 lieues de la mer; il revint en France, & le Roi lui ayant donné le Gouvernement de la Louïfiane, il y fit plufieurs voyages & differens établiffemens; mais trois mois avant l'arrivée des vaiffeaux qui y portérent les premiers Habitans, les Efpagnols s'étoient emparez de *Panfa Cola*, qui n'eft qu'à 14 lieues dans l'eft de l'Ifle Dauphine. Ils fe font auffi depuis établis dans la baye de S. Bernard, pofte confidérable à caufe de la proximité des Sauvages *Affenis*, chez lefquels il y a des mines. Les côtes de la Louïfiane s'étendent plus de 200 lieues de l'eft à l'oueft, &, comme l'on a dit ci-deffus, l'étendue du païs ne fe peut mefurer du fud au nord. Le Sieur Le Sueur, Canadien, remonta en 1700 le fleuve S. Louïs jufqu'à 700 lieues de fon embouchure: il eft connu encore 100 lieues plus haut; & jufques-là on n'y trouve aucun rapide. On croit que fa fource eft dans le païs des *Sioux*, que l'on prétend n'être pas fort éloigné de la baye de Hudfon, en paffant par l'oueft du Canada. Le *Miffouri*, qui eft une riviére qu'on croit au moins auffi grande que le fleuve Miffiffipi, & qui donne fon nom à un païs vafte & inconnu, lequel fait partie de la Louïfiane, vient du nord-oueft, & fe décharge dans le fleuve Miffiffipi, à 400 lieues de la mer. On a remonté cette riviére jufqu'à 300 lieues, & les Sauvages, dont les bords font très peuplez, affûrent qu'elle prend fa fource d'une montagne, de l'autre côté de laquelle un torrent forme une grande riviére qui coule à l'oueft, & fe décharge dans un grand Lac, qui ne peut être que la Mer du Japon. Les Illinois avec qui les François commercent, affurent que le païs du Miffouri eft très beau & très fertile, & croyent qu'on y peut trouver des mines d'or & d'argent, les Sauvages du Miffouri en ayant fait voir des morceaux. L'Ifle *Dauphine* & la riviére *la Mobile* font à 70 lieues à l'eft, de l'embouchure du fleuve Miffiffipi ou *S. Louïs.* Ce font jufqu'à préfent les feuls poftes établis le long de la côte. L'Ifle *Dauphine* s'appelloit il y a quelques années l'Ifle Maffacre, à caufe d'un grand nombre d'offemens qu'on y trouve, lefquels font les monumens d'une grande bataille entre deux Nations fauvages. Les deux tiers du terrain de cette Ifle ne font prefque qu'un amas de fable mouvant, de même que toutes les autres Ifles de cette côte. Elle n'eft habitée qu'à caufe de fon port, où ont abordé jufqu'ici les vaiffeaux de France, & dont l'entrée fe ferma les derniers jours d'Avril 1717, par une digue de fable large de 14 toifes, & auffi haute que l'Ifle. Le long du port il y a près de cent maifons, avec un Fort qui n'eft encore revêtu que de terre, & dans l'Ifle il y a une garnifon de cent hommes. A la Terre ferme, à neuf lieues au nord de cette Ifle, au fond d'une grande baye, eft la riviére de *la Mobile*, à l'entrée de laquelle eft un établiffement plus confidérable appellé le *Fort-Louïs.* C'eft-là que réfide le Gouverneur de la Louïfiane, le Commiffaire Ordonnateur, l'Etat Major & le Confeil Supérieur. Il y a dans ce Fort plufieurs Compagnies d'Infanterie, dont le Gouverneur fait des détachemens pour les poftes plus avancez dans les terres. Les plus puiffantes des Nations le long de cette riviére, font les *Chicathas* & les *Alibawons.* Le païs qu'arrofe la *Mobile* eft coupé de plufieurs petites riviéres, & couvert de bois prefque par-tout: on y trouve beaucoup d'animaux, fur-tout des ours, des bœufs & des chevreuils, dont les peaux font le commerce entre les Sauvages & nous. Nous achetons ordinairement une peau de chevreuil depuis 10 jufqu'à 20 bales de fufil; & nous leur donnons encore en échange des couvertures de laine, & des jufte-au-corps rouges ou bleus, (car les Sauvages aiment les couleurs éclatantes) de groffes chemifes, des chapeaux, des couteaux, des haches, des pioches, de petits miroirs, de la raffade & du vermillon. Depuis que ces Sauvages nous connoiffent, ils ne fe couvrent plus de peaux, comme autrefois. Ils portent des chemifes, qu'ils ufent ordinairement fans les laver. Les uns portent fur ces chemifes des couvertures, lorfqu'il fait froid: les habiles Chaffeurs, qui font les Sauvages riches, portent des jufte-au-corps de couleur rouge ou bleue; mais aucun d'eux n'aime à porter des culotes. Les femmes portent quelquefois des chemifes & des couvertures comme les hommes, avec un petit jupon qui leur defcend jufqu'aux genoux; les hommes & les femmes fe peignent le vifage de rouge, de bleu, de noir & de blanc. Les Sauvages du Miffiffipi font grands, bien faits, & d'une mine fiére; ils ont ordinairement les yeux petits, le front plat, & la tête pointue; les femmes pour la plupart font petites & laides. Chaque Nation croit avoir un Efprit particulier qui la protége, mais on ne lui rend aucun culte. Les Sauvages croyent la Métempfychofe, & quelques-uns adorent le Soleil & le Feu. Les approches de la Louïfiane font affreufes; l'entrée en eft défendue par plufieurs Ifles qui paroiffent former autant d'écueils, & le terrain du bord de la mer eft entiérement noyé & impraticable. Mais quand on avance dans les terres, on voit un païs très agréable & très fertile. Lorfqu'on eft parvenu à 50 lieues loin de la mer, on trouve par-tout des meuriers & des vers à foye qui s'y perpétuent naturellement. En 1712, le Sieur Crozat obtint par Lettres patentes du Roi, datées du 14 Septembre, un privilége exclufif pour faire feul pendant 15 années confécutives le commerce dans toutes les terres poffédées par S. M. & bornées par le nouveau Mexique, & par celles des Anglois de la Caroline, dans tous les établiffemens, ports, havres, riviéres, depuis le bord de la mer, jufqu'aux Ilinois, &c. Par ces Lettres patentes, le Roi accorde au Sieur Crozat, à fes hoirs ou ayans caufe, la propriété de tous les établiffemens & Manufactures qu'il fera audit païs, pour la foye, indigo, laines, cuirs, mines, miniéres, & minéraux, & celle des terres qu'il fera cultiver, avec les logemens, bâtimens & moulins qu'il fera conftruire, &c. le tout *compris fous le Gouvernement de la Louïfiane, qui fera dépendant du Gouvernement général de la Nouvelle France.* Mais en 1717, le Roi par Lettres patentes en forme d'Edit du mois d'Août, regîtrées en Parlement le fixiéme Septembre, fit l'établiffement d'une Compagnie de Commerce, fous le nom de Compagnie d'Occident. Le Sieur Antoine Crozat ayant remis à S. M. fon privilége exclufif, le Roi ordonna que ladite Compagnie aura le droit de faire feule pendant l'efpace de 25 années le Commerce de la Louïfiane, & jouïra en propriété de toutes les terres, côtes, ports, havres, & Ifles dans la même étendue, & de la maniére qu'ils avoient été accordez ci-devant au Sieur Crozat; S. M. ne fe refervant autres droits ni devoirs, que la feule foi & hommage-lige que ladite Compagnie fera tenue de lui rendre & à fes fucceffeurs, à chaque mutation de Roi, avec une couronne d'or du poids de 30 marcs. Le Roi veut que la Compagnie puiffe traiter & faire alliance au nom de S. M. avec toutes les Nations du païs, autres que celles dépendantes des autres Puiffances de l'Europe; & en cas d'infulte, leur déclarer la guerre, traiter de paix & de tréves. Ces Lettres patentes portent encore beaucoup d'autres priviléges confidérables, & ont été fuivies d'un grand nombre d'Edits concernans cette Compagnie, & fon Commerce, dans lequel une grande partie du Royaume s'eft intéreffé depuis quelques années, par des Actions qui ont enrichi les uns & ruïné les autres. * *Recueil de Voyages au Nord. Relation de la Louïfiane. Voyage du* P. Hennepin, *Miffionnaire Recollet*, & *Relations* du même.

* MISSON (Maximilien) François Proteftant, après la révocation de l'Edit de Nantes, fe retira en Angleterre. On prétend que depuis ce tems-là il donna dans le Fanatifme & qu'il en entreprit la défenfe. En 1688, il fit le Voyage d'Italie, & à fon retour il en publia une Relation en homme poli & plein d'érudition. On lui reproche d'avoir été trop crédule par rapport à tout ce qui eft contraire aux Catholiques. En 1722, les Libraires qui avoient imprimé fon *Voyage*, firent traduire de l'Anglois les *Remarques de M. Addifon fur divers Endroits de l'Italie*, & les ajoutérent au Voyage de M. Miffon, dont elles font le quatriéme volume. Depuis fa retraite en Angleterre il a donné au Public un Livre intitulé, *Théatre facré des Cévennes, ou Récit des prodiges arrivez dans cette partie du Languedoc, & des petits Prophétes, in octavo*, à Londres, en 1707. Quelques-uns lui attribuent encore les *Obfervations & Remarques d'un Voyageur*, in douze, à la Haye. Il eft mort à Londres le 16 de Janvier 1721.

MISSOURI, grande riviére de la Louïfiane, qui paroît venir du nord-oueft, & dont on n'a pu jufqu'à cette heure reconnoître la fource, quoiqu'on l'ait remonté plus de 400 lieues depuis fa jonction avec le Miffiffipi. Ses eaux font blanches, mais faines & agréables à boire, & fon cours eft très rapide. Ses bords font charmans, & plus habitez que ceux du Miffiffipi. * *Mémoires mff.*

MISTARABES. *Voyez* MUSARABES.

MISTECA, Province de l'Amérique feptentrionale dans la Nouvelle Efpagne, & dans l'Audience de Mexique. On la divife en deux parties dont l'une eft appellée Haute, de la fituation de la terre, & l'autre Baffe. La premiére qui eft fituée entre le Diocéfe de Mexique & la Vallée de Guaxaca, eft prefque à quarante lieues de la ville d'Antéquéra, déclinant vers l'occident. La Baffe tire davantage vers la mer du Sud. La plus grande partie des ruiffeaux & des torrens qui font dans l'une & dans l'autre, portent de l'or; ainfi les Sauvages avec leurs

leurs femmes & leurs enfans s'en vont aux fleuves & ruiſſeaux voiſins, & tant que durent les proviſions dont ils ſe muniſſent, ils s'appliquent à chercher les parcelles d'or, qu'ils vont échanger enſuite aux marchez des environs pour les choſes néceſſaires à la vie. Etant retournez dans leurs maiſons, ils font bonne chére ſans vouloir ſonger ni à cultiver les champs, ni à faire aucune autre choſe. Ils négligent même encore d'aller chercher de l'or, juſques à ce que tous leurs vivres étant conſumés, la néceſſité les y contraigne. Ils diſent qu'ils ont reçu de leurs prédéceſſeurs l'exemple de cette ſorte de vie, & qu'ils le veulent laiſſer à leurs ſucceſſeurs. Ce païs, qui eſt aux confins du Tlaſcala, eſt plein de montagnes; mais il eſt renommé par la quantité de ſoye qu'on en tire, qui eſt la meilleure du Mexique. On dit qu'il y a des mines d'or & d'argent, mais que les Habitans ne veulent pas les découvrir, de peur d'être forcez par les Eſpagnols à y travailler. * De Laet, *Deſcr. du Nouveau Monde.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

* MISTOVOIUS, Roi des Obotrites, vivoit du tems de Henri II. Il ſe fit Chrétien pour épouſer Mathilde, fille de Bernard, Duc de Saxe; mais ayant ouï de la bouche de Thierry Markgrave de Brandebourg ces choquantes paroles, *Il ne falloit pas donner une Princeſſe de Saxe à un chien de Vandale*, il s'en trouva ſi offenſé qu'il répondit, que puiſqu'il étoit un chien, il lui étoit naturel de mordre. Là-deſſus il renonça au Chriſtianiſme, perſécuta les Chrétiens à outrance, ſe jetta ſur la Saxe, battit le Markgrave, ravagea le Brandebourg, pilla la ville de Hambourg & quelques autres, & fit par-tout un dégât terrible. Dans la ſuite il lui prit envie d'embraſſer de nouveau le Chriſtianiſme; il fut chaſſé de ſon Royaume par ſes Sujets, & mourut en exil a Bardewick. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Helmond, *l.* 1. *c.* 16.

MISTRETTA, en Latin, *Ameſtrata*, *Ameſtratos*, *Amaſtra*, *Multiſtratum*, *Mutuſtratum*, ancien bourg ou petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Il eſt ſur la riviére d'Aleſa, vers les montagnes de Madonia, à dix lieues de Termini vers le levant. Cette ville appartenoit aux Carthaginois, & les Romains l'aſſiégérent la premiére fois inutilement pendant ſept mois. Mais un ſecond ſiége leur fut plus heureux, ils la prirent, la raſérent & en vendirent les habitans. * Diodore. Baudrand.

MISURACA (Marquis de). *Voyez* CARACCIOLI.

MIT.

MITAU ou MITAW. *Voyez* MITOU.

MITHECUS. *Voyez* MYTHECUS.

MITHKA, ou METHCA, vint-cinquiéme campement des Iſraëlites dans le Déſert. Ils s'y rendirent de Térah, & allérent camper de là à Haſçmona. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 28. 29.

MITHOBIUS. *Voyez* MYTHOBIUS.

MITHRA, nom que les Perſes & les Orientaux donnoient au Soleil, & que les Romains lui donnérent auſſi dans la ſuite du tems, auſſi-bien que les Gaulois. Il étoit repréſenté chez les Perſes avec une face de lion, & une eſpéce de thiare ou bonnet Perſan ſur la tête: parce que le Soleil eſt dans ſa force, lorſqu'il eſt dans le ſigne du Lion. On trouve encore à Rome pluſieurs marbres qui repréſentent ce Dieu aſſis ſur un taureau, qu'il retient par les cornes: les anciens voulant nous faire entendre par cet emblême, que la Lune, à laquelle on avoit coutume de ſacrifier des taureaux, & dont les cornes étoient le ſymbole, n'avoit de lumiére que ce que le Soleil lui en donnoit. Tertullien, ſaint Juſtin Martyr, & ſaint Jérôme diſent, qu'on célébroit les cérémonies du Dieu Mithra dans des cavernes & dans des lieux ſouterrains. On dit auſſi qu'on lui ſacrifioit des taureaux, & quelquefois même des victimes humaines. Socrate & Sozoméne rapportent que ſous Julien l'*Apoſtat*, & ſous Théodoſe, on ouvrit l'antre de Mitrha, qui étoit dans Alexandrie, & qu'on le trouva rempli de cranes d'hommes que l'on y avoit immolez. Les Gaulois, qui adoroient cette fauſſe Divinité, comme nous l'avons remarqué dans l'Article de CHYNDONAX, la repréſentoient ſous les deux ſexes, comme s'ils euſſent voulu montrer par-là, que le Soleil ſuffiſoit à la production de chaque Eſpéce. Ce qui ne paroîtra pas étrange, quand on fera réflexion que les Hébreux ont donné au Soleil un nom qui ſignifie *Reine du Ciel*; & que les anciens Grecs de Méſopotamie repréſentoient au contraire la Lune ſous la figure d'un homme, comme nous l'avons dit dans l'Article AGLIBOLUS. * Plutarque, *in Iſide & Oſiride.* Spon, *Recherches curieuſes de l'Antiquité.* Plutarque dit que les Perſes avoient trois Dieux, *Oromazès*, Divinité bienfaiſante; *Arimanius*, Principe du mal; & *Mithras*, qui tenoit le milieu entre ces deux Divinitez. Tertullien nous apprend qu'on étoit initié dans les Myſtéres de Mithra par une cérémonie ſemblable au Batême des Chrêtiens. Pour entrer dans la Confrairie de Mithra, il falloit faire une eſpéce de Noviciat, & paſſer par quatre-vints épreuves de peines & de douleurs, afin d'aquérir une habitude de force, une eſpéce d'inſenſibilité & d'*Apathie.* La Fête de cette Divinité s'appelloit *Mithriaca.* Athenée dit que *de toutes les Fêtes, il n'y a que celle qu'ils célébrent à l'honneur de Mithra, dans laquelle il ſoit permis au Roi de s'enivrer, & cela n'eſt permis qu'à lui. Il danſe à la maniére des Perſes, & aucun des Habitans de l'Aſie ne l'oſe faire; ils s'abſtiennent tous de danſer dans ce jour.* Les chevaux blancs étoient ſacrifiés au Dieu *Mithra*, parce que le cheval étant le plus vîte de tous les animaux, il étoit le plus propre à repréſenter la rapidité de cet Aſtre, ſuivant la penſée d'Ovide,

Placat equo Perſis radiis Hyperiona cinctum,
Ne detur celeri victima tarda Deo.

Caſaubon dit que Strabon rapporte que du Royaume des Médes on envoyoit tous les ans au Roi de Perſe plus de vint mille chevaux, qu'on appelloit *equi Nyſæi*, pour la ſolennité de la Fête de Mithra. Photius remarque dans la Vie d'Athanaſe, que l'on ſacrifioit à Mithra des hommes, des femmes & des enfans. * Seldenus, *de Diis Syris &c. p.* 170. Suidas, *in Mithra.* Jurieu, *Hiſt. des Dogmes & des Cultes, &c. p.* 721. *&c.* *Voyez* ABRACAX.

MITHREDATH. *Voyez* MITHRIDATE, Thréſorier du Roi de Perſe.

MITHRIDATE, Thréſorier de Cyrus Roi de Perſe. Ce Prince lui donna les vaſes du Temple de Jéruſalem, que Nabuchodonoſor en avoit enlevez, afin qu'il les remît a Saſſabaſar ou Sçetſçbatſar Prince de Juda. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 1. *v.* 8. Il y en eut un autre de même nom, qui avec Beſelam ou Biſçlam Thabéel, & quelques autres, écrivirent au Roi Artaxerxes contre les Juifs, pour les empêcher de rebâtir le Temple de Jéruſalem. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 4. *v.* 7.

MITHRIDATE I, originaire de Perſe étoit de la famille royale. Il ſe retira en Cappadoce, pour éviter la fureur d'Antigone Roi d'Aſie; & s'étant renfermé dans un fort château, jetta les premiers fondemens du Royaume de Pont. Il eut des ſucceſſeurs, dont on ne ſait pas les noms, juſqu'à

MITHRIDATE II, nommé *Evergéte*, cinquiéme Roi de Pont après Mithridate I. Celui-ci fut allié des Romains, & leur fournit des vaiſſeaux dans la guerre qu'ils avoient contre les Carthaginois. Les Romains lui donnérent la Phrygie. Il fut aſſaſſiné par ſes Officiers à Sinope. Son fils aîné *Mithridate*, ſurnommé *Eupator* ou *Denys*, dont il eſt parlé dans l'Article ſuivant, lui ſuccéda.

MITHRIDATE III, Roi de Pont, commença à régner l'an 123 avant Jéſus-Chriſt, 631 de la fondation de Rome, âgé de onze ans ſelon les uns, ou de 13, ſelon les autres. Il régna 60 ans & en vécut environ 72. Il eſt célébre par les guerres qu'il ſoutint contre les Romains. C'étoit, ſelon le portrait que nous en a laiſſé *Velleïus Paterculus*, un Prince ardent à la guerre, d'une valeur extraordinaire, toujours grand par ſon courage, & quelquefois par ſa fortune; Capitaine également habile à former des deſſeins & à les exécuter; ſoldat dans les combats; & enfin un autre Annibal pour ſa haine contre les Romains. Ayant fait mourir deux enfans que le Roi de Cappadoce fils d'Ariarathe, avoit eus de ſa ſœur Laodice, il s'empara de la Cappadoce, & en fit déclarer Roi ſon fils âgé de huit ans, auquel il donna le nom d'Ariarathe, ſous le gouvernement de Gordius. Alors Nicoméde Roi de Bithynie, craignant que Mithridate étant maître de la Cappadoce, n'envahît ſes Etats, ſuborna un jeune homme afin qu'il ſe dît troiſiéme fils d'Ariarathe, & envoya à Rome Laodice ſœur de Mithridate, qu'il avoit épouſée après la mort de ſon mari Ariarathe, pour aſſurer le Sénat qu'elle avoit eu trois enfans, & que celui qui ſe préſentoit étoit le troiſiéme. Mithridate ayant ſu ſe ſervir du même ſtratagême en envoyant à Rome Gordius, pour aſſurer le Sénat que celui à qui il avoit fait tomber la Cappadoce étoit fils d'Ariarathe, le Sénat pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicoméde, & déclara libres les peuples de ces deux Provinces. Les Cappadociens extrêmement attachés à leur Roi, ne voulurent point jouïr de cette liberté, & envoyérent à Rome des Ambaſſadeurs, pour déclarer que leur Nation ne pouvoit vivre ſans Roi. Les Romains leur laiſſérent la liberté de choiſir pour Roi qui ils voudroient, à l'exception de Gordius envoyé par Mithridate. Ils choiſirent Ariobarzane, qui dans la ſuite s'oppoſa aux grands deſſeins que Mithridate avoit ſur toute l'Aſie. Ce Prince beaucoup inférieur aux troupes Romaines, ne put ouvertement ſe déclarer contre Ariobarzane; il conçut néanmoins dès ce temslà une ſecrette haine contre les Romains, & prit la réſolution de leur faire la guerre. Il engagea Tigrane Roi d'Arménie à faire la guerre à Ariobarzane. Ce Prince fut vaincu & obligé de ſe retirer à Rome avec ſes effets, & Ariarathe rétabli ſur le Thrône, de ſorte que Mithridate devint derechef maître de la Cappadoce l'an 664 de la fondation de Rome, 90 ans avant Jéſus-Chriſt. Ariobarzane eut recours au Sénat, de qui il obtint un puiſſant ſecours pour ſe rétablir dans ſes Etats. Mithridate fit derechef alliance avec Tigrane, eut recours aux Cimmériens, aux Gallo-Grecs, aux Sarmates & aux autres Barbares qui habitoient le long du Tanaïs, du Danube, & de la Palu Méotide; fit venir des troupes d'Egypte & de Syrie, & équipa une Flotte de 300 vaiſſeaux. Quoiqu'il eût aſſez de force pour réſiſter aux Romains, il ne voulut point attaquer Nicoméde Roi de Bithynie, qui faiſoit de grands dégâts dans ſes Etats, mais il ſe contenta d'en faire ſes plaintes au Sénat. N'ayant pas reçu la ſatisfaction qu'il attendoit, Mithridate ſe crut en droit d'attaquer ſes voiſins Alliez du Peuple Romain, & envoya auſſi-tôt ſon fils Ariarathe avec une Armée pour ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de Cappadoce. Il en chaſſa Ariobarzane, & défit Altinius, qui voulut s'oppoſer à ſon paſſage. Mithridate enflé de ce ſuccès, s'oppoſa à Nicoméde, de la conduite duquel il ſe plaignit aux Romains, à qui il demanda ſatisfaction des outrages qu'il en avoit ſoufferts. Ce Prince irrité des menaces des Romains, prit le parti de ſe venger par les armes; & ayant pour cet effet amaſſé une Armée de 250000 hommes de pié, de 40000 chevaux, 300 vaiſſeaux de guerre, & cent barques avec toutes les proviſions néceſſaires, chargea Archélaüs & ſon frére Néoptolémus de la commander ſous ſes ordres. Ces

Généraux ayant attaqué Nicoméde, défirent son Armée, & l'obligérent de prendre la fuite. Mithridate profitant de sa fuite, s'empara de la Phrygie, de la Mysie, de l'Asie, de la Carie, de la Lycie, de la Pamphylie, de la Paphlagonie, & de plusieurs autres Provinces d'Asie, établit des Gouverneurs dans toutes les villes, & fit égorger en un seul jour tous les Citoyens Romains qui étoient en Asie. Ensuite ayant attaqué Rhodes, mais sans succès, il passa la mer, se saisit de la Thrace, de la Gréce, de la Macédoine, & emporta plusieurs villes considérables, sur-tout Athénes l'an 667 de Rome, & 87 avant Jésus-Christ. Il menaçoit déja l'Italie, lorsque Sylla, commandé pour lui aller faire la guerre, reprit Athénes, & battit les Capitaines de Mithridate, avec lequel on fit la paix l'an 670 de Rome, & 84 avant Jésus-Christ. Le Roi de Pont recommença bientôt la guerre, & remporta de grands avantages, dont il ne jouït pas longtems; car Lucullus lui fit lever le siége de Cyzique, & le défit en diverses occasions l'an de Rome 682 & 683. Il se rétablit après le départ de Lucullus, & assembla une nouvelle Armée; mais il fut défait & mis en fuite par Pompée l'an 689 de Rome, & 65 avant Jesus-Christ. Alors il se retira en Arménie auprès de son gendre Tigrane, qui fut défait par le même Pompée: de sorte que Mithridate s'enfuit vers le Bosphore Cimmérien, sans qu'on pût l'atteindre. Ayant appris que son fils Pharnacès s'étoit déclaré Roi, il se perça le sein de desespoir, après avoir éprouvé que le poison auquel il s'étoit accoutumé, ne lui pouvoit donner la mort qu'il cherchoit. Cet événement arriva dans le château de Panticapée du Bosphore Cimmérien, la CLXXIX Olympiade, l'an 690 de Rome, & 64 avant Jésus-Christ. Ce Prince étoit savant, aimoit les gens de Lettres, avoit beaucoup voyage, parloit plusieurs sortes de Langues, & avoit même composé un Traité, *de arcanis morborum*, que Pompée fit porter à Rome, & que son Affranchi Læneus traduisit en Latin. C'est lui qui composa cette sorte de contre-poison, qui de son nom, est encore nommé *Mithridate*. Sa cruauté & son humeur sanguinaire ont noirci l'éclat de ses bonnes qualitez. * Appien, *de Bello Mithridatico*. Tite-Live, *Breviarium*, *l.* 67. 77. & *suiv.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 17. Pline, *l.* 24. *c.* 2. *l.* 37. *c.* 2. &c. Plutarque, *aux Vies de Sylla, de Lucullus & de Pompée*. Dion, &c. Du Pin, *Histoire Profane, tome* 2.

MITHRIDATE I, cinquiéme Roi des Parthes, succéda à son frére Phraate I, & ayant subjugué les Bactriens & les Médes, étendit les limites de ce Royaume, depuis le Mont-Caucase, jusqu'au fleuve de l'Euphrate. * Justin, *l.* 41. *ch. dernier.*

MITHRIDATE II, huitiéme Roi des Parthes, surnommé *le Grand*, succéda à son pére Artabane, & augmenta encore le Royaume des Parthes. Il défit les Scythes, & fit la guerre à Artavasde Roi d'Arménie. Son frére Orodés le détrôna, & s'empara du Royaume. * Appien, *in Bellis Parthicis.*

MITOU, MITTAW, ville Capitale du Duché de Courlande en Pologne. Elle est dans la Sémigalle, au confluent de trois petites riviéres dans celle de Masza, & à dix lieues de Riga vers le midi. Mittaw est défendue par un beau & fort château, où le Duc de Courlande fait sa résidence ordinaire. Cette ville & le païs ont beaucoup souffert par les guerres du commencement du XVIII siécle entre les Moscovites & les Polonois d'un côté, & les Suédois de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

* MITRE, ornement de tête dont les Evêques de l'Eglise Romaine se servent dans les cérémonies. On dispute sur le tems où l'usage en a commencé. Onuphre dans son Explication des termes obscurs, à la fin de ses *Vies des Papes*, dit que l'usage des Mitres dans l'Eglise Romaine ne remontoit pas au delà de 600 ans. C'est aussi le sentiment du Pére Hugues Ménard. Mais le Pére Martenne dit qu'il est constant que les Evêques de Jérusalem, successeurs de S. Jacques, ont fait usage de la Mitre. Il ajoûte que pour accorder les différens sentimens sur cette matiére, il faut dire que l'usage des Mitres a toujours été dans l'Eglise, mais qu'autrefois les Evêques ne la portoient point à moins qu'ils n'eussent un privilége particulier des Papes pour la porter. Aujourd'hui il y a bien des Abbez en Europe, soit Réguliers soit Séculiers, qui ont droit de Mitre & de Crosse. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MITREUS & AUTOBEZACES, jeunes Seigneurs de la Cour de Cyrus *le jeune*, vers l'an du Monde 3633 & 402 avant Jésus-Christ, se présentant un jour devant leur Maître, omirent ou négligérent la cérémonie de tenir leurs mains cachées dans leurs manches, selon la coutume observée chez les Perses. Il leur en couta la vie, que ni leurs services, ni ceux de leurs ancêtres ne purent leur sauver. Cette infraction d'une Loi qui paroît si bizarre, n'étoit pas moins criminelle parmi eux, que celle de s'asseoir dans le siége du Roi, même en son absence; d'oser regarder en face ou sa femme, ou quelqu'une de ses concubines; d'avoir porté quelque habit qui lui eût servi, & d'avoir même avant lui blessé quelque bête fauve à la chasse. * Xénophon, *Hellenicorum. l.* 2. Rupert, *de Vic. l.* 8. *c.* 11.

MITROVITZ, MITROWITZ. *Voyez* METROVIZA.

MITSPA, MITSPES, MASPHA, ou MASPHAT, grande plaine où Josué défit le Roi Jabin, qui étoit venu avec tous les Peuples de l'orient pour le combattre: elle est à l'orient de la Tribu d'Aser proche de Sidon. * *Josué, ch.* 11. *v.* 3. 8. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

MITSPA, autre plaine au Septentrion de la Tribu de Benjamin, dans un lieu fort haut & élevé, d'où l'on découvre Silo, & où les Israëlites s'assemblérent, quand ils firent la guerre à ceux de Guibba, qui avoient outragé la femme d'un Lévite. * *Juges, ch.* 20. *v.* 10. & *suiv.*

MITSPA, ville dans la Tribu de Juda, où le Prophéte Samuel établit sa demeure, pour rendre justice aux Israëlites, tant qu'il fut leur Juge. Ce fut aussi là où Guedalia fut assassiné par Ismaël. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 7. *v.* 5. & *suiv. Jérémie, ch.* 41. *v.* 5.

MITSPA, ville de la Palestine dans la Tribu de Gad, où Jephté fit assembler ses Troupes lorsqu'il défit les Hammonites. Elle fit ensuite partie du Païs de Galaad. * *Juges, ch.* 10. *v.* 7. Simon, *Dictionnaire de la Bible.* Baudrand.

MITSPA, ville de la Palestine dans la Tribu de Benjamin, & sur les frontiéres de celle de Juda. * *Baudrand.*

MITSPÉ, ou, comme prononcent quelques-uns, MASEPHA, ville de la Palestine appartenant à la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 38.

MITTAU, Capitale de Courlande. *Voyez* MITOU.

MITTE (Théodore) Abbé de l'Ordre de saint Antoine de Viennois, étoit homme d'esprit, de naissance, libéral, magnifique, & fut élu Abbé après Pierre de Laire, l'an 1495. Il finit les différents qui s'étoient élevez entre son Abbaye de Saint-Antoine & celle de Montmajour, l'an 1502, soutint le droit qu'il avoit de présider aux Etats de Dauphiné, en l'absence de l'Evêque, & y fut maintenu par le Parlement. Ce fut de son tems que l'Empereur Maximilien I donna à son Ordre l'écu des armes de l'Empire. Mitte alla l'an 1521 à Rome, & outre diverses graces qu'il obtint du Pape Léon X, qui vivoit encore, il fut mis au nombre des Prélats domestiques de sa Sainteté. A son retour il publia sept Lettres attribuées à saint Antoine, & qu'on n'avoit point encore imprimées. Théodore les avoit tirées de la Bibliothéque des Princes de la Mirande, Jean & François Pic. Symphorien Champier, Médecin d'Antoine Duc de Lorraine, les accompagna de quelques remarques, qui servirent à leur donner de l'éclaircissement. L'Abbé de Saint-Antoine étoit uni avec ce Duc d'une étroite amitié, & n'en fut séparé que par la mort, qui l'emporta à Nancy, le 28 Décembre de l'an 1527. Son corps fut enterré dans la Commanderie de son Ordre, à Pont-à Mousson. * Nicolas Chorier, *l'Histoire & l'Etat Politique du Dauphiné.*

MITTE, Maison connue sous le nom de MITTE-CHEVRIERES & de SAINT-CHAMONT, dans le Lyonnois, a produit de grands hommes. JACQUES Mitte, Seigneur de Chevriéres & de Saint-Chamont, Lieutenant-Général au Gouvernement du Lyonnois, &c. étoit fils de JEAN Mitte, dit *de Miolans*, Seigneur de Chevriéres, & fut fait Chevalier des Ordres l'an 1598, par le Roi Henri IV. Il épousa 1°. *Gabrielle* de Saint-Chamont, fille & héritiére de *Christophle*, Seigneur de Saint Chamont: 2°. *Gabrielle* de Guadagne, fille de *Guillaume* de Guadagne, Seigneur de Bothéon, &c. Sénéchal & Gouverneur du Lyonnois, Conseiller d'Etat, Chevalier du Saint-Esprit, & de *Jeanne* de Sugny. Du premier lit il eut 1. MELCHIOR Mitte de Miolans qui suit; 2. *Gasparde*, mariée 1°. à *Jean-Timoléon* de Beaufort, Marquis de Canillac: 2°. à *Guillaume* de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf: & 3°. à *Henri* de la Châtre, Comte de Nancey: & du second lit, vint 3. *Jean-François*, mort jeune.

MELCHIOR Mitte de Miolans, Marquis de Saint-Chamont, Seigneur de Chevriéres, &c. fut Ambassadeur extraordinaire à Rome, Chevalier du Saint-Esprit l'an 1619, s'acquit une grande réputation, & mourut à Paris le dixiéme Septembre de l'an 1649. Il avoit épousé *Isabeau* de Tournon, fille de *Juste-Louïs-Joseph* de Tournon, Comte de Roussillon, & de *Magdelaine* de la Rochefoucault, dont il eut 1. *Louïs*, Marquis de Saint-Chamont, mort sans alliance l'an 1640; 2. *Léon-François*, Abbé de Soraise; 3. *Henri*, Marquis de Saint-Chamont, & Comte de Miolans, mort l'an 1665, sans laisser d'enfans de *Suzanne-Charlotte* de Gramont; 4. *François*, Chanoine & Comte de Lyon; 5. *Armand*, Seigneur de Chevriéres; *Françoise*, Religieuse au premier Monastére des Filles de Sainte-Marie de Lyon; & 7. *Marie-Isabeau*, alliée à *Louïs* de Cardaillac, Comte de Bioule, Chevalier du Saint-Esprit, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc.

MITTELWALD. *Voyez* MITTENWALDE, ville de Bohéme.

MITTENWALD, village de l'Evêché de Frisingue en Baviére. Il est près de l'Iser, a cinq lieues d'Inspruck, vers le nord-ouest. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Inutrium*, petite ville ou bourg de la Vindélicie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MITTENWALDE ou MILTEWALD, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg au sud-sud-est de Berlin, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* MITTENWALDE, petite ville de Bohême dans la Prefecture de Glatz, à peu près au midi de la ville de Glatz, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* MITTERBURG, en Italien *Pisino*, Comté dans l'Istrie vers les confins du Duché de Carniole, comprend six villes, plusieurs bourgs, couvens & Seigneuries. En 1011, ce Comté fut donné en présent par l'Empereur au Patriarche d'Aquilée, après la mort duquel il fut possédé par d'autres Seigneurs. Lorsque le Comte de Gortz fut mort, ce Comté rentra dans la Maison d'Autriche; mais en 1644, il fut transporté au Comte de Frangipani, duquel il passa au Prince Portia. Au commencement du XVIII siécle, le Marquis de Prié en devint possesseur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor.

* MITTERBURG ou PISINO, Capitale du Comté de même nom, est au sud-est de Cabo d'Istria, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

* MITTERSILL, petite ville d'Allemagne, dans le

Cercle de Baviére, & dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur la riviére de Saltzach. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Saltzbourg, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

* MITWEIDA, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans ſe Marquiſat de Miſnie, eſt au ſud-eſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

MITYLENE (*Mitylene*) grande ville de Lesbos, ainſi appellée du nom de Mityléne, fille de Macaris. Elle étoit autrefois ville Archiépiſcopale. Vitruve remarque que les édifices de cette ville étoient magnifiques; mais qu'à cauſe de ſa ſituation, elle étoit mal-ſaine en certain tems. Cicéron & Horace en parlent comme d'un ville très belle & très agréable. Il y avoit deux beaux ports: elle s'appelle à préſent *Mételin*, & eſt ſous la domination des Turcs. * Cicéron, *contra Rullum.* Horace, *Od. l.* 1. *Ode* 7. *v.* 1: *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 11. *v.* 17. Longus Sophiſta, *Pœmenicorum ſive Paſtoralium de Daphnide & Chloe, l.* 1. Vitruve, *l.* 1. *c.* 6. Etienne de Byzance, dans ſon *Traité des villes.* Voſſius. Nicolas Lloid.

MITZKE', ville du Japon fort agréable, où il y a un très beau château. Il y a dans ſon voiſinage la montagne de Conay, du haut de laquelle on découvre ſur une éminence un très beau Palais à pluſieurs étages fort exhauſſez, avec des tours qui ſemblent paſſer les nues, le tout parmi des arbres fort épais. C'eſt une des principales Ecoles du Japon, où demeurent les Prêtres qui ſont le plus en conſidération, ſans ſortir jamais de ce Palais, dans lequel ils ſont inceſſamment occupez à l'inſtruction de leurs Diſciples. Tous les ans, à un certain tems, il y vient quantité d'autres Prêtres pour s'entretenir avec eux ſur ce qui regarde leur Religion, & ſur des matiéres de Philoſophie. Cette entrevue ne ſe fait jamais ſans qu'il en diſparoiſſe quelqu'un, dont on n'entend plus parler. On croit qu'il ſe ſacrifie lui-même ou à l'honneur d'Amida ou à celui de Xaca, Dieux des Japonnois, ce qui eſt aſſez ordinaire parmi eux. Ceux qui ſont inſpirez pour ce deſſein, qui leur paroît très pieux, vont de place en place, avant qu'ils ſe ſacrifient, ramaſſer les aumônes qu'on leur fait, & dont ils rempliſſent leurs grandes manches. Ils prêchent en pleine rue pour faire connoître le déſir qu'ils ont d'aller ſaluer leurs Dieux, à quoi ils ſont animez par le peuple comme à une action très ſainte. Enſuite ils prennent avec eux des faux pour faucher, *diſent-ils*, les chardons & les épines qui croiſſent dans les lieux où les Bienheureux demeurent. De là ils ſe mettent ſur une barque neuve où ils attachent de groſſes pierres à leur cou, à leur bras, à leurs corps, & à leurs jambes, & ſe jettent d'un eſprit content dans la riviére. Quelquefois ils s'y enfoncent avec la barque, en ôtant du fond une piéce de bois qui eſt faite exprès pour cela. Que ſi la barque demeure, ſi-tôt qu'ils ſe ſont jettez dehors, leurs parens y viennent mettre le feu, l'eſtimant trop ſainte pour être touchée par aucune perſonne vivante après qu'elle à ſervi à ce miniſtére. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MITZRAÏM. *Voyez* MESRAÏM.

* MIVER (Daniel) Docteur en Médecine & Penſionnaire de Ter-Goes en Zélande, apprit les Mathématiques à Heidelberg ſous le Profeſſeur Herman Witekind. On a de lui, *Apologia pro Philippo Lansbergio adverſus Jacobum Chriſtmannum Profeſſorem Logices Heidelbergenſem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 172.

MIVILLE. *Voyez* MIDLETON.

MIXE, *la Terre Mixe*, petit païs de Gaſcogne. Il eſt dans la Baſſe Navarre. S. Palais en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MIZAC. *Voyez* MISAEL.

MIZACH. *Voyez* MISACH.

MIZAEL. *Voyez* MISAEL.

MIZAULD ou MISAULT (Antoine) Médecin, Philoſophe, & Mathématicien du XVI ſiécle, étoit François, natif de Montluçon en Bourbonnois. Quoique la profeſſion de Médecin ſoit extrêmement lucrative à Paris, il la négligea preſque entiérement, pour vaquer à la recherche des Secrets de la Nature, & il s'occupa à compoſer divers Ouvrages, qui font paroitre ſa rare doctrine & ſon jugement exquis, & qui ſeront toujours eſtimez de ceux qui ſont Juges compétens de ces ſortes d'Ecrits. * De Thou. Ghilini, dans ſon *Teatro d'Huom. Letter.* dit que Mizauld exerça la Médecine avec tant de ſavoir, de gloire & de ſuccès, & fit un ſi grand nombre de cures extraordinaires & merveilleuſes, qu'il pouvoit avec raiſon être appellé l'Eſculape de la France. Il ajoûte qu'il ne réuſſit pas moins dans l'étude de la Philoſophie & des Mathématiques qu'en celle de la Médecine, & il donna au Public un ſi grand nombre de doctes Ecrits, qu'il aquit la réputation d'un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle. Le témoignage que lui rendent de Thou & Ghilini eſt bien différent de ce qu'en dit l'Auteur du Livre qui a pour titre *Diverſitez Curieuſes, tome* 2. *p.* 11. C'eſt tems perdu, dit ce dernier, que de vous amuſer à lire les Centuries de Miſauld. Ce Livre eſt rempli de tant de bagatelles & de niaiſeries ſuperſtitieuſes, que je ſuis tous les jours ſurpris de ce qu'il y a des gens aſſez ſimples pour y ajouter foi. Peut-on croire, par exemple, que pour faire vivre en paix des perſonnes mariées, on n'a qu'à faire porter à l'homme le cœur d'une caille mâle, & à la femme celui d'une caille femelle? Minard Imprimeur avoit depuis longtems le deſſein de faire un volume *in folio* de toutes les Oeuvres de Mizauld, mais ce ne fut pas l'avis de Maſcurat (*p.* 135.) parce que Mizauld étoit un homme

Quælibet à quovis mendacia credere promptus.

Ses Ouvrages imprimez ſont, *Phænomena, ſive temporum ſigna; Meteorologia; Cometographia; Æſculapii & Uraniæ Medicum & Aſtronomicum ex congreſſu Colloquium; Planetologia; Mundi Sphæra ſeu Coſmographia; Zodiacus; Planetæ; Aſteriſmi Officina, cum Encomio docti Aſtronomi; Catalogi Sympathiæ & Antipathiæ rerum aliquot memorabilium; Harmonia cœleſtium Corporum & humanorum; Symbolum funebre in Obitum Orontii Finæi, cum ejuſdem Vita & tumulo; De Arcanis Naturæ; In cædem Antonii Minardi Præſidis Næniæ; Hortorum Secreta, Cultus & Auxilia; De hortenſium Arborum inſitione; Dendranatome; De hominis Symmetria; Alexikepus; Artificioſa Methodus comparandorum hortenſium fructuum, olerum, &c., quæ corpus clementer purgent; Memorabilium, utilium, ac jucundorum Centuriæ novem; Harmonia ſuperioris Mundi & inferioris; Paradoxa Rerum Cœli; Opuſculum de Sena; Paracleſis ſuper morte Franciſci Olivarii Galliarum Cancellarii; Coſmologia, ſive Hiſtoria ſuperioris & inferioris Mundi; Dioclis Cariſtii ad Antigonum Regem Epiſtola de Morborum Præſagiis e Græco Latine reddita; Annotationes in tertium Galeni librum de Diebus decretoriis; Annotatiunculæ in Hippocratis Aphoriſmos; Scholia in Galeni librum de Infirmorum decubitu ex Aſtrologica ſententia; Seleniacum; Conciliatio Medicorum & Aſtrologorum in controverſia Dierum decretoriorum; Rerum agri Secreta.* Il a publié en François, *Le Jardinier Médicinal; le Miroir du tems; Diſcours des choſes qui ſont faites ou engendrées aux trois régions de l'Air; Ephémérides de l'Air ou Aſtrologie Ruſtique; Explication, uſage & pratique de l'Ephéméride céleſte; Secrets contre la Peſte; Les Louanges de l'Aſtrologie; Harmonie des Corps céleſtes & humains; Ephémérides céleſtes pour les années* 1555, 1556 & 1557; *Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la ſeule inſpection du front; Opuſcules des Secrets de la Lune.* Il a laiſſé auſſi pluſieurs autres Ecrits qui n'ont pas été publiez. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 154 & *ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

MIZRAÏM, fils de Cham. *Cherchez* MESRAÏM.

MLI. MNA.

MLIET. *Cherchez* MALTE, Iſle de Dalmatie.

MNASALCES, Poëte Grec, étoit de Platée, près de Sicyone, qu'on nomme préſentement *Vaſilica.* On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il compoſa des Epigrammes, dont Athénée rapporte quelques-unes. Strabon en parle auſſi.

MNASEAS, de Patare dans la Lycie, ou de Patras dans l'Achaïe, célébre Auteur Grec, floriſſoit vers la CLXII Olympiade, environ 130 ans avant Jéſus-Chriſt. Il avoit écrit une Périple, c'eſt à dire, une Deſcription du Monde, qui eſt ſouvent citée par les Anciens; la Deſcription de l'Europe, & celle de l'Aſie ſont celles qu'ils ont le plus employées. Il paroît par ce qu'ils en ont copié, que cet Auteur avoit enrichi ſon Ouvrage de pluſieurs Obſervations curieuſes. Il y a eu un autre MNASEAS de Béryte, qui avoit écrit un Traité de l'Art de parler, & de l'Uſage des mots Attiques; & un troiſiéme de Colophon, dont on ne connoit que le titre d'un Ouvrage qui ne promettoit que des *bagatelles.* * Voſſius, *des Hiſt. Grecs, l.* 1.

* MNASILE, nom d'un jeune Satyre dont Virgile parle, *Eclogue* 6. *v.* 13.

MNASIPPE, Général des Lacédémoniens, commandoit ſoixante-cinq galéres, & aſſiégea Corfou, ſous la CI Olympiade, & l'an 374 avant Jéſus-Chriſt. La ville réduite à la derniére néceſſité, reçut du ſecours des Athéniens, qui gagnérent une bataille navale ſur ceux de Sparte. Mnaſippe fut tué par Ctéſicle. * Diodore, *l.* 15. Xénophon, &c.

MNASITIME, ancien Peintre, natif de la ville de Sicyone, fils & Diſciple d'Ariſtonidas, s'acquit beaucoup de réputation, & vivoit ſous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 426 avant Jéſus-Chriſt. * Pline, *Hiſt. Nat. l.* 35. *c.* 11.

MNASON, de Chypre, Diſciple des Apôtres, duquel il eſt parlé dans les *Actes des Apôtres, ch.* 22. *v.* 16.

MNASON, Prince ou Tyran d'Elatée, ou, ſelon d'autres, d'Elée, vivoit ſous la CXII Olympiade, vers l'an 331 avant Jéſus-Chriſt, & étoit extrêmement curieux de tableaux. Pline nous apprend qu'ayant vu les douze Dieux, de la façon d'Aſclépiodore, il donna trois cens mines d'argent pour chacun. Il donna auſſi cent mines pour chaque tableau de Héros peint par Théomneſte, qui étoit un autre Peintre célébre. * Pline, *l.* 35. *c.* 10.

MNE.

MNEMOSYNE, Nymphe, qu'on feint avoir été mére des Muſes, parce que ce nom veut dire *mémoire.* Pline parle d'un excellent tableau de Mnémoſyne, fait par Philiſcus. MNEMOSYNE eſt auſſi le nom d'une fontaine ſacrée en Béotie, dont ceux qui alloient conſulter l'Oracle de Trophone, étoient obligez de boire. * Pauſanias, *in Bœoticis.* Pline, *l.* 35. *c.* 11. Héſiode, *in Theogonia.*

MNESARQUE. *Cherchez* MENESARQUE.

MNESICLES, Architecte célébre, ſous la LXXXV Olympiade, vers l'an 440 avant l'Ere Chrétienne, bâtit ſous la premiére année de cette même Olympiade, le Portail de la Citadelle d'Athénes commencé ſous l'Archonte Euthyméne, comme Harpocration l'a remarqué *dans ſon Dictionnaire des Rhéteurs.*

MNESIMACHUS. *Voyez* MNESIMAQUE.

MNESIDAMUS, Préteur des Athéniens, ayant conſpiré pour faire mourir Héraclide, Gouverneur pour Démétrius, & la conſpiration ayant été découverte par Hiérocle, fut tué. * Polyen, *l.* 5. *ch.* 17. *n.* 1.

MNESIDEME. *Voyez* MNESIDAMUS.

MNESILOCHUS, Poëte Comique, qui avoit composé une Comédie, intitulée, *Pharmacopole.* * Le Scholiaste d'Aristophane.

MNESIMAQUE, Poëte Grec, Auteur de diverses Comédies, dont les sujets sont rapportez par Athénée, *aux livres* 8, 9, *& suivans.* Suidas en fait aussi mention. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il y a eu un autre MNESIMAQUE, de Phaséles dans la Lycie ou dans la Pamphylie, cité par le Scholiaste d'Apollonius, *l.* 4.

MNESITHEE, Médecin, qui écrivit divers Traitez, que Galien cite. Pline parle aussi de MNESITHE'E, Médecin. * Pline, *l.* 21. *& suiv.* Galien, *lib. de Aliment. facultat.*

* MNESITHE'E, Peintre habile, étoit de Sicyone. Pline en fait mention, dans son *Histoire Naturelle*, *l.* 35. *ch.* 11.

MNESTER, Affranchi d'Agrippine, se perça d'un coup d'épée, après que sa Maîtresse eut été tuée par les Satellites de Néron. On ne sait si ce fut par affection pour sa Maîtresse, ou par crainte d'être plus maltraité. * Tacite *Annal. l.* 14. *c.* 9. C'est aussi le nom d'un Pantomime, Favori de Messaline. * Le même, *l.* 11. *c.* 36.

MNESTHEE. *Cherchez* MENESTHE'E.

MNESTHE'E, Affranchi de l'Empereur Aurélien. *Voyez* AURELIEN.

MNESTHE'E, MENESTHE'E ou MENESTHEUS, pére d'Apollonius, qui fut envoyé en Egypte par les Juifs, pour féliciter Ptolomée Philométor. * II *Machab. ch.* 4. *v.* 21.

MOA.

MOAB, c'est à dire, *fils de mon pére*, naquit de l'inceste de Loth avec sa fille aînée, l'an du Monde 2138, & le 1897 avant Jésus-Christ. C'est de lui que sortirent les Moabites, qui refusérent passage aux Israëlites, lorsqu'ils entrérent dans la Terre Promise. Depuis, David les vainquit & les rendit tributaires des Juifs. Ils se révoltérent & furent encore soumis sous le régne de Josaphat. * *Genése, ch.* 19. II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 8. *v.* 2. II ou IV *Rois, ch.* 3. *v.* 24. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *& suiv.* Torniel, *in Annal.*

MOADHAM, *Al-Malek Al-Moadham*, fils d'*Almalek Asaleh*, dernier Roi ou Sultan d'Egypte de la race des Aioubites, ou de la postérité de *Saladin.* Ce fut lui, qui défit à Mansourah le Roi Saint-Louis, & le fit prisonnier. Ce Sultan ayant traité de la liberté de ce Roi de France, sans la participation des Mammelus, qui avoient alors une très grande autorité en Egypte, comme étant maîtres des troupes, & par conséquent des principales forces de l'Etat, ceux-ci se révoltérent contre lui, & l'obligérent à se réfugier dans une tour de bois bâtie sur le rivage du Nil. Les Mammelus l'assiégérent dans cette tour, & y mirent le feu: ce qui obligea le Sultan à se jetter à la nage dans l'eau du fleuve, où il ne put cependant échapper à la fureur de ces Rebelles, qui le percérent de mille coups de fléches, l'an 688 de l'Hégire, & 1289 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOANTAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle est à quatre-vints lieues de Pégu, du côté du nord, & elle est capitale d'un païs qui porte le titre de Royaume, & qui est dépendant de celui de Pégu. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOASCAR, ville défendue par un château, & capitale de la contrée de Beni-Rasid, dans le Royaume de Télensin en Barbarie. Elle est sur la riviére de Suffis, au midi oriental de la ville de Télensin. Sanson & plusieurs autres Géographes la prennent pour l'ancienne *Victoria*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Diction. Géogr.*

MOATAZALITES ou MUTAZALITES, nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ce nom signifie *Séparez*, & leur fut donné, parce qu'ils se séparérent des autres. Ils prennent le titre, de l'unité & de la justice de Dieu. Ils disent que Dieu est éternel, sage, puissant, &c. mais qu'il n'est pas éternel par son éternité, ni sage par sa sagesse, ni puissant par sa puissance; car ils craignent d'admettre la multiplicité en Dieu, en parlant de la sorte. La Secte qui leur est la plus opposée, est celle des *Séphatites*, qui soutiennent qu'il y a plusieurs attributs en Dieu, comme l'éternité, la sagesse, &c. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MOAVIE I, Gouverneur d'Egypte, & Général de l'Armée d'Othman, qui fut depuis Calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet, pendant le régne d'Othman, désola l'Isle de Cypre l'an 649, & l'an 654 gagna une bataille contre l'Empereur Constant II sur la Mer de Phénicie, où cet Empereur prit la fuite en habit déguisé. L'année suivante il prit l'Isle de Rhodes, & renversa le Colosse du Soleil, qui étoit une des sept Merveilles du Monde. Après la mort d'Othman, Ali voulant monter sur le thrône des Califes, fit la guerre à Mahomet fils d'Othman, & l'ayant vaincu, fut déclaré Calife par tous les Sarazins & les Agaréniens; mais dans la suite Moavie le traversa, étant maître de l'Armée, & trouva moyen de faire tuer Ali en trahison, pendant qu'il étoit dans une Mosquée, l'an 41 de l'Hégire, & 661 de Jésus-Christ. D'autres disent qu'il fut tué par un Juif, dont il entretenoit la femme. Hascen, fils aîné d'Ali, fut reconnu Calife par les Arabes de Cufa, & marcha aussi-tôt contre Moavie, lequel feignit de céder l'autorité souveraine à Hascen, qui abdiqua peu après en faveur de Moavie, l'an 41 de l'Hégire, & 661 de Jésus-Christ. Moavie s'étant défait de son rival, tourna ses armes contre les Chrétiens, & accorda une tréve à l'Empereur Constant, à la charge que cet Empereur lui payeroit par jour dix besans d'or, avec un esclave, & un bon cheval. Ensuite il fit la guerre aux Perses, pour les contraindre de suivre la doctrine d'Omar, & de quitter celle d'Ali; puis il revint à Damas, qui étoit alors la capitale de l'Empire, & se fit appeller *Roi* & *Empereur*, au lieu de prendre le titre de Calife, comme ses prédécesseurs.

L'an 671, il attaqua Constantinople, & on continua le siége sept ans durant, au bout desquels les Arabes furent contraints de se retirer avec une grande perte de vaisseaux & de soldats. Deux ans après, Moavie envoya encore deux puissantes Armées contre les Chrétiens, lesquelles furent battues par les gens de l'Empereur: de sorte que le Calife pria ce Prince de lui accorder une tréve, qu'il obtint pour trente ans, à la charge de payer tous les ans trois mille besans d'or, quatre-vints esclaves, & quatre-vints chevaux des meilleurs qu'il eût, & de mettre en liberté cinquante Chrétiens au choix de l'Empereur. Moavie se voyant en paix avec les Chrétiens, qu'il n'étoit plus en état d'attaquer, voulut régler les affaires de la Religion; & ayant fait une Assemblée des Docteurs de sa Loi dans la ville de Damas, il en choisit douze des plus savans, qu'il renferma dans un logis, leur commandant de travailler séparément à extraire des Livres d'Abubéker, d'Omar & d'Othman, ce qu'ils trouveroient de meilleur, dont on composa six Livres, que l'on nomma l'*Alcoran*, c'est à dire, *Recueil de la Loi*: tout le reste fut jetté dans la riviére. Depuis, un Arabe, nommé *Lesbari*, assembla ces Livres en un seul volume, qui porte le nom de son Auteur, & s'appelle l'*Alcoran de Lesbari.* Enfin Moavie après avoir conquis plusieurs Provinces, & avoir été en quelque sorte le réparateur de la Loi de Mahomet, mourut l'an 680 de Jésus-Christ, le 60 de l'Hégire, & fut enterré à Damas. Il vécut 77 ans, en régna 24, & laissa deux fils nommés *Iezid & Abdallah*, qui furent Califes après lui. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MOAVIE II, fils d'*Iézid*, & petit-fils du précédent, n'étoit âgé que de vint-un ans quand Iézid son pére mourut, & il consulta son Maître nommé *Omar al-Macsous*, pour savoir de lui s'il accepteroit le Califat. Omar lui répondit, que s'il se sentoit assez fort pour rendre exactement la justice aux Musulmans, & pour remplir tous les devoirs de cette dignité, il devoit l'accepter; mais qu'autrement il ne s'en devoit pas charger. Ce Calife eut à peine régné pendant l'espace de six semaines, qu'il se sentit trop foible pour soutenir le poids du gouvernement, & prit la résolution d'y renoncer. Il assembla pour cet effet les plus grands de sa Cour, & leur dit que, dans la pensée qu'il avoit d'abdiquer lui-même le gouvernement, il auroit voulu imiter Aboubéker, & désigner son successeur, comme ce premier Calife avoit fait; mais qu'il n'avoit pas trouvé comme lui d'hommes semblables à Omar, sur qui il pût asseoir son choix. Il leur dit ensuite qu'il avoit aussi eu le dessein d'imiter Omar, & de nommer six personnes sur l'une desquelles le choix tomberoit par le sort; mais qu'il en avoit tant trouvé de capables pour ce choix parmi eux, qu'il n'avoit pu se déterminer à fixer ce nombre. Il ajoûta, qu'il avoit résolu de remettre entiérement ce choix à leur disposition. Sur quoi les Grands de l'Etat lui ayant dit, qu'il n'avoit qu'à choisir celui d'entre eux qu'il lui plairoit, & que tous les autres lui obéiroient, Moavie leur repliqua en ces termes: *Comme je n'ai pas joui jusques ici des avantages du Califat, il n'est pas raisonnable que je me charge de ce qu'il y a de plus odieux; c'est pourquoi j'espere que vous trouverez bon que j'en décharge ma conscience sur vous autres, & que vous jugiez vous mêmes qui est le plus capable d'entre vous de remplir ma place.* Après que Moavie eut fait son abdication en si bonne forme, on procéda à l'élection d'un Calife, & le choix tomba sur Marvan, fils de *Hakem*, qui fut le quatriéme des Califes de Syrie, Abdallah fils de *Zobéir* ayant été déclaré Calife en Arabie. Moavie n'eut pas plutôt renoncé au Califat, qu'il avoit tenu pendant trois mois tout au plus, qu'il s'enferma dans une chambre, de laquelle il ne sortit point jusqu'à sa mort, qui suivit d'assez près son abdication: & l'on dit que les Ommiades furent si fort irritez de son procedé, qu'ils en firent éclater leur ressentiment sur la personne d'Omar Al Macsous, qu'ils firent mourir, en l'enterrant tout vif, parce qu'ils supposoient qu'il avoit conseillé à Moavie de se démettre. Ce Calife fut surnommé par sobriquet *Abou Leilad*, c'est à dire, *le pére de la nuit*, à cause de sa foiblesse naturelle & de son peu de santé qui l'empêchoient de paroître beaucoup pendant le jour. Moavie mourut l'an 64 de l'Hégire, le 684 de Jésus-Christ, & il tient le troisiéme lieu dans la liste des Califes de la Maison d'Ommie; & Marvan qui en est le quatriéme, & dont le régne ne fut guéres plus long que celui de son prédécesseur, mourut en l'an 65. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOAVIE, fils de *Heschâm*, fils d'*Abdal-Malek*, tous deux Califes. Ce rejetton de la Maison des Ommiades échappa à la fureur des Abassides, qui en exterminérent tous ceux qu'ils purent avoir entre leurs mains. Il se sauva en Afrique, & de là en Espagne, où il eut un fils nommé *Abdalraham*, qui fonda la Dynastie des Rois Arabes d'Espagne, qui prirent dans la suite le titre de Califes, & refusérent de reconnoître ceux de la Maison d'Abbas. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOB. MOC.

MOBILE, petite riviére paralléle au Mississipi, & qui se décharge dans le Golfe de Mexique à trente lieues environ de l'embouchure de ce grand fleuve à l'est. Les François y ont un établissement qui a été quelque tems le Siége principal de la Louisiane; mais comme le païs n'est pas bon, il n'y reste guéres qu'une garnison avec peu d'Habitans. * Charlevoix, *Voyage de l'Amérique septentrionale.*

MOCANDAN. *Voyez* MOCHANDAN.

MOCCA, MOCHA, ville de l'Arabie Heureuse. Elle est

est sur la côte de la mer, à quinze lieues du Détroit de Babelmandel. Cette ville est grande & fort marchande, & est capitale de la Principauté de la Mocca, qui est fort étendue, & qui renferme les villes d'Aden, de Laghi, & d'Almacharana, avec leurs dépendances.

MOCENIGO (André) Noble Vénitien, vivoit au commencement du XVI siécle, l'an 1522, & fut employé dans les plus grandes affaires de la République, qu'il mania avec succès. Il composa deux Ouvrages Historiques, *De bello Turcarum*, & *Belli Cameracensis libri quatuor*. La Maison de MOCENIGO, de Venise, a donné plusieurs Doges à la République. THOMAS Mocénigo fut élu l'an 1413, & mourut l'an 1423. Ce fut de son tems que les Venitiens se rendirent maîtres du Frioul l'an 1416 sur Louïs Techio, Patriarche d'Aquilée, qui s'étoit témérairement engagé à la guerre contre la République, dans l'espérance d'être appuyé par les Hongrois ses Alliez. PIERRE Mocénigo, élu l'an 1474, gouverna pendant deux années avec beaucoup de prudence & de bonheur. Coriolanus Cépius publia une Relation historique de la Vie de ce Doge. JEAN Mocénigo fut élu l'an 1477, & mourut l'an 1485. LOUÏS Mocénigo, élu l'an 1570, après Piétro Lorédano, fit ligue avec le Pape & les Espagnols, contre les Turcs, qui avoient pris l'Isle de Cypre. Sébastien Veniéro commandoit les Galéres de la République; Marc-Antoine Colonna, celles de l'Eglise; & Dom Jean d'Autriche, celles du Roi d'Espagne. L'Armée Chrétienne gagna la célébre bataille de Lépante le septiéme Octobre de l'an 1571. Louïs Mocénigo mourut l'an 1571. LOUÏS Mocénigo, né le 13 Janvier 1627, fut élu Doge le 13 Juillet 1700, & mourut le sixiéme Mai 1709, âgé de 83 ans; & LOUÏS SEBASTIEN Mocénigo, qui avoit été Provéditeur-Général de la Mer, Général en Dalmatie, & Commissaire Plénipotentiaire de la République pour le réglement des limites avec les Commissaires Turcs, fut élu Doge le 23 Août 1722.

MOCHA, ville d'Arabie. *Voyez* MOCCA.

MOCHA ou LAMOCHA, Isle de l'Amérique en la Mer du Sud, proche du Chili.

MOCHANDAN, MOCANDAN ou MOSSANDAN, anciennement *Asaborum Promontorium*. C'est un Cap de l'Arabie Heureuse. Il est vis à vis d'Ormus, & il donne son nom au Détroit de Mochandan, qui sépare le Golfe d'Ormus de celui de Balsora.

MOCHARES (DE) nom défiguré. *Cherchez* MOUCHY.

MOCHIME, de Mésopotamie, Prêtre d'Antioche, dans le cinquiéme siécle, écrivit un excellent Ouvrage contre Eutychès, & d'autres Traitez. Gennade fait mention du premier, & dit qu'il n'avoit pas encore vu les autres. Il y a dans le Recueil des piéces touchant le Concile de Chalcédoine, données par le Pére Lupus, une Lettre, dans laquelle il nous apprend que Mochime étoit Oeconome de l'Eglise d'Hiéraple. * Gennade, *in Catal. Vir. or. Illust.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du cinquiéme siécle.*

MOCHORI. *Voyez* MICRI.

MOCHUS, de Phénicie, Historien Grec, avoit écrit une Histoire de son païs. Cet Auteur est cité par plusieurs Anciens. Strabon cite un MOCHUS de Sidon, qu'il dit Auteur de l'opinion des Atomes. Il est incertain si l'Historien est le même. * Athénée, *l.* 3. Strabon, *l.* 6. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *&c.* Tatien, *contra Gent.* Vossius, *de Hist. Græc.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Hist. Profanes.*

MOCLAH, Ebn Moclach, surnom d'Abou-Ali Mohammed Ben Ali Ben Assan. Cet homme est considérable, parce que c'est lui, qui a inventé les caractéres Arabes modernes, dont on se sert encore aujourd'hui, & qu'il substitua en la place des anciens, que l'on appelloit *Coufiques*, & qui étoient fort grossiers. C'est pour cette raison, qu'on lui donne le titre de *Vadhé Khatb*, c'est à dire, d'*Auteur & d'Inventeur de l'Ecriture.* Moclah fut fait Vizir par le Calife Moctader l'an 316 de l'Hégire, & disgracié par le même Calife l'an 317. Depuis ce tems-là jusqu'en 322, Moclah vécut en homme particulier; mais cette même année le Calife Caher Billah, qui avoit succédé à Moctader, lui rendit la charge de Vizir, qu'il ne posséda pas longtems paisiblement. Car ce Calife, qui étoit de son naturel fort emporté, mal satisfait de ce Ministre, lui fit couper la main droite, & ne laissa pas cependant de le retablir dans sa charge, qu'il exerçoit nonobstant sa main coupée, en écrivant avec une plume artificielle attachée à son bras. Ebn Moclah cependant, cherchant à se venger de Caher, fit tant par ses intrigues, que les Turcs, qui étoient pour-lors les maîtres dans Bagdet, le déposérent, & lui donnérent Radhi pour successeur. Radhi Billah, vintiéme Calife de la race des Abbassides, confirma Ebn Moclah dans sa charge de Vizir, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus, en procurant la déposition de Caher son prédécesseur. Mais Ebn Moclah, qui avoit l'esprit brouillon, voulut faire des affaires à son nouveau Maître. Il écrivit pour cet effet, comme de la part du Calife, à Jakem le Turc, pour le faire venir à Bagdet, lui promettant le commandement en Chef de toutes les troupes du Califat. Ebn Raik, qui pour-lors en avoit le commandement, ayant intercepté la Lettre d'Ebn Moclah, la fit voir au Calife; & ce Prince, qui n'avoit point donné d'ordre à son Vizir de l'écrire, & qui ne desiroit pas même la venue de Jakem, fit venir Ebn Moclah, & lui demanda pourquoi il avoit écrit cette Lettre à son insu. Le Vizir nia d'abord la chose: mais il fut convaincu par sa propre Lettre, qui lui fut présentée; & le Calife qui ne put souffrir son infidélité, le condamna d'avoir son autre main coupée, & quelque tems après la langue. Cela arriva l'an 326 de l'Hégire, & Ebn Moclah traîna depuis ce tems-là une vie misérable & languissante, jusqu'en l'an 338, qu'il mourut. On rapporte qu'ayant été condamné à perdre la main, il se plaignit de ce qu'on le traitoit comme un voleur, & que l'on lui coupoit une main, qui avoit copié trois fois l'Alcoran, dont les exemplaires devoient être à toute la postérité le modéle de l'écriture la plus parfaite. En effet ces trois exemplaires ont toujours été admirez pour l'élégance de leurs caractéres, quoique dans la suite des tems Ebn Bauvad les ait encore surpassez. Quelques-uns cependant ont écrit que ce ne fut pas Ebn Moclah, mais un de ses fréres, nommé Abdallah Al Hassan, qui fut l'inventeur de ces beaux caractéres. On a remarqué que ce Vizir, qui avoit copié trois fois l'Alcoran, avoit fait aussi trois fois le pélerinage de la Mecque; & qu'il eut l'avanture d'être enterré trois fois après sa mort, la premiére dans la prison, la seconde dans le Palais Impérial, & la troisiéme dans sa propre maison, son corps ayant été mis entre les mains de ses enfans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

MOCO, Province d'Afrique, au midi de laquelle en descendant vers la côte, on rencontre celle de Bani. On bat dans la Province de Moco une espéce de monnoye de fer, dont chaque piéce est de la grandeur de la paume de la main, avec une longue queue. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOCTADER BILLAH, dix-huitiéme Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils de Moctadhed, seiziéme Calife de la même Maison, & frére de Moktafi son prédécesseur. Il fut créé Calife à l'âge de 13 ans, l'an de l'Hégire 295, & en regna 25 plus que n'avoit fait encore aucun des Califes ses prédécesseurs. Les Vizirs & les femmes gouvernérent avec un empire absolu les Etats de ce Prince, jusques-là que l'on dit qu'une des filles de la Reine sa mére présidoit à la chambre criminelle, appellée d'un nom Arabe qui signifie *le Tribunal des torts ou des outrages reçus.* Moctader fut déposé deux fois du Califat, & deux fois rétabli. Abbas fils de Hossain Vizir, & quelques autres Grands, ayant honte d'avoir fait un Calife si jeune, cherchérent deux autres sujets l'un après l'autre dans la Maison des Abbassides, pour les élever à cette dignité; mais on ne trouva ni l'un ni l'autre, de sorte que le Califat lui demeura, faute d'un sujet qui pût prendre sa place. Ce Prince eut cependant plusieurs guerres à soutenir contre les Carmathes, peuple révolté de l'Arabie, qui avoit pillé les Caravanes & saccagé la ville de la Mecque. Un Auteur écrit, que l'an de l'Hégire 304, il arriva à Bagdet des Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople envoyez à la Cour de Moctader, qui y furent reçus avec une grande magnificence. Le Palais Impérial fut paré de ses plus beaux meubles & de toutes sortes d'armes. On rangea dans la place de ce Palais les soldats de la garde du Calife, au nombre de cent soixante mille hommes, ausquels on paya la solde dans des bourses d'or. On fit paroître quarante mille eunuques blancs, & trente mille eunuques noirs, avec sept cens huissiers ou portiers sur les avenues & aux portes du même Palais. On mit dans l'eau sur le fleuve du Tigre un nombre infini de bâtimens peints & dorez, avec des équipages des plus lestes, des mieux vêtus & des plus parez. On tendit dedans & autour du Palais trente-huit mille portiéres, dont il y en avoit douze mille de soye, & cinq cens de brocard d'or, avec douze mille cinq cens tapis d'un ouvrage excellent. Au milieu de la grande salle on fit paroître un arbre d'or massif, qui avoit dix-huit branches principales, sur lesquelles un grand nombre de diverses espéces d'oiseaux d'or & d'argent voltigeoient, & chantoient leurs ramages avec harmonie, ce qui fit que les Ambassadeurs virent toute cette pompe avec grande admiration. Tout le blâme de l'élection de Moctader tomboit sur le Vizir, qui se repentant aussi de son choix, jetta les yeux sur Mohammed fils du Calife Mohtadi; mais il mourut précisément dans le tems que l'on pensoit à lui. Après que ce dessein eut manqué, le Vizir prit encore la résolution d'élever au Califat un des enfans de Motevakkel; mais il fut aussi trouvé mort dans le même tems. Comme il étoit toujours agité de différentes pensées, il fut tué par Houssain Prince de la Maison de Hamadan; de sorte que la Couronne fut affermie par tous ces accidens sur la tête de Moctader. Cependant Houssain fit déclarer pour Calife un Abdallah fils de Motaz, & se saisit du Palais Impérial, où il mit son nouveau Calife, & en chassa Moctader, qui fut obligé de se refugier dans la maison d'un de ses Eunuques, nommé Munas. Mais ses domestiques, qui avoient aussi été chassez du Palais, trouvérent moyen le même jour d'y rentrer; & ils le firent si à propos, qu'ils surprirent le nouveau Calife, & le firent mourir, en lui mettant la tête dans un sac de chaux vive. Moctader ne fut pas plutôt averti du succès d'une entreprise si hardie, qu'il retourna au Palais, se plaça sur son thrône, & reçut de nouveau l'hommage que l'on avoit accoutumé de rendre au Calife. Dans la suite Moctader ayant fait emprisonner son frére Caher, qui avoit entrepris de le déthrôner, résolut enfin de lui ôter la vie. Caher en étant averti suborna un Barbaresque, bon homme de cheval, qui étoit son Officier & fort affectionné à son service, pour prévenir Moctader en se defaisant de lui. Pour cet effet, il s'entendit avec Munas l'Eunuque, qui étoit mécontent de Moctader. Le Barbaresque, chargé de cette commission, chercha toutes les occasions de tuer le Calife. Un jour que ce Prince étoit sur la place nommée *Schamassie*, pour voir des jeux d'armes & des courses de cheval, le Barbaresque se présenta pour courir les têtes, & fit son jeu avec tant d'adresse & de bonne grace, que le Calife lui fit recommencer plusieurs fois la même course; & pour le mieux voir, commanda à ses gardes de s'éloigner de lui. Le Barbaresque trouvant l'occasion de faire son coup, poussa avec une extrême vitesse son cheval vers le Calife, & lui lança sa demi-pique avec tant de force au milieu de la poitrine, qu'il

le fit tomber de l'endroit où il étoit assis, & après avoir fait son coup, courut à toute bride droit à la prison pour délivrer Caher son Maître. Il arriva cependant que ce Cavalier passant dans la place du marché, rencontra un âne chargé d'épines, dont on se sert en ces païs-là, pour chauffer le four. Son cheval, à cette rencontre, en courant eût peur, & le porta contre l'étau d'un Boucher. Un des crochets, qui pendoient à la boutique, prit le Barbaresque par dessous le menton & le tint attaché pendant que le cheval se déroba de dessous lui, & prit la fuite. Les gens du Calife blessé, qui le suivirent de près, le voyant ainsi pendu & accroché, crurent qu'il ne leur restoit plus rien à faire que de prendre la charge d'épines qui étoit toute prête, & d'y mettre le feu pour le brûler. Ainsi le supplice suivit de près l'attentat que cet assassin avoit commis. Le Calife cependant mourut peu après de sa blessure, à l'âge de 38 ans, & Caher son frére prit sa place l'an 320 de l'Hégire. Ce Calife aimoit la justice. Il délivra les Evêques & les Moines Chrétiens de l'Egypte du tribut qu'on leur avoit imposé. Il fit aussi rebâtir plusieurs Eglises des Chrétiens, que les Officiers des Califes avoient démolies. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOCTADI BEMRILLAH, vint-septiéme Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils de *Mohammed* & petit-fils de *Cayem*, auquel il succéda l'an de l'Hégire 467. L'an 480, Moctadi épousa la fille de Mélik Schah, Princesse d'une très grande beauté, & on fit des réjouïssances extraordinaires pour cette fête. Cependant cette Princesse ne vécut pas longtems en bonne intelligence avec le Calife son mari; car l'an 482, elle voulut retourner auprès de son pére à Ispahan, où elle mourut. Moctadi lui-même fut emporté subitement de la peste l'an 487, à l'âge de 38 ans & huit mois, après un régne de 19 ans & cinq mois. Ce Prince aimoit la justice, & corrigea une infinité d'abus qui se commettoient contre les Loix. Il aimoit & favorisoit aussi les Gens de Lettres, & plusieurs lui dédiérent leurs Ouvrages. Mélik Schah *le Selgiucide* seconda fort bien le dessein & les projets du Calife pour l'avancement des Sciences: car on assembla l'année 467, les plus grands Astronomes de ce tems là, qui fixérent le Neurouz, c'est à dire, le premier jour de l'année solaire du Calendrier Persien, au premier degré de l'*Aries*; au lieu qu'il se trouvoit reculé au 15 degré des *Poissons*. C'est donc cette année 467, qui est la véritable époque de la réforme du Calendrier Persien, qui fut appellée *Gelaléenne*, à cause du titre de Gelaleddin, que portoit Mélik Schah. Zacut, Auteur Juif, place cette époque l'an 472 de l'Hégire, qui répond à l'an 1072 de Jésus-Christ, cinq ans plus tard que ne font les Auteurs Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOCTAFI LEEMRILLAH, trente & uniéme Calife de la Maison des Abbassides. Il étoit fils du Calife *Mostedhaher*, & oncle de *Rasched* son prédécesseur, qui avoit été déposé par une Assemblée juridique de Docteurs, que Massoud Sultan des Selgiucides avoit convoquée l'an 532 de l'Hégire, & 1137 de Jésus Christ. Comme ce Calife avoit été mis sur le thrône de son neveu par le crédit & par l'autorité de Massoud, il n'eut rien à faire dans le gouvernement de son Etat, pendant tout le tems que ce Sultan vécut. Mais après qu'il fut mort l'an 547 de l'Hégire, & 1152 de Jésus-Christ, Moctafi reprit son autorité, & mit pour ainsi dire les Califes hors de page. Ce n'est pas que Massoud en mourant n'eût laissé pour successeur dans le Sultanat Melik Schah son neveu: mais le Calife ne lui laissa aucun pouvoir & demeura seul le maître dans toute l'étendue de l'Iraque Babylonienne, c'est à dire, de la Caldée & de l'Arabie. Enfin ce fut sous ce Calife que la puissance des Selgiucides, qui étoient maîtres de toutes les forces de l'Etat des Califes, ausquels ils n'avoient laissé que le nom, avec quelques honneurs apparens, qui regardoient plutôt le spirituel que le temporel, commença à s'affoiblir & à se détruire peu à peu. Moctafi mourut l'an 555 de l'Hégire, & 1160 de Jésus Christ, après avoir régné vint-quatre ans & trois mois, & laissa pour successeur Mostanged Billah son fils. Khondémir rapporte que l'an 552 de l'Hégire, & 1157 de Jésus Christ, Moctafi ayant appris que la porte du Temple de la Mecque étoit presque consumée de vieillesse, en fit faire une neuve, couverte de lames d'argent doré; & que s'étant fait apporter les piéces de l'ancienne par dévotion, il en fit faire son cercueil. Le mot de Moctafi écrit avec un *c*, si on y joint le nom de *Leemrillah*, signifie *celui qui suit Dieu, & qui obéit à ses commandemens.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOD.

MODENE, *Mutina*, ville d'Italie, capitale du Modénois, avec Evêché suffragant de Bologne, est située entre les riviéres de Secchia & de Panaro, & ceinte de murailles & de fossez pleins d'eau. Elle a quantité de fontaines, & plusieurs portiques & arcades; mais les rues sont fort étroites. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur le nom du fondateur de cette ville. On sait seulement qu'elle fut Colonie Romaine; & qu'après la mort de Jules-César, Brutus y fut inutilement assiégé par Marc-Antoine l'an 710 de Rome, & 44 avant Jésus-Christ. Cette ville fut ensute ruïnée sous les Goths & les Lombards, & rebâtie sous l'empire des enfans de Charlemagne. Modene paroît de loin, à cause de son haut clocher. Le Palais des Ducs est très magnifique, & a grand nombre d'appartemens superbes, & ornez de grands miroirs, de beaux portraits, & de diverses dorures. La Cathédrale, les autres Eglises, & les Monastéres, méritent la curiosité des Voyageurs. On y fait les meilleurs masques de toute l'Italie, & les Ouvriers n'en tirent pas peu de profit. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Pomponius Méla, *l.* 2. Tacite, *Hist. l.* 17. Appien, *de Bellis Civil. l.* 3 & 5. Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Cherchez EST.

CONCILES DE MODENE.

Honestus, Archevêque de Ravenne, présida l'an 973, à une Assemblée qui se fit à Modene, pour rétablir la paix entre quelques Princes Allemands. Jean de Moron, Cardinal, Evêque de Porto, & Administrateur de l'Evêché de Modéne, publia l'an 1565, des Ordonnances Synodales pour ce Diocése.

MODENE (Etat de). *Voyez* MODENOIS.

MODENOIS ou l'Etat de Modéne a celui de Parme au couchant; quelques terres du Grand-Duc de Toscane, & de la République de Luques, avec celles des Marquis de Malespine, vers le midi; le Bolonois, & une partie du Ferrarois, au levant; & vers le septentrion, les Duchez de Mantoue, de la Mirandole, &c. Modéne fut érigée en Duché par l'Empereur Frédéric III, l'an 1452, en faveur de Borso d'Est. Le païs est extrêmement fertile en toutes choses, & sur-tout en bons Esprits. Le Cardinal Sadolet, Sigonius, Fallopius, & divers autres grands hommes étoient nez dans le Modénois. Les principales Seigneuries des Ducs sont, Modéne, Reggio, Duchez; Carpi, & Corrégio, Principautez; Frigan, Sanseuil, la vallée de Cragnana, en partie; & le Comté de Roli. Les mêmes Auteurs qu'à l'Article de Modéne.

* MODESTE eut plusieurs emplois sous l'Empereur Constance, & fut enfin Préfet du Prétoire, sous Valens, en 365. Il en est souvent fait mention dans le Code Théodosien, & Libanius lui a adressé quantité de Lettres. S. Basile de Césarée lui en a aussi écrit plusieurs. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

MODESTE POLENTON. *Cherchez* POLENTONI.

MODESTE DU PUY, Dame savante. *Cherchez* PUY. (Modeste du).

MODESTINUS. *Cherchez* HERENNIUS MODESTINUS.

MODESTUS, Auteur Latin du troisiéme siécle, vers l'an 275, composa pour l'Empereur Tacite un Traité, qu'il intitula, *De vocabulis rei militaris.*

MODESTUS, Auteur Chrétien, qui vivoit du tems de l'Empereur Marc-Auréle, avoit composé un Ouvrage contre Marcion. Saint Jérôme dit que de son tems, il y avoit d'autres Traitez sous le nom de cet Auteur; mais que les Savans les rejettoient comme supposez. * Eusébe. Saint Jérôme. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IV siécle.*

MODESTUS, Evêque de Jérusalem. On n'a point d'autre monument de cet Auteur, qui florissoit vers l'an 620, que des extraits de ses Sermons, rapportez par Photius, *cod.* 275. *de sa Bibliothéque.* Le premier est tiré d'un Sermon sur les femmes de l'Evangile, qui ont porté du baume pour oindre Jésus-Christ. Il y rapporte que Marie-Magdelaine, de laquelle Jésus-Christ a chassé sept Démons, étoit une vierge, & qu'elle a souffert le martyre à Ephése, où elle alla trouver saint Jean l'Evangéliste après la mort de la Vierge. Cela fait voir combien on étoit alors éloigné de l'opinion qui s'est depuis établie, que Magdelaine n'est pas différente de la femme pécheresse. Le second Sermon de Modestus, dont il est parlé dans Photius, étoit un Sermon sur la mort de la Vierge, mére de Dieu, qu'il appelle *un Dormir*, suivant la coutume des Anciens. Photius n'en rapporte aucun extrait, & se contente de remarquer que c'est un long Discours, qui ne contient rien de nécessaire, & qui n'est pas même semblable au précédent. Le troisiéme Sermon est sur la fête de la Présentation de Jésus-Christ au Temple. Photius en rapporte un extrait, où il est parlé d'une maniére figurée des vertus d'Anne, & de la Purification de la Vierge. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclésiast. des VII & VIII siecles.*

MODESTUS ou AUFIDIUS. *Cherchez* AUFIDIUS.

MODICA, en Latin *Motuca*, *Mutica*, *Motyca*, petite ville de Sicile. Elle est sur la riviére d'Accllaro, dans la vallée de Noto, environ à une lieue de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

MODIGLIANA ou MEDIANA, en Latin *Mutilum*, bon bourg du Duché de Toscane en Italie. Il est dans la Romagne Florentine, sur la riviére de Marsano, à trois lieues de Fayence, du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

MODIN, ville Lévitique de Judée, du côté des Philistins, à huit ou neuf lieues de Jérusalem, vers le couchant, sur les limites de la Tribu de Dan, du côté de celle de Juda. Elle fut donnée aux enfans d'Aaron, de la famille d'Eléazar, dans le tems du partage de la Terre Sainte sous Josué. Sous le régne de David elle échut à Jojarib, à qui le premier sort des vint-quatre familles sacerdotales échut. Du tems des Rois d'Egypte & de Syrie, elle ne fut habitée presque que par des Asmonéens. Mathathias pére des Machabées étoit natif de Modin. Il y fut enterré dans le sépulchre que ses péres avoient dans cette ville. Simon frére aîné des Machabées fit bâtir sur ce tombeau un mausolée de pierres polies, où il fit dresser sept pyramides pour distinguer les sépulchres de sa famille. Ce monument qui étoit fort, subsistoit encore du tems des Césars, mais il fut détruit sous les guerres de Vespasien. * Baillet, *Topographie des Saints.*

MODIUS (François) Chanoine d'Aire en Artois, né l'an 1556, dans un bourg près de Bruges en Flandre, savoit très bien les Langues, les Belles-Lettres & le Droit. Les guerres du Païs-Pas l'obligérent d'aller à Cologne & de passer une

grande partie de fa vie en Allemagne. Il s'étoit arrêté l'an 1587 à Bonne, & il en devoit partir inceffamment, lorfque cette ville fut furprife. Modius y perdit tout ce qu'il avoit avec lui, & fut dangereufement bleffé, accident qui faillit à le mettre au tombeau. Après y avoir perdu fes Livres & fes Ecrits, il revint peu après dans fa maifon, & fut pourvu d'un Canonicat à Aire, où il mourut l'an 1597. Ce favant homme avoit fait des Notes fur Quinte-Curce, fur Tite-Live, fur Frontin, fur Végétius & fur Juftin. Nous avons auffi des Poëfies de fa façon, & plufieurs autres Ouvrages, *Lectiones Nov-antiquæ, Opus criticum; Collectanea de Rebus Flandriæ; Octofticha ad fingulas Cleri Romani figuras; Notæ in Corpus Juris; Rerum criminalium Praxis; Pandecta triumphales, five pomparum, feftorum, ac folemnium apparatuum, conviviorum, fpectaculorum, &c.* deux tomes *in folio.* * Melchior Adam, *in Vit. Philof. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 233 & 234. Lipfe, *Not. ad Tacitum.* Scioppius, *de Arte Critica.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 123. *n.* 419. édit. d'Amfterdam 1725.

MODOALD (Saint) Evêque de Tréves, dans le VII fiécle, frére, à ce que l'on croit, d'Iduberge ou Itte femme de Pepin de Landen, Maître d'Auftrafie, & mére de fainte Gertrude, fut élu Evêque de Tréves l'an 622. Il affifta l'an 625, au Concile de Reims, & mourut le 12 de Mai 640. * *Acta apud Bolland. & Henfchenium.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

MODON, ville fur la côte méridionale de la Morée, dans la Province de Belvédére, étoit la *Methone* des Anciens, & eft appellée *Mutane* par les Turcs. Elle a titre d'Evêché fuffragant de Patras, eft célébre par le commerce qui s'y fait, & eft fituée environ à cinq lieues de Coron, fur un Promontoire ou Cap, qui regarde les côtes d'Afrique. Au bas de ce Cap eft un port très commode, où les vaiffeaux font en fûreté. C'étoit, avant l'année 1686, la réfidence du Sangiac de la Morée, Gouverneur fort confidéré à la Porte ou Cour du Grand-Seigneur. L'Empereur Trajan accorda autrefois plufieurs priviléges aux Habitans de Méthone, qui introduifirent en cette ville le Gouvernement Ariftocratique, ou des Principaux du peuple, lequel y dura jufqu'au régne de Conftantin. Ce Prince, qui tranfporta le Siége Impérial de Rome à Conftantinople, foumit ces peuples à fon obéiffance, leur laiffant néanmoins prefque toutes leurs coutumes. L'an 1124, Méthone ou Modon fut prife par le Doge Doménico Michiéli, au retour de fon troifiéme voyage de la Terre-Sainte. L'année fuivante les Vénitiens remirent cette place à l'Empire Grec; mais dans le partage qui fe fit de cet Empire en l'année 1204, elle retourna à la République de Venife. Léon Vétrano, Corfaire Génois, la lui enleva l'an 1208, & n'en jouït pas longtems. L'an 1498, Bajazet, II du nom, fe vint pofter devant Modon à la tête de cent cinquante mille hommes. Il foudroya les murailles du bourg; ce qui obligea les Chefs Vénitiens de fe retirer dans la ville. Le Sultan les y preffa fi vivement, qu'ils étoient prefque fur le point de capituler, lorfque la Flotte de la République leur amena du fecours, & parut à la vue des ennemis. Les Galéres Vénitiennes étant entrées dans le port, les foldats quittérent leurs poftes, pour venir recevoir ce fecours: mais les Turcs profitant de l'indifcretion des affiégez, avancérent jufques dans la place, y firent un étrange maffacre, & s'en rendirent les maîtres. En Juin 1686, le Généraliffime Morofini, qui venoit de faire la conquête des deux Navarins, fit marcher l'Armée de terre vers Modon, où la Flotte fe rendit en même tems. Les Turcs abandonnérent la ville, & fe retirérent dans la fortereffe, où le Séraskier ou Général d'Armée, venoit de jetter cinq cens foldats. Morofini en fit les approches, battit la place à coups de canon, & y jetta quantité de bombes. Le Difdar ou Gouverneur de Modon ne perdit point courage; & le Généraliffime des Vénitiens ayant envoyé inutilement fommer la place trois fois de fuite, redoubla le feu des batteries. Enfin les affiégez voyant qu'ils n'étoient plus en état de fe défendre, arborérent le drapeau blanc, & envoyérent au camp, pour y faire leur Capitulation. On convint que les Turcs remettroient inceffamment aux Chrétiens le château de la mer, & qu'ils fortiroient dans quatre jours de la place, d'où ils n'emporteroient que ce qui leur feroit néceffaire: & qu'enfin ils lailleroient dans la ville tous les Efclaves Chrétiens & tous les Négres, tant hommes que femmes. Les Infidéles fortirent de la place le dixiéme Juillet, au nombre de quatre mille perfonnes, dont il y en avoit mille propres à porter les armes. Les Vénitiens y trouvérent beaucoup de munitions, & quatre-vint dix-neuf piéces de canon de différente groffeur. * P. Coronelli, *Defcr. de la Morée.*

MODREVIUS (André Fricius) Sécretaire de Sigifmond-Augufte Roi de Pologne, homme d'efprit & de mérite, donna de bonne heure dans les fentimens des Proteftans. On s'apperçoit par une Lettre, qu'il écrivit à Jean Laski l'an 1536, qu'il n'étoit pas ennemi des Luthériens. Son Traité *de Ecclefia*, qui devoit être le quatriéme livre de l'Ouvrage *De Republica emendanda*, qu'il fit mettre fous la preffe à Cracovie l'an 1551, trouva des Cenfeurs, qui en arrêtérent l'impreffion deux ou trois ans. Il le publia enfuite avec une Apologie, qui éclairciffoit les chofes, dont on s'étoit fcandalifé. Il devoit aller à Trente avec les Ambaffadeurs de Pologne; mais cette défignation fut changée. Les Antitrinitaires de Pologne l'ont mis dans le Catalogue de leurs Auteurs. Grotius le compte entre les Conciliateurs de Religion. Voici les titres de fes Ouvrages, cinq Livres *De Republica emendanda*, dont le premier Traite *De Moribus*; le fecond *De Legibus*; le troifiéme *De Bello*; le quatriéme *De Ecclefia*; le cinquiéme *De Schola.* Ils font tous imprimez à Cracovie l'an 1551, fi l'on en croit l'Abbréviateur de Gefner; mais la verité eft, qu'on n'en imprima alors que les trois premiers. Il furent réimprimez à Bâle chez Oporin, *in octavo* & *in folio* l'an 1554, avec deux Dialogues du même Auteur, *De utraque fpecie Euchariftiæ à Laicis fumenda*, & avec fon Explication de ces paroles de faint Paul, *Il eft bon à l'homme de ne point toucher de femme.* On publia à Bâle en 1562, *in quarto*, un autre Recueil de fes Ecrits, qui contient trois livres *de Peccato originis, de Libero Arbitrio, de Providentia & Prædeftinatione*; trois livres, *de Mediatore, quibus acceffit narratio fimplex rei novæ & ejufdem peffimi exempli; fimul & querela de injuriis, & expoftulatio cum Stanifiao Orichovio Roxolano.* Il fit un autre Ouvrage par l'ordre du Roi fon Maître, pour tâcher d'affoupir les differents qui régnoient dans la Pologne au fujet de la Trinité. Il eft divifé en quatre Sylves. La premiére eft datée du mois de Décembre 1565, & traite *De tribus Perfonis & una effentia Dei.* La feconde eft de même date, & traite *De neceffitate conventus habendi ad fedandas Religionis controverfias.* La troifiéme eft datée du mois de Juin 1568, & traite *De Jefu Chrifto Filio Dei & hominis, eodemque Deo & Domino noftro.* La quatriéme eft datée du mois de Juin 1569, & traite *de Homoufio & de iis quæ huc pertinent.* Ces quatre Sylves accompagnées d'un *Appendix* fur la Queftion, *Quomodo unio divinæ & humanæ naturæ Chrifti facta fit in perfona non in natura, cùm tamen eadem prorfus res fint natura & perfona in Domino noftro*, furent imprimées à Cracovie l'an 1590. Il faut remarquer que Modrévius avoit envoyé fes Sylves à Bâle, afin qu'elles fuffent imprimées par Oporin, qui en devoit envoyer des exemplaires aux hommes doctes, & aux Univerfitez Catholiques, Luthériennes, Calviniftes; mais Trécius voulant empêcher la publication de ce Livre, pria Oporin de lui en montrer le Manufcrit; & l'ayant eu, il ne le voulut point rendre. L'Auteur s'en plaignit au Palatin de Cracovie, & demanda inftamment, que le Plagiaire fût obligé à reftituer. Il n'en put venir à bout, & il fe vit obligé de refaire fon Ouvrage. Zanchius avoit vu en manufcrit la premiére des quatre Sylves, & la trouvant dangereufe, il la réfuta dans fon Livre *de tribus Elohim.* Il ne défigne l'Auteur que par le nom de *Mediator*, & il paroît en faire cas. Les Livres *de Republica emendanda* font généralement eftimez. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

MODRUSCH, anciennement *Tediaftum*, petite ville autrefois Epifcopale, fuffragante de Zara. Elle eft dans la Croatie, à fix lieues de Zeng vers le nord. Elle appartient à la Maifon d'Autriche. Il y a plus d'un fiécle qu'elle a été prefque entiérement détruite par les Turcs, & l'on n'y voit plus que quelques cabanes où fe retirent des Bergers, avec une petite Chapelle dans fes ruïnes. Son Evêché a été uni à celui de Zeng. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MODZIANOWSKI (Thomas) publia des Leçons Métaphyfiques & Logiques *in folio* à Dantzic en 1671, & un Traité de Dieu & de la Trinité en 1666, auffi *in folio.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MODZYR, ville de Lithuanie en Pologne. Elle eft fur le Przipiec, dans le Territoire de Rzecsica, environ à trente lieues de la ville de ce nom, & à vint-cinq de celle de Rohaczow, vers le couchant. Modzyr eft une place forte par fes ouvrages, mais principalement par fa fituation dans un marais. On ne peut y aller que par une chauffée. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Diction. Géogr.*

MOE.

* MOEBIUS (Godefroi) né à Lauch en Thuringe dans la Haute-Saxe, fut fait en 1640 Docteur en Médecine à Iéne, Profeffeur dans l'Univerfité de cette ville, & prefque en même tems premier Médecin de Frédéric-Guillaume Electeur de Brandebourg, d'Augufte Duc de Saxe, & de Guillaume Duc de Saxe-Weimar. Il mourut à Hall en Saxe en 1664 à l'age de 53 ans. On a de lui, *Fondemens Phyfiologiques de la Médecine*, en Latin; *de l'Ufage du Cœur, du Foye & de la Bile*, en Latin; *de Ufu Amphoræ*; *Abbrégé des Elemens de Médecine*, en Latin; autre *Abbrégé* auffi Latin, felon le Syftême des Modernes; *Abbrége de Médecine Pratique*, en Latin; Ouvrage pofthume. Godefroy Mœbius fon fils fut auffi un habile Médecin. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

MOELART (Jacques) naquit à Dordrecht en 1649. Il eut dès fa plus tendre jeuneffe une extrême inclination pour la Peinture. Ses parens, pour la feconder, le mirent fous la conduite de Nicolas Maas, fous lequel il fit de tels progrès qu'au bout de quelques années il fe trouva capable de faire de bons portraits. Mais il fe vit obligé de renoncer à une chofe qui faifoit tout fon plaifir, pour fe mettre dans le Négoce, en prenant foin de la boutique de fon oncle à Amfterdam. Cela lui prenoit tout fon tems, jufques à ce que venant à fe marier, il trouva alors le moyen de donner par-ci par-là quelques heures à fon occupation favorite. Il mourut en 1727. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 108.

MOEN ou MONE, Ifle de Danemarck dans la Mer Baltique, n'eft pas éloignée de celle de Zélande, & a une ville dite *Stege* ou *Steke.* * Berthius. Sanfon. Baudrand.

MOENIUS (Caius) Conful Romain, vainquit les anciens Latins, qui tenoient la Campagne de Rome, & obtint du Peuple Romain le tiers de tout le butin qu'on y fit. Il fut le premier qui attacha près de la tribune où fe faifoient les harangues publiques, les becs & les éperons des navires, qu'il avoit pris à la bataille d'*Antium* l'an 416 de la fondation de Rome, & 338 avant Jéfus-Chrift. C'eft de l[à] que c[ette tribune fut] furnommé *Roftra.* * Pline, *l.* 34. *c.* 5. Tite-Live, *l.*

MOERBECANUS (Guillaume). *Voyez* MEERBEKE (Guillaume de).

MOERIS, grand Lac d'Egypte, à 72 milles de Memphis vers l'occident, a vint milles de circuit, selon Pomponius Méla. C'est là qu'étoit bâti le fameux Labyrinthe, que l'on a admiré autrefois. Quelques-uns croyent que ce fut le Roi Pétésuphis ou Tithoès qui le fit construire, plus de deux mille ans avant la prise de Troye. Hérodote dit que tous les Rois d'Egypte eurent part à ce grand ouvrage, & qu'il ne fut achevé que depuis le régne de Psammeticus. D'autres assurent que Mœris le fit bâtir pour sa sépulture. Cependant Pline croit que cet édifice fut construit en l'honneur du Soleil, & dit qu'il étoit divisé en seize principales régions ou quartiers, qui contenoient chacun diverses demeures très spacieuses; qu'il y avoit autant de Temples, que les Egyptiens avoient de Dieux, avec plusieurs autres édifices sacrez, & quantité de Pyramides fort élevées; qu'on entroit dans les détours du Labyrinthe par des vestibules qui conduisoient à des portiques, où l'on montoit par quatre vint dix marches, & dont les dedans étoient ornez de colomnes de Porphyre, & de statues d'une grandeur démesurée, représentant les Dieux & les Rois d'Egypte. Cet endroit, qui étoit le véritable Labyrinthe, n'occupoit que la centiéme partie de ce célébre monument des Egyptiens. Il ne faut pas s'imaginer, ajoûte Pline, que ce Labyrinthe fût semblable à ceux que l'on voit sur des planchers, figurez par des compartimens, qui marquent une route, dont la longueur se prolonge de telle sorte, par ses tours & retours, que dans un espace assez étroit on fait beaucoup de chemin. Celui-là étoit un lieu fort spacieux environné de murailles, & distribué en quantité de piéces séparées qui avoient de tous côtez des ouvertures & des portes, dont le nombre & la confusion empêchoient d'en connoître l'issue: ainsi ceux qui s'y engageoient, s'égaroient aisément, & ne pouvoient en sortir, sans le secours d'un fil ou d'une corde, dont on attachoit un bout à la premiére porte par où l'on entroit. Voici la description qu'Hérodote fait de ce Labyrinthe. Des douze salles qui sont voûtées, & dont les portes sont opposées les unes aux autres, il y en a six au septentrion, & six au midi. Le logement est double, l'un sous terre, & l'autre dessus; & les deux ensemble contiennent trois cens chambres. Par les tours & par les détours qui s'y rencontrent, on est conduit d'une salle dans des cabinets & dans des chambres, puis en d'autres salles, d'où l'on passe en d'autres cabinets & en d'autres chambres. Chaque salle est presque entourée de colomnes, & le lambris de ses appartemens est enrichi de divers ouvrages de sculpture. Dans le coin où finit ce Labyrinthe, on voit une Pyramide, qui a de hauteur quarante toises, ou deux cens quarante piez, dans laquelle on a taillé de grands animaux, & l'on n'y entre que par un chemin qui est sous terre. Pline ajoûte que ce Labyrinthe étoit divisé en seize appartemens ou corps de logis, selon les seize Gouvernemens du païs; que dans chacun il y avoit des Palais superbes, des Temples, plusieurs Pyramides, & des galeries soutenues de colomnes de porphyre, & ornées d'une infinité de statues, & que les poutres étoient de bois d'épine d'Egypte, bouilli dans l'huile, afin qu'il fût plus luisant. Selon Strabon, il y avoit trente appartemens, qui étoit le nombre des Gouvernemens d'Egypte. On y voyoit une statue du Dieu Sérapis, de neuf coudées de hauteur, qui étoit faite d'une seule pierre d'émeraude, à ce que dit Apion. Le lieu où étoit ce Labyrinthe se nomme aujourd'hui *Castre-Carum*, ou le *Château de Caron*; (Ce Caron étoit un fameux Vizir, dont il est parlé dans l'Histoire des Arabes) & si l'on en croit quelques Voyageurs, il y a encore trois cens cinquante chambres, si bien engagées l'une dans l'autre, que l'on n'en peut sortir, à moins que d'en observer fort exactement tous les détours, quand on y entre. Ce Labyrinthe fut imité en quelque façon par Dédale dans l'Isle de Créte, par Théodore à Lesbos, & par d'autres en Etrurie, pour le tombeau du Roi Porsenna. * Chevreau, *Hist. du Monde.* Félibien, *Vies des Architectes*, *l.* 1. *p.* 32. *& suiv.* de l'édit. de Trévoux 1725.

Le Lac Mœris fut creusé par ordre de Mœris, Roi d'Egypte. Pour rendre ce monument plus célébre, on avoit érigé au milieu deux Pyramides qui s'élevoient 300 piez au dessus de l'eau, & qui occupoient dessous l'eau un pareil espace. Chacune de ces Pyramides portoit une statue colloffale placée sur un thrône. Ce Lac communiquoit avec le Nil par le moyen d'un grand canal qui avoit plus de quatre lieues de longueur, & 50 piez de largeur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MOERKERKE, nom d'une ancienne famille distinguée de Flandre.

MOERMAN (Jean) Recteur de l'Ecole de l'Eglise de Sainte Marie à Anvers, Astrologue & Mathématicien, a donné au public, *Grammatica Linguæ Latinæ*; *Apologos Creaturarum, carmine, cum Iconibus.* Il mourut à Anvers, l'an 1621, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame, devant l'autel de Sainte Anne. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 539.

MOER-SCHANS, c'est à dire, *Fort de Moer.* Ce Fort est dans la Flandre Hollandoise, à deux lieues de la ville de Hulst, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOESEL, mot Flamand pour dire *Moselle.* *Voyez* MOSELLE.

MOESIE, en Latin *Mœsia*, en Grec Μυσία, *Mysia*, dans son origine grande Province de Thrace, qui s'étendoit le long du Danube à son bord méridional depuis l'endroit où la Save se joint à ce fleuve, jusqu'à embouchure dans le Pont-Euxin ou Mer Noire. Ces peuples faisoient partie des Thraces: la Dalmatie bornoit leur païs à l'orient; le Danube au nord; la Dardanie, Territoire de Sardique, & le mont Hémus au midi; la Mer Noire à l'occident. Cette situation fit qu'ils n'eurent que tard des démêlez avec les Romains; mais quand ils vinrent à en avoir, ils ne leur résistérent pas plus que les autres peuples de Thrace n'avoient fait. Ce fut le Proconsul Curion contemporain de Cicéron qui les soumit. Les Empereurs y entretenoient toujours des Armées, a cause de la proximité des Barbares. Viminace, Colonie Romaine, étoit la capitale de la Province, au moins de celle qu'on appelloit la Mœsie supérieure, c'est à dire, de celle qui voisinoit à la Dalmatie; car il y avoit déja deux Mœsies dès le tems de l'Empereur Philippe en 248. La Dacie qui étoit vis à vis de la Mœsie de l'autre côté du Danube ayant été souvent ravagée par les Barbares, Aurélien résolu d'abandonner cette Province, en transféra les Habitans dans la Mœsie & dans la Dardanie; & voulant conserver le nom de la Dacie, il le donna à une partie des deux Provinces: mais ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'il choisit le milieu de la Mœsie pour en faire la Province qu'il appella Dacie, de sorte que cette nouvelle Province sépara entiérement les deux Mœsies. Elles ne laissérent pourtant pas que de conserver leurs noms. Celle qui étoit proche de la Dalmatie, fut appellée Mœsie premiére; & dans la division de l'Empire en Diocéses, elle fut du Diocése de la Dacie: l'autre, nommée Mœsie seconde, fut du Diocése de Thrace, & on détacha de celle-ci la partie la plus proche de la Mer Noire, pour en faire la Scythie; & elles furent gouvernées chacune par un Président; & la Milice qui les gardoit, par un Duc. La premiére Mœsie est une partie de ce que nous appellons Servie, & la seconde du Royaume de Bulgarie. Virgile parle de cette derniére, *Georg. l.* 1. *v.* 101. en ces termes:

—— —— Nullo tantum se Mœsia cultu
Jactat, & ipsa suas mirantur Gargara messes.

* Pline. Ptolomée. S. Rufus, *in Breviario Notitiæ Dignit. Imper.*

MOESTLINUS (Michel) célébre Mathématicien mort en 1650, enseigna publiquement les Mathématiques à Heidelberg. C'est lui qui a le premier découvert la raison de cette foible lumiére, qui paroit sur tout le corps de la Lune, un peu avant ou après qu'elle est renouvellée. Etant en Italie, il y récita une harangue en faveur du sentiment de Copernic, & Galilée fut si convaincu de ses raisons, qu'il embrassa son sentiment, quoiqu'auparavant il eût été dans les hypothéses d'Aristote & de Ptolomée. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MOEURS. *Voyez* MEURS.

MOEZ ALDAULAT: c'est le surnom ou le titre que le Calife Mostakfi donna à Ahmed III, fils de Bouiah, qui devint un très grand Prince en Asie: & comme il est plus connu sous ce nom que sous celui d'Ahmed, nous avons cru que c'étoit ici le lieu d'en parler. Quoiqu'il ne fût que le cadet des trois, & qu'il ne tînt ses Etats que des mains d'Omad Aldaulat son aîné, il s'éleva néanmoins encore beaucoup plus haut que lui, quoiqu'il fût le Chef & le Fondateur de la Dynastie des Bouïdes. Moéz Aldaulat avoit reçu en don de son frére aîné la Province de Kerman ou Caramanie Persique, l'an 322 de l'Hégire, & le 932 de Jésus-Christ. Mais cette Province lui fut plutôt donnée pour la conquérir, que pour la gouverner; car Mohammed fils d'Elie, qui y commandoit, étoit un homme brave, qui sut défendre ses places avec la derniére vigueur. C'est ce qui fit résoudre Moéz Aldaulat de se rendre maître avant toutes choses, du païs de Sirgian, où il trouva peu de résistance & de très bons quartiers pour ses troupes. Après cela, ayant fortifié son Armée, il donna plusieurs combats à Mohammed, dont il sortit toujours victorieux. Il l'obligea enfin de quitter la campagne, & de se renfermer dans l'une de ses plus fortes places, dont les Historiens ne disent pas le nom. Moéz en forma le siége, qui durant plus qu'il n'avoit cru, par la résistance des assiégez, réduisit son Armée à une grande disette. Khondémir raconte que Mohammed, qu'on appelloit aussi l'Emir Ali, sachant que les Assiégeans étoient pressez de la faim, leur envoyoit des vivres toutes les nuits, & se défendoit contre eux durant le jour avec beaucoup de vigueur. Moéz Aldaulat voulut savoir la raison de cette conduite, & l'Emir Ali lui fit répondre, que comme il ne l'attaquoit que pendant le jour, il le regardoit alors comme ennemi; mais que le laissant en repos pendant la nuit, il regardoit lui & ses soldats, comme des étrangers, envers qui il s'acquittoit des devoirs de l'hospitalité. Moéz Aldaulat fut confus de cette réponse, & ne voulant pas céder à son ennemi en générosité, il leva le siége, & laissa l'Emir Ali dans sa place pour y vivre & y commander, sans qu'il eût jamais rien à craindre de sa part, content d'être maître du reste de la Province de Kerman. Cette conquête lui ouvrit le passage pour entrer dans le Khouzistan, qui est la Susiane des Anciens. Il y trouva les troupes du Calife Mostakfi, qui y avoient leurs quartiers; il en enleva une partie & dissipa l'autre, ce qui lui facilita le dessein qu'il avoit depuis longtems d'assieger Bagdet. Ce fut l'an 335 de l'Hégire, & le 956 de Jésus-Christ. Cette grande ville se rendit à lui sans faire beaucoup de résistance. Le Calife dénué de troupes n'eut point d'autre parti à prendre, que de le recevoir à bras ouverts, & de lui faire rendre tous les honneurs possibles. Ce fut dans cette occasion, qu'il lui conféra le titre de Moéz Aldaulat, qui signifie, *le bras & la force de l'Etat.* Il ordonna que ce titre fût annoncé & publié dans les Mosquées, & gravé sur la monnoye. Il revêtit ce Prince du manteau royal, il lui mit un diadême ou une couronne sur la tête, & voulut qu'il logeât dans les appartemens du derriére de son Palais. Tous ces honneurs rendus par force n'empêchérent pas Moéz Aldaulat d'usurper toute l'autorité du Calife, & de le déposer ensuite pour lui substituer Mouthi Lillah, qui étoit aussi de la famille des Abbassides, & cousin germain de son prédécesseur. Peu de tems après, ce

Prince

Prince n'en étant pas content, il lui fit crever les yeux, & le retint prisonnier dans son propre Palais, où il vécut jusques à l'an 338 de l'Hégire, & 959 de Jésus-Christ. La prise de Bagdet fut bientôt suivie de celle de Mosul, ensorte que le reste de l'Assyrie avec la Mésopotamie, Damas & toute la Syrie, qui obéissoient encore au Calife, se soumirent entiérement à ce Sultan, qui ne prenoit pourtant alors que la qualité d'Emir Al Omera, c'est à dire, *de Prince des Princes*, ou *de Chef de tous les Commandans*, sous l'autorité souveraine du Calife. Il jouït de cette dignité jointe à un pouvoir absolu, jusques à l'an 356 de l'Hégire, & 967 de Jésus-Christ, & laissa pour successeur Azzeddaulat son fils, qui gouverna tous les Etats dépendans du Califat sous le même nom & avec la même autorité, les Califes étant pour-lors réduits aux seules fonctions de la Mosquée, que l'on ne pouvoit pas leur ôter, à cause de la dignité, & pour ainsi dire, du caractére de Souverains-Imans ou Pontifes de la Religion Mahométane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOEZ-LEDINILLAH: c'est le surnom d'Abou-Témim-Mâad fils de Mansor, fils de Caïem, fils de Mohammed, surnommé Al-Mahadi. Il fut le quatriéme Prince & premier Calife d'Egypte, de la Dynastie des Fathimites. Il commença son régne dans l'Afrique, l'an de l'Hégire 341, & de Jésus-Christ 952, & tint son Siége royal dans les villes de Caïrouan & de Mahadie successivement jusqu'en l'an 358. Cette même année il envoya en Egypte Giauhar, Grec de nation, Affranchi du Roi son pére, qui l'avoit élevé jusqu'aux premiéres charges de la Milice, & lui donna le commandement d'une nombreuse Armée, pour la conquête de cette importante Province. Ce Général se rendit facilement maître de tout le païs & se saisit même de la Capitale, que l'on nommoit alors *Fustath*, qui est la même que Mesr ou l'ancienne Babylone d'Egypte, où il commença de jetter les premiers fondemens de la ville, que nous appellons aujourd'hui le *Grand Caire*. L'Historien Nouaïri écrit, que Moéz après avoir régné vint ans en Afrique, partit de la ville de Mansouriah, que son pére avoit fait bâtir, & passa dans l'Isle de Sardaigne, l'an 361 de l'Hégire, & 971 de Jésus-Christ, laissant l'Afrique à gouverner à Joseph Ben Zeïri Ben-Ménad. Après avoir demeuré près d'un an dans cette Isle, il fit voile vers Tripoli de Barbarie en l'an 362 de l'Hégire, où n'ayant fait que très peu de séjour, & ne voulant point perdre de tems, il se fit porter à Alexandrie, que Giauhar son Général avoit prise peu de tems auparavant, & commença dès la même année à y établir le Siége de son Empire, abandonnant l'Afrique, où lui & ses prédécesseurs avoient déja régné pendant l'espace de 65 ans. Aussi-tôt que Moéz se vit paisible possesseur de l'Egypte, il fit supprimer dans les priéres publiques le nom du Calife Mothi l'Abbasside, qui occupoit le Siége du Califat à Bagdet, & fit continuer la construction de sa nouvelle ville du Caire, que Giauhar avoit commencée sous l'horoscope de la Planéte de Mars, & lui donna le nom d'Alckahera, c'est à dire, de *victorieuse*, à cause du surnom de Caher que les Astronomes Arabes donnent à la Planéte de Mars. Quoique Giauhar eût déja fait renoncer les peuples d'Egypte à l'obéissance du Calife Mothi dès l'an 360, ce ne fut que deux ans après que l'on commença à entendre le nom de deux Califes dans le Musulmanisme, savoir celui de Mothi successeur légitime des Abbassides, & celui de Moéz prétendu successeur de la famille d'Ali & qui avoit usurpé le nom de Fathimite. Pour mieux établir parmi les peuples la créance de sa prétendue origine, & son droit au Califat, il ordonna que l'on ajoûtât à la publication de la priére solemnelle, des paroles qui signifient *vive Ali, dont toutes les actions ont été louables*; & que l'on la commençât par une formule, dont le sens est, *au nom de Dieu plein de bonté & de miséricorde*, qui se trouve à la tête de tous les Chapitres de l'Alcoran, & par laquelle les Musulmans commencent aussi toutes leurs priéres, & même la plupart de leurs actions. Ce Schisme de deux Califes dans le Mahométisme dura depuis l'an 362 de l'Hégire, & le 972 de Jésus-Christ, jusqu'à l'an 567 de l'Hégire, & 1171 de Jésus-Christ, que Noureddin Sultan d'Alep & de Syrie, & Saladin son Général en Egypte, supprimérent le Califat des Fathimites, & rétablirent celui des Abbassides, en reconnoissant Mostadhi, qui tenoit son Siége à Bagdet, pour le seul légitime & véritable Calife & Souverain-Iman ou Pontife des Musulmans. Moéz mourut l'an 365 de l'Hégire, & 975 de Jésus-Christ, âgé de 45 ans, après avoir regné 21 ans ou environ en Afrique, & trois seulement en Egypte. Il laissa pour successeur son fils, surnommé *Aziz Billah*, dont le nom fut proclamé jusques dans le Temple même de la Mecque. Les Historiens louent la justice & la modération de Moéz. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOF. MOG.

MOFRAC (Chevaliers de). *Voyez* MONTJOYE, Ordre de Chevalerie.

MOGADOR, Isle & château du Royaume de Maroc en Terre-Ferme, à cinq milles de l'Océan, près du Cap d'Ozem, qui est dans la Province de Héa, plus septentrional que Testane. On tient que c'est l'Isle d'Erythrée des Anciens. Les Rois de Maroc tiennent une garnison de deux cens hommes dans ce château, pour la garde des mines d'or & d'argent, qui sont dans la montagne voisine. * De la Croix, *Hist. de l'Afrique, tome* I. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOGOL, ou l'Empire du Grand-Mogol, qu'on appelle aussi Indostan ou Indoustan, Monarchie qui comprend la plus grande partie de la terre ferme de l'Inde. On donne le nom de MOGOL à l'Empereur de cet Empire & au païs même; & on appelle dans les Indes *Mogols* ou *Mogors*, les peuples qui sont moins noirs que ceux qui habitent dans les Presqu'Isles. L'Empire du Mogol a la Tartarie au septentrion; la Perse au couchant; le fleuve Guenga avec quelques montagnes au midi; & à l'orient des montagnes qui le séparent des Etats du Roi d'Ava, autrefois de Brame. On prétend que cet Empire a environ 650 lieues en sa plus grande étendue d'orient en occident, & plus de 450 du septentrion au midi. On compte ordinairement quarante Royaumes dans les Etats du Mogol. Ils tirent presque tous leur nom de celui de leurs villes capitales. Agra & Delli, aux environs de la riviére de Séména, sont les principaux, parce que l'Empereur réside ordinairement dans les villes de ce nom. La premiére passe même aujourd'hui pour la capitale. Lahor a eu quelquefois le même avantage. Les autres Royaumes sont, Gualéor, Bando, Jésselmére, Hendowns, Jénupar, Pengab, Naugracut, Bakisk-Raja Ranas, Guzarate, Chitor, Tata, Soret, Multan, Attok, Buckar, Hayacan, Décan, Orixa, Siba, Jamba, Malvay, Kandis, Bakar, Samball, Narvar, Kachemire, Cabul, Kakarès, Pitan, Kanduana, Patna, Gor, Udessa, Bengala, Bérard, Jésual & Mévat. L'Etat du Mogol est fertile, & fort peuplé aux environs de ses grandes riviéres; mais non vers le septentrion. On y recueille du coton, du ris, du millet, des citrons, des oranges, des dattes, du cocos, & on en tire beaucoup de soye. Les Indiens en général sont bruns & olivâtres, & ont les cheveux noirs. Plusieurs s'adonnent au trafic; & pour ce sujet, ils aiment les Européens, qu'ils appellent *Franquis*. Le Gange & l'Indus traversent tout ce païs, du septentrion au midi. Les autres riviéres sont, Guenga, Narver, Tapte, Pader, Kanda, Perseli, Séména, Koul, Ravée, &c. riviéres qui contribuent à la fertilité du païs. L'eau du Gange est extrêmement légére. Les Indiens disent que cette eau les sanctifie, soit qu'ils en boivent, ou qu'ils s'en lavent; c'est pour cette raison qu'ils vont souvent en pélerinage aux lieux où elle passe, & que les Mogols en font toujours porter avec eux. On assure même qu'on voit en certaines saisons quatre ou cinq cens mille Indiens le long de ce fleuve, qui s'y baignent, & qui, en se retirant, y jettent de l'or & de l'argent. Les Mogols sortis de la Tartarie, établirent leur Empire au commencement du XV siécle l'an 1401. Ils disent que Timur-Lenk, qui veut dire, *Seigneur* ou *Prince boiteux*, & que nous nommons *Tamerlan*, épousa sa proche parente, la fille unique du Prince de la Grande Tartarie, & que c'est de là que descend le Grand-Mogol. Leurs Histoires marquent dix ou onze Rois, entre lesquels on estime HOUMAYON ou *le Fortuné*, qui fut pére d'AKBER surnommé *le Grand*, célébre par ses conquêtes, que l'on dit avoir laissé des Mémoires de son régne. AKBER fut pére de GEHAN-GUYRE, dont le nom signifie *Preneur du Monde*, pére de CHA-GEHAN, c'est à dire *Roi du Monde*. Celui-ci qui mourut vers l'an 1665, avoit quatre fils & deux filles. Il donna le gouvernement des quatre plus considérables Provinces de son Etat, à ses fils dont l'aîné s'appelloit DARA ou DARACHA; le second SULTAN SUJAH; le troisiéme, AURENG-ZEB; & le dernier, MORAD-BAKCH. Les filles avoient nom *Bégum-Sabeb*, & *Rauchenara-Begum*. Cha-Céhan avoit eu ces enfans de *Tage-Mehal*, sa femme, renommée par sa beauté & par son esprit, à laquelle on éleva un tombeau très magnifique. Gehan-Guyre avoit épousé une femme d'esprit, qui gouverna longtems le Royaume avec beaucoup de prudence. On la nomma *Nour-Mahal*, puis *Nour-Géhan-Begum*, c'est à dire, *la lumiére du Serrail, la lumiére du Monde*. Cha-Géhan tomba dangereusement malade vers l'an 1654, & par sa maladie, qui dura près d'un an, mit la division entre ses quatre fils, qui prétendoient tous à la Couronne, & qui prirent les armes. Après une guerre de quatre ou cinq ans, le troisiéme, nommé *Aureng-Zeb*, eut l'avantage, & se mit sur le thrône. Il avoit fait longtems profession de Fakir ou Dervich, c'est à dire de *Dévot*; & il persuada à Morad-Bakch son frére, qu'il ne prenoit les armes que pour le couronner: mais la suite fit voir qu'il avoit beaucoup plus d'adresse & de courage que ses fréres, qu'il vainquit en diverses batailles; de sorte qu'il resta seul maître de l'Etat. *Voyez* AURENG-ZEB. Le Grand-Mogol est un Prince très puissant, & a des thrésors considérables, sur-tout en pierreries. Cha-Géhan, qui les aimoit, & qui les connoissoit parfaitement, en avoit aussi ramassé des plus belles. Les grands Seigneurs de sa Cour, qui sont nommez *Omras*, reçoivent des pensions considérables. Il y en a de moindres nommez *Mansebdars* ou *petits Omras*, qui sont à la solde. Divers *Rajas* ou petits Rois, dépendent aussi du Grand-Mogol, lui payent tribut, & entretiennent une Milice fort bien disciplinée. Les Soldats sont nommez *Ragipouts*. Les Omras sont obligez de faire la garde devant la maison du Roi, & sont ordinairement Gouverneurs des Provinces & des villes importantes. Le Roi est héritier de ces Omras & de tous ses Sujets; & toutes les terres de son Etat lui appartiennent en propre, si ce n'est quelques maisons & jardins, qu'il permet souvent de vendre & de changer. Le Mogol est Mahométan; plusieurs de ses Sujets sont Idolâtres; & ceux-ci ont des Prêtres, nommez *Brachmanes* ou *Brachemans*, extrêmement superstitieux. *Voyez* ce que nous en disons sous le nom de BRACHMANES.

MAGNIFICENCE DE LA COUR du GRAND-MOGOL.

La Fête du Grand-Mogol se célébre le jour de sa naissance, & dure cinq jours. Alors on a accoutumé de le peser, & s'il se trouve qu'il pése plus que l'année précédente, la réjouïssance en est bien plus grande. Lorsqu'il a été pesé,

pefé, il va s'affeoir dans le plus riche de fes thrônes, où tous les Grands du Royaume viennent le faluer, & lui faire des préfens. Les Dames de la Cour lui en envoyent auffi, de même que les Gouverneurs des Provinces, & les autres grands Seigneurs, tant en diamans, rubis, émeraudes & perles, qu'en or & argent, en riches étoffes, en éléphans, chameaux & chevaux. Le Roi reçoit ce jour-là pour plus de trente millions de livres de préfens. On commence à faire les préparatifs de cette Fête environ deux mois avant les cinq jours qu'elle doit durer. La premiére chofe que l'on fait, c'eft de couvrir les deux grandes cours du Palais de Géhan-Abat, avec des tentes de velours rouge, en broderie d'or, & fi pefantes, que les arbres qu'on dreffe pour les foutenir, font de la groffeur des mats de navires, & de trente-cinq à quarante piez de haut. Les arbres qui font proche de la falle du Roi, font couverts de lames d'or de l'épaiffeur d'un ducat; les autres font couverts d'argent; & les cordes qui tiennent ces arbres font de cotton de diverfes couleurs, de la groffeur d'un cable. Enfuite on prépare les thrônes. Le Grand-Mogol en a fept fort magnifiques; les uns enrichis de diamans, les autres de rubis, d'émeraudes & de perles. Le grand thrône, que l'on dreffe dans la falle de la premiére cour, a environ fix piez de long & quatre de large, il eft à peu près de la forme & de la grandeur d'un lit de camp. Sur les quatre piez, qui ont environ vint-cinq pouces de hauteur, font pofées quatre barres qui foutiennent le fond du thrône; & fur ces barres font dreffées douze petites colomnes, qui portent le ciel de trois côtez, n'y en ayant point du côté qui regarde la cour du Palais. Le pié du thrône & les barres font revêtus d'or émaillé, & enrichis de diamans, de rubis & d'autres pierres précieufes. Au milieu de chaque barre, on voit un gros rubis, avec quatre émeraudes autour, qui forment une croix quarrée. Le long des barres brillent d'autres femblables croix, dont quelques-unes font autrement difpofées, l'émeraude étant au milieu, & les rubis autour: ce qui fait un effet admirable. Les places qui font entre les rubis & les émeraudes, font couvertes de diamans ou de perles enchaffées en or. On attache à ce thrône un fabre, une maffe d'armes, une rondache, un arc, un carquois, avec des fléches; & toutes ces piéces font enrichies de pierreries. Le fond du ciel eft tout couvert de diamans & de perles, avec une frange de perles tout autour. Au deffus du ciel, qui eft fait en voûte à quatre pans, on voit un paon, dont la queue brille de faphirs bleus, & autres pierres de couleur; le corps eft d'or émaillé, avec quelques pierreries; & au-devant de l'eftomac il y a un gros rubis, d'où pend une groffe perle en poire. Les douze colomnes qui foutiennent le ciel, font entourées de plufieurs rangs de perles rondes & de belle eau. Au côté qui regarde la cour, & vis à vis du fiége du Roi, il y a un joyau à jour, d'où pend un diamant extraordinairement gros, avec des rubis & des émeraudes autour. Aux deux côtez du thrône, on plante deux parafols de velours rouge, en broderie d'or, avec une frange de perles, dont les bâtons font couverts de diamans, de rubis & de perles. Ce fameux thrône, commencé par Tamerlan, & achevé par Cha-Géhan, revient à plus de cent foixante millions. Il y en a un autre derriére celui-là, lequel eft en ovale, & n'a point de ciel.

Pendant que le Roi eft dans fon thrône, il y a trente chevaux tous bridez, quinze d'un côté, & quinze de l'autre, chacun tenu par deux Officiers. Les brides font enrichies de diamans & d'autres pierreries. Chaque cheval a fur la tête un bouquet de belles plumes, fur le dos un petit couffin avec la fangle, le tout en broderie d'or: il porte pendu au cou quelques précieux joyaux, ou un rubis, ou une émeraude. Le moindre de ces chevaux coûte environ cinq mille écus, & il y en a qui valent dix-mille écus. Une heure après que le Roi eft dans fon thrône, on améne fept éléphans, dont le premier a fon fiége tout prêt fur fon dos, au cas que le Roi y voulût monter. Les autres font couverts de houffes en broderie, avec des chaînes d'or & d'argent à leur cou; & il y en a quatre qui ont fur la croupe l'étendart du Roi, attaché à une demi-pique, qu'un Officier, qui eft deffus, tient tout droit. On les améne l'un après l'autre, proche du thrône, où chaque éléphant fait la révérence devant le Mogol, en mettant fa trompe à terre, & la relevant fur fa tête par trois fois, & faifant à chaque fois un grand cri. Ceux que le Roi aime, font nourris de bonne viande, avec quantité de fucre, & on leur donne de l'eau de vie à boire. Après que le Roi a vû fes éléphans, il fe léve, & avec trois ou quatre de fes Eunuques il entre dans fon *Aaram*, c'eft à dire, dans l'appartement de fes femmes; où ayant paffé une demi-heure, il revient s'affeoir dans un des cinq thrônes qui font dreffez dans une autre falle. Pendant les cinq jours de cette Fête, tous les Grands de la Cour viennent faire des préfens; & l'on améne devant le Roi, tantôt fes éléphans, tantôt fes chameaux. Toute cette cérémonie fe fait avec une magnificence & une pompe extraordinaire; car le Grand-Mogol eft un des plus puiffans Monarques qu'il y ait dans l'Orient.

Le commerce que les Etrangers font au Mogol, eft affez avantageux pour le Prince & pour les peuples: car ils y portent quantité d'or & d'argent, qui n'en fort guéres. La Turquie, l'Arabie Heureufe, & la Perfe, ne fauroient fe paffer des marchandifes des Mogols: c'eft ce qui y fait porter beaucoup d'argent de ces Etats. Les Mogols trafiquent auffi au Pégu, à Siam, à Macaffar ou Céïébes, à Sumatra, à Ceylan, aux Maldives, à Mozambique, & autres lieux, d'où ils rapportent beaucoup d'or & d'argent. De la grande quantité d'or que les Hollandois tirent du Japon, où il y en a des mines, une partie vient encore dans le Mogol. Enfin ce qu'on y en porte par mer, de France, d'Angleterre & de Portugal, n'en revient guéres qu'en marchandifes, les monnoyes demeurant dans le païs, où l'on en fond une partie pour les ouvrages d'orfévrerie, & pour les manufactures; comme toiles d'or & d'argent, brocards, & autres étoffes. Il eft vrai que le Mogol a befoin de cuivre, de girofle, de mufcade, de canelle, d'éléphans, & de plufieurs autres chofes que les Hollandois y portent du Japon, de la Chine, des Molucques, de Ceylan & d'Europe; comme auffi de plomb que l'Angleterre fournit, & d'écarlates que l'on teint en France. Ce païs manque encore de chevaux, qu'on y méne d'Usbek, de Perfe, & d'ailleurs. Mais tout cela ne fait pas fortir l'argent du Royaume, parce que les Marchands fe chargent au retour des marchandifes du païs, y trouvant mieux leur compte qu'à remporter de l'argent. * Bernier, *Hift. du Grand Mogol.* Tavernier, *Voyage des Indes.*

MOGOLISTAN. *Voyez* MOGOL ou l'Empire du Grand-Mogol.

MOGOLS, anciens peuples de la Grande Tartarie vers le feptentrion, obéiffoient à un Prince fouverain, dont Tamerlan époufa la fille unique, héritiére de la Couronne. Vers l'an 1400, Tamerlan paffa avec les Mogols dans l'Indouftan, & fe rendit maître de ce païs, que l'on appelle maintenant *l'Empire du Grand-Mogol.* Cet Empereur eft Mahométan, de la Secte des Sonnis ou Turcs, contraire à celle des Chiais ou Perfans. Comme il fort d'une famille étrangére dans le païs, & qu'il eft un des Defcendans & fucceffeurs de Tamerlan, Chef des Mogols de Tartarie, il eft obligé d'entretenir de puiffantes Armées, pour fe maintenir contre plufieurs Rajas & les Patans fes ennemis domeftiques, & contre les Perfes fes voifins. Les véritables Mogols font blancs, & c'eft ce que fignifie le nom de *Mogol*, que l'on leur a donné; au lieu que les Indiens font noirs. Les Etrangers blancs paffent auffi pour Mogols, s'ils font Mahométans & Sonnis. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

MOGUER, petite ville ou bourg de l'Andaloufie en Efpagne. Il eft près du Tinto, environ à une lieue de fon embouchure dans le Golfe de Cadix, & à quinze de Séville, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOGUER (André de) ainfi nommé du lieu de fa naiffance, dont on vient de parler, faifant fes études à Salamanque, entra dans l'Ordre de faint Dominique, où on l'employa d'abord à inftruire les gens de la campagne. Envoyé enfuite dans le Mexique, il y fit voir tant de zéle & de conduite, que par degrez il en devint Provincial. Il mourut en 1576, après plus de cinquante ans de profeffion. Il avoit écrit l'Hiftoire de fon Ordre dans le Mexique, & quelques volumes de Sermons, mais on n'a rien imprimé. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MOH.

MOHAIDIN. *Voyez* MAHOMET MOHAIDIN.

MOHAMMED, fecond Sultan de la famille des Selgiucides. *Cherchez* ALP-ARSLAN.

MOHAMMED-AL-BASRI. *Voyez* AGIGE ou OGIAIGE.

MOHAMMED-BEN-ADEL. *Cherchez* AGEN ALROUMI.

MOHAMMED BEN MOHAMMED. *Voyez* ACHUIN.

MOHASCAR, ville d'Afrique dans la Province de Beni-Arax, au Royaume de Trémécen. Ce n'eft proprement qu'un bourg, où il y a une fortereffe, qu'Almanfor commença de bâtir, parce qu'ordinairement un Gouverneur y réfidoit avec de la Cavalerie. Les Turcs ont achevé cette fortereffe, où ils ont trois piéces d'artillerie & quantité de gens de guerre fous un Commandant, que le Gouverneur d'Alger y envoye pour tenir en bride les Arabes qui errent par ces campagnes, & qui ne font jamais d'accord avec eux. Tous les Jeudis on y tient un grand marché, où les Arabes & les Bérébéres viennent vendre leur bétail, leur blé, leur orge, des raifins fecs, du miel, de la cire, de l'huile, & autres chofes femblables. Les Marchands y aménent de Trémécen & d'ailleurs des draps, des toiles, des manteaux de pluye, des mantes, des felles à piquer, des tapis, des brides, des harnois de chevaux & plufieurs autres fortes de marchandifes, & toute la contrée y vient pour voir. Le peuple eft à fon aife. Les Rois de Trémécen en tiroient quarante mille piftoles par an, & vint-cinq mille hommes de combat dans l'occafion. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOHATS, petite ville du Comté de Baranywa dans la Baffe Hongrie, fituée entre Colozca & le confluent de la Drave & du Danube, auprès de laquelle les Turcs furent défaits par l'Armée Impériale commandée par le Prince Charles de Lorraine. Ce Général étant à Mohats, le dixiéme Août 1687, reçut des ordres de l'Empereur pour aller démolir Ziclos & Cinq-Eglifes, & le lendemain il s'avança jufqu'à la montagne de Harfa, à une lieue de Ziclos. En y arrivant il découvrit l'Armée des Turcs, ce qui l'obligea de faire marcher la fienne en bataille. Après plufieurs efcarmouches, le combat fe donna le 12 Août, & les Infidéles furent défaits. Les Janiffaires mêmes fe virent contraints d'abandonner leurs retranchemens, & furent pourfuivis jufques fur le bord de la Drave, où l'on trouva quatre-vints piéces d'artillerie, treize mortiers, avec une prodigieufe quantité de poudre, de méche, de plomb, de bombes, de grenades & d'autres chofes fervant à l'artillerie, outre les gros équipages, les chameaux, les bufles & les chariots. Le camp des Turcs, qui occupoit trois lieues d'étendue, étoit rempli de fuperbes tentes & d'habits très riches. Il y avoit des vivres en abondance, qu'ils laifférent pour fe retirer

tirer promptement vers le pont d'Eſſeck. Quelques priſonniers rapportérent que le Grand-Vizir n'eut pas plutôt repaſſé ce pont avec les Spahis, qu'il le fit rompre, pour être plus en ſûreté; & que de trente mille Janiſſaires, à peine s'en trouva-t-il la moitié, près de ſix mille ayant été tuez ſur la place. Quantité de bleſſez qui ſe jettérent dans les bois, y moururent de leurs bleſſures, outre près de mille, qui dans leur fuite précipitée, ſe noyérent en voulant paſſer la Drave à Eſſeck. On y fit auſſi beaucoup de priſonniers. Cette grande victoire ne coûta pas ſix cens hommes aux Impériaux, en y comprenant les bleſſez. Il y avoit près du camp des Infidéles une petite Moſquée, que Soliman, II du nom, avoit fait élever à l'endroit où il défit l'an 1526, Louïs dernier Roi de Hongrie. Les Chrétiens en firent une Chapelle. * *Relation de cette bataille.*

MOHEDAM (Jean) Evêque de Ravello, dans le Royaume de Naples, & natif du bourg de Pédroche dans le Diocéſe de Cordoue, enſeigna le Droit dans l'Univerſité de Salamanque, & fut enſuite Vicaire-Général de Jean de Talavéra Archevêque de Compoſtelle. L'Empereur Charles-Quint l'envoya à Rome pour y être Auditeur de Rote, & le nomma enſuite à l'Evêché de Ravello, qui a été dans la ſuite uni à celui de Scala. Mohedam acquit de grands biens dans ſes emplois. On dit que le Pape Paul III s'étoit engagé de lui donner un chapeau de Cardinal, mais lui ou ce Pape moururent trop tôt. On met la mort de celui-ci en 1549. On publia après ſa mort un de ſes Ouvrages, intitulé *Deciſiones Rotæ Romanæ.* * Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.*

* MOHILA (Jérémie) Vaivode de Moldavie, fut revétu de cette dignité en 1595, par Sigiſmond III, Roi de Pologne. Après pluſieurs guerres, il ſe vit paiſible poſſeſſeur de la Moldavie ſous la protection du Roi de Pologne & de l'Empereur des Turcs. Ce dernier rendit cette dignité héréditaire en la perſonne de Mohila, qui déclara ſon fils aîné pour ſon ſucceſſeur. Il avoit épouſé *Elizabeth* Cramarta de Tranſſylvanie, & il en eut 1. 2. *Conſtantin* & *Alexandre* qui lui ſuccédérent; 3. *Bogdan* qui mourut à la Cour du Sultan; 4. *Reine*, mariée à *Michel* Coributh; 5. *Marie*, alliée 1°. avec *Etienne* Potokky, Palatin de Braklaw: 2°. avec *Nicolas* Firley, Palatin de Sendomir; 6. *Catherine*, épouſe de *Samuel* Kotekky; & 7. *Anne*, qui prit alliance. 1o. avec *Jérémie-Maximilien* Przczebsky, Palatin de Leneici: 2o. avec *Janus* Czurnkousky, Comte de Sciopa. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MOHILOW (*Mohilovia*) ville de Pologne dans la Lithuanie, eſt ſituée ſur le bord du Boryſthéne, & eſt grande, belle & renommée par ſon commerce. Alexandre Goſtewsky y fonda un Collége de Jéſuites. Les Moſcovites prirent, l'an 1654, la ville de Mohilow que les Polonois reprirent deux ans après. * *La Deſcription de Pologne*, d'André Cellari. Auguſtin Limmer.

* MOHOKS, nom d'une Nation de l'Amérique Septentrionale, dans la Nouvelle Angleterre. On dit qu'ils tirent leur origine des Tartares. Ces gens-là ſont d'une taille avantageuſe. Ils s'habillent de peaux, & cela les rend affreux à voir. Ils vivent de rapine, mais pourvu que l'on ne leur faſſe point de mal, ils traitent tout le monde avec amitié: autrement ce ſont des ennemis bien dangéreux. On dit que lorſque leurs parens ſont trop vieux pour ſoutenir les fatigues de la vie qu'ils ménent, ils les enterrent tout vifs. En 1712, il y eut en Angleterre à Londres une troupe de garnemens qui prirent le nom de *Mohoks*, & qui s'occupoient à détrouſſer la nuit ceux qu'ils rencontroient. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MOHTADI BILLAH BEN VATHEK BILLAH, quatorziéme Calife de la race des Abbaſſides. Il ſuccéda à Môtaz Billah, qui avoit été obligé par la Milice Turque, alors fort puiſſante dans la ville de Samara, Siége du Califat, de ſe dépoſer lui-même l'an 255 de l'Hégire, & 869 de Jéſus-Chriſt. Ce Calife aimoit fort la Juſtice, & la rendoit lui-même en perſonne tous les jours à ſes Sujets, ſupprimant même une partie des tributs dont ils étoient chargez. Il fit fleurir en même tems la Religion Muſulmane, aboliſſant l'uſage du vin, des jeux & des danſes défendues par la Loi. Sur la fin de l'année 255 de l'Hégire, les Zinges ou Zinghiens, Peuples de Nubie, d'Ethiopie & du païs des Cafres, que nous appellons aujourd'hui Zanguébar, s'étant répandus dans l'Arabie, & de là dans l'Iraque Arabique, & dans les environs des villes de Coufa, de Balſora, & autres lieux circonvoiſins, ſe révoltérent contre leur Gouverneur, & mirent à leur tête un certain Ali fils de Mohammed, qui ſe diſoit fauſſement être de la race de Mahomet le Prophéte des Turcs. Ce Chef de brigands ſe fortifia ſi bien d'armes & de troupes, qu'il ſe rendit maître, non ſeulement des villes de Balſora & de Ramlah; mais encore de beaucoup d'autres places de la Province d'Iraque ou Chaldée, & même d'une partie de l'Arabie. Il régna 14 ans, malgré tous les efforts que fit le Calife, pour le réduire à ſon obéiſſance. Il prit le titre de *Saheb Al Zing*, c'eſt à dire, Maître ou Prince des Zinges, qu'il tranſmit à pluſieurs de ſes ſucceſſeurs qui ont fait beaucoup d'affaires aux Califes ſucceſſeurs de Mohtadi. L'an 256, ce Calife voulant réprimer l'inſolence de la Milice Turqueſque, s'attira tellement leur haine, que Bankial & Mouſſa fils de Bouga leurs Chefs s'étant unis, la firent révolter contre lui. Le Calife ayant fait ſaiſir Bankial, le fit punir de ſon attentat. Mais cette action de ſévérité, loin d'appaiſer la ſédition, ne fit que l'échauffer davantage: car les Turcs vinrent l'aſſiéger dans ſon propre Palais, & le tirérent d'un lieu où il s'étoit caché pour le faire mourir, en lui ſerrant les bourſes. Mohtadi ne régna qu'onze mois, pendant leſquels il exécuta cependant tant de grandes choſes, qu'il paſſe pour être entre les Califes Abbaſſides, ce qu'avoit été Omar entre les Ommiades. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOHUN (Réginald) de Boconnock, dans le païs de Cornouaille en Angleterre, étoit le principal héritier mâle de la plus jeune branche de la noble & ancienne famille du Lord Mohun du Château de Dunſtar, en Anglois Dunſtar-Caſtle, dans le Comté de Sommerſet. Il fut créé Baron par Lettres patentes datées de l'an 1612, qui étoit le dixiéme du régne de Jacques I. Il eut de *Philippine* ſa femme, *Jean* ſon ſucceſſeur, qui la quatriéme année du régne de Charles I, fut élevé à la dignité de Baron du Royaume ſous le titre de *Lord Mohun de Okehampton*, dans le Comté de Dévon. Il eut trois fils, 1. JEAN qui lui ſuccéda dans ſes titres, & mourut ſans être marié; 2. WARWICK MOHUN qui ſuccéda à *Jean*: & 3. *Charles* qui fut tué à Dartmouth, en combattant pour le Roi contre les Parlementaires. Il eut auſſi trois filles, 4. 5. 6. *Cordélie. Theophile* & *Philadelphie.* Warwick ſuccédant à ſon frére, épouſa *Catherine* fille de... Welles de Bramber Chevalier. Il mourut en 1665, laiſſant CHARLES ſon fils & ſon héritier, qui épouſa *Philippine*, une des filles d'*Arthur* E. Angleſey, alors Garde du petit Sceau de Charles II. * *Dict. Angl.*

* MOHYUS (Remaclus) Curé de Jadoigne, a publié un Livre qui a pour titre *Uſus Scholaris*, dans lequel on trouve à l'uſage des jeunes Etudians, quelques Liſtes de mots, des Dialogues & des Lettres; un autre intitulé *Epiſtolarum Suaſoriarum Libellus*, & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 792.

MOI.

MOIBAN (Ambroiſe) Miniſtre Proteſtant de Breſlaw en Siléſie, naquit l'an 1494, d'un pére qui exerçoit le métier de Cordonnier. Quelque peu de diſpoſition qu'il eût pour l'étude, il ne laiſſa pas de s'y appliquer très aſſiduement, & d'y faire d'aſſez grands progrès. Il obtint le degré de Maître ès Arts à Vienne en Autriche, d'où il alla à Wittemberg profeſſer la Philoſophie, & y prit le degré de Docteur en Théologie l'an 1525. Il s'attacha aux ſentimens de Luther, & fut un des premiers qui jettérent en pluſieurs villes d'Allemagne, les fondemens de la Réformation. Il mourut le ſixiéme Janvier 1554, âgé de 60 ans. Il a fait une Diſſertation ſur le baptême des enfans, & pluſieurs autres Ouvrages en faveur des Luthériens, &c. * Melchior Adam.

MOIBAN (Jean) Médecin, fils d'Ambroiſe, étudia en Allemagne & en Italie, apprit les Langues, & ſe fit eſtimer par ſon ſavoir. Après avoir reſtitué aſſez heureuſement divers paſſages d'Hippocrate & de Galien, il travailloit ſur Dioſcoride, & avoit d'autres Ouvrages importans à publier, lorſqu'il mourut, âgé ſeulement de 35 ans, l'an 1562, de douleur d'avoir perdu ſa femme. * Geſner, *Biblioth.* Dreſſer, *in Chron.* Melchior Adam. Vander Linden, &c.

MOIENVIC. *Voyez* MOYENVIC.

MOINE: ce mot qui ſignifie *ſolitaire*, du Grec μόνος, *ſeul*, s'entend proprement de ceux, qui, ſelon leur premiére inſtitution, doivent être éloignez des villes, & de tout commerce du monde. On attribue ordinairement l'origine de l'état monaſtique à ſaint Paul Hermite, & à ſaint Antoine, à l'exemple deſquels l'Egypte fut remplie de Moines, dont les uns étoient tout-à-fait ſolitaires, & les autres vivoient en communauté. Ce genre de vie ſe répandit enſuite dans la Syrie, puis dans le Pont & dans l'Aſie Mineure. Ceux d'Egypte & de Syrie ont toujours retenu le nom de ſaint Antoine leur Fondateur; au lieu que ceux de la Province de Pont & de l'Aſie Mineure prirent le nom de ſaint Baſile, qui avoit apporté en ces païs-là la Régle de ſaint Antoine. Saint Athanaſe étant venu à Rome, & y ayant publié la Vie de ſaint Antoine, pluſieurs embraſſérent auſſi en Italie ce genre de vie, qui ſe répandit de là dans les autres Provinces. Les Moines habitoient dans les commencemens hors des villes, & la plupart étoient Laïques; & même leur profeſſion les éloignoit des fonctions Eccléſiaſtiques. Tout leur emploi conſiſtoit en la priére & au travail des mains. Les Evêques néanmoins tiroient quelquefois les Moines de leurs ſolitudes pour les mettre dans le Clergé; mais ils ceſſoient alors d'être Moines, & ils étoient mis au nombre des Clercs. Saint Jérôme diſtingue toujours ces deux genres de vie, comme il paroît dans ſon Epître à Héliodore, où il dit, *alia Monachorum eſt cauſa, alia Clericorum.* Il y avoit anciennement trois ſortes de Moines; les *Cénobites*, qui vivoient en commun dans un Monaſtére, ſous un Supérieur; les *Anachorétes*, qui vivoient dans les deſerts; & les *Sarabaites*, qui habitoient deux ou trois dans des cellules. Les premiers Cénobites avoient leurs Monaſtéres dans des lieux écartez des villes, pour être utiles au peuple. Saint Jean Chryſoſtome jugea même qu'il les falloit faire venir dans les villes: on les mit enſuite dans les fauxbourgs des villes, ce qui fut cauſe que la plupart d'eux s'appliquant aux Lettres, aſpirérent à la Cléricature, & ſe firent promouvoir aux Ordres. Comme ils ſe rendirent utiles aux Evêques, ils s'acquirent de la réputation, ſur-tout dans l'affaire de Neſtorius. Mais parce que quelques-uns abuſérent de l'autorité qu'on leur avoit donnée, on trouva à propos dans le Concile de Chalcédoine, d'ordonner que les Moines ſeroient ſoumis entiérement aux Evêques, ſans la permiſſion deſquels ils ne pourroient bâtir aucun Monaſtére; & qu'ils ſeroient éloignez des emplois Eccléſiaſtiques, à moins qu'ils n'y fuſſent appellez par leurs Evêques. Les Moines n'avoient point alors d'autre temporel que ce qu'ils gagnoient de leur travail; mais ils avoient part aux aumônes que l'Evêque leur faiſoit diſtribuer, & le peuple leur faiſoit auſſi des charitez. Il y en avoit néanmoins qui gardoient quelque choſe de leur patrimoine; & c'eſt de quoi ſaint Jérôme ſe plaignoit. Pour ce qui eſt du ſpirituel, ils ſe trouvoient à la Paroiſſe

se avec le peuple; ou bien on leur accordoit de faire venir chez eux un Prêtre pour leur administrer les Sacremens. Enfin ils obtinrent la liberté d'avoir un Prêtre qui fût de leur corps: ce qui leur donna occasion d'avoir des Eglises particuliéres, & de faire comme une espéce de Clergé Régulier.

Quoiqu'en ce tems-là la plupart des Moines fussent dans l'Orient, il ne laissoit pas d'y en avoir un assez bon nombre dans l'Occident, avant que saint Benoît y eût établi un Ordre particulier. Saint Ambroise, saint Jérôme & saint Grégoire, font mention des Moines qui étoient répandus en Italie, dans les Gaules & dans plusieurs autres endroits de l'Europe. De plus, les Auteurs qui ont écrit les commencemens de la Religion Chrétienne en différens païs, parlent tous des Moines qui étoient en ces lieux-là. Il y avoit néanmoins cette difference entre les premiers Moines qui étoient dans l'Europe avant saint Benoît, & ceux qui sont venus après lui, que les premiers étoient simplement Moines, sans être attachez à aucun Ordre particulier. Il suffisoit d'être Moine, pour être reçu en cette qualité dans tous les Monastéres, lorsqu'on voyageoit. On ne dira rien ici de la Régle de S. Benoît, qui est entre les mains de tout le monde. C'est assez de remarquer que le dessein de ce Saint ne fut pas d'apporter des nouveautez dans la vie Monastique; mais de faire un Recueil de ce qu'il trouvoit de plus parfait dans les autres Régles. Depuis ce tems-là, différens Fondateurs ont établi de nouveaux Ordres Religieux, que nous voyons dans l'Eglise.

A l'égard des Moines Grecs, quoiqu'ils différent entre eux, ils regardent tous saint Basile comme leur Pére & leur Fondateur; & ce seroit un crime parmi eux de s'éloigner de sa Régle. On trouve dans toute la Gréce plusieurs beaux Monastéres, avec des Eglises bien bâties, où les Moines chantent pendant le jour & la nuit. Ils n'ont cependant pas tous une même forme de vivre: les uns s'appellant *Koinobiakoi*, & les autres *Idiorythmoi*. Les premiers sont ceux qui demeurent ensemble & en commun, qui mangent dans un même réfectoire, qui ont enfin les mêmes exercices. Ils sont ainsi nommez de κοινος, *commun*, & βιος, *vie*. Il y a néanmoins deux Ordres parmi eux; car les uns se disent être *du grand & angélique habit*, lesquels sont d'un rang plus élevé & plus parfait que les autres. Les autres qu'on appelle *du petit habit*, sont d'un rang inférieur, & ne ménent pas une vie si parfaite que les premiers. Ceux qu'on nomme *Idiorythmoi* vivent comme il leur plaît, ainsi que porte leur nom composé du Grec ἴδιος, *propre* ou *particulier*, & ῥυθμὸς, *mesure*, *régle*. C'est pourquoi, avant que de prendre l'habit, ils donnent quelque argent pour avoir une cellule, & quelques autres choses du Monastére. Le Célerier leur fournit du pain & du vin, de la même maniére qu'aux autres & ils pourvoyent eux-mêmes au reste: étant exemts de tout ce qu'il y a d'onéreux dans le Monastére, ils s'appliquent à leurs affaires. Quand quelqu'un de ceux-ci est prêt de mourir, il légue par Testament ce qu'il posséde, tant dedans que dehors le Monastére, à celui qui l'a assisté dans ses besoins. Celui-ci augmente encore par son industrie les biens dont il a hérité, & laisse par Testament à celui qu'il a pris aussi pour lui servir de compagnon, ce qu'il a acquis: le reste du bien qu'il posséde, c'est à dire, ce que son maître lui avoit légué en mourant, demeure au Monastére, qui le vend ensuite. Il s'en trouve néanmoins parmi ces derniers Moines, qui sont si pauvres, que n'ayant pas dequoi acheter un fonds, ils sont obligez de donner tout leur travail au Monastére, & de s'appliquer aux plus vils emplois. Ceux-là font tout pour le profit du Couvent. Il y a un troisiéme ordre de ces Moines, ausquels on a donné le nom d'*Anachorétes*. Ceux-ci ne pouvant travailler, ni supporter les autres charges du Monastére, achettent une cellule dans un lieu retiré, avec un petit fonds, dont ils puissent vivre, & ne vont au Monastére qu'aux jours de fête, pour assister à l'Office. Ils retournent ensuite à leurs cellules, où ils s'employent à leurs affaires & à leurs priéres. Il y a quelquefois de ces Anachorétes qui sortent de leur Monastére, avec le consentement de l'Abbé, pour mener une vie plus retirée, & pour s'appliquer davantage à la méditation. Le Monastére leur envoye une fois ou deux le mois dequoi se nourrir, lorsqu'ils ne possédent ni fonds ni vignes. Mais ceux qui ne veulent point dépendre de l'Abbé, louent quelque vigne voisine de leur cellule, dont ils mangent les raisins, ou bien vivent de figues & de quelques fruits semblables. On en voit aussi qui gagnent leur vie à écrire des Livres.

Outre les Moines, il y a des Moinesses qui vivent en communauté, & qui sont renfermées dans des Monastéres, sous la Régle de saint Basile. Elles ne sont pas moins austéres que les Moines, dans tout ce qui concerne les régles de la vie monastique. Elles ont une Abbesse; mais leur Monastére dépend toujours d'un Abbé, qui leur donne un Moine des plus anciens & des plus vertueux pour les confesser, & pour leur administrer les autres Sacremens. Il dit aussi la Messe pour elles, & régle les autres Offices. Ces Religieuses ont la tête rasée, & portent toutes un même habit de laine noire, avec un manteau de même. Elles ont les bras couverts jusqu'au bout des doigts. Chacune a sa cellule séparée, où il y a dequoi se loger, tant en haut qu'en bas, & celles qui sont les plus riches ont une servante; elles nourrissent même quelquefois dans leur maison de jeunes filles qu'elles élevent dans la piété. Après s'être acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille; & les Turcs qui ont du respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs Monastéres acheter des ceintures de leur façon. *Voyez* RELIGIEUX. * Leo Allatius, *de l'Eglise Orient. & Occid. l.* 3. *Hist. des Ord. Rel. in quarto*, 1715, *chez J. B. Coignard.*

MOINE, (Etienne le) naquit à Caen au mois d'Octobre 1624. Il apprit dans sa patrie les premiers élémens des Sciences, & passa ensuite à Sedan où il fit sa Théologie sous M. Du Moulin. De là il alla en Hollande, & s'appliqua aux Langues Orientales dans l'Université de Leyde. A son retour en France, en 1650, il fut appellé au Ministére, & servit quelques années en qualité de Pasteur l'Eglise de Gefosse. Mais son mérite ne put être longtems caché dans l'obscurité de ce village. L'Eglise de Rouen jetta les yeux sur lui, & il fut longtems Ministre dans cette ville. Il y fut détenu quelques mois dans les prisons du Bailliage, pour avoir favorisé la retraite en Angleterre de la fille d'un Conseiller au Parlement, qui ne voulut pas abjurer la Religion Protestante, comme avoit fait son pére. Ayant reçu ensuite quelque chagrin parmi ses Collégues, & M. Van Beuninghen le sollicitant d'un autre côté, au nom des Etats de Hollande, de se retirer chez eux, il accepta ce parti, sortit de France en 1676, & ayant été prendre le bonnet à Oxford, alla à Leyde, où il fut reçu Professeur en Théologie à des conditions fort avantageuses. Il est mort en cette ville le troisiéme Avril 1689, âgé de 64 ans. Comme il s'étoit destiné au Ministère dès sa premiére jeunesse, il avoit tourné ses études du côté des Antiquitez sacrées qu'il a possédées parfaitement. Il savoit à fond les Langues Orientales, la Gréque, & la Latine, & il avoit joint à ces connoissances un grand usage des Lettres profanes. Il avoit une mémoire prodigieuse à laquelle rien n'échapoit, & qu'il avoit remplie d'une infinité de beaux traits d'érudition, par une application continuelle à l'étude: ce qui rendoit sa conversation extrêmement utile & agréable. C'étoit un homme plein de candeur, desinteressé, ennemi de la médisance, fidéle, & officieux ami, & ennemi des contentions & des disputes. On a de lui, *Varia Sacra seu Sylloge variorum Opusculorum Græcorum ad Rem Ecclesiasticam spectantium, cura & studio Stephani le Moine, qui collegit, Versiones partim addidit, & Notis & Observationibus uberioribus illustravit; Dissertatio Theologica ad locum Jeremiæ, c.* 23. *v.* 1. *de Jehovah justitia nostra, nunc demum è tenebris quibus obruta erat, exempta, & publicæ luci exposita;* (Salomon Van-Til a donné cette piéce au public) *Epistola de Melanophoris; Fragmentum ex libro de Universo sub Josephi nomine quondam à Davide Hæschelio editum, cum Versione Stephani le Moine; Harangue que M. le Moine prononça en quittant le Rectorat*, sur le régne du Messie. * *Son Eloge par* M. de Beauval, *Hist. des Ouvrages des Savans, Avril* 1689. M. Huet, *Origine de Caen*, *p.* 403. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 13. *p.* 79 *& suiv.*

MOINE (Jean le) Cardinal du titre de saint Marcellin & saint Pierre, & Evêque de Meaux, étoit natif de Cressi en Ponthieu, & fut élevé dans l'Université de Paris, où il apprit la Théologie & le Droit Canon, ensuite de quoi il prit le bonnet de Docteur. Il fit un voyage à Rome, devint Auditeur de Rote, & mérita le chapeau de Cardinal, que le Pape Célestin V lui donna l'an 1294. D'autres disent que ce fut Boniface VIII. En effet, si la pourpre fut une récompense d'avoir fait des Commentaires sur le VI livre des Décretales, ce fut Boniface qui éleva Jean le Moine au Cardinalat. Ce Pontife eut une grande estime pour le Moine, & l'envoya Légat en France, pendant le démêlé qu'il eut avec le Roi Philippe *le Bel.* Sponde rapporte au long le sujet de cette Légation, qu'il met l'an 1303; & Du Chêne dans la Vie de Boniface, la fixe au commencement du Carême de l'an 1302, vers le tems où Jean fonda à Paris un Collége de son nom. Depuis il se trouva à la création de Clément V l'an 1305, mourut à Avignon l'an 1313, & fut porté dans l'Eglise de son Collége à Paris, où il est enterré avec son frére ANDRE' LE MOINE, Evêque de Noyon, mort en 1315. * Histoire d'Abbeville & de Ponthieu. Victorel, *in Addit. ad Ciaconium sub Celestino V.* Frizon, *Gall. Purp. l.* 2. Aubery, *Hist. des Card.* Sponde, *A. C.* 1313. *n.* 2. *Antiquitez de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. in Episc. Meldens. &c.*

MOINE (Pasquier le) Portier ordinaire du Roi François I, publia en 1520, deux Ouvrages historiques; *le Sacre & Couronnement de François I; le Voyage & Conquête du Duché de Milan en* 1515; *en vers & en prose.* Cet Auteur s'appelloit lui même, *le Moine sans froc.* On ne sait pas le tems de sa mort. * Le Long, *Bibliothéque Historique de France.*

MOINE)Pierre le) Jésuite, de Chaumont en Bassigny, né l'an 1602, entra dans la Société à Nancy, l'an 1619, & mourut à Paris le 22 d'Août de l'an 1671. Ce Religieux est le premier de tous les Poëtes François de la Société, qui ait acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire. On a de lui divers Ouvrages en vers, dont on peut voir le dénombrement dans le Jugement des Savans sur les Poëtes modernes, par Baillet. Le plus considérable de tous ses Poëmes est le *saint Louïs*, ou *la sainte Couronne reconquise sur les Infidéles.* Le P. Rapin trouve que ce Poëte n'est pas assez retenu; qu'il se laisse aller à son esprit, & que son imagination le méne toujours trop loin. Ces défauts que le Pére Rapin reproche à son confrére sont encore plus sensibles dans ses *Peintures Morales.* Le Pére Mambrun, Jésuite, a fait contre le Poëme de S. Louïs un *Traité du Poëme Epique.* Les autres Poësies du Pére le Moine sont, *Le Triomphe de Louïs XIII; La France guérie dans le rétablissement de la santé du Roi; Les Hymnes de la Sagesse & de l'Amour de Dieu; Recueil de Vers Théologiques, Héroïques & Moraux; Le Portrait du Roi; Les Jeux Poëtiques; L'Eloge du Prince de Condé*, &c. Il a aussi écrit en prose *la Vie du Cardinal de Richelieu; La Dévotion aisée*, Ouvrage qui remplit parfaitement son titre. Plusieurs Théologiens de ce tems-là l'ont critiqué, & ont aussi attaqué *les Peintures Morales* du même. * Costar. Nathanael Sotwel, *in Biblioth. Societ. Jesu.* Louïs de Montalte, *Lettre XI.* Rapin, *Réflexions*

ctions sur l'Art Poëtique. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 1. *p.* 178. *n* 1075. *tome* 4. *partie* 2. *p.* 315. *& suiv. n.* 1515. edit. d'Amsterdam 1725. M. Titon du Tillet, *Parnasse François. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MOINE (François le, étoit Moine de profession aussi bien que de nom. Il étoit de Malines, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs. On a de lui, *Epistola de Orbis situ ac descriptione*, ou il traite de l'Empire du Prête-Jean, & de la situation du Paradis terrestre. Il a aussi publié une Carte des régions septentrionales. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 234.

MOIRENC ou MOYRAN, village du Dauphiné sur l'Isére, à quatre lieuës au-dessous de Grenoble. On croit que c'est le bourg ou la petite ville qui portoit anciennement le nom de *Morginum.* * Maty, *Dict.*

MOIS est proprement l'espace du tems qui s'écoule depuis une nouvelle Lune jusqu'à l'autre. Ce tems est de 29 jours & 12 heures, ou selon le calcul civil, de 29 puis de 30 jours, & s'appelle *mois lunaire.* On donne encore le nom de mois au tems que le Soleil met à parcourir de l'occident à l'orient, un des douze Signes du Zodiaque: ce qui s'appelle *mois solaire*, ou astronomique. L'année civile se divise aussi en mois civils, qui ne se rapportent pas exactement aux mois lunaires, ni aux mois solaires. Par exemple; le commencement du mois civil, appellé mois de Mars, qui est 59 jours après le premier jour de l'an, fête de la Circoncision n'est pas le commencement du mois solaire, dont le premier jour est au 21 ou 22 de Mars, quand le Soleil entre au Signe du Bélier, ni le commencement du mois lunaire, qui est incertain, & recommence à chaque nouvelle Lune. A l'égard du mois lunaire, les Athéniens & quelques autres Peuples commençoient leurs mois par le jour où la Lune revenoit au même point que le Soleil, (ce qu'on appelle lunaison ou conjonction de la Lune;) mais les Juifs, les Chaldéens, & presque tous les Orientaux, & aujourd'hui les Turcs, & autres Mahométans, comptent leurs mois depuis la premiére pointe du croissant, c'est à dire, lorsque le croissant commence à paroître, un jour ou deux après la conjonction de la Lune avec le Soleil. * Le Pére Pétau, *de Doctr. Temp.*

MOIS VAGUES, mois de l'année vague des Arabes & des Turcs, laquelle ne contient que douze mois lunaires, & recommence à la treiziéme nouvelle Lune: de sorte qu'elle finit onze jours plutôt que l'année solaire, & n'a pas un commencement fixé à certain tems. Ces onze jours font environ un mois en trois ans: il arrive que le premier mois de l'année parcourt ainsi successivement toutes les saisons; de l'Hyver passant à l'Automne, de l'Automne à l'Eté, & de l'Eté au Printems. Par exemple, leur année commençant par notre Janvier, commencera trois mois après par notre mois de Décembre, ensuite par Novembre, puis par Octobre, par Septembre, & ainsi des autres, en rétrogradant d'onze jours chaque année, & d'un mois en trois ans. Les noms des douze mois lunaires des Turcs, & autres Mahométans, sont 1. Maharran. 2. Tzephat. 3. Rabie premier. 4. Rabie second. 5. Giumadi premier. 6. Giumadi second. 7. Regiab. 8. Sahebert. 9. Ramadam. 10. Scheuval. 11. Dulkaida. 12. Dulkegia. *Voyez* EMBOLISME. * Le P. Pétau, *de Doctr. Temp.*

MOIS JUDAÏQUES, mois de l'année des Juifs, qui étoient, 1. Nisan ou Abib. 2. Iiar ou Zius. 3. Sivan ou Siban. 4. Tamuz. 5. Ab. 6. Elul. 7. Tisri, ou Ethamin. 8. Marchesvan ou Bul. 9. Casleu. 10. Thébet. 11. Schébat. 12. Adar. L'année civile commençoit chez les Juifs par le mois nommé Tisri, & l'année ecclésiastique ou sainte par le mois de Nisan. Il est souvent parlé de ces mois dans l'Histoire sacrée; & il est important d'en marquer le rapport, avec les mois de l'année Julienne, qui est celle dont nous nous servons.

1	Nisan.	Mars & Avril. (*Printems.*)
2.	Iiar.	Avril & Mai.
3.	Sivan.	Mai & Juin.
4.	Tamuz.	Juin & Juillet.
5.	Ab.	Juillet & Août.
6.	Elul.	Août & Septembre.
7.	Tisri.	Septembre & Octobre. (*Automne.*)
8.	Marchesvan.	Octobre & Novembre.
9.	Casleu.	Novembre & Décembre.
10.	Thébet.	Décembre & Janvier.
11.	Schébat.	Janvier & Février.
12.	Adar.	Février & Mars.

* Le Pére Petau, *de Doctr. Tempor.* Le Pére Labbe, *in Chronol.*

Les anciens Hébreux n'avoient pas des noms réglez pour désigner leurs mois; ils disoient le premier, le second, le troisiéme, & ainsi du reste. Dans Moïse nous trouvons *Abib*, ou le mois des nouveaux épics, qui est apparemment le nom que les Egyptiens donnoient aux mois que les Hébreux appellérent dans la suite *Nisan* & qui fut le premier de l'année sainte, comme *Tisri* fut le premier de l'année civile. On n'est pas d'accord sur l'origine de ces noms de Mois. Scaliger a cru que Salomon les avoit empruntez des Phéniciens. Grotius croit qu'ils viennent des Chaldéens; & le Pére Hardouin les fait venir des Egyptiens. Quoi qu'il en soit, on ne les voit ni avant ni après Salomon. Mais depuis la captivité de Babylone, ils prirent les noms des mois des Perses chez qui ils avoient demeuré longtems. Dans les commencemens, les Hébreux suivoient dans leur année & dans leurs mois la disposition qu'ils avoient trouvée en Egypte. Leur année étoit de trois cens soixante-cinq jours, & de douze mois de trente jours chacun. Depuis la sortie d'Egypte, qui arriva au mois de Mars, Dieu ordonna que l'année sainte commenceroit au mois de Nisan, le septiéme de l'année civile. Depuis la captivité de Babylone ils prirent les noms des mois des Chaldéens & des Perses, & du tems des Machabées ils suivoient la maniére des Grecs, c'est à dire que leurs mois étoient lunaires & leurs années solaires. La nouvelle Lune étoit le commencement du mois. Ils ne la régloient pas par le point où la Lune se joint au Soleil, mais par le moment où elle paroit; & ils avoient, *dit-on*, des gens postez sur des lieux élevez pour en donner avis au Sanhédrin le plus promtement qu'il étoit possible, & aussi-tôt on annonçoit le commencement du mois par le son des trompettes. C'est ce que disent les Rabbins. Mais il y a beaucoup d'apparence que si cela s'est jamais pratiqué, ce n'a été que dans les Provinces éloignées de Jérusalem, car dans le Temple & dans la Capitale, il y eut toujours un Calendrier fixé, ou du moins une décision fixe, arrêtée par la Maison du Jugement. Les douze mois lunaires ne faisant que trois cens cinquante-quatre jours & six heures, l'année des Juifs étoit plus courte que la Romaine d'onze jours. Mais afin de ratraper le point des équinoxes, dont cette différence de l'année solaire & de la lunaire éloignoit la *néoménie* du premier mois, les Juifs avoient soin de trois en trois ans d'intercaler dans leur année un treiziéme mois, qu'ils appelloient *Vé-Adar*, où le *second Adar.* C'étoit le Sanhédrin qui régloit cette intercalation, & ce treiziéme mois se plaçoit entre *Adar* & *Nisan*, en telle sorte que la Pâque fut toujours célébrée la premiére pleine Lune après l'équinoxe. On peut voir sur cette matiére l'*Introduction à l'Ecriture par le* Pére Lami, la *Dissertation* du Pére Calmet *sur la Chronologie*, à la tête du Commentaire sur la Genése; Scaliger *de Emendatione Temporum*; Calvisius dans son *Introduction à la Chronologie*, &c. Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

MOIS PASCHAL, mois dans lequel on célébre la fête de Pâques. C'est le mois lunaire auquel l'équinoxe du Printems (fixé par l'Eglise au 21 jour de Mars,) arrive au quatorziéme jour de la Lune, ou à quelqu'un des jours suivans. La fête de Pâques se célébre le Dimanche qui suit immédiatement le quatorziéme de cette Lune dont le premier jour ou la nouvelle Lune est entre le 8 de Mars & le 5 d'Avril inclusivement, c'est à dire, qu'il peut être un des jours qui sont compris entre ces deux termes. Le Pére Petau, *de Doctr. Temp.*

MOIS ROMAINS, sorte d'aides ou de contributions qui se payent par mois à l'Empereur d'Allemagne par les Etats & Membres de l'Empire, dans chaque Cercle, pour l'entretien des troupes, & pour les nécessitez publiques, à raison d'un certain nombre de cavaliers & de fantassins, ou d'une somme d'argent par mois. Ce nom vient, selon quelques-uns, de ce que la taxe se fit premiérement pour entretenir vint mille hommes de pié, & quatre mille chevaux, qui devoient accompagner l'Empereur, lorsqu'il faisoit le voyage de Rome pour se faire couronner: de sorte que ceux qui ne pouvoient fournir des soldats, donnoient par mois l'équivalent en argent. Toutes les taxes qui se payent pour un mois Romain, par tous les Cercles de l'Empire, font ensemble le nombre de 2681 cavaliers, & 12795 fantassins, ou en argent, la somme de 83364 florins, valant chacun quarante sols de notre monnoye, à raison de douze florins pour cavalier, & de quatre florins pour fantassin. * Heiss, *Hist. de l'Empire d'Allemagne, tome* 5. *p.* 141.

MOÏSE NACHMANIDES ou fils de Nachman, & autrement nommé *Ramban*, Rabbin célébre, naquit à Gironne en 1194. Il s'appliqua d'abord à la Médecine, mais il ne laissa pas de faire de grands progrès dans l'étude de la Loi, qui l'ont fait appeller *le Pére de la Sagesse; le Luminaire; la Fleur de la Couronne & de la Sainteté.* Un Sermon qu'il prononça devant le Roi de Castille, le fit regarder comme le Pére de l'Eloquence. Moïse méprisa d'abord la Cabbale, mais ayant ensuite gouté cette Science il y devint très habile. Il trouvoit tout ce qu'il vouloit dans les Ecrits sacrez, mais particuliérement dans le Cantique de Moïse. Il ne se borna pas à la Cabbale spéculative, il se jetta aussi dans l'operante. Il soutint une conférence en 1260, dans le Palais du Roi Jaques, contre un Moine nommé *Paul*, & contre Raymond Martin, Dominicain. Chacun se donna l'avantage de la dispute. Paul obtint du Roi d'Aragon un Arrêt par lequel il étoit enjoint aux Juifs de lui ouvrir les portes de leurs Synagogues & de leurs maisons pour disputer avec eux, & de lui fournir tous les Livres, dont il avoit besoin pour les convaincre. Nachmanidès publia les Actes de sa Conférence, dans lesquels il chante la victoire, & soutient que le Roi fut si content de sa conduite qu'il lui donna trois cens écus pour son voyage de la Terre Sainte. Il paroît par la Conférence imprimée (si tant est que les Actes donnez par *Wagenseil* dans ses *Tela Ignea*, soient les véritables) que Nachmanidès répondit très foiblement sur l'objection du tems où le Messie doit paroître, & que le seul avantage qu'il eut, venoit de l'imprudence des Moines & du Roi qui voulurent lui prouver la Trinité des Personnes divines, par l'odeur, la saveur & la couleur qui sont dans le vin; ou par la sagesse, la puissance & la volonté qui sont en Dieu. Le Pape condamna le Roi d'Aragon qui avoit permis cette Conférence, & le Moine qui l'avoit soutenue. Moïse se retira ensuite à Jérusalem, y bâtit une Synagogue & y mourut. On n'est pas d'accord sur le tems de sa mort. Ghedalia dit qu'elle arriva en 1300, mais d'autres la mettent beaucoup plutôt. Il fit plusieurs Ouvrages, *une piéce sur la ruïne du Temple; des Lettres* pour porter les hommes à la piété, & particuliérement à la sainteté du mariage; *les Secrets de la Loi; le Jardin du Plaisir* rempli de visions cabbalistiques &c. Il entra fort avant dans les disputes qui régnoient de son tems sur les sentimens de Maimonidès, & fit une Apologie de R. Alphès qu'il intitula, *le Livre des Guerres.* * Basnage, *Hist. des Juifs &c. tome* 5. *p.* 1740. *&c.*

MOÏSE ISERLES, Rabbin, qui a enſeigné environ pendant vint ans dans la Synagogue de Cracovie, & qui eſt mort en 1572, il a laiſſé pluſieurs Traitez, *Darché Mocheles*, *Voyes de Moïſe*, imprimé *in folio* en 1692, par les ſoins de Jochanan, fils de Mair Cremnitzer, avec des Notes marginales de ſa façon; *Mechir Jain, le Prix du Vin*; *Schéélotb Outechouvotb, Demandes & Réponſes*; *Schekitotb Oubedichot, de la maniére d'égorger & d'examiner les victimes*; 1631; (Ce Livre a été ſouvent réimprimé ſoit à Cracovie, ſoit à Prague) *Schulkan Haruch*, qui eſt un Traité des Rites des Juifs dans les différens païs où ils ſe trouvent; *Torat Hakathaat, la Loi du ſacrifice pour le péché*; *Torat Habolab, la Loi de l'holocauſte.* * J. C. Wolfii *Biblioth. Hebræa.*

MOÏSE, Prophéte. *Voyez* MOYSE.

MOÏSE (Saint) Solitaire. *Voyez* MOYSE (Saint).

MOÏSE, Prêtre de Rome. *Voyez* MOYSE.

MOISE, Impoſteur. *Voyez* MOYSE.

MOÏSE, Rabbin. *Voyez* MOYSE.

MOÏSE BARCEPHA. *Voyez* MOYSE BARCEPHA.

MOÏSE, Rabbin, qu'on nomme ſouvent *Ben-Maimon* ou *Maimonide*, *Voyez* MOYSE.

MOÏSE, ſaint Prélat, qui travailla à la converſion des Iſmaëlites, dans le IV ſiécle, & qui fut leur Evêque. *Voyez* MAUVIA.

MOÏSE KIMCHI. *Voyez* KIMCHI (Moïſe).

MOISEVAUX, Abbaye. *Voyez* MASMUNSTER.

MOISSAC, ville de France dans le Quercy, eſt ſituée ſur la riviére de Tarn qui ſe jette peu après dans la Garonne, & a un Siége de Sénéchal. C'eſt une ville ancienne & qui a été ſouvent ruïnée. Les Goths la prirent ſur les Romains; & le Roi Clovis l'enleva aux premiers. Dans la ſuite, Gaifre, Duc d'Aquitaine, la prit encore, & le Roi Pepin la regagna. Raimond, Comte de Toulouſe, la mit dans le parti des Albigeois vers l'an 1212; mais Simon, Comte de Montfort, la reconquit. Elle fut détruite par les Anglois, & a depuis beaucoup ſouffert pendant les guerres civiles de la Religion. Ainſi la ville de Moiſſac eſt bien différente de ce qu'elle a été autrefois. Elle a une célébre Abbaye de ſaint Benoît, où il y a eu plus de cinq cens Religieux: il y en a même qui diſent mille. Le Roi eſt Seigneur d'une partie de Moiſſac, comme Comte de Toulouſe, & l'Abbé eſt Seigneur de l'autre. Cela fut ainſi réglé par une Sentence de l'an 1229. * Catel, *Hiſtoires & Mémoires de Languedoc.* Sainte Marthe, *Gallia Chriſtiana.* De Thou, *Hiſt.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France.* Papyre Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* &c.

* MOITOREL de BLAINVILLE (Antoine) Architecte, naquit à Pichange à quatre lieues de Dijon. Il fut choiſi à Rouen pour Arpenteur & Jaugeur Royal du Bailliage & de la Vicomté; à quoi le Roi joignit une commiſſion pour les biéres qui ſe vendoient à Rouen. Il mourut dans cette ville le quatriéme de Janvier 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui *Traité du Jauge univerſel, avec la Méthode de toiſer les Ouvrages de maçonnerie, les pierres*, &c. qui a été imprimé pluſieurs fois & dont M. Hacquet, Prêtre à Rouen, a procuré en 1714 une nouvelle edition, ſous le titre de *Nouveaux Elémens de Blainville*, &c. *Traité du grand Négoce de France pour la Correſpondance des Marchands*, &c. *Abbrégé du Nivellement*; *Abbrégé de la Sphére avec les Tables de Déclinaiſon & d'Aſcenſion droite du Soleil*, &c. L'édition de 1714, précédée de deux autres de 1700 & 1701, a été augmentée par M. Hacquet. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOK.

MOKAN, païs de Perſe vers la Mer Caſpienne. On y trouve une bruyére qu'on tient être longue de ſoixante lieues, & large de vint. Les Turcs la nomment *Mindunluk*, c'eſt à dire, mille cheminées. Elle eſt habitée de pluſieurs peuples & familles, dont les prédéceſſeurs qui avoient porté les armes ſous le commandement de Jeſid contre Hoſſein, furent reléguez dans ce déſert, & l'on ne ſouffre point qu'ils demeurent dans des villes ou dans des villages. L'Eté ils campent au pié de la montagne, & l'Hiver ils logent ſous des tentes dans la bruyére. Ils s'entretiennent de leur bétail, mais ſi miſérablement qu'il ne leur reſte preſque rien. C'eſt pour cela qu'on les appelle *Sumek Rajeti*, ou parce que de pére en fils ils ſont ſujets au Roi comme de chétifs eſclaves, ou parce qu'on leur laiſſe à peine dequoi ſe couvrir les os. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, *l.* 6. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

MOKTAFI, dix-ſeptiéme Calife de la Maiſon des Abbaſſides, étoit à Raccah quand ſon pére Motadhed y mourut. Il fut reconnu Calife dans la même ville, puis à Bagdet, où il vint faire ſa réſidence l'an de l'Hégire 289, & de Jéſus-Chriſt 902. Dans la même année Zacaruiah Prince des Carmathes fit une irruption en Syrie; mais il y fut défait & tué par les troupes du Calife. Houſſain ſon frére ayant pris ſa place, eut un plus heureux ſuccès, car il ſe rendit maître en fort peu de tems de pluſieurs villes de la Syrie. Moktafi vint à Moſul avec cent mille hommes pour le combattre, & envoya de Raccah, juſqu'où il s'avança, Mohammed fils de Soliman un de ſes Généraux aux trouſſes des Carmathes. Ceux-ci prenoient déja la fuite ſur la nouvelle des approches du Calife, lorſqu'ils furent attaqués; de ſorte que leur déroute fut pleine & entiére. Houſſain & ſon Général, avec 360 des ſiens, tombérent entre les mains d'un des Chefs de l'Armée du Calife, & furent faits priſonniers dans le tems qu'ils vouloient paſſer l'Euphrate. Moktafi retourna, l'an 291 de l'Hégire, victorieux à Bagdet, où il fit couper la tête à tous les priſonniers Carmathes; mais cette défaite n'empêcha pas cette Nation rebelle de faire une autre invaſion dans la Syrie l'année 293 de l'Hégire. Moktafi vint auſſi-tôt à eux; mais ils ne l'attendirent pas: ils quittérent auſſi tôt ce païs-là pour paſſer dans celui de l'Iraque, où ils défirent l'Armée du Calife. L'an 294, les Carmathes prirent le chemin du deſert, & tombérent ſur la Caravane de la Mecque; ils la pillérent, & tuérent près de vint mille pélerins. Moktafi ſur cette nouvelle envoya Vaſſef, un de ſes Généraux, avec des troupes conſidérables pour les reprimer. Vaſſef les rencontra ſi à propos chargez d'un grand embarras de butin, qu'il les défit aiſément. Zacaruiah leur Chef y fut tué. Les troupes du Calife y firent un très grand nombre de priſonniers, & l'Armée des Carmathes fut entiérement diſſipée. Moktafi mourut l'an 295 de l'Hégire, & 905 de Jéſus-Chriſt, âgé de 33 ans, après en avoir régné ſix & demi. Son nom de *Moktafi* écrit par un K, & joint au mot de *Billah*, ſignifie, *celui à qui Dieu ſuffit, & qui ſe contente de le poſſéder lui ſeul.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOL.

* MOLA ou LE MOLE (Pierre-François le) naquit en 1621 dans le Diocéſe de Côme. Son pére, qui étoit Architecte, le mit ſous la conduite de l'Albane, ſous lequel il fit de grands progrès dans la Peinture. Il paſſa enſuite à Veniſe, où il acquit un grand nom. De Veniſe il vint à Rome, où ſa réputation s'augmenta de telle ſorte que le Roi Louis XIV ſouhaita de l'employer; mais comme il ſe préparoit à ce voyage, il mourut à Rome, âgé de 45 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Province de Labour, ſur la côte de la mer de Toſcane, à quatre milles de Gayéte, vers le ſeptentrion, en allant vers Capoue, & ſur le chemin de Naples. Ce bourg a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Formiæ*, *Phormiæ*, *Hormiæ*, ville épiſcopale, qui fut détruite l'an 840, par les Sarazins, & ſon Evêché transféré à Gayéte. On dit qu'on y remarque les ruïnes de la maiſon de Cicéron. * *Deſcr. de l'Italie.* Maty, *Dict. Géogr.*

MOLA, bourg du Royaume de Naples: il eſt ſur le Golfe de Veniſe dans la Terre de Bari, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. Il eſt différent du précédent, qui eſt dans la Terre de Labour. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLADA, ville de la Tribu de Simeon. * *Joſué ch.* 15. *v.* 25. Réland & Dom Calmet croyent que cette ville eſt la même que *Melatha.*

MOLAN (Jean), en Flamand *Vermeulen*, Citoyen & Théologien de Louvain, d'où ſon pére étoit natif, naquit en 1533, à Lille en Flandre, où ſon pére étoit venu paſſer quelque tems pour apprendre la Langue Françoiſe, & où ſa femme accoucha de celui dont nous parlons. Après avoir étudié en Philoſophie, il profeſſa la Théologie avec applaudiſſement, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie le 12 Septembre 1570. Il fut auſſi nommé Cenſeur des Livres de la part du Pape & du Roi d'Eſpagne, & Chanoine de l'Egliſe de S. Pierre de Louvain, & s'appliqua entiérement à l'étude de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Voici les Ouvrages dont il a enrichi le Public, *Uſuardi Martyrologium*; *Tractatus de Martyrologiis*; *Indiculus & Chronicon Sanctorum Belgii, cum Calendario Belgico*; *Calendarium Eccleſiaſticum*; *Natales Sanctorum Belgii*; *Diarium de medicis Sanctis*; *Militia ſacra Ducum ac Principum Brabantiæ*; *De Canonicis, libri tres*; *De fide Hæreticis ſervanda*; *De fide Rebellibus ſervanda*; *De fide & juramento quæ a Tyranno exiguntur*, *De Picturis & Imaginibus ſacris*; *De Teſtamentis & quacunque piæ voluntatis diſpoſitione*; *Orationes de Agnis Dei*; *De Decimis dandis, & de Decimis recipiendis*; *Theologiæ practicæ Compendium*; *Bibliotheca Theologica*, dont une partie a vu le jour. Molan mourut le 18 Septembre de l'an 1585. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 354 & *ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 539. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

Il y a un autre JEAN MOLAN qui fut Recteur de l'Ecole de Brémen, & qui mourut en 1583, après avoir donné au public quelques Poëſies imprimées à Anvers avec celles d'Arnaud Berchemius, & quelques autres Ouvrages. * Baronius, *in Præfat. ad Martyr. Rom. c*, 9. Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Beyerlink, *in Chron.* Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 541.

MOLARES, LOS MOLARES, en Latin *Molariæ*, village de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt à huit lieues de Séville du côté du midi. On le prend pour l'ancienne *Seripo*, petite ville ou bourg de l'Eſpagne Bétique. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLARI DE FIVIZANO (Auguſtin) connu ſous le nom d'*Auguſtinus Fivizanus*, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & Sacriſtain de la Chapelle du Pape, naquit l'an 1526, à Fivizano, bourg d'Italie dans la Toſcane, de la famille de Molari, qui eſt aſſez illuſtre en ce païs-là; & prit depuis l'habit de Religieux dans le Couvent des Auguſtins. Il s'acquit une ſi grande réputation par ſa ſcience & par ſa piété; que le Général de ſon Ordre le voulut avoir auprès de lui à Rome. Le Pape Grégoire XIII le choiſit pour être ſon Confeſſeur, & le fit Sacriſtain de la Chapelle Apoſtolique; & Clément VIII, dont il fut auſſi Confeſſeur, le nomma Commandeur de l'Hopital, dit *du Saint-Eſprit de Saxe.* Ces Pontifes lui offrirent des Bénéfices, qu'il refuſa toujours avec modeſtie. Il y fut trois fois Vicaire-Général de ſon Ordre, & Préſident en des Chapitres généraux: emplois qui ne l'empêchérent pas de trouver aſſez de tems pour travailler à quelques Ouvrages d'eſprit. Nous avons ceux-ci de ſa façon, *De ritu SS. Crucis Romano Pon-*

Pontifici præferendæ, Commentarius; Vita ſancti Auguſtini, &c. Molari mourut à Rome le 28 Janvier 1595, âgé de 68 ans, trois mois & 18 jours. * Cornelius Curtius, *in Elog. Vir. Illuſt.* Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

* MOLART ou MOLLART, nom d'une famille de Comtes en Autriche, laquelle tire ſon origine de la Franche-Comté, d'où Guillaume Molart qui vivoit en 1490, alla s'établir en Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MOLATHI ou MEHOLATH, ville que l'on croit être Molada, a donné le ſurnom de *Méholathite* à Hadriel, à qui l'on donna pour femme, Merab, fille de Saül, laquelle avoit été promiſe à David. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 18. *v.* 17, 18. & 19. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 8. * Huré, *Dict. de la Bible.*

MOLAY ou MOLE' (Jacques de) Bourguignon de naiſſance, fut le dernier Grand-Maître de l'Ordre des Templiers, au commencement du XIV ſiécle. Les trop grandes richeſſes de ſon Ordre, & l'orgueil de ſes Chevaliers furent la cauſe de ſa perte, & la ruïne entiére de ſon Ordre. L'an 1307, ſur la dénonciation de deux ſcélérats de cet Ordre, Philippe *le Bel*, Roi de France, du conſentement du Pape Clément V, avec lequel ce Prince s'étoit abouché à Poitiers, fit arrêter tous les Chevaliers de cet Ordre par tout ſon Royaume, & s'empara du Temple à Paris, & de tous leurs titres & papiers. Le Pape manda au Grand-Maître de venir en France ſe juſtifier des crimes dont ſon Ordre étoit accuſé. Il étoit pour-lors en Cypre, où il faiſoit vaillamment la guerre aux Turcs. Sur les ordres du Pape il vint à Paris, ſuivi de ſoixante Chevaliers des plus qualifiez, du nombre deſquels étoit Gui frére de Humbert, Dauphin de Viennois, & Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtez en même tems, & on leur fit leur procès, excepté au Grand-Maître, à Gui, & à Hugues de Péralde, dont le Pape ſe reſerva le jugement. Ils furent condamnez à être brûlez à petit feu. Dans le Concile de Vienne, qui fut tenu l'an 1311, l'Ordre des Templiers fut aboli, & ſes biens furent laiſſez à la diſpoſition du Pape, qui en donna partie aux Chevaliers de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem. Le Roi leur donna le Temple à Paris, & pluſieurs autres terres dans ſes Royaumes. Le Grand-Maître Molay, Gui de Viennois, & Hugues de Péralde, furent retenus en priſon juſqu'en l'an 1313, qu'on leur fit leur procès. Ils confeſſérent les crimes qu'on leur imputoit, dans l'eſpérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur; mais voyant qu'on les retenoit toujours priſonniers, Molay & Gui ſe retractérent. Ils furent brûlez vifs dans l'Iſle du Palais le onziéme Mars 1313. Molay parut avec une grande conſtance ſur le bucher, & perſuada à tout le monde qu'il étoit innocent. On rapporte, mais ſans autre preuve que celle de l'événement, qu'il ajourna le Pape Clément V, à comparoître devant Dieu dans quarante jours; & le Roi dans l'année. En effet ils ne paſſérent pas ce terme. *Voyez* TEMPLIERS. * Mézeray, *Hiſtoire de France dans la Vie de Philippe IV.*

MOLBRUN. *Voyez* MAUBRUN.

MOLDAVIE, Principauté de l'Europe, connue auſſi ſous le nom de *Grande Valachie*, & de *Valachie-Cis-Alpine*, a fait autrefois partie de la Dacie, puis du grand Royaume de Hongrie, & tire ſon nom moderne d'une de ſes riviéres ou du bourg de Moldawa. Elle eſt ſéparée de la Podolie par le Nieſter au ſeptentrion; elle a à l'orient la Mer Noire & le Danube, qui la ſéparent de la Bulgarie; elle a le même fleuve au midi avec la riviére de Séreth ou Miſſovo; & au couchant la Valachie & la Tranſſylvanie. La Moldavie a environ quatre-vint-dix lieues d'orient en occident, & ſoixante-dix du ſeptentrion au midi. On la diviſe en Moldavie propre, vers le couchant, & en Beſſarabie, où ſont les embouchures du Danube. Celle-ci eſt la plus petite. Le Turc en eſt le maître; & la campagne de Budziac y eſt habitée par les Tartares *Drobuces*, qui ſont de grands voleurs. Soczow eſt la ville capitale de la Moldavie, & le Siége du Prince Vaivode. Les autres ſont, Jaſſy, Niemecz ou Nimiec, Czarnowce, Walc, Targorod, Choczim, &c. Celle-ci près du Nieſter, eſt célébre par la défaite des Polonois l'an 1621, & par la victoire que Jean Sobieski Roi de Pologne, y remporta ſur les Turcs peu avant ſon élection. Les villes de la Beſſarabie ſont, Tariſto, Moncaſtro appellé auſſi Bialogrod & Akerman, Kilia, Kilia nova, Orhow, Smil. La Moldavie eſt aſſez fertile en grains, en légumes, &c. & ſur-tout riche en cire & en miel. Le Prince qui en a la dîme, en retire plus de deux cens mille écus. On y nourrit auſſi des chevaux excellens pour le ſervice. Les plaines de la Moldavie ſont diverſifiées de collines, de vallées & de riviéres. Entre celles-ci, les principales ſont, le Pruth, le Séreth, le Bardalach, &c. outre le Nieſter & le Danube, qui la bornent de tous côtez. Les Moldaves ſont Chrétiens, & reconnoiſſent le Patriarche des Grecs. On trouve auſſi d'autres Sectes dans le païs, qui a eu autrefois des Princes particuliers. Depuis elle eut des Gouverneurs particuliers ſous la protection de la Pologne. Bajazet II prit la Beſſarabie l'an 1485. Peu après un Gouverneur de Moldavie, nommé *Etienne*, que quelques-uns font ſoldat de fortune, s'en rendit maître, & vainquit les Tartares, les Turcs & les Polonois. Ses ſucceſſeurs ont été peu heureux; car pluſieurs ont été tuez par leurs Sujets, à cauſe de leur cruauté; & entre un grand nombre de ces Princes qui prennent le titre de *Vaivode*, il n'y en a peut-être pas deux qui ayent laiſſé leur Etat à leurs enfans. Sigiſmond I, Roi de Pologne, envoya Tarnowiski ſon Général, contre les Moldaves, & les défit. Dans le même tems, Jean fut élu Vaivode de Moldavie: élection qui mit fin à la guerre. L'an 1595, Sigiſmond Batory, Prince de Tranſſylvanie, fit priſonnier Aaron, Vaivode de Moldavie, allié & Vaſſal de Pologne, & mit en ſa place Etienne Rudul, qui le lui avoit livré. Zamoski Général des Polonois, chaſſa Rudul, & établit Jérémie Mohila. Il défit auſſi les Tartares, & les obligea de reconnoître le Vaivode, & de le faire confirmer par le Turc. Peu après Michel chaſſa Mohila, que les Polonois rétablirent une ſeconde fois. Mohila laiſſa un de ſes fils, nommé *Conſtantin*, qui fut chaſſé par Etienne Tomſa, ſoldat de fortune, que le Turc protégeoit. Etienne Potocki, Gentilhomme Polonois, alla l'an 1612 mener du ſecours au Vaivode, qui étoit ſon beau-frére. Tomſa le ſurprit, l'arrêta priſonnier, & l'envoya à Conſtantinople. Conſtantin pris par les Tartares, mourut inconnu dans une rude captivité; & Alexandre, un de ſes fréres, fut mené à Conſtantinople, pour y être mis dans le Serrail. En l'an 1616. Samuel Korecki, & Michel Wiſniowiski, parens de Conſtantin, entreprirent avec leurs ſeules forces, de chaſſer Tomſa peu aimé par les Moldaves. Ils remportérent quinze victoires; mais la mort de Wiſniowiski changea conſidérablement les affaires; car les troupes qui n'étoient pas payées, ſe retirérent. Korecki tint la campagne avec cinq cens chevaux, & fut défait par Skinder Baſſa, qui l'envoya à Conſtantinople. En l'année 1618, le Turc ôta la Moldavie à Tomſa, & la donna à Gaſpard Gratian. Celui-ci devint ſuſpect à la Porte, parce qu'il avoit des intelligences avec l'Empereur & avec les Polonois. Il ſe jetta peu après dans le parti des mêmes Polonois, & fut tué par les ſiens à la bataille de Cicora le 19 Septembre de l'an 1620. Depuis ce tems les Turcs ont diſpoſé de la Moldavie. Mahomet IV en inveſtit l'an 1658, George Giſca, qui ſuccéda au Vaivode Matthias. Le fils du Prince Cantémir, qui régnoit ſur la fin du XVII ſiécle, fut dépoſé en 1700 par les Turcs, qui élevérent à ſa place Conſtantin Racouwitz, fils d'un Hoſpodar de Valachie, & gendre du Hoſpodar qui l'étoit alors; mais il fut dépoſé en 1709, mis dans les fers & conduit à Conſtantinople priſonnier avec ſa femme & ſes enfans, pour s'être montré trop partial en faveur des Moſcovites, dans leur guerre contre le Roi de Suéde. Nicolas Mauro Cordato, fils aîné du premier Interpréte du Grand Seigneur, fut nommé Vaivode de Moldavie; mais en Novembre 1710, il fut auſſi dépoſé, étant devenu ſuſpect d'intelligence avec les Moſcovites, & Démétrius Cantémir fut mis en ſa place. Les Moldaves payent tribut au Turc. Ce Tribut étoit autrefois ordinairement de 180000 livres; mais la Porte l'augmente de tems en tems, ne ſe ſouciant pas de rendre ces peuples pauvres, afin qu'ils ſoient obéïſſans. * Cromer, *Hiſt. Polon.* Paſtorius, *Bellum Scythico-Coſaccicum.* Ortélius. Le Laboureur, &c.

MOLDAW, MOLDAWA, en Latin *Molda*, riviére de la Turquie en Europe. Elle prend ſa ſource dans la Tranſſylvanie, coule vers les confins de la Valaquie propre, & de la Moldavie, & ſe décharge dans le Séreth, à Targorod. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLDAWA, MOLDADANIA, bourg de la Moldavie. Il eſt ſur la riviére de Moldaw, à quatre lieues de Soczow, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MOLE, petite riviére d'Angleterre, coule d'abord du ſud-eſt au nord-oueſt, puis du ſud au nord, & ſe rend dans la Tamiſe, environ une lieue au-deſſus de Kingſton. A quelques milles de Reygate, le Mole rencontrant des montagnes, qui lui ferment le paſſage, ſe précipite ſous terre dans un lieu fertile en bouis. Cela lui a fait donner le nom de *Mole*, qui ſignie *une taupe.* Au bout de deux milles il ſort de deſſous terre près du pont de Letherhead, & coule comme auparavant. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p.* 774 & 775.

MOLE', famille originaire de Troye en Champagne, eſt illuſtre dans la Robe depuis GUILLAUME qui ſuit.

I. GUILLAUME Molé, qui vivoit ſous le régne des Rois Louïs XI & Charles VIII, s'étant joint avec Jean l'Eguiſé, Evêque de Troyes, ſon beau-frére, en chaſſa les Anglois. Il épouſa *Jeanne* l'Eguiſé, dont il eut 1. *Guillaume* Molé, qui épouſa le 19 Juin 1467, *Simonne* Boucherat, dont il eut pour fille unique *Gabrielle* Molé, alliée à *Jean* d'Origny, Seigneur de Grand-champ; 2. JEAN Molé qui ſuit; & 3. *Jacquette* Molé, femme de *François* Hennequin, Seigneur de la Garmoiſe, &c.

II. JEAN Molé, Seigneur de Villy-le-Maréchal, à cauſe de *Jeanne* de Mégrigny ſa femme, eut pour enfans, 1. *Claude* Molé, Seigneur de Villy-le Maréchal, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de ce nom; 2. NICOLAS, qui ſuit; 3. *Catherine* mariée à *François* de Mariſy, Seigneur de Cervol; 4. *Iſabelle*, alliée à *Jean* de Brion, Procureur du Roi à Chaumont; & 5. *Jean* Molé, Seigneur de la Motte, qui épouſa le 13 Avril 1505, *Magdelaine* Méniſſon, dont il eut *Oudart*, Abbé de la Rivour; *Jean*, mort ſans poſtérité; *Antoinette*, mariée 1°. à *Aubert* le Courtois, Seigneur de Bercy: 2°. à *François* Gaſpard, Seigneur de Soie; & *Anne* Molé, alliée à *Guillaume* Roillart, Seigneur de Giry.

III. NICOLAS Molé, Seigneur de Juſanvigny, Conſeiller de la Cour des Aides, puis au Parlement en 1517, mourut le 29 Novembre 1542. Il épouſa 1°. *Jeanne* Hennequin, fille de *Jean*, Seigneur de Dampmartin, & de *Bonne* Couraud: 2°. *Jeanne* Charmolue, fille de *Jacques*, Changeur du Thréſor, & de *Thierrie* de Badouvilliers: 3°. *Marie* de la Grange-Trianon, fille de *Sébaſtien*, Seigneur de Trianon, & de *Marguerite* du Val, Dame de Villiers-le-Sec. Du premier lit ſortirent 1. NICOLAS Molé qui ſuit; 2. *Bonne*, Religieuſe à Foiſſy; 3. *Marguerite*, alliée à *François* Godet, Conſeiller de la Cour des Aides, & Thréſorier de France en Champagne; & 4. *Marie* Molé, qui épouſa *Jean* Gauchery, Seigneur de Grand-Champ, Correcteur des Comptes. Du ſecond lit vinrent 5. *Anne* Molé, alliée à *Jean* Hennequin, Seigneur de Dampmartin, Conſeiller au Parlement; & 6. *Claude* Molé, mariée à *Jean* de la For-

Forge, Receveur-Général des Finances en Picardie. Du troisiéme lit sortirent 7. EDOUARD Molé, Seigneur de Lassy & de Champlatreux, *dont la postérité sera rapportée aprés celle de son frere aîné*; & 8. *Magdelaine* Molé, qui épousa *François* Olier, Seigneur du petit Hangest, &c. Audiencier en la Grande Chancellerie.

IV. NICOLAS Molé, Seigneur de Jusanvigny, de Vitry-sur Seine, &c. Intendant Général des Finances, mourut le sixiéme Decembre 1586, âgé de 50 ans. Il épousa *Agnès* Tanneguy, fille de *Denys* Tanneguy, Avocat au Parlement, & d'*Espérance* de la Croix, morte le cinquiéme Juin 1612, âgée de 77 ans, ayant eu pour enfans 1. EDOUARD qui suit; 2. *Marie*, alliée à *Denis* Arnault, Contrôleur Général des Restes, morte en Mai 1629: & 3. *Magdelaine* Molé, femme de *Denys* du Mênil, Président aux Enquêtes.

V. EDOUARD Molé, Seigneur de Jusanvigny, Conseiller au Parlement en 1602, mourut le deuxiéme Décembre 1634. Il épousa *Marie* Bochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, premier Président du Parlement, & de *Magdelaine* de Neufville, morte le sixiéme Décembre 1668, ayant eu pour fils unique, JEAN Molé, qui suit.

VI. JEAN Molé, Seigneur de Jusanvigny, Président en la cinquiéme Chambre des Enquêtes du Parlement, mourut en Janvier 1658. Il épousa avec dispense *Jeanne Gabrielle* Molé sa cousine, fille de *Matthieu*, Seigneur de Champlatreux, premier Président du Parlement, & de *Renée* Nicolaï, morte le 14 Juin 1637, ayant eu pour enfans 1. *Agnès* Molé, alliée à *Hervieu* Bazan, Marquis de Flamanville; & 2. *Marie* Molé, Dame de Jusanvigny, mariée en 1660, à *George* de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte en Janvier 1694.

SEIGNEURS de CHAMPLÂTREUX.

IV. EDOUARD Molé, fils de NICOLAS Molé, Seigneur de Jusanvigny, Conseiller au Parlement, & de *Marie* de la Grange-Trianon, sa troisiéme femme, fut Seigneur de Lassy, Conseiller au Parlement en 1567, Procureur-Général pendant la Ligue, Président à Mortier en 1612, & mourut en 1614. Il épousa *Marie* Chartier, fille de *Matthieu* Chartier, Doyen des Conseillers du Parlement, & de *Marie* de Montholon, dont il eut 1. MATTHIEU qui suit; 2. *Edouard*, Capucin, mort le sixiéme Mai 1630; & 3. *Marie* Molé, morte sans alliance.

V. MATTHIEU Molé, Seigneur de Lassy, de Champlâtreux, &c. né en 1584, fut reçu Conseiller au Parlement le 29 Juillet 1606, fut Président aux Requêtes du Palais pendant quatre ans, Procureur-Général l'espace de 27 ans, & enfin nommé premier Président au mois de Novembre 1641. Il exerça cette charge pendant dix ans avec beaucoup de zéle pour le bien public, à la gloire de l'Etat, particuliérement pendant les troubles de Paris. Le Roi Louïs XIV lui donna les Sceaux le troisiéme Avril 1651, & il les remit le 13 du même mois. Ils lui furent encore donnez le neuviéme Septembre suivant, & il les garda jusqu'à sa mort arrivée le troisiéme Janvier 1656, en sa 72 année. Il épousa *Renée* Nicolaï, fille de *Jean*, Seigneur de Goussainville, &c. premier Président de la Chambre des Comptes, & de *Marie* de Billy, dont il eut 1. *Edouard* Molé, Evêque de Bayeux, Thrésorier de la sainte-Chapelle, mort le sixiéme Avril 1652, âgé de 43 ans; 2. JEAN-EDOUARD qui suit; 3. *François*, Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, de Saint-Paul de Verdun, de Saint-Mange, d'Hérivaux, de Chambrefontaine & de la Prée, Conseiller au Parlement en 1650, Maître des Requêtes en 1657, mort le cinquiéme Mai 1712, âgé de 87 ans; 4. *Matthieu*, Chevalier de Malte, mort en 1658; 5. *Jeanne-Gabrielle*, mariée à *Jean* Molé, Seigneur de Jusanvigny, son cousin, Président en la cinquiéme des Enquêtes, morte le 14 Juin 1637; 6. *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs, morte le 28 Avril 1681, âgée de 74 ans; 7. *Françoise*, Abbesse de Saint-Antoine des-Champs après sa sœur, morte le 21 Avril 1686; 8. 9. 10. *Jeanne*, *Magdelaine* & *Anne* Molé, Religieuses Carmélites.

VI. JEAN-EDOUARD Molé, Seigneur de Champlâtreux, de Lassy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 30 Janvier 1637, Maître des Requêtes en 1643, Conseiller d'Etat, Intendant dans les Armées du Roi, Président à Mortier en 1657, & mourut subitement le sixiéme Août 1682. Il épousa *Magdelaine* Garnier, fille puînée de *Matthieu* Garnier, Thrésorier des Parties Casuelles, morte d'apoplexie le 18 Juillet 1661, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Matthieu*, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, mort en 1697; 3. *Jean*, Abbé de Saint-Mange-de-Châlons, puis Conseiller au Parlement en Mars 1683, mort le 25 Septembre 1723, après avoir épousé *Elizabeth* de Loynes, fille de *Philippe*, Président au Parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Longuet, dont il eut pour fille unique *N*... Molé, mariée en 1717, à *N*... Sublet d'Heudicourt-Lénoncourt; 4. *Marie-Catherine*, Religieuse à Saint-Antoine-des-Champs; 5. *Susanne*, morte jeune; & 6. *Magdelaine* Molé, morte en 1719.

VII. LOUÏS Molé, Seigneur de Champlâtreux, &c. Conseiller au Parlement, fut reçu en 1679, Président à mortier en survivance de son pére, dont il prit possession en 1682, & mourut le troisiéme Janvier 1709, âgé de 65 ans. Il avoit épousé en 1673, *Louïse* Bétault, fille puînée de *Louis* Bétault, Seigneur de Chemault, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie* Lorthon, morte le 31 Mars 1709, âgée de 50 ans, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE-MATTHIEU Molé qui suit; 2. *François*, mort jeune; 3. *Nicolas-Edouard*, mort en Septembre 1693; 4. *Léon*, Abbé de Saint-Riquier en Avril 1708, mort le 24 Juillet 1716; 5. *Louïs-Marie*, Cornette des Chevaux-legers de Bourgogne, puis Colonel du Régiment de Bretagne, mort le 25 Juillet 1720; & 6. *Marie-Louïse* Molé, mariée le dixiéme Février 1700, à *Omer* Talon, Marquis de Boulay, Colonel du Régiment d'Orléanois.

VIII. JEAN-BAPTISTE-MATTHIEU Molé, Seigneur de Champlâtreux, &c. Conseiller au Parlement en 1698, puis Président à mortier aprés la mort de son pére en 1709, mourut le cinquiéme Juin 1711, âgé de 36 ans. Il avoit épousé le 13 Mars 1702, *Marie Nicolle* le Gorlier de Drouilly, fille unique & heritiére de *Jacques*, Seigneur de Drouilly, Auditeur des Comptes, & de *Françoise* Mauclerc, morte le onziéme Janvier 1711, en sa 34 année, laissant postérité. * Blanchard, *Hist. des premiers Presidens & des Présidens à mortier*. Godefroy, *Hist. des Officiers de la Couronne*. Le P. Anselme, &c.

MOLÉ (Jacques de). *Cherchez* MOLAY.

MOLESME, bourg de France en Champagne, aux frontiéres du Duché de Bourgogne, sur le ruisseau de Légne, à quatre lieues de Bar-sur-Seine, au midi, & à neuf de Clairvaux, au couchant d'Hiver. Il y a une célébre Abbaye, que S. Robert, Religieux de l'Abbaye de la Celle, de l'Ordre de saint Benoît, fonda en passant vers Tonnerre l'an 1173, dans la forêt de Molesme, & dont il fut Abbé. Ensuite il fonda celle de Cîteaux, & en fut Abbé; mais les Religieux de Molesme employérent l'autorité du Pape pour l'y rappeller: ainsi ayant substitué Alberic en sa place à Cîteaux, il retourna à Molesme, & y mourut dans l'Ordre de saint Benoît.

MOLEZIO ou MOLETIUS (Joseph) Philosophe, Mathématicien & Médecin célébre dans le XVI siécle, étoit natif de Messine en Sicile. Il fut choisi par Guillaume de Gonzague, Duc de Mantoue, pour enseigner les Mathématiques au Prince Vincent son fils: & peu après il obtint une chaire de Professeur dans l'Université de Padoue. Molézio s'y fit extrêmement considérer; compila les Ephémérides, depuis l'an 1563, jusqu'en 1580; & mourut dans la même ville de Padoue l'an 1588, âgé de 57 ans. On a divers Ouvrages de sa façon, & entre autres des Tables, qu'il nomma *Grégoriennes*. Elles servirent à la correction du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII. La République de Venise, qui avoit souhaité qu'il travaillât à cet Ouvrage, lui fit donner deux cens écus d'or, pour lui témoigner sa reconnoissance; & le même Pape lui envoya trois cens ducats. Voici la Liste de ses Ouvrages, *Ephemerides pour 20 ans à commencer en 1564*, en Latin; *Tabulæ Geographicæ ex Prutenicis deductæ pro motu octavæ Sphæræ ac Luminum*; *Introduction* en Italien, *aux Ephémérides de Joseph Scala Sicilien*; *Ephémérides pour 18 ans, à commencer en 1563*, en Italien; *Discours général contenant tous les termes & toutes les régles qui appartiennent à la Geographie*, en Italien; *De Calendarii Correctione & Computo Ecclesiastico*. Il a publié la Géographie de Ptolomée, traduite en Latin par Bilibald Pircheimher, avec un *Commentaire fort long sur le premier & le septiéme livre*, & 38 Tables nouvelles. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736. * Thomasini, *in Elog. Doct.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vossius, *de Math. &c.*

MOLFETTA, petite ville du Royaume de Naples, en la Terre de Bari, avec Evêché suffragant de Bari, & titre de Duché.

MOLHEIM, petite ville ou bourg avec Abbaye, dans le Duché de Westphalie, sur la riviére de Moen, à cinq lieues de la ville de Lippe. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLICRIA, bourg ou petite ville de la Livadie en Gréce, sur le Golfe de Patras, environ à une lieue du cap de Molicria, d'Antirrhio, ou de saint André, qui est l'*Anthirrium* des Anciens, & qui avec celui de *Rhio* forme l'entrée du Golfe de Lépante. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MOLID, fils d'Abisçur & d'Abihaïl de la Tribu de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 29.

MOLIERE (Jean-Baptiste Pocquelin de) Poëte Comique, étoit fils d'un Marchand Fripier qui étoit en même tems Valet de chambre Tapissier du Roi, & naquit à Paris vers l'an 1620. Il s'est acquis par ses Comédies une réputation qui ne mourra jamais. Le nom de sa famille étoit *Pocquelin*. Jean-Baptiste Pocquelin son pére, & Anne Boutet sa mére, lui donnérent une éducation conforme à leur état. Il apprit un peu à lire & à écrire, & ne connut jusqu'à l'âge de 14 ans que la boutique de son pére. On lui fit obtenir la survivance de la charge de Valet de chambre Tapissier chez le Roi; mais son aversion pour sa profession, & son penchant pour l'étude, l'engagérent à solliciter son grand-pére, qui le menoit quelquefois à la Comédie à l'Hotel de Bourgogne, de porter son pére à le faire étudier. Il l'obtint enfin: on le mit dans une pension & il étudia comme externe chez les Jésuites. Il y suivit pendant cinq ans le cours des Classes d'Armand de Bourbon premier Prince de Conti, & s'y lia avec Chapelle & Bernier qui étoient Ecoliers avec lui. Cette liaison lui donna lieu de connoître le célébre Philosophe Gassendi, qui lui apprit la Philosophie. Cependant son pére étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer les fonctions de son emploi, auprès du Roi Louïs XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. A son retour à Paris, sa passion pour la Comédie se réveilla, & il résolut de la satisfaire en devenant en même tems Comédien & Auteur. Il s'associa quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation. Ils jouoient dans le Fauxbourg S. Germain, & au Quartier S. Paul, & on appella leur Société *l'Illustre Théatre*. Pocquelin, qui prit alors le nom de *Molière*, faisoit de petites Comédies pour les Provinces, *le Docteur amoureux*; *les trois Docteurs rivaux*; *le Maître d'Ecole*, & quelques autres qui n'ont point été imprimées. La première piéce réguliére qu'il composa, fut *l'Etourdi* en cinq Actes. Il la représen-

ta à Lyon en 1653, & il fit auſſi en Province & y joua *le Dépit amoureux* & *les Précieuſes ridicules*, en préſence du Prince de Conti qui tenoit les Etats de Languedoc à Béziers. Moliére avoit alors 34 ans. Son pére, *dit M. Perrault*, l'ayant fait ſolliciter vainement par pluſieurs, de quitter la profeſſion de Comédien, lui envoya le Maître chez qui il l'avoit mis en penſion les prémiéres années de ſa vie; mais bien loin que le Maître lui perſuadât de quitter ce métier, il perſuada le Maître de ſuivre la même profeſſion. Quelque tems après, ſa troupe fut honorée de la protection de M. le Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc. De Grenoble il vint à Rouen en 1658, d'où il vint à Paris, où il obtint la protection de Gaſton, Fils de France, qui le préſenta au Roi & à la Reine-Mere. Il joua en préſence de leurs Majeſtez, obtint la permiſſion de s'établir à Paris, & de jouïr de la ſalle des Gardes dans le vieux Louvre. On lui accorda enſuite celle du Palais royal, où il joua ſes Comédies en 1660. Il obtint une penſion de mille livres en 1663. En 1665, ſa Troupe fut arrêtée au ſervice du Roi. Il donna avant & depuis ce tems-là, pluſieurs piéces dans le véritable goût de la Comédie, que nos Auteurs avoient négligé; corrompus par l'exemple des Eſpagnols & des Italiens, qui donnent beaucoup plus aux intrigues ſurprenantes, & aux plaiſanteries forcées, qu'à la peinture des mœurs & de la vie civile. Les plus excellentes piéces de Moliére ſont le *Miſanthrope*, le *Tartuffe*, les *Femmes ſçavantes*, l'*Avare*, & le *Feſtin de Pierre*. Dans le *Bourgeois Gentilhomme*, le *Pourceaugnac*, les *Fourberies de Scapin* & les autres de cette nature, il a trop donné au goût du peuple, pour les ſituations & les pointes bouffonnes. Voici ce que Deſpréaux en penſoit:

> *Moliére de ſon Art eût remporté le prix,*
> *Si moins ami du peuple en ſes doctes peintures,*
> *Il n'eût point fait ſouvent grimacer ſes figures,*
> *Quitté pour le bouffon, l'agréable & le fin,*
> *Et ſans honte à Terence allié Tabarin.*
> *Dans ce ſac ridicule, où Scapin s'enveloppe,*
> *Je ne reconnois plus l'Auteur du Miſanthrope.*

Bayle fait l'Apologie de Moliére, & la ſienne par rapport à ſon Dictionnaire, en diſant, qu'on doit ſuivre leur méthode quand on écrit pour le public. *Les Précieuſes*, les *Petits-Maîtres*, & les *Médecins*, ont été les principaux objets de ſa ſatyre. Il étoit auſſi bon Acteur qu'excellent Auteur; & dans la repréſentation de ſa derniére piéce, qui fut le *Malade imaginaire*, il ſembloit s'être ſurpaſſé lui-même. Tout malade qu'il étoit, & preſſé d'une fluxion ſur la poitrine, il entreprit d'y jouer pour la quatriéme fois le 13 Février 1673, & ne put achever qu'avec de très grands efforts. Il lui en couta la vie; car s'étant mis au lit en ſortant du Théâtre, ſa toux redoubla, il ſe rompit une veine, & mourut le même jour dans ſa 53 année. Pluſieurs Comédiens ont eſſuyé le même malheur & ſont morts de maladies, qu'ils avoient gagnées dans la repréſentation du même perſonnage: on nomme entre autres, Brecourt & Roſimont. On eut toutes les peines du monde à obtenir qu'il fût enterré en terre ſainte. Les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un convoi magnifique; mais M. de Harlai, Archevêque, ne vouloit pas d'abord qu'on l'inhumât; cependant le Roi ſollicité par la veuve de Moliére, ayant fait dire à ce Prélat qu'il fît en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale, l'Archevêque révoqua ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſe feroit ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres qui accompagnérent le corps ſans chanter, & on l'enterra dans le Cimetiére qui eſt derriére la Chapelle de S. Joſeph, dans la rue Montmartre. Tous ſes amis y aſſiſtérent, ayant chacun un flambeau à la main. La Moliére s'écrioit par-tout, *Quoi, l'on refuſera la ſépulture à un homme qui mérite des Autels?* Moliére avoit été fort eſtimé du Roi, qui le gratifia d'une penſion de mille livres, comme on l'a dit plus haut. Il avoit beaucoup profité de l'imitation de Plaute, de Térence, & des Italiens. Moliére liſoit quelquefois ſes Comédies à une vieille ſervante qu'il avoit, nommée *la Forêt*, & lorſque les endroits de plaiſanterie ne l'avoient pas frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit éprouvé pluſieurs fois que ces endroits ne réuſſiſſoient pas ſur le Théâtre. Moliére s'étant trouvé chez M. du Brouſſin, avec M. le Duc de Vitry & Deſpréaux, devoit lire une Traduction de Lucréce en vers François, qu'il avoit faite dans ſa jeuneſſe. En attendant le dîner on pria Deſpréaux de réciter la Satyre adreſſée à Moliére, & qui eſt la ſeconde dans les Oeuvres de Deſpréaux. Après ce récit Moliére ne voulut plus lire ſa Traduction, craignant qu'elle ne fût pas aſſez belle pour ſoutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il ſe contenta de lire le premier Acte du Miſanthrope auquel il travailloit en ce tems là, diſant qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers auſſi parfaits & auſſi achevez que ceux de M. Deſpréaux, parce qu'il lui faudroit un tems infini s'il vouloit travailler ſes Ouvrages comme lui. Pluſieurs Poëtes s'exercérent ſur le genre de mort de Moliére, & firent pluſieurs vers. En voici quatre que l'on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici:

> *Roſcius hic ſitus eſt triſti Molierus in urna,*
> *Cui genus humanum ludere, ludus erat.*
> *Dum ludit Mortem, Mors indignata jocantem*
> *Corripit, & Mimum fingere ſæva negat.*

Nous joindrons à ces vers Latins cette Epitaphe Françoiſe:

> *Ci gît qui parut ſur la ſcéne*
> *Le ſinge de la vie humaine,*
> *Qui n'aura jamais ſon égal;*
> *Qui voulant de la mort, ainſi que de la vie,*
> *Etre l'imitateur dans une Comédie,*
> *Pour trop bien réüſſir, y réüſſit fort mal:*
> *Car la Mort en étant ravie,*
> *Trouva ſi belle la copie,*
> *Qu'elle en fit un original.*

Voyez le jugement que l'Auteur des Réflexions ſur la Poëtique a fait de Moliére „ Perſonne, *dit-il*, n'a porté le ridicu„ le de la Comédie plus haut parmi nous que Moliére; car les „ autres Poëtes Comiques n'ont que des Valets pour Plaiſans „ de leur Théâtre; & les Plaiſans du Théâtre de Moliére „ ſont des Marquis, & des Gens de qualité. Les autres n'ont „ joué dans la Comédie que la vie bourgeoiſe & commune; „ & Moliére a joué tout Paris & la Cour. Il eſt le ſeul par„ mi nous qui ait découvert ces traits de la Nature, qui la „ diſtinguent & qui la font connoître. Les beautez des por„ traits qu'il a faits ſont ſi naturelles, qu'elles ſe font ſentir „ aux perſonnes les plus groſſiéres; & le talent qu'il avoit de „ plaiſanter étoit renforcé de la moitié par celui qu'il avoit „ de contrefaire. Son *Miſanthrope* eſt, à mon ſens, le ca„ ractére le plus achevé & le plus ſingulier qui ait jamais „ paru ſur le Théâtre. Mais l'ordonnance de ſes Comédies eſt „ toujours défectueuſe en quelque choſe, & ſes dénouemens „ ne ſont point heureux ". Sa Vie a été donnée au public par M. Grimareſt l'an 1705. *Mémoires Hiſtoriques. Vie de Moliére.*

Il ne faut pas confondre ce Poëte avec un autre MOLIERE, qui vivoit l'an 1620, & qui a compoſé diverſes piéces de Théâtre, la *Polyxéne*, des *Epîtres*, &c.

MOLIN (du) *Cherchez* MOULIN (du).

* MOLINA, riviére d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle. Elle prend ſa ſource vers les confins de l'Aragon, coule d'abord du ſud-eſt au nord-oueſt, juſques à Molina, puis du nord-eſt au ſud-oueſt, juſques à ce qu'elle entre dans le Tage, cinq à ſix lieues au deſſous de Molina.

MOLINA, Seigneurie. *Voyez* l'Article de MOLINA, petite ville.

MOLINA, petite ville de la Caſtille nouvelle. Elle eſt ſur la petite riviére de Molina, à quatorze lieues de Siguença, vers l'orient méridional. Elle eſt Capitale de la Seigneurie de Molina, dont le Roi d'Eſpagne porte le titre, & qui comprend ſoixante & quinze Paroiſſes. Au reſte, quelques Géographes placent à Molina l'ancienne *Mediolum*, petite ville des Celtibériens, laquelle d'autres mettent à *Médina-Celi*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLINA, SIERRA MOLINA, montagnes d'Eſpagne. Elles ſont ſur les confins de la Caſtille Vieille, & de la Nouvelle, entre la ville de Molina & celle de Siguença. Elles ſont une partie de celles qu'on appelloit anciennement Oroſpeda. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLINA, *Capo della Molina*, ou *delle Molini*, en Latin, *Molinum caput*, Cap de la côte orientale de la vallée de Démona en Sicile. Il eſt à l'entrée méridionale du petit Golfe de Sainte-Thécle, au levant de la ville de Catane. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLINA (Jean) de Ciudad-Real, en la Caſtille Nouvelle, demeurant à Valence vers l'an 1530, a traduit en Eſpagnol, *L. Marineus Siculus*, des Choſes mémorables d'Eſpagne; la Chronique des Rois d'Aragon, par le même Auteur; la Vie du Roi Alfonſe d'Aragon par *Antoine de Palerme*; les Epîtres de ſaint Jérôme; quelque choſe d'Alcuin, & de Gerſon; mais ce qu'il a traduit d'Appien, n'eſt pas eſtimé. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 588. *n.* 1042. édit. d'Amſterdam 1725.

MOLINA (Louïs) Jéſuite Eſpagnol, natif de Cuença, dans la Caſtille Nouvelle, entra parmi les Jéſuites l'an 1553, à l'âge de 18 ans. Il fit ſes études à Coïmbre, & enſeigna pendant vint ans la Théologie dans l'Univerſité d'Ebora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12 Octobre de l'an 1600, âgé de 65 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Comment. in primam partem D. Thomæ, tomi tres; De Juſtitia & Jure; De Concordia Gratiæ & Liberi Arbitrii, & Appendix ad eandem Concordiam.* Son Livre de la Concorde de la Grace & du Libre-Arbitre, a donné lieu aux diſputes ſur la Grace & ſur la Prédeſtination, qui ont fait tant de bruit dans le XVI ſiécle, & qui ne ſont pas encore aſſoupies dans celui-ci. Ce Livre parut à Liſbonne l'an 1588, malgré les oppoſitions de la plupart des Dominicains, qui l'attaquérent vivement dans leurs Théſes, & le deférérent à l'Inquiſition de Valladolid, & à celle du Royaume de Caſtille: Cette Cauſe fut enſuite portée à Rome, où le Pape inſtitua une Congrégation, que l'on appelle *de Auxiliis*, établie par Clément VIII, l'an 1597. Après pluſieurs Aſſemblées des Conſulteurs & des Cardinaux, où les Dominicains & les Jéſuites furent entendus contradictoirement, en préſence du Pape & des Cardinaux de la Congrégation, ces diſputes furent continuées ſous le Pontificat de Paul V. Les Conſulteurs ne furent pas favorables à la doctrine de Molina; mais le Pape Paul V ne voulut rien décider, & ſe contenta ſeulement de congédier les Diſputans & les Conſulteurs, ajoûtant qu'il publieroit ſa déciſion, quand il ſe ſeroit déterminé; & cependant il fit défenſes aux parties de ſe noter ou cenſurer mutuellement, & enjoignit aux Supérieurs des deux Ordres de punir ſévérement ceux qui contreviendroient à ſes défenſes. Ce Décret fut donné par le Pape Paul V, le dernier jour du mois d'Août 1607. * Maurolicus, *Ocean. Relig. l.* 5. Beyerlinck, *in Chron.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Ribadeneïra & Alegambe, *de Script. Societ. Jeſu.* De Thou, *Hiſt. l.* 131. &c. *Hiſtoire de la Congrégation de Auxiliis*, par le P. Lémos, Serri, Alethophilus, & autres.

MOLINA (Antoine) Chartreux, natif de Villa-Nueva de los Infantes, dans la Castille, & célébre par sa piété, se fit Religieux chez les Augustins, parmi lesquels il enseigna la Théologie, & fut élevé à la charge de Supérieur. Depuis, le désir de mener une vie encore plus solitaire qne celle qu'il avoit embrassée, le fit entrer chez les Chartreux de Miraflores, où il vécut en véritable Religieux, & mourut en odeur de sainteté le 21 Septembre de l'an 1612, ou selon d'autres, l'an 1619. Le P. Molina a composé divers excellens Ouvrages, & entre autres, celui de l'Instruction des Prêtres, qu'on a traduit en tant de Langues différentes. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

MOLINA (Louïs) Jurisconsulte Espagnol, d'Ursaon, dans l'Andalousie, & fils d'une sœur du célébre Ambrosio Moralès, a été en réputation sur la fin du XVI siécle, & sous le régne de Philippe II, Roi d'Espagne, qui l'employa dans les Conseils des Indes, & dans celui de Castille. Nous avons un Ouvrage de sa façon, intitulé, *de Hispanorum primogeniis*, qu'on a souvent réimprimé. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

MOLINA (Dominique de) célébre Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Seville, fut déclaré Maître de Théologie dès l'an 1607, & s'acquit une si grande réputation, que toute l'Espagne ayant été émue en 1522, à l'occasion d'une Bulle de Grégoire XV, qui paroissoit affoiblir les priviléges des Réguliers, il fut choisi pour Procureur de tous les Ordres Religieux établis en Espagne, à la Cour de Rome, où après plusieurs négociations, soutenues du crédit du Roi d'Espagne, il obtint le septiéme Février 1625, une Bulle d'Urbain VIII, qui révoquoit celle qui avoit causé l'émotion. Molina ayant eu occasion de rechercher toutes les Bulles émanées sur ces matiéres, crut rendre service au public de les faire imprimer, & par ses soins elles parurent en 1626, à Séville ; mais on ne sait plus rien de lui ensuite. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

MOLINET (Jean) Chanoine de Valenciennes, dans le Hainaut, né à Dêvre, dans le Boulonnois en Picardie, vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, à la Cour de Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Païs-Bas. Il fut Aumônier & Bibliothécaire de cette Princesse, & composa divers Ouvrages en prose & en vers. Les Auteurs citent une Histoire de sa façon, qui comprenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 1474, jusqu'en 1505. Elle n'a pas été imprimée; mais on publia l'an 1531 & 1537, à Paris, *les Dits & Faits* du même Molinet, qui mourut l'an 1507, à Valenciennes, où l'on voit son Epitaphe, en ces termes:

> *Me Molinet peperit Divernia Boloniensis,*
> *Parisius docuit, aluit quoque Vallis-Amorum:*
> *Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem,*
> *Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.*

On a de lui, *le Siége d'Amours, & la Recollection des Merveilles avenues en notre tems, commencées par très élégant Orateur Messire George Châtelain, & continuée par* Maître Jean Molinet; *Le Roman de la Rose moralisé; Poësies.* * Guichardin, *Description du Païs-Bas.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 541 & 542. Le Mire, &c.

MOLINET (Louïs du) Evêque de Séez en Normandie, avoit fait un grand progrès dans l'étude de la Théologie & du Droit Canon, & se trouva au Concile de Trente, comme Docteur. Depuis, Pierre du Val son oncle, lui résigna l'an 1564, l'Evêché de Séez, qu'il gouverna trente-huit ans. On remarque que pendant ce tems-la, il ne fut absent de son Diocése que six mois: ce ne fut même que pour affaires importantes, comme pour se trouver auprès du Roi Henri *le Grand*, lorsqu'il fit abjuration de la doctrine des Calvinistes. Louïs du Molinet assista, l'an 1581, au Concile provincial de Reims, & mourut le troisiéme Mars de l'an 1601.

MOLINET (Claude du) Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, de l'Ordre de saint Augustin, né à Châlons en Champagne, l'an 1620, d'une famille noble & ancienne, fut envoyé à Paris, après avoir fait ses premiéres études, pour y faire son Cours de Philosophie. Il y prit l'habit de Chanoine Régulier à sainte Geneviéve, & fut dans la suite Procureur-Général de la Congrégation. Son humilité, jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuser constamment toutes les charges ausquelles on vouloit l'élever, pour ne s'occuper qu'à composer divers Ouvrages, dont quelques-uns ont été donnez au public; comme *les Epîtres d'Etienne, Evêque de Tournay*, réduites en un très bel ordre, & enrichies de Notes très savantes; *l'Histoire des Papes par Médailles*, depuis Martin V, jusques à Innocent XI, en 1678; *les Réflexions sur l'origine des Chanoines Séculiers, & sur l'antiquité des Chanoines Réguliers; le Traité des différens habits des Chanoines & des Chanoinesses Réguliéres;* plusieurs Dissertations, telles que font celles *de la Mitre des Anciens;* celle *d'une Tête d'Isis*, trouvée à Paris, au Cabinet de la Bibliothéque de sainte Geneviéve, imprimée en 1692, & autres. Outre ces Ouvrages, il y en a encore de lui un très grand nombre, qui n'ont point paru; car il travailloit sans relâche. Il s'appliquoit sur-tout à découvrir ce qu'il y avoit de plus caché dans l'Antiquité; & comme il s'étoit plu à cette recherche dès sa plus tendre jeunesse, il avoit amassé un Cabinet très considérable de Curiositez. Le Roi Louïs XIV se servit de lui, pour aider à ranger ses Médailles, & pour lui en chercher de nouvelles, aussi-bien que des Agates, & d'autres pierres de prix, dont le Pére du Molinet avoit une grande connoissance. Il fournit à sa Majesté plus de huit cens Médailles tirées du Cabinet de sainte Geneviéve; & le Roi reconnut ses soins par des gratifications & des libéralitez, dont les marques se voyent dans la Bibliothéque de cette Abbaye. L'application que le Pére du Molinet a eue toute sa vie à mettre cette Bibliothéque en état, l'a rendue célébre. Il mourut à Paris dans la maison de sainte Geneviéve le deuxiéme Septembre 1687, après une maladie de six jours seulement, âgé de 67 ans, regretté de plusieurs illustres amis, qu'il avoit eus pendant sa vie. * *Mémoires du tems.*

* MOLINETTI (Antoine) naquit à Venise d'une famille honnête, & suivit son inclination pour l'étude de la Médecine. De retour des Universitez, il pratiqua cette Science & fit des cures considérables. Il se rendit si habile dans l'Anatomie, qu'il égala les plus habiles Anatomistes. Il fut souvent appellé par les Grands, même hors d'Italie, & ses courses lui furent toujours utiles. Il a rempli à Padoue, depuis l'an 1667, les postes de premier Anatomiste, & de premier Professeur de Médecine théorique ordinaire. Il mourut à Venise vers l'an 1675. On a de lui un Traité Latin *des Sens & de leurs Organes; de Arte Anatomica.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOLINETTI (Michel-Ange) fils du précédent, a été très habile dans l'Anatomie & dans la Chirurgie. Il a professé l'une & l'autre après Dominique de Marchettis, dont il eut la Chaire le 13 de Janvier 1688. On augmenta ses appointemens dès ce tems-là, & en 1715, on les fit encore monter plus haut: c'étoit le cinquiéme de Décembre, & cet habile homme mourut le neuviéme du même mois. * Le même.

MOLINGAR, en Latin *Molingaria*, ville d'Irlande, dans le Comté de West-Meath, dont elle est Capitale, est située sur le bord d'un étang. * Camden. Sanson.

MOLINGUS (saint) fils d'*Oilan*, naquit au Comté de Wexford en Irlande, dans le VII siécle. Le Roi de Leinster le nomma Evêque de Fernes ou Fearnes l'an 632. On dit que Molingus composa des Prophéties touchant les Rois d'Irlande. Il mourut le 17 Juin; mais on ne sait pas au juste l'année de sa mort. * *Autor Vitæ S. Molingi.* Waræus, *de claris Hibern. Script. l.* 1.

MOLINIER FABREGUES (Jean) Docteur en Droit dans l'Université de Valence, mérite d'autant plus d'être connu, qu'il affecta de demeurer dans l'oubli. Il s'appliqua beaucoup à l'Histoire des Evêques de Valence, & de Die, & fit pour cela de grandes recherches, partie avec le P. Jean Colombi, Jésuite, & partie séparément. Ce Pére eut seul l'honneur de tous ses travaux. Il publia en 1638, quatre livres de l'Histoire de ces deux Evêchez, & en fit une nouvelle édition en 1652. Molinier, qui lui avoit fourni les Mémoires pour cette Histoire, en recueillit aussi sur les droits de l'Evêché de Valence, qu'il rédigea. On garde ce Manuscrit dans les Archives de cette Eglise. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MOLINISTES, Sectateurs de Molina. *Voyez* MOLINA (Louïs) Jésuite Espagnol.

MOLINO, nom de l'une des principales familles nobles de Venise. Elle a produit plusieurs Procurateurs de S. Marc, comme, *Jaques* en 1261; *Benoit* en 1340; *Marc* en 1492; *Louis* en 1516; *Marc* son fils en 1522; *Gaspard* en 1562; & *François*, qui fut aussi Provéditeur-général sur mer, & enfin Doge en 1645. Il mourut en 1655.

MOLINOS (Michel) Prêtre Espagnol, né dans le Diocése de Saragosse l'an 1627, s'étant établi à Rome, y acquit la réputation d'un grand Directeur. Il y publia un Livre qu'il avoit composé en Espagnol, intitulé *la Conduite spirituelle.* On l'accusa d'y avoir avancé des opinions dangereuses sur la Mysticité, & il fut arrêté & mis dans les prisons de l'Inquisition de Rome, au mois de Juillet 1685. Son procès lui fut fait, & dans la Congrégation générale de l'Inquisition Romaine, tenue en présence du Pape & des Cardinaux Inquisiteurs, on condamna soixante & huit Propositions qu'il avoit avancées. Il y eut un Décret donné le 28 Août, qui porte que Michel Molinos avoit enseigné des Dogmes faux & pernicieux; que son Oraison de *Quiétude* étoit contre la doctrine de l'Eglise, & contre la pureté de la piété Chrétienne; & que les soixante-huit Propositions qu'il a reconnu avoir publiées, étoient hérétiques, scandaleuses & blasphématoires. Sa Sainteté condamna tous ses Livres & ses Ecrits, & ordonna que les Ordinaires ou Inquisiteurs feroient brûler tout ce qu'ils en pourroient découvrir. Molinos fut obligé de faire abjuration publique de ses erreurs, sur un échaffaut dressé dans l'Eglise des Dominicains, où le sacré Collége étoit assemblé; & fut condamné à une prison étroite & perpétuelle, dans laquelle les Officiers de Justice le conduisirent, après qu'il eut été revêtu d'un scapulaire jaune, chargé d'une croix rouge devant & derriére: ce que l'on appelle l'*habit de pénitence.* On dit qu'il se repentit véritablement; & c'est peut-être dans cette vue qu'on ne le fit point mourir, afin que ceux qu'il avoit attirez à son parti, se desabusassent en apprenant sa conversion. Il étoit âgé de soixante ans, lorsqu'il fut pris; & il y avoit vint-deux ans qu'il répandoit sa doctrine à Rome, où il étoit en grand crédit, même auprès des Papes. Il mourut dans sa prison le 29 Décembre 1696. On a donné à ses Disciples le nom de *Quiétistes*, parce qu'ils enseignoient aussi-bien que leur Maître, que dans la plus sublime perfection est l'oraison qu'ils appellent de *Quiétude*, qui ne consiste que dans une simple contemplation, sans aucune réflexion. On les appelle aussi *Molinosistes.* Molinos, & quelques autres de ses Disciples, ont été accusez de pousser les choses plus loin, & d'enseigner tant en Théorie qu'en pratique, que l'on pouvoit sans péché s'abandonner à des déréglemens, pourvu que la partie supérieure demeurât unie à Dieu par l'oraison de *Quiétude.* C'est ce que l'on ne peut assurer sans preuve; mais il est toujours certain que leur My-

ſticité conduit à des égaremens, qui ont été juſtement condamnez. * *Mémoires du tems.*

Molinos étoit d'une famille fort conſidérable en Eſpagne, par ſes biens & par ſon rang, & quoiqu'il eût pris les Ordres, il n'avoit point voulu de Bénéfice. Imbu des principes de la dévotion contemplative qu'il avoit pu puiſer dans les Ecrits de Ste Thérése, fort vénérée en Eſpagne, il vint en Italie plein de zéle pour la propagation de cette dévotion. Il s'établit à Rome où il écrivit ſon Livre qu'il publia en 1675, avec l'approbation de cinq Docteurs célébres; entre leſquels étoient l'Archevêque de Reggio, le Général des Cordeliers, qui étoit auſſi un des Qualificateurs de l'Inquiſition, & le P. Martin de Eſparſa, Jéſuite, lequel avoit été Profeſſeur en Théologie à Salamanque & à Rome, & étoit auſſi dans ce temslà Qualificateur de l'Inquiſition. Auſſi-tôt que le Livre parut, tout le monde voulut l'avoir, & il étoit fort eſtimé en Eſpagne & en Italie. La réputation de l'Auteur ſe répandit, & les perſonnes de la premiére qualité à Rome recherchérent ſon amitié. Les Cardinaux Caſſanata, Azolini, Carpégna, le Cardinal d'Etrées, & ſur-tout le Cardinal Pétrucci, étoient du nombre de ſes amis & de ſes protecteurs. Innocent XI, élevé au Pontificat en 1676, faiſoit un cas tout particulier de Molinos, juſques là qu'il le logea dans un appartement du Palais. Le Cardinal d'Etrées, pour autoriſer la dévotion que Molinos enſeignoit, fit traduire en Italien un Ouvrage de *François Mallaval* qui avoit paru en France en 1669, avec l'approbation des Docteurs de Sorbonne. Les Jéſuites & les Jacobins furent allarmez des progrès rapides du Quiétiſme. Ils n'oubliérent rien pour faire paſſer Molinos pour Hérétique. Le P. Martin de Eſparſa diſparut, ſans qu'on ait ſu ce qu'il étoit devenu. L'Inquiſition étant avertie de tout ce qui ſe paſſoit, Molinos & ſon Livre, & les Traitez de Pétrucci furent de nouveau examinez; mais Molinos & Pétrucci ſe juſtifiérent ſi bien, que leurs Livres furent encore approuvez, & les Réponſes que les Jéſuites y avoient faites furent cenſurées comme ſcandaleuſes. Pétrucci fut même élu Evêque de Jeſſi; ce qui fut regardé comme une nouvelle déclaration que le Pape faiſoit en faveur de la doctrine de Molinos, & c'eſt auſſi ce qui détermina un nombre infini de particuliers à ſe déclarer pour la dévotion ſpirituelle de Molinos. L'on remarquoit que les Quiétiſtes étoient plus réglez dans leurs mœurs, mais moins empreſſés à obſerver l'extérieur de l'Egliſe, paroiſſant rarement à confeſſe & aux proceſſions. Molinos ſe voyant attaqué vivement par ceux qui étoient intéreſſez à ne pas laiſſer décréditer le cérémoniel de l'Egliſe, fit un *Traité de la fréquente & quotidienne Communion*, qui fut approuvé par quelques ſavans Religieux de Rome, & par le Pére Martinez, Jéſuite, le plus ancien Lecteur en Théologie de leur College. Comme Molinos établit dans ce Traité qu'il ne falloit point d'autre préparation que d'être ſans péché mortel, on l'accuſa de vouloir ôter l'uſage de la Confeſſion. Les Jéſuites ne ſe ſentant pas aſſez accréditez auprès du Pape, intéreſſérent le Roi de France dans cette affaire par le moyen du P. la Chaize. Le Roi écrivit au Pape, & la Lettre lui fut rendue par le Cardinal d'Etrées. Le Pape renvoya l'affaire aux Inquiſiteurs. Molinos & Pétrucci furent de nouveau conduits devant l'Inquiſition en 1684. Pétrucci fut aiſément abſous; mais Molinos fut mis dans les priſons de l'Inquiſition au mois de Mai 1685. On crut l'affaire du Quiétiſme morte juſques au neuviéme de Février 1687, que le feu caché ſous la cendre éclata tout à coup. On découvrit un grand nombre de Quiétiſtes. Le Comte Veſpiani & ſa femme, Dom Paulo Rocchi, Confeſſeur du Prince Borghéſe, & plus de 200 perſonnes furent miſes en priſon dans l'eſpace d'un mois, accuſez de Quiétiſme. Le Pape lui même fut ſoupçonné de donner dans ces ſentimens, & l'Inquiſition donna ordre le 13 Février à quelques-uns de ſon Corps, d'examiner le Pape & de lui faire rendre raiſon de ſa Foi, non en qualité de Vicaire de Jéſus-Chriſt ou de Succeſſeur de S. Pierre, mais ſimplement en qualité de Benoît Odeſchalchi. Deux jours après, l'Inquiſition envoya une Lettre circulaire au Cardinal Cibo comme au Premier Miniſtre, afin qu'il la répandît par toute l'Italie & que tous les Eccléſiaſtiques fuſſent avertis de s'éloigner des ſentimens de Molinos, & de s'oppoſer à ceux qui voudroient les répandre ou les ſuivre. La Lettre étoit en Italien, ce qui ſurprit, & elle eſt datée du 15 Février 1687. On fit reprendre aux Religieuſes l'uſage de leurs chapelets, & les autres pratiques qu'elles avoient abandonnées. La Lettre ne produiſit pas tout l'effet qu'on en attendoit: les Sectateurs de Molinos étoient encore en aſſez grand nombre, quoiqu'on en empriſonnât pluſieurs. Entre ceux qui furent mis en priſon, il n'y en eut point qui ſurprit davantage que le P. Appiani, Jéſuite, qui fut arrêté le premier Dimanche d'Avril. Il étoit regardé comme un des plus ſavans Jéſuites de Rome. Après l'examen de la doctrine de Molinos, dont on tira dixneuf Propoſitions, qui furent condamnées, le parti des Quiétiſtes baiſſa tout à coup. Molinos, après avoir été admiré pendant vint ans, ſe vit mépriſé & haï à cauſe qu'on apprit qu'il abjuroit ſes ſentimens. Le jour de ſon abjuration, le peuple l'auroit maltraité, s'il n'eût été défendu par les Sbirres. Il fut conduit de la priſon à la Minerve en caroſſe. Tout ce qu'on lui entendoit dire étoit, *qu'ils voyoient un homme que l'on diffamoit, mais qui étoit pénitent.* Après cela on le mena dîner, où il fut fort bien traité, parce que ce devoit être ſon dernier bon repas. Après dîner, il fut porté à l'Egliſe comme en triomphe ſur les épaules des Sbirres dans une chaiſe ouverte. Il étoit enchaîné & avoit un cierge à la main, mais avec une contenance ferme. Deux Moines lurent ſon procès à haute voix, & cela étant fait on le ramena en priſon pour toute ſa vie. Il y entra avec beaucoup de tranquillité, & il prit congé du Prêtre qui l'avoit accompagné en lui diſant: *Adieu, Pére, nous nous reverrons encore au jour du Jugement, & il paroîtra en ce tems-là, de quel côté eſt la vérité, du vôtre, ou du mien.* La *Guide* de Molinos a été traduite en Latin par *Aug. Herman Frank*, avec le Traité *de la Communion quotidienne*, & imprimé à Leipſic en 1687. On la trouve en François dans le *Recueil de diverſes Piéces concernant le Quiétiſme & les Quiétiſtes, ou Molinos, ſes Sentimens & ſes Diſciples*, imprimé à Amſterdam en 1687. Eſprit Fléchier, Evêque de Niſmes, a fait quatre *Dialogues* en vers *ſur le Quiétiſme*, leſquels ſe trouvent dans ſes Oeuvres mêlées. Jean de la Bruyére a laiſſé *des Dialogues ſur le Quiétiſme*, imprimez à Paris *in douze*, en 1699. * *Lettres touchant l'Etat préſent d'Italie*, écrites en l'année 1687. L'Auteur de ces Lettres eſt un Savant Anglois, qui étoit à Rome pendant que les affaires de Molinos y faiſoient du bruit.

MOLINOSISTES ou QUIETISTES, Sectateurs de Molinos qui fait le ſujet de l'Article précédent.

MOLINS (Jean de) Cardinal. *Voyez* MOULIN (Jean du).

MOLINS (Jean de) Religieux. *Voyez* MOULIN (Jean du).

MOLIONE. *Voyez l'Article ſuivant.*

MOLIONIDES. C'eſt ainſi qu'on nomme deux fréres, *Eurytus* & *Creatus*, qui ont bonne part à l'Hiſtoire fabuleuſe. Ils étoient fils d'Actor & de Molione. Quelques-uns prétendent qu'Actor n'étoit que leur pére putatif, & que Neptune étoit leur vrai pére. D'autres tout au rebours font paſſer Actor pour le vrai pére, & Neptune pour le putatif. Actor régnoit dans l'Elide conjointement avec Augias. Les Molionides étoient les plus braves de leur tems, & ce fut à eux qu'Augias donna le commandement de ſes troupes quand il ſut qu'Hercule venoit l'attaquer. Une maladie ayant ſaiſi Hercule dès le commencement de l'expédition, il fut bien aiſe de faire la paix avec les Molionides; mais ceux-ci ayant été informez enſuite qu'il étoit malade, ſe prévalurent de l'occaſion; ils ſurprirent ſon Armée, & tuérent bon nombre de ſes gens. Hercule quelque tems après leur joua un tour de ſupercherie. Il leur dreſſa des embuches à Cléone, lors qu'ils alloient de là part des Eliens aſſiſter aux Sacrifices de toute la Gréce, durant la célébration des Jeux Iſthmiques, & les tua. C'eſt ce que nous apprenons d'Apollodore. Pauſanias n'attribue ni à la maladie d'Hercule, ni à la mauvaiſe foi des Molionides, mais à leur ſeule valeur, le peu de ſuccès de ce Héros; & la néceſſité, qui le força d'employer la trahiſon pour ſe défaire de tels ennemis. Molione leur mére travailla avec tant de vigilance à découvrir les auteurs de l'aſſaſſinat de ſes fils, qu'elle en vint à bout. Mais les Argiens ne voulurent point livrer Hercule aux Habitans de l'Elide. Ceux-ci demandérent aux Corinthiens, que les Argiens fuſſent déſormais exclus du ſpectacle des Jeux Iſthmiques, comme infracteurs des Loix ſacrées de ces Jeux: mais ils ne l'obtinrent pas. Alors Molione donna ſa malédiction aux Eliens, qui aſſiſteroient à ces ſpectacles: ce qui fit une telle impreſſion ſur eux, qu'au tems de Pauſanias les Athlétes de cette Nation n'aſſiſtoient jamais aux Jeux Iſthmiques. Les Molionides avoient épouſé les deux filles de Dexamenus Roi d'Oléne. Chacun laiſſa un fils. Celui d'Eurytus eut nom *Thalpius*, celui de Creatus s'appella *Amphimachus*. Ils régnérent après la mort d'Augias conjointement avec ſon fils Agaſthénès. Au reſte, les Fables diſent que les Molionides étoient deux Cochers, qui avoient bien deux têtes, quatre mains, & quatre piez, mais un corps ſeulement. L'un tenoit la bride, & l'autre le fouet. Ils s'entendoient parfaitement, & jamais Hercule ne put les vaincre que par artifice. On a voulu apparemment repréſenter par cet emblême le pouvoir de la concorde. Quelques-uns ont dit que ces deux fréres étoient nez dans un œuf d'argent. * Outre les Auteurs citez dans cet Article, *voyez* Bayle, *Dict. Crit.*

MOLISE, Province du Royaume de Naples avec titre de Comté. Les Italiens l'appellent *Contdao di Moliſa*, & les Latins *Moliſinus Comitatus.* Elle comprend une partie de l'ancien païs des Samnites, principalement des Hirpins & des Frentains. Ses bornes ſont, du côté du nord & du nord-oueſt, l'Abruzze Citérieure; du côté de l'eſt, la Capitanate; du côté du ſud, une partie de la Principauté Ultérieure & la Terre de Labour; & à l'oueſt, la même Terre de Labour & l'Abruzze Citérieure. Ses Citez & Siéges d'Evêques ſont, Boiano, Iſernia qui s'appelle auſſi Sergna ou Sergni, Guardia Alferez & Trivento. Les autres lieux principaux de ce Comté qui eſt arroſé du Fortore, anciennement *Phiternus* & *Tifernus*, ſont, Baranello, Campo-baſſo, Campo-chiaro, Capra-cotta, Caraville, Foſſa-ſeca, Foſſa ſeca ou Foſſa ceca, Freſelone ou Freſolone, Guardia-Girardo, Gambateſa, Leſpineta, Limoſano, Lucito, Moliſe, Miranda, Monte-Falcone, Mirabella, Morcone, Morrone, Macchia-Godena ou Macchia Gordona, Mondroduni, Peſco-Pignataro, Riccia, Ripa Limoſana, Rocca, R. Manolfi ou R. Minolfa, S. Giovanni in Gaudo, Supino, Toro & Vinchiaturo. Ce païs abonde en blez de toutes ſortes, en bons vins, en anis, en coriandre, en lin, en ſoye, en coton, en ſafran & en divers arbres fruitiers. Il y a de quoi chaſſer, & le loup eſt le ſeul animal rapace que l'on y trouve. Ce Comté a la figure d'un triangle, dont les côtez ont treize lieues de long.

MOLISE, petite bourgade du Comté de Moliſe, a donné ſon nom à tout le Comté, au milieu duquel il ſe trouve à peu près. Il eſt ſitué ſur le Trigno, à trois lieues d'Iſernia qu'il a à l'occident. Ce lieu eſt mal peuplé & déchet tous les jours.

MOLISEL. *Voyez* MICYLLE.

MOLITOR (George) Allemand, natif de Nuremberg, & Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité d'Erfort, dans le XV ſiécle, mourut l'an 1484, après avoir compoſé divers Ouvrages, *Sur les Sentences; Des Sermons; Un Traité des queſtions de Théologie, &c.*

Il ne faut pas confondre cet Auteur avec un autre de même nom, qui est CHRISTIAN MOLITOR de Clagenfurt, qui vivoit en même tems que ce premier. Il fut élevé à Vienne en Autriche, donna au public quelques Ouvrages d'Astrologie & de Pronostics, & mourut l'an 1495. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Gesner, *Biblioth. &c.*

MOLLART. *Voyez* MOLART.

MOLLEN, petite ville de la Basse Saxe, dans le Duché de Lawembourg, sur le Stekenis, entre la ville de Lawembourg & celle de Lubek, à quatre lieues de la premiére & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLLERUS, (Daniel-Guillaume) naquit à Presbourg en Hongrie le 26 Mai 1642, d'*Othon Mollerus*, Orfévre & Jouaillier de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie, d'où la peste, qui attaqua cette ville, l'ayant obligé de sortir, ses parens l'envoyérent à Transchyn, où il s'appliqua principalement à apprendre la Langue Esclavonne. Après avoir demeuré plus d'un an dans ce lieu, il retourna à Presbourg & y acheva son Cours d'étude, qu'il finit par la Philosophie. En 1660, il fit un voyage en Autriche, en Moravie, en Bohéme, en Saxe & enfin en Dannemark, & se rendit ensuite à Wittenberg où il travailla à se perfectionner dans les connoissances qu'il avoit déja acquises, & à en acquerir de nouvelles. Il y apprit les Langues Gréque, Hébraïque, Chaldaïque, Syriaque, Arabe, & Italienne. Il fit un Cours de Théologie & étudia même en Médecine. Ces études terminées, il recommença à voyager, & vit l'Angleterre, la Hollande, une partie de l'Allemagne, la Prusse & la Pologne. Strasbourg fut le terme de ce second voyage, & il y fit un autre Cours d'études. Il s'y appliqua de nouveau à la Théologie & aux Langues Gréque & Hébraïque, & y joignit la Langue Françoise. Etant passé à Colmar, le Gouverneur de cette ville lui commit le soin de l'éducation de ses enfans, qui ne l'empêcha pas d'apprendre en même tems l'Alchymie. Il visita ensuite la Suisse & vint en France, dont il fit le tour. Il étoit à Paris en 1667, & la mort du Pape Alexandre VII, qu'on y apprit alors, l'engagea à faire le voyage de Rome, pour voir les cérémonies de l'installation du nouveau Pape. Enfin, après avoir été à Naples & à Venise, & avoir parcouru les principales villes de l'Italie, il retourna à Presbourg au mois de Novembre 1670. Comme il ne vaquoit en ce tems-là dans le Collége de cette ville que l'emploi de Sous-Recteur, on le lui donna l'année suivante, après qu'il eut fait encore un tour en Hongrie. Mais il ne le posséda qu'un an, car ayant été député à l'Empereur, au nom des Protestans de Presbourg, pour demander la conservation de certains priviléges qu'ils prétendoient avoir; & ayant demeuré pour cela six mois à la Cour, on l'avertit qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, ce qui l'engagea à se retirer secrettement & à s'exiler pour toujours de sa patrie. Il alla donc s'établir à Nuremberg, dans l'espérance d'y trouver dans la suite quelque emploi; & il ne fut pas trompé dans ses espérances, car les Magistrats de cette ville le nommérent au mois de Novembre 1674, Professeur en Métaphysique & en Histoire dans l'Université d'Altorf qui est de leur dépendance, poste qu'il a rempli avec réputation jusqu'à sa mort, c'est à dire jusqu'en 1712, étant mort le 25 Février de cette année. Outre ces qualitez dont on a fait mention, il a eu celles de Bibliothécaire de l'Université d'Altorf, & de Membre des Académies des Curieux de la Nature, de l'Histoire de l'Empire, & des *Ricovrati* de Padoue, comme il paroit par son Epitaphe, qu'il est bon de rapporter:

Quidquid mortale est
Danielis Guilelmi Molleri,
Comitis Palatini Cæsarei,
Historiarum & Metaphysices Prof. Pub.
Bibliothecarii Universitatis Senioris,
Inclutarum Societatum Naturæ Curiosorum,
Et Historicorum Imperialium,
Itemque Recuperatorum in Italia
Membri spectabilis,
Terra hæc continet.
Natus erat Posonii 28 Maii
A. MDCXLII.
Obiit die 25 Febr. A. MDCCXII.
Vixit annos 70.
Expectant nunc hæ corporis exuviæ
In altera vita æternum gaudium,
Cum Sanctis, in secula seculorum.

On a de lui les Ouvrages suivans, dont quelques uns sont en Allemand, *Oratio de confusione linguarum Babylonica; Justissima retorsio ad immodestam & ineptam criminationem novi Logicæ pertubatoris Sangani, novæ Logicæ cum antiqua collationi opposita & remissa; Daniel en priére, ou courtes & dévotes priéres dressées à l'usage des Membres des quatre Facultez des Universitez*, en Allemand; *De Bohemico Nihilo Alchimistico; Meditatio Stoïca de conditione temporis præsentis ad amicum; Meditatio de Insectis quibusdam Hungaricis prodigiosis, anno proximè præterito ex aëre unà cum nive in agros delapsis; Horaria meditatio quæstionis, Num S. Pauli caput primum ad Romanos sine profanorum authorum, maxime Petronii, cognitione intelligi queat; Curriculum Poëticum; Opuscula Ethica & Problemata Critica; Opuscula Medico Historico-Philologica; Promissum de mulieribus hominibus exsolutum, cum Epistola ad amicum; Indiculus Medicorum Philologorum, ex Germania oriundorum; Liberii Morelli Trutina Doctorum & Doctorum expensa; La perte des Eglises & des Ecoles de Presbourg, par Reimondus Rimandus*, en Allemand; *Avertissemens aux Etudians Allemands & principalement aux Protestans qui veulent faire le voyage d'Italie, pour les engager à le faire avec plus d'utilité & de fruit*, en Allemand; *Salamandra.* Il a fait un très grand nombre de Dissertations, dont on peut voir le Catalogue dans le *tome 12 des Mémoires du* Pére Niceron *pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres &c. Voyez aussi* Davidis Czwittingeri *Specimen Hungariæ Litteratæ. Vitæ Professorum Philosophiæ Academiæ Altorfinæ a* Sigismundo Jacobo Apino 1728.

MOLLERUS (Frédéric) de Brabant, Poëte, a composé un Poëme en vers héroïques, lequel est intitulé, *De prima Hebdomade, seu Mundi Hominisque ortu, & hujus lapsu*; & un autre Poëme en vers élégiaques, *De creatione & lapsu Angelorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 250 & 251.

MOLLERUS, (Henri) natif de Hambourg, & célébre Théologien de Hesse, mourut en 1589. Il a fait un Commentaire sur Isaïe & sur les Pseaumes. On trouve ses Poësies dans les *Delit. Poët. Germ. tome 4. p.* 845. M. De Thou dit dans son *Histoire, l.* 96. que Henri Mollerus a vécu à Wittenberg & à Hambourg, & qu'il étoit très savant dans la Langue Hebraïque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Mollerus quitta Wittenberg, parce qu'il refusoit de signer les Articles de Storgau. On voit son Epitaphe dans l'Eglise cathédrale de Hambourg. Outre ses Commentaires sur Isaïe & sur les Pseaumes, il en a donné sur Malachie, & sur Osée. Il a aussi publié *Dissertatio de Cœna Domini; Scholia in omnes Prophetas; Carmen in Nuptias D. Chytræi.* Le P. Simon le trouve trop diffus, mais plus modéré que Luther & Calvin. Il y a eu un autre Henri Moller, né à Lubec, Professeur en Théologie à Rostock, & ensuite Surintendant à Lubec. Il a publié plusieurs Ecrits en Latin & en Allemand. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 20 & 21. édit. de Hollande 1715.

MOLLICOLNO, en Latin *Laremusiæ Insulæ.* Ce sont de fort petites Isles situées près de la côte de Tunis en Barbarie, au levant du Cap de Bone. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOLNAR, (Albert) savant Hongrois, naquit à Szenz, petite ville entre Tyrnau & Presbourg, le premier Septembre 1574, & étoit fort attaché à la Religion Réformée. Il a revu sur les Originaux la Traduction Hongroise que Gaspard Carolus avoit faite de l'Ecriture-Sainte. Il a aussi traduit les 150 Pseaumes de David en vers Hongrois, selon le chant dont les Réformez de France se servoient. On a outre cela de lui dans la même Langue un Catéchisme, un Livre de Priéres, & un Dictionnaire Latin, Grec & Hongrois, auquel on a ajoûté l'Allemand dans la quatriéme édition faite en 1708. En 1614, il fit imprimer à Hanau, *Lusus Poëtici excellentium aliquot ingeniorum.* * Toppeltini *Origines Transylvan. c.* 8. *p.* 70. Czwittingeri *Hungaria Litterata, p.* 254. 255, *Dictionnaire Allemand.*

MOLOCH, MOLEC, MALCAM, MALCOM & MILCOM, Idole des Ammonites, à laquelle ils sacrifioient des enfans & des animaux. C'étoit un buste, ou demi-corps d'homme, qui avoit une tête de veau, & tenoit les bras étendus. Sur son estomac il y avoit sept ouvertures, par où l'on mettoit les victimes dans autant de fourneaux qui étoient dans cette statue, qui étoit d'airain & creuse. Le premier fourneau, vers la ceinture, étoit pour la fleur de farine que l'on offroit à cette Idole; le second, pour les pigeons ou les tourterelles; le troisiéme, pour les agneaux ou brebis; le quatriéme, pour les béliers ou les chévres; le cinquiéme, pour les veaux; le sixiéme, pour les taureaux; & le septiéme, pour les enfans, que l'on sacrifioit à ce faux Dieu. Ce demi-corps étoit posé sur une espéce de four, où on allumoit un grand feu; & de peur que l'on n'entendît les cris des enfans, on faisoit un grand bruit avec des tambours & d'autres instrumens qui étourdissoient les spectateurs. Il y a néanmoins des Hébreux qui disent que les enfans n'étoient point jettez dans le fourneau pour y être brûlez; mais qu'ils passoient seulement entre deux buchers que l'on allumoit devant cette Idole, pour être purifiez par cette cérémonie. Les Juifs qui faisoient des sacrifices à cette Idole, sont appellez *Molochites*, & il en est parlé *Actes des Apôtres, ch.* 7. *v.* 43. *Lévitique, ch.* 18. *v.* 21: & *ch.* 20. *v.* 2. 3. 4. 5. I ou III *Rois, ch.* 11. *v.* 7. II ou IV *Rois, ch.* 23. *v.* 10. *Jérémie, ch.* 32. *v.* 35. I ou III *Rois, ch.* 11. *v.* 5 & 33. *Jérémie, ch.* 49. *v.* 1 & 3. *Amos, ch.* 5. *v.* 26. * Liranus, *in cap.* 16. *l.* 4. *Reg.* Abulensis, *in cap.* 23. *l.* 4. *Reg.* Adrichomius, *in Theat. Terræ Sanctæ.* Athan. Kircher, *Oedip. Ægyptiac.* Torniel, *A. M.* 3496. *n.* 3.

Il y a beaucoup d'apparence que les Hébreux étoient adonnez au culte de Moloch avant leur sortie d'Egypte, puisqu'*Amos ch.* 5. *v.* 26, & ensuite S. Etienne, *Actes des Apôtres ch.* 7. *v.* 43, leur reprochent d'avoir porté dans le Désert la tente du Dieu Moloch. Salomon bâtit un Temple à Moloch, I ou III *Rois, ch.* 11. *v.* 7, & Manassé fit passer un de ses fils par le feu, II ou IV *Rois, ch.* 21. *v.* 6. C'étoit principalement dans la Vallée de Topheth & de Hinnon, à l'orient de Jérusalem, que les Juifs adoroient cette Idole. On est partagé sur le rapport que Moloch avoit avec les autres Divinitez du Paganisme. M. Jurieu croit que c'étoit le Saturne des Grecs & des Romains. Il montre la conformité des cérémonies dont les Phéniciens se servoient dans le culte de Moloch, avec celles que les Carthaginois, descendus des Phéniciens, rendoient à leur Saturne. Voici ce que dit Silius Italicus en parlant des Carthaginois:

Mos fuit in populis, quos condidit advena Dido,
Poscere cæde Deos veniam, ac flagrantibus aris,
Infandum dictu, parvos imponere natos.

Selden est dans la pensée que le Moloch des Ammonites est le Soleil, & Dom Calmet entre dans la même pensée. * Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 564. &c. Selden, *de Diis Syris, Syntag.* 1. *c.* 6. Dom Calmet, *Dict. de la Bible. Voyez* aussi sa *Dissertation sur Moloch*, à la tête du Commentaire sur le Lévitique.

tique. Spencer, *de Legibus Hebræorum ritualibus*. Vossius, *de Origine & Progressu Idololatriæ*. *Voyez* BAAL.

MOLOPAGUES, Sauvages du Brésil dans l'Amérique. Ils occupent une région spacieuse au delà de la riviére de Paraciva, & sont d'une grande taille. Ils se couvrent au milieu du corps & portent barbe, ce que ne font pas la plupart de leurs voisins. Leurs bourgades sont munies de poutres entravées ensemble avec des gasons derriére. Chaque famille a sa maison séparée & ils obéïssent à un d'entre eux, qu'ils nomment Moroshoua, & qu'ils regardent comme leur Roi, quoiqu'il n'ait aucune parure qui le distingue des autres. Tout ce qu'il a de particulier, c'est qu'il nourrit plus de femmes que ses Sujets. Il se trouve beaucoup d'or dans leur contrée, mais ils en font peu de cas & ne s'en servent guéres, si ce n'est pour mettre à leurs lignes quand ils pêchent à la riviére de Para, qui est distante de celle de Paraciva de 80 lieues & qui abonde en poisson. Ils ne tirent point cet or de la terre, mais ils en amassent les grains qui paroissent en divers endroits après une forte pluye. Ce métal se trouve ordinairement dans les montagnes dénuées d'arbres & couvertes d'une terre noire & séche. Ces peuples, qui sont fort civilisez, & à qui on n'a donné le nom de Sauvages que parce qu'ils ont mangé de la chair humaine, nomment ces montagnes Eteperanges. Leurs femmes sont belles, ingénieuses & vivent avec beaucoup de sagesse. Elles portent leurs cheveux longs jusqu'aux cuisses & s'en servent à couvrir leur nudité. Elles les ont blonds, châtains, ou roussâtres. Celles qui ont les cheveux courts se ceignent au milieu du corps d'une petite peau qu'elles nomment Sauvayathwasou. Les Molopagues mangent proprement, & ont leurs heures réglées pour cela, savoir, à midi & au soir. * De Laet, *Indes Occid. l.* 15. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOLORCHUS, vieux Pasteur du païs de Cléone, dans le Royaume d'Argos au Péloponnése, reçut honnêtement chez lui Hercule qui passoit par là, & qui, pour reconnoître le plaisir qu'il avoit reçu de ce vieillard, tua en sa faveur le Lion Néméen, qui ravageoit tout le païs des environs. En mémoire de ce bienfait, on institua en l'honneur de Molorchus, des Fêtes, qui furent appellées de son nom *Molorchéennes*. * Virgile, *Géorg. l.* 3. *v.* 19. Tibulle, *l.* 4. *Paneg. ad Messalam, v.* 13.

MOLOSSES, Peuple d'Epire fort connu, dont les principales villes étoient Molossie, Ambracie, & Dodone où l'on voyoit le fameux Temple de Jupiter *Dodonéen*, dont les chênes rendoient des Oracles. * Strabon. Pline

MOLOSSUS (Tranquille) de Casal dans le Crémonois, vivoit vers l'an 1520. Il a fait des Poësies Latines, où il parolt du feu, de la noblesse & de l'élevation. * Jules César Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *Poëtic. c.* 4 Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 116. *n.* 1251. édit. d'Amst. 1725.

MOLPA, petite riviére de la Principauté Citérieure, Province du Royaume de Naples. Elle baigne Laurito, S. Severino, & se décharge dans la Mer de Toscane, au Cap de Palemudo. * Maty, *Diction Geogr.*

MOLSA (Francisco Mario). *Voyez* MOLZA.

MOLSEN. *Voyez* MELTZEL.

MOLSHEIM, petite ville d'Allemagne dans l'Alsace, environ à deux ou trois lieues de Strasbourg, est située sur la petite riviére de Brusch ou Brusches, & étoit le lieu de la résidence des Chanoines de la même ville de Strasbourg, avant que Louïs XIV, Roi de France, eût soumis cette ville. * Sanson.

MOLTAN. *Voyez* MULTAN.

MOLTZER. *Cherchez* MICYLLE.

MOLUA, naquit dans le VI siécle, dans la Province de Munster en Irlande. Ayant été élu Abbé du Monastére de Cloufert, il écrivit une excellente *Régle* pour les Moines, qui ayant été portée à Rome, fut lue & approuvée par le Pape Gregoire I. Il mourut le quatriéme d'Août de l'an 609. * Waseus, *de Claris Hibern. Script. l.* 1.

MOLUCQUES, Isles d'Asie dans la Mer des Indes, aux environs de la Ligne équinoctiale, sont nommées par les Espagnols, *las Molucas*. On les divise en grandes & petites. Les premiéres sont, Célébes, qui est la plus grande, Gilolo, la Terre des Papous, Ceram ou Ceiram, &c. Les petites, qu'on doit prendre pour les véritables Molucques, sont Ternate, dont Gamalamma est la capitale, Tidore, Machian, Motir & Bachian. Elles appartiennent toutes aux Hollandois, bien que Tidore ait un Roi particulier. Elles sont situées vers la côte occidentale de Gilolo, & ne sont rien en comparaison de celles qu'on nomme généralement Molucques, qu'on trouve au midi des Philippines, & à l'orient de Bornéo. On peut ajoûter à celles que nous avons nommées, Timor & Flores, qui sont aux Portugais, Burro ou Bouro, Banda, Morotay, Ouby, Bilato, Baton ou Bouton, Cabona, Solayo ou Saleyer, &c. On voit dans ces Isles, les Forts de Malaïo, de Marieco, de Mauritz ou Maurice, de Labova, de Nassau, de Tabillola, de Nahaca, &c. Au reste les Molucques sont célébres par toute l'Europe, pour les cloux de girofle, le poivre & les autres épiceries qu'on en apporte. Elles furent découvertes par Magellan, & furent le sujet d'un grand différent entre les Espagnols & les Portugais l'an 1520. Les Portugais les en chassérent les premiers, & en ont été eux-mêmes presque chassez par les Insulaires, appuyez des Hollandois, qui sont aujourd'hui les maîtres de presque tout le païs; mais principalement des ports & du commerce. L'air y est plus chaud qu'aux Philippines; mais le terroir n'y est pas si fertile. Aux épiceries près, les Molucques ne produisent que du ris, dont les Insulaires font du pain, & une certaine boisson un peu aigre. Ils sont presque tous Idolâtres & Mahométans. * Maffée, *Histoire des Indes*. Osorius, *l.* 11. &c.

* MOLYN (Pierre), Peintre, naquit à Harlem après l'an 1640. Sa science embrassoit toutes sortes de sujets, mais il s'occupoit plus à des Chasses de sangliers qu'à toute autre chose. Il fit le voyage d'Italie, & après avoir rodé de côté & d'autre, il s'arrêta à Gênes. Il y épousa une femme, quoique quelques uns prétendent que ce ne fut que sa concubine. Il la fit assassiner par trois Assassins à gages. Là-dessus on se saisit de lui, & l'on lui fit son procès; mais il ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle, parce que l'on n'avoit pas de preuves suffisantes pour le condamner à mort. Il y avoit déja quatorze ans qu'il étoit dans ce triste séjour, lorsqu'au bombardement de Gênes par les ordres du Roi Louïs XIV, le Doge & le Sénat firent mettre en liberté tous les Prisonniers. Mais il ne demeura pas longtems dans cette ville après son élargissement, & se retira à Plaisance sous la domination du Duc de Parme. Il y passa le reste de ses jours, & continua de peindre jusques dans son âge le plus avancé. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 23.

MOLZA (François-Marius) de Modéne, vivoit dans le XVI siécle, & mourut l'an 1544, après s'être acquis beaucoup de réputation par ses vers Latins, & plus encore par ceux qu'il composa en sa Langue. Paul Jove parle peu avantageusement de lui. Ses Oeuvres imprimées sont, *Elegiæ*; *Epigrammata*; *Rime*; *Nimpha Tiberina*; *Versi in lode della Salata*, & *in lode de' Fichi*. Ses Elégies sont belles, & l'on estime fort la piéce qu'il a faite sur le divorce de Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de Catherine d'Aragon. Il fut grand-pére de celle qui suit. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 104. De Thou, *Hist. sui temp. l.* 22. Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome* 1. *p.* 36. 37. 38. édit. de Hollande 1715. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 201. *n.* 1282. de l'édit. d'Amst. 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

MOLZA (*Tarquinia*) Dame de Modéne, célébre par la connoissance qu'elle avoit des Belles-Lettres & des Langues Hebraïque, Gréque & Latine, étoit fille de *Camille* Molza, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, qui la fit élever avec soin. Après avoir perdu son mari fort jeune, elle s'appliqua entiérement à l'étude, sans vouloir songer à de secondes noces, comme ses parens le souhaitoient. Le Tasso, le Guarini, & tous les grands hommes de son tems, avoient beaucoup d'estime pour elle, & lui envoyoient leurs Ouvrages pour les examiner. Cette Dame se retira à la Cour d'Alfonse II, Duc de Ferrare: elle se joignit à Livie Préparata, & Ursina Cavalléta, Dames savantes, avec lesquelles elle faisoit continuellement des Conférences de science, & s'occupa à composer des Ouvrages d'esprit. Tarquinia Molza vivoit encore au commencement du XVII siécle; & l'an 1600, elle fut honorée par le Sénat de Rome pour elle & toute sa famille, du droit & des priviléges de Citoyens Romains. * Pierre Paul Ribéra, *de la Gloire immortelle des Dames Illustres, l.* 14. Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.*

MOM.

MOMBAR. *Voyez* MONBAR.

MOMBARS, fameux Avanturier du XVII siécle, étoit d'une bonne famille de Languedoc, & avoit été élevé dans tous les exercices propres à former un Gentilhomme. Il a été surnommé *l'Exterminateur*, parce qu'il avoit formé le dessein d'exterminer les Espagnols s'il eût pu, & qu'il en a tué un grand nombre, sans jamais leur faire aucun quartier. Poussé d'une haine naturelle & irréconciliable contre cette Nation, il alla trouver au Havre de Grace un de ses oncles qui commandoit un vaisseau pour le Roi, avec ordre de croiser sur les Espagnols, contre lesquels la France étoit en guerre. Il s'embarqua dans ce vaisseau, & suivit la Flotte que l'on équipoit. Dans ce voyage il découvrit un bâtiment Espagnol proche de l'Isle de Saint-Domingue, & pressant son oncle d'en venir à l'abordage, il y entra comme un lion, & fit main-basse par-tout. On y trouva de grandes richesses, entre autres une cassette remplie de diamans brillans, dont la plupart étoient de la grosseur d'un bouton commun. Dans ce tems-là, Mombars apperçut plusieurs canots qui venoient vers le vaisseau; & ayant su que c'étoient des Boucaniers, il se réjouït de rencontrer des gens qui faisoient une guerre continuelle aux Espagnols. Ces Boucaniers présentérent à son oncle de la chair de sanglier. pour laquelle on leur donna de l'eau de vie; & s'excusérent de ce qu'ils en avoient apporté si peu, parce que les Espagnols étoient venus piller leurs Boucans, pendant qu'ils étoient à la chasse. Mombars s'offrit d'être de leur nombre, & de les aider à se venger des Espagnols: ce que les Boucaniers acceptérent très volontiers. Ayant passé dans les canots, il les accompagna avec une joye extraordinaire. Etant abordez dans une prairie entourée de collines & de bois, ils virent paroître quantité de Cavalerie Espagnole: ils l'attaquérent & en firent un horrible carnage. Mombars avoit dessein de profiter de sa victoire, en avançant plus loin, lorsqu'il entendit un coup de canon qui venoit du port où étoit son oncle. Il partit en diligence avec les Boucaniers & les Indiens qui le voulurent suivre, & alla rejoindre son oncle, qui les mit tous dans le bâtiment de ces Espagnols qu'il avoit pris, dont il donna le commandement à Mombars. Huit jours après ils furent attaquez par quatre grands vaisseaux Espagnols, & se défendirent avec beaucoup de courage. L'oncle de Mombars fit couler à fond deux de ces vaisseaux, avec tant de furie, que le sien les suivit: il périt ainsi en faisant périr ses ennemis. Mombars coula un des autres vaisseaux à fond, & aborda l'autre où il noya & tua tous les Espagnols pour contenter sa haine, & pour venger la mort de son oncle. * Oëxmelin, *Histoire des Avanturiers dans les Indes, tome* 2.

MOMBAZE, Royaume. *Cherchez* MONBAZE.

MOM-

MOMBRITIUS (Boninus) Milanois vivoit en l'année 1470, sous le Duc Galéas Marie, qui fut assassiné le 26 de Décembre 1476. Il a fait quelques Poësies Latines assez estimées, entre autres un Poëme sur la passion de Jesus-Christ. C'est lui qui a publié avant l'an 1479, les Actes des Saints, en deux volumes *in folio*, sans nom de lieu & sans marque de tems. Il a aussi traduit en vers Latins la Théogonie d'Hesiode. * Lorenzo Crasso, *de Poët. Græc.* Piccinell. *in Athenæo Litteratorum Mediolanens. Ital. script.* Jules-Cesar Scaliger, *Poëtic. seu Hypercritic. l. 6. c. 4.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 1. p. 40 n. 1223.* édit. d'Amsterdam 1725.

MOMIES D'EGYPTE, cadavres embaumez & enveloppez de certaines toiles qui résistent à la corruption, se trouvent en Egypte proche le Caire, aux environs d'un village nommé *Sakara*. Le terrain où l'on trouve les Momies, est comme un vaste cimetiére orné de plusieurs pyramides dispersées en divers endroits. Il y a sous terre un grand nombre de grottes ou chambres voûtées, taillées dans des carriéres de pierre blanche, où l'on descend par une ouverture en forme de puits. Ces puits sont quarrez & bâtis de bonne pierre; on les remplit de sable pour fermer la grotte, & on fait tirer ce sable lorsqu'on y veut entrer. Ceux qui y descendent ont une corde liée sous les bras, que ceux qui sont en haut lâchent doucement jusqu'au fond, où est la porte de la grotte. Ces chambres bâties sous terre sont ordinairement quarrées, & contiennent plusieurs réduits, où l'on trouve des Momies, les unes dans des tombeaux de pierre, les autres dans des caisses ou biéres faites de bois de sycomore, avec plusieurs ornemens. Ces corps sont enveloppez de petites bandes de toile de lin, trempées dans une composition propre à empêcher la pourriture, & ces bandes font tant de tours & de retours, qu'il y en a quelquefois plus de mille aunes. Souvent la bande qui régne en long depuis la face jusqu'aux piez, est ornée de diverses figures hiéroglyphiques peintes en or, qui marquent la qualité & les illustres actions du mort. Il y a aussi des Momies qui ont sur le visage une feuille d'or appliquée fort délicatement. D'autres ont une maniére de calque fait de toile, & accommodé avec du plâtre, sur lequel est représenté en or le visage de la personne. En les développant on trouve quelquefois de petites Idoles de bronze, ou d'autre matiére, admirablement bien travaillées, & quelques-unes ont une petite piéce d'or sous la langue. On voit des Momies enfermées dans des caisses faites de plusieurs toiles collées ensemble, qui sont aussi fortes que celles de bois, & ne se pourrissent point. Le baume, qui conserve ces corps, est noir, dur & luisant, comme de la poix, & a une odeur agréable. On l'appelle *Momie*, parce que les Egyptiens le composoient d'*Amomum*, de canelle, de myrrhe & de cire; les cadavres étoient aussi poudrez de nitre, ou de sable de mer. L'*Amomon* des Anciens est, à ce qu'on croit, l'arbrisseau dont la seconde écorce est appellée canelle. On prenoit les menues branches, chargées de nœuds en forme de grains de raisin, & une espéce de gomme odoriférante qui sortoit de sa racine, pour faire cette composition, avec les autres plantes ou liqueurs aromatiques, qui empêchent la corruption des corps. Du mot *Amomum* s'est fait *Amomia*, que nous prononçons *Momie* ou *Mumie*. Quelques-uns disent, que *Mumie* vient du mot Persan *mum*, qui signifie *cire*, dont les Perses & les Scythes se servoient principalement pour rendre les corps incorruptibles. * Thévenot, *Voyage du Levant.*

MOMMEDY. *Cherchez* MONMEDY.

MOMMOLEIN (Saint) en Latin *Mummolenus*, Evêque de Noyon & de Tournay dans le VII siécle, étoit de la ville de Constance. Il se retira avec saint Bertin, & Erbertrand, dans les montagnes de Vosge, & de là dans l'Abbaye de Luxeu ou Luxeuil. Après y avoir demeuré quelques années, ils allérent trouver Omer, Evêque de Térouanne, pour être employez aux Missions de ce païs. Saint Omer établit Mommolein, Abbé du Monastére de Sithieu, d'où il fut tiré en 659, pour être Evêque de Noyon & de Tournay après la mort de saint Eloi. Il laissa l'administration de son Monastére à saint Bertin, qui le rebâtit, & dont ce Monastére a pris le nom. Ils établirent Erbertrand Abbé de Saint-Quentin, après avoir travaillé avec une application infatigable pendant 26 ans dans les Diocéses de Noyon & de Tournay. Il mourut le 16 d'Octobre de l'an 685. * Forcaldus, *Vita Bertini apud* Mabillonum, *tome 2. Vita Audomari apud eundem sæculo 2. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

MOMMONIE, païs d'Irlande. *Cherchez* MOUN.

MOMMORENCY. *Voyez* MONTMORENCY.

MOMMORILLON. *Cherchez* MONMORILLON.

MOMMOROT. *Voyez* MONMOROT.

MOMPA, Province d'Afrique au dedans du païs des Négres. Elle a au couchant Igwira, au nord le grand Incassan, Yvasa & Adom, & au levant le païs maritime d'Anten. * De la Croix, *Rélat. de l'Afrique, tome 3.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

MOMUS, Dieu de la Raillerie, selon les Poëtes, étoit fils du Sommeil & de la Nuit. Ce nom vient du Grec μῶμος, qui signifie *reprimande, moquerie.* On dit qu'il s'occupoit uniquement à examiner les actions des Dieux & des hommes, & qu'il les reprenoit avec toute sorte de liberté. La Fable rapporte qu'ayant été choisi par Neptune, par Vulcain & par Minerve, pour juger de l'excellence de leurs ouvrages, il les blâma tous trois. Il trouva mauvais que Neptune qui avoit fait le taureau, ne lui eût pas mis les cornes devant les yeux, pour frapper plus sûrement, ou du moins aux épaules, pour donner des coups plus forts. La maison de Minerve lui sembla mal bâtie, parce qu'elle n'étoit pas assez mobile pour être transportée ailleurs, lorsqu'on auroit un mauvais voisin. Quant à l'homme de Vulcain, il vouloit qu'on fît une petite fenêtre au cœur, pour laisser voir ses pensées les plus secrettes. * Hésiode, *in Theogonia.* Anthologia *Epigram. Græcorum.* Lucien, *in Deorum Concilio.*

MOMYLLE. *Voyez* AUGUSTE ROMULUS.

MON.

MONA, Isle. *Voyez* MAN.

MONACHO (Thomas del) né à Trapani en Sicile, d'une famille illustre, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & y succéda aux vertus de Jacques del Monacho, son proche parent, qui étoit mort en réputation de sainteté. Cet Ordre, fertile en grands hommes, en a produit peu d'un mérite plus solide. Ayant été destiné par ses Supérieurs à enseigner la Philosophie & la Théologie à Palerme, il ne voulut plus d'autre emploi; & n'écouta ni les offres que lui fit successivement le Roi Catholique de l'Evêché de Catane & de l'Archevêché de Palerme, ni celle du Pape, qui le nomma Maître du Sacré Palais. Il enseigna cinquante années de suite dans son Collége, & mourut en 1613, âgé de 95 ans. Sa réputation étoit si bien établie, que quelques années après sa mort, on ne se servit point d'autres cayers que des siens. Il en laissa en grand nombre & bien digérez, mais on ne les a pas imprimez, non plus que ses autres Ouvrages, entre lesquels il y en avoit un sur la Géographie. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome 2.*

MONACHUS (Franciscus). *Voyez* MOINE (François le).

MONACO ou MOURGUES, petite Principauté d'Italie, entre Nice & l'Etat de Gênes, est composée de trois petites places, Monaco, Rocca-bruna & Menton. La ville de Monaco est de difficile accès, & son château est bâti sur un rocher escarpé, battu par les flots de la mer où est le port. C'est le *Monœcium* ou *Herculis Monœci Portus* des Latins. Cette Principauté, sous la protection de la France, appartient à la Maison de Grimaldi. Les Provençaux appellent la ville de Monaco *Mourgues*, à cause de l'allusion qu'il y a du nom de cette ville avec le nom de Morgues, qui signifie Moine en leur Langue. *Voyez* GRIMALDI.

MONACO. *Cherchez* MUNICK.

MONAGHAN, petite ville d'Irlande, au Comté de ce nom, dont elle est la principale, dans la Province d'Ulster ou Ultonie, & sur une montagne. Elle est à vint milles de Kilmore au septentrion, & autant d'Armach au couchant d'Hiver. Le Comté de Monaghan s'étend entre le Comté d'Armach au levant, & les Comtez de Cavan & de Fermanag au couchant. Il a 34 milles de long & 20 de large. On le divise ordinairement en cinq parties, qui sont les Baronies de *Monaghan*, de *Trough*, de *Bartrey*, *de Farny Donaghmaine*, & de *Crémorne*. Il n'y a qu'une seule ville qui ait droit d'envoyer des Députez au Parlement. * Sanson. Baudrand.

* MONALDESCHI (Louis de) issu de famille noble, naquit à Orviette au mois de Juin 1326. Il fut élevé à Rome, où il passa tout le tems de sa vie qui fut de 115 ans, pendant lesquels on dit qu'il jouït toujours d'une santé parfaite & d'un jugement très sain. On a de lui des Annales ou plutôt des fragmens d'Annales Romaines, en Italien, depuis l'an 1328, jusqu'en 1340. Son dessein étoit de pousser ces Annales plus loin & d'écrire toute l'Histoire de son tems. Peut-être l'a-t-il exécuté, & que ce que nous n'avons pas est perdu ou caché encore dans quelque Bibliothéque. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONALDESCHI (Jean Marquis de) Grand-Ecuyer de la Reine Christine de Suéde, est fameux par son malheur, dans l'Histoire de cette Princesse. Né à Rome dans une maison de qualité, il s'attacha à cette Reine au premier voyage qu'elle fit en cette Capitale du Monde, & elle lui donna la seconde charge de sa maison. Il devint peu après un de ses Favoris, & la suivit en France en 1657; mais abusant de la confiance dont Christine l'avoit honoré, on prétend qu'il publia des secrets qu'il devoit taire, & que la Reine ayant intercepté de ses Lettres, qui n'étoient pas avantageuses à sa Majesté, elle le condamna à la mort. D'autres disent, que non content de trahir les intérêts de sa Maîtresse, il s'efforça de lui faire jetter le soupçon sur Sentinelli, autre Italien, Capitaine de ses Gardes. Ils avoient été amis; mais Monaldeschi étoit devenu jaloux de lui voir partager la confiance de leur Maîtresse. Il contrefit donc l'écriture de Sentinelli, & fit tomber entre les mains de la Reine une Lettre pleine d'avis, qui n'étoient point glorieux à cette Princesse: elle montra cette Lettre à ce Grand-Ecuyer, qui fut assez imprudent pour dire, que celui qui l'avoit écrite méritoit la mort, & qu'elle devoit le faire tuer incessamment: il poussa même jusqu'à offrir son bras pour cela. La Reine dissimula; mais s'étant convaincue elle-même par d'autres Lettres interceptées, que Monaldeschi étoit l'Auteur de la premiére, qu'il avoit voulu rejetter sur Sentinelli, elle le fit venir un jour dans la Galerie des Cerfs de Fontainebleau, où elle s'entretint tête à tête avec lui de choses indifférentes, en attendant que le Supérieur des PP. Trinitaires qu'elle avoit envoyé querir, fût arrivé. Dès que ce Pére fut entré dans la Galerie avec le Capitaine des Gardes & deux Soldats, elle montra à Monaldeschi les preuves de son infidelité; & après lui avoir fait des reproches, elle dit à ce Religieux de le disposer à la mort, & de prendre soin de son ame. Ce malheureux Gentilhomme, qui étoit à la fleur de son âge, eut recours aux priéres, aux soumissions, & aux larmes pour obtenir son pardon, ou du moins un exil perpétuel hors de l'Europe;

rope : le Pére Trinitaire ſe joignit à lui, & repréſenta même à la Reine les conſéquences de ce qu'elle alloit ordonner; ce fut inutilement : elle demeura inflexible & ſe retira. Monaldeſchi voyant qu'il n'y avoit plus de reſſource, ſe confeſſa; & les trois hommes le tuérent en préſence du Confeſſeur. Comme dans la défiance que ſon crime lui donnoit, il s'étoit muni d'une cotte de maille, les épées ne purent le percer ; ainſi on eut beaucoup de peine à lui arracher la vie, ce qui rendit ſon ſupplice plus violent. La Reine ordonna de ſa ſépulture, & prit le ſoin de faire dire des Meſſes pour le repos de ſon ame. Cette exécution, qui ſe fit le deuxiéme Novembre 1657, fut fort blâmée. Chriſtine crut la juſtifier, en diſant que l'abdication qu'elle avoit faite de la Couronne, ne lui ayant point ôté la qualité de Reine, elle avoit toujours droit de mort ſur ſes Domeſtiques, & celui de les faire punir quand ils la trahiſſoient: mais comme en cela elle n'avoit fait obſerver aucune des formalitez de la Juſtice, & qu'elle auroit dû au moins ne point faire enſanglanter celle des maiſons que le Roi lui avoit prêtée pour ſa demeure; on lui fit preſſentir que ſa préſence ne pouvoit plus être agréable en France : ainſi elle prit le parti de ſe retirer. Etant retournée à Rome, elle prit dans la ſuite le ſoin de marier la niéce de Monaldeſchi à *Matthieu* de Bourbon, Seigneur Delmonté. * *Mémoires concernans la Reine Chriſtine.*

MONALDI (Benoît) Cardinal, Evêque de Pérouſe, où il étoit né, a porté le nom de *Ubaldis*, parce qu'il avoit été héritier de François Ubaldi ſon oncle. Il ſe diſtingua à la Cour de Rome, où il fut Auditeur de Rote, & enſuite Dataire du Cardinal Barberin Légat en France & en Eſpagne. Monaldi fut fait Cardinal par le Pape Urbain VIII, en 1634 & fut auſſi Evêque de Pérouſe; où il mourut l'an 1641. Il avoit compoſé un volume de Déciſions de la Rote, qu'on publia l'an 1654, en la même ville de Pérouſe, avec des Notes de Torrelli. * *Conſultez* la derniére Addition de Ciaconius, l'Abbé Ughel, & la Bibliothéque des Ecrivains de l'Ombrie de Jacobilli.

MONALDI, de Juſtinopolis en Dalmatie, Religieux de l'Ordre de ſaint François dans le XIV ſiécle, vers l'an 1332, fut depuis Archevêque de Bénevent. Il écrivit quelques Ouvrages, & entre autres, une Somme des Cas de Conſcience, dite la Somme dorée, *Summa Monaldina*, imprimée à Lyon l'an 1518. Bellarmin, Poſſevin, le Mire & quelques autres Auteurs, le confondent avec un autre MONALDI, natif d'Ancone, Religieux du même Ordre, qui fut martyriſé par les Sarazins le deuxiéme Mars 1288. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Luc Wading, *in Annal. Min. ad an.* 1288. 1314. 1332.

MONALDI ou MONALDUS DE MONALDIS, Evêque de Melſe dans le Royaume de Naples, fut Religieux de l'Ordre de ſaint François, Prédicateur célébre, & Procureur-Général de ſon Inſtitut. Les Habitans de Pérouſe l'envoyérent au Pape Jean XXII, qui étoit à Avignon, pour conférer avec lui ſur les affaires qu'ils avoient avec ceux de Todi. Monaldi les termina heureuſement, fut fait par le Pape Evêque de Melſe en 1328, & mourut l'an 1332. Il écrivit la Somme du Droit Canon: ce que Félix Ciatti a auſſi remarqué dans l'Epître Dédicatoire de cet Ouvrage, qu'il fit imprimer, & qu'il dédia au Cardinal Benoît Monaldi.

Jacobilli parle d'un autre Auteur de ce nom, qu'il ne faut pas confondre avec MONALDI, ſurnommé DE ROSARIIS, qui a écrit des Sermons; *de Partibus Pœnitentiæ*, *&c.* & qui mourut à Bourdeaux l'an 1508. * Ughel, *de Epiſc. Melph. n.* 18. Wading. Jacobilli, &c. Pellinus, *Hiſt. Peruſ.*

MONANTHEUIL, (Henri de) naquit à Reims vers l'an 1536, d'une famille noble, qui poſſédoit la Terre de Monantheuil dans le Vermandois. Il fut élevé à Paris dans le Collége de Presles ſous la diſcipline de Ramus, à la Philoſophie duquel il fut depuis fort attaché. L'étude des Mathématiques & de la Médecine l'occupa également. Il fut d'abord Profeſſeur en Médecine, & devint dans la ſuite Doyen de cette Faculté. Il ajoûta après à cette premiére qualité celle de Profeſſeur Royal en Mathématiques. Du Breuil dans ſes *Antiquitez de Paris*, dit qu'il fut revêtu de cet emploi en 1577. M. de Thou nous apprend dans le *premier Livre de ſa Vie*, que ce fut ſous ce Profeſſeur qu'il apprit les élémens de l'Arithmétique & de la Géométrie. Le ſavant Pierre de Lamoignon fut auſſi ſon Diſciple. Il demeura toujours fidélement attaché à ſon Roi pendant les troubles de la Ligue, & lorſqu'elle dominoit à Paris, on faiſoit chez lui des Aſſemblées, où, ſous prétexte de parler de Sciences, on cherchoit les moyens de remettre cette ville entre les mains du Roi Henri IV. Le Garde des Sceaux Guillaume du Vair l'aimoit particuliérement, & c'eſt lui qu'il a voulu déſigner dans ſon Livre *de la Conſtance*, ſous le nom de *Muſée*. Il mourut l'an 1606, âgé de 70 ans, & laiſſa trois enfans; un fils nommé *Thierry* de Monantheuil, Avocat au Parlement, qui mourut l'an 1621, dans ſa cinquantiéme année; & deux filles, *Catherine*, qui épouſa Pierre Rouſſel qu'elle perdit au bout d'un an, & qui après 60 années de veuvage, mourut l'an 1649, âgée de 78 ans, & *Charlotte*, mariée à Jérôme Goulu, dont elle eut treize enfans, décédée en 1638, à l'âge de 57 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Oratio pro Mathematicis Artibus, Pariſiis habita; Admonitio ad Jacobum Peletarium de angulo contactus; Oratio pro ſuo in Regiam Cathedram ritu; Panegyricus dictus Henrico IV ſtatim à feliciſſima & auſpicatiſſima urbis reſtitutione, Latinè habitus in aula Cameracenſi, & poſtea Gallicè verſus; Oratio quâ oſtenditur quale eſſe debeat Collegium Profeſſorum regiorum, ut ſit perfectum atque abſolutum, ab Henrico Monanthofio, Medico, Mathematum Profeſſore regio; Commentarius in librum Ariſtotelis* περὶ τῶν μηχανικῶν, *cum Græco textu Ariſtotelis emendato & nova in Latinum verſione; Ludus Iatro-Mathematicus, Muſis factus ad averruncandum tres Academiæ pernicioſos hoſtes*, πόλεμον, λιμὸν, λοιμὸν, *ſeu Oratio quâ oſtenditur non ſolùm utilis, ſed etiam omnino neceſſaria ſeptem Artium Mathematicarum cognitio Medico Hipocrateo & Galenico, habita per quatuor dies continuos in aula Cameracenſi; De puncto primo Geometriæ principio liber; Problematis omnium quæ à* 1200 *annis inventa ſunt nobiliſſimi demonſtratio.* * *Voyez ſon Eloge par* Nicolas Goulu, *parmi ceux de la famille des Goulus.* Bayle, *Dict. Crit.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 15. *p.* 45. *& ſuiv.* Voſſius, *de Scient. Math.* Ménage, *Remarq. ſur Ayrault.*

MONARCHIQUES, Hérétiques. *Voyez* l'Article des HERETIQUES du troiſiéme ſiécle, *n.* 41.

MONARDES (Nicolas) célébre Médecin de Séville, floriſſoit au XVI ſiécle. On a de lui pluſieurs excellens Ouvrages en Latin & en Eſpagnol, dans leſquels il aſſure n'avoir enſeigné que ce qu'il avoit appris par une longue expérience. Ces Ouvrages ſont, *de ſecanda vena in pleuritide*, imprimé à Séville en 1539; *de las drogas de las Indias*, diviſées en trois parties, dont chacune a paru ſéparément, & qui ont été imprimées enſemble à Séville l'an 1574; *de la Petra Bezaar*, en 1569, &c. Tous les Ouvrages Eſpagnols de Monardès ont été traduits en Latin & en Italien. Colin Apothicaire de Lyon a traduit en François le Traité des Drogues de l'Amérique. On a auſſi traduit les Ouvrages de ce Médecin en Anglois. Quelques Auteurs prétendent qu'il eſt mort l'an 1588, mais il y a plus d'apparence que ce fut en 1578. * Bayle, *Dict. Crit.*

MONASTER-S. CHASTIE. *Voyez* SAINT CHAFFRE.

MONASTERIACHI, c'eſt la place où étoit la ville nommée anciennement *Morgantium*, *Morgentia* & *Murgantia*. Elle eſt en Sicile ſur la Jaretta, près de ſon embouchure dans le Golfe de Catanea. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONASTERIENS, nom des Anabaptiſtes qui ſuivirent dans le XVI ſiécle Jean de Leyden, ou Bockelſze, Tailleur d'habits, natif de Leyden, Chef des Anabatiſtes, qui ſe fit Roi de Munſter. * Pratéole.

MONASTERO ou LEMPTA, en Latin *Lepte minus*, *Leptis parva.* C'étoit anciennement une ville de l'Afrique propre : ce n'eſt maintenant qu'un bourg ſitué ſur la côte du Royaume de Tunis, entre Suſa & Elmadia. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONASTIER-S. CHAFFRE. *Voyez* SAINT-CHAFFRE.

MONASTIR : c'eſt ainſi que les Turcs appellent ſouvent le Monte-Santo, montagne fort célébre dans la Macédoine, à cauſe de la quantité de Couvens de Caloyers qui y ſont. *Cherchez* ATHOS, montagne.

MONAW, dit MONAVIUS (Jacques) né à Breſlaw en Siléſie, l'an 1546, fut élevé dans l'étude des Belles-Lettres & dans celle du Droit, où il ſe rendit très habile. Il voyagea en France, en Italie, dans le Païs-Bas, & en Allemagne; & après avoir compoſé divers Ouvrages en proſe & en vers, il mourut le ſixiéme Octobre l'an 1602, âgé de 57 ans. * *Conſultez* Melchior-Adam qui a écrit *la Vie de Monaw, & celles des Juriſconſultes Allemands.*

MONBAR, bourg du Duché de Bourgogne ſur la Brenne, à trois lieues de Semur vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONBAZE ou MOMBAZE, ville & Royaume ſur la côte de Zanguébar en Afrique, entre ceux de Quiloa & de Mélinde. La ville de Monbaze eſt ſituée ſur une roche & bâtie à l'Italienne. L'an 1505, François Almeida Général Portugais ſaccagea cette ville, & en brûla les trois quarts. On la rebâtit & quelque tems après, Nugno d'Acugna la pilla une ſeconde fois, & s'en rendit maître; mais les Portugais conſidérant que cette ville leur coûteroit trop à garder, ſe retranchérent dans la citadelle, d'où le Cheque ou Prince Arabe les chaſſa l'an 1631. Ce Royaume eſt d'une grande étendue, & le Prince peut mettre ſur pié une Armée de 80000 hommes. Lorſqu'il méne ſes gens au combat, il fait marcher des troupeaux de bêtes à l'avant-garde, pour rompre les rangs de l'ennemi, & eſſuyer ſes premiers efforts. On voit enſuite les Officiers qui portent du feu devant les Gardes du Prince, pour marquer que les vaincus doivent s'attendre à être rôtis & mangez : ce qui s'exécute après la victoire. Il prend le titre d'*Empereur du Monde*, & prétend que toute la Terre doit ſuivre ſes ordres. Il inſulte même au Ciel; & lorſque la pluye ou la chaleur ſont exceſſives, il tire des fléches contre le Soleil. Le climat de Monbaze eſt aſſez tempéré, quoiqu'il ſoit proche de la Ligne équinoctiale, parce que l'air y eſt rafraîchi par les pluyes & les roſées. La terre y eſt arroſée de pluſieurs riviéres, qui lui font produire quantité de ris, d'oranges, de citrons, de grenades, & de pêches ſans noyau. Le païs eſt peuplé de blancs, de négres & de baſanez; & la plupart ſont vêtus à la mode des Arabes, & portent de longues robes de drap d'or & de ſoye. Le port de l'Iſle de Monbaze, où eſt la Capitale du Royaume, eſt fort commode; & les Marchands de Zanzibar, de Penda & des autres lieux voiſins y font grand commerce. Les Rois de Monbaze & leurs Sujets étoient autrefois Payens; mais pluſieurs reçurent le Chriſtianiſme l'an 1510. L'an 1631, il y eut une fâcheuſe révolution dans ce Royaume. Le Roi, qui étoit Catholique, & qui avoit épouſé une Chrétienne, prit querelle avec le Gouverneur Portugais, emporta d'aſſaut la citadelle que les Portugais tenoient encore, maſſacra tous les Chrétiens, & prit le turban pour être protégé des Turcs. Cette place revint depuis au pouvoir des Portugais, qui ne la gardérent que juſqu'en l'an 1699; car Léandre Barboſa, qui en étoit Gouverneur pour eux, après avoir ſoûtenu un ſiége de quatre ans par les Arabes, voyant ſa garniſon réduite par les maladies contagieuſes à 18 hommes,

& qu'avec un si petit nombre il n'y avoit plus moyen de tenir jusqu'à l'arrivée du secours qu'il espéroit, d'autant plus qu'il sut que les ennemis, ausquels il avoit su cacher la diminution de sa garnison, se préparoient à donner un assaut par quatre endroits; il fit préparer des fourneaux dessous tous les ouvrages; & lorsque les Arabes furent entrez pêle-mêle dans la place, par toutes les attaques, il mit lui-même le feu à la principale mine, qui l'ayant communiqué aux autres, l'ensevelit sous les ruïnes avec plus de deux mille de ces Infidéles. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Gazette du 18 Septembre 1700.

MONBAZON, petite ville de France en Touraine avec titre de Duché, appartenant à la Maison de Rohan, sur la riviere d'Inde, & dans un païs fertile à trois lieues de Tours, vers le midi. *Voyez* ROHAN.

MONBELLIARD, Comté qui a été érigé en Principauté, entre la Franche-Comté & l'Alsace, comprend les villes & les Bailliages suivans, *Blamont, Clerval, Chastelot, Clermont, Estabon, Franquemont, Granges, Hericourt, Mandeuvre, Passavant, Harbourg & Reichewciler.* La Capitale est Monbelliard, en Latin *Mons Biliardæ* ou *Piligardæ*, ou *Mons Bellicardus.* Elle est située sur le confluent de l'Albanie avec le Doux, & a un château qui est au Prince. On la divise en vieille & nouvelle ville. Sur le rocher escarpé, au pié duquel elle est, on voit une citadelle ruïnée. Il est fait mention de Monbelliard dans le huitiéme & vers le milieu de l'onziéme siécle. La premiére fois ce n'est que dans la Vie de quelques anciens Moines Bénédictins de Luxeuil; mais ensuite dans Hermannus Contractus & dans Albéric. Ce dernier dit que de son tems la ville & le Comté de Monbelliard étoient entre les mains de Louïs, Comte de Monson, dont les Comtes de Bar sont descendus. Ce même Louïs, Comte de Monson & de Monbelliard, fit la guerre pour l'Empereur Henri III, dit *le Noir*, contre René, Comte de Bourgogne, qu'il fit prisonnier. Mais comme Théodoric II, petit-fils de Louïs, mourut sans héritiers mâles, Monbelliard parvint à René de Bourgogne, dont l'épouse, Guillemette de Neufchâtel en Suisse, descendoit aussi du côté de sa mére, savoir de Théodoric, Comte de Monbelliard. Agnès leur fille porta ce Comté dans la Maison de Montfaucon, lorsqu'elle épousa Henri, qui mourut en 1365, & laissa Etienne. Celui-ci mourut en 1395, après que Henri eut été tué à la bataille de Nicopolis. Henri n'ayant laissé que des filles, Henriette hérita le Comté de Monbelliard à la mort de son grand-pére Etienne & le porta dans la Maison de Wirtemberg, parce qu'elle avoit épousé Eberhard, Comte de Wirtemberg & Duc de Teck. En 1535, le Duc Ulric engagea ce Comté à la France, mais il l'affranchit bientôt après. La Ligne de Wirtemberg-Monbelliard commença par Louïs-Frédéric, second fils de Frédéric, Duc de Wirtemberg. Il naquit le 29 de Janvier 1586, & au nom de l'Union il fit des Ambassades considérables en France, en Angleterre & dans les Païs-Bas. En 1617, il fit un Traité de partage avec Jean-Frédéric, son frére, en vertu duquel le Comté de Monbelliard, le Comté de Harbourg & la Seigneurie de Reichewciler lui demeurérent. Son frére étant mort en 1620, il administra le gouvernement de tout le païs en qualité de Tuteur. Il augmenta considérablement ses revenus par la découverte d'une mine de fer, & mourut en 1631. Il avoit d'abord épousé *Elizabeth-Magdelaine*, fille de Louïs VI, Landgrave de Hesse-Darmstadt; & après la mort de celle-ci, *Anne-Eléonore*, fille de Jean-Casimir, Comte de Nassau-Saarbruck de Weilburg. *Léopold Frederic*, son fils du premier lit, naquit le 30 Mai 1624, & ne parvint à la possession souveraine & libre de ses Etats qu'en 1648, puisqu'en 1635, il y avoit encore reçu la protection avec garnison Françoise. Il épuisa ses Etats par des voyages fréquens & dispendieux, & mourut en 1662, sans avoir des enfans de son épouse *Sibylle*, fille de *Jean Frédéric*, Duc de Wirtemberg. *George*, son frére, né du second lit en 1626, lui succéda. Il étoit grand amateur des Sciences, & pour les avancer il établit un beau Collége à Monbelliard. En 1684, les François le chassérent de ses Etats, qui lui furent restituez par la paix de Ryswick. Il avoit aquis de belles Terres par son mariage avec *Anne*, fille de Gaspard de Coligny, Maréchal de France, mais la puissance des François l'empêcha d'en percevoir l'usufruit. Il mourut le 21 Juin 1699, après avoir eu des fils & des filles de son épouse. *Eléonore-Charlotte*, une de ses filles, fut mariée en 1672, avec Sylvius-Frédéric, Duc de Wirtemberg-Oels. Son époux étant mort en 1697, elle fit profession de la Religion Romaine à Maubuisson en 1702. *Elizabeth*, une autre fille, fut mariée en 1689, avec Frédéric-Ferdinand, Duc de Weiltingen, qui mourut en 1705, & la laissa veuve. *Anne* fut presque toujours à Reichewciler, & *Hedwige* mourut en 1716, à Carlsburg en Silésie. *Léopold Eberhard*, un des fils, naquit en 1670. En vertu de la paix de Ryswick, il fut à la vérité rétabli dans ses Etats; mais il y fut si troublé par la France, sur-tout par rapport aux affaires ecclésiastiques, que l'Empire se servit de ce grief entre les raisons qui le mettoient en droit de se déclarer contre la France, dans la guerre au sujet de la succession d'Espagne. Le Roi de Danemarck l'honora de l'Ordre de l'Eléphant. Il épousa Madame Hedwiger, native de Silésie, qui fut ensuite nommée Comtesse de Sponeck, & en eut des enfans. Après la mort de ce Prince, la Maison de Wirtemberg-Stutgard parvint avec justice à la succession de ses Etats. On disputa cependant en France au sujet de Blamont, de Chatelot, d'Isle & de Héricourt, qu'on prétendoit appartenir à la Franche-Comté, parce que, quoique ces Seigneuries eussent autrefois appartenu à la Maison de Monbelliard, elles étoient tombées en partage à ceux de Montfaucon, dont la Maison de Wirtemberg les racheta seulement vers la fin du XV siécle. * *Descr. Hist. & Géogr. de France.* Zeiler, *Topogr. Alsatiæ.* Imhof, *N. P. I. l. 4. c. 6. Souverains du Monde. Dict. Allemand de Bâle.*

MONBELLIARD, famille des anciens Comtes de MONBELLIARD, a été divisée en plusieurs branches. Louïs, Comte de Monbelliard dans le XI siécle, épousa *Sophie*, fille & héritiére de *Frédéric* II, Comte de Bar, mort l'an 1034. THIERRI leur fils, Comte de Monbelliard, de Bar, &c. épousa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II, dit *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans de ce mariage, & entre autres RENAUD dit *le Borgne*, Comte de Bar; & *Etienne* de Monbelliard, Cardinal & Evêque de Metz, neveu du côté de sa mére, du Pape Calixte II. Il suivit le Roi Louïs *le Jeune* dans son expédition d'Outre-mer, fit de grands biens à son Eglise; & mourut le 29 Décembre de l'an 1163. On trouva son corps l'an 1521, en aggrandissant le chœur de l'Eglise de Metz, où il avoit été enterré. AME' de Monbelliard, Seigneur de Monfaucon, devint Comte de Sarbruche par son mariage avec *Mahaud* fille & héritiére de *Simon* II, Comte de Sarbruche, & de *Lorette* de Lorraine. Il accompagna l'an 1248, le Sire de Joinville au voyage d'Outre-mer. Le Comté de Monbelliard entra dans la Maison de Wirtemberg l'an 1397, par le mariage d'*Eberard*, dit *le Jeune*, Comte de Wirtemberg & Duc de Teck, qui épousa *Henriette* de Monbelliard, fille de *Henri* de Monbelliard, Seigneur d'Orbre, & de *Marie* de Châtillon. Henri fut tué l'an 1396, à la funeste bataille de Nicopolis; & *Henriette* devint héritiére d'*Etienne* Comte de Monbelliard, son ayeul. La branche particuliére de Wirtemberg-Monbelliard a commencé par *Louïs-Frédéric*, fils puîné de *Frédéric*, Duc de Wirtemberg. *Cherchez* WIRTEMBERG.

MONBELLO. *Voyez* MONTE-BELLO.

MONBERON. *Cherchez* MONTBERON.

* MONBLANK ou MONBLANQ, *Mons Albus*, bourg avec titre de Duché. Il est dans la Catalogne, sur le Francoli, à cinq lieues de Tarragone, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONBOSON. *Voyez* MONTBOSON en un mot.

MONBRISON, ville, *Cherchez* MONTBRISON.

MONCADE, Maison des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les Marquis d'Aytona & Ducs de Montalte. Elle prétend être issue des anciens Ducs de BAVIERE, dès l'an 738: aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui sont *de gueulles à six besans d'or mis en pal*, 3. & 3. L'on n'en rapporte ici la postérité que depuis RAIMOND qui suit.

I. RAIMOND de Moncade, qui combattit souvent contre les Maures en faveur du Comte de Barcelone, & mourut en 967. On le tient pére de GUILLAUME-RAIMOND qui suit.

II. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur de Moncade, I du nom, fut un grand homme de guerre, que le Roi de Majorque tenta inutilement de chasser de son château de Moncade. Il servit très utilement Raimond dit *Borel*, Comte de Barcelone, contre les Maures, & fut tué avec lui dans la bataille de Matabous l'an 993, laissant pour fils GASTON qui suit.

III. GASTON, Seigneur de Moncade, I du nom, accompagna Raimond dit *Borel*, II du nom, Comte de Barcelone, lorsqu'en 1003, il alla contre les Maures tirer vengeance de la mort de son pére, & de celle de Guillaume de Moncade. Il remporta la victoire, & triompha des Maures de Cordoue. Gaston épousa *Ermengarde*, sœur de *Raimond* dit *Borel*, Comte de Barcelone, dont il eut GUILLAUME qui suit.

IV. GUILLAUME, Seigneur de Moncade, II du nom, se trouva au Conseil de Barcelone, lorsqu'on y changea les Loix, & vivoit en 1068. Il avoit épousé *Adéle*, fille de *Roger*, Comte de Carcassonne, dont il eut 1. GUILLAUME-RAIMOND II, qui suit, & 2. RAIMOND-GUILLAUME, *qui continua la postérité.*

V. GUILLAUME-RAIMOND, II du nom, Seigneur de Moncade, & de Vic, fut le premier qui prit le titre de Sénéchal de Catalogne. Il fut si considéré du Comte de Barcelone, qu'il le choisit pour un des treize Chevaliers qu'il nomma pour Exécuteurs de son testament en 1078; & mourut sans postérité.

V. RAIMOND-GUILLAUME, Seigneur de Moncade, frére du précédent, se signala contre les Maures de Majorque l'an 1115, sous les yeux de Raimond III, Comte de Barcelone, & fut pére de GUILLAUME-RAIMOND III, qui suit.

VI. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur de Moncade, III du nom, succéda à son oncle, après la mort duquel il fut Sénéchal de Catalogne, & lui succéda dans les biens qu'il avoit du côté de Vic. Il se signala l'an 1133, à la bataille de Fraga, & négocia le mariage de Raimond Bérenger, Comte de Barcelone, avec Pétronille, fille unique & héritiére de Ramire II, Roi d'Aragon. Il se trouva à la bataille d'Alméria en 1147, & prit l'année suivante la ville de Tortose, dont le Prince son Maître lui donna le titre du Domaine, aussi bien que de celle de Lérida, à la prise de laquelle il contribua beaucoup. Ses Descendans jouïrent de leur part du Domaine de Tortose jusqu'en 1294, que le Roi d'Aragon le racheta. Il mourut peu après & fut enterré au Monastére de Valdaure, de l'Ordre de S. Bernard, qu'il avoit fondé, & qui fut nommé dans la suite *le Val des Saintes Croix.* Il avoit épousé *Béatrix*, dont il eut GUILLAUME-RAIMOND qui suit.

VII. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur de Moncade, IV du nom, fut choisi par le Comte Raimond V, Prince d'Aragon, pour l'un de ses Exécuteurs testamentaires, & mourut en 1174. Il avoit épousé *N...* héritiére du Vicomté de Castelvo en Catalogne, dont il eut 1. GUILLAUME, qui devint Vicomte de Béarn par son mariage avec *Marie* héritiére de ce Vicomté, & dont descendoit HENRI IV, Roi de France;

ce; (*Voyez* BEARN) 2. RAIMOND qui ſuit; & 3. *Conſtance* de Moncade, premiére femme de *Pierre* II, Roi d'Aragon.

VIII. RAIMOND, Seigneur de Moncade, II du nom, Sénéchal de Catalogne, ſuccéda à tous les biens de ſon pére en Eſpagne, & devint le Chef de ſa Maiſon. Alfonſe II, Roi d'Aragon, le mena avec lui pour l'entrevue qu'il eut avec le Roi de Caſtille à Sahagan l'an 1170: ce qui procura la paix entre ces deux Monarques, laquelle le Seigneur de Moncade confirma dans Saragoſſe au nom du Roi ſon Maître. Le même Prince le nomma encore l'an 1177, ſon Plénipotentiaire, pour terminer les différents qu'il avoit avec le Comte de Toulouſe au ſujet du Comté de Provence; & enfin il l'envoya ſon Ambaſſadeur en Caſtille. Il mourut après l'an 1180, étant Sénéchal du Royaume d'Aragon, & laiſſa de N... 1. GUILLAUME-RAIMOND V, qui ſuit; 2. 3. *Bérenger* & RAIMOND. Le ſecond laiſſa un fils de ſon nom, qui fut pére de *Guillaume-Raimond* de Moncade, lequel après avoir ſervi utilement Fréderic, Roi de Sicile, dans ſes guerres d'Italie, s'établit en Sicile; & c'eſt de lui que deſcendent les Princes de Paterno, les Ducs de Montalto Grands d'Eſpagne, les Ducs de Bibona & de S. Jean.

IX. GUILLAUME-RAIMOND, Seigneur de Moncade, V du nom, Sénéchal de Catalogne, ſuivit avec ſes deux fréres, Pierre II, Roi d'Aragon, dans toutes ſes guerres, & ſur-tout à la bataille donnée l'an 1212, à Las Navas prés de Toloſa. Il fut *Procurador*, c'eſt à dire, *Viceroi*, en Catalogne, & mourut en 1227. Il avoit épouſé *Conſtance*, fille *naturelle* du même *Pierre* II, Roi d'Aragon, qui lui donna pour dot entre autres Terres celle d'Aytona, morte en 1250, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Guillaume-Raimond*, Evêque de Lérida; & 3. *Raimond* de Moncade, qui fut Seigneur de Fraga, & laiſſa quelques enfans.

X. PIERRE de Moncade, Seigneur d'Aytona, fut Sénéchal de Catalogne, qualité qui dans la maiſon du Roi, a les mêmes droits, qu'a ailleurs la charge de Grand Maître, & dans les Armées celle de Connétable, ainſi que Jacques, Roi d'Aragon, en convint en faveur de ce Seigneur. Il ſuivit le Roi Jacques I, ſon oncle, dans toutes ſes expéditions, ſe trouva aux Etats qu'il tint à Monçon en 1236, à la priſe de Valence en 1238, obtint de ce Prince la confirmation de tous les priviléges accordez à ſa Maiſon, & mourut en 1266, laiſſant de *Sibylle* d'Abarca, 1. PIERRE II, qui ſuit; 2. *Guillaume-Raimond*, qui eut un fils & une fille morts ſans poſtérité; & 3. *Conſtance* de Moncade, qui fut mariée le 24 Juin 1253, à *Alvare* de Cabréra, Comte d'Urgel; mais comme il n'avoit que douze ans, & elle dix, le mariage ne fut point conſommé. Ce Comte, au préjudice de cette alliance contractée en face d'Egliſe, épouſa en 1256, *Cécile*, fille de *Roger Bernard*, II du nom, Comte de Foix. On ſe plaignit pour Conſtance au Pape Alexandre IV, qui renvoya la cauſe à l'Evêque d'Hueſca, lequel caſſa le ſecond mariage d'Alvare Cabréra; il appella de cette ſentence au Pape Urbain IV, ſucceſſeur d'Alexandre, qui remit l'examen de cette affaire à l'Evêque de Barcelone, qui commit à ſa place S. Raimond de Pénafort, lequel en écrivit au Pape Clément IV, après la mort d'Urbain. Enfin après pluſieurs Ecrits, le Pape ordonna l'an 1266, au Comte d'Urgel de reprendre Conſtance ſa premiére femme, avec commandement à l'Evêque de l'excommunier s'il n'obéïſſoit; mais le Comte mourut en 1268, avant la ſignification de cette ſentence. On croit pourtant qu'il avoit repris Conſtance, puiſqu'il eut une fille *Léonore* de Cabréra, mariée depuis à *Sanche* d'Antillon. Celle-ci fut ayeule d'une autre fille, laquelle épouſa *Alfonſe* d'Aragon, fils du Roi *Jacques* II, & qui fut Comte d'Urgel. * Diago, *Hiſt. des Comtes de Barcelone*, *l.* 3. *c.* 12.

XI. PIERRE de Moncade, ſecond Seigneur d'Aytona, & Sénéchal de Catalogne, ſe rendit recommandable par ſon amour pour les Belles-Lettres, & encore plus par ſes exploits militaires dans les guerres que le Roi d'Aragon eut à ſoutenir contre Charles, Roi de Naples, & contre les François depuis l'an 1283, juſqu'en 1294. Il mourut en 1304, ayant eu d'*Eliſende* de Pinnos, d'une des meilleures Maiſons de Catalogne, neuf enfans, entre autres OTHON qui ſuit; & *Eliſende* de Moncade, qui fut en 1322, la troiſiéme femme de Jacques II, Roi d'Aragon. Elle reſta veuve en 1327, & fonda le Monaſtére de Pédralbas, c'eſt à dire, Pierre-Blanche, de l'Ordre de ſainte Claire, depuis de S. Benoît, où elle ſe retira & y finit ſes jours. * Diago, *l.* 3. *c.* 17.

XII. OTHON de Moncade, troiſiéme Seigneur d'Aytona, Grand-Maître de Valence, Viceroi & Sénéchal de Catalogne, fut, ainſi que l'a écrit le Roi Pierre IV lui-même, un des plus ſages Seigneurs de tous ſes Etats. Il accompagna l'an 1309, le Roi Jacques II, lors de ſon entrée dans le Royaume d'Almérie, & fut ſon Ambaſſadeur à Rome & en France, & ſon Viceroi en Catalogne. Ce Prince lui donna la Baronnie de la Goſtera dans le Lampourdan, & le fit ſon Exécuteur teſtamentaire. En 1327, le Roi Alfonſe IV le gratifia de la charge de Majordome du Royaume de Valence, avec la faculté de la mettre ſur la tête de ſon fils aîné. En 1352, le Roi Alfonſe voulant faire quelque partage de ſes Etats en faveur de l'Infant Dom Fernand ſon fils puîné, pour aſſurer la choſe il demanda pour ce Prince la foi & l'hommage de tous les Seigneurs de ſes Etats. Ils la prêtérent tous, & s'obligérent par ferment de maintenir l'Infant en poſſeſſion de ce que ſon pére lui laiſſeroit. Le ſeul Othon de Moncade y réſiſta fortement, & fit voir que ce partage étoit abſolument contraire à l'union pleine & entiére de tous les Etats d'Aragon, que le Roi lui-même & le Roi Jacques ſon pére avoient jurée. Le Roi Pierre IV fils aîné d'Alfonſe, en faveur de qui Othon avoit été ſi roide, en fut ſi reconnoiſſant, qu'il fit un voyage exprès en Catalogne, pour terminer quelques différents qu'il avoit avec des Seigneurs ſes voiſins. Il mourut en 1341, ayant eu de *Jauffredine* de Lauria, fille de *Roger* de Lauria, Amiral de Sicile, l'un des plus fameux Capitaines de ſon tems, OTHON, qui ſuit; & cinq autres enfans.

XIII. OTHON de Moncade, quatriéme Seigneur d'Aytona, Grand-Maître du Royaume de Valence, mourut en 1334, du vivant de ſon pére. Il avoit épouſé, 1°. ſa couſine *Théréſe* de Moncade, fille & héritiére de *Guillaume-Raimond*, Seigneur de Fraga, lequel avoit ſervi utilement le Roi Jacques II, dans la conquête d'Almérie, en qualité de Général de ſon Armée, & de Sénéchal d'Aragon: il fut auſſi Viceroi de Majorque, & mourut en 1331: 2°. *Iréne* de Laſcaris, petite-fille de *Théodore* Laſcaris, dernier Empereur de Conſtantinople, de ce nom, dont il eut 1. *Othon* de Moncade, cinquiéme Seigneur d'Aytona, qui ſuivit en 1353, le Roi Pierre IV, à la guerre de Sardaigne, & l'année ſuivante à l'expédition de Juel d'Arborea, où il fut tué ſans avoir été marié; & 2. GUILLAUME-RAIMOND qui ſuit.

XIV. GUILLAUME RAIMOND de Moncade, ſixiéme Seigneur d'Aytona, ſuccéda à ſon frére aîné. Il fut Général de l'Armée que le Roi d'Aragon envoya au ſecours du Comte de Triſtemare, frére de Pierre le *Cruel*, Roi de Caſtille, & mourut en 1371. Il avoit épouſé *Elvire* de Maça, dont il eut 1. OTHON qui ſuit; 2. 3. *Elizabeth* & *Marguerite* de Moncade.

XV. OTHON de Moncade, ſeptiéme Seigneur d'Aytona, contribua beaucoup en 1392, à établir en Sicile l'Infant Dom Martin, Duc de Montblanc, que Martin I, Roi d'Aragon ſon pére avoit mariée à la fille de Fréderic III, Roi de Sicile, dit *le Simple*. Ses ſervices furent recompenſez par ce Prince par le don qu'il lui fit de la ville de Licata en Sicile, qu'il échangea depuis pour le Comté de Camera au même Royaume, & mourut en 1414. Il avoit épouſé 1°. *Elſe* de Luna, ſœur d'*Antoine* de Luna, qui ſortoit des Rois de Navarre: 2°. *Diane*, Dame de Belza. Du premier mariage vinrent 1. GUILLAUME-RAIMOND qui ſuit; & 2. PIERRE, qui continua la *poſtérité rapportée ci-après*: du ſecond ſortirent 3. JEAN, qui continua *la poſtérité qui ſera rapportée ci-deſſous après celles de ſes fréres aînez*; 4. *Othon* de Moncade, Evêque de Tortoſe en 1415, qui fut fait Cardinal en 1440, par le Pape Félix V, aſſiſta au Concile de Bâle, & mourut en 1473; & dix autres enfans.

XVI. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, huitiéme Seigneur d'Aytona, accompagna ſon pére en Sicile l'an 1392; & en 1409, Martin I, Roi d'Aragon, l'envoya en Sardaigne, pour veiller à la ſûreté de cette Iſle. Après la mort de ce Prince en 1410, le Seigneur d'Aytona contribua beaucoup à maintenir en paix les Etats d'Aragon, juſqu'à ce qu'on eut reconnu les droits que l'Infant Dom Fernand avoit à la Couronne. Il fut en 1411, un des Ambaſſadeurs du païs pour prêter l'obédience à ce Prince, qui en 1412 ſe ſervit de l'autorité & du crédit de ce Seigneur, pour réduire le Comte d'Urgel. Guillaume Raimond continua ſes ſervices en défendant l'année ſuivante la ville d'Hueſca. L'an 1421, il fut très utile au Roi Alfonſe V, qui avoit aſſiégé la Cerra, & il y fut bleſſé auſſi bien qu'en d'autres occaſions, dans les guerres que ce Monarque ſoutint au Royaume de Naples en 1423. Tant de ſervices furent recompenſez par ce Prince par le préſent qu'il lui fit du Comté de Marmilla, de la Baronnie de Montréal & de la ville de Boſſa, toutes terres ſituées en Sardaigne. Il avoit épouſé 1°. *Conſtance* d'Angleſola, dont il n'eut point d'enfans. 2°. en 1425, *Marguerite* de Ribelles, fille de *Ponce* de Ribelles, Capitaine renommé dans les Hiſtoires du Roi Martin, dont il n'eut que deux filles, *N...* & *Euphroſine* de Moncade, mariée en 1451, à *Matthieu-Florimond* de Moncade, ſon couſin.

XVI. PIERRE de Moncade, frére puîné du précédent, fut Seigneur de Villemarchant, & épouſa *N...* dont il eut MATTHIEU-FLORIMOND qui ſuit.

XVII. MATTHIEU-FLORIMOND de Moncade devint neuviéme Seigneur d'Aytona, Comte de Marmilla, Baron de Montréal, &c. par ſon premier mariage. Il rendit de grands ſervices à Jean II, Roi d'Aragon, dans les guerres que ce Prince fut obligé de ſoutenir en Catalogne en 1462, contre Charles, Prince de Viane, ſon fils. Il prit la ville de S. Félix ſur l'Ebre en 1463, & gagna l'année ſuivante, une bataille en un endroit nommé *les Prez du Roi*. En 1473, après le ſiége que les François mirent devant Perpignan, il y eut une tréve dont il fut un des ôtages. Il avoit épouſé 1°. en 1451, *Euphroſine* de Moncade ſa couſine, fille de *Guillaume-Raimond*, huitiéme Seigneur d'Aytona: 2°. *Eléonore* de Villaraſe, dont il n'eut point d'enfans mâles.

XVI. JEAN de Moncade, fils puîné d'Othon, ſeptiéme Seigneur d'Aytona, & de *Diane*, Dame de Belza, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chiva & de Caſtelnou, Général de l'Armée qui paſſa au Royaume de Naples, & mourut en 1485. Il avoit épouſé en 1437, *Marquiſe* de Villaragut, dont il eut entre autres enfans PIERRE-RAIMOND qui ſuit.

XVII. PIERRE-RAIMOND de Moncade recueillit la ſucceſſion de *Matthieu-Raimond*, qui lui fut adjugée par ſentence de 1488, & devint dixiéme Seigneur d'Aytona. Après avoir accompagné ſon oncle dans toutes ſes expéditions militaires, il tint tête en 1496, aux François qui étoient entrez en Rouſſillon après avoir pris Salces; arrêta leur premiére impétuoſité, & mourut la même année. Il avoit épouſé en 1467, *Béatrix* de Cardonne, fille de *Hugues*, Seigneur de Guadaleſte, dont il eut huit enfans, & entre autres, JEAN qui ſuit; GASTON, qui *continua la poſtérité*; & *Hugues* de Moncade, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, illuſtre par ſes grands faits d'armes, rapportez dans les Hiſtoires d'Eſpagne, d'Italie & des

des Païs-Bas, lequel étant Viceroi de Naples & de Sicile, fut tué dans un combat naval contre André Doria, lorsqu'il alloit pour délivrer la ville de Naples assiégée en 1528.

XVIII. JEAN de Moncade, onziéme Seigneur d'Aytona, succéda à son pére. Ferdinand, Roi d'Aragon, lui rendit par Acte donné à Monçon le 29 Juillet 1516, la charge de Grand-Sénéchal du Royaume, dont ses ancêtres avoient été en possession, mais qui après la mort de *Guillaume Raimond* de Moncade, seigneur de Fraga, avoit été donnée à Pierre d'Aragon, frére du Roi Alfonse IV, lequel la vendit en 1369, au Roi Pierre IV, & depuis ce tems elle étoit restée vacante. Il mourut en 1522, sans enfans de *Jeanne* de Belves, ni de *Guyomare* de Heras, ses deux femmes.

XVIII. GASTON de Moncade, frére puîné du précédent, mourut en 1515. Il avoit épousé *Angélique* de Toisa & Ripouillet, Dame de Palme, d'Aroz, & de Benjarcho au Royaume de Valence, dont il eut JEAN qui suit.

XIX. JEAN de Moncade recueillit la succession de *Jean* son oncle, qu'il avoit suivi dans les guerres d'Italie, & fut ocazion Seigneur d'Aytona, &c. L'Empereur Charles-Quint érigea en sa faveur en 1523, la Terre d'Aytona en Comté, à laquelle il attacha la Grandesse d'Espagne, le confirma dans la charge de Sénéchal d'Aragon, & le fit Chef de la Justice en Sicile, puis Viceroi de Catalogne. Il avoit épousé 1°. en Sicile *Jeanne* de la Grue, fille de *N*... Baron de Caréne: 2°. *Anne* de Cardonne, fille de *Ferdinand*, Duc de Cardonne, & de *Françoise* Manrique de Lara. Du premier mariage étoit issue *Isabelle* de Moncade, mariée à N... Marquis d'Irache; & du second vinrent huit enfans, dont l'aîné fut FRANÇOIS qui suit.

XX. FRANÇOIS de Moncade, second Comte d'Aytona, &c. Grand Sénéchal d'Aragon, fut Viceroi de Catalogne & de Valence, & racheta pour des sommes considérables de Louïs Henriquez, Comte de Modica, Amirante de Castille, le Comté d'Offone, & les Vicomtez de Cabrera & de Bas, qui étoient de l'ancien patrimoine de la Maison de Moncade. Le Roi Philippe II érigea en sa faveur le Comté d'Aytona en Marquisat, & le confirma dans la charge héréditaire de *Maître Rational*, ou Chef de la Justice de la Principauté de Catalogne, qu'il avoit eue par sa femme. Il mourut en 1587, ou plutôt en 1594. Il avoit épousé *Lucréce* de Gralla, fille unique & héritiére de *François* Gralla, Maître Rational de Catalogne, lequel avoit obtenu de l'Empereur Charles-Quint cette charge pour lui & ses successeurs ou heritiers. De ce mariage vinrent dix-sept enfans, & entre autres, GASTON qui suit; *Jean* Archidiacre & Chanoine de l'Eglise de Salamanque, puis Infirmier & Sacristain de celle de Terragone, Evêque de Barcelone, & Archevêque de Terragone en 1612, mort le troisiéme Novembre 1622; & *Pierre* de Moncade, Doyen de l'Eglise de Tortose, puis Evêque de Gironne en 1620, & de Barcelone après son frére.

XXI. GASTON de Moncade, second Marquis d'Aytona, Grand-Sénéchal d'Aragon, Maître Rational de Catalogne, &c. servit le Roi d'Espagne dans ses entreprises sur l'Angleterre en 1588, & fut Viceroi de Sardaigne en 1589. Le Roi Philippe III l'envoya son Ambassadeur à Rome, d'où il le retira pour lui donner la Viceroyauté d'Aragon, où il se signala lors de l'expulsion des Maures en 1608. Il lui donna aussi une place dans son Conseil d'Etat de Guerre; & le fit Commandeur de la Frenade, de l'Ordre de Calatrava. Il mourut en 1626, ayant eu de *Catherine* de Moncade sa parente, Dame de Callora & Taurena au Royaume de Valence, fille de *Michel*, Seigneur de Villemarchant, trois fils, dont l'aîné fut FRANÇOIS qui suit.

XXII. FRANÇOIS de Moncade, troisiéme Marquis d'Aytona, Grand Sénéchal d'Aragon, Maître Rational de Catalogne, Conseiller d'Etat de Guerre, commença à servir en Flandre à la tête d'un Régiment, & commanda quelque tems la Flotte de Dunkerque. Le Roi d'Espagne le nomma ensuite son Ambassadeur près de l'Empereur, & il rendit de grands services à sa Majesté Impériale en lui procurant la paix avec Bethlem Gabor, Prince de Transsilvanie, & avec le Roi de Danemarck. Ce fut lui qui par ses soins ménagea la nomination d'un Palatin de Hongrie, qui produisit l'élection & le couronnement du Roi de Hongrie. Il ménagea aussi des secours qui furent envoyez en Italie sous la conduite du Comte de Collalto, ce qui produisit les effets dont l'Histoire fait mention. En 1633, il fut Général en Flandre sous les ordres de l'Infante Isabelle, & eut le bonheur d'y calmer les esprits des peuples disposez à la révolte. Il s'opposa à diverses entreprises du Prince d'Orange sur la Meuse, & en deux ans de tems il fortifia Stevensweert, secourut Gueldre & Juliers, reprit le Fort Sainte-Anne, secourut Breda, fit lever le siége de Louvain, & emporta le Fort de Schenk. Il étoit alors Capitaine Général de l'Armée d'Espagne; mais la mort le surprit dans le païs de Cléves l'an 1635, ayant sacrifié pour le service de son Roi, plus de quatre-vint mille ducats de son bien. Il fut Auteur d'un Livre qui contient en 60 Chapitres les *Expéditions des Catalans & des Aragonois en Asie & en Gréce*, & une *Histoire Latine du célébre Monastére de Mont-serrat*. Il portoit, lorsqu'il le composa, le titre de Comte d'Offone, son pére vivant encore. Il avoit épousé *Marguerite* de Castro & Alagon, morte en 1624, fille & héritiére de *Martin* d'Alagon, Baron d'Alfara, de Xin & d'Oz en Aragon, issu des anciens Seigneurs de Guiana, & d'*Etiennette* de Castro, Dame & propriétaire de la maison royale de Castro en Aragon, Barone de la Laguna au même Royaume, Vicomtesse d'Illes en Catalogne, &c. dont il eut 1. GUILLAUME-RAIMOND qui suit; & 2. *Catherine* de Moncade, Dame du Palais de la Reine.

XXIII. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, quatriéme Marquis d'Aytona, & de la Puébla, Comte d'Offone, Vicomte de Cabréra, de Bas, d'Illes, de Chiva, de Palma & de Callosa, Baron de la Laguna, &c. Grand-Sénéchal d'Aragon, &c. fut Gouverneur & Capitaine Général de Galice, puis Viceroi & Capitaine-Général de Catalogne, Gentilhomme de la chambre du Roi, premier Ecuyer & Grand-Maître de la maison de la Reine Marie d'Autriche, & un des quatre Conseillers d'Etat nommez par le Roi Philippe IV, pour gouverner le Royaume pendant la minorité du Roi Charles II. Il fut aussi Colonel du Régiment de la Garde du Roi, pour instruire ce Souverain dans l'Art militaire, & mourut le 17 Mars 1670. Il avoit épousé *N*... fille de N... Marquis d'Oran, dont il eut, MICHEL-FRANÇOIS qui suit.

XXIV. MICHEL-FRANÇOIS de Moncade, cinquiéme Marquis d'Aytona, de Puébla, & de Castro, Grand d'Espagne, Comte d'Offone, Vicomte de Cabréra, Baron de la Laguna, &c. servit en Catalogne, & se trouva au siége de Bellegarde en 1674, à la tête d'un Régiment levé depuis peu par la Députation de Catalogne; puis Commandant le Régiment de la Garde du Roi, il traversa à pié la riviére du Tech en présence de l'Armée Françoise le 27 Juillet de la même année; mais il contracta à ce trajet une violente maladie, dont il mourut à Gironne le huitiéme Août suivant. Il avoit épousé *Louïse-Félicienne* Porto-Carréro, fille du Comte de Medelin, dont il eut 1. GUILLAUME-RAIMOND qui suit; & 2. *Emmanuel* de Moncade.

XXV. GUILLAUME-RAIMOND de Moncade, sixiéme Marquis d'Aytona, Grand d'Espagne, &c. Commandeur de Végis & de Castel de Castels, de l'Ordre de Calatrava, Grand-Sénéchal d'Aragon & Maître Rational de la maison & Cour du Roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanez dans les Armées du Roi Philippe V, & s'être signalé dans la déroute du Général Visconti en 1703, fut nommé en Novembre 1705, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi. Il avoit épousé 1°. *N*... morte en Mars 1705: 2°. *Anne-Marie* Bénavidès & Aragon, fille de *François*, Marquis de Soléra, morte le 14 Juin 1720, âgée de 46 ans. * Cortado. Vargas. Cervan, *Hist. Généalogique de la Maison de Moncade, &c.*

* MONCAIO, *Moncaius*, *Caunus* ou *Cacus mons*, grande montagne d'Aragon en Espagne. Elle est aux confins de la Castille Vieille, au couchant septentrional de Tarazona.

* MONCALIER, bourg du Piémont, sur le Pô, à une lieue au dessus de Turin. Il y a là une belle maison de plaisance des Ducs de Savoye.

MONCALVO, ville d'Italie dans le Montferrat, à six milles du Pô, à sept de Casal, & à huit de Verrue & d'Aste, en Latin *Mons Calvus*, est située sur une montagne près de la Sture, & on l'appelle communément *Moncal*. C'est une place forte d'assiette, & une des plus considérabls du Montferrat. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MONCAON, bourg du Portugal, situé sur le Minho, à trois lieues au dessus de Tuy. Ce lieu est fortifié, & les Espagnols ont tenté plusieurs fois de s'en rendre les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONCASTRO, *Moncastrum*, *Ænia*, ancien bourg de la Macédoine. Il est à cinq lieues de Salonichi vers le midi occidental. * Le même.

MONCASTRO, ville de la Turquie en Europe. *Cherchez* BIALOGROD.

MONCAVREL (Marquis de). *Cherchez* MONCHY.

* MONCEAUX, maison royale en France dans la Brie, est à peu près à l'orient de Meaux dont elle éloignée d'environ une lieue & demie. La situation de ce lieu parut si charmante à Catherine de Médicis Reine de France, épouse de Henri II, qu'elle y fit batir un Palais. Marie de Médicis y ajoûta encore des embellissemens; mais dans la suite du tems cette maison a été négligée.

MONCEAUX (François de) d'Arras, en Latin *Moncæius*, fut envoyé en Ambassade vers Henri IV, Roi de France. On a de lui les Ouvrages suivans, *Bucolica Sacra, sive Canticum Canticorum Salomonis Regis*; *In Psalmum* XLIV (c'est le XLV dans l'Hébreu) *Paraphrasis Poëtica*; *Lucubrationum in caput primum Cantici Canticorum libri duo, ex Lucubrationibus in caput septimum ejusdem Cantici*; *De Portis civitatis Judææ, & de Fori Judiciorumque in eo exercendorum antiquo more liber singularis*; *Apparitionum divinarum, quæ de Rubo, & quæ in Ægypto revertenti in diversorio Mosi facta, Historia*; *Aaron purgatus, sive de Vitulo aureo non Vitulo, libri duo, in quibus simul Cheruborum Mosis, Vitulorum Jeroboami, Theraphorum Michæ forma & Historia explicatur*; *Responsio pro Vitulo aureo non Vitulo*; *De Claudia Rufina regia Virgine, Auli Pudentis Senatoris Romani Conjuge, Syntagma*; *Templum Justitiæ, Carmine elegiaco*; *Hesdinum, Carmine elegiaco*; *Paradisus*; *Laban, sive Tractatus de Lucis*. On trouve une partie de ses Poësies, dans le Livre intitulé, *Delit. Belg. p.* 631. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 235. Zweert, *Athenæ Belg. p.* 148. Rivet, *dans le premier tome de ses Oeuvres, p.* 1177.

MONCHAL. *Cherchez* MONTCHAL.

MONCHI (Antoine de). *Cherchez* MOUCHI.

MONCHI, famille. *Voyez* MONCHY.

* MONCHIQUE, bourg du Portugal dans l'Algarve, à trois lieues de Silves vers le couchant. Ce bourg donne le nom à la Sierra de Monchico, qui est sur les confins de l'Algarve & de l'Alentejo, près de la côte, & qui étoit appellé anciennement *Cicus Mons*.

MONCHY, famille. La Maison de MONCHY, en Picardie, est ancienne.

I. JEAN, Seigneur de Monchy & de Mortagne, fut fait Chevalier l'an 1351, & laissa de N... fille aînée du Seigneur de Planques, 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Catherine* de Monchy, Dame de la Fosse, mariée à *Pierre*, Seigneur de la Viefville.

II. JEAN,

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Monchy, de Mortagne, & de Planques, Capitaine de la ville de Falaise l'an 1411, épousa *Jeanne* de Cayeu, Dame de Visines, de Dominois, & de Senpont, fille de *Jean*, Seigneur de ces Terres, & de *Jacqueline* d'Ailly, dont il eut 1. *Pierre*, Seigneur de Monchy, Gouverneur de Saint-Omer, qui de *Jeanne* de Ghistelles ne laissa qu'une fille, *Julienne* Dame de Monchy, mariée à *Jean* Bournel, Seigneur de Thiembronne, de Beauchamp, de Lambusart, & de Lambercourt; 2. *Jean*, mort en Turquie à 28 ans; & 3. EDMOND qui suit.

III. EDMOND de Monchy, Seigneur de Massy en Normandie, de Planques, de Bellacourt, & de Broutelles, fut fait Chevalier à la prise de Crotoy l'an 1437, & épousa 1°. l'an 1431, *Jeanne*, Dame de Montcavrel, fille de *Jean*, Seigneur de Montcavrel, & d'*Isabeau* de Preuve: 2°. *Magdelaine* de Montalembert, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. PIERRE qui suit; 2. *Hugues*, Chanoine de S. Omer; 3. *Jean*, Echanson du Duc de Bourgogne, mort à la journée de Montlhéry; 4. EDMOND, *qui a fait la branche de* SENARPONT, *rapportée ci après;* 5. *Catherine*, mariée à *Vautier*, Seigneur de Heulles près de Saint Omer; & 6. *Jeanne* de Monchy, femme d'*Antoine* de Rubempré, Seigneur d'Authie.

IV. PIERRE de Monchy, Seigneur de Montcavrel, de Massy, &c. Lieutenant-de Roi en Picardie, épousa le 18 Novembre de l'an 1473, *Marguerite* de Lannoy, fille de *Gilbert*, Seigneur de Willerval, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Elizabeth* de Drinham, morte le dixiéme Août de l'an 1479, ayant eu pour enfans, 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée en Janvier de l'an 1487, à *Hugues*, dit *Hutin*, Seigneur de Mirarmont; 3. *Michelle*, qui épousa 1°. *Galois* Blondel, Baron d'Argoules: 2°. *Jean* de Rochebaron, Seigneur de Lignou; & 4. *Hugues* de Monchy, Seigneur d'Aussennes, qui épousa le 2 Janvier de l'an 1514, *Jeanne* Dame de Gouy, dont il n'eut que deux filles, *Héléne*, Dame d'Aussennes, femme de *Jean* de Waudricourt, Seigneur de Nampont; & *Claude* de Monchy, Abbesse de Sainte-Austreberte près de Montreuil.

V. JEAN de Monchy, III du nom, Seigneur de Montcavrel, Maître d'Hôtel du Roi, mourut à la bataille de Ravenne l'an 1512, & laissa d'*Anne* Picard sa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Estelan, & de *Jeanne* de la Garde, 1. NICOLAS qui suit; 2. JACQUES, Seigneur d'Inquessen & d'Aussennes, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*INQUESSEN *& de* CAVERON, *rapportée ci après;* 3. *Claude*, alliée à *Philippe* de Wissocq, Seigneur de Gapannes; 4. *Françoise*, mariée à *Jean* de la Haule, Seigneur de Gremonville; 5. *Anne*, Chartreuse de Gonnay près de Bethune; & 6. *Jeanne* de Monchy, Sœur Grise à Montreuil.

VI. NICOLAS de Monchy, Seigneur de Montcavrel, &c. épousa en Octobre de l'an 1516, *Jossine* d'Ailly, fille d'*Antoine*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte* de Bournonville, dont il eut FRANÇOIS qui suit.

VII. FRANÇOIS de Monchy, Seigneur de Montcavrel, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa l'an 1535, *Jeanne* de Vaux, Dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean*, Seigneur d'Hocquincourt, & de *Marguerite* de Framecourt, dont il eut 1. 2. *Charles* & *Louïs*, tuez à la bataille de Dreux; 3. *Pierre*, tué au combat de Jarnac; 4. ANTOINE qui suit; 5. *Charlotte*, mariée à *Nicolas*, Baron de Mailloc en Normandie; & 6. *N*.. de Monchy, morte sans alliance.

VIII. ANTOINE de Monchy, Seigneur de Montcavrel, Héritier de ses fréres, épousa en Mai de l'an 1570, *Anne* de Balsac, fille de *Thomas*, Seigneur de Montagu, & d'*Anne* Gaillard Long-Jumeau, dont il eut 1. JEAN IV, qui suit; 2. GEORGE, *qui a fait la branche d'*HOCQUINCOURT, *rapportée ci apres;* & 3. *Charlotte* de Monchy, mariée à *Jacques* de Runes, Seigneur de Fouquesolles & de Beaucamp.

IX. JEAN de Monchy, IV du nom, Seigneur de Montcavrel, de Rubempré, de Varennes, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Ardres & d'Estaples, mourut en Octobre de l'an 1638. Il avoit épousé en Novembre de l'an 1596, *Marguerite* de Bourbon, fille d'*André*, Seigneur de Rubempré, & d'*Anne* de Roncherolles; dont il eut 1. *César*, mort jeune; 2. *François-Charles*, Marquis de Montcavrel, mort sans alliance le dixiéme Fevrier de l'an 1629; 3. BERTRAND-ANDRÉ qui suit; 4. *George*, Chevalier de Malte; 5. *Anne*, mariée l'an 1615, à *Marc Henri Alfonse* Gouffier, Marquis de Bonnivet & de Crévecœur; 6. *Magdelaine*, Abbesse de Sainte-Austreberte de Montreuil, morte l'an 1628; 7. *Jeanne*, jumelle de *Magdelaine*, morte sans alliance; 8. *Marguerite*, mariée en Avril de l'an 1630, à *René*, Marquis de Mailly, Gouverneur de Corbie; & 9. *Charlotte* de Monchy, Abbesse de Sainte-Austreberte de Montreuil, après sa sœur.

X. BERTRAND-ANDRÉ de Monchy, Seigneur de Rubempré, puis Marquis de Montcavrel après son frére, épousa en Mars de l'an 1627, *Magdelaine* aux Epaules, fille héritiére de *François*, Marquis de Nêle, & de *Marguerite* de Montluc, dont il eut 1. *Jean-Baptiste*, Marquis de Montcavrel, né en Novembre de l'an 1629; 2. *Jeanne*, née l'an 1628, mariée en Janvier de l'an 1649, à *Louis-Charles* de Mailly, frére puîné de *René*, morte le 13 Avril 1713; 3. *Marguerite-Henriette*, Abbesse de l'Abbaye aux Bois, morte le 21 Avril 1715, âgée de 83 ans; 4. *Catherine* de Monchy.

BRANCHE DES MARQUIS d'HOCQUINCOURT.

IX. GEORGE de Monchy, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* de Balsac, fut Seigneur d'Hocquincourt, Gouverneur de Boulogne & de Péronne, premier Maître d'Hôtel de la Reine, Grand Prévôt de l'Hôtel, & Lieutenant-Général de Lorraine l'an 1636. Il épousa 1°. en Avril de l'an 1598, *Claude* de Monchy, Dame d'Inquessen, sa cousine: 2°. *Gabrielle* du Châtelet, fille d'*Erard*, Marquis du Châtelet, Maréchal de Barrois, & Gouverneur de Grey. Il eut du prèmier lit 1. CHARLES qui suit; & 2. *Catherine* de Monchy, mariée l'an 1624, à *Jacques* Rouxel, Baron de Médavy, Comte de Grancey, Maréchal de France, &c.

X. CHARLES de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, Grand Prevôt de l'Hôtel, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un Article séparé*, épousa en Novembre de l'an 1628, *Eléonore* d'Estampes, fille de *Jacques*, Seigneur de Valençay, & de *Louise* Blondel, dite *de Jeigny*, morte le 27 Mars de l'an 1679, agée de 72 ans; dont il eut 1. GEORGE qui suit; 2. *Armand*, Evêque & Comte de Verdun, Abbé de Saint-Vanne de Verdun, & de Boheries, mort le 30 Octobre de l'an 1679; 3. *Jacques*, Seigneur d'Inquessen, tué au siege d'Angers l'an 1652; 4. *Dominique*, Chevalier de Malte, nommé *le Chevalier d'Hocquincourt*, submergé dans son vaisseau, après s'être signalé dans un combat naval contre les Turcs le 28 Novembre 1665; 5. *Honoré*, Chevalier de Malte, mort à Rome; 6. *Gabriel*, Comte d'Hocquincourt, commandant les Dragons de la Reine, tué d'un coup de mousquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'Eglise de Gramshusen en Allemagne, le 25 Juillet de l'an 1675, âgé de 32 ans; 7. *Claude*, Religieuse à Chelles; & 8. *Marguerite* de Monchy, Chanoinesse de Remiremont, morte en Octobre de l'an 1665.

XI. GEORGE de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c. mourut en Décembre de l'an 1689. Il épousa l'an 1660, *Marie* Molé, seconde fille de *Jean* Molé, Seigneur de Jussanvigny, Président és Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Gabrielle* Molé, morte en Janvier de l'an 1694, laissant 1. *Charles* de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, tué en Irlande le premier Juillet de l'an 1690, à la tête de son Régiment, en gardant le passage d'une riviére; 2. *Jean-George*, Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, après son frére, tué près de Huy le 27 Août 1692; 3. *Armand*, mort jeune; 4. *Louis-Léonor* de Monchy, Abbé de Boheries, mort le neuviéme Mai 1705; 5. *Gabriel Antoine*, Chevalier de Malte; & 6. *Marie-Magdelaine-Thérése-Geneviéve* de Monchy, Dame d'Hocquincourt, mariée en Janvier de l'an 1695, à *Antoine* de Pas, Marquis de Feuquiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'INQUESSEN, *issue des Seigneurs de* MONTCAVREL.

VI. JACQUES de Monchy, second fils de JEAN, Seigneur de Montcavrel, & d'*Anne* Picart, fut Seigneur d'Aussennes & d'Inquessen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Laon. Il avoit épousé *Magdelaine* de Bossut, fille de *Nicolas*, Seigneur de Longueval, d'Escry, & de Marchais, & de *Bonne* de Sains, Dame de Caveron, dont il eut 1. *Philippe*, Seigneur de Serval, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, Chevalier de Malte; 3. LOUÏS qui suit; 4. *Michel*, Abbé de Valloires, Seigneur de Boutonville, Conseiller au Parlement de Rouen, & Chanoine de la Cathédrale, Fondateur du Noviciat des Jésuites de Rouen, où il fut inhumé en 1620; 5. ROBERT, *qui a fait la branche des Seigneurs de* CAVERON, *rapportée ci-après;* 6. *Jacques*, Jésuite; 7. *Barbe*, mariée à *Hector* de S. Blaise, Seigneur de Pouy; & 8. *Anne* de Monchy, femme de *Jean* de Maude, Seigneur de Colembert en Boulonnois.

VII. LOUÏS de Monchy, Seigneur d'Aussennes, & d'Inquessen, Gouverneur de Laon & du Laonnois, épousa 1°. *Anne* de Waudricourt, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Nampont, & d'*Héléne*, de Monchy: 2°. le 27 Janvier de l'an 1593, *Catherine* d'Aligre, fille de *Claude*, Baron de la Brosse, & de *Marie* le Liévre. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Nicolas*, Seigneur d'Inquessen, mort prisonnier de guerre du vivant de son pére; & 2. *Claude* de Monchy, Dame d'Aussennes & d'Inquessen, mariée en Avril de l'an 1598, à *George* de Monchy, Seigneur d'Hocquincourt, son parent.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CAVERON *&* d'HENNEVEUX, *issue des Seigneurs d'*INQUESSEN.

VII. ROBERT de Monchy, fils puîné de JACQUES de Monchy, Seigneur d'Inquessen, & de *Magdelaine* de Bossut, fut Seigneur de Caveron, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Colonel d'un Régiment de gens de pié pour la Ligue, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & fut marié trois fois, 1°. à *Marguerite* de Fiennes, Dame d'Henneveux & de Saint-Martin, veuve de *Nicolas* d'Hallewin, & fille de *Christophle*, Seigneur de Saint-Martin, & de *Jeanne* de Banquetin: 2°. à *Anne* de Pellevé, fille de *Charles*, Seigneur de Jouy, & de *Françoise* d'Assy: 3°. à *Isabeau* le Moine. Les enfans du premier lit furent, 1. GERAUD qui suit; 2. *Barbe* mariée l'an 1610, à *Antoine* de Loyer, Seigneur de Terrebœuf en Artois; 3. *Marguerite*, alliée à *Michel* de la Pasture, Baron du Courset en Boulonnois; & 4. *Antoine* de Monchy, Baron de Saint-Martin, qui épousa 1°. *Jeanne* de Guillebon, fille de *Sébastien*, Seigneur d'Argevilliers, & de *Jeanne* de Garges: 2°. *Charlotte* de Brouilly, fille de *Louïs*, Seigneur de Caumênil, & de *Jeanne* de Belloy. Il eut du premier mariage *Robert*, & *Marie-Françoise* de Monchy, Dame d'honneur de la Duchesse de Nemours, mariée

riée 1°. à *N*.. de Borel, Baron de Manerbe : 2°. en Octobre 1703, à *François Annibal* du Merle, Seigneur de Blancbuiſſon ; & du ſecond lit, *Jean*, *Charles*, & *Antoine* de Monchy. Du ſecond mariage de ROBERT Seigneur de Caveron, avec *Anne* de Pellevé, ſont iſſus, 5. *Jean-Baptiſte* ; 6. *Jourdaine*, mariée à *Charles* des Guets, Seigneur du Luc ; 7. 8. *Marie* & *Adrienne*, Religieuſes au Moncel ; & 9. *Charles* de Monchy, Seigneur de Caveron, par don que lui en fit ſon frére l'an 1610, & qui épouſa 1°. l'an 1622, *Magdelaine* de Bournonville, Dame du Quênoy, fille de *Louïs*, Seigneur du Quênoy, & d'*Antoinette* de Moreuil : 1°. *Iſabeau* du Châtelet, fille de *Claude*, Seigneur de Moyencourt, & de *Louiſe* de la Chauſſée. Il eut du premier lit *Jean-Robert* né en 1623, mort ſans alliance ; & *Marie-Claude*, de Monchy, mariée 1°. à *Jean-Baptiſte* de Monchy-Moimont, Lieutenant-de-Roi de Gravelines : 2°. le neuviéme Juin de l'an 1649, à *Charles*, Seigneur de Sailly.

VIII. GERAUD de Monchy, Seigneur d'Henneveux, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut l'an 1615. Il avoit épouſé en Mars de l'an 1604, *Marie* de Fay, veuve de *Jacob* d'Auxy, Seigneur de Beaufort, & fille de *Henri*, Seigneur de Châteaurouge, & d'*Antoinette* d'Ailly, dont il eut 1. ROBERT qui ſuit ; 2. *Charles*, Seigneur de Rouſſeloy ; & 3. *Marie* de Monchy.

IX. ROBERT de Monchy, Seigneur d'Henneveux, de Saint-Martin & de Longfoſſe, Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, mourut le dixiéme Janvier 1638. Il avoit épouſé en Février de l'an 1634, *Marguerite* de Raimbaucourt, fille de *Robert*, & de *Claude* Trouillart, dont il eut 1. *Jean Louïs* ; & 2. PIERRE-ROBERT qui ſuit ;

X. PIERRE-ROBERT de Monchy, Seigneur d'Henneveux, de Saint-Martin, de Châteaurouge, &c. fut tué au ſiége de Lille l'an 1667. Il avoit épouſé en Juillet de l'an 1664, *Claude* de Rouville, fille d'*Hercules-Louis*, Marquis de Rouville, & de *Marie-Jeanne* du Boſc ; dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SENARPONT iſſue des Seigneurs de MONCHY.

IV. EDMOND de Monchy, II du nom, quatriéme fils d'EDMOND, Seigneur de Maſſy, & de *Jeanne*, Dame de Montcavrel, fut Seigneur de Senarpont & de Viſmes ; & épouſa *Iſabeau* de Ligne, veuve de *Robert* d'Occoch, dit de *Neufville*, & fille de *Michel*, Seigneur de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainault, & de *Bonne* d'Abbeville, dont il eut 1. JEAN qui ſuit ; & 2. *Jeanne* de Monchy, ſeconde femme de *Jacques*, Seigneur de Monchy, de Fouqueſolles & d'Handrehan.

V. JEAN de Monchy, Seigneur de Senarpont, de Guimerville, de Viſmes, &c. épouſa *Marie* d'Abbeville, dite *d'Tverny*, fille & héritiére de *Louïs*, dit *d'Tverny*, Seigneur de Moimont & de Hercourt, & d'*Antoinette*, Dame de Biencourt, dont il eut 1. *Louïs*, Seigneur de Hercourt, mort ſans alliance ; & 2. JEAN qui ſuit.

VI. JEAN de Monchy, Seigneur de Senarpont, Baron de Viſmes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Corbie, Lieutenant Général en Picardie, ſe trouva à la défaite des Anglois devant la ville de Boulogne l'an 1544, & contribua beaucoup à la conquête de Calais ſur les Anglois l'an 1557. Il avoit épouſé 1°. en Mars de l'an 1531, *Claude*, Dame de Longueval, fille de *Pierre*, Seigneur de Longueval, & de *Gabrielle* de Rochebaron, morte le 21 Février de l'an 1556 : 2°. le 24 Novembre de l'an 1563, *Magdelaine* de Suze, veuve de *Joachim*, Seigneur de Warty, & fille de *Philippe*, Seigneur de la Verſine, & de *Claude* de Villers-l'Iſle-Adam. Il eut du premier lit 1. *François* tué au ſortir de Page ; 2. ANTOINE qui ſuit ; 3. *Jean*, Seigneur de Hercourt, qui de *Charlotte* de Fleurigny, fille de *Charles*, & de *Philippe* du Moulin, ne laiſſa qu'une fille nommée *Louiſe*, mariée à *Alexandre* de Morogues, Seigneur du Sauvage ; 4. SIDRACH, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MOIMONT, *rapportée ci-après* ; 5. *Gédéon*, Seigneur de Mons, de Broutelle & de la Chauſſée, qui de *Charlotte* d'Orbec, laiſſa pour fille unique, *Suſanne*, mariée à *François* de Martel, Seigneur de Fontaine ; 6. *Suſanne* de Monchy, mariée, 1°. à *Thomas* Sureau, Seigneur de Farceaux : 2°. à *Adrien* Seigneur de Bréauté ; 7. *Gabrielle*, mariée 1°. à *Claude* du Haines, Seigneur de Bondus & d'Adinfer : 2°. à *Robert* des Marêts, Seigneur de Saint-Aubin-en-Caux ; 8. *Antoinette* de Monchy, mariée à *Gilles* Carbonel, Seigneur de Chaſſegay ; 9. *Françoiſe*, alliée 1°. à *François* de Péverel, Seigneur de Montiraulier : 2°. à *Nicolas* aux Epaules, Seigneur du Mont-Sainte-Marie ; 10. *Charlotte* épouſe de *François* de Boulainvilliers, Seigneur de Saint-Ceré : & 11. *Jeanne* de Monchy, mariée 1°. à *Robert*, Seigneur de Pont-Bellanger : 2°. à *François* Théſart, Baron de Tournebu : 3°. à *Paul* de Briqueville, Seigneur de Coulombiéres. Du ſecond lit de JEAN, Seigneur de Sénarpont, & de *Marguerite* de Suze, vint 12. *Louïs* de Monchy, Seigneur de Belle en Boulonois, Chambellan du Roi, tué à la priſe de Meaux.

VII. ANTOINE de Monchy, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Boulogne, mourut le 18 Novembre 1586. Il avoit épouſé 1°. par contrat du 31 Décembre 1559, *Jeanne* Olivier, fille de *François*, Chancelier de France : 2°. *Anne* de Ligny, veuve de *Laurent* du Belloy, Seigneur d'Amy, & fille d'*Adrien* & de *Marie* de Hallewin, dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Françoiſe* de Vaux, veuve de *Jean*, Baron de Vieuxpont, & fille de *Hugues*, Seigneur de Saintines, & de *Suſanne* de Suſanne. Il eut de ſon premier mariage 1. GEDEON qui ſuit ; 2. *Benjamin*, Seigneur de Hodéne, mort ſans alliance ; 3. *Thomas*, vivant l'an 1586 ; & 4. *Antoinette* de Monchy, mariée 1°. le 22 Juin 1579, à *Henri* de Cappendu, Vicomte de Bourſonne, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois : 2°. à *Philippe* de Sérouville, Seigneur de Vaux : 3°. à *Jean* de Gaillard, Seigneur de Raucourt, morte le neuviéme Juillet de l'an 1626. Du troiſiéme lit vinrent, 5. *Anne* de Monchy, mariée à *François* Vatel, Seigneur de Margny près de Compiégne ; 6. *Claude*, mariée en Janvier de l'an 1599, à *François* de Hervilly, Seigneur de Deuze ; & 7. FRANÇOIS de Monchy, Seigneur de Longueval, de Buires, de Flers, &c. Gouverneur de Verneuil au Perche, qui épouſa 1°. *Claude* de Créquy, fille de *Jean*, Seigneur de Raimboval, & de *Louiſe* de Balſac : 2°. le 17 Avril de l'an 1626, *Mabaud* de la Chauſſée, fille de *Charles*, & de *Gabrielle* de Franciéres, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent CHARLES qui ſuit dans cet Article ; *Francois*, Seigneur de Biencourt, Page de la Reine, mort ſans alliance l'an 1632 ; & *Charlotte* de Monchy, mariée en Mai de l'an 1622, à *Adrian* de Créquy, Seigneur de la Creſſonniére. CHARLES de Monchy, Seigneur de Longueval, épouſa l'an 1626, *Suſanne* Martel, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, & de *Suſanne* de Monchy, dont il eut 1. *François* ; 2. *Charles* ; 3. *Bernard* ; & 4. *Magdelaine* de Monchy, mariée à *Gabriel* de Roque, Seigneur de Ville près de Noyon.

VIII. GEDEON de Monchy, Seigneur de Senarpont, Chevalies des Ordres du Roi, mourut l'an 1623. Il avoit épouſé en Octobre de l'an 1586, *Chriſtine* de Vieuxpont, fille de *Jacques*, Baron de Vieuxpont, & de *Françoiſe* de Vaux, ſa belle-mére ; dont il eut 1. ANNE qui ſuit ; & 2. CHARLES, Seigneur de Guimerville, Baron de Viſmes, qui épouſa le 12 Septembre de l'an 1619, *Marie* de Cavrel, veuve de *Pierre* de Chaumont, & fille de *Jean*, Seigneur de Tagny, & de *Marguerite* de Saint-Blimont, dont il eut *François* de Monchy, qui a continué la poſtérité des Barons de Viſmes ; *George*, Seigneur de Talmas, marié, 1°. à *Louïſe* de Ghiſtelles : 2°. le 12 Mai de l'an 1673, à *Marguerite* de Saint-Lo, fille de *Jean*, Seigneur de l'Epinay, & de *Jeanne* Modet, dont il eut une fille nommée *Marguerite-Anne*, née le 20 Avril 1679. Les autres enfans de CHARLES ſont, 3. *Louïs* ; 4. *Nicolas-Henri*, Chanoine de Boulogne ; 5. *Suſanne*, femme de *François* de Paſcal, Seigneur de Franciéres, puis de *Jean* de Sacquepée, Seigneur de Selincourt ; 6. 7. *Catherine*, Dame d'Augerville, & *Magdelaine*, Dame de Truffles, nommées dans le teſtament de leur pére.

IX. ANNE de Monchy, Seigneur de Senarpont, &c. épouſa le deuxiéme Septembre 1618, *Angélique* Rouſſel, fille de *Charles*, Seigneur de Godarville-en-Caux, & de *Magdelaine* de la Mothe, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune ; 2. ANDRÉ qui ſuit ; 3. 4. *Marguerite* & *Angélique*, Religieuſes à l'Abbaye-aux-Bois ; 5. *N*... Religieuſe à Abbeville ; & 6. *N*... de Monchy, Religieuſe à Bertaucourt.

X. ANDRÉ de Monchy, Seigneur de Senarpont, &c. épouſa le ſixiéme Décembre 1655, *Magdelaine* de Lannoy, fille de *François*, Seigneur d'Ameraucourt, Sénéchal d'Eu, & de *Louiſe* de Torcy, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit ; 2. *André*, Chevalier de Malte ; 3. *Louiſe-Charlotte-Angélique* ; & 4. *Jeanne* de Monchy.

XI. CHARLES de Monchy, Seigneur de Senarpont, Page de la petite Ecurie l'an 1685, puis Capitaine de Dragons, a épouſé le neuviéme Avril 1690, *Marie Joſephe-Eliſabeth* de Melun, fille de *François-Philippe* de Melun, Marquis de Richebourg, Grand-d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, ci-devant Gouverneur de Mons, & de *Théréſe* Villain, dite *de Gand*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MOIMONT, iſſue des Seigneurs de SENARPONT.

VII. SIDRACH de Monchy, quatriéme fils de JEAN, Seigneur de Senarpont, & de *Claude*, Dame de Longueval, fut Seigneur de Moimont, & mourut l'an 1591. Il avoit épouſé le 23 Juillet 1574, *Anne* de Marnix de Sainte-Aldegonde, Dame de Saint-Ragond, fille de *Jean*, & de *Claude* de la Riviére, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit ; 2. *Jacques* ; 3. *Anne* ; & 4. *Françoiſe* de Monchy, mariée à *Adrien* de Mireville, Seigneur d'Eſtrimont.

VIII. CHARLES de Monchy, Seigneur de Moimont, de Saint-Ragond, &c. Lieutenant de la Compagnie des Gens-d'armes de M. le Connétable, épouſa 1°. en Mars 1604, *Charlotte* de Baqueli, fille de *Charles*, Seigneur de Bois-Robert, & de *Charlotte* Iſnel : 2°. l'an 1608, *Marthe* le Grand, veuve de *René* Martel, Seigneur de Melleville, & fille de *George*, Seigneur de Franqueville, & d'*Aldonce* de Roncherolles : 3°. *Anne* des Champs, veuve d'*Ozias* de Bouffan, & fille de *Robert*, Seigneur de Bois-rouart, & d'*Anne* du Fay. Du premier lit vinrent 1. ADRIEN qui ſuit ; 2. *Charlotte*, mariée l'an 1628, à *Elie* de Gauville, Seigneur d'Ondeauville ; & 3. *Jeanne* de Monchy, femme, de *N*... Seigneur de la Mortellerie. Du ſecond lit ſortit 4. *Pierre* de Monchy, Prêtre de l'Oratoire ; & du troiſiéme, 5. *Suſanne* de Monchy ; & 6. *Jean-Baptiſte* de Monchy, Lieutenant-de-Roi à Gravelines, mort l'an 1646, qui avoit épouſé *Marie-Claude* de Monchy, veuve de *Charles*, Seigneur de Sailly, & fille de *Charles*, Seigneur de Caveron.

IX. ADRIEN de Monchy, Seigneur de Moimont, de Bois-Robert, de Baqualer, &c. épouſa en Avril 1628, *Marie* de Bretel, fille de *Claude*, Seigneur de Lanquetot, & de *Magdelaine* Maignart, dont il eut 1. *Claude*, Prêtre de l'Oratoire ; 2. RAOUL qui ſuit ; 3. *Henri* ; & 4. *Magdelaine* de Monchy, mariée à *Jean* de Vieuxpont, Seigneur d'Ouzonville.

X. RAOUL de Monchy, Seigneur de Moimont, &c. a épouſé l'an 1678, *N*... fille de N... Conſeiller au Parlement de Rouen, dont il a eu deux filles.

MONCHY (Charles de) dit le MARECHAL D'HOCQUINCOURT, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, Gouverneur de Péronne, de Montdidier & de Roye, fils de GEORGE de Monchy, Prevôt de l'Hôtel du Roi, & de *Claude* de Monchy, succéda à son pere dans la charge de Grand-Prevôt de l'Hôtel, & se distingua par son courage en diverses occasions importantes; ce qui l'éleva aux premiéres charges militaires. Il servit en qualité de Maréchal de camp dans l'Armée du Roi, que commandoit le Sieur du Hallier, depuis Marechal de l'Hopital, lorsqu'il mena le deuxiéme d'Août de l'an 1640, le grand Convoi au camp devant Arras: ce qui servit beaucoup à la prise de cette ville. D'Hocquincourt commanda depuis l'arriére-garde de l'Armée à la bataille de Villefranche en Catalogne, le 31 Mars 1642, se trouva au siége de Gravelines l'an 1644, & fut en 1646 Lieutenant-Général des Armées du Roi en Allemagne, où il contribua à la prise de diverses places, comme de Schorndorf dans le Duché de Wirtemberg, de Tubingue, qu'on emporta le 17 Février 1647, & de quelques autres. Il commandoit l'aîle droite de l'Armée Françoise à la bataille de Réthel le 15 Décembre 1650, & fut fait Maréchal de France le cinquiéme Janvier de l'an 1651. L'an 1653, le troisiéme Décembre, il défit les Espagnols en Catalogne dans la plaine de Bourdils; & l'année suivante, il força leurs Lignes devant Arras, la nuit du 24 au 25 Août. Ces actions étoient extrêmement glorieuses pour le Maréchal d'Hocquincourt: mais quelques mécontentemens qu'il prétendit avoir reçus de la Cour le jettérent dans le parti des ennemis, où il fut tué de cinq coups de mousquet, en voulant reconnoître les Lignes de l'Armée Françoise devant Dunkerque, le 13 Juin 1658. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Liesse.

MONCHY (Antoine de) Docteur de Sorbonne. *Voyez* MOUCHY.

MONCK (George) Duc d'Albemarle, Général des Armées d'Angleterre, étoit fils du Chevalier THOMAS Monck de Potheridge, dans la Province de Dévon, & d'*Elisabeth* Smith. Il naquit le sixiéme Décembre 1608, & étoit le second de trois fils, dont l'aîné se nommoit *Thomas*, & le plus jeune *Nicolas*, qui a été Evêque d'Héreford. L'an 1626, après avoir fait un voyage à Cadix en Espagne, il fut engagé dans l'expédition qui se fit à l'Isle de Rhé & à la Rochelle, du tems des guerres civiles de France, & y servit en qualité d'Enseigne sous le Chevalier Jean Burrough. Ensuite voyant que l'Angleterre joüissoit de la paix, il s'en alla aux Païs-Bas, & entra dans le Régiment du Comte d'Oxford, où il mérita bientôt une Compagnie. De là il retourna en Angleterre, dans le tems des guerres d'Ecosse, avant que les troubles de ce Royaume fussent appaisés. Le Comte de Leicester, qui fut nommé Lieutenant d'Irlande l'an 1640, connoissant le mérite du Capitaine Monck, son cousin, le fit Colonel de son Régiment. Au retour d'Irlande, le Roi l'envoya à Nantwich pour voir l'état des troupes qui étoient revenues de cette Isle; mais le Chevalier Fairfax surprit ces troupes, & en même tems le Colonel Monck, qu'il fit mener prisonnier à Hull, puis à Londres, où il fut mis dans la Tour par ordre exprès du Parlement. Après plusieurs années de prison, le fils du Comte de Leicester, qui étoit nommé Lieutenant d'Irlande, fit en sorte que le Colonel Monck eut la liberté, pour conduire un Régiment contre les Irlandois Catholiques. De là il revint en Angleterre, où après la mort tragique du Roi Charles I, Cromwel lui donna un Régiment; puis voulant marcher contre le Roi Charles II, du côté de Worcester, il lui laissa le commandement de ses troupes, avec lesquelles il soumit toute l'Ecosse. La guerre de Hollande étant survenue, le Général Monck remporta une victoire l'an 1653, contre la Flotte Hollandoise, où l'Amiral Tromp fut tué d'un coup de mousquet. Aussi tôt que la paix fut faite avec les Hollandois, Cromwel le renvoya en Ecosse, afin de réduire ceux qui avoient pris les armes pour le Roi. Lorsque Monck fut arrivé en ce païs, il attira à son parti les principaux Seigneurs d'Ecosse, & se retira à Edimbourg, qui en est la ville capitale. Après la mort de Cromwel l'an 1658, le Général Monck, qui étoit encore à Edimbourg, y fit proclamer Protecteur, Richard, fils de Cromwel, suivant les ordres du Conseil d'Angleterre; mais dans ce tems-là, ayant reçu des Lettres de la part du Roi Charles II qui l'excitoit à prendre son parti, pour aider à le rétablir sur le Thrône, il en forma le dessein, qu'il dissimula, pour venir plus sûrement à bout d'une entreprise si dangereuse. Après avoir fait ses préparatifs, par les intelligences qu'il entretenoit à Londres & ailleurs, il déclara son dessein à ses troupes, qui en firent des acclamations de joye; & fit emprisonner à Edimbourg les Officiers qu'il soupçonnoit être de sentiment contraire. Il se rendit maître de la ville de Barwick en Angleterre, sur les frontiéres d'Ecosse, puis de la citadelle de Leith. Ensuite ayant gagné les Ecossois & les Irlandois, la Flotte Angloise, & une partie des principaux du Royaume, il fit marcher son Armée vers Londres, & fut cause que la plupart des Provinces se déclarérent pour son parti, qui étoit celui de son Roi. Etant arrivé à Londres, il rétablit le Conseil commun de la ville, que la Chambre avoit cassé, & engagea par ce moyen la ville à se déclarer pour le Roi. Il fit en sorte aussi que l'Assemblée du Parlement fut rompue le 17 Mars 1660.

Peu de tems après, le Général Monck reçut des Lettres de la part du Roi, pour les communiquer au Conseil d'Etat & aux Officiers de l'Armée. Le 25 Avril le Parlement se rassembla, on y lut les Lettres de sa Majesté, & le huitiéme Mai en présence du Général Monck, on proclama Roi Charles II. Alors ce Général partit de Londres pour aller au-devant du Roi à Douvres. D'abord le Roi voulant lui donner des témoignages de son estime & de son affection, l'embrassa & le baisa; & aussi-tôt qu'il fut arrivé à Cantorbéry, il le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Sa Majesté étant à Londres, le créa Capitaine-Général de ses Armées, son Grand-Ecuyer, Gentilhomme de sa chambre, Conseiller au Conseil d'Etat, & enfin Thrésorier de ses Finances. Le Roi avoit dessein de le faire Lieutenant ou Viceroi d'Irlande; mais ce fidéle Sujet voulant s'attacher à la personne de son Prince, supplia Sa Majesté de ne lui point donner cette charge. Au mois de Juillet 1660, il fut fait par Lettres patentes du grand Sceau, Duc d'Albemarle, Comte de Torrington, Baron de Potheridge, de Beauchamp & de Tees; & quelques jours après il fut reçu à la Chambre des Pairs du Royaume. Les titres d'Albemarle & de Beauchamp lui furent donnez, parce qu'il étoit descendu de *Marguerite*, l'une des filles de *Richard* Beauchamp, Comte d'Albemarle & de Warwick. Outre cela, le Roi le fit son Lieutenant dans les Provinces de Dévon & de Midlesex, qui sont des charges de grande importance en Angleterre. L'an 1666, le Général Monck signala son courage & sa conduite dans la bataille contre les Hollandois, qui remportérent quelque avantage, mais avec une perte si considérable, que cette victoire leur fit souhaiter la paix qu'ils conclurent depuis. Sur la fin de l'année 1668, ce Général tomba malade: ce qui l'obligea de se retirer dans son Palais à Essex. Comme il n'étoit pas d'humeur à souffrir une longue cure, il envoya querir un Médecin Empirique, qui le guérit d'une hydropisie en trois semaines. Aussi-tôt qu'il eut recouvré sa santé, il retourna à la Cour, où il fit célébrer le mariage de *Christophle* son fils. Son mal le reprit peu de tems après: ce qui le fit songer à se préparer à la mort. Le Roi & le Duc d'Yorck l'honorérent de plusieurs visites, & parurent fort touchez de sa maladie. Enfin, le Lundi troisiéme de Janvier de l'an 1679, le Général Monck étant assis sur sa chaise, (parce qu'il ne pouvoit se tenir couché) rendit l'ame fort paisiblement & dans une grande tranquillité. Son corps ayant été embaumé, fut porté à Sommerset-house, Palais de la Reine-Mére défunte, où il fut exposé plusieurs jours sur un lit de parade. De là il fut conduit à Westminster, & mis parmi les tombeaux des Rois & des Reines d'Angleterre, dans la chapelle de Henri VII.

Il avoit épousé *Anne* fille de *Jean* Clarges, morte en Février 1670, dont il eut pour fils unique *Christophle* Monck, Duc d'Albemarle, Comte de Torrington, Baron de Monck, de Potheridge, &c. Chevalier de la Jarretiére, Gouverneur du Comté de Dévon, puis de la Jamaïque, où il mourut l'an 1688, sans laisser de postérité d'*Elisabeth* Cavendish, fille de *Henri*, Duc de Newcastle, d'Ogle, &c. * *Voyez* Imhoff, *en son Hist. Généalogique des Pairs d'Angleterre.*

C'étoit un homme d'un port grave, d'un air majestueux, & d'un esprit peu brillant, mais solide, ferme & égal. Il ne pouvoit souffrir d'injustice, même parmi les gens de guerre; & il disoit souvent, *qu'une Armée ne devoit pas servir d'asyle aux voleurs & aux scélérats.* On admiroit dans un homme de sa profession, sa chasteté & son horreur pour les blasphêmes & les juremens, & il avoit un profond respect pour les Gens d'Eglise. * Th. Gumbe, *Vie du Général Monck, traduite en François par* Guy Miége.

MONCKS-WEARMOUTH, bourg d'Angleterre dans la Province de Durham, au nord de l'embouchure de la riviére de Wear ou Were.

MONCLOVA. *Voyez* CASTILLO DELLA MONCLOVA.

MONCON, en Latin *Montio*, ville d'Espagne en Aragon, du Diocése de Valence, est située sur une colline, qui a la riviére de Cinca au pié, & est fortifiée assez réguliérement. Le Maréchal de la Mothe-Houdancourt prit, l'an 1642, Monçon sur les Espagnols, qui la reprirent peu après. * Sanson.

MONCON ou MONTSON (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance dont on vient de parler, professa la Théologie à Valence, & étant venu en 1383 à Paris, il y fut reçu Docteur au commencement de 1387; mais ayant avancé dans sa Resompte, quelques Propositions contraires au sentiment commun de la Faculté, touchant la Conception de la Vierge, les Théologiens s'élevérent contre lui, & demandérent qu'il se retractât sur quelques Propositions, non seulement de cette Thése, mais de celles qu'il avoit soutenues auparavant. On auroit peine à croire le trouble que causa le refus du nouveau Docteur. Il avoit demandé aux Députez de la Faculté, que quelques Théologiens de son Ordre assistassent aux Conférences qu'il devoit avoir avec eux: on ne jugea pas à propos de lui accorder cette grace. La Faculté condamna les Propositions; & Pierre d'Orgemont Evêque de Paris défendit de les soutenir, sous peine d'excommunication. Cette condamnation fut suivie d'une persécution assez vive de ceux qui soutenoient les sentimens de Monçon: quelques-uns furent mis en prison; d'autres n'évitérent le même traitement qu'en prenant la fuite; & il y en eut qu'on contraignit seulement de se retracter. Guillaume de Vallon, Confesseur du Roi Charles VI, & Evêque d'Evreux, fut du nombre des derniers; l'Ordre entier de saint Dominique s'en ressentit. On avoit demandé à ceux de cet Ordre qui suivoient les études de l'Université, qu'ils condamnassent les Propositions de Monçon; & sur la réponse qu'ils firent, qu'ils attendoient les ordres de leurs Supérieurs Majeurs, on exclut tous les Dominicains de l'Université. L'événement fit voir qu'on avoit peu connu les intérêts de la Faculté, en agissant ainsi. Les Exercices languirent, les Chaires demeurerent vuides; on ne trouvoit point de Prédicateurs; les desordres firent souhaiter la paix: mais elle ne put être conclue

clue que l'an 1403, par l'entremiſe de Benoît XIII, qui y avoit travaillé inutilement étant Cardinal, & de plusieurs Princes. Monçon, condamné par la Faculté & par l'Evêque de Paris, en avoit appellé au Pape Clément VII; mais s'étant apperçu que les Commiſſaires qu'on lui avoit donnés ne lui étoient pas favorables, il prit la fuite en Janvier 1389, & ſe retirant de l'obédience de Clement VII, il entra dans celle d'Urbain. Sa fuite fut ſuivie immédiatement d'une ſentence des Commiſſaires, qui l'excommunioit & ordonnoit à tous les Officiers de l'arrêter, ſous peine d'excommunication; mais il étoit déja en lieu de ſûreté. Il paroît qu'en 1393, il fut chargé de lever les deniers du Pape en Sicile; mais on pourroit croire qu'il avoit demeuré en Aragon quelque tems auparavant, puisque le même Evêque d'Evreux, qui avoit été contraint de ſe retracter publiquement, après avoir ſoutenu les opinions de Monçon, pour donner des preuves de la ſincérité de ſa retractation, porta Charles à redemander le Jacobin fugitif au Roi d'Aragon, afin d'en faire un exemple à Paris. Monçon ſe vengea par ſes Ecrits de toutes les peines qu'on tâchoit de lui faire: il devint un des plus zélez de ſon obédience, publia quelques Ouvrages contre l'élection de Clément VII, & s'appliqua auſſi beaucoup à la prédication. Sa réputation étoit ſi bien établie, qu'en 1412, Alfonſe Duc de Gandie le choiſit pour être le Chef de la Députation qui devoit ſoutenir ſes droits à la Couronne d'Aragon. On ne dit plus rien de lui après cette année. Ses Ouvrages écrits à l'occaſion du Schiſme, n'ont pas été imprimez, non plus que ceux qu'il avoit faits ſur la conception de la Vierge. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome I.*

MONCONIS (Balthaſar) étoit fils du Lieutenant-Criminel de Lyon, où il commença ſes études dans le Collége des Jéſuites. La peſte qui déſola l'an 1628 une partie de l'Europe, l'obligea de paſſer en Eſpagne, & d'achever ſes exercices dans l'Univerſité de Salamanque, où il prit ſes degrez. Après y avoir étudié quelque tems les Mathématiques, & particuliérement l'Aſtrologie Judiciaire, & avoir fait quelques expériences de Chymie, il paſſa en Portugal, où il fit admirer la facilité avec laquelle il dreſſoit les horoſcopes. De là il s'en alla dans les païs orientaux, où il eut grand ſoin de viſiter tous les Savans, pour apprendre d'eux s'il reſtoit encore parmi ces peuples, quelques traces de la Philoſophie de Triſmégiſte & de Zoroaſtre, que Pythagore & Platon (piquez d'une pareille ardeur) y avoient autrefois cherché dans leur jeuneſſe. Mais n'ayant rien trouvé qui pût l'arrêter, il revint en Europe, & tourna toutes ſes études à la connoiſſance de la Phyſique & des Mathématiques, par le moyen deſquelles il entretenoit commerce avec tous les plus ſavans de ce tems-là. Paris fut le Théâtre où il fit paroître les rares qualitez de ſon eſprit, & où il ſe fit eſtimer de tout ce qu'il y avoit d'habiles gens, entre autres, des Amateurs de la Chymie, dont il poſſédoit les plus ſecrets myſtéres. Il mourut à Lyon le 28 Avril 1665. Nous avons de lui ſes Voyages en trois tomes *in quarto*, que l'on peut regarder plutôt comme un amas de choſes rares & recherchées, que comme une ſimple Deſcription Géographique. Ils n'ont été imprimez qu'après ſa mort, par les ſoins de ſon fils. * *Mémoires du tems.*

MONCONTOUR, petite ville de France en Poitou, eſt ſituée au deſſous d'un château ſur le penchant de la colline où paſſe la riviére de Dive peu guéable, quoique fort petite. Ce lieu eſt célébre par la bataille que les Catholiques y gagnérent ſur les Calviniſtes, ſous le régne de Charles IX, le troiſiéme Octobre de l'an 1569. Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis le Roi Henri III, commandoit l'Armée royale; & l'Amiral de Coligni celle des Calviniſtes. Moncontour eſt à neuf ou dix lieues de Poitiers vers Loudun.

MONCONYS. *Voyez* MONCONIS.

MONCORNET, en Latin *Mons Corneti*, *Mons Cornutus*, petite ville de Picardie. Elle eſt près de la Champagne, à dix lieuës de Reims vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONCORVO (Torre de). *Voyez* TORRE DE MONCORVO.

MONDA, ville ancienne des Turdetans. Elle eſt célébre par la défaite des fils de Pompée qui étoient demeurez ſeuls en Eſpagne les armes à la main. Ce fut par cette victoire remportée l'an 709 de Rome, que Jules-Céſar mit fin aux guerres civiles. Monda n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg du Royaume de Grenade, ſitué dans une grande plaine, au pié des monts, près de Rio grande, à ſix lieues de la côte de Grenade, & à pareille diſtance de Marbella. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONDAR, Roi des Arabes Hémiliarites de la Secte des Jacobites, fit longtems la guerre à l'Empereur Juſtin, qui perſécutoit ceux de ſa Secte, & l'obligea enfin de lui demander la paix par une Ambaſſade ſolemnelle qu'il lui envoya. Il y en a qui diſent que Mondar ſe fit Mahométan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MONDE, l'Univers, qui comprend le Ciel & la Terre, & toutes les choſes créées. L'Ecriture-Sainte nous apprend, que Dieu, qui pouvoit le créer en un inſtant, parfait dans toutes ſes parties, y a employé ſix jours, comme il eſt marqué *dans le premier Chapitre de la Genéſe.* Joſeph Scaliger, Torniel, le P. Pétau, Uſſérius & quelques autres ſavans Ecrivains de ces derniers tems, qui ſuivent l'opinion de l'Hiſtorien Joſephe, & quelques Rabbins, ont cru que Dieu avoit créé le Monde dans la ſaiſon de l'Automne, le Soleil étant dans le Signe de la Balance. La plupart des Péres de l'Egliſe ont jugé, que le Monde a eu ſon commencement au Printems, le Soleil étant dans le Signe du Bélier, eu égard à la Paleſtine & au lieu du Paradis terreſtre, où Adam fut créé. Depuis plus de cinq mille ſept cens ans que le Monde a été tiré du néant par la toute-puiſſance de Dieu, les Philoſophes ſont encore aujourd'hui diviſez ſur la connoiſſance de ſon ſyſtême, c'eſt à dire, *de l'ordre & de la ſituation naturelle de ſes parties.*

1. Ptolomée, qui vivoit ſous l'Empereur Antonin *le Débonnaire*, diviſe tout le Monde en deux régions; l'une *éthérée*, & l'autre *élémentaire*. La *région éthérée* ou *céleſte* comprend, ſuivant ſon opinion, onze Cieux, ſavoir, le premier Mobile, qui imprime ſon mouvement de l'orient à l'occident, à tous les Cieux inférieurs; les deux cryſtallins; le Firmament ou Ciel des Etoiles fixes, & les Cieux des ſept Planétes, qui ſont, Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, & la Lune. La *région élémentaire*, commence au deſſous de la concavité du Ciel de la Lune, & renferme les quatre Elémens, ſavoir, le Feu, l'Air, l'Eau & la Terre. Le Globe terreſtre, qui eſt au centre du Monde, comprend la Terre & l'Eau, environnées de l'Air, au deſſous duquel eſt l'élément du Feu.

2. Copernic place le Soleil au centre du Monde, & le fait immobile: il range enſuite les orbes ou cieux de Mercure, de Vénus, de la Terre, (dont il fait une Planete) de la Lune, de Mars, de Jupiter, & de Saturne. Il veut que Mercure, Vénus, & la Terre faſſent leur mouvement autour du Soleil; que la Lune tourne autour de la Terre; & que Mars, Jupiter & Saturne, faſſent leur révolution autour du Soleil, comme les trois premiéres Planétes. Le Firmament ou Ciel des Etoiles eſt fixe & immobile, ſuivant ſa penſée.

3. Ticho Brahé met la Terre immobile au centre du Monde, du Firmament & du premier Mobile, & fait auſſi tourner la Lune & le Soleil autour de la Terre; mais il ſuppoſe que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter & Saturne, ont le Soleil pour centre de leur mouvement.

4. Deſcartes place le Soleil au centre du Monde, & ſuit à peu près la diſpoſition de Copernic; mais il ne donne point de mouvement propre à la Terre, & dit qu'elle eſt inſenſiblement emportée par le cours de ſon Ciel, qui fait ſa révolution autour du Soleil. Quelques-uns de ſes Dicipies diſent, que pour concevoir cette immobilité de la Terre qui change de place, il faut s'imaginer un homme couché dans un bateau, où il n'a de lui même aucun mouvement, quoique le bateau l'emporte d'un lieu à un autre. Voilà quelles ſont les parties du Monde, & l'ordre dans lequel elles ſont diſpoſées, ſelon les divers ſentimens des Philoſophes.

Pour comprendre avec méthode tout ce qui s'eſt paſſé dans le Monde depuis ſa création, on diviſe ſa durée en ſept Ages; dont le premier eſt de 1656 ans, depuis ſon commencement, juſqu'au Déluge du tems de *Noé*, arrivé en l'année 1656; le ſecond de 426 ans, depuis le Déluge, juſqu'au voyage d'Abraham dans la Terre de Canaan; le troiſiéme de 430 ans, depuis le voyage d'Abraham, juſqu'à la ſortie d'Egypte de *Moïſe*; le quatriéme de 479 ans, depuis la ſortie de Moïſe hors d'Egypte, juſques à la fondation du Temple de *Salomon*; le cinquiéme de 424 ans, juſqu'à la deſtruction du Temple; le ſixiéme de 583 ans, depuis le régne de Cyrus, juſqu'à la naiſſance de Jéſus Chriſt; le ſeptiéme Age, depuis la naiſſance de Notre-Seigneur, ou plutôt depuis l'Ere vulgaire, juſqu'à cette année 1737. *Voyez* ci-après, dans ce même Article, le titre DURÉE DU MONDE.

ORIGINE DES PEUPLES DU MONDE, après le Déluge.

Lorſque Noé (qui eſt, ſelon quelques-uns, le Janus des Latins, le Deucalion des Grecs, & le Jao des Chinois,) eut vu les familles de ſes trois enfans multipliées, il partagea le Monde entre eux. Japhet devint maître de l'Europe; Sem, eut l'Aſie; & Cham, la Syrie, l'Egypte & l'Afrique. Les enfans de JAPHET furent, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Moſoch ou Meſçech, & Thiras ou Tiras, qui s'établirent du côté du ſeptentrion & de l'occident, & qui peuplérent le nord de l'Europe, après s'être établis dans l'Aſie Mineure. *Gomer* fut le pére des Galates; *Magog*, des Gétes, des Scythes & des Goths; *Madai*, des Médes; *Javan*, des Ioniens; *Tubal*, des Tibaréniens, nommés depuis Ibériens, dont les Eſpagnols ſont deſcendus; *Moſoch*, des Mœſiens ou Moſcovites; & *Thiras*, des Thraces. SEM eut cinq fils, Arphaxad ou Arpacſçad, Elam ou Helam, Aſſur, Lud & Aram. *Arphaxad* fut biſayeul d'*Heber*, qui donna le nom aux Hebreux; *Elam* donna le ſien aux Elyméens; *Aſſur*, aux Aſſyriens; *Lud*, aux Lydiens; & *Aram* aux Arméniens. CHAM ou CAM fut pére de Chus ou Cus, de Meſraïm ou Miſtraïm, de Phut ou Put, & de Canaan. De *Chus*, ſont venus les Ethiopiens & les Arabes; de *Meſraïm*, les Egyptiens; de *Phut*, les Libyens & les Maures; & de *Canaan*, les Cananéens. Les enfans de GOMER furent, Aſcénès, Aſçkenas ou Aſchénas, Riphat ou Riphath, & Togorma ou Togarma. D'*Aſcénes*, ſont deſcendus les Aſcaniens, & les Sarmates; de *Riphat*, les Riphéens ou Paphlagoniens; & de *Togorma*, les Tygranéens & les Phrygiens. Les enfans de JAVAN furent, Eliſa ou Eliſça, Tharſis ou Tarſçis, Cethim ou Kittim & Dodanim. Eliſa fut le Chef des Eoliens & des Habitans du Péloponnéſe; *Cethim* des Cypriots; & *Dodanim*, des Rhodiens. Les enfans de *Chus* furent, Saba ou Séba, Havila, Sabbatha ou Sabtah & Nemrod. De *Saba*, vinrent les Sabéens; d'*Havila*, les Africains de la Guinée; de *Sabbatha*, les peuples de l'Arabie Heureuſe, vers l'orient & le midi; & *Nemrod* fut le premier Roi de Babylone. * *Voyez* le *Phaleg* de Samuel Bochart.

DES ROYAUMES DU MONDE LES PLUS CELEBRES, jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST.

Nous avons fort peu de connoiſſance de tout ce qui s'eſt paſſé pendant l'eſpace de 1656 ans, juſqu'au Déluge Univerſel, toute l'Hiſtoire de ce tems étant renfermée *dans les ſix premiers Chapitres de la Geneſe.*

Le premier Royaume eſt celui de *Babylone*, que *Nemrod* fonda 146 ans après le Déluge, l'an 1802 du Monde, & 2233 avant Jéſus-Chriſt. Nemrod y joignit l'Aſſyrie ; mais on ne connoît pas ſes ſucceſſeurs, & l'Ecriture laiſſe aſſez voir que tous ces vaſtes païs qui ont formé l'Empire d'Aſſyrie appartenoient à différens maîtres au tems d'Abraham.

Le ſecond Royaume eſt celui d'*Egypte*, que *Meſraïm* fonda l'an 1847 du Monde, 2188 avant l'Ere Chrétienne. On apprend de Conſtantin Manaſſès que ce Royaume a été de 1633 ans; intervalle qu'on trouve depuis Meſraïm juſqu'à la Conquête d'Egypte par Cambyſès Roi des Perſes, l'an du Monde 3510, 525 avant Jéſus-Chriſt.

Le troiſiéme Royaume eſt celui de *Sicyone*, ville du Péloponnéſe. C'eſt le premier Royaume de l'Europe dont on connoiſſe les Rois, encore le ſont-ils peu. Juſqu'en Gréce même, tout ce qui étoit plus ancien qu'Inachus premier Roi d'Argos, paſſoit communément pour inconnu. On fixe le commencement de ce Royaume à l'an 1871 du Monde, 2164 avant Jéſus-Chriſt. On dit qu'*Egialée* en fut le premier Roi & *Zeuxippe* le dernier; que ce Royaume dura 959 ans; qu'enſuite les Prêtres de Jupiter Carnien gouvernérent ſucceſſivement pendant 33 ans, & que Charidéme ayant pris la fuite l'an 2863 du Monde, Sicyone reſta ſous la dépendance des Rois de Mycénes. Suivant ce ſyſtême de Caſtor, le Royaume de Sicyone finit l'an 2830 du Monde, 1205 avant Jéſus Chriſt.

Le quatriéme Royaume eſt celui d'*Argos*, ville du Péloponnéſe, qui fut fondé par *Inachus*, l'an 2177 du Monde, 1858 avant Jéſus-Chriſt. Il dura 382 ans ſous neuf Rois, dont le dernier fut Sthénélus. L'an du Monde 2559, & avant Jéſus-Chriſt 1476, Danaüs venu d'Egypte, commença une nouvelle Dynaſtie, qui ne ſubſiſta que ſous cinq Rois pendant 163 ans. *Acriſius* le dernier de ces Rois fut tué l'an 2690 du Monde, 1345 avant Jéſus-Chriſt. Il y eut enſuite divers petits Rois à Argos, & dans les villes des environs qui avoient compoſé le Royaume d'Argos; mais ce fut le Roi de Mycénes qui eut la principale autorité.

Le cinquiéme Royaume eſt celui d'*Athénes*, qui fut fondé l'an 2477 du Monde, 1558 avant Jéſus-Chriſt, par *Cécrops* Egyptien, qui ne laiſſa point d'héritier. Les ſeize Rois qui lui ſuccéderent furent preſque tous de différentes familles. *Codrus*, le dernier de tous, fut tué l'an 2943 du Monde, 1092 avant Jéſus-Chriſt. Quoiqu'il laiſsât des enfans, on abolit la Monarchie qui avoit ſubſiſté pendant 487 ans; & l'Etat fut gouverné par des Archontes perpétuels, ce qui eut lieu pendant 316 ans, c'eſt à dire, juſqu'à l'an 3283 du Monde, 752 avant Jéſus-Chriſt. Cette année on régla que les Archontes ſeroient renouvellés tous les dix ans. Il y en eut ſept qui gouvernérent pendant 68 ans. Enfin l'an 3351 du Monde, 684 avant Jéſus-Chriſt, 874 depuis la fondation du Royaume, on commença à ne faire que des Archontes annuels, ce qui a ſubſiſté juſqu'à ce que la ville d'Athénes perdit ſa liberté.

Le ſixiéme Royaume eſt celui de *Troye*, ville de Phrygie en Aſie. Il fut fondé l'an 2555 du Monde, 1480 avant Jéſus-Chriſt, par *Dardanus* venu de l'Iſle de Créte, & dura 296 ans ſous ſix Rois, dont le dernier fut *Priam*, ſi célébre par le nombre de ſes enfans, & par le chagrin qu'il eut de les voir périr tous. Le Royaume de Troye fut détruit par les Grecs l'an 2851 du Monde, 1184 avant Jéſus-Chriſt. *Aſtyanax* fils d'*Hector* & petit-fils de *Priam*, y régna depuis, mais non avec la gloire & la puiſſance de ſes ancêtres; & on ne ſait rien de ſes ſucceſſeurs.

Le ſeptiéme Royaume eſt celui de *Mycénes*, ville du Péloponnéſe, qui fut fondé par *Perſée*, l'an 2722 du Monde, 1313 avant Jéſus Chriſt, & qui fut détruit par les Deſcendans d'Hercule l'an 2906 du Monde, 1129 avant Jéſus-Chriſt, après avoir ſubſiſté 186 ans. *Atrée* & *Agamemnon* Rois de Mycénes ſont très célébres: le dernier commandoit avec une autorité abſolue l'Armée des Grecs qui fit le ſiége de Troye, parce qu'il étoit le plus puiſſant de tous les Rois Grecs, & que preſque tout le Péloponnéſe, & une partie de la Gréce propre, lui étoient ſoumis.

Le huitiéme Royaume eſt celui des *Latins* en Italie, fondé l'an 2705 du Monde, 1330 avant Jéſus-Chriſt, par *Picus*, fils de *Saturne*, auquel ſuccéda ſon fils *Faunus*, puis *Latinus*, vaincu par Enée, dont le ſeiziéme ſucceſſeur fut *Numitor*, que Romulus remit ſur le Thrône peu avant que de bâtir Rome.

Le neuviéme Royaume eſt celui de *Tyr*, qui, à le faire commencer au tems où Joſephe prétend que la ville de Tyr fut bâtie, fut fondé l'an 2783 du Monde, 1252 avant Jéſus-Chriſt. Il eſt certain, que cet Hiſtorien ſe trompe pour le tems de la fondation de cette ville célébre, puiſqu'Io qui fut enlevée par des Tyriens, eſt bien plus ancienne, & que de ſon tems Tyr faiſoit déja un grand commerce. Il fait finir le Royaume de Tyr l'an 3187 du Monde, 848 avant Jéſus-Chriſt.

Le dixiéme Royaume fut celui d'*Aſſyrie*, fondé l'an 2806 du Monde, 1229 avant Jéſus-Chriſt, par *Sémiramis*. On ne connoît aucun de ſes ſucceſſeurs juſqu'à *Phul*, après la mort de qui Babylone fut détachée de cet Etat l'an 3288 du Monde, 747 avant Jéſus-Chriſt, pour former un nouveau Royaume. Celui d'Aſſyrie ſubſiſta avec beaucoup d'éclat juſqu'à l'an 3409 du Monde, 626 avant Jéſus-Chriſt.

Le onziéme Royaume eſt celui de *Lydie*, au moins à prendre ſon commencement au tems où il eſt connu. Il y eut des Rois de Lydie, comme le dit Hérodote, avant *Argon*; mais celui-ci eſt le premier de la famille d'Hercule. Il commença a régner l'an 2817 du Monde, 1218 avant Jéſus-Chriſt. Après ſa famille qui régna 505 ans, *Gygès* commença une nouvelle Dynaſtie l'an 3322 du Monde, 713 avant Jéſus-Chriſt; & *Créſus* le dernier de ſes Deſcendans, fut défait & pris par Cyrus Roi des Perſes, l'an 3491 du Monde, 544 avant Jéſus-Chriſt.

Le douziéme Royaume eſt celui des Deſcendans d'Hercule à *Corinthe*, lorſqu'Alétès ſe rendit maître de cette ville l'an 2905 du Monde, & 1130 avant Jéſus-Chriſt. Ce Royaume ſubſiſta 323 ans, & fut enſuite gouverné par des Magiſtrats appellez *Prytanes*; mais l'an 3377 du Monde, 658 avant Jéſus-Chriſt, *Cypſéle* s'empara de l'autorité ſouveraine, & après lui ſon fils *Périander*, qui ne mourut que l'an 3451 du Monde, 584 avant Jéſus-Chriſt.

Le treiziéme Royaume eſt celui des Deſcendans d'Hercule à *Lacédémone* ou *Sparte*. Il fut fondé la même année que celui de Corinthe par *Ariſtodéme*, qui laiſſa deux enfans nommez *Euryſthéne* & *Proclès*, entre qui l'autorité royale fut partagée, ce qui eut lieu auſſi pour leurs Deſcendans.

☞ Le Royaume des *Hébreux* commença l'an du Monde 2940, 1095 avant Jéſus-Chriſt, par *Saul*, qui eut pour ſucceſſeur *David*, puis *Salomon*; après lequel ce Royaume fut partagé en deux Souverainetez; l'une appellée le Royaume de *Juda*, qui eut pour premier Roi *Roboam*, & pour dernier Roi *Sédécias*, vaincu par Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, l'an 3447 du Monde, & 588 avant Jéſus-Chriſt; & l'autre, le Royaume d'*Iſraël*, dont *Jéroboam* fut le premier Roi, & *Oſée* le dernier, qui fut déthrôné par *Salmanazar*, Roi d'Aſſyrie, l'an 3314 du Monde, & 721 avant Jéſus-Chriſt.

Le quatorziéme Royaume a été celui de *Damas*, qui fut fondé vers l'an 2991 du Monde, 1044 avant Jéſus-Chriſt, par *Raſin*, *Retſin* ou *Réſon*, Général des troupes d'Adar-Eſer ou Hadadézer ou Hadarhézer, lorſqu'il vit ſon maître défait par David. Ses ſucceſſeurs furent preſque toujours en guerre avec les Rois d'Iſraël: il n'y eut que le dernier, nommé auſſi *Raſin* ou *Retſin*, qui s'allia avec Phacée pour faire le ſiége de Jéruſalem, qu'il fut contraint de lever. Il fut défait & tué, & ſon Royaume détruit par Theglatphalaſar, Tiglath-Pilneſeer, Tiglath-Pileſer ou Tiglath-Peleſer, Roi d'Aſſyrie l'an 3295 du Monde, 740 avant Jéſus-Chriſt.

Le quinziéme Royaume a été celui de *Macédoine*, commencé par *Caranus*, l'un des Deſcendans d'Hercule, l'an du Monde 3221, & 814 avant Jéſus-Chriſt. Il a duré 490 ans, juſqu'à la mort d'*Alexandre* le Grand, qui établit la Monarchie des *Grecs*, & qui mourut l'an 3710 du Monde, & 325 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* MACEDOINE.

Le ſeiziéme Royaume a été celui des *Romains*, qui commença l'année de la fondation de Rome, la 3282 du Monde, & 753 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. *Romulus* en fut le premier Roi; & *Tarquin* le Superbe, le ſeptiéme, & le dernier, qui fut chaſſé l'an du Monde 3526, de la fondation de Rome le 245, & 509 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* ROME.

Le dix-ſeptiéme Royaume eſt celui de *Babylone*, qui fut fondé l'an 3288 du Monde, 747 avant Jéſus-Chriſt, par *Nabonaſſar*. Il ne dura que 67 ans ſous dix Rois, & il fut réuni au Royaume d'Aſſyrie dont il avoit été détaché, l'an 3355 du Monde, 680 avant Jéſus-Chriſt.

Le dix-huitiéme Royaume eſt celui des *Médes*, qui fut fondé l'an 3326 du Monde, 729 avant Jéſus-Chriſt, par *Déjocès*, & que Cyrus détruiſit l'an 3476 du Monde, 559 avant Jéſus-Chriſt. Ce Royaume eſt célébre dans l'Hiſtoire: il y en a qui ſe conformant à Ctéſias, le font commencer bien plutôt.

Le dix-neuviéme Royaume eſt celui des *Chaldéens*, qui fut fondé par *Nabopolaſſar*, ou *Nabuchodonoſor* I, l'an 3410 du Monde, 625 avant Jéſus-Chriſt. On y compte cinq Rois, qui régnérent 87 ans. Le dernier eſt *Nabonnade*, ou *Darius* le Méde, qui fut défait par Cyrus l'an 3497 du Monde, 538 avant Jéſus Chriſt.

Le vintiéme Royaume eſt celui des *Perſes*, qui paſſa d'*Achéménidès* & de *Cambyſès* à *Cyrus*, l'an du Monde 3476, & 559 avant Jéſus-Chriſt, & dura juſques à *Darius*, qui fut tué l'an du Monde 3705, & 330 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* PERSE.

Le vint & uniéme Royaume eſt le ſecond de *Macédoine*, fondé par *Antipater*, qui uſurpa la couronne, après la mort d'Alexandre *le Grand*, & qui la laiſſa à ſon fils *Caſſander* l'an du Monde 3718, & 317 avant Jéſus-Chriſt. Ce Royaume fut éteint dans *Perſée*, qui fut vaincu par les Romains, l'an du Monde 3867, & le 168 avant Jéſus-Chriſt. *Voyez* MACEDOINE.

Le vint-deuxiéme Royaume eſt celui d'*Egypte*, commencé par *Ptolémée*, fils de Lagus, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre *le Grand*, l'an du Monde 3712, & 323 avant Jéſus-Chriſt. Il dura juſqu'à la Reine *Cléopatre* II, femme de Marc-Antoine, qui ſe donna la mort après la bataille d'Actium, l'an du Monde 4005 & le 30 avant Jéſus Chriſt.

Le vint-troiſiéme Royaume a été celui de *Syrie*, dont le premier Roi fut *Séleucus* Nicator, l'un des Chefs ſucceſſeurs d'Alexandre, l'an du Monde 3723, & 312 avant Jéſus-Chriſt. Il dura juſques à *Antiochus* l'Aſiatique, fils d'Antiochus *le Pieux*, & de Séléne. Ce Prince en fut privé par Pompée, l'an du Monde 3970, & 65 avant Jéſus-Chriſt.

Le vint quatriéme Royaume a été celui de *Pergame*, dans la Grande Phrygie, qui commença l'an du Monde 3752, & 283 avant Jéſus-Chriſt, par l'Eunuque *Philétére*, & dura juſques à *Attale* III, ſurnommé *Philométor*. Celui-ci mourant ſans enfans, l'an

l'an du Monde 3902, & 133 avant Jésus Christ, institua le Peuple Romain pour héritier & successeur de sa Couronne.

☞ Nous ne parlons point ici des Royaumes du Bosphore, du Pont en Asie, de Cappadoce, de Bithynie, d'Arménie, des Bactriens, des Indiens, des Scythes ou Massagétes, & autres semblables, parce qu'on ne connoît point l'établissement de ces Monarchies, ni la succession de leurs Rois.

DES ROYAUMES CELEBRES,
depuis la naissance de JESUS-CHRIST.

Pour donner une idée plus nette de ces Royaumes, nous ferons le dénombrement de ceux qui subsistent aujourd'hui dans tout le monde, ajoûtant à chacun ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ceux qui étoient autrefois établis à peu près dans les mêmes païs. Mais il est bon de donner auparavant la Description de la Terre, selon ses principales parties, qui sont l'Asie, l'Europe, l'Afrique, & l'Amérique. L'ASIE, pour commencer vers l'orient, contient la Tartarie, la Chine, l'Inde, la Perse, l'Arabie, la Turquie en Asie, & la Moscovie en Asie, avec les Isles du Japon & de Cypre; car il n'est pas besoin de parler des autres. L'EUROPE comprend la Moscovie, la Turquie en Europe, la Pologne, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, les Païs-Bas, le Danemarck, la Suéde, la Grande-Bretagne, ou l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande, avec les Isles de Candie, de Sicile, & de Malte, & toutes celles qui dépendent de quelqu'un de ces Royaumes. L'AFRIQUE renferme l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, le Païs des Négres, le Bilédulgérid, & la Barbarie. L'AMERIQUE, qui est dans l'autre hémisphére, est divisée en septentrionale & méridionale. La SEPTENTRIONALE contient le Canada, la Nouvelle-France, la Virginie, la Floride, le Mexique, ou la Nouvelle-Espagne. La MERIDIONALE comprend la Castille d'Or, la Guiane, le Bresil, le Chili, & le Pérou, avec toutes les Isles qui dépendent de l'une ou de l'autre.

ROYAUMES DE L'ASIE.

1. Les TARTARES ont toujours été plus portez aux armes qu'aux Lettres: c'est pourquoi ils ont négligé l'Histoire de leurs Empereurs ou Rois. Tout ce qu'on en sait de plus ancien, est d'environ l'an de grace 1008. Le Grand-Kam se nommoit *Kader Kham*: ce qui signifie *Empereur du Catay*. C'est lui, qui vint à la tête d'une puissante Armée secourir le Roi de Turkestan, nommé *Tlecb-Kam*. Les Arabes font mention du Royaume de Tangut ou Taniu, du Royaume de Niuche ou Tenduc, du Royaume de Thibet ou Tobbat, de ceux de Nieulan, & d'Yupie. Ils ajoûtent que l'Empereur du Catay est celui que l'on nomme *le Grand Kam*, & lui donnent jusques à cent Rois tributaires. Par le *Catay*, ils entendent la partie méridionale de la Tartarie, vers l'orient, d'où sont sortis les Tartares, qui s'emparérent de la Chine l'an 1644, & que l'on appelloit, *Tartares de Kin*. (D'autres prennent le Catay pour une partie de la Chine.) Outre les Royaumes que nous avons nommez, on met encore dans la Tartarie méridionale, le Royaume de Lassa ou Barantola, que les Sarazins appellent *Bo ratay*, qui est véritablement le même que celui de Boutan, dont parle Tavernier, dans la *Rélation de ses Voyages*, & où l'on croit qu'étoit l'Empire du Prête-Jean. On donne aussi le nom de Royaume au Zagathay, dont la Capitale est Samarcande, où le grand Tamerlan faisoit son séjour. Voilà tout ce que l'on en peut dire; car ce païs nous est presque inconnu.

2. A l'égard des *Chinois*, leurs Historiens supposent, comme une chose constante, que *Fohi*, leur premier Roi, a monté sur le thrône 2952 ans avant Jésus-Christ, calcul assez difficile à concilier avec nos Historiens. Ils disent que ce Prince, & les sept autres qui l'ont suivi, & qui ont été électifs, ont regné 743 ans; qu'après, l'Empire de la Chine est devenu héréditaire à certaines familles, qui l'ont possédé, l'une après l'autre, durant plus de 4000 ans. Ils nomment la premiére famille *Hiaa*; la seconde *Xanga*; la troisiéme, *Cheva*; la quatriéme, *Sina*; la cinquiéme, *Hana*; la sixiéme, *Heu-Han*, &c. *Voyez* CHINE. Après la dix-neuviéme famille Impériale, nommée *Sum*, qui finit l'an 1279, les Tartares se rendirent maîtres de cet Empire, & leur famille porta le nom d'*Ivena*. Les Chinois de la famille *Tai-Minga* chassérent ensuite les Tartares, l'an 1369. Le dernier de cette race a été *Tunchin*, qui fut vaincu par les Tartares, l'an 1644. Alors *Xunchi* fut le premier Roi Tartare de la Chine; & sa famille, qui porte le nom de *Tai-Cinga*, régne aujourd'hui en la personne de *Zunchi*, son fils & successeur.

3. Le JAPON obéïssoit autrefois à plusieurs Rois, & l'on rapporte qu'il y avoit soixante-cinq Royaumes, dans les trois Isles principales qui le composent. Avant l'année 1550, ce vaste Empire appartenoit à un seul Souverain, que l'on nommoit *Dairo*, qui avoit sous lui plusieurs Rois tributaires. Il en fut privé par un Usurpateur, qui établit le Siége de son Empire à *Iédo*, & qui laissa la ville de *Miaco* au Dairo, lequel demeura seulement Chef de la Religion, avec quelques marques d'autorité souveraine. *Voyez* JAPON.

4. L'INDE contient plusieurs Royaumes; à savoir, dans la Terre-ferme au delà du Gange, les Royaumes d'Ava, de Sirote, de Tipora, de Verma, & d'Asen, dont on ne fait point les Histoires: dans la Terre-ferme en deça du Gange, l'Empire du Mogol, dont dépendent plusieurs Royaumes. On dit que les Mogols, sortis de la Tartarie, établirent cet Empire vers l'an 1401, & que ce fut un fils de Tamerlan, qui en fut le premier Empereur. Leurs Historiens marquent onze ou douze Rois, dont le dernier, qui régnoit vers l'an 1670, étoit *Aureng-Zeb*. Dans la Presqu'Isle de l'Inde au delà du Golfe, sont les Royaumes de Tonquin, de Cochinchine, de Chiampaa, de Camboia, de Siam, de Malaca, de Pégu, d'Aracan, & de Laos, dont le plus puissant est celui de *Siam*, de qui la plupart des autres sont tributaires. Dans la Presqu'Isle de l'Inde au deça du Golfe, sont les Royaumes d'Orixa, de Golconde, de Narsingue, des côtes de Coromandel & de Malabar; ceux de Décan, de Balaguate, & de Bisnagar. Tout ce qu'on sait de certain, de l'ancienne Histoire des Indes, c'est qu'Alexandre *le Grand* y porta ses armes victorieuses, l'an 327 avant Jésus-Christ; qu'il y vainquit en bataille Porus, Roi des Indiens; & que depuis Alexandre, les Indiens ont obéï paisiblement à leurs Princes, & n'ont point été inquietez par les Etrangers, jusqu'à ce que les Portugais, conduits par Vasco de Gama, commencérent de s'y établir sur la fin du XV siécle.

5. La PERSE obéït aux Sophis, depuis l'an de Jésus-Christ 1500. Ce Royaume fut rétabli autrefois par Artaxerxès, Noble Persan, qui détruisit la Monarchie des Parthes, l'an de grace 227. Il a eu vingt sept successeurs, dont le dernier fut *Hormisdas* IV, nommé aussi *Jezdegird*, qui fut vaincu par les Sarazins, l'an 632. Depuis, après les Conquêtes de Tamerlan, *Cara-Issuf* posséda le Royaume, l'an 1407; mais le quatriéme Roi de cette famille, qui fut appellée *la Faction du Bélier-Noir*, nommé *Hacem-Ali*, fut déthrôné par *Usum-Cassan*, Chef de la Faction du *Bélier-Blanc*, l'an 1469. Ses successeurs régnérent jusques en l'an 1500, où *Sophi-Ismaël* monta sur le thrône. Celui de cette race qui régnoit l'an 1670, se nommoit *Scha-Soliman*, fils de *Scha-Abbas II.*

6. L'ARABIE est maintenant soumise à des Princes particuliers, dont plusieurs payent tribut aux Turcs ou aux Perses. L'Empereur Auguste commença de subjuguer ce païs, que Palma, Gouverneur de Syrie, soumit entiérement à l'Empire Romain, l'an de Jésus-Christ 103. Mahomet leur fit recevoir sa Loi vers l'an 625, & depuis ce tems-là les Arabes Mahométans se nommérent *Sarazins*, & eurent des Rois fort puissans, qui furent vaincus & soumis par les Turcs & par les Sophis de Perse, dans le XII siécle.

7. La TURQUIE *en Asie* comprend le Curdistan, l'Yérak, le Diarbek, la Sourie, la Natolie, la Turcomanie ou Arménie, & la Géorgie, qui répondent à peu près à ce que les Anciens appelloient l'Assyrie propre; la Chaldée ou Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie, l'Asie Mineure, la Grande Arménie, la Colchide, &c. *Othman*, vers l'an 1300, commença cet Empire, qu'il augmenta de tems en tems par de nouvelles conquêtes. Burse de Bithynie en fut d'abord le Siége; puis Andrinople, dans la Romanie. Les Sarazins se rendirent maîtres de la Syrie dans le VIII siécle. Les Chrétiens s'y établirent sous Godefroy de Bouillon, l'an 1099. Mais Saladin, Prince des Sarazins, y rentra l'an 1187, & les Soudans d'Egypte la possédérent ensuite. Enfin Sélim I du nom, Empereur des Turcs, la conquit l'an 1517. L'Empire de Trébizonde étoit dans la Natolie ou Asie Mineure, & fut établi par Alexis *Comnéne*, l'an 1204. Mahomet II l'abolit, l'an 1461, après avoir pris la ville de Trébizonde.

8. Nous parlerons de la MOSCOVIE ci-après, en décrivant l'Europe.

9. L'Isle de CYPRE dépendoit des Empereurs de Constantinople, qui y établirent des Ducs. Richard, Roi d'Angleterre, allant au voyage de la Terre-Sainte l'an 1191, la prit sur Isaac *Comnéne*, homme cruel, qui y exerçoit un pouvoir tyrannique, & la donna à Gui de *Luzignan*, lequel avoit été Roi de Jérusalem. Ses successeurs possédérent ce Royaume jusqu'en 1473. Jean III, dernier Roi, laissa ce Royaume à *Charlotte* sa fille, qui épousa *Louïs* Duc de Savoye; & *Jacques*, qui étoit Ecclésiastique, l'usurpa sur elle. Il se maria avec *Catherine*, fille de *Marc* Cornaro, Vénitien, laquelle céda cette Isle aux Vénitiens, l'an 1476, du vivant même de Charlotte, qui ne put l'empêcher. Cette République en a joüi jusqu'en 1571, que *Sélim* II, Empereur des Turcs, s'en rendit le maître.

ROYAUMES DE L'EUROPE.

1. L'Empereur, ou Grand-Duc de MOSCOVIE, est nommé par ses peuples, *Knez* ou *Czar*. Ce dernier nom, selon l'opinion commune, est formé sur celui de *César*. On n'a point encore pu savoir l'origine de cette Monarchie. Tout ce qu'on peut recueillir des Historiens, c'est que *Wolodomire* fut converti à la Foi Chrétienne l'an 988. C'est pourquoi quelques-uns le font premier Duc ou Prince de ce païs. Il prit le nom de *Basile* au batême.

2. La TURQUIE *en Europe* est divisée par le Danube, en méridionale & septentrionale. La Turquie *méridionale* comprend la Romanie, la Bulgarie, la Servie, la Bosnie, la Macédoine, la Thessalie, l'Achaïe, la Morée, l'Epire, l'Albanie, une partie de la Dalmatie, de la Croatie, & l'Esclavonie. La *septentrionale* contient la Valachie, la Moldavie, & la Transsylvanie, qui sont trois Principautez tributaires du Grand-Seigneur. Ci-devant une partie de la Hongrie, étoit aussi comprise sous la Turquie en Europe; mais les conquêtes du Prince Eugéne de Savoye en 1717, ont fait rentrer toute la Hongrie sous la domination de l'Empereur. L'Empire des anciens Grecs étoit dans ce que nous appellons aujourd'hui *Turquie méridionale*; & l'Empire de Constantinople a eu son Siége dans la ville de ce nom, dans la Province de Romanie. Le premier Empereur de Constantinople a été CONSTANTIN *le Grand*, qui fixa son séjour à Byzance, & qui ayant rebâti magnifiquement cette ville, lui donna le nom de *Constantinople*, l'an de grace 330.

Il poſſéda néanmoins tout l'Empire Romain, tant en Occident qu'en Orient; & cet Empire ne fut partagé que ſous Arcadius & Honorius, fils de Théodoſe *le Grand.* Alexis Ducas, dit *Murzufle*, ayant injuſtement uſurpé la Couronne l'an 1204, Baudouin, Comte de Flandre, fut proclamé Empereur de Conſtantinople, & eut pour ſucceſſeur Henri ſon frére, Pierre II de Courtenay, Robert de Courtenay, & Baudouin II, qui fut chaſſé par Michel Paléologue l'an 1261. Pendant le régne des cinq Princes François (que l'on appelle auſſi *Latins*, parce qu'ils ſuivoient le Rit de l'Egliſe Latine ou Romaine) Théodore Laſcaris, qui avoit été chaſſé de Conſtantinople l'an 1204, par Baudouin I, ſe retira à Nicée en Aſie, où il fut reconnu Empereur; & après lui, Jean Ducas III, Theodore II, Jean IV, & Michel Paléologue, qui rentra dans Conſtantinople l'an 1261, & eut pour ſucceſſeurs, Andronic Paléologue II, Andronic III Jean V, Cantacuzéne, Jean VI Paléologue, Emmanuel II Paléologue, Jean VII Paléologue, & Conſtantin XIII, dit *Paléologue*, & Dracoſe. Celui-ci perdit la vie l'an 1453, à la priſe de Conſtantinople par Mahomet II, Empereur des Turcs, lequel fit de cette ville la Capitale de ſon Empire.

3. Le premier Prince qui ait établi la Souveraineté en POLOGNE, ſe nommoit *Leſchus*, & vivoit vers l'an 550. Le premier Prince Chrétien de ce païs a été *Miciſlas* vers l'an 970, & le premier Roi Chrétien *Boleſlas*, à qui l'Empereur Othon III donna le titre de Roi vers l'an 1001. Boleſlas II, qui commença de régner l'an 1059, ayant tué l'Evêque Staniſlas, fut cauſe qu'on changea le Royaume en Principauté, laquelle fut donnée à Uladiſlas l'an 1082; mais *Primiſlas* ſe fit élire Roi l'an 1295. *Voyez* ſes ſucceſſeurs à l'Article de POLOGNE.

4. Les Empereurs d'ALLEMAGNE ſe diſent ſucceſſeurs des Empereurs Romains, quoiqu'ils ne ſoient pas maîtres de la ville de Rome. L'Empire Romain en Occident ceſſa l'an 476, en la perſonne de *Romulus* Auguſte, appellé *Auguſtule* par Caſſiodore auquel ſuccéda Odoacre Roi d'Italie. Charlemagne Roi de France, ayant vaincu le Roi Didier, fut couronné Empereur l'an 800, & eut pour ſucceſſeurs, Louïs *le Débonnaire*, Lothaire, Louïs II, Charles *le Chauve*, Louïs *le Bégue*, Charles *le Gros*, Arnoul & Louïs IV, appellé *Louïs III*, par ceux qui ne mettent pas Louïs *le Bégue* au nombre des Empereurs. Ce Prince fut le dernier Empereur d'Occident de la race de Charlemagne, & mourut l'an 912.

Conrad I, Duc de Franconie, fut élu Empereur après la mort de Louïs IV, ou III, fils d'Arnoul, auquel ſuccédérent Henri I, dit *l'Oiſeleur*, fils d'Othon Duc de Saxe, Othon I, dit *le Grand*, Othon II, Othon III, Henri II, & les autres Empereurs d'Allemagne, juſques à Charles VI, qui a été élu l'an 1711.

Lors qu'Arnoul parvint à l'Empire l'an 888, Gui de Spoléte ſe fit déclarer Empereur d'Italie, & eut pour ſucceſſeurs, Bérenger, Lambert, Raoul de Bourgogne, Hugues Roi d'Arles, Lothaire fils du Comte de Provence, & Berenger II, qui mourut l'an 966. Mais cet Empire imaginaire des Rois d'Italie ne doit point interrompre la ſucceſſion des véritables Empereurs.

Le Royaume de HONGRIE, qui étoit électif, eſt aujourd'hui héréditaire. L'Empereur Joſeph, fils de l'Empereur Léopold, en fut couronné Roi l'an 1687, avec le droit ſucceſſif pour ſes Deſcendans. Le Royaume de *Bohême* eſt réuni au Domaine de la Maiſon d'Autriche. L'Empereur Tibére ſoumit à l'Empire Romain tout le païs, nommé depuis *Hongrie.* Les *Goths* s'en ſaiſirent enſuite, ſur le déclin de cet Empire. Dans la ſuite les *Huns* ou *Hongres*, Peuples barbares venus de la Scythie, s'en rendirent les maîtres, & lui donnérent le nom de *Hongrie* (au lieu de celui de *Pannonie*, dont il étoit une partie) vers l'an 745. D'un de ces Princes Huns, eſt deſcendu *Geiza*, pére de ſaint Etienne, que l'on compte pour le premier des Rois de Hongrie. Il commença de régner l'an 1000, & a eu quarante-quatre ſucceſſeurs, juſques à *Ferdinand*, I du nom, Empereur d'Allemagne, qui ſuccéda à Louïs II dit *le Jeune* l'an 1526, après avoir épouſé Anne, fille de Ladiſlas, VI du nom, Roi de Hongrie & de Bohême, & ſœur de Louïs II, dit *le Jeune*, mort ſans enfans. Depuis ce tems-là juſques à préſent, les Empereurs de la Maiſon d'Autriche ont poſſédé ce Royaume.

La BOHEME fut occupée par quelques Peuples de l'Eſclavonie, vers l'an 550 de Jéſus-Chriſt. Ils furent d'abord gouvernez par des Ducs, dont le premier, qui s'eſt rendu célébre, a été *Primiſlas*, lequel commença de régner l'an 623. Ses ſucceſſeurs poſſédérent cette Principauté, ſous le nom de *Ducs*, juſqu'en l'an 1086, qu'*Uratiſlas* ou *Ladiſlas* I, prit le titre de *Roi.* Ferdinand d'Autriche, Empereur d'Allemagne, ſuccéda à Louïs II, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohême, l'an 1526. Les Empereurs de la Maiſon d'Autriche ont depuis poſſédé cette Couronne, qu'ils ſe ſont rendue comme Héréditaire.

5. L'ITALIE comprend l'Etat Eccléſiaſtique, ou Domaine du Pape, le Royaume de Naples & de Sicile, le Grand-Duché de Toſcane, l'Etat de Veniſe, les Duchez de Mantouë, de Modéne & de Parme, la République de Génes, & le Duché de Milan. L'*Etat Eccléſiaſtique* contient la Souveraineté de Rome, que l'Empereur Conſtantin *le Grand* donna, à ce que l'on dit, au Pape Sylveſtre. Le *Royaume de Naples* fut conquis ſur les Lombards l'an 774 par Charlemagne, dont les enfans partagérent cet Etat avec les Grecs, qui depuis ſe rendirent maîtres de tout ce païs. Gui de Spolete, dont nous avons parlé, & ſes ſucceſſeurs, poſſederent auſſi quelque tems ce Royaume; mais les Sarazins en uſurpérent une bonne partie dans le dixiéme ſiécle. Au commencement du XI ſiécle, *Robert Guiſchard*, & *Roger*, tous deux fils de Tancréde, Seigneur Normand, chaſſérent ces Infidéles, & s'y établirent aprés leurs victoires. Guiſchard fut Duc de la Pouille & de la Calabre. Roger, dit *le Boſſu*, ſe ſaiſit de la Sicile l'an 1085, qu'il laiſſa à ſon fils Roger II; en l'année 1102. Celui-ci s'empara de la Pouille & de la Calabre, & eut pour ſucceſſeurs, Roger III, Guillaume I, dit *le Mauvais*; Guillaume II, dit *le Bon*; Tancrede *le Bâtard*; & Guillaume III. La Princeſſe Conſtance, fille de Roger III; Roi de Sicile, épouſa l'an 1186, l'Empereur Henri IV, qui fit crever les yeux à Guillaume III, l'an 1193, & ſe mit en poſſeſſion de ſes Etats, dont jouïrent enſuite Frédéric II, Empereur, Conrad, Conradin, & Mainfroi, bâtard de Frédéric II. Mainfroi mourut l'an 1265, & le Pape Clément IV donna en cette même année l'Inveſtiture du Royaume de Naples & de Sicile, à *Charles* de France, Duc d'Anjou, qui fut couronné l'an 1266, & eut pour ſucceſſeurs, Charles II, dit *le Boiteux*; Robert *le Sage*; & Jeanne I, fille de Charles d'Anjou, Duc de Calabre, qui étoit mort l'an 1328, avant ſon pére Robert. Jeanne, I du nom, adopta l'an 1380 *Louïs* de France, I du nom, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean. Louïs de France, adopté par Jeanne I, parvint à la Couronne l'an 1382, & eut pour ſucceſſeurs Louïs II, Louïs III; René dit *le Bon*, & Charles IV, lequel inſtitua Louïs XI, Roi de France, ſon héritier univerſel, & mourut l'an 1482. Quoique le Pape Clément IV eût donné l'Inveſtiture du Royaume de Naples & de Sicile à Charles de France, Duc d'Anjou, Charles de Duras s'établit ſur le Thrône, & fut nommé *Charles* III. Ladiſlas, dit *Lancelot*, lui ſuccéda l'an 1386; puis l'an 1414 Jeanne I, ou Janelle, qui adopta Alfonſe V, Roi d'Aragon l'an 1420, & transféra cette adoption à Louïs III, Duc d'Anjou, l'an 1423, & à René *le Bon*, frére de Louïs III. Pierre II, Roi d'Aragon, qui avoit épouſé l'an 1262 Conſtance, fille du bâtard Mainfroi, s'établit en Sicile, après y avoir fait égorger tous les François l'an 1282. Un de ſes ſucceſſeurs fut Alfonſe V, Roi d'Aragon, qui fut adopté par Jeanne II, l'an 1420. Son adoption avoit été annullée; il ſe maintint néanmoins dans la poſſeſſion de ce Royaume. Le dernier Roi d'Aragon & de Naples fut Ferdinand V, auquel ſuccéda l'an 1516, Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, dont les Deſcendans mâles ont joui de ces Etats juſques à Philippe V, de la Maiſon de France, qui le poſſédoit comme Deſcendant de ce Prince par femmes. Mais par le Traité d'Utrecht, conclu en 1713, le Royaume de Naples a été cédé à l'Empereur: & le Royaume de Sicile fut accordé au Duc de Savoye, qui le céda à l'Emppreur. La poſſeſſion de la Maiſon d'Aragon avoit été interrompuë par Charles VIII, Roi de France, qui fut maître du Royaume de Naples l'an 1495, & par Louïs XII, l'an 1501, & 1502. *Voyez* NAPLES.

Le Grand-Duché de TOSCANE comprend le Duché de Florence, qui étoit autrefois une République, & les Etats de Piſe & de Sienne, deux autres anciennes Républiques, avec la Principauté de Maſſa. Ce fut le Pape Pie V, qui créa *Côme* I, de Médicis, Grand-Duc de Toſcane l'an 1569. Gaſton de Médicis jouït de cette Souveraineté depuis 1723. L'Etat de la *République de Veniſe* s'étend auſſi dans l'Iſtrie, au delà du Golfe, & dans la Dalmatie. Cette République fut fondée l'an 421, & eſt gouvernée par un *Doge* ou *Duc*, & par le Sénat. Les Duchez de *Mantouë*, de *Modéne*, & de *Parme*, ſont poſſédez par des Princes qui ſont Souverains de ces Etats. La *République de Génes* a ſouffert plus de douze ſortes de Gouvernemens, depuis l'an 1494, juſques en 1528. Elle a eu des Comtes, des Conſuls, des Podeſtats, des Capitaines, des Gouverneurs, des Lieutenans, des Recteurs du peuple, des Ducs nobles & populaires. André Doria y releva l'autorité des Nobles, qui avoient été exclus des Magiſtratures par le peuple; & établit une Ariſtocratie, l'an 1528. Celui qui en a le Gouvernement, eſt appellé *Doge* ou *Duc* de Génes, & eſt électif, de deux ans en deux ans. Le *Duc de Milan* n'eut ce titre qu'en 1395, & *Jean-Galéas*, de la famille des Viſconti, en fut le premier Duc. Jean-Marie, & Philippe-Marie, ſes deux fils, étant morts ſans poſtérité, Charles Duc d'Orléans, fils de Louïs de France, & de Valentine, qui étoit fille du Duc Jean-Galéas, prétendit juſtement à ce Duché, l'an 1447; mais François Sforce, bâtard de la Maiſon de Sforce, qui avoit épouſé la fille *naturelle* du Duc Philippe-Marie, gagna les Milanois de ſon côté. Le Roi Louïs XII, fils de Charles, Duc d'Orléans, & petit-fils de Valentine, fit priſonnier Ludovic Sforce, l'an 1499; & François I chaſſa l'an 1515, Maximilien, fils de Ludovic, qui avoit été rétabli à Milan. Mais François Sforce, ſecond fils de Ludovic, rentra dans le Duché l'an 1522, après l'avoir ſouvent perdu & recouvré, & mourut ſans enfans l'an 1535. Charles-*Quint* ſe rendit alors maître de Milan, qu'il a laiſſé à ſes ſucceſſeurs.

ROME, Capitale de l'Italie, a été le Siége de l'Empire Romain. Cette ville fut fondée l'an 753 ou 754 avant la naiſſance de Jéſus Chriſt. Il y eut d'abord ſept Rois, dont le premier fut *Romulus*, & le dernier, Tarquin *le Superbe*, qui fut chaſſé l'an 509 avant Jéſus-Chriſt; enſuite dequoi on établit des *Conſuls*, dont les deux premiers furent *Brutus* & *Collatinus.* L'an 45 avant Jéſus-Chriſt, *Jules-Céſar*, Dictateur perpétuel, fut honoré du titre d'*Empereur*; & ſes ſucceſſeurs, dont *Auguſte* fut le premier, régnérent juſqu'à *Auguſtule*, qu'Odoacre vainquit & déthrôna l'an de grace 476. *Conſtantin le Grand*, ayant choiſi pour ſéjour la ville de Byzance, la nomma *Conſtantinople*, & y établit le Siége de l'Empire d'Orient: Rome fut celui de l'Empire d'Occident. Ces deux Empires furent principalement diſtinguez, depuis *Arcadius* & *Honorius*, fils de Théodoſe *le Grand*, qui commencérent de régner l'an 395, le premier en Orient ou à Conſtantinople, le ſecond en Occident ou à Rome. Auguſtule, dernier des ſucceſſeurs d'Honorius, fut chaſſé

par Odoacre, qui se fit Roi d'Italie, & fut vaincu l'an 493, par Theodoric, Roi des *Ostrogoths*, auquel succéderent plusieurs Rois *Goths*, jusqu'à *Teïa*, que Narsès, Général d'Armée de Justinien, Empereur de Constantinople, défit en 553. Mais l'Empire d'Orient jouït peu du fruit de cette victoire. *Alboïn* Roi des Lombards s'empara de l'Italie l'an 565, pendant l'absence de Narsès, qui fut rapellé à Constantinople. *Didier*, le vint & unième Roi des Lombards, fut vaincu par Charlemagne, & mené prisonnier en France l'an 774. Ainsi finit le Royaume des *Lombards* en Italie; & Charlemagne fut couronné Empereur d'Occident, ou d'Allemagne, l'an 800.

6. L'ESPAGNE comprend trois principaux Royaumes, qui sont *Leon*, *Castille* & *Aragon*, possédez autrefois par trois différens Rois; & cinq autres Royaumes, qui ont été sous la domination des Wisigoths & des Maures, savoir, *Valence*, *Murcie*, *Grenade*, *Andalousie* & *Galice*. Le *Portugal* fait un Royaume séparé; & la *Navarre* appartient légitimement au Roi de France. Les Goths vinrent s'établir dans l'Espagne vers l'année 414, sous la conduite d'*Ataulfe*, successeur d'Alaric. Cet Ataulfe I, Roi d'Espagne, eut plusieurs successeurs, dont le seiziéme, nommé *Récarède*, abjura l'Arianisme, & se fit Catholique l'an 589. Le dernier des Rois *Goths* en Espagne, fut *Rodéric* ou *Rodrigue*, qui fut tué par les Maures ou Africains l'an 713. *Pélage* jetta les fondemens d'un nouveau Royaume, qu'il établit l'an 717 à *Léon*, & à *Oviédo* dans les Asturies, dont le dernier Roi fut *Wérémond* ou *Bermond* III, que Ferdinand I, second Roi de Castille, vainquit & tua l'an 1037.

Le Royaume de CASTILLE fut fondé par *Sanche* III, Roi de Navarre, l'an 1029. *Henri* IV fut le dernier des Rois de Castille, & mourut l'an 1474. *Ferdinand* II, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon, & son gendre, se mit en possession de la Castille, & réunit ce Royaume au sien.

Le Royaume d'ARAGON commença par *Ramir* I, l'an 1035; & ses successeurs ont possédé la Couronne d'Espagne jusqu'à present.

L'an 1139, *Alfonse* I, fils de Henri, Comte de Portugal, fut proclamé Roi de PORTUGAL, par les Chefs de l'Armée, & ses successeurs ont régné jusqu'à Henri, Cardinal, après la mort duquel Philippe II, Roi d'Espagne, s'empara l'an 1580 de ce Royaume, qui fut possédé ensuite par Philippe III, & Philippe IV, aussi Rois d'Espagne; mais l'an 1640, les Portugais élurent pour Roi le Duc de Bragance, qui fut nommé *Jean* IV, auquel ont succédé Alfonse-Henri, Pierre II, & Jean V, qui régne encore en l'année 1737.

Le Royaume de VALENCE fut établi par les Maures dans le VII siécle. Le fameux Rodrigue, dit *le Cid*, prit cette ville sur eux, sur la fin du XI siécle; & ces Barbares y étant rentrez, furent chassez par *Jacques* I, Roi d'Aragon, l'an 1238.

Le Royaume de MURCIE, qui avoit été fondé par les Maures, fut conquis par Ferdinand III, Roi de Castille & de Léon, l'an 1248.

Le Royaume de GRENADE, aussi fondé par les Maures, fut detruit l'an 1492, par *Ferdinand* II, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon & de Castille.

Le Royaume d'ANDALOUSIE doit son commencement aux Maures, qui s'y établirent, après en avoir chassé les Vandales. *Ferdinand* III, Roi de Castille, s'en rendit maître par la prise de Cordoue l'an 1236, & par celle de Seville l'an 1248.

Le Royaume de GALICE fut établi par les Suéves, qui passérent en Espagne l'an 409, & leur premier Roi se nommoit *Hermenric*. L'an 583, *Leuigilde*, Roi des Wisigoths, chassa les Suéves; & l'an 713, les Maures s'emparérent de ce Royaume, qu'*Alfonse* V, Roi de Léon, conquit vers l'an 1020.

Le Royaume de NAVARRE commença dans le IX siécle, par la rebellion des Gascons, contre les Rois Louïs *le Débonnaire*, & Charles *le Chauve*. Le premier Roi fut *Enéco Arista*, qui commença de régner vers l'an 824. Dans la suite Jeanne, fille unique de Henri, dit *le Gros*, Roi de Navarre, mort l'an 1274, fut mariée l'an 1284, à Philippe de France, qui fut depuis le Roi Philippe *le Bel*. Philippe Roi de France & de Navarre, eut pour successeurs en ces deux Royaumes, Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, qui mourut l'an 1327. Jeanne de France, fille unique du Roi Louïs *Hutin*, & heritiere de Navarre, fut mariée l'an 1316, à Philippe, Comte d'Evreux, qui fut nommé *Philippe* III, & eut pour successeurs, Charles II, & Charles III, dont la fille unique, Blanche II, épousa l'an 1420, Jean d'Aragon, qui fut depuis Roi d'Aragon. Eléonore, fille de Jean, fut mariée l'an 1479, à François-Phœbus, Comte de Foix, qui n'eut encore qu'une fille nommée *Catherine*, laquelle épousa Jean d'Albret, sur qui Ferdinand Roi d'Aragon usurpa ce Royaume l'an 1512, contre toutes sortes de Loix divines & humaines. Henri d'Albret, fils de Jean, se maintint dans une partie de son domaine, & épousa Marguerite de Valois, sœur du Roi François I, dont il eut Jeanne d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon, pére de HENRI *le Grand*, Roi de Navarre, puis de France.

7. Le Royaume de FRANCE fut établi par Clodion vers l'an 414. On en distingue les Rois en trois races ou familles royales. La premiére, des MEROVE'ENS ou MEROVINGIENS, qui a commencé par *Clodion*, & a fini par Childeric III, l'an 752, comprend vint Rois. La seconde, nommée des CARLOVINGIENS, a commencé par Pepin, & a fini par *Louis* V, l'an 987, & renferme douze Rois. La troisiéme, nommée des CAPETIENS, a commencé, l'an 987, par HUGUES *Capet*, & continue jusqu'à LOUÏS XV. Dans le tems que Clodion fonda le Royaume de France, il y avoit un Royaume des *Wisigoths*, dans l'Aquitaine & le Languedoc; & le Royaume de *Bourgogne*, qui comprenoit la Bourgogne, la Provence, le Dauphiné & le Lyonnois. Ces Royaumes ont été unis depuis à la Couronne de France. La *Normandie*, que les Romains tenoient encore, sous le nom de *Lyonnoise seconde*, fut conquise par *Clovis*, & appellée *Neustrie*. Après la mort de Clovis Roi de France, l'an 514, le Royaume fut partagé en quatre, savoir, de *Paris* ou de *France*, d'*Orléans*, de *Soissons*, & d'*Austrasie*. Clotaire réunit ces Etats; mais il se fit un second partage entre ses enfans l'an 564; & ces Royaumes ayant été rejoints en une Monarchie sous Clotaire II, il y eut encore quelques autres démembremens, suivis de réunions à la Couronne.

8. Les PAÏS-BAS contiennent dix-sept Provinces, dont il y en a 8 qui forment une espéce de République, qu'on appelle les *Provinces-Unies*. On n'en compte néanmoins que sept, dans l'Union faite en 1579, le Duché de Gueldre & le Comté de Zutphen n'en composant qu'une. Ces Provinces sont, les Comtez de Hollande, de Zélande & de Zutphen; le Duché de Gueldre; les Seigneuries de Groningue, de Frise, d'Over-Issel & d'Utrecht.

9. L'Histoire de la fondation du Royaume de DANEMARCK est mêlée de fables, & l'on n'en peut rien dire de certain. Le premier Roi Chétien s'appelloit *Reguerius*, & se fit batiser l'an 826, à la persuasion de Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur. Ce Royaume a toujours été électif jusqu'en l'année 1660, que *Frederic* III le fit déclarer héréditaire par les Seigneurs & les Etats du païs. Le Royaume de *Norvége*, qui commença par *Suénon*, l'an 998, fut uni à celui de Danemarck par *Christophle* III, l'an 1439.

10. Le Royaume de SUEDE fut établi, selon quelques Historiens, par un Prince, nommé *Eric*, environ trois cens ans après le Deluge; mais cette origine tient de la fable. Le premier Roi Chrétien fut *Biorn*, ou *Berne* II, qui régnoit l'an 800 depuis Jésus-Christ. Ce Royaume a été autrefois électif; mais le Roi *Gustave* I, surnommé *Vasa*, le fit déclarer héréditaire l'an 1526. Il a été de nouveau déclaré électif par les quatre Etats en 1719, depuis la mort de Charles XII. *Ulrique-Eléonore*, sœur de ce Prince, accepta la couronne à cette condition, & en 1720 *Frideric* son époux fut aussi élu Roi, pour régner conjointement avec cette Princesse.

11. Le Royaume d'ANGLETERRE, ou de la *Grande-Bretagne*, comprend l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. L'*Angleterre* fut conquise par les Saxons vers l'an 428, & ces Etrangers s'y étant établis, formerent dans la suite sept Royaumes, qui furent nommez de *Kent*, d'*Essex*, de *Sussex*, de *Westsex*, d'*Estanglie*, de *Mercie*, & de *Northumberland*. On dit que l'*Ecosse* a eu pour son premier Roi, *Fergus* I, qui commença de régner l'an 3701 du Monde, 334 ans avant la venue du Messie; & qu'après une longue suite d'années, Fergus II régna l'an de Jésus-Christ 411, auquel ont succédé plusieurs Rois, jusqu'à *Jacques* Stuart, VI du nom, qui posséda les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, après la mort d'Elisabeth Reine d'Angleterre l'an 1603. Il laissa ses Etats à Charles I, auquel a succédé Charles II, puis Jacques II, qui se retira en France l'an 1689; Guillaume III, son gendre, qui régna depuis en Angleterre; George de Brunswick, Electeur d'Hanovre qui a succédé à Anne Stuart, fille du Roi *Jacques* II; & George II, fils du précédent à present régnant. L'IRLANDE a eu des Princes ou Rois particuliers, jusqu'en 1180, que Henri II, Roi d'Angleterre, reunit ce Royaume à celui d'Angleterre.

12. L'Isle de CANDIE, autrefois possédée par des Rois, fut sous la domination des Empereurs de Constantinople, jusqu'en 823, que les Sarazins s'en saisirent, & y bâtirent la ville de Candie, qui a donné son nom à l'Isle appellée auparavant *Créte*. Nicéphore Phocas la reprit l'an 96?. Boniface, Marquis de Montferrat, la rendit l'an 1204 aux Venitiens, après la prise de Constantinople par les François. Les Turcs l'assiégerent l'an 1645, & Mahomet, IV du nom, s'en rendit le maître l'an 1669, après vint-quatre années de siége & de guerre.

13. La SICILE fut érigée en Royaume l'an 1085 & a suivi le sort du Royaume de Naples. Elle fut cédée à Victor-Amé Duc de Savoye, par le Traité conclu à Utrecht en 1713, & est revenue à la Maison d'Autriche, qui l'a possédée jusques à la derniére guerre d'Italie, où le Roi d'Espagne s'en est rendu maître aussi bien que du Royaume de Naples, pour l'Infant Dom Carlos son fils, qui par la paix a été reconnu Roi des deux Siciles.

14. L'Isle de MALTE appartenoit aux Rois de Tunis, lorsque Charles-*Quint*, Empereur, & Roi d'Espagne, s'en rendit maître. Il la donna, l'an 1530, aux *Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem*, dont le Grand-Maître y posséde une autorité souveraine.

ROYAUMES DE L'AFRIQUE.

Les principales parties de l'AFRIQUE sont l'Egypte, l'Abyssinie, le Monomotapa, le Congo, la Guinée, la Nigritie, ou païs des Negres, le Bilédulgérid, & la Barbarie.

1. L'*Egypte* a eu plusieurs Dynasties de Rois. *Voyez* EGYPTE. 2. L'*Abyssinie* est un grand Empire, qui comprend plusieurs Royaumes, dont les plus considérables sont, ceux de Tigré, de Dambéa, d'Angor, de Gojame, &c. Les Abyssins se vantent d'avoir eu une grande suite de Rois avant la Reine de Saba, qui alla trouver Salomon; mais ce qu'ils en rapportent est rempli de fables. Ce qui est certain, c'est que vers l'an 522, Elesban, Roi des Abyssins, fit la guerre à un Prince Juif, qui persécutoit les Chrétiens, & le défit. Dans le XVI siécle, David, Roi d'Abyssinie, se rendit célébre par sa sagesse & par ses victoires. C'est lui qui envoya des Ambassadeurs au Pape Clément VII, & à Emmanuel Roi de Portugal. 3. L'Empire de *Monomotapa* comprend les Royaumes de Monomotapa, d'Agag, de Bagamétro, de Buva, &c. L'Histoire de ces païs nous est inconnue, aussi-bien que celles, 4. du Royaume du *Congo*, 5. de la *Guinée*, & 6. de la *Nigritie*. Ce que lo-

l'on fait du païs les Négres, c'est que les Rois de Tombut y ont toujours été très puissans, & qu'aujourd'hui le Roi des Ja lofes est un des plus puissans Monarques de cet Empire. 7. Le *Biledulgérid* comprend les Royaumes de *Tafilet* & de *Sus*, dont le Roi s'est rendu maître de Fez & de Maroc, depuis quelques années. 8. La *Barbarie* renferme les Royaumes de *Fez* & de *Maroc*, conquis par le Roi de Tafilet, les Royaumes d'*Alger*, de *Tunis*, & de *Tripoli*. *Alger* peut être appellé République, car quoique le Grand-Seigneur y envoye un Bacha, sa puissance néanmoins est bornée par l'autorité du Divan, ou Conseil des Corsaires. *Tunis* & *Tripoli* ont à peu près le même Gouvernement, sous la protection de l'Empereur des Turcs.

ROYAUMES DE L'AMERIQUE.

Les païs les plus considérables de l'*Amérique* sont, le Canada, la Virginie, la Floride, le Mexique, la Castille d'or, la Guïane, le Bresil, le Chili, & le Pérou. 1. Le *Canada*, ou *Nouvelle France*, appartient pour la plupart au Roi de France. Ce païs fut découvert en 1522 & 1524, par Jean Verazzan, que François I, Roi de France, y avoit envoyé. Les Géographes comprennent, sous le nom de *Canada*, plusieurs païs, qui ont pris le nom de ceux qui s'y sont établis, savoir, la Nouvelle Angleterre, la Nouvelle Hollande, & la Nouvelle Suéde. 2. La *Virginie* est sous la domination du Roi d'Angleterre, qui s'en rendit maître l'an 1584, quoique Jean Verazzan eût découvert ce païs dès l'an 1424, par ordre du Roi François I. 3. La *Floride* appartient au Roi d'Espagne & au Roi d'Angleterre. On tient que Sébastien Cabot en fit la découverte pour Henri VII, Roi d'Angleterre, l'an 1496, & que Ponce de Léon y descendit l'an 1512, & lui donna le nom de *Floride*. 4. Le *Mexique*, ou la *Nouvelle Espagne*, fut découverte & conquise par les Espagnols, sous la conduite de Ferdinand ou Fernand Cortez, l'an 1518. 5. La *Castille d'or*, ou *Castille Neuve*, est possédée par le Roi d'Espagne; & ce nom lui a été donné, parce que les Castillans s'y établirent vers l'an 1500. 6. La *Guiane* ou *Goyane*, est appellée *France Equinoctiale*, parce que les François y ont établi quelques habitations. 7. Le *Bresil* appartient au Roi de Portugal, & fut découvert l'an 1501, par Pierre Alvarez Cabral, Portugais. 8. Le *Chili* est au Roi d'Espagne; & ce fut Diégo Almagro qui en fit la première conquête. 9. Le *Pérou* est aussi sous la domination du Roi d'Espagne. L'Empereur Charles-*Quint* se rendit maître de ce païs, après la découverte que François Pizarro en fit l'an 1525. Mais il faut remarquer que dans toute l'Amérique, il y a quantité de Sauvages, qu'on n'a pas encore pu réduire, & qui obéissent à des Caciques ou Princes de leur Nation.

DE LA DURE'E DU MONDE.

Les Chronologistes ne sont pas d'accord sur la durée du Monde, depuis sa création, jusqu'à la venue du Messie. Quelques-uns de ceux qui ont écrit depuis un siécle & demi, ne comptent, après les Juifs, que 4000 ans ou environ; les autres, avec les Grecs, donnent plus de 5500 ans à ce vaste espace de tems: ce qui fait une différence de plus de 1500 ans. Les premiers ne comptent que 1656 ans jusqu'au Déluge; & les seconds en trouvent 2256. Les Auteurs profanes ne nous peuvent rien apprendre de certain là-dessus, & il n'y a que Moïse qui nous puisse enseigner l'origine & la durée du Monde; mais la difficulté est de savoir, si l'on doit suivre le Texte Hébreu, ou la Version Grecque des Septante. Les Juifs se reglent sur l'Ancien Testament Hébreu; & les Grecs sont leur calcul suivant l'Ancien Testament Grec, qui est une Traduction faite par les Septante Interpretes que le Souverain-Pontife Eléazar envoya à Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, près de trois cens ans avant la naissance de Jésus-Christ. Ceux qui favorisent la supputation des Grecs, disent que tous les Anciens, soit Juifs, soit Gentils, qui ont écrit quelque chose de l'Histoire, devant Jésus-Christ, ou peu de tems après, conviennent avec les Septante dans le calcul des années.

Démétrius Phaléréus compte depuis la création du Monde jusqu'à la quatriéme année de Philométor VI Roi d'Egypte, 5494 ans, ausquels, si l'on ajoûte 177 ans qui se sont écoulez depuis, jusqu'à la venue du Messie, on trouvera 5671 ans. Alexandre Polyhistor compte 3624 ans, depuis Adam, jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, & 1360 depuis le Déluge. L'Historien Joséphe dit que selon Moïse, le Déluge commença l'an 2256, depuis la création du premier homme. Ils appuyent leur opinion par les Histoires des Nations Orientales, qui contiennent que le Royaume des Chaldéens ou Babyloniens a pris commencement plus de trois mille ans avant Jésus-Christ; que l'Empire des Egyptiens s'est aussi établi plus de deux mille neuf cens soixante ans auparavant; & que celui des Chinois a presque autant d'antiquité, avec cet avantage, qu'il n'a point discontinué jusqu'au Messie, pendant l'espace de deux mille neuf cens cinquante-deux ans, & qu'il subsiste encore. De-là ils concluent, que s'arrêtant au calcul des Modernes, qui ne comptent qu'environ 2344 ans depuis le Déluge jusqu'à la naissance de Notre-Seigneur, il faut faire remonter l'origine de ces Royaumes, plus de 650 ans avant le Déluge: ce qui ne peut s'accorder avec la vérité des Saintes Ecritures, qui nous apprennent que l'inondation a été universelle par toute la Terre; & ainsi quand il y auroit eu des Rois de ces païs avant le Déluge, le cours de ces Empires & de ces Monarchies auroit été interrompu, & l'on n'y verroit pas une succession continuelle de Rois, dont les régnes sont calculez avec beaucoup d'exactitude. D'ailleurs, disent-ils, tous les anciens Auteurs, & les Péres de l'Eglise des trois premiers siécles, ont compté environ cinq mille cinq cens ans depuis la création du Monde jusqu'à Jésus-Christ. Saint Justin Martyr, Théophile, Tatien de *Syrie*, Tertullien de *Carthage*, Clément d'*Alexandrie*, Origéne & Saint Cyprien ont été de ce sentiment. Lactance même a aussi cru que de son tems il y avoit près de six mille ans écoulez depuis la création d'Adam.

Eusébe, Evêque de Césarée dans la Palestine, qui vivoit dans le IV siécle, sous l'empire du grand Constantin, abrégea cette durée; mais ce ne fut que de trois cens ans: car il compta seulement cinq mille deux cens ans depuis la création du Monde, jusqu'au Messie, dans ses Chroniques, qui ont été traduites en Latin par saint Jerôme, & que l'Eglise Romaine a suivies dans son Martyrologe, mais toutes les Eglises d'Orient ont toujours compté 5500 ans, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Ce retranchement d'Eusébe de Césarée n'empêcha pas que ce ne fût alors un sentiment général, que Jésus-Christ étoit né dans le sixiéme millénaire du Monde. Les anciens Juifs croyoient deux choses, qu'ils tenoient comme par tradition; la premiere, que le tems de la Loi seroit de deux mille ans, comme il est porté dans leur Talmud; l'autre, que le Messie ne viendroit que dans le sixiéme âge ou le sixiéme millénaire après la création. Ce tems étoit accompli, & les Chrétiens pressoient les Juifs de reconnoître Jésus-Christ pour le Messie, qui, selon eux, devoit venir dans les derniers tems de la Loi, & dans le sixiéme millénaire. Cet argument, qui étoit invincible, obligea les Juifs de recourir à la fraude. Ils corrompirent le Texte Hébreu, & ôtérent aux Patriarches environ quinze cens ans dans l'étendue depuis la création du Monde jusqu'à la vocation d'Abraham, c'est à dire, jusqu'à son entrée dans la terre des Chananéens. Cette altération du Texte Hébreu se fit vers l'an 105, sous l'empire de Trajan; & il y a apparence que celui qui commit ce crime, fut le fameux Rabbin Akiba, lequel eut pour Disciple Aquila, Traducteur de l'Ecriture Sainte. L'an 686, les Juifs eurent l'audace de soutenir au Roi Ervige, & à tous les Docteurs d'Espagne, que le Messie n'étoit point encore venu, parce que, selon le calcul des Livres Hébreux, l'on n'étoit encore que dans le cinquiéme millénaire. Julien, Archevêque de Tolede, leur répondit que cette raison n'étoit pas recevable, puisque, suivant la supputation des Septante, le Christ étoit né au sixiéme millénaire. Abulfarage, Historien Arabe, après avoir dit que depuis l'origine du Monde jusqu'au Messie, les Juifs ne comptent que 4220 ans, & que tous les Chretiens d'Orient, excepté les Syriens, en comptent 5586, ajoûte que ce défaut est attribué aux Docteurs Juifs. Le fameux Syncelle, qui vivoit vers la fin du VIII siécle, a été de ce sentiment. Par toutes ces autoritez & toutes ces preuves, plusieurs croyent que la Traduction des soixante & douze Interprétes, qu'on appelle communément les Septante, est celle que l'on doit suivre dans la supputation des années du Monde; qu'ainsi on concilie les Histoires des Chaldéens, des Egyptiens & des Chinois, avec l'Ecriture Sainte; & on voit que ces fameux Empires n'ont été établis que six ou sept cens ans depuis le Déluge, c'est à dire, plus d'un siécle après la confusion des Langues, & la dispersion des Peuples par toute la Terre. On confond les Juifs, lorsqu'ils alléguent le sixiéme millénaire pour la venue du Messie, & les Pré-Adamites, quand ils veulent soutenir qu'il y a eu des Peuples avant le siécle d'Adam. Enfin on imite les Péres de l'Eglise des trois premiers siécles, & même l'Eglise Romaine dans son Martyrologe.

☞ Nous venons de voir que les Chronologistes, qui s'attachent à la supputation des Septante, & ceux qui suivent celle du Texte Hébreu, conviennent tous d'un même principe: c'est selon les uns & les autres, dans le Pentateuque seul, ou dans l'Histoire que nous a laissée Moïse, qu'on doit chercher les fondemens de la véritable Chronologie, les Auteurs profanes n'ayant pu dissiper les ténébres des premiers tems, ou les ayant même rendues plus épaisses, par un amas de fables aussi ridicules qu'impénétrables. Cela supposé, il n'y a pas grand fond à faire sur les contes des Egyptiens & des Chaldéens, au sujet de leur ancienneté; & c'est leur faire trop d'honneur, que de s'amuser à vouloir concilier les rêveries de leur amour propre avec les véritez solides de l'Histoire sainte. Ceux qui l'ont entrepris, y ont échoué, malgré leurs lumiéres & leur application: c'est ce qu'a remarqué M. Chevreau, *dans son Histoire du Monde*, à l'égard des Dynasties d'Egypte. Avant lui, d'anciens Auteurs avoient senti que les antiquitez des Chaldéens n'étoient, ou que des mensonges grossiers, ou de continuels déguisemens de la vérité de nos histoires. Il ne faut que consulter saint Cyrille, *l.* 1. *contre Julien*, saint Augustin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *c.* 40. & Jule *Africain* lui-même, allégué par Eusébe, dans sa Chronique. Il est donc inutile de réfuter le témoignage de Manéthon, de Démétrius Phaléréus, d'Alexandre Polyhistor, &c. il ne prouve rien ici, ou du moins prouve trop peu. Mais puisque les deux partis conviennent de s'en tenir à l'Ecriture-Sainte, il suffira d'examiner qui doit prévaloir ici, ou du Texte Hébreu, ou de la Traduction des Septante. On a vu les raisons sur lesquelles se fondent les partisans des Septante. La principale, pour ruïner l'autorité du Texte Hébreu, suppose qu'il a été alteré par les Juifs, dans le second siécle, pour favoriser l'opinion où ils étoient que le Messie ne devoit venir que dans le sixiéme millénaire. Cette accusation d'avoir altéré le Texte Hebreu n'est pas nouvelle, & leur a été intentée, à ce qu'on prétend, par de graves Auteurs de la primitive Eglise. L'autre raison alleguée, pour établir incontestablement la supputation des Septante, est qu'elle a été embrassée par les plus doctes des premiers Peres de l'Eglise, & qu'elle a même été adoptée par l'Eglise Catholique dans son Martyrologe. Voici ce que répondent les Chronologistes, qui soutiennent le calcul du Texte Hébreu.

Le Texte Hébreu n'a point été mutilé par les Juifs, en ce qui

qui concerne la Chronologie, & les accusations des Péres ne roulent que sur l'interprétation forcée que les Juifs donnoient à certains termes, pour éluder l'évidence de nos mystéres, & souvent regardent plutôt leurs Versions Gréques que le Texte Hébreu. Origéne, par exemple, qui les a pressez le plus vivement là-dessus, leur reproche d'avoir expliqué ces mots de la prophétie d'Isaïe: *une Vierge concevra, &c.* par ces paroles *une jeune femme concevra, &c.* Il les accuse d'avoir retranché l'Histoire de Susanne de la prophetie de Daniel; mais il ne les charge en aucun endroit d'avoir altéré la Chronologie. D'ailleurs, les Juifs n'ont point eu sujet d'altérer la Chronologie du Texte Hébreu, car ils n'ont point cru, comme on veut le leur imposer, que le Messie dût paroître à la fin du sixiéme millénaire; au contraire, leur opinion a été que la durée du Monde devoit être de six mille ans, dont deux mille seroient remplis par le tems d'inanité, c'est à dire, *de la Loi naturelle*, deux mille par le tems de la Loi écrite, & deux mille par le régne du Messie, qui, par conséquent, dévoit venir, selon cette opinion, à la fin du quatriéme millénaire. Au reste, il n'est pas sûr que tous les Juifs ayent compté six mille ans jusques à Jésus-Christ avant qu'ils eussent corrompu les Ecritures; parce que Joséphe même, sur lequel s'appuyent le plus les nouveaux Chronologistes, varie extrêmement dans ses Antiquitez, & semble avoir suivi, tantôt le calcul du Texte Hébreu, & tantôt celui des Septante, de sorte qu'il n'a compté en quelques endroits que 5000 ans jusqu'à Vespasien, & même moins.

Si les défenseurs du Texte Hébreu maintiennent, sans beaucoup d'efforts, son autorité en fait de Chronologie, ils croyent avoir encore moins de peine à faire voir que l'infaillibilité prétendue de la Version des Septante, en ce qui regarde la supputation des tems, n'est pas aussi solidement établie qu'on veut le faire croire. Quand il seroit vrai, disent-ils, qu'elle auroit été suivie par les Péres des premiers siécles, cela ne concluroit pas assez; car on n'ignore point avec quelle négligence ils ont traité la Chronologie des faits même les plus proches de leur tems; à plus forte raison pouvoient-ils se tromper dans la supputation des siécles les plus reculez: ils sont si différens les uns des autres là-dessus, qu'on ne sait à quoi s'en tenir. Quelques-uns, il est vrai, comme Théophile d'*Antioche*, Clément d'*Alexandrie*, Timothée, ont trouvé six mille ans avant Jésus-Christ. Mais saint Justin, après Joséphe, n'a compté que cinq mille ans dans son Apologie, & Origéne 4830 seulement, en interprétant les Septante Semaines de Daniel. D'ailleurs, ces Péres peuvent-ils être des guides certains & fidéles, à l'égard de l'Antiquité la plus reculée, eux qui sont tombez dans l'erreur, en ce qui concerne le tems de la mort de Jésus Christ, dont ils étoient si proches? Tertullien, Lactance, saint Augustin, Clément d'*Alexandrie*, Origéne, Jules *Africain* lui-même, abrégent tous le tems de la vie du Sauveur, de deux ou trois années. L'autorité de ces grands hommes, vénérables d'ailleurs par la sainteté de leur doctrine, sera sans doute abandonnée en ce point par les nouveaux Chronologistes. Il n'est donc pas juste qu'ils la proposent pour régle dans la supputation des premiers tems; d'autant plus que ces Péres, qui donnoient peu à ces discussions critiques, n'ont point eu pour en juger, d'autres monumens que ceux dont nous nous servons aujourd'hui.

Il ne reste plus qu'à combattre la vaine objection, selon laquelle, l'Eglise Romaine a, dit on, abandonné la supputation du Texte Hébreu, & a embrassé celle des Septante. Pour détruire cette supposition, il ne faut qu'alléguer le Décret du Concile de Trente, qui ordonne sous peine d'anathême, *de recevoir les Livres Saints tous entiers, avec toutes leurs parties, comme on a accoutumé de les lire dans l'Eglise, & comme ils se trouvent dans la Version Latine.* N'est-ce pas de la Vulgate que sont tirées ces leçons, qui sont chantées depuis le Dimanche de la Septuagésime jusqu'au Mécredi des Cendres, qui contiennent la Généalogie des anciens Patriarches, non selon les Septante, mais selon le Texte Hébreu? L'Eglise n'autorise-t-elle pas cette Chronologie, en l'employant dans son Office? Or c'est sur l'age des Patriarches que roulent principalement toutes les disputes dont il s'agit. De plus, quoique l'Eglise ne rejette pas absolument la Version des Septante, il est constant qu'elle ne l'admet que pour une plus parfaite intelligence de la Vulgate, comme on le peut voir par le Décret de Sixte V, du mois d'Octobre de l'an 1586.

Quant à ce qui regarde l'usage du Martyrologe, l'Eglise Romaine n'a pas prétendu, en le recevant, autoriser la supputation des Septante: elle n'a voulu que s'accommoder, mais sans examen & par pure tolérance, à celles des anciens Péres, qui ont suivi le calcul de la Chronique d'Eusébe, depuis que saint Jérôme l'a mise en Latin. On ne voit donc pas quel avantage en peuvent tirer les nouveaux Chronologistes, eux qui accusent Eusébe d'avoir le premier corrompu & mutilé cette maniére de compter, qu'ils soutiennent contre le Texte Hébreu; & l'on pourroit même leur montrer qu'il y a bien plus lieu de soupçonner d'altération la Version des Septante, que le Texte Hébreu, contre lequel ils se déclarent si vivement. Ceux qui voudront s'instruire plus à fond de cette dispute, consulteront le Pére Martianay, dans sa *Défense du Texte Hébreu*, & la *Défense de l'Antiquité des tems, du* Pére Pezron.

TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA DURÉE DU MONDE.

	SELON LES SEPTANTE.	SELON LE TEXTE HEBREU. *Ans.*	*Mois.*	*Jours.*
Depuis la Création du Monde, jusqu'au Déluge,	2256.	1656.		
Depuis le Déluge, jusqu'à la Vocation d'Abraham,	1257.	426.	6.	14.
Depuis la Vocation d'Abraham, jusqu'à la sortie d'Egypte,	430.	430.		
Depuis l'Exode, jusqu'à la fondation du Temple de Salomon,	873.	479.	0.	17.
Depuis la fondation du Temple, jusqu'à sa destruction, sous Nabuchodonosor,	470.	424.	3.	8.
Depuis la destruction du Temple, jusqu'à la venue du Messie,	586.	583.	3.	25.
	5872 *ans.*	3999.	2.	6. *jusques à la Naissance de Jésus-Christ*,
		& 4003.	2.	11. *jusqu'à l'Ere Vulgaire.*

CALCUL DES PRINCIPAUX CHRONOLOGISTES depuis Adam jusques à Jésus-Christ.

Rabbi Nabson,	3740.
Rabbi Gerson, & Rabbi Lévi,	3754.
Quelques Talmudistes,	3784.
Benoît Arias,	3849.
Jacques Gordon,	3880.
Saint Jérôme, *dans ses Questions Hébraïques*,	3941.
Jean Carion,	3944.
Calvisius. Helvicus. Alstedius,	3947.
Origan. Argelius,	3949.
Scaliger. Ubbo Emmius,	3950.
Cornelius *à Lapide*,	3951.
Beda. Herman. Herwart,	3952.
Lansperg,	3958.
* *Mais selon le calcul, il y a erreur à la somme qui doit être*	3972.
Jean Pic, Comte de la Mirande. Salmeron,	3959.
Scultet,	3960.
Tostat. Melanchthon,	3963.
Gérard Mercator. Opmeer,	3966.
Henri Bunting,	3967.
Bucholcer. Pantaléon,	3970.
Le P. Pétau,	3984.
Marc-Antoine Cappel. Le P. Tirin,	4000.
Jacques Usser,	4004.
L'Editeur de ce Dictionnaire, dans l'édition de Paris de l'année 1725 & 1732.	4035.
Guillaume Langius,	4040.
Torniel. Salian. Sponde,	4052.
Muller. Labbe,	4053.
Rabbi Mosès,	4058.
Laurent Codoman,	4140.
Riccioli selon la Vulgate,	4184.
Odiaton ou Edwicon,	4320.
Cassiodore,	4697.
Adon, Archevêque de Vienne,	4832.
Métrodore,	5000.
Saint Epiphane,	5049.
Philon Juif. Sigebert,	5196.
Philippe de Bergame,	5198.
Eusébe,	5200.
Raban,	5296.
Albumazar, Arabe,	5328.
Isidore de Péluse,	5336.
Pierre d'Ailly. Isidore de Séville,	5344.
Saint Angustin, dans Génebrard,	5351.
Théophane,	5500.
Cédréne,	5506.
Théophile d'Antioche,	5515.
Isaac Vossius,	5590.
Clément Alexandrin,	5624.
Riccioli selon les Septante,	5634.
Nicéphore de Constantinople,	5700.
Lactance. Philastrius,	5801.
Pezron,	5872.
Suidas,	6000.

Onuphre Panvin, 6310.
Alphonse dans les Tables de Muller, 6984.

DE LA FIN DU MONDE.

Les Rabbins ont fait à leur maniére, quantité de conjectures touchant la durée & la fin du Monde. Ils l'ont fait durer quatre mille ans, à cause des quatre Animaux que vit Ezéchiel, & lui en donnent six mille de durée, à cause de six lettres du mot Hébreu *Jehova*, qui est le nom de Dieu; ou à cause que la lettre M est répétée six fois dans le premier verset de la Genése; ce qu'ils disent signifier six mille ans. Ils ont encore pu se fonder sur les six jours que Dieu employa à créer le Monde, pour se reposer le septiéme, qui marque le repos du Monde après sa révolution entiére. Ils confirment la même pensée, par la suite des générations, & par Enoch, qui fut enlevé au Ciel après la sixiéme. Enfin, par le nombre de six, qui est composé de trois binaires, dont les premiers deux mille ans ont été pour la Loi de nature; les deux seconds pour la Loi écrite; & les deux derniers pour la Loi de grace. Quelques-uns lui ont donné huit mille ans, à cause des huit jours qui sont entre l'incarnation de Jésus-Christ, & sa circoncision; mais si cette raison étoit recevable, pourquoi ne lui pas donner quarante mille ans, à cause de la quarantaine que Notre-Seigneur jeûna dans le Désert, & des quarante jours qu'il demeura sur la Terre, après sa résurrection, avant que de monter au Ciel?

Les Philosophes ont cru que quand les Cieux & les Astres auroient achevé leur cours, le Monde finiroit, ces corps célestes étant revenus au même point du Ciel, où Dieu les avoit mis en les créant. Plutarque rapporte l'opinion de ceux qui assuroient que cette grande révolution étoit de 7777 années solaires. Les autres, chez Empiricus, la font de 9977 ans. Ciceron la fait durer 15000 ans, selon Macrobe; Héraclite, 18000 ans; dans Plutarque & Dion, 19804. Les Astronomes, qui mesurent la durée du Monde par la révolution du Firmament, lui donnent 25 ou 36000 ans avec Ticho-Brahé; 40000 ans, avec Alfonse. Censorin cite des Auteurs, qui le font durer 120000 ans; Firmicus, 300000 ans; & Archilercitius, 350630.

Les premiers Chrétiens, même ceux qui étoient du tems des Apôtres, se sont imaginé que la fin du Monde approchoit. Tertullien, dans son *Apologétique*, parle de deux avénemens du Fils de Dieu. *Le premier*, dit-il, *est celui où il a paru dans la foiblesse de la nature humaine, & dans l'état d'une bassesse extrême; mais le second est celui qui doit bientôt amener la fin des siecles, & où il se montrera avec toute la splendeur de sa divinité.* Ce grand homme florissoit sous le régne de l'Empereur Sévére, au commencement du troisiéme siécle. Saint Cyprien, qui écrivoit au milieu de ce même siécle, parle ainsi dans son Exhortation au martyre, *Le dangereux tems de l'Antechrist approche, & nous voilà bientôt à la fin des siécles.* Lactance, qui vivoit dans le siécle suivant, étoit de la même opinion. Cette erreur si commune parmi les premiers Chrétiens, n'a point eu d'autre fondement que l'ancienne tradition des Juifs, qui s'étoient persuadez que le Monde ne dureroit que 6000 ans; & que le Messie viendroit sur la fin du sixiéme millénaire, pour régner mille ans sur la Terre. Ils regardoient ce régne comme un tems extraordinaire, & comme un nouvel âge dans un Monde nouveau. Selon cette idée, ils ne donnoient que six mille ans à la durée du Monde; mais en comprenant les mille qu'ils attribuoient au régne du Messie, cela faisoit sept mille, après lesquels devoit arriver le dernier Jugement. Leur raison étoit que Dieu avoit fait le Monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme: Que selon les divines Ecritures, mille ans n'étoient devant ses yeux, que comme un jour: Qu'ainsi il y auroit six mille ans pour les travaux de cette vie, & un septiéme millénaire pour le repos du Peuple de Dieu. Les Chrétiens donc, qui s'étoient inconsidérément engagez dans cette fausse opinion, se figuroient que le Monde alloit finir, dès qu'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire, soit au Ciel, soit sur la Terre. De là vient que plusieurs regardérent Néron comme l'Antechrist. Cette erreur se dissipa peu à peu; mais il en parut une autre dans le même tems: les Chiliastes ou Millénaires, fondez sur le 20 Chapitre de l'Apocalypse, qui fait mention d'un régne de mille ans, crurent que le tems de la Loi Evangélique dureroit six mille ans, que vers la fin l'Antechrist paroîtroit au Monde, pour persécuter les justes; qu'alors Jésus-Christ descendroit du Ciel pour exterminer ce Tyran; & qu'ayant rétabli Jérusalem, il ressusciteroit ceux qui étoient morts pour la défense de son nom, & régneroit mille ans avec eux dans la paix & dans la sainteté. C'est ce qu'ils appelloient la premiére résurrection, selon les termes de l'Apocalypse. Ils ajoûtoient, que ces mille ans étant prêts de finir, Dieu permettroit à Satan de tenter les hommes; & que plusieurs s'éléveroient contre Jésus-Christ, mais que ces impies seroient exterminez. Qu'enfin, les mille ans étant accomplis, il y auroit un embrasement général, & qu'alors se feroit la derniére résurrection, & le Jugement universel. Cette opinion des Chiliastes fut condamnée par le Pape Damase, dans un Synode tenu à Rome l'an 373. Il ne faut donc point déterminer le tems de la fin du Monde, qui est inconnue aux hommes, & même aux Anges, selon la parole de Jésus-Christ, dans l'Evangile de saint Matthieu. *Voyez* AGE DU MONDE. * Chevreau, *Histoire du Monde.* Davity, *de l'Asie, de l'Europe, &c.* Boussingault, *Théatre du Monde.* Riccioli, *in Chron. reformat.* De Launoy, *Dissertation de la durée du Monde.* Paul Pezron, *Antiquité des tems rétablie. Mémoires des Savans.*

MONDE: on donnoit ce nom à une grande fosse, qui étoit dans une des Places de Rome, & dans laquelle Romulus ordonna à un chacun d'aller jetter les prémices de toutes les choses dont on se servoit, soit pour la nécessité, soit pour l'honnêteté. On ordonna même ensuite à chaque particulier d'y jetter un peu de la terre, où il avoit pris naissance, & d'où il étoit sorti pour venir s'établir à Rome; peut-être pour marquer par le mélange & l'union de toutes ces choses, l'union qui devoit être entre les citoyens de Rome, sortis de différens Peuples. * Cœlius Rhodiginus, *l. 1. c. 6.*

MONDE-OUVERT, en Latin, *Mundus Patens*, solemnité qui se faisoit à Rome, dans un petit Temple ou Chapelle ronde comme le Monde, dédiée au Pére Dis, & aux Dieux infernaux, qu'on n'ouvroit que trois fois l'an, savoir le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme d'Octobre; & le septiéme des ides de Novembre. Les Romains croyoient que l'Enfer étoit ouvert ces jours-là, c'est pourquoi ils ne livroient jamais bataille alors, ils ne se mettoient point sur mer, & ne se marioient point, selon le témoignage de Varron, au rapport de Macrobe, *Mundus cùm patet, Deorum tristium atque inferûm quasi janua patet, propterea non modo prælium committi, verum etiam delectum rei militaris causâ habere, ac militem proficisci, navem solvere, uxorem ducere religiosum est.* * *Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnales, l. 1. ch. 16.*

MONDEGO, en Latin *Monda, Munda*, riviére de Portugal qui prend sa source près de la ville de Guarda, traverse la Province de Beira, & se décharge dans l'Océan Atlantique, au Cap de Mondégo, qui est au nord de son embouchure. Cette riviére porte bateau un peu au dessus de Coimbra, & est fort rapide. * Maty, *Diction. Géogr.* Colmenar, *Délices du Portugal, p. 696.*

MONDEVI, MONDOVI ou MONDEVIS, ville d'Italie en Piémont, avec titre d'Evêché, Suffragant de Turin, est appellée par les Auteurs Latins, *Mons Vici*, ou *Mons Regalis*. Il y a une Université & une citadelle, qu'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoye, fit bâtir l'an 1673. L'on conserve à Mondevi une image miraculeuse de Notre-Dame, dans une très belle Eglise que Charles-Emmanuel, I de ce nom, Duc de Savoye, y fonda. Cette ville est située au pié du Mont-Apennin, à deux lieues du Tanaro, & est divisée ordinairement en trois parties. Elle est grande, & est la mieux peuplée du Piémont après Turin. La citadelle est élevée sur une colline, d'où l'on tire de beau marbre blanc. * Ferrari. Sanson.

MONDIDIER, en Latin *Mondiderium*, & *Mons Desiderii*, petite ville de France dans le Santerre, dans la Province de Picardie, est bâtie sur une montagne, entre Amiens & Compiégne, & a souvent résisté aux attaques des Espagnols. Elle est bâtie près d'une riviére qui se jette dans celle d'Aurégue, pour s'aller joindre à la Somme. * Sanson. Baudrand.

MONDIR, *Ben Mohammed Ben A'bdalrahman*, sixiéme Calife d'Espagne, de la race d'Ommie, qui succéda à son pére Mohammed, l'an 273 de l'Hégire, & 886 de Jésus-Christ. Ce Prince fut tué après vint-deux ans ou environ de régne, dans la guerre qu'il faisoit aux Habitans de Cordoue, qui s'étoient révoltez contre lui, l'an 295 de l'Hégire, qui est l'an 907 de Jésus-Christ. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MONDONEDO, en Latin *Mindon* ou *Mindonia*, ou *Glandomirum*, ville d'Espagne en Galice, avec titre d'Evêché, Suffragant de Compostelle, est, selon quelques Auteurs, l'*Ocelum* ou *Occelum* de Ptolomée. Cette ville est située sur une petite riviére, & entre des montagnes, à quatre ou cinq lieues de la mer. Elle est petite, & mal peuplée.

MONDORÉ (Pierre) d'Orléans, Maître des Requêtes, dans le XVI siécle, avoit beaucoup de savoir, & s'attacha particuliérement aux sentimens d'Aristote: ce qui lui fit des ennemis de ceux qui les combattoient en ce tems-là. Il fut Bibliothécaire du Roi. Ce Magistrat qui avoit l'esprit aigre & sévére, donna dans les opinions des Calvinistes, & fut chassé d'Orléans au commencement des secondes guerres civiles, vers l'an 1567. Il se retira à Sancerre dans le Berry, & y mourut en 1571. Le Chancelier de l'Hopital a fait son Eloge dans ses Poësies.

> *Musæ, vester honos, & gentis gloria nostræ*
> *Concessit fatis patriæ Montaureus exul.*

Puis il ajoûte faisant allusion à son nom:

> ―――――――― *Totus fuit aureus intus,*
> *Aureus ingenio, doctrina, moribus aureis, &c.*
> *Tantum illum talemque virum si Roma tulisset,*
> *Aureus in summa staret Montaureus arce,*
> *Aureus inque Foro & Rostris, tota aureus urbe.*

Sainte-Marthe l'a aussi placé parmi ceux des doctes François; où il fait mention des Commentaires que Mondoré composa sur le 18 Livre d'Euclide. Il avoit amassé une nombreuse Bibliothéque, qui fut pillée à Orléans, du tems du massacre des Huguenots. * Thuana. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, tomé 2. *p.* 364. & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

MONDOVI. *Cherchez* MONDEVI.

* MONDRAGON, ville de Provence dans le Comté de Mondragon, à la gauche du Rhône. Elle est au nord-nord-ouest de la ville d'Orange, dont elle est éloignée de trois bonnes lieues.

* MONDRAGON, Comté enclavé dans le Comtat Venaissin. Il s'étend en ovale d'orient en occident jusques au Rhône.

MONDRAGON (Ducs de). *Voyez* CARAFFE.

MONE. *Cherchez* MOEN.

MONEMUGI. *Voyez* MONOEMUGI.

MONERVINE ou MONERBINE, en Latin, *Minervium*

nervium, *Minervinum*, & *Mons Orvinus*, ville d'Italie dans la Terre de Bary, au Royaume de Naples, avec titre d'Evêché, suffragant de Bary, est peu considérable & située au pié d'une montagne, vers les frontiéres de la Basilicate. * Léandre Alberti.

* MONESTIER & MONESTIEZ, ville de l'Albigeois dans le Haut Languedoc en France, sur le Serou ou Cerou, au nord d'Albi dont elle est éloignée d'environ trois lieues. * Sanson, *Tabl. Géogr.*

MONESTIER, village du Dauphiné, situé à trois lieues de Briançon, vers le couchant. Quelques-uns prennent ce lieu, pour le bourg nommé anciennement *Stabatio*. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONET (Philibert) naquit Bonne, ville de Savoye, & se fit Jesuite. Il fut pendant 22 ans Préfet des basses Classes du College de la Trinité à Lyon. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses Ouvrages & qu'il mourut en 1643. On a de lui *Delectus Latinitatis*; *Inventaire de la Langue Latine & Françoise*; *Geographia Galliæ Veteris Novæque*; *Nomenclatura Geographica Gallicarum*: *Rupecula capta*; *Origines & pratique des Armoiries à la Gauloise*; *Burgundionica*, en manuscrit; *Grammaire Latine*, sous le nom supposé de *Vilbonus*; *Abacus Romanarum Rationum, seu de Re Nummaria Romana & Græca*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MONET (Aymon) Gentilhomme Savoyard, Professeur en Droit à Orléans, aprés avoir fini ses études en Droit à Turin, passa en France, se rendit à Paris pour y exercer la profession d'Avocat, & le fit avec succès. Il épousa le septiéme Juillet 1619, Marie Beaucorps, d'une honnête famille. Il l'emporta sur tous ses Concurrens pour remplir la place de Professeur en Droit dans l'Académie d'Orléans, & la Grand' Chambre du Parlement de Paris lui ajugea cette place par son Arrêt du 25 Juin 1626. Le Roi Louïs XIII, voulant le fixer en France, lui donna des Lettres de naturalité. Cela n'empêcha pas M. Jean Fitte de l'attaquer personnellement en vertu de la Déclaration du Roi, du 26 Janvier 1639, & d'exiger de lui la somme de onze cens livres parce qu'il étoit étranger; mais le Roi, par son Arrêt du Conseil d'Etat du dernier Août 1639, lui accorda l'exemption: cela lui fit entreprendre l'Ouvrage intitulé *Antecessor Immunis*, qu'il dédia à M. le Chancelier. Quelques années après il fut rappellé en Savoye, & la Duchesse, veuve de Victor Amédée, le nomma en 1643 Sénateur dans le souverain Sénat de Chamberry. Il differa son départ jusques au mois de Mai de l'année suivante; mais comme il se disposoit à partir, une attaque d'apoplexie le retira du monde. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONETA, de Crémone, Professeur à Bologne, puis Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut converti par les prédications du B. Jordain, second Général du même Ordre, dans le XIII siécle. Il écrivit contre les Hérétiques, & composa une Somme de Cas de conscience, dite *Summa Monetana*.

Il ne faut pas le confondre avec un Auteur moderne, surnommé JEAN-PIERRE MONETA, Barnabite, qui a composé divers Traitez, *De Decimis*; *De Distributionibus*; *De Optione canonica*; *De Judicibus Conservatoribus*; *De Commutatione ultimarum voluntatum*, &c. * Antoine de Sienne, *Biblioth. Domin.* Le Mire, *Biblioth. Eccles.* Léandre Alberti, *de Vir. Illust. Ordin. Præd. l.* 5. & *Descript. Ital.* &c.

MONETA. *Voyez* JUNON.

MONETAIRE, fabricateur des anciennes monnoyes. La plupart des monnoyes des Romains depuis Dioclétien, & des anciens François, portent le nom du Monétaire, écrit tout au long, ou du moins ses premiéres lettres. Les Triumvirs étoient autrefois des Officiers Monétaires, qui avoient le soin de faire fabriquer les monnoyes, dont le nom & la qualité se voyent dans les empreintes des monnoyes. On les appelloit TRIUM-VIRI MONETALES, les trois Maîtres de la Monnoye, qui furent créez un peu avant le tems de Cicéron. Leur commission étoit comprise en ces cinq lettres, A. A. A. F. F. *Ære*, *Auro*, *Argento*, *Flando*, *Feriundo*, pour la fabrique des monnoyes d'airain, d'or & d'argent. * *Antiq. Gr. & Lat.*

MONFAUCON, petite ville de France en Champagne, en Latin *Mons Falconis*, sur une montagne, au païs d'Argonne, sur la frontiére du Verdunois & du Barrois, entre la riviére de Meuse, dont elle n'est qu'à deux lieues au couchant, & celle d'Ayre, à quatre lieues de Clermont vers le nord, & autant de Verdun, au couchant d'Eté. Saint Rigobert, Archevêque de Reims, y avoit fondé une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, laquelle a été sécularisée depuis longtems, & changée en un Chapitre de Chanoines. * Sanson. Baudrand.

MONFAUCON, ville de France dans le Berry, avec titre de Baronnie. Elle est à huit lieues de Bourges & à cinq de la Charité. Cette Baronnie comprend vint-huit Paroisses, & entre autres le bourg & le château de Baugy, où l'on tient chaque année neuf Foires franches. Il y a dans l'enclos de ces Paroisses plus de cinquante grands étangs. Celui de Poligni a quatre lieues de circuit, avec une garenne au milieu d'environ une lieue de tour. * Davity, *Berry*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONFAUCON, ville de France dans le Vélay. Elle est située au nord est du Puy, à six lieues de cette ville. C'étoit autrefois le Siége du Bailliage du Haut Vélay, mais ce Siége a été réuni à celui du Puy. Il y a aussi dans l'Anjou une petite ville qui porte le nom de *Monfaucon*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONFAUCON, place près de Paris. *Voyez* MONTFAUCON.

MONFAVENCE. *Cherchez* MONTFAVENCE.

MONFELTRO, MONTEFELTRO, ou S. LEON, *Feretrum*, *Mons Feretranus*, & *Leopolis*, ville d'Italie, dans le Duché d'Urbin, & de la dépendance du Saint Siége, est capitale d'une petite contrée, & a un Evêché Suffragant d'Urbin. Jean-François Sermani, Evêque de cette ville, y tint un Synode l'an 1592, & publia les Ordonnances qu'il avoit faites. Le petit païs de Montefeltro, dans le Duché d'Urbin, est au pié de l'Apennin, vers la riviére de Marecchia & la Romandiole. Monfeltro, ou Saint Léon, est la ville capitale, & a donné son nom à une Maison illustre d'Italie, qui a produit divers Seigneurs d'Urbin. *Voyez* URBIN.

MONFERRAND, ville de France en Auvergne, avec Bailliage, Chapitre, & diverses Maisons Religieuses, est située sur le Bédat. Le Chancelier du Prat y fit établir sous François I, une Cour des Aides, qui a été transférée à Clermont. Cette ville est si proche de Clermont, que le Maréchal d'Effiat eut dessein de les joindre, sous le nom de Clermont-Ferrand. Depuis que le Roi Philippe *le Bel* l'eut acquise, elle fut unie au Domaine de la Couronne.

Il ne faut pas la confondre avec MONFERRAND, premiére Baronie de la Guienne, dans le païs dit *entre les deux mers*. c'est à dire, vers le confluent de la Garonne & de la Dordogne. * Du Puy, *Droits du Roi.* Justel, *Hist. d'Auvergne.* Du Chêne, *Antiq. des villes*, &c.

MONFERRAT, Province d'Italie, avec titre de Marquisat, puis de Duché, entre le Piémont, le Milanez & l'Etat de Génes, dont partie appartient au Duc de Mantoue, & partie au Duc de Savoye, a fait autrefois partie de la Lombardie. Elle est très fertile, très peuplée, & contient près de deux cens bourgs, châteaux, ou villes. Presque tous ses bourgs ou châteaux sont bâtis sur des pointes de collines fertiles en blé, en ris, en vin muscat, & autres vins excellens. Ces collines, vers Albes & Acqui, font partie de la contrée, dite de *Langhes*, qui s'avance vers Savone jusqu'à Mondevi. Elles font le commencement de l'Apennin, & nourrissent une très grande quantité de perdrix & de faisans. Le Monferrat a eu des Seigneurs particuliers, depuis le commencement du dixiéme siécle. Sansovin & quelques Auteurs fabuleux, disent qu'Aleran, fils du Duc de Saxe, enleva Althérie, fille de l'Empereur Othon II, dont il eut sept fils, tous Marquis en Italie, entre lesquels le dernier le fut de Monferrat. Ce qu'il y a de certain, c'est que GUILLAUME, Comte, vivoit l'an 610. On le croit pére d'ALERAN, à qui l'Empereur Othon donna l'Investiture du Marquisat de Monferrat l'an 667. Aleran épousa *Gerberge*, fille de *Berenger*, Roi d'Italie, dont il eut 1. GUILLAUME I, qui suit; 2. *Antesme*, tige des anciens Marquis de Vast, de Céve, de Savone, de Crévésana, & de Saluces; & 3. *Boniface* qui laissa *Aleran*, Marquis de Ponzzon; & *Odon*, Marquis d'Incise.

GUILLAUME, I du nom, Marquis de Monferrat, fut pére de BONIFACE I, qui suit.

BONIFACE, I du nom, fut pére de GUILLAUME, II du nom, qui suit.

GUILLAUME, II du nom, eut de sa femme, nommée *Waria*, BONIFACE II, qui suit.

BONIFACE, II du nom, prit alliance avec *Constance* de Savoye, fille d'*Amé* II, Comte de Savoye & de Maurienne, & de *Jeanne* de Genéve, dont il eut GUILLAUME III, qui suit.

GUILLAUME, III du nom, fut pére de RAINIER qui suit.

RAINIER, Marquis de Monferrat, épousa *Gisle* ou *Gilles* de Bourgogne, veuve de *Humbert* II, Comte de Savoye, mort l'an 1103, & fille de *Guillaume* II, surnommé *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, & de *Gertrude* de Limbourg. Il mourut l'an 1126, ayant eu 1. GUILLAUME IV, qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Gui*, Comte de Blandrate; & 3. *Jeanne*, qu'Adelaïde de Savoye, sa sœur utérine, & femme du Roi Louïs *le Gros*, maria l'an 1127, avec *Guillaume* le Normand, dit *Cliton*, Comte de Flandre. Guichenon s'est trompé dans son Histoire de Savoye, en soutenant que Jeanne fut femme de Guillaume, Duc de Normandie; car Guillaume *le Bâtard* étoit mort l'an 1087, & Guillaume II, son fils, fut tué l'an 1100, par Gautier Tirel.

GUILLAUME IV, dit *le Vieil*, Marquis de Monferrat, fit le voyage de la Terre Sainte, & épousa *Judith*, fille de *Léopold*, Duc d'Autriche, sœur utérine de l'Empereur *Conrad*, de laquelle il eut, 1. BONIFACE III, qui suit; 2. GUILLAUME V, Marquis de Monferrat, surnommé *Longue-Epée*, qui prit alliance avec *Sibylle*, sœur de *Baudouin* IV, Roi de Jérusalem, dont il eut *Baudouin* V, de Monferrat, Roi de Jérusalem, mort jeune l'an 1186; *Rainier*, Roi de Thessalonique, qui épousa *Kaire-Maria*, fille de *Manuel* Comnéne, Empereur de Gréce, & mourut sans enfans l'an 1170; *Jordaine*, femme de l'Empereur *Alexis*; *Agnès*, mariée 1º. à *Gui* Gerra, Comte de Romandiole & de Casentin: 2º. à *Albert*, Marquis de Malespine.

BONIFACE III, Marquis de Monferrat, & Roi de Thessalie, fut un des Chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'Outre-mer l'an 1202, & qui prirent la ville de Constantinople. Lorsqu'il fallut songer à choisir un Empereur, ce Prince parut le plus digne de ce rang; mais les Vénitiens qui ne le croyoient pas favorable à leurs intérêts, firent ensorte que les Electeurs nomérent Baudouin, Comte de Flandre. Peu après, Boniface vendit l'Isle de Candie aux mêmes Vénitiens l'an 1204. Il épousa 1º. *Heléne*, fille du Marquis de Busques: 2º. *Marguerite* ou *Marie* de Hongrie, veuve d'*Isaac* l'Ange, Empereur de Constantinople: 3º. *Eléonore* de Savoye, veuve de *Gui*, Comte de Vintimille & de Lusagne, Marquis d'Alpine, mort vers l'an 1214, & fille d'*Humbert*, III du nom, Comte de Savoye, & de *Béatrix* de Vienne, sa troisiéme femme. Eléonore mourut l'an 1225, & laissa 1. GUILLAUME VI,

qui

qui suit; 2. *Démétrius*, Roi de Thessalie, mort sans enfans de *Béatrix* Dauphine, son épouse; & 3. *Alix*, femme de *Mainfroy*, Marquis de Saluces.

GUILLAUME VI, Marquis de Monferrat, prit alliance avec *Berthe*, fille de *Boniface*, Marquis de Gravezana, dont il eut BONIFACE IV, qui suit.

BONIFACE IV, dit *le Géant*, épousa l'an 1235, *Marguerite* de Savoye, fille d'*Amé* IV, Comte de Savoye, dont il eut 1. GUILLAUME VII, qui suit; 2. *Béatrix*, troisiéme femme d'*André* de Bourgogne, Dauphin de Viennois; 3. *Alix*.

GUILLAUME VII, dit *le Grand*, célébre Capitaine, fut pris par les Habitans d'Alexandrie dans un combat, & mourut en prison l'an 1292. Il avoit épousé 1o. *Isabelle*, fille de *Richard*, Comte de Glocester en Angleterre, puis Empereur, morte l'an 1257: 2o. *Béatrix* de Castille, fille d'*Alfonse* X, dit *le Sage* & *l'Astrologue*, Roi de Castille. Guillaume eut du premier lit 1. *N*... alliée à *Jean*, Roi de Cypre, III du nom; & 2. *Marguerite*, femme de *Jean* de la Cerda: & du second 3. JEAN qui suit; 4. *Toland*, femme d'*Andronic* Paléologue, dit *le Vieil*, Empereur de Constantinople; 5. *Alix*, mariée à *Ponce* Ursin, Patrice de Rome.

JEAN, Marquis de Monferrat, très bon Prince, & surnommé *le Juste*, conquit Cazal, & mourut l'an 1305, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Savoye, qu'il avoit épousée l'an 1296, & qui mourut en 1359. Elle étoit fille d'*Amé* V, dit *le Grand*, Comte de Savoye & de *Sibylle* de Baugé, sa premiére femme. Ainsi la premiére branche des Marquis de Monferrat finit en ce Jean *le Juste*.

Toland sa sœur, qui lui succéda, avoit épousé *Andronic* Paléologue, dit *le Vieil*, Empereur de Constantinople, mort l'an 1328. THEODORE Comnéne Paléologue leur fils fut Marquis de Monferrat l'an 1306, & mourut l'an 1338. Sa femme étoit *Argentine* Spinola, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; & 2. *Toland*, mariée dans le château de Casselle, le premier Mai de l'an 1330, à *Aimon*, Comte de Savoye. La Princesse eut en dot les Seigneuries & châteaux de Lancio, de Ciriès & de Casselle; & il fut conclu, que si le Marquis de Monferrat, ou ses Descendans, mouroient sans enfans mâles, Yoland & ses successeurs auroient le Monferrat, en donnant la dot en argent aux filles. C'est ce qui a été dans la suite le sujet d'une longue guerre, entre les Ducs de Savoye & de Mantoue. *Toland* mourut le 24 Décembre l'an 1342, avec cet éloge, que lui donnent les Historiens, d'avoir été très illustre par sa piété & par son amour pour les pauvres.

JEAN Paléologue, II du nom, Marquis de Monferrat, mourut l'an 1371, après avoir épousé 1o. *Cécile* de Cominges, fille de *Bernard* V, Comte de Cominges, & de *Laure* de Monfort: 2o. *Elizabeth*, dite *Esclarmonde*, fille de *Jacques* III d'Aragon, Roi de Majorque, &c. dont il eut 1. *Othon*, Marquis de Monferrat, mort sans lignée d'*Toland* de Clarence, sa femme, fille de *Lionnel*, Duc de Clarence; 2. *Jean* III, mort aussi sans enfans à Naples l'an 1381; 3. THEODORE qui suit; 4. *Guillaume* de Monferrat; 5. *Marguerite* femme de *Pierre*, Comte d'Urgel.

THEODORE Paléologue, II du nom, Marquis de Monferrat, fut élu Gouverneur de Gênes, & en prit possession le neuviéme Octobre de l'an 1409. Depuis, les Génois inconstans se prévalurent de son absence, & chassérent de leur ville George, Marquis de Carette, son Lieutenant, le 20 Mars de l'an 1413. Théodore qui mourut l'an 1418, avoit épousé, 1o. *Jeanne*, fille de *Robert*, Duc de Bar, morte l'an 1393: 2o. le 17 Janvier de l'an 1403, *Marguerite* de Savoye, surnommée *la Grande*, fille d'*Amé* de Savoye, Prince de Piémont, &c. & de *Catherine* de Genéve. Elle se fit Religieuse après le décès de son mari & mourut en odeur de sainteté, le 23 Novembre de l'an 1464, sans avoir eu d'enfans. Théodore laissa de sa premiére femme, 1. JEAN-JACQUES qui suit; 2. *Sophie*, mariée 1o. à *Philippe-Marie*, Comte de Pavie, Seigneur de Vérone: 2o. à *Jean* Paléologue Empereur. Elle fit divorce avec ses deux maris, & par son testament du 31 Août de l'an 1434, elle donna ses biens à son frére.

JEAN-JACQUES Paléologue, Marquis de Monferrat, porta le titre de Comte d'Aquosana, pendant la vie de son pére, & se ligua avec les Vénitiens & les Florentins contre Philippe Sforce, Duc de Milan, qui prit sur lui près de soixante places l'an 1431, & se rendit maître de Cazal, & de tout le reste du Monferrat. Le Marquis se retira à Venise, & fut rétabli dans son Etat par le Traité de Ferrare, conclu le 26 Avril 1433. Il avoit été accordé l'an 1407 avec *Jeanne* de Savoye, qu'il épousa l'an 1411. Elle étoit fille posthume d'*Amé* VII, Comte de Savoye, dit *le Rouge*, & de *Bonne* de Berry. Son époux mourut l'an 1445, ayant eu de ce mariage, 1. *Jean* IV, Marquis de Monferrat, qui épousa l'an 1458, *Marguerite* de Savoye, fille de *Louïs*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & mourut l'an 1464, *ne laissant que deux fils naturels*; (La Princesse son épouse prit une seconde alliance avec *Pierre* de Luxembourg, Comte de Saint Paul, de Ligny, &c. & mourut à Bruges, l'an 1483) 2. GUILLAUME VIII, qui suit.

GUILLAUME, VIII du nom, Marquis de Monferrat, mourut l'an 1483. Il avoit épousé 1o. *Elisabeth* de Milan: 2o. *Bernarde* de Brosse, dite de *Penthiévre*, morte le sixiéme Janvier de l'an 1474. Elle étoit fille de *Jean* de Brosse, II du nom, Seigneur de Boussac, &c. & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, Comtesse de Penthiévre, Vicomtesse de Limoges, &c. Guillaume eut du premier lit, 1. *Blanche*, mariée l'an 1485, à *Charles*, Duc de Savoye, & morte l'an 1509; 2. *Jeanne*, femme de *Louïs* II, Marquis de Saluces; 3. BONIFACE qui suit; 5. *Théodore*, que le Pape Paul II fit Cardinal l'an 1464, & qui mourut le 21 Janvier de l'an 1481, s'étant coupé à table avec un conteau mis par hazard sur le dos & qui lui fit une blessure qui, quoique légére, s'enflamma si fort, qu'elle lui causa la mort; 5 *Aimée*, mariée le 23 Décembre 1437, à *N*... 6. *Isabelle*, femme de *Louis* I, Marquis de Saluces.

BONIFACE V, Marquis de Monferrat, succéda à ses fréres, & mourut l'an 1493. Il avoit épousé 1o. *Héléne* de Brosse, sœur de *Bernarde*: 2o. *Marie* de Servie, fille d'*Etienne*, Despote de Servie. Ses enfans furent 1. GUILLAUME qui suit; & 2. JEAN-GEORGE, dont nous parlerons plus bas.

GUILLAUME IX, Marquis de Monferrat, mourut l'an 1518, âgé seulement de 30 ans, après avoir été marié deux fois: 1o. à *Anne* d'Alençon, fille de *René*, Duc d'Alençon, & de *Marguerite* de Lorraine. Le mariage se fit dans l'Eglise de saint Sauveur de Blois, le 31 Août 1508. Guillaume étant resté veuf, se remaria avec *Marie*, fille de *Gaston* IV, Comte de Foix, & d'*Eléonore*, Reine de Navarre. Il eut de la premiére 1. BONIFACE VI, qui suit; 2. 3. *Marie* & *Marguerite*. La premiére fut mariée à *Frédéric* de Gonzague, Duc de Mantoue; mais leur mariage ayant été dissous, ce Prince épousa au mois de Septembre l'an 1532, *Marguerite*, sœur de *Marie*.

BONIFACE Paléologue, VI du nom, Marquis de Monferrat, mourut l'an 1530, d'une chûte de cheval, en allant à la chasse. Il n'avoit point été marié, & institua pour héritier JEAN-GEORGE, son oncle, fils de *Boniface* V. Celui-ci auparavant Evêque de Cazal, & Abbé de Locédio, devoit épouser *Julie*, fille de *Frédéric* d'Aragon, Roi de Naples; mais il mourut le 30 Avril de l'an 1535, avant la consommation du mariage. Ce fut pour-lors que l'Empereur Charles-Quint donna le Monferrat au Duc de Mantoue, sans avoir égard aux prétentions du Duc de Savoye & du Marquis de Saluces. Les Ducs de Savoye y prétendoient par le Traité de mariage d'*Tolande* de Monferrat, & d'*Aimoin*, Duc de Savoye, l'an 1330, & ce fut le sujet de la guerre du Monferrat, qui commença l'an 1613, après la mort de *François* de Gonzague, II du nom, Duc de Mantoue. Les divers Traitez de Verceil l'an 1614, d'Ast l'an 1615, de Pavie 1617, &c. ne terminérent point cette guerre, qui manqua d'embraser toute l'Italie, par la part que les plus puissans Princes de l'Europe y prenoient. Enfin, la paix fut heureusement conclue à Quiéras, ou Quiérasque, le sixiéme Avril de l'an 1631, entre les Députez du Pape Urbain VIII, qui étoient le Nonce Pancirole, & le Seigneur Mazarin, depuis Cardinal; ceux du Roi Louïs XIII, qui furent le Maréchal de Thoyras & le Seigneur de Servien; le Baron de Galas pour l'Empereur; le Président Benzo pour le Duc de Savoye; & Guiscardi, Chancelier pu Monferrat, pour le Duc de Mantoue. On ceda à Victor-Amé, Duc de Savoye, la portion du Monferrat, qui est en deça du Pô, & au dela du Tever; & le reste de cette Province demeura au Duc de Mantoue. * Possevin, *in Gonsag.* & *Hist. Mont.* Capriata & Virgilio Pagani, *della Guer. di Mont.* Sansovin, *Orig. delle Famig. d'Ital.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Du Cange, *Hist. de Constantinople*, &c. *Cherchez* GONZAGUE.

MONFLANQUIN, bourg de la Guienne. Il est dans l'Agénois, à sept lieues d'Agen du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONFIA, Isle d'Afrique, située vis à vis des Royaumes de Monbaze & de Mélinde à 73 degrez de longitude, & à huit degrez dix minutes de hauteur de pole du côté du sud. Elle produit beaucoup de ris, de millet, d'oranges, de citrons, & de cannes de sucre, mais les Habitans ne savent pas l'affiner. Cette Isle, qui est dans la Mer d Ethiopie sur la côte du Zanguébar, renferme seulement quelques villages, quoiqu'elle ait plus de cent mille pas de circuit. * Davity, *Isles d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONFORT, petite ville des Provinces-Unies, sur le petit Yssel, à trois lieues de la ville d'Utrecht. Les François s'emparérent de cette ville dans la guerre de 1672, & l'abandonnant, ils en démolirent le château. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONFORT, bourg de la Gueldre Espagnole sur le bord d'un marais, entre la Roure & la Meuse, à deux lieues de Ruremonde du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONFORT DE LEMOS, bourg de la Galice en Espagne. Il est à dix lieues de Lugo vers le midi. Quelques-uns y placent l'ancienne *Dactionum*, que d'autres mettent à Rivadeo. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONFORT, Comté d'Allemagne, situé dans le Rhintal, qui est une longue vallée que le Rhin traverse avant que de se jetter dans le Lac de Constance. Il faisoit autrefois partie du Palatinat de la Haute Rhétie, & a été appellé ainsi du château du même nom, qui est sur la frontiére des Suisses, à une lieue & demie du Rhin. Ce château est la résidence ordinaire du Comte, qui posséde aussi les Seigneuries de Tesnang & d'Argen. La Maison de Monfort, l'une des plus anciennes & des plus considérables de Souabe, descend des Comtes Palatins de la Haute Rhétie, & possédoit autrefois une vaste étendue de païs. Les Archiducs d'Autriche en ont acheté la meilleure partie. * Audifret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MONFORT, petite ville de France, dans le Comté d'Armagnac, sur le Ratz, est au sud de Leictoure, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ quatre lieues.

* MONFORT, petite ville de France dans la Bretagne dans le Diocése de Saint-Malo, sur la petite riviére de Men, au sud de la ville de Saint-Malo, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

* MONFORT, petite ville ou bourg de France dans les Landes de Bordeaux, à l'est de Dax, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* MONFORT, ou MONFORT-LE-ROTROU, ville & Marquisat de France dans le Maine, sur l'Huine, est

à l'est du Mans, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ quatre lieues. Elle fut nommée Monfort-le Rotrou, à cause de Rotrou, Seigneur de Monfort, qui en fit bâtir le château. Sa Jurisdiction s'étend sur trente Paroisses.

* MONFORT, bourg de France en Normandie. Il est dans le Roumois sur la Rille, à l'ouest-sud-ouest de Rouen, dont il est éloigné d'environ neuf lieues. Il y avoit autrefois un bon château.

* MONFORT, lieu de la Provence au nord-ouest de Marseille, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

MONFORT, dit L'AMAURI, en Latin *Monfortium Amalrici* & *Monfortium Amalriæ*, petite ville du Montoran, au midi, dans le Gouvernement général de l'Isle de France, est située sur une colline, qui a une petite riviére au pié, entre Dampierre & Mante, environ à dix lieues de Paris. Monfort, qui est le Siége d'une Election, porte le surnom d'Amauri, qui a été celui de plusieurs de ses Seigneurs. Le Continuateur d'Aimoin, & Gaguin, disent que le Roi Robert fit bâtir le château de Monfort, & entourer de murailles la ville, qu'il donna à Amauri son fils *naturel*; mais ils se trompent en cela, car il est sûr que ce Prince n'eut point de bâtard. C'est à présent un Duché qui appartient à la Maison d'Albert. *Voyez* ALBERT.

MONFORT L'AMAURI, Maison, étoit très florissante dès le dixiéme siécle, & tiroit son origine d'AMAURI qui suit.

I. AMAURI, Comte de Hainault, épousa vers l'an 952, *N.* fille d'*Isaac*, Comte de Cambray, dont il eut GUILLAUME qui suit.

II. GUILLAUME de Hainault, nommé dans l'Histoire de Normandie d'Ordéric Vitalis, épousa *N*... Dame de Monfort & d'Epernon, dont il eut AMAURI, II du nom, qui suit.

III. AMAURI, II du nom, Seigneur de Monfort & d'Epernon, fortifia ces places après la mort de sa mére; souscrivit en 1028, avec plusieurs Grands & Seigneurs du Royaume, la Chartre de confirmation des biens de l'Abbaye de Coulombs, faite par le Roi Robert; & ce fut par son avis que le Roi Henri I, après la mort du Roi son pére, alla avec douze de ses Gardes pour toute compagnie, trouver Robert, Duc de Normandie à son camp, pour lui demander secours contre la Reine Constance sa mére, qui vouloit conserver l'autorité absolue, qu'elle s'étoit acquise dans l'Etat pendant les derniéres années du régne du Roi son mari, & qui s'étoit emparée de plusieurs villes du Royaume. Il épousa *Bertrade* ou *Bertris*, dont il eut 1. SIMON, I du nom, qui suit; & 2. *Mainier* de Monfort, Seigneur d'Epernon, qui fut pére d'*Amaury*, Seigneur d'Epernon en 1133, dont les enfans, *Simon* & *Mainier* d'Epernon, vivoient du tems d'Aimeric, Evêque de Chartres.

IV. SIMON, I du nom, Seigneur de Monfort, assista l'an 1067, à la célébre Assemblée des Grands du Royaume, que le Roi fit convoquer à Paris, pour être présent à la dédicace de l'Eglise de saint Martin des Champs, mourut l'an 1087, & fut enterré dans le cimetiére de l'Eglise de saint Thomas d'Epernon. Il épousa 1°. vers l'an 1055, *Isabeau* de Broyes, Dame de Nogent, fille de *Hugues*, I du nom, surnommé *Bardoul*, Seigneur de Broyes: 2°. *Agnès* d'Evreux, fille de *Richard*, I du nom, Comte d'Evreux. Du premier lit vinrent, 1. *Amaury*, II du nom, Seigneur de Monfort, surnommé *le Puissant*, qui fut blessé d'un coup de lance devant le château d'Ivry, dont il mourut le même jour sans postérité; 2. *Isabeau*, Dame de Nogent, mariée avant l'an 1077, à *Raoul*, II du nom, Seigneur de Toëni & de Conche, après la mort duquel elle se rendit Religieuse à Hautes-Bruyéres; & 3. *Eve* de Monfort, alliée à *Guillaume* Crespin, I du nom, Seigneur du Bec-Crespin en 1119. Du second lit sortirent, 4. *Richard*, Seigneur de Monfort, qui mourut au mois de Novembre 1090, d'un coup de trait qu'il reçut à l'attaque du château de Conche, assiégé par Guillaume Comte d'Evreux, son oncle; 5. *Simon*, II du nom, Seigneur de Monfort, surnommé *le Jeune*, qui aida, l'an 1101, le Roi Louïs *le Gros* à remettre Bouchard, III du nom, Seigneur de Montmorency, dans son devoir, & mourut peu après sans alliance; 6. AMAURI, III du nom, qui suit; 7. *Guillaume*, élu Evêque de Paris l'an 1092, mort l'an 1100; & 8. *Bertrade* de Monfort, mariée en 1089, à *Foulque*, IV du nom, dit *Rechin*, Comte d'Anjou, de laquelle Philippe I, Roi de France, étant devenu amoureux, il l'enleva à Tours le quatriéme Juin 1093. *Voyez* BERTRADE, fille de Simon I, Comte de Monfort.

V. AMAURI, III du nom, Seigneur de Monfort, après la mort de son frére *Simon*, succéda pour le Comté d'Evreux à Guillaume son oncle maternel, mort sans postérité le 18 Avril. Mais Henri, I du nom, Roi d'Angleterre, ayant refusé de l'en mettre en possession, il souleva presque toute la France contre lui. Il fit néanmoins son accommodement avec ce Prince, qui lui restitua son Comté par l'entremise du Comte de Champagne. Il se trouva avec le Roi Louïs *le Gros* à l'Abbaye de Morigny, lorsque le Pape Calixte II en consacra l'Eglise l'an 1120; il obligea le Roi d'Angleterre de se retirer, avec perte d'une partie de ses troupes, du Vexin où il étoit entré; suivit le Roi au second voyage qu'il fit en Auvergne l'an 1126, pour châtier la revolte du Comte Guillaume; & selon l'Abbé Suger, sa valeur & son expérience contribuérent beaucoup à la prise du château de Monferrand. Il épousa 1°. *Richilde* de Hainault, fille puînée de *Baudouin*, II du nom, Comte de Hainault, & d'*Ide* de Louvain, de laquelle il fut séparé sous prétexte de parenté après l'an 1118: 2°. l'an 1120, *Agnès* de Garlande, Comtesse de Rochefort, fille unique d'*Anceau*, Comte de Rochefort, Sénéchal de France, & de *N*... de Montlhéry. Du premier lit vint, 1. *Lucianne* de Monfort, mariée à *Hugues* de Montlhéry, Seigneur de Crecy, Sénéchal de France; & du second lit sortirent, 2. *Amaury*, IV du nom, Seigneur de Monfort, Comte d'Evreux, mort l'an 1140, sans alliance; 3. SIMON, III du nom qui suit; & 4. *Agnès* de Monfort, Dame de Gournay, mariée à *Valeran*, II du nom, Comte de Meulan.

VI. SIMON, III du nom, surnommé *le Chauve*, Seigneur de Monfort, Comte d'Evreux, &c. embrassa le parti de Henri II, Roi d'Angleterre, lui remettant ses forteresses de Rochefort, de Monfort, d'Epernon, & autres qu'il avoit en France, pour s'en servir dans la guerre qu'il eut l'an 1181, contre le Roi Louïs *le Jeune*. Il épousa 1°. une Dame nommée *Mahaud*: 2°. *Amicie* de Beaumont, Comtesse de Leicester, sœur & héritiére de *Robert*, Comte de Leicester, de laquelle il eut, 1. *Amaury*, V du nom, Seigneur de Monfort, Comte d'Evreux, qui vendit l'an 1200, ce Comté au Roi Philippe *Auguste*, & mourut avant sa mére, sans laisser postérité de *Havoise* de Beaumont, Comtesse de Glocester, sa cousine, ni de *Mélisende* de Gournay, ses deux femmes; 2. SIMON, IV du nom qui suit, 3. GUY, *qui fit la branche des Comtes de* CASTRES, *rapportée ci-après*; 4. *Bertrade*, alliée l'an 1171, à *Hugues*, Comte de Chester, morte en 1181; & 5. *Perronelle* de Monfort, mariée à *Barthélemi* de Roye, Grand-Chambrier de France.

VII. SIMON, IV du nom, Comte de Monfort & de Leicester, surnommé *le Fort* & *le Machabée*, dont *l'éloge sera rapporté ci-après dans un Article séparé*, épousa avant l'an 1190, *Alix* de Montmorency, fille de *Bouchard*, III du nom, Sire de Montmorency, & de *Laure* de Hainault, dont il eut 1. AMAURI, VI du nom, qui suit; 2. *Guy*, qui fut Comte de Bigorre, à cause de *Perronelle* de Cominges sa femme, qu'il épousa le quatriéme Novembre 1216, & qui fut tué l'an 1223, par Raymond *le Jeune*, fils du Comte de Toulouse, ou selon d'autres l'an 1218, au siége de Castelnaudary, laissant de ce mariage, *Alix* de Monfort, Comtesse de Bigorre, mariée, 1°. à *Eschivat*, II du nom, Seigneur de Chabannois & de Confolant: 2°. à *Raoul* de Courtenay, Comte de Chiéti au Royaume de Naples, mort en 1255; & *Perronelle* de Monfort, Dame de Rambouillet, alliée à *Raoul*, Seigneur de la Roche-Tesson en Normandie; 3. *Robert*, mort sans alliance après l'an 1226; 4. SIMON, *qui fit la branche des Comtes de* LEICESTER, *rapportée ci-après*; 5. *Amicie*, accordée à *Jacques*, fils aîné de *Pierre* II, Roi d'Aragon, puis mariée après l'an 1223, à *Gaucher* de Joigny, II du nom, Seigneur de Châteauregnard, Sénéchal du Nivernois, morte le 23 Février 1253; 6. *Laure*, femme de *Gerard*, II du nom, Seigneur de Pecquigny, Vidame d'Amiens, morte avant l'an 1237; 7. *Perronelle* de Monfort, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.

VIII. AMAURI, VI du nom, Connétable de France, Comte de Monfort, &c. dont *l'éloge sera rapporté ci-après dans un Article séparé*, épousa l'an 1214, *Béatrix*, fille d'*André* de Bourgogne dit *Guigues*, X du nom, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, &c. & de *Béatrix* de Chastelard, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean*, III du nom, Comte de Soissons, morte en 1288; 3. *Laure*, Dame d'Epernon, mariée 1°. à *Ferdinand* de Castille, Comte d'Aumale: 2°. à *Henri* de Grandpré, Seigneur de Busancy, morte l'an 1270; 4. *Alix*, Dame de Houdan, qui épousa l'an 1242, *Simon* de Clermont, II du nom, Seigneur de Neelle, Régent du Royaume en 1270; & 5. *Perronelle* de Monfort, vivante en 1275.

IX. JEAN, Comte de Monfort, &c. accompagna le Roi saint Louïs en son premier voyage d'Outremer, l'an 1248, & mourut en chemin en l'Isle de Cypre, au commencement de l'année 1249. Il avoit épousé *Jeanne* de Châteaudun, Dame du Château-du-Loir, fille aînée de *Geofroy* Vicomte de Châteaudun, & de *Clémence* des Roches, dont il eut pour fille unique, & héritiére de ses grands biens, *Béatrix*, Comtesse de Monfort, Dame de Rochefort, &c. mariée à *Robert*, IV du nom, Comte de Dreux, morte le neuviéme Mars 1311.

COMTES de LEICESTER.

VIII. SIMON de Monfort, V du nom, qui fut le quatriéme fils de SIMON, IV du nom, Comte de Monfort, &c. & d'*Alix* de Montmorency, *& dont il sera parlé dans un Article séparé*, épousa le septiéme Janvier 1238, *Léonore* d'Angleterre, veuve de *Guillaume* Maréchal, Comte de Pembrock, & sœur du Roi *Henri* III, dont il eut 1. *Richard*, qui se réfugia en France avec sa mére; 2. *Amaury*, Thrésorier de l'Eglise d'Yorck, qui se retira aussi en France; 3. *Simon*, qui se sauva du château de Douvres, & passa en France, où il mourut sans postérité; 4. GUY qui suit; & 5. *Eléonore* de Monfort, mariée en 1278, à *Léolin* Prince de Galles, morte l'année suivante.

IX. GUY de Monfort se sauva aussi du château de Douvres, & passa en France, puis en Italie à la Cour de Charles, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, qui lui donna le Comté de Nole & plusieurs autres terres au Royaume de Naples. Il fut depuis Gouverneur de Toscane; mais ayant tué de sa main l'an 1271, dans l'Eglise de saint Laurent de Viterbe, Henri son cousin germain, fils de Richard d'Angleterre, Roi des Romains, qu'il accusoit d'avoir fait mettre en piéces le corps du Comte de Leicester son pére, le Pape Grégoire X le condamna à une prison perpétuelle, de laquelle il fut delivré l'an 1282, par le Pape Martin IV, qui lui donna le commandement d'une Armée, pour remettre la Romagne sous l'obéissance du Saint Siége. Il mourut l'an 1288, ayant eu de *Marguerite* Rudolphi sa femme, fille unique & héritiére de *Raoul*, Comte de Languillare, 1. *Anastasie* de Monfort, Comtesse de Nole, &c. mariée à *Raymond* des Ursins, neveu du Pape Nicolas III; & 2. *Thomasse* de Monfort, alliée à *Pierre* Vicot, Préfet de la ville de Rome.

COMTES de CASTRES.

VII. GUY de Monfort, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, & de Castres en Albigeois, troisiéme fils de SIMON, III du nom, Seigneur de Monfort, & d'*Amicie* de Beaumont, fut l'un des Seigneurs qui accompagnérent le Roi Philippe *Auguste* en son voyage d'Outremer, & qui se signalérent au siége d'Acre & à celui de Jaffa en 1191. A son retour en France il suivit en la guerre contre les Albigeois le Comte Simon de Monfort son frére, qui lui donna la ville de Castres, avec toutes les conquêtes qu'il avoit faites au Diocése d'Alby, & mourut le 31 Janvier 1229, d'un coup de fléche qu'il reçut devant le château de Vareilles près de Pamiers. Il avoit épousé sur la fin de l'an 1202, au second voyage qu'il fit en la Terre-Sainte, *Helvise* d'Ybelin, veuve de *Renaud*, Seigneur de Sajette, & fille de *Balian*, II du nom, Seigneur d'Ybelin, & de *Marie*, Reine douairiére de Jérusalem, dont il eut 1. PHILIPPE, I du nom, qui suit; & 2. *Epernelle* de Monfort, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs.

VIII. PHILIPPE de Monfort, I du nom, Seigneur de Castres, de la Ferté-Aleps, & de Tyr au Levant, fit hommage au Roi saint Louïs, au mois d'Avril de l'an 1229, de la Seigneurie de la Ferté-Aleps & des biens qu'il possédoit en Albigeois, sous la redevance de dix Chevaliers. Il épousa, 1º. *Eléonore* de Courtenay, fille de *Pierre*, II du nom, Sire de Courtenay, Empereur de Constantinople, & d'*Yoland* de Hainault, sa seconde femme: 2º. *Marie* d'Antioche, Dame de Thoron, fille de *Rupin*, Prince d'Antioche, & d'*Helvise* de Chypre. Du premier lit vint 1. PHILIPPE, II du nom, qui suit: & du second sortirent, 2. *Jean* de Monfort, Seigneur de Tyr, mort l'an 1283, sans enfans de *Marguerite* d'Antioche, sa parente, fille de *Henri*, Prince d'Antioche; 3. AUFROY, Seigneur de Thoron, *qui fit la branche des Seigneurs de* THORON, *rapportée ci-après*; 4. *Philippe*, mariée à *Guillaume*, Seigneur d'Esneval, morte en 1282; 5. 6. *Alix* & *Helvise* de Monfort, qui étoient filles en 1288.

IX. PHILIPPE de Monfort, II du nom, Seigneur de Castres & de la Ferté-Aleps, se signala à la conquête du Royaume de Naples, où il suivit Charles de France, Comte d'Anjou, Roi de Sicile, & mourut avant l'an 1274. Il épousa *Jeanne* de Lévis, fille de *Guy*, Seigneur de Mirepoix, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Laure* de Monfort, accordée par son pére en 1269, à *Bertrand*, II du nom, Seigneur de la Tour d'Auvergne, & mariée depuis à *Bernard*, V du nom, Comte de Cominges; 3. *Eléonore*, Dame de Castres & de la Ferté-Aleps, qui épousa *Jean*, V du nom, Comte de Vendôme; & 4. *Jeanne* de Monfort, alliée 1º. à *Guigues*, VI du nom, Comte de Forès: 2º. à *Louïs* de Savoye, I du nom, Seigneur de Vaud.

X. JEAN de Monfort, Comte de Squilace en Sicile, & de Montcayeux, mourut en l'an 1306, sans enfans de *Marguerite* de Chaumont, Comtesse de Chamerlan, qu'il avoit épousée l'an 1302.

SEIGNEURS de THORON.

IX. AUFROY de Monfort, Seigneur de Thoron, second fils de PHILIPPE de Monfort, Comte de Castres, & de *Marie* d'Antioche, Dame de Thoron, sa seconde femme, accompagna le Roi saint LOUIS en son voyage d'Afrique l'an 1270, & étoit l'un des Chevaliers de son Hôtel. Etant retourné en la Terre-Sainte auprès de son frére, il y mourut l'an 1285. Il épousa *Eschive* d'Ybelin, Dame de Barutz, dont il eut 1. *Amaury* de Monfort, mort sans alliance; & 2. RUPIN qui suit.

X. RUPIN de Monfort, Seigneur de Thoron, de Sur, &c. épousa *Marie* d'Ybelin, sa parente, fille de *Balian* d'Ybelin, Sénéchal de Chypre, dont il eut 1. *Aufroy* de Monfort, II du nom, Seigneur de Thoron; & 2. *Jeanne* de Monfort. * Titres & Chartres de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs de Paris. Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Du Bouchet, *Histoire de Courtenay.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Chopin, *du Domaine, l. 3. tit. 12. §. 2.* Le Féron. Godefroy, & le Pére Anselme, *Officiers de la Couronne.* Argentré, *Histoire de Bretagne.* Pierre des Vaux de-Cernay. Froissard, *Histoire de Charles VI.* Imhof, *Hist. d'Anglet.*

MONFORT (Simon de) IV Comte de ce nom, surnommé *le Fort* & *le Machabée*, célébre par les guerres qu'il fit aux Albigeois dans le XIII siécle, avoit souvent donné des marques de sa bravoure dans un voyage d'Outremer, & dans les guerres contre les Allemands & contre les Anglois. On le choisit ensuite pour Chef de la Croisade contre les Albigeois, l'an 1209. L'Armée s'assembla à Lyon vers la Fête de saint Jean; puis s'avançant dans le Languedoc, où étoient ces gens-là, il prit Béziers, & Carcassone. Cet avantage fut bientôt suivi de divers autres, remportez par le courage & par la conduite du Comte de Monfort. Raimond, Comte de Toulouse, qui avoit pris le parti des Albigeois, attira contre lui les Croisez, qui attaquérent inutilement sa ville capitale l'an 1211. Simon fut ensuite assiégé dans Castelnau, d'où il sortit glorieux, par une victoire qu'il remporta avec peu de monde sur le Comte de Foix. Celle qu'il gagna à Muret l'an 1213, fut plus considérable. Pierre Roi d'Aragon, les Comtes de Toulouse, de Foix & de Cominges, avec divers autres Seigneurs, assiégeoient cette place sur la Garonne, à trois lieues au dessus de Toulouse, avec une Armée de plus de cent mille hommes: quelques-uns disent de deux cens mille. Les Croisez n'étoient qu'environ mille hommes; cependant ils défirent leurs ennemis dans cette bataille, où le Roi d'Aragon fut tué, avec quinze ou vint mille des siens. L'an 1215, le Pape Innocent III, & les Péres du Concile assemblez à Latran, donnérent au Comte de Monfort l'investiture des terres du Comte de Toulouse, dont il fit hommage au Roi Philippe *Auguste*. Ensuite il assiégea Toulouse l'an 1218, & après avoir été blessé de cinq coups de fléches, il y fut tué le 25 Juin de la même année, d'un coup de pierre que lança une femme sur une de ces machines, qu'on appelloit *un Mangonneau*. Son corps fut apporté au Prieuré de Hautes-Bruyéres près de Monfort, où il est enterré. *Voyez* leur Généalogie. * Guillaume du Puy-Laurens, & Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hist. des Albigeois.* Catel, *Hist. de Toulouse.* Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in Annal. Eccles. &c.*

MONFORT, (Simon de) Comte de Leicester, fils cadet de *Simon* de Monfort, IV du nom. Henri III, Roi d'Angleterre, lui donna sa propre sœur en mariage & le nomma son Lieutenant dans les Provinces qu'il avoit en France. Mais comme il n'étoit pas trop aimé des Grands à cause de sa sévérité à leur égard, & que *Blanche*, veuve de Louïs VIII, & Régente de France, lui avoit causé quelque chagrin, il revint en Angleterre où il possédoit des biens considérables, & où il étoit fort estimé de tout le peuple à cause de sa candeur. Les Anglois mécontens de la violation de leurs droits & priviléges s'étant révoltez contre Henri III, leur Roi, qui leur fit de belles promesses, ils lui demandérent Simon de Monfort pour ôtage. Simon y consentit volontiers; mais lorsqu'il vit que le Roi n'étoit pas sincérement dans le dessein d'accomplir ses promesses, il s'érigea lui-même en Chef des Mécontens & en vint à une bataille en 1264, près de Nottingham. Ce succès fut heureux pour Simon de Monfort, car il fit prisonniers le Roi, Richard frére du Roi, Edouard fils du Roi, & presque tous les grands Seigneurs qui étoient demeurez dans le parti de Henri III. Il parut d'abord que Simon s'arrogeroit alors le pouvoir suprême; mais à la sollicitation de Louïs IX, Roi de France, il en abandonna le dessein. Le Prince Edouard s'étant sauvé de sa prison se fit un parti des Seigneurs qui envioient le bonheur de Simon de Monfort, & gagna en 1264 une bataille contre lui dans laquelle Simon perdit la vie. Son corps fut haché en mille morceaux, qu'un Ecclésiastique rassembla, & que le peuple révéra ensuite comme les Reliques d'un Martyr, mort pour le maintien de la liberté. On dit même que quelques miracles opérez par ces Reliques confirmérent le peuple dans sa dévotion. Simon de Monfort eut cinq fils de son épouse. *Guy* ou *Guidon*, l'un d'eux, se retira en France après le malheur de son pére, pour y demander du secours à Louïs IX, contre le Roi d'Angleterre. Mais n'en ayant rien pu obtenir, il accompagna Charles d'Anjou lorsque celui-ci faisoit la guerre aux Rois d'Aragon au sujet du Royaume de Sicile. On rapporte encore de lui que pour venger la mort de son pére, il entra à Viterbe dans l'Eglise de S. Sylvestre & y assassina *Henri*, le fils de Richard, pendant qu'il écoutoit la Messe & qu'en sortant de l'Eglise il s'écria, *J'ai assouvi ma vengeance.* L'on ajoûte cependant qu'un de ses Gentilshommes lui ayant dit que le cadavre de son pére avoit été traîné ignominieusement, il rentra aussitôt dans l'Eglise, saisit le corps de Henri par les cheveux & le traîna dehors jusques à la rue, sans que Charles pensât à empêcher ou à venger ce crime. Guidon avoit été auparavant pourvu par Charles d'Anjou du Gouvernement de la Toscane, où il épousa Marguerite, fille d'un Comte d'Anguillara, nommé *il Conte Rosso*. En 1287, il fut fait prisonnier par *Roger de Lauria*, Amiral d'Aragon, dans un combat naval entre la Flotte du Duc d'Anjou & celle des Aragonois; & selon le rapport des Ecrivains François & Anglois, on le livra au Roi d'Angleterre. Fazello, Historien de Sicile, assûre au contraire que Guidon mourut en Sicile d'une maladie, dont, selon l'avis des Médecins, il ne pouvoit être guéri qu'en couchant avec une femme: reméde auquel il ne voulut point avoir recours, puisque son épouse étoit absente. On dit que sa veuve n'eut pas autant de délicatesse, & qu'elle n'observa pas fort bien les loix de la chasteté pendant son veuvage. * Dante, *nell' Inferno cap.* 12. Villani, *l.* 7. *p.* 640. Mézeray, *Hist. de France, tome* 2. *p.* 356. 357. Mariana, *Hist. de Espanna, l.* 14. *c.* 10. Du Chêne, *Hist. d'Anglet.* Matthieu, *in Flor. Hist. Angl.* Henri Knighton, *de Event. Angl. l.* 2. *c.* 16. Fazello, *l.* 9. *c.* 2. Surita, *l.* 4. *c.* 95. *Dict. Allemand de Bâle.*

MONFORT (Amauri de) Connétable de France, Comte de Monfort-l'Amauri, VI de ce nom, fils de SIMON de Monfort, IV du nom, Duc de Narbonne, Comte de Toulouse, &c. & d'*Alix* de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les Albigeois; mais n'ayant pas assez de force pour résister à Raimond *le Jeune*, Comte de Toulouse, il céda l'an 1223 ou 1224, au Roi Louïs VIII, le droit qu'il avoit sur le Comté de Toulouse, & sur d'autres Terres dans le Languedoc, comme Béziers, Carcassone, Agde, &c. Depuis il fut fait Connétable de France l'an 1231, par le Roi saint Louïs; & ayant été envoyé en Orient au secours des Chrétiens de la Terre-Sainte, il y fut pris dans un combat donné devant la ville de Gaza, & emmené prisonnier à Babylone. L'an 1241, il en fut délivré; & revenant en France, il mourut à Otrante d'un flux de sang, & fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre de Rome, où l'on voit son Epitaphe: *Apud Hydruntem expiravit anno Dom. M. CC. XLI.* *Voyez* sa Généalogie. * Guillaume du Pui. Catel. Godefroy, le P. Anselme. Imhof, &c.

MONFORT (Jean Gerritze ou fils de Gérard) habile Peintre, fut un des Disciples du fameux Michel Mirevelt. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 234.

MONFORT ou GUILLAUME DE MONFORT, Cardinal. *Cherchez* RAGUENEL, &c.

MONGALES, Peuple Tartare qui habite depuis Naum, premiére ville de la Chine vers les frontiéres de la Province de Daure, foumife au Grand-Duc de Mofcovie, jufqu'à la grande Muraille. Les Mongales ont leurs Idoles qu'ils tiennent dans leurs maifons & devant lefquelles ils pofent plufieurs petits pots,remplis de viande & de boiffon. Lorfqu'ils enterrent leurs morts, ils mettent un coq blanc fur le cercueil. Adam Brand rapporte dans fa Relation du voyage de M. *Evert Isbrand*, Envoyé du Czar en 1692 à l'Empereur de la Chine, que cet Envoyé ayant vu un jour une Religieufe Mongale qui marmottoit fans ceffe le chapelet à la main, il lui demanda ce qu'elle adoroit. *J'adore*, lui répondit-elle, *le Dieu que votre Dieu a chaffé du Ciel, mais notre Dieu y doit remonter, & en chaffer le vôtre à fon tour, & c'eft alors qu'on verra plufieurs changemens parmi les fils des hommes.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Voyez* MONGREL.

MONGALO, petit Etat d'Afrique, fitué près des embouchures du Cuama. Il eft peuplé de Mahométans Arabes, & a fon Prince particulier. Les Habitans de Mongalo négocient de l'or avec les Sujets du Royaume de Monomotapa. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONGATS ou MONKATZ, fortereffe fituée dans le Comté de Pereczas, dans la Haute Hongrie, eft bâtie fur un rocher efcarpé, au pié duquel il y a un bourg bien fermé, & environné d'un foffé plein d'eau. Un grand marais occupe les environs de cette place, que la nature & l'art ont rendue imprenable. La fortereffe contient trois châteaux, dont le premier & le plus élevé commande au fecond, & celui-ci au troifiéme. Ils font tous trois enfermez dans un foffé taillé dans le roc, & l'on paffe de l'un à l'autre par trois ponts. La Princeffe Ragotski, femme du Comte Tekeli, commandant ellemême dans cette place, la défendit avec tout le courage poffible contre une puiffante Armée Impériale, qui fut contrainte de lever le fiége qu'elle y avoit mis; mais après un blocus de plufieurs années, fe trouvant enfin dans l'impuiffance de fatisfaire fes troupes, pour le payement defquelles elle avoit confommé tout fon argent, & engagé tous fes joyaux à des Polonois, elle fut contrainte au mois de Janvier 1688, d'entrer en capitulation, de rendre la place à l'Empereur, & de prendre de l'argent du Comte Caraffa, qui commandoit les troupes de l'Empereur, pour faire fon voyage à Vienne. Suivant les Articles de la Capitulation, elle devoit vivre librement & paifiblement avec fes enfans, fans néanmoins pouvoir fortir de Vienne, qu'avec permiffion de Sa Majefté Impériale, & fans pouvoir auffi écrire au Comte Tekeli, fon mari, regardé comme ennemi de l'Etat, à caufe de fa rebellion, & de fon union avec le Grand-Seigneur. Ces conditions ne furent point obfervées. On trouva dans la place quatorze piéces de canon, quatre mortiers, cinq cens arquebufes, douze cens grenades, vint-quatre bombes de fonte, trente carcaffes, huit mille boulets, & beaucoup d'autres munitions de guerre. Le Prince Ragotski l'a reprife en 1704. * *Mémoires du tems.*

MONGELLINO, MUNGELLINO & MUGELLINO, bourg de Sicile dans la vallée de Noto, vers la fource de la riviére de Terra-Nuova, felon M. Maty, mais affez loin de là, felon la Carte de Sicile publiée fous le nom de M. Delifle, à Amfterdam, eft fitué à l'oueft-nord-oueft de Syracufe, dont il eft éloigné d'environ douze lieues. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Magella* ou *Macella*, que d'autres mettent à Rofmano, bourg où l'on trouve quantité de mafures, & qui eft environ à deux lieues de la petite ville d'Enna, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONGHER, grande ville dans les Etats du Grand-Mogol, fituée fur le Gange, qui bat fes murs à l'occident, eft plus feptentrionale que Ragimohor, & plus méridionale que Patna. Cette ville eft fort longue du midi au nord, mais fort étroite d'occident en orient: toutes fes rues font droites, & elles aboutiffent toutes à une place, au milieu de laquelle font des portiques qui forment un octogone régulier,& qui font ouverts en quatre endroits. Les Magiftrats & les principaux Habitans font Mahométans; le peuple eft Idolâtre. Le Grand-Mogol y tient garnifon; la place eft entourée de larges foffez, où le Gange entre quand fes eaux font hautes. * Nicolas de Graaf.

MONGIA, bourg ou ville de la Galice en Efpagne. Il eft fur le Cap de Mongia, à deux lieues de celui de Finifterre vers le nord. Quelques Géographes le prennent pour le lieu appellé anciennement, *Ara Seftianæ* ou *Aræ tres Augufti*, que d'autres mettent à Gijon dans l'Afturie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONGIBIR, Royaume d'Afrique dans les Etats du Negus. Il eft voifin de la Province de Calafen, & fa ville capitale, s'appelle *Scanfouran*. Les Habitans font de couleur olivâtre, d'une taille médiocre & ils aiment fort les Etrangers, les tenant d'une plus belle couleur qu'eux, pourvu toutefois qu'ils paffent dans leur païs en petit nombre; car ils font fort foupçonneux & timides,& tremblent au bruit d'un coup d'arquebufe, difant que c'eft une chofe qui vient du Diable, appellant *Hocalfit*, c'eft à dire, hommes de bien, ceux qui ne portent point ces bâtons à feu. Ils ne laiffent pas de faire fouvent la guerre aux Habitans de Calafen qui font Chrétiens. Ces Peuples adorent le Soleil, & le Negus n'a jamais pu ni mettre la paix entre eux, ni les obliger à fuivre la Religion Chrétienne. Entre autres erreurs ils croyent qu'après la mort les ames entrent dans d'autres corps: c'eft ce qui les porte à faire tant d'accueil aux Etrangers, ne fachant s'ils ne feroient point de leurs parens; ils les prient de venir loger chez eux, & ordonnent à leurs femmes de leur tenir compagnie pendant qu'ils vont ou à la chaffe ou à la pêche pour les bien traiter. Ces femmes fe tiennent heureufes quand il naît quelque enfant de leur commerce, ils l'appellent *Gilchaquillan*, c'eft à dire, fils du Soleil. Lorfqu'il eft devenu grand,le Roi le prend à fon fervice,difant que c'eft le moyen de peupler fa Nation de perfonnes vertueufes. La femme qui a pu avoir un enfant d'un Etranger en eft plus aimée de fon mari. Si c'eft un garçon,le Roi lui envoye une petite couleuvre d'or ou d'argent,en forme de pendant d'oreille, ce qui le rend fi qualifié qu'il peut un jour parvenir à la charge de *Benchaye*, qui eft la feconde perfonne après le Roi; fi c'eft une fille, on la marie avec une perfonne d'une haute qualité. Quoiqu'ils ayent des mines de rubis balais & d'argent, outre celles de cuivre & d'étain, d'où ils tirent une certaine terre d'un violet admirable, avec laquelle ils bâtiffent leurs maifons, ce qui produit un effet très agréable à la vue, ils fe plaifent à porter du clinquant à leurs oreilles, & fe peignent les bras & les jambes, & fur-tout les ongles. Un Portugais leur fit voir un jour un écu au Soleil, & ils en furent fi charmez qu'ils en parlérent au Roi. Ce Prince voulant l'avoir à quelque prix que ce fût, en donna dix quintaux de canelle, & l'attacha à une de fes oreilles comme une chofe merveilleufe & fainte. Ils s'affemblent aux grandes Fêtes dans leurs Temples où ils n'ont aucunes Idoles, & ils y danfent en rond en chantant des Hymnes à l'honneur du Soleil, fans manger aucune chofe jufqu'à ce qu'il foit couché. Ils reconnoiffent un lieu où les méchans feront tourmentez après leur mort, à proportion du mal qu'ils auront commis. Au delà, ils font fans aucune connoiffance, n'ont ni caractéres, ni lettres. Ce font gens fimples, aifez à tromper, qui fe contentent de peu pour la vie, & qui ne favent pas fe prévaloir des avantages que la terre leur fournit pour trafiquer. Tout le commerce qu'ils ont eft de vin & de miel qu'on leur apporte de Suechen & de Calafen, & pour lequel ils donnent des peaux de bœufs fauvages & d'éléphans, qu'ils vendent en une ville de ce Royaume appellée *Biguen*. * *Voyage de* Vincent le Blanc, *partie* 2. *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONGITORE (Antonin) Prêtre de Palerme, a donné l'an 1708, un volume de la Bibliothéque des Hiftoriens de Sicile, qui finit à l'I. Il a mis en tête une Préface, & un Apparat, qui contient une Defcription abbrégée de la Sicile, & plufieurs chofes touchant l'Hiftoire Littéraire de cette Ifle. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclèf. du XVIII fiécle.*

* MONGIVRAY, bourg de France dans le Berry, fur l'Indre, eft à douze lieues de Bourges, à neuf d'Iffoudun, & à un quart de lieue de la Châtre. * *Dict. Univ. de la France.*

* MONGLAT (Anne-Victoire de Clermont) Abbeffe & Réformatrice des Religieufes Bénédictines de l'Abbaye Royale de Notre-Dame-du-Val de-Gif, au Diocéfe de Paris, étoit fille de François de Clermont, Seigneur de Monglat, Commandeur des Ordres & Grand-Maitre de la Garderobe du Roi, & d'Elizabeth de Cheverny,petite-fille du Chancelier de même nom. Elle naquit à Monglat, & fut batifée le 30 Septembre 1647. Elle fut élevée dès l'âge de deux ans dans l'Abbaye de Port-Royal fous la conduite de Madame la Comteffe d'Aumont fa tante maternelle, qui s'y étoit retirée. Elle avoit toutes les qualitez propres pour recevoir une bonne éducation, & un efprit capable d'apprendre tout ce qui convenoit à fon fexe. Elle n'avoit que cinq ou fix ans lorfqu'on lui enfeigna la Langue Latine, à laquelle on joignit l'étude de la Poëfie, de la Géographie, de l'Hiftoire, & fur-tout de l'Ecriture-Sainte qui a toujours été depuis fa principale occupation. A l'âge de douze ans, elle perdit Madame d'Aumont fa tante, & peu après elle fut attaquée d'un rhumatifme fi violent qu'il l'empêcha de croître, & la rendit même contrefaite. A l'âge de 14 ans, elle prit l'habit de Religieufe; mais peu de tems après, il vint de la Cour une défenfe de lui faire faire profeffion, & un ordre de la rendre à fes parens. Elle fe retira à l'Abbaye du Val-de-Gif, & elle y vécut en qualité de Penfionnaire dans une grande retraite, & une exacte application aux exercices de la maifon. Elle y prit l'habit au commencement de l'an 1666, & fit fa profeffion à l'âge de près de vint ans le 17 Février 1667. Deux ans après, Madame Hurault de Cheverny, fa tante, étant devenue Abbeffe,obligea fa niéce à accepter fucceffivement les charges de feconde Maitreffe des Novices,puis de Sous-Prieure, & enfin celle de premiére Maitreffe des Novices. En 1676, la tante fe démit de fon Abbaye en faveur de la niéce, après en avoir reçu l'agrément de la Cour & les provifions de Rome. Plus elle fe vit élevée, plus elle augmenta en ferveur & en amour pour la pénitence, qu'elle pouffa prefque à l'excès, & qui l'engagea à propofer que l'on obfervât à l'avenir étroitement l'entiére abftinence & l'obfervation des jeûnes réguliers de la Régle de S. Benoit. La mort d'onze ou douze Religieufes qui avoient montré le plus d'oppofition à la réforme lui en facilita la réuffite. Elle trouva cependant encore beaucoup d'oppofition à l'exécution de fon deffein, mais elle les furmonta par fa perfévérance. M. de Harlay, Archevêque de Paris, à qui cette affaire fut remife, confentit enfin, après plufieurs refus, à la nouvelle réforme, qui commença à être fuivie dès la fin de 1676, & qui a toujours fubfifté depuis. Les infirmitez de Madame de Monglat s'étant augmentées avec le tems, elle fe démit de fon Abbaye le troifiéme d'Avril 1686, & Madame Eléonore de Béthune d'Orval lui fuccéda le 28 Février 1687. Quelque tems après, Madame de Monglat voulut bien accepter la qualité de Prieure dans une maifon dont elle venoit de quitter la premiére dignité. Elle mourut le 30 de Septembre 1701, n'étant encore âgée que de 54 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONGOMERI ou MONTGOMERI, *Mons Gomericus*, petite ville d'Angleterre, dans cette partie de la Principauté de Galles, qu'on nomme la feptentrionale ou Nortwales, eft dans une agréable fituation. Roger de Mongomery, Seigneur Normand & Comte de Shrewsbury, ayant conquis beaucoup de terres à l'entour fur les Gallois, la fit bâtir pour affurer

affurer fa conquête. Elle donne fon nom à un des Comtez de la Principauté de Galles.

MONGOMERI (le Comté de) Province d'Angleterre dans la Principauté de Galles, eft entre les Comtez de Shrop à l'orient, de Radnor au midi, de Cardigan & de Merioneth à l'occident, de Merioneth & de Denbig au nord. Son étendue eft de dix lieues en longueur & en largeur. Son territoire eft montagneux, mais il a des vallées fort abondantes en grains, & on y nourrit des chevaux eftimez. Outre Mongomeri fa capitale, on y diftingue les bourgs de Machlenet, de Landvilling & de Welfepoole. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONGOMERI, Comté de France, dans la Province de Normandie, avoit appartenu à la Maifon de Ponthieu. Blanche de Ponthieu, Comteffe d'Aumale, Dame de Mongomeri, &c. fille aînée & héritiére de *Jean* de Ponthieu, Comte d'Aumale, &c. le porta dans la Maifon de Harcourt par fon mariage avec JEAN V, Comte de Harcourt. Leur fils puîné, *Jacques* I, fut Comte de Mongomeri, & mourut l'an 1405, laiffant entre autres enfans, *Jacques* II, tué en 1428, pére de *Guillaume* de Harcourt, qui de fa feconde femme *Yoland* de Laval, eut *Jeanne* de Harcourt, Comteffe de Mongomeri, de Tancarville, &c. Celle-ci fâchée de ce que René II, Duc de Lorraine, fon mari, l'avoit répudiée l'an 1485, donna ces Comtez à François d'Orléans, I du nom, Comte de Longueville, &c. fon coufin. En l'année 1488, Jacques de Lorge l'acheta d'un autre François d'Orléans, Marquis de Rothelin.

MONGOMERI, (GABRIEL DE LORGE, Comte de) Gentilhomme François, fut Capitaine de la Garde Ecoffoife du Roi Henri II & fe fignala dans les guerres civiles de la Religion. Le Roi François I l'avoit envoyé, dès l'an 1545, en Ecoffe, pour y commander le fecours qu'il avoit promis à la Princeffe Marie Stuart & à la Reine fa mére contre les Anglois, qui vouloient difpofer de cet Etat. Mongomeri étoit extrêmement adroit les armes à la main;& fon adreffe devint fatale à la France, pendant les réjouïffances qu'on fit aux noces d'Elifabeth de France, avec Philippe II, Roi d'Efpagne. Le Roi Henri II, pére de cette Princeffe, avoit ordonné des Tournois & des Carroufels, dans des lices dreffées pour ce fujet à Paris, dans la rue Saint-Antoine. Après y avoir lui-même rompu plufieurs lances, fur la fin du troifiéme jour, il voulut joûter contre le Comte de Mongomeri, qui fit tout ce qu'il put pour s'en excufer ; mais ce Prince le lui commanda fi abfolument, qu'il fut contraint de lui obéïr. Il arriva par malheur que la lance du Comte de Mongomeri fe brifa contre le plaftron du Roi, & que la vifiére du cafque de ce Prince s'étant ouverte du contre-coup, un des éclats le bleffa fi fort à l'œil droit, qu'il en tomba par terre, & perdit la parole & la connoiffance le 30 Juin de l'an 1559. Le Roi mourut onze jours après, & ordonna avant fa mort, de ne point inquiéter de Lorge, qui étoit affurément très innocent de ce malheur. Il fe retira néanmoins en Angleterre, & s'étant engagé dans le Calvinifme, il revint en France, pendant les guerres civiles. *C'étoit*, dit Brantôme, *le plus nonchalant en fa charge & auffi peu foucieux qu'il étoit poffible; car il aimoit fort fes aifes & le jeu; mais lorsqu'il avoit une fois le cul fur la felle, c'étoit le plus vaillant & foigneux Capitaine qu'on eût fû voir, au refte fi brave & vaillant qu'il affailloit tout, foible ou fort, qui fe préfentât devant lui: auffi a-t-il fait de belles guerres, & y a été très heureux, comme il fut dans Rouen, (en 1562) là où il tint le fiége plus longtems que la forterefſe, ni la place, ni l'Armée de devant compofée de fi grands Capitaines, les plus grands de la France, ne le requéroient. Il foûtint les affauts tant qu'il put, & au dernier, cédant à la fortune & au combat au dernier point, fe retira bravement, & fi à la hâte, qu'il cuida être pris en fe voulant jetter dans l'efquif de la galére, en laquelle il fe mit, & fe retira vers le Havre; mais en chemin à Caudebec, il rencontra une paliffade, qui avoit été faite fi forte pour en garder le fecours de la mer, qu'à vogue rancade, il la fauffa & fe fauva bravement; qui fut un effort de quoi les bons mariniers des galéres s'en ebahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille, que d'une galére vogante à pleine voile & qui rame de toute force. Aucuns difoient que c'étoit un miracle, d'autres difoient que celui qui avoit eu la charge de faire la paliffade, l'avoit faite en cet endroit foible, parce qu'on le foupçonnoit de favorifer ce parti.* Dans la fuite le Comte de Mongomeri fe jetta dans la Baffe Normandie, où le Duc d'Etampes eut ordre de s'oppofer à fes deffeins. Les deux Armées ne firent que défoler le païs. Le Comte fe trouva en d'autres rencontres, où il agit plus utilement pour fon parti. L'an 1569, on l'envoya en Béarn, pour remettre fous l'obéïffance de la Reine de Navarre cette Province, que le Comte de Terride avoit prefque toute foumife. Mongomeri ramaffa quelques troupes dans le Languedoc, paffa la Garonne & l'Ariége, furprit Tarbes dans le Bigorre, & entra dans le Béarn, où il força Terride dans Ortez, après l'avoir obligé de lever le fiége de Navarreins. Il courut enfuite la Gafcogne & le Languedoc, après avoir joint l'Amiral de Châtillon. Ce fut dans le même tems que le Parlement de Paris le condamna à perdre la tête, & qu'il fut même exécuté en effigie dans la Gréve. Ce procédé le rendit plus dur pour les Catholiques, qui s'en feroient vengez l'an 1572, à la faint Barthélemi, s'ils euffent pu le rencontrer. Mongomeri étoit pour-lors à Paris ; mais il logeoit dans le fauxbourg Saint-Germain, & eut affez de loifir pour fe fauver avec fes amis en Normandie. Il y prit les armes, & alla en Angleterre pour y folliciter quelques fecours pour la Rochelle, que le Duc d'Anjou affiégeoit. Il s'apperçut qu'il avoit peu d'amis dans cet Etat, & beaucoup d'ennemis en France: ce qui l'obligea de fe tenir à couvert dans les Ifles de Gerfey & de Guernefey; mais lorsque les Calviniftes coururent de nouveau aux armes, au commencement de l'an 1574, Mongomeri fe joignit à ceux de Normandie, prit Carentan & Valognes, & mit tout le païs d'alentour fous contribution. Le Seigneur de Matignon, depuis Maréchal de France, l'inveftit peu après dans Saint-Lo, & le pourfuivit en même tems à Donfront, où il lui perfuada de fe rendre, fur la parole qu'il lui donna, de le tenir en qualité de prifonnier de guerre. Un de fes fils fut auffi arrêté à Carentan, & fe fauva par la faveur d'un des principaux Chefs des Catholiques. Le pére ne fut pas fi heureux. Matignon l'avoit remis à regret entre les mains de la Reine Catherine de Médicis, qui ordonna au Parlement de faire le procès à Mongomeri. La mort du Roi Henri II, qu'elle affectoit de venger fur ce Comte, étoit plutôt un coup de malheur qu'un crime; & ce qu'il avoit fait pendant les guerres civiles, avoit été aboli par les Edits de pacification. Ainfi on ne pouvoit l'accufer que d'avoir pris de nouveau les armes. Cependant on ajoûta dans fon Arrêt que c'étoit pour avoir arboré les enfeignes d'Angleterre, en venant fecourir la Rochelle. Il fut condamné à être traîné dans un tombereau à la Gréve, à y avoir la tête tranchée, & fa poftérité fut dégradée de Nobleffe. Cet Arrêt s'exécuta peu après la mort du Roi Charles IX, le 26 Juin 1574. Ce Comte alla au fupplice avec beaucoup de conftance, quoique tout brifé de la queftion qu'on lui donna cruellement. Il fit une fin qu'on pourroit louer & plaindre, dans un homme qui auroit été moins cruel. Il avoit des fréres & neuf fils, tous braves, comme Courboufon ou Saint Jean, Lorge, &c. qui furent tous dégradez de Nobleffe.

Il étoit fils de JACQUES de Lorge-Mongomeri, qui s'étoit fignalé dans les guerres du Roi François I fous le nom du *Sieur de Lorge*, Capitaine de la Garde Ecoffoife, & Colonel de l'Infanterie Françoife en Piémont. Cette Maifon prétendoit avoir pour tige les Comtes de Mongomeri en Angleterre, par les Comtes d'Egland en Ecoffe, venus d'un cadet. Ce fut pour conferver fon nom que Jacques de Lorge acheta le Comté de Mongomeri en Normandie, de François d'Orléans, Marquis de Rothelin. GABRIEL, Comte de Mongomeri, époufa *Elizabeth* de la Touche, & en eut entre autres enfans, JACQUES, qui fuit; & *Gabriel* II. JACQUES de Lorge, II de ce nom, Comte de Mongomeri, Gouverneur de Caftres, ne laiffa qu'une fille, nommée *Marie*, femme de *Jacques* de Durfort, Comte de Duras. Ce fut de lui que *Gabriel* II, oncle de *Marie* de Lorraine, racheta le Comté de Mongomeri, l'an 1610. Il mourut l'an 1653, & laiffa des enfans de *Sufanne* Bouquerot, fa femme. * *Les Mémoires de* du Bellay. *L'Hiftoire de* M. De Thou. *Les Commentaires de* Montluc. *Les Mémoires de* Brantôme. Davila. Pierre Matthieu. *Les Additions de* le Laboureur, *aux Mémoires de M. Caftelnau-Mauviffiére.* Mézeray, &c.

* MONGOMERY (Louïs de Courboufon-Mongomery) étoit, à ce qu'on croit, fils du Capitaine Courboufon, fi célébre dans les guerres de Religion du XVI fiécle, & par conféquent neveu du fameux Comte de Mongomery qui tua Henri II en 1559, par accident, & dont il eft parlé dans l'Article précédent. Louïs de Courboufon abjura la Religion Réformée, & fe fit connoitre par quelques Ecrits, entre autres par fon *Anti Calvinomantie.* Il eft auffi Auteur d'un Livre intitulé, *La Milice Françoife réduite à l'ancien ordre & difcipline Militaire des Légions, & comme la fouloient obferver les anciens François à l'imitation des Romains & des Macédoniens* ; & d'une Réponfe à l'Anti-Coton, fous le titre de *Le Fleau d'Ariftogiton*, à laquelle on fit une Réplique qui a pour titre *Remerciment des Beurriéres de Paris au Sieur de Courboufon.* * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MONGUL ou MONGAL, vafte Région de la grande Tartarie. On la place communément le long de l'Océan Septentrional & de l'Oriental, & on y fait couler la riviére de Tartar, d'où la Tartarie a pris fon nom. Cette circonftance toute feule peut faire juger avec affez de certitude, que ce païs eft mal fitué. Car quelle apparence y a-t-il, qu'on fût allé chercher le nom de la Tartarie dans le Tartar, qui, felon la fituation qu'on lui donne, auroit été la derniére chofe, qu'on y auroit découverte. M. Witfen, dans fa grande Carte de la Tartarie, place le Mongul tout autrement: il l'appelle *Mugalie*, en Latin *Mugalia*, & il le borne au couchant par la montagne d'Altay, qui eft l'Imaüs des Anciens; au midi par le Turqueftan, le Tangut & la Chine ; & au nord par la riviére d'Amur ou de Ghamas, qui le fépare de la Daurie, des Gilikes, & d'autres peuples très peu connus. Ce Géographe y renferme le Defert de Xamo, au nord duquel il fait couler la riviére de Tartar, qui prend enfuite les noms de Schingal & de Quantung, & il y met plufieurs villes. Le Pére Avril dans fes Voyages s'accorde en partie avec cette Carte; car depuis le Lac de Baykal, qui eft près des fources de l'Amur, jufqu'à la Chine, il ne met que les Tartares Monguls. Il dit qu'ils font errans, riches en beftiaux, fort doux, & fort paifibles, & qu'ils entretiennent correfpondance avec les Mofcovites, qui les confinent par la Sibérie. Ils ont plufieurs Princes particuliers, & trois Chams fort puiffans, & d'une même famille, & ils n'ont pas l'ufage des armes à feu. Mais ce Voyageur ne donne le nom de Monguls qu'aux Tartares qui font au couchant de la riviére de Schingal, & il appelle *Bogdoi* ou *Niuchi*, ou *Tartares Orientaux*, ceux qui font au levant de cette riviére, lefquels M. Witfen comprend fous la Mugalie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONGUS (Pierre) Hérétique, qui fe fit mettre fur le Siége de l'Eglife d'Alexandrie, après la mort de Timothée *Ælurus*, fut ordonné l'an 477, par deux Evêques dépofez. Le véritable Prélat, Timothée Salofaciole, s'étoit retiré à Canope, & fut rétabli par l'Empereur Zénon. On chaffa Pierre Mongus, qui fe tint néanmoins dans la ville, où il faifoit des pra-

pratiques contre l'Eglise. Après la mort de Timothée Salo-faciole, Jean Talaïa fut mis en sa place. Cette élection ne plut pas à Zénon, qui en 481 rétablit l'Hérétique Mongus, fidéle défenseur de son Edit d'union, appellé *Hénotique*. Ensuite Pierre voulant abuser les Orthodoxes, leur insinua qu'il tenoit pour le Concile de Chalcédoine; mais il ne le put persuader, & perdit beaucoup de ses Sectateurs, qui le croyant en effet dans les sentimens du Concile, se séparérent de lui, & commencérent à s'assembler sans avoir aucun Chef: ce qui les fit appeller *Acéphales*. Cette division lui fut si sensible, que pour la faire cesser, il anathématisa publiquement le Synode qu'il avoit feint de défendre. Cette précaution fut inutile, & les Schismatiques ne se réunirent pas pour cela avec lui. Dans la suite il exerça des violences extrêmes contre les Orthodoxes. Ceux qu'il persécutoit, quoique les plus foibles, se défendirent: de sorte qu'il s'alluma en Egypte une espéce de guerre civile, que l'Empereur Zénon eut beaucoup de peine à éteindre. Pierre Mongus mourut l'an 490, laissant en paix une Eglise qu'il avoit corrompue par son hérésie, & désolée par ses violences pendant 13 ans. * Evagre, *l.* 3. Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hist. Eccl.*

* MONHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére, au Duché de Neubourg, à l'ouest-nord-ouest de la ville de Neubourg, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* MONHEIM ou MULHEIM, petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans le Duché de Berg, est sur la rive droite du Rhin, au sud-sud-ouest de la ville de Dusseldorp, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

MONHEURT, bourg autrefois fortifié. Il est dans le Bazadois en Guienne, près du confluent de la Garonne & du Lot, à trois lieues de Nérac. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONIA, petite Isle d'Afrique dans l'Océan Ethiopique, & sur les côtes de Zanguébar, est à l'orient de Quiloa, & au couchant de Zanguébar, environ à quarante milles de la côte. * Sanson.

MONIAH, ville d'Egypte, située à l'occident du Nil, que le Géographe Persien dit porter le nom de *Moniat Ebn Hassib*; quoique les autres Géographes lui donnent celui de Moniat-Alhaïf. Cette ville est considérable par ses Marchez, ses Bains, ses Colléges, & ses Mosquées. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MONICKEDAM. *Voyez* MONNIKENDAM.

MONIME, Philosophe Cynique, qui étoit de Syracuse, vivoit sous la CIX Olympiade, vers l'an 344 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit esclave d'un certain Banquier de Corinthe, qui le chassa; ensuite dequoi il suivit Diogéne & Cratès, & se fit estimer entre les Philosophes Cyniques. * Diogéne Laërce, *en sa Vie*, *l.* 6.

MONIME de Milet, femme du Roi *Mithridate*, renommée à cause de sa chasteté, ne voulut jamais se donner à ce Roi, qu'il ne lui eût envoyé les marques de la Souveraineté. Ce Prince, qui en étoit extrêmement amoureux, lui envoya ordre de mourir, lorsqu'il se vit lui-même prêt de périr. Elle tenta vainement de s'étrangler avec son diadême, lequel s'étant rompu, elle le jetta par terre, cracha dessus, & tendit la gorge à Bachidès, l'un des Eunuques de Mithridate, porteur des ordres de ce barbare pour la lui couper, la seconde année de la CLXXIX Olympiade, & l'an 63 avant Jésus-Christ. * Plutarque, *dans la Vie de Lucullus.*

MONIN (Jean-Edouard du) natif de Gy, dans le Comté de Bourgogne, vivoit dans le XVI siécle sous le régne de Henri III. Naudé en parle dans son Apologie des grands hommes, comme d'un des plus grands Esprits de son tems, & il ne fait point de difficulté de le comparer à Pic de la Mirande, à Paul de la Scale, à Postel & à Agrippa. Monin fut assassiné en 1586, à l'âge de 26 ans; il avoit néanmoins déja appris le Latin, le Grec, l'Hébreu, l'Italien, l'Espagnol, & avoit quelque teinture de la Philosophie, de la Théologie, de la Médecine, & des Mathématiques. Il n'avoit été que 50 jours à traduire en vers Latins la Semaine de du Bartas, touchant la création du Monde. Voetius avance sans preuve, que le Cardinal du Perron avoit eu part au meurtre de Monin, pour se venger de quelques vers satyriques qu'il avoit faits contre lui. Naudé assure que Monin avoit fait imprimer cinq ou six volumes de ses Poësies, quelque tems avant sa mort, & que les principaux de ses Ouvrages furent donnez au public avant l'année 1584. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Crit.*

MONIQUE (sainte) mére de saint *Augustin*, naquit l'an 332, de parens Chrétiens. Elle fut mariée à un Bourgeois de Tagaste en Numidie, nommé *Patrice*, qui étoit Payen, mais qu'elle trouva moyen de convertir. Elle eut de son mariage deux fils & une fille. L'aîné fut saint Augustin. Après la mort de son mari, elle ne cessa de prier pour la conversion de ce cher fils, qui étoit engagé dans les plaisirs du siécle, & dans les erreurs des Manichéens. Elle fut extrêmement affligée, quand il partit pour Rome, & alla le trouver l'an 384 à Milan, où elle eut la consolation de voir & de fréquenter saint Ambroise. La conversion de saint Augustin fut l'effet des priéres & des larmes de cette sainte mére. Elle partit avec lui de Milan, pour se rendre en Afrique. Etant arrivée à Ostie, elle y tomba malade, & y mourut l'an 387. Quoique sa mémoire ait été fort honorée dans l'Eglise, on ne voit pas qu'elle ait eu de culte public avant le Pontificat d'Alexandre III, sous lequel on prétend que l'on découvrit son corps à Ostie. D'autres soutiennent qu'il n'a été découvert que sous Martin V, l'an 1430. On en fait la fête dans les Martyrologes, au quatriéme de Mai. * Saint Augustin, *Confess.* Baillet, *Vies des Saints, mois de Mai.*

MONISTROL, *Monasteriolum*, bourg de France, situé dans le Vélay, à une lieue de la Loire, & à quatre au dessous du Puy. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONIX. *Voyez* MONNIKS.

MONKS-WEARMOUTH. *Voyez* MONCKS-WEARMOUTH.

MONLEHERI. *Cherchez* MONTLEHERI.

MONLEZUN, ville de France en Gascogne. C'est le Siége principal du Comté de Pardiac. Il ressortit au Sénéchal d'Armagnac avec quelques lieux qui en dépendent. On a démantelé cette ville, & le Château en a été démoli. * Davity, *Gascogne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONLUC. *Cherchez* MONTLUC.

MONLUCON, en Latin, *Mons-Lucius*, ville de France dans le Bourbonnois, est située dans un aspect très agréable, sur la riviére de Cher, vers les frontiéres du Berry & de la Marche, avec Prévôté royale, Election & Grenier à sel. On lui donne ordinairement le surnom de *fertile*, à cause de ses pâturages & de ses beaux côteaux chargez de vignes. Cette ville s'est accrue des ruïnes de celle de Néris, qui n'en étoit éloignée que d'une lieue, & qui à présent n'est qu'un bourg recommandable par ses Bains d'eaux chaudes, & par plusieurs restes d'Antiquitez Romaines. Vigénére, dans ses Annotations sur les Commentaires de César, croit que *Neris* est le *Gergobina Boiorum oppidum*, dont César fait mention au commencement du VII livre, & qui se trouve sur le chemin qu'il tint pour aller d'Auvergne à Bourges; mais cette opinion ne paroît pas bien fondée. * Baudrand.

MONLUEL, en Latin, *Mons Lupellus*, petite ville dans la Bresse, capitale de la contrée de Valbonne, & située sur la Seraine à trois lieues de Lyon, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONLYARD (Jean) Ministre de la Religion Réformée, est l'Auteur des deux premiéres Continuations de l'Inventaire général de l'Histoire de France que Jean de Serres avoit commencé, & conduit jusqu'à la mort de Charles VI, en 1422, si l'on en croit Cayet au tome premier de sa Chronologie novennaire. Jean de Serres étoit mort l'an 1598, & dès l'année suivante parut la premiére Continuation, qui contenoit le régne entier de Charles VII, en 1600. Monlyard donna la seconde jusqu'au troisiéme Septembre 1598, & il faut qu'il soit mort peu après, puisque la troisiéme qui fut publiée en 1606, est d'un autre Ecrivain. Scipion Dupleix, qui a écrit contre l'Inventaire, observe que le Continuateur de Jean de Serres, qui lui cédoit en capacité, lui avoit succédé en malice. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MONMARTRE. *Voyez* MONTMARTRE.

MONMAUR ou MONMOR, Professeur royal. *Voyez* MONTMAUR.

MONMEDI, *Mons medius*, ou *Mons maledictus*, ville du Païs-Bas dans le Luxembourg, à quatre lieues de Damvilliers, est une place forte, & située sur une montagne, qui est arrosée au pié par la riviére de Chiers. Les François la prirent sous le régne d'Henri II, & encore l'an 1657. Elle leur est demeurée par le 41 Article du Traité de paix des Pyrénées l'an 1659. * Sanson. Baudrand.

MONMELIAN, en Latin, *Mons-Melianus*, petite ville de Savoye, avec forteresse, est située sur la rive droite de l'Isére au midi, & à deux lieues de Chambéry. La forteresse est bâtie sur la pointe d'un rocher escarpé, & commande le passage, qui est étroit & entre les montagnes. On y voit un grand puits taillé dans le roc, qui fournit de l'eau à tous ceux de la forteresse. Le Roi Henri IV la prit l'an 1600; & le Roi Louïs XIV, l'an 1691. Elle fut rendue au Duc de Savoye, avec le reste du païs, en 1696. Forcée de se rendre après un long blocus, le 17 Décembre 1705, elle fut entiérement rasée l'année suivante. Il y a des Géographes qui prennent Monmélian, pour l'ancienne *Mantala*, où, vers l'an 879, Boson assembla un Concile, composé de six Archevêques, de dix-sept Evêques, de plusieurs Abbez & de Seigneurs séculiers, qui l'élurent pour Roi de Provence, d'Arles, & de Bourgogne. * Maty, *Dict.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* * Sanson. Baudrand.

MONMERLE, en Latin, *Mons Merula*, bourg du Beaujolois en France. Ce lieu, autrefois plus considérable qu'il n'est aujourd'hui, est situé sur la Saone, un peu au dessus de Villefranche. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONMIRAIL, *Monmiralium*, bourg de France dans la Brie, est situé sur une colline, qui est au pié de la riviére de Morin, laquelle se joint peu après à la Marne. On raconte d'un bois qui est près de Monmirail, que les branches de chêne qui tombent par hazard, se pétrifient peu à peu. * Baudrand.

* MONMIRAIL, ville de France, dans cette partie de la Province du Perche, qui se nomme *le Perche-Gouet*. Cette ville est située sur une montagne, au pié de laquelle passe la Braye. Elle est au sud-sud-ouest de Nogent-le-Rotrou, dont elle est éloignée de cinq lieues. C'est une ancienne Baronie. Elle est du ressort du Présidial de Chartres. Il y a un Chapitre & une Verrerie considérable. * *Dict. Univ. de la France.*

* MONMIRAIL, bourg de France dans le Dauphiné. Il est du Diocése de Vienne, au sud-est de la ville de Vienne en Dauphiné. Il en est éloigné d'environ dix lieues.

MONMIRAIL, ville de France dans le Languedoc, avec un château qui s'appelle *Castelnau de Monmirail.* Elle est l'une des villes maîtresses du Diocése d'Albi. * Davity, *Languedoc.* * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* MONMIRAY ou MONMIREY, bourg de France dans la Franche-Comté ou Comté de Bourgogne, au nord de

Dole, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* MONMIREL, MONMIREIL, ou MONMIRAIL, ville de Champagne. *Voyez* MONMIRAIL.

MONMORENCY. *Cherchez* MONTMORENCY.

MONMORILLON, petite ville de France dans le Poitou, avec Juſtice royale du reſſort du Préſidial de Poitiers, eſt ſituée ſur les frontiéres de la Marche, ſur la riviére de la Gartempe, qu'on y paſſe ſur un pont. * Baudrand.

* MONMORILLON, bourg de France dans le Forez ſur les confins du Bourbonnois. Il eſt ſur la petite riviére de la Val, dans la partie ſeptentrionale du Forez, au nord-oueſt de Rouanne ou Roanne, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* MONMOROT, petite ville de la Franche Comté ou du Comté de Bourgogne, eſt au ſud oueſt de Beſançon, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues.

* MONMOUTH (Le Comté de) Province d'Angleterre, qui faiſoit autrefois partie du Royaume de Mercie, eſt aujourd'hui compris ſous la Principauté de Galles. Il eſt borné au nord par le Comté de Héreford, à l'eſt en partie par le même Comté & par celui de Gloceſter, au ſud par le Golfe de la Saverne, & à l'oueſt par les Comtez de Glamorgan & de Brecknock. La capitale eſt Monmouth: les autres ſont Carlion, Chepſtow, Abergavenny, Newport & Uske.

MONMOUTH, ville d'Angleterre, Capitale du Comté de Monmouth, eſt appellée quelquefois par les Anglois *Mongwy*, parce qu'elle eſt ſituée au confluent du Munow & de la Wie, à l'oueſt de Gloceſter, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Cette ville a titre de Duché, dont un des fils naturels de Charles II a porté le nom. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* MONMOUTH (Jacques Scot, Duc de).

MONMOUTH (Geofroy de) Evêque de Saint-Aſaph. *Voyez* GEOFROY.

MONMOUTH (Jacques Scot, Duc de) né à Rotterdam le neuviéme Avril 1649, lorſque l'Angleterre étoit le plus fortement agitée de guerres civiles, étoit fils *naturel* de *Charles* II, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & de *Lucie* Walters, dite de Barlaw. A l'âge de neuf ans il fut amené en France, où il fut élevé dans la Religion Catholique Romaine, & où il étudia dans un Collége des Péres de l'Oratoire à Jully, diſtant de ſept à huit lieues de Paris. Le Roi ſon pére ayant été rétabli dans ſes Etats en 1660, fit venir auprès de ſa perſonne ce jeune Prince, pour lequel il avoit une tendreſſe toute extraordinaire; & l'ayant créé Duc d'Arkeng & Pair du Royaume, il changea ce titre d'Arkeng en celui de Monmouth, qu'il érigea en Duché après la mort d'Henri Kar, dernier Comte de Monmouth. L'année ſuivante il le fit Chevalier de ſon Ordre de la Jarretiére, puis Capitaine de ſes Gardes; & deux ans après, il lui donna entrée dans ſon Conſeil royal. Ce Duc donna d'abord dans ces emplois, des marques d'un zéle extraordinaire pour le ſervice de ſa Majeſté; & commandant ſes Armées, il défit entiérement les rebelles d'Ecoſſe, à la journée de Bothwalbridge. Etant paſſé en France en 1672, avec un Régiment Anglois qu'il joignit à l'Armée de France contre la Hollande, il y fit paroître tant de valeur, que l'année ſuivante, Louïs XIV, Roi de France, le créa Lieutenant-Général de ſes Armées. Il ſe trouva enſuite au ſiége de Maſtricht, que le Roi de France prit ſur les Hollandois; & après la Campagne, il retourna en Angleterre, où il fut élu Chancelier de l'Univerſité de Cambridge. Lorſqu'il s'éleva une rebellion en Ecoſſe l'an 1679, il y fut envoyé par ſon pére en qualité de Général, y défit & réduiſit les Rebelles, & retourna en Angleterre, où s'étant laiſſé ſéduire par les factieux, il changea entiérement de conduite. Malgré la clémence du Roi d'Angleterre, diſpoſé à lui pardonner, il ſe trouva toujours depuis engagé dans les partis de ceux qui conſpiroient contre l'Etat, même dans une conſpiration qui fut formée pour aſſaſſiner le Roi Charles II, & le Duc d'Yorck ſon frére, nommé Jacques II. Sa Majeſté lui fit encore grace, & lui en fit expédier des Lettres d'abolition, qu'il n'eut pas plutôt obtenues, qu'il commença à projetter la rebellion, qui attira enfin ſur lui le châtiment que méritoient tant de crimes. S'étant retiré en Hollande avec pluſieurs conſpirateurs de ſa faction, en attendant l'occaſion de pouvoir exécuter ſes pernicieux deſſeins, il apprit la mort du Roi ſon pére, & la proclamation générale de Jacques Duc d'Yorck, frére de ſon pére, pour lui ſuccéder en qualité de Roi de la Grande-Bretagne. Auſſi-tôt il paſſa en Angleterre pour y faire révolter les peuples contre leur légitime Souverain; & étant arrivé à Lime, ſur la côte de Dorſet, le 24 Juin 1685, il fit publier un Manifeſte contre le Roi, dans des termes très inſolens, imprimé en diverſes Langues. Le Roi en étant informé, fit une Déclaration contre le Duc de Monmouth & ſes Adhérens, par laquelle il les déclaroit traîtres & rebelles. Le Parlement qui étoit alors aſſemblé, ordonna que ce Manifeſte ſeroit brûlé par la main du Bourreau, & pria le Roi de faire afficher un Placard, où ſa Majeſté promettroit cinq mille livres ſterling à ceux qui livreroient ce Duc mort ou vif; ce qui fut exécuté, & le Placard fut affiché le 26 Juin. Cependant l'Armée du Roi pourſuivit le Duc de Monmouth, qui prit enfin la réſolution de hazarder le combat: mais ſes troupes furent défaites dans la Province de Sommerſet; & trois jours après la bataille, on trouva ce Prince caché dans une haye ſous des buiſſons. Etant en priſon il écrivit au Roi une Lettre fort reſpectueuſe, le ſuppliant de lui accorder ſa grace, & de permettre qu'il vînt parler à ſa Majeſté. On amena le Duc de Monmouth à Whitehall, où à la priére de la Reine, veuve du feu Roi Charles II, il eut l'honneur de parler au Roi, en préſence de deux Sécretaires d'Etat; après quoi il fut mené dans la Tour, où la Ducheſſe ſon épouſe le vint voir. Le lendemain l'Arrêt de ſa mort fut ſigné, & porté par les Shérifs de Londres & de Middleſex au Lieutenant de la Tour, pour lui en donner la nouvelle. L'exécution ſe fit le 25 de Juillet 1685. Il fut conduit par les Evêques d'Eli, & de Bath & Wels, juſques ſur l'échaffaut, où il eut la tête tranchée, & ſon corps fut enterré dans la Chapelle de la Tour: Prince que ſes qualitez euſſent rendu digne d'un meilleur ſort, s'il ne les eût flétries par une ambition criminelle. Il avoit épouſé *Anne* Scot, fille & héritiére de *François*, Comte de Buckleugh, dont il eut 1. *Charles*, Comte de Duncaſter, né le 14 Août 1672, mort le neuviéme Février 1674; 2. *Jacques*, Comte de Duncaſter, né le 23 Mai 1674; 3. *Henri*, mort le cinquiéme Septembre 1677; 4. *François*, né le 28 Mars 1678, mort le 14 Décembre 1679; & 5. *Anne* Scot, née le 14 Février 1676, morte le 22 Août 1685. * *Mémoires du tems.*

Lorſque le Duc de Monmouth parut devant le Roi, il fit les ſoumiſſions les plus rampantes, & laiſſa entrevoir qu'il étoit diſpoſé à changer de Religion, car il dit que ſa Majeſté ſavoit bien quels avoient été les principes de ſa premiére éducation. Les Evêques qui le preſſoient à reconnoître le crime de ſa rebellion, ne purent tirer autre choſe de lui, ſi ce n'eſt *qu'il étoit touché du ſang qui s'étoit répandu, mais qu'il ne ſe repentoit point de l'entrepriſe.* Cependant il leur avoua, qu'il avoit ſouvent ouï dire à ſon pére, *qu'il étoit faux, qu'il eût épouſé ſa mére,* & il en coucha la déclaration par écrit, qu'il ſigna de ſa main. Lorſque le Duc ſut qu'on devoit le faire mourir, il ne demanda pour toute grace que le délai d'un jour pour l'exécution; ce qui lui fut refuſé. Quand il eut perdu toute eſpérance d'être délivré, il parut extrêmement ferme, & marcha vers l'échaffaut d'un pas aſſuré. Quand il vit la hache il la toucha, & dit *qu'elle n'étoit pas aſſez tranchante.* Il ne donna à cauſe de cela au Bourreau que la moitié de ce qu'il lui avoit deſtiné, en lui diſant, *que s'il lui coupoit la tête ſans le maſſacrer, ſon homme lui donneroit le reſte.* Le Bourreau tout confus & tremblant lui donna deux ou trois coups, & ne pouvant finir ſon ouvrage, laiſſa tomber la hache des mains. Le Shérif l'ayant forcé à la reprendre, il ſépara enfin la tête du corps, par trois ou quatre autres coups. Ce Duc étoit doux, civil, facile, bon, ſincére, entendant le métier des armes; mais il étoit trop eſclave de ſes plaiſirs, & de ſes favoris. Tout ce qu'il recommanda à ſon épouſe dans un adieu fort froid qu'ils ſe firent, fut d'élever leurs enfans dans la Religion Proteſtante. * Burnet, *Mémoires, &c. tome* 3. *p.* 53. *&c.*

* MONNEINS (Triſtan de) étoit Gouverneur de Bourdeaux en 1548, lorſqu'il s'éleva dans l'Angoumois, dans la Xaintonge, & dans d'autres païs un terrible ſoulévement au ſujet de l'impôt du ſel. Comme il étoit fier & hautain, & qu'il faiſoit morguer le peuple de Bourdeaux par ſes Gardes, il arriva que lorſqu'il fut ſorti du château du Ha, pour venir dans la Mairie traiter avec ces furieux, ils ſe jettérent ſur lui & le maſſacrent. Ils hachérent ſon corps en piéces & le ſalérent. Sa mort appaiſa la ſédition. * Mézeray, *Hiſt. de France*, à l'année 1548.

* MONNERVILLE, bourg de France dans la Beauce, vers les confins du Gâtinois, eſt au ſud-eſt de Chartres, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

* MONNET-LA-VILLE, bourg de France dans la Franche-Comté, eſt au ſud-eſt de Dole, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

MONNIKENDAM, MONNICKEDAM, ou MUNNICKENDAM, petite ville de la Nord-Hollande, ſur un petit Golfe du Zuyderzée, entre Amſterdam & Edam. Elle a entrée dans les Etats de la Province de Hollande. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONNIKS (N.) ou MONIX, naquit à la Haye en 1606. Il alla de bonne heure en Italie, pour voir s'il ne pourroit point atteindre à la ſcience des Peintres qui l'avoient devancé. Il eut le bonheur de réuſſir dans ſes vues, & de gagner les bonnes graces du Pape, au ſervice duquel il demeura attaché pendant treize ans conſécutifs. Il s'occupoit ſur-tout à peindre des compagnies, mais ſes piéces ſont devenues fort rares. Il mourut à la Haye, âgé de quatre-vints ans. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres du Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 44.

MONNOYE. Toutes ſortes de piéces d'or & d'argent, ou d'autre métal, battues par autorité ſouveraine, & marquées au coin d'un Prince, ou d'un Etat Souverain, ſont nommées *Monnoye.* La commune opinion eſt, que le nom *Moneta* vient de *monere, avertir*, parce que leur matiére & leur empreinte font connoître leur valeur, & celui qui la fait fabriquer. La fin principale de la monnoye a été l'utilité publique, le commerce étant beaucoup plus aiſé par le moyen de la monnoye, que par l'échange des choſes en eſpéce; parce que les piéces d'or, d'argent ou d'autre métal, ont une eſtimation certaine. Avant que l'on marquât la monnoye, on tailloit groſſiérement des morceaux de métal, qui étoient donnez au poids, comme on fait encore dans pluſieurs païs de l'Orient. Enſuite on régla le poids des piéces; & enfin on y imprima une marque pour en faire connoître la valeur. La matiére ordinaire de la monnoye eſt l'or, l'argent, & le cuivre; & l'on employe ces métaux ſeuls, ou par alliage, c'eſt à dire, par le mélange de l'argent avec l'or, ou du cuivre avec l'or ou l'argent. Pour marquer la quantité de l'alliage, on a donné à l'or pur vint-quatre degrez de bonté, appellez *carats*; & douze à l'argent, nommez *deniers*: de ſorte que quand on dit de l'or à 20 carats, c'eſt de l'or qui a perdu quatre degrez de bonté, & où on a mêlé un ſixiéme d'argent ou de cuivre. Le carat étoit autrefois la vint-quatriéme partie d'un marc d'or: ainſi le marc étoit d'or pur, quand il y avoit vint-quatre carats de poids. Enſuite on a donné le nom de *carat* à un vint-quatriéme degré de bonté;

té: ce que l'on nomme *carat du fin.* On a vu quelquefois pendant les guerres de longue durée, dans les villes assiégées, & dans les néceſſitez publiques, employer le fer, le plomb, l'etain, le bois, le cuir, la carte, le papier, & autres matiéres, pour fabriquer de la Monnoye; mais ces eſpéces n'ont eu cours que pendant un certain tems; & ceux qui en ordonnoient le cours s'engageoient à les reprendre, & à en donner de bonne valeur en leur place, lorſque ces néceſſitez feroient paſſées. Quant à la marque, on croit communément que l'on imprima d'abord ſur les piéces de Monnoye, des figures ou des têtes de bœufs, de moutons, de cochons, ou d'autres animaux, d'où vint le nom de *pecunia*, du Latin *pecus*, qui ſignifie *béte*, ou *bétail.* Depuis on y a gravé les têtes des Princes, les deviſes des Etats, les ſymboles de la piété, de la grandeur ou des victoires de ceux qui les faiſoient battre. On y ajoûte une légende, qui eſt l'écriture gravée autour proche des bords, ou dans le milieu de la piéce; le lieu de la fabrication eſt déſigné à preſent en France par les lettres de l'Alphabet, la marque du Graveur, & le point ſecret, pour vérifier la bonne Monnoye. Le pouvoir de battre Monnoye appartient aux Princes Souverains, & aux Républiques. Il y a néanmoins des Ducs, des Comtes, des Barons, des Communautez & des villes qui jouïſſent de ce droit, ſoit par uſurpation, ſoit par conceſſion des Souverains. Les Anciens eſtimoient que la Monnoye étoit une choſe ſacrée: ils la faiſoient fabriquer dans des Temples, ou érigeoient des autels au milieu des fabriques. Pluſieurs en portoient au cou, comme des joyaux, ou des préſervatifs: d'où vient qu'il ſe trouve tant de piéces anciennes percées par les bords.

On ne ſait pas qui a été le premier Inventeur de la Monnoye; car l'Hiſtoire ſainte n'en parle point avant le déluge. Joſéphe ſemble l'attribuer à Caïn, lorſqu'il dit qu'il inventa les poids & les meſures; car la Monnoye peut être compriſe ſous le nom de poids. D'autres diſent que ce fut Tubalcaïn, qui travailla le premier en cuivre & en fer. Quoi qu'il en ſoit, il n'eſt pas croyable que pendant plus de 1650 ans la Monnoye ait été inconnue à ceux qui poſſédoient toutes les Sciences & tous les Arts. Après le Déluge, Noé renouvella cet uſage, qui s'eſt répandu depuis parmi tous les Peuples civiliſez, pour entretenir plus aiſément la ſociété. La Bible néanmoins ne parle point de Monnoye, que vers l'an du Monde 2108, & 452 ans après le Déluge, lorſqu'elle fait mention des mille piéces d'argent qu'Abimélec donna à Sara, femme d'Abraham, *Genéſe* 20. Elle parle enſuite des 400 ſicles d'argent de bonne Monnoye, qu'Abraham donna à Ephron, *Genéſe* 23; & des cent *kſchitath*, ou *agneaux*, c'eſt à dire, cent piéces de Monnoye d'argent, marquées d'un agneau, que Jacob donna aux enfans d'Hemor, *Genéſe* 33.

DE LA MONNOYE DES JUIFS.

La principale Monnoye des Juifs, & qui leur étoit commune avec les Chaldéens, les Syriens, les Egyptiens & les Perſes, étoit le *ſicle*, qu'ils fabriquoient d'argent pur. Ce nom vient d'un mot Hébreu, qui ſignifie *peſer*. Pluſieurs ont cru qu'ils avoient deux ſortes de poids, l'un ſacré & du Sanctuaire, & l'autre royal ou profane; mais cette diſtinction n'eſt fondée ſur aucun paſſage de la Bible; car il n'y eſt parlé que du poids du Sanctuaire, qui étoit appellé le plus peſant & le plus juſte, parce que c'étoit l'original & l'étalon ſur lequel tous les autres étoient ajuſtez: c'eſt pourquoi les Prêtres le gardoient dans le Sanctuaire. Les poids des Juifs étoient de pierre: d'où vient que le poids royal eſt nommé *lapis regius*, *la pierre du Roi*, II. *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 14. *v.* 26. Un poids juſte eſt appellé *Pierre de juſtice*, *lapis juſtitiæ*, *Deuteronome*, *ch.* 25. *v.* 15. Lévitique, *ch.* 19. *v.* 36; & un poids léger, *pierre de dol*, *lapis doli*, *Michee*, *ch.* 6 *v.* 11. Pour les eſpéces d'or, il ne paroît point que les Juifs en ayent fabriqué; mais la Monnoye étrangére des Peuples voiſins avoit auſſi cours parmi eux, ſoit qu'elle fût d'or, d'argent ou de cuivre. Quant aux figures, il eſt vrai, comme le dit Joſéphe, *l.* 17. *c.* 8. que la Loi défendoit de faire des images, & de conſacrer les effigies des animaux; juſques-là qu'au rapport du même Hiſtorien, *l.* 18. *c.* 4, Pilate fut obligé de faire rapporter à Céſarée les Enſeignes où étoient les Images de Céſar; mais cela n'empêchoit pas l'uſage des figures dans les ornemens qui ne regardoient point le culte divin, & qui ne pouvoient porter à l'Idolatrie: ce que les Juifs craignoient à l'égard des Enſeignes Romaines, où l'on peignoit les images des Dieux & des Empereurs, parce que les Romains les adoroient, ſelon le témoignage de Suétone, dans la Vie de *Caïus Caligula*, *ch.* 14. *Signa Romana Cæſarumque imagines adoravit.* En effet les Rabbins tiennent que l'on mit l'image du Soleil ſur le ſépulchre de Joſué; l'Arche avoit deux Chérubins; le grand vaiſſeau du Temple, nommé *la Mer*, étoit ſoutenu de douze bœufs; Moïſe, qui avoit reçu la Loi, fit élever le Serpent de cuivre, qui guériſſoit ceux qui avoient été mordus; & Salomon fit faire dans ſon Temple deux Chérubins de bois d'olivier couverts d'or. Ils en faiſoient encore moins de difficulté dans les Monnoyes; & il eſt rapporté dans ſaint Matthieu, *ch.* 22. qu'ils recevoient & expoſoient les Monnoyes de l'Empire Romain, ſur leſquelles la tête de l'Empereur étoit gravée, avec d'autres figures.

MONNOYES DES ANCIENS GAULOIS.

Avant que la Gaule fût réduite ſous le pouvoir des Romains, elle étoit gouvernée par des Magiſtrats, qui portoient le nom de Rois, & qui faiſoient battre de la Monnoye d'or, d'argent & de cuivre, ſur laquelle on gravoit les figures entiéres, ou les têtes des Divinitez qui y étoient adorées, ou quelques animaux, qui repréſentoient les richeſſes du païs, le courage des peuples, ou les victoires qu'ils avoient remportées. Quelques-uns diſent qu'il y eut un tems où les Gaulois ſe ſervoient de Monnoyes faites de cuir; & Caſſiodore a prétendu que le nom de *Pecunia* étoit un mot Gaulois, & qu'ils appellérent ainſi la Monnoye, parce qu'elle étoit fabriquée avec des morceaux de cuir, *pecudis tergo.* Les Romains s'étant rendus maîtres de la Gaule, établirent des Hôtels de Monnoyes à Arles, à Tréves & à Lyon, outre ceux des Gaulois, qu'ils leur laiſſérent pour fabriquer leurs menues eſpéces.

MONNOYES DES ROMAINS.

Avant la fondation de Rome, les Latins eurent des Monnoyes de cuivre, puis d'or & d'argent. La principale marque étoit une double tête d'un côté, & un navire de l'autre, pour repréſenter Janus, premier Roi d'Italie, & Saturne qui avoit régné avec lui, & étoit arrivé en Italie dans un vaiſſeau. La ville de Rome ayant été bâtie par Romulus, & preſque toute peuplée d'Eſclaves, de Bergers, de vagabonds, & d'autres gens de cette eſpéce, on dit que la Monnoye ne fut d'abord que de cuir, & de bois peint; mais que depuis l'enlévement des Sabines, & la paix faite avec leurs maris & leurs péres, les Romains ſe ſervirent de la Monnoye de ces Peuples. Numa en fit après fabriquer de cuivre, qui étoit plus facile à trouver dans ſon petit Royaume, que l'or & l'argent. Les eſpéces furent taillées groſſiérement ſur le pié de la livre de douze onces, qui étoit le poids commun de l'Italie. La plus conſidérable fut nommée *As*, *Æs*, ou *Raudus*, à cauſe de ſa matiére, & *Pondo* ou *Aſſipondium*, parce qu'elle peſoit une livre. Pour partager cette piéce, il en fut fabriqué de moindre poids, dont voici les noms Romains, & la valeur.

Semis (pour *ſemi as*,) la moitié de l'*as*, ou ſix onces.

Quadrans (pour *quarta pars aſſis*,) le quart de l'as, ou trois onces.

Triens (pour *tertia pars aſſis*,) le tiers de l'as, ou quatre onces.

Bes (pour *bis triens*,) les deux tiers de l'as, ou huit onces.

Dodrans (pour *deeſt quadrans*,) les trois quarts de l'as, ou neuf onces.

Uncia (ou *ſtips uncialis*,) une once, ou la douziéme partie de l'as.

Sextans, (pour *ſexta pars aſſis*,) la ſixiéme partie de l'as, ou deux onces.

Quincunx, (de *quinque* & *uncia*,) cinq onces.

Septunx, (de *ſeptem* & *uncia*,) ſept onces.

Dextans, (pour *deeſt ſextans*,) dix onces.

Deunx, (pour *deeſt uncia*,) onze onces.

On fit encore des eſpéces plus peſantes que l'*as*, ſavoir, le *dupondius*, qui en valoit deux; le *ſeſterce*, qui en valoit deux & demi; le *treſſis*, le *quadruſſis*, & juſqu'au *decuſſis*, qui fut auſſi nommé *denier*, à cauſe qu'il valoit dix *as.* Quoique ces eſpéces ſemblent d'un poids extraordinaire pour des Monnoyes, quelques-uns néanmoins diſent, qu'il y en a encore de plus peſantes: ce qui n'eſt pas ſans exemple, puiſque de nos jours on en fabrique en Suéde, qui péſent plus de trente livres, poids de marc. Les premiéres piéces de Monnoye que Numa fit faire, n'étoient pas marquées, mais ſeulement taillées en morceaux quarrez, & le poids en faiſoit la valeur. C'eſt ce que l'on nommoit *æs rude.* On dit que cette Monnoye groſſiére & ſans marque eut cours environ cent quatre-vints ans; & que Servius Tullius, VI Roi des Romains, fit changer la forme de cette Monnoye, ſans toucher au poids ni à la valeur. Alors les piéces furent rondes, & marquées de quelques figures des deux côtez, ſoit de divinitez, d'hommes, d'animaux, ou d'autres choſes. On y ajoûta auſſi des marques pour faire connoître leur poids & leur valeur, dont il eſt bon de remarquer celles-ci. Le *dupondius* avoit deux II, ou deux LL. Le *ſeſterce* avoit deux II, ou deux LL, jointes par un trait, avec un S, ainſi II-S, pour montrer qu'il valoit deux *as* & un *Semis* ou demi. Le *denier* avoit un X. Dans la ſuite du tems les Romains employérent l'argent dans leurs Monnoyes, auſquelles ils impoſérent le nom, par rapport aux eſpéces de cuivre. Ainſi on appella *denier d'argent*, une piéce qui valoit dix *as* de cuivre. Ce denier fut d'abord taillé de douze à la livre Romaine, c'eſt à dire, d'une once de poids, & valoit environ un écu de Monnoye Françoiſe. Lorſque les Romains commencerent à fabriquer de la Monnoye d'or, l'*aureus*, qui fut enſuite appellé *denier d'or*, fut taillé de quarante piéces à la livre Romaine, chacune du poids de près de deux drachmes, qui eſt la huitiéme partie d'une once, & il y avoit douze onces à la livre Romaine, qui faiſoient 96 drachmes. Ainſi l'*aureus* valoit environ quatorze livres de Monnoye Françoiſe. La valeur des Monnoyes changea depuis, de tems en tems. L'*as* de cuivre, qui peſoit une livre ou douze onces, fut réduit à la taille de ſix à la livre, & au poids de deux onces, puis au poids d'une once, enſuite de demi once, & enfin de deux drachmes. Le denier d'argent fut auſſi affoibli, & réduit à la taille de quinze à la livre, puis de vint-quatre, de trente-ſix, de quarante, &c. & enfin de quatre-vint-ſeize. L'*aureus* fut diminué juſqu'à la taille de quarante-cinq à la livre, chaque piéce étant d'un peu plus de deux drachmes. Dans le tems que le denier d'argent étoit taillé de quarante à la livre d'argent, & le denier d'or auſſi de quarante à la livre d'or, l'*aureus* valoit dix deniers d'argent: (ce qui lui fit donner le nom de *denier d'or*, comme on avoit appellé *denier d'argent*, la Monnoye qui valoit dix *as* de cuivre;) & alors la livre d'or valoit dix livres d'argent. Sous le régne d'Alexandre *Sévére*, vers l'an

l'an 225 de Jésus-Christ, on fit fabriquer les sols d'or, à la taille de soixante & douze à la livre, dont chacun valoit près de sept livres quinze sols de Monnoye Françoise. Les Empereurs qui régnerent ensuite firent faire des espéces d'or & d'argent, qui portoient leur nom, comme des Philippes, des Antonins, des Valériens, des Auréliens, &c. Il faut encore remarquer ici que l'Empereur Constantin, à l'exemple de ses prédécesseurs, qui avoient fait fabriquer des piéces, avec la tête de leurs femmes, fit battre de la Monnoye d'or, avec l'image de sa mere; & qu'après avoir embrassé la Religion Chrétienne, il ordonna que l'on marqueroit une croix sur toutes les piéces de Monnoye. * Budée, *de Asse.* Frédéric Gronovius, *de Pecunia Veterum*, &c.

MONNOYES DE FRANCE.

Dans la Loi Salique, il est fait mention de quatre espéces de Monnoyes différentes, savoir, de *sols d'or*, de *demi sols*, de *tiers de sols*, & de *deniers d'argent*. La taille des sols d'or François étoit alors de soixante douze à la livre Romaine (dont les François se servirent jusqu'à la seconde race;) & la taille du denier d'argent étoit de 288 à la livre. Quant à la figure de ces espéces, le sol d'or avoit d'un côté la tête du Prince ceinte d'un diadême, & pour légende son nom; de l'autre côté, quelque figure historique; & depuis que les Rois furent Chrétiens, une croix. Le denier d'argent portoit quelquefois la même figure, & souvent n'avoit aucune tête gravée. Il s'est fait depuis plusieurs espéces de Monnoye, dont on ne sait ni le poids, ni le titre, ni la valeur; & il n'y a presque rien de certain sur ce sujet, que depuis Philippe *le Bel*, qui régnoit au commencement du XIV siecle. Il fit faire des *florins* d'or qui valoient 20 sols tournois l'an 1308, des *royaux* de 24 sols parisis l'an 1310, des *deniers* d'or de 15 sols tournois en la même année 1310, & d'autres espéces de mêmes noms, mais d'un prix different. Il n'y eut point d'espéces d'autres noms sous les Rois Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, jusqu'en l'an 1328. Philippe *de Valois* fit fabriquer des *parisis* d'or de 20 sols parisis l'an 1329, des *deniers* d'or à l'*écu* valant 20 sols tournois l'an 1336, des *anges* de 75 sols l'an 1342, & d'autres de différentes valeurs. Le Roi Jean fit faire des *francs* d'or de 20 sols l'an 1360. Sous le régne de Charles VI, on fit des *écus à la Couronne*, qui valurent 30 sols l'an 1418, & 50 sols l'an 1419. Louïs XI fit battre des *écus au Soleil*, du prix de 33 sols tournois, l'an 1475. Sous Henri II, on fabriqua des deniers d'or, appellés *Henris* & *ducats*, de 50 sols tournois, l'an 1549. Sous Charles IX, il y eut des *écus au Soleil*, de 50 sols tournois l'an 1561, qui valurent 60 sols l'an 1575. Le même Roi, l'an 1577, ordonna que l'on ne compteroit plus par livres, mais par écus, valant 60 sols. Louïs XIII d'heureuse mémoire, fit fabriquer des Louïs d'or, du prix de dix livres. Louïs XIV en fit aussi fabriquer à son nom, & dans certains tems on a augmenté le prix jusqu'à quinze & vint livres. A l'égard de la Monnoye d'argent, il suffit de remarquer ici les principales espéces; savoir, le *Tournois* d'argent, d'un denier tournois; le *Parisis*, d'un denier parisis, plus fort d'un quart; le *Gros* Tournois d'argent, de dix deniers d'argent l'an 1305; le *Teston*, de dix sols tournois l'an 1510; le *Franc* d'argent, de 21 sols tournois l'an 1575; le quart d'écu de 15 sols tournois l'an 1577. Les Ecus blancs, & les piéces de moindre valeur, ont eté fabriquées sous Louïs XIII, d'heureuse mémoire, & continuées sous Louïs XIV, & sous Louïs XV. * Bouteroue, *Recherches curieuses des Monnoyes.*

COUR DES MONNOYES EN FRANCE.

* La Chambre des Monnoyes fut pour la premiére fois qualifiée du nom de Cour, en 1498, dans une Ordonnance donnée à Compiégne par le Roi Louïs XII, au commencement de son régne, le huitiéme de Juin de cette année, & dans laquelle sont nommez les Officiers & Suppôts de la Chambre, savoir, huit généraux Maitres, un Greffier, un Avocat, un Procureur, un Receveur des gages, profits & émolumens des Monnoyes, un Receveur des exploits & amendes, un Huissier & un Essayeur. La premiére Création d'un Président & de deux Conseillers est de l'an 1514, le deuxiéme de Janvier. Le nombre des derniers fut augmenté de huit en 1522, & confirmé en 1547. En 1551, le Roi Henri II, voulant confirmer plus amplement & d'une maniére stable la Jurisdiction de cette Cour, l'érigea en Cour Souveraine par son Edit du mois de Janvier de cette année, par lequel il créa aussi un second Président & trois nouveaux Conseillers, nombre qui a encore été augmenté dans la suite en différens tems. Cet Edit fut enregîtré au Grand-Conseil le 27 Février suivant, peu après au Parlement de Paris, & ensuite dans les autres Parlemens du Royaume. Aujourd'hui cette Cour est composée de neuf Présidens, de 36 Conseillers, de deux Avocats, d'un Procureur-Général, de deux Substituts du Procureur-Général, d'un Greffier en chef avec ses Commis, d'un Receveur général, d'un Contrôlleur, d'un Receveur des amendes & de six Huissiers. Il y a de plus un Directeur-Général des Monnoyes de France, un Thrésorier-Général desdites Monnoyes, & un Contrôlleur-Général. Pour la Monnoye de Paris, outre les Officiers susdits, il y a encore deux Juges-Gardes, un Directeur particulier de ladite Monnoye, un Contrôlleur dudit Directeur, un Receveur au Change, un Contrôlleur de ce Receveur, un Essayeur général & un particulier, un Graveur général & un particulier, & enfin un Inspecteur du Monnoyage, un Directeur & Contrôlleur du balancier des médailles, & un Payeur des gages des Officiers de la Monnoye. Les villes de France où l'on bat Monnoye sont, Paris, Rouen, Caen, Lyon, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bourdeaux, Bayonne, Toulouse, Montpellier, Riom, Dijon, Perpignan, Orléans, Reims, Nantes, Troyes, Amiens, Bourges, Grenoble, Aix, Rennes, Metz, Strasbourg, Besançon, Lille & Pau, en tout trente. Chacune de ces Monnoyes a sa marque particuliére. A Paris les audiences de la Cour des Monnoyes se tiennent le mécredi & le samedi matin. Les Présidens & les Conseillers servent par semestre, quatre Présidens par chacun avec 18 Conseillers, & il y a un des neuf Présidens qui a le titre de premier Président, & qui est pour les deux semestres.

PRESIDENS DE LA COUR DES MONNOYES de Paris, avant la Souveraineté de cette Cour en 1551.

Charles le Cocq, Seigneur de Combs-la-ville & Général de la Chambre des Monnoyes.
Louïs Vachot, confirmé par le Roi Henri II, en 1547.

PREMIERS PRESIDENS DE LA COUR DES MONNOYES depuis la Souveraineté de cette Cour, en 1551.

Claude Bourgeois, Seigneur de Vychastenay, pourvu de la charge de premier Président le 22 Novembre 1554.
Jean le-Lieur, Seigneur de Baugouet, le 15 Septembre 1558.
François du-Lyon, le 12 Juillet 1571.
Claude Fauchet, en 1590.
Guillaume le Clerc, le 21 Juin 1599.
Guillaume Luston, le 10 Mai 1610.
Jacques Poictevin, le 22 Avril 1637.
André de Pajot, Seigneur de Plouy, de Limermont & de Cordon, le huitiéme Février 1642.
Nicolas Cotignon, Seigneur de Chauvry & du Breuil, Vicomte de Montreuil & de Bernoy, le 10 Mars 1662.
Jacques Hosdier, le 24 d'Avril 1694.
Etienne-Alexandre Choppin de Gouzangré, Chevalier, en 1734.

PRESIDENS DE LA COUR DES MONNOYES depuis son érection en Cour Souveraine, l'an 1551.

Alexandre de la Toürrette, le 18 Septembre 1553.
Claude Fauchet, le 29 Mars 1569, puis premier Président en 1590.
Claude Parent, le 20 Mai 1569.
Raoul Chalopin, la même année.
Claude de Reuil, le 14 de Mars 1570.
Jean-Gilles, en 1576.
Guillaume le Clerc, le 21 Juin 1579, puis premier Président en 1599.
Jean Regin, le 27 Juin 1588.
Jacques Parfait, le deuxiéme Juin 1594.
Guillaume Luston le 30 Mars 1604, puis premier Président en 1610.
Pierre Champin, Seigneur de Plailly, le 23 Novembre 1618.
Balthasar de Lionne, le 27 Mai 1631.
Raoul Chalopin, le 21 Février 1633.
Gilbert Mauguin, le cinquiéme Mai 1637.
Louïs le Clerc, Seigneur de Feuquiéres, le 27 Août 1639, & depuis Commissaire en 1665.
Benjamin le Tanneur, le 22 Avril 1644.
Constant de Sylvacane, le 12 Septembre 1646.
Joseph Charlot, Seigneur de Princé, le premier Mai 1647.
Jacques Matharel, le 21 Juin 1650.
Jean Piot, le 23 Janvier 1651.
Louïs Cousin, le 19 Octobre 1654.
Claude-François Labbé, Sieur de Fortelles, le premier d'Avril 1658.
Jean-Batiste d'Arnolet, Vicomte de Peuy & de Lochefontaines, Baron de Bourgogne, Marquis de Bussy-d'Amboise, le troisiéme de Mai 1667.
Claude Hourlier, Sieur de Méricourt, le neuviéme de Juillet 1676.
Jean Feydeau, le cinquiéme d'Août 1677.
René Pinterel, Sieur Des-Biès, le 18 Avril 1682.
Nicolas Faudel, le deuxiéme de Janvier 1686.
Nicolas le Vacher, le septiéme de Février 1687.
Constant de Sylvacane, à la place de son pére, le 23 Juin 1694.
Nicolas Foy, Sieur de S. Maurice, le 25 d'Octobre 1698.
Jean Chenart, le 22 Septembre 1700.
Louïs Geuffier, le 13 Mars 1706.
François Gineste.
Philippe Lambert.
Matthieu Douart.
Charles-Jean Haudigué.
Jean-François Legier.
Claude-Gabriel Aymier.
Michel-Louïs Hazon.
Alexis-Denys Massot.
Ces huit derniers vivoient encore en 1736. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONNOYES D'ANGLETERRE ET DE HOLLANDE.

En Angleterre, Richard I, surnommé *Cœur de Lion*, fit venir d'Allemagne au commencement du XIII siécle, des Ouvriers qu'on nommoit *Sterling*, pour battre la Monnoye dans son Royaume: ce fut ce qui donna le nom de *Sterling* à cette Monnoye, qui pour lors pesoit une livre poids de Troyes;

 mais

mais à présent ce n'est qu'un mot significatif, comme en France celui de *Livre* ou de *Franc*, & la livre sterling vaut environ quatorze livres Monnoye de France. Les Monnoyes étrangéres n'ont point cours en Angleterre; il n'y a que ceux qui négocient dans les païs d'où elles viennent, qui veulent s'en charger. Celles que l'on y bat, sont des *Jacobus* d'or, que l'on appelle *Guinées*, à cause que ces espéces sont fabriquées de l'or de Guinée, que les Anglois estiment meilleur que celui du Pérou; elles valent environ quatorze livres de France. Les espéces d'argent sont des Ecus que l'on nomme *Crowne*, qui valent 65 sols Monnoye de France, & des *Shillings* qui passent pour 12 sols en Angleterre, & pour 13 sur les côtes de Normandie & de Bretagne. Outre leurs sols que l'on appelle *Pennys*, on bat presque dans tous les villages de petites Monnoyes de cuivre, qu'on nomme *Fardings*: ce qu'il y a d'incommode, c'est que ces fardings n'ont cours que dans les villages, & quelquefois dans la rue seulement où ils ont été fabriqués: ils sont marquez du nom des particuliers qui achétent la permission du Roi pour les faire battre. * Jordan, *Voyage Histor. de l'Europe, tome 4.*

En Hollande, le *Florin* vaut 20 sols; la *Risdale* 50 sols; le *Ducaton d'argent* 63 sols; celui *d'or* 15 florins, 15 sols; le *Ducat* cinq florins, cinq sols; & le *schelling*, ou escalin, six sols. * Jordan, *Voyage Histor.*

MONNOTES D'ASIE.

Tavernier a remarqué que les Monnoyes d'Arabie sont appellées *Larins* & *demi-larins*. Le larin ne vaut pas onze sols de Monnoye Françoise; néanmoins dans le change, les Arabes n'en donnent que cinq pour un écu ou une réale. C'est une piéce d'argent longue & ronde, où est gravée la marque des Emirs, ou Princes d'Arabie. Les Rois de Perse ne font battre aucune Monnoye d'or, sinon quelques piéces pour jetter au peuple, lorsqu'ils montent sur le thrône; & ces piéces n'ont point de cours parmi les Marchands, ni de prix assuré. On ne voit point en ce Royaume d'autres Monnoyes d'or que les ducats qui y sont portez d'Europe. Les Monnoyes ordinaires d'argent sont des *Abassis*, ou de grandes piéces de plusieurs abassis. L'abassis vaut dix-huit sols & demi de Monnoye Françoise. Les grandes piéces valent, ou cinq abassis, c'est à dire, quatre livres douze sols six deniers, ou deux abassis & demi. Ces grandes piéces portent d'un côté ces mots Arabes, *La Allah illa Allah, Mahamed resoul Allah*, qui signifient, *Il n'y a point d'autre Dieu qu'un seul Dieu, & Mahomet est son Prophéte*; & de l'autre le nom du Roi & de la ville où l'on a fait la piéce de Monnoye. Dans l'Empire du Grand-Mogol, il y a des *Roupies* d'or, & des *Roupies* d'argent. La Roupie d'or vaut 21 livres de France; & celle d'argent trente sols. Le *Pécha* de cuivre vaut six deniers. On se sert aussi pour Monnoyes, de coquilles & d'amandes sauvages: cinquante coquilles, ou quarante amandes, valent un pécha. Ces coquilles, appellées *Cauri*, ont les bords renversez, & il ne s'en trouve en aucun lieu du Monde, qu'aux Isles Maldives: ce qui fait le plus grand revenu du Roi de ces Isles; car on en transporte dans tous les Etats du Grand-Mogol, dans les Royaumes de Golconde & de Visapour, & jusques dans les Isles de l'Amérique, pour y servir de Monnoye. Les amandes, nommées *baden*, sont plus améres que la coloquinte, & on ne craint pas que les enfans en mangent. Elles croissent dans les déserts de la Province de Lar en Perse. Les piéces de Monnoye d'or qui ont cours dans le Royaume de Golconde, & autres de la Presqu'Isle de l'Inde, en deçà du Golfe, sont appellées *Pagodes*. Elles passent pour quatre roupies d'argent, quoiqu'elles ne soient que du poids d'une demi-pistole d'Espagne. Dans l'Isle de Sumatra, le Roi d'Achem fait battre des piéces de Monnoye d'or, qui valent 16 sols huit deniers de Monnoye Françoise. Il y en a aussi d'étain, dont 75 valent un sol. Dans l'Isle de Célébes, une des grandes Molucques, les piéces de Monnoye d'or valent environ 24 sols de Monnoye Françoise; & les Hollandois la prennent pour un florin. Le Roi de Camboye, dans la Presqu'Isle de l'Inde, au delà du Golfe, fait battre des piéces de Monnoye d'argent, qui valent quatre sols de Monnoye Françoise; & il n'y en a point de plus haut prix. Ce Prince a quantité d'or dans son païs; mais il le négocie au poids, de même que l'argent, comme on fait dans la Chine. Les piéces de Monnoye d'or du Royaume de Siam sont longues & quarrées, & peuvent valoir sept livres de Monnoye Françoise. Les piéces d'argent sont grosses comme une aveline, applaties des quatre côtez, & valent environ trente-deux sols. Quant aux piéces de cuivre, on en donne deux cens pour une piéce d'argent. On s'y sert aussi de ces coquilles, qu'on apporte des Maldives, pour la plus basse Monnoye. Dans l'Empire de la Chine, & au Royaume de Tonquin, il y a de la petite Monnoye de cuivre; mais à l'égard de l'or & de l'argent, on en fait des masses ou morceaux qui sont de différens poids. Les gros morceaux d'or ont la figure d'une gondole massive; c'est pourquoi les Hollandois les appellent *Goudschuit*, c'est à dire, *Bateaux d'or*; & les autres Nations les nomment *Pain d'or*. Les plus gros valent 1350 livres de Monnoye Françoise. Les morceaux ou pains d'argent sont aussi de différentes grosseurs, & leur prix dépend du poids. Dans les grands payemens, on se sert de lingots d'argent marquez, qui valent jusqu'à cent francs; & si l'on n'a point de morceaux justes pour faire le payement, on en coupe d'un autre morceau, ce qu'il en faut pour achever la somme. Pour ce qui est de la petite Monnoye de cuivre, les piéces ont un trou au milieu, pour les enfiler par douzaines, par trentaines, ou par centaines. Les Monnoyes du Japon sont des piéces d'or & d'argent, fabriquées en ovales à deux côtez. Ceux du païs les appellent *des Coupentz*, & leur prix est différent selon leur poids. Il y a aussi des lingots d'argent, qui passent pour Monnoye. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

Dans les commencemens du Monde on trafiquoit par échange. Le plus ancien monument que nous ayons, que l'on ait trafiqué avec des piéces de métal, est ce qui est dit dans la *Genése, ch.* 13. qu'Abraham acquit le lieu de la sépulture de Sara, pour 400 sicles d'argent, de Monnoye publique, qui avoit cours chez les Marchands. Abimelech, Roi de Gérara, fit présent à Abraham de mille piéces d'argent, *Genése, ch.* 20. *v.* 16. Joseph fut vendu par ses fréres vint piéces d'argent, *ch.* 37. *v.* 18. Jacob envoyant ses fils en Egypte pour acheter du bled, leur donna de l'argent, *ch.* 22. *v.* 43, & les Egyptiens eux mêmes porterent à Joseph tout leur argent pour acheter des grains pendant la famine. Tous ces exemples font voir que dès les premiers tems on commerçoit avec de l'or & de l'argent; mais il ne paroît pas que ce fût en piéces de Monnoye frappées au coin. Il est plus vrai-semblable que c'étoit au poids; car le sicle, le talent, le géra, le béka, sont des noms de poids. On voit encore que dans les tems suivans, on pesoit chez les Juifs l'or & l'argent avec lesquels on trafiquoit. Il est dit dans la *Genése, ch.* 33, que Jacob acheta des enfans d'Hémor, un champ cent *késita*: ce que la Vulgate, le Chaldéen, les Septante, & tous les anciens Interprétes ont traduit cent agneaux ou brebis; & comme saint Etienne dit, dans les Actes, que Jacob avoit acheté ce champ à prix d'argent; on a inféré de là que c'étoit avec des piéces marquées d'un agneau: d'autres ont interprété le mot de *késita*, d'un arc, & ont cru qu'elles étoient marquées de la figure d'un archer. Il est dit *dans le Livre de Job, ch.* 42, que ses amis lui donnérent chacun un *késita*, & un pendant d'oreille d'or. On entend par le *késita*, une piéce de Monnoye. Dans les *Chroniques* ou *Paralipoménes, ch.* 29. *v.* 7. il est dit que les Princes du peuple donnérent pour le bâtiment du Temple, mille *adarconim*, ce que l'on entend des dariques; & dans le premier Livre d'Esdras, il est marqué que les Grands d'entre les Israëlites qui retournérent de Babylone à Jérusalem, avec Zorobabel, fournirent pour le rétablissement du Temple, 60 *dracmonim*, c'est à dire, *des dariques* ou *des mines*. Tout cela a fait conjecturer que la Monnoye frappée au coin a été de bonne heure en usage parmi les Juifs. On voit des sicles, que l'on dit avoir été frappez dans la Judée du tems de David & de Salomon; on y lit en caractéres Samaritains, *la ville sainte*; mais leur antiquité est contestée par plusieurs, qui les croyent fabriquez du tems de Simon Machabée. Hérodote dit que les Syriens ont été les premiers qui ont fait battre de la Monnoye d'or & d'argent. On n'en connoissoit point l'usage parmi les Grecs du tems de la guerre de Troye. Strabon, sur le témoignage d'Ephore & d'Elien, rapporte que ce fut dans l'Isle d'Egine, où l'on frappa la premiére Monnoye par l'ordre de Phedon, d'où ces piéces furent appellées *Eginétes*. Lucain attribue l'usage de mettre l'argent en commerce à Ithon, Roi de Thessalie, fils de Deucalion. D'autres veulent qu'Erichthonius, fils de Vulcain, élevé par les filles de Cécrops, Roi d'Athénes, ait communiqué l'usage de la Monnoye aux Lyciens & aux Athéniens. Crésus envoya à Delphes des piéces rondes d'argent; mais il n'est point dit qu'elles fussent marquées. On voit encore quelques unes de ces piéces de Monnoye Gréque, appellées *Eginétes*, qui représentent d'un côté un bouclier, de l'autre une petite cruche, & une grappe de raisin; avec ce mot ΦΙ-ΛΟ. On en a aussi quelques-unes de Gygès, qui portent son nom: mais il y en a peu qui soient avant le tems d'Alexandre. Il ne paroît pas que les Perses ayent eu l'usage de la Monnoye avant Darius, fils d'Hystaspe, qui fit le premier frapper des médailles d'or, que l'on nomma *dariques*. Cette Monnoye, qui étoit marquée d'une figure d'Archer, se répandit dans la Gréce. Quelques-uns ont cru qu'elle est plus ancienne, & que c'est Darius *le Méde* qui les a fait frapper. La Monnoye des anciens Latins étoit de cuivre. Elle étoit gravée d'une double tête, pour représenter Janus & Saturne, & d'un navire de l'autre côté. La premiére Monnoye de Rome étoit de cuivre, de bois peint, & même de terre cuite, si l'on en croit l'Auteur de la Notice de l'Empire. Quelques-uns ont cru que Numa en avoit fait fabriquer de cuivre; mais d'autres prétendent que l'on se servoit encore de son tems de Monnoye de cuir; & que ce fut Servius Tullius, comme le dit Pline, qui frappa le premier de la Monnoye d'airain, de la figure d'un bœuf. Le même Auteur assûre que l'on ne frappa de Monnoye d'argent à Rome qu'après la victoire remportée contre Pyrrhus, l'an 485 de la fondation de Rome, & que celle d'or ne fut marquée que soixante-deux ans après, l'an de Rome 547. Les médailles consulaires marquent sous des figures quelques points généraux & singuliers de l'Histoire. On en a quelques-unes, où sont représentées les têtes de quelques anciens Rois de Rome, & des Hommes Illustres. Jules-César est le premier des Romains, dont la tête fut gravée sur les Monnoyes par l'Ordonnance du Sénat; & cette coutume a été suivie depuis par les autres Empereurs, & par les Rois de toutes les Nations. Cassiodore dit que les Gaulois sont les premiers qui ont changé la Monnoye de cuir en métal sans y mettre d'abord d'empreinte; & que depuis, avant même que les Romains se fussent rendus maîtres de leur païs, il y avoit sur leur Monnoye des figures de têtes de Divinitez, & d'animaux qui représentoient les richesses du païs. Quant aux autres Peuples barbares, ou ils ont continué de trafiquer par échange, comme les Scythes & les Sarmates, ou ils trafiquoient, comme font encore les Chinois, avec de petites lames de métal, sans marque. * M. Du Pin, *Biblioth. des Histor.*

ftor. Prof. Dom Calmet, Bénédictin, *Differt. & Commentaire littéral fur la Genéfe.*

MONNOYE (Etienne de la) fut, l'an 1402, un des Confuls de Bourges, & Maître de la Monnoye de la même ville, d'où il fut appellé DE LA MONNOYE; le nom de fa famille étant auparavant *Pelourde.*

MONNOYE (Nicolas de la) Ecuyer, Confeiller d'Etat de Jeanne Ducheffe de Brabant, & l'un des quatre Ambaffadeurs qu'elle envoya l'an 1387 à Charles VI pour en obtenir du fecours contre Guillaume Duc de Gueldre. Froiffart rapporte ainfi leurs noms *au ch.* 99. *du* 3. *vol. p.* 273, *édition de Tournes. Lors furent élus & nommez ceux qui iroient en celle faifon pour celle befogne; le Sire de Bourgueval, Maître d'hôtel; Meffire Jean Opem, moult gracieux Chevalier; un Clerc; & un Ecuyer d'honneur & fage. Le Clerc avoit nom Meffire Jean Grave; & l'Ecuyer, Meffire Nicolas de la Monnoye; & tous quatre étoient du droit Confeil de Madame de Brabant.* Cette Ducheffe Jeanne étoit fille de Jean, III du nom, Duc de Brabant, fœur de Jean, Henri, & Geofroy, qui moururent fans enfans. Elle époufa 1º. Guillaume de Baviére, II du nom, Comte de Hainault: 2º. Vencellas, Duc de Luxembourg, mort environ l'an 1383. Elle mourut fort âgée, l'an 1406. * Pontus Heuterus, *p.* 99. *des Généalogies qui font à la fuite de fon Hift. de Bourgogne.*

MONNOYE (Bernard de la) né à Dijon le 15 de Juin 1641, fut reçu Correcteur en la Chambre des Comptes de Dijon, le onziéme Mars 1672, & a exercé cette charge jufqu'au mois d'Août 1696. Il étoit très habile dans les Langues Grecque, Latine, Italienne & Efpagnole, & a fu joindre la fcience de la Critique & des Langues à la Poëfie. Son Poëme du *Duel aboli* remporta le prix de l'Académie Françoife l'an 1671, qui fut le premier de ceux que l'Académie a diftribuez. Il a encore remporté le prix de l'Académie, dans les années 1675, 1677, 1683, & 1685. Le féjour qu'il faifoit alors en Province & qu'il y a fait encore longtems depuis, a été caufe qu'il n'a été reçu Académicien que le 23 Décembre 1713. Il a fait plufieurs piéces de Poëfie, toutes d'un goût exquis. Il eft Auteur de l'Hymne de faint Bénigne, & de celle de faint Mammets, qui fe chantent dans l'Eglife de Langres (feuls vers Latins que l'on ait imprimez de lui.) Il a fait fur divers endroits du Dictionnaire de Bayle, des Remarques Critiques qui ont été inférées dans la feconde édition, avec éloge. Il étoit autant eftimable par la probité de fes mœurs, & par la droiture de fon cœur, que par fon érudition finguliére, & par la politeffe qui lui eft naturelle, qualitez qui fe trouvent rarement dans une même perfonne. Le fujet de fes piéces qui ont remporté le prix font, l'an 1677, *l'Education de Monfeigneur le Dauphin*; l'an 1683, *les grandes chofes faites par le Roi en faveur de la Religion*; l'an 1685, *La gloire des armes & des Lettres fous Louis XIV*, Ode traduite du Latin de Santeuil de Saint-Victor, à qui le prix fut délivré du confentement de M. de la Monnoye, Auteur de la traduction; l'an 1685, *La gloire acquife par le Roi en fe condamnant en fa propre caufe.* Les autres Poëfies imprimées de M. de la Monnoye, font, *l'Académie Françoife fous la protection du Roi*, piéce qui, l'an 1673, ayant été envoyée trop tard, ne put être admife à l'examen, & que M. de la Monnoye fit imprimer la même année à Paris, avec une Epître dédicatoire à Mrs. de l'Académie; *Ode au Roi fur la Conquête de la Franche-Comté*, l'an 1674, laquelle l'Auteur eut l'honneur de préfenter à fa Majefté le 19 Juin de la même année, au château d'Arc-fur-Tille, à quatre lieues de Dijon; *Ode à Monfeigneur le Dauphin fur la prife de Philisbourg*, l'an 1688; *Idylle fur la prife de Mons*, l'an 1691; *Diverfes Hymnes, & autres piéces de Santeuil*, traduites du Latin; *Glofe* ou *Cantique de fainte Thérèfe, après la Communion*, Traduction de l'Efpagnol; *Jefu dulcis memoriæ*, profe rimée, attribuée à faint Bernard, mife en vers François; *Traduction de trois Odes Latines*, l'une fur le Vin de Bourgogne, l'autre fur le Vin de Champagne, & la troifiéme fur le Cidre; *Des Remarques* fur le *Ménagiana*, dont la derniére édition eft en quatre volumes. Il a auffi donné des *Remarques* fur les Jugemens des Savans de M. Baillet dans l'édition que l'on a faite de cet Ouvrage en 1722, en fept volumes *in quarto*; des *Remarques* fur l'Antibaillet de Ménage, imprimées dans l'édition de cette Critique, publiée à Paris *in quarto* en 1730. Outre bien des piéces de Poëfie de fa compofition qui ornent le Nouveau Ménagiana, imprimé en quatre volumes, l'an 1715, on y trouve une Differtation curieufe de lui fur le Livre vrai ou faux *de tribus Impoftoribus.* Quelcun ayant attaqué cette Differtation, il y répondit & fa Réplique eft dans la feconde partie des Mémoires de Littérature de M. Sallengre. Sa Differtation fur *Pomponius Lætus* fe trouve, au moins en extrait, dans la nouvelle édition *des Jugemens des Savans* de M. Baillet. Tout le monde connoit fes Noëls Bourguignons, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre, mais qui ont été cenfurez. C'eft encore à lui que l'on doit l'édition de plufieurs de nos anciens Poëtes François, imprimez chez Coutelier, & le Recueil de piéces choifies en profe & en vers, imprimé l'an 1714, non en Hollande comme le porte le titre, mais à Paris chez Emery le fils. La Preface de ce Recueil eft de M. de la Monnoye. Ce Savant a laiffé des *Remarques* manufcrites fur les *Contes* de Jacques Pelletier, de Nicolas Denifot, mal attribuées à Bonaventure des Périers; *plufieurs Differtations curieufes*; *des Lettres diverfes*, la plupart critiques; 300 *Epigrammes choifies* tant de Martial que d'autres Poëtes anciens & modernes, en vers François; plufieurs autres Ouvrages en vers & en profe, François, Latins, Grecs, &c. tous finis. Sa curiofité pour l'Hiftoire des Livres & des Savans, l'a rendu ingénieux à en déterrer jufques aux moindres particularitez. Il mourut à Paris le 15 d'Octobre 1728, âgé de 87 ans & quatre mois. Il n'eft pas l'Auteur de la Vie de M. Bayle, imprimée en 1716, mais cette piéce eft de M. l'Abbé du Reveft. En 1726, M. de la Monnoye traduifit en vers François les *trois Hymnes Latines* de M. Coffin, Principal du Collége de Beauvais à Paris. Peu de jours avant fa mort il fit fur le champ les fix vers Latins fuivans, adreffez à M. Martin Libraire:

> *Sæpe libros mittis, nullum tamen effe repono,*
> *Sit duplex quamvis Bibliotheca mihi.*
> *Nempe hæc librorum quid inedita copia prodeft?*
> *Prodeffet, præli fi frueretur ope.*
> *Parce meo poft hæc igitur, Martine, pudori;*
> *Nec jam alios libros mitte, fed ede meos.*

Depuis fa mort on a imprimé en 1731, *in douze*, à Paris, la Bibliothéque choifie de Colomiez avec fes Notes & celles de plufieurs autres, & à la fin fes Notes Latines fur les Opufcules du même Colomiez de l'édition *in quarto* publiée par M. Fabricius; & en 1732, une *Lettre* à M. Maittaire, contenant des *Remarques* fur les Annales de l'Imprimerie & fur les Vies des Etiennes. Enfin M. de la Monnoye avoit fait des *Remarques* fur les Bibliothéques Françoifes de la Croix-du-Maine & de du Verdier-Vauprivas, mais ces Notes font encore manufcrites. Voici l'épitaphe que M. de la Monnoye avoit préparée pour lui & pour fon époufe.

> *Bernardus placidâ compoftus pace Moneta*
> *Conditur hic, artes cui placuere bonæ;*
> *Cui tribuit crebras Academia Gallica lauros,*
> *Qui Latias etiam Cecropiafque tulit:*
> *Felix, ni fluctus incautum egiffet in altos*
> *Vexare ingenuum fraus meditata caput.*
> *Hæc attrivit opes, ftudiorum hæc otia rupit:*
> *Forfan & hinc mors eft afpera vifa minus.*
> *Communem fenfit conjux dilecta dolorem,*
> *Hic prope dilecti quæ cubat offa viri.*
> *Non his ambitio, non fedit pectore livor,*
> *At fimplex probitas, & fine labe fides.*
> *Credibile eft animas adeo virtutis amantes,*
> *Ad quos hæc abiit, nunc habitare locos.*
>
> *Bernardo Monetæ Regiarum Rationum Correctori, & Claudiæ Henriotæ, opt. parent. Pet. Fil. P.*

* *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONNOW ou MUNNOW, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, fépare le Comté de Monmouth de celui de Hereford, coule à peu près du nord-oueft au fud-eft, & fe rend dans la Wye à Monmouth.

MONOBAZE furnommé *Bazée*, Roi des Adiabéniens, époufa fa fœur *Héléne.* Cette Princeffe étant enceinte d'un fils, qui fut depuis appellé *Izate*, Monobaze fongea une nuit qu'il dormoit auprès d'elle, & qu'il lui tenoit la main fur le fein; que l'enfant que fa femme portoit, feroit un jour comblé des bénédictions du ciel, & porteroit fort haut fon mérite & fon bonheur; que de peur de lui caufer quelque mal, il devoit retirer fa main. Ce fils fut élevé dans la Cour du Roi de Spazin nommé *Abéméric*, où fe diftinguant par fes rares vertus, ce Prince lui fit époufer une de fes filles. Quelques Auteurs prétendent qu'il fe fit Juif; d'autres affûrent qu'il embraffa la Religion Chrétienne. * Jofephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 2.

MONOBAZE, fils de celui dont on a parlé dans l'Article précédent & frére d'Izate, auquel il fuccéda au Royaume d'Adiabéne, en confidération de ce qu'il lui avoit été fidéle lorfqu'en fon abfence, & après la mort de leur pére, il n'avoit pris la régence & l'adminiftration du Royaume que pour le lui conferver. * Jofèphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *ch.* 2.

MONOBAZE & SENEBE'E, parens de Monobaze, Roi des Adiabéniens, fe fignalérent au fiége de Jérufalem, en défendant la ville contre les Romains. * Jofèphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 37.

MONOCHORDE, inftrument pour éprouver la variété & la proportion des fons de mufique. Il eft compofé d'une régle divifée en plufieurs parties, fur laquelle il y a une corde de boyau, médiocrement tendue fur deux chevalets par fes extrémitez, au milieu defquels il y a un chevalet mobile, par le moyen duquel, en l'appliquant aux différentes divifions de la ligne, on trouve que les fons font entre eux en même proportion, que le font les divifions de la ligne coupée par le chevalet. On l'appelle auffi *régle harmonique* ou *canonique*, parce qu'elle fert à mefurer le grave & l'aigu des fons. On tient que *Pythagore* a été l'inventeur du Monochorde.

MONOCOLES, Peuples d'Ethiopie en Afrique, qui, à ce que difent les Anciens, n'avoient qu'une jambe, & néanmoins étoient fort légers à fauter. Ils étoient auffi appellez *Sciapodes*, parce qu'en Eté étant couchez au Soleil, ils fe couvroient de leur pié qui leur faifoit ombre. Ce nom vient de *μόνος*, *feul*, & *κῶλος*, qui entre autres fignifications a celle de *jambe.* * Pline, *l.* 7. *ch.* 2. S. Auguftin, *de la Cité de Dieu, l.* 16.

MONOD (Pierre) Jéfuite, né en Savoye, eft Auteur de quelques Traitez hiftoriques, & entre autres des Recherches hiftoriques fur les alliances de France & de Savoye, publiées à Lyon en 1641. Deux Ouvrages, intitulez *la premiére & la feconde Savoifienne*, lui avoient donné occafion de montrer fon zéle pour l'honneur de fes Princes dès l'an 1631. La premiére Savoifienne avoit été écrite dès l'an 1600, à ce qu'on croit, par le célébre Avocat Antoine Arnauld, pour juftifier la conquête que Henri IV fit alors de la Savoye: la feconde parut en 1630, & Paul Hay, Sieur du Châtelet, en étoit l'Auteur,

selon quelques-uns, & selon d'autres Bernard de Rechignevoisin, Sieur de Guron. Pierre Monod entreprit de réfuter ces deux piéces en même tems: il publia en 1631, à Chambery, une Apologie pour la Maison de Savoye; & en 1632, il en fit suivre une seconde qui parut à Turin, mais en Italien. Il avoit aussi commencé une Histoire des Evêques de Genéve; mais il mourut en 1644, avant que de l'avoir achevée. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MONOEMUGI ou MIMEAMAYE, Royaume d'Afrique, a au nord l'Abyssinie & le païs de Macoco; au sud, les Royaumes de Monomotapa & de Mozambique; à l'orient, les Royaumes de Monbaze & de Quiloa; & à l'occident, le Nil, & deux lacs, d'où quelques-uns ont dit que ce fleuve prenoit sa source. Il y a quelques petits Princes, dont les Etats sont situés entre cet Empire & celui du Grand Négus; & qui ne pouvant se maintenir par eux-mêmes, se rendent vassaux du plus fort. On trouve dans ce païs plusieurs mines d'or, d'argent & de cuivre, & quantité d'éléphans. Les Habitans, qui sont blancs & plus hauts de taille que les Européens, se servent de grains d'ambre pour monnoye, parce que l'or y est trop commun. Le Roi de Monoémugi tâche de vivre toujours en paix avec les Rois de Quiloa, de Mélinde & de Monbaze, parce qu'alors le commerce fleurit, & que ses Sujets se peuvent fournir d'étoffes de soye, de coton, & de grains d'ambre, qu'ils ont en échange pour de l'or, de l'argent, du cuivre & de l'ivoire. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

MONOLOGUE, est le discours d'une seule personne sur le théatre. Ce nom est composé du mot Grec μόνος *seul*, & λόγος, *discours*. La Monodie des Anciens étoit quelque chose de différent. C'étoit au commencement une piéce de Poësie, chantée & recitée par un seul homme; mais ensuite l'usage a restreint ce mot *Monodie* pour signifier seulement les vers lugubres qui se chantoient par un de ceux qui composoient le chœur, en l'honneur d'un mort. On tient qu'Olympe, fameux Musicien, fut le premier qui s'en servit en faveur de Python, au rapport d'Aristoxéne. Nous appellons Monologues, les scénes où un Acteur paroît & s'entretient seul. * Scaliger, *Poëtic. l.* 1. Hédelin, *Pratiq. du Théatre.*

MONOMOTAPA, païs & Royaume d'Afrique, dans la Basse Ethiopie, est renfermé entre la riviére de Cuana, & celle du Saint-Esprit, sur laquelle est située la ville de Monomotapa, qui donne son nom à cet Etat. Ce nom de *Monomotapa* ou de *Bénomotax*, qui se prononce en deux ou trois autres façons, signifie *Empereur*, selon Cluvier, qui donne une très grande étendue de païs à ce Royaume, depuis l'Océan Ethiopique, jusques à la Mer Rouge. Les nouvelles Relations disent le contraire, quoiqu'elles reconnoissent que la domination du Roi de Monomotapa s'étend jusques au Cap de Bonne-Espérance. Le Monomotapa, selon elles, a pour bornes au septentrion les Monts de la Lune, & le païs des Cafres des autres côtez. Le païs est fertile en ris, en cannes de sucre, en arbres fruitiers, en prairies, & la capitale, qui se nomme *Banamotapa* ou *Madrogan*, est située sur le bord de la riviére de *Spiritu-Santo*, & a un grand circuit. Les maisons sont de bois & de terre, blanchies fort proprement par dehors & par dedans, & ont leurs façades peintes de diverses couleurs, & embellies de figures. Ils mettent avec ces couleurs une certaine gomme, qui les fait résister aux injures de l'air. Les toits sont larges, & finissent en pointe comme un pavillon. Le Palais Impérial est très magnifique; les poutres & les lambris sont d'une sculpture bien travaillée, & couvertes de plaques d'or. Les tapisseries sont de coton; & la vivacité des couleurs y dispute le prix à l'éclat de l'or. Des chaises dorées, peintes & émaillées, & des chandeliers d'ivoire suspendus à des chaînes d'argent, sont une des beautez de ces superbes appartemens. La vaisselle est de porcelaine, & entourée de rameaux d'or qui ressemblent à des branches de corail. Les dehors du Palais sont fortifiez de Tours, dont la structure & la symmétrie sont très belles. Entre les autres villes de cet Empire, les plus considérables sont, Zimbaoé ou Zimbas, à deux lieues de Sofala; Teté, où est un grand Collége de Jésuites Portugais; Séna, & plusieurs autres. Il y a, dit-on, un païs habité par des femmes qui vont à la guerre, & qui sont les meilleurs soldats du Roi de Monomotapa. Sanut le place sur les confins de Damout, vers le midi, & l'appelle le Royaume des Amazones. Ce n'est pas sans sujet que les Portugais nomment ce Roi l'Empereur de l'or; car on en trouve plusieurs mines dans ses Etats, & les riviéres qui passent au travers de ces mines, en entraînent beaucoup avec leurs eaux. Comme tous les hommes sont amoureux de ce métal, les peuples du Monomotapa plongent dans les riviéres & les lacs, pour prendre le sable qui est au fond. Ces Négres sont bien faits & robustes, & ont plus de vivacité & d'esprit que les peuples de Mozambique & de Mélinde. Leurs armes sont l'arc & les fléches, les dards, les sabres, & les poignards. L'Empereur tient toujours force troupes sur pié: mais ce n'est que de l'Infanterie, parce qu'il n'y a point de chevaux dans le païs. On dresse dans le camp, près des tentes du Roi, une cabane de bois, où l'on garde un feu sacré & inextinguible. Ce Prince se fait extrêmement respecter par ses Sujets: de sorte que tout le monde lui parle à genoux, excepté les Portugais & ses plus chers Favoris. Texeira prétend qu'on doit l'appeller *Munemotapa*, parce que les Rois qui sont au delà du Païs des Cafres, portent le titre de *Mane*, au lieu de celui de *Mani*, qui est en usage dans le Congo, qui signifie *Seigneur*. Il n'exige point de tribut de ses Sujets; mais il reçoit quantité de présens des Princes ou Rois qui sont ses Vassaux, & de ceux qui veulent obtenir quelque grace de lui. Il ne boit que de l'hydromel, ou du vin de palme musqué & ambré. Cet Empereur aime tant les parfums, qu'il employe deux livres d'or par jour, & l'on ne brûle devant lui que des flambeaux musquez. Son habit est une robe d'un drap de soye tissu dans le païs, parce qu'on ne souffre pas qu'il porte des étoffes étrangéres, de crainte qu'elles ne soient empoisonnées. Il porte ordinairement à son côté une serpe emmanchée d'ivoire, & deux fléches aux mains. La serpe, à ce qu'on dit, avertit ses Sujets de s'adonner à l'Agriculture, l'une des fléches marque qu'il est prêt de défendre son peuple, & l'autre montre qu'il a le pouvoir de punir les coupables.

Tout ce qu'on a dit jusqu'ici de la magnificence du Roi de Monomotapa & de son Palais, est pris de Dapper; mais Nicolas de Graaf Hollandois assûre après le Pére Jules César Jésuite, qu'il en faut beaucoup rabattre. La ville capitale, dit le Jésuite, a plus d'une lieue de circuit, parce que les maisons sont éloignées les unes des autres d'un jet de pierre, en y comprenant les clayes de bois qui les environnent. Le Roi a neuf enceintes de ces clayes, outre les maisons de ses femmes, qui sont en grand nombre; il travaille à la terre, & il occupe ses enfans au même travail, & à tout ce que font les gens de la campagne. Lorsqu'il reçut l'Ambassadeur Gaspard Bocarro Jésuite, il étoit ceint d'une ceinture de soye, & en avoit une autre par derriére qui lui tomboit sur les épaules, & le couvroit tout entier. Son thrône étoit le seuil de la porte, sur lequel il s'assit sur un degré élevé, & couvert d'une *machire*, c'est à dire d'un filet, comme ceux du Bresil. Il n'y avoit pour tout meuble & pour toute tapisserie aux parois de son Palais que de cette machire; il n'avoit ni serpe ni bêche à son côté, mais une petite hache.

C'est une chose digne de remarque, que, quand le Roi de Monomotapa éternue, si c'est dans une chambre, ceux qui sont présens saluent le Roi avec un ton de voix assez élevé, pour se faire entendre à ceux qui sont dans l'antichambre; ceux-ci donnent le même signal à ceux qui sont dans les premiéres chambres, de ceux-là il va à ceux qui sont dans la cour, de la cour hors du Palais, & enfin par toute la ville: tellement que tout retentit en un moment des acclamations qu'on fait pour souhaiter au Prince toute sorte de bonheur & de prospérité. Ce Prince a un grand nombre de femmes, qui sont toutes filles de ses vassaux; mais la premiére qui lui donne un fils, a le titre de Reine, & l'aîné de ses enfans succéde à la Couronne. La plupart des Habitans de ce vaste Empire sont Idolâtres. Ils appellent le premier de leurs Dieux *Mazuri* ou *Atuno*, & croyent qu'il a créé le Monde. Ils rendent aussi de grands honneurs à une Vierge qu'ils nomment *Péru*. Les Jésuites Portugais ont converti un grand nombre de ces Négres à la Foi Chrétienne. L'Empereur, sa mére, & plus de trois cens Gentilshommes reçurent le batême l'an 1560, par les mains de Gonzalez Silveira; mais ce Prince s'étant laissé séduire par quatre Turcs, qui lui firent accroire que Silveira étoit un Enchanteur, fit couper la tête à ce Jésuite qui lui avoit procuré un si grand bien. Il s'en repentit ensuite, lorsqu'il eut reconnu la vérité; & punit du même supplice les calomniateurs Mahométans. * Nicolas Godigne, *in Vita Patris Gonsalvi Silveira, l.* 2. *c.* 11. Dapper, *Description de l'Afrique.*

MONOPHYSITES, Hérétiques. *Voyez* JACOBITES.

MONOPOLI, ville du Royaume de Naples, en la Terre de Bari, avec Evêché suffragant de Brindes, est peu considérable.

MONOPOLI (Jérôme de) ainsi nommé du lieu de sa naissance: car son nom de famille étoit *Hippolyto*. Etant entré dans l'Ordre de saint Dominique, le Sénat de Venise le choisit en 1506, pour remplir la chaire de Métaphysique à Padoue. En 1516, il fut fait Provincial de la Province de Naples; & ne se bornant pas au soin de gouverner son Ordre, il procura l'établissement d'un Hopital pour les incurables, & d'un autre pour toute sorte de malades à Naples. Son mérite le fit aimer du Pape Clément VII, qui lui conféra l'Archevêché de Tarente le huitiéme Janvier 1528; mais il n'y avoit pas encore huit mois qu'il gouvernoit ce Diocése, lorsqu'il mourut à Viterbe. On imprima en 1539 un Traité de sa composition, *de Necessitate bonorum operum, & de Veritate Sacramenti Eucharistiæ*, contre Zuingle. Il avoit laissé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MONORBINE. *Cherchez* MONERVINE.

MONOTHELITES, Hérétiques, ainsi appellez, parce qu'ils n'admettoient qu'une seule volonté en Jésus-Christ. Theodore, Evêque de Pharan, fut le premier qui enseigna cette doctrine vers l'an 620. Cyrus, Evêque de Phase, l'embrassa; & Sergius, Patriarche de Constantinople, entra dans les mêmes sentimens. L'Empereur Héraclius leur fut favorable. Cyrus fut élevé sur le Siége d'Alexandrie, y établit sa doctrine, & réunit les Théodosiens ou Jacobites, en établissant qu'il n'y avoit en Jésus-Christ qu'une seule opération Théandrique ou Déivirile. Sergius prouva qu'il étoit à propos de ne parler ni d'une ni de deux volontez ou opérations, & Honorius Evêque de Rome approuva cette conduite: mais Sophronius Patriarche de Jérusalem soutint fortement que l'on devoit faire profession de croire qu'il y avoit deux volontez en Jésus-Christ. L'Empereur Héraclius ordonna le silence sur cette question, par une déclaration intitulée *Ecthése* ou Exposition de Foi. Pyrrhus & Paul, qui succédérent l'un après l'autre à Sergius dans le Patriarchat de Constantinople, suivirent le parti des Monothélites; & l'Empereur Constant confirma le décret d'Héraclius l'an 648. Les Evêques de Rome, successeurs d'Honorius, eurent d'autres sentimens. Martin, I du nom, tint un Concile à Rome l'an 649, dans lequel il condamna l'erreur des Monothélites. L'Empereur fit enlever

ce Pape l'an 653, & après l'avoir traité fort cruellement, l'envoya en exil à Cherfone. Conftantin Pogonat, pour appaifer cette divifion, affembla, l'an 680, le troifiéme Concile de Conftantinople, VI général, dans lequel l'erreur des Monothélites fut condamnée, & les Auteurs ou Fauteurs de cette Héréfie, entre lefquels Honorius fe trouve, furent anathématifez. * *Actes du VI Concile.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VII fiecle.*

* MONPASIER, petite ville de France dans le Périgord, vers les confins de l'Agénois, eft au fud-fud-eft de Périgueux, dont elle eft éloignée d'environ 12 lieues.

MONPELLIER. *Cherchez* MONTPELLIER.

MONPENSIER. *Cherchez* MONTPENSIER.

MONPEZAT. *Voyez* MONTPEZAT.

MONREAL, en Amérique. *Voyez* MONTREAL.

MONREAL ou MONT-ROYAL, petite ville fortifiée dans l'Archevêché de Tréves, fur la petite riviére d'Etfz, aux confins du Comté de Wirnembourg, à une lieue & demie de la petite ville de Meyen, & à trois de celle de Munfter. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONREAL en Sicile. *Voyez* MONT-REAL.

MONREAL, en Afie. *Voyez* PETRA.

MONREJAU. *Voyez* MONTREGEAU.

MONREVEL, bourg du Périgord en France, fur la Dordogne, environ à deux lieues au-deffous de fainte Foi. * Maty, *Diction. Geogr.*

* MONRICOUX, petite ville de France dans le Quercy, fur la rive droite de l'Aveyrou, eft au fud de Cahors, dont elle eft éloignée de huit à neuf lieues.

MONROND. *Voyez* MONT-ROND.

* MONROUY, riviére de l'Amérique feptentrionale dans l'Ifle de S. Domingue, & dans la partie occidentale. Elle fe rend dans la mer, vis à vis d'une Ifle que M. Delifle appelle *Guanabe* dans la Carte de l'Amérique méridionale, & dans celle de Mexique & de Floride; & Gonave dans la Carte particuliére de l'Ifle de S. Domingue.

* MONROY, ville d'Efpagne dans l'Aragon, vers les confins du Royaume de Valence, eft au fud-eft de Saragoce, dont elle eft éloignée d'environ 23 lieues.

MONROY (Antoine de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né dans le Mexique, où fon pére, de l'illuftre famille des Comtes de Monroy en Efpagne, demeura longtems. Il devint dans ce païs-là premier Profeffeur de Théologie, & ayant été choifi pour être Procureur & Définiteur de fa Province à Rome, il fe fit tant eftimer dans cette ville, qu'on le nomma Général le cinquiéme Juin 1677, à la place de Jean Thomas de Roccaberti, qui venoit d'être fait Archevêque de Valence. Il ne gouverna l'Ordre que huit ans. Charles II, Roi d'Efpagne, le nomma en 1684 à l'Archevêché de Compoftelle, que le Pape Innocent XI lui ordonna d'accepter, & il gouverna ce Diocéfe pendant trente ans jufques à l'an 1715, où il mourut le feptiéme Novembre âgé de 83 ans. On a confervé les Lettres qu'il écrivit pendant fon Généralat, & fes Ordonnances pour le gouvernement de fon Eglife. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MONS ou MONS-EN-HAINAULT, *Montes Hannoniæ*, ville des Païs-Bas Autrichiens, capitale du Hainault, & fituée fur une colline, au bord de la petite riviére de Trulle, eft nommée par ceux du païs *Berghen*, & *Berghen in Henegouwen.* Elle eft grande, fortifiée de bons remparts, avec trois foffez, & a un ancien château & de beaux édifices, entre autres le Palais, où fe tient le Confeil de la Province. Cette ville eft renommée par fon commerce, par fes bons Ouvriers, & par l'Abbaye des Chanoineffes de Sainte Waltrude, qui font preuve de nobleffe. Elles affiftent le matin à l'Office en habit Eccléfiaftique, en prennent un féculier pour le refte du jour, & peuvent quitter leur inftitut pour fe marier; mais il n'en étoit pas autrefois de même, lorfque fainte Waltrude ou fainte Waudru fe retira en 650 dans ce lieu. Il étoit inhabité, on l'appelloit la montagne de Caitrilloc ou Châteaulieu, & Hidulphe allié de la Sainte y bâtit feulement une cellule avec une Chapelle pour elle. Ce fut dans ce lieu que plufieurs filles vinrent la trouver pour vivre dans la pauvreté & dans la retraite; mais celles qui lui fuccédérent acquirent de grands biens, & la dignité d'Abbeffe de ce Monaftére devint fi confidérable, que celle qui en étoit revêtue avoit le droit de mettre les Comtes de Hainault en poffeffion du Comté. On profeffoit alors la Régle de S. Benoît à Mons; depuis, les Religieufes fe font métamorphofées en Chanoineffes féculiéres; & elles ont chaffé les Chanoines qui faifoient le fervice dans leur Eglife, pour n'avoir que des Chapelains à gages. Ce Chapitre eft compofé de trente Chanoineffes. Cette ville, qui eft à fept lieues de Valenciennes, fut prife le 24 Mai de l'an 1572, par Guillaume I, Prince d'Orange, & reprife le neuviéme Septembre fuivant par le Duc d'Albe. En 1677, l'Armée de France fous le Maréchal d'Humiéres la vint bloquer, & la ville commençoit à fouffrir difette lorfque l'année fuivante Guillaume Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, s'avança avec une Armée de trente mille hommes pour la fecourir. Il attaqua le 14 d'Août à deux heures après midi l'Armée de France commandée par le Duc de Luxembourg qui campoit à Caftiaux & à Saint Denys pour couvrir le blocus. Il y eut alors une fanglante bataille, & dès le lendemain le blocus fut levé. Louïs XIV, Roi de France, l'affiégea le cinquiéme de Mars 1691, & la prit le dixiéme Avril fuivant. Il l'a rendue aux Efpagnols par la paix de Rifwick en l'an 1697. Les Alliez s'en rendirent les maîtres en 1709, après la bataille de Malplaquet ou de Blangies. * N. de Guife, *Defcription de la ville de Mons.* Le Mire, *de Canon. Colleg. c.* 46. Guichardin, *Defcription des Païs-Bas.* Mabillon, *Annales Benedictinorum.*

MONS, village du Limofin en France, au couchant de Tulle, aux confins du Périgord, n'eft connu que pour avoir donné la naiffance au Pape Innocent IV. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONSAMBANO. *Voyez* MONZAMBANO.

MONS-EN-PUELLE, village & château de Flandre, en la Châtellenie de Lille, entre cette même ville de Lille & Douay, eft célébre par la bataille que le Roi Philippe *le Bel* y gagna le 18 Août 1304, fur les Flamands rebelles. Ce Prince manqua d'y être tué; car ces peuples, furieux de ce qu'on les avoit battus le matin dans leurs retranchemens, en fortirent fur le foir, & s'avancérent jufqu'à la tente du Roi, dont l'Armée en tua vint-cinq mille.

MONSALES (Marquis de). *Voyez* CRUSSOL.

MONSALVI, bourg fitué fur une haute montagne dans la Haute Auvergne, à quatre lieues d'Orilhac vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MONSALVI, bourg de France dans le Diocéfe d'Alby en Languedoc. Il eft au fud de la ville d'Alby, dont il eft éloigné d'environ trois quarts de lieue.

* MONSANTO, bourg de Portugal dans la Province de Beira, eft à l'eft fud-eft de Conimbre, dont il eft éloigné d'environ 27 lieues. Il n'eft qu'à environ quatre lieues des frontiéres de la Caftille Nouvelle.

MONSELICE ou MONCELICE, en Latin *Mons Silicis*, bourg de l'Etat de Venife en Italie, dans le Padouan, fur le Bachilione, à trois lieues de Padoue, du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MONSEGUR, petite ville de France, dans le Bazadois, Elle eft fur la rive gauche du Drot, au nord-eft de Bazas, dont elle eft éloignée d'environ fept lieues.

MONSERRAT, montagne d'Efpagne. *Voyez* MONTSERRAT.

MONSERRAT, une des Ifles Antilles. Elle a été ainfi nommée à caufe de quelque reffemblance que l'on a cru remarquer entre fes montagnes & celles de Monferrat en Efpagne. Elle a peu d'étendue, & fes Habitans qui font au nombre d'environ fept cens, font prefque tous Irlandois. Elle eft entre celles de Guadaloupe & de S. Chriftophle, & appartient aux Anglois. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONSERRAT MONTANNES (Michel) a vécu dans le XVII fiécle. C'étoit un Efpagnol, qui abandonna l'Eglife Romaine, pour entrer dans la Communion des Réformez, & qui publia quelques petits Livres de Controverfe. Il y en a un qui a pour titre, *Avifo fobre los abufos de la Iglefia Romana.* Il y fait voir qu'il avoit fort lu l'Ecriture; car il la cite a tout moment. Il conclut fon Ouvrage, par exhorter fa Nation à fe convertir, & par décrire les défordres, que les Vœux du Célibat caufent en Efpagne. Il obferve entre autres chofes, que les Confeffeurs permettent aux Religieufes un reméde d'incontinence très criminel, lorfqu'elles déclarent qu'elles brulent. Tout cela eft fuivi d'un grand nombre de paffages de la Bible à la louange du mariage. Il avoit fait imprimer un autre Traité Efpagnol en 1631, qui a pour titre, que *le Pape eft l'Antechrift.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

MONSNIER (Raoul) Docteur en Théologie, Chanoine & Théologal de faint Martin de Tours, fit imprimer en 1663, un Traité des Droits de cette célébre Eglife, *Celebr. S. Martini Turon. Ecclefiæ Jura propugnata.* Il commença auffi à faire imprimer une Hiftoire complette de cette Eglife; mais fa mort fit arrêter l'impreffion, & fon Manufcrit eft refté entre les mains de fes héritiers. Par ce qu'il y a d'imprimé, on voit que le public a perdu beaucoup à la mort de l'Auteur. * Le Long, *Biblioth. Hift. de France.*

MONSOLES, Peuples du Royaume de Macoco, dans l'Afrique. *Voyez* MACOCO.

* MONSONY, riviére de l'Amérique feptentrionale de la Nouvelle France, porte quelquefois le nom de *riviére de S. Louïs*, a caufe du Fort de S. Louïs qu'elle arrofe. Elle fe rend dans la Baye de Hudfon, vers la fin du 52 degré de latitude.

MONSOREAU, en Latin *Mons Sorelli*, ville de France en Anjou, à deux lieues de Saumur, de Chinon & de Bourgueil. Elle eft fituée à l'embouchure de la Vienne dans la Loire, & c'eft la derniére de cette Province avant qu'on entre dans la Touraine. Les carriéres de pierre blanche dites de *Tufeau*, fur le Territoire de Monforeau & du bourg de Lande, font les plus abondantes du païs & fe joignent, ce qui fait dire en commun proverbe *qu'entre Lande & Monforeau il ne paît vache ni veau.* On voit un château dans cette ville, autour de laquelle il y a des grains, des vignes, des fruits, des chanvres, & des pâturages. * *Mémoires dreffez fur les lieux en* 1706. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONSPERG ou MONSPURG, bourg de la Baffe Stirie, fur la petite riviére de Dra, environ à deux lieues de Pettau, vers le midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONSPURG, petite ville ou bourg de la Haute Carniole, fur la riviére de Stretza, à quatre lieues de Laubach vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONSTER. *Cherchez* MUNSTER.

MONSTERBERG. *Voyez* MUNSTERBERG.

MONSTIER (Arturus du) Recollet, né à Rouen, eft Auteur de quelques Ouvrages qui ont été publiez, & entre autres d'un Traité de la fainteté de la Monarchie Françoife, qui parut en 1638 à Paris. Il avoit compofé en cinq volumes un Traité fort ample de la Normandie. Les deux premiers volumes intitulez *Neuftria Chriftiana*, contenoient la Suite & l'Hiftoire des Archevêques de Rouen, & des Evêques de la Province: le troifiéme qu'il avoit appellé *Neuftria Pia*, étoit un Traité des Abbayes & des Prieurez de la Normandie. Les Saints de

de ce païs remplissoient le quatriéme volume, qui par cette raison devoit avoir en titre *Neustria Sancta*. Enfin, le cinquiéme tome devoit comprendre tout ce que l'Auteur avoit observé sur la Province, qui n'a pu avoir place dans les volumes précédens, d'où vient qu'il l'avoit appellé *Neustria Miscellanea*. Cet Ouvrage étoit achevé en 1662, lorsque le P. du Monstier mourut, & on le garde dans la Bibliothéque des Recollets de Rouen. On publia seulement en 1663, dans cette ville, le troisiéme tome *in folio*, intitulé *Neustria Pia, sive de omnibus & singulis Abbatiis & Prioratibus Normanniæ.*

MONSTIERS-S. JEAN, en Latin, *Monasterium S. Joannis*, *Reomus*, bourg & Abbaye du Duché de Bourgogne, à deux ou trois lieues de Semur en Auxois, vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONSTRELET (Enguerrand de) Gentilhomme de Cambray dans le XV siécle, est Auteur d'une Histoire en trois volumes, où il décrit les guerres qui se firent entre les Maisons d'Orléans & de Bourgogne; la prise de la ville de Paris & celle de la Normandie, par les Anglois; & enfin toutes les choses mémorables arrivées de son tems. Son Ouvrage, qui commence à l'année 1400, & finit l'an 1467, fut imprimé l'an 1603, à Paris, sous ce titre, *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet, Gentilhomme, jadis demeurant à Cambray en Cambresis; contenant les cruelles guerres civiles entre les Maisons d'Orléans & de Bourgogne; l'occupation de Paris & de Normandie par les Anglois; l'expulsion d'iceux; & autres choses mémorables avenues de son tems en ce Royaume & païs étrangers; Histoire de bel exemple, & de grand fruit aux François, commençant l'an 1400, où finit celle de Jean Froissard, & finissant en l'an 1467, peu outre le commencement de celle de Messire Philippes de Comines.* * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Françoise.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 205. Du Chêne, &c.

MONSTREUIL. *Voyez* MONTREUIL.

MONSTREUIL-SUR-MER. *Voyez* MONTREUIL-SUR MER.

MONSTREUIL-BELLAY. *Voyez* MONTREUIL-BELLAY.

MONSTREUIL-SUR LE-BOIS, village de l'Isle de France, à une lieue de Paris vers le levant. *Maty, *Dict. Géogr.*

MONT. *Voyez* MONTI.

MONT (Déodat ou Dieu-donné del) naquit à St. Tron en 1581, d'une famille distinguée. Il fut anobli par le Duc de Neubourg à cause des rares qualitez qu'il possédoit, & demeura longtems à la Cour de ce Prince. Il excelloit sur-tout dans la Géométrie, l'Astronomie & la Peinture. Le Roi d'Espagne qu'il servit comme Ingénieur, le combla de présens & lui accorda de grands priviléges. Il fut Disciple & en même tems intime ami de Pierre-Paul Rubens, & il lui tint fidéle compagnie dans ses voyages par les principales villes d'Italie. Il se fit fort estimer dans la Peinture par les belles piéces que l'on a de lui en divers endroits, & sur-tout à Anvers dans le Couvent de Façons, dans l'Eglise de Notre-Dame, & dans celle des Jésuites. On dit que par la connoissance qu'il avoit de l'Astrologie, il a prédit plusieurs choses, & en particulier l'année de sa mort. Il mourut à Anvers le 25 Novembre 1634. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

MONT (Gérard du) Auteur du XV siécle, fonda à Cologne le Collége qui porte son nom, en fut le premier Principal & Professeur de Théologie, & mourut le neuviéme Novembre 1480, dans cette ville, où il étoit fort considéré. Son attachement à la doctrine de saint Thomas a fait croire à quelques-uns qu'il étoit Dominicain, en quoi ils se sont trompez. On imprima vers le tems de sa mort à Cologne quelques-uns de ses Ouvrages, où l'on voit qu'il avoit toujours le saint Docteur devant les yeux. L'un est un Commentaire du Traité de saint Thomas *de esse & essentia*: dans un autre il se propose de concilier les points de Philosophie où saint Thomas & Albert paroissoient n'avoir pas été d'accord: dans un troisiéme enfin, il entreprend d'expliquer pour l'usage de son Collége quelques Ouvrages d'Aristote, en se servant principalement des Commentaires de saint Thomas. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

MONT (Henri du) naquit à Viesme dans le Païs de Liége. Après avoir fait les Cours de Philosophie & de Théologie, il enseigna la Philosophie à Liége pendant quelques années dans le Séminaire, & fut ensuite Professeur en Théologie pendant plus de 40 ans. Il fut aussi Président du même Séminaire pendant plus de 35 ans, & enfin Proviseur. Il a aussi été Chanoine Théologal, Vice-Prévôt & Scholastique de l'Eglise Cathédrale de Liége. Le Prince Maximilien Henri lui témoigna beaucoup de bienveillance, & pour lui en donner une obligeante marque, il lui conféra une Prébende vacante. Ensuite il fut à son insçu, & sans y avoir pensé, élu unanimement Abbé d'Amas par le Chapitre de ce nom. Lorsqu'il vint à Liége, il fut touché de la négligence des Curez de cette grande ville. Il tâcha d'y remédier par le moyen de ses Séminaristes, & insensiblement les nouveaux Curez qui sortoient du Séminaire firent leur devoir dans la ville & dans les campagnes. Sa vie fut une continuelle pratique des vertus Chrétiennes. Afin de vivre pour Dieu avec encore plus de liberté, il quitta tous ses emplois plusieurs années avant sa mort, qui arriva à Huy le 14 Février 1700, dans la 90 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONT (Jean du) François, après avoir servi dans les Armées de France, se réfugia en Hollande, où il s'est acquis beaucoup d'honneur par d'excellens Ouvrages. Dès l'an 1699, il publia à la Haye des Mémoires politiques en quatre volumes, pour servir à l'intelligence de la paix de Riswick. Ces Mémoires cependant ne traitent pas de cette paix. Ils contiennent seulement un abbrégé de ce qui s'est passé de plus considérable dans les affaires depuis 1641 jusqu'en 1676. En 1709, il donna un Recueil de Traitez d'Alliance, de Paix & de Commerce depuis la paix de Munster jusqu'en 1709. Il avoit aussi publié, en 1703, des Mémoires sur la guerre qui agitoit alors l'Europe. On vit encore de lui, en 1712, un petit Ouvrage intitulé, *Les Soûpirs de l'Europe sur le projet de la paix de la Reine de la Grande Bretagne*, auquel il y a une Réponse en forme de Lettres, qu'on croit être de M. le Cardinal Melchior de Polignac. On a encore de M. du Mont des Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte & en Turquie, imprimez l'an 1694 en un volume *in douze*, & réimprimez en quatre volumes en 1699. Le plus considérable de ses Ouvrages est le *Corps Diplomatique du Droit des Gens, contenant un Recueil des Traitez d'Alliance, de Paix, de Tréve* &c. en huit vol. *in folio*, dont les quatre premiers parurent à Amsterdam en 1726, & les quatre derniers en 1728 & 1731. L'Auteur mourut pendant l'impression des quatre premiers volumes. Il a laissé une seconde Collection de Traitez pour servir de Supplément, qui s'imprime actuellement en 1737. Elle contiendrai 4 volumes *in folio*. Il avoit été fait Libre Baron par l'Empereur. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MONT (Robert du) Abbé du Mont S. Michel. *Voyez* ROBERT DU MONT.

MONT ou MONTAGNE, élévation de terre au dessus de la surface du globe terrestre. Il y en a de très hautes, qui sont toujours couvertes de neiges; d'autres moyennes, & d'autres basses, que nous appellons collines, côteaux, tertres ou éminences. Eratosthéne de Cyréne assure que les plus hautes montagnes ne passent point dix stades en élévation perpendiculaire, c'est à dire, environ une demi-lieue. Pline remarque, *l.* 2. *c.* 63. que Dicéarque trouva par des instrumens dioptriques, que le Mont-Pélion en Thessalie étoit de cette hauteur; & Plutarque, dans la Vie de *Paul Emile*, dit que Xénagoras, autre célébre Mathématicien, observa que le Mont-Olympe, au même païs, étoit presque de pareille hauteur, le nombre des pas étant de 1270. On ne trouve pas de plus grande hauteur perpendiculaire attribuée aux Montagnes, par les anciens Ecrivains, excepté Cléoméde, lequel, *au* 1. *liv.* des Météores, la fait monter à 15 stades, ou près de deux milles, qui font les deux tiers de la lieue Géométrique; mais ces Auteurs n'ont parlé que des Montagnes de la Gréce, qui leur étoient connues, & non pas des autres que l'on fait être beaucoup plus hautes, comme sont les Alpes en Europe, le Taurus en Asie, l'Atlas en Afrique, & les Andes au Pérou. Les chaînes de Montagnes les plus considérables sont celles que nous venons de nommer; après quoi suivent en Europe, les Pyrénées, les Cévennes, le Vosge ou Vauge, ou le Fiechtelberg, le Jura, l'Apennin, les Sudétes, le Rhodope, le Pinde, le Crampius, &c. en Asie, l'Antitaurus, le Liban, l'Antiliban & l'Imaüs; & en Afrique, les Montagnes de la Lune. Pour ce qui est des Montagnes particuliéres, nous avons encore en Europe ces Montagnes de la Gréce tant vantées dans les écrits des Poëtes; le Parnasse, l'Hélicon, le Cythéron, l'Olympe, l'Athos, le Pélion, l'Ossa, &c. En Asie, celles qui sont si renommées dans l'Histoire-Sainte, Oreb, Sinaï, Carmel, &c. A l'ouest de l'Afrique, dans les Isles Canaries, le Pic de Téneriffe, qu'on croit être une des plus hautes Montagnes de la Terre. Il y a aussi des Volcans ou Montagnes qui jettent du feu, comme l'Etna, ou le Mont-Gibel, en Sicile; le Vésuve, ou *Monte di Somma*, dans le Royaume de Naples; le Hécla en Islande, &c. *Cherchez* toutes ces Montagnes, chacune à son Article. * I. Vossius, *in Pomponio Mela.*

MONT ou MONTAGNE D'EOLE, montagne, située entre Terni & le château de San-Gémini, dans l'Ombrie, Province de l'Etat Ecclésiastique en Italie, a d'orient en occident, huit milles d'étendue. Elle est creuse au-dedans; & la surface des rochers dont elle est composée, est de tous côtez pleine de fentes & de crevasses. En Eté il sort de ces ouvertures, des vents violens & impétueux; & les Habitans de la ville de *Cæsium*, qui est située sur le derriére de cette montagne, ont l'adresse de se les rendre utiles, en disposant des tuyaux, par le moyen desquels ils conduisent ces vents dans leurs caves pour y rafraîchir leurs vins & leurs eaux, & pour y conserver leurs fruits. On sent dans la même saison, vers cette montagne, une chaleur si excessive, qu'elle égale, dit on, celle de la Zone Torride, & qu'il n'y a point d'animal qui y puisse demeurer sur le midi. A proportion que cette chaleur augmente ou diminue, la violence des vents est plus ou moins grande; car ils ne soufflent que quatre heures avant midi, & quatre heures après; puis s'étant insensiblement appaisez, on n'en sent aucun pendant la nuit. * Kircher, *in Latio.*

* MONT (Le) bourg de France dans le Limosin près de Pompadour. C'est la patrie d'Etienne Aubert, qui d'Avocat à Limoges fut fait Evêque de Noyon, puis de Clermont, ensuite Cardinal, & enfin Pape sous le nom d'Innocent VI. * *Dict. Univ. de la France.*

* MONT (Le) bourg de France en Champagne, près de Stenay. C'est la patrie du célébre Jean Mabillon Bénédictin, l'un des plus grands Hommes de Lettres du siécle dernier. * Le même.

* MONT-AIGUILLE, montagne remarquable de France dans le Dauphiné, située à deux lieues de Die & à dix de Grenoble. Elle est si roide qu'on la compare à une pyramide renversée. L'on n'a pas laissé d'y monter sous le régne de Charles VIII, & l'on a été obligé de se servir d'échelles pendant une demi-lieue de marche. L'on a trouvé au sommet une plaine d'un quart de lieue de long, &, ce qui a le plus étonné, un troupeau de chamois qui y paissoient. * *Dict. Univ. de la France.* Ce Mont-Aiguille passe pour une des merveilles du Dau-

Dauphiné; mais, si l'on en doit croire ceux qui en ont fait une curieuse recherche, cette Description que l'on vient d'en donner tient beaucoup du fabuleux. *Voyez* AIGUILLE.

MONT-AVENTIN, montagne de Rome qui avoit 13300 piez de circuit, fut ainsi nommée, selon les uns, d'Aventinus, Roi d'Albe, & selon les autres, de différentes origines. Névius veut qu'il aît été nommé Aventin *ab Avibus*, des oiseaux carnaciers du Tibre & des Marais d'alentour, qui s'y retiroient la nuit. Virgile semble appuyer ce soupçon, puis que, parlant de cette Montagne, il dit *Enéide*, *l.* 8 *v.* 253.

Dirarum nidis domus opportuna volucrum.

Tite-Live, soutient, que ce Mont a été nommé Aventin *ab adventu*, du grand concours de peuple, qui s'y rendoit, pour y sacrifier dans le Temple de Diane, qu'on y avoit bâti. Ce Mont a eu d'autres noms: selon Festus, il fut appellé *Murcius* ou *Murcus*: Fabius Pictor le nomme aussi *Remurius*, de *Remus*, à qui Romulus le consacra après la mort de ce frére, ne voulant pas permettre qu'aucun l'habitât, parce que les Augures n'avoient point été favorables à son frére. Il a été enfin appellé *le Tertre de Diane*, à cause de son Temple, qui y étoit bâti. Les Italiens l'appellent, *il Monte-Aventino*, ou *il Monte di S. Sabina*. Remus, & Tatius Roi des Sabins, y eurent leur sépulture. C'est l'endroit où Rémus ne vit que six vautours: ce qui l'obligea de céder à son frére Romulus, qui en vit douze sur le Mont-Palatin. C'est pourquoi cette montagne fut longtems hors de la ville, comme un lieu de mauvais augure. Ancus le fit fermer de murailles, & le donna aux Latins, pour leur demeure; mais il ne fut censé être de l'enceinte de Rome, que du tems de l'Empereur Claude, environ l'an 800 de la fondation de cette ville, contre le sentiment des Devins, qui tenoient ce lieu infortuné, à cause de ce qui étoit arrivé à Rémus, qui y fut enterré, & à cause des oiseaux de proye, qui s'y retiroient. On voyoit sur ce Mont le Temple de Diane, ceux de la Bonne Déesse, d'Hercule *le Victorieux*, de la Reine Junon, de la Lune, de la Victoire, de la Liberté, avec l'Autel de Jupiter Elicien. * Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 14. Eutrope, *l.* 1. Diaconus, *Hist. Miscell. l.* 8. L'Abbé Danet, *Dict. d'Antiq.*

MONT-CAPITOLIN, montagne de Rome, que Romulus enferma dans la ville, après avoir vaincu Tatius, Roi des Sabins. Ce Mont fut ainsi appellé du mot Latin *Caput*, *tête*, parce qu'on y trouva une tête d'homme, en fouillant pour jetter les fondemens du Temple de Jupiter *Feretrius*, que Romulus y fit bâtir. On le nommoit auparavant *Mont-Saturnien*, ou de Saturne; parce que Saturne y demeura, lorsqu'il se réfugia en Italie auprès du Roi Janus. Depuis il fut aussi appellé *Mont-Tarpeien*, parce que la Vestale Tarpeia, fille de Tarpeius Gouverneur du Capitole, y fut ensevelie sous les boucliers des Sabins, à qui elle avoit livré la citadelle. Aujourd'hui on le nomme *il Campidoglio*. Il y avoit sur ce mont jusqu'au nombre de 60 Temples, ou lieux sacrez; mais le plus célébre étoit celui de Jupiter *Capitolin*, où ceux qui recevoient l'honneur du triomphe, alloient rendre graces à ce Dieu. Le haut de cette Montagne, qui étoit destiné pour le supplice des criminels, que l'on y précipitoit par ordre de la Justice, se nommoit en Latin *Rupes Tarpeia*. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1.

MONT-DE-LA-COURONNE. *Cherchez* CAMALDOLI.

MONT-CARMEL, montagne de la Palestine. *Voyez* CARMEL.

MONT-CARMEL, nom d'un Ordre de Chevalerie, auquel est joint l'ancien Ordre de saint Lazare de Jérusalem en France. Les Chevaliers de cet Ordre portent sur le côté gauche de leur manteau, une croix de velours ou de satin tané, à l'orle ou bordure d'argent; le milieu de la croix est rond, chargé d'une image de la Vierge, environnée de rayons d'or, le tout en broderie: ils portent aussi devant l'estomac une croix d'or, avec l'image de la Vierge, émaillée au milieu, attachée à un ruban de soye. Le Roi Louïs XIV confirma l'institution de cet Ordre au mois d'Avril 1664, & maintint les Chevaliers dans la jouïssance de leurs droits, Commanderies & priviléges. Le Marquis de Nerestang prêta entre les mains du Roi le ferment pour la charge de Grand-Maître de cet Ordre, le huitiéme Janvier 1668, & après avoir reçu de Sa Majesté le collier & la croix, prit congé pour aller commander l'escadre des vaisseaux destinez pour la sûreté du commerce sur l'Océan. Il se démit volontairement de cette charge entre les mains du Roi. M. le Marquis de Louvois fut reçu aux Carmes des Billettes, Vicaire-Général de cet Ordre le 18 Février 1673. Mais après sa mort arrivée l'an 1691, le Roi ayant separé de cet Ordre tous les biens qui y avoient été unis depuis son Edit de Décembre 1672, Sa Majesté se contenta du titre de souverain Protecteur des Ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jérusalem; & pourvut de la dignité de Grand-Maître desdits Ordres, Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, lequel a reçu depuis ce tems-là un nombre considérable de Chevaliers, & à qui Monseigneur le Duc de Chartres a succédé l'an 1721. La maison conventuelle & générale de l'Ordre, est la Commanderie de Boigny près d'Orléans. * Favin, *Theâtre d'honneur & de Chevalerie.* Etat de la France, 1687. *Voyez* aussi sous CARMEL.

MONT-CASSEL. *Voyez* CASSEL.

MONT-CASSIN, ville du Royaume de Naples. *Voyez* CASSIN.

MONT-CASSIN, le plus célébre Monastére de l'Ordre de S. Benoît qui y mourut en 543, est situé sur une montagne, au pié de laquelle est le bourg de S. Germain, en la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples. Il fut ruïné en 580 par les Lombards, & les Bénédictins n'y revinrent qu'en 720, sous la conduite de Pétronax qui rebâtit l'ancien Monastére, & un autre sous le titre de S. Sauveur, au pié de la montagne, où est présentement le bourg. Il n'y eut rien de plus illustre que le Mont-Cassin dans le commencement de son rétablissement: on s'empressoit à l'enrichir. Tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le monde, Carloman Duc & Prince des François, frére de Pepin, Rachis Duc de Frioul élu Roi des Lombards, s'y retirérent. La Discipline monastique y fleurit, jusqu'à l'an 884, où les Réguliers furent détruits par les Sarazins, & les Religieux mis en fuite. Il est bon de remarquer que le Monastére du Mont-Cassin avoit alors sous sa dépendance plusieurs Monastéres qui composoient une espéce de Congrégation qui retint le nom du Mont-Cassin, quoiqu'il fût inhabité pendant soixante-cinq ans. En 949, les Religieux qui avoient demeuré d'abord à Téane, & ensuite à Capoue, retournérent au Mont-Cassin, y reprirent les exercices réguliers qu'ils avoient abandonnez, & furent plusieurs fois troublez par les Seigneurs voisins, ou par les Normands. Didier qui en fut Abbé, & qui devint ensuite Pape sous le nom de Victor III, fit rebâtir l'Eglise en 1066, & en fit faire cinq ans après la dédicace, où il se trouva dix Archevêques & quarante-trois Evêques. Vers l'an 1294, le Pape saint Célestin entreprit d'introduire au Mont-Cassin les Religieux de son Ordre, y envoya en effet cinquante Religieux Célestins, qui persuadérent aux anciens de prendre leur habit, & leur donna un Abbé. Boniface VIII, successeur de Célestin, fit cesser cette nouveauté dès son avénement au Pontificat; mais en 1318, Jean XXII en introduisit une autre: au lieu de souffrir que les Religieux élûssent un Abbé, il commit l'administration de l'Abbaye à Odon Patriarche d'Alexandrie, après la mort duquel arrivée en 1323, il supprima le titre d'Abbé, & érigea le Mont-Cassin & tout son territoire en Evêché. Dès avant cette érection, l'Abbé du Mont-Cassin avoit droit d'assembler un Synode, de conferer les Ordres mineurs, non-seulement aux Religieux, mais aux Séculiers de sa Jurisdiction, de leur donner le sacrement de Confirmation, & d'exercer quelques autres fonctions Episcopales; néanmoins on s'apperçut que la suppression du titre d'Abbé contribuoit au relâchement, ce qui engagea Urbain V à le rétablir avec tous ses droits, & à supprimer le titre d'Evêque dès l'an 1367. L'Abbaye du Mont-Cassin a eu des Abbez réguliers jusqu'en 1454. Le Cardinal Louïs Scarampi Patriarche d'Aquilée en fut le premier Abbé Commendataire. Paul II, quoique Pape, fut le second: Jean d'Aragon fils de Ferdinand, Roi de Naples, le troisiéme: Jean de Médicis, depuis Pape sous le nom de Léon X, le quatriéme & dernier. Il s'en démit en 1504, entre les mains de Jules II, qui unit le Mont-Cassin à la Congrégation de sainte Justine de Padoue. Il y avoit longtems que les Monastéres qui avoient été dépendans du Mont-Cassin, ne l'étoient plus. Peut-être s'étoient-ils séparez lors de son érection en Evêché. L'Empereur Lothaire avoit donné à l'Abbé le titre de Chancelier, & de Grand-Chancelier de l'Empire, & celui de Prince de la paix. Les Papes y avoient ajoûté celui d'Abbé des Abbez, qui fut refusé dans un Concile à l'Abbé de Clugny; & l'on remarque que saint Odilon, prié de célébrer la Messe solemnelle avec la crosse au Mont-Cassin, crut ne le pouvoir faire en présence de l'Abbé, qui est, à ce qu'on assure, premier Baron du Royaume de Naples. * Léon d'Ostie, *Chron. du Mont-Cassin.* Antonio Tornamura, *Orig. progr. della Congr. Cassin.* Mabillon, *Annal. Bened.*

MONT-CENIS, bourg de France, dans le Duché de Bourgogne au Diocése d'Autun. Il est au sud-est de la ville d'Autun, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. * Sanson, *Carte des deux Bourgognes.*

MONT-CENIS. *Voyez* CENIS.

MONT-CHEVREUIL. *Voyez* MORNAY.

MONT-COELIUS, maintenant *Monte-Cœlio*, tire son nom de Cœlius, Capitaine Toscan, qui donna du secours à Romulus contre les Sabins. Tullus Hostilius enferma cette montagne dans Rome, & y établit sa demeure. C'est là où est la célébre Eglise de saint Jean de Latran, ce qui fait qu'on nomme aussi cette montagne, *il Monte di S. Giovanni.* * Rosini *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 7.

MONT-CORNET. *Voyez* MONCORNET.

* MONT-DAUPHIN, petite place de France dans le Dauphiné, située dans la partie des Alpes qui est au Dauphiné. Elle est au dessus de Guillestre sur une haute montagne, environnée de la Durance. On la fit fortifier en 1693. C'est un Gouvernement de place, du Gouvernement militaire de Dauphiné. * *Dict. Univ. de la France.*

MONT-DIDIER. *Voyez* MONDIDIER.

* MONT-DOUBLEAU ou MONDOUBLEAU, petite ville de France dans le Vendomois, est au nord-ouest de Vendôme, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Elle est fort ancienne.

MONT-ESQUILIN, *Æsquilinus Mons*, *Æsquiliæ*, *Esquiliæ*, *Exquiliæ*, montagne de Rome, que Servius Tullius, VI Roi de Rome, enferma dans la ville. On dit qu'il fut ainsi nommé du mot Latin *Excubiæ*, qui signifie *sentinelles*, à cause de la garde qu'on y faisoit. C'est où est maintenant l'Eglise de sainte Marie-Majeure. C'est pourquoi les Italiens la nomment *il Monte di S. Maria Maggiore.* * Varron, *de Lingua Lat. l.* 4.

MONTE. *NB.* Tous les mots composez de *Monte* & d'un autre, en deux mots joints par un tiret, doivent se chercher après le mot MONT-CHEVREUIL.

MONT-FALCON, Prieur des Templiers de Toulouse, fut le premier moteur de la recherche extraordinaire que l'on fit contre les Chevaliers de cet Ordre, l'an 1307. Il avoit été condamné par le Grand-Prieur de Paris, à une prison perpétuelle; & avoit pour camarade un autre Chevalier du même ordre, nommé *Noffo*, Florentin, condamné à la même peine.

Ces deux scélérats, pour se délivrer de leur captivité, & pour tirer quelque récompense de leur perfidie, résolurent de déférer, pour impiété & autres crimes horribles, tous les Fréres de leur Ordre. Ils soutinrent que les Templiers étoient véritablement coupables de ces crimes, & promirent de fournir les Memoires necessaires pour en faire les informations. L'Ordre fut aboli, & un grand nombre de Templiers furent brûlez publiquement; mais ces deux Délateurs eurent une fin malheureuse, car, l'un fut pendu, & l'autre mourut de mort violente. * Dupuy, *Hist. des Templiers.*

* MONT-FAUCON, ville de France, dans la Gascogne, au Diocése de Tarbes. * *Dict. Univ. de la France.*

* MONT-FAUCON, ville de France dans l'Anjou, au Diocése d'Angers. C'est apparemment ce lieu qui donna le nom à l'illustre famille de *Mont-Faucon.*

MONT-FAUCON, ville de Champagne. *Voyez* MONFAUCON.

MONT-FAUCON, lieu proche de Paris, au delà de la porte saint Martin, où est le gibet de la ville, est celebre dans l'Histoire, par le malheur de celui qui l'a fait bâtir, & qui, dit on, y fut pendu le premier. Les Auteurs cependant en parlent diversement. Gilles Gorrozet assûre que, vers l'an 1327, Pierre Remy, Surintendant des Finances, qui avoit fait bâtir Mont-Faucon, fut attaché à ce gibet, parce qu'il fut accusé d'avoir volé les deniers du Roi. Quelques-uns même ont voulu faire croire, que cette funeste avanture lui avoit été prédite, & que l'on avoit gravé auparavant sur le principal pilier de ce gibet, ces deux vers:

En ce gibet ici emmy,
Sera pendu Pierre Remy.

La plus commune opinion, & la plus vraisemblable est, que ce fameux gibet fut bâti par l'ordre d'Enguerrand de Marigni, Comte de Longueville, Chambellan de France, Capitaine du château du Louvre, & selon l'Histoire de son tems, Lieutenant & Gouverneur de tout le Royaume de France; mais malgré ces titres & les services qu'il avoit rendus au Roi Philippe *le Bel*, il ne laissa pas de périr malheureusement; car après la mort de ce Roi, l'an 1314, Charles de France, Comte de Valois, se mit en possession de l'autorité, sous le régne de Louïs *Hutin*, son neveu, & n'aimant pas Enguerrand, le fit charger de plusieurs chefs d'accusation, afin de le perdre. Son procès lui fut fait dans le château de Vincennes, par les Pairs & Barons du Royaume, qui le condamnérent à être pendu au gibet qu'il avoit fait dresser. Cette exécution se fit le Samedi après la fête de l'Ascension, l'an 1315. On portoit autrefois les corps de tous ceux que l'on avoit fait mourir dans Paris, au gibet de Mont-Faucon, où on les attachoit avec une chaîne de fer; & le plus souvent on les y laissoit fort longtems. Nous lisons que le corps de Montagu, Chambellan du Roi, Grand-Maître de France, & Surintendant des Finances de Charles VI, en fut détaché le 28 Septembre 1412, trois ans après y avoir été mis par la faction du Duc de Bourgogne & du Roi de Navarre. Avant que ce gibet fût construit, il y a apparence que l'on portoit les corps de ceux qui avoient été exécutez dans Paris, aux environs de la Chapelle de saint George, qui fut depuis l'Abbaye de Saint-Magloire, & est aujourd'hui l'Eglise des Filles Pénitentes en la rue saint Denys; car l'an 1515, on y découvrit plusieurs ossemens de morts, attachez avec des chaînes de fer & des cordes, dans des fondemens que l'on creusoit. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

MONT-FAUCON, ville. *Voyez* MONFAUCON.

MONT-FAVENCE. *Voyez* MONTFAVENCE en un mot.

MONT-FELTRO. *Voyez* MONFELTRO.

MONT-FERRAND. *Voyez* MONFERRAND.

MONT-GAILLARD. *Voyez* MONGAILLARD en un mot.

* MONT-HULIN, étoit ci-devant une place forte de France en Picardie dans le Boulonois, mais il est maintenant rasé. Il est à l'est de la ville de Boulogne, tirant vers le sud, & en est éloigné de trois à quatre lieues.

* MONT-JOY, bourg de France, dans le Haut Languedoc, est au nord-nord-est de Toulouse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

MONT-JOYE. Ce nom est fort célébre dans l'Histoire. On appelloit ainsi autrefois un monceau de pierres entassées, pour marquer les chemins. Entre les tableaux de la Confrairie du Puy, dans l'Eglise de Notre-Dame d'Amiens, il y en a un d'un amas de pierres & de fleurs, sur lequel est l'image de la Vierge, avec ce vers:

Du sur chemin infaillible Mont-Joye.

La coutume de ces Mont-joyes est si ancienne, que Salomon *au ch. 26. des Proverbes*, parle de la superstition des Payens, lesquels pour honorer Mercure qui présidoit aux chemins, faisoient des monceaux de pierres autour de ses figures sur les grands chemins, *sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii.* Sur quoi le Cardinal Hugues de Saint-Cher rapporte la coutume des Pélerins, qui faisoient des Mont-joyes de monceaux de pierres, sur lesquels ils plantoient des croix, aussi-tôt qu'ils voyoient le lieu de dévotion où ils alloient en pélerinage, *constituunt acervum lapidum, & ponunt cruces, & dicitur Monsgaudii.* Delrio, en ses Proverbes sacrez, dit la même chose des croix qui sont sur le chemin de Saint-Jacques en Galice, *lapidum à prætereuntibus positorum congeries, Galli* Montjoyes *vocant, ut securi indicium itineris inde capiant.* Les croix que l'on voit sur le chemin de Paris à Saint-Denys, se nomment encore aujourd'hui *les Mont-joyes de Saint-Denys.* Dans la guerre, le mot de *Mont-joye* signifioit *la banniére*, qui étoit le signe de la marche de l'Armée, comme les Mont-joyes étoient destinez pour marquer les chemins. Ainsi quand on crioit *Mont-joye Saint-Denys*, c'étoit avertir les soldats de se rendre à la banniére de Saint-Denys. Cet ancien étendart des Rois de France servoit à conduire l'Armée, & les troupes s'y rendoient pour se rallier. Les Ducs de Bourgogne avoient pour cri, *Mont-joye-Saint-André*, c'est à dire, *à la banniére de Saint André*; & quand le Duc y étoit en personne, on crioit, *Mont-joye au noble Duc*, pour se rendre autour de sa personne. Les Ducs de Bourbon avoient pour cri, *Mont-joye Notre Dame*, à cause de l'image de la Vierge qu'ils portoient dans leurs drapeaux. On ne laissa pas de continuer le cri de guerre, *Mont-joye Saint-Denys*, lors même qu'on ne portoit plus la banniére de ce Saint, parce que ce cri avoit passé en coutume; & ce fut même avec le tems, un cri de joye & de victoire. Il est bon maintenant de remarquer les fables que l'on a inventées à l'occasion de ce cri. Quelques-uns ont dit que Clovis fut le premier qui s'en servit à la bataille de Tolbiac (à présent Zulch ou Zulpich dans le Duché de Juliers en Allemagne,) & qu'étant encore Idolâtre, quoiqu'à demi instruit de la Religion Chrétienne, il invoqua saint Denys comme son Jupiter, disant, *Mont-joye Saint-Denys.* Mais outre qu'on ne parloit pas alors de cette sorte, les Rois Très-Chrétiens ses successeurs n'auroient pas retenu pour cri de guerre, une invocation qui auroit senti les erreurs du Paganisme. Nicolle Gilles dit que Clovis prononça ce cri de guerre dans la bataille de Conflans-Sainte-Honorine, près de Pontoise, où il vainquit Andoc Roi Sarazin, venu d'Allemagne: ce qui donna le nom à la tour de Mont-joye, bâtie sur la montagne de Conflans. Il ajoûte que ce cri de France fut *Mont-joye*, & que depuis on y ajoûta *S. Denys*; mais c'est une fiction. Il y en a qui croyent que *Mont-joye* est mis pour *Mont de joye*, *Mons gaudii*: d'autres veulent que ç'ait été un cri de joye, & que l'on ait dit d'abord *moult-joye*, c'est à dire, *grand joye* ou *mon-joye*, pour *ma joye*, comme on dit encore à présent *mon image*, pour *ma image*; mais il est certain qu'aucun de ces Auteurs n'a entendu le vrai sens de ces paroles; & que *Mont joye Saint Denys* ne signifie autre chose que, *à la banniére Saint-Denys*, parce que cette banniére servoit à régler les marches & les campemens de l'Armée. Raoul de Presle qui a vêcu sous Charles VI, Roi de France, dérive ce cri de guerre d'une certaine tour nommée *Montjoye*, auprès de laquelle le Roi Clovis demeura victorieux de ses ennemis après leur avoir livré bataille dans la vallée de Conflans-Sainte-Honorine. Robert Cenalis, Evêque d'Avranches, & d'autres disent que ce nom de *Mont-joye* est demeuré au Roi d'armes de France; & Gaguin a remarqué que Louïs de Roussi fut le premier qui le porta. * Le Pére Ménétrier, *Origine des Ornemens des Armoiries.*

MONT-JOYE, nom d'un Ordre de Chevalerie, que le Pape Alexandre III établit à Jérusalem, & qu'il confirma l'an 1180, sous la Régle de saint Basile. Ces Chevaliers portoient une croix rouge, & étoient instituez pour combattre les Infidéles. Le Roi Alfonse *le Sage* les introduisit pour aller en Espagne contre les Maures; & leur ayant donné des revenus, il les appella *les Chevaliers de Mofrac*; mais du tems du Roi Ferdinand, ils furent unis à l'Ordre des Chevaliers de Calatrava. * Tamburinus, *du Droit des Abbez.*

MONT-JURA ou MONT-SAINT-CLAUDE. *Cherchez* JURA.

* MONT-LOUÏS ou MONT-LOÏS, bourg de France, en Touraine. Il est à l'est de Tours, dont il est éloigné d'environ trois lieues. En 1174, il s'y est fait un Traité de paix, entre Henri II, Roi d'Angleterre, & ses enfans, qui se réconciliérent par la médiation du Roi Louis VII. * *Dict. Univ. de la France.*

* MONT-LOUÏS, petite ville de la Cerdagne Françoise, située à deux lieues de Puycerda vers l'orient. Cette ville bâtie, selon les uns, en 1680, selon les autres en 1681, & défendue par une bonne citadelle, porte le nom du Roi Louïs XIV qui en est le Fondateur. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONT-LOUÏS, Colonie Françoise dans l'Amérique septentrionale, sur le bord méridional du fleuve de S. Laurent. Elle est au nord-est de Québec, dont elle est éloignée d'environ 80 lieues.

MONT-LUCON. *Voyez* MONLUCON.

MONT-LUEL. *Voyez* MONLUEL.

* MONT-MARAUT ou MONTMERANT, petite ville de France, dans le Bourbonnois. Elle est au sud-ouest de Moulins, dont ell est éloignée de six à sept lieues.

MONT-DE-MARSAN, en Latin *Mons Martiani*, ville de France en Gascogne, capitale d'un petit païs de même nom, est située sur le Midon, qui y reçoit la Douse pour aller passer à Tartas, & se joindre à l'Adour. Son terroir extrêmement fertile la fait nommer le grenier de la Province. Le Mont-de-Marsan a été célébre dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion, & les Huguenots en étoient maîtres l'an 1569, avant la bataille de Moncontour. Montluc, depuis Maréchal de France, força cette place, où commandoit le Capitaine Favas, natif de Saint-Macaire. Dans le tems que ces deux Chefs traitoient ensemble, le premier fit surprendre le château par derriére, & passer tout au fil de l'épée, en vengeance de la mort de quatre Barons de Béarn, que Mongommery fit poignarder à la prise de Navarreins. DOMINIQUE de Gourgues, qui vengea si courageusement les François des Espagnols dans la Floride, étoit natif du Mont-de-Marsan.

MONT-MARTRE, montagne proche de Paris, du côté du septentrion, est célébre par une Abbaye de même nom.

Plu-

Plusieurs croyent que cette montagne s'appelloit anciennement *Mont-Mars* ou *la montagne de Mars*, parce qu'il y avoit un Temple consacré à cette fausse Divinité. Ils ajoûtent que près de là il y avoit une grande plaine, qu'on nommoit *le Champ de Mars*, où les Rois de France, de la premiére race, se montroient une fois tous les ans au peuple, le premier jour de Mars ou de Mai, comme le rapporte Grégoire de Tours, & plusieurs autres après lui. Quelques autres prétendent que c'étoit le Dieu Mercure qui étoit adoré sur cette montagne, & que c'est pour cela qu'on l'appelle *Mons Mercurii*. Ils disent que ce fut à son Idole que saint Denys & ses compagnons furent présentez, pour lui donner de l'encens; & qu'ayant refusé de le faire, on leur coupa la tête aux piez de la même Idole. C'est l'opinion de Hilduin, Abbé de saint Denys. D'autres jugent que l'on a dit *Mont-Martre*, pour *Mont des Martyrs*, & que ce nom n'a été donné à cette montagne, que depuis le martyre de saint Denys, & de ses compagnons. C'est pourquoi aussi la Chapelle qui y fut bâtie s'appelloit *la Chapelle du saint Martyr*. Flodoard, Chanoine de Reims, fait mention de l'Eglise & de la montagne de Mont Martre, sous l'année 944, en ces termes: *Anno Domini 944 tempestas facta est in pago Parisiaco in monte qui dicitur Martyrum*, c'est à dire: *L'an de Jésus-Christ 944, il s'éleva un furieux orage aux environs de Paris, sur la montagne que l'on nomme des Martyrs.* L'Eglise de Mont-Martre fut donnée avec ses dépendances au Monastére de Saint-Martin-des Champs, par Guillaume I, Evêque de Paris, l'an 1098; mais l'an 1134, Louïs VI, dit *le Gros*, voulant fonder un Couvent de Religieux de l'Ordre de saint Benoît sur cette montagne, acquit cette Eglise des Religieux de Saint-Martin, en échange de celle de Saint-Denys de la Chartre à Paris. Après quoi il fit bâtir l'Eglise & la Chapelle des Martyrs, & fit construire un Monastére pour les Religieuses. Le Pape Eugéne fit la dédicace de cette nouvelle Eglise le 22 Avril 1146, & celle de la Chapelle, le premier Juin de la même année. La belle gallerie qui descend depuis le Couvent d'en-haut, jusqu'en la Chapelle basse, fut bâtie l'an 1611, par les soins de Marie de Beauvillier-saint-Aignan, Abbesse de Mont-Martre, qui fit aussi embellir cette Chapelle de la maniére qu'on la voit à présent.

On appelle LE PETIT MONT-MARTRE, un Monastére fondé à la Ville-l'Evêque, au fauxbourg Saint-Honoré à Paris, par Catherine d'Orléans, Princesse de Longueville, qui donna cette maison l'an 1613, à l'Abbaye de Mont-Martre. Ce Monastére ne dépend plus de Mont-Martre, & porte aujourd'hui le nom de *la Ville-l'Evêque*. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

MONT-MARSAN. *Voyez* MONT-DE-MARSAN.

MONT-MEDY. *Voyez* MONMEDY.

MONT-MERLE. *Voyez* MONMERLE.

MONT-MIRAIL. *Voyez* MONMIRAIL.

MONT DES OLIVIERS ou MONTAGNE DES OLIVES, à l'orient & proche de la ville de Jérusalem, n'en est séparée que par la vallée de Josaphat, & distante de cinq stades, selon Joséphe. On lui donne ordinairement six cens pas de hauteur, depuis le Torrent de Cédron, qui est au fond de la vallée, jusqu'au sommet: ce qui revient à l'estimation de Joséphe, qui l'a fait de 750 pas, comme peut-être elle étoit de son tems, où la vallée étoit beaucoup plus profonde qu'elle n'est à présent; parce qu'elle a été remplie des ruïnes de la ville & du Temple. Son élévation lui donne un aspect & une vue fort agréable, qui s'étend vers l'occident sur toute la ville de Jérusalem, & vers l'orient sur les montagnes d'Arabie, le Jourdain & la Mer Morte. Au midi on découvre jusqu'à Hebron; & au septentrion, bien avant dans la Samarie. Sa longueur est d'environ deux mille pas, du septentrion au midi; & elle est divisée en trois pointes ou collines, dont celle du milieu est la plus haute; celle qui regarde le nord est la moyenne, & s'appelle Mont de *Viri Galilæi*; celle du sud est la plus basse, & se nomme *le Mont de Scandale*, ou d'*Offension*. *Voyez* MONT DE SCANDALE. On dit qu'elles ont été toutes trois profanées par les tabernacles des faux Dieux, que les concubines de Salomon adoroient, savoir, la plus haute par l'Idole *Astaroth*; la seconde, par *Camos*, Idole des Moabites; & la troisiéme par *Moloch*, Idole des Ammonites. Cette montagne est très fertile, bien cultivée, & est toute couverte de blé, ou plantée d'oliviers, dont elle porte le nom. C'est où Jésus-Christ alloit souvent faire ses priéres; & ce fut de son sommet qu'il monta au Ciel après sa résurrection. On voit sur la colline du milieu les ruïnes d'une magnifique Eglise, que sainte Héléne y avoit fait bâtir. Il n'en reste plus que quelques pans de murailles, avec les bases d'un ordre de colonnes, qui soutenoient la voûte, de la forme & figure qu'est le Baptistére de Constantin à Rome. Au milieu de cette Rotonde, il y a une petite Chapelle d'une figure octogone, ayant à chacun de ses angles une petite colomne de marbre, & dont la voûte est en dôme. Cette Chapelle est toute bâtie de pierres de taille. Le pavé est de même, à la reserve de l'endroit sur lequel on croit que Notre-Seigneur étoit debout lorsqu'il monta au Ciel, où l'on voit la roche nue & découverte, & à ce qu'on dit, le vestige du pié gauche de Jésus-Christ, qui est enfoncé miraculeusement jusqu'à trois doigts de profondeur. Pour empêcher que l'on ne marchât sur cette roche sacrée, les Chrétiens ont mis à l'entour une petite bordure de pierre cimentée, un peu élevée au dessus du pavé, laissant un côté par lequel on peut baiser ce saint vestige. Au côté du midi, il y a une petite Mosquée pour les Turcs, qui sont les maîtres de ce lieu.

Il faut remarquer que par la figure du pié de Jésus-Christ, qui est imprimée dans la roche, on reconnoît qu'il avoit la face tournée vers le septentrion, & qu'il ne s'y voit qu'un vestige. Quelques-uns disent que Notre-Seigneur y laissa les vestiges de ses deux piez, & que les Turcs ont enlevé celui du pié droit, pour le garder en leur grande Mosquée. La sainteté de ce lieu mérite que nous rapportions ici quelques merveilles, dont plusieurs Auteurs parlent. La premiére est, que les premiers Chrétiens voulant paver la Chapelle de marbre & de jaspe, ils ne purent jamais les faire joindre à la roche, où est le sacré vestige, & qu'aussi tôt que les pierres y étoient placées, elles s'enlevoient d'elles-mêmes. La seconde est, que le vestige étant imprimé sur la terre, & les Chrétiens en prenant souvent par dévotion, la figure néanmoins ne se creusoit point, & ne souffroit aucun changement. La troisiéme, que sainte Héléne faisant bâtir ce magnifique Temple, ne put en faire couvrir le dôme, qui étoit directement au dessus de la place d'où Jésus-Christ monta au Ciel: de sorte que l'on fut contraint de le laisser découvert, comme est le Panthéon de Rome. Il est croyable que ces merveilles, dont parlent saint Paulin & saint Jérôme, se sont opérées dans les premiers tems du Christianisme, pour manifester la sainteté du lieu; mais depuis, la Providence a changé cet ordre; car à présent le pavé de la Chapelle est parfaitement bien joint à la roche; & le vestige qui est imprimé dans cette roche, n'est pas aussi entier qu'il étoit, par l'imprudence des Pélerins qui en ont rompu de petits éclats, afin de les conserver comme de précieuses reliques, qu'ils devoient laisser sur ce lieu. A l'égard de la Chapelle, elle est entiérement ouverte. On voit vers le pié de la colline du milieu, quelques restes du jardin de Gethsémané; & vers le haut, on trouve la caverne, appellée *les Sépulchres des Prophêtes*. On entre d'abord dans la roche; & de là par une petite porte, on va dans ces sépulchres, qui sont creusez bien avant sous terre. Ce sont deux larges galleries taillées en rond, où il y a des niches à fleur de terre, pour mettre les corps; à la reserve d'un cabinet un peu élevé, qu'on dit être le lieu où sont les sépulchres des Prophêtes Aggée & Zacharie. Vers le milieu du panchant de cette même colline, il y a une petite Mosquée de Turcs, & une autre vers le sommet. Sur la plus basse colline, ou mont de Scandale, on voit les ruïnes du village de Siloé; & plus haut celles du Temple de Moloc. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

MONT-OLIVET, Monastére, Chef d'Ordre, à quinze milles de Sienne, autrefois dans le Diocése d'Arezzo, & présentement de Pienza, fut fondé au commencement du XIV siécle, par Jean Tolomei, Ambroise Picolomini, & Patrice Patrizi, tous trois nobles Siennois, dans un lieu appellé Acona, qui appartenoit au premier. Il y avoit quelques années que ces trois pieux personnages vivoient dans ce lieu comme Hermites, avec d'autres qui s'étoient joints à eux, lorsque Jean XXII leur ordonna de se déterminer à une des Régles approuvées. Tolomei choisit en 1319, celle de Saint-Benoît, & mit son Ordre naissant sous la protection de la sainte Vierge. On vit d'abord en Toscane, & ensuite dans toute l'Italie, de nouveaux Monastéres qui embrassérent les Constitutions de Tolomei, & l'on en compte présentement quatre-vints, entre lesquels ceux de Naples & de Bologne sont d'une magnificence toute extraordinaire. Ils sont tous gouvernez par un Général, qu'on élit tous les trois ans, & qui demeure au Mont-Olivet. Cet Ordre a été très austére dans ses commencemens; on remarque que d'abord il y étoit défendu de boire du vin; on en but ensuite, mais du plus foible qu'on pût trouver. Présentement les Constitutions portent que dans chaque Communauté on serviroit aux Religieux le meilleur vin, & que si l'on en a recueilli de foible, il sera vendu aux Séculiers. Ils mangent présentement de la viande trois fois la semaine, & ne reçoivent parmi eux que des Nobles; mais il n'en étoit pas de même dans les commencemens. L'abstinence étoit encore si en vigueur parmi eux au tems de Pie II, que ce Pape étant au Mont-Olivet, défendit aux personnes de sa suite d'y manger de la viande, quoique ce fût un Jeudi. Ce n'est que depuis Paul III, que les Religieux de cet Ordre prennent le titre de Dom. On les appelloit auparavant les Fréres Hermites du Mont-Olivet. Chaque Monastére est gouverné par un Supérieur, qui prend le titre d'Abbé, qu'il conserve toute sa vie, quoiqu'il ne soit plus Supérieur. Pendant le tems de sa Supériorité il peut se servir d'ornemens Pontificaux, quoiqu'il ne reçoive point la bénédiction Abbatiale. * Lancelot, *Hist. Olivet.* Mongia, *Hist. di tutte le Relig. &c.*

* MONT-OLYMPE, forteresse de Champagne sur la rive droite de la Meuse, vis à vis de Charleville. Louïs XIV l'avoit fait bâtir, mais il l'a depuis fait raser, & abbattre le pont de communication qui étoit sur la Meuse entre Charleville & cette place.

MONT-OLYMPE, montagne de Thessalie. *Voyez* OLYMPE.

MONT-PALATIN, montagne de la ville de Rome, fut environné de murailles par Romulus, pour faire la premiére enceinte de la ville qu'il y bâtit. Il choisit ce lieu, parce qu'il y avoit été apporté avec son frére Rémus, lorsqu'ils furent trouvez sur le bord du Tibre par le Berger Faustulus; & parce qu'il y vit douze vautours qui voloient sur cette montagne, son frére Rémus n'en ayant vu que six sur le Mont-Aventin. La ville de Rome eut ensuite beaucoup plus d'étendue, & comprit dans son circuit les six autres montagnes voisines, nommées le *Mont-Capitolin*, le *Mont Quirinal*, le *Mont Viminal*, le *Mont Esquilin*, le *Mont-Cœlius*, & le *Mont Aventin*; ce qui la fit nommer *la ville des sept Montagnes*; mais le Mont Palatin fut toujours le plus considérable; car les premiers Rois de Rome y eurent leur maison, qui fut appellée *Palais*: & tous les Empereurs Romains y firent aussi leur séjour ordinaire. Il y eut dans

dans la ſuite du tems dix Temples magnifiques ſur cette montagne, ſeize petits Temples, & un grand nombre de ſuperbes bâtimens, dont l'architecture étoit admirable. Le figuier ſous lequel Rémus & Romulus furent apportez, s'y conſerva pendant plus de huit cens ans. L'Empereur Héliogabale fit faire une gallerie qui joignoit ce Mont avec le Capitolin, ſoutenue par des colomnes de marbre. Maintenant ce quartier de la ville de Rome n'a rien de remarquable, ſi ce n'eſt quelques jardins qui ſont aſſez beaux. Quelques-uns diſent qu'on appella ce mont, *Palatin*, du nom de la Déeſſe Palès, que les Paſteurs adoroient; d'autres, qu'il fut ainſi nommé, de Pallas, biſayeul du Roi Evandre. Il y a encore d'autres opinions; mais tout cela eſt fort incertain. * Solin, *c.* 11. Tite-Live, *l.* 1.

MONT DE PIETE', bourſe & magaſin public, pour prêter ſans uſure de l'argent, & autres choſes néceſſaires à ceux qui ſont dans le beſoin. Pluſieurs croyent que le Pape Léon X fut le premier qui autoriſa cette pieuſe invention, pour ſoulager les pauvres, par une Bulle qu'il donna l'an 1515; mais ce Pape y fait mention de Paul II, qui avoit approuvé l'établiſſement des Monts de piété avant lui. Il y en a de deux ſortes; quelques-uns ne ſont établis que pour un tems, & d'autres à perpétuité, parce que l'on fait un fonds ſuffiſant, qui ſe conſerve toujours en obſervant un réglement qui empêche la diſſipation. Les conditions les plus ordinaires ſont 1°. que le Mont de piété ne ſerve qu'aux perſonnes du lieu où il eſt établi, & non pas aux Etrangers; 2°. que le prêt ne ſe faſſe que pour un tems limité; 3°. que ceux qui empruntent, donnent des gages, que l'on puiſſe vendre après l'expiration du tems, pour la conſervation du fonds; 4°. que ceux à qui l'on prête, donnent quelque peu de choſe pour les appointemens des Officiers néceſſaires, le loyer du magaſin, & autres frais inévitables. Il y a auſſi des Monts de piété, dont les Directeurs empruntent de grandes ſommes, à la charge d'en faire une rente médiocre; & ces ſommes font un fonds capable de fournir aux beſoins de toutes ſortes de perſonnes, qui rembourſent la rente à proportion des ſommes qu'ils ont empruntées; & cet établiſſement ſe fait par l'autorité du Prince. Le plus ancien Mont de piété, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire, eſt celui que l'on établit à Padoue l'an 1491, où l'on fit fermer douze Banques de Juifs, qui exigeoient le quint ou la cinquiéme partie du principal pour uſure; au lieu de quoi on ne prit que la vintiéme partie. Cette coutume, qui a commencé en Italie, a paſſé enſuite dans les autres païs, & il y a pluſieurs de ces Monts de piété dans les Païs-Bas, comme a Bruxelles, à Anvers, à Gand, &c. Il y en a même à Bruges, à Ypres, à Lille, où ceux qui empruntent, donnent ſeulement des gages, parce que les Fondateurs ont laiſſé des ſommes pour fournir aux frais. * Zechius, *de Uſuris.* Scardéoni, *Hiſt. Patav.* Beyerlink, *tome* 5.

MONT-QUIRINAL, montagne de Rome ainſi nommée, parce qu'il y avoit un Temple dédié à Romulus, ſurnommé *Quirinus.* On l'appelloit auparavant *Agon.* Ce fut Numa, ſecond Roi de Rome, qui l'enferma dans la ville. Aujourd'hui on le nomme *Monte-Cavallo*, à cauſe des ſtatues de deux chevaux de marbre qui y ſont placées; l'une de Phidias, & l'autre de Praxitele, toutes deux repréſentant Bucéphale avec deux figures d'hommes à pié, domptant le cheval, l'un à droit, & l'autre à gauche: on croit que ces figures repréſentent Alexandre. Les Papes font leur ſéjour ordinaire dans ce Palais, que Sixte V a acheté de la Maiſon d'Eſt. Il y fit de grands bâtimens, qui ont encore été augmentez par Paul V. L'Egliſe du Noviciat des Jéſuites eſt au lieu où étoit autrefois le Temple de Romulus. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2.

MONT-REAL, *Mons Regalis*, ville Archiépiſcopale de Sicile, à quatre milles de Palerme, dans un Territoire extrêmement fertile. Il y a un vieux château ſur une pointe de rocher, qui commande la ville. Guillaume II, dit *le Bon*, Roi de Sicile, y fit venir en 1174 des Religieux Bénédictins de la Congrégation de Cave. Saint Bénincaſa, qui en étoit alors Abbé, y en envoya cent, à qui ce Roi fit bâtir un ſuperbe Monaſtére, que le Pape Luce III érigea en Archevêché dès l'an 1183. Guillaume, qui en étoit le ſecond Abbé, fut le premier Archevêque, & depuis la Dignité Archiépiſcopale demeura unie quelque tems à l'Abbaye; mais on l'a enfin ſéculariſée, ainſi que celles d'Archidiacre. Ce ſont les Religieux qui tiennent toutes les autres Dignitez du Chapitre de cette Cathédrale, où ils tiennent lieu de Chanoines. Jérôme de Vierriero, Achevêque de Montréal, y publia des Ordonnances Synodales en 1622. * Ughelli, *Italia ſacra, tome* 7. Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 4.

MONT-REAL, Iſle du fleuve Saint-Laurent à 180 lieues de la mer, a pris ſon nom d'une montagne fort haute qui eſt au milieu, & au bas de laquelle on a bâti une jolie ville, ſous le nom de Ville-Marie. L'Iſle de Mont Real a douze lieues de long, & trois dans ſa plus grande largeur; ſon terroir eſt bon preſque par-tout. Les Prêtres du Séminaire de ſaint Sulpice à Paris y ont une belle maiſon, où ils envoyent de tems en tems des Eccléſiaſtiques de leur corps, qui y deſſervent preſque toutes les Cures de l'Iſle, où la Juſtice s'exerce en leur nom. * *Memoires manuſcrits.*

* MONT-REAL, nom d'une Colonie de François dans la Nouvelle France ſur une Iſle que forme le fleuve S. Laurent, à ſoixante lieues au deſſus de Québec. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONT-REAL, bourg de France dans le Duché de Bourgogne & dans l'Auxois. Il eſt à peu près à l'oueſt de Semur-en-Auxois, & en eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* MONT-REAL, bourg de France dans le Haut Languedoc, au Diocéſe de Carcaſſonne, eſt à peu près à l'oueſt de Carcaſſonne, tirant vers le nord, & en eſt éloigné d'environ quatre lieues.

MONT-REAL, autrement *Krach* ou *Crac*, ville d'Aſie dans l'Arabie Petrée. *Voyez* PETRA.

MONT-REAL, ville d'Eſpagne. *Voyez* SAINT-SAUVEUR DE MONTREAL.

MONT-REVEL. *Voyez* MONREVEL.

* MONT-ROND, bourg & château de France dans le Bourbonnois, au nord-oueſt de Bourbon-l'Archambaut, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. Ce château eſt connu dans l'Hiſtoire par le ſiége qu'il a ſoutenu pendant un an tout entier vers l'an 1652. Les fortifications en furent détruites; mais le château ſubſiſte encore. * *Dict. Univ. de la France*, ſous MONTROND en un mot.

* MONT-ROND, bourg de France dans le Forès, ſur la rive droite de la Loire. Il eſt au ſud-ſud-eſt de Feurs, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. * Sanſon, *Carte du Gouvernement général du Lyonnois.*

MONT-ROSE en deux mots. *Voyez* MONTROSE en un mot.

MONT-ROTIER. *Cherchez* ROTIER, Prêtre.

MONT-ROY. *Voyez* MONROY.

* MONT-ROYAL, bonne fortereſſe, ſituée dans le Comté de Sponheim, Province du Palatinat du Rhin, ſur la Moſelle, qui l'environne preſque entiérement. Elle eſt vis à vis de Traerbach, à onze lieues de Tréves. Le Roi Louïs XIV a fait conſtruire cette fortereſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONT-SAINT-ELOY, en Latin *Mons ſancti Elegii*, village avec Abbaye dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* MONT-SAINT-JEAN, ou, ſelon Sanſon, MONTIER-SAINT-JEAN, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, eſt au nord-nord-oueſt de Semur-en-Auxois, dont il eſt éloigné d'environ une lieue.

MONT-SAINTE-MARIE, ou Notre Dame de Tartenois, petit païs de France, Diocéſe de Soiſſons. Il y a eu deux Synodes, qui y ont été aſſemblez; le premier au mois de Mai de l'an 975, où on lut les Lettres du Pape Jean XIII, qui confirmoient la fondation qu'Adalbéron de Reims avoit faite du Monaſtére de Mouſon. Il y en eut un autre en 983. * *Conciles, tome* 9.

MONT-SAINT-MICHEL. *Cherchez* SAINT-MICHEL.

MONT-DE-SCANDALE ou D'OFFENSION, troiſiéme colline de la montagne des Olives vers le midi, eſt ainſi nommé, parce que c'eſt le lieu où Salomon fit édifier des autels aux Idoles Moloch, Camos & Aſtaroth, faux Dieux des Ammonites, des Moabites, & des Sidoniennes, ſes concubines: ce qui cauſa un grand ſcandale parmi les Juifs, & en fit tomber pluſieurs dans le crime de l'Idolatrie. D'autres diſent, que le Temple de Milchom ou Moloch, Idole des Ammonites, étoit ſur le Mont-de-Scandale; mais que les deux autres furent bâtis ſur la grande & ſur la moyenne colline de la montagne des Olives, ſavoir, celui d'Aſtaroth, Idole des Sidoniens, ſur la colline du milieu; & celui de Camos, Idole des Moabites, ſur celle qui eſt vers le ſeptentrion appellée vulgairement *Viri Galilai.* Il y a encore ſur le Mont-de-Scandale, des ruïnes du Temple de Moloch, & d'un Palais où Salomon logea ſes concubines. Dans la vallée de Tophet, qui eſt au pié de cette colline vers le midi, on voit le Puits du Feu-ſaint, appellé communément *le Puits de Néhémie*, qui eſt couvert d'un petit bâtiment comme une ſalle. Il eſt célébre à cauſe du miracle qui y arriva lorſque les Juifs, ſous la conduite de Néhémie, y cherchant le feu que les Prêtres y avoient caché par ordre du Prophéte Jérémie, n'y trouvérent que de l'eau, de laquelle ayant arroſé les victimes, un feu s'alluma auſſi-tôt qui les conſuma. Ce puits eſt d'une profondeur médiocre, & l'eau y eſt aſſez abondante. Les Turcs ont une petite Moſquée tout proche. *Voyez* MONT DES OLIVIERS. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

MONT-SERRAT, *Mons Serratus*, montagne très élevée en Eſpagne dans la Catalogne, à une lieue de Manréſe, & à neuf de Barcelone, a été ainſi appellée, à ce que croyent quelques-uns, parce qu'on y voit tout autour quantité de pointes de rochers ſéparez, qui s'élevent en forme de dents de ſcie, appellée par les Latins *ſerra.* Elle eſt très renommée par les Pélerinages qu'y attire une Image de la Vierge, appellée communément Notre-Dame de Mont-Serrat, dans une Abbaye de Religieux Bénédictins, qui demeurent au milieu de cette montagne. Cette dévotion, après celle de Lorette, eſt la plus célébre de l'Europe, eſt fort ancienne, & étoit, dit-on, en uſage avant le VIII ſiécle, qui eſt le tems où les Sarazins ravagérent l'Eſpagne & la Catalogne. Alors la fureur & le dégât de ces Infidéles firent ceſſer cette dévotion: & l'Image demeura cachée dans une caverne juſqu'en 883, qu'elle fut découverte par des Bergers qui faiſoient paître leurs troupeaux en ce lieu. L'Evêque fit bâtir d'abord une Chapelle; & un Comte de Barcelone y fonda un Monaſtére de Religieuſes de l'Ordre de ſaint Benoît, en la place deſquelles on mit, l'an 996, des Religieux du même Ordre. Comme le nombre des Pélerins s'augmentoit de jour en jour, on y fit bâtir une plus grande Egliſe, qui fut achevée l'an 1592. Il y a au ſommet de cette montagne des Hermites qu'on ne peut aller trouver qu'en y montant avec des échelles. * Le Pére Caniſius Jéſuite, *Hiſtoire du Mont-Serrat*, *l.* 5.

MONT-SINAI, ou de SAINTE CATHERINE, nom d'un Ordre de Chevalerie en Gréce, établi par quelques Gentilshommes l'an 1063, ſous la Régle de ſaint Baſile, pour garder le ſépulchre de ſainte Catherine au Mont-Sinaï, & pour eſcorter les Pélerins. Ils portoient une roue rouge,

clouée de blanc, & percée d'une épée. * Joseph Micheli.

MONT DES SINGES, montagne du Royaume de Fez, dans la Province de Hasbat, en Latin *Mons Simiarum*. Les Espagnols l'appellent la *Sierra de las Monas*. Elle est sur la côte du Détroit de Gibraltar, à l'endroit où il est le plus resserré, au dessus de la ville de Ceuta, à trente mille pas de Tanger à l'orient, & a vint-deux de Gibraltar du côté du sud. Les Anciens la prenoient pour une des colomnes d'Hercule. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTSOREAU. *Voyez* MONSOREAU.

MONT-THRESOR. *Voyez* MONTRESOR.

MONT-TRICHARD. *Voyez* MONTRICHARD.

MONT DE VARAL, dans les Alpes, est appellé vulgairement *la Nouvelle Jérusalem*. Le P. Bernardin Caimo, Religieux de l'Ordre de saint François, au retour d'un voyage de la Terre-Sainte, fonda ce lieu à l'imitation de la ville de Jérusalem, en faveur des Pélerins, qui ne pouvoient pas aller si loin, en quoi il fut aidé par la Noblesse du païs, & par la *Vicinenza* de Varal, qui est le corps de la Noblesse de ce lieu. On y voit la vie & la passion de Jésus-Christ, représentées par des peintures, des statues, & des morceaux d'architecture des plus habiles maîtres; & plus de soixante bâtimens magnifiques, avec des colonades & de superbes portiques, de maniére que ce lieu paroît une ville. Elle est située sur une montagne délicieuse, à un demi-mille de Varal, qui est la ville capitale des grandes Alpes, au milieu des vallées de Sésia, entre le Piémont, l'Etat de Milan, & aux confins des Suisses par le Valais. Mérula marque Varal, dans son Histoire *de l'Antiquité des Gaulois Cisalpins, l. 2. c. 11*, pour une ville municipale, & pour le Siége d'un Gouvernement célébre des Habitans des Alpes, *Varalle, Alpinarum gentium celebris præfecturæ municipium*. S. Charles Borromée y faisoit ses retraites de dévótion, ainsi que Charles-Emmanuel I, Duc de Savoye, qui fit représenter le somptueux mystére, qui représente le massacre des Innocens. Les Papes Paul III, Grégoire XIII, & Sixte V ont attaché à ce lieu de grandes indulgences: ce qui y attire un grand concours de Pélerins. * Francisco Toretti, *della Nuova Jerusalem.*

MONT-VIERGE, montagne de la Principauté Ultérieure dans le Royaume de Naples, appellée autrefois Mont-Virgilien. Ce fut saint Guillaume de Verceil, qui en fondant, en 1119, un Monastére vers le milieu de cette montagne, changea son nom. On dit qu'on n'y peut porter de la viande, des œufs, du fromage, de la graisse, ni même du suif de chandelle; & que si on en porte, il s'éleve tout à coup des orages furieux, accompagnez d'éclairs & de tonnerre; & même le Cardinal Vincent-Marie Orsini, Archevêque de Bénevent, l'a attesté par un Acte public en 1708. A quatre milles au dessous du Monastére est une très belle Infirmerie, où toutes choses abondent, mais qui a, dit-on, la même incommodité, de sorte qu'il faut se résoudre à y guérir avec des nourritures maigres. Les Religieux de ce Monastére pratiquérent de très grandes austéritez sous leurs premiers Supérieurs, sans être assujettis à aucune Régle. Sous le Pontificat d'Alexandre III, ils choisirent la Régle de S. Benoît; & ayant acquis de grands biens, ils tombérent dans le relâchement. Ils étoient gouvernez par un Général qui avoit plusieurs autres Monastéres sous sa dépendance; mais vers l'an 1400, l'Abbaye tomba en commende, & fut tenue par divers Cardinaux jusqu'à l'an 1515, que le Pape Léon X l'unit à l'Hopital de l'Annonciade de Naples. Cette union subsista jusqu'en 1567, & l'étude fut tellement abandonnée dans l'Ordre, qu'on vint bientôt à y trouver grand nombre de Religieux qui ne savoient ni lire ni écrire. C'est à la famille des Piscicelli de Naples, que l'Ordre est redevable du rétablissement des études, & de sa désunion d'avec l'Hopital. Alfonse Piscicello, l'un des Gouverneurs, y fit établir un Séminaire, d'où il est sorti d'habiles gens. Jean-Louis Piscicello leur fit reprendre les exercices réguliers, & les porta à demander l'affranchissement de la servitude où ils étoient: mais ce fut Jean Léonardi fondateur des Clercs réguliers de la Mére de Dieu de Luques, qui par commission de Clément VIII, assûra leur état, en réglant le nombre de Religieux qu'il pouvoit y avoir dans chaque Monastére de cet Ordre, & en leur donnant de sages Constitutions, qui furent approuvées en 1611 par Paul V. Ce qu'on y peut remarquer de singulier, est la défense d'avoir en même tems dans l'Ordre plus de trois Religieux du même païs. Il a environ quarante-sept maisons, mais dans quelques-unes il n'y a que très peu de Religieux. * Thomas à Costo, *Istoria del sagr. luogo di Monte Verg.* Giac. Jordano, *Cron. di Monte Vergine, &c.*

MONT-VIMINAL, montagne de Rome, laquelle fut ainsi appellée du mot Latin *Vimen*, (qui se dit des ormes, des osiers, & d'autres semblables arbres que l'on plie aisément) parce qu'il y avoit beaucoup de cette espéce d'arbres en ce lieu. Ce fut Servius Tullius, VI Roi de Rome, qui l'enferma dans l'enceinte de la ville. On y voit encore maintenant des peupliers & des saules, avec quelques jardins & des vignobles. L'Eglise de saint Laurent est sur ce mont. * Varron, *de Lingua Latina, l. 4.*

* MONTABAUR, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves. Elle a un Bailliage & une bonne citadelle. Elle est à l'est nord-est de Coblentz, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* MONTACHER, ou selon Sanson dans *sa Carte du Gouvernement général du Lyonnois*, MONTARCHIER, petite ville de France dans le Forès vers les confins de l'Auvergne, est au sud-sud-ouest de Feurs, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

MONTACUTE, montagne fort pointue, comme le marque son nom. Elle est dans la partie méridionale du Comté de Sommerset en Angleterre. Elle est remarquable en ce qu'elle donna le titre de Vicomte à *François* Brown, qui en a hérité par succession d'*Antoine* Brown, créé Vicomte par la Reine Marie, en 1554, lequel descendoit de Lady *Lucy*, fille de *Jean* Névil, petit-fils de *Thomas* Montaigu, ou Montacute, Comte de Salisbury. * *Dictionnaire Anglois.*

* MONTAGNAC, petite ville de France, dans le Bas Languedoc, au Diocése d'Agde. Elle est à peu près au nord de la ville d'Agde, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ trois lieues. Il s'y tient des Foires considérables où les Marchands de Montpellier apportent beaucoup de marchandises, particuliérement les laines qu'ils font préparer. * *Carte de la partie orientale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle. *Dict. Univ. de la France.*

* MONTAGNAC, bourg de France, en Provence, dans le Diocése de Riez, est à peu près au sud de la ville de Riez, tirant vers l'est, & en est éloigné tout au plus d'une lieue.

MONTAGNAC. *Voyez* MONTIGNAC.

* MONTAGNANA (Barthélemi) naquit dans un lieu de ce nom, petite ville du Padouan. Il fut un Philosophe excellent, un Médecin renommé & un Physicien habile. Il florissoit vers l'an 1446, & il paroit qu'il n'a pas vécu au delà de l'an 1460. On a de lui 305 Consultations de Médecine & quelques autres Traitez, qui ont été imprimez dans un même recueil à Venise en 1497, à Lyon en 1523, à Francfort en 1604, à Nuremberg en 1658.

Il y a eu encore un BARTHELEMI Montagnana que l'on croit avoir été son neveu, qui a été Professeur en Médecine à Padoue, & qui mourut à Venise en 1525. On a de lui *Responsa reparandæ conservandæque sanitati; de Morbo Gallico; de Pestilentia, &c.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MONTAGNANA (Marc-Antoine) de la famille des précédens, étoit de Padoue & professa la Chirurgie avec distinction dans cette ville. On croit qu'il mourut en 1573. Son Traité *de Herpete Phagedæna, Gangræna, Sphacelo & Cancro* a paru à Venise en 1589.

PIERRE Montagnana son frére lui succéda dans sa charge, mais il mourut trois mois après lui. Il étoit grand Physicien, bon Philosophe, & habile dans la Médecine & dans l'Anatomie. Il a fait en Latin & en Italien les Ouvrages suivans, *Description des parties intérieures de l'homme*, un *Traité des Urines*, un autre *des Blessures*, & un autre *des Ulcéres & de leurs remédes*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONTAGNANA, petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans le Padouan, à six lieues de Vicenze vers le midi. Son terroir produit quantité de gros chanvre, dont on fait les cordages des navires. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTAGNATA. *Voyez* MONTANIATA.

MONTAGNE (Michel de) Gentilhomme de Périgord, né l'an 1533, dans un château dont sa famille portoit le nom, fut élevé par son pére avec un soin extrême. On lui apprit le Latin, en le lui faisant parler dès l'enfance, comme on fait parler le François aux autres enfans, & on lui donna pour Précepteurs, Nicolas Grouchi qui a écrit, *de Comitiis Romanorum*, Guillaume Guérente qui a publié des Commentaires sur Aristote, George Buchanan & Marc-Antoine Muret. On lui apprit aussi le Grec, par forme de divertissement; & parce qu'on avoit insinué à son pére que c'étoit gâter le jugement des enfans, de les éveiller le matin en sursaut, il le faisoit éveiller au son des instrumens. Montagne épousa à l'âge de 33 ans *Françoise* de la Chassagne, fille d'un Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & fut lui-même revêtu pendant quelque tems d'une semblable charge dans ce Parlement. Il eut depuis le collier de l'Ordre de S. Michel, le droit de Bourgeoisie Romaine, & fut Maire de Bourdeaux. Ses *Essais*, qui sont connus de tout le monde, furent publiez l'an 1580. On y voit quelque érudition, jointe à beaucoup de naturel, & beaucoup de bon sens. Le style de cet Ouvrage est aisé, les sentimens assez libres; & l'on voit régner sur le tout un principe d'amour propre, qui fait que Montagne se rappelle à tout moment soi-même, & se donne adroitement de l'encens, lors même qu'il feint de s'accuser. Il avoit aussi traduit, par le commandement de son pére, la Théologie de Raimond de Sebonde ou de Sebeyde, & fit un Discours sur la mort d'un Conseiller de Bourdeaux. Il mourut à Montagne âgé de soixante ans. M. de Thou nous apprend dans l'Histoire de sa Vie, que pendant les Etats de Blois, Montagne s'entretenant avec lui de la division qu'il y avoit alors entre le Roi de Navarre & le Duc de Guise, lui avoit dit qu'il connoissoit les plus secrets mouvemens de ces Princes, comme s'étant employé diverses fois pour terminer leurs différents, & qu'il étoit persuadé que ni l'un ni l'autre n'étoit de la Religion qu'ils professoient. Que le Roi de Navarre eût volontiers embrassé celle de ses prédécesseurs, s'il n'eût apprehendé que ceux de son parti ne l'eussent abandonné; & que le Duc de Guise se fût déclaré pour la créance de la Confession d'Augsbourg, que le Cardinal de Lorraine lui avoit inspirée, s'il eût pu le faire sans danger. Etienne Pasquier dit que Montagne mourut d'une esquinancie sur la langue, & qu'il demeura trois jours entiers sans parler, ayant recours à sa plume pour se faire entendre. Que sentant sa fin s'approcher, il fit dire la Messe en sa chambre, & que comme le Prêtre étoit sur l'élévation du *Corpus Domini*, Montagne s'élança le moins mal qu'il put, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes, & que dans ce dernier acte il expira. Montagne fait ce portrait de lui-même: *Je suis tantôt sage, tantôt libertin, tantôt vrai, tantôt menteur, chaste, impudique, puis libéral, prodigue, & avare; & tout cela selon que je me vire.* * *Voyez* sa Vie au commencement de ses

ſes Oeuvres, & *conſultez* la Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *Elogiorum, l.* 1. *&c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 167 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

MONTAGNE (N... de) Préſident de Montpellier, & de la Religion Réformée, ſi l'on en croit du Haillan dans la Préface de ſon Hiſtoire de France, eſt Auteur de l'Hiſtoire de la Religion, & de l'état de la France, depuis la mort de Henri II, juſqu'au commencement des troubles en 1560. Cette Hiſtoire parut en 1565, & il y a bien de l'apparence que l'Auteur eſt ce Jacques de Montagne né au Puy en Vellay, qui fut Garde des Sceaux de la Chancellerie de Montpellier, & qui compoſa, en ſix vol. *in folio*, l'Hiſtoire de l'Europe, depuis l'an 1559, juſqu'en 1587, qu'on conſerve dans la Bibliothéque de M. le Duc de Coiſlin, Evêque de Mets. * Le Long, *Biblioth. Hiſtor. de France.*

MONTAGNE (Philippe de la) Docteur de Paris, natif d'Armentiéres, fut lié d'amitié avec la plupart des hommes de Lettres de ſon tems, & ſur-tout avec Eraſme, qui parle avantageuſement de lui. Il ſavoit les Langues, étoit bon Critique, & revit avec ſoin les Ouvrages de ſaint Chryſoſtome, & divers Traitez de Théophylacte, qu'on publia l'an 1554. Il étoit Profeſſeur en Grec, & mourut à Douay, environ l'an 1575. Son amour pour les pauvres lui inſpira la penſée de fonder trois Bourſes dans le Collége de Marchiennes à Douay, pour de pauvres Ecoliers. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 776.

MONTAGNE (La) *Montanus tractus*, Contrée du Duché de Bourgogne, qui s'avance dans la Champagne. Bar-ſur-Seine & Châtillon ſur la même riviére, en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTAGNE DE JESUS-CHRIST, montagne de Galilée dans la Tribu de Nephtali, proche du Lac de Tibériade, ſur laquelle Jéſus-Chriſt ſe retira ſouvent pour y prier & y enſeigner, & où il choiſit ſes Apôtres. * Sanſon, *Géographie.*

MONTAGNE DU DIABLE, montagne de la Tribu de Benjamin près de Jéricho, entre Bethaven & le ſepulcre de Débora. Les Chrétiens lui ont donné ce nom, à cauſe qu'on prétend, que ce fut ſur cette montagne que le Démon tranſporta Jéſus-Chriſt, pour lui faire voir tous les Royaumes du Monde, lui promettant de les lui donner, s'il vouloit ſe proſterner devant lui & l'adorer; à quoi le Sauveur répondit, *Retire-toi, Satan; car il eſt écrit: tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne ſerviras que lui ſeul;* après quoi le Démon le quitta, & les Anges l'abordérent & le ſervirent. * *Matth. ch.* 4. *v.* 8. Sanſon.

MONTAGNE SACRE'E. Plutarque en parle dans la Vie de Coriolan. Elle eſt à trois milles au deſſus de la ville de Rome, vers l'orient d'Eté, près du fleuve Tévérone dans le *Latium*, près de la ville de Tivoli, qui lui a donné le nom de *Monte di Tivoli.* * Lubin, *Tables Géograph. ſur les Vies de Plutarque.*

MONTAGNIA ou MONTAGNIAC, ville de la Natolie, vers la côte de la Mer de Marmora, à cinq lieues de Burſe, appellée autrement, *Burſia, Bourſa, Bourſe, Bruſa, Brouſa, Brouſſe* ou *Brouſſa* & *Pruſe*, eſt, ſelon quelques Géographes, l'ancienne *Apamée*, & ſelon d'autres, *Nicopolis.* Cette petite ville eſt bâtie dans un endroit aſſez agréable. Le Golfe, ſur le bord duquel elle eſt ſituée, s'appelloit autrefois *Cianus Sinus*, & facilite ſon commerce avec Conſtantinople. Il y a cinq ou ſix mille Habitans Turcs, Grecs & Juifs, qui ſont preſque tous Marchands. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople, p.* 49 & 50. de l'édit. de Paris, 1681.

MONTAGNUOLI (Jean-Dominique) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Batignano dans le territoire de Sienne, floriſſoit au commencement du XVII ſiécle, & ſe diſtingua encore plus par ſa piété que par ſes Ouvrages. Il y en a trois d'imprimez, *Defenſiones Philoſophiæ Angelicæ Thomiſticæ*, Veniſe, 1609; *Defenſiones Theologicæ ac Thomiſticæ*, Naples, 1610; *Summa totius Scientiæ Phyſicæ*, Naples, 1612.

MONTAGU (Girard de) Sécretaire du Roi Charles V, Thréſorier de ſes Chartres, & Maître des Comptes, mourut le 15 Juillet 1391. Si l'on en croit le témoignage de la Croix du Maine, il eſt Auteur d'un Ouvrage intitulé *Repertoire ou Regître entier des Lettres du Tréſor des Chartres, &c.* De *Biette* Caſſinel ſa femme, ſœur de *Ferry*, Archevêque de Reims, morte en 1394, il laiſſa 1. JEAN de Montagu, qui ſuit; 2. *Gérard*, Evêque de Paris, mort l'an 1420, 3. *Jean* Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens, qui fut nommé Chancelier l'an 1405, fut deſtitué l'an 1409, & fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415; 4. *Gérarde*, morte l'an 1381, ſans laiſſer de poſtérité d'*Hennequin* Leſcot; 5. *Robine*, mariée l'an 1384, à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chambellan du Roi; 6. & *Alix* de Montagu, qui épouſa l'an 1401, *Jacques* de Pavyot, Seigneur du Mênil, Echanſon du Roi.

MONTAGU (Jean de) fils du précédent, Vidame de Laonnois, Seigneur de Montagu en Laye, & de Marcouſſis près de Montlehéry, Conſeiller, Chambellan du Roi, & Grand-Maître de France, s'éleva extraordinairement ſous le régne de Charles V, & de Charles VI. Il avoit été Sécretaire des mêmes Rois. Le dernier lui confia la Surintendance des Finances: emploi qui lui donna le moyen de s'enrichir & d'établir ſa maiſon; mais dans lequel il ſe fit beaucoup d'ennemis. Montagu, qui étoit d'un eſprit emporté & ſuperbe, ſe fit revêtir de la charge de Grand-Maître de France, l'an 1408, emporta ſur ſes compétiteurs l'adminiſtration générale des affaires, & obtint l'Archevêché de Sens, & l'Evêché de Paris, pour deux de ſes fréres, dont l'un fut auſſi Chancelier de France. Le Duc de Bourgogne & le Roi de Navarre, qui ne l'aimoient pas, entreprirent de le perdre, irritez de ce qu'il avoit conſeillé d'emmener le Roi à Tours. Ce Prince étant alors accablé de ſa maladie, & les ennemis de Montagu ſe ſervant de cette conjoncture favorable à leurs deſſeins, l'accuſérent de divers crimes, le firent arrêter par Pierre des Eſſars, Prévôt de Paris, le ſeptiéme Octobre 1409, & lui donnérent des Commiſſaires qui le condamnérent à perdre la tête, après l'avoir cruellement tourmenté à la queſtion. L'Arrêt fut exécuté aux Halles de Paris, le 17 du même mois, & le corps de Montagu fut attaché au gibet de Montfaucon. Trois ans après, ſon fils eut aſſez de crédit pour faire réhabiliter ſa mémoire. On détacha ſon corps de Montfaucon le 28 Septembre 1412, & on le porta en cérémonie dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis, qu'il avoit fondée le 18 Février 1404, où il fut enterré avec honneur. Jean de Montagu avoit épouſé *Jacqueline* de la Grange, fille d'*Etienne*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie* du Bois, dont il eut, entre autres enfans, 1. *Charles* de Montagu, Vidame de Laonnois, Seigneur de Marcouſſis, & Chambellan du Duc de Guienne, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, ſans laiſſer poſtérité de *Catherine* d'Albret, fille puînée de *Charles*, I du nom, Sire d'Albret, Connétable de France; 2. *Eliſabeth*, mariée 1°. à *Jean* VI du nom, Comte de Roucy: 2°. à *Pierre* de Bourbon, Seigneur de Preaux, morte à Lyon en Octobre 1429, & enterrée aux Céleſtins de Marcouſſis; 3. *Jacqueline*, alliée 1°. à *Jean* de Craon, Seigneur de Montbazon, Echanſon de France: 2°. à *Jean* Malet, V du nom, Seigneur de Graville, Grand-Fauconnier de France, dont les Deſcendans, par les femmes, poſſédent encore aujourd'hui la Terre de Marcouſſis; & 4. *Jeanne* de Montagu, mariée l'an 1417, à *Jacques* de Bourbon, Baron de Thuri, morte ſans enfans à Valere en Touraine, l'an 1420, & ſon corps fut apporté 48 ans après dans le Monaſtére de Marcouſſis, où elle fut enterrée le 15 Mars 1468. * *Hiſtoire de Charles VI, l.* 19. *c.* 7. Godefroy, *Obſervat. ſur l'Hiſtoire de Charles VI.* Le Féron. Le Laboureur. Le P. Anſelme. Mézéray, &c.

MONTAGU (Richard de). *Voyez* MONTAIGU.

* MONTAGUET, ou ſelon Sanſon, MONTAGUT, bourg de France dans le Bourbonnois, eſt au ſud-eſt de Moulins, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. * Sanſon, *Carte du Gouvernement général du Lyonnois.*

* MONTAGUT, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, Diocéſe de Toulouſe, eſt à peu près au nord de Toulouſe, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. * *Carte de la partie occidentale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amſterdam, ſous le nom de M. Deliſle.

MONTAIGU (Guérin de) de l'illuſtre Maiſon de Montaigu en Auvergne, & quatorziéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde, ou Saint Jean d'Acre, fut élu l'an 1206, après Geofroy le Rat. De ſon tems il y eut guerre entre Simon Roi d'Arménie, & le Comte de Tripoli, pour raiſon de la Principauté d'Antioche. Le Grand-Maître de Montaigu prit le parti du Roi d'Arménie, ſelon l'intention du Pape; & les Templiers, par une ancienne émulation, ſe jettérent du côté du Comte: ce qui mit les Chrétiens en diviſion l'eſpace de deux ans, au bout deſquels les Turcs entrérent dans l'Arménie avec une puiſſante Armée; mais le Grand-Maître, accompagné de ſes Chevaliers, les fit retirer l'an 1209. Le Roi d'Arménie voulant reconnoître les ſervices de l'Ordre, lui donna la ville de Salef, Château-neuf, & Camardo: ce qui fut confirmé en 1211, par le Pape Innocent III. L'an 1217, Guérin de Montaigu alla en Cypre au devant du Roi de Hongrie, qui amenoit du ſecours aux Chrétiens. Ce Roi voulant être reçu Confrére dudit Ordre, donna à la Religion cinq cens marcs d'argent de rente, aſſignez ſur les Salines de ſon Royaume, & cent marcs auſſi de rente, pour la défenſe du château de Crac, poſſédé par les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem. Le Grand-Maître ſe ſignala à la priſe de Damiette l'an 1219; & en 1222, il accompagna à Rome le Roi de Jéruſalem, qui alla trouver le Pape, pour ménager le mariage de ſa fille, nommée *Violante*, avec l'Empereur Frédéric. Le Pape envoya un Bref à ce Grand-Maître l'an 1226, par lequel il lui ordonnoit de prendre ſous ſa protection les affaires du Royaume de Cypre. Enfin, après avoir régné environ 23 ans, il mourut l'an 1230, & fut regretté de tous les Princes Chrétiens. Bertrand Texi lui ſuccéda. La famille de ce Grand-Maître ſubſiſte encore en la perſonne des Marquis de Bouzols & des Vicomtes de Beaune. JOACHIM de Montaigu, Marquis de Bouzols, &c. mort en 1699, âgé de 97 ans, laiſſa de *Marie* de la Baume-Suze, ſa premiére femme, REMI-ANTOINE de Montaigu, Marquis de Bouzols, qui, d'*Anne-Gabrielle* de Beaufort-Canillac-Montravet, a eu, entre autres enfans, JOACHIM II, de Montaigu, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & de la Province d'Auvergne, qui a épouſé l'an 1696, *Marie-Françoiſe* Colbert, fille de *Charles*, Marquis de Croiſſy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat. Il a auſſi deux fréres; *Maximilien*, Comte de Bouzols; & le Chevalier de Bouzols, tous deux dans le ſervice. * Boſio & Baudouin, *Hiſt. de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

MONTAIGU (Gilles-Aicelin de) Cardinal, Evêque de Térouanne, & Chancelier de France, fils de PIERRE Aicelin, Seigneur de Montaigu, & d'*Iſabeau*, fille de *Robert* III, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne, s'éleva à la Cour du Roi Jean, fut Evêque de Térouanne après Raimond Sacchetti; & après la funeſte bataille de Poitiers, l'an 1356, ſuivit à Bourdeaux le Roi, qui le fit ſon Chancelier. Il tint les Sceaux auprès de ce Monarque en Angleterre, d'où il écrivit

crivit à la Chambre des Comptes de Paris, une Lettre, le 21 Septembre 1357. L'an 1358, il ſe retira chez lui en Auvergne. Le Roi le rappella l'an 1360, & lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Innocent VI lui donna au mois de Septembre de l'an 1361. Urbain V l'envoya cinq ans aprés avec Jean de Bandiac, pour travailler à la reforme de l'Univerſité de Paris. Montaigu mourut depuis à Avignon, l'an 1378. Froiſſart le nomme Guillaume. *Alors*, dit-il, *étoit Chancelier de France, un mout ſage homme & vaillant, qui étoit nommé Meſſire Guillaume de Montaigu, Evêque de Terouanne, par lequel conſeil on beſoigna en France, & bien le valoit en tous états; car ſon conſeil étoit bon & loyal.* Le Féron, & d'autres lui donnent le même nom; mais l'Auteur anonyme de la Vie d'Innocent VI, l'épitaphe du Cardinal Philippe de Caballole, & d'autres témoignages, nous perſuadent que ſon véritable nom étoit *Gilles*. * Boſquet, *Vie d'Innocent VI.* Froiſſard, *c.* 211. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Le Pére Anſelme.

MONTAIGU ou MOUNTAGU (Richard de) Evêque Proteſtant Anglois, mort l'an 1641, a traduit deux cens quatorze Lettres de ſaint Baſile *le Grand*, & toutes celles du Patriarche Photius. Il y a apporté plus de fidélité que d'ornement & de pureté; & le Pére Vavaſſeur lui trouve des ſoléciſmes dans cette derniére traduction. * Franç. Vavaſſ. *de Epig. c.* 22. Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 417. *n.* 915. édit. d'Amſterdam 1725.

MONTAIGU (Edouard) d'Hémyngton dans le Comté de Northampton, Ecuyer, deſcendant, comme on le ſuppoſe généralement, d'une branche de l'ancienne famille de Montaigu, d'où deſcendoient auſſi ceux qui ont été longtems depuis Comtes de Saliſbury. Edouard Montaigu étoit ſavant dans les Loix. Ayant été créé Docteur en Droit, il fut fait Avocat du Roi, & monta enfin par degrez à la charge de Lord Chef de Juſtice du Banc du Roi. EDOUARD ſon fils & ſon héritier eut ſix enfans. 1. EDOUARD, qui fut fait Chevalier du Bain, au couronnement du Roi Jacques I; 2. 3. 4. *Walter*, *Henri*, *Charles*, tous Chevaliers; 5. *Jacques*, Evêque de Wincheſter; & 6. *Sidney* Montaigu, Chevalier. De ces fils, Edouard fut fait par Lettres Patentes datées de la 19 année du régne de Jacques I, Baron du Royaume, ſous le titre de Lord *Montaigu de Boughton*, dans le Comté de Northampton. Il parvint à une extrême vieilleſſe, & demeura toujours inviolablement attaché au parti de Charles I. Il fut fait priſonnier par ordre du Parlement, & mourut en 1664. EDOUARD ſon fils & ſon héritier épouſa *Anne* fille unique de *Ralph Winwood*, principal Sécretaire du Roi Jacques I. Il eut deux fils, *Edouard* qui mourut ſans être marié; & *Ralph*; & une fille nommée *Elizabeth*, qui fut mariée à *Daniel* Harvey, Chevalier, & Ambaſſadeur . . . . . Le troiſiéme frére d'Edouard premier Comte de Montaigu, fut *Henri*, qui ayant fait de bonnes études en Droit dans le Midle-Temple à Londres, fut fait Profeſſeur automnal de cette Societé la quatriéme année du régne de Jacques I, & peu de tems aprés Recorder ou Greffier de la ville de Londres. La huitiéme année de Jacques, il fut fait Avocat du Roi, & ſix ans aprés Chef de Juſtice de la Cour du Banc du Roi. Enfin, l'an 18 du même régne, il fut fait Lord Thréſorier d'Angleterre, & Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Montaigu de Kymbolton*, & Vicomte de Mandeville. La premiére année du régne de Charles I, il fut fait Comte de Mancheſter, & la quatriéme année du même régne, Garde du Sceau privé. Edouard ſon fils & ſon héritier lui ſuccéda; & pour les bons ſervices qu'il rendit dans le rétabliſſement de Charles II, il fut fait Grand-Chambellan de la Maiſon de ce Prince. Il eut cinq femmes, 1. *Suſanne* fille de *Jean* Hill de Honiley: 2. *Anne* fille de *Robert*, Comte de Warwick, de laquelle il eut 1. ROBERT ſon fils & ſon héritier, qui ſuit; deux filles, 2. *Françoiſe* mariée à *Henri*, fils de *Robert* Sanderſon, Evêque de Lincoln; & 3. *Anne* mariée à *Robert*, Comte de Holland. Sa troiſiéme femme fut *Eſſex* fille de *Thomas* Cheeke de Pirgo, Chevalier, de laquelle il eut ſix fils, 4. EDOUARD; 5. *Henri*; 6. *Charles*; 7. *Thomas*; 8. SIDNEY qui ſuit; & 9. *George*; & deux filles, 10. *Eſſex*; & 11. *Lucie*. Sa quatriéme femme fut *Eléonore*, fille de *Richard* Wortley, dans le Comté d'Yorck, Chevalier & Baronnet; & ſa cinquiéme femme fut *Marguerite*, fille de *François*, Comte de Bedfort, qui avoit auparavant épouſé *Jacques*, Comte de Carliſle, & *Robert*, Comte de Warwick.

ROBERT, fils & héritier d'Edouard, épouſa *Anne*, fille de *Chriſtophle* Yelverton d'Eaſton-Mauduit, dans le Comté de Northampton, Chevalier du Bain, dont il eut quatre fils, 1. 2. *Edouard* & *Henri*, qui moururent jeunes; 3. 4. *Charles* & *Robert*; & quatre filles, 5. 6. 7. 8. *Anne*, *Elizabeth*, *Catherine*, & *Eléonore*.

SIDNEY Montaigu, le plus jeune frére d'Edouard premier Lord de Montaigu, eut pour ſucceſſeur & héritier *Edouard* d'Hinchinbrook, dans le Comté de Hunting, Chevalier. Celui-ci étant fort habile dans les Mathématiques, & ſur-tout dans la Marine, obtint le commandement en Chef de la Flotte d'Angleterre dans le tems de l'uſurpation de Cromwel. Il ſut ſi bien ſe ſervir de ſon autorité & de ſon crédit, que toute la Flotte ſe rendit ſans effuſion de ſang à Charles II. Pour récompenſe de ces bons ſervices, il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, puis Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Montaigu de ſaint Neots*, dans le Comté de Huntington, Vicomte de Hinchinbrook, & Comte de Sandwich. Ce Comte épouſa *Jémina*, fille de *Jean*, Lord Crewe de Stene, de laquelle il eut ſix fils, 1. EDOUARD, qui lui ſuccéda dans ſes titres; 2. *Sidney*; 3. *Olivier*; 4. *Jean*; 5. *Charles*; & 6. *Jacques*; & quatre filles, 7. *Jémina*, mariée à *Philippe Carteret*, Chevalier, fils aîné de *George* Carteret, Chevalier-Baronnet, Vice-Chambellan du Roi; 8. *N*... qui mourut fille; 9. *Anne* mariée à *Richard* Edgecombe, Chevalier du Bain; & 10. *Catherine*. Il ſervit ſon Prince en qualité d'Amiral dans la bataille qui ſe donna entre la Flotte Angloiſe & la Hollandoiſe le 28 Mai 1672, & il y perdit la vie à l'âge de 47 ans. EDOUARD ſon fils aîné & ſucceſſeur, épouſa *Anne* fille de *Richard*, Duc de Burlington, dont il a eu deux fils, EDOUARD & *Richard*, & une fille *Elizabeth*. * Dugdale, *Diction. Anglois.*

* MONTAIGU (Charles) Comte de Hallifax, quatriéme fils de George Montaigu, Comte de Northampton, né le 16 Avril 1661, étudia dans ſa jeuneſſe aux Univerſitez de Cambridge & d'Oxford, & acquit une grande facilité à s'exprimer éloquemment & à faire des vers. Guillaume III étant parvenu à la Couronne, ce Seigneur rendit de grands ſervices à ce Prince dans la Chambre des Communes. Il en fut récompenſé par une penſion, & par la charge de Commiſſaire du Thréſor, laquelle il obtint en 1691. En 1694, il fut nommé Chancelier de l'Echiquier & Sous-Thréſoier. Il fut l'Inventeur des billets de l'Echiquier, ſi commodes dans le commerce d'Angleterre, & travailla avec ſuccès, au redreſſement des monnoyes & au rétabliſſement du crédit. En 1699, le Roi le créa Lord Baron de Hallifax. Peu de tems aprés, accuſé par la Chambre Baſſe au ſujet du Traité de Partage, la Chambre Haute le déclara innocent. Aprés la mort du Roi, on voulut le rendre odieux; mais il ſe maintint dans les bonnes graces de la Reine Anne qui le confirma dans tous ſes emplois. Il contribua beaucoup à la réunion des Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, & à faire fixer dans la Maiſon de Hanovre la ſucceſſion à la Couronne de la Grande-Bretagne. Il fut nommé pour porter l'Acte de naturaliſation dans la Maiſon Electorale, & en même tems l'Ordre de la Jarretiére au Roi George II, pour-lors Prince Electoral. En 1710, il fut un des accuſateurs du Docteur Sacheverell; & en 1711, le Miniſtére ayant changé, il tomba en diſgrace auprès de la Reine. Il n'en perdit rien de ſa fermeté, & défendit conſtamment le parti des Wighs. Il proteſta avec d'autres contre la Tréve avec la France en 1712. Aprés la mort de la Reine Anne, il fut un des Régens du Royaume, juſques à l'arrivée du Roi George I, qui le nomma d'abord Comte de Hallifax, Conſeiller Privé, Chevalier de la Jarretiére & premier Commiſſaire du Thréſor. Il demeura dans tous ces emplois juſqu'à ſa mort, arrivée le 30 de Mai 1715. Il inſtitua pour héritier de ſes biens & de ſes titres, GEORGE, fils de ſon frére, n'ayant point eu d'enfans de la veuve du Comte de Mancheſter ſa femme. Il étoit fort zélé pour les Savans, qu'il a toujours aimez & protegez. * *Memoires du tems.* M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre.*

MONTAIGU (Girard de). *Voyez* MONTAGU.

MONTAIGU (Jean de). *Voyez* MONTAGU.

* MONTAIGU, MONTEGU ou MONTESGUT, en Combraille, ville de France dans le Bourbonnois ſur la Double, vers les confins de l'Auvergne. * Sanſon, *Carte du Gouvernement de Lyonnois.*

* MONTAIGU, bourg de France, en Normandie, dans le Diocéſe de Coutances. Il eſt au ſud-ſud eſt de la ville de Coutances, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

MONTALBAN. *Voyez* MONTALVAN.

MONTALBANI (Ovidio) Médecin célébre vers l'an 1630 & 1640, étoit de la famille d'Alicorne, de Bologne, où il a enſeigné pendant 32 ans la Logique, la Médecine Théorétique, la Philoſophie Morale & les Mathématiques. Il étoit neveu de Jean-Batiſte Montalbani, docte Juriſconſulte. Il mourut vieux en 1672. Ses principaux Ouvrages Latins ſont, une Notice de toutes les plantes deſſéchées qu'il avoit recueillies; *de Illuminabili Lapide Bononienſi Epiſtola familiaris; Epiſtolæ variæ ad eruditos & præclaros Viros de Rebus in Bononienſi tractu indigenis; Bibliotheca Botanica, ſeu Herboriſtarum Scriptorum promota Synodia*, ſous le nom de Jean-Batiſte Bumaldi; *Hortus Botanographicus, Herbarum ideas & facies ſupra bis mille concludens.*

Un autre de ce nom, qui vivoit l'an 1620, a écrit, *de Moribus Turcarum*, & d'autres Ouvrages. * Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Le Mire, *de Script. Sæcul. XVII.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Van der Linden, *de Script. Med.* Voſſius, *de Math. &c. Supplément de Paris* 1736.

MONTALBODO, ou MONTE ALBODO, en Latin, *Mons Bodius*, bourg de la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jéſi vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTALCINO, ou MONTE ALCINO (*Mons Alcinus*, ou *Mons Alcinous*) ville d'Italie, dans la Toſcane, avec titre d'Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Sienne, eſt ſituée ſur une colline, dite *le Mont-Ilcin*. Montalcino ne dépend plus que du Saint Siége: il fut érigé en Evêché l'an 1462, par le Pape Pie II. Cette ville eſt aſſez petite, mais peuplée, & preſque ſur le chemin de Sienne à Rome. * Léandre Alberti.

MONTALDE. *Cherchez* MONTALTE.

* MONTALEGRE, château fortifié de Portugal, dans la partie ſeptentrionale de la Province de Tra-los-Montes. Il eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Miranda-de-Douro, dont il eſt éloigné d'environ 23 lieues. * Sanſon, *Carte de Portugal.*

MONTALEMBERT (André de) Seigneur d'Eſſé, & d'Epanvilliers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François I & Henri II, a été un des plus braves & des plus ſages Capitaines de ſon tems. Il étoit iſſu de l'ancienne Maiſon d'Eſſé en Poitou, & naquit environ l'an 1483. Ses premiers faits d'armes furent à la bataille de Fornoue l'an 1495. Il les continua dans toutes les guerres de Louïs XII, & s'y fit extrêmement eſtimer. Il devint ſi brave Chevalier, que François I le choiſit dans un Tournoi pour un de ceux qui devoient ſoutenir l'effort des quatre plus rudes lan-

ces qui se présenteroient. Aussi ce Prince disoit-il souvent, au rapport de Brantôme, *Nous sommes quatre Gentilshommes de la Guienne, qui combattons en lice, & courons la bague, contre tous allans & venans de la France; moi, Sansac, d'Essé & Châtaigneraye.* Ce fut par sa bonne mine, son esprit, & sa valeur, qu'il mérita la bienveillance de ce Monarque, auprès de qui il avoit eu l'honneur d'être élevé, lorsqu'il n'étoit que Comte d'Angoulême. Le Connétable de Montmorenci le prit aussi en affection, & contribua à son avancement. L'an 1536, on lui donna le commandement de mille Chevaux-legers à la suite de l'Amiral Chabot, lorsqu'il entra dans la Bresse, dans la Savoye & dans le Piémont. Il se jetta avec sa Compagnie dans Turin, qui étoit menacé de siége, & n'en sortit que pour aller surprendre Ciria, & l'emporter par escalade. L'an 1543, il se signala avec le Capitaine la Lande, par l'étonnante défense qu'ils firent de Landreci, contre une Armée formidable, de toutes les forces d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, & de Flandre, commandée par l'Empereur Charles-Quint; & quoique les fortifications en fussent mauvaises, & la garnison accablée de miséres, ils donnérent le tems, par leur résistance de trois mois & demi, à l'Armée du Roi de venir faire lever le siége & les dégager. D'Essé avoit été blessé au bras pendant le siége, & le Roi le récompensa d'une charge de Gentilhomme de sa Chambre, qui fit dire aux Courtisans, à ce que rapporte Brantôme, qu'*il étoit plus propre à donner une camisade à l'ennemi, qu'à donner la chemise au Roi.* Au mois de Septembre 1545, le Roi lui confia le commandement du Fort d'Outreau, bati près de Boulogne, pour incommoder les Anglois, qui étoient maîtres de cette place. Il conserva ce poste avec d'autant plus de gloire, que la peste s'y mit, & qu'elle ne l'empêcha pas de rendre inutiles tous les efforts, & les stratagêmes que les Anglois employérent pour s'en rendre les maîtres. Henri II, ayant succédé à François I, se crut obligé d'envoyer une Armée au delà des mers, pour secourir les Ecossois contre les Anglois. Il en confia la conduite à André de Montalembert, en qualité de son Lieutenant Général: toute la jeune Noblesse du Royaume se mit à sa suite. Il arriva en Ecosse le 16 Juin 1548, mit le siége devant Halington, tailla en piéces les Anglois qui venoient au secours, & fit prisonnier leur Général. Le 26 Décembre suivant, il surprit l'importante forteresse d'Hurrie, dont la garnison fut passée au fil de l'épée. Les Anglois voulurent la reprendre, mais il les en empêcha; & en moins d'un an il leur enleva tout ce qu'ils tenoient dans ce Royaume. Il vendit jusqu'à sa vaisselle d'argent pour faire subsister son Armée. Le Roi Henri II, ayant besoin de ce Général dans son Royaume, le rappella; & celui-ci signala son départ par la conquête de l'Isle des Chevaux, dans le Golfe d'Edimbourg. En arrivant en France, il fut honoré du Collier de l'Ordre, de quantité de présens, & de considérables marques d'amitié de la part du Roi, qui s'en fit accompagner à la guerre du Boulonois sur les Anglois. Ambleteuse, place forte alors, ayant été emportée, le Roi en confia le commandement à d'Essé. Ce fut là qu'il fit une action de grande générosité, en sauvant de la fureur du soldat, qui étoit entré par la bréche dans cette place, l'honneur & les biens des femmes & des filles, qui vinrent reclamer sa compassion. Mais la paix s'étant faite le 24 Mars 1550, d'Essé se retira dans sa Terre d'Epanvilliers en Poitou. Il y avoit trois ans qu'il y étoit accablé d'une cruelle jaunisse, qu'il avoit rapportée d'Ecosse, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de s'aller jetter dans Térouane, pour la défendre contre l'Armée de l'Empereur. Cet ordre lui causa une joye indicible, à ce que raconte Brantôme. *Mes amis*, (dit-il à ceux qui l'environnoient) *voilà le comble de mes souhaits, puisque je vais mourir en un honorable lieu, & ne craignois rien tant que de mourir en ma maison & en mon lit. Dame jaunisse n'aura point cet honneur de me tuer.* Il marqua encore sa résolution en prenant congé du Roi, le priant de croire, *que si Térouane étoit prise, Essé seroit mort, & par conséquent gueri de sa jaunisse.* Il tint parole; la place fut attaquée avec une vigueur incroyable, & cinquante mille coups de canon y ayant fait une bréche de soixante pas, notre Gouverneur se prépara pour la défendre; mais le 12 Juin 1553, après avoir soutenu trois assauts, redoublez durant dix heures, avec perte de plus de mille des ennemis, il fut tué sur la brêche d'un coup d'arquebuse. Sa mort le priva du bâton de Maréchal de France, & entraîna la perte de Térouane. Il avoit épousé une personne de mérite, de la Maison des Adrets; dont il ne laissa qu'un fils, mort jeune, à la défaite des Provençaux en Périgord. *Jean* de Montalembert, Evêque de Montauban, mort l'an 1483, étoit de sa Maison. Elle tiroit son nom de la Terre de Montalembert, sise sur les confins du Poitou & de l'Angoumois, & subsiste encore en deux branches; l'une, dite DE VAUX; l'autre de CERS. Il y en avoit une troisiéme, dite DES ESSARS, finie en la personne de *Charles-César* de Montalembert, Seigneur des Essars, Colonel de Cavalerie, tué près de la Mirandole, le 19 Mai 1604. * Les Auteurs qui ont parlé du Seigneur d'Essé, sont, Mézeray, *Hist. de France sous François I, & Henri II;* De Serre, *Histoire de France;* Dupleix, *Histoire de France;* Brantôme, *Hommes Illustres François;* Du Bouchet, *Annal. d'Aquitaine; Mémoires* de Du Bellay, &c.

Il y a encore une branche de Montalembert établie en Bretagne & sortie de la Maison de Montalembert en Poitou, dont voici la Généalogie.

I. GUILLAUME de Montalembert, originaire de la Province de Poitou, s'établit en Bretagne dans les confins du Comté Nantois, du côté du Poitou, l'an 1467. Il épousa *Françoise* de Goulaine, fille unique de *Jean* de Goulaine, Chevalier, qui est qualifié dans le contract de mariage de noble Ecuyer. Il eut pour fils ARTUR qui suit.

II. ARTUR de Montalembert, Seigneur de Belestre, épousa *N...* de Liré, & eut pour fils 1. *Jean*; & 2. GILLES qui suit.

III. GILLES de Montalembert, noble Ecuyer, Seigneur de la Bourdeliére, épousa l'an 1535, *Marie* le Boutelier; & eut pour fils 1. ANDRE' qui suit; & 2. *Jean.*

IV. ANDRE' de Montalembert, I du nom, marié à *Jeanne* Bataille, eut pour fils *Tobie* & JEAN qui suit.

V. JEAN de Montalembert, marié à *Françoise* Térien, eut pour fils 1. ANDRE' qui suit; & 2. JEAN, *qui continua la postérité.*

VI. ANDRE' de Montalembert, II du nom, épousa *Françoise* Valin, dont il eut *Marie* fille unique, qui épousa *René* de Montbourcher, Chevalier & Seigneur de la Maignane.

VI. JEAN de Montalembert, frére puîné d'*André*, épousa *Jeanne* de Chambelay, dont il eut PIERRE qui suit.

VII. PIERRE, I du nom, épousa *Françoise* Renoul, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. *Jacques.*

VIII. PIERRE de Montalembert, II du nom, Seigneur de S. Gravé, Major d'un Régiment & Maréchal de bataille, épousa *Magdelaine* de Govion, dont il a eu 1. *Charles*, Capitaine de Dragons, tué en Flandre; 2. un puîné, N... mort sur mer l'an 1690; & 3. JACQUES qui suit

IX. JACQUES de Montalembert épousa *Françoise* Moisant, dont il a eu 1. PIERRE de Montalembert, III du nom, Conseiller au Parlement de Bretagne; & 2. *René-Jacques*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

Il y a encore deux branches de cette Maison établies en Agénois & en Périgord. * *Actes d'attache du 27 Juillet 1636. Procès verbal fait en Poitou. Arrêt de la réformation du septiéme Octobre* 1688.

La Maison de Montalembert porte d'*argent à une croix ancrée de sable, avec le lambel* pour la branche cadette.

MONTALTE, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, étoit le lieu de la naissance du Pape Sixte V, qui y fonda un Evêché suffragant de Fermo. Elle est située sur une colline qui a une petite riviére au pié. Deux Cardinaux de la famille Péretti ont porté, aussi-bien que Sixte V, le nom de Montalte, savoir, ANDRE Péretti, dit MONTALTE, que le Pape Clément VIII fit Cardinal en 1596. Il fut Evêque d'Albano, puis de Frescati, & mourut à Rome, le troisiéme Août 1629, âgé de 56 ans. On vérifia par parties de Banque, (au rapport de Marquemont, Archevêque de Lyon, dans l'éloge qu'il fit de ce Cardinal) qu'en 35 ans de Cardinalat, il donna aux pauvres jusqu'à treize cens mille écus, sans les charitez qu'il fit de sa main, & qui ne furent pas écrites. L'autre a été FRANÇOIS Péretti, dit le Cardinal de MONTALTE, Romain, Archevêque de Montréal en Sicile, Prince de Venafre, Comte de Célane, Seigneur de Mentana, &c. Il fut mis par le Pape Urbain VIII, dans le sacré Collége, l'an 1641, & mourut à Rome le troisiéme Mai 1655, âgé de 58 ans.

MONTALTE ou MONTALDE, petite place d'Italie, dépendante du Pape, est située sur les confins du Piémont & du Montferrat.

MONTALTE, ville & Evêché, dans le Royaume de Naples, passe pour l'*Uffugum* de Tite-Live. L'Evêché de Montalte est uni à la Métropole de Cosenza. * Léandre Alberti.

MONTALTO, (Alexandre Péretti, Cardinal de) naquit en 1567, de parens fort obscurs. Mais Sixte V, frére de Camille sa grand' mére maternelle, étant parvenu au Pontificat, fit d'abord venir à Rome ce neveu & lui donna peu de jours après son propre chapeau de Cardinal, avec le titre de S. Jérôme des Esclavons. Sixte V l'instruisit avec tant de soin dans les affaires de l'Etat & de l'Eglise, que dans peu de tems il devint habile dans l'un & dans l'autre. Il assista à sept Conclaves, & y montra toujours une grande prudence. Mais ce qui le faisoit sur tout estimer, c'étoit sa grande charité envers les pauvres. On a prouvé par les comptes de la Banque de Rome, qu'en 38 ans ce Cardinal employa en aumônes 1300000 écus, sans compter les aumônes qu'il avoit faites de ses propres mains & qui, par conséquent, n'étoient pas couchées sur les Livres de la Banque. Cette grande charité lui fit donner le titre honorable de *Pére des pauvres*, & le fit extrêmement regretter lorsqu'il mourut en 1623. * Leti, *Vita di Sisto V.* Nani, *Hist. Veneta l. 5. Mémoires pour l'Hist. du Card. de Richelieu.* Vittorio Siri, *Memorie recondite, tome 5. p. 517. 518. Diction. Allemand.*

MONTALTO, ville. *Voyez* MONTALTE.

* MONTALTO, bourg d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. Il est dans le Duché de Castro, au sommet d'une colline, près de la riviére de Fiore, à une lieue & demie de son embouchure, qui est le port de Montalto.

MONTALVAN, en Latin, *Mons Albanus*, anciennement *Albania*, petite ville de l'Aragon, en Espagne. Elle est sur la riviére de Martin, à quinze lieues de Saragosse, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONTALVAN, ou selon Sanson, MONTALVAON, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, au sud du Tage, vers les confins de l'Estremadure d'Espagne, est à peu près au nord-est d'Evora, dont elle est éloignée d'environ 24 lieues. * Sanson, *Carte de Portugal.*

MONTAN, Hérésiarque du second siécle, étoit du bourg d'Ardaban dans la Mysie, proche la Phrygie. Après avoir embrassé le Christianisme, dans le dessein de s'élever aux dignitez Ecclésiastiques, il feignit qu'il avoit de nouvelles révélations, qu'il étoit inspiré du Saint-Esprit, qu'il avoit des mouvemens extraordinaires, & qu'il prophétisoit l'avenir. Plusieurs le crurent; & deux femmes de Phrygie, nommées *Priscille* & *Ma-*

Maximille, remplies du même esprit de séduction, se joignirent à lui. Il eut en peu de tems un grand nombre de Sectateurs, vers l'an 172. Les Evêques & les Fidéles d'Asie s'étant assemblez condamnérent ses nouvelles Prophéties, séparérent de la Communion ceux qui les débitoient, & écrivirent sur ce sujet aux Eglises d'Occident. Les Martyrs & les Fidéles des Gaules récrivirent des Lettres pleines de sagesse & de prudence, dans lesquelles ils condamnoient ces nouvelles Prophéties; en exhortant néanmoins de ramener par des voyes de douceur, ceux qui s'étoient laissé tromper. Les Montanistes se voyant condamnez, firent Schisme, & composérent une Société separée, qui étoit gouvernée par ceux qui se disoient Prophétes. Montan en étoit le Chef, avec les Prophétesses Priscille & Maximille. Priscille mourut avant l'an 211. Montan & Maximille vécurent jusqu'au régne de Caracalla. On dit que l'un & l'autre se pendirent. Les premiers Montanistes ne changérent rien à la Foi du Symbole. Ils soutenoient seulement que le Saint-Esprit avoit parlé par la bouche de Montan, & enseigné une Discipline beaucoup plus parfaite que celle que les Apôtres avoient établie. 1o. Ils refusoient pour toûjours la Communion à tous ceux qui étoient tombez dans des crimes, & croyoient que les Ministres & les Evêques n'avoient point le pouvoir de la leur accorder. 2o. Ils imposoient des jeûnes nouveaux & extraordinaires, comme trois Carêmes, & deux semaines de Xérophagie, dans lesquelles ils s'abstenoient non seulement de viande, mais aussi de tout ce qui avoit du jus. 3o. Ils condamnoient les secondes noces, comme des adultéres. 4o. Ils tenoient qu'il étoit entiérement défendu de fuir dans le tems de la persécution. 5o. Leur Hiérarchie étoit composée de Patriarches, de Cénons, & d'Evêques qui ne tenoient que le troisiéme rang. La Secte des Montanistes a duré fort longtems en Asie & en Phrygie. On les a appellez Cataphrygiens & Pépuféniens, du lieu où cette Hérésie avoit commencé. Ils se divisérent en deux branches, dont les uns étoient Disciples de Procle, & les autres d'Eschine. Ces derniers sont accusez d'avoir suivi l'erreur de Praxée & de Sabellius, touchant la Trinité. * Eusébe, *Hist. Eccles. l.* 15. *c.* 16. 17 & 18. S. Epiphane, *Hæres.* 48. & 51. Tertullien Théodoret. S. Cyrille, *Catech.* 16. S. Jérôme, *Epist.* 54. S. Augustin, *l. de Hæresib.* Philastrius, *c.* 49. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. des trois premiers siécles.*

MONTAN, Archevêque de Tolede en Espagne, qui vivoit dans le VI siécle, vers l'an 530, fut très célébre pour sa doctrine & pour sa piété. Nous avons de lui deux Epîtres; l'une adressée à l'Eglise de Palence; & l'autre à Thuribius, Solitaire, qui montre sa science & son esprit. On l'accusa d'impudicité; & pour prouver son innocence, il tint des charbons ardens dans son aube, pendant la célébration des saints Mystéres, sans qu'elle en fût offensée. Ce Prélat présida au second Concile de Tolède, l'an 527. * *Les Actes de ce Concile.* Saint Isidore. Vasée, &c.

MONTAN (Jean-Fabrice) Suisse, florissoit en 1566. Il a écrit contre Pontidonius & Cardillus, Défenseurs du Concile de Trente. Il a aussi composé un Poëme élégiaque sur les mouvemens de Munster. On trouve quelques-unes de ses Poësies, *Delit. Poët. Germ. tome* 2. *p.* 101. * P. Lotichius, *Biblioth. Poëtica, partie* 3. *p.* 107.

MONTAN (Philippe). *Voyez* MONTAGNE (Philippe de la).

* MONTAN (Philippe) Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans le Comté de Namur, a écrit un Ouvrage qui a pour titre, *Speculum orthodoxæ Fidei, & hæreticæ pravitatis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 776.

* MONTAN (Gerard) de Menin en Flandre, Jésuite, a enseigné pendant plusieurs années la Rhétorique à Madrit. On a de lui, *Compendium Rhetorices sine dispendio; Metaphrasis Poëtica in Cantica Canticorum Salomonis; Centuria Epigrammatum in Martyres Soc. Jesu; Elegiæ duæ*, sur la Victoire que Ladislas Prince de Pologne remporta l'an 1620. Il mourut en 1632, le 19 Septembre, âgé de 44 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 281.

* MONTAN (Guillaume) de la ville d'Ath en Hainault, Coadjuteur Spirituel de la Société de Jésus, a écrit *de la Confession Sacramentelle; La Pratique des bonnes intentions; La Pratique des Vertus Chrétiennes; Exercices de piété sur le Pater-noster, l'Ave-Maria, & le Credo.* * Valére André, *Biblioth: Belgica, p.* 330 & 331.

* MONTAN (Pierre) d'Amersfort, a composé des *Satyres* qui ont été publiées à Zwoll. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 748.

* MONTAN (Pierre) de Gand, a demeuré la plupart du tems en Hollande. Il a donné au public une belle Description des dix sept Provinces du Païs-Bas, avec des Tables Géographiques. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 748.

* MONTAN (Pierre-Montan Buret) de Perweiz en Brabant, Licentié en Théologie, Recteur d'un des Colléges de Louvain, fut Recteur de l'Université en 1542. Ensuite, quitant le Rectorat, il entra dans l'Ordre des Fréres Mineurs. Il en fut Gardien à Anvers & en d'autres endroits, & mourut fort âgé à Louvain. On a de lui *Enarratio Dominicæ Passionis secundum quatuor Evangelistas, ex veterum Doctorum Commentariis; Elucidationes in septem Psalmos Pœnitentiales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 748 & 749.

MONTAN (Mathurin) de Périgueux, Médecin & Jurisconsulte, vers le milieu du XVI siécle, est Auteur d'un Livre intitulé, *Genialium dierum Commentarii, in Jul. Pauli Responsum, &c.* * Vander Linden, *de Script. Med.* Du Verdier, *Suppl. de la Biblioth. de Gesner.*

MONTAN (Paul) dit PAULUS MONTANUS, ou *Vandenberghe*, Jurisconsulte, natif d'Utrecht, dans le XVI siécle, étudia à Louvain, & fut Docteur en Droit à Angers. Depuis, il exerça divers emplois en son païs, & mourut en 1587. Il avoit écrit un Commentaire, *de Tutelis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 717. Le Mire, &c.

MONTAN (Jean-Baptiste). *Voyez* MONTI.

* MONTANARI (Geminiano) célébre Mathématicien, étoit de Modéne en Italie & mourut à Bologne vers la fin du XVII siécle. Il étoit habile Astronome, comme il l'a fait voir en bien des rencontres, & principalement dans ses Observations sur la Cométe, intitulées *Astronomico-Physica Dissertatio de Cometa.* Les autres Ouvrages de Montanari sont, *Reflexions Physiques* sur le verre qu'on fait refroidir dans l'eau, & qui se brise en mille parties quand on en rompt la moindre, comme on le voit dans les larmes de Hollande; un Discours sur les Etoiles fixes qui ont cessé de paroitre dans le Ciel, & d'autres qui commencent à s'y faire voir; Traité *sur l'instabilité du Firmament; Expériences sur l'équilibre des Liqueurs; Observations sur les Planétes*; Traité *de la maniére d'observer les Phénoménes célestes*, &c. Il eut part à ce que son Disciple Dominique Guglielmini écrivit contre Cavina, Mathématicien de Faënza, à l'occasion d'un globe de feu qui parut en l'air, le soir du 31 Mars de l'année 1676. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONTANERI (Arnaud) Religieux de l'Ordre de saint François, fut mis à l'Inquisition l'an 1372, pour avoir trop attribué à son Ordre, & pour avoir publié plusieurs erreurs. Il disoit que Jésus-Christ & les Apôtres n'avoient rien possédé en propre; que quiconque portoit l'habit de saint François, ne pouvoit être damné; que ce Saint descendoit toutes les années en Purgatoire, pour en retirer les ames de ceux qui avoient été de son Ordre, qu'il soutenoit ne pouvoir jamais finir. On avoit déja obligé ce Religieux à se retracter; mais il fut arrêté, pour avoir commencé à publier de nouveau sa doctrine. * Emeric, *Direct. Inquis. p.* 2. *q.* 11. Sponde, *A.C.* 1371. *n.* 11.

MONTANIA. *Voyez* MONTAGNIA.

MONTANIATA ou MONTAGNATA, en Latin *Mons Tuniatus*, grande montagne du Siennois, en Toscane. Elle est assez étendue, & située aux confins de l'Orviétan, & du Patrimoine de saint Pierre, entre la riviére du Muro & la source du Fiore. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTANISTES, Sectateurs de Montan. *Cherchez* MONTAN.

MONTANUS (Curtius) Orateur & Poëte du tems de Vespasien, vers l'an 74 de salut. Tacite parle peu favorablement de ses vers; & dans le quatriéme livre de son Histoire, il marque l'accusation que ce Poëte intenta contre Regulus. Pline *le Jeune* lui écrivit une Lettre, qui est dans le Livre VIII. Il est différent de JULIUS MONTANUS qui écrivit en vers élégiaques un Poëme *du lever du Soleil.* Sénéque écrit qu'il fut très bon Poëte, & qu'il posséda les bonnes graces de Tibére. * Ovide parle aussi de lui, *de Ponto, l.* 4. *Eleg.* 19. *v.* 11.

MONTANUS (Julius) Romain, de l'Ordre des Chevaliers, eut une certaine nuit le malheur d'en venir aux mains avec l'Empereur Néron qui s'étoit déguisé en Esclave. Dès qu'il s'en fut apperçu, il fit à ce Prince toutes les soumissions dont il put s'aviser; mais quelque innocent qu'il fût, puisqu'il ne connoissoit pas l'Empereur sous ce déguisement, il ne put fléchir ce Prince, qui le fit inhumainement mourir. * Tacite, *Annal. l.* 13. *c.* 25.

* MONTANUS (Jean-Batiste) né à Vérone d'une famille noble, fut élevé avec soin dans les Sciences. Il apprit le Grec sous Marc Musurus, & fit sa Philosophie à Bologne sous Pomponace. Ensuite il fut envoyé par son pére à Padoue pour y étudier la Jurisprudence; mais son goût pour la Médecine lui fit négliger l'étude du Droit. A peine eut-il été fait Docteur en Médecine, qu'il exerça cette Science avec beaucoup de succès en différentes villes d'Italie. Il professa à Padoue pendant 20 ans. Il a aussi excellé dans la Poësie, & presque toutes les Académies d'Italie se sont empressées de l'avoir dans leur société. Divers Princes l'ont en vain sollicité de se rendre auprès d'eux, il aima mieux demeurer toujours à Padoue. Se voyant âgé & tourmenté des douleurs de la pierre, il se retira à Terrazzo, maison de campagne qu'il avoit dans le Territoire de Verone, & il y mourut le sixiéme de Mai 1551. On a de lui trois volumes de Consultations de Médecine; Trois Discours; Leçons sur les Aphorismes d'Hippocrate; l'Explication de la partie du Traité du même touchant les maladies populaires; Des Commentaires *in primam Fenn Avicennæ*; Deux volumes *in octavo* qui contiennent divers Traitez de Médecine, &c. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

MONTANUS. *Cherchez* ARIAS.

MONTARGIS, ville de France dans le Gâtinois, est située sur le Loing, & a un château qui fut rebâti par le Roi Charles V. Les Anglois l'assiégérent en 1426; mais Jean, Comte de Dunois, fit lever le siége à la tête de seize cens hommes, quoique le Comte de Warwick en eût incomparablement davantage. Les Anglois se rendirent maitres de cette place en 1431, par une intelligence qu'ils avoient avec une fille de la ville, qui porta un Barbier, son amant, à les introduire dans la place. L'année suivante les François surprirent Montargis, mais n'ayant pu forcer le château, ils furent contraints de quitter la ville. En 1427, Surienne, Gouverneur de Montargis pour les Anglois, la vendit aux François pour dix mille *saluts* d'or, dont chacun valoit 25 sols tournois. Cette ville qui est du Domaine de la Couronne, & de l'appanage du Duc d'Orléans, a Bailliage, Election & Prévôté. Elle fut brûlée l'an 1528, & puis rétablie. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France.*

ce. Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Galliæ.* Dupleix. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 45.

MONTASSER-BILLAH, onziéme Calife de la race des Abaſſides, étoit fils de *Montavakkel.* Montaſſer avoit fait tuer ſon pére par Bouga Kebir, Bouga Saghir, Bagher, & autres Officiers de la milice Turque qui ſervoient les Califes. Ces Turcs, après avoir commis cet attentat, tinrent conſeil entre eux, & conſidérant que ſi Montaſſer venoit à mourir ſans enfans, *Motaz* ſon frére, qui lui devoit ſuccéder, ne manqueroit pas de tirer vengeance de la mort de ſon pére, & de les faire tous périr, réſolurent d'obliger le Calife à dépoſer ſes deux fréres *Motaz* & *Moviad*; mais ces deux Princes prévinrent la violence dont ils étoient menacez, & renoncérent de leur bon gré à la ſucceſſion à laquelle ils étoient appellez après la mort de leur frére aîné. Montaſſer, peu de tems après ſon élévation au Califat, vit en ſonge ſon pére, qui lui reprocha ſon parricide, & lui prédit, qu'il ne joüiroit pas longtems du fruit de ſon crime. Ce Calife, épouvanté par cette viſion, tomba dans une profonde mélancolie, qui le fit mourir ſix mois après la mort de ſon pére, à l'âge de 25 ans, l'an de l'Hégire 248, & de Jéſus-Chriſt 862. On dit que Montaſſer avoit fait tuer ſon pére, parce que ce Calife haïſſoit Ali, & perſécutoit tous ceux de ſa race. Montaſſer lui-même avoit reçu pluſieurs outrages de la main de ſon pére, pour lui avoir déclaré trop librement ſes ſentimens, & pour n'avoir pu diſſimuler dans pluſieurs rencontres l'eſtime qu'il faiſoit d'Ali & de ſa poſtérité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MONTASTRUC, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, au Diocéſe de Toulouſe. Elle eſt au nord eſt de la ville de Toulouſe, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. * *Carte de la partie occidentale du Gouvernement général de Languedoc*, publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle.

MONTAUBAN, *Mons Albanus*, *Mons Aureolus*, & *Montalbanum*, ſur la riviére du Tarn, ville de France en Quercy, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, fut rebâtie l'an 1147, & fut unie au Domaine l'an 1171. Amaury, Comte de Monfort, céda dans la ſuite au Roi tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur Montauban. Le Pape Jean XXII y érigea en Evêché, l'an 1317, l'Abbaye de Saint-Théodart. L'Abbé Bertrand du Puy en fut le premier Prélat. La plupart du Diocéſe eſt dans le Languedoc; & c'eſt pour cette raiſon que les Evêques de Montauban ont ſéance aux Etats de cette Province, auſſi-bien qu'en ceux de Quercy. Cette ville, qui fut priſe par les Calviniſtes l'an 1562, fut depuis ce tems-là l'une des principales places de ce Parti, & ſoutint pluſieurs ſiéges. Elle fut aſſiégée par les troupes de Louïs XIII, en 1621; mais il fut forcé de lever le ſiége. Chamier, Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, y fut tué d'un coup de canon. Ceux de Montauban furent avertis du prochain délogement de l'Armée par un Soldat de la Religion qui étoit dans le camp du Roi, & qui le ſoir avant la levée du ſiége, ſe mit à jouer ſur ſa flûte le commencement du Pſeaume 68. Lorſqu'en 1651, l'Armée de Louïs XIV aſſiégeoit Bourdeaux, la ville de Montauban fidéle au Roi avec le reſte des Réformez leva cinq cens hommes à ſes dépens, leur fournit des munitions & des armes, & les envoya joindre l'Armée royale. Peu après, Montauban obtint la permiſſion de ſe fortifier. Les Habitans élevérent inceſſamment dix-ſept baſtions, dont l'un fut nommé *le Baſtion des Propoſans*, parce que les Etudians en Théologie le fermérent. Il arriva un grand changement à la ville de Montauban en 1661 & 1662, à cauſe d'un tumulte des Ecoliers Réformez, qui avoient renverſé un Théatre que les Jéſuites avoient dreſſé dans la Cour du Collége. S. Luc eut ordre d'entrer dans Montauban avec quatre ou cinq mille hommes de Cavalerie & d'Infanterie, ce qui cauſa aux Réformez de très grandes dépenſes; les fortifications furent raſées; l'Académie transférée à Puylaurens, où elle reſta juſques à la caſſation de l'Edit; le Conſulat fut enlevé aux Réformez, &c. Comme les troupes étoient logées principalement chez les Réformez, pluſieurs d'entre eux changérent de Religion pour ſe mettre à couvert de ces logemens. A cette occaſion il parut un petit Livre avec ce titre: *Montauban juſtifié, ou Réponſe aux Fidéles de la R. P. R. qui demandent*, 1°. *ſi l'on peut faire ſon ſalut dans l'Egliſe Romaine:* 2°. *S'il leur eſt permis pour des avantages temporels, & particuliérement en tems d'affliction, de changer de Religion, par J. D. B. & J. L. J. Miniſtres du Saint Evangile.* L'Abbé de la Roque a inſéré ce Livre dans ſes *Mémoires de l'Egliſe*, & voulu le faire paſſer pour être la production de quelque Miniſtre Réformé; mais M. Bayle réfute cette prétention, & montre que le Continuateur d'Alegambe le donne au Jéſuite Meynier. En 1683, les Réformez de Montauban virent leur Temple démoli & tout exercice de Religion leur fut interdit dans la ville. Montauban eſt ſitué ſur une colline dont le bas eſt arroſé de la riviére du Tarn, qui reçoit l'Aveirou deux lieues au delà, & ſe décharge cinq lieues au deſſous dans la Garonne. La ville eſt diviſée en trois parties, qui ſont, la ville vieille, ſur le bord de la riviére; la nouvelle, du côté de Cahors; & la ville de Bourbon, qui eſt jointe à la prémiére par un pont de briques. Elle a ſoutenu trois divers ſiéges, mais le Roi Louïs XIII la ſoumit l'an 1629, & fit ruïner ſes fortifications. Il y a une Cour des Aides, qui a été transférée en 1662 de Cahors, où elle avoit été érigée en 1642. Elle étoit alors compoſée de huit Préſidens, de trente quatre Conſeillers, de deux Avocats-Généraux, d'un Procureur-Général, & d'autres Officiers convenables. Elle fut réduite en 1666, à deux Préſidens, & à ſeize Conſeillers; mais elle eſt à préſent compoſée de cinq Préſidens, & de vint-deux Conſeillers: le reſſort de cette Chambre comprend toute la Haute Guienne. Il y a auſſi dans cette ville un Préſidial, une Sénéchauſſée, & un Bureau des Finances. Outre le Chapitre de la Cathédrale, il y a auſſi le Chapitre d'une Egliſe Collégiale. Montauban n'eſt pas une ville ancienne, & voici de quelle maniére elle s'eſt formée, ſelon ce que rapporte M. de Graverol, dans ſon *Traité des vint deux villes, Chefs des Diocèſes de Languedoc.* L'Abbaye de S. Martin, qui, ſur la fin du IX ſiécle, changea ſon nom en celui de *Saint Théodart*, & par abbréviation *Saint Audart*, étoit ſituée ſur une montagne que l'on appelloit *Mons Aureolus.* La dévotion que l'on eut pour Saint Théodart après qu'il eut été enterré dans cette Abbaye, qui étoit de l'Ordre de Saint Benoît, y attirant beaucoup de monde, on bâtit inſenſiblement un petit bourg ſur la montagne, du nom de laquelle il fut appellé *Podium aureoli* ou *Mons Aureolus.* Il fut même nommé *Villa Auduardi*, par corruption pour *Villa Theodardi.* L'an 1144, Alphonſe, Comte de Toulouſe, & Raimond ſon fils, Comte de Saint Gilles, voyant que ce bourg ne ſuffiſoit pas pour recevoir tous ceux qui s'y vouloient transporter, donnérent une place dans le voiſinage, où ils permirent aux Habitans de bâtir une ville ſous le nom de *Montalba*, & c'eſt ſur cette place que la ville de Montauban a été bâtie. Comme le mot *Alba* veut dire un *ſaule* en Gaſcon, on croit qu'elle a tiré ce nom du grand nombre de ſaules, qui ſont à l'entour. Peut être même que la colline ſur laquelle elle fut bâtie étoit couverte d'arbres de cette eſpéce, & ce qui le fait conjecturer, c'eſt qu'elle en a un dans ſes armes. Cette nouvelle ville ayant été peuplée en peu de tems à cauſe de ſa belle ſituation, le bourg demeura déſert & inhabité, ce qui obligea Amelin, Abbé de Saint Theodart, qui ſe voyoit par là privé de ſes droits les plus conſidérables, de faire ſes inſtances l'an 1149, auprès du Comte Raimond, qui lui accorda, par forme d'indemnité, la permiſſion de joüir de la moitié, tant de la juriſdiction & du domaine, que des libertez & des immunitez de la nouvelle ville. L'an 1221, Montauban fut donné par le Pape Innocent III, à Amaury, fils de Simon, Comte de Monfort, qui céda enſuite au Roi tous les droits & toutes les prétentions qu'il y avoit. Environ cent ans après, le Pape Jean XXII érigea l'Abbaye de Saint-Martin ou de Saint-Théodart en Evêché. George d'Amboiſe, qui fut depuis Cardinal, a été l'un de ſes Evêques. L'Evêché de Montauban eſt ſous la Métropole de Toulouſe, & l'Evêque a ſéance dans les Aſſemblées des Etats Généraux de Languedoc, quoique la ville n'y entre pas à cauſe qu'elle eſt du Gouvernement de Guienne. * Catel, *Mémoires du Languedoc.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Dupleix, *Hiſtoire de Louïs XIII.* Du Puy, *Droits du Roi &c.* Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 2. *p.* 376. *&c. tome* 3. *p.* 151. *&c. tome* 4. *p.* 585. *&c.* Bayle, *Dict. Crit. quatriéme édition.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTAUBAN (Comtes ou Princes de). *Voyez* ROHAN.

MONTAUBAN, Maiſon conſidérable de Bretagne, tire ſon origine d'ALAIN, Sire de Montauban, qui eut pour enfans, 1. JEAN, Sire de Montauban, qui ſuit; & 2. *Joſſelin*, Evêque de Rennes, mort l'an 1234.

II. JEAN, Sire de Montauban, fut l'un des Seigneurs de Bretagne qui s'aſſemblérent l'an 1212, & portérent la guerre en Normandie, pour venger la mort du Duc Artus, que le Roi Jean d'Angleterre ſon oncle avoit fait mourir. Il épouſa *Gaſceline* de Monfort, dont il eut OLIVIER qui ſuit.

III. OLIVIER, Sire de Montauban, épouſa *Jeanne*, dont il eut PHILIPPE qui ſuit.

IV. PHILIPPE, Sire de Montauban, laiſſa de *N...* ſa femme, dont le nom eſt ignoré, 1. OLIVIER, II du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, & 3. *Renaud* de Montauban.

V. OLIVIER, II du nom, Sire de Montauban, mourut l'an 1284, & fut pére 1. d'ALAIN, II du nom, qui ſuit; & 2. d'*Anne* de Montauban.

VI. ALAIN, II du nom, Sire de Montauban, fut pére 1. d'OLIVIER, III du nom, qui ſuit; & 2. d'*Aliette* de Montauban.

VII. OLIVIER, III du nom, Sire de Montauban, & de Monfort, vivoit l'an 1336, & fut pére 1. de *Jean*, Sire de Montauban, qui tint le parti de Charles de Blois, contre le Comte de Monfort, fut arrêté à Angers l'an 1343, ſoupçonné d'avoir intelligence avec les Anglois, & ayant été conduit à Paris, y eut la tête tranchée, le 29 Novembre de la même année, avec pluſieurs autres Seigneurs Bretons, accuſez du même crime; 2. d'ALAIN, III du nom, qui ſuit; & 3. de *Renaud* de Montauban, qui épouſa *Amicie* du Breil, Dame du Bois-de-la-Roche, &c. fille unique & héritiére de *Guillaume* du Breil, & de *Denyſe* d'Anaſt, dont il eut *Jean*, Seigneur du Bois-de-la-Roche, mort ſans poſtérité; *Renaud*, Seigneur du Bois-de-la-Roche, Capitaine de Ploërmel, mort ſans enfans de *Jeanne* de Monfort, fille de *Raoul*, VI du nom, Sire de Monfort, & de *Léonore* d'Ancenis; *Guillaume*, qui fut l'un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent contre trente Chevaliers Anglois; *Olivier*, mort ſans alliance; *Jeanne*, mariée l'an 1335, a *Geofroy*, Seigneur de la Planche; *Marguerite*, femme de *Pierre* de Piéhében; *Catherine*, mariée le 30 Mars 1336, à *Jean*, Seigneur de Tréceſſon; *Iſabelle* & *Amicie* de Montauban, mortes ſans alliance.

VIII. ALAIN, III du nom, Sire de Montauban après ſon frére, mourut l'an 1359, & eut pour fils, OLIVIER, IV du nom, qui ſuit.

IX. OLIVIER, IV du nom, Sire de Montauban, &c. mourut l'an 1308. Il avoit épouſé *Jeanne* de Maleſmains, Dame de Romilly, de Marigny, de Grenonville, &c. morte l'an 1338, fille aînée de *Gilbert* de Maleſmains, Seigneur de Marigny, &c. & de *Tiphaine* de Courel, dont il eut, 1. OLIVIER, V du nom, qui ſuit; 2. *Renaud*, mort jeune; 3. *Guillaume*, Seigneur

gneur de Crefpon, mort fans alliance; 4. *Amauri*, auffi mort fans alliance; 5. *Jean*, mort avant fa mére; 6. *Jeanne*, mariée à *Jean* de la Teillaye, Chevalier; & 7. *Julienne* de Montauban, Dame de Médrignac, mariée à *Jean* du Châtelier, Vicomte de Pommerit.

X. OLIVIER, V du nom, Sire de Montauban, vivoit l'an 1386. Il avoit épousé *Mabaud* d'Aubigné, Dame de Landal, fille de *Guillaume*, Sire de Landal, dont il eut 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. ROBERT de Montauban, *qui a fait la branche des Seigneurs du* BOIS-DE-LA-ROCHE, *rapportée ci après*; 3. *Bertrand*, Confeiller & Chambellan de Monfeigneur le Dauphin, Duc de Guienne, qui fut établi au Gouvernement de la Prévôté de Paris, avec Tannegui du Chétel, l'an 1413, & mourut à la bataille d'Azincourt l'an 1415; 4. *Renaud*, Seigneur de Crefpon & de Marigny; 5. *Jean*, premier Echanfon de Monfeigneur le Dauphin, Duc de Guienne; 6. *Jeanne*, mariée à *Jean* Boutier, Seigneur de Château-d'Affy; & 7. *Marie* de Montauban, Demoifelle d'honneur de la Reine Ifabelle de Baviére, mariée l'an 1415, à *David* de Poix, Sire de Brimeu.

XI. GUILLAUME, Sire de Montauban, de Landal, &c. Chancelier de la Reine Ifabelle de Baviére, mourut l'an 1432. Il époufa 1º. *Marguerite* de Loheac, veuve de *Jean*, Sire de Maleftroit, & fille d'*Eon*, Seigneur de Loheac, & de la Rochebernard, & de *Béatrix* de Craon: 2º. l'an 1411, *Bonne* Vifconti de Milan, fille de *Carlo* Vifconti, Seigneur de Parme, & de *Béatrix* d'Armagnac. Du premier lit vint 1. *Béatrix* de Montauban, Dame de la Gaulle, mariée à *Jean*, III du nom, Sire de Rieux & de Rochefort: du fecond fortirent 2. JEAN, qui fuit; 3. *Artus*, Baillif de Coftentin, qui fe rendit Céleftin à Marcouffis, pour éviter la recherche qu'on faifoit des auteurs de la mort de Gilles de Bretagne, à laquelle il avoit beaucoup contribué, fut depuis élu Archevêque de Bourdeaux, & mourut l'an 1468; 4. *Marie*, alliée à *Jean*, VI du nom, Seigneur de Graville & de Marcouffis; 5. *Ifabeau*, mariée à *Triftan* du Perrier, Sire de Quintin; 6. *Béatrix*, alliée l'an 1435, à *Richard*, Sire d'Efpinay; & 7. *Louife* de Montauban, mariée à *Guion* de la Motte, Seigneur du Vaucler, &c.

XII. JEAN, Sire de Montauban, de Landal, de Romilly, de Marigny, de Crefpon, &c. Confeiller & Chambellan du Roi, Maréchal de Bretagne, fuivit le Duc de Bretagne, lorfqu'il alla joindre fes troupes à celles du Roi, pour la conquête de la Normandie, fe trouva à la prife des villes de Caen, de Cherbourg, & de toutes les autres places de cette Province, qu'occupoient les Anglois, & y rendit des fervices confidérables, en reconnoiffance de quoi, le Roi l'établit Bailli de Coftentin, en la place de fon frére, l'an 1450. Le Duc de Bretagne lui donna le commandement de fes troupes, qu'il mena en Guienne, pour la réduction de cette Province, l'an 1453; & le Roi Louis XI, à fon avénement à la Couronne, le créa Grand-Maître des Eaux & Forêts, l'an 1461, & Amiral de France, à la place du Comte de Sancerre. Il étoit à Milan l'an 1464, fut préfent à la ratification que fit le Duc du Traité de paix & d'alliance, qu'il avoit conclu avec le Roi, & mourut en la ville de Tours en Mai 1466, fort regretté du Roi. Il avoit époufé *Anne* de Kérenrais, Dame de Kérenrais & de la Rigaudiére, fille d'*Eon*, Seigneur de Kérenrais, laquelle ne mourut qu'en 1499, & dont il eut pour fille unique, *Marie*, Dame de Montauban, de Landal, &c. mariée 1º. en Avril 1443, à *Louis* de Rohan, Seigneur de Guémené, de Guingamp, &c. 2º. à *Louis* de la Tremoille, Seigneur de Craon, mort l'an 1477.

BRANCHE DES SEIGNEURS du BOIS-DE-LA-ROCHE.

XI. ROBERT de Montauban, fecond fils d'OLIVIER, V du nom, Sire de Montauban, & de *Mabaud* d'Aubigné, Dame de Landal, fut Seigneur de Grenonville, & de Queneville, Baillif de Coftentin l'an 1415, fervit au fiége d'Orléans l'an 1420, & vivoit l'an 1440. Il avoit époufé avec difpenfe, *Marie* de la Planche fa parente, Dame du Bois-de-la-Roche, du Bois-Baffet, & de Vauvert, fille unique de *Rolland*, dit *de Saint-Denoval*, morte l'an 1448, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; 2. autre *Guillaume*, Seigneur de la Planche, vivant l'an 1443; & 3. *Marie* de Montauban, Dame du Bois-Baffet, alliée en Juillet 1434, à *Philippe* de Vierville, Seigneur de Creuilly.

XII. GUILLAUME de Montauban, Seigneur du Bois-de la-Roche, de Grenonville, &c. époufa du vivant de fon pére, *Jeanne* de Brochereuil, morte le 20 Décembre 1429, fille aînée de *Robert*, Seigneur de la Cléaudaye, Senéchal de Rennes & de Nantes, & de *Moricette* de Monfort, dont il eut 1. GUILLAUME, II du nom, qui fuit; 2. *Marie*, alliée à *Jean* de Kéradreux, Seigneur de Neufvillette, & des Aulnais; 3. 4. *Robert* & *Guion* de Montauban.

XIII. GUILLAUME de Montauban, II du nom, Seigneur du Bois de la-Roche, Baron de Grenonville, &c. mourut l'an 1486, ayant été marié trois fois, 1º. à *Jeanne* de Kéradreux, fille de *Jean*, & d'*Olive* de Bodegat: 2º. à *Orfraife* de Sevrant, Dame de Tromeur, fille de *Jean*, Seigneur de Tromeur, & de *Jeanne* de Comenan, après la mort de laquelle arrivée le onziéme Janvier 1452, il prit une troifiéme alliance, le deuxiéme Août 1467, avec *Françoife*, Dame du Caffo, & de la Valérie, veuve de *Pierre* de Sévérac, & de *François* du Plantis, & fille de *Pierre*, Seigneur du Caffo, & de *Jeanne* de Frênay. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui fuit; du fecond, fortirent, 2. *Efprit* de Montauban, Capitaine de cinquante Lances du Duc de Bretagne, commandant dans la ville & Château de Dol, qui ne laiffa qu'un fils, nommé *Louis* de Montauban; 3. *Marguerite*, alliée à *George* Lefpervier, Seigneur de la Bouvardiére, &c. 4. *Jeanne*, mariée en Avril 1460, à *Bertrand* de Seigneur de Boyfryou; 5. *Marie*, alliée 1º. à *Guillaume*, Seigneur du Tiercent; 2º. à *Gilles* de Condert, Seigneur de la Morteraye; & 6. *Hilaire* de Montauban, femme de *N*... Avaleuc, Seigneur de la Grée.

XIV. PHILIPPE de Montauban, Baron de Grenonville, Seigneur du Bois-de-la-Roche, &c. Chancelier de Bretagne l'an 1487, fervit beaucoup à conclurre le mariage de la Ducheffe Anne, avec le Roi Charles VIII, qui l'employa depuis en plufieurs charges confidérables. Sa charge de Chancelier ayant été fupprimée l'an 1494, il eut le titre de Gouverneur & de Garde de la Chancellerie de Bretagne, & mourut le premier Juillet 1516. Il avoit époufé 1º. *Marguerite* le Borgne, veuve de *Roland* de Lefcoët, Grand-Veneur de France, & fille de *Robert* le Borgne, & de *Tiphaine* de Kérenrais, Dame de Coëtcanton: 2º. *Anne* du Châtelier, fa parente, veuve de *Gilles* de Rieux, Seigneur de Châteauneuf, & fille de *Vincent* du Châtelier, Vicomte de Pommerit, &c. & de *Magdelaine* de Villers-du-Hommet. Du premier lit fortit 1. *Marguerite* de Montauban, Dame du Bois-de-la-Roche, &c. mariée à *Jacques* de Beaumanoir, Vicomte de Pledran: du fecond vint 2. *Catherine* de Montauban, alliée à *René* du Volvire, Baron de Ruffec. * *Voyez* le P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers.*

MONTAULT, Maifon confidérable en Bigorre, dont l'on ne rapporte la poftérité, que depuis JEAN de Montault, Seigneur de Bénac, qui fervit le Roi en fes guerres de Gafcogne l'an 1359, & qui, dix ans après, appella au Parlement de Paris, de ce que le Prince de Galles, Duc de Guienne, avoit donné au Captal de Buch, Anglois, le Comté de Bigorre, dans lequel tous fes biens étoient fituez. Il avoit époufé *Gaillarde* de Miraumont, dont il eut JEAN, II du nom, qui fuit.

II. JEAN de Montault, II du nom, Seigneur de Bénac, époufa *Marguerite*, fille de *Vidal*, Seigneur de Bazillac, & de *Marie* de Gramont, dont il eut, 1. ARNAUD, qui fuit; & 2. *Conftance* de Montault, mére de Bernard de Béon.

III. ARNAUD de Montault, Baron de Bénac, vivoit l'an 1481. Il avoit époufé, 1º. *Bérénice* de Coarafe: 2º. *Jeanne* de Lavedan, fille d'*Arnaud*, Vicomte de Lavedan, & de *Bruniffende* de Gerdereft. Du premier lit fortit 1. *Jean* de Montault, pére de *Magdelaine*, dont l'alliance eft ignorée: du fecond vinrent, 2. ANNET, qui fuit; 3. *Roger*, qui fut d'Eglife; 4. *N*... pére de *Roger*, Vicomte de Montault; 5. 6. 7. *Magdelaine*, *Catherine* & *Jeanne*, dont les alliances font ignorées.

IV. ANNET de Montault, Baron de Bénac, mourut pendant les guerres d'Italie, avec quatre de fes enfans, ayant fait fon Teftament le 12 Octobre 1523. Il avoit époufé 1º. *Catherine* de la Roque: 2º. *Ifabelle* de Majorefte, ou de la Roche-Fontenille, & fut pére 1. de JEAN-MARC, qui fuit; 2. de *George*; 3. de *Jean*; & 4. d'*Heléne* de Montault.

V. JEAN-MARC, Baron de Montault & de Bénac, III du nom, Capitoul de Toulouse l'an 1536, vivoit l'an 1554. Il avoit époufé le 16 Mai 1527, *Magdelaine*, fille de *Gafton*, Baron d'Andouins, dont il eut 1. *Jean-Paul*, Baron de Bénac, mort fans alliance, à la bataille de Saint-Denys; 2. *Philippe*, Vicomte de Lavedan, qui fit fon Teftament l'an 1597, & qui avoit époufé 1º. l'an 1567, *Jeanne* de Caumont, fille de *N*... Seigneur de Berbiguiéres: 2º. l'an 1592, *Marie* de Gontault, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Saint-Géniez, Lieutenant-Général de Navarre & de Béarn, & de *Jeanne* de Foix, defquelles il n'eut point d'enfans; 3. BERNARD qui fuit: 4. *Jacques*, mort fans alliance; 5. *Jean*, mort en Turquie; 6. *Anne*, mariée à *N*... Seigneur de Sus en Béarn; 7. 8. *Jeanne* & autre *Jeanne*, mortes fans alliance; 9. *Magdelaine*, Dame de Ponthus; & 10. *N*... de Montault, Religieufe.

VI. BERNARD, Baron de Montault & de Bénac, recueillit la fucceffion de fes fréres, fut Sénéchal de Bigorre, & époufa en Juin 1571, *Thabitha* de Gabafton, Dame de Navailles & de Baffillon, fille de *Bertrand*, Baron de Baffillon, Gouverneur de Navarreins, & de *Jeanne*, Dame de Cauna; dont il eut; 1. PHILIPPE qui fuit; 2. *Henri*, Seigneur de Baffillon & de Sarriac; 3. *Blaife*, Meftre-de camp du Régiment de Champagne, mort de maladie au fiége de la Rochelle; 4. *N*... Seigneur de la Roque-Navailles, mort en l'Ifle de Rhé, commandant la Cavalerie; 5. *Bernard*, Seigneur de Pontous, mort au fiége de la Mothe, l'an 1634; 6. *N*... tué au fiége de Saint-Jean-d'Angely; 7. *Jeanne*, mariée à *N*... Seigneur du Lux, Sénéchal de Bigorre; 8. *Corifande*, alliée à *N*... de Durfort, Seigneur de Caftel-Bayac; & 9. *Marguerite* de Montault, morte fans alliance.

VII. PHILIPPE de Montault, Marquis de Bénac, Sénéchal & Gouverneur de Bigorre l'an 1650, fut créé Duc de Navailles & Pair de France, par Lettres de 1650 non regiftrées, & mourut l'an 1654. Il avoit époufé en Mai 1612, *Judith* de Gontault, Dame de Saint-Geniez, & de Badefol, fille d'*Hélie*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Béarn, Viceroi de Navarre, & de *Jacqueline* de Béthune, dont il eut 1. *Cyrus*, Marquis de Saint-Geniez, mort avant fon pére, laiffant de *Jeanne* de Caumont-la-Force fa femme, *Judith-Thérèfe Sufanne* de Montault, fille unique, Marquife de Saint-Geniez, mariée le 24 Juin 1679, à *Jacques* le Coigneux, Préfident au Parlement de Paris; 2. *Maximilien*, Baron de Saint-Geniez, mort auffi avant fon pére; 3. PHILIPPE, II du nom, qui fuit; 4. *Jean*, Vicomte de Tofel, mort fans alliance; 5. *Henri*, Seigneur d'Audanne, Marquis de Saint-Geniez, Gouverneur de Saint-Omer, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 31 Mars 1685, fans poftérité legitime; 6. *Bernard*, Seigneur de la

la Cappelle-Albareils, mort avant son pére; 7. *César*, Seigneur de Pagalie, mort jeune; 8. *Jacqueline*, morte jeune; 9. *Jeanne*, mariée à *Jean*, Marquis de Losse en Périgord; 10. *Paule*, alliée à *Louis*, Marquis de Loubiéres d'Incamps en Béarn; 11. *Marie*, femme de *N*... de la Salle de Saint-Pé, Baron de Banque, Lieutenant-de-Roi à Bayonne; 12. *Diane*, mariée à *Louis* Cordouan, Marquis de Langey, morte le premier Janvier 1717; & 13. *Persíde* de Montault, Prieure des Religieuses Maltoises à Toulouse.

VIII. Philippe de Montault-Bénac, Duc de Navailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un Article séparé*, épousa en Fevrier 1651, *Susanne* de Baudéan, l'une des Dames de la Reine Anne d'Autriche, & fille de *Charles* de Baudéan, Comte de Neuillan, Gouverneur de Niort, & de *Françoise* Tiraqueau, morte le 15 Février 1700, âgée de 74 ans. De ce mariage sont issus, 1. *Philippe* de Montault-Bénac, Marquis de Navailles, Brigadier des Armées du Roi, mort à l'âge de 22 ans, avant son pére, le deuxiéme Décembre 1678, au retour de la prise de Puycerda; 2. *Charlotte-Françoise-Radegonde*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, morte le 12 Février 1696, âgée de 43 ans; 3. *Françoise*, troisiéme femme de *Charles* de Lorraine, III du nom, Duc d'Elbeuf, morte le onziéme Juin 1717 âgée de 64 ans; 4. *Gabrielle-Eléonore*, mariée à *Henri* d'Orleans, Marquis de Rothelin; 5. *Henriette*, Abbesse de la Saussaye, près de Paris; 6. *Gabrielle*, mariée à *Léonor-Hélie* de Pompadour, Marquis de Lauriéres; & 7. *Gabrielle* de Montault-Navailles, la jeune, Religieuse. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des grands Officiers de la Couronne.*

MONTAULT (Philippe de) Duc de Navailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Bigorre, commandant pour Sa Majesté dans les villes de la Rochelle, Brouage, & Païs d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de deux cens Chevaux-legers de la Garde. Il étoit fils de *Philippe* de Montault, Baron de Bénac, Gouverneur & Sénéchal de Bigorre, & de *Jacqueline* de Gontault, Dame de Saint-Geniez. Quoiqu'il eût été élevé dans la Religion Réformée chez ses parens, il ne laissa pas d'être reçu Page chez le Cardinal de Richelieu l'an 1635, n'ayant alors que 14 ans; & ce grand homme prit soin lui-même de l'instruire, & lui fit abjurer sa Religion. Au bout de dix-huit mois, sa conversion fut suivie de celle de son pére, & d'une grande partie de sa famille. Il commença de servir dans les Armées dès l'an 1638, & monta par tous les degrez de la milice, jusqu'au premier de tous, étant toujours attaché à son premier Maître, le Cardinal de Richelieu; & ensuite au Cardinal Mazarin, même dans les tems les plus fâcheux. Il commanda l'Armée d'Italie sous le Duc de Modéne l'an 1658, en qualité de Capitaine Général; & l'année suivante, après la mort de ce Prince, il la commanda en chef. Il fut ensuite Ambassadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie. Il commanda aussi l'Armée que le Roi envoya en Candie au secours des Vénitiens, sous le Duc de Beaufort l'an 1669; & depuis, il eut encore le commandement en Chef de toutes les troupes qui étoient en Lorraine, en Alsace, en Champagne & en Bourgogne, l'an 1673, & au commencement de 1674. Ce fut en ce tems-là qu'il prit Gray, par où fut commencée la conquête de la Franche-Comté. Dans la Campagne de 1674, il servit en Flandre sous le Prince de Condé, en qualité de Lieutenant-Général; mais parce que le Duc de Navailles avoit déja commandé en Chef, le Roi ordonna au Prince de partager l'Armée en deux Corps, & de faire servir Navailles seul dans celui où étoit la Maison du Roi, & les trois autres Lieutenans-Généraux dans l'autre Corps. Il se trouva au combat de Senef, où il commanda l'aîle gauche de l'Armée. L'an 1675, lorsqu'il étoit dans son Gouvernement de la Rochelle, Sa Majesté l'honora du bâton de Maréchal de France. Au mois de Janvier 1676, il fut envoyé en Catalogne, où il commanda en Chef l'Armée du Roi pendant trois années. Il se rendit maître de Figuieres l'an 1676, battit l'an 1677 une partie des troupes commandées par le Comte de Monterey, prit Puicerda l'an 1678, & servit jusqu'à la paix de Nimégue, qui fut conclue la même année. Il eut longtems le Gouvernement de Bapaume, quelque tems celui du Havre de Grace, & depuis jusqu'à sa mort celui de la Rochelle, & du Païs d'Aunis. Il fut reçu Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit en la promotion de 1681, & fut longtems Capitaine Lieutenant des deux cens Chevaux-legers de la Garde du Roi. Enfin en Avril 1683, il fut Gouverneur de défunt M. le Duc de Chartres, Duc d'Orléans, & Régent du Royaume. Il mourut le cinquiéme Février 1684, âgé de soixante-cinq ans. Il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains du fauxbourg Saint-Germain, où sa veuve lui a fait ériger un magnifique tombeau. On imprima ses Mémoires à Paris l'an 1701. Il y fait connoître que les Vénitiens avoient eu tort de se plainde de sa conduite en Candie, puisqu'il parut après, que ce n'avoit été ni leur intérêt, ni leur dessein de conserver cette ville. Il en donne les raisons, & montre qu'ils ne voulurent se servir du secours de la France, que pour faire voir que la Chrétienté s'interessoit pour eux, & obliger par-là les Turcs à leur accorder une paix moins desavantageuse. Cependant l'Ambassadeur de Venise avoit fait de si grandes plaintes au Roi du départ de M. de Navailles de Candie, que sa Majesté lui envoya ordre, si-tôt qu'il fut arrivé en France, de se retirer dans une de ses Terres, où il fut relégué durant trois ans, après lesquels on lui permit d'aller à son Gouvernement de la Rochelle, & enfin de revenir à la Cour, où il se justifia pleinement. * *Voyez* le P. Anselme, *Grands Officiers de la Couronne.*

MONTAUSIER ou MONTAUZIER, Marquisat en France qui fut érigé en Duché-Pairie par Lettres patentes du Roi du mois de Mai 1664, & enregîtrées au Parlement le deuxiéme Decembre 1665, en faveur de Charles de Sainte-Maure, Marquis de Montausier. Il épousa *Julie-Lucine*, fille de Charles d'Angennes, Marquis de Rambouillet, & à l'exemple de son épouse, il fit grand cas des Gens de Lettres & les aima beaucoup. Il mourut le 17 Mai 1690, & comme il ne laissa point de postérité mâle, cette nouvelle Pairie expira avec lui. * *Diction. Allemand. Voyez* SAINTE MAURE, Maison.

MONTAUSIER (Ducs de). *Voyez* SAINTE-MAURE.

MONTBAR. *Voyez* MONBAR.

MONTBAZON. *Voyez* MONBAZON.

MONTBELLIARD, ville & famille illustre. *Cherchez* MONBELLIARD.

MONTBERON (Jacques, Sire de) Sénéchal d'Angoumois, Maréchal de France, Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, fut souvent employé dans les guerres de Gascogne, suivit le Roi au voyage qu'il fit en Flandres l'an 1382, fut nommé Sénéchal d'Angoumois l'an 1386, & y servit la même année sous le Maréchal de Sancerre. Il embrassa depuis le parti du Duc de Bourgogne & du Roi d'Angleterre, & fut pourvu de la charge de Maréchal de France, à la place du Sire de l'Isle-Adam; mais il ne l'exerça pas longtems, en ayant été destitué en Janvier 1421, & mourut l'an 1422.

I. Il descendoit de Robert, Seigneur de Montbéron, qui vivoit l'an 1140, & qui fut pére de Robert, qui suit.

II. Robert, II du nom, Seigneur de Montbéron, pére de Robert III, qui suit.

III. Robert, III du nom, Seigneur de Montbéron, qui laissa de *Jeanne* sa femme, 1. Robert, IV du nom, qui suit; & 2. *Robert* de Montbéron, Evêque d'Angoulême.

IV. Robert, IV du nom, Seigneur de Montbéron, de Rochebertier, & de Rançon, vivoit l'an 1276, & laissa pour enfans, de *Mabaud* de la Rochefoucault, fille d'*Ameri*, Seigneur de la Rochefoucault, 1. Robert V du nom, qui suit; & 2. *Belotte* de Montbéron, mariée à *Guy* de Chenac.

V. Robert, V du nom, Seigneur de Montbéron, &c. vivant l'an 1329, laissa de *Galienne* de la Porte sa femme, Robert, VI du nom, qui suit.

VI. Robert, VI du nom, Seigneur de Montbéron &c. qui épousa l'an 1348, *Yolande* de Mathas, Dame de Boissec, veuve d'*Ithier*, Seigneur de Magnac, & fille de *Robert*, Seigneur de Mathas, & de *Marie* de Thouars, dont il eut 1. Jacques qui suit; 2. *Marie*, alliée l'an 1364, à *Jean* de Coudun, Seigneur de Verson; & 3. *Marguerite* de Montbéron, vivante l'an 1399.

VII. Jacques, Sire de Montbéron, Maréchal de France, *dont il est parlé ci-dessus*, épousa *Marie* de Maulevrier, fille aînée & héritiére de *Renaud*, Baron de Maulevrier & d'Avoir, & de *Béatrix* de Craon, Dame de Toureil: 2°. *Marguerite*, Comtesse de Sancerre, Dame de Marmande, veuve de *Béraud* II, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, Seigneur de Mercœur, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. François qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Montbéron & d'Azay-le-Rideau, Capitaine du château de Thouars, mort sans postérité légitime; 3. *Catherine*, mariée 1°. à *Renaud*, VII du nom, Sire de Pons, Vicomte de Turenne, &c.: 2°. à *Jean* de Malestroit, Seigneur d'Oudon; & 4. *Marguerite* de Montbéron, Dame de Mautresse, mariée l'an 1418, à *Savari* Bouchard, Seigneur d'Aubeterre, de Pauléon, d'Ozillac, &c.

VIII. François, Baron de Montbéron, de Maulevrier, d'Avoir, &c. mourut fort âgé, vers l'an 1470. Il avoit épousé le 25 Mai 1403, *Louise* de Clermont, fille unique de *Jean* de Clermont, Vicomte d'Aunay, dont il eut 1. François II, qui suit; 2. Guichard, *qui a fait la branche des Barons de* Mortagne & d'Avoir, *rapportée ci-après*; 3. Louis, *qui a fait la branche des Comtes de* Fontaines-Chalendray, *aussi mentionnée ci après*; 4. *Savari*, Archidiacre de Champagne en l'Eglise de Reims, Abbé de Notre-Dame-la-Grande en l'Eglise de Poitiers, & Chanoine de Saintes; 5. *Catherine*, femme de *Joachim* Girard, Seigneur de Baloches; 6. *Guillemette*, mariée à *Jean* de Maumont, Seigneur de Taunay-Boutonne; 7. *Jeanne*, Dame de Cursay, mariée l'an 1445, à *François* de Clermont, Seigneur de Dampierre; 8. *Yolande*, Dame de Chevalon & d'Auzac, alliée l'an 1446, à *Michel-Juvénal* des Ursins, Seigneur de la Chapelle-Gautier, Baillif de Troyes; 9. *Marie*, Dame de Chefboutonne, femme de *Jean* Malet, dit *de Graville*, Grand-Maître des Arbalêtriers; 10. *Andrée*, Dame de Vareignes, mariée l'an 1451, à *Gautier* de Péruffe, Seigneur d'Escars; & 11. *Brunissende* de Montbéron, Dame de Mirebel, mariée 1°. à *Olivier* de Belleville: 2°. à *Arnould*, Sire de Bordeilles.

IX. François, II du nom, Sire de Montbéron, Vicomte d'Aunay & de Mathas, Baron de Maulevrier, &c. fut Chambellan du Dauphin l'an 1443, vendit la Terre de Montbéron l'an 1471, à Marguerite de Rohan, Comtesse d'Angoulême, ce qui causa de grands procès; & mourut le 31 Octobre 1476. Il avoit épousé vers l'an 1440, *Jeanne* de Vendôme, veuve de *Robert*, Seigneur de Fontaines, & fille unique de *Pierre*, Seigneur de Segré & du Lude, & de *Marie* d'Acigné, dont il eut, 1. Eustache qui suit; & 2. *Jeanne* de Montbéron, Dame de Monchamps & de Beaulieu, mariée 1°. à *Martin* Henriquès de Castille, Chambellan du Roi: 2°. à *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac: 3°. à *Louis* Larchevêque, Seigneur de Soubise, morte sans postérité en Juin 1498.

X. Eustache de Montbéron, Vicomte d'Aunay, Baron de Maulevrier & de Mathas, épousa *Marguerite* d'Estuer, fille de

de *Jean*, Seigneur de Lisleau, Baron de Niœul, & de *Jeanne* de Pons-Saint-Maigrin, dont il eut 1. *Christophle* de Montbéron, Vicomte d'Aunay, mort sans laisser de postérité, de *Léonore* de Ferriéres, Dame de Montfort-le-Rotrou & de Vibrai, fille aînée de *Jean*, Baron de Ferriéres, & d'*Anne* Geofroy; 2. *Placide*, Protonotaire du Saint Siége; 3. *Artus*, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi; 4. ADRIEN qui suit; 5. *Claude*, Protonotaire du Saint Siége; 6. *Catherine*, alliée le 21 Novembre 1478, à *Joachim* de Conighan, Seigneur de Cherveux; 7. *Jeanne*, femme de *Jacques* de Chabannes, Seigneur de la Palice; 8. *Blanche*, mariée 1°. à *Jacques* de la Rochefoucault, Seigneur de Melleran, d'Aunac, de Nouhans, &c. : 2°. à *Gilles* Tranchelion, Seigneur de Palluau; & 9. *Marie* de Montbéron, mariée l'an 1492, à *Geofroy* de Balsac, Seigneur de Montmorillon, &c.

XI. ADRIEN de Montbéron, Seigneur de Villefort &c. suivit le Roi Charles VIII, à la conquête de Naples, se trouva à la bataille de Fornoue, où il fut blessé près de la personne du Roi, qui l'avoit choisi pour l'un de ses Confidens, & vivoit l'an 1495. Il avoit épousé *Marguerite* d'Archiac, fille & principale héritiére de *Jacques*, Seigneur d'Archiac, & de *Marguerite* de Lévis, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *René*, sourd & muet; 3. *Louïs*, Seigneur de Polignac, qui épousa *Anne* de Belleville; 4. *Jean* de Montbéron, Seigneur de Thors, &c. qui de *Gabrielle* de Pierrebuffiére, sa femme, eut pour fille unique, *Judith* de Montbéron, héritiére des Baronnies de Thors, de Blansac, de Prignac, de Lonzenac, &c. mariée à *Jacques* de Pons, Marquis de la Case, Comte de Roquefort, de Marsan en partie, Baron de Montgaillard, vivant l'an 1605; 5. *Agnès* de Montbéron, mariée l'an 1535, à *Claude* Chat, dit de Rastignac, Seigneur du Pouset; 6. *Anne* femme de *François* Guérin, Seigneur des Herbiéres; 7. *Héléne*; 8. *Catherine*; & 9. *Barbe* de Montbéron, mariée à *Pierre* de Maigné, Seigneur de Maudereux.

XII. FRANÇOIS de Montbéron, Baron d'Archiac, de Villefort, de Beaulieu, Capitaine de Blaye, épousa le 24 Avril 1538, *Jeanne* de Montpezat, seconde fille de *Gui*, Baron de Montpezat, & de *Jeanne* de Mareuil, Dame de Villebois; dont il eut 1. *René* de Montbéron, Baron d'Archiac, tué à la bataille de Gravelines l'an 1558, sans laisser de postérité, de *Magdelaine* du Fou, fille de *François*, Baron de Vigean, & de *Louïse* Robertet; 2. *Renée*, morte jeune; & 3. *Jacquette* de Montbéron, héritiére de son frére, mariée à *Antoine*, Seigneur de Bordeilles & de la Tourblanche.

*BRANCHE DES BARONS de MORTAGNE, & d'*AVOIR.

IX. GUICHARD de Montbéron, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Montbéron, & de *Louïse* de Clermont, Vicomtesse d'Aunay, eut en partage les Terres de Mortagne sur Gironde, d'Avoir, de Grésigné, de Chapes, &c. Il épousa *Catherine* Martel, fille unique de *Louïs*, Seigneur de Beaumont-Pié-de-Bœuf, & de *Marie* de la Tour-Landry, dont il eut 1. RENE' qui suit; 2. *Marguerite*, premiére femme de *René* de Beauvau, Seigneur de Marconville; 3. *Marie*, alliée à *Artus* de Villequier, Baron de Cholet, & de la Guerche; 4. *Jeanne*, femme de *Mathurin*, Seigneur de Vonnes; & 5. *Antoine* de Montbéron, fils puîné, Seigneur de Mortagne, qui de *Jeanne* l'Hermite, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauvais, & de *Jeanne* du Fau, laissa pour enfans, *Adrien* de Montbéron, mort sans alliance; *Anne*, femme de *Jean* de Conighan, Seigneur de Cangé; *Jacquette*, morte sans alliance; & *Anne* Religieuse à Fontevrault, laquelle renonça à ses vœux, prétendant y avoir été forcée par sa mére, & épousa, en présence de ses parens, *Pierre* de Ségur, Seigneur de Ligonès, dont elle n'eut point d'enfans.

X. RENE' de Montbéron, Baron d'Avoir & de Champeaux, épousa 1°. *Marie* d'Etampes, fille de *Jean*, Seigneur des Roches, & de *Marie* de Rochechouart-Mortemar, dont il eut 1. *Renée*, morte sans alliance: 2°. *Louïse* de Sainte-Maure, fille de *Renaud*, Seigneur de Jonzac, & de *Françoise* Chabot, dont il eut 2. LOUÏS qui suit; 3. *Renée*, femme de *François* de Bar, Seigneur de Baugy; 4. *Françoise*, Religieuse; 5. *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Beauvoisin, Baron de Courtaumer; & 6. *Anne* Montbéron, femme de *Pierre* de Maillé, Seigneur de Latan & de Marolles.

XI. LOUÏS de Montbéron, Baron d'Avoir, &c. épousa *Magdelaine* Pelault, Dame de Lespinay-Greffier, d'Erignay, de la Missoniére, & de la Bissiére, fille d'*Antoine*, Seigneur desdits lieux, & de *Geneviéve* du Chêne, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Françoise*, mariée 1o. à *Louïs* Gastinau, Seigneur de la Tour de Germigny, & de Saint-Bonnet, Gouverneur de Bayonne: 2o. à *Charles*, Seigneur de Vaux; 3. *Renée*, femme de *François* Thierry, Seigneur de Bois-Orcamp & de Pontrouault; 4. *Claude*, mariée à *Jean* de Vay, Seigneur de la Rocheferriére; & 5. *Emerance* de Montbéron, Religieuse à Fontevrault.

XII. JACQUES de Montbéron, Baron d'Avoir, Seigneur de Champeaux, &c. épousa *Louïse* Goheau, Dame de Souché, de Saint-Aignan, des Jamonniéres, de la Maillardiére, & de l'Isle-Bonin en Bretagne, fille de *François*, Seigneur desdits lieux, & de *Françoise* Hamon, dont il eut 1. HECTOR qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Saint-Aignan, qui d'*Anne* Brécel sa femme, fille de *Christophle*, Sénéchal de Nantes, n'eut qu'un fils nommé *René*, mort jeune; 3. *Marguerite*, alliée 1o. à *Jean* le Clerc, Seigneur des Roches près d'Angers: 2°. *Louïs* le Vayer; & 4. *Anne* de Montbéron.

XIII. HECTOR de Montbéron, Baron d'Avoir, &c. épousa 1o. *Jeanne* de Maillé, fille de *Gui*, Seigneur de Brezé, & de *Jeanne* de Louan, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Radegonde* de Noyelles, fille de *René*, Seigneur de la Bussardiére, & de *René* de la Coutardiére, dont il eut 1. 2. *René* & *Hector*, morts jeunes; 3. LOUÏS qui suit; & 4. *Adrienne* de Montbéron, mariée le 20 Février 1599, à *Louïs* de la Rochefoucault, Seigneur de Neuilly-le-Noble, & de la Brosse-Touraine.

XIV. LOUÏS de Montbéron, Baron d'Avoir, &c. eut la tête tranchée à Paris, pour avoir enlevé Renée de Galery, femme de Guillaume le Févre, Juge-Criminel de Nantes. Il avoit épousé, l'an 1599, *Angélique* de la Rochefoucault, fille de *René*, Seigneur de Neuilly-le-Noble, & d'*Anne* Gillier, dont il n'eut qu'un fils nommé *Hector*, mort jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FONTAINES-CHALENDRAY.

IX. LOUÏS de Montbéron, troisiéme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Montbéron & de Maulevrier, & de *Louïse* de Clermont, Vicomtesse d'Aunay, fut Seigneur de Fontaines-Chalendray, & de la Paille, & Capitaine de Montbéron. Il épousa, 1°. *Radegonde* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar, & de *Jeanne* de Torsay: 2°. *Guione* Mérichon. Ses enfans du premier lit furent, 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Marie* de Montbéron, qui épousa *Gautier* de Pérusse, Seigneur de la Vauguion, &c. Sénéchal de Périgord & de la Marche. Ceux du second lit furent, 3. *Jean* de Montbéron, Seigneur de la Paille; 4. *Jacques*, Protonotaire du Saint Siége, Curé d'Argenteuil; 5. ANTOINE, *duquel sont descendus les Seigneurs de* BEAUREGARD; 6. *François*, Protonotaire du Saint Siége, Curé de Castelnau, Diocése de Sarlat; 7. *Guion*, Seigneur de la Paille, d'Andilly-les-Marais, de Guilebaut & de Sugnon, pére de *Jacques*, mort à l'Armée, & de *Louïs* de Montbéron, Chanoine de Saintes, qui obtint dispense du Pape, l'an 1555, de se pouvoir marier, quoique Sous-Diacre; 8. *Olivier*, vivant l'an 1502; 9. *Rose*, dont l'alliance est ignorée; & 10. *Louïs* de Montbéron, Seigneur d'Auzances, aîné du second mariage, qui de *Magdelaine* de Mareuil, Dame de Montmoreau, eut pour enfans, *Louïse* de Montbéron, Dame de Montmoreau, mariée à *Louïs* Prévôt, Seigneur de Sansac; & *Jacques* de Montbéron, Seigneur d'Auzances, Chevalier de l'Ordre du Roi, pére de *Louïse* de Montbéron, Dame d'Auzance, morte l'an 1595.

X. LOUÏS de Montbéron, II du nom, Seigneur de Fontaines-Chalendray, &c. laissa entre autres enfans, de son mariage avec *Louïse* de Beaumont, fille de *Jean*, Seigneur de Glenay, & de *Catherine* Rataut, LOUÏS III, qui suit.

XI. LOUÏS de Montbéron, III du nom, Baron de Fontaines-Chalendray, épousa *Claude* Blosset, Dame de Torcy, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, dont il eut 1. LOUÏS IV, qui suit; & 2. *Anne* de Montbéron, mariée à *Louïs* de Gourdon-de Genouillac, Comte de Vaillac.

XII. LOUÏS de Montbéron, IV du nom, Baron de Fontaines-Chalendray & de Torcy, épousa *Héliette* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Châtaigneraye, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut 1. JEAN qui suit; & 2. *Louïse* de Montbéron, mariée l'an 1609, à *Jean-Louïs* de Rochechouart, Seigneur de Chandenier.

XIII. JEAN de Montbéron, Comte de Fontaines-Chalendray, laissa de *Louïse* de l'Aubépine, sa femme, fille de *Claude*, Seigneur de Verderonne, & de *Louïse* Pot-de-Rhodes, 1. *Louïs* de Montbéron, V du nom, Comte de Fontaines-Chalendray, mort sans postérité; 2. *Balthazar*, Chevalier de Malte; 3. *Charles* de Montbéron; 4. *Catherine*, mariée à *François* de Salignac de la Motte-Fénelon; & 5. *Louïse* de Montbéron, Religieuse. * *Voyez* le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

* MONTBERON, ou MONTBRON bourg de France dans l'Angoumois, sur la Tardouére, est à l'est-sud-est d'Angoulême, dont il est éloigné d'environ six lieues.

MONTBOZON, bourg de la Franche-Comté situé sur une colline, au pié de laquelle passe la riviére d'Ougnon ou de Lougnon. Il est à quatre lieues de Grai & de Vesoul, & à cinq de Bezançon. Ces trois villes font un triangle, au milieu duquel est Montbozon, où l'on tient un gros marché toutes les semaines & une foire très considérable tous les Lundis pendant le Carême. On y améne quantité de bestiaux, & particuliérement des chevaux de la Suisse, dont les Marchands de France viennent se fournir. Il y a dans ce bourg, Haute, Moyenne & Basse Justice, sous le titre de Prévôté, dont les appellations ressortissent pour le Civil au Bailliage d'Amont, Siége de Vesoul, & pour le Criminel au Parlement de Besançon. Montbozon étoit autrefois un Fort, dont on voit les ruïnes sur la colline. Ce lieu, où les Dominicains ont un Monastére, dépend de la Paroisse de Thienant, petit village qui n'est éloigné que d'une portée de mousquet. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1700. Th. Corneille, *Dictionnaire Géogr.*

MONTBRISON, ville de France, Capitale du païs de Forès, est un des cinq Bailliages de la Province. On dit qu'autrefois Montbrison n'étoit qu'un château, nommé *Brison*, qui depuis fut fermé de murailles l'an 1428. Il y a une Eglise collégiale, dédiée à la sainte Vierge, diverses Maisons Religieuses, avec Election, Prévôté, &c. * *Consultez l'Histoire de Forès*, du Sieur de la Mure.

MONTBRUN, fameux Capitaine du XVI siécle. *Cherchez* PUY (Charles du).

* MONTBRUN, bourg de France, dans l'Angoumois, vers les confins du Périgord, est à l'est-sud-est d'Angoulême, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

MONTBRUN, bourg de France dans le Languedoc, au Diocése du Narbonne vers les confins du Diocése de Carcassonne. Il est à peu près au nord-ouest de la ville de Narbonne, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Sanson, *Carte de Languedoc*.

MONTCARMEL. *Voyez* MONT-CARMEL en deux mots.

MONTCASSEL. *Voyez* CASSEL.

MONTCASSIN. *Voyez* MONT-CASSIN en deux mots.

MONTCASTRO. *Voyez* BIALOGROD.

MONTCAVREL. *Voyez* MONCHY.

MONTCHAL (Charles de) Archevêque de Toulouse dans le XVII siécle, fut très célébre par sa piété & par la connoissance qu'il eut de l'Histoire sainte & profane, du Droit Canon & Civil, & des Langues Gréque & Hébraïque. Il étoit fils d'un Apothicaire d'Annonay en Vivarais, nommé Antoine Montchal. Ce Prélat avoit été Boursier, puis Principal du Collége d'Autun en l'Université de Paris. Il fut Chanoine d'Angoulême, puis Abbé de S. Amand, & Archevêque de Toulouse l'an 1628, après la démission du Cardinal de la Vallete, dont il avoit été Précepteur. Il présida à l'Assemblée du Clergé tenue à Paris en 1645. Il y parla fortement contre le Ministére & contre la mémoire du Cardinal de Richelieu, au sujet de la destitution violente de René de Rieux, Evêque de S. Pol de Léon, qui demandoit d'être rétabli dans son Evêché: ce qui lui fut accordé par l'Assemblée. Montchal avoit travaillé longtems sur l'Histoire d'Eusébe, dont il rétablit le Texte, & dont il corrigea la Version dans une infinité d'endroits. En 1718, on a donné à Rotterdam, en deux volumes *in douze*, les Mémoires de M. de Montchal, contenant les particularitez de la Vie & du Ministére du Cardinal de Richelieu. Les Editeurs de ces Mémoires ont été fort négligens, ou ont rencontré un fort mauvais Manuscrit. On lui attribue aussi une Dissertation, qui est assez mal digérée. L'Auteur, quel qu'il soit, veut prouver que les Puissances séculiéres ne peuvent imposer sur les biens d'Eglise aucunes taxes, tailles, subsides, & autres droits, sans le consentement de l'Eglise même. Il y donne trop aux Papes, & ôte trop aux Puissances séculiéres. Il mourut l'an 1651, & fut enterré dans l'Eglise de saint Etienne de Toulouse. Plusieurs Savans, & entre autres, Rigault, le Pére Sirmond, Holstenius, Allatius, &c. parlent de lui avec éloge. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Amelot de la Houssaye, *Mém. Hist. tome* 2. &c.

MONTCHEVREUIL (Marquis de). *Voyez* MORNAY.

MONT-DE-LA-COURONNE. *Voyez* CAMALDOLI.

MONTDEVIS. *Voyez* MONDEVI.

MONTDORE'. *Voyez* MONDORE'.

MONTE (Jean Batiste de). *Voyez* MONTI, famille de Vérone.

* MONTE-AGUDO, petite ville d'Espagne dans la Vieille Castille, vers les confins de l'Aragon, est au sud-est de Burgos dont elle est éloignée d'environ 26 lieues. * *Carte d'Espagne*, publiée à Amsterdam sous le nom de M. Delisle.

MONTE-AGUDO (Marquis de). *Voyez* MENDOZA.

MONTE-ALBODO. *Voyez* MONTALBODO.

MONTE-ALCINO. *Voyez* MONTALCINO.

MONTE-ALFONSO, bonne forteresse du Modénois, dans la vallée de Carfagnana, près de Castel-Nuovo de Carfagnana. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-ALTO. *Voyez* MONTALTO.

MONTE-ARAGON, bourg avec un Monastére célébre, dans l'Aragon en Espagne, à une lieue d'Huesca, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-BELLO, petite ville d'Italie, dans le Vicentin, au sud-ouest de Vicence, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

MONTE-CALVO (Jacques) sorti d'une ancienne famille de Bologne, se distingua par son érudition dans le XV siécle, & mourut l'an 1460, ou selon d'autres, l'an 1474. Il laissa entre autres enfans, THOMAS MONTE-CALVO, qui fut employé par le Pape Jean XXIII, en diverses négociations.

MONTE-CALVO (Vincent) Médecin & Philosophe, né à Bologne l'an 1573, étoit de la même famille que le précédent. Il se rendit très habile dans la Philosophie d'Aristote, fut consideré avec raison comme le premier Péripatéticien de son tems, & enseigna pendant 34 ans avec un merveilleux applaudissement. Toutes les Universitez d'Italie souhaitoient de l'avoir au nombre de leurs Professeurs; mais l'amour qu'il avoit pour sa patrie, lui fit donner la préférence à celle de Bologne, où il mourut le 15 Octobre 1637. On a publié un Traité de Médecine de sa façon, & des Commentaires sur la Métaphysique d'Aristote. * Nicolao Burtio, *Bonon. Illust.* Léandre Alberti, *Descr. Ital. & Hist. Bon.* Alidosi, *de Bonon. Script.* Bumaldi, *Bonon.* Thomasini, *Elog. Virorum Illust.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 113. &c.

MONTE-CASSINO. *Cherchez* MONT-CASSIN.

MONTE-CATIN. *Voyez* ce mot *ci-dessous* après MONTEBOURG.

MONTE-CHIARUGOLO, en Latin *Mons Geritus*, *Mons Cheruculus*, bourg avec un bon château, dans le Parmesan, en Lombardie, sur la riviére de Lenza & les confins du Modénois, à deux lieues de Parme. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-CHRISTO, ville de l'Isle de Saint-Domingue dans l'Amérique, située au nord, à quatorze lieues de *Puerto de la Plata* vers l'ouest. Elle a des salines, & un port assez commode. Tout proche de cette ville, la riviére de *Yaqui* se décharge dans la mer. Les Hollandois y trafiquoient avec de petits navires, & en remportoient des peaux de bœuf & d'autres marchandises, avant que le Roi d'Espagne eût défendu le commerce. * De Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 1. *c.* 7.

MONTE-CHRISTO, petite Isle de la Mer de Toscane, entre l'Isle de Corse & l'Etat *delli Presidii*, duquel elle dépend. Cette Isle ne semble qu'un rocher au milieu de la mer. Elle a pourtant un bourg, & un Fort pour le défendre des Pirates. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-CIRCELLO, lieu de la Campagne de Rome, appellé anciennement *Circæum promontorium*. Ce fut la demeure de la Magicienne Circé, fille du Soleil, laquelle transformoit les hommes en bêtes. Ce lieu étoit ceint presque entiérement de la mer, & on y voyoit une petite ville nommé *Circei*, dans laquelle Tarquin *le Superbe* transporta une Colonie. Le Temple de Circé y étoit aussi avec les cavernes de Minerve, & Strabon témoigne qu'on y montroit de son tems la coupe où cette Magicienne faisoit boire Ulysse; mais cette ville ayant été ruïnée, les Papes y firent bâtir un château qui leur servoit de retraite contre la violence des Tyrans. Au pié du mont Circello, on voit le lieu de *Santa Felicità*, proche duquel passe la riviére de *Stora*, & qui est célébre par le sejour du Pape Celestin II. * Davity, *Etat de l'Eglise.* Francesco Torretti, *della Nova Jerusalem.*

MONTE-CORBINO ou MONTE-CORVINO, ancienne ville d'Italie dans le Royaume de Naples, a eu un Evêché, suffragant de Bénevent. Il fut uni l'an 1433 à Vulturara, ville du même païs. * Léandre Alberti.

MONTE-CORVO, anciennement *Coritus Mons*, montagne du Duché de Spoléte en Italie, vers les confins de l'Abruzse, près du bourg de Cascia. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-COSSOVO. *Voyez* COSSOVO.

MONTE-DELLI, Cap de la Presqu'Isle de delà le Gange, en Latin, *Caput Montis Delii*. Il est sur la côte occidentale du Malabar, & n'est éloigné de l'embouchure de la riviére de Caugerecora, que de cinq ou six milles.

MONTE-FALCO, ville ou bourg d'Italie en Ombrie, dans le Duché de Spoléte. Elle est à l'ouest de la ville de Spoléte, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

MONTE-FALCONE (le Cap), Cap de l'Isle de Sardaigne. Il est en la côte occidentale de l'Isle, à cinq lieues de la ville de Cassari vers le couchant septentrional. On prend ce Cap pour celui que les Anciens appelloient, *Gorditanum Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-FALCONE, petite ville du Frioul, située à quatre lieues d'Aquilée, & à une lieue & demie du Golfe de Trieste. Cette ville appartient aux Venitiens, avec un petit païs qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-FELTRO. *Cherchez* MONFELTRO.

MONTE-FIASCONE, *Mons Faliscorum*, ville & Evêché d'Italie, dans le Patrimoine de Saint Pierre, étoit autrefois la capitale des Falisques, & est renommée par ses vins muscats. Cette ville est assez mal bâtie, & est située près du Lac de Bolséne. On y transporta le Siége épiscopal de Cornéto, ville maritime & mal-saine; & Jérôme Bentivoglio y tint un Synode l'an 1591. On y en assembla un autre l'an 1622. Ce fut en ce lieu qu'un Gentilhomme Allemand qui aimoit fort le bon vin, mourut pour en avoir bu avec excès. Il avoit accoutumé d'envoyer un de ses gens chercher le meilleur vin des endroits où il devoit s'arrêter, & celui qui avoit cet ordre marquoit l'hôtellerie où il en trouvoit de bon, avec ce mot *est*. Ce valet ayant trouvé le vin de Monte-Fiascone excellent, tripla l'*est*. Son maître en but tant, qu'il tomba malade & mourut. On l'enterra dans l'Eglise de S. Flavien, qui est hors de la ville.

MONTE-FILIPPO. *Voyez* MONTE-PHILIPPO.

MONTE-FIORE. *Voyez* MONTEFIORE en un mot.

MONTE-FOSCOLO. *Voyez* MONTEFOSCOLO en un mot.

* MONTE-GIRARO, bourg de l'Isle de Sardaigne, sur la côte occidentale de l'Isle au nord-ouest d'Algeri, dont il est éloigné d'environ six lieues.

MONTE-IGNOSO, petite ville ou bourg de la République de Lucques en Italie. Ce lieu est situé entre un petit païs du Duc de Toscane, & le Duché de Massa, à une lieue de la ville de ce nom. Il est assez bien fortifié. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-IPO, *Mons Ipus*, anciennement *Eba*. C'est un bourg du Siennois, en Toscane, situé près de la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-LEONE, en Latin *Mons Leo*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec titre d'Evêché, suffragant de Reggio, a été élevée, à ce qu'on prétend, sur les ruïnes d'une ville que les Anciens ont nommée *Vibo Valentia*. C'est à présent un Duché & Grandesse d'Espagne, qui appartient à la Maison de Pignatelli.

MONTE-MAJOR, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, environ à cinq lieues de Cordoue vers le midi. On prend ce bourg pour celui d'*Ulia* ou d'*Ulla*, qui étoit une place très forte du tems de César. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-MAJOR, connu sous le nom de GEORGE

DE MONTE-MAJOR, Poëte Castillan, natif de Monte-major, près de Conimbre en Portugal, excella dans la Musique, & à la faveur de ce talent, suivit quelque tems la Cour de Philippe II, Roi d'Espagne. Il porta quelque tems les armes, & mourut jeune vers l'an 1560. Nous avons de lui des Poësies, sous le titre de *Cancionero de George de Monte-Major*, & une espéce de Roman, sous le nom de *Diane*. Alphonse Pérès & Gaspar Cile Polo y ont ajoûté deux Parties, qui ne répondent nullement à l'esprit & à la délicatesse du premier Auteur. Cet Ouvrage a été traduit en diverses Langues. Monte-Major en avoit composé quelques autres, comme celui qu'il intitula *Pyramo*. Lope de Véga en fait mention dans son Poëme du Laurier d'Apollon, où il parle ainsi:

Quando Monte-Major con su Diana
Ennoblecio la Lingua Castellana,
Lugar noble tuviera;
Mas ja pasò la edad, en que pudiera
Llamarse el major Monte de Parthenio;
Si le ajudaram Letras el ingenio,
Con que escriviò su Pyramo divino,
Hurtado ò traducido del Marino.
Pero por donde fue sin esta quia
Quien tuvo tan dulcissima Thalia.

* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

MONTE-MARANO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, avec titre d'Evêché, suffragant de Bénevent.

MONTE-MELONE, en Latin *Melonius Mons*, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, entre Macérata & Tolentino. Il a été bâti sur les ruïnes de l'ancienne *Polentia*, ville du Picenum. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONTE-MOR-O-NOVO, ville de Portugal dans l'Alentéjo, vers les confins de l'Estrémadure de Portugal, sur la riviére de Canha. Elle est défendue par un château qui est sur la montagne. * Colménar, *Délices d'Espagne & de Portugal, p.* 783.

* MONTE-MOR-O-VELHO, petite ville de Portugal, dans la Province de Beira, sur la rive droite du Mondégo, à l'ouest-sud ouest de Coimbre ou Conimbre, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

MONTE-NEGRO (Jean de) ainsi nommé, apparemment, du lieu de sa naissance, qui est sur la côte de la mer de Toscane auprès de Pise & de Ligourne, fut un des plus célébres Dominicains dans le XV siécle. Il étoit Provincial de Lombardie dès l'an 1433, & il l'étoit encore en 1443. Il fut envoyé par Eugéne IV, au Concile de Bâle, d'où il se retira aussi tôt qu'on y prenoit des résolutions contre ce Pape. Il se trouva aussi en 1438, au Concile indiqué à Ferrare, & y fut choisi pour entrer en dispute contre les Grecs; mais il ne s'engagea fort avant dans cette dispute qu'en 1439, lorsque le Concile fut transferé à Florence. Ce fut là que parut toute la capacité de Monte-Négro: il pressa si vigoureusement Marc d'Ephése, que ce Schismatique ne trouva point d'autre moyen de lui échapper, qu'en feignant une maladie pour se dispenser de continuer les Conférences. On dit qu'il refusa ensuite l'Episcopat, & il fit voir qu'il n'avoit pas moins de piété que de savoir, en soutenant la réforme qui fut introduite en 1443 dans la Maison de son Ordre à Plaisance. Il avoit présenté au Concile de Bâle un Traité de la Conception de la Vierge, où il prétendoit qu'on devoit s'arrêter moins aux raisons, qu'aux autoritez en cette matiére; & un autre contre ceux qui attaquoient les priviléges de son Ordre: mais ils n'ont pas été imprimez, non plus que ceux qu'il avoit faits au Concile de Florence, sur les matiéres dont on disputoit avec les Grecs, & qu'on gardoit encore dans le XVII siécle à Constantinople. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

MONTE-NERO. *Voyez* AMAN.

MONTE-DI-NOVO, en Latin *Novana*. C'est un ancien bourg du *Picenum* en Italie, situé dans la Marche d'Ancone, à trois lieues d'Ascoli, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONTE-NOVO, ville de la Turquie en Europe dans la Servie, à peu près au sud de Belgrade, dont elle est éloignée d'environ quarante lieues. * *Carte de Hongrie*, publiée à Amsterdam, sous le nom de M. Delisle.

MONTE-OLIVETO. *Voyez* MONT-OLIVET.

MONTE-DEL-OLMO, village de la Marche d'Ancone, située sur le Chiento, à deux lieues au-dessous de la Macérata. Il est bâti sur les ruïnes de l'ancienne *Pausulæ*, petite ville du *Picenum* en Italie. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-PELOSO (*Mons Pilosus* ou *Pelosius*) ville d'Italie, dans le Royaume de Naples en la Basilicate, avec titre d'Evêché, suffragant d'Acérenza, est située sur les frontiéres du Duché de Bari, entre Matéra & Acérenza.

* MONTE-PHILIPPO, place forte de la Toscane en Italie. Elle est dans une Presqu'Isle, au nord-nord-ouest de Porto-Hercole.

MONTE-POLCIANO ou MONTE-PULCIANO, *MonsPolitianus*, ville d'Italie, dans la Toscane, avec titre d'Evêché, est située sur une colline assez rude, vers le Lac ou Marais de Chiane. Cette ville est la patrie du célébre Ange Politien, & est sur la frontiére de la Toscane, vers l'Etat de l'Eglise. * Léandre Alberti.

MONTE-REALE. *Voyez* MONT-REAL.

MONTE-REY, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Gallice, environ à trois lieues des confins de Portugal. Elle est au sud-est de Compostelle, dont elle est éloignée d'environ 27 lieues.

MONTE-ROSO, en Latin *Mons Roseus*, *Rosulum*, *Mons Rosulus*, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Patrimoine de Saint Pierre, entre Rome & Viterbe, à sept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-ROTONDO, en Latin *Mons Rotundus*, anciennement *Eretum*, ancien bourg de la Sabine, orné d'un magnifique Palais, & du titre de Duché, est situé près du Tibre, à trois lieues au dessus de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE DI S. ANGELO, en Latin, *Mons S. Angeli*, *Mons Garganus*, ville du Royaume de Naples, dans la Capitanate, sur le Mont Gargan, à une lieue & demie de Manfrédonia. Cette ville a un Archevêché auquel celui de Manfrédonia est uni. Elle a plusieurs belles Eglises. La principale est dédiée à S. Michel, & célébre par les visites, que les Pélerins lui rendent. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE DI SANTA MARIA, bourg avec titre de Marquisat, dans le Florentin en Toscane, à une lieue du Tibre & de Citta di Castello, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE DI SAN SAVINO, en Latin, *Mons sancti Sabini*, bourg & château de Toscane. Ce lieu, qui est la patrie du Pape Jules III, est situé sur une colline dans le Florentin, près de la ville d'Arezzo. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-SANTO. *Voyez* ATHOS.

MONTE-SARCHIO, bourg avec château & titre de Principauté, appartenant à la Maison d'Avalos, est dans la Principauté Ultérieure, Province du Royaume de Naples, à trois lieues de Bénevent, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-SARDO, anciennement *Electris Febra.* C'est une Isle fort petite & fort montagneuse, où il y a un bourg & un château pour le défendre contre les Pirates. On la place dans les Cartes vers le milieu du Golfe de Tarente; mais elle ne doit être qu'à deux ou trois lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-SCAGLIOSO, bourg avec château & titre de Principauté, dans la Basilicate, près du Brandano, & de la Terre d'Otrante, environ à trois lieues de Matéra. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-SPERELLO, bourg fortifié, dans le Pérugin, Province de l'Etat Ecclésiastique, sur une montagne, entre le lac & la ville de Pérugia. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTE-STORACE, bourg avec château & titre de Duché, dans la Calabre Ultérieure, près du Cap de Stilo, & à une lieue de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE-TESTACCIO, en Latin, *Mons Testaceus*, *Doliolum*, petit côteau formé par des piéces de pots de terre. Il est dans la ville de Rome, au pié du Mont Aventin, près de la porte de S. Paul & du Tibre. On l'appelle aussi *Doliolo*; & M. Misson assure dans son *Voyage d'Italie*, qu'y ayant vu creuser quelques caves, il n'en a vu tirer que des piéces d'urnes, d'où il conjecture, qu'on mettoit en ce lieu toutes les piéces d'urnes qu'on déterroit: comme maintenant on amasse en des lieux particuliers les ossemens des morts, qu'on tire de la terre, en faisant de nouvelles fosses, pour les conserver avec quelque sorte d'honneur. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTE DI TIVOLI. *Voyez* MONTAGNE SACRE'E.

MONTE-VERDE. *Voyez* MONTEVERDE en un mot.

MONTE-VERGINE, en Latin *Mons Virginis*, anciennement *Mons Virgilii*, bourg avec Abbaye, Chef d'Ordre, dans la Principauté Ultérieure, entre la ville de Bénevent & celle de Nole. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTEBOURG, *Montisburgus*, bourg de France avec Abbaye. Il est dans la Normandie, sur la côte, entre Carentan & Barfleur. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTECATIN (Antoine) natif de Ferrare, qui florissoit au XVI siécle, fit des leçons sur divers sujets dans sa patrie, & enfin il y fut le premier Professeur en Philosophie. Il fut très particuliérement confidéré d'Alfonse II, Duc de Ferrare, qui le députa à la Cour de Rome & à celle de France, & qui l'honora de plusieurs autres emplois. Il mourut à Ferrare en 1599, âgé de 63 ans. On a plusieurs volumes de sa façon, Il publia à Ferrare, en 1587, un *in folio* sur le premier Livre de la Politique d'Aristote. On y voit au commencement vint-deux Tables, qui contiennent l'Analyse de l'Ouvrage entier d'Aristote sur la Politique. Il fit un semblable Commentaire sur le second Livre du même Ouvrage & le publia, *in folio*, en 1594. Il joignit à ce volume trois autres Traitez, savoir, *Platonis libri decem de Republica, & Antonii Montecatini in eos Partitiones & quasi Paraphrasis quædam; Platonis libri duodecim de Legibus, vel de Legum latione & epinomis, & Leges quæ in libris illis sparsim sunt diffusæ, ab Antonio Montecatino in Epitomen & ordinem quendam redactæ; Quinque veterum Rerumpublicarum, Hippodamiæ, Laconicæ, Creticæ, Carthaginensis, Atheniensis, contra quas Aristotelis in posteriori parte secundi Politici disputavit, antiqua fragmenta.* Son Commentaire sur le troisiéme Livre des Politiques fut imprimé à Ferrare l'an 1597, *in folio.* Il y avoit fait imprimer en 1591, son Commentaire *in octavum librum Physicæ Aristotelis.* Il fit aussi un Commentaire *in primam partem libri tertii Aristotelis de Anima.* Naudé ne fait pas grand cas des Ouvrages de cet Auteur. * Bayle, *Diction. Critique.*

MONTECH, petite ville de France dans le Quercy, en Latin *Montechium.* Elle est dans le haut Languedoc, près de la Garonne à deux lieues de Montauban. Cette ville est recommandable pour avoir été la patrie d'Arnaud Sorbin. *Voyez* SORBIN. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTECHIO ou MONTECCHIO, *Montechium*, bourg

bourg d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique. Il est dans la Marche d'Ancone, à deux lieues de Tolentino vers le nord. Il est sur les ruïnes d'une ancienne ville du *Picenum*, nommée *Trea*, *Treia*, *Traia* & *Trajana*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONTECLAR, petite ville de France, dans l'Agénois, au nord de la ville d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

MONTECUCULI (Sébastien) Comte Italien, de Ferrare, fut accusé d'avoir donné du poison, dans une tasse d'eau fraîche, au Dauphin François, fils de François I, pendant qu'il jouoit à la paume dans Valence. Il fut pris, confessa ce crime, après avoir été mis à la question, & déclara en même tems, qu'Antoine de Léve, & Ferdinand de Gonzague, l'avoient porté à le commettre, non sans en accuser l'Empereur indirectement; mais les Impériaux rejettérent avec indignation une action si noire, sur Catherine de Médicis, & publiérent qu'elle s'étoit défaite de ce Prince, aîné de son mari; qui fut Henri II, afin d'être un jour Reine de France. Le Roi François I, étant à Lyon, fit faire le procès à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux l'an 1536. * Mézeray, *au régne de François I.*

MONTECUCULI, (Ernest, Comte de) Général de l'Artillerie au service l'Empereur, fortoit d'une famille Italienne, originaire du Duché de Modéne. Etant sorti d'Italie, il vint en Allemagne, & fut Capitaine-aux-Gardes auprès de l'Empereur Ferdinand II. En 1620, il se trouva à la fameuse bataille donnée près de Prague, & quelque tems après il obtint successivement les emplois de Lieutenant-Colonel, de Colonel, de Général-Major, & enfin de Général d'Artillerie. En 1629, l'Empereur l'envoya au secours du Roi d'Espagne dans les Païs-Bas, pour faire diversion contre le Prince d'Orange, qui assiégeoit Bois-le-Duc. Il entra conjointement avec Henri, Comte de Bergue, avec les troupes Impériales & Espagnoles dans le Velau, s'empara d'Amersford, & sema une grande terreur dans la Hollande. Mais le Fort de Wésel étant tombé par stratagéme entre les mains du Prince d'Orange, les Espagnols se virent forcez de se retirer à la hâte, & Montécuculi alla à Bruxelles trouver l'Infante d'Espagne, pour en obtenir les quartiers nécessaires pour ses troupes. Dans ces entrefaites Ernest-Casimir, Comte de Nassau & Feld-Maréchal des Païs-Bas, attaqua les troupes de Montécuculi dans le Velau, & les obligea d'en sortir par accord. En 1631, il servit sous deux Feld-Maréchaux dans la Marche de Brandebourg, & se trouva à Francfort sur l'Oder, lorsque Gustave-Adolphe, Roi de Suéde, s'empara de cette ville; Montécuculi se sauva pourtant heureusement avec le Feld-Maréchal Tieffenbach. Mais le Régiment de Montécuculi fut écharpé encore dans la même année par le Roi de Suéde près de Burgstall, & les débris se trouvérent à la bataille de Leipzic. En 1632, il leva un nouveau Régiment à Passau, entra avec quelques troupes dans l'Alsace, prit ses quartiers aux environs de Strasbourg, & avec le Commissaire-Général Ossa, il fit une tentative sur les Païs de Bade & de Wirtemberg. Ils s'emparérent de Dourlach & de Bretten, & brûlérent Knitlingen. Mais Jules-Frédéric, Duc de Wirtemberg, marcha contre lui, & les Suédois le battirent près de Wieseloch, de sorte qu'il fut obligé de se retirer vers Philipsbourg, & de la auprès du Feld-Maréchal Hannibal, Comte de Schaumbourg. Comme l'Armée des Suédois le suivit dans la Basse Alsace, il se retira dans la Haute, & les Suédois s'emparérent de Benfelden, de Molzheim, de Selestatt, de Colmar, de Haguenau & de quelques autres endroits. Othon-Louïs, Palatin du Rhin, s'étant ensuite campé devant Brisach, on en vint à une action dans laquelle le Comte de Schaumbourg fut obligé de se retirer, & le Comte Montécuculi ayant été renversé de dessus son cheval, & ayant reçu quatre blessures, l'une à la cuisse droite, & les trois autres à la tête, fut fait prisonnier & conduit à Colmar. Quoique ces blessures ne fussent pas mortelles par elles-mêmes, le chagrin qu'il en eut les rendit telles, & il mourut le septiéme Juin 1633. * Ludolphs *Schaubühne*, *Diction. Allemand.*

MONTECUCULI (Raymond de) Général de l'Armée Impériale, fameux dans le XVII siécle, étoit sorti d'une famille distinguée dans le Modénois, où il naquit en 1608. A peine fut-il en état de porter les armes, qu'il alla prendre le mousquet sous les ordres d'*Ernest* de Montécuculi son oncle, qui étoit Général de l'Artillerie dans les Armées Impériales, & qui voulut que son jeune neveu servît comme simple Soldat, & passât par tous les degrez de la milice, avant que de l'élever au commandement. Après plusieurs actions particuliéres, la premiére où le jeune Montécuculi brilla, fut en 1644, qu'il surprit par une marche précipitée à la tête de deux mille chevaux, dix mille Suédois, qui assiégeoient Némeslau en Silésie, & qu'il contraignit de lui abandonner leurs bagages & leur artillerie. Ceux-ci eurent leur revenche peu après; car le Général Bannier battit Montécuculi à plate couture, & le fit prisonnier. On le retint en cet état pendant deux années; & il les employa si bien à la lecture, qu'il devint véritablement savant. A peine avoit-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison, par la défaite du Général Wrangel, qui fut tué dans une bataille que Jean de Wert & lui gagnérent en Bohéme. En 1648, il mit à couvert la ville d'Ausbourg menacée par les François & les Suédois, qui venoient de battre à Zusmarshausen l'Armée Impériale, commandée par Holtzapel. Après la paix de Westphalie, Montécuculi passa en Suéde, puis fut à Modéne assister aux noces du Duc; mais il y eut le malheur de tuer dans un Carousel le Comte Manzani son ami, sa lance poussée avec trop de force, ayant percé la cuirasse du malheureux Comte. Son oncle Ernest de Montécuculi l'ayant institué son héritier universel, il épousa en 1657, *Marie-Joséphe* de Dietrichstein, fille du Prince de ce nom, morte le 15 Décembre 1676: ce qui l'attacha entiérement à la Cour de l'Empereur, qui le fit Maréchal de Camp Général en 1657, & l'envoya au secours de Jean-Casimir Roi de Pologne, attaqué par Ragotski, Prince de Transsylvanie, & par les Suédois. Il battit le Transsylvain, & prit Cracovie sur les Suédois. Charles-Gustave Roi de Suéde ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montécuculi eut ordre d'aller au secours. Il eut le bonheur de reprendre plusieurs places sur l'aggresseur, de défaire ses troupes dans l'Isle d'Alsen; & quoique blessé dangereusement, il chassa les Suédois de toute l'Isle de Jutland, & délivra Coppenhague par terre, avant que les Hollandois y eussent jetté du secours par mer. La paix ne le laissa pas longtems oisif; le vainqueur de Ragotzki devint son défenseur, & en 1661 il chassa les Turcs de Transsylvanie. Montécuculi revenu de cette expédition, pourvut de munitions l'importante place de Javarin, & rompit par son habileté & par une sage lenteur, toutes les entreprises de la formidable Armée des Turcs en Hongrie, jusqu'à l'arrivée des François, qui après avoir battu ces Infidéles à S. Gothard en 1664, furent l'occasion d'un Traité de paix. L'Empereur crut ne pouvoir mieux récompenser les services de ce Général, que par la place de Président de son Conseil de Guerre, & l'envoya à Madrit querir son épouse Marguerite Infante d'Espagne, où il fut honoré de la Toison d'Or; & en 1670, il fut chargé de conduire en Pologne la sœur de l'Empereur, que le Roi Michel venoit d'épouser. La guerre s'étant allumée entre l'Empereur & la France, Montécuculi fut mis en 1673, à la tête de l'Armée que sa Majesté Impériale destinoit pour arrêter les conquêtes des François; & la prise de Bonne, précédée d'une marche pleine de ruses pour tromper M. de Turenne, & joindre l'Armée des Hollandois, lui acquit beaucoup de gloire. On lui ôta pourtant le commandement de cette Armée l'année suivante; mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête au grand Turenne. Toute l'Europe eut les yeux ouverts sur ces deux Guerriers consommez, qui ne pouvoient ni l'un ni l'autre attendre la victoire des fautes de leur ennemi, mais qui ne pouvoient la remporter qu'à force de génie & de science militaire. Le Maréchal de Turenne prenoit le dessus, lorsque sa mort délivra Montécuculi de la honte d'être vaincu: mais aussi honnête homme que grand Général, il pleura la mort d'un ennemi si redoutable; & par ces paroles qu'il prononça, *je regrette & ne saurois trop regretter un homme au dessus de l'homme, un homme qui faisoit honneur à la nature humaine*, il fit le plus bel éloge qui se pouvoit faire du Général François. Il n'y avoit que le grand Prince de Condé qui pût ôter à Montécuculi la supériorité que lui donna la mort de M. de Turenne. Ce Prince arrivé sur le Rhin, arrêta le Général Impérial, qui ne laissa pas de regarder cette derniére Campagne comme la plus glorieuse de sa vie; non pas pour y avoir été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, après avoir eu en tête Turenne & Condé. Il passa le reste de sa vie à la Cour Impériale, s'y rendit le Protecteur des Gens de Lettres, & contribua beaucoup par son crédit & par ses lumiéres à l'établissement de l'Académie des Curieux de la Nature. Enfin il mourut le 16 Octobre 1680, âgé de 72 ans & huit mois, à Lintz, où il avoit suivi l'Empereur, qui avoit en sa faveur érigé en Principauté le Duché de Melphe dans le Royaume de Naples, qu'il tenoit de la libéralité du Roi d'Espagne. Il laissa *Leopold-Philippe*, Prince de Montécuculi, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de Camp Général des Armées de l'Empereur, Capitaine des Archers de la garde du Corps, & Colonel d'un régiment de Cuirassiers, mort le septiéme Janvier 1698; & trois filles. Il avoit présenté à l'Empereur en 1665, ses *Mémoires* composez pendant ses Campagnes de Hongrie, donnez au public en 1704, par M. Hayssen Gentilhomme Allemand, Gouverneur du Prince de Moscovie. * Nani, *Hist. Venet. Histoire des troubles de Hongrie.*

MONTECUMA, puissant Roi du Mexique dans l'Amérique, perdit ses Etats & sa liberté, après avoir reçu dans sa Capitale les Espagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner, par différentes embûches qu'il leur avoit dressées, & par différentes propositions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui les commandoit au nombre de quatre cens hommes seulement, trouva moyen de se faire seconder par des peuples voisins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarez. Avec ce secours, il pénétra jusqu'à la grande ville de Mexique, l'assiégea, & contraignit le Roi de traiter avec lui; mais peu de tems après, ce Prince fut arrêté par les Espagnols, qui lui firent déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ses thrésors. Les Mexiquains, indignez de l'esclavage de leur Souverain, vinrent assiéger le Palais où on le retenoit. Monteçuma ayant été contraint par les Espagnols, de se présenter à une fenêtre du Palais, pour appaiser le tumulte, fut blessé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après, l'an 1520. *Voyez* à l'Article de CORTEZ toutes les circonstances de la prise & de la mort de ce Prince. Il laissa deux fils, qui étoient arrêtez avec leur pére dans le quartier qu'occupoient les Espagnols à Mexique. Ceux-ci les emmenérent avec eux, quand ils sortirent de cette ville en 1520; mais ils furent tuez par les Mexiquains sans être connus d'eux, en harcelant la retraite de Cortez. Monteçuma laissa encore deux fils & trois filles, qui embrassérent la Religion Catholique, & épousérent des Espagnols. Le principal de ces fils fut Pierre de Monteçuma, qui reçut le batême après la mort de son pére, aussi bien que la Reine sa mére, qui étoit Dame de la Province de Tala, & qui fut nommée *Marie* de Niagua Suchil. Charles-Quint donna des Terres & des revenus à Dom Pierre, avec le titre de Comte de Monteçuma, & il laissa postérité qui sub-

fiſte encore en celle de *N.* Comte de Monteçuma, qui fut fait Grand d'Eſpagne en 1704, puis Duc d'Atriſco, Préſident du Conſeil des Indes, & mourut en Septembre 1708, âgé de 68 ans. * *Hiſtoire de Mexique.*

MONTEFIORE, bourg de la Marche d'Ancone, a donné ſon nom à GENTILE DE MONTEFIORE, Général de l'Ordre de ſaint François, & Cardinal. Après avoir enſeigné, & donné des marques ſinguliéres de ſa vertu dans ſon Ordre, il en fut élu Général, & fut fait Cardinal l'an 1298, par le Pape Boniface VIII. Clément V l'envoya Légat en Hongrie, & l'employa en d'autres négociations importantes, dont il s'acquitta très bien. Il ſe trouva au Concile général de Vienne, & mourut à Lucques, l'an 1312. Son corps fut porté à Aſſiſe, pour y être enterré dans une Chapelle qu'il avoit fondée en l'Egliſe de S. François. On a des Homélies, & d'autres piéces de ſa façon. * Villani, *l.* 9. Wading, *in Annal. & Biblioth. Min.* Ciaconius. Onuphre. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

MONTEFOSCOLO, bourg du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, à deux lieues de Bénevent, vers le midi. Ce bourg eſt la réſidence ordinaire du Gouverneur de la Province. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTEGU, ville. *Voyez* MONTAIGU.

MONTEJAN, Maiſon conſidérable en Anjou, tiroit ſon origine de BRIANT qui ſuit.

I. BRIANT, I du nom, Seigneur de Montéjan, auquel Charles, I du nom, Roi de Sicile, Comte d'Anjou, donna droit de chaſſe en la forêt de Briançon, & qui fut pére de BRIANT, II du nom, qui ſuit.

II. BRIANT, II du nom, Seigneur de Montéjan, étoit mort l'an 1220, & fut pére de BRIANT, III du nom, qui ſuit.

III. BRIANT, III du nom, Seigneur de Montéjan, de Briançon, de Beçon, &c. ſervit aux guerres de Gaſcogne l'an 1337, en l'oſt de Bouvines l'an 1340, étoit Echanſon de France l'an 1346 & 1350, & fut envoyé en Bretagne l'an 1346, avec les Gens de ſa Compagnie. Il épouſa *Jeanne* de Montbazon, fille de *Geofroy*, Seigneur de Montbazon, dont il eut 1. BRIANT, IV du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Foulques* Riboulle, Seigneur d'Aſſé, & de Lavardin; & 3. *Philippe* de Montéjan, alliée à *Robert* Fretart, Seigneur de Sautonne.

IV. BRIANT, IV du nom, Seigneur de Montéjan, &c. ſervit au voyage que le Roi fit en Flandre, l'an 1383, pour faire le ſiége de Bourbourg; & vint au ſervice du Roi, lorſqu'il prit le deſſein de paſſer en Angleterre l'an 1386. Deux ans après il fut retenu de l'Hôtel du Duc de Touraine, ayant en ſa compagnie deux Chevaliers & douze Ecuyers, pour ſuivre le Roi au voyage qu'il avoit réſolu de faire en Allemagne. Il avoit épouſé *Marie* de Montalais, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Hardouin*; & 3. *Béatrix* de Montéjan, Dame de Beçon, mariée 1°. à *Miles* de Thouars, Seigneur de Chabanois, de Confolans, 2°. à *Jacques* Meſchin, Seigneur de la Roche Ayrault, &c. Chambellan du Roi & du Duc de Berry.

V. JEAN, Seigneur de Montéjan, de Cholet, &c. Baillif de Touraine, mourut en Avril 1418. Il avoit épouſé *Anne*, Dame de Sillé-le-Guillaume, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Craon, Seigneur de la Suze, & vivoit encore l'an 1450. Ses enfans furent 1. JEAN, II du nom, qui ſuit; 2. *Hardouin*, mort ſans poſtérité; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean*, V du nom, Sire de Bueil, Comte de Sancerre; & 4. *Béatrix* de Montéjan.

VI. JEAN, II du nom, Seigneur de Montéjan, Baron de Cholet, &c. Conſeiller & Chambellan du Dauphin l'an 1447, diſſipa la plus grande partie de ſes biens: ce qui obligea ſes parens de pourſuivre ſon interdiction, pour empêcher la diſſipation de ſa reſte. Il avoit épouſé *Marie* de Maillé, fille d'*Hardouin*, Seigneur de Maillé, & de *Perronelle* d'Amboiſe, dont il eut 1. *Jean*, III du nom, Seigneur de Montéjan, mort ſans alliance; 2. LOUIS qui ſuit; 3. *René*, Protonotaire du Saint Siége; & 4. *Magdelaine* de Montéjan, Religieuſe de Fontevrault.

VII. LOUIS, Seigneur de Montéjan, plaida longtems pour rentrer dans les Terres de ſa Maiſon, que ſon pére avoit vendues, & épouſa *Jeanne* du Châtel, Vicomteſſe de la Belliére, & de Combour, &c. fille unique & héritiére de *Tanneguí* du Châtel, Seigneur de Renac, & de *Jeanne* de Raguenel, Vicomteſſe de la Belliére, &c. dont il eut 1. *Jacques*, Sire de Montéjan, Vicomte de la Belliére, &c. mort ſans poſtérité; 2. RENÉ, Seigneur de Montéjan, Maréchal de France, *dont il ſera parlé ci après dans un Article ſéparé*; 3. *Anne*, qui ſuccéda à ſes fréres, & fut ſeconde femme de *George* de Tournemine, Baron de la Hunaudaye, après la mort duquel elle prit une ſeconde alliance avec *Jean*, VII du nom, Seigneur d'Acigné, Baron de Coëtmen, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; 4. *Gillone*, mariée à *Jean* le Veneur, Seigneur du Homme & de Carouges; & 5. *Claude* de Montéjan, alliée à *Chriſtophle*, Seigneur de Goulaines. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

MONTEJAN (René de) Maréchal de France, Seigneur de Montéjan en Anjou, de Sillé, & de Beaupreau, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. ſecond fils de LOUIS, Seigneur de Montéjan, & de *Jeanne* du Châtel, Vicomteſſe de la Belliére, acquit beaucoup de réputation ſous le régne de François I. Il fut fait priſonnier l'an 1523 dans le Milanez, & eut le même malheur à la bataille de Pavie, après avoir été bleſſé dangereuſement. Depuis il ſe trouva avec le Seigneur de Lautrec à la priſe de cette ville; & l'an 1536, il commanda un Parti que les Impériaux défirent à Brignole en Provence, où il perdit encore la liberté; & en ſortant de priſon, eut ordre d'aller en Piémont, dont on lui donna le Gouvernement, au mois de Décembre 1537. Il fut fait Maréchal de France au mois de Février ſuivant, & mourut ſur la fin de la même année, ſans laiſſer d'enfans de *Philippe* de Monteſpédon, Dame de Beaupreau. Cette Dame épouſa en ſecondes noces *Charles* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur-Yon, & mourut le 31 Octobre 1577. Elle étoit fille unique de *Joachim* de Monteſpédon, Baron de Chemillé, & Seigneur de Beaupreau, & de *Jeanne* de la Haye. *Ce Maréchal de Montéjan*, dit l'Abbé de Brantôme, *fut comparé en ſon tems à M. de Lautrec, ſur ſa préſomption & ſa gloire, laquelle fut telle, qu'étant Lieutenant de Roi en Piémont, il fut ſi préſomptueux de traiter avec le Marquis de Guaſt, d'avoir entre eux des Ambaſſadeurs: ce que voulut le Marquis très volontiers, & pour ce, lui envoya le Sieur de la Mole à Milan, & l'autre lui envoya à Turin le Meſtre de Camp du Terze de Lombardie, fin, accort, & ſubtil Eſpagnol, & de fort grande dépenſe à tous allans & venans, où étant logé chez le Juge de Turin, cette entrepriſe fut traitée pour prendre la place, laquelle fut depuis découverte; & voilà le profit de l'Ambaſſadeur que vouloit avoir chez lui Montéjan. S'il en eût pu faire autant ſur Milan, cela eût été bon; mais il ne le faiſoit que par vaine gloire, & pour contrefaire le Roi; ce que le Roi François trouva fort ſot, & oncques depuis ne voulut permettre ces ſaillies de gloire, &c.* * Du Bellay, *Mémoires.* Le Féron. Godefroy. Le Pére Anſelme, &c.

MONTEIL. *Cherchez* MONTILLI.

MONTEIL (Aymar de) Evêque de Puy, demanda le premier au Pape, en plein Concile, la croix, & la permiſſion d'aller dans la Terre-Sainte, avec les Princes Chrétiens. L'an 1095, le Pape le déclara Légat Apoſtolique, pendant cette ſainte expédition, où il fit éclater ſon zéle d'une maniére extraordinaire. Il conduiſit le corps de la bataille au ſiége de la ville d'Antioche l'an 1098. Raimond d'Agiles, Chanoine du Puy, portoit devant lui la lance, que Pierre Barthélemi avoit découverte, & que l'on croyoit être celle, dont le côté de Notre Seigneur a été percé. Ce courageux Evêque animoit les ſoldats de la voix, & de la main, en leur montrant ce fer, qui faiſoit beaucoup d'impreſſion ſur leurs eſprits, parce qu'ils ne doutoient point de la vérité de cette relique, qui néanmoins n'étoit pas la vraye lance. Cependant les Hiſtoriens, & Raimond d'Agiles, rapportent que, par une merveille extraordinaire, qu'on doit attribuer à la foi que ces ſoldats avoient en Jéſus-Chriſt, qu'ils honoroient dans cette lance, pas un de ceux qui combattirent dans ce corps ne fut bleſſé dans cette furieuſe bataille. Ce Prélat mourut la même année, d'une maladie cauſée par ſes fatigues continuelles, & fut regretté de tous les Princes, & de tous les Soldats. On reconnut qu'il étoit comme l'ame de ce grand corps, par la diviſion qui ſe mit peu de tems après entre les Princes croiſez, que ſa préſence maintenoit auparavant dans une parfaite union. * Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades*, *l.* 2.

MONTELIMAR, ville de France en Dauphiné, ſur le Rubion, environ à une lieue du Rhône, a été un Fief de l'Egliſe, & s'eſt rendu célébre pendant les guerres des Calviniſtes, qui en furent longtems les maîtres. Les Adhémars de Monteil, Seigneurs de Grignan, ſont apparemment, ou les Fondateurs, ou les Reſtaurateurs de cette ville, dite Montilli ou *Monteil*, en Latin *Mons* ou *Montilium Adhemari*: ce qu'on peut voir dans l'Article de MONTILLI, au ſujet des Conciles qu'on y aſſembla l'an 1208 & l'an 1248, contre les Albigeois. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Adhémars étoient Seigneurs de Montélimar. Un d'eux nommé GIRARD Adhémar, fit hommage volontaire & gratuit de cette ville à l'Egliſe, ſous le Pontificat de Grégoire XI. Depuis il l'échangea avec Clément VII, pour Grillon. Guillaume de Morges, Sieur de Chaſtellar, y fut mis avec titre de Bailli; mais le Dauphin Louïs, qui fut enſuite le Roi Louïs XI, n'approuva pas cet échange, & fit ſi bien, vers l'an 1446, qu'on lui reſtitua Montélimar. Il rendit Grillon au Saint Siége, & donna la Terre de Marſanne à Girard Adhémar. Dans le XVI ſiécle, les Habitans de cette ville furent des premiers, qui donnérent dans les opinions nouvelles, & qui excitérent une ſédition l'an 1560. Quelques-uns d'eux furent punis, ce qui ne fit qu'augmenter le mal. Le Baron des Adrets y convoqua les Etats de la Province l'an 1562, & Bertrand de Simianne, Seigneur de Gordes, Lieutenant de Roi en Dauphiné, y fit de ſages Réglemens l'an 1566. L'année ſuivante, Montélimar ſe déclara encore pour le parti des Calviniſtes, qui ſe ſoulevérent dans toutes les Provinces du Royaume, la veille de la fête de ſaint Michel. Gordes reprit Montélimar; mais le même eſprit de révolte ne laiſſa pas d'y régner, & on connut bientôt que la rebellion n'y étoit que deſarmée. Après la bataille de Moncontour l'an 1569, l'Amiral de Coligni aſſiégea Montélimar, ſans la pouvoir prendre. Le Seigneur de Leſdiguiéres l'emporta l'an 1586, & le Comte de Suſe lui enleva cette ville par intelligence le 15 Août 1587; mais le premier la reprit peu après par le moyen du château, qu'on n'avoit pu forcer. Cette ville eſt grande, agréable & peuplée, dans une plaine fertile, qui aboutit à une éminence, ſur laquelle eſt la citadelle. Il y a Election, & diverſes Maiſons Eccléſiaſtiques & Religieuſes. On y voit aux Recollets la peau d'un Prêtre, que les Calviniſtes écorchérent, pendant la fureur des guerres civiles. *Cherchez* MONTILLI. * Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

MONTENAI (Georgette de) Demoiſelle de la Reine de Navarre, vivoit dans le XVI ſiécle, & étoit de la Religion Réformée. Elle compoſa cent Emblémes ou Deviſes Chrétiennes, expliquées par un Huitain, Ouvrage ingénieux, ſelon ſa créance, & qu'elle dédia à Jeanne d'Albret Reine de Navarre. Il fut imprimé l'an 1571 avec les figures. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* MONTENDRE, bourg de France dans la Saintonge, il

Il eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Saintes, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

MONTER, riviére. *Voyez* DRANSE.

MONTEREAU (Pierre de) fameux Architecte François, a bâti pluſieurs édifices à Paris & aux environs. On tient que c'eſt de lui qu'eſt la Sainte-Chapelle de Vincennes, la Sainte-Chapelle de Paris,& la grande Chapelle de Notre Dame, qui eſt dans le Monaſtére de S. Germain des Prez. Il eſt enterré dans celle-ci, où on le voit repréſenté ſur ſa tombe, tenant une régle & un compas à la main, avec cette Epitaphe:

> *Flos plenus morum, vivus Doctor Latomorum,*
> *Muſterolo natus jacet hic Petrus tumulatus,*
> *Quem Rex cœlorum perducat in alta Polorum.*
> *Chriſti milleno, bis centeno, duodeno,*
> *Cum quinquageno quarto, deceſſit in anno.*

Ces vers ſignifient que Pierre natif de Montereau, fut eſtimé pour ſes bonnes mœurs, qu'il fut un ſavant Architecte,& qu'il mourut en l'année 1266. * Félibien, *Vies des Architectes, p.* 229. *tome* 5. de l'édit. de Trevoux 1725.

MONTEREAU-FAUT-YONNE, *Monaſteriolum ad Icaunam*, & *Mons Regalis*, ville de France dans le Gouvernement de Champagne, eſt ſituée dans l'endroit où la riviére d'Yonne ſe joint à la Seine, entre Sens & Melun. La ville eſt proprement du Gâtinois, & le fauxbourg de l'autre côté de la riviére, de la Brie. C'étoit autrefois une maiſon royale. Jean Duc de Bourgogne fut tué ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, l'an 1419. * Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.*

MONTEREY. *Voyez* MONTE-REY.

MONTEREUL. *Voyez* MONTREUL.

MONTESA, ville d'Eſpagne, dans le Royaume de Valence. Il y a un Ordre militaire dit *de Montéſa*, parce qu'il fut fondé en cette ville l'an 1316, après l'abolition de celui des Templiers. Les Statuts ſont preſque ſemblables à ceux de Calatrava, à la Juriſdiction de qui il fut ſoumis. Les Chevaliers avoient de grandes poſſeſſions dans les Etats d'Aragon, de Valence & de Catalogne, ſous le Gouvernement d'un Grand-Maître; mais la Grand'Maîtriſe fut ſupprimée ſous le régne de Philippe II, & depuis lui les Rois d'Eſpagne ſont Adminiſtrateurs perpétuels de l'Ordre de Montéſa. On diſpenſa les Chevaliers de porter l'habit de Religieux, pourvu qu'ils portaſſent une croix de gueules ſur un habit blanc. * Mariana, *Hiſt. l.* 15. *c.* 16. Sponde, *Ann. Chriſt.* 1317. *numero* 3.

MONTESDOCA (Jean) Eſpagnol, natif de Séville, enſeigna à Bologne en Italie au commencement du XVI ſiécle. Il ſavoit la Philoſophie & la Théologie de l'Ecole, dont il compoſa divers Traitez, & mourut l'an 1529. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

MONTESGU ou MONTESGUT. *Voyez* MONTAIGU.

* MONTESQUIOU, ville de France en Languedoc, dans le Diocéſe de Rieux, ſur la Rize au ſud de la ville de Rieux, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie.

MONTESQUIOU, Maiſon qui tire ſon nom de la Terre de Monteſquiou, l'une des quatre Baronnies du Comté d'Armagnac, dont le Seigneur eſt Chanoine de l'Egliſe d'Auſch, & a rang au Chœur de la Cathédrale, après les Dignitez & avant les Chanoines. Cette Baronnie fut le partage d'un Cadet des Comtes de Fezenzac, qui étoient iſſus des Ducs de Gaſcogne, Rois de Navarre. Cette Maiſon, qui eſt diviſée en pluſieurs branches, a donné un Cardinal à l'Egliſe; des Evêques à pluſieurs Diocéſes; trois Maréchaux de France, deux ſous le nom de *Montluc*, & l'autre ſous celui de *Monteſquiou*; des Chevaliers des Ordres du Roi; & pluſieurs Lieutenans-Généraux des Armées de ſa Majeſté dans ces derniers tems. L'on n'en rapporte ici la poſtérité que depuis EYSIVE ou ARSIEU, II du nom qui ſuit.

I. EYSIVE ou ARSIEU, II du nom, ſuivant le langage du païs, Baron de Monteſquiou, fit le voyage d'Eſpagne en 1212, pour y ſervir dans les guerres contre les Sarazins. Ce fut lui qui acquit pour lui & pour ſa poſtérité le titre de *Fils & Chanoine de l'Egliſe d'Auſch*, le cinquiéme des Ides, c'eſt à dire, le neuviéme de Septembre 1226, au moyen de certaines dixmes qu'il donna au Chapitre de cette Egliſe, & vécut juſqu'en 1253, laiſſant pour fils RAIMOND-AIMERY IV, qui ſuit.

II. RAIMOND AIMERY, IV du nom, Baron de Monteſquiou, fit une donation de pluſieurs biens & héritages à l'Abbaye de Berdouet en 1253, & ſon teſtament le 17 Août 1300. Il avoit épouſé 1°. *Alpais* d'Auſſune: 2°. *Longue* de Montault, dont il eut, 1. GENSES qui ſuit; 2. *Pictavin*, Evêque de Bazas en 1323, puis de Maguelonne en 1334, d'Alby en 1338, & créé Cardinal par le Pape Clément VI, le 17 Décembre 1350, mort en 1355; 3. ODON, *qui fit la branche des Seigneurs de* MASSENCOMME, *rapportée ci-après*; 4. *Raimond-Aimeri*, Archidiacre d'Auſch; 5. *Bertrand-Hugues*, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique; 6. *Montozin*, Abbé de Berdouet, mort le 13 Janvier 1327; 7. *Guillaume-Arnaud*, Seigneur de Saint-Jean d'Angles en 1354; & 8. *Genſes* de Monteſquiou, dit *le Jeune*.

III. GENSES, Baron de Monteſquiou, &c. vivoit en 1320. Il avoit épouſé du vivant de ſon pére l'an 1292, *Comteſſe* d'Antin, laquelle fit ſon teſtament en 1340, & dont il eut, RAIMOND-AIMERY, V du nom, qui ſuit.

IV. RAIMOND AIMERY, V du nom, Baron de Monteſquiou, ſervit Jean d'Armagnac, dans la guerre qu'il eut contre Gaſton, III du nom, ſurnommé *Phœbus*, Comte de Foix, dans laquelle les troupes du Comte d'Armagnac furent défaites l'an 1361, & lui-même y fut fait priſonnier avec les Seigneurs de Pardaillan-Gondrin, de Terride, de Barbaſan, de Monteſquiou & de Fimarcon: & la rançon de tous ces priſonniers monta à un million de livres. Il fit ſon teſtament en 1375. Il avoit épouſé en 1320, *Bellegarde* Daſpet, d'une Maiſon fort ancienne, qui poſſédoit la Châtellenie de Daſpet, & pluſieurs autres biens dans le païs de Cominges, dont il eut EYSIVE ou ARSIEU, III du nom, qui ſuit.

V. EYSIVE ou ARSIEU, III du nom, Baron de Monteſquiou, fit ſon teſtament le troiſiéme Juin 1387. Il avoit épouſé 1°. *Aure-Conſtance* d'Andoins, dont il reſta veuf du vivant de ſon pére: 2°. *Aure-Marguerite* de l'Iſle, dont il eut, 1. GENSES qui ſuit; 2. *Audet*; & 3. *Jean* de Monteſquiou, mentionnez au teſtament de leur pére.

VI. GENSES, II du nom, Baron de Monteſquiou, avoit épouſé par contract du 15 Octobre 1351, *Conſtance* de Caſtel-Bayat, dont il eut, ARSIEU IV, qui ſuit.

VII. ARSIEU, IV du nom, Baron de Monteſquiou, Seigneur de Baſian, de Marſan, de Marſac, &c. fit ſon teſtament en 1427. Il avoit épouſé en Juin 1381, du conſentement de ſon ayeul, *Gaillarde* d'Eſpagne, fille de *Roger*, III du nom, Seigneur de Monteſpan, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Chambellan, Sénéchal de Toulouſe & de Carcaſſonne, & d'*Eſclarmonde* de Miremont, dont il eut, 1. ARSIEU, V du nom, qui ſuit; 2. BERTRAND, *qui continua la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. ROGER, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARSAC, *rapportée ci-après*; 4. BARTHELEMY, *qui fit celle des Seigneurs de* MARSAN, *mentionnée ci-après*; 5. MANAUD, *qui fit celle des Seigneurs de* POYLEBON, *rapportée ci-après*; 6. *Jean*, Chanoine & Archidiacre de Toulouſe; 7. autre *Jean*, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe d'Auſch; & 8. *Jeanne* de Monteſquiou, mariée par ſes pere & mére le 21 Décembre 1421, à *Jean* de Bonnay, Seigneur de Montfaucon, Sénéchal de Toulouſe.

VIII. ARSIEU, V du nom, Baron de Monteſquiou, fut fait Chambellan du Roi Charles VII, par Lettres du cinquiéme Mai 1438. Il avoit épouſé 1°. par contract du 17 Juillet de la même année, *Douce* de Faudoas, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Catherine* de Curton, dont il eut, 1. *Bellegarde*, mariée à *Raimond-Garcias*, Seigneur de Lavedan, laquelle diſputa la Baronnie de Monteſquiou après la mort de ſon pére, dont elle fut déboutée par Arrêt du Parlement de Toulouſe des 19 Avril 1459, & huitiéme Avril 1470, & qui fut ajugée à *Bertrand* ſon oncle; 2. *Jeanne*, mariée avant l'an 1470, à *Pons*, Vicomte de Caſtillon; & 3. *Françoiſe* de Monteſquiou, alliée à *Bernard* de Biran, Seigneur de Roquefort, nommée dans le même Arrêt de 1470.

VIII. BERNARD de Monteſquiou, frére du précédent, auquel il ſuccéda en la Baronnie de Monteſquiou, au défaut d'enfans males, céda par Acte du 29 Avril 1471, à *Barthelemy*, Seigneur de Marſan, ſon frére puîné, toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir ſur la Terre de Marſan, ſituée entre Gimont & Auſch. Il avoit épouſé 1°. en 1425, *Marguerite* de Montaut Bénac, morte ſans enfans, ayant inſtitué ſon mari pour ſon héritier par ſon teſtament du 18 Juillet 1428: 2°. *Gaſſione* de Durfort-Caſtel-Bayac, laquelle fit ſon teſtament le 14 Juillet 1471, dont il eut, 1. JEAN qui ſuit; 2. *N.* & 3. *Bertrand* de Monteſquiou.

IX. JEAN, Baron de Monteſquiou, fit ſon teſtament le 14 Mars 1480. Il avoit épouſé *Catherine* d'Aſpremont, fille de *N*... Vicomte d'Orthe, dont il eut, 1. *Jean*, mort jeune; & 2. AMANIEU, qui ſuit.

X. AMANIEU, Baron de Monteſquiou, avoit épouſé par contract du 26 Octobre 1502, *Jacquette* du Faur, Dame de Pompignan, fille d'Arnaud, Procureur-Général au Parlement de Toulouſe, dont il eut, JEAN II, qui ſuit.

XI. JEAN, II du nom, Baron de Monteſquiou, &c. Sénéchal d'Aure, fit ſon teſtament le 14 Novembre 1567. Il avoit épouſé *Gabrielle* de Villemur, fille de *Gaſpard* de Villemur, Seigneur de Saint-Paul, & de *Roſe* d'Armagnac, dont il eut des enfans mâles morts ſans poſtérité avant l'an 1570; & *Anne* de Monteſquiou, laquelle devint héritiére de la Baronnie de ce nom, & épouſa par contract du neuviéme Janvier 1570, *Fabien* de Montluc, quatriéme fils de *Blaiſe* de Montluc, Maréchal de France. Ce mariage réunit les deux branches de Monteſquiou & de Montluc, qui ſortoient d'une même tige.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MARSAC, éteinte.

VIII. ROGER de Monteſquiou, troiſiéme fils d'ARSIEU, IV du nom, Baron de Monteſquiou, eſt nommé dans le teſtament de *Barthélemy* de Monteſquiou, Seigneur de Marſan & de Salles, ſon frere. Il avoit épouſé *Jeanne* de Monteſquiou ſa couſine, fille de *Raimond-Aimery*, Seigneur de la Barthe, dont il eut, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Bertrand*; 3. *Jeanne*; & 4. *Marguerite* de Monteſquiou.

IX. JEAN de Monteſquiou, Seigneur & Baron de Marſac, fut ſubſtitué aux Terres de Marſan & de Salles, par le teſtament de *Barthélemy* de Monteſquiou ſon oncle. Il avoit épouſé le 24 Novembre 1473, *Bertrande* de Devéze, fille & héritiére de *Jean* de Devéze, & de *Jeanne* de Mauléon, dont il eut, 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *François*; 3. *Jaques*; 4. *Roſe*, mariée en 1511, à *Bernard* Jourdain de l'Iſle, Seigneur de la Mothe; 5. *Fleurette*; & 6. *Françoiſe* de Monteſquiou, alliée à *Bernard* de Biran, Seigneur de Roquefort.

X. ANTOINE de Monteſquiou, Baron de Marſac, fut inſtitué heritier par *Jeanne* de Mauléon ſon ayeule maternelle, laquelle fit ſon teſtament le troiſiéme Août 1505. Il avoit épouſé

pouſé par contract du 23 Janvier 1510, *Françoiſe* d'Eſpagne, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Durfort, dont il eut 1. BERNARD qui ſuit; & 2. *Roſe* de Monteſquiou, mariée en 1535, à *Jean* de Beauville, Seigneur de Caſtel-Sarat.

XI. BERNARD de Monteſquiou, Seigneur de Marſac, &c. épouſa par contract du cinquiéme Juin 1542, *Héléne* de Voiſins, fille de Mainfroy, Vicomte de Lautrec, Baron d'Ambres, & de *Jeanne* de Cruſſol, dont il eut, JEAN qui ſuit.

XII. JEAN de Monteſquiou, II du nom, Baron de Marſac, de Devéze, de la Barthe, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, avoit épouſé *Eleonore*, fille de *N*... Baron de Thémines, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Monteſquiou, qui porta en mariage les biens de ſa branche à *Benjamin* d'Aſtarac, Baron de Fontrailles & de Mareſtan, Sénéchal & Gouverneur d'Armagnac, qu'elle épouſa par contract du onziéme Janvier 1596.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MARSAN & de la SERRE.

VIII. BARTHELEMY de Monteſquiou, quatriéme fils d'ARSIEU, IV du nom, Baron de Monteſquiou, eut pour ſon partage la Terre de Marſan, par tranſaction paſſée avec *Arſieu*, V du nom, Baron de Monteſquiou ſon frére aîné, le 23 Janvier 1448, & fit ſon teſtament le ſeptiéme Juillet 1480. Il avoit épouſé 1°. *Marguerite* ou *Marquiſe* de Sarrey, Dame de Salles en Lauragais: 2°. *Annette* de Galard. Du premier mariage étoient iſſus 1. BERTRAND qui ſuit; & du ſecond vinrent, 2. MANAUD, *qui a fait la branche des Comtes d'*ARTAGNAN, *rapportée ci-après*; 3. *Arnaud*; 4. *Jeannot*; 5. *Jaimel*; 6. JEAN, dit *Gaillardon*, *qui fit la branche des Seigneurs de* GELAS; 7. MATTHIEU, qui fit *celle de* PRECHAC, *auſſi rapportée ci-après*; 8. *Exinet* de Monteſquiou, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & 9. 10. 11. trois filles.

IX. BERTRAND de Monteſquiou, Seigneur de Marſan & de la Serre, fit ſon teſtament le 14 Octobre 1486. Il avoit épouſé par contract du troiſiéme Décembre 1471, *Catherine* de Goth-de-Rouillac, dont il eut, PIERRE qui ſuit.

X. PIERRE de Monteſquiou, Seigneur de Marſan & de la Serre, avoit épouſé par contract du ſixiéme Février 1493, *Anne* de Lupé, de la Maiſon de Matabat, dont il eut 1. *François*, Seigneur de la Serre, qui épouſa du vivant de ſon pére, le neuviéme Octobre 1516, *Catherine* de Sériac, & mourut ſans poſtérité; & 2. JEAN qui ſuit.

XI. JEAN de Monteſquiou, Seigneur de Marſan, vivoit en 1525. Il avoit épouſé *Jeanne* de Serres, Dame de Louberſans, dont il eut, BERTRAND II, qui ſuit.

XII. BERTRAND de Monteſquiou, II du nom, Seigneur Marſan & de la Serre, avoit épouſé par contract du 19 Avril 1559, *Jeanne* de Teyrac, de la Maiſon de Valence, dont il eut, JEAN II, qui ſuit.

XIII. JEAN de Monteſquiou, II du nom, Seigneur de Marſan & de la Serre, avoit épouſé par contract du neuviéme Novembre 1590, *Jeanne* de Serres, dont il eut 1. BERTRAND III, qui ſuit; 2. *Pierre* de Monteſquiou, qui tranſigea, le 20 Février 1640, avec *Jean-François*, ſon neveu.

XIV. BERTRAND de Monteſquiou, III du nom, Seigneur de Marſan, &c. épouſa par contract du 14 Décembre 1625, *Charlotte* de Savére, dont il eut, JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

XV. JEAN-FRANÇOIS de Monteſquiou, Seigneur de Marſan, &c. épouſa par contract du 23 Février 1649, *Catherine* de Bezolles, dont il eut, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Philippe*; & 3. *Henri* de Monteſquiou, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, Commandant le ſecond Bataillon du même Régiment, fait Major de ce Régiment en 1713, & Lieutenant-Colonel en Septembre 1714.

XVI. PIERRE de Monteſquiou, II du nom, Seigneur de Marſan, de la Serre, &c. a épouſé par contract du 24 Mai 1698, *Jacquette* de Bouſſoſt-de-Campels, dont il a eu 1. *Philippe*, Capitaine au Régiment de la Marine; 2. *Marc Antoine*; 3. *Jean Denys*; 4. *Catherine*; 5. *Anne-Marie-Françoiſe*; & 6. *François* de Monteſquiou.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SALLES & d'ARTAGNAN.

IX. MANAUD de Monteſquiou, fils aîné de BARTHELEMY, Seigneur de Marſan, & d'*Annette* de Galard ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Salles, & vivoit en 1492. Il avoit épouſé *Jeannette* de Fontaines, ſœur de *Hugues* de Fontaines, Seigneur de Faudilles; au Diocéſe de Saint-Papoul, dont il eut 1. *Jean* de Monteſquiou, ſubſtitué à *Jean-Jacques* de Fontaines, ſon couſin, par le teſtament de *Hugues* de Fontaines ſon oncle, du 29 Décembre 1533; & 2. PAULON qui ſuit.

X. PAULON de Monteſquiou, Ecuyer de Henri d'Albret, Roi de Navarre, épouſa 1°. par contract du 23 Août 1524, *Jacquette* d'Eſtaing, Dame d'Artagnan, en Bigorre, Diocéſe de Tarbes, Terre qu'elle donna à ſon mari par ſon teſtament du 25 Octobre 1541, quoiqu'elle n'en eût pas en d'enfans. Elle étoit fille de *Sauvage* d'Eſtaing, Seigneur d'Artagnan, & de *Simonne* de Majorant. Il épouſa 2°. par contract du 29 Septembre 1545, *Claude* de Terſac, fille de *Jean*, Seigneur de Montbéraut, vivant en 1590, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Monteſquiou.

XI. JEAN de Monteſquiou, Seigneur d'Artagnan, &c. mourut en 1608. Il avoit épouſé par contract du 15 Novembre 1578, *Claude* de Bazillac, fille de *Jean*, Baron de Bazillac, dont il eut 1. ARNAUD qui ſuit; 2. *Jean*, Enſeigne au régiment des Gardes, puis Enſeigne des Mouſquetaires, tué au ſiége de la Rochelle en 1628; 3. *Gabriel*, mort ſans poſtérité de l'héritiére de Sédirac, qu'il avoit épouſée; 4. *Antoine*, Seigneur de Saint-Paſtour, qui de *Gabrielle* de Cardaillac, fille de *Jean-Jacques* de Cardaillac, Seigneur de Lomné, & de *Marguerite* de Sérillac de-Saint-Léonard, eut *N*... mariée à N... Seigneur de Caſtera; & *N*... de Monteſquiou, alliée à *N*... Seigneur de Mondegourat; 5. *Léonard*, mort ſans alliance; 6. HENRI, *dont la poſtérité ſera rapportée ci-deſſous après celle de ſon frére aîné*; 7. *Catherine*, mariée par contract du 26 Octobre 1593, à *Jean* de Cardaillac, Seigneur d'Auzon; & 8. *Françoiſe* de Monteſquiou d'Artagnan, alliée à *Bertrand* de Bats, Seigneur de Caſtelmore, par contract du ſixiéme Février 1608. De ce mariage vinrent *Paul* de Bats-d'Artagnan, Seigneur de Caſtelmore, Gouverneur de Navarreins, mort en Décembre 1702, dans un âge très avancé; & *Charles* de Bats, qui prit le nom d'Artagnan, ſous lequel il ſe rendit illuſtre, & étoit Capitaine-Lieutenant de la premiére Compagnie des Mouſquetaires du Roi, lorſqu'il fut tué au ſiége de Maſtricht en Juin 1673. Il avoit épouſé *Charlotte* des Roches, dont il eut *Louis* de Bats, filleul du Roi Louïs XIV, connu ſous le nom de Comte d'Artagnan, Seigneur de Caſtelmore, lequel étoit Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, lorſque ſon peu de ſanté l'obligea de quitter le ſervice, & de ſe retirer en ſon château de Caſtelmore en Armagnac, où il mourut en Décembre 1709; & *Louis* de Bats-de-Caſtelmore, dit *le Chevalier*, puis le Comte d'*Artagnan*, Seigneur de Sainte-Croix en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louïs, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes. Il a épouſé *N*... Amat.

XII. ARNAUD de Monteſquiou, Seigneur d'Artagnan, &c. fit ſon teſtament en 1652. Il avoit épouſé le 18 Décembre 1639, *Marguerite* ou *Anne* de Lambes, Dame de Marembat, fille de *Frédéric*, Baron de Marembat, dont il eut JOSEPH, qui ſuit.

XIII. JOSEPH de Monteſquiou, Comte d'Artagnan, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Capitaine-Lieutenant de la premiére Compagnie des Mouſquetaires, & Gouverneur de Nîmes. Il fut fait Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes à la priſe de Maſtricht en 1673, & après avoir paſſé par les différens degrez de ſubalterne, il obtint une Compagnie dans le même Régiment, d'où le Roi le tira en 1685, & lui donna le poſte de Cornette dans ſa premiére Compagnie de Mouſquetaires, puis celui de Sous-Lieutenant. Il n'étoit encore que Cornette des Mouſquetaires, lorſqu'il fut nommé Brigadier d'Armée, en Avril 1691; Maréchal de Camp le ſixiéme Janvier 1696, étant alors Sous-Lieutenant; & enfin Lieutenant Général le 23 Décembre 1702. En cette qualité il à commandé les Troupes du Roi en Provence pendant les années 1708, 1709 & 1710. Le Roi Louïs XV lui donna le Gouvernement de Nîmes en 1716, & le nomma Chevalier de ſes Ordres, le douziéme Février 1724. Il n'eſt point marié.

XII. HENRI de Monteſquiou-d'Artagnan, ſixiéme fils de JEAN, Seigneur d'Artagnan, fut Seigneur de Taraſteix près de Tarbes, par l'acquiſition qu'il en fit le 25 Septembre 1664. Il étoit Gouverneur du château de Montaner en Béarn en 1628, Lieutenant de la ville de Bayone en 1635, & mourut en Septembre 1668. Il avoit épouſé par contract du troiſiéme Juin 1632, *Jeanne* de Gaſſion, ſœur de *Jean*, Maréchal de France, dont il eut, 1. *Raimond*, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, mort ſans enfans d'*Anne* de Nays; 2. HENRI, qui ſuit; 3. *Antoine*, qui eut des enfans; 4. PIERRE, Maréchal de France, *mentionné après ſes fréres*; 5. *Louïs*, Abbé de Sordes, d'Artous & de Maazan; & 6. *Marie* de Monteſquiou, alliée par contract du ſixiéme Août 1665, à *Jacques* d'Antin, Baron de Sauveterre.

XIII. HENRI de Monteſquiou-d'Artagnan, II du nom, a épouſé par contract du huitiéme Février 1671, *Ruth* de Fortanes, fille de *Théophile* de Fortanes de-Moncaup en Béarn, & de *Magdelaine* de la Poyade, dont il a eu 1. PAUL, qui ſuit; 2. *Louïs*, dit *le Chevalier d'Artagnan*, Lieutenant de vaiſſeau, puis Colonel d'un Régiment d'infanterie, Cornette des Mouſquetaires, & Brigadier en Février 1719. Il épouſa le quatriéme Février 1713, *Louïſe-Alphonſe* de Berghes, Princeſſe de Raches, âgée de 23 ans, fille aînée & héritiére de *N.* Prince de Raches, dont il prit le nom; mais cette Princeſſe étant morte ſept mois après ſon mariage, étant groſſe d'un enfant qui mourut avec elle, il renonça à la donation de cette Principauté, & ſe contenta de 6000 livres de penſion viagére, portée par ſon contract de mariage; 3. *Pierre*, Capitaine dans le Régiment de ſon frére aîné, puis dans celui de Normandie, avec lequel il ſe trouva en 1714, au ſiége de Barcelone, & Maréchal des logis de la premiére Compagnie des Mouſquetaires en 1722; 4. *Marie*, alliée à *Urſe* d'Altermat, Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes, & Maréchal de Camp, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louïs, & Inſpecteur d'Infanterie en Flandre; 5. *Gabrielle*, Religieuſe en l'Abbaye d'Eſtrun en Artois; 6. *Jeanne*; 7. *Luce*, Religieuſe au Val-de-Grace à Paris; & 8. *Anne-Jeanne* de Monteſquiou, Religieuſe à Nays, près de Pau en Béarn.

XIV. PAUL de Monteſquiou-d'Artagnan, après avoir été Sous-Lieutenant & Aide-Major au Régiment des Gardes, fut Colonel d'Infanterie en Mars 1704, & a été nommé Brigadier d'Armée en 1719.

XIII. PIERRE de Monteſquiou d'Artagnan, quatriéme fils d'HENRI de Monteſquiou d'Artagnan, & de *Jeanne* de Gaſſion, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la ville & citadelle d'Arras, Lieutenant-Général de la Province d'Artois, &c. après avoir été Page du Roi depuis 1660, juſqu'en 1665, alla porter le mouſquet à Pignerol, puis entra en 1666, dans la premiére Compagnie des Mouſquetaires, fit la campagne en Hollande, contre l'Evêque de Munſter;

fervit en 1667; aux fiéges de Douay, de Tournay, & de Lille, & à celui de Besançon en 1668, après lequel il eut une Enseigne dans le Régiment des Gardes, où il fut fait Sous-Lieutenant en 1671; fit la campagne de Hollande; fut Lieutenant en 1673; Aide-Major en 1674; en fit les fonctions au combat de Sénef, & celle de Major avec une commission du Roi en 1676, ce qui ne s'étoit pas encore pratiqué; se trouva au fiége de Condé & de Bouchain la même année; à ceux de Valenciennes, de Cambray, de Saint Omer, & à la bataille de Cassel en 1677; aux fiéges de Gand & d'Ypres en 1678. Il obtint la même année une Compagnie dans le même Régiment, avec ordre de continuer les fonctions de la charge de Major, ce qu'il fit jusqu'en 1681, qu'il en fut gratifié après la mort du Sieur Cézan. Le Roi l'envoya en 1682, dans toutes les places du Royaume, pour y montrer un Exercice uniforme à toute l'Infanterie. En 1683, il fut Major-Général des Armées en Flandre, emploi qu'il continua d'exercer jusqu'en 1688, qu'il fut créé Brigadier des Armées du Roi, & envoyé l'année suivante pour défendre Cherbourg, que l'on croyoit devoir être assiégé par le Prince d'Orange; & se trouva l'an 1690, à la bataille de Fleurus. Il fut fait Maréchal de Camp en 1691, servit la même année au fiége de Mons, & l'année suivante à celui de Namur, & à la bataille de Steinkerque, de même qu'à celle de Nerwinde en 1693, dont il apporta la nouvelle au Roi, qui lui donna le Gouvernement d'Arras en 1698, & la Lieutenance-Générale d'Artois. Il quitta alors le Régiment des Gardes; mais le Roi, content de ses services, lui conserva toujours son logement à Versailles, les entrées dans la Chambre, & 2000 écus de pension, qu'il avoit comme Major de ce Régiment. A la fin de l'année 1700, après la reconnoissance de Philippe V, pour Roi d'Espagne, il fut envoyé dans Mons de concert avec l'Espagne, & eut en même tems ordre de commander dans tout le Brabant. La guerre ayant été déclarée contre l'Empereur & ses Alliez, M. le Dauphin alors Duc de Bourgogne faisant en Flandre la campagne de 1702, il fut honoré de la commission d'être auprès de ce Prince en qualité de Lieutenant-Général, & de ne le point quitter dans toutes les occasions. En 1704, la ville de Namur étant menacée d'un fiége, le Roi l'y envoya pour y commander au nom des deux Couronnes, aussi bien que dans le païs & places d'entre Sambre & Meuse. En 1705, les ennemis ayant forcé les Lignes de Brabant, & s'étant campez devant Louvain, il eut ordre de se jetter dedans pour y commander, & à la fin de la campagne, ayant proposé à la Cour d'emporter la ville de Diest sur le Démer, à cinq lieues de Louvain, on lui permit de tenter cette entreprise, qui lui réüssit en vint-quatre heures, & la garnison composée de quatre bataillons, & de quatre escadrons de dragons, fut faite prisonniére de guerre. Il continua de servir les campagnes de 1706, où il commanda l'Infanterie à la bataille de Ramilli, 1707 & 1708, étant en cette derniére année le premier Lieutenant-Général de toutes les Armées de Flandres, après laquelle il eut ordre d'attaquer le Fort Rouge, sous Gand, qu'il emporta, & de se rendre maître de Pont à Marque. En 1709, le Maréchal de Villars le commit pour veiller avec un Corps de troupes à la sureté des places du côté de la mer, & lorsque les ennemis s'y attendoient le moins, il leur enleva le poste de Warneton, où ils avoient un gros magasin: la garnison nombreuse de plus de 800 hommes, fut faite prisonniére de guerre. La même année il se trouva à la bataille donnée le onziéme Septembre à Malplaquet, près de Mons, où il commanda l'Infanterie qui étoit à l'aile droite de l'Armée, & après s'y être distingué autant par sa valeur que par ses bons ordres, & y avoir mené plusieurs fois les troupes à la charge, il eut trois chevaux tuez sous lui, & reçut deux coups dans sa cuirasse, ce que le Roi recompensa du bâton de Maréchal de France, par Lettres du 20 Septembre. Ce haut degré d'honneur ne l'empêcha pas après avoir commandé l'Hiver sur la frontiére, de servir en 1710 & 1711, sous le Maréchal de Villars; & en Décembre de la derniére de ces deux années, il alla rompre les digues & écluses de l'Escaut, à la vue des garnisons des places conquises par les ennemis; & par cet exploit il leur rendit le cours de cette riviére impraticable pour tout l'Hiver. Il eut en 1712, grande part aux avantages remportez en Flandre, tant à Denain, & à Marchienne qu'à Douay, dont il fit le fiége, puis au Quênoy, & à Bouchain. Il fut établi Commandant en Bretagne en 1716, fut nommé du Conseil de Régence en 1720, & au mois d'Octobre de la même année Commandant en Languedoc, en Provence & dans les Cevennes. Le Roi Louïs XV l'a nommé Chevalier de ses Ordres le 2 Février 1724. Il épousa 1°. *Jeanne* Paudeloup, morte sans enfans le 16 Février 1699: 2°. en 1700, *Elisabeth* l'Hermite d'Hieville, dont il a eu 1. *Louïs*, né le sixiéme Janvier 1701, qui fut nommé Colonel d'Infanterie en Février 1717, & mourut de la petite vérole le cinquiéme Juillet de la même année; & 2. *Catherine-Charlotte* de Montesquiou, morte à l'âge de deux ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de GELAS, de SAINTE-COLOMBE, Barons de FAGET, & d'AURIAC.

IX. JEAN, dit *Gaillardon* de Montesquiou, quatriéme fils de BARTHELEMY, Seigneur de Marsan, &c. fut Seigneur de Gelas, de Cumont, &c. Grand-Ecuyer de Jean d'Albret, Roi de Navarre, & premier Gentilhomme de sa Chambre en 1507, & fit son testament le 30 Septembre 1529. Il eut pour fils, IMBERT, qui suit.

X. IMBERT de Montesquiou, Seigneur de Gelas & du Périer, fit son testament le 23 Avril 1532, & eut pour enfans 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. BERNARD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SAINTARAILLES, *rapportée ci-après*; 4. autre *Bernard*, Seigneur de Sainte-Colombe, Grand-Ecuyer du Roi de Navarre, Colonel de ses Gardes Françoises; & 5. *Joseph* de Montesquiou, dit de Sainte-Colombe, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, Enseigne de sa Compagnie des Gens-d'armes, fait Sénéchal de Béarn en 1549. L'un de ces deux derniers fréres fut pris en 1569, avec le Seigneur de Terride, dans Orthès, par Montgommeri; & quoique la Capitulation portât que la garnison sortiroit la vie sauve, nommément Sainte-Colombe, il fut poignardé par les Assiégeans avec sept ou huit autres, sous prétexte qu'ils étoient sujets de la Reine de Navarre. * De Thou, *liv.* 45. Montluc, *Comment.*

XI. ANTOINE de Montesquiou, Seigneur de Sainte-Colombe, épousa *Anne* de Mondenar, vivante encore en 1585, dont il eut 1. *Joseph-François*, Sénéchal de Béarn, Guidon des Gens-d'armes, que quelques-uns disent être celui qui tua Louïs de Bourbon, Prince de Condé, au combat de Jarnac en 1569; & 2. JEAN-JACQUES, qui suit.

XII. JEAN-JACQUES de Montesquiou, Seigneur de Sainte-Colombe, Capitaine au Régiment des Gardes Françoises, fut pére 1. de BERNARD, qui suit; & 2. de *Jean*, Baron de Londot, qui eut pour fils, *François* de Montesquiou, Baron de Londot.

XIII. BERNARD de Montesquiou prit le nom de Baron du Faget, & fut pére 1. de *Jacques*, Baron du Faget; 2. d'un autre *Jacques*; & 3. de *Blaise* de Montesquiou.

XI. JEAN de Montesquiou, second fils d'IMBERT, Seigneur de Gelas, &c. fut Gentilhomme suivant du Roi de Navarre, & son Ecuyer: fut aussi Gentilhomme du Roi Charles IX, & Colonel du Régiment des Gardes Françoises, & fit son testament le dernier Août 1562. Il avoit épousé le 14 Décembre 1561, *Anne* Guillot, Dame de Faget, & d'Auriac, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS de Montesquiou de Sainte-Colombe, Baron du Faget & d'Auriac, né posthume, fut élevé Page de la Chambre du Roi, qui le fit Gentilhomme de sa Chambre, & Lieutenant de la Compagnie des Gens-d'armes, servit utilement le Roi Henri IV dans les guerres, & fit son testament le huitiéme Mai 1613. Il avoit épousé par contract du huitiéme Août 1585, *Anne* de Villeneuve, Dame de la Serre, dont il eut BERNARD-ANTOINE, qui suit.

XIII. BERNARD-ANTOINE de Montesquiou, de Sainte-Colombe, Baron du Faget & d'Auriac, mourut avant l'an 1670, & fut pére 1. d'ALEXANDRE, qui suit; 2. de *François*, Seigneur d'Algans, qui épousa par contract du 16 Janvier 1656, *Aure-Louïse* de Toulouse de & de Lautrec; & 3. de *Jean* de Montesquiou, Seigneur de Gelas.

XIV. ALEXANDRE de Montesquiou, de Sainte-Colombe, Baron du Faget, d'Auriac-Servies, de Saint-Sernin, &c. avoit épousé par contract du 16 Février 1654, *Marguerite* de Castelnau, dont il eut, 1. *Pierre*, Marquis du Faget, & d'Auriac, mort sans postérité d'*Elisabeth* de Foix, qu'il avoit épousée par contract du 19 Février 1692, fille de *Jean Roger*, II du nom, Marquis de Foix, Gouverneur de Foix, & Capitaine des Cent-Suisses de la Garde de Philippe de France, Duc d'Orléans, & de *Catherine* Berthier, sa premiére femme, fille du premier Président au Parlement de Toulouse; 2. ALEXANDRE, qui suit; 3. *Pierre*, Capitaine au Régiment de Champagne, & plusieurs filles.

XV. ALEXANDRE de Montesquiou, II du nom, Baron du Faget, & d'Auriac, a épousé *Susanne* d'Util, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINTARAILLES.

XI. BERNARD de Montesquiou, troisiéme fils d'IMBERT, Seigneur de Gelas, & du Périer, fut Gouverneur de Metz. Il avoit épousé *N*... Dame de Saintarailles, dont il eut 1. AMANIEU, qui suit; 2. *Joseph*; 3. *Jacques*; & 4. *Odet* de Montesquiou.

XII. AMANIEU de Montesquiou, Seigneur de Saintarailles, avoit épousé *Héléne* de Monlezun, dont il eut, RAIMOND-FRANÇOIS, qui suit.

XIII. RAIMOND-FRANÇOIS de Montesquiou, Seigneur de Saintarailles, épousa *Marguerite* de Canteloup, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit.

XIV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, Marquis de Saintarailles, &c. épousa *Angélique* de Poupezat-de-Laugnac, dont il eut, 1. JEAN-JACQUES II qui suit; 2. *N*... Capitaine; 3. *N*... Capitaine, marié à Nîmes; & 4. *N*... de Montesquiou, tué en 1708.

XV. JEAN-JACQUES de Montesquiou, II du nom, Marquis de Saintarailles, épousa 1°. en 1696, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean-Phébus*, Marquis de Faudoas, & de *Marie* de Rochechouart-Barbasan, morte sans enfans: 2°. *N*. de Sabran.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PRECHAC.

IX. MATTHIEU de Montesquiou, cinquiéme fils de BARTHELEMY, Seigneur de Marsan, fut Seigneur de Salles, du Vernet, de Causidéres, & de Bonrepos, & fit son testament en Janvier 1536. Il avoit épousé en 1505, *Marie* d'Espagne, laquelle vivoit en 1541, dont il eut, ARNOUL, qui suit.

X. ARNOUL de Montesquiou, Seigneur de Salles, &c. vivoit en 1589. Il avoit épousé par contract du 28 Septembre 1551, *Anne*, héritiére de Sédirac en Béarn, dont il eut, 1. *Roger*, mort sans postérité; 2. JEAN-PAUL, qui suit; & 3. *Jean-Arnaud* de Montesquiou.

XI. JEAN-

XI. JEAN-PAUL de Montesquiou, Seigneur de Salles, de Sédirac, &c. épousa par contract du 23 Août 1587, *Anne* de Latran, Dame de Préchac, & de Galiax, dont il eut ARNOUL, II, qui suit.

XII. ARNOUL de Montesquiou, II du nom, Seigneur de Préchac, de Galiax, &c. épousa le 22 Août 1606, *Sérène* de Médrano, dont il eut, 1. PAUL, qui suit; & 2. *Gabriel* de Montesquiou, Seigneur de Lasté, Capitaine d'Infanterie, qui laissa des enfans.

XIII. PAUL, dit *Jean-Paul* de Montesquiou, Seigneur de Préchac, de Galiax, &c. épousa par contract du neuviéme Juillet 1632, *Catherine* de Laus-de-Lurbe, en Béarn, dont il eut, 1. DANIEL, qui suit; 2. *Clément*, Abbé de Berdoues, & de Valbonne en Roussillon, Prieur de saint Féliou dans la même Province, & Chanoine d'Oléron dans la même Province; & 3. *Philippe* de Montesquiou, mariée à *Pierre* de Médrano, de la Maison de Vertus en Armagnac.

XIV. DANIEL de Montesquiou, Seigneur de Préchac, & de Galiax, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Schelestadt en Alsace, Sénéchal d'Armagnac, Capitaine Chatelain de la ville de Leitoure, & Commandeur de l'Ordre de saint-Louïs, né le 13 Décembre 1634, commença à porter les armes en 1654, en qualité de Volontaire dans le Régiment de Créqui Cavalerie, d'où il passa l'année suivante dans le Régiment des Gardes, & en 1657, dans la premiére Compagnie des Mousquetaires du Roi. Il eut alors l'honneur d'être envoyé en Espagne avec trois autres Mousquetaires pour des affaires secrétes; & à son retour il fut fait Capitaine au Régiment de Champagne, où il fut successivement Major en Septembre 1675, & Lieutenant-Colonel en Novembre 1681. Il fut blessé en 1674, au siége d'Antoing, d'un coup de mousquet à la cheville du pié gauche. L'année suivante, il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon au combat d'Altenheim, & reçut un coup de mousquet au talon du pié droit. Le Roi le nomma en Janvier 1678, Inspecteur-Général de l'Infanterie, emploi qu'il exerça en plusieurs occasions jusqu'en 1693. Il fut nommé Brigadier d'Armée en Août 1688, servit en cette qualité les années suivantes en Catalogne, où il se distingua en diverses occasions, & fut fait Maréchal de Camp en Mars 1693. S'étant distingué au siége de Roses la même année, le Roi lui en donna le Gouvernement le 13 Juin. Il continua de servir en qualité de Maréchal de Camp les années suivantes, & marqua beaucoup de valeur au passage du Ter en 1694, aussi bien qu'aux prises de Palamos, de Girone, d'Ostalric & de Castelfolit. Voulant ravitailler cette place en 1695, il reçut un coup de mousquet à la cuisse droite, ce qui ne l'empêcha pas de servir utilement les campagnes suivantes dans la même Province, & sur-tout au siége de Barcelone en 1697. Le Roi avoit déja récompensé ses services par une Commanderie considérable dans l'Ordre de saint Lazare, que sa Majesté changea depuis dans la seconde place de Commandeur à 3000 livres de pension, dans l'Ordre militaire de saint Louïs, lors de l'institution; & la paix de Riswick lui ayant fait perdre le Gouvernement de Roses, le Roi le dédommagea en Octobre 1699, par le Gouvernement de Schelestadt, & le nomma en Octobre 1704, Lieutenant Général de ses Armées, l'ayant pourvu au mois de Mars précédent de la charge de Sénéchal d'Armagnac, & de Capitaine-Châtelain de Leitoure. Il mourut le 25 Juillet 1715, en sa 81 année, sans laisser de postérité de *Claire-Marguerite* de Lau, Dame & héritiére du Mauhic & du Bédat en Armagnac, qu'il avoit épousée par contract du 30 Avril 1685.

BRANCHE DES SEIGNEURS de POYLEBON.

VIII. MANAUD de Montesquiou, dernier fils d'ARSIEU, IV du nom, Baron de Montesquiou, & de *Guillarde* d'Espagne, fut Seigneur de Poylebon, & pére de BERTRAND, qui suit.

IX. BERTRAND de Montesquiou, Seigneur de Poylebon, fut pére 1. de JEAN, qui suit; & 2. de *Bertrand*, qui vivoit en 1485.

X. JEAN de Montesquiou, Seigneur de Poylebon, eut pour enfans, 1. BERTRAND II, qui suit; & 2. *Catherine* de Montesquiou, vivante en 1546.

XI. BERTRAND de Montesquiou, II du nom, Seigneur de Poylebon, épousa *Gabrielle* Manas-d'Uston, dont il eut, BERTRAND III, qui suit.

XII. BERTRAND de Montesquiou, III du nom, Seigneur de Poylebon, épousa par contract du 18 Juin 1593, *Françoise* de Monlezun, dont il eut, MARGUERIN, qui suit.

XIII. MARGUERIN de Montesquiou, Seigneur de Poylebon, avoit épousé *Marguerite* de Pardaillan, dont il eut, PAUL, qui suit.

XIV. PAUL de Montesquiou, Seigneur de Poylebon, épousa par contract du 27 Janvier 1673, *Henriette-Miramonde* de la Cassagne, qui le rendit pére de MELCHIOR, qui suit.

XV. MELCHIOR de Montesquiou, Seigneur de Poylebon, a épousé le 18 Juin 1706, *Marguerite* de la Mazére.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MASSENCOMME.

III. ODON de Montesquiou, fils puîné de RAIMOND-AIMERI, IV du nom, Baron de Montesquiou, fut Seigneur de Saint Pouy ou Sempuy, & vivoit l'an 1318. Il avoit épousé *Aude* de Lasseran, Dame de Massencomme, fille & héritiére de *Garcias-Arnaud*, Seigneur de Massencomme, de Montluc, de Puch, de Gontaut, de Gounens, &c. avec clause expresse que les enfans qui naîtroient de ce mariage prendroient le nom & les armes de Lasseran-Massencomme. Cette Dame fit son testament le troisiéme Août 1351, laissant pour enfans 1. GUILLEM, qui suit; & 2. GUILLEM-ARNAUD de Lasseran de Massencomme, qui fit *la branche des Seigneurs de* MONTLUC, *rapportée ci-après.*

IV. GUILLEM de Lasseran, Seigneur de Massencomme, de Polygnac, de Saint-Cyr-Camarade, &c. fut pére de GUILLEM, II du nom, qui suit.

V. GUILLEM de Lasseran, II du nom, Seigneur de Massencomme, &c. fut pére 1. de *Jean*, mort sans postérité; & 2. de LOUÏS, qui suit.

VI. LOUÏS de Lasseran, Seigneur de Massencomme, &c. eut pour enfans 1. JEAN, qui suit; & 2. ODET, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

VII. JEAN de Lasseran, Seigneur de Massencomme, laissa pour fille unique *Isabelle* de Lasseran-Massencomme, laquelle épousa *Aimeri* de Poyanne, à la charge de quitter son nom & ses armes, pour prendre le nom & les armes de Massencomme.

VII. ODET de Lasseran de Massencomme, prétendit être substitué à *Jean* son frére aîné, mort sans enfans mâles. L'ouverture de cette substitution lui fut pourtant contestée, & les Seigneurs de Poyanne eurent une partie des biens qu'il espéroit de recueillir. De lui descendent deux branches qui subsistoient en 1709. De l'une sort *N...* Marquis de Massencomme, qui a épousé *N...* de Castilan, fille du Marquis de ce nom en Saintonge, & d'une sœur de *Louïs* de Rechignevoisin de Guron, mort Evêque de Cominges en 1693: de la seconde branche étoit issu FRANÇOIS de Lasseran-Massencomme, Marquis de la Garde & de Miremont, mort en 1712, laissant postérité. Un de ses ancêtres, qui avoit épousé l'heritiére de la Garde, fut l'un des Lieutenans-de-Roi de Guyenne & Gouverneur d'Orthès, & avoit épousé le 27 Février 1659, *Marie* d'Ornano, fille de *Pierre* d'Ornano, & petite-fille d'*Alfonse* d'Ornano, Maréchal de France; niéce de *Jean-Batiste* d'Ornano aussi Maréchal de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTLUC.

IV. GUILLEM-ARNAUD de Lasseran de Massencomme, second fils d'ODON de Montesquiou, & d'*Aude* de Lasseran, Dame de Massencomme, de Montluc, &c. eut cette derniére Terre avec quelques autres, par le testament de sa mére, & vivoit en 1371. Il avoit épousé *Aude* de Verdusan, dont il eut BERTRAND, qui suit.

V. BERTRAND de Lasseran de Massencomme, Seigneur de Montluc, de Puch, de Valence, d'Esguilhem, de Sempuy, &c. eut pour fils JEAN, qui suit.

VI. JEAN de Lasseran de Massencomme, Seigneur de Montluc, fut pére de PIERRE, qui suit.

VII. PIERRE de Lasseran de Massencomme, Seigneur de Montluc, &c. vivoit en 1437. Il avoit épousé *Isabelle* de Gontaut Biron, dont il eut, AMANIEU, qui suit.

VIII. AMANIEU de Lasseran de Massencomme, Seigneur de Montluc, &c. épousa en 1469, *Marie* de Pardaillan de Panjaz, fille de *Ponz*, Vicomte de Castillon, & d'*Isabelle* de Lomagne, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; ..... quelques autres garçons; 2. *Anne*, mariée à *Jean* de Sérillac; & 3. *Rose*, à qui ses pére & mére payérent une certaine somme, dont il y eut quittance en forme de contract du neuviéme Juin 1497. Montluc dit *dans ses Mémoires*, qu'*Amanieu* avoit vendu tout le bien qu'il possédoit, excepté 800, ou mille livres de rente ou revenu, & qu'il laissa encore cinq enfans d'un second mariage.

IX. FRANÇOIS de Lasseran de Massencomme, Seigneur de Montluc, &c. fit son testament l'an 1530. Il avoit épousé 1°. *Andrive* de Traiz, dont il n'eut point d'enfans: 2o. l'an 1509, *Françoise* d'Estillac, dont il eut 1. BLAISE, qui suit; 2. *Jean*, Evêque de Valence, mort l'an 1579: (*Voyez* MONTLUC (Jean) *ci-après*) *il eut d'Anne Martin, un fils naturel nommé* JEAN, *qui fit la branche des Seigneurs & Marquis de* BALAGNY, *rapportée à la fin de cet Article*; 3. *Joachim*, dit *le Jeune Montluc*, Seigneur de Léoux & de Longueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, lequel fut Gouverneur d'Alby en 1552, puis Lieutenant de-Roi en Piémont. Il acquit la Terre de Chabanois qu'il laissa par testament à son frére aîné, & mourut en 1567, sans enfans de *N...* de Fagez; 4. *Galienne*, mariée à *François* de Pélagrue, Baron d'Aymar; 5. *Anne*, alliée à *François* de Gelas, Seigneur de Leberon; 6. *Barbe*, Religieuse; 7. *Isabeau*, Dame de Gouaube en 1566; & 8. *N...* de Montluc, qui épousa *N...* Seigneur de Cornillac, & de Saint-Germain au Bas Armagnac. Il avoit encore eu trois autres garçons, puisque Montluc dit dans *ses Mémoires*, qu'il étoit le premier de six fréres qu'ils avoient été.

X. BLAISE Seigneur de Montluc, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, dont *les actions sont rapportées dans un Article separé, dans l'Article de* MONTLUC, (Blaise) mourut en sa maison d'Estillac, en Agénois, sur la fin de Juillet 1577, âgé de 77 ans, après avoir porté les armes 52 ans pour le service de quatre Rois. Il avoit épousé 1o. par contract du 21 Octobre 1526, *Antoinette* Ysalguier: 2°. *Isabelle*, Dame de Beauville, en Agénois, fille de *François*, Seigneur de Beauville, & de *Claire* Laurent. Elle prit une seconde alliance avec *François* d'Escars. Ce Maréchal eut de son premier mariage, 1. *Marc-Antoine* de Montluc, blessé à mort, allant reconnoître le Fort du fossé du port d'Ostie en 1557, enterré à Rome; 2. PIERRE BERTRAND, qui suit; 3. *Jean*, Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre de Malte, qui se trouva au siége que les Turcs mirent devant la ville de Malte en 1565, puis embrassa l'état Ecclésiastique; fut pourvu de l'Evêché de Condom, en 1571, dont il ne fut point sacré Evêque à cause de ses infirmitez, & s'en démit en 1581; 4. *Fabien*, qui conti-

 nua

nua *la postérité, rapportée après celle de son frére aîné*; 5. *Marguerite*, Religieuse à Prouilles; 6. *Marie*, Religieuse au Monastére du Parvis; & 7. *Françoise* de Montluc, mariée du vivant de son pére, à *François* de la Roche, Seigneur de Fontenilles. Du second mariage sortirent 8. *Charlotte-Catherine*, qui épousa *Aimeri* de Voisins, Seigneur de Montaut, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence; 9. *Susanne*, alliée par contract du 12 Décembre 1581, à *Henri* de Rochechouart-Barbasan, Baron de Faudoas; & 10. *Jeanne-Françoise* de Montluc, mariée par contract du 31 Octobre 1587, à Daniel de Tallerand-de-Grignols, Prince de Chalais.

XI. PIERRE-BERTRAND de Montluc, dit *le Capitaine Perrot*, dont *il sera parlé dans un Article separé, à l'Article de* MONTLUC (Pierre Bertrand) fut blessé à mort en 1568, du vivant de son pére, à la prise de la ville de Madére appartenant aux Portugais. Il avoit épousé le sixiéme Juillet 1563, *Marguerite*, fille unique & héritiére de *François*, Seigneur de Caupéne, & de *Françoise* de Cauna, dont il eut 1. *Blaise*, que le Maréchal de Montluc son ayeul institua son héritier, mort au siége d'Ardres sans alliance en 1596; & 2. CHARLES, qui suit.

XII. CHARLES de Montluc, Seigneur de Caupéne, fit son testament le troisiéme Janvier 1595. Il avoit épousé le 19 Août 1589, *Marguerite* de Balaguier, Dame de Montsalez, veuve de *Bertrand* Eberard, Seigneur de Saint-Sulpice, & fille de *Jacques*, Seigneur de Montsalez, & de *Susanne* d'Estillac, dont il eut pour fille unique *Susanne* de Montluc, Dame de Montsalez, mariée le 21 Décembre 1606, à *Antoine*, Marquis de Thémines.

XI. FABIEN de Montluc, quatriéme fils de BLAISE, Maréchal de France, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Lances, & Gouverneur de Pignerol. Il fut blessé, l'an 1570, au siége de Rabesteins, & fut tué l'an 1573 à Nogarol en Guienne du vivant de son pére, en voulant forcer une barricade. Il avoit épousé le neuviéme Janvier 1570, *ainsi qu'il a été ci-devant remarqué*, *Anne* Dame de Montesquiou, fille & héritiére de *Jean*, II du nom, Baron de Montesquiou, à condition que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de *Montluc-Montesquiou*. De ce mariage étoient issus 1. ADRIEN, qui suit; & 2. *Blaise* de Montluc-Montesquiou, Seigneur de Pompignan, qui mourut de maladie en Hongrie, où il accompagnoit le Duc de Nevers.

XII. ADRIEN de Montluc-Montesquiou, Prince de Chabanois, Comte de Carmain, Baron de Montesquiou & de Saint-Félix, Comte de Montluc, &c. fut Capitaine de cent Hommes-d'armes, Maréchal de Camp, Gouverneur & Lieutenant-Général pour sa Majesté au païs de Foix. Le Roi le nomma en 1613, pour être Chevalier de ses Ordres, & ses preuves furent admises en 1629; mais ayant encouru la disgrace du Cardinal de Richelieu, il fut mis à la Bastille, ce qui le priva de l'honneur de recevoir le collier des Ordres. Il mourut le 22 Janvier 1646, âgé de 78 ans. Il avoit épousé le 22 Septembre 1592, *Jeanne* de Foix, fille unique d'*Odet*, Comte de Carmain, & de *Jeanne* d'Orbessan, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montluc & de Foix, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, Dame de Montesquiou & de Saint-Félix, qui porta toutes ces Terres dans la Maison d'Escoubleau, par son mariage avec *Charles* d'Escoubleau-Sourdis, Marquis d'Alluye, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le deuxiéme Mai 1657. *Ce Seigneur laissa aussi deux fils naturels, l'un de* Françoise de *Rieuperous, nommé* Marc-Antoine; *& l'autre d'*Anne *Guette, nommé* Jean-Jacques, *qui furent légitimez en Mai* 1632.

BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de BALAGNY.

XI. *L'on a remarqué ci-devant que* JEAN de Montluc, Evêque de Valence & de Die, frére de BLAISE de Montluc, Maréchal de France, eut un fils *naturel* d'*Anne* Martin. Ce fils fut JEAN de Montluc, Seigneur de Balagny, Prince de Cambray, Maréchal de France, *dont il sera parlé ci après dans un Article séparé. Voyez* MONTLUC (Jean) qui mourut en 1603. Il avoit épousé 1°. *Renée* de Clermont d'Amboise, fille de *Jacques*, Seigneur de Bussy, & de *Catherine* de Beauveau, morte en 1595: 2°. *Diane* d'Etrées, fille aînée d'*Antoine*, Marquis de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie de France. Du premier mariage vinrent, 1. *Damian*, Seigneur de Balagny, tué à Paris à l'âge de 25 à 26 ans, sans avoir été marié; 2. *Marguerite*, alliée à *René* aux Epaules, dit de *Laval*, Marquis de Neelle; 3. *Marie*, premiére femme de *Charles*, Sire de Rambure, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Jeanne*, mariée 1°. à *Charles* de Clermont d'Amboise, Seigneur de Bussy, son cousin: 2°. à *Henri* de Mêmes, Seigneur de Roissy, Président du Parlement, morte le troisiéme Janvier 1638; & 5. *Marie-Catherine* de Montluc, Abbesse d'Origny, morte le premier Janvier 1666, en sa 77 année. Et du second mariage sortirent, 6. *Gabriel*, dit *le Chevalier de Balagny*, mort jeune; 7. ALFONSE-HENRI, qui suit; & 8. *Marie* de Montluc, Abbesse de Fervaques, morte le 12 Novembre 1669.

XII. ALFONSE-HENRI de Montluc, I du nom, Marquis de Balagny, fut tué par accident au mois de Février 1628. Il avoit épousé *Denyse* de Thevin, fille de *François*, Seigneur de la Durbéliére, Maître des Requêtes, dont il eut 1. ALFONSE-HENRI, II du nom, qui suit; & 2. *Jean-Alexandre*, Marquis de Montluc, Capitaine de Cavalerie, qui eut la cuisse emportée d'un coup de canon à la prise de Tortose en 1648, dont il mourut aussitôt.

XIII. ALFONSE HENRI de Montluc, II du nom, Marquis de Balagny, &c. mourut sans postérité de *Catherine-Henriette* de Roquelaure, fille d'*Antoine* Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Susanne* de Bassapat sa seconde femme. * Oihénart, *Notitia utriusque Vasconiæ*. De Thou. D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix. Brantôme. Mézéray. Godefroy. Le Pére Anselme.

MONTEVERDE, *Mons Viridis*, ville d'Italie, dans la Principauté Ultérieure, Province du Royaume de Naples, est située sur l'Offante, avec Evêché suffragant de Conza, vers les frontiéres de la Capitanate & de la Basilicate; & son Evêché a été uni l'an 1531, à celui de Nazareth, dont la résidence est à Barletta.

MONTFALCON. *Voyez* MONT-FALCON en deux mots.

MONTFAUCON (Bernard de) né en 1656, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, Gentilhomme de l'ancienne Maison de la Rocquetaillade, au Diocése d'Aleth, très habile dans les Antiquitez Ecclésiastiques & Profanes, aussi bien que dans la Langue Gréque, après avoir donné avec le Pére Jacques Loppin & le Pére Pouget, l'an 1688, un Recueil de Monumens Grecs, qu'ils ont intitulé, *Analectes*, a travaillé a une nouvelle édition des Oeuvres de saint Athanase, qui parut en 1698, en trois volumes *in folio*. Il avoit donné en 1690 un Traité sur la vérité de l'Histoire de Judith. L'an 1698, il fit un voyage en Italie, d'où il a rapporté plusieurs connoissances de l'Antiquité, & plusieurs monumens. Depuis son retour, il a donné au public son *Diarium Italicum* en 1702, & une Collection d'anciens Ouvrages de Péres Grecs, qui n'avoient point encore été imprimez. Cette Collection parut en 1706. Le plus considérable des Ouvrages qu'elle contient est un Commentaire d'Eusébe sur les Pseaumes & sur Isaïe, dont S. Jérôme fait mention; le *Cosmas Ægyptius* qui vivoit du tems de l'Empereur Justinien. Il promet de donner au public *Monumenta Italica*. Il a depuis publié en 1708 une *Palæographie Gréque*, ou un Traité de l'origine & des progrès des caractéres Grecs, & de toutes les différentes sortes d'écritures Gréques, en différens siécles. C'est un Ouvrage plein de recherches savantes & curieuses. Il a donné en 1713, une nouvelle édition des Hexaples d'Origéne; qui avoit été précédée en 1709 d'une Traduction Françoise du Livre de la Vie contemplative de Philon, avec des Observations, pour montrer que les Thérapeutes étoient Chrétiens. En 1720, il publia l'Antiquité représentée en figures; c'est à dire, un prodigieux recueil d'estampes sur tout ce qu'il y a de curieux dans l'Antiquité, rangées dans un bel ordre, avec un Discours suivi, Latin & François, où il explique ce qui est représenté dans ces estampes. Cet Ouvrage est en dix volumes *in folio*. Il venoit à peine de paroître, lorsque l'empressement du Public l'obligea à en faire en 1721 une seconde édition, qui a été distribuée, & il a donné depuis un Supplément de cinq volumes. Il a travaillé en même tems à une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de S. Jean Chrysostome, dont il a déja paru plusieurs volumes, & l'Ouvrage complet en doit contenir onze, dont le dernier contiendra la Vie de cet illustre Docteur de l'Eglise, avec plusieurs Dissertations savantes & recherchées. Il publia en 1729 le Tome I. des *Monumens de la Monarchie Françoise, qui comprennent l'Histoire de France avec les Figures de chaque Regne, in folio*. Le Tome II. parut en 1730, le III. en 1731, & le IV. en 1732. Ce célébre Bénédictin fut fait Académicien honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & des Belles-Lettres en 1719. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle*.

Dom Bernard de Montfaucon est entré dans la Congrégation de S. Maur en 1675, âgé de 19 ans. Etant à Rome, il y exerça en 1699 la charge de Procureur-général de sa Congrégation. En 1700, il fit imprimer à Rome ses *Vindiciæ editionis S. Augustini a Benedictinis adornatæ*, sous le nom de *Dom Batiste de Riviére*, contre la Lettre d'un Jésuite caché sous le titre de l'*Abbé Allemand*. Son *Diarium Italicum* ayant été critiqué par M. Fioroni, il y répondit dans le Supplément du Journal des Savans de Paris, du mois de Janvier 1709. Cet Ouvrage a été traduit en Anglois & imprimé à Londres en 1703. L'estime que le Public en fit, n'empêcha pas que les Mémoires de Trevoux ne l'attaquassent; mais Dom Montfaucon, qui a été plus d'une fois l'objet de leur Critique, les laissé s'applaudir en paix. Il fit présent de sa Traduction du Livre de Philon à M. Bouhier de Savigny, alors Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, aujourd'hui résidant à Paris, Membre de l'Académie Françoise. Cet habile Magistrat en le remerciant de son présent, lui marqua par une Lettre, qu'il n'étoit pas de son sentiment sur la Religion des Thérapeutes. Dom Montfaucon répondit & M. Bouhier repliqua. Ces Lettres ont été imprimées à Paris en 1712, sous le titre de *Lettres pour & contre la Question si les Thérapeutes étoient Chrétiens*. En 1710, Dom Montfaucon fit imprimer une Dissertation Latine sur ce fait, *Si S. Athanase étant enfant a batisé des enfans*: il est pour la négative. En 1715 il publia *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana &c. in folio*. Sa Bibliothéque des Manuscrits qui s'imprimoit en 1735, a dû paroître avant la fin de cette année.

MONTFAUCON, place près de Paris. *Voyez* MONT-FAUCON en deux mots.

MONTFAUCON, ville. *Voyez* MONFAUCON.

MONTFAVENCE (Bertrand de) Cardinal, né à Castelnau-de-Mont-Ratier, dans le Diocése de Cahors, fut Protonotaire Apostolique, mais non Religieux de S. François, & se fit estimer à la Cour d'Avignon, où le Pape Jean XXII, qui étoit son ami & de même païs que lui, le fit Cardinal l'an 1316. Benoît X l'envoya Légat en France & en Angleterre l'an 1337, pour y travailler à un Traité de paix entre les Rois de ces deux Etats, qui étoient Philippe *de Valois*, & Edouard III. Bertrand de Montfavence mourut l'an 1342, à Avignon, où il fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Bon-Repos, qu'il avoit fondée. * Frizon, *Gall. Purp.* Onuphre. Aubery, &c. Baluze, *Vita Pap. Aven. tome* 1.

MONT-FERRE : c'eſt le nom d'une montagne près de Jérico, dans la Paleſtine, qui s'étend juſques aux terres des Moabites. C'eſt entre cette montagne & une autre, qu'eſt ſituée la plaine appellée le *grand champ*, qui commence au bourg de Genuabata, & va juſques au Lac Aſphaltite. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l. 4. ch.* 27.

MONTFLANQUIN. *Voyez* MONFLANQUIN.

MONTFORT. *Voyez* MONFORT.

* MONTFORT (François de Salvat, Ecuyer, Sieur de) s'eſt fait connoitre par quelques piéces de théatre, entre autres par la Tragédie de *Seſoſtris* qui n'a point été repréſentée. Il avoit d'abord été Jéſuite, & fut enſuite Précepteur du Marquis de Mirepoix, fils aîné de Gaſton-Jean-Batiſte de Levi de Lomagne, mort le ſixiéme Mai 1687. Il épouſa en 1689 la veuve de ce Seigneur, & mére de ſon Ecolier, âgée de 48 ans, lui n'en ayant que 38. Dans ſon mariage qui fut d'abord tenu ſecret, il prend la qualité d'Ecuyer, quoique ſon pére ne fut que Greffier d'un village de Gaſcogne. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MONT-FORTE ou MONFORTE, petite ville de Portugal, dans la Province de Tra-los-Montes, vers les confins de la Gallice. Elle eſt à l'oueſt de Bragance, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

* MONT-FORTE ou MONFORTE, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, appellée *Mont-Forte de Lemos*, pour la diſtinguer de la précédente, eſt à peu près au ſud de Lugo, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

MONTGAILLARD (Bernard de Percin ou Perſin de) né l'an 1563, de BERTRAND de Percin, Seigneur de Montgaillard, & d'*Antoinette* du Vallet. Dès l'âge de douze ans il eut achevé ſon Cours d'Humanitez, & de Mathématiques; & à ſeize ans, après avoir étudié la Théologie, il entra dans l'ordre des Feuillans, que D. Jean de la Barriére venoit d'inſtituer. A peine l'année de ſon noviciat fut-elle finie, qu'on le fit prêcher dans les villes de Rieux, de Toulouſe, de Rhodez & de Rouen, ce qu'il fit avec tant d'onction & de ſuccès, que la foule des pécheurs qu'il convertiſſoit lui appliquoit ordinairement ces paroles de l'Evangile, *Heureux le ventre qui t'a porté!* Sa réputation, qui tenoit du prodige, le fit appeller à Paris, où le Roi Henri III, & la Reine Catherine de Médicis ſa mére, l'ayant entendu aux Auguſtins, dans l'Aſſemblée ſolemnelle des Chevaliers du Saint Eſprit, voulurent qu'il prêchât devant eux le Carême ſuivant à S. Germain l'Auxerrois. Les Sermons qu'il fit dans la ſuite à S. Gervais & à S. Séverin, ſur le Symbole des Apôtres, opérérent un nombre infini de converſions, & le firent paſſer pour le plus habile Prédicateur de ſon ſiécle. Ses travaux apoſtoliques, joints à la pureté & à l'auſtérité de ſa vie, engagérent le Pape Grégoire XIII, à lui donner diſpenſe, pour prendre l'Ordre de Prêtriſe à 19 ans. La réforme de ſon Ordre, quoique très rigoureuſe, lui paroiſſoit encore trop douce. Il n'avoit pour lit que deux ais, pour chemiſe qu'un cilice; il s'abſtenoit de chair, de poiſſon, d'œufs, de beurre; ne mangeoit que des légumes, & ne prenoit de nourriture qu'une fois le jour, après le ſoleil couché. C'eſt ainſi que Dom Bernard vivoit, c'eſt ainſi qu'il s'occupoit, lorſque le malheur des tems l'entraîna dans le parti de la Ligue, où il eſt connu ſous le nom de *petit Feuillant*, ainſi nommé, parce que lorſqu'il commença à ſe ſignaler par ſes prédications, il n'étoit âgé que de vint ans, & n'avoit pas encore pris toute ſa crue. Sur la fin des troubles, pendant leſquels il fut preſque emporté par une maladie, dont il ne guérit que par miracle, il fit un voyage à Rome, où il fut très bien reçu de Clément VIII. Ce Pape le fit paſſer de l'Ordre des Feuillans, dans celui de Cîteaux, & lui ordonna de ſe retirer en Flandre. Dom Bernard obéït; & après avoir édifié, pendant ſix ans, le peuple d'Anvers par ſes exemples & ſes Sermons, il fut appellé à la Cour de l'Archiduc Albert, en qualité de Prédicateur ordinaire. Le fruit qu'il y fit eſt inconcevable: on accouroit de toutes parts pour l'entendre, & le Docteur Stapleton venoit ſouvent de Louvain à Bruxelles dans cette ſeule vue. Dom Bernard ayant ſuivi l'Archiduc en Allemagne, en Italie, & en Eſpagne, fut pourvu à ſon retour de l'Abbaye de Nizelle, & l'an 1605 de celle d'Orval. Son deſintéreſſement étoit connu: il avoit refuſé en France l'Evêché de Pamiers, celui d'Angers, & la célébre Abbaye de Morimond. Auſſi n'accepta-t-il celles-ci, dont le temporel & le ſpirituel étoient tombez dans un grand délabrement, que pour s'appliquer à les rétablir, & pour y introduire la réforme, approchante de celle que nous voyons régner de nos jours à la Trappe. Ses ſouhaits furent exaucez, & il eut le plaiſir de voir refleurir la Diſcipline monaſtique, au milieu d'une Communauté de cinquante Religieux qu'il aimoit tendrement, & dont il étoit réciproquement aimé. Enfin cet Abbé épuiſé par ſes auſtéritez continuelles, & accablé de longues maladies, mourut d'hydropiſie entre les bras de ſes fréres, dans ſon Monaſtére d'Orval, à l'âge de 65 ans, le huitiéme Juin 1628. Son humilité lui fit brûler tous ſes Ecrits, de peur de laiſſer après ſa mort quelque monument de ſa doctrine; mais de toutes les vertus Chrétiennes qu'il pratiqua conſtamment, celle qui lui fut la plus chére & la plus familiére, ce fut la patience dans les adverſitez. On ne ſauroit croire combien la calomnie lui livra d'aſſauts; tantôt elle attaquoit ſa charité, & tantôt ſa chaſteté. On voulut le rendre coupable de la mort d'un de ſes plus chers Religieux, qui étoit tombé dans une forge; & on alla même juſqu'à l'accuſer d'avoir conſpiré contre l'Archiduc ſon bienfaicteur: impoſtures qui ſe détruiſirent d'elles-mêmes, & qui ne ſervirent qu'à mettre ſon intégrité dans un plus grand jour. La plus ſenſible pour lui, ce fut celle qui le chargea d'être entré dans un attentat contre la perſonne d'Henri IV. Ses ennemis firent naître & fomentérent ces bruits injurieux. Cayet inſéra un récit de ce complot prétendu dans ſa Chronologie novennaire; & c'eſt ſur ce fondement que des Auteurs plus modernes en ont parlé. Il ne faut que lui oppoſer la joye que marqua Dom Bernard, de la converſion d'Henri IV, l'affront qu'il eſſuya, pour l'avoir publiée le premier, & le témoignage avantageux que M. de la Boderie, Ambaſſadeur de France à Bruxelles, rendit à ſon Prince du zéle de Dom Bernard pour ſa perſonne. Ce ſage Monarque réſolut de le rappeller en France, & la reconnoiſſance fut le ſeul lien qui retint cet Abbé à la Cour de l'Archiduc. Autant qu'il avoit été coupable en entrant dans la Ligue, autant eſt-il louable de s'en être repenti.

☞ Le nom de ſa Maiſon étoit PERCIN, PERCY, ou PIERCY, l'une des plus illuſtres & des plus anciennes d'Angleterre, où elle a poſſedé longtems les premiéres dignitez de ce Royaume. Les Seigneurs de cette Maiſon, qui ſont plus connus dans l'Hiſtoire en qualité de Comtes de Northumberland, paſſérent en Guienne avec le Prince de Galles, qui depuis fut Roi, ſous le nom d'Edouard IV. On voit dans André du Chêne, qu'en 1369, THOMAS de Percin-Northumberland, fut Sénéchal de la Rochelle & du Poitou. Peu auparavant, il avoit eu ordre de Charles Roi d'Angleterre, de paſſer dans le Comté de Ponthieu, pour des affaires de grande importance. Ce n'eſt point à celui-ci qu'on doit l'origine de la branche de PERCIN, qui s'eſt établie dans la Gaſcogne, depuis le milieu du XIII ſiécle, où elle poſſéde de mâle en mâle, & ſans interruption, la Seigneurie de Seran, de Montgaillard & autres Terres. Il faut remonter plus haut. Dès l'an 1272, ARNAUD de Percin étoit déja puiſſamment établi dans le Feſenſac, païs de Gaſcogne. On connoît par l'Original des Coutumes de Seran, qu'elles furent données la même année aux Habitans de ce lieu par *Arnaud* de Percin, qui en étoit Coſeigneur avec Arnaud d'Orſan. Ces Coutumes furent approuvées plus de cent ans après par le Comte d'Armagnac, dans le tems qu'il en donna encore d'autres aux mêmes Habitans, le dixiéme Mars 1395. L'Original eſt dans les Archives de Leitoure, & Arnaud de Percin y eſt nommé, *Domicellus*, Damoiſeau: titre conſidérable en ces tems-là. Il eſt encore compris comme préſent dans l'Acte du neuviéme Avril 1295, par lequel le Comte d'Armagnac accorda des priviléges à la Nobleſſe du Feſenſac. Après cet *Arnaud* on trouve un vuide dans la ſuite généalogique des Seigneurs de Percin, dont quelques titres ont été enlevez par les longues guerres qui ont agité la Guienne: perte commune à la plupart des meilleures Maiſons de cette Province.

Celui depuis lequel nous trouvons la filiation conſtamment prouvée, eſt GUICHARNAUD de Percin, Seigneur de la Grue, d'Eſparſac, de Seran, & autres lieux, dans le XV ſiécle. Par ſon Teſtament du 23 Février 1470, il inſtitue pour héritier, Noble JEAN de Percin, ſon fils, & d'*Anne* de Groſſoles. JEAN de Percin I, Seigneur de la Grue, d'Eſparſac, de Seran, &c. fut marié le 20 Juillet 1489, à *Marie* de Thomaſſis, & ſon pére ſigna à ſon contract de mariage. *Jean* fit ſon teſtament le 20 Janvier 1552, en faveur de BERTRAND de Percin ſon fils unique. BERTRAND de Percin, Seigneur de Montgaillard, de la Grue, de Maumuſſon, de Seran, &c. fut marié le 12 Janvier 1555, à *Antoinette* du Vallet & de Pégre, & diſpoſa de ſes biens au profit de JEAN II ſon fils, le dixiéme Juillet 1571. Son ſecond fils fut Dom *Bernard* de Percin, de Montgaillard, Abbé d'Orval, *dont nous avons parlé ci-deſſus*. JEAN de Percin II, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de Montgaillard, de Maumuſſon, de la Barthe, de Seran, &c. épouſa le onziéme Novembre 1584, *Marthe* de Barrau d'Eſparron. Son teſtament en faveur de PIERRE-POL de Percin ſon fils, eſt du huitiéme Mars 1515. PIERRE-POL de Percin, Baron de Montgaillard, Seigneur de la Grue, de Maumuſſon, de Seran, &c. fut marié le 25 Novembre 1623, à *Françoiſe* de Murviel. Il fut Meſtre de camp d'un Régiment d'Infanterie, & fut pourvu par le Roi Louïs XIII, du Gouvernement de la place & Fort de Brema, dans le Milanez. Ayant été obligé de rendre cette place faute de munitions, on lui en fit un crime, & il eut la tête tranchée; mais dans la ſuite ſa mémoire fut rétablie, & le Roi conſola ſa famille par l'Evêché de Saint-Pons, qu'il donna à ſon ſecond fils. De ſon épouſe il eut 1. CLAUDE de Percin qui ſuit; 2. PIERRE-JEAN-FRANÇOIS *qui aura un Article ſéparé*; 3. *Charles-Maurice* de Percin, Colonel du Régiment de Champagne, marié avec *Anne* de Pleuc, d'une des plus illuſtres Maiſons de Bretagne, & pére de *Jean-Marie* de Percin, connu ſous le nom de Marquis de Montgaillard, Colonel du Régiment de Lorraine, & Brigadier des Armées du Roi, mort; 4. *Anne* de Percin, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem à Toulouſe, où elle fit ſes preuves de Nobleſſe, par Enquête du troiſiéme Décembre 1649, & 5. une autre fille qui fut Carmélite.

CLAUDE de Percin, Marquis de Montgaillard, Seigneur de la Barthe, de la Grue, de Maumuſſon, de Seran, &c. mort en 1701, avoit épouſé le 19 Janvier 1655, *Marguerite* de Baſſapat de Pordéac; dont il a laiſſé 1. ALEXANDRE, qui ſuit; 2. CHARLES-MAURICE, Docteur de Sorbonne; 3. *Anne* de Percin, Religieuſe de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem à Toulouſe; 4. *Marguerite*, mariée à N... Comte de Saint-Amant.

ALEXANDRE de Percin, Marquis de Montgaillard, Seigneur de la Barthe, de Maumuſſon, de Seran, &c. fut ſubſtitué en 1708, au nom & armes de la Valette, par Gabrielle Eléonore de la Valette, veuve de Gaſpard de Fieubet, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, laquelle lui laiſſa tout ſon bien, à la charge de porter ſon nom. *Voyez* LA VALETTE. * Maimbourg, *Hiſt. de la Ligue.* Cayet, *Chronol. Novennaire.*

* MONTGAILLARD (Pierre-Jean-François de Perſin de) naquit le 29 de Mars 1633, & fut élevé avec beaucoup de ſoin. Il étoit entré dans l'état Eccléſiaſtique, lorſque ſon pére eut la tête tranchée pour la raiſon rapportée ci-deſſus. Ce fut pour conſoler ſa famille que le Roi, comme on l'a dit plus haut, donna dans la ſuite l'Evêché de S. Pons à ſon ſecond fils qui fait le ſujet de cet Article. Ce Prélat mourut le 17 de Mars 1713, âgé de 80 ans. La Lettre Latine qu'il écrivit au Pape Innocent XI en 1677, pour le féliciter ſur ſon élévation au Pontificat, eſt une preuve de l'étendue de ſes lumiéres, & de la pureté & ſincerité de ſon zéle. M. l'Evêque de Toulon ayant cru pouvoir condamner le Rituel d'Alet, donné ſous l'autorité de M. Pavillon Evêque de ce Diocéſe, M. de S. Pons prit la défenſe du Rituel & de l'Evêque. Cette affaire eut de longues ſuites. Elle n'étoit pas encore terminée, lorſque M. de S. Pons fut engagé dans une autre. Il avoit dreſſé un *Directoire des Offices divins*, pour l'an 1681. Cet Ouvrage lui fit des affaires auprès du Pape, & l'obligea d'écrire la-deſſus au Cardinal Grimaldi, dont la réponſe lui fit prendre le parti de ſe juſtifier. Dans cette vue il compoſa un Ecrit qui a pour titre, *Du Droit & du Pouvoir des Evêques de régler les Offices divins dans leurs Diocéſes, ſuivant la tradition de tous les ſiécles depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à préſent.* * *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

MONTGAILLARD, ville de France dans le Haut Languedoc, dans le Diocéſe de Toulouſe. * *Dict. Univ. de la France.*

MONTGIBEL. *Cherchez* ETNA.

* MONTGISCARD, ville de France dans le Haut Languedoc, ſur le petit Lers, eſt au ſud ſud-eſt de Toulouſe, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. La plus grande partie de cette petite ville fut détruite en 1211, par Raimond *le Vieux*, Comte de Toulouſe, en haine de Maffre de Belleveze, qui en étoit Seigneur. *Dict. Univ. de la France.*

MONTGOMMERY. *Cherchez* MONGOMERY.

MONTHABOR. *Voyez* MONTABAUR.

MONTHEURT. *Voyez* MONHEURT.

MONTHOLON, bourg de Bourgogne près d'Autun, a donné ſon nom à l'illuſtre famille des Montholons, ſi féconde en grands hommes.

I. Etienne de Montholon, ſucceſſeur des vertus de ſes ancêtres, épouſa 1°. *Marie* de Ganay, tante du Chancelier de France *Jean* de Ganay, dont il eut 1. Nicolas, qui ſuit; & 2. *Jérôme*, tué dans un combat en Italie. Il prit une ſeconde alliance avec *Perrette* de Marcilly, dont il n'eut point d'enfans.

II. Nicolas de Montholon, I du nom, fut le premier qui prit le parti de la Robe, ſuivant le conſeil du Chancelier ſon couſin. Il fut Lieutenant-Général à Autun, puis Avocat du Roi au Parlement de Dijon, & épouſa 1°. *Jeanne* Chapée, fille du Lieutenant Général d'Autun: 2°. *Marguerite* du May. Il mourut l'an 1506. Du premier lit il eut 1. François, qui ſuit; 2. *Nicolas*, Lieutenant Général à Autun en 1522; 3. *Jean*, Docteur és Droits, Chanoine Régulier en l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, qui publia le *Promptuarium*, ou *Breviarium divini Juris & utriuſque humani*, qu'Henri Etienne imprima l'an 1520, en deux volumes. Il eut du ſecond lit 4. *Lazare*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui ne laiſſa qu'une fille; & 5. *Guillaume*, Avocat-Général au même Parlement, qui mourut l'an 1504, laiſſant *Guillaume*, Préſident au même Parlement, mort l'an 1583, pére d'une ſeule fille; & *Nicolas*, auſſi Préſident au Parlement de Dijon, mort l'an 1603, laiſſant *Guillaume*, Seigneur de Pluviers, Conſeiller d'Etat & Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe, où il mourut l'an 1621, ayant eu *Pierre*, qui fut Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1625, mais qui ayant quitté la Robe, prit les armes, & mourut au ſiége d'Arras l'an 1640; *Raimond*, Seigneur de Pluviers, Capitaine de Chevaux-legers, tué au ſiége de Cazal; *François*, auſſi Seigneur de Pluviers; *Eléonore*, femme de *Jean* Bouchu, Premier Préſident au Parlement de Dijon; & deux Religieuſes.

III. François de Montholon, I du nom, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut Préſident au Parlement de Paris, & Garde des Sceaux de France. Germain de Ganay, Evêque de Cahors, puis d'Orléans, & frére du Garde des Sceaux, lui perſuada de s'attacher au Parlement de Paris, où il ſe diſtingua par ſa probité & ſon érudition. L'an 1522 & 1523, il fut employé dans une des plus célébres cauſes qui ayent été agitées dans le Parlement de Paris; car il plaida pour Charles de Bourbon, Connétable de France, contre Louiſe de Savoye, mére du Roi François I. Ce Monarque, qui ſe trouva *incognito* à ce plaidoyer, admira le jugement & l'éloquence de Montholon. Comme il ſe faiſoit un plaiſir & une gloire d'avancer ceux dont la doctrine s'accordoit avec la vertu, il le deſtina à la charge d'Avocat-Général, dont il fut pourvu le 28 Septembre 1538. Le Connétable de Montmorency, ayant ouï parler de ſon mérite, quoiqu'il ne le connût pas, avoit écrit de lui même au Roi, pour prier ſa Majeſté de lui donner cette charge d'Avocat Général. Le Roi, très ſatisfait de ſa conduite, le pourvut d'un Office de Préſident à Mortier le troiſiéme Février 1534, & le neuviéme Août 1542, étant à Lyon, il le commit à la garde des Sceaux de France; & peu après, ce même Prince lui ayant fait don d'une ſomme de deux cens mille livres, à laquelle ſa Majeſté avoit taxé les Habitans de la Rochelle pour punition de leur rebellion au ſujet de la Gabelle, ce généreux Magiſtrat ne voulut rien s'en approprier; mais il la conſacra toute entiére à la fondation & au bâtiment d'un Hopital dans la même ville. Ce grand homme mourut à Villiers-Cotterets le 12 Juin 1543. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans ſa Chapelle de ſaint André des Arcs, où l'on voit ſon épitaphe. Il eut de *Jeanne* Berthoul, ſa premiére femme, 1. *Jacques*, Chanoine & Grand-Archidiacre de Chartres; & 2. *Roger*, mort dans ſon enfance. De *Marie* Boudet, ſa ſeconde femme, niéce de *Michel* Boudet, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, & fille d'*Olivier* Boudet, Seigneur de la Bourlie, & de *Marguerite* de la Sauſſaye, il eut 3. François, qui ſuit; 4. Jerôme, *dont on fera mention plus bas*; 5. *Marguerite* alliée 1°. à *Louis* de l'Etoile, Seigneur de Soul, Préſident aux Enquêtes: 2°. à *François* Tronçon, Seigneur du Coudray, Grand-Audiencier de France: 3°. à *Gérard* Cotton, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil; 6. *Marie* femme de *Matthieu* Chartier, Seigneur d'Alainville, Conſeiller au Parlement; & 7. *Nicolle* de Montholon, épouſe de *Robert* du Moncel, Seigneur d'Aſſy, puis de *Guillaume* Jubert, Seigneur de Selly, Conſeiller au Parlement de Rouen, morte l'an 1618.

IV. François de Montholon, II du nom, Seigneur d'Aubervilliers, &c. préféra l'emploi d'Avocat au Parlement de Paris, à des charges conſidérables. Le Roi Henri III le fit venir à Blois l'an 1588, & l'honora de la charge de Garde des Sceaux, le ſixiéme Septembre. En cette qualité, il harangua ce Prince au Lit de Juſtice qu'il tint à Tours pour y établir ſon Parlement, le 23 Mai 1589. Après la mort funeſte du Roi, il remit lui-même les Sceaux au Cardinal de Vendôme, quoique le Roi Henri IV lui eût écrit de les garder. Il mourut à Tours où il étoit reſté, l'an 1590. Lorſqu'il fit préſenter ſes Lettres en la Cour de Parlement, M. le Procureur-Général Séguier dit, *Que ces Lettres etoient une déclaration & proteſtation publique que le Roi faiſoit à tous les Sujets de ſon Royaume, de vouloir honorer les charges par les hommes, & non les hommes par les charges.... Que le Roi n'eût pu faire un meilleur choix que ledit Sieur Garde des Sceaux.... Que rien ne ſe pouvoit ajoûter à l'honneur qu'il avoit reçû de la Cour, laquelle (quand il avoit plaidé en qualité d'Avocat) n'avoit jamais deſiré autres aſſurances de ſes plaidoyers, que ce qu'il avoit mis en avant par ſa bouche, ſans recourir aux piéces.... Qu'il perſiſte en ces concluſions: Cum illo elogio, Gallicus Ariſtides.* Il avoit épouſé *Geneviéve* Chartier, fille de *Matthieu*, Avocat au Parlement, & de *Jeanne* Brinon, dont il eut 1. *Matthieu*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort à Tours l'an 1589, ſans enfans de *Marie* Bochart, fille de *Robert*, Seigneur de Noroy, Conſeiller au Parlement, & de *Catherine* Bailly; 2. *Pierre*, Docteur de Sorbonne, & Profeſſeur en Théologie, Chanoine de Laon, mort de peſte à Aubervilliers l'an 1596; 3. *Jacques*, fameux Avocat au Parlement de Paris, qui publia un Recueil d'Arrêts l'an 1522, qui eſt celui de ſa mort, & ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite* Clauſſe, fille d'*Edme* Clauſſe, Seigneur du petit Puyſeux, & de *Marie* de Verſoris; 4. *François*, Conſeiller d'Etat des Rois Henri III, Henri IV, & Louïs XIII, mort l'an 1626. Ce fut lui qui fonda la maiſon des Prêtres de l'Oratoire à Notre-Dame-des-Vertus, proche ſon château d'Aubervilliers; 5. Jean, qui ſuit; 6. *Geneviéve*, femme de *Jacques* le Coigneux, Conſeiller au Parlement de Paris; 7. *Catherine*, épouſe de *René* le Beau, Seigneur de Sanzelles, Maître des Requêtes; 8. 9. *Marie* & *Magdelaine*, Religieuſes à Fontaines.

V. Jean de Montholon, Conſeiller d'Etat, mort l'an 1632, avoit épouſé 1°. *Louiſe*, fille de *Rémond* Collin, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite* de Landeux: 2°. *Anne* Gendron, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage, furent, 1. François de Montholon, qui ſuit; 2. *Rémond*, Seigneur de Trianon, qui étoit marié l'an 1654, avec *Anne* le Juge, dont ſont venus des enfans; 3. *Antoine* de Montholon, Prieur de Saint-Prix; 4. *Jérôme*, Religieux à Clugni; 5. 6. deux Jumeaux, morts jeunes; 7. *Jean* né en 1613; 8. *Magdelaine*, Religieuſe Urſuline; & 9. *Nicolas* de Montholon, né l'an 1609, pére de *Julien* de Montholon, né l'an 1645, qui, de ſa femme, a une fille nommée *Marie-Julienne* de Montholon, née l'an 1682.

VI. François de Montholon, III du nom, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, exerça avec honneur, dès l'an 1618, la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris. Il fut honoré du Brevet de Conſeiller d'Etat l'an 1645, & mourut l'an 1679, âgé de 79 ans, laiſſant de *Marie* Laſnier, ſon épouſe, fille de *René* Laſnier, Avocat-Général au Grand-Conſeil, & de *Marie* Frubert, morte le deuxiéme Février 1692, âgée de 94 ans, 1. Charles-François, qui ſuit; 2. *François* de Montholon, Religieux à Cîteaux, Abbé de Saint-Sulpice; 3. *Denyſe* de Montholon, mariée à *Denys* de la Haye, Ambaſſadeur à Conſtantinople & à Veniſe; 4. *Louiſe* de Montholon, morte ſans alliance en Février 1690, âgée de 52 ans, qui parloit Latin, Grec, Turc, Eſpagnol & Italien; & 5. 6. 7. 8. 9. 10. ſix autres filles, Religieuſes à Fontaines, à Hautes Bruyéres, & à Nogent.

VII. Charles-François de Montholon, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, fut reçu l'an 1679 Conſeiller au Grand-Conſeil, & nommé Premier Préſident au Parlement de Rouen l'an 1691. Là il ſe montra le pére des pauvres, infatigable dans les fonctions de ſa charge, inflexible pour la juſtice; & ſe plut à vuider plus d'affaires par les accommodemens qu'il faiſoit chez lui, que par les Arrêts qu'il rendoit au Palais. Il mourut le neuviéme Juin 1703, âgé de 52 ans. Il avoit épouſé 1°. *Marie-Anne* de la Guillaumie, fille de *Jean* de la Guillaumie, Greffier du Conſeil, & de *Catherine* Lallemant, morte l'an 1694: 2°. l'an 1700, *Marie-Magdelaine* de Canonville, Dame de Groſmenil, veuve de *Robert* le Roux, Baron d'Eſneval, Vidame de Normandie, Ambaſſadeur extraordinaire en Portugal, puis en Pologne, petite-fille d'*Anne-Françoiſe* de Loménie, ſeconde femme du Chancelier Boucherat. Du premier lit il eut 1. Charles-François, qui ſuit; 2. un autre garçon du même nom, décédé avant ſon pére; 3. *Marie-Louiſe*, Religieuſe à Fontaines; 4. *Marguerite*, Religieuſe à Jouar-

Jouarre; 5. *Elizabeth*, Religieuse à Hautes-Bruyéres; & *Catherine-Gabrielle*, mariée le 15 Avril 1709, à *François de Paule* Feydeau, Seigneur du Pleffis, Confeiller au Parlement, morte le 12 Février 1724.

VIII. CHARLES-FRANÇOIS de Montholon, II du nom, Confeiller au Parlement.

IV. JERÔME de Montholon, Seigneur de Perroufeaux & de Cuterelles, Confeiller au Parlement, fecond fils de FRANÇOIS I, Garde des Sceaux, fut enfuite Confeiller d'Etat, & Intendant de Juftice à Orléans, & mourut l'an 1618, laiffant de *Marguerite* de Bragelongne, fille de *Thomas*, Lieutenant Criminel au Châtelet, & de *Magdelaine* Kerver, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. *Magdelaine*, femme de *Denys* Palluau, Confeiller au Parlement, morte le fixiéme Décembre 1643; & 3. *Jérôme* de Montholon, Seigneur de Perroufeaux, Maître d'Hôtel de la Reine, mort le 28 Décembre 1646. Il avoit époufé le quatriéme Février 1609, *Renée* Florette, fille de *Jean*, Seigneur de Charentonneau, & de *Louïfe* Alligret, morte le 16 Mars 1657, dont il eut *Magdelaine* de Montholon, alliée à *Louïs* Erard, Seigneur de Rhée, Préfident & Lieutenant d'Alençon; & *Richard* de Montholon-Alligret, Seigneur de Perroufeaux & de Charentonneau, Confeiller de la Cour des Aides de Rouen, puis Maître d'Hôtel de la feue Reine-Mére, morte le dixiéme Avril 1691, qui de *N*... de Grieu, a eu *Magdelaine* de Montholon, mariée l'an 1679, à *George* du Fay, Comte de Maulevrier en Normandie; *Anne* de Montholon, mariée à *Pierre* Hébert, Seigneur de Rochecourt; *François* de Montholon, Maréchal des Logis de la feconde Compagnie des Moufquetaires, Chevalier de l'Ordre de faint Louïs, qui a époufé *Catherine* Rochon.

V. GUILLAUME de Montholon, Confeiller au Parlement, mort avant fon pére, avoit époufé *Magdelaine* le Moyne, fille de *Denys* le Moyne, Seigneur de Vaux, Receveur des Reftes de la Chambre des Comptes, & d'*Elizabeth* Tefte, dont il eut 1. JERÔME, Maître des Comptes, qui fuit; 2. GUILLAUME de Montholon, Seigneur de Cuterelles, Subftitut du Procureur-Général, mort le 12 Décembre 1669. Il avoit époufé *Françoife* Bonnard, fille de *Pierre* Bonnard, Intendant des meubles de la Couronne, & d'*Anne* Yver; dont il a eu *Elizabeth*, mariée à *Pierre-Louïs* de Falconis, Seigneur d'Ovillers, Maître des Comptes; *Marie* femme de *Charles* de la Salle, Seigneur de Puyfeux en Brie, morte le fixiéme Août 1719; *Jeanne* & *Françoife*, Religieufes à Saint-Nicolas de Compiégne; *Claude*, Religieufe à Notre-Dame de Meaux; *Anne*, Prieure perpétuelle à Saint Nicolas de Compiégne; & MATTHIEU de Montholon, Doyen des Confeillers au Châtelet, mort le 29 Septembre 1720, qui de *Marie* Raviére, fille d'*Edme* Raviére, Seigneur de Lomoy, Sécretaire de M. le Prince, & d'*Agnès* Tuëbœuf, a pour enfans *Jérôme* de Montholon, Prieur de Lavardin; *François*, Infpecteur-Général de la Marine aux Ifles de S. Domingue, qui a époufé en Février 1713, *N*... Potier de Novion, fille d'*André* Potier, Seigneur de Novion, Premier Préfident au Parlement, & d'*Anne* Bertelot; MATTHIEU, qui fuit; *Pierre*, Enfeigne de vaiffeau; *Françoife*, Religieufe à Notre Dame de Meaux; *Charlotte*, Religieufe à Chelles; & *Marie* de Montholon, Religieufe à Notre-Dame de Sens. MATTHIEU de Montholon, Confeiller au Grand-Confeil, a époufé en Septembre 1714, *Marguerite-Catherine*, fille de *Claude* le Doulx de Melleville, Confeiller au Parlement, & de *Françoife* Nau, dont il a *Matthieu*, & *Marie-Catherine* de Montholon.

VI. JERÔME de Montholon, Maître des Comptes, mort le huitiéme Novembre 1680, avoit époufé l'an 1632, *Louïfe* Michon, Dame de Champfort, & de la Pliffe, fille de *Pierre* Michon, Seigneur de Champfort, Thréforier de France en Champagne, & de *Claude* le Berge, dont il eut 1. *Denys*, mort jeune; 2. *Antoine*, Seigneur de la Pliffe, Auditeur des Comptes, mort fans alliance le huitiéme Juillet 1694; 3. *Guillaume*, Seigneur de Champfort, mort fans poftérité, le 13 Février 1688; 4. JERÔME, qui fuit; 5. *Anne*, mariée à *Jean-Baptifte* de Limoges, Seigneur de Renainville, Lieutenant des Gardes du Corps, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de faint Louïs, morte en Mai 1723; 6. 7. 8. *Marguerite*, *Claude* & *Françoife* de Montholon, Religieufes à Notre-Dame de Meaux.

VII. JERÔME de Montholon, Seigneur de la Pliffe, mourut le 27 Juin 1713. Il avoit époufé, le dixiéme Août 1698, *Marie-Anne* Luthier de Saint-Martin, fille de *René* de Saint-Martin, Auditeur des Comptes, & d'*Anne* de la Ferté, dont il a eu un fils, mort jeune, & trois filles. * Golut, *Mémoires de Bourgogne*. Munier, *Mémoires d'Autun*. Guichenon. Paradin. Blanchard, *Hiftoire des Préfidens*. Du Chêne, *Hift. des Chanceliers*. Godefroy. Sainte-Marthe. Le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers*.

* MONTHOLON ou MONTHELON (Jean de) né à Autun, reçut le bonnet de Docteur en Droit à l'âge de 22 ans. Il entra dans l'Ordre de S. Victor où il fit profeffion, & fon mérite le fit nommer au Cardinalat; mais il mourut en 1521, avant que de jouïr de cet honneur. Il étoit très verfé dans la Théologie Scholaftique. En 1517 il publia le Traité Latin d'Etienne d'Autun fur le Sacrement de l'autel. En 1520, il donna un *Promptuarium Juris*, efpéce de Dictionnaire alphabétique des matiéres de Droit, en deux volumes *in folio*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONTHULIN. *Voyez* MONT-HULIN, en deux mots.

MONTI, famille noble & ancienne de Tofcane, a été féconde en grands hommes. On prétend qu'elle tire fon nom de celui d'un bourg, appellé *Monte di Sanfovino*, dans le Diocéfe d'Arezzo. JEAN-MARIE Monti fut fait Cardinal par le Pape Paul III, & fut élevé depuis fur le Thrône Pontifical. *Voyez* JULES III. Ce Pape adopta en la famille de Monti, fes coufins, fils de fa tante *Marguerite* Monti, mariée à *Cecchò* Cuidalotte, favoir, *Chriftophle* Monti, qu'il fit Cardinal l'an 1551, & qui mourut au bourg S. Ange du Guay près d'Urbin, le 24 Septembre 1564, après avoir été perfécuté par le Pape Pie IV. PIERRE Monti, Chevalier, puis Grand-Prieur de Capoue, élu Grand-Maître de Malte le 23 Août 1568, & mort le 27 Janvier 1572; & FABIEN, qui de fon mariage avec *Gentille* Maffei laiffa *Gabriel* Monti, Evêque de Jéfi, & *Silvio* Monti qui vint en France l'an 1600, avec *Marie* de Médicis époufe de Henri IV. Il obtint un Brevet de Meftre de camp de Cavalerie, & mourut quelque tems après à Avignon. Le Pape Sixte V donna l'an 1588, le chapeau de Cardinal à *François-Marie* Monti ou *du Mont*, cadet des Marquis de Monti ou de Sainte-Marie du Mont. Celui-ci fut Evêque d'Oftie, Doyen du Sacré Collége, & mourut le 29 Août 1626 à Rome, où il eft enterré dans l'Eglife des Religieufes de faint Urbin. *Céfar* Monti, Milanois, Patriarche d'Antioche, Archevêque de Milan, fut Nonce Apoftolique en Efpagne. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain VIII, l'an 1629, & mourut le 16 Août 1650. Il y a encore actuellement une branche de cette Maifon établie en Bretagne, qui fubfifte dans la perfonne d'*Yves* de Monti, III du nom, Comte de Rezé. Elle tire fon origine de BERNARD de Monti, l'un des douze Confeillers d'Etat du Duc de Tofcane, qui vint en France l'an 1552, avec *Catherine* de Médicis. Charles IX, à la follicitation de Côme II de Médicis Duc de Tofcane, accorda des Lettres de naturalité à *Bernard* de Monti, l'an 1568, & le gratifia d'une penfion de 500 livres quelque tems après. Elle fut continuée après fa mort à PIERRE de Monti fon fils, Confeiller & Maître des Comptes à Nantes. YVES I de Monti lui fuccéda dans cette charge, & fut fait Confeiller d'Etat au mois de Décembre 1648. YVES II de Monti, fils de ce dernier, fervit longtems avec beaucoup de valeur dans les Armées de Flandre & d'Italie. En 1672, il obtint des Lettres par lefquelles Louïs XIV érigeoit en Comté le Vicomté de Rezé. Il mourut lorfque le Roi venoit de le nommer Lieutenant de fes Gardes Ecoffoifes, laiffant pour fucceffeur, YVES-JOSEPH de Monti, III du nom, Page du Roi, Moufquetaire, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, qui a plufieurs enfans. Il y a encore actuellement quelques branches de la famille de Monti, à Bologne, à Ferrare, à Vérone & en Sicile.

MONTI, famille de Vérone, étoit, dit-on, une branche de celle de Tofcane. MARIOTTO Monti fe mit au fervice des Vénitiens, & s'établit l'an 1493, à Vérone. Il laiffa trois fils, JERÔME, CÔME & CONTI, tous grands Capitaines. CONTI eut *Pierre-Gentile*, & *Marc-Antoine*, célébres par leur valeur. JEAN FRANÇOIS, fils de CONTI, exerça les premiéres charges de la Magiftrature à Vérone. Entre fes Defcendans, on peut nommer avec éloge JEAN BAPTISTE Monti, très docte Médecin, & Profeffeur en l'Univerfité de Bologne. Le Préfident de Thou en parle ainfi dans le neuviéme Livre de l'Hiftoire de fon tems, fous l'an 1551, qui eft l'année de fa mort. *Jean Baptifte de Monti*, dit-il, *Médecin fameux, mourut en fon année climactérique, à Vérone fa Patrie. Les Ecrits qu'il a publiez de fon vivant, & ceux que fon Difciple Jean Craton, qui a exercé la Médecine fous trois Empereurs, a mis en lumiére depuis fa mort, font en très grande eftime.* J. Batifte de Monti excella dans la Poëfie & dans les Belles-Lettres. Il s'étoit acquis une telle réputation dans la Médecine, qu'on difoit que l'ame de Galien étoit paffée dans fon corps. Après avoir expliqué Pindare à Naples il fut apellé à Padoue, où il enfeigna la Médecine avec tant d'applaudiffement que l'Empereur Charles-*Quint*, François I, & le Duc de Tofcane firent tous leurs efforts pour l'attirer. Mais il réfifta à toutes ces follicitations & exerça pendant 20 ans la charge de Profeffeur en Médecine à Padoue. Enfin attaqué de la pierre il fe retira à Terrazo dans le territoire de Vérone, où il mourut après avoir donné quantité de Livres au public. Voici les titres de quelques-uns, *Medicina univerfa; Opufcula varia & præclara &c.; De fucco Melancholico & Atrabile fententia; De coctione & præparatione humorum; Alexandrinæ aureæ examen; De characterifmis febrium; De morbo Gallico tractatus, &c.* Il laiffa pour héritiers fes neveux, fils de fes deux fœurs; l'une nommée *Ifabelle*, mariée à *Alexandre* Mafée; & l'autre *Marguerite* de Monti, femme du Comte *Marc Antoine* Pompei.

MONTI, di MONTE ou DU MONT (Antoine) Cardinal, Evêque de Siponte, natif de Monte di Sanfovino dans la Tofcane, fe rendit extrêmement habile dans le Droit, & fe fit confidérer à la Cour de Rome, fous les pontificats d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, & de Jules II, qui fe fervirent de lui en diverfes occafions importantes. Il n'en eut pour récompenfe qu'un Office d'Auditeur de Rote, & l'Evêché de Siponte. Jules II, qui éprouva fouvent fa fidélité, le fit Cardinal l'an 1511, & par cette promotion il mit dans le Sacré Collége un très zelé défenfeur des droits du Saint Siége. Ce fut auffi à fa perfuafion que le même Pape, Jules II, fit affembler le Concile de Latran. Ce Cardinal le compila, le mit en ordre, & le fit imprimer à Rome par Jacques Mazochio. Il fut Légat de Péroufe & d'Ombrie, & mourut le 20 Septembre 1533, âgé de 72 ans. * Guichardin, *Hift. l.* 5. & 10. Onuphre. Ughel. Aubery, &c.

MONTI (Pierre de) quaranté-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, réfidant pour-lors à Malte, fuccéda l'an 1568, à Jean de la Valette. Lorfqu'il fut élu, il étoit Grand-Prieur de Capoue de la Langue d'Italie, & avoit exercé des charges très confidérables. Il avoit été Gouverneur du Château-Saint-Ange à Rome, Amiral de l'Ordre, puis

Gé-

Général des galéres de Malte, & Ambassadeur vers les Papes Pie IV, & Pie V, de la part de la Religion. Pendant le tems de son Administration de Grand-Maître, il fit achever la Cité Valette, & y entra solennellement avec tous les Chevaliers le 18 Mars 1571. La même année, les Chrétiens gagnérent contre les Turcs la fameuse bataille de Lepante, où les galéres de Malte, commandées par Justinian, ne contribuérent pas peu à la victoire. Le Grand Maître se sentant affoibli par l'âge, demanda au Pape Pie V, la permission de renoncer au Magistére, pour se retirer dans la solitude du Mont-Cassin en Italie; mais Sa Sainteté lui écrivit de sa main, pour l'exhorter à continuer ses soins pour la Religion. Il mourut au mois de Janvier 1572, & eut pour successeur Jacques l'Evêque de la Cassiere. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jerus.* Naberat, *Privil. de l'Ordre.*

MONTI ou DU MONT (Alexandre) Marquis de Farigliano, Général de la Cavalerie de Savoye, né à Verone, de JEAN-FRANÇOIS, & de la Comtesse *Octavie* de Saint-Boniface, fut élevé dans les exercices militaires. Dès l'âge de dix-huit ans il porta les armes pour la République de Venise, fut Capitaine d'une Compagnie de Cuirassiers, & servit l'an 1614, dans le Montferrat. Depuis, le Duc de Savoye l'attira à son service, où il devint Commissaire de la Cavalerie. On eut sujet de se louer de sa conduite & de son expérience au siége d'Ivrée l'an 1641, & en diverses autres rencontres importantes, sur-tout en France, où il servit en 1642, au siége de Perpignan & ailleurs. Christine de France Duchesse de Savoye lui donna le Marquisat de Farigliano, puis le Collier des Ordres de Savoye. Monti se trouva au siége de Crémone l'an 1648, où Gui, Marquis de Ville, Général de la Cavalerie de Savoye, fut tué sur le bord du Pô, lorsqu'il s'entretenoit avec le Duc de Modéne & le Maréchal du Plessis-Praslin. Le Comte de Verrue eut sa charge, & pour successeur peu de tems après, le Marquis Monti, qui fut tué le 23 Septembre 1653, au combat de la Roquette, dans la premiére attaque qui se fit près d'un torrent qui se décharge dans le Taner. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Galéazzo Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illust. d'Ital.*

MONTIEL, anciennement, *Laminium*, autrefois ville Episcopale suffragante de Tolède, est dans la Castille Vieille à six ou sept lieues d'Alcaraz vers le couchant. Elle est Chef de la partie orientale de la Mancha, qu'on nomme *Campo de Montiel*, & anciennement *Lamitanus ager.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTIERANDEL, MONTIERANDER ou MONTIERAME, autrefois *Dervium*, bourg & Abbaye de France dans la Champagne, sur la Voire, à sept lieues de Vitri le François, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTIGNAC, ou MONTIGNAC-LE-COMTE, petite ville de France dans le Périgord, est située sur la Vézére, qu'on y passoit sur le pont qui s'est écroûlé & qu'on n'a point rétabli, à trois lieues de Sarlat, & à six de Périgueux. Elle a un château qui a été la demeure des anciens Comtes de Périgord; & c'est pour cette raison qu'elle en est surnommée *des Comtes.* Cette ville a témoigné beaucoup de fidélité au service du Roi durant les troubles du XVII siécle. * Baudrand.

MONTIGNY (Louis de) né à Senlis, Chanoine & Archidiacre de Noyon, publia l'an 1630 une Traduction de la Vie de sainte Godeberte, Patrone de cette Eglise, avec des Notes. Il vivoit encore en 1667, puisqu'il donna cette année un autre Ouvrage intitulé *la Grandeur de la Maison de France*, mais on ne sait pas en quel tems il est mort. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MONTIGNY, famille. *Cherchez* BOULANGER.

* MONTIGNY, petite ville du Duché de Bourgogne dans l'Auxois, est à l'ouest de Dijon, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est sur la riviére d'Armançon.

MONTIGNY LE ROI, *Montiniacum Regum*, bourg de Bassigny en Champagne, sur une haute Montagne, près de la Meuse, qui a sa source près de là. Cette ville est à six lieues de Langres au levant, & à sept de Chaumont.

MONTIL, bourg de France dans le Blaisois. Il est peu éloigné de Chinon vers les confins de la Touraine, & l'on y voit les ruïnes d'un ancien château, qui étoit très fort. Le Roi Louïs XI, ayant perdu tout d'un coup la connoissance en un village voisin où il passa en 1482, fut porté à Montil, où il la recouvra au bout de deux jours; mais ce fut si imparfaitement que de dix paroles à peine pouvoit-on en entendre une. Cet accident le rendit d'une très méchante humeur, qui ne le quitta plus qu'avec la vie. Comme il ne se souvenoit point de ce qui lui étoit arrivé pendant son mal, il s'en informa de ceux de sa suite, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré de crainte qu'il ne se précipitât. Au lieu de louer leur fidélité, il disgracia tous ceux qui s'en vantérent, & il y en eut même plusieurs à qui il fit perdre leurs charges. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTILLI ou MONTEIL, ancienne place, située sur le Rhône. Catel croit qu'elle étoit en Languedoc; mais il y a plus d'apparence que c'étoit Montélimar en Dauphiné, comme le prouve Chorier.

CONCILES DE MONTILLI.

Milon, Légat du Saint Siége, assembla l'an 1208, les Prélats des Provinces voisines à Montilli, pour les affaires de l'Eglise contre les Albigeois. Il y fut résolu que Raymond VI, Comte de Toulouse, qui les soutenoit, seroit ajourné pour comparoître en personne à Valence, devant le Légat, afin de mettre ordre aux grands malheurs que causoit la guerre. Pierre & Hugues, Legats du Saint Siége, s'assemblérent environ l'an 1248, à Montilli ou Montélimar, pour y traiter diverses affaires importantes, dont on fit encore mention dans un Synode tenu la même année à Valence.

MONTJOSIEU (Louïs DE) Gentilhomme de Rouergue, docte Mathématicien, vivoit sur la fin du XVI siécle l'an 1584, & composa un Traité des Semaines de Daniel, &c. La Croix-du-Maine & Vauprivas parlent de lui dans leurs Bibliothéques. Le même a écrit *de Re Nummaria & Ponderibus.* Il enseigna les Mathématiques au Duc de Joyeuse.

MONTJOYE. *Voyez* MONT-JOYE en deux mots.

MONTJOUY ou MONT-IVIC, vient du Latin, *Mont Jovis*, ou selon d'autres, *Mons Judæus*, c'est à dire, *Mont de Jupiter* ou *Mont de Judas.* C'est un Fort sur une montagne qui commande Barcelone Capitale de la Principauté de Catalogne en Espagne. Montjouy est aussi le nom de la montagne sur laquelle ce Fort est bâti, & qui s'avance dans la mer comme un cap.

* MONTIRAT, petite ville de Languedoc, dans le Diocése d'Alby, vers les confins du Rouergue. Elle est à peu près au nord de la ville d'Alby, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

MONTIRAC (Pierre de) Cardinal, Vice Chancelier de l'Eglise, & nommé à l'Evêché de Pampelune, tiroit son nom du bourg de Montirac dans le Diocése de Limoges. Il étoit fils d'une sœur d'Innocent VI, qui l'éleva à ces dignitez l'an 1356, & fut un des Exécuteurs du Testament du Cardinal Albornos. Ce Cardinal ne put suivre à Rome le Pape Grégoire XI, & mourut le 30 Mai 1385, à Avignon, sous l'obéïssance de Clément VII. Son corps fut enterré dans la Chartreuse de Villeneuve, qui le considére comme son second Fondateur. Ce Prélat avoit un neveu, fils de sa sœur, nommé RENAUD ou RAINULPHE *de Montirac*, ou plutôt de *la Gorse*, qui étoit Evêque de Sisteron. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain VI, l'an 1378, & mourut à Rome le 15 Août 1382. * Bosquet, *in Vita Innocent. VI.* Théodore de Niem, *Schism. l.* I. Frison, *Gall. Purpur.* Onuphre. Victorel. Aubery, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Avenion.*

MONTIVILLIERS, ou MONSTIERS-VILLIERS, ville de Normandie dans le Gouvernement du Havre de Grace, dont elle n'est éloignée que de deux lieues, en Latin *Monasterium Villare*, & *Monasterium Vetus.* Elle est située sur la Lézarde, trois quarts de lieue au dessus de Honfleur, à six lieues de Fescamp & de Lillebone, & à seize de Rouen, presque entiérement dans un vallon. Cette ville a trois portes, trois fauxbourgs, trois Paroisses, avec Bailliage, Vicomté & Election. Ses murailles ont été autrefois bien bâties, & flanquées de belles & hautes tours, accompagnées de fossez larges & profonds & en partie remplis d'eau; mais elles tombent en ruïne. Il y a dans Montivilliers une grande & riche Abbaye royale de Bénédictines, des plus anciennes de Normandie & même plus ancienne que la ville. Selon les Mémoires de cette Abbaye, elle doit sa fondation au Duc Warathon, Maire du Palais, & a été bâtie vers l'an 674. On tient que Saint Philibert, premier Abbé de Jumiéges l'a gouvernée. Ces mêmes Mémoires portent qu'en 850 ou 860, le Monastére de Montivilliers fut détruit aussi-bien que les autres de la Province par les incursions de Flastimagne, Duc des Normans ou Danois, Peuples du Nord, & rétabli par Richard I, & par Richard II, Duc de Normandie, à la priére de Béatrix, qui étoit sœur de Richard I, & tante de Richard II, dit *sans peur*, Roi d'Angleterre, qui lui accordérent de grands priviléges. Cette Princesse ayant renoncé au monde en fut la prémiére Abbesse, depuis son rétablissement, ce qui arriva l'an 1035. Plusieurs Dames illustres par leur piété & par leur naissance ont depuis gouverné cette Abbaye, dont l'Eglise, dédiée à Notre-Dame, ne fait qu'un même & seul bâtiment avec la Paroisse de Saint Sauveur, à laquelle elle est jointe. Ce bâtiment a beaucoup de solidité & de grandeur. Les Religieuses en occupent le Sanctuaire & le Chœur, & la Paroisse la Nef, fréquentée par les gens de mer, qui viennent accomplir les vœux qu'ils ont faits dans la tempête. Robert, Archevêque de Rouen, accorda à l'Eglise de cette même Abbaye exemption de jurisdiction épiscopale. Cette exemption, confirmée par les Papes, s'étend sur quinze Paroisses qui en jouïssent, & dont l'Abbesse de Montivilliers est Dame & Patronne. Le Commerce de Montivilliers, où il y a un Lieutenant de Police, trois Echevins & une Maison-de-ville, consiste en dentelles, toiles & tanneries: aussi y voit-on beaucoup de Tanneurs, avec grand nombre de Teinturiers & d'autres Artisans, qui font quantité de petites étoffes. * *Mémoires dressez sur les lieux en* 1703. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTLAUR, bourg de France en Languedoc, dans le Diocése de Carcassonne. Il est au sud-est de la ville de Carcassonne.

MONTLEHERI, ville de France, dans le Gouvernement de l'Isle de France, au sud-sud ouest de Paris dont elle est éloignée d'environ cinq lieues, est située sur une colline, avec un château que Thibault *Fue-Etoupes* y fit bâtir vers l'an 1015. Une petite riviére qu'on passe vers Montlehéri, se joint peu après à l'Orge. Cette ville a été célebre par le nom de ses anciens Seigneurs, & par la bataille qui s'y donna le Mardi 16 Juillet 1465, entre le Roi Louïs XI, & Charles de France son frére, Duc de Berry, que les Ducs de Bretagne & quelques autres Seigneurs secondoient, sous prétexte du bien public. Le Roi eut quelque avantage, & ceux du parti contraire s'arrêtérent sur le champ de bataille. Philippe de Commines dit qu'une personne considérable du parti du Roi, s'enfuit jusqu'à Luzignan en Poitou, sans s'arrêter; & qu'une autre du parti des Confédérez, alla du même train jusqu'au Quênoy en Hay-

Haynault. Montlehéri a titre de Comté, Prévôté & Châtellenie. Le Cardinal de Richelieu s'en rendit Adjudicataire, comme d'une Seigneurie domaniale, & le Roi Louïs XIII la retira de ce Cardinal, qu'il remboursa. Il unit le Comté de Montlehéri au Duché de Chartres, appanage de Gaston-Jean Baptiste de France, son frére, Duc d'Orléans. Le Domaine a été depuis engagé à M. Phélipeaux, Conseiller d'Etat, par les Commissares du Roi le 18 Juillet 1696. * Du Chêne, *Histoire de Montmorency, & Antiquitez des villes de France. Descr. Flum. Gall.* Du Puy, *Droits du Roi.* Choppin, &c.

MONTLEHERI, Maison. La Maison de MONTLEHERI étoit une branche de celle de Montmorency. BOUCHARD, I de ce nom, Baron de Montmorency, épousa *Hildegarde*, fille de *Thibaut* I, dit *le Tricheur*, Comte de Chartres, de Blois, &c. dont il eut entre autres enfans, *Bouchard* II dit *le Barbu*, qui continua la branche de Montmorency; & THIBAUT, dit *File-Etoupes*, Seigneur de Bray & de Montlehéri, qui fut Forestier du Roi Robert, & bâtit le château de Montlehéri vers l'an 1015. Il fut pére de GUI, I du nom, Seigneur de Montlehéri & de Bray, qui fonda le Prieuré de Longpont près de Montlehéri, où il se rendit Religieux sur la fin de ses jours. Il avoit épousé *Hodierne*, dont il eut 1. MILES, dit *le Grand*, qui suit; 2. *Mélisende*, alliée à *Hugues*, Comte de Rhétel; 3. *Alix*, mariée à *Hugues*, Seigneur de Puiset; 4. *N*... mariée à *Gautier*, Seigneur de Saint-Valery; 5. *Mélisende* la jeune, surnommée *chere voisine*, qui épousa N... Seigneur de Pont-sur-Seine, & donna à vie aux Religieux de Longpont la Terre qu'elle avoit; & 6. *Elisabeth*, seconde femme de *Josselin* dit *le Grand*, Seigneur de Courtenay.

MILES ou MILON dit *le Grand*, Seigneur de Montlehéri & de Bray, prit alliance avec *Lithuise*, Vicomtesse de Troyes, riche héritiére, dont il eut 1. GUI II, dit *Troussel*, qui suit; 2. *Miles* II, Seigneur de Bray, Vicomte de Troyes, qui épousa *Lithuise* de Champagne, dont il fut séparé pour cause de parenté; 3. *Renaud*, Prévôt de l'Eglise de saint-Pierre de Troyes, Vicomte de la même ville en 1120, puis Evêque; 4. *Marguerite*, alliée à *Manassès* Vicomte de Sens; 5. *Emmeline*, mariée à *Hugues*, Seigneur de Broyes; 6. *N*... femme de *N*... Seigneur de Plancy en Champagne; 7. *N*... qui eut pour mari le Seigneur d'Héricey; & 8. *Isabeau*, mariée à *Thibaut*, Seigneur de Dampierre en Champagne.

GUY II du nom, dit *Troussel*, Seigneur de Montlehéri, &c. eut pour enfans, 1. *Elisabeth*, Dame de Montlehéri, mariée en 1104, à *Philippe* de France, Comte de Mante, que le Roi *Philippe*, I du nom, avoit eu de *Bertrade* de Monfort; 2. *Luciane*, alliée 1°. au Prince *Louis*, qui fut depuis le Roi *Louis* VI dit *le Gros*; mais ce mariage fut dissous au Concile de Troyes en 1107, pour cause de parenté, sans qu'il eût été consommé: 2°. à *Guichard* III, Seigneur de Beaujeu; 3. *Biotte*, mariée à *N*... Vicomte de Gâtinois; 4. *N*... femme d'*Anceau* de Garlande, Sénéchal de France; & 5. *Béatrix*, Dame de Crecy en Brie, qui épousa 1°. *Manessès*, Seigneur de Tournehem en Brie: 2°. *Dreux*, Seigneur de Pierrefons. * Du Chêne, *Histoire de la Maison de Montmorency.* La Chronique de Morigni. Suger, *Vie de Louïs le Gros.* Le Féron. Godefroy. Mézéray. Le Pére Anselme, &c.

MONTLEHERI (Gui de) surnommé *le Rouge*, Comte de Rochefort en Iveline, de Gournay sur Marne, &c. Sénéchal de France & principal Ministre d'Etat sous le Roi Philippe I, étoit fils de GUI, I du nom, & de *Hodierne* Dame de la Ferté & de Gometz. Le Roi l'éleva à la dignité de Sénéchal, avant l'an 1095, & pour calmer l'esprit des Seigneurs de Montlehéri, maria son fils naturel, *Philippe*, Comte de Mante, avec *Elizabeth*, fille de *Gui*, dit *Troussel*, neveu de *Gui*, qui fut aussi Ministre d'Etat. Gui passa dans la Palestine, dans le tems de la premiére expédition des Chrétiens l'an 1097, & à son retour, fit si bien que Louïs *le Gros*, que le Roi avoit fait couronner, fiança sa fille *Luciane*, âgée seulement de dix ans. Mais quelques années après, le Pape Paschal II, étant en France, & célébrant l'an 1108 un Concile à Troyes, prononça la dissolution de ce mariage. Gui, mécontent de ce divorce, se retira de la Cour, & se joignit à Thibaut, Comte de Blois & de Chartres. Il ne fut pas heureux en cette entreprise, & mourut quelque tems après vers l'an 1108. Son corps fut enterré dans l'Eglise du Prieuré de Gournai qu'il avoit fondé. * Suger, *en la Vie de Louïs le Gros.* Auteuil, *Histoire des Ministres d'Etat.* Mézéray, *en Philippe I.* Le Pére Anselme, *&c.*

MONTLOUIS. *Voyez* MONT-LOUIS en deux mots.

MONTLUC, Maison. *Voyez* MONTESQUIOU.

MONTLUC (Blaise de) Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guienne, &c. fils de FRANÇOIS, Seigneur de Montluc, & de *Françoise*, Dame d'Estillac, fut élevé Page d'Antoine, Duc de Lorraine, & dès l'âge de 17 ans, commença à porter les armes en Italie. Il y signala son courage dans plusieurs occasions importantes, comme au combat de la Bicoque l'an 1522, à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier l'an 1525, & ailleurs. Depuis, il servit dans le Royaume de Naples sous M. de Lautrec l'an 1528, fut blessé à la jambe la même année à l'attaque du château de Vigeve, & reçut peu de jours après deux coups d'arquebuse au bras droit, en voulant forcer le château d'Ascoli. On lui voulut alors couper le bras; mais il s'y opposa & fut guéri. En 1536, il servit en la guerre de Provence, contre l'Empereur Charles-Quint, aux siéges de Perpignan, de Casal, de Quiéras, de Carignan, de Carmagnoles, &c. Il commanda les Enfans perdus à la bataille de Cérizolles l'an 1544, & après la défaite de l'Armée ennemie, il fut fait Chevalier par François de Bourbon, Comte d'Anguien. Ensuite il fut Gouverneur d'Albe & de Montcallier, & Lieutenant-de-Roi dans la ville de Sienne, qu'il défendit avec beaucoup de gloire contre l'Armée Impériale, quoiqu'il ne fût point secouru. Après y avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur, il permit de rendre la ville à la derniére extrémité le 22 Avril 1555, & refusa de signer la capitulation. Le Roi l'honora, à son retour, du Collier de son Ordre; & l'an 1558, il le fit servir au siége de Thionville en qualité de Colonel de l'Infanterie Françoise. La mort du Roi Henri II fut un très grand obstacle à la fortune de Montluc, que ce Monarque estimoit beaucoup. Montluc fit une rude guerre aux Calvinistes durant près de vint ans, avec des succès glorieux pour lui. Il leur prit diverses places, éventa leurs desseins, rompit leurs mesures, & se rendit enfin redoutable à ce parti, autant par sa valeur que par sa cruauté, qu'on ne peut justifier. En 1562, il eut son cheval tué sous lui au siége de Targou, gagna la même année la bataille de Ver sur les Huguenots, & leur tua plus de 2000 hommes. On le fit en même tems Lieutenant-de-Roi en Guienne, ce qu'il n'auroit point accepté sans les vives instances de la Noblesse du païs. La mesintelligence qu'il y eut entre Henri de Montmorency, le Maréchal d'Anville & Montluc, l'an 1569, parut si favorable aux Calvinistes, qu'ils se flattérent de soumettre toute la Guienne; mais Montluc leur fit perdre tant de tems, en rompant le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne auprès d'Aiguillon, qu'ils changérent de dessein. Le moyen dont il se servit pour un coup de cette importance, fut de détacher des moulins à bateaux, qui étoient accrochez avec des chaînes sur le bord de la riviére, & de les laisser emporter la nuit au courant de l'eau, pour donner contre le pont, qu'ils rompirent. Peu après il eut ordre d'entrer dans le Béarn, & fut blessé dangereusement au visage à la prise de Rabasteins, d'un coup d'arquebusade qui lui perça les deux joues: ce qui le rendit si difforme, qu'il fut obligé de porter un masque le reste de sa vie. Il se trouva au siége de la Rochelle l'an 1573, & l'année suivante salua à Lyon le Roi Henri III, qui le fit Maréchal de France. Il mourut dans sa maison d'Estillac en Agénois l'an 1577, âgé de 77 ans, après avoir porté les armes fidélement & utilement pendant cinquante-deux ans pour le service de cinq Rois. Ce Maréchal a écrit des Mémoires de sa vie, sous le nom de Commentaires, où il se donne trop d'encens, pour pouvoir être cru par-tout sur sa parole. * *Testament de* Blaise de Montluc, du 22 Juillet 1576, reçu par Guery, Notaire d'Agen. *Ses Commentaires.* De Thou, *Hist.* D'Avila. Pierre Matthieu. Dupleix & Mézéray, *Hist.* Brantôme, *Mémoires.* Godefroy. Le Pére Anselme, &c.

MONTLUC (Pierre-Bertrand de) fils de BLAISE de Montluc, Maréchal de France, vivoit sous le régne de Charles IX Roi de France dans le XVI siécle, dont il fut Gentilhomme de la chambre. Jaloux de la gloire de son païs, il forma le projet de bâtir une place dans le poste qu'il trouveroit le plus commode aux Royaumes de Mozambique, de Melinde, ou de Manicongo, pour la faire servir de retraite aux François qui feroient le commerce d'Afrique & des Indes Orientales. Dans ce dessein, il avoit armé trois gros vaisseaux & quelques barques, où il mit douze cens hommes de guerre; mais il fut jetté par la tempête sur les côtes de Madére, où ses gens ayant voulu descendre pour faire eau, furent reçus à coups de canon par les Portugais, qui sortirent sur eux pour les tailler en piéces. Montluc, indigné de ce qu'ils violoient ainsi le Droit des gens, & l'alliance qui étoit entre les Couronnes de France & de Portugal, mit 800 hommes à terre, alla droit à eux, pendant que son frére *Fabien* les coupoit par derriére, les enveloppa & les tua tous. Du même pas il marcha vers la ville qui porte le nom de l'Isle, mit son canon en batterie, la força & la saccagea; mais comme il attaquoit la grande Eglise, où quelque partie de la garnison se défendoit encore, il fut blessé à la cuisse, & mourut peu de jours après de cette blessure, l'an 1568. Ainsi cette entreprise demeura sans succès. *Son alliance & sa postérité sont rapportées ci-devant à l'Article de* MONTESQUIOU. * Mézéray, *au Regne de Charles IX.*

MONTLUC (Jean de) Evêque de Valence & de Die en Dauphiné, étoit frére de BLAISE de Montluc, Maréchal de France. *Ce dernier eut deux fréres,* (dit Brantôme) *l'un M. de Lioux, qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi brave Gentilhomme, & fort habile; mais qui l'a été plus que les deux fréres, s'a été M. l'Evêque de Valence, fin, délié, rinquant, rompu & corrompu, autant pour son savoir que pour sa pratique; & il avoit été de sa premiére profession Jacobin; & la feue Reine de Navarre Marguerite, qui aimoit les gens savans & spirituels, le connoissant tel, le défroqua, & le mena avec elle à la Cour, le fit connoître, le poussa, lui aida, le fit employer en plusieurs Ambassades; je pense qu'il n'y a gueres de pays en Europe où il n'ait été Ambassadeur, & en négociation, en grande ou petite, jusqu'à Constantinople, qui fut son premier avancement, & à Venise, en Pologne, en Angleterre, Ecosse, & autres lieux. On le tenoit Luthérien du commencement, puis Calviniste, contre sa profession épiscopale; mais il s'y comporta modestement, par bonne mine & beau semblant. La Reine de Navarre le défroqua pour l'amour de cela, &c.* On dit qu'il fut employé dans seize Ambassades en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople. Il réussit très bien dans celle de Pologne, où le Roi Charles IX l'envoya pour l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, son frére. Jean de Montluc fut fait Evêque de Valence l'an 1553, après Jacques de Tournon. Il avoit un grand fonds d'esprit, beaucoup d'éloquence & de savoir, un fin discernement, une merveilleuse délicatesse, & une conduite prudente, pour venir à bout de ce qu'il entreprenoit. On a de lui diverses piéces d'Eloquence, qui méritent d'être lues. Ses Instructions, & ses trois Epitres au Clergé & au peuple de Valence & de Die, impri-

mées l'an 1557, & ſes Ordonnances Synodales publiées l'an 1558, témoignent que s'il a eu quelque panchant pour la doctrine des Réformez, ce n'a été que pour un tems & pendant ſa jeuneſſe. On dit qu'il ſut diſſimuler ſes ſentimens ſous les régnes de François I, & de Henri II; mais que depuis il s'accommoda au tems, en ſorte qu'il prêchoit tantôt à la Catholique & tantôt à la Huguenote, ſelon les différentes diſpoſitions de la Cour, où la Reine Catherine balançoit entre les deux Religions. Un jour le Connétable de Montmorency, (toujours grand Catholique, ſoit qu'il fût ami ou ennemi de Meſſieurs de Guiſe) ayant ſurpris cet Evêque, prêchant au Louvre en chapeau & en manteau court, en préſence de la Reine Catherine, au commencement du régne de Charles IX, le regarda d'un œil menaçant, & ſe tournant vers ſes gens, leur dit d'un air d'autorité qui lui étoit naturel, *Qu'on m'aille tirer de cette chaire cet Evêque traveſti en Miniſtre.* Ce qui épouvanta ſi fort Jean de Montluc, qu'il demeura court, malgré toute ſon éloquence, & ſe retira tout confus, ſans que la Cour oſât murmurer contre une action ſi vive. Ce fut en ce tems-là que cet Evêque préſenta à la Reine un Livre contenant les principaux Articles du Calviniſme, auſſi clairement expliquez, qu'ils le pouvoient être à Genéve dans les prêches de Calvin; mais comme il ſe garda bien d'y mettre ſon nom, & que d'ailleurs il ne laiſſoit pas en d'autres occaſions de ſe comporter en Catholique, il n'étoit pas aiſé de procéder en France contre lui. Il eſt vrai que le Pape Pie IV le condamna comme Hérétique; mais il ne lui donna point de Juges *in partibus*, ſelon nos loix. C'eſt pourquoi le Doyen de Valence, qui entreprit de l'accuſer, & ne put ſoutenir ſon accuſation par des preuves authentiques, fut condamné à lui faire amende honorable par Arrêt du 14 Octobre 1560. On trouva longtems après, l'original de ſon contract de mariage; ce qui fait connoître qu'il s'étoit fait ſecrettement Huguenot pour ſe marier: ou du moins qu'il n'étoit ni Huguenot, puiſqu'il étoit toujours Evêque; ni Catholique, puiſqu'ayant les Ordres ſacrez, il s'étoit marié contre la doctrine & l'uſage de l'Egliſe Romaine. Ce mariage avoit été contracté avec une Demoiſelle nommée *Anne* Martin. Il en eut un fils, *dont nous parlerons dans un Article exprès.* Après ces erreurs de conduite, Montluc rentra de bonne foi dans la Communion de l'Egliſe Catholique ſur la fin de ſes jours; & ayant reçu les Sacremens, rendit l'ame entre les mains des Jéſuites à Toulouſe le 13 Avril 1579. Ronſard, Muret, Cujas, & divers autres, parlent avantageuſement de lui, auſſi-bien que Scévole de Sainte Marthe, & le Préſident de Thou. Dupleix, Sponde, &c. l'accuſent d'avoir eu des ſentimens conformes à ceux des Proteſtans; mais d'autres le défendent, ſurtout le Pere Colombi Jéſuite, qui a écrit une Apologie pour lui. * De Thou, *Hiſt.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. Comment. de Montluc.* Brantôme, *Mémoires.* Colombi, *de Epiſc. Valent.* Maimbourg, *Hiſt. du Calviniſme.*

MONTLUC (Jean de) Seigneur de Balagny, Maréchal de France, *fils naturel* de JEAN de Montluc, Evêque de Valence, & d'*Anne* Martin, fut légitimé l'an 1567. Six ans après, il ſuivit ſon pére, qui alloit en Pologne pour procurer la Couronne à Henri de France, Duc d'Anjou. A ſon retour, il s'attacha au Duc d'Alençon, qui le fit Gouverneur de Cambray l'an 1581, & après la mort de ce Prince, il ſe jetta dans le parti de la Ligue. L'an 1589, il amena quatre mille hommes au Duc d'Aumale, qui vouloit ſurprendre Senlis; mais il y fut défait, auſſi bien qu'à la journée d'Arques, deſavantages qui le rendirent mépriſable à ceux de Cambray. Il ſervit pour la Ligue à la levée du ſiége de Paris, & de celui de Rouen, l'an 1592. Montluc avoit épouſé *Renée* de Clermont, fille de *Jacques* de Clermont-d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, & de *Catherine* de Beauveau. Cette Dame, qui étoit une héroïne, digne ſœur du brave Buſſy d'Amboiſe, alla trouver l'an 1593, le Roi Henri IV à Dieppe, & négocia ſi utilement pour les intérêts de ſon mari, que ce généreux Monarque lui laiſſa Cambray en Souveraineté, & le fit Maréchal de France l'an 1594; mais Balagny, peu ſoigneux de ſe faire des créatures, s'attira lui-même ſon malheur. Quelques François infidéles, qui étoient dans le parti des Eſpagnols, perſuadérent au Comte de Fuentes d'aſſiéger Cambray. Les peuples d'Artois & de Hainaut, pour ſe délivrer de l'oppreſſion de Balagny, fortifiérent l'Armée de plus de huit mille hommes; & l'Evêque de Cambray y contribua, pour rentrer dans les biens de ſon Egliſe. Les Habitans de cette ville, réſolus de ſecouer le joug d'une domination qui leur paroiſſoit inſupportable, ſe barricadérent dans les rues; & après avoir débauché deux cens Suiſſes de la garniſon, ſe ſaiſirent de la grande place, & coururent parlementer avec les Aſſiégeans. Balagny n'oſa paroître; ſa femme ſeule vint ſur la place la pique à la main, & employa toutes choſes pour arrêter cette réſolution, mais inutilement. Les Habitans ouvrirent les portes aux Eſpagnols, & aſſiégérent la citadelle. Ceux qui la défendoient ſe voyant hors d'eſpérance de ſecours, capitulérent le ſeptiéme Octobre 1595. La Dame de Balagny crut alors que mourir étoit quelque choſe de moins fâcheux, que de rentrer dans le néant. Lorſqu'elle vit qu'on traitoit, elle s'enferma dans ſon cabinet, où elle mourut de déplaiſir, & perdit ainſi la vie, avant que d'avoir perdu le titre de Princeſſe, l'an 1595. Son mari ſouffrit cette chute avec aſſez d'indifférence, & prit une ſeconde alliance avec *Diane* d'Etrées, fille aînée d'*Antoine*, Marquis de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie de France. Il mourut l'an 1603. Ses enfans ſont rapportez ci-devant. *Voyez* MONTESQUIOU. * De Thou, *Hiſt.* Mézéray, *Abbr. Chronolog. de l'Hiſtoire de France.* Dupleix. Matthieu. Le Pére Anſelme.

MONT-LUÇON. *Voyez* MONLUÇON.

MONTLUEL. *Voyez* MONLUEL.

MONTLUSSON. *Cherchez* MONLUÇON.

MONTMARTRE. *Voyez* MONT-MARTRE en deux mots.

MONTMAUR (Pierre de) c'eſt ainſi qu'il écrivoit ſon nom: les Livres imprimez l'écrivent fort diverſement, *Monmor*, *Mommor*, *Monmaur*, *Mommaur*, & *Montmor*. Il étoit Limoſin. Il avoit étudié les Humanitez chez les Jéſuites de Bourdeaux, & comme il avoit une mémoire extraordinaire, il fit concevoir de ſi hautes eſpérances du progrès de ſes études, qu'on l'engagea à prendre l'habit de Jeſuite. Il fut envoyé à Rome, où il enſeigna la Grammaire pendant trois ans avec beaucoup de réputation. On le congédia enſuite, parce que l'on vit que ſa ſanté étoit chancelante. Il s'érigea en Vendeur de drogues à Avignon, & amaſſa bien de l'argent par ce moyen. Après quoi, il ſe rendit à Paris; & n'ayant pas trouvé ſon compte au Barreau, il ſe tourna du côté de la Poëſie, parce qu'il eſpera de participer aux préſens que le Cardinal de Richelieu faiſoit aux bons Poëtes. Il cultiva ce qu'il y avoit de plus puérile dans ce bel Art, je veux dire les Anagrammes & tels autres jeux de mots. Il ſuccéda à Goulu dans la Chaire de Profeſſeur royal en Langue Gréque. Voilà les faits véritables, qu'on peut tirer de ſa Vie compoſée par M. Ménage, où ils ſont mêlez avec beaucoup de fictions ingénieuſes & ſatyriques. On lit dans les Mémoires de l'Abbé de Villeloin, qu'en 1617 il fut donné pour Précepteur au fils aîné du Maréchal de Prâlin. Dans le fond, cet homme n'étoit pas à beaucoup près ſi mépriſable, qu'on le repréſente. Il aimoit trop la bonne chére, il alloit manger ordinairement chez les Grands. Il a paſſé de ſon tems pour un fameux Paraſite, comme Des Préaux l'a marqué dans ſes vers, *Satyre I. v.* 77.

> *Tandis que Pelletier, crotté juſqu'à l'échine,*
> *S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine,*
> *Savant en ce métier, ſi cher aux Beaux-eſprits,*
> *Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.*

& Ménage dans ces autres vers Latins au deſſous du portrait de Montmaur, monté ſur un cheval étique, couvert d'une grande houſſe, après lequel des chiens abboyent, pendant que Montmaur pique des deux & regarde fixement un cadran d'horloge dont l'aiguille eſt ſur le midi:

> *Scilicet eſuriens duodenam ut ſuſpicit horam,*
> *Parceret heu tardo num paraſitus equo?*

Montmaur dans ces repas parloit avec beaucoup d'emphaſe & diſoit quantité de bons-mots. Cependant les Beaux-eſprits de ce tems-là ſe déchaînérent contre lui. Il y a eu des gens de mérite, qui ont condamné ce déchaînement, & rendu à Montmaur la juſtice qu'il méritoit, entre autres le Pére Vavaſſeur, le Préſident Couſin, & de Vigneul-Marville. Montmaur mourut l'an 1648. Il publia quelque choſe contre Busbec. On dit qu'il avoit cinq mille livres de rente, & qu'il étoit fort avare. * Bayle, *Dict. Crit.*

MONTMEDY. *Cherchez* MONMEDY.

MONTMELIAN. *Cherchez* MONMELIAN.

MONTMERLE. *Voyez* MONMERLE.

MONTMIRAIL. *Cherchez* MONMIRAIL.

MONTMORENCY, en Latin *Montmorenciacum*, petite ville de la Province de l'Iſle de France, ſituée ſur une colline à quatre lieues de Paris, près d'une vallée agréable & très fertile, a donné ſon nom aux Seigneurs de la Maiſon de Montmorency, qui y ont fondé l'Egliſe de S. Martin. Elle étoit la premiére Baronie du Royaume, & eſt la premiére Terre qui ait porté ce titre, qu'on n'accordoit autrefois qu'à des Princes. On aſſure que plus de 60 Fiefs en ont relevé. Le Roi Henri II l'érigea au mois de Juillet 1551, en Duché & Pairie, pour Anne de Montmorency, Connétable de France, & y unit Eſcouen, Chantilly, Montepilloir, Chamverſy, Courteil, Vaux-lez-Creil, Tillais, le Pleſſier, la Villeneuve & leurs dépendances. Les Lettres en furent vérifiées au Parlement, le quatriéme Août de la même année. Depuis, ce Duché ayant été éteint, le Roi Louïs XIII l'érigea de nouveau au mois de Mars 1633, en faveur de Henri de Bourbon, II du nom, Prince de Condé. Ce fut à la reſerve de la Terre, Seigneurie & Juſtice de Chantilly, Vineuil, Saint-Frevin, Aſpremont, Potarmé, Montepilloir, & autres dépendances de Chantilly. La ville de Montmorency fut brûlée en 1350 par les Anglois. Ses ruïnes font voir qu'elle n'étoit pas alors des plus petites. Cette Terre porte à préſent le nom de Duché d'Anguien. *Voyez* ANGUIEN.

MONTMORENCY, Maiſon des plus nobles, des plus illuſtres, & des plus anciennes du Royaume de France, a été très féconde en grands hommes; & a produit des Connétables, des Maréchaux, des Amiraux, des Grands Maîtres, des Grands-Chambellans, des Grands-Bouteillers, & des Grands-Panetiers de France. Ces Seigneurs tirent leur nom de la Terre de Montmorency, & prennent le titre de premiers Chrétiens & de premiers Barons de France.

I. BOUCHARD de Montmorency, I de ce nom, vivoit en 955, & étoit l'un des plus conſidérables Seigneurs de ſon tems. Il épouſa *Hildegarde*, fille de *Thibaud* I, dit *le Tricheur*, Comte de Chartres, de Blois, &c. & en eut 1. BOUCHARD II, qui ſuit; 2. THIBAULT, furnommé *File-Etoupe, tige des Seigneurs de* MONTLEHERI, *&c. mentionnez ſous le nom* MONTLEHERI; & 3. *Albéric*, Seigneur de Viilers en Anjou.

II. BOUCHARD, II du nom, dit *le Barbu*, Sire de Montmorency, &c. tenoit rang parmi les premiers Seigneurs de la Cour

Cour du Roi Robert, qui termina l'an 998 les differents qu'il avoit avec Vivien, Abbé de Saint-Denys. Ce fut une marque de la considération du Roi pour Bouchard, qui le suivit au siége d'Avalon en Bourgogne, & qui souscrivit le 25 Août 1005, une Chartre que ce Prince fit expédier dans le camp, en faveur de l'Abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Il avoit épousé la veuve d'un Chevalier nommé *Hugues* Basset, Dame du Château Basset, & en eut BOUCHARD III qui suit.

III. BOUCHARD, III du nom, Seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marli, &c. signa en 1028, avec Eudes Comte de Champagne, Guillaume Comte d'Auvergne & divers autres Seigneurs, une Chartre du Roi Robert, pour l'Abbaye de Notre-Dame de Coulombs, près de Nogent-le-Roi, dans le Diocése de Chartres. Le nom de sa femme n'est pas connu. Il laissa 1. THIBAUT, qui suit; 2. HERVE', *qui continua la postérité;* 3. *Geofroi*, dont on fait descendre les Châtelains de Gisors; & 4. *N...* de Montmorency, Dame d'Aisenville, Terre qu'elle donna au Monastére de Saint-Paul en Beauvaisis, où elle se fit Religieuse.

IV. THIBAUD, Seigneur de Montmorency, Connétable de France, fut en grand crédit auprès du Roi Philippe I & mourut vers l'an 1090, sans enfans.

IV. HERVE' de Montmorency, Seigneur de Deuil, puis de Montmorency & d'Escouen, Grand Bouteiller de France, autorisa de son seing deux Chartres pour les Eglises de saint Pierre d'Abbeville, & de saint Quentin de Beauvais, l'an 1075 & 1079. Il donna l'Eglise de saint Eugéne de Deuil à Sigon, Abbé de Saint-Florent de Saumur, qui y établit des Religieux; & celle de Saint-Pierre de Gonesse, de Saint-Marcel, & de Verneuil, avec quelques Terres à Epinay sur Seine. Ce Seigneur donna aussi du consentement d'*Agnès* sa femme, fille de *Guillaume* d'Eu, Comte de Soissons, & d'*Ade*, Comtesse de Soissons, & de *Bouchard* son fils aîné, l'Eglise de Marli à l'Abbaye de Coulombs, & mourut vers l'an 1094. Ses enfans furent, 1. BOUCHARD IV, qui suit; 2. *Geofroy*, nommé dans un Titre de l'Abbaye de Coulombs; 3. *Hervé*, dit *de Deuil*, dont on ne trouve que le nom; 4. *Alberic*, Ecclésiastique, dont il est fait mention dans le Calendrier de S. Victor de Paris; & 5. *Havoise*, femme de *Névelon*, Seigneur de Pierrefons.

V. BOUCHARD, IV du nom, Seigneur de Montmorency, eut guerre avec Adam, Abbé de Saint-Denys, l'an 1101, & 1102. Le Roi Louïs *le Gros* prit les armes en faveur de l'Abbé, & fit ajourner Bouchard en sa Cour ou Justice, où il fut condamné de réparer les torts faits à l'Abbaye de Saint Denys. Parce qu'il refusa d'obéïr à l'Arrêt, on l'y contraignit par l'incendie de ses villages, & de son château même. Depuis, Bouchard eut beaucoup de crédit auprès du Roi. Il fit de grands biens au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, & vivoit encore l'an 1124. Ce Seigneur épousa 1°. *Agnès* de Beaumont, Dame de Conflans, sœur de *Matthieu*, I du nom, Comte de Beaumont, Chambrier de France: 2°. *Agnès* de Pontoise, fille de *Raoul*, surnommé *le Délicat*, Seigneur de Pontoise en partie. Il eut de la premiére, 1. MATTHIEU, I du nom, qui suit; 2. *Thibaut* qui fit le voyage d'Outremer, avec le Roi Louïs *le jeune*, en 1147; 3. *Adeline*, femme de *Gui*, Seigneur de Guise; & 4. *Agnès* de Montmorency à qui l'on donne pour mari *Salon*, Vicomte de Sens. Les enfans du second lit furent 5. *Hervé* de Montmorency; & 6. *Hermer*. *Hervé* servit les Rois Louïs *le Gros*, & Louïs *le Jeune*, puis Henri II, Roi d'Angleterre, qui le fit Connétable d'Angleterre & d'Hibernie. Il se rendit Religieux à la Trinité de Cantorbéry sur la fin de ses jours, n'ayant point eu d'enfans d'*Elizabeth* de Meulan, veuve du Comte de Pembrock, ni de *Nesle* de Windsor, ses deux femmes.

VI. MATTHIEU, I du nom, Seigneur de Montmorency, de Sainte Honorine, &c. fut Connétable de France, sous le régne de Louïs *le Jeune*, eut part aux grandes affaires de son tems, & mourut en 1160. Son nom se trouve dans diverses Chartres. Il avoit épousé 1°. *Aline*, fille *naturelle* de *Henri* I, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie: 2°. *Alix* de Savoye, veuve du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, mére du Roi Louïs *le Jeune*, & fille d'*Humbert* II, Comte de Savoye, & de *Gisle* de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Cette Princesse mourut l'an 1154, & fut enterrée dans l'Eglise de l'Abbaye de Montmartre qu'elle avoit fondée. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Henri*, mort jeune; 2. BOUCHARD V qui suit; 3. *Thibaut*, Seigneur de Marli, Religieux en l'Abbaye de Notre-Dame du-Val, de l'Ordre de Cîteaux; 4. *Hervé*, Doyen de l'Eglise de Paris, & Abbé de Saint-Martin de Montmorency, mort vers l'an 1192; & 5. MATTHIEU, Seigneur d'Attichi & de Marli, *tige des Seigneurs de* MARLI.

VII. BOUCHARD, V du nom, Seigneur de Montmorency, &c. épousa *Laure* de Hainaut, fille de *Baudouin*, IV du nom, Comte de Hainaut, & d'*Alix* de Namur, & mourut l'an 1190, laissant 1. MATTHIEU II, qui suit; 1. *Alix*, femme de *Simon* IV, Seigneur de Montfort-l'Amauri, Comte de Toulouse, &c. & 3. *Eve* de Montmorency, dont l'alliance n'est pas connue.

VIII. MATTHIEU, II du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, &c. Connétable de France, épousa 1°. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul* II, Comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux sa première femme: 2°. *Emme*, héritiére de la Maison de Laval, fille de *Gui* V, Sire de Laval, & de *Havoise* de Craon, & veuve de *Robert* III Comte d'Alençon, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Jean*, Seigneur de Tocy, & du païs de Puisaye. Il eut de la premiére. BOUCHARD VI qui suit; 2. *Matthieu*, Seigneur d'Attichi, mort l'an 1250, sans laisser d'enfans de *Marie*, Comtesse de Ponthieu, sa femme; & 3. *Jean*, Seigneur de Roissi. Les enfans du second lit furent 4. GUI VI, Sire de Laval, *tige de la seconde branche des Seigneurs de* LAVAL, *rapportée sous le nom de* LAVAL; & 5. *Havoise* de Montmorency, femme de *Jacques*, Seigneur de Château-Gontier.

IX. BOUCHARD, VI du nom, Sire de Montmorency, &c. mort le premier Janvier 1243, avoit épousé avant l'an 1226, *Isabeau* de Laval, sœur puînée d'*Emme*, & en eut 1. MATTHIEU III, qui suit; 2. BOUCHARD, Seigneur de Saint-Leu, qui a fait *la branche des Seigneurs de* NANOIS, *& de la* HOUSSAYE *en Brie, rapportée ci après;* 3. *Thibaut* Ecclésiastique; 4. *Havoise*, femme d'*Anseau* de Garlande, Seigneur de Tournehem en Brie; 5. *Alix*, morte sans alliance; & 5. *Jeanne*, dont l'alliance est inconnue.

X. MATTHIEU, III du nom, Sire de Montmorency, fut marié avant 1250, avec *Jeanne* de Brienne, Dame de Séans en Othe, quatriéme fille d'*Erard* de Brienne, Seigneur de Rameru, & de *Philippe* de Champagne. Il mourut selon quelques-uns, vers l'an 1270, au voyage que le Roi Saint Louïs fit en Afrique. Leurs enfans furent, 1. MATTHIEU IV, qui suit; 2. ERARD, Seigneur de Conflans, Grand-Bouteiller de France, *tige des Seigneurs de* BRETEUIL *& de* BEAUSAULT, *rapportez ci-après;* 3. *Bouchart;* 4. *Robert*, Sous-prieur de l'Abbaye de Saint-Denys; 5. *Guillaume*, Chevalier du Temple; 6. *Catherine*, femme de *Baudouin* de Guines, Seigneur d'Ardres; & 7. *Sibylle* de Montmorency, dont l'alliance est ignorée.

XI. MATTHIEU, IV du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, d'Escouen & de Damville, Amiral & Grand-Chambellan de France, fit l'an 1282, le voyage de la Pouille, avec Pierre de France, Comte d'Alençon, & Robert, II du nom, Comte d'Artois. Ils menoient du secours à Charles de France, I du nom, Roi de Naples & de Sicile, contre ses Sujets révoltez. Depuis, le Seigneur de Montmorency accompagna le Roi Philippe *le Hardi*, au voyage d'Aragon, l'an 1285, exerça la charge de Grand-Chambellan de France sous Philippe *le Bel*, celle d'Amiral l'an 1295, servit à la guerre de Flandre l'an 1303, & mourut l'an 1304 ou 1305. Son corps fut enterré dans l'Eglise du Prieuré de Sainte-Honorine de Conflans, où l'on voit son tombeau. Ce Seigneur épousa 1°. & par dispense avant 1273, *Marie*, fille aînée de *Robert*, IV du nom, Comte de Dreux, morte le neuviéme Mars 1276: 2°. l'an 1277, *Jeanne* de Lévi, veuve de *Philippe* de Montfort, Seigneur de Castres, & fille de *Gui* de Lévi, II du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, & d'*Isabeau* de Marli, &c. dont il eut 1. *Matthieu*, V du nom, mort sans laisser d'enfans de *Jeanne* le Bouteiller, fille de *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, III du nom, Seigneur de Chantilly; 2. JEAN, qui suit; & 3. *Alix* de Montmorency, qui vivoit l'an 1314.

XII. JEAN, I du nom, Sire de Montmorency, &c. épousa *Jeanne* de Calletot, fille de *Robert*, Seigneur de Berneval en Caux, & mourut au mois de Juin 1325. Son tombeau se voit avec celui de son pére. Ses enfans furent, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Jean*, Evêque d'Orléans, mort le sixiéme Juillet 1364, 3. MATTHIEU, mort l'an 1360, *tige des Seigneurs d'*AUVREMENIL *& de* GOUSSAINVILLE, *rapportez ci-après;* 4. *Isabeau*, mariée l'an 1336, à *Jean*, Seigneur de Châtillon sur-Marne, Grand-Maître de France, morte le deuxiéme Mars 1341; & 5. *Jeanne* de Montmorency, mariée à *Thibaut* de Rochefort en Bretagne.

XIII. CHARLES, Seigneur de Montmorency, Maréchal de France, &c. fut marié 1°. l'an 1330, à *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Guichard*, VI du nom, Sire de Beaujeu, morte le cinquiéme Janvier 1336: 2°. l'an 1341, à *Jeanne* de Roucy, fille de *Jean*, V du nom, Comte de Roucy, morte le dixiéme Janvier 1361: & 3°. à *Pérenelle* de Villiers, Dame de Vitry, de Villiers-le-Secq, &c. fille aînée & héritiére d'*Adam* de Villiers, dit *le Bégue*. Il eut de la seconde, 1. *Jean*, mort jeune l'an 1351; 2. *Marguerite*, Dame d'Offrainville & de Bosc, mariée l'an 1354 à *Robert*, VI du nom, Sire d'Estouteville, &c. 3. *Jeanne*, mariée l'an 1358, à *Gui* de Laval, dit *Brumor*, Seigneur de Chaloyau, morte sans enfans; & 4. *Marie*, Dame d'Argentan, femme de *Guillaume* d'Yvri, Seigneur d'Oissery, puis de *Jean*, II du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Marne. Les enfans du troisiéme lit furent, 5. JACQUES, qui suit; 6. *Denyse*, mariée l'an 1398, à *Lancelot* Turpin, Seigneur de Vihers & de Crissé; & quelques autres enfans, dont les noms ne sont pas connus.

XIV. JACQUES, Seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Damville, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, & de Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut fait Chevalier par le même Roi, après les cérémonies de son Sacre, l'an 1380, & mourut l'an 1414, âgé d'environ 40 ans. Il avoit épousé l'an 1399, *Philippe* de Melun, Dame de Croisilles, & de Courriéres, morte l'an 1421. Cette Dame étoit fille de *Hugues* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, & de *Béatrix*, Dame de Beaussart. Leurs enfans furent, 1. JEAN II, qui suit; 2. PHILIPPE, Seigneur de Croisilles, *tige des Seigneurs de* CROISILLES, *de* COURRIERES, *de* NEUF-VILLE-VISTAGE, *de* BOURS, *& des Barons d'*ACQUEST, *rapportez ci-après;* 3. *Pierre*, mort sans lignée; & 4. *Denys*, Doyen de l'Eglise de Tournay, nommé à l'Evêché d'Arras, mort le 25 Août 1474.

XV. JEAN, II du nom, Seigneur de Montmorency, &c. fut pourvu avant l'an 1425, de la charge de Grand-Chambellan de France, dont il se démit en faveur du Seigneur de la Tremoille. Il exposa généreusement ses biens & sa vie pour rétablir le Roi Charles VII sur le Thrône. Louïs XI, sûr de la valeur & de la fidélité du Seigneur de Montmorency, lui témoigna toujours beaucoup d'affection. Ce Sei-

gneur deshérita *Jean* & *Louïs*, ses fils aînez, qui s'étoient jettez dans le parti du Duc de Bourgogne. Cette conduite étoit assez du goût de Louïs XI. *Jean*, Seigneur de Montmorency, mourut le sixiéme Juillet 1447, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Martin de Montmorency. Il avoit épousé 1°. l'an 1422, *Jeanne*, Dame de Fosseux, de Nivelle, &c. fille aînée & principale héritiére de *Jean*, Seigneur de Fosseux, &c. Conseiller & Chambellan de Jean, Duc de Bourgogne, Capitaine-Général du Comté d'Artois, &c. & de *Jeanne*, Dame de Preure, morte le quatriéme Septembre 1431: 2°. l'an 1453, *Marguerite* d'Orgemont, veuve de *Guillaume* de Brouillart, Seigneur de Badouville, & fille de *Pierre* d'Orgemont, II du nom, Seigneur de Chantilli, de Monjay, &c. & de *Jacqueline* Paynel. Il eut du premier lit, 1. JEAN de Montmorency, III du nom, Seigneur de Nivelle en Flandre, qui fut *tige des Seigneurs de* NIVELLE, *& des Comtes de* HORNES, *dont nous parlons sous le nom de* HORNES; *&* 2. LOUÏS de Montmorency, *tige des Seigneurs de* FOSSEUX, *dont il sera parlé ci après*. Les enfans du second lit furent, 3. GUILLAUME, *tige des Ducs de* MONTMORENCY; 4. *Philippe*, Dame de Vitry en Brie, mariée 1°. le 23 Mars 1365, à *Charles* de Melun, Seigneur de Nantouillet, Grand-Maître de France: 2°. à *Guillaume* Gouffier, Seigneur de Boisy, morte à Chinon le 20 Novembre 1516; & 5. *Marguerite* de Montmorency, mariée le 26 Juin 1471, à *Nicolas* d'Anglure, Seigneur de Bourlemont, morte le 29 Septembre 1498.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, devenus l'an 1570, les aînez de la Maison de MONTMORENCY.

XVI. LOUÏS de Montmorency, Seigneur de Fosseux, Chambellan du Roi Charles VIII, second fils de JEAN, II du nom, Seigneur de Montmorency, commença cette branche, qui en produisit plusieurs autres, que nous rapporterons. Il mourut le premier Octobre 1490, laissant de *Marguerite* de Wastines, 1. ROLAND, qui suit; 2. OGER, qui resta aux Païs-Bas, & fut *tige des Seigneurs de* WASTINES, *de* BERSE, *& de* MORBECQUE, *dont la postérité sera rapportée ci-après aussi bien que celle de* 3. JEAN, Seigneur de Roupy & de Nomaing, son frére; & 4. *Cyprien*, Seigneur de Barly, mort l'an 1528, sans laisser de postérité de *Marie* de Markais.

XVII. ROLAND de Montmorency, Baron de Fosseux, &c. mort vers l'an 1506, avoit pris alliance avec *Louïse* d'Orgemont, fille de *Charles*, Seigneur de Méry, &c. dont il laissa 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Anne*, mariée 1°. à *Antoine* de Créquy, Seigneur de Rainboual, &c. 2°. à *Guillaume* de la Motte, Seigneur de Beaufart, &c. & 3. *Louïse*, épouse de *Jean* de Rouvroy-Saint-Simon, Seigneur de Sandricourt, premier Pannetier de la Reine.

XVIII. CLAUDE de Montmorency, Baron de Fosseux, &c. fut Maître d'Hôtel ordinaire du Roi François I, son Lieutenant-Général pour la Marine de France, & mourut en Octobre 1546, ayant eu d'*Anne* d'Aumont, fille aînée & héritiére de *Ferry*, Seigneur d'Aumont & de Méry, & de *Françoise* de Ferriéres, Dame de Dangu & de Thury, 1. PIERRE, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui fit *la branche de* HALLOT *& de* BOUTEVILLE, *rapportée ci après*; 3. *Charles*, Aumônier du Roi, & Abbé de Lannoy; 4. *George*, Seigneur d'Aumont, qui de *Françoise* Potart, laissa pour fille unique, *Marguerite*, Dame d'Aumont, alliée à *Richard* le Pelletier, Seigneur de Martainville; 5. *Claude*, Abbé de Ressons; 6. *Charlotte*, femme de *Charles* du Croc, Seigneur du Meisnil Terribut; 7. *Geneviéve*, alliée 1°. à *Gilles* de Pellevé: 2°. à son cousin germain, *Jean* de Rouvroy-Saint-Simon, Seigneur de Hédouville; 8. 9. *Françoise* & *Claude*, Religieuses.

XIX. PIERRE de Montmorency, premier Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, servit utilement le Roi Henri II, & se trouva à la défense de Metz. De *Jacqueline* d'Avaugour son épouse, il laissa 1. *Anne*, qui suit; 2. *Gui*, mort jeune; 3. PIERRE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LAURESSE, *dont nous parlerons ci-après*; 4. *François*, dit le Baron de Fosseux, qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Sénéchal & Lieutenant-Général pour sa Majesté au païs de Gévaudan, qui se trouva à la prise de Perpignan, & autres actions importantes, pour le service de la France; & qui mourut sans être marié; 5. *François*, dit *le Jeune* Seigneur de Lardiéres & de Crévecœur, puis par la mort de son frére, Baron de Fosseux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, Capitaine de 50 Hommes-d'armes, qui épousa *Charlotte* de Garges, Dame d'Yévre le-Châtel, & qui mourut en Octobre 1624; 6. *Louïse*, épouse de *Pierre* de Vallée, Seigneur de Peschere, &c.; 7. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Beauxoncles, Seigneur de Bourguerin, morte en 1601; 8. *Diane*, mariée 1°. à *Louïs* de Franquetot: 2°. à *Isaac* de Piennes; 9. *Antoinette*, alliée à *Michel* du Guât, Gouverneur d'Amboise; & 10. *Françoise*, femme de *François* de Broc, Baron de Saint-Mars &c.

XX. ANNE de Montmorency, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, & premier Chambellan de François, Duc d'Anjou & d'Alençon, servit sous Henri IV, au siége de Rouen, & mourut l'an 1592. Il avoit épousé l'an 1577, *Marie* de Beaune, niéce de *Regnaud*, Grand-Aumônier de France, & Archevêque de Sens, & fille de *Jean* de Beaune, Seigneur de la Tour-d'Argy, & d'*Anne* Morlet du Museau, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Jacqueline*, épouse de *Florimond* de Moulins, Seigneur de Rochefort; & 3. FRANÇOIS de Montmorency, Seigneur de Charsonville, & de Châteaubrun en Berry, qui fut d'abord Abbé de Molême & du Tronchet, renonça depuis à ses Bénéfices, & épousa le 26 Juin 1640, *Catherine* Roger, dont il eut: 1. FRANÇOIS de Montmorency, Seigneur de Châteaubrun, qui suit dans ce même Article; 2. *Charles* de Montmorency, Seigneur de Neuvy-Pailloux en Berri, qui de *Catherine Elisabeth* de Muzard, sa femme, remariée depuis avec *Léonard-François* du Monard de la Bussiére, Seigneur de Vautenat en Limosin, laissa *Charles-Marie* de Montmorency, Seigneur de Neuvy-Pailloux, mort au mois de Novembre 1702, sans laisser d'enfans d'*Angélique-Marguerite* de Battefort, fille de *Charles-Achilles* de Battefort, Comte de l'Aubepin, & d'Arintoz, Chevalier de l'Ordre Royal d'Alcantara, Chevalier d'honneur au Parlement, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté de Bourgogne, & de *Charlotte* de Haussonville de Vaubecourt, qu'il avoit épousée le onziéme Août 1697, & laquelle mourut le 15 d'Avril 1732, âgée de 51 ans; 3. *Etienne* de Montmorency, mort jeune; 4. *Louïs* de Montmorency, Seigneur de Plantaire, Prieur Commendataire de saint Genitoux-du-Blanc en Berry, mort depuis 1686; & 5. *Catherine* de Montmorency, mariée 1°. avec *André* de Bridiers, Seigneur de Gardemps, de Serez, de la Chaise, & de Lestang; & 2°. avec *Jean* de Moras, Seigneur de Chamborant.

FRANÇOIS de Montmorency, Seigneur de Châteaubrun, Gouverneur pour le Roi des villes & châteaux de Châteauroux, Bourg de Deols, & Saint-Gildas, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, mort depuis 1686, avoit été marié par contract du 21 de Mars 1646, avec *Marie* de Strozzi, morte le 12 d'Avril 1669, âgée de quarante-cinq ans, fille de *Nicolas* Strozzi, Seigneur de Chagnolles près d'Evreux, & d'*Adrienne* de Toisoy, & en avoit eu *Claire Clémence* de Montmorency, née le 30 de Janvier 1648, & baptisée pour les cérémonies le 25 d'Avril 1661, ayant eu pour Marraine Claire-Clémence de Maillé, Princesse de Condé; & *Jean Nicolas* de Montmorency, Seigneur de Châteaubrun, né le 25 de Décembre 1659, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jérusalem, le 25 de Mars 1697, successivement Mousquetaire du Roi, Cornette dans le Régiment Commissaire-Général de la Cavalerie, Capitaine dans celui de Duras, depuis Villequier, aussi de Cavalerie, Mestre-de-camp par brevet du 22 de Novembre 1705, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, Mestre-de-camp Lieutenant du Régiment du Maine Cavalerie en 1712, Brigadier le premier de Février 1719, & enfin Maréchal de camp des Armées du Roi le 20 de Février 1734, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre, & premier Ecuyer de feu Louïs Armand de Bourbon, Prince de Conti. Il épousa au mois de Mars 1703, *Marie-Louïse* de Vachon, fille de *Louïs* de Vachon, & de *Charlotte* le Court. Il n'en a eu que deux filles mortes au berceau.

Quoique dans l'Article précédent on ait parlé amplement de *François* de Montmorency, fils d'*Anne* de Montmorency & de *Marie* de Beaune, on ajoûtera ici ce qui se trouve dans l'édition de Bâle touchant les procès que l'on fit à ses enfans.

FRANÇOIS de Montmorency n'étant point engagé dans les Ordres, épousa le 16 de Juin 1640, *Catherine* Roger, veuve de *Guillaume* Fournier de S. Marcel Durfé, de laquelle il avoit eu pendant sa viduité, des enfans que ce mariage rendit légitimes. Plusieurs années après sa mort, l'état de ses enfans fut contesté par *François* de Montmorency, Marquis de Fosseux, leur cousin germain, fils aîné de *Pierre* de Montmorency, Marquis de Thury, qui appella comme d'abus du mariage de *François* de Montmorency avec *Catherine* Roger. Cette contestation suivie avec chaleur aux Parlemens de Paris & de Rouen, & renvoyée par le Conseil du Roi au Parlement de Toulouse, y fut jugée par Arrêt contradictoire du 12 Décembre 1656 qui prononça qu'il n'y avoit abus, maintint les enfans dans la possession des biens de leur pére & du nom & armes de Montmorency, avec défenses de les y troubler à peine de 10000 livres, & condamna l'appellant en l'amende & aux dépens. *François* de Montmorency, Marquis de Fosseux, s'étant pourvu en cassation au Conseil du Roi, il en fut débouté par Arrêt du 21 Janvier 1658, qui lui fit défenses de plus se pourvoir au Conseil pour raison de ce, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce fût, à peine de 3000 livres d'amende. Depuis, le Roi faisant faire en 1668, la recherche de ceux qui avoient usurpé la noblesse, *François* de Montmorency, Marquis de Fosseux, fit avec le Traitant de cette recherche une convention sous seing privé le 21 Mars 1668, reconnue le même jour devant Notaire, par laquelle il s'engagea de donner à ce Traitant le neuviéme des biens de la succession de *François* de Montmorency, Seigneur de Charsonville, & de Châteaubrun en Berry, s'il pouvoit détruire l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 12 Décembre 1656, qui avoit confirmé l'état des enfans de *François* de Montmorency, Seigneur de Charsonville & de Châteaubrun. Les enfans se pourvurent au Conseil du Roi contre le Traitant de la recherche des Nobles qui les avoit poursuivis devant l'Intendant de Berry & les Commissaires de cette recherche, & contre *François* de Montmorency, Marquis de Fosseux; & sur le vu de cette convention, si peu digne de ceux qui l'avoient faite, il y eut Arrêt le 20 Février 1669, qui cassa tout ce qui avoit été ordonné par l'Intendant de Berry & les Commissaires, fit de nouvelles défenses à *François* de Montmorency, Marquis de Fosseux, de se pourvoir au Conseil ni devant les Commissaires, & au Traitant de contester la validité de l'Arrêt du Parlement de Toulouse du 12 Décembre 1656. En sorte que, les enfans de *François* de Montmorency, Seigneur

gneur de Charsonville & de Châteaubrun en Berry, continuérent de joüir de leur état.

XXI. PIERRE de Montmorency, II du nom, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, Chevalier de l'Ordre du Roi, mourut jeune le 29 Septembre 1615, laissant de *Charlotte* du Val, fille de *René*, Seigneur de Mareuil-Fontenay, &c. & de *Marie* de Moulinet, 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. *Marie*, alliée en 1637, à *Gui* Arbaleste, Vicomte de Melun.

XXII. FRANÇOIS de Montmorency, Marquis de Fosseux, &c. mourut le 25 Février 1684, âgé de 69 ans. Il avoit épousé *Elisabeth* de Harville, fille d'*Antoine*, Marquis de Paloiseau, Gouverneur de Calais, & d'*Isabelle* Favier-du-Boulay, morte le 21 Octobre 1712, âgée de 83 ans, dont il eut, 1. *Louis-Matthieu*, Abbé de Geneston, Chanoine & Grand-Vicaire de Tournay, né en 1648, mort le sixiéme Novembre 1708; 2. *Jacques-Bouchard*, mort le 19 Octobre 1678; 3. LEON, qui suit; & 4. *Anne-Françoise* de Montmorency, Religieuse.

XXIII. LEON de Montmorency, Chef du nom & armes de sa Maison, premier Baron Chrétien en France, Seigneur Châtelain de Courtalain, de Bois-Ruffin, d'Arroue, de Neuilly, de Méniéres, &c. né le 31 d'Octobre 1664, & batisé pour les cérémonies en l'Eglise de saint Sulpice à Paris le 21 Février 1665, fut élevé Page de la Chambre du Roi en 1679, & fut ensuite Lieutenant-Général pour sa Majesté au Gouvernement & Bailliage du Païs Chartrain, Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie, & au mois de Mars 1693 Colonel du Régiment de Forès, dont il se défit en quittant le service au commencement de l'année 1704. De *Marie-Magdeleine-Jeanne* Poussemothe de Lestoille sa femme, qu'il fiança le 20 de Juin 1697, fille de *Jean* Poussemothe de Lestoille, Seigneur de Montbrizeuil, Conseiller honoraire en la grand'Chambre du Parlement de Paris, & ancien Président de la seconde Chambre des Requêtes du Palais, & de *Marie-Magdeleine* Renaud, il a eu 1. *Marie-Charlotte* de Montmorency, née le huitiéme de Février 1702, & mariée le quatriéme de Décembre 1726, avec *Louis* de Montaigu, Vicomte de Beaune, Marquis de Bouzols, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Camps & Armées, & au Gouvernement de la Province d'Auvergne, veuf de *Marie-Françoise* Colbert de Croissy; 2. *Anne-Julie* de Montmorency, née le 16 de Septembre 1704, mariée le 18 de Juillet 1724, avec *Emanuel* de Rousselet, Comte de Châteaurenaud, & de Crozon, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louïs, Capitaine de vaisseaux du Roi, & Lieutenant-Général pour sa Majesté au Gouvernement de la Haute & Basse Bretagne, veuf de *Marie-Emilie* de Noailles; 3. ANNE-LEON de Montmorency qui suit; & 4. *Matthieu* de Montmorency, né le 13 Décembre 1706, & mort en 1708.

XXIV. ANNE-LEON de Montmorency, premier Baron Chrétien en France, Seigneur de Courtalain, de Bois-Ruffin, du Plessis, d'Arroue, du Poilay, du Vernay, & par feue sa femme des deux Modaves, de Biémerée, de Banderelle, de Fermée, de Termoigne, &c. né en 1705, & appellé *le Baron de Montmorency*, successivement Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, Enseigne de celle des Gendarmes de Berri, Sous-Lieutenant de celle des Gendarmes Dauphins, & au mois de Février 1735, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou, avoit été marié le onziéme de Septembre 1730, avec *Anne-Marie Barbe* de Ville, fille & unique héritiére de feu *Arnold* de Ville, Chevalier, Baron Libre du Saint Empire Romain, & des deux Modaves, du Ban de Selles, de Termoigne, Seigneur de Biémerée, de Fermée, Frére, ancien Echevin de la Justice du Païs & Cité de Liége, Gouverneur & Directeur de la Machine de Marly, dont il étoit l'Inventeur, & d'*Anne-Barbe* de Courcelles. Elle mourut en couches à Paris le 13 d'Août 1731, âgée de 18 ans, & sept mois, & mére d'*Anne-Léon* de Montmorency, né le onziéme d'Août 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LAURESSE, sortis de la branche de FOSSEUX.

XX. PIERRE de Montmorency, troisiéme fils de PIERRE, Marquis de Thury, Baron de Fosseux, & de *Jacqueline* d'Avaugour, fut Seigneur de Lauresse, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, & Gouverneur du Perche, & de Château-du-Loir, où il servit fidélement. Il épousa 1°. l'an 1584, *Louïse* de Laval, Dame de la Faigne, & de Ver, morte sans enfans: 2°. l'an 1601, *Susanne* de Rieux, fille de *René*, Marquis d'Acerac, & de *Marguerite* de Conant. Du premier mariage étoit issu 1. un fils, mort jeune: & du second, sortirent; 2. PIERRE qui suit; 3. *François*, Baron de Ver; 4. *Philippe*, Seigneur d'Avaugour, Abbé de Launoy; 5. *Marguerite*, femme de *Jacques* Fréseau, Seigneur de Rochette; & 6. *Susanne*, mariée à *Jean* de Bourgoing, Seigneur de Faulain, &c.

XXI. PIERRE de Montmorency, II du nom, Baron de Lauresse, de Brusson, de Hauteperche, &c. avoit épousé en 1628, *Louïse* de Lombelon des Essars, morte veuve à Paris, le 24 de Novembre 1678, âgée d'environ soixante-trois ans, & inhumée le lendemain à saint Sulpice sa paroisse, fille d'*Alexandre* de Lombelon, Seigneur des Essars, de Groulart, de Losniére, & de la Poultiére en Normandie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Verneuil, & de *Magdelene* de saint Aignan. De ce mariage vinrent *Henri* de Montmorency, Baron de Lauresse, mort jeune; & *Louïse* de Montmorency, qui étoit veuve sans enfans en 1670, d'*Antoine* de Stainville, Comte de Couvonges, Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle mourut à Paris le 14 d'Avril 1694, âgée au plus de soixante-cinq ans, quoique les regîtres de la Paroisse de saint Sulpice, où elle est enterrée, portent qu'elle en avoit soixante-quinze.

BRANCHE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG.

Cette branche est rapportée dans le Dictionnaire à la suite de l'ancienne Maison de LUXEMBOURG; *mais comme depuis cela il est arrivé des changemens dans cette branche depuis les deux derniéres éditions, on les va donner ici, en suivant les degrez qui sont marquez dans la Généalogie de* LUXEMBOURG.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS de Montmorency-Luxembourg, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, &c. avoit fait sa première campagne en 1683, s'étant trouvé en qualité de Volontaire aux siéges de Courtrai, de Furnes & de Dixmude; & en 1684, à celui de Luxembourg. Depuis il servit à ceux de Philisbourg, de Manheim, & de Frankendal en 1688, au combat de Valcourt en 1689, & en 1690, à la bataille de Fleurus, dont il apporta le détail au Roi, qui le fit Brigadier de Cavalerie. En 1691, il se trouva au siége de Mons, & au combat de Leuse, dont il apporta aussi au Roi la nouvelle; en 1692, à la prise de Namur, & ensuite au combat de Steinkerque. Le 30 de Mars 1693, il fut fait Maréchal de Camp, & servit en cette qualité au siége d'Hui, à la déroute de Tongres, à la bataille de Neerwinde où il fut blessé, & à la prise de Charleroi. En 1694, il fit la campagne sous les ordres du Dauphin, & du Maréchal de Luxembourg son pére, & se trouva à la fameuse marche de la Meuse à l'Escaut. Il continua d'être employé les années suivantes jusqu'à la paix, dans l'Armée de Flandre, commandée par le Maréchal de Villeroy. La charge de Gouverneur de Normandie lui avoit été donnée dès le mois de Mai 1691. Il en prêta serment, & prit séance en cette qualité au Parlement de Rouen le cinquiéme de Mai 1695. Il prêta aussi serment & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le quatriéme de Mai 1696. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Janvier 1702, & il servit en Flandre en cette qualité la même année sous le Duc de Bourgogne; & en 1703 & 1704, sous le Maréchal de Villeroy. Il fut envoyé en 1709, à Rouen, pour y appaiser une émotion, que la misére du tems y avoit excitée. Il y resta cinq ans & demi pour y commander. Le Roi l'ayant nommé pour être Chevalier de ses Ordres, il en reçut la Croix & le Collier le troisiéme de Juin 1724. Il mourut à Paris après une courte maladie le quatriéme d'Août 1726, dans la soixante-cinquiéme année de son âge; & le septiéme suivant, il fut inhumé dans l'Eglise des Capucins. *Anne* de Montmorency-Luxembourg, son second fils, né le deuxiéme Janvier 1707, appellé d'abord le *Comte de Ligny*, & depuis le *Comte de Montmorency*, fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commission du premier de Janvier 1721, & Brigadier des Armées du Roi le premier d'Août 1734.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorency-Luxembourg, II du nom, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, Prince d'Aigremont & de Tingry, Seigneur de Précy, &c. né le 31 de Décembre 1702, fut fait Colonel du Régiment de Touraine par commission du 15 de Mars 1718, & Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Normandie, en survivance de son pére, par Lettres du 27 de Septembre de la même année, & prêta serment pour cette charge le 27 de Novembre suivant. Il prit séance au Parlement de Paris, en qualité de Pair de France, après avoir fait le serment accoutumé, le 15 Janvier de 1728, & fut fait Brigadier des Armées de sa Majesté le 20 de Février 1734. Il fut marié le huitiéme de Janvier 1724, avec *Marie-Sophie* Colbert, Marquise de Seignelay, Dame de Gournay, &c. née le 20 de Septembre 1709, fille, & seule héritiére de feu *Marie-Jean-Baptiste* Colbert, Marquis de Seignelay, Maître de la Garderobe du Roi, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Champagne, mort le 26 de Février 1712, & de *Marie-Louïse-Maurice* de Furstemberg, née Princesse du Saint Empire, sa veuve. Il en a eu 1. *Anne-Maurice* de Montmorency-Luxembourg, née le septiéme Mars 1729; & 2. *Marie-Françoise-Sophie* de Montmorency-Luxembourg, née le sixiéme de Novembre 1732.

BRANCHE DES DUCS de CHATILLON.

XXII PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, Duc de Châtillon, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, Seigneur de Hallot, de Briquemault, de Fenestraux, Chébart, de saint Maurice, de Monteresson, de Mormant, de Solterre, Baron d'Aspremont & de Commequiers, avoit d'abord été Capitaine dans le Régiment du Roi, puis Colonel du Régiment de Nivernois le cinquiéme de Septembre 1684, ensuite de celui de Provence, & en dernier lieu du Régiment de Piémont. Ayant été dépêché par le Maréchal de Luxembourg son pére, pour porter en Cour la nouvelle du combat de Steinkerque, le Roi le fit Brigadier de ses Armées le onziéme d'Août 1692. Il fut blessé dangereusement à la jambe à la bataille de Neerwinde le 20 de Juillet 1693: ce qui le mit hors d'état de continuer de servir. Il mourut à Paris le 28 d'Octobre 1731, dans la soixante-huitiéme année de son âge, & fut inhumé aux Célestins avec sa premiére femme. Il s'étoit remarié le 20 de Février précédent avec *Elisabeth* Rouillé, née le 22 de Juin 1664, veuve de *Jean-Etienne* Bouchu, Marquis de Sansergues, & de Lessart, Baron de Loisy, Seigneur de Ponterelle, Conseiller d'Etat ordinaire, & fille de *Jean* Rouillé, Comte de

Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, Direction & Finances, & de *Marie* de Comans d'Astrie.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, Duc de Châtillon, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, &c. porta du vivant de son pére le titre d'Olonne. Il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie portant son nom, & auparavant celui de Sansay, par commission du 24 Septembre 1716, puis de celui de Normandie par autre commission du 28 d'Octobre 1720, & Brigadier des Armées du Roi le 20 de Février 1734. Les enfans qu'il a eus d'*Anne-Angélique* de Harlus de Vertilly, sa seconde femme, née le deuxiéme Mai 1700, sont *Charles-Anne-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Marquis de Royan, né le 31 d'Août 1721. *Louis-Victoire* de Montmorency Luxembourg, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, né le sixiéme de Février 1724, mort le 20 d'Août 1725, & enterré aux Célestins de Paris; & *Marie Renée* de Montmorency-Luxembourg, née le 18 de Juin 1726.

BRANCHE DES PRINCES de TINGRY.

Il faut réformer l'Article du Prince de TINGRY, *à présent le Maréchal de* MONTMORENCY, *ainsi qu'il suit.*

XXII. CHRISTIAN-LOUÏS de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Comte souverain de Luxe, Comte de Beaumont, Seigneur de Dollot, né le neuviéme de Février 1675, & reçu de minorité Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, au Grand-Prieuré de France le sixiéme de Juin 1676, apprit les premiers élémens de la guerre sous les yeux du Maréchal de Luxembourg son pére, & se trouva en 1692 au combat de Steinkerque, & en 1693 à la bataille de Neerwinde où tout jeune qu'il étoit, il donna beaucoup de marques de bravoure & de tête. Il fut fait en la même année 1693, Colonel du Régiment de Provence; & au mois de Février 1700, de celui de Piémont, par la démission du Duc de Châtillon son frére. Le Roi lui donna au mois d'Avril 1701, une pension de 6000 livres, & le fit Brigadier d'Infanterie le 29 de Janvier 1702. Il se trouva le 13 de Janvier 1703, à la prise du poste de Bondanella en Italie, où il fut chargé de la principale attaque, battit le onziéme de Mars suivant le Régiment Impérial des Dragons d'Herbeville, & fut commandé le dixieme d'Avril 1704, avec trente Compagnies de Grenadiers pour attaquer la ville de Révére sur la Secchia, que les Impériaux, après avoir fait leur premiére décharge, abandonnérent. Il fut ensuite dépêché pour porter à la Cour de France la nouvelle de la prise de cette place, & il fut fait Maréchal de Camp le 26 d'Octobre de la même année. A son retour en Italie, il fut employé au siége de Verrue, qui se rendit le neuviéme d'Avril 1705; se distingua le 16 d'Août suivant à la bataille de Cassano; se trouva le 16 d'Octobre à l'attaque des retranchemens que les Impériaux avoient faits à la tête d'un pont, qu'ils avoient jetté sur le Sério au village de Montodéno; & le 18 du même mois, étant à leur poursuite, il reçut une contusion. Il continua en 1706, de servir en Italie, d'où il passa en 1707, à l'Armée de Flandre. Ayant traité au mois de Janvier 1708 de la charge de Lieutenant Général au Gouvernement de la Flandre Françoise, le Roi lui accorda le 14 du même mois un brévet de retenue de 25000 écus sur cette charge, pour laquelle il prêta serment de fidélité entre les mains de sa Majesté le 17 d'Avril suivant. Il se trouva le onziéme de Juillet de la même année au combat d'Oudenarde, où il mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étoient sous ses ordres. Le 28 de Septembre suivant étant parti de Douay avec 2000 Carabiniers, Cavaliers, ou Dragons, il traversa l'Armée des Alliez qui assiégeoit Lille, & introduisit heureusement dans cette place des poudres, dont elle manquoit. Le Roi ayant reçu le 30 suivant la nouvelle de cette expédition, le nomma sur le champ Lieutenant-Général de ses Armées. Après la reddition de la ville de Lille, il entra dans la citadelle, pendant le siége de laquelle il fit une sortie le 12 de Novembre, dans laquelle les assiégeans perdirent près de 800 hommes, sans les blessez. Le onziéme de Septembre 1709, il se trouva à la bataille de Malplaquet, près de Mons, où il conduisoit le Corps de reserve, & il commanda l'Arriére garde dans la retraite honorable que fit l'Armée Françoise après la perte de cette sanglante bataille. Le Gouvernement de Valenciennes lui fut donné au mois de Mars 1711, & la même année il prit le titre de Prince de Tingry en se mariant, ayant porté jusqu'alors celui de Chevalier de Luxembourg. En 1712, il servit aux siéges des villes de Douay, du Quênoy, & de Bouchain, qui furent reprises après l'heureux succès de l'affaire de Denain. Il obtint au mois de Février 1729, le Gouvernement des villes & château de Mantes, & la Lieutenance-de-Roi du Païs Mantois, & ayant été proposé le premier Janvier 1731, pour être associé en qualité de Chevalier à l'Ordre du saint Esprit, il en reçut la croix & le collier le deuxiéme Février suivant. En 1733, il servit au siége du Fort de Kell, qui fut pris au mois d'Octobre après dix jours de tranchée ouverte; & en 1734, le quatriéme de Mai, après s'être emparé d'un Fort qui couvroit d'un côté les Lignes d'Ettlingen, il entra dans ces Lignes avec le Corps de troupes qu'il commandoit. Il servit ensuite au siége de Philisbourg, qui se rendit le 18 de Juillet après 45 jours de tranchée. Le Roi voulant reconnoître ses longs & importans services, déclara le 17 de Janvier 1735, qu'il l'avoit créé Maréchal de France le 14 Juin 1734. Il prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté pour cette dignité le 26 du même mois de Janvier, & il prit alors le titre de Maréchal de Montmorency. C'est le dixiéme de cette illustre Maison qui a été honoré de cette charge. Il fut marié le septiéme de Décembre 1711, avec *Louïse-Magdeleine* de Harlay, née en 1694, fille unique de feu *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont en Gâtinois, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Louïse Renée* de Louet de Coëtjenval. Il en a eu 1. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry; qui suit; 2. *Eléonore-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le neuviéme de Mai 1715, & mariée le 26 d'Avril 1729, avec *Louïs-Leon* Potier, Comte de Tresmes, né le 28 de Juillet 1693, Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Gêvres du mois de Septembre 1726, & auparavant Lieutenant de vaisseau, fait Brigadier des Armées du Roi le premier d'Août 1734; 3. *Marie-Louïse-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, née le 30 de Septembre 1716; 4. *Joseph-Maurice-Annibal* de Montmorency-Luxembourg, Comte de Beaumont, né le 15 de Novembre 1717; 5. *Sigismond-François* de Montmorency-Luxembourg, né le 15 de Mars 1720, reçu Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, & mort le 30 de Juin 1725.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency, Prince de Tingry, Comte de Luxe, né le 30 de Novembre 1713, fait Colonel du Régiment de Soissonnois par commission du deuxiéme de Février 1731, a été marié le quatriéme d'Octobre 1730, avec la fille de *François* Olivier, Seigneur de Senozan, de Rosny, de Magny, &c. Chevalier de l'Ordre Royal de saint Michel, & Intendant-Géneral du Clergé de France, & de *Jeanne-Anne-Magdeleine* de Grolée de Viriville.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTEVILLE de HALLOT, & de BOUTEVILLE, sortis de la branche de FOSSEUX.

XIX. FRANÇOIS de Montmorency, Baron d'Auteville, & de Bouteville, Seigneur de Hallot, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, brisa les armes de Montmorency d'un lambel d'azur. Il étoit second fils de CLAUDE, Baron de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont; & épousa, 1°. *Jeanne*, héritiére de Montdragon: 2°. *Louïse* de Gébert. Du premier lit il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Crevecœur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Falaise, mort sans laisser de postérité de *Jossine* d'Offignies; 3. LOUÏS, Seigneur de Bouteville, *dont nous parlerons ci après*: du second lit il eut 4. *Marguerite*, femme de *René* de Rouxellé, Baron de Saché.

XX. FRANÇOIS de Montmorency, II du nom, Seigneur de Hallot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan de François d'Anjou, frére du Roi Henri III, rendit de si grands services à ce Monarque & à son successeur, sur-tout à la journée d'Arques, qu'il fut fait Bailli & Gouverneur de Rouen, & de Gisors, & Lieutenant-Général en Normandie. Ayant été blessé au siége de Rouen l'an 1592, il fut contraint de se retirer à Vernon, où il fut assassiné le 22 Septembre de la même année, par ordre du Marquis d'Alégre. De *Claude* Hebert dite *d'Ossonvilliers*, il laissa 1. *Françoise*, épouse de *Sébastien* de Rosmadec, Baron de Molac; & 2. *Jourdaine Magdeleine*, femme de *Gaspard* de Pelet, Vicomte de Cabanes, Gouverneur de la ville & château de Caen, Lieutenant-Général en Normandie.

XXI. LOUÏS de Montmorency, frére de FRANÇOIS, Seigneur de Hallot, fut Seigneur de Bouteville & de Pressy, Comte de Luxe, Gouverneur de Senlis, & Vice-Amiral de France. Il servit très bien en Languedoc, sous le Seigneur de Thoré son parent; ensuite de quoi il ramena la ville de Senlis à l'obéissance du Roi, & la défendit contre le Duc d'Aumale, & contre le Maréchal de Balagny. Il se trouva à la tête d'un Régiment d'Infanterie de vint Compagnies, aux siéges de Paris, de Rouen, de la Fére, de Laon, d'Amiens, &c. Henri IV, en reconnoissance, le fit Vice-Amiral. Il étoit aux Etats Généraux à Paris l'an 1614, député de la Noblesse du Bailliage de Senlis, & mourut le 20 Mars 1615, âgé de 50 ans. Ce Seigneur avoit épousé, l'an 1593, *Charlotte-Catherine* de Luxe, fille & héritiére de *Charles* de Saint-Gelais, Comte souverain de Luxe, en la Basse Navarre, & de *Claude* de Saint-Gelais-Lansac, Dame de Brecy, dont il eut 1. *Henri*, Bailli & Gouverneur de Senlis, Vice-Amiral de France, mort à la fleur de son âge, l'an 1616; 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Louïs*, Abbé de Saint-Lo, mort l'an 1624; 4. *Claude*, seconde femme d'*Antoine* II, Comte, puis Duc de Gramont; & 5. *Louïse* de Montmorency, mariée à *Juste-Henri*, Comte de Tournon, & de Roussillon, Sénéchal d'Auvergne, morte en Février 1621.

XXII. FRANÇOIS de Montmorency, Comte de Luxe, Seigneur de Bouteville, &c. Gouverneur de Senlis, se fit estimer par sa bravoure, qui lui devint enfin fatale. La fureur des duels étoit si extraordinairement invétérée, que les Edits des Rois Henri *le Grand* & Louïs XIII n'avoient pu la déraciners. Le Comte de Bouteville, qui s'étoit acquis une grande réputation dans ces sortes de combats, dont il étoit toujours sorti victorieux, tua le Comte de Thorigni l'an 1626. L'année suivante, François de Rosmadec, Comte de Chapelles, & lui se battirent le 12 Mai, veille de l'Ascension, à la Place-Royale à Paris, contre le Marquis de Beuvron, & Henri d'Amboise, Marquis de Bussy, qui fut tué par le Comte de Chapelles. Ces deux Comtes, qui se retiroient en Lorraine, furent pris à Vitry-le-Brûlé, & conduits à Paris, où ils eurent la tête tranchée en place de Gréve, le 21 de Juin de la même année 1627. M. Cospéan, alors Evêque de Nantes, les assista à la mort. *François* de Montmorency, épousa *Elisabeth-Angélique* de Vienne, morte le sixiéme Août 1696, âgé de 89 ans, & en eut 1. FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, posthume, Duc de Piney-Luxembourg, Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville & de Luxe, &c. *Voyez* LUXEMBOURG;

BOURG; 2. *Marie-Louïse* de Montmorency, femme de *Dominique* d'Etampes, Marquis de Valençay, morte en Septembre 1684; 3. *Elisabeth-Angélique* de Montmorency, mariée 1o. l'an 1645, à *Gaspard* de Coligny, IV du nom, Duc de Châtillon, qui mourut au château de Vincennes, d'une blessure à l'attaque de Charenton, le neuviéme Février 1649: 2o. en Février 1664, *Christian-Louis*, Duc de Meckelbourg, Prince des Vandales, &c. morte le 24 Janvier 1695, âgée de 69 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASTINES, de BERSE'E, &c. Comtes d'ESTERRE & de MORBECQUE, sortis de la branche de FOSSEUX.

Ces Seigneurs établis dans les Païs-Bas, brisérent les armes de Montmorency de trois besans d'argent sur la croix, jusques à l'année 1570, qu'ils prirent les armes pleines, après la mort du Seigneur de Montigny, Comte de Hornes, dernier des Nivelles.

XVII. OGER de Montmorency, second fils de LOUÏS, Baron de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, fut Baron de Wastines, & mourut le 14 Septembre 1523. Il avoit épousé par contract du sixiéme Avril 1486, *Anne* de Wendegies, dite *de Ruenne*, Dame de Wendegies, de Bersée, &c. fille & héritiére de *Sance* Seigneur de Wendegies, &c. & de *Jeanne* de Beaufort, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Roland*, mort l'an 1517; 3. *François*, mort jeune; 4. *Marguerite*, femme d'*Adrien*, Seigneur de Vaudricourt; 5. 6. *Louïse* & *Jeanne*, Religieuses. *Il laissa aussi quelques enfans naturels, qui ne firent point souche.*

XVIII. JEAN de Montmorency, Baron de Wastines, &c. né le troisiéme Avril 1488, fut Ecuyer & premier Echanson de Philippe II, Archiduc d'Autriche, depuis Roi d'Espagne, & mourut l'an 1538. Il avoit épousé par contract du 28 Janvier 1519, *Anne* de Blois, fille de *Louïs*, Seigneur de Treîon, & de *Jeanne* de Ligne, morte le neuviéme Février 1558, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1538, à *Antoine* de Montigny, Seigneur de Noyelle, Capitaine du château de Bouchain: 3. *Anne*, qui épousa par contract du premier Octobre 1550, *Nicolas* de la Haulle, Seigneur de Gremauville, 4. *Marie*, Prieure de l'Abbaye à Lisle, morte le 17 Mars 1605, âgée de 80 ans; & 5. *Michelle*, femme de *Jacques* de Baudain, Seigneur de Mauville & de Villers.

XIX. FRANÇOIS de Montmorency, Baron de Wastines, &c. Colonel d'un Régiment Walon, & Commandant dans Lille, Douay, & Orchies, mourut l'an 1594, ayant épousé, 1o. l'an 1550, *Helene* Vilain, fille d'*Adrien*, Seigneur de Rassenghien, & de *Marguerite* Stavelle, Dame d'Isenghien: 2o. *Jacqueline* de Recourt, veuve d'*Antoine* de Sacquespée, Seigneur de Dixmude, & fille de *François* Seigneur de Recourt & de *Barbe* de Saint-Omer, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut 1. *Maximilien*, mort jeune; 2. LOUÏS qui suit; 3. *Nicolas*, Seigneur de Wendegies, Comte d'Esterre, Chef des Finances des Archiducs, puis Conseiller d'Etat en Flandre, mort le 17 Mai 1617, sans enfans d'*Anne* de Croy, fille de *Jacques*, Seigneur de Sempy, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Anne* de Hornes, Dame de Pamele; 4. *Jean*, Seigneur de Hellem, & de la Boche, Capitaine d'une Compagnie d'Hommes-d'armes, & Gouverneur de Steenbergue, qui se fit ensuite Chartreux à Louvain, & qui mourut l'an 1696; 5. *Philippe*, mariée par contract du 31 Mars 1585, a *Adrien* de Gomiécourt, Gouverneur de Mastricht & de Hesdin; 6. *Anne*, Chanoinesse à Nivelle, puis Religieuse de l'Annonciade à Béthune, morte l'an 1604; 7. 8. *Marie* & *Charlotte*, mortes jeunes.

XX. LOUÏS de Montmorency, Seigneur de Beuvry, Lieutenant-Colonel du Régiment de son pére, servit au siége d'Ostende, sous le Sieur de la Motte, l'an 1585. Il surprit & emporta la basse ville; mais les siens l'ayant abandonné à la merci des ennemis, il y fut tué le 30 Mars de divers coups, âgé de 31 ans & fut ensuite jetté dans la mer. Il avoit épousé par contract du 31 Juillet 1577, *Jeanne* de Saint-Omer, fille de *Jean*, Seigneur de Merbecque, Vicomte d'Aire, Bailli & Gouverneur de la ville & château d'Aire, & de *Jacqueline* d'Ive, Dame de Robecque, laquelle avoit apporté par cette alliance de grandes Terres dans la Maison de son mari, comme héritiére de ses fréres & neveux. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui fut Chanoine & haut Doyen de la Cathédrale de Liége, qui devint Comte d'Esterre, par la mort de son oncle, & Comte de Morbecque, & Vicomte d'Aire, &c. par la mort de ses oncles maternels, & qui quitta néanmoins ces grands biens, pour se faire Jésuite, & qui fonda pour la Société un Collége a Aire, & un Séminaire a Douay; 2. *Antoine*, Abbé Régulier de Saint-André-de-Cateau Cambresis, & de Saint-Etienne-de-Fémy; 3. *Floris*, qui se fit aussi Jésuite, se distingua beaucoup, Provincial l'an 1623, & Assistant Général de son Ordre pour l'Alemagne en 1646; 4. JEAN qui suit; 5. *Marie*, Chanoinesse à Mons, Dame d'honneur de l'Infante, femme de l'Archiduc Albert; 6. *Héléne*, Chanoinesse à Nivelle, qui épousa l'an 1609, *Richard* de Mérode, Seigneur d'Oignies, &c. Gouverneur de Bapaume, morte le onziéme Mars 1613.

XXI. JEAN de Montmorency, II du nom, Comte d'Esterre & de Morbecque, Vicomte d'Aire, Baron de Haveskerke & de Wastines, &c. Maître d'Hôtel de l'Infante Gouvernante des Païs-Bas, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de la ville & château d'Aire, servit en Hongrie sous le Duc de Mercœur, où il se signala en plusieurs occasions. Il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1630, où le Roi Philippe IV le créa Prince de Robecque, & Marquis de Morbecque. Il fit bâtir le Couvent des Recollets d'Esterre, & mourut à Malines le 24 Octobre 1631. Il avoit épousé *Magdelaine* de Lens, fille de *Gilles*, Baron des deux Aubignies, Seigneur de Habart, de Warlus, &c. & de *Jossine* de Noyelles, dont il eut 1. *Gilles*, mort jeune; 2. *Nicolas*, Vicomte d'Aire, Capitaine de Cavalerie, mort le quatriéme Novembre 1629, âgé de 23 ans; 3. *Gilles-Honoré*, Capitaine de trois cens hommes, mort en Octobre 1629; 4. *Rodrigue*, mort jeune; 5. *François-Philippe*, Marquis de Morbecque, mort le troisiéme Décembre 1633; 6. EUGENE qui suit; 7. *Héléne*, Chanoinesse à Mons; 8. *Marie-Françoise*, mariée le 15 Mars 1633, à *Jean* de Tserclaes, Comte de Tilly; 9. *Marie Isabelle*, Chanoinesse à Nivelle, mariée 1o. à *Charles* de Brandebourg, Vicomte d'Uclais: 2o. à *N* d'Immerselle, Vicomte d'Alost; 10. 11. *Anne* & *Eléonore*, mortes au berceau; & 12. *Marie-Thérése* de Montmorency, morte l'an 1631.

XXII. EUGENE de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mourut en Janvier 1683. Il avoit épousé l'an 1649, *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, fille de *Philippe* Prince de Ligne-Aremberg, Duc d'Arscot, & de *Claire-Isabelle* de Barlemont, sa seconde femme, morte en 1651, dont il eut 1. PHILIPPE-MARIE qui suit; & 2. *Isabelle* de Montmorency, femme de *Philippe-Charles* Spinola, Comte de Brouay, morte en Septembre 1671.

XXIII. PHILIPPE-MARIE de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, &c. mourut à Briançon en Dauphiné le 25 Octobre 1691, où il commandoit un Régiment pour le service de la France. Il avoit épousé *Marie-Philippe* de Croy, fille de *Philippe-Emmanuel*, Comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Grand-Vilain d'Isenghien, laissant pour enfans, 1. CHARLES qui suit; 2. ANNE-AUGUSTE, *qui continua la postérité*; & 3. *Isabelle-Eugénie* de Montmorency, Religieuse à la Ville-l'Evêque, à Paris.

XXIV. CHARLES de Montmorency, Prince de Robecque & de Morbecque, Colonel du Régiment de son nom, Brigadier, puis Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1704. Le Roi d'Espagne le créa en Avril 1713, Grand de la premiére Classe. Il servit en qualité de Lieutenant-Général au siége de Barcelone en 1714, fut fait Colonel des Gardes Walonnes en Septembre 1716, & mourut sans postérité le 15 Octobre suivant. Il avoit épousé le 12 Janvier 1714, en présence de leurs Majestez Catholiques, *N...* de Croy, Dame de la Reine, fille de *Philippe-Emmanuel-Ferdinand*, Comte de Solre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées &c. & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il eut un fils, mort en 1716.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorency, Prince de Robec, Comte d'Esterre, Grand d'Espagne de la premiére Classe, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Major Dôme-Major de la Reine d'Espagne, seconde Douairiére, fut fait Colonel du Régiment de Normandie au mois de Mars 1700, se trouva au combat de Chiari le premier de Septembre 1701 & y fut blessé, fut employé à l'attaque & prise du château de Robbio dans le Novarois, le 12 de Mars 1704, & servit au siége de Verrue, qui ne se rendit que le neuviéme d'Avril 1705. Depuis étant passé en Espagne, il servit à la prise de la ville de Lérida, & ensuite au siége du château de cette place, qui capitula le onziéme de Novembre 1707, & à celui de Tortose au mois de Juillet de 1708. Le Roi le fit Maréchal de Camp le 30 de Mars 1710. Il fut du détachement que le Duc de Noailles fit marcher du Roussillon contre les troupes des ennemis qui avoient débarqué au port de Cette en Languedoc le 24 de Juillet 1710, & qui furent obligées de se rembarquer le 29 suivant. Il fut employé au siége de Gironne qui fut investi le 15 de Décembre 1710, & d'où il fut détaché le 20 de Janvier 1711, pour aller à la rencontre d'un Régiment Napolitain, qui cherchoit à se jetter dans la place. Il tomba dessus la nuit du 21 au 22, en tua ou blessa une bonne partie, fit 250 prisonniers avec le Lieutenant-Colonel & sept Officiers, & poursuivit le reste jusques dans les montagnes, où il fut dissipé entiérement. La place s'étant rendue le 25, il fut dépêché par le Duc de Noailles pour en porter la nouvelle au Roi Catholique à Saragosse, où il arriva le deuxiéme de Février, & le huitiéme suivant, en considération des services qu'il avoit rendus à ce siége, sa Majesté Catholique le nomma Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. En 1714, il servit au siége de Barcelonne, au commencement duquel il fut chargé de l'attaque du Fort des Capucins, qu'il emporta en peu de tems le 17 de Mai. Il devint Prince de Robec, & Grand d'Espagne de la premiére classe en 1716, par la mort sans enfans de son frére aîné arrivée le 15 d'Octobre. Il avoit porté jusqu'alors le titre de Comte d'Esterre. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 31 de Mars 1720, & Major-Dôme-Major de la Reine d'Espagne, seconde Douairiére, en 1725. En 1734, il fit la Campagne en Allemagne, & servit au siége de Philisbourg. Il avoit été marié le 23 de Décembre 1722, avec *Catherine-Félicité* du Bellay, nommée Dame du Palais de sa Majesté Catholique la Reine d'Espagne, seconde Douairiére, en 1725, fille de *Charles*, Comte du Bellay, Chevalier, Seigneur de la Pallu, de la Châtellenie de Benest & Seigneurie du Buart, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoul, Dame de la Baronie de la Forest. Elle mourut à Paris le troisiéme de Juin 1727, dans la dix-neuviéme année de son âge, & elle fut inhumée le cinquiéme au soir à saint Sulpice, sa Paroisse. Elle laissa un fils, né & ondoyé le onziéme de Novembre 1725; & une

une fille nommée *Magdeleine-Françoise-Anne-Félicité-Isabelle* de Montmorency, née le 20 de Mai 1727, & batisée le lendemain.

BRANCHE DES SEIGNEURS de ROUPY & de NOMAING, sortis de la branche de FOSSEUX.

XVII. JEAN de Montmorency, troisiéme fils de LOUÏS, Seigneur de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, eut les Terres de Roupy & de Nomaing en partage. Il brisa les armes de Montmorency d'un croissant d'argent, & mourut l'an 1530. De *Jeanne-Henriette*, fille de *Jean* Seigneur de Bercus, il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Quentin*, mort sans postérité; 3. *N*... mort en l'Isle de Rhodes; 4. *N*... Religieux à Anchin; 5. *Magdeleine*, qui devint héritiére des Terres de Roupy & de Nomaing, & épousa *Baudry*, Seigneur de Roisin; & 6. *Jacqueline*, Abbesse de Sains-lez-Douay.

XVIII. NICOLAS de Montmorency, Seigneur de Roupy & de Nomaing, mourut sans postérité de *Catherine* de Basserad, & de *Florence* de Wissocq, ses deux femmes, & laissa seulement un fils *naturel*, Pierre, *Seigneur de Mauboutry, qui vivoit encore en* 1590, *& qui laissa un fils qui a fait postérité.*

BRANCHE DES DUCS DE MONTMORENCY.

La branche des Ducs de Montmorency a pour tige, GUILLAUME qui suit.

XVI. GUILLAUME, Seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Chantilli, &c. fils de JEAN, II du nom, Grand-Chambellan de France, & de *Marguerite* d'Orgemont, sa seconde femme. L'obéissance & le respect qu'il eut toujours pour son pére, & la fidélité inviolable qu'il fit paroître dès sa jeunesse pour le service du Roi Louïs XI, lui firent mériter la portion la plus considérable des biens de sa Maison. Car son pére irrité contre *Jean* & *Louïs* de Montmorency, ses fréres aînez, qui s'étoient jettez dans le parti du Duc de Bourgogne, lui *donna & céda en pur & vrai don irrévocable fait entre-vifs, pour lui & ses hoirs, la Terre, Seigneurie, Baronie & dépendance de Montmorency.* Ce qui se fit avec le consentement du Roi, qui reçut Guillaume à foi & hommage lige, comme fief mouvant de la Couronne le 28 Octobre 1472. Ce Seigneur fut Chevalier d'honneur de Louïse de Savoye, mére du Roi François I, Gouverneur & Bailli d'Orléans, & Capitaine des châteaux de la Bastille, du Bois de Vincennes & de Saint-Germain en Laye. Il eut beaucoup de part en l'affection du Charles d'Anjou, IV du nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, du Maine, &c. & mourut le 24 Mai 1531, après avoir servi avec beaucoup de réputation quatre de nos Rois, pendant plus de 60 ans. Il avoit épousé par contract du 17 Juillet 1484, *Anne* Pot, morte le 14 Février 1510. Cette Dame, qui étoit fille de *Guy* Pot, Comte de S. Paul, Seigneur de la Rochepot, de Thoré, de Damville, Gouverneur de Touraine, Baili de Vermandois, &c. & de *Marie* de Villiers-l'Isle-Adam, fut héritiére de *René* Pot son frére, Seigneur de la Rochepot, &c. Echanson du Roi, & Sénéchal de Beaucaire. De ce mariage vint *Jean*, Seigneur d'Escouen, mort l'an 1516, laissant d'*Anne* de Bologne, Dame de Mongoscon, & veuve de *Charles* de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France, sa femme, 1. *Claude*, mort l'an 1518; 2. *Louïse*, morte sans alliance; 3. ANNE qui suit; 4. *François*, Seigneur de la Rochepot, Gentilhomme de la Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de Paris, de l'Isle de France, & Lieutenant-Général en Picardie, pris avec François I, à la bataille de Pavie, Ambassadeur vers Edouard VI, pour la restitution de Boulogne, & mort le 20 Août 1551, sans enfans de *Charlotte* d'Humiéres sa femme; 5. *Philippe*, Evêque de Limoges, mort jeune l'an 1519; 6. *Louïse* de Montmorency, mariée 1°. à *Ferri* de Mailly, Baron de Conty: 2°. à *Gaspard* de Coligny, I du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Maréchal de France, morte l'an 1547; 7. *Anne*, alliée le troisiéme Mai 1517, à *Gui* XV, Comte de Laval; & 8. *Marie*, Abbesse de Maubuisson.

XVII. ANNE, Duc de Montmorency, Pair, Grand-Maître, & Connétable de France, *dont nous parlerons dans un Article exprès*, mourut le 12 Novembre 1567, à l'âge de 74 ans. Il avoit épousé, par contract du sixiéme Janvier 1526, *Magdeleine* de Savoye, fille de *René* légitimé de Savoye, Comte de Villars, Grand-Maître de France, & d'*Anne* de Lascaris, Comtesse de Tende, dont il eut 1. *François*, Maréchal de France, mort le sixiéme Mai 1579, sans enfans de *Diane* légitimée de France, veuve d'*Horace* Farnése, & fille *naturelle* du Roi *Henri* II, qu'il avoit épousée, le troisiéme Mai 1557; 2. HENRI qui suit; 3. *Charles*, Duc de Damville, Amiral de France, mort l'an 1612, sans postérité de *Renée* de Cossé, fille d'*Artus*, Maréchal de France, brisant l'écu de Montmorency d'un lambel d'argent de trois piéces; 4. *Gabriel*, Baron de Montberon, qui dès l'âge de quinze ans combattit près de son pére à la journée de Saint Quentin, y fut fait prisonnier avec lui, & tué à 21 ans, à la bataille de Dreux, l'an 1562; 5. *Guillaume*, Seigneur de Thoré, & Colonel-Général de la Cavalerie-legére de Piémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui se trouva à la bataille de Saint-Denys, servit le Roi Henri III avec fidélité en différentes occasions, & mourut vers l'an 1594, sans avoir eu d'enfans de *Léonore* d'Humiéres, sa premiére femme, morte l'an 1563, ayant eu d'*Anne* Lalain, sa seconde femme, fille d'*Antoine*, Comte de Hoochstrate, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Léonore* de Montmorency, morte l'an 1613, *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré & de Dangu, mariée l'an 1597, à *Henri* de Luxembourg, Duc de Pinez, morte l'an 1616. (Ce Seigneur de Thoré brisoit les armes de Montmorency d'une étoile d'argent sur le haut de la croix); 6. *Eléonore*, mariée le 15 Février 1545, à *François* de la Tour, III du nom, Vicomte de Turenne; 7. *Jeanne*, Dame-d'honneur de la Reine Elisabeth, alliée l'an 1549, avec *Louis* de la Tremoille, III du nom, Duc de Thouars, morte le troisiéme Octobre 1596; 8. *Catherine*, femme en 1553, de *Gilbert* de Lévi, III du nom, Duc de Ventadour; 9. *Marie*, qui épousa l'an 1567, *Henri* de Foix, Comte de Candale; 10. *Anne*, Abbesse de la Trinité de Caen; 11. *Louise*, Religieuse à Saint-Pierre de Reims, d'où on la tira pour gouverner l'Abbaye de Gersy; & 12. *Magdeleine*, Religieuse à Fontevrault, Abbesse à Caen, après sa sœur.

XVIII. HENRI, Duc de Montmorency, I de ce nom, fils puîné du Connétable, fut Maréchal & Connétable de France, & mourut le premier Avril 1614. Ce Seigneur épousa 1°. en 1558, *Antoinette* de la Marck, fille aînée de *Robert* de la Marck, IV du nom, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Maréchal de France, &c. & de *Françoise* de Brezé: 2°. l'an 1593, *Louise* de Budos, veuve de *Jacques* de Gramont, Seigneur de Vachéres, & fille de *Jacques* de Budos, Vicomte de Portes, & de *Catherine* de Clermont, morte l'an 1599. Après sa mort, elle parut si hideuse & si défigurée, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur; ce qui fit faire divers jugemens sur la cause de sa mort, comme on avoit fait sur celle de la Duchesse de Beaufort, morte auparavant, avec les mêmes symptômes: 3°. l'an 1601, *Laurence* de Clermont, fille de *Claude*, Comte de Montoison, & de *Louïse* de Rouvroy, morte le 24 Septembre 1654, âgée de 83 ans. Il eut de la premiére 1. *Hercule*, Comte d'Offemont, mort sans alliance vers l'an 1591; 2. *Charlotte*, premiére femme de *Charles* de Valois, Duc d'Angoulême, morte l'an 1636; & 3. *Marguerite*, mariée l'an 1593, à *Anne* de Lévi, Duc de Ventadour, morte à Paris le troisiéme Décembre 1660, âgée de 88 ans. Les enfans du second lit furent, 4. *Henri* II du nom, Duc de Montmorency, Pair, Amiral & Maréchal de France, mort sans enfans de sa femme, *Marie-Felice* des Ursins, *duquel nous parlerons dans un Article exprès*; 5. *Charles* mort jeune; & 6. *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, mariée le troisiéme Mars 1609, à *Henri* de Bourbon, II du nom, Prince de Condé, morte à Châtillon-sur-Loing, le deuxiéme Décembre 1650. HENRI de Montmorency, Connétable de France, *eut encore quatre enfans* naturels, *savoir*, Splendian, *Seigneur du Halher, qui épousa* François *de Châteauneuf*; Annibal-Jules, *Chevalier de Malte*, Henri; & Marie, *alliée l'an* 1581, à Jean *de Faye, Seigneur de Pérault.*

BRANCHE DES SEIGNEURS de CROISILLES, de BOURS, de COURIERES, &c. etablis en Flandre.

XV. PHILIPPE de Montmorency, qui la commença, étoit second fils de JACQUES, Seigneur de Montmorency, Chambellan du Roi Charles VI, & de *Philippe* de Melun, Dame de Croisilles & de Couriéres. Celui-ci eut la même dignité chez Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, brisa les armes de Montmorency d'un lambel d'argent de trois piéces, & mourut le 21 Février 1474. Il épousa 1°. *Marguerite* de Bours, fille unique de *Guillaume* de Bours, dit *Wassart*, Chevalier, Seigneur de Bours, & de *Catherine* de Pouques, Dame de Houpelines, d'Amongier & de Bussignies: 2°. vers l'an 1445, *Gertrude* de Rimerswale, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Lodick, &c. & de *Gertrude* de Gavre, Dame de Rosendalle: 3°. *Antoinette* d'Inchy, Dame de S. Leu, fille de *Baugeois*, Seigneur d'Inchy, Châtelain de Douay, & d'*Agnès*, Dame de Heilly & de Pas en Artois. Il eut de sa premiére femme 1. MARC, Seigneur de Croisilles, qui suit; & 2. HUGUES, qui a fait *la branche de* BOURS, *rapportée ci-après*: & de sa seconde femme vint 3. *Gertrude* de Montmorency, morte jeune.

XVI. MARC de Montmorency, Seigneur de Croisilles, &c. mourut en 1449, laissant de *Marie* de Halluin, fille de *Gaultier*, Seigneur de Halluin, & de *Marie* de Wich, dite *la Chapelle*, 1. ANTOINE qui suit; 2. *Marie* de Montmorency, morte sans alliance l'an 1500; & 3. *Marguerite* de Montmorency, mariée par contract du 21 Août 1500, à *Jean* de Sars, Seigneur de Fosseteau & de Taniers.

XVII. ANTOINE de Montmorency, Seigneur de Croisilles, &c. mort le 21 Mars 1529, brisoit ses armes d'une lozange d'or sur le milieu de la croix, au lieu du lambel que son pére & son ayeul avoient porté. Il avoit épousé 1°. en 1498, *Françoise* de Lannoy, Dame de Launaix, sa premiére femme, fille de *Baudouin*, Seigneur de Molembaix & de Solre, Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan & Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc d'Autriche, & Gouverneur de Lille, &c. & de *Michelle* d'Esne, Dame de Couroy: 2°. le 20 Août 1525, *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean*, Seigneur de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans. De son premier mariage vint BAUDOUIN qui suit.

XVIII. BAUDOUIN de Montmorency, Seigneur de Croisilles, &c. mort vers l'an 1567, avoit épousé 1°. par contract du 21 Septembre 1530, *Jeanne* de Stavelle, fille de *Josse*, Seigneur de Chaumont & de Glayon, & de *Jeanne* de Ligne: 2°. par contract du 13 Octobre 1543, *Catherine* de Rubempré, fille de *Charles*, Seigneur de Biévre, & de *Jeanne* de Bourses, Dame de Vertaing. De la premiére il eut 1. GEORGE qui suit; 2. *Françoise*, mariée par Traité du troisiéme Juin 1550, à *Jacques* de Joigny, Seigneur de Pamele; 3. *Jeanne*, épouse de *Gabriel* de Jausse, Seigneur de Mastaing, Comte de Lierde, &c. *Anne*, Chanoinesse de Nivelle; *Louise* & *Marguerite*, jumelles,

melles, Religieuſes. De la ſeconde ſortirent, 4. CHARLES, Seigneur de NEUVILLE-WISTACE, *&c. qui fit branche, rapportée ci après*; 5. *Jacques*, Chanoine de Tournay, mort l'an 1596; 6. *Jacqueline*, épouſe de *Fernand* de la Barre, Seigneur de Moucrond; Grand-Bailli de Flandre & de Gand; 7. *Anne*, Chanoineſſe à Mons, alliée le 20 Janvier 1566, à *François* Schouteote, Seigneur d'Erpe; 8. *Baudouin* de Montmorency, Seigneur d'Hubermont, Launaix, &c. qui mourut à Douay le 16 Décembre 1593: il avoit épouſé par contract du 21 Novembre 1585, *Marguerite* Dame d'Ognies, de Middelbourg, &c. fille de *Philippe*, Seigneur d'Ognies, &c. 9. *Marc*, Seigneur d'Hubermont, de Launaix, &c. mort le 30 Décembre 1610, à Padoue, au retour de ſon voyage de Jéruſalem, ſans alliance; & 10. *Marguerite* de Montmorency, morte jeune. *Le Seigneur de Croiſilles laiſſa encore un bâtard qui eut poſtérité.*

XIX. GEORGE de Montmorency, Baron de Croiſilles, &c. Maître d'Hôtel de l'Archiduc, Grand-Bailli de Bruges, & Grand-Veneur du Comté de Flandre, mort le 31 Décembre 1616, épouſa 1°. par contract du ſeptiéme Avril 1565, *Françoiſe* Jauſſe, fille de *Gabriel*, Seigneur de Maſtaing, Comte de Lierde, &c. & de *Catherine* de Lannoy: 2°. *Iſabeau* de Reneſſe, fille de *Jean*, Seigneur de Mal: 3°. *Louiſe* de Cruninghen, fille de *Jean*, Seigneur de Cruninghen, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Jacqueline* de Bourgogne. Il eut de ſa premiére femme 1. *Philippe* de Montmorency, Seigneur de Waencourt, mort ſans alliance à Barcelone, étant à la ſuite de l'Archiduc Albert, le dixiéme Mai 1579; & 2. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Croiſilles, &c. mariée à *Philippe* de Merode, Comte de Middelbourg, Vicomte d'Ypres, morte le ſeptiéme Novembre 1621.

SEIGNEURS DE NEUVILLE-WISTACE, & Vicomtes de ROULLERS.

XIX. CHARLES de Montmorency, Seigneur de Neuville-Witace, &c. ſecond fils de BAUDOUIN, Seigneur de Croiſilles, & de *Catherine* de Rubempré ſa ſeconde femme, mourut à Douay le 29 Juin 1605. Il avoit épouſé en Juillet 1574, *Jeanne* le Blanc, héritiére de *Guillaume*, Seigneur de Henchin; dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Catherine*, née le onze Juillet 1577, mariée le onziéme Mars 1610, à *Robert* de Maldeghem, Seigneur de Grimares; & 3. *Jacqueline* de Montmorency, née le 21 Avril 1579, mariée le 18 Janvier 1610, à *Pontus* de Divion, Seigneur d'Eſtracelles.

XX. GUILLAUME de Montmorency, Seigneur de Neuville, de Mercatel, &c. né le 26 Juin 1575, épouſa le 17 Février 1602, *Marie* de Montjoie, Vicomteſſe de Roullers, fille d'*Adrian* de Montjoie, Chevalier, & de *Marguerite* Quarroube, dont il eut 1. *George* de Montmorency, Seigneur de Neuville, né le cinquiéme Août 1607, tué au ſiége d'Arras l'an 1640, ſans avoir été marié; 2. *Adrian*, Vicomte de Roullers, né en Avril 1610, mort l'an 1667, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Anne-Catherine* Taats d'Ameronghe; 3. *Claude-Louïs*, né en Août 1614, mort l'an 1645; 4. *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Launaix, né en Juin 1619, tué en duel l'an 1640; 5. GUILLAUME-FRANÇOIS qui ſuit; 6. *Marguerite-Jeanne*, née en Mai 1605, mariée à *Antoine* de Maules, Seigneur de Mauroy; 7. *Urſule-Amelberge*, mariée le 30 Avril 1639, à *Charles* Divion, Seigneur de Baenghien; 8. *Marie*, née le 14 Février 1617, Abbeſſe d'Avênes, morte l'an 1673; *Jacqueline-Claire*, née en Mai 1622, mariée 1o. à *François* de Tournay, Seigneur de Mericourt: 2°. à *Jean*, Comte de Gaesbeck; 9. *N*... mariée à *N*. de Stainville, Seigneur de Couvonges, Gouverneur de Caſal; & 10. *Anne-Marie* de Montmorency, mariée à *Antoine-Maximilien-Baudouïn*, Baron de Bugnonville.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorency, Vicomte de Roullers, épouſa *Claire-Eugénie*, fille de *Philippe*, Comte de Hornes-Havers-Kercke, & de *Dorothée* de la Ligne-Aremberg, & en eut 1. *Guillaume-François*, mort à l'âge de douze ans en 1674; 2. FRANÇOIS, dit *le Prince de Montmorency*, qui ſuit; 3. *Marc* de Montmorency, Capitaine dans le Régiment Royal Infanterie en 1691, Lieutenant dans celui des Gardes Françoiſes en 1693, Colonel du Régiment de Condé par la démiſſion de ſon frére en 1696, Brigadier d'Infanterie le 26 d'Octobre 1704, Chevalier de l'Ordre Militaire de ſaint Louïs en 1705, fait priſonnier à l'attaque de Leſſinges le 25 d'Octobre 1708, & repris avant la fin de l'action, nommé Maréchal de camp le 30 de Mars 1710, & enfin Lieutenant-Général des Armées du Roi le 31 de Mars 1720; 4. *Claude Albertine Roſalie* de Montmorency, nommée Fille-d'honneur de Madame la Dauphine au mois de Juin 1687, morte à Paris le 24 de Juin 1690, âgée d'environ vint-un ans, & inhumée le 25 à ſaint Sulpice; 5. une autre, Religieuſe aux filles de Sainte Marie à Amiens; 6. *Marie-Théréſe* de Montmorency, Chanoineſſe & Dame de Remiremont, puis mariée le 26 de Juin 1702, avec *Claude-Edme* de Dreux, Comte de Nancré, Seigneur de Carency en Artois, de Torp, &c. Capitaine dans le Régiment royal des Carabiniers, puis Meſtre-de-camp de Cavalerie, & Secrétaire du Roi, mort le 12 de Septembre 1730; 7. *Honorine* de Montmorency, Chanoineſſe à Mons; & 8. une autre fille morte Novice au Couvent des filles de ſainte Marie à Amiens.

XXII. FRANÇOIS de Montmorency, Vicomte de Roullers, appellé *le Prince de Montmorency*, Colonel du Régiment d'Infanterie de Condé en 1690, quitta le ſervice en 1696, & mourut à Gand le 14 de Septembre 1704, âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit épouſé *Charlotte-Louïſe* de Saveuſe, batiſée à ſaint Sulpice le 17 de Novembre 1665, & fille de *François* de Saveuſe, Chevalier, Seigneur de Coiſy, & de *Françoiſe* d'Eſtourmel de Fouilloy, de laquelle il eut 1. *Françoiſe-Louïſe* de Montmorency, née à Paris le 24 d'Août 1696; 2. LOUÏS-FRANÇOIS de Montmorency, Vicomte de Roullers, qui ſuit; 3. *Philippe-François* de Montmorency, Seigneur de Coiſy, appellé *le Comte de Logny*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Toulouſe avec commiſſion de Meſtre de camp; & 4. *François* de Montmorency, né poſthume à Paris le 29 de Novembre 1704, mort en bas âge.

XXIII. LOUÏS-FRANÇOIS de Montmorency, Comte de Logny, Vicomte de Roullers, Seigneur de Neuville, appellé *le Prince de Montmorency*, Meſtre-de-camp de Cavalerie à brevet, ayant remis ſa Compagnie de Cavalerie dans le Régiment du Roi, partit de Paris le neuviéme Août 1729, pour aller épouſer à Gand la Damoiſelle de Belhem, riche héritiére en Flandre.

SEIGNEURS de BOURS & de COURIERES, ſeconde branche, ſortie des Seigneurs de CROISILLES.

XVI. HUGUES de Montmorency, deuxiéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Croiſilles, & de *Marguerite* Dame de Bours, ſa premiére femme, fut Seigneur de Bours & de Couriéres. Il briſa ſes armes d'un croiſſant d'argent ſur le milieu de la croix, & mourut vers l'an 1500. Il épouſa 1°. *Marguerite* d'Ognies, fille de *Baudouin*, Seigneur d'Etrées, Gouverneur de Lille, & d'*Iſabeau* de Halluin: 2°. *Joſſine* de Saint-Omer, fille de *Joſſe*, Seigneur de Morbecque, & de *Jeanne*, Dame de Hondichote. Du premier lit il n'eut que deux filles, 1. *Marie*, épouſe de *Jean* de Riencourt, Seigneur de Franqueville; & 2. *Jacqueline*, femme de *Jean* Deſmarets, Seigneur de la Motte en Normandie. Du ſecond lit reſtérent, 3. NICOLAS qui ſuit; 4. *Jean*, Seigneur de Couriéres, Chevalier de la Toiſon d'Or, Maître-d'Hôtel de Charles-Quint, Empereur, & ſon Chambellan, Gouverneur de Lille, de Douay, &c. mort l'an 1563, n'ayant eu qu'un fils mort avant lui, de *Philippe* de Lannoi, fille & héritiére de *Ferri*, Seigneur de Frênoi, Chevalier de la Toiſon d'Or; 5. *François*, Grand-Aumônier de l'Empereur Charles-Quint; & 6. *Marie*.

XVII. NICOLAS de Montmorency, Chevalier, Seigneur de Bours, &c. mourut avant l'an 1544. Il avoit épouſé en 1512, *Anne* Rouault, fille d'*Aloph*, Seigneur de Gamaches, & de *Jacqueline* de Soiſſons, dont il eut 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Chriſtophle*, mort à Rome ſans poſtérité; 3. *Jacqueline*, Dame-d'honneur d'Eléonore d'Autriche, Reine de France, épouſe de *Quentin* de Gournay, Seigneur de Monſures & d'Azincourt.

XVIII. GABRIEL de Montmorency, Seigneur de Bours, &c. prit alliance avec *Michelle* de Bayencourt, fille de *Pierre*, Seigneur de Bouchavanes, Gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne* de Calonne, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Claude*, mort Page de Henri III, Roi de France; 3. *Antoinette*, mariée 1°. à *Antoine* de Sorel, Seigneur dudit lieu: 2°. à *Titus*, Seigneur de Saint-Simon, de Pons, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; & 4. *Anne*, morte fille.

XIX. JEAN de Montmorency, I du nom, Seigneur de Bours, de Guéchard & de Villeroye, fut élevé Page de l'Empereur Charles-Quint. Il épouſa *Bernarde* Gaillard, fille de *Michel*, Seigneur de Chilly & de Longjumeau, & petite-fille d'un autre *Michel* Gaillard, Panetier ordinaire du Roi, époux de *Souveraine* d'Angoulême, ſœur naturelle de *François* I. De *Bernarde* Gaillard, il eut 1. *Daniel*, tué au ſiége de Chartres l'an 1591, âgé de 24 ans; 2. JOSIAS qui ſuit; 3. *Gédéon*, mort jeune; 4. BENJAMIN, Baron d'Eſquencourt, qui a fait *la branche d'*ESQUENCOURT, *rapportée ci-après*; 5. *Jean*, Seigneur de Fleſſelles, époux de *Magdelaine* de Boutilliers, puis de *Marguerite* des Champs, fille du Seigneur de Vaux; 6. *George*, Seigneur de Creſſi, qui ſe donna au ſervice des Hollandois, & épouſa *Laura* Affaitadi, fille de *Côme*, Seigneur de Ghiſtelles, dont il eut deux filles, Religieuſes; 7. PIERRE, Seigneur d'Acqueſt, *qui a fait la branche d'*ACQUEST, *rapportée ci après*; 8. *Anne*, tué en duel; 9. *Hippolyte*, mariée, 1o. à *Pierre* de Melun, Prince d'Epinoy: 2°. à *François* de la Fontaine, Seigneur d'Oignon, morte l'an 1615; 10. *Eliſabeth*, alliée à *Jean* de Belloy, Seigneur de Pont-de-Metz, près d'Amiens; 11. 12. 13. *Jacqueline*, *Louïſe* & *Souveraine*, mortes ſans alliance; & 14. *Michelle*, épouſe d'*Oudard* de Fontaines, Seigneur d'Etourguel.

XX. JOSIAS de Montmorency, Seigneur de Bours, Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, mort le 20 Juillet 1616, épouſa 1°. *Marie* de Grouches, fille de *Henri* de Grouches, Seigneur de Gribouval, & de *Claude* Girard: 2°. *Louïſe* Hotman, veuve de *Catherine* d'Aumale, Seigneur de Nampſel, Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi. De ſa premiére femme il eut 1. *Jean*, Seigneur de Bours, noyé par accident l'an 1622, avant l'accompliſſement de ſon mariage avec *Lucréce* d'Aumale, fille du Seigneur de Nampſel: & de ſa ſeconde femme, il eut 2. *François* de Montmorency, né poſthume, mort ſans alliance; 3. 4. *Louïſe* & *Marie* de Montmorency, dont l'une fut Religieuſe.

BRANCHE DES SEIGNERS d'ESQUENCOURT, devenus Comte de BOURS, éteinte.

XX. BENJAMIN de Montmorency, Seigneur d'Eſquencourt, &c. quatriéme fils de JEAN I du nom, Seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, vivoit l'an 1624. Il avoit épouſé, 1o. *Claude* d'Averoult, Dame d'Oliſy, fille de *René*, Seigneur de la Lobbe, & de *Magdelaine* de Bouillac: 2°. *Marie* le Prevôt, fille de *Jean*, Seigneur de Neuville. Il eut de ſa premiére femme 1. DANIEL qui ſuit; 2. 3. 4. *Hippolyte*, *Pierre*

Pierre & *Benjamin*, morts jeunes; 5. *Magdeleine*, mariée à *Isaac* le Fournier, Seigneur de Neufville; & 6. *Anne* de Montmorency. De sa seconde femme vint 7. *Marie* de Montmorency, mariée à *Charles* de Blois, Seigneur de la Frênaye.

XXI. DANIEL de Montmorency, Seigneur d'Esquencourt, de Bours, de Guéchart, de Villeroye, de Tilloy, de Retonvillier, d'Olizy, de Crécy, &c. fut successivement premier Capitaine dans le Régiment du Maréchal de Schulemberg, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Soyecourt, Lieutenant-Général en Picardie, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers dans le Régiment de la Ferté, qu'il commanda pendant dix ans, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal de Camp, & enfin Lieutenant-Général des Armées du Roi, & vivoit encore en 1666. Il avoit épousé *Marthe* le Fournier de Neuville, morte le 13 d'Avril 1650, & dont le corps fut porté le 20 du même mois à Artenville près de Roye en Picardie, lieu de sa sépulture. On lui donne une seconde femme du nom de Wariuzel, veuve du Seigneur de Sorel-Saint-Sulpy. Il eut de la premiére *Benjamin-Alexandre-César* de Montmorency, Comte de Bours, Baron d'Esquencourt, Seigneur de Guéchart, &c. qui fut durant vint ans Capitaine de Chevaux-légers au Régiment de Clérambault, & qui mourut au mois d'Avril 1702, sans postérité. Des Mémoires lui donnent pour femme *Jeanne-Magdeleine* de Laval; quoi qu'il en soit, il n'en eut point d'enfans. On lui donne *aussi pour frére* d'après *l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, imprimée en 1712, un prétendu *Jean* de Montmorency, Baron de Neuville, Seigneur d'Auchy, qui fit abjuration du Calvinisme le 21 & non le 22 de Juillet 1700, âgé de 20 ans, ce qui a été suivi dans la derniére édition de l'*Histoire des Grands Officiers*, tome III, imprimée en 1728, page 616; mais on n'a pas fait attention que n'étant âgé que de 20 ans en 1700, il ne pouvoit être fils de *Marthe* le Fournier, morte dès 1650. Ce prétendu *Jean* de Montmorency étoit *Jean* le Fournier, qui joignoit à son nom celui de Montmorency, & qui se qualifioit Baron de Neuville, Seigneur d'Auneu, de saint Acheu, de Cayeux, de Montigny, d'Auchy, de Feté, &c. Il étoit fils de *Jean* le Fournier, Seigneur de Neuville, qui se retira pour cause de Religion en Angleterre en 1686, & petit fils d'*Isaac* le Fournier, Seigneur de Neuville, & de *Magdeleine* de Montmorency, sœur de *Daniel* de Montmorency, Seigneur d'Esquencourt. Après la mort de *Benjamin-Alexandre-Cesar* de Montmorency, Comte de Bours, sa succession, qui étoit considérable, & de quatre cens mille livres au moins, fut réclamée par ce *Jean* le Fournier, Seigneur de Neuville, au droit de son pére, réfugie en Angleterre; mais par Arrêt du Parlement de Paris du cinquiéme de Mars 1706, elle fut ajugée à Guillaume-Nicolas du Bois, Chevalier, Seigneur de Bellostel, & César-Alexandre du Bois, Ecuyer, son frére, Capitaine du Cavalerie dans le Régiment du Luc, comme fils & héritiers de François du Bois, Chevalier, Seigneur de Bellostel, qui au jour du décès du Comte de Bours, s'étoit trouvé le plus proche parent qu'il eût en France, étant fils de Charles du Bois, Seigneur de la Fresnaye, & de *Marie* de Montmorency, tante du Comte de Bours, des biens duquel il s'agissoit.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ACQUEST, & de VILLEROYE.

XX. PIERRE de Montmorency, Seigneur d'Acquest, septiéme fils de JEAN I, Seigneur de Bours, & de *Bernarde* Gaillard, épousa *Judith* le Fournier, sœur d'*Isaac*, Seigneur de Neufville, dont il eut 1. *Elisabeth* de Montmorency; 2. DANIEL qui suit; & 3. *Jean* de Montmorency, Seigneur de Villeroye, mort en Août 1698, âgé de 90 ans. Il avoit épousé 1°. en Septembre 1648, *Elisabeth* de Cuyck-Mierop, fille de *Joachim*, Seigneur de Hoochwoude: 2°. en Août 1671, *Jeanne* de Pas-Feuquiéres, veuve de *Louïs* d'Aumale, & fille de *Manassès* de Pas, Marquis de Feuquiéres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Toul & de Verdun, & d'*Anne* Arnauld, morte sans postérité en Janvier 1695. Du premier lit sont issus, 1. DANIEL qui suit; 2. *Elisabeth* de Montmorency, morte jeune, l'an 1650.

XXI. DANIEL de Montmorency, Seigneur de la Court-au-bois, Paroisse de Mons, Diocése d'Amiens, & d'Aquest, épousa *Marthe* de Halart, fille de *Maurice* de Halart, & d'*Antoinette* le Fournier, & mourut en 1686, à l'âge de soixante-douze ans, laissant pour enfans 1. DANIEL de Montmorency, second Seigneur de la Court au-Bois, qui suit; 2. AMAURI-Louïs de Montmorency, *dont il sera parlé après son frére*; 3. *Henri* de Montmorency, Capitaine au Régiment d'Orléans, tué à Mayence à l'âge de dix-huit ans; 4. *Antoinette-Geneviéve* de Montmorency, fille majeure l'an 1678, & morte en 1681, sans alliance; 5. *Judith* de Montmorency, mariée par contract du huitiéme de Février 1700, avec *Alexandre* le Ver, Chevalier, Seigneur de Vassorerie, Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons, & morte sans enfans le 21 de Novembre 1713; 6. *Catherine* de Montmorency, femme de *François* de Fontaines, Colonel d'Infanterie, morte sans enfans; 7. *Charlotte* de Montmorency, mariée avec *Charles* de Lamiré, Chevalier, Seigneur de Laret; 8. *Marthe* de Montmorency, mariée avec *Pierre* de la Grené, Seigneur de la Motte; 9. *Marie* de Montmorency, femme du Seigneur de Selincourt, Capitaine dans le Régiment du Roi Infanterie, morte le onziéme de Novembre 1706; & 10. *Magdeleine* de Montmorency, qui étoit veuve en 1704, de *Philippe* de Carbonnet, Chevalier, Seigneur de la Motte-Montpassé, Capitaine au Régiment de Nivernois. Elle se remaria depuis avec *Guillaume-Nicolas* du Bois, son cousin du troisiéme au quatriéme degré, Chevalier, Seigneur de Bellostel, Comte de Bours.

XXII. DANIEL de Montmorency, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Court-au-Bois, & d'Acquest, Capitaine d'une Compagnie de la Brigade d'Achy dans le Régiment Royal des Carabiniers, fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le sixiéme de Février 1705, & fut fait au mois de Septembre 1706, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie vacant par la mort du Marquis de Vérac. Il mourut à Montauban au mois de Septembre 1708, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* de Lescar: & 2°. à Paris en la Paroisse de saint-Sulpice le 30 d'Octobre 1699, avec *Charlotte* le Ver de Buménard, âgée alors d'environ trente-cinq ans, fille de *Louïs* le Ver, Chevalier, Seigneur de Buménard, & de feue *Elisabeth* de Sarravilliers. Il laissa de la premiére 1. JOSEPH-ALEXANDRE de Montmorency qui suit; & 2. *Charles* de Montmorency, reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jérusalem le 17 de Décembre 1712, Capitaine puis Colonel d'Infanterie réformé à la suite du Régiment de Bourbon, & ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre de Charles de Bourbon, Comte de Charollois.

XXIII. JOSEPH-ALEXANDRE de Montmorency, reçu Chevalier de Notre Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jérusalem le 17 de Décembre 1716, fut aussi Capitaine dans le Régiment de Bourbon Infanterie, & étoit en 1723 Mestre-de-Camp de Cavalerie à brevet. Depuis ayant passé à la Cour d'Auguste, Roi de Pologne, Electeur, Duc de Saxe, ce Prince le fit au mois d'Août 1727, Sous-Commandant de ses Chevaliers-Gardes, & Lieutenant-Général de ses Armées en Saxe, & il épousa la Comtesse de Pociei, veuve du Grand-Général de l'Armée de la Couronne de Pologne. Il servit de second au Seigneur de Vicedum, Ministre d'Etat & Grand-Chambellan de l'Electorat de Saxe, dans le combat singulier où ce dernier fut tué en Pologne près de Varsovie, par un François appellé *le Marquis de Saint Gilles*, le 13 d'Avril 1726.

XXII. AMAULRI-LOUÏS de Montmorency, Chevalier, second fils de DANIEL de Montmorency, Seigneur de la Court au-Bois, & d'*Antoinette* le Fournier, fut élevé Page du Roi en sa grande Ecurie, & entra en 1685, dans la premiére Compagnie des Mousquetaires de sa Majesté, dont il fut Sous-Brigadier depuis 1704, jusqu'en 1714. Il fut marié à Paris en la Paroisse de saint Sulpice à l'âge de trente-cinq ans le 25 de Novembre 1699, avec *Etiennette* le Normand, âgée alors de vint-six ans, fille de *Pierre* le Normand, de la ville de Québec en la Nouvelle France, & de *Catherine* le Normand. Il en a eu 1. *Marie-Etiennette* de Montmorency, née le neuviéme & baptisée le onziéme de Juillet 1700, morte le 20 d'Octobre 1701, & enterrée à saint Sulpice, & 2. *Louïs-Anne* de Montmorency, né le deuxiéme & baptisé le quatriéme de Juillet 1704, Capitaine au Régiment de Bourbon Infanterie l'an 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'ANVREMESNIL & de GOUSSAINVILLE.

XIII. MATTHIEU de Montmorency, I du nom, fils puîné de JEAN, I du nom, Sire de Montmorency. &c. & de *Jeanne* de Calletot, Seigneur d'Anvremesnil & de Goussainville en partie, brisoit son écusson d'un lambel de trois piéces, & mourut le 29 Juin 1351. Il avoit épousé *Aiglantine* de Vendôme, fille de *Jean*, Seigneur de la Chartre & de Lassay, & de *Philippe*, Dame de la Ferté-Arnault & de Villepreux. dont il eut 1. *Hugues* de Montmorency, nommé à l'Evêché d'Orléans vers l'an 1360, sur la résignation de *Jean* son oncle, mais mort apparemment avant 1364, sans avoir été sacré; 2. MATTHIEU II qui suit; 3. *Jean* dit *Esclabor*, Seigneur de Maffliers en partie, mort sans postérité de *Jeanne* de Venderesse, fille de *Jean*, Seigneur de Morfontaine, Bailli de Troyes; 4. *Isabelle*, mariée l'an 1353, à *Guérin* de Lorris, dit *Lancelot*, Seigneur de Lusarches en partie; & 5. *Luce* de Montmorency, Religieuse & Thrésoriére de l'Abbaye de Maubuisson.

XIV. MATTHIEU de Montmorency, II du nom, Seigneur d'Anvremesnil, de Goussainville, de Bouqueval, de Bobigny, &c. mourut l'an 1414. Il avoit épousé *Jeanne* Bracque, dont il eut CHARLES qui suit.

XV. CHARLES de Montmorency, Seigneur de Goussainville, de Bobigny, de Bouqueval, d'Eaubonne, de Trêmes, de Silly, &c. Conseiller, Chambellan & Maître d'Hôtel d'Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, puis du Roi Jean, mourut l'an 1462, laissant de *Jeanne* Rataut, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Curçay, & de *Marguerite* Rouault, 1. *Jacqueline* de Montmorency, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Sévigné, d'Olivet, & des Roches; 2. *Catherine* de Montmorency, Dame de Goussainville, de Trêmes & de Silly, mariée l'an 1468, à *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Chivré; 3. *Marguerite*, alliée l'an 1470, à *Antoine* de Villiers, Seigneur Châtelain de l'Isle-Adam, de Nogent & de Valmondois; & 4. *Jeanne* de Montmorency, Religieuse à Longchamp.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CONFLANS, de BEAUSAULT, de BRETEUIL, &c.

XI. ERARD de Montmorency, deuxiéme fils de MATTHIEU, III du nom, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* de Brienne, fut Seigneur de Conflans, Conseiller du Roi, & Grand-Echanson de France. Il fut un des pleiges que Charles de France, Comte de Valois, donna à Guillaume Comte de Hollande, pour les conventions du mariage de Jeanne de Valois, sa fille. Il servit aussi très utilement dans les Armées, & brisa ses armes d'un franc quartier d'argent, à une

une étoile de sable. De sa premiére femme, *Jeanne* de Longueval, il laissa 1. *Jeanne*, épouse d'*Hervé* de Léon, Seigneur de Noyon-sur-Andelle, issu des Vicomtes de Léon en Bretagne; 2. *Agnès*, femme de *Philippe* d'Aunoy, Seigneur de Grand-Moulin; & 3. *Blanche* de Montmorency, seconde femme de *Guillaume* le Bouteillier de Senlis, III du nom, Seigneur de Chantilli: de la seconde, qui fut *Clémence* de Muret, Dame de Breteuil & & de Beausault, qu'il avoit épousée l'an 1405, il eut 4. JEAN qui suit; 5. *Erard*, Chanoine de Rouen & de Saint-Quentin, mort l'an 1358; 6. *Hervé*, Seigneur de Fourmeries; & 7. *Matthieu* de Montmorency, Seigneur de Consians, de Maffliers, &c. qui épousa *Isabeau* de Soisy, Dame de Poucey, dont il eut *Blanche*, mariée à *Gui* de Courlandon, Chevalier; *N.* femme de *Simon* de la Queuë, Chevalier; *Philippe*, alliée à *Gaucher*, Seigneur de Bouconvilliers, Maître d'Hôtel du Roi Charles VI; & *Jeanne* de Montmorency, alliée à *Jean* de Montauglan, Chevalier.

XII. JEAN de Montmorency, Seigneur de Beausault & de Breteuil, fut envoyé l'an 1329, par le Roi Philippe *de Valois*, avec le Sire d'Ancenis *le Jeune*, vers le Roi Edouard III, Roi d'Angleterre, pour le semondre de lui venir faire hommage des Seigneuries qu'il avoit en France. Il mourut l'an 1337, ayant eu de *Jeanne* de la Tournelle son épouse, entre autres enfans, JEAN qui suit.

XIII. JEAN de Montmorency, II du nom, Seigneur de Beausault, &c. assista à la prise de Saint Valery sur les Anglois l'an 1358, & marcha au devant des quatre mille Navarrois que Philippe de Navarre amenoit au secours de la place. Il mourut l'an 1375, ayant épousé *Isabeau* de Néelle, fille de *Jean*, Seigneur d'Offemont, & petite-fille de *Gui*, Maréchal de France, dont il eut 1. HUGUES qui suit; 2. *Pierre* Seigneur du Plessis-Cacheleu, qui ne laissa de *Marguerite* Dame de Dommart, sa premiére femme, qu'une fille; 3. *Jeanne* de Montmorency, Dame du Plessis-Cacheleu, épouse de *Renaud* de Longueval, Seigneur de Thenelles; 4. *Jean*; 5. *Jeanne*, épouse de *Robert* de Hollande; & 6. *Marguerite*, Abbesse de Fontevrauld, morte le quatriéme Avril 1434.

XIV. HUGUES de Montmorency, Seigneur de Beausault, de Breteuil, de la Falaise & des Tournelles, Chambellan du Roi Charles VI, mort le deuxiéme Mai 1404, avoit épousé *Jeanne* de Harcourt, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbault, &c. & de *Blanche* Dame de Cervon, sa premiére femme, dont il eut 1. *Jean*, mort vers l'an 1427, sans avoir été marié; 2. *Antoine*, tué à la bataille de Verneuil en 1424, avec son frére *Hugues*; 3. *Catherine*, Dame de Beausault, de Breteuil & de la Falaise, qui épousa 1°. *Laurent* de Sainte-Beuve, 2°. *Matthieu*, Seigneur de Roye, de Germigny, &c. & mourut l'an 1454; 4 *Blanche*, femme de *Robert* d'Harcourt, V du nom, Seigneur de Beaumênil; 5. *Marie*, Abbesse de Fontevrauld, morte l'an 1461; 6. *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean*, Seigneur des Autels & de Villiers-aux-Bocages: 2°. à *Jean* de Bécloy, Seigneur du Candas; & 7. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Ferriéres & de Rufficourt, mariée le 13 Septembre 1407, à Jean de Reyneval, Seigneur de Méraucourt & de Tronay.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-LEU, de NANGIS, de DEUIL, & de la HOUSSAYE.

X. BOUCHARD de Montmorency, deuxiéme fils de BOUCHARD, VI du nom, Seigneur de Montmorency, & d'*Isabeau* de Laval, brisa ses armes d'un franc quartier d'hermines. Il eut les Seigneuries de Saint-Leu & de Deuil en partage, & épousa vers l'an 1260, *Philippe* Britaut, Dame de Nangis, fille unique de *Jean*, Panetier de France. Il servit Charles d'Anjou, Roi de Jérusalem & de Sicile, dans les guerres contre Pierre d'Aragon, & mourut en Sicile l'an 1284, laissant BOUCHARD qui suit.

XI. BOUCHARD de Montmorency, II du nom, Seigneur de Saint Leu & de Deuil, Grand-Panetier de France, fut choisi par Charles de France, Comte de Valois, pour un de ses Executeurs testamentaires. Il accompagna le Roi Philippe *de Valois*, à la bataille de Mont-Cassel, où il fut blessé l'an 1328; & au retour, fut envoyé par ce Monarque Ambassadeur en Angleterre, pour disposer le Roi Edouard à lui venir rendre hommage des Terres qu'il tenoit de sa Couronne. Il épousa *N.* Dame de la Houssaye en Brie, dont il eut 1. BOUCHARD qui suit, 2 *Guillaume*; 3 *Philippe*, Chanoine de Meaux; & 4. *Philippe*, épouse de *Jean* de Mouy, Seigneur d'Aussonvilliers.

XII. BOUCHARD de Montmorency, III du nom, Seigneur de Saint-Leu, de Nangis, & de la Houssaye, fut Inquisiteur pour le Roi sur tous les Maîtres des Eaux & Forêts, & mourut après l'an 1340, laissant de *Jeanne* Dame de Changy, 1. *Jean*, mort l'an 1379, sans postérité de *Marguerite* d'Andrezel; 2. GUILLAUME qui suit; & 3. *Jeanne* morte fille.

XIII. GUILLAUME de Montmorency, Seigneur de Saint-Leu, de Nangis, &c. mort l'an 1385, laissa de *Jeanne* Dame d'Andrezel, 1. *Jean* II, mort sans postérité, environ l'an 1402; 2. *Jeanne*, mariée 1°. à *Gautier* de Thorote, Seigneur du Châtelier: 2°. à *Eustache* de Gaucourt, Seigneur de Viry, Grand-Fauconnier de France; & 3. *Denyse*, Dame de Saint-Leu, femme de *Gautier* Seigneur d'Arzilliers.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LAVAL.

IX. Elle commença à GUI de Montmorency, fils de MATTHIEU II, & d'*Emme*, Dame de Laval. Il prit le nom de *Laval*, & conserva les armes de Montmorency, brisées de cinq coquilles d'argent sur la croix. *Voyez* LAVAL.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MARLY, de VERNEUIL, au Pais Chartrain, &c.

VII. MATTHIEU de Montmorency, dernier des fils de MATTHIEU I, Seigneur de Montmorency, & d'*Aline* d'Angleterre, fut Seigneur d'Attichy, puis de Marly près de Saint-Germain en Laye; & enfin par donation de Philippe-*Auguste*, posséda les Seigneuries de Montreuil-Bonnin en Poitou, & de Picauville en Normandie, pour récompense des bons services qu'il rendit à sa Majesté contre les Anglois & les Normands. Il suivit le même Roi en la Terre-Sainte. L'an 1193, il se trouva au combat que le Roi livra à Richard Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, près d'Arques; & là, après avoir reçu un coup de lance au travers des cuisses, de la main de Robert Comte de Leicester, estimé le plus brave Chevalier des ennemis, il lui darda la sienne dans le milieu de la poitrine, avec un si grand effort, qu'il le renversa par terre, & le fit son prisonnier. Mais l'an 1198, il resta prisonnier à la bataille gagnée par les Anglois proche de Gisors, ayant été jetté de dessus son cheval, de la propre main du Roi Richard. Il se croisa après cela pour la Terre-Sainte, se trouva au siége de Zara & de Constantinople, ayant même été élu Chef de l'Ambassade des Croisez vers l'Empereur Isaac; & mourut enfin dans cette Armée l'an 1204. Il porta lui & sa postérité les anciennes armes de Montmorency, d'or à la croix de gueules, cantonnée de quatre alérions seulement. De *Mahaud* de Garlande son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur de Livry, & d'*Idoine* de Trie, il laissa 1. BOUCHARD qui suit; 2. *Matthieu*, Seigneur de Lay, qui servit sous le Roi saint Louïs l'an 1242, & mourut sans postérité de *Mabille* de Châteaufort; 3. *Guillaume*, Chanoine de Paris; & 4. *Marguerite*, épouse d'*Aimeri*, Vicomte de Narbonne.

VIII. BOUCHARD de Montmorency, I du nom, Seigneur de Marly, &c. servit utilement dans les guerres contre les Albigeois sous Simon, Comte de Montfort, qui lui donna les châteaux de Saisac & de S. Martin. Ses ennemis le firent prisonnier, & le retinrent pendant seize mois. Il se trouva l'an 1212, à la victoire remportée sur le Comte de Foix, près de Saint Martin, au siége de Toulouse & autres places, accompagna le Roi saint Louïs l'an 1226, au siege d'Avignon, & de là en Languedoc. Il mourut la même année, laissant de *Mahaud* de Châteaufort, sœur aînée de *Mabille* épouse de son frére, 1. *Thibaud*, Abbé des-Vaux de-Cernay, où il mourut en odeur de sainteté l'an 1247; 2. *Pierre*, qui servit le Roi saint Louïs vers l'an 1239, & mourut sans postérité, aussi bien que 3. *Matthieu* son cadet; & 4. BOUCHARD II du nom, qui suit.

IX. BOUCHARD de Montmorency, II du nom, Seigneur de Marly, &c. Celui-ci mourut avant l'an 1267, laissant d'*Agnès* sa femme, 1. MATTHIEU qui suit; 2. *Thibaud*, qui suivit saint Louïs au siége de Tunis, & qui vivoit l'an 1285; 3. *Isabelle*, mariée 1°. à *Robert* de Poissy: 2°. à *Gui* de Lévi, III du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi; & 4. *Béatrix*, nommée dans le testament de *Thibaud*.

X. MATTHIEU de Montmorency, II du nom, Seigneur de Marly, &c. mort vers l'an 1282, avoit épousé *Marguerite* de Lévi, fille de *Gui*, II du nom, Seigneur de Mirepoix, & fut pére 1. de *Bouchard*, III du nom, Seigneur de Marly, mort en Mars 1297; 2. de *Robert*, qui vivoit l'an 1285; & 3. de MATTHIEU III, qui suit.

XI. MATTHIEU de Montmorency, III du nom, Seigneur de Marly, servit contre les Flamands l'an 1302, & mourut l'an 1305. Il peut être pére de MATTHIEU, IV du nom, Seigneur de Marly, & de Picauville, vivant l'an 1318, qui épousa *Jeanne* de l'Isle-Adam, Dame de Valmondois, de laquelle vinrent, *Louïs*, Seigneur de Marly & de Valmondois, mort sans postérité en 1356; *Matthieu* de Marly, vivant l'an 1351; & *Jean* de Marly, Seigneur de Picauville, mort après l'an 1352, sans laisser de postérité de *Mahaud* Flotte-Revel, sa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BRAY & de MONTLEHERY.

Elle commença à THIBAUD, surnommé *File-Etoupes*, fils de BOUCHARD de Montmorency, I du nom. *Voyez* MONTLEHERI.

Il y a une branche de la Maison de Montmorency établie en Bretagne, qui a été donnée au public pour la premiére fois dans la troisiéme édition des Grands Officiers de la Couronne, tome III, imprimée en 1728, *page* 599, & suivantes. Elle descend de GEORGE de Montmorency, Seigneur de la Neuville en partie, *fils naturel* de GEORGE de Montmorency, Baron d'Aumont, Seigneur de la Neuville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, de la branche de Fosseux, & de Damoiselle *Françoise* de Bouquerie, fille de *Claude* de Bouquerie, Seigneur de la Palliére en Ponthieu, & d'*Anne-Marie* Poitiére. Il fut légitimé comme enfant de pére & mére solus, & non mariez, par Lettres du Roi Henri III, données à Paris au mois de Février 1576, & régîtrées le deuxiéme de Mars suivant en la Chambre des Comptes. Nonobstant ces Lettres de Légitimation, ses Descendans ont prétendu qu'il devoit être regardé comme légitime, le défaut de sa naissance ayant été réparé par le mariage subséquent de ses pére & mére. Pour prouver leur prétention, ils ont produit entre autres piéces une quittance de George de Montmorency faite en son château d'Aumont le 24 de Mai 1581, de la somme de 1600 livres du reste de plus grande somme pour les deniers dotaux à lui promis par le contract de mariage d'entre lui & *Françoise* de Bouquerie, son épouse; une Procuration du dixiéme

me de Juillet 1582, donnée par le même à Dame *Françoise* de Bouquerie, son épouse; & une Obligation passée le onziéme du même mois de Juillet 1582, par le même GEORGE de Montmorency, faisant tant pour lui que pour haute & puissante Dame *Françoise* de Bouquerie, son épouse. Ils ont encore rapporté quelques certificats qui sont favorables à leur prétention. Cette branche ne subsiste plus en 1735, qu'en la personne de FRANÇOIS de Montmorency, Chevalier, Seigneur de la Riviére d'Abarets, de Monjonnet, de la Vrilliére & de la Touche, né le huitiéme d'Octobre 1676. Il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle levée le 25 de Juillet 1702, & de celui de Bresse en 1704. Il reçut une blessure au col le dixiéme de Juin 1712, en chassant les ennemis qui faisoient un fourage aux environs de Beuvrage près de Valenciennes, & il fut fait Brigadier des Armées du Roi le premier de Février 1719. Il a été marié avec *Emilie-Félicité* de Cornullier, fille de *Toussaints* de Cornullier, Marquis de Châteaufremond & Ver, Baron de Montrelais, Président à Mortier du Parlement de Bretagne, & en a eu *Marie* de Montmorency, fille unique, née au mois de Janvier 1721, & mariée en 1733, avec .... le Sénéchal, Marquis de Carcado, en Bretagne, fait Colonel du Régiment de Bresse sur la démission de son beau-pére, par commission du 15 d'Octobre 1735.

André du Chêne a composé une excellente Histoire de la Maison de Montmorency, que l'on pourra consulter. Etienne Forcadel publia aussi l'an 1551, un Livre *in quarto*, sous ce titre, *Le Montmorency Gaulois*, ou *antiquité mémorable de la très noble Maison de Montmorency, avec la dignité & prouesse d'icelle.* On fit imprimer l'an 1579, un petit volume *in octavo*, *Traité sur les Généalogies, alliances, & faits illustres de la Maison de Montmorency.* Enfin, Mamert Patisson imprima l'an 1595, un autre Ouvrage *in octavo*, dont voici le titre, *Généalogie de la Maison de Montmorency, comprise en la présentation des Lettres de l'Office de Monsieur le Connétable, faite au Parlement le* 21 *Novembre* 1595. Tous les Auteurs de l'Histoire de France parlent des Seigneurs de Montmorency, aussi bien que Messieurs de Sainte-Marthe, le Feron, Du Bouchet, Godefroy, le Pére Anselme, le Laboureur, &c.

MONTMORENCY (Matthieu II de) dit *le Grand*, Seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Conflans, de Sainte Honorine, d'Attichy, &c. Connétable de France, s'est distingué entre les grands hommes de guerre du XIII siécle, & fut aussi, selon Philippe Mouskes, Evêque de Tournay, son contemporain, l'homme de son tems du meilleur conseil. Il étoit fils de BOUCHARD IV, & de *Laurence* de Hainaut. Baudouin, V du nom, Comte de Hainaut, son oncle, voulut le faire Chevalier, prévoyant que Matthieu de Montmorency se rendroit très digne de cet honneur. Il accompagna l'an 1203, le Roi Philippe-*Auguste* au siége de Château-Gaillard près d'Andely, où il signala son courage, aussi bien qu'à la prise de diverses places, qu'on emporta en Normandie sur Jean *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre. Sa valeur éclata sur-tout à la bataille de Bouvines l'an 1214; car outre qu'il contribua beaucoup à l'avantage que le Roi y remporta, il y gagna encore douze Enseignes Impériales sur les ennemis. L'année suivante il fit la guerre en Languedoc contre les Albigeois, & se distingua tellement par ses services, que le Roi le voulant récompenser par quelque dignité importante, le crut digne de remplir la charge de Connétable de France, vacante par le décès de Dreux de Mello, l'an 1218. Il la donna au Seigneur de Montmorency, qui suivit le Roi Louïs VIII en Poitou & dans le païs d'Aunis, pour s'y opposer aux Anglois, & continua de se rendre digne des premiers honneurs militaires. Il se distingua à la prise de la Rochelle, de Saint Jean d'Angely, de Niort & de plusieurs autres places; & contraignit, l'an 1224, les factieux qui tenoient le parti d'Angleterre, à reconnoître le Roi, & à se soumettre. Deux ans après il se croisa encore contre les Albigeois, & fut à la prise d'Avignon, puis au sacre du Roi saint Louïs. L'an 1228, il emporta Belléme sur le Duc de Bretagne, poussa les Princes mécontens jusqu'à Langres, contraignit les plus puissans à demander pardon au Roi, & mourut le 24 Novembre 1230.

MONTMORENCY (Charles de) Chambellan du Roi, Panetier & Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, fils de *Jean*, I du nom, Sire de Montmorency, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, sous les régnes des Rois Jean & Charles. L'an 1343, il fut fait Maréchal de France, & eut la conduite de l'Armée que Jean Duc de Normandie mena, l'an 1344, en Bretagne au secours de Charles de Blois son cousin. Depuis il accompagna ce même Prince en Guienne, combattit vaillamment à la bataille de Crecy l'an 1346, & fut établi Gouverneur de Picardie, où il rendit de bons services. Il ménagea l'accommodement de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, avec Charles de France, Duc de Normandie, Régent du Royaume; & l'an 1360, il contribua beaucoup au Traité qui fut conclu à Bretigny le huitiéme Mai. Le Roi Charles V le considéra extrêmement, & le choisit même pour être Parrain du Dauphin Charles, depuis Roi, VI de ce nom, qui fut baptisé dans l'Eglise de saint Paul le sixiéme Décembre 1368. Charles de Montmorency mourut le onziéme Septembre 1381, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye du Val. Sa postérité est rapportée ci-dessus. *Voyez* la Généalogie. * Du Chêne, *Histoire de Montmorency.* Le Féron. Godefroy. Le Pére Anselme.

MONTMORENCY (Anne de) premier Baron, Pair, Maréchal, Grand-Maître, & Connétable de France, Chevalier des Ordres de saint Michel & de la Jarretiére, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Languedoc, Comte de Beaumont sur-Oise, & de Dammartin, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Montmorency, & d'*Anne* Pot, fut élevé Enfant-d'honneur auprès du Roi François I, & l'an 1515 combattit à la bataille de Marignan, sous le Seigneur de Boissy son cousin, étant Lieutenant de sa Compagnie d'ordonnance. L'année suivante il eut le Gouvernement de Novare, & l'an 1519 il se trouva à l'entrevue des Rois de France & d'Angleterre, qui se fit entre Ardres & Guines. Quelque tems après, le Roi François I l'envoya en Angleterre, pour s'y opposer aux desseins de l'Empereur; & à son retour il le fit premier Gentilhomme de sa Chambre. Lorsque la guerre eut été declarée entre le Roi & le même Empereur, qui étoit Charles-Quint, Anne de Montmorency défendit l'an 1521, la ville de Méziéres contre les forces des ennemis, & obligea le Comte de Nassau de lever honteusement le siége. Ensuite il fut Capitaine-Général des Suisses, & les commanda dans le Milanez, où il servit l'an 1522 aux batailles de Cambolat & de la Bicoque, dans lesquelles il fut blessé. Il se trouva encore au siége de Novare. Depuis, ayant été envoyé à Venise pour continuer l'alliance de cette République avec la France, il fut honoré à son retour du Collier de l'Ordre & du Bâton de Maréchal de France, qu'il reçut le sixiéme Août de la même année 1522. L'année suivante il secourut Corbie, Térouane & Marseille, dont il fit lever le siége au Connétable de Bourbon. Après cette expédition, le Gouvernement de Languedoc lui fut donné par le Roi, qu'il suivit en Italie, & avec lequel il fut pris à la bataille de Pavie l'an 1525. Ensuite il fut revêtu de la charge de Grand-Maître, & fut chargé du soin d'aller recevoir les Enfans de France, qui avoient été donnez en ôtage. L'an 1531, le Roi d'Angleterre lui donna le Collier de l'Ordre de la Jarretiére; & le Roi l'envoya en Provence pour y donner les ordres pour l'entrevue qui se devoit faire à Marseille, du Pape Clément VII, & de lui. Il s'en acquitta très bien, & l'an 1536, il contribua extrêmement dans la même Province, à ruïner l'Armée que l'Empereur y avoit amenée lui-même. L'année suivante il commanda l'Armée du Roi dans la Picardie; & outre quelques places qu'il soumit, il secourut encore très à propos Terouane, extrêmement pressée par les Impériaux. Tant de services considérables qu'il avoit rendus à l'Etat, furent récompensez l'an 1538, par l'Epée de Connétable de France, que le Roi lui donna le dixiéme Février; ensuite de quoi il accompagna ce Monarque à Nice, où se trouvérent le Pape Paul III, & l'Empereur, & signa même la Tréve qu'on y conclut pour dix ans. Quelque tems après, Charles-Quint étant obligé d'aller lui-même reprimer la sédition des habitans de Gand, envoya des Ambassadeurs au Roi pour lui demander passage par ses Etats, & s'engagea à George de Selve, Evêque de Lavaur, Ambassadeur du Roi auprès de lui, de rendre Milan. François I, qui étoit le Prince du monde le plus sincére & le plus généreux, reçut avec toutes sortes d'honneurs l'Empereur, lequel étant en France, confirma sa promesse au Connétable de Montmorency, qui en répondit pour lui au Roi. Mais lorsque Charles fut à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le pressa de satisfaire à ce qu'il avoit promis, il usa d'excuses; & enfin refusa tout à fait de tenir parole. Le Roi, offensé de ce refus, éloigna de la Cour le Connétable, qui ne fut rappellé qu'au commencement du régne de Henri II, l'an 1547. Après avoir passé trois ans hors de la Cour, Henri le rétablit dans toutes ses charges, & l'honora toujours d'une bienveillance particuliére, l'appellant son compére, le consultant dans toutes les affaires, & suivant presque toujours ses conseils. L'an 1550, le Connétable prit le Boulonnois. Avant cela il avoit été envoyé, l'an 1548, dans la Guienne pour y appaiser une sédition qui s'y étoit émue, à cause de la Gabelle du sel, & il y traita avec une extrême sévérité la ville de Bourdeaux, à laquelle il ôta tous ses priviléges. L'an 1552, il prit Metz, Toul & Verdun, & défit les troupes Impériales devant Authie en Août 1553; mais il fut obligé de lever le siége devant Cambray, demeura prisonnier à la malheureuse journée de S. Quentin le dixiéme Août 1557, & ne sortit de prison qu'en 1559, après la conclusion de la paix. Le Roi avoit érigé dès l'an 1551, la Baronie de Montmorency en Duché & Pairie, & prévenoit dans toutes les occasions les souhaits de celui qui lui rendoit tant de services. Mais après la mort de ce Prince, la fortune du Connétable fut exposée à de grands revers. La Reine Catherine de Médicis ne l'aimoit point. Elle s'expliqua sur la haine qu'elle lui portoit, parce qu'il avoit conseillé à Henri de la répudier comme stérile, pendant les premiéres années de son mariage, & que depuis il avoit osé dire en sa présence même, par une raillerie piquante, que de tous les enfans du Roi, Diane, sa fille naturelle, étoit la seule qui lui ressembloit. On lui donna donc le choix d'une de ses maisons pour s'y retirer, sous prétexte de décharger sa vieillesse des fatigues du Gouvernement. Le Connétable connut bientôt le bras qui lui portoit le coup; mais ne le pouvant éviter, il dissimula son ressentiment, & se retira à Chantilli, après que Henri son fils se fut défait de sa charge de Grand-Maître. Lorsque Charles IX eut succédé à François II, son frére, sur la fin de l'année 1560, le Connétable fut rappellé à la Cour; & par l'entremise de la Duchesse de Valentinois, & du Maréchal de Saint-André, il se réconcilia avec les Princes de Guise. Le Connétable, qui n'aimoit point les Protestans, les poursuivit à toute outrance, fit brûler à Paris les chaires de leurs Ministres; & lorsqu'ils eurent pris les armes, il fit tout ce qu'il put pour persuader au Prince de Condé de les quitter, & d'écouter les propositions que lui faisoit la Reine. On refusa de les accepter; & ces refus furent suivis de la bataille de Dreux, donnée le 19 Décembre 1562. Le Connétable la gagna; mais il y fut fait prisonnier, aussi bien que Gabriel, Seigneur de Montbéron, un de ses fils.

Etant

Etant forti de prifon, il prit, l'an 1563, fur les Anglois le Havre-de-Grace, que le Maréchal de Briffac avoit affiegé. Quelque tems après, les Calviniftes s'étant remis en campagne fous la conduite du Prince de Condé, furent défaits par le Connétable, à la bataille de Saint-Denys donnée le dixiéme Novembre 1567. Il vit néanmoins mettre en déroute le Corps qu'il commandoit, & fut abandonné des fiens, que la terreur avoit faifis. Ce généreux Vieillard ne s'abandonna pas luimême, & ramaffa toute fa vertu, pour terminer fa longue vie par une action héroïque. Il reçut fix dangereufes bleffures, fut démonté, & rompit fon épée dans le corps d'un Gentilhomme Calvinifte, qu'il perça au défaut de la cuiraffe. Un Gentilhomme Ecoffois, appellé *Stuart*, lui donna par derriere un coup de piftolet dans les reins. On affure que quoique mortellement bleffé, il fe tourna du côté de cet homme, & du pommeau de fon épée, dont la garde lui reftoit en main, il lui abattit deux dents, & lui ébranla les autres: de forte qu'il en fut longtems incommodé. Le Connétable mourut deux jours après, âgé de 74 ans. On dit que la Reine ne témoigna point de douleur de cette mort; mais qu'au contraire elle dit à quelques-uns de fes Confidens, *Qu'en ce jour elle avoit deux grandes obligations au Ciel; l'une, que le Connétable eût vengé le Roi de fes ennemis; & l'autre, que les ennemis du Roi l'euffent défaite du Connétable.* C'eft ainfi que mourut ce grand homme, illuftre par fa nobleffe, par fes charges, par l'attachement qu'il avoit à la Religion Catholique, & à la gloire de fon païs, par fa prudence & par fa conduite. Il s'étoit trouvé en huit batailles, dans quatre defquelles il avoit eu le fouverain commandement, toujours avec beaucoup de gloire, mais fouvent avec peu de fortune. On dit qu'un Cordelier l'ayant voulu exhorter à la mort, lorfqu'il étoit tout couvert de fang & de bleffures, après la bataille de Saint-Denys, *Penfez-vous*, lui répondit-il d'un ton fier & hardi, *qu'un homme qui a vécu quatre-vints ans avec honneur, n'ait pas appris à mourir un quart d'heure?* On lui fit à Paris des funerailles prefque royales; car on porta fon effigie à fon enterrement, honneur qu'on ne fait qu'aux Rois, ou aux enfans des Rois. Son cœur fut mis aux Céleftins de cette ville, dans la Chapelle d'Orléans; & fon corps dans l'Eglife de faint Martin de Montmorency. Pour fon alliance & fa poftérité, *Voyez* la Généalogie. On remarque qu'il étoit févére, impérieux, & peu libéral, & que fon inclination chagrine & peu complaifante faifoit fouvent qu'il s'oppofoit aux graces, que les Rois fous lefquels il étoit en crédit, vouloient faire à leurs bons Sujets. * Davila, *Hift. des Guerres Civiles.* De Thou, *Hift. tome* 1. 2. & 3. Du Chêne, *Hift. de Montmorency.* Le Laboureur, *Tombeau des Hommes Illuftres.* Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Mézéray. Le Pére Anfelme, &c.

MONTMORENCY (François de) Duc de Montmorency, Pair, Maréchal & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres de faint Michel & de la Jarretiére, Gouverneur & Lieutenant-Général de la ville de Paris & de l'Ifle de France, fils aîné d'ANNE, Duc de Montmorency, Connétable de France, commença de porter les armes au fiége de Lanz en Piémont en 1551. Enfuite il accompagna le Roi fur la frontiére d'Allemagne, fervit à la prife de Damvilliers & d'Yvoy, à la défenfe de la ville de Metz, & à celle de Térouane, où il fut fait prifonnier le 30 Mai 1553. Ce fut à fon retour qu'il fut fait Gouverneur de la ville de Paris & de l'Ifle de France, & que le Roi l'honora du Collier de fon Ordre. Peu après, le Seigneur de Montmorency paffa en Italie, & fervit à la prife du port d'Oftie, & de quelques autres places que les Efpagnols avoient occupées fur le Pape Paul IV. A fon retour il fe trouva à la bataille de Saint-Laurent ou de Saint-Quentin le dixiéme Août 1557, & défendit enfuite la Picardie. Il fervit en 1558, à la prife de Calais; & fut revêtu de la charge de Grand-Maître, par la démiffion du Connétable fon pére. Mais lorfqu'après la mort funefte du Roi Henri II, la faveur des Princes de Lorraine prévalut à la Cour fur celle des Montmorency, il fut contraint de céder la dignité de Grand-Maître au Duc de Guife, & reçut en récompenfe celle de Maréchal, avec le Gouvernement du château de Nantes. Avant cela on l'avoit envoyé en Angleterre, pour recevoir de la Reine Elizabeth, le ferment qu'elle fit d'obferver le Traité de paix conclu à Cateau-Cambrefis entre la France & l'Angleterre. En 1560, il affifta à l'Affemblée des Etats tenus à Orleans, combattit en 1562 à la bataille de Dreux, en 1567 à celle de faint Denys, & en diverfes autres occafions importantes dans lefquelles il fe fignala. Depuis en 1572, on l'envoya encore Ambaffadeur en Angleterre, où la Reine Elizabeth lui donna le Collier de fon Ordre de la Jarretiére. La Reine Catherine de Médicis n'aimoit pas la Maifon de Montmorency, & le Maréchal en étoit perfuadé. On le foupçonna d'être le Chef de ceux qu'on accufa de vouloir former un tiers parti, après la conjuration de Saint-Germain en Laye, dans laquelle on avoit réfolu d'enlever le Duc d'Alençon le dixiéme Mars 1574. La Mole, Favori du même Duc, & le Comte de Coconas, Italien, avoient eu la tête tranchée à Paris; on y exécuta encore quelques autres malheureux, qu'on accufoit d'être coupables de la même confpiration, & qui avoient, dit-on, chargé les Maréchaux de Montmorency & de Coffé, dans les tourmens de la queftion. Cependant la préfomption de leur innocence ou de leur pouvoir, les aveugla fi fort, qu'ils vinrent à la Cour pour s'y juftifier. Ils furent arrêtez, & envoyez à la Baftille. Peu avant la mort du Roi Charles IX, les ennemis de Montmorency avoient réfolu de fe défaire de lui; mais la confidération feule de Damville fon frére qui étoit puiffant en Languedoc, les empêcha d'exécuter un fi cruel deffein. La Reine le tira de prifon en 1575, pour fe fervir du crédit qu'il avoit fur l'efprit du Duc d'Alençon, lequel étoit forti de la Cour. En effet, les priéres de ce Maréchal firent venir ce Prince au château de Champigni, où elle le tourna de maniére qu'il confentit à une tréve pour fix mois. Enfuite elle revint, & lui laiffa le même Montmorency, pour le difpofer à un entier accommodement. On eut befoin pour la même affaire en 1576, des foins de ce Maréchal, qui mourut au château d'Efcouen, le fixiéme Mai 1579, fans laiffer de poftérité de *Diane*, légitimée de France, fille *naturelle* du Roi *Henri* II, qu'il avoit époufée le troifiéme Mai 1557. Il fut enterré auprès de fon pére, dans l'Eglife de S. Martin de Montmorency.

MONTMORENCY (Charles de) Seigneur de Méru, puis Duc de Damville, Pair & Amiral de France, troifiéme fils du Connétable Anne de Montmorency, & de *Magdeleine* de Savoye, fe diftingua en 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où il fut fait prifonnier avec fon pére. Depuis il eut divers emplois fous les régnes de François II, & de Charles IX; & fut pourvu par ce dernier, en 1562, de la Lieutenance-générale au Gouvernement de la ville de Paris & de l'Ifle de France. Il fe trouva aux batailles de Dreux, de Montcontour & de Saint-Denys, négocia la réduction de Saint-Jean d'Angeli, & fut pourvu de la charge de Colonel-Général des Suiffes. Après la mort de fon pére, qui fut tué à la bataille de Saint-Denys, il eut pour fon partage la Baronie de Damville, que le Roi Louïs XIII érigea en Duché & Pairie en 1610. Ce fut une récompenfe due aux fervices qu'il avoit rendus fous cinq Rois. Le Roi Henri IV l'avoit fait Chevalier de fes Ordres en 1595, & lui avoit donné enfuite la charge d'Amiral de France le 21 Février 1596. Il mourut en 1612, âgé d'environ 75 ans, fans laiffer d'enfans de *Renée* de Coffé, Comteffe de Secondigny, fille d'*Artus* de Coffé, Maréchal de France.

MONTMORENCY (Henri de) Duc de Montmorency, premier Baron, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Languedoc, Comte de Dammartin, fecond fils d'ANNE de Montmorency, porta le titre de Seigneur de Damville du vivant de fon pére, qui le fit pourvoir du Gouvernement de la ville & château de Caen. Il accompagna le Roi Henri II, au voyage d'Allemagne; & fe jetta dans Metz, affiégée par l'Empereur Charles-Quint. Peu après le Roi le fit Lieutenant-Colonel de fes Chevauxlegers en Piémont, où il fe fignala au combat de Ponte-Stura, & il reçut le Collier de l'Ordre de faint Michel l'an 1557. Il fut fait prifonnier avec fon pére à la bataille de Saint Quentin; & prit le Prince de Condé à celle de Dreux, l'an 1562. Il fut pourvu l'année fuivante du Gouvernement de Languedoc, dont fon pére fe démit en fa faveur; reçut le Bâton de Maréchal de France le dixiéme Février 1566, & combattit en 1567, à la bataille de Saint-Denys, où fut bleffé à mort le Connétable de Montmorency fon pére. En 1569, il fut nommé par le Roi Charles IX, Lieutenant-Général en Guienne, Provence & Dauphiné, fous l'autorité de Henri de France fon frére, Duc d'Anjou. Il fit la guerre aux Calviniftes; mais la mefintelligence qui fe mit entre lui & le Sieur de Montluc, empêcha le progrès des armes du Roi. Au commencement de la quatriéme guerre civile en 1572, le Maréchal de Montmorency eut le commandement d'une des trois Armées, qu'on mit fur pié, avec ordre de foumettre les villes rebelles. On fouhaitoit qu'il commençât par Nîmes; mais il s'attacha au fiége de Sommiéres, qu'il ne prit pas, quoiqu'il y perdît deux mille hommes. Sa politique l'arrêta devant cette place. Il ne fe fioit pas au Confeil du Roi, & favoit que la Reine Catherine de Médicis ne l'aimoit pas, ni aucun de fa Maifon. On lui avoit même fait donner du poifon, dont il s'étoit guéri à force de remédes. Lorfque le Roi Henri III paffa en 1574 à Turin, à fon retour de Pologne, le Duc de Savoye lui préfenta Damville fon parent, qu'il avoit fait venir exprès fur fa parole, pour le remettre en fes bonnes graces. L'affection que le Roi avoit eue autrefois pour ce Maréchal, fe réveilla: il le fit coucher dans fa chambre, & écouta volontiers fes avis, dont les principaux étoient de gouverner lui-même fon Etat, & d'accorder la paix aux Calviniftes, pour pouvoir plus facilement ruïner leur parti. Mais la Reine-mére en étant avertie, envoya de fes créatures à Turin, qui détruifirent dans l'efprit du Roi, ce que Damville lui avoit voulu perfuader, & le noircirent fi bien lui-même, que ce Prince le voulut faire arrêter. Le Duc de Savoye lui donna moyen de fe retirer. Damville fut enfuite Chef des Mécontens; & eut affez de peine à fe maintenir dans le Languedoc, fous le régne de Henri III; mais celui de Henri IV lui fut plus favorable. Ce grand Prince le fit Connétable de France & Chevalier du Saint Efprit, en 1593. Le Connétable de Montmorency avoit hérité de François fon frére aîné en 1579. Il fe trouva au fiége d'Amiens en 1577, & mourut fort âgé dans la ville d'Agde en Languedoc, le premier Avril 1614. Son cœur fut enterré dans l'Eglife des Capucins près d'Alet, qu'il avoit fait bâtir, & fon corps fut apporté dans celle de faint Martin de Montmorency. *Voyez* fes Enfans, dans la Généalogie & dans les deux Articles fuivans.

MONTMORENCY (Henri II, de) Duc de Montmorency & de Damville, Pair & Maréchal de France, Comte de Dammartin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Languedoc, fils de HENRI, I du nom, Connétable de France, & de *Louïfe* de Budos, fa feconde femme, naquit le dernier jour d'Avril 1595. Il n'étoit qu'en la 18 année de fon âge, lorfque le Roi le fit Amiral de France. Depuis en 1620, ce Prince lui donna le Collier de fes Ordres. Le Duc de Montmorency étoit naturellement fi bonnête, fi libéral, fi magnifique, & fi bien fait, qu'il s'attira l'eftime & la confidération de tout le monde. Il donna des preuves éclatantes de fa valeur, dans la guerre contre les Huguenots, aufquels il en-

enleva diverſes places dans le Languedoc, & ſervit aux ſiéges de Montauban & de Montpellier, où il fut bleſſé. Depuis en 1625, il défit ſur mer les Rochelois, reprit l'Iſle d'Oléron, & remporta un avantage conſidérable ſur le Duc de Rohan en 1628. Le Roi l'envoya enſuite dans le Piémont avec la qualité de Lieutenant Général de ſes Armées. Il y battit le Prince Doria, le prit au combat de Veillane en 1630, & contribua à la levée du ſiége de Cazal. Des ſervices ſi conſidérables furent récompenſez par le Bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna le onziéme Décembre de la même année. Ce Duc mécontent du Cardinal de Richelieu, prit trop facilement part aux chagrins que le Duc d'Orléans prétendoit avoir reçus de la Cour. Il fit ſoulever en faveur de ce Prince tout le Bas Languedoc; & s'expoſa avec trop de témérité au combat près de Caſtelnaudari, contre le Maréchal de Schomberg. Il y fut bleſſé de deux coups de piſtolet, & fait priſonnier le premier Septembre 1632. Le Roi excité par le Cardinal de Richelieu, le fit conduire à Toulouſe, où le Parlement le condamna comme criminel de léze-Majeſté, à perdre la tête. Toutes les perſonnes de qualité & de mérite s'intéreſſérent inutilement pour obtenir la grace de ce grand homme. L'Arrêt fut exécuté dans la Maiſon de ville de Toulouſe, le 30 du mois d'Octobre. Toute la France témoigna une douleur extraordinaire de cette perte; & il eſt rarement arrivé que les François ayent donné plus de larmes à la mort d'un grand Seigneur, & plus de louanges à ſa vertu. On ſait comment cet infortuné Seigneur ſe précipita preſque ſeul contre une Armée entiére. Il fut le principal inſtrument de la victoire de ceux qu'il attaquoit; s'il eût conjuré avec eux ſa propre ruïne, il n'eût ſu ſe porter plus aveuglément à ſa perte; car il contraignit le Maréchal de Schomberg de combattre contre ſon intention. Il n'y eut pas cinquante hommes tuez en ce combat, & il n'y en eut pas cent qui l'euſſent ſuivi pour combattre. Ses amis le crurent perdu du moment qu'ils le ſurent priſonnier, quoiqu'ils ne manquaſſent à aucun devoir pour le ſauver; mais comme ils connoiſſoient la rigueur des maximes du tems, & la haine que le Cardinal avoit contre ce Duc, ils jugérent que cette première faute ſeroit aſſurément la derniére qu'il commettroit jamais. Le cœur du Maréchal de Montmorency fut enterré dans l'Egliſe de la Maiſon profeſſe des Jéſuites de Toulouſe; & ſon corps, qu'on laiſſa quelque tems en dépôt dans l'Egliſe de ſaint Sernin, fut depuis tranſporté dans celle de la Viſitation de Moulins, où ſa femme lui fit dreſſer un magnifique tombeau de marbre. C'étoit *Marie-Félice* des Urſins, fille de *Virginio* des Urſins, Duc de Bracciano, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Fulvia* Perretti, qu'il avoit épouſée en 1614, & dont il n'eut point d'enfans. Après ſa mort, cette Dame illuſtre par ſa vertu & par ſa piété, ſe retira dans le Monaſtére de la Viſitation de Moulins, pour y pleurer ſa perte & ſon malheur. Elle s'y fit Religieuſe 25 ans après, le 30 Septembre 1657, & y mourut Supérieure, & en réputation d'une très ſolide piété, le cinquiéme Juin 1666, âgée de 66 ans. Son corps fut enterré auprès de celui du Duc ſon mari, dont la Vie a été compoſée par le ſieur du Cros. * *Voyez* auſſi les Mémoires de Jacques de Puyſégur.

MONTMORENCY (François-Henri de) Duc de Piney-Luxembourg, Pair & Maréchal de France. *Cherchez* LUXEMBOURG.

MONTMORENCY (Charlotte-Marguerite de) Princeſſe de Condé, l'une des plus belles & des plus ſages Dames de ſon tems, fille de HENRI, I de ce nom, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, & de *Louïſe* de Budos ſa ſeconde femme. Le Maréchal de Baſſompierre dit dans ſes Mémoires, que le Connétable avoit promis de la lui donner en mariage: cependant elle épouſa *Henri* de Bourbon, II du nom, Prince de Condé, &c. duquel elle eut 1. LOUÏS II, Prince de Condé; & 2. ARMAND, Prince de Conti. Ce mariage ſe fit avec diſpenſe du Pape Paul V, le troiſiéme Mars 1609. Cette Princeſſe, illuſtre par ſon propre mérite, par ſa qualité, par ſon époux, & par ſes enfans, mourut à Châtillon ſur Loing, d'une fiévre violente, le deuxiéme Décembre 1650, âgée de 57 ans. Elle fut enterrée dans le Cloître des Carmélites du fauxbourg S. Jacques à Paris.

MONTMORILLON. *Cherchez* MONMORILLON.

MONTMORIN, l'une des plus anciennes Maiſons de la Province d'Auvergne, dont le Sieur du Bouchet a donné au public une Table généalogique, dont l'on rapporte ici le précis.

I. Il la fait deſcendre de CALIXTE, I du nom, qui vivoit ſous le régne du Roi Lothaire, & qui eſt mentionné dans une Chartre du Prieuré de Saucillanges, avec HUGUES ſon fils, qui ſuit.

II. HUGUES, I du nom, fut pére d'ETIENNE, qui ſuit.

III. ETIENNE Seigneur de Montmorin, mourut l'an 1062, & laiſſa CALIXTE II, qui ſuit.

IV. CALIXTE, II du nom, Seigneur de Montmorin, mort en 1097, & ſelon d'autres l'an 1124, eut entre autres enfans HUGUES II, qui ſuit.

V. HUGUES, II du nom, Seigneur de Montmorin, accompagna le Roi Louïs *le Jeune* en ſon voyage d'Outremer, vivoit vers l'an 1169, & laiſſa CALIXTE III, qui ſuit.

VI. CALIXTE, III du nom, Seigneur de Montmorin, vivoit en 1238, & eut de *Jacobée* ſa femme, 1. HUGUES III, qui ſuit; 2. *Cirie*, mariée à *Euſtorge* de la Gazelle; & 3. *Simon* de Montmorin, qui fit du bien à l'Abbaye de Vauluiſan.

VII. HUGUES, III du nom, Seigneur de Montmorin, mourut avant l'an 1277. Il épouſa *Béatrix*, fille de *Guillaume* de Mercœur, Seigneur de Gerſat, laquelle vivoit encore en 1292, dont il eut, 1. HUGUES IV, qui ſuit; & 2. *Aleſie* de Montmorin, mariée l'an 1277, à *Guillaume* de Neyrac, Seigneur de Bellerive.

VIII. HUGUES, IV du nom, Seigneur de Montmorin, vivoit en 1292. Il épouſa *Bompare*, Dame d'Auzon, fille unique de *Bompar*, Seigneur d'Auzon, de Rillac, & de Paulhac, dont il eut, 1. BOMPAR, qui ſuit; 2. *Gérard*, Seigneur d'Auzon & de Rillac, mort ſans enfans de *Guigonne*, Dame d'Arlenc, mort avant l'an 1317, ni de *Gaillarde* de Montal, ſes deux femmes; 3. *Hugues*, Chanoine de Brioude, & Doyen de Saint Sernin de Billon, qui vivoit en 1348; 4. *Gui*, vivant en 1326; 5. *Jean*, Prieur de Saint-Didier, qui fut aſſaſſiné en 1344; & 6. *Bompare* de Montmorin, mariée en 1318, à *Guillaume* de Neyrac, Seigneur de Pontgibaut.

IX. BOMPAR, Seigneur de Montmorin, Bailli de Meaux, & Conſeiller au Parlement, mourut en 1337. Il épouſa *Françoiſe*, fille de *Pierre* Flotte, Chancelier de France, dont il eut, 1. THOMAS, qui ſuit; 2. *Bompare* mariée à *Jean* de Rochefort, Seigneur de la Roche; 3. *Marguerite*, Religieuſe à Bleſle; 4. *Blanche*, alliée à *Hugues* de Bohan, Seigneur de la Rochelle; & 5. *Béatrix* de Montmorin, qui épouſa en 1337, *Guillaume*, Seigneur du Château de Montagne.

X. THOMAS, Seigneur de Montmorin, d'Auzon, de Rillac, de Maſſiac, ſe trouva au ſiége de Saint-Jean d'Angely en 1351, & à la bataille de Poitiers, où il demeura priſonnier, & vivoit en 1360. Il épouſa le quatriéme Mars 1349, *Algaye* de Narbonne, fille d'*Aymeri*, Seigneur de Talleran, & de *Naude* de Clermont, dont il eut, 1. GEOFROY, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Doyen de Brioude en 1388, vivant en 1414; 3. *Thomas*, Prieur de Montluçon, puis de Sauriac en 1408; 4. *Iſabeau*, mariée à *Jean* de Bonnebaut, Seigneur de la Condamine; & 5. *Gerard* de Montmorin, né poſthume, qui épouſa en 1393, *Pompſe* d'Anlezy, dont il eut, *Pierre*, & *Jeanne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Balorre, Seigneur de Treſſy en Bourgogne.

XI. GEOFROY, Seigneur de Montmorin, &c. vivoit en 1417. Il épouſa en 1368, *Dauphine* de Thinieres, fille de *Guillaume*, Seigneur de Thiniéres & de Mardoigne, & d'*Agnès* de Montal: 2°. *Blanche* Aycelin, Dame de Pradês, fille d'*Albert*, Seigneur de Lopſat, &c. & de *Bérengére* de Montlaur. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Geofroy*, Chanoine de Brioude, Abbé de Thiern en 1420; 3. *Jean*, Chanoine de Lyon, Maître des Requêtes, Doyen de Brioude en 1438, & Evêque d'Agde en 1440, mort en 1448; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SAINT-HERAN, *rapportée ci après*; 5. *Algaye*, mariée en 1388, à *Armand*, Seigneur de Saint Nectaire; 6. *Marguerite*, alliée à *Pierre*, Seigneur de la Queille, & de Châteauneuf, morte le huitiéme Octobre 1415; 7. *Agnès*, Religieuſe à Bleſle; & 8. *Aluxent* de Montmorin, Religieuſe à Beaumont.

XII. PIERRE, Seigneur de Montmorin, de la Baſtie, d'Auzac, de Rillac, de Poullac, &c. Bailli de Saint-Pierre le Moûtier, Chambellan du Roi Charles VII, fut fait Chevalier au ſiege de Bayone en 1451. Il épouſa par contract du 3 Novembre 1409, *Iſabeau* de Chauvigny, Dame de Nades, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Nades &c. & de *Catherine* de Breſolles, Dame de Montmorillon, dont il eut, 1. CHARLES, qui ſuit; 2. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* NADES, *rapportée ci-après*; 3. *Amet*, Abbé de Manlieu, Prieur du Port-Dieu en 1463; 4. *Marguerite*, alliée à *Charles* de Marzé, Seigneur de Griſieu; & 5. *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* de Cros, Seigneur de Curreize.

XIII. CHARLES, Seigneur de Montmorin, de la Baſtie, &c. mourut en Décembre 1484. Il épouſa le huitiéme Mars 1445, *Philippe* de Leſpinaſſe, Dame du Chaſtelard, fille de *Jean*, Seigneur de Changy, &c. & de *Blanche* Dauphine, morte en Octobre 1505, dont il eut, 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur du Chaſtelard, Abbé de Saint-Manlieu, Prieur de Canargues, du Port-Dieu & de Saint-Gemme, Doyen de Clermont en 1507, & 3. *Anne*, mariée le 15 Janvier 1475, à *Henri* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux.

XIV. JACQUES, Seigneur de Montmorin, de la Baſtie, de Saint Clément, du Chaſtelard, &c. épouſa le dernier Décembre 1484, *Anne* de Montboiſſier, fille de *Jean*, Seigneur de Montboiſſier, & d'*Iſabeau* de Beaufort, dont il eut, 1. *Guillaume*, mort ſans alliance; 2. ANTOINE, qui ſuit; 3. *Hector*, Doyen de l'Egliſe d'Autun en 1552; 4. *Jeanne*, mariée en 1505, à *François* de Léotoing, Seigneur de Montgon; & 5. *Françoiſe* de Montmorin, alliée à *Jacques* de Montagu, III Seigneur de Saint-Vincent.

XV. ANTOINE, Seigneur de Montmorin, &c. épouſa *Marguerite* de la Guiche, fille de *Pierre*, Seigneur de la Guiche, & de *Françoiſe* de Chazeron, dont il eut, 1. HECTOR, qui ſuit; 2. JACQUES, qui continua *la poſtérité rapportée apres celle de ſon frére aîné*; 3. *Anne*, mariée à *Chriſtophle* de Calard, Seigneur de Freſſonet; & 4. *Marquiſe* de Montmorin, Prieure d'Eſtelle en 1571.

XVI. HECTOR, Seigneur de Montmorin, de la Baſtie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Sous-Maître d'Hôtel, Capitaine des Gardes de la Reine Catherine de Médicis, mourut à Blois le cinquiéme Mars 1572. Il épouſa *Anne* de Saint-Nectaire, fille de *Jean*, Seigneur de Fontenelle, & de *Renée* de la Platiére, dont il eut, 1. 2. *Jean* & *Hector*, morts jeunes; 3. FRANÇOIS, qui ſuit; 4. *Magdelaine*, morte ſans alliance; & 5. *Anne* de Montmorin, mariée à *Jean* Mortier, Seigneur de Champetiéres.

XVII. FRANÇOIS, Seigneur de Montmorin, &c. mourut ſans enfans de *Charlotte* de Beaufort-Montboiſſier.

XVI. Jacques de Montmorin, fils puîné d'Antoine, Seigneur de Montmorin, & de *Marguerite* de la Guiche, fut Seigneur de la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Ecuyer de la Reine Louïse, & succéda à son neveu en la Terre de Montmorin. Il épousa *Gilberte* de Marconnay, Dame de Montaret, veuve de *Gabriel*, Seigneur de Chazeron, dont il eut, 1. Matthieu, qui suit; 2. Louïs, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, tué au siége de Fontarabie; 4. *Jean-François*, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Nortlingue en 1645; 5. *Marie-Françoise*, Abbesse de Bonne-Aigue, morte en 1683; 6. *Diane-Françoise*, Supérieure des Filles de l'Annonciation de Bourbon-Lancy; & 7. *Marie-Françoise* de Montmorin, Prieure de Villevallez.

XVII. Matthieu, Seigneur de Montmorin, &c. mourut à Moulins en 1634, laissant de *Charlotte* Fradet, dite *des Granges*, Dame du Jeu, fille unique de *Jean* Fradet, dit *des Granges*, Seigneur du Jeu, & de *Marguerite* de Montmoyen, 1. *Marie*, Religieuse à Bonne-Aigue; & 2. *Marie-Claude* de Montmorin, alliée par contract du cinquiéme Novembre 1649, à *Nicolas* d'Arconsel, Baron de Sarsé.

XVII. Louïs, fils puîné de Jacques, Seigneur de Montmorin, & de *Gilberte* de Marconnay, fut Seigneur de Montmorin, de la Bastie, du Chastelard, de Montaret, &c. & mourut en 1622, laissant pour fils, Gilbert, qui suit.

XVIII. Gilbert de Montmorin, Seigneur de Montaret, Gouverneur de Verdun-sur-Saône, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de Conty, fut tué à la bataille de Nortlingue en 1645. Il épousa *Anne* d'Oisilier, dont il eut, 1. *Claude-Gabriel*, mort jeune; 2. *Armand*, Evêque de Die en 1687, puis Archevêque de Vienne en 1694, mort le six Octobre 1713; & 3. *Marie-Françoise* de Montmorin, mariée en 1666, à *Frédéric* de Gamaches, Comte de Châteaumélian.

SEIGNEURS DE NADES.

XIII. Jean de Montmorin, second fils de Pierre, Seigneur de Montmorin, &c. & d'*Isabeau* de Chauvigny, Dame de Nades, eut en partage les Terres de Nades, de Saint-Hilaire, de Lespinasse, & de Beaume. Il servit le Roi à la conquête de la Guyenne, fut fait Chevalier au siége de Bayone en 1451, & Chambellan du Roi en 1459. Il épousa 1o. *N...* de Lavieu, fille de *Jacques*, Seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne* Caffinel: 2o. *Philippe* de Laire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. Charles, qui suit; 2. *Artus*, Seigneur de saint-Hilaire, mort sans postérité après l'an 1497; 3. *Isabeau*, mariée avant l'an 1499, à *Guillaume* de Villeneuve; & 4. *Louise* de Montmorin.

XIV. Charles de Montmorin, Seigneur de Nades, &c. mort avant le mois d'Avril 1497, épousa *Gabrielle*, Dame d'Aubierre, fille de *Gui*, Seigneur d'Aubierre, & de *Dauphine* de Murol, Dame de Moissac, dont il eut, 1. Annet, qui suit; 2. *Philippe*, mort jeune; & 3. *Antoine* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hilaire, qui d'*Antoinette* de Chaslus, laissa *Marguerite-Marie*, alliée en 1525, à *François*, Seigneur de Peyroux; & 4. *Gabrielle* de Montmorin.

XV. Annet de Montmorin, Seigneur de Nades, d'Aubierre, de Lespinasse, &c. Gouverneur de Bourbonnois, mourut en 1555. Il épousa le 25 Mai 1512, *Marie* Bohier, fille de *Thomas*, Seigneur de Saint-Ciergue, de Chizé, de Chenonceaux, &c. & de *Catherine* Briçonnet, dont il eut, 1. *Claude*, Dame d'Aubierre, mariée en 1542, à *Gilbert* Jarrie, Seigneur de Clairvaux, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi; & 2. *Françoise* de Montmorin, Dame de Nades, mariée en Février 1543, à *Jean* de la Fayette, Seigneur de Hautefeuille.

SEIGNEURS DE RILLAC, MARQUIS de SAINT-HEREM.

XII. Jacques de Montmorin, quatriéme fils de Geofroy Seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Thiniére sa premiére femme, fut Seigneur d'Auzon & de Rillac, Bailli de Saint-Pierre-le-Moûtier, après son frére, & mourut le 29 Mai 1458. Il épousa le 28 Mai 1421, *Jeanne* Gouges, dite *de Charpaigne*, Dame de Saint-Herem, &c. fille de *Jean* Gouges, Thrésorier du Duc de Berry, & niéce de *Martin* Gouges, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, morte le 21 Novembre 1434, dont il eut, 1. Pierre, qui suit; 2. *Jacques*, qui fut d'Eglise; 3. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem; 4. Gilbert, qui continua *la postérité rapportée ci après*; 5. *Antoinette*, mariée le 26 Novembre 1435, à *Antoine*, Seigneur de Saint-Nectaire, mort en 1444; 6. *Isabeau*, alliée en 1438, à *Armand* d'Auzon, Seigneur de Montarel; 7. *Gabrielle*, qui épousa 1o. en 1439, *Gilbert*, Seigneur d'Azeniéres, & de Nubiéres: 2o. *Jean* de la Gardette, Seigneur de Villebroux; & 8. *Agnès* de Montmorin, mariée 1o. à *Gilbert* de Baserne, Seigneur de Champeroux: 2o. à *Jean* d'Ussel, Chevalier.

XIII. Pierre de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, fut fait Chevalier en 1457, mourut sans enfans de *Marguerite* de Vissac, fille d'*Antoine* de Vissac, Seigneur d'Arlenc; & de *Marguerite* d'Apchon, ni d'*Isabeau* de Faudoas, fille de *Béraud*, Seigneur de Faudoas, & d'*Anne* de Billy, qu'il avoit épousée le neuviéme Janvier 1459.

XIII. Gilbert de Montmorin, fils puîné de Jacques, Seigneur d'Auzon, de Rillac, &c. & de *Jeanne* Gouges, Dame de Saint-Hérem, fut Seigneur de Rillac, de Chas, & de Pérignat, & mourut avant l'an 1490. Il épousa l'an 1460, *Alix*, fille unique de *Jean* de Chalençon, Seigneur de Chaffignolles & de Pertus, & de *Jeanne* de S. Nectaire, laquelle vivoit encore en l'an 1500, ayant eu pour enfans, 1. Jean, qui suit; 2. *Pierre*, mort l'an 1491; 3. *Anne*, mariée le 19 Novembre 1482, à *Louïs*, Seigneur de Flageac; & 4. *Jeanne* de Montmorin, alliée 1o. en 1484, à *Joachim*, Seigneur de Chier: 2o. le 25 Mai 1493, à *Amable* de la Rochebriant, Seigneur de Chauvance.

XIV. Jean de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, d'Auzon & de Lupiat, après la mort de son oncle, Vicomte de Clamecy, &c. mourut le 24 Mars 1521. Il épousa en 1490, *Marie* de Chazeron, fille aînée de *Jacques*, Seigneur de Chazeron, & d'*Anne* d'Amboise, morte le sixiéme Mars 1521, dix-huit jours avant son mari, ayant eu pour enfans, 1. François, qui suit; 2. *Jacqueline*, mariée en 1507, à *Jacques* Loup, Seigneur de Montfant; 3. *Françoise*, alliée le 26 Avril 1517, à *Jean* Léotoing, Seigneur de Montgon; 4. *Jeanne* de Montmorin, qui épousa le 13 Mai 1522, *François* de la Roche, Seigneur de Châteauneuf.

XV. François de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, Vicomte de Clamecy, Seigneur d'Auzon, de Chas, de Spirat, de Pérignat, de Chaffignolles, de Lupiat, &c. Gouverneur du Haut & Bas Païs d'Auvergne, demeura prisonnier à la bataille de Saint Quentin en 1557, commandant la Compagnie d'Ordonnance du Connétable de Montmorency. Il épousa le 12 Février 1526, *Jeanne* de Joyeuse, Dame de Bothéon, fille de *François*, Seigneur de Bothéon, & d'*Anne* de Gaste, Dame de la Barge, dont il eut, 1. Gaspard, qui suit; 2. Jean, qui continua *la lignée qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Claude*, Abbé de Ménal, & Prieur de Maissat; 4. 5. *Anne* & *Susanne*, Prieures d'Yeures, près de Moulins, & 6. *Jacques* de Montmorin, Seigneur de Lupiat, de Pertus, de Montplantier, &c. qui épousa 1o. le 25 Juillet 1558, *Marie* de Murol, Dame du Breuil, dont il n'eut point d'enfans: 2o. *Anne* d'Auzer, Dame de la Roche, dont il eut, *Gaspard*, mort sans alliance en 1587; *Marc* & *Jeanne*, morts jeunes; *Jacqueline*, mariée 1o. le troisiéme Octobre 1587, à *Jacques* Berment, Seigneur de Condat: 2o. le 13 Juillet 1594, à *Christophle* de Boulieu, Seigneur de Jernieux; & *Françoise* de Montmorin, Dame de Saunat, de la Tartiere, de Saint-Bonnet, & de Pertus, qui épousa 1o. le 16 Juillet 1595, *Louïs*, Seigneur de la Barge, Gouverneur du Vivarez; 2o. *N..* de Montboissier, Seigneur de Hauterive.

XVI. Gaspard de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, d'Auzon, de Rillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Haute & Basse Auvergne, après son pére, épousa *Louise* d'Urfé, Dame de Balsac & de Pauliac, fille de *Claude*, Seigneur d'Urfé, & de *Jeanne*, Dame de Balsac, dont il eut, 1. *Françoise*, Dame d'Auzon, de Bothéon, de Chaffignolles, &c. mariée 1o. à *Louïs-Armand*, Vicomte de Polignac: 2o. le 17 Octobre 1599, à *François* de Clermont, Seigneur de Chattes, Senéchal & Lieutenant-Général du Vélay; & 2. *Catherine* de Montmorin, Dame de Balsac, de Pauliac, & de Rillac, alliée à *Gilbert* de Saint-Aignan, Seigneur de la Gastine.

XVI. Jean de Montmorin, second fils de François, Seigneur de Saint-Hérem, & de *Jeanne* de Joyeuse, Dame de Bothéon, fut Seigneur de Preaux, du Thil & de la Marche, puis de Saint-Hérem, de Bréon, & de Compeis, après la mort de son frére aîné. Il épousa le 14 Août 1559, *Gabrielle* de Murol, Dame du Broc, de Bergonne, de Gignac, de Saint-Bonnet, du Contournat & du Breuil, fille aînée de *Jean* de Murol, Seigneur desdits lieux, & d'*Anne* d'Arson, dont il eut, Gaspard, qui suit.

XVII. Gaspard de Montmorin, Seigneur de Saint Hérem, &c. rendit de grands services au Roi Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, & mourut le 13 Juillet 1593, défendant la ville de Sabazat, contre les Religionnaires. Il épousa *Claude* de Chazeron sa parente, fille unique de *Gabriel*, Seigneur de Chazeron, & de *Gilberte* de Marconnay, Dame de Montaret, & de Volore, dont il eut, 1. Gilbert-Gaspard, qui suit; 2. 3. 4. *François*, *Gabriel* & *Jean-Gaspard*, morts jeunes; 5. *Jacqueline*, mariée à *Gaspard* de Coligny, Comte de Savigny, morte le 20 Août 1650; 6. *Marguerite*, morte sans alliance; 7. *Charlotte*, Prieure de Marsac, morte en 1631; & 8. *Hilaire-Diane* de Montmorin, qui épousa *Jean* de Camboursier, Vicomte de Ravel, Seigneur du Terrail, Lieutenant de-Roi en Auvergne, & mourut en 1635.

XVIII. Gilbert-Gaspard de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, de Châteauneuf, de Volore, &c. mort le 27 Janvier 1660, avoit épousé *Catherine* de Castille, fille aînée de *Philippe*, Seigneur de Chenoise, Grand-Maréchal des Logis de la Maison du Roi, & de *Catherine* de Ligny, morte le 24 Septembre 1635, dont il eut, 1. François-Gaspard, qui suit; 2. *Philippe*, Comte de Châteauneuf, Mestre de camp, tué au service du Roi en 1652, sans laisser de postérité d'*Anne* de Chauvigny, Dame de Montfort; 3. *Nicolas*, Seigneur de Villeneuve, Capitaine au Régiment du Terrail, tué au siége de Lérida en 1647; 4. *Michel*, mort jeune; 5. Edouard, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* Chassaigne, *rapportée ci-après*; 6. *Roger-Charles*, Baron du Broc, Capitaine de Cavalerie du Régiment de Crequy en 1656, tué près de Béthune; 7. *François-Charles*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Mazarin, Aide-de-camp de l'Armée du Roi, commandée par le Comte de Coligny, en Hongrie, où il fut tué le 27 Juillet 1664, défendant le passage du pont de Kermen; 8. *Jean*, Chevalier de Malte, Commandeur de Sours & d'Arville, Capitaine de galére pour le Roi; & 9. *Catherine* de Montmorin, Abbesse de l'Esclache, morte.

XIX. François-Gaspard de Montmorin, Marquis de Saint-Hérem, Seigneur de Volore, de Châteauneuf, fit sa premiére campagne au siége d'Arras en 1640, & commanda en

en 1646, le Régiment de Cavalerie de la Tour-Baffompierre, puis fervit dans celui de la Ferté-Senneterre, jufqu'en 1648, fut pourvu de la charge de Grand-Louvetier de France en 1655, & la même année, de celle de Gouverneur & Capitaine des Chaffes de Fontainebleau, qu'il a poffédée jufqu'à fa mort, arrivée en Juillet 1701. Il époufa par contract du troifiéme Juin 1651, *Anne* le Gras, fille de *Nicolas* le Gras, Sécretaire des Commandemens & Intendant de la Maifon de la Reine Anne d'Autriche, & de *Jacqueline* de Morillon, morte le feptiéme Novembre 1709, âgé de 85 ans, ayant eu pour enfans 1. *François-Gafpard*, mort en Mars 1661; 2. *Jean-François-Gafpard*, Abbé de Manlieu, mort en 1682; 3. *Pierre-Armand*, mort en 1675; 4. CHARLES-LOUÏS, qui fuit; 5. *Anne-Louïfe*, Religieufe à l'Efclache; 6. *Marie-Elifabeth*, morte fans alliance le 30 Décembre 1680; 7. *Marie-Thérèfe*, Religieufe à l'Efclache; 8. *Angélique-Cécile*, mariée le 27 Septembre 1699, à *François* de Harville des Urfins, Marquis de Paloifeau; 9. *Magdelaine*, morte fans alliance en 1681; & 10. *Catherine-Françoife* de Montmorin.

XX. CHARLES-LOUÏS de Montmorin, Marquis de Saint-Hérem, &c. fut reçu en 1677, en furvivance de la charge de Gouverneur & Capitaine des Chaffes de Fontainebleau, & mourut le dixiéme Juin 1722, en fa 48 année. Il époufa le fixiéme Février 1696, *Marie-Geneviéve* Rioult de Douilly, fille de *Jacques* Rioult, Seigneur de Douilly, de Neuville, de Pont-de-Neuilly, &c. Sécretaire du Roi, dont il eut entre autres enfans, JEAN-BAPTISTE, qui fuit.

XXI. JEAN BAPTISTE de Montmorin, Marquis de Saint Hérem, &c. Gouverneur & Capitaine des Chaffes de Fontainebleau, a époufé le 15 Février 1724, *Conftance-Lucie* de Valois-de Villette, fille de *Philippe* de Valois, Marquis de Villette, Lieutenant-Général des Armées navales du Roi, & de *Marie-Claire* des Champs de Marcilly, fa feconde femme.

SEIGNEURS DE LA CHASSAIGNE.

XIX. EDOUARD de Montmorin, fils puîné de GILBERT-GASPARD, Marquis de Saint-Hérem, & de *Catherine* de Caftille, fut Seigneur de la Chaffaigne, de Semlers, de Genfac, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Ferté, & de l'Alteffe, & époufa *Marie* de Champfeu, fille de *Gilbert*, Thréforier de France à Moulins, & de *Marie* d'Aubigny, dont il eut, 1. JOSEPH-GASPARD, qui fuit; 2. *Anne*, Religieufe à l'Efclache; 3. *Françoife*, Religieufe à Sainte-Marie de Thiern; & 4. *Anne* de Montmorin.

XX. JOSEPH-GASPARD de Montmorin, Seigneur d'Aifnay, de Saint-Amand, de Meaune, du Colombier, & de Drevant, a été Cornette-blanche du Régiment Colonel. Après la mort de fa femme il a embraffé l'état Eccléfiaftique; & étant Grand-Vicaire de Vienne, le Roi Louïs XIV le nomma en Juillet 1710, à l'Evêché d'Aire, dont il fut facré Evêque le quatriéme Janvier 1711, & mourut à Paris le feptiéme Novembre 1723, âgé de 66 ans. Il avoit époufé le dixiéme Février 1684, *Louïfe-Françoife* de Bigny, fille de *Louïs-Armand*, Comte d'Ainay, & d'*Ifabelle* de Château-Bodeau, morte le 28 Novembre 1700, ayant eu pour enfans, 1. *François-Gafpard*, né en 1685; 2. *Gilbert*, né en 1691, nommé Coadjuteur d'Aire en Juin 1722, & facré Evêque titulaire de Sidon, en l'Eglife de Meaux, le feptiéme Novembre 1723, jour de la mort de l'Evêque d'Aire fon pére; 3. *Thomas*, né en 1695, Docteur de la Maifon & Société de Sorbonne, Abbé de Bonnevaux, mort à Paris le cinquiéme Juillet 1723, pendant l'Affemblée du Clergé, où il étoit deputé; 4. *Edouard*, né en 1689; 5. *Anne*, née le quatriéme Juillet 1690; & 6. *Marie-Amable* de Montmorin, née le premier Octobre 1694. * Le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana*, &c.

* MONTMOROT, ville de France dans le Comté de Bourgogne, autrement dit Franche Comté, eft au fud de Dole, dont elle eft éloignée de neuf à dix lieues.

MONTMORT, (Pierre Rémond de) naquit à Paris le 27 Octobre 1678, de François Rémond, Ecuyer, Sr. de Bréviande, & de Marguerite Ralle. Après avoir fait fes Humanitez, fon pére, qui confultoit plutôt fes vues que les inclinations de fon fils, le deftina au Droit; mais il le quitta peu de tems après & fe fauva en Angleterre. Enfuite il fe retira en Allemagne chez M. de Chamoys, fon parent, Plénipotentiaire de France a la Diéte de Ratisbonne. Ce fut là qu'il lut la *Recherche de la Vérité*, & qu'il en prit les fentimens. Il revint en France en 1699, & fon pére étant mort deux mois après fon retour, il fuivit fon penchant qui l'entraînoit vers les Mathématiques, & la Philofophie. Il fe lia fur-tout avec le P. Malebranche, qu'il regardoit comme fon Oracle & fon intime ami. Il fit un fecond voyage en Angleterre en 1700, & il y vit le fameux M. Newton. Dans la vue de faire des progrès dans la Géométrie & dans l'Algébre, dont il avoit appris les prémiers élémens de M. Carré, & de M. Guifnée, il s'affocia à M. Nicole, jeune homme, qui promettoit beaucoup, & qui avoit quelque teinture de Géométrie. Ils paffèrent trois ans à s'appliquer à l'envi aux Mathématiques & pénétrérent jufques au Calcul intégral. Le frére cadet de M. de Montmort ayant réfigné en fa faveur un Canonicat de Notre-Dame de Paris, il fe vit chargé de nouveaux foins, qui le partageoient entre le Chœur & les Mathématiques. Généreux & charitable, il marioit ou faifoit Religieufes des filles qui auroient été fort à plaindre fans fon fecours. Il fit imprimer des Ouvrages, qu'il croyoit excellens, pour les rendre plus communs, comme *l'Application de l'Algebre à la Géométrie* de M. Guifnée, & la *Quadrature des courbes* de M. Newton. Sur la fin de 1704, il acheta la Terre de Montmort. Il n'aimoit pas beaucoup fa qualité de Chanoine, & il s'en défit en 1706, pour fe marier à Mademoifelle de Romicourt, petite-niéce de la Ducheffe d'Angoulême, qui demeuroit à Mareuil, proche de la Terre de Montmort. Cette Princeffe étoit la bru de Charles IX, mort il y avoit alors 130 ans. M. de Montmort s'enfonça entiérement dans les Mathématiques, & donna en 1708 fon *Effai d'Analyfe fur les Jeux de hazard.* Dans le même tems M. Nicolas Bernoulli de Bâle, neveu des deux célébres Géometres du même nom, s'appliquoit à compofer fes Théfes *de arte conjectandi in Jure*, qu'il foutint en 1709, pour obtenir les degrez de Docteur en Droit. Il étoit en 1732, revêtu dans fa patrie de la charge de Profeffeur en Droit, après avoir rempli la Chaire de Logique pendant neuf ans, & il avoit été auparavant Profeffeur en Mathématique à Padoue depuis l'an 1716, jufques en 1719. Cette matiére conduifit M. Bernoulli aux mêmes théories que M. de Montmort; de forte que cette conformité de goût & d'étude fit naître entre eux l'amitié & l'émulation. M. Bernoulli vint à Paris, & M. de Montmort l'emmena chez lui à la campagne, où ils pafférent trois mois dans un combat continuel de problêmes dignes des plus grands Géométres. En 1714, M. de Montmort donna une nouvelle édition de *fes Jeux de hazard* très confidérablement augmentée, & enrichie de fon Commerce épiftolaire avec Mrs. Bernoulli, oncle & neveu, fur-tout avec le neveu, qui ne refpiroit alors comme lui que combinaifons, & fuites infinies de nombres. Il fit en 1715, un troifiéme voyage en Angleterre, pour y obferver l'éclipfe folaire qui devoit être totale à Londres. La Société Royale lui donna une place dans fon Corps. Ce fut pour remplir quelque devoir de Membre de cette Société, qu'il lui envoya un grand Ecrit fort curieux & fort profond fur *les Suites infinies*, qu'elle fit imprimer dans *fes Tranfactions* en 1717. Il deftinoit un pareil morceau à l'Académie des Sciences de Paris, où il avoit été reçu Affocié libre en 1716; mais étant venu de fa campagne à Paris au mois de Septembre 1719, il fut attaqué de la petite vérole, dont il mourut le feptiéme Octobre fuivant. Quand il fut extrêmement mal, & qu'on le recommanda aux priéres des trois Paroiffes dont il étoit Seigneur, les Eglifes retentirent des gémiffemens & des cris des Païfans. Sa mort produifit les mêmes effets: éloges, *dit M. de Fontenelle*, les plus précieux de tous; tant parce qu'aucune contrainte ne les arrache, que parce qu'ils ne fe donnent ni à l'efprit, ni au favoir, mais à des qualitez infiniment plus eftimables. Il étoit bon Maître, même à l'égard des domeftiques qui l'avoient volé; bon ami, bon mari, bon pére, & rempli de piété. Il pouvoit travailler avec fuccès à la folution des Problêmes les plus embaraffans dans la chambre où l'on jouoit du claveffin, & où fon fils couroit & jouoit. Il avoit commencé *l'Hiftoire de la Géométrie*, mais la mort l'empêcha de finir cet Ouvrage curieux & important. * *Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences, de l'année 1719. p. 83.* &c.

MONTOJA (Diego). *Cherchez* RUIZ.

MONTOIRE, autrefois, *Mons Aureus*, petite ville du Vendômois en France, fur le Loir, à quatre lieues au-deffous de Vendôme. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTOLIEU, ancienne famille, qui citée dans tout ce qu'il y a d'écritures antiques, foit dans les Archives de la Maifon de ville de Marfeille, foit dans celles de l'Evêché de la même ville, fubfifte depuis plufieurs fiécles à Marfeille, & dans le Bas Languedoc. L'on n'en rapporte la poftérité ici que depuis GIRAUD qui fuit.

I. GIRAUD de Montolieu, fils de GUILLAUME de Montolieu, I du nom, vivoit en 1109. Il donna fon nom à un quartier du territoire de Marfeille, dit *des Montolieus*, autrement, *le Val de Giraud*, à caufe de lui. Il avoit époufé *Béatrix* de Ricaud, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui fuit; 2. *Jean*; 3. *Vincent* de Montolieu; 4. *Raimond*; 5. *Bérenger*; & 6. *Giraud*.

II. GUILLAUME de Montolieu, II du nom, fut Général des Galéres d'Ildephonfe II, Roi d'Aragon, Comte de Provence, & remporta l'an 1199, une fignalée victoire contre les Genois. Il avoit époufé *Blacaffe* de Blacas, dont il eut, 1. GUILLAUME, III du nom, qui fuit; 2. *Pons-Ricaut*; 3. *Blaqueria*; 4. *Beatrix*; 5. *Audejarde*, toutes trois Religieufes à faint Zacharie; & 6. *Lombarde*.

III. GUILLAUME de Montolieu, III du nom, époufa *Marie* d'Anfelme, dont il eut, GUILLAUME IV, qui fuit.

IV. GUILLAUME, IV du nom, mort jeune, en défendant fa patrie affiégée par le Comte de Provence. Il avoit époufé *Alafacie* de Caftellane, de Galbert, dont il eut, 1. GUILLAUME, V du nom, qui fuit; & 2. BLAQUERIA, qui forma *la branche de* MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, *établie dans le Bas Languedoc, rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME de Montolieu, V du nom, fut député de la ville de Marfeille, pour traiter de paix avec Béatrix, Comteffe de Provence, femme de Charles d'Anjou. Il avoit époufé *Marie* de Montolieu, morte en 1298, dont il eut, 1. MONTOLIEU de Montolieu, qui fuit; 2. *Fulcon*, qui avoit époufé *Agnès* de Montolieu, & tefta en 1324; 3. *Giraud*, qui époufa *Sibylle* de Roquefort; 4. *Guillaume*, Aumônier à faint Victor; 5. *Jacques*, Religieux Frére Mineur; 6. *Adalafie* Rofanne; 7. *Bartholomée*, Religieufe à l'Abbaye de Saint-Sauveur; 8. *Béatrix*, Religieufe à l'Abbaye des Dames de Sion; & 9. *Montolive*.

VI. MONTOLIEU de Montolieu, fut député par la ville de Marfeille, pour complimenter le Roi Charles IV, dit *le Bel*, & à Naples, vers la Reine Jeanne, après la mort du Roi Robert. Il avoit époufé *Alemane* de Montolieu, dont il eut, 1. *Montolieu* de Montolieu, qui de *Clémence* de Châteauneuf, niéce du Grand-Maître de ce nom, eut *Montolieu* de Montolieu, mort fans poftérité; & *Jean*, Chevalier de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem; 2. GUILLAUME, qui fuit; 3. *Jean*, qui époufa

épousa *Heuguette* d'Aleman, dont il eut pour fille unique, *N*... mariée à *Guillaume* de Corviéres; 4. *Blaquéria*; 5. *Marguerite*; & 6. *Blaqueria*.

VII. GUILLAUME de Montolieu, VI du nom, fut chargé de négociations importantes auprès des Papes, & des Rois de France, de Naples & de Sicile; tint les rênes du cheval du Roi Jean, lorsqu'il fit son entrée à Marseille, comme il paroît par un Acte de ce tems, dont les termes sont, *ad dextrandum & conducendum equum domini regis, &c.* fut l'arbitre des différents qui survinrent entre le Comte d'Avelin, de la Maison de Baux, le Grand-Sénéchal de Provence, & la ville de Marseille; & fit plusieurs fondations dans l'Eglise de l'Abbaye de Saint-Victor, & dans celle de Notre-Dame des Accoules. Il avoit épousé en 1347, *Sanxiéte* de Merceriis, dont il eut, 1. BLAQUERIA, qui suit; 2. *Guigon*, qui d'*Alione* d'Agoult, eut pour fille unique, *Nicolave*, mariée à *Antoine* de Lacépéde; 3. *Guillaume*, Sacristain de l'Abbaye de saint Victor; 4. *Jean*, Chanoine de l'Eglise Cathédrale; 5. *Catherine*; & 6. *Béatrix*.

VIII. BLAQUERIA de Montolieu, qui s'est rendu illustre en défendant sa patrie contre l'invasion des Aragonois, & testa en 1442, épousa 1o. en 1379, *Catherine* de Montolieu: 2o. en 1392, *Louïse* de Jérusalem. De son premier mariage, il eut pour fille unique, 1. *Douce*; du second, 2. GUILLAUME qui suit; 3. *Sibylle*, mariée à *Nicolas* d'Aréne, qui fut le premier de sa Maison qui s'établit à Marseille; & 4. *Montolive*, Abbesse de Saint-Sauveur.

IX. GUILLAUME de Montolieu, VII du nom, épousa 1o. *Baptistine* de Vémesan; 2o. *Bartholemée* de Paule. De son premier mariage il eut, 1. JEAN qui suit; 2. *Montolieu* de Montolieu, mort sans postérité de *Marguerite* Paule; & 3. *Bérengére*, Religieuse à Sion. Du second il eut, 4. *Blaquéria*, mariée à *Philippéte* d'Atoviti; 5. *Thomas*, marié à *Aléone* de la Milliére, dont il eut, *Montolieu* de Montolieu, qui épousa *Jeanne* de Blancard; & *Clémence*, mariée à *François* de Grimaldi; 6. *François*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; & 7. *Bartholemi*, Religieux à S. Victor.

X. JEAN de Montolieu, fut élu Consul de Marseille, l'an 1487 & l'an 1510, fit son testament en 1492, & épousa en 1480, *Catherine* de Rivaud, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Cu es, dont il eut 1. ETIENNE qui suit; & 2. *Jeanne*, mariée à Perceval de Vento.

XI. ETIENNE de Montolieu se signala à la défense de Marseille, lorsque Charles de Bourbon & le Marquis de Pescaire, commandant l'Armée de Charles *Quint*, l'assiégeoient, & mourut en 1533. Il avoit épousé en 1509, *Elisabeth* de Boniface, fille de *Louïs*, Chevalier, & de *Marguerite* de Tressemanes, dont il eut, 1. *Guillaume*, mort sans postérité d'*Honorée* de Pastier-Sulans; 2 *François*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; 3. *Jean*, Chanoine à Barjoulx; 4 HONORE' qui suit; & 5. *Magdelaine*, mariée à *Louïs* de Bosquet.

XII. HONORE de Montolieu, né le 28 Septembre 1524, en considération de sa noblesse, & des grands services qu'il rendit au Roi, reçut un Brevet par lequel sa Majesté dérogeoit aux Ordonnances faites contre le port des armes, & lui permettoit de porter la dague & l'épée; fut fait en 1579, par la Reine Mére Catherine de Médicis, son Gentilhomme d'honneur; fut député en 1588, de la Noblesse de Marseille aux Etats de Blois; fut élu en 1597, premier Consul de ladite ville; signala son zéle pour sa patrie & pour le Roi aux troubles causez par Daries, & contre les entreprises de Casaulx; fit son testament en 1609, & mourut en 1613. Il avoit épousé en 1571, *Marguerite* des Martins, fille de *Charles* des Martins, Chevalier, Seigneur de Puilobier, & de *Blanche* de Demendolx, dont il eut, 1. GUILLAUME qui suit; 2. 3. 4. 5. *Melchior*, *Jean*, *Pierre*, *Honoré*, tous quatre Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; 6. *Marguerite*, mariée à *Jean-Baptiste* de Félix; & 7. une autre *Marguerite*, mariée à *Louïs* de Vento.

XIII. GUILLAUME de Montolieu, VIII du nom, né le 18 Juillet 1573, fut fait dès l'an 1610, par le Roi, Commandant de ses Galeres, fut cinq fois député par la Noblesse de Marseille à la Cour; fut envoyé par le Roi à Constantinople; fut élu premier Consul de Marseille en 1631; fut tué dans un combat naval donné l'an 1638, devant Génes; & fut enterré à Antibes. Il avoit épousé en 1609, *Magdelaine* d'Agde, fille de *François* d'Agde, Seigneur de Fondouce, & de *Magdelaine* de Corbiére, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Anne*, mariée à *Louïs* de Purget, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Feuveau; & 3. *Elisabeth*, Religieuse de l'Ordre de saint Bernard, puis Abbesse de son Monastére, morte le neuviéme Mai 1685.

XIV. JEAN-BAPTISTE de Montolieu, né le 29 Septembre 1618, fut Capitaine d'une Galére qui portoit son nom; eut l'an 1642, le commandement de cinq Galéres du Roi; & fut tué le 19 Mars 1667, d'un coup de mousquet combattant contre un vaisseau Corsaire. Il avoit épousé le 12 Février 1640, *Elisabeth* de Valbelle-la-Tour, fille de *Léon*, Seigneur de Beuvons, de la Tour, & de saint Symphorien, & de *Marguerite* de Doria, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Charles*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Capitaine des Galéres, & du Port de Marseille; 3. *Anne-Marguerite*, mariée à *Nicolas* d'Hermite, Seigneur de Belcodéves, & de Feuveau; 4. *Marguerite*, Religieuse; 5. *Gabrielle*, veuve de *Louïs* Chanut, Seigneur de Revest; 6. *Thérése*, veuve de *Joseph* de Pontéves, Seigneur d'Amirat; & 7. *Marie*, mariée à François de Boisson, Thrésorier-Général de France.

XV. LOUÏS de Montolieu, né le 19 Janvier 1648, fut fait Chef d'Escadre des Galéres du Roi, Maréchal des camps de ses Armées, & Chevalier de saint Louïs. Il bloqua par mer la ville de Barcelone, que M. le Duc de Vendôme assiégeoit par terre, défendit Cadix, & fut honoré par le Roi du titre de *Marquis*. Il avoit épousé l'an 1672, *Marie* Dumas, fille d'*Antoine* Dumas, Seigneur de Manse, premier Chef d'Escadre des Galéres, & de *Catherine* de Gest-de-Fol, dont il a eu 1. LOUÏS-VICTOR qui suit; 2. *Nicolas*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; 3. *Jean-Augustin*, Chevalier du même Ordre, & Capitaine des Gardes Walones du Roi d'Espagne; 4. *Michel*, Chevalier dudit Ordre, & Capitaine dans le Régiment de Mirebeau; 5. *Cyprien François*, aussi Chevalier de saint Jean de Jérusalem, & Capitaine dans le Régiment Royal de la Marine; & 6. *Gabrielle*, Religieuse de la Visitation.

XVI. LOUÏS-VICTOR de Montolieu, né le 23 Novembre 1672, Chevalier de l'Ordre de saint Louïs, épousa le 16 Août 1706, *Charlotte* de Villeneuve, fille de *Scipion* de Villeneuve, de Tourette, &c. & de *Lucréce* de Grimaldi d'Antibes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTOLIEU-SAINT-HIPPOLYTE, établie dans le Bas Languedoc.

V. BLAQUERIA de Montolieu, fils de GUILLAUME, IV du nom, & d'*Alasacie* de Castellane de Galbert, épousa *Béatrix* de Jérusalem, dont il eut 1. BLAQUERIA qui suit; 2. *Montolieu* de Montolieu, marié à *Anselme* de Lacépéde, dont il eut plusieurs enfans.

VI. BLAQUERIA de Montolieu, II du nom, épousa *Gassole* de Gaufridi de Trets, dont il eut 1. BLAQUERIA qui suit; 2. *Béatrix*, qui épousa *Bertrand* de Candole; & 3. *Huguette*, dont l'alliance est ignorée.

VII. BLAQUERIA de Montolieu, III du nom, épousa *Douce* de Conchis, dont il eut 1. ARNOLD ou ARNAUD, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Blaquéria* de Montolieu; & 3. *Jacques*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.

VIII. ARNAUD de Montolieu épousa *Sibylle* de Pelet, dont il eut, 1. THOMAS qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; & 3. *Montolive*, morte sans alliance.

IX. THOMAS de Montolieu épousa en 1427, *Clémence* de Brignon, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Giraud*, tué à la bataille de Formigny, à la suite du Connétable, qui assista à son convoi funébre; & 3. *Claude*.

X. JEAN de Montolieu, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué à la bataille de Montlehéri, épousa en 1463 *Marguerite* ... dont il eut, 1. JACQUES qui suit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Nicolas* de Bouzéne, Chevalier de Boucoiran, & de Saint-Hippolyte.

XI. JACQUES de Montolieu, Chef d'une Bande, tué à la bataille de Novare, épousa en 1488, *Antoinette* de Delom, dont il eut, 1. *Guillaume*, Capitaine de 200 hommes, tué à la bataille de Cérizoles; 2. *Thomas*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique; 3. *François*, mort jeune; 4. GUILLAUME, qui suit; & 5. *Barthelemi*, Capitaine de 200 hommes, mort de la peste en 1563, au Havre de Grace, pendant que les François l'assiégeoient.

XII. GUILLAUME de Montolieu, V du nom, Seigneur de Saint-Hippolyte, Commandant d'une Enseigne dans l'Armée des Huguenots, dont il avoit embrassé la Religion en 1553, fut tué à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1541, *Antoinette* de Vergéze, fille d'*Antoine* de Vergéze, Ecuyer, dont il eut 1. *Jacques*, Capitaine de 200 hommes dans l'Armée des Huguenots, tué à la bataille de saint Denys; 2. *François*, Capitaine, tué à la bataille de Montcontour; 3. *Hippolyte*, aussi Capitaine, mort des blessures qu'il avoit reçues à ladite bataille de Montcontour; & 4. ANTOINE qui suit.

XIII. ANTOINE de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolyte, servit contre la Ligue, étoit Mestre de Camp en 1592 au siége de Rouen, où il reçut une blessure qui l'obligea de se retirer du service, & mourut en 1615. Il avoit épousé en 1582, *Susanne* Dupuy, fille de Bernardin Dupuy, Ecuyer, Seigneur de Montmoirac, & d'*Isabeau* de Valabrez, dont il eut, 1. *Jean*, Capitaine de 200 hommes, tué en 1622, au siége de Montpellier; 2. CLAUDE qui suit; 3. *Antoine*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gondrin, mort en Catalogne; 4. *David*, Seigneur de Me anes, qui marié à *Marie* d'Audibert, fille de *Gaspar* d'Audibert, Ecuyer, Seigneur de Méjanes, & de *Silvie* de Roger, fut en 1636 pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Calvisson.

XIV. CLAUDE de Montolieu, Seigneur de Saint-Hippolyte & de Sainte-Croix, fut chargé en 1629, par le Duc de Montmorency, du Commandement de la ville de Ganges, & reçut en 1635, du Roi, une pension en considération de ses services. Il avoit épousé en 1624, *Catherine* de Saurin, fille de *Pierre* de Saurin, Ecuyer, Seigneur de Pomaret, & de Saint-André de Valborgne, & de *Marthe* de la Marre, dont il eut, 1. PIERRE qui suit, 2. *Louïs*, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, tué à la bataille de Tréves; 3. *Jacques*, qui fut tué en duel, Capitaine dans le Régiment de Navarre; & 4. *Aymar*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Limosin, Chevalier de Saint Louïs, Gouverneur successivement de Soncino & Dustiano, & Commandant à Saint-Laurent du Var.

XV. PIERRE de Montolieu, Seigneur de Saint Hippolyte, épousa en 1660, *Jeanne* de Froment, fille de *Nicolas* de Froment, Seigneur de S. Jean de Sairargues, & de *Marie* du Roure, dont il eut, 1. *Claude*, sorti de France après la révocation de l'Edit de Nantes, mort en 1691, Lieutenant dans les Gardes Hollandoises; 2. *Susanne*, morte sans alliance; 3. THEOPHILE qui suit; 4. *Jacques*, mort à Metz d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Luxembourg, faisant les fonctions d'Ingénieur; 5. *Louïs*, Général-Major des Armées du

Roi de Prusse, & Général de bataille du Roi de Sardaigne, dont il a reçu une pension, en considération des services qu'il rendit à la bataille de Turin, où il perdit un bras; 6. *David*, Colonel au service du Roi de la Grande Bretagne, & Général de bataille des Armées du Roi de Sardaigne; 7. *Marguerite*, morte jeune; & 8. *Aymard*, Conseiller de Cour & d'Ambassade de sa Majesté Prussienne.

XVI. THEOPHILE, Seigneur de Saint-Hippolyte, de Saint-Jean de Sairargues, & de Teillan, Capitaine dans le Régiment de Normandie, épousa en 1695, *Anne* de Bornier de Teillan, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Teillan, & de *Tiphéne* de Pascal, dont il a plusieurs enfans. * *Archives de l'Evêché & de la ville de Marseille. Archives de l'Abbaye de S. Sauveur. Archives de l'Hopital du S. Esprit.* P. Guenay, *Annales de Marseille*, *p.* 198. Nostradamus. *Hist. de Provence*, *p.* 164. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 3. *p.* 1060.

* MONTOLIEU, bourg de France dans le Languedoc. Il est dans le Diocése de Carcassonne, au nord-ouest de la ville de Carcassonne, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

MONTOLIVET. *Voyez* MONT-OLIVET en deux mots.

MONTOLON. *Cherchez* MONTHOLON.

MONTONA, petite ville située vers le milieu de l'Istrie, sur le Quiéto, entre Saint-Weit & Città-Nova, à huit milles de Saint-Laurent. Cette ville s'est gouvernée d'abord par elle-même, & donnoit seulement 35 marcs d'argent au Patriarche d'Aquilée; mais ensuite elle se soumit aux Vénitiens l'an 1276. Elle a quinze villages dans son ressort, & le bois de Vallé long de quinze milles, par lequel passe la riviére de Quiéto. * Davity, *Istrie.* Th. Corneille, *Diction. Géog.* Maty, *Diction. Geogr.*

MONTONE, anciennement *Vitis*, riviére d'Italie. Elle baigne Città di Sole en Toscane, & traversant la Romagne, elle baigne Ravenne du côté du nord. Louïs XII, Roi de France, gagna l'an 1512, une bataille sur les bords de cette riviere, contre les Espagnols, qui y perdirent dix-huit mille hommes. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTORIO, anciennement *Trebula*, ancien bourg de la Sabine dans l'Etat de l'Eglise, est à la source de la Corréfe, à trois lieues de Tivoli, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

MONTORO, *Montorium*, bourg d'Andalousie, situé à dix lieues de Cordoue vers le midi. On y a trouvé une Inscription par laquelle on juge, que c'est le bourg appellé anciennement *Epora*, que quelques Géographes pourtant placent à *Aldea del Rio.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTOSIEN, connu sous le nom de *Marcus Antonius Montosianus*, natif de Saint Géminiano, & Médecin de Florence, a écrit, *Quæstiones Medicinales*, &c. Il vivoit l'an 1555. * Juste, *in Chron. Med.* Gesner, *in Biblioth.* Vander Linden, *de Script. Med.*

MONTPASIER. *Voyez* MONPASIER.

MONTPELLIER, ville de France, sur le Lez au Bas Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne, est nommée par les Auteurs Latins, *Mons Pessulus* ou *Mons Pessulanus*, *Monspelium*, *Mons Peullarum* & *Mons Pesterius.* Elle est le Siége d'un Evêché, qui y fut transféré de Maguelone l'an 1533 ou 1536. Cette ville est la plus grande de la Province après Toulouse, & est célébre par son Université de Médecine, fondée, à ce qu'on prétend, par les Disciples d'Averroes & d'Avicenne l'an 1196. Elle fut rétablie l'an 1220. Il y a aussi divers Colléges, & une Académie du Droit, avec quatre Professeurs royaux. Au reste c'est une des plus belles villes du Languedoc, & des plus considérables par sa situation, & par l'esprit & la politesse de ses Habitans. Elle a Généralité, Cour des Aides, Chambre des Comptes, & Présidial. On y voyoit autrefois de belles Eglises, & grand nombre de Maisons Religieuses; mais depuis l'année 1561, que les Huguenots s'en rendirent maîtres pendant les guerres civiles, ils ruïnérent ces édifices & firent de cette ville une des places de sûreté de leur Parti. Louïs XIII, ayant résolu de mettre ses Sujets de ce Parti à la raison, assiégea Montpellier l'an 1622, & après une vigoureuse resistance, s'en rendit maître le 20 du mois d'Octobre. Ensuite on y rebâtit la Cathédrale de S. Pierre, & les autres Eglises; & c'est à quoi contribua le zéle de M. du Bosquet, Evêque de cette ville, illustre par sa doctrine, par ses Ouvrages & par sa piété. Les Etrangers ne manquent pas de voir à Montpellier sa forte Citadelle, flanquée de quatre bastions royaux; le Jardin de Médecine du Roi, qui est hors la ville; les Assemblées de la Place de la Canourgue; le Palais de la Justice; les belles Eglises de saint Pierre, de Notre-Dame, &c. le Cours ou Place des ormeaux, proche la porte de la Sonnerie; le Bâton de saint Roch dans le Monastére de S. Paul, & les autres curiositez de la ville. Elle est encore célébre par sa thériaque, & par l'application des Habitans au travail du verd de gris, au blanchissage de la cire, aux moulins à soye, aux poudres de Chypre, aux eaux d'Ange, & à diverses sortes de Manufactures. La riviére du Lez arrose le pié de la colline sur laquelle est bâtie la ville de Montpellier. On la passe sur le pont de Juvenau, & elle reçoit le ruisseau de Merdanson, qui coule dans la ville. Cette ville s'étoit établie par les ruïnes de celle de Maguelone, que Charlemagne fit abattre, parce qu'elle servoit de retraite aux Sarazins; & pour-lors l'Evêché fut transferé à Sustantion, où le Siége a été environ 300 ans. Ce fut en ce tems-là, que les peuples de ce païs bâtirent une nouvelle ville, qu'ils nommérent *Montpellier*, ou *Montpelliéret.* Un des Comtes de Sustantion la donna en mariage à une de ses filles, nommée *Eustorgia.* Elle eut divers enfans, & entre autres *S. Fulcran*, Evêque de Lodéve, & deux filles, Dames de Montpellier, qui donnérent leurs biens à l'Eglise, sous l'épiscopat de Ricuin II, vers l'an 975. Un Gentilhomme, nommé GUI, obtint alors cette ville, à condition de la tenir en Fief de l'Eglise, & de la défendre contre les Sarazins, & moyennant l'hommage & la fidélité qu'il s'obligea de rendre à l'Evêque & au Chapitre. Les Rois de France en étoient aussi premiers Souverains; & cette ville a été de tout tems Fief de la Couronne. Le Roi Louïs *le Jeune* l'an 1155, & Philippe-*Auguste* l'an 1208, confirmérent ces droits de l'Eglise de Maguelone. Ce GUI fut donc tige des Seigneurs de Montpellier. GUILLAUME, fils d'*Ermengarde*, mourut vers l'année 1121. Gotafred, Evêque de Maguelone, lui avoit inféodé de nouveau Montpellier en 1090. Il eut d'*Ermensinde* un autre GUILLAUME, qui épousa *Sibylle*, fille d'un Roi de Jérusalem. Leur fils de même nom, mort l'an 1179, avoit pris alliance avec *Mathilde* de Bourgogne, fille de *Hugues* II, Duc de Bourgogne, surnommé *le Pacifique*, d'où vint GUILLAUME IV, Seigneur de Montpellier. Celui-ci, époux d'*Eudoxie*, fille d'*Emmanuel*, Empereur de Constantinople, mourut l'an 1204, & laissa une fille unique, *Marie* de Montpellier, alliée à *Pierre*, Roi d'Aragon, qui fut tué à la bataille de Muret l'an 1213. *Marie* mourut à Rome l'an 1219. JACQUES, Roi d'Aragon, son fils, lui succéda. Ce Prince, qui mourut l'an 1272, eut *Pierre*, Roi d'Aragon, & JACQUES, Roi de Majorque, Comte de Roussillon, & Seigneur de Montpellier. Ce fut du tems de celui-ci, & l'an 1292, que l'Evêque & le Chapitre de Maguelone firent un échange considérable avec le Roi Philippe *le Bel*; car ils lui cédérent ce qu'ils possédoient à Montpellier pour un revenu de cinq cens livres Melgoriennes, que ce Prince leur assigna sur la Baronie de Sauve, &c. à condition de tenir le tout en Fief de la Couronne. *Jacques* II, Seigneur de Montpellier, épousa *Esclarecide* fille du Comte de Foix, & mourut l'an 1311, laissant SANCHE, pére de JACQUES III, Roi de Majorque, & Seigneur de Montpellier. Jacques III avoit épousé *Marie*, sœur de *Pierre*, Roi d'Aragon, qui le dépouilla de ses Etats. Il vendit l'an 1349, au Roi Philippe de *Valois*, la Seigneurie de Montpellier, qu'il tenoit en arriére-fief de la Couronne, & mourut l'an 1362. Le prix en fut de six-vints mille écus dor. *Jacques* & *Elisabeth*, enfans de Jacques III, ratifiérent ce contract. *Elisabeth*, dite *Esclarmonde*, fut seconde femme de *Jean* Paléologue, II de ce nom, Marquis de Montferrat, & céda encore au Roi Charles VI, tout le droit qu'elle pouvoit avoir sur la Seigneurie, Baillage & Baronie de Montpellier. Le Roi donna à cette Princesse, sa vie durant, la Chatellenie de Gallarque, & douze cens livres de rente sur la Sénéchaussée de Beaucaire, avec cinq mille francs d'or pour payer ses dettes, par transaction passée à Paris le 13 Septembre 1395. * Du Puy, *Droits du Roi.* Surita, *Annal. d'Aragon.* Gariel, *Hist. Præs. Magal.* Catel, *Histoire de Languedoc.* Mérula, *Geogr.* De Thou, *Hist. sui Temp.* Sincerus, *Itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE MONTPELLIER.

Arnuste, Archevêque de Narbonne, célébra l'an 894, un Concile à Juncaire dans le Diocése de Montpellier; mais parce que nous n'avons point de connoissance de ce lieu, il est bon de le remarquer sous le nom de Montpellier. Pierre de Bénévent, Légat du Saint Siége, assembla l'an 1215 cinq Archevêques, vint huit Evêques, & divers Abbez & Barons dans la même ville de Montpellier, & après avoir donné à Simon, Comte de Monfort, tous les éloges dûs à sa valeur & à son zele pour la défense de l'Eglise Romaine contre les Albigeois, il l'investit des Terres du Comte de Toulouse, qui étoit Partisan des Albigeois. (*Voyez* Pierre des-Vaux-de-Cernay, *aux ch.* 81. & 82. de son Histoire des Albigeois.) L'Auteur de la Vie du Roi Louïs VIII, parle d'un autre Synode tenu l'an 1225 à Montpellier, au sujet de Raimond, Comte de Toulouse, & Protecteur des Albigeois. Jacques, Archevêque de Narbonne, y célébra l'an 1258, un Concile Provincial, dont nous avons encore onze Ordonnances contre ceux qui pilloient les biens de l'Eglise, ou qui maltraitoient les Clercs, & contre les Ecclésiastiques qui se mêloient de Marchandise. Il y a d'autres Réglemens pour la tonsure, & pour les Ordres sacrez. M. Baluze a publié depuis l'an 1668, trois Conciles de Montpellier. Le premier, tenu l'an 1195, par Michel, Légat du Saint Siége; & les deux autres, qui avoient été placés en 1215 & 1225, & qu'il met en 1214 & 1224.

MONTPENSIER, petite ville de la Basse Auvergne, avec titre de Duché & Pairie, est situé sur une colline, entre Aigueperce & Gannat. Il y avoit autrefois un château, qui fut ruïné sous le régne de Louïs XIII. Le Roi Louïs VIII y mourut le Dimanche huitiéme Novembre 1226. Montpensier a eu autrefois des Seigneurs particuliers. *Agnès* de Thiern porta cette Terre dans la Maison de Beaujeu, par son mariage avec GUICHARD IV, Sire de Beaujeu, qui mourut l'an 1216. HUMBERT de Beaujeu, son petit-fils, Connétable de France, mort l'an 1285, eut une fille unique, appellée *Jeanne*, Dame de Montpensier, qui épousa JEAN II, Comte de Dreux. Elle eut de ce mariage *Jean* II, mort sans lignée l'an 1331; & PIERRE Comte de Dreux, qui laissa d'*Isabelle* de Melun, *Jeanne*, Comtesse de Dreux, Dame de Montpensier, &c. morte jeune l'an 1346. *Blanche* de Beaujeu, Dame de Leuroux, prétendit alors aux Seigneuries de Montpensier, & d'Aigueperce, qui furent ajugées à BERNARD de Vantadour, comme représentant *Marguerite* de Beaujeu sa mére. Montpensier fut peu après érigé en Comté. Le même *Bernard*, & *Robert* son fils, le vendirent l'an 1384, à *Jean* de France, Duc de Berry.

Les

Les deux fils de ce Prince, *Charles* & *Jean* de Berry, portérent le titre de Comtes de Montpensier. *Marie*, sa seconde fille, eut en partage ce Comté, qu'elle porta dans la Maison de Bourbon, par son mariage avec *Jean*, I de ce nom, Duc de Bourbon. Le Roi Charles VI y consentit par Lettres de l'an 1400, & ce consentement étoit necessaire, parce que Jean de France avoit donné le Comté de Montpensier & ses autres Terres au Roi & à la Couronne, par donation entre vifs. Depuis, Montpensier a été le titre de deux branches illustres de la Maison de Bourbon. Le Roi François I l'érigea en Duché & Pairie, au mois de Février 1538: ce qui fut vérifié au Parlement le sixiéme Mars suivant, & confirmé l'an 1608, pour la Pairie. Il appartient présentement à la Maison d'Orléans, à laquelle le Roi Louïs XIV a accordé la continuation de la Duché-Pairie, pour en jouïr & ses successeurs mâles & femelles, comme du tems de la premiére érection. * *Voyez* BEAUJEU & BOURBON.

* MONTPESAT, petite ville ou bourg de France dans le Bas Languedoc & dans le Diocése de Viviers. Elle est au nord-ouest de la ville de Viviers, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* MONTPEZAT, petite ville ou bourg de France dans le Quercy, au sud de Cahors, dont ce lieu est éloigné d'environ six lieues.

MONTPEZAT. *Cherchez* PREZ (des).

MONTREAL. *Voyez* MONT-REAL en deux mots.

MONTREGEAU, en Latin *Mons Regalis*, bourg de la Gascogne en France, sur la Garonne, à une lieue de Saint-Bertrand vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTRELET. *Cherchez* MONSTRELET.

MONTRESOR, en Latin, *Mons Thesauri*, bourg de la Touraine en France, sur l'Indros, à trois lieues de l'Indre & de la ville de Loches, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MONTREVAUX ou MONTREVEAU, bourg de France, en Anjou, sur la Sévre. Il est au sud-ouest d'Angers, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

MONTREVEL. *Voyez* MONREVEL.

MONTREUIL, en Latin, *Monstrolium* & *Monasteriolum*, ville de France en Picardie, dans le Comté de Ponthieu, est située sur une colline, arrosée au pié par la riviére de Canche. C'est aimer les fables, que de croire que le nom de Montreuil a été donné à cette ville, parce qu'on y trouva un Monstre qui n'avoit qu'un œil. On ne doit pas même croire que Montreuil signifie *Mont Royal*, comme d'autres l'ont pensé: il y a plus d'apparence que ce nom est tiré du Latin *Monasterium* ou *Monasteriolum*. En effet cette ville a deux Abbayes anciennes, de l'Ordre de saint Benoît, Saint-Sauve, Abbaye d'hommes, & Sainte-Austreberte, Abbaye de filles. Montreuil est une ville forte, à trois lieues de la mer, avec un bonne citadelle; & est divisée en basse ville, le long de la riviére, & en haute ville, séparée de la premiére par une simple muraille. Il y a deux belles Places, la Paroisse de Notre-Dame, & diverses Maisons Religieuses. Les grosses barques y remontent de la mer par le moyen du reflux. Le Roi Philippe I. ayant répudié la Reine Berthe, sa femme, la reléguа à Montreuil, où elle mourut l'an 1093, selon la Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Cette ville a Bailliage, & fut unie à la Couronne avec le Comté de Ponthieu. On la nomme Montreuil sur mer, pour la distinguer de Montreuil-Bellay. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'Article suivant.

MONTREUIL-BELLAY, ville de France en Anjou, sur les frontiéres du Poitou, est bâtie sur le Touay ou plutôt la Toue ou la Thoue, qui y reçoit le Thon, & se jette dans la Loire, au dessous de Saumur. * *Histoire des Comtes de Ponthieu.* Gilles Bry, Sieur de la Clergerie, *Histoire du Perche, d'Alençon & de Ponthieu.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Masson, *Descr. flumінum Gall. &c.*

* MONTREUIL-L'ARGILLE, petite ville de France dans la Normandie, au Diocése de Lisieux, est au sud-sud-est de la ville de Lisieux, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* MONTREUIL-BONNIN, ville de France dans le Poitou, à l'ouest de Poitiers, tirant vers le sud, & en est éloignée de trois à quatre lieues.

* MONTREUIL (Jean de) fut Prévôt de l'Isle, Sécretaire du Dauphin, du Duc de Bourgogne, & enfin du Roi Charles VI, qui l'employa sur la fin du XIV siécle & au commencement du XV, en diverses Ambassades, dont il s'aquitta avec honneur. Mais son attachement à son Roi légitime déplut au Duc de Bourgogne; il fut tué à Paris par les Partisans de ce Duc, au mois de Juin 1418. On a de lui plusieurs Lettres qui contiennent plusieurs particularitez curieuses. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONTREUIL (Eudes de) célébre Architecte, accompagna saint Louïs dans le voyage de la Terre-Sainte, où il fortifia le port & la ville de Jaffa. Après son retour à Paris, il eut la conduite de plusieurs Eglises que ce Prince y fit bâtir, entre autres de sainte Catherine du Val des Ecoliers, de l'Hôtel-Dieu, des Mathurins, des Chartreux & des Cordeliers. Il mourut l'an 1289, ainsi qu'il étoit marqué sur son épitaphe, qui se voyoit dans la nef des Cordeliers avant l'année 1580, lorsque cette Eglise fut presque entiérement brûlée. * Felibien, *Vies des Architectes.*

MONTREUL ou MONTREUIL (Jean de) de l'Académie Françoise, étoit de Paris, & fils d'un Avocat au Parlement. Après s'être destiné au Barreau dès l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, il s'en alla en Italie avec M. de Belliévre, qui le donna au Cardinal Antoine, par le crédit duquel il fut pourvu d'un Canonicat à Toul. Depuis, il revint en France, où il fut retenu pour être Sécretaire du Prince de Conti. Mais comme ce Prince n'avoit pas encore besoin de son service, il suivit en qualité de Sécretaire, le Marquis de Fontenay-Mareuil, Ambassadeur à Rome. A son retour, il fut encore Sécretaire d'Ambassade en Angleterre, de M. de Belliévre, & enfin fut laissé Résident en Ecosse. Il y servit très utilement; car il étoit très propre pour la négociation, d'un esprit souple & adroit, fort concerté, & qui ne faisoit presque jamais rien sans dessein. Ce fut lui qui donna avis que l'Electeur Palatin devoit passer *incognitò* en France, pour aller commander les troupes du Duc de Weimar, & se saisir de Brisac; ce qui fut cause qu'on y pourvut, & que l'Electeur fut arrêté à son passage. Croyant rendre un bon office à Charles I, Roi d'Angleterre, il négocia pour le faire remettre entre les mains des Ecossois. Après avoir été quelque tems en Ecosse auprès du Roi, il établit en sa place un de ses fréres, & vint prendre possession de sa charge de Sécretaire du Prince de Conti, qui l'envoya l'an 1648 à Rome, pour y solliciter le chapeau de Cardinal. Lorsque ce Prince eut été arrêté le 18 Janvier 1650, avec le Prince de Condé & le Duc de Longueville, Montreuil agit avec beaucoup de zéle pour leur délivrance. Le Prince, après sa sortie, dit publiquement que *c'étoit à lui plus qu'à personne, qu'ils devoient leur liberté.* Il écrivoit un grand nombre de Lettres, & se servoit d'un secret que le Roi d'Angleterre lui avoit appris. C'étoit une poudre, qui étant jettée sur le papier, y faisoit paroître ce qu'on avoit écrit auparavant avec une liqueur blanche, qui sans cela étoit tout-à-fait imperceptible. On envoyoit au Prince de Conti, des drogues enveloppées dans du papier blanc; & chaque enveloppe étoit une Lettre qu'on ne pouvoit lire, qu'après y avoir passé dessus de la poudre que les Princes avoient. Elle étoit ordinairement sur la cheminée de leur chambre, & passoit aux yeux de leurs Gardes, pour de la poudre à dessecher leurs cheveux. Par cet artifice & par plusieurs autres il n'y avoit presque point de jour qu'il ne leur donnât des nouvelles, & qu'il n'en reçût d'eux. Il montroit jusques à trois cens Lettres de la main du Prince de Condé. Montreuil étoit déja pourvu de dix mille livres de pension sur les Bénéfices du Prince de Conti, & étoit en état de recevoir de plus grandes recompenses des Princes qui sortirent de prison le 13 Février 1651; mais il mourut peu après, âgé de 37 ou 38 ans. Il laissa diverses piéces en prose, dont on a publié quelques-unes, mais dont il n'a rien fait imprimer lui-même. Il ne faut pas le confondre avec son frére MATTHIEU de Montreuil, qui fait le sujet de l'Article suivant. Pellisson, *Hist. de l'Acad. Franç.*

* MONTREUL ou MONTEREUL (Matthieu de) frére du précédent, a toujours porté l'habit Ecclésiastique, sans être lié aux Ordres. Ses Poësies lui donnérent de la réputation. Quoique M. Despréaux ait lâché un petit trait contre M. de Montreul, qu'il appelle *Montreuil*, ce dernier ne s'en fâcha point. Ils ont toujours été fort unis. M. de Montreul mourut à Valence en Dauphiné, au mois de Juillet 1692, âgé de 72 ans. Il fit imprimer tous ses vers & toutes ses Lettres en 1671, à Paris. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MONTREUX (Nicolas de) Gentilhomme du Maine, qui naquit vers l'an 1561, fut Auteur dès l'âge de 17 ans, & composa le 16 *Livre des Amadis*; *les Bergeries de Juliette*, qui est une imitation de la Diane de George de Montemajor; *les Amours de Diane & de Délie*, sous le nom d'Olénix du Mont sacré, qui est l'anagramme de son nom. Il mourut en 1604 &c. * La Croix-du-Maine.

MONTRICHARD, petite ville de la Touraine, en France, sur le Cher, à six lieues de Blois, & à douze de Tours, en Latin *Mons Richardi*, & *Mons Trichardus*. C'est une place moderne, située dans une plaine. Dans les fauxbourgs il y a des maisons sous terre, & sur ces maisons des jardins & des vignobles. Foulques Norre, Comte d'Anjou, fit bâtir cette place vers la riviére du Cher, sous le régne du Roi Robert, pour lui servir de defense contre Geldouin & Gofroy, Seigneurs de Saumur & de S. Aignan, qui ravageoient ses Terres & ses Seigneuries de Treuvain, appuyez d'Eudes Comte de Champagne. * Maty, *Dict. Géogr.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MONTROND. *Voyez* MONT-ROND en deux mots.

MONTROS, ou MONTROSS, en Latin, *Mons Rosarum*, anciennement *Celurca*, ville d'Ecosse dans le Comté d'Angus, à l'embouchure de la riviére d'Eske, à deux lieues au-dessous de Bréchin. Cette ville, qui a un port, & titre de Marquisat, est séparée en deux par la riviére. Celle qui est sur le bord méridional, nommée *Old Montross*, c'est à dire, *la Vieille Montross*, est beaucoup moins considérable que l'autre, qu'on nomme *New Montross*, *la Nouvelle Montross*. * Maty, *Dict. Géogr.*

MONTROSE, (Jaques Gremme ou Graham, Marquis de) depuis Duc, Chevalier de la Jarretiére, & Généralissime des Armées d'Ecosse pour le Roi d'Angleterre Charles I, signala sa valeur & sa fidélité au service de ce Prince, & le défendit généreusement contre les Rebelles de son Royaume. L'an 1644, il prit Perth & Aberdon, battit le Comte d'Argile, & réduisit plusieurs Provinces sous l'obéissance du Roi, qui le fit Généralissime de ses troupes d'Ecosse. En cette qualité il se rendit maître d'Edimbourg. L'an 1646, il défit les troupes des ennemis, & ce fut la derniére entreprise de Montrose, pendant la vie de Charles I; car après l'emprisonnement de ce Prince, il quitta l'Ecosse. Lorsque le Roi se fut remis entre les mains des Ecossois, ils lui demandérent un Ordre pour le Marquis de Montrose, afin de l'obliger à désarmer. Ce grand homme eut bien de la peine à s'y soumettre, voyant bien qu'il avoit été extorqué de son Maître: il fallut pourtant obéir, à son

grand regret, & abandonner l'Ecosse à la fureur des Rebelles. Il en sortit, & se retira en France où il apprit la triste destinée de son Prince, à qui ses Sujets révoltez firent perdre la tête sur un échaffaut. Montrose passa en Allemagne, où il signala son courage à la tête de douze mille hommes, en qualité de Maréchal de l'Empire; mais le Roi Charles II, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappella pour l'y envoyer, afin de lui préparer les voyes. Ce fidéle Sujet y alla avec un Corps de quatorze à quinze mille hommes, qu'il avoit reçu des Rois de Dannemarck, de Suéde, de Pologne, & d'autres Souverains du Nord, chez qui il avoit des habitudes. Il s'y rendit maître des Isles Orcades, où il laissa la meilleure partie de ses troupes pour les garder, & descendit à terre avec quatre mille hommes; mais il y fut bientôt surpris par le Colonel Straughan, & une partie de ses troupes ayant été défaite, il fut obligé de se retirer déguisé en païsan, & se cacha pendant trois jours dans des roseaux. Le manque de vivres l'ayant enfin obligé à sortir de sa retraite, il se découvrit à un nommé Brime, Ecossois, qui avoit autrefois servi sous lui dans ses troupes; mais ce malheureux le vendit au Général Lesley, qui le fit amener à Edimbourg, où il fut bientôt condamné à être pendu; ce qui fut exécuté à la fin de Mars de l'an 1650. Ce grand homme, tout couvert de lauriers qu'il avoit amassez en combattant contre des Sujets rebelles, mourut ainsi en Ecosse, dont il étoit Pair & Viceroi, victime de la fidélité qu'il avoit eue pour son Souverain. On précipita son jugement & son exécution par l'ordre de Cromwel, qui craignant les sollicitations des Princes etrangers que Makdonald étoit allé presser, voulut se défaire au plus vîte du seul ennemi dont il se sentoit embarrassé: ainsi lorsque le Baron d'Altheim Envoyé de l'Empereur, arriva à Edimbourg, & que Tompson, Officier des Gendarmes Ecossois, s'y fut rendu en même tems de la part du Roi Très-Chrétien, ils trouvérent l'Arrêt déja exécuté. On lui coupa la tête après sa mort, pour l'exposer sur le donjon du Palais d'Edimbourg, & son corps fut mis en quatre quartiers, & exposé sur les principales portes des quatre principales villes du Royaume. * Du Verdier, *Hist. Univers.* Raguenet, *Hist. de Cromwel.*

MONTROYAL: c'étoit une bonne forteresse, située dans le Comté de Spanheim, Province du Palatinat du Rhin, sur la Moselle, qui l'environnoit presque entiérement. Elle étoit vis à vis de la ville de Trarbach, à onze lieues au-dessous de Tréves. Le Roi de France l'avoit fait construire; mais il s'engagea à la faire démolir par le Traité de paix conclu avec l'Empereur a Ryswick le 30 Octobre 1697. * *Mémoires du tems.*

MONTSALVY. *Voyez* MONSALVY.

* MONTSAUJON ou MONSAUGEON, bourg ou petite ville de France, dans la Champagne. Ce lieu est vers les confins du Duché de Bourgogne & de la Franche-Comté. Il est au sud de Langres, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ six lieues.

* MONTSAUJON ou MONSAUGEON, village de France dans la Comté de Bourgogne, dit autrement Franche-Comté. Il est au sud-est de Dole, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* MONTSEMPROU, petite ville de France, dans l'Agénois, sur le Lot, est au nord est de la ville d'Agen, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

MONTSOREAU. *Voyez* MONSOREAU.

MONTSOREL, ville avec marché, dans le Comté de Leicester, dans le canton appellé *Goscote*, près de la riviére de Stower, sur laquelle il y a un pont. Il y avoit autrefois un château situé sur une montagne escarpée; mais il y a longtems qu'il est démoli. Cette ville est éloignée de Londres de 104 milles Anglois. * *Dict. Anglois.*

* MONTVILLE ou MONVILLE, bourg de France en Normandie, est au nord de Rouen, dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie.

MONTULIN. *Voyez* MONT-HULIN.

* MONTZEN, bourg d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, au sud sud est de Bacharach, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* MONTZINGEN, bourg d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Il est au sud-sud-ouest de Bacharach, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

MONY, Isle proche de la côte de Java, à dix degrez onze minutes de latitude méridionale. Les signaux de Mony sont trois sortes d'oiseaux, que les gens de mer nomment des *fous*, des *frégates*, & des *paille en queues.* Ces derniers ont à la queue des plumes longues d'environ vint pouces, que l'on croiroit des pailles en les voyant de loin, ce qui les a fait appeller de la sorte. * Tachard, *Voyages, tome* 1. *p.* 125.

MONZA, petite ville du Milanez, sur la riviére de Lumbro, est le lieu où les Empereurs recevoient autrefois la Couronne de fer. Elle est située dans une grande plaine, à dix milles de Milan, vers le Lac de Come. On y voit une Eglise dediée à saint Jean-Baptiste, par Théodelinde, Reine de Lombardie. * Baudrand.

* MONZAMBANO (Sévérinus de) nom déguisé, sous lequel M. Pufendorf a écrit & publié un Livre qui a pour titre *De Statu Reipublicæ Germanicæ.*

MOO. MOP.

MOORE, peintre. *Cherchez* MORE.

MOORTON. Cardinal. *Voyez* MORTON.

MOPANG, Forteresse de la Chine dans la Province de Junnan. Elle commande à plusieurs Citez assez considérables, & à plusieurs beaux bourgs & villages qui dépendoient autrefois du Royaume de Mien, auquel ils touchent vers le Midi. Ils sont bornez des Royaumes de Pégu & de Bengala, & n'obéissent que très difficilement aux Chinois. Aussi ne tiennent-ils rien de leurs coutumes. Les Habitans sont vêtus de blanc, se peignent le corps de différentes figures, s'arrachent la barbe avec des pincettes, ornent leurs sourcils, portent la moustache longue, ont les oreilles longues & percées, garnies de bagues, enrichissent leurs bras, leurs jambes & leurs ongles de lames d'or & d'ivoire, & frottent leur peau de musc, de bois de sandal, ou de la ratissure de quelque autre bois. Ils hument l'écume du pot avec volupté, & le potage est le dernier de leurs mets. Ils ne peuvent souffrir le sel, & rejettent nos ragoûts; ils ont une aversion extraordinaire pour la Musique, qui les fait fuir aussi-tôt dans leurs cabanes. Ils y dorment sur le bois de calamba, & n'ont point de lits. Les femmes y sont tenues pour esclaves. Ils adorent l'Idole de *Tè*, croyent la Métempsycose, & maudissent les ânes, persuadez que les hommes ne se logent jamais dans leur corps, mais qu'après avoir passé par ceux de toutes sortes d'animaux & retourné plusieurs fois en de nouveaux Mondes, les uns seront enfin placez dans le Ciel, les autres en Enfer, & quelques autres au *Niban*, c'est à dire, *réduits au néant.* Ce territoire produit beaucoup de poivre, d'étain, d'ambre & quantité de chevaux. * *Ambassade des Hollandois à la Chine.* Thomas Corneille, *Dict. Geogr.*

* MOPINOT (Dom Simon) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Reims en 1685, d'une famille honnête, fit son Cours d'Humanitez dans cette ville; & après ses premiéres études, il alla en 1700 à S. Faron de Meaux, pour y prendre l'habit de Bénédictin. Il fit profession dans la même Abbaye le 18 Février 1703. Il fit ensuite son Cours de Philosophie & celui de Théologie à S. Denys. Quelque tems après, on l'envoya professer les Humanitez & la Rhetorique a Pont-le-Voi, dans le Diocése de Blois. En 1715, ses Supérieurs l'appellérent à Paris, où Dom Pierre Coustant se l'associa, pour travailler à la collection des Lettres des Papes, dont le premier Volume fut publié à Paris en 1721 *in folio.* Après la mort de Dom Coustant, arrivée la même année, Dom Mopinot se trouva seul chargé de la continuation de la collection des Lettres des Papes. Il étoit prêt à faire imprimer le second volume, lorsqu'il mourut de dyssenterie le onziéme d'Octobre 1724, dans la 39 année de son âge. Il réussissoit également en prose & en vers, & écrivoit en Latin avec toute la pureté & l'elégance des meilleurs Auteurs. Etant Professeur de Rhétorique, il fit une Tragédie qui fut fort goûtée. Quoique ses vers fussent excellens, il les faisoit souvent sur le champ. On a encore de lui l'Epitre dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus Anecdotorum* des Péres Dom Martenne & Dom Durand; les Préfaces de trois tomes de la *Collectio Amplissima* des mêmes Péres; un Eloge funébre composé en Latin en forme de prose quarrée, à l'honneur de M. Proulteau Professeur en Droit dans l'Université d'Orléans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOPSUESTE, ville de Caramanie, Province de l'Asie Mineure, dont Pline, Ptolomée & Strabon font mention, a eu titre d'Evêché, puis a été Métropole sous le Patriarche d'Antioche. Neuf Evêques y tinrent, l'an 550, un Concile contre Théodore, Prélat de cette ville.

MOPSUESTE (Théodore, Evêque de). *Voyez* THEODORE.

MOPSUS, fils d'Apollon & de Manto, fut un Devin si habile, qu'il donna lieu à ce proverbe, *Plus certain que Mopsus.* Calchas, autre Devin très célébre pendant le siége de Troye, eut envie de se mesurer avec lui à Claros, selon quelques-uns, & selon d'autres dans la Cilicie, où ils se rencontrérent. Il proposa à Mopsus de deviner combien de petits portoit une truye qui étoit pleine. Mopsus répondit trois, entre lesquels il y avoit une femelle: ce qui se trouva juste. Calchas fut éprouvé à son tour, & se laissa mourir de regret, n'ayant pu répondre à Mopsus, qui lui demandoit combien un certain figuier qu'il lui montra portoit de figues. Les Auteurs qui racontent cette avanture, varient entre eux sur les circonstances; mais ils adjugent tous la victoire à Mopsus, que l'on prétend avoir bâti plusieurs villes en Cilicie, & qui étoit particuliérement révéré à Mopsueste. * Strabon, *l.* 13. & 14. Lycophron. Servius, *in Eclog.* 6. *Virgilii.* Il y a eu un autre MOPSUS, fils d'Ampicus & de Chloris, qui fut aussi très expert dans la Divination, & qui se distingua par cette Science entre les Argonautes, avec lesquels il fit le voyage de Colchos. Il mourut piqué par un serpent en Afrique, près de Teuchira, où il étoit adoré comme un Dieu. Il y a eu un troisiéme MOPSUS LAPITHE, plus ancien, qui étoit du nombre des Argonautes. Quelques uns croyent que c'est celui que l'on honoroit dans la Cilicie, & qui a donné son nom à la ville de Mopsueste. Il y a eu encore un MOPSUS, Capitaine des Argiens, qui mena une Colonie sur les montagnes de Colophonie, où il établit la ville de Phasèle. Il étoit au service de Lacius, frére d'Antiphéme; & comme Antiphéme eut mené une Colonie en Sicile, il y établit la ville de Géla, qu'il surnomma du nom de Mopsus, & y célébra des Jeux en l'honneur de Diane, d'où le nom de Mopsus devint commun dans les Idylles. * Hygin. Apollonius, *Argonaut.*

MOQ.

MOQUA, courses que quelques Mahométans Indiens, qui sont revenus de la Mecque, font de tems en tems sur ceux qui ne sont pas de la Loi de Mahomet. Celui qui fait

fait cette course, prend son cric ou poignard en main, lequel a ordinairement la moitié de la lame empoisonnée; & courant par les rues, il tue tous ceux qu'il rencontre qui ne sont point Mahométans, jusqu'à ce qu'on le tue lui-même. Ces hommes croyent rendre service à Dieu & à Mahomet, de faire ainsi mourir les ennemis de leur Religion. Aussi tôt qu'on les a tuez, toute la canaille Mahométane accourt, & les enterre comme Saints, & chacun contribue pour leur faire une belle sépulture. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Tachard, *Voyage de Siam*.

* MOQUEGA, petite ville du Pérou, laquelle contient environ 150 familles, qui peuvent fournir quatre mille combattans. On y fait grand commerce de vin & de brandevin, que l'on transporte dans les montagnes. Il est inconcevable comment un si petit terroir peut produire tant de vin, puisqu'on en recueille tous les ans plus de 3200000 pintes de Paris, qui rendent à peu près huit cens mille florins du Rhin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Frézier, *Voyage de la Mer du Sud*.

MOQUOT (Etienne) étoit de Nevers en France. Il entra chez les Jésuites, & mourut en 1628, âgé de 57 ans. Il étoit savant en Latin & en Grec. Il mit en meilleur ordre la Grammaire Gréque de Clénard, dont on s'est servi communément en France. Il corrigea quelques Dialogues de Lucien, & en fit une traduction littérale & interlinaire. * Alegambe, *p.* 427.

MOR.

MORA, bourg avec château, dans la Castille Vieille en Espagne, à six lieues de Tolède, vers le midi. * Maty, *Diction. Geogr.*

* MORA, bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur la rive droite de l'Ebre, est au nord-nord-est de Tortose, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

* MORA ou MOHR, riviére de Moravie, prend sa source vers les confins de la Silésie, passe à Fridland & à Freudenthal, sépare la Moravie de la Silésie jusques à Raudenberg, coule à peu près de l'ouest à l'est jusques à Witkow, puis du sud sud est au nord-nord-ouest jusques au dessous de Troppaw, enfin de l'ouest à l'est, & se tournant du sud-sud-est au nord-nord-est, va mêler ses eaux avec celles de l'Oder entre Oderberg & Ratibor.

MORABITES, nom de ceux qui suivent la Secte de Mohaidin, dernier fils d'Huscein, lequel étoit le second fils d'Ali, gendre de Mahomet. Les plus zélez de cette Secte vivent dans les déserts comme des Moines, soit seuls ou en compagnie, & font profession de la Philosophie morale, observant plusieurs choses contraires à l'Alcoran de Leshari ou d'Omar, suivi par les Turcs. Ils vivent avec beaucoup de liberté, parce qu'ils disent qu'ayant purifié leurs ames par les jeûnes & les oraisons, il leur est ensuite permis de jouïr des biens de la terre. Ils se trouvent aux fêtes & aux noces des Grands, où ils entrent en chantant des vers en l'honneur d'Ali & de ses fils; & après avoir bu & mangé ils dansent en chantant des chansons d'amour, jusqu'à ce qu'étant las, ils se laissent tomber avec beaucoup de soupirs & de larmes; & alors quelques-uns de leurs Disciples les relévent, les embrassent, & les ramé nent à leurs hermitages. Leur Régle commença vers l'an 700; mais l'Auteur ne la donna que de vive voix, & non par écrit. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

On donne aussi en Afrique le nom de MORABITES aux Mahométans qui font profession de science & de sainteté. Ils vivent à peu près comme les Philosophes des Payens, ou comme les Hermites Chrétiens. Le peuple a une si grande vénération pour eux, qu'il va quelquefois les chercher jusques dans leur solitude, pour leur mettre la couronne sur la tête. * Mouette, *Hist. du Royaume de Maroc*.

* MORAINVILLIERS d'ORGEVILLE (Louïs de) naquit au Diocése d'Evreux & entra dans la Maison de Sorbonne en 1607. Il fut Prieur en 1608, & Docteur en 1610. Dix ans après, il se retira dans la Congrégation de l'Oratoire au mois d'Avril, où son neveu de Harlay de Sancy s'étoit retiré vers la fin de 1619. Ce neveu ayant été nommé à l'Evêché de S. Malo, l'oncle l'y suivit en qualité de Grand-Vicaire. Il mourut à S. Malo en 1654. On a de lui deux Ouvrages, le premier intitulé, Réponse à un Libelle diffamatoire, fait sous le nom de l'Ami de la vérité, contre la Lettre de Monseigneur le Révérendissime Evêque de Nantes (M. de Cospéan) à Monseigneur l'Illustrissime Cardinal Bentivoglio: le deuxiéme a pour titre, *Examen Philosophiæ Platonicæ*, en deux volumes, qui devoient être suivis d'un troisiéme auquel l'Auteur travailloit, lorsque la mort l'enleva. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORALE'S (Ambroise) Prêtre Espagnol, & l'un de ceux qui travailla le plus dans le XVI siécle, à faire refleurir dans son païs l'amour des Belles-Lettres qu'on avoit eu si peu de soin d'y cultiver, naquit l'an 1513, à Cordoue, d'*Antoine* Moralès, savant Médecin, qu'on employa pour enseigner la Philosophie dans l'Université d'Alcala. Il étoit neveu d'Augustin & de Ferdinand d'Oliva, tous deux célébres par leur doctrine, & frére d'*Antoine* Moralès, Evêque de Tlascala dans l'Amérique, & de *Cécile* Moralès, mére de Louïs de Molina, un des plus doctes Jurisconsultes que l'Espagne ait eus. Ambroise étudia les Belles-Lettres à Alcala, sous Jean de Medina, & la Théologie à Salamanque sous Melchior Canus. On dit qu'étant entré dans l'Ordre de saint Dominique, on l'en fit sortir, parce qu'un excès de zéle pour la chasteté l'avoit porté à imiter l'action d'Origéne, qui se fit eunuque, expliquant trop à la lettre ces paroles de Jésus-Christ dans l'Evangile, *Qu'il y en a qui se font eunuques eux-mêmes pour gagner le Royaume des Cieux*. Cependant Nicolas Antonio assûre qu'il n'a ni lu, ni ouï dire que Moralès fût entré dans l'Ordre des Dominicains, & qu'il en eût été chassé pour s'être fait Eunuque, comme l'a écrit M. de Thou. Moralès se consacra à Dieu dans l'état Ecclesiastique, fut ordonné Prêtre, & engagé d'enseigner les Belles-Lettres dans la même Université d'Alcala de Hénarès, où il avoit lui-même étudié. Il eut l'avantage d'avoir d'illustres Disciples; comme Bernard de Sandoval, qui fut depuis Cardinal & Archevêque de Tolède, Diégo de Guévara, Ciaconius, & même Dom Jean d'Autriche, fils *naturel* de l'Empereur Charles-*Quint*. Florent de Campo de Zamora avoit composé cinq Livres de l'Histoire d'Espagne, sous le nom de *Cronica general de Hispaña*. Cet Ouvrage étoit important & glorieux pour cet Etat. Moralès eut ordre de l'achever, & le Roi Philippe II le nomma son Historiographe. Il s'en acquitta très bien, & publia ensuite en Espagnol, *Las antiquedades de las ciudades de España*. *Apologia per los Annales de Geronimo de Zurita*. *Quince discursos*, &c. *Genealogia S. Dominici*; *De SS. Justo & Pastore Complutensis Ecclesiæ Patronis Epistola ad Resendium; De Trajani Pontis Inscriptione*; *De Festo translationis S. Jacobi Apostoli per universam Hispaniam celebrando*, *Oratio*. Il traduisit aussi en sa Langue naturelle le Dialogue de Cébès, intitulé *Tabula*; & composa en Latin la Description de la ville de Cordoue sa patrie, que nous avons dans le second tome des Auteurs de l'Histoire d'Espagne, avec les Oeuvres d'Alvarez de Cordoue, que Moralès publia. Sa doctrine étoit soutenue par une très grande piété; il songeoit continuellement à l'éternité; & il avoit pris pour devise ces mots Espagnols, *Tiempo fue, que tiempo no fue*, qu'il avoit écrits au commencement de tous ses Livres. On y voyoit aussi le nom de Jésus, avec ces mots, *Hinc principium, huc refer exitum*, avec ce Distique Latin:

> *Dulce mihi nihil esse precor, si nomen Iesu*
> *Absit, cum mihi sit hoc sine dulce nihil.*

Il a laissé un Commentaire Manuscrit de la Vie de la Comtesse Mathilde de Canosa. Ce grand homme mourut à Alcala l'an 1590, âgé de 77 ans. * Baronius, *Annal.* Scaliger, *de Emend. tempor. l.* 2. De Thou, *Hist. l.* 99. Ortélius, *in Thes. Geogr.* Nonius, *Hispania c.* 19. André Schottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* &c. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 117 & *suiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

MORALE'S (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique à Jaën, fut Précepteur de Jean II, Roi de Castille, & de Henri IV, son fils aîné, & en même tems Confesseur de la Reine Douairiére Catherine, mére de Jean II. En 1415, il fut fait Evêque de Badajox, & il assista en cette qualité au Concile de Constance, où il fut un des trente Prélats qui élurent Martin. Cet illustre Prélat mourut en 1453.

MORALE'S (Jean Baptiste) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Ecija vers l'an 1597, fut envoyé aux Philippines, n'étant encore que Diacre; & ayant appris en peu de tems la Langue Chinoise, se rendit très utile à la Religion. On l'envoya dès l'an 1629, dans l'Empire du Grand-Mogol, pour essayer d'y établir une Mission; mais il s'y trouva des difficultez insurmontables. En 1633, il alla dans la Chine, pour y soutenir la Mission qu'Ange Coqui Religieux de son Ordre y avoit établie deux ans auparavant; & les mauvais traitemens qu'il eut à essuyer de la part des Infidéles, ne furent pas capables de le rebuter; battu de verges, chassé plusieurs fois, & enfin banni de tout l'Empire en 1638. Il s'apperçut que la maniére dont les premiers Missionnaires dans ce païs y avoient annoncé la Foi, avoit rendu ses travaux presque inutiles; & c'est ce qui fit naître la fameuse dispute sur les honneurs rendus à Confucius. Comme personne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la Cour de Rome que Moralès, la Province des Philippines le choisit pour Procureur en cette Cour, où il présenta à Urbain VIII un Mémoire qui a été imprimé plusieurs fois, sur lequel Innocent X, successeur d'Urbain, donna le 12 Septembre 1645, un Décret qui satisfit pleinement les Dominicains. Moralès, qui partit presque aussitôt pour le faire observer, n'arriva que le 23 Décembre 1649 à la Chine, & quelques années après il eut le déplaisir de voir qu'on lui opposa un autre Décret d'Alexandre VII, sous le prétexte duquel on éludoit le premier; mais sa fermeté ne s'en ébranla pas. Il envoya en 1661, à la Congrégation *de Propaganda Fide*, une Rélation de ce qui se passoit à la Chine, en forme de Requête, qu'on a eu soin d'imprimer; composa un ample Traité sur les sujets de divisions entre les Jésuites & les autres Missionnaires, qu'on n'a pas rendu public; & agissant conformément à sa doctrine, il refusa constamment le Batême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux Rites Chinois. Le Pére le Tellier dans sa *Défense des nouveaux Chretiens* a prétendu que Moralès avoit changé de sentiment; & pour le prouver, il a produit un Catéchisme écrit en Chinois, & publié en 1649, qu'il attribue à Jean-Baptiste Moralès: mais le Pére Alexandre a fait voir que ce Catéchisme, s'il a jamais existé, n'est point l'Ouvrage du Dominicain; & ce qu'on vient de dire de son arrivée à la Chine & de sa Requête, en est une bonne preuve. On a en manuscrit plusieurs Ouvrages de lui; un Dictionnaire Chinois; une Grammaire Chinoise; un Traité sur l'Amour de Dieu, & la Vie de saint Dominique en Chinois; une Histoire de la prédication de l'Evangile dans la Chine; une Rélation de la conduite des Jésuites dans la prédication de la Foi; enfin une Réponse au Traité du Pére Diégo MORALES Jésuite touchant les Rites Chinois. Ce pieux & zélé Dominicain mourut le 17 Septembre 1664, étant âgé de 67 ans, à Fonin-

Fonincheu, capitale de la Province de Fokieng. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MORAMER, fils de Morra, s'eſt fait un grand nom parmi les Arabes par l'invention des lettres de leur alphabet, ce qu'il fit peu avant les tems du faux Prophéte Mahomet. Il eſt vrai que déja auparavant la Tribu des Hamyariens avoit une maniére d'écrire nommée *Mosnad*: mais les lettres en étoient fort entrelaſſées les unes dans les autres, & ſans une permiſſion particuliére il n'étoit permis à qui que ce fût de s'en ſervir. Encore du tems de Mahomet il étoit fort difficile de trouver dans toute l'Arabie une perſonne qui ſut lire & écrire. Ce fut Moramer & ſes Anbariens qui répandirent & enſeignérent ſa maniére d'écrire, dont les caractéres étoient aſſez grands & preſque ſemblables à ceux qu'on appelle *Kufiens*, & que l'on trouve quelquefois dans des tîtres ou ſur des pierres; c'eſt pourquoi Ebn Mokla ſe détermina environ 300 ans après Mahomed, ou dans le X ſiécle de l'Ere Chrétienne, à inventer d'autres caractéres plus commodes, qui ſont ceux dont ils ſe ſervent encore aujourd'hui. Quoique les Arabes ne trouvent pas de termes aſſez forts pour vanter la beauté de ces caractéres, l'Auteur en fut néanmoins fort mal récompenſé: car ayant conſeillé par une Lettre au Calife Alradi, dont il étoit Vizir, de congédier, ou de faire tuer Ebn Ratek, homme fort accrédité auprès du Calife, celui-ci montra la Lettre à Ebn Ratek, qui à cauſe de cela, conçut une haine ſi forte contre Ebn Mokla, qu'il ne fut pas tranquille juſques à ce que le Calife eût fait couper la main à Ebn Mokla. Celui ci, après avoir ſouffert ce ſupplice, voulut ſe maintenir malgré cela dans ſon emploi, diſant que la perte de la main ne l'empêchoit pas d'écrire, puiſqu'en attachant la plume ou le roſeau au bout de ſon bras il pourroit écrire encore. Mais le Calife Alradi lui fit alors couper la langue & jetter dans un cachot, où il mourut miſérablement l'an de l'Hégire 328, qui répond à l'année 939 de Jéſus-Chriſt. Ali Ebn Bowah a mis depuis la derniére main aux caractéres Arabes & les a portez à leur perfection. * Abul Pharage, *Hiſt. Dyn.* Ebn Chalecan. Pococke, *in Orat. & Specim.* *Dict. Allemand.*

MORAN (Saint) Evêque de Rennes en Bretagne, en Latin *Moderamnus* ou *Moderanaus*, fut admis dans le Clergé de Rennes l'an 655, & fut élevé ſur le Siége Epiſcopal de cette ville l'an 703. Il fit un voyage à Rome, après avoir paſſé par Reims, d'où il avoit emporté quelques Reliques de ſaint Remi. En paſſant par la Lombardie, Luitprand Roi des Lombards lui donna l'Abbaye de Berzetto. Quand Moran fut revenu à Rennes, il ſe démit de ſon Evêché, & s'en alla en Italie gouverner l'Abbaye de Berzetto, où il finit ſes jours, le 22 d'Octobre de l'an 719 ſelon les uns, & de 730 ſelon les autres. * *Hiſt. de Bretagne.* Flodoard, *Hiſt. Rom. l.* 1, *c.* 20. Baillet, *Vies des Saints, au 22 d'Octobre.*

MORANO, ancien bourg des Brutiens, dans la Calabre Citérieure, Province du Royaume de Naples, à douze lieues de Coſenza, vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

MORANO, bourg de l'Etat Eccléſiaſtique, dans l'Orviétan, ſur la Chiane, à deux lieues au deſſus d'Orviete. * Maty, *Diction. Geogr.*

MORASTI, petit lieu de la Tribu de Juda, ſitué près d'Eleuthéropolis du côté du levant. Le Prophete Michée qui vivoit dans le tems d'Ezéchias, Roi de Juda, étoit de ce lieu. * *Michée, ch.* 1. *v.* 1. *Jérémie, ch.* 26. *v.* 18.

MORAT, MURAT & MOURAT, *Muratum* & *Moratum*, en Allemand, *Murten*, petite ville de Suiſſe, dans le Comté de Romont au Canton de Fribourg, eſt ſituée ſur un Lac de même nom, qui ſe forme dans la riviére de Meutène, à trois lieues de Berne & à deux de Fribourg. Elle eſt célébre par la victoire que les Suiſſes y remportérent ſur Charles *le Hardi* ou *le Téméraire*, Duc de Bourgogne. Ces peuples étoient en guerre contre Jacques de Savoye, Comte de Romont, au ſujet d'une charretée de peaux de moutons, qu'un Suiſſe menoit à Genéve, & qu'on lui enleva dans le païs de Vaux, qui appartenoit au même Comte. Les Suiſſes prirent Romont, Orde, Granſon, Morat, Avanche, Iverdun, Morges, Nions, & diverſes autres Terres de ſon appanage. Le Duc de Bourgogne ſe déclara en ſa faveur, & fut défait à Granſon. Cette perte ne l'allarma pas; il remit une nouvelle Armée en campagne, & aſſiégea Morat, & la réduiſit preſque à l'extrémité. Les Suiſſes l'y vinrent forcer, lui donnérent bataille, & lui tuérent dix-huit mille hommes le 23 Juin de l'an 1476. Cet avantage établit encore mieux la liberté des Suiſſes. Ils entaſſérent dans une Chapelle, qui eſt ſur le bord du Lac, les os de ceux qui avoient été tuez. On y voit cette Inſcription, *Invictiſſimi atque fortiſſimi Caroli Ducis Burgundiæ exercitus, Muratum obſidens, contra Helveticos pugnans, hic ſui monumentum reliquit, anno* 1476. Cette Inſcription eſt rapportée un peu differemment dans le Livre intitulé *Etat & Délices de Suiſſe*, où elle ſe trouve ainſi:

DEO. OPT. MAX.
CAROLI INCLYTI ET FORTISSIMI
BURGUNDIÆ DUCIS EXERCITUS
MURATUM OBSIDENS AB HELVETIIS
CÆSUS HOC SUI MONUMENTUM
RELIQUIT ANNO MCCCCLXXVI.

Il y a à Morat un Baillif, que les Bernois & les Fribourgeois y envoyent tout à tour pour cinq ans. Morat a ſoutenu trois ſiéges conſidérables; le premier en 1032, contre l'Empereur Conrad *le Salique*; le ſecond en 1292, contre l'Empereur Rodolphe de Habsbourg; le troiſiéme eſt celui dont on a déja parlé. On voit dans la Maiſon de ville de Morat le portrait du Duc de Bourgogne; c'eſt le même qui fut trouvé dans la tente de ce Prince. La ville de Morat eſt riche, elle poſſéde un beau domaine & entre autres la Seigneurie de Châtel, qu'elle a achetée au commencement de ce ſiécle. Morat embraſſa la Réformation en 1530, & Farel y fut envoyé pour quelque tems. * Philippe de Commines, *Mémoires*. Plantin, *Hiſtoire de Suiſſe.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye. Etat & Délices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 354, *& ſuiv.* de l'édit. d'Amſterdam, 1730.

MORAT SULTAN. *Cherchez* AMURAT.

MORATA. *Cherchez* FULVIA MORATA.

MORAVA, MORAWA ou MORAVE, en Latin, *Moravus*, *Morava*, grande riviére de la Turquie en Europe. Elle a deux ſources, qui naiſſent toutes deux aux confins de l'Albanie. La plus orientale porte le nom de grande Morave, ou de Morave de Bulgarie; on appelle l'autre la petite Morave, la Morave de Servie, & en quelques Cartes l'Ibar. Elles ſe joignent au deſſus de Razéna, & ſe vont décharger dans le Danube, environ à vint-cinq lieues au deſſous de Belgrade. Quelques-uns prennent la Morave, pour le *Margus* ou *Margis* des Anciens; & d'autres pour leur *Ciabrus*. * Maty, *Diction. Geogr.*

MORAVE, *Moravus*, anciennement *Morus*, *Marus*, grande riviére d'Allemagne, qui prend ſa ſource aux confins de la Bohême, & de la Siléſie, & traverſe toute la Moravie. Elle baigne Olmutz & Hradiſſe; & recevant la Teya, aux confins de la Haute Hongrie, & de la Baſſe Autriche, elle ſépare ces deux païs juſqu'au Danube, où elle va ſe décharger. * Maty, *Diction. Géogr.*

MORAVIE, que ceux du païs nomment *Mahren*, Province d'Allemagne, qui fait partie du Royaume de Bohême, eſt ſituée entre la Siléſie, l'Autriche, la Hongrie, & la Bohême. Son nom a été tiré de celui de la riviére de Morawa, que les Allemands nomment *die Mahre*, & les François *Morave*, la même que Pline appelle *Morus*, & Tacite *Marus*, qui a ſa ſource près d'Alſtat en Bohême, & ſe jette dans le Danube, à Hymbourg en Autriche. Il faut remarquer qu'il y a deux autres fleuves de ce nom; l'un dans la Bulgarie, & l'autre dans la Servie. Les autres riviéres de la Moravie ſont la Swarte, l'Igle, la Teya, &c. La forme de la Province eſt un triangle parfait. La plupart des peuples de Moravie ſont Eſclavons; & leurs villes ſont, Olmutz, Brinn, Iglaw, Znaim, Newſtat, Ingerwitz, Cremſir, Bernſtein, &c. Olmutz ſur le Morawa étoit autrefois capitale de la Province; mais comme elle ſe rendit trop facilement aux Suédois, on a tranſporté cet honneur à la ville de Brinn ſur la Swarte, qui réſiſta courageuſement ſous le Comte de Souche. Il eſt fait mention de ce païs, dans le *cinquiéme Livre de l'Itinéraire d'Allemagne*, en ces termes:

Hinc Moravinus ager pluvium converſus ad Auſtrum
Marcomanos pingui ſub regione fovet:
Hic Igla cum Deco tum dum emittuntur ad Iſtrum,
Et Mora quæ Genti nomina clara dedit.

La Moravie, qui a été autrefois en partie le païs des Marcomans, a porté depuis le tître de Royaume, puis de Duché, & enfin de Marquiſat. Les anciens Ducs de Bohême en devinrent maîtres, & en firent ſouvent l'appanage de leurs puînez. On la réunit à cet Etat ſous Ladiſlas, auquel on accorda le tître de Roi l'an 1086. Ce fut en cette même année que ce Prince défit Léopold, Duc d'Autriche, dans la Moravie. Ce païs a environ 45 lieues d'orient en occident, & 30 du midi au ſeptentrion. Il y a grande quantité de chaſſe, de grains, de bétail, des eaux minérales dans les montagnes qui la ſéparent de la Hongrie, & des vins le long du Teya qui la ſépare de l'Autriche, &c. * Cluvier, *Deſcr. Germ.* Dubravius, Pulkava Cuthenus, &c. *Hiſt. Bohem.* Thuldenus, *Hiſt. noſtri temporis.*

MORAVIE (Jérôme de) ainſi nommé du païs où il étoit né, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, floriſſoit vers le milieu du XIII ſiécle, & n'eſt connu que par un Traité de la Muſique, qu'on garde encore dans la Bibliothéque de Sorbonne, où il fut mis en 1260, par Pierre de Limoges, Docteur de cette Maiſon. C'eſt le même Auteur que Simler appelle Moran. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

MORAW. *Voyez* MORAVA.

MORAWA. *Voyez* MORAVE, riviére d'Allemagne.

MORBACH. *Voyez* MURBACH.

* MORBEGNO, en Allemand *Morben*, beau & grand bourg de Suiſſe dans le Païs des Griſons, ſur la rive gauche de l'Adda, & preſque vis à vis de Trahona. Ce nom lui a été donné de l'air mal-ſain qu'on y reſpiroit autrefois, lorſqu'il étoit bâti dans des marais, dont les exhalaiſons infectoient l'air. Mais dans la ſuite on l'a bâti dans un lieu plus ſain, au pié d'une montagne ſur les deux bords d'une petite riviére, nommée Bitto. Il avoit autrefois des murailles, & deux chateaux au deux bords du Bitto; mais tout cela eſt ruiné. Morbegno eſt le Chef-lieu d'un Gouvernement partagé en douze Communautez, & c'eſt là que réſident le Gouverneur & la Régence. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 4. *p.* 146 *&* 147. édit. d'Amſterdam, 1730.

MORBEKA (Guillaume de). *Voyez* MEERBEKE.

MORBIHAN, port de France en Bretagne, près de la ville de Vannes, tire ſon origine d'un golfe, qui renferme plus de trente petites Iſles, leſquelles ne ſouffrent point de bêtes venimeuſes. Il eſt ſi commode, qu'il a donné ſujet au deſſein d'une nouvelle ville, à laquelle Louïs XIV a accordé de grands priviléges, pour faciliter le commerce. * Baudrand.

* MORCONE, petite ville d'Italie au Royaume de Naples,

pies, dans le Comté de Molise. Il est au sud-est de Molise dont il est éloigné de six à sept lieues.

MORDANT (Jean) de Turvey, dans le Comté de Bedfort en Angleterre, Ecuyer, fut un des Généraux, qui commandoient l'Armée du Roi Henri VII, à la bataille de Stoke, près de Newark sur la Trente, contre Jean, Comte de Lincoln & ses Adhérans. Ce fut la seconde année du regne de ce Prince. Mordant étant bien instruit dans les Loix, fut élevé à la charge d'Avocat du Roi, & peu après à celle de Chancelier du Duché de Lancastre. Son mérite le fit recevoir comme Pair du Royaume dans le Parlement sous le régne de Henri VIII. Il eut d'*Elisabeth* son épouse, fille de *Henri* de Vére, Lord de Drayton, & d'Adington, JEAN son fils & héritier; & *Dorothée*, qui épousa *Thomas* Morus, Ecuyer. JEAN fut fait Chevalier du Bain, la 25 année du régne de Henri VIII, lors du couronnement de la Reine Anne de Boulen. Après la mort du Roi Edouard VI, quoique Jeanne Grey fût proclamée Reine par la direction de tout le Conseil privé, il parut un des premiers en armes pour la Reine Marie. Par son testament daté de la troisiéme année du régne d'Elisabeth, il donna ses terres & fiefs de Tiptoft, de Pinkney, & de Warley, à l'Université d'Oxford pour l'entretien d'un certain nombre d'Ecoliers, & pour d'autres œuvres de charité; & ordonna que ces Ecoliers seroient nommez successivement par ses Exécuteurs testamentaires, puis toujours par ses héritiers. Il eut pour successeur Louïs son fils & héritier, qui étant mort en 1601, laissa HENRI son fils, qui eut de *Marguerite*, fille de *Henri* Lord Compton, JEAN, qui fut créé Comte de Peterborough, sous le régne de Charles I. JEAN épousa *Elisabeth*, fille unique & héritiére de *Guillaume* Howard, nommé le Lord *Effingham*. Il en eut deux fils, HENRI, Comte de Peterborough, & *Jeanne*; & une fille nommée *Elisabeth*, mariée à *Thomas*, fils & héritier d'*Edouard*, Lord Howard de Escrick. Ce fut Henri, qui après le mariage de Charles II, prit possession de Tanger en Afrique, au nom de ce Prince. Il épousa *Pénélope*, fille de *Barnabas*, Comte de Thomond en Irlande. *Jean*, second fils de Jean, Comte de Peterborough, étant fort attaché au parti du Roi Charles I, hasarda sa vie pour lui, en levant le plus de monde qu'il put, sous la conduite de Henri, Comte de Holland, pour le retirer de l'Isle de Wight, où il étoit prisonnier. Depuis ce tems il ne cessa de s'exposer pour procurer le rétablissement de Charles II. Ce fut pour récompenser ses services, que ce Prince le fit Baron du Royaume, sous le titre de Lord Mordant de Rygate, puis Viconite d'Avalon. Il épousa *Elisabeth*, fille de *Thomas* Carey, second fils de *Robert*, Comte de Monmouth, de laquelle il eut quatre fils, 1. 2. 3. 4. CHARLES, *Henri*, *Louis*, & *Osmond*; & quatre filles, 5. 6. 7. 8. *Charlotte*, *Carey*, *Sophie*, & *Anne*. CHARLES, son successeur, ayant eu beaucoup de part à la révolution qui éleva Guillaume III sur le thrône, fut créé par ce Prince Comte de Montmouth. * Dugdale, *Bar.* 2. *part.* *Dictionnaire Anglois.*

MORDECHAI, fils de Hillel, Rabbin Allemand d'Autriche, fleurissoit en 1286, & selon d'autres en 1310. Il avoit été Disciple du Rabbin Moïse *Cotsensis*, & du Rabbin Meir, fils de Baruch. Il quitta l'Autriche pour venir enseigner à Tréves, où Isaac, originaire de Dijon, étoit son associé. Mais ayant voulu repasser à Nuremberg, il y fut condamné à être pendu. Les Historiens en font un Martyr; car ils disent qu'il mourut pour la sanctification du nom de Dieu. Bartolocci soupçonne que ce fut pour avoir mis en usage la Cabbale pratique. Mordechai a écrit un Commentaire fort estimé sur l'Ouvrage d'Isaac Alphez, & sur tout le corps du Talmud. On a aussi de lui *Hilcut Schekitah*, de la maniére d'égorger les animaux. L'Auteur du Schalscheleth & M. Basnage présument que celui qui est nommé *Rabbi Mordechai Halai* est le même que le fils de Hillel. * Wolfii *Bibliotheca Hebræa.* Basnage, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 5. *p.* 1868.

MORDECHAI, Ben Elieser Comtino, fameux Rabbin de Constantinople du XIV siécle. Il vivoit du tems d'Elie Misrachi, & a été Précepteur du Rabbin Caraïte Caleb Avundonolo, ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il étoit aussi Caraïte; mais sans aucun fondement, puisque l'on peut prouver qu'il étoit Rabbanite. Il s'est sur-tout fait un nom par son Commentaire sur le Pentateuque, intitulé *Kéther Tora*, où il explique le texte littéralement & admet très peu d'explications allégoriques. Il est cependant assez étendu, sur-tout quand il combat quelque adversaire. A l'imitation d'Aben Esra qu'il suit souvent dans ses sentimens, il mêle beaucoup de Philosophie & de Mathématiques dans son Ouvrage. Ce Commentaire n'a pas encore été imprimé. On le trouve en manuscrit dans diverses Bibliothéques & particuliérement dans celle des Péres de l'Oratoire à Paris. M. Jean-Louïs *Frey*, Docteur & Professeur extraordinaire en Théologie & Professeur ordinaire en Histoire dans l'Université de Bâle, en a publié quelques morceaux qui se trouvent inférez dans ses *Notæ in excerpta ex Comment. Aaronis Ben Joseph Caraïtæ*, qu'il fit imprimer à Amsterdam en 1705. Ce même Mordechai a encore écrit un Commentaire sur un Ouvrage d'Aben Esra; c'est au moins ce que Bartolocci avance, qui au reste nomme par erreur ce Rabbin *Ben Eliesser Bomtiano.* * R. Simon. Wolfii *Biblioth.* Frey, *Excerpta.* Bartoloccius. *Dict. Allem. de Bâle.*

MORDECHAI, (Japhe) fils d'Abraham, natif de Prague, fameux Rabbin & Président des Synagogues de Posnanie, de Lublin & enfin de Prague, où il vivoit vers l'an de Jésus-Christ 1592, & mourut en Pologne en 1611. Il est l'Auteur d'un grand & fameux Ouvrage dont les Juifs font un très grand cas, intitulé *Lefusch Malcut*, ou l'*Habillement Royal.* Il est divisé en dix parties, dont les cinq premiéres traitent des cérémonies & des usages des Juifs d'aujourd'hui; les autres cinq livres contiennent diverses explications des matiéres cabbalistiques, astronomiques & philosophiques. Cet Ouvrage a été imprimé *in quarto*, à Prague ou à Cracovie. * R. D. Gans, *in Zemach.* Basnage, *Hist. des Juifs*, *tome* 5. Wolfii & Buxtorfii *Biblioth. Rabbin.* *Dictionn. de Bâle.*

MORDECHAI, (Karaï) Rabbin Caraïte moderne & fils de Nisan, s'est fait connoître par sa Dissertation sur l'antiquité des Caraïtes & des Rabbanites, & sur l'origine de la désunion qui se trouve entre ces deux Sectes des Juifs. L'occasion de cette Dissertation fut une Lettre que Jaques Trigland, Professeur à Leyde, écrivit aux Juifs Caraïtes qui demeurent en Pologne, dans laquelle il leur fit plusieurs questions touchant l'antiquité de leur Secte & quelques autres matiéres qui les regardent. Mordéchai écrivit en 1699, une Réponse fort honnête & instructive, datée de la ville de Crosni-Ostro, dans la Province de Lemberg. Il intitule sa Dissertation *Dod Mordechai*, ou l'*Esprit de Mordéchai*, & la divise selon les douze Tribus des Israëlites. Le savant Jean C. Wolfius, Professeur à Hambourg, publia en 1714 cette Dissertation, avec une Traduction Latine & des Remarques, mais il n'y a pas joint la Lettre particuliére de Mordéchai à Trigland. * Wolfii *Notit. Caræor.* Ejusdem *Biblioth. Hebraica.* *Diction. Allem. de Bâle.*

MORDUATES, Peuples de Moscovie, qui ont le Don ou Tanaïs au sud, de grandes montagnes du côté du Volga au nord, le Duché de Wolodimer au couchant, & les peuples dits *Czeremisses-Nagornoy* à l'orient. Leur païs est sauvage, couvert de grandes forêts & peu connu. * Sanson.

MORE ou MOORE, ville d'Irlande, dans le Comté de Mayo en Connacie, avec titre d'Evêché, sur les confins du Comté de Rosecomen ou Roscomen, au nord-nord-est de la ville de Roscomen, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

MORE ou MOORE (Antoine) Peintre du Païs-Bas, étoit natif d'Utrecht, apprit à peindre sous Jean Schoorel, & devint aussi excellent Courtisan, que bon Peintre. Le Cardinal de Granvelle fut son Protecteur, & le fit connoître à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, où il eut beaucoup de crédit. More fit a Madrit le portrait de Philippe II, Roi d'Espagne, l'an 1552. Il fut envoyé en Portugal, & en Angleterre, pour y faire des portraits; & continua depuis à travailler dans les Païs-Bas, où il laissa en mourant un tableau imparfait de la Circoncision, qu'il avoit commencé pour l'Eglise d'Anvers. * Félibien, *Entret. sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 130 & 131. édit. de Trevoux, 1725.

MOREAU (Pierre) Fondateur des Minimes de Soissons, naquit à Soissons en l'Isle de France, l'an 1552. Après avoir étudié la Philosophie, les Mathématiques, & la Médecine, il alla apprendre le Droit à Orléans, y obtint ses Lettres de Licence, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris, où il demeura deux ans, pour se fortifier dans la science du Barreau. Ensuite il retourna à Soissons, où il pouvoit acheter quelque charge de Judicature; mais il se contenta de la profession d'Avocat des orphelins & des veuves, qu'il exerçoit sans prendre aucun salaire. Cette conduite lui attira l'envie de ses confréres, qui l'assignérent même devant les Juges, pour le faire condamner à suivre la coutume des autres de sa profession, & à prendre de l'argent de tous ceux pour lesquels il plaideroit; mais bien loin de le condamner, les Juges firent son éloge, & blâmérent ses Parties. L'Evêque de Soissons le sollicita d'embrasser l'état Ecclésiastique, & lui offrit une dignité dans sa Cathédrale; mais il ne s'en estima pas digne, & consentit seulement d'accompagner l'Evêque, lorsqu'il seroit présent aux exorcismes, qui étoient fréquens alors. Un jour qu'il y faisoit l'office de Sécretaire, il entra dans une sainte colére contre le Démon, qui vomissoit des blasphêmes par la bouche d'une possédée. Ce Démon le menaça aussitôt d'un ton de voix effroyable, qu'il ne le laisseroit jamais en paix: ce qu'il exécuta dès le même jour. Depuis ce tems-là, on dit qu'il ne cessa point de l'affliger, non par cette sorte de vexation, que l'on appelle possession, mais par celle que l'on nomme obsession, où il ne tourmente qu'à l'extérieur, sans entrer dans le corps. Les quatre Evêques, qui ont successivement rempli le Siége de Soissons, pendant le tems qu'elle a duré, n'ont jamais douté de cette obsession; & tous ceux de la ville regardoient l'Avocat Moreau, comme un autre Job persécuté par le Démon. Il se mit alors sous la direction du Pére Naudé, ancien Provincial de l'Ordre des Minimes, qui étoit venu établir un Couvent de son Institut à Soissons; & par son avis, il renonça à toutes les Sciences curieuses, ausquelles il s'appliquoit auparavant, & s'adonna uniquement aux exercices de piété. Quelque-tems après il fit un voyage à Rome, d'où il alla à Notre-Dame de Lorette. Etant de retour à Soissons, il donna vint mille livres en argent, pour le bâtiment de l'Eglise & du Monastére des Minimes, avec plusieurs terres, pour aider à la subsistance des Religieux; & sa vaisselle d'argent, pour être convertie en ornemens d'Eglise. Il demanda ensuite l'habit de cet Ordre, qu'il reçut en l'année 1588. Deux ans après sa profession, il fut ordonné Prêtre, nonobstant la vexation du Démon, qui continuoit toujours de le tourmenter. Ce malin Esprit le persécutoit par-tout, même pendant la Messe, à la reserve de l'intervalle qui est entre la consécration & la communion. Le Prince de Condé l'étant un jour venu voir, avec les Ducs de Longueville, de Nevers & de Mayenne, & lui ayant demandé pourquoi il ne prioit pas pour sa délivrance, il répondit qu'il n'osoit le faire, de crainte que ce ne fût pas son plus grand avantage. Le Roi Louïs XIII le visita aussi, & ce saint Religieux l'entretint avec tant de sagesse & de piété, que le Pére Arnoux, Jésuite, Confesseur de sa Majesté, qui étoit présent, dit au Roi, qu'un Ange descendu du ciel, n'auroit pas mieux

mieux parlé. Deux ans avant sa mort, ses austéritez & ses larmes lui ayant peu à peu affoibli la vue, il la perdit entiérement. Il mourut le dernier jour de Mars de l'an 1626, & fut enterré avec des céremonies extraordinaires. On remarque que l'Evêque de Soissons, qui voulut officier à ses obseques, dit en entrant dans l'Eglise, *Nous allons enterrer un Saint.* * Le P. Giry, Minime, *Vies des Serviteurs de Dieu.*

MOREAU (René) natif de Montreuil-le-Bellay en Anjou, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, fit un très grand progrès dans les Sciences, dans les Belles Lettres, dans les Langues, & fut autant estimé par son mérite que par son érudition. Il fut Professeur Royal en Médecine & en Chirurgie, & mourut le 17 Octobre de l'an 1656, âgé de 69 ans. Il a composé divers Ouvrages, *De venæ sectione & missione sanguinis in pleuritide*, à Paris, en 1632, *in octavo*, ayant à la fin la Vie de Pierre Brissot, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, par Moreau, en Latin; *Epistola Exegetica ad Cl. V. Balduinum, de affecto loco in Pleuritide*, à Paris, en 1641, *in octavo*, & à Rome, en 1645, *in octavo*; *Epistola de Laryngotomia*, avec les *Exercitationes de Angina*; La Vie de Jacques Sylvius ou du Bois, en Latin; nouvelle édition de l'Ecole de Salerne en Latin, augmentée, mise en meilleur ordre & ornée des Commentaires de M. de Villeneuve, & des Remarques de l'Editeur, Paris, 1625, *in octavo.*

MOREAU (Etienne) Conseiller du Roi en ses Conseils, Avocat General en la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Bresse, né à Dijon le premier Septembre 1639, & mort dans cette même ville le 27 d'Avril 1699, étoit homme d'esprit, bon Orateur, bon Poëte, mais trop railleur, n'épargnant pas même ses meilleurs amis. On a de lui, une Lettre très curieuse & bien écrite, au sujet de la mort de M. Boisot, Abbé de S. Vincent de Besançon; Un Mémoire fort judicieux que ce Magistrat présenta au Roi en 1686, au sujet des rangs des Officiers de ce Royaume; Discours sur l'établissement d'une Académie de Belles Lettres dans la ville de Dijon, en 1693; Plusieurs pieces de Poësie, entre autres une intitulée *l'Amour & la Fate.* On a d'ailleurs un Recueil des premiéres Poësies de M. Moreau sous le titre de *Nouvelles Fleurs du Parnasse.* On a encore de lui plusieurs autres piéces de vers répandues dans les differens Recueils de Poësies de son tems; un Recueil de réjouïssances faites dans la ville de Dijon, au sujet de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne; Description du Feu de-joye pour la naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou; Relation de la Pompe funebre du Prince de Condé; Description des réjouïssances, faites à Dijon, au sujet de la prise de Philisbourg par Monseigneur le Dauphin. Il a fait aussi plusieurs Discours à la Chambre des Comptes & au Parlement de Dijon. M. du May a consacré une belle Epitaphe à la mémoire de M. Moreau. Ses fréres sont *Jean Baptiste*, Bachelier de Sorbonne, Religieux, Prieur de Cîteaux, l'un des Vicaires-Généraux de l'Ordre; *Jacques*, Religieux du même Ordre, Abbé de Hautefeuille en Lorraine; *Philibert Bernard*, Sieur de Mautour, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, de l'Académie Royale des Médailles & des Inscriptions & des Belles Lettres, Hommes de Lettres: & *Joseph*, Chevalier de saint Lazare, Capitaine dans le Régiment Royal des Vaisseaux, tué au combat de Steinkerque. Cette famille est alliée à celles de Joly, de la Berchére, de Berbizy, de Souvert-Millieres, & à d'autres familles illustres. * *Journal des Savans. Republique des Lettres. Mémoires de Trevoux.* Paillot, *Hist. du Parlement de Bourgogne. Voyez* aussi *le Supplément de Paris* 1736.

* MOREAU (Jacques) fils unique du précédent, naquit à Dijon le 18 d'Août 1663. Il prit le parti des armes, & fut Capitaine de Cavalerie. Il est mort âgé de 60 ans. Il est Auteur du Journal de la Campagne de Piémont sous le commandement de M. de Catinat en 1690; de la Campagne de Piémont en 1691; & du siége de Montmélian sous M. de Catinat en 1692. Il a fait aussi d'autres Ouvrages d'un genre différent, qui lui ont fait peu d'honneur, savoir, la suite du Virgile Travesti de Scarron; Mémoires politiques, amusans & satyriques, en trois volumes, dont le troisiéme contient deux Comédies de sa composition, intitulées, *la Prévention ridicule*, & *l'Escroc.* Il épousa en premiéres noces Charlotte Segaud de Beaune, & en secondes noces N... de la Vallée. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MOREAU (Dom Jean-Batiste) oncle du précédent & frére d'Etienne Moreau dont on a l'Article ci-dessus, naquit à Nevers en 1645. Il entra jeune dans l'Ordre de Cîteaux & fut Prieur de cette Abbaye, & Vicaire de son Ordre. Il est mort le premier d'Avril 1726. Nous avons de lui deux piéces imprimées, savoir, l'Eloge funébre de Dame Marguerite le Cordier du Tronc, Abbesse de Villiers, en 1720; Compliment à Madame de Clermont de Chatte, Abbesse de Villiers. On a trouvé parmi ses papiers plusieurs de ses Sermons; Un Traité de la Grace, composé en 1703; Ses sentimens touchant la Prédestination, & l'Accord de la Liberté avec la Grace; Un Abbrégé des Conciles généraux; & un Traité de l'Eucharistie composé par les Nouveaux Convertis du Diocése de Rhodès. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MOREAU (Jacques) né à Challon sur-Saone le 15 de Mai 1647, prit le parti de la Médecine, & fut Disciple du fameux Patin. Etant de retour à Challon il soutint des Théses publiques qui excitérent contre lui la jalousie & la haine des anciens Médecins, qui l'accusérent d'avoir soutenu bien des propositions condamnées. Moreau se défendit par plusieurs Ecrits estimez. Il mourut le quatriéme Juin 1729. On a de lui, Consultation sur un Rhumatisme, avec une réfutation d'une Réponse qu'on y a faite; Traité physique de la véritable connoissance des fiévres continues, pourprées & pestilentielles, avec les moyens de les guérir; Apologie sur la maladie d'une Demoiselle; Lettre à un Médecin refugié en Suisse, sur la cause des fiévres continues, arrivées en 1709; Réfutation de trois Ecrits publiez contre lui, par rapport aux Traitez des fiévres; Dissertation physique sur l'Hydropisie; Oraison pour obtenir son salut. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MOREAU (Pierre) natif de Paray-le-Monial dans le Charolois, de la Religion Réformée, a employé une grande partie de sa vie à voyager, & courut souvent de grands risques. Il fut fait prisonnier à Belgrade & ayant tenté de se sauver, il fut découvert & condamné à être pendu; mais il obtint sa grace. De retour de ses voyages, il fit imprimer à Paris l'Histoire des derniers troubles du Bresil (où il avoit demeuré deux ans) entre les Hollandois & les Portugais, depuis 1644 jusqu'en 1648, *in quarto*; Relation du Voyage de Roulox Baro, interpréte & Ambassadeur ordinaire de la Compagnie des Indes d'Occident, de la part des Provinces-Unies, dans la Terre Ferme du Bresil. Cette Relation se trouve parmi les Relations véritables & curieuses de Madagascar & de Bresil, *in quarto*, en 1651, par Morisot. Moreau est mort à Paray vers l'an 1660. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORÉE, grande Presqu'Isle, au midi de la Gréce, nommée autrefois *Péloponnése*, est baignée de toutes parts par la mer, à la réserve du côté du septentrion, où l'Isthme de Corinthe la joint à l'Achaïe. Sa figure, qui ressemble à la feuille d'un meurier appellé en Grec Μορέα, & en Latin *Morus*, donna lieu aux derniers Empereurs de Constantinople de l'appeller *Morée.* D'autres disent que ce nom s'est formé, par transposition, de celui de *Romée*, comme qui diroit le païs des peuples sujets à la nouvelle Rome. Duglioni croit que les Maures ont donné leur nom à ce païs, lorsqu'ils y firent des courses. Le circuit de cette Presqu'Isle est d'environ cinq cens cinquante milles. Elle est aujourd'hui divisée en quatre Provinces; savoir, 1. Sacanie, ou petite Romanie; 2. Tzaconie ou bras de Maina; 3. Belvédére; & 4. Clarence. La Province de Clarence est la plus considérable, & portoit autrefois le titre de Duché. Elle a pour limites à l'orient, la Sacanie; & au midi, la Tzaconie, & le Belvédére; à l'occident & au septentrion, le canal de Zante, le golfe de Patras, & celui de Lépante. On voit dans cette Province beaucoup de villes & de bourgs. Patras est la plus remarquable; Clarence, Caminitza, Castel-Tornése y tiennent le second rang, avec quelques autres. Le Belvédére est terminé au septentrion par la Province de Clarence; à l'orient, par la Tzaconie; au midi, par le Golfe de Coron; & à l'occident, par les Golfes d'Arcadie & de Zonchio. La principale ville est Modon; les autres les plus considérables sont, Coron, Navarin, & Calamata. La Sacanie, ou petite Romanie, est à l'orient du Duché de Clarence, & d'une partie de la Tzaconie. Napoli de Romanie en est aujourd'hui la capitale; Argos l'étoit autrefois. Corinthe est située sur l'Isthme. Cette Province est célébre par le marais de Lerne où Hercule triompha de l'Hydre à sept têtes, c'est à dire, des sept fréres qui désoloient ce païs par leur tyrannie. La Tzaconie ou Bras de Maina, est renfermée entre la Sacanie à l'orient; le Belvédére & le Duché de Clarence, à l'occident & au septentrion. Les principales villes de cette Province sont, Malvasia ou Malvoisie, Misithra ou Sparte, Zarnata, Chielifa, Pasava ou Passava, & Vitulo.

Ce païs produit des chiens qui sont fort estimez. Le Grand-Veneur du Sultan en fait venir tous les ans un bon nombre, pour les plaisirs de sa Hautesse. Il y a beaucoup de rochers & de cavernes, qui rendent cette Province sujette aux tremblemens de terre. Le Cap Malea, ou *Capo Malco*, qui s'avance vers le midi dans la Mer de Candie, est célébre par l'excellence de ses vins, & redoutable aux Pilotes, à cause de ses bancs de sable. Les plus considérables montagnes de la Morée sont, le mont Dimizana, le Cyllénien, Miséna ou le Licée, Poglizi, Grevenos, Olonos, & le Mont de Maina. Dimizana ou Diminza, autrefois *Pholoé*, est dans la partie septentrionale de la Tzaconie. Ce fut là qu'Hercule tua un grand nombre de Centaures, qui le vinrent attaquer dans la caverne du Centaure Pholoé, qui le régaloit de son bon vin. Le mont Cyllénien est dans cette même partie de la Tzaconie, où l'on voit encore des ruïnes du Temple de Mercure. Le Mont Miséna, appellé anciennement *Lyceus*, est dans le même païs: c'est où les Lacédémoniens lapidérent autrefois le Tyran Aristocrate. Poglizi, que les Anciens nommoient *Stymphalus*, est encore dans la partie septentrionale du Bras de Maina. Les fameux oiseaux appellez *Stymphalides*, étoient dans un lac tout proche, d'où Hercule les chassa. Grevenos, autrefois *Coronius*, est dans la même Province de Maina. La pierre qu'on nomme *Cylindre*, se trouve sur les rochers de cette montagne, & en est détachée quand le tonnerre y excite des tempêtes. Olonos, anciennement *Minthus*, est dans la Province de Belvédére. On y voit quelques vestiges d'un Temple que l'Antiquité Payenne y avoit consacré à Pluton & à Proserpine; & l'on y trouve quantité de menthe très odoriférante. Enfin, le plus célébre est le mont de Maina, ainsi appellé parce qu'il est dans le païs des Mainotes, ou de Tzaconie. Il est peuplé de cerfs, de sangliers, & d'autres bêtes farouches; & l'on en tire d'excellentes pierres à aiguiser. Cette montagne étoit dédiée à Apollon, à Diane, à Bacchus, & à Cérès.

Les deux fleuves les plus célébres de la Morée sont, le Carbon, ou l'*Orfea*, & le Basilipotamo, ou l'*Eurotas.* Le Carbon, anciennement *Alphée*, prend sa source au Mont Poglizi, dans la Tzaconie, d'où il passe dans le Belvédére, & se va décharger dans le Golfe d'Arcadie. Il reçoit dans sa course cent quatorze torrens, & ses eaux ont la vertu de guérir de la gravelle. Les Poëtes ont feint qu'il passoit dans la Sicile, par dessous

deſſous la mer, pour mêler ſes eaux avec celles de la fontaine Aréthuſe. Il eſt vrai qu'il ſe cache ſouvent ſous terre, & qu'il en ſort toujours avec plus de force. Le Baſilipotamo a ſa ſource non loin de celle du Carbon, traverſe la Tzaconie, & ſe rend dans le Golfe de Colochina. Il a été appellé *Baſilipotamo*, c'eſt à dire, *Fleuve Royal*, parce que les Deſpotes de la Morée, qui étoient Princes du ſang des Empereurs, faiſoient ordinairement leur ſéjour à Miſithra, & prenoient ſouvent le plaiſir de la chaſſe ſur les bords de cette riviére. On y voit des troupes de cygnes, dont la beauté eſt extraordinaire, & ſes rivages ſont bordez de lauriers: c'eſt pourquoi les Poëtes la conſacrent à Apollon.

Le climat de la Morée eſt tempéré, le païs eſt fertile, les Habitans ont de l'eſprit & du courage. Cette Preſqu'Iſle, après avoir été ſoumiſe à divers Souverains, tomba enfin ſous la domination d'Emmanuel, Empereur Grec, vers l'an 1550. Ce Prince partagea ſes Etats à ſept fils qu'il avoit, qui furent nommez *Deſpotes*, c'eſt à dire, *Seigneurs*. Dans la ſuite du tems, ces dignitez ſe donnérent, non ſeulement aux enfans ou aux parens des Empereurs, mais auſſi à ceux qui s'étoient ſignalez par leurs belles actions En l'an 1445, Conſtantin Dracoſès, auparavant Deſpote de la Morée, étant monté ſur le thrône Impérial, partagea la Morée entre Démétrius & Thomas, ſes fréres. Le premier eut Sparte, & l'autre Corinthe. Ces Princes ſe firent une cruelle guerre, qui donna lieu à Mahomet II de s'emparer de leurs Etats, ſous prétexte de ſecourir Démétrius contre Thomas. Celui-ci ſe réfugia à Rome, où il porta la tête de l'Apôtre ſaint André; & les Turcs emmenérent Démétrius à Andrinople, contre la parole qu'ils lui avoient donnée. Depuis ce tems-là ces Infidéles ont été maîtres de la Morée, juſques à ce que les Vénitiens l'ayent reconquiſe ſur eux. Ces derniers achevérent de réduire cette Province, l'an 1687, par la priſe des villes de Patras, de Lépante, de Caſtel-Tornéſe, de Corinthe, & de Miſithra, & chaſſérent entiérement les Turcs, comme on le peut voir dans les Articles particuliers de chacune de ces villes. Après cette conquête, le Généraliſſime Moroſini fit bénir de nouveau toutes les Egliſes qui avoient ſervi de Moſquées aux Infidéles; & ces Egliſes, conſacrées ſous le nom de pluſieurs Saints, furent données à divers Ordres Religieux. Il reçut auſſi les ſoumiſſions du Métropolitain de Corinthe, accompagné de pluſieurs Evêques, & Papas, ou Prêtres Grecs. Depuis ce tems là, quantité de familles Gréques abandonnérent l'Achaïe, pour venir dans la Morée, & plus de douze mille Habitans s'y rendirent. Pluſieurs Communautés de Romélie demandérent auſſi la protection de la République de Veniſe, & le Généraliſſime leur fit donner des bâtimens pour paſſer en Morée. Enfin la Morée, par le Traité de Carlowits de l'an 1699, fut cédée à la République de Veniſe, ſur laquelle les Turcs l'ont repriſe l'an 1715. *Voyez* PELOPONNESE & MYCENES. Les Comtes de Savoye prirent en 1401, le titre de Princes d'Achaïe & de Morée, qu'ils portérent juſqu'en 1418. *Voyez* SAVOYE. * P. Coronelli, *Deſcript. de la Morée. Rélations de la défaite des Turcs dans la Morée. Racconto della Veneta guerra in Levante, di* Aleſſand. Locatelli.

MOREELSZE (Paul) Peintre, naquit à Utrecht en 1571. Il excelloit ſur-tout à faire des portraits de grandeur naturelle. Il avoit été Diſciple de Michel Miereveld, & il ſe perfectionna en Italie. La quantité de portraits qu'il avoit à faire, ne lui laiſſoit pas le tems d'entreprendre des tableaux d'hiſtoire. Il entendoit auſſi l'Architecture, & c'eſt lui qui a fait bâtir celle des portes d'Utrecht que l'on appelle la porte de Ste. Catherine ou de Leyde. Il étoit Membre de la Régence d'Utrecht, en 1638 qui fut l'année de ſa mort. On lui fit de fort honorables obſéques. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* I.

MOREL (Guillaume) natif de Saint-Julien, près de Calais, ſelon le Mire; ou, ſelon la Croix du Maine, de Tilleul, en Normandie, dans le Comté de Mortain, & Imprimeur de Paris, étoit un homme ſavant & habile dans l'intelligence des Langues. Il fut Correcteur d'imprimerie chez Louïs Tilletan, puis Directeur de l'Imprimerie Royale, après que Turnébe ſe fut démis de cette charge en 1555; & s'étant appliqué particuliérement aux Auteurs Grecs, il y réuſſit fort bien. Ses éditions Gréques ſont eſtimées. Il compoſa divers Ouvrages, entre autres, un Commentaire ſur les Livres *de Finibus* de Cicéron, qui fut imprimé à Paris, *in quarto*, l'an 1545; enſuite une Table des Sectes des Philoſophes, imprimée à Paris *in quarto*, & à Bâle *in octavo* en 1580, &c. un Dictionnaire Grec-Latin-François, &c. Il mourut l'an 1564. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Morel eut un frére nommé JEAN, qui vivoit encore à Orléans le 27 Avril 1562, & qui n'a jamais été priſonnier pour le fait de la Religion, comme on l'a dit dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire. * Theod. d'Almeloveen, *Vitæ Stephanorum*. Malinkrot, *de Arte Typogr. c.* 14. La Croix du Maine. Ménage, *Antibaillet*.

MOREL (Frédéric) Imprimeur du Roi à Paris, & ſon Interpréte ès Langues Latine & Gréque, étoit de la Province de Champagne, & fut fort eſtimé dans le XVI ſiécle. Il fut héritier de Vaſcoſan, célébre Imprimeur, dont il avoit épouſé la fille; & compoſa entre autres Ouvrages, un Traité du Combat continuel des Chrétiens, qu'il imprima lui-même l'an 1564. Il étoit très habile dans les Langues Gréque & Latine, & mourut à Paris le ſeptiéme Juillet 1583, âgé d'environ 60 ans, laiſſant entre autres enfans FREDERIC, né à Paris, qui s'eſt rendu encore plus illuſtre que ſon pére, ayant été Profeſſeur & Interpréte du Roi, & pourvu de la charge d'Imprimeur ordinaire de ſa Majeſté pour l'Hébreu, le Grec, le Latin, & le François, par la réſignation qu'en avoit faite ſon pére le deuxiéme Novembre 1581. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez & traduits du Grec ſur les Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, entre autres pluſieurs Traitez de ſaint Baſile, de Théodoret, de Synéſius, de ſaint Cyrille, de Galien, de Philon Juif, & les Oeuvres de Libanius, ſur leſquels il a fait pluſieurs Notes, font voir qu'il étoit ſavant, non ſeulement dans ces Langues, mais encore dans les matiéres que ces Auteurs ont traitées. Il avoit un ſi grand amour pour l'étude, que lorſqu'on lui vint annoncer que ſon épouſe étoit à l'agonie, il ne voulut pas quitter la plume qu'il n'eût fini la phraſe qu'il avoit commencée. Il ne l'avoit pas achevée, qu'on lui vint dire que ſa femme étoit morte. *J'en ſuis bien marri*, répondit-il froidement, *c'étoit une bonne femme*. Il mourut le 27 Juin 1630, âge de 78 ans, laiſſant entre autres enfans, *Nicolas* qui fut reçu Interpréte du Roi pour les Langues, & qui fut Auteur de pluſieurs Poëſies; & CLAUDE, reçu Imprimeur du Roi en 1602, & qui s'eſt rendu recommandable par les éditions de pluſieurs Péres Grecs & autres Livres bien choiſis, auſquelles il ajoûtoit quelquefois des Préfaces de ſa façon. Il mourut le 16 Novembre 1626, avant que d'avoir achevé l'édition de ſaint Athanaſe, & celle de Libanius, qu'il avoit commencées, & qui furent miſes à leur perfection par *Claude* Morel, ſon fils, & ſon ſucceſſeur en la charge d'Imprimeur du Roi. *Charles*, l'un de ſes autres fils, exerça la même charge avec beaucoup de capacité & de louange, & acheta enſuite une charge de Sécretaire du Roi, laiſſant ſon fonds de Librairie à *Gilles* Morel ſon frére. Celui-ci, pourvu de la charge de ſon frére en 1639, imprima quelques Péres en Grec & en Latin, les Oeuvres d'Ariſtote en ces deux Langues, quatre vol. *in folio*, & la grande Bibliothéque des Péres en 17 vol. *in folio*, l'an 1643. Il a été enſuite Conſeiller au Grand Conſeil. * La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* La Caille, *Hiſt. de l'Imprimerie.*

MOREL (Méraud) de Dauphiné, ſavant Juriſconſulte, ſous le régne de François I, après avoir enſeigné dans l'Univerſité de Valence, fut fait Conſeiller au Parlement de cette Province, & s'y rendit célébre. * N. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

MOREL (Jean) Seigneur de Grigni, natif d'Ambrun en Dauphiné, Maréchal ordinaire des Logis de la Reine, & Valet de Chambre, & depuis Maître d'Hôtel du Roi, s'eſt diſtingué entre les Savans du XVI ſiécle. L'amour qu'il avoit pour les Belles-Lettres, l'attacha à Eraſme, auquel il ferma les yeux, dans la ville de Bâle. De là il voyagea en Italie, & ſe fit par-tout des amis. Lorſqu'il fut de retour à Paris, la Reine Catherine de Médicis goûta ſon eſprit, & lui commit l'éducation de Henri d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fils *naturel* du Roi Henri II. Ronſart, Dorat, du Bellay, & preſque tous les Poëtes du ce tems, ont donné dans leurs Ouvrages des témoignages de leur eſtime pour Morel. Il eut trois filles d'*Antoinette* de Loynes, ſa femme, *Camille*, *Lucréce*, & *Diane* Morel, toutes trois fort ſavantes, auſſi bien que leur mére. Elles ſavoient le Grec & le Latin, & faiſoient de très beaux vers en ces deux Langues. Morel devint aveugle ſur la fin de ſa vie, & mourut le 19 Novembre 1581, âgé de 70 ans. Jean Marquis, qui étoit le Principal du Collége-Bertrand, publia l'an 1583, un Recueil de vers Grecs, Latins & François, compoſez ſur la mort de Morel. Ce Recueil a pour titre *le Royal Mauſolée*. Morel lui recommanda en mourant ſa fille CAMILLE, dont l'érudition étoit un prodige; car outre les Langues anciennes, elle parloit encore l'Italienne & l'Eſpagnole avec beaucoup de facilité. Elle compoſa divers Poëmes; & entre les productions de ſon eſprit, on admira une Epigramme Gréque, ſur la mort de ſon pére. Cette ſavante fille vivoit encore l'an 1589, comme la Croix du Maine le remarque *dans ſa Bibliothéque des Auteurs François*. LUCRECE Morel, ſa ſœur, mourut le 29 Juin de l'an 1580; & DIANE ou ANNE étoit auſſi morte vers l'an 1581, un peu avant ſon pére. *Antoinette* de Loynes, leur mére, avoit épouſé en premiéres noces, Lubin Dallier, Docteur ès Droits, Avocat au Parlement de Paris & Baillif de S. Germain-des-Prez, qui vivoit encore en 1540. Elle en eut Marie Dailler qui fut mariée le 18 Janvier, vieux ſtyle, 1552, avec Jean Mercier, Profeſſeur & Lecteur public du Roi en Langue Hébraïque. * De Thou, *Hiſt. ſui tempor.* Scevole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 4. Chorier, *Hiſt. du Dauphiné*. La Croix du Maine.

MOREL (Jean) Auteur de quelques Livres peu conſidérables, étoit né dans un village du Diocéſe de Reims nommé Avégre, de parens pauvres: ſon pére étoit laboureur. Il enſeignoit les Humanitez à Clermont en Auvergne en 1577, mais étant venu à Paris en 1583, il obtint une Chaire de troiſiéme au Collége de Montaigu, & devint enſuite Principal du Collége de Reims, où il vivoit encore en 1623, âgé de plus de 80 ans. * *Mémoires manuſcrits.*

* MOREL (Jean) Docteur en Médecine en la Faculté de Montpellier, né à Challon-ſur-Saone en 1593, étoit habile dans les Langues Gréque & Latine. Il eſt Auteur d'un Traité eſtimé *de Febre purpurata, epidemica & peſtilenti, quæ ab aliquot annis in Burgundiam & omnes fere Galliæ Provincias miſere debacchatur*, en 1641; & en 1654, augmenté. Il étoit auſſi Poëte Latin, & on trouve de ſes vers au devant d'une édition du *Traité de l'Indifférence* de Guillaume Bernardin, Doyen de Challon, & d'autres gravez ſur le tombeau de Louïs Betaut, Médecin, ſon Compatriote. Morel eſt mort au mois de Septembre 1668, âgé de 75 ans. * *Supplément de Paris* 1736

* MOREL (Jacques-Philibert) fils du précédent, naquit auſſi à Challon le 21 Avril 1672. Il fut Médecin du Roi. On a de lui d'excellens *Diſcours Anatomiques*, qu'il a prononcez en différentes occaſions, & qui ont été imprimez à Challon en 1716. Il a été encore plus recommandable par une piété exemplaire & perſévérante. A 91 ans il avoit l'eſprit encore ſi pré-

préſent, qu'il récitoit des pages entiéres d'Auteurs Grecs & Latins qu'il avoit lus dans ſa jeuneſſe. Il étoit dans ſa 94 année, lorſqu'il mourut le 30 Mai 1725. * *Supplément de Paris* 1736.

* MOREL (Andoche) né le 17 Janvier 1599, à Dijon, ſe fit Jéſuite en 1616, profeſſa dans ſa patrie pendant pluſieurs années, fut Recteur à Aix & à Lyon, & mourut à Grenoble le ſeptiéme d'Avril 1674. On a de lui, Lettre d'un Eccléſiaſtique d'Avignon ſur l'année ſéculaire de ſa Compagnie, en 1640; Réponſe générale aux Lettres répandues dans le Public contre la Doctrine des Jéſuites, en 1656; l'Image de la Nobleſſe Chrétienne propoſée dans la mort du Vicomte Alexandre Paſquier, en 1638; Diſcours prononcé aux funérailles de la vénerable Mére de Chantal; *Tractatus Hiſtoricus de falſo impoſita Sanctorum Patrum ratione docendi Fideles tam in fide quam in moribus*, en 1661; Seize Diſcours ſur la Canoniſation de S. François de Sales, en 1605; Rélation de ce qui s'eſt paſſé à S. Pierre d'Avignon pour reprimer la licence du Carnaval. * Sotwel, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu. Supplément de Paris* 1736.

* MOREL (Dom Robert) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, naquit à la Chaiſe-Dieu en Auvergne, d'une honorable famille en 1653. Il fit profeſſion dans l'Abbaye de S. Faron de Meaux en 1671. En 1699, il ſe fit décharger de ſes emplois, & vint demeurer à S. Denys en France, où il a paſſé le reſte de ſes jours, & où il compoſa les Ouvrages ſuivans, *Effuſion de cœur, ou Entretien ſpirituel & affectif d'une ame avec Dieu; Méditations ſur la Régle de S. Benoît; Entretiens ſpirituels en forme de Priéres; Entretiens ſpirituels pour la Fête & l'Octave du ſaint Sacrement, avec l'Office du jour, à l'uſage de Rome & de Paris; Traduction nouvelle de l'Imitation de Jéſus Chriſt; Méditations Chrétiennes ſur les Evangiles de toute l'année; Du bonheur d'un ſimple Religieux & d'une ſimple Religieuſe; Entretiens ſpirituels pour ſervir de préparation à la mort; Retraite de dix jours ſur les principaux devoirs de la vie religieuſe; de l'Eſpérance Chrétienne & de la confiance en la miſéricorde de Dieu; l'Office de la Semaine Sainte & de celle de Pâques, en Latin & en François; Effuſions de cœur ſur le Cantique des Cantiques.* Son cœur & ſes paroles ne reſpiroient que la piété, la droiture, la charité, la ſincérité & l'innocence des mœurs. Une grande ſimplicité, & une modeſtie dont il ne s'écartoit jamais, lui ſervoient à cacher ſes talens, la beauté de ſon génie & le thréſor de ſes vertus. Il eſt mort de la mort des Saints le 19 d'Août 1731, dans ſa 78 année. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOREL, (André) ſavant & fameux Antiquaire, né à Berne le neuviéme Juin 1646, ſortoit d'une famille originaire de Conſtance, d'où elle ſe vit obligée de ſe retirer à cauſe de la Religion ſous Charles-Quint. Elle fut reçue à Berne & y obtint le droit de Bourgeoiſie. Morel commença ſes études à Zurich ſous le célébre Gaſpard Schweitzer, Profeſſeur en Grec. Son pére l'envoya enſuite à Genéve, mais la mort lui ayant enlevé ſon pere d'abord après, il fut rappellé à Berne, où il ſe pouſſa de lui-même dans ſes études & n'épargna ni veilles ni dépenſes pour les finir heureuſement. En 1680, il fut obligé de faire quelque ſéjour à Paris pour des affaires particuliéres, ce qui lui fournit l'occaſion de ſe faire connoître dans la République des Lettres & de lier connoiſſance avec les Savans. Il fit ſur-tout paroître une grande habileté à diſcerner & à deſſiner les Médailles antiques, ce qui ne lui attira pas ſeulement l'eſtime de tous les Connoiſſeurs, mais de plus il fut auſſi nommé, ſans aucune ſollicitation de ſa part, Antiquaire du Roi & prépoſé au Cabinet des Médailles, qu'il rangea dans un très bel ordre. En 1683, il publia pour la premiére fois ſon *Specimen Rei Nummariæ*, qui n'étoit que le *Prodrome* d'un Ouvrage plus conſidérable, dans lequel il vouloit donner les deſſeins les plus exacts de toutes les Médailles antiques. Dans ce tems-là le Comte d'Ahlefeld l'appella en Danemarck, & le célébre Ezéchiel Spanheim lui adreſſa une vocation pour Berlin, & tous deux lui offroient le titre d'Antiquaire. Il refuſa ces deux vocations, & eut bien tôt après lieu de s'en repentir; car ayant demandé la récompenſe de ſes travaux au Marquis de Louvois, Premier Miniſtre du Roi, ce Miniſtre le fit mettre à la Baſtille, ſans que le Roi en fût informé. Il fut bien tôt élargi; mais ayant enſuite demandé ſon congé en 1688, on l'envoya une ſeconde fois à la Baſtille. Il eſt vrai qu'il y fut bien traité, mais on l'obligea en même tems à deſſiner continuellement des Médailles pour le Roi. Ayant une ſeconde fois obtenu ſon élargiſſement, il réſolut en 1690 de quitter Paris ſans congé & de s'en retourner à Berne. Il avoit déja pris congé du Colonel Stoupa & de quelques autres perſonnes, dans le deſſein de partir le lendemain; mais il en fut empêché, parce qu'on le remit à la Baſtille pour la troiſiéme fois. Il fut logé dans un appartement écarté, où il ſe vit obligé de prendre patience juſques à ce qu'il lui fut permis de joüir des promenades de la Baſtille. Le Magiſtrat de Berne ayant été inſtruit de ſon état, intercéda pour lui auprès du Roi, qui lui accorda auſſi-tôt ſa liberté. Il eſt à remarquer que le Monarque ne fut jamais indiſpoſé contre Morel, & qu'il étoit charmé de la promptitude avec laquelle cet Antiquaire deſſinoit très exactement les Médailles antiques, de ſorte qu'il le vit ſouvent travailler avec plaiſir. Quelques anciens amis de Morel aſſûrent que le Roi l'ayant fait élargir cette derniére fois, lui offrit de nouveau l'inſpection de ſes Médailles en lui promettant & plus de diſtinction, & une augmentation conſidérable de ſes gages; mais qu'un faux ami, de la Société des Jéſuites, fâché qu'un Etranger & un Proteſtant eût un poſte auſſi honorable, avoit ſu inſinuer à Morel, que s'il ne quittoit Paris à l'inſtant, il courroit riſque d'être enfermé au château de Vincennes pour le reſte de ſes jours. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la crainte de quelque pareil accident détermina Morel à quitter Paris au plus vîte, & à retourner à Berne. Au reſte on peut juger de l'habileté, & de la force de l'imagination de Morel dans le deſſein des têtes & des airs des viſages des Médailles, par ce ſeul trait, c'eſt que lorſqu'on lui demandoit le portrait d'un Empereur, quel que ce fût, il le deſſinoit d'abord parfaitement d'idée. Il en fit l'épreuve, au grand étonnement de Louïs XIV, lorſque ce Monarque voulut bien lui demander le deſſein de Gordien III. Après ſon retour à Berne il y demeura pendant quelques années, juſques à ce que le Comte de Schwartzenbourg lui offrit les charges de ſon Conſeiller & d'Antiquaire. Par ordre de ce Comte il fit un voyage en Hollande, ſoit pour lier connoiſſance avec les Savans, ſoit pour tâcher d'acquérir quelques Médailles qui manquoient encore au cabinet du Comte. En 1695, il fit paroître la ſeconde édition de ſon *Specimen Rei Nummariæ*, conſidérablement augmentée & à laquelle il avoit joint diverſes Lettres d'Ezechiel Spanheim. Son grand Ouvrage de Médailles auquel il travailloit, fut interrompu par une apoplexie dont il fut attaqué en 1700, & qui le priva de l'uſage de ſa main droite. On eut ſoin de lui donner Chriſtian Schlegel, Maître ès Arts, pour écrire ce qu'il dicteroit. Mais malgré ce ſecours il ne put pas finir entiérement ſon Ouvrage, puiſqu'il mourut à Arnſtadt le 19 Avril 1703. Ce Manuſcrit demeura dans la Bibliothéque du Comte. Il a été imprimé depuis *in folio* à Amſterdam, chez J. Wetſtein & G. Smith, ſous le titre de *Theſaurus Morellianus*, &c. Mr. Havercamp Profeſſeur en Langue Gréque, en Hiſtoire & en Eloquence, dans l'Univerſité de Leyde, a eu ſoin de l'Edition & y a joint un ample Commentaire. Les deux premiers volumes ont paru en 1734, la ſuite eſt actuellement ſous preſſe en 1737. On trouvera diverſes particularitez touchant Morel, dans les Extraits qu'on a donnez des deux premiers volumes dans la *Biblioth. Raiſonnée*, Tome XII. Part. I. p. 87 & *ſuiv.* & Part. II. p. 285. On a de lui, *Epiſtolæ de Numis Conſularibus ad Perizonium.* * *Mémoires manuſcrits fournis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

MOREL (Julienne) Religieuſe de l'Ordre de ſaint Dominique, à ſainte Praxéde d'Avignon, célébre dans le XVII ſiécle, par ſa ſageſſe & par ſon érudition, étoit native de Barcelone. A l'âge de 12 ans, l'an 1607, elle ſoutint à Lyon des Théſes de Philoſophie, qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, Reine d'Eſpagne. On dit qu'elle parloit quatorze Langues, & qu'elle ſavoit la Philoſophie, la Juriſprudence & la Muſique. Elle ne fit profeſſion dans l'Ordre de ſaint Dominique qu'en 1610, & elle mourut en 1653. Lopez de Véga parle d'elle avec éloge, en ces termes:

> *O Juliana Morella, o grand Conſtancia,*
> *Con quien fuera plebeia la arrogancia*
> *Oi de Argentaria Pola,*
> *Aunque fue, como tu, docta Eſpannola;*
> *Porque mejor parti, que as becho quatro*
> *Las Gracias y las Muſas;* &c.

* André Schot, *Biblioth. Hiſpan.* Lopès de Véga, *in Lauro Apoll.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Gretſer, *Rer. Var. l.* 2. *c.* 4. Hilarion de Coſte, *Eloges des Femmes Illuſt.*

MORELLA, ville du Royaume d'Aragon, à ſix lieues d'Alcanis. Cette ville fut aſſiégée par Philippe V, vers la fin de 1707, ſous les ordres du Marquis d'Arénes, & elle capitula le 15 Décembre. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

MORELLES (Côme) né en Catalogne vers l'an 1555, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où après avoir fait de bonnes études, il fut jugé capable de ſervir l'Egliſe en Allemagne. Il profeſſoit la Théologie à Cologne dès le commencement du XVII ſiécle, & ayant eu occaſion d'aller à Francfort en 1609, il y eut une Conférence avec quelques Miniſtres Calviniſtes: il a eu ſoin de publier ce qui y avoit été dit. On a auſſi la Relation de celle qu'il eut l'année ſuivante avec un autre Miniſtre à Breda; & la Vie du B. Louïs Bertrand, imprimée à Cologne en 1609. Les Théſes qu'il ſoutint à Paris en 1612, ſur l'autorité du Pape & des Conciles, firent beaucoup de bruit: toute l'Univerſité s'y trouva avec pluſieurs Seigneurs de la Cour, & la plus illuſtre partie du Clergé & de la Robe. Richer qui admira Morelles, en prit occaſion d'écrire ſon Traité *de Eccleſiaſtica & Politica Auctoritate Eccleſiæ*, qui lui attira tant d'affaires. La même année 1612, une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de ſaint Thomas d'Aquin parut par ſes ſoins à Anvers en 18 vol. *in folio*, & c'eſt à tort qu'on l'a accuſé d'y avoir fait des changemens, & d'avoir corrompu le texte. Il fut fait Inquiſiteur Général de la Foi dans les trois Electorats le 24 Mai 1618, emploi qui lui donna occaſion de faire connoître ſon mérite aux Electeurs. Celui de Tréves le chérit particuliérement, mais l'affection de ce Prince lui fut funeſte. Les Eſpagnols crurent que Morelles étoit ſon eſpion, & l'ayant arrêté le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit triſtement ſes jours le 18 Février 1636, étant âgé de 79 ans. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MORENA (Othon) natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le XII ſiécle, commença l'Hiſtoire de ce que l'Empereur Frédéric *Barberouſſe* fit en Lombardie depuis 1154, juſqu'en 1168, principalement par rapport à la ville de Lodi. ACERUS MORENA, ſon fils, acheva ce que le pére n'avoit pu finir. Ces Auteurs étoient partiſans de l'Empereur, contre les Papes. * Baronius, *Annal. ad ann.* 1155. *tome* 12. Voſſius, *de Hiſtoricis Latinis.* Poſſevin, &c.

MORENNE (Claude de) Evêque de Sées, étoit Docteur en Théologie dès l'an 1577, & fut fait enſuite Curé de Saint Méry. On a pluſieurs Eloges funébres d'hommes illuſtres de ſa compoſition, & entre autres celui du Préſident Barnabé Briſſon, ce qui eſt une preuve de ſa fidélité & de ſon attachement à ſon Prince. Il en donna encore une autre preuve, en

en publiant un Ecrit où il montroit qu'il n'eſt pas loiſible au Sujet de médire de ſon Roi,& encore moins de prendre les armes contre ſa Majeſté, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Le Roi Henri IV reconnut ſon mérite en le nommant en 1601 à l'Evêché de Sées après la mort de Louïs du Moulinet, dont il fit l'Eloge funébre. Il mourut en 1606. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

MORERA (Laurent) né à Manréſa, dans le Royaume d'Aragon, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit Prédicateur général l'an 1624, où il publia à Barcelone, les Vies des Bienheureux Henri Suſon, Ambroiſe de Séna, & Diégo Salomon Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, avec la Relation du martyre d'onze autres Religieux dans le Japon. Ces Vies & cette Relation ſont écrites en Eſpagnol. Moréra compoſa dans la même Langue des Conſidérations ſur le Pſeaume 118, & les publia en 1633, ſous le titre d'itinéraire ſpirituel. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MORERI (Louïs) Docteur en Théologie, s'eſt rendu célébre par le grand Dictionnaire Hiſtorique qu'il a donné au public, & qui a été revu & augmenté conſidérablement depuis ſa mort. Il naquit le 25 Mars 1643, à Bargemont, petite ville de Provence dans le Diocéſe de Frejus. Son pére, nommé *François* Moréri, avoit épouſé *Françoiſe* de Bocquy, & étoit fils de *Joſeph* Moréri, dont le pére, qui ſe nommoit *Joſeph* Chatranet, avoit pris le nom de *Moréri*, parce qu'il étoit Seigneur du village de Moréri en Provence, à cauſe de ſa femme. Celui ci étoit de Dijon, & paſſa en Provence pendant les guerres civiles, ſous le régne de Charles IX, avec un de ſes fréres, qui fut Prieur de Bargemont. Louïs Moréri ayant fait ſes Humanitez à Draguignan, ſous les Péres de la Doctrine Chrétienne, apprit la Rhétorique au Collége des Jéſuites à Aix, où il fit auſſi ſon Cours de Philoſophie. De là il vint à Lyon, & y étudia en Théologie. Comme ſon génie le portoit a travailler pour le public, dès l'âge de 18 ans il fit imprimer un petit Ouvrage allégorique, intitulé *le Païs d'Amour*; & un Recueil des plus belles Poéſies en François, ſous le titre de *Doux Plaiſirs de la Poëſie*; mais il ne voulut pas faire paroître ces Ouvrages ſous ſon nom, dont il n'y mit que ces lettres initiales, L. M. Il s'appliqua aux Langues Italienne & Eſpagnole; & traduiſit de cette derniére Langue en François, le Livre *de la Perfection Chrétienne* de *Rodriguez*, qui fut imprmé à Lyon, l'an 1667. Il travailla enſuite à mettre les Vies des Saints dans la pureté de la Langue; & y ajoûta des Tables méthodiques pour les Prédicateurs, avec les Tables Chronologiques. Après avoir pris les Ordres ſacrez, il prêcha la Controverſe à Lyon pendant cinq ans, avec beaucoup de fruit. Ce fut alors qu'il forma le deſſein de compoſer un nouveau Dictionnaire Hiſtorique, qui contînt ce qu'il y a de plus curieux dans l'Hiſtoire Sacrée & Profane, réduit dans un ordre alphabétique. Il connoiſſoit les Livres des Modernes, qu'il falloit conſulter, & entendoit aſſez bien l'Italien & l'Eſpagnol. Ce grand Ouvrage fut imprimé à Lyon,& parut au jour l'an 1673, en un volume *in folio*. L'on ne peut aſſez s'étonner qu'un homme donnât au public à l'âge de 30 ans, un Livre rempli de matiéres ſi différentes. Un de ſes amis lui fit là-deſſus ce Madrigal:

Dans une ſi grande jeuneſſe
Mettre un Ouvrage ſous la preſſe,
Dont le vaſte projet étonne les Savans,
Chacun d'eux l'admirant s'écrie,
Que pour le compoſer il a fallu trente ans;
Le commençâtes-vous en commençant la vie?

En ce tems-là il entra chez l'Evêque d'Apt en Provence; & après y avoir paſſé une année, il accompagna cet Evêque à Paris, l'an 1675. Il y fut bientôt connu des Prélats du Clergé, qui tenoient leur Aſſemblée à Saint Germain en Laye, & des ſavans hommes de cette premiére ville du Royaume. L'an 1677, il travailla à revoir & à augmenter ſon grand Dictionnaire; & pendant qu'il s'appliquoit ſans relâche à cet Ouvrage, ſes amis le firent connoître à M. de Pompone, Sécretaire d'Etat, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvoit eſpérer de grands avantages auprès de ce Seigneur; mais l'application qu'il eut au travail de ſon Dictionnaire, épuiſa ſes forces, & le jetta dans une langueur preſque continuelle. M. de Pompone ayant quitté ſa charge ſur la fin de l'année 1679, Moréri prit cette occaſion de ſe retirer de chez lui, pour ne plus s'appliquer qu'à ſon Ouvrage, dont le premier volume étoit déja imprimé, & dont l'impreſſion entiére fut achevée après ſa mort, l'an 1681; mais il ne put recouvrer ſa ſanté, & demeura toujours infirme, juſqu'au commencement de Juillet 1680, que ſa maladie augmenta. Alors il ſe réſolut à la mort à la fleur de ſon âge, & rendit ſon eſprit à Dieu avec des ſentimens très Chrétiens, le Mécredi dixiéme Juillet de la même année 1680. Il n'avoit que 37 ans & trois mois, & l'on peut dire qu'il ſacrifia ſa fortune & ſa vie au public, en s'attachant à un travail trop aſſidu, qui cauſa ſes maladies, & lui donna la mort. Son corps fut enterré dans le Cimetiére de ſaint Sévérin à Paris, ainſi qu'il l'avoit ordonné. Il a laiſſé divers Ouvrages imparfaits; ſavoir, une Hiſtoire générale des Conciles; une Hiſtoire des Hommes Illuſtres de Provence; la Bibliothéque des Ecrivains de ce païs-là; & un Traité des Etrennes. Ces Ecrits paſſérent, à ce que l'on croit, dans les mains de ſon frére l'Eccléſiaſtique, & Chanoine de la Cathédrale de Meaux. Moréri a été traduit en Anglois, & dans la traduction on n'a pris que les Articles qui paroiſſoient les plus eſſentiels. M. Cellier a fait un Supplément tiré du Dictionnaire de M. Bayle, & de quelques Livres Anglois qui contiennent la Vie des Savans de ce païs: il a fait quelques bévues,faute d'entendre aſſez la Langue Françoiſe. Il n'a pouſſé ſon Supplément que juſques en l'année 1688. Un autre l'a continué juſques en 1705, mais d'une maniére ſi pitoyable, qu'il fait Mademoiſelle de Scudéry femme de M. de Scudéry ſon frére. L'Auteur de la *Bibliothéque du Richelet de* 1728, remarque dans l'Article de *Moréri*, que M. Louïs-François Joſeph de la Barre, né à Tournai en 1688, a pris ſoin de l'édition qui a paru à Paris en 1725. Il s'eſt, *dit-il*, attaché particuliérement à réformer la Chronologie & l'Hiſtoire ancienne, auſſi bien que la Géographie, &c. Il n'a point touché a la partie Généalogique, dont M. Vailly, Avocat, a pris ſoin. Laurent-Joſſe le Clerc avoit fourni cinq à ſix mille corrections pour la même édition de Moreri. Depuis l'an 1674 juſqu'à l'an 1732 incluſivement, il y a eu 17 éditions de cet Ouvrage. * *Mémoires du tems. Mémoires de M. l'Abbe* Baudrand. Chorier. Bayle, *Diction. Critique. Voyez* auſſi *le Supplement de Paris* 1736.

MORESBY, en Latin *Morbium*. C'étoit anciennement une petite ville des Brigantes; maintenant ce n'eſt qu'un village du Comté de Cumberland, en Angleterre, ſur la côte, à une lieue de Werkinton, vers le ſud. * Maty, *Dict. Geogr.*

MORESTAN (le) grand Hopital, au Caire en Egypte, eſt ouvert à toutes ſortes de malades, de quelque Religion qu'ils ſoient.

* MORESTEL (Pierre) Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de la Collégiale de S. Louïs à Saſſey, au Diocéſe d'Evreux, & enfin Curé de S. Nicolas de la Taille dans l'Archevêché de Rouen au Païs de Caux, naquit à Tournus en Bourgogne. Ce fut lui qui prit ſoin de l'éducation & des études de Charles d'Elbœuf, Duc de Lorraine. Il étoit très verſé dans les Belles-Lettres & dans les Langues Gréque & Latine. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres, *Philomuſus, ſive de triplici anno Romanorum, menſibus*, &c. *Alyptus, ſive de priſcorum Romanorum Feriis; Les Secrets de Nature, ou la Pierre de touche des Poëtes; La Philoſophie occulte des devanciers de Platon, d'Ariſtote, &c. De Pompa ferali, ſeu Juſta Funebria; Artis Cabbaliſticæ Academia; Methodus ad acquirendas omnes Scientias; Le Guidon des Prélats & le Bouclier des Paſteurs*, qui fit des affaires à l'Auteur; *Regina omnium Scientiarum; Encyclopædia, ſive artificioſa ratio & via circularis ad Artem magnam Lullii; Le Sejour délicieux.* Moreſtel mourut en 1648. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORET ou MURET, en Latin *Muritum* & *Murita*, bourg du Gâtinois, ſur le Loing, avec titre de Comté, dans le Diocéſe de Sens. On y tint un Concile l'an 850, & Loup de Ferriéres y écrivit au nom de cette Aſſemblée, une Lettre à Ercanrard, Evêque de Paris. C'eſt la 115 entre les Epîtres de ce grand homme. Le Roi Charles VI prit Moret pendant les guerres contre les Anglois. Antoine de Bourbon, fils *naturel* du Roi Henri IV, qu'il avoit eu de *Jacqueline* de Bueil, porta le titre de Comte de Moret, & fut tué au combat de Caſtelnaudari, l'an 1632.

MORET (Jean) Imprimeur d'Anvers, gendre de Plantin, eut en mariage la ſeconde fille de Plantin, avec ſa boutique d'Anvers. Ses éditions ne ſont pas moins belles, ni moins exactes, au moins pour la plupart, que celles de ſon beau pére. Il avoit auſſi quelque étude, & il s'eſt ſervi de bons Correcteurs, entre leſquels le célébre KILIEN, qui avoit travaillé longtems ſous Plantin, lui rendit ſervice juſqu'en 1607. Jean Moret mourut en 1610, & laiſſa ſon Imprimerie à ſon fils, qui ſuit. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs des Païs-Bas Catholiques.*

MORET (Balthazar) Imprimeur, natif d'Anvers, fils de *Jean* Moret, & petit-fils de *Chriſtophle* Plantin, ſe fit eſtimer par ſon érudition, & par ſes Poëmes. Moret fit des Commentaires Géographiques & Hiſtoriques ſur le Théatre du Monde d'Ortelius, & mourut l'an 1641. On prétend qu'il ne voulut jamais imprimer de Livre contre l'Egliſe Catholique, ni contre les bonnes mœurs. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 103. Bulart, *Académie des Sciences.* Malinkrot, *de Typographia.*

* MORET (Théodore), d'Anvers, Jéſuite, fut Profeſſeur en Mathématiques dans l'Univerſité de Prague. Il a donné au public un Livre qui a pour titre, *Propoſitiones Mathematicæ, de Celeri & Tardo Naturæ & Armorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p 829.

MORET (Mre. P.) de la Fayolle, Avocat en Parlement, a compoſé une Hiſtoire Romaine, dont le premier Livre eſt employé à traiter de l'origine des Romains juſques à Romulus. Cette Hiſtoire, en 2 vol. *in douze*, a été imprimée à Paris en 1675 chez Martin Coutelier.

MOREUIL (Bernard de) VI du nom, Seigneur de Moreuil en Picardie, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maréchal de France, étoit fils de BERNARD V, Seigneur de Moreuil, & d'*Iolande* de Soiſſons, Dame de Cœuvres. Philippe *de Valois* le fit Maréchal de France, puis le déchargea des ſoins de cet emploi, pour le mettre auprès de la perſonne de Jean de France, ſon fils, Duc de Normandie. On peut voir dans un titre de la Chambre des Comptes de Paris, que le même Roi ne lui donna cet emploi que par un principe d'eſtime & de diſtinction. On ſera bien aiſe de voir le ſtyle de ce tems-là, la bonté de nos Rois de France, & la délicateſſe des Gentilshommes: *De par le Roi; Sire de Moreuil, vous ſavez comme nous vous deimes l'autre jour, que nous aviens ordené pour être avecques Jean notre fils, & à ſon frein; & vrayement nous ne vous ôtons de l'office de Maréchal pour nul mal qui ſoit en vous, ne pour nul défaut qui par vous ait eté en votre office; mais nous vous amons mieux près de Jean, notre fils, que nous ne ferions nul autre. Si voulons que vous ordonnez tantôt pour y venir & pour y être dores en avant continuellement;car il eſt tems qui ſont ordonnez pour y être y ſoient. & ſi eſt mieux votre honneur de le faire maintenant, qu'il ne ſeroit quand nous ſerons plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priâtes quant nous vous en parlâmes, que nous y vouſiſſions garder votre honneur: vrayement, ſe vous y penſez bien, vous trouverez que nous vous faiſons trop plus*

plus grand honneur de vous y mettre, que nous ne ferions de vous lessier Marécual; mesmement, consideré que vous voulons que vous soyez tous li premiers, & li principaux de son frein; car il ne ... iecques de Marécual de France, qui n'en laissât volontiers l'office, pour être li premier au frein de l'ainé fils du Roi. Si nous semble que votre honneur y est non pas gardé seulement, mais accru; & quant au profit, il nous semble qu'il y est plus grand, &c. Depuis, le Seigneur de Moreuil reprit l'exercice de la charge de Marechal de France. Il fut Lieutenant Genéral de l'Armée du Roi en Picardie, le troisiéme Septembre 1346, & vivoit encore le 22 Mai 1350.

I. Il tiroit son origine de BERNARD, I du nom, Seigneur de Moreuil, Fondateur de l'Abbaye de Moreuil en Picardie, lequel vivoit l'an 1127, & fut pére de BERNARD II, qui suit.

II. BERNARD, II du nom, Seigneur de Moreuil, vivant l'an 1159.

III. NICOLAS de Moreuil, fils ou frére de *Bernard* II, vivoit l'an 1170, laissant COLIN, qui suit.

IV. COLIN, Seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1202, & eut pour enfans, 1. BERNARD III, qui suit; & 2. *Hugues*, Seigneur de Villiers-au Bocage, qui épousa *Etiennette*, dont on ignore la postérité.

V. BERNARD, III du nom, Seigneur de Moreuil, fit le voyage de la Terre-Sainte, & se trouva à la prise de Constantinople l'an 1204, d'où il rapporta une Relique, appellée *la sainte Larme*, qu'il donna à l'Abbaye de Selincourt. Il vivoit l'an 1215, laissant de *Martre* sa femme, entre autres enfans, BERNARD IV, qui suit.

VI. BERNARD, IV du nom, Seigneur de Moreuil, vivoit l'an 1249, & laissa d'*Agnes* sa femme, entre autres enfans, BERNARD V, qui suit.

VII. BERNARD, V du nom, Seigneur de Moreuil, fut l'un des Chevaliers qui accompagnérent le Comte de Gueldre l'an 1289, avec le Connétable de France, & vivoit encore l'an 1302. Il épousa *Iolande* de Soissons, fille unique de *Raoul*, Vicomte de Soissons, Seigneur de Cœuvres, &c. & de *Comtesse* de Hangest, dont il eut, 1. *Iolande* ou *Isabelle* de Moreuil, mariée à *Ancel*, IV du nom, Seigneur de l'Isle-Adam; 2. *Jean* de Moreuil, Seigneur du Plessis, qui épousa *Marie* de Maumez, fille d'*Enguerrand*, Seigneur de Maumez, laquelle se remaria à *Guiwert* de Bergues, Chevalier; 3. BERNARD VI, qui suit; & 4. *Thibault* de Moreuil, Seigneur de Colombier, & de la Bretonniére, Chevalier, qui fut tué à la bataille de Crecy le 26 Août 1346. Il avoit épousé, 1°. *Guionne* de Remicourt: 2°. *Idoine* de l'Isle-Adam de Ménonville, fille d'*Adam*, Seigneur de l'Isle, & de *Jeanne* de Blaru: elle étoit veuve d'*Anceau* de Chantemesse, & se remaria encore deux fois. Du premier lit il eut *Thibault* de Moreuil, dont on ignore la postérité; *Sausset* de Moreuil; *Floridas* de Moreuil, vivant l'an 1411; *Tartarin* de Moreuil; *Jeanne* de Moreuil, mariée 1°. à *Robert* Mulet, Chevalier: 2°. à *Pierre* de Gaamondet, dit *Brunet*, Chevalier. Du second lit de *Thibault* de Moreuil, & d'*Idoine* de l'Isle, vint *Bernard* de Moreuil, Seigneur du Colombier & de Ménonville, mort sans alliance.

VIII. BERNARD, VI du nom, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, Maréchal de France, *dont l'éloge a été rapporté ci-dessus*, épousa *Mahaud* de Nesle, dite *d'Offemont*, fille de *Gui* de Clermont, dit *de Nesle*, Seigneur de Breteuil, Maréchal de France, & de *Marguerite* de Torote, Dame d'Offemont, dont il eut 1. ROGUES, qui suit; 2. *Tristan* de Moreuil, Seigneur de Villiers sur Authie, que l'on croit pére de *Colaye* de Moreuil, Dame de Villiers-sur-Authie, mariée l'an 1399, à *Jean*, Seigneur de Friencourt; 3. *Jeanne* de Moreuil, mariée l'an 1357, à *Jean*, Baron de Mailly; & 4. *Marguerite* de Moreuil, alliée à *Jacques* de Croy, Seigneur d'Araines.

IX. ROGUES, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, quitta le surnom de *Moreuil*, pour prendre celui de *Soissons*, du consentement de *Marguerite*, Comtesse de Soissons, qui n'avoit point d'enfans males, de *Jean* de Hainault son mari. Il avoit épousé *Ade* de Montigny, Dame de Bellonne, fille de *Wast*, Seigneur de Montigny en Beauvaisis, & de *Péronne* de Raineval, dont il eut 1. *Bernard* de Soissons, mort jeune; 2. THIBAULT, qui suit; & 3. *Péronne* de Soissons, Dame de Maurepas, alliée à *Louïs*, Seigneur de Chevreuse & de Cressencourt.

X. THIBAULT de Soissons, Seigneur de Moreuil & de Cœuvres, Chevalier, Chambellan du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Soissons pour le Duc d'Orléans, fut commis au Gouvernement de Boulogne & de Picardie, & fut depuis Lieutenant-Général du Païs de Waes en Flandre, & Capitaine de cinquante Hommes-d'armes; demeura prisonnier au siége de Rouen l'an 1417, & mourut le 28 Avril 1434. Il avoit épousé *Marguerite* de Poix, Dame d'Arcy, fille de *Jean* Tirel, II du nom, Seigneur de Poix, de Mareuil & d'Arcy, & de *Magdelaine* de Chatillon-Dampierre, dont il eut 1. *Raoul* de Soissons, Seigneur de Cœuvres, d'Arcy, de Montigny, qui de *Jeanne* de Hangest, son épouse, ne laissa qu'une fille unique, *Marguerite* de Soissons, Dame de Cœuvres, d'Arcy & de Montigny, mariée à *Jean* de Villiers, Seigneur de Verderonne, avec lequel elle vendit à *Jean* d'Etrées, Seigneur de Valieu, Grand Maître de l'Artillerie, la Vicomté de Cœuvres; 2. *Thibault* de Soissons, Seigneur d'Arcy, qui épousa l'an 1429, *Jeanne* de Noyelles, fille de *Baudouin*, Seigneur de Noyelles, de Catheu, & de Tilloloy, & de *Marie*, Dame de Hangest, dont il n'eut point d'enfans; 3. VALERAN, qui suit; 4. *Jeanne* de Soissons, mariée à *Gérard* d'Athis, dit *du Fay*, Seigneur de Moyencourt, & de Goussancourt; & 5. *Péronne* de Soissons, Religieuse à Notre-Dame de Soissons.

XI. VALERAN de Soissons, Seigneur de Moreuil, Bailli d'Amiens, Chambellan du Duc de Bourgogne, Seigneur des Quesnes, de Pavans, de Vaubans, de Chandon & de Survilliers, eut en partage des biens de la succession de *Jean* Tirel, son oncle, les Terres de Poix & de Moreuil, fut Gouverneur de Chauny pour le Duc de Bourgogne l'an 1431, & mourut l'an 1464. Il avoit épousé l'an 1425, *Marguerite* de Roye, fille de *Gui*, Seigneur de Roye, & de *Jeanne* de Mailly; dont il eut JEAN de Soissons, I du nom, qui suit.

XII. JEAN de Soissons, I du nom, Seigneur de Moreuil, de Poix, &c. Chevalier Conseiller & Chambellan des Rois Louïs XI, & Charles VIII, Bailli de Troyes, puis de Vermandois, quitta le service du Duc de Bourgogne, pour suivre le parti du Roi, qui lui rendit l'an 1473, tous les biens de son pére, qui avoient été confisquez pour avoir tenu celui du Duc, & lui donna aussi ceux d'Antoine de Craon, Seigneur de Dompmart, son beau-frére. Il avoit épousé 1°. l'an 1441, *Jeanne* de Craon, Dame de Preure, de Longroy, de Dompmart, & de Bernardville en Ponthieu, fille de *Jacques* de Craon, & de *Bonne* de Fosseux: 2°. *Jeanne* de Halluyn, fille de *Josse*, Seigneur de Piennes, & de *Jeanne* de la Tremoille, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. JEAN II qui suit; 2. *Barbe* de Soissons, Dame d'Espinay & de Survilliers, mariée l'an 1469, à *Thibault* de Flavy, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Seigneur de Montauban; 3. *Marguerite* de Soissons, Dame de Pierrepont, &c. qui épousa l'an 1480, *Valeran* d'Ognies, Seigneur de Guillemain, Gouverneur du Comté d'Eu, morte sans enfans; & 4. *Claire* de Soissons, morte sans alliance. *Il laissa encore deux enfans naturels*, Artus *de Moreuil, Capitaine de Terouanne en* 1523, *&* Hector *de Moreuil.*

XIII. JEAN de Soissons, II du nom, Seigneur de Moreuil, de Poix, de Mareuil, &c. Bailli de Vermandois, vivoit l'an 1526. Il épousa 1°. l'an 1479, *Barbe* de Châtillon, Dame de Beauval, fille de *Valeran* de Châtillon, Seigneur de Châtillon, & de *Jeanne* de Saveuse: 2°. le 13 Novembre 1509, *Marie* Bournel, fille de *Louïs* Bournel, Seigneur de Thiembrune. Du premier lit vint, 1. *Jossine* de Soissons, Dame de Moreuil, de Poix, de Dompmart, de Bernardville, de Longray, de Preure & de Beauval, qui épousa l'an 1497, *Jean*, VII du nom, Sire de Crequy, de Fressin, de Canaples & de Pontremy: & du second lit il eut, 2. *Jacqueline* de Soissons, mariée 1°. à *Aloph* Rouault, Seigneur de Gamaches: 2°. à *Louïs*, Baron d'Orbec en Normandie. * Le Féron, *Officiers de la Couronne*. Godefroi. Le Pére Anselme, &c.

* MORGAB ou MARGAB, *Margus*, grande riviére, qui donnoit anciennement son nom à la Margiane. Elle coule dans le Chorasan en Perse, & se décharge dans le Jihun ou Giéhun. * Maty, *Dict. Géogr.*

MORGAN, insigne Avanturier Anglois, natif de la Province de Galles ou Wales, étoit fils d'un Laboureur assez riche; & ne pouvant se réduire aux occupations de son pére, il passa dans l'Isle Barbade, une des Caribes, qui appartient aux Anglois. Après y avoir demeuré quelque tems, il entendit parler de la Jamaïque, l'une des Isles Antilles, proche de l'Espagnole & de Cuba: il en prit le chemin. Lorsqu'il y fut arrivé, il s'embarqua sur un vaisseau Corsaire, où il ne fut pas longtems sans faire une prise qui lui valut beaucoup. Il fit ensuite trois ou quatre courses sur mer; & étant devenu riche, il acheta un bâtiment, & assembla des camarades, dont il fut le Chef. Peu de tems après, il fut Vice-Amiral de la Flotte de Manswelt, fameux Corsaire, & prit avec lui l'Isle de Sainte-Catherine, vers les côtes de Nicaragua, & de Costa-Rica, environ à trente lieues de l'embouchure de la riviére de Chagre, qui est dans l'Isthme de Panama. Cette Isle défendue de quatre grands Forts, est fournie d'eau douce, & n'a que trois endroits accessibles. Manswelt y laissa pour Gouverneur Saint-Simon, qui étoit François, avec cent hommes, moitié Anglois, & moitié François, pour garder cette Isle, fort propre à servir de retraite eux Avanturiers, & emmena Morgan pour aller à Costa-Rica; mais il mourut avant que d'avoir réussi dans son entreprise. Après sa mort, les Espagnols reprirent l'Isle de Sainte-Catherine par ruse, ayant arboré sur leurs vaisseaux le pavillon Anglois; & Morgan, qui étoit alors le premier des Avanturiers de la Jamaïque, ayant été reconnu pour Chef, forma une Flotte de quatre vaisseaux, & de sept cens hommes fort braves, avec lesquels il fit dessein d'aller descendre dans l'Isle de Cuba. Il y prit la ville de Port-au-Prince. Les François eurent quelque mécontentement de lui, & le quittérent; mais il ne laissa pas de faire une autre descente sur la côte septentrionale de l'Isthme de Panama, où il pilla la ville de Porto-Bello. Il donna ensuite rendez-vous à tous les Avanturiers, à la côte de Saint-Domingue, dans l'Isle Espagnole, où plusieurs François se trouvérent, parce qu'ils avoient su le succès de l'entreprise de Morgan. De là il conduisit sa Flotte vers la côte de Vénézuéla, dans la Castille d'or, & pilla la ville de Marécaye ou Marécaïbo. Enfin l'an 1670, il pilla & brûla la ville de Panama, que les Espagnols ont rebâtie dans un lieu plus commode, sur le bord de la riviére, nommée *Rio-Grande*. Après avoir amassé un riche butin, il résolut d'abandonner cette maniére de vivre; & ayant confié son dessein à quatre Capitaines de vaisseau, il prit adroitement ce qu'il y avoit de plus precieux; & sans faire aucun signal, il emporta son vol par la riviére de Chagre, & fit route pour la Jamaïque, où il se retira, & épousa la fille d'un des principaux Officiers de l'Isle. * Oëxmelin, *Hist. des Indes Occidentales*.

MORGANA (la) est le nom que les Habitans de Reggio, ville du Royaume de Naples en Italie, donnent à une certaine Vision, qui paroît, dit-on, presque tous les ans, près de leur ville au milieu de l'Eté. On voit d'abord dans un air obscur, une espéce de théâtre, avec une décoration magnifique; puis paroissent des Châteaux & des Palais superbes, soutenus

tenus d'un grand nombre de colomnes. On y remarque ensuite des forêts épaisses, des cyprès, & d'autres arbres rangez en un ordre très régulier dans les plaines, où l'on croit voir encore des compagnies d'hommes, & des troupeaux de différentes bêtes. Tout paroît si animé, & dans une si belle ordonnance, que l'on ne peut assez admirer des effets si surprenans. Le P. Kircher en fait une longue Description, *A. M. Luc. l. 10. p.* 2. où il rapporte une Lettre d'Ignace Angelucci, qui se dit témoin oculaire de ce spectacle.

* MORGARTEN, lieu de Suisse, dans le Canton de Schwitz. Il est devenu célébre dans l'Histoire, par la victoire signalée que les Suisses des trois Cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald au nombre de treize cens hommes, remportérent près de ce lieu-là, le 16 Novembre 1315, sur une Armée de vint mille Autrichiens commandez par Léopold Archiduc d'Autriche, surnommé *le Glorieux.* * *Etat & Délices de la Suisse, tome 1. p.* 183. *& suiv.*

MORGES, ville de la Suisse dans le Canton de Berne, sur le bord du Lac Léman, à deux lieues de Lausanne. Les Bernois y ont construit un bon port: c'est le lieu où se déchargent les marchandises qui viennent de l'Allemagne pour la France, ou pour Genéve, ou qui viennent de Genéve & de la France pour l'Allemagne. Par le moyen de ce port, la ville de Morges s'est fort enrichie & embellie. Elle étoit peu de chose dans le XI siécle. Conrad, Duc de Zéringen, la ferma de murailles dans le XII siécle. Cette ville se soumit aux Bernois en 1536, en réservant ses franchises & ses priviléges. Sa soumission fut acceptée, mais à condition qu'elle payeroit une forte rançon, & que pour la punir de sa résistance, ses portes & ses tours seroient démolies. Cette ville embrassa la Réformation en 1537. Le premier Ministre de Morges fut Jaques le Coq. On laissa en paix pendant trois ans le Curé de Morges, nommé Dom Jean Poncet. Ce ne fut que le 13 Octobre 1539, qu'il remit au Conseil de la ville les titres qui concernoient son Bénéfice. Le Bailliage de Morges est rempli de Terres Seigneuriales. Il y a les Baronnies de Rolle, & de Montricher; les Seigneuries d'Allaman, de Biéne, de Wufflens-le-château, de Wufflens-la-ville, de Vullierens, de l'Isle, de Perroy, de la Chaux, d'Aclens, de Romanel, & plusieurs autres. Messieurs de Morges ont la Seigneurie d'Aclens & de Romanel; mais les autres appartiennent à divers Gentilshommes. Morges est bien située & fort bien bâtie; ses marchez & ses foires sont très fréquentez. * *Etat & Délices de la Suisse, &c. tome 2. p.* 273. *&c.* Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse, tome 5. p.* 449. *tome 6. p.* 395. *&c.*

MORGIAH, nom d'une Tribu des Arabes, & celui d'une Secte particuliére entre les Mahométans, de gens qui sont appellez *Morgioun*, parce qu'ils croyent que la Foi seule suffit, sans les bonnes Oeuvres. Le Docteur Schâbi disoit à ses Disciples, *Craignez les menaces de Dieu, & ne soyez pas de ceux qui en différant de faire de bonnes œuvres, espérent néanmoins d'être sauvez.* Ce mot de *Morgi* vient de la racine *Ragia*, qui signifie *espérer & différer* quelque chose. Un autre Docteur, nommé Gazali, dit que les Morgiens sont ceux qui attendent que Dieu fasse toutes choses en eux, qui disent que le péché ne nuit point à celui qui croit, & qui nient que les Oeuvres servent à celui qui n'a pas la Foi. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MORGUES (Matthieu de) Sieur de saint Germain, Prédicateur ordinaire du Roi Louïs XIII, & premier Aumônier de la Reine Marie de Médicis, naquit dans le Vellay en Languedoc, d'une famille qui avoit été louée par Louïs Pulci, Précepteur du Pape Léon X. S'étant fait Jésuite, il régenta quelques Classes dans Avignon; mais il quitta la Société. Il abandonna cette profession quelque tems après, & sautant adroitement les murailles de ce Collége, il capitula en liberté, & accommoda cette affaire le mieux qu'il put. Il se rendit à Paris, où il prêcha avec une telle réputation dans les plus considérables Paroisses de cette grande ville, que la Reine Marguerite de Valois le choisit en 1613 pour son Prédicateur, étant alors âgé de 31 ans. Le Roi le prit deux ans après en la même qualité, & il devint celui de la Reine-Mére en 1620. Il avoit été Curé d'Aubervilliers, ou de Notre-Dame des Vertus, près de Paris; mais il se démit de ce Bénéfice. Ceux qui écrivirent contre lui, l'accusérent d'avoir vendu cette Cure; mais il le nia. En 1620, le Cardinal de Richelieu se servit de sa plume, peur écrire contre ceux qui avoient ôté à la Reine-Mére l'éducation de ses enfans; ce qu'il fit dans un Livre intitulé, *les Vérités Chrétiennes*, & que l'on nomma *le Manifeste d'Angers.* Le même Cardinal lui inspira aussi en 1621, le dessein d'entreprendre sa défense contre plusieurs Ecrivains étrangers, qui attaquoient son Eminence; ce qui lui fit produire en 1626, *le Théologien sans passion*, dont ce Cardinal lui fournit les Mémoires. Mais ce Ministre voyant l'attachement de l'Abbé de saint Germain pour la Reine-Mére, se déclara contre lui dans la suite, en sorte qu'il contribua beaucoup à empêcher qu'il n'obtînt à Rome les Bulles pour l'Evêché de Toulon, auquel le Roi Louïs XIII l'avoit nommé. De Morgues renonça depuis à cette nomination, & on lui donna une pension sur cet Evêché. La Reine-Mére ayant été arrêtée à Compiégne, Saint-Germain se sauva en Vellay chez son pére. Le Cardinal donna des ordres pour l'y faire arrêter; mais ayant été averti, il se sauva, & fut joindre en 1631 sa Maîtresse à Bruxelles, d'où il écrivit plusieurs Ouvrages contre le Cardinal pour la défense de cette Princesse, qu'il ne quitta point tant qu'elle vécut. Lorsqu'elle fut sortie de Compiégne, elle l'envoya querir pour travailler à une Apologie qu'elle vouloit publier, & le chargea de répondre à un Ecrit intitulé, *La Défense du Roi & de ses Ministres*, où l'honneur de cette Princesse n'avoit pas été ménagé. Ce qu'il y eut d'incommode pour lui en écrivant contre les Flatteurs du Cardinal, c'est qu'il avoit écrit des Livres remplis de louanges pour ce Prélat. Cela donnoit lieu à ses ennemis de le battre de ses propres armes. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il revint à Paris, où il obtint le privilége de faire imprimer en deux volumes les Piéces contre cette Eminence, dans un Livre intitulé, *la Défense de la Reine-Mére.* Il y mourut en Décembre 1670, âgé de 88 ans, aux Incurables, où il s'étoit retiré depuis longtems, & où, tout âgé qu'il étoit, il prêchoit tous les ans le Panégyrique de saint Joseph. La Reine y fut plusieurs fois l'entendre. Il vantoit beaucoup l'Histoire qu'il avoit faite de Louïs XIII, qu'il devoit charger ses héritiers de faire imprimer après sa mort; mais elle ne l'est pas encore. Patin a parlé plus d'une fois de cet Ouvrage dans ses Lettres. Balzac maltraite beaucoup Matthieu de Morgues, *l.* 8. *Lett.* 1. *Il falloit*, dit-il, *que pour couronner son inconstance, de Déserteur que nous l'avons vu de plus d'une douzaine de Partis, pour son dernier métier il devînt Parasite des Espagnols, & Secretaire des mauvais François qui sont à leur Cour.* Mais Balzac lui-même étoit un Adulateur du Cardinal de Richelieu, duquel il espéroit un Evêché, qu'il n'obtint jamais. * Bayle, *Dict. Crit.*

MORHANGE, Comté dans les païs réunis de Lorraine. Il fait partie des Terres des Rhingraves, qui sont entre l'Archevêché de Tréves, le Palatinat & la Lorraine, & est Franc-alleu de l'Evêché de Metz, où il se trouve enclavé. Jean V, Rhingrave, aquit la moitié de ce Comté, en épousant Jeanne, fille de *Jean*, Comte de Salm & de Morhange ou Merchingen. De ce mariage vint *Jean* VI, pére de *Jean* VII, qui laissa deux fils, entre lesquels il fit le partage de ses biens. *Jean* VIII, l'aîné, eut le Comté de Morhange avec plusieurs autres Terres, & *Thomas*, la Seigneurie de Kirnbourg. Ce dernier étant mort sans postérité, *Othon* son neveu lui succéda, & eut entre autres enfans *Jean* IX, qui continua la branche de Morhange, & fut pére d'*Othon-Louis.* Celui-ci laissa d'*Anne-Magdelaine* de Hanau, *Jean* X, né en 1635. Comme son pére, & *Jean Philippe* son oncle, avoient été au service des Suédois, Charles III, Duc de Lorraine, le priva de ses Etats; mais il y fut rétabli par le Traité d'Osnabruck. Le Duc de Lorraine cherchant tous les jours de nouveaux prétextes pour éluder cette restitution, le Rhingrave présenta un Mémoire à la Diéte de l'Empire en 1679, qui l'y fit rentrer peu de tems après. Le Comté de Morhange étoit un Franc-alleu de l'Evêché de Metz, dont la Souveraineté a été cédée au Roi de France par les Traitez de Westphalie. La Chambre Royale de Metz ordonna en 1680, que le Rhingrave reconnoîtroit à l'avenir le Parlement de Metz, comme féodal de cet Evêché. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MORHOF (Daniel-George) naquit à Wismar ville du Duché de Meckelbourg, l'an 1639. Il eut pour pére Joachim Morhof, Notaire, homme assez savant; & pour mére Agnès Hintz, qui mourut avant qu'il fût sorti de l'enfance. Il n'en fut pas plus malheureux; car Anne Tabbert, que son pére épousa en secondes noces, l'aima beaucoup, & lui laissa même tous ses biens. Son pére eut grand soin de son éducation, & prit lui-même la peine de lui apprendre les Rudimens de la Langue Latine; parce que l'ayant envoyé aux petites Ecoles, il en revint un jour avec la tête cassée d'un coup de bâton, que son Maître lui avoit donné. Quand il fut assez avancé pour aller au Collége, on le mit sous la conduite de Jean Polzius, qui lui fit faire de si grands progrès, qu'à peine avoit-il quatorze ans, qu'on admiroit déja sa prose & ses vers. Il joignit à la connoissance du Grec & du Latin, celle des Principes des Mathématiques, & sur-tout de l'Arithmétique, de la Sphére, de la Géométrie, & de la Géographie. Agé de seize ans, il quitta sa Patrie, & passa à Stettin, où il s'appliqua à la Philosophie sous Micrélius, à la Langue Hébraïque sous Fabricius, & au Droit, dont son pére lui avoit déja donné quelque teinture, sous Sithman; mais de tous les Professeurs de Stettin, celui à qui il eut le plus d'obligation, ce fut Henri Schævius, Philosophe Cartésien, qui l'exerça dans les Mathématiques, dans la Physique, & dans la Poësie. A 19 ans il se transporta à Rostock, pour y continuer l'étude du Droit. Il n'abandonna pas pour cela les autres Sciences; & comme il avoit un talent singulier pour les vers, il fit un grand nombre de Piéces, qui lui attirérent des applaudissemens de toutes parts, & sur-tout d'André Tscherningius, Professeur de Poësie, à qui il succéda en 1660. Avant que d'entrer en exercice, il eut permission de voyager pendant deux ans, & il vit la Hollande & l'Angleterre. De retour à Rostock, Morhof remplit exactement ses devoirs publics, & s'en fit de particuliers, en tenant chez lui des Conférences, sur le Droit, sur la Poësie, & sur l'Art Oratoire. En 1665, *Albert* Duc de Holstein l'invita à Kiel, où ce Prince avoit depuis peu fondé une Université. Morhof alla s'y établir, & ne contribua pas peu à rendre cette nouvelle Académie très célébre. En 1670, Albert lui permit de faire un second voyage en Hollande & en Angleterre. Il fit une liaison particuliére à Utrecht avec le célébre Jean-George Grævius, à Amsterdam avec Jean Swammerdam, & avec plusieurs autres Savans, auxquels on peut joindre Nicolas Petter, Marchand de vin, qui avoit le secret de casser des verres par le seul son de voix. Jean Frédéric Gronovius, François Junius, Marquardus Gudius, devinrent aussi ses Amis. En Angleterre il se lia étroitement avec Robert Boyle & Henri Oldembourg, qui le présentérent à la Société Royale, à laquelle il fit part de l'expérience des verres cassez. En repassant d'Angleterre en Hollande, il pensa perir par la tempête; & peu de jours après, peu s'en fallut qu'il ne fût écra-

crafé dans la boutique d'Elzevier, par un gros ballot de Livres, qu'on tiroit en haut, & qui lui tomba fur le dos. Etant revenu à Kiel en 1671, il fe maria avec Marguerite fille de Gafpar de Degink Sénateur de Lubec, de laquelle il eut quatre Fils. Morhof enfeigna la Poëfie & la Rhétorique jufqu'à l'année 1673, qu'on lui donna la Chaire d'Hiftoire. Il fut fait Bibliothécaire de l'Univerfité en 1680. Il fe diftingua extrêmement dans les Actions publiques; quoiqu'il n'eût point de facilité à parler fur le champ. Ce défaut étoit abondamment récompenfé dans fes Leçons journaliéres par le choix & la varieté des chofes, dont il inftruifoit fes Difciples. Il étoit fi laborieux & fi avide de lecture, qu'il lifoit même en mangeant. Il poffédoit une nombreufe Bibliothéque, & il avoit plus de foin d'y ramaffer de courts Ecrits, des Piéces fugitives, des Piéces volantes, que de la remplir de gros Ouvrages, qui ne fe perdent pas fi aifément, & qu'il lui étoit facile de trouver ou chez les Libraires, ou dans les autres Bibliothéques. Le Catalogue de la fienne ne contenoit que le furnom des Auteurs, rangez par ordre alphabétique. Pour les matiéres, il s'en rapportoit à fa mémoire, laquelle étoit fi bonne, qu'elle le difpenfa toujours de faire des Extraits de ce qu'il lifoit. Il avoit choifi pour devife ces mots, *Pietate*, *Candore*, *Prudentiâ*; & au rapport de ceux qui l'ont connu, il exprimoit ces vertus dans fes mœurs. Il ufoit de peu de paroles avec ceux qu'il ne connoiffoit pas; mais fon filence n'avoit rien de faftueux ni d'affecté. Ses Amis le trouvoient fort ouvert, & d'une converfation tout à fait agréable. Ses grands travaux l'avoient déja fort affoibli, lorsqu'il perdit fa femme, qu'il aimoit beaucoup. Depuis cette perte, qui arriva en 1687, il ne fit plus que languir. Malgré les remontrances & les oppofitions de fes Amis, il alla en 1691 aux Eaux de Pyrmont; & ces Eaux, au lieu de le rétablir, comme un Médecin imprudent le lui avoit fait efpérer, achevérent de l'épuifer. Il mourut à Lubec le 30 Juillet de la même année, âgé de 53 ans. Son principal Ouvrage eft fon *Polybiftor*, dont on a fait diverfes Editions Voici le titre de celle qui fut faite à Lubec en 1708, *in quarto*, en deux gros volumes, *Danielis Georgii Morhofii Polybiftor in tres Tomos*, *Litterarium* (*cujus foli tres Libri priores hactenus prodiere, nunc autem quatuor reliqui à Viro in Academia Lipfienfi erudito revifi atque aucti è MSS. accedunt*) *Philofophicum & Practicum* (*nunc demum editos primoque adjunctos*) *divifus*, *&c. à Joanne Mollero.* On a de lui quantité d'autres Ecrits, dont la lifte va fuivre.

Diatriba de Morbis & eorum remediis Juridica; Leffus in Ciconiam Adrianum, Carmen juvenile & ludicrum; Difputatio de Jure filentii; Differtatio de Enthufiafmo & Furore Poëtico; Theologiæ gentilis politicæ Differtatio prima de Divinitate Principum; Memoria Henrici Rahnii, Academiæ Roftochienfis Jurifconfulti, publica Oratione celebrata; Querela Halecis ad Neptuni Tribunal, Carmen joculare; Profphonema in Chriftiani Kortholti fummos in Theologia honores; Diatriba Philologica de novo anno ejufque ritibus; Carmen de Ente rationis, Heroicum joculare; Princeps Medicus; Oratio de tribus caufis ob quas multi ad minus folidam aliquam fapientiam perveniant; Roberti Boylii Introductio ad Hiftoriam qualitatum particularium, cui fubnectuntur Tractatus de cofmicis rerum qualitatibus, de cofmicis fufpicionibus, de temperie fubterranearum Regionum, de temperie fubmarinarum Regionum, de fundo Maris, ex Anglico in Latinum fermonem converfi; Difputatio de Sole igneo Academica; Epiftola de Scypho vitreo per fonum humanæ vocis rupto; Oratio de intemperantia in ftudiis, & Eruditorum qui ex ea oriuntur morbis; Epiftola de Tranfmutatione Metallorum; Differtatio de Paradoxis fenfuum; Traité de la Langue & de la Poëfie Allemande, de leur origine, de leurs progrès, & de leurs régles, où l'on parle auffi de la Poëfie des autres peuples, en Allemand; *De Patavinitate Liviana liber, ubi de urbanitate & peregrinitate Sermonis Latini univerfè agitur; Difputatio de Eloquentia in tacendo; Philochryfum feu de laudibus Auri Orationes duæ, omnis generis hominum, præcipuè Ecclefiafticorum, vitia falfe traducentes; Commentatio de Difciplina argutiarum; Collegium Epiftolicum; Opera Poëtica, cum Præfatione Henrici Mutilii; Orationes & Programmata; Differtationes Academicæ & Epiftolicæ; Deliciæ Oratoriæ intimiores, five liber de dilatatione & amplificatione oratoria.* * Son éloge eft à la tête du *Polybiftor* de 1708. * *Journal des Savans, tome* 44. *p.* 484. édit de Hollande. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hift. des Hommes Illuftres, tome* 2. *p.* 16 *& fuiv.*

MORIA, ville de Sicile, autrefois *Madica*, dans la Province appellée *Val-di-Noto*, à quelques milles de la ville de Noto. Le port de Moria eft fur la rive méridionale de la Sicile, laquelle eft oppofée au Continent de l'Afrique. Toute cette côte qui régne depuis le Cap Paffaro jufqu'à celui de Marfalla, l'efpace de cent quatre-vints milles, eft pleine de villes & de gros bourgs anciens, qui font encore aujourd'hui très fréquentez à caufe du trafic des blez. Les principaux font Camarano, autrefois *Camerina*, fur le Frafcolari, autrefois *Oanus*; Terra-nova, autrefois *Heraclea*; Alicata, autrefois *Géla*, dont la campagne appellée par les Anciens *Campi Geoli*, produit plus de blé que la Terre de Labour. * E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MORIA, montagne. *Voyez* MORIJA.

MORIGGI. *Voyez* MORIGIA.

MORIGGIA. *Voyez* MORIGIA.

* MORIGIA, nom de l'une des plus nobles familles du Duché de Milan, eft fi ancienne qu'elle l'eft encore plus que celles des Borromées. Les Hiftoriens les plus dignes de foi font mention de plufieurs célébres perfonnages de cette famille. Elle fe glorifie encore d'avoir produit deux Martyrs, favoir, S. Nabor & S. Felix. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Etat préfent de la Cour de Rome. Mercure Hiftorique du mois de Février* 1699.

* MORIGIA (Bonincontri) floriffoit dans le commencement du XIV fiécle, & étoit de Monza, ville du Duché de Milan. Il étoit iffu d'une famille ancienne, qui depuis plufieurs fiécles jouït à Milan de tous les priviléges des Nobles. Elle fut toujours fidéle au parti des Gibelins. Les Guelphes, ennemis de ce parti, exilérent le pere de Bonincontri, & le fils n'en fut pas moins favorable aux Vifconti. En 1329, il fut un des douze que le Gouverneur de Monza pour Louïs de Baviére, eut pour Confeillers, & ce fut la ville qui fit ce choix. En 1343, il fut envoyé en Ambaffade auprès de l'Archevêque de Milan pour les intérêts de fa patrie, & il réuffit. Il a écrit l'Hiftoire de Monza depuis l'origine de cette ville jufqu'à l'an 1349. On croit même qu'il avoit pouffé plus loin cette Hiftoire, mais le refte eft perdu ou n'eft pas encore publié. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORIGIA (Jacques-Antoine) né à Milan, dans une famille noble, vers l'an 1493, de Simon Morigia & d'Arfine Bartia, perdit fon pére étant encore enfant, & fe conduifit d'abord d'une maniére peu convenable; mais de fréquentes converfations avec des parentes Religieufes firent naître en lui des fentimens de piété aufquels il fe livra, & il ne tarda pas à donner des preuves d'un fincére retour vers Dieu, en refufant une Abbaye d'un gros revenu. Les liaifons qu'il prit en même tems avec Antoine, Marie, Zacharie & Barthélemy, lui procurérent l'honneur d'être le troifiéme Fondateur de la Congrégation des Clercs Réguliers Barnabites. Il en fut auffi le premier Prévôt en 1536, lorsque Zacharie, pour fe conformer à la Bulle de l'établiffement de la Congrégation, renonça à la Supériorité; mais on remarque que fon refpect pour le premier Fondateur fut toujours le même, jufques-là qu'il voulut que ce fût lui qui reçût les Novices. Après avoir gouverné fa petite Congrégation avec beaucoup de prudence pendant fix années, il s'appliqua aux Miffions; mais il en fut détourné le dernier Juin 1545, ayant été élu Prévôt une feconde fois. Il mourut dans l'exercice de cette charge, le 13 Avril 1545. * Anaclet Sicco, & Val. Madio, *Synopf. de Cler. Reg. Cong. S. Pauli.*

MORIGIA (Paul) Général des Jéfuites, né à Milan l'an 1525, après avoir pris l'habit dans l'Ordre des Jéfuites, fut élevé de charges en charges, jufques à la dignité de Général. Ce Pére compofa l'Hiftoire des Antiquités de Milan, en quatre livres; celle de faint Jean Colombin; celle de fon Ordre, &c. & mourut l'an 1604. George Trivulfe, Comte de Melfe, lui fit dreffer une Epitaphe, qu'on voit dans l'Eglife de faint Jérôme de Milan. Elle fait mention de 61 Traitez écrits par le Pére Morigia.

D. O. M.
Patri Paulo Moriggio,
Qui Opera LXI fcripfit.
Vixit Annos LXXX.
Obiit Anno M. DC. IV.
Viro Religiofiffimo, Amico optimo,
Georgius Trivultius, Melfii Comes,
Co. Io. Firmi Filius.

MORIGIA (Antoine) Cardinal, Archevêque de Pavie, Milanois, prit l'habit dans l'Ordre des Barnabites, & fut Précepteur du Prince de Tofcane, & Théologien du Grand-Duc, qui lui procura l'Archevêché de Florence. Le Pape Innocent XII le fit Cardinal *in petto*, dans la promotion du 12 Décembre 1695, & ne le publia que dans le Confiftoire du 19 Décembre 1698. Sa Sainteté déclara en même tems qu'il auroit le pas devant tous les Cardinaux qu'il avoit faits l'an 1695, parce qu'il l'avoit réfervé pour être Chef de tous ces nouveaux Cardinaux, & lui donna quelques jours après, les Abbayes de Crefcenzago, & de San Pietro del Olmo dans le Milanez, & le nomma enfuite à l'Archevêché de Pavie. Il mourut le huitiéme Octobre 1708, âgé de 76 ans.

MORIGIA (Catherine) née à Palenza, bourg fitué fur le Lac Majeur dans le Milanez, a mené une vie toute extraordinaire. La pefte étant entrée à Palenza en 1437, Aliprand Morigia fon pére fe retira à Ugovia, où il mourut de cette terrible maladie: fa femme & onze de fes enfans périrent avec lui; & il ne refta de cette nombreufe famille que Catherine, qu'une Dame, nommée Catherine de Silenzo, fe chargea d'élever. Elle étoit fort jeune alors, & elle perdit peu après cette Dame; mais elle ne perdit pas les principes de piété qu'on avoit pris foin de lui infpirer. Elle voulut fe faire Religieufe, mais on l'en empêcha, & elle fe retira fur le Mont-Varaife, où elle fe joignit à quelques filles pieufes, qui y menoient une vie retirée, & envers qui elle eut bientôt occafion d'exercer fa charité, la contagion ayant gagné ce lieu. Catherine qui s'y vit feule, biun loin de fe décourager, choifit pour demeure la cime de la montagne, & y demeura pendant près de deux ans; mais en 1454, il lui vint une compagne, qui peu après fut fuivie de trois autres. Elles vivoient enfemble dans une parfaite union, & dans la pratique des vertus Chrétiennes, lorsqu'on s'avifa de les inquiéter. On demanda qu'elles adoptaffent une des Régles approuvées, & fur leur Requête le Pape Sixte IV leur permit en 1474, de fuivre la Régle de faint Ambroife *ad nemus.* Catherine Morigia étoit encore Supérieure de fon Hermitage, qui avoit été changé en un Monaftére, en 1478, où elle mourut le fixiéme Avril. Son corps fut enterré dans l'Eglife des Chanoines du Mont-Varaife, d'où il fut transféré en 1502, dans l'Eglife des Religieufes, où on le voit entier & fans aucune corruption. * Céfar Tettamenti, *Hift. Eccl. S. M. de Monte Sup. Varef.* Bollandus, *6 Avril.*

MORIGNY, Abbaye dans le Gouvernement de l'Ifle de Fran-

France: elle est à demi-lieue de la ville d'Etampes. * Maty, *Dict. Géogr.*

MORIJA, nom qu'Abraham donna à la montagne sur laquelle Dieu lui avoit ordonné d'offrir en sacrifice son fils Isaac. Cette montagne se divise en plusieurs collines, sur l'une desquelles Salomon fit bâtir le Temple de Jérusalem. Jésus-Christ fut crucifié sur une autre qui étoit hors de la ville, & que l'on appelloit *le Calvaire*; & c'est sur cette même colline, selon saint Jérôme, qu'Isaac fut mené pour être immolé. * *Genése, ch.* 22. *v.* 2. & 14. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 1.

* MORILLON (Maximilien) Prévôt d'Aire, & depuis Evêque de Tournay dans le XVI siécle, fut le confident particulier du Cardinal de Granvelle, son Grand-Vicaire, son Intendant, & le plus cher de ses amis. Il avoit non seulement un grand esprit & un profond savoir, mais encore une probité singuliére & une adresse admirable. Le Pape ayant chargé le Cardinal de Granvelle d'obliger Michel Baius à se soumettre à la Censure de son Livre *de Libero Hominis Arbitrio*, il se déchargea de cette commission sur Morillon, qui s'en aquitta d'une maniére qui dut contenter la Cour de Rome. Baius donna la retractation qu'on lui demandoit, sans la signer. Dans la suite on voulut absolument qu'il la signât. On a de Morillon en manuscrit un grand nombre de Lettres & de Mémoires, qui sont autant de monumens très précieux pour l'Histoire de son tems. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* MORILLON (Dom-Julien-Gratien) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, s'est acquis de la réputation par ses vers François, qu'il n'employa que dans des sujets de piété. Il naquit à Tours en 1633, & fit profession le troisiéme d'Août 1652, âgé de 19 ans. En 1668 il donna en vers François la *Paraphrase du Livre de Job*; en 1670 celle de l'Ecclésiaste, & en 1674 celle de Tobie. Son *Poëme de Joseph* ou *l'Esclave fidéle* parut en 1679. Il mourut à Rennes le treiziéme de Janvier 1694. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MORILLOS (Barthélemi) de Séville, naquit en 1613. Après avoir cultivé la Peinture avec succès dans sa patrie, il voyagea en Italie, où il se fit admirer. Les Italiens ne faisoient pas difficulté de le comparer au célébre Paul Véronese. Quand il fut de retour en Espagne, Charles II voulut le déclarer son premier Peintre; mais Morillon s'en excusa sur son âge, quoique ce fût uniquement par modestie. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORIMOND, Abbaye considérable de l'Ordre de Cîteaux en Champagne, dans le Bassigny, & dans le Diocése de Langres, fut fondée l'an 1115, par Alderic d'Aigremont, Seigneur de Choiseul. Cette Abbaye, qui est la quatriéme fille de Cîteaux, a pour le moins cent Monastéres sous sa dépendance, outre les cinq Ordres Militaires d'Espagne, savoir de Calatrava, d'Alcantara, de Montésa, d'Avis, & celui de Christ, qui reconnoissent l'Abbé de Morimond pour leur Général. On voit en cette Abbaye les sépulcres de plusieurs Seigneurs de Choiseul, qui en sont les Fondateurs. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

* MORIMONT, en Allemand *Mersperg*, *Moersperg*, ou *Morspurg*, petite ville avec château dans la partie méridionale de l'Alsace vers les confins de l'Evêché de Bâle, à l'ouest de la ville de Bâle, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

MORIN (le) riviére de France dans la Brie, a sa source auprès de Sezanne, passe par La-Ferté-Gaucher, par Coulomiers & par Crécy, & se jette dans la Marne au-dessus du Pont-aux-Dames. On la nomme le grand Morin, pour la distinguer d'une autre de ce nom, dite le PETIT MORIN. Celle-ci vient d'auprès de Montmirel, passe au pié de la montagne où cette ville est située, de là elle coule à Jouarre-les-Nonains, & se jette dans la Marne au dessus de La-Ferté-sous Jouarre. * Sanson. Baudrand.

MORIN (Pierre) un des Savans d'Italie, sur la fin du XVI, & au commencement du XVII siécle, naquit à Paris au commencement de l'an 1531. Le goût qu'il avoit pour les Belles-Lettres, le fit passer en Italie, qui étoit alors le Théâtre des Savans. Après avoir été employé par Paul Manuce, Imprimeur à Venise, il enseigna le Grec & la Cosmographie à Vicence, d'où il fut appellé à Ferrare par le Duc de cette ville, l'an 1555. Il fut rappellé par son pére en France; mais il refusa d'y prendre aucun engagement; & après la mort de son pere, il retourna en Italie, où il arriva l'an 1565. Ayant voyagé pendant quelque tems, il se mit auprès du Cardinal Navagero, Evêque de Vérone, fut fort considéré par saint Charles Borromée, & employé par les Papes Gregoire XIII, & Sixte V, à l'édition de la Bible Grecque des Septante & de la Vulgate Latine. Il étoit très savant dans toutes les Langues, & très habile dans les Belles-Lettres. Le Pére Quetif, Dominicain, a donné l'an 1675 quelques Ouvrages de ce savant Auteur, entre autres, le Traité du bon usage des Sciences; une Exhortation aux Grecs, pour servir de Préface au Concile de Florence; & plusieurs Lettres. Cet Auteur écrivoit poliment; il étoit habile dans l'Antiquité Ecclésiastique, laborieux, desintéressé, zélé pour le bien de l'Eglise & de la République des Lettres, plein de religion & de piété, grand ennemi des nouveautés, fort attaché à l'Eglise; il pensoit juste, & écrivoit facilement. Enfin l'on peut dire qu'il n'y a point eu de ce tems-là d'homme de Lettres, qui eût plus d'érudition & de beauté d'esprit. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.*

MORIN (Jean) Pére de l'Oratoire, illustre par sa vertu & par sa science, naquit à Blois l'an 1591, de *Luc* Morin, & de *Jacquette* Gaussand, tous deux Calvinistes de Religion. Après avoir fait un grand progrès dans les Lettres Humaines à la Rochelle, il passa en Hollande, où il étudia à Leyde la Philosophie, les Mathématiques & le Droit; puis il s'appliqua entiérement à l'étude de la Théologie, & à celle des Langues Orientales. Il vint ensuite à Paris, où il fut connu du Cardinal du Perron, qui le ramena dans le sein de la Religion Catholique. Après avoir été quelque tems dans la maison de ce Cardinal, & ensuite auprès de l'Evêque de Langres, il entra dans la Congrégation des Péres de l'Oratoire, que le Cardinal de Bérulle venoit d'instituer en France. M. de Bérulle, qui avoit beaucoup d'estime pour le P. Morin, le donna à M. Charles Miron, Evêque d'Angers, pour le diriger dans ses études. Lorsque ce Prélat fut mort en 1628, le P. Morin revint à Paris. Sa principale occupation fut d'écrire & de prêcher contre les Protestans, & de travailler à convertir les Juifs, se servant de la Version des Septante, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1628, & qu'il défendit par un Ouvrage dont il mit au jour la premiére partie l'an 1633, intitulé, *Exercitationes Biblicæ*, & dont il composa une seconde Partie qui ne fut imprimée qu'en 1669, après sa mort, par les soins du Pére Fronteau, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve. Ce Livre contient une savante Critique; au jugement même de M. Simon, qui, quoique prévenu en faveur du Texte Hébreu, avoue de bonne foi, *qu'il n'y a personne qui ait plus écrit sur la Critique de la Bible, & même avec plus d'érudition, que le Pére Morin.* Ce Pére avoit plus de 40 ans, lorsqu'il composa l'*Histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin*; & celle *du progres de la Souveraineté des Papes, par la piété & par la libéralité des Rois de France.* Il s'étoit acquis tant d'estime auprès du Clergé de France, que les Prélats assemblez prenoient d'ordinaire ses avis sur les affaires les plus importantes. Sa réputation fit que le Pape Urbain VIII le fit venir à Rome, & l'employa pour l'union de l'Eglise Gréque avec la Romaine; mais le Cardinal de Richelieu obligea ses Supérieurs à le rappeller. On croit que le Cardinal le fit revenir, parce qu'on lui avoit rapporté que dans quelques conversations particuliéres il avoit parlé un peu librement de lui. Ce qui fortifia le Public dans cette pensée, c'est que le Cardinal ne fit plus aucun bien au P. Morin, & qu'on lui entendit même dire que ce Religieux n'étoit propre qu'à être dans son Cabinet avec ses Livres. Le Pére Morin, après son retour à Paris, passa le reste de ses jours dans l'étude, composant de nouveaux Ouvrages, entre autres, *Exercitationes Ecclesiasticæ; De Pœnitentia; De Sacris Ordinationibus, &c.* Comme il étoit très savant dans les Langues Orientales, il fit en quelque façon revivre le Pentateuque Hébreu-Samaritain, dont on n'avoit point entendu parler depuis le tems de saint Jérôme, en le faisant imprimer dans la Bible Polyglotte de Paris. Ce qui l'avoit porté à étudier ces Langues, étoit le dessein qu'il avoit de réfuter les extravagances des Rabbins, qui ne peuvent éclaircir les difficultez qu'on leur propose en matiére de Religion, comme il le prouve contre Mercerus, Masius, Pic de la Mirande, &c. Il mourut le 28 Février 1659, âgé de 68 ans, après avoir écrit plusieurs autres Ouvrages fort utiles. Entre plusieurs Savans qui le regrettérent, le docte Bibliothécaire du Vatican, Leo Allatius, fut un des principaux. On voit encore dans les Ouvrages de M. Simon, une Lettre qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, lui adresse, où il témoigne beaucoup de déférence pour lui. Les Cardinaux François & Antoine Barberin, le Cardinal Sant'Onufrio leur oncle, & le Cardinal Spada, lui donnent tant de louanges dans leurs Lettres, que plusieurs ont cru qu'il auroit été honoré du chapeau de Cardinal, s'il fût demeuré à Rome. Ses Oeuvres posthumes furent imprimées l'an 1703. Les Ouvrages du Pére Morin ont été avec raison estimez par tous les Savans. Il a donné en 1628, une nouvelle édition de la Bible des Septante, avec la Version Latine ancienne, donnee par Nobilius. Son Histoire *de la Délivrance de l'Eglise par l'Empereur Constantin*, & *de la grandeur & souveraineté temporelle, donnée à l'Eglise Romaine par les Rois de France*, imprimée à Paris l'an 1629, n'est pas bien écrite en François, & déplut fort à la Cour de Rome. Il s'est trop déclaré contre le Texte Hébreu, dans ses Exercitations sur la Bible, & a pour Adversaires quantité d'habiles gens, qui l'ont réfuté. Son Commentaire Historique sur la Pénitence, est un Recueil admirable; mais il ne se peut rien ajoûter à son Traité des Ordinations, dans lequel il a donné plusieurs Monumens exquis, avec des Dissertations très savantes. Il est plus travaillé que le précédent. On a encore de lui, *Diatribe de sinceritate Hebræi Græcique textus dignoscenda*; sept Lettres Latines à Léo Allatius, sur les Basiliques des Grecs; Traité des defauts du Gouvernement de l'Oratoire. Les Traitez que l'on a donnez depuis sa mort, sont au nombre de trois; le premier, sur l'Expiation des Catéchuménes; le second, du Sacrement de Confirmation; le troisiéme, de la Contrition & de l'Attrition. Enfin M. Simon nous a donné sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ Orientalis*, un Recueil de Lettres du Pére Morin, qui contient plusieurs particularitez remarquables de Critique & d'Histoire. Ce Recueil est imprimé à Londres en 1682, *in octavo*. Il a laissé plusieurs Ouvrages manuscrits. Il étoit certainement un des plus savans hommes de son tems. Il est le premier qui ait commencé à traiter solidement la matiére des Sacremens; & on peut dire qu'il a épuisé les choses qu'il a traitées sur ce sujet. Le P. Morin réfutoit ses adversaires avec beaucoup de vivacité, & d'une maniére trop satyrique. M. Simon dit qu'il avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en servir dans les occasions; & qu'il avoit une opiniâtreté si démesurée, que trois ans après la prise de la Rochelle, il soutenoit que tout ce qu'on débitoit à ce sujet, n'étoit qu'un Roman. Mais on croit suspect le témoignage du Pére Simon, qui n'étoit pas ami du Pére Morin. Colomiez dans sa *Gallia Orientalis*; & le P. Liron dans sa *Bibliothéque Chartraine*, ont mal à propos ac-

attribué à Jean Morin *la Vie de Bellarmin, traduite de l'Italien de Jacques Fuligati*, puis qu'elle est de Pierre Morin. * Bernier, *Histoire de Blois. Voyez* aussi sa Vie écrite par M. Simon, à la tête de ses *Antiquitez Orientales*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 11. & suiv.* & *tome 10. p. 186.*

MORIN (Jean-Baptiste) Médecin & Professeur Royal en Mathématiques à Paris, étoit de Villefranche en Beaujolois, où il naquit le 23 Février 1583. Après avoir fait ses études à Aix & à Avignon, où il fut reçu Docteur en Médecine, il entra à Paris chez M. Claude Dormy, Evêque de Boulogne, qui l'envoya en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux. Depuis son retour en France, il s'appliqua entiérement à l'Astrologie Judiciaire; & après avoir prédit à ce même Evêque qu'il étoit menacé de mort ou de prison, (ce qui se trouva vrai, parce que cet Evêque fut emprisonné pour s'être mêlé de quelques intrigues d'Etat) Morin entra chez le Duc de Luxembourg, frére du Connétable de Luynes, où il demeura huit ans. Il obtint ensuite une Chaire de Professeur Royal de Mathématiques à Paris en 1630, & se fit accès par ses Horoscopes, chez les Grands & chez les Ministres. Le Cardinal de Richelieu le consulta, à ce qu'on prétend; & le Cardinal Mazarin le favorisa d'une pension de deux mille livres, qui lui fut exactement payée. Celui qui a fait sa Vie, cite plusieurs de ses prédictions qui furent justifiées par l'événement, entre autres celle qu'il fit sur la mort du Roi de Suéde, du Cardinal de Richelieu, du Marquis de Cinq-Mars, &c. Mais, outre qu'il se trompa lourdement sur la destinée du Comte de Chavigni, Sécretaire d'Etat, quelques habiles gens de son tems, & le savant Gassendi entre autres, lui objectérent tant de bévues, que l'on doit croire, qu'à la maniére des autres Astrologues, s'il a réussi quelquefois, ç'a été par un pur effet du hazard. Il mourut à Paris le sixiéme Novembre 1656. Il se procura par le moyen de l'Astrologie Judiciaire 4000 livres de rente; somme considérable alors. Il étoit si fort prévenu en faveur de cette Science, qu'il attribuoit tous les événemens aux influences des Astres. Ses débauches, dont il ne craint point de faire le détail, & tout ce qui lui est arrivé pendant tout le cours de sa vie, sont des choses dont il ne manque pas de trouver la raison dans sa Figure de Nativité. Son Livre intitulé, *Astrologia Gallica*, fut imprimé à la Haye en 1661, par les libéralitez de Louïse Marie de Gonzague, Reine de Pologne, qui paya les frais de l'impression. L'Auteur avoit fait imprimer plusieurs autres Livres de son vivant; savoir en 1619, *Nova Mundi sublunaris Anatomia*, où il prétendit prouver que les entrailles de la Terre sont divisées en trois Régions; *Astronomicarum domorum cabala detecta*, en 1623; une Réfutation des Théses d'Antoine Veillon Provençal, en 1624; en 1633, il donna *Trigonometriæ Canonicæ libri tres*, qu'il publia aussi en François; & en 1634, un Livre intitulé, *Quod Deus sit*, pour ramener par la méthode Géométrique, un de ses amis qui étoit tombé dans l'Athéisme. Il l'augmenta en 1635, & le donna sous ce titre, *De vera cognitione Dei ex solo naturæ lumine:* il en fit depuis le premier livre de son *Astrologia Gallica.* En 1631, il avoit publié un Livre qui l'engagea à bien des repliques, & dont le titre étoit, *Famosi problematis de telluris motu vel quiete hactenus optata Solutio*, où il s'étoit déclaré contre Copernic. Lansberge, Médecin, & Bouilliaud, écrivirent contre sa prétendue Solution, & il repliqua en 1634, par *Responsio pro telluris quiete*, & en 1642, par un Livre intitulé, *Ticho Brahæus in Philolaum pro telluris quiete.* Gassendi entra dans cette dispute, & voulut soutenir le Copernicisme: Morin se choqua, & écrivit contre Gassendi *Alæ telluris fractæ.* Gassendi garda pourtant des mesures d'honnêteté dans ses Lettres; mais Morin aigrit la dispute dans sa Dissertation *de Atomis & Vacuo*, qui parut en 1650, contre la Philosophie d'Epicure, que Gassendi avoit mise au jour l'année précédente. Les amis de Gassendi l'animérent là-dessus, sur-tout Bernier & Neuré; & tous trois poussérent Morin très vivement, Bernier entre autres, qui dans deux Ouvrages mit en piéces l'Apologie que Morin avoit publiée en 1651, pour sa Dissertation *de atomis & Vacuo.* Cela l'outra de colére, & on la voit bien éclater dans le Livre qu'il publia en 1651, contre tous les trois ensemble, qu'il traite d'Imposteurs, sous le titre de, *Vincentii Panurgi Epistola de tribus Impostoribus.* Cette dispute littéraire s'échauffa si fort, qu'il n'y eut plus de mesures d'honnêteté entre les Disputans, ensorte qu'outre les reproches personnels, on se dit bien des injures de part & d'autre. Morin avoit encore une autre dispute au sujet des Longitudes. Les Hollandois avoient promis cent mille livres à celui qui en pourroit faire la découverte, & le Roi d'Espagne en avoit promis trois cens mille: notre Professeur Royal en Mathématiques prétendit l'avoir trouvée, & la publia en 1634, dans un Traité intitulé *Longitudinum cœlestium & terrestrium nova & hactenus optata Scientia.* On lui en contesta la gloire, & les Experts nommez par le Cardinal de Richelieu dans une Assemblée qui se tint à l'Arsenal de Paris le 30 Mars 1634, furent contre lui. Trois différens Adversaires crurent devoir l'emporter sur Morin, qui s'en prit aux Commissaires. Une seconde Assemblée composée des Sieurs Paschal, Midorge, Beaugrand, Boulenger & Hérigone, qui étoient les Commissaires, le condamna de nouveau, & Morin en appella aux plus fameux Astronomes de l'Europe. A la fin à force de crier au Conseil du Roi, il obtint après la mort de ce Cardinal, deux mille livres de pension en 1645. Cette dispute lui avoit fait produire en 1640, un nouveau Traité intitulé, *Astronomia jam à fundamentis integrè & exactè restituta.* Il eut aussi affaire au Marquis de Villénes, qui se mêloit aussi d'Astrologie, & il faut convenir que dans ce qu'il écrivit contre un Ouvrage de ce Seigneur, il sortit des mesures que l'on doit garder avec un homme de qualité. Enfin il entreprit les Préadamites dans un petit Traité qu'il intitula, *Refutatio compendiosa erronei ac detestandi libri de Præadamitis.* Il ne faut pas oublier qu'il fit encore imprimer en 1628, des Lettres *ad Australes & Boreales Theologos pro Astrologia restituenda*, & des Réponses à Hérigone sur l'*Invention des Longitudes* en 1635. Celui-ci avoit été un de ses Commissaires dans cette affaire; & c'est à lui à qui il en vouloit le plus, & contre lequel il écrivit violemment. On a encore de Jean Batiste Morin les Ouvrages suivans, *La Science des Longitudes, réduite en une exacte & facile pratique sur le Globe céleste tant pour la terre que pour la mer, avec la Censure de la Nouvelle Théorie & Pratique du Secret des Longitudes du Pére Léonard Duliris Recollet; Coronis Astronomiæ jam à fundamentis restitutæ, qua respondetur ad Introductionem in Theatrum Astronomicon Cl. V. Christiani Longomontani Hafniæ in Dania Regii Professoris; Johannes Baptista Morinus ab Ismaëlis Bullialdi convitiis iniquissimis juste vindicatus; Appendix ad Scientiam Longitudinum; Tabulæ Rudolphinæ ad Meridianum Uranisburgi supputatæ; Doctrinæ Sphæricæ tam cœlestis quam terrestris Epitome; Traité d'Astronomie divisé en deux parties.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. Morin, *Astrolog. Gallica.* Bernier, *Abbregé de la Philosophie de Gassendi. Vita Morini.* Bayle, *Dictionaire Critique.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 3. p. 88. & suivans.*

MORIN (Louïs) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, né au Mans en 1635, le onziéme Juillet, de parens peu favorisez des biens de la fortune, vint étudier la Philosophie à Paris, où il fut reçu Docteur en la Faculté de Médecine en 1662. Mrs. Fagon, Longuet & Galois travailloient à un Catalogue des Plantes du Jardin Royal qui parut en 1665, sous le nom de M. Vallot, alors premier Médecin. Pendant ce travail, M. Morin fut souvent consulté, & de là vint l'estime particuliére que M. Fagon conçut pour lui, & qu'il a toujours conservée. Quoiqu'il fût d'un tempérament très délicat, il se levoit tous les jours à deux heures du matin pour vaquer à la priére, & rendre visite aux pauvres malades des Paroisses dont il étoit chargé, & l'après-midi il travailloit à la connoissance & à la recherche des plantes, où il s'est rendu très recommandable. Il fut depuis Médecin de l'Hôtel-Dieu, où il guérit un malade attaqué des accès de la rage; ce qui fut regardé comme une cure extraordinaire. La pension qu'il retiroit de l'Hotel-Dieu, y demeuroit: il la remettoit dans le tronc, après avoir bien examiné si personne ne le voyoit. Il fut nommé, par les soins de M. Dodart, Associé Botaniste de l'Académie des Sciences, en 1699. En 1707, il fut fait Pensionnaire à la place de M. Dodart. Pendant que M. Tournefort alla en 1700 herboriser dans le Levant, il pria M. Morin de faire en sa place les Démonstrations des plantes au Jardin Royal, & le paya de ses peines, en lui apportant de l'Orient une nouvelle plante, qu'il nomma *Morina Orientalis.* Sa capacité & son expérience engagérent Mademoiselle de Guise à le choisir pour son Médecin. Après la mort de cette Princesse, qui lui laissa par son Testament deux mille livres de pension, il se retira en l'Abbaye de saint Victor, pour vaquer à la priére, à l'étude, & au soulagement des pauvres, qu'il traita toujours par charité, & y mourut le premier Mars 1715, âgé de près de 80 ans, laissant à ses héritiers un *Index* Alphabétique d'Hippocrate écrit de sa main, qui est un Ouvrage très utile pour la parfaite connoissance de cet Auteur. Il avoit fait un Journal de plus de 40 ans du Thermométre & du Barométre. Il laissa une Bibliothéque de près de 20000 écus, un Médaillier & un Herbier, sans autre aquisition. Il avoit toujours vécu dans une grande frugalité & dans un travail perpétuel. Il n'a rien fait imprimer, & on n'a de lui qu'une Piéce qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'an 1701; *un Projet d'un Systême touchant les passages de la boisson & des urines.* * *Mémoires du tems. Hist. de l'Académie Royale des Sciences tome 2. p.* 164. *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, tome* 2. *p.* 280. *& suiv.* de l'édit. de la Haye 1731.

MORIN (Simon) Fanatique du XVII siécle, étoit natif d'Aumale, & avoit été Commis de Mr. Charron Thrésorier de l'Extraordinaire des Guerres. C'étoit un Homme sans Lettres & d'une ignorance grossiére, qui s'étant voulu mêler de Spiritualité, tomba dans de grandes erreurs. Il ne se contenta pas de les débiter en cachette à diverses personnes, qui le regardoient comme un fou, il les renferma en partie dans le Livre, qu'il fit imprimer secrétement en 1647, *in octavo*, sous le titre de *Pensées de Morin, dédiées au Roi.* C'est un tissu de rêveries & d'ignorances, qui renferment les principales erreurs condamnées depuis dans les Quiétistes, si ce n'est qu'il les pousse encore plus loin qu'aucun n'a fait. Car il enseigne formellement que les plus grands péchez ne font pas perdre la grace, & qu'ils servent au contraire à abattre l'orgueil de l'Homme. Il entend de ces sortes de désordres les paroles de S. Paul, que l'on entend ordinairement des tentations. Il dit qu'en toute Secte & Nation, Dieu a des Elus, Membres de l'Eglise. Il soutenoit qu'il se devoit faire bientôt une Réformation générale de l'Eglise, & que tous les Peuples alloient être convertis à la vraye Foi. Il prétendoit que ce grand renouvellement se devoit faire par le second avénement de Jésus-Christ dans son état de gloire, & incorporé en lui Morin; & que pour l'exécution des choses ausquelles il étoit destiné, il devoit être accompagné d'un grand nombre d'ames parfaites, & participantes à l'état glorieux de Jésus-Christ, qu'il appelloit pour cela des *Combattans de gloire.* Le Sieur Jean Des-Marets Saint Sorlin, qui étoit lui-même un grand Visionnaire, feignit d'être son Disciple, & découvrit par ce moyen le Fanatisme de Morin. Celui-ci avoit déja été quelque tems

en prison & relâché comme un Visionnaire. Mais Des-Marets le denonça & fut son Accusateur. On fit donc le procès à Morin, il fut condamné à être brûlé, ce qui fut exécuté au mois de Mars 1663. On dit qu'il avoit quelques Disciples, qui furent envoyez aux Galéres. On assure, qu'il avoit promis de ressusciter au troisiéme jour, & de là vint qu'il s'assembla beaucoup de petit peuple à l'endroit où il fut brûlé. On dit que Mr. le Président de Lamoignon lui demanda, s'il étoit écrit quelque part que le Grand Prophéte ou nouveau Messie passe roit par le feu, & que Morin déja condamné cita ce verset du Pseaume 17, *Igne me examinasti, & non est inventa in me iniquitas*, c'est à dire, *Vous m'avez éprouvé par le feu, & vous n'avez point trouvé de méchanceté en moi*. Morin mourut assez constamment, & on disoit alors, que les Juges avoient été bien rigoureux, & qu'il auroit suffi de le mettre aux Petites-Maisons, comme un fou, tel qu'il étoit en effet. Les Juges se défendoient sur le grand nombre d'impiétez, qu'il avoit reconnues pour être ses opinions, & qu'il soutenoit, non pas à la vérité avec esprit, mais de sang froid & avec une grande opiniâtreté. Il reste à examiner, si l'on peut punir un fou, pour ses sentimens, quels qu'ils soient, & avec quelque opiniâtreté qu'il les soutienne. * Bayle, *Dict. Critique*.

MORIN, (Etienne) naquit à Caen le premier Janvier 1625, d'Isaac Morin, Marchand de cette ville, & de Susanne de Rue. Ayant perdu son pére à l'âge de huit ans, sa mére qui prit soin de son éducation, le destina au commerce. Mais son inclination le portoit à l'étude, & il s'y appliqua avec beaucoup d'ardeur. Il fit ses Humanitez & sa Philosophie dans sa patrie, & passa ensuite à Sedan pour y faire sa Théologie sous Pierre du Moulin, qui conçut dès-lors de l'amitié & de l'estime pour lui. Il alla après à Leyde continuer ses études Théologiques sous André Rivet, & y joignit celle des Langues Orientales, qu'il apprit de Jaques Golius, de Constantin l'Empereur, & de Louïs de Dieu, & dans lesquelles il se rendit très habile. De retour en sa patrie, il fut fait en 1649, Ministre de S. Pierre-sur-Dive, & de S. Sylvin, bourgs voisins de Caen, après avoir reçu l'imposition des mains de Samuel Bochart, qui l'installa dans le Ministére. Il se maria en 1652, & épousa Hélene le Paulmier, niéce de Jaques le Paulmier de Grentemesnil. Il a vécu avec elle pendant quarante-huit ans, & en a eu dix enfans, dont trois seulement lui ont survécu. Pendant son séjour à S. Pierre-sur-Dive, l'Eglise d'Alençon lui adressa une vocation; mais l'amour qu'il avoit pour la sienne, la lui fit refuser, quoique ce changement lui dût être très avantageux. On voulut aussi l'attirer à Caen, mais il le refusa de même; cependant l'Eglise de Caen étant revenue une seconde fois à la charge, il ne put se défendre d'accepter la place qu'elle lui offroit, & alla en 1664 exercer les fonctions de Ministre dans sa patrie, après les avoir remplies pendant quinze ans dans sa premiére Eglise. Il se trouva alors dans un poste qu'avoient occupé son grand pére & son bisayeul; & il l'occupa lui-même pendant plus de vint ans. Son mérite, & sa capacité le liérent bientôt avec les Savans dont la ville de Caen étoit alors remplie, tels qu'étoient Messieurs Huet, Segrais, Bochart, Du Bosc, &c. & on lui fit connoître l'estime qu'on avoit pour lui, en l'admettant dans l'Académie des Belles-Lettres qui s'assembloit alors dans cette ville, malgré la loi qui en excluoit les Réformez. La révocation de l'Edit de Nantes l'ayant obligé de quitter Caen, il se retira en 1685 en Hollande, avec sa femme & trois enfans. Il alla d'abord à Leyde, pour y attendre qu'il pût trouver de l'emploi quelque part. Mais il n'attendit pas longtems; car au bout de cinq mois il fut nommé, à la sollicitation de Louïs de Volzogue, son ami, Professeur en Langues Orientales dans l'Ecole Illustre d'Amsterdam, emploi auquel on joignit deux ans après celui de Ministre ordinaire. Il les a remplis tous les deux pendant quatorze ans avec beaucoup de réputation. Il est mort le cinquiéme Mai 1700, âgé de 75 ans, après une longue infirmité de corps & d'esprit. Voici la Liste de ses Ouvrages. *Dissertationes octo, in quibus multa sacræ & profanæ Antiquitatis Monumenta explicantur; Oratio inauguralis de Linguarum Orientalium ad intelligentiam S. Scripturæ utilitate, habita die 27 Februarii* 1686; *Dissertatio de Horis salvificæ Passionis Domini nostri Jesu Christi; Exercitationes de Lingua primæva ejusque appendicibus; Explanationes Sacræ & Philologicæ in aliquot Veteris & Novi Testamenti loca, in quibus præcipuè continetur, Utrum Moses an Moyses sit genuinum Legislatoris Israëlitarum nomen, Quænam sint illa monilia quæ dantur Rebeccæ, Genes. c. 4. v. 22; Vita Jacobi Palmerii Grentismenilii; Vita Samuelis Bocharti, Ministri Cadomensis; Dissertatio de Paradiso terrestri; Epistolæ duæ seu Responsiones ad Antonium Van-Dale, de origine & progressu Idololatriæ; Lettre sur l'origine de la Langue Hébraïque, avec la Reponse de* M. Huet dans le premier volume des Dissertations de *M. l'Abbé de Tilladet*. Morin tâche de prouver dans cette Lettre, que la Langue Hébraïque est aussi ancienne que le Monde, & que Dieu même l'inspira à Adam. * *Son Eloge par* Pierre Francius, *dans le Recueil de ses Discours; & les Origines de Caen de* M. Huet. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 12. p.* 230 & *suiv.*

* MORIN (Guillaume) Sieur de Benneville, a donné des Eloges de plusieurs illustres François, & cet Ouvrage est estimé. L'Auteur, qui a laissé d'autres Ouvrages manuscrits, mourut le premier de Mars 1660.

ROBERT MORIN d'Ecajeul, parent de Guillaume, avoit beaucoup de talent pour la Poësie Latine. Il avoit entrepris de traduire Stace en vers François, mais il mourut au milieu de ce travail. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORINGE (Gérard) natif de Bommel, dans la Province de Gueldre, vivoit dans le XVI siécle, fut Docteur & Professeur dans l'Université de Louvain, puis Chanoine & Curé de Saint-Tron, dans le Diocése de Liége, où il mourut l'an 1556. Arnoul Wion s'est trompé, en soutenant que Moringe étoit Religieux Bénédictin, & qu'il avoit vécu vers l'an 1100. Possevin & d'autres ont fait la même faute. Moringe composa la Vie de saint Augustin, celle de saint Tron, celle du Pape Adrien VI; des Commentaires sur l'Ecclésiaste; *Oratio Quodlibetica de Paupertate Ecclesiastica; Oratio in laudem Temperantiæ & vituperium Intemperantiæ*. Il a aussi composé les Vies de S. Antoine & de S. Guibert de Gemblours, lesquelles on garde en manuscrit dans le Monastére de S. Tron, aussi bien que la Chronique de ce Monastére, & un Livre intitulé, *Præcepta Vitæ honestæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 281 & 282. Le Mire, *de Scriptoribus Sæculi XVI*.

MORINGEN, jolie petite ville de Baviére sur la riviére de Par, à l'ouest-nord-ouest de Munich dont elle est éloignée de près de dix lieues.

MORINIERE (Michel-Martin de la) Chanoine Régulier de la Congrégation de France, ou de sainte Geneviéve, publia en 1646 la Vie du Cardinal de la Rochefoucaut, à qui cette Congrégation est redevable de son établissement, & il y joignit l'Histoire Généalogique de la Maison de la Rochefoucaut. Il mourut en 1654. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France*.

* MORINS (Robert de) Anglois, Chanoine de Méreton, puis Prieur de Dunstaple en 1211, & Visiteur des Chanoines Réguliers d'Yorck en 1213, enfin Visiteur de tous les Monastéres du Diocése de Lincoln, à l'exception de ceux des Templiers, des Hospitaliers & de ceux des Ordres de Citeaux & de Prémontré, se trouva au Concile de Latran tenu en 1215, sous le Pontificat d'Innocent III. En revenant du Concile, il s'arrêta à Paris, & y demeura une année entiére, fréquentant les Ecoles de Théologie. De retour en Angleterre, il se démit en 1240 de son Prieuré, & mourut au mois d'Avril 1242. Il est Auteur de la Chronique de Dunstaple, qu'il commence à l'Ere Chrétienne & qu'il pousse jusqu'à son tems, c'est à dire jusques à l'an 1240. Elle a été continuée par d'autres jusques à l'an 1381, où elle finit. M. Hearne l'a donnée en 1733 au Public, avec les Notes de M. Humfrey Wanley. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORINS, *Morini*, Peuples de l'ancienne Gaule, dont César fait mention dans le IV livre de ses Commentaires. Nicolas Sanson croit dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, que ces Peuples étoient de l'ancien Diocése de Terouane. En effet la ville de ce nom étoit la Capitale de ces Peuples, que comprenoient les Diocéses de Saint-Omer, de Boulogne & d'Ypres, tels qu'ils sont aujourd'hui. Virgile, *Enéide, l. 8. v.* 727, fait mention de ces Peuples, & les appelle *Extremi hominum*, à cause de leur situation vers les côtes qui sont vis à vis de l'Angleterre. * Pline. César. Sanson.

MORISON (Robert) Médecin & Professeur en Botanique à Oxford, naquit à Aberdon, l'an 1620. Il y fut reçu Maître ès Arts l'an 1638, & peu après il y enseigna la Philosophie. Il étudia en même tems les Mathématiques, & puis il s'appliqua à la Botanique; &, comme son pére & sa mere souhaitoient qu'il devînt Théologien, il apprit l'Hébreu, & composa même pour son usage particulier une Grammaire Hébraïque. Mais son inclination pour la connoissance des herbes fut si forte, qu'il falut qu'on le laissât tourner de ce côté-là toutes ses études. Il s'y avança beaucoup, lorsque les guerres civiles le contraignirent de sortir de son païs; ce qu'il ne fit pas, sans avoir signalé son zéle pour les intérêts du Roi Charles I, & son courage dans le combat qui fut donné sur un Pont, entre les Habitans d'Aberdon & les Troupes Presbytériennes. Il y fut blessé à la tête dangereusement. Il s'en alla en France, dès qu'il fut guéri de cette blessure, & s'étant fixé à Paris, il s'attacha avec une extrême ardeur à la Botanique & à l'Anatomie. Il prit le bonnet de Docteur en Médecine à Angers en 1648, & comme sa réputation de grand Botaniste étoit fort connue, il fut attiré auprès du Duc d'Orléans, qui en 1650 lui donna la direction du Jardin Royal de Blois. Il y apporta dans la suite 250 plantes, dont personne n'avoit donné la description, & forma une nouvelle Méthode d'expliquer la Botanique, que le Duc goûta. Il l'exhorta à faire l'Histoire des plantes selon ce plan, lui promettant de faire tous les frais de l'édition. Il exerça cet emploi jusques à la mort de ce Prince, & puis il passa en Angleterre au mois d'Août 1660. Charles II, à qui le Duc d'Orléans l'avoit présenté à Blois au mois de Février de la même année, le fit venir à Londres & lui donna le titre de son Médecin, & celui de Professeur Royal en Botanique, avec une pension de deux cens livres Sterling par an, c'est à dire, environ 2200 florins de Hollande, ou 2600 livres de France. Le *Præludium Botanicum*, qu'il publia à Londres l'an 1669, le fit tellement estimer, que l'Université d'Oxford l'appella pour la Profession en Botanique. Il l'accepta sous le bon-plaisir du Roi, & il en remplit les devoirs avec une application & avec une habileté surprenantes. Il mourut à Londres l'an 1683, âgé de 63 ans. Le Public a vu une partie très considérable des Ouvrages à quoi il avoit travaillé, & où il suivoit une méthode toute nouvelle, & qui a été fort louée des Connoisseurs. En 1672, on vit paroître la Section IX de la seconde Partie de son Histoire des Plantes. C'est un gros Volume *in folio*, dont voici le titre, *Plantarum Historiæ Universalis Oxoniensis pars secunda, seu Herbarum distributio nova per Tabulas cognationis & affinitatis ex libro Naturæ observata & detecta*. Cet Ouvrage fut fort estimé. Animé par ce succès, il travailla diligemment à la continuation; mais il mourut trop tôt, pour pouvoir mettre la derniére main à la troisiéme Partie. Jaques Bobart, Botaniste très habile & très versé dans la mé-

méthode de Morison, l'acheva, & cette troisiéme Partie vit le jour *in folio*, en 1699. On ne sait point ce qu'est devenue la premiére. * *Vie de Morison, qui est à la tête de la troisiéme Partie.* Bayle, *Dict. Crit.*

MORISOT (Claude-Barthélemi) né à Dijon, le 12 d'Avril 1592, & mort au même lieu le 22 d'Octobre 1661, est Auteur de plusieurs Ouvrages, dont l'un qui a été imprimé, suivant le titre, en 1624 à Leyde, mais en effet à Dijon, est l'Histoire de Henri IV, ou plutôt le Panégyrique de ce Prince. En 1645, il publia dans la même ville, mais avec le même déguisement, un Livre assez original, où sous le titre de *Peruviana*, c'est à dire d'*Histoires du Pérou*, il cachoit quelques intrigues de son siécle. M. de la Monnoye prétend qu'on y trouve l'Histoire des démêlez du Cardinal de Richelieu avec la Reine Marie de Médicis & Gaston de France, Duc d'Orléans; & il y a une Clef de cet Ouvrage qui confirme cette opinion. Sa conclusion paroît autoriser à croire qu'il a voulu parler de la Pierre Philosophale. On a encore de lui un Ouvrage en vers Latins intitulé, *Porticus Medicæa*, qui est imprimé avec ses Lettres, & où il décrit la Galerie de Luxembourg; une Histoire des Hommes illustres de son tems, laquelle n'a pas été publiée; une Continuation ou Augmentation des Fastes d'Ovide, en six livres; *Veritatis Lacryma*, piéce contre les Jésuites, ajoûtée à l'Euphormion de Barclay; *Orbis Maritimus*; Epitre de Nestor à Léodamie sur la mort de Protésilas; Consolation à M. de Bellegarde sur la mort de M. de Termes; Vers Latins sur le même sujet; Traduction Françoise des Epitres d'Aristénéte; *Panegyricus Ludovico Justo scriptus*, 1629; *Querela Apollinis Romani de Emin. Cardin. Richelio quod Gallicos Poëtas præferat Romanis*, en vers Latins; *Carolus I, Britannorum Rex, a securi & calamo Miltoni vindicatus*, en 1652; Rélation véritable & curieuse de l'Isle de Madagascar. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MORISSENS (Jérôme) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Docteur en Théologie de la Faculté de Louvain, a mieux entendu la Musique, où l'on dit qu'il excelloit, que la Théologie. On en jugera aisément par un Livre qu'il publia en 1680, *contra septem Punctistas*, c'est à dire, contre ceux qui soutiennent que pour être sauvé il faut croire qu'il y a un Dieu Créateur de toutes choses; que ce Dieu les gouverne toutes; qu'il récompensera les bons & punira les méchans; le Mystére de la Trinité; celui de l'Incarnation; la nécessité de la Grace; & l'Immortalité de l'ame. Il y avoit en 1711, à Amsterdam, un Jean MORISSENS, autrefois Religieux du même Ordre, mais alors Protestant, & qui gagnoit sa vie à faire un petit Négoce. Les Réfugiez François se sont servis de son nom, & l'ont mis à la tête de quelques Ouvrages, & entre autres de celui qu'on a intitulé, *Idololatria Jesuitarum in regno Chinæ.* Morissens n'y avoit point de part, & il n'y en pouvoit avoir. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

* MORITASGUS, régnoit sur les Gaulois Senonois, lorsque César vint dans les Gaules. Il y a apparence, qu'après sa mort on lui donna pour successeur Cavarinus frére du défunt. Ce Moritasgus fut honoré comme un Dieu, à cause des grands services qu'il avoit rendus à sa patrie. * J. César, *Comment. de Bello Gallico, l. 5. ch.* 54. & dans l'édition *in Usum Delphini, ch.* 52. Reinesius, *Epist. ad Hofmannum, p.* 683.

* MORITZBURG, Seigneurie & Maison de Chasse de l'Electeur de Saxe, au nord-nord-est de Dresde, dont elle est éloignée d'une lieue & demie.

MORLAIX ou MORLAIS, ville de France en Bretagne, que les Auteurs Latins nomment diversement *Mons relaxatus* & *Morleum*, est située sur le penchant d'une colline, entre deux vallées. On voit sur le sommet de cette colline les restes d'un château, qui est aujourd'hui presque ruiné. Une riviére, dont le nom est commun à celui de la ville, coule dans cette vallée. C'est proprement un bras de mer, que le reflux fait valoir; car les vaisseaux de cent tonneaux & les plus grosses barques remontent jusques à Morlaix, où il y a un bon port devant la Maison-de-ville, qui est bâtie dans une Isle. Morlaix est renommée par son commerce de chanvres, de lins, de toiles, &c. C'est une assez grande ville, avec deux beaux fauxbourgs, de Viniec & de Saint-Matthieu; diverses Places, & de belles Eglises. Celle de Notre-Dame de Mur est la plus considérable, & d'une structure particuliére. La maison de l'Hopital passe, au jugement de quelques-uns, pour un des plus superbes bâtimens de la Province; mais d'autres n'y trouvent rien que de commun. Morlaix est à quatre lieues de Saint-Paul-de-Léon, & à deux de la mer. Le Fort du Taureau est bâti dans une Isle sur cette même riviére; & les grands vaisseaux s'y arrêtent à la rade, parce qu'ils ne peuvent pas monter facilement jusques à Morlaix. Les anciens Ducs de Bretagne, & ensuite les Rois de France, ont accordé aux Marchands de Morlaix le privilége d'acheter seuls les toiles de la main de l'Ouvrier ou du Marchand de campagne qui les vend. Pour cet effet on porte toutes les toiles dans l'Hôtel de ville, & elles y sont exposées en vente à certains jours de la semaine aux Marchands de la ville, qui seuls ont le droit d'y entrer alors, & ils les achetent pour leur compte, afin de les revendre ensuite aux Anglois, ou aux Malouins. L'Eglise Collégiale de Morlaix fut fondée en 1295, par Jean, II du nom, Duc de Bretagne. Son Chapitre est composé d'un Prévôt & de six Chanoines. * *Description de la France par* Piganiol de la Force, *tome* 4. *p.* 448. & *suiv. Mémoires particuliers.*

MORLAND (Bernard de) ou MORLANENSIS, Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint Benoit, de la Congrégation de Clugni, florissoit dans le XII siécle, vers l'an 1140. Il écrivit divers Ouvrages en prose & en vers, *De Mundo*; *De contemptu Mundi*; *De Verbi incarnatione*, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.*

MORLANDIN (Jean). *Voyez* MOULIN (Jean du) Cardinal.

MORLAQUIE: c'est la partie méridionale de la Croatie. Elle s'étend le long du Golfe de Venise, entre l'Istrie & la Dalmatie propre. La Montagne de *Morlacca*, anciennement *Albius Mons*, la sépare du reste de la Croatie. Seng ou Ségna en est la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

MORLEY (George) fils de *François* Morley, Ecuyer, & de *Sara* Denham, naquit à Londres le 27 Février 1597. Il fut élevé dans l'Ecole de Westminster, & devint ensuite Etudiant du Collége de Christ à Oxford, où après sept ans d'étude, il fut fait Maître-ès-Arts: après plusieurs autres avancemens, il fut Chanoine de l'Eglise de Christ en 1641. Il donna les revenus des premieres années de cette dignité au Roi Charles I, qui étoit alors engagé dans la guerre contre les troupes du *Long Parlement.* Quelques années après, étant Docteur en Théologie, il fut nommé par les deux Chambres pour être un des Députez de l'Assemblée des Théologiens, avec Prideaux Evêque de Worcester, & le Docteur Hammond: mais aucun d'eux ne jugea à propos de comparoître dans cette Assemblée. Quand le Roi fut fait prisonnier à Hamptoncourt, il employa le Docteur Morley pour porter l'Université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale; & il ménagea si bien cette affaire, que la Convocation passa immédiatement après un Acte sur ce sujet, qui fut reçu généralement par tous les Membres de la Chambre, à la réserve d'un seul; quoique la ville fût alors en la puissance des Rebelles. Quoique le Docteur Morley fût l'un des premiers qui fut dépossédé de ses emplois à Oxford, un des Chefs de la Chambre des Communes ne laissa pas de lui offrir de les reprendre, sans l'obliger à rien dire ou faire, si ce n'est de donner sa parole de ne paroître pas contraire aux résolutions du Parlement. Quand on entra en négociation dans l'Isle de Wight, le Roi voulut que Morley fût présent à ce traité. Cette négociation étant rompue, il résolut de quitter l'Angleterre, après avoir assisté Arthur Lord Capel, lorsqu'il fut exécuté. Ayant passé la mer à l'âge de 51 ans, il attendit l'arrivée du Roi Charles II à la Haye, & il en fut très bien reçu. Il étoit en liaison avec Rivet, Heinsius, Saumaise. Il étoit aussi fort uni avec Samuel Bochart, à qui il écrivit une Lettre Latine étant à Paris, pour lui expliquer les raisons, qui l'empêchoient de s'unir de Communion avec les Réformez de France. Après le rétablissement de Charles II, il fut fait Doyen de l'Eglise de Christ, puis Evêque de Worcester, à la place du Docteur Hammond, à qui cet Evêché étoit destiné; d'où il fut transféré en 1662 à celui de Winchester, vacant par la mort de l'Evêque Duppa. Il y dépensa 8000 livres pour réparer le château de Parnham, & 4000 pour acheter une maison pour l'Evêque à Chelsey, qu'il unit à cet Evêché. Il mourut au château de Parnham le 29 Octobre 1684, à l'âge de 87 ans. Il joignit à une grande fidélité pour son Prince, beaucoup de courage: il étoit régulier dans sa conduite, charitable, exact & soigneux dans les fonctions de son Ministére. M. Burnet dit que Morley entrant dans le monde y parut en qualité d'ami de Mylord Falkland, & qu'il n'en faloit pas davantage pour se mettre en réputation d'esprit. Il fut longtems domestique de Mylord Clarendon, & se lia très étroitement d'amitié avec lui. Avant les troubles il étoit Calviniste sur les points de la Grace, & passa pour être favorable aux Puritains. Après sa promotion, il fit si bien qu'on ne put le soupçonner ni de l'un ni de l'autre. Pieux, charitable, & d'une vie très exemplaire, il étoit avec cela d'un emportement extrême, & d'une grande opiniâtreté. Nous avons de lui un Sermon sur le Couronnement de Charles II, en 1661; une Lettre à un Ami, pour se défendre contre les calomnies de M. Baxter; *Epistola Apologetica ad Theologum quemdam Belgicum scripta*; le Sommaire d'une courte Conférence entre le Pére Darcy Jésuite, & le Docteur Morley, à Bruxelles, en 1649; la Défense d'un Argument tiré de l'évidence & de la certitude des Sens contre la Transsubstantiation, contre une réponse prétendue par l'Auteur d'une Brochure, ou d'une Pasquinade, intitulée, *A Treatise of the nature of the Catholick Faith and Heresy*, c'est à dire, *Traité de la nature de la Foi Catholique & de l'Hérésie*; Réponse à la Lettre du Pére Cressey, sur la Religion & le Clergé d'Angleterre; Sermon prêché devant le Roi à White-Hall, le cinquiéme Novembre 1667; Réponse à une Lettre écrite par un Prêtre Papiste, en 1676; Lettre à Anne Duchesse d'Yorck, peu de mois avant sa mort, écrite en 1670; *Ad clarissimum Virum Janum Vlitium Epistolæ duæ de invocatione Sanctorum*; Lettre au Comte d'Anglesey sur les moyens d'empêcher l'introduction du Papisme; Défense de lui-même contre les fausses, scandaleuses, & injurieuses réflexions faites sur son sujet par M. Richard Baxter, dans plusieurs de ses Ecrit. * *Athenæ Oxoniens.* Burnet, *Mémoires Historiques*, &c. *tome* 1. *p.* 352.

MORLIERE (Adrien de la) né à Chauny, Chanoine de l'Eglise d'Amiens, a publié les Antiquitez & les choses les plus remarquables d'Amiens, dont il a été fait quatre éditions en vint ans. Dans la derniére qui est de 1642, on ajoûta le Recueil de plusieurs nobles & illustres Maisons du Diocése d'Amiens & des environs, qui avoit été imprimé séparément en 1630. On ne peut mieux faire l'éloge de cet Auteur, qu'en observant que M. Ménage, *p.* 130 de son Histoire de Sablé, l'appelle un Généalogiste sûr. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

MORLIN (Joachim) Sectateur rigide de Luther, naquit le sixiéme Avril de l'an 1514. Lorsqu'il fut reçu Docteur à Wittenberg en 1540, on lui proposa une Question que Luther avoit dressée touchant l'usage des biens d'Eglise, savoir si les

revenus destinez aux Ministres de l'Evangile, devoient être ôtez aux Moines & au Clergé Romain. Il fit les fonctions de Ministre en divers lieux, & nommément à Arnstad, d'où les Magistrats le chassérent l'an 1543, à cause qu'ils ne s'accommodoient pas de son zéle trop ardent. Il fut appellé à Konigsberg dans la Prusse pour y être Professeur, dans l'Université qui venoit d'y être fondée, & il y fut le Tenant contre Osiander; qui soutenoit une doctrine nouvelle sur la Justification. Il combattit cette nouveauté avec une ardeur extrême, & par ses Ecrits & par ses Sermons; mais il succomba sous le crédit de son Adversaire, qui le fit chasser de Prusse l'an 1552, nonobstant les intercessions du Peuple. Il se retira à Brunswick, où il fut donné pour Collégue au fameux *Chemnitz*. Il se mêla dans les Disputes du tems, & il fut de presque toutes les Conférences où l'on agita les matiéres du Franc-Arbitre, de la Nécessité des bonnes Oeuvres, &c. Il retourna dans la Prusse l'an 1566, & y fut créé Evêque de la Province de Sambie par le Roi de Pologne Sigismond-Auguste, & par Albert Duc de Prusse, qui n'étoit plus infatué de son Osiander. Il exerça cette charge tout le reste de sa vie, & se rendit recommandable dans cet emploi tant par ses prédications que par ses Ecrits. L'an 1567, il se tint à Konigsberg une Assemblée, où il se trouva avec Chemnitius qui y vint de Brunswick, & George de Venise qu'on y appella de Poméranie. On condamna les Sectateurs d'Osiander, & on déposa ceux qui ne voulurent pas souscrire à ce Réglement. Il mourut l'an 1571, ayant voulu se faire tailler, contre l'avis de ses Médecins. Il laissa un fils, aussi amateur que lui des Disputes Théologiques. Il s'appelloit Marc-Jérôme Morlin, & se joignit à la faction de Wigandus contre Heshusius dans la Dispute de *Abstracto*. Il publia plusieurs Livres, dont *Melchior Adam* donne ces Titres, *Psalmorum Davidis Enarratio*; *Catechismus Germanicus*; *Postilla & Explicatio summaria Evangeliorum Dominicalium*; *Refutatio Mendacii Theologorum Heidelbergensium, de Luthero*; *De Vocatione Ministrorum, & quatenus Magistratui fas sit eos ab officio removere*; *Defensio adversus accusationem novorum Wittembergensium Theologorum*; *De Peccato Originis contra Manichæorum deliria*; *Epistola ad Osiandrum.* Mr. *de Seckendorf* parle d'un Livre publié par Morlin l'an 1565, dans lequel se trouvent au long plusieurs choses, que Luther dit en présence de quelques personnes, un peu avant sa mort. * Melchior Adam, *in Vit. Theolog.* Bayle, *Dict. Crit.*

MORMAL, *le Bois de Mormal* ou de *Mormaux*, forêt du Hainault, entre Bavay, le Quênoy, Landrecies, & Maubeuge. Elle est du domaine du Roi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MORNA (Ambroise) d'une honnête famille d'Anjou, après avoir reçu une éducation Chrétienne, embrassa l'état Ecclesiastique, & reçut les Ordres de la main de Messire Henri Arnaud Evêque d'Angers. Il fut pendant deux ans Confesseur des Religieuses Bénédictines Réformées de S. Martin de Boran dans le Diocése de Beauvais, & il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de lumiére & de prudence. En quittant cet emploi il retourna à Paris, où avec l'agrément de M. l'Archevêque de Paris il fut établi Confesseur des Religieuses de l'Abbaye de Notre-Dame du Val de Gif. Il commença d'y exercer son Ministére le 13 d'Août 1688, & l'a continué dans cette maison durant 34 ans. Quoiqu'il n'ait jamais rien écrit, il avoit les lumiéres d'un Théologien solide & éclairé. Pendant qu'il s'employoit avec zéle au soulagement des autres, il étoit dur à lui même, & poussoit si loin la pénitence qu'il la portoit jusqu'à l'excès. Bien qu'il fût d'un tempérament fort & vigoureux, ses forces succombérent sous le poids des austéritez qu'il pratiquoit. A l'âge de 63 ou de 64 ans il fut attaqué, du côté gauche, d'un tremblement de membres qui devint bientôt universel, & qui l'obligea de cesser toutes les fonctions de son Ministére pendant près de cinq ans. Le reste de sa vie ne fut qu'une suite continuelle de souffrances, qu'il supporta avec une résignation tout à fait Chrétienne. Il mourut le 17 Juin 1724, âgé de 69 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MORNAC (Antoine) naquit à Tours, ou au moins en Touraine. Il fut reçu Avocat en 1579, & mourut à Paris en 1619. Il a été l'un des plus célébres Jurisconsultes de son tems, & étoit distingué par sa probité & par son érudition. Il joignoit à la science des Loix Romaines, celle de l'usage & du Barreau; aussi avoit-il entrepris de conférer les Loix Romaines avec le Droit François. Ce que l'on a de cet Ouvrage, fait beaucoup regretter ce qui en manque, l'Auteur étant mort avant que de l'avoir achevé. Il feroit à souhaiter que quelque habile main voulût bien le continuer, & eût le bonheur de le finir. M. Mornac étoit aussi Poëte, & l'année même de sa mort on donna au Public un Recueil de ses vers Latins, sous le titre de *Feriæ Forenses*, lequel contenoit les Eloges des Gens de Robe qui avoient paru avec éclat en France depuis l'an 1500. Il avoit aussi fait un Poëme Epique en neuf livres, sur les troubles & les guerres civiles du Royaume: ce Poëme n'est point imprimé. En 1724, on a réimprimé à Paris les Ouvrages de M. Mornac, en quatre volumes *in folio.* * *Voyez* de Ferriére, *Hist. du Droit Romain. Le Supplément de Paris* 1736.

MORNAS, bourg du Comté Venaissin, en Provence, près du Rhône, entre la ville d'Orange & celle de Saint-Paul-trois-Châteaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

MORNAY, Famille noble & ancienne, s'est séparée en diverses branches, qui ont été fécondes en Hommes illustres, & qui se sont alliées aux premiéres Maisons du Royaume.

Le premier de cette famille dont on ait connoissance, est GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME Seigneur de Mornay, Chevalier, vivoit en 1282, selon le Cartulaire de l'Archevêché de Tours, & tiroit son origine de PHILIPPE, Seigneur de Mornay en Berry, qui fut l'un des principaux bienfaicteurs de l'Abbaye de Fontmorigny l'an 1151, lorsque S. Bernard y établit des Religieux de son Ordre en la place de ceux de S. Benoît. Ce Guillaume laissa de *N...* sa femme, 1. JEAN, I du nom, qui suit; & 2. *Pierre* de Mornay, Archidiacre de Sologne en l'Eglise de Chartres l'an 1281, élu Evêque d'Orléans en 1288, puis d'Auxerre en 1295, & Chancelier de France, mort l'an 1306.

II. JEAN, I du nom, Sire de Mornay, Chevalier, vivoit l'an 1300, & avoit épousé *Isabeau* de Lisle, Dame de la Ferté-Nabert, & de la Ferté-Hubert, fille & héritiére de *Renaud* de Lisle, Seigneur de la Ferté Nabert, & de la Ferté-Hubert, & d'*Isabeau*, Dame de la Ferté, fille d'*Hervé*, Seigneur de la Ferté Hubert, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Pierre* de Mornay, Chevalier, vivant l'an 1314, pére de *Guillaume* de Mornay, Ecuyer, Seigneur de Trainel & du Plessis-Poilchien, lequel s'étant attaché à la guerre, y consuma tout son bien, & mourut avant l'an 1509, ne laissant que des filles, qui furent, *Philippe* de Mornay, mariée à *Gui* des Barres, Seigneur de Quévres; *Agnès*, femme de *Pierre* de la Ferté, Seigneur de Broille; & *Jeanne* de Mornay, alliée à *Jean* Garreau, Seigneur de Châteauvieux.

III. JEAN de Mornay, II du nom, Seigneur des Fertez-Nabert & Hubert, vivoit vers l'an 1350, & laissa de *Jeanne* de Melun, sa femme, fille de *Simon* de Melun, Seigneur de la Loupe & de Marcheville, Sénéchal de Périgord, &c. & d'*Anne* Dame de la Salle & de Viezvy, 1. PIERRE qui suit; & 2. *Jean* de Mornay, Seigneur de Vourton, de Trainel, de la Motte, de Tilly, &c. Chevalier & Chambellan du Roi, lequel étoit mort l'an 1390, & ne laissa de *Marie* d'Amilly, que *Marguerite* de Mornay, mariée à *Jean* de Haverskerke, Chevalier Flamand.

IV. PIERRE de Mornay, dit *l'Aîné*, Seigneur de la Ferté-Nabert, &c. Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Périgord, de Quercy & de Xaintonge, vivoit en 1388, & laissa de *Jeanne* de Vendôme, Dame de S. Germain-sur-Indre, sa femme, fille de *Bouchard* de Vendôme, Seigneur de Saint-Germain, &c. 1. PIERRE de Mornay qui suit; 2. BOUCHARD, *qui a continué la postérité, rapportée ci-après*; 3. *Jacques*, Chevalier de Rhodes; & 4. *Jean* de Mornay, Abbé de S. Mesmin de Micy.

V. PIERRE de Mornay, dit *le Jeune*, Sire de Gaulnes, & de la Ferté-Nabert, fut Sénéchal de Carcassonne l'an 1400, Gouverneur & Bailli d'Orléans l'an 1401, s'attacha au parti de la Maison d'Orléans, (ce qui ruïna sa Maison,) & mourut le troisiéme Mai 1423, sans laisser de postérité de *Robine* de Saint Briçon, veuve de *Robert* d'Estouteville, Seigneur du Bouchet. *On dit qu'il laissa un fils* naturel, *nommé* Martin de *Mornay, Seigneur de la Tour, duquel descendent les Seigneurs de la Tour-de-Mornay, près de Fontainebleau.*

V. BOUCHARD de Mornay, second fils de PIERRE de Mornay, dit *l'Aîné*, Seigneur de la Ferté-Nabert, fut Seigneur de S. Germain sur-Indre, & Ecuyer d'Ecurie du Duc d'Orléans. Il épousa *Jeanne* des Essarts, Dame d'Ambleville, d'Achéres, de Villiers-le-Châtel, &c. fille & héritiére de *Julien* des Essarts, Seigneur d'Ambleville, de Bouville, de Farcheville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut CHARLES qui suit.

VI. CHARLES de Mornay, Seigneur de Villiers, d'Achéres, de la Chapelle-la-Reine, d'Ambleville, &c. épousa 1°. l'an 1449, *Jeanne* de Trie *la Jeune*, Dame de Buhy, d'Achicourt, &c. sœur puînée de *Philippe* de Trie, Seigneur de Roulleboise: 2°. *Bonne* de la Viefville, dite *la Brune*, Dame de Vaux, fille de *Jean* de la Viefville, Seigneur de Vaux. Il eut du premier lit, 1. JEAN de Mornay, Seigneur de Buhy, qui suit: & du second lit, 2. *Charlotte* de Mornay, mariée à *Jean* Blosset, Seigneur de Torcy; 3. *Magdelaine*, alliée à *Antoine* de Cugnac, Seigneur de Dampierre, premier Maître d'Hôtel du Roi, &c. 4. GUILLAUME de Mornay, Seigneur d'Ambleville, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VILLARCEAUX & *d'*AMBLEVILLE, *rapportée ci-après*; 5. *André* de Mornay, Seigneur de Vaux & de la Chapelle-la-Reine, vivant l'an 1499; 6. *Simon*, aussi Seigneur de la Chapelle-la-Reine, mort sans postérité; & 7. *Jean* de Mornay, Seigneur d'Achéres, vivant l'an 1492, qui avoit épousé *Jeanne* de Cugnac, fille de *Pierre* & de *Jeanne* de Prunelé, dont il eut *Gilles* de Mornay, Seigneur d'Achéres, qui épousa 1°. *Charlotte* de Saint-Simon, fille de *Louïs* & de *Charlotte* de Gaillon: 2°. *Charlotte* du Mouceau. De la premiére femme, il eut *Barbe* de Mornay, Dame d'Achéres, mariée à *François* Baraton, Seigneur de la Brosse & de Montgauger.

VII. JEAN de Mornay, Seigneur de Buhy, de Boisemont, de Pommereuil & de la Chapelle-la-Reine, mourut en 1499. avoit épousé *Catherine* de Fouilleuse, Dame de Boues, fille de *Philippe* de Fouilleuse, Seigneur de Flavacourt, & de *Françoise* de Vaux, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. GUILLAUME, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTCHEVREUIL, *rapportée ci-après*; 3. *Jeanne* de Mornay, alliée à *Antoine* de Prunelé, Seigneur d'Ouarville; 4. *Antoinette*, Dame de Fauquernon; & 5. *Catherine* de Mornay.

VIII. PHILIPPE de Mornay, Seigneur de Buhy, de Boisemont, &c. vendit la Terre de la Chapelle-la-Reine, pour acheter celle de la Chapelle-en-Vexin, & épousa le 21 Mars 1499, *Berthe* d'Isques, fille de *Jean*, Seigneur d'Isques, d'Omerville & de Senarpont, & de *Blanche* de Vaudray, dont il eut 1. 2. *François* & *Nicolas*, morts sans alliance; 3. *Bertin*, Abbé de Samer-aux-Bois, & Doyen de Beauvais; 4. JACQUES qui suit; 5. *Marguerite* de Mornay, alliée à *Jean* de Ver, Seigneur de la Péruche; 6. *Anne*, mariée à *Jean* le Pelletier, Seigneur de Bonnemares; 7. *Blanche*, Religieuse à Maubuisson;

8. *Isabeau* & 9. *Jeanne*, dont les alliances sont ignorées.

IX. JACQUES de Mornay, Seigneur de Buhy & de la Chapelle en-Vexin, épousa *Françoise* du Bec, Dame du Plessis-Marly, fille de *Jacques* du Bec, Seigneur de Boury & de Vardes, Vice Amiral de France, & de *Magdelaine* de Beauvilliers, dont il eut, 1. 2. *Charles* & *Gui*, morts jeunes; 3. PIERRE qui suit; 4. PHILIPPE de Mornay, Seigneur du Plessis-Marly, &c. si fameux par ses Memoires, *duquel l'éloge & la postérité seront rapportez ci après dans un Article séparé*; 5. *Françoise* de Mornay, mariée à *Antoine* le Sénéchal, Seigneur d'Auberville; & 6. *Anne* de Mornay, morte sans alliance.

X. PIERRE de Mornay, Seigneur de Buhy, de S. Cler, & de la Chapelle en-Vexin, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de l'Isle de France, Chevalier des Ordres du Roi, mourut l'an 1598, âgé de 51 ans. Il avoit épousé le 14 Avril 1568, *Anne* d'Anlezy, fille & héritiére de *George* d'Anlezy, Seigneur de Bua, de Cantiers, &c. & de *Magdelaine* Mancel, dont il eut PIERRE, qui suit.

XI. PIERRE de Mornay, Seigneur de Buhy & de la Chapelle, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, mourut à Paris le troisiéme Février 1637, laissant de *Catherine* de Saveuse sa femme, fille de *Louïs* de Saveuse, Seigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Hélin, 1. *Catherine* de Mornay, Religieuse en l'Abbaye du Thrésor; 2. *N...* de Mornay, laquelle étant accordée à un Seigneur de qualité, se rendit Religieuse au Val-de-Grace; & 3. *Marie* de Mornay, Demoiselle de Buhy, morte en odeur de sainteté, le onziéme Avril 1664, âgée de 48 ans, dont la Vie a été donnée au public par René de Mornay de Villetertre, avec celles des Seigneurs de la Maison de Mornay.

BRANCHE DES MARQUIS de MONTCHEVREUIL.

VIII. GUILLAUME de Mornay, second fils de JEAN de Mornay, Seigneur de Buhy, de Boisemont, &c. & de *Catherine* de Fouilleuse, fut Seigneur de la Chapelle-en-Vexin, & laissa de *Péronne* Chenu, Dame de Montchevreuil & de Labbeville, sa femme, fille de *Jean* Chenu, Seigneur de Montchevreuil, & de *Nicole* de Guiry, 1. PIERRE qui suit; 2. *François* de Mornay, Curé de Fresneau; & 3. CHARLES, *qui a fait la branche de* LABBEVILLE, *rapportée ci-après.*

IX. PIERRE de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, prit le nom de *Chenu*, à cause de la donation que *Jean* Chenu, son cousin, lui fit le onziéme Décembre 1539, de la Terre de Montchevreuil. Il épousa le 29 Février 1541, *Marguerite* Allegrain, fille de *Jacques*, Seigneur de Dian, Conseiller au Parlement, & de *Claude* Norri, dont il eut, 1. 2. *Charles* & *René*, morts jeunes; 3. *François*, Seigneur de Villette, mort sans alliance; 4. RENE' qui suit; 5. *Louïs*, Abbé de Marcheroux; 6. *Roch*, Chevalier de Malte; 7. *Claude* de Mornay, mariée à *Guillaume*, Seigneur de la Berquerie; 8. *Magdelaine*, alliée à *Jean* le Marinier, Seigneur d'Auzegard: & 9. *Renée* de Mornay, femme de *Marc* de Moreuil, Seigneur de Saint-Cyr.

X. RENE' de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Saint-Paul, épousa le 29 Janvier 1590, *Françoise* du Crocq, Dame de Vaudampierre & du Mênil-Terribus, fille de *Charles*, Seigneur de Vaudampierre, & de *Charlotte* de Montmorency-Fosseuse, dont il eut, 1. CHARLES qui suit; 2. *François*, Seigneur de Villette, qui de *Marie* de la Berquerie, eut un fils unique, mort jeune au service du Roi; 3. JACQUES, *qui a fait la branche des Seigneurs du* MESNIL-TERRIBUS, *rapportée ci-après*; 4. *Léonor*, Seigneur de Vaudampierre; 5. *Magdelaine* de Mornay, mariée à *Louïs* Faoucq, Seigneur de Moërlan.

XI. CHARLES de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, de Frêneau, de Vaudampierre, &c. épousa 1. *Marie* des Essars, fille d'*Adrien*, Seigneur de Liniéres, & de *Jacqueline* de Refuge: 2°. le onziéme Novembre 1619, *Magdelaine* de Lancy, fille de *Nicolas* Baron de Raray, Chambellan de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Lucréce* de Lanchise. Il eut du premier lit, 1. *Marie* de Mornay, alliée à *Philippe* Gaudechart, Seigneur de Bachevilliers: & du second vinrent, 2. HENRI qui suit; 3. *Philippe*, Chevalier de Malte, tué au passage du Rhin l'an 1672; 3. 4. 5. *Charles*, *François* & *Marc* de Mornay, Capitaines de Cavalerie, tuez au service du Roi, sans avoir été mariez; 6. *Louïs*, Seigneur de la Chapelle; & 7. *Gaston-Jean-Baptiste* de Mornay, Comte de Montchevreuil, Gouverneur d'Arras, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, & Grand-Croix de l'Ordre de saint Louïs, tué à la bataille de Neerwinde, le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé le 19 Mars 1689, *Perrine* Barin, fille de *Henri*, Seigneur de Boisgeofroy, premier Maitre d'Hôtel de Philippe de France, Duc d'Orléans, & d'*Isabelle* le Gouello, Dame de Rosgrand, & laissa pour fille unique *Caëtane* de Mornay, mariée en Février 1708, à *N...* Marquis de Lannion, Colonel du Régiment de Xaintonge. Les filles de CHARLES de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, & de *Magdelaine* de Lancy, sa seconde femme, furent, 8. *Magdelaine* de Mornay, mariée à *Louis* de Hangest, Seigneur de Louvencourt & d'Argenlieu; 9. *Lucréce-Marie-Anna*, alliée à Bénigne du Fayot de Cuisy, Seigneur de la Maison-Neuve; 10. *Marie-Magdelaine*, Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs, morte le 28 Mars 1722, en sa 86 année; 11. *Marie*, Religieuse à Gomer-Fontaine; 12. 13. *Catherine* & *Susanne* de Mornay, Religieuses Ursulines à Gisors.

XII. HENRI de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint-Germain en Laye, mourut le deuxiéme Juin 1706; âgé de 84 ans. Il avoit épousé le premier Juin 1653, *Marguerite* Boucher, Gouvernante des Filles-d'honneur de Madame la Dauphine, morte en 1700, fille de *Charles* Boucher, Seigneur d'Orçay, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite* de Bourlon, sa premiére femme, dont il a eu 1. *François* de Mornay, Abbé de Saint-Quentin-de-Beauvais; 2. *Henri Charles* de Mornay, Colonel du Régiment de Béarn, Capitaine du Château de Saint Germain en Laye, en survivance de son pére, tué au siége de Manheim le neuviéme Décembre 1688, sans laisser de postérité de *Françoise* de Coëtquen, qu'il avoit épousée le deuxiéme Septembre 1685; 3. LEONOR qui suit; 4. *René*, Abbé de Monstier-la-Celle, puis d'Orcamp, Ambassadeur en Portugal en 1714, qui fut nommé Archevêque de Besançon en Septembre 1717, lequel au retour de cette Ambassade passant par l'Espagne, perdit la vue d'un coup de soleil, mort aux Eaux de Banniéres en Mai 1721, sans avoir été sacré; 5. *Louis*, Capitaine de l'un des vaisseaux du Roi, marié l'an 1704, à *Marie-Jeanne* Rougier des Tourettes, dont il est venu des enfans; 6. *Magdelaine*, Religieuse à Variville; 7. *Bonne-Angélique*, mariée le deuxiéme Septembre 1685, à *Etienne*, Comte de Manneville, Gouverneur de Dieppe, morte le 22 Septembre 1716; & 8. *Catherine-Françoise* de Mornay, qui a épousé le 19 Novembre 1693, *Armand*, Marquis de Pracontal, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

XIII. LEONOR de Mornay, Marquis de Montchevreuil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur & Capitaine du Château de Saint Germain en Laye, mourut le 18 Octobre 1717. Il avoit épousé en Janvier 1696, *Gabrielle* du Gué-Bagnols, dont il est venu des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS du MENIL-TERRIBUS & de PONCHON.

XI. JACQUES de Mornay, troisiéme fils de RENE' de Mornay, Seigneur de Montchevreuil, & de *Françoise* du Crocq, Dame de Vaudampierre & du Mênil-Terribus, fut Seigneur du Mênil-Terribus, & laissa de *Nicole* de Mornay, sa cousine, fille de *Nicolas*, Seigneur de Labbeville, & de *Marie* Faoucq, 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Philippe* de Mornay, Enseigne dans le Régiment de Piémont Infanterie, tué dans un combat, sans laisser de postérité.

XII. CHARLES de Mornay, Seigneur du Mênil-Terribus, Capitaine de Cavalerie, eut la jambe fracassée à la bataille de Rocroy en 1643, ce qui le mit hors d'état de continuer ses services. Il avoit épousé *Anne* du Quênel, fille de *Henri*, Seigneur de Ponchon, du Planquay, de Flamerville, & de *Charlotte* de Bigan, dont il eut, 1. *Charles*, mort sans postérité, étant Sous brigadier de la premiére Compagnie des Mousquetaires du Roi; 2. HENRI qui suit; 3. *François*, Major du Régiment de Nivernois, Chevalier de l'Ordre de Saint Louïs, mort à Sar-Louïs le 18 Décembre 1719; 4. *Louïs-François*, qui après avoir été Capucin pendant trente ans, a été nommé Coadjuteur de Québec en Juin 1713, & sacré Evêque d'Euménie le 22 Avril 1714; 5. *Jacques*, mort jeune; 6. *Marie*, morte sans alliance, âgée de 22 ans; 7. *Anne*, Religieuse du Tiers-Ordre de saint François à Beauvais; 8. *Magdelaine*, Ursuline à Clermont en Beauvaisis; 9. *Françoise*, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Paul de Beauvais; & 10. *Henriette* de Mornay, Religieuse au Monastére de Bon-Secours au Fauxbourg Saint-Antoine à Paris.

XIII. HENRI de Mornay, Seigneur de Ponchon, du Planquay, de Flamerville, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Louïs, Major de Dieppe, étoit Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Piémont, lorsqu'il reçut au siége de Namur en 1692, un coup de mousquet dans la joue gauche, dont la balle sortit derriére l'oreille droite. Il ne laissa pas de se trouver à la bataille de Neerwinde en 1693, où il reçut encore plusieurs blessures. Le Roi le fit Chevalier de l'Ordre saint Louïs en 1694, à la premiére promotion, & le nomma Major de Dieppe en 1696. Il a épousé le troisiéme Mars 1704, *Elisabeth-Denyse-Guillemette* de la Fontaine-Solare, fille de *Jean-Charles*, Seigneur de la Boissiére, &c. Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Dieppe, & de *Marie-Anne* Bail, dont il a 1. *Armand*, né le 17 Avril 1710; 2. *Elisabeth-Denyse*, née le quatriéme Septembre 1708; 3. *Victoire-Aimée*, née le 28 Avril 1714; & 4. *Joséphine* de Mornay, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LABBEVILLE.

IX. CHARLES de Mornay, troisiéme fils de GUILLAUME de Mornay, Seigneur de la Chapelle-en Vexin, & de *Peronne* Chenu, Dame de Montchevreuil, fut Seigneur de Labbeville & de la Chapelle, & laissa d'*Hector* de la Roche, sa femme, fille de *N...* de la Roche, Seigneur de Tomberel en Anjou, & de *Renée* Gourdeau, 1. NICOLAS qui suit; & 2. *Isabelle* de Mornay, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Alleret.

X. NICOLAS de Mornay, Seigneur de Labbeville, a laissé de *Marie* Faoucq, fille de *Roch*, Seigneur de Moërlan, 1. RENE' qui suit; 2. *François*; 3. *Charles*; & 4. *Nicole* de Mornay, mariée à *Jacques* de Mornay, Seigneur du Mênil-Terribus, son cousin.

XI. RENE' de Mornay, Seigneur de Labbeville, épousa le 16 Novembre 1626, *Agnès* Fournier, dont il eut, 1. *René*, Seigneur de la Villetertre, de Bachaumont, & Abbé de Chartreuve, Prieur de Saint-Germain-en-Laye, connu sous le nom d'*Abbé de la Villetertre*, dont il se démit pour se retirer en son Abbaye, où il mourut en 1713, ayant employé presque tout

ſon bien en Miſſions, & en œuvres de piété, Auteur de la Vie de Mademoiſelle de Buſſy ſa parente, mentionnée ci-deſſus; & 2. *N*... de Mornay, morte, étant fiancée à *N*... de Mailly, Seigneur de Haucourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AMBLEVILLE & de VILLARCEAUX.

VII. GUILLAUME de Mornay, fils puîné de CHARLES de Mornay, Seigneur de Villiers, d'Achéres, d'Ambleville, &c. & de *Bonne* de la Viefville, Dame de Vaux, ſa ſeconde femme, eut en partage la Terre d'Ambleville, & fut Maître d'Hôtel du Roi. Il avoit épouſé le 19 Octobre 1489, *Triſtanne* d'Auquoy, fille de *Jean* d'Auquoy, Seigneur du Fay-aux-Loges & de Reuilly, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Jacquette* d'Eſpinchal, dont il eut, 1. *Philippe* de Mornay, Seigneur d'Ambleville, Prévôt d'Anvers, Chanoine de Chartres; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Antoine*, Religieux en l'Abbaye de Tyron, Prieur de Saint Jean-d'Orſemont; 4. JEAN, Baron de la Chapelle, qui a fait la branche des Seigneurs du Luſinie dans le XVII ſiécle, en un fils mort ſans alliance; 5. *Marguerite*, Chanoineſſe de Remiremont; 6. *N*... de Mornay, Religieuſe à Chaumont en Vexin; 7. 8. *André* & *François*, morts ſans alliance; 9. *Marguerite*, alliée le 24 Septembre 1519, à *Pontus* de Pavenay, Seigneur de Nanteuil-Notre-Dame; 10. *Adrienne*, mariée 1°. à *Robert* de Marzac, Seigneur de Hardencourt: 2°. à *Robert* de Cantiers, Seigneur de Ruel: 3°. à *Blaiſe* de Loubert, Seigneur de Neuilly; 11. *Triſtanne* de Mornay, femme de *Jacques* Blondeau, Seigneur de Chaumont; & 12. *Marguerite* de Mornay, *la Jeune*, morte ſans alliance.

VIII. JACQUES de Mornay, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, épouſa le 29 Novembre 1512, *Magdelaine* Pilavoine, Dame de Villarceaux, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villarceaux, du Boullay-Thierry, & de *Marie* Hamelin, dont il eut, 1. *Pierre* de Mornay, Seigneur de la Tour, de la Guyonroye & de la Chaiſe; & 2. NICOLAS qui ſuit.

IX. NICOLAS de Mornay, Seigneur de Villarceaux, d'Ambleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa le 22 Septembre 1547, *Anne* Luillier, Dame de Guérard en Brie, Fille-d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & fille d'*Euſtache* Luillier, Seigneur de Gironville, & de *Marie* Poncher, dont il eut, 1. *Jean*, Seigneur de Villarceaux & d'Ambleville, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Retz, mort ſans alliance; 2. LOUÏS qui ſuit; 3. *Antoine*, Chevalier de Malte, Commandeur de Réneville, & de la Ville-Dieu, Grand-Fauconnier du Grand-Maître de Malte, qui fut huit ans priſonnier en Turquie, & racheté par ſon frére, & mourut l'an 1606; 4. *Jacques*, Seigneur d'Ambleville, tué en duel au ſiége de Meulenc; 5. JEAN, Seigneur d'Ambleville, de Guérard en Brie, & de Reuilly, qui a laiſſé poſtérité qui s'eſt ſéparée en trois branches, dont l'aînée ſubſiſte en la perſonne de N... de Mornay, Seigneur de Témericourt, dont le pére eſt mort Capitaine de vaiſſeau; la ſeconde, en *Jean*, l'un des anciens Mouſquetaires du Roi en la premiére Compagnie; & la troiſiéme en *N.* de Mornay, qui eſt encore jeune; 6. 7. *Pierre* & *Jacques*, morts ſans enfans; 8. *Marguerite*, alliée l'an 1569, à *Jean* de Montenay, Baron de Garenciéres & de Baudemont; 9. *Charlotte*, alliée à *Emmanuel Jacques* d'Englebermer, Seigneur de Lagny & de Paſſy-ſur-Marne, Baron de Baſoches, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre; 10. *Catherine*, Religieuſe à Villarceaux; & 11. *Anne* de Mornay, morte ſans alliance.

X. LOUÏS de Mornay, Seigneur de Villarceaux, &c. Capitaine de cinquante Hommes-d'armes, ſervit le Roi Henri IV au ſiége d'Amiens, & en pluſieurs autres occaſions importantes, & mourut le ſixiéme Janvier 1618. Il avoit épouſé le 27 Janvier 1583, *Magdelaine* de Grouches, fille de *Henri*, Seigneur de Gribouval, morte le 24 Mars 1629, dont il eut, 1. *Nicolas* de Mornay, Seigneur de Villarceaux-Omerville, &c. Meſtre-de-Camp en l'Armée du Prince de Condé, mort ſans alliance; 2. *Charles*, Seigneur d'Omerville, mort auſſi ſans alliance, Commandant un Régiment; 3. PIERRE qui ſuit; 4. *Philippe*, Chevalier de Malte, tué en duel l'an 1624; 5. *Marie*, alliée à *Louïs* du Crocq, Seigneur du Mênil-Terribus; 6. *Louïſe*, mariée l'an 1600, à *Philippe* de Hargeville, Seigneur du Bouhou; 7. *Antoinette*, femme de *Gabriel* de Clinchamp, dit *Ménemares*, Seigneur de Bellegarde, Lieutenant de la Vénerie du Roi; 8. *Magdelaine*, *qui aura un Article ſéparé*; & 9. *Claude* de Mornay, *dont il ſera parlé dans le même Article*.

XI. PIERRE de Mornay, Seigneur de Villarceaux, &c. Colonel du Régiment de Villarceaux, fut aſſaſſiné en 1624. Il avoit épouſé le ſixiéme Avril 1616, *Anne* Olivier de Leuville, qui avoit été accordée à ſon frére aîné, morte l'an 1653. Elle étoit fille de *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville, & de *Magdelaine* de l'Aubeſpine. De ce mariage, ſortirent, 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Claude*, mort jeune; 3. *René*, Abbé de Saint-Quentin-lez-Beauvais, mort le 27 Septembre 1691; 4. *Magdelaine*, *qui aura un Article ſéparé*; & 5. *Charlotte* de Mornay, mariée l'an 1643, à *Jacques* Rouxel, Comte de Grancey, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le ſixiéme Mai 1694.

XII. LOUÏS de Mornay, Marquis de Villarceaux, &c. Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de Monſeigneur le Dauphin, & du Duc d'Orléans, & Capitaine de ſes Gendarmes, mourut le 21 Février 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé l'an 1643, *Denyſe* de la Fontaine, Fille d'honneur de la Reine, & fille d'*Anne* de la Fontaine, Seigneur d'Eſches & d'Orgerus, & d'*Iſabeau* Boucher d'Orçay, dont il eut, 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Pierre*, Abbé de Mortemer, mort; 3. *Philippe*, Chevalier de Malte; & 4. *Marie-Anne* de Mornay, morte ſans alliance le 25 Octobre 1694, âgée de 45 ans.

XIII. CHARLES de Mornay, Marquis de Villarceaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de Monſeigneur le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1690, ſans laiſſer d'enfans de *Catherine* Brunet, ſa femme, fille de *Jean-Baptiſte* Brunet, Seigneur de Chailly, Garde du Tréſor Royal. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

MORNAY (Philippe de) Seigneur du Pleſſis-Marly, Baron de la Forêt-ſur-Seure en Poitou, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante Hommes-d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur de la ville & château de Saumur, fils puîné de JACQUES de Mornay, Seigneur de Buhy, & de *Françoiſe* du Bec, Dame du Pleſſis Marly, naquit à Buhy le cinquiéme Novembre 1549, fut élevé dans les Lettres à Paris, & y fit en peu de tems des progrès conſidérables, auſſi bien que dans les Langues ſavantes, qu'il apprit avec une très grande facilité. Il avoit été deſtiné à l'Egliſe, & Bertin de Mornay, ſon oncle paternel, Abbé de Samer-aux-Bois, & Doyen de Beauvais, lui vouloit donner ſes Bénéfices. Philippe du Bec, ſon oncle maternel, alors Evêque de Nantes, puis Archevêque de Reims, & d'autres de ſes parens, lui en auroient pu procurer: mais ſa mére, qui étoit dévenue Proteſtante, l'attira dès l'âge de neuf à dix ans dans la Religion. Après la ſaint Barthélemi l'an 1572, il voyagea en Italie, en Allemagne, dans les Païs-Bas, & en Angleterre, où il fit un ſecond voyage l'an 1577, par ordre du Roi de Navarre. Ce Monarque, qui fut depuis le Roi Henri *le Grand*, avoit attiré du Pleſſis à ſa Cour, lui avoit donné une des premiéres places dans ſon Conſeil, & déféroit beaucoup à ſes ſentimens. Du Pleſſis lui rendit de grands ſervices, & alla l'an 1578 dans les Païs-Bas, où il reçut le Duc d'Anjou à Fleſſingue l'an 1579, & eut ordre de ſe trouver à la Diéte d'Ausbourg. De là il vint joindre le Roi de Navarre, lequel étant monté ſur le Thrône, le fit Conſeiller d'Etat l'an 1590. Il étoit déja Gouverneur de Saumur. L'an 1592, il fut nommé par le Roi, pour conférer avec M. de Villeroy, envoyé par le Duc de Mayenne. Les demandes exceſſives de celui-ci rendirent inutiles ces Conférences. Au reſte, du Pleſſis s'oppoſa autant qu'il le put au changement du Roi; & lorſque la choſe fut faite l'an 1592, le Monarque ayant ſouhaité que Du Pleſſis lui apprît ce que l'on diſait de ſon changement de Religion, il lui écrivit une longue Lettre, très détaillée & très forte. En 1593, il fut joint avec le Maréchal Duc de Bouillon, aux Commiſſaires Catholiques, chargez du ſoin de dreſſer l'Edit que la Cour vouloit donner en faveur des Réformez. Enſuite il ſe retira peu à peu de la Cour, & travailla alors à ſon grand Ouvrage de l'Euchariſtie, que le mérite de l'Auteur, & ſes raiſons rendirent conſidérable parmi ceux de ſon parti. Ce Livre, qui fut publié au mois de Juillet 1598, irrita fort le Pape, parce que l'Auteur y prenoit le titre de Conſeiller d'Etat, comme ſi la Cour autoriſoit la conduite de cet Ecrivain. Le Roi lui-même ne vit pas de bon œil ce Livre, parce qu'il craignoit que le Pape offenſé ne ſe montrât plus difficile à la diſſolution de ſon mariage, à laquelle on commençoit de travailler ſérieuſement; de ſorte que du Pleſſis commença à être diſgracié. Cet Ouvrage fut le ſujet de la Conférence de Fontainebleau de l'an 1600, entre Jacques Davy du Perron, alors Evêque d'Evreux, & du Pleſſis. Les Catholiques donnent tout l'avantage au premier, quoi qu'en ayent dit les Proteſtans. Il ne faut que voir ce qu'en rapporte dans ſes Mémoires M. de Sulli, qui étoit Proteſtant. On peut voir dans *l'Hiſtoire de l'Edit de Nantes, tome* 1. *p.* 343. *& ſuiv.* de quelle maniére ſe fit cette célébre Conférence, & à qui il convient d'attribuer la victoire. Du Pleſſis fut toujours extrêmement conſidéré par les Proteſtans de France, dont il fut comme le Chef. C'eſt pour cette raiſon que pluſieurs le nommérent *le Pape des Huguenots*. Outre l'Ouvrage dont nous avons parlé, il en compoſa pluſieurs autres, ſavoir, un *Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne; Le Myſtére d'iniquité; De la Meſure de la Foi; Du Concile; Des Méditations; La Vérification des lieux impugnez de faux, &c.*; Deux Réponſes à l'Examen de *Jules-Céſar Boulanger; De l'Egliſe; Les juſtes procédures de ceux de la Religion Réformée; Réponſe au Livre publié par l'Evêque d'Evreux ſur la Conférence tenue à Fontainebleau le quatriémé Mai* 1600; *Deux Remontrances aux Flamands.* Nous avons auſſi de ſa façon des *Mémoires*, & une *Réponſe* à un méchant Livre de Roziéres, intitulé, *Stemmata Ducum Lotharingiæ*, qui a été condamné en France. Hugues Grotius, dans ſes Lettres, le fait Auteur d'un Traité *de Monarchia*, qui fut publié ſous le nom de *Junius Brutus*. M. Boſſuet dit qu'il n'en fut que l'Editeur; & que l'Ouvrage eſt d'un autre Savant de la Religion Réformée. Le Roi Louïs XIII, allant l'an 1621 faire la guerre à ceux de la Religion, ôta le Gouvernement de Saumur à du Pleſſis, qui ſe retira dans ſa Baronnie de la Forêt, où il mourut le onziéme Novembre 1623, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé l'an 1575, *Charlotte* Arbaleſte, veuve de *Nicolas* de Pas-Feuquiéres, Seigneur de Martinſart, & fille de *Gui* Arbaleſte, Vicomte de Melun, Seigneur de la Borde, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Magdelaine* Chevalier, Dame des Prunes & de Vignaux, morte le 15 Mai 1606, âgée de 57 ans. Leurs enfans furent, 1. *Philippe* de Mornay, Seigneur de Boues, tué le 23 Octobre 1605 dans les Païs-Bas, à l'entrepriſe de Gueldre, âgé de 26 ans; 2. *Marthe* de Mornay, femme de *Jean* de Jaucourt, Seigneur de Ville-Arnoul en Bourgogne; 3. *Eliſabeth*, mariée à *Jacques* de Saint-Germain, Seigneur de Fontenay le-Huſſon, en Normandie; & 4. *Anne* de Mornay, alliée 1o. à

Jacques de Nouhes, Seigneur de la Tabarriere en Poitou: 2°. à *Jacques* Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France. * *Voyez* la Vie de Du Plessis, écrite par le Sieur de Liques, & non pas par le Sieur Daillé, comme on l'a cru; & celle qui a été écrite par René de Mornay de Villetertre, Prêtre. *Consultez* aussi Davila, de Thou, Pierre Matthieu, Sponde, Mézeray, Dupleix, &c.

MORNAY (Etienne de) parent de PIERRE de Mornay, Chancelier de France, le fut aussi depuis le premier Janvier 1314, jusqu'à la Trinité 1318. Il l'étoit auparavant de Charles de France, Comte de Valois, & fut Chanoine de huit ou dix Cathédrales, & dans plusieurs autres Eglises; mais dans les Actes où il paroît, il prend plus souvent la qualité de Doyen de S. Martin de Tours, comme la plus honorable. Il signa comme Chancelier de France, le Traité de paix fait en Mai 1315, entre Louïs *Hutin*, & Louïs, Comte de Nevers & de Rhetel, fils aîné du Comte de Flandre: il y prend aussi les titres de Chanoine d'Auxerre & de Clerc du Roi. Il fut depuis Doyen de Saint-Martin de Tours, & Président des Comptes; & fut envoyé en 1323 vers le Pape, en Avignon, pour affaires secrettes. Après la promotion de Talerand de Périgord, Evêque d'Auxerre, au Cardinalat, ce Chancelier fut proposé pour remplir cet Evêché; mais y ayant trouvé beaucoup d'obstacles, il s'en désista, & mourut le 31 Août 1332.

Il avoit pour fréres & sœurs, *Isabeau* de Mornay, mariée à *N*... Seigneur de Maison-Comte; *Agnès*, mariée 1°. à *Guillaume* de Talaye, Ecuyer: 2°. à *Guillaume* des Barres, Seigneur de la Guerche, vivante en 1312; *Philippe*, Conseiller-Clerc au Parlement, mort avant l'an 1332; & GUILLAUME de Mornay, Seigneur de Ranches & de Villiers-Haguenon, Valet de Chambre du Roi Louïs *Hutin*, auquel il rendit de grands services, dont il fut recompensé en 1315. Le Roi Charles *le Bel* le fit Chevalier le 17 Juin 1321, & l'année suivante Sénéchal de Bigorre & de Quercy. ETIENNE de Mornay, son fils, rendit hommage au Roi le 25 Mars 1381, pour les Terres dont il avoit hérité de son pére; & laissa *Pierre* de Mornay, qui fit le même hommage le 30 Octobre 1395. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

* MORNAY-de Villarceaux (Magdeleine de) fille de Louïs de Mornay, & de Magdeleine de Grouches, fut pourvue très jeune de l'Abbaye de Gif. Elle prit l'habit dans ce Monastére, le premier jour de Mars 1610, âgée de 14 ans, & y fit profession deux ans après, le 22 Juillet 1612. En 1614, elle fut faite Coadjutrice de Madame Magdeleine de Montenay sa cousine. Elle travailla à la réforme de cette Abbaye. L'Archevêque de Paris, informé des vertus & de la régularité de Madame de Mornay, l'envoya à l'Abbaye de Malnoue pour y remettre l'ordre, & elle le fit avec succès. En 1629, elle devint Abbesse de Gif, & pendant les neuf ans qu'elle gouverna cette Maison, elle en augmenta beaucoup le spirituel & le temporel par ses soins & par ses exemples. Elle fut ensuite éprouvée par de grandes & douloureuses infirmitez, & ne pouvant vaquer comme auparavant au gouvernement de la Maison, elle demanda pour Coadjutrice Claude de Mornay sa sœur. Celle-ci mourut le 24 Juillet 1637, âgée de 38 ans, & l'Abbesse sa sœur la suivit de près, étant morte le 12 Septembre 1638, dans la 43 année de son âge. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MORNAY (Magdeleine de) niéce des précédentes, fut faite à 21 ans Abbesse de Gif, aux priéres & aux sollicitations des Religieuses. Sa piété, sa prudence & sa régularité étoient fort au-dessus de son âge. Elle fit beaucoup de bien à cette Abbaye, & ne se distingua jamais de ses Religieuses que par une plus grande application à ses devoirs, & par une plus grande humilité. Elle mourut le 21 Octobre 1651, âgée de 34 ans. Elle étoit fille de Pierre de Mornay, Seigneur de Villarceaux, assassiné en 1624, & d'Anne Olivier de Leuville. * Le même.

* MORNAY (Marie de) fille de Pierre Mornay, Seigneur de Buhy & de la Chapelle, naquit à Paris en 1616, & fut douée d'esprit & de vertu. On eut soin de cultiver ces heureuses dispositions. Outre les Ouvrages dont on occupe les filles de condition, elle apprit les Langues Latine, Italienne & Espagnole, la Philosophie Morale, l'Histoire & la Géographie. Se trouvant seule après la mort de sa sœur, ses parens cherchérent à lui procurer un établissement avantageux. Elle fut recherchée par les partis les plus considérables, & se montra toujours disposée à suivre sur ce point la volonté de sa mére, qui par les conditions qu'elle exigeoit, faisoit manquer chaque affaire, lorsqu'on croyoit qu'elle alloit être terminée. Comme elle avoit beaucoup de goût & de penchant pour la retraite, & qu'elle vit que sa mére avoit pris la résolution de la marier, elle se retira dans la Maison des filles de Ste. Marie de la rue S. Antoine, & elle y seroit toujours demeurée, si M. l'Archevêque de Paris, vaincu par les sollicitations de Madame de Mornay, ne l'eût obligée d'en sortir pour retourner auprès de sa mére. Elle eut beaucoup à souffrir de la part de sa mére, & de plusieurs autres de ses parens, à qui ses austéritez & son amour pour la vie retirée, & pour les œuvres de charité, n'étoient point agréables. Elle mourut à Buhy en odeur de sainteté le onziéme d'Avril 1664, âgée de 48 ans. On prétend qu'il s'est opéré depuis sa mort plusieurs miracles à son invocation, ou par l'attouchement de ce qui lui avoit appartenu. Sa Vie a été écrite en huit livres par M. de Mornay Villetertre. * Le même.

* MORON, l'une des plus nobles familles de la République de Venise, à laquelle elle a donné un Doge, nommé Christophle. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Capitaine, S. Bernardin de Sienne qui prêchoit devant lui, lui prédit qu'il seroit un jour élevé à la dignité de Doge. En 1448, il fut fait Procurateur de S. Marc, & en 1462 il fut élu Doge.

MORON (Jean) Cardinal, Evêque de Modéne, de Novare, puis d'Ostie, étoit de Milan, & fils du Comte Jérôme Moron, Chancelier de Milan, l'un des plus célébres Politiques de son tems, qui rendit de grands services aux Sforces. Son fils fit de si grands progrès dans la connoissance des affaires & des Sciences, qu'il répondit très bien au mérite d'un pére si habile. Clément VII le fit Evêque de Modéne, & Paul III l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1542. Ce Pape avoit dessein de faire tenir le Concile général, & avoit besoin d'un homme de tête, qui le pût persuader aux Allemands assemblez à la Diéte de Spire. Car les difficultez que les Protestans faisoient naître tous les jours, éludoient toutes les raisons qui venoient de la Cour de Rome. Moron en proposa de si fortes, que Ferdinand Roi des Romains, & les autres Princes Ecclésiastiques & Séculiers, qui se trouvérent à la Diéte, souscrivirent à la convocation du Concile. Ce succès plut extrêmement au Pape, qui récompensa Moron par un chapeau de Cardinal, au mois de Juin de la même année 1542, & le nomma Légat à Bologne, & Président au même Concile, indiqué à Trente. Jule III envoya Moron à une Diéte de l'Empire, qui se devoit tenir à Ausbourg. Le Cardinal s'y trouva en qualité de Légat, & continua à y rendre des services importans à la Cour de Rome, empêchant que l'on n'y traitât rien à son désavantage; ce qui fut néanmoins mal reconnu. Ce Prélat étoit un homme d'une grande pénétration, adroit, résolu, & intrépide; mais naturellement bon & honnête, qui favorisoit le mérite par-tout où il le trouvoit; qui aimoit la justice, & qui prenoit même le parti des Protestans, lorsqu'il étoit persuadé qu'ils avoient raison. Ses envieux lui firent un crime de cette équité, qui le rendoit encore plus estimable. Jule III mourut en 1555. Marcel II qui lui avoit succédé, ne passa que 21 jours sur le Thrône Pontifical, & Paul IV fut élu le 23 de Mai de la même année. Ce dernier fit arrêter le Cardinal Moron, qui s'étoit trouvé à son élection. On ne pouvoit s'imaginer comment il osoit traiter si durement un Prélat du mérite de Moron, qui avoit rendu des services considérables au Saint Siége, & qui étoit digne de remplir la première place de l'Eglise. On apprit avec étonnement que ce Cardinal qui avoit défendu si vivement les véritez Orthodoxes contre les Protestans, étoit accusé d'avoir donné dans leurs sentimens, & de favoriser leurs entreprises. On fit la même injustice au Cardinal Polus: on crut que Moron qui étoit son ami intime avoit les mêmes pensées que lui, & qu'enfin leur amitié étoit plutôt une ligue secrete pour le parti Protestant, qu'une union sainte de leurs esprits & de leurs cœurs, fondée sur la vertu & le mérite. Le Pape ayant été détrompé, fit dire à Moron qu'il pouvoit sortir de prison; mais ce Cardinal le refusa, & répondit hardiment, que préférant sa réputation à la liberté, il vouloit qu'on rendît justice à son innocence. Paul IV différa de l'absoudre, de peur de se condamner soi-même; mais Pie IV le justifia hautement, & l'envoya même en qualité de Légat pour présider au Concile de Trente, qui fut heureusement terminé le Vendredi troisiéme Décembre 1563. Après la mort de Pie IV, saint Charles donna sa voix au Cardinal Moron, qu'il crut digne d'être Pape, & qui avoit déja eu vint-huit voix dans un autre Conclave. Il fut envoyé par Grégoire XIII Légat à Gênes, puis en Allemagne. Il tâcha dans toutes les occasions, de remplir les devoirs d'un bon Prélat, & prit un soin particulier de son Diocése de Modéne. Enfin il couronna les actions d'une vie illustre par une pieuse mort. Ce fut à son retour d'Allemagne, le Jeudi premier Décembre 1580, qui étoit le 72 de son âge. Il étoit alors à Rome, où son corps fut enterré dans le Chœur de l'Eglise, dite la Minerve. Ses neveux, *Jérôme* Moron, Comte de Pont-Coron, & *Horace*, Evêque de Sutri & de Nepi, lui firent élever un tombeau avec une Epitaphe qu'on voit dans la même Eglise. * Guichardin, *Hist.* De Thou, *l.* 23. & 25. Sponde, *in Annal.* Ughel, *Ital. sacra.* Victorel. Pétramellarius. Sleidan. Aubery.

* MORON, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Andalousie, au sud ouest de Seville, dont elle est éloignée d'onze ou douze lieues.

* MORON, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Andalousie, à l'est de Cordoue, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

MORON, MORRON ou MOURRHON (Pierre de). *Voyez* CELESTIN V, Pape.

MOROSINI, Maison noble & ancienne à Venise, a donné de grands hommes à la République. DOMINIQUE Morosini, en Latin *Maurocenus*, qui fut élu Doge l'an 1148, après Pietro Polani, envoya du secours aux Chrétiens de la Palestine, fit la paix avec Guillaume Roi de Sicile, & gouverna pendant huit ans avec beaucoup de prudence & de sagesse. Sa mort arriva l'an 1156. MARIN Morosini fut élu Doge l'an 1249, & mourut l'an 1252. Il soumit la ville de Padoue à la République, & rendit d'autres services très importans. MICHEL Morosini mourut de peste quatre mois après son élection, l'an 1381, après avoir soumis l'Isle de Ténédos. MARC Morosini fut Evêque de Venise l'an 1235, & gouverna cette Eglise pendant 20 ans. NICOLAS Morosini mérita la même dignité l'an 1338, & mourut l'an 1367. JEAN-FRANÇOIS Morosini, Patriarche de Venise, fut élevé à cette dignité l'an 1644, par la démission du Cardinal Cornaro, & mourut le cinquiéme Août 1678, âgé de 72 ans. Cette Maison a donné dans le XVII siécle divers Officiers à la République de Venise, comme, THADEO Morosini, Capitaine des Gallions; FRANÇOIS, Généralissime & Doge, mentionné dans un Article séparé. Un autre MOROSINI a été Ambassadeur en Savoye,

voye, puis en France, &c. * Bembo & Justiniani, *Hist. Venet.* Léon Mattina, *in Elog. Duc. Venet.* Ughel, *Ital. sacra &c.*

MOROSINI (Pierre) Cardinal, & l'un des plus habiles Jurisconsultes de son tems, travailla avec succès à la compilation du sixiéme volume des Décrétales; & laissa d'autres Ouvrages de Droit, qu'on trouve manuscrits dans les Bibliothéques. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XII, l'an 1408, se trouva depuis au Concile de Constance, & fut envoyé par Martin V, Légat dans le Royaume de Naples, où il couronna la Reine Jeanne II. Ce Cardinal fut employé en d'autres occasions importantes, & mourut à Gallicano, château du Diocése de Palestrine, le onziéme Août 1424, & fut porté à Rome, où il est enterré dans l'Eglise de sainte Marie-la-Neuve. * Trithême, *de Script. Eccl.* Ciacconius. Aubery, &c.

MOROSINI (Jean-François) Cardinal, né à Venise l'an 1537. Après avoir été Ambassadeur de la République en Savoye, en Pologne, en Espagne, & en France, il fut envoyé à Constantinople pour les mêmes fonctions auprès du Sultan Amurat III, où il fit paroître une grande fermeté. Quelques particuliers Vénitiens ayant traité cruellement quelques Turcs à Corfou, le Grand-Seigneur résolut de s'en venger. Le Grand-Visir menaça même Morosini de lui faire couper la tête, à quoi il répondit vigoureusement, que s'il l'avoit fait, sa République employeroit toutes choses pour en tirer vengeance sur lui-même, & lui faire payer de sa vie propre, celle qu'il lui auroit arrachée. Il mit pourtant tout en usage pour calmer le Sultan, & il y réussit, en promettant que le Podestat qui avoit consenti à l'outrage dont on se plaignoit, seroit puni. Morosini étant de retour en sa patrie, se fit d'Eglise, & fut pourvu de l'Evêché de Brescia. Ensuite Sixte V, ayant ouï parler de sa fermeté, l'envoya Nonce en France, & le fit Cardinal durant sa Nonciature, par une promotion unique l'an, 1588. Il l'honora le même jour du titre de Légat *à Latere*, pour réconcilier Messieurs de Guise avec le Roi. Il fut fort agréable à la Cour & suivit sa Majesté à Blois, où il se trouva lors du massacre des Guises; on l'accusa même d'avoir su ce dessein & d'y avoir participé, ce qui obligea le Pape à le rappeller; mais il se justifia si bien, que le Saint Pére lui donna la Protection d'Allemagne & de Hongrie. Il fut à Rome fort ami de saint Philippe de Néri. Enfin son Diocése ayant besoin de sa présence, il s'y rendit pour y établir la Discipline Ecclésiastique; mais il n'eut pas le loisir d'exécuter ses grands desseins, étant mort le 14 Janvier 1596, dans sa 59 année. Il laissa tout son bien & ses meubles aux pauvres. Le Pére Etienne Cosmi, Général des Somasques, fit imprimer des Mémoires pour la Vie de ce grand Cardinal, l'an 1676. * Ciacconius. Cabréra. Pétramellarius.

MOROSINI (François) Doge de Venise, & l'un des plus grands Capitaines que la République ait eus, naquit l'an 1618, de *Pierre* Morosini, Procurateur de saint Marc, & de *Marie* Morosini. Dès l'âge de 20 ans, il se signala sur une des Galéres Vénitiennes, contre des Pirates Turcs qui infestoient l'Archipel, & il y fit paroître tant de valeur, & en même tems tant de prudence, que le Général Marin Capelli augura qu'il seroit un jour un très grand homme de guerre. L'an 1645, il se trouva à l'attaque des quatre Sultanes destinées au transport des munitions que les Turcs envoyoient à la Canée; & il s'y distingua si fort, que le Sénat lui donna le commandement d'une Galére très considérable, avec laquelle, l'an 1646, il donna la chasse à quelques Galéres Turques, près de Rétimo. L'an 1647, il poursuivit ces Infidéles jusques dans le port de Chio, & il y brûla leurs vaisseaux. Il fit la même chose à Napoli de Romanie, & battit encore peu après seize de leurs Galéres dans le Détroit de Gallipoli. Les Turcs ayant mis l'année suivante le siége devant Candie, il y accourut, & les chassa des murailles de la ville. Tant de succès glorieux obligérent le Sénat à lui donner l'an 1650 la charge de Général des Galéres, & à lui confier la garde de la Mer Adriatique. En cette qualité il se trouva à la bataille navale que les Vénitiens livrérent aux Infidéles, entre Paros & Naxia dans l'Archipel. Le combat fut fort opiniâtre, & les Vénitiens après la mort de Mocénigo, qui fut tué dans l'action, eussent été en grand danger de succomber, si Morosini attaquant les Turcs par derriére, & s'étant attaché à l'Amiral, n'eût fait céder les Infidéles. La victoire fut complette, & un Renégat natif du Frioul, qui commandoit cette Flotte destinée à se jetter inopinément sur Candie, fut pris vif avec la plupart de ses vaisseaux: le reste voulant se sauver périt misérablement dans les rochers. Une victoire si complette lui mérita le commandement de la Flotte l'an 1651, ce qui lui donna occasion de faire un nombre d'actions très considérables. Il appaisa une sédition à Corfou, défit proche de Nicopoli un convoi de troupes & de munitions pour la Canée; mit, l'an 1653, en fuite une autre Flotte près de Rhodes; & marqua l'année 1654, par une descente dans l'Isle d'Egine, où il s'empara de treize vaisseaux ennemis. Le Généralissime Mocenigo, étant tombé dans la maladie dont il mourut, Morosini fit ses fonctions, & emporta Malvoisie, nonobstant la résistance des Turcs & les forces de la place. L'an 1655, il prit aussi la ville d'Egine & la rasa, aussi bien que Vollo dans la Thessalie, & Scyatho; ce qui obligea les Isles voisines de se mettre à contribution. Le Généralissime Foscarini, qui avoit succédé à Mocenigo, ne lui ayant guéres survécu, Morosini se trouva chargé une seconde fois du Commandement général; & profitant d'une grande victoire navale remportée sur les Turcs par Lazare Mocenigo, il leur enleva Mégara. Ces Infidéles s'opiniâtrant au siége de Candie, le Sénat en confia le Gouvernement à Morosini, qui s'y rendit l'an 1656. Les affaires de la République se rétablirent bientôt dans l'Isle sous son Gouvernement: il obligea les Turcs de rentrer dans leurs places; & ayant alors gagné sur eux une bataille navale, où périrent dix mille de ces Infidéles, il leur fit enlever Ténédo & Lemnos. Ces desavantages des Ottomans obligérent le Grand-Visir Amurat Cuproli à faire un grand effort l'année suivante. Il reprit ces deux Isles, & le Généralissime Mocenigo ayant été tué dans un combat naval près des Dardanelles, le Sénat crut ne pouvoir mieux remplir sa place, que par la personne de Morosini. Ce nouveau Généralissime se mit en mer l'an 1658; mais après avoir pris l'Isle de Charcie, il essuya une tempête si violente, qu'il pensa périr avec sa Flotte. Il en ramassa les débris, & ayant été joint par les Galéres du Pape, & par celles de Malte & de Toscane, il donna la chasse aux Infidéles, s'empara de Claron, & pilla Samos. L'année suivante il passa en Morée; & y prit plusieurs places; puis étant revenu en Candie l'an 1660, avec un renfort de 4000 François qu'il reçut, il emporta l'épée à la main la forteresse de Sainte-Vénérande, battit les Turcs en diverses occasions, & se saisit de la nouvelle Candie, qu'ils avoient bâtie pour bloquer l'ancienne. Ayant achevé son tems de Généralissime, il céda la place à George Morosini son successeur; & se retira sur la fin de l'an 1661 à Venise. Là il eut le chagrin de se trouver accusé de malversation par les envieux de sa gloire; mais il reçut bientôt la consolation de voir son innocence publiquement reconnue, & ses calomniateurs punis. Enfin le Grand-Visir Mahomet Cuproli, qui avoit succedé à son pére s'étant rendu en personne devant Candie, le Sénat se vit obligé de recourir à Morosini pour la défendre; il y fut envoyé, & il seroit difficile de rapporter tout ce qu'il y fit pendant vint-huit mois que le siége dura. Il y soutint plus de cinquante six assauts, & plus de quarante combats souterrains, & eventa les mines des assiégeans plus de 460 fois. Les Turcs perdirent à ce siége plus de 120000 hommes, & les Vénitiens plus de 30000. En vain le Grand Visir tâcha de corrompre ce brave Commandant, jusqu'à lui offrir de le faire sur le champ Prince de Valachie & de Moldavie; il méprisa ses offres, & une blessure qu'il reçut au commencement de l'an 1669, ne le rendit pas moins vigilant à donner ses ordres par-tout. Le secours des François qui lui arriva, ayant été inutile, & les Galéres du Pape s'étant retirées, il ne laissa pas de soutenir avec le peu de monde qui lui restoit, un assaut général, & avec tant de vigueur, qu'il chassa les Infidéles d'une partie des murailles; dont ils s'étoient rendus maîtres: mais il fallut pourtant capituler; & le Grand-Visir, plein d'estime pour un si grand homme, lui accorda tout ce qu'il demandoit. Etant de retour à Venise, où il fut d'abord très bien reçu, il eût peu après la douleur de se voir arrêté, le Sénat s'y étant vu obligé par la pressante harangue que François Corrario fit contre Morosini; mais le Procurateur Sagredo, & Michel Foscarini prirent sa défense, de maniére que son innocence fut reconnue, & qu'on lui confirma la charge de Procurateur de saint Marc, à laquelle il avoit été élu peu avant la reddition de Candie, le Sénat convenant que jamais personne n'avoit mieux servi la République que lui. Ce n'étoit pourtant rien en comparaison de ce qu'il fit par la suite. La guerre s'étant renouvellée contre les Turcs, par la Ligue des Vénitiens avec l'Empereur & le Roi de Pologne, Morosini, qui avoit pensé être élu Doge après la mort de Contarini, fut déclaré Généralissime pour la troisiéme fois. Il partit donc pour la Gréce le huitiéme Juin 1684, & emporta d'abord l'Isle & la ville de Sainte-Maûre, où il trouva 126 piéces de canon: ce qui fut suivi de la prise de plusieurs autres Isles, qui firent appréhender la famine dans Constantinople. Coron, malgré les secours qui arrivoient sans cesse aux assiégez, fut prise d'assaut, & mise à feu & à sang l'an 1685; expédition qui fut suivie de plusieurs autres, & des prises de Navarin & de Modon l'an 1686. L'année suivante il remporta sur les Turcs, auprès des Dardanelles, une victoire complette, qui fut suivie de la prise de Patras, de Lépante, &c. Ces succès causérent tant de joye au Sénat, qu'il donna à Morosini le titre de *Péloponnésiaque*; &, ce qui n'avoit point encore été fait pour un homme vivant, il lui fit dresser une Statue d'airain, avec cette Inscription, *Francisco Mauroceno Peloponnesiaco adhuc viventi Senatus posuit anno* 1687. Morosini, qui cependant pensoit à étendre ses conquêtes, prit Corinthe, Sparte, & Athénes, d'où il envoya à Venise des Lions d'une beauté extraordinaire, qu'il tira d'un Temple de Minerve, & que la République fit placer à l'entrée de l'Arsenal, avec une Inscription très honorable pour lui. Le Doge Justiniani étant mort l'an 1688, Morosini fut élu en sa place le troisiéme Avril de la même année, avec des applaudissemens extraordinaires de tout le peuple. La joye ne fut pas moins grande à l'Armée. Il fut pourtant obligé cette année-là de lever le siége de Négrepont, ses troupes étant très diminuées par les différens combats qu'il avoit fallu soutenir durant ce siége. Il en fut si fatigué, qu'il tomba malade: ce qui l'obligea de revenir à Venise l'an 1689. Le Pape Alexandre VIII lui envoya l'année suivante un casque & une épée, qu'il reçut en cérémonie dans l'Eglise de saint Marc, des mains du Nonce. Mais la guerre continuant toujours au Levant, on crut que la présence du Doge y étoit nécessaire: ainsi on le déclara Généralissime pour la quatriéme fois, quoiqu'âgé de 75 ans. Ce vénérable vieillard partit donc l'an 1693, & étant arrivé à l'Armée, il mit plusieurs fois en fuite la Flotte des Turcs; mais accablé de fatigues, il tomba malade, & mourut à Napoli de Romanie, le sixiéme Janvier 1694, regretté universellement. Son corps fut apporté à Venise, où le Sénat lui fit élever un monument avec cette Inscription, FRANCISCO MAUROCENO PELOPONNÉSIACO SENATUS ANNO M. DC. VIC. * Jean Gatien, *l. de Gestis Francisci Mauroceni.*

MOROSINI, (André) d'une des plus illustres familles de

de Venise, naquit dans cette ville le 13 Février, ou le 14, de l'an 1558, que l'on ne comptoit encore que 1557, selon la coutume de Venise, de Jaques Morosini, Sénateur, & de Cécile, fille de Paul Cornaro, Procurateur de S. Marc. Il apprit la Langue Latine sous Balde-Antoine Penna, & la Gréque sous Bernardin Parthenio, avec une rapidité extraordinaire. Il passa ensuite à la Philosophie, qu'il apprit sous Louïs de Pésaro, qui enseignoit à Venise. Les questions subtiles qu'on agitoit alors lui plurent d'abord extrêmement, & il s'y livra avec beaucoup d'ardeur; mais en ayant dans la suite reconnu le peu de solidité, il y renonça pour ne plus s'appliquer qu'à celles qui pouvoient être utiles. Après s'être assez instruit dans sa patrie, il alla à Padoue, où il prit des leçons de François Piccolomini, & de Jaques Zabarella, deux fameux Philosophes de ce tems. L'application qu'il y donna à la Philosophie, ne l'empêcha pas de s'attacher aussi à l'Eloquence, qui faisoit le principal objet de ses études, de s'instruire des premiers principes du Droit, & d'apprendre la Musique & à jouer des instrumens. Il demeura trois ans à Padoue, dont une peste violente, qui y survint en 1576, le chassa. C'est du moins ce qu'assure Nicolas Crasso. Aurelio Palazzoli, dont nous avons l'Eloge funébre de Morosini, ne fait aucune mention de cette peste, & dit seulement qu'il quitta Padoue, parce que le Cours de ses études étoit fini. De retour dans sa patrie, il fut bientôt élevé à différentes charges. Le 18 Mars 1583, il fut fait *Sage des Ordres*: c'est par où commence la Noblesse Vénitienne. Il remplit ensuite différens postes. Le 28 Mars 1593, il fut du nombre des trois Avocats-Généraux. Le 21 Mars 1595, il fut élu *Sage de Terre Ferme*, charge par laquelle il a passé onze fois. Le premier Octobre 1600, il eut entrée au Sénat; & fut élu le 30 Septembre 1605, *Sage Grand*. L'année suivante il fut du Conseil des dix, & l'a été deux autres fois depuis, en 1615 & 1617. Il fut aussi trois fois Réformateur de l'Université de Padoue, en 1608, 1612 & 1616. Ce fut en 1598, qu'il fut nommé à la place de Paul Paruta, pour écrire l'Histoire de la République, emploi dont il s'aquitta avec beaucoup de soin, mais qui lui étoit fort pénible, comme il le témoigne souvent lui-même, à cause des distractions continuelles que lui causoient les charges qu'il avoit à remplir. Il n'auroit même pu en venir à bout, s'il n'avoit été aussi laborieux & aussi avare de son tems qu'il l'étoit. Il savoit ménager jusqu'aux moindres momens que les affaires lui laissoient libres, & il ne connoissoit d'autre délassement que l'étude & la conversation des Savans qui s'assembloient souvent dans son Palais. Il mourut sans avoir été marié le 29 Juin 1618, âgé de 60 ans. Morosini avoit un frére nommé *Nicolas*, qui a été illustre dans son tems par son habileté dans les Langues Latine, Gréque, & Hébraïque, & à qui on commit le 23 Novembre 1601, le soin de la Bibliothéque de S. Marc. Il étoit *Sage de Terre-Ferme*, lorsqu'il mourut d'une mort prématurée le premier Mars 1602, dans sa 45 année, étant né le 13 Février 1558. On a de lui les Ouvrages suivans, *Historia Veneta ab anno* 1521, *ad annum* 1615, Venetiis 1623, *in folio*; *Opusculorum & Epistolarum pars prima*, Venetiis 1625, *in octavo*, qui contiennent; *De Beati Thomæ Aquinatis vita, obitu, gestis, moribus, doctrina, scriptis Commentarius*, p. 53; *De Sacris Lapsanis, sive Reliquiis in D. Marci Templo inventis*, p. 73; *Meditationes*, p. 99; *De Zoophagia, & Anthropophagia Commentarius*, p. 143; *In Joannis Bembi, Serenissimi Principis, obitu Elogium*, p. 150; *De Aloysio Georgio, D. Marci Procuratore, Elogium*, p. 161; *Christophori Valerii Elogium*, p. 171; *De Arrogantia*, p. 185; *Epistolæ*; *Leonardi Donati, Venetiarum Principis, Vita*, Venetiis 1628, *in quarto*; *L'Imprese & Espeditioni di Terra-Santa, & l'acquisito fatto del' Imperio di Constantinopoli della Serenissima Republica di Venetia*, in Venetia, 1627, *in quarto*. * Jaques Albérici, *Catalogo degli Scrittori Venetiani*. Pierre Ange Zeno, *Memoria de Scrittori Veneti Patritii*; *Vita à* Nicolao Crasso *conscripta cum Notis Petri Catharini Zeni*, à la tête de son Histoire de Venise, édition de 1719; *Vita, Auctore* Aloysio Lallino Bellunensium Episcopo, Ibidem. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres &c. tome* 12. *p.* 16. *& suiv.*

MOROSINI ou plutôt MONOSINI (Angelo) Curé de saint Donat de Florence, sous le Pontificat de Paul V & d'Urbain VIII, étoit né à Pratovecchio, bourg de Toscane, de parens de la lie du peuple, & se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans la Théologie positive, & dans l'intelligence des Belles-Lettres. Il fut Grand-Vicaire de Monte-Pulciano, pour le Cardinal Robert Ubaldini, qui en étoit Evêque; puis fut pourvu de la Cure de saint Donat de Florence, où il mourut. On a de lui, *Flores Italicæ Linguæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illust. c.* 54. Leo Allatius.

MOROSOU (Boris Iüanowitz) Favori d'Alexis Michel, Grand Duc de Moscovie l'an 1645, & Premier Ministre d'Etat, eut tant de pouvoir sur l'esprit de ce Prince, qu'il lui persuada d'épouser la fille d'un Gentilhomme, nommé Miloslauski. Ensuite, il épousa l'autre fille de ce Gentilhomme, & devint ainsi beau-frére du Grand-Duc. Les exactions qu'il autorisa, excitérent une sédition si furieuse parmi le peuple, que le Grand-Duc eut bien de la peine à l'appaiser, & à obtenir que Morosou, dont la maison avoit été pillée, demeureroit près de sa personne, sans qu'on attentât à sa vie. Ce danger rendit Morosou plus prudent & plus modéré. Depuis ce temslà il chercha toutes les occasions de gratifier, & d'aider de son crédit; tous ceux qui s'adressoient à lui, & qui avoient quelques affaires à la Cour. * Oléarius.

MORPETH ou MORPIT, bourg du Comté de Northumberland en Angleterre, à cinq lieues de Newcastle, vers le nord. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Corisopitum*, Cité des Ottadénes. * Maty, *Dict. Géogr.*

MORPHE'E, l'un des Ministres du Dieu du Sommeil, qui excitoit à dormir, & représentoit diverses formes dans les songes. Ovide le décrit dans le *second Livre de ses Métamorphoses*, & feint que le Sommeil l'envoya par ordre de Junon à Alcyone, pour lui présenter l'image de Ceyx, son mari.

MORREA, en Latin, *Marrubium*, *Marruvium*, ancien bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, près du Garigliau, & des confins de la Terre de Labour. *Maty, *Dict.Géogr.*

MORRO (*Il*) c'est le nom de la forteresse de la ville de Chaoul dans les Indes. *Voyez* CHAOUL. * Baudrand.

* MORS, petite Isle dans le Nord Jutland, est bornée au nord par la partie occidentale du Diocése d'Alborg, à l'est par le Golfe de Lym, au sud par le Diocése de Wiborg, & à l'ouest par l'Isle de Thy. Le lieu principal de cette Isle est Nicoping sur la côte orientale. * *Carte de Danemarc, publiée à Amsterdam sous le nom de* M. Delisle.

* MORSIME, Poëte Comique Athénien, dont parlent Suidas & l'ancien Scholiaste d'Aristophane sur *les Grenouilles*.

* MORSIUS (Joachim), de Hambourg, d'une famille distinguée, né en 1593, & mort en 1639, prit pendant sa vie le parti de voyager, & d'étudier les Belles-Lettres. Il a publié plusieurs Piéces qu'il avoit recueillies dans ses voyages, & qui n'avoient pas encore vu le jour, entre autres *Antonii Florebelli Panegyricus*; deux Lettres Latines de Jules Scaliger. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

MORT, Divinité adorée par les Anciens, étoit, selon eux, fille de la Nuit, & sœur du Sommeil. Elle étoit tenue pour la plus dure & la plus implacable de toutes les Déesses. On lui sacrifioit un cocq, & on l'habilloit d'une robe semée d'étoiles de couleur noire, avec des ailes noires. * Horace, *Satyr. l.* 2. *Sat.* 1. *v.* 58.

☞ Quelques-uns ont nommé *Morta*, l'une des trois Parques, que l'on fait présider au destin de ceux qui étant nez devant ou après le terme ordinaire de la naissance, venoient à mourir. Les deux autres Parques se nommoient *Nona* & *Decima*, c'est à dire, *Neuviéme* & *Dixiéme*; parce que ces mois sont les termes ordinaires de l'enfantement & de la naissance. Les Phéniciens avoient bâti un Temple à la Mort, comme un dernier asyle de tous les hommes, dans l'Isle de *Gadira*, aujourd'hui *Cadis*. * *Voyez* Eustathe, *sur le* 450 *vers de* Dionysius Periegetès. Aulu-Gelle, *l.* 5.

MORT (Louïs). *Voyez* MORTO.

MORTAGNE, *Moritania*, petite ville de Flandre, dans le Tournaisis, a deux ou trois lieues de Tournay, du côté de Valenciennes, est située sur le confluent de l'Escaut & de la Scarpe. * Sanson. Baudrand.

MORTAGNE, *Mortagnia* & *Moritania*, ville de France dans le Haut Perche, vers les frontiéres de la Normandie, est grande, bien peuplée, ornée de diverses Eglises, & située sur un ruisseau, qui commence à former la riviére de Huigne ou Huisne. Elle a un Bailliage & un château. Un ancien proverbe dit, *Mortagne, ville & château sur Mortagne*.

MORTAGNE, bourg de France dans la Province de Poitou, vers les frontiéres de la Bretagne, situé sur la Seure Nantoise. Il est à l'est-sud-est de Nantes, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* MORTAGNE, petite ville de la partie méridionale de la Saintonge. Elle est située près des confins de la Guyenne, sur le bord de la Gironde, entre Blaye & Royan, un peu au dessus de Talmont. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MORTAIN, en Latin, *Moritonium* & *Moritolium*, petite ville de France en Normandie, avec Bailliage, & titre de Comté, est située vers les frontiéres du Maine, près de la riviére d'Ardée, entre Avranches & Domfront. On y a une ancienne coutume de porter aux processions une épée nue, au lieu de banniére. Henri, I du nom, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donna le Comté de Mortain à ETIENNE de Blois, son neveu, qui devint Comte de Boulogne, par son mariage avec *Mahaud*, fille d'*Eustache*, Comte de Boulogne, & qui fut depuis Roi d'Angleterre, l'an 1135. GUILLAUME, second fils d'Etienne, eut le Comté de Mortain, épousa la fille unique de *Guillaume* III, Comte de Varennes, & mourut sans enfans, l'an 1160. Sa succession, après diverses disputes, échut à *Marie* de Boulogne, femme de *Matthieu* d'Alsace; d'où vint *Ide*, Comtesse de Boulogne, mariée à *Renaud*, Comte de Dammartin. *Mahaud* leur fille, Comtesse de Boulogne & de Dammartin, épousa *Philippe* de France, fils du Roi Philippe-*Auguste*. Ce Prince fut Comte de Mortain, dont le Roi Louïs VIII son frére retint la forteresse l'an 1223. Le Roi saint Louïs la lui remit trois ans après. L'an 1401, le Roi Charles VI érigea la Terre de Mortain en Comté, pour PIERRE de Navarre, son cousin, qui mourut l'an 1411, sans laisser d'enfans. Ensuite, le Comté de Mortain échut à divers Seigneurs, & revint encore à la Couronne. Le Roi François I le donna l'an 1529, à Louïs de Bourbon, Duc de Montpensier, &c. en récompense de quelques Terres que ce Prince avoit données en Flandre, pour être cédées à l'Empereur Charles Quint, en exécution du Traité de Cambray. * Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Antiq. des villes de France*, & *in Hist. Norm. Script.*

MORTARA ou MORTARE, ville d'Italie dans le Duché de Milan, capitale du petit païs de Laumellina, est située sur le Gogna, à neuf ou dix milles de Novare. Ce qui rend ce lieu plus considérable, est une Maison de Chanoines Réguliers, qui y fut fondée l'an 1180, par un Habitant du lieu nommé Adam, & qui devint si considérable, qu'elle posséda jusqu'à quarante deux Monastéres, & plusieurs Cures. Les guerres

guerres qui troublérent ensuite le Milanez, causérent beaucoup de dommage à cette Congrégation, tant dans le spirituel que dans le temporel; & les entreprises de François Sforce qui s'empara de la ville, ayant empêché le Pére Raphaël Salviati qui étoit Prévôt du Monastére, d'y introduire la réforme, il en procura l'union à la Congrégation de Latran en 1449. Les personnes les plus considérables de la Congrégation de Mortare, furent Guarin Evêque de Palestrine & Cardinal, Ayrard & Jacques Archevêques de Gênes, Bernard Evêque de Pavie, Obert de Tortone, Radole de Plaisance, Obert de Bobio, & Albert Patriarche de Jérusalem, Législateur des Carmes. On dit que Mortare est le lieu, où Charlemagne vainquit & fit prisonnier Didier Roi des Lombards. * Penot, *Hist. Trip. Canon. Regul.*

MORTE, ou LA MER MORTE. *Cherchez* MER MORTE.

MORTEMAR. *Cherchez* ROCHECHOUART.

MORTEMER, *Mortuum Mare*, Abbaye dans la Normandie, à une lieue du bourg de Lyons vers l'orient, & vers les confins de l'Isle de France. * Maty, *Diction. Géogr.*

MORTO (Louis) Peintre italien, natif de Feltro dans l'Etat de Venise, a été le premier qui se soit appliqué à peindre des grotesques. Cet homme mélancholique, & d'une humeur solitaire, vint fort jeune à Rome, sous le Pontificat d'Alexandre VI, vers la fin du XV siécle, & s'étudia à dessiner d'après l'antiquité, se plaisant sur-tout aux desseins bizarres & ridicules. Après avoir fait plusieurs copies à Tivoli, à Pouzzoles, & à Bayes, il retourna à Rome, d'où il alla à Florence puis à Venise. Enfin, étant passé dans le Frioul, où on levoit des soldats, il eut le commandement de deux cens hommes, qu'il conduisit dans l'Esclavonie, où il fut tué, à l'âge de 45 ans, dans un combat contre les Turcs. * *Academ. Pictur. part.* 2. *l.* 11.

MORTON, (Jean) Cardinal, Archevêque de Cantorbéry en Angleterre, étoit natif de Beer, bourg du Comté de Dorchester en Angleterre. Il se rendit très habile dans la Jurisprudence civile & canonique, reçut les honneurs du Doctorat à Oxford, & s'aquit tant de réputation en plaidant dans la Cour Ecclésiastique de Londres, qu'on le crut capable d'être admis dans le Conseil privé du Roi. Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbéry, procura cet avantage à Morton, qui servit l'Etat avec tant de zéle & de fidélité, qu'après la mort de Henri VI, l'an 1461, Edouard IV, qui s'étoit mis sur le thrône, le nomma pour tenir le même rang dans le Conseil. Ce Prince mourut l'an 1483, & laissa sous la tutelle de Richard, Duc de Glocester, son frére Edouard V, & Richard, ses fils. Le Duc fit égorger ses neveux & usurpa la Couronne. Ensuite, désespéré de ne pouvoir corrompre la fidélité des principaux Conseillers d'Etat, & entre autres de Morton, qui étoit déja Evêque d'Ely, il les fit arrêter. Ce Prélat trouva moyen de sortir de prison, & forma une forte ligue contre Richard, qui fut tué dans une bataille le 24 Août 1485. On mit sur le thrône Henri VII, fils d'Edmond, Comte de Richemont, & de Marguerite de Sommerset, & petit-fils d'Owen-Tudor, & de Catherine de France, veuve de Henri V. Le nouveau Roi rappella l'Evêque d'Ely, qui étoit dans les Païs-Bas, le nomma à l'Archevêché de Cantorbéry, le fit Chancelier d'Angleterre, & lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI lui donna l'an 1493. Morton mourut au mois d'Octobre de l'an 1500. * Thomas Morus, *in Vita Richardi III.* Polydore Virgile, *Hist. Angl. l.* 26. Goodwin, *de Episc. Angl. &c.*

MORTON (Thomas) Anglois, publia l'an 1620 un Livre sur l'autorité & la dignité des Princes contre Bellarmin. Il a aussi fait un Traité sur l'Eucharistie. Il donna en 1596 un Commentaire sur la I aux Corinthiens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MORTON, (Richard) Médecin Anglois, fils d'un Ministre, naquit en Suffolk & étudia à Oxford en 1652. Ayant pris le degré de Maître ès Arts, il fut depuis Chapelain d'une famille en Worcestershire; mais comme il ne vouloit pas se conformer, il quitta la Théologie & s'appliqua à la Médecine, dont il prit le degré de Docteur en 1670, lors qu'il accompagna le Prince d'Orange à Oxford en qualité de son Médecin. Il fut ensuite aggrégé au Collége des Médecins de Londres, & mourut en Surrey le 30 Août 1698. Il a écrit, *Phthisiologia; Pyretologia, seu de morbis universal. acutis; Ejusdem altera pars; De Febribus inflammatoriis universalibus.* * Wood, *Athen. Oxon. Dictionnaire Anglois.*

MORTUO d'AFELTRO. *Voyez* MORTO (Louis).

MORVAN, petite contrée de Bourgogne, vers Autun, en Latin *Morvinus Tractus* & *Morundia.* C'est un païs de montagnes, où l'on trouve Cussi en Morvan, &c.

MORVEDRE, anciennement *Turulis*, riviére du Royaume de Valence. Elle baigne Ségorbe, reçoit le Minjarès à Morviédro, & se décharge peu après dans le Golfe de Valence. * Maty, *Diction. Géogr.*

MORVEDRE, ville. *Voyez* MORVIEDRO.

MORVIEDRO, ville de la Province Tarraconoise, proche de Valence, est, sans contredit, l'ancienne *Sagunte*, si fameuse par sa ruïne, & par sa fidélité inviolable pour les Romains, qui causa sa destruction, lorsqu'elle fut prise par Annibal l'an 219 avant Jésus-Christ. Il en reste encore aujourd'hui de grandes ruïnes; entre autres, des débris d'Amphithéatre, qui marquent son ancienne grandeur. On y trouva, il y a environ deux cens ans, devant la porte de la citadelle, un tombeau de marbre, avec une Inscription Hébraïque, qui, par l'ignorance de François Stella, qui entreprit de la déchiffrer, quoiqu'il n'entendit point cette Langue, a fait tomber, même des gens doctes, comme Villalpandus, dans une erreur fort grossiére. Ce Stella, qui avoit de la réputation dans un siécle assez peu éclairé, dit, lorsqu'on le consulta là-dessus, que cette Inscription signifioit, qu'Adoniram, Officier & Envoyé du Roi Salomon, étant venu pour y lever des tributs, y étoit mort, & que c'étoit-là son tombeau. Cependant ce marbre, que l'on voit encore à la porte de la citadelle, ne marque autre chose, sinon que c'est la sépulture d'un certain Nebat, qui s'étoit révolté. * M. de Marca, en son Livre intitulé, *Marca Hispanica.*

MORVILLIERS (Jean de) Evêque d'Orléans, Abbé de Saint-Pierre de Melun, Garde des Sceaux de France, né à Blois en 1507, fut pourvu en 1536, de l'office de Lieutenant-Général de Bourges, dont il fut aussi Doyen de la Cathédrale, puis Conseiller au Grand Conseil, & en cette qualité l'un des Juges du Chancelier Poyet. Le Roi lui donna une charge de Maître des Requêtes, & l'envoya en Ambassade à Venise, & vers plusieurs autres Princes. Au retour il fut nommé Evêque d'Orléans, dont il obtint les Bulles en 1552; mais comme les affaires d'Etat ausquelles il étoit employé, ne lui permettoient pas d'y résider, il y établit des Grands-Vicaires qui en prirent soin, & n'y fit son entrée que le 26 Novembre 1559. Il fut reçu au Parlement le 23 Janvier 1557, pour y avoir entrée & séance tant qu'il seroit du Conseil Privé, sans néanmoins y pouvoir présider; & eut part en 1559, à la négociation de la paix de Cateau-Cambresis. Les Sceaux de France lui furent offerts en 1560, après la mort du Chancelier Olivier, & sur son refus ils furent donnez à Michel de l'Hopital; mais le Roi le contraignit en 1568, de les accepter, nonobstant toutes les excuses qu'il put alléguer. Il les tint deux ans trois mois, sans en avoir voulu prendre de provisions en titre, ni même de commission; & s'étant retiré en son Abbaye de Melun, il fit tant d'instance, qu'il obtint d'en être déchargé en 1570. Le Catalogue des Evêques d'Orléans, imprimé à la fin des Statuts Synodaux de ce Diocese, met cette démission en 1563. Il ne laissa pas de conserver sa place au Conseil, comme plus ancien Conseiller d'Etat, avec le rang & la préséance sur le Président de Biragues, auquel les Sceaux avoient été donnez. Il ne quitta point la Cour, & eut presque la principale direction des affaires, assistant à tous les Conseils de paix & de guerre, où il fut toujours contraire aux Factieux, qui troubloient l'Etat par leurs rebellions & leurs révoltes. Enfin après trente-cinq années de service au Conseil, & après avoir soutenu les intérêts du Royaume au Concile de Trente, retournant du voyage de Poitiers en 1577, il tomba malade à Tours, où il mourut le 23 Octobre de la même année, âgé de 70 ans, d'où son corps fut porté aux Cordeliers de Blois, où le Chancelier de Belliévre son intime ami & son Exécuteur testamentaire lui fit ériger un tombeau.

Il descendoit de JEAN de Morvilliers, Elu pour le Roi en la ville de Blois, & qui fut pére de JACQUES qui suit.

II. JACQUES de Morvilliers, Seigneur du Breuil & de Lignières, épousa *Catherine*, Dame de Nézement, dont il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Saint-Lubin & de la Sourdiére, Archidiacre de Graçay en l'Eglise de Bourges; 3. *Philippe*, Seigneur de Piseaux; & 4. FRANÇOIS de Morvilliers, *qui a fait la branche des Seigneurs du* BREUIL, *rapportée ci après.*

III. ETIENNE de Morvilliers, Seigneur de Nézement, de Saint-Lubin, & de la Sourdiére, Procureur du Roi Louïs XII en son Comté de Blois, épousa *Marie* Gaillard, fille de *Jean*, Seigneur du Bois-au-Chantre, & de *Jacqueline* de Beauvillier, Dame de Villemancy, dont il eut 1. *Jean*, Evêque d'Orléans, & Garde des Sceaux de France, *qui a donné lieu à cet Article;* 2. *Marie*, alliée à *Guillaume* Bochetel, Sécretaire d'Etat; & 3. *Jeanne* de Morvilliers, mariée à *Jean* de la Saussaye, Seigneur de Bresolles, de Vaux, & de la Raboys.

SEIGNEURS DU BREUIL.

III. FRANÇOIS de Morvilliers, fils puîné de JACQUES, Seigneur du Breuil, & de *Catherine* Dame de Nézement, fut Seigneur du Breuil & de Lignières en Vendômois, fut reçu Conseiller au Parlement le sixiéme Mars 1502, & mourut le onziéme Mai 1520. Il épousa *Jeanne* Huraut, fille de *Jean*, Seigneur de Belesbat, Président en la Cour des Aides, & de *Marie* de Guetteville, dont il eut, 1. *Jacques*, Seigneur du Breuil, mort jeune; 2. *Claude*, Doyen de Saulier; 3. *Marie*, alliée à *Nicolas* de la Barre, Seigneur de la Prunaudaye; & 4. *Genevieve* de Morvilliers, qui épousa *François* Miron, Premier Médecin du Roi Henri III. * *Les Mémoires de Castelnau*, par le Laboureur. Du Chêne, *Hist. des Chancel.* Le P. Anselme, &c. Muret, *in Præf. ad Philipp. Demosth.* Gentien Hervet, *Præf. in Basilic.* De la Saussaye, *Annal. Eccles. Aurelianensis.* Guyon, *Hist. d'Orléans*, & Hilarion de Coste, *Hist. Cathol. du XVI siécle* ont écrit sa Vie. Mrs. de Thou & de Sainte-Marthe ont fait son Eloge.

MORVILLIERS (Pierre de) Seigneur de Clary, Cramoyau, &c. fut reçu en la charge de Conseiller au Parlement en 1453, laquelle il exerça jusqu'en 1461, qu'il fut nommé Chancelier de France par Lettres du troisiéme Septembre de la même année, & en cette qualité il fut présent au Traité d'alliance fait à Bayonne le 31 Mai 1462, entre le Roi Louïs XI, & le Roi d'Aragon. Quoiqu'il eût été desavoué de quelques paroles qu'il avoit avancées dans les affaires que le Roi eut avec le Comte de Charolois en 1464, il ne laissa pas d'être employé l'année suivante en Picardie avec les Comtes de Nevers & d'Eu; mais ayant été desappointé de sa charge au mois de Novembre de la même année, il se retira auprès du Duc de Guienne, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de l'an 1476.

I. Il eut pour bisayeul PHILIPPE de Morvilliers, qui vivoit en 1364, & auquel on donne pour femme *Marie* de Beauvoir, dont il eut RAOUL qui suit.

II. Raoul de Morvilliers épousa *Isabelle* de S. Fussien, dont il eut Philippe qui fuit.

III. Philippe de Morvilliers, Seigneur de Clary & de Charenton, fut reçu Conseiller au Châtelet en Juillet 1411. Il favorisa toujours le parti du Duc de Bourgogne, qui le mit à la tête du Parlement qu'il avoit établi à Amiens en 1414, & l'envoya en Ambassade avec l'Evêque de Noyon vers le Roi en 1418. Lorsque la ville de Paris eut embrassé le parti de Bourgogne, il fut créé Premier Président du Parlement; & ce fut entre ses mains que le 30 Avril 1419, fut juré le Traité de paix entre les Rois de France & d'Angleterre, à la poursuite du Duc de Bourgogne. Il exerça cette charge jusqu'au 15 Avril 1436, que la ville de Paris ayant été remise sous l'obéissance de son Prince légitime, il se retira à Lille en Flandre, & y mourut le 25 Juillet 1438, d'où son corps fut apporté en l'Eglise de saint Martin-des Champs. Il épousa *Jeanne* du Drac, fille de *Jean* du Drac, Président au Parlement, & de *Jacqueline* d'Aï, morte le 14 Décembre 1436, dont il eut 1. *Pierre* de Morvilliers, Conseiller au Parlement, qui fut accusé de péculat, ce qui lui attira un long procès criminel en 1457, 1458, & 1459, & mourut sans enfans de *Jeanne* de la Ferté; 2. autre Pierre qui suit; 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maisons, Président aux Requêtes du Palais, morte en 1477; & 4. *Philippe* de Morvilliers, mariée en 1440, à *Pierre* de Castelpars.

IV. Pierre de Morvilliers, Seigneur de Clary, de Cramoyau & de Charenton, Chancelier de France, *qui a donné lieu à cet Article*, épousa *Jeanne* Boucher, fille de *Bureau* Boucher, Seigneur de Piscop, Maître des Rèquêtes, & de *Gillette* Raguier, laquelle survécut longtems son mari & vivoit encore en 1493; ayant eu pour fille unique *Anne* de Morvilliers, mariée à *Philippe* Luillier, Seigneur de Manicamp, Capitaine du château d'Amboise, puis de la Bastille à Paris. *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens.* Du Chêne, *Hist. des Chancel.* Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers*, &c.

MORUS, (Thomas) naquit à Londres en 1480. Son pére étoit Jean Morus, Chevalier, un des Juges du Banc du Roi, & dans son siécle un des plus honnêtes hommes de l'Isle. Thomas Morus fut appliqué aux études & il y fit tant de progrès, qu'étant encore fort jeune, il entra chez le Cardinal Morton, Archevêque de Cantorbéri. Son génie riant, qui charma le Prélat, se donna tout à fait l'essor dans l'Université d'Oxford, où à l'âge de 18 ans il fit quantité d'Epigrammes qui bientôt après furent imprimées. Sentant la révolte de la chair, il eut recours à la mortification, & s'accoutuma à porter sur la peau une haire fort rude, qu'il ne quitta pas même dans les plus grands honneurs de sa vie. Outre cela, il se donnoit la discipline tous les Vendredis, & observoit avec rigueur tous les jeûnes de l'Eglise, dormant peu & couchant souvent sur la dure. Malgré cela il fut contraint par les conseils de son Directeur de recourir au mariage. Son épouse étant morte au bout de six ans, il demeura veuf trois ans, après quoi il se remaria pour procurer plus facilement une bonne éducation aux enfans qu'il avoit eus de son premier mariage. Morus s'étant attaché à la Jurisprudence, se fit distinguer de si bonne heure dans sa profession, qu'il fut député à la Chambre des Communes sous Henri VII, & il en étoit l'Orateur en 1523. Henri VIII se servit de son ministére en deux Ambassades, l'une en France, & l'autre en Flandre. Sa réputation augmentant tous les jours, Henri lui donna place dans son Conseil, lui conféra l'Ordre de Chevalerie, & lui confia l'administration de l'Echiquier. Le Roi le protégea contre la colére de Wolsey qui cherchoit à le perdre, pour se venger d'un affront que Morus lui avoit fait en plein Parlement. Lorsque le Cardinal fut disgracié en 1529, Morus fut fait Chancelier du Royaume; mais il ne profita point de son rang & de son poste pour s'enrichir. Il ne garda les Sceaux que jusques au 16 du mois de Mai de l'an 1532, ne voulant point entrer dans les desseins du Roi qui méditoit une rupture avec Rome. Morus ayant eu quelque liaison avec la Religieuse de Kent, dès qu'il la vit arrêtée en 1534, il craignit qu'on ne l'inquiétât à son sujet: c'est pourquoi il eut recours à la clémence du Roi, qui lui pardonna & lui en fit expédier des Lettres du cinquiéme Mars; mais comme il refusa, peu de tems après, de prêter le serment de Suprémacie, par lequel le Roi vouloit être regardé comme le Chef de l'Eglise, & s'attribuer l'autorité que le Pape prétend avoir, il fut envoyé en prison. Le Parlement le condamna à une prison perpétuelle, & confisqua tous ses biens. Pendant que Morus auroit gardé le silence sur le motif qui l'engageoit à refuser la prestation du serment, il ne couroit aucun risque de la vie, parce que l'Acte n'étoit que contre ceux qui de *vive voix ou par écrit* voudroient priver malicieusement le Roi de ses dignitez, titres &c. Le Chancelier avoit aussi sagement pris le parti de se taire; mais Rich, Avocat-Général, l'étant allé voir en prison de la part du Roi, rapporta lui avoir ouï dire que le Parlement *n'avoit pas le droit de faire le Roi Chef suprême de l'Eglise.* Morus nia constamment d'avoir parlé de la sorte, mais malgré ses protestations il fut condamné à la mort le troisiéme Juillet 1534. Il reçut cette nouvelle avec cette égalité d'ame qui lui étoit naturelle. Il porta sa gayeté & son humeur enjouée jusques sur l'échafaut. Il dit au Bourreau, qui lui demandoit pardon, qu'il lui pardonnoit de bon cœur; mais qu'il n'auroit point d'honneur de son exécution, parce qu'ayant déja le cou assez court, il ne devoit pas le lui accourcir encore. Lors qu'il eut placé sa tête sur le billot, il dit à l'exécuteur: Prens garde de toucher à ma barbe, car elle n'a point commis de trahison. „ Morus, *dit M. de Larrey*, finit à l'âge „ de 55 ans sa vie, qu'il avoit passée avec plus de gloire que „ de bonheur. Sa probité lui fit des ennemis à la Cour, mais „ il sut par sa modération se mettre au dessus des atteintes de „ la fortune, dont il méprisa également les faveurs & les in„ jures. Rien ne put troubler la tranquillité de son ame; il „ vécut à la Cour sans orgueil, il mourut sur l'échafaut sans „ foiblesse." Il fut exécuté le sixiéme Juillet. Il étoit de moyenne taille, bien fait, d'un tempérament flegmatique; il avoit le visage pâle, les cheveux chatain clair, les yeux gris, l'air riant, la voix pleine & distincte, mais peu harmonieuse. Il vivoit d'une maniére très frugale. Ses Ouvrages sont, un *Recueil d'Epigrammes*; La *Vie de Richard* III, en Anglois & en Latin; *Defense du Roi Henri contre les calomnies de Luther*, sous le nom de *Guillaume Rosseus*; *une Réponse en Latin à la Lettre de Jean Pomeranus*; *La Vie de Jean Pic de la Mirandole*; *Dialogues* contre la Version de la Bible par *Tindal*; *La Distinction entre les choses spirituelles & temporelles*; *Salem & Byzance*; *Traité du S. Sacrement de l'Autel*; *Source de consolation dans les tribulations*; *Exposition de la Passion*, manuscrite en Latin; *L'Utopie*, imprimée à Bâle en 1518 & 1563, à Oxford en 1663, traduite & imprimée en Anglois avec des Notes par Rodolphe Robinson. Elle a été encore traduite en Italien, en François &c. La Traduction Françoise, qui est de feu Gueudeville, d'abord Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, & ensuite Protestant, a été imprimée à Amsterdam en 1730, *in douze*, & ornée de figures. Le Traducteur a mis à la tête la Vie de l'Auteur & quelques Lettres de plusieurs Savans concernant l'Utopie. Voyez *le Supplément de Paris* 1736. Les Oeuvres de ce savant Chancelier ont été imprimées à Louvain *in folio* en 1566. * Thomas Stapleton, *en sa Vie.* Balée & Pitseus, *de Illust. Scriptor. Angl.* Bellarmin. Paul Jove. Sandérus. Sponde. Possevin. Erasme. Lilio Giraldi. Scévole de Sainte-Marthe. Vossius. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XVI siécle.* Journal de Verdun du mois d'Avril 1718, *p.* 81. Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 2. *p.* 170. &c. De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 5. *p.* 275. *La Vie de Thomas More écrite par* Thomas More, son arriére-petit-fils, à Londres 1726. *Voyez* en l'Extrait *dans la Bibliotheque Angloise, tome* 14. *partie* 1. *p.* 1. &c.

MORUS (Marguerite) Angloise, fille de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, avoit une grande connoissance des Belles-Lettres & des Langues. Elle épousa *Guillaume* Roper, qu'elle fit renoncer à la Doctrine de Luther; & fut mére de deux fils, *Thomas* & *Antoine*, & de trois filles, *Elisabeth*, *Marie* & *Marguerite*. Elle professa hautement la Religion Romaine en Angleterre; & lorsque le Roi Henri VIII eut fait mettre son pére en prison, elle n'oublia rien, pour avoir la liberté de l'aller consoler dans ses fers. On dit que pour en avoir la permission, elle fit tomber entre les mains du Concierge, une Lettre qu'elle feignoit écrire à son pére, pour lui persuader de consentir aux volontez du Roi; & elle fut même se jetter aux piez de ce Prince, pour obtenir ce qu'elle souhaitoit: mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir constamment la cause de l'Eglise Romaine, & conféra avec lui de ses études. Depuis, lorsque ce grand homme eut eu la tête tranchée l'an 1535, elle fit enterrer son corps, & racheta de l'Exécuteur de la Justice la tête, qu'elle conserva chérement. C'est ce qui la fit arrêter; mais elle répondit avec tant de courage aux Juges, qu'ils la renvoyérent. Elle passa le reste de ses jours à se consoler dans la lecture & la composition de divers Ouvrages. * Stapleton, *in Vita Thomæ Mori.* Sanderus, *de Visib. Monarc.* &c.

MORUS, (Alexandre) l'un des plus célébres Prédicateurs de son siécle dans le parti Réformé, étoit fils d'un Ecossois, qui étoit Principal du Collége que ceux de la Religion avoient à Castres dans le Languedoc. Il naquit l'an 1616, dans cette ville-là; & comme il avoit l'esprit fort vif, les progrès de ses études furent fort promts. N'ayant guére plus de vint ans il fut envoyé à Genéve pour y continuer ses études de Théologie, & voyant que la Profession en Grec, qui etoit vacante, alloit être disputée & que les Curateurs de l'Académie avoient invité par leur Programme les Etrangers aussi bien que les Citoyens à entrer en lice, il se mit sur les rangs avec plusieurs autres compétiteurs Ministres, Avocats, & Médecins, presque tous plus âgez que lui de la moitié. Il se fit tellement admirer par sa belle & éloquente maniére de tourner les choses dans toutes les preuves d'érudition qu'il fallut produire, que le prix de la dispute lui demeura. Il avoit exercé cette charge environ trois ans, il succéda à celle que Frédéric de Spanheim, le pére, qu'on avoit appellé à Leyde, laissa vacante, qui étoit celle de Professeur en Théologie dans l'Académie, & celle de Ministre dans l'Eglise de Genéve. Comme il étoit grand Prédicateur & qu'il avoit joint à cette qualité beaucoup de littérature; que d'ailleurs il avoit beaucoup d'imprudence dans sa conduite, quoique peut-être il ne fût pas vicieux, comme on l'en a accusé; il ne faut pas s'étonner, que tous ses Collégues n'ayent pas été de ses amis. Il étoit d'ailleurs fort malendurant. Quoi qu'il en soit, il se forma dans Genéve deux partis, l'un pour lui, l'autre contre lui. Il ne faut pas douter que le premier de ces deux partis ne fût composé, non-seulement des personnes qui avoient de l'estime & de l'amitié pour M. Morus, mais aussi des personnes, qui, sans l'aimer, ni sans l'estimer, voyoient leurs ennemis a la tête du parti contraire. M. Morus se procura les bonnes graces de M. de Saumaise, avec qui il avoit fait connoissance en Bourgogne où il demeuroit avant que d'être appellé à Leyde, & qui l'attira dans les Provinces-Unies. Quelques-uns prétendent que ce fut pour chagriner M. de Spanheim, qui avoit été brouillé à Genéve avec M. Morus. D'abord M. de Saumaise tâcha de lui procurer une Chaire de Théologie à Harderwick, & la chose n'ayant pu réussir, il le fit appeller à Middelbourg. M. Morus acceptant la vocation partit de Genéve en 1649, chargé d'un bon témoignage d'Orthodoxie. Il se présenta au Synode des Egli-

Eglifes Wallonnes aſſemblé à Maſtricht; il y prêcha avec l'applaudiſſement de tout l'Auditoire; & puis alla prendre poſſeſſion à Middelbourg de la charge de Profeſſeur en Théologie dans l'Ecole Illuſtre, & de celle de Paſteur de l'Egliſe. Meſſieurs d'Amſterdam, à ſon arrivée en Hollande, lui offrirent la Profeſſion en Hiſtoire, que la mort de Voſſius avoit rendue vacante dans leur Ecole Illuſtre, & n'ayant pu le détacher des engagemens qu'il avoit pris avec la ville de Middelbourg, ils firent venir David Blondel; & néanmoins trois ans après, ayant ouï dire que l'on offroit à M. Morus une Chaire de Théologie en France, ils lui renouvellérent leurs offres. Il accepta alors cette vocation, & la remplit en habile homme. Il y fit une éclipſe par un voyage en Italie qui fut aſſez long, & duquel on dit qu'il n'eut pas ſujet de ſe repentir. Durant ce voyage il fit un beau Poëme ſur la défaite de la Flotte Turque par les Vénitiens. Ce Poëme lui valut une chaîne d'or, dont la République de Vénife lui fit préſent. Il revint exercer ſa charge; mais on lui ſuſcita des affaires dans le Synode Wallon. Il fut cité à celui de Gouda du mois d'Avril 1659, ſur quelques plaintes qui avoient été portées contre lui. M. Morus ſe rendit bien à Gouda, mais il ne jugea pas à propos de ſe préſenter au Synode. Il fit ſeulement ſavoir à la Compagnie, qu'il ne dépendoit plus que des Egliſes de France auſquelles il s'étoit engagé. Il ne prévint point par-là ſa condamnation, comme il avoit cru, car le Synode déclara qu'il n'étoit point en état d'exercer avec édification ſon Miniſtére en ce païs, ni même d'y communier. Il paſſa en France pour y être Miniſtre de l'Egliſe de Paris, où pluſieurs perſonnes le ſouhaitoient. Pluſieurs autres s'y oppoſérent, & ſe préſentérent à quelques Synodes Provinciaux, & puis au Synode National de Loudun, chargées de ſacs de papiers contre M. Morus. Toutes leurs accuſations furent éludées ou trouvées nulles, car il fut reçu Miniſtre de l'Egliſe de Paris. M. Jean Daillé le pére, qui l'avoit ſervi de tout ſon crédit dans pluſieurs Synodes, ne fut pas longtems à s'en repentir; il s'éleva entre eux une querelle fort violente, qui cauſa mille partialitez dans le Troupeau. En général, M. Morus, au milieu des applaudiſſemens que ſa maniére inimitable de prêcher lui attiroit d'une foule extraordinaire d'Auditeurs, eut à Paris le chagrin de voir ſa réputation attaquée par des perſonnes de mérite qui le traduiſirent de nouveau aux Synodes, d'où il ne ſe ſauva que comme par le feu. Sa mort qui fut très édifiante, & les marques de piété qu'il fit paroître durant ſa derniére maladie, effacérent le ſouvenir de ce qu'il pouvoit y avoir eu d'irrégulier dans ſa conduite. Il mourut à Paris chez la Ducheſſe de Rohan, au mois de Septembre 1670. Il n'avoit jamais été marié. Nous avons de lui un Traité *de Gratia & Libero Arbitrio*; & un autre *de Scriptura Sacra ſive de cauſa Dei; un Commentaire ſur le* 53 *Chapitre d'Iſaïe*; *Notæ ad loca quædam Novi Fœderis; des Axiomes de Théologie*, *fort eſtimez*; une Réponſe à Milton ſous le titre de *Alexandri Mori Fides publica*; *des Harangues & des Poëmes en Latin.* Ses Harangues ſont, *de Pace*; *Calvinus*, *Sol & Clypeus Genevæ.* Depuis ſa mort on a imprimé quelques fragmens de ſes Sermons, & même quelques Sermons tout entiers. Sa maniére de prêcher étoit moins ſolide que brillante; & il affectoit ſur-tout d'entaſſer dans ſes diſcours quantité d'alluſions & de jeux de mots, qui ne réuſſiſſoient que dans ſa bouche, & qui rendirent ridicules ceux qui voulurent ſe mêler de les imiter. Ce que nous avons de Sermons imprimez de lui, eſt infiniment au deſſous de la réputation qu'il s'étoit aquiſe. Milton l'a déchiré dans ſes Ecrits d'une maniére ſanglante. Le ſujet de leur querelle fut le ſoin que Morus prit de publier un Livre compoſé par du Moulin le fils, intitulé, *Regii Sanguinis clamor ad Cœlum adversùs parricidas Anglos.* * Bayle, *Diction. Crit. Synodes Nationaux des Egliſes de France &c. tome* 2. *p.* 760. *&c. Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *p.* 316. Pictet, *Théologie*, *tome* 3. *p.* 153.

MORUS (Michel) né en Irlande de parens Catholiques en 1640, étudia d'abord à Nantes ſous les Péres de l'Oratoire, & enſuite à Paris, où il profeſſa quelques années après la Rhétorique & la Philoſophie avec honneur. Mais ſa patrie ayant beſoin de lui, Mylord Tirconnel, Viceroi d'Irlande, dont il fut le Confeſſeur & le Conſeil, l'engagea à ſe charger du gouvernement du Collége de Dublin, où il fit refleurir les Sciences, auſſi bien que dans toute cette Univerſité. Il y demeura juſqu'à ce que le Roi Jacques fut obligé de quitter le païs. Morus qui avoit l'eſtime de ce Prince revint alors à Paris, qu'il quitta une ſeconde fois pour voir Rome & l'Italie. Le pieux Cardinal Barbarigo, informé de ſa capacité & de ſon zéle, le nomma Profeſſeur de Théologie, & Supérieur de ſon Séminaire de Montefiaſcone. M. Morus y attira des perſonnes habiles dans les Belles-Lettres, la Philoſophie, les Langues ſavantes & l'Ecriture Sainte: ce qui rendit ce nouvel établiſſement très floriſſant. Etant revenu en France il fut bientôt après élu Recteur de l'Univerſité de Paris, & Principal du Collége de Navarre, & Louïs XIV lui donna une chaire de Profeſſeur de Philoſophie Gréque & Latine au Collége Royal, qu'il a remplie avec diſtinction juſqu'à ce que, de ſon conſentement, elle a été donnée à M. l'Abbé Terraſſon, de l'Académie des Sciences. M. Morus eſt mort au Collége de Navarre le 22 d'Août 1726, âgé de quatre-vint-ſept ans, & a été, ainſi qu'il l'avoit ſouhaité, enterré au Collége des Lombards, occupé depuis longtems par des Etudians de ſa Nation. Il leur a laiſſé ſa Bibliothéque, & a légué le reſte de ſon bien aux pauvres; mais il conſiſtoit en peu de choſe, parce qu'il avoit eu ſoin de le leur diſtribuer pendant ſa vie. Il a compoſé quelques Ouvrages aſſez eſtimez. Ceux qui ont été imprimez ſont, *De exiſtentia Dei, & humanæ mentis immortalitate, ſecundùm Ariſtotelis & Carteſii doctrinam, Diſputatio*, à Paris, en 1696, *in douze*; *Nova Scientiarum methodus*, à Paris en 1718, *in douze*, & quelques autres. On a eu tort de lui attribuer dans quelques Ecrits la Traduction Latine de la Théologie Morale de Grenoble compoſée par M. Genet, Evêque de Vaiſon. Voici l'Hiſtoire de cette Traduction. M. Durand, Ex Doctrinaire, étant Profeſſeur en Théologie Morale au Séminaire de Montefiaſcone, dont M. Morus étoit Supérieur ſous l'Epiſcopat de Monſeigneur Barbarigo, traduiſit en Latin pluſieurs endroits choiſis de cette Théologie qu'il dicta à ſes Diſciples. On ne ſait ſi ſon deſſein étoit de la traduire en entier, mais il eſt ſûr que n'ayant point achevé cette Traduction, elle le fut par M. Genet, Bénéficier à Vaiſon, frére de l'Evêque de ladite ville. Cette Traduction ainſi finie, & miſe en état d'être imprimée, parut d'abord à Veniſe, & enſuite à Montéfiaſcone en 1702, dédiée au Pape Clément XI. Cette même Traduction a été imprimée depuis à Paris. * *Memoires du tems*, *Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire*, *tome* 3. *partie* 1. *p.* 102.

MORUS (Henri) Membre du Collége de *Chriſt* à Cambridge, a publié *Cabbala Philoſophica; Explicatio magni Myſterii pietatis*, livres X, en 1660. Ses Oeuvres Chronologiques avec le Synchroniſme Apocalyptique parurent à Londres en 1675, *in folio.* Il a fait encore un Traité de l'Immortalité de l'Ame; un ſur les Enthouſiaſtes; *Enchiridium Ethicum.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Il y a eu un HORACE MORUS de Florence, qui publia en 1572, des Tables qui comprennent toute la Chirurgie. Et un JEAN MORUS d'Yorck, qui mourut en 1592, & qui a laiſſé une Chronologie ſacrée. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MORZILLO. *Cherchez* FOX MORZILLO.

MOS.

MOSAÏQUE, Ouvrage de pluſieurs petites pierres de différentes couleurs, jointes enſemble pour repréſenter diverſes figures. Les Connoiſſeurs diſtinguent la Moſaïque d'avec les ouvrages de piéces rapportées, & diſent que dans la Moſaïque, chaque petite pierre n'a qu'une couleur, de même que les points de tapiſſerie à l'aiguille: de ſorte qu'étant cubiques, & jointes parfaitement l'une contre l'autre, elles imitent les figures & les nuances de la peinture; mais dans les ouvrages de piéces rapportées, on choiſit des pierres qui ayent naturellement les nuances & les couleurs dont on a beſoin; en ſorte qu'une pierre a tout enſemble, & l'ombre & le jour: ce qui fait qu'on les taille de différentes figures. Quant à l'origine de cet Art, Pline dit, que les pavez peints & travaillez avec induſtrie, ſont venus des Grecs, chez leſquels celui de Pergame, qu'on nommoit *Aſarôtos*, étoit célébre. Ce mot Ἀσάρωτος veut dire, *qui n'a pas été balayé*; & on lui donnoit ce nom, parce qu'on voyoit ſi induſtrieuſement repréſenté ſur ce pavé les miettes, & les autres choſes qui tomboient de la table, qu'il ſembloit que cela fût réel, & que les valets n'avoient pas eu le ſoin de balayer la ſalle. Cet *Aſarôte* étoit fait de petits coquillages, peints de diverſes couleurs. Enſuite on vit des Moſaïques, que les Grecs nommmoient *Lithoſtrôta*; & Sylla fit faire un pavé de cette façon à Préneſte, dans le Temple de la Fortune, environ 170 ans avant Jéſus-Chriſt. Le mot de λιθόστρωτος ſignifie ſeulement dans la force du Grec, *un pavé de pierres*; mais ils entendoient par-là ces pavez faits de petites pierres enchaſſées dans le ciment, qui repréſentent différentes figures, par la variété de leurs couleurs, & par la juſteſſe de leur arrangement. Quelque tems après, on lambriſſa de ces ſortes d'ouvrages les murailles des Palais & des Temples, & particuliérement les bâtimens appellez *Muséa*, qui repréſentoient des grottes naturelles. On les nommoit ainſi, parce qu'on attribuoit aux Muſes les ouvrages ingénieux, & qu'on y repréſentoit les Muſes & les Sciences. Peut-être auſſi que les édifices publics deſtinez pour les aſſemblées des Gens de Lettres, appellez *Muséa*, furent embellis de ces ouvrages. C'eſt d'où eſt venu le nom de *Moſaïque*, pour *Muſaïque*; car il ne faut pas croire qu'il vienne de Moïſe & des Juifs. On trouve de ces Moſaïques ou pavez de marquetterie preſque dans toutes les villes anciennes, & particuliérement dans celles qui ont été Colonies Romaines. Le pavé du chœur de l'Egliſe de ſaint Remi à Reims, eſt un de ces ouvrages que les curieux admirent. Il eſt aſſemblé de petites piéces de marbre, lès unes en leur couleur naturelle, & les autres teintes & émaillées, ſi bien rangées, & ſi bien maſtiquées, qu'elles repréſentent une infinité de figures, comme au pinceau. On y voit 1. la figure de David jouant de la harpe, avec ces mots au deſſus de ſa tête, *Rex David.* 2. Une Image de ſaint Jérôme, autour duquel ſont les figures & les noms de tous les Prophétes, Apôtres & Evangéliſtes. 3. Les quatre fleuves du Paradis Terreſtre, déſignez par ces mots, *Tigris*, *Euphrates*, *Geon*, *Fiſon.* 4. Les quatre Saiſons de l'Année. 5. Les ſept Arts-Libéraux. 6. Les douze Mois de l'Année. 7. Les douze Signes du Zodiaque. 8. La figure de Moïſe, aſſis dans une chaiſe, & ſoutenant un Ange ſur l'un de ſes genoux. 9. Les quatre Vertus Cardinales. 10. Les quatre Côtez du Monde, l'Orient, l'Occident, le Midi & le Septentrion; & quantité d'autres figures faites de piéces peintes à la Moſaïque, dans un champ jaune de même ouvrage, dont les plus groſſes pierres n'excédent pas la largeur de l'ongle, ſi ce n'eſt quelques tombes noires & blanches, & quelques piéces rondes de jaſpe, les unes pourprées, & les autres ondées de diverſes couleurs, qui y ſont appliquées dans certains compartimens, faits de piéces de marbre, comme des pierres précieuſes enchaſſées dans un anneau. Proche du grand Autel, on voit une maniére de pavé de petites piéces de marbre, diviſé en compartimens de marquetterie; & ſur le degré de l'Autel eſt repréſenté le Sacrifice d'Abraham, l'Echelle de

Jacob, & autres Hiſtoires de l'Ancien Teſtament, qui étoient des figures du ſaint Sacrement de l'Autel. Les Moſaïques devinrent ſi communes à Rome, que les Papes en ornérent une grande partie des Egliſes, les dorant en quelques endroits, comme on voit encore dans l'Egliſe de ſaint Marc à Veniſe. * Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.*

MOSAMBANO. *Voyez* MONZAMBANO.

MOSAMBIQUE, ville & Royaume d'Afrique, ſur les côtes de Zanguébar. *Cherchez* MOZAMBIQUE.

MOSANDAN. *Voyez* MOCHANDAN.

MOSANDER (Jacques) Flamand, & Chartreux de Cologne, publia l'an 1581, le Martyrologe d'Adon, plus correct qu'on ne l'avoit encore eu. Il acheva le VII volume des Vies des Saints que Surius avoit laiſſé imparfait, travailla à d'autres Ouvrages, & mourut en Moravie l'an 1589. * Petreïus, *Biblioth. Carthuſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 423.

MOSBACH, petite ville, capitale d'un petit Gouvernement du Palatinat du Rhin. Elle eſt ſur le Neckre à ſix lieues au deſſus de Heidelberg. * Maty, *Diction. Géogr.*

MOSBURG, petite ville de Baviére, ſituée au confluent de l'Iſer & de l'Amber, à trois lieues au deſſus de Landshut. Elle eſt capitale d'un Comté, dont Louïs *le Sévére* fut inveſti par l'Empereur Rodolphe I, l'an 1287. * Maty, *Diction. Geogr.*

* MOSCA (Agabite) Cardinal, né à Pézaro le 28 Avril 1678, fut parent du Pape Clément XI, qui le fit Chanoine de la Baſilique de S. Pierre du Vatican en 1707, Vice-Légat de la Romagne en 1713, Gouverneur de Lorette, Préſident de la Chambre Apoſtolique, & enfin Clerc de la même Chambre en 1728. Le Pape Clément XII le créa Cardinal le premier d'Octobre 1732. Il lui aſſigna enſuite la Diaconie de S. George *in Velabro.* Il lui aſſigna en même tems les Congrégations du bon Gouvernement, de la Conſulte, de l'Indice & *de Propoganda Fide*; & pour le mettre en état de ſoutenir ſa dignité, il lui donna au mois de Janvier 1733 une penſion de mille écus. Il fut déclaré Légat de Ferrare le 30 d'Août 1734. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOSCATELLO (Jourdain) Religieux de la Congrégation de ſaint Jérôme, natif de Vicence, eut la reputation d'excellent Prédicateur & de bon Theologien. Il mourut dans ſon païs l'an 1631, âgé de 55 ans, & laiſſa une Apologie pour le Pére Philippe Fabri, que nous avons ſous ce titre, *Controverſiarum pro defenſione Philippi Fabri adverſus P. Xanten Martalem, part. I. De potentia neutra adverſum eundem, &c.* * Thomaſini, *Elog. partie* 2.

* MOSCAU, MUSKA & MOSQUA, ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Haute Luſace, ſur la rive gauche de la riviére de Neiſſe. Elle eſt au nord-nord oueſt de Gorlitz, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

MOSCH ou MOSKA, en Latin *Moſchus & Moſcha*, fleuve de Moſcovie, a ſa ſource dans la Province de Twer, paſſe à Croom, à Worotin, à Moſcou, ville capitale de Moſcovie; & après avoir reçu diverſes riviéres, ſe jette dans le Volga. * Sanſon.

MOSCH (Jean). *Voyez* MOSCHUS.

MOSCHABBEENS, en Arabe *Moſchabbeboun*, eſt une Secte de Mahométans, qui croyent que Dieu eſt à la lettre tel que l'Alcoran le dépeint en pluſieurs endroits. Ce ſont les Anthropomorphites Mahométans. Ils paroiſſent avoir tiré des Rabbins tout ce qu'ils diſent de la douleur des yeux & du rugiſſement du lion, qui lui ſont attribuez dans le Talmud. Il eſt certain qu'il y a pluſieurs Mahométans aſſez groſſiers, pour croire que Dieu a des mains, des piez, des yeux, & des oreilles; & il y en a même qui tiennent, qu'il a une barbe noire & épaiſſe, avec pluſieurs autres attitudes qu'ils s'imaginent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSCHIQUES, montagnes d'Aſie, dont parle Plutarque dans la Vie de Pompée. Elles étoient vers les ſources du fleuve Phaſe. Les peuples s'appelloient *Moſchi*, dont le païs étoit entre la Colchide, l'Ibérie, & l'Arménie, & étoit occupé par les Habitans de ces trois régions. On croit que les Moſcovites ſont une Colonie de ces Moſchi. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

MOSCHOPULUS (Emmanuel). Il y a eu deux Auteurs de ce nom, & ſurnom. Le premier, né dans l'Iſle de Candie, floriſſoit à la fin du XIV ſiécle, & au commencement du XV. Il a laiſſé un Ouvrage intitulé *Quæſtiones Grammaticæ*, qui paroît écrit avant l'an 1392. Le ſecond, neveu du premier, naquit à Conſtantinople, d'où il ſe retira en Italie vers l'an 1455, & il fut Auteur d'un Recueil qu'il intitula *Lectiones Atticæ*, & qui eſt un Lexicon aſſez bon, & tiré des Anciens. * M. de la Monnoye ſur Baillet, *tome* 1. *p.* 347.

MOSCHUS (Jean) Prêtre & Solitaire, compoſa le Livre que nous avons du *Pré Spirituel*, dont Photius parle ainſi: „ J'ai „ lu, *dit-il*, un Livre des Vies des Saints, extrêmement „ profitable aux ames religieuſes, &c. L'Auteur a donné le „ nom de *Pré* à ſon Ouvrage, que les autres appellent *nouveau* „ *Paradis.* Cet Auteur eſt Jean Moſchus, qui s'étant retiré „ dans le Monaſtére de ſaint Théodoſe, le premier de ceux „ de Jéruſalem, a vécu depuis avec les Solitaires du Jourdain, „ & les Religieux de ſaint Sabas. Enſuite il prit le deſſein de „ viſiter les Solitaires illuſtres de différens païs. Après avoir „ parcouru les Monaſtéres d'Orient, d'Egypte, & des Iſles, il „ vint à Rome avec ſon Diſciple Sophronius, & il compoſa le „ *Pré Spirituel*, dans lequel il a recueilli ce qu'il avoit appris „ de la vie, des actions, des ſentences, & des miracles des „ Moines de différens païs." Cet Ouvrage eſt dédié à Sophrone, ſon Diſciple: il contient bien des Hiſtoires miraculeuſes & extraordinaires. Le ſtyle en eſt bas & groſſier, comme l'a remarqué Photius. Il a été traduit en Latin par Ambroiſe, Général des Camaldules, & imprimé en Grec dans la Bibliothéque des Péres, de 1624. Enfin M. Cotelier a donné le Grec de quelques Chapitres qui manquoient, dans ſon *deuxiéme tome des Monumens Eccléſiaſtiques.* M. d'Andilly l'a traduit en François. On conjecture que Jean Moſchus vivoit dans le VII ſiécle, parce qu'il parle de S. Grégoire *le Grand*, qui a tenu le Pontificat juſques à l'an 604, & qu'il rapporte des Hiſtoires arrivées ſous l'empire de Zénon, d'Anaſtaſe, de Tibére, & de Maurice. Cet Ouvrage fut allégué dans le VII Concile général. Quelques uns l'ont attribué à Sophrone, auquel Jean l'avoit dédié, & qu'on a cru Evêque de Jéruſalem. Baronius, Lipoman, & divers autres, le citent ſouvent avec eſtime, quoique le premier n'approuve pas toujours les Hiſtoires qui y ſont rapportées. * II *Concile de Nicée, Act.* 4. Photius, *Cod.* 119. Jean Diacre, *in Vita S. Gregorii, l.* 1. *c.* 45. Jean de Damas, *l.* 1. Nicephore, *l.* 8. *c.* 21. Baronius, *A. C.* 407. *&c.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſtor. Lat. Biblioth. PP.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccl. des VII & VIII ſiécles.*

MOSCO, MOSCOU ou MOSCOW, ville capitale de Moſcovie, & lieu de la réſidence du Grand-Duc ou Czar, eſt diviſée en quatre parties, qui s'appellent *Cataygorod, Czargorod, Scoradom,* & *Kremnenagorod*; & qui ſont ſeparées par trois murailles, l'une de brique, & les deux autres de pierre & de bois. Celle de brique ſépare le Cataygorod du reſte de la cité; celle de pierre fait le tour du Czargorod, où eſt le Palais du Czar; & la muraille de bois ſert de rempart au Strélitza Sloboda, qu'on nomme ainſi, parce que c'eſt proprement le quartier des Strélits ou Soldats de la Garde du Prince. Cette ville eſt arroſée de la Moska, & de quelques autres riviéres. Ses Palais & ſes Egliſes en ſont le plus bel ornement. Moſcou, qui en général ſemble plutôt un amas de divers bourgs, qu'une même ville, a eu juſqu'à quarante mille maiſons, dont le nombre a été diminué en diverſes occaſions. Elle fut priſe & preſque entiérement brûlée par les Tartares l'an 1572. Elle fut encore emportée par les Polonois l'an 1611. Elle fut brûlée une ſeconde fois l'an 1698; une troiſiéme fois l'an 1699, où plus de vint mille maiſons & quatre cens Egliſes furent conſumées; & une quatriéme fois le 24 Mai 1712, où la perte ne fut pas moins conſidérable. Les clochers des Egliſes y ſont extrêmement hauts, & ſont couverts de cuivre doré: il y en a deux entre autres qui s'élévent beaucoup plus que les autres, dont l'un ſe nomme le *Grand Jean*, & l'autre eſt renommé par une cloche que l'on ſonne aux grandes fêtes, & aux entrées & audiences des Ambaſſadeurs. Elle fut fondue en 1653, & elle a 19 piez de hauteur, 18 de diamétre, 54 de circonférence, & deux d'épaiſſeur: ſon poids eſt de 340000 livres; le battant a 14 piez d'épaiſſeur, & il ne faut pas moins de vint hommes pour l'ébranler. On fut plus de dix ans ſans la pouvoir élever en ſa place, faute d'Ingénieurs. Il y a deux châteaux bâtis par des Ingéneurs Italiens, ſur le modéle de celui de Milan. Moſcou eſt une ville de commerce, où la Moska & l'Occo ſervent à faire deſcendre les marchandiſes ſur le Volga. * *Voyage d'un Ambaſſadeur de l'Empereur en Moſcovie.* Jordan, *Voyages Hiſtor.*

MOSCONA, ROSELLE, *Ruſellæ.* C'étoit anciennement une ville de l'Hétrurie. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Siennois, ſitué à deux lieues de Groſſeto, vers le nord. On voit près de ce lieu les *Bains de Roſelle*, nommez anciennement *Ruſellana* ou *Roſellana Balnea.* * Maty, *Dict. Geogr.*

MOSCOSO D'ALVARADO (Louïs), Général de la Floride, fut un de ceux qui accompagnérent François Pizarro dans la conquête du Pérou, & qui fit enſuite le voyage de la Floride avec Fernand de Soto, auquel il ſuccéda dans la charge de Général l'an 1542. Comme l'expédition de la Floride n'avoit pas réuſſi à Soto, toute l'Armée fut ravie du choix de Moſcoſo, dans l'eſpérance qu'il aimeroit mieux chercher du repos en quelque païs habité par des Chrétiens, que d'avancer plus loin dans un païs ſi ingrat. Ce General voyant que tous ſes gens étoient rebutez de tant de fatigues, prit ſon chemin par terre, pour gagner la Nouvelle Eſpagne; mais ne pouvant continuer ſon voyage, faute de truchement, il reprit la voye de la mer, & arriva à Panuco, ville de la Nouvelle Eſpagne, le dixiéme Septembre 1543, avec trois cens onze cavaliers & ſoldats qui étoient reſtez de ſix cens, que Soto avoit fait paſſer dans la Floride. De Panico il alla par terre à Mexique, où il fut très bien reçu du Viceroi. * *Hiſtoire de la Floride, traduite l'an* 1685.

MOSCOVIE, grande région de l'Europe, eſt une partie de l'ancienne Sarmatie, qu'on nomme *Ruſſie*, du nom des anciens peuples Roxolans; *Ruſſie-Blanche*, à cauſe des neiges qui y couvrent la campagne près des deux tiers de l'année; & *Grande-Ruſſie*, à cauſe de l'étendue du païs, qui eſt le plus vaſte de l'Europe. La Moſcovie n'eſt proprement que le nom d'une Province, dont Moſcou eſt la capitale; mais comme l'Iſle de France communique ſon nom à tout le Royaume, de même par la Moſcovie, on entend d'ordinaire tout ce grand païs, qui eſt ſous l'obéiſſance du Grand-Duc, ou Czar, qui porte aujourd'hui le nom d'Empereur.

SITUATION, BORNES ET DIVISION de la MOSCOVIE.

Cet Etat s'étend du côté du ſeptentrion, juſques à la Mer Glaciale, ou l'Océan Septentrional. Vers l'orient, il a le fleuve Oby, le Tanaïs, &c. qui le ſéparent de la Grande Tartarie; au midi, le petit Tanaïs, les riviéres de Deſna, & de Pſola, avec la Petite Tartarie; & au couchant, le Boryſthene, le

le Narva, les Terres de Pologne, de Suéde & de Norvége. Sa longueur, de Kola à Astracan, est de plus de six cens lieues; & sa largeur, d'occident en orient, depuis les frontiéres de Livonie jusques à celles de la Sibérie, n'est pas de moindre étendue. Ainsi l'on peut juger que la Moscovie est un des plus grands Etats de l'Europe. On la divise pour l'ordinaire en deux principales parties, qui sont la méridionale, vers la riviére de Volga, & la septentrionale, vers la Dwina. D'autres la divisent plus naturellement en quatre parties, en Moscovie propre ou occidentale; en Moscovie orientale; en Tartarie Moscovite; & en Lapponie aussi Moscovite. Tout cet Etat peut comprendre environ quarante Provinces, dont il y en a qui ont titre de Royaume, & les autres de Duché. Leur nom, pour l'ordinaire, est tiré de leurs villes principales. Il faut aussi remarquer qu'entre ces Etats, il y en a plusieurs en Asie, que les Moscovites se sont rendus propres ou tributaires, dans la Tartarie. Voici quelles sont ces Provinces; Astracan, Royaume; Biéla-Ozera, Duché; Bielki, Duché; Bulgar ou Bolgar; Cargapol; Casan, Nagayski & Bugal, tous trois Royaumes; Condola; les Czeremisses Logowoi, & Nagornoi; Dwina, Jéroslaw; Juhorski; Lapponie ou Léporie; Loppie; Lucomorie, les Mordua tes; Moscovie; Novogorod, ou Nisi-Novogorod, & Novogorod Weliki; Oodora; Permski; Petzora; Pleskou; Pole; Rschou; Rézan; Dostou; Sibérie; Susdal; Twer; Viarka; Ukraine; Wolodimer; Wologda; Worotin;Ousthoug; Serwiéra; Smolensko avec divers peuples, qui sont, les Samoyédes; les Tingoëses; Scibanski; Giustiuski; Calami, Huguitski, Vogulici, & autres. Les villes principales sont, Archangel, Moscou, &c.

QUALITEZ DU PAÏS.

La Moscovie, en général, est un païs marécageux, rempli de forêts, d'étangs, de lacs & de riviéres. Entre les lacs, il y en a qui ont jusques à cinquante & cinquante-cinq lieues de longueur. Le Ladoga & l'Onéga, qui confinent à la Finlande, sont les plus grands de l'Europe. On y trouve encore le Lac de Biéla-Ozera, ou Biéloséro, qui donne son nom à une Province; celui d'Ilment, près de la grande Novogorod; Iwanowosero-Cargapol, qui donne son nom à une Province, &c. Les riviéres les plus considérables sont, le Volga, le Borysthéne ou Nieper, le Tanaïs ou Don, la Dwina, le Jag, le Mosco, l'Occa, &c. La Moscovie est située sous des climats extrêmement froids; l'Hyver y est fort long, & le froid violent, sur-tout dans les Provinces les plus avancées au levant & au septentrion. Alors on y voyage sur des traîneaux fort commodes. Les marais inhabitables, & les forêts, font que le païs est mal peuplé, sur-tout vers le septentrion, où le peu de grains qu'on y séme n'arrive jamais à une parfaite maturité. Il n'en est pas ainsi du côté de la Pologne, où il fait extrêmement chaud pendant l'Eté, & où le terroir est fertile en certains endroits du couchant, & au midi. On y recueille du froment, du seigle, de l'orge, des pois, de l'avoine, & une certaine sorte de ris, qu'ils appellent *Psnytba*. Il n'y a que le seigle qu'ils sément avant l'Hyver, les autres grains ne se sément qu'au mois de Mai, quoiqu'ils fassent la recolte en Juillet & Août. Outre les blez, ils ont beaucoup de fruits, de beaux jardins, & de bons melons. Il y a d'ailleurs une très grande quantité de miel, & beaucoup de gibier & de poisson. Les païs voisins des Petits Tartares, sont presque tous déserts, à cause des courses de ces peuples, qui y vont faire des Esclaves, qu'ils vendent à Crim, d'où on les méne à Constantinople. Comme il y a de fort belles femmes entre ces Esclaves, on trouve assez de Marchands pour les acheter. Le soin qu'on avoit eu d'abbattre les bois, & un fossé de cent lieues de long qu'on avoit fait, n'ont pu encore arrêter des courses si fréquentes. Les Tartares ont même traité les Russiens avec tant d'indignité, dans les siécles précédens, qu'on assure qu'outre le tribut, le Prince de Moscovie étoit obligé de mettre pié à terre devant l'Ambassadeur Tartare; de lui offrir un plat de lait de jument; &, ce qui est encore plus humiliant, de lécher ce qui se répandoit par hazard sur le crin du cheval; enfin, de se tenir debout tête nue, le Tartare étant assis & couvert. Ce malheureux Prince étoit encore obligé de donner dans son bonnet ducal du foin au cheval du Grand-Kam, lorsqu'il paroissoit devant lui. Les Auteurs qui nous en ont donné des rélations, comme Oléarius, parlent de cette plante surprenante, qu'on trouve en Moscovie, semblable à un concombre, qui a la forme d'un agneau. Ils assurent que l'herbe se seche par-tout où ces plantes extraordinaires se trouvent; & que quand elles sont mûres la souche se séche, & le fruit se couvre d'une certaine peau velue, qui sert de fourrure, après qu'on l'a préparée. On trouve de ces plantes près de Samara, vers l'Astracan, & vers le Royaume de Casan. On dit que les loups les dévorent, parce qu'elles ressemblent à un agneau. C'est pourquoi les Moscovites nomment cette herbe *Bonnaret*, c'est à dire, *petit agneau*; & d'autres, *Zoophyte*, ou *plante animale*. Les Moscovites ont encore dans leur païs du sel, du souffre, du godron, & des mines de fer, d'acier, & de cuivre. Ils ont une sorte de poisson qu'ils appellent *Morse*, & qu'ils pêchent près de Petzora: ce poisson a des dents très longues dont ils font commerce, s'en servant pour les manches de couteaux & de cimeterres. Les Persans en font grand état. Près d'Archangel, il y a un certain rocher, qu'ils appellent *Slude*, dont ils font des plaques plus transparentes que du verre, & qui n'est sujet, ni à se rompre, ni à se brûler. La boisson des Moscovites est la biére & l'hydromel, dont ils font de deux ou trois sortes. Leurs bâtimens sont presque tous de bois, & la pierre y est assez rare: ce qui rend les villes fort sujettes aux incendies. Les Moscovites ont du chanvre & du lin; mais le drap du païs est si grossier, qu'il n'y a que les Païsans qui en portent. Le cuir de Russie est très renommé en Europe. Les fourrures y sont si communes, qu'ils en ont assez pour leur usage, & pour en faire un très grand commerce. On y estime en général les grains de Rezzan & de Wolodimer, les cuirs de Jéroslaw, la cire & le miel de Pleskou, le suif de Wologda, l'huile des environs du Volga, le lin & le chanvre de la grande Novogorod, la poix de Dwina, le sel d'Astracan, les martes zibelines & les fourrures de Sibérie. On dit que les Chasseurs ont assez d'adresse pour porter leur coup sur le nez des bêtes, afin d'avoir les dépouilles entiéres, & non déchirées.

MOEURS ET COUTUMES DES MOSCOVITES.

Les Moscovites se vantent d'être sortis des Grecs, & sont généralement d'une complexion robuste. Les *Boyars*, qui sont leurs Nobles, aiment fort à paroître avec de gros ventres, comme s'ils faisoient consister en cela les marques de leur noblesse. Ils n'ont pour surnom que le nom propre de leur pére; comme *Alexis Alexiowitz*, c'est à dire, *Alexis fils d'Alexis*. Mais les seuls Gentilshommes mettent la syllabe *Witz*, au bout du nom de leur pére, qui suit toujours le leur. Les roturiers mettent *Ow*; par exemple, quelqu'un se nomme *Almas*, & son pére se nommoit *Jean* ou *Ivan*; s'il est Gentilhomme, il se nommera *Almas Ivanowitz*, sinon *Almas Ivanow*. Ces peuples se plaisent à avoir de longues barbes, quoiqu'ils portent les cheveux fort courts, & ont ordinairement de grandes robes, dont le bord va jusques aux talons, avec des manches fort étroites, & de même longueur que les robes. Leurs colets & leurs chemises sont ordinairement brodez de soye de diverses couleurs. Ils ne portent point de chapeau, mais seulement des bonnets; & au lieu de souliers, ils portent des bottines de cuir rouge ou jaune. L'habillement des femmes est presque le même que celui des hommes, sinon que leurs robes sont un peu plus larges, leurs bonnets bizarres, & leurs manches de chemises de trois ou quatre aulnes de long, & fort plissées. Au reste, les Moscovites sont méfians, & si cruels, que même l'office de Bourreau n'est pas infame parmi eux. Ils sont fins pour le commerce, & trompent si impunément, que cela passe chez eux pour adresse. Au reste, ils sont si fort accoutumez au froid & au chaud, qu'ils passent d'une extrémité à l'autre, sans que cela incommode leur santé. Les collations se font chez eux avec du pain-d'épice, de l'eau-de-vie, & de l'hydromel. Ils sont si fainéans, qu'il semble que l'oisiveté soit leur partage naturel. De là vient que l'ivrognerie est si commune parmi eux, qu'il y a peu de personnes qui en soient exemtes. Autrefois ils se servoient de tabac avec grand excès; mais l'an 1634, on le défendit sur peine du fouet, ou d'avoir les narines fendues, si l'on étoit convaincu d'en avoir pris par le nez. Cette défense si rigoureuse y a été faite avec raison; car outre que la dépense incommodoit ordinairement les familles, il arrivoit souvent qu'un homme enivré de tabac, mettoit le feu dans sa maison, & brûloit une partie d'une ville, en s'endormant avec sa pipe allumée. Malgré cette défense sévére, ils prennent encore du tabac en secret. Pour le fumer, ils ont, au lieu de pipes, une corne de bœuf, percée d'un trou au milieu, avec un petit vase de bois où ils mettent du tabac. Il y a si peu de complaisance & de civilité parmi les Moscovites, même entre eux, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils sont si peu honnêtes pour les Etrangers. La vanité & l'arrogance leur est ordinaire, & fait qu'ils s'imaginent qu'aucune autre Nation ne leur est comparable. D'ailleurs ils se contentent de peu, sont élevez d'une maniére assez dure, font peu de dépense; & même, excepté les personnes de qualité, couchent tous à terre, ou sur des bancs. Les Moscovites ont grande inclination à dérober; mais ils sont obligez de s'en abstenir, parce que le larcin est le crime qu'on punit dans leur païs avec le plus de sévérité. Leurs divertissemens consistent à lutter, à se battre à coups de poings ou à coups de bâtons, & à courir durant l'Hyver sur la glace. Leur Musique est composée de hautbois & de cornemuses, & leurs danses sont très ridicules.

SUCCESSION DES DUCS,
du Gouvernement & de la Police de Moscovie.

Nous avons si peu de connoissance de l'Histoire ancienne de Moscovie, qu'il est extrêmement difficile d'en parler aussi sûrement que des autres païs. Voici ce qu'on a pu recueillir des Historiens. On dit que WOLODOMIR fils d'*Eslaüs*, fut converti par les Grecs à la Foi Catholique, l'an 988, & qu'il est proprement le premier Duc ou Prince de ce païs. Il prit le nom de *Basile* au batême, & *Joreslas* lui succéda. On met ensuite *Wzevold*, *Wolodomir* II, *Wzevold* II, & ensuite sept autres dont les noms ne sont pas connus; *George* I, *Démétrius* I, *George* II, qui fut tué par Batus, Roi des Tartares, l'an 1237; *Iroslaüs*, frére de George II; *Alexandre*, *Daniel*, *Jean*, dit *Kaléta*, c'est à dire *la Bourse*, parce qu'il en portoit ordinairement une pour faire l'aumône aux pauvres; *Siméon*; *Jean* II, *Démétrius* II, qui vivoit l'an 1400; *George* III, & *Basile* III, celui-là frére, & l'autre fils de *Basile* II; *Jean-Basilides*, surnommé *le Grand*, lui succéda, & secoua le joug des Tartares, qui traitoient les Ducs de Moscovie d'une maniere très indigne, comme on l'a déja dit plus haut. Jean Basilidès épousa *Sophie* Paléologue fille de *Thomas*, qui étoit frére de *Constantin* XII, dernier Empereur de Constantinople. Il laissa *Basile* IV, mort l'an 1533. *Jean-Basilidès* II, né l'an 1528, mourut le 25 Mars 1584. *Théodore* lui succéda, & mourut l'an 1598. *Borius Hodri-*

 rius

nus ou *Boritz*, ſon beau-frére, ſe mit ſur le Thrône Ducal, & fut accuſé d'avoir fait mourir *Théodore*, & un de ſes fréres nommé *Démétrius*. D'autres diſent que le véritable Démétrius vivoit, & parut l'an 1605, en Pologne, où il épouſa la fille du Palatin de Sandomir qui le rétablit. Mais comme il favoriſoit trop les Etrangers, ſoit qu'il fût le vrai Démétrius, ou qu'il fût ſuppoſé, comme il y a plus d'apparence, on le traita d'Impoſteur, & on le fit mourir l'an 1606. *Baſile-Jean*, dit *Suiski*, fut mis en ſa place : ſa conduite tyrannique le fit haïr. Les Polonois le firent priſonnier, lui, & deux de ſes fréres, l'an 1610, ſous Ladiſlas, Prince de Pologne, que les Moſcovites élurent Duc. Il prit Moſcou l'an 1611, mais il fut bientôt chaſſé, & les Moſcovites, naturellement ennemis de toute ſorte d'Etrangers, voulurent avoir un Duc de leur Nation.

Fœdor Nikititz, fils de Nikitz, Gouverneur de Novogorod, & petit-fils de George Romanowitz, s'étant ſéparé de ſa femme, prit les Ordres, & fut Archevêque de Roſtow & de Jaroſlaw, & enſuite Patriarche de Moſcovie. Il mourut en 1633. Il avoit épouſé *Iconomaſie*, nommée autrement *Marie* Iwanowna, fille d'*Ivan* Baſilowitz, & ſœur de *Fœdor* Iwanowitz, dernier Czar de l'ancienne race des Baſilides, mort en 1597. Il en eut pour fils

Michael Fœdorowitz, qui fut élu Czar & Grand-Duc de Moſcovie en 1613, au lieu & place d'Uladiſlas, Prince de Pologne, qui fut chaſſé. Il mourut le douziéme Juillet 1645, âgé de 49 ans, après avoir regné 33 ans. Il avoit épouſé *Eudoxe* Lucanowna, morte le 20 du même mois, douze jours après lui. Il en laiſſa Alexis Michaelowitz, qui ſuit; & *Iréne* Michaelowna, accordée avec Woldemar, *fils naturel* du Roi de Danemarck, mais morte avant la conſommation du mariage.

Alexis Michaelowitz, né le 17 de Mars 1630, devint Czar & Grand-Duc de Moſcovie, par la mort de ſon pére en 1645, & mourut le huitiéme Février 1676, dans la 46 année de ſon âge, & la 31 de ſon régne. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Iliawna-Miloſlawski en 1647: & 2°. en 1671, avec *Natalie* Kirilowna, fille de *Kirilow* Prince de Nariskin, morte le quatriéme Février 1694. Il eut de la premiére *Alexis* Alexiowitz, né en 1653, & mort en 1670, avant ſon pére; Fœdor Alexiowitz, autrement nommé *Théodore*, qui ſuit; Jean Alexiowitz, *qui ſera rapporté après ſon frére; Tatiane* Alexiewna; *Eudoxe* Alexiewna; *Anne* Alexiewna; *Catherine* Alexiewna, morte au mois de Juin 1718; *Marie* Alexiewna, morte à Petersbourg, le 20 Mai 1723, dans la ſoixantiéme année de ſon âge, & inhumée le 23 ſuivant dans l'Egliſe de la Citadelle de la même ville; & *Sophie* Alexiewna, qui après la mort du Czar *Théodore*, ſon frére, mécontente de n'avoir aucune part au Gouvernement par l'excluſion de ſon frére *Jean*, engagea à la révolte les Strélitzes, eſpéce de milice, alors très puiſſante en Moſcovie, par le moyen deſquels elle excita une ſédition, où pluſieurs perſonnes du premier rang furent maſſacrées, & pendant laquelle le Prince *Jean* fut proclamé Czar, & aſſocié au Gouvernement. Mais cette Princeſſe, trop ambitieuſe pour ſe contenter de cette premiére réuſſite, perſuada au Knés Cowanski, Général des Strélitzes, qu'il pourroit parvenir au Thrône en l'épouſant. Ce fut dans cette vue qu'ils conſpirérent enſemble contre la vie des deux Czars *Jean* & *Pierre*: mais leur deſſein fut découvert par deux des complices, qui en eurent horreur. Le Knés Cowanski fut pris dans une embuſcade, & conduit au Monaſtére de Troiski, où il eut la tête tranchée; & la Princeſſe fut enfermée dans le Monaſtére de Dewitz près de Moſcou, où elle fut étroitement gardée le reſte de ſes jours. Elle y mourut au mois de Juillet 1704. Du ſecond mariage du Czar Alexis Michaelowitz, vinrent Pierre Alexiowitz, *qui ſera mentionné après ſes fréres*; & *Natalie* Alexiewna, morte le 18 Juin 1716.

Fœdor Alexiowitz, nommé auſſi *Théodore*, Czar, & Grand-Duc de Moſcovie, né en 1657, ſuccéda à ſon pére le huitiéme Février 1676, & prit poſſeſſion de ſes Etats le 28 Juin ſuivant. Il mourut ſans poſtérité le 27 d'Avril 1682, dans la 25 année de ſon âge, & dans la ſeptiéme de ſon régne. Il avoit été marié 1°. en 1680, avec *Euſémie* Rutetski, ou ſuivant d'autres *Agathe* Gruzeſchka, Polonoiſe de naiſſance, morte peu après ſon mariage : & 2°. en 1682, peu de tems avant ſa mort, avec *Marie Eufroſine* Marweona, morte le 21 Janvier 1716.

Jean Alexiowitz, Czar, & Grand-Duc de Moſcovie, né en 1663, fut exclus de la Couronne par le Czar *Théodore*, ſon frére, qui le crut trop valétudinaire pour le charger du Gouvernement, ce Prince étant aveugle, & ſujet à pluſieurs autres infirmités; mais par les menées de ſa ſœur *Sophie*, qui ſouleva en ſa faveur la milice Moſcovite, il fut proclamé Czar, & aſſocié au Gouvernement conjointement avec le Czar *Pierre*, ſon frére cadet. Il mourut le 26 Janvier 1696, à l'âge de 33 ans. Il avoit épouſé en 1684, *Praſcovie* Fœderowna Solticow Apraxin, fille du Bojar *Fœdor* Petrowitz Soltikow, morte le 24 Octobre 1723, âgée de 60 ans, & en eut *Marie* Iwanowna, morte jeune; *Theodoſie* Iwanowna, auſſi morte jeune; *Catherine* Iwanowna, née le 15 Juillet 1692, mariée le 19 d'Avril 1716, avec *Charles-Leopold*, Duc de Mecklembourg-Schwerin, & morte à Petersbourg, le 25 Juin 1733, laiſſant une fille unique nommée *Eliſabeth Catherine-Chriſtine* de Mecklembourg, née le 18 de Décembre 1718; Anne Iwanowna, Czarine de Moſcovie, Impératrice de Ruſſie, *dont il ſera parlé ci-après dans un Article ſéparé*; & *Praſcovie* Iwanowna, née en 1695, morte à Moſcou, après quelques jours de maladie, ſans avoir été mariée, le 19 d'Octobre 1731, dans la 37 année de ſon âge.

Pierre Alexiowitz, ſurnommé *le Grand*, Czar, & Grand-Duc de Moſcovie, Empereur & *Autocrator* de toutes les Ruſſies, né le onziéme de Juin 1672, ſuccéda à ſon frére aîné le Czar Théodore, le 27 d'Avril 1682, & fut proclamé Czar quelques jours après en vertu de la diſpoſition teſtamentaire de ſon frére, qui l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur préférablement au Czarowitz Jean, quoique l'aîné. Mais par les intrigues de la Princeſſe Sophie, ce dernier fut auſſi proclamé Czar, & aſſocié au Gouvernement, cette Princeſſe ayant excité pour cet effet une ſédition, au commencement de laquelle le Czar Pierre fut enlevé à propos de ſon appartement par le Prince Boris Alexiowitz Gallitzin, & conduit ſecrettement au Monaſtére de Troiski, place forte à douze lieues de Moſcou, ſans quoi il auroit couru riſque de périr dans le premier feu de la révolte. Il régna conjointement avec le Czar Jean, ſon frére, juſques en 1696, que celui-ci mourut. Alors étant devenu ſeul poſſeſſeur des Etats de ſon pére, il déclara la guerre aux Turcs, & dans la même année 1696, il s'empara d'Aſoph ſur la Mer Noire. Ce Prince, qui étoit né avec de grandes qualitez & des talens extraordinaires, & qui dès ſa plus tendre jeuneſſe avoit fait paroître un génie pénétrant, & capable d'exécuter les plus grands projets, connoiſſant par l'Hiſtoire des régnes précédens, que la forme du Gouvernement, telle qu'il l'avoit trouvée à ſon avénement au Thrône, n'étoit pas capable de rendre ſes peuples auſſi policez, auſſi induſtrieux, & auſſi ſavans qu'il le deſiroit, ſongea à la perfectionner; mais pour ne pas faire de changement, dont il ne pût s'aſſurer de la réuſſite par l'expérience, il prit la réſolution de voyager dans les Etats les mieux gouvernez, & de s'y faire donner des Mémoires exacts ſur tout ce qui pouvoit être avantageux à ſon deſſein, & de s'y inſtruire parfaitement dans les Méchaniques qui pouvoient être utiles au bien général de ſes Etats. Ce fut dans ces vues, qu'après avoir fait punir en 1697, les auteurs d'une conſpiration qu'il avoit heureuſement découverte, & réglé tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſûreté de ſes Etats pendant ſon abſence, il partit pour voyager *incognito* dans les pays étrangers. Il alla d'abord en Hollande, & ſéjourna à Amſterdam, s'inſtruiſant à fond de tout ce qui concernoit la Marine, & mettant ſouvent lui-même la main à l'œuvre ſur les chantiers. De là il paſſa à Londres, & après y avoir demeuré trois mois, il ſe rendit en 1698 à Vienne en Autriche. Les avis réïterez qu'il y reçut d'une nouvelle conſpiration formée pour déclarer le Thrône vacant par ſon abſence, le rappellerent à Moſcou, où il trouva les Rebelles défaits par l'Amiral Gordon, Ecoſſois. Il y fit punir le reſte des Conjurez, & employa l'année 1699, à faire pluſieurs Réglemens pour l'Adminiſtration de ſes Finances, pour l'utilité du Commerce & pour la Police. En 1700, il fit une tréve de vint-cinq ans avec les Turcs, & déclara la guerre au Roi de Suede. Les commencemens de cette guerre ne lui furent pas favorables. Dès la premiére Campagne, il perdit la moitié de ſa nombreuſe Armée à la bataille de Narva en Livonie, où elle fut entiérement défaite par l'Armée Suédoiſe, quoique très inférieure en nombre à la ſienne. En 1702, la bataille de Stagnitz en Livonie, dont il ſortit victorieux, lui facilita la priſe des villes de Wolmar, de Mariembourg, de Dorpt, & de Nottembourg. En 1704, il prit Narva, où il avoit échoué en 1700. En 1705, ſes troupes entrérent en Lithuanie ſous la conduite du Velt-Maréchal Czérémétoff; mais elles furent battues près de Varſovie par le Comte de Lewenhaupt, Général Suédois. Les Campagnes de 1706 & 1707 furent déſavantageuſes aux Alliez de ce Prince. En 1708, le Roi de Suéde étant entré fort imprudemment en Moſcovie dans le deſſein de prendre Smolenko, & même Moſcou, ſes troupes furent entiérement défaites par l'Armée Ruſſienne, à la fameuſe bataille de Pultowa qui ſe donna pendant la Campagne de 1709. En 1710, le Czar fit ſon Entrée triomphante dans Moſcou; & dans la même année ſes Généraux firent la conquête d'Elbing, de Riga & de preſque toute la Livonie. En 1711, l'Empereur des Turcs, jaloux des progrès des Moſcovites, & voulant en arrêter le cours, rompit la tréve qu'il avoit faite avec le Czar. Un combat engagé aſſez mal-à-propos par le Czar, mais qui ne fut point déciſif, quelques eſcarmouches, & pluſieurs négociations entre le Grand-Viſir & le Velt-Maréchal Czérémétoff, mirent fin à cette nouvelle guerre, qui fut terminée par un Traité fait à Falczin, en exécution duquel le Czar rendit Aſoph après l'avoir démoli, & la Forterеſſe de Taganroke. En 1713, le Czar ſoumit la Poméranie Suédoiſe. En 1714, ſa Flotte commandée par l'Amiral Apraxin, battit la Flotte Suédoiſe dans le Golfe de Finlande. En 1715, il établit une Académie de Marine à Pétersbourg, ville qu'il avoit fondée dans le deſſein d'y tranſporter tout le Commerce de ſes Etats. En la même année 1715, il inſtitua un nouvel Ordre de Chevalerie en faveur des Dames, ſous le nom de Sainte Catherine. Il le conféra d'abord à la Czarine ſa femme, avec pouvoir à elle de le conférer aux perſonnes de ſon ſexe qu'elle en jugeroit dignes. Les marques de cet Ordre ſont un ruban blanc paſſé en écharpe, au bout duquel pend une médaille ſur laquelle eſt d'un côté l'image de ſainte Catherine, & de l'autre une Croix patée, & une étoile ſur la robe au côté gauche de l'eſtomac, au milieu de laquelle ſe voit une croix avec cette deviſe, *Par l'amour & la fidélité*. En 1717, le Czar vint en France. Il arriva à Dunkerque le 22 Avril & à Paris le neuviéme Mai ſuivant. Il y fut reçu avec tous les honneurs dûs à ſon rang, & on lui avoit préparé un appartement ſuperbement meublé au vieux Louvre; mais ce Prince qui gardoit l'*incognito*, & qui vouloit être en liberté, aima mieux aller demeurer au bel Hôtel de Leſdiguiéres près de l'Arſenal, où il fut cependant ſervi par les Officiers du Roi. Pendant ſon ſéjour à Paris il vit tout ce qu'il y avoit de curieux, & ayant viſité les principales maiſons royales il partit le 20 Juin pour retourner dans ſes Etats, après avoir aſſiſté à une Aſſemblée de l'Académie Royale des Scien-

ces, à laquelle il demanda de lui être aſſocié, & d'avoir avec elle des correſpondances. A ſon retour à Pétersbourg, la punition rigoureuſe des différentes perſonnes qui avoient donné pendant ſon abſence des conſeils de deſobéiſſance au Czarowitz ſon fils, & les premiéres négociations de l'Iſle d'Ahland pour la paix entre la Suéde & lui, l'occupérent pendant l'anée 1718. Il méditoit de faire une deſcente en Suéde en 1719, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du Roi Charles XII, & de la proclamation de la Reine Ulrique-Eléonor, par une Lettre de cette Princeſſe, qui en lui faiſant part de ſon avénement à la Couronne, lui propoſoit de rétablir l'ancienne amitié entre les deux Nations. Les Conférences pour parvenir à cette paix furent continuées dans l'Iſle d'Ahland, mais ayant été rompues quelques mois après, le Czar fit en Suéde la deſcente qu'il avoit projettée, y brûla pluſieurs villes, & détruiſit quelques mines de cuivre. En 1720, le Czar, le Roi & la Reine de Suéde étant convenus des préliminaires d'un nouveau Traité, il fut ſigné à Nidſtat en Finlande, le dixiéme Septembre 1721, & par ce Traité le Czar demeura paiſible poſſeſſeur de la Livonie, de l'Eſtonie, de l'Ingermanie, d'une partie de la Carélie, du diſtrict du fief de Wibourg, & de preſque toutes les places qu'il avoit conquiſes pendant la guerre du Nord. Le 22 d'Octobre ſuivant, jour de la publication de ce Traité, ce Prince fut proclamé par le Sénat *Pére de la patrie*, & Empereur de toute la Ruſſie. Il fut depuis reconnu en cette qualité par les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas le 24 d'Avril 1722; par le Roi & les Etats de Suéde le 29 de Juin 1723; & auſſi par le Roi de Pruſſe, & par le Sultan des Turcs. En 1722 & 1723, le Czar, ſous prétexte de ſecourir le jeune Sofi de Perſe, qui avoit imploré ſon ſecours contre l'Uſurpateur Miry-Mamouth, Chef des Rebelles de Perſe, qui avoient déthrôné le vieux Sofi, porta ſes armes du côté de la Mer Caſpienne, où il prit ſur cet Uſurpateur les villes de Derbent, & de Terki, & conquit pluſieurs Provinces, qui étoient auparavant ſous l'obéiſſance du Sofi de Perſe, & dont il s'aſſûra la poſſeſſion, tant par l'accord qu'il fit avec le jeune Sofi pour le faire monter ſur le thrône de ſon pére, que par un Traité qui fut conclu en 1724, à Conſtantinople, entre ſon Miniſtre, & les Commiſſaires de la Porte Ottomane. Il faiſoit encore travailler à de grands armemens, lorsqu'il tomba malade d'une colique violente, cauſée par une retention d'urine, dont il mourut en douze jours de tems à Pétersbourg, le huitiéme jour de Février de l'année 1725, à cinq heures du matin, âgé de cinquante-deux ans, ſept mois, & vint-ſept jours, ayant donné des ordres ſecrets pendant ſa maladie à ſes principaux Miniſtres touchant la ſucceſſion au Thrône. Son corps fut exposé le même jour au ſoir ſur un lit de parade, le viſage couvert, & tout le monde fut admis à lui baiſer la main. Le dixiéme après midi on lui découvrit le viſage, & on le laiſſa voir pendant quelque tems, après quoi il fut mis dans un cercueil d'argent du poids de 1200 marcs, pour être mis en dépôt dans l'Egliſe du Monaſtére d'Alexandre Neſski, juſqu'au jour de ſes funerailles, qui furent célébrées avec une très grande pompe, le 21 de Mars ſuivant, dans l'Egliſe de ſaint Pierre de la forteresse de Pétersbourg, où il fut mis en dépôt. La Moſcovie fut redevable à ce Prince d'une correſpondance plus réglée avec les autres Nations, qui ne pouvoit être que très utile à ſon Commerce; de l'établiſſement d'une Marine floriſſante; de l'introduction des Sciences & des Arts, dont cette Nation, juſqu'alors groſſiére, & preſque barbare, avoit à peine connoiſſance; de la ſupreſſion de pluſieurs coutumes ſuperſtitieuſes; & d'une Diſcipline militaire, qui d'une Infanterie, ne ſervant qu'à la défenſe de l'Etat, en avoit formé des Soldats propres à faire des Conquêtes. Le trop grand attachement de ſes Sujets à ſuivre d'anciens uſages, avoit ſouvent retardé l'exécution de ſes projets, & l'avoit obligé quelquefois d'avoir recours à la ſévérité, à laquelle il avoit naturellement quelque penchant. Il avoit été marié 1o. le 27 de Janvier 1682, avec *Ottokéſa*, nommée par d'autres *Eudoxie* Fœdérowna, fille du Boyar *Fœdor* Abramowitz Lapuchin, qu'il répudia en 1692, & qui fut miſe enſuite dans le Monaſtére de Suſdahl en 1698, où elle eſt morte le huitiéme de Septembre 1731, âgée de ſoixante ans: & 2o. avec CATHERINE Alexiowna, *dont il ſera parlé ci après dans un Article ſéparé*. Du premier mariage ſortirent 1. ALEXIS Pétrowitz Czarowitz qui ſuit; & 2. *Alexandre* Pétrowitz Czarowitz, né le 23 d'Octobre 1691, mort jeune: du ſecond ſont venus 3. *Anne* Pétrowna, Princeſſe de Ruſſie, née le ſeptiéme de Février 1708, & mariée à Pétersbourg le premier de Juin 1725, avec *Charles-Fréderic*, Duc de Holſtein-Gottorp, qui le même jour fut déclaré Généraliſſime des Armées de la Grande Ruſſie, & fait le 23 d'Avril 1726, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Ruſſiennes de Préobraſinski; mais qui après la mort de la Czarine ſa belle-mere, quitta la Cour Ruſſienne, & retourna dans ſes Etats en Allemagne, avec la Princeſſe ſa femme, qui mourut d'une fiévre chaude double-tierce, à Kiel, lieu de leur réſidence, le 15 de Mai 1728, dans la 21 année de ſon âge; 4. *Eliſabeth* Petrowna, née le 29 de Décembre 1710, qui avoit été deſtinée par la Czarine ſa mére pour épouſe à Charles-Auguſte, Duc de Holſtein, Evêque & Prince de Lubeck; mais ce mariage projetté n'eut point lieu, tant à cauſe de la mort de la Czarine, qu'à cauſe de celle de ce Prince, mort à Pétersbourg le premier Juin 1726; 5. *Marie* Pétrowna, née à Dantzick le 20 de Mars 1713, morte jeune; 6. *Anne-Marguerite* Pétrowna, née le 19 de Septembre 1714, auſſi morte jeune; 7. *Pierre* Pétrowitz Czarowitz, né le huitiéme de Novembre 1715, qui fut déclaré & reconnu héritier préſomptif, & Prince héréditaire de Moſcovie, par l'abdication & la dégradation du Czarowitz *Alexis* Pétrowitz, ſon frére ainé, le 14 Février 1718, & qui mourut en quatre jours de maladie d'une fiévre violente, à Petersbourg le ſixiéme de Mai 1719, ſur les cinq heures du ſoir dans la quatriéme année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain dans le Cloître du Monaſtére d'Alexandre Neſski; 8. *Paul* Pétrowitz, né à Wéſel en Hollande le 13 de Janvier 1717, & mort le même jour; & 9. *Natalie* Pétrowna, née le 31 d'Août 1718, morte de la rougeole après ſeize jours de maladie à Pétersbourg le 13 de Mars 1725, à midi, & inhumée le 21 ſuivant avec le Czar ſon pére.

ALEXIS Pétrowitz Czarowitz, fils de PIERRE *le Grand*, I du nom, Czar, & Grand-Duc de Moſcovie, & d'*Eudoxie* Fœdérowna, ſa premiére femme, étoit né le 18 Février 1690. Ce Prince s'étant laiſſé ſéduire par de mauvais conſeils pendant l'abſence du Czar ſon pére en 1716, & ayant conçu des deſſeins ambitieux, ſe retira ſecrettement dans les païs étrangers; mais ayant été ramené par le Général Tolſtoi, d'Italie à Moſcou, le onziéme Février 1718, il fut dégradé & exclus de la ſucceſſion à la Couronne le 14 du même mois dans une Aſſemblée ſolemnelle, compoſée de tous les Miniſtres, Boyars & Conſeillers, & qui avoit été convoquée à cet effet dans le château de Moſcou, qui étoit entouré des Gardes, & de toutes les troupes de la garniſon de la ville. Il ſigna lui-même dans cette Aſſemblée un Acte, par lequel il ſe déclaroit incapable de gouverner, & renonçoit à tout droit à la Couronne. Il fut enſuite enfermé, & gardé très étroitement. On lut auſſi-tôt une Déclaration du Czar, par laquelle, après avoir expoſé les motifs de ſa réſolution, il appelloit à la ſucceſſion à la Couronne de Moſcovie, comme héritier préſomptif, le Prince Pierre Pétrowitz ſon ſecond fils. Après que la lecture en eut été faite, le Clergé, les Seigneurs & le peuple l'approuvérent par de grandes acclamations, & firent ſerment de la maintenir. Le Czar ayant découvert que quelques Boyars s'étoient engagez ſecrettement à ſoutenir le Droit du Prince Alexis, nonobſtant la renonciation ſolemnelle qu'il avoit faite à la Couronne, ſa Majeſté Czarienne fit arrêter pluſieurs perſonnes de la premiére qualité, & le 28 Mars de la même année, le Sieur Kikin, premier Commiſſaire de l'Amirauté, l'Archevêque de Roſtoff, un Moine, & un Sécretaire du Cabinet de la Czarinne, furent rouez vifs, leurs têtes coupées & fichées ſur des pointes de fer ſur des roues, celle de l'Archevêque ayant été fichée dans un lieu pieux, & ſon corps brûlé. Le Major Klebof, qui étoit confident du Prince diſgracié, fut empalé; un Officier du Czar eut le nez & la langue coupez, & fut condamné aux Galéres; le Prince George Wolodimerchwitz-de-Dolhoruki fut banni, & ſes biens confiſquez; le Chambellan Mariskin fut relégué dans ſes terres; la Princeſſe Galiczin & d'autres Dames furent enfermées pour leur vie; d'autres, tant hommes que femmes, furent châtiez, & deux Seigneurs furent décapitez en ſecret; la Princeſſe Marie, ſœur du Czar, fut enfermée dans un château, & le Prince Alexis obligé de reſter toujours ſous la vue de ſon pére. Depuis, ſa Maîtreſſe ayant été arrêtée le 27 Juin de la même année, & trouvée ſaiſie de papiers qui découvroient une conſpiration, que ce Prince avoit tramée contre le Czar ſon pére; le Czar aſſembla tous les Ordres de la Monarchie, & leur ordonna de faire le procès au Czarowitz ſon fils dans la rigueur des Loix, ſans aucun égard à la qualité, mais ſeulement à la Juſtice, & au bien de l'Etat. En conſéquence de ces ordres ſon procès fut inſtruit dans les formes, & ayant été convaincu des faits dont il étoit accuſé, il fut condamné à mort. Sa ſentence lui ayant été prononcée, il en fut tellement épouvanté, qu'il perdit connoiſſance, & il eut enſuite une attaque d'apoplexie dont il mourut à Pétersbourg le 26 Juillet 1718, dans la 29 année de ſon âge, après avoir demandé pardon au Czar ſon pére qui étoit venu le voir dans cette extrémité, & qui lui avoit accordé la vie dans le moment qu'il étoit prêt à la perdre. Le corps de ce malheureux Prince, après avoir été expoſé quelques jours à la vue du peuple, fut enterré dans la Chapelle du château. Il avoit été marié à Torgaw le 25 Octobre 1711, avec *Charlotte-Chriſtine-Sophie* de Brunſwick-Wolfembutel, ſœur d'*Eliſabeth-Chriſtine* de Brunſwick-Wolfembutel, femme de l'Empereur *Charles* VI, & fille de *Louis-Rodolfe* de Brunſwick-Wolfembutel-Blankemberg, & de *Chriſtine-Louiſe*, née Princeſſe d'Oettingen. Elle mourut à Pétersbourg, le premier Novembre 1715, à onze heures du ſoir, le dixiéme jour de ſes couches, âgée de 21 ans. De ce mariage ſortirent 1. *Natalie-Alexiowna* Czarowna, née à Pétersbourg le 23 Juillet 1714, & morte à Moſcou après quelques mois d'une maladie de poitrine, le deuxiéme Décembre 1728, à huit heures du ſoir, dans la quinziéme année de ſon âge; & 2. PIERRE Alexiowitz qui ſuit.

PIERRE Alexiowitz, II du nom, Empereur & Autocrator de toutes les Ruſſies, de Moſcovie, de Kiovie, de Wolodimirie, de Novogorodie, Czar de Cazan, Czar d'Aſtracan, Czar de Sibérie, Seigneur de Pleſcovie, Grand-Duc de Smolensko, Duc d'Eſtonie, de Livonie, de Carélie, de Twer, de Sugorie, de Permie, de Wianka, de Bulgarie, & autres endroits, Seigneur & Grand Duc de Bas-Novogorod, de Czernikovie, de Roſtovie, de Jaroſlavie, de Bieloſero, d'Udorie, d'Obdorie, de Candeſnie, & Empereur de toutes les Côtes ſeptentrionales, Seigneur du païs d'Ibérie, & des Czars de Cartalinie & Gruwinie, & du païs de Labardinie, Seigneur Héréditaire & Souverain des Ducs de Circaſſie, & des autres Ducs des montagnes. Ce ſont-là les titres que prenoit ce Prince, qui étoit né à Pétersbourg le 23 Octobre 1715. Il fut proclamé Czar, & Empereur de toutes les Ruſſies, le 18 de Mai 1727, conformément au Teſtament de l'Impératrice *Catherine*, ſa grande-belle-mére, morte le jour précédent, après l'avoir déſigné & nommé pour ſon ſucceſſeur au Thrône de cette vaſte

Mo-

Monarchie. On lui forma à cauſe de ſon jeune âge un Conſeil de Régence, par l'avis duquel il fit arrêter le 19 de Septembre ſuivant le Prince Menzikoff, ſon Premier Miniſtre, qui s'étoit rendu trop puiſſant, & qui fut relégué dans une fortereſſe en Sibérie. Le jeune Czar avoit été fiancé le ſixiéme Juin précédent avec *Marie* Alexandrowna, fille aînée de ce Miniſtre, laquelle fut envelopée dans la diſgrace de ſon pére. Ce jeune Monarque s'étant rendu avec toute ſa Cour de Petersbourg a Moſcou, Capitale de ſes Etats, il y fit ſon Entrée ſolemnelle le 15 de Février 1728, & il y fut couronné le ſeptiéme de Mars ſuivant. Après la diſgrace du Prince Menzikoff, Alexis Gregorewitz, Prince Dolgorucki, Miniſtre & Conſeiller actuel d'Etat, Grand-Maître de la Cour, & Chevalier de l'Ordre de Saint-André, s'étoit rendu maître des affaires. Le Czar s'étant tranſporté le 29 de Novembre 1729, chez ce nouveau Miniſtre, lui fit la demande en mariage de *Catherine* Alexiowna, ſa fille aînée, âgée de vint ans, & ayant obtenu ſon agrément, il déclara le lendemain ce futur mariage, & ils furent fiancez enſemble le onziéme de Décembre ſuivant: mais les choſes en reſtérent-là; car le Czar s'étant trouvé abattu avec un grand mal de tête le 17 de Janvier 1730, au retour d'une grande chaſſe, il fut obligé de ſe mettre au lit. La petite vérole commença à paroître le 18, & ſortit d'abord ſi heureuſement, que le 26 les Médecins aſſurérent qu'il étoit hors de danger; mais la nuit ſuivante ayant été attaqué d'une fiévre violente avec un tranſport au cerveau, il mourut dans ſon Palais à Moſcou, la nuit du 29 au 30 de Janvier 1730, à minuit & demi, âgé de quatorze ans, trois mois, & ſept jours, ayant régné deux ans, huit mois, & onze jours. Il fut inhumé le 22 de Février ſuivant dans le tombeau impérial en l'Egliſe de ſaint Michel de Moſcou. La Couronne paſſa après lui à Anne Iwanowna, ſa tante à la mode de Bretagne, *comme on le verra dans l'Article ſuivant.*

Anne Iwanowna, Czarine, & Grande-Ducheſſe de Moſcovie, Impératrice de toutes les Ruſſies, née le ſeptiéme de Juin 1693, fille puînée de Jean Alexiowitz, Czar & Grand-Duc de Moſcovie, mort le 26 de Janvier 1696, & de *Proſcovie* Fœderowna Solticow ſa femme, fut mariée le 13 de Novembre 1710, avec *Frédéric-Guillaume*, Duc de Courlande, & reſta veuve de lui ſans enfans, le 21 de Janvier 1711, immédiatement après la mort du Czar Pierre Alexiowitz, II du nom, ſon neveu à la mode de Bretagne. Elle fut reconnue Impératrice, & Souveraine de toutes les Ruſſies, & fut proclamée telle à Moſcou le 30 de Janvier 1730, vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au ſon de toutes les cloches. Cette Princeſſe étoit alors à Mittau en Courlande, lieu de ſa réſidence ordinaire. Elle y reçut le cinquiéme de Février la nouvelle de la mort du jeune Czar, & en même tems celle de ſa proclamation par l'arrivée du Prince Dolgorucki, qui lui avoit été envoyé de Moſcou par le Sénat & les Grands avec trois autres Seigneurs, & un Lieutenant des Gardes du Corps. Elle partit peu de jours après, & arriva à Moſcou le 19 du même mois de Février, & après avoir paſſé quelques jours dans un Monaſtére des environs, elle fit ſon Entrée publique dans cette Capitale le 26. Les Députez qui lui avoient été envoyez à Mittau, lui avoient préſenté de la part du Haut Conſeil quelques Articles, par leſquels le pouvoir monarchique avoit été beaucoup reſtreint, & ſuivant ces Articles elle ne devoit gouverner que de concert avec le Haut-Conſeil. Elle avoit accepté & ſigné ces conditions. Depuis, le Haut-Conſeil, les Généraux, & la Nobleſſe avoient réſolu de lui préſenter encore d'autres propoſitions; mais le huitiéme de Mars, trois cens quatre-vint-dix Gentilshommes, dont la plupart poſſedoient des charges militaires, & civiles, ayant à leur tête le Velt-Maréchal Trubetzkoi, & le Knées Alexis Czerkaski, Sénateur, ſe rendirent au Palais, & demandérent audience à la nouvelle Czarine, qui la leur accorda après avoir mandé les Membres du Haut-Conſeil. Le Maréchal Trubetzkoi, étant entré dans la ſalle d'Audience avec toute ſa ſuite, préſenta à la Czarine un Mémoire, contenant, que comme parmi les Articles qu'elle avoit ſignez, il y avoit diverſes choſes qui pourroient être préjudiciables à l'Etat, ils prioient ſa Majeſté de leur permettre de délibérer encore ſur la forme d'une prochaine Régence; ce qu'elle leur accorda. L'après midi le Maréchal Trubetzkoi, étant rentré avec ſa ſuite dans la ſalle d'Audience, repréſenta à la Czarine, qu'après une mûre délibération ils avoient réſolu que le Gouvernement Monarchique étoit le ſeul qui convînt à l'Empire Ruſſien; que pour cet effet ils la ſupplioient de vouloir accepter la Souveraineté en entier, & avec la même autorité que ſes prédeceſſeurs l'avoient poſſédée. Sur quoi la Czarine leur répondit, que ſon intention étoit de gouverner ſes Sujets en paix & en juſtice; mais que comme elle avoit ſigné certains Articles, elle devoit ſavoir ſi les Membres du Haut-Conſeil conſentoient qu'elle acceptât les offres de ſon peuple. Les Membres de ce Conſeil ayant ſur cela fait connoître par une inclination de tête, qu'ils y conſentoient, la Czarine accepta la Souveraineté, & fit rapporter les Articles qu'elle avoit ſignez, qui furent déchirez ſur le champ. Enſuite elle réunit en un ſeul Corps le Haut Conſeil Privé, & le Sénat, ſous le nom de Sénat de Régence, & elle le compoſa de 21 Membres. Elle fut couronnée dans la grande Egliſe de Moſcou avec beaucoup de ſolemnité le neuviéme de Mai 1730, & après avoir fait publier le 28 de Décembre 1731 un Manifeſte, ou Décret concernant la ſucceſſion future au Thrône de la Monarchie Ruſſienne, elle partit de Moſcou avec ſa Cour le onziéme de Janvier 1732, pour ſe rendre à Petersbourg, où étant arrivée le 26 ſuivant, elle y fit le lendemain ſon Entrée en Cérémonie.

Catherine Alexiowna, ſurnommée depuis, ſuivant quelques Mémoires, *Marthe* Mathwriwna, ſeconde femme de Pierre, I du nom, ſurnommé *le Grand*, Czar, & Grand-Duc de Moſcovie, Empereur de Ruſſie, étoit née le 27 de Janvier 1689. On la diſoit fille d'un Gentilhomme Suédois, nommé *Albendiel*, & veuve d'un Lieutenant-Colonel de la même Nation, nommé *Thiebenhauſen.* Le Czar, qui l'avoit épouſée ſecrettement au mois de Février 1707, ne déclara ſon mariage avec elle qu'en 1711. Elle fut couronnée dans l'Egliſe de Moſcou le 18 de Mai 1724, ayant reçu la Couronne Impériale, & le Sceptre Royal des mains du Czar ſon mari. Après la mort de ce Prince elle fut reconnue & déclarée Grande-Ducheſſe de Moſcovie, & ſouveraine Impératrice de toutes les Ruſſies le huitiéme de Février 1725, par un Acte ſolemnel conformément aux volontez du feu Czar ſon mari. Elle ſignala ſon avénement au Thrône par pluſieurs marques de clémence, & par le rappel de la plûpart des exilez. Elle fit auſſi abattre les potences & les roues ſur leſquelles étoient expoſés les corps & les têtes de pluſieurs perſonnes exécutées pour malverſations, & elle permit à leurs familles de les faire enterrer. Le ſixiéme d'Avril 1725, après avoir reçu en cérémonie dans l'Egliſe de la ſainte Trinité à Petersbourg, les marques d'honneur de l'Ordre de ſaint-André des mains du Prince Menzicoff, & du Grand-Chancelier de Moſcovie, elle inſtitua un nouvel Ordre ſous le titre de Saint-Alexandre Nefski, dont elle ordonna que les marques d'honneur ſeroient un cordon rouge, & une croix rouge, ſur laquelle le Patron de l'Ordre ſeroit repréſenté à Cheval avec cette deviſe, *Pour le travail & la patrie.* Elle déclara en même tems qu'elle ne conféreroit cet Ordre qu'à ceux qui auroient le rang de Majors-Généraux, ou d'autres titres plus éminens. Le 12 de Mai 1726, elle reçut encore en cérémonie le Collier, & l'Etoile de l'Ordre de l'Aigle Blanc, que le Roi de Pologne, Electeur, Duc de Saxe lui avoit envoyé. Cette Princeſſe étant devenue valétudinaire, & ſujette à différentes incommoditez, mourut dans ſon Palais à Petersbourg, d'une attaque d'apoplexie, après 27 jours de maladie, le 17 de Mai 1727, âgée de trente-huit ans, trois mois, & vint-deux jours, ayant régné deux ans, trois mois, & neuf jours. Ses obſéques furent célébrées le 27 du même mois de Mai avec une grande pompe & beaucoup de magnificence, dans l'Egliſe de ſaint Pierre & ſaint Paul de Petersbourg, où elle avoit commencé à faire conſtruire un ſuperbe tombeau impérial, qui n'ayant été achevé que depuis ſon décès, le corps du feu Czar ſon mari & le ſien y furent inhumés le neuviéme de Juin 1731, avec beaucoup d'appareil, en préſence de toute la Généralité, de l'Amirauté, & des Colléges reſpectifs, & au bruit d'une décharge de 51 piéces de canon. Les enfans qu'elle avoit eus du Czar Pierre I, *ſont rapportés ci devant à l'Article de ce Prince.* Elle eut pour ſucceſſeur au Thrône Pierre Alexiowitz, II du nom, petit-fils du Czar Pierre I, *comme on l'a vu ci deſſus.*

Le titre de *Czar*, que porte le Souverain de Moſcovie, ſemble être dérivé de *Céſar*, & ſignifie *Roi* ou *Empereur.* Il s'appelle auſſi *Grand-Seigneur*; & *Vélika-Knés*, qui veut dire, *Grand-Duc.* Pierre le Grand avoit établi ſix Départemens, où ſe vuidoient toutes les affaires. Le premier étoit pour les Etrangeres; le ſecond, pour celles de la Guerre; le troiſiéme, pour les Finances; le quatriéme, pour recevoir divers Comptes; le cinquiéme, pour les Procès civils; & le ſixiéme, pour les criminels. Le revenu du Prince eſt très conſidérable; car outre ſon domaine & les impôts, il tire un revenu incroyable des tavernes qu'il entretient; & outre cela, tire cinq pour cent des marchandiſes. Il y a d'autres impôts, qui ne ſont que pour lui; & il prend tous les biens de ceux qui meurent ſans enfans. On dit même que s'il y a des perſonnes riches, qui ſoient incapables de le ſervir, ou à la guerre, ou ailleurs, il prend une partie de leur bien, ou pour ſoi, ou pour quelque autre Officier. Enfin, le pouvoir du Czar eſt ſi grand, qu'il eſt le maître de la vie & des biens de tous ſes Sujets, qui ſont ſes Eſclaves, & qu'il ne traite jamais que par des noms diminutifs, comme *Pierrot*, *Jeannot*, *&c.* Ce pouvoir ſe ſoutient ſur trois maximes; la premiére, eſt la défenſe qui eſt faite aux Moſcovites, ſur peine de la vie, de voyager ſans permiſſion du Prince; la ſeconde, eſt la coutume établie pour prévenir les changemens qui pourroient arriver dans l'Etat, par des alliances avec les Etrangers, ſelon laquelle les Czars n'épouſent que leurs Sujettes; la troiſiéme, eſt l'ignorance des Moſcovites, qui ſe contentent de ſavoir lire & écrire. La Juſtice s'adminiſtre en fort peu de tems; & les parties y plaident chacune pour ſoi. Quand un Débiteur ne peut pas payer ſes dettes, ou trouver caution, il devient Eſclave, ou du Czar, ou de quelque autre, ſi c'eſt la volonté du Prince. Les criminels ſont condamnez à l'eſtrapade; ou ſi le crime eſt digne de mort, ils ſont condamnez à être pendus, ou à avoir la tête coupée. Le Commerce y eſt aſſez grand, & la Moſcovie en général fournit les païs étrangers, de miel, de cire, de ſuif, de cuirs, de lins, de chanvres, de fourrures, de plumes de lit, de godron, de ſel, d'huile, de veau marin, de caviar, &c. Pour ce qui eſt des forces de cet Etat, il faut avouer qu'elles ſont très grandes, & qu'elles ſeroient tout à fait redoutables à ſes voiſins, ſi les Officiers qui en ont le commandement, ne manquoient pour l'ordinaire, ou de zéle, ou de conduite, ou de fidélité. Le Grand-Duc peut mettre cent & deux cens mille hommes ſur pié, en peu de tems & ſans peine. Il a d'ordinaire quinze mille hommes de Cavalerie, & douze d'Infanterie, ou pour ſa Garde, ou pour les garniſons; & outre cela, il entretient, ſous la conduite d'environ cent Officiers, ſoixante-cinq mille hommes, pour viſiter tous les ans les frontiéres, du côte de la Tartarie, & prévenir les courſes de ces Barbares. Quand le Czar a beſoin d'une plus grande Armée, les

Nobles sont obligés de lui fournir des Soldats, & de les entretenir, à proportion du nombre de leurs Serviteurs. Leurs armes sont outre l'épée, les haches, l'arc & le mousquet: ils sont faits à la fatigue, & se contentent de peu. On a pourtant remarqué qu'ils sont plus propres à soutenir un siége qu'à se battre en pleine campagne; aussi savons-nous, qu'en bataille rangée ils ont presque toujours été battus par les Suédois: au contraire, ils ont souvent soutenu des siéges avec beaucoup de vigueur & de succès. On peut dire en général, que l'Infanterie y est moins mauvaise que la Cavalerie. Elles ne sont pas si propres à former un siége qu'à le soutenir: ce qui a paru devant Smolensko l'an 1633, devant Riga l'an 1656, devant Azof l'an 1673, & ailleurs. Les Forts des Moscovites sont pour l'ordinaire de bois & de terre. On a toutes les peines du monde à demeurer d'accord des titres du Czar, lorsqu'on traite avec ses Ambassadeurs, à cause de ses prétentions extraordinaires. L'an 1645, il prit pour prétexte de la guerre qu'il fit contre la Pologne, que les Polonois ne lui avoient pas donné les titres qui lui sont dûs. Un de ses prédécesseurs fit attacher avec un clou le chapeau à la tête d'un Ambassadeur Italien, qui s'étoit couvert en sa présence.

LA LANGUE ET LA SCIENCE des MOSCOVITES.

La Langue que parlent les Moscovites a beaucoup de rapport avec l'Esclavone, & avec la Polonoise: de sorte que qui sait quelqu'une de ces Langues, n'a pas de peine à entendre les autres. Aussi la Langue Esclavonne est la Langue primitive, dont celle de ces peuples est tirée. Ils ont emprunté des Grecs leurs caractéres, qu'ils ont pourtant fort altérez; & ils ont même tant de lettres doubles, que leur Alphabet a jusques à quarante lettres. Ils écrivent sur des rouleaux de papier coupez en bandes collées ensemble, de la longueur de vintcinq ou trente aulnes. Leur ignorance extraordinaire est établie sur un principe de Politique; car ils n'ont ni Colléges, ni Académies, dans tout cet Etat. Leurs Prêtres mêmes ne prêchent jamais, & se contentent de faire quelques lectures dans l'Eglise. Comme ils ne reçoivent pas volontiers les Etrangers chez eux, ils ne savent aussi que leur Langue. Ils font apprendre à leurs enfans à lire & à écrire, & cela leur suffit pour être reçus Docteurs. Au reste, les Moscovites ne connoissent que le jour qu'on appelle artificiel; c'est à dire, depuis le lever du Soleil jusqu'à son coucher. Ils commencent l'année par le premier jour du mois de Septembre, ne recevant point d'autre Epoque, que celle de la Création du Monde, qu'ils croyent avoir été faite en Automne. Leurs lieues sont de certains espaces qu'ils appellent *Woerst* ou *Wurst*, & qui sont des milles un quart moindres que ceux d'Italie, & qui par conséquent ne sont que de 750 pas.

RELIGION DES MOSCOVITES.

On ne fait pas précisément le tems auquel ces peuples embrassérent le Christianisme. Ils se glorifient de l'avoir reçu par le Ministére de l'Apôtre saint André; mais d'autres croyent qu'ils n'abjurérent le Paganisme que sous l'Empereur Basile, vers l'an 989. Il n'y a rien qui appuye assez fortement cette derniére tradition; & pour l'autre, il est certain que dans le Concile de Chalcédoine, tenu l'an 431, où l'on attribua à l'Eglise de Constantinople, le Diocése Pontique, & l'Asiatique au delà du Bosphore, & en deça, celui de la Thrace, en possession duquel elle étoit déja depuis le Concile de Constantinople; on lui soumit encore les Provinces Barbares, parmi lesquelles étoient la Russie & la Moscovie, avec les autres qui se trouvoient hors des limites de l'Empire.

Depuis ce tems-là, l'Eglise de Moscovie reconnoissoit celle de Constantinople pour son Eglise patriarchale; & c'est ce qui la fit tomber dans le Schisme. Elle y a persévéré avec obstination, & n'a jamais voulu avoir commerce avec l'Eglise Romaine. Après le Concile de Florence, Isidore Métropolitain de Russie, étant allé en Moscovie comme Légat du Pape, pour y publier l'union, ces peuples se plaignant qu'il les avoit vendus aux Latins, se saisirent de sa personne comme d'un séducteur, le traitérent d'apostat & de traître, & le mirent en prison, d'où cependant il trouva moyen de s'évader, le Ciel l'ayant reservé à une autre épreuve plus dangereuse. Si bien qu'il semble que les Moscovites fassent aller de pair l'aversion qu'ils témoignent pour les Latins avec celle qu'ils ont naturellement pour les Juifs; aussi permettent-ils toutes sortes de Religions, à la réserve de la Catholique; & ce n'est que depuis peu qu'ils en ont permis l'exercice.

Il y a dans la Moscovie, comme dans toutes les Eglises Gréques, un Primat ou Métropolitain, & des Evêques. Il y a longtems que ce Métropolitain, ou Primat de Moscovie, s'est soustrait de la dépendance du Patriarche de Constantinople, par lequel il avoit accoutumé d'être confirmé. Autrefois il étoit élu comme tous les autres Evêques de Moscovie; aujourd'hui, après qu'il a été élu ou nommé par le Grand-Duc de Moscovie, il est sacré par deux ou trois Evêques du païs, sans autre formalité.

Les Prêtres ont une si grande vénération pour leurs Prélats, qu'ils ne se couvrent jamais en leur présence, estimant qu'ils doivent cette soumission & cette sorte de déférence au caractére épiscopal. Ils ne se mettent à table qu'à leur gauche; & croiroient avoir fait un grand péché, s'ils s'étoient mis en une autre place. Ils observent encore par respect de n'y manger d'aucun mets, que l'Evêque n'y ait touché le premier; & ils disent là-dessus ces paroles de l'Evangile, *Le fils ne fait rien qu'il n'ait vû faire à son pere.* Ces Prêtres ne disent point la Messe hors des Eglises consacrées par leurs Evêques; ce qui fait que les Moscovites, ni leurs Ambassadeurs ou Résidens ne l'entendent point hors de leur païs, quoiqu'ils ayent de leurs Prêtres avec eux. Mais pour réparer cette perte, ils se contentent de réciter entre eux chaque jour l'Horloge, c'est à dire, les Heures canoniales, comme toutes sortes de personnes ont accoutumé de le faire en ce païs-là.

Le Primat fait sa résidence ordinaire dans la grande Eglise de Moscou, où il y a des Chanoines. Il prend la qualité de Patriarche & est reconnu Chef de toute l'Eglise de Moscovie, comme le Pape l'est de l'Eglise Romaine. Il n'est pas moins absolu dans le spirituel, que le Grand-Duc l'est en ce qui regarde le temporel. Personne n'ose lui contredire, non pas même le Prince; & il suffit d'en témoigner quelque envie, pour être soupçonné de nouveauté ou d'Hérésie: si c'est le Grand-Duc lui-même, on tient un Concile, où il est obligé de venir rendre raison de sa Foi.

Il n'y a pas longtems qu'on en vit un exemple singulier en la personne du Czar, qui régnoit l'an 1662. Ce Prince fut cité pour avoir trouvé à redire au culte des Images, & pour quelque autre changement qu'il méditoit dans la Religion; & quoi qu'il pût alléguer, il fut obligé de subir la peine qu'on lui imposa. La plus ordinaire en cette rencontre, est d'être relégué à la campagne dans une de ses maisons, où il vit en particulier, pendant que le Patriarche a l'autorité impériale, & use de tous ses droits. Indépendamment de ces sortes d'accidens, les revenus du Patriarche sont immenses: aussi est-il tenu en tems de guerre, de lever & d'entretenir certaines troupes pour le service de l'Etat: ce qui seroit d'une dépense excessive pour lui, s'il ne trouvoit des moyens, comme il fait, de se décharger de ce fardeau sur tout le Clergé qui est de sa dépendance. *Antoine Stelanua*, Métropolitain de toute la Russie, Patriarche de Moscou, fut dépossédé l'an 1667, dans un Synode Général, pour avoir contribué aux desordres arrivez en Moscovie au sujet de la Religion. Ils suivent toutes les cérémonies des Grecs, communient sous les deux espéces, & donnent le saint Sacrement aux enfans dès l'âge de sept ans, parce qu'ils disent que c'est alors qu'ils commencent de pécher. Ils se confessent, & ont divers Jeûnes & Carêmes extrêmement sévéres & rigoureux. La priére pour les morts, les processions, les pélerinages, le signe de la croix, & tous les autres actes de Religion que les Grecs pratiquent, leur sont communs. Leurs Images sont toutes peintes, & non de sculpture; & de toutes les Fêtes de l'année, ils ne célébrent proprement que celle de l'Annonciation de la Vierge, & celle de saint Nicolas; qui est leur Patron. Ils ont divers Monastéres de Religieuses, sous la Régle de saint Basile, qui ménent une vie fort austére. Le Comte de Mayerberg, Envoyé de l'Empereur en Moscovie l'an 1662, dit dans sa Relation imprimée à Leyden l'an 1688, que sous le Patriarche, il y a quatre Métropolitains, savoir, de Novogorod, de Cassan, de Rostou, & de Sarki. Ensuite sont les Archevêques de Vologdski, de Resenski, de Susdal, de Twerski, d'Astrakan, de Sibérie, d'Archangel, & de Pleskou; & les Evêques de Columna, & de Viatka; outre le Métropolitain de Kiow, l'Archevêque de Smolensko, & les Evêques de Micislau & de Polocs.

AUTEURS QUI PARLENT DE LA MOSCOVIE.

On peut consulter un Traité que Paul Jove composa au sujet d'une Ambassade que le Grand-Duc Basile envoya au Pape Clément VII; une Relation de Sigismond, Baron d'Herberstein, qui avoit été deux fois Ambassadeur en Moscovie pour l'Empereur; un Traité du Pére Possevin, *De rebus Moscoviticis*; un autre fait sous le même titre, imprimé à Francfort l'an 1600, qui comprend divers Traités; un autre de Rainier Heidenstein, de la Guerre d'Etienne, Roi de Pologne, contre les Moscovites; les Ouvrages de huit Auteurs, recueillis dans un volume, imprimé l'an 1582, à Spire, sous le titre *De Russorum Religione*; un Mémoire des erreurs des Moscovites, qui fut présenté par Jean Laschi, Archevêque de Gnesne, au Concile de Latran sous Léon X, l'an 1514, & qui est rapporté par Olderic Rainaldi. Petrus Petræus de Erlesunda a fait une Description de Moscovie, intitulée, *Chronicon Moscoviticum.* On pourra aussi lire Cluvier, Ortélius, Mercator, Baronius, Sponde, Jean le Févre, Auteur d'une Relation de Moscovie; Crantz, Michovius, dans son Ouvrage, *De rebus Sarmaticis*; Cromer, & les Historiens de Pologne & de Suéde, Lazicius, les Relations de Bottero; Eduin Sandys Anglois; Brérewood Anglois; Hornbeeck, Professeur d'Utrecht; Hottinger, Ministre de Zurich, qui ont fait des recherches des Religions des peuples; Oléarius, Bibliothécaire du Duc de Holstein, qui nous a donné un Voyage de Moscovie; la Relation de l'Ambassade du Comte de Carlile en Moscovie; Nouveau Voyage de Moscovie & de Tartarie; Mémoires de l'Eglise, &c.

MOSCOW. *Cherchez* MOSCO ou MOSCOU.

MOSELLAN (Pierre) fils d'un Vigneron de Protogbourg du Diocése de Tréves, vers Coblents, a paru entre les Savans, qui ont fleuri au commencement du XVI siécle. Il savoit les Langues, & fut un des principaux ornemens de l'Université de Leipsic, où il mourut le 19 Avril 1524, laissant divers Ouvrages. *Voyez* sa Vie entre celles des Philosophes Allemands de Melchior Adam. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 419. n.* 332. édit. d'Amsterdam 1725.

MOSELLANE ou **MOZELLANE.** *Cherchez* LORRAINE.

MOSELLE (La) riviére que les Auteurs Latins nomment

ment *Mosella*, & Ptolomée *Obrinca*, a sa source au mont de Vauge, près d'un village dit *Bussans*, sur les frontiéres de l'Alsace & de la Franche-Comté. Divers ruisseaux s'y joignent au dessus de Remiremont. Elle est grossie par la Vologne ou Voloye, augmentée du Nuny, au village de Chameri: de là elle coule à Epinal, à Chasté, à Charmes, à Bayon, à Chaligny, où elle reçoit le Modon, chargé du Colon & du Brenon. Ensuite elle arrose Toul, puis Pont-à Mousson, & entre ces deux villes, la Meurte qui vient de Nancy, augmente son cours. La Moselle passe ensuite à Metz où elle reçoit la Seille, à Thionville, puis à Treves, & se joint au Rhin à Coblents, c'est à dire, *le Confluant*. Depuis Thionville, la Moselle reçoit le Sier, le Kil, le Mun, &c. Divers anciens Auteurs font mention de la Moselle. Ausone en a fait une belle Description dans son Idylle III.

MOSENIGO, autrefois MESSENE, en Latin *Messene*. C'étoit anciennement la ville capitale de la Messénie, Province du Péloponnése. Ce n'est plus maintenant qu'un bourg du Belvédére, en Morée. Il est sur le Golfe de Coron, entre la ville de ce nom, & celle de Calamata. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOSEROTH, vint-septiéme campement des Israëlites. Ils y arrivérent de *Hesmona*, & en partirent pour aller camper à *Benejaaccan*. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 30. 31.

MOSES MICOTSI, Rabbin Espagnol, a écrit un savant Livre sur les Commandemens de la Loi des Juifs, qui a été imprimé à Venise *in folio* l'an 1547. Il est souvent cité sous le titre de *Sepher Mitsevoth Gadol*, c'est à dire, *le grand Livre des Préceptes*; parce qu'en effet il explique au long ce qui regarde ces sortes de Préceptes. Il y a peu de Juifs qui ayent traité cette matiere aussi doctement & aussi judicieusement que lui. * Rich. Simon.

MOSINEQUES, MOSINIENS, MOSYNIENS ou MOSYNÆCIENS, Peuples d'Asie, dont Pline fait mention, & qu'il place dans la Cappadoce vers les campagnes qu'arrose l'Iris, nommé présentement *Irio*. Ils étoient blancs tant hommes que femmes, & tenoient comme à l'engrais les enfans des riches, qu'ils nourrissoient de châtaignes bouillies, Ils avoient le dos rayé de différentes couleurs, & tout le corps peint. Lorsqu'ils étoient seuls, ils parloient & rioient comme s'ils eussent eu quelqu'un avec eux, & dans les places publiques ils dansoient avec leur ombre. Ils étoient grossiers & traitoient d'abord les Etrangers rudement; mais ils s'adoucissoient peu de tems après. Ceux qui demeuroient vers le Levant du rivage du Pont-Euxin, étoient fort sauvages, principalement les Heptacométes, qui se tenoient sur les arbres, & les autres dans des tours de bois. Quelques-uns vivoient de chair de bêtes sauvages, & de fruits; d'autres avoient des monceaux de pains, entassez les uns sur les autres, qu'ils gardoient quelquefois un an. Ils avoient aussi des vaisseaux de gros quartiers de dauphins salez avec leur graisse & de grosses châtaignes, qu'ils mangeoient bouillies au lieu de pain, buvant d'un vin qu'ils faisoient avec ces mêmes châtaignes. Ces peuples portoient des pavois d'osier en forme de feuilles de lierre, & couverts de cuir de bœuf blanc. Ils tenoient en leur main droite un dard long de six coudées, dont l'un des bouts étoit garni d'une pointe de fer bien acérée, & l'autre rond comme une boule. Ils portoient aussi des hoquetons, qui les couvroient jusques aux genoux, des haches de fer, & sur la tête des casques de cuir. Lorsqu'ils prirent le dessein de livrer combat aux Grecs, ils se placérent en file par centaines, vis à vis les uns des autres, comme des gens qui vouloient chanter & s'entrerépondre, & si-tôt que l'un d'entre eux avoit commencé le chant, tous les autres le suivoient en marchant avec une certaine cadence. Leurs villes n'étoient point fortes, & leur Roi ne sortoit point d'une tour de bois où l'on faisoit garde jour & nuit. Il étoit entretenu aux dépens du païs, élu par la pluralité des suffrages, & toujours gardé fort sûrement. S'il commettoit quelque faute, ils l'en punissoient en le faisant jeûner un jour. Les Tibarénes, autre peuple mêlé parmi les Mosinéques, tenoient pour souverain bien le plaisir de rire & de passer le tems agéablement. Après que leurs femmes étoient accouchées, ils gardoient le lit coiffez de la même sorte qu'elles, & pendoient ceux qu'ils avoient aimez étant jeunes, lorsqu'ils étoient parvenus à un certain degré de vieillesse, afin, disoient-ils, de les délivrer plutôt des miséres de ce monde. * Davity, *Cappadoce*. Xénophon. Pline. Pomponius Méla. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

MOSKA, riviére. *Cherchez* MOSCH.

MOSKE-STROOM, ou MAEL-STROOM, fameux goufre dans l'Océan Septentrional, du côté occidental de la Norvége, est appellé ordinairement le nombril de la mer, ou la Charybde septentrionale. Quelques-uns disent que ce goufre a quarante milles d'étendue; mais le Pére Kircher ne lui donne que treize milles de circonférence. Il a un mouvement, qui en descendant, engloutit les eaux pendant six heures, & les rejette en montant, pendant un pareil espace de tems, avec un bruit si horrible, qu'on l'entend de plusieurs milles, lorsque la mer est calme. Quand il se meut avec violence, il est impossible de retirer & de sauver un vaisseau qui est entré dans son circuit. Les baleines n'en échappent pas non plus dans ce tems-là; car quelques efforts qu'elles fassent, elles sont entraînées & englouties, & leurs corps après avoir été mis en piéces contre les rochers, sont rejettez au premier retour des eaux, comme les débris des navires. * Herbinius, *de Admirandis Mundi Cataractis.*

MOSKITES, sont des Peuples de l'Amérique, qui habitent près du Cap appellé *Gratia Dios*, entre le Cap Honduras & Nicarague. Ils ne sont qu'une petite Nation, qui ne fait pas le nombre de cent. Ils sont grands, bien faits, peu chargez de graisse, vigoureux, forts, & legers du pié. Ils ont le visage long, des cheveux noirs & lisses, un air rude, & un teint bazané. Ils sont fort adroits à jetter la lance, le harpon, ou autre maniére de dard. Ils y sont élevez dès leur enfance, & les enfans imitant leurs parens, ne sortent jamais que la lance à la main, qu'ils jettent à tout moment, jusqu'à ce que l'usage les ait rendus maîtres. Alors ils apprennent à parer la lance, la fléche, ou le dard; & voici comment. Deux enfans s'éloignent un peu l'un de l'autre, & se dardent mutuellement un bâton. Chacun tient à la main droite une petite baguette, avec laquelle il pare ce qui a été dardé contre lui. A mesure qu'ils avancent en âge ils deviennent plus adroits & plus courageux, & alors ils ne font point de difficulté de servir de but à tous ceux qui veulent leur tirer des fléches, qu'ils parent avec une petite verge, aussi déliée que la baguette d'un fusil. Quand ils sont hommes faits, ils se garantissent des fléches, quelque dru qu'on les leur tire, pourvu qu'elles ne viennent pas deux à la fois. Ils ont la vue extrêmement bonne. Leur principale occupation dans leur païs est de darder du poisson, de la tortue, ou de la vache marine. Leur habileté à la pêche les fait estimer & souhaiter par tous les Avanturiers. Ils sont amis des Anglois, n'aiment point les François, & haïssent mortellement les Espagnols. Ils n'ont aucune forme de Gouvernement, mais ils reconnoissent le Roi d'Angleterre pour leur Souverain. Ils apprennent l'Anglois, & regardent le Gouverneur de la Jamaïque comme le plus grand Prince du monde. Ils sont fort braves dans le combat, & ne lâchent jamais le pié, persuadez que les Blancs savent mieux qu'eux le tems où il est le plus à propos de combattre. Il n'ont ni Religion, ni cérémonies, ni superstition, toujours prêts à imiter les Blancs en tout ce qu'ils leur voyent faire. Il semble seulement qu'ils craignent quelque Esprit ou Etre malin, approchant du Diable, qu'ils appellent *Wallesaw*. Ils disent qu'il apparoît souvent à quelques-uns d'eux, que les Anglois appellent leurs *Prêtres*, lorsqu'ils veulent lui parler pour quelque affaire pressante: mais les autres ne savent ce que c'est que le Diable, ni comme il paroît; ils croyent seulement ce que leurs Prêtres leur en disent. Cependant ils s'accordent tous à dire qu'il ne faut pas qu'ils l'irritent, de peur d'en être battus, & qu'il n'emporte leurs Prêtres. Ils ne prennent qu'une femme, de laquelle ils ne se séparent que par la mort. Ils ne sont pas plutôt ensemble, que le mari fait une très petite plantation. Il y a assez de terre, & ils peuvent choisir l'endroit qui leur revient le mieux: mais ils préférent le voisinage de la mer ou de quelque riviére, à cause de la pêche, qui est leur occupation favorite. Leurs habits chez eux ne consistent qu'en une simple toile attachée au milieu du corps, & qui leur pend jusqu'aux genoux. Quand ils sont avec les Anglois, ils portent de bons habits, qu'ils quittent dès qu'ils sont chez eux pour se remettre à leur maniére. * Dampier, *Nouveau Voyage autour du Monde.*

MOSOCH, fils de Japhet, de qui sont descendus les Moscovites, selon quelques Auteurs, & selon d'autres, les Cappadociens, à cause de la ville de Césarée en Cappadoce, appellée autrefois *Mazaca*. Bochart met les Peuples descendus de Mosoch, entre l'Arménie, l'Ibérie & la Colchide, & les appelle *Mosches*. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 2. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *Ezechiel*, *ch.* 27. *v.* 13. Bochart, *l.* 2. *ch.* 12.

MOSOLLAN. *Voyez* MAUSOLAN.

MOSQUA. *Voyez* MOSCAU.

MOSQUÉE, c'est le nom que les Mahométans donnent aux lieux où ils s'assemblent pour faire leurs priéres. Il est tiré du mot Arabe *Mesged*, qui signifie le lieu où l'on fait les adorations. Plusieurs Voyageurs ont parlé de ces Mosquées dans leurs Relations. Voici ce que Quiclet en a dit. Toutes les Mosquées sont quarrées, & bâties de bonnes pierres. Il y a devant la principale porte une cour quarrée & pavée de marbre blanc, avec des galeries basses à l'entour, dont la voûte est soutenue par des colonnes de marbre, où les Turcs se lavent avant que d'entrer dans la Mosquée, même pendant la plus grande rigueur de l'Hiver. Les murailles en sont toutes blanches, si ce n'est que le nom de Dieu y est écrit en gros caractéres Arabes. Il y a dans chaque Mosquée, un grand nombre de lampes qui sont pendues à la hauteur d'une pique. Entre les lampes, il y a plusieurs boules de crystal, & des œufs d'Autruche, avec toutes les curiositez qui y ont été envoyées des païs étrangers, ou des présens que des personnes riches y ont faits. A l'entour de chaque Mosquée, il y a six petites tours fort hautes, qui ont chacune trois petites galeries découvertes, l'une plus haute que l'autre. Ces tours, aussi bien que ces Mosquées, sont couvertes de plomb, enrichies de dorures & d'autres ornemens. Les Turcs nomment ces tours, *Minarets*; & au lieu de cloches, on y voit des hommes appellez *Muezzins*, qui montent aux heures qu'on doit faire la priére, pour appeller les Musulmans. Il n'y a guéres de Mosquée qui n'ait son Hopital, où tous les Passans, de quelque Religion que ce soit, sont nourris & logez pendant trois jours. De plus, chaque Mosquée a un lieu que les Turcs appellent *Tarbé*, qui est la sépulture de ceux qui les font bâtir. On voit au dedans un tombeau d'environ six ou sept piez de long, couvert d'un grand drap de velours ou de satin verd. Il y a à chaque bout du tombeau deux chandeliers avec deux cierges, & plusieurs siéges à l'entour, où se mettent des personnes qui lisent l'Alcoran pour l'ame du défunt. Il n'est point permis d'entrer dans les Mosquées avec ses souliers ou autres chaussures: c'est pourquoi on en couvre le pavé d'étoffes cousues par bandes, que l'on étend dessus, un peu éloignées l'une de l'autre. Sur chaque bande il se peut tenir un rang d'hommes à genoux, assis ou prosternez contre ter-

terre, selon le tems de leur cérémonie. Il est défendu aux femmes d'y entrer; elles se tiennent dans le portique du dehors. Au dedans il n'y a ni autels ni images; mais lorsqu'ils prient, ils se tournent du côté qu'est situé le Temple de la Mecque, où est le tombeau de Mahomet. * Quiclet, *Voyage de Constantinople.*

* MOSSALE, petite ville d'Italie dans le Duché de Parme, au sud sud-ouest de la ville de Parme, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

MOSSANDAN. *Voyez* MOCHANDAN.

MOSSEGUEIOS, Peuples qui habitent sur la côte du Zanguebar, entre les Royaumes de Mélinde & de Mombaça. Ils ont été amis des Portugais & leurs alliez, mais ils n'en sont pas moins sauvages. Leurs jeunes gens ont une coutume fort bizarre. Dès l'âge de sept à huit ans, on leur applatit sur la tête un morceau de terre en forme de calotte; à mesure qu'elle se séche & qu'ils croissent, on met d'autre terre sur celle-là; & enfin cette espéce de bonnet pése quelquefois huit ou dix livres. Ils ne peuvent le quitter ni jour, ni nuit; ni obtenir aucune charge, ni entrer dans aucun Conseil, qu'ils n'ayent tué un homme dans une bataille, & qu'ils n'ayent apporté sa tête à celui qui les commande. Ces Mosségueios étoient autrefois des Bergers, qui se sont révoltez contre leurs Maîtres. Ils ont encore aujourd'hui beaucoup de vaches, & ne vivent que du lait & du sang de ces vaches, qu'ils saignent souvent, de peur que la graisse ne les étouffe. Ces peuples, plus aguerris que les autres, ont défait & tué un Roi de Mombaça, & soumis son Royaume au Roi de Mélinde. * *Voyages d'Abissinie, &c. par le* P. Lobo, *tome* 1. *p.* 282.

MOSSEILEMAH: c'est le nom d'un Imposteur, qui s'éleva du tems de Mahomet, dans une Province d'Arabie nommée Hagiar, & que nous appellons aujourd'hui l'*Arabie Pétrée*. Ce faux Prophéte contrefaisoit parfaitement un véritable Prophéte, & étoit suivi d'une grande foule de gens, qui égaloient à peu près le nombre des Sectateurs de Mahomet. Celui-ci fut obligé de faire la guerre à Mosseilemah, & il défit ses troupes; mais cela n'empêcha pas que la Secte ne durât longtems dans l'Arabie, & ne donnât encore beaucoup de peine aux Califes Aboubeker & Omar. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orient.*

MOSSO. RIO DE MOSSO. *Voyez* ALLIA.

MOSTA ou BRUCK, en Latin *Mutha*, c'est un bourg de la Bohême, au nord de Satz ou Ziatecsk, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est situé sur la riviére de Mosta, qui va se décharger dans l'Elbe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MOSTA ou BILINA, riviére d'Allemagne dans le Royaume de Bohême, dans la Préfecture de Ziatecsk. Elle coule du sud-ouest au nord-est, & se décharge dans l'Elbe à trois lieues au dessous de Leitomeritz.

MOSTACFI BILLAH, XXII Calife de la race des Abbassides, étoit fils de *Moctafi* son prédécesseur. Il fut élevé sur le Thrône par Tozun, qui étoit devenu avec sa milice Turque le maître absolu du Califat, l'an de l'Hégire 333, après que son pére eut été déposé & aveuglé par la violence de ce Turc. Tozun cependant mourut l'an 334 de l'Hégire, & laissa dans sa charge de Lieutenant & Administrateur de l'Empire Ben Schirzad, autre Turc, qui ne fut pas moins violent que lui. Les Habitans de Bagdet ne pouvant plus souffrir le gouvernement tyrannique de Schirzad, résolurent d'appeller un des Princes de la Maison de Buiah, qui fut depuis appellé *Moëz-aldoulat*, pour se délivrer des mains de ce Turc. Moëz-aldoulat, qui étoit alors dans la Province d'Ahuas, qui sépare l'Iraque Babylonienne de la Perse, ne se fit pas beaucoup prier. Il marcha avec une grosse Armée vers Bagdet, où Schirzad ni les siens ne l'attendirent pas. Ils prirent tous la fuite, & Mostacfi avec eux. Mais ce Calife ayant appris que le Buïde s'étoit rendu maître de la ville, & qu'il n'avoit plus rien à appréhender du côté des Turcs, retourna aussi-tôt sur ses pas, pour le recevoir dans sa Capitale, & pour lui faire rendre tous les honneurs qu'il méritoit. Ce fut alors que le Calife Mostacfi donna au Buïde le titre magnifique de Moëz-aldoulat, qui signifie, *celui qui fortifie l'Etat, & qui le rend florissant.* Il voulut aussi faire honneur à ses fréres. Il donna à l'aîné, qui s'étoit rendu maître de la Perse & de la ville de Schiraz, qui en étoit la Capitale, le titre d'*Amad* ou *Omad-aldoulat*, qui signifie, *le soutien de l'Etat;* & à son second frére, qui commandoit dans l'Iraque Persienne, dont la ville d'Ispahan étoit la Capitale, celui de *Rokn-aldoulat*, qui signifie, *la colomne de l'Etat.* Et c'est sous ces trois titres ou surnoms, que les trois fils de Buiah, qui devinrent tous trois de fort grands Princes, ont été connus. Le Calife Mostacfi, qui ne pouvoit assez reconnoître le grand service que Moëz-aldoulat lui avoit rendu, crut qu'il devoit, pour sa propre sureté, lui confier la garde des dehors de son Palais; & parce qu'il lui donnoit par ce moyen une entiére autorité, non seulement dans ses Etats, mais encore sur sa personne même, il ordonna que son nom fût publié dans les Mosquées après celui du Calife, & que l'on battît aussi de la monnoye à son coin. Tous ces honneurs que le Calife fit rendre au Buïde, devoient l'attacher inviolablement à ses intérêts; cependant la bonne intelligence ne dura pas longtems entre eux. En effet, il étoit comme impossible, que deux Princes demeurassent dans un même Etat avec un pouvoir égal & absolu. Ils se brouillérent dès la même année 334 de l'Hégire, 945 de Jésus-Christ, & Moëz-aldoulat ayant eu quelque soupçon que Mostacfi vouloit lui ôter une partie de son autorité, il se saisit de sa personne, lui fit perdre la vue, & après l'avoir déposé, mit à sa place Mothi, fils de Moctader, qui fut ainsi son successeur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTADHAHER ou MOSTEDHAHER *Ben Mohadhi*, XXVIII Calife de la Maison des Abbassides, qui succéda à son pére l'an 485 de l'Hégire & 1092 de Jésus-Christ, par l'autorité de Barkiarok fils de Malek Schah, Sultan de la Dynastie des Selgiucides, qui étoit alors le plus puissant Prince de l'Asie. Ce Sultan, qui étoit maître du Calife & du Califat, étant mort, son frére Gaiath Eddin Mohammet s'empara de Bagdet & de tous les autres Etats, qui devoient appartenir à Malek Schah second du nom, fils de Barkiarok son neveu, & laissa vivre paisiblement, mais sans autorité, le Calife de Mostedhaher. Ce Sultan étant encore mort l'an 511 de l'Hégire, & 1117 de Jésus-Christ, Mahmoud son fils, qui lui succéda, trouva, dit-on, dans le Thrésor de son frére, onze millions de dinars, ou écus d'or, & une pareille somme tant en meubles qu'en pierreries. Ce Sultan vécut fort bien avec le Calife, qui mourut l'année suivante âgé de 41 ans six mois. Mostedhaher aimoit la Justice, il étoit bon Poëte, & favorisoit beaucoup les Gens de Lettres. On ne dit rien de ses actions militaires; car les Sultans Selgiucides avoient alors entre leurs mains toutes les forces, & le Gouvernement absolu du Califat. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTADHEM ou MOSTAZEM BILLAH *Ben Mostanser Billah*, XXXVII & dernier Calife de la race des Abbassides, qui ait régné dans Bagdet, succéda à son pére Mostanser, l'an de l'Hégire 640 & de Jésus-Christ 1242, & fut reconnu pour le seul & unique Calife ou Vicaire de Mahomet, & pour le Souverain-Pontife de tous les Musulmans. Car Adhed, l'onziéme & dernier des Califes Fathimites en Egypte, étoit mort dès l'an 567 de l'Hégire, & 1171 de Jésus-Christ, sous le régne de Saladin, quoiqu'il soit vrai qu'il y eût encore en Occident, c'est à dire, en Afrique & en Espagne, quelques Princes, qui prenoient le titre de Calife. Mais ce n'étoit qu'à l'égard de leurs Sujets immédiats, & non de tous les autres Musulmans, qui ne regardoient pour-lors que Mostadhem pour leur légitime Calife. Ce Calife, que l'on compte pour le XXXVII des Abbassides, n'étoit cependant que le XXIV ou XXV en ligne directe de la postérité d'Abbas; car plusieurs collatéraux de cette Maison avoient joui du Califat. Il fut le plus riche, le plus puissant, le plus respecté, & en même tems le plus malheureux de tous les Princes de sa race. L'an de l'Hégire 642, & de Jésus-Christ 1244. Nasser-eddin Ben Nafedh, qui étoit Visir de Mosthadem, & qui l'avoit été de Mostanser son pére, étant mort, le Calife donna sa charge à Mouiad-eddin Alcami, & changea ainsi le plus fidéle de ses Serviteurs contre le plus perfide de tous les Ministres. Car ce fut ce Visir qui fut la ruïne entiére du Calife & du Califat. Une grande dispute s'étant élevée dans Bagdet l'an 650 de l'Hégire, entre les Sunnites & les Schiites, un grand tumulte, & la sédition la suivirent bientôt. Ces Sunnites ou Traditionaires passent pour Orthodoxes parmi les Mahométans, & les Schiites ou Sectateurs d'Ali comme Hérétiques parmi ceux du parti contraire. Ces deux Sectes partageoient toute la ville. Aboubéker fils du Calife protegeoit les premiers, & le Visir avoit de grandes liaisons avec les autres. Aboubéker ne pouvant souffrir les séditions fréquentes que les Schiites excitoient dans la ville, se saisit des principaux Chefs de la Secte d'Ali, dont il remplit les prisons. Cette action déplut si fort au Visir, qu'il résolut de venger ceux qu'il croyoit injustement persécutez, & forma en même tems le cruel dessein de faire périr tous ceux de la Maison des Abbassides, qu'il tenoit pour auteurs ou complices de cette persécution. L'année suivante, qui fut l'an 651 de l'Hégire, Holagou, Empereur des Mogols ou Tartares, ayant dessein de pousser ses conquêtes vers l'occident & vers le septentrion, & d'attaquer la Thrace, la Russie & la Pologne, Nassireddin, ce fameux Mathématicien de l'Orient, qui avoit quitté le Calife pour quelque mécontentement, alla trouver le Tartare, & le porta à changer de résolution, & à tourner du côté du midi. Holagou suivit ce conseil, & pensa dès-lors à attaquer le Calife, même dans la ville de Bagdet, qu'on lui avoit représenté être sans défense. Il dissimula cependant assez longtems son dessein; car depuis l'an 654, jusqu'en l'an 656, il fit faire tant de marches & de contremarches à son Armée, qu'on ne pouvoit juger de quel côté elle tourneroit. Le Visir Mouiad-eddin ayant pénétré par ses Emissaires la résolution des Tartares, se servit de cette occasion pour perdre sans ressource son maître & toute sa famille. Pour faire réussir son mauvais dessein, il conseilla au Calife de congédier ses troupes, comme lui étant inutiles dans un tems où il étoit craint par tous les Rois & par tous les Princes du Musulmanisme, qui se qualifioient tous Serviteurs & esclaves de son heureuse & sublime Porte: que pour les Tartares, ils paroissoient vouloir plutôt tourner leurs armes vers le septentrion, qui étoit plus à leur bienséance, que vers le midi. Mostadhem, qui aimoit l'argent, écouta avec plaisir un conseil qui devoit lui épargner des sommes immenses. Ce malheureux Prince se trouva ainsi desarmé dans le tems qu'il avoit le plus besoin de troupes; & ne craignant rien, il s'abandonna à la joye & aux plaisirs. Le Visir, sur qui le Calife se reposoit entiérement de toutes choses, pour comble de trahison, dispersa tous les Chefs & Officiers des troupes en divers lieux éloignez de Bagdet, & donna en même tems avis par un Exprès à Holagou, de la facilité qu'il trouveroit à se rendre maître de la ville capitale & de la personne du Calife. Le Tartare sur cet avis partit des environs de la ville de Hamadam, sans qu'on sût de quel côté il tourneroit, & tomba tout d'un coup sur l'Iraque Babylonienne, où la ville de Bagdet est située. A ces nouvelles, les principaux de la Cour avertirent le Calife qu'il étoit tems qu'il quittât ses débauches & ses plaisirs: mais le Visir faisoit enten-

dre en particulier à ce Prince qu'il ne couroit aucun danger, & que quand même les Mogols & les Tartares unis ensemble seroient entrez dans la ville, les femmes & les enfans seroient seuls capables de les assommer à coups de pierres de dessus les terrasses de leurs maisons. Le Calife s'entretenoit de ces pensées, lorsqu'il apprit que Holagou avoit détaché deux Généraux de son Armée avec un nombre considérable de troupes, qui avoient pris le chemin du Désert, pour s'approcher de plus près de Bagdet. Alors il fallut que le Calife songeât malgré lui à la guerre, & deux de ses Généraux se mirent à la tête de dix mille hommes, pour aller reconnoître les ennemis. L'Armée du Calife rencontra les Mogols campez le long du Degiaïl, c'est à dire, le petit Tigre, & qui n'est proprement qu'un bras de la riviére que les Arabes appellent *Digelab*, qui est le Tigre. Il se donna un très rude combat auprès de ce fleuve, sans que l'avantage demeurât à aucun des deux partis pendant tout le jour. Mais les Mogols ayant travaillé toute la nuit suivante à couper une des digues de l'Euphrate, près duquel l'Armée du Calife s'étoit mal postée, elle se trouva tellement incommodée des eaux de ce grand fleuve, qu'elle demeura sans aucune défense, de sorte que la plus grande partie de ces troupes fut submergée, & le reste passa par le fil de l'épée des Tartares. Pendant que les troupes du Calife s'avancérent pour aller au devant des Tartares, qui avoient pris la route du Désert pour s'approcher de Bagdet, Holagou arriva de l'autre côté avec le gros de son Armée, & parut tout à coup aux portes de cette ville, qui se trouva assiégée dans le tems qu'on y pensoit le moins. Ce siége dura deux mois entiers, sans que le Calife s'en fût presque apperçu, plongé dans ses desordres, sans prendre aucune connoissance de ses affaires. Holagou cependant pressoit la ville, & elle étoit sur le point d'être forcée, lorsque le Visir Alcami, cet ennemi domestique plus dangereux que les Tartares, sortit à cheval de la ville, accompagné de ses deux enfans & de plusieurs de ses amis, & alla trouver Holagou dans sa tente. Ce Prince le reçut honnêtement, lui accorda la liberté à lui & à ses enfans; mais il retint prisonniers tous les autres qui l'avoient suivi, & peu de tems après il fit donner un assaut général à la ville, qui n'avoit plus aucune défense, & y entra victorieux avec son Armée. Bagdet fut prise au mois de Sefer l'an 656 de l'Hégire, qui répond à l'an 1258 de Jésus-Christ, & mise à feu & à sang par les Tartares, qui pillérent une infinité de richesses, qui s'y trouvoient. Car cette ville étoit alors la plus puissante & la plus riche, qui fût connue dans l'Univers. Le Calife Mostadhem étant tombé entre les mains des Tartares avec un de ses enfans, on délibéra quelque tems sur ce que l'on en feroit. Il fut enfin résolu qu'il seroit empaquetté dans un feutre lié fort étroitement, & traîné en cet état par toutes les rues de la ville, où il expira en fort peu de tems. Son fils qui lui étoit resté de deux qu'il avoit, fut mis à mort; car l'autre avoit été tué à l'une des portes de la ville, qu'il défendoit courageusement. Telle fut la fin déplorable du dernier Calife des Musulmans, & le terme de leur Califat, qui avoit commencé après la mort de Mahomet, dans la personne d'Aboubéker, & qui étoit demeuré dans la Maison des Abbassides l'espace de 520 ans. Mostadhem mourut à l'âge de quarante-six ans, après en avoir régné dix huit & quelques mois. Il n'eut point de successeur. Car quoique, quelques années après sa mort, Bibars Sultan des Mammelucs en Egypte ait voulu relever cette Maison, en faisant déclarer pour Calife Mostanser, qui se vantoit d'en être, il ne fut reconnu pour tel que par fort peu de gens. Quoique ce dernier Calife ait été un Prince de fort peu d'esprit & sans conduite, cependant il régna avec plus de faste & de magnificence qu'aucun de ses prédécesseurs. Comme il étoit fort avare, il avoit ajoûté des richesses infinies aux thrésors que ses ancêtres lui avoient laissez, & son orgueil fut si grand, que les plus grands Princes entre les Musulmans n'avoient pas l'entrée facile auprès de lui. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTADHI BEEMRILLAH *Ben Mostanged Billah*, XXXIII Calife de la Maison des Abbassides, succéda à son pére Mostanged l'an de l'Hégire 566, de Jésus-Christ 1170. On remarque touchant ce Calife, qu'il a été le seul qui ait porté le nom de *Hassan*, après le fils aîné d'Ali, qui portoit le même nom; & ce second Hassan imita parfaitement les vertus du premier, & particuliérement sa libéralité, distribuant en fort peu de tems les grands thrésors que son pére avoit amassez. Cothbeddin Kimar, Général des troupes du Calife, avoit pris une si grande autorité, qu'il disposoit de beaucoup de choses, sans la participation de Mostadhi. Ce Prince, qui avoit pour Visir un très habile homme, nommé *Zehir Ben A'tthar*, duquel il suivoit d'ordinaire les conseils, s'opposa le plus qu'il put aux entreprises de Kimar. Ce Général ne pouvant souffrir la fermeté du Visir, qu'il savoit être auteur de toutes les résolutions vigoureuses qui se prenoient contre lui, voulut se saisir de sa personne, & fit investir la maison par les troupes qu'il commandoit. Le Visir instruit de l'entreprise, se sauva dans le Palais du Calife, & abandonna sa maison au pillage de cette soldatesque mutinée. Le Général ayant manqué son coup, ne voulut pas en demeurer là. Il fit avancer ses gens vers le Palais du Calife, qu'il croyoit pouvoir intimider & tirer par ce moyen le Visir de ses mains. Mais Mostadhi ayant entendu le bruit, parut sur un balcon de son Palais, & dit au peuple, qui s'y étoit tumultuairement assemblé, au bruit que les gens de Kimar avoient excité: „ Vous voyez assez, mes enfans, „ l'insolence de Kimar, & de quelle maniére outrepassant les „ bornes du pouvoir que je lui ai donné, il entreprend tous „ les jours sur mon autorité; c'est pourquoi pour le punir de „ ce nouvel attentat, je vous abandonne tous ses biens, & je „ me reserve seulement le châtiment de sa personne ". A l'ouïe de ces paroles, le peuple quitta le Palais, & courut vers la maison du Général. Celui-ci fit retourner aussi ses troupes, pour garantir sa maison du pillage; mais le nombre de la canaille s'augmentant d'heure en heure, rien ne lui put résister. La maison du Général fut forcée & pillée, & il fut obligé lui même de faire faire une bréche dans la muraille de son logis, pour se sauver, & pour gagner la ville de Mosul, où il mourut peu de tems après. Mostadhi mourut aussi l'an de l'Hégire 575, après avoir rendu la Justice à tous ses Sujets, & fait fleurir les Arts & les Sciences dans ses Etats, pendant un régne de neuf ans dix mois. Ce fut sous le Califat de Mostadhi, que finit celui des Fathimites en Egypte, en sorte que toute l'autorité légitime fut réunie dans sa seule personne. Ce qui arriva après que le Sultan Noureddin, & Saladin son Général, se furent rendus maîtres de la Syrie entiére, & de toute l'Egypte. La même année Nasser succéda à son pére Mostadhi, par le crédit de Zehireddin Ben A'tthar son Visir, qui fut cependant mal récompensé de ses soins. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* MOSTAGAN, ville d'Afrique dans le Royaume de Trémécen, en Latin *Mostaganum*, *Mustuganis*. Elle est fort ancienne, & a été bâtie par ceux du païs sur la côte dans la pente d'une montagne. Ses maisons sont bien construites, & ont presque toutes des fontaines. Elle est à 14 lieues d'Oran du côté d'occident, & son port est assez grand, mais un peu éloigné. On l'appelloit autrefois *Cartena*. Ptolomée la met à 14 degrez 3 minutes de longitude, & a 33 degrez 40 minutes de latitude. Les Habitans sont orgueilleux, quoique la plupart Tisserans. Quand on prit Oran, elle appartenoit aux Arabes, qui les tourmentoient si fort, que plusieurs l'abandonnérent, jusques à ce que les Turcs se fussent emparez d'Alger, & ensuite de cette place qui est la clef du païs. Martin de Cordoue qui en reconnoissoit l'importance, tâcha jusques à trois fois de s'en rendre le maitre, & perdit la vie dans la derniére entreprise. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *c.* 23. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOSTAIN BILLAH, *Ben Mohammed, Ben Motassem Billah*, XII Calife de la race des Abbassides, fut élevé au Califat l'an de l'Hégire 249 & de Jésus-Christ 863, au préjudice de *Môtaz*, frére de *Motasser* & fils de *Motavakkel*, à qui il appartenoit par droit de succession. Mostaïn n'étoit que petit-fils du Calife Môtassem Billah; mais par la faction des Turcs, qui étoit devenue très puissante, le parti de Môtaz fut bientôt abattu & détruit entiérement. L'an 250, la ville de Coufah se révolta par les intrigues de Jahia Ben O'mar, Prince de la race d'Ali, à qui se joignirent beaucoup de gens de l'Iraque Arabique; mais ces troubles furent bientôt appaisez par la mort du Chef des Rebelles. La même année un autre Chef de la Maison d'Ali, nommé Assan Ben Jézid, se révolta avec plus de succès dans la Province de Thabarestan. Car il demeura pendant le cours de 19 ans, maître de cette Province, qu'il avoit enlevée au Calife, & la laissa par héritage à son frére Mohammed Cassem, qui lui succéda, & qui en jouït paisiblement 18 ans entiers. L'an 251 de l'Hégire, le Calife étant à Samarah, qui est la même que Sermenrai, où les Califes faisoient leur résidence ordinaire depuis le Calife Môtassem, la division se mit parmi les Turcs, qui étoient maîtres de toutes les forces du Califat. Bagher, l'un de leurs principaux Chefs, poursuivant auprès du Calife quelque prétention qu'il avoit contre Vassif, autre Chef des Turcs, le Calife favorisa le parti de celui-ci. Bagher irrité de cette préférence assembla ses amis, & les exhorta à se défaire de Vassif, & à déposséder Mostaïn, pour élever à sa place un autre Calife, qui leur fût plus favorable. Le Calife ayant découvert cette conspiration, fit arrêter Bagher dans le Palais impérial: ce que les Turcs de son parti ayant su, ils prirent les armes sous prétexte de délivrer leur Chef des mains de ses ennemis. Le Calife pressé, tint conseil avec Vassif & Buga, autres Chefs de cette milice; & ceux qui étoient intéressez à la perte de Bagher leur ennemi, lui conseillérent de s'en défaire. Les Turcs, loin de s'appaiser, devenus plus furieux depuis la mort de leur Chef, se mirent à piller la ville, & menaçoient de mettre le feu au Palais impérial, si on ne leur livroit Vassif & Buga, qui étoient les auteurs du meurtre commis en la personne de leur Général. Vassif & Buga se voyant réduits à cette extrémité, ne trouvérent point de meilleur expédient que d'enlever Mostaïn & de le mener à Bagdet. Dès que les Séditieux apprirent que le Calife avoit été enlevé, ils se repentirent de la violence qu'ils avoient commise, & lui envoyérent des Députez, pour le prier de retourner à Samarah. Mohammed, fils d'Abdallah, qui étoit alors Gouverneur de Bagdet, fut ravi d'avoir le Calife entre ses mains; de sorte qu'il reçut très mal les Députez des Turcs, & les obligea même à s'en retourner, sans avoir vu le Calife. Les Turcs irritez reprirent les armes, déposérent de leur propre autorité Mostaïn, & mirent sur le Thrône Môtaz, frére de Montasser, à qui il appartenoit de droit. Môtaz élevé à cette dignité, leva des troupes, & envoya son frére Mouaffec à la tête d'une grande Armée, pour assiéger Mostaïn & tous ceux de son parti dans Bagdet. Mostaïn se voyant pressé, fut longtems à délibérer sur le parti qu'il devoit prendre. Cependant les Turcs, qui étoient auprès de lui, sans attendre sa résolution, firent leur accommodement particulier avec le nouveau Calife; & le Gouverneur de la ville écrivit même à Môtaz, que s'il vouloit lui laisser son Gouvernement & promettre solemnellement de conserver la vie à Mostaïn, il feroit en sorte, de concert avec les Turcs, que ce Prince se démettroit volontairement du Califat. Le Traité fut signé l'an 252 de l'Hégire, & Mostaïn fut obligé de se démettre du Califat en faveur de Môtaz, & à se contenter de mener une vie privée dans le Palais magnifique, que Hassan Ben Sohal avoit fait

fait bâtir dans Bagdet, & qui lui fut assigné pour demeure. Môtaz cependant faisoit garder soigneusement Mostaïn dans ce Palais; & quelque soupçon lui étant venu sur sa conduite, il le fit venir auprès de lui dans la ville de Samarah, où le Visir Said, auquel il le recommanda, s'en défit bientôt; ainsi ce Prince ne régna que trois ans & neuf mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTAIN BILLAH, autre Calife, qui étoit de ces prétendus Abbassides, que les Mammelucs avoient établis en Egypte. Ce furent cependant les Circassiens, qui élevérent celui-ci à la dignité royale. Il prit la qualité de Sultan l'an 815 de l'Hégire, & 1412 de Jésus-Christ; mais il ne la conserva que six ou sept mois, après lesquels les Circassiens mêmes le déposérent, & mirent dans leur Nation la Couronne, que ce Calife avoit usurpée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTALI BILLAH, Calife Fathimite d'Egypte, qui succéda à son pére *Mostansér Billah* l'an 448 de l'Hégire, & 1056 de Jésus-Christ, & régna jusqu'en l'an 495. Les Astrologues de son tems prédirent un Déluge universel; mais il n'y eut qu'un torrent débordé auprès de la Mecque. Après la mort de ce Calife, qui n'avoit qu'un fils en fort bas âge, Bérar son frére se saisit de la ville d'Alexandrie, où il se fit proclamer Calife sous le nom de Mostafa Ledin illah. Mais Afdhal, Général des Armées d'Egypte, le défit bientôt, & fit proclamer Calife, Ali Aboul Mansor, fils de Mostali, qui n'avoit encore atteint que l'âge de cinq ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTANGED BILLAH, XXXII Calife de la Maison des Abbassides, qui succéda à son pére Moctafi, qui l'avoit déclaré son unique héritier, l'an 555 de l'Hégire, & 1160 de Jésus-Christ. Abou Ali son frére voulut le déposséder, & entreprit même sur sa vie, ayant suborné des femmes du Palais Impérial, qui devoient le poignarder. Mais Mostanged averti du complot, fit emprisonner son frére & sa mére, qui étoient de la conspiration, & fit jetter dans le Tigre, les femmes qui étoient gagnées pour le massacrer. Ce Calife aimoit tellement la Justice, qu'ayant fait mettre en prison un Calomniateur, & un des Grands de sa Cour lui ayant offert la somme de deux mille écus d'or pour la délivrance du prisonnier, il lui dit, *Mettez-moi entre les mains un autre homme, qui ait toutes les mauvaises qualitez de ce prisonnier, & je vous en ferai compter dix mille; car je souhaite extrêmement de purger mon Etat de cette peste.* Mostanged mourut l'an 566 de l'Hégire, après avoir regné dix ans & un mois, & eut pour successeur *Mostadhi Billah* son fils. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTANSER BILLAH, XXXVI Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils de *Dhaher* son prédécesseur, & fut proclamé l'an de l'Hégire 623, & de Jésus-Christ 1226. Il surpassa tous ses prédécesseurs en clémence & en libéralité. Il fit bâtir plusieurs édifices publics pour la commodité de ses Sujets, & entre autres le fameux Collége, qui est appellé de son nom *Madrasah al Mostanseria*, dans lequel il avoit un appartement & une galerie, qui joignoit les Ecoles, où il venoit tous les jours pour apprendre ce qui se passoit dans son Collége, & d'où il entendoit souvent par des jalousies, les disputes des Docteurs & de leurs Disciples. Il faisoit souvent dresser dans la ville de Bagdet un grand nombre de tables, sur-tout au mois de Ramadhan, pendant la nuit, qui est le seul tems auquel les Musulmans peuvent manger & boire, à cause de leur jeûne, qu'ils observent dans ce mois-là. Ce fut sous le Califat de Mostanser, que les Mogols entrérent dans les Provinces des Musulmans. Ils prirent la ville de Bagdet seize ans après la mort de ce Calife, arrivée l'an 640 de l'Hégire dans le 51 de son âge, laissant son fils infortuné *Mostâdhem* pour successeur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTANSER BILLAH: c'est le surnom que prit Ahmed Ben Dhaher, lorsqu'il fut déclaré Calife en Egypte par les Mammelucs. Quelques Arabes ayant mené au Caire, l'an de l'Hégire 659, de Jésus-Christ 1260, un personnage nommé *Ahmed*, qu'ils disoient être fils naturel & légitime du Calife Dhaher Ben Nasser l'Abbasside, & s'être sauvé heureusement de Bagdet, quand elle fut prise pat les Tartares; Bibars surnommé *Al Malek Al Dhaher*, IV Sultan de la premiére Dynastie des Mammelucs en Egypte, convoqua une Assemblée générale, en forme de Concile, de tous les Imams & Docteurs du Mahométisme, tant de la Syrie que de l'Egypte, pour délibérer sur l'état & sur la personne de cet Ahmed. Il étoit fort brun de visage, & ne paroissoit point dans son extérieur être du sang des Abbassides. Cette grande Assemblée pourtant, après avoir entendu plusieurs témoins, & examiné soigneusement les Mémoires de la famille des Abbassides, prononça sous l'autorité de Bibars, qu'Ahmed étoit par sa naissance & par la mort de Mostâdhem le légitime & véritable Calife des Musulmans, & lui donna le surnom de Mostanser Billah, qui signifie, *celui qui attend tout son secours de Dieu.* Le Sultan Bibars fut le premier qui lui rendit hommage. Il se chargea de lui fournir un équipage convenable à sa dignité, qui lui couta un million d'écus d'or. De sorte que le peuple, à qui il en avoit couté cher, pour se moquer de la dépense du Sultan, appelloit ce nouveau Calife *Al Zerabini*, c'est à dire, *le Calife aux écus d'or.* Mostanser Billah ainsi installé fut reconnu pour le premier Calife de la seconde Dynastie des Abbassides, & le Sultan Bibars le mena avec lui dans l'expédition qu'il fit en Syrie, le faisant respecter par-tout, comme le Souverain-Pontife des Musulmans. Il entreprit même de le remettre dans la ville de Bagdet en possession du Thrône de ses ancêtres. Pour cet effet il lui donna des troupes avec un de ses Généraux, & il étoit déja en marche, lorsque les Tartares en ayant avis, lui coupérent le chemin, l'enveloppérent avec tout son équipage, & le firent mourir. Cependant ce Calife ne laissa pas d'avoir des successeurs en Egypte. Mais ils n'y faisoient que les fonctions de la Religion Musulmane, sans aucun pouvoit temporel, les Mammelucs les créant & les déposant à leur gré. Le dernier de ses successeurs fut Motavakkel, que Sélim I, Sultan des Turcs, trouva en Egypte, après qu'il en eut fait la conquête. Il le mena avec lui à Constantinople. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTANSER BILLAH *Abou Themim Al Fathemi*, cinquiéme Calife d'Egypte de la race des Fathimites. Il succéda à son pére *Dhaher* à l'âge de neuf ans, l'an de l'Hégire 427, & de Jésus-Christ 1036, & régna 60 ans, avec une prudence & une modération extraordinaires, qui lui firent dissiper plusieurs conjurations; en sorte qu'il laissa pour successeur son fils *Ahmed Aboul Cassem*, surnommé *Mostâli*, qui commença son régne l'an 487 de l'Hégire, & 1094 de Jésus-Christ. Ce Calife étoit fort bon Poëte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTAR, en Latin *Mostaria*, ville de l'Herzégovine en Dalmatie. Elle est sur la riviére de Narenta, à douze lieues au dessus de la ville de ce nom. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Saloniana.* * Maty, *Dict. Géogr.*

MOSTARSCHED BILLAH *Ben Mostedhaher Billah*, XXIX Calife de la Maison des Abbassides, succéda à son pére *Mostedhaher*, l'an de l'Hégire 512, & de Jésus-Christ 1118. Aboul Hassan son frére se révolta contre lui, se saisit de l'importante place de Vasseth bâtie sur le Tigre, & prit le titre de Calife. Le régne de ce nouveau Calife ne fut pas de longue durée; car Dobais Ben Sadekah, Gouverneur de tout ce païs pour Mostarsched, combattit & défit Aboul à platte couture. Son frére, à qui on le remit prisonnier, lui donna généreusement la vie & la liberté. Il appaisa heureusement quelques autres troubles, que ce même Dobais excita contre lui. L'an 526 de l'Hégire, le Sultan Massôud ayant succédé à son frére Mahmoud, & son nom ayant été publié dans toutes les Mosquées du consentement de Mostarsched, ce Calife changea ensuite de sentiment pour Massôud, & à la sollicitation de quelques Grands de sa Cour, il fit supprimer son nom dans les priéres publiques, & lui ôta même la qualité de Sultan. L'an 529, le Sultan irrité de cet affront, battit les troupes du Calife, se rendit maître de Bagdet & de la personne du Calife. Il le mena avec lui jusques dans la Province d'Aderbigian, & lui témoigna beaucoup de bienveillance; il promit même de le renvoyer à Bagdet, moyennant certain tribut. Mais des assassins le tuérent dans sa tente, & l'on crut que cet assassinat avoit été commis par l'ordre de Massôud. Ce Calife étoit fort éloquent: il mourut à l'âge de 43 ans, après un régne de 17 ans & demi, & laissa pour successeur *Rasched Billah* son fils. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOSTIERS (Anselme de) Astrologue & Poëte Provençal, natif d'Avignon, fut en crédit à la Cour de Robert dit *le Bon & le Sage*, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoscope des personnes de la Maison Royale, il prédit au Roi Robert la mort de Charles Duc de Calabre son fils, qui mourut le dixiéme Novembre 1328. Anselme prévit encore la fin malheureuse de la Reine Jeanne I, fille de Charles, & petite-fille du Roi Robert, qui mourut l'an 1343. Alors il se retira à Avignon, où le Roi lui avoit donné une charge. Il laissa des enfans, qui soutinrent sa réputation, & mourut vers l'an 1348, lorsque la même Reine Jeanne engagea au Pape Clément VI la ville d'Avignon. Pétrarque l'avoit connu à la Cour du Roi Robert. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise.*

MOSTY, petite ville de la Russie Polonoise, sur la petite riviére de Rotnos dans le Palatinat de Belczo, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOSUL ou MAUSEL, ville ancienne de la Mésopotamie, située sur le bord occidental du Tigre. Les Hébreux disent que c'est la même que *Rohoboth*, qu'Assur, fils de Sem, bâtit aussi bien que Ninive & Chale. Ce qu'il y a de certain, c'est que c'est la fameuse Séleucie construite par Séleucus, & que Strabon place à trois cens stades de Babylone. Elle devint au tems de l'Empereur Justinien le Siége d'un Evêque Catholique ou Primat de l'Orient, & les Chrétiens Nestoriens lui obéissoient. Ce Prélat transféra ensuite son Siége à Bagdet. Mosul est une ville assez belle au dehors, ayant de hautes murailles de pierres de taille; mais au dedans elle est presque toute ruïnée & n'a que deux méchans Caravanséras, & quelques Basars peu considérables. Il n'y a rien de curieux à y voir, & elle ne fait connoître son nom que par le grand abord des Négocians qui y viennent, sur-tout des Arabes & des Curdes qui habitent l'ancienne Assyrie qu'on appelle aujourd'hui Curdistan. Il y a dans la ville quatre sortes de Chrétiens, des Grecs, des Arméniens, des Nestoriens, & des Maronites. Les Capucins y avoient une petite Maison, mais ils ont reçu des Turcs de si grandes avanies qu'ils ont été obligez de l'abandonner. La ville est gouvernée par un Bacha, qui demeure dans un petit château sur le Tigre. Il entretient pour sa milice prés de deux mille hommes, Janissaires & Spahis. On voit hors de Mosul, à la portée du mousquet, vers l'occident d'Eté, un grand Monastére ruïné avec un clos de hautes murailles, dont la plus grande partie est encore debout. On fait à Mosul force draps d'or & de soye, qu'on appelle *Mosulins*, & les Marchands y apportent des épiceries en grande quantité. C'est aussi un lieu renommé dans toute l'Asie pour les toiles peintes en rouge qui ne perdent jamais leur couleur, & pour les noix de galle qu'on receuille dans les montagnes voisines, & que l'on transporte en Europe & en d'autres parties du monde. C'est avec ces noix qu'on accommode les Maroquins de Levant. * Oléarius. Davity, *Assyrie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOSUL (le Béglerbéglic de), une des Provinces du Diarbékir,

békir, région de la Turquie, en Asie. Elle est entre celles du Diarbékir, de Rika, de Bagdad, & de Schéréful. Mosul, Teskrit, & Zerbit en sont les lieux principaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

MOSYNIENS ou MOSYNOECIENS. *Voyez* MOSINEQUES.

MOT.

MOTADHED BILLAH *Ben Mouaffec*, XVI Calife de la Maison des Abassides, étoit fils de *Mouaffec*, lequel ne jouït point du Califat, mais le gouverna avec un pouvoir presque absolu, sous Mottamed Billah son frére. Ce fut à ce Mottamed, que Mothadhed succéda, c'est à dire, le neveu à son oncle, l'an de l'Hégire 279, & de Jésus-Christ 892, au préjudice d'un fils que Mottamed avoit laissé, auquel on fit ainsi perdre le droit qu'il avoit à la succession de son pére. On dit que ce Motadhed vit en songe Ali, qui lui ordonna de bien traiter les enfans de sa Maison, quand il seroit Calife; aussi pendant le cours de son régne combla-t-il les Alides de ses graces & de ses faveurs. Un fantôme, dit-on, lui apparoissoit aussi de tems en tems sous des formes différentes: c'est à dire, que ce Calife étoit un peu visionnaire. Il eut quelques guerres avec les Carmathes, qui commencérent sous son régne à courir l'Arabie & la Chaldée, & à y faire divers ravages. Ce Calife mourut l'an 289 de l'Hégire, après avoir pris le serment des peuples, en faveur de son fils *Moctafi*, qu'il avoit désigné pour son successeur. Il vécut 49 ans, & en regna neuf & neuf mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTAKI LILLAH *Ben Moctader Billah*, XXI Calife de la race des Abbâssides, succéda à son frére *Radhi Billah*, l'an de l'Hégire 329, & de Jésus-Christ 940. Abdallah surnommé *Al-baridi* ou *Al-beridi*, Prince de la ville de Bassorah & de ses environs, qui n'avoit pu obtenir la charge de Généralissime des troupes du Calife, se présenta devant Bagdet; & le Calife ne s'y trouvant pas en sureté, quitta la ville & prit la route de Mosul, pour implorer le secours des Princes de la Maison de Hamadan, qui y régnoient, & qui étoient alors très puissans. Ces Princes étoient deux fréres, Nasser Aldoulat & Seïf Aldoulat. Ayant pris la protection du Calife, ils le reconduisirent à la tête d'une Armée florissante à Bagdet, malgré l'opposition de tous ses ennemis. Baridi ne les attendit pas. Il se retira avec ses troupes à Vasséthe, & après quelques combats, il fut obligé de se retirer encore plus loin. Motaki voulant se conserver l'affection de la milice Turque, donna l'an 331 de l'Hégire la charge d'Emir Al Oméra, ou de Généralissime de ses troupes, à Tozun, proche parent d'Iahkem, qui l'avoit possédée, & ôta ainsi toute espérance à Baridi de s'emparer du commandement auquel il aspiroit avec tant d'ardeur. Cependant l'année suivante le Calife se brouilla avec Tozun, & voulant lui ôter la charge qu'il lui avoit donnée, il irrita tellement ce Turc, que pour se mettre en sureté, il fut obligé de quitter Bagdet pour la seconde fois, & de se retirer en Syrie, pour implorer le secours d'Akhschid, qui s'étoit rendu maître de cette Province, aussi bien que de toute l'Egypte. Il étoit déja arrivé à la ville de Rakah en Mésopotamie, lorsque sans attendre le secours qu'Akhschid lui avoit promis, il changea tout d'un coup de sentiment, & dépêcha un Officier de ses Gardes vers Tozun, pour traiter d'accommodement avec lui. Tozun accepta l'offre, & promit en présence des principaux Magistrats de Bagdet de rendre toutes sortes d'honneurs & de respects au Calife, sans jamais attenter contre sa personne. Il fit même un Ecrit signé des principaux Docteurs de la Loi, par lequel il s'engageoit de tenir tout ce qu'il avoit promis de bouche. Le Calife se fia à tant de promesses, malgré les conseils de ses amis; mais Tozun ne jugea pas à propos de les tenir. Il fit déposer Motaki l'an 333 de l'Hégire, & fit mettre à sa place Abdallah-Aboul-Cassem fils de Moctafi, qui étoit cousin germain du Calife. Motaki régna trois ans & onze mois; & Mostacfi son successeur le laissa vivre encore pendant l'espace de 25 ans, après l'avoir privé de la vue. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTALA. *Cherchez* MOTULA.

MOTAMED ou MOTTAMED ALALLAH *Ben Motavakkel Billah*, XV Calife de la race des Abassides. Il n'avoit point été appellé ni désigné au Califat par son pére, comme ses trois fréres Montasser, Môtaz, & Mouiad; dont les deux premiers régnérent. Cependant il y eut part, après la déposition de Motadi son prédécesseur, qui arriva l'an de l'Hégire 256, & de Jésus-Christ 870. Ce Calife avoit encore un autre frére, nommé Mouaffec, qui usa si absolument de l'autorité que son frére lui donna, qu'il devint en quelque façon le maître du Califat, & fit régner son propre fils au préjudice du fils de Motamed. Les affaires de l'Empire & de la Religion changérent entiérement de face sous le régne de Motamed. Ce Calife, soutenu de Mouaffec son frére, abolit tout à fait le pouvoir que la Milice Turque avoit usurpé. Il eut la guerre contre les Zinges, qui faisoient de grands progrès dans la Chaldée, dans l'Arabie, & même dans la Perse. Son frére fut battu deux fois de suite par ces peuples, qui l'obligérent de faire avec eux une espéce d'accommodement, & de retourner à Samarah, qui étoit alors la capitale du Califat. L'an 261 de l'Hégire, Motamed déclara son fils Giafar son successeur, & appella près de lui Mouaffec son frére, & Motadhed fils de Mouaffec son neveu. Giafar prit alors le surnom de *Moffaouedhela-allah*; mais il ne jouït jamais du Califat. En 262, Jacoub premier Prince ou Sultan de la Dynastie des Soffarides, après s'être rendu maître de l'Iraque Persienne, qui étoit des dépendances du Calife, sans pourtant se déclarer son ennemi, lui fit enfin ouvertement la guerre, & s'approchoit déja de la ville de Bagdet, lorsque Mouaffec frére du Calife vint au devant de lui, lui livra bataille & le défit, en sorte qu'il eut bien de la peine à se sauver. L'an 267, Mouaffec accompagné de son propre fils Motadhed, voulut réparer les affronts qu'il avoit reçus des Zinges; il les battit en plusieurs rencontres, sans pourtant pouvoir les défaire entiérement. Mais enfin l'an 270 de l'Hégire, il les poussa si rudement, que leur Prince lui-même fut contraint de s'enfuir dans la Province d'Ahvaz, où ayant donné un dernier combat, il y laissa la vie; & la tête de ce rebelle ayant été envoyée à Bagdet, les troubles de l'Iraque Arabique furent tellement calmez par la mort de ce Prince, que l'on n'entendit plus parler des Zinges. Cette grande victoire acquit à Mouaffec le titre de *Nasser Ledinillah*, qui signifie *Protecteur de la Religion Musulmane*, & il continua de gouverner le Califat sous ce titre, jusqu'en l'an 278, qu'il mourut. Motadhed son fils prit en main, comme par succession, le gouvernement des Etats du Calife son oncle, & le dépouilla de tout ce qui lui restoit d'autorité, ne lui laissant que le simple nom de Calife. Il fit bientôt paroître le pouvoir qu'il avoit, en obligeant Motamed de convoquer l'année suivante, qui étoit l'an 279 de l'Hégire, une Assemblée générale des principaux Seigneurs & Officiers de sa Couronne, pour ôter à son propre fils Giafar la succession immédiate qui lui appartenoit après la mort de son pére, & pour la lui transférer à lui-même. Ce fut cette même année que Motamed mourut d'une esquinancie, qui lui survint à l'âge de 50 ans & six mois, & dans la 23 année de son régne. Ce Calife, fort adonné à ses plaisirs, se reposoit aisément du soin de ses affaires sur les autres. Il aimoit passionnément la Musique, & n'ignoroit pas les Lettres. Ce fut lui qui quitta le séjour de la ville de Samarah en Syrie, où les Califes Abbassides avoient toujours fait leur résidence depuis Motassem Billah qui l'avoit bâtie. Il est vrai que Motavakkel avoit voulu transférer le Siége de son Empire à Damas; mais à peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il retourna à Samarah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTANABBI, célébre Poëte Arabe, dont le nom tout entier est, *Abul Tajeb*, *Achmed Ebn Hosain*, *Alschoosi*, *Alkendi*, *Almotanabbi*. Il passe pour le Prince des Poëtes Arabes. Le nom de Motanabbi lui fut donné à cause du don de Prophétie. Il étoit natif d'un bourg de Kufa nommé *Alkenda*, ce qui lui a donné le nom de *Kendi*, & non la Tribu dont il étoit, comme quelques-uns l'ont avancé mal à propos. Le nom d'*Alschoosi* est celui qui désigne la Tribu dont il étoit. Il vivoit dans le X siécle. Le Roi Adadoddaula le fit mourir peu de tems avant la naissance d'Abulola. Il avoit fait sa demeure à la Cour de Seiphodin, Roi d'Alep, dont il a célébré les louanges dans sept Poëmes, & auprès de Caphurt Ach Schidai, Seigneur d'Egypte & grand fauteur des Savans; il a loué ce Seigneur dans le commencement d'un Poëme, dont la fin est une Satyre contre lui. La Collection de ses Poësies, intitulée *Daiwanol Motanabbi*, est souvent citée par les Auteurs Arabes. Il y en a un exemplaire à la Bibliothéque de Leyde, avec un Scholiaste de ce Poëte. * Almakin, *Hist. Sarac.* Golius. Pocoke. *Catalog. Bibliothecæ Leidensis. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

MOTASSEM-BILLAH *Ben Haroun Al Raschid*, VIII Calife de la Maison des Abbassides. Il étoit frére d'*Amin* & de *Mamoun* ses prédécesseurs, & il succéda à ce dernier par la nomination expresse, qu'il avoit faite de lui pour son successeur, au préjudice d'Abbas son propre fils. Quelques Séditieux voulurent porter Abbas à faire valoir ses droits; mais il prêta en leur présence serment de fidélité à son oncle, & les exhorta d'en faire autant. Motassem envoya des troupes à Ispahan & à Hamadan, villes principales de l'Iraque Persienne, pour châtier les peuples de ce païs-là, qui favorisoient la révolte d'un fameux Imposteur nommé *Babek Al Khorremi*. Ces troupes firent passer plus de soixante mille hommes au fil de l'épée. Il envoya ensuite une puissante Armée dans l'Adherbigian, où le Rebelle s'étoit retiré. Après plusieurs combats, il fut mis en fuite, pris & envoyé au Calife, qui le fit mourir l'an 223 de l'Hégire, & 838 de Jésus-Christ. Après cette guerre, il en fallut soutenir une autre contre les Grecs. L'Empereur Théophile, après avoir couru victorieux les Provinces Musulmanes, avoit pris & saccagé la ville de Zabatrah. Motassem fut assez heureux, pour le repousser jusqu'a Mopsueste en Cilicie, & lui donna une bataille dans laquelle les Grecs perdirent plus de 30000 hommes. Le Calife, retourné à Samarah, découvrit une grande conjuration qui s'étoit tramée contre lui. Les conjurez devoient le tuer avec Afschin & Asbah ses deux meilleurs amis, & mettre son neveu Abbas sur le thrône. Les conjurez furent punis de mort, & Abbas renfermé dans un lieu où l'on lui donnoit à manger sans lui donner à boire, en sorte qu'il mourut bientôt de soif. Motassem mourut lui-même l'an 227 de l'Hégire, après avoir regné huit ans, huit mois & huit jours. Ce nombre de huit lui fit donner le titre de *Mottbamen*, qui signifie l'*Octonaire*, ou le *Huitiéme*, & il l'eut avec d'autant plus de justice, qu'il fut le huitiéme Calife de sa Maison, qu'il laissa huit enfans mâles, autant de filles, huit mille esclaves, huit millions d'or, & l'on compte jusqu'à huit batailles, qu'il avoit données ou gagnées. Ce Calife ennuyé du séjour de Bagdet, où les fréquentes séditions du peuple troubloient son repos, prit la résolution d'abandonner cette ville, & d'en bâtir une autre pour y faire sa résidence. Il choisit pour cet effet un lieu nommé *Catoul*, situé près de la ville de Sermenraï en Syrie; il y construisit une nouvelle ville, qui fut nommée *Samarah*, & qui passa aussi depuis sous le nom de *Sermenraï*. Ce Calife eut pour successeur *Vathec Billah* son fils. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MO-

MOTAVAKKEL BILLAH *Ben Môtassem Billah*, X Calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Môtassem*, & il succéda à son frére *Vathec*, non sans quelque contestation; car les principaux Seigneurs étoient sur le point de reconnoître Mohammed, fils de Vathec, qui étoit encore fort jeune, si Vassif, Chef de la Milice Turque, que Môtassem avoit mis sur pié, ne s'y fût opposé. Il représenta aux Turcs qu'il leur feroit honteux d'avoir un Calife incapable de leur faire la priére, devoir indispensable du Souverain-Pontife des Musulmans. Cette raison fit revenir les avis, & Motavakkel frére de Vathec, & par conséquent oncle de cet enfant, fut proclamé l'an 232 de l'Hégire, qui est le 846 de Jésus-Christ. L'an 235 de l'Hégire, le Calife ordonna que tous les Chrétiens & tous les Juifs de son Empire portassent une large ceinture de cuir, que les Arabes nomment *Zonnar*, pour être distinguez des Musulmans. Il les exclut de toutes les charges de Justice & de Police, & leur défendit d'avoir des étriers de fer. Il passa plus avant en 239, car il ne voulut pas qu'ils montassent des chevaux, ne leur laissant que des mulets & des ânes. Cette Loi dure encore parmi les Turcs. Dès l'an 235, Motavakkel avoit fixé le droit de la succession entre trois de ses enfans, Montasser, Môtaz & Mouiad, qui étoient appellez l'un après le décès de l'autre. Ils avoient encore deux autres fréres, Môtamed & Mouaffec, qui étoient exclus de la succession. Il arriva cependant que Montasser & Môtaz, n'ayant régné que très peu de tems, & Mouiad n'étant pas parvenu au Califat, Môtamed qui en avoit été exclus, en jouït; & les enfans de Mouaffec, lequel en avoit aussi été privé par son pére, régnérent après Môtamed leur oncle. L'an 236, Motavakkel, qui étoit l'ennemi déclaré d'Ali & de toute sa postérité, défendit sous de rigoureuses peines, les pélerinages qui se faisoient à son tombeau; ordonna peu après, que celui de Houssain, fils d'Ali, qui étoit dans la plaine de Kerbela, où il avoit été tué, fût entiérement rasé; & pour en effacer tous les vestiges, il en fit labourer la terre, & y fit passer un canal d'eau par dessus. Les Sectateurs d'Ali racontent beaucoup de miracles faits pour confondre l'impiété de Motavakkel, mais nous ne les insérerons pas ici. Motavakkel fut averti par un de ses Esclaves, qu'il se formoit une conjuration des Principaux de l'Etat contre lui; ce qui lui fit prendre la résolution de les prévenir, en se défaisant de tous ceux qui lui étoient suspects. Il les convia pour cet effet à un festin, & après qu'il fut fini, le Calife prit son cimeterre, tua plusieurs de ces conviés de sa propre main, & fit mettre les autres entre les mains de ses Exécuteurs. Une des principales causes de la mort de ce Calife, fut le ressentiment de Vassif le Turc, auquel il avoit confié la garde de sa personne; car sans avoir égard qu'il étoit entre ses mains, & que par conséquent il n'étoit pas sûr de l'offenser, il lui ôta plusieurs domaines, qu'il possédoit dans l'Iraque Persienne, pour les donner à Farah Ben Khacan, son Visir & son Favori. A l'égard de Montasser propre fils du Calife, ce qui le porta à consentir à la mort de son pére, furent les injures & les outrages qu'il recevoit de sa part. Il lui donnoit des noms de mépris. Quelquefois il le faisoit boire avec excès & jusques à ce qu'il eût perdu la raison, après quoi il le souffletoit sans discrétion, & lui faisoit même souffrir quelquefois des peines plus rigoureuses. La haine de Motavakkel pour Ali & pour tous ses Descendans, fut une autre raison que Montasser alléguoit, pour excuser son parricide: & enfin il craignit même pour sa propre vie; parce que son pére tenant un jour à la main une épée, qui lui coutoit dix mille écus d'or, dit à Fatah son Visir, qu'il voudroit bien trouver parmi ses Esclaves Turcs un vaillant homme, à qui il pût mettre cette épée en main, pour veiller à la conservation de sa personne. Fatah lui répondit aussi-tôt, *Voici Bagher le plus brave de tous vos Turcs, qui est digne de recevoir ce présent de votre main.* Ce Bagher entroit pour-lors par hazard dans la chambre du Calife; il reçut en même tems de ses mains l'épée, avec de très gros appointemens de Motavakkel. On dit pourtant que Bagher ne tira point cette épée du fourreau, que pour tuer celui qui la lui avoit donnée. Voici comment deux Auteurs Arabes racontent la mort de ce Prince. Motavakkel avoit des façons de faire, & jouoit souvent à des jeux, qui ne plaisoient qu'à lui seul. Car lorsqu'il étoit en débauche avec ses amis, il faisoit quelquefois lâcher un lion, qui paroissant tout à coup au milieu du festin, épouvantoit tous les conviez. Il faisoit aussi quelquefois couler des serpens par dessous la table, & casser des pots pleins de scorpions au milieu de la salle où il mangeoit, sans qu'il fût permis à personne de se lever de table, ni de changer de place; & lorsque quelqu'un de ses amis avoit été piqué ou mordu par quelqu'un de ces animaux, il le faisoit guérir avec une excellente thériaque, qu'il avoit fait préparer. Etant un jour dans une semblable débauche, les Esclaves Turcs conjurez entrérent avec Bagher les épées nues à la main dans la salle du festin. Un de ceux qui étoient à table les ayant apperçus le premier, & ne sachant pas le mauvais dessein des Turcs, dit en raillant, *Ce n'est plus la journée ni des lions, ni des serpens, ni des scorpions, c'est celle des épées.* Motavakkel l'entendant parler d'épées, dit aussi-tôt à ce railleur, *Qu'est-ce que tu veux dire?* & à peine eut-il achevé ces paroles, que les Turcs se jettérent sur lui & le mirent en piéces. Fatah son Visir le voulant défendre, & criant de toute sa force, *ô Motavakkel, je ne veux plus vivre après vous*, fut aussi tué avec le Calife; mais son Boufon qui s'étoit caché sous une estrade, à la vue des épées, après avoir entendu les paroles du Visir, & vu ce qui lui étoit arrivé, se mit à crier, *ô Motavakkel, je serai fort aise de vivre après vous.* Ce Calife avoit regné 14 ans & deux mois, ou dix mois, selon quelques-uns: il fut tué l'an de l'Hégire 247, dans la 40 année de son âge. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTAVAKKEL BILLAH, II du nom: c'est le surnom de *Mohammed Ben Jacoub*, qui est le dernier Calife Abbasside, qui ait été reconnu en Egypte ou ailleurs. Il se trouva à la bataille qui se donna entre Cansou Gauri, Sultan des Mammelucs, & Sélim, I du nom, Sultan des Turcs Othmanides. Sélim l'ayant fait prisonnier le mena à Constantinople, où il le retint jusqu'en l'an 926 de l'Hégire, de Jésus-Christ 1519, auquel tems ce Sultan sentant approcher sa mort, le fit mettre en liberté, & lui assigna 60 drachmes d'argent Othmaniques par jour pour sa subsistance. Motavakkel s'en retourna après la mort de Sélim en Egypte, où il vécut jusqu'en l'an 945 de l'Hégire, c'est à dire, jusqu'en l'an 1538 de Jésus-Christ. Il laissa deux enfans, qui tiroient pension du Thrésor royal. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTAYES, Sauvages du Bresil dans l'Amérique méridionale. Ils sont voisins des Molopagues, & petits de corps. Leur couleur est olivâtre, & ils vont tout nuds. Ils portent leurs cheveux un peu au dessous de leurs oreilles, tant hommes que femmes. Quand ils sont devenus plus longs, ils les brûlent tout à l'entour, ce qu'ils font si proprement qu'on diroit qu'ils les ont coupez. Ils ne se laissent aucun autre poil, ni aux sourcils ni ailleurs. Ils vivent de maïs, de racines, de grenouilles, de couleuvres, de serpens, de crocodiles, de singes, de chiens & de chats sauvages. * De Laet, *Ind. Occid. l.* 15. *ch.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOTAZALES, nom que l'on donne à une Secte Schismatique entre les Musulmans. Vassel étoit leur Chef, & il se sépara de son Maître pour quelque diversité de sentimens, l'an de l'Hégire 125, & de Jésus-Christ 723. Les Motazales soutenoient, 1. Qu'on ne devoit point séparer les Attributs de l'Essence divine; 2. Ils croyoient avec tous les Sectateurs d'Aly, que l'Alcoran avoit été créé, & que par conséquent il n'étoit point éternel. Ils disoient même que les Arabes auroient pu faire un aussi beau Livre que l'Alcoran, s'ils s'y étoient appliquez. 3. Les Motazales enseignoient que la Foi ne se perd point, mais que cependant on ne peut pas donner le nom de Fidéle à celui qui péche grossiérement. 4. Ils soutenoient que Dieu n'a qu'une influence générale sur les actions des hommes, qu'il laisse à l'homme une entiére liberté; & que c'est par-là qu'on mérite d'être récompensé ou puni. Les Sennites au contraire croyent que c'est Dieu qui fait le bien & le mal. * Basnage, *Hist. des Juifs, tome* 5. *p.* 1652. *& suiv.*

MOTAZ BILLAH *Ben Motavakkel*, XIII Calife de la race des Abbassides, étoit fils de *Motavakkel*, & frére de *Montasser*, à qui il devoit succéder par la déclaration de leur pére, d'autant plus que Montasser n'avoit pas laissé d'enfant qui pût troubler l'ordre de la succession. Mais les Turcs, qui craignoient que Môtaz ne vengeât sur eux la mort de son pére, qu'ils avoient tué à la sollicitation de Montasser, obligérent celui-ci, avant qu'il mourût, à décider de sa pleine autorité, que le droit de son frére à la succession étoit nul, & ne pouvoit empêcher que l'on ne la transportât à un autre. Sur cette décision, les Turcs firent procéder à une nouvelle élection, & firent en sorte par leur crédit que Mostaïn, duquel on a parlé en son lieu, fût élu pour souverain Imam & Calife des Musulmans. Cette élection ne préjudicia point au droit de Môtaz; & les mêmes Turcs, savoir, Vassif, Bagher & les deux Bouga, contraignirent peu de tems après Mostaïn de renoncer à sa dignité, & ils en revêtirent Môtaz, à qui elle appartenoit légitimement. Ce fut l'an de l'Hégire 252, & de Jésus-Christ 866. La même année, sur un simple soupçon, Môtaz fit emprisonner un de ses fréres cadets, nommé *Mouiad*. Il est vrai que ce Prince avoit un fort grand parti dans l'Etat, qui l'auroit sans doute favorisé, s'il avoit voulu entreprendre quelque chose contre le Calife son frére; mais du reste, il n'étoit coupable d'aucun crime, non plus qu'un autre de ses fréres nommé *Mouaffec*, qui eut peu après la même disgrace. Mouiad étant mort dans sa prison, le bruit courut que Môtaz avoit commandé à ceux qui le gardoient, de le mettre nud & lié au milieu de la neige, pour lui ôter la vie. Ce bruit fit que Môtaz ordonna qu'on revêtît son corps d'une fourrure d'hermine, & qu'il fût exposé en cet état aux yeux du public, & particuliérement à la vue des Docteurs de la Loi, pour leur persuader qu'il étoit mort de mort naturelle. L'an 253, les Turcs s'étant mutinez au sujet de leur solde dans Samarah, Vassif leur Général, pour appaiser la sédition, leur remontra vivement leur devoir. Mais ayant maltraité de paroles quelques-uns de leurs Chefs, cette milice insolente se révolta contre lui & le hacha en piéces. L'an 254, Bouga le Turc, qu'on nommoit *l'Ancien*, croyant que le Calife changeoit à son égard, se souleva contre lui. Il lui en couta ses biens, qui furent pillez, & la vie. Cependant les Turcs qui s'appercevoient tous les jours que Môtaz vouloit se défaire d'eux, prirent Saleh, fils de Vassif leur Général, qu'ils avoient tué, & l'élurent & proclamérent pour Chef, à la place de son pére, dont ils regrettoient la perte. Après cette élection ils allérent piller la maison d'Ahmed Ben Ismel, Visir de Môtaz; & ayant pris encore avec eux Mohammed, fils de Bouga à qui le Calife venoit de faire couper la tête, ils investirent le Palais Impérial, & demandérent insolemment les arrérages de leur paye, qui leur étoient dus. Le Calife n'étant pas en état ni de les satisfaire, ni de résister à leur violence, fut tiré hors de son Palais & contraint de se défaire du Califat en faveur de Mohammed, fils du Calife Vatec, qui porta ensuite le nom de Mohtadi. Après ce changement arrivé l'an de l'Hégire 255, Môtaz fut envoyé à Bagdet, où peu de tems après on le fit mourir de soif, dans la 24 année de son âge, après trois ans & sept mois de régne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTEZUMA ou MONTEZUMA, puissant Roi du Mexi-

Mexique dans l'Amérique ſeptentrionale, perdit ſes Etats & ſa liberté, après avoir reçu dans ſa capitale les Eſpagnols, qu'il avoit inutilement tenté d'en éloigner par differentes embûches qu'il leur avoit dreſſées, & différentes propoſitions qu'il leur avoit fait faire. Ferdinand Cortez, qui commandoit les Eſpagnols, au nombre de 400 hommes ſeulement, trouva moyen de ſe faire ſeconder par des peuples voiſins des Mexiquains, & leurs ennemis déclarez. Avec ce ſecours il pénétra juſqu'à la grande ville de Mexique, l'aſſiégea & contraignit le Roi de traiter avec lui. Mais peu de tems après ce Prince fut arrêté par les Eſpagnols, pour lui faire déclarer en quel lieu il avoit caché une partie de ſes threſors. Les Mexiquains, indignez de l'eſclavage de leur Souverain, vinrent aſſiéger le Palais où on le retenoit. Motezuma ayant été contraint par les Eſpagnols de ſe préſenter à une fenêtre du Palais, pour appaiſer le tumulte, fut bleſſé d'un coup de pierre, dont il mourut peu d'heures après. * *Hiſtoire du Mexique.*

MOTHE (la) petite ville de Lorraine ſur les frontiéres de la Champagne, eſt bâtie ſur un roc eſcarpé, & baignée d'un ruiſſeau, qui ſe jette peu après dans la Meuſe. Elle a paſſé pour une place imprenable, à cauſe de ſa ſituation. Cependant le Roi Louïs XIII la fit aſſiéger par le Maréchal de la Force, qui commandoit ſon Armée, le 28 Juillet 1634. Elle fut repriſe une ſeconde fois en 1648. Magalotti, qui l'aſſiégeoit, y fut tué ſur le point de l'emporter d'aſſaut: ce fut le Marquis de Villeroy, depuis Maréchal de France qui lui ſuccéda au commandement de l'Armée, qui eut l'honneur de la capitulation, enſuite de laquelle la forteresse fut raſée.

MOTHE (Claude-Grôteſte de la), naquit à Paris de Grôteſte de la Buſſiére, qui étoit d'Orléans, mais qui s'étoit tranſplanté à Paris. Claude de la Mothe ayant fait ſes Humanitez avec ſuccès, fut envoyé à Orléans pour y étudier en Droit, & il y fut reçu Docteur en l'un & l'autre Droit le 15 Décembre 1664. Le 23 Novembre de l'année ſuivante, il fut mis dans la Matricule des Avocats au Parlement de Paris, & il ſe diſtingua au Barreau par ſon éloquence & ſes lumiéres. On lui conſeilla enſuite d'étudier en Théologie; il goûta le conſeil & ſe rendit à Saumur. Ayant été demandé en 1675, au mois d'Avril, par l'Egliſe de Liſy, il y fit trois Propoſitions d'épreuve que l'on goûta beaucoup; ce qui engagea le Synode de l'Iſle de France, tenu à Vitry le François au mois de Mai ſuivant, de lui donner l'impoſition des mains, & de l'accorder au Troupeau qui le demandoit avec empreſſement. Il refuſa pluſieurs vocations que différentes Egliſes lui adreſſérent, chériſſant ſon Troupeau & en étant également aimé & eſtimé. Cependant en 1682, on fit jouer tant de reſſorts pour l'attirer dans l'Egliſe de Rouen, quel finalement il s'engagea à aller deſſervir cette Egliſe diſtinguée. Il y alla faire ſon Sermon d'entrée, qui charma fort l'Auditoire. Mais ayant vu que le Clergé de France empêchoit que le poſte qu'il venoit de quitter ne fût rempli, il ſe détermina à demeurer à Liſy. Il y reſta encore plus de deux ans, juſques à ce qu'il fut obligé de quitter cette Egliſe par Arrêt du Roi. L'Edit de Nantes ayant été caſſé, M. de la Mothe ſe retira en Angleterre avec ſa famille. Dès qu'on eut obtenu des Lettres Patentes de Jaques II, d'établir une Egliſe de Réfugiez ſous la Diſcipline de l'Egliſe Anglicane, M. de la Mothe fut choiſi pour gouverner & inſtruire cette Egliſe conjointement avec Meſſieurs Alix & Lombard, & il la ſervit pluſieurs années gratuitement. En 1694, il fut appellé à deſſervir l'Egliſe de la Savoye, & demeura dans ce poſte juſques à ſa mort. Voici comment M. Dubourdieu, ſon Collégue, en parla dans un Sermon qui eſt dans le Tome 5 de l'Hiſt. Critique de la République des Lettres. „ L'Egliſe Réformée perd un Paſteur „ fidéle & orthodoxe; ſavant dans le Cabinet; éloquent en „ Chaire; d'un jugement exquis; d'une prudence conſommée; „ exact profeſſeur des devoirs de la Religion; admirable pour „ procurer la paix dans les familles; d'un conſeil merveilleuſement éclairé; d'une charité ſans exemple; conſolateur excellent des veuves, des orphelins & des pauvres affligez; „ illuſtre par pluſieurs beaux & utiles Ouvrages; auſſi eſtimé „ de ceux de la Nation Angloiſe qui le connoiſſoient, que de „ ſes compatriotes." Il fut fait Membre de la Société Royale des Sciences à Berlin en 1712. Sa veuve donna ſa Bibliothéque pour l'uſage des Miniſtres de la Savoye & autres. On a pluſieurs Ouvrages de ce Savant & zélé Paſteur; *un Traité de l'Inſpiration des Livres Sacrez*, Amſterdam 1695; *un Traité contre les Sociniens, en Anglois*; *Correſpondance fraternelle de l'Egliſe Anglicane*, &c. 1705; *Entretiens ſur la Correſpondance fraternelle*, &c. 1707; *Relation de la Société de la Propagation de l'Evangile, traduite de l'Anglois, avec trois Sermons* &c. 1708; *Relation abrégée de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans la Société de la Propagation durant l'année* 1710, *juſques au mois de Février* 1711; *Relation de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans la même Société juſques au mois de Février* 1712; *Mémoires ſur le changement de Religion de la Reine d'Eſpagne aujourd'hui Impératrice*, 1710; *Le devoir du Crêtien convaleſcent*, 1713. Il a laiſſé outre cela pluſieurs Ouvrages manuſcrits. * *Sa Vie, à la tête d'un volume de ſes Sermons imprimez en* 1715.

MOTHE (Salignac de la Mothe Fénelon) famille noble. *Voyez* SALIGNAC DE LA MOTHE FENELON.

MOTHE (François Salignac de la Mothe Fénelon). *Voyez* FENELON.

MOTHE (Jolly des Aulnois de la). *Voyez* MOTTE.

MOTHE-AIGRON. *Voyez* MOTTE-AIGRON.

MOTHE-HOUDANCOUR (Philippe de la), Duc de Cardonne, Comte de Beaumont ſur Oiſe, Seigneur de la Fayelle, Viceroi & Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne, Maréchal de France. Il commença à ſe ſignaler dans la guerre contre les Huguenots, en 1622, & ſe trouva au combat naval gagné ſur les Rochelois en 1625, à la priſe de Privas l'an 1629, & ailleurs. Enſuite il porta les armes en Italie, & fut bleſſé au combat du Pont de Carignan, l'an 1630. En l'année 1635, il ſe diſtingua à la bataille d'Avein; au combat de Keiſinguen, où il commandoit l'Infanterie Françoiſe, l'an 1637; & à celui de Poligny, l'an 1638. Peu après il défit encore le Duc Savelli, ſe rendit maître du château de Blamont, & fut nommé Lieutenant-Général en Breſſe. Il paſſa en Piémont, où il commanda l'Armée, après la mort du Cardinal de la Vallette, arrivée le 27 Septembre 1639, & en attendant le Comte de Harcourt, que le Roi Louïs XIII nomma Général de ſes Armées delà les Monts, lorſqu'il eut envoyé le Duc de Longueville en Allemagne. Après que ce Comte fut arrivé en Piémont, quand il fallut jetter quelques ſecours d'hommes & de munitions dans Cazal, il commanda à la Mothe-Houdancour de ſe ſaiſir de Quiers: ce qui fut heureuſement exécuté à la vue de l'Armée Eſpagnole, la nuit du 24 Octobre ſuivant. Après cela on jetta du ſecours dans Cazal, & l'Armée Françoiſe ſongea à prendre des quartiers d'hiver. Elle partit de Quiers le 19 Novembre de la même année, pour aller à Carmagnole. La Mothe-Houdancour commandoit l'arriére-garde qui ſortoit de Quiers en même tems que l'Armée Eſpagnole, commandée par le Marquis de Léganez, y arriva. Lorſque l'Armée fut au Pont de la Route, près de Moncallier, le Prince Thomas, avec trois mille hommes die pié, & quinze cens chevaux, donna ſur l'avant-garde, commandée par le Vicomte de Turenne, & par le Comte du Pleſſis-Praſlin. Le Comte de Harcour ſe fit paſſage au travers des ennemis. Dans le même tems le Marquis de Léganez, qui ſuivoit l'arriére-garde des François, l'attaqua en flanc, avec ſon Armée compoſée de neuf mille hommes de pié, & de cinq mille chevaux. La Mothe-Houdancour ſoutint le choc pendant deux heures, quoiqu'il n'eût que trois mille hommes de pié, & dix-huit cens chevaux; il obligea les ennemis de ſe retirer, après avoir été attaqué deux fois inutilement, & continua ſa marche fort glorieuſement. Il ſe ſignala l'année ſuivante au combat de Cazal, aſſiégé par le Marquis de Léganez. Le Comte de Harcourt alla reconnoître en perſonne le camp ennemi, ſuivi entre autres de la Mothe-Houdancour, le 28 du mois d'Avril 1640. On donna la bataille le jour ſuivant, & les ennemis y furent battus. Peu après on commença le ſiége de Turin, & la Mothe-Houdancour continua d'y acquérir beaucoup de gloire & de réputation. L'année ſuivante il alla commander l'Armée du Roi en Catalogne, où il défit devant Tarragone, le dixiéme Juin 1641, les Eſpagnols qui s'étoient avancez pour ſecourir cette place. Enſuite il leur prit encore Tamarith en Aragon, Monçon, & quelques autres places; & les défit en trois combats conſécutifs, près de Villefranche, ſur la fin du mois de Mars de l'an 1642. Le plus conſidérable de ces avantages fut le troiſiéme, remporté le 31 de ce mois. Plus de trois mille Eſpagnols furent ſurpris en paſſant dans le Rouſſillon, & ſe rendirent à diſcrétion. Il y avoit environ deux cens Officiers, avec le Général Dom Pedro d'Aragon; le Duc Dom François de Toralte, Lieutenant Général; le Marquis de Ribas, Général de l'Artillerie; Dom Vincent le Mare, Général de la Cavalerie, &c. Outre le bagage, on leur prit dix-ſept Cornettes, cinq Drapeaux, quantité de vaiſſelle d'argent, & trois mille piſtoles, qu'on portoit pour payer la garniſon de Perpignan. Cette place & celle de Collioure étoient aſſiégées par l'Armée Françoiſe; & les Eſpagnols ne furent plus en état de les ſecourir. Les grandes actions de la Mothe Houdancour lui acquirent le Bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna à Narbonne, le 12 Avril ſuivant, avec le Duché de Cardonne, & la dignité de Viceroi en Catalogne. Il fut reçu en cette qualité à Barcelone au mois de Décembre ſuivant, après avoir encore défait les Eſpagnols devant Lérida, & les avoir contraint d'abandonner le ſiége de cette ville, qu'ils avoient commencé. Il remporta un avantage ſur eux, au combat donné devant Miravel, qu'ils aſſiégérent le premier Mars 1643. Il ſauva deux fois Flix pendant cette Campagne; & alla faire le dégât dans l'Aragon, après s'être rendu maître de quelques petites places. L'année 1644 ne lui fut pas ſi favorable. Le Roi d'Eſpagne s'étoit avancé juſqu'à Saragoſſe, pour être plus proche de ſon Armée, conduite par Philippe de Sylva. Celui-ci fit mine de marcher du côté de Balaguer, & faiſant volte face, ſe préſenta devant la ville de Lérida, lorſqu'on y ſongeoit le moins. Le Maréchal de la Mothe-Houdancour, qui devoit aſſiéger Tarragone, vint au devant des ennemis, & leur donna bataille le jour même de la Pentecôte. Il enfonça d'abord l'aîle droite des ennemis; mais la ſienne plia: le deſordre ſe mit en même tems dans le corps de bataille, & il lui fut impoſſible de retenir des troupes ſi ſouvent victorieuſes, que la peur venoit de ſurprendre. La France perdit en cette occaſion près de trois mille hommes, outre grand nombre de priſonniers, deux canons & huit piéces de campagne. Ce malheur fut ſuivi de la perte de Lérida. Les Eſpagnols en témoignérent une joye extraordinaire, & d'autant mieux fondée, qu'il y avoit aſſez longtems qu'ils n'en avoient eu un ſujet ſi légitime. Le Maréchal recueillit avec courage les débris de ſon Armée, & alla aſſiéger Tarragone; mais quelque effort qu'il pût faire pour la prendre, dans le tems que les ennemis étoient occupez devant Lérida, il lui fut impoſſible d'en venir à bout, & il fut contraint de lever le ſiége. Ceux qui avoient parlé avec admiration de ſa conduite & de ſes victoires, furent les premiers à l'accuſer, & à lui ſuſciter des affaires à la Cour. Le Sieur des Noyers, Sécretaire d'Etat, ſon ami particulier, n'étoit plus en état de le défendre: de ſorte qu'accablé par ſes envieux, il fut arrêté & conduit dans le château de Pierre-Enciſe à Lyon, d'où il ne ſortit qu'au mois de Septembre 1648, après que ſon innocence

cence eut été pleinement juftifiée au Parlement de Grenoble. Le Roi le fit une feconde fois Viceroi de Catalogne, au mois de Novembre 1651. Il y força les Lignes des ennemis devant Barcelone le 23 Avril 1652, & défendit pendant cinq mois cette place contre les meilleures forces d'Efpagne. Ce Maréchal continua fes fervices les années fuivantes, & étant de retour à Paris, il y mourut le 24 Mars 1657 en fa cinquante-deuxiéme année. Il avoit époufé à Saint-Bris en Auxerrois le 21 Novembre 1650, *Louife* de Prie, depuis Gouvernante de Monfeigneur le Dauphin, & des Enfans de France, fille puînée & héritiére de *Louïs* de Prie, Marquis de Toucy, & de *Françoife* de Saint-Gelais-de-Luzignan, morte le fixiéme Janvier 1709, âgée de 85 ans. Il en eut, 1. *Philippe*, mort jeune; 2. *Françoife-Angélique*, mariée le 26 Novembre 1669, à *Louïs-Marie* d'Aumont & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, morte le cinquiéme Avril 1711; 3. *Charlotte-Eléonore-Magdelaine*, mariée le 14 Mars 1671, à *Louïs Charles* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Dame d'honneur de Madame, Gouvernante des Enfans de France, en furvivance, puis du Roi Louïs XV; 4. *Marie-Ifabelle-Gabrielle*, dite *Mademoifelle de Toucy*, mariée le 18 Mars 1675, à *Henri* de Senneterre, Duc de la Ferté-Senneterre, Pair de France, Gouverneur de Metz, &c. mort l'an 1703; & 5. *Louife* de la Mothe-Houdancour, morte en bas âge.

I. Il tiroit fon origine de JEAN de la Mothe, Ecuyer, qui de *Catherine* du Bois, Dame de Houdancour, eut pour fils JEAN qui fuit.

II. JEAN de la Mothe, II du nom, Seigneur de Houdancour, eut de *Louife* de la Mothe, fille de *François*, Seigneur de Marlemont, GUILLAUME qui fuit.

III. GUILLAUME de la Mothe, Seigneur de Houdancour, époufa l'an 1558, *Marie* de Raffe, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Hargerie, & de *Jeanne* de Belloy, dont il eut PHILIPPE qui fuit.

IV. PHILIPPE de la Mothe, Chevalier, Seigneur de Houdancour, de Sacy, &c. mort l'an 1652, âgé de 94 ans, avoit été marié trois fois, 1º. à *N*... de Rabat: 2º. à *Catherine* Ribier: 3º. à *Louife* Charles, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleffis-Piquet, & de *Magdelaine* Maillard. De fa premiére femme, vint 1. *Antoinette* de la Mothe, Religieufe à Morienval: de la feconde, il eut 2. ANTOINE, qui fuit; & de la troifiéme, vinrent 3. *Daniel* de la Mothe Houdancour, Evêque de Mende, Grand-Aumônier d'Henriette-Marie de France, Reine d'Angleterre, mort le cinquiéme Mars 1628; 4. *Claude* de la Mothe, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers du Duc de Mayenne, mort l'an 1622, des bleffures qu'il reçut au fiége de Montpellier; 5. PHILIPPE de la Mothe-Houdancour, Duc de Cardonne, Maréchal de France, *dont l'éloge & la poftérité ont été rapportez ci deffus*; 6. *N*... de la Mothe, Abbé de l'Ordre de faint Antoine; 7. *Jacques*, Chevalier de Malte, Commandeur de Troyes & de Beauvais, mort le 15 Juin 1693, âgé de 82 ans; 8. *Henri*, Docteur & Proviſeur de Navarre, Abbé de Souillac, de Froimont, & de S. Martial de Limoges, Evêque de Rennes, Commandeur de l'Ordre du Saint Efprit, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, puis Archevêque d'Auch, mort le 24 Février 1684, âgé de 82 ans; 9. *Jérôme*, Evêque de faint Flour, mort le 29 Mai 1693, âgé de 75 ans; 10. *Louife*, mariée l'an 1623, à *Louïs* le Bel, Seigneur de Bernonville & de la Boiffiére, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte l'an 1640; 11. *Magdelaine*, Abbeffe d'Auchy, morte l'an 1681; 12. 13. *N*. & *N*. Religieufes à Senlis; & 14. *Magdelaine* de la Mothe, Prieure de Saint-Nicolas de Compiegne, morte le 22 Mai 1702, âgée de 90 ans.

V. ANTOINE de la Mothe, Marquis de Houdancour, Gouverneur de Corbie, mourut le 28 Février 1672, âgé de 80 ans. Il avoit époufé l'an 1621, *Catherine* de Beaujeu, dont il eut 1. *Antoine*, II du nom, Marquis de la Mothe-Houdancour, Gouverneur de Corbie, mort fans alliance le onziéme Juillet 1696, en fa 66 année; 2. CHARLES, qui fuit; 3. *Marie-Anne* de la Mothe, alliée 1º. à *Bernard* de la Baume, Comte de Sufe, Gouverneur de Moyenvic: 2º. à *Charles-Claude* de Chaumont, Ambaffadeur pour le Roi à Siam; & 4. *Anne-Lucie* de la Mothe, mariée le 12 Janvier 1676, à *René-François*, Marquis de la Vieuville, Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, Gouverneur de Poitou, morte en Février 1689.

VI. CHARLES, Comte de la Mothe-Houdancour, Seigneur de Fayel & de Brunvilliers, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bergues-faint-Vinox, nommé Grand d'Efpagne en Juin 1722, a époufé le 14 Mars 1687, *Marie-Elifabeth* de la Vergne-Montenar-de-Treffan, veuve de *Jean-Paul* de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roi, dont il a *N*... Marquis de la Mothe-Houdancour, né le 21 Décembre 1687, Meftre-de-Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi le premier Février 1709; & *N*. Comte de la Mothe, né le 21 Novembre 1688, Colonel du Régiment de Lorraine, tué à la défenfe d'Aire le deuxiéme Novembre 1710. * Le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne.*

MOTHE-LE-VAYER (Félix de la) Confeiller du Roi, & Subftitut du Procureur-Général au Parlement de Paris, étoit du Mans, où il naquit le 22 Mars 1547. Il avoit appris les Langues, la Jurifprudence Civile & Canonique, la Philofophie, les Mathématiques, & paffoit pour bon Poëte, & pour excellent Orateur. Dès l'an 1579 il publia un Traité fur le titre du Digefte, *de Legationibus*, qui lui acquit une grande réputation. Il compofa d'autres Ouvrages, eut beaucoup de part à l'eftime des Savans de fon tems, & mourut à Paris, la nuit du 25 au 26 Septembre 1625, âgé de 78 ans. François de la Croix-du-Maine & divers autres Auteurs parlent trés avantageufement de lui.

MOTHE-LE-VAYER (François de la) Confeiller d'Etat ordinaire, naquit à Paris en 1588, de *Félix* de la Mothe-le-Vayer, dont l'Article précéde. Sa famille qui eft originaire du Mans, a donné & donne encore aujourd'hui d'excellens fujets à la Robe. François Le Vayer prit dans fa jeuneffe le même parti & fut longtems Subftitut du Procureur-Général du Parlement, charge qu'il avoit héritée de fon pére. Il s'en défit enfin pour n'avoir d'occupation que fes Ouvrages. Quand il fut queftion de donner un Précepteur au Roi on jetta premiérement les yeux fur M. de la Mothe-le-Vayer, comme fur celui que le Cardinal de Richelieu avoit deftiné à cette charge, tant à caufe du beau Livre qu'il avoit fait fur l'éducation de M. le Dauphin, qu'eu égard à la réputation qu'il s'étoit aquife par d'autres compofitions Françoifes, d'être le Plutarque de la France; mais la Reine ayant réfolu de ne point donner cet emploi à un homme marié, il falut fonger à un autre. Cet emploi lui ayant manqué, il fut choifi pour être le Précepteur de Philippe, Duc d'Anjou, & depuis, Duc d'Orléans, frére unique de Louïs XIV. Il fut reçu Membre de l'Académie Françoife le 14 Février 1639. Cette Académie, *dit Vigneul-Marville*, le confidéroit comme un de fes premiers fujets; mais le monde, *ajoûte-t-il*, le regardoit comme un bourru qui vivoit à fa fantaifie & en Philofophe Sceptique. Sa phyfionomie & fa maniére de s'habiller faifoient juger à quiconque le voyoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toujours la tête levée & les yeux attachez aux enfeignes des rues par où il paffoit. Il écrivit contre les *Remarques* de Vaugelas, mais malgré cela il fut contraint pour plaire au public, de corriger fon ftile fuivant les régles de fon adverfaire. Il fe remaria à foixante & feize ans, après avoir été veuf pendant longtems, & il époufa la fille de M. de la Haye, qui avoit été Ambaffadeur à Conftantinople, laquelle étoit âgée d'environ quarante ans. Il mourut en 1672, âgé de 85 ans. Il avoit, *dit M. Bayle*, plus d'érudition & de lecture que la plupart de fes confréres de l'Académie, mais ils écrivoient prefque tous plus élégamment que lui. C'étoit un homme d'une conduite réglée, femblable à celle des anciens Sages; un vrai Philofophe dans fes mœurs, qui méprifoit même les plaifirs permis, & qui aimoit paffionnément la vie de cabinet, à lire & à compofer des Livres. Il étoit grand Sceptique, & on le foupçonna de n'avoir aucune Religion; cependant M. l'Abbé d'Olivet affure que fon Pyrrhonifme ne s'étendoit pas aux véritez de la Foi. Ses Oeuvres furent raffemblées en un corps, par fon fils en 1653, *in folio*, & dédiées au Cardinal Mazarin. Cette édition fut fuivie d'une feconde & enfuite d'une troifiéme, plus ample & plus exacte que les deux premiéres, qu'il dedia au Roi en 1662. L'édition en 15 volumes *in douze*, eft la plus complette de toutes. Il y a beaucoup de profit à faire dans la lecture de cet Ecrivain, *dit M. Bayle*, & nous n'avons point d'Auteur François qui approche plus de Plutarque que celui-ci. La Mothe-le-Vayer eut de fon premier mariage un fils qui fut Abbé & qui fe diftingua par fes Ouvrages. En 1656, il publia une Traduction de Florus avec d'excellentes Notes, fous le nom de Monfieur, frére du Roi, mais dont vraifemblablement il étoit l'Auteur. Le Roman de *Tarfis & Zélie* qu'on a cru de lui, eft d'un de fes coufins nommé *François le Vayer de Boutigny*, Maître des Requêtes, mort en 1688. Defpréaux adreffa en 1664, à l'Abbé le Vayer, fa quatriéme Satyre:

> *D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins fage*
> *Croit toujours feul avoir la fageffe en partage?*

C'eft au même que Boileau écrivit fa Differtation fur la Joconde. Il mourut en 1664, âgé d'environ 35 ans. Son pére en fut inconfolable. Nous avons ici, *dit Guy Patin*, un homme fort affligé, c'eft M. de la Mothe-le-Vayer. Il avoit un fils unique d'environ 35 ans, qui eft tombé malade d'une fiévre continue, à qui Meffieurs Efprit, Brayer & Bodineau ont donné trois fois le vin émétique, & l'ont envoyé au païs d'où perfonne ne revient. * Bayle, *Dict. Critique, quatriéme édition. Hift. de l'Académie Françoife de* 1730, *tome* 2. *p.* 136. *&c.* Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiftoire & de Littérature, tome* 2. *p.* 300. édit. de Rotterdam. *Les Oeuvres de* Defpréaux *de l'edition de Genéve, tome* 1. *p.* 44. *tome* 2. *p.* 337.

MOTHI BILLAH *Ben Moctader Billah*, XXIII Calife de la race des Abbaffides, fuccéda à Moftakfi que Moezaldoulat Prince de la race des Bouïdes avoit dépoffédé l'an 334 de l'Hégire, & 945 de Jéfus-Chrift. Ce Calife régna fans aucune autorité; car Moezaldoulat, qui l'avoit élevé, ne lui permit pas d'avoir un Vizir, lui donnant feulement un Sécretaire, qui n'avoit point d'autres affaires que de tenir compte de fes revenus & de la dépenfe de fa maifon. Le mépris de Moezaldoulat pour ce Calife venoit de l'inclination qu'il avoit pour les Alides, à qui il croyoit que le Califat appartenoit de droit, à l'exclufion des Abbaffides. On dit même que ce Prince vouloit élever à cette dignité Haboul Haffan Ben Iahia Al Zeidi, un des principaux Chefs de la Maifon d'Ali, qui s'étoit rendu fort recommandable parmi les Mufulmans par fa doctrine & par fa piété. Son Vizir le diffuada de ce deffein en lui faifant comprendre que ce changement bouleverferoit l'Etat, & mettroit fes propres affaires en grand defordre. L'an 363 de l'Hégire, & 973 de Jéfus-Chrift. Mothi accablé d'infirmitez renonça au Califat en faveur de Thaï fon fils, à qui il le remit entiérement, après un régne de 29 ans & cinq mois. Le peu d'autorité de ce Calife rend fon Hiftoire fort ftérile. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOTICO, petite ville d'Espagne dans le Guipuscoa, sur la côte, aux confins de la Biscaye. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tritium Toboricum*, ou *Tobolicum*, que d'autres mettent à Mondragon, bourg situé dans la même contrée, sur la Déva, au midi de Placentia. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOTIR, petite Isle d'Asie en la Mer des Indes, & l'une des Molucques, est située sous la Ligne, entre Gilolo à l'orient, Célébès au couchant, Tidor au septentrion, & Machian au midi. Les Hollandois sont maîtres de l'Isle de Motir.

MOTRIL, en Latin *Motrilium*, petite ville d'Espagne, accompagnée d'un château, sur la côte du Royaume de Grenade, à treize lieues de la ville de ce nom, du côté du sud. Elle a un port sur la côte de la Mer Méditerranée proche de Salobrena. Quelques Géographes la prennent pour une ancienne ville de l'Espagne Bétique, que l'on appelloit *Hexi*, *Sex*, *Sexitanum*, & *Sexifirmum*, capitale des Sexitains, laquelle d'autres placent à Vélés-Malaga, & d'autres à Almunéçar, qui sont deux bourgs du même Royaume. Davity dit que Motril est renommée pour la grande quantité de sucre qui s'y fait. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOTSA, ou, comme lisent quelques-uns, **AMOSA**, ville de la Tribu de Benjamin, dont il est parlé *Josué*, *ch.* 18. *v.* 26. M. Simon dans son *Dictionnaire de la Bible* dit que ce mot signifie, *un homme qui lui paroît robuste*, ou, *qui l'a chargé*.

MOTSA ou **MOSA**, fils de Caleb de la Tribu de Juda, & de sa Concubine Hepha. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 46. Il y en a eu un autre, fils de Zimri de la Tribu de Benjamin, & pére de Binha. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 36 & 37.

MOTTA GIOIOSA, village du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ultérieure, entre la ville de Girace, & le Cap Stilo. Quelques Géographes prennent ce lieu pour la petite ville qu'on nommoit anciennement *Mistræ*, *Mistia*, *Mystia*, & qui étoit dans la grande Gréce. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOTTE (Jolly des Aulnois de la), Maison originaire de Picardie, & en distinction de noblesse en cette Province dans le XIII siécle. C'est ainsi que l'atteste le Compulsoire des Regîtres publics, ausquels ceux de cette Maison eurent recours vers l'an 1425, après l'irruption des Anglois, qui dans l'embrasement & la ruïne entiére de leur château de la Fontaine-la-Rose, virent périr tous les titres qui justifioient leur ancienneté de reprises de fiefs & d'emplois militaires.

JEAN Jolly des Aulnois, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine-la-Rose, servoit le Roi avec réputation en 1440 Il prit alliance dans la Maison de Mauborgne distinguée en Picardie, & de Marie de ce nom il eut, 1. HENRI; 2. *François*, mort jeune; & 3. JERÔME.

HENRI fut par deux diverses fois fait prisonnier de guerre par les Espagnols. Il fut la premiére fois relâché sous rançon; & il fut renvoyé la seconde fois non sans soupçon de poison, en 1498. Il laissa d'Anne Jolly des Aulnois sa cousine germaine, fille d'Epiphane frére de Jean son pére, *dont il sera fait mention ci-après*, *Jean*, qui étant premier Ecuyer d'Antoine de Bourbon, depuis Roi de Navarre, fut emporté d'un coup de canon au siége de Rouen au côté de son Maitre.

JERÔME, troisiéme fils de Jean, passa pour faits d'honneur au service de Charles-Quint où il se fit réputation. A son retour d'Allemagne, il épousa à Bar-le-Duc *Claudon* d'Erval le Briseur, fille de *N*... d'Erval le Briseur, Seigneur de la Grandelle, Ambassadeur de René, second Duc de Lorraine, de Calabre, Roi de Sicile & de Jérusalem, vers le Roi d'Espagne. De ce mariage naquit LOUÏS qui suit.

LOUÏS, I du nom, étant Capitaine en France, épousa en 1575, *Héléne* de l'Escammoussier, ancienne & très noble famille du Barrois, duquel mariage, outre deux filles Religieuses de sainte Claire, il eut LOUÏS, II du nom, qui suit.

LOUÏS, II du nom, Jolly des Aulnois, Chevalier, &c. fut honoré de l'intime confiance du Prince de Condé, premier Prince du Sang, & attaché à son Conseil, Il prit alliance à Bar avec *Jeanne* Orriot de Jubainville. De ce mariage, fait en 1620, il eut deux fils, 1. *François*, très savant & saint Prêtre, qui après avoir refusé plusieurs dignitez dans l'Eglise, s'attacha à un village délaissé, nommé Savonniéres en Pertois, où après avoir gouverné la Paroisse pendant 65 ans, avec un désintéressement & une charité digne du tems des Apôtres, il mourut en odeur de sainteté, l'an 1717; 2. LOUÏS III, qui suit. Louïs II avoit laissé son épouse à Bar, où les gens du Duc l'inquiétérent sur sa noblesse, & firent intervenir le Souverain dans leurs poursuites: sur quoi Louïs obtint Arrêt contradictoire du Parlement de Paris qui amendoit les Gens du Seigneur Duc, & accordoit à l'Intimé des intérêts envers la ville de Bar, pour l'avoir inquiété dans la jouïssance de sa bonne & ancienne noblesse. Cet Arrêt qui se voit dans les titres de la Maison a été montré à Léopold I.

LOUÏS, III du nom, fils du précédent, fut Capitaine d'Infanterie au service de l'Empereur. De Dame *Marie* de Cavelle, qu'il épousa en 1661, il eut 1. F. Officier de Cuirassiers, tué au siége de Vienne; 2. *N*... Officier en France, tué en Flandres; 3. CHARLES, qui suit, & deux filles.

CHARLES Jolly des Aulnois, Chevalier, &c. suivit Charles V, Duc de Lorraine, en Hongrie, où pour se distinguer de son aîné qui vivoit alors, il fut connu sous le nom de la Motte des Aulnois. Il servit avec une grande application, & beaucoup de courage, & se signala en divers siéges & batailles, où il reçut plusieurs blessures. Il combattit à Temeswar sous les yeux de son Souverain Léopold premier, en qualité de Capitaine de Dragons, où ayant eu le bras gauche cassé d'un coup de feu, il prit la bride aux dents & ne quitta le commandement qu'après la victoire déclarée. Léopold rendu aux vœux de ses peuples, attacha la Motte des Aulnois à son service, sous la qualité de Sous Lieutenant des Chevaux légers de sa Garde; & l'honora par diverses fois de commissions de confiance dans les païs étrangers, ou sur ses frontiéres. L'an 1708, *Charles* des Aulnois, Chevalier, &c. proposa à S. A. R. Léopold son mariage avec *Anne-Gérard* Tibére, arriére-petite-fille de *Pierre* Tibére, Chevalier, Seigneur de Sounert, Gouverneur d'Autun, & d'*Anne* le Saunier, sœur de M. le Saunier, Evêque d'Autun, Président-né des Etats de Bourgogne. Le Prince l'agréa, & il eut la bonté d'en signer le contract, aussi bien que S. A. R. Madame, *Elisabeth* d'Orléans, Duchesse de Lorraine, ce que firent ensuite les principaux Seigneurs de la Cour. De ce mariage sont nez, 1. *François Charles Hyacinthe*, nommé par S. A. R. François III, Duc de Lorraine, Lieutenant au Régiment de ses Gardes, & attaché au service de S. M. I. dans le Régiment du Général Wallis; 2. *Charles-Augustin*; 3. *Brice-Antoine*, Chevalier des Aulnois, Volontaire au service de l'Empereur au Régiment des Cuirassiers d'Hamilton; 4. *Alexandre-Hyacinthe*, encore jeune.

EPIPHANE Jolly des Aulnois, frére de Jean, dont il est parlé ci-dessus, eut de *Marguerite* de Mauborgne, son épouse, FRANÇOIS, qui fut Conseiller d'Etat sous les régnes de François I, Henri II, & François II, & fut nommé par ces Rois, homme de haute intelligence & de grand conseil. Le Roi François II l'attacha à Marguerite de Valois, qui alloit épouser le Duc Philibert Emmanuel. Il mérita les graces du Duc qui le fit son Conseiller d'Etat. François Jolly des Aulnois eut de *Marie*, sa cousine du même nom, un fils, nommé *François*, comme lui, qui étant Conseiller d'Etat du Duc de Savoye, & son Procureur-Général au Parlement ou Sénat de Chambery, mérita d'avoir place au rang des hommes illustres de son tems. Sa lignée subsistoit encore l'autre siécle en Savoye. * *Mémoires tirez des Titres originaux. Cet Article est tel qu'il a été fourni.*

MOTTE-AIGRON (Jaques de la) se fit connoitre par la qualité d'Auteur, pendant la fameuse querelle de Balzac avec le Pére Goulu Général des Feuillans. Il avoit fait une Préface sur les Lettres de Balzac, & il avoit pris la commission conjointement avec Mr. *de Vaugelas*, de porter au Pére Goulu un exemplaire de l'Apologie de Balzac, dans laquelle on maltraitoit fort un jeune Feuillant. Comme le Pére Goulu prit l'envoi de cet exemplaire pour un cartel de défi, il se mit tout aussi-tôt à écrire contre Balzac d'une maniére très emportée, & il décocha quelques traits contre le Sieur de la Motte-Aigron; ces deux-ci entre autres, qu'*il étoit fils d'un fort honnête Apoticaire*, & qu'*il vivoit ordinairement à la table de Balzac*. On prétend que ce fut violer en quelque sorte les droits de l'hospitalité, puis que le Pére Goulu avoit logé plus d'une fois chez le Pére de la Motte-Aigron; mais d'autre côté cela pouvoit faire croire, qu'il savoit les choses d'original. Quoi qu'il en soit, il piqua cruellement son homme, & il fut cause que, peu après, on informa le Public dans la Dédicace d'un Livre, que le prétendu Apoticaire du Pére Goulu étoit Abraham Aigron, Ecuyer, Conseiller du Roi, & Elu d'Angoulême. Cette Epître Dédicatoire n'est pas mal écrite; mais comme elle est en Latin, à la tête de la Réponse que la Motte-Aigron fit en François au Pére Goulu, on y a trouvé une affectation, qui a servi à faire plus desapprouver les grands éloges que l'Auteur répand sur son pére à pleines mains, & qu'il tourne du côté le plus capable d'éloigner tout soupçon de Pharmacie. Non content de ce début, il nous apprend dans le corps du Livre, qui a pour titre, *Réponse à Phyllarque*, que *son bisayeul ayant accompagné Henri II, au voyage d'Allemagne, fut un des premiers Capitaines que ce Roi laissa dans Metz*, & un de ceux qui défendirent le plus courageusement cette Place contre Charles-Quint. Il ajoûte que sa Bisayeule *Catherine de la Barde* étoit *d'une Maison aussi noble qu'aucune autre du Païs*, & que son *grand-oncle du côté maternel eut l'honneur d'être Sécretaire des Commandemens, & principal Ministre de Marguerite, femme de Henri d'Albret, Roi de Navarre.* Le Pére Goulu avoit déja changé de stile, puis qu'avant la publication de cet Ouvrage, il avoit dit, *que le Sieur de la Motte-Aigron étoit trop honnête Gentilhomme pour dénier &c.* Examinera qui voudra si cela est équivalent à une bonne retractation. Mr. *Bayle* avoit ouï dire qu'il étoit vrai que le Pére de la Motte-Aigron avoit été Apoticaire; mais qu'il releva sa condition en achetant l'Office d'Elu, & qu'enfin il fut Maire de Cognac en Augoumois. Mr. de Malleville en a touché quelque chose dans une Epigramme, qu'on trouve dans le *Ménagiana*. Mr. Bayle, qui nous fournit cet Article, n'a pu déterrer ce que devint la Motte-Aigron après la publication de sa Réponse en 1628, ni le dessein qu'il sembloit avoir de rétablir, dès qu'il auroit terrassé le Général des Feuillans, les fruits de ses veilles, que le feu avoit ruïnez. C'étoient des travaux, qui concernoient l'Histoire d'Espagne, & quelques autres matiéres. Javersac dans son *Discours d'Aristarque à Calidoxe* dit que la peine que la Motte-Aigron se donna d'écrire contre Phyllarque & en faveur de Balzac, fut une semence de haine entre lui & ce dernier; parce que Balzac vouloit que l'on crût qu'il étoit l'Auteur véritable de l'Ouvrage qui paroîtroit sous le nom de la Motte-Aigron. * Bayle, *Diction. Critique.*

MOTTE (Guillaume de) Général des Chartreux, & Religieux d'une grande piété, fut Procureur de la Chartreuse, puis Général de l'Ordre l'an 1420, & mourut le 18 Juin 1437. * Dorland, *in Chron.* Chorier, *Etat Polit. du Dauphiné*, &c.

MOTTEVILLE, (Françoise Bertaud de) naquit environ l'an 1615, de *Pierre* Bertaud, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Louïse* de Bessin de Mathonville. Elle fut élevée à la Cour de la Reine Anne d'Autriche, à qui elle eut l'avantage de plaire par ses maniéres aimables & polies. Le Cardinal de Richelieu la fit exiler avec toutes les Favorites de la Reine; mais dès que cette Eminence fut morte, la Reine la rap-

rappella à la Cour & la tint auprès d'elle en qualité de Dame employée sur l'état de la Maison de la Reine, après la Dame d'honneur & la Dame d'atour. L'attachement que cette Demoiselle avoit pour la Reine l'engagea à écrire l'Histoire de cette Princesse. Elle se retira ensuite dans le Monastére de la Visitation à Chaillot. Elle mourut à Paris le 29 Décembre 1689. On a d'elle des *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Anne d'Autriche, à Amsterdam*, 1723, en cinq volumes, *in douze*. * *Journal des Savans de Mai* 1724. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *p.* 139 & *suiv.*

MOTULA ou MOTALA, ville du Royaume de Naples en la Terre d'Otrante, avec titre d'Evêché suffragant de celui de Bari, est peu considérable, & est située à sept ou huit lieues du Golfe de Tarente. * Léandre Alberti.

MOTZING, en Latin *Mocenia*, étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie; maintenant c'est un village de la Baviére situé sur le Danube, environ à une lieue de Straubing, vers le couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

MOU.

MOUCAL, ville du Royaume de Mongibir dans l'Abyssinie. Elle est bien bâtie & a huit portes, que l'on voit toutes d'une grande place qui est au milieu. Devant le Palais Royal, il y a la statue d'un Roi, nommé *Soualin*, qui avoit délivré la ville des mains des ennemis, assisté sur-tout des femmes, qui en cette occasion firent paroître beaucoup de valeur & de courage. Depuis cela, il fut permis aux femmes d'avoir trois maris, & défendu aux hommes, qui avoient montré de la lacheté dans cette occasion, de prendre trois femmes, comme c'étoit la coutume auparavant. * Vincent le Blanc, *partie* 2. *ch.* 14. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MOUCHE: les Poëtes ont feint que c'étoit autrefois une Musicienne, rivale de la Lune dans l'amour d'Endymion; mais que parce qu'elle venoit trop souvent chanter & folâtrer autour de lui, lorsqu'il étoit endormi, la Lune envieuse la changea en Mouche par jalousie. Il y a eu autrefois une Dame de son nom, qui faisoit fort bien des vers, & une Courtisane à Athénes, à qui l'on reprochoit qu'elle piquoit ses amans jusques au sang. Lucien, de qui ceci est tiré, a fait un petit Traité à la louange de la Mouche, & le Lecteur ne fera pas fâché de le trouver ici. „ La Mouche, *dit-il*, n'est pas moins grande à l'égard des Insectes, qu'elle est petite en comparaison des abeilles. Mais on peut dire que la délicatesse de son aile surpasse autant celle des autres oiseaux, si on la peut mettre en ce nombre, que la soye surpasse le fil ou la laine. Car son aile n'est pas couverte de plumes, mais d'un crêpe fin comme les cigales; & lorsqu'on la regarde au soleil, elle brille de diverses couleurs, comme la queue du paon, ou comme la gorge d'un pigeon. Son vol n'est pas à tire d'ailes, comme celui des oiseaux, ni par élans ou par bonds, comme celui des sauterelles; mais flexible & qui tourne en un instant; & le bruit qu'elle fait en volant n'est pas si rude que celui des cousins & des guêpes, & ressemble au son des flûtes comparé aux hautsbois ou trompettes. Elle a un gros œil à fleur de tête, qui est dur & luisant comme de la corne: & sa tête n'est pas attachée à son corps, ainsi que celle des sauterelles; mais elle y tient par le moyen du cou, & se remue de tous côtez. Son corps est ramassé, ses jambes longues, & non pas courtes, comme celle des guêpes; son ventre couvert de lames luisantes, de même qu'une cuirasse à l'antique. Elle ne pique pas d'un aiguillon, comme les abeilles, mais d'une petite trompe, qui lui sert de bouche, & qui a au bout une espéce de dent, dont elle mord & suce le sang & le lait, sans faire beaucoup de mal. Elle a six jambes, dont les deux de devant lui servent comme de main; car elle s'en débarbouille, & en porte son manger à la bouche, à la façon humaine. Elle est compagne de l'homme toute sa vie, & goûte de tout ce qu'il mange, hormis de l'huile qui lui est un poison mortel. Sa vie n'est pas longue, mais agréable. Il ne lui faut pas peu d'adresse pour éviter les piéges de l'araignée, qui lui tend par-tout des embûches, où sa hardiesse quelquefois la précipite. Homére lui compare le plus vaillant de ses Héros, il ne peut se lasser de la louer, & a embelli de ses comparaisons divers endroits de son Poëme. Tantôt il décrit son vol, lorsqu'elle va en troupe vers quelque vaisseau plein de lait, ou vers du sang qu'on a répandu des sacrifices. Tantôt il se sert de son exemple lorsqu'il parle de l'assiduité & de la vigilance avec laquelle Minerve défend Ménélaüs. En un autre endroit il l'appelle douce & bénigne, à cause qu'elle n'a point d'aiguillon, & que ses blessures ne sont pas dangereuses, comme celles des guêpes & des abeilles. Parlerai-je de son pouvoir, qui est si grand que les hommes ne s'en sauroient défendre? Son amour est libre & céleste; car elle vole en l'air accouplée avec son mâle, & on dit même qu'elle a les deux sexes, comme les Hermaphrodites. Elle a cet avantage, qu'ayant peu à vivre, elle trouve toujours la nappe mise, & l'on diroit que c'est pour elle, que les vaches ont du lait & les abeilles du miel. Elle s'assied la premiére à la table des Rois, & fait l'essai de leurs viandes." Quelque agreable que soit la description de Lucien, il auroit pu la rendre encore plus parfaite, s'il avoit eu le secours du microscope, qui a fait découvrir dans la Mouche mille beautez, que les yeux seuls n'y apperçoivent point. Il auroit aussi été plus exact dans quelques particularitez, qu'il en a rapportées. Au reste, personne n'ignore qu'il y a plusieurs espéces de Mouches fort différentes entre elles. * Lucien. *Les Journaux des Savans.*

MOUCHERON (Balthazar), Marchand Hollandois, se rendit maître de l'Isle du Prince en Ethiopie, l'an 1598. Ce Marchand après avoir gagné par ses présens, & de grands repas, les premiers Habitans du païs, les obligea de lui prêter le serment de fidélité, & chassa par ce moyen les Espagnols & les Portugais; mais il ne jouït pas longtems en paix de sa conquête; car il fut contraint de l'abandonner, à cause des continuelles révoltes des Habitans. * Hugues Grotius, *Hist. des Troubles des Païs-Bas.*

* MOUCHERON (Frédéric), Peintre renommé, naquit à Embden en 1633. Il apprit à peindre sous Jean Asselyn surnommé *Krabbetje*. Il fit ensuite le voyage de France où il demeura plusieurs années consécutives, & après s'être exercé sur toutes sortes de sujets au naturel, il retourna dans le Païs Bas, & vint s'établir à Amsterdam, où il travailla d'une maniére à lui donner beaucoup de réputation. Il y mourut en 1686, à l'âge de 53 ans, laissant un fils qui a marché sur les traces de son pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres* en Hollandois, *partie* 2.

MOUCHY ou MONCHY (Antoine de) dit DEMOCHARES, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de Noyon, dans le XVI siécle, étoit natif du bourg de Ressions, entre Compiégne & Roye, dans le Diocése de Beauvais. Il ne se distingua pas moins par son esprit, par son éloquence & par son érudition, que par sa piété & par son zéle pour la défense de la Religion Romaine contre les Protestans. Aussi fut-il nommé *Inquisiteur de la Foi* en France, contre ceux qui faisoient profession de la Religion Réformée. On appella de son nom, *Moucharts*, ceux qu'il employoit pour découvrir les Sectaires, qu'on relançoit, dit un Historien moderne, jusques dans le fond des caves: ce qui lui attira la haine des Protestans, qui parlent de lui avec mépris. *Voyez* la Note de M. de la Monnoye, *dans les Jugemens des Savans par* M. Baillet, *tome* 5. *partie* 2. *p.* 98 & 99. édit. d'Amsterdam 1725. Démocharès se trouva au Concile de Trente, composa divers Ouvrages, dont le plus considérable est celui *de Sacrificio Missæ*, & mourut à Paris l'an 1574, étant Doyen de la Faculté, & fort âgé. Divers Auteurs Catholiques parlent de lui avec éloge. Cependant on peut dire qu'il avoit un zéle trop amer contre les Protestans, & peu d'érudition. * *L'Histoire de l'Université de Paris. La Vie du* Sieur Picard, & du Pére Hilarion de Coste. Sponde. De Thou. Du Verdier, & La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, du Saussay, du Preau, &c.

Le Président de Saint André & l'Inquisiteur Mouchy, *dit M. Jurieu*, subornérent deux jeunes garçons, & par promesses & par menaces, ils leur firent déposer, qu'en la place Maubert, au quartier des Tournelles, en la maison d'un nommé *Boulard*, il s'étoit fait plusieurs Assemblées de Luthériens, dans l'une desquelles le Jeudi avant Pâques, environ minuit, après avoir fait leur sabbath, mangé un cochon au lieu d'agneau, & les lampes ayant été éteintes, ils s'étoient accouplez pêle-mêle, chacun avec celle que le hazard lui faisoit rencontrer. Le Cardinal de Lorraine se chargea de ces informations, & alla trouver la Reine Mére avec ces deux jeunes garçons qu'on avoit fait déposer. Le Cardinal, qui connoissoit Démocharès, l'estimoit peu; aussi dit-il à la Reine, que Démocharès, Maillard, & quelques autres Sorbonistes étoient les plus méchans garnemens du monde. Sur quoi la Reine lui ayant dit qu'elle trouvoit bien étrange qu'il se servît de telles gens qu'il connoissoit si bien, il répondit, *Que l'on ne se pouvoit servir que de telles personnes contre les Luthériens, & que d'honnêtes gens n'y réussiroient pas si bien* * Jurieu, *Hist. du Calvinisme*, &c. *première partie*, *p.* 186 & 187. *Hist. de l'Edit de Nantes*, &c. *tome* 1. *p.* 20.

MOUDON (Bailliage & ville de): ce Bailliage, qui est dans le Canton de Berne, confine à celui de Fribourg du côté de l'orient. Il comprend environ dix Paroisses, & cinq ou six fois autant de villages. Il n'y a point de vignes; mais il est fertile en blé, au moins dans la plaine. Il a quatre lieues de long du nord au sud, & trois de large. Il comprend une bonne partie de la montagne & de la forêt du Jurat, & est arrosé par la Broye. Moudon, en Allemand *Milden*, & autrefois *Minindunum*, est la capitale du Bailliage. C'est une ville ancienne, passablement grande, située en partie sur le penchant d'une colline étroite & fort élevée. La Broye la traverse & la divise en deux parties. Moudon a été, sous les Princes de la Maison de Savoye, beaucoup plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Le Païs de Vaud ne faisoit alors qu'un Bailliage, dont Moudon étoit la capitale, la résidence du Baillif, & le lieu où les Etats du païs s'assembloient. Aujourd'hui le Baillif n'y demeure pas, mais dans le château de Lucens qui est à une lieue de là. Cependant elle est encore la premiére des quatre bonnes villes du Païs de Vaud, qui ont des franchises. Les trois autres sont, Yverdon, Morges, & Nyon. On a trouvé à Moudon quelques antiquitez, restes de la superstition des anciens Habitans, savoir, un Hercule de bronze, un Mercure, & un Apis, sous la forme d'un bœuf. Ces trois piéces sont dans la Bibliothéque de Berne. Conrad de Zéringen bâtit ou répara le château de Moudon environ l'an 1150, & Berchtold V, de Zéringen, répara la ville toute entiére en 1190. Les Bourgeois de Moudon firent en 1528 de bons réglemens contre les joueurs & les jureurs. Le Curé de Moudon se mettant peu en peine d'instruire ses ouailles, une troupe de Comédiens suppléa à sa négligence, en jouant des Comédies pieuses suivant le goût d'alors: de sorte qu'en 1531, le Conseil de Moudon fit payer dix florins de Savoye aux Comédiens qui, le Dimanche des Rameaux, avoient joué une partie de la Passion de Jésus-Christ & le Lundi après Pâques sa résurrection. En 1535, le Conseil arrêta que si un Prêtre, ou quelque autre per-

personne que ce fût, étoit surpris dans des lieux suspects, avec une fille ou femme de mauvaise vie, il seroit mis à l'amende de 60 sous. En 1536, la ville de Moudon se soumit aux Bernois en réservant ses priviléges, & qu'on ne l'obligeroit pas à changer de Religion contre son gré; ce qui lui fut accordé. Cette ville reçut la Réformation l'année suivante, & son premier Ministre fut François du Gué, ou du Rivier, qui avoit été Moine. **Etat & Délices de la Suisse, &c. tome* 2. *p.* 333. *&c.* Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse, &c. tome* 1. *p.* 323, *& ailleurs.*

MOUFETT (Thomas) de Londres, acheva heureusement le Théatre des Insectes commencé par Edouard Wotton, Gesner, & Pennius. Cet Ouvrage parut à Londres en 1634. Il a encore composé des Lettres sur la Médecine. * Konig, *Biblioth Vetus & Nova.*

MOUFTI. *Voyez* MOUPHTI.

MOUGNE (Roberte) publia en 1616, un Livre intitulé, *Le Cabinet de la Veuve Chrétienne, contenant priéres & méditations sur divers sujets de l'Ecriture-Sainte*, & le dédia à *très sage & vertueuse Dame Bénigne de Rabutin, Baronne d'Huban, Dame d'Espeville & de Brinon.* Elle apprend dans l'Epître dédicatoire dattée de Blois le septiéme de Juillet 1615, qu'elle étoit veuve depuis vint-six ans. On trouve après cette Epitre, un Sonnet *à Mademoiselle du Chêne Bélon ma mére, sur son Cabinet de la Veuve Chrétienne.* Nicolas Vignier, Ministre, est l'Auteur de ce Sonnet, & nous apprend que *la plume immortelle* du mari de notre Mougne, *peignit dans ses doctes Ecrits, les traits des vertus de cette femme.* Elle étoit de la Religion, & fait paroitre dans son Livre une piété judicieuse, & nourrie du bon suc de la parole de Dieu. La Dame de Rabutin qu'elle nomme *rare patron de piété, de chasteté, de charité, lequel en peut servir d'exemple à toutes veuves Chrétiennes*, étoit aussi de la Religion. * Bayle, *Dict. Crit.*

MOUHEMMET-EL-MOHADI, *Sahab-Zaman*, XII Calife, successeur de Mahomet. dans la Secte des Persans ou Schias. Il est surnommé *Sahab-Zaman*, c'est à dire, *Seigneur du tems*; parce que, selon l'opinion des Persans, il n'est pas mort, & demeure caché jusqu'à un certain tems qu'il viendra soutenir sa Religion. Dans cette croyance, plusieurs lui laissent par testament, des maisons garnies, & des écuries pleines de chevaux de prix, pour son service, lorsqu'il reviendra. Ces choses sont conservées avec beaucoup de superstition, personne ne pouvant se servir de ce qui lui a été légué. On tient les maisons fermées, & on entretient les chevaux du revenu qui a été affecté à leur nourriture. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. *l.* 4. *c.* 7. *p.* 473 *&* 474. de l'édit. de Hollande, 1692.

MOUIAD ALDOULAT *Ben Roknaldoulat.* Ce Roknaldoulat laissa après sa mort trois enfans, qui partagérent ses Etats, savoir *Adhaldoulat, Mouiad-aldoulat*, duquel il est question, & *Fakhraldoulat*, qui étoient tous trois petits fils de Buiah. Mouiadaldoulat avoit en partage le Gébal, c'est à dire, l'Iraque Persienne, dont Ispahan étoit la capitale; & cependant il eut tant de déférence pour Adhaldoulat son aîné, qu'il n'en voulut pas prendre possession, sans son aveu. Adhaldoulat, qui d'ailleurs étoit un Prince fort ambitieux, fut gagné par ce respect, que son frére eut pour lui, & le laissa jouïr paisiblement de ses Etats; pendant que d'un autre côté, il se sentit fort piqué de ce que son cadet Fakhraldoulat n'en avoit pas usé de la même maniére envers lui. Ce ressentiment fit qu'il suscita Mouiadaldoulat contre son autre frére, & lui donna même des troupes pour l'attaquer dans le milieu de ses Etats. Mouiad marcha aussi-tôt du côté de Reï, capitale de l'Etat qui appartenoit à Fakhraldoulat, & s'empara bientôt par cette surprise, de cette ville & de toutes ses dépendances. Cabous Ben Vaschmégir, qui fut surnommé *Schems almâala*, Prince de la Dynastie des Délimites, régnoit alors dans les Provinces de Giorgian & de Thabarestan, qui s'étendent le long de la Mer Caspienne. Ce Prince qui avoit des liaisons fort étroites avec Fakhraldoulat son voisin, ne put pas souffrir que Mouiad s'ouvrît un chemin par les Etats de son frére, pour venir tomber sur lui. Il résolut de secourir son voisin avec toutes ses forces. La jonction des troupes de Cabous avec celles de Fakhraldoulat, obligea Adhaldoulat de fortifier des siennes, l'Armée de son frére Mouiad; & le parti de celui-ci devenant le plus fort par le moyen de ce grand secours, Fakhraldoulat fut obligé de se jetter entiérement entre les bras de Cabous, qui le reçut & le traita avec tant de générosité & de fidélité, qu'il aima mieux courir la fortune de ce Prince fugitif, que de le remettre entre les mains de son frére Mouiad, quelques instances que fît celui-ci pour l'avoir. Mouiad ne pouvant avoir son frére, résolut de faire la guerre à Cabous, & d'entrer avec son Armée dans le païs de Giorgian, où il fit de si grands progrès, que Fakhraldoulat fut obligé à une seconde fuite, & à se réfugier avec Cabous son protecteur en Chorassan. Ce païs dépendoit alors de Nouh ou Noé, Sultan de la Dynastie des Samanides. Taschi, qui y commandoit sous les ordres du Sultan, reçut fort bien ces deux Princes fugitifs, & le Sultan Noé entreprit si hautement leur protection, qu'en l'an 371 de l'Hégire, & 981 de Jésus Christ, il marcha en personne à la tête d'une puissante Armée contre Mouiad, qui s'étoit déja emparé de toute la Province du Giorgian. Ce Prince se voyant attaqué par trois ennemis tout à la fois, & ne pouvant tenir la campagne devant eux, mit la plupart de ses troupes dans les places de sa nouvelle conquête, & ne s'en conserva que l'élite, pour défendre la principale & la plus forte, où il s'enferma pour soutenir les efforts de ses ennemis. Il y fut assiégé par les trois Princes confédérez, & il y eût été forcé, s'il n'eût pris la résolution vigoureuse de les attaquer dans leur camp. Il prit si bien son tems, pendant une nuit, qu'ayant fait une sortie à la tête de ses plus braves Officiers, il fit non seulement lever le siége; mais il les poussa encore si vivement, qu'ils furent obligez d'abandonner entiérement le Giorgian, & de se retirer dans le Chorassan avec leurs troupes fort délabrées. Après cette retraite Mouiad demeura paisible possesseur non seulement de l'Iraque Persienne, mais encore du Giorgian, & de tous les autres Etats que les Dilémites possedoient sur la Mer Caspienne, & mourut glorieux après sept ans de régne, l'an 373 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOULART. *Voyez* MOULLART.

MOULAS, nom que l'on donne aux Prêtres Mahométans dans la Perse, dans l'Inde, & dans la Barbarie en Afrique.

MOULEY CHERIF, Roi de Tafilet, se disoit issu du sang de Mahomet, par le mariage de Fatime, fille de ce faux Prophéte, avec Hali; dont les Descendans se répandirent dans les Royaumes qui avoient embrassé l'Alcoran. Il eut vint-quatre enfans mâles, dont les principaux furent; Mouley-Mahamet, Roi de Tafilet; Mouley-Archy, aussi Roi de Tafilet; Mouley-Ismaël ou Séméin, successeur d'Archy, qui régnoit l'an 1686. * Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc.*

MOULEY-MAHAMET, Roi de Tafilet, succéda à son pére *Mouley-Chérif.* Son frére *Mouley-Archy* se révolta contre lui, & se retira de la Cour pour lui faire la guerre. Mahamet poursuivit Archy, & l'ayant pris, il se contenta de l'enfermer dans une prison, d'où celui-ci trouva moyen de se sauver. Lorsque Mouley-Archy se vit en liberté, il commença à se faire craindre; mais il fut pris une seconde fois, & resserré plus étroitement: ce qui ne l'empêcha pas de de s'évader encore, malgré la vigilance de ses Gardes. Il gagna en diligence la ville de Zaouias, dans la Province de même nom, où commandoit le Morabite Benbucar, puis il se sauva à Quiviane. Quelque tems après, Archy défit les troupes de son frére Mahamet, & mit ensuite le siége devant Tafilet, où ce Roi s'étoit réfugié. Mahamet mourut pendant le siége; & la ville, après sa mort, se rendit à Mouley Archy l'an 1665. *Voyez* l'Article suivant. * Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc.*

MOULEY-ARCHY, Roi de Tafilet, de Fez, de Maroc & de Sus, frére de *Mouley-Mahamet*: ne se voyant pas en sureté à Zaouias, où il s'étoit retiré, se sauva à Quiviane, dont le Prince qui se nommoit Haly Solyman, le reçut honorablement, poussé à cela par la bonne opinion qu'il conçut de lui, sans connoître ni sa naissance, ni sa qualité. Ce Prince fit Archy Intendant de ses Finances, & Chef de la Justice dans son Etat, & se déchargea sur lui de presque tout le soin du gouvernement; ce qui lui donna lieu de s'en rendre maître. Il surprit le château de Dal-Michal, sous prétexte de visiter le Gouverneur, qu'il fit mourir dans les tourmens, pour lui faire avouer où étoient ses thrésors. Il ôta en même tems à un Juif qui demeuroit dans le même château, la valeur de plus de deux cens mille métécals, qui font presque un million de notre monnoye. Il fit ensuite assembler les Habitans des environs; & leur ayant distribué quelque argent, il déclara quel il étoit, & promit de les rendre heureux, s'ils le vouloient élire pour Roi. Après leur avoir fait accepter sa proposition, il commença à lever des troupes, & marcha contre Haly-Solyman, Prince de Quiviane, qui s'étoit mis en campagne. Il lui livra une bataille qu'il gagna, le fit prisonnier, & l'obligea de déclarer où étoient ses thrésors: ce qu'ayant su, il le fit mourir. Mouley-Mahamet fut averti de la victoire que son frére Archy avoit remportée; & pour empêcher ses progrès, il s'avança contre lui: mais il perdit la bataille, & se sauva dans Tafilet, où Archy mit le siége, pendant lequel Mahamet mourut. Après sa mort la ville se rendit à Mouley-Archy; & tous les Chérifs, ou Princes du païs, vinrent se soumettre à lui. Ayant réduit ce païs sous son obéissance, il alla prendre la ville de Théza, à une journée de Fez, puis les deux villes de Fez, la vieille & la neuve, & se rendit ainsi maître du plus riche Royaume de l'Afrique, au mois de Mai 1665. L'année suivante il fit la conquête des Algarbes, qui est une Province vers le Détroit de Gibraltar, laquelle s'étend depuis Tétouan, jusqu'au fleuve de Marmora, où sont les villes d'Alcassar, d'Arzille, de Tétouan & de Salé. Il prit ensuite la ville de Zaouias, capitale de la Province de même nom. L'an 1667, ce Prince se rendit maître du Royaume de Maroc, dont il fit traîner le Roi (ou plutôt le Tyran) à la queue d'une mule. L'an 1668, il réduisit Tarudant, ville de la Principauté de Sus; puis il dompta les Chavanets, qui passent pour les meilleurs Soldats de la Barbarie. Ensuite il entra dans la Province de Hacha, où tous les Chefs des Arabes se soumirent à lui. De là il marcha vers Sainte-Croix, ville sur la côte occidentale de Barbarie, qui fut ainsi nommée par les Portugais, lorsqu'ils la conquirent, & que l'on appelle vulgairement *Aguader Aguer.* Son Armée étoit de quarante huit mille hommes d'Infanterie, & de vint-cinq mille chevaux, armez la plupart seulement de frondes, de massues, de cimeterres & de fléches. Le Gouverneur de Sainte-Croix, ne pouvant soutenir un siége, se sauva la nuit à Illec, capitale de la Principauté de Sus; & les habitans étant sortis de la ville, allérent au devant de Mouley-Archy, portant des enseignes blanches, pour marquer qu'ils demandoient la paix, que le Vainqueur leur accorda. Aussitôt il s'avança vers Illec & l'assiégea, pour se saisir de la personne du Prince; mais celui-ci s'évada, & se retira au Royaume de Sudan. Les Bourgeois ayant su la fuite de leur Prince, se rendirent, & criérent tous, *vive Mouley-Archy.* Après avoir mis un Gouverneur dans cette ville, Archy, résolut de pousser jusques sur les frontiéres de Sudan; mais une Armée de cent mille Noirs se présenta pour lui en défendre l'entrée, & il fut contraint de se retirer, bornant là ses conquêtes, qui s'étendoient depuis les frontiéres de Trémécen, jusqu'à celles de Sudan, près de trois cens lieues de long; & depuis les côtes de la mer, jusques en Touet & Dras, Provinces du Royau-

me de Tafilet, quelque 350 lieues de traverse. Etant de retour à Fez l'an 1669, il ne s'appliqua plus qu'à amasser des thrésors, & à exercer mille cruautez contre ses propres Sujets, par une inhumanité tout-à-fait barbare. Il fit néanmoins de belles Ordonnances, pour la sureté des chemins & du commerce, qui fit régner l'abondance dans tous ses Etats. Ce Prince mourut l'an 1672, au mois de Mars, après avoir régné neuf ans à Tafilet, cinq à Maroc, & sept à Fez. Sa mort fut extraordinaire, & voici comment elle arriva. Ayant célébré la Pâque à Maroc, selon les cérémonies de la Loi de Mahomet, il fit un festin, où il but avec excès, selon sa coutume; puis il voulut monter à cheval, & caracoler dans les jardins de son Palais; mais lorsqu'il fut dans une allée d'orangers, il fut emporté par son cheval avec une telle violence, que passant sous une grosse branche d'un oranger, il se fracassa tout le crane. Il mourut trois jours après, âgé de 40 ans. * Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc.*

MOULEY-ISMAEL ou SEMEIN, Roi de Fez, de Maroc & de Tafilet, succéda au fameux Mouley-Archy, son frére, après la mort duquel l'an 1672, il fut reconnu Roi de Fez. Mais Mouley-Hamet-Meherez, son neveu, qui étoit Viceroi de Maroc, se fit proclamer Roi de Maroc; & Mouley-Aram, son frére, qui étoit Viceroi de Tafilet, s'y rendit Souverain. Semeïn leur fit la guerre, & se rendit maître de Maroc l'an 1676, & de Tafilet l'an 1678. Il prit sur les Espagnols, l'an 1681, la forteresse de Mamora, dans la Province des Algarbes, où il trouva quatre-vint huit piéces d'artillerie de bronze, & quinze de fer, jusques à quarante livres de calibre, quantité de pierriers & de pots à feu, des poudres, des balles, des mousquets, & autres munitions de guerre, en beaucoup plus grand nombre qu'il n'en avoit dans toute l'étendue de ses Royaumes. Il envoya la même année des Ambassadeurs au Roi de France, pour entretenir la paix avec sa Majesté. * Mouette, *Histoire du Royaume de Maroc.*

MOULIN (Jean du) ou DE MOLINS, Cardinal François, & né dans le Limosin, entra parmi les Religieux Dominicains à Brive-la Gaillarde; & fit tant de progrès dans les Sciences, qu'après avoir enseigné la Théologie, il fut élu Inquisiteur de la Foi dans le Languedoc, Lecteur du sacré Palais, & enfin Général de son Ordre l'an 1349. L'année suivante, il fut fait Cardinal par l'Antipape Clément VII, & mourut à Avignon en 1353. Son corps fut porté dans l'Eglise des Dominicains de son Ordre. * Onuphre. Ferdinand de Castille. Bzovius, &c. Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

MOULIN (Jean du) ou de MOLINS, Religieux de l'Ordre des Carmes, François de nation, a vécu dans le XIV siécle, l'an 1360. Il se distingua par son savoir, & composa quelques Ouvrages, comme, *Speculum historiale Carmelitani Ordinis, &c.* * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Trithême. Gesner, &c.

MOULIN (Antoine du) natif de Mâcon, Valet de Chambre de Marguerite, Reine de Navarre, sœur du Roi François I, dans le XVI siécle, vers l'an 1545, composa divers Ouvrages en Latin & en François, qui lui acquirent quelque réputation: ce qu'on pourra apprendre par la lecture des Bibliothéques des Ecrivains François de la Croix-du-Maine, & d'Antoine du Verdier-Vauprivas, &c.

MOULIN (du) ou DU MOLIN, famille de Brie en France, qui, selon Papire Masson, avoit l'honneur d'appartenir à Elisabeth Reine d'Angleterre; ce que cette Princesse reconnut, s'entretenant en 1572, avec François, Duc de Montmorency, Maréchal de France, & Ambassadeur en Angleterre. Il y a apparence que cette parenté venoit du côté de Thomas de Boulen, Vicomte de Rochefort, ayeul maternel de cette Reine; car Sanderus & d'autres rapportent que ce Comte étant Ambassadeur en France, fit élever sa fille Anne de Boulen chez un Gentilhomme de Brie, de ses amis & de ses parens: on croit que ce Gentilhomme étoit le Sieur de Fontenay en Brie, de la Maison de du Moulin. Cette branche descendoit de DENYS DU MOULIN, Seigneur de Fontenay en Brie, Maître des Requêtes, puis Archevêque de Toulouse, Patriarche d'Antioche, & Evêque de Paris, où il mourut le 15 Septembre 1447. On voit son tombeau dans l'Eglise de Paris. L'Antipape Felix V l'avoit fait Cardinal. Pierre du Moulin son frère lui succéda en l'Archevêché de Toulouse. Denys avoit été marié avant que d'embrasser l'état Ecclésiastique, & laissa de *Marie* de Courtenay sa femme, *Jean* du Moulin, Seigneur de Fontenay en Brie, &c. Maître d'Hôtel du Roi, qui épousa *Marguerite* de Rouvroy, dite *de saint Simon*, dont il eut divers enfans.

MOULIN (Charles du) Jurisconsulte célébre, que l'on prétend sorti de la famille dont nous venons de parler, naquit à Paris l'an 1500, de *Jean* du Moulin, & de *Perrette* Chaussidon. Il fit ses Humanitez dans l'Université de Paris, & ayant achevé ses études, il fut envoyé premiérement à Orléans, puis à Poitiers où il étudia en Droit, & où il demeura depuis l'an 1517, jusques en 1521. Dans cette année il fit des leçons à Orléans, particuliérement sur *l'Arbre de Consanguinité.* Ayant étudié sept ans en Droit, il fut reçu Avocat au Parlement de Paris, l'an 1522, & commença d'écrire les excellens Ouvrages que nous avons de sa façon. Il publia l'an 1539, ses Commentaires sur la Coutume de Paris. L'an 1542, il embrassa la Religion Reformée, & dans la suite il continua de faire imprimer ses Ouvrages. L'an 1551, il fit paroître ses Commentaires sur l'Edit du Roi Henri II, contre les petites Dates: Ouvrage qui lui fit des affaires fâcheuses. Le Roi étoit alors en guerre avec le Pape Jules III, & c'est ce qui avoit causé cet Edit. Ce Livre ayant été présenté au Roi par Anne de Montmorency, alors Maréchal, & depuis Connétable du Royaume, il lui dit, *Sire, ce que votre Majesté n'a pu faire & exécuter avec 30000 hommes, de contraindre le Pape a lui demander la paix, ce petit homme* (du Moulin étoit de petite taille) *l'a achevé avec un petit Livre.* On admira d'abord le Traité de du Moulin en France; mais la Cour de Rome en fut extraordinairement choquée, & la Sorbonne même le censura. Les Gens du Roi s'élevérent aussi contre, & le Parlement le supprima. Du Moulin ayant été contraint l'an 1552 de sortir de Paris, où l'on pilla sa maison, il se retira en Allemagne, d'où il passa à Bâle. Il s'arrêta à Tubingue, à Strasbourg, & vint ensuite à Dole & à Besançon, continuant de composer des Ouvrages, & d'enseigner avec sa réputation ordinaire. L'an 1557, il revint à Paris, d'où il sortit encore l'an 1562, pendant les guerres de la Religion. Il alla à Orléans & revint l'an 1564 à Paris, où trois de ses Consultations, dont la derniére regardoit le Concile de Trente, lui suscitérent de nouvelles affaires. Il fut mis en prison, en sortit peu de tems après, & acheva ensuite le reste de ses Ouvrages. Le dernier contient la Disposition de toutes les Coutumes de France. Les autres qu'il avoit donnez au Public sont, *De Usuris; Extricatio Labyrinthi dividui & individui; De Dignitatibus, Magistratibus, & Civibus Romanis; Novus Intellectus quinque Legum; De Muneribus & Honoribus,* & un très grand nombre d'autres Traitez, qu'on a recueillis en cinq volumes, *in folio.* Il a aussi mis au jour *sa Défense contre les Calvinistes*, sous le nom de *Simon Chaludre*, qui est l'Anagramme de celui de Charles Du Moulin. Quelques Auteurs qui ont écrit contre du Moulin, l'ont accusé d'avoir osé avancer que Jésus-Christ, en naissant, avoit fait ouverture au sein de sa sainte Mére, & d'avoir écrit d'autres choses qui l'ont fait mettre au nombre des Hérétiques, successeurs de Jovinien. Au reste, c'étoit un homme qui n'avoit point d'égal pour la Science du Droit. Aussi l'a-t-on souvent appellé *le Papinien Gaulois, le Jurisconsulte de France & d'Allemagne*, titre qu'il se donnoit lui-même. Sur la fin de sa vie il abandonna la doctrine des Protestans, rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, & mourut bon Catholique à Paris l'an 1566, à l'âge de 66 ans, en présence de Claude Despence, de René Bonel, Recteur du Collége du Plessis, & de François le Court ou Courtin, Curé de la Paroisse de saint André des Arcs. Le docte Antoine de Mornac lui fit cette Epitaphe, *Carolus Molinæus Parisinus in Senatu Patronus, qui moriens Catholicus Christianus factus est, atque in divi Andreæ Paris. cœmeterio à Curione Parocho sepultus, anno* 1566.

> *Duplex sepultique ac loci felicitas,*
> Molinæus, *hic in arca jacet sacrâ:*
> *Posthac nec habiturus, ut nec habuit parem:*
> *Manet ille tantus apud Senatum Francicum,*
> *Ut ultimum ferè ubique soleat calculum*
> *Addere, notarit si usquam, vel scripserit;*
> *Leges quod ad Provinciales Juraque*
> *Francica referri judicando debeat.*
> *Felix quod ipso confidente in publicis*
> *Olim Actionibus, Patroni applicuerint*
> *Quæ scripserat: sed longè & hoc beatior,*
> *Quòd Christianus Catholicus decesserit.*

Sponde assure que quoique du Moulin eût présenté au Roi une Requête extrêmement forte contre les Protestans de France, comme de Thou le rapporte, il ne laissoit pas d'être Protestant lui-même. Mais il en usoit ainsi, *dit Sponde*, pour se venger des Calvinistes qui avoient médit de lui, parce qu'étant en Allemagne il avoit préféré la créance des Luthériens à la leur. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si les Oeuvres de du Moulin sont mises en la première classe des Livres défendus par le Concile de Trente, s'il est traité d'*Impius Molinæus*, & si Clement VIII a condamné tous ses Ecrits au feu. M. Baillet remarque que les Ouvrages de Charles du Moulin sont détestables dans l'esprit des Catholiques, lorsqu'on les imprime sous son nom; mais qu'ils sont excellens sous le nom de *Gaspar Caballinus de Cingulo*, lequel on lui a donné depuis son décès dans les éditions de ses Livres. Depuis la mort de ce fameux Jurisconsulte, on a retranché de ses Ouvrages plusieurs choses, qui ont été trouvées trop fortes, ou contraires à la doctrine de l'Eglise Romaine. Dans l'édition de Francfort 1610, en deux volumes *in folio*, on a retranché les Notes qu'on a trouvées trop libres, on n'a pas mis le nom de du Moulin, & l'on s'est contenté d'y mettre ces mots, *cum Animadversionibus Galli cujusdam Parisiensis hoc asterisco notatis, expunctis tamen & rejectis opinionibus Ecclesiæ Romanæ contrariis.* Ce Savant étoit fort superbe, ce qui a fait dire à Balzac, *Certes ce Maître Charles Du Moulin fait bien le Maître, lorsqu'il se nomme le Docteur de la France & de l'Allemagne, & qu'il met en tête de plusieurs Consultations imprimées*, Moi, qui ne céde à personne; & à qui personne ne peut rien apprendre. Julien Brodeau a écrit *la Vie de Charles du Moulin*, qu'on a publiée après sa mort l'an 1650. * Sponde, *A. C.* 1564. *n.* 6. & 7. Papyre Masson, Gabriel Michel, & Scevole de Sainte-Marthe, *aux Elog. l.* 2. Catel, *Mémoires de Languedoc.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Sanderus, *Hær.* 219. Canisius, *de la Sainte Vierge; l.* 2. *c.* 9. Gautier, *en la Chron. au XVI siécle.* De Thou. Forster. Gui Coquille. Pasquier. La Croix-du-Maine. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 252 & *suiv.* édit. de Hollande 1715.

MOULIN (Jean du). *Voyez* VANDER-MEULEN.

MOULIN (Pierre du) Ministre de la Religion Réformée, fils de *Joachim* du Moulin, Ministre à Orléans, naquit dans un petit bourg du Vexin, au mois d'Octobre 1568, & étudia à Paris & en Angleterre avec beaucoup de succès. C'étoit un esprit

prit délicat & brillant, mais ſatyrique. Il enſeigna la Philoſophie à Leyde, en Hollande, fut depuis reçu Miniſtre à Charenton, & entra en cette qualité près de Catherine de Bourbon, Princeſſe de Navarre, ſœur du Roi Henri *le Grand*, mariée l'an 1599, avec Henri de Lorraine, Duc de Bar. En 1615, il paſſa en Angleterre, à la ſollicitation du Roi de la Grande-Bretagne, & il y dreſſa, conformément aux déſirs de ce Prince, un plan pour réunir toutes les Egliſes Proteſtantes. On peut voir ce projet dans les *Actes Authentiques de David Blondel.* Du Moulin y fait paroître beaucoup de modération. Les Egliſes Réformées de France avoient nommé en 1618, du Moulin & André Rivet pour ſe rendre au Synode de Dordrecht; mais ils n'y allérent point, le Roi le leur ayant défendu. Du Moulin ſe contenta d'envoyer à Diodati un long Mémoire contre les Remontrans, qui fut lu dans la Seſſion 143 du Synode, qui fit remercier l'Auteur. Il paroiſſoit fort oppoſé aux Arminiens. *Damno*, dit-il, *Arminium ejuſque Sectarios; Arminii ſcholam damno & abominor.* Les Curateurs de l'Univerſité de Leyde envoyérent en France Erpenius en 1619, pour demander Pierre du Moulin, Miniſtre de Paris, & André Rivet, Miniſtre de Touars, & leur offrir à chacun une Chaire de Théologie; Rivet ſe rendit, mais du Moulin refuſa. Bénédict Turrettin, célébre Profeſſeur en Théologie à Genéve, ayant été envoyé au Synode national de France qui ſe tenoit à Alais en 1620, pour exhorter les Paſteurs des Egliſes Réformées à chercher les moyens d'empêcher *que les erreurs qui avoient troublé les Egliſes des Païs Bas ne ſe gliſſaſſent entre eux*, le Synode, où préſidoit du Moulin, reçut cette propoſition. Le Modérateur dreſſa un Formulaire de ſerment pour faire recevoir les Décrets du Synode de Dordrecht; ce qui fut exécuté. Dans le tems que du Moulin vouloit s'en retourner à Paris, il reçut une Lettre à Lyon de Drelincourt, ſon Collégue, par où on l'avertiſſoit qu'on vouloit l'arrêter à Paris dès qu'il y ſeroit arrivé. L'on prétend que le Roi de France étoit irrité contre du Moulin, parce que ce Miniſtre avoit écrit au Roi Jaques pour le ſolliciter á ſecourir l'Electeur Palatin, ſon gendre, & qu'il avoit fait mention dans cette Lettre de la ſituation triſte où étoient alors les Egliſes des Réformez en France. Du Moulin ne paſſa qu'une nuit à Paris & ſe retira enſuite à Sedan, où le Duc de Bouillon lui donna la charge de Profeſſeur en Théologie, & de Miniſtre ordinaire. Les Synodes demandérent pluſieurs fois ſon retour au Roi, mais ils furent toujours refuſez. Il mourut à Sedan en 1658, âgé de 90 ans. Il laiſſa trois fils, dont les articles ſuivent. On a un bon nombre d'Ouvrages de ſa façon; voici le titre de quelques-uns: *Anatome Arminianiſmi;* (Ce Livre fut mis ſous la preſſe au commencement de 1618. Il ſurprit beaucoup ceux qui avoient été témoins de la modération que du Moulin avoit fait paroître en exhortant les deux partis à la paix, *parce*, diſoit-il, *qu'ils ne différoient pas ſur des articles fondamentaux.* Ce Livre ne fut publié qu'après la cloture du Synode de Dordrecht, à cauſe d'un décret du Synode de Charenton. Les Remontrans écrivirent à l'Auteur une Lettre Latine, dans laquelle ils ſe plaignent de ſes termes injurieux. On publia en même tems un petit Ouvrage en Flamand contre *l'Anatomie de l'Arminianiſme.* Corvinus donna dans la ſuite une ample réfutation du Livre de du Moulin.) *Anticotton; Tractatus de Cognitione Dei; De Pœnitentia & Clavibus Eccleſiæ; Le Capucin, ou l'Hiſtoire de ces Moines; Le Bouclier de la Foi; Défenſe de la Confeſſion des Egliſes Réformées, contre les accuſations du Sieur Arnoux Jéſuite;* (Du Moulin écrivit cet Ouvrage de concert avec Montigni, Durant & Meſtrezat, ſes Collégues.) *Du Juge des Controverſes & des Traditions; Anatomie de la Meſſe; La Vie Religieuſe des Papes Léon I, & Grégoire I; Accroiſſement des Eaux de Siloé, contre le Purgatoire & les Indulgences Papales; Accompliſſement des Prophéties; De la Toute-puiſſance & de la volonté de Dieu; Défenſe de la Foi Catholique pour le Livre de Jaques I. Roi d'Angleterre & la nouveauté du Papiſme.* On a encore de lui des *Sermons*, des *Lettres*, des *Rélations de Conférences*, &c. Grotius le déſigne ſous le nom de *Fronton*, parce qu'il l'a cru l'Auteur d'un Livre qui a pour titre, *Hippolytus Fronto Caracotta, Refutatio Meditat. Gratianæ de Antichriſto.* On prétend que Pierre du Moulin étoit de la même famille que Charles du Moulin le célébre Juriſconſulte, & que tous les deux deſcendoient de Denys du Moulin. * *Vie de du Pleſſis-Mornay. Chronologie de* Gautier. Meurſius, *Athenæ Batavæ. Hiſt. de la Réformation par* Gerard Brandt, *tome* 1 & 2. Pictet, *Théologie Chrétienne, tome* 3. *p.* 154. *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome* 2. *Synodes Nationaux de France, tome* 2. *p.* 138. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, dans l'Article de Charles du Moulin, tome* 2. *p.* 261. de l'édit. de Hollande 1715.

MOULIN (Pierre du) fils aîné du précédent, étudia en Théologie, & reçut le bonnet de Docteur. Il fit un aſſez long ſéjour en Angleterre & en Irlande, & prêcha ſouvent à Oxford. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il en fut nommé Chapelain, & Chanoine de Cantorbéry, où il mourut en 1684, âgé de 84 ans. Il eſt Auteur du célébre & excellent Ouvrage intitulé *La Paix de l'Ame*, qui a été traduit en pluſieurs autres Langues. M. J. S. Sartoris de Genéve en a procuré en 1729 une nouvelle édition qui l'emporte ſur toutes les autres, ayant mis ce Livre en nouveau langage, & en meilleur ordre, avec un grand nombre de Notes. Outre cela, il a donné l'Abbrégé de l'Ouvrage en ſtile de Maximes. Pierre du Moulin écrivit auſſi *Clamor regii Sanguinis ad Cœlum*, contre J. Milton qui crut fauſſement qu'Al. Morus en étoit l'Auteur. Son Traité intitulé, *Vindication of the ſincerity of the Proteſtant Religion*, a ſurtout fait grand bruit. Il l'écrivit contre un Ouvrage Jéſuitique nommé *Philanx Anglicus*, & publié en 1662. Du Moulin ayant avancé dans ſon Ouvrage, que les Jéſuites avoient envoyé des Députez, tant à la Sorbonne de Paris qu'au Pape, pour ſavoir ſi, pour le bien de la Religion Catholique, il n'étoit pas permis à ceux qui la profeſſoient, de faire périr Charles I, & que ces deux Oracles avoient répondu affirmativement, la Reine Douairiére s'en plaignit au Roi, & demanda que l'Auteur en fût puni. Mais Du Moulin ayant promis de montrer ſes preuves auſſi-tôt qu'il en ſeroit requis, on trouva à propos de paſſer cette affaire ſous ſilence, & de faire ſeulement enjoindre à Du Moulin qu'à l'avenir il s'abſtînt d'écrire en Anglois, d'autant plus que cette Langue n'étoit point la ſienne. On a auſſi de lui des *Sermons* en Anglois & en Latin. * Wood, *Athenæ Oxonienſes.* Calamy, *Life of M. Baxter. Dict. Allemand.*

MOULIN (Louïs du) frére cadet du précédent, prit le degré de Docteur en Médecine à Leyde, paſſa enſuite en Angleterre; & pendant les troubles, il fut ſi bien auprès de la Faction dominante, qu'il en fut nommé Profeſſeur en Hiſtoire à Oxford; mais au rétabliſſement de Charles II, il fut privé de ce poſte. Il mourut à Weſtminſter en 1680, à l'âge de 77 ans. Pendant ſa vie, il fut ennemi juré du Gouvernement Eccléſiaſtique Anglican, ſuivant les ſentimens des Indépendans outrez, & s'oppoſa à toute ſorte de Hiérarchie épiſcopale & Presbytérienne. Il a écrit *Paræneſis ad Ædificatores Imperii in Imperio, adverſus Amyraldum, in quarto.* Il dédia cet Ouvrage à Olivier Cromwell, à qui il donna des éloges outrez. C'eſt dans ce Traité qu'il dit que les Péres du Synode de Dordrecht étoient Juges & Parties; que les Arminiens ne pouvoient que perdre leur procès devant ce Tribunal, mais qu'ils avoient de bonnes raiſons de ne pas ſe ſoumettre à ce Synode. Il écrivit encore *Patronus bonæ fidei in cauſa Puritanorum; Epiſtola ad Amicum; Renatus Veridæus; Papa Ultrajectinus*, &c. On dit qu'avant ſa mort il retracta toutes les injures qu'il avoit vomies contre le Clergé Anglican.

Il avoit encore un frére nommé *Cyrus*, Miniſtre, & Auteur d'un Traité de la Paix de l'Egliſe, & d'un Catéchiſme de Controverſe. * *Ex ejus Scriptis.* Wood, *Athenæ Oxonienſes. Dict. Allemand.* Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réformation*, &c. *tome* 2. *p.* 147. Pictet, *Théologie*, &c. *tome* 3. *p.* 155.

MOULINS, ſur l'Allier, *Molino* ou *Molinum*, ville de France, Capitale du Bourbonnois, eſt grande, agréable, & bâtie dans une campagne fertile. Cette ville a été le ſéjour ordinaire des Princes de Bourbon, qui y ont fait bâtir le château, où pluſieurs Rois de France ſe ſont plûs. La ville, qui eſt diviſée en trois quartiers, de la ville Neuve, du fauxbourg des Carmes, & de l'Allier, eſt fort ancienne & renommée par ſes eaux médicinales, & par le commerce des couteaux & des ciſeaux, qu'on y fait avec une grande propreté. Il y a une Egliſe Collégiale, & deux Paroiſſes, ſans celles des fauxbourgs, avec diverſes Maiſons Religieuſes, un Préſidial, une Election, & un Collége des Jéſuites. Entre les Maiſons Religieuſes, on y voit avec plaiſir celle des Chartreux, & l'Egliſe des Religieuſes de la Viſitation, où eſt le tombeau d'Henri II de ce nom, Duc de Montmorency, Maréchal de France, L'Allier reçoit à Moulins la petite riviére de Daure. Le Roi Charles IX tint, l'an 1565, une Aſſemblée conſidérable en cette ville, des Grands du Royaume, & des premiers Préſidens des Parlemens. On y fit ce célébre Edit de Moulins, donné à Paris le dixiéme du mois de Juillet ſuivant, qui contient en tout LXXXVI chefs, dont une partie confirme l'Edit fait à Paris deux ans auparavant, & l'autre partie fut faite pour apporter quelques réglemens à la Juſtice. * Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall.* Noël Couſin, *Ephemerides Borbon.* Sincerus, *Itiner. Galliæ.* Le Préſident de Thou, *Hiſt.* Du Chêne, *Recherches des Antiquités des villes.*

MOULINS (Roger de) huitiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, ſuccéda à Joubert l'an 1179. Il fut un des Médiateurs choiſis pour pacifier les différents qui étoient entre le Patriarche, & le Prince d'Antioche, & que l'on termina, en laiſſant au Prince tout le temporel de la Principauté, & au Patriarche tous les biens Eccléſiaſtiques avec le ſpirituel. Lorſque le Roi Baudouin IV donna le Gouvernement du Royaume au Comte de Tripoli l'an 1183, le Grand-Maître de Moulins, avec le Grand-Maître du Temple, furent chargez de la garde des places ou fortereſſes. Peu de tems après, le Comte Gui de Luſignan qui avoit été diſgracié, rentra en grace auprès du Roi par le moyen du Grand-Maître de Moulins, lequel fut enſuite un des Ambaſſadeurs députez pour venir demander du ſecours aux Princes Chrétiens. Après avoir traité du ſujet de leur Ambaſſade avec le Pape Luce III, & avec l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ils vinrent trouver le Roi Philippe *Auguſte*; & de France ils paſſérent en Angleterre, en Allemagne, & en Hongrie. Le jeune Roi Baudouin V, étant mort de poiſon, le Grand-Maître de Moulins fit paroître ſa magnanimité & ſon zéle pour le Royaume, par le refus qu'il fit de donner ſa voix au Comte Gui, auquel il ne voulut point donner les clefs du Thréſor où étoit la Couronne royale, dont il étoit gardien. Mais ce Thréſor fut ouvert par force, & le Comte Gui fut couronné le même jour que le Roi Baudouin fut enterré. Roger de Moulins ayant rendu ſon nom illuſtre par ſa valeur & par ſa prudence, finit glorieuſement ſa vie dans le combat que les Chrétiens livrérent à Saladin devant la ville de Ptolémaïde, l'an 1187. Les Chrétiens eurent plus de regret de ſa mort, qu'ils n'eurent de joye de leur victoire; parce qu'en gagnant cette bataille, ils perdoient un grand Capitaine. Il eut pour ſucceſſeur, *Garnier* de Naples. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

MOULINS, ou MOLINS (Guyars des) Prêtre & Chanoine d'Aire en Artois, eſt, à ce qu'on croit, le premier qui a traduit toute la Bible en François. Cependant il y en a eu qui ont attribué la Traduction qu'on prétend être de Guyars,

à Nicolas Oresme Evêque de Lisieux dans le XIV siécle. Guyars florissoit vers la fin du XIII. Il commença la Version de la Bible en 1291, étant âgé alors de quarante ans, & il la finit quatre ans après. En 1297, il fut fait Doyen de son Chapitre, & l'on ne sait pas l'année de sa mort. Sa Traduction fut imprimée en 1487, par ordre de Charles VIII. * Simon, *Hist. Crit. des Versions du Nouveau Testament.*

* MOULINS (Laurent des) Poëte François, vers la fin du XV siécle, étoit, comme on le croit, de Chartres, ou des environs de cette ville. Il étoit Prêtre & ne manquoit pas d'érudition. Il composa un grand Ouvrage de Morale en vers François, & le publia sous ce titre, *Catholicon des Mal-avisez, autrement dit le Cymetiére des Malheureux.* On lui attribue aussi l'Epitaphe d'Anne de Bretagne, Reine de France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOULLART, ou MOULART, est une ancienne famille d'Artois, qui porte d'or au lion de vair armé & lampassé de gueulles; dont étoit *Simon* Moulart, petit-fils de *Raoul* Gentilhomme Viennois, qui avec *Héloïde* sa sœur donna 45 livres & six mencaudées de terre à l'Abbaye de Prémi, où *Beatrix* étoit Abbesse. De cette Maison étoit aussi *Goubert* Moullart, Grand-Prévôt de Cambray l'an 1341. Le Nécrologe de saint Aubert fait mention de *Simon* Moullart & de ses fils & filles, qui donnérent six mencaudées de terre à ce lieu. * Jean le Carpentier, *dans son Histoire du Cambresis.*

MOULLART (Matthieu) a été le soixante & quatorziéme Evêque d'Arras, & s'est rendu célébre par les services importans qu'il a rendus à sa patrie dans le tems de la révolution des Païs-Bas. Il commença à se faire connoître, lorsqu'il n'étoit encore qu'Abbé de Saint-Guilain, étant député par les Etats de Hainaut vers le Roi d'Espagne en 1571. Il fut élevé à l'Episcopat en 1579. Alexandre Farnése le choisit comme un homme recommandable par sa fidélité, par sa piété & par son éloquence, pour l'opposer au Vicomte de Gand qui vouloit exciter une révolte dans l'Artois. Matthieu Moullart s'acquitta si bien de sa commission, que non seulement il pacifia les esprits, & remit les choses en leur premier état; mais ayant plusieurs fois entretenu le Vicomte de Gand, il lui fit promettre d'abandonner les Provinces confédérées, & de mourir pour la Religion, & pour le Roi: enforte que les choses étant sur le point d'accommodement, on fit une Assemblée des Etats pour traiter des conditions, & Matthieu Moullart y assista comme Député de la part du Roi d'Espagne. Son zéle pour le service de son Roi & le repos de sa patrie ne parut pas moins dans les périls de la guerre, que dans les négociations dont il avoit été chargé: car les François ayant voulu surprendre Arras en 1597, ils en furent repoussez par les Bourgeois, & particuliérement par ceux de la Cité, animez & encouragez par la présence de cet Evêque, qui quoiqu'âgé de 70 ans, fut toujours sur les remparts, tant que dura cette action. Ce fut Matthieu Moullart qui fit l'ouverture de la châsse de la sacrée Manne, lorsque l'Evêque de Verceil visitant toutes les Reliques de la Chrétienté en qualité de Nonce Apostolique, vint à Arras en 1586. Il a fondé en l'Université de Douay, un Collége qui porte son nom, & qu'il a libéralement doté pour 20 Boursiers. Il mourut à Bruxelles étant à l'Assemblée des Etats Généraux en 1600. Son corps fut rapporté à Arras & inhumé au milieu du chœur de la Cathédrale. On a depuis dressé à cet Evêque un superbe Mausolée, que l'on voit encore aujourd'hui à côté du maître-autel avec une inscription, qui rend témoignage des obligations que le païs lui a. Elle finit par ces mots, *Grati estote lectores.* * Strada, *Hist. de Flandre. Hist. de la Sacrée Manne. Oraison funébre de Matthieu Moullart. Les Annales du Chapitre de Notre-Dame d'Arras.*

MOUN, ou MOMMONNIE, MOUNSTER ou MUNSTER, en Latin *Mommonia*, est une Province d'Irlande, que les Irlandois natifs nomment *Moun* & vulgairement *Woun.* Elle est bornée à l'est-sud-est par la Province de Leinster, (dont elle est séparée en partie par la riviére de Shure) & par l'Océan; à l'ouest par la Mer Atlantique, ou occidentale; au nord, par la Province de Connaught ou Connacie, dont elle est séparée par le Shannon; au sud & au sud-ouest par l'Océan méridional. Sa figure est une espéce de quarré long. Sa longueur depuis le Havre de Waterford jusques à la pointe occidentale dans le Comté de Kerry, assez près de Dingle, est d'environ 135 milles; sa largeur depuis les parties septentrionales de Tippérari jusques à Baltimore dans le Comté de Cork, est d'environ 120 milles; depuis Baltimore jusques aux parties septentrionales de Kerry il n'y a que 68 milles. Du reste elle a environ 600 milles de circuit, à cause de ses grands tours & retours. Les principales riviéres de cette Province sont la *Shure*, qu'on écrit aussi Sewer ou Shower, qui commence à Tippérari, court vers le sud, baigne Thurles, passe près de Cashel, court à l'est, baigne Clonmel, Carrick & Waterford, se joint ensuite avec le Barrow & va se jetter dans l'Océan; l'Awdlaffe ou l'Avenmore qui a sa source dans le Comté de Kerry, court à l'est, baigne Mallo & Lismore, tourne après au sud, & se décharge dans la Mer à Youghal; la Lée, qui a sa source dans le Comté de Cork, court à l'est, baigne Cork, & bien-tôt après se jette dans la mer, lorsqu'elle a fait diverses petites Isles; la Baude, qui a de même sa source dans le Comté de Cork, court à l'est, baigne Bandon-Bridge & se jette dans la mer à Kingsale; la Leane, qui a sa source dans le Comté de Kerry, court à l'ouest & se jette dans la Baye de Dingle; & le Cashon, qui a sa source dans le même Comté, & qui se jette dans l'embouchure du Shannon. Il y a quantité de bons ports & d'excellentes bayes dans cette Province, avec plusieurs villes riches. L'air y est doux & tempéré. On y voit en quelques endroits de hautes montagnas désertes ou couvertes de bois; mais les vallées en sont fertiles, abondantes en blez & agréables à la vue. Ses principales denrées sont le gros & menu bétail, le bois & toutes sortes de poissons, sur tout des harengs. Elle contient un Archevêché qui est celui de Cashel, & cinq Evêchez, sept villes avec des Marchez publics, vint-cinq bourgs qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement, soixante-six châteaux d'ancienne fabrique, & quatre-vints Paroisses en tout. Quoique Waterford passe d'ordinaire pour la principale de ses villes, Limerick l'emporte aujourd'hui. Cette Province étoit autrefois un Royaume distinct qui renfermoit une partie de Connaught, c'est à dire le Comté de Thomond. Depuis que les Anglois l'eurent conquise, elle fut toujours unie à la Couronne d'Angleterre, excepté un peu de tems sous la Reine Elisabeth, lorsque les Espagnols se rendirent les maîtres d'un petit quartier. Elle est gouvernée par un Seigneur Président, un Ajoint, deux savans Jurisconsultes & un Sécretaire. Elle étoit anciennement partagée entre les *Ulterni*, habituez à Tipperary; les *Coriandri* qui possédoient Limerick, Waterford, une partie de Tipperary & de Cork; les *Luceni*, qui occupoient Kerry; les *Vellibori*, qui avoient Desmond & Cork; & les *Vodii*, qui jouïssoient d'une partie de Cork. Ensuite elle fut divisée en *Deswown*, *Hierwown*, *Meanwown* & *Urwowni*, & plus tard en Ouest & Sud-Munster. Mais on en fait aujourd'hui cinq Comtez, qui sont ceux de Tipperary, de Waterford, de Cork, auquel on joint celui de Limerick & celui de Kerry. Trois de ces Comtez; savoir, Waterford, Cork & Kerry, confinent à la mer; & les deux autres, Tippérary & Limerick, sont enclavez dans les terres. On les subdivise tous en cinquante-deux Baronnies. * *Etat de la Grande Bret. sous George II. tome* 3. *p.* 22. &c.

MOUNCH-DENNY, ou *Cadiet Arthur*, c'est à dire; *la chaise d'Arthur.* C'est une montagne d'une hauteur prodigieuse du Comté de Brecknock dans la partie méridionale du païs de Galles, à trois milles de Brecknock vers le midi. M. Speed en rapporte cette merveille, sur le témoignage de huit personnes des principales de Brecknock, qu'ils avoient souvent jetté, du haut de cette montagne, vers le nord-est, en bas, leurs habits, leurs chapeaux, & leurs bâtons; mais que toutes ces choses étoient toujours repoussées vers le haut, en sorte qu'aucune ne tomboit en bas. Ils attribuoient cet effet aux nuées, qui étoient beaucoup plus basses que le sommet de cette montagne. Ils assuroient qu'il n'y avoit que les pierres & les matiéres métalliques, qui pussent tomber en bas. * *Dict. Anglois.*

MOUNSTER. *Voyez* MOUN.

MOUNTAGU ou MOUNTAGUE. *Voyez* MONTAGU & MONTAIGU

MOUPHTI ou MUFTI, Chef ou Grand-Prêtre de la Loi Mahométane, a une très grande autorité sur les peuples qui le reconnoissent. Quoique le Mouphti soit en si grande considération dans l'Etat, qu'il faut s'adresser à lui lorsqu'il s'agit de la déposition du Sultan; néanmoins il est sujet luimême à être déposé lorsqu'il n'est pas agréable au Grand-Seigneur. Nous en avons eu un exemple pendant les troubles qui ont agité la Turquie l'an 1686. Mahomet IV, ne sachant sur qui rejetter la cause du mauvais succès de ses armes dans la Hongrie & dans la Morée, déposa le Mouphti, lui reprochant qu'il étoit coupable de tous les malheurs qui affligeoient son Empire, par la complaisance qu'il avoit euë de signer (à la priere du Grand-Visir Cara Mustapha) le *fetfa*, ou *ordre*, pour commencer la guerre, sans lui en représenter les conséquences, ainsi qu'il y étoit obligé par le devoir de sa charge. Il l'exila ensuite à Burse, & fit Mouphti en sa place, Hussein-Effendi, Cadilesker de Rumelie, ou Souverain Juge des Armées d'Europe, à qui sa Hautesse ordonna (le mettant en possession de cette charge) de ne lui rien cacher de tout ce qu'il croiroit nécessaire pour le bien de l'Etat. Le Mouphti est le premier de tous les Ecclésiastiques chez les Turcs. Son élection dépend uniquement du Grand-Seigneur, qui choisit toujours une personne d'une vie irréprochable, savante dans la Loi, & considérable par sa vertu. Son autorité est si grande, que quand il juge, ou qu'il décide quoi que ce soit, le Grand-Seigneur même ne le contredit jamais. Les difficultez qu'on lui propose, & les solutions qu'il en donne, sont toujours par écrit, & la réponse qu'il y fait, ne consiste qu'en un *oui* ou un *non*, ou en quelque autre réponse fort courte, en ajoutant, *Dieu le sçait mieux*, par où il montre qu'il ne se croit pas infaillible. Ces sentences se nomment *fetfa* & elles sont d'une telle force, que lors qu'on les met entre les mains du Cadi ou du Juge, il est obligé d'y conformer son jugement, & cela sans appel. Le Sultan le consulte sur les affaires d'Etat; & quand il s'agit de condamner quelque personne distinguée. Si le Mouphti ne répond pas d'une maniére agréable au Prince, il peut être déposé par celui qui l'a établi. Autrefois cet Ecclésiastique étoit plus estimé & plus ménagé qu'il ne l'est aujourd'hui. Il lui est libre de se marier, mais il faut qu'il fasse sa résidence à Constantinople; & il n'y a jamais plus d'un Mouphti à la fois. On fait rarement mourir cet Ecclésiastique avant que de le dégrader de son emploi. Mais quand il s'agit de crimes énormes & de trahison, on le met dans un mortier qui est toujours gardé pour cet effet, dans la prison des sept Tours à Constantinople, où il est pilé jusques à ce que ses os & sa chair soient réduits en bouillie. Il n'a aucune autorité sur les Imams, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hiérarchie. Lors qu'il est élu, il se présente devant le Grand Seigneur qui le revêt d'une riche veste de martres zibelines, qui vaut du moins mille écus. Il lui fait ensuite un présent de mille écus en or, enveloppez dans un mouchoir, & lui forme un fonds pour subsister, de deux mille aspres par jour, qui font environ cinq livres

livres sterling. Il n'a que cela de revenu fixe. Mais comme il a une grande influence dans tout ce qui se fait, les Ministres étrangers lui font des présens dans le tems de son installation, & les Grands du Royaume n'oublient rien pour se le rendre favorable. Quand il est dégradé sans qu'il ait commis de crime, on le gratifie d'un *Arpalik*, ou du pouvoir de disposer de quelques emplois de Judicature, en certaines Provinces, dont il a la surintendance, ce qui le fait subsister avec honneur. Le Moupthi est le seul Officier que le Grand-Seigneur salue respectueusement. Le Prince ne lui refuse aucune audience, & s'avance même quelques pas en le recevant. Le Grand-Visir ne se léve & ne vient au devant de personne que du Moupthi. Le Visir se met à sa gauche, parce que parmi les gens d'épée c'est la place honorable; mais au contraire, entre les gens de Loi, la droite est la place d'honneur: ainsi tous les deux sont satisfaits. Le Moupthi en Perse n'a pas le même pouvoir qu'en Turquie. Il n'est pas le grand Magistrat de la Loi, ce pouvoir est donné au *Cheic-el-Islam*. La fonction du Moupthi de Perse est réduite à résoudre les cas qu'on lui propose & à donner son avis sur la consultation des Juges, qui ne sont pas tenus à suivre ses décisions. Le Roi le nomme, & on choisit une personne savante, mais qui sache fléchir dans l'occasion. * Ricaut, *Hist. de l'Empire Ottoman*, *l.* 2. *ch.* 4. & 5. C. le Brun, *Voyages*, &c. *ch.* 16. Tournefort, *Voyages* &c. *tome* 2. *p.* 106. &c. De la Magdelaine, *Miroir Ottoman*, *p.* 201. *Mémoires du tems.*

* MOURA, ville de Portugal dans l'Alentejo, proche de la rive gauche de la Guadiane, au sud-est d'Evora, dont elle est éloignée d'environ onze lieues. Elle fut prise en 1707, par les François & les Espagnols commandez par le Duc d'Ossone.

MOURAON, en Latin *Muro*, *Muranum*, bourg de Portugal, dans l'Alentejo, près de la Guadiane, à dix lieues d'Evora, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOURAT, Génois, qui succéda à Jussuf, Roi de Tunis, avoit renié la Foi Chrétienne dès son enfance; & étoit, dans le tems de son élection, Général des galéres de Tunis. Il passoit pour le plus hardi Corsaire de son tems; mais en même tems il étoit intégre & clément au delà de ce qu'on pouvoit se promettre d'un Corsaire. Il avoit été *Caïd*, c'est à dire, *Receveur*, à la montagne de Chizéra, qui est voisine de Tunis. Après avoir exercé cette charge pendant trois ans, Soliman son maître le rappella, & le fit son Lieutenant. Il devint amoureux de Turquia, fille de Soliman, qui l'ayant surpris lorsqu'il baisoit la main de cette Princesse, les fit entrer tous deux dans sa chambre, où il vouloit les sacrifier à sa fureur; mais la tendresse qu'il avoit pour son Esclave, lui ayant retenu le cime terre, qu'il avoit déja levé pour lui couper la tete, il lui permit de se justifier; & lui donna sa fille en mariage, la moitié de la charge dont il étoit revêtu, & tous ses biens après sa mort. Il donna plus de lustre à la dignité de Roi, qu'il n'en avoit reçu d'elle, & dompta tous les Rebelles qui oférent refuser le joug. Après avoir perdu sa femme Turquia, il tomba dans une mélancolie, qui ne le quitta qu'à la mort, laquelle arriva l'an 1646, en sa quarantiéme année. * *Histoire des Révolutions de Tunis.*

MOURAT, petit-fils de celui dont nous venons de parler, avoit un mérite inférieur à celui de son pére & de son ayeul; & ne laissa pas néanmoins de profiter en habile homme de l'antipathie naturelle des Turcs & des Arabes. Après avoir affermi sa domination, il se retira au Bardo, lieu de plaisance près de Tunis, où les plaisirs le jettérent dans une grosse fiévre, dont il mourut le 19 Août 1675, à l'âge de 45 ans. * *Histoire des Révolutions de Tunis.*

MOURAT, ville. *Cherchez* MORAT.

MOURE, ou LE FORT NASSAU, bourg avec un bon port & un bon Fort, construit par les Hollandois l'an 1612. Il est sur la côte de Guinée, à quatre lieues de saint George-de-la-Mine vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MOURGUES (Michel), Jésuite fort célébre, a été longtems Professeur Royal dans l'Université de Toulouse, où il a enseigné avec applaudissement la Rhétorique & les Mathématiques. Il est mort dans cette ville au service des Pauvres, en 1713. Plusieurs l'ont appellé mal à propos *de Morgues*. Ce Pére recommandable par son savoir & par sa politesse, n'étoit pas moins cher aux honnêtes gens que respectable aux Libertins mêmes. Ses Ouvrages les plus connus sont, Nouveaux Elémens de Géometrie par des méthodes particuliéres, en moins de 50 Propositions; Recueil de Bons-Mots en vers François; Traité de la Poësie Françoise; Plan Théologique du Pythagorisme & des autres Sectes savantes de la Gréce, pour servir d'éclaircissement aux Ouvrages Polémiques des Péres contre les Payens; Traduction Françoise de la Thérapeutique de Théodoret; Deux Dissertations, l'une sur le régne de Sémiramis, & l'autre sur les Oracles; Paralléle de la Morale Chrétienne avec celle des anciens Philosophes; Traduction du Manuel d'Epictéte, & de la Paraphrase Gréque de ce Manuel; Vie d'Epictéte; Traduction de la Lettre d'Arian à Lucius Gellius. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOURGUES. *Cherchez* MONACO.

MOURMANSCOY LEPORI, c'est une des trois Provinces de la Laponie Moscovite. Elle est au couchant des deux autres, ayant la Laponie Suédoise au sud, la Norvégienne au couchant, & l'Océan Septentrional au nord. Kola en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOURO, MORO, anciennement *Aruci*, bourg du Portugal. Il est dans l'Alentejo, un peu au-deça de la Guadiane, & à sept ou huit lieues de Beja. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOUSKES, MUS, & MEUZE (Philippe) Evêque de Tournay dans le XIII. siécle, étoit de Gand, & mérita d'être surnommé *personnage savant & discret*. Il fut Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Tournay, succéda l'an 1274, sur le Siége Episcopal, à Jean d'Enghien; & après avoir rempli les devoirs d'un sage Prélat, il mourut le 24 Décembre 1283. Il écrivit l'Histoire de France en vers, commençant par le ravissement d'Héléne par Pâris, & la conduisant jusqu'après l'an 1240. On voit qu'il ne rencontre aucune occasion de parler de la ville de Tournay, & de ses Evêques, qu'il ne le fasse avec soin. Cette Histoire est manuscrite dans quelques Bibliothéques, mais rare. Elle est remplie de remarques curieuses, quoique Mouskes n'ait pas oublié les fables de l'Archevêque Turpin, & qu'il y en ait joint de nouvelles. Le Manuscrit de cette Histoire est dans la Bibliothéque du Roi de France, & M. du Cange en a tiré ce qui concerne l'Histoire des Empereurs de Constantinople François, pour le mettre à la suite de celle de Ville-Hardouin, qu'il publia l'an 1637. Au reste, Philippe Mouskes dans sa Préface se vante d'avoir été le premier qui ait écrit notre Histoire en vers François. C'est ce qu'il exprime dans sa Préface, en ces termes:

Phelippies Mouskes s'entremet
Ensi ke point de faus ny met,
Tout sans douner & sans promettre,
Des Rois de Franche en rime mettre
Toute l'Estorie & la Lignie,
Matére l'en a ensignie
Li Livres ki des Anchiiens,
Tiesmoigne les maux & les biens,
En l'Abbaie de S. Denyse
En Franche ai l'Estorie prise,
Et del Latins mise en Roumans
Sans proiere & sans coumans,
Or en ai l Estorie entamée
Ki ne fu mais onques rimée &c.

* Buzelin, *l.* 6. & 7. *Annal. Gallo Fland.* Jean Cousin, *Histoire de Tournay.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange, *Histoire de Constantinople.*

MOUSON ou MOUZON, sur la riviére de Meuse, ville de France en Champagne, vers le Luxembourg, entre Sedan & Stenay, a été très forte & très importante à cause de sa situation. Le Comte de Nassau, qui commandoit les troupes de l'Empereur Charles-Quint, la prit l'an 1521. Cette ville, que les Ecrivains Latins nomment *Mosomum*, a été souvent exposée aux courses des ennemis pendant les derniéres guerres, & se rétablit tous les jours. Les Archevêques de Reims en étoient Seigneurs, & y avoient leurs Châtelains. Le Roi Charles V l'acquit par échange le 16 Juillet 1379. Depuis ce tems, Mouson avoit eu une Justice souveraine jusqu'à la création du Parlement de Metz l'an 1633. Dans les affaires qui regardent la Seigneurie de Mouson, le Roi en prend le titre de Seigneur. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des villes de France.* Du Puy, *Droits du Roi.*

CONCILES DE MOUSON.

Flodoard fait mention d'un Concile célébré le 13 Janvier 948, dans l'Eglise de saint Pierre, aux fauxbourgs de Mouson. Hugues de Vermandois, qui avoit été mis sur le Siége de Reims à l'âge de cinq ans, y fut cité; & pour avoir refusé de se trouver à d'autres Synodes, fut interdit dans celui-ci, jusqu'à ce qu'il eût comparu devant les Evêques pour se justifier. Léon, Abbé de Saint-Boniface, & Légat du Saint Siége en France, convoqua, le deuxiéme Juin 995, un Concile à Mouson, où Gerbert, qui fut depuis le Pape Sylvestre II, exposa les raisons qu'il avoit eues de prendre la place d'Arnoul Archevêque de Reims: il y fut déposé.

MOUSQUETAIRES DE LA GARDE DU ROI. Il y en a deux Compagnies à cheval, chacune de deux cens cinquante Maîtres. La premiere, ci-devant appellée *les grands Mousquetaires*, fut créée par le Roi Louïs XIII, sur la fin de 1622, au nombre de cent, tirée des Carabins des Chevaux legers, ausquels il fit quitter leurs carabines pour leur donner des mousquets. Après la mort du Cardinal Mazarin, le Roi prit sa Compagnie d'ordonnance, & en forma sa seconde Compagnie des Mousquetaires. Ceux de la premiere montent des chevaux gris, & ont le chapeau galonné d'or; & ceux de la seconde ont des chevaux noirs, & le chapeau galonné d'argent. Après le Roi, qui est le Capitaine de tous les Mousquetaires, chaque Compagnie a son Capitaine-Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, deux Enseignes, deux Cornettes, huit Maréchaux-des Logis, quatre Brigadiers & seize Sous-Brigadiers. La paye des Mousquetaires est de vint écus par mois. * *Mémoires du tems. Nouvelle Description de France par* Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 130.

MOUSSA, ou *Moïse*, *Ben Giafar Sadik*, le VII des douze Imams, que les Schiites révérent. Il naquit l'an 128 de l'Hégire & 746 de Jésus-Christ, entre la Mecque & Médine, d'une mére nommée *Hamidah*, & surnommée *Berbériah*, à cause qu'elle étoit native de Barbarie. *Giafar Sadik*, pére de cet Imam, avoit eu un fils nommé *Ismaël*, qui étoit l'aîné de Moussa; mais il mourut avant son pére, qui transféra la succession d'Ismaël sur la tête de Moussa son cadet. Cependant les Ismaëliens, qui ont fondé deux Dynasties, prétendent que cette succession n'a pas été légitimement transférée, & comptent cet Ismaël fils aîné de Giafar, duquel ils ont tiré leur nom, pour le septiéme véritable & légitime Imam, & veulent que la succession des Imams ait été continuée dans la postérité de cet Ismaël. Le Calife Haroun Al Raschid craignant que cet Imam, qui

qui faisoit sa demeure à Médine, ne donnât prétexte à ceux qui auroient voulu exciter quelque trouble en Arabie, le fit venir à Bagdet, & le mit à la garde d'un de ses Officiers. Mais ses soupçons augmentant toujours, il le fit empoisonner quelque tems après. Moussa mourut à l'âge de cinquante-cinq ans, l'an 183 de l'Hégire, 799 de Jésus Christ; & laissa pour son successeur dans la dignité d'Imam son fils *Ali*, surnommé *Kiaba*.

MOUSSA ou *Moïse*, troisiéme fils de Bajazet, I du nom, Sultan des Turcs Othmanides ou Ottomans. Moïse, après avoir défait Issa son frere puîné, & dépouillé Soliman son aîné, des Etats qu'il devoit légitimement posséder après la mort de Bajazet son pére, fut reconnu pour légitime Sultan des Ottomans, & régna assez paisiblement pendant trois ans & demi. Mais Mahomet, cadet de Moussa, qui étoit à Amasie ville de Cappadoce, ayant obtenu de l'Empereur Grec le passage par Constantinople, entreprit de le déposséder, & il lui fut aisé de le faire par la révolte des Janissaires & du reste de la milice, qui manquant de fidélité à Moussa, l'abandonnérent, & le mirent, pour ainsi dire, entre les mains de son frére, qui le fit étrangler l'an 816 de l'Hégire, qui est le 1413 de Jésus Christ. Moussa eut pour successeur ce même *Mahomet*, qui fut le premier du nom entre les Sultans Ottomans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

MOUSSAYE. Gouyon de la Moussaye, nom & titre de la premiere branche cadette de la Maison de Gouyon-Matignon, ancienne & illustre famille de Bretagne.

I. ETIENNE Gouyon fut la tige de la branche de la Moussaye. Il étoit fils puîné d'ETIENNE Gouyon, Seigneur de Matignon, & de *Jeanne* Paynel. Il vivoit vers le milieu du quatorziéme siécle. Il eut divers emplois honorables sous Jean IV, Duc de Bretagne, dit *le Conquérant*. Il fut élu Maréchal de Bretagne avec trois autres Seigneurs Bretons, dans l'Association des Nobles de cette Province, tenue le 25 Avril 1379, pour soutenir le parti de Jean IV, leur Duc, contre toute personne, excepté le Roi en souveraineté. Il fut choisi la même année pour Chef de l'Ambassade envoyée par les Seigneurs Bretons en Angleterre vers Jean IV qui s'y étoit retiré, pour l'engager à retourner en Bretagne. Il fut employé depuis par le même Jean IV, en différentes Ambassades, tant en France qu'en Angleterre. Il porta aussi la qualité d'Amiral de Bretagne. De *Thomine* de Dinan, fille de *Roland IX*, Seigneur de Montafiland, & de *Thomase* de Château-Briand, il eut BERTRAND Gouyon qui suit; & une fille nommée *Thomine*, qui épousa *Olivier*, Seigneur du Bois-Jean. * D'Argentré. Lobineau, *Histoire de Bretagne*.

II. BERTRAND I, Gouyon, Seigneur de Launay-Gouyon, épousa en 1455, *Marguerite* Madeuc, fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & d'*Honorée* de Mont-Boucher; de ce mariage vint BERTRAND II, qui suit.

III. BERTRAND II, Gouyon, Seigneur de Launay-Gouyon, épousa *Isabelle* Bérard, fille de *Lancelot* Bérard, Seigneur de Kermartin, & de *Jeanne* de Rohan. Leur fils se nommoit BERTRAND III, qui suit.

IV. BERTRAND III, Gouyon, Seigneur de Launay Gouyon, épousa *Marie* de Marcillé, fille de *Jean* de Marcillé, & de *Marie* de Romillé; & d'eux naquit GUY qui suit.

V. GUY Gouyon, Seigneur de Launay-Gouyon, épousa *Gillette* de la Moussaye de Plouer & du Cargouet: il eut d'elle JACQUES I, qui suit.

VI. JACQUES I, Gouyon, Seigneur de la Moussaye, épousa *Louise* de Château-Briant, fille de *Jean*, Sieur de Château-Briant & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Epinay. D'eux naquit AMAURY I, qui suit.

VII. AMAURY I, Gouyon, Seigneur de la Moussaye & de Plouer, épousa 1°. *Catherine* de Guémadeuc: & 2°. *Claude* d'Acigné. Il eut pour fils CHARLES qui suit.

VIII. CHARLES Gouyon, Seigneur de la Moussaye & de Plouer, épousa *Claude* du Châtel, fille de *Jean* du Châtel, & d'*Anne* d'Acigné, Dame de Tonquedec-le Poment, de Marcé, & du Juch. Ils eurent trois enfans, 1. AMAURY Gouyon, Marquis de la Moussaye, qui suit; 2. JACQUES Gouyon, Baron de Marcé, *dont il sera parlé après son frére*; & 3. CLAUDE Gouyon, Seigneur de Tonquedec, *dont il sera fait mention après ses freres*.

IX. AMAURY Gouyon, Marquis de la Moussaye, épousa *Catherine* de Champagne, fille de *Louis*, Comte de la Suse, & de *Magdeleine* de Melun, de qui il eut *Amaury* Gouyon, Marquis de la Moussaye, Comte de Quintin & de Plouer, qui épousa *Henriette-Catherine* de la Tour-d'Auvergne, née Princesse de Sedan, fille de *Henri* de la Tour, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Maréchal de France, de laquelle il eut, *Brandelis* Gouyon, Comte de Quintin, qui fut tué en duel en 1651, par le Comte de Tavanne; *Henri* Gouyon, Comte de Quintin, qui épousa *Susanne* de Montgomery, mort sans enfans; *Marie* Gouyon, Marquise de la Moussaye, qui ne se maria point; & *Elisabeth* Gouyon, qui porta le Marquisat de la Moussaye dans la famille du Bordage, ayant épousé en 1669, *René* de Mont Boucher, Marquis du Bordage, Maréchal de camp, tué au siége de Philisbourg, desquels sont venus le Marquis du Bordage d'aujourd'hui; & *N*... de Mont-Boucher, qui a épousé le Marquis de Cogny, Colonel-Général des Dragons de France, & Lieutenant-Général des Armées du Roi.

IX. JACQUES II, Gouyon, Baron de Marcé, fils puîné de *Charles* Gouyon, Sieur de la Moussaye. De son mariage avec *Elisabeth* du Mats, Dame de Terchaut, fille de *Philippe* du Mats, & de *Marguerite* de Beaumanoir, naquirent CLAUDE-CHARLES Gouyon, qui suit; & 2. *Claude* Gouyon, qui épousa *Benjamin* Emproux, Conseiller au Parlement de Paris.

X. CLAUDE-CHARLES Gouyon, Baron de Marcé, épousa 1°. *Marie* d'Appel-Voisin, Dame de Fercé. & 2°. *Henriette Claude* de la Muce. Du premier lit, il eut 1. *Elisabeth Marie* Gouyon, Dame de Fercé, qui épousa *Théodore* de Beringhen, Conseiller au Parlement de Paris; & 2. *Marguerite* Gouyon, qui épousa *Paul* d'Espagne, Marquis de Vennavelle. Du second mariage vinrent 3. AMAURY II. Gouyon, qui suit; 4. *Ursuline* Gouyon, qui épousa *François* Pauteu, Seigneur de la Guerre; & 5. *Renée* Gouyon, qui épousa *Christophle* de Coutance, Seigneur de la Celle.

XI. AMAURY II, Gouyon, Comte de Marcé, Conseiller au Parlement de Bretagne, est aujourd'hui l'aîné de la branche de la Moussaye, & a épousé *Catherine-Françoise* Boschier, Dame Dourxigné, qui est d'une des plus anciennes familles de Bretagne, dont on trouve le nom dès le douziéme siécle, & les armes dès le treiziéme, comme il paroît par les Actes de ce tems, lorsque les Seigneurs Bretons acceptérent l'Ordonnance de Jean I, par laquelle il changea en rachat le droit de prendre à bail le bien des mineurs. * Lobineau, *Histoire de Bretagne*.

IX. CLAUDE Gouyon, Seigneur de Tonquedec, troisiéme fils de *Charles* Gouyon, Seigneur de la Moussaye, épousa *Anne* Franchet, Dame de l'Aumône, dont il eut 1. *Claude* Gouyon, Seigneur de Touraude, qui épousa *Jeanne* de l'Epinay-Chaffaux, dont sont venus *Amaury* Gouyon, Comte de Beaufort, qui a épousé *N*... l'Epinay-Chauffaux, de qui sont nées deux filles, dont l'aînée *Renée* Gouyon, a épousé le Sire Marquis d'Epinay; & la cadette *Sophie* Gouyon, a épousé A... Freslon, Marquis de la Touche-Trébry; 2. *Jean-Baptiste* Gouyon, Capitaine des vaisseaux du Roi, Commissaire-Genéral d'Artillerie; 3. *Charlotte* Gouyon, qui épousa le Seigneur de la Touche-Higourdaye; 4 & *Claude* Gouyon, qui épousa le Marquis de Duras, Seigneur des Portes.

MOUSTIERS ou MONSTIERS, en Latin *Monasterium* ou *Munsterium*, ainsi appellé, parce qu'originairement c'étoit un Monastere, ville de Provence, dans le Diocése de Riez, où les Comtes de Provence avoient établi autrefois une Cour royale & un Bailliage, érigé par François I, l'an 1541, en Viguerie, qui comprend dans son ressort Riez, Valensole, & vint-trois autres bourgs & villages. Les Députez de cette ville ont le dixiéme rang dans l'Assemblée des Etats de la Province, parmi ceux des trente-six Communautez qui ont droit d'y députer tous les ans. Dans le tems que la Provence étoit disputée entre Louïs I, Duc d'Anjou, adopté par la Reine Jeanne, & Charles de Duras, neveu de cette Princesse, qu'il retint prisonniere l'an 1380, & qu'il fit mourir secrettement deux ans après, dans un château du Royaume de Naples, les Habitans de Moustiers ne pouvant se persuader que la Reine Jeanne fût morte, ne voulurent reconnoître ni l'un ni l'autre parti, & furent également maltraitez par tous les deux. Beaudisnar, Capitaine du parti du Duc de Duras, fit raser le bourg de Palhayrols, qui faisoit partie de la ville; & peu de tems apres Trians, Vicomte de Tallard, Capitaine-Général de la Reine Marie, veuve de Louïs I, Duc d'Anjou, s'empara de la ville & la fit piller. L'an 1386, les Habitans prêtérent serment au nouveau Roi Louïs II, Duc d'Anjou. Pendant les guerres de la Ligue, la ville de Moustiers tint toujours pour le Roi, sans néanmoins recevoir les Huguenots. Cette ville est située au pié d'une très haute montagne, d'où sort une source d'eau fort abondante. Il y a sur la montagne une Chapelle de Notre-Dame, bâtie de pierre de taille, ancien & fameux Pélerinage, dont parle Apollinaris Sidonius. Un peu au dessous de la Chapelle, la montagne se sépare en deux, & les sommets en sont unis par une chaîne de fer, tendue de l'un à l'autre, qui est de plus de deux cens cinquante pas de longueur. On croit que c'est le vœu d'un Chevalier de Rhodes, de la Maison de Blacas, delivré d'une maniére miraculeuse de sa captivité, par l'intercession de la sainte Vierge. L'an 1684, une partie de la ville fut emportée par une inondation. * Apollinaris Sidonius, *Carmine Eucharist. ad Faust. Reiensem.* Nostradamus, *Hist. de Provence. Archives de Lérins, de Moustiers & de Riez.*

MOUTIER (du). *Voyez* DUMOUTIER.

MOUTIERS-RANEY. *Voyez* MONTI-RAMEY.

MOUTIERS EN ARGONNE, Abbaye de France dans le petit païs d'Argonne, en Champagne, à trois lieues de Sainte-Menehoud, vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOUTIERS en Tarantaise. *Voyez* TARANTAISE.

MOUTIQUE, ville de la Presqu'Isle de l'Inde deçà le Gange, sur la côte de Malabar, entre Calicut & Cananor, est Capitale d'un petit païs, qui a titre de Royaume, & qui dépend du Roi de Calicut. * Maty, *Dict. Geogr.*

* MOUTON (Gabriel) de Lyon, excella dans les Mathématiques. Il mourut le 28 Septembre 1694, âgé de 76 ans. Il fut perpétuel Vicaire & Prébendier de l'Eglise Collégiale & Paroissiale de Lyon. On a de lui, Traité des Logarithmes; *Observationes Diametrorum Solis & Lunæ apparentium*; Observations sur la hauteur du Pole à Lyon; Remarques sur l'usage du Télescope; Dissertation sur l'inégalité des jours; Vraye & fausse Equation du tems; Nouvelle Méthode pour conserver & transmettre à la postérité toutes sortes de mesures. Ces Ouvrages sont écrits en Latin. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MOUZON. *Cherchez* MOUSON.

MOX.

MOXEDABAT, ville de négoce dans les Indes sur le petit Gange, qui est une branche du grand Gange. Elle n'a point de murailles, mais il y a une assez belle place

 pour

pour le marché, avec des portiques. On y fait un grand négoce de foyes ouvrées & non ouvrées, & d'étoffes. * Nicolas de Graaf.

MOY.

MOY, château & riviére d'Irlande. *Voyez* MAYO.

MOYA, bourg avec un château, dans la Castille Nouvelle en Espagne, à quatre lieues de Cuença vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOYEN-MOUSTIERS, bourg avec Abbaye, dans la Lorraine, près de la Meurte, environ à deux lieues de Saint-Dié, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MOYENVIC, petite ville de Lorraine, sous la domination de la France, est située sur la riviére de Seille, entre Marsal & Vic, & renferme des Salines assez fécondes. Le Roi Louïs XIII la prit sur le Duc de Lorraine, & elle fut cédée par l'Empire à la France par la paix de Munster l'an 1648, ce qui est encore exprimé dans le soixante-deuxiéme Article de la paix des Pyrenées de 1659, car le Roi de France cédant diverses places au Duc de Lorraine, on ajoûta: *A la reserve & exception en prémier lieu de Moyenvic, lequel quoiqu'enclavé dans ledit Etat de Lorraine, appartenoit à l'Empire, & a été cédé à sa Majesté très Chrêtienne par le Traité de Munster.* Les fortifications de Moyenvic ont été ruïnées.

* MOYLE (Gautier) Ecuyer né à Bake près de Loo dans la Province de Cornouaille en Angleterre, mourut le 9 Juin 1721, âgé de 49 ans. Vers la fin du régne de Guillaume III, il fut député à la Chambre des Communes, & y parut un des plus ardens pour congédier les troupes après la paix de Ryswick. Ce procédé nuisit à son avancement, & cela lui fit prendre le parti de passer le reste de ses jours dans le repos & dans le commerce des Lettres. On l'a soupçonné d'avoir peu de Religion. On a de lui, *Essai sur la Constitution du Gouvernement de Rome*; *Exhortation* adressée à l'Assemblée des Grands-Jurez à Lescard, en 1706; Plusieurs Lettres sur divers sujets de Littérature; Observation sur l'Ouvrage de M. Prideaux intitulé *Connexion du Vieux & du Nouveau Testament*; Dissertation sur la Légion Fulminante. * *Biblioth. Angloise, tome 14. partie 1.*

MOYRAN. *Voyez* MOIRENC.

MOYSE, nom d'homme. *Prononcez* MOÏSE.

MOYSE KIMCHI. *Voyez* KIMCHI (Moïse).

MOYSE NACHMANIDES. *Voyez* MOÏSE NACHMANIDES.

MOYSE ISERLES. *Voyez* MOISE ISERLES.

MOYSE, Prophéte & Législateur des Juifs, fils d'*Amram* & de *Jochabed*, naquit après Marie sa sœur & Aaron son frére, l'an 2464 du Monde, & 1571 avant Jésus-Christ. Le Roi d'Egypte avoit ordonné de faire mourir tous les enfans mâles des Hébreux: ce qui obligea Jochabed à le tenir caché pendant trois mois; mais craignant qu'il ne fût découvert, elle confia son salut à la Providence, le mit dans un panier de joncs, qu'elle enduisit de bitume, & l'exposa sur le Nil, en un endroit où elle avoit observé que la fille de Pharaon, que Joseph nomme *Thermutis*, venoit souvent se baigner. Cette Princesse l'ayant trouvé, Marie, sœur de ce petit enfant, lui demanda si elle vouloit une nourrice de sa nation, pour lui donner du lait; la Princesse le trouva bon: ainsi il fut remis à sa mére. Au bout de trois ans on le porta à la Princesse, qui l'adopta pour son fils, & lui donna le nom de Moïse, qui en langage Egyptien signifie *tiré de l'eau*. S. Clément d'*Alexandrie* dit que ses parens l'avoient nommé Joachim lorsqu'il fut circoncis; & Philon ajoûte que Thermutis feignit d'être grosse, & supposa Moïse. Quoi qu'il en soit, il fut élevé avec grand soin, & se rendit très habile dans toutes les Sciences qui fleurissoient alors parmi les Egyptiens. Philon dit encore qu'on lui fit venir des Maîtres de Gréce, de Chaldée, & d'Assyrie, pour l'instruire; mais il est sûr que les sciences s'apprenoient alors en Egypte, où le Patriarche Joseph, selon les Juifs, les avoit apportées ou augmentées. L'Historien Josephe & Eusébe font faire à Moïse une guerre contre les Ethiopiens: ils assurent qu'il les défit entiérement, & que les ayant poussez jusques à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du Roi, qui devint amoureuse de lui, & qui lui promit de l'épouser; & que dans ces occasions il donna toutes les preuves de courage & de conduite qu'on peut desirer d'un grand Capitaine. Mais Théodoret & plusieurs autres doutent, avec raison, de ce récit. L'Histoire sainte nous apprend que Moïse, à l'âge de 40 ans, sortit de la Cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation; & qu'ayant rencontré un Egyptien qui maltraitoit un Israëlite, il le tua. Ce fut la cause de sa fuite dans le Désert de Madian, où il épousa *Sephora*, fille d'un Prêtre nommé *Jethro*, ou *Raguel*, qu'Artapanus, dans Eusébe, fait Roi d'Arabie. Il eut de Séphora deux fils, *Gersan*, *Gersam*, *Gersom* ou *Guersçom*, & *Eliézer*. L'an 2544 du Monde, le 1491 avant Jésus-Christ, & le 80 de Moïse, Dieu lui parla dans le Désert, où il avoit déja passé 40 ans à paître les brebis de son beau-pére. Un jour menant son troupeau dans le lieu le plus retiré vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson, qui brûloit sans se consumer. Comme il vouloit s'approcher pour considérer cette merveille de plus près, Dieu lui commanda de se déchausser, parce que la terre où il marchoit étoit sainte; & lui fit entendre qu'ayant vu l'affliction de son peuple, il avoit résolu de le délivrer de la tyrannie des Egyptiens, & que c'étoit lui dont il se serviroit pour cette délivrance. Moïse s'excusa sur son incapacité & sur son bégayement, qui le rendoit peu propre à porter la parole; mais Dieu le lui commanda de nouveau, & pour l'y engager plus facilement, lui fit faire sur l'heure deux miracles. Il changea sa verge en serpent, & de serpent la changea en verge; rendit sa main lépreuse, lorsqu'il la mit dans son sein, & la guérit ensuite; & lui donna son frére Aaron pour lui servir d'Interpréte. Moïse vint trouver le Roi d'Egypte, pour lui demander de la part de Dieu qu'il eût à laisser sortir son peuple, pour aller sacrifier dans le Désert. Mais ce Roi impie se moqua de cette demande, & du miracle que fit Moïse de changer sa verge en serpent, parce que ses Magiciens avoient fait la même chose: ainsi sa dureté causa les dix playes dont son Royaume fut affligé. La premiere fut le changement des eaux en sang; la seconde fut celle des grenouilles; la troisiéme les petits insectes piquans; la quatriéme les mouches; la cinquiéme la peste, qui extermina toutes les bêtes; la sixiéme playe passa des bêtes aux hommes, & les remplit d'ulcéres & de pustules; la septiéme fut la grêle; la huitiéme les sauterelles, qui dévoroient tout ce qui étoit resté de verd à la campagne; la neuviéme fut les épaisses ténébres qui couvrirent la terre; la dixiéme fut la mort des premiers-nez des hommes & des bêtes. Après celà Pharaon laissa partir les Hébreux la même année 1491 avant Jésus Christ, le 15 jour du mois Abib, qui devint le premier mois de l'année des Hébreux, en mémoire de cette délivrance. Dieu leur ayant fait passer la Mer Rouge à sec, submergea dans les eaux les Egyptiens qui les poursuivoient. Moïse les conduisit dans le Désert; fit cesser l'amertume des eaux, en jettant dedans un morceau de bois; & dans la dixiéme station à Alus, frappant le rocher d'Horeb avec sa verge, en fit sortir une source d'eau. Ensuite il monta diverses fois sur le Mont-Sinaï, & y reçut la Loi. Une fois il demeura 40 jours & 40 nuits sur cette montagne. A son retour il trouva que le peuple avoit fabriqué & adoré le Veau d'or. Il punit les plus séditieux; & craignant que Dieu n'en prît une plus rude vengeance, il remonta sur la montagne pour obtenir leur pardon. Cependant il fit faire tout ce qui regardoit l'ornement du Tabernacle, & la consécration des Prêtres, comme Dieu le lui avoit commandé. Il eut beaucoup de peine à gouverner un peuple si rebelle, parce qu'à tout moment il formoit quelque nouvelle sédition. Par son moyen les Israëlites vainquirent divers Rois; mais étant près de Nébo, Dieu lui commanda de monter sur le sommet de cette montagne, d'où il lui fit voir la Terre promise, après quoi il rendit l'esprit, sans douleur & sans maladie, âgé de 120 ans, l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jésus-Christ. L'Ecriture dit qu'il mourut par le commandement du Seigneur, & qu'il fut enseveli dans une vallée de la Terre de Moab, contre Phogor, sans que depuis on ait pu découvrir le lieu de sa sepulture. Quelques-uns croyent que ce fut alors, comme le rapporte saint Jude, que l'Archange Michel disputa avec le Diable, qui vouloit découvrir le corps de Moïse aux Israëlites, pour leur persuader de l'adorer comme un Dieu; à quoi il les auroit portez sans peine, après tant de miracles qu'ils lui avoient vu faire. Ils le pleurérent pendant trente jours. On trouve dans l'Ecclésiastique, *ch.* 45. l'Eloge de cet homme admirable. Philon a écrit sa Vie en trois livres. Josephe, Eusébe, & saint Cyrille d'*Alexandrie*, rapportent des témoignages de plusieurs Auteurs Payens, qui parloient de lui très avantageusement. Numénius disoit que Pythagore & Platon avoient puisé leur doctrine dans ses Livres, & que le dernier étoit un Moïse Attique. Moïse est incontestablement Auteur des cinq premiers Livres de la Bible, que l'on appelle *le Pentateuque*, & que les Juifs comprennent sous le nom de *Loi*; cependant quelques Juifs & quelques Chrétiens ont douté s'il étoit Auteur de ces Livres, & ont formé des difficultez assez considérables pour soutenir le contraire. Aben-Ezra, Hobbes, la Peyrére & Spinosa, Mrs. Simon & le Clerc ont suivi ce dernier Systême. Mais si l'on consulte l'Ecriture-sainte, le témoignage formel de Jésus Christ, & le consentement de toutes les Nations, il paroît évident que c'est à tort que l'on doute que ces Livres soient de Moïse; & les objections que l'on fait, peuvent se résoudre facilement en avouant qu'il y a quelques endroits ajoûtez ou changez dans le texte, comme la mort & la sépulture de Moïse, qui sont rapportez dans le *dernier Chapitre du Deuteronome*. Ces cinq Livres sont, 1. la GENESE, qui contient l'Histoire de la création du Monde, la Généalogie des Patriarches, la narration du Déluge, le Catalogue des Descendans de Noé, jusqu'à Abraham, la Vie d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, & de Joseph, & l'Histoire des Descendans de Jacob jusqu'à la mort de Joseph, pendant 2390 ans. 2°. L'EXODE, qui contient l'Histoire de la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte, & tout ce qui se passa dans le Désert, sous la conduite de Moïse, depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du Tabernacle, pendant 145 ans. 3°. Le LEVITIQUE, ainsi appellé, parce qu'il contient les Loix, les Cérémonies, & les Sacrifices de la Religion des Juifs: ce qui regardoit particuliérement les Lévites, à qui Dieu avoit confié le soin des choses concenant les Cérémonies extérieures de la Religion. 4. Les NOMBRES, parce qu'il commence par le dénombrement des Enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des Loix données au peuple d'Israël pendant trente neuf ans qu'il fut dans le Desert, 5°. Le DEUTERONOME, c'est à dire, la seconde Loi, ainsi appellé, parce qu'il est comme une répétition de la premiére Loi; car après que Moïse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le Désert, il répete quantité de préceptes de la Loi. * Philon, *in Vita Mosis*. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. 3. & 4: & *l.* 2. *contre Apion*. Eusébe, *in Chron.* & *Præpar. Evang.* &c. Clément Alexandrin. Théodoret. Génébrard, *l.* 1. *Chron.* Salian, Torniel, Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Pererius. Lipoman. Bellar-

larmin. Possevin. M. Simon. M. Du Pin, *Differt. Prélim. sur la Bible.*

☞ Les Docteurs de la Cabale assurent la plupart, que les miracles que Moïse fit autrefois en Egypte & ailleurs, étoient des effets de la vertu de son bâton, qui, selon leur sentiment, avoit été créé de Dieu entre les deux vêpres du Sabbat, c'est à dire, le soir du sixiéme jour de la création du Monde, & sur lequel étoit gravé d'une maniére merveilleuse, le très auguste Nom de Dieu, qu'ils appellent *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres. Dans le *Zoar*, qui est un Commentaire sur les cinq Livres de Moïse, il est dit que les miracles étoient marquez sur ce bâton, avec le très saint Nom de Dieu. Jonathan, dans son *Targum*, ou Paraphrase Chaldaïque sur la Bible, dit que Raguel (qui étoit Jéthro, ou son pére) ayant appris que Moïse s'étoit sauvé d'Egypte, le fit mettre dans une basse-fosse, où Séphora, sa petite-fille, le nourrit pendant l'espace de vint années, après lequel tems elle l'en retira. Il ajoûte qu'un jour Moïse étant entré dans le jardin de Raguel, rendit graces à Dieu de l'avoir garanti & sauvé par sa puissance, & qu'ensuite il apperçut une verge ou un bâton, sur lequel étoit gravé l'adorable Nom de Dieu; & que l'ayant arraché de la terre, où il avoit été enfoncé, & comme planté, il le prit & l'emporta. Dans le *Schalfelet ha Kabala*, qui est une Histoire Chronologique, depuis le commencement du Monde, jusqu'au XVI siécle, on lit à peu près la même chose; mais cela se voit plus particuliérement dans un Commentaire fort ancien & fort rare, intitulé *Medrasch Vaioscha*, imprimé à Constantinople. L'Auteur de ce Commentaire dit que Moïse avoit environ 40 ans lorsqu'il sortit d'Egypte; qu'un jour se trouvant proche d'un puits, Séphora, qui étoit une des filles de Jéthro, y survint; & que l'ayant trouvée belle, il lui proposa de la prendre pour femme: à quoi elle répondit que son pére menoit tous ceux qui la demandoient en mariage, devant un arbre planté au milieu de son jardin, qui avoit une qualité si particuliére & si dangereuse, qu'il donnoit la mort dans le moment à ceux qui en approchoient; que Moïse lui ayant demandé d'où étoit venu cet arbre, Séphora lui dit que Dieu, le même soir du premier Sabbat de la création du Monde, créa un bâton, lequel il donna à Adam; qu'Adam le laissa à Enoch; Enoch à Noé; Noé à Sem; Sem à Abraham; Abraham à Isaac; Isaac à Jacob, qui l'emporta en Egypte, & le donna à son fils Joseph; que Joseph étant mort, les Egyptiens pillérent sa maison; & qu'y ayant trouvé ce bâton, ils le portérent au Palais de Pharaon, où Jéthro, qui étoit un des principaux Magiciens de l'Egypte, ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il le prit & l'emporta chez lui. Quelque tems après, Jéthro étant dans son jardin, & le tenant dans sa maison, l'enfonça dans la terre, où il prit racine dans le même moment, & poussa des fleurs & des fruits. C'est pourquoi il le laissa là; & par le moyen de ce bâton, qui étoit devenu arbre, il éprouvoit tous ceux qui avoient dessein d'épouser ses filles. L'Auteur de ce Commentaire ajoûte, que Moïse fut introduit par Séphora chez Jéthro, lequel lui promit sa fille en mariage, s'il lui apportoit un bâton qui étoit dans son jardin: ce que Moïse fit. Jéthro surpris de cette avanture, regarda Moïse comme ce Prophéte qui devoit désoler l'Egypte; & dans cette pensée, il le fit jetter dans une basse-fosse, où Séphora trouva le moyen de le nourrir pendant sept années. Enfin Séphora pria son pére de voir si Moïse étoit encore en vie, dissimulant qu'elle lui eût donné de quoi subsister. Jéthro ayant trouvé Moïse en bonne santé, l'embrassa comme un Prophéte de Dieu, & lui donna sa fille en mariage. Voilà quelle est la Relation de cet Auteur Juif. Abarbinel, autre Docteur, dont les Ecrits sont en grande vénération parmi ce peuple, explique cette fable à peu près dans le même sens. Il remarque que ce bâton miraculeux de Moïse n'a jamais été donné à aucun autre, non pas même à Josué, qui fut son Disciple & son successeur; & que lorsque Josué cacha l'Arche, avec la verge d'Aaron, la cruche de la manne, & le vaisseau de parfum sacré, il n'est point parlé du bâton de Moïse. D'où il infére, que Moïse étant monté sur la montagne d'Abarim, pour y mourir, il prit en sa main le bâton de Dieu, qui fut mis dans le tombeau de ce Prophéte. * Spon, *Recherches curieuses de l'Antiquité.*

Nous ajoûterons ici une remarque assez curieuse, touchant la maniére naturelle dont Moïse a pu savoir l'Histoire depuis la création du Monde, par le moyen de huit personnes seulement, qui ont pu se communiquer les choses de bouche l'un à l'autre, bien qu'entre Adam & Moïse il y ait eu près de 25 siécles. Ces huit personnes sont Adam, Mathusalem, Sem fils de Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Lévi grand-pére d'Amram, & Amram pére de Moïse. Cela se verra facilement dans la Table qui suit.

Adam est mort l'an 930 du Monde. avant J. C. 3105.

Mathusalem,	né l'an	688.	3347.
	mort,	1656.	2379.
Sem,	né,	1559.	2476.
	mort,	2158.	1877.
Abraham,	né,	2039.	1996.
	mort,	2213.	1822.
Isaac,	né,	2139.	1896.
	mort,	2318.	1717.
Jacob,	né,	2199.	1836.
	mort,	2345.	1690.
Levi,	né,	2287.	1748.
	mort,	2423.	1612.
Amram,	né,	2390.	1645.
	mort,	2526.	1509.

Moïse né l'an 2464 du Monde, & 1571 avant Jésus-Christ, avoit 62 ans quand son pére mourut. Ainsi cet Historien sacré a pu savoir d'Amram, ce qu'Amram avoit appris de Lévi; & l'on peut remonter de la sorte jusqu'à Adam. * *Genése, c.* 5. 25. 35. & 49. *Exode, ch.* 6.

MOYSE (saint) Solitaire, né en Ethiopie, étoit esclave d'un Officier de ce païs, & ayant commis dans sa jeunesse plusieurs crimes, il devint Chef de Voleurs. La crainte d'être pris par les Officiers de Justice, le fit sauver en Egypte, où il se cacha dans le petit Monastére de Pétra aux extrémitez de la solitude de Scéthé. La, faisant réflexion sur sa vie passée, il se convertit & expia par les exercices d'une austére pénitence, les crimes qu'il avoit commis. Après être parvenu à un état de perfection, Pierre, Patriarche d'Alexandrie, l'ordonna Prêtre vers l'an 375, & il fut bientôt chargé de la conduite des Solitaires d'un des Monastéres de Scéthé. Il mourut âgé de 75 ans, vers la fin du IV siécle, ou au commencement du V, massacré par des peuples barbares, appellez *Maziques*, qui desolérent les Monastéres de Scéthé. Les Grecs honorent sa mémoire le 28 d'Août: ce qui a été suivi dans le Martyrologe Romain. * Pallade, *Hist. Lausiac.* Sozoméne, *l.* 6. *c.* 29. Cassien, *Collat.* 3. *c.* 5. Baillet, *Vies des Saints au* 28 *d'Août.*

MOYSE, Prêtre de Rome, & Martyr sous l'empire de Déce, fut mis en prison & souffrit divers tourmens pour la Religion de Jésus-Christ l'an 249, avec Maxime, plusieurs autres personnes du Clergé & quelques Laïques. Ils écrivirent en commun une Lettre à saint Cyprien, & aux Confesseurs de Carthage, pour les détourner d'accorder si facilement la Communion à ceux qui étoient tombez dans l'Idolatrie. Les Confesseurs de Rome ayant été delivrez de prison l'an 251, quelques-uns d'entre eux se laissérent entraîner dans le parti de Novat & de Novatien; mais Moïse demeura ferme & se sépara de la Communion des Schismatiques. Il fut repris & remis en prison la même année, & souffrit enfin la mort pour Jésus-Christ. Les autres Confesseurs reconnurent leur faute, & rentrérent dans la Communion du Pape Corneille. * Cyprian. *Epist.* Eusébe, *Hist. l.* 6. De Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques, tome* 3. Baillet, *Vies des Saints, au* 25 *de Novembre.*

MOYSE, Imposteur célébre qui abusa les Juifs de Créte dans le cinquiéme siécle vers l'an 432, prit le nom de Moïse, pour se rendre plus considérable à ces peuples, qu'il obligea de le suivre, & dont il fit périr une partie dans la mer, sur les assurances, qu'il leur avoit données, qu'elle s'ouvriroit pour les laisser passer. * Socrate, *l.* 7. *Hist. c.* 37. Baronius, *A. C.* 432. *n.* 85.

MOYSE, Rabbin célébre, sur la fin du X siécle, commença de professer le Talmud à Cordoue l'an 999. * Génebrard, *in Chron.*

MOYSE BARCEPHA, Evêque des Syriens, dans le dixiéme siécle, écrivit un Commentaire du Paradis. Cet Ouvrage a trois parties, & a été traduit de Syrien en Latin, par André Masius de Bruxelles. Il ne faut pas confondre, comme Margarin de la Bigne & quelques autres l'ont fait, ce Prélat Syrien, avec un autre Moïse, dit MARDENUS, qui fut envoyé à Rome dans le XVI siécle par le Patriarche d'Antioche, & qui publia un Nouveau Testament en Syriaque. *Voyez* ce qu'en a dit le même Masius, *in Addit.* * Bellarmin, *de Script. Ecclés.* Sponde, *in Annal.* Génébrard, *in Chron.*

MOYSE, Rabbin, qu'on nomme souvent *Ben Maimon*, ou *Maimonides*, c'est à dire, *fils de Maimon*, est quelquefois indiqué par ces lettres initiales, RAMBAN, qui signifient *Rabbi Moses Ben-Maimon.* Ce Docteur, l'un des plus savans d'entre les Juifs, & peut-être le plus éloigné de leurs superstitions, étoit Espagnol, né à Cordoue en l'an 1131. Moïse n'étoit pas aimé de son pére Joseph, parce qu'il le regardoit comme un enfant d'un génie stupide. Il se retira chez R. Joseph, fils de Megas, où il profita beaucoup. Etant de retour dans sa patrie, il prêcha dans la Synagogue avec un applaudissement universel. Se voyant à cause de son savoir en bute à la jalousie de ceux de sa Nation, il se retira en Egypte: c'est pour cela qu'on le nomme *l'Egyptien.* Il y fut protégé par le Soudan Saladin, qui le fit son prémier Médecin. Il mourut en 1201, âgé de 70 ans, les uns disent en Egypte, & les autres dans la Terre Sainte où il avoit séjourné pendant quelque tems. Ceux qui voudront apprendre la doctrine & le Droit Canon des Juifs, contenu dans leur Talmud, n'ont qu'à lire l'Abbrégé que ce Rabbin en a écrit dans un Hébreu de Rabbin assez pur, où il a retranché la plupart des contes & des impertinences dont le Talmud est rempli. Ce Livre, intitulé *Jad-hazaca, Main forte*, a été imprimé à Venise & à Constantinople. On en a même fait des Traductions Latines de quelques Traitez. Moïse a aussi écrit en Arabe des Commentaires sur la *Misna*, qui sert comme de texte au Talmud; & ces Commentaires ont été traduits en Hébreu de Rabbin, qu'on lit aujourd'hui; car ils ne se trouvent plus en Arabe. Il composa un autre Ouvrage en Arabe, intitulé *More Nevokim*, traduit aussi en Hébreu de Rabbin, par un de ses Disciples nommé *Samuel ben Tibbon*, d'où il a été traduit il y a très longtems en Latin, parce que S. Thomas l'a cité: il y a de l'apparence que c'est cette ancienne Version Latine, qui fut publiée par Augustin Justinien, imprimée l'an 1520 à Paris. Buxtorf le fils en a fait une nouvelle

Traduction, qui est devenue plus commune, & qu'on croit même plus exacte. Au reste, cet Ouvrage, *More Nevokim*, parut à la plupart des Juifs détruire entiérement leur Religion, parce qu'il est appuyé le plus souvent sur des raisonnemens de Philosophie, contraires aux Traditions de leurs péres. Il excita de grandes disputes entre les Rabbins de ce tems-là, c'est à dire, du XII siécle, comme il paroît par leurs Lettres, dont une partie a été imprimée à Venise. Les Juifs de France allérent plus avant que tous les autres, condamnérent l'Auteur, & brûlérent le Livre. Mais quelques Rabbins Espagnols plus modérez, en jugérent autrement, & appaisérent toutes ces disputes. Depuis ce tems-là, les Juifs préférent les sentimens de ce Rabbin à toute autre doctrine. * *Voyez* la Préface de Buxtorf, à sa Version Latine du *More Nevokim*; le Rabbin Gédaljah, *in Chron.* Cunæus, *l.* 1. *de Repub. Hebr.* 12. Casaubon, *Exerc.* 16. *num.* 77. Vossius, *de Scient. Math.* Quensted, *de Patr. Doct. p.* 7. Génebrard, *in Chron.* &c. Wolfii *Biblioth. Hebræa.* Basnage, *Hist. des Juifs*, &c. *tome* 5. *p.* 1614, &c.

MOZ.

MOZAMBANO. *Voyez* MONZAMBANO.

MOZAMBIQUE ou MOSAMBIQUE, ville & Royaume d'Afrique dans le Zanguébar, entre l'Abyssinie au septentrion, & l'Océan Ethiopique au midi, vis à vis l'Isle de Madagascar, est soumise au Roi Mahométan. La ville capitale est dans une Isle, dont les Portugais sont les maîtres. Cette Isle longue d'environ une demie lieue, est très stérile, & d'un fort mauvais air; mais elle est néanmoins fort habitée, à cause du Commerce. Le port est au nord de la ville; & en y entrant, on laisse deux petites Isles à main gauche. Il y a aussi un fort château. Les vaisseaux Portugais se retirent ordinairement dans le port de Mozambique, pendant les voyages des Indes, pour y attendre le beau tems. Cette Isle qui n'a qu'un quart de lieue de largeur est au 15 degré du sud. L'air y est très mal-sain, & les Habitans qui sont environ deux mille, sont obligez à aller chercher l'eau à la Baye de Titangone, qui est à trois lieues de là, & le bois à une lieue ou une lieue & demie. Le Gouverneur fait seul tout le commerce, qui consiste en dents d'éléphans, & de chevaux marins, en or, que ses Facteurs ou Marchands vont chercher sur la riviére de Sofala, où on l'apporte de ces riches mines qui sont au dedans des terres. Cette Isle, toute misérable qu'elle est, fournit toute la côte de vivres, d'habits, & de plusieurs autres marchandises qu'on y envoye des Indes. * *Voyage Hist. d'Abissinie par le* P. Lobo &c. *tome* 1. *p.* 280.

MOZAMBIQUE (Canal de) espace de mer qui se trouve entre le Zanguébar en Afrique, & la côte occidentale de l'Isle de Madagascar.

MOZANDAN. *Voyez* MOCHANDAN.

MOZOLINO (Sylvestre) dit de PRIERIO, parce qu'il étoit né vers l'an 1460, dans un village de ce nom, qui est près de Savone dans l'Etat de Gênes, entra à l'âge de 15 ans dans l'Ordre de saint Dominique, & en devint un des plus grands ornemens. Professeur de Théologie dans les premiéres Universitez d'Italie, souvent Prieur, une fois même Vicaire-Général de la Congrégation de Lombardie, ces divers emplois ne l'empêchérent pas de donner un tems considérable à l'étude, & il composa plusieurs Ouvrages où il paroît beaucoup de piété & de science. Les plus considérables sont sa *Somme*, appellée *Sylvestrine*, qui avoit paru dès avant 1516, & qu'on réimprima avec des augmentations en 1519; sa *Rose d'or*, c'est à dire, son *Exposition des Evangiles de toute l'année*, qui fut imprimée pour la premiére fois en 1503, & dont il y a eu depuis une foule d'éditions; & ses Ouvrages contre Luther, contre qui il est le premier qui ait écrit avec quelque étendue, puisque ses deux Ecrits contre ce Docteur parurent à Rome dès 1520. Sylvestre avoit été appellé en cette ville dès l'an 1511. Après y avoir professé publiquement la Théologie pendant quatre ans, il fut fait Maître du Sacré Palais, emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il parut en 1519, un Livre intitulé, *Tractatus quidam solemnis de arte & modo inquirendi quoscumque Hæreticos*, qui suivant le titre paroissoit fait par un Jacobin, & dédié à Sylvestre; mais en 1553, on voulut lui en faire honneur à lui-même, & on le réimprima avec ce titre, *Modus solemnis & authenticus ad inquirendum & inveniendum & convincendum Lutheranos valdè necessarius*, &c. *per venerabilem Monachum Magistrum Sylvestrum Prieratem*, &c. *Romæ* 1533; mais c'est l'Ouvrage d'un Luthérien, qui a tellement plu à Edouard Brow, qu'il en a donné une nouvelle édition l'an 1690, à Londres, à la suite du Recueil intitulé *Fasciculi rerum expetendarum & fugiendarum.* Sylvestre mourut de peste en 1523. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MSCISLAW. *Voyez* MCISLAW.

MUA. MUC.

MUAVIA, Gouverneur d'Egypte, Général de l'Armée d'Othman, puis Calife de Syrie, & quatriéme successeur de Mahomet. *Voyez* MOAVIE.

MUÇA, fameux Général d'Armée, fut envoyé en Afrique l'an 710 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 92, par Gualid ou Valid Calife, pour réduire les Africains, qui s'étoient révoltez, & qui avoient défait les Arabes de ce païs. Etant entré dans les Déserts de Barca, il continua sa marche par toute la Barbarie, avec une Armée de cent mille combattans, & rangea tous ces peuples sous l'obéïssance du Calife. On dit qu'il passa jusqu'à Testane ou Tesetna, (qui est sur le bord de la mer, dans le Royaume de Maroc;) & que voyant qu'il n'y avoit plus de terre, il poussa son cheval dans l'Océan comme par bravade, pour marquer qu'il n'y avoit plus rien à conquérir. Après ces exploits, il retourna à Carvan, laissant dans la Mauritanie Tingitane, un brave Guerrier nommé *Taric*, pour gouverner ces Provinces. Ce fut en ce tems-là, que Julien Comte de Ceuta, près du détroit de Gibraltar, ayant su que sa fille Caba avoit été forcée par Rodrigue Roi d'Espagne, à cause de sa beauté, & dissimulant cet affront, prit le prétexte de la guerre des Arabes en Afrique, pour prier le Roi de lui permettre d'aller en son Gouvernement. Sa demande lui ayant été accordée, sur l'opinion que sa présence arrêteroit le progrès des ennemis, il s'embarqua avec sa femme, & ce qu'il avoit de plus précieux, & passa à Ceuta. Quelque tems après, feignant que sa femme étoit malade à l'extrémité, il supplia le Roi de permettre à sa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorsqu'il l'eut en sa puissance, il forma le dessein de la venger du Roi: ce qu'il fit en offrant à Muça de lui remettre entre les mains les places de son Gouvernement, & de le rendre maître de toute l'Espagne, s'il lui vouloit donner des forces. Muça fit savoir à Gualid la proposition de Julien: & après avoir eu l'agrément de ce Calife, il lui donna douze mille hommes sous le commandement de Taric, l'an 712 de Jésus-Christ, & de l'Hégire 94; puis il joignit Taric avec la meilleure partie de ses troupes; & en quatorze mois il ruïna l'Empire des Goths, & en extermina toute la race. L'Espagne fut alors peuplée d'Arabes & d'Africains, qui changérent les Eglises en Mosquées ou Temples d'Infidéles; & ce qui resta de Noblesse Gothique se retira vers les Monts Pyrenées. L'an 718, & le centiéme de l'Hégire, Muça & Taric se brouillérent ensemble. Ce dernier ayant été maltraité, s'en retourna à Damas en Syrie, où il accusa Muça de concussion, & d'autres crimes. Muça laissant son fils Abdulassis en Espagne, avec la moitié de l'Armée, passa en Barbarie, où il reçut ordre du Calife de retourner à Damas. Lorsqu'il y fut arrivé, Gualid, qui étoit extrêmement malade, mourut en cinq jours. Soliman Hascein, successeur de Gualid, dont il étoit frére, ôta à Muça le Gouvernement d'Afrique & d'Espagne, dont ce Conquérant fut tellement indigné, qu'il mourut de déplaisir. Son fils Abdulassis ne laissa pas de se maintenir en Espagne, où il prit même le titre de Roi. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

MUCAMUDINS, Peuples de la Barbarie en Afrique. *Voyez* BEREBERES.

MUCANTE (Jean-Paul) Maître des Cérémonies du Pape, publia l'an 1597, à Viterbe, la Rélation de la Réconciliation de Henri IV, à l'Eglise Romaine. Cet Ouvrage est Italien.

MUCHE'S ou MICHE'S (Jean) Juif, s'étant sauvé avec ceux de sa Religion & avec les Maures qui avoient été chassez d'Espagne sous le régne de Philippe II, fut envoyé à Venise de leur part, pour demander la permission de s'établir en quelques lieux de la dépendance de la République. N'ayant rien pu gagner par ses offres, il se retira à Constantinople, où il s'introduisit par ses présens & par ses avis, auprès des plus puissans de la Porte, par le moyen desquels il fut connu de Soliman II, & de Selim II, qui lui succéda. Comme il ne cherchoit qu'à se venger des Vénitiens, & qu'il étoit libre avec Sélim, qui aimoit à boire, il lui parla des vins & des fruits de l'Isle de Chypre, de la fertilité de ses terres, & de ses richesses; il lui insinua que cette Isle appartenoit aux Grands-Seigneurs, parce que Sélim I avoit conquis l'Egypte, dont elle étoit une dépendance; que les Vénitiens l'avoient usurpée, & qu'il n'étoit pas difficile de la reprendre sur eux, parce qu'ils ne pouvoient espérer aucun secours, ni de l'Empereur, ni du Roi de France, ni du Roi d'Espagne, & encore moins du Roi de Pologne; & que depuis peu leur Arsenal avoit été brûlé. Ceci étoit vrai, & Muchès fut soupçonné d'avoir fait ce coup par ses Emissaires. Mustapha-Bacha, qui faisoit agir Muchès auprès de Sélim, appuya toutes les raisons de ce Juif: de sorte que le Grand-Seigneur résolut d'équiper une Flotte, qu'il envoya en Cypre, dont il fit la conquête l'an 1572. * Chevreau, *Hist. du Monde*, *tome* 4. *l.* 7. *ch.* 7. *p.* 107. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1698. en cinq tomes.

MUCHLI, anciennement TEGE'E, en Latin *Tagea*, ville considérable, qui servoit d'asyle à toute la Gréce, & qui fut ensuite épiscopale & suffragante de Corinthe. Ce n'est maintenant qu'un bourg situé dans la Zaconie en Morée, entre les sources de l'Alphée, à six lieues de Napoli de Romanie vers le midi occidental. Les Poëtes en ont fait mention, aussi bien que Strabon, Pline, Ptolomée, Pausanias, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUCIDAN ou MUSSIDAN, ville de France, dans le Périgord, est située sur la riviére de Lille, à quatre ou cinq lieues de Périgueux. Cette ville a été renommée dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles de la Religion. Timoleon de Cossé, Comte de Brissac, Grand-Fauconnier de France, fut tué par les Huguenots, au siége de cette ville, au mois de Mai 1569.

MUCIDUS (Ægidius). *Cherchez* MUISIS.

MUCIE, troisiéme femme de *Pompée*, étoit fille de Quintus Mutius Scévola, & la sœur de Quintus Métellus Céler. Elle se plongea dans la dissolution avec si peu de retenue, que son mari fut contraint de la renvoyer, quoiqu'il en eût trois enfans. Ce fut pendant qu'il remportoit tant de gloire dans la guerre contre Mithridate, que Mucie se débaucha. Il apprit cette mauvaise nouvelle, & ne s'en émut pas beaucoup; mais en s'approchant d'Italie il considéra d'un sens rassis l'importance de ce deshonneur, & il en fut si touché, qu'il envoya à sa

à sa femme la lettre de divorce. Plutarque a observé que la Providence voulut mettre par-là un contrepoids à la gloire qu'il venoit d'acquérir. Il se plaignit de Jules-César le corrupteur de Mucie, & il avoit coutume, non sans gémir, de l'appeller son Egysthe, par allusion au galant de Clytemnestre femme d'Agamemnon; mais il ne laissa pas de s'allier avec lui quelque tems après. L'intérêt de son ambition passa l'éponge sur un si juste ressentiment; on lui en fit de cruels reproches. Mucie trouva bientôt un autre mari: elle devint l'épouse de Marcus Scaurus, & lui donna des enfans. Pompée eut quelque chagrin contre ce nouvel époux. Il se fâcha qu'on méprisât à un tel point son jugement. Auguste se servit de cette Mucie pour faire en sorte, que Sextus Pompée son fils ne s'unit pas contre lui avec Marc-Antoine, mais plutôt avec lui contre ce Romain. L'on ne peut douter, qu'il n'eût pour elle bien des égards, puisqu'après la journée d'*Actium*, il fit grace de la vie à Marcus Scaurus fils de cette Dame, & qu'il n'usa de cette clémence, qu'en considération de Mucie. * Dion, *l.* 48. Plutarque. Suétone. Bayle, *Diction. Critiq.*

MUCUMBRO, Isle de l'Amérique. Elle est à l'embouchure de la riviére de Cajane, & Arcourt dit qu'on la trouve à la main droite en y entrant. Son circuit est de seize lieues. Il y a fort peu de bois, & les campagnes sont pleines de bêtes sauvages. * De Laet, *Descript. des Indes Occid. l.* 17. *ch.* 10. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

M U D.

MUDARI, riviére. *Voyez* GUARDIA.

MUDARNI, c'est une petite ville de la Natolie en Asie. Elle est Episcopale suffragante de Nicée, dont elle n'est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUDE'E (Gabriel) Avocat célébre, né dans un village près d'Anvers, nommé Brecht, l'an 1500, se rendit très savant en toute sorte de Littérature, & fut l'un des grands Jurisconsultes de son tems. Il eut part à l'amitié d'Erasme & des grands hommes de son siécle, & fut le premier Professeur de Louvain vers l'an 1555. L'Empereur Charles-Quint & Marie, Reine de Hongrie, sa sœur, Gouvernante du Païs-Bas, mirent dans le Conseil d'Etat Mudée, qui mourut à Louvain le 21 Avril de l'année 1560. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, qu'on imprima après sa mort, *Comment. in tit. aliq. Digestorum; de Contractibus IV. qui sunt*, 1. *Pro socio.* 2. *De contrahenda emptio ne & venditione.* 3. *De actionibus empti & venditi.* 4. *De pignoribus & hypothecis, cum comment. in tit. item de petitione hereditatis, ex ff. lib.* 5. & 2. *de actionibus, ex institut. lib.* 4. *comment. in tit. XXI. prio res lib. VI. cod de testam. & comment. in tit. omnes cod. de restitutionibus in integrum.* * Forster, *Hist. Jur. Civil. l.* 4. *c.* 41. §. 36. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 254 & *suiv.*

MUDZAERT (Denys) Chanoine Régulier de Prémontré, & Directeur des Religieuses de son Ordre à Breda, publia l'an 1624, à Anvers en deux volumes *in folio*, une Histoire Ecclésiastique de Flandre, écrite en Flamand; & une Histoire Ecclésiastique depuis le commencement du Monde jusques à l'an 1624 de Jésus-Christ, aussi en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 190.

M U E.

MUELA, bourg de l'Aragon, sur la petite riviére de Guéra, environ à quatre lieues de Saragosse, vers l'occident méridional.

MUER, riviére d'Allemagne, que ceux du païs nomment *die Muhr*, & les Latins *Mura* & *Murum*, a sa source dans le Diocése de Saltzbourg, passe dans la Stirie à Sekou, à Pruk, à Gretz, à Rakelsbourg, reçoit divers ruisseaux, & se jette dans le Drave sur les frontiéres de la Hongrie, près de Canisa. * Sanson. Ortélius.

MUET (Pierre le) Conseiller, Ingénieur & Architecte du Roi, né à Dijon d'une bonne famille, le septiéme Octobre 1591, se distingua par son habileté dans les Fortifications, & particuliérement en Picardie, où il fut employé par le Cardinal de Richelieu. Il servit dignement le Roi Louïs XIII, aux siéges de plusieurs places importantes, & fut un des plus savans Architectes de son tems. Il a commenté & composé plusieurs Ouvrages. Son premier Ouvrage, dédié au Roi, & imprimé en 1623, Traité de *la maniére de bien bâtir pour toute sorte de personnes*, contient plusieurs figures, plans & élevations des plus beaux bâtimens & édifices de France, de son invention & de sa conduite. Le second, imprimé en 1626 & réimprimé en 1641, est un Traité des cinq Ordres d'Architecture dont se sont servis les Anciens, traduit du Palladio, augmenté de nouvelles inventions pour l'Art de bâtir. Le troisiéme, imprimé en 1633, contient les cinq Ordres d'Architecture de Vignole, augmentez & réduits de grand en petit. Tous ces Ouvrages ont été reçus avec beaucoup d'approbation dans les païs étrangers, aussi bien qu'en France. Le Muet fut choisi par la Reine-Mére Anne d'Autriche, pour achever la somptueuse Eglise du Val-de-Grace à Paris, & mourut en cette ville le 28 Septembre 1669, âgé de 78 ans. * *Mémoires Historiques.*

MUEVIN (Jacques) Prieur Claustral de Saint-Martin de Tournay au milieu du XIV siécle a écrit une Chronique des choses arrivées principalement à Tournay & en Flandre depuis 1297, jusqu'en 1339. On la conserve manuscrite dans cette Abbaye, où l'Auteur mourut en 1367. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 423.

M U F. M U G.

MUFITI, MUFTI, anciennement *Ansanctus, Ampsanctus*, ancien lieu des Hirpiniens. C'est aujourd'hui un village de la Principauté Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Il est près de la ville de Fricento. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUFTI, Grand-Prêtre de la Religion Mahométane. *Voyez* MOUPHTI.

MUGELLINO. *Voyez* MONGELLINO.

MUGELLO (la vallée de): c'est une belle contrée du Florentin en Toscane. Elle s'étend le long des deux bords de la riviére de Siéve, entre le Mont-Apennin & la riviére d'Arno. La ville de Fiésole & une partie de celle de Florence y sont situées, & elle prend son nom du village de Mugello, appellé anciennement *Mucialla.* * Maty, *Diction. Géogr.*

* MUGGELN, MIGELN ou MECHELEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans le Marggraviat de Misnie, est au nord ouest de Meissen & de Dresde, à quatre lieues de la premiére, & à huit lieues de l'autre.

MUGGIA, ville d'Italie dans l'Istrie. Elle est située proche de la mer, éloignée de cinq milles de Trieste. Cette ville se soumit volontairement aux Vénitiens en 1420. Il y a encore Muggia-Vecchia, que l'on appelloit auparavant *Monticola.* Elle est à deux milles de la nouvelle Muggia. * Davity, *Istrie.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MUGGLETONIENS: c'est le nom des partisans d'une misérable Secte qui s'est formée en Angleterre il n'y a pas fort longtems, & qui tire son nom de *Muggleton*, simple Artisan, & Chef de cette Secte. Entre autres doctrines erronées, ils enseignent, que Dieu, ayant remis à Elie le gouvernement du Ciel, est descendu sur la Terre, où il a souffert sous la figure humaine. Ils nient aussi l'Article de la Sainte Trinité, celui de la création de la Terre & des Eaux, celui de l'immortalité de l'ame, &c. Quelques-uns disent qu'ils ne reconnoissent point le pouvoir des Magistrats. * Chamberlains *State of England.* Srake, *in the Graff. Dictionnaire Anglois.*

MUGLIA. *Voyez* MUGGIA.

MUGNOS (Gilles) Aragonois, & Antipape, sous le nom de Clément VIII, étoit Docteur en Droit Canon, & Chanoine de Barcelone, & s'étoit acquis beaucoup d'estime par sa science & sa vertu. Après la mort de l'Antipape Benoît XIII, l'an 1424, il fut élu Pape par les deux Cardinaux de l'Obédience de Benoît, qui leur avoit expressément ordonné en mourant, de procéder à une nouvelle élection: ce qu'ils firent à la sollicitation d'Alfonse, Roi d'Aragon, ennemi du Pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux Cardinaux fût élu à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils s'accordérent à élire un Pape hors de leur prétendu Collége. Mugnos prit les ornemens Pontificaux à Péniscole, dans une Presqu'Isle du Royaume d'Aragon, proche de Tortose, & se nomma Clément VIII. Pour se faire un juste Consistoire, il fit une promotion de quatre Cardinaux, du nombre desquels fut un de ses neveux. Après que le Roi d'Aragon se fut réconcilié avec le Pape Martin V, l'an 1429, Mugnos fit abdication de son bon gré, & même en témoigna de la joye. Il voulut néanmoins renoncer au Pontificat avec solemnité; car il créa auparavant un cinquiéme Cardinal, nommé François Rouéra, célébre Docteur en Droit Canon; après quoi s'étant mis sur son thrône, la tiare en tête, revêtu de tous les ornemens Pontificaux, & accompagné de ses Cardinaux, il commença cette action en présence d'une nombreuse assemblée, par un acte d'autorité & de Souverain-Pontife, en disant qu'il révoquoit toutes les Sentences d'excommunication que lui, & Benoît XIII son prédécesseur, avoient fulminées contre tous ceux qui avoient refusé de leur obéir; puis il déclara que, pour la paix de l'Eglise, il renonçoit de tout son cœur au Souverain-Pontificat; & que le Siége étant vacant, les Cardinaux pouvoient procéder librement & canoniquement à une nouvelle élection. Sur cela, il descendit de son thrône, & se retira dans une chambre, d'où, après s'être dépouillé des habits Pontificaux, il rentra dans la salle avec l'habit de Docteur. Comme Martin V lui avoit auparavant destiné l'Evêché de Majorque, il alla prendre place après ses Cardinaux, & les pria de pourvoir l'Eglise d'un bon Pasteur. En même tems ceux-ci se rendirent dans un appartement préparé pour leur servir de Conclave, & élurent sur le champ, comme par voye d'inspiration, Othon Colonna, qu'ils déclarérent Pape, sous le nom de Martin V. Il avoit été élu au Concile de Constance; mais le Docteur Mugnos, avant que de se déposer, avoit exigé que cette cérémonie fût observée. Le Cardinal de Foix, qui étoit en Aragon en qualité de Légat du Pape Martin, ayant appris la nouvelle de cette action, se rendit à la ville de Saint-Matthieu, à trois lieues de Péniscole, où Gilles Mugnos, & ceux qui lui avoient obéi sous le nom de Clément VIII, allérent rendre obéissance au Pape Martin V, en la personne de son Légat. Ainsi finit le grand Schisme d'Occident, par la démission volontaire du Docteur Mugnos. * Maimbourg, *Hist. du Grand Schisme.*

MUGNOS (Alfonse) né à Tévar dans le Diocése de Toléde, fut choisi en 1561, pour enseigner la Théologie dans le Couvent de l'Ordre de saint Dominique dont il étoit dans cette ville. On a de lui une Traduction Latine des Sermons de Savonarole, & une Version Espagnole de la Description de Rome du Pére Felini Servite. Ses Supérieurs l'avoient chargé de recueillir des Mémoires pour l'Histoire de son Ordre en Espagne: & c'est sur ceux qu'il avoit rassemblez que Ferdinand

de Castillo a écrit; ce qui montre qu'Antonio & Altamura se sont trompez, lorsqu'ils ont écrit que Mugnos travailla à continuer Castillo.

MUGNOS (Pierre) autre Religieux Espagnol de l'Ordre de saint Dominique, étoit employé dans la Chine, au commencement du XVIII siécle, & fut un des Missionnaires qui furent appellez, l'an 1707, à Kankchieu pour rendre devant les Magistrats raison de leurs sentimens sur la pratique du P. Matthieu Ricci à l'égard des Rites Chinois, & sur l'Ordonnance de l'Empereur pour la conservation de ses Rites. On remarque qu'encore que sa réponse fût semblable à celle des autres Missionnaires, qui déclarérent qu'ils ne pouvoient approuver cette pratique, ni recevoir l'Ordonnance, il fut le seul qui ne fut pas chassé de la Chine; & l'on conjecture que les Jésuites en souffrant qu'il demeurât dans cet Empire, voulurent reconnoître les services qu'il leur avoit rendus en plusieurs rencontres. Il étoit encore à Canton en 1716, & ce fut de là qu'il envoya à la Congrégation *de Propaganda Fide* une Relation Espagnole de ce qui étoit arrivé au Cardinal de Tournon retenu prisonnier à Macao, & aux autres Missionnaires en 1710. On y voit qu'il servit beaucoup ce Cardinal, qu'il plaida souvent sa cause, qu'il s'offrit à être caution pour lui, & qu'il n'oublia rien pour rendre sa prison moins dure. On a aussi une Lettre qu'il écrivit en 1711 au Pére Alexandre, qui est imprimée dans les Observations du Pére Laget sur la Somme de Raimond de Pégnafort. Sa Rélation a été imprimée en François avec celle de François Gonzalès. * Echard.

M U H. M U I.

MUHLAU. *Voyez* MYLAW.
MUHLBERG. *Voyez* MULBERG.
MUHLDORF. *Voyez* MULDORF.
MUHLHAUSEN. *Voyez* MULHAUZEN & MULLHAUSEN.

MUJAC (le Royaume de). C'est un des Etats de la Basse Ethiopie en Afrique. Il porte le nom de sa capitale, & est situé entre les Royaumes de Biafara, de Gabon, de Macoco, de Giringbonba, & de Medra. On n'en sait rien de particulier, si ce n'est que ses Habitans sont Idolâtres & fort brutaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

MUICHEU, ville de la Chine. Elle est près de la riviére de Kiang, dans la Province de Suchuen, où elle ne tient que le dixiéme rang, quoiqu'elle soit une des principales de la Province. Elle est située dans le lac de Hoan qui lui sert de fossé, & bordée de superbes bâtimens. Les petites villes qui en dépendent, sont Penxan, Taaleng & Cingxin. Son territoire qui est ceint de deux bras du fleuve Kiang, n'a rien de remarquable que le mont Peping, dont ceux du païs prétendent que les sommets rendent la nuit une clarté merveilleuse. * *Ambassade des Hollandois à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

* MUIDEN, ville des Provinces-Unies dans la Hollande, est située sur le Zuiderzée à l'embouchure du Vecht. Elle est à l'est d'Amsterdam tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ deux lieues.

MUILWYCK, nom d'une famille considérable des Païs-Bas, issue d'un Cadet de la famille de Merwede.

MUIS (Siméon de), natif d'Orléans, Archidiacre de Soissons, fut nommé l'an 1614, Professeur Royal à Paris dans la Langue Hébraïque. Il a été un des plus habiles en cette Langue que la France ait produit, & avoit joint à cette Science, un jugement solide & un grand discernement, un style pur, net & facile, une grande connoissance de l'Histoire sainte & du fond de la Religion: en sorte qu'il avoit toutes les parties nécessaires pour faire un excellent Interpréte de l'Ecriture. Son Commentaire sur les Pseaumes passe, de l'aveu de tous les Savans, pour le plus parfait & le meilleur Commentaire que nous ayons sur ce Livre de l'Ecriture-Sainte. Il y a joint un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, dans lequel il explique aussi le sens littéral de ce Livre. Il a encore composé un Ouvrage intitulé, *Varia Sacra*, qui contient des Notes sur les passages les plus difficiles des Livres de l'Ancien Testament, depuis la Genése jusqu'au Livre des Juges. Il a défendu contre le P. Morin, l'autorité du Texte Hébreu, dans trois Ecrits, où il loue fort la Massore. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Paris l'an 1650. Il étoit mort en 1644. * M. Simon. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII siécle.*

MUIS VAN HOLY. *Voyez* MUYS VAN HOLY.

MUISIS, connu sous le nom d'ÆGIDIUS MUCIDUS, Abbé de S. Martin de Tournay, dans le XIV siécle, composa divers Ouvrages, tant en Latin qu'en François. Les Latins sont, *Tractatus de his quæ temporibus suis, ante & post promotionem suam, in Cœnobio Martiniano acciderunt; Tractatus de Consuetudinibus approbatis antiquitus in eodem Cœnobio observari solitis; De Rebus gestis ann.* 1349, 1350, 1351 & 1352; *De Destructione Judæorum; De Secta Flagellantium.* Les Ouvrages François sont, Livre de Lamentations, en vers; Traité de tous les états de l'homme, tant séculiers qu'ecclésiastiques; Liste des Abbez de l'Abbaye de S. Martin jusqu'à son tems, en vers; Des Papes qui ont régné de son tems; De la vie & de la mort d'André de Florence & de Jean des Prez, Evêques de Tournay; Une Chronique depuis la naissance de Jésus-Christ jusques à l'an 1348. Il mourut l'an 1353, âgé de 83 ans. * Vossius, *de Hist. Lat.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 27 & 28.

M U L.

MUL (l'Isle de): c'est une des Isles Westernes, qui n'est séparée du Locquabyr en Ecosse, que par un canal d'une lieue. Elle en a sept ou huit de long, & autant de large. On y trouve plusieurs grandes bayes, & ses lieux principaux sont Dowart, Arrois & Kildavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUL, Presqu'Isle. *Voyez* MULL.

MULA. *Voyez* MYLAW.

MULBERG, en Latin *Molyberga*, petite ville de la Haute Saxe, dans la Misnie sur l'Elbe, entre Meissen & Torgaw, à six lieues de la premiére, & à trois de la derniére. Mulberg est fameuse par la victoire que Charles-Quint y remporta sur les Princes Protestans l'an 1547. * Maty, *Diction. Géogr.*

MULBERG, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le Markgraviat de Baden-Dourlach. Il est entre le Rhin & la ville de Dourlach, dont il est éloigné de près d'une lieue & demie.

MULCIBER, nom de Vulcain. *Voyez* VULCAIN.

MULDAW, MOLDE & MULTAW, *Mulda*, riviére d'Allemagne dans la Bohême, a sa source vers les frontiéres du même païs, du côté de Passaw, passe à Budovitz, & se jette dans l'Elbe au dessus de Prague. Les gens du païs la nomment *Wultava*.

MULDE, riviére de la Misnie en la Haute Saxe. Elle baigne Swickaw, & se décharge dans la Muite à Coldits. * Maty, *Diction. Géogr.*

MULDORF, petite ville de la Baviére, sur l'Inn, entre Landshut & Burckhausen. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MULDORF, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans le Voigtland, dans le voisinage de la ville de Plawen.

MULDRAC (Antoine) Prieur de Longpont, Abbaye de l'Ordre de Cîteaux dans le Soissonnois, est connu par deux Ouvrages qu'il a publiez en 1652 & 1662. Le premier est une Chronique Latine de cette Abbaye depuis l'an 1131, jusqu'en 1648, où il y a plusieurs choses dignes d'être lues: le second est intitulé, *le Valois Royal.* On ne fait pas l'année de sa mort.

MULERIUS ou MULIERIUS (Nicolas) étoit de Bruges, naquit en 1564, & mourut en 1630. C'étoit un excellent Médecin & Mathématicien. Il publia des Tables pour le mouvement du Soleil & de la Lune; deux Livres d'Institutions Astronomiques: un Livre sur l'année Juive & Turque; un Calendrier Romain avec une Introduction, que G. J. Vossius appelle un Ouvrage savant & exact. Il eut un fils nommé *Pierre*, né à Harlingue en 1599, & mort en 1647, après avoir enseigné la Medecine à Groningue. * *Auctor Vitarum Profess. Groningens. p.* 65. & 113. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 692.

MULERT (Gérard), d'Utrecht, s'appliqua avec tant de succès à la Jurisprudence qu'il s'aquit par-là une haute réputation, qui lui procura une charge de Conseiller dans le Grand Conseil de Malines. Il se distingua dans la suite honorablement par quelques Ambassades, & devint enfin Stadhouder ou Vicaire du Gouverneur de Frise, en 1538 & 1539. Dans sa jeunesse il publia à Paris un Livre qui a pour titre, *Additiones in Flores Ultimarum Voluntatum Rolandi Bononiensis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 282.

MULEY. *Cherchez* ABDALLA.

MULEY CHEC, surnom d'Aben Josef, Roi de Fez. *Voyez* ABEN JOSEF.

MULEY ARCHY. *Cherchez* MOULEY.

MULGRAVE, ancien château dans la partie septentrionale du Comté d'Yorck près de la mer, & assez près de Whitby, fut bâti par Pierre de Mauley sous le régne de Richard I, & continua dans cette famille depuis son Fondateur, pendant sept générations. Après avoir passé dans les mains de plusieurs familles, il vint à celle des Sheffields. Edmond Lord Sheffield de Bulterwich, Lord Président du Nord d'Angleterre, fut fait Comte de Mulgrave par le Roi Charles I, en 1625. Il étoit arriére-petit-fils d'Edmond, Comte de Mulgrave. Jean, Comte de Mulgrave, fut fait Marquis de Normanby par le Roi Guillaume III. * *Diction. Anglois.*

MULHAUSEN ou MUHLHAUSEN, en Latin *Mulhusa*, ville libre Impériale, située dans cette partie de la Thuringe qu'on appelloit autrefois la Thuringe septentrionale. De là vient qu'encore aujourd'hui cette ville à séance & voix dans les Assemblées du Cercle de la Basse Saxe, quoique le nom de Thuringe septentrionale ou de Nord-Thuringe ne soit plus en usage depuis longtems. Elle tire son nom du grand nombre de moulins qui se trouvent dans la ville, dans les fauxbourgs & aux environs, où il y en a plus de vint. Après Erfurt, dont Muhlhausen est éloignée de six lieues, elle est la plus grande ville de la Thuringe. Le nombre de ses Habitans est fort considérable; elle est environnée de murs fort hauts, de tours & de fossez dont une partie est remplie d'eau. La situation en est agréable, dans une plaine que les vignes & les jardins rendent tout à fait riante. Le terrain y est si fertile que le blé n'est nulle part à si bon compte que dans les environs de cette ville, dont presque toutes les rues sont pourvues d'eaux courantes. Quatre grands fauxbourgs environnent la ville & portent les noms de S. Nicolas, de S. Pierre, de S. George & de S. Martin. Elle a aussi 18 villages sous sa domination, qui s'étend à deux lieues dans sa longueur & dans sa largeur. L'origine de cette ville ne sauroit descendre, avec certitude, ni des anciens Hermundures, ni des Cattes; & le tems de sa fondation que quelques-uns fixent à l'an 330 avant la naissance de Jésus-Christ, ne sauroit être déterminé au juste. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que Herminafride, dernier Roi de Thuringe, accorda en 515, le privilége de ville au village de Muhldorff qui se trouvoit là, & qui depuis a changé son nom en Muhlhausen. Depuis ce tems là cet endroit devint plus considérable, sur-tout lorsque les Nobles de Hagen y firent bâtir le château de Heynerburg,

nerburg, qui dans la suite fut un Fief immédiat de l'Empire, & par la permission de l'Empereur Conrad IV, il fut séparé de la ville par un mur, fait exprès. Mais dans ce long interrégne, dont la mort de Conrad fut suivie, la Bourgeoisie de Muhlhausen rasa entiérement ce château, parce que dans toutes les occasions la Noblesse s'en servoit pour chagriner les Bourgeois. L'Empereur Rodolphe I mit la ville au Ban, afin qu'elle rebâtît le château; mais elle n'obéit point & obtint à la fin le privilége de n'être pas tenue à le rebatir, ce qui détermina les de Hagen à vendre leur droit au Conseil de la ville. Quoique Muhlhausen eût le droit de ville depuis fort longtems, elle ne fut ceinte de murs & fortifiée contre les irruptions des Hongrois que sous l'Empereur Henri I. Au reste, on ne sauroit fixer le tems où elle a été déclarée ville libre Impériale. Quelques-uns en mettent la date au tems de Charlemagne, & d'autres avec plus de probabilité à celui de Henri I, depuis lequel jusques à Lothaire II, Muhlhausen fut immédiatement dépendante de l'Empire. En 1308, Albert, Marquis de Misnie, prétendit s'assujettir cette ville; mais la défense que l'Empereur Albert I lui en fit, traversa son dessein. La ville de Muhlhausen fut assiégée en 1181, par Henri *le Lion*, Duc de Saxe, qui la prit & la pilla. En 1200, les Comtes de Hohenstein & de Reinstein tentérent aussi de s'en rendre maîtres: ils y étoient même déja entrez; mais la Bourgeoisie les repoussa vigoureusement & les obligea à décamper. Les Princes voisins, qui firent en 1249 une autre tentative, en cachant des soldats dans des chariots chargez de blé, ne furent pas mieux reçus. En 1293, l'Empereur Adolphe de Nassau se retira à Mulhausen avec le reste de ses troupes qu'il avoit sauvées de la bataille livrée contre Frédéric & Dietzman, Marquis de Misnie. Mais comme ses Soldats maltraitérent trop les Bourgeois, ils se soulevérent & chassérent de leur ville ces hôtes indiscrets. L'Empereur lui-même eut peine à se sauver, & l'on mura aussi tôt la porte par laquelle il s'étoit échapé. Les Nobles de Hagen qui voulurent se mesurer avec cette ville en 1323, en furent fort maltraitez, & obligez à lui céder les villages de Kaysershagen & de Dacherid. Les Comtes de Reinstein & de Wernigerode, ayant commis divers pillages dans le territoire de cette ville, furent traitez de la même maniére & condamnez à promettre qu'ils éléveroient à leurs dépens, les murailles de la ville, à une hauteur beaucoup plus considérable qu'elles n'avoient eu jusques-là. La prison, dans laquelle ils furent détenus, s'appelle encore aujourd'hui la prison de *Reinstein*. Ce fut en 1330, que cette ville courut grand risque de perdre sa liberté, l'Empereur Louis le Bavarois ayant promis de la donner pour dot à sa fille Mechtilde, qu'il donna en mariage à Frédéric *le Sévére*, Marquis de Misnie. La ville s'y opposa & fut mise à cause de cela au Ban, & n'obtint sa grace de l'Empereur qu'après avoir promis de payer à son gendre le poids de 5000 livres d'argent fin. L'Empereur en échange lui relâcha pour 16 ans tous les impôts de l'Empire, & lui accorda plusieurs autres priviléges en vertu desquels cette ville ne pourroit être ni hypothéquée ni aliénée, de quelque maniére que ce fût. Les agitations que Muhlhausen avoit essuyées jusques-là l'engagérent à faire alliance avec les villes d'Erfurt & Nordhausen; avec Balthazar, Landgrave de Thuringe; avec Frédéric, son fils; avec Albert, Landgrave de Thuringe; avec Baudouïn, Electeur de Tréves; avec Théodoric, Archevêque de Mayence, & avec plusieurs autres. Elle jouït *gratis* de leur protection jusques dans le XV siécle, après quoi les Landgraves de Hesse, & les Comtes de Hohenstein, aussi bien que les Ducs de Saxe & les Landgraves de Thuringe, l'obligérent à leur payer une certaine somme d'argent. En 1523, la grande rebellion des Païsans commença à Muhlhausen; Henri Pfeiffer, Moine défroqué, y ayant donné lieu. En 1525, cette ville fut affiégée par les Princes, & son Conseil obligé de jurer qu'il obéiroit en tout aux Princes, dont il attendroit aussi la confirmation dans ses élections, & outre cela qu'il rendroit annuellement compte de son gouvernement aux Ministres des Princes. L'Empereur Charles-Quint & Ferdinand, Roi des Romains, accordérent ensuite à cette ville des déclarations contraires à ces obligations. On démolit aussi ses fortifications, on enleva les chevaux & les armes qui s'y trouvérent, & on en exigea 40000 florins de contribution; & outre cela la ville fut obligée de promettre de payer à chaque Prince par an 300 ducats pour la protection. En 1632, la ville de Muhlhausen favorisa les Suédois; c'est pourquoi le Général Impérial Papenheim en exigea une rançon si forte, que les femmes se virent obligées de sacrifier tous leurs bijoux & joyaux. En 1682, la peste y enleva 5000 ames. En 1689, les trois quarts de la ville furent consumez par un incendie, & ils furent cependant rebâtis. Le 30 Mai 1707, le feu y prit encore & consuma 300 maisons. Le Conseil de cette ville est composé de 48 personnes, moitié Patriciens lettrez, & moitié Artisans; & six Bourguemestres y président. * Laurent Peckenstein, *Theat. Sax. partie* 3. Reusner & Knipschild, *de Civit. Imp.* Binhardus. Bangius. Becherer, *in Chron. Thuring.* Schurtzfleisch, *in peculiari Dissert.* Hambourg, *Remarq. a.* 1704. Olearius, *Rer. Thuring. partie* 2. *Topograph. Saxon. Super. Diction. Allemand.*

MULHAUSEN dans le Suntgow. *Voyez* MULLHAUSEN.

MULIERIUS. *Voyez* MULERIUS.

* MULINGEN, ancien Comté du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Magdebourg, n'est présentement qu'une Seigneurie dans le Comté de Barby. Il est au sud de la ville de Magdebourg, dont il est éloigné de quatre lieues.

MULKI CADIN, Favorite de la Sultane, ayeule de Mahomet IV, étoit une jeune femme hardie, qui gouvernoit tout l'Empire Ottoman, au commencement du régne de ce Prince, l'an 1650, parce qu'elle possedoit toute l'affection de cette Sultane. Le Grand-Visir ni les autres Conseillers d'Etat ne pouvoient disposer d'aucune chose sans son approbation. Les Eunuques noirs, qui sont les Eunuques du Serrail des femmes, donnoient la loi à tout le monde. Le Conseil du Cabinet se tenoit dans le secret appartement des femmes. Enfin les Soldats ne pouvant s'accoutumer à la tyrannie d'une femme, vinrent avec grand tumulte au Serrail, & envoyérent dire au Sultan, avec une insolence extraordinaire, qu'il eût à se trouver au Kiosch, ou pavillon des festins. Lorsqu'il y fut arrivé, ils lui demandérent la tête des Eunuques Favoris, suivant le rôle qu'ils en avoient fait. Ils ne permirent pas à leur Prince de délibérer sur leur demande; il fallut aussi tôt étrangler ceux qu'ils avoient demandez. Le lendemain ils massacrérent Mulki, & son mari Schaban Kalfa. * Ricaut, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

* MULL, Presqu'Isle de l'Ecosse méridionale. Elle occupe la partie occidentale de la Province de Galloway. Elle a environ vint milles de longueur, & quatre milles de large, étendue du nord au sud. La pointe méridionale de cette Presqu'Isle porte le nom de *Mull of Galloway.* L'Isthme qui la joint à la terre ferme a environ quatre milles de large.

MULL, Isle. *Voyez* MUL.

MULLER ou REGIOMONTAN (Jean), célébre Astronome, avoit pris ce dernier nom, parce qu'il étoit de Konigsberg, dans la Franconie; car c'est là où il naquit l'an 1436, & non pas à Konigsberg dans la Prusse, comme quelques Auteurs Polonois l'ont écrit. Il étudia en Philosophie à Leipsic, & de là passa à Vienne en Autriche pour y étudier l'Astronomie sous George Purbach: ce qu'il fit avec tant de succès, qu'après la mort du même Purbach, il fut Professeur des Mathématiques. L'amitié dont l'honoroit le Cardinal Bessarion, & le desir d'apprendre à fond la Langue Gréque, le déterminérent à entreprendre le voyage d'Italie, où il fut admiré de tous les Docteurs, à Venise, à Rome & à Padoue; & dans la derniére de ces villes, il fut mis au nombre des Académiciens. Le Cardinal Bessarion avoit engagé Purbach à faire un Abbrégé de l'*Almagestum* de Ptolomee; mais la mort le surprit, avant qu'il eût achevé cet Ouvrage, & en mourant il le laissa à son Disciple, pour y mettre la derniére main: ce qu'il exécuta très heureusement. Pendant qu'il étoit à Rome, il trouva des fautes considérables dans des Livres que George de Trébizonde avoit traduits en Latin. Cette franchise ne plut pas à cet Auteur, & l'anima violemment contre Muller, qui revint en Allemagne, & se retira à Nuremberg; mais le Pape Sixte IV le pria de repasser à Rome, pour travailler à la réforme du Calendrier, & le pourvut de l'Evêché de Ratisbonne. Il ne fut pas plutôt arrivé à Rome, que les fils de George de Trébizonde l'assassinérent l'an 1476, craignant que l'éclat de son savoir ne fût un obstacle à la réputation de leur pére. D'autres assurent qu'il mourut de la peste, âgé de 40 ans. Nous avons divers Ouvrages de lui. * Paul Jove, *in Elog. c.* 144. Gassendi, *in Vita Regiomontani, &c.*

MULLER, (Jacques) né à Torgau, ville de Misnie, l'an de Jésus-Christ 1594, étoit fils de *Fabien* Muller, Sénateur ou Conseiller de la ville. Jacques fut désigné Professeur des Mathématiques à Giessen, en 1618, & la même année il fut créé Docteur en Médecine. En 1625 il se retira à Marpurg pour y enseigner les Mathématiques dans lesquelles il étoit fort habile. En 1637, il fut Médecin du Prince Jean, Landgrave de Hesse, & premier Médecin de l'Armée que ce Prince commandoit en chef. Mais il mourut en Misnie la même année, d'une fiévre ardente, à l'âge de quarante trois ans, & fut enterré honorablement dans sa patrie. On ne connoît que deux Ouvrages de cet habile homme, le premier *De coalitu partium genitalium*: c'est une Lettre qui se trouve avec les Observations singuliéres de Médecine de Grégoire Horstius, à Ulme, en 1618, *in quarto*; le second, *De Natura Motus animalis & voluntarii Exercitatio singularis, &c.* qui est imprimée dans le même Ouvrage de Horstius. *Voyez* la Préface de cet Ouvrage, & la Bibliothéque des Ouvrages de Médecine, par M. Manget, *tome* 2. *l.* 12, &c. *Voyez* aussi *Bibliographiæ Anatomicæ Specimen*, par M. Douglas, *p.* 179.

MULLER (Jean) Prédicateur célébre de Zurich, vivoit encore en 1678. Il a publié divers Ouvrages. Nous donnerons ici le titre des principaux en Latin. *Quæstiones Miscellaneæ de Muhammedanorum Deo, Persico Tawasi Pentateucho; De Sadducæis*, en 1653; en 1654, *Dyas Quæstionum de nomine Jesu & versione Æthiopica*; en 1659, *Disputationes de Historiæ definitione; De sacris Scriptoribus in genere*; en 1660, *De Evangelica Magorum Historia; de Scriptis S. Matthæi*; en 1672, *Heptas Quæstionum de nativitatis Christi Festo*; en 1673, *Vindiciæ locorum Vet. Testam. Genes. c.* 1. *v.* 3. 11; *Genes. c.* 17. *v.* 11. On a encore de lui *Decas Concionum; Horologium pœnitentiale; Tuba Joëlis; Speculum pœnitentiale; Tractatus de Monachatu & Eucharistia.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MULLER, (André) un des plus célébres Philologues de son siécle, surnommé *de Greiffenhage*, sa patrie, dans la Poméranie Ultérieure, où il naquit environ l'an 1630. A l'âge de 16 ans il fut en état d'aller à Rostock pour y finir ses études. Il faisoit à cet âge des vers en Hébreu, en Grec & en Latin. De là il passa à Gripswalde, où il prit le degré de Maître ès Arts, & ensuite à Wittenberg où il donna des preuves publiques de son érudition, ce qui lui valut la vocation au Rectorat à Konigsberg, dans la Nouvelle Marche. Il desservit depuis l'Eglise de Treptow, qu'il quitta ensuite à la sollicitation de Walton & de Castell pour passer en Angleterre, afin d'aider ces Savans dans l'Ouvrage de la Bible Polyglotte & du Dictionnaire Pentaglotte. Il passa di ans dans la maison de Castell, travaillant tou-

toujours avec une affiduité inconcevable : voici un trait de fon attachement au travail. Lorfque le cortége de l'Entrée publique de Charles II paffa fous les fenêtres de fon appartement, il demeura collé fur fa chaife fans vouloir perdre un moment pour confidérer la magnificence de cette marche. Il repaffa enfuite en Allemagne, & fut nommé Pafteur à Bernow dans la Marche Moyenne. Enfin, en 1667, il fut nommé Prévôt à Berlin. Les grandes occupations attachées à cet emploi ne pouvant s'accorder avec fon ardeur à fe diftinguer dans les Langues Orientales, il réfigna le onziéme Février 1685, & alla à Stettin, où il fe voua uniquement aux Langues, après avoir fait graver auparavant foixante-fix Alphabets de Langues différentes, qu'il avoit accompagnez de favantes Remarques. Il étoit fur-tout verfé dans la Langue Chinoife. Les Savans fe promettoient beaucoup de fa *Clavis Sinica*, dans laquelle il avoit promis de manifefter cette Langue avec tant de clarté, qu'une femme, en moins d'un an, feroit mife par-là en état de lire les Livres Chinois & Japonnois. Mais foit que ce ne fût là qu'une rodomontade, foit qu'il ne trouvât point de Libraire qui lui en voulût payer les 2000 écus qu'il en demandoit, il laiffa cet Ouvrage fans le publier, quoique divers Savans & particuliérement le Pére Kircher l'euffent fortement exhorté à le faire imprimer. Il arriva un jour qu'étant tourmenté de douleur fi aiguës, qu'elles le mirent comme hors du fens, il brûla la plûpart de fes Manufcrits, entre lefquels fe trouva auffi fa *Clavis Sinica*. Il mourut le 26 Octobre 1694, & par là fut enlevée l'efpérance qu'on avoit conçue de cet Ouvrage. Il légua fon Imprimerie Chinoife à la Bibliothéque de Berlin, en reconnoiffance des lumiéres qu'il avoit tirées du grand nombre de Manufcrits Chinois qui s'y trouvent. Voici la lifte de principaux Ouvrages qu'il a publiés, *Abdallæ Beidavæi Hiftoria Sinenfis Perficè & Latinè cum Notis; Actio plagii literarii Sinenfis; Alphabetum Japanicum; Analyticæ literariæ fpecimen ad V. Cl. Jobum Ludolphum; Azizi Nefephæi Tartari excerpta e libro manufcripto Turc. de cognitione Dei & fui ipfius, cum Verfione & Notis; Bafilicon Sinenfe; Bibliothecæ Sinicæ Oeconomia, loco appendicis ad Orationem Dominicam Sinice; Catalogus Latinus Librorum Sinicorum Bibliothecæ Regiæ Berolinenfis; Catalogus Librorum Sinicorum ejufdem Bibliothecæ una cum excerptis Chronologicis Annalium Sinicorum; Catalogus Omnium Autoris ufque ad annum 1680, editorum & ineditorum; De Chataia Differtatio; Commentatio de perantiquo Pentateucho Hebraico manufcripto, quod anno Corifti 334, in Infula Rhodo fcriptum & jam in Bibliotheca regia extat; Commentatio alphabetica pertinens ad Abdallæ Hiftoriam Sinenfem & Tartaricæ vect.us intelligendam; De Eclipfi paffionali; Elenchus librorum variorum tam manufcriptorum quàm typis editorum pro emptoribus; Difquifitio de Eclipfi paffionali; Epiftolæ de invento Sinico ipfius & Jefuitarum; Excerpta de Sinis è Gregorio Malatienfi; Gloffarii Sacri pars prima, Gloffarii profani initia; Hiftoriola de Sinis ex Armenico Latinè verfa; Horologia Linguarum Orientalium; Index generalis Auctorum rerumque & verborum, quæ in omnibus ipfius Opufculis continentur; Stricturæ Kalendarii decupli, Specimen Lexici Mandarinici; Mappa Imperii Sinarum e Sinico tranflata; Mappa eadem trigefies variata; Mappa univerfalis Orbis antiqui ejufdem generis; Marci Pauli Veneti Itinerarium & Variæ Lectiones è manufcripto regio Berolini; Haithoni Hiftoria Orientalis Latinè; Monumenti Sinici Hiftoria; Textus illuftratio per Commentarios; Examinis initium; Nomenclator Imperii Sinarum Geographicus; Obfervationes Sinicæ; Oratio Dominica Sinice, cum Notis; Præfationes, in Hiftoriam Sinenfem; Bafilicon in Comment. alphabeticum, in Nomenclatorem; Propofitio Clavis Sinicæ; Deux Voyages à la Chine, le premier d'un Ambaffadeur de Mofcovie depuis la Siberie à la Chine, & l'autre de Zacharie Wagner dans une grande partie du Monde & à la Chine*, en Allemand; *Scrutinium Fatorum Gogi*, id eft *Turcarum*; *Effai Chinois*, en Allemand; *Symbolæ Syriacæ*, 1. *Epiftolæ Mofis Mardeni & Mafii cum Notis*, 2. *de Bibliis & in fpecie de Novo Teftamento Syriaco; Inftruction plus circonftanciée fur les caractéres & l'Imprimerie Chinoife*, en Allemand; *Défenfe de fon innocence, ou Apologie contre le Docteur Grebnitz*, en Allemand; *In ejus Obfervationibus de rebus Sinicis, quas anno 1674 edidit, funt*, 1. *Epitome Hiftoriæ Sinicæ antiquiffimæ juxta & recentiffimæ*, 2. *de Notitia Evangelii in Sinis per Secula Novi Teftamenti*, 3. *Elenchus Regum Sinicorum*, 4. *Iconifmus plantæ laudatiffimæ Ginfeng*, 5. *Memorabilis Planetarum Synodus*, 6. *Specimen Commentarii Geographici*, 7. *Hebdomaticam dierum diftributionem, appellationemque eorum à Planetis etiam ab olim Sinis ufitatam fuiffe*. Il avoit promis outre cela plufieurs autres Ouvrages. * Starckius, *in ipfius Vita*. Leibnitzius, *in Præfat. Noviff. Sinic.* Jobus Ludolphus, *in Epift. ad. Chriftoph. Arnold. apud. B. G. Struvium in Actis Lit. Fafc* 6. *p.* 47. *& fuiv. Dict. Allemand.*

MULLER, (Henri) naquit à Lubeck en 1631. Après avoir pofé de bons principes dans la Litérature Orientale & dans la Philofophie à Roftock, il paffa en 1647 à Gripswalde, où il fit un féjour de trois ans. En 1650, il fut rappellé à Roftock, où il prit le dégré de Maître ès Arts. Paffant enfuite à Leipzic il y profita des inftructions de Carpzovius, de Hulfemann, & de Geyer; il fit auffi depuis connoiffance à Wittenberg avec Calovius & Meifner. En 1653, il revint à Roftock & y fut Archidiacre dans l'Eglife de Ste. Marie, & fix ans après Profeffeur en Grec. En 1660, il prit à Helmftadt le degré de Docteur en Théologie; & en 1662, il obtint à Hambourg la charge de Surintendant des Eglifes, celle de Pafteur de l'Eglife de Ste. Marie, & bientôt après la chaire de Profeffeur en Théologie. Il eut depuis plufieurs autres vocations, & les refufa toutes; mais à la fin il accepta en 1671, celle de Surintendant des Eglifes de fa patrie, où il mourut quatre ans après. Peu de jours avant fa mort, il dit, qu'il ne pouvoit fe fouvenir d'avoir eu dans tout le cours de fa vie un feul jour agréable. Ses Ecrits pleins d'efprit font également eftimez des Réformez & des Luthériens; mais comme il avoit dépeint en termes fort vifs l'abus des cérémonies extérieures, plufieurs en ont été choquez. Le Docteur Jean Muller de Hambourg a même publié des Ecrits contre lui, quoique divers autres Théologiens fe foient déclarez pour lui. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages de pieté, comme Sermons, Meditations, &c. en Allemand. Voici la lifte de ce qu'il a publié en Latin, *Hiftoria Paffionis, Crucifixionis & Sepulturæ Domini noftri Jefu Chrifti, Notis Theologico Hiftorico Criticis illuftrata; Theologia Scholaftica; Conjugii Clericorum patrocinium ex Oriente & Occidente, cum Differtatione Theologica de non ordinandis Digamis & Neophytis; Differtationes Hiftorico-Theologicæ de Baptifmo pro mortuis & Sabbatho Deutero-proto; Quæftionum felectarum Theologicarum Semi-Centuria; Caufa Auguftorum contra Pontificem Romanum, ejufque Parafitos Bellarminum, Bzovium & alios; Harmonia Veteris Novique Teftamenti Chronologica, facrorum fontium veritatem defendens contra Pontificios nonnullos eorumque fequaces, Voffium imprimis atque Capellum.* * Freher, *Theatrum.* Witte, *Mem. Theol. dec.* 15. Arnold, *Ketzer-Hift. Dictionnaire Allemand.*

MULLERAS, bon bourg de la Moyenne Marche de Brandebourg, vers les confins de la Luface, fur un canal tiré de la Sprée à l'Oder, à quatre lieues de Francfort fur l'Oder. * Maty, *Diction. Géogr.*

MULLHAUSEN, ville du Suntgow, fituée fur la riviére d'Ill, à cinq lieues de Bâle, étoit autrefois nommée felon quelques-uns *Arialbinum*. Il y a toute apparence qu'elle a tiré fon nom de cette riviére, & qu'il a été changé dans la fuite du tems. Ses environs font très fertiles, & c'eft fans doute à cette fertilité du terroir que la ville de Mullhaufen doit fa naiffance & fon agrandiffement. Il n'y eut d'abord qu'un Couvent de Moines Auguftins, puis un village & enfin une ville confidérable. Elle prit probablement la forme de ville fous les Francs, & s'aggrandit fous les feconds Rois de Bourgogne; car ce fut alors que plufieurs familles nobles s'y retirérent. La fucceffion des Rois de Bourgogne étant finie, cette ville parvint à l'Empire, ce qui engagea encore diverfes autres familles à s'y transplanter. Elle témoigna toujours une fidélité inviolable à l'Empire d'Allemagne, & elle la fit paroître fur tout en agiffant fous l'Empereur Frédéric contre l'Evêque de Strasbourg, fous la domination duquel elle avoit été pendant quelque tems & dont elle avoit été fort maltraitée. Cette démarche ne fit que lui attirer une plus violente perfécution de la part de l'Evêque, du joug duquel Rodolphe I, Empereur, la délivra finalement. Car quoique cet Empereur, étant encore Comte de Habspourg, eût affiégé Mullhaufen en 1271, durant fa guerre contre la ville & l'Evêque de Bâle & qu'il eut été vivement repouffé par la bourgeoifie de Mullhaufen, il ne laiffa pas, après avoir été élu Empereur en 1273, de déclarer cette ville libre en 1275, & de lui donner rang parmi les dix villes libres Impériales de l'Alface. Cet Empereur accorda encore divers autres priviléges en 1292 à la ville de Mullhaufen, qui pendant qu'elle fut ville Impériale ne manqua prefque jamais ni de troubles inteftins, ni d'attaques de la part de ceux de dehors. En 1523, elle reçut la Religion Réformée; on y fut d'abord partagé. *Auguftin Kremer* y prêchoit fortement la Réformation, mais le Magiftrat refufa quelque tems d'y donner les mains. Cependant après avoir pris le fentiment de trois Eccléfiaftiques. *Jacob Augsburger*, *Otton Binder*, & *Bernhard Rœmer*, il ordonna que déformais „ on batiferoit les en-„ fans en Langue vulgaire; qu'on apprendroit à ceux qui vont „ à l'Ecole, à chanter les Pfeaumes en Allemand; qu'on rece-„ vroit l'Euchariftie fous les deux efpéces; & qu'au lieu des „ *Matines*, il y auroit le matin Sermon & priéres." L'Evêque de Bâle lança l'excommunication contre cette ville, mais le Magiftrat ne s'en mit pas en peine. L'année fuivante 1524, on commanda aux Eccléfiaftiques de congédier leurs concubines, ou de fe marier. On détruifit deux maifons de débauche, & l'on fit une Conférence à laquelle on appella quelques Savans de Bâle. Après cette Conférence, les Religieux prirent le parti qu'ils trouvérent à propos, & la Meffe fut abolie. Ce ne fut qu'en 1528, qu'ils ôtérent les Images, & on eut de la peine à épargner les vîtres peintes de l'Eglife Paroiffiale. En 1534, ceux de Mullhaufen acceptérent & fignérent la Confeffion de Bâle. Et comme en 1550, ils firent imprimer cette Confeffion avec une Préface datée du huitiéme Janvier, elle fut appellée la *Confeffion de Mullhaufen*. En 1506, elle fit un Traité perpetuel de combourgeoifie avec la ville de Bâle, & le 19 Janvier 1515, elle fut reçue dans l'Alliance du Corps Helvétique; mais cette Alliance fut rompue en 1587, avec les Cantons Catholiques, à l'occafion de quelques différents. Depuis ce tems-là, cette ville a continué fon Alliance avec les Cantons Réformez, & eft réputée alliée des Suiffes. Voici quelle fut l'occafion de la rupture avec les Cantons Catholiques. En 1586, deux Bourgeois turbulens de Mullhaufen, nommez *Finningers*, ayant été punis par leur Magiftrat, un troifiéme nommé *Schrekenfuchs*, Médecin de la ville, s'étant joint à eux, ces trois unis portérent leurs griefs devant les Cantons & y citérent leur Magiftrat. Les Cantons ayant été inftruits de la nature de l'affaire renvoyérent ces efprits inquiets à leur Magiftrat & leur infinuérent d'avoir pour lui le refpect qui lui étoit dû. Il y avoit alors apparence que ces troubles étoient affoupis; mais les trois Conjurez formérent un nouveau projet, s'adrefférent uniquement aux Cantons Catholiques & leur promirent de faire en forte que la ville de Mullhaufen retourneroit à la Catholicité, s'ils vouloient leur accorder leur fecours. Là-deffus les Cantons Catholiques envoyérent leurs Députez à Mullhaufen, qui s'y firent un grand nombre d'adhérens parmi la populace. L'affaire fut férieufe, elle traîna en longueur & fit répandre bien du fang. Les trois Mutins ne manquérent pas feulement de refpect au Magiftrat, mais de plus ils tramérent des pro-

jets sanguinaires & d'horribles trahisons. Le Canton de Bâle & ensuite les autres Cantons Protestans interposérent enfin leur autorité, calmérent les troubles & firent punir les Chefs de la rebellion. Les Cantons Catholiques renoncérent là-dessus à l'alliance avec la ville de Mullhausen. Le Gouvernement de cette ville est composé des trois Bourguemaîtres & de deux Conseils, dont le petit est de 18 & le grand de 24 Membres. * Simler, *de Republ. Helv.* Jac. Henr. Petri, *Chron. Mullh. manusc. cum continuatione Furstenberg. Dictionnaire Allem. de Bâle.* Ruchat, *Hist. de la Réformation de la Suisse, tome 1. p.* 188. 226. *tome* 2. *p.* 264; & *tome* 5. *p.* 63.

MULMANN (Jean) Théologien, naquit en 1573, & mourut en 1613. Il fut Professeur en Théologie à Leipsic. Il a écrit sur la vérité & la perfection de la Céne du Seigneur. * Henning Witte, *in Memor. Theol. p.* 63.

* MULMANN (Jean) naquit en 1600 à Leipsic, où son pére étoit Ministre. Pendant son séjour à Cologne où il faisoit ses études, il prit goût pour l'Eglise Romaine, s'y rangea & entra dont la Société des Jésuites. Après y avoir enseigné quelques années la Philosophie & la Théologie, il fut fait Prédicateur du Prince de Nassau Hadamar. Il mourut en 1651. Il savoit parfaitement le François, l'Italien & l'Espagnol, & traduisit d'Espagnol en Latin les Emblêmes de Savedra. Il écrivit quelques Livres de Controverse, contre Calixte & d'autres Luthériens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* Witte, *Diarium Biogr.*

* MULMANN (Jérôme) frére du précédent, eut tant de chagrin de ce que son frére avoit quitté la Religion Protestante pour embrasser la Romaine, qu'il fit tout exprès le voyage de Cologne, pour tâcher de le ramener. Mais après avoir fait pour cela des efforts inutiles, il s'y fit lui-même Jésuite en 1627, & y enseigna la Philosophie & la Théologie. Il fut même par succession de tems Recteur de plusieurs Colléges. Il alla ensuite en qualité de Missionnaire en Danemarc, & mourut à Coppenbague en 1666. Il avoit composé des Ouvrages, de Controverse, contre Hoe, Dorschæus & d'autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jesu.* Witte, *Diar. Biogr.*

MULSEN. *Voyez* MELTZEN.

MULSTADT ou MILSTADT, petite ville d'Allemagne dans la Haute Carinthie, au nord d'un Lac, & à peu près à l'ouest de Clagenfurt, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

MULTAN, MULTON & MOLTAN, Royaume des Indes dans les Etats du Grand-Mogol, en Latin *Multanum Regnum.* Il est situé bien avant dans l'Inde, & quelques-uns l'appellent Moltan, & Multon. Ce Royaume confine avec celui de Mandou, & avec les païs des Handouans & des Bulloques. Anonic dit que la ville de Moltan lui donne son nom, & qu'elle en est la capitale. Purchas lui donne seize milles de circuit. Cette ville, au rapport de Stil & de Crouther, Anglois, est grande & fort ancienne, mais peu riche & située à une lieue & demie du Sinde. On trouve dans le païs de Multan les villes de Rotera, & de Rorée, & la riviére de Rauvy y coule. Tavernier parlant de Multan dit que c'est une ville où il se fait quantité de toiles qu'on transportoit toutes à Tata, avant que les sables eussent gâté l'embouchure de la riviére; mais que depuis que ce passage a été fermé pour les grands vaisseaux, on les porte à Agra, & de là à Surate, comme la plupart des marchandises qui se font à Lahor. Il ajoûte que le Multan est le lieu, d'où sortent tous les Banians qui viennent négocier dans la Perse, où ils font le même métier des Juifs, enchérissant encore sur eux par leurs usures. Ils ont une Loi particuliére qui leur permet de manger des poules en certains jours de l'année, & de ne prendre qu'une femme entre deux ou trois fréres, dont l'ainé est censé le pére des enfans qui en naissent. Il fort de la ville de Multan quantité de Baladins & de Baladines, qui se répandent dans les Etats de la Perse. * Davity, *Etats du Grand Mogol.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MULTAW, riviére. *Cherchez* MULDAW.

* MULTAW, Province, Préfecture ou Cercle du Royaume de Bohéme, est borné à l'ouest par la Mulde ou le Muldaw, au midi par le Cercle de Béchim, à l'est & au nord par le Cercle de Caurzim. Son lieu principal est Sedlezany.

MULVIA, grand fleuve d'Afrique dans la Barbarie, a sa source au mont Atlas, sépare le Royaume de Fez de la Province de Trémécen, qui est du Royaume d'Alger, reçoit diverses riviéres, & se jette dans la Mer Méditerranée. * Dapper. Sanson.

MUM.

MUMMIUS (Lucius) Consul Romain, avec Cn. Cornelius Lentulus, l'an 608 de Rome, & 146 avant Jésus-Christ, fut subrogé à Métellus qui faisoit la guerre dans la Gréce. Il acheva heureusement ce que l'autre avoit commencé, soumit toute l'Achaïe, prit & brûla la ville de Corinthe, d'où vint ce métal si fameux, qu'on appella *Corinthien*; & remporta avec l'honneur du Triomphe, le surnom d'*Achaique.* Ensuite dix Députez réglérent l'état de tout le païs, & fixérent le tribut que la Gréce payeroit tous les ans. Mummius fut depuis Censeur. Il mourut en exil à Délos. * Strabon, *l.* 8. Tite-Live, *l.* 52. Velleïus Paterculus, *l.* 1. Appien, *de Bell. Civil.* Pausanias, *in Achaicis.* Aurelius Victor, *de Viris Illust. c.* 60. Florus, *l.* 2. Pline, *l.* 37. *c.* 3.

MUMMIUS, Poëte Latin, cité par Macrobe. On ne sait point d'où il étoit, ni en quel tems il a vécu. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 10.

* MUMMOL ou MUMMOLE, Evêque de Langres, après le milieu du VI siécle, fut surnommé *le bon*, à cause de ses vertus. Il gouvernoit le Monastére de Reomaüs, dont il étoit le troisiéme Abbé, lorsqu'il fut fait Evêque de Langres. Il fut un des 21 Evêques qui assistérent au premier Concile de Mâcon, qui se tint en 581, & où l'on fit 19 Canons. * *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

MUMMOL ou MUMMOLE (Patrice) qu'on fait Comte d'Auxerre, se rendit célébre par ses victoires, à la tête des Armées de Gontran, Roi d'Orléans & de Bourgogne, fils de Clotaire I. Il recouvra la Touraine & le Poitou sur Chilpéric Roi de Soissons, qui les avoit enlevées l'an 576, à Sigebert, II de ce nom. Ces deux Princes étoient fréres de Gontran, Roi de Metz ou d'Austrasie, puis de France. Amat, qui conduisoit les troupes de Gontran, ayant été défait par les Lombards, qui étoient entrez dans le Dauphiné, Mummol les poursuivit, les défit en plusieurs occasions; & ayant été fait Gouverneur de Provence, il repoussa courageusement les Saxons. Peu de tems après, le Patrice Mummol se brouillant avec le Roi, son Maître & son Bienfaicteur, se jetta dans le parti du Prince Gombaud, qu'il assista de sa personne, de ses amis & de ses conseils, & s'enferma dans Cominges, que l'Armée de Gontran assiégeoit; mais cette ville ayant été prise, Mummol fut tué sur la porte de sa maison, en se défendant l'épée à la main, l'an 585. On dit que la femme de ce Patrice déclara par la force des tourmens, qu'il avoit un thrésor considérable à Avignon. * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. & 7. Paul Diacre, *l.* 3. & 4. Aimoin, *l.* 3.

MUN.

MUNACIUS PLANCUS. *Cherchez* PLANCUS.

MUNASICHITES, Secte des Mahométans, qui suivent l'opinion de Pythagore, & croyent la Métempsychose, ou la transmigration des ames d'un corps dans un autre. *Munasachat* en Arabe, signifie *Metempsychose.* On les nomme autrement *Altenasochites*, du mot *Altenasoch*, qui signifie aussi *Métempsychose.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MUNATIANUS ou NUMATIANUS. *Voyez* RUTILIUS.

MUNCER (Thomas) natif de Zwickau, ville de Misnie, l'un des plus fameux Disciples de Luther, avoit été Prêtre comme lui. C'étoit un homme qui avoit un extérieur sévére, un port vénérable, un visage pâle, & une barbe longue: ce qui lui attiroit les respects de ceux qui donnent dans ces apparences trompeuses. On l'appelloit *le Vicaire de Luther*; & ce n'étoit pas sans sujet, puisqu'il enseigna sa doctrine dans la plus grande partie de l'Electorat de Saxe; mais il se fit Chef des Anabaptistes & Enthousiastes, l'an 1525, feignant d'avoir des révélations de Dieu, qui lui enseignoit des véritez inconnues aux autres. Chassé de Zwickau, il se retira dans la ville d'Altstat en Thuringe, qui étoit en quelque façon une ville libre, quoiqu'elle reconnût l'Electeur de Saxe pour Souverain. Il y prêcha qu'il falloit également se précautionner contre les Catholiques & contre les Luthériens, parce qu'ils étoient passez dans les deux extrémitez contraires, & que la véritable foi consistoit dans un juste milieu. Il s'associa Nicolas Stork pour fortifier sa Secte; & ayant attiré à son parti un prodigieux nombre de Païsans, il déclara hardiment à ses Auditeurs que Dieu ne vouloit plus souffrir les oppressions des Souverains & les injustices des Magistrats; & qu'il lui avoit ordonné de les exterminer, pour mettre en leur place des gens de probité. Ces discours excitérent une sédition & portérent une infinité de scélérats à former une Armée, qui fit de furieux ravages en Allemagne. Muncer s'étant mis avec Pfeiffer, autre Enthousiaste, à la tête de ceux qu'il avoit fait soulever en Thuringe, les encourageoit à combattre contre l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, & le Duc de Brunswick; mais ces Rebelles furent taillez en piéces, & ceux qui se réfugiérent dans Frankusen, furent faits prisonniers. Les deux Chefs des Fanatiques, Muncer & Pfeiffer, étant de ce nombre, passérent comme les autres par l'épée du Bourreau, & eurent la tête tranchée à Mulhausen, vers la fin de l'année 1525. Muncer se repentit à la mort; mais Pfeiffer, qui avoit été Moine, mourut obstiné dans ses erreurs. * *Histoire des Hérésies.* Ottii *Annales Anabaptistici, sur l'an* 1521. Sleidan, *Etat de la Religion, sur l'an* 1525, &c.

MUNCHEN, nom Allemand de la ville de Munick. *Voyez* MUNICK.

MUNCHENSTEIN, joli bourg de Suisse dans le Canton de Bâle, à une lieue de la ville de Bâle. Il est sur le bord de la Byrs, & au pié d'un rocher élevé, au dessus duquel est un fort château. Cette place appartenoit anciennement à la Maison noble des *Munchen* de Bâle. Le château a été autrefois une place forte, propre pour tenir en bride toute la campagne voisine. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 39, de l'édit. d'Amsterdam 1730.

MUNCHROT, bourg & montagne du même nom, dans la Souabe, sur la riviére de Rott, entre Memmingen & Biberac. Il y a dans ce bourg une Abbaye de l'Ordre de Prémontré, fondée l'an 1127. Elle fut brûlée l'an 1670, & de nouveau l'an 1681. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUNCKWEARMOUTH. *Voyez* MONCKS-WEARMOUTH.

MUNDA, ancienne ville d'Espagne, qu'on place dans le Royaume de Grenade, est, selon Mariana, celle que l'on appelle aujourd'hui *Ronda la vieja.* Elle est célébre par la défaite des fils de Pompée, qui seuls restoient en Espagne les armes à la

la main. Jules César les défit l'an 709 de Rome, la premiére de l'année Julienne, la 45 avant Jésus-Christ, & par cette victoire il mit fin aux guerres civiles. * Hirtius. Suétone. Dion. Plutarque, & Lucain, *l.* 1. *v.* 40.

Ultima funesta concurrant prælia Munda.

MUNDAT, en Latin *Manudatum*, petit païs d'Alsace. Il est divisé en deux parties: le Haut Mundat est vers la riviére d'Ill, & Rufach est sa capitale: le Bas Mundat est le long du bord occidental du Rhin, un peu au dessous de Brisach, & il n'a aucun lieu considérable. L'un & l'autre appartiennent à l'Evêque de Strasbourg. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUNDEN, ville du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Elle a un ancien château, & elle est située dans la Principauté de Calenberg, aux confins de la Hesse, & au confluent de la Wera & de la Fulde. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUNDERKINGEN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle est sur la rive droite du Danube, au sud-ouest d'Ulm, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

MUNDIN *de Luciis* ou *de Lentiis*, Florentin, florissoit vers la fin du XIII & au commencement du XIV siécle. Les Médecins en font grand cas. Les Statuts de Padoue portent que ceux qui enseigneront l'Anatomie, suivront le texte de Mundin. Il a fait une Anatomie complette de toutes les parties internes du corps humain, & des Canons universels sur Mésué. Il mourut à Bologne, le 30 Août 1318. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MUNDUS, Capitaine Romain. *Voyez* COSME.

MUNDUS. *Voyez* l'Article de PAULINE.

MUNFIA, anciennement *Apollinis Civitas Magna*, est une ancienne ville de l'Egypte. Elle est dans le Cassilif de Girgio, sur le bord occidental du Nil, vers les confins de la Nubie. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUNGELLINO. *Voyez* MONGELLINO.

MUNGO (saint). *Voyez* KENTIGERN.

MUNGOHA ou MUNGHOA, ville de la Chine, est la sixiéme de la Province d'Iunnan, & n'a qu'une autre ville dans son territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUNIA, c'est une ville considérable de la Haute Egypte. Elle est sur le bord occidental du Nil, dans le Cassilif d'Ebensuef, à quinze lieues au dessus de la ville de ce nom. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Lycopolis*, & d'autres pour la *Phylace Thebaïca*. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUNICH. *Voyez* MUNICK.

MUNICHIE, port avec forteresse, dont parle Plutarque dans les Vies de Solon, de Sylla, & de Démosthene. C'étoit un des deux ports de la ville d'Athénes, plus avancé dans la mer du Golfe Saronique, que le port de Pirée, & plus oriental. Plutarque en parle encore dans la Vie de Démétrius. Strabon en fait une ample Description dans son Livre neuviéme; & dit que c'étoit un lieu en forme de Presqu'Isle, & qu'il avoit été trois fois ceint de murs, & habité comme la ville de Rhodes. * Lubin, *Table Géographiq. sur les Vies de Plutarque.*

MUNICK ou MUNICH, sur l'Iser, *Monachum*, ou *Monachium*, ville d'Allemagne, capitale de la Baviére, & le séjour ordinaire des Ducs, passe pour l'une des plus agréables & une des plus fortes d'Allemagne, depuis que le Duc Othon la fit fermer de murailles en 1156 ou 1157. On dit qu'elle fut bâtie l'an 962. La Cour du Prince est extrêmement polie, & le Palais de sa résidence qui avoit été presque tout consumé, du moins pour la plus grande & la plus belle partie, le neuviéme Avril 1674, & qui a été depuis réparé, est un des plus magnifiques d'Allemagne; soit que l'on considére ses divers appartemens, ses précieux meubles, ses jardins, ses peintures & ses richesses, qui y sont immenses; soit que l'on admire le Cabinet du Duc, rempli de piéces rares & curieuses, la Bibliothéque, &c. Il s'y tient deux Foires, qui servent beaucoup à faire valoir le commerce; la premiére, le Dimanche après la fête des Rois; & la seconde, le jour de la fête de saint Jacques. Il est fait mention de Munick dans le septiéme Livre de l'*Itinéraire.*

Ut patriam repetens liquisti mœnia nostra,
Nobile quod Monachum nomen adepta tenet.

Les rues de Munick sont larges & droites, avec des maisons presque d'une même architecture. Entre les Eglises, on voit avec plaisir celle de Notre-Dame, où sont les tombeaux des Ducs de Baviére, celle de saint Pierre, celle de saint Michel, des Jésuites, &c. Munick est médiocrement grande, mais riche & bien bâtie. Tous ses dehors sont vuides & déserts: les premiers villages en sont même assez éloignez: ce qui fait qu'on trouve de la chasse dès que l'on est sorti des portes. On passe la riviére d'Iser sur un beau pont qui a un fauxbourg de l'autre côté. C'est le seul qui soit à Munick. Gustave-Adolphe, Roi de Suéde, prit cette ville l'an 1632. Il y admira le Palais de la résidence, que l'Electeur Maximilien a fait bâtir avec une dépense extraordinaire. Aussi le marbre y est si commun, qu'on le prendroit pour la pierre ordinaire du païs. Il n'y a ni coin, ni niche, ni porte, ni cheminée, qui n'ait son buste ou ses reliefs. Le Salon des Antiques a trois cens cinquante quatre bustes de jaspe, de porphyre, de bronze, & de marbre de toutes les couleurs, qui réprésentent ou des Capitaines Grecs, ou d'autres Princes, avec grand nombre de statues, &c. Il y a deux Galeries, dont l'une est ornée d'environ cent portraits de personnes illustres, principalement pour leur savoir. Le plat-fond de l'autre représente les principales villes de Baviére, ses rivieres, ses châteaux, & ce qu'il y a de plus remarquable dans l'étendue de cet Electorat. Le Roi de Suéde s'attacha particuliérement à une cheminée, dont l'ouvrage est de stuc. Il témoigna du déplaisir de ne la pouvoir emporter. On dit qu'un de ses Capitaines lui voulut persuader de ruïner ce Palais, & que ce Prince lui répondit, *qu'il seroit bien fâché de priver le Monde d'une si belle chose.* * Cluvier, *Descr. Germ.* Bertius, *Germ. &c. l.* 3.

MUNNIKENDAM. *Voyez* MONNIKENDAM.

MUNIER (Jean) Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, mort en 1635, est Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Recherches & Mémoires servant à l'Histoire d'Autun*, imprimé à Dijon en 1660, avec les Eloges des Hommes illustres de cette ville par le même. On a encore de lui des Recherches des anciens Comtes d'Autun, avec la Vie du Roi Raoul & Rodolphe; mais cet Ouvrage n'est pas imprimé. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

* MUNITUS ou MUNYCHUS, étoit fils d'Acamas & de Laodice fille du Roi Priam, qui devint amoureuse de ce Prince, lorsqu'il vint à Troye avec Dioméde, pour redemander Héléne. *Voyez* ACAMAS.

MUNKWEARMOUTH. *Voyez* MONCKSWEARMOUTH.

MUNNA (saint) ou FINTAN, Abbé du Monastére de Thagmun, au Comté de Wexford, en Irlande, dans le VII siécle, a écrit un Traité du Cycle Paschal. Il mourut fort âgé dans son Monastére, au mois d'Octobre de l'an 635, ou selon d'autres, 634. * Hanmer. Tigernacus, *Annal. Mss.* Waræus, *de Claris Hib. Script. l.* 1.

MUNNOW. *Voyez* MONNOW.

MUNOZ (Jérôme) Espagnol, natif de Valence, vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1560. Il étoit habile Mathématicien, & intelligent dans les Langues, principalement dans l'Hébreu, qu'il enseigna dans l'Université de Salamanque, où il mourut. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Institutiones Arithmeticæ; Alphabetum Hebraïcum; Lectura Geographica, &c.* Antoine du Verdier-Vauprivas parle d'un des Ouvrages de Jérôme Munoz, traduit l'an 1574 en François par Gui le Févre, Sieur de la Boderie. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Du Verdier-Vauprivas, &c.

MUNSINGEN. *Voyez* MINSINGEN.

MUNSTER, *Monasterium*, ville autrefois Impériale & Anséatique d'Allemagne en Westphalie, est le Siége d'un Evêque Prince de l'Empire, & Seigneur de la ville & de son ressort. Elle a eu autrefois le nom de *Monigroda* ou *Moningroda*, & est située dans une grande plaine, sur la petite riviére d'Aa, qui la rend très forte, & qui se jette dans l'Ems, après avoir reçu divers ruisseaux. Munster est fortifié assez réguliérement, & est célébre par le Royaume fantastique de ces Anabaptistes, qui s'y établirent dans le XVI siécle, après avoir élu pour Roi un Tailleur d'habits, nommé *Jean de Leyden*. Les Plénipotentiaires des Princes de l'Europe assemblez en partie dans cette ville, pour y travailler à la paix générale, y conclurent l'an 1648, le Traité dit *de Munster*. Depuis ce tems, les Habitans de cette ville s'étant révoltez contre leur Evêque, furent mis à la raison l'an 1661 après un long siége. Charlemagne fonda l'Evêché de Munster. Ludger en fut le premier Evêque, & mourut l'an 809. Cossfeld est une des résidences des Evêques de Munster. Borkelo, qui n'en est pas éloignée, fut, l'an 1665, le sujet de la guerre que Christophle-Bernard de Gaalen, alors Evêque de Munster, fit aux Hollandois. Le château de Munster est détaché de la ville, qui est grande & belle. L'Eglise cathédrale, la Maison de ville & les Colléges méritent d'y être vûs. * Bertius, *Germ. l.* 3. Zeiler, *Voyage d'Allemagne.* Murmel, *Description. Urb. Monast. &c.*

MUNSTER-IN-MERENFELD, petite ville, capitale d'un des Bailliages de l'Archevêché de Tréves. Elle est près de la Moselle, entre Coblents & Montroyal. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUNSTER-INGREGORIENTHAL, c'est à dire, *Munster dans la vallée de saint Grégoire*, petite ville d'Alsace sur le Fach. * Bertius. Sanson.

MUNSTER-EYFFEL, autre ville, différente de celles dont nous avons parlé, est dans le Duché de Juliers en Allemagne, sur la riviére d'Erft. * Bertius. Sanson.

MUNSTER, MOMMONIE ou MOUN. *Voyez* MOUN.

MUNSTER (Sébald) Homme de Lettres, & Jurisconsulte Allemand, vivoit l'an 1540. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. & Med. Germ.*

MUNSTER, (Sébastien) Allemand, natif d'Ingelheim, naquit l'an 1489, étudia à Tubingue, & entra parmi les Cordeliers; mais ayant donné dans les sentimens des Protestans, il quitta le froc l'an 1529, & se retira à Heidelberg, puis à Bâle, où il enseigna avec réputation. C'étoit un bon homme, simple, & sans ambition, & parfaitement instruit dans les Mathématiques, qu'il avoit apprises sous Jean Stoffler. Depuis, il s'appliqua entiérement à la Langue Hébraïque & à expliquer l'Ecriture, & mourut de la peste à Bâle, le 23 Mai 1552, âgé de soixante-trois ans. Il a laissé beaucoup de preuves de sa capacité, & a mérité d'être appellé *l'Esdras* ou *le Strabon d'Allemagne.* Entre ses Ouvrages, on estime ses Traductions du Vieux Testament, de Tobie & de l'Evangile de saint Matthieu, qu'il mit d'Hébreu en Latin; un Dictionnaire Hébraïque; une Grammaire de même; une autre Chaldaïque; une Cosmographie; *Horologiographia; Organum Uranicum, &c.* Munster, en 1541, publia à Bâle l'Histoire Hebraïque de Joseph fils de Gorion. Il voulut faire passer cet Ouvrage pour être du célébre Joséphe, mais il attira peu de personnes dans son sentiment. Jean-Frédéric Breithaut a fait réimprimer ce Livre à Gotha en

en 1707, avec des Notes, & il se range du parti de Munster, quelque abandonné que soit ce parti. * De Thou, *Hist. l.* 11. Pantaléon, *Prosop. l.* 3. Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 112. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715, où l'on trouve une liste des Ouvrages de Munster.

MUNSTER (Jean) Médecin Allemand, né à Hailbron dans le Duché de Wirtemberg, étudia à Tubingue, à Lintz & en Italie, & à son retour se fit recevoir Docteur à Bâle, l'an 1599. Depuis, il enseigna dans l'Université de Giessen, où il mourut le 25 Septembre 1606, âgé de 35 ans. On a divers Ouvrages de sa façon. * Melchior Adam.

MUNSTERBERG, ville du Royaume de Bohême, dans la Haute Silésie, avec titre de Duché, est à sept ou huit lieues de Breslaw, & est défendue par une bonne forteresse. Elle appartenoit autrefois aux Ducs de ce nom, sortis de George Podiebrach, élu Roi de Bohême l'an 1458, dont la postérité l'a possédée jusqu'en l'an 1647, que mourut Charles-Frédéric, dernier Duc de Munsterberg, de la famille de Podiebrach; & alors l'Empereur Ferdinand III, en qualité de Roi de Bohême, réunit ce Duché à sa Couronne, & le donna depuis à JEAN WISCARD, Prince d'Aversperg & du Saint Empire, son Conseiller d'Etat, & son Grand-Chambellan, Maréchal héréditaire du Duché de Carinthie, Chevalier de la Toison d'Or, &c. mort le cinquiéme Novembre 1677, laissant de *Marie Catherine*, fille de *George* Comte de Loïenstein, Gouverneur de la Basse-Autriche, & Grand-Veneur de l'Empereur, & de *Françoise*, Comtesse de Mansfeld, 1. FERDINAND, qui suit; 2. *François-Charles*, Comte d'Aversperg, Général de l'Infanterie de l'Empire, Gouverneur de Carlstad, qui a épousé, le 25 de Février 1685, *Marie-Thérése*, Comtesse de Rappah, Majordome-Major de l'Impératrice, de laquelle Comtesse il a des enfans; 3. *Léopold*, Comte d'Aversperg, Conseiller Aulique de l'Empereur, & son Envoyé en Savoye, mort à Turin, le 14 Juillet 1705, sans avoir été marié; & 4. *Françoise*, Comtesse d'Aversperg, seconde femme de *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Prince de Fundi, mariée l'an 1697. FERDINAND, Prince d'Aversperg & du Saint Empire, Duc de Munsterberg & de Frankenstein, &c. a épousé l'an 1678, *Anne Marie*, fille de *Jean-Maximilien* Comte de Herberstein, & de *Marie-Magdelaine*, Comtesse de Thun, dont il a pour fille unique *Marie-Anne*. * Rittershusius. Imhoff, *Notitia Imperii, &c.*

* MUNSTERBERG, Duché de Silésie. Il est d'un côté vers les confins de la Bohême, & se trouve entre les Duchez de Schweidnitz, de Breslaw, de Brieg & de Grotkaw.

* MUNSTERBILSEN, Abbaye considérable de Chanoinesses, dans le Païs de Liége, à peu près au nord & dans le voisinage de Bilsen. *Voyez* BILSEN.

MUNTING, (Abraham) Botaniste & Professeur à Groningue, y naquit le 19 Juin 1626, de Henri Munting, Docteur en Médecine & Professeur de Botanique & de Chymie. Après avoir fait ses études & soutenu des Thèses *sur la Tourbe* sous Martin Schookius, il passa en France en 1649, & visita les jardins où l'on trouvoit les plantes les plus rares. Après deux ans de séjour en France, & après y avoir pris le degré de Docteur à Angers, il revint à Groningue. Son pére y étant mort en 1658, il fut nommé à sa place Professeur en Botanique, poste dans lequel il demeura jusques à sa mort, arrivée le dernier jour de Janvier en 1683. On a de lui les Ouvrages suivans, *De cultura Plantarum; De herba Britannica.* Il avoit encore dans son Cabinet un autre grand Ouvrage *de Plantis*, qui fut publié en Flamand depuis sa mort, par François *Kigelaer, in folio*, avec 245 planches de différentes plantes, intitulé *Phytographia Curiosa.* En 1711, il en a paru une édition Latine, augmentée des noms synonymes des plantes. * Mensingæ *Orat. Funebr. Diction. Allemand.*

MUNTS (Jean) Mathématicien, Chanoine de la Cathédrale de Vienne en Autriche, sur la fin du XV siécle, composa divers Ouvrages, entre autres un Traité des Pronostics, & mourut l'an 1503.

MUNTZER (Thomas) Chef des Anabaptistes. *Voyez* MUNCER, & ANABAPTISTES.

MUNUZA, que quelques-uns nomment *Munioz*, & d'autres *Munez*, vaillant Capitaine Maure, & Gouverneur de Cerdagne pour les Sarazins, qui venoient de conquérir l'Espagne, au commencement du VIII siécle, fit une alliance secrette avec Eudes, Duc d'Aquitaine, au préjudice de ces Conquérans. Il se plaignoit qu'ils traitoient fort mal tous les Maures; mais outre cette raison qui n'étoit peut-être qu'un prétexte, dont il étoit bien aise de couvrir la trahison qu'il méditoit, il aimoit avec une extrême passion la Princesse d'Aquitaine, fille d'Eudes, & il savoit bien qu'il ne l'obtiendroit qu'en la faisant Souveraine, & qu'en promettant de faire la guerre aux Sarazins, afin qu'ils ne pussent pas détourner Eudes, Duc d'Aquitaine, d'attaquer en même tems Charles *Martel.* L'amour fut donc le grand principe de la révolte de Munuza. C'étoit le plus laid de tous les hommes, au lieu que la fille d'Eudes étoit une beauté rare. Il étoit d'ailleurs Mahométan, au lieu que la Princesse étoit zélée pour le Christianisme. Tout cela n'empêcha pas qu'elle ne lui fût livrée. L'ambition du pére passa par dessus la répugnance de la fille. Munuza tint sa parole. Il prit les armes dès que le mariage eut été conclu; mais le succès n'en fut pas heureux. Abdérame Gouverneur d'Espagne le poussa si vivement, qu'il le contraignit de se renfermer dans Puycerda. Il eut quelque espérance d'y tenir bon, comme faisoit Dom Pélage dans les montagnes des Asturies; mais comme l'eau vint à lui manquer, & qu'il se voyoit fort haï des Habitans, il quitta ce poste, & se mit en chemin par des routes qu'il croyoit inconnues, pour se retirer avec sa femme auprès du Duc d'Aquitaine. On le poursuivit, & il ne put se voir en ce triste état sans tomber dans le desespoir, de sorte qu'il se précipita du haut des montagnes, pour n'être point mené vivant à ses ennemis. Sa tête fut portée à Abdérame. Sa femme lui fut aussi amenée; & comme Abdérame la trouva trop belle pour lui, il l'envoya au Calife. Il aima mieux faire ce présent à son Souverain, en faveur de son ambition, que de la garder pour ses plaisirs particuliers. Il ne faut point douter qu'il ne découvrît l'alliance, qui avoit été entre Munuza & Eudes, & qu'entre autres motifs il ne se proposât le châtiment du beau-pére, qui avoit poussé le beau fils à se soulever. Aussi vit-on que personne ne fut plus allarmé qu'Eudes de l'expédition d'Abdérame, & que personne n'en souffrit autant que lui: ce qui sert à réfuter ceux qui l'accusent d'avoir attiré les Sarazins. * *Histoire d'Espagne.* Bayle, *Dict. Critiq.*

MUNYCHUS. *Voyez* MUNITUS.

MUP. MUR.

MUPHTI. *Voyez* MOUPHTI.

* MURACON, Isle de la Basse Stirie en Allemagne, formée par la riviére de Muer vers les confins de Hongrie. Elle est au sud-est de Gratz, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

MURADAL, ou, comme l'appellent les Espagnols, *El puerto de Muradal*, passage des montagnes de Moréna, par où l'on entre de la Castille Nouvelle dans l'Andalousie, vers les frontiéres de Portugal. Ce lieu est renommé dans l'Histoire, par la victoire que les Espagnols y remportérent l'an 1202, sur les Maures qui y perdirent deux cens mille hommes. Alphonse Roi de Castille, & le Roi de Navarre, y commandoient les Chrétiens contre ces Infidéles. Les Anciens appelloient cet endroit *Saltus Castulonensis*, à cause qu'il étoit proche d'une ancienne ville, qu'ils nommoient *Castulon*, qui n'est aujourd'hui qu'un village, nommé *Castona.* * Florian. Navager. Baudrand.

MURAILLE DES PICTES. C'est un monument des Romains. Lorsqu'ils s'établirent en Angleterre par la force des armes, ils se trouvoient continuellement harcelez par les Pictes, du côté de l'Ecosse. Pour arrêter leurs courses, l'Empereur Adrien fit faire une muraille de plâtre, qui tenoit depuis l'Océan Germanique jusques à la Mer d'Irlande, l'espace de 27 lieues de France, & la fit fortifier par des palissades en l'an 123. L'Empereur Sévére la fit faire de pierre, avec des tours de mille en mille, où il y avoit garnison. Les Pictes néanmoins se firent passage plusieurs fois, malgré cette muraille. Enfin Aëtius, Général Romain, la rebâtit de brique l'an 430; mais les Pictes ne furent pas longtems à la renverser. Elle avoit huit piez d'épaisseur & 12 de haut. On en voit aujourd'hui des traces en divers endroits des Provinces de Cumberland & de Northumberland. * *Etat de la Grande Brétagne sous George II, tome* 1. *p.* 30.

MURALT, est une famille d'Italie, ancienne, noble & illustre, & qui subsiste encore aujourd'hui. Les Auteurs Italiens l'appellent *Muralto* & *Muralt.* Elle descend de ROBERT, Comte de Clermont, ainsi que Jean-Pierre de Crescenti le rapporte dans son *Amphithéatre Romain, partie* 1. *Narrat.* 2. *p.* 201, où l'on trouve de plus les ancêtres de ce Robert. Cette famille est très considérable, tant à cause des grands hommes qu'elle a produits, que des honneurs qu'elle a reçus des Empereurs. Elle a aussi possédé beaucoup de biens. Le même Crescenti témoigne dans son Livre intitulé *la Couronne de la Noblesse d'Italie, Narrat.* 16. *ch.* 4, que cette noble famille est mise avec justice entre les plus anciennes Maisons d'Italie.

LANDOLPHE, fils de ROBERT, Comte de Clermont *dont il a été parlé ci-dessus*, s'établit à Locarne l'an 926. Il y fit bâtir un château qu'il nomma *Muralto*, & eut l'honneur d'y loger pendant plus d'un mois l'Empereur Othon, surnommé *le Grand*, lorsqu'il alloit à Rome recevoir la couronne Impériale de la main du Pape Jean XII. Landolphe prit dans ce tems-là le nom de *Muralto*, parce que les Habitans de Locarne répondant à ceux qui demandoient, où étoit le Palais de l'Empereur, leur disoient, qu'il étoit logé dans cette haute muraille, en leur montrant le château de Landolphe. Comme il étoit en effet environné d'une muraille fort haute, l'Empereur la lui donna pour armes, que cette famille porte encore présentement. L'Empereur Othon s'étant souvenu à son retour de Rome, de la maniére obligeante avec laquelle Landolphe & ses fréres l'avoient traité, leur donna en fief héréditaire Locarne avec toutes ses dépendances, & les fit Chefs de ses Gouverneurs dans ces quartiers-là.

BELTRAME & GOFFE de Muralto servirent avec distinction l'Empereur Frédéric I. Ils eurent aussi l'honneur de loger dans leur Palais de Locarne cet Empereur, qui ne confirma pas seulement en leur faveur les priviléges que Landolphe & ses fréres avoient obtenus de l'Empereur Othon; mais il leur en accorda de nouveaux, savoir les péages, le droit des foires, les dîmes, le pouvoir de juger des dettes litigieuses, & plusieurs autres. * *Voyez* là-dessus Bollurini, *p.* 3. *c.* 4.

Ces mêmes priviléges furent confirmez & augmentez par l'Empereur Othon IV, qui y joignit l'Intendance des postes, le droit de chasse, & celui de pêche, & le pouvoir de donner des charges. L'an 1208, Frédéric II leur permit de mettre des impôts sur le vin, & leur accorda les péages d'Ascone, de Magadino & de Ménuta, & le droit des cabarets dans tout le territoire de Locarne.

Cette noble famille des Muralts secourut avec succès & utilité le Siége Episcopal de Côme, pendant les calamitez & les miséres des tems passez. En reconnoissance, Anselme Raimond

mond Evêque de Côme leur donna en fief toutes les dîmes qu'il possédoit dans les terres d'Ardenno, de Villaparta, de Burglio, & d'Aima, comme aussi celles de la montagne de Démole, de la Valtellina, de Mendrisio, de Veina, & de Criviaca. Ce Prélat leur accorda encore d'autres biens fort considérables. Les Descendans de cette famille furent investis plusieurs fois de ces mêmes biens & de ces dîmes inféodées, comme en fait foi un Acte public passé l'an 1426, en présence & du consentement de la part de Scarempo, Evêque de Côme.

Les Muralts possédoient encore ces péages dans le tems que les Suisses se rendirent maîtres de Locarne. Ils payent encore actuellement aux nobles Muralts de Locarne une certaine somme pour les dédommager de ces péages, ainsi que cela se voit dans les Actes publics de Bade. Simon de Muralt, appellé par excellence *Capitaine de Locarne*, obtint le nom de Défenseur du parti des Gibelins. Il remplit avec honneur toutes les fonctions de Général, & fit plusieurs actions héroïques, dont Crescenti parle fort au long dans son *Amphithéâtre*. Il mourut à Côme, où il fut enterré sous un arc de pierre vive dans la face de l'Eglise de saint Aboude, & on lui dressa dans le même endroit une statue équestre, à cause de ses exploits signalez.

Paul Jove (*in Elog. Oth. Vice Comitis*) dit que les Visconti doivent le commencement de leur grandeur à la valeur de Simon Muralto Capitaine de Locarne, homme de très ancienne noblesse: sur quoi il faut voir *Ballarii, partie* 3. *ch*. 4. *Crescenti, in Amphith. Romano, & Corona della Nobil.* dans les lieux ci-dessus citez.

Quelque tems après que la doctrine de Zuingle & de Calvin fut reçue en Suisse, une partie des nobles Muralts sortit de Locarne, & alla s'établir à Zurich & à Berne, où ils ont donné des preuves de leur mérite. Ils ont augmenté considérablement le commerce qui rend florissante la ville de Zurich. Ils ont eu dans ces deux Etats de grandes charges. Ils ont servi des Princes étrangers, & se sont aquittez avec distinction de diverses Ambassades fort importantes. Cette famille a donné deux Conseillers d'Etat, l'un à Zurich, & l'autre à Berne, lesquels furent envoyez l'an 1686, en qualité d'Ambassadeurs extraordinaires de tous les Cantons Protestans, vers Victor-Amedée II, Duc de Savoye, en faveur des Eglises Réformées de Piémont. L'un de ces deux, Conseiller d'Etat, a été Thrésorier du Canton de Berne & a négocié des affaires d'importance. Cette même famille a donné un Colonel & un Brigadier à la France, plusieurs Colonels à sa patrie, & un Colonel aux Etats-Généraux des Provinces-Unies des Païs-Pas, qui fut tué au dernier siége de Keiserswéert, & qui étoit aussi poli que s'il eût toujours été élevé à la Cour, habile Politique, & très bon Officier. * *Mémoire manuscrit.*

MURANO, petite ville des Vénitiens. Elle est à un mille de Venise, sur une des plus grandes Isles des Lagunes. C'est le lieu où l'on fait les belles glaces de Venise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* MURANT (Emanuel) Peintre, naquit à Amsterdam en 1622. Son inclination le porta à représenter des villages & des hameaux, & particuliérement les ruïnes des maisons de Païsans, & il y apporta tant d'exactitude que l'on pouvoit compter les briques des murailles. Ses piéces étoient sur-tout recherchées en Frise où il alla s'établir. Il mourut à Leeuwaarde en 1700. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintre*, en Hollandois, *partie* 2.

MURAT, petite ville de France, en Auvergne, avec titre de Vicomté, est située près de la riviére d'Alagnon, qui sort du mont de Cantala, à trois ou quatre lieues de Saint-Flour, & au pié des montagnes. * Baudrand.

MURAT. *Cherchez* MORAT.

MURAT, ville de la Marche. *Voyez* MURET.

MURATORI (Antoine) Docteur du Collége Ambrosien, ci-devant Bibliothécaire de la Bibliothéque Ambrosienne, & présentement de celle du Duc de Modéne, a donné depuis quelques années un Recueil de Piéces anciennes, sous le titre de *Anecdota quæ ex Ambrosianæ Bibliothecæ codicibus nunc primùm eruit, Notis ac Dissertationibus auget, Antonius Muratorius.* Ce Recueil contient les quatre Poëmes de S. Paulin, avec des Notes sur la Vie de S. Paulin, & sur celle de ses amis, & sur plusieurs autres points de Discipline Ecclésiastique; la Profession de foi de Bacchiarius, Auteur vers la fin du IV siécle; une Histoire de Milan, & quelques autres piéces, avec deux Dissertations; l'une sur le Jeûne des Quatretems, & l'autre sur la Couronne de fer qui servoit à couronner les Empereurs d'Occident. On a encore de M. Muratori *Governo della Peste*, & ses Remarques sur la Peste de Marseille; la Vie du Pére Paul Segneri, Jésuite, avec une édition des Ouvrages de ce Pére, en Italien; deux volumes *in quarto* en Italien, où il traite de la perfection de la Poësie Italienne; Observations sur les Poësies de Pétrarque, en Italien; Réflexions sur le bon goût, en Italien; Lettre pour la défense du Marquis Orsi, en Italien; Dissertation Latine sur la coutume d'enterrer dans les Eglises; Traité Latin touchant la modération que l'on doit observer dans les matiéres de Religion; *Prose Fiorentine; Delle Antiquita, Estensi ed Italiane*; Projet d'une République Littéraire d'Italie, en Italien; Traité Italien de la Charité; Anecdotes Gréques, qui contiennent 228 Epigrammes de S. Grégoire de Nazianze, 45 Lettres de Firmus, Evêque de Cesarée, quatre Lettres de l'Empereur Julien, une Lettre supposée au Pape Jules, une Dissertation sur cette Lettre, une autre *de Synisactis & Agapetis*, une troisiéme *de Agapis sublatis*, & une quatriéme sur les anciens sépulchres des Chrétiens. Mais le plus considérable des Ouvrages de M. Muratori est son Recueil des Ecrivains de l'Histoire d'Italie, dont on a déja 24 volumes *in folio*. Cet Ouvrage seul suffiroit pour immortaliser son nom dans la République des Lettres. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII siécle. Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

MURAW, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. Il est dans la Stirie sur la Mure, aux confins de l'Archevêché de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURAY. *Cherchez* MURRAY.

MURBACH, petite ville & Abbaye de la Haute Alsace, située sur la Rotbach, étoit, il y a quelques années, une Principauté Ecclésiastique, relevant immédiatement de l'Empire, dont les Religieux avoient le droit d'élire seuls leur Abbé, lorsque cette dignité vaquoit. Depuis que le Roi de France a pris possession de l'Alsace, qui lui a été cédée par le Traité de Munster l'an 1648, & par celui de Ryswick l'an 1697, il a été arrêté qu'en cas de vacance, les Religieux de cette Abbaye lui nommeroient trois sujets des plus capables de posséder cette dignité, dont il choisiroit celui qu'il lui plairoit: ce qui s'est exécuté depuis. * Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 5. *l*. 6. *p*. 364 *&* 365. de l'édit. d'Amsterdam 1733.

MURCIE, païs d'Espagne, avec titre de Royaume, a celui de Valence au levant, celui de Grenade au couchant, la Castille Nouvelle au septentrion, & la Mer Méditerranée au midi. Ce Royaume, qui emprunte son nom de sa ville capitale, n'a qu'environ vint-cinq lieues de long, & un peu moins de large. Il avoit été fondé & possedé par les Maures; mais il fut soumis au Roi de Castille dans le XIII siécle. Le païs est montagneux, & stérile en grains, mais en récompense si abondant en fruits, qu'il est appellé *le Jardin d'Espagne*. On y trouve aussi des roches d'alun, d'améthystes, & de cassidoines. La ville de Murcie est la capitale de ce Royaume, & les autres sont, Caravaca, Lorca. * *Consultez* l'Histoire de Murcie par Gaspard Garcia, Mariana, Surita, Nonius, &c.

MURCIE, ville capitale du Royaume de Murcie en Espagne. Elle est sur la Ségura à trois lieues au dessus d'Origuéla, & à six de Cartagéne vers le nord. Cette ville située dans une plaine, où sont les plus beaux jardins & les meilleurs fruits de l'Espagne, est assez grande, étant divisée en sept Paroisses. Le degré du clocher de sa Cathédrale est bâti en sorte qu'un carosse attelé peut monter jusqu'au haut. On la prend ordinairement pour l'ancienne *Vergilia*, ville des Bastitans. Depuis l'an 1292, elle est le lieu de la résidence de l'Evêque de Cartagéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURCIE, Déesse du Paganisme, à laquelle les Gentils n'attribuoient point d'autre emploi que celui de présider à la Paresse. Le nom de Murcie venoit de *Murcus* ou *Murcidus*, qui étoit un nom dont les anciens Romains appelloient les hommes stupides, sots, mornes, lâches, & paresseux. Les statues de cette Déesse étoient toujours couvertes de poussiére & de mousse, pour exprimer sa paresse & sa négligence. Elle avoit son Temple à Rome, au pié du Mont-Aventin, lequel étoit aussi appellé anciennement *Murcus*. Plusieurs Auteurs prétendent que cette Déesse étoit la même que Vénus, & disent qu'elle étoit nommée *Murcie* par abus, au lieu de *Murtée*, qui avoit été son véritable nom, venant de *Murta*, qui signifioit en vieux Latin, le Myrte, plante dédiée à Vénus. Les autres disent qu'elle étoit appellée *Murcie*, pour exprimer l'effet dangereux de la mollesse où Vénus conduit insensiblement ceux qui s'abandonnent à elle, rendant l'homme lâche, & incapable de rien faire de noble & de généreux. * Pline, *l*. 15. S. Augustin, *de Civit. Dei.*

MURE (Jean Marie de la) Docteur en Théologie, Chanoine de Montbrison, a donné au public deux Ouvrages considérables, l'Histoire universelle, Civile & Ecclésiastique, du Païs de Forez, imprimée à Lyon en 1674; & l'Histoire Ecclésiastique du Diocése de Lyon, publiée dans la même ville en 1671. On ne sait rien de cet Auteur.

MUREAU, village avec Abbaye, est dans le Bassigny en Champagne, à une lieue de Neufchâtel sur la Moselle. * Maty, *Diction. Géog.*

MURECK, MURZEC, bourg de la Stirie, situé sur la Muer, à sept lieues au dessous de Gratz. On croit que c'est l'ancienne *Mureola* ou *Murocra*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUREMUT. *Cherchez* ADAM DE MUREMUT.

MURENA (Lucius-Licinius) étoit fils de celui que Sylla avoit laissé en Asie avec le titre de Préteur, & fut lui-même Lieutenant-Général de Lucullus dans ces Provinces, où il prit Amise, & se signala par d'autres exploits, vers l'an de Rome 684, & 70 avant Jésus-Christ. Il affranchit le célébre Tyrannion Grammairien, qui étoit de la même ville, après que Lucullus le lui eut donné pour esclave. Il fut depuis Consul avec D. Junius Syllanus, l'an de Rome 692 & 62 avant Jésus-Christ. Ce fut lui qui fut défendu en jugement par Ciceron, dans cette harangue qui nous reste encore. * Ciceron, *Pro Murena.* Appien, *de Bello Mithridatico.*

MURET, petite ville de France en Gascogne, dans le Comté de Cominges, est située sur la Garonne, qui y reçoit la Rhéze, deux lieues au dessus de Toulouse. Pierre, Roi d'Aragon, Raimond, Comte de Toulouse, celui de Cominges, & divers autres Seigneurs, avec une Armée de près de cent mille hommes, assiégérent cette ville en faveur des Albigeois. Simon, Comte de Montfort, avec environ huit cens Croisez, les attaqua la nuit, & les défit entiérement le 12 Septembre 1213. Le Roi d'Aragon y fut tué. * *Consultez* l'Histoire des Albigeois de Pierre-des-Vaux-de-Cernay; De Puy Laurent; de Catel; de Marca,

MURET, bourg de France, dans la Province de la Marche, sur la petite riviére de Taurion, entre Bourganeuf & les Esgaux. C'est le lieu de la naissance de saint Etienne, Fondateur

teur de l'Ordre de Grandmont, & c'eſt dans cette ville où il jetta les prémiers fondemens de cet Ordre. Cette ville ne doit pas être confondue avec MORET, où fut aſſemblé un Concile l'an 850. *Voyez* MORET.

MURET (Marc-Antoine), l'un des plus ſavans hommes du XVI ſiécle, naquit le 12 d'Avril 1526, à Muret, bourg de France, près de la ville de Limoges: & c'eſt ce lieu qui a donné le nom à ſa famille. Il étoit fils d'un Juriſconſulte eſtimé, que l'on croit avoir été de la famille de ſaint Etienne, Fondateur de l'Ordre de Grandmont, qui étoit né auſſi à Muret. On prétend que Marc Antoine Muret apprit le Grec & le Latin ſans le ſecours d'aucun Maître. Nous ignorons du moins qui furent ceux dont il fut Diſciple. Ceux qui prétendent qu'il étudia à Agen ſous Jules-Céſar Scaliger, ſe ſont certainement trompez: l'âge de Muret ne peut s'accorder avec les circonſtances où on le fait aller dans cette ville. Voici ce que Joſeph Scaliger, fils de Céſar, nous en apprend. „ Muret, dit-il, vint à Agen à l'âge de dix-huit ans pour voir Jules Scaliger. De-là, il paſſa à Auch, où il commença à expliquer Cicéron & Térence dans la maiſon ou le Séminaire de l'Archevêque. Il en ſortit peu après pour aller à Villeneuve, où il ſe chargea de l'éducation d'un Marchand fort riche, nommé *de Brévant*; & dans le même tems il expliquoit les Auteurs Latins dans l'Ecole publique de cette ville. Agé de vint ans il fit un ſecond voyage à Agen avec ſes Diſciples, pour voir encore Scaliger, qui eut la conſolation de le recevoir encore une fois ou deux, mais ſeulement un ou deux jours. Scaliger, ajoûte Joſeph, le recommanda aux Magiſtrats de la ville de Bourdeaux, à qui il fit connoître ſon rare mérite, en ſorte que Muret quittant Villeneuve, fut chargé de profeſſer les Belles-Lettres à Bourdeaux vers l'an 1547. De cette ville il vint à Paris, qu'il quitta pour aller à Toulouſe, où il expliqua, pour s'exercer, les premiers Elémens du Droit: mais ayant été obligé de fuir de cette ville, il ſe retira à Veniſe ". A Paris, il avoit profeſſé la Troiſiéme au Collége du Cardinal le Moine, où Buchanan enſeignoit en même tems dans la Seconde. A l'égard de ce qui l'obligea de ſortir de Toulouſe, on ne peut le ſavoir. Mais il n'eſt nullement probable que ce ſoit la raiſon que pluſieurs Auteurs ont rapportée, & qui eſt des plus flétriſſantes. Si Muret ſe fût laiſſé aller à Toulouſe aux crimes qu'on lui reproche; s'il y eût été, comme on le dit, condamné à être brûlé, y a-t-il lieu de croire qu'il eût été auſſi tôt après ſa retraite ſi favorablement reçu à Veniſe, ſi conſidéré à Rome, ſi recherché par les Cardinaux & par les Papes? Scaliger s'eſt contenté de dire qu'il fut obligé de ſe retirer de Toulouſe, d'où il alla à Veniſe, & nous n'avons aucun monument de ce tems-là qui ſoit digne de foi, qui en rapporte la cauſe aux crimes qu'on lui impute. Enfin il eſt certain que la vie de Muret à Veniſe, & à Rome, a toujours été très réglée, & même très pieuſe. Auſſi Denys Lambin reproche-t-il aux François, d'avoir été ingrats à l'égard de Muret, & leur fait-il un crime de ſon expulſion. Il ajoute que Muret fut obligé de céder aux pourſuites de ſes envieux, qui ne pouvoient ſouffrir la gloire que ſon mérite lui avoit acquiſe, & que le Cardinal François de Tournon avoit fait ce qu'il avoit pu pour lui r'ouvrir l'entrée de la France, mais qu'on l'avoit retenu en Italie. Tout cela, ce ſemble, prouve ſuffiſamment, que c'eſt injuſtement qu'on a laiſſé ſubſiſter dans pluſieurs Auteurs la tache flétriſſante dont on a noirci la réputation de Muret. Ce grand homme retiré à Veniſe y eut des appointemens conſidérables, & y enſeigna publiquement dans le Couvent des Fréres Mineurs de ſaint François. La République l'envoya enſuite à Padoue pour y inſtruire dans les Belles Lettres la Jeuneſſe Vénitienne, & ce fut alors qu'il lia amitié avec Lorédano, Bembe, Contarini, Manuce, & tout ce qu'il y avoit alors en Italie d'hommes célébres par leur érudition. Il n'étoit que dans la 34 année de ſon âge, lorſque le Cardinal Hippolyte d'Eſt de Ferrare le prit chez lui, à la recommandation du Cardinal de Tournon. Hippolyte étant venu en France, où il étoit envoyé, Muret le ſuivit; & pendant le peu de ſéjour qu'il fit à Paris, il y fit imprimer les Philippiques de Cicéron, qu'il dédia à Turnébe. Il étoit de retour à Rome en 1563, & dès la même année le Cardinal d'Eſt l'engagea à expliquer la Morale d'Ariſtote, ce qu'il fit juſqu'en 1567, avec un applaudiſſement univerſel, & un concours ſurprenant d'Auditeurs. En 1567, il fut chargé de donner des leçons publiques ſur le Droit Civil, ce qu'il fit encore pendant quatre ans. Le reſte de ſa vie, c'eſt à dire, juſqu'à ſon élevation au Sacerdoce, fut employé à profeſſer les Humanitez à Rome, pendant lequel tems le Pape Grégoire XIII l'engagea à expliquer Platon, Cicéron, Horace, Séneque & Tacite. Vers le même tems Etienne Bathori, Roi de Pologne, invita Muret à ſe rendre dans ſon Royaume, & tâcha de l'attirer par les promeſſes les plus flateuſes; mais les agrémens que Muret trouvoit à Rome, les bienfaits qu'il y recevoit du Pape, les liaiſons utiles & honorables qu'il y avoit faites, le portérent à remercier Bathori, & à demeurer à Rome. Neuf ans avant ſa mort il fut élevé au Sacerdoce, & depuis ce moment ils ne s'occupa plus que des études convenables à la ſainteté de cet état, & aux exercices de la piété Chrétienne. Pluſieurs ont prétendu qu'il s'étoit fait Jéſuite ſur la fin de ſa vie; mais cette prétention n'eſt appuyée ſur aucune preuve ſolide. Il mourut à Rome le quatriéme de Juin de l'an 1585, & fut enterré dans l'Egliſe des Minimes de la Trinité du Mont, où le Pére François Benzio, Jéſuite, fit ſon Oraiſon funébre. Ses obſéques furent honorées d'une multitude étonnante de perſonnes de tout état, & en particulier du Cardinal de Pellevé, Archevêque de Sens, & du Cardinal de Lorraine, Charles de Vaudemont. On mit ſur le tombeau de Muret l'Epitaphe ſuivante:

M. ANTONIUS MURETUS Lemovix
Ad Dei miſericordiam obtinendam
Piorum precibus adjuvari cupiens,
Corpus ſuum poſt mortem hoc loco
Sepeliri juſſit,
Adtributis mille ſcutatis hujus monaſterii
Sodalibus, impoſitoque onere perpetui
Anniverſarii.
NICOLAS DE PELLEVE Cardinalis Senonenſis
Teſtamenti executor poni mandavit.
Vixit annos LIX. menſ. II. obiit pridie nonas Jun.
MDLXXXV.

Guillaume le Blanc d'Ally lui fit cette Epitaphe:

Gallia me genuit, genitum me Roma recepit:
Illa ſinu juvenem fovit, & iſta ſenem.
Illa dedit vitam, vitam mihi ſuſtulit iſta;
Illa dedit cunas, iſta dedit tumulum:
Utraque me genitum gaudet, colit utraque vivum;
Utraque defunctum flensque gemensque dolet.

Muret eut un neveu qui ſe rendoit digne de ſon nom, mais qui mourut jeune, & qui fut enterré au même lieu, où on lui dreſſa auſſi l'Epitaphe ſuivante:

MARCO-ANTONIO MURETO, *magni hujus* MURETI *fratris filio, ætate quidem & nominis celebritate minori, ſpe autem & expectatione prope pari, immaturâ morte prærepto*, LUDOVICUS RUALDUS, *Lemovix*, MARCUS-ANTONIUS LANFRANCUS, *Veronenſis, ejus teſtamento ad pias cauſſas facto ſcripti Executores, poſuere. Vixit ann. XVI. menſ. V. obiit pridie nonas Octobr. MDLXXXVI.*

Les Ouvrages de Marc-Antoine, après avoir ſouvent été imprimez ſéparément, ont été recueillis à Vérone en cinq volumes *in octavo*, le premier en 1727, & le dernier en 1730. Le premier volume contient ſa Vie, ſon Oraiſon funébre par le Pére Benzio, une Diſſertation ſur ſes Ecrits, pluſieurs Poëſies Latines ſur ſa mort, tous ſes Diſcours, & ſa Traduction du cinquiéme Livre des Morales d'Ariſtote, où il eſt traité *de Juſtitia & Jure*. Le ſecond volume comprend toutes ſes Lettres, & celles de Sacratus à Muret. Le troiſiéme volume & le quatriéme contiennent ſes quinze Livres de Leçons diverſes, avec l'interprétation Latine des paſſages Grecs. Le reſte du quatriéme tome comprend ſes Obſervations ſur le Droit, ſes Poëſies Latines, entre leſquelles il ſe trouve une piéce qui n'avoit point encore paru, ſes Vers Grecs, & les Sentences de Publius Syrus avec des Remarques. Le cinquiéme & dernier volume contient tout ce qu'il a fait ſur les Morales d'Ariſtote, ſur l'Oeconomique du même, & ſon Explication du Commentaire d'Alexandre *Aphrodiſienſis*, ſur le VII Livre des Topiques d'Ariſtote. On ne trouve point dans ce Recueil des vers François qu'il avoit faits dans ſa jeuneſſe, ni quelques autres piéces, comme ſes Commentaires ſur le premier & ſecond Livre de la Rhétorique d'Ariſtote; ſes Remarques ſur les Livres de Cicéron *de Finibus*, ſur la premiére Tuſculane, & ſur l'Oraiſon *pro Dejotaro* du même; non plus que ſes Notes ſur pluſieurs Poëtes. * *Conſultez* la Vie de Muret, & la Diſſertation ſur ſes Ouvrages au devant du premier tome du Recueil dont on vient de parler; l'Hiſtoire de M. de Thou; le *Muſæum Hiſtoricum* d'Impériali.

MURET, (*N.*) naquit à Cannes, bourg du Diocéſe de Graſſe en Provence. Il entra jeune dans la Congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Enſuite s'étant fait connoître à Paris par ſes Prédications, il remplit le premier Emploi dans l'Ambaſſade d'Eſpagne ſous M. de la Feuillade, Archevêque d'Ambrun. Il a donné l'Oraiſon funébre du Maréchal Duc de Vivonne, dont il avoit été Aumônier. Nous avons encore de lui les Cérémonies funébres de toutes les Nations, imprimées *in douze* à Paris en 1675, dont il eſt parlé dans le Journal des Savans du 29 de Juillet de la même année, & qui avoit paru dès le mois d'Avril précédent à Paris; Un Traité des Feſtins, imprimé à Paris en 1682, *in douze*; Une Explication Morale de l'Epitre de ſaint Paul aux Romains, *in octavo*, en 1677, à Paris. Dans la Fête que Meſſieurs des Galéres firent à Marſeille l'an 1687, pour la convaleſcence du Roi Louïs XIV, il prononça le Panégyrique de ce Prince avec un applaudiſſement général: il prêchoit cette année le Carême à la Cathédrale.

MURGO: c'eſt le nom qu'on donne aux ruïnes d'une ancienne ville, nommée *Murgantia*, *Morgantium*, & *Morgentia*. Elles ſont dans la Sicile ſur la Jarréta, un peu au deſſus de ſon embouchure. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURGOS. *Cherchez* AMORGOS.

MURI, fameuſe & ancienne Abbaye de Bénédictins dans l'Argow, & dans le Comté de Rore, au milieu des Bailliages libres ſur la Buntze ou Bintz. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de Bremgarten, dont elle eſt éloignée de trois a quatre lieues. Elle fut fondée par Rathbott ou Radboto, Comte de Habſpourg, ou ſelon d'autres, d'Altenbourg-Windiſch, & par Jute ſon épouſe, née Ducheſſe de Lorraine. Werner Evêque de Strasbourg, & frere du Comte, y contribua auſſi, & l'on y appella pour premier Abbé Regenwald de Notre-Dame des Hermites. La Diſcipline s'y étant un peu relâchée, Werner, Comte de Habſpourg & fils de Rathbott, y appella quelques Moines de S. Blaiſe de la Forêt Noire en 1082, qui rétablirent la Diſcipline & élurent pour Abbé Luitfried. La confirma-

tion du Pape fut donnée en 1089, & celle de l'Empereur en 1114. Cette Abbaye s'accrut en grandeur & en richeſſes par les dons conſidérables qui lui furent accordez de tems en tems. Cette Abbaye fut ſous la protection des Barons de Regenſperg, enſuite ſous celle de ceux de Ruſſeck, & puis ſous celle de la Maiſon de Habspourg & d'Autriche, juſques en 1415, où les Suiſſes s'emparérent des Bailliages libres & d'autres païs Autrichiens. En 1431, George, Abbé de Muri, avec le conſentement de l'Empereur, pria les Cantons de vouloir ſe charger de la protection de cette Abbaye. En 1603, le Pape Grégoire XV exemta cette Abbaye de la juriſdiction épiſcopale, & la déclara immédiatement ſujette au Pape. En 1701, l'Abbé de Muri fut élevé au rang de Prince de l'Empire, & toute l'Abbaye nouvellement rebâtie depuis les fondemens. Elle a beaucoup ſouffert en divers tems, tant par des incendies que par la guerre. En 1529, ceux de Zurich y mirent garniſon, & l'abandonnérent à l'approche de ceux de Lucerne. En 1531, les troupes de Berne y firent un grand dégat & l'abandonnérent au pillage. En 1712, les Bernois ſe ſaiſirent encore de cette Abbaye, mais ſans permettre qu'on y cauſât aucun dommage. L'Abbé Prince d'aujourd'hui s'appelle *Gerolde Haim* de Stulingen, & a été élu en 1723. * Steiner, *Germano Helv. Sparta*, *p.* 418. Stumpf, *l.* 7. *p.* 202. *& ſuiv.* Tſchudy, *Chron. Manuſcr. partie* 1. *Dict. Allemand de Bâle.*

MURIT. *Cherchez* MORET.

MURMEL (Jean) Condiſciple d'Eraſme, & Recteur du Collége de Munſter, dans le XV & XVI ſiécle, étoit de Ruremonde, & ſe diſtingua par les ſoins qu'il prit pour faire renaître les Belles-Lettres, dans un ſiécle d'ignorance & de barbarie. Il avoit enſeigné à Déventer & à Alcmaer, & mourut à Munſter, le deuxiéme Octobre de l'an 1517, & non pas l'an 1513, comme l'a cru Le Mire; car il eſt conſtant qu'il fit l'Eloge de Reuclin l'an 1516. On a de lui divers Ouvrages en vers & en proſe, *Tabulæ Grammatices; De Arte Verſificatoria, ſive Tabulæ in Artem componendorum Verſuum; Protrepticon Poëtantium; Didaſcalicôn libri duo; Enchiridion Scholaſticorum, ſeu de Officio Diſcipulorum; Pappa Puerorum; Nucleus; Scoparium ad profligandam e Scholis barbariem; Iſagoge in Prædicamenta Ariſtotelis; De Compoſitis Verborum libri duo; Ecphraſis, ſive Commentarii eruditi in A. Perſii Satyras; Commentarii in Boëthium de Conſolatione Philoſophiæ; In B. Hieronymi Epiſtolam ad Niciam; In B. Hieronymi Epiſtolam ad Nepotianum de Clericorum & Sacerdotum Officiis; Scholia in Cypriani Carmen de Ligno ſalutiferæ Crucis; Elegiorum Moralium libri quatuor; Eclogæ ſedecim; Flocca ſerta D. Virginis Deiparæ; Caroleia, in laudem Caroli Gelriæ Ducis; De Hymnis eccleſiaſticis; Deſcriptio Urbis Monaſterienſis; Flores ſeu Sententiæ Catulli, Tibulli, Propertii, Ovidii; Commentaria in Prudentium, in Politiani Ruſticum.* * Le Mire, *in Elog. Belg.* Gerardus Noviomagus, *de Vir. Illuſt. Inſcr. German. l.* 2. Melchior Adam, *in Vitis German. Philoſoph.* Geſner. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 542 *&* 543.

MURO, en Latin, *Murus*, petite ville du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, avec titre d'Evêché ſuffragant de Conza, eſt ſituée au pié de l'Apennin, vers les frontiéres de la Principauté Citérieure, à dix ou douze milles de Conza. * Léandre Alberti.

MUROS, en Latin *Murus*, anciennement *Artabrorum Portus*, petite ville de Galice, ſituée à l'embouchure du Tamara, à neuf lieues de Compoſtello. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Claudiomerium*, que d'autres mettent plus vrai-ſemblablement à Cormes, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURRAY, MURAY ou MORAY, *Moravia*, Province de l'Ecoſſe ſeptentrionale avec titre de Comté, a les Provinces de Roſs & de Lochquabeir au levant, celle de Buchan au ſeptentrion, & l'Océan Germanique au midi. Elgin eſt la ville capitale du Comté de Murray; les autres ſont, Inverneſs, Rothes, Bean, &c. C'eſt la meilleure & la plus fertile des Provinces du Nord. Elle abonde en blé, en bétail, fruits, poiſſons, oiſeaux; & le terroir y eſt ſi bon, que la recolte y eſt ſouvent faite, avant qu'elle ſoit commencée dans les Provinces voiſines. Les habitans ſe vantent d'avoir quarante beaux jours dans l'année plus que leurs voiſins. * Camden. *Etat de la Grande Bret. ſous George II. tome* 2. *p.* 274.

MURRAY ou MORAY, eſt le nom d'une ancienne, noble & nombreuſe famille d'Ecoſſe, qu'on dit tirer ſon origine de Moravie, qui fait une des parties du Royaume de Bohême. Si les Hiſtoriens Ecoſſois ne ſe trompent point, cette famille vint en Ecoſſe vers le milieu du premier ſiécle de l'Ere Chrétienne, & les perſonnes de cette famille étoient alors des gens bien faits & hardis. Ils rendirent de grands ſervices à Corbred, I du nom, qui régnoit alors, prenant parti dans la guerre qu'il avoit contre les Romains, & chaſſant les Habitans ſéditieux de la Province de Varar. Ils eurent auſſi beaucoup de part dans la fameuſe expédition de Boduo, Reine des Icéniens & ſœur de Corbred, Roi d'Ecoſſe, lorſque pour ſe venger des affronts qu'elle avoit reçus, & de l'enlévement de ſes filles, elle tua 70000 hommes, ou Romains, ou leurs alliez, obligea Catus, Procurateur Romain, de s'enfuir en France, & défit Pétilius Céréalis, Lieutenant de la neuviéme Légion. Tacite, honteux de cette victoire, ſupprime le nom de cette Reine, quoique bientôt après il en parle, & la nomme, Boudicia, ou comme quelques autres liſent, Voadicia. Il la fait paroître à la tête d'une Armée nombreuſe, où elle eut le malheur d'être vaincue par le Lieutenant de l'Armée Romaine, Suétonius Paulinus; & où 80000 hommes de ſes Sujets ou alliez furent tuez, parmi leſquels ſe trouvérent pluſieurs Moraves, avec leur Capitaine Roderic, qui avoit épouſé Dalila, fille du Roi Caractacus, & niéce de Corbred I. Ceux qui ſurvécurent à cette défaite, reçurent de Corbred pour récompenſe de leurs bons ſervices une Province agréable & fertile, ſituée entre la Spey & le Neſs, qui ſont deux riviéres d'Ecoſſe. Elle étoit alors appellée *Varar*; mais en ayant chaſſé par ordre du Roi les Habitans portés à la révolte, ils lui donnérent le nom de *Moravie*, ou, comme les Ecoſſois prononcérent dans la ſuite, le nom de *Moray*, que cette Province retient encore aujourd'hui. Hector Boëtius, célébre Hiſtorien d'Ecoſſe, parlant de l'eſtime que Corbred I faiſoit de ces Moraves, & du plaiſir avec lequel il accepta l'offre qu'ils lui firent de leurs ſecours contre les Romains, ſe ſert de ces paroles, *Auxit ſpem ingens corporum moles, alacritas vultu geſtuque, &c.* & en parlant de la ſatisfaction que les Ecoſſois témoignérent de l'acceptation des offres des Moraves, & de l'eſpérance que cette nouvelle alliance leur fit concevoir, il s'exprime en ces termes, *Gaviſi plurimum viros corporibus, ingeniis, magnitudinis incredibiliſque virtutis & exercitationis in armis ſibi auxilio adeſſe.* Ils ne furent pas moins eſtimez de Corbred II, ſurnommé *Galdus*, & fils de Corbred I. C'étoit un Prince ſage & vaillant, ſuivant cet Hiſtorien. Tacite dans la Vie d'Agricola, où il eſt nommé *Galgacus*, l'appelle un grand Général, & un Roi ſage, & il lui fait faire une Harangue ſi éloquente à la tête de ſes troupes, qu'on en trouvera peu de pareilles dans tout l'Ouvrage de cet Hiſtorien. Galdus fut puiſſamment ſecouru par les Moraves que nous nommerons dans la ſuite *Murrays*, tant dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre Agricola, Général des troupes Romaines, que pour réduire ſes Sujets rebelles à l'obéiſſance, & pour établir la paix dans ſes Etats. L'Evêque Leſley, parlant dans ſon Hiſtoire d'Ecoſſe de la prudence & des autres vertus éminentes de ce Prince, ajoûte, *Moraviorum operâ ſublatis publicis graſſatoribus & latronibus, priſtinam patriæ ſecuritatem reddidit, &c.* Sous le régne de Malcolme IV, ſurnommé *le Chaſte*, les Murrays, par l'inſtigation d'un certain Gentilhomme de leur Nation, homme ambitieux, furent portez à prendre les armes contre leur légitime Souverain, quoiqu'auparavant ils euſſent acquis de la réputation, en aidant à punir les autres ſéditieux & à les réduire à l'obéiſſance. On envoya contre eux un certain Gilchriſt, Comte d'Angus, qui peu de tems auparavant avoit heureuſement étouffé deux ſéditions, l'une ſuſcitée par Enée de Galloway, & l'autre par Sommerlet, Seigneur d'Argyle. Mais les Murrays témoignérent le même courage dans une guerre injuſte, qu'ils avoient marqué auparavant pour le parti de la juſtice, défirent Gilchriſt, & diſperſérent ſon Armée, quoique plus nombreuſe que celle avec laquelle ce Général s'étoit acquis de la réputation contre Argyle & Galloway. Sur la nouvelle de ce mauvais ſuccès, Malcolme lui-même marcha à la tête d'une nombreuſe Armée contre les Murrays, & les défit. C'eſt là ce que débitent les Hiſtoriens Ecoſſois. Mais d'autres prétendent, que les Murrays ſont accuſez injuſtement de ſédition, & qu'elle fut commencée & pourſuivie par une Nation d'un autre nom; que les Moraves qui ſe révoltérent contre leur Roi, n'étoient pas les Murrays, mais d'autres Peuples tout différens, qui habitoient alors dans le Comté de Murray, & dans les païs voiſins. Quoi qu'il en ſoit, il eſt plus que probable, que la famille de Bothwell n'eut point de part dans ces tumultes; car ſous le même régne de Malcolme, & ſous celui de ſon frére Guillaume, qui lui ſuccéda, l'année qui ſuivit l'extinction de la rebellion, vivoit Jean de Murray, Seigneur de Bothwell & de Cluydeſdale. Ce qui ſe prouve par une Chartre accordée par le Roi Guillaume au Duc de Strathern; & il n'eſt point vrai-ſemblable, que ce Prince lui eût permis de prendre le nom de Murray, & de jouïr de revenus conſidérables dans un des plus fertiles païs de ſon Royaume, ſi ce n'avoit été une perſonne d'une fidélité éprouvée, comme ſa poſtérité l'a été toujours depuis, malgré les mouvemens & les révolutions qui ont agité ce Royaume pendant les cinq derniers ſiécles. Ce JEAN de Murray fut pére de MAURICE de Murray, Seigneur de Bothwell, & de Cluydesdale, qui vivoit ſous le régne d'Alexandre III. Il épouſa *N...* Cummin, fille de *Jean* Cummin, Comte de Buchan; de laquelle il eut trois fils, *Thomas*, ANDRE' & MALCOLME. Thomas vécut fort longtems, & tous ſes enfans moururent avant lui, excepté une fille mariée à *Archibald*, Comte de Douglas, qui eut avec elle les biens de Bothwell; mais ſes titres & honneurs vinrent à ANDRE', ſecond fils de Maurice, de qui deſcend la famille d'Abercarnie. MALCOLME, troiſiéme fils de Maurice, de qui deſcendent les Marquis d'Athol, reçut de ſon pére la Baronie de Neither-Gask, & eut un fils nommé GUILLAUME, qui eut les Terres de Tullibardin par ſon mariage avec *Ada*, fille de *Maliſe*, & ſœur de *Henri* Seneſcals ou Stuarts de Strathern, lequel Maliſe avoit eu les Terres de Tullibardin de ſa femme, *Murielle*, fille de *Cungan*, fils de *Duncan*, Duc de *Marr*. L'an 1292, parmi ceux qui furent convoquez à Barwick par Edouard I, Roi d'Angleterre, pour ouïr les prétentions entre Bruce & Bailleul, ce Guillaume de Murray de Tullibardin avoit dans ſon ſceau un chevron entre trois étoiles; & dans le même tems ſur le ſceau de ſon oncle André, ſecond fils de Maurice, on voyoit les armes pures & pleines de la Maiſon de Bothwell. *Thomas*, fils aîné de *Maurice* de Murray, mourant ſans enfans mâles, eut pour ſucceſſeur, ſon frére ANDRE' Murray, Comte de Bothwell, ſecond fils de Maurice, Seigneur de Cluydeſdale, &c. Il épouſa *Iſabelle* Bruce, ſœur aînée du Roi *Robert* Bruce, de laquelle il eut deux fils, ANDRE' Murray, qui fut Gouverneur d'Ecoſſe, & *Maurice* Murray de Drumshergart. Cet André, Lord de Bothwel, pére d'ANDRE' Gouverneur, & diſtingué par la bravoure qu'il fit paroître dans les guerres que les Ecoſſois eurent à ſoutenir contre les Anglois, fut tué en combattant pour ſa patrie dans la bataille de Sterlin, où

les

les Ecossois remportérent une victoire signalée sur les Anglois, en 1297. Buchanan en parle en ces termes, *Hac victoria, in qua è Scotis nemo illustrior præter Andream Moravium, cujus filius aliquot post annos pro Rege Rem Scoticam administravit, perut.* I. eut pour successeur son fils ANDRE' Murray, Seigneur de Bothwell, qui fut Gouverneur d'Ecosse, & qui épousa *N...* LESLY, de la famille de Rothes, & Chef de ce nom, dont il eut un fils nommé MAURICE, qui fut Comte de Strathern. Buchanan parlant d'André Murray, qui fut fait Gouverneur d'Ecosse, s'exprime en ces termes, *In locum Duncani Proregis Andream Moravium ex Roberti Brussii sorore genitum virum illustrem substituunt, &c.* & ensuite il parle ainsi de sa mort, *Summum apud omnes bonos desiderium sui reliquit; tantas enim res biennio ac semestri, quibus in Magistratu fuit, gessit, ut suffecturæ cujuslibet magni Ducis ætati viderentur.* L'Histoire d'Ecosse parle fort avantageusement de lui. Pour abbréger, nous nous sommes contentez de rapporter les paroles de Buchanan, sans y ajoûter celles des autres Historiens. Il mourut en 1338, & fut enterré dans l'Eglise Cathédrale d'Elgine, dans le Comté de Murray. On voit au dessus de son tombeau les armes de la famille de Bothwell, & au pié celles de Lesly. Il eut pour successeur MAURICE Murray, Seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, qui fut créé solemnellement Duc de Strathern par le Roi David Bruce dans le château d'Edimbourg, l'an 1343. Avec les armes paternelles, il portoit écartelé des armes des anciens Comtes de Strathern, qui étoient d'or, à deux chevrons de sable; ce qui obligea son oncle & plus proche héritier *Maurice* Murray de Drumshergart, après la mort de son neveu, de mettre un chevron dans ses armes, comme une marque de son droit sur le Comté, que les successeurs de la Maison d'Abercarnie portent encore. Ce Maurice, Seigneur de Bothwell & de Cluydesdale, & Comte de Strathern, épousa *Regia* Randolf, fille de *Thomas* Randolf, Comte de Murray, & fut tué dans la malheureuse bataille de Durham, en combattant pour sa patrie & pour son Prince David II, qui fut fait prisonnier par les Anglois, le 17 Octobre 1348. Maurice Comte de Strathern étant mort sans enfans, son plus prochain héritier fut son oncle & tuteur MAURICE Murray de Drumshergart, qu'on nomme maintenant *Kemstareg*, & qui appartient au Duc d'Hamilton. Ce païs est situé vis à vis de Bothwell au midi de la riviére de Cluyde. Il étoit fils d'*André* Murray, qui épousa la sœur du Roi *Robert* Bruce, & frére d'*André* le Gouverneur. Il prit le titre de Cluydesdale après la mort de son neveu. C'étoit un Seigneur qui avoit beaucoup d'esprit, & qui étoit fort actif. Pour sa bonne conduite au siége de Perth, il fut fait peu après Gouverneur du château de Sterlin. Ce Maurice, après la mort de son neveu, mit un chevron dans ses armes, & espéroit succéder au Duché de Strathern; mais Robert Stuart, qui fut ensuite Roi, entra en partage avec lui; & voyant que Maurice n'en étoit pas content, il lui donna la Terre d'Ogilvie, qui est encore possédée aujourd'hui par ses successeurs de la famille d'Abercarnie. Ce Maurice eut pour successeur son fils JEAN Murray, Seigneur de Drumshergart, qui épousa *Marie*, fille de *Malisius*, I du nom, Comte de Strathern, de laquelle il eut deux fils, *Alexandre* & *Walter*. Cette épouse porta dans la famille les Terres d'Abercarnie. L'Acte de la donation de ces Terres faite par Malisius subsiste encore, & est entre les mains de *Robert* Murray d'Abercarnie, qui a une Chartre accordée par Jean Murray, Seigneur de Drumshergart, avant son mariage avec Marie, fille de Malisius, Comte de Strathern, pour ses héritiers de la Terre & Baronie de Balnacrief, & une Chartre de confirmation accordée par Robert Stuart d'Ecosse, qui fut ensuite Roi, à Jean, de tous les païs que Malisius lui avoit accordez en lui donnant sa fille Marie en mariage. Cette Chartre de confirmation est datée du 18 Mars 1368. Ce Jean, Seigneur de Drumshergart & de Balnacrief, eut pour successeur son fils aîné ALEXANDRE Murray de Drumshergart, d'Ogilvie & d'Abercarnie. Il épousa *Jeannette*, fille de *Hugh*, Comte de Ross, & sœur d'*Euphamie* Ross, Reine d'Ecosse. Le contract de ce mariage subsiste encore. On y voit attachez les sceaux de la Reine, & de son fils aîné, *David*, Comte Palatin de Strathern, & Comte de Cathnesse. Il y a deux copies de ce contract; l'une avec le sceau d'Alexandre, demeura entre les mains de la Reine; & l'autre est encore gardée par Robert Murray d'Abercarnie. On est convenu par ce contract, que la Reine & David son fils aîné aideront à leurs propres frais Alexandre à recouvrer son patrimoine, &c. Le sceau de la Reine y est attaché, & porte l'image de cette Reine couronnée & assise sur son Thrône. A côté droit du Thrône on voit un écu, avec les armes d'Ecosse, savoir, un lion avec la queue à double tresse; & à la gauche, un écu avec les armes paternelles de la Reine, savoir trois lions rampans pour le nom de Ross. Alexandre eut pour successeur, son fils WINFRADE Murray d'Ogilvie & d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Gréme, sœur du Lord Gréme, de laquelle il eut deux fils, ANDRE' & GEORGE. Robert Murray d'Abercarnie a en main une Chartre qui érige les païs d'Ogilvie, d'Abercarnie, &c. en Baronie libre, indépendante de la Seigneurie de Strathern, & ce en faveur de Winfrade Murray d'Ogilvie & d'Abercarnie. Les témoins de cette Chartre sont André, Evêque de Glascow; Thomas, Evêque d'Aberdeen; Guillaume, Evêque d'Orkney, & Garde du Grand-Sceau; André, Seigneur d'Annandale, Chancelier... Comte d'Argile; David, Comte de Crawfort; Jacques, Lord Hamilton; David Guthrie, Capitaine des Gardes, &c. Après cette érection, ces Seigneurs ont été communément désignez par les Terres d'Abercarnie. Le fils aîné & héritier de ce Winfrade fut ANDRE' Murray d'Abercarnie, à qui Jean, Lord de Drummond, Seigneur de Strathern, accorda une décharge de toutes les dépendances & servitudes de cette Cour; ensuite de quoi le Roi Jacques III, par sa faveur spéciale, & par des Lettres signées de sa propre main, érigea tous les païs d'André en Baronie libre, indépendante de la jurisdiction ou *Stuarterie* de Strathern, lesquelles Lettres sont encore entre les mains de Robert Murray d'Abercarnie, de qui nous avons parlé plus d'une fois. André Murray épousa *Marguerite* fille d'*Alexandre* Robertson de Strotwan, Chef de ce nom. Il en eut une fille mariée à *Maurice* Kéer Drummond de Concraig, Sénéchal, ou, comme on l'appelle, Stuart de Strathern. Mais n'ayant point de fils, les biens vinrent à son neveu JEAN Murray d'Abercarnie fils de *George* Murray, frére d'André. Il épousa *Nicole* Gréme, sœur de *Guillaume*, Comte de Montross, & il en eut GUILLAUME, ROBERT, & *David*. Il eut aussi trois filles, *Catherine*, *Anne* & *Barbe*. Ce Jean Murray fut tué à la bataille de Penkincleug. Robert Murray d'Abercarnie garde un Acte de saisie, en faveur de Guillaume Murray d'Abercarnie, comme héritier de son pére Jean. Il est daté du 16 Mai 1548, par ordre de la Reine Marie adressé au Shérif de Perth, qui porte que la Reine par sa faveur royale & son bon plaisir, donnoit dispense d'âge à Guillaume, parce que son pére Jean avoit été tué en combattant pour sa patrie à la bataille de Penkincleug. Il eut pour successeur son fils *Guillaume* Murray d'Abercarnie, qui épousa *N... Oliphant*, fille du Lord *Oliphant*, & mourant sans enfans, eut pour successeur son frére ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Catherine* Murray, fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, de laquelle il eut six fils & deux filles; GUILLAUME son héritier & successeur; *David*, qui fut nommé Gouverneur du Prince Henri, & un des Gentilshommes de sa Chambre. Le soin de former l'esprit & le cœur de ce jeune Prince de grande espérance, fut commis à ce Seigneur par le Roi Jacques VI, parce que ses vertus & sa fidélité étoient distinguées. Johnston dit de lui, *Daturque Rector pueritiæ David Moravius Abercarneus, virtute animi fideque insignis*, &c. Le troisiéme fils de Robert fut *Mongo*, qui épousa *N...* Hacket, fille de *N...* Hacket de Pitfirren, de laquelle il eut deux fils; ROBERT, qui fut Colonel en France, & qui après le rétablissement de Charles II, fut fait Lord-Justicier-Clerc d'Ecosse. Ce fut un des principaux de ceux qui portérent le Roi Charles à établir la Société Royale de Gresham, de laquelle il fut ensuite Membre. Il épousa *N...* Linsay, sœur du Lord Balcarras ou Belcarres, & mourant sans enfans fut enterré dans l'Abbaye de Westminster, où il avoit un tombeau, qui lui avoit été érigé par Charles II. GUILLAUME Murray de Dreghorn, son frére, avoit chez le Roi une charge que les Anglois appellent, *Master of the Works*, *Maître des Oeuvres.* Il épousa *N...* Foulis, sœur du Lord Colintone, un des Sénateurs du Collége de Justice, & il en eut trois fils & une fille; *Jacques* qui fut Capitaine dans le Régiment du Comte de Dumbarton, & mourut sans être marié; *Robert*, qui mourut jeune; & CHARLES, qui succéda à Jacques, & épousa N... Maxwell, sœur de *Jean* Maxwell de POLOCKE. *Jean* Murray, quatriéme fils de *Robert* Murray d'Abercarnie & de *Catherine* fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut Ministre de Dumferlin, & épousa *N...* Lesly, fille du Comte de Rothes. *André* leur cinquiéme fils fut Capitaine en Hollande, & y mourut. *Jacques* le cadet de tous mourut sans être marié. *N...* Murray leur fille aînée fut Dame de Moncrief. *N...* Murray leur plus jeune fille, épousa N.. Douglas de Balhaevin. GUILLAUME Murray, le fils aîné & successeur de *Robert* Murray d'Abercarnie, & de *Catherine* fille de *Guillaume* Murray de Tullibardin, fut Ecuyer de la Reine Anne, & Gentilhomme de la Chambre du Roi Jacques VI. Il épousa *N... Mercer*, fille de *Mercer* d'Adie & de Montclour, & Chef de ce nom. Il en eut ROBERT son héritier & successeur; *Marie* Murray, Dame d'Augtartyre; & *Annabella* Murray, qui mourut fille. Il eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui épousa *Héléne* Bruce, fille de *N...* Bruce de Cultmanlindie, dont il eut *Guillaume David*, qui épousa *Marguerite* Hay, fille de *N...* Hay de Pitfowr, & mourut sans enfans. Leur fille *Anne* Murray fut mariée à *Alexandre* Murray de Strowan. Robert eut pour successeur GUILLAUME Murray d'Abercarnie, qui épousa *Anne* Hay, fille de *George* Hay de Keilour, dont le petit-fils *Jean*, Comte d'Errole, vivoit encore en 1701. Il en eut *Robert* l'aîné, & *Guillaume* le puîné qui périt sur mer en passant en Hollande. Le troisiéme *George* Murray, étoit Capitaine dans le Régiment de Dumbarton; & ayant péri malheureusement, il fut enterré près du grand Montross, dans son sépulchre de l'Eglise de saint Gilles à Edimbourg. *Héléne*, l'aînée de leurs filles, fut mariée à *N...* Grème de Gorthy; leur seconde fille *Isabelle* eut pour époux *N...* Stuart de Burro. Guillaume eut pour successeur ROBERT Murray d'Abercarnie, qui vivoit encore en 1701. Il épousa *Anne* Gréme, fille de *Patrick* Gréme d'Inchbrakie, si fort estimé pour son activité, & pour la part qu'il eut à ces admirables expéditions de Jacques *le Grand*, Marquis de Montross, qui avec une poignée de monde, fit tant de merveilles pour le Roi Charles II, qu'elles l'ont rendu célébre dans toute l'Europe. L'Auteur d'un Livre imprimé à Paris & dédié au Roi Charles II, alors Prince *de Galles*, & qui a pour titre, *de Rebus anno* 1644, *& duobus sequentibus, ab illustrissimo Jacobo Marchione Montisrosarum in Scotia præclare gestis*, *&c.* parle ainsi de Montross, *Non procul à Tai amnis ripa, ad Ædes patricii Græmi Insbrakii consanguinei sui pervenit. Patricio ab illustrissima familia Montisrosana oriundo, & splendidissimis natalibus digno Montisrosanus jure merito plurimum tribuebat.* Et un peu plus bas, *Patricium Græmum, de quo sæpiùs, nec unquam sine honore dicendum est, Atholiis enixè rogantibus ducem dedit, &c.* Robert eut d'*Anne* Gréme cinq fils & deux filles; GUILLAUME leur fils aîné; *Robert*; *Jean*, leur troisiéme fils, Capitaine dans les Armées de France; *Jacques* qui mourut jeune; & *Maurice*.

rice. Leur fille aînée *Anne* a épouſé *N...* Gréme de Fintrie, cadet de la famille de Montroſs, dont le pére *Jacques* ſouffrit beaucoup pour ſa fidélité, du tems des troubles du régne de Charles I, & fut auſſi longtems avec le Marquis de Montroſs dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre les Parlementaires. Le prédéceſſeur de *Fintrie* étoit fils du Lord Gréme & de *Marie* Stuart, fille du Roi *Robert* III. Le nom de leur plus jeune fille étoit *Emilie.* Abercarnie avoit pour armes une étoile fixe renfermée dans un cordon de ſes couleurs, & pour cri au cimier, SANS TACHE. Il y avoit encore de même nom le Lord Elibanck, les Lords de Blackbaroni, de Polmais, de Philiphaugh, & de Newton, tous d'anciennes familles & ayant beaucoup de biens. * Hector Boëthius, *Hiſt. Scot.* Joh. Lesley, Evêque de Roſſ, *de Reb. geſt. Scotor.* Tacite, *Annal. & dans la Vie d'Agricola.* Buchanan. *Pluſieurs Manuſcrits Ecoſſois.* Jacques Balfour, *Traité du Blaſon.* Jean Major, *Hiſt. Major. Brit.* Johnſton, *Hiſtor. Rer. Britann.*

MURRAY-FYRT, c'eſt à dire, *le Golfe de Murray*, anciennement *Vara*, *Varar*, *Æſtuarium*, eſt une partie de l'Océan Calédonien, renfermé entre les côtes orientales des Comtez de Caitneſſ, de Southerland, & de Roſs, & les ſeptentrionales de Murray, de Banf, & de Buchan. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUR SEWER, ou PICTS MUR, *Vallum Adriani*, *Moles Severi*, *Murus Picticus.* *Voyez* MURAILLE DES PICTES.

MURRHO, ou MURRHON (Sébaſtien) natif de Colmar en Alſace, dans le XV ſiécle, compoſa quelques Ouvrages, entre autres, un *de laudibus Germaniæ.* * Voſſius. Simler, &c.

MURSAS, ſont les plus conſidérables des Tartares de Krim, ou Petits Tartares.

MURTE, en Latin *Murta*, Monaſtére célébre ſitué près de Barcelone en Catalogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURTEN, ville. *Voyez* MORAT.

MURTHLAY. C'étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Ecoſſe. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Comté de Marr, ſitué à quatre lieues d'Aberdone, qui lui ſuccéda pour le Siége de l'Epiſcopat. * Maty, *Dict. Géogr.*

MURTOLA (Gaſpar) Poëte Italien, natif de Gênes, fit du progrès dans les Belles-Lettres & dans la Juriſprudence, & s'établit à Rome, où il fut Sécretaire de Jean Serre, depuis Cardinal & Commiſſaire de l'Armée de Hongrie. Cet emploi l'obligea de ſuivre ce Prélat à la Cour de l'Empereur. Depuis il alla à celle de Savoye, avec Pierre-François Coſta, Evêque de Savonne, & Nonce Apoſtolique. Le Duc Charles Emmanuel témoigna beaucoup de bienveillance à Murtola, & le choiſit pour être ſon Sécretaire. Peu de tems après, Murtola compoſa ſon Poëme de la Création du Monde, qu'on imprima à Veniſe l'an 1608, ſous ce tître, *della Creatione del Mundo*, *Poema Sacro*, *giorni ſette*, *canti ſedeci.* Marini, qui étoit alors a Turin, décria cet Ouvrage, pour faire plaiſir à quelques perſonnes, qui n'aimoient pas Murtola. Ces deux Poëtes écrivirent, l'un contre l'autre, quelques Sonnets ſatyriques, juſqu'à ce que Murtola, ſe ſentant le plus foible, chercha à ſe venger par des voyes de fait, & tira un coup de piſtolet ſur Marini. Cette affaire eut des ſuites facheuſes; Marini faillit à mourir de ſa bleſſure; & Murtola qui avoit été mis en priſon, ayant recouvré ſa liberté, ſe retira à Rome. Il fut honoré par le Pape Paul V, du Gouvernement de quelques places, & mourut vers l'an 1624. Outre le Poëme dont nous avons fait mention, il en compoſa pluſieurs autres en Italien, & un en Latin, *Nutricarum ſive Næmarum*, *libri tres.* * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 1. Juſtinien & Soprani, *Scritt. della Ligur.*

MUR-VAUX (Jean de). *Cherchez* MINIO.

MURVIEDRO. *Voyez* MORVEDRE.

MUS.

MUS, Evêque de Tournay. *Cherchez* MOUSKES.

MUSA (Antonius) Médecin de l'Empereur Auguſte, dont il avoit été Affranchi, étoit Grec, & frére d'Euphorbe, Médecin de Juba, Roi de Mauritanie. Auguſte malade à l'extrémité, fut guéri par Muſa, qui ſe ſervit néanmoins d'une maniére tout oppoſée à celle dont on traitoit ordinairement cette eſpéce de maladie. En reconnoiſſance de cette cure, le Peuple Romain fit élever à ce Médecin une ſtatue auprès de celle d'Eſculape, & l'Empereur Auguſte lui fit des préſens conſidérables, & lui donna le privilége de porter un anneau d'or comme les Chevaliers; & à ſa conſidération, on accorda beaucoup de privileges à ceux de ſa profeſſion. Il avoit employé le bain froid & les breuvages rafraîchiſſans, remédes qui ne furent pas également favorables au jeune Marcellus. Horace parle d'Antonius Muſa, *l.* 1. *Epiſt.* 15.

——— Nam mihi Baias
Muſa ſupervacuas Antonius....

Horace ayant été ſouvent aux bains chauds de Bayes pour ſon mal d'yeux, Muſa lui conſeilla les bains froids. M. Dacier croit que Muſa eſt le prémier qui s'aviſa d'ordonner les bains froids pour reméde, & de les ordonner au milieu de l'Hiver. Après ſa mort on ſe dégoûta de cette pratique. Cependant Charmis, natif de Marſeille, la renouvella ſous l'empire de Veſpaſien, & alors on vit dans les lacs & dans les riviéres des vieillards tremblans au milieu des glaces. Hippocrate, *ajoût* *M. Dacier*, n'ordonnoit que des fomentations d'eau froide, ou tout au plus de verſer de l'eau ſur la partie malade, quand la maladie venoit d'un ſang bilieux & chaud. * Pline, *l.* 19. *c.* 8. *l.* 25. *c.* 7. & *l.* 29. Suétone, *in Auguſto*, *c.* 59. Caſtellan, *in Vit. Med.* Juſtus, *in Chron. Med. A. ante* C. 41. *A. M.* 3992. Vander Linden, *de Script. Medic. &c.* Dacier, *dans ſes Notes ſur l'Epitre* 15 *d'Horace.*

MUSA BRASAVOLUS (Antoine) de Ferrare. *Cherchez* BRASAVOLUS.

MUSAL. *Voyez* MOSUL.

MUSÆUS, (Jean) naquit le ſeptiéme Février 1613, à Langewieſen, bourg de la Seigneurie de Schwartzbourg. Son pére y fut Miniſtre & inſtruiſit lui-même ſon fils dans les commencemens: il l'envoya enſuite à Arnſtadt ou George Groſsbain, Recteur, le dirigea dans la lecture des Auteurs & dans l'étude de la Philoſophie. Groſsbain ayant été appellé en 1633 à la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Erffurt, Muſæus le ſuivit & fit de beaux progrés en Philoſophie & en Théologie. En 1634, il ſoutint ſous la Préſidence de Groſsbain des Théſes *De cultu divino Enoſi* contre George Holzajus, Jéſuite d'Ingolſtadt. Il s'attira par-là une telle réputation dans cette Univerſité, que pluſieurs Etudians le prirent pour leur enſeigner la Philoſophie. Il paſſa enſuite à Iéne, où il ſe fit auſſi connoître par des Théſes qu'il ſoutint ſous Stahlius, ſur des matiéres de Logique, de Phyſique & de Métaphyſique; & en 1635, il y prit le degré de Maître ès Arts. Il fit enſuite des Leçons en Philoſophie avec tant d'applaudiſſement, que lorſqu'en 1643 il voulut partir de Iéne, la Faculté des Philoſophes le recommanda ſi fort aux Inſpecteurs de l'Univerſité, qu'ils le nommérent Profeſſeur en Hiſtoire & en Poëſie; & en 1646, il y obtint la Chaire de Profeſſeur en Théologie. Quelque tems après on publia à Wittenberg un Ecrit dans lequel les Théologiens de Iéne en général, & Muſæus particuliérement, étoient accuſez de diverſes erreurs. Quoique Muſæus ſe fût défendu ſolidement au nom des Théologiens de Iéne, on ne laiſſa pas de le traiter de Syncrétiſte, de Novateur, &c.: c'eſt de quoi il ſe plaint amérement dans ſes *Quæſtiones Theologicæ de Syncretiſmo & Scriptura Sacra.* Depuis ſa mort, l'Abbé André Caroli le voulut encore rendre ſuſpect dans ſes *Memorabilia Eccleſiaſtica.* Mais un des héritiers de Muſæus le défendit dans la Préface, miſe à la tête des *Prælectiones in Epitomen Formulæ Concordiæ.* Entre tous les autres, deux Jéſuites, Jodocus Keddus & Vitus Erbermannus, voulurent ſe ſignaler contre Muſæus. Il répondit au premier dans un Ecrit en Allemand, intitulé *les Fondemens inebranlables de la Confeſſion d'Augsbourg*, & réfuta l'autre dans ſes *Biblia Lutheri Erneſtina vindicata*, dans le Traité intitulé *de Eccleſia*, & dans quelques autres. Erbermannus ne pouvant malgré cela ſe taire, & Muſæus ayant été ſurpris d'une foibleſſe, le Docteur Bayer, ſon gendre, répondit à ſa place par deux Diſſertations qui ſe trouvent dans la ſeconde Décade de ſes *Diſputationes Theologicæ.* Il refuta auſſi, en d'autres Ecrits, de Courcelles, Herbert de Cherbury, Vorſtius, Keckerman, Du Moulin, Vedelius, Maſenius, Walenburgius & Lyſerus. Il mourut le quatriéme Mai 1681. Voici les tîtres des Ouvrages qu'il a publiez, outre ceux dont il eſt fait mention dans le corps de cet Article, *De converſione hominis peccatoris ad Deum*; *De Uſu principiorum Rationis in Theologia*, *contra Nicolaum Vedelium*; *Diſputationes contra Keckermannum & contra Molinæum*; *De Electionis Decreto*; *De præſentia vera & reali corporis & ſanguinis Chriſti in S. Cœna*; *De communione ſub utraque*; *De Sacra Cœna*, *ſintne corpus & ſanguis Chriſti in ea realiter præſentia*, *contra Vorſtium*; *Fundamenta Concordiæ meditatæ Jacobi Maſenii*; *contra Herbertum de Cherbury*, *de inſufficientia luminis naturæ ad ſalutem*; *Introductio in Theologiam*; *Diſputationes Theologicæ de Fide*, *quibus annexus Diſcurſus geminus de Certitudine ſalutis*; *Diſſertatio contra Alethæum de Quæſtione*, *An conjugium inter plures quàm duos eſſe poſſit*, *Diſputationes variæ*; *De ſtilo Novi Teſtamenti*; *Utrum hoſtiæ quibus orthodoxæ Eccleſiæ in ſacræ Cœnæ adminiſtratione utuntur*, *ſint verus panis*; *Utrum ſola Scriptura ſit principium Concluſionum Theologicarum*; *Diſſertatio ſuper Rom. c.* 9. *v.* 11. 12. 13, *Doctori cuidam Marpurgenſi oppoſita*; *An Gentiles abſque fide in Chriſtum per extraordinariam Dei gratiam ad ſalutem æternam pertingere*, *aut minimum ignis æterni ſupplicium declinare poſſint*, *contra Stephanum Curcellæum*; *An Concluſiones ex una propoſitione revelata & altera evidente*, *aut ex duabus revelatis*, *per evidentem conſequentiam deductæ ſint*; *de Fide*; *De peccato in Spiritum Sanctum*; *Angelologia Apoſtolica ex Hebr. c.* 1. *v. ult.*; *De Jure puniendi liberos propter peccata parentum*, *ex Ezech. c.* 18. *contra Tractatum Theologico Politicum Benedicti Spinozæ*; *De libertate Philoſophandi*; *De Pactis & Fœderibus Dei cum hominibus*, *&c.* * Calovius, *in Hiſtoria Syncretiſmi*; Witte, *in Memor. Theolog. decad.* 16. Zeumerus, *in Vitis Profeſſor. Theol. Ienenſ.* Caroli *Memorabil. Eccleſ. Sect.* 17. *Diction. Allemand.*

MUSÆUS, (Pierre) frére du précédent, naquit à Langewieſen le ſeptiéme Février 1620. Après avoir poſé de bons fondemens à ſes études à Arnſtadt, il alla dans l'Univerſité de Iéne en 1638, y demeura pendant ſix ans, prit le degré de Maître ès Arts & fit des Leçons avec beaucoup d'applaudiſſement. Il viſita enſuite les Univerſitez de Wittenberg, de Leipzic & de Helmſtadt: dans cette derniére il fit quelque ſéjour, converſa avec Calixtus & fit des Leçons. En 1648, il avoit projetté d'aller à Kœnigsberg, mais la vocation qu'il obtint à la Chaire de Profeſſeur en Philoſophie & en Logique à Rintelen l'en empêcha. Il prit depuis le degré de Docteur en Théologie, & fut nommé Profeſſeur en cette Faculté. Il accepta enſuite la charge de Profeſſeur en Théologie à Helmſtadt; & enfin, lorſque l'Univerſité de Kiel fut établie en 1665, il y fut appellé pour occuper la charge de premier Profeſſeur en Théologie. Il y fut auſſi élu le premier Vice-Recteur Magnifique, & quelque tems après Vice-Chancelier de l'Univerſité.

ſité. Il mourut à Kiel le 20 Décembre 1675. Il s'étoit fait bien des ennemis, parce que de concert avec le D. Jean Henningius il avoit fait un accommodement de Religion avec les Réformez au Colloque de Caſſel en 1661, & qu'il avoit pris le parti de Calixtus de Helmſtadt. Les Théologiens de Wittenberg, Iſaac Fauſtus de Strasbourg, Tobie Wagner de Tubingue & Pierre Haberkorn de Gieſſen, l'attaquérent vivement là-deſſus. Depuis ſa mort on a même avancé qu'il avoit fait une fin tragique à Kiel. Voici le Catalogue de ſes Ecrits, *Pædia ſeu Introductio in Theologiam; Tractatus de perſona Chriſti; De Lege civili; De fugiendo Syncretiſmo; Theſes Theologicæ & Diſputationes in univerſam Theologiam; Libellus de æterna beatitudine & huic oppoſita damnatione, ut & de morte & reſurrectione; Oratio contra Atheos cum juſtitia Dei pugnare contendentes, quod malis bona in hac vita contingant; Diſſertatio contra Herbertum de Cherbury, qua nova Autoris methodus de inveſtiganda veritate examinatur; Diſputationes de Quæſtione politica, an Princeps legibus ſit ſolutus; De Officio Chriſti Mediatoris; De loco Pauli ad Rom. c. 5. v. 12, & quod peccatum originis ſit formaliter peccatum; De arduo regenerationis Myſterio; De Exorciſmo; De Jure in genere, & in ſpecie de Jure naturæ.* * Calovius, *in Hiſt. Syncret.* Spanhemius, *in Elench. Controv. Append.* Pomarius, *de Moderat. Theol. Diſſ.* 5. Witte, *Memor. Theolog. Dec.* 14. Arnold, *Ketzer-Hiſt. l.* 17. *c.* 4. & *c.* 11. *Dict. Allemand.*

MUSANUS, Ecrivain Eccléſiaſtique du II ſiécle, floriſſoit ſous l'empire d'Antonin, qui commença de régner l'an 161. Il écrivit contre quelques Chrétiens, qui s'étoient attachés aux ſentimens des Encratites, & un Livre cité par S. Jérôme. Euſébe en fait auſſi mention. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. c.* 31. Euſébe, *Hiſt. l.* 4. *c.* 27. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. c.* 32. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des III premiers ſiécles.*

MUSARABES, MOSARABES, ou MISTARABES, Chrétiens d'Eſpagne, furent ainſi appellés, parce qu'ils vivoient ſous la domination des Arabes, qui ont longtems régné en Eſpagne. Quelques-uns diſent que *Muſa* en Arabe, ſignifie *Chrétien:* ainſi Muſarabe ſignifie, *Chrétien Sujet des Arabes.* D'autres prononcent *Miſtarabes*, dérivé du mot Latin *miſtus*, qui ſignifie *mêlé*: de ſorte que Miſtarabe veut dire *mêlé*, ou *qui vit parmi les Arabes.* Il y en a qui les appellent Muſarabes ou Muçarabes. D'autres croyent que ce nom vient de Muça, Capitaine Arabe, qui conquit l'Eſpagne, après avoir vaincu Rodriguez, dernier Roi des Goths; & qu'il fut donné aux Chrétiens, qui ſe mirent au ſervice de Muça: mais les autres origines ont plus de vrai-ſemblance. Jacob Almanſor, Roi de Maroc, emmena des Muſarabes d'Eſpagne, vers l'an 1170, pour la garde de ſa perſonne, & leur permit de vivre en leur Religion, & d'entendre la Meſſe & le Service divin, dans une Egliſe qu'il leur fit bâtir auprès de la fortereſſe. Ils étoient ordinairement cinq cens Cavaliers, qui jouïſſoient de grands biens & de grands privileges.

L'Office de ces Chrétiens, qu'on nomme encore *Office Moſarabique*, eſt attribué pour l'ordre & pour la diſpoſition à S. Léandre, Evêque de Seville, ami & contemporain de S. Gregoire Pape: ainſi il eſt au moins du VI ſiécle. Il n'y a pas même d'apparence que S. Léandre l'ait inventé: mais il eſt à préſumer qu'il a ſuivi pour le choix des priéres & des cérémonies, les uſages reçus & autoriſés dans les Egliſes Chrétiennes de ſon tems. La foi de la Réalité y eſt établie par l'adoration de l'Euchariſtie, même hors de l'uſage. L'on y trouve la priére pour les Morts, l'invocation des Saints, & le culte des Images; l'uſage du luminaire, de l'encens, des ornemens, des cérémonies; & s'il y a quelque difference entre cet Office & celui qui eſt aujourd'hui en uſage à Rome, c'eſt qu'il eſt plus long, autrement diſpoſé, & plus chargé de cérémonies. Lorsqu'Alphonſe VI, Roi de Caſtille, reprit Toléde ſur les Maures l'an 1085, il y trouva cet Office en uſage tel qu'il étoit du tems de ſaint Léandre; le peu de communication que les Moſarabes avoient avec les autres Egliſes Chrétiennes, ne leur ayant pas permis de recevoir les changemens qui avoient été inſenſiblement introduits dans l'Office public. Ce Prince & les Evêques qu'il rétablit dans Toléde n'y changérent rien; & le Cardinal Ximenés, qui trouva ces Egliſes dans une poſſeſſion non interrompue de faire l'Office Divin avec les cérémonies particuliéres à cet Office, les y maintint. Il fit même imprimer à ſes dépens leurs Miſſels, Rituels, & Livres de chant, dont ils ſe ſervoient; & de là ils ſe répandirent dans les fameuſes Bibliothéques. Le Pape Paul III envoya exprès à Toléde pour en demander des exemplaires, qui ſe conſervent dans la Bibliothéque du Vatican. Ces exemplaires ſont fort rares, & le ſeul Miſſel Moſarabique ſe vendit à Toléde ſur la fin du XVI ſiécle, trente piſtoles. Il y a encore dans Toléde ſept Egliſes paroiſſiales, y compris la Chapelle du Cardinal Ximenès dans la Cathédrale, où le Rit Moſarabique eſt obſervé. * Marmol, *de l'Afriq. l.* 3. Marſolier, *Hiſt. de Ximenès.*

* MUSART (Charles) de Gand, Jéſuite, ſe donna tout entier, dès ſa plus tendre jeuneſſe, aux exercices de la piété, & ſur-tout au culte de la Sainte Vierge. On a de lui, *Lilium Marianum; Anima evigilans, ſive Rationes ſeptem ad animam e peccati ſomno excitandam; Adoleſcens Academicus; Cor Deo devotum, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 125.

MUSC. *Voyez* au mot JUNNAN, ſur la maniére dont on fait le Muſc.

MUSCHER. *Voyez* MUSSCHER.

MUSCI, fils de Mérari, & petit-fils de Lévi l'un des douze Patriarches. Il fut le Chef d'une famille nombreuſe, qui fut appellée de ſon nom, la *famille des Muſcites.* * *Nomb. ch.* 3. *v.* 20. *& en pluſieurs autres endroits de l'Ecriture.*

MUSCULUS, connu ſous le nom de WOLFGANGUS MUSCULUS, Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, étoit fils d'*Antoine* Muſculus, Tonnelier de Dieuze en Lorraine, où il naquit le huitiéme Septembre 1597, & d'*Angélique* Sartoria. Son pére voyant qu'il avoit de l'eſprit & de l'inclination pour les Lettres, l'envoya étudier hors de ſon païs; & ſelon la coutume obſervée dans ce tems-là, à l'égard même des enfans de bonne maiſon, il lui donna très peu d'argent pour ſon voyage, afin qu'il demandât l'aumône en chantant devant les portes des lieux par où il paſſeroit, & qu'ainſi il s'accoutumât de bonne heure à la patience & à la frugalité. Il ſe rendit à Raperſwil, où une pauvre veuve le reçut à ſon logis, & il commença à fréquenter le Collége. Le Comte de Raperswil, à qui il ſe fit connoitre, le combla de ſes bienfaits. Il continua ſes études à Schleſtadt juſques à l'âge de 15 ans; qu'il entra dans un Couvent de l'Ordre de Saint-Benoit qu'on avoit bâti proche d'un lieu nommé Weitric. Le Prieur l'attira en lui promettant qu'on ne lui demanderoit rien, & qu'on lui fourniroit tout ce qui lui étoit néceſſaire. Il reſta dans ce Monaſtére juſqu'à l'an 1527. Depuis ce tems il s'appliqua à la lecture des Ecrits que les Proteſtans diſtribuoient par tout pour accréditer leurs opinions, & s'appliqua particuliérement à la lecture de ceux de Luther, dont il devint ſi fort le partiſan & le défenſeur, que tous ceux de ſon Couvent ne faiſoient point de difficulté de l'appeller *le Moine Luthérien.* Cela n'empêcha pas néanmoins qu'on ne jettât les yeux ſur lui, & qu'on ne l'élût Prieur de ſon Monaſtére. Le déſir qu'il avoit de ſe délivrer des épines du Cloître, & de ſe mettre en état de dire librement ce qu'il penſoit, l'empêcha d'accepter cette charge, & le détermina à ſortir de ſon Monaſtére, à quitter le froc, & à ſe marier le 27 Decembre avec *Marguerite* Bart. Il ſe réfugia enſuite à Strasbourg, où n'ayant pas de quoi ſubſiſter, il obligea ſa femme à ſervir dans la maiſon de Thibaut le Noir, Miniſtre de cette ville, & apprit le métier de Tiſſeran. Le Tiſſeran chez qui Muſculus s'étoit engagé de travailler, étoit un Anabatiſte, dont la conduite hypocrite & extraordinaire ſcandaliſa Muſculus, & le porta à lui faire de fréquentes remontrances. Ce Tiſſeran ne goûtant nullement ſes répréhenſions, conçut une ſi grande averſion pour lui, qu'il le chaſſa de ſa maiſon. Muſculus fort embarraſſé de ſa perſonne, & ne ſachant que devenir pour gagner ſa vie, réſolut de ſervir de Manœuvre aux fortifications de Strasbourg. Bucer ayant eu connoiſſance de ſon érudition & de ſa capacité, lui procura la place de Catéchiſte ou de Magiſter dans un village nommé Dorlisheim, le retira & le nourrit chez lui, l'occupant à transcrire ſes Ouvrages dans l'intervalle qu'il n'avoit rien à faire. Le peu d'émolumens qu'il retiroit de ces emplois, l'engagea à ouvrir une petite Ecole, où il inſtruiſoit les enfans de ſes voiſins. Ayant aſſiſté au Sermon d'un Moine qui prêcha fortement contre la Réformation, il apoſtropha ce Prédicateur, l'obligea de deſcendre de chaire, y monta à ſa place, & eut l'art de ſe faire écouter du peuple, à qui il voulut perſuader que ce qu'on appelloit des nouveautez que l'on reprochoit aux Lutheriens, etoit ce qu'il y avoit de plus ſaint & de plus ancien dans la Religion. Ce coup d'éclat lui donna un très grand luſtre, le fit regarder comme habile, & porta les Luthériens de Strasbourg à le demander pour leur Miniſtre en 1531. Ce fut dans cette ville qu'il apprit la Langue Gréque, comme il avoit déja fait l'Hébraïque. Il y demeura 18 ans, & en ſortit l'an 1548. De là il paſſa en Suiſſe, où il s'arrêta quelque tems à Conſtance, à Bâle, à ſaint Gall, à Zurich; & fut enfin pourvu d'une chaire de Profeſſeur en Théologie à Berne, où il mourut le 29 Août 1563, âgé de 66 ans. On remarque qu'il varia dans la doctrine, & qu'après avoir abjuré les ſentimens de Zuingle dans le Concordat de Wittenberg, il les embraſſa de nouveau lorsqu'il ſe fut retiré d'Ausbourg. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, des Commentaires ſur l'Ecriture; diverſes Traductions de quelques Traitez de S. Athanaſe, de S. Baſile, de S. Jean Chryſoſtome, &c. *Loci Communes, &c.* Le P. Simon dit que Muſculus a une méthode exacte dans ſes Commentaires ſur les Livres ſacrez, & qu'il a connu la véritable maniére d'expliquer l'Ecriture: mais qu'il n'a pas eu tout le ſecours néceſſaire pour y réüſſir parfaitement, parce qu'il n'étoit pas aſſez exercé dans l'étude des Langues & de la Critique. A l'âge de 40 ans il commença à apprendre la Langue Gréque ſous Xyſte Bétulée. En même tems il s'attacha à l'Arabe ſans Précepteur. Il cultiva avec ſoin l'amitié des Princes & des Savans de ſon tems, dont il étoit fort eſtimé. Comme il étoit fort ſobre, il jouït pendant toute ſa vie d'une ſanté ferme & il eut une vieilleſſe vigoureuſe. Dans ſes promenades, il élevoit ordinairement ſon ame aux objets céleſtes par de ſaintes méditations. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Surius. Sleydan, &c. Bayle, *Diction. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 110 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

☞ Il ne faut pas le confondre avec ANDRE' MUSCULUS, Auteur Luthérien, & Profeſſeur en Théologie à Francfort ſur l'Oder dans le XVI ſiécle. Il étoit né à Scheneberg dans la Miſnie, & mourut l'an 1580. Il fut un ardent promoteur du dogme de l'Ubiquité, & s'expliqua d'une maniere très hardie. Il enſeigna que l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt n'avoit été autre choſe qu'une ceſſation de la viſibilité de ſa chair. Il ſoutint que cette chair eſt encore dans les nues, où elle diſparut aux yeux des Apôtres, & que, ſelon le ſtyle de l'Ecriture & la propriété des termes *monter* & *deſcendre*, il ne faut s'imaginer aucun changement de lieu dans l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt. On peut voir plus au long le détail de ſes Erreurs dans Hoſpinien, *Hiſtor. Sacrament. partie* 28. *p.* 492. *ad ann.* 1561. Il publia un fort grand nombre de Livres, dont on verra les titres dans l'*Epitome de la Bibliothéque de Geſner, p.* 46. & 47.

Comme il s'étoit perfuadé que l'on verroit bientôt de grandes révolutions dans l'Allemagne, & même que la fin du Monde approchoit, il écrivit fur ces matiéres avec l'emphafe d'un homme, qui prétend avoir la clef des oracles du Vieux & du Nouveau Teftament. * Melchior Adam, & autres Auteurs des Vies des Proteftans.

MUSE'E, *Mufæus*, ancien Poëte Grec, vivoit, dit-on, du tems d'Orphée, & étoit plus ancien qu'Homére. Il étoit d'Eleufis, & fils d'*Antiphéme*. Jules Scaliger lui attribue le Poëme de Léandre & de Héro; mais il eft très affuré que MUSE'E, Auteur de cette piéce, vivoit après le IV fiécle. * Scaliger. Voffius, *de Poët. Græc. Voyez auffi le Supplément de Paris* 1736.

MUSE'E de Thébes, Poëte Lyrique, vivoit vers le tems du fiége de Troye, vers l'an du Monde 2851, & 1184 avant Jéfus-Chrift. Suidas en fait mention, & parle d'un autre MUSE'E d'Ephéfe, qui floriffoit du tems d'Euméne, & d'Attale Roi de Pergame, fous la CLV Olympiade, & vers l'an 160 avant Jéfus-Chrift. Celui ci écrivit une Hiftoire de Perfe en dix livres, & une autre de Pergame.

MUSEE, Auteur Grec, qui avoit écrit des Jeux Ifthmiens, & qui eft cité par Suidas, & quelques autres, eft peut-être le même que le précédent.

MUSEE, Poëte Latin, peu honnête, dont parle Martial, *l.* 12. *Epigram.* 79.

MUSE'E, Prêtre de Marfeille, & Ecrivain Eccléfiaftique, vivoit dans le cinquiéme fiécle, fous le pontificat de Vénérius & d'Euftachius, Evêques de la même Eglife. Ce fut à la priére du premier, que Mufée compofa des Leçons, pour chanter à l'Eglife, accommodées aux Fêtes de l'année; & ce fut à la perfuafion du fecond, qu'il travailla à un Traité des Sacremens. Gennade loue la merveilleufe intelligence qu'il avoit de l'Ecriture Sainte. Mufée mourut fous l'empire de Léon & de Majorien, vers l'an 458 ou 459. * Gennade, *de Vir. Illuft.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Ecclef. c.* 78.

MUSEE (Jean). *Voyez* MUSÆUS.

MUSEE (Pierre). *Voyez* MUSÆUS.

MUSEE, ou MUSEUM: c'eft le nom d'une Académie fondée par Ptolémée *Soter* dans la ville d'Alexandrie. C'eft là qu'une Société de Savans travailloit à perfectionner toutes les Sciences. Le Mufeum fut d'abord dans le quartier de la ville que l'on nommoit *Bruchion*, près du Palais royal. Il fubfifta jufques au tems de l'Empereur Aurélien, que tout ce quartier-là fut détruit dans la guerre que cette ville eut avec lui. Car Ammien Marcellin remarque que jufques-là ç'avoit été depuis longtems la demeure d'excellens hommes, qu'on y entretenoit pour cultiver les Sciences & les beaux Arts. Strabon dans la Defcription qu'il en donne dit, que c'étoit un grand bâtiment près du Palais fur le port; qu'il régnoit tout autour un porche où fe promenoient les Philofophes; que les Membres de la Société étoient gouvernez par un Préfident, dont le pofte étoit fi confidérable & fi honorable, que fous les Ptolémées c'étoit toujours le Roi qui le choififfoit lui-même, & après eux l'Empereur Romain. Ils avoient une falle pour la Communauté, où ils mangeoient tous enfemble aux dépens du Public qui les entretenoit fort bien; car dès la premiére fondation de ce Mufeum, on y avoit annexé de bonnes rentes, ce qui donna occafion à Timon le Phliafien, qui vivoit du tems de Ptolémée *Soter*, de lui donner le nom de Τάλαρος, qui fignifie un panier où l'on porte des provifions de bouche, parce, *difoit il*, qu'on y nourriffoit les Philofophes comme on engraiffe la volaille dans une mue. C'eft à ce Mufeum qu'Alexandrie eft redevable de l'avantage dont elle a joui pendant plufieurs fiécles, d'être la plus grande Ecole de toute cette partie du Monde, & d'avoir formé un grand nombre d'excellens hommes dans la Littérature. C'eft de là que l'Eglife Chrétienne a tiré quelques-uns de fes plus illuftres Docteurs, comme Clément d'Alexandrie, Ammonius, Origéne, Anatolius, Athanafe & d'autres. M. Prideaux préfume que Démétrius de Phalére donna à Ptolémée la premiére idée du Mufeum, & qu'il en fut le premier Préfident. *Voyez Bibliothéque de Ptolémée.* * Strabon, *l.* 17. Plutarque, *in loco quo probat non poffe jucundè vitam agi ex Epicuri præceptis.* Prideaux, *Hift. des Juifs, &c. tome* 3. *p.* 23. *&c.* Salmafius, *in Ælium Spartianum.*

MUSE'E, MUSEA, MUSIA, & MUSIVA, pavez de *Mofaique*, qui repréfentoient des grottes naturelles. On donnoit ce nom à ces fortes de pavez, parce qu'on attribuoit aux Mufes les ouvrages ingénieux, & qu'on y repréfentoit les Mufes & les Sciences. Peut-être que les édifices publics deftinez pour les Affemblées des Gens de Lettres, appellés MUSEA, furent embellis de ces Ouvrages; & l'on voyoit de ces Mufées en plufieurs endroits. Il y avoit dans Athénes une colline célébre de ce nom, où fut enterré le Poëte Mufée; & à Trézéne, dans le Péloponnéfe, un Temple dédié aux Mufes, appellé pour cela Mufée, deftiné pour les Gens de Lettres, où Pitheus avoit enfeigné la Rhétorique, & en avoit compofé un Livre, que Paufanias avoit lu. Mais un des plus célébres Mufées, étoit celui d'Alexandrie, dont parlent Philoftrate & Dion Chryfoftome, & dans lequel plufieurs Hommes de Lettres étoient entretenus aux dépens du public. Il fut apparemment fondé par Ptolémée *Philadelphe*, ce curieux Roi d'Egypte, à qui appartenoit la fameufe Bibliothéque, dont tant d'Auteurs font mention. L'Empereur Claude, qui vouloit qu'on le crût favant, fit auffi bâtir dans cette même ville un autre Mufée, qui fut appellé *le Mufée de Claudius*, fuivant le rapport de Suétone. * *Antiq. Rom.*

☞ Il y a tant de rapport entre le dernier *Mufée* de cet Article & celui du précédent, que ce ne peut être que le même. La feule différence qui s'y trouve confifte en ce que dans celui-ci on en attribue la fondation à Ptolémée *Philadelphe*, & que dans l'autre c'eft à Ptolémée *Soter*, fon pére. La vérité eft que ce Mufée reçut fa premiére forme de Ptolémée *Soter*, & que le fils acheva ce que le pére avoit commencé.

MUSERRIN, nom qui fe donne en Turquie à ceux qui font profeffion de ne croire point de Dieu. Ce mot fignifie *ceux qui gardent le fecret*, & vient du verbe *aferra*, *celer*, *cacher*. Le fecret de ces Athées, eft de nier abfolument la Divinité. La plupart font des Cadis & des perfonnes favantes dans les Livres des Arabes: les autres font des Chrétiens renégats, qui, pour s'étourdir fur la crainte des Jugemens de Dieu, & étouffer les reproches de leur confcience, embraffent cette opinion, fans ofer néanmoins faire une profeffion publique de cette impiété. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MUSES, Déeffes des Sciences & des Arts, dont le nom vient, à ce qu'on croit, du verbe Grec μύειν, qui fignifie *enfeigner des chofes fecretes.* Quelques Auteurs ont dit qu'elles étoient filles de Jupiter & de la Terre. Mais Diodore de *Sicile* nous apprend que les plus fameux Auteurs de l'Antiquité conviennent que les Mufes font filles de Jupiter & de Mnémofyne; que quelques-uns n'en comptoient que trois, favoir, *Mnéme*, *Aoëde*, & *Méléte*; c'eft à dire, *Mémoire*, *Chant*, & *Méditation*; mais qu'Homere & Héfiode en reconnoiffoient neuf, dont voici les noms, CLIO, EUTERPE, THALIE, MELPOMENE, TERPSICHORE, ERATO, POLYHYMNIE, URANIE, & CALLIOPE. Ils attribuoient à Clio, l'Hiftoire; à Melpoméne, la Tragédie; à Thalie, la Comédie; à Euterpe, l'ufage des flageolets & des autres inftrumens pneumatiques ou à vent; à Terpfichore, la harpe; à Erato, la lyre & le luth; à Calliope, les vers héroïques; à Uranie, l'Aftrologie; & à Polyhymnie, la Rhétorique. Ce même Hiftorien met Mnémofyne entre les Titanides, & il fait les neuf Mufes compagnes d'Ofiris dans fes expéditions militaires. Il fait auffi les Mufes compagnes des expéditions de Bacchus. La Fable nous répréfente les Mufes fort belles & fort jeunes, ornées de guirlandes de fleurs, & on les fait habiter fur le Mont-Parnaffe, & fur l'Hélicon, avec Apollon. On leur a même confacré diverfes fontaines, comme l'Hippocréne, ou la fontaine du cheval Pégafe; & entre les arbres, le palmier & le laurier. * Homére. Héfiode. Diodore de *Sicile*, &c.

On a donné les noms des Mufes à plufieurs Ouvrages des Anciens; aux neuf Livres de l'Hiftoire d'Hérodote, aux neuf Lettres du fameux Orateur Efchines (*Phot. Cod.* 61.) à l'Abrégé hiftorique de Céphaléon, ancien Hiftorien (*Phot. Cod.* 67.) aux neuf Livres de Bion le Rhétoricien (*Laërt. in Bione*) aux Livres de P. Aur. Opilius, quoiqu'écrits en Latin (Gellius, *l.* 1. *c.* 25.) On a auffi donné le furnom de Mufe Attique à Xénophon.

* MUSGEZELLE (Laurent) de Flandre, Chartreux d'Anguien en Hainault, paffa fa vie dans la pratique de la plus exacte piété. On dit même qu'il eut quelques révélations. Il mourut en odeur de fainteté l'an 1477, le troifiéme de Décembre. On a de lui, *De Amore Silentii & Solitudinis; Tractatus de Sertulo D. N. Jéfu Chrifti; Exercitium fpiritale de Parvulo & Agno, Horis Canonicis ad morem Ordinis Carthufianorum accommodatum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 622.

MUSIANO (Jérôme) de Rofarno en Calabre, Religieux de l'Ordre de faint Dominique, profeffa la Théologie dès l'an 1612. On a de lui un Traité *de divinis Auxiliis.* Il mourut vers 1650. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MUSIO (Pio). *Voyez* MUZIO.

MUSIQUE, Art qui enfeigne à faire des accords agréables à l'oreille, & qui régle l'harmonie, par laquelle fe fait une difpofition des fons graves & aigus proportionnez entre eux & féparez par de juftes intervalles, dont les fens & la raifon font fatisfaits. Quelques-uns en attribuent l'invention à Apollon, & d'autres à Mercure. Les Anciens faifoient fix genres de la Mufique, la Rhythmique, la Métrique, l'Organique, la Poëtique, & l'Hypocritique, qui contiennent les préceptes de la danfe, de la récitation, du jeu des inftrumens, des vers, des geftes des Pantomimes; & l'Harmonique, qui contient les préceptes du chant, ces fix chofes étant le fujet des fix efpéces de Mufique, felon la divifion de Porphyre fur l'Harmonie de Ptolomée. Ariftoxéne, Philofophe & Difciple d'Ariftote, nous a laiffé trois Livres des Elémens de la Mufique Harmonique. Les Livres l'ont fait Chef d'une Secte en Mufique, qu'on appelloit des *Ariftoxéniens*, oppofée à celle des Pythagoriciens. Ils étoient différens, en ce que ceux-ci, pour juger des tons, n'avoient égard qu'aux raifons des proportions, & ceux-là croyoient qu'il y falloit joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de régler ce qui concerne la Mufique. Ariftoxéne divife la Mufique Harmonique en fept parties, qui font les genres, les intervalles, les fons, les fyftêmes, les tons ou modes, les tranfpofitions & la Mélopée. Les genres étoient le Chromatique, le Diatonique, & l'Enharmonique. Le Chromatique abonde en tons. Il a été appellé de ce nom, à caufe que les Grecs le marquoient avec des caractéres de couleur qu'ils appellent *Chroma.* Le *bémol* appartient au genre Chromatique. Boëce & après lui Zurlin, ont dit que le genre Chromatique fut inventé par Timothée Miléfien, du tems d'Alexandre *le Grand.* Les Spartiates le bannirent de leur ville, à caufe que cette Mufique étoit trop molle, & qu'ils n'avoient accoutumé d'ufer que du genre Diatonique. Ce genre ne contient que les deux tons, majeur & mineur, & le demi-ton majeur. L'Harmonique eft une maniére de fléchir la voix, dont les Anciens étoient tellement charmez, qu'ils négligeoient les autres. *Voyez* fur le furplus les Auteurs qui ont traité de la Mufique dans ces derniers tems.

* MU-

* MUSITAN (Charles) l'un des plus célébres Médecins du dernier siécle & de celui-ci, naquit à Castrovillari, dans la Calabre Citérieure, le troisiéme Janvier 1635. Il avoit à peine dix ans qu'il parloit déja Latin avec facilité, & qu'il possédoit bien les principes de la Poësie & de la Rhétorique. Il fut obligé d'étudier d'abord la Philosophie des Péripatéticiens, quoiqu'il en sentît déja le faux & le ridicule; mais s'étant engagé dans les Ordres sacrez, & étant allé à Naples, il y trouva des Philosophes plus de son goût. Après avoir approfondi la vraye Philosophie, il s'appliqua à la Médecine, dans laquelle par une étude assidue il devint un habile Maître. Il en donna des preuves par la guérison de quantité de personnes attaquées du mal de Naples. Des Malades de toute espéce se mirent alors entre ses mains, avec un succès presque universel. Cela lui attira des envieux qui disoient que l'exercice de la Médecine ne convenoit pas à un Ecclésiastique; mais il leur ferma la bouche par la permission que le Pape Clément IX lui donna de la pratiquer, quoique Prêtre. Il le fit avec un tel desintéressement qu'il refusoit tout salaire, & renvoyoit les présens que lui faisoient ceux qu'il avoit traitez. Le Cardinal Pignatelli, Archevêque de Naples, & qui a été depuis le Pape Innocent XII, le chargea d'entendre les confessions. Il s'aquitta de cet emploi d'une maniére aussi éclairée que sage. Il jouït d'une santé parfaite jusques en 1698. Depuis cette année ses forces s'affoiblirent & il mourut à Naples en 1714, âgé de près de 80. Ses Ouvrages sont imprimez en deux volumes *in folio*. Le premier contient *Trutina Medica*; *Pyretologia, sive Tractatus de Febribus*; *de Morbis Mulierum Tractatus*; *de Morbis Infantium & Puerorum liber unicus*; *Pyrotechnia Sophica*; *Mantissa ad Adrianum à Mynsicht Doctorem Medicum*, &c. Le second renferme, *Trutina Chirurgico-Physica de Tumoribus præter naturam*; *Trutina Chirurgico-Physica de Ulceribus*; *Trutina Chirurgico Physica de Vulneribus*; *Trutina Chirurgico-Physica de Lue Venerea*; *Tractatus de Luxationibus & Fracturis*. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

MUSIUS (Cornélius) Ecclésiastique, né à Delft en Hollande l'an 1503, étudia à Louvain, voyagea en France, & se rendit recommandable par sa prudence, par son savoir, & par sa piété. Etant de retour dans son païs il y fut Confesseur d'un Monastére de Religieuses. Les Calvinistes, irritez de la cruauté de l'Inquisition qu'on vouloit établir chez eux, le firent mourir l'an 1572, de la maniére du monde la plus barbare. Ils lui coupérent le nez, les oreilles, les doigts des mains & des piez, les marques du sexe; & après l'avoir traîné barbarement dans la neige, ils le pendirent à Leyden. Il avoit composé en vers divers Ouvrages, qui sont, *Institutio Feminæ Christianæ*; *Odæ & Palmi aliquot*; *De temporum fugacitate, deque Sacrorum Poëmatum immortalitate*; *Imago Patientiæ*; *Tumulorum Desid. Erasmi Labellus*; *Encomium Solitudinis*; *Hymnus de S. Cornelio, S. Agatha, &c. Monachus & Silvulæ Precationum Regiarum*; *Preces honorariæ*. Il avoit fait lui-même son épitaphe en ces termes:

Quod Cornelius Musius
Hoc in sepulchro cluditur,
Nemo indecore lacrumet,
Vivus resurget denuo.

* Estius, *Hist. Martyr. Gorcom.* Opmeer, *de Martyrib. Holland.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 160. 161. 162.

MUSIUS (Pio). *Voyez* MUZIO.

MUSKA. *Voyez* MOSCAU.

MUSLADIN, ou MOSLACHODDIN, SCHAICH SADDI, Persan, célébre dans tout l'Orient à cause de son érudition, de sa prudence & des agrémens de sa personne, étoit natif de Schiras, Capitale de la Province de Fars en Perse, qui étoit autrefois appellée *Persepolis*. Ses parens étoient du commun peuple. Il vivoit vers l'an de Jésus Christ 1260, & a vêcu, *dit on*, environ cent ans. Comme il sortoit de parens fort pauvres, Abubeker, Roi de Damas, s'intéressa pour lui & le fit bien élever en toutes sortes de Sciences: aussi Musladin ne trouva point dans la suite de termes assez forts pour célébrer les louanges de ce Prince. Sa patrie ayant été inquiétée par les Turcs, il en sortit & fit un grand voyage en Orient. Partant un jour de Damas pour aller dans un désert, près de Jérusalem, les Chrétiens l'enlevérent & le conduisirent à Tripoli, où on le fit travailler à un rempart dont on vouloit ceindre la ville. Il demeura dans ce triste état pendant quelque tems, jusques à ce qu'un riche Alépien le racheta de son esclavage pour dix ducats, & l'emmena avec lui à Alep, où il lui donna sa fille en mariage & cent ducats de dot. Malheureusement cette femme étoit d'une malice & d'une méchanceté inexprimables, & ne cessa de lui reprocher sa pauvreté & son esclavage dont son pére l'avoit racheté pour dix ducats. Musladin se contenta de lui repliquer: *Il est vrai que ton pére m'a mis en liberté par dix ducats, mais en échange par le moyen de cent ducats il m'a plongé dans un autre esclavage pire que le premier.* Le fondement de cette réponse étoit, que quoique selon la Loi de Mahomet Musladin eût pu se séparer de son épouse, il ne se trouvoit pas en état de rembourser les cent ducats qu'il avoit reçus en l'épousant, à quoi la Loi oblige ceux qui renvoyent leurs femmes. Dans le siécle de Musladin il n'y avoit point de Savant qui pût aller de pair avec lui pour le savoir, l'expérience, & la force de l'imagination, jointe à un jugement exquis; & il étoit certainement alors le plus excellent Poëte de toute la Perse. Ses Ouvrages, pleins d'une bonne morale, de saillies incomparables & d'une éloquence peu commune, sont encore aujourd'hui très estimez en Perse, de sorte que tous ceux qui savent lire se font un devoir de les connoître, & les Savans & les gens de qualité se piquent même de les apprendre par cœur & d'en citer des passages lorsque l'occasion s'en présente. En effet l'Antiquité Gréque & Romaine nous fournit très peu d'Ouvrages comparables en beauté à ceux de Musladin. On a de lui en Langue Persanne prémiérement son *Gulestan* ou *le Jardin des Roses*, composé partie en vers & partie en prose, qui renferme toute sorte d'*Hakajats* ou d'Histoires; de traits de Morale & de sentences sur les mœurs des Princes, sur les vertus des Ecclésiastiques, sur la tranquillité d'un esprit content, sur l'utilité du silence, sur la jeunesse & la vieillesse, sur l'éducation des enfans & sur la conversation. Il publia cet excellent & fameux Ouvrage l'an de l'Hégire 656, qui répond à l'an 1257 de Jésus-Christ. Plusieurs Savans Persans ont commenté ce Livre, de même que Ebn Segid Ali & quelques autres Arabes. On en a des Traductions Françoises, Allemandes & Latines, qui cependant ne sont pas toutes fort correctes. André du Ryer, & Fr. Othsenbach qui n'a travaillé que sur le François de du Ryer, ont tous deux très mal réussi. Mais George Gentius en a publié une excellente Traduction Latine, accompagnée de remarques, à Amsterdam en 1651. Adam Olearius a donné une très belle Version Allemande de cet Ouvrage, où il rend souvent en vers Allemans la Poësie de Musladin. On a fait diverses éditions de la Traduction d'Olearius. Mais malgré tout cela celui qui est en état de connoître les beautez de l'Original lui accordera toujours hautement la préférence par rapport à la force de l'expression, sur toutes les Traductions. L'autre Ouvrage de Saadi Musladin est le *Bustiah*, ou *le Jardin*, écrit dans le goût du premier, avec cette différence qu'il est tout en vers. Cet Ouvrage est divisé en dix livres, & l'Auteur y traite de la justice & du juste Gouvernement de l'Univers, de la bénéficence, de l'amour, de l'ivresse & de la folie, de la modestie, de la constance, de la tempérance, des bonnes mœurs, des louanges de Dieu, de la repentance, de la piété & de la priére. Cet Ouvrage n'a pas eu le bonheur jusques ici d'avoir été traduit en aucune des Langues Européennes, quoique Gentius en eut fait espérer une Version. Au reste il n'est pas moins estimé que le premier dans tout l'Orient, où l'on a accoutumé de l'écrire en lettres d'or & de l'orner de toutes sortes de belles figures. Le grand succès des Ouvrages de Musladin a excité d'autres Savans de Perse à travailler dans le même goût, & les Ouvrages qui ont paru sous les titres de *Nekarestan*, de *Bébarestan* &c. ont aussi mérité des éloges. * *Diction. Allemand de Bâle.*

MUSONIANUS, fut Préfet du Prétoire sous Constance en 354, & employé à plusieurs grandes affaires. Il en est fait mention dans le Code Théodosien & dans plusieurs Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Prosopographia Cod. Theodosiani.*

MUSONIUS, Chevalier Romain & Philosophe de la Secte des Stoïciens, que Néron chassa de Rome. Suidas, Philostrate, Tacite & Pline font mention de lui.

MUSONIUS, Comte & Maître des Offices sous Constance en 357. Libanius en parle dans sa Harangue pour Aristophane. * Jac. Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

MUSONIUS, Professeur en Rhétorique à Athénes & Disciple de Proérésius, quitta cet emploi à cause, selon l'explication que M. de Valois donne à un passage d'Eunapius, qu'il ne se sentoit pas la force de disputer le premier rang à Proérésius, & s'appliqua aux affaires de Politique. Il y réussit, puisqu'il s'éleva à la charge de Vicaire d'Asie, qui consistoit à gouverner cette Province en qualité de Lieutenant du Préfet du Prétoire. Il en voulut chasser les Voleurs, qui s'étant attroupez, y causoient mille desordres; mais il tomba dans une embuscade, où il périt avec ceux qui l'accompagnoient, sous l'empire de Valentinien & de Valens en 368. Il semble que ce soit le même MUSONIUS, Proconsul d'Achaïe, dont Himécius a fait l'éloge, & auquel Libanius écrit la 453 Lettre. * Ammien Marcellin, *l.* 27. *c.* 9. *& ibi* Valesius. Suidas.

MUSONIUS (Caïus Rufus) Philosophe célébre, dans le premier & le second siécle, étoit né à Vulsines, en Etrurie, d'une famille équestre. Il embrassa la Philosophie Stoïcienne. Il étoit ami d'Apollonius de Tyane. On a publié des Lettres qu'ils s'écrivoient l'un à l'autre. Il fut envoyé en exil dans l'Isle de Gyare sous le régne de Neron, à cause de la liberté qu'il s'étoit donnée de critiquer les mœurs de ce Prince. Il fut rappellé par l'Empereur Vespasien. * Tacite, *Hist. l.* 4. *c.* 10. *&* 40. *Ann. l.* 14. *c.* 59. Xiphilin, *l.* 2. Suidas.

MUSORITES, Juifs, qui avoient de la vénération pour les rats & les souris, sont ainsi appellés d'un mot composé de *Mus*, rat, & de *Sorex*, souris. Cette superstition vient de ce que les Philistins, ayant enlevé l'Arche d'alliance, Dieu fit naître parmi eux un grand nombre de rats & de souris, qui dévoroient tout ce qui les obligea de rendre l'Arche, pour se délivrer de ce fleau de la justice divine; mais avant que de la rapporter, leurs Sacrificateurs leur ordonnérent d'y mettre cinq souris d'or, comme une offrande au Dieu d'Israël pour être délivrés de ces sortes d'animaux. * I ou III *des Rois*, *c.* 6.

MUSSARD (Pierre) d'abord Ministre de l'Eglise Réformée de Lyon, & ensuite d'une Eglise de Londres, a fait *des Sermons*; *Les Conformitez des Cérémonies modernes & anciennes*; *Le Jugement de Messieurs de la Propagation de la Foi sur le Traité du Purgatoire de M. A. B*; *Historia Deorum Fatidicorum*. * Pictet, *Théologie Chrétienne*, *tome* 3. *p.* 155.

MUSSART (Valeran) Gentilhomme de Picardie, ayant tué par trahison un Gentilhomme de mérite, son voisin, se réfugia dans le château de Moyencourt, avec sa concubine,

nommée *Jeanne* Presto, à dessein d'y périr tous deux, plutôt que de tomber entre les mains de la Justice. Le Grand-Prévôt eut ordre du Roi d'y envoyer une Compagnie d'Archers, sous la conduite d'un Lieutenant, qui somma Mussart de se soumettre; mais cet Officier ne pouvant vaincre l'obstination de ce desespéré, fit petarder la place pour y avoir entrée. Alors ces deux misérables, voyant leur perte inévitable, mirent le feu à un bucher qu'ils avoient préparé; & prenant chacun un pistolet, ils se le tirérent dans la tête l'un de l'autre, & périrent ainsi l'an 1608. * *Mémoires Historiques.*

* MUSSATO (Albertin) de Padoue, Historien célébre & Poëte estimé, étant né avec peu de bien, se vit obligé, pour n'être pas à charge à son pére, d'enseigner les Lettres Humaines à la Jeunesse, quoique très jeune lui même. Il n'avoit que 21 ans, lorsqu'il perdit son pére, & se vit alors chargé de sa mére, de sept sœurs & de deux fréres. Pour subvenir à leur subsistance, il prit le parti du Barreau, où il se fit en peu de tems une grande réputation. La ville qui étoit libre alors, le combla des honneurs qu'elle donnoit à ses plus chers Magistrats. Son crédit & ses richesses s'accrurent avec sa réputation, & il obtint pour un de ses fréres l'Abbaye de Ste. Justine. Il rendit de grands services à sa patrie, jusques-là même qu'il prit les armes pour sa défense. Cela n'empêcha pas que dans une sédition populaire sa maison ne fût pillée. Enfin Padoue étant tombée au pouvoir des ennemis, l'entrée de la ville lui fut interdite à son retour d'Allemagne, & il fut relégué à Chiozza, ville dépendante des Vénitiens, & située dans une petite Isle de la Mer Adriatique. Il y mourut en 1330, âgé d'environ 70 ans. On a de lui en Latin l'Histoire de l'Empereur Henri VII; L'Histoire de ce qui s'est passé en Italie après la mort de Henri VII, en Latin; un Livre des actions de Louis de Baviére; *Ezzelin*, Tragédie; *Achilléide*, Tragédie; dix huit Lettres en vers Elégiaques; dix Eglogues; des Soliloques sacrez. Il a fait aussi un Livre qui contient l'Histoire de sa vie & de ses mœurs; mais cet Ecrit n'est point imprimé, & peut-être est-il perdu. Il a eu une fois l'honneur d'être couronné publiquement à cause de ses vers. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* MUSSCHER (Michel de) Peintre renommé, naquit à Rotterdam le 27 Mars 1645. Dès l'âge de cinq ans il crayonnoit de petites postures d'homme & de petites figures sur le papier. En 1660, ses parens le mirent sous la conduite de Martin Zaagmolen, pour y apprendre les principes du Dessein. L'année d'après, il passa sous celle du célébre Abraham Vanden Tempel, & ensuite d'Adrien d'Ostade & de Gabriel Metzo. Comme il ne fut que peu de tems chez chacun de ses Maitres, il faut attribuer son habileté dans la Peinture, autant pour le moins à ses talens naturels, qu'aux enseignemens qu'il avoit reçu d'eux. Il passa la plus grande partie de sa vie à Amsterdam, où il a laissé d'excellens portraits entre autres celui de M. Jonas Witzen, & le tableau de famille où il s'est peint lui-même avec sa femme & son enfant. On a outre cela de lui plusieurs piéces, parmi lesquelles on remarque sur tout celles où il dépeint la vie facétieuse de Jan Klaasz & de Saartje Jans. Il mourut à Amsterdam le 20 Juillet 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, en Hollandois, partie* 3.

MUSSELBOROW, petite ville ou bourg de la Lothiane, en Ecosse, est sur le Golfe de Forth, à deux lieues d'Edimbourg, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUSSIDAN. Cherchez MUCIDAN.

MUSSO (Cornelio) Evêque de Bitunte, né à Plaisance dans le XVI siécle, l'an 1511, entra dès l'âge de neuf ans, parmi les Cordeliers conventuels. Son éloquence rendit son nom célébre par toute l'Italie, où il prêcha avec applaudissement dans les meilleures villes. Il avoit cultivé avec succès l'Eloquence, la Théologie, & l'étude des Langues Gréque & Hébraïque, & avoit pris le bonnet de Docteur en Théologie à Padoue. Le Pape Paul III le fit venir à Rome, & lui donna l'Evêché de Bertinoro, dans la Romagne, puis celui de Bitunto. Il assista au Concile de Trente, & fut envoyé en Allemagne par le Pape Pie IV. Outre ses Sermons, qui ont été imprimez & traduits même en François, nous avons les Actes du Synode qu'il tint à Bitunte; *De Historia divina, libri quinque; Homiliæ de modo visitandi; Declaratio Psalmi de Profundis, &c.* Il mourut à Rome le neuviéme Janvier 1574, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré dans l'Eglise de son Ordre, dite *des Apôtres*, où l'on voit son Epitaphe. Cet Auteur étoit poli & éloquent: il écrivoit en Latin & en Italien. Il avoit prêché toute sa vie avec un applaudissement général: cependant il est tombé dans le défaut assez ordinaire aux Prédicateurs, d'être plus attaché au brillant, qu'à la justesse des pensées, & de se mettre plus en peine de l'ornement du discours, que de la solidité des raisonnemens. * Joseph Mussio, *in Vita Cornelii Musso.* Imperialis, *in Mus. Hist.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du XVI siécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

MUSSON, ville & Comté. *Voyez* MUZON.

MUSSOT (Antoine) fut un excellent Poëte, qui florissoit en 1500. *Antoine Codrus* en parle en ces termes:

Ingenium Tulli, sacri vel adesse Maronis,
Temporibus nostris maxima turba negat.
Quæ tua si, Antoni, legeret nitidissima scripta,
Hoc utrumque sibi cerneret esse loco.

MUSSY-L'EVEQUE, petite ville de France en Bourgogne, sur la Seine, avec un château de l'Evêque de Langres, entre Bar-sur-Seine & Châtillon.

MUSTAGAN ou MUSTUGANIS. *Voyez* MAZAGANT.

MUSTAPHA, fils aîné de *Soliman*, Empereur des Turcs, étoit le Prince le mieux fait, le plus adroit & le plus vaillant qui eût paru depuis longtems dans la race Ottomane. Son pére Soliman, qui l'avoit eu d'une Géorgienne ou Circassienne, lui avoit donné les Gouvernemens de la Magnésie, de la Province d'Amasée, & de la Carahémide de Mésopotamie, sur les confins de la Perse. Il étoit l'aîné de plusieurs fréres, entre autres de Mahomet, de Sélim, de Ziangir, tous trois enfans de Roxelane, que le Sultan avoit épousée, contre la coutume qui s'étoit introduite depuis Bajazet I, à cause du malheur qui arriva à l'épouse de cet Empereur, laquelle fut contrainte de verser à boire à Tamerlan. Roxelane conspira la mort de Mustapha, pour faire monter un de ses enfans sur le Thrône, & l'accusa de tramer une rebellion contre Soliman. Ce pére dénaturé fit venir ce Prince devant lui, & sans l'écouter le fit étrangler par des Muets.

Les peuples, qui avoient aimé Mustapha, prirent la résolution de venger sa mort sur Roxelane, en le faisant revivre dans une personne qui le représentât. Ils communiquérent leur dessein à Bajazet, l'un des fils de Roxelane, qui prétendoit à la Couronne, à l'exclusion de Sélim. Bajazet y consentit, & choisit un de ses Esclaves, dont les traits du visage & la taille favorisoient cette entreprise, & le rendoient fort semblable à Mustapha. Ce Prince supposé partit avec peu de gens, l'an 1553, feignant de s'éloigner, pour éviter la colére de son pére, qui ne manqueroit pas de faire sur sa personne, ce qu'il avoit, disoit-il, exécuté sur un Esclave, qu'il avoit envoyé à sa place, & que Soliman avoit pris pour son fils. Ses Officiers déclaroient, comme en secret, que ce Seigneur qu'ils accompagnoient, étoit le fils de l'Empereur; & ce secret devint bientôt une chose publique. Les gens de guerre qui révéroient le nom de Mustapha, l'allérent trouver, & se laissérent éblouïr par la magnificence de ce Prince. Soliman donna ordre aussitôt à tous les Gouverneurs d'arrêter ces factieux; & envoya un de ses Bassas, nommé *Pertau*, avec l'élite de ses forces, pour se saisir de ce faux Prince. Pertau assisté de toutes les milices, n'eut pas de peine à le prendre, & à l'amener à Constantinople, où par la force des tourmens il avoua toute la vérité du fait. Roxelane obtint le pardon pour son fils Bajazet, à qui Soliman se contenta de faire une sévére reprimande. * De Rocoles, *des Imposteurs insignes.*

MUSTAPHA, Empereur des Turcs, fils de *Mahomet* III, & frére d'*Achmet*, succéda l'an 1617 à celui-ci, dont le fils n'avoit que douze ans. Mustapha âgé de 25 ans, fut mis sur le Thrône par les Janissaires, qui l'en chassérent deux mois après, parce que sa vie particuliére ne leur plaisoit pas. Osman son neveu lui succéda. Mustapha vivoit reclus dans un lieu particulier, comme disent quelques Auteurs, comme dans une espéce de prison; mais en ayant été tiré par les Janissaires, il fut encore mis sur le Thrône le 19 Mai 1622. Le jour suivant il fit mourir Osman son neveu; & après avoir régné 16 mois, il fut encore confiné dans une prison perpétuelle, au mois de Septembre 1623. Amurat frére d'Osman, fut mis en sa place. Nous avons des Relations particuliéres de tous ces changemens.

MUSTAPHA II, Empereur des Turcs, fils du Sultan Mahomet IV, succéda à son oncle Achmet II, mort le 27 Janvier 1695. Ce nouvel Empereur âgé de 33 ans, crut devoir signaler son élévation sur le Thrône, par quelque action éclatante; ainsi dès la même année, il s'alla mettre à la tête de ses troupes. Ses premiers exploits furent les prises de Lippa & de Titoul, l'épée à la main, dont il fit passer les garnisons au fil de l'épée. Ayant marché en Transsylvanie, il défit le Général Veterani, qui après une perte de quatre mille hommes, fut pris & mourut peu après de ses blessures. L'année 1696, le Sultan marcha pour secourir Témeswar, assiégé par les Impériaux. L'Electeur de Saxe qui commandoit à ce siége, le leva pour aller au devant des Infidéles. L'action fut très chaude, il y eut perte de part & d'autre; mais l'avantage resta au Grand-Seigneur, qui s'étoit trouvé en personne fort avant dans la mêlée. Il prit 24 piéces de canon, & une partie des bagages. Les Vénitiens assiégérent inutilement Dulcigno; mais les Moscovites lui enlevérent la forteresse d'Asoph, sur la Mer Noire. L'année 1697 ne fut pas si heureuse à Mustapha; car il eut le chagrin de voir son Armée entiérement défaite à Zenta, par le Prince Eugéne de Savoye. Il perdit plus de vint mille hommes, son Grand-Visir, le Séraskier, l'Aga des Janissaires, dix-huit Bachas, & trente-trois piéces de canon. Il fit à son retour étrangler le Bacha d'Andrinople & celui d'Egypte, le Mufti, & le Reïs Effendy. Sa Flotte soutint trois combats contre l'Armée navale des Vénitiens, avec perte égale; mais elle fut battue l'an 1698, avec perte de cinq mille hommes. Il falut donc songer à la paix, & les Traitez furent conclus à Carlowitz, en Janvier 1699, avec l'Empereur: ce fut une tréve de 25 ans, durant laquelle on lui cédoit toutes ses conquêtes, & la partie de la Transsylvanie, dont il étoit en possession; l'autre partie, dépendante de la forteresse de Témeswar, resta dans la dépendance du Grand-Seigneur. Avec la Pologne, ce fut un Traité de paix perpétuelle, en restituant par les Turcs, Kaminieck; & par les Polonois, ce qu'ils avoient pris dans la Moldavie. Avec la République de Venise, ce fut une tréve, convertie l'an 1701 en Traité de paix, par laquelle on la laissa maîtresse de la Morée, jusqu'aux ruines de l'ancienne muraille, dans l'Isthme de Corinthe, de toute l'Isle de Leucade, avec la forteresse de Sainte-Maure, de l'Isle d'Egine, & des forteresses de Clin, de Ciclut, de Castelnuovo, &c. dans la Dalmatie. Quant aux Moscovites, on ne fit avec eux qu'une tréve de deux ans, qui fut prolongée

gée l'année suivante, pour trente années, le Czar restant en possession de ses conquêtes. Ces Traitez furent confirmez par de magnifiques Ambassades réciproques. Le Sieur Ferriol, Ambassadeur du Roi Très Chrétien, s'étant présenté l'an 1700, pour avoir sa première Audience du Grand-Seigneur, on voulut lui faire quitter son épée pour cette cérémonie: ce qu'il refusa avec beaucoup de hauteur, quoiqu'il fût presque en présence du Sultan, & qu'on le menaçât même de quelque violence. Il fit donc remporter ses présens, & sortit du Serrail, aimant mieux n'avoir point d'Audience, que d'avilir son caractére, en quittant ses armes. Les Ambassadeurs des autres Couronnes eurent moins de fermeté, sur-tout celui de l'Empereur. Mustapha quitta après cela Constantinople, pour jouïr plus à son aise des plaisirs de la vie dans Andrinople; mais pendant qu'il y étoit plongé, quelques milices se soulevérent dans Constantinople, manque de payement, & y massacrérent le Thrésorier. Les Janissaires & les Spahis se joignirent à eux, se plaignant de la trop grande autorité de la Sultane Validé, & du Mufti, qui retenoient le Sultan hors de sa Capitale, pour le mieux gouverner. Le nombre des révoltez s'accrut si fort, qu'ils se trouvérent plus de cent cinquante mille hommes: ils forcérent le Serrail, & enlevérent l'Etendart de la Loi; ensuite ils marchérent à Andrinople. Le Grand Visir voulut leur opposer vint-mille hommes de troupes; mais ceux ci se joignirent aux autres: ainsi il prit la fuite avec Mauro Cordato; le Mufti & son fils furent arrêtés, & le malheureux Mustapha fut déposé, au commencement de Septembre 1703. Son frére Achmet fut mis à sa place; celui-ci partit d'Andrinople, faisant marcher son frére devant lui dans un carosse fermé, & en cet état ils arrivérent à Constantinople. Le Mufti & son fils furent exécutez, après avoir soutenu la question, pour déclarer où étoient leurs thrésors; & cette révolte fut regardée comme une des plus grandes que l'on eût vue depuis l'établissement de l'Empire. * *Mémoires Historiques.*

MUSTASAR, en Latin *Mustasaria Wassa*, bourg de Suéde dans la Cajanie, en Finlande, sur le Golfe de Bothnie, environ à vint cinq lieues de la ville de Biornebourg, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUSUL. *Voyez* MOSUL.

MUSULIPATAN. *Voyez* MASULIPATAN.

MUSULMANS, c'est à dire, *Véritables Croyans*, nom que Mahomet donna à ceux qui embrassoient sa Religion. Les Turcs font encore leur titre d'honneur de ce nom, pour se distinguer de tous ceux qui ne suivent pas leur Loi.

MUSUMELLI, MUSUMENI, MISILMERIO, petite ville avec un ancien château, dans la vallée de Mazara, en Sicile, au septentrion de Girgenti, sur la montagne de Melli, partie de celles de Madonia. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

MUSURUS (Marc) savant Archevêque de Malvasia, dans le XVI siécle, étoit natif de l'Isle de Candie. La réputation qu'il s'acquit par sa Critique sur les Auteurs Grecs, & la beauté de son génie, excitérent la République de Venise à lui donner une Chaire de Professeur à Padoue, qu'il remplit avec une très grande assiduité, & un succès merveilleux. Les Epigrammes Gréques qu'il publia, le firent passer pour très bon Poëte; mais de toutes ses Poësies Gréques, il n'y en a point qui lui ayent fait plus d'honneur que l'Eloge de Platon, qui se trouve au commencement des Oeuvres de ce Philosophe; & qui, si l'on en croit Vossius, fit élever son Auteur à la dignité Archiépiscopale. Musurus avoit quitté Padoue pour aller à Rome, dans l'espérance de s'avancer. Il s'y fit bientôt estimer du Pape Léon X, qui, pour honorer son savoir, le nomma Archevêque de Malvasia dans la Morée; mais peu de tems après, il mourut d'hydropisie l'an 1517, âgé de 36 ans. * Erasme, *in Epist. l.* 23. Paul Jove, *in Elog.* Vossius *de Poët. Græc.* Bayle, *Dict. Critique.*

MUT.

MUTA, la Déesse Muette ou du Silence, appellée aussi *Tacita*. On la croit fille du fleuve Almon. On la nomma *Laleria* à cause de son grand babil, du mot Grec λαλεῖν qui signifie *parler*. Ce nom lui fut donné pour avoir découvert à Junon les amours de Jupiter & de Juturna. Ce Dieu en étant irrité, coupa la langue à cette babillarde, pour la faire ressouvenir à jamais de son crime, & ordonna à Mercure de la conduire aux Enfers, comme étant indigne de voir le jour. Mercure lorsqu'il la conduisoit, fut touché de sa beauté, en jouït, & en eut deux enfans nommés *Lares*. Les Romains sacrifioient à cette Divinité, pour empêcher les Médisans, & joignirent cette fête à celle des Morts, ou à cause qu'elle imitoit leur silence par sa langue coupée, ou parce qu'elle étoit mére des Lares, qu'ils tenoient pour les Génies ou pour les Anges gardiens des hommes pendant leur vie. Ovide décrit une plaisante cérémonie qu'on observoit à ce sujet, pour empêcher la médisance. Une vieille femme entourée de quantité de jeunes filles sacrifioit à la Déesse Muette, mettant trois grains d'encens avec trois doigts dans un petit trou, ayant sept féves noires dans la bouche. Puis elle prenoit la tête d'un simulacre, qu'elle colloit avec de la poix, & la perçoit avec une aiguille d'airain, la jettoit ensuite dans le feu, & la couvroit de menthe, faisant par dessus une effusion de vin, dont elle donnoit à boire à ces filles, se réservant la meilleure partie pour elle, s'enivroit, & les renvoyoit après cela chez elles, leur disant qu'elle avoit attaché les langues des Médisans. Mais peut-être aimera-t-on mieux entendre Ovide de lui-même. Voici comment il s'en explique dans *le second Livre des Fastes, vers* 571. *& suiv.*

Ecce anus in mediis residens annosa puellis,
Sacra facit Tacitæ: vix tamen ipsa tacet.
Et digitis tria thura tribus sub limine ponit,
Quâ brevis occultum mus sibi fecit iter.
Tum cantata tenet cum rhombo licia fusco,
Et septem nigras versat in ore fabas.
Quodque pice astringit, quod acu trajecit ahena,
Obsutum mentha torret in igne caput:
Vina quoque instillat: vini quodcumque relictum est,
Aut ipsa, aut comites, plus tamen ipsa bibit.
Hostiles linguas, inimicaque vinximus ora,
Dicit discedens, ebriaque exit anus.

* *Antiquitez Romaines.*

MUTAFARACAS, en Turquie, Officiers du Grand-Seigneur, qui le suivent toujours, principalement lorsqu'il sort pour se promener de village en village. Ce sont des Spahis, qui sont d'un rang plus relevé que les autres, & qui ont de plus grandes récompenses quand ils sortent du Serrail. *Mutafaraca* signifie un *Spahis distingué*, de *farak*, *distinguer*. Lorsque le Grand-Visir va au Divan, il est aussi accompagné de plusieurs Mutafaracas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

MUTERTE, Royaume des Indes dans le Malabar. Il porte le nom de sa capitale, qui est à cinq lieues de la ville de Cochin du côté du sud. Il y avoit depuis un assez long tems beaucoup de Chrétiens dans ce Royaume, mais le Roi qui étoit Payen ne vouloit pas qu'on y bâtît des Eglises. Enfin en 1581, non seulement il en accorda la permission, mais il consentit qu'on prît le bois nécessaire pour cela, dans une forêt dediée à ses Pagodes. Il permit, en même tems, à tous ses Sujets de faire profession du Christianisme, avec un plein pouvoir aux Jésuites de châtier ceux qui après avoir reçu le Batême, ne méneroient pas une vie conforme à la Loi Chrétienne. L'Eglise eut le nom de S. André. Il y a des Idolâtres par tout ce Royaume, & la résidence de Muterte dépend du Collége de Cochin. * Davity, *Royaume de Cochin.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MUTI (Jean-Marie) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, né à Venise vers le milieu du XVII siécle, a composé en Italien un grand nombre d'Ouvrages, *Aborti d'Ingegno*, Venise 1674; *Le Isole fortunate*, 1679; *La Magdalena pentente*, 1680; *I Fallimenti di Corte*, 1682; *La Magia de Caratteri*, 1682; *Le Rotture del Genio*, 1683; *La Sacra Lega*, 1688; *L'Accademia Sacro-Politica*, Milan, 1695; *La Penna volante ridotta in Penna feria*, Venise 1702; *Le Gemme del Vaticano*, 1705; *L'ozio in trattenimento*, 1705; *La Penna politica*, 1707; *Quaresimale primo*, 1708; *I tre Impegni del divino amore*, 1709; *Quaresimale secondo*, Padoue, 1711; *La Penna critica*, 1716; *Li Ricordi politici à Prencipi Christiani* 1716. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 2.

MUTIA, femme de Jules-César, qui fut aimée par Claudius. * Suétone, *in Julio Cæsare, c.* 50.

MUTIA (la Loi) qui fut publiée l'an 658 de Rome par Q. Mutius Scévola, pour réduire tous les Habitans des villes d'Italie à observer les coutumes & les Loix de leur ville. Elle fut cause de la guerre d'Italie. * Cicéron, *l.* 3. *de Offic. & pro Balbo.*

MUTIAN (Conrad). *Voyez* MUTIEN.

MUTIAN (Jérôme). *Voyez* MUTIANO.

MUTIANO ou MUTIAN (Jérôme) Peintre assez renommé, étoit de Bresse en Italie, & peignit des païsages, qui ont été très bien gravez par Corneille Cort. Il avoit étudié sous le Romanini; & s'attacha dans la suite à la maniére du Titien. Il alla depuis à Rome, où il travailla avec Thadée Zuccharo, & fit grand nombre de portraits, de païsages, & de desseins, d'après les statues antiques & les tableaux des meilleurs Maîtres. Le Pape Grégoire XIII l'employa pour peindre le saint Paul, premier Hermite, & le saint Antoine, qu'on voit dans l'Eglise de saint Pierre. Le Mutian acheva aussi les desseins des bas-reliefs de la Colomne Trajane, que Jules Romain avoit commencez; & c'est par son moyen que nous en avons les estampes, dont Ciaconius a fait l'explication. Il mourut l'an 1590, âgé de 62 ans, & fut enterré dans l'Eglise de sainte Marie Majeure. Ce fut à sa considération que le Pape Grégoire XIII fonda l'Académie de saint Luc de Rome, par un Bref que le Pape Sixte V confirma. Le Mutian laissa deux maisons à cette Académie, & ordonna que si ses Héritiers mouroient sans enfans, tous ses biens retourneroient à la même Académie, pour faire bâtir un Hospice, où pourroient se retirer les jeunes gens qui viendroient à Rome apprendre à peindre, & qui n'auroient pas le moyen de subsister.

MUTIANUS, Auteur Ecclésiastique, au milieu du VI siécle, étoit ami de Cassiodore, à la priére de qui il traduisit de Grec en Latin les Commentaires de saint Jean Chrysostome sur les Epîtres de S. Paul aux Romains. * Cassiodore, *Lect. Divin. c.* 8.

MUTIANUS. *Voyez* CRASSUS (M. Licinius.)

MUTIEN, connu sous le nom de CONRADUS MUTIANUS RUFUS, Chanoine de Gotha en Allemagne, & natif d'Hohemburg, dans la Hesse, étudia en son païs & en Italie, & se rendit très habile dans la Jurisprudence. Un de ses fréres étoit Chancelier du Landgrave de Hesse. Il pouvoit lui-même prétendre à des emplois considérables; mais il se contenta d'un Canonicat à Gotha, où il vivoit tranquillement. On dit qu'il avoit fait graver ces mots sur la porte de sa maison, *Beata tranquillitas.* Il entretint commerce de Lettres avec les Sa-

Savans de son tems, & mourut le 30 Mars 1526. * *Voyez* sa Vie, parmi celles des Jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

MUTIMUS, Dieu du silence, étoit ainsi appellé, du verbe Latin *mutire*, qui signifie *parler entre ses dents*, comme font ceux qui n'osent pas déclarer ouvertement leurs sentimens. Les Anciens croyoient que c'étoit par l'entremise de cette fausse Divinité qu'on avoit le pouvoir de tenir ses pensées cachées. * Turnébe, *l.* 17.

MUTINUS. *Voyez* MUTUNUS.

MUTIO. *Voyez* MACAIRE, dit *Mutio*.

MUTIUS ou MUTIENS, famille. La famille des MUTIUS ou MUTIENS, *Gens Mutia*, étoit illustre à Rome parmi les plébeïennes, & donna divers Magistrats à la Republique. C. MUTIUS SCEVOLA obtint le premier ce surnom, par sa constance incroyable: nous en parlerons dans un Article exprès. Q. MUTIUS SCEVOLA fut Préteur, l'an 575 de la fondation de Rome, & 179 avant Jésus Christ; puis l'an 580, & 174 avant Jésus Christ, il exerça le Consulat avec Sp. Posthumius Albinus. Un de ses fréres, P. MUTIUS SCEVOLA, fut Consul l'an 679, & 175 avant Jésus Christ, avec M. Æmilius Lepidus. Il fut pére de P. MUTIUS SCEVOLA, excellent Orateur, qui fut Grand Pontife, puis Tribun du peuple l'an 613, & 141 avant Jésus Christ, sous le Consulat de Cn. Servilius Cœpio, & de Q. Pompeius Rufus. Le même fut encore Préteur l'an 618, & fut, l'an 621 & 133 avant Jésus-Christ, élevé au Consulat, avec L. Calpurnius Piso. On dit que ce fut Mutius, qui, pendant son Consulat, persuada adroitement à Tibérius Gracchus, Tribun du peuple, de publier la Loi Agraria: ce qui fit un terrible bruit à Rome. Tous les riches s'y opposérent, de quelques corps qu'ils fussent; & les pauvres, au contraire, la demandérent avec passion. Octavius, aussi Tribun du peuple, intéressé, comme riche, ou gagné par le Sénat, s'y opposoit, & rompit toutes les mesures de Gracchus, lequel ne sachant par où rompre cet obstacle, fit déposer Octavius. On nomma des Commissaires, pour faire la division des terres, après que la Loi eut été approuvée du peuple. T. Gracchus fut un de ces Commissaires, & peu après, lorsqu'Attalus Roi de Pergame eut fait le Peuple Romain héritier de son Etat & de ses biens, il demanda encore, pour flatter le peuple, que l'argent de ce Prince lui fût distribué. Le Sénat s'y opposa fortement, & ordonna à Mutius de faire périr Gracchus, qui fut obligé de s'enfuir au Capitole. Scipion Nasica, Grand-Prêtre de Jupiter, monta au Capitole, suivi des Sénateurs & des plus riches Plébéïens; & c'est en cette occasion que Gracchus fut tué. Mutius étoit enjoué, & aimoit quelquefois à se divertir au jeu. C'est aussi de lui qu'on a dit qu'il étoit Scévola dans les affaires de la République, & homme dans le particulier, avec ses amis. Valére Maxime s'est trompé, en attribuant cet éloge à Mutius *l'Augure*. Quoi qu'il en soit, P. Mutius fut très habile & laissa dix Livres de Droit.

MUTIUS (C.) dit CORDUS, puis SCEVOLA, Romain, rendit son nom célébre par sa constance incroyable. Porsenna, Roi des Toscans, assiégeoit Rome l'an 247 de la fondation de cette ville, & le 507 avant Jésus Christ, pour y rétablir la famille de Tarquin *le Superbe*. Mutius résolu de se dévouer pour le salut de sa patrie, que Porsenna avoit réduite aux derniéres extrémitez, tenta vainement de se défaire de ce Prince; & tua un des Sécretaires de Porsenna, qu'il prit pour Porsenna même. On le mena à ce Roi, occupé pour-lors à faire un sacrifice. Il demanda à Mutius, qui l'avoit porté à une si méchante action? *Sache*, lui dit fiérement ce Romain, *que nous sommes trois cens jeunes hommes qui avons juré devant les Dieux de mourir tous, ou de te poignarder au milieu de tes Gardes*. Porsenna le condamna à avoir la main droite brûlée, & Mutius la portant sur le brasier qui venoit de consumer la victime, la laissa brûler avec une constance qui fit frémir ceux qui le regardoient. Le Roi charmé de la constance de Mutius, par une générosité qui n'étoit pas moindre que celle de ce Romain, commanda qu'on l'ôtât de ce feu, & le renvoya libre dans Rome, où il acquit le surnom de *Scévola* ou de *Gaucher*, qui demeura à sa famille. Peu après, ce Roi fit la paix avec les Romains. Divers Auteurs ont parlé avec éloge de cette action de Mutius, que Martial a prise pour sujet de trois Epigrammes. * Florus, *l.* 1. *c.* 10. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 3. *ex.* 1. Aurelius Victor, *de Vir. Illust. c.* 12. Martial, *l.* 1. *Epigr.* 22. *l.* 8. *Epigr.* 30. *l.* 10. *Epigr.* 25. Denys d'Halicarnasse, &c.

MUTIUS SCEVOLA (Q.) dit *l'Augure*, fut un excellent Jurisconsulte, & enseigna le Droit à Cicéron, qui parle souvent de lui. Il épousa la fille de Lælius, fut aggrégé dans le Corps des Augures, & donna en mariage une de ses filles à Lucius Crassus, qu'il eut soin d'instruire dans la Jurisprudence. Mutius fut Préteur en Asie, & Consul l'an 637 de Rome, & 117 avant Jésus-Christ, en même tems que L. Cæcilius Metellus, avec lequel il triompha de la Dalmatie. Il rendit de grands services à la République pendant la guerre Marsique, quoiqu'il fût fort âgé; & se déclara pour Marius contre Sylla. Lucilius, Poëte, qui ne fut pas de ses amis, lui lança quelques traits dans ses Satyres; mais Mutius n'en témoigna aucun chagrin. * Tite-Live, *c.* 40 & 41. Pline, *l.* 2. *c.* 31. Pomponius, *de Origine Juris*. Cicéron, *de Orat. in Lælio & alibi*. Cassiodore, *in Fast. Consul.* Bernardinus Rutilius, *in Vita Jurisc.* Richardus Streinnius, *in Famil Rom. &c.*

MUTIUS SCEVOLA (Q.) Consul Romain, & excellent Jurisconsulte, fut Pontife, & quelque tems après Préteur en Asie. A son retour à Rome, on le fit Tribun du peuple l'an 648 de Rome, & 106 avant Jésus-Christ, sous le Consulat de Q. Servilius Cœpio, & de C. Attilius Serranus. Depuis, il eut encore la charge d'Edile, & fut enfin Consul l'an 659 de Rome, & 95 avant Jésus-Christ, avec C. Licinius Crassus. Il gouverna l'Asie avec tant de prudence & de justice, qu'on le proposoit ordinairement pour exemple aux Gouverneurs qu'on envoyoit dans les Provinces. D'ailleurs, il composa divers Ouvrages de Droit, & eut la réputation d'être un parfait Orateur. Cicéron disoit de lui, qu'il étoit l'Orateur le plus éloquent de tous les Jurisconsultes, & le plus habile Jurisconsulte de tous les Orateurs, *Jurisperitorum eloquentissimus, & eloquentium jurisperitissimus* Ce grand homme fut assassiné l'an 672 de Rome, & 82 avant Jésus-Christ, pendant les guerres de Marius & de Sylla. Il s'étoit jetté dans le Temple de Vesta, où C. Fimbria le perça de coups, par ordre du Préteur Damasippe. On jetta son corps dans le Tibre. Au reste, il fut le premier qui rassembla tout le Droit Romain en XVIII livres. * Cicéron, *de Orat. ad Attic.* 8. *De Offic. in Brut.* Solin, *c.* 29. Velleius Paterculus, *l.* 2. Florus, *l.* 3. Lucain, *l.* 2. Pomponius, *de Origine Jurisconsult.* Valére-Maxime, *l.* 8. *c.* 26. Bernardinus Rutilius. *in Vitis Jurisconsult.*

* MUTIUS (Hulderic) naquit à Stokken dans le Turgow. Il fut Professeur à Bâle dans le XVI siécle, & il s'y rendit recommandable par ses Ecrits, & particuliérement par celui qui a pour titre *Res Germanicæ*. * *Gr. Dict Univ. Holl.*

MUTSAERTS ou MUDZAERDS (Denys). *Voyez* MUDZAERT.

MUTUNUS ou MUTINUS, infame Divinité des Romains, étoit presque la même que le Priape des Grecs. Les nouvelles mariées alloient prier devant la statue de Mutinus, où l'on célébroit des cérémonies deshonnêtes, que les anciens Péres ont souvent reprochées aux Payens. * Arnobe, *Adversus Gentes*, *l.* 4. Lactance, *Inst. Divin. l.* 1. *c.* 20. Saint Augustin, *De Civit. Dei*, *l.* 4. *c.* 9. & *l.* 6. *c.* 9. *&c.*

MUX. MUY. MUZ.

MUXACRA, anciennement *Murgis* & *Murgi*, bourg avec un bon château, sur la côte du Royaume de Grenade en Espagne, à dix lieues d'Alméria vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

MUYDEN. *Voyez* MUIDEN.

* MUYS VAN HOLY, nom d'une ancienne famille considérable de Hollande, de laquelle étoit issu ADRIEN Muys van Holy, qui fut plusieurs fois Bourguemestre de Delft, & outre cela Conseiller & Receveur-Général de la Hollande Méridionale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MUZARABES ou MOZARABES, anciens Chrétiens d'Espagne. *Cherchez* MUSARABES.

MUZIO (Pio) Abbé de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation du Mont-Cassin, étoit de Milan, où il naquit le 15 Mai 1574. Il fut choisi dans son Ordre pour venir solliciter quelques affaires importanttes à la Cour de France, sous le régne de Louïs XIII, & mourut en 1659, âgé de 86 ans. Cet Abbé a écrit des Considérations sur Tacite; des Discours de Politique; des Discours Académiques; des Lettres Latines, &c. * *Voyez* son Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres, de l'Abbé Ghilini.

MUZON, MUSSON, petite ville peu considérable, capitale du Comté qui porte son nom, & située à sept lieues de Javarin vers le couchant. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Motenum*, ville de la Haute Pannonie, que d'autres mettent à *Pruk ander Leyte*, en Autriche. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUZON (le Comté de) petite contrée de la Basse Hongrie. Elle est entre le Comté de Sopron, l'Autriche, & le Danube. Muzon, Altenbourg, & Newsidler en sont les lieux principaux. * Maty, *Diction. Géogr.*

MUZZARELLO (Jérôme) né à Bologne en Italie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Professeur de Théologie dans sa patrie, lorsqu'on commença à tenir le Concile de Trente, aux premiéres sessions duquel il assista. En 1547, il fut fait Inquisiteur-Général dans sa patrie; en 1550, Maître du Sacré Palais; & enfin en 1553 le onziéme Décembre, le Pape Jule III lui conféra l'Archevêché de Conza, dans le Royaume de Naples. Il gouvernoit déja cette Eglise, lorsqu'il fut nommé Nonce Apostolique auprès de l'Empereur Charles Quint. On assure qu'il a laissé un Traité contre la Doctrine de Luther, & un petit Ouvrage de l'Autorité du Pape; mais on ne sait où ils ont été imprimez. Muzzarello mourut dans son Eglise en 1561. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

MYA.

MYA, bourg dans la moitié de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Les Habitans en étoient fort vaillans. Il arriva une dispute entre les Juifs qui demeuroient au delà du Jourdain, & ceux de Philadelphie, au sujet de ce bourg. Joséphe en parle dans ses *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 1.

MYAGRUS, nom d'un certain Dieu du Paganisme, qui avoit pour son intendance le soin de chasser les mouches, que les Grecs appellent μυίαι. On lui faisoit des sacrifices en Arcadie. Il y avoit à Rome dans le marché aux bœufs, un endroit d'où les mouches n'approchoient jamais; & les Romains croyoient que cela n'arrivoit que parce qu'Hercule avoit autrefois imploré dans ce même endroit le secours du Dieu Myagrus contre les mouches; & que ce Dieu continuoit toujours depuis le même miracle qu'il avoit fait en faveur d'Hercule. Ce qui a donné occasion au culte du Dieu Myagrus, est apparemment

remment l'importunité des mouches, qui est si grande, surtout dans les païs chauds, que quelques-uns ont cru qu'il ne falloit pas moins qu'une Divinité pour les chasser. C'est la pensée de Solin, où plutôt la raillerie qu'il fait de cette superstition. Saint Grégoire de *Nazianze*, dans son premier Discours contre Julien, fait mention d'un autre Dieu, nommé *Mouche*, Dieu d'Accaron, proposé pour chasser les mouches. Il le nomme *Myia*, *Mouche*; parce que les Accaronites, peuples de la Judée, en avoient une Idole, qu'ils révéroient sous le nom de *Béelzebuth*, c'est à dire, *Dieu des Mouches*. * Cartari, *Images des Dieux*. Pline *l.* 10. *c.* 28. *Voyez* J. Selden, *de Diis Syris*, & Cl. Saumaise, *in Solinum*.

M Y C.

MYCALE, promontoire, ville, & montagne au même endroit de l'Asie Mineure, vis à vis de l'Isle de Samos, qu'Etienne de Byzance met dans la Carie. Hérodote, *l.* 1. Pausanias, & Strabon *l.* 14, les mettent dans l'Ionie. Plutarque en parle dans la Vie de Camille. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque*.

MYCALESSE, ville ancienne de la Gréce dans la Bœotie. Ses Habitans étoient adonnez à l'Agriculture. Il y avoit un Temple consacré à Cérès, & ils mettoient au pié de sa statue toutes les sortes de pommes que l'Automne produit. On dit qu'elles conservoient leur fraîcheur toute l'année. * Davity, *Bœotie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MYCATE, nom d'une fameuse Magicienne, dont Ovide fait mention. * Ovide, *Metam. l.* 12.

MYCENES, *Mycenæ* & *Mycene*, ville du Péloponnése, aujourd'hui LA MORÉE, est célébre dans les Poëmes d'Homére. Persée jetta les fondemens de cette ville vers l'an 2722 du Monde, 1313 avant Jésus-Christ, & 3401 de la Période Julienne. Il est certain que la postérité de ce Héros y régna quelque tems, & nous trouvons qu'ensuite Atrée & Thyeste, & leurs Descendans connus sous le nom de Pélopides, y régnérent jusqu'à l'an 2906 du Monde, & 1129 avant Jésus-Christ, de sorte que ce Royaume a duré 185 ans; mais il est presque impossible de donner une Suite exacte de ces Rois. Eusébe en a donné une dans sa seconde Chronique, que le Pére Pétau a eu raison de rejetter, puisque cet Auteur ne s'accorde pas avec lui-même; mais celle qu'il lui a substituée n'est pas plus recevable. Cet habile Critique ne pouvoit manquer de se tromper en cet endroit; il rapprochoit trop la mort d'Hercule, & les diverses entreprises que sa postérité fit sur le Péloponnése. Ce que d'autres ont imaginé a le même défaut. Eusébe en remaniant cette Suite des Rois à diverses reprises, dans sa premiére Chronique, leur a bien pu fournir des citations d'Auteurs capables d'éblouïr; mais ils ne pouvoient découvrir la vérité, parce que, suivant leurs préjugez, ils ne croyoient pas qu'on dût reculer de vint-cinq années les entreprises de la postérité d'Hercule. C'est de là que dépend l'intelligence & l'usage d'un très beau passage de quelque ancien Auteur, qu'Eusébe a défiguré en le citant & où il étoit dit, qu'il y avoit eu divers Rois à Mycénes durant 127 ans avant la prise de Troye, & que de ces Rois, les uns descendant de Persée, avoient régné 82 ans dans cette ville, & les autres descendant de Pélops, y en avoient régné quarante-cinq. Persée, Fondateur de Mycénes, eut pour successeur Sthénélus son fils, qui partagea la succession avec ses fréres & ses neveux, d'où vient qu'on trouve en même tems divers Rois, soit à Mycénes ou dans les places qui en dépendoient. Sthénélus eut Eurysthée son fils pour successeur; & celui-ci fut tué par Hyllus, l'un des fils d'Hercule, l'an 2804 du Monde, & 1231 avant Jésus-Christ. En lui finit la postérité de Persée, après 82 ans de régne. Il y eut alors une espéce d'anarchie qui dura trois ans; les Héraclides ayant demeuré un an dans le Péloponnése, l'abandonnérent, & se repentant ensuite de cette démarche, ils y revinrent pour la seconde fois l'an 2807 du Monde, & 1228 avant Jésus-Christ, quarante-cinq ans avant la prise de Troye. Les peuples effrayez de leur retour, offrirent alors la Couronne à Atrée, fils de Pélops, qui régnoit depuis trente trois ans dans l'Elide. Atrée se l'assura par la défaite des Héraclides, qui s'engagérent par un Traité à ne faire de nouvelles entreprises qu'au bout de cent ans. Il régna 20 ans, & Thyeste son frére lui succéda, l'an 2827 du Monde, & 1208 avant Jésus-Christ; après quoi régna Agamemnon, fils ou petit-fils d'Atrée, à qui la Couronne appartenoit de droit; ce qui a pu donner occasion à quelques-uns, de lui donner vint-sept ou vint-huit ans de régne, au lieu de quinze, comme s'il avoit commencé à régner aussitôt après la mort d'Atrée, & que Thyeste, à qui nous donnons douze ans, après un Ancien, n'eût été que le Régent du Royaume pendant son bas âge. Agamemnon comptoit la treiziéme année de son régne lorsque Troye fut prise, & il fut tué deux ans après par Egysthe, qui lui succéda. Eusébe donne six années de régne à celui ci, & cinquante-huit à Oreste, fils d'Agamemnon, qui le tua; ce qui ne peut être vrai dans aucun systême, les Héraclides étant rentrez dans le Péloponnése, & s'en étant rendus les maîtres, presque aussi-tôt après la mort d'Oreste, l'an du Monde 2906, & 1129 avant Jésus-Christ, comme nous le prétendons, ou vint-cinq ans après, selon le Pére Pétau & les autres. Strabon marque positivement que de son tems, c'est à dire, sous le régne d'Auguste, & vers la naissance de Jésus-Christ, Mycénes ne subsistoit déja plus. Cependant, si l'on croit les conjectures de le Noir, & celles de Sophien, c'est aujourd'hui, ou *Charia*, ou *Agios Adrianos*, à dix-huit milles de Corinthe. * Strabon, *l.* 8. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 2. Etienne de Byzance.

MYCERINUS, Roi d'Egypte, fils de *Chépbrénès*, passa chez eux pour un Roi très juste. Il régnoit vers l'an 789 avant Jésus-Christ. * Hérodote, *l.* 2.

MYCITHUS, Esclave d'Anaxilaüs, Roi des Rhégiens, ayant été nommé par son Maître pour avoir soin de l'éducation de ses deux enfans, & du gouvernement du Royaume, se comporta si bien, que les Rhégiens ne firent point de difficulté de lui obéir. Quand ses pupilles furent parvenus en âge, il leur remit leurs biens & leur Royaume, & s'étant contenté d'une pension médiocre, il se retira à Olympie, où il passa le reste de ses jours tranquillement. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *c.* 11. Justin, *l.* 4.

MYCON. *Cherchez* MICON.

MYCONE, aujourd'hui MICOLI, Isle de la Mer Egée, & l'une des Cyclades, est entre celle de Nicaria au levant, celle de Teno & d'Andri au septentrion, & a été nommée diversement par les Anciens, *Myconos*, & *Mycone*. Cette Isle produit du vin, de l'orge, du coton, & une grande quantité de gibier. Les Poëtes ont feint que les Géans vaincus par Hercule, furent ensévelis dans l'Isle de Mycone: ce qui donna lieu à ce proverbe des Anciens: *Omnia sub unam Myconum congerere*. Les Habitans de cette Isle étoient la plupart chauves, & aimoient à manger chez les autres, d'où sont venus encore ces proverbes: *Myconiorum more*, & *Myconius conviva*. Au reste, cette Isle n'est séparée de celle de Délos que par un trajet de trois milles, & non pas de quinze milles, comme le dit Ferrari dans son Dictionnaire Géographique. Entre Mycone & Délos, il y a un Ecueil que les Francs appellent *Dragomnera*, & les Grecs *Tragonisi*, comme qui diroit l'*Isle des Boucs*. Le circuit de Mycone est d'environ trente milles. Elle n'a point de forteresse: c'est pourquoi les Turcs n'oseroient l'habiter, de peur que les Corsaires Chrétiens ne les y viennent enlever, pour les faire Esclaves. Néanmoins les galéres du Grand-Seigneur ne manquent pas tous les ans d'y venir prendre le *carasch* ou tribut. Le nombre des Habitans ne monte guéres qu'à 2000, & l'on y trouve quatre femmes pour un homme; parce que la plupart de ces Insulaires sont Mariniers ou Corsaires, & qu'il n'en revient presque jamais la moitié de ceux qui vont chercher fortune. Il y a environ trente Eglises Gréques, & une seule Latine. Le Commandant de la ville étoit un Grec de Constantinople l'an 1675. * Strabon. Pline. Plutarque. J. Spon, *Voyage d'Italie, &c.*

MYCONIUS (Frédéric) surnommé *Mecum*, Théologien Luthérien, naquit à Lichtenfelt en Franconie, l'an 1491. A l'âge de treize ans, il fut envoyé au Collége à Anneberg, & y demeura plus de six ans, au bout desquels il se jetta dans le nouveau Couvent des Franciscains de cette ville. La premiére nuit qu'il passa dans ce Couvent, il eut un songe remarquable, qu'il décrivit fort au long dans une Lettre adressée à Paul Eberus. Il s'aquitta exactement de tout ce à quoi sa qualité de Moine l'obligeoit, & choisit pour ses Patrons les Apôtres, les Martyrs & les Confesseurs. Il lut assidûment les Oeuvres de S. Augustin & celles de Lombard & d'Alesius. Pendant sept années consécutives, il lut à table la Bible Latine avec les Gloses de Lyra, tellement qu'il la savoit presque toute par cœur, se contentant d'en avoir une science historique sans en pénétrer l'esprit. Il quitta enfin les études & voulut apprendre un métier, s'attachant tantôt à celui de Relieur, tantôt à celui de Tourneur & tantôt à celui de Menuisier. Dans ce tems-là, le fameux Jean Tetzel vint à Anneberg, & Myconius l'entendit pendant deux ans. Comme la Bulle de Pape portoit qu'on donneroit gratis des Indulgences aux pauvres, Myconius en voulut avoir à ce prix-là; mais Tetzel le refusa. Il passa ensuite à Leipsic, & de là à Weimar, où il prit les Ordres en 1506, & chanta sa premiére Messe le jour de la Pentecôte, en présence des Ducs de Saxe Jean, & Jean-Frédéric son fils, qui en firent les frais. Comme l'année suivante Martin Luther s'opposa à Tetzel à Wittenberg, Myconius se rangea d'abord du côté de Luther, & s'attira par-là bien des chagrins. Les Moines le poursuivirent de toutes leurs forces, & observérent jusques à la moindre de ses démarches, tellement que pendant 18 mois il n'osa parler, ni écrire à qui que ce fût, & il s'en fallut peu que l'on ne le mît dans un cachot pour le reste de ses jours. En 1518, il fut appellé à la prédication à Weimar, où, dans le commencement il prêchoit suivant les sentimens de l'Eglise Romaine; mais après la lecture des Ecrits de Luther, il changea de ton, & il passe pour être le premier des Prédicateurs de la Thuringe, qui se soit opposé à la Religion Romaine. En même tems il écrivit une Lettre à Anneberg, dans laquelle il remercioit Dieu, de ce qu'il lui avoit plu de le retirer de *la Maison de servitude de Pharaon*, & il exhortoit cette ville à ne se laisser point détourner de la Vérité qu'elle avoit reconnue. En 1524, il fut envoyé à Gotha pour y abolir la Religion Romaine. L'année suivante, il employa tous ses soins à appaiser le tumulte des Paisans, ou du moins à faire en sorte que Gotha n'en fût pas inquiétée. Par un seul discours il toucha un grand nombre de Paisans rebelles & les détourna de leur dessein, qui étoit de démolir quelques châteaux & d'exterminer les familles nobles. Il fit diverses fois le voyage des Païs-Bas avec Jean-Frédéric, Duc de Saxe. Il prêcha à Dusseldorff, disputa publiquement contre les Moines à Cologne en 1527, & fit imprimer le précis de cette dispute. Il annonça aussi ses sentimens à Brunswic, Zell, Soest en Westphalie, & en quelques autres endroits, où il avoit suivi le Duc de Saxe. Il se trouva à l'Assemblée des Protestans tenue à Smalcalde, & aux Diétes de Francfort & de Nuremberg. En 1538, il fut envoyé auprès de Henri VIII, Roi d'Angleterre, avec le Chancelier de Weimar. Il s'entretint alors à Londres au sujet de la Religion, avec trois Evêques, & quatre Docteurs en Théologie. Après son retour, Henri, Duc

Duc de Saxe, l'appella en Misnie l'an 1539, pour y entreprendre la Réforme de l'Eglise, conjointement avec quelques autres Théologiens; ce qui ayant été fait, il visita les Eglises de la Thuringe, & établit par-tout des Ecoles. Deux ans avant sa mort il écrivit un Livre sur l'onguent aromatique dont Marie avoit oint les piez du Sauveur à Béthanie, & sur ce que Judas en témoigna du chagrin; ce qui n'étoit qu'une allégorie contre les Courtisans qui ne voyoient pas de bon œil que l'Electeur augmentât les gages des Ecclésiastiques & des Maîtres d'Ecole. Cet Ouvrage fit beaucoup de fruit. Il mourut en 1546, âgé de 55 ans. * Antonius Probus, *in Oratione de vita & obitu Myconii.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Sagittarius, *in Hist. Gothana.* Seckendorff, *Hist. Lutheran. Dict. Allemand.*

MYCONIUS, (Oswalde) surnommé *Geisshauser*, Théologien, né à Lucerne en Suisse l'an 1488, vint a Bâle en 1504, y étudia sous Erasme & sous Henri Glaréan, & y obtint successivement les places de Maître d'Ecole à S. Théodore & puis à S. Pierre. Erasme en fit grand cas à cause de la beauté de son génie, quoique dans la suite il en jugeât un peu différemment, après avoir appris que Myconius étoit dans les sentimens d'Oecolampade. Quelque tems après il fut appellé à Zurich, où on lui donna une place de Régent. Il y demeura pendant trois ans, au bout desquels il eut une vocation pour Lucerne, où on le mit à la tête du premier Collége de la ville. Mais comme il tâchoit d'insinuer les sentimens des Protestans à ses Ecoliers, on lui donna son congé en 1523. De retour à Zurich il y régenta encore. En 1531, il revint à Bâle, & y obtint la place de Pasteur à S. Alban vers la fin de cette année. Dans la suivante il fut élu premier Pasteur ou *Antistes* des Eglises de Bâle, à la place d'Oecolampade, poste dans lequel il demeura pendant 20 ans. On lui donna en même tems la charge de Professeur en Théologie, qu'il remplit pour le moins jusques en 1541, mais qu'il résigna à la fin, parce qu'il ne voulut pas prendre le degré de Docteur en Théologie. Il ne conserva que son Pastorat, dans lequel il mourut le 15 Octobre 1552. Quelque tems auparavant il avoit été frappé d'apoplexie, étant en Chaire, & obligé par là d'abandonner ses fonctions Pastorales à Th. *Geyrfalck.* Il y en a qui ont dit, que dans la controverse au sujet de l'Eucharistie il avoit penché vers le sentiment de Luther, & s'étoit rendu suspect dans l'Académie; mais tout cela n'est appuyé que sur un faux rapport de Pantaléon, puisque Chr. Uritisius, son contemporain, qui l'a connu & qui a composé son Epitaphe, dit en termes exprès, que *Myconius a desservi fidélement l'Eglise de Bâle pendant vint ans, sans s'être éloigné en rien des traces d'Oecolampade.* Outre cela on sait qu'il ne s'écarta jamais de la Confession de Bâle, qui fut réimprimée diverses fois de son tems, & même avec des Remarques. Il a aussi traduit en Latin le Catéchisme d'Oecolampade, qu'il a toujours fort recommandé à la Jeunesse. Dans les Synodes tenus à Constance en 1534, & à Bâle en 1536, il s'en est toujours tenu à la Confession Helvétique au sujet de la Ste. Céne; & dans l'Histoire de la Vie de Zwingle qu'il publia, il loua sur-tout ce Réformateur de la pureté de sa doctrine à l'égard de la Ste. Céne. Théod. Zwinger a prouvé tout ceci fort au long, par des passages tirez des Ouvrages imprimez & manuscrits de Myconius, dans son *Theat. Sap. Cœlest. Exercit. Theol.* Voici les titres des Ouvrages imprimez de Myconius, *Expositio in Evangel. Marci*; *Enarratio in Psalm.* 101; *Versio Latina Catechismi Johannis Oecolampadii*; *Commentarius in Henrici Glareani Poëma de situ Helvetiæ*; *Suasoria ad Sacerdotes Helvetiæ, ut de Tigurinis malè loqui desinant*; *Narratio de vita & obitu Huldrici Zwinglii*; *Tractat. de liberis ritè educandis*; *Præfatio in Oecolampadii Enarrat. Matthæi & Marci.* On ne sait pas si ses Commentaires sur S. Matthieu, S. Luc, S. Jean, Isaïe, Jérémie & Jonas, ont été imprimez. * Pantaléon, *Prosopographia*, *l.* 3. Urstisius, *in Chron. Basil. l.* 8. *c.* 14. Erasmus, *Epist. l.* 2. *p.* 56. Melchior Adam, *in vitis Theologor. German. Diction. Allem. de Bâle.*

M Y D.

* MYDORGE (Claude) Parisien, célébre Mathématicien du XVII siécle, fils de Jean Mydorge, Seigneur de la Maillarde, Conseiller au Parlement, l'un des meilleurs Juges de la Grand'-Chambre, & de Magdelene de Lamoignon, sœur de Chrétien de Lamoignon, Président à Mortier, tante de M. de Bullion, Surintendant des Finances. Il naquit l'an 1585, & se maria avec Mademoiselle de la Haye, fille d'un Auditeur des Comptes, sœur de M. de la Haye Ambassadeur à Constantinople. Il fut d'abord Conseiller au Châtelet, puis Thrésorier de France en la Généralité d'Amiens, seulement pour avoir un titre. Il fut fort goûté de M. Descartes, & ils se liérent l'un à l'autre de la plus étroite amitié. Dans la dispute que ce dernier eut avec M. Fermat, Mathématicien célébre à Toulouse, il prit le parti de son ami, & fut ensuite un des Médiateurs de la paix qui se fit entre ces deux Savans en 1638. Avant ce tems-là il s'étoit fait connoître par quelque Ecrit, sur les Sections Coniques. En 1639, il donna sur le même sujet un Traité Latin en quatre livres. Cette matiére ne lui semblant point épuisée, il ajoûta quatre autres livres aux quatre premiers; mais il les garda dans son Cabinet jusqu'à sa mort, & ils n'ont point été encore imprimez. En 1640, le Lord Cavendish, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, parla de M. Mydorge au Roi Charles I, pour l'attirer en Angleterre. Ce Prince lui fit des offres très avantageuses, mais on eut de la peine à les lui faire goûter. On en vint cependant à bout, mais les troubles survenus dans ce Royaume firent échouer l'affaire. M. Mydorge mourut à Paris au mois de Juillet 1647, âgé de 62 ans. Il a dépensé près de cent mille écus de son bien à la fabrique des verres de lunettes & de miroirs ardens, aux expériences & à divers autres usages des Mathématiques. Il a laissé en manuscrit, un Traité de la Lumiére, un Traité de l'Ombre, & un Traité de la Sciotérique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

M Y E.

MYE (Frédéric Vander). *Voyez* VANDER MYE.

* MYERDMAN (Etienne) Brabançon d'origine, s'étant réfugié en Angleterre pour se soustraire à la persécution, s'établit à Londres sur le pié d'Imprimeur. En 1552, il imprima le Livre que le Baron de Lasco, Polonois, qui avoit été fait Inspecteur-Général des Eglises des Etrangers, avoit compolé en Latin touchant les Sacremens. La persécution qui s'éleva sous la Reine Marie, l'obligea à sortir d'Angleterre avec de Lasco, Micronius & Utenhoven, en 1553, & il courut la même fortune qu'eux. Ils arrivérent tous ensemble à Embden, le 26 Mars 1554, où il devint Membre de l'Eglise qui s'y étoit formée, & où, a la recommandation du Baron de Lasco, il obtint le droit de Bourgeoisie. En 1556, il y imprima la premiére Bible Flamande, & il en fit une seconde édition en 1558. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

MYEROP, nom d'une famille considérable des Païs-Bas, laquelle fut éteinte en l'an 1570.

M Y G.

MYGDON. *Voyez* MYGDONIUS.

MYGDONIE, ancien païs de la Macédoine, entre le fleuve Strymon, aujourd'hui *Stromona*, & l'*Axius*, que Sophien nomme *Vardari*, vers le Golfe d'*Aiomana*, avoit pour principales villes, Apollonia, Antigonia, Amphipolis, &c. On donna le nom de MYGDONIE à une contrée de Mésopotamie, qui étoit le long d'un fleuve de ce nom. Quelques Auteurs ont cru que ces peuples tirérent leur nom d'un Prince, qu'ils appellent Mygdonius; mais Pline assure qu'ils le tenoient des Mygdoniens de Macédoine. Peut-être que ceux ci avoient envoyé une Colonie en Mésopotamie. * Hérodote. Ptolomée. Strabon. Pline. Sophien

MYGDONIENS, Peuple. *Voyez* MYGDONIE.

MYGDONIUS, fleuve qui baigne les murailles de Nisibe, dans l'ancienne Mésopotamie, maintenant *Nisibin*: il arrose le Diarbek, & se va rendre dans le Tigre. * Sanson.

MYGDONIUS ou MYGDON, Roi de Thrace, étoit fils de *Cisseus*, & frére d'*Hécube*, femme de *Priam*. Virgile fait mention de Chorœbus, son fils, qui se trouva au siége de Troye, & qui fut épris d'amour pour Cassandre. Il est appellé Mygdonide dans Virgile, c'est à dire, fils de Mygdon. Un Auteur s'est trompé en prenant le mot de *Mygdonides*, pour le nom d'une Nation; car, comme Servius l'a très bien remarqué, ces noms ne finissent jamais en *des*. * Eustathe, *in Iliad. l.* 3. Virgile, *l.* 2. Servius, *in Virg. &c.*

M Y L.

MYL (Vander). *Voyez* VANDER MYL.

MYLAW, ville d'Allemagne & du Cercle de la Haute Saxe dans le Markgraviat de Misnie, sur la petite riviére de Gols. Elle est au nord-est de Plawen, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

MYLES, fils de *Lelex*, le plus ancien des Rois de la Laconie, succéda à son pére, & laissa le Royaume à son fils *Eurotas*, l'an du Monde 2519, 1516 avant Jésus-Christ.

MYLITTA, nom que les Babyloniens ou les Assyriens donnoient à Vénus. *Mylittha*, en Syriaque, signifie *qui fait enfanter* ou *engendrer*: ce qui convient très bien à cette Déesse. Les femmes Assyriennes étoient obligées par une Loi, d'aller une fois en leur vie près du Temple de cette Déesse, & de s'abandonner à quelque étranger, qui leur devoit jetter quelque somme d'argent dans le sein. * Hérodote, *l.* 1. Strabon, *l.* 16. J. Selden, *de Diis Syris.*

M Y N.

MYNDE, ville maritime de la Carie, qui étoit autrefois Episcopale & suffragante de Staurople, maintenant *Santa-Croce.* Elle est entre Bargilie & Halicarnasse. On l'appelle aujourd'hui *Mentese*: elle est la capitale de la Province, & le Gouverneur y fait résidence.

M Y O.

MYONTE, ville de l'Ionie, dont parle Plutarque dans la Vie de Themistocle. Elle est vers les frontiéres de la Carie, & près de l'embouchure du fleuve Méandre. Strabon dit dans son Livre, qu'elle étoit une des douze villes de l'Ionie; mais que ses Habitans l'ayant abandonnée, elle fut unie à la ville de Milet, qui étoit proche. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

M Y R.

MYRA, ville de Lycie, près du fleuve de Limyre, & de la ville de même nom. Elle est située sur une colline à vint stades de la mer: elle fut Espiscopale, puis Métropole de Lycie dans l'Exarchat d'Asie. On en met les ruïnes au village de Strumita dans le Mentéseli en Natolie, sous le Turc, & elle est encore à présent le titre d'un Archevêque du Rit Grec. El-

le avoit trente-six villes Episcopales pour suffragantes. * Baudrand, *Diction. Géograph.* De Commanville, *Tables Géograph. & Chronolog. de tous les Archevêchez.*

MYRICE, ville de Macédoine, est la même qu'*Amphipolis.* C'est aussi une Isle de la Mer Rouge. * Etienne de Byzance.

MYRIN, en Latin *Myrinus*, Epithéte donnée à Apollon, de la ville de Myrine en Eolie, où il étoit honoré.

MYRINA, ville de l'Isle de Lemnos, dont elle a été autrefois la principale. Elle est encore entiére & ceinte de vieilles murailles avec un château, où se tiennent quelques Soldats en garnison pour s'opposer aux Corsaires. Les Anciens ont remarqué que l'ombre du Mont-Athos s'étendoit jusques à la place de cette ville, quoi qu'il en soit éloigné de quatre-vintcinq milles. Bellon lui donne le nom moderne de *Lemnos* ou *Stadimum.* Pinet la nomme *Mudro.* C'étoit apparemment la ville que Porcacchio appelle *Mandro-Porcacchio*, puis qu'il la fait la plus grande de cette Isle. On y voyoit autrefois un des plus beaux Labyrinthes du monde, mais il n'en reste à présent aucune marque. * Davity, *Lemnos.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MYRMECIDE, fameux Sculpteur, dont les ouvrages étoient très considérez, travailloit très délicatement en petit, & fit un chariot qu'une mouche couvroit d'une de ses aîles. * Pline, *l.* 36. *c.* 5. Elien, *Var. Hist. l.* 1. *c.* 17. On raconte la même chose de Callicrate. *Voyez* CALLICRATE.

MYRMIDONS, *Myrmidones*, Peuples de Thessalie, qui accompagnérent Achille à la guerre de Troye. Les Poëtes ont feint que c'avoient été des fourmis métamorphosées en hommes, à la priére d'Æacus, Roi d'Egine. *Voyez* EAQUE. * Virgile, *Enéid, l.* 2. Ovide, *in Metam.* Philostrate, &c.

MYRMILLONS, *Myrmillones*, sorte de Gladiateurs, qui combattoient ordinairement contre les Rétiaires. Les armes du Myrmillon étoient une épée, un bouclier, & un casque, au haut duquel il y avoit la figure d'un poisson. Le Rétiaire étoit armé d'une fourche à trois pointes, & portoit un filet de Pêcheur, pour tâcher d'envelopper la tête du Myrmillon, contre lequel il combattoit. Quelques-uns croyent que le nom de Myrmillon vient du mot Grec Μόρμυλος, qui signifie un certain poisson de mer, tacheté de plusieurs couleurs, dont Ovide fait mention dans ses Halieutiques; & que ces Gladiateurs furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient la figure de ce poisson sur leur casque. Turnébe tire l'origine de ce mot de celui de *Myrmidon.* On les nommoit aussi Gaulois, parce que les premiers étoient venus des Gaules, ou parce qu'ils étoient armez à la Gauloise. Lorsqu'ils combattoient, le Rétiaire chantoit, *Ce n'est pas à toi que j'en veux, mais à ton poisson; pourquoi me fuis-tu, Gaulois?* Suétone rapporte que l'Empereur Caligula supprima cette espéce de Gladiateurs. * Turnébe, *Adversaria, l.* 3. *c.* 4. Festus.

MYRO, femme savante, native de Byzance, étoit femme d'*Andromachus* Grammairien, & fut mére d'*Homére*, Poëte Tragique. Elle composa des vers Elégiaques, est fort louée par Athénée, & florissoit du tems de Ptolomée *Philadelphe*, vers la CXXX Olympiade, & l'an 260 avant Jésus-Christ. * Suidas. Athénée.

MYRON, excellent Sculpteur, vivoit sous la LXXXIV Olympiade, l'an 310 de la fondation de Rome, & fut Disciple d'Agélade. Une vache qu'il représenta en cuivre le rendit très célébre, & a servi de sujet à un grand nombre de belles Epigrammes Gréques, dont quelques-unes ont été imitées en François par Ronsard, & par Mademoiselle de Gournay. * *Voyez le IV Livre de l'Anthologie.* Pline, *l.* 34. *c.* 8. Ovide, *l.* 3. *de Ponto*, & Properce, *l.* 2. *Eleg.* 30.

MYRON, Auteur Grec, natif de Priéne, écrivit une Histoire de la guerre des Messéniens contre les Lacédémoniens. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Athénée en fait mention, *l.* 6. & 16, & Pausanias, *in Messeniacis.*

MYRON: c'est ainsi que les Chrétiens Orientaux nomment un baume dont ils font un Sacrement, & dont ils se servent non seulement dans l'administration du Batême, mais encore en diverses autres occasions. Ils regardent la bénédiction prononcée sur le Myron, comme une bénédiction inhérente & sacramentale. Parmi les Oeuvres de Grégoire Naréka, dans la Haute Arménie, qui vivoit dans le dixiéme siécle, & qui est un des Péres de l'Eglise Arménienne, il y a une espéce d'Homélie sur le Myron, où les louanges de ce baume sont portées aussi loin que celles de l'Eucharistie dans les Ouvrages des anciens Péres. Cette Homélie est la 94 dans l'édition de Constantinople procurée l'an 1700 par *Menas*, Patriarche Arménien de Jérusalem. Vardanes s'exprime de la sorte dans *Galanus* au sujet du Myron; „ Nous voyons des yeux du corps, „ *dit-il*, dans l'Eucharistie du pain & du vin, & par les yeux „ de la foi & de l'entendement nous concevons le corps & le „ sang de Jésus-Christ, de même que dans le Myron nous ne „ voyons que de l'huile, mais par la foi nous y appercevons „ l'Esprit de Dieu." Le Myron, dont on trouve la composition dans l'Histoire de l'Eglise d'Alexandrie, écrite par *Vansleb*, ressemble par sa composition & son usage au *Kyphi* décrit par Plutarque, à la fin du Traité d'Isis, comme étant en usage parmi les Egyptiens Idolâtres. * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes, p.* 205. 206. 437.

MYRONIEN d'Amastris dans le Pont, a laissé un Recueil de Narrations semblables, c'est à dire, qu'il a recueilli les Histoires semblables arrivées en divers païs, & les a toutes mises sous un même point de vue. Diogéne Laërce cite assez souvent cet Ouvrage; mais il n'en a donné le titre entier que dans les Vies de Xénocrate & de Théophraste.

MYRRHA, fille de *Cinyras*, Roi de Cypre, est célébre dans les Ecrits des Poëtes. On dit qu'elle devint amoureuse de son pére; qu'elle coucha avec lui sans qu'il le sût, par l'adresse de sa Nourrice; & que ce Prince ayant reconnu son crime, la voulut tuer. Myrrha, qui avoit fui en Arabie, fut métamorphosée en cet arbre qui porte la myrrhe, & accoucha d'Adonis. * Ovide, *Métam. l.* 10.

MYRRHE, sorte de gomme qui vient d'un arbrisseau commun dans l'Arabie, & qui est haut d'environ cinq coudées, d'un bois dur & dont le tronc est chargé d'épines. L'Ecriture distingue deux sortes de Myrrhe; l'une qui coule d'elle-même & sans incision, *Myrrha electa.* C'est la meilleure. Pline en parlant de l'arbre qui porte la Myrrhe, dit, *sudant sponte, priusquam incidantur, stacten dictam, cui nulla præfertur.* L'autre est la Myrrhe simple & ordinaire. On l'employoit dans les parfums & dans les embaumemens, pour préserver les corps de la corruption. Les Mages qui vinrent d'Orient, présentérent à Jésus Christ de la Myrrhe. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

MYRRHENE, étoit, au témoignoge d'Etienne de Byzance, un bourg de l'Attique, de la Tribu Pandionide. Strabon en parle au Livre IX, comme d'un lieu proche de Marathon & la côte de la Mer Egée. Plutarque en fait mention au commencement de la Vie de Démosthéne. * Lubin, *Tables Géographiq. sur les Vies de Plutarque.*

MYRSES, nom que l'on donne à ceux des Princes Tartares, qui sont sujets & tributaires du Grand-Duc de Moscovie. On le donne aussi aux Princes de Perse. * Olearius, *Voyage de Moscovie.*

MYRSILE de Lesbos, ancien Auteur dont on a un fragment sur les Pelasges, dans le premier Livre de Denys d'Halicarnasse. C'est sans doute le même que Strabon cite, *l.* 13, & Pline, *l.* 3. *c.* 7, & *l.* 4. *c.* 12. de même qu'Arnobe, *l.* 3. & 4. Antigone de Caryste nous apprend, *c.* 5. 17. & 129, qu'un de ses Ouvrages étoit intitulé *les Paradoxes Historiques.* Le Scholiaste d'Apollonius, *in* 1. *Argon.* lui attribue aussi une Histoire de Lesbos. Il est celui qui a écrit que les Hyades étoient sœurs de Cadmus, comme le dit le Scholiaste d'Aratus; & c'est ce qu'on ne peut pas bien savoir, non plus que, s'il est différent de ce Myrsile, de qui Strabon écrit, *l.* 13, que Mytiléne eut en même tems le Poëte Alcée, Sappho célébre par ses Poësies, Pittacus l'un des sept Sages, Tyran de sa patrie, & Myrsile qui y usurpa aussi toute l'autorité, ce qui donna lieu à Alcée de le maltraiter dans ses vers, quoique ce Poëte ne fût pas moins ambitieux que lui. Ce seroit en ce cas-là un très ancien Historien, & même un des plus anciens; car il auroit été contemporain de Solon: mais ceux qui le citent ne parlent jamais de son ancienneté. Pour le Traité de Myrsile de Lesbos, *de l'origine de l'Italie, & des Tyrrhéniens*, qu'Anne de Viterbe a publié, personne ne doute que ce ne soit un Ouvrage supposé.

MYRTEE, vint-troisiéme Roi de Thébes en Egypte, succéda à la Reine Nitocris, vers l'an 1553 avant Jésus-Christ. * Manethon, *apud* Eusebium *in Chronic.*

MYRTIL, étoit regardé par les Grecs comme fils de Mercure. Il étoit l'Ecuyer d'Oenomaüs, Roi de Pise, que la Fable & les Poëtes font fils de Mars, & que Pausanias dit avoir été fils d'Alxion. Myrtil conduisoit les chevaux de ce Prince avec tant d'adresse, que sur la fin de la course, son maître atteignoit toujours ceux qui pour avoir Hippodamie, osoient entrer en lice avec lui, & aussi-tôt il les perçoit de son javelot. Myrtil devenu lui même amoureux de la Princesse, & n'osant pas disputer contre Oenomaüs, continua ses fonctions d'Ecuyer: mais on dit, à ce que rapporte Pausanias, qu'il trahit Oenomaüs en faveur de Pélops, après avoir fait promettre à celui-ci qu'il lui abandonneroit Hippodamie pendant une nuit. Pélops, ensuite sommé par Myrtil de lui tenir sa promesse, fut si indigné de son audace, qu'il le jetta du haut de son navire dans la mer. On dit, ajoûte Pausanias, que son corps poussé par les flots sur le rivage, fut recueilli par les Phénéates, qui lui donnérent sépulture, & qui encore du tems du même Pausanias faisoient tous les ans son anniversaire durant une certaine nuit. Mais il faut remarquer que quand cet Historien Grec dit que le corps de Myrtil fut poussé par les flots, il veut dire sur le rivage de l'Alphée, non de la mer: car les Phénéates, comme les autres Arcadiens, étoient bien loin de la mer. Ainsi le corps de Myrtil avoit passé de la mer dans l'Alphée. Pausanias n'est point du sentiment de ceux qui ont cru que l'accident arrivé à Myrtil donna son nom à cette partie de la Mer Egée, qu'on nomme *Myrtoum*, entre le Péloponnése, l'Attique & l'Eubée. „ Il est aisé de juger, dit cet Auteur, que Pélops „ ne faisoit pas alors une longue navigation, & que selon tou- „ te apparence, il s'étoit embarqué vers l'embouchure de l'Al- „ phée pour venir au port d'Elis. Ainsi, ajoûte-t-il, je ne „ crois point que la Mer dite *Myrtoum* ait pris son nom de „ Myrtil; car cette mer s'étend depuis l'Eubée jusqu'à la Mer „ Egée, avec laquelle elle se joint auprès d'une Isle déserte „ dite, *l'Isle d'Héléne.* J'aime donc mieux croire, continue-t- „ il, avec les Eubéens les plus versez dans l'Histoire de leur „ païs, que c'est une femme nommée *Myrto*, qui a donné son „ nom à cette mer. * Pausanias, dans sa Description de la Gréce, *l.* 8. Ovide, *in Ibin.*

MYS.

MYSCILLE, qu'Ovide nomme *Myscelos* & d'autres *Miscellus* & *Miscillos*, fils d'*Alémon* & Habitant de la ville d'Argos, fut accusé comme criminel, pour avoir voulu quitter sa patrie, contre la défense des Loix. Hercule, qui lui avoit expressément ordonné de passer dans la Calabre, trouva le moyen de le faire absoudre. Myscille continua son en-

treprise, & lorsqu'il fut arrivé en Italie, il bâtit sur l'Esare une ville, qu'il nomma *Crotone*. Ce fut en mémoire de Croton, qui avoit logé Hercule à son retour d'Espagne, & qui étoit enterré en ce lieu. Quelques Auteurs disent que l'Oracle, que Myscille avoit consulté, lui dit de s'arrêter dans l'endroit où il trouveroit la pluye avec le beau tems. L'énigme lui parut difficile à débrouiller; mais il trouva en Italie une fille de joye qui pleuroit, & ce fut en cet endroit qu'il bâtit la ville de Crotone. Eusébe en marque la fondation sous la quatriéme année de la XVII Olympiade, & 709 ans avant Jésus-Christ. * Ovide, *Metam. l.* 15. *v.* 20. Strabon, *l.* 6. Le Scholiaste d'Aristophane, *in Nubibus.* Jamblique, *Vitæ Pythag. c.* 9. Suidas. Etienne de Byzance. Denys d'Halicarnasse, &c.

MYSIE, contrée de l'Asie Mineure, étoit divisée en grande & petite. La premiére étoit entre la petite Mysie, la Phrygie, la Bithynie, & la Mer Egée, & renfermoit les villes de Pergame, de Trajanopolis, d'Adramyte, &c. les montagnes d'Olympe & de Cimon, & la riviére de Rhindacus, dite *Supidi.* La petite Mysie, entre l'Hellespont & la Troade, avoit les villes de Cyzique, de Lampsaque, &c. le mont Ida, les riviéres de Simoïs, du Granique, &c. Tout ce païs est maintenant compris dans la Natolie ou Anatolie, & dépend du Turc. * Sophien. Sanson. Baudrand.

MYSIE, contrée de l'Europe. *Voyez* MOESIE.

MYSLENTA (Céléstin) Théologien Luthérien, naquit en 1558, & mourut en 1653. Il a écrit contre Rathman, Movius, Bergius, &c. Calovius fit son Oraison funébre. *Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

MYSON, natif de Chenes, village du territoire de Sparte, vivoit sous la XLVIII Olympiade, 587 ans avant Jésus-Christ, & est compté par quelques-uns au nombre des sept Sages de la Gréce. On dit qu'Anacharsis, Philosophe Scythe, consultant l'Oracle, pour savoir qui étoit plus sage que lui, reçut pour réponse que c'étoit Myson de Chénes, qu'on trouva occupé à accommoder sa charrue, pour aller labourer la terre. * Diogéne Laërce, *en sa Vie, l.* 1.

MYT.

MYTHECUS, Sophiste natif de Syracuse, ne cherche à s'acquérir de la réputation, ni par la vanité de ses discours, comme Hippias; ni par les artifices de son raisonnement, comme Gorgias; ni par l'élégance de ses expressions, comme Prodicus; ni par la défense des causes injustes, comme Thrasimachus. Il s'attacha uniquement à la profession de bien apprêter les viandes, en quoi il réussit avec tant d'avantage, qu'il passa pour le meilleur Cuisinier de son siécle. Il s'imagina qu'avec cette perfection, il pourroit s'établir dans Lacédémone, qui dominoit alors dans la Gréce, & qui n'avoit encore jamais goûté rien de délicat dans les viandes; mais il connut bientôt qu'il avoit raisonné en Cuisinier: car d'abord qu'il parut à Sparte, où effectivement sa gourmandise commençoit à lui faire trouver des Disciples parmi les jeunes gens, les Magistrats lui commandérent d'en sortir, & d'aller chercher fortune ailleurs, ne prétendant pas qu'on connût parmi eux d'autre ragoût que celui de la faim. * Maxime de Tyr, *au commencement de son septiéme Discours.* Elien, *dans ses Histoires diverses, l.* 4. *c.* 7.

MYTHOBIUS (Burchard) Médecin natif de Hambourg, dans le XVI siécle, fut Médecin du Landgrave de Hesse, & composa divers Ouvrages, *Stereometria*; *Compositio Annuli Astronomici, &c.* Il mourut le 16 Août 1565. * Gesner, *Biblioth.* Petrus Nigidius, *de Profess. Marpurg.* Melchior Adam, Vossius, &c.





N.

N.



N Cette lettre est mise entre les demi-voyelles. Saint Augustin a remarqué que les Anciens la plaçoient pour l'ordinaire, entre E & S, pour rendre la prononciation plus douce, comme dans les mots, *quotiens*, pour *quoties*; *vincensimus*, pour *vicesimus*, &c. Les anciens Jurisconsultes employoient ces deux lettres N. L. qui veut dire, *non liquet*, pour témoigner que les plaidoyers des Avocats ne suffisoient pas pour faire condamner, ou pour faire absoudre les Criminels. Aujourd'hui nous nous servons de la lettre N... en écrivant, pour remplacer un nom propre que nous ignorons: c'est ainsi que nous disons *N*... & *N*... tel & tel. En Pologne & dans la Bohéme, la lettre N... outre le son ordinaire, a encore quelquefois celui des lettres GN. Les Espagnols attribuent aussi cette derniére prononciation à l'N; mais en ajoûtant un accent sur la lettre N, de cette maniére, *Baño*, pour *Bagno*; & *enseña*, pour *enseigna*. N. chez les Anciens, en lettres numerales, signifioit 900, & avec une barre au dessus, quatre-vint-dix mille. * S. Augustin, *Emend. l. 2. c. 2.* Ausone, *de Lit. Monosyll.* dit

Zeta jacens si surgat, erit nota quæ legitur N.

NAA. NAB.

NAAKEW. *Voyez* NAXHOU.

* NAALDWYCK, ancien & beau village avec Seigneurie en Hollande, dans le Bailliage de Delfsland. Il est à l'ouest de la ville de Delft, dont il est éloigné d'environ deux lieues. C'est de cette Seigneurie qu'ont pris leur nom les Seigneurs de Naaldwyck, qui étoient autrefois Grands Maréchaux & Grands Ecuyers héréditaires des Comtes de Hollande. Cette famille est éteinte dans les Descendans d'*Adrien* de Naaldwyck, fils de *Jan* de Naaldwyck & d'*Anne* de Cuilenborg. * *Gr. Dict. Univ. Hol.*

NAALAL ou NAALOL, & NAHALAL ou NAHALOL, ville de la Tribu de Zabulon, accordée aux Lévites de la famille de Mérari. * *Josué, ch. 19. v. 15. & ch. 21. v. 35.* Les Enfans de Mérari ne s'en rendirent pas les maîtres, & y laissérent habiter les Cananéens. * *Juges, ch. 1. v. 30.* On n'en sait pas distinctement la situation. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

NAAMA ou NAHAMA, fille de *Lamech*, que quelques uns font inventrice de l'art de faire des étoffes tissues. * *Genese, ch. 4. v. 22.* Il y a une ville de ce nom dans la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 41.* La mére de Roboam portoit aussi ce nom. * I. ou III. *Rois, ch. 14. v. 21.*

NAAMA, province d'Arabie. *Voyez* NAAMAT.

NAAMAN, Général de l'armée du Roi de Syrie, étant devenu lépreux, une jeune fille du païs d'Israël qui avoit été prise par une bande de Voleurs, & qui entra depuis au service de la femme de Naaman, assura sa Maîtresse, que si Naaman vouloit aller au Royaume d'Israël, le Prophéte qui étoit à Samarie le guériroit. Ce fut l'an 3151 du monde, & 884 avant Jesus-Christ. Il demanda & obtint du Roi son Maître la permission d'y aller, & des lettres pour le Roi d'Israël, par lesquelles le Roi de Syrie le prioit de guérir Naaman. Joram, qui régnoit en Israël, considérant cette ambassade comme un piége que le Roi de Syrie lui vouloit dresser, s'affligea extrémement, & demanda si on le croyoit un Dieu, pour guérir ainsi de la lépre ceux qui en étoient frappez; mais Elisée fit dire au Roi d'Israël de lui envoyer promtement Naaman, afin qu'il fût par sa propre expérience, qu'il y avoit un Prophéte en Israël. Ce Seigneur fit aussi-tôt ce que le Roi d'Israël lui marqua, & vint à la porte d'Elisée avec un grand équipage. Alors le Prophéte lui fit dire, sans même lui vouloir parler, qu'il s'allât laver sept fois dans le Jourdain. Naaman considéra cette réponse comme une marque de mépris, & s'en retourna en colére. Mais ses serviteurs lui ayant remontré, que puisque ce qu'on desiroit de lui étoit très-facile, il devoit au mois le tenter, il les crut, & s'étant lavé sept fois dans le Jourdain, il se trouva guéri. Il en vint aussi-tôt rendre graces au Prophéte, & lui offrit de grands présens, qu'il ne voulut point recevoir. Il demanda au Prophéte la permission d'emporter la charge de deux mulets de la terre du païs d'Israël: & d'entrer dans le temple de Remmon ou Rimmon. Les Commentateurs ne conviennent pas dans l'explication qu'ils donnent à ces deux endroits. Ils trouvent une espéce de superstition dans la demande que Naaman fait d'emporter cette terre. L'autre demande paroît encore plus criminelle, à en juger par la lettre. En effet, quelle apparence, qu'Elisée eût permis d'adorer les idoles & de rendre à une fausse Divinité le culte qui n'est dû qu'à Dieu. Les plus habiles Commentateurs justifient & Elisée & Naaman, en assurant que ce Prophéte ne lui permit pas d'adorer le Dieu Remmon: mais seulement d'accompagner le Roi dans le temple de cette Divinité, & de s'incliner lorsque le Roi, qui s'appuyeroit sur lui, voudroit adorer l'idole. En un mot les démarches ne se faisoient point pour l'idole, mais c'étoit un service purement civil que cet Officier rendoit à son Maître. * II. ou IV. *Rois, ch. 5.* Le Pére Dom Calmet, *Commentaire littéral sur cet endroit.*

NAAMAT ou NAHAMAT, ville d'Idumée, d'où étoit Sophar ou Tsophar l'un des amis de Job. * *Job, ch. 11. v. 1.*

NAARAN, *Voyez* NAHARATH.

NAARATHA. *Voyez* NAHARATH.

NAARDEN. *Voyez* NARDEN.

NAARIA ou NE'HARJA, fils de *Sémia* ou *Scébamja*, Descendant de David, remporta un avantage considérable sur les Amalécites, à la tête de cinq cens hommes seulement. * I. *Chron.* ou *Paral. ch. 3. v. 22. & ch. 4. v. 42.*

NAAS ou NAHAS, Roi des Ammonites, après avoir ravagé le païs des Jabéens, dans la Tribu de Juda, pressa leur ville de Jabès de Galaad l'an 2940 du monde, & 1095 avant Jesus-Christ, & ne voulut faire d'autre composition aux Habitans, qui demandoient de se rendre, que de les laisser sortir, après leur avoir fait crever l'œil droit. Saül en fut averti, & ayant mis trois cens trente mille hommes sur pié, vint attaquer les Ammonites par trois endroits, & les défit entiérement. C'est le même qui depuis reçut chez lui David, persécuté par Saül. Ce Roi Prophéte ayant sçu la mort du Prince son bienfaicteur, en fit témoigner son déplaisir à Hanon, fils de Naas, l'an du monde 2997, & 1038 avant Jesus-Christ, par ses Ambassadeurs, que Hanon traita indignement. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 11 & 12.* II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 10.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 6. c. 5.* Usserius, *in Annal.*

* NAAS ou NAHAS, pére d'Abigaïl & de Sarvia ou Tsérujah, est, à ce qu'on croit, le même qu'Isaï, pére de David. Comparez II. *Samuel* ou II. *Rois, ch. 17. v. 25*, avec I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 2. v. 13. 15. & 16.* Ce pourroit bien être le surnom de la femme d'Isaï. D'autres croyent que Naas est le nom de la femme d'Isaï; mais la premiére explication paroît la meilleure & est la plus suivie. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

NAAS, Baronnie & ville dans la province de Leinster ou Lagénie & le Comté de Kildare en Irlande, sous le septiéme degré, neuf minutes de longitude, & sous le 55, 37 minutes de latitude. * *Dict. Anglois.*

NAASSE, forteresse des Turcs dans la Haute Egypte. Elle n'a qu'une porte pour y entrer, & ses murailles ne sont que de brique cuite au Soleil. Il y a une garnison de cinquante Janissaires. Elle est située sur une petite hauteur, & éloignée des cataractes du Nil de cinq ou six lieues. A un quart de lieue de là, on trouve un endroit rempli de tombeaux d'une pierre aussi blanche que le marbre, avec des inscriptions d'un caractére inconnu. Paul Lucas donne la description de ces Antiquitez dans son voyage du Levant. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NAASSON ou NAHASSON, l'un des Ancêtres du Fils de Dieu, selon la chair, étoit fils d'*Aminadab*, & fut Chef de la Tribu de Juda, lorsque les Hébreux sortirent de la servitude d'Egypte. * *Nombres, ch. 1. v. 7. S. Matthieu, c. 1. v. 4. S. Luc, ch. 3. v. 32.*

NAASSON, nom d'un lieu dans la Tribu de Népthali. * Sanson, *Carte de la Terre-Sainte.*

NAB, riviére de Franconie, passe dans le Haut Palatinat, & se décharge dans le Danube, au dessus de Ratisbonne. * Baudrand.

NABAJOTH, fils d'Ismaël. *Voyez* NE'BAJOTH.

NABAJOTH, païs d'Arabie. *Voyez* NE'BAJOTH.

NABAL, Juif, demeuroit aux environs du désert de Ziph, près de Carmel, de la Tribu de Juda, & étoit un homme très-riche, mais très-brutal. Un jour David, que Saül poursuivoit dans le désert, lui envoya dix de ses gens, pour lui demander quelques rafraîchissemens. Nabal les refusa, & accompagna ce refus de termes si outrageans, que David pour se venger de cet affront, envoya 400 hommes pour exterminer toute la famille de Nabal; mais sa femme, nommée *Abigaïl*, fut par sa prudence & par sa générosité, en détourner l'effet. Nabal ayant appris l'extréme danger où il avoit été, en eut une si grande frayeur, qu'il tomba malade & mourut dix jours après, l'an 2978 du monde, & 1057 avant Jesus-Christ, & David épousa Abigaïl. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 25.* Torniel, Salian & Sponde, *A. M.* 2977.

NABAON ou NABAN, petite riviére de l'Estrémadure du Portugal. Elle baigne Tomar & se décharge dans la Zézére, un peu avant son emboûchure dans le Tage. * Maty, *Dict. Geogr.*

NABARZANE, Lieutenant Général de Darius, après avoir commandé l'aile droite dans la bataille donnée contre Alexandre, sur le fleuve Issus, convint avec Bessus de livrer Darius, ou de le tuer, & de faire la guerre. * Justin. Diodore.

NABAT ou NE'BAT, pére de *Jéroboam*, qui se souleva contre Salomon, & qui régna le premier sur les dix Tribus. * I. ou III. *Rois, ch. 11. v. 26, &c.*

NABATHE'ENS, peuples de l'Arabie Déserte, avoient tiré leur nom, selon saint Isidore, de Naboth, ou Nébajoth, fils d'Ismaël. Ils habitoient Pétra, dont le Territoire avoit pour limites la Palestine au Couchant, l'Arabie Heureuse au midi, & la Syrie au septentrion. Ce sont les mêmes que Gabinius défit dans un grand combat, comme nous l'apprenons de Joséphe. Les Nabathéens brûloient de l'encens en l'honneur du Soleil sur son autel. Ils se faisoient circoncire en leur 13 année à l'exemple d'Ismaël. Leurs Prêtres étoient habillez de toile; ils portoient des mitres & des pantoufles, & ne mangeoient point de chair de pourceau, ce qu'ils avoient reçu de la Religion d'Abraham,

hem, dont ils avoient changé & forme toutes les cérémonies par leurs idolâtries. Diodore de Sicile met le Lac Asphaltite dans le païs des Nabathéens. S. Epiphane joint la Nabathanée avec la Paranide, & marque les Ebionites en etoient sortis. Joseph met aussi la Nabathanée près de Paranide, & Denys le Geographe assure que les Nabathéens étoient sur le penchant du Mont Liban, *Antiq. Judaïq. l. 14. ch. 11: Guerre des Juifs, l. 1. c. 6.* * Strabon, *l. 6.* Pline, *l. 6.* Denys *l'Africain.* M. Du Pin, *Historiens Profanes, tome 1.* Reland. *Palæstina, l. 1. c. 17.*

* N A B B U R G, N A B P U R G & N A B P R U C K, petite ville du Cercle de Baviére en Allemagne. Elle est située sur la rive droite de la riviere de Nab, au nord de Ratisbonne, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

N A B E, riviere. *Voyez* N A B.

N A B E L. *Voyez* N E B E L.

N A B I S, Tyran de Lacédémone, fut allié de Philippe, Roi de Macedoine, & fils de Démétrius, qui étoit en guerre avec les Romains, & qui lui céda la ville d'Argos. T. Q. Flaminius reprima l'insolence de ce Tyran par la prise d'Argos, la seconde année de la CXLVI Olympiade, la 195 avant Jesus Christ, & fit cesser les inhumanitez qu'il exerçoit avec sa femme. Nabis régna encore à Lacédémone, où il fut tué quelque tems après. * Florus, *l. 2.* Tite Live, *l. 34.* Polybe, &c.

N A B I S ville. *Voyez* N E B E L.

N A B I U S ou N A D I U S, l'un des six Rois Arabes, qui selon Eusebe de Cesarée, & George Syncelle, après Jules *Africain,* ont regné à Babylone, après les sept premiers Rois Chaldéens, entre Nimrod, & Ninus Nadius. Il régna 37 ans, depuis l'an du monde 2611, & le 1424 avant Jesus-Christ. Mais on a fait voir, en parlant des Rois d'Assyrie, que ces Rois Arabes sont fabuleux. * Eusebe, *in Cron.* Syncelle, *in Cronogr.*

N A B O, ville & montagne. *Cherchez* N E B O.

N A B O ou N E B O, idole des Babyloniens & des Assyriens. C'est du nom de cette idole que viennent ceux des Rois de Babylone, Nabuchodonosor ou Nebucadnetzar, Nabuzardan ou Nebuzar-adan, dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte; & ceux de Nabonidus, de Nabopolassar, de Nabonassar, &c. rapportez dans les Auteurs profanes. On dit que cette idole rendoit des Oracles. C'étoit une Divinité considérée comme la première après le Soleil; & comme Bélus, qui chez ces peuples répréfentoit le Soleil, étoit leur premier Dieu, Nébo qui répréfentoit la Lune, étoit leur seconde Divinité. Lorsque Cyrus s'empara de Babylone, les idoles de Bel & de Nabo furent brisées & emportées. * *Isaïe, ch. 46. v. 1.* Vossius, *de Idolol. l. 2..* S. Jérôme, *sur le 46. ch. d'Isaïe.*

N A B O L A S S A R. *Cherchez* N A B O P O L A S S A R.

N A B O N A S S A R, premier Roi des Babyloniens, est le même que Bélésis. Il commença à régner l'an 747 avant Jesus-Christ, & c'est de cette année que se prend la fameuse Epoque de l'ére de Nabonassar. Il régna 14 ans. *Voyez* B E'L E'S I S, & B A L A D E.

N A B O N A S S A R (Ere de) cette Epoque est très-célébre, & est le terme depuis lequel Ptolomée témoigne qu'il y avoit des observations Astronomiques, jusqu'à son tems. Torniel, Sponde, Usserius, Salian, & divers autres la commencent un Mécredi 26 février, de l'an 3967 de la Période Julienne, & 747 avant Jesus-Christ, le premier de la huitiéme Olympiade, & le sixiéme de Rome, n'étant pas encore achevez. *Voyez* E'R E, A N N E'E C H A L D A I Q U E ou E'G Y P T I E N N E. * II *Cron.* ou *Paralipom. ch. 32.* Ptolomée, *Almagestum. l. 4. c. 8.* Scaliger, *de Emend. Temp. l. 5. p. 391. & seqq.* Christman, *de constanti Annorum Hebræorum connexione.* Origan, *Ephemer. tome 1.* Reinold, *Tabulæ Prutenicæ Directionum.* Pétau, *de Doctr. Temp. c. 51 & seqq. l. 10. c. 7. & suiv.* & *Rationarium Temporum, l. 1. & 3. partie 2.* Torniel, *A. M.* 3306. 3331. Génébrard, *Cron. l. 1.* Ubbo Emmius, *Cron. l. 2. & l. 5.* Salian, *in Præf. tom. 4. n. 14. & A. M.* 3316 & 3331. *n. 25.* Sponde, *A. M.* 3306. Tirinus, *in Cron. l. 5. c. 35.* Jean-George Hervart, *Nova Cron. c. 227.* Lange, *de annis Christi, l. 2. c. 12.* Isaac Vossius, *Cbron. Sacra, c. 9.* Calvisius, *in Chron.* Paul Guldin, *contra Calvisium, l. 5.* Riccioli, *Chron. Reform. partie 1. l. 5. c. 5. &c.* Usserius, *in Annalibus. Antiquité des tems.*

N A B O N I D U S, dernier Roi des Assyriens & des Babyloniens, est le même qui est appellé *Nabonnidocus* par Abydéne, *Labynitus* par Hérodote, & *Darius Medus* dans la Prophetie de Daniel. Après avoir regné 17 ans, depuis l'an du monde 3480, 555 avant Jesus Christ, son Royaume fut détruit par Cyrus l'an du monde 3497, & avant Jesus Christ 538. Nabonidus, étant vaincu, se retira dans le château de Borsippe. Il se rendit ensuite a Cyrus, & fut fait Gouverneur de la Caramanie, où il mourut agé de 80 ans. *Cherchez* C Y A X A R E'S. * *Le Canon Astronomique.* Bérose. Joséphe. Sulpice Sévére. S. Maxime. Scaliger. Pétau. Marsham. M. du Pin, *Biblioth. des Histor. Prof.*

N A B O P O L A S S A R ou N A B O L A S S A R, Babylonien, s'empara de l'Empire de Ninive & de Babylone, qui avoient eté réünis par Assaraddon ou Asar-Addon, Roi d'Assyrie, à Ninive. Il déthrôna Saracus ou Chinaladanus, l'un des successeurs de ce Prince l'an du monde 3409, & 626 avant Jesus-Christ. Il est nommé Nabuchodonosor dans Tobie: ce qui a trompé les Auteurs qui l'ont confondu avec Nabuchodonosor I, ou Chiniladan, dont il est fait mention dans le livre de Judith. Nabopolassar régna 21 ans, & eut pour successeur son fils Nabuchodonosor II, ou *le Grand.*

N A B O R & F E'L I X (Saints) Martyrs dans le Milanois, sous l'Empereur Maximilien *Hercule,* vers l'an 304, sont honorez de toute antiquité, dans l'église de Milan. Paulin, Diacre, dans la Vie de S. Ambroise, témoigne qu'il y avoit un grand concours de dévotion à leur tombeau, qui se trouvoit dans une église, qui portoit leur nom, & où l'on croit que saint Ambroise découvrit les corps de saint Gervais & de saint Protais. On fait leur Fête au douzieme de juillet; mais les Actes de leur martyre, publiez long tems apres leur mort, n'ont pas l'autorité necessaire, pour en établir les circonstances. Il ne faut pas confondre ce Nabor avec un autre Martyr de même nom, qui souffrit a Rome vers l'an 309, & dont on fait la Fête au douziéme de juin. * Paulin, *in Vita Ambrosii.* Ambroise, *in Luc. l. 7.* Le même, *Epistola ad Marcellam sororem.* Montbritius. Baillet, *Vies des Saints.*

N A B O T H, Juif, natif de Jesraël ou Jizréhel, possédoit une vigne qui étoit contigue au Palais d'Achab, Roi d'Israël. Ce Prince voulant joindre cette vigne à ses terres, pria Naboth de la lui vendre: Naboth le refusa. Ce refus chagrina fort Achab, mais Jezabel ou Izébel son épouse, le raillant sur sa simplicité, écrivit aux premiers de la ville, de laquelle etoit Naboth, & leur ordonna de trouver deux faux témoins, qui l'accusassent d'avoir mal parlé contre Dieu & contre le Roi. Cela fut exécuté, Naboth fut accusé, condamné & lapidé en un même jour, l'an 3136 du monde, & 899 avant Jesus Christ. Jézabel en porta la nouvelle à Achab, qui alla d'abord se mettre en possession de cette vigne. Peu de tems après le Prophéte Elie prédit à ce Prince la vengeance que Dieu prendroit de son crime. * I. ou III. *Rois, ch. 21.* Torniel, *A. M. 3125. n. 2.*

N A B P R U C K. *Voyez* N A B B U R G.

N A B P U R G. *Voyez* N A B B U R G.

N A B U C H O D O N O S O R ou N E'B U C A D N E T Z A R, Roi de Ninive & de Babylone, est un de ces Rois dont on a peine à déterminer le tems, parce qu'il n'est nommé ainsi que dans le livre de Judith, & que les Historiens profanes ne parlent d'aucun Roi d'Assyrie de ce nom. Les Modernes en ont pensé diversement suivant la diversité de leurs systêmes. Dans celui qu'on a embrassé, c'est le Prince qui dans le Canon de Ptolomée est appellé Chiniladan. Il succeda à Asar-addon l'an 3388 du monde, 647 avant Jesus Christ, & l'on ne sait rien des commencemens de son regne, mais on apprend du livre de Judith que vers la fin de la douziéme année, c'est à dire, l'an 3400 du monde, 635 avant Jesus-Christ, il défit & tua Phraortès, second Roi des Médes, qui dans ce livre est appellé *Arphaxad,* & qui comptoit alors la vint-deuxiéme année de son régne, comme l'assure Hérodote. Cette victoire enfla le cœur de Nabuchodonosor, qui entreprit de se soumettre plusieurs païs, & qui en vint jusqu'à cet excès d'insolence que d'exiger l'adoration des peuples. Il en fut puni dès l'année suivante par la perte d'Holoferne, Général de ses armées, à qui Judith trancha la tête; & la consternation s'étant mise dans ses troupes, elles furent aisément défaites par Cyaxarès fils & successeur de Phraortès. La guerre continua ensuite entre les Assyriens & les Médes, qui en 3410 engagérent les Babyloniens à secouer le joug & à se donner un Roi. Chiniladan ou Nabuchodonosor périt peu après, & le Royaume d'Assyrie fut détruit. * *Judith, c. 1. & 2.* Hérodote, *Canon Mathemat. l. 2.*

☞ Le Roi qui fonda le Royaume de Babylone ou des Chaldéens *dont on vient de parler,* appellé dans le Canon Nabopolassar, est appellé Nabuchodonosor dans le livre de Tobie. *Voyez* cy-dessous.

N A B U C H O D O N O S O R II, dit *le Grand,* fils de *Nabopolassar,* Roi des Chaldéens. Les Gouverneurs que Nabopolassar avoit en Egypte, dans la Célésyrie & dans la Phénicie, s'étant revoltez contre ce Prince, il envoya Nabuchodonosor avec une armée, pour appaiser cette sédition & punir les séditieux. Ce Prince combattit avec succès, & rétablit la tranquilité dans tous les Etats de son pere. Joakim ou Jehojachim, Roi de Juda, croyant devoir profiter de l'absence des troupes de Nabopolassar, se souleva contre ce Prince. Nabuchodonosor marcha contre lui, assiegea Jérusalem, prit cette ville, fit charger Joakim de fers, & le fit mener à Babylone l'an 3429 du monde, 606 avant Jesus-Christ. Quelque tems après il accorda la liberté à ce Prince, & lui restitua ses Etats, moyennant un tribut, que Joakim paya exactement pendant trois ans, au bout desquels ayant refusé de continuer le payement de cette taxe, Nabuchodonosor, qui avoit été obligé d'aller promptement à Babylone, pour se mettre en possession de l'Empire des Assyriens & des Babyloniens, etant occupé à régler son nouvel Empire, Joakim jouït quelque tems de sa revolte; mais enfin Nabuchodonosor debarrassé de ses affaires, envoya une puissante armée de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites pour l'obliger à lui tenir parole. Cette armée ravagea le païs, emmena un grand nombre de personnes en captivité, Joakim fut pris, & dépouillé de ses Etas. Son corps, selon la prédiction de Jerémie, fut jetté hors de Jérusalem, sans sépulture, l'an du monde 3436, & 599 avant Jesus Christ. Joakim ou Jéhojachim son fils, aussi nommé Jéchonias, lui succéda, & fut emmené captif à Babylone, avec sa femme, ses enfans, & dix mille hommes de Jérusalem. Ce fut alors que Nabuchodonosor prit tous les thrésors du temple, & les vases sacrez que Salomon avoit fait faire. Il établit Roi en la place de Joakim, Mathatias ou Mattanja son oncle, à qui il donna le nom de Sédécias. Ce Prince marcha sur les traces de ses prédécesseurs & se revolta comme eux contre Nabuchodonosor. Pour le punir, l'armée des Chaldéens entra en Judée, la subjugua toute entiére, & assiégea Jérusalem, le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3445 du monde, & le neuviéme du régne de Sédécias. Ce siége dura jusqu'au cinquiéme jour du quatriéme mois de l'an 3447 du monde, & 588 avant Jesus-Christ, auquel les Chaldéens étant entrez dans Jérusalem par la porte des poissons, & s'étant rendus tout à fait maîtres de la ville; le neuviéme jour du même mois, firent éprouver aux Habitans toutes les cruautez dont les Barbares victorieux sont capables. Sédécias qui se sauvoit, fut pris & mené à Nabuchodonosor, qui étoit à Reblatha ou Ribla de Syrie. Ce Prince, après lui avoir reproché son infidélité & son ingratitude, fit égorger ses

ſes enfans en ſa préſence, lui fit crever les yeux, le chargea de chaînes, l'emmena à Babylone, & envoya Nabuzardan ou Nebuzar-adan, pour achever de ruïner Jéruſalem. Nabuchodonoſor ayant ſubjugué les Ethiopiens, les Arabes, les Iduméens, les Philiſtins, les Syriens, les Perſes, les Médes, les Aſſyriens, & preſque toute l'Aſie, voulut être adoré comme Dieu. Il fit faire une ſtatue d'or, & par un Edit public, il commanda à tous ſes Sujets de l'adorer. Les Compagnons de Daniel ayant refuſé de le faire, ce Roi irrité les fit jetter dans une fournaiſe ardente, d'où ils furent délivrez miraculeuſement. Le même Daniel lui avoit déja expliqué le ſonge de cette ſtatue myſtique, qui ſignifioit les quatre Monarchies. Le Coloſſe que Nabuchodonoſor vit en ſonge la ſeconde année de ſon régne, après la mort de ſon pére, avoit la tête d'or, la poitrine & les bras d'argent, le ventre & les cuiſſes d'airain, & les jambes de fer. Les quatre métaux dont cette ſtatue étoit faite, répréſentoient les quatre grandes Monarchies du monde; celle des Aſſyriens, celle des Perſes, celle des Grecs, & celle des Romains. La tête d'or répréſentoit la Monarchie des Aſſyriens, conſidérable par ſes grandes richeſſes & par ſa puiſſance. La poitrine & les bras d'argent répréſentoient l'Empire des Perſes, qui fut commencé par Cyrus, s'aggrandit ſous Cambyſe, & finit à Darius Codomannus. L'Empire des Grecs ou des Macédoniens, que répréſentoient le ventre & les cuiſſes d'airain, fut établi par Alexandre *le Grand*, & ne dura que fort peu. Mais celui des Romains, répréſenté par les jambes de fer, abſorba tous les autres, & dura depuis la fondation de Rome juſqu'à ſa priſe par Alaric, Roi des Goths. Il a été lui ſeul plus grand que tous les autres enſemble. Le fer, qui le répréſentoit, ſignifioit les guerres qu'il lui a fallu eſſuyer, pour s'établir & pour ſe ſoutenir. Ce Coloſſe, effroyable par l'idée qu'on en donne, fut renverſé par une petite pierre, qui ſe détacha de la montagne, & qui, en tombant, lui caſſa le pié d'argyle, dont il étoit ſoutenu. Le Roi vit depuis en ſonge, un arbre qui touchoit le Ciel de ſa cime, qui couvroit la terre de ſes branches, & à l'ombre duquel tous les animaux ſe retiroient; mais qui fut coupé & couché par terre en un moment. Daniel expliqua encore ce ſonge à Nabuchodonoſor, du changement qui devoit arriver en ſa perſonne. Il fut étrange & incroyable; car ce Prince victorieux de toute l'Aſie, au moment qu'il admiroit la magnificence de Babylone, qu'il avoit rendue une des plus ſuperbes villes du monde, & qu'il ſe laiſſoit emporter à un mouvement déréglé de vanité & de complaiſance, fut transformé en bœuf, c'eſt à dire, qu'il s'imagina fortement être tel, ſoit par une maladie, qu'on nomme *lycantbropie*, ſoit par un trouble de ſon imagination, cauſé par la juſtice Divine. Il fut chaſſé de ſon Palais dans la campagne, & y demeura ſept ans à vivre comme une bête farouche. Après ce tems, il recouvra l'uſage de la raiſon, & fut remis ſur le thrône, reconnoiſſant, par ce châtiment épouvantable, la puiſſance & la bonté du vrai Dieu. Depuis, il ne vécut qu'un an, qu'il employa ſi bien par les conſeils de Daniel, que S. Auguſtin, S. Jérôme, S. Epiphane, Théodoret, &c. citez par Pérérius, eſpérent de ſon ſalut, ſe fondant ſur ce que depuis ſa pénitence, l'Ecriture ne parle point d'aucune faute qu'il ait faite. Il mourut l'an 3472 du monde, le 563 avant Jeſus Chriſt, & le 43 de ſon régne. Ce fut en la cinquiéme année du même régne, qui étoit la 127 de l'Ere de Nabonaſſar, la 3434 du monde, & la 601 avant Jeſus-Chriſt, qu'arriva cette Eclipſe de Lune, dont parle Ptolomée, & qui eſt le fondement le plus ſûr de toute la Chronologie du régne de Nabuchodonoſor. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils *Evilmérodach*. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 24 *& ſuiv. Daniel. Jérémie, ch.* 22. *v.* 18. 19: *& ch.* 36. *v.* 30. *Iſaïe, &c.* Pérérius, *in Daniel. l.* 5. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſt. A. M.* 3429 *& ſuiv.* Génébrard. Gordon. Mercator. Lange. Scaliger. Pétau. Calviſius. Riccioli, &c.

* NABUNAL (Elie de) François, fut premiérement Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, enſuite Archevêque de Nicoſie, Patriarche de Jéruſalem, & enfin Prêtre Cardinal du titre de S. Vital. Il tire le nom de Nabunal du lieu de ſa naiſſance dans le Périgord. Il fut créé Cardinal par le Pape Clément VI en 1342, & mourut à Avignon le quatriéme octobre l'an 1367. Il eut la réputation d'être bon Théologien. On a de lui, *In quatuor libros Sententiarum; In Apocalypſin; De Vita contemplativa; Sermones & Evangelia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Eggs, *Purpura docta, partie* 2. *p.* 370.

NABUZARDAN ou NE'BUZAR-ADAN, Grand-Maître de la Milice de Nabuchodonoſor *le Grand*, Roi de Babylone, fut envoyé par ce Prince, après la priſe de Jéruſalem, l'an du mond 3447, & 588 avant Jeſus-Chriſt, pour achever de ruïner le temple, le Palais du Roi, tous les édifices publics, qui pouvoient être conſidérables, & les murailles; ce qui fut exécuté. Nabuzardan tira de priſon le Prophéte Jérémie, fit tranſporter à Babylone tous les vaſes qui ſervoient au temple, & emmena le peuple qui reſtoit. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *Jeremie*, *ch.* 39 *& ſuiv.*

NAC. NAD. NAE. NÆ.

NACCHIANTE (Jacques) connu ſous le nom de NACLANTUS, natif de Florence, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Evêque de Chiozza, dans l'Etat de Veniſe, avoit enſeigné la Théologie à Rome aux Religieux de ſon Ordre, & fut fait Evêque par le Pape Paul III, l'an 1544. Il ſe trouva au Concile de Trente, ſe fit eſtimer par ſes Ouvrages, & mourut le 24 avril 1569. Nous avons de lui, *De Papæ & Concilii Poteſtate; De maximo Pontificatu, maximoque Sacerdotio Chriſti; Enarratio in Epiſtolam ad Epheſios; Interpretatio Epiſt. ad Romanos; Medulla Sacræ Scripturæ, &c.* & d'autres Traitez de Théologie, imprimez à Veniſe l'an 1657, en deux volumes, *in folio.* * Antoine de Sienne, *Bibliotb. Domin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter, &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

NACCHIVAN. *Voyez* NAKSIVAN.

NACEB, Général des troupes des Arabes, qui fut tué en combattant vaillamment contre Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, près du château de Repta. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 16. *ch.* 14.

NACHMIA NE'HE'MIAS KALOMITE, Rabbin, a fait un livre, qu'il a intitulé, *la Direction de l'Ame*, où il traite de la Pénitence, de la Peine & du Mérite, écrite l'an 1418, en manuſcrit dans la Bibliothéque Vaticane. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinica.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs depuis* Jeſus Chriſt, *juſqu'à préſent*, *tome* 7.

* NACHOD, petite ville fortifiée du Royaume de Bohéme dans la Préfecture de Konigingretz ſur la riviére de Métha, au nord-eſt de la ville de Konigingretz, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

NACHON: c'eſt celui dans l'aire duquel mourut Ozo ou Huza pour avoir oſé retenir l'Arche qui étoit ſur le point de tomber. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6.

NACHOR, fils de *Sérug*, ayeul d'*Abraham*, naquit l'an 1880 du monde, & 2155 avant Jeſus Chriſt. A l'âge de 30 ans, il eut *Tharé*, & mourut âgé de 148 ans, l'an 2027 du monde, & 2008 avant Jeſus Chriſt. * *Geneſe*, *ch.* 11. *v.* 22. *& ſuiv.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* Pererius, *in Geneſin*, *&c.*

* NACHOR, différent du précédent, étoit fils de *Tharé* & frére d'*Abraham* & de *Haran*. Il épouſa *Milca* ou *Malcha* ſa niéce & fille de ſon frére *Haran*.

NACHSHAB, NASAPH, ville de la grande Tartarie. Elle eſt dans le Mawaralnahra, entre Samarcand & Sachi. * Maty, *Dict. Geogr.*

NACHUM BEN HAKANNA, a fait un livre Cabbaliſtique, dont on dit qu'il n'y a qu'un Manuſcrit chez un Juif de Conſtantinople, nommé *Bona-Foja*, & quelques fragmens dans un Manuſcrit de la bibliothéque Vaticane, recueillis par R. Jacob, qui les apporta dans l'Iſle de Créte, l'an 1465. A la fin de ce livre il y a une deſcription de l'expédition de Charles VIII, Roi de France, dans le Royaume de Naples, l'an 1495, faite apparemment par ce Nachman, qui prédit que le Meſſie viendra, & que le peuple Juif ſera rétabli l'an 1590. * Bartolocci, *Bibliotb. Rabbinica. Hiſtoire des Juifs, depuis* Jeſus Chriſt *juſqu'à préſent, pour ſervir de ſupplement & de continuation à l'Hiſtoire de* Flavius Joſéphe, *revue & augmentée par* M. Du Pin, *edit. de Paris*, *in douze*, *de l'an* 1710, *tome* 7. *p.* 283.

NACLANTUS. *Voyez* NACCHIANTE.

NACON. *Voyez* NACHON.

NACOR. *Voyez* NACHOR.

NACSIA. *Voyez* NAXOS.

NACUM. *Voyez* NAKKUM.

NADAB & ABIU, Lévites fils d'Aaron. *Voyez* ABIU.

NADAB, Roi d'Iſraël, ſuccéda à ſon pére *Jeroboam*, l'an 3081 du monde, 954, avant Jeſus Chriſt, & fut imitateur de ſes ſacriléges & de ſes impiétez. Il ne les continua pas longtems: car après un régne de deux ans, Baaſa ou Bahaſça, l'un de ſes Généraux, le tua en trahiſon, ſe ſaiſit du thrône au ſiége de Gebethen ou Guibbethon, & fit mourir toute la race de Nadab, jetter leurs corps à la voirie, & les donna à manger aux chiens. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. Torniel & Salian, *A. M.* 3081. *&* 3082.

* NADALINO de MURANO, Peintre d'Italie, fut un des meilleurs Eléves du Titien. Il peignoit aſſez bien, & pluſieurs de ſes tableaux ont paſſé en Angleterre & en Flandre. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 71. édit. de Trevoux, 1725.

* NADASI (Jean) naquit à Tyrnaw en Hongrie, l'an 1614. En 1633, il entra dans la Société des Jéſuites à Gratz en Stirie, après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie en différens Colléges, il exerça auprès de deux Généraux de ſon Ordre la charge de Sécretaire pour les lettres Latines. Depuis cela, il ſe retira dans le Collége de Vienne, & eut l'honneur d'être Confeſſeur de l'Impératrice, Veuve de Ferdinand III. Il mourut à la fin du XVII ſiécle, & laiſſa les Ouvrages ſuivans, *Vita S. Emerici; Reges Hungariæ a S. Stephano uſque ad Ferdinandum III; Mortes illuſtres aliquorum de Societate ab anno* 1647, *ad annum* 1657; *Annus Hebdomadarum Cœleſtium; Annus dierum memorabilium Societatis Jeſu*, à Cologne en 1664; à Anvers en 1665. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

NADASTI (Thomas, Comte de) Hongrois, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, défendit en 1531, la ville de Bude contre Soliman II, Empereur des Turcs, & fut invincible tant que ſa garniſon fut fidéle, & qu'elle voulut bien lui obéïr; mais elle le trahit, & le livra piez & mains liez au Grand-Seigneur, auquel elle ouvrit les portes de la ville & du château. Soliman, tout barbare qu'il etoit, déteſta cette trahiſon, & la punit. Il fit périr tous ces traîtres dans les ſupplices, & voulut, à ce qu'on dit, que Nadaſti eût le plaiſir de voir ce châtiment. Quoiqu'il en ſoit, la garniſon fut taillée en piéces; le Grand-Seigneur donna de beaux éloges à la vertu de ce Comte, lui fit des préſens conſidérables, & le renvoya ſous bonne eſcorte à Ferdinand Roi de Hongrie. Ce Comte joignit la même année l'Empereur Charles *Quint* avec un corps de Hongrois, qui s'étoit mis ſous ſes ordres, pour s'oppoſer aux progrès du même Soliman. Il ſe fit un plaiſir de donner des leçons de l'Art militaire au fameux Ferdinand de Tolède, Duc d'Albe, qui n'ayant alors que 23 ans, ſuivoit l'Empereur; & il prédit qu'il ſeroit un jour un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle. * *Vie du Duc d'Albe.*

NADASTI (François de) Préſident du Conſeil Souverain de

de Hongrie, fut un des principaux Chefs de la revolte des Hongrois, qui commença l'an 1665. Les autres étoient le Comte de Serin, Frangipani, & Ragotski. L'an 1666, après la mort de François Weſſelini, Palatin de Hongrie, le Comte de Nadaſti fit ſupplier l'Empereur de lui accorder cette dignité; mais ce Prince, qui n'étoit pas aſſuré de ſa fidélité, ne voulut pas élever à un poſte, qui eſt le plus important du Royaume, un homme qui étoit déja Préſident du Conſeil Souverain, & qui ne s'étoit aquis que trop de crédit & d'autorité dans l'eſprit des peuples. Quelques Mémoires diſent que Nadaſti, indigné de ce refus, gagna un Charpentier, qui travailloit à un nouveau bâtiment que l'Empereur faiſoit faire dans ſon Palais pour loger l'Imperatrice Eléonore, & qu'il engagea ce traitre à mettre le feu à cet appartement, afin que, dans le tems que l'Empereur ſe ſauveroit de cet embraſement, les Conjurez (qui devoient être en embuſcade) lui puſſent ôter la vie, ou du moins ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le Palais fut embraſé le 23 de février 1668; mais Nadaſti ne put exécuter ſon deſſein. Croyant mieux réüſſir par le poiſon que par le fer, il invita l'Empereur & l'Impératrice, & toute la Cour, à venir prendre le cinquiéme d'avril 1668, le divertiſſement de la péche à Puttendorf; & ordonna à ſon Cuiſinier de faire une tourte de pigeonneaux empoiſonnée, pour préſenter devant l'Empereur, qui aimoit extrémement la patiſſerie; mais la Comteſſe de Nadaſti eut horreur de ce crime, & commanda à ce Cuiſinier de faire promptement une tourte pareille à celle qu'il avoit empoiſonnée, & la fit ſervir ſur la table de l'Empereur. Nadaſti n'oſa ſe venger contre ſa femme, & chercha quelque autre moyen pour attenter à la vie de ſon Prince. Il tacha l'an 1669 & 1670, d'empoiſonner le puits dont il croyoit que l'on tiroit l'eau pour ſes cuiſines; mais ces déteſtables artifices n'eurent aucun effet. Enfin lorſque Nagiférents, Sécretaire de la Ligue, eut été pris l'an 1670, on trouva dans ſes papiers des preuves que Nadaſti avoit part à la conjuration du Comte de Serin, & des autres Chefs. Nadaſti ne ſe crut plus en ſûreté, lorſqu'on lui eut donné avis de l'empriſonnement de Nagiferents; & aſſembla cinq cens hommes pour ſe faire conduire à Veniſe; mais ils arrivérent trop tard d'un jour. Le Lieutenant Colonel du régiment de Heiſler, vint inveſtir ſon château, & le ſurprit dans ſon lit. De là il le mena à Vienne, où ce perfide ſe condamna lui même, & préſenta une requête à l'Empereur, par laquelle il le prioit de ſe contenter de le punir dans ſa vie & dans ſes biens, & d'épargner ſes enfans, qui n'avoient point de part à ſon crime. Neanmoins quelque tems après il écrivit au Grand Viſir, qui étoit alors à Andrinople; mais ſa lettre fut interceptée, & lui fut répréſentée ſans qu'il voulût la reconnoître: cependant il fut convaincu ſur ce point, quand on l'obligea de montrer ſon cachet, dont on confronta l'empreinte avec celle de la lettre. Son procès ayant été inſtruit dans les formes de la Juſtice, il fut condamné à avoir le poing droit coupé, & la tête tranchée; tous ſes biens demeurant confiſquez à l'Empereur, & ſa famille etant dégradée de nobleſſe. (La même ſentence fut rendue contre le Comte de Serin, & contre Frangipani.) Mais l'Empereur lui fit grace ſur l'article qui le condamnoit à avoir le poing coupé. Les principaux chefs d'accuſation contre lui étoient, qu'il avoit fait des ligues défendues contre ſon Seigneur légitime, & eſſayé par des moyens illicites, de faire paſſer le Royaume de Hongrie en d'autres mains; qu'il avoit pluſieurs fois attenté à la perſonne même de l'Empereur, & ſuborné des gens pour le tuer & pour l'empoiſonner; & qu'il avoit écrit une lettre ſcandaleuſe à tous les Etats du Royaume, pour les obliger à prendre les armes contre l'Empereur. L'exécution de la ſentence ſe fit le 30 avril 1671, dans l'Hôtel de ville de Vienne, où l'Exécuteur lui coupa la tête d'un ſeul coup: ce qui ne réüſſit pas de même à l'exécution du Comte de Serin, ni à celle de Frangipani. Il fut mis enſuite dans un cercueil, & expoſé ſur un échaffaut à la vue du peuple. Sur le ſoir on le porta en l'égliſe des Auguſtins pour y être inhumé. L'Empereur permit au Chiaous Hagi Ibrahim, qui étoit alors à Vienne, & à tous les Turcs de ſa ſuite, d'aſſiſter à cette exécution. Ce Chiaous voyant à terre la tête de Nadaſti, dit à l'Interpréte de l'Empereur, *il vient de recevoir la punition qu'il cherchoit depuis longtems, & qu'il a bien meritee.* Les enfans de Nadaſti, qui étoient condamnez à quitter le nom & les armes de leur famille, prirent celui de Cruzemberg. * *Hiſt. des troubles de Hongrie.*

* N A D D E R, riviére d'Angleterre, prend ſa ſource vers les confins du Comté de Dorſet, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt, & ſe jette dans l'Avon à Saliſbury.

N A D E R, grande ville dans l'Empire du Mogol, entre Séronge & Agra, bâtie autour d'une montagne, qui a un Fort au ſommet. La plupart des maiſons ne ſont couvertes que de chaume, & n'ont qu'un étage, excepté un petit nombre des plus conſidérables, qui en ont deux. Elle eſt arroſée par trois côtez, d'une riviére, qui enſuite ſe décharge dans le Gange. * Taververnier, *Voyages, tome* 2. *p.* 42. de l'édit. de Hollande, 1692.

N A D I N, Fort dans le Comté de Zara en Dalmatie. Soliman II, s'en rendit maître par compoſition, la garniſon, qui n'étoit que de 150 Italiens, ne pouvant pas réſiſter à une auſſi puiſſante armée que la ſienne. L'an 1647, le Général Piſani prit cette forteresse, que les Vénitiens cédérent enſuite aux Turcs. L'an 1682, les Habitans de Nadin l'abandonnérent de nuit, après y avoir mis le feu; & accuſérent les Morlaques de cet incendie, pour excuſer leur lâcheté auprès du Grand-Seigneur. Le 29 mars 1683, Méhémet Aga s'approcha de Nadin à la tête de 150 chevaux, dans le deſſein de s'y établir; mais un bon nombre de Sujets de la République réſolurent de l'occuper, & d'ôter cette retraite à leurs ennemis: ce qu'ils exécutérent, dans le tems que le Général Dohna étoit Gouverneur de cette province. * P. Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

N A D O U E S S A N S, ou N A D O V E S S I O U S, Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ont leur demeure vers le Lac des *Iſſati*, ſitué à ſoixante & dix lieues à l'oueſt du Lac ſupérieur. Il eſt impoſſible d'aller par terre de l'un à l'autre, à cauſe des terres marécageuſes & tremblantes qui ſont entre deux. On y peut aller en raquette lorſqu'il y a de la neige. Cependant le voyage eſt difficile par eau, parce qu'il y a pluſieurs portages, & que d'ailleurs on eſt obligé de faire plus de cent cinquante lieues de chemin, par les détours qu'on eſt contraint de prendre. Aux environs du Lac des Iſſati, il y en a quantité d'autres, d'où ſortent pluſieurs riviéres, ſur les bords deſquelles habitent les *Iſſati*, les *Nadoueſſans*, les *Tintonba*, les *Ouadebathon*, les *Changasketbon*, & pluſieurs autres nations compriſes ſous le nom général de *Nadoueſſans*. Ces Barbares peuvent faire ſept à huit mille hommes de guerre & ſont vaillans, grands Coureurs & très-bons Archers. * Le P. Hennepin, *Nouvelle decouverte dans l'Amérique*, &c. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

N A D R A V I E, contrée de la Pruſſe Ducale. Elle eſt entre la Lithuanie, les riviéres de Biſs & de Prégel, la Sambie, le Curiſch-Haff, & la Schalavonie. Ce païs eſt tout couvert de bois, à la réſerve des environs du Prégel. Labiau en eſt la capitale. On y remarque encore Tappiau, & Georgebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

N A D U L U. *Voyez* N A T O L I E.

* N Æ F E L S, ou N Æ H E F E L S, en Latin *Navalia*, eſt un joli bourg de Suiſſe dans le Canton de Glaris, près de la Lint, avec un pont ſur cette riviére. Quelques uns prétendent que Næfels eſt un nom corrompu du Latin *Navalia*, & qu'il étoit autrefois un port au rivage du Lac de Wahleſtatt, qui s'étendoit juſques-là. Il y a dans ce lieu deux bâtimens magnifiques, ſavoir, le palais de l'illuſtre Maiſon de Freulers, & l'autre un couvent de Capucins, ſitué ſur une hauteur, & conſtruit de maniére qu'il peut ſervir de citadelle en cas de beſoin. Ce couvent a été bâti en 1677, & dédié l'an 1679. C'eſt en cet endroit que ſe donna, le neuviéme avril 1388, une ſanglante bataille où trois cens cinquante hommes du païs, battirent quinze mille Autrichiens commandez par Donat, Comte de Tockebourg: en mémoire de quoi, l'on fait tous les ans une proceſſion générale à Næfels le premier jeudi d'avril. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 469. & 470. édit. d'Amſterdam, 1730.

N Æ N I A. *Voyez* N E N I E.

N A E R D E N. *Voyez* N A R D E N.

N Æ V I U S (Cneius) avoit porté les armes, & les quitta pour ſe faire Poëte. Il fit répréſenter, ſelon quelques uns, une de ſes Comédies pour la premiére fois, l'an 519 de Rome, 235 avant Jeſus Chriſt; mais de bons Critiques prétendent que ce fut l'an 526 de Rome, ſous le conſulat de Marcus Attilius & de Publius Valerius. Il compoſa une Hiſtoire en vers, outre diverſes Comédies. Ses traits ſatyriques offenſérent la famille des Métellus, qui étoient très puiſſans, & qui le firent chaſſer de Rome. Il ſe retira à Utique en Afrique, où il mourut l'an 551 de Rome, & 203 avant Jeſus Chriſt. Il s'étoit fait lui même cette Epitaphe,

Immortales mortalem ſi foret fas flere,
Flerent Divæ Comœnæ NÆVIUM *Poëtam.*
Itaque poſtquam eſt Orcio traditus theſauro
Obliti ſunt Romæ Lingua Latina loquier.

* Aulu-Gelle, *l.* 17. *ch.* 21. S. Jérôme, *in Chron.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 2. *de Poëtis, c.* 1. *de Orator. Inſtitut. l.* 4. *c.* 10. *Sect.* 3. &c.

N Æ V I U S. *Cherchez* A C T I U S N Æ V I U S.

* N Æ V I U S (Pollio) étoit d'une telle hauteur qu'il ſurpaſſoit d'un pié l'homme le plus grand de ſon tems. * Pline, *l.* 7. *ch.* 16. Columella, *de Re Ruſtica, l.* 3. *c.* 8.

N Æ V I U S (Gaſpar) Médecin Allemand, natif de Chemnitz dans la Miſnie, voyagea en Italie, où il ſe rendit très-habile; & à ſon retour fut Médecin de Maurice & d'Auguſte, Electeurs de Saxe. On a un de ſes Traitez adreſſé à Mathiole, & quelques autres piéces de ſa façon. * *Conſultez* les Auteurs citez après Jean Nævius.

N Æ V I U S (Jean) Médecin, & frére de Gaſpard, naquit l'an 1499. Il étudia en Italie, & eut comme ſon frére, beaucoup de part en l'amitié de Pierre-André Matthiole, auquel il fournit des Mémoires pour ſon Ouvrage des Plantes; ce que cet Auteur avoue dans la préface de ſon livre. Nævius mourut le ſeptiéme juillet de l'an 1574, âgé de 75 ans. * Petrus Albinus, *in Chron. Miſn.* Matthiole, *in Epiſt. & in Vit. Germ. Medic.* &c.

* N Æ V I U S (Jean) de Malines, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Bachelier de Théologie, fut d'abord Prieur dans pluſieurs couvens de ſon Ordre, à Haſſelt, à Anvers, à Malines, puis Définiteur & Provincial dans le Païs-Bas, & dans le Diocéſe de Cologne. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Eremus Auguſtiniana, floribus Honoris & Sanctitatis Vernans.* Il y traite 1. *de Eremitis ſub veteri & nova Lege:* 2. *de Ordinis Eremitarum S. Auguſtini inſtitutione, approbatione & propagatione:* 3. *de Vita S. Auguſtini, & aliorum in eo Ordine ſanctitate illuſtrium.* Il a auſſi publié en Flamand, de l'Uſage fréquent & ſalutaire des Sacremens de la Pénitence & de l'Euchariſtie, avec un petit Traité des Confrairies & des Indulgences. * Valére André, *Bibliotb. Belgica p.* 544.

N A F. N A G. N A H.

N A F E L S. *Voyez* N Æ F E L S.

N A F F I A. *Voyez* N A P H I A.

N A G A Y E ou H O R D E D E S N A G A Y E S, peuples

ples de la Tartarie Déſerte vers la Mer de Sala. L'an 1400, la Tartarie Occidentale fut diviſée en deux Royaumes, l'un appellé de *Zavolh*, au delà du fleuve Volga; & l'autre de *Crim*, ou de *Précops*, en deçà de ce fleuve, vers la Mer de Zabaché. Du Royaume de Zavolh, il ſe forma enſuite trois Hordes ou bandes, ſavoir, de Nagaye, de Caſan, & d'Aſtracan, La Nagaye eſt tributaire de l'Empereur de Moſcovie. * Hornius, *Orbis Imperant.* Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 3.

* NAGED, païs d'Aſie dans l'Arabie déſerte vers le 25 & le 28 degré de latitude. Il contient quelques châteaux habitez par des Arabes. * M. Deliſle, *Carte de la Turquie*, *de l'Arabie & de la Perſe.*

* NAGELMAKER (Laurent) de Bergeyck en Brabant, Licentié en Théologie, & Chanoine de S. Rombauld à Malines, eſt auteur d'un livre qui a pour titre *De Jubilæo & Indulgentiis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 622. & 623.

NAGE'RA, ville d'Eſpagne dans la Caſtille *Vieille*, autrefois épiſcopale. Il eſt fait mention de ſon Evêque dans un Acte de l'an 1102. * P. de Marca, *in Marca Hiſp.* Baudrand. *Voyez* NAJARA.

NAGEREL (Jean) Chanoine & Archidiacre de Rouen publia l'an 1578, une Deſcription du Païs & Duché de Normandie, où il traitoit auſſi de ſon origine. Cet Ouvrage a été réimprimé l'an 1610.

NAGGAI. *Voyez* NAGGE'.

NAGGE', Iſraëlite de la Tribu de Juda, fils de *Mahaath*, & pére d'*Héli*, fut un des Ancêtres de *Joſeph* époux de la ſainte Vierge. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 25. 26.

NAGIBANIA, ou, comme d'autres écrivent; *Nagavina*, en Latin *Rivalinum*, *Rivuli puellarum*, *Rivulus Dominarum*, petite ville de la Tranſſylvanie. Elle eſt aux confins de la Haute Hongrie, ſur la riviére de Zazurd à cinq ou ſix lieues de Zatmarbania. Il y a près de cette ville de bonnes mines d'argent. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAGOLD, petite ville d'Allemagne avec un château fort. Elle eſt ſur une riviére qui porte ſon nom, dans le Duché de Wirtemberg en Souabe, à quatre lieues de Tubingue, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NAGOLD, riviére d'Allemagne dans la Souabe, & dans le Duché de Wirtemberg, coule d'abord de l'oueſt à l'eſt, juſques à la ville de Nagold, puis du ſud au nord, juſques à ce qu'elle ſe rend dans l'Entz.

NAGOLDE, Religieux. *Cherchez* NALGODE.

NAGORNOY. *Voyez* CZE'RE'MISSES.

NAGUNNER, ou NAGUMER, une des Iſles Weſternes d'Ecoſſe, abondante en forêts & en lapins. Elle eſt près de l'Iſle de Skye. * Buchanan.

NAHABI ou NAHBI, Iſraëlite fils de Valpi ou Vaphſi de la Tribu de Nephtali, fut un de ceux que Moïſe envoya pour conſidérer la terre de Canaan. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 15.

NAHALAL ou NAHALOL. *Voyez* NAALAL.

NAHALIEL, plaine dans les déſerts des Moabites, où les Iſraëlites arrivérent de Matthana & campérent, & d'où ils allérent en Bamoth. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 19.

* NAHAM, fils de Caleb de la Tribu de Juda. Il en eſt parlé I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 15.

NAHAMA, fille de Lamech. *Voyez* NAAMA.

* NAHAMAN, fut un des fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. Il en eſt parlé, *Genéſe*, *ch.* 46. *v.* 21. Il faut remarquer que, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 4, Nahaman eſt fils de Bélah & petit-fils de Benjamin. On peut conſulter là-deſſus les Commentateurs.

NAHAMANI, Iſraëlite qui retourna de la captivité de Babylone avec Zorobabel. Il étoit un des plus diſtinguez d'entre les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 7.

NAHAMAT. *Voyez* NAAMAT.

* NAHARA, femme d'Aſçhur, de la Tribu de Juda, de laquelle il eut Ahuzam, Hépher, Téméni & Hahaſçtari. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 5. & 6.

NAHARAI, Iſraëlite Bérothite, fut un très-vaillant homme, que Joab, fils de Sarvia ou Tſéruja, prit pour être ſon Ecuyer, ou Porteur de ſes armes. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 37.

* NAHARAI, fils d'Ezbaï, fut un de ces vaillans hommes de l'armée de David, dont il eſt parlé, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 37.

NAHARAN. *Voyez* NAHARATH.

* NAHARATH, NAARATHA & NAHARAN, ville ſur les confins de la Tribu d'Ephraïm, proche le Jourdain. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 7. C'eſt la même qui eſt appellée *Naharan*, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 28. Elle étoit appellée autrefois *Noran* ou *Doch.* Euſébe dit que *Nooratb* eſt à cinq milles de Jericho. Reland, *Palæſt. l.* 3, croit que c'eſt la même que *Néara* dont parle Joſéphe.

NAHAS. *Voyez* NAAS.

* NAHATH, fut un des fils de Réhuel, qui l'étoit d'Eſaü & de Baſmath. Il en eſt parlé, *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 13.

NAHBI. *Voyez* NAHABI.

NAHE ou NAW, riviére d'Allemagne. Elle traverſe une partie du Comté de Spanheim, & du Palatinat du Rhin, reçoit la riviére de Simmeren, & celle de Lauter, ou de Glan, & après avoir baigné Creutznach, & quelques autres lieux moins conſidérables, elle ſe décharge dans le Rhin, à Bingen. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAHOMI. *Voyez* NOE'MI.

NAHRO KADISCIO, c'eſt à dire, la riviére Sainte, anciennement *Eleutherus Fluvius.* C'eſt une petite riviére de Syrie. Elle coule le long des confins de la Syrie propre, & de la Phénicie, baigne Tortoſa, & ſe décharge peu après dans la Mer Méditerranée. Joſéphe l'appelle la *riviére Sabbatique*, & dit fabuleuſement qu'elle ne coule pas le jour du Sabbat. On croit auſſi que c'eſt celle que Salomon appelle la *fontaine des jardins*, dans *le Cantique des Cantiques*; mais c'eſt ſans fondement. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAHUM, l'un des douze petits Prophétes, eſt appellé *Elcéſeen* ou *Elkoſcien*, dans le titre de ſa Prophétie. Saint Jérôme a cru qu'il étoit d'Elcéſa, qui eſt, ſelon lui, une petite bourgade de Galilée; d'autres prétendent que c'eſt le nom de ſa famille. Nous avons trois chapitres de ſa Prophétie. On n'eſt point aſſuré du tems auquel il a vécu. Comme il parle de la ruïne de Ninive, cela a fait croire à quelques uns que c'étoit ſous le régne de Joas & de Jéhu, du tems de Sardanapale: ſi cela étoit, il ſeroit le plus ancien des Prophétes; mais on a montré à l'article d'ASSYRIE, que ce qu'on dit du régne de Sardanapale eſt faux. Joſéphe croit qu'il a vécu du tems de Joathan, & qu'il prédit la ruïne de Ninive, arrivée depuis, du tems de Joſias; mais ce ſentiment n'eſt pas ſuivi, non plus que celui de l'Auteur de la grande Chronique des Hébreux, & de Génébrard, qui mettent ce Prophéte au tems de Manaſſé: cependant S. Jérôme, Théodoret, & Théophylacte, diſent qu'il a prophétiſé après la captivité des Iſraëlites, ſous Ezéchias ou ſous Manaſſé. Ce qui paroît le plus vraiſemblable, c'eſt qu'il a prophétiſé depuis la ruïne des dix Tribus par Salmanazar, & avant l'expedition de Sennachérib contre la Tribu de Juda, qui eſt prédite au *chapitre premier de ſa Prophétie*, & qu'il prédit dans les ſuivans la priſe de Ninive, arrivée du tems de Nabuchodonoſor, & d'Aſſuérus, dont il eſt parlé dans le texte Grec de Tobie, *ch.* 14. *v.* 15. Sa Prophétie ne regarde preſque que la ruïne de Ninive. Le ſtyle de ce Prophéte eſt figuré, & plein de comparaiſons. L'on montroit autrefois le tombeau du Prophéte Nahum à Bégabar, en Paleſtine, près d'Emmaüs, à deux ou trois lieues de Jéruſalem. Sa Fête eſt marquée au premier décembre dans le Ménologe des Grecs, & dans le Martyrologe Romain. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 11. Saint Jérôme, *Præf. in Nahum.* Saint Epiphane, *in Vita Propb.* Chriſtophle à Caſtro, *l.* 4. *c.* 4. *de Propb.* Serrarius. Ribéra, *in Nahum.* Salian, *A. M.* 3315. *num.* 19. Torniel, 3321. *num.* 3. & 4. Henri Philippi, *in Manuali Chronol. &c.* Baillet, *Vies des Saints.*

NAJ. NAI.

NAJA. *Voyez* NEJUS.

NAJAC, petite ville de France en Rouergue, eſt ſituée ſur l'Aveirou, entre Ville-franche en Rouergue, & Saint-Antonin. Elle a été célébre durant la guerre des Calviniſtes, & eſt renommée par ſon vitriol. * Baudrand.

NAIADES, Nymphes des fontaines & des fleuves, que les Payens honoroient comme des Divinitez. Ce nom vient de νάειν qui ſignifie *couler.* Quelques perſonnes, les faiſoient Prêtreſſes de Bacchus. * Servius, *ſur le dixiéme vers de la dixiéme Eclogue.*

NAJARA, NAJE'RA ou NAXARA, petite ville d'Eſpagne dans la province de Rioxa, autrefois de la Navarre, & aujourd'hui de la Caſtille Vieille, fut érigée en Duché par le Roi Ferdinand *le Catholique* en faveur de la Maiſon de Manrique, d'où il paſſé dans celle de Cardénas, & eſt ſituée entre Logrogno & Calahorra. Mariana en fait mention, parlant de la bataille qui ſe donna entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, Rois de Caſtille. Dom Garcias fonda l'an 1052, tout auprès de Najara, un monaſtére qu'il appella Notre-Dame la Royale, où il mit des Religieux que le ſaint Abbé Hugues lui donna. Il y unit en même tems l'Evêché de Valpueſta, voulant que l'Abbé fût auſſi Evêque, & l'Evêché de Calahorra y fût uni auſſi dans la ſuite; mais Alfonſe VI les deſunit, & quoiqu'il conſervât à l'Abbaie plus de ſoixante Monaſtéres qui lui avoient été ſoumis, il voulut que le Supérieur n'eût que le titre de Prieur ſous la dépendance de l'Abbé de Clugny. Cette diſpoſition ſubſiſta juſqu'en l'année 1486, que les Religieux de Notre-Dame la Royale élurent un Abbé. Clugny eut beau s'y oppoſer, la Cour de Rome favorable au nouvel Abbé, alla juſqu'à deſunir ſon monaſtére de celui de Clugny; mais les Rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle voulurent qu'il s'unît à la Congrégation de Valladolid, ce qui fut exécuté l'an 1497. *Voyez* MANRIQUE & CARDE'NAS. * Antonio Yépès, *Cronica gen. de la Orden. de S. Benito.*

NAIBOD ou NAIBODA (Valentin) de Cologne, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, & s'attacha particuliérement aux Mathématiques & à l'Aſtrologie. Il voyagea en Italie, & s'arrêta à Padoue, où il compoſa des Commentaires ſur Ptolomée, après avoir déja publié, *Aſtronomicarum Inſtitutionum, libri tres; Comment. in Alchabitium, in Sphæram Joannis a Sacroboſco, &c.* On rapporte de Naiboda, que s'entretenant un jour avec ſes amis, il leur dit qu'il mourroit bientôt de mort ſubite, & qu'il en étoit perſuadé par ſon horoſcope, qu'il avoit fait depuis peu. On ſe moqua de ce qu'il diſoit: cependant, cinq ou ſix mois après, il diſparut tout d'un coup. On crut qu'il étoit allé faire quelque voyage; mais ſon hôte s'ennuyant d'attendre, fit ouvrir la porte de la chambre qu'il lui louoit, & y trouva le cadavre du malheureux Naiboda, à demi pourri. On aſſure que quelques Savans, envieux de ſon mérite, l'avoient fait aſſaſſiner. * Thomaſini, *in Elog. Doct. Viror*,

NAICH, une des Iſles Hébrides ou Weſternes d'Ecoſſe, fort près de Rum au ſud. Elle abonde en chevaux ſauvages. * Buchanan. Les Cartes la nomment *Ti na Aich.*

NAILLAC, Maiſon conſidérable en Berry, tiroit ſon origine du château de ce nom.

I. HUGUES, Seigneur de Naillac, du Blanc-en-Berry, & de Gar-

Gargilesse, vivoit du tems du Roi Philippe *Auguste*, l'an 1187. Il épousa *Mahaud*, sœur de *Hugues*, Seigneur de Fontenelles, dont il eut 1. HUGUES qui suit; & 2. *Pierre* de Naillac, vivant l'an 1226.

II. HUGUES, Seigneur de Naillac, &c. fonda le Prieuré de Notre-Dame-du-Pin-de-Gargilesse, l'an 1230, & eut pour enfans 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Hugues* de Naillac.

III. GUILLAUME, Seigneur de Naillac, du Blanc-en-Berry, & de Gargilesse, vivoit l'an 1261, & laissa de *Marguerite* sa femme, 1. PIERRE, Seigneur de Naillac, qui suit; & 2. *Hélie* de Naillac, vivant l'an 1304.

IV. PIERRE, Seigneur de Naillac, du Blanc-en-Berry, de Gargilesse, & de Châteaubrun, Vicomte de Bridiers, &c. vivant l'an 1307, fut pére de PIERRE II, qui suit.

V. PIERRE, II. du nom, Seigneur de Naillac, &c. vivoit l'an 1340, & fut pére 1. de PERICHON qui suit; 2. de *Pierre*, Seigneur de Gargilesse, mort sans enfans; 3. d'*Héliotte* de Prie, Dame de Châteauclos; 4. 5. de *Gui* & de *Hugues* de Naillac, Chevaliers.

VI. PERICHON, Seigneur de Naillac, &c. s'engagea dans la faction des Anglois, & mourut l'an 1372, laissant pour enfans 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Philibert*, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, *dont il sera parlé cy-après dans un article separé*; 3. *Gui*, vivant l'an 1383; & 4. *Helion* de Naillac, Seigneur d'Onzain, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Châtelain de Beaugency, qui se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382, fut employé en diverses négociations & voyages, & étoit mort l'an 1398. Il épousa 1. l'an 1380, *Jeanne* Guenant, Dame d'Onzain & des Rochettes, veuve de *Hugues* d'Amboise, Seigneur de Chaumont, & fille de *Guillaume* Guenant, Seigneur des Bordes, & d'*Antoinette* d'Amboise, Dame de la Maisonfort, morte peu après sans enfans: 2. avec *Marie* d'Amboise, fille de *Hugues*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Saint-Vérain, sa premiére femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Naillac, Dame d'Onzain, mariée à *Guillaume* d'Argenton.

VII. GUILLAUME, Seigneur de Naillac, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Xaintonge, de Beaucaire, & de Nîmes, Gouverneur de la Rochelle, surnommé *le Preux*, commença ses services dès l'année 1369, se trouva à la bataille de Rosebecque l'an 1382, fut en Espagne par Ordre du Roi, au secours du Roi de Castille, & mourut en 1406. Il avoit épousé *Agnès* de S. Vérain, fille de *Gibault*, Seigneur de S. Vérain, de laquelle ayant été séparé, il prit une seconde alliance avec *Jeanne* Turpin, Dame de Mondon, &c. fille de *Gui* Turpin, Seigneur de Crissé, & de *Marguerite* de Thouars; dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Naillac, qui suit; 2. *Hélion*, mort jeune; 3. *Marguerite*, alliée à *Gilles*, Baron de Prouilly, & de la Rochepozay: 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre*, Seigneur de Giac & de Châteaugay, premier Chambellan du Roi; & 5. *Jeanne* de Naillac, alliée à *Jean* de Brosse, Seigneur de Boussac & de S. Sévére, Maréchal de France.

VIII. JEAN, Seigneur de Naillac, du Blanc-en-Berry, &c. Vicomte de Bridiers, Conseiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal de Limosin, fut pourvu de la charge de Grand Pannetier de France l'an 1428, & mourut à la bataille de Puiset, le 12 février de la même année, sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Gaucourt sa femme, qu'il avoit épousée vers l'an 1423, laquelle prit une seconde alliance avec *Bertrand* d'Arpajon, Seigneur de Sévérac. * *Histoire de Berry, par* la Thaumassiére. Le P. Anselme.

NAILLAC (Philibert de) trente-troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, qui résidoit pour lors à Rhodes, succéda l'an 1396, à Ferdinand d'Hérédia. Il étoit de la Langue de France, & Grand-Prieur d'Aquitaine. Sigismond, Roi de Hongrie, lui demanda du secours contre Bajazet: ce qui l'obligea à se trouver dans l'armée Chrétienne avec la fleur de ses Chevaliers, l'an 1396. Les François par un point d'honneur, s'étant avancez les premiers, & ayant percé jusques aux Janissaires de la Garde de Bajazet, furent investis, & la plupart mis en piéces. Le Grand Maître fit sa retraite en combattant vaillamment, & accompagna toûjours le Roi Sigismond, qu'il conduisit à Rhodes, où il le traita avec une magnificence royale. Bajazet s'approcha depuis de Constantinople, pendant que l'Empereur étoit venu demander du secours en France. Ce fut alors que l'Impératrice, qui craignoit l'événement du siége, envoya les joyaux de l'Empire au Grand-Maître. Vers le même tems, Théodore *Porphyrogénéte*, Despote de la Morée, Duc de Sparte, & frére de l'Empereur de Constantinople, intimidé à la nouvelle de l'arrivée des Turcs, passa à Rhodes, & vendit au Grand-Maître & à la Religion, son Despotat de Sparte & de Corinthe, pour une grosse somme d'argent, qui lui fut payée; mais l'Evêque de Sparte, Grec de nation, souleva le peuple, & cette vente ne fut exécutée qu'à l'égard de la Seigneurie de Corinthe, qui fut ensuite remise entre les mains du Despote. Ce dernier rendit les deniers qu'il avoit reçus, & donna le Comté du Soleil, & la Baronie de Zétonne, pour dommages & intérêts. Aussi-tôt que Bajazet eut levé le siége de devant Constantinople, le Grand-Maître renvoya les joyaux qui lui avoient été confiez. Après la défaite de Bajazet & la retraite de Tamerlan, l'Ordre jouït de quelque repos; ce qui donna lieu au Grand-Maître de Naillac d'équiper une flotte, avec laquelle il courut les côtes de la Carie, où il prit un fort château sur les Turcs, situé dans la presqu'isle, sous les ruïnes de l'ancienne Halicarnasse, capitale du Royaume de Carie. Il fortifia encore cette place, & la nomma *Château-Saint-Pierre*. Quelques Historiens assurent qu'il y avoit une race de gros chiens, qui gardoient les dehors du château, & qui par un instinct admirable, discernoient les Chrétiens d'avec les Turcs, aboyant après ceux-ci, & conduisant les autres jusques sous les murailles du château. L'an 1403, le Grand-Maître ménagea un traité de Paix entre le Roi de Chypre, & la Seigneurie de Gênes, qui étoient en guerre. Le Soudan d'Egypte envoya peu après un Ambassadeur à Rhodes, où l'on conclut une tréve, pendant laquelle il y auroit liberté de commerce entre les Sujets du Soudan, & les nations Françoises & Latines. La Religion qui étoit fort puissante, obtint encore qu'elle auroit six Chevaliers ou Religieux dans son ancien hopital de saint Jean de Jérusalem, pour y recevoir les Pélerins, & qu'il seroit permis de ceindre de murailles le saint Sépulchre. L'an 1409, le Grand-Maître de Naillac se trouva au Concile de Pise, où les Cardinaux assemblez lui donnérent la garde & les clefs du Conclave. Après l'élection du Pape Alexandre V, il tint un Chapitre général à Aix en Provence, & y fit de beaux réglemens pour le bien de la Religion. L'an 1417, le Soudan d'Egypte demanda du secours aux Chevaliers de Rhodes contre les Turcs, qui étoient entrez sur ses terres, & le Grand-Maître lui envoya deux galéres; mais il défendit aux Capitaines de descendre à terre, parce que la Religion avoit paix avec le Turc sur terre, & non pas sur mer. Cet illustre Grand-Maître ayant mis ordre aux affaires de la Religion dans l'Italie, retourna à Rhodes l'an 1421, & y finit ses jours, après un régne de 29 ans, pendant lequel il avoit donné des marques d'un courage & d'une prudence extraordinaire. Il eut pour successeur Antoine Fulviani. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem.* Nabérat, *Priviléges da l'Ordre.*

NAILOR (Jacques) fameux Imposteur, étoit né dans le diocése d'Yorck en Angleterre. Après avoir servi quelque tems de Maréchal-des logis dans le régiment du Colonel Lambert, il se retira parmi les Trembleurs (Secte d'Hérétiques) & s'aquit tant de réputation par ses discours & par sa simplicité apparente, qu'ils le regardérent comme un saint homme. Voulant profiter de la bonne opinion qu'on avoit de lui, il résolut l'an 1656, d'entrer dans Bristol en plein jour, monté sur un cheval, dont un homme & une femme tenoient les rênes, suivis de quelques autres, qui chantoient tous, *Saint, Saint, le Dieu de Sabaoth.* Les Magistrats l'arrêtérent, & l'envoyérent au Parlement, où son procès ayant été instruit, après plusieurs séances, qui se tinrent à cause de la diversité des avis, il fut condamné le 25 janvier 1657, comme blasphémateur & séducteur du peuple, à avoir la langue percée avec un fer chaud, & le front marqué d'une lettre B. pour signifier blasphémateur, & à être ensuite conduit à Bristol, où il entreroit à cheval, ayant le visage tourné vers la queue: ce qui fut exécuté. Nailor fut ensuite renfermé pour le reste de ses jours. * Davity, *de l'Angleterre.*

NAIM, ancienne ville de la Palestine, dans la Galilée, près du Mont-Tabor, est aujourd'hui entiérement ruïnée. Il n'y reste que peu de maisons, où l'on ne trouve que quelques familles d'Arabes extremement sauvages. L'Evangile de saint Luc marque que Fils de Dieu honora cette ville de sa présence; & y ressuscita le fils d'une veuve. Le Poëte Sedulius fait mention de Naïm, *l.* 4. Eusébe dit que Naïm est à deux milles au midi du Mont-Tabor, près de la ville d'Endor. Jean Phocas dans sa Description de la Palestine dit que Naïm est à douze stades du Mont-Tabor, du côté du septentrion, qu'Endor est à l'orient, & que le torrent de Kison coule entre le Mont-Tabor, Naïm & Endor. * Relandi *Palæst. l.* 3.

* NAIM ou TAIMI, Bourg du Royaume de Tripoli en Barbarie. Il est sur le Golfe de Sidra, vis à vis de l'isle de ce nom, & au couchant de la ville d'Arcudia. * Maty, *Diction. Geogr.*

NAIMANS, peuples. *Cherchez* KAIMACHITES.

NAIN (Louïs-Sébastien le) de Tillemont, Prêtre, né à Paris le 30 novembre 1637, étoit fils de JEAN le Nain, Maître des Requêtes, & de *Marie* le Ragois. Il s'appliqua tellement pendant le cours de ses études à sanctifier le progrès qu'il y faisoit, qu'on jugea dès lors qu'il ne dégénéreroit point de cette pieté, qui est comme héréditaire dans sa famille. En effet il en pratiqua constamment tous les exercices pendant le reste de sa vie, & mêla jusqu'à la fin la mortification d'une vie penitente aux travaux d'une étude continuelle. Libre de tout engagement, & sans aucune vue d'ambition, il se proposa, pour consacrer ses veilles à Dieu seul, de travailler à l'Histoire de l'Eglise; mais comme la matiére étoit trop vaste pour un homme seul, & sur tout pour un homme d'une exactitude aussi scrupuleuse que la sienne, il se renferma dans les six premiers siécles de l'Eglise: portion la plus riche, quoique la plus épineuse, de ce champ d'une si grande étendue. Il avoit reconnu que la Providence, en soumettant les Membres de l'Eglise aux Puissances temporelles, a voulu lier les événemens de l'Histoire profane, avec ceux de l'Histoire ecclésiastique; & qu'ainsi pour se conformer à cet ordre, on ne doit entreprendre d'approfondir les uns, qu'après avoir débrouillé les autres. C'est ce qui l'engagea à donner au public son *Histoire des Empereurs*, qui a été suivie de ses *Mémoires pour l'Histoire ecclesiastique*: ouvrages tirez du sein des Auteurs originaux, souvent tissus de leurs propres termes; exprimant toûjours leurs sens avec fidélité, & rangez avec un ordre, une justesse, & une précision dont le mérite ne se fait bien sentir qu'à ceux qui savent par leur expérience, combien coutent ces sortes de travaux. Pour être convaincu de leur utilité, peut-être sera-t'on bien aise d'apprendre que c'est dans cette source abondante qu'ont puisé du vivant de M. de Tillemont même, les Auteurs des Vies de Tertullien & d'Origéne, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostome & de saint Ambroise. C'est encore à ses Mémoires qu'ont eu recours les sçavans hommes qui nous ont donné les nouvelles éditions de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Paulin, de saint Fulgence, & de plusieurs autres, tant pour l'Histoire des Vies de ces Saints, que pour le discernement & la Chronologie de leurs Ouvra-

vrages. La modestie de M. de Tillemont avoit pris soin de dérober au public cette particularité. Il se communiquoit libéralement à tous ceux qui avoient besoin de ses lumiéres, mais c'étoit toujours à condition qu'ils supprimeroient les témoignages de leur reconnoissance. On ne peut mieux le caractériser, que par les traits de cette profonde humilité si rare dans un homme de son érudition. Il semble même que comme elle étoit la régle de toutes ses actions, elle étoit aussi l'ame de tous ses Ouvrages, où on le voit avec étonnement, ne proposer qu'en doutant, ses opinions les plus infaillibles. Pénétré d'un saint mépris pour soi-même, il refusa longtems de prendre les engagemens du sacerdoce, & n'y entra l'an 1676, que par les pressantes sollicitations de M. le Maître de Sacy, avec lequel il étoit lié d'une amitie tres etroite. Pour être plus à portée de profiter des avis de M. de Sacy, il fit batir un petit corps de logis dans la cour de l'Abbaïe de *Port-Royal-des-champs*. Il fut obligé d'en sortir en 1679, avec tous ceux qui l'habitoient, & se retira à Tillemont, Terre éloignée d'une lieue de Paris du côté de Vincennes. Deux ans après il fit un voyage en Hollande; & en 1682, le Curé de S. Lambert ayant resigné sa Cure en sa faveur, il l'auroit remplie, si son pére ne l'en eût détourné. Il retourna donc dans sa retraite. Enfin, affoibli par une longue suite de veilles & d'austéritez, il mourut après une langueur de trois mois, le dixiéme janvier 1698, âgé d'un peu plus de 60 ans. Son corps fut porté à Port-Royal-des-Champs, qu'il avoit choisi pour le lieu de sa sépulture; & après la destruction de cette Abbaïe, il a été apporté à S. André des Arcs. Outre ses cinq volumes de l'Histoire des Empereurs, il avoit publié quatre autre volumes de ses Memoires servant à l'Histoire ecclésiastique. On en a encore publié douze autres depuis sa mort. Tout cet Ouvrage a été traduit en Anglois. On a encore de lui, une lettre à l'Abbé de la Trappe *Bouthilier de Rancé* 1704; & *Reflexions sur divers sujets de morale, & quelques lettres de piété*, 1711. Il est aussi l'Auteur des Notes qui accompagnent les Traductions que M. Du Bois a données de quelques Ouvrages de S. Augustin. M. Faidit a attaqué les Mémoires de M. Tillemont par deux Ecrits dont le premier a pour titre, *Memoires contre les Mémoires de M. Tillemont*; & le second, *Eclaircissement sur la Doctrine & l'Histoire ecclesiastique des deux premiers siecles*, 1695, *in octavo*. * *Voyez la Vie de M. le Nain de Tillemont par* M. Tronchet, *Cologne* 1711. Perrault, *Hommes Illustres*, *tome* 2. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XVIII siecle*. Le P. Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 15. *p.* 308. *& suiv.*

NAIN (Pierre le) fils de M. le Nain, Maître des Requêtes, naquit à Paris le 25 mars 1640. Dès sa jeunesse il manifesta beaucoup d'esprit & un grand fonds de piété. Après avoir été Chanoine Regulier dans l'Abbaïe de Saint-Victor de Paris, où ses Supérieurs connoissant son mérite, l'engagérent à prendre l'Ordre de Prêtrise en 1667, & où il menoit une vie exemplaire, poussé par un excès de zéle il se retira à l'Abbaïe de la Trappe le 21 novembre 1668. Sa retraite fit grand bruit, & l'Archevêque de Péréfixe reclama le Novice. Mais, l'Abbé de Rancé ayant représenté que ce Religieux avoit demandé permission à ses Superieurs, avant que de se retirer, l'affaire n'alla pas plus loin. Il fit profession, & fut Sous-prieur de cette Abbaïe plusieurs années. Quoique feu M. l'Abbé de la Trappe ait écrit contre les études des Moines, il faut qu'il ait permis au Pére le Nain d'étudier, & de faire part du fruit de ses études au public; car l'on imprima l'an 1695, des Homélies qu'il avoit faites sur plusieurs chapitres de Jérémie; & a depuis donné une Histoire de l'Ordre de Citeaux, que par modestie il intitula, *Essais de l'Histoire de l'Ordre de Citeaux, tirée des Annales de l'Ordre, & de divers autres Historiens*. Il mourut le 14 decembre 1713. On a encore de lui *quatre tomes d'Homelies sur Jérémie; Diverses Relations de la vie & de la mort de plusieurs Religieux de la Trappe; La Vie de l'Abbé, Reformateur de cette maison; Des lettres de piete; Elevations à Dieu pour se preparer à la mort; Dissertation sur l'etat du monde après le jugement dernier; sur le Scandale; Instruction sur le Vie de st. Bruno; Tradition de l'Eglise sur la profession monastique.* * *Voyez sa Vie imprimée en* 1715. Il etoit petit-fils de JEAN le Nain, Seigneur de Beaumont, issu d'une ancienne famille, lequel en fevrier 1604 fut reçu Conseiller au Parlement, dont il mourut Sous-doyen en Juin 1655. Il avoit épousé *Anne* de Bragelongne, fille de *Martin*, Seigneur de Charonne, aussi Conseiller au Parlement, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, morte en mars 1655, dont il eut, JEAN le Nain, reçu Conseiller au Parlement en Avril 1632, puis Maître des Requêtes, l'un des plus dignes Magistrats qui ayent paru dans le XVII siécle, d'un esprit vif & pénétrant, d'un zéle ardent pour la vérité, d'une droiture inflexible, & d'une piété très-exemplaire; tel enfin qu'on peut dire de lui sans le flatter, qu'il a plutôt honoré les grands emplois par lesquels il a passé, qu'il n'en a été honoré lui-même. Ce grand homme mourut le neuviéme février 1698, âgé de 85 ans. Il avoit épousé *Marie* le Ragois, morte le cinquiéme juin 1696, âgée de plus de 80 ans, dont il eut entre autres enfans, JEAN, qui suit; *Louis-Sebastien*; & *Pierre* le Nain, *qui ont donné lieu à cet article*. JEAN le Nain, Seigneur de Guignonville, reçu Conseiller au Parlement en juin 1655, fut generalement estimé pour le grand fond d'équité & de religion, qui l'ont toûjours distingué, & mourut Doyen du Parlement le 20 septembre 1719, âgé de 87 ans. Il avoit épousé *Anne* le Gras, fille de *François*, Seigneur du Luart & des Loges, Maître des Requêtes, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le huitiéme septembre 1701, dont il eut entre autres enfans, JEAN le Nain, Seigneur de Guignonville, reçu Conseiller au Parlement en novembre 1689, puis Avocat général en 1700, recommandable par son intégrité & par son éloquence, mort avant son pére le 24 octobre 1709, âgé de 49 ans. Il avoit épousé en mars 1695, *Marie* Mascranni, dont il a eu des enfans. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII. siecle*. *Memoires Historiques*. Le P. Nicéron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 2. *p.* 311. *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

NAJOTH, désert près de Rama ou Ramatha, où David se retira avec Samuel lors que Saül commença à le persecuter, & où les Archers qu'il envoya par trois fois pour se saisir de David, prophétisérent tous aussi bien que Saül lui-même, lorsqu'il voulut y aller en personne. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 18.

* NAIRN, riviére de l'Ecosse septentrionale dans la province de Buchan, a sa source dans une vallée à laquelle elle donne le nom de Strath-Nairn, coule du sud ouest au nord-est, arrosant divers petits lieux dont le plus considérable est le château de Kilraok, & se jette dans le Golfe de Murray au dessous d'un bourg auquel il donne son nom. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1248. 1250 *&* 1251.

NAIRN, ville. *Voyez* NARDIN.

NAIRON (Antoine-Fauste) de Bani, Maronite, Professeur de la Langue Chaldaïque & Syriaque, dans le Collége des Maronites à Rome, Disciple d'Abraham Ecchellensis, a publié en 1681, une Dissertation sur l'origine, le nom & la Religion des Maronites. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siecle*.

NAÏS, lieu où l'on prétend que Caïn alla demeurer, après qu'il eut tué Abel son frére, & où il eut plusieurs enfans. C'est un bourg dans l'Idumée, & Josephe en parle, *Antiquit. Judaiq.* *l.* 1. *ch.* 3. On prétend que c'est dans ce même lieu que Simon fils de Gioras, qui tiroit sa naissance de Gérasa, se retiroit après avoir fait des courses & dans l'Acrabatane & dans la haute Idumée, & où il transportoit le pillage qu'il avoit fait. * Josephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 30.

NAISSEY (Jean de) Chanoine & Archidiacre de Challon, composa en Latin un Abrégé de l'Histoire de France qui n'a pas eté imprimé. Il mourut l'an 1570. Louis-Jacob dans le premier *livre des personnes illustres de Challon*, fait mention de son Ouvrage. * Le long, *Bibliothéque Historique de France*.

NAK. NAL. NAM.

NAKELL. *Voyez* NAKLO.

* NAKKUM ou NACUM, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Posnanie. * *Gr. Dict. Univ. Hol.*

* NAKLO, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Kalisch. * *Gr. Dict. Univ. Hol.*

NAKSIVAN, NAXSIVAN, NACHSCUAN ou NACCHIVAN, ville d'Arménie, à trois lieues du Mont-Ararat, & à sept du fleuve Arax, sur les frontiéres de Perse & de Turquie, tire son nom de *Nak*, qui signifie *Navire*, & de *Sivan*, qui veut dire, *demeure*, ou *pose*. Les Armeniens disent qu'elle a été ainsi nommée, parce que ce fut le lieu où Noé vint habiter en sortant de l'Arche, après le déluge. Ils assurent aussi que ce Patriarche y est enterré. C'est une assez grande ville, mais qui fut ruinée par l'armée d'Amurat, Empereur des Turcs. On y voit les restes de plusieurs belles mosquées, que les Turcs ont abbatues, parce qu'elles servoient aux Perses, les Sectateurs d'Abubéquer ne voulant point entrer dans les mosquées des Sectateurs d'Haly, ni ceux ci dans celles des autres. C'est pourquoi ils les détruisent tour à tour, selon le sort de la guerre. Les Arméniens faisoient autrefois en cette ville un grand négoce de soye, qui commence à s'y rétablir, parce qu'on travaille incessamment à la rebatir, & qu'il y a un Kam ou Gouverneur, qui y commande; car elle est capitale d'une partie de l'Arménie. Il y a déja à Naksivan environ deux mille maisons. Les Histoires Persiennes assûrent qu'il y en a eu autrefois quarante mille. Elles disent aussi qu'avant que les Arabes prissent ce païs, il y avoit aux environs de Naksivan cinq villes, que *Behron-Tchoubin*, Roi de Perse, avoit fait bâtir. Ptolomée fait en cet endroit mention d'une ville qu'il appelle *Naxuane*, & qui pourroit être Naksivan. Chardin croit que Naksivan est la fameuse *Artaxate*, ou qu'Artaxate étoit située fort proche; car Tacite dit que l'Araxe, passoit proche de la ville, & il n'est qu'à sept lieues de Naksivan. Elle est au 38 dégré, 40 minutes de latitude, & au 81 dégré 34 minutes de longitude. Entre les ruïnes de Naksivan, on trouve celles d'une grande mosquée, qui étoit une des plus superbes de l'Asie, & que l'on croit avoit été bâtie en mémoire de la sépulture de Noé. En sortant de la ville, on voit une tour, dont l'architecture est des plus belles. Ce sont comme quatre dômes joints ensemble, qui supportent une espéce de pyramide, laquelle semble être composée de douze petites tours; mais vers le milieu elle montre quatre faces, qui vont en diminuant, & finissent en aiguille. Tout l'édifice est de brique, le dehors & le dedans sont couverts d'un beau vernis, avec plusieurs fleurs, & autres figures de relief. On dit que c'est un ouvrage de Tamerlan, quand il fit la conquête de la Perse. Entre Naksivan & Zulfa vers le midi & le septentrion, il y a dix couvens de Chrétiens Arméniens, dont chacun est accompagné d'un bourg, situez à deux ou trois lieues les uns des autres. Ils reconnoissent le Pape, & sont gouvernez par des Religieux de saint Dominique, de leur nation. Pour avoir toûjours un nombre suffisant de ces Religieux, on envoye de tems en tems à Rome des enfans du païs, qui apprennent la Langue Latine & l'Italienne, avec les Sciences nécessaires à leur profession. On y compte environ six mille Chrétiens, qui suivent le rit Latin, à la réserve de l'Office & de la Messe, qu'on chante en Arménien. L'Archevêque étant élu, va à Rome, où le Pape confirme son élection. Un des six bourgs, nommé *Kisoux*, situé sur les frontiéres du Curdistan, est fort célébre parmi les Arméniens qui croyent que saint Barthélemi

& saint Matthieu y ont été martyrisez; & disent qu'ils en ont encore quelques Reliques. Plusieurs Mahométans y viennent en dévotion, & principalement ceux qui ont des fiévres. Il y a deux ou trois de ces couvens, où l'on reçoit charitablement les Chrétiens qui viennent de l'Europe, quoique les Religieux y soient très-pauvres, à cause de la tyrannie des Gouverneurs, à qui ils sont obligez de faire souvent des présens. * Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 1. *ch.* 4. *p.* 43. & *suiv.* édit. de Hollande, 1692. Le Chevalier Chardin, *Voyage en* 1673. *Voyez* ABRENER, bourg à cinq lieues de Naxivan.

NALE (Augustin de) en Latin *Nalius* ou *Natalis*, étoit né à Raguse, d'une famille illustre, & entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il étoit déja Docteur en Théologie l'an 1511, lorsque Thomas Cajétan, général de l'Ordre, l'envoya à Pise avec Barthelemi Rondanini, & Matthieu de Lulmo pour tâcher de faire rompre le Concile qu'on y tenoit contre le Pape Jules II. Le succès de leur négociation répondit à l'attente du saint Pére, qui l'année suivante saisit l'occasion que lui donna le Sénat de Raguse, de reconnoître le service qu'Augustin lui avoit rendu, en lui donnant l'Evêché de Merca, dans le territoire de cette République. On eut néanmoins de la peine à lui faire accepter cette prélature, & le Général qui regardoit Augustin comme un homme nécessaire à l'Ordre, fit d'extrémes efforts pour le retenir. Il gouverna son diocése avec beaucoup de soin pendant quinze ans, & mourut l'an 1227, à Raguse, dans la maison de son Ordre, qu'il aima toûjours beaucoup. On assure qu'il avoit écrit une Apologie contre le Synode de Pise, & un Traité de l'autorité du Pape; mais on ne sait ce que ces Ouvrages sont devenus. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NALGODE ou NAGOLDE, que Possevin nomme mal, *Nalgende*, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, de la Congrégation de Clugni, vivoit au commencement du XI siécle, sous le régne de Henri l'*Oiseleur*. Il a écrit les Vies de Saint Adon & de saint Mayol, Abbez de Clugni, données par les Bollandistes, & par le Pére Mabillon. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du onziéme siécle.*

NAMAQUAS ou NAMAQUES, espéce de Caffres, découverts par les Hollandois l'an 1661, vers le Cap de Bonne Esperance, sont naturellement blancs, & se noircissent la peau pour paroître plus beaux. Ils se tiennent à plus de cent cinquante lieues du Cap-de-Bonne-Espérance & quelquefois à plus de deux cens. Le Sieur Riet-Beek, Gouverneur de la Colonie Hollandoise, envoya dans leur païs en 1661, pour lier commerce avec eux, & voir s'ils n'auroient point d'or ou quelqu'autre chose fort rare. Quand ces Envoyez, qui étoient au nombre de treize, eurent fait environ cent trente lieues, ils arrivérent aux premiéres habitations de ces Cafres. On leur fit un bon accueil, les recevant au son des instrumens. On les conduisit dans le palais du Roi qui les régala de mouton & de lait. Les Namaques sont d'une taille presque gigantesque. Le païs qu'ils occupoient alors étoit fort gras & propre pour le pâturage. C'est une nation qui n'a point de demeure fixe. * De la Croix. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* * Dapper, *Description de l'Afrique.*

* NAMARI, anciennement *Neptunius mons*, montagne de la Vallée de Démona en Sicile, entre les villes de Messine, de Taormina & de Mélazzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NAMATIUS, Maître des Offices sous l'Empereur Honorius, l'an 412. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, *l.* 15. *de Agentibus.*

NAMAZ: les Turcs appellent ainsi la priére qu'ils font cinq fois le jour, savoir 1. entre le point du jour & le soleil levant; 2. à midi; 3. entre midi & le soleil couchant; 4. après que le soleil est couché: & 5. à une heure & demie de nuit. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

NAMBSLAW. *Voyez* NAMSLAW.

NAMEN, nom Flamand de la ville de Namur. *Voyez* NAMUR.

NAMFIO, Isle de l'Archipel. Elle faisoit partie du Duché de Naxie, sous les Princes des Maisons de Sanudo & de Crispo. Jacques Crispo, douziéme Duc, donna cette Isle à son frére Guillaume, qui y fit bâtir la forteresse dont on voit les ruïnes sur un rocher tout au haut du bourg. Il fut Duc de Naxie après la mort de Jaques, son frére. Sa fille unique *Florence* Crispo resta Dame de Namfio, & l'Isle ne fut réünie au Duché qu'après sa mort. *Membliaros* a été l'ancien nom de l'Isle de Namfio, nom tiré de Membliares, parent de Cadmus, qui vint s'établir à Théra au lieu de suivre les avantures de ce Héros. L'Isle dont nous parlons ne fut nommée *Anaphe* qu'à l'occasion des Argonautes. *Voyez* ANAPHE. Cette Isle n'a que 16 milles de tour, point de port, & ses montagnes sont pelées; elles fournissent pourtant de belles sources capables de porter la fécondité dans les campagnes pour peu qu'on fût les employer utilement. Les Habitans de Namfio sont tous du Rit Grec & soumis à l'Evêque de Sifanto. On n'y voit ni Turcs ni Latins; le Cadi & le Vaivode sont ambulans. Il y a une si prodigieuse quantité de perdrix que pour conserver les blez on amasse par les ordres des Consuls, tous les œufs que l'on peut trouver vers les Fêtes de Pâques, & l'on convient qu'ils se montent ordinairement à dix ou douze mille. On élit tous les ans deux Consuls dans cette Isle & quelquefois un seul. * Tournefort, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 275. &c.

NAMNES, Roi fabuleux des anciens Gaulois, étoit, à ce qu'on prétend, fils de Galate II. La conformité de nom a fait supposer qu'il fonda la Colonie des Nannétes, & la ville de Nantes. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2.

NAMPHIO. *Voyez* NAMFIO.

NAMSLAW, petite ville avec un fort château, dans la Principauté de Breslaw en Silésie, sur le Weida, à huit lieues de la ville de Breslaw vers le Levant. * Maty, *Diction. Geogr.*

NAMUR, l'une des dix-sept provinces. Le Comté de Namur est enfermé entre le Hainaut, le Brabant, le Luxembourg & le Païs de Liége. Il n'est long que de douze lieues, un peu moins large, montueux, propre pour la chasse, & est arrosé de la Meuse & de la Sambre. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carriéres de diverses sortes de marbres, & de charbon de terre propre à être brûlé. Ses villes après Namur qui en est la capitale, sont, Bovines, Charlemont, Valcourt, Tille-le-Château & Charleroi, avec environ 180 bourgs ou villages, & plusieurs bonnes Abbaïes.

NAMUR, ville capitale du Comté de NAMUR, *Namurcum*, située au confluent de la Meuse & de la Sambre, est entre deux montagnes, avec un château extrémement fort. Son église cathédrale dédiée à saint Aubin, fut bâtie l'an 1569, & Antoine Habert d'Arras, Docteur de l'Ordre de saint Dominique, en fut le premier Prélat. Cet Evêché est suffragant de Cambray. Outre la cathédrale, on trouve à Namur l'église collégiale de Notre-Dame. Il y en avoit une autre de saint Pierre, fondée l'an 1202, par Philippe *le Noble*, Comte de Namur; mais elle a été unie à celle de saint Aubin. Namur a diverses autres églises & monastéres, de beaux édifices, & est une ville riche & agréable. Il y a un Conseil Royal de la province, d'où l'on appelle à celui de Malines. Pontus Heuterus a cru que Namur étoit la *Nemetocenna*, *Nemetocerna*, ou *Nemetacum* de César, que les Modernes prennent pour Arras. On doit encore considérer comme une fable ce que quelques Auteurs se sont imaginé, que le nom de Namur est tiré de celui d'une idole, dite *Nam* ou *Nanus*; ou d'une muraille bâtie par les Romains, d'où l'on a dit *Na-muer*, muraille neuve, ou muraille voisine.

COMTES ET MARQUIS DE NAMUR.

Flodoard parle sous l'an 924 de BÉRENGER, Comte de Namur, qui prit alliance avec *N*.... de Mons, fille de *Reiner* II, Comte de Hainaut, & d'*Albrade*, & sœur de *Reiner* III. Celui-ci fit prisonnier le même Bérenger. ALBERT I, Comte de Namur, épousa *Ermengarde* de Lorraine, fille de *Charles* de France, Duc de Lorraine, qui mourut l'an 991 ou 994, & il en eut 1. ALBERT II, qui suit; 2. *Hadwige* de Namur, femme de *Gérard* d'Alsace, & Duc de la Haute Lorraine; & 3. *Emme*, mariée à *Othon*, Comte de Los.

ALBERT, II. de ce nom, Comte de Namur, prit alliance avec *Régulinde*, fille de *Gothelon*, dit *le Grand*, Duc de Lorraine, dont il eut ALBERT III, qui suit.

ALBERT, III. du nom, épousa *Itte*, veuve de *Fréderic* de Luxembourg, Duc de la Basse Lorraine, dont il eut 1. GODEFROY qui suit; 2. *Frédéric*, Evêque de Liége; 3. *Henri*, Comte de la Roche; 4. *Albert*, Comte de Japha; & 5. *Alix*, femme d'*Othon*, Comte de Chiny.

GODEFROY, Comte de Namur, épousa 1. *Sibylle*, fille de *Roger*, Comte de Porcéan: 2. *Ermenson*, Comtesse de Luxembourg. De la premiére sortirent, 1. *Elisabeth*, femme de *Gervais*, Comte de Rhétel; & 2. *Flandrine*, femme de *Hugues*, Seigneur d'Antoing. De la seconde il eut, 3. HENRI qui suit; & 4. Alix de Namur, femme de *Baudouin* IV, dit *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut, mort l'an 1170, qui prit aussi le titre de Comte de Namur. Il laissa BAUDOUIN V, dit *le Courageux*, Comte de Hainaut, de Flandre & de Namur, dont le fils puîné *Philippe* de Flandre, dit *le Noble*, Comte de Namur, mourut sans enfans l'an 1212, après avoir épousé *Marie* de France, fille du Roi *Philippe*, surnommé *Auguste*. Ce Philippe avoit une de ses sœurs, *Yoland* de Hainaut, seconde femme de *Pierre* de Courtenay, II. du nom, dont le fils *Philippe* de Courtenay, surnommé *à la Lévre*, prit le titre de Marquis de Namur. Il eut pour cela de grandes guerres contre Waleran, II. du nom, Duc de Limbourg, qui y prétendoit à cause de sa femme. Elles furent terminées par un traité passé à Dinant au mois de mars 1222. Malgré cet accord, Philippe de Courtenay étant mort au siége d'Avignon l'an 1226, Henri son frére prit encore le titre de Marquis de Namur; mais enfin le Duc de Limbourg en resta en paisible possession.

HENRI, dit l'*Aveugle*, Comte de Namur & de Luxembourg, fut pére d'une Princesse, mariée au mois de mai 1204, à *Waleran*, II. du nom, Duc de Limbourg, *dont nous avons parlé cy-dessus*. De cette alliance vint HENRI I, Comte de Luxembourg, &c. dont il prit le nom & les armes. Il fut surnommé *le Grand*, & *le Blondel*, c'est à dire, *le Blond*, & eut entre autres enfans de *Marguerite* de Bar, qu'il épousa l'an 1240, *Isabeau*, seconde femme de *Gui* de Dampierre, Comte de Flandre, auquel il céda le Comté de Namur. Gui mourut l'an 1303, & *Isabeau* l'an 1295: *nous parlerons ailleurs de leurs enfans.*

JEAN, qui étoit leur fils aîné, fut Comte de Namur, Seigneur de l'Ecluse, & mourut l'an 1330. Il avoit épousé 1. *Marguerite* de Clermont, dite *de Bourbon*, fille de *Robert* de France, morte sans enfans l'an 1309, & enterrée dans l'église des Jacobins de Paris: 2. l'an 1313, *Marie* d'Artois, fille de *Philippe* d'Artois, Seigneur de Conches, &c. dont il eut 1. *Jean*, II. du nom, Comte de Namur, mort sans postérité l'an 1335; 2. *Gui*, Comte de Namur, mort aussi sans lignée l'an 1336; 3. GUILLAUME I, qui suit; 4. *Henri*, destiné à l'Eglise, mort jeune vers l'an 1334; 5. *Robert*, Seigneur de Beaufort sur Meuse, mort sans laisser d'enfans légitimes, le 18 Avril 1391; 6. *Louïs*, Comte de Rouci, & Seigneur de Bailleul; 7. 8. *Jean* & *Thibaut*, morts jeunes; & 9. *Marie* qui épousa 1. *Géofroy*, Comte de Vianden: 2. *Thibaud* de Bar, Seigneur de Pierrepont: 3. *Simon* de Spanheim.

GUILLAUME, I. du nom, Comte de Namur, épousa 1. *Jean-*

ne de Hainaut, Comtesse de Soissons, fille unique de *Jean* de Hainaut, Seigneur de Beaumont: 2. l'an 1352, *Catherine* de Savoye, Dame de Vaud, fille de *Louis* de Savoye, II. du nom, Baron de Vaud, veuve d'*Azon* Visconti, Seigneur de Milan, & de *Raoul* de Brienne, Comte d'Eu, & mourut l'an 1391, laissant trois enfans qu'il avoit eus de sa seconde femme, savoir, 1. *Guillaume* II, Comte de Namur, qui mourut l'an 1418, sans avoir eu postérité de ses deux femmes, savoir, *Marie* de Bar, fille de *Robert* I, Duc de Bar & de *Marie* de France, & *Jeanne* de Harcourt, fille de JEAN, IV. du nom, Comte de Harcourt & d'Aumale, & de *Catherine* de Bourbon, 2. *Jean*, III. du nom, aussi Comte de Namur, mort sans lignée le 15 mars 1428; 3. *Marie* de Namur, mariée 1. à *Gui* de Châtillon, II. du nom, Comte de Soissons & de Blois: 2. à *Pierre* Brebant, dit *Clignet*, Seigneur de Landreville, Amiral de France. Depuis, le Comté de Namur revint aux Comtes de Flandre; & Philippe *le Bon*, III. du nom, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, &c. recueillit cette succession, dont sa postérité a joui. Louïs XIV, Roi de France, prit Namur sur la fin de Juin l'an 1692. Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne le reprit le premier Septembre 1695. * Pontus Heuterus, *de Belg. l.* 2. *c.* 3. Gramaye, *Namurc.* Sainte-Marthe. La Roque. Guichenon, &c. Guichardin, *Descript. des Païs-Bas.* Gazey, *Hist. Ecclés. du Païs-Bas.* Le Mire, &c.

NAN.

NANBU, ville capitale d'un petit Royaume, ou plutôt d'une province de même nom. Elle est dans l'Ochio, une des contrées de l'Isle de Niphon. * Maty, *Diction. Géogr.*

NANCANG. *Voyez* NANCHANG.

NANCHANG, ville autrefois considérable, mais depuis presque ruïnée durant les guerres des Tartares, est de la province de Chiamsi, dans le Royaume de la Chine. * Martini, *Atlas Sinicus.*

NANCHIN. *Cherchez* NANQUIN.

NANCI, *Nancium* ou *Nanceium*, ville capitale de Lorraine, ancienne demeure des Ducs, est située à cent pas du bord de la Meurte, au milieu d'une plaine, dont elle reçoit beaucoup d'ornement. Elle est divisée en deux parties, en vieille ville où est le palais des Ducs, & en ville neuve. Sa situation, ses édifices saints & profanes, ses belles rues, & ses grandes places, concourent à la rendre une très-agréable ville. La vieille est distinguée de la neuve par ses fossez, & autres fortifications; & l'on trouve d'abord une grande place, qui est bordée de divers hôtels, bâtis à la moderne, qui fait face à trois grandes rues. On voit dans cette partie de la ville, la Chicane, qui est le lieu où l'on plaide, la Maison-de-ville, diverses eglises & monastéres, & un Collége de Jésuites. La vieille ville a la paroisse de saint Evre, & celle de Notre-Dame, & l'église collégiale de saint George, qui est la paroisse du palais des Ducs de Lorraine, aussi située dans la ville. Son entrée est assez magnifique: on entre dans une belle cour, fermée de quatre grandes ailes, qui sont soutenues de portiques, avec quelques grosses tours basses, enrichies de figures & de bas reliefs; l'une sert d'arsenal, & l'autre sert d'escalier. Le jardin est aussi très-propre, & occupe le dessus d'un bastion, où étoient autrefois les murailles de la ville. Il en reste encore quelques grosses tours rondes, qu'on voit du côté de la carriére, qui est la place du manége. La ville de Nanci a quatre portes, Parlement & Cour Souveraine, Chambre des Comptes & des Aides, Bailliage & Sénéchaussée, &c. Elle a été souvent assiégée & prise. Charles, dernier Duc de Bourgogne, la reprit l'an 1475, sur René, Duc de Lorraine, qui la prit au commencement d'octobre de l'an 1476. Charles, ne pouvant supporter cet affront, la vint d'abord assiéger; mais il y perdit la vie & la bataille le cinquiéme janvier de l'année suivante. On voit encore près de la Meurte, une chapelle avec une grande croix de pierre, où sont sur des plaques de cuivre, des Inscriptions qui marquent les particularitez de ce combat. Nanci fut extrémement fortifié l'an 1587, pendant les guerres civiles de France. La France entra en possession de cette ville, l'an 1633, par cession de Charles IV, Duc de Lorraine: depuis elle a été rendue au Duc Léopold, par le traité de Ryswick, conclu l'an 1697.

NANCI-LE-GRAND, bourg du Duché de Bar. Il est, à trois lieues de Bar-le-Duc vers le Levant. Quelques Géographes le prennent pour l'ancien *Nasium*, que d'autres mettent au village de Nas, qui est dans la même contrée. * Maty, *Diction. Géogr.* Le Dictionnaire Universel de la France, l'appelle *Nant-le-grand*, & les Cartes de Lorraine *Nan-le-grand.*

NANCIAM, ville de la Chine, dans la province de Chiamsi. * *Consultez* Martini, *Atlas Sinicus.*

NANCY. *Voyez* NANCI.

NANDOR-ALBA. *Voyez* BELGRADE.

NANEA, ou NANE'E: on en fait une Déesse des Perses, & c'est ainsi qu'elle est nommée, II. *Machab. ch.* 1. *v.* 13. 14. 15. & 16. Mais Samuel Bochart a remarqué qu'il y avoit une faute de Copiste en cet endroit, & qu'on avoit écrit τὴν Ναίαν, pour τὴν Αναίαν; ce qui peut fort bien être arrivé, si l'on suppose que l'on dictoit au Copiste, & que soit qu'on écrive de la premiére ou de la seconde maniére, on le prononcera toûjours de même. M. Jean le Clerc a fait voir qu'il s'étoit glissé plusieurs fautes de cette maniére dans les Auteurs, & il en cite divers exemples dans son *Ars Critica.* La prétendue Nénée de l'endroit du livre des Machabées que nous venons de citer, n'est autre qu'une Déesse des Perses, nommée *Anætis* ou *Anetis*, dont on peut consulter l'article en son lieu. Nous ajoûterons ici ce qui arriva dans le temple de cette Déesse à Antiochus *Sidétès*, fils de Démétrius *Séleucus*, & frére de Démétrius *Nicanor.* Ce Prince ayant mis fin à la guerre de Judée, s'en alla contre les Parthes, qui avoient occupé la Perse, & voulut se rendre maître des grandes richesses du temple d'Anætis, à dessein, disoit-il, d'épouser cette Déesse & d'avoir commerce un soir avec elle. Comme il fut entré dans l'appartement où étoient les thrésors, & que les Prêtres du temple lui eurent compté l'argent pour la dot de la Déesse, ceux-ci voyant bien que ce Prince n'avoit d'autre dessein que d'enlever ce qu'il y voyoit de plus rare & de plus précieux, firent tomber une grêle de pierres sur lui & sur ceux qui l'avoient accompagné, comme si la Déesse eût voulu se venger de l'impiété de ces sacriléges, qui furent accablez dans ce temple. Ces Prêtres coupérent les têtes du Roi & de sa suite, & mirent leurs corps par morceaux, qu'ils jettérent à la voirie. C'est ainsi que l'Auteur du livre des Machabées parle de la mort d'Antiochus *Sidétès*; mais les autres Auteurs ne parlent point de cela. Justin dit, *l.* 38. *ch.* 10, qu'il fut abandonné dans un combat qu'il donna contre les Parthes, où il fut tué faisant des actions extraordinaires de valeur. Appien dit qu'il se tua luimême; & Elien qu'il se précipita de desespoir. Toutes ces différentes maniéres de conter sa mort, prouvent qu'on avoit voulu en cacher la vérité aux peuples. * Bochart, *Phaleg. l.* 4. *c.* 19.

NANFIO. *Voyez* NAMFIO.

NANGAN, ville de la Chine la plus septentrionale, & la derniére de la Province de Kiamsi, est située au milieu d'un terroir fort fertile défendu de rochers & de montagnes fort pointues & élevées, dont la principale est celle de *Siboa*, qui a de très-belles vallées remplies d'arbres qui portent du fruit. Cette ville que mouillent les eaux de la riviére de Chang, a une muraille de vint-cinq piez de hauteur, & quatre portes très-bien maçonnées. Elle enferme trois belles tours, placées comme en triangle en trois endroits de la ville, & est ornée d'un arc de triomphe très-bien bâti aux environs de la porte, appellée *Nammon* ou du Midi. Au bout de la rue de l'arc, où se trouve aussi l'hôtel du Gouverneur, est un grand marché fourni tous les jours de toutes les choses nécessaires pour les bonnes tables. La partie méridionale de la ville de Nangan est fort peuplée & très-bien bâtie à cause du grand commerce. Toutes les denrées qui viennent de la Chine à Quantung, ou de Quantung à la Chine, y abordent & sont exposées en vente. Du côté occidental, Nangan a un Temple au penchant d'une montagne. Ce Temple passe pour un chef-d'œuvre de l'art, tant les mesures en sont bien prises, & les murailles embellies de tout ce qui peut contenter les yeux. Trois villes, savoir, Nankang, Xangieu & Cungi, sont de la dépendance de Nangan. * *Ambassade des Hollandois vers l'Empereur de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NANGAN, petite ville de la Chine, dépendante de celle de Guhiung, quatriéme capitale de la Province de Junnan. Près de cette ville est la montagne de Piaolo, renommée par les mines d'argent que l'on y trouve. On assure qu'au Nord du territoire, & près de la même ville, ceux du païs couvrent d'or tous les ans une grosse pierre, haute de dix perches, laquelle ils adorent avec beaucoup de vénération. Ils la nomment *Xinxe*, c'est à dire, pierre spirituelle, & prétendent devoir prendre leur essor sur une pierre, pour monter au Ciel après leur mort. On dit que c'étoit en ces lieux-là que se tenoit autrefois le grand peuple de *Kincbi*, c'est à dire, *dents d'or*, appellé ainsi à cause qu'il armoit ses dents de petites plaques & lames d'or. * *Ambassade des Holl. à la Chine, ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NANGASAKI. *Voyez* NANGAZAKI.

NANGATO, ville capitale d'un Royaume, ou plutôt, d'une petite province du même nom. Elle est sur la côte occidentale du Jamaisféro, dans l'Isle de Niphon. * Maty, *Dict. Géogr.*

NANGAZAKI, NANGAZAQUI ou NANGESAQUE, ville & port du Japon dans l'Isle de Ximo, près de la pointe qui avance le plus vers la Chine, qui n'en est qu'à 60 lieues. Les Japonnois l'appellent *Thang-Ki.* C'étoit moins qu'un village il y a 200 ans; sa situation, la bonté du mouillage, la proximité de Macao y a retenu les Portugais: quelquesuns s'y établirent, & les Japonnois en firent de même. Par là Nangazaqui devint une grosse ville, & la plus commerçante du Japon: il fut un tems qu'on y comptoit jusqu'à soixante mille ames. En 1590, l'Empereur Tayco Sama la démembra de la Principauté d'Omuca, & la fit ville impériale. A présent qu'il n'est permis à aucun Etranger de s'y établir, on n'y compte pas plus de huit mille ames. Elle ne fut jamais fermée de murailles; une chaîne de collines qui l'environnent, lui fait une enceinte naturelle; & une belle riviére, qui se jette dans la mer à une lieue de là, ferme son port, le seul où il soit permis d'aborder. Il n'est pas vrai que cette ville ait été érigée en Evêché; il n'y a jamais eu qu'un Evêque régionnaire au Japon. Ce fut le Pape saint Pie V, qui nomma le premier en 1566: c'étoit André Oviédo, Jésuite, Patriarche d'Ethiopie, lequel ayant souhaité de ne point quitter son église persécutée, Melchior Carvero Evêque de Nicée aussi Jésuite, fut nommé en sa place. Il mourut en chemin, aussi-bien que le Pére Sébastien Moralès Jésuite qui lui succéda. Le Pére Pierre Marlinès & le Pére Louïs de Cerqueyra, tous deux de la même Compagnie, furent alors nommez, l'un Evêque, & l'autre Coadjuteur, en 1584. Le premier fut sacré à Goa l'année suivante, & prit terre au Japon au mois d'Août 1586. Il en partit en 1598, pour aller aux Indes où les affaires de son église le demandoient, & mourut sur mer à 40 lieues de Malaca. Peu après son départ du Japon Louïs de Cerqueyra y passa de Macao, & gouverna cette église jusqu'au commencement de l'année 1614, qu'il mourut. Son successeur fut le Pére Diégo Valens, qui ne put jamais visiter son troupeau en personne; & après samort, le Christianisme étant presque éteint dans le Japon, on a cessé d'y nommer des Evêques. * Le Pére de Charlevoix, *Hist. du Japon.*

NANGIS. *Cherchez* GUILLAUME de NANGIS.

NANGUNDI: c'eſt une grande riviére de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Gate, baigne la ville de Biſnagar; & ayant traverſé le Royaume de ce nom, elle ſe décharge dans le Golfe de Bengale, à Maſulipatan, qui eſt du Royaume de Golconde. * Maty, *Diction. Géogr.*

NANHIUNG: c'eſt une des principales villes du Quantung, province de la Chine; elle eſt ſituée ſur la riviére de Chin. * Maty, *Diction. Géogr.*

NANI (Jean-Batiſte) noble Vénitien, Procurateur de Saint-Marc, étoit fils de *Jean* Nani, qui avoit poſſédé la même charge de Procurateur, & de *Marine* Landi. Il naquit le 30 août 1616. Il étoit le troiſiéme du nom de *Batiſte.* Batiſte, I. du nom, fut pére d'Auguſtin I, Sénateur très renommé, qui eut entre autres enfans Batiſte II, & Jean. Batiſte II, ſurnommé l'*Ancien*, étoit un bon Philoſophe, & il publia dans ſa jeuneſſe un Ouvrage intitulé, Baptiſtæ Nani, Auguſtini filii, *de Heroe libri quatuor*, *Venetiis*, 1588, *in quarto.* *Jean* fut le pére de *Batiſte* III, dont il s'agit dans cet article. Il reçut au batême les noms de *Jean-Batiſte-Felix Gaſpard*; mais il n'a jamais pris que celui de *Batiſte.* Il étudia les Belles Lettres ſous *Pierre Renzoli* d'Arezzo, Prêtre Séculier, & ſa Philoſophie chez les Dominicains de S. Paul & de S. Jean de Veniſe. En 1633, ſon frére Auguſtin Nani ayant été fait Commandant de Vicenze, il le ſuivit & continua ſes études. De retour dans ſa patrie en 1637, il fut un des trente que l'on tire tous les ans au ſort le quatriéme décembre, pour aſſiſter avant l'âge, qui eſt la vint-cinquiéme année, à l'élection des Magiſtrats. Son pére qui étoit habile, forma lui-même ce fils dans les affaires, & le tint avec lui à Rome, où il étoit Ambaſſadeur de la République de Veniſe auprès du Pape Urbain VIII. Ce Pontife, qui ſe connoiſſoit ſi bien en gens, prédit que Jean-Batiſte Nani deviendroit un excellent homme, & ne ſe trompa point. Il fut admis dans le Collége des Sénateurs l'an 1641, & peu après fut nommé Ambaſſadeur en France, où il demeura cinq ans avec beaucoup de réputation. Le Cardinal Mazarin, Miniſtre d'Etat, s'entretenoit ſouvent avec lui, & reçut de lui de très-bons conſeils, ſur la concluſion du traité de Munſter, l'an 1648. Ce fut en cette année que Nani retourna à Veniſe, après avoir obtenu de la France un ſecours conſidérable d'hommes & d'argent, pour la guerre de Candie contre le Turc. On le fit paſſer dans le Collége des Conſultes politiques; & il y fut Surintendant des affaires de la guerre & des finances. L'an 1654, on l'envoya Ambaſſadeur à la Cour de l'Empereur, où il fit un ſecond voyage, après l'élection de Léopold; enſuite de quoi il eut ordre de repaſſer en France l'an 1660. Il s'y trouva au mariage du Roi, après la paix des Pyrénées; & il obtint un nouveau ſecours pour la guerre de Candie. Il a publié une Rélation de cette Ambaſſade. Enfin le Sénat de Veniſe, extraordinairement ſatisfait de ſa conduite, le choiſit pour remplir la charge de Procurateur de Saint-Marc, vacante par la mort de Léonardo Foſcoli. Peu après, en 1663, le Grand-Conſeil le nomma Capitaine général de la mer; mais comme l'air de la Marine étoit tout-à-fait contraire à ſa ſanté, on ne voulut pas expoſer un homme de ce mérite, & ſi néceſſaire à la République. Il continua à rendre des ſervices conſidérables à ſa patrie, & fut chargé par le Sénat d'écrire l'Hiſtoire de Veniſe: emploi qui ſe donne à un des principaux Nobles de la République. Il en compoſa la premiére partie, que toute l'Europe a beaucoup eſtimée. Elle a été traduite en François d'abord par l'Abbé Tallemant, en quatre volumes, *in douze*, & enſuite par Maſclary, François, réfugié en Hollande, & imprimée en 1702. Il y a auſſi une Traduction Angloiſe de la premiére partie. Il eſt vrai néanmoins qu'en ce qui concerne ſa patrie, il a plus ſuivi les ſentimens naturels que la vérité de l'Hiſtoire, que ſon ſtyle eſt un peu trop enflé, & que ſa diction n'eſt pas fort pure, & eſt embarraſſée de parenthéſes. On travailloit à imprimer ſa ſeconde partie, lorſqu'il mourut, le cinquiéme novembre 1678, en la 63 année de ſon âge. Il a compoſé d'autres piéces, qui n'ont pas été publiées, comme, la Pharſale de Lucain paraphraſée; des Conſidérations ſur les Annales de Tacite; des Diſcours divers, &c. On l'avoit auſſi nommé pour ſe trouver l'an 1676, aux conférences de la paix de Nimégue; mais les Eſpagnols le recuſérent. Divers Auteurs parlent avantageuſement de lui. * *Voyez ſon Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres*, de Lorenzo Craſſo. On a donné une Vie fort étendue & fort exacte de ce fameux Hiſtorien, à la tête de ſon Hiſtoire dans l'édition de 1720. * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* II. *p.* 254 *& ſuiv.*

NANKANG. *Voyez* NANCHANG.

NANKE'RUS, Evêque de Cracovie, & enſuite de Breſlau, étoit iſſu de la famille noble des *d'Oxe*, dans la Principauté d'Oppelen, dans la Haute Siléſie. Il étoit d'abord Doyen du Chapitre de Cracovie; mais Jean Muſcata, Evêque de Cracovie, étant mort en 1320, il fut élu à ſa place. Uladiſlas Loctice, Roi de Pologne, ne voulut pas d'abord approuver cette élection; enfin il y conſentit. Nankérus obtint enſuite la confirmation du Pape Jean XXI, & donna ſes premiers ſoins au rétabliſſement de la Diſcipline eccléſiaſtique dans ſon Diocéſe, laquelle avoit entiérement été dérangée par les troubles intérieurs & le long exil de ſon prédéceſſeur. En 1320, il commença a faire rebâtir ſa Cathédrale que le feu avoit conſumée en 1306. En 1325, il inſtruiſit dans la Foi Chrétienne *Aldone*, fille de *Gedimin*, Grand-Duc de Lithuanie, laquelle épouſa Caſimir, fils du Roi Uladiſlas, & batiſa cette Princeſſe à Cracovie. Comme il étoit fort verſé dans le Droit Canon, il l'obſerva avec beaucoup de rigueur; & un jour il parla ſi fortement au Roi Uladiſlas, que celui-ci lui repliqua par un ſoufflet. Vite Habdanck, Evêque de Breſlau, étant mort en 1326, Nankérus fut appellé à ſa place: il ſuivit cette vocation & réſigna l'Evêché de Cracovie. Il aſſembla à Breſlau en 1331, un Synode, dont les ſtatuts ont été imprimez en 1585. Jean, Roi de Bohéme, étant venu en Siléſie en 1337, pour prendre poſſeſſion de la Principauté de Breſlau, témoigna beaucoup d'envie d'aquérir le château de *Militſch*, qui étoit ſur les frontiéres de Pologne, & qui appartenoit à l'Evêque: celui-ci de ſon côté ne voulut pas ſe réſoudre à le céder au Roi, mais il y envoya un Chanoine, nommé Jean de Wurben, pour le mieux garder & pour le défendre en cas de beſoin. Le Roi ne pouvant pas s'emparer du château par la force, envoya des Deputez à de Wurben pour conférer avec lui. Jean de Wurben les retint à manger, & comme ils avoient apporté avec eux du camp du Roi, des vins exquis & violens, ils firent tant, ſoit par promeſſes, ſoit par menaces, qu'enfin de Wurben remit le château entre les mains du Roi. Nankérus ne manqua pas d'en demander inſtamment la reſtitution, mais n'en obtenant rien & n'en voulant accepter aucun équivalent, il choiſit quatre Chanoines & ſe rendit avec eux au Couvent de S. Jaques (aujourd'hui S. Vincent) à Breſlau, où le Roi étoit en conference avec ſon Conſeil. Il heurta ſi longtems à la porte qu'enfin on lui ouvrit. Il entra, tenant une croix de ſa main droite & un Ecrit de la gauche, & exhorta par trois fois le Roi à lui reſtituer le château. Mais le Roi n'en voulant rien faire, Nankérus lui parla en termes fort durs, & l'excommunia: dequoi le Roi ſe mit peu en peine. Lorſque l'Evêque s'en retournoit de cette expédition, il rencontra le Sénat de Breſlau, qui ſe plaignit fort de ſon procédé envers leur Prince. Il leur répondit, qu'il n'étoit pas ſon Roi & qu'au reſte ce n'étoit qu'un pauvre Roitelet qui n'avoit pas un ſeul Archevêque dans ſon Royaume pour le couronner. Là-deſſus le Roi chaſſa de Breſlau Nankérus & ſes Chanoines, qui ſe retirérent à Neiſſe. Le Sénat de Breſlau fit rouvrir les Egliſes, & ceux du Clergé qui étoient demeurez, les deſſervirent. Le Roi accorda aux Princes de Siléſie le privilége de ſe ſaiſir des biens eccléſiaſtiques, ce qu'ils firent avec zéle, particuliérement Boleſlas, Duc de Brieg, qui ſe moqua de l'excommunication papale auſſi-bien que le Roi & la ville de Breſlau. Ces troubles durérent pendant quatre ans & affligérent beaucoup le Clergé, ce qui donna lieu à ce mot,

Tempore Nankeri fuit perſecutio Cleri.

Le Roi Jean fit une loi, par laquelle il étoit défendu à tous les Eccléſiaſtiques d'aquérir des biens fonds en Siléſie. Nankérus mourut à Neiſſe le dixiéme avril 1341, & fut enterré à Breſlau où une femme dit qu'elle avoit entendu le chant des Anges qui avoient porté ſon ame en Paradis. On dit que ſes Reliques ont été tirées de ſon tombeau & qu'il eſt à la veille d'être canoniſé. * Dlugoſs, *Hiſt. Polon. ad ann.* 1341. Michow, *in Chron. Polon. l.* 4. *c.* 22. 23. Bzovius, *in Eccleſ. Annal. ad ann.* 1341. *n.* 7. Sponde, *in Eccl. Annal. ad ann.* 1341. *n.* 4. Rainaldi, *in Eccl. Annal. ad an.* 1344. *n.* 65. Starovolſcius, *in Cracov. Antiquit. Vitis*, *n.* 25. Cruger, *Pulveres Sacri inclyti Regni Bohemiæ ad* 10. *Apr.* Balbin, *in Vita Erneſti Prag. Archiep. c.* 2. *& in Miſcell. Bohem. dec.* 1. *l.* 4. *partie* 2. Henelii, *Sileſiographia renovata*, *c.* 8. §. 36. Hankius, *de Sileſiis indigenis eruditis*, *c.* 15. *Dict. Allemand.*

NANKING, grande province de la Chine. *Cherchez* NANQUIN.

NANNESIS: quelques uns prétendent, que c'eſt le nom du mauvais Riche, dont il eſt parlé dans *ſaint Luc*, *ch.* 16. *v.* 19; mais comme l'Ecriture ne le nomme point, & comme ſuivant toutes les apparences, ce qui eſt dit du mauvais Riche n'eſt qu'une Parabole, on peut juger de la ſolidité de cette opinion.

NANNI ou NANNING, ville de la Chine, en la province de Chiamſi, ſur le confluent des riviéres de Puan & de Li, vers les confins du Royaume de Tunquin. * Le Pére Martin, *Atlas Sinicus.*

NANNI ou NANNIUS (Pierre) Chanoine d'Arras, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Louvain, né à Alcmar en Hollande, l'an 1500, avoit beaucoup de génie, une mémoire excellente, & un fonds de bonté admirable. Après avoir étudié pendant quelque tems les Humanitez, il s'appliqua à la Peinture, reprit enſuite ſes études, & après avoir fait ſon Cours de Philoſophie, enſeigna quelque tems dans ſon païs. Il fut enſuite Profeſſeur d'Humanitez à Louvain, où il enſeigna pendant dix-huit ans. Enfin il obtint un Canonicat d'Arras, qu'il garda juſqu'à la mort. Ses Ouvrages témoignent qu'il étoit bon Critique, excellent Grammairien, Orateur habile, & qu'il ſavoit la Théologie, le Droit, & les Mathématiques. On a de lui des Harangues & des Notes ſur preſque tous les Auteurs Claſſiques, & ſur des Traitez de quelques Péres; *Miſcellaneorum, ſive Συμμίκτων Decas*, ou dix livres de Mélanges, qui regardent la Critique, c'eſt à dire, la correction & les explications des Auteurs; *De claris Romæ Corneliis*; *Scholia in Cantica*; *In Sapientiam*; *Annotationes in Inſtitutiones Juris Civilis*; ſept Dialogiſmes des Héroïnes, que pluſieurs eſtiment étre ſon chef-d'œuvre. Il a traduit, entre autres *quelques Epîtres de* Démoſthéne, *de* Synéſius, *& d'*Apollonius; *L'Oraiſon de* Démoſthéne, *ſur l'immunité*; *Les Vies de Caton & de Phocion*, *par* Plutarque; *Le Traité d'*Athenagoras, *ſur la réſurrection des morts*; *Quatre Homelies de* ſaint Baſile; *Trois de* ſaint Jean Chryſoſtome; & preſque tous *les Ouvrages de* ſaint Athanaſe. Toutes ces Traductions ſont exactes & fidéles, ſi l'on excepte celle des Oeuvres de ſaint Athanaſe, où il a ſouvent renverſé le ſens de ce Pére en pluſieurs endroits. Il mourut à Louvain le 21 juillet 1557, âgé de 57 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 749 *& ſuiv.* Melchior Adam. Paul Jove. Ghilini. Aubert le Mire, *Elog. Belg.* Daniel Huet, *de Claris Interpret. l.* 2. Iſaac Bullart, *Acad. des Arts & des Sciences*,

ces, l. 4. Godefroy Hermant, *Préface de la Vie de S. Athanaſe.*

NANNI (Remi) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit de Florence, & fut appellé à Rome par le Pape Pie V, pour y travailler à une édition des Oeuvres de ſaint Thomas, & compoſa divers Ouvrages, dont le plus conſidérable eſt un Commentaire ſur toute l'Ecriture, avec l'Hiſtoire des perſonnes illuſtres, des plantes, des animaux, des pierres, des fleuves, des montagnes, &c. dont il eſt fait mention dans la Bible. Nanni ne s'appliqua pas ſeulement à l'Hiſtoire ſacrée; il fit réimprimer l'Hiſtoire de Villani avec ſes Remarques, fit divers petits Traitez ſéparez de Politique ſur celle de Guichardin, & traduiſit celle de Sicile par Fazello. La Poëſie Italienne remplit auſſi une partie de ſon tems. Il mit en vers les Pſeaumes de David, & les Héroïdes d'Ovide; & l'on trouve des Sonnets, des Eclogues, & d'autres piéces de vers de ſa compoſition dans pluſieurs Recueils imprimez en Italie, comme dans ceux de Ruſcelli, de Giolito, de Gobbi, de Berni, &c. Il mourut à Veniſe l'an 1581. * Antoine de Sienne. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NANNI (Michel) Religieux de ſaint Dominique; né dans le diocéſe d'Urbin vers l'an 1593, fut élu Docteur en Théologie, & mérita l'eſtime des Papes Alexandre VII, & Clément IX, qui lui offrirent pluſieurs fois des Evêchez qu'il refuſa. Il mourut le neuviéme août 1671, en odeur de ſainteté. Il a laiſſé quelques Ouvrages, dont le plus conſidérable eſt une Vie de ſaint Dominique, écrite en Italien. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicat. tome* 2.

NANNI (Jean) *Voyez* ANNIUS de VITERBE.

NANNING, ville. *Voyez* NANNI.

NANNINI (Remi) *Voyez* NANNI (Remi)

NANNIUS (Pierre) *Voyez* cy-deſſus NANNI.

NANNON, Friſon de nation, homme ſavant pour ſon tems, vivoit ſur la fin du neuviéme ſiécle l'an 880. Il fut Précepteur de Radbode, quatorziéme Evêque d'Utrecht, & laiſſa quelques Ouvrages de Philoſophie. * Jean de Béka, *in Chron. Epiſc. Ultraj.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 677.

* NANQUIER (Frére Simon) autrement *le Coq* ou *du Coq*, Poëte Latin, dont M. Baillet n'a point parlé, floriſſoit dans le XV ſiécle. Nous avons de lui deux Poëmes Elégiaques Latins qu'on lit avec plaiſir, tant pour les penſées que pour la Latinité qui ſemble au deſſus de ſon ſiécle. Dans le premier, il entre dans le détail des miſéres de l'homme. Cette piéce eſt pour cette raiſon intitulée, *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miſeria.* Elle eſt dédiée à Charles de Billy, Abbé de S. Faron de Meaux, à Robert Gaguin, Général des Mathurins, & à Fauſtus Andrelinus, Poëte Lauréat. La ſeconde Elégie de ce Poëte eſt ſur la mort de Charles VIII, Roi de France. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NANQUIN, NANKING ou NANCHIN, grande province de la Chine, avec une ville de même nom, porte auſſi le nom de *Kiangnang*. La province de Nanquin eſt diviſée en quatorze parties, qui ont toutes une grande ville, ſavoir, Nanquin, Fungiang, Sucheu, Sunkiang, Changeheu, Chia kian, Yancheu, Hoiagan, Lucheu, Ganking, Taiping, Ninque, Cuicheu, & Hoeicheu. Ces villes en ont ſous elles environ cent dix, de moins conſidérables. La province de Nanquin confine au Kianſi du côté du ſud-oueſt, & eſt baignée de la mer à l'eſt, & au ſud-eſt. Elle a au midi le Chéquiang, & au nord-oueſt Honan.

La ville de Nanquin, que l'on nomme auſſi *Kiamniva*, a été autrefois la capitale de l'Empire de la Chine, & pour lors elle avoit trois enceintes de murailles, à la derniére deſquelles on donnoit ſeize grandes lieues. Le nombre de ſes Habitans étoit immenſe. Depuis que les Empereurs ſe ſont retirez à Péking, elle eſt beaucoup diminuée de ſa grandeur; cependant ſi l'on compte ſes fauxbourgs, & les Habitans de ſes canaux, il s'y trouve encore plus de monde qu'à Péking. Sa ſituation, ſon port, l'affluence de toutes choſes, la fertilité des terres qui l'environnent, & ſes canaux, qui facilitent le commerce, la font toûjours regarder comme le centre de l'Empire, où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare & de plus curieux dans les autres provinces. On voit encore les veſtiges de ſon ancienne enceinte, qui ſemblent plutôt les bornes d'une province que celles d'une ville. On y voit hors de la ville, la fameuſe tour de porcelaine, élevée vers l'an 1380. Elle eſt de figure octogone, large d'environ 40 piez, ayant neuf étages. Son mur ſur le rez de chauſſée, a 12 piez d'épaiſſeur, & plus de huit par le haut; tout eſt de brique, incruſté de porcelaine, poſée de champ; la hauteur de cette tour ſur le rez de chauſſée eſt de plus de deux cens piez. Le comble eſt ſoutenu par un gros mât, qui prend au plancher du huitiéme étage, & qui s'éléve plus de trente piez au dehors, ſur la pointe duquel eſt poſé un globe doré, d'une groſſeur extraordinaire. Cette tour peut être regardée comme l'ouvrage le mieux entendu, le plus ſolide, & le plus magnifique qui ſoit dans l'Orient. On voit à Nanquin des cloches prodigieuſes, une, entre autres, de onze piez-de-roi de hauteur, ſans ſon anſe, & de vint-deux de circonférence extérieure, & du moins de cinquante milliers de peſanteur. La province donne ſon nom au Golfe de *Nanquin* ou de *Gaing*, que les Portugais appellent *Enſeada de Nanquin.* * Martin Martini, *Atlas Sinicus*, *& Hiſt.* Le Pére le Comte, *Mémoires de la Chine.*

* NANSBERG ou NONSBERG, une des montagnes de Tirol en Allemagne, à trois milles de Trente, eſt long de dix milles & large de trois. Il contient 350 villages & 24 égliſes paroiſſiales, avec quantité de Forts & de châteaux, & tout ce qui eſt néceſſaire à la vie s'y trouve en abondance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Munſter, *in Coſmographia.* Zeiler, *in Topographia.*

* NANSIUS (François) d'Iſemberg en Flandre, fut très habile dans les Langues Gréque & Latine & dans la connoiſſance des Antiquitez. Les troubles des Païs-Bas, l'ayant obligé de ſortir de ſa patrie, il fut fait Recteur du Collége de Leyde, & enſuite Profeſſeur en Langue Gréque à Dordrecht. On a de lui, *Notæ ad Nonni Paraphraſin in Johannem; Platonis Dialogus de Virtute*, traduit par Nanſius avec des Notes; *Grammatica Deſpauteriana; Prælectiones in Theocritum; Annotationes in Heſiodum, in Callimachum, in Theognidem, in Phocylidem, in Pythagoræ aurea Carmina, & in Plutarchum de Educatione Puerorum.* Il mourut en 1595, à l'âge de 70 ans. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, p. 236.

NANTERRE, en Latin *Nemptodurum*, & *Nemetodurum*, bourg de l'Iſle de France, à deux lieues de Paris, entre cette ville & Saint-Germain, & près de la riviére de Seine, eſt renommé, pour avoir été le lieu de la naiſſance de ſainte Geneviéve, Patronne de Paris. Le nom de *Nanterre* ſe trouve dans les anciens Auteurs de l'Hiſtoire de France. On y tint l'an 591, une aſſemblée conſidérable de Prélats & des Grands du Royaume, pour le batême du Roi Clotaire II. * Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 18.

NANTERRE, ancienne famille de Paris, à laquelle le bourg de Nanterre a donné ſon nom, a produit dans le XV ſiécle, SIMON de Nanterre, Conſeiller du Roi, & l'un des quatre Préſidens à Mortier de ſa Cour de Parlement de Paris, qui étoit fils de *Jean* de Nanterre, & fut conſidéré comme un des plus doctes Juriſconſultes de ſon tems. Il fut élevé aux charges de Conſeiller, puis de Préſident l'an 1409, & reçut du Roi Charles VI, des témoignages publics de ſon eſtime. Les Partiſans du Duc de Bourgogne l'obligérent l'an 1418, à ſe défaire de ſa charge, qu'il exerçoit avec un zéle trop avantageux au Roi & à l'Etat, pour plaire à ceux qui s'en étoient déclarez les ennemis. Ce ſage Magiſtrat fut pére de *Philippe*, & de MATTHIEU de Nanterre premier Préſident du Parlement de Paris. Depuis, l'an 1465, le Roi Louïs XI le tranſmit à Toulouſe, pour mettre en ſa place Jean Dauvet, qu'il aimoit beaucoup. Nanterre obéït, & fut rappellé peu de tems après à Paris, où il ſe contenta de tenir la place de ſecond Préſident, qu'il exerça avec une très-grande probité. Il mourut l'an 1487. * Blanchard, *Eloges des premiers Préſidens du Parlement de Paris.*

NANTES, ſur la Loire & l'Ardre, ville de France, dans la Haute Bretagne, avec titre de Comté, & avec Evêché, eſt nommée par les Auteurs Latins, *Nannetæ* ou *Condivincum*. Sans nous arrêter aux fables de ceux qui s'imaginent que cette ville fut bâtie par *Nantes*, un des Deſcendans de Noé, nous pouvons aſſurer qu'elle eſt très-ancienne, puiſque Céſar, Ptolomée, & Grégoire de Tours, en parlent avantageuſement. Elle eſt encore aujourd'hui très-conſidérable & très-heureuſement ſituée: ce qui l'a fait appeller, par Bertrand d'Argentré, *l'œil de la Bretagne*. Cette ville a eu ſes Comtes particuliers, & a été le ſiége des Ducs de Bretagne. L'Evêché eſt ſuffragant de Tours, & l'Evêque de Nantes eſt Conſeiller-né du Parlement de Rennes. Outre le ſiége épiſcopal, il y a encore à Nantes, Préſidial, Généralité, Chambre des Comptes, & Univerſité. Au reſte, elle eſt très-forte, & défendue par un bon château. La riviére de Loire y forme un très-beau port: elle y reçoit l'Ardre, & contribue au grand commerce qui s'y fait, auſſi-bien que le flux & reflux de la mer, qui y fait remonter les plus groſſes barques, & les vaiſſeaux de médiocre grandeur. Les plus grands s'arrêtent à quatre lieues au deſſous de Nantes. Cette ville ſituée ſur la rive droite de la Loire, eſt au pié de quelques collines, dont elle occupe une partie, qui eſt ſéparée par l'Ardre. Le château eſt flanqué de groſſes tours rondes, du côté de ſa porte dans la ville, & de quelques demi-lunes du côté du fauxbourg Saint-Clément, qui eſt fermé de murailles. Il y en a trois autres à Nantes, le marché, la foſſe, & celui de Pillemil. L'égliſe cathédrale de ſaint Pierre eſt ornée de deux hautes tours, & de quelques tombeaux des Ducs de Bretagne. On y trouve auſſi la collégiale de Notre-Dame, avec un très-grand nombre d'autres égliſes, de monaſtéres, & un Collége des Péres de l'Oratoire. La ville de Nantes a beaucoup ſouffert en diverſes occaſions. Nomenoy, qui étoit deſcendu des anciens Rois de la Bretagne, ſe rendit Souverain de cet Etat, après la ſanglante bataille de Fontenay l'an 841, à la ſollicitation du Comte Lambert. Ce Comte, outré de ce que le Roi Charles *le Chauve* lui avoit préféré Renaud, Comte de Poitiers, auquel il avoit donné la ville de Nantes, perſuada à Nomenoy de ſe revolter; & avec le ſecours des Bretons, il tua Renaud & ſe rendit maître de Nantes. Nomenoy le chaſſa depuis de cette ville. Alors Lambert furieux alla implorer la protection des Normands, & les amena par la riviére devant Nantes, qu'ils prirent par eſcalade le jour de ſaint Jean de l'an 844. Ils égorgérent la plupart des Habitans, qui s'étoient refugiez dans l'égliſe de ſaint Pierre: ils maſſacrérent ſur le grand autel l'Evêque, qui diſoit la Meſſe, & emmenérent tout ce qui reſtoit d'hommes en vie. L'an 851, le même Comte Lambert, par trahiſon, prit encore Nantes, & y ſurprit les François qui y étoient. Nomenoy mourut peu après; & le Roi Charles *le Chauve* donna Nantes à Hériſpoux ſon fils, qui l'étoit venu trouver à Angers. *Voyez* ce que nous diſons ailleurs des Comtes de Nantes, en parlant de la BRETAGNE, & d'ALAIN I, dit *Barbe-Torte*, & d'ALAIN II, dit *le Rebru*, Comtes de Bretagne. L'an 1342, les Anglois aſſiégérent cette ville, ſans la pouvoir prendre. Ils ſurprirent le château le ſoir du Mardi-Gras de l'an 1355; mais Gui de Rochefort le reprit, & refuſa quartier aux Anglois, en punition d'avoir violé la tréve. Le Roi Henri IV étoit l'an 1598 à Nantes, où après avoir reçu ſous ſon obéïſſance la province de Bretagne, qui avoit pris le parti de la Ligue, avec Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, &c. ſon Gouverneur, il fit au mois d'avril en faveur des Réformez, l'Edit de Nantes, qui ne fut enregîtré en la Cour que le 25 février de l'année ſuivante. Cet Edit a été revoqué par le Roi Louïs XIV, l'an 1685. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes.* Argentré, & Auguſtin du Pas,

Hist. de Bretagne. Sincerus, *Itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE NANTES.

Le Pape Vitalien fit célébrer l'an 655, un Concile à Nantes, où il fut permis à saint Nivard de Rheims, de renouveller un monastére. Salappius ou Salapus étoit alors Evêque de Nantes. Nous avons XX Canons d'un Concile célébré en cette ville. On croit ordinairement qu'ils furent faits vers l'an 895, sous le Pape Formose; mais il y a plus d'apparence qu'on les dressa dans l'assemblée tenue en 655. Flodoard en parle, *l.* 2. *ch.* 8. Hildebert de Tours présida à un Synode tenu à Nantes l'an 1125 ou 1127, sous le Pontificat d'Honorius II, comme nous le voyons par les Epîtres 65 & 66 de ce Pape; & dans les Actes de la Vie de Walon ou Gualon, Evêque de Saint-Paul-de-Léon, qui se trouva à ce Concile. Brice ou Bricéïs gouvernoit alors l'église de Nantes. On met un autre Concile tenu en cette ville l'an 1145; mais nous en avons peu de connoissance. Vincent de Pilénis, Archevêque de Tours, ayant assemblé un Synode à Rennes, le lundi après la Fête de l'Ascension, en célébra un autre à Nantes, le mardi après la Fête des Apôtres saint Pierre & saint Paul, de la même année 1263 ou 1264. Gabriel de Beauvau, Evêque de cette ville, y publia des Ordonnances Synodales l'an 1642. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NANTEUIL (Frére Jean de) Prieur d'Aquitaine, Lieutenant au Prieuré de France, Amiral de la mer, & Capitaine de la Rochelle, de Saintonge, & d'autres parties du Royaume, exerça la charge d'Amiral en 1350, & dans les années suivantes. Il servit avec une Compagnie de Gens-d'armes en Normandie & en Picardie, depuis le 13 mars 1351, jusqu'au deuxiéme janvier 1352, pour les gages desquels il reçut une somme de 3300 livres, & reçut encore par lettres du deuxiéme septembre 1356, une autre somme pour quatre galéres armées, qui devoient aller avec celles du Roi d'Aragon. Il mourut peu après; & les services qu'il avoit rendus en plusieurs occasions importantes aux Rois Philippe *de Valois* & Jean, tant en ses offices d'Amiral & de Capitaine, qu'en plusieurs autres, furent jugez si considérables après sa mort par le Roi Charles V, qui étoit encore Dauphin, que ce Prince remit en mars 1358, à Frére Jean Buison, Lieutenant au Grand-Prieuré de France, toutes les sommes, dont ce Prieur d'Aquitaine pouroit être tenu à cause des deniers qu'il avoit reçus pour le fait de ses offices d'Amiral & de Capitaine, à condition de demeurer pareillement quitte de 164 marcs d'argent reçus des biens de ce Prieur, & de mille écus du coin du Roi Philippe, que Frére Guillaume de Mail, Prieur de France, avoit prêtez au Roi. * Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

NANTEUIL (Robert) naquit à Rheims en l'année 1630. Son pére, Marchand de cette ville, quoi que très-pauvre, prit un grand soin de son éducation, & lui fit faire toutes ses études. Il eut dès son enfance, une si forte inclination à dessiner, & s'y appliqua si heureusement, que sur la fin de ses deux années de Philosophie, il dessina & grava lui-même la Thése qu'il soutint. Il fit toutes ces choses avec un tel succès, qu'on ne peut s'imaginer l'honneur qu'il en reçut de toute la ville; mais comme ces talens, quoique très-beaux, n'étoient pas de grande utilité dans son païs natal, & que s'étant marié fort jeune, ils ne lui fournissoient pas de quoi soutenir les dépenses du ménage, il résolut d'aller chercher une meilleure fortune. Il laissa donc sa femme & se rendit à Paris, où ne sachant comment se faire connoître, il s'avisa de cette invention. Ayant vu plusieurs jeunes Abbez à la porte d'une Auberge proche de la Sorbonne, il demanda à la maîtresse de cette Auberge, si un Ecclésiastique de la ville de Rheims ne logeoit point chez elle, & lui dit que malheureusement il en avoit oublié le nom; mais qu'elle pourroit bien le reconnoître par le portrait qu'il en avoit. En disant cela, il lui montra un portrait bien dessiné & qui avoit tout l'air d'être fort ressemblant. Les Abbez, qui l'avoient écouté, & qui jettérent les yeux sur le portrait, en furent si charmez, qu'ils ne pouvoient se lasser de l'admirer, & de le louer à l'envi l'un de l'autre. *Si vous voulez*, Messieurs, leur dit-il, *je vous ferai vos portraits pour peu de chose, aussi bien faits & aussi finis que celui-là.* Le prix qu'il demanda étoit si modique, qu'ils se firent tous peindre l'un après l'autre; & ces Abbez ayant encore amené leurs amis, ils vinrent en si grand nombre, qu'il n'y pouvoit suffire. Cela lui fit augmenter le prix qu'il en prenoit, en sorte qu'ayant amassé en peu de tems une somme d'argent considérable dans cette Auberge, il s'en retourna à Rheims trouver sa femme à qui il conta son avanture, & lui montra l'argent qu'il avoit gagné. Ils vendirent aussitôt ce qu'ils avoient à Rheims, & allérent s'établir à Paris, où en peu de tems son mérite fut connu de tout le monde. Il s'adonna particuliérement à faire des portraits en pastel, & à les graver ensuite pour servir à des Théses, en quoi il réüssit au delà de tous ceux qui s'en étoient mêlez jusqu'alors. Il ne manquoit jamais d'attraper la ressemblance, & il se vantoit de s'être fait pour cela des régles très-assurées. Il fit en pastel le portrait du Roi de France, pour lequel ce Prince lui fit donner cent Louïs d'or: ensuite il le grava dans toute sa grandeur, c'est à dire, aussi grand que nature, ce qui n'avoit point encore été tenté avec succès par aucun Graveur. Le Roi en fut si satisfait, qu'il créa pour lui une charge de Dessinateur & Graveur de son cabinet, avec des apointemens de mille Livres, & lui en fit expédier des lettres patentes très-honorables. Jusques-là, il avoit été presque impossible aux plus habiles Graveurs de bien réprésenter avec le seul blanc du papier & le seul noir de l'encre, toutes les autres couleurs, que demande un portrait lors qu'il est en grand; car lorsqu'il est en petit, l'imagination de celui qui les regarde les supplée aisément; cependant on croit voir dans celui dont je parle, la couleur naturelle du teint, le vermeil des joues, & le rouge des lévres; au lieu que dans les portraits de cette même grandeur, que la plupart des autres ont fait, le teint paroît plombé, les joues livides, & les lévres violettes; en sorte qu'on croit plutôt voir des hommes noyez, que des hommes vivans. Ce portrait est, peut-être, le plus bel ouvrage de cette espéce, qui ait jamais été fait. Il grava ensuite de la même maniére, le portrait de la Reine, mére de Louïs XIV, celui du Cardinal Mazarin, qui le retint pour son Dessinateur & Graveur, celui du Duc d'Orléans, du Maréchal de Turenne, & de quelques autres encore, qui lui ont aquis une réputation qui ne finira jamais. Voici de quelle maniére Carlo Dati parle des Ouvrages de Nanteuil dans la Vie de Zeuxis. „ Ces paroles d'Apollonius m'appellent à contempler avec étonnement l'artifice „ des estampes des Graveurs modernes de France, où toutes choses sont si naïvement réprésentées, la qualité des étoffes, la „ couleur de la carnation, la barbe, les cheveux, & cette poudre „ légére, qui se met dessus; & ce qui est de plus important, l'âge, l'air, & la vive ressemblance de la personne, bien qu'on „ n'y employe autre chose, que le noir de l'encre & le blanc du „ papier, qui ne font pas seulement le clair & l'obscur, mais „ l'office de toutes les couleurs. Tout cela se voit & s'admire, „ plus qu'en quelque autre ouvrage, dans les excellens portraits „ de l'illustre Nanteuil. " Le Grand Duc de Toscane voulut avoir le portrait de Nanteuil en pastel, fait par lui-même, pour le mettre dans sa Galerie, où il prenoit plaisir d'assembler les portraits des Peintres & de Graveurs illustres, particuliérement lorsqu'ils étoient de leur propre main. Il feroit trop long de rapporter ici tous ses ouvrages; & comme il est aisé d'en trouver le recueil entier chez les Curieux, qui ne sont point contens, qu'ils ne les ayent tous ramassez, je me contenterai de dire, qu'il est composé de deux cens quarante estampes & davantage, où presque toutes les personnes les plus qualifiées de France sont réprésentées de la maniére la plus noble & la plus naturelle. Ce recueil de portraits surpasse de beaucoup tous les autres, & par le nombre & par la beauté des estampes. Dès que le gain de son travail l'eut mis un peu à son aise, la premiére chose à laquelle il pensa, fut de faire venir son pére, pour le rendre participant du bonheur dont il jouïssoit. Le bon homme vint, & tout mal vêtu qu'il étoit fut reçu en descendant du coche par son fils, bien mis, & habillé comme un homme fort à son aise, avec toute la tendresse & toutes les marques de joye imaginables; ce qui alla jusqu'à tirer des larmes de ceux qui en furent temoins. Depuis ce moment, son plus grand plaisir fut de donner à son pére toute la satisfaction, qu'il pouvoit désirer, ce qui continua jusqu'à la mort. Il étoit naturellement éloquent & vif dans ses expressions. Sa conversation mêlée de bel esprit & de quelque teinture des Lettres, le faisoit rechercher des honnêtes gens: on le regardoit de bon œil à la Cour, & le Cardinal Mazarin l'honoroit du titre de *Monsieur.* Il faisoit des vers agréables, & les récitoit admirablement bien. Il aimoit les plaisirs & n'aima jamais assez sa fortune, pour amasser de grands biens, ce qui lui eût été facile. De plus de cinquante mille écus qu'il avoit gagnez, il n'en laissa pas vint mille à ses heritiers, le reste ayant été employé aux nécessitez de la vie, & à régaler ses amis. Il mourut à Paris le 18 décembre 1678, âgé de 48 ans. * Perrault, *Eloges des Hommes Illustres, qui ont paru en France dans le XVII siécle.* De Vigneul Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litterature, tome* I. *p.* 182, édit. de Rotterdam, 1700.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, bourg dans l'Isle de France, à douze lieues de Paris, du côté d'Occident, tirant vers Soissons, où est un beau château appartenant présentement à la Maison d'Etrées, & un ancien Prieuré de l'Ordre de saint Benoît.

NANTEUIL EN VALLE'E, village avec Abbaïe, au confluent des deux petites riviéres d'Or & d'Argent, dans le Poitou, à douze lieues de Poitiers vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

NANTIGISE, Evêque d'Urgel en Catalogne, assista à un Concile de Barcelone, tenu l'an 906. * Marca, *Hisp. l.* 4. *p.* 377 *& suiv.*

NANTILDE, Reine de France, étoit sœur de *Landri*, & avoit été Demoiselle de la Reine Gomatrude. Le Roi Dagobert, I. du nom, conçut quelque inclination pour elle, & l'épousa l'an 632, après avoir répudié la Reine, sous prétexte de stérilité. Plusieurs Auteurs se sont imaginé que Nantilde avoit été Religieuse, trompez par un Manuscrit d'Aimoin, où ils lisoient, *de monasterio* pour *de ministerio*, comme nous l'avons remarqué, en parlant de Dagobert I. Au reste, Nantilde étoit très habile Princesse, & gouverna sagement le Royaume, après la mort du même Roi Dagobert, l'an 638, & pendant la minorité de Clovis II, son fils. Elle eut pour Ministre le sage Ega, mourut l'an 641, & fut enterrée à Saint-Denys auprès du Roi son mari. * *Les Chroniques de* saint Bénigne de Dijon; de Béze; de saint Arnoul de Metz. Le Pére Anselme, &c.

NANTRON, petite ville de France dans le Périgord, avec titre de Baronnie, est située sur le Bandiat au nord de Périgueux, dont elle est éloignée de six à sept lieues. Elle fut sujette autrefois au Vicomte de Limoges, comme on le peut voir par les alliances & les armoiries de Limoges, qui sont dans l'église de S. Etienne qui est dans la forteresse. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NANTUA, bourg ou petite ville de France dans la Bresse à huit lieues de Belley vers le nord. Elle est sur un Lac qu'on appelle le Lac de Nantua, & sur le grand chemin de Genéve à Lyon.

NANTWICH, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Chester, entre la ville de ce nom, & celle de Stafford, à cinq lieues de la premiére & à six de la derniére. Elle est sur la riviére de Wéver. On y fait une grande quantité de sel le meilleur d'An-

d'Angleterre. Elle est à 26 milles Anglois de Londres. * *Di-ction. Anglois.*

NANUS paroît avoir régné dans quelque endroit voisin de Marseille sur la fin du régne de Cyrus. Il eut une fille nommée Petta, qui fut demandée en mariage par plusieurs jeunes gens. Son pére embarrassé du choix, résolut de le lui laisser à elle-même, & régla qu'après un somptueux repas elle iroit présenter une coupe remplie de vin à celui qu'elle consentiroit d'avoir pour époux. Le hazard qui avoit amené ce jour-là même en ce lieu, Euxéne un des Phocéens qui venoient de fonder Marseille, voulut qu'il fût le plus agréable aux yeux de la Princesse. Elle changea son nom en celui d'Aristoxéne, & alla demeurer à Marseille, où elle accoucha d'un fils nommé Protis, qui donna le nom à une famille illustre de cette ville. Athénée, d'où l'on a pris, *l.* 13. ce qu'on dit ici, cite pour garant Aristote dans un Ouvrage qui s'est perdu.

NANYANG, ville de la Chine, septiéme capitale de la province de Honan. Elle est très-célébre à cause de son opulence, & de la fertilité des campagnes qui l'environnent, capable d'entretenir de vivres de grandes armées. Douze villes en dépendent. Nanyang étoit autrefois un Royaume qui appartenoit à la lignée de Hiaa. On y voit de superbes bâtimens, & neuf temples dédiez aux Héros de la patrie. Un Roi de la famille de Taiminga, y ayant fait sa demeure, l'a fort embellie. Son territoire renferme plusieurs montagnes & plusieurs riviéres. La riviere d'Yan est admirable en ce qu'elle ne produit que des poissons rouges, qui paroissent quand l'été commence. Les Habitans prétendent que si on se frotte les piez avec le sang de ces poissons, on pourra aisément marcher sur l'eau. * *Ambassade des Hollandois a la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NAO. NAP.

NAOGE'ORGUS (Thomas) natif de Straubingue dans la Baviére, vivoit au XVI siécle. Il composa plusieurs vers Latins où il décrit satyriquement quelques pratiques de l'Eglise Romaine. Le plus célébre de ses Poëmes est celui qui a pour titre *Bellum Papisticum.* Il le publia en 1553, & le dédia au Landgrave de Hesse. Il est en vers hexamétres & divisé en quatre livres. L'Auteur demeuroit à Bâle lorsqu'il le fit imprimer. Il composa quelques autres Tragédies, qu'on pourroit nommer de Controverse. Telle est celle qu'il intitula *Pammachius*, qu'il dédia à Cranmer, Archevêque de Cantorbéry, & dont le prologue commence par ces quatre vers

> *Quod adferamus, si vacat cognoscere,*
> *Spectatores, paucis exponam singula.*
> *Pammachium, qui Romanus est Episcopus,*
> *Evangelicæ doctrinæ cepit tædium.*

Elle parut l'an 1537. Telle est encore celle-ci publiée à Wittenberg, l'an 1538, *Incendia sive Pyrgopolynices, Tragœdia, in qua in conspectu ponuntur Apostolica & Papistica doctrina, quantum utraque in conscientiæ certamine valeat & efficiat, & quis utriusque futurus sit exitus.* Elle fut publiée en 1539. Il a de plus cinq livres de Satyres & quelques autres Poësies. Jean Des-Lions Docteur de Sorbonne, qui publia en 1670, quelques Traitez contre la Fête du *Roi-boit*, observe que Naogéorgus n'a pas oublié de reprocher aux Catholiques les superstitions & les excès de cette Fête. Le nom Allemand de cet Auteur étoit *Kirchmaier*, qu'il habilla à la Gréque, selon la coutume de plusieurs Savans de ce tems-là. C'étoit un homme qui entendoit assez bien le Grec. Il a traduit en Latin divers Traitez de Plutarque, de Dion, de Chrysostome & les Lettres de Synesius. Il naquit l'an 1511, & mourut l'an 1578, ou environ. * Bayle, *Dict. Crit.* Quelques Auteurs prétendent que les Ouvrages de Naogéorgus sont d'un assez mauvais goût. * *Epitome Biblioth. Gesnerianæ.* Olaüs Borrichius, *Dissertatio quarta de Poëtis Latinis.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 4. *partie* 1. *p.* 293. *n.* 1323. édit. d'Amsterdam 1725.

NAOUBENDGIAN ou NAOUBENDIGHIAN, ville de la province de Fars ou de Perse proprement dite. Elle a été bâtie par Schabour ou Sapor, Roi de Perse, de la troisiéme Dynastie. Près de cette ville est un petit païs nommé Schibbavan. La beauté & la fertilité de son terroir le font passer pour un des quatre lieux les plus délicieux de l'Asie. Les trois autres sont Gauthah Demesok ou la Vallée de Damas; Nahar Obollah, les rivages du fleuve Obollah près de Bassorah; & Sogd-Samarcande, ou la campagne de Samarcande. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NAOUDHAR ou NODHAR: c'est le dixiéme Roi de Perse, de la premiére race ou Dynastie, qui porte le nom de *Pischdadiens.* Il étoit fils de *Manugeher* auquel il succéda, & joüit de tous ses Etats; mais non pas avec la même autorité. Car les plus Grands de l'Etat se divisérent en plusieurs factions, & donnérent par leur mesintelligence occasion à leurs voisins de les affoiblir. Afrasiab, Roi du Turquestan, conçut le dessein de rentrer dans la Perse, qui étoit son païs natal. Il passa le fleuve Gihon, qui séparoit les provinces du nord, où demeuroient les Turcs, d'avec celles du midi où les Persans régnoient. Après plusieurs combats, Naoudhar fut défait & tomba entre les mains de son ennemi, qui le fit mourir, & qui s'empara de sa Couronne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NAPE'ES, Nymphes des Vallons, selon la croyance des Payens. Ce nom vient de νάπος, qui signifie *un vallon* couvert d'arbres. * *Consultez* Servius, sur ce *demi-vers du livre quatriéme des Géorgiques*, *v.* 535,

> *Faciles venerare Napæas.*

Mais dans l'interprétation de ce Grammairien, au lieu de ces mots, *Napææ, vel Naiades fontium*, lisez, *Napææ vallium, Naiades fontium.* C'est la conjecture de Martinius, *in Lexico.*

NAPHAT-DOR. *Voyez* NE'PHAT-DOR.

* NAPHIS, l'un des fils d'Ismaël qui étoit fils du Patriarche Abraham & d'Agar. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 15.

NAPHTE, sorte de bitume qui s'enflamme facilement. Strabon dit qu'on ne peut l'éteindre avec de l'eau commune. Pline raconte que Médée brûla une femme, contre laquelle elle avoit conçu de la jalousie, en lui donnant une couronne abreuvée de Naphte, qui s'enflamma aussi-tôt qu'elle s'approcha de l'autel pour sacrifier. Le Naphte est une espéce de pétrole ou fruit de roche, qui se trouve en divers endroits du monde, tantôt d'une couleur, tantôt d'un autre, selon la nature du rocher ou de la terre qui le produit, tantôt plus liquide, tantôt moins, toûjours fort inflammable, sulphureux, & gluant. Le nom de Naphte vient du Chaldéen, ou de l'Hébreu *Nopb* ou *Napb*, c'est à dire, *découler*, parce qu'il coule & dégoutte comme du bitume. On en tire grande quantité, de certaines sources qui sont proche de la ville de Hit en Chaldée. On en trouve aussi beaucoup dans les montagnes de Farganah, dans la province de Transoxane. Les Turcs, pour distinguer le Naphte, de la poix, l'appellent du mastic noir. Il y a une autre espéce de Naphte qu'on appelle pierreux, *Naphta petrea*, parce qu'elle coule des rochers. On en trouve dans les Duchez de Modéne, qui découle d'une roche située dans une certaine montagne. Il y en a aussi aux environs de Raguse, & en plusieurs provinces de France, comme en Auvergne,&c. Le Naphte de France est mou comme la poix, liquide, noir, de mauvaise odeur. Celui d'Italie est une espéce de pétrole, ou huile claire, tantôt blanche, tantôt rouge, tantôt jaune, tantôt verte, & tantôt noire. Isaac Vossius a écrit une Dissertation sur le Naphte ancien & moderne. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

NAPHTUHIM. *Voyez* NEPHTUIM.

NAPLES, grande ville d'Italie, avec titre d'Archevêché, capitale du Royaume de Naples, est nommée par les Auteurs Latins, *Neapolis*; par les Italiens, *Napoli*; par les Espagnols, *Napoles.* Son premier nom fut celui de *Parthenope*, qui lui fut donné, dit-on, de celui d'une Siréne: c'est ce que les Auteurs anciens assurent, & sur tout Silius Italicus, *l.* 12. *v.* 33. & 34. *Voyez* PARTHE'NOPE. Si Naples n'est, comme on le dit, que la troisiéme ville d'Italie pour la grandeur, c'est, peut-être, la premiére pour la beauté. Aussi est-elle surnommée *la Gentile*; & se glorifie d'emporter le prix sur toutes les autres villes d'Italie, pour l'affluence de son peuple, & pour les avantages de sa situation, qui y attire toute la Noblesse du Royaume. Elle a d'un côté la campagne, & de l'autre la vue sur la pleine mer, qui y forme un port fort assuré. Les anciens Romains estimoient si fort la bonté de son air, que la plupart des Grands avoient leurs maisons de plaisance aux environs. Il y a peu de villes dans l'Europe dans lesquelles il y ait un plus grand nombre d'églises qu'à Naples, où la métropole est dédiée à saint Janvier, un des quatorze Patrons de la ville, & est remarquable par son dôme, peint de la main du Dominiquin. On y voit une chapelle bâtie à la moderne, qui est très-belle, tant par les statues de bronze, que par les peintures. C'est là que l'on conserve du sang de saint Janvier, dans un vase de verre, où il est congelé; mais lorsqu'on l'approche de la tête du même Saint, il devient liquide, & se forme en petites boules. Les églises de saint Jean de Carbonara; de saint Pierre; des Dominicains, où l'on conserve le Crucifix, qui parla, dit-on, à saint Thomas d'Aquin; des Théatins; des Jésuites; des Carmes; des Cordeliers; des Chartreux; l'Annonciade, &c. méritent d'être vues. Outre *le Château de l'Oeuf*, qui est dans la mer, sur un rocher, de forme ovale, & qui fut bâti par Guillaume III, Prince Normand, il y a de plus *le Château-Neuf*, élevé par Charles I, frére de saint Louïs & augmenté par Ferdinand d'Aragon. Il contient le Palais du Gouverneur, avec un vaste magasin, où l'on voit beaucoup de machines de guerre. Le *Château-Saint-Elme*, bâti par Charles-*Quint*, est un cavalier au dessus de la ville, sur un haut rocher, d'où il commande à tous les environs. Il y a encore le Torrion des Carmes, la Tour-Saint-Vincent, & le Château-Capouan. Le Palais du Viceroi est fort beau; les autres les plus considérables de Naples sont ceux de Tolède, des Ursins, de Cassignan, des Caraffes, du Prince de Sulmone, de Stigliano, ceux des Ducs d'Atri, de Matalone, de Gravina, &c. La rue, dite *la Strada di Toledo*, qui est la plus belle de Naples, est pavée de pierres de taille, & embellie d'un grand nombre de Palais & de maisons magnifiques. La plupart des maisons sont couvertes de plateformes, où l'on se proméne le soir. Naples a aussi de belles places, entourées de balustres de fer, & peintes en dedans, où la Noblesse se proméne. Le mole s'avance un quart de mille dans la mer, avec un phare au bout, où il y a une fontaine d'eau douce. Naples a deux Académies de Beaux Esprits, celle de *gl' Ardenti*, & celle de *gl' Otiosi.*

Le Royaume de Naples, qui est le plus grand Etat d'Italie, s'étend en forme de presqu'isle, & a la Mer Ionienne au Levant, le Golfe de Venise au septentrion, la Mer Tyrrhéne au midi, & les Etats de l'Eglise au Couchant. On le divise ordinairement en douze provinces, qui sont, l'Abruzze Citérieure & Ultérieure; la Terre de Labour; le Comté de Molise; la Capitanate; la Principauté Ultérieure; la Principauté Citérieure; la Basilicate; la Terre de Bari; la Terre d'Otrante; la Calabre Citérieure, & la Calabre Ultérieure. Toutes ces provinces ont été si peuplées, qu'on y a compté plus de deux mille sept cens villes, bourgs ou paroisses. On y marque ordinairement vint-trois Archevêchez; environ cent vint-cinq Evêchez; quarante-cinq ou cinquante Principautez; soixante-quinze ou quatre-vints Duchez; quatre-vints-dix ou cent Marquisats; soixante-cinq Comtez;

tez; & mille Baronnies, dont il y en a quatre cens de fort anciennes. Les villes les plus confidérables après Naples, font, Acèrenza, Amalfi, Lanciano, Capoue, Gayette, Gravinà, Cozence, Otrante, Manfrédonia, Nole, Nocere, Roffane, Reggio, Salerne, Tarente, Conza, Sorrento, Brindes, Bari, Bénévent, qui eft au Pape, &c. Les riviéres font, le Volturne, le Trigno, l'Offante, le Galéfe, &c. Les Lacs de Fundi & d'Averne, & les Monts Véfuve, Pofilippo, Falerne, &c. font les plus confiderez. L'air du païs eft admirable; la terre eft extrémement fertile, & tout y eft abondant: ce qui fait dire aux Italiens que Naples eft un paradis habité par des Diables. Ils difent encore, *Napoli odorifera & gentile, ma la gente cattiva.* Les Napolitains furent fort fidéles aux Romains, & furent foumis par les Goths dans le cinquiéme fiécle. Bélifaire, Général des armées de l'Empereur Juftinien, reprit Naples l'an 537, ayant fait entrer des Soldats dans la ville par des aqueducs. Totila la reprit l'an 543. Les Lombards en furent depuis les maîtres, & la gardérent jufqu'à ce que leur Royaume fut aboli par Charlemagne l'an 774. Les enfans de ce Prince partagérent cet Etat avec les Grecs, qui depuis le foumirent tout entier; mais ils en furent chaffez la plus grande partie, par les Sarafins, dans les neuviéme & dixiéme fiecles. Ces Barbares furent fouvent battus, & ne laifférent pas de s'y rendre très-puiffans, jufqu'à ce que les Normands, Fiérabras, Dreux, Robert Guifchard, qui fut Duc de la Calabre & de la Pouille, les en chafférent entiérement dans le neuviéme fiécle. Les Normands y régnérent jufqu'au mariage de Henri IV, fils de l'Empereur Frédéric *Barberouffe*, qui époufa l'an 1186, à Milan, *Conftance*, fille pofthume de *Roger*, Duc de la Pouille. Elle eut Fre'de'ric II, Empereur, mort l'an 1250, & pére de Conrad, mort l'an 1257. Celui-ci, eut pour fils, *Conradin*; mais le Royaume fe foumit à *Mainfroy*, bâtard de *Frédéric* II, qui fut dépouillé par Charles d'Anjou, frére de faint *Louïs*, que les Papes Urbain IV, & Clément IV avoient invefti de ce Royaume. Les Princes de la Maifon d'Anjou pofédérent cet Etat affez long-tems, jufques à la Reine *Jeanne* II, qui mourut l'an 1435. Cette Princeffe outrée contre le Pape Martin V, qui avoit donné l'inveftiture de fon Royaume à Louïs III, Duc d'Anjou, adopta *Alfonfe*, V. de ce nom, Roi d'Aragon; mais l'ingratitude, la vanité, & les mauvais traitemens de ce Prince obligérent la Reine d'inftituer pour fon héritier le même Louïs. Ce Prince étant mort avant elle, elle fit un teftament en faveur de René d'Anjou, le propre jour du décès de Jeanne, le 22 février 1435. René perdit le Royaume, dont les Aragonois jouïrent jufqu'à la conquête qu'en fit le Roi Charles VIII, puis Louïs XII. Enfin le grand Capitaine Gonfalve en chaffa les François, contre le traité fait entre le même Roi Louïs XII, & Ferdinand Roi d'Efpagne; les fucceffeurs de ce dernier en ont jouï jufqu'à la mort de Charles II, Roi d'Efpagne mort l'an 1700. Il a été cédé depuis à l'Empereur Charles VI, par le traité de paix figné à Utrecht le onziéme avril 1713; & en 1736 à Dom Carlos, Infant d'Efpagne, par le traité de paix conclu entre l'Empereur & l'Empire, & les Rois de France, d'Efpagne & de Sardaigne. Ce Royaume reléve du faint Siége, à qui appartient le fief, & fait tous les ans hommage d'une haquenée blanche, & de fix mille ducats, que l'Ambaffadeur préfente au Pape, le jour de la Fête de faint Pierre: cérémonie qui n'a point de monument plus ancien, que l'accord qui fut paffé entre Eugéne IV, & Alfonfe V, fils de Ferdinand, Roi d'Aragon, auquel ce Pape, qui prenoit toûjours le parti des plus forts, permit de fe mettre en poffeffion de ce Royaume, moyennant ce tribut annuel, dont ils convinrent.

Les Napolitains fe révoltérent l'an 1646, 1647, & les années fuivantes. La revolte commença dans la place du marché, fous un miférable Pêcheur, nommé *Thomas Angelo Maya*, vulgairement *Mafaniello*. Il commanda pendant 15 jours à deux cens mille hommes, qui lui obéïffoient aveuglément. Henri II, Duc de Guife, voulut dans la fuite profiter des troubles de Naples, pour s'y établir, mais fon entreprife fut malheureufe pour lui; car il fut fait prifonnier par les Efpagnols, & fon parti fut abfolument ruïné. *Voyez* fes Mémoires, & autres publiez au fujet de cette expédition. Ces peuples furent tranquilles fous la domination Efpagnole, & après la mort du Roi Charles II, reconnoiffant la validité du teftament de ce Prince, ils fe foumirent volontairement au Roi Philippe V, fon fucceffeur. Il eft vrai qu'au mois de feptembre 1701, quelques mal-intentionnez ménagérent une conjuration; mais heureufement elle fut découverte & diffipée au moment qu'elle alloit éclater. L'année fuivante le Roi ayant paffé d'Efpagne en Italie, fe rendit à Naples, où il fut reçu aux acclamations de tout le peuple, qui érigea dans la ville fa ftatue équeftre: cependant en 1709 le Cardinal Grimani, entiérement livré à la Maifon d'Autriche, trama dans ce Royaume, fur tout dans la capitale, une confpiration qui eut enfin fon effet. Ainfi les Napolitains donnérent eux-mêmes les mains aux troupes Allemandes, pour s'emparer de la Couronne au nom de l'Empereur. Les portes de la ville leur furent ouvertes, & ils y proclamérent Charles III fans réfiftance; & la ftatue du Roi fut renverfée. Le Duc d'Efcalona, Viceroi, ne voyant plus de fûreté pour lui dans cette capitale du Royaume, s'étoit retiré à Gayette, & il y tint ferme pendant quelque tems avec quelques perfonnes de qualité, fidéles à la Cour. Il y foutint même un affaut; mais trahi par une partie de la garnifon, il fut arrêté prifonnier fur la bréche, & ramené à Naples, d'où quelques mois après il fut transféré dans le Milanois. *Confultez* divers *Voyages d'Italie*, & des *Rélations* particuliéres de Naples, outre Strabon, Pline, Tite-Live, Procope, &c. citez par Léandre Alberti, Francius, Falcus, Hérempert, Acciaole, Pandulphe, Collénucio, Capaccio, & Summonéta, Hiftoriens de Naples; Blondus, Nauclére, Volaterran, Sabellic, Paul Jove, Guichardin, les Auteurs de l'Hiftoire de Provence, & fur tout *la Guida de Forafteri, curiofi di vedere le cofe piu notabili della regal citta di Napoli, d'all' Abbate Sarnelli, in douze*, à Naples 1686, & le Pére Cantel, Jéfuite, dans fon livre intitulé, *Metropolitanarum Urbium Hiftoria*. Au refte, la ville & le Royaume de Naples, ont produit de grands Hommes. Entre les Savans de Naples, on peut diftinguer Stáce, Sannazar, le Marini, Alexandre *al Alexandro*, *&c.*

CONCILES DE NAPLES.

Marius Caraffe, Archevêque de Naples, y célébra deux Conciles provinciaux, l'an 1568, & 1576. Le Cardinal Alfonfe Caraffe, fon prédéceffeur, avoit publié des Ordonnances Synodales l'an 1565.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Naples.

Il eft important de remarquer que le fief du Royaume de Naples appartient à l'Eglife; parce que les Papes en avoient chaffé les Sarafins; outre les autres droits qui ont été éclaircis par le Cardinal Baronius, qu'on pourra confulter. Lorsque les Normands, puis les Princes de la Maifon de Souabe, & enfuite ceux de la Maifon de France, dite d'*Anjou*, ont poffédé cet Etat, ils ont été Seigneurs abfolus, & de fait, & de droit, tant de l'Ifle de Sicile, que du Royaume de Naples; & même ces deux Etats étoient alors compris fous les noms de *Royaume de Sicile*. L'injufte poffeffion de l'Ifle de Sicile, commencée environ l'an 1267, par Pierre, Roi d'Aragon, a produit les diftinctions de Sicile, deçà & delà le Fare, des deux Siciles, du Royaume de Trinacrie, du Royaume de Naples & de Sicile. Ces Princes Aragonois voulurent prendre ces noms différens, pour diftinguer les poffeffeurs de ces deux Etats, & pour donner quelque fondement à leur invafion. Le droit des Rois de France fur les Royaumes de Naples & de Sicile, tant deçà que delà le Fare, eft fondé fur l'inveftiture qu'en donna l'an 1265 le Pape Clément IV à Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, frére du Roi faint Louïs, tant pour lui que pour fes héritiers en droite ligne, tant mâles que femelles. Au défaut des Defcendans du même Charles, Alfonfe de France, Comte de Poitiers & de Toulouse, auffi frére de faint Louïs, étant appellé à ce Royaume, & le même Alfonfe mourant avant Charles, le puîné des fils du Roi faint Louïs avoit le même droit. Le Pape Urbain IV avoit fait l'an 1262, le projet d'une pareille difpofition, qui fut fuivie mot à mot par fon fucceffeur Clément IV. Enfuite de cette inveftiture, foufcrite par feize Cardinaux, Charles fe rendit maître de tout le Royaume, tant deça que delà le Fare. Il a été poffédé par les deux branches d'Anjou, de la Maifon de France. Le Roi René fut entiérement dépoffédé, & laiffa fes droits à Charles, IV. du nom, Roi de Naples & de Sicile. Celui-ci inftitua fon héritier univerfel en tous fes Royaumes, Duchez & Comtez, le Roi Louïs, fon coufin germain; Charles, Dauphin de France, fils du même Roi; & tous leurs fucceffeurs, Rois de France. Ce fut le dixiéme décembre 1481. Ce teftament confirme les droits du Roi fur le Royaume de Naples: ce qu'on pourra voir à fonds dans le Traité publié par M. Du Puy.

ROIS NORMANDS DE NAPLES & DE SICILE.

Robert Guifchard, Duc de la Pouille & de la Calabre, mort l'an 1085.

Robert I, & Boëmond, fils de Robert Guifchard.

Ans de J. C.		*Durée du régne.*
1085.	Roger I, dit *le Boffu*,	17.
1102.	Roger II,	27.
1129.	Roger III,	24.
1152 ou 53.	Guillaume I, dit *le Mauvais*,	14.
1166.	Guillaume II, dit *le Bon*,	23.
1189.	Tancréde, *le Bâtard*,	3.
1192.	Guillaume III,	2.
	Conftance.	

La Princeffe Conftance, mariée l'an 1186, à l'Empereur Henri VI, porta le Royaume de Naples & de Sicile, dans la Maifon des Princes de Souabe.

ROIS DE LA MAISON de SOUABE.

Henri VI, Empereur, mort l'an 1197.

Frédéric II, Empereur, mort l'an 1250.

Conrad, mort l'an 1257, fut pére de Conradin, à qui on fit couper la tête, l'an 1268.

Mainfroi, *le Bâtard*, tué l'an 1266.

Le Pape Clément IV donna l'an 1265, l'inveftiture du Royaume de Naples & de Sicile, à Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, qui fut couronné l'an 1266.

ROIS DE LA MAISON de FRANCE, de la premiére branche d'Anjou.

1266.	Charles I,	19.
1285.	Charles II, dit *le Boiteux*,	24.
1309.	Robert *le Bon & le Sage*,	34.
1343.	Jeanne I,	39.

La Reine Jeanne, I. du nom, adopta par fon teftament, fait le 29 juin 1380, Louïs de France, I. du nom, Duc d'Anjou, & fils du Roi Jean, qui fit la feconde branche d'Anjou. Mais Charles de Duras, coufin de cette Reine, s'établit fur le thrône;

ne: sujet de guerre. Nous mettrons ici les noms des uns & des autres.

1382. Charles III, *de la Paix*, ou *le Petit*, 4.
1386. Ladislas *le Magnanime*, & *le Victorieux*, 28.
1414. Jeanne II, ou Jeannelle, 20.

La Reine Jeanne, II. du nom, adopta le Roi René: ce qui lui donna un double droit.

ROIS DE LA seconde BRANCHE D'ANJOU.

1382. Louïs de France, I. du nom, 2.
1384. Louïs II, 33.
1417. Louïs III, 17.
1434. René *le Bon*, 46.
1480. Charles IV fit son héritier le Roi Louïs XI, 1.

SUITE DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE, de la Maison d'Aragon.

Pierre III, Roi d'Aragon, épousa l'an 1262, Constance, fille du *Bâtard* Mainfroy, & fit égorger tous les François, l'an 1282, en Sicile, où il s'établit, & mourut excommunié quatre ans après,

1282. Pierre, Roi d'Aragon, 4.
1286. Jacques I, 41.
1327. Frédéric, 1.
1328. Pierre II, 14.
1342. Louïs, 12.
1355. Frédéric, dit *le Simple*, 13.
1368. Marie, femme de Martin, 34.
1402. Martin, veuf de Marie, 7.
1409. Martin II, 1.
1410. Blanche, veuve de Martin, 2.
1412. Ferdinand de Castille, dit *le Juste*,

Jeanne, II. du nom, Reine de Naples, adopta l'an 1420, Alfonse V, Roi d'Aragon, qu'elle deshérita trois ans après, à cause de son ingratitude. C'est sur cette adoption que fondent leur droit les derniers Rois de Naples.

DERNIERS ROIS DE NAPLES.

Alfonse V, Roi d'Aragon.
1458. Ferdinand I, bâtard, 36.
1494. Alfonse II, 1.
1495. Le Roi Charles VIII,
1495. Ferdinad II, 1.
1496. Frédéric, dépossédé, 5.
1501. Le Roi Louïs XII, 2.
1503. Ferdinand V, Roi d'Aragon, 13.
1516. Charles-*Quint* Empereur, de la Maison d'Autriche, 42.
1558. Philippe II, Roi d'Espagne, 40.
1598. Philippe III, Roi d'Espagne, 23.
1621. Philippe IV, Roi d'Espagne, 44.
1666. Charles, II. de ce nom, Roi d'Espagne, 35.
1701. Philippe V, de la Maison de France, qui par le traité de paix conclu à Utrecht le onziéme avril 1713, a cédé ce Royaume à Charles VI, Empereur, Archiduc d'Autriche, qui en a été possesseur jusques à ce qu'en 1734 & 1735, les troupes Espagnoles s'en sont emparées pour l'Infant Dom Carlos à qui ce Royaume a été cédé par la paix conclue entre l'Empereur & le Roi de France 1736. * *Consultez* les Auteurs que nous avons citez cy-dessus.

ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ, du Royaume de Naples.

ARCHEVECHE' DE NAPLES, *dans la Terre de Labour.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Pouzzole; Nole; la Cerra; Ischia; Aversa, exemt.

ARCHEVECHE' DE CAPOUE.

Evêchez suffragans.

Dans la même Terre de Labour, Tiano; Calvi; Caserta; Caiazzo; Carinola; Isernia; Suessa; Aquino, exemt; Vénafre; Gaëte, exemt; Fondi, exemt; Séra, exemt.

ARCHEVECHE' DE SALERNE, *dans la Principauté Citérieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Campagna, auquel est uni celui de Satriano, ville détruite; Capacio; Policastro; Nusco; Sarno; Marsico; Nocéra delli Pagani; Acerno; la Cava, exemt.

ARCHEVECHE' D'AMALFI, *dans la Principauté Citerieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Lettere; Capri; Minori; Scala & Ravello, unis & exemts.

ARCHEVECHE' DE SORRENTO, *dans la Terre de Labour.*

Evêchez suffragans.

Dans le même païs, Vico; Massa; Castell' à Mare.

ARCHEVECHE' DE CONZA, *dans la Principauté Ultérieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la Basilicate, Muro.
Dans la Principauté Citérieure, Satriano, uni à celui de Campagna, sous l'Archevêché de Salerne.
Dans la Principauté Ultérieure, Lacédogna; Sant-Angelo de Lombardi; & Bisaccia unis; Monte-Verde, uni à l'Archevêché de Nazareth ou de Barlette.

ARCHEVECHE' D'ACE'RENZA ET DE MATE'RA, *dans la Pouille.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Vénosa; Anglona ou Tursi; Potenza; Gravina; Tricarico; Monte-Péloso, exemt; Melsi & Rapolla, unis & exemts.

ARCHEVECHE' DE TARENTE, *dans la Terre d'Otrante.*

Evêchez suffragans.

Dans la même province, Motola ou Motula; Castellanéta; Oria.

ARCHEVECHE' DE BRINDISI. *dans la Terre d'Otrante*

Evêché suffragant.

Dans le même païs, Ostuni.

ARCHEVECHE' D'OTRANTE, *dans la Terre d'Otrante.*

Dans la même Province, Castro; Gallipoli; Ugento; Lecce; Alessano; Nardo, exemt.

ARCHEVECHE' DE BARI, *dans la Province de même nom.*

Evêchez suffragans.

Dans le même Païs, Bitonto; Giovénazzo; Molféta, exemt; Ruvo; Conversano; Minervino; Monopoli, exemt; Bitetto; Polignano; Lavello.

Dans la Dalmatie, de l'Etat de Venise, Cattaro.

ARCHEVECHE' DE TRANI, *dans la Province de Bari.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Biséglia; Andria.

ARCHEVECHE' DE NAZARETH, *à Barlette dans la Province de Bari.*

L'Evêché de Monte-Verde, du diocése de Conza, y est uni. Il n'a point de suffragans.

ARCHEVECHE' DE SIPONTE OU DE MANFRE'DONIA, *dans la Capitanate.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Vieste; Troia, exemt.

ARCHEVECHE' DE LANCIANO, *dans l'Abruzze Citérieure.*

Il n'a point de suffragans.

ARCHEVECHE' DE CHIE'TI OU THE'ATE, *dans l'Abruzze Citérieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Atri & la Penna, unis & exemts; Ortona & Campli, unis.

ARCHEVECHE' DE BE'NE'VENT, *dans la Principauté Ultérieure.*

Evêchez suffragans.

Dans la même Principauté, Ascoli; Télése; Sant'Agata de Goti; Alife; Monte-Marano; Avellino & Fricento, unis; Ariano; Vico della Baronia; Trivento, exemt; Boiano; Bovino; la Volturara; Larino; Termine; Lucera; Guardia-Alférez; San-Sévéro.

ARCHEVECHÉ DE ROSSANO,
dans la Calabre Citérieure.

Il n'a point de suffragans. L'Evêché de Bisignano est exemt de sa jurisdiction.

ARCHEVECHÉ DE COSENZA.
dans la Calabre Citérieure.

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Martorano; San-Marco, exemt; Mélito, exemt; Cassano, exemt.

ARCHEVECHÉ DE SAN-SEVERINO,
dans la Calabre Ultérieure.

Evêchez suffragans.

Dans le même Païs, Umbratico; Belcastro; Strongoli; Isola; Cérenza & Cariati, unis.

ARCHEVECHÉ DE REGGIO,
dans la Calabre Utérieure.

Evêchez suffragans.

Dans la même Province, Catanzaro; Crortone ou Cotrone; Tropea; Oppido; Nicotéra; Néocastro; Géraci; Squillace; Bova.

NAPLES (Garnier de) neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après Roger de Moulins, l'an 1187, étoit natif de Naples, ou de Napoli de Syrie, & Seigneur de la ville de Crac en Arabie, qu'il donna à l'Ordre. Cette ville, qui est maintenant appellée *Montréal*, & qui est située sur les confins de la Palestine, étoit la capitale de l'Arabie Déserte, du tems des Rois Arabes. Aujourd'hui le Grand Seigneur en fait comme un arsénal, où il tient ses thrésors d'Egypte & d'Arabie. Il y avoit un château de ce même nom, c'est à dire, appellé *Crac*, dans le Comté de Tripoli de Syrie, proche de Margat; mais ce château de Crac, n'est pas la ville, dont Garnier de Naples étoit Seigneur. Il ne jouït de la dignité de Grand-Maître, qu'environ deux mois, & mourut des blessures qu'il reçut dans une bataille contre Saladin, où le Roi de Lusignan fut fait prisonnier avec les principaux Seigneurs de son Royaume. Voyant la défaite de l'armée Chrétienne, il passa l'épée à la main à travers les ennemis, & se retira à Ascalon, où il mourut dix jours après. Emengard Daps lui succéda. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

NAPLOUSE. *Voyez* NAPOLI de Palestine.

NAPO, fleuve de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, où il a sa source, reçoit plusieurs riviéres, passe à Avila, dans la province de Quiros, & se jette dans la riviére des Amazones. * *Voyez* Texeira, & les autres Auteurs qui parlent du Pérou.

NAPOLI (Thomas-Marie) Religieux de l'Ordre de S Dominique né à Palerme, s'appliqua aux Mathématiques, & fit imprimer l'an 1688, à Rome, un Traité d'Architecture en deux livres, intitulé *Utriusque Architecturæ Compendium.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NAPOLI, dit *de Malvasia*, sur la côte orientale de la Morée. *Cherchez* MALVASIE.

NAPOLI de BARBARIE, ville d'Afrique, proche de Tripoli, est appellée aujourd'hui *Lebeda* ou *Lepe*, & est différente de celle dont nous allons parler.

NAPOLI de Palestine étoit l'ancienne ville de Sichem, qui fut appellée depuis *Neapolis*, & *Flavia Neapolis*. Vespasien & Tite en firent une Colonie Romaine, à qui ils attribuérent le Droit Italique, dont l'Empereur Septime Sévére la priva pour avoir suivi le parti de Niger, ainsi qu'on l'apprend de Spartien. Garamond, Patriarche de Jérusalem, y célébra l'an 1120, un Concile pour la Réforme des mœurs, comme nous l'apprenons de Guillaume de Tyr. On nomme aujourd'hui cette ville *Pelosa* ou *Napolosa*. Il ne la faut pas confondre avec *Sébaste*. Napoulouse est au pié du Mont-Garisim, & se nommoit aussi *Sichar Nabartho* & *Mrothia*. Les Habitans lui donnent le nom de *Marmortha* ou *Mabortha*. L'an 583, de l'Hégire & de *Jesus Christ* 1205, le fameux Saladin, après la prise de Tibériade, se rendit Maître de Sichem & de Samarie. Les Samaritains se firent un Roi dans Napoulouse, sous l'empire de Zénon; mais ce Prince les châtia sévérement, & fit mourir leur Roi. Elle est à présent en très-pauvre état, & ne consiste qu'en deux rues paralléles, mais bien peuplées. C'est la résidence d'un Bassa. *Voyez* SAMARIE. * Cellarius, *Hist. Samar. c.* 1. Maundrell, *Voyages*, *&c. p.* 98. *&c.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Les Auteurs parlent encore d'une ville de ce nom, dans l'Ionie; & d'une autre dans le Royaume de Chypre, &c.

NAPOLI ou NAPLES de ROMANIE, *Nauplia* ou *Anaplia*, ville de la Morée, sur la côte orientale, est bâtie au fond du Golfe, à qui elle donne le nom dans la province de Sacanie, ou petite Romanie, sur le haut d'un petit promontoire qui se sépare en deux. Un des côtez de ce promontoire s'avance dans la mer, & forme un port spacieux & très sûr. L'autre côté qui regarde la terre, rend le passage presque inaccessible, car il n'y a qu'un chemin fort étroit & fort rude, entre le Mont-Palamida & le bord de la mer. Le port de Napoli a si peu de largeur à son entrée qu'il n'y peut passer qu'une seule galere à la fois; mais le bassin est fort grand, & capable de contenir une armée navale. Cette ville étoit autrefois un Evêché, suffragant de l'Archevêché de Corinthe, & est maintenant un siége archiépiscopal. Il y a soixante mille Grecs, & un grand nombre d'autres Habitans. L'an 1205, elle fut prise par les Vénitiens liguez avec les François; mais peu de tems après, le Roi Giovanizza s'en rendit maître, & ruïna cette ville, qui étoit riche & puissante. Les Vénitiens achetérent cette ville l'an 1383, de la veuve de Pierre Cornaro; & s'y étant rétablis, ils soutinrent généreusement les efforts de Mahomet II, qui l'assiégea inutilement l'an 1460. Soliman fut aussi contraint de lever le siége qu'il avoit mis l'an 1537 devant cette place, mais deux ans après, la République l'abandonna au Grand Seigneur, pour acheter la paix. L'an 1686, le Généralissime Morosini, après la prise de Navarin & de Modon, entreprit celle de Napoli. D'abord il envoya le Général Konigsmark se saisir du Mont-Palamida, qui commande la ville, dont il n'est éloigné que d'une portée de mousquet. Pendant que ceux qui s'étoient postez sur cette hauteur foudroyoient la place avec le canon & les mortiers, Morosini résolut de donner bataille au Séraskier ou Général d'armée, qui venoit au secours. Il laissa devant la place ce qui étoit nécessaire pour continuer le siége, & fit avancer les autres troupes vers Argos, où le combat fut rude; mais enfin les Turcs prirent la fuite, & se sauvérent du côté de Corinthe, abandonnant Argos, dont les Vénitiens se saisirent. Presque dans le même tems les vaisseaux de la République s'emparerent de la forteresse de Ternis, où il y avoit garnison de 130 de ces Infidéles, & assez bon nombre d'Habitans Grecs. Le 29 août, le Séraskier parut à la tête de dix mille hommes, & descendit vers les tranchées des Chrétiens. Le combat dura trois heures, sans que la victoire se déclarât pour l'un ou pour l'autre des partis; mais le Généralissime Morosini étant survenu, donna de nouvelles forces à ses troupes, & mit les ennemis en fuite. Le Général Konigsmark, le Prince de Brunswick & le Prince de Turenne y donnérent des marques de leur valeur. Après cette victoire, Morosini pressa le siége avec plus de chaleur: de sorte que les Assiégez se virent contraints d'arborer le drapeau blanc pour capituler. Les conditions furent, qu'ils sortiroient avec armes & bagages, & qu'on les conduiroit à Ténédo. Napoli, capitale de la Morée, & résidence ordinaire du Sangiac de la Province, rentra ainsi sous l'obéissance de la République. Les Vénitiens prirent possession du château de la mer, & y trouvérent dix sept piéces de canon de bronze, sept de fer, & un mortier à bombes; mais les Turcs ayant de nouveau declaré la guerre à la République, & ayant perdu un grand nombre de Soldats devant cette place, le Grand Visir qui commandoit au siége, anima tellement ses troupes par promesses & par menaces, que le dixiéme jour du siege, la place fut emportée l'épée à la main le 19 juillet 1715. Les Turcs firent main basse sur tout ce qui se rencontra dans la ville, ayant seulement reservé 600 esclaves, hommes ou femmes, qu'ils conduisirent devant le Visir, qui leur fit couper la tête à tous, à l'exception de quelques filles, réservées à cause de leur beauté, pour être envoyées au Serrail du Grand Seigneur. * P. Coronelli, *Descr. de la Morée.*

☞ Pausanias dit que l'art de tailler la vigne nous vient des Napliens, & que ceux-ci l'apprirent d'un âne, après avoir remarqué que les vignes mordues par cet animal, croissoient mieux & rapportoient plus que les autres. C'est pour cela, ajoûte le même Auteur, que les Poëtes réprésentent Siléne, compagnon & garde de Bacchus, toûjours monté sur un âne. * Pausanias, *in Corinthiacis.* *Voyez* encore là dessus Gerard Jean Vossius, *l.* 4. *de Artib. Popul. c.* 4. *quod est de Musica.* §. 4.

NAPOULE, village avec un port & un pont. Il est sur un golfe qui porte son nom, dans la Provence, vis à vis des Isles de Lérins, & à trois lieues de Fréjus vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NAPOULOUSE. *Voyez* NAPOLI de Palestine.

N A R.

NAR, petite ville du Royaume de Pologne. Elle a une Châtellenie, & est située dans le Palatinat de Czersko, en Mazovie, sur la riviére de Bug, à seize lieues de la ville de Bielsko, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NARA, ville du Japon, considérable par beaucoup de choses, & sur tout par un Temple superbe nommé *Cabuavi*. Les Archives de ce Temple portent que chaque colomne a couté cinq mille ducats. On tient qu'il y a plus de huit cens ans que ce Temple est dans sa splendeur. * *Ambassade des Holland. au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NARANGIA, ville de la province de Habod en Afrique dans le Royaume de Fez. Elle est à trois milles d'Ezagen, proche du fleuve Lycus. Fort peu loin de là, on voit encore les masures de Besan ou Besra que quelques uns croyent avoir été Lixa. * De la Croix, *Hist. d'Afrique*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NARBARTH, ville d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée du Comté de Pembrock, à deux milles de la mer. * *Dict. Anglois.*

NARBON, qu'on prétend avoir été Roi des anciens Gaulois, étoit, dit-on, fils de Galatès, & bâtit la ville de Narbonne. Ces origines sont fabuleuses, & ont été néanmoins adoptées par Dupleix, *Memoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 12.

NARBONNE sur l'Aude, *Narbo*, *Narbona*, *Narbo Martius*, *civitas Atacinorum*, *Colonia Decumanorum*, ville de France en Languedoc, avec titre d'Archevêché, est une des plus anciennes du Royaume, & a été le siége d'une Colonie, que les Romains y établirent, comme dans la capitale de la Gaule Narbonnoise. Elle est située au milieu d'une campagne basse, arrosée d'un bras de la riviere d'Aude, qui apporte des barques char-

chargées de la mer, dont elle n'eſt éloignée que de deux lieues. Cette ville ayant été ſoumiſe par les Romains, même avant les autres des Gaules, comme le dit Velleïus Paterculus, fut traitée par ces Conquérans avec une diſtinction particuliére. En effet nous voyons dans les Auteurs anciens, que Craſſus, Jules Céſar, Tibére, &c. la peuplérent trois differentes fois, & lui donnérent des priviléges conſidérables. Les Proconſuls y firent leur demeure ordinaire, l'honorérent d'un Capitole, d'un Amphithéatre, y établirent des Ecoles municipales, y firent des bains, des aqueducs, &c. & y aſſemblérent toutes les marques de la Majeſté Romaine. Les Citoyens de Narbonne voulant témoigner leur gratitude à leurs Maîtres, élevérent un autel à Auguſte: ce que nous voyons par une Inſcription qui fut trouvée dans le XVI ſiécle. Auſone a fait un bel éloge de Narbonne, dans la deſcription qu'il fait des villes illuſtres, *Carm.* 12. Apollinaris Sidonius fait auſſi une deſcription magnifique de cette ville, en écrivant à Conſentius de Narbonne, ſon ami, *Carm.* 23. Martial, Prudence, Théodulphe, Aimoin, & divers autres, lui donnent des éloges pompeux.

Les Viſigoths aſſiégérent inutilement Narbonne l'an 435, mais le Comte Agrippin, envieux de la proſpérité de Gillon, la leur livra l'an 462. Les Saraſins la prirent ſur ces derniers vers l'an 732. Charles Martel les ayant vaincus leur enleva cette ville, qui a eu ſes Vicomtes & ſes Ducs, juſqu'à ce qu'elle fut ſoumiſe à la Couronne de France. Au reſte l'égliſe de Narbonne eſt très-illuſtre, & très-ancienne, & eſt même métropole, ſelon quelques Auteurs, depuis le tems de Conſtantin *le Grand* l'an 309. Le Proconſul Sergius Paulus, que ſaint Paul avoit converti, annonça, dit-on, la Foi à Narbonne, & en fut le premier Prélat. Les Evêchez ſuffragans de cette métropole, ſont Béziers, Agde, Nîmes, Maguelone ou Montpellier, Carcaſſonne, Lodéve, Uſès, Saint Pons-de-Tomiers, & Aleth. L'égliſe qui eſt dédiée à ſaint Juſt & à ſaint Paſteur, eſt renommée par ſes orgues, & par ſes tableaux du Lazare reſſuſcité. Quelques Auteurs ont aſſuré que le Palais de l'Archevêque étoit autrefois celui des Rois Viſigoths, mais on ſait que ce Palais fut abbattu l'an 1451, parce qu'il étoit hors de la ville. Narbonne étoit autrefois plus grande qu'elle n'eſt aujourd'hui. On la diviſe en cité & en bourg. Il y a cinq paroiſſes, diverſes maiſons eccléſiaſtiques & religieuſes, & un Collége des Péres de la Doctrine Chrétienne. Entre les paroiſſes on ne manque pas d'aller voir celle de ſaint Paul, qui eſt auſſi collégiale, & la grenouille qui eſt dans le bénitier. Sans cela les Voyageurs ne croiroient pas avoir vu la ville. Elle eſt aſſez bien fortifiée, & n'a que deux portes. Les Ducs de Septimanie étoient auſſi Ducs de Narbonne; & les Comtes de Toulouſe, qui leur ſuccédérent prirent auſſi le même tître de Ducs de Narbonne. La ville & le diocéſe étoient gouvernez ſous eux par des Vicomtes. On dit qu'AIMERI fut inveſti du Duché de Narbonne par Charlemagne, à tître de Comté, qu'il porta auſſi-bien que ſon fils GUILLAUME I. Celui-ci fonda l'Abbaïe de Saint-Guillaume-du-Deſert, dans le diocéſe de Lodéve. Les autres n'ont pris que le tître de Vicomtes. Aimeri, IV. de ce nom, mourut ſans enfans l'an 1134. Ses ſœurs lui ſuccédérent. Ermengarde l'aînée, mourut auſſi ſans poſtérité l'an 1197. Ermenſinde epouſa *Manrique* de Lara, I. de ce nom, dont elle eut PIERRE de Lara, Vicomte de Narbonne, *dont la poſterité eſt rapportée à l'article de* MANRIQUE. GUILLAUME, III. du nom, Vicomte de Narbonne, étant mort ſans enfans en 1424, fit ſon héritier Pierre de Taniéres, Seigneur d'Apſchot, ſon frére utérin, à condition qu'il porteroit ſon nom & ſes armes, & lui ſubſtitua le Seigneur de Taïlleran, en cas qu'il mourût ſans faire ſon teſtament, & ſans enfans. Pierre de Taniéres, ſe fit nommer *Guillaume*, n'eut point d'enfans, & vendit le Vicomté de Narbonne à Gaſton, Comte de Foix. La Perriére dit que ce fut l'an 1448, mais d'autres prétendent que cette vente ſe fit l'an 1442. GASTON de Foix, Roi de Navarre, donna le 15 de juin 1468, le Vicomté de Narbonne à JEAN, ſon ſecond fils. Celui-ci épouſa *Marie* d'Orléans, ſœur du Roi *Louïs* XII, dont il eut *Gaſton* de Foix, tué à la bataille de Ravenne l'an 1513, & *Germaine* de Foix, Reine d'Aragon. Le même Gaſton de Foix, par contract du 19 novembre 1507, échangea avec le Roi ſon oncle, la cité, ville, Seigneurie, Viguerie & le Vicomté de Narbonne, pour d'autres terres. C'eſt ainſi qu'elle a été unie à la Couronne, quoique les Rois de France y euſſent d'ailleurs divers autres droits. * Strabon, *l.* 4. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 72. Aimoin, *l.* 4. *c.* 57. Pline. Pomponius Méla. Ammien Marcellin. Grégoire de Tours. Eutrope, &c. Papire Maſſon, *Deſcript. Flum. Gall. & Notit. Epiſc. Gall.* Mérula, *Geograph. l.* 3. Jules Scaliger, *de Claris urb. Gall.* Iſaac Pontanus, *Itiner. Gall. Narbon.* Elie Vinet, *Narbon. votum.* Beſſe, *Hiſt. de Carcaſſonne.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France.* Catel, *Hiſt. & Memoires du Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Puy, *Droits du Roi.* La Perriere, *Annales de Foix*, &c.

CONCILES DE NARBONNE.

Les Actes de la Vie de ſaint Paul de Narbonne font mention d'un Concile qui fut aſſemblé en cette ville; mais on ignore l'année. Les Prélats de la Gaule Narbonnoiſe célébrérent un Concile à Narbonne l'an 589. Sept Evêques s'y trouvérent, & Migétius le Métropolitain y préſida. On y fit quinze Canons pour le réglement de la Diſcipline eccléſiaſtique. Catel & Sainte-Marthe parlent d'un Synode que Daniel de Narbonne tint en 788, contre Félix d'Urgel, & en rapportent les Actes. * Catel, *Hiſtoire de Languedoc*, p. 654. & 743. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Mariana fait mention d'un autre Synode tenu à Fon-Couverte, dans le diocéſe de Narbonne, pour fixer les limites de celui d'Urgel, *Hiſt. l.* 8. Ermengaud, Archevêque de Narbonne, fils du Vicomte, aſſembla en 994, un Concile contre les Gentilshommes qui uſurpoient les biens eccléſiaſtiques. Raimond Comte de Rodès, Roger Comte de Carcaſſonne, & pluſieurs autres perſonnes de qualité s'y trouvérent. Catel & Sainte-Marthe ont tiré les Actes des archives de l'égliſe. Le Cardinal de Saint-Ange, Légat du ſaint Siége, célébra durant le Carême de 1226 ou 1227, un Concile à Foix, à Narbonne, pour abſoudre le Comte de Foix qui profeſſoit la doctrine des Albigeois. * Guillaume de Puy-Laurens, *c.* 36. Pierre Amelly, qui étoit alors Archevêque de cette ville, aſſembla lui même un autre Concile en 1235. En 1430, le lundi 29 de mai, Indiction 8, la 13 année du Pontificat de Martin V, les Evêques ſuffragans de Narbonne, profitant d'un Concile provincial qui ſe tenoit dans cette ville, préſentérent une requête au Préſident du Concile (c'étoit l'Evêque de Caſtres) pour ſe plaindre de la hauteur avec laquelle les Officiers eccléſiaſtiques de l'Archevêque de Narbonne agiſſoient envers eux & de l'uſurpation qu'ils faiſoient ſans ceſſe de leur Juriſdiction. Cette requête mérite d'être lue. Elle le fut dans le Concile, où l'on l'examina à loiſir; mais l'Archevêque de Narbonne ſoutint toujours que ſon égliſe n'avoit fait qu'uſer de ſes droits. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736. Alexandre Gerbinat, Grand Vicaire du Cardinal François Piſani, Archevêque de Narbonne, tint par ſon ordre en 1551, un Concile dont les Actes furent imprimez à Toulouſe en 1552. Louïs de Vervins, Archevêque de la même ville, célébra un Concile en 1609, & fit des ordonnances ſalutaires pour la réforme des mœurs, & pour l'avantage de ſes peuples. M. de Marca, qui eſt mort Archevêque de Paris, a publié & éclairci diverſes antiquitez de la ville de Narbonne, *dans les chap.* 7. & 8. *du premier livre de ſon Ouvrage*, intitulé, *Marca Hiſpanica*, imprimé à Paris en 1688, *in folio.*

NARCIS ou NARCISSE, Evêque de Gironne, eſt le Patron des Habitans de cette ville, qui prétendent encore en avoir le corps entier. Ils diſent que lorſque Philippe III, Roi de France, l'aſſiégea en 1285, il ſortit du tombeau de ce Saint, un grand nombre de mouches, qui firent périr l'armée Françoiſe; cependant un Hiſtorien contemporain remarque que les François ayant pris Gironne, voulurent à l'envi avoir des Reliques de ce Saint: de ſorte que ſon corps fut ſéparé en pluſieurs parties. * *Voyez Marca Hiſpanica, c.* 4. *p.* 1467.

NARCISSE, fils du fleuve Céphiſe, & de Liriope, fille de l'Océan, avoit été avantagé par la nature d'une beauté extraordinaire. Ses parens ayant un jour conſulté le Devin Tiréſias, ſur les deſtinées de leur fils, il répondit que Narciſſe vivroit autant de tems qu'il ne ſe regarderoit pas. Cette réponſe, quoique riſible en apparence, ſe vérifia dans la ſuite. Quoique Narciſſe fût recherché pour ſa beauté de toutes les Nymphes du païs, il les mépriſa toutes: il fit même mourir la Nymphe Echo de langueur & d'amour pour lui: en ſorte qu'il ne lui eſt reſté qu'une foible voix, ſon corps ayant été changé en rocher. Les Dieux ne laiſſérent pas impunie cette fierté dédaigneuſe de Narciſſe; car un jour qu'il revenoit de la chaſſe, las & fatigué, il s'arrêta ſur le bord d'une fontaine pour s'y deſaltérer; & ayant vu ſa figure dans les eaux, il en devint ſi éperdument amoureux, qu'il ſécha ſur le lieu de langueur & d'amour. Les Dieux en ayant compaſſion le changérent en un fleuve de ſon nom. Voici de quelle maniére Pauſanias rapporte l'Hiſtoire de Narciſſe. „ Narciſſe avoit une ſœur qui lui reſſembloit entiérement, mê„ mes traits de viſage, même taille, même chevelure, preſque „ même habit; car en ce tems-là les jeunes filles & les jeunes „ garçons de famille portoient de longues robes. Le frére & la „ ſœur avoient coutume d'aller à la chaſſe toûjours enſemble. „ Ce fut alors que Narciſſe commença à ſentir une amitié ten„ dre pour ſa jeune compagne. La ſœur étant venue à mourir, „ Narciſſe pour ſe conſoler en quelque façon d'une perte ſi ſen„ ſible, ſe rendoit à une fontaine, où il étoit allé ſouvent avec „ ſa ſœur, pour ſe délaſſer dans l'ardeur de la chaſſe. Comme „ en y regardant pour amuſer ſa douleur, il vit ſon ombre dans „ l'eau, quoiqu'il reconnût que c'étoit la ſienne même, cepen„ dant à cauſe de la parfaite reſſemblance qui avoit été entre ces „ deux Amans, il s'imagina par une flatteuſe rêverie, que c'é„ toit l'image de ſa ſœur & non pas la ſienne. Depuis ce mo„ ment, Narciſſe, réveillant ſans ceſſe ſon ardeur pour ſon pre„ mier amour, il ne ſe laſſoit point d'aller très-ſouvent à cette „ ſource, d'où lui eſt reſté le nom de *Fontaine de Narciſſe*, qui „ eſt ſur les frontiéres des Theſpiens, proche un village appel„ lé *Nedonacum.* " * Pauſanias, *l.* 9. Ovide en fait mention dans le *troiſiéme livre des Metamorphoſes.* Stace, *Sylv.* 3.

NARCISSE, dont ſaint Paul fait mention dans ſon Epître aux Romains, *c.* 16. Quelques Auteurs ont cru, ſans aucun fondement, qu'il étoit le même que NARCISSE, Affranchi de l'Empereur Claude, qui avoit tant de pouvoir ſur l'eſprit de ſon Maître, & qu'Agrippine fit mourir, comme nous l'apprenons de Tacite, *l.* 13.

NARCISSE, Evêque de Jéruſalem, ſur la fin du ſecond ſiécle, tint un Concile pour la célébration de la Fête de Paques, & fut calomnié par trois hommes, dont il reprenoit les vices trop fortement. On l'accuſa d'avoir failli contre la pureté, & chacun d'eux confirma cette accuſation par un ſerment horrible. Mais Dieu les punit par le mal qu'ils s'étoient ſouhaité en cas de parjure; car le premier fut brulé dans ſa maiſon avec ſa famille, le ſecond fut frappé d'un ulcére qui fit tomber ſon corps en piéces; & le dernier perdit les yeux. Narciſſe qui s'étoit exilé volontairement, revint ſur la fin de ſa vie à Jéruſalem, où Dieu confirma ſa ſainteté par pluſieurs miracles. Il reprit le gouvernement de ſon égliſe, & ſur la fin de ſa vie, il ſe déchargea d'une partie de ce ſoin ſur Alexandre, Evêque de Cappadoce & Confeſſeur, qu'il choiſit pour Collégue & pour ſucceſſeur. Il mourut âgé de 116 ans, après l'an 212. * Euſébe, *Hiſt. l.* 6. *c.*

8. & 9. Baronius, *A. C.* 191. & 199. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

NARDEN, NAERDEN & NARDE, *Nardenum*, petite ville des Païs-Bas en Hollande, est capitale du Gooyland, à quatre ou cinq lieues d'Amsterdam, & environ à même distance d'Utrecht. On la ruïna presque entiérement dans le XIV siécle, & la mer submergea ce qui en restoit. Guillaume de Baviére, III. du nom, Comte de Hainaut & de Hollande, surnommé l'*Insensé*, fit rebâtir l'an 1355, la ville de Narden, au même endroit où elle est aujourd'hui. Les Habitans d'Utrecht la prirent l'an 1481, ayant fait déguiser en femmes des Soldats qui y entrérent un jour de marché; mais les Citoyens de Narden se vengérent peu après de cette supercherie. La ville fut presque toute brûlée l'an 1486, & souffrit bien davantage environ cent ans après, par la cruauté des Espagnols, commandez par Frédéric de Tolède, fils du Duc d'Albe. Les Habitans ouvrirent les portes de leur ville à leur Général, qui les fit égorger de la maniére du monde la plus barbare. Les François prirent Narden en 1672, & la rendirent par composition après un siége de quelques semaines l'an 1674. * Junius, *in Batav. Descr.* Marcus Zuerius, *in Theat. Holland.* Grotius & Strada, *de Bello Belg.* De Thou, &c.

NARDI (Dominique) Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut reçu Docteur en Théologie dans sa patrie, où il mourut le 16 novembre de l'an 1385. Il fut un Prédicateur célébre dans son tems, & il a laissé un grand recueil de Sermons en trois parties, le Carême, les Panégyriques des Saints, & les Sermons de l'année. On ne les a pas imprimez. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

NARDI (Jean) Florentin, a publié à Florence en 1647, un Commentaire sur *Lucréce*, & à Bologne en 1656, un Ouvrage intitulé *Noctes Geniales*. Son Commentaire n'est pas fort estimé. * *Voyez* Tannegui le Févre, *dans sa Préface sur Lucréce.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. *p.* 281. *n.* 516. édit. d'Amsterdam, 1725.

NARDIN, NAIRN, NATERN, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est sur la côte du Comté de Murray, à l'embouchure de la riviére de Nairn. Lorsque la mer se retire, on voit les ruïnes d'une forteresse, qui défendoit le port de cette ville, qu'on a laissé combler par les sables. * Maty, *Dict. Géogr.*

NARDINO (Etienne) Cardinal, Archevêque de Milan dans le XV siécle, étoit natif de Forli, & vint jeune à Rome, où il fut Protonotaire Apostolique, & Référendaire du Pape Pie II, qui l'éleva à l'Archevêché de Milan, & lui confia le gouvernement de la Marche d'Ancone. Les Cardinaux qui entrérent dans le Conclave l'an 1464, pour l'élection d'un nouveau Pape, après la mort de Pie II, jurérent entre eux, que celui qui seroit élu, ne feroit point de nouvelle promotion de Cardinaux, que ceux, qui l'étoient déja, ne fussent réduits au nombre de vint-quatre. Paul II, qui fut mis sur le siége pontifical, fut sollicité par Nardino & Théodore Lélio, Evêque de Trévise, de mépriser le serment fait dans le Conclave. Il les crut, mais sans leur donner le chapeau, comme ils l'espéroient. Nardino fut Nonce extraordinaire à Naples, & fut fait Cardinal en 1473 par Sixte IV. Il fut encore nommé par ce Pape à la légation d'Avignon, puis à celle de Rimini, & mourut le 23 octobre 1484, à Rome, où il a fondé le Collége de son nom. Il fit des présens considérables à l'église de Milan. * Garimbert, *l.* 6. Onuphre. Ciacconius. Aubéry, &c.

NARDO, *Neritum*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre d'Otrante, avec titre de Duché & Evêché suffragant de Brindes, appartient au Comte de Conversano. Le Pape Alexandre VII, avant son élevation au pontificat, avoit été Evêque de cette ville, qui est située dans une plaine agréable, à deux ou trois milles du Golfe de Tarente.

NARDO (François de) fut ainsi nommé de sa patrie, dont on vient de parler. Le nom de sa famille qui possédoit alors la Baronie de Saint-Blaise dans le Royaume de Naples, étoit Sicuro. Il entra fort jeune dans l'Ordre de saint Dominique, où il fit ses études sous le Pére Marien de Bitonto, & devint bientôt un grand Maître. Dominique Grimani, Thomas de Vio, Cajétan, Gaspard Contarini Cardinaux & plusieurs autres Prélats illustres furent ses Disciples. Il florissoit vers l'an 1450, mais il doit avoir vécu bien au delà de cette année. On lui érigea une statue dans l'Université de Padoue, où la République de Venise l'avoit attiré. On dit qu'il a laissé un Ouvrage sur la Métaphysique, mais a-t'il été imprimé, & où le garde-t'on? * Echard, *Script. Ord. Fratrum Prædicatorum*, *tome* 1.

NARDOT (Adrien) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Dijon, publia l'an 1625 à Lyon un livre à l'usage des Prédicateurs dont le titre mérite d'être rapporté, *Discours prédicables amplifiez par lieux communs*, *pour servir la plupart à sujets divers & extraordinaires.* On dit qu'il eut quelque réputation dans son païs. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome.* 2.

NARE'A, Royaume d'Afrique dans la Haute Ethiopie vers le Lac de Zembre. Les Abyssins l'appellent *Innaria*, *Godigno Nerea*; & Ludolf, *Ekaria*. Il a au nord le Royaume de *Damont*, à l'est celui de la *Guraque* & au sud celui de *Gingiro*. Il est très-fertile en or & a toûjours été fidéle à l'Empereur d'Abyssinie. Il est situé sous le huitiéme degré de latitude septentrionale, & avoit autrefois un Roi particulier. On compte deux cens vint lieues de Mazuan ou Malzua à Naréa, en allant entre le Midi & l'Occident. Aussi dit-on que ce Royaume est trois fois plus grand que celui de Bagamédri. Les peuples qui l'habitent sont fort estimez & on les préfére aux autres peuples d'Ethiopie pour être sincéres & véritables dans leurs paroles. Il ont une grande disposition à recevoir la Religion Chrétienne, & se défendent vigoureusement contre les Galles. Depuis Naréa vers le Midi & l'Orient, ce sont peuples Cafres jusqu'à Mélinde. * *Descript. de l'Empire* du Prêtre-Jean. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

NARENSA. *Voyez* NARENTA.

NARENTA ou NARENZA, en Latin *Naro* & *Narona*, ville de l'Herzégovine en Dalmatie, à l'embouchure du Narenta, à douze lieues de Raguse, vers le nord. Cette ville appartient aux Turcs. Elle est fort ruïnée, & cependant fort considérable par ses fortifications. Elle a un Evêché suffragant de Raguse. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NARENTA, riviére de la Dalmatie. Elle se forme près de Mostar par le concours de plusieurs petites riviéres, & va se décharger à Narenta dans le Golfe de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NARENTA (le Golfe de) anciennement *Manius Sinus*. Ce Golfe qui prend son nom de la ville de Narenta, est entre les côtes de l'Herzégovine, de la République de Raguse, & l'Isle de Lésine. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAREW, ville de Pologne dans la Polaquie. Elle est située sur une riviére de son nom, qui prend sa source proche de Bielsk, & que les Latins appellent *Norevius*. Cette riviére passe à Wizna où elle reçoit la décharge du petit Lac d'Augustow, par le moyen d'un ruisseau; de là elle court à Novigrad, d'où grossie encore d'une riviére, & ensuite de quelques autres, elle se va jetter dans le Bug à Sérolzeck ou Zaltrotzin. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* NARIM, petite ville de Sibérie, sur la rive droite de l'Oby, sous le 60 degré de latitude, & le 101 de longitude. * M. Delisle, *Carte de la Grande Tartarie.*

NARISCIENS, NARISTES, ou VARISCIENS, peuple de Germanie qui habitoit autrefois sur le bord du Danube entre les Hermundures & les Marcomans, & qui s'est ensuite étendu dans le Haut Palatinat, dans le Landgraviat de Leuchtenberg, dans le Voigtland & sur les frontiéres de la Bohéme. Quelques uns dérivent leur nom des anciens *Noriciens*, & d'autres du fleuve *Nabe*. Ils doivent avoir été appellez *Armalausiens*. * Tacite. Ptolomée. Cluvier, *Germ. Antiq. c.* 29. Planeri *Hist. Tarisc.* Zeileri *Itiner. Germ. tome* 1. *Dictionnaire Allemand.*

* NARISKIN, famille considérable de Moscovie & originaire de Bohéme. C'est de là qu'est issue Natalie Kiriliowna Nariskin, mére de Pierre *le Grand*, Empereur de Moscovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NARNI, sur la riviére de Néra, ville d'Italie, avec titre d'Evêché, dans l'Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique, est nommé par Strabon, *Narna* & *Narnia*. Pline remarque qu'on l'avoit appellée *Nequinum*, & que ce mot étoit tiré de *Nequitia*, pour exprimer la malice, ou plutôt l'inhumanité des Habitans, qui avoient mieux aimé égorger leurs enfans, que de les remettre à ceux qui avoient assiégé leur ville. Ceux de Narni se vantent que leur ville a été la patrie de l'Empereur Nerva, & d'un Pape nommé Jean: peut-être que ce fut Jean XIII, Evêque de Narni. Jean-Batiste Tusci de Bonetis, Evêque de Narni, publia en 1625 des ordonnances synodales. * Tite-Live, *l.* 10. *c.* 9. Pline, *l.* 3. *c.* 14. Léandre Alberti.

* NARNI (Jérôme Mautin de) Capucin Italien, Grand Prédicateur, qui a fleuri au commencement du XVII siécle. Après s'être rendu célébre dans plusieurs villes d'Italie & à Rome même, il fut choisi pour prêcher devant le Pape & devant les Cardinaux. Il avoit toutes les parties nécessaires à un grand Prédicateur. Une mine majestueuse, un beau langage, une grande pureté de mœurs, & un zéle si véhément à censurer les défauts des hommes, qu'il se rendoit odieux aux pécheurs impénitens. Quand il vit qu'il ne gagnoit rien sur la corruption de ses Auditeurs, il résolut de ne plus monter en chaire, & ayant obtenu cette permission il se renferma dans sa cellule, & s'appliqua à faire l'Histoire des Capucins. Mais on se repentit de lui avoir accordé cette dispense; & on lui fit reprendre les fonctions de Prédicateur. Il remonta donc en chaire & eut le même chagrin qu'auparavant: ce fut de voir l'inutilité de ses censures & de ses exhortations, & qu'on ne venoit l'entendre, que pour le plaisir des oreilles. Le mauvais état de sa santé lui procura enfin une entiére démission. Comme la réputation de sa bonne vie n'étoit pas moindre que celle de son éloquence, il fut enterré avec plus de pompe, qu'aucun Moine de son Ordre ne l'avoit jamais été. Dès qu'il fut mort on imprima ses Sermons, qui ne répondirent point à l'attente du Public. On s'en étoit fait une idée trop avantageuse. Cela leur fut fort contraire; & d'ailleurs ils étoient destituez des bons offices de l'action. M. d'Ablancourt les a pourtant traduits en François, & a cédé toute la gloire & toute l'utilité de la Traduction au P. du Bosc. * Colomiez, *Biblioth. Choisie.* Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Bayle, *Dict. Crit.*

NARO: c'étoit autrefois une ville épiscopale, & ce n'est maintenant qu'un bourg de la Vallée de Mazara en Sicile, situé dans les montagnes de Madonia, à dix lieues de Gergenti vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAROL, ville de Pologne dans la province de Russie, assez jolie, & située dans une vaste plaine découverte, aux piez des montagnes. * *Mémoires du Chevalier de* Beaujeu.

NARSE'S, Roi de Perse, succéda à son pére *Varanne* III, l'an 295, & régna environ sept ans. Ce Prince voyant que les Empereurs étoient occupez contre les Rebelles de l'Empire, surprit la Mésopotamie & l'Arménie. Dioclétien envoya contre lui Maximien Galére, qui fut battu; mais en deux batailles qu'il donna depuis, il mit les Perses en déroute, fit prisonnier Narsès avec sa femme, ses enfans, ses sœurs & plusieurs autres personnes de qualité. Il reprit encore la Mésopotamie, avec cinq provinces au delà du Tigre. Narsès mourut l'an 301. * Eusébe, *in Chron.* Eutrope, *l.* 9.

NARSE'S, Eunuque, & Général de l'armée Romaine, étoit Persan de nation, & s'étoit attaché à Justinien dès la premiére bataille que cet Empereur gagna contre les Perses l'an 528.

Il

il fut Queſteur ou Thréſorier de l'armée. De cet emploi, il paſſa à d'autres plus importans, fut déſigné Conſul, & fut Patricien, & parut un ſi grand homme de guerre, qu'il fut choiſi pour s'oppoſer à Totila, Roi des Goths, & pour relever les affaires en Italie, où elles étoient ruinées. Narſès aimoit la juſtice, & avoit une particuliére dévotion à la ſainte Vierge: il défit les Goths, en deux batailles l'an 552. Totila fut tué dans la derniére qui fut donnée dans le même lieu, où Camille avoit vaincu les Gaulois, dit *Buſta Gallorum.* Narſès remporta d'autres victoires l'an 553, contre Leutharis & Bucelin, qui étoient entrez en Italie. Quelques Auteurs aſſurent, aprés Paul Diacre, que l'Impératrice Sophie, irritée contre Narſès, lui fit dire de quitter les armes, & de venir filer avec les femmes, lui reprochant ainſi qu'il étoit Eunuque. Ce grand homme répondit qu'il lui ourdiroit une toile, qu'elle ne déferoit pas facilement, & appella les Lombards en Italie. Le Cardinal Baronius, fondé ſur le témoignage de Coripe, Hiſtorien de ce tems, croit que ces faits ſont inventez, & que Narſès avoit été déja rappellé à Conſtantinople. Il croit auſſi que c'eſt le même Narſès à qui ſaint Grégoire a écrit ſes lettres; & celui qui s'étant revolté contre Phocas, pour venger la mort de l'Empereur Maurice, fut ſurpris par le même Phocas, qui le fit brûler vers l'an 604. Si cela eſt, il faut croire que Narſès étoit alors fort âgé. * Procope, *de Bello Goth. l.* 3. Evagre, *l.* 4. Nicéphore. Agathias. Cédréne. Zonaras. Paul Diacre, &c. citez par Baronius, *A. C.* 552. 553. 567. 605. & 606.

* N A R S E'S, Comte du Sacré Palais en 416, dans la Cour de Conſtantinople, ſous Théodoſe *le Jeune.* Il en eſt parlé dans le Code Théodoſien.

N A R S I N G A. *Voyez* N A R S I N G U E.

N A R S I N G A P A T A N, ville de l'Inde, dans le Royaume de Golconde, dans la preſqu'iſle deçà le Gange, eſt ſituée ſur le Golfe de Bengale, à l'orient de Condapoli, & entre Pahor & Vixnapatan, ſur le même Golfe. * Sanſon. Baudrand.

N A R S I N G U E, ville & Royaume de l'Inde, dans la preſqu'iſle deça le Gange, vers la côte de Coromandel, eſt ſoumiſe aujourd'hui au Roi de Biſnagar. La ville qui eſt bâtie ſur une riviére, eſt grande & bien peuplée, & le Royaume produit diverſes pierreries. Autrefois le Prince de ce païs ſe diſoit Roi des Rois, & mari de mille femmes & récompenſoit la valeur & les ſervices de ſes Officiers, par le don des plus belles du païs. * Baudrand.

N A R T H A C I U M, montagne & ville de Phthiotide, contrée de la Theſſalie. Xénophon dans l'Oraiſon d'Agéſilaüs, parle de la montagne, qu'il appelle auſſi *Narthesium*, & Ptolomée parle de la ville de même nom, *l.* 3. *c.* 13. Plutarque en fait auſſi mention dans la Vie d'*Ageſilaüs.*

N A R T H O L O C U S. *Voyez* N A T H A L O G U S.

N A R V A ou N E R V A, dans la Livonie, près de la côte du Golfe de Finlande, & vers la province d'Ingrie, eſt une ville forte, avec un très-bon château, & eſt ſituée ſur un fleuve de même nom, qui ſéparoit autrefois la Livonie de la Moſcovie. De l'autre côté de la riviére, eſt la fortereſſe d'Iwanogorod, que les Moſcovites ont bâtie ſur un roc eſcarpé, dont la riviére fait une preſqu'iſle: de ſorte que la place paſſoit pour imprenable. Au pié de cette fortereſſe il y a un bourg, que l'on nomme *la Nerva Ruſſienne* ou *Moſcovite*, pour la diſtinguer de la Nerva Teutonique ou Allemande, dont nous parlons. Ce bourg eſt habité par des Moſcovites naturels. La riviére de Nerva, qui ſort du Lac de Peipis ou Peibus, & qui ſe décharge dans le Golfe de Finlande, eſt fort rapide. Elle a un ſaut à une demie lieue au deſſus de la ville, où les eaux tombent dans un précipice avec un bruit effroyable, & avec tant de violence que les flots venant à ſe briſer contre les rochers, ſe réduiſent comme en une vapeur, laquelle rempliſſant l'air, fait un effet admirable; car le ſoleil donnant deſſus le matin, fait voir un arc-en-ciel auſſi beau que celui qu'il a coutume de former dans les nues. Ce ſaut fait que l'on eſt contraint de décharger là toutes les marchandiſes que l'on envoye de Pleſkow & de Derpt à Nerva, pour être chargées ſur le Golfe de Finlande. La ville de Nerva fut bâtie l'an 1113, par Wolmar II, Roi de Danemarck. Le Grand-Duc de Moſcovie la prit en 1558, & le Roi de Suéde la reprit ſur les Moſcovites en 1581. Depuis ce tems-là elle a appartenu aux Suédois, qui n'ont poſſédé le fort d'Iwanogorod que depuis l'année 1617. Elle fut aſſiégée inutilement par le Czar de Moſcovie en 1700. Charles XII, Roi de Suéde, qui n'étoit alors âgé que de dix-huit ans, força 80000 Moſcovites dans leurs lignes, n'ayant avec lui que huit à neuf mille hommes, leur en tua 22000, fit priſonniers neuf de leurs Officiers Généraux, leur prit 190 canons ou mortiers, 171 drapeaux ou étendarts, & tout leur bagage. Ils retournérent beaucoup plus forts en 1704, aſſiéger de nouveau cette place, & enfin après un long blocus, ſuivi de deux mois de tranchée ouverte, ils l'emportérent d'aſſaut, & y commirent de grandes cruautez. Le Général Horn qui la défendoit une ſeconde fois, y fut fait priſonnier & envoyé à Moſcou, où on lui fit ſouffrir dans un cachot avec ſa femme & ſa famille mille indignitez. *Voyez* C H A R L E S XII, Roi de Suéde. Les Moſcovites de la Nerva Ruſſienne obſervent une cérémonie aſſez remarquable la veille de la Pentecôte, qui eſt le jour de l'anniverſaire qu'ils font pour les morts. Les femmes s'aſſemblent dans le cimetiére, & étendent ſur les ſépulchres, des mouchoirs bordez de ſoye de diverſes couleurs aux quatre coins. Elles mettent ſur ces mouchoirs ou nappes, pluſieurs plats de poiſſon rôti & frit, des flans, des gâteaux, & des œufs peints en rouge ou violet. Le Prêtre encenſe les ſépulchres, & fait quelques priéres, pendant que ces femmes pleurent, & témoignent leur douleur par des cris épouvantables. En même tems le Clerc qui ſuit le Prêtre, amaſſe les préſens qui ſont ſur les tombeaux, & dont ſon Maître fait enſuite bonne chére. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie.*

N A R V A, riviére. *Voyez* l'article précédent.

N A R V A R, Royaume ou province du Royaume du Grand-Mogol en Aſie. Elle eſt entre celles de Bengale, de Gualeor, d'Agra, & de Sambal. Géhud en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Geog.*

N A S.

NASAF. *Voyez* N A C H S A B.

N A S A M O N E S, ancien peuples d'Afrique, dont parlent Hérodote, Strabon, Pline, Quinte-Curce, &c. ſont placez diverſement par ces Auteurs. Il y en avoit dans la Libye, près de l'océan Atlantique; on en trouvoit d'autres près de la Mer de Marmora; & d'autres ſur le Golfe de Sidra, dit les Seiches de Barbarie, *Syrtis Magna.* * Lucain parle de ces derniers, *l.* 9. Les Naſamones, dont parle Hérodote, habitoient la Libye, près de la Syrie du côté de l'Orient. A l'entrée de l'éte ils laiſſoient leurs troupeaux auprès de la mer & enſuite ils montoient à *Ægile* pour y couper des branches de palmiers qui y abondent. Ils faiſoient meurir ces branches au Soleil, enſuite ils les faiſoient bouillir dans du lait qu'ils buvoient après cela. Ils avoient pluſieurs femmes avec qui ils n'avoient pas honte de coucher publiquement. La premiére nuit qu'un homme épouſoit une femme, elle s'abandonnoit à tous les Conviez qui lui faiſoient un préſent à leur tour. Lorſqu'ils traitoient entre eux, les deux Contractans avoient chacun une coupe remplie de liqueur, & l'un buvoit dans la coupe de l'autre. Mais au défaut d'une liqueur, ils prenoient de la pouſſiére qu'ils léchoient l'un dans la main de l'autre Contractant. Ils étoient adonnez à la Nécromantie.* *Voyez* N E'C R O M A N T I E. * Hérodote, *l.* 4. *c.* 172.

N A S A P H. *Voyez* N A C H S H A B.

N A S A R O (Mattheo ou Matthieu del) Graveur en pierre, étoit de Vérone, & vint vers l'an 1520 en France, où le Roi François I le retint à ſon ſervice, & l'employa à faire quelques deſſeins pour des draps d'or & de ſoye, & pour des tapiſſeries, auſquelles on travailloit pour lui en Flandre. Naſaro y fit un voyage, pour en prendre la conduite, & porta en Italie l'argent qu'il avoit gagné en France, ce fut preſque en ce tems-là que le Roi fut pris à la bataille de Pavie en 1525. A ſon retour dans ſes Etats, il y fit revenir Matthieu del Naſaro, & le fit maître de la Monnoye. Un emploi ſi conſidérable lui inſpira la penſée de ſe marier en France, où il mourut peu après la mort du Roi François I, arrivée le 31 mars 1547.

* N A S B A S, étoit un des neveux de Tobit, fils de Tobiel de la Tribu de Nephtali. Il ſe trouva aux noces de Tobie fils de Tobit. * *Tobie, ch.* 11. *v.* 15.

* N A S C A R O, riviére d'Italie dans la Calabre Ultérieure. Elle baigne Belcaſtro & ſe décharge dans le Golfe de Squilace. * Maty, *Dict. Géogr.*

N A S C O W. *Voyez* N A X H O W.

N A S E B ou N A S E B Y, petite ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Northampton, près de laquelle coulent les riviéres d'Avon & de Nyne; celle-ci à l'orient & celle-là à l'occident. C'eſt près de cette ville que ſe donna le 14 juin 1645, la bataille qui en a tiré ſon nom, entre les troupes du Roi Charles I, commandées par le Prince Robert, & celles du Parlement, commandées par le Général Fairfax, qui remporta la victoire. * *Dict. Anglois.*

N A S E R O D D I N (Le Thuſien) fameux Philoſophe Arabe du XIII ſiécle, naquit à *Thus*, ville conſidérable & autrefois la capitale de Chorasan, l'an de l'Hégrie 597, qui répond à l'an 1200 de Jeſus Chriſt. Le Philoſophe Arabe *Algaſalis* étoit auſſi natif de cette ville. Naſeroddin eſt encore appellé *Chowaſcla*, ou *Choſcha Naſiroddin*, c'eſt à dire, *Seigneur* ou *Maître Naſiroddin.* Il étoit très-verſé dans toutes les parties de la Philoſophie, & a écrit un grand nombre de livres ſur la Phyſique, ſur la Logique & ſur la Métaphyſique. Mais ſur tout il s'attacha aux Mathématiques & à l'Aſtronomie & a beaucoup travaillé ſur Euclide & ſur l'Almageſte de Ptolomée. On voyoit venir de toutes parts un grand nombre de Mathematiciens à Maragha, pour aſſiſter aux Obſervations que Naſeroddin y faiſoit. Son Commentaire ſur Euclide a été très bien imprimé en Arabe avec de fort belles figures; *in folio*, ſans qu'il y ſoit pourtant fait mention de la ville ou de l'année où cette édition s'eſt faite. Il a auſſi écrit en Perſan un Ouvrage *ſur les Mœurs*, dans lequel il a ramaſſé toutes les ſentences pratiques de Platon & d'Ariſtote qu'il a expliquées, appuyé de nouvelles preuves, & défendu contre les objections des Philoſophes modernes. Son autorité étoit ſi grande que les revenus de toutes les Ecoles du Mogol lui furent confiez pour les diſtribuer ſelon qu'il le trouveroit à propos. Il mourut l'an de l'Hégire 672, c'eſt à dire, l'an de Jeſus Chriſt 1273. * Abulphéda. Alpharagii *Hiſt. Dynaſt. p.* 535. & 548. Pococke, *Specimen Hiſt. Arabum. Dict. Allemand de Bâle.*

N A S I, ou N A S C H I, c'eſt à dire, *Prince.* Les Hébreux donnent ce nom aux Chefs des Tribus, des grandes familles, & même aux Princes des peuples. Il eſt aujourd'hui en quelque ſorte conſacré pour ſignifier le Chef, le Préſident, & le premier Juge du Sanhédrin. Simon Macchabée fut honoré du même titre, depuis qu'il ſe fut affranchi de la ſervitude des Grecs. Il porte le nom de *Naſi* dans ſes médailles. Le Prince ou le Naſi du Sanhédrin, étoit dépoſitaire de la Loi orale, ou de la Tradition, que Moïſe avoit, ſelon les Rabbins, confiée aux ſeptante Vieillards, qui compoſoient cette aſſemblée. Ceux qui tiennent que le Sanhédrin eſt beaucoup plus récent que Moïſe, tiennent auſſi que la qualité de Naſi eſt plus nouvelle. Quelques uns veulent qu'Eſdras ſoit l'inſtituteur de cette charge, & qu'il

l'attacha à la Maison de David. Hillel, venu de Babylone sous le régne d'Hérode, environ trente ans avant Jesus Christ l'exerça avec beaucoup d'éclat. Après la ruïne de Jérusalem, on changea ce nom de *Prince* en celui de *Patriarche*, ou de *Chef de la Captivité*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Les Juifs ont encore retenu ce titre de *Nasi*, dans ces derniers tems; & leurs Rabbins, qui sont leurs Princes ou Chefs dans les lieux de leur exil, se l'attribuent pour marquer leur dignité. * Simon.

NASIDIUS (Lucius) fut envoyé par Cneius Pompée avec une flotte de seize vaisseaux, pour secourir les Marseillois assiégez par l'armée de César. Il survécut à César, & à Pompée. Après la mort de ce dernier, il se rangea du côté de Sextus son fils; mais le jeune Pompée ayant été entiérement défait en Espagne, Nasidius se joignit à Marc-Antoine. * Appien, *l.* 5.

NASICA. *Cherchez* SCIPION NASICA.

* NASO ou NASSO, ancien bourg fort déchu. Il est dans la Vallée de Demona en Sicile, à quatre lieues de Patti vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NASO, riviére de la Vallée de Démona, coule à demi-lieue du bourg de Naso, dont elle prend le nom, & va se décharger dans la mer. Quelques Géographes la prennent pour la riviére que les Anciens nommoient *Timetbus*, laquelle d'autres croyent être la petite riviére de Patti. * Maty, *Dict. Géogr.*

NASO ou NASON, surnom d'Ovide. *Voyez* OVIDE.

NASQUE, petite riviére de Provence. Elle baigne Sault dans la Viguerie d'Apt, Vénasque, & Carpentras dans le Comté Vénaissin, & se joint à la Sorgue un peu avant son emboûchure dans le Rhône. * Maty, *Dict. Géogr.*

NASS. *Voyez* NASSEN.

NASSAU, Comté d'Allemagne, compris dans le païs de Hessen & mis dans la Vétéravie. Il a le Rhin pour bornes à l'ouest; la riviére de Lœhn au Midi, le païs de Hesse au Levant; le Comté de Waldeck au nord-est, & le païs de Berg au nord-ouest. Ce Comté en embrasse plusieurs autres, savoir ceux de Wisbaden & d'Idstein, qui sont en une même famille, celui de Weilbourg, dont jouïssent ceux de Nassau-Sarbruck, & ceux de Dietz & de Beilstein que possédent les Comtes de Nassau de Dillembourg, outre celui de Catzenellebogen, dont ils ont aussi le titre & quelque partie; le reste appartient au Landgrave de Hesse. Le Comté de Nassau a pour capitale une ville de ce même nom, en Latin *Nassovia*, comme qui diroit *Nassgavia*, païs aquatique. Elle est située sur le Lœhn au haut d'une colline environnée d'une campagne marécageuse au nord-ouest de la ville de Mayence. Le siége des Comtes est Dillembourg, ville assise sur le Dill, ainsi que celles de Hager & de Herborn. La principale forêt du Comté de Nassau est celle de Westerwald, qui comprend une grande partie du Duché de Berg & le Comté d'Isemberg. Les principales riviéres sont le Lœhn, le Dill, & le Siegen. Les Comtes de Nassau ont été mis entre les plus libres de l'Empire, comme ne reconnoissant que l'Empereur & jouïssant de tous les priviléges & de toutes les prérogatives qui se peuvent accorder & particuliérement de pouvoir battre de la monnoye d'or & d'argent. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Le Comté de Nassau donne son nom à l'ancienne Maison de Nassau, si feconde en grands hommes. Elle a eu un Empereur nommé *Adolphe*, qui perdit la couronne & la vie l'an 1298, en combattant contre Albert d'Autriche, I. du nom.

I. OTHON, Comte de Nassau, fut envoyé par l'Empereur Henri l'*Oiseleur*, l'an 926, en Hongrie, en qualité de Général de l'armée impériale, & mourut l'an 972, laissant pour enfans 1. *Henri*, Chanoine à Mayence; 2. WALRAME qui suit; 3. *Luce*, épouse d'*Hildebrand*, Comte de Sayn; & 4. *Barbe*, femme de *Gosselin*, Duc de Limbourg.

II. WALRAME, Comte de Nassau, servit utilement l'Empereur Othon dans les guerres de France, de Bohéme, & de Hongrie, & mourut comme son pére à Nuremberg, l'an 1020, ayant eu 1. WALRAME II, qui suit; & 2. OTHON, qui devint Seigneur & Comte de *Gueldre* par son mariage avec *Alix*, fille & héritiére de *Wicbard* III, mort en 1101. Nous avons rapporté la succession de cet Othon, Comte de Gueldre, sous le mot de GUELDRE.

III. WALRAME, II. du nom, Comte de Nassau, mourut l'an 1068, & laissa ROBERT qui suit.

IV. ROBERT, Comte de Nassau, après avoir réparé le château de Nassau, mourut l'an 1110, ayant eu WALRAME III. du nom, qui suit.

V. WALRAME, III. du nom, Comte de Nassau. Celui-ci fut un grand Capitaine sous l'Empereur Conrad, & mourut l'an 1156, laissant 1. HENRI qui suit; & 2. *Robert*, qui servit de Capitaine Général sous Frédéric *Barberousse*, en Asie, & contre les Sarasins, où il mourut.

VI. HENRI, Comte de Nassau, mort l'an 1199, fut pére d'OTHON qui suit.

VII. OTHON, II. du nom, Comte de Nassau, mourut l'an 1213, n'ayant eu qu'un fils unique, qui fut HENRI qui suit.

VII. HENRI, II. du nom, Comte de Nassau, surnommé *le Riche*, à cause des grandes Terres qu'il aquit, mourut l'an 1254, laissant de *Mechtilde*, fille de *Théodore* de Nassau, Comte de Gueldre, 1. WALRAME, qui fut l'aîné, & *tige des branches de* NASSAU-WISBADEN-WEILBOURG *&*-IDSTEIN; 2. OTHON le cadet, *tige des branches de* NASSAU-DILLEMBOURG-ORANGE-SIEGEN, *&c.*

BRANCHE AINEE DES COMTES de NASSAU
Seigneurs de WISBADEN, *d'*IDSTEIN, *& de* WEILBOURG.

VIII. WALRAME, IV. du nom, Comte de Nassau, fils aîné de HENRI *le Riche*, eut pour son partage la moitié du Comté de Nassau, avec les Comtez de Wisbaden, de Weilbourg, & d'Idstein, & fut du Conseil de l'Empereur Rodolphe I. Il avoit épousé *Adelaïde*, fille de *Théodore*, Comte de Catzenellebogen, laquelle se fit Religieuse de sainte Claire à Mayence après la mort de son mari, arrivée l'an 1289. Leurs enfans furent 1. *Dietherus*, qui prit l'habit de saint Dominique, qui fut fait Archevêque de Tréves, qui eut de grands démêlez avec son Chapitre, & qui mourut l'an 1307; 2. ADOLPHE qui suit; 3. *Walrame*, tué l'an 1299; 4. *Richarde*, Religieuse avec sa mére *Mechtilde*, épouse de *Rodolphe*, Comte de Habsbourg, depuis Empereur; & 5. *Imagine*, mariée à *Frédéric*, Comte de Lichtemberg.

IX. ADOLPHE, Comte de Nassau, fut élu Empereur l'an 1292, & mourut en 1298, *ainsi que nous l'avons rapporté sous le nom* ADOLPHE II. Il eut d'*Imagine*, fille de *Geriac*, Comte de Limbourg, une des plus belles Princesses du monde, 1. *Robert*, qui fut pris dans la bataille où son pére fut tué, & qui mourut peu après en Bohéme, où il fut Général des armées du Roi Wenceslas IV, avec la fille duquel il avoit été fiancé; 3. GERLAC qui suit; 3. *Walrame*, qui n'eut point d'enfans de *Mechtilde*, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin; 4. *Adelaïde*, Religieuse de Sainte-Claire à Mayence; & 5. *Mechtilde*, qui épousa *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, Electeur.

X. GERLAC, Comte de Nassau, de Wisbaden, &c. fut Ambassadeur de l'Empereur Louïs, auprès du Pape l'an 1331, & mourut l'an 1361, ayant eu d'*Agnès*, fille de *Conrad*, Landgrave de Hesse, 1. *Gerlac*, Archevêque de Mayence, qui savoit treize sortes de Langues, & qui mourut l'an 1371; 2. ADOLPHE qui suit; 3. JEAN, *qui fit la branche de* WEILBOURG, *dont nous parlerons cy-après.*

XI. ADOLPHE, II. du nom, Comte de Nassau, de Wisbaden & d'Idstein, décéda l'an 1370, laissant d'*Anne*, fille de *Frédéric* II, Vicomte de Nuremberg, 1. *Adolphe*, Evêque de Spire, puis Archevêque de Mayence, mort l'an 1388; 2. *Jean*, qui fut Archevêque de Mayence après son frére, qui assista en cette qualité au Concile de Constance, qui fut un saint personnage, & qui mourut l'an 1419; 3. GERLAC qui suit; & 4. *Jeanne*, femme de *Henri*, Comte de Waldeck, morte l'an 1347.

XII. GERLAC, II. du nom, Comte de Nassau, &c. mourut en 1393, ayant eu de *Berthe*, fille de *N*...., Comte de Wersterbourg, ADOLPHE qui suit.

XIII. ADOLPHE, III. du nom, Comte de Nassau, &c. qui par son mérite extraordinaire, ses rares qualitez & sa probité exacte, fut aimé de tous les Princes de son siécle, mourut l'an 1426, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Bernard*, Marquis de Baden, 1. *Adolphe*, Archevêque de Mayence, très-grand Prélat, mort l'an 1475; 2. JEAN qui suit; & 3. 4. deux filles.

XIV. JEAN, Comte de Nassau, &c. fut un des plus grands Capitaines de son tems, & mourut l'an 1480. Sa femme fut *Marie* de Nassau, fille d'*Engilbert*, Comte de Dillembourg, dont il eut 1. ADOLPHE qui suit; 2. *Philippe*, Général des armées de l'Empereur Maximilien I, mort l'an 1490; 3. *Anne*, femme d'*Othon*, Comte de Solms; & 4. *Marie*, alliée à *Louïs*, Comte d'Isembourg.

XV. ADOLPHE, IV. du nom, Comte de Nassau, &c. fut Conseiller de l'Empereur Maximilien I, Gouverneur des païs de Gueldre & de Zutphen, & mourut l'an 1504, après avoir eu deux femmes. La premiére fut *Adelaïde*, fille de *Wolrad*, Comte de Mansfeld, morte sans enfans: la seconde fut *Marguerite*, fille de *Philippe*, Comte de Hanau, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; & 2. *Marguerite*, femme de *Louis* de Nassau, Comte de Weilbourg.

XVI. PHILIPPE, Comte de Nassau, &c. quitta la Religion Catholique, embrassa la Protestante, & mourut en 1520, quatre ans avant *Adriane*, sa femme, fille de *Jean*, Baron de Bergh. Leurs enfans furent, 1. *Adolphe*, qui de *Françoise*, fille d'*Antoine*, Duc de Luxembourg, & veuve de *Bernard*, Marquis de Baden, ne laissa qu'une fille, nommée *Magdelaine* de Nassau, mariée à *Joachim*, Comte de Manderscheit; 2. BALTHASAR qui suit; 3. *Catherine*, épouse de *N*. . Comte de Rapoltskirch; 4. *Marguerite*, Abbesse de Walford; & 5. *Anne*, jumelle de *Balthasar*, Religieuse avec sa sœur.

XVII. BALTHASAR, Comte de Nassau-Wisbaden, &c. fut Commandeur de l'Ordre Teutonique, & fut tué l'an 1568, âgé de 48 ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Reinard*, Comte d'Isembourg, JEAN-LOUÏS qui suit.

XVIII. JEAN-LOUÏS, Comte de Nassau-Wisbaden, &c. mourut le dixiéme juin 1596, âgé de 29 ans, laissant de *Marie*, fille de *Jean*, Comte de Nassau-Dillembourg, 1. 2. deux fils morts au berceau; 3. *Jean-Philippe*, mort l'an 1599, âgé de quatre ans; 4. JEAN-LOUÏS qui suit; 5. *Marguerite*, femme d'*Adolphe*, Comte de Bentheim; 6. *Anne*, épouse de *Simon* II, Comte de Lippe; & 7. *Marie-Magdelaine*, mariée avec *Wolfgang-Frederic*, Comte d'Isembourg.

XIX. JEAN-LOUÏS, II. du nom, Comte de Nassau-Wisbaden, mourut l'an 1605. Ce fut en sa personne que finit cette branche, dont la succession passa aux Comtes de Weilbourg, qui devinrent les aînez.

BRANCHE DE NASSAU-WEILBOURG,
dite de SARBRUCK, *issue de celle de* WISBADEN.

XI. JEAN, Comte de Nassau, fils puîné de GERLAC I, Comte de Nassau-Wisbaden, eut pour son partage le Comté de Weilbourg. Il épousa 1. l'héritiére des Terres de Mehremberg & de Gleiberg: 2. *Jeanne*, fille unique & héritiére de *Simon* V, Comte de Sarbruck. Cette succession lui fut disputée par Jean, frére de Simon; mais le crédit de l'Empereur la lui fit ajuger, & la branche prit le nom de *Nassau-Sarbruck*. L'Emper Charles IV lui donna en 1366, le titre de Prince du Saint Empire, que ses successeurs ne continuérent pas de prendre, se contentant de celui de Comtes. Il mourut l'an 1371, laissant 1. PHILIPPE qui suit; 2. 3. *Jeanne* & *Elisabeth*, alliées dans la Maison de Hesse.

XII.

XII. PHILIPPE, Comte de Naſſau, Comte de Weilbourg & de Sarbruck, mourut l'an 1429, après avoir épouſé 1. *Catberine*, fille de *Fréderic*, Duc de Lorraine, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Marguerite*, femme de *Gérard*, Baron de Rodenack. Il prit une ſeconde alliance avec *Agnès*, fille d'*Albert*, Comte de Hohenloë, dont il eut 3. PHILIPPE, *tige de la branche dite de* WEILBOURG, *rapportée cy-après*; & 4. *Jeanne*, qui fut donnée en mariage à *George*, Comte de Henneberg.

XIII. JEAN, II. du nom, Comte de Naſſau & de Sarbruck, mourut l'an 1472. De *Jeanne*, Comteſſe de Linanges & de Henneberg ſa premiére femme, morte l'an 1450, il eut 1. *Eliſabeth* de Naſſau, mariée à *Guillaume*, Duc de Juliers; & 2. *Jeanne*, alliée à *Jean*, Comte Palatin du Rhin & de Simmeren. D'*Eliſabeth*, fille de *Louïs*, Comte de Wirtemberg, ſa ſeconde femme, il laiſſa 3. JEAN-LOUÏS, fils poſthume, qui ſuit.

XIV. JEAN-LOUÏS, Comte de Naſſau-Sarbruck, mourut l'an 1545. Il avoit épouſé 1. *Iſabelle*, fille de *Jean* I, Comte Palatin du Rhin: 2. *Catberine*, Comteſſe de Mœurs & de Sarwerden. De la premiére, il eut 1. *Philippe*, mort l'an 1554, ſans enfans d'*Apollonie*, Comteſſe de Dagsburg; 2. ADOLPHE qui ſuit; 3. *Jean-Louïs*, Chanoine de Strasbourg; & 4. *Ottilie*, épouſe de *Jean*, Comte de Sayn: de la ſeconde il laiſſa 5. *Catberine*, mariée à *Emicon* XII, Comte de Linanges.

XV. ADOLPHE, Comte de Naſſau-Sarbruck, fut le dernier de cette branche, & mourut l'an 1559, ſans poſtérité d'*Anne*, Comteſſe de Mansfeld. Ainſi ſes biens paſſérent à ſes couſins les Comtes de Weilbourg, leſquels par la ſuite des tems ſont devenus les aînez de cette Maiſon.

BRANCHE DE WEILBOURG, SORTIE de celle de SARBRUCK, *éteinte en* 1728.

XIII. PHILIPPE, Comte de Naſſau, ſecond fils de PHILIPPE, Comte de Weilbourg & de Sarbruck, eut le Comté de Weilbourg en partage, & mourut l'an 1492, ayant eu de *Catberine*, fille d'*Emicon* XII, Comte de Linanges, JEAN qui ſuit.

XIV. JEAN, Comte de Naſſau, mourut avant ſon pére, en l'an 1480, laiſſant d'*Eliſabeth*, fille de *Louïs*, dit *le Pacifique*. Landgrave de Heſſe, LOUÏS qui ſuit.

XV. LOUÏS, Comte de Naſſau & de Weilbourg, après la mort de ſon ayeul, mourut l'an 1523, ayant eu de *Marguerite*, fille d'*Adolphe*, Comte de Naſſau-Wisbaden, PHILIPPE qui ſuit.

XVI. PHILIPPE, II. du nom, Comte de Naſſau-Weilbourg, mourut l'an 1559, laiſſant d'*Anne*, fille d'*Albert*, Comte de Mansfeld, ſa premiére femme, 1. ALBERT qui ſuit: d'*Emilie*, fille de *Jean*, Comte d'Iſembourg, ſa ſeconde femme, il laiſſa 2. *Anne-Emilie*, épouſe du Rhingrave *Philippe*; & 3. *Philippe*, Comte de Naſſau, qui épouſa 1. *Henriette*, Comteſſe de Manderſcheit: 2. *Iſabelle*, fille de *Jean* de Naſſau-Dillembourg, dont il n'eut qu'une fille, *Anne-Emilie* de Naſſau, mariée l'an 1584, à *George*, Comte de Naſſau-Dillembourg, laquelle mourut l'an 1605.

XVII. ALBERT, Comte de Naſſau-Weilbourg, hérita du Comté de Sarbruck par la mort de ſes couſins. Il épouſa l'an 1559, *Anne*, fille de *Guillaume*, Comte de Naſſau, de Vianden & de Dillembourg, morte l'an 1616, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Guillaume*, mort à 27 ans, l'an 1597, ayant eu deux filles d'*Erice*, fille de *Philippe*, Comte d'Iſembourg; 3. *Jean-Caſimir*, mort à 25 ans, l'an 1602, laiſſant d'*Eliſabeth*, fille de *George*, Landgrave de Heſſe, *Anne-Eléonore* de Naſſau, laquelle épouſa *Louïs-Frédéric*, Duc de Wirtemberg; 4. *Anne-Emilie*, mariée l'an 1581, à *Othon*, Comte de Solms; 5. *Julienne*, morte à 20 ans, l'an 1582; 6. *Eliſabeth*, mariée à *George*, Comte de Sayn & de Witgenſtein, morte l'an 1605; 7. *Anne-Sibylle*, épouſe de *Pierre-Erneſt*, Baron de Griechingen; & 8. *Anne-Ottilie*, alliée à *Guillaume*, Comte de Sayn & de Witgenſtein.

XVIII. LOUÏS, II. du nom, Comte de Naſſau-Sarbruck, de Weilbourg, de Wisbaden & d'Idſtein, devint l'aîné & le Chef de toute la famille, & recueillit toutes les Terres des aînez. Il mourut le huitiéme novembre 1627, âgé de 62 ans, laiſſant d'*Anne-Marie*, fille de *Guillaume*, Landgrave de Heſſe, morte le 22 ſeptembre 1626, 1. GUILLAUME-LOUÏS qui ſuit; 2. *Philippe*, mort l'an 1621, âgé de 24 ans; 3. JEAN, *tige des Comtes d'*IDSTEIN, *dont nous parlerons cy-après*; 4. ERNEST-CASIMIR, *tige des Comtes de* WITGENSTEIN, *dont nous ferons mention après les Comtes d'*IDSTEIN; 5. *Othon*, mort l'an 1632, âgé de 22 ans; 6. *Sophie-Amélie*, morte l'an 1612, à 18 ans; 7. *Louïſe-Julienne*, morte l'an 1622, âgée de 24 ans; 8. *Marie-Eliſabeth*, qui épouſa l'an 1624, *Frédéric*, Comte de Linanges, & mourut le 13 novembre 1626, dans ſa 24 année; & 9. *Dorothée*, morte à l'âge de 15 ans, en 1620.

XIX. GUILLAUME-LOUÏS, Comte de Naſſau-Sarbruck, &c. né l'an 1590, mourut le 22 août 1640. Il avoit épouſé l'an 1615, *Anne-Emilie*, fille de *George-Frédéric*, Marquis de Bade, dont il eut 1. *Craton*, tué à la guerre l'an 1642, à l'âge de 21 ans, ſervant alors dans les armées du Prince d'Orange; 2. JEAN-LOUÏS qui ſuit; 3. GUSTAVE-ADOLPHE, *tige de la branche, dite aujourd'hui de* SARBRUCK; 4. WOLRAD, *dit le Prince de Naſſau, nommé plus bas après ſon frére*; 5. *Anne-Julienne*, épouſe de *Frédéric*, Comte Palatin des Deux-Ponts, morte le 29 novembre 1667; 6. *Charlotte*, mariée à *Louïs-Ebrard*, Comte de Linanges-Weſterbourg, qui la répudia enſuite, morte le 13 novembre 1687; 7. *Marie-Sibylle*, femme d'*Auguſte*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, morte en 1675; & 8. *Emilie*, Chanoineſſe de Herfort, morte en ſeptembre 1695.

XX. JEAN-LOUÏS, Comte de Naſſau, &c. né le 23 mai 1625, établit ſa demeure principale à Ottweiler, & mourut le neuviéme février 1690, ayant été Major Général dans les troupes du Cercle du Haut-Rhin. Il avoit épouſé l'an 1649, *Dorothée-Catherine*, fille de *Chriſtian*, Comte Palatin de Biſchweiler, dont il eut 1. *Chriſtian-Louïs*, né & mort en juillet 1650; 2. FRÉDÉRIC-LOUÏS qui ſuit; 3. *Wolrad*, né l'an 1656, Officier général dans les troupes de Hollande, mort le 28 janvier 1705; 4. *Sigefroy*, mort l'an 1677, âgé de 18 ans; 5. *Louïs*, Contre-Amiral de Hollande, né l'an 1661, mort ſans enfans le 29 ſeptembre 1699, d'*Emilie-Louïſe*, fille de *Guillaume-Adrien*, Comte de Horn-Battenbourg, & d'*Anne* de Naſſau, qu'il avoit épouſée le 18 avril 1694; 6. *Maurice*, né l'an 1664, mort l'an 1666; & 7. *Anne-Catherine*, née en 1653, accordée au Rhingrave *Frédéric-Guillaume*, qui mourut avant le mariage. Elle épouſa le Rhingrave *Jean-Philippe*, frére du défunt, & mourut le ſixiéme juin 1692.

XXI. FRÉDÉRIC-LOUÏS, Comte de Naſſau-Sarbruck, -Sarwerden, -Wisbaden &-Idſtein, né le troiſiéme novembre 1651, faiſoit ſa réſidence à Ottweiler. Il mourut le 15 de mai 1728, dans la 77 année de ſon âge. Comme il ne laiſſa pas de poſtérité maſculine, ſes Terres d'Ottweiler, de Sarbruck, &c. paſſérent à Charles, Prince de Naſſau-Uſingen, qui avoit déja hérité des Terres de la branche d'Idſtein. Après avoir ſervi quelques années dans les armées de Hollande, il paſſa en Danemarc, où il épouſa l'an 1678, *Chriſtine*, fille de *Frédéric* d'Ahlefeld, Grand-Chancelier du Royaume, laquelle avoit été fiancée à *Léopold-George*, Landgrave de Heſſe-Hombourg mort avant les noces, morte en 1695. En 1697, il prit une ſeconde alliance avec *Louïſe-Sophie*, fille de *Philippe-Reinhart*, Comte de Hanau, & n'en eut point d'enfans. Il eut de ſa premiére femme quatre filles qui furent toutes mariées. 1. *Chriſtine* ou *Chrétienne*, née le deuxiéme ſeptembre 1685, mariée 1. le 12 février 1713, avec *Charles-Louïs*, Comte de Naſſau-Sarbruck, mort le cinquiéme de novembre 1723: 2. le 25 d'octobre 1728, avec *Frédéric-Jules*, Landgrave de Heſſe-Hombourg, veuf d'*Elizabeth-Dorothee* de Heſſe-Darmſtadt; 2. *Louïſe*, née le 17 d'octobre 1686, mariée le 19 de janvier 1704 avec *Charles* Wild-& Rhingrave de Daun; 3. *Sophie-Amélie*, née le huitiéme d'octobre 1688, mariée le neuviéme de mai 1708, avec *George-Frédéric*, Burgrave de Kirchberg; & 4. *Dorothée*, née le dixiéme mars 1692, mariée le huitiéme février 1721, avec *Wolrad*, Wild-& Rhingrave de Daun à Puttlingen, né le 26 d'avril 1686, Colonel d'un régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, qui portoit le nom de SARBRUCK, *eteinte en* 1713.

XX. GUSTAVE-ADOLPHE, Comte de Naſſau-Sarbruck, ſecond fils de GUILLAUME-LOUÏS, fit ſa réſidence à Sarbruck. Il fut Général Major des troupes de l'Empire, & Maréchal de bataille, & ayant été bleſſé au combat de Kochersberg, le ſeptiéme octobre 1677, il mourut deux jours après dans le camp des François, où il avoit été conduit priſonnier. D'*Eléonore-Claire*, fille de *Craton*, Comte de Hohenloë-Newenſtein, qu'il avoit épouſée en 1662, morte en 1711, il laiſſa 1. LOUÏS-CRATON qui ſuit; 2. *Charles-Louïs*, né l'an 1665, qui commandoit dans les troupes de Franconie, & mourut le cinquiéme novembre 1723, ſans enfans de *Chriſtine* de Naſſau, fille de *Frédéric-Louïs*, Comte de Naſſau-Sarbruck, qu'il avoit épouſée en mars 1713; 3. *Guſtave-Adolphe*, né l'an 1667, tué à la chaſſe l'an 1683; 4. *Sophie-Emilie*, née l'an 1666, mariée l'an 1686, à *Albert-Wolfgang*, Comte de Hohenloë-Langenbourg; 5. *Sophie-Eléonore*, née en 1669, morte en avril 1711; & 6. *Sophie-Jeanne-Dorothée*, née l'an 1670, marié le 13 juillet 1720, à *Charles-Philippe-Louïs*, Wild-& Rhingrave de Daun.

XXI. LOUÏS-CRATON, Comte de Naſſau-Sarbruck, né en 1663, qui étoit entré au ſervice de France, fut d'abord Lieutenant-Colonel du régiment de Bouflers Cavalerie, & enſuite Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, cy-devant de Marſilly, puis d'un autre cy-devant du Mont, auſſi Cavalerie, qui lui fut donné au lieu du premier en 1690 à la bataille de Fleurus, à laquelle il s'étoit trouvé. Il fut créé Brigadier en 1692, & Maréchal de camp le 30 mars 1693, & ſervit la même année à la bataille de Neerwinde, enſuite de laquelle le Roi lui donna le régiment royal Allemand Cavalerie, & le fit Lieutenant-Général de ſes armées le 23 décembre 1702. Il continua depuis à ſervir dans l'armée de Flandre juſqu'à ſa mort, arrivée le 13 de février 1713. Il avoit épouſé le 15 avril 1699, *Philippine-Henriette*, fille de *Henri-Frédéric*, Comte de Hohenloe-Langenbourg, née le 19 de novembre 1679, de laquelle il ne laiſſa que des filles qui ſont 1. *Henriette* de Naſſau, née le 26 de novembre, 1702; 2. *Catherine*, née le 12 d'août 1704, mariée le 21 de ſeptembre 1719, avec *Chrétien*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, III. du nom, Prince de Birckenfeld & de Biſchweiler, Colonel du régiment d'Alſace Infanterie au ſervice de France, & Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Hubert, reconnu Duc Régent du Duché de Deux-Ponts en 1734, & mort le troiſiéme de février 1735; 3. *Louïſe*, née le ſixiéme décembre 1705, mariée le 22 de ſeptembre 1719, avec *Frédéric-Charles*, Comte de Stolberg-Gendern; & 4. *Eleonore*, née le 30 janvier 1707, mariée le 25 de janvier 1723, avec *Louïs*, Comte de Hohenloe-Langenbourg.

II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, dite USINGEN.

XX. WOLRAD, Prince de Naſſau, Comte de Sarbruck, de Sarwerden, &c. fut le dernier des fils de GUILLAUME-LOUÏS. Il naquit le ſeptiéme mai 1635, & fit ſa réſidence à Uſingen. Après avoir commandé long-tems la Cavalerie Hollandoiſe, il fut fait Gouverneur de Bergopſoom, puis de Bois-le-Duc, & Maréchal Général des Etats Généraux. L'Empereur Léopold le fit Prince du Saint Empire, avec ſes autres couſins, par Acte du quatriéme

août 1688. Il mourut le 17 octobre 1702, peu après qu'il eut pris Keisersweert sur les François. Il avoit épousé 1. l'an 1678, *Christine-Françoise-Isabelle-Marie* de Croy, fille d'*Eustache*, Comte de Rœux, morte l'an 1686: 2. l'an 1688, *Magdelaine-Elizabeth*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte de Lowenstein, & de Wertheim, dont il n'eut point d'enfans, morte le cinquiéme janvier 1733, dans la 71 année de son âge. Ceux du premier lit furent, 1. GUILLAUME-HENRI qui suit; 2. *Guillelmine-Henriette*, née l'an 1679; & 3. *Marie-Albertine*, née l'an 1686, mariée en avril 1710, à *Jean-George*, Comte d'Ortembourg.

XXI. GUILLAUME-HENRI, Prince de Nassau-Usingen, mort le 14 février 1718, avoit été marié le 16 d'avril 1706, avec *Charlotte-Amelie*, fille de *Henri*, Prince de Nassau-Dillembourg, née le 13 de juin 1680. Il en eut 1. *Françoise-Dorothée*, née le septiéme d'avril 1707, 2. *Guillaume-Adolphe* de Nassau, né le dixiéme de novembre 1710, mort jeune; 3. CHARLES, Prince de Nassau, qui suit; 4. *Hedwige-Henriette*, née le 27 d'avril 1714; & 5. *Guillaume-Henri*, né posthume le sixiéme mars 1718.

XXII. CHARLES, Prince de Nassau-Usingen, Comte de Sarbruck, d'Ottweiler, de Sarwerden, de Wisbaden & d'Idstein, né le premier janvier 1712, recueillit & reünit en sa personne les Terres de la branche de Nassau-Idstein en 1721, & celles de la branche de Nassau-Sarbruck-Ottweiler en 1728, & devint l'aîné de sa Maison. Il voyagea en France, & étant sur le point de retourner en Allemagne, il prit congé du Roi à Versailles le onziéme de mars 1732, ayant été présenté à sa Majesté par le Garde des Sceaux de France, Sécretaire d'Etat pour les affaires étangéres. Il partit le 17 du même mois, & arriva le septiéme d'avril à Usingen, lieu de sa résidence, après avoir visité la Cour de Lorraine à Luneville. Il fut marié le 26 de décembre 1734, avec une Princesse de Saxe-Eisenach.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE de WEILBOURG, *dite d'*IDSTEIN.

XIX. JEAN, Comte de Nassau-Idstein, né le 24 novembre 1603, troisiéme fils de LOUÏS II, Comte de Nassau-Sarbruck, mourut en 1668. Il avoit épousé 1. *Sibylle-Magdelaine*, fille de *George-Frederic*, Marquis de Bade-Dourlach, morte l'an 1644: 2. l'an 1646, *Anne*, fille de *Philippe-George*, Comte de Linanges, morte l'an 1668. Du premier lit, il eut 1. *Gustave-Adolphe*, né l'an 1632, tué au combat de Saint-Godart, en août 1664; 2. *Frederic-Louis*, né l'an 1633, tué à Dantzic d'un coup de canon, en septembre 1656; 3. *Jean*, né l'an 1638, mort le troisiéme octobre 1658; 4. *Bernardine-Sophie*, née l'an 1634, morte en 1642; 5. *Sabine-Julienne*, née & morte l'an 1639: du second lit il eut 6. *Charles*, né l'an 1649, mort le 26 octobre 1651; *George-Guillaume*, né en 1656, mort le 21 juillet 1657; 8. *Philippe-Louis*, né l'an 1662, mort le 31 août 1664; 9. GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL qui suit; 10. 11. 12. 13. quatre filles mortes en bas âge; 14. *Jeanne*, née l'an 1657, le 14 septembre, seconde femme de *Christian-Louis*, Comte de Waldeck; & 15. *Dorothée-Emilie*, née l'an 1661, mariée à *Louis-Frederic*, Comte de Wied-Durdorf.

XX. GEORGE-AUGUSTE-SAMUEL, Prince de Nassau, Comte de Sarbruck-Wisbaden & d'Idstein, né le 26 février 1665, fut fait Prince l'an 1688, & mourut le 27 octobre 1721. Il avoit épousé en septembre 1688, *Henriette-Dorothée*, fille d'*Albert-Ernest*, Prince d'Oëtingen, morte d'apoplexie à Wisbaden le 19 de mai 1728 dans la 57 année de son âge, dont il eut 1. *Frederic-Ernest*, né le 27 août 1689, mort le 27 mars 1690; 2. *Frederic-Auguste*, né le 30 avril 1702, mort le premier février 1703; 3. *Guillaume-Samuel*, né le 14 février 1704, mort le huitiéme mai suivant; 4. *Christine-Louyse*, née le 31 mars 1691, mariée le 24 septembre 1709, à *George-Albert*, Prince d'Oostfrise, morte le 13 avril 1723; 5. *Charlotte-Everhardine*, née le 17 juillet 1692, morte le huitiéme février 1693; 6. *Henriette-Charlotte*, née le neuviéme octobre 1693, mariée le quatriéme novembre 1711, à *Maurice-Guillaume*, Duc de Saxe-Mersbourg, morte à Dolisen le huitiéme d'avril 1734, dans la 41 année de son âge; 7. *Eleonore-Charlotte*, née le 28 novembre 1696, morte le huitiéme décembre suivant; 8. *Albertine-Julienne*, née le 29 mars 1698, mariée le 14 février 1713, à *Guillaume-Henri*, Prince héréditaire de Saxe-Eisenach, morte le . . . . octobre 1722; 9. *Auguste-Frederique-Guillelmine*, née le 17 août 1699, mariée le 17 août 1723, avec *Charles-Auguste*, Comte de Nassau-Weilbourg; 10. *Jeanne-Willelmine*, née le 14 février 1700, mariée le 16 octobre 1719, à *Simon-Henri-Adolphe*, Comte de la Lippe-Dethmold; 11. *Elisabeth-Françoise-Marie*, née le 17 septembre 1708, morte le quatriéme novembre 1721; & 12. *Louïse-Charlotte* de Nassau, née le 17 mars 1710, morte le septiéme novembre 1721.

IV. BRANCHE, SORTIE DE CELLE de WEILBOURG, *laquelle a conservé le nom de* WEILBOURG.

XIX. ERNEST-CASIMIR, Comte de Nassau-Weilbourg, &c. quatriéme fils du Comte LOUÏS II, épousa l'an 1634, *Anne-Marie*, fille de *Guillaume*, Comte de Sayn-Witgenstein, dont il eut 1. FRÉ'DÉ'RIC qui suit; & 2. *Marie-Eléonore*, mariée en 1660, à *Casimir*, Comte d'Eberstein, morte en décembre 1678.

XX. FRÉ'DÉ'RIC, Comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 25 avril 1640, & mort en septembre 1675, avoit épousé au mois de juin 1663, *Elisabeth-Christine*, fille d'*Ernest*, Comte de Sayn-Witgenstein, dont il laissa 1. JEAN-ERNEST qui suit; & 2. *Frederic-Guillaume*, né en 1665, tué au siége de Bude, le 13 août 1684.

XXI. JEAN ERNEST, Comte de Nassau-Weilbourg, &c. né le 13 juin 1664, a servi de Maréchal de bataille sous le Landgrave de Hesse-Cassel, & étoit l'an 1703, Général des troupes du Haut-Rhin, Maréchal Général de la Cavalerie Impériale, & Général de celle de l'Electeur Palatin, & mourut le premier mars 1719. Il avoit épousé le troisiéme avril 1683, *Marie-Polyxene*, fille de *Frederic-Emich*, Comte de Linanges-Hartenbourg, dont il eut 1. *Frederic-Louis*, né le 28 décembre 1683, mort le 15 novembre 1703; 2. CHARLES-AUGUSTE qui suit; 3. *Charles-Ernest*, né le huitiéme juin 1689, mort en 1709; 4. *Henri-Louis*, né le 29 août 1690, mort le 27 juillet 1691, 5. *Marie-Polyxene*, née le [illegible] novembre 1686, morte le onziéme mars 1687; 6. *Jeanne-Louise*, née le 19 novembre 1687, morte le 13 février 1688; 7. *Magdelaine-Henriette*, née le onziéme septembre 1691, mariée le 29 d'août 1719, avec *Frederic-Guillaume*, Comte de Solms-Braunfels, morte le 28 août 1725; & 8. *Albertine-Christine-Louyse* de Nassau, née le 25 juillet 1693.

XXII. CHARLES-AUGUSTE, Comte de Nassau-Weilbourg, né le 17 de décembre 1685, Colonel des Gardes à cheval de l'Electeur, Comte Palatin du Rhin, & Général-Major de ses troupes, fut fait aussi au mois d'avril 1722, Général-Major des troupes du Cercle du Haut-Rhin, dont il fut déclaré Général en 1726. Il a été marié le 17 d'août 1723 avec *Frédérique-Guillelmine*, fille de feu *George-Auguste-Samuel*, Prince de Nassau Idstein, née le 17 août 1699, & il en a eu 1. une fille, née à Kirckheim le neuviéme de juin 1724, & morte peu de jours après sa naissance; 2. une autre fille, née le 31 d'octobre 1726; 3. une troisiéme fille, née au mois de février 1730; & 4. un fils, né au mois de janvier 1735.

I. BRANCHE DE LA MAISON DE NASSAU, surnommée de DILLEMBOURG.

VIII. OTHON, Comte de Nassau, fils puîné de HENRI, dit *le Riche*, fut Chef de cette branche, qui en a formé plusieurs autres. Il eut pour son partage, outre la moitié du Comté de Nassau, les villes & Seigneuries de Dillembourg, de Beilstein, de Siegen, &c. & mourut l'an 1292, ayant eu entre autres enfans d'*Agnes*, fille de *N.* . . Comte de Solms, HENRI qui suit.

IX. HENRI, Comte de Nassau Dillembourg, & Beilstein, renouvella le château de Dillembourg, & mourut l'an 1323, laissant d'*Adelaide*, fille de *N.* . . Comte d'Aremberg, 1. OTHON qui suit; & 2. HENRI, qui forma la branche de BEILSTEIN, finie au bout de six générations, en la personne de *Jean*, III. du nom, Comte de Beilstein, mort sans enfans, le Comté de Beilstein rentrant par là dans la branche aînée.

X. OTHON, II. du nom, Comte de Nassau Dillembourg, épousa *Adelaide*, fille de *Godefroy*, Comte de Vianden, & mourut l'an 1369, laissant JEAN qui suit.

XI. JEAN, Comte de Nassau-Dillembourg, &-Vianden, Baron de Saint Vit Grimbert, épousa *Marguerite*, fille & héritiere d'*Engilbert*, Comte de la Marck & de Cleves, & mourut l'an 1420, ayant eu 1. *Adolphe*, mort l'an 1420, ne laissant qu'une fille de *Gutte*, son épouse, fille & héritiére de *Gerard*, Comte de Dietz, laquelle épousa *Godefroy*, Baron d'Epstein; 2. ENGILBERT qui suit; & 3. *Marie*, épouse de *Henri* IV, Comte de Waldek.

XII. ENGILBERT, Comte de Nassau, succeda à son frére *Adolphe*, & épousa *Jeanne*, fille & héritiere de *Philippe* (d'autres disent *Jean* III,) Baron de la Leck & de Breda. Il mourut l'an 1442, laissant 1. JEAN qui suit; 2. *Henri*, qui eut pour fille unique *Ottilie* de Nassau, mariée à *Philippe*, Comte de Catzenellebogen, 3. *Elisabeth*, femme de *Philippe*, Comte de Hanaw; 4. *Marie* épouse de *Jean*, Comte de Nassau Wisbaden; & 5. *Marguerite*, alliée à *Theodoric*, Comte de Sayn.

XIII. JEAN, II. du nom, Comte de Nassau Dillembourg, & Vianden, Baron de Breda, fut Gouverneur de Brabant sous Charles, Duc de Bourgogne, & mourut l'an 1475, âgé de 65 ans, ayant eu de *Marie*, fille de *Jean*, Comte de Loo & de Heinsberg, 1. *Engilbert*, qui fut Gouverneur de Brabant, Lieutenant-Général aux Païs-Bas, & Chevalier de la Toison-d'Or, qui se trouva à la bataille de Guinegaste, servit utilement sous l'Empereur Maximilien I, & mourut sans enfans de *Limbourge*, ou selon M. Hubner de *Cimburge*, fille de *Charles*, Marquis de Bade; 2. JEAN qui suit, 3. *Anne*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Catzenellebogen: 2. à *Othon*, Duc de Luxembourg; 4. *Adrienne*, femme de *Philippe*, Comte de Hanaw; & 5. *Ottilie*, premiére Prieure du monastére fondé par sa mére aux environs de Breda.

XIV. JEAN, III. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Nassau, succéda à son frére *Engilbert*, & mourut l'an 1516. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Henri*, Landgrave de Hesse, & d'*Anne*, héritiére du Comte de Catzenellebogen, Comté qui vint à ladite Elizabeth. Leurs enfans furent 1. HENRI qui suit, 2. GUILLAUME, *dont nous parlerons ci-après*; 3. *Elisabeth*, femme de *Jean-Frederic*, Comte de Wied; & 4. *Marie*, épouse de *George*, Comte de Holstein-Schawembourg.

XV. HENRI, Comte de Nassau, né l'an 1483, partagea les biens de sa famille avec *Guillaume*, son frére. Celui-ci eut les Terres situées en Allemagne, & l'aîné celles des Païs-Bas, savoir la Terre de Vianden, la Baronnie de Breda, le Vicomté d'Anvers. Il fut Chevalier de la Toison d'Or, & contribua beaucoup à faire élire Charles *Quint* Empereur. Ce Prince l'envoya son Ambassadeur en France auprès de François I, & enfin la Reine Marie, Gouvernante des Païs-Bas, le nomma l'an 1536, Général de l'armée qu'elle leva pour son frére Charles *Quint*: il mourut le 14 septembre 1538. Il avoit épousé 1. *Françoise*, fille & héritiére de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, & de *Marie* de Luxembourg: 2. *Claude*, fille de *Jean* de Challon, Prince d'Orange, morte l'an 1521: 3. *Mencie* Mendoze, fille de *Rodéric*, Marquis de Cenette, Duc de Calabre. Il n'eut point d'enfans de ce troisiéme lit, non plus que du premier, mais du deuxiéme lit il laissa RENE' qui suit.

XVI.

XVI. RENE', Comte de Naſſau, &c. Prince d'Orange, fut Gouverneur de Hollande, de Zélande & de Friſe, & Chevalier de la Toiſon d'Or. Philibert de Challon, ſon oncle, Prince d'Orange, l'adopta; & en mourant au ſiége de Florence l'an 1530, il lui laiſſa ſa Principauté d'Orange, dont il jouit juſqu'à ſa mort, arrivée au ſiége de Saint-Didier, où il fut emporté d'un coup de canon le 18 juillet 1544, à l'âge de 26 ans. Il n'eut point d'enfans d'*Anne*, fille d'*Antoine*, Duc de Lorraine, ſon épouſe, & laiſſa par ſon teſtament approuvé de l'Empereur, tous ſes biens à *Guillaume* de Naſſau, ſon couſin.

XVI. GUILLAUME, Comte de Naſſau, dit *le Vieil*, partagea les biens de JEAN III, ſon pére, avec ſon frere *Henri*, ainſi que nous venons de le rapporter. Il eut les Comtez de Naſſau, de Dillembourg, de Beilſtein & de Dietz. Ce fut lui qui introduiſit la Religion Proteſtante dans ſes Terres. Il mourut l'an 1559, âgé de 71 ans, après avoir épouſé, 1. *Walpurge*, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, Comte d'Egmont, dont il eut 1. *Elizabeth*, morte jeune; & 2. *Magdelaine*, mariée à *Hermand*, Comte de Nieuwenaer & de Mœurs: 2. *Julienne*, fille d'*Othon*, Comte de Stolberg, veuve de *Philippe*, Comte de Hanau, laquelle mourut l'an 1580, ayant vu avant ſa mort, cent ſoixante perſonnes iſſues d'elle & de ſes enfans, ou arriéres-enfans. Ceux qu'elle eut de ce ſecond mariage, furent 3. GUILLAUME, *qui fit la branche d'*ORANGE; 4. JEAN, ſurnommé *le Vieil, qui continua la branche de* DILLEMBOURG; 5. *Louis* ou *Ludovic*, qui ſervit utilement ſon frére, le Prince d'Orange, dans les guerres du Païs-Bas, qui vint en France, au ſecours du Prince de Condé, du tems des guerres de la Religion, qui ſurprit en 1572, la ville de Mons, que le Duc d'Albe reprit peu après, & qui fut tué près de Grave, en la bataille dite *de Mookerheide*, le 14 avril 1574; 6. *Adolphe*, tué d'un coup d'arquebuſe, en aſſiégeant le cloître d'Heyligerlée en Friſe, le 13 mai 1568; 7. *Henri*, tué avec ſon frére *Louis*; 8. *Marie*, femme de *Guillaume*, Comte de Bergues, morte l'an 1599; 9. *Anne*, épouſe d'*Albert* de Naſſau, Comte de Sarbruck, morte l'an 1616; 10. *Iſabelle*, mariée à *Conrad*, Comte de Solms, morte l'an 1603; 11. *Catherine*, alliée avec *Gunther*, Comte de Schwartzembourg, dit *le Guerrier*; 12. *Julienne*, qu'*Albert*, frére de *Gunther*, prit en mariage; & 13. *Magdelaine*, qui eut pour époux *Wolfgang*, Comte de Hohenloe, & qui mourut l'an 1633, âgée de 86 ans.

I. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de DILLEMBOURG, *ſurnommée* ORANGE.

Elle n'a eu que quatre générations, rapportées au mot ORANGE, GUILLAUME, Prince d'Orange, IX. du nom; HENRI-FRE'DE'RIC, ſon fils; GUILLAUME X, fils de *Henri-Frédéric*; & GUILLAUME-HENRI, Roi d'Angleterre, fils de *Guillaume* X. Cette branche a fini par ſa mort, arrivée le 19 mars 1702. Il y a eu néanmoins des enfans naturels de ces Princes d'Orange, dont les enfans portent le nom de *Naſſau*, *& que nous rapporterons dans la ſuite.*

II. BRANCHE, ISSUE DE CELLE de DILLEMBOURG, *& qui en conſerve le nom.*

XVI. JEAN, Comte de Naſſau, dit *le Vieil*, qui commença cette branche, étoit ſecond fils de GUILLAUME, ſurnommé auſſi *le Vieil*, & eut pour ſon partage les biens de ſes péres, ſituez en Allemagne. Il fut Gouverneur de Gueldre, procura l'union entre les Etats du païs, & la ville d'Utrecht avec les Etats de Hollande, & mourut le huitiéme octobre 1606, âgé de 71 ans, ayant eu vint-cinq enfans de ſes trois femmes, & ayant vu quatre-vint cinq petits-enfans, ou arriére-petits-enfans. Sa premiére femme fut *Elizabeth*, fille de *George*, Landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1579: la ſeconde *Cunegonde-Jacqueline*, fille de *Frédéric* III, Electeur Palatin, morte le 26 janvier 1586: & la troiſiéme *Jeanne*, fille de *Louis*, Comte de Sayn & de Witgenſtein. De la premiére il eut 1. *Guillaume-Louis*, Gouverneur de Friſe, de Groningue & des Ommelandes, qui fit de grands exploits de guerre ſous le Prince Maurice, & mourut le neuviéme juin 1620, ſans enfans d'*Anne*, fille de ſon oncle *Guillaume*, Prince d'Orange, laquelle mourut le 13 juin 1588; 2. JEAN, *tige de la branche de* SIEGEN; 3. GEORGE, *tige de la branche de* DILLEMBOURG; 4. *Philippe*, Gouverneur de Nimégue, brave & hardi Capitaine, qui ſervit le Duc de Bouillon, ſon neveu aux ſiéges d'Ivoy, de Montmédy, &c. en 1595, bleſſé & pris dans une eſcarmouche proche de Biſlich en Zélande, & mort de ſa bleſſure le premier ſeptembre; 5. ERNEST-CASIMIR, *tige de la branche de* DIETZ; 6. *Louis-Gunther*, qui ſe ſignala dans les guerres des Païs-Bas, & qui mourut au ſiége de l'Ecluſe, l'an 1604, ſans enfans d'*Anne Marguerite*, fille de *N.* . . Comte de Manderſcheit; 7. *Elizabeth*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Naſſau-Sarbruck: 2. à *Erneſt-Wolfgang*, Comte d'Iſembourg; 8. *Julienne*, qui épouſa le Rhingrave nommé *Adolphe-Henri*; 9. *Marie*, épouſe de *Jean-Louis*, Comte de Naſſau-Wisbaden; & 10. *Mechtilde*, femme de *Guillaume*, Comte de Mansfeld, morte l'an 1625. Le vieux Comte JEAN de Naſſau eut de ſon ſecond lit 11. *Emilie*, mariée l'an 1602, à *Guillaume*, Comte de Solms; & du troiſiéme, il eut 12. JEAN-LOUIS, *tige de la branche de* HADAMAR; 13. *Jeanne-Elizabeth*, mariée à *Conrad*, Comte de Bentheim; & 14. *Anne*, épouſe d'*Erneſt*, Comte d'Iſembourg. Les autres enfans moururent en bas âge.

III. BRANCHE, AUJOURD'HUI l'aînée de celle de DILLEMBOURG, *& qui porte le nom de* SIEGEN, *de la branche Catholique.*

XVII. JEAN, II. du nom, Comte de Naſſau-Dillembourg, dit *le Moine*, fils aîné de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour ſon partage la Terre de Siegen, qui fait partie du Comté de Dillembourg, & qui eſt ſituée ſur la Sige en Vétéravie, & mourut le 27 ſeptembre 1623. Il avoit épouſé 1. *Magdelaine*, fille de *Samuel*, Comte de Waldeck, & veuve de *Philippe*, Comte de Hanau, laquelle mourut en 1599: 2. l'an 1603, *Marguerite*, fille de *Jean*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, morte l'an 1658. Du premier lit vinrent 1. *Jean-Erneſt*, mort en 1617, âgé de 37 ans, ſans avoir été marié; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Adolphe*, tué & percé de dix coups, en conduiſant un parti Hollandois au païs de Luxembourg, l'an 1608, peu avant la concluſion de la tréve, à l'âge de 22 ans; 4. *Guillaume*, mort l'an 1642, ayant eu un fils, *Maurice*, tué en 1638, & deux filles, *Marie-Magdelaine*, épouſe de *Philippe-Théodoric*, Comte de Waldeck; & *Charlotte*, femme de *George-Frédéric*, auſſi Comte de Waldeck. JEAN II eut encore des filles de ce premier lit, ſavoir 5. *Elizabeth*, épouſe de *Chriſtian*, Comte de Waldeck; 6. *Julienne*, femme de *Maurice*, Landgrave de Heſſe, morte l'an 1643; 7. *Anne-Marie*, alliée à *Jean-Adolphe*, Comte de Falkenſtein; & 8. *Anne*, mariée à *Wolfard*, Baron de Bréderode. Du ſecond lit de JEAN II, naquirent, 9. *Maurice*, Prince de Naſſau, né l'an 1604, ſurnommé l'*Américain*, parce que dans les premiéres années il fut Gouverneur du Breſil Hollandois, auquel, lorſqu'il en fut revenu, on donna le Gouvernement de Wéſel, & le commandement de toute la Cavalerie Hollandoiſe, ſous le Prince d'Orange Guillaume, enfin établi par l'Electeur de Brandebourg, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean, dans la Marche, la Saxe, la Poméranie, le païs de Wenden, & Gouverneur général du Duché de Cléves, de la Principauté de Minden, & des Comtez de la Marck & de Ravensberg, mort le 20 décembre 1679; 10. *George-Frédéric*, né l'an 1606, Meſtre de camp de la Cavalerie, Commandant de l'Artillerie des Etats, & Gouverneur de Bergopſoom, mort l'an 1674, ſans enfans de *Maurice-Eléonore*, fille d'*Emmanuel*, Prince de Portugal, & d'*Emilie* de Naſſau-Orange; 11. *Guillaume-Othon*, né l'an 1607, tué en 1641; 12. HENRI, qui a eu des Deſcendans, *dont nous parlerons cy-après*; 13. *Chriſtian*, né l'an 1616, tué l'an 1644; 14. *Jean-Erneſt*, né l'an 1618, mort au Breſil l'an 1639; 15. *Louiſe-Chriſtine*, épouſe de *Philippe-François* de Watteville, Marquis de Conflans; 16. *Sophie-Marguerite*, femme de *George-Erneſt*, Comte de Limbourg-Stirum, morte l'an 1665; 17. *Marie-Julienne*, née l'an 1612, mariée à *François-Henri*, Duc de Saxe-Lawembourg; & 18. *Emilie*, née l'an 1613, alliée 1. l'an 1636, à *Herman* Wrangel, Suédois: 2. l'an 1649, à *Chriſtian-Auguſte*, Comte Palatin de Sultzbach, morte en 1669.

XVIII. JEAN III, Comte de Naſſau-Siegen, ſurnommé *le Jeune*, Chevalier de la Toiſon d'Or, né le 29 ſeptembre 1583, ſervit en Hongrie, puis revint aux Païs-Bas, ſous le Comte Maurice. Il ſe fit Catholique, même du vivant de ſon pére; paſſa au ſervice du Duc de Savoye l'an 1614, & lui conduiſit du ſecours. Le Duc le fit Chevalier de l'Annonciade; & Marquis de Cavelli. Il mourut l'an 1638, laiſſant d'*Erneſtine*, fille de *Charles-Henri* de Ligne, Comte d'Aremberg, 1. JEAN-FRANÇOIS-DESIRE' qui ſuit; 2. *Erneſtine*, mariée l'an 1650, à *Maurice-Henri*, Prince de Naſſau-Hadamar, morte le 15 août 1668; & 3. *Claire-Marie*, alliée 1. à *Henri-Erneſt*, Prince de Ligne: 2. à *Claude-Lamoral*, ſon frére, morte le deuxiéme ſeptembre 1695.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-DESIRE', Prince de Naſſau-Siegen; Comte de Catzenellebogen, de Vianden & de Dietz; Baron de Renaix, s'attacha au ſervice d'Eſpagne, fut ſucceſſivement Gouverneur du Luxembourg, du Duché de Limbourg, puis de la Gueldre Eſpagnole, & Chevalier de la Toiſon d'Or. L'an 1654, l'Empereur Ferdinand III le créa Prince du Saint Empire, lui & tous ceux des branches de Siegen, de Dillembourg, de Dietz & de Hadamar. Il mourut le 29 décembre 1699, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé 1. l'an 1651, *Jeanne-Claudine*, fille de *Jean-George*, Comte de Konigſeck, morte l'an 1664: 2. l'an 1665, *Marie-Eléonore-Sophie*, fille de *Herman-Fortuné*, Marquis de Bade, morte en 1668: *Iſabelle-Claire-Eugénie* de Puget de la Serre, morte le 19 octobre 1714: Du premier lit, outre trois mâles 1. 2. 3. morts en naiſſant, il eut cinq filles; 4. *Marie-Leopoldine*, mariée à *Maurice-Henri*, Prince de Naſſau-Hadamar, morte l'an 1675; 5. *Erneſtine-Eléonore*, morte; 6. *Claire-Julienne*, Chanoineſſe de Thorn & d'Eſſen; 7. *Albertine-Anne*, Chanoineſſe de Mons & de Nivelle; & 8. *N.* . .: du ſecond lit il eut 9. GUILLAUME-HYACINTHE qui ſuit: du troiſiéme mariage ſont ſortis 10. *Alexis-Antoine-Chriſtian-Ferdinand*, Prince de Naſſau & du Saint Empire; Prêtre du diocéſe de Liége, Prévôt de l'égliſe collégiale de ſaint Pierre de Louvain, Chancelier de l'Univerſité de la même ville, Chanoine capitulaire, & Tréfoncier de l'égliſe métropolitaine & Electorale de Cologne, auſſi Chanoine de l'égliſe de Liége, Abbé de Sainte-Croix-de Bouzonville-en Lorraine, de l'Ordre de ſaint Benoît, diocéſe de Metz, Commandeur de l'Ordre de Cologne, fut Archevêque de Trapézopolis, ou Trébizonde *in partibus Infidelium*, le 20 de ſeptembre 1728, & ſacré le ſeptiéme de novembre ſuivant à Cologne dans l'égliſe des Jéſuites par l'Archevêque de Tharſe, Nonce Apoſtolique, aſſiſté de l'Evêque de Ruremonde, & de l'Evêque de Radiopolis, Suffragant de Cologne. Il mourut à Cologne, après une longue maladie, le 23 de mars 1734, & ſon corps fut tranſporté à Louvain, où il fut inhumé dans l'égliſe des Religieux Minimes, comme fils du Fondateur de leur Collége. Ils célébrérent pour lui le ſixiéme de mai ſuivant un ſervice ſolemnel, auquel l'Univerſité en Corps, dont il avoit été 49 ans Chancelier, aſſiſta; 11. *François-Hugues*, Prince de Naſſau-Siegen, Lieutenant Général des armées du Roi d'Eſpagne, mort à Siegen le quatriéme de mars 1735; ayant quelque tems auparavant pris en ſon nom, & en celui d'*Emanuel-Ignace*, ſon frére, le ferment de ſoumiſſion de tous les Sujets Vaſſaux de la Principauté de Siegen, & s'étant mis enſuite en poſſeſſion du diſtrict de Hadamar, qu'il

pré-

prétendoit garder pour appanage. Il avoit été marié à Bartenſtein le troiſiéme de juin 1731, avec *Erneſtine-Leopoldine*, Comteſſe de Hohenloe-Bartenſtein, née le 21 d'août 1703, fille de feu *Philippe-Charles*, Comte du Saint Empire Romain, de Hohenloe-Bartenſtein, & de Gleichen, Chambellan à la clef d'or, & Conſeiller intime actuel d'Etat de l'Empereur, Juge de la Chambre impériale de Wetzlar, & de *Léopoldine* de Heſſe-Rhinfels, ſa ſeconde femme. Elle fut nommée par l'Impératrice Douairiére, Dame de ſon Ordre de la Croiſade le troiſiéme de mai 1734. Il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans de ce mariage; 12. *Anne Louiſe-Françoiſe* Naſſau, Dame de l'Ordre de la Croiſade, & veuve depuis pluſieurs années d'un Comte d'Omberg, mourut au château de Renaix près d'Oudenarde le 26 d'août 17[illegible], âgée de 48 ans. Elle avoit été autrefois Chanoineſſe de Nivelle; 13. *Claire-Bernardine-Françoiſe* de Naſſau, Religieuſe à Bergen; 14. *Jeanne-Baptiſte* de Naſſau, que l'on trouve auſſi nommée *Anne Louiſe*, mariée le 28 d'août 1706, avec *François* de Souſa & Pachéco, Envoyé extraordinaire, & Plénipotentiaire du Roi de Portugal en Hollande, reſta veuve de lui le 23 de ſeptembre 1709, & mourut à Bruxelles le 27 de décembre 1724; & 15. *Ignace-Emanuel*, Prince de Naſſau & du Saint Empire, Adminiſtrateur de la Principauté de Siegen, cy-devant premier Lieutenant de la Compagnie des Gardes du Corps Wallons du Roi d'Eſpagne Philippe V, & depuis Chambellan à la clef d'or de l'Empereur, Sergent Général de ſes armées, & Chevalier de l'Ordre Palatin de Saint-Hubert. Il fut nommé au mois de ſeptembre 1725, Capitaine de la Noble Garde du Corps des Archers de l'Archiducheſſe, Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, & étant à Vienne, il prêta ſerment le troiſiéme de juillet 1730, dans un Conſeil d'Etat tenu au Palais de la Favorite en qualité de Membre actuel intime de ce Conſeil. L'Empereur le déclara au mois de mars 1734, Général Feld-Maréchal-Lieutenant de ſes armées avec ſon rang d'ancienneté, de ſorte que d'ancien Général Major qu'il étoit reſté, n'ayant point été compris dans la derniére promotion d'Officiers Généraux, il ſe trouva des plus anciens Généraux Feld-Maréchaux-Lieutenans, ayant repris ſon premier rang ſelon l'uſage du ſervice impérial dans ces ſortes de cas. Il fut marié à Paris à l'âge de vint-trois ans le 14 de mai 1711, avec *Charlotte* de Mailly de Néelle, née en 1688, fille de feu *Louis* de Mailly, Marquis de Néelle, Maréchal des camps & armées du Roi, & de *Marie* de Coligny. Il en a eu un fils, né à Paris le 14 de février 1712, & mort le premier juillet ſuivant ſans avoir été nommé.

XX. GUILLAUME HYACINTHE, Prince de Naſſau-Siegen, eſt né le 18 de février 1666. Il eut des démêlez avec ſes Sujets, qui s'étant plaints à la Cour Aulique de ſon mauvais gouvernement, y obtinrent en 1708, une ſentence en leur faveur. Le Prince en appella à la Diéte de Ratisbonne, qui accommoda l'affaire en 1709, & le fit rentrer dans ſes Terres. Il y fut rétabli de nouveau en 1711, par l'Electeur Palatin, comme Vicaire de l'Empire. Cependant le château de Siegen étant demeuré toujours depuis occupé par une garniſon des troupes de l'Electeur de Cologne, en qualité de Directeur du Cercle, le Prince ſe retira en Eſpagne, ſous le nom de Comte de Challon, & le ſixiéme de janvier 1626, il eut à Madrid une audience du Roi Catholique, qui lui accorda une penſion de 3000 piſtoles. Il épouſa 1. le neuviéme avril 1687, *Marie-Françoiſe*, fille de *Herman-Egon*, Prince de Furſtemberg, morte le ſeptiéme juin 1691: 2. le cinquiéme octobre 1698, *Marie-Anne-Joſephe*, fille de *Louis Guſtave*, Comte de Hohenloë Schillingsfurſt. Du premier lit, il a eu 1. *François-Joſeph-Hyacinthe Eugene*, né le 27 janvier 1688, mort le 18 octobre 1694; & 2. *Hyacinthe Eugene* de Naſſau, mort en 1703: du ſecond vint, 3. *Marie Anne-Joſèphe* de Naſſau, née en ſeptembre 1704, morte le 26 août 1723.

RAMEAU DE LA BRANCHE DE SIEGEN, aîte de WILHEMBOURG, *de la ligne Proteſtante.*

XVIII. HENRI, Comte de Naſſau-Siegen, quatriéme fils du ſecond lit de JEAN II, ſervit long-tems dans les armées de Hollande, & fut Gouverneur de Hulſt au païs de Waës. Il étoit né l'an 1611, & mourut l'an 1652, laiſſant de *Marie Eliſabeth*, fille héritiére de *George-Erneſt*, Comte de Limbourg-Stirum, qu'il avoit épouſée le ſeptiéme mars 1646, morte le 27 décembre 1707, 1. GUILLAUME-MAURICE qui ſuit; 2. *Fréderic*, mort l'an 1676 de la dyſſenterie gagnée au ſiége de Maſtricht; 3. *Sophie-Emilie*, mariée l'an 1675, à *Frederic-Caſimir*, Duc de Courlande, morte le 25 décembre 1688.

XIX. GUILLAUME-MAURICE, Prince de Naſſau-Siegen, fit ſa réſidence à Siegen même, où il ſe bâtit une magnifique maiſon de plaiſance, dans le bourg d'Hilcherbach, qu'il nomma de ſon nom Wilhembourg: cette maiſon fut entiérement brûlée l'an 1689. Il mourut le 23 janvier de l'an 1691, ayant eu d'*Erneſtine-Charlotte*, fille d'*Adolphe*, Prince de Naſſau-Schawenbourg, qu'il avoit épouſée le ſixiéme janvier 1678, 1. FRE'DE'RIC-GUILLAUME-ADOLPHE qui ſuit; & 2. *Charles-Louïs-Henri*, né l'an 1682, mort le 18 octobre 1694.

XX. FRE'DE'RIC-GUILLAUME-ADOLPHE, Prince de Naſſau, né le 20 février 1680, joignit au titre de ſa Maiſon, ceux de Comte de Limbourg & de Bronkhorſt, de Seigneur de Beilſtein, de Wich, de Borkelo, de Lichtenvoort, & de Wilhembourg, & mourut le 13 février 1722. Il avoit épouſé 1. le ſixiéme janvier 1702, *Elizabeth-Julienne-Françoiſe*, fille de *Frédéric*, Landgrave de Heſſe-Hombourg, morte le 12 novembre 1707: 2. le 20 avril 1708, *Amelie-Louiſe*, fille de *Frédéric-Caſimir*, Duc de Courlande. Du premier mariage ſont iſſus, 1. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui ſuit; 2. *Charlotte-Frederique-Amélie*, née le 30 novembre 1702, mariée 1. le 21 juin 1725, avec *Léopold*, Prince d'Anhalt-Coethen, mort le 19 novembre 1728; 2. le troiſiéme de mai 1730, avec *Albert-Wolfgang*, Comte de la Lippe-Schaumbourg, de la branche de Buckebourg; 3. *Sophie Marie*, née le 28 janvier 1704, morte le 28 août ſuivant; 4. *Sibylle-Henriette*, née le 21 ſeptembre 1705, morte le cinquiéme ſeptembre 1712, & 5. *Sophie Elizabeth* de Naſſau, née le ſeptiéme novembre 1707, morte le cinquiéme octobre 1708: du ſecond lit vinrent, 6. *Charles Frederic*, né le quatriéme mars 1710, mort le 15 avril 1711; 7. *Sophie-Wilhelmine-Albertine*, née le 28 février 1709, morte le 17 décembre 1710; 8. *Charlotte-Willelmine*, née le 25 avril 1711; 9. *Auguſte-Amélie-Albertine* de Naſſau, née le cinquiéme ſeptembre 1712; 10. *Louis-Ferdinand*, né le 29 de mars 1714; 11. *Caroline-Amelie-Adolphine*, née le 26 de novembre 1715; 12. *Guillaume-Maurice*, né le premier de mars 1717; & 13. *Sophie-Marie* de Naſſau.

XXI. FRE'DE'RIC-GUILLAUME, Prince Régent de Naſſau-Siegen-Wilhembourg, né le onziéme novembre 1706, ſuccéda à ſon pere en 1722, & il fut fait Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers dans le régiment du Prince de Heſſe-Philipſdal, au ſervice de la Hollande, le 18 de novembre 1723, & Colonel d'un régiment d'infanterie Hollandoiſe le 16 de juillet 1728. Il fut marié au château de Lodewyck le 23 de ſeptembre de la même année, avec *Sophie-Polyxéne-Concorde* de Sayn-Witgenſtein, née le 28 de mai 1709, fille d'*Auguſte*, Comte de Sayn, & de Witgenſtein, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, & de *Concorde* de Sayn & de Witgenſtein-Valendar. Il a eu d'elle une fille née le ſixiéme de juin 1729, & un fils, né au mois d'avril 1730.

IV. BRANCHE SORTIE de CELLE de DILLEMBOURG, *moderne & qui en a conſervé le nom.*

XVII. GEORGE, Comte de Naſſau, l'un des fils de JEAN, dit *le Vieil*, eut pour ſon partage le Comté de Dillembourg, & mourut l'an 1623, âgé de 61 ans. Il avoit épouſé 1. l'an 1584, *Emilie*, fille unique de *Philippe*, Comte de Naſſau Sarbruck, morte le ſeptiéme mars 1605: 2. la même année *Louiſe*, fille de *Louis* Comte de Sayn & de Witgenſtein. Du premier lit, il eut 1. *Jean-Philippe*, mort à Paris l'an 1607, âgé de 17 ans; 2. *George*, mort l'an 1616, âgé de 25 ans; 3. LOUIS-HENRI qui ſuit; 4. *Albert*, mort l'an 1626, âgé de 30 ans; 5. *Marie-Julienne*, mariée l'an 1608, à *George*, Comte de Witgenſtein; 6. *Louiſe*, morte l'an 1614, âgée de 21 ans; 7. *Erice*; & 8. *Anne-Elizabeth*: du deuxiéme lit il n'eut que 9. *Marguerite*, épouſe d'*Othon*, Comte de Lippe.

XVIII. LOUIS HENRI, Prince de Naſſau-Dillembourg, né le neuviéme mai 159[illegible], ſervit ſous le grand Guſtave, Roi de Suéde, fut fait Prince du Saint Empire, & mourut en juillet 1662, ayant eu trois femmes. La premiére qu'il épouſa l'an 1615, fut *Catherine*, fille de *Louis*, Comte de Sayn & de Witgenſtein: la deuxiéme, *Elizabeth*, fille d'*Adolphe-Henri*, Rhingrave, veuve de *Reinhart*, Comte de Solms: & la troiſiéme, *Sophie Magdelaine*, fille de *Jean-Louïs*, Prince de Naſſau Hadamar, morte en couches le 28 juin 1658. Du premier lit il eut 1. GEORGE-LOUIS qui ſuit; 2. *Adolphe*, Prince de Naſſau-Schaumbourg, mort le 19 décembre 1676, laiſſant d'*Eliſabeth-Charlotte*, fille de *Pierre*, Comte de Holtzappel, trois filles, *Erneſtine-Charlotte*, née l'an 1662, mariée l'an 1678, à *Guillaume-Maurice*, Prince de Naſſau-Siegen; *Jeanne-Eliſabeth*, née l'an 1663, alliée en 1692, à *Frederic Adolphe*, Comte de Lippe & de Dethmold, morte le neuviéme février 1700; & *Charlotte*, née l'an 1672, mariée l'an 1692, à *Lebrecht*, Prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 13 janvier 1700. Les autres enfans du premier lit de LOUÏS-HENRI, furent 3. *Anne-Emilie*, mariée 1. à *Louïs*, Comte de Wied: 2. à *Chriſtian*, Comte de Sayn, morte l'an 1649; 4. *Louïſe*, mariée à *Jean Louis*, Comte d'Iſembourg, morte l'an 1666; & 5. *Magdelaine*, que *Chriſtian-Maurice*, Comte d'Iſembourg épouſa l'an 1662: du deuxiéme lit il n'eut point d'enfans: du troiſiéme il eut 6. *Auguſte Henri*, né l'an 1657, mort le ſeptiéme janvier de l'an 1681.

XIX. GEORGE-LOUÏS, Prince de Naſſau Dillembourg, né l'an 1618, mourut le 19 mai 1656, avant ſon pere. Il avoit épouſé l'an 1638, *Anne-Auguſte*, fille de *Henri Jules*, Duc de Brunſwick, dont il eut ſix enfans, 1. 2. deux morts avant lui; 3. HENRI qui ſuit; 4. *Sophie-Eleonore*, née l'an 1640, qui reſta fille; 5. *Charlotte*, née l'an 1643, mariée 1. l'an 1661, à *Auguſte*, Comte de Lignitz: 2. l'an 1680, à *Ferdinand-Gobert*, Comte d'Aſpremont & de Rekheim, morte l'an 1686; & 6. *Louïſe*, morte l'an 1670.

XX. HENRI, Prince de Naſſau-Dillembourg, Comte de Catzenellebogen, né le 28 août 1641, mourut le 18 août 1701. Il avoit épouſé l'an 1663, *Dorothée-Eliſabeth*, fille de *George* III, Duc de Lignitz, &c. morte le neuviéme juin 1691, dont il eut 1. *George-Louïs*, né l'an 1667, mort l'an 1681, 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Charles*, né & mort l'an 1672; 4. *Adolphe*, né l'an 1673, tué l'an 1690, à la bataille de Fleurus; 5. *Frederic-Henri*, mort l'an 1681, âgé de trois ans; 6. *Louïs-Henri*, né l'an 1681, mort le 13 janvier 1710; 7. *Jean-George*, mort à l'âge de ſept ans, l'an 1690; 8. CHRISTIAN, né l'an 1688; 9. *Henri*, né & mort l'an 1689; 10. *Sophie-Auguſte*, née le 28 d'avril 1666, mariée le 20 d'octobre 1695, à *Guillaume*, Prince d'Anhalt-Hartzgérode dont elle reſta veuve le 18 de décembre 1709, morte à Uſingen le 14 de janvier 1733, dans la 67 année de ſon âge; 11. *Albertine*, née l'an 1668, Chanoineſſe de Hervorden, morte le 13 août 1719; 12. *Frederique-Emilie*, née le 28 décembre 1674, morte ſans alliance le 18 de juillet 1724; 13. *Dorothée-Eliſabeth*, née & morte l'an 1676; 14. *Guillelmine-Henriette*, née le 26 août 1677, morte le 26 d'août 1727, ſans avoir été mariée; 15. *Charlotte-Emilie*, née l'an 1680, mariée à *Guillaume-Henri*, Prince de Naſſau-Uſingen; & 16. *Dorothee-Eliſabeth*, née l'an 1685, morte l'an 1686.

XXI. GUILLAUME, Prince de Naſſau-Dillembourg, né le 28 août 1670, mort le 21 ſeptembre 1724, ſans poſtérité, âgé de 54 ans

ans & 25 jours, a épousé l'an 1698, *Dorothée-Jeanne*, fille d'*Auguste*, Duc de Holstein-Norburg, morte le 28 de novembre 1727, dans la 51 année de son âge, étant née le 24 de décembre 1676, dont il a eu 1. *Henri-Auguste Guillaume*, né le 15 novembre 1700, mort le 22 août 1718; & 2. *Elizabeth-Charlotte* de Nassau, née le 18 janvier 1703, morte le 23 de juin 1720, âgée de 17 ans & demi.

XXI. Christian, Prince régent de Nassau-Dillembourg, né le onziéme d'août 1688, succeda en 1724 aux Fiefs de cette branche par la mort du précédent son frére, & fut marié à Oranjenstein le 15 d'avril 1725, par contract passé à Dietz le 31 janvier précédent, avec *Isabelle-Charlotte* de Nassau-Dietz, née le 22 janvier 1692, fille de feu *Henri-Casimir*, Prince de Nassau-Dietz, Stadthouder de Frise, & de Groningue, & d'*Henriette-Emilie* d'Anhalt-Dessau.

V. BRANCHE SORTIE de CELLE de Dillembourg, *qui a pris le nom de* Dietz, *surnommée d'*Orange.

XVII. Ernest Casimir, Comte de Nassau-Dietz, l'un des fils de Jean *le Vieil*, né le 22 août 1573, fit ses premiéres campagnes en Hollande, & passa l'an 1606, au nom des Etats Généraux, vers le Duc Jules de Brunswick, avec la qualité de Général, pour lui aider à faire le siége de la ville de Brunswick; mais ayant trouvé cette ville reconciliée avec son Prince, il revint l'année suivante. Les Etats Généraux le firent Maréchal de camp. Il succéda à son frére Guillaume-Henri dans le Gouvernement de Frise & de Groningue, & fut tué à l'attaque de Ruremonde, le cinquiéme juin 1632. Il avoit épousé l'an 1607, *Sophie-Hédwige*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunswick, morte l'an 1642, dont il eut 1. *Henri-Casimir*, Gouverneur de Frise & de Groningue, Commandeur de l'Ordre Teutonique dans le Bailliage d'Utrecht, mort à 29 ans, le 13 juin 1640, d'une blessure reçue le sixiéme du même mois, au Fort de Nassau en Flandre, n'ayant point été marié; & 2. Guillaume-Fre'de'ric qui suit.

XVIII. Guillaume-Fre'de'ric, Prince de Nassau-Dietz, né le septiéme août 1613, succéda à son frére dans le Gouvernement de Frise & de Groningue, que les Etats du païs rendirent perpetuel pour sa postérité, en considération de ses services. Il fut créé Prince l'an 1654; & le 21 octobre 1664, il mourut âgé de 51 ans, s'étant blessé lui-même en maniant une arme à feu. Ce Prince avoit épousé, l'an 1652, *Albertine-Agnès*, fille de *Henri-Frédéric* de Nassau, Prince d'Orange, morte le 26 mai 1696, dont il laissa 1. Henri-Casimir qui suit; & 2. *Emilie* née l'an 1654, mariée l'an 1690, à *Jean-Guillaume*, Duc de Saxe-Eisenach, morte le 16 février 1695.

XIX. Henri Casimir, Prince de Nassau-Dietz, né le 17 janvier 1657, Gouverneur de Frise, de Groningue, &c. & Commandant Général des troupes de ces provinces, Maréchal Général des troupes des Etats, mourut à la fleur de son âge, le 25 mars 1696. Il avoit épousé l'an 1683, *Henriette Emilie*, fille de *Jean George*, Prince d'Anhalt-Dessaw, morte d'une violente colique à Oranjestein, le 17 avril 1726, dans la 60 année de son âge, étant née le 16 d'août 1666, dont il laissa 1. Jean-Guillaume-Frison qui suit; 2. *Guillaume-George-Frison*, né l'an 1685, mort l'an 1686; 3. *Henriette-Albertine*, née l'an 1686; 4. *Marie-Emilie*, née l'an 1689; 5. *Sophie-Hédwige*, née le huitiéme mars 1690, mariée le 27 mai 1708, à *Charles-Léopold*, Duc de Meckelbourg-Schwérin, dont le mariage fut cassé le deuxiéme de juin 1710, morte à Oranjestein, le premier de mars 1734; 6. *Isabelle-Charlotte*, née le 22 de janvier 1692, mariée le 15 d'avril 1725, avec *Christian*, Prince de Nassau-Dillembourg; 7. *Jeannette*, née l'an 1693; 8. *Louise Léopoldine*, née l'an 1695; *Henriette Casimire*, née posthume, l'an 1696.

XX. Jean Guillaume-Frison, Prince de Nassau-Dietz, naquit le quatriéme août 1687. Les Etats de Frise, de Groningue & des Ommelandes, le reconnurent après la mort de son pére, pour Gouverneur héréditaire, sous la tutelle de sa mére. Le Roi d'Angleterre, Guillaume III, l'institua son héritier, par son testament; & les Etats Généraux le nommérent Felt-Maréchal de leurs troupes. Etant parti de l'armée de Flandre pour aller à la Haye travailler à l'affaire de la succession du Prince d'Orange, qu'il avoit à démêler avec le Roi de Prusse, qui étoit venu exprès en Hollande; & voulant traverser le passage de Moerdick, il demeura à cause de la pluye, dans son carrosse; mais un coup de vent ayant renversé le ponton, il fut noyé le quatriéme juillet 1711. Il avoit épousé le 26 avril 1709, *Marie-Louise*, seconde fille de *Charles*, Landgrave de Hesse-Cassel, & de *Marie-Amélie*, Duchesse de Courlande, dont il eut Guillaume-Charles Henri-Frison qui suit; & *Charlotte-Amélie-Louïse* de Nassau, née le 13 octobre 1710, mariée le troisiéme de juillet 1727, avec *Frederic*, Prince héréditaire de Bade-Dourlach, mort le 26 mars 1732.

XXI. Guillaume-Charles-Henri-Frison, né posthume le premier de septembre 1711, se qualifie par la grace de Dieu, Prince d'Orange & de Nassau; Comte de Catzenellebogen, de Vianden, de Dietz, de Spiegelberg, de Buuren, de Leerdam; Marquis de Ter-Veer & de Flessingue; Baron de Breda, de Beilstein, de la ville de Grave & du Païs de Cuyk, de Diest, de Grimbergen, d'Yselstein, de Cranendonk, d'Eindhoven, & de Liesfeldt; Seigneur de Brédevoort, de Turnhout, de Gertrudenberg, de Wilemstadt, de Clundert, de Saint Maartensdyk, de Seevenbergen, de Herstal, d'Arlay, de Noferoy, de Saint-Vith, de Butgenbag, de Daasburg, de Polanen, du haut & bas Zwaluwe, de Naaldtwyck & de Warneton; Seigneur indépendant de l'Isle d'Amelandt; Burgrave héréditaire d'Anvers, & de Besançon; Maréchal héréditaire de Hollande; Stadthouder, Capitaine & Amiral Général de Gueldre & du Comté de Zutphen; Stadthouder héréditaire, & Capitaine Général de la Frise; Stadthouder, & Capitaine Général de Groningue & des Ommelandes, & du Païs de Twent & de Drenthe. Il fut reconnu, le 19 mars 1722, par cette derniére province en qualité de son Stadthouder, & Capitaine Général aux mêmes droits, prérogatives, & honneurs dont le Prince son ayeul avoit joui. Les Etats assemblez de la province de Gueldre le reconnurent en la même qualité le deuxiéme de novembre de la même année 1722, à condition cependant que la province ne lui donneroit qu'une pension annuelle de 6000 florins, & un régiment d'Infanterie, des emplois duquel il pourroit disposer, la province s'étant réservé le droit de nommer à toutes les autres charges du païs. Il fut reçu & installé dans les fonctions actuelles de ces charges de Stadthouder, savoir, de celle de la province de Groningue, le 16 de septembre 1729; à Zutphen, de celle de la province de Gueldre, le 12 d'octobre suivant; & à Leeuwarde, de celle de la province de Frise, le quatriéme de septembre 1731. Il conclut avec le Roi de Prusse, Electeur, Markgrave de Brandebourg, un traité d'accommodement & de partage pour raison de la succession de feu Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne & Prince d'Orange, le 16 juin 1732. Le Roi d'Angleterre lui ayant destiné sa fille aînée en mariage, il fut élu Chevalier de l'Ordre de la Jaretiere le 23 de juin 1733, & il fut installé en cette qualité par Procureur le deuxiéme de septembre suivant. Il arriva à Londres le 18 de novembre de la même année, pour épouser la Princesse Royale. Mais peu de jours après son arrivée, il fut attaqué d'une maladie, qui fut longue, de sorte qu'il ne fut marié que le 25 de mars 1734, avec *Anne*, Princesse Royale d'Angleterre, née le 22 d'octobre 1709, fille aînée de *George-Auguste*, II. du nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, Duc de Brunswich-Lunebourg-Hanovre, Electeur, & Architrésorier du saint Empire, & de *Guillelmine Charlotte* de Brandebourg-Anspach. Il s'embarqua avec elle à Gravesend, le cinquiéme de mai pour repasser en Hollande, où étant arrivez ils firent leur entrée publique à Leeuwarde avec beaucoup de magnificence le onziéme du même mois. Le Prince se rendit ensuite à l'armée impériale en Allemagne, où il fit la campagne.

BRANCHE de NASSAU-HADAMAR, la derniére de toutes, issue de la grande branche de Dillembourg.

XVII. Jean-Louïs, Prince de Nassau, né le septiéme d'août 1590, le dernier des fils de Jean, dit *le Vieil*, eut le Comté de Hadamar en partage, & ayant embrassé la Religion Catholique, fut fait Chevalier de la Toison d'Or, Gentilhomme de la Chambre à la clef d'or de l'Empereur Ferdinand II, Conseiller du Conseil secret de l'Empereur Ferdinand III, & l'un des Plénipotentiaires pour la paix de Westphalie, après laquelle il fut créé Prince du Saint Empire. Il mourut le sixiéme mars 1653, ayant eu d'*Ursule*, fille de *Simon*, Comte de Lippe, qu'il avoit épousée l'an 1617, morte l'an 1638, 1. 2. deux fils, morts en bas âge; 3. Maurice-Henri qui suit; 4. *Herman-Othon*, Coévêque de Cologne, Archidiacre de Tréves, Chanoine de Mayence, mort à 33 ans, le 26 juillet 1660; 5. *Philippe Louis*, mort en bas âge; 6. *Jean-Ernest*, mort l'an 1651, âgé de 20 ans; 7. *Anselme-Ferdinand*, mort aussi en bas âge; 8. *François Bernard*, Prevôt de Cologne & de Strasbourg, mort le 15 septembre 1695, à 48 ans; 9. *Jeanne-Elisabeth*, née l'an 1619, mariée à *Frederic*, Prince d'Anhalt-Hartzgérode, morte l'an 1647; 10. *Louïse-Ursule*, morte l'an 1635, âgée de 15 ans; 11. *Sophie-Magdelaine*, mariée à *Louis Henri*, Prince de Nassau-Dillembourg, morte le 28 juin 1658, âgée de 36 ans; & 12. *Anne-Catherine*, née & morte en 1630.

XVIII. Maurice Henri, Prince de Nassau Hadamar, né l'an 1626, mourut le 24 janvier 1679. Il avoit épousé, 1. l'an 1650, *Ernestine*, fille de *Jean*, dit *le Jeune*, Comte de Nassau-Siegen, morte le 15 août 1668: 2. le 12 août 1669, *Marie Léopoldine*, fille de *Jean-François-Désiré*, Prince de Nassau Siegen, morte l'an 1675, le 27 juin: 3. le 24 octobre de la même année, *Anne-Louïse*, fille de *Salentin-Ernest*, Comte de Manderscheid-Blankenheim. Du premier lit, il eut 1. *Jean-Lamoral-Herman François*, né le 21 janvier 1653, mort le 18 février 1654; 2. *Philippe-Charles*, mort l'an 1668, âgé de 12 ans; 3. 4. deux autres, morts à deux ans; 5. *Ernestine-Louïse*, morte l'an 1661, âgée de dix ans; & 6. *Claude-Françoise*, née l'an 1660, mariée l'an 1677, à *Ferdinand-Auguste-Léopold* Poppel, Prince de Lobkowitz, morte l'an 1680: du second lit il eut 7. 8. deux fils, morts en bas âge; & 9. François-Alexandre qui suit: du troisiéme lit, sont sortis 10. 11. 12. trois fils, morts dans leur premiére enfance; & 13. *Albertine-Jeanne-Catherine-Françoise*, née posthume l'an 1679, Chanoinesse de Thorn, mariée le 20 juillet 1700, à *Louïs-Othon*, Prince de Salms.

XIX. François-Alexandre, Prince de Nassau-Hadamar, né le 27 juin 1674, Colonel d'un régiment Walon au service du Roi d'Espagne, dont il quitta le service, pour prendre les intérêts de l'Empereur, qui le nomma Président de la Chambre Impériale de Wetzlar, & mourut le 27 mai 1711. Il avoit épousé le 18 octobre 1695, *Elisabeth Catherine-Félicité*, fille de *Guillaume*, Landgrave de Hesse Rhinfelds, dont il eut 1. *Hugues Guillaume-Ernest*, né le 18 avril 1701, mort en décembre 1707; 2. *Françoise-Marie-Anne-Wilhelmine*, née le 16 septembre 1696, morte le 19 juin 1697; 3. *Elisabeth Françoise-Auguste-Henriette Ernestine*, née le 21 septembre 1698, mariée en mars 1721, à *Jean-Philippe* de Mérode, Marquis de Westerlo, Commandant les Trabans de l'Empereur; & 4. *N*.... de Nassau, née en 1703.

Les armes de Nassau sont d'azur, semé de billettes d'or au lion de mi-

même, armé & lampaſſé de gueulles. Les différentes branches écartelent diffèremment, ſuivant les Terres qu'elles ont en partage.

ENFANS NATURELS de la *MAISON* de NASSAU.

Il n'y en a de reconnus, que ceux qui ſont ſortis des Princes d'Orange.

GUILLAUME, *Prince d'Orange, eut un fils naturel,* Juſtin *de Naſſau, Amiral de Zélande, & Gouverneur de Breda, mort l'an* 1631, *laiſſant d'*Anne, *fille de* Jean, *Baron de Merode, deux fils* GUILLAUME-MAURICE, *&* PHILIPPE; *& une fille,* Louïſe Henriette, *mariée à* Philippe *Herbert, Colonel.* GUILLAUME-MAURICE *épouſa* Marie *de Sommerdyck, dont il eut* Juſtin *de Naſſau, mort en France de la petite vérole;* Anne, *femme de* George *de Catz; &* Juſtine, *épouſe de* Guillaume Adrien, *Comte de Horn-Pattenbourg.* PHILIPPE *épouſa* Marguerite, *Baronne de Courtenbach, dont il eſt ſorti une fille, mariée à* N.... *Baron de Schenk de Bleyenbeeck.*

I. MAURICE, Prince d'Orange, *n'ayant point été marié, laiſſa quelques enfans naturels, de la Dame de Mechelen; entre autres,* Guillaume, *Seigneur de la Leck, Vice-Amiral de Hollande, & de Oueſt Friſe, tué au ſiege de Grol, l'an* 1627; *&* Louis *de Naſſau, qui a laiſſé des Deſcendans, qui ont eu permiſſion de l'Empereur Leopold de porter le titre de* Comtes de Naſſau. *Voici cette poſtérité.*

II. Louïs de Naſſau, *Seigneur de la Leck, de Beverweert, & d'Odyck, fut Général de l'Infanterie Hollandoiſe, Gouverneur de Bois-le-Duc, Ambaſſadeur extraordinaire des Etats Généraux en Angleterre, & mourut le* 28 *février* 1665, *ayant eu d'*Eliſabeth, *Comteſſe de Hornes, ſa femme,* 1. MAURICE LOUÏS *qui ſuit;* 2. GUILLAUME-ADRIEN, *dont nous parlerons après ſon frere;* 3. HENRI, *dont il ſera parlé plus bas;* 4. Emilie, *épouſe de* Thomas *Butler, Comte d'Oſſery, en Angleterre;* 5. Iſabelle, *femme de* Henri *Bennet, Comte d'Arlington en Angleterre, reſtée veuve le neuvième août* 1685, *morte à Londres au mois de janvier* 1718, *âgée de* 88 *ans;* 6. Mauricette, *mariée au Comte de Belcarres, Ecoſſois;* 7. Charlotte *de Naſſau, Dame de Beverweert, Dame d'honneur d'Anne Stuart, Princeſſe de Dannemarck, puis Reine d'Angleterre; &* 8. Anne-Eliſabeth, *épouſe du Seigneur de Ruytembourg.*

III. MAURICE-LOUÏS, Comte de Naſſau, *Seigneur de la Leck, Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoiſe, Gouverneur de l'Ecluſe, Membre du Corps des Nobles de la Province de Hollande, obtint l'an* 1679, *permiſſion de l'Empereur, pour lui & pour ſa poſtérité, & pour ſes freres & leurs deſcendans, de porter le titre de* Comtes de Naſſau. *Il mourut l'an* 1683, *ayant eu d'*Anne-Eliſabeth *de Bayeren & Schagen, fille du Seigneur de Warfuſée,* MAURICE-LOUIS *qui ſuit.*

IV. MAURICE-LOUÏS, Comte de Naſſau, *II. du nom, Seigneur de la Leck & de Beverweert, Enſeigne des Gardes à cheval de Guillaume Roi d'Angleterre, & Major Général puis Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoiſe, Commandant de la ville d'Ypres puis nommé Gouverneur de Menin le huitième de mars* 1724, *pour laquelle charge il prêta ſerment le* 13 *du même mois a épouſé ſa couſine,* Eliſabeth-Guillelmine *de Naſſau, fille de* Guillaume-Adrien, *Seigneur d'Odyck, dont il a eu,* 1. Guillaume Henri; 2. Maurice-Louïs; 3. Henri; *&* 4. Anne-Iſabelle. Guillaume Henri, Comte de Naſſau, *ſon fils aîné, fut fait Major de ſon Regiment de Cavalerie au mois d'avril* 1724, *& un de ſes fils puînez ayant été fait Cornette dans le Regiment des Gardes à cheval des Etats, prêta ſerment en cette qualité devant les Conſeillers deputez de Hollande le* 19 *août* 1724. Henri, Comte de Naſſau-la Leck, *fut fait Chambellan de la Princeſſe d'Orange le troiſiéme d'avril* 1734.

III. GUILLAUME-ADRIEN, Comte de Naſſau, *ſecond fils de* Louis, *Seigneur de la Leck, étoit Seigneur d'Odyck, de Cortienne, de Zuylt, de Driebergen & de Blickenbourg, & premier Noble de la province de Zelande. Il s'eſt rendu célèbre par pluſieurs Ambaſſades & négociations, & principalement par le traité de Nimegue, dont il étoit Plénipotentiaire. Il eſt mort le* 21 *ſeptembre* 1705, *âgé d'environ* 73 *ans. De ſa femme,* Eliſabeth *Vander-Nisſe, il a eu* 1. Corneille, *Comte de Naſſau, Seigneur de Cortienne, Député ordinaire de Zélande, aux Aſſemblées des Etats Généraux, mort le cinquième mars* 1708; 2. Louis-Adrien, *Seigneur de Zeyl., Membre du College des Nobles de la province d'Utrecht;* 3. Guillaume-Henri, *Seigneur de Blickenbourg, Meſtre-de camp de Cavalerie, lequel eut la tête emportée d'un boulet de canon tiré du Fort de S. Walbourg à Liége, au mois d'octobre* 1702; 4. Maurice-Louis, *Seigneur de Driebergen;* 5. Eliſabeth-Guillelmine, *épouſe de* Maurice-Louis, *Seigneur de la Leck, ſon couſin;* 6. Mauricette-Marguerite; 7. Emilie, *laquelle épouſa en* 1708, *contre le ſentiment & les oppoſitions de toute ſa famille,* N.. *Huguetan, fameux Banquier, qui étoit paſſé de Lyon en Hollande, qui fut fait Baron du Saint Empire, Gouverneur ou Droſſart de la ville de Vianen;* 8 *&* 9. Charlotte, & Louïſe-Catherine.

III. HENRI, Comte de Naſſau, *troiſiéme fils de* Louïs, *Seigneur de la Leck, a été Seigneur d'Auerkerque ou Ouwerkerque, Capitaine des Gardes du Corps de Guillaume III, Roi d'Angleterre, Général de la Cavalerie, Grand Ecuyer d'Angleterre, puis Général Felt-Marechal des troupes Hollandoiſes. Il eut la gloire de ſauver la vie au Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, à la bataille de Mons dite de S. Denys & mourut le* 18 *octobre* 1708, *au camp de Rouſſelaer en Flandre. Il avoit épouſé* Iſabelle *d'Aarſens, fille de* Corneille, *Seigneur de Sommerdyk, morte en Angleterre le premier février* 1702. *Il en eut* 1. Iſabelle *de Naſſau, mariée le* 20 *de mars* 1691, *avec* Charles *de Greenville, Comte de Bath, & Baron de Landsdown en Angleterre, morte à Londres en* 1692; 2. Louïs *de Naſſau, mort le deuxième d'août* 1687, *âgé de* 18 *ans;* 3. Henri, *Comte de Naſſau-Ouwerkerque, puis créé Comte de Grantham, Vicomte de Baſton, & Baron d'Alford, Pair d'Angleterre, Grand Chambellan de la maiſon de Guillelmine-Charlotte de Brandebourg Anſpach, Reine de la Grande Bretagne, & auparavant Gentilhomme de la Chambre du Roi.* Henriette *Butler, ſa couſine germaine, & ſœur de* Jacques *Butler-d'Ormond, qu'il avoit épouſée le* 22 *de janvier* 1697, *mourut le* 22 *octobre* 1723, *étant alors première Dame d'honneur de la Princeſſe de Galles;* 4. Corneille, *Comte de Naſſau, Seigneur de Woudenberg, nommé Brigadier d'Infanterie des troupes de Hollande au mois d'avril* 1704, *bleſſé à la cuiſſe & à l'épaule au ſiege de Menin le onzième d'août* 1706, *fait Major Général de la Cavalerie des Etats au mois de mai* 1707, *bleſſé à la bataille de Malplaquet le onzième de ſeptembre ſuivant, étant Gouverneur d'Aire au mois de novembre* 1710, *& enfin noyé à la déroute du camp près de Denain le* 24 *de juillet* 1712; 5. Maurice, *Comte de Naſſau, Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoiſe, le quatrième d'août* 1727, *& Gouverneur de l'Ecluſe en Flandre le* 26 *d'août* 1730; 6. François, *Comte de Naſſau, Brigadier, tué d'un coup de canon au combat d'Almenar en Catalogne, le* 27 *de juillet* 1710; 7. Eliſabeth *de Naſſau, mariée avec* George, *Comte de Scholdmondley, Lieutenant Général des armées d'Angleterre; &* 8. Anne *de Naſſau, mariée le* 17 *de janvier* 1705, *avec le Comte de Belamont, Lord en Irlande, Gouverneur de la Nouvelle York, duquel elle vivoit veuve en* 1720.

I. HENRI-FRE'DE'RIC, Prince d'Orange, *laiſſa auſſi un fils naturel, d'une fille du Conſul de la ville d'Emmerick, ſavoir,* FRE'DE'RIC *qui ſuit.*

II. FRE'DE'RIC de Naſſau, *Seigneur de Zuileſtein, Colonel de l'Infanterie Hollandoiſe, tué en attaquant Woerden, contre les François le* 12 *octobre* 1672, *laiſſa de* Marie *de Killegrew, fille de* Guillaume *de Killegrew, deux fils; le cadet, nommé* Henri, *fut tué au ſiege de Bonne l'an* 1689, *l'aîné eſt* FRE'DE'RIC *qui ſuit.*

III. FRE'DE'RIC, *que d'autres nomment* GUILLAUME, *premier du nom, Seigneur de Zuileſtein, Lieutenant Général de Cavalerie au ſervice des Hollandois, fut créé Comte de Rochefort & Vicomte de Tunbridge, Pair d'Angleterre, le dixième de mai* 1695. *Sa femme, nommée* Jeanne, *étoit fille de* Henri *Wroto de Durham. Il en eut entre autres enfans,* Guillaume, *II. du nom, Comte de Rochefort, tué au combat d'Almenar le* 27 *de juillet* 1710, *ſans avoir été marié; &* Frédéric, *Comte de Rochefort, Vicomte de Tunbridge, Pair de la Grande Bretagne.*

NASSSAU. Les Hollandois ont donné ce nom à divers Forts, & à une iſle de l'Amérique, par rapport aux Princes d'Orange, de la Maiſon de Naſſau. Ils ont le Fort Naſſau dans le Brabant Hollandois, ſur l'Eſcaut entre Berg-op-zoom, & Ter Tolen; le Fort de NASSAU ou MOURE, dans la Guinée; un autre de ce nom dans Motire, l'une des Iſles Molucques. L'iſle de NASSAU, que les Hollandois nomment *Naſſaw-Eyland*, eſt une petite iſle d'Aſie, qu'on trouve dans la Mer des Indes. Il y a encore le Détroit de NASSAU, ou de WEIGATZ, ſur l'océan ſeptentrional.

* NASSEN (Jean) eſt Auteur d'un livre qui a pour titre *Antigratulation, &c.* pour ſervir de Réponſe au livre Allemand de Jacques André, intitulé *Gratulation auſs der Prediger.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 2. *p.* 196. *&* 197 *n.* 195. édit. d'Amſterdam, 1725.

NASSER LEDINILAH BEN MOSTADHI BEEMRILLLAH, XXXIV Calife de la race des Abbaſſides, ſuccéda à ſon pére l'an de l'Hégire 575, & de J. C. 1179 Il avoit de la piété & toutes les vertus politiques & militaires. Il bâtit un grand nombre de moſquées, de coléges, d'hopitaux &c. Son Viſir dompta les Rebelles de la Suſiane, & réduiſit cette province ſous la domination du Calife Sangiar, qui avoit été ſon Eſclave, ſoumit tous les peuples méridionaux de la Perſe juſqu'au Golfe Perſique & ſur le rivage de la Mer des Indes. Naſſer ſupprima tous les impôts qui ſe levoient ſur les marchandiſes qu'on vendoit en détail. Cependant l'an 614, Mahammed, Sultan des Khouarezmiens fit dépoſſéder Naſſer, & en nommer un autre en ſa place. Il l'aſſiegea enſuite dans Bagdet mais toutes ſes troupes périrent par les neiges & par le froid quoique ce fût au commencement de l'automne. L'an 622, Naſſer mourut âgé de 69 ans, après en avoir régné 47, plus qu'aucun de ſes prédéceſſeurs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NASSER BEN AHMED III, Prince de la Dynaſtie des Samanides, ſuccéda à ſon pére *Ahmed*, qui avoit été tué par ſes propres Eſclaves l'an 301 de l'hégire, & de J. C. 913. Son fils n'avoit alors que huit ans, & cependant dans un âge ſi peu avancé, il fit rechercher & punir tous ceux qui avoient eu part à la mort de ſon pére. Il ſe rendit par ſa doctrine & par ſa piété un des plus grands Princes de tout l'Orient. Les Dervis Muſulmans doivent leur origine à ce Prince, qui mourut l'an 331 de l'hégire, âgé de 37 ans. Après ſa mort on le nomma *Emir Saïd, le Bienheureux Prince.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NASSER BEN CALAOUN, Sultan des Mammelucs de la Dynaſtie des Baharites en Egypte. Il régna à trois diverſes fois près de 45 ans; car il fut le IX, le XII, & le XIV Sultan de cette Dynaſtie, & mourut l'an 741 de l'hégire, & le 1340 de J. C. laiſſant huit enfans mâles, qui régnérent tous ſucceſſivement. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NASSIB, nom que les Turcs donnent au Deſtin, & qui ſe trouve ſelon eux dans un livre qui a été écrit au ciel, & qui contient la bonne & la mauvaiſe fortune de tous les hommes, qu'ils ne peuvent éviter en quelque maniére que ce ſoit. Ils ſont ſi fort perſuadez de ce Naſſib, qu'ils s'expoſent à toute ſorte de dangers, croyant qu'il n'en arrivera que ce que le Deſtin en a ordonné. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

NASSIVAN. *Voyez* NAKSIVAN.

NASSO. *Voyez* NASO.

NASSOUF BASSA, Grand-Viſir, & Favori d'Achmet, Empereur des Turcs, l'an 1612, étoit né Chrétien, & d'un pére qui étoit Prêtre Grec. Il fut donné pour enfant de tribut, & emmené à Conſtantinople, du tems du Sultan Amurat III. Lorsqu'il fut entré dans le Serrail, au ſervice du Kiſler-Aga, c'eſt à dire, du Gouverneur des filles du Grand-Seigneur, il ſe fit aimer du Rouſtein-Aga, ou Maître d'Hôtel de la Sultane, vers lequel il étoit ſouvent envoyé. Cette Princeſſe lui fit obtenir le Gouvernement d'Alep, puis celui de Diarbékir; d'où il

fut

fut appellé pour être Grand-Visir, & pour épouser une des filles d'Achmet. Bientôt après, l'Empereur ayant eu connoissance de ses exactions & de ses crimes, envoya le Bostangi Bassa pour lui demander le sceau de l'Empire, avec sa tête. Nassouf ayant eu la gorge coupée, parce qu'on n'avoit pu l'étrangler, le Grand-Seigneur fit apporter son cadavre dans un méchant tapis; & le voyant il commanda qu'on lui coupât entiérement la tête, *de peur*, dit-il, *que ce chien ne ressuscite.* Ensuite il fit porter le corps en un lieu où tomboit l'égoût de son Serrail, & de là commanda qu'on le jettât dans la mer. Il le fit néanmoins retirer de la mer quelque tems après, à la priére de la Sultane sa fille, & permit qu'on lui donnât une sépulture, mais sans pompe, dans un cimetiére public. Le Grand-Seigneur fit faire inventaire de tous les biens de Nassouf par le Garde de son Thrésor, qui trouva en or, en argent, en diamans, & en autres pierreries, des richesses inestimables. * Du Puy, *Hist. des Favoris.* La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

N A T.

NATAGAI, est une idole que les Tartares adorent comme Dieu de la terre & de tous les animaux. Il n'y a point de maison où l'on ne garde avec respect une image de ce faux Dieu, accompagné de sa femme & de ses enfans. La plupart de ces Tartares sont si stupides, ou si infatuez, qu'ils présentent à manger à ces figures, & leur frottent la bouche avec la graisse de leurs viandes, dans la croyance qu'elles vivent, & qu'elles ont besoin de nourriture. * Kircher, *de la Chine.*

NATAL (la Terre de): c'est une contrée du païs des Cafres, qui est le long de la côte à l'Orient septentrional de la riviére de l'Infante. Elle a environ cent lieues d'etendue, & les Portugais lui donnérent le nom de Natal, parce qu'il la découvrirent le jour de la Nativité l'an 1495. * Maty, *Dict. Géogr.*

NATALIBUS (Pierre de) Evêque de Jésolo, dite *Emilien*, ville aujourd'hui détruite, dans l'Etat de Venise, vivoit dans le XIV siécle, ou selon d'autres, dans le XV, & publia des Vies des Saints, qu'il recueillit avec plus de soin que n'avoit fait Jacques *de Voragine.* * Vasée, *in Chron. Hispan. c.* 5. Vossius, *de Histor. Lat.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Gesner, *in Biblioth.* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siecle.*

NATALIS, Chef de Sardaigne (*Dux Sardiniæ*) sous Théodose *le Grand*, en 382, dont il est parlé dans le Code Théodosien, *ad L. Jul. repetund. l.* 3.

NATALIS (Augustin) *Voyez* NALE.

NATALIS COMES. *Cherchez* COMES.

NATALIS, Confesseur, dans le second siécle, comme nous l'apprenons d'Eusébe, s'étant laissé emporter à l'avarice & à l'ambition, tomba dans l'hérésie des Théodotiens, qui le firent leur Evêque. Dieu eut pitié de lui: car on ajoûte que durant la nuit il fut fouetté par les Anges, & qu'ayant reconnu son erreur, revêtu d'un cilice, il alla se jetter aux piez du Pape Zéphyrin. Ce Pontife le reçut avec pitié. Natalis témoigna une grande douleur de sa faute, & embrassa même les genoux de tous les Laïques, pour demander pardon de son infidélité. * Eusébe, *Hist. l.* 5. *c.* 28.

* NATALIS (Jean) né à Messine le 16 de mars 1642, fit ses études au Collége des Jésuites dans cette ville, & après sa Rhétorique, il se livra à la Philosophie Péripatéticienne. Il passa ensuite à l'étude de la Médecine, qu'il a toujours cultivée depuis. Il fut fait Docteur en Philosophie & en Médecine le sixiéme octobre 1661, & l'application qu'il donna à cette étude ne l'empêcha pas de cultiver les Belles lettres, & même la Poësie. Dans la même année il fut fait Sécretaire de Messine, & cet emploi qui n'est ordinairement que pour quatre ans, fut rendu perpetuel pour lui. On croit qu'il mourut l'an 1730. Il a publié en Italien un Discours ou Panégyrique funébre sur la mort de Jean de Vintimille, & un assez grand nombre de Poësies Italiennes. On a aussi de lui quelques Ouvrages de Médecine. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

NATANGIE ou NATANGERLAND. C'est une contrée de la Prusse Ducale qui est entre le Frisch Haff, le Prégel, l'Alla, & la Warmie. Ses lieux principaux sont Heiligpeil, Balga, Eylaw, Creutzburg, Landsperg, & Brandebourg, qui en est la capitale, & même de tout le Cercle de Natangie, qui renferme les contrées de Bartonie ou Bartenland, de Sudavie, & de Gallindie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NATHALOCUS, ou, comme il se trouve dans l'article d'Ecosse, à la liste de ses Rois, NARTHOLOCUS, trentiéme Roi d'Ecosse vers l'an 245, ne fut d'abord qu'un simple Gentilhomme. Il fut le Chef de cette conspiration tramée contre Athirco, vint-neuviéme Roi qui avoit deshonoré la fille de Nathalocus, & le poursuivit si vivement, qu'il le reduisit à s'ôter la vie. Aussi-tôt après, Nathalocus voulut s'emparer du thrône, & dans cette vue, ayant appris que Dorus, frére d'Athirco, s'étoit sauvé avec trois Princes fils du Roi, il suborna quelques garnemens pour les assassiner; mais ces scélérats firent pour certaines raisons mourir d'autres personnes. Nathalocus, croyant s'être défait de ceux dont il avoit resolu la mort, demanda hautement la Couronne, & s'assura des suffrages à force de présens & de belles promesses. Mais comme il étoit parvenu à la Couronne par des moyens obliques, aussi ne lui apporta t'elle que du malheur. Il s'apperçut bien que dans tous les Parlemens la Noblesse lui étoit contraire, & à cause de cela il n'employoit à son service que des gens de basse naissance que la pauvreté rendoit entreprenans. Un jour ayant intercepté des lettres que quelques Nobles écrivoient aux enfans d'Athirco, il fit venir auprès de lui ceux qu'il soupçonnoit le plus, sous prétexte de les consulter sur des affaires d'Etat; mais dès qu'ils furent venus, il les fit étrangler dans la prison. Après une si terrible exécution le peuple prit les armes contre lui, & dans le tems qu'il travailloit à lever une armée, il fut assassiné par un de ses Domestiques dans la douziéme année de son régne. On raconte que ce Roi avoit envoyé ce Domestique vers une Magicienne, pour savoir d'elle quel succès auroit son entreprise, & que cette femme lui avoit répondu qu'il feroit lui-même mourir son Maître. Là-dessus il s'emporta contre elle & l'accabla de malédictions. Cependant venant à faire réflexion que la réponse de la Magicienne deviendroit bientôt publique, il résolut, pour se mettre en sûreté de la rendre véritable. Ainsi en donnant la mort à son Maître il travailla pour le salut de sa patrie & pour le sien propre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *de Reb. Scot.*

NATHAN, Prophéte, prédit plusieurs choses avantageuses à David, reprit ce Prince de l'adultére qu'il avoit commis, l'an du monde 3000, & 1035 avant Jesus Christ. Depuis il contribua à faire nommer Salomon successeur de David, dont il écrivit l'Histoire, comme il est marqué. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. dernier.* II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 7. 8. & 12.

* NATHAN, fils de David & de Bethsabée, & pére de Mattatha est compté dans S. Luc parmi les ancêtres de Joseph le mari de Marie. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 14. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 5. *Luc*, *ch.* 3. *v.* 31.

* NATHAN, pére d'Igaal ou de Jiguéal, & frére de Joël. C'étoit l'un des Braves de l'armée de David. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 36. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 38.

* NATHAN, pére d'Azarias ou Hazar qui avoit la charge de ceux qui étoient commis sur les vivres. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 5.

* NATHAN, pére de Zabul ou Zabud, qui étoit principal Officier & ami familier du Roi Salomon. * *Là même.*

* NATHAN, fils d'Ethei ou Attai, & pére de Zabad. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 36.

* NATHAN, un des principaux des Juifs qui revinrent de Babylone avec Esdras, & qui furent envoyez par lui vers Eddo ou Iddo, afin qu'il leur donnât des Nathinéens ou Néthiniens pour le service du temple. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 16. & 17.

NATHAN, de Babylone, Rabbin, qui vint de Babylone dans le païs d'Israël, l'un des Docteurs Tanaïtes, vivoit, à ce que l'on tient, vers l'an 121 de Jesus Christ. On a sous son nom des Capitules parmi les livres Misniques. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.*

NATHAN, *Ben-Jéchiel*, *Ben-Abraham*, Juif Romain, fleurit vers l'an 1050, & mourut l'an 1106. Nathan étoit Président de l'Académie de Rome. Il a composé un Dictionnaire de tous les mots Thalmudiques, tirez du Thalmud, intitulé *Aruch*, imprimé à Pisaure, l'an 1515 & l'an 1577. On trouve à la fin quelques piéces poëtiques. L'Aruch a été imprimé avec des additions à Amsterdam, en 1655, par les soins de Benjamin Mussaphta. Un Anonyme a fait un Abbrégé de ce Dictionnaire qu'il a intitulé *Aruch Acatzur*, & qui a été imprimé en plusieurs endroits, & à Prague en 1707. * Wolfii *Biblioth. Hebræa.* Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* Génébrard, *in Chron.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present*, édit. de Paris, 1710.

NATHAN (R. Isaac) fameux Rabbin du XV siécle. Quelques-uns le nomment *Mordecvai* au lieu d'Isaac; & en effet on trouve le nom de Mordechai au titre de son Ouvrage & celui d'Isaac dans la préface; c'est ce qui a fait naître la pensée à quelques Savans, que deux Nathan avoient travaillé à cet Ouvrage. Mais Buxtorf croit que le même personnage portoit ces deux noms, ce qui est tout à fait vrai-semblable; aussi-bien que ce qu'il ajoûte, que ce Rabbin n'eut peut-être d'abord que le nom d'Isaac & que s'étant ensuite relevé d'une maladie dangereuse, il prit encore, selon la coutume des Juifs, le nom de Mordechaï. Il s'est fait un grand nom par son Ouvrage intitulé *Meïr Natif*, c'est à dire, *illuminans viam*, qui est une Concordance de la Bible Hébraïque, que l'Auteur acheva l'an de J. C. 1445, & qui a été imprimée à Bâle & à Venise. Il est le premier parmi les Juifs qui ait entrepris un Ouvrage de cette nature. Ce qui l'y fit penser ce fut la vue des Concordances que les Chrétiens avoient publiées. Antoine Reuchlin a traduit en Latin & publié cet Ouvrage en 1556; mais outre qu'il l'a fort tronqué, son édition fourmille de fautes. Depuis que la Concordance de Buxtorf a paru, celle de Rabbin Nathan n'est plus recherchée. Au reste ce Rabbin a encore composé d'autres livres, & particuliérement contre la Religion Chrétienne, comme *Tochachat Matec*, contre Jérôme de S. Fide, &c. qui ne se trouvent qu'en manuscrit. * Schalschel. Hakkab. Siphte. Jeschen. Buxtorfii *Bibliothecæ Rabb.* & *Opus Concord.* Wolfii, *Biblioth. Rabbinica.* Le Pére R. Simon, *Dict. Alemand de Bale.*

NATHAN SPIRA, Rabbin, est Auteur d'un livre intitulé *le Volume des Profondeurs*, imprimé à Cracovie l'an 1640. C'est une explication d'un endroit du *Deuteronome*, *ch.* 3 *v.* 13. Il a fait aussi un autre livre intitulé *le bien de la Terre*, où il fait l'éloge de la Terre d'Israël. Il est vrai que Bartolocci attribue à Nathan de Spire, qui étoit Chef de la Synagogue de Cracovie en 1633, le livre intitulé *Tof Abarets*, le *Bien de la Terre*, mais le savant Jean Christophle Wolff dit dans sa *Biblioth. Hebræa*, qu'il est de Nathan Spira de Jérusalem. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs*, *depuis J. C. jusqu'à present.*

NATHAN JEDIAH-BEN-ELIEZER, Juif d'Orviéte en Italie, a traduit en Italien des Cantiques spirituels de Bécha-Bar-Joseph. Cette Traduction a été imprimée à Venise l'an 1628, sous ce titre, *Angelica Tromba di Angelo Hebræo a mirai*, avec une confession générale pour le jour des expiations. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Continuation de l'Histoire des Juifs, depuis J. C. jusqu'à présent.*

NATHAN-NATHA, fils de Moïse de Hanovre, Rab-

bin-

bin. Il étoit en Moscovie en 1648, ensuite il alla en Italie & fit quelque séjour à Livourne & à Venise dans l'année 1653 & les suivantes; finalement il fut Chef d'une Synagogue dans la Dace. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Tagnamé Suca, les Raisons de la Fête des Tabernacles*, à Amsterdam, 1652, *in quarto*; *Jeven Metzula, la Boue des profondes eaux*, Ouvrage qui est un récit des persécutions que les Juifs ont souffertes dans les années 1648 & 1649, chez les Grisons, en Lithuanie & en Pologne, à Venise en 1653; *Schagnest Sion, les Portes de Sion*; Recueil de priéres, & des rites qu'on doit observer en les faisant, imprimé plusieurs fois, entre autres à Amsterdam, 1704; *Sapha Bemra, la Lévre pure*, à Amsterdam 1701, espéce de Dictionnaire. A la fin on y trouve deux Dialogues en Allemand & en François. * J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebraïca.*

NATHAN, fils de Jacob Bohn de Francfort, Rabbin & Chef de la Synagogue de Hammelbourg. On a de lui, *Schekechat Leketh, l'oubli du glanage.* C'est un Recueil des Sentences & des Interprétations des anciens Rabbins, qui ont été omises dans le *Jalkuth Chadasch*, & qui ont été tirées de divers livres Cabbalistiques, comme du *Zohar* du livre *Pelia*, &c. Il a été imprimé à Amsterdam, *in folio*, avec des additions en 1700. * J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebraïca.*

NATHANAËL, fils de *Suar*, Chef de la Tribu d'Issachar. Il sortit de l'Egypte à la tête de cinquante mille quatre cens combattans. Il offrit le second jour au tabernacle, & son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, &c. * *Nombres, ch.* 7. *v.* 18.

NATHANAEL, Disciple de Jesus Christ, étoit de la petite ville de Cana en Galilée. Jesus, après son batême, étant revenu en ce païs, Philippe lui amena Nathanaël, à qui il avoit dit qu'ils avoient trouvé celui dont il est parlé dans la Loi de Moïse, & dans les Prophétes, que c'étoit Jesus de Nazareth, fils de Joseph. Nathanaël avoit d'abord répondu à Philippe, *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?* Philippe lui ayant répondu, *Venez & voyez*, l'amena à Jesus Christ. Jesus le voyant, dit de lui, *Voici un vrai Israëlite, sans déguisement & sans artifice.* Nathanaël lui dit, *D'où me connoissez-vous?* Jesus lui répondit, *Je vous ai vu avant que Philippe vous eût appellé, lorsque vous étiez sous le figuier.* A ces paroles Nathanaël le reconnut pour Maître, pour le Fils de Dieu, & pour le vrai Roi d'Israël. S. Augustin, S. Grégoire de Nysse, & S. Grégoire *le Grand*, ne croyent pas que Nathanaël ait jamais été Apôtre. Saint Epiphane croit qu'il étoit ce Disciple, qui accompagna Cléophas à Emmaüs le jour de la résurrection. Cependant, quelques Grecs, & quelques Latins modernes, entre autres l'Abbé Rupert, ont conjecturé qu'il avoit été un des douze Apôtres; & la plupart ont cru que c'est celui qui est nommé *Barthélemi* dans l'Evangile, c'est à dire, *fils de Tolmaï*, nom qu'ils ont pris pour le surnom de *Nathanaël*; mais il est plus sûr de juger, avec saint Augustin, que comme Nathanaël étoit Docteur de la Loi, ce fut aussi pour cette raison que le Fils de Dieu ne l'appella pas à l'Apostolat. Les Grecs font mémoire de saint Nathanaël au 22 d'avril. Son nom ne se trouve point dans le Martyrologe Latin. * *Jean, ch.* 1. & 2. S. Augustin, *in Job. Homil.* 7. Le même, *in Psalm.* 65. Epiphane, *Hær.* 23. S. Grégoire de Nysse, *in Cantic.* Grégoire *le Grand*, *in Job. l.* 3. Baillet, *Vies des Saints.*

NATHANAEL, de la race des Sacrificateurs des Juifs, fut un de ceux qui sonnérent des trompettes devant l'Arche, lorsqu'elle fut transportée de la maison d'*Obed-Edom*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15 *v.* 24.

NATHANAEL, Docteur de la Loi des Juifs, que Josaphat, Roi de Juda, envoya en diverses villes de son Royaume, pour instruire le peuple dans la Religion. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 7. Il y en a quelques autres de ce nom dans l'Ecriture, qu'on trouvera facilement en consultant les Concordances.

NATHANAËL TRIBOTTI, Rabbin Juif, a fait un livre très-ample sur les Bains des femmes. Quelques Rabbins des Synagogues d'Italie ont écrit contre ce livre; mais il a été approuvé par les Juifs Romains. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbin.*

NATHINE'ENS, Descendans des Gabaonites, qui étoient employez à porter le bois & l'eau dans la maison du Seigneur & à servir les Lévites, &c. *Cherchez* NETHINE'ENS.

NATION, *Natio*, Déesse du Paganisme, étoit adorée chez les Romains, qui lui faisoient des sacrifices solemnels à Ardée, ville du *Latium*, où elle avoit un temple. Elle présidoit à la naissance des enfans, & étoit invoquée par les femmes, pour leur procurer d'heureuses couches. Son nom étoit pris du mot *nasci, naître.* * Cicéron, *de Natura Deorum, l.* 3.

NATISCOSEC. *Voyez* ANTICOSTI.

NATIVITE', Fête de la Nativité de la Vierge Marie. Cette Fête n'est pas à beaucoup près si ancienne que celle de la Nativité de Jesus Christ, & de saint Jean. Le Pape Sergius I, qui fut élevé sur le saint Siége, l'an 687, est le premier qui ait mis la Nativité au nombre des Fêtes de la Vierge; car le Natalice de la bienheureuse Vierge Marie, que l'on célébroit auparavant en hiver, étoit la Fête de son assomption. On trouve depuis, la Fête de la Nativité de la Vierge Marie au septiéme de septembre, dans les Martyrologes & dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Elle n'a été établie en France que sous le régne de Louis *le Débonnaire*; & elle a depuis été insérée dans les Martyrologes de Florus, d'Adon & d'Usuard. Gauthier, Evêque d'Orléans, la mit en usage dans son diocése. Ainsi ceux qui disent qu'elle n'a été établie que dans le neuviéme siécle, se sont trompez. Cependant cette Fête n'a été chommée en France & en Allemagne que dans le dixiéme siécle. S. Fulbert l'établit à Chartres dans le neuviéme. Les Grecs & les Orientaux n'ont commencé à la célébrer que dans le douziéme; mais ils le font avec beaucoup de solemnité. * Baillet, *Vies des Saints.*

NATOLIE, ou Asie Mineure, & Anatolie, grande région de l'Asie. *Cherchez* ASIE MINEURE.

* NATRA, petite ville de Suéde dans l'Angermanie, près du Golfe Bothnique, un peu au delà du 64 degré de latitude, & entre le 35 & le 36 de longitude. * M. Delisle, *Carte des Royaumes du Nord.*

NATTA, connu sous le nom de MARCUS ANTONIUS NATTA, d'Ast, Jurisconsulte du XVI siécle, a laissé divers Ouvrages, entre autres *de Deo, libri quindecim; Conciliorum, libri tres; de passione Domini, libri octo, &c.* * *Consultez* Possevin. Le Mire, &c.

NATUREL (Pierre) Préchantre, Official & Grand Vicaire de Challon, composa dans le XVI siécle une Histoire des Evêques de Challon, qui n'a pas été imprimée; mais Pierre de Saint-Julien en a rapporté le sommaire dans la seconde partie de ses Antiquitez de cette ville. Naturel mourut l'an 1582. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

NAV. NAU.

* NAVÆUS (Matthias) Docteur en Théologie à Douay, recommandable par son esprit & par la solidité de son jugement; publia les Ouvrages suivans, *Oratio Encomiastica; Sponsus Virginis decoratus corona triginta gemmarum splendoribus coruscante; Orationes tres de Signo Crucis, & Orationis efficacia, & D. Thomæ Aquinatis laudibus; Catechesis, sive de Sacramentorum institutione, Confessione sacramentali, Extrema Unctione & matrimonio Conciones sedecim; Prælibatio Theologica in Festa Sanctorum, sive Sermones de quibusdam Sanctis; Annotationes in Summæ Theologicæ & Scripturæ Sacræ pleras que difficultates; Sermones duo de Sanctis Piato & Eleutherio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 662.

* NAVÆUS (Michel) Chanoine & Archidiacre de Tournay, est Auteur d'un livre qui a pour titre, *Chronicon Apparitionum & Gestorum S. Michaëlis Archangeli.* Cet Ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'Auteur, arrivée l'an 1620. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 675.

* NAVÆUS (Joseph) Prêtre, Licentié en Théologie, & Chanoine de S. Paul à Liége, naquit au village de Viesme en Hesbaye, diocése & Païs de Liége, à cinq lieues de cette ville. Il a été un des plus beaux Esprits & un des plus grands Théologiens de ce païs-là. Il fut Professeur de Poësie au Collége de la Trinité à Louvain. Il écrivit contre M. du Bois, qui avoit obtenu la Leçon publique de l'Ecriture Sainte dans l'Université de cette ville. Il fut ensuite appellé à Liége, pour y professer la Philosophie au Séminaire. Les sollicitations que firent les Péres Jésuites pour avoir ce Séminaire, donnérent lieu à un assez grand nombre d'Ecrits dont il composa une partie. En 1699, M. Denys, Professeur en Théologie, lequel étoit alors à Rome, ayant été accusé d'enseigner des propositions peu orthodoxes, M. Navæus prit sa défense au nom de ses Disciples, dans une longue lettre Latine du 18 octobre de la même année. La Faculté de Théologie de Cologne prit aussi le parti de M. Denys & fit imprimer son jugement apologétique en 1701. On l'attribue encore à M. Navæus, qui y a eu au moins beaucoup de part. Ses infirmitez l'ayant obligé de quiter l'exercice de Professeur, on le fit Chanoine de l'église collégiale de S. Paul à Liége. Sur la fin de ses jours, il résigna son Bénéfice, & mourut à Liége le dixiéme d'avril 1705, âgé seulement de 54 ans. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

NAVAGE'RI. *Voyez* NAVAGE'RO.

NAVAGE'RO (Bernard) Cardinal, Evêque de Vérone, sortoit d'une noble & ancienne famille de Venise, & fit de grands progrès dans les Lettres; ensuite de quoi on l'éleva aux charges les plus importantes de la République. On l'envoya Syndic en Dalmatie, Baile à Constantinople, puis Ambassadeur à Rome, en France, & à la Cour de l'Empereur. André Gritti, Doge de Venise, étoit si charmé de l'éloquence de ce docte Sénateur, qu'un jour il lui dit, qu'il mourroit avec plaisir, s'il étoit assuré qu'il voulût se charger de faire son Oraison funébre. Navagéro le lui promit, & le Doge lui en témoigna une très-grande reconnoissance. Pierre Lando, qui fut Doge après Gritti, eut la même considération pour Navagéro, qu'il mit dans son alliance, en lui faisant épouser *Istriana* Lando, sa petite-fille. Cette Dame mourut jeune, & Bernard Navagéro négligea de songer à de secondes noces, & fit son plaisir de ses livres. Sa vie étoit extrémement solitaire; car il ne sortoit de son cabinet que pour servir la République. Le Pape Pie IV, le fit Cardinal au mois de février 1561, & lui donna l'Evêché de Vérone. Depuis, il l'envoya Légat à Trente, où il se trouva à la conclusion du Concile: de là il vint dans son diocése de Vérone. Il y travailloit à remplir tous les devoirs d'un bon Prélat, lorsqu'il mourut le 27 mai 1565, âgé de 58 ans. Il avoit eu de son mariage *Jean-Louis* Navagéro, qui épousa *Jeanne* Donato; & *Laura*, mariée à *Gaspard* Vénério, Noble Vénitien. La famille de Navagéro a produit de grands hommes; entre autres, ANDRE' NAVAGE'RO, *dont il est parlé dans l'article suivant.* * Augustin Valério, *in Vit. Cardin. Navageri.* Bembo, *Hist. l.* 10. Aubéry. Ughel, &c.

NAVAGERO ou NAUGER (André) en Latin *Naugerius* ou *Navagerius*, naquit à Venise l'an 1483, de *Bernard* Navagéro, d'une des plus nobles familles de cette ville, & de *Lucrece* Polani. Il fit ses premiéres études sous Marc-Antoine Sabellicus, qui professoit alors les Belles Lettres à Venise. Quoiqu'il eût beaucoup d'estime pour cet excellent Maître, il crut pouvoir parvenir à un stile plus pur & plus châtié que celui dont il se servoit & qui étoit en usage parmi les Savans de son tems, poussé à cela par l'exemple de Pierre Bembo. Les peines qu'il se donna pour réüssir ne furent point infructueuses. C'est ce qui l'engagea à jetter dans la suite au feu plusieurs piéces qu'il avoit composées dans sa premiére jeunesse, entre autres des *Sylves*, fai-

faites à la maniére de Stace, de peur qu'elles ne fiſſent tort à ſa réputation. Pour faire de plus grands progrès dans ſes études, il paſſa à Padoue, où il apprit la Langue Gréque ſous Marc Muſurus, qui y enſeignoit alors avec de grands applaudiſſemens. La vivacité de ſon eſprit & ſa pénétration, jointes à une application infatigable, le rendirent en peu de tems ſi habile dans cette Langue, qu'il ſe vit en état d'entendre à fonds tous les Auteurs Grecs, & même d'écrire purement en Grec, ſoit en proſe, ſoit en vers. Pindare lui plaiſoit particuliérement, & il prit plus d'une fois la peine de le copier tout entier comme le marque Alde *l'Ancien*, dans une de ſes lettres, qui lui eſt adreſſée. Mais comme les Belles Lettres & l'Eloquence ne ſont pas d'un grand uſage, ſi l'on n'a pris ſoin de ſe perfectionner le jugement, il joignit à ces Sciences l'étude de la Philoſophie, qu'il apprit de Pierre Pomponace qui l'enſeignoit à Padoue avec un grand concours d'Auditeurs. Pendant ſon ſéjour à Padoue, il s'attacha à connoître & à fréquenter les Savans qui s'y trouvoient alors. Un de ceux à qui il ſe lia davantage, fut Chriſtophle de Longueil, dont il eſtimoit beaucoup les déciſions en fait d'éloquence, & à qui il communiquoit volontiers ſes Ouvrages. Son application trop continuée au travail, lui procura à la fin une maladie de mélancolie ſi obſtinée, qu'il fut obligé maigré lui d'interrompre ſes études. Il ſe retira pendant ce tems-là, à Pordenone où Barthélemi d'Alviano, un des plus fameux Capitaines de ſon tems, qui l'aimoit & qui l'eſtimoit beaucoup, avoit formé une Académie de pluſieurs ſavans Hommes, qui s'y étoient auſſi retirez, parce que la guerre que la République de Veniſe avoit alors à ſoutenir, avoit fait ceſſer les exercices de l'Univerſité de Padoue. Près de Pordenone, qui eſt dans le Frioul, coule la riviére de Naucelo, qu'on a miſe en forme de deviſe ſur le frontiſpice de l'ancienne édition des Oeuvres de Navagéro qui dans ſes Poëſies invoque les Muſes ſous le nom de *Naucélides*, par alluſion à cette riviére. Navagéro étant entiérement rétabli retourna dans ſa patrie, où il ne demeura pas long-tems ſans emploi. Car Marc-Antoine Sabellicus, qui avoit eu ſoin le premier de la bibliothéque publique de S. Marc, que le Cardinal Beſſarion avoit donnée à la République, étant mort en 1506, Navagéro lui fut donné pour ſucceſſeur dans ce poſte, & on le chargea outre cela d'écrire l'Hiſtoire de Veniſe depuis l'année 1486, ou Sabellicus l'avoit finie. Navagéro travailla auſſi-tôt après à cette Hiſtoire, qu'il diviſa en dix livres, & qu'il commença à l'arrivée du Roi Charles VIII, en Italie, s'y propoſant d'imiter le ſtile de Céſar, mais elle n'eſt point venue juſqu'à nous; car étant prêt de mourir, avant que d'y avoir mis la derniére main; il la fit jetter au feu. Lorſque la République de Veniſe ſe fut liguée avec l'Empereur Charles-*Quint*, Navagéro fut nommé avec Laurent Priuli, qui fut enſuite Doge, le dixiéme d'octobre 1523, pour aller en Ambaſſade à la Cour de ce Prince. Mais il ne partit pour l'Eſpagne que le 14 juillet de l'année ſuivante. Arrivé à Piſe, il reçut ordre d'y demeurer juſqu'à ce qu'on eût vu la réüſſite du ſiége que le Roi François I avoit mis devant Pavie. Lorſque l'armée Françoiſe eut été défaite, & que ce Prince eut été fait priſonnier, il reçut ordre de ſe rendre en Eſpagne, où l'Empereur étoit alors. Il partit donc de Piſe le 15 mars 1525, & débarqua à Palamos en Catalogne le 24 avril ſuivant. Il n'arriva cependant à Tolède, où l'Empereur étoit avec ſa Cour, que le onziéme juin. Son Ambaſſade dura juſqu'au 22 janvier 1528, qu'il prit congé de ce Prince pour retourner dans ſa patrie, où il arriva le 24 ſeptembre, après avoir vu une partie de la France. Pendant un long ſéjour qu'il avoit fait à Grenade, où il avoit demeuré depuis le 28 mai 1526, juſqu'au ſeptiéme décembre ſuivant, il avoit fait connoiſſance avec Jean Boſcan, fameux Poëte Eſpagnol, dont il avoit appris à faire des Sonnets à la maniére des Italiens. A peine fut-il arrivé à Veniſe qu'il eut ordre de paſſer en France avec le même caractére d'Ambaſſadeur, pour engager le Roi François I à retourner en Italie, afin d'y balancer la puiſſance de l'Empereur, qui donnoit de la jalouſie à tous les Princes du païs. Il ſe mit en devoir d'exécuter ſa commiſſion, mais à peine fut-il arrivé à Blois, où la Cour étoit alors, qu'il fut attaqué d'une fiévre, qui le conduiſit en peu de jours au tombeau. Il mourut en cette ville le huitiéme mai 1529, âgé de 46 ans. Il joignoit à un jugement fin & à une belle Littérature une modeſtie extraordinaire & une véritable piété. Il aimoit fort la retraite, & quand ſes occupations le lui permettoient, il ſe retiroit loin du bruit & du tumulte, tantôt dans une maiſon de campagne fort jolie qu'il avoit à Murano, tantôt dans le Frioul, tantôt près du Lac de Garde. Un de ſes divertiſſemens étoit l'agriculture & la connoiſſance des Plantes; il en avoit même rapporté d'Eſpagne quelques-unes, qui étoient auparavant inconnues en Italie. Il connoiſſoit fort l'Antiquité, & ſavoit parfaitement l'Hiſtoire ancienne; c'eſt pourquoi dans un voyage qu'il fit à Rome, où il demeura quelque tems, il examina avec ſoin tout ce qui reſte de marbres & d'anciens édifices, raiſonnant ſur tout avec beaucoup de juſteſſe. L'édition la plus complette & la plus belle que l'on ait des Ouvrages de Navagéro eſt la ſuivante, *Andreæ Naugerii*, *Patricii Veneti*, *Oratoris & Poëtæ clariſſimi*, *Opera omnia*, *quæ quidem magna adhibita diligentia colligi potuerunt*, *curantibus Joanne Antonio J. U. D. & Cajetano Vulpiis Bergomenſibus Fratribus*, Patavii, 1718, *in quarto*. Sa Vie eſt à la tête de ce livre. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *&c. tome* 13. *p.* 361 *& ſuiv.* Jules-Céſar Scaliger, *Hypercritiq. Poët. l. 6. c.* 4. Paul Jove, *Elog.* Jérôme Fracaſtor, *in Dial. de Arte Poët. ſive* Naugerius. Pierre Petit, *Tract. de Furore Poëtico.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome 4. partie* 1. *p.* 169. *n.* 1271. édit. d'Amſterdam 1725.

* NAVAGNE, eſt un Fort des Païs-Bas, dans le Duché de Limbourg, ſur la rive droite de la Meuſe, entre Liége & Maſtricht, à une diſtance à peu prés égale de l'une & de l'autre ville. Dans quelques cartes il eſt appellé le Fort de *Novuégne*.

NAVAILLES (Philippe de Montault de Bénac de) *Voyez* MONTAULT.

NAVAN, bourg ou petite ville avec Evêché, dans l'Eaſt-Meath, contrée de la Lagénie en Irlande, ſur la Boyne, entre Trime & Drogheda, à trois lieues de la premiére & à cinq de la derniére. Navan a entrée & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NAVARCHUS (Jacques) de Hondſchoten en Flandre, Jéſuite, a compoſé les Ouvrages ſuivans, *Epiſtola de Archiepiſcopo Armachano; Epiſtola de Rebus Aſiaticis ad Religionem ſpectantibus, de Neſtorianis, Jacobitis, &c. de China, de provincia Magnæ Tangutiæ, de Tartaris, aliiſque vicinis Regnis.* Il mourut à Anvers le deuxiéme mai 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 424.

NAVARIN, *Navarinum*, ville de la Morée, dans la province de Belvédére proche de Modon, eſt appellée par les Turcs, *Javarin.* Il y a le vieux Navarin & le nouveau. Le vieux eſt bâti ſur une hauteur eſcarpée, hériſſée de rochers, & dont la pente ſe va perdre dans la mer. Sa ſituation eſt forte naturellement, & l'art n'a pas peu contribué de ſon côté à la rendre telle. A la gauche on voit ſur une pente le nouveau Navarin, qui eſt fortifié de bonnes murailles, avec une citadelle à ſix baſtions, que les Turcs y bâtirent l'an 1572, au pié de laquelle eſt un port, le plus ſpacieux de toute la Morée. Ce port a deux ouvertures, qui ſont commandées par le canon du nouveau Navarin, ſous lequel il faut paſſer indiſpenſablement. L'an 1644, le Sultan Ibrahin, pére de Mahomet IV, qui fut dépoſé l'an 1687, choiſit ce port pour le rendez-vous de ſa flotte, compoſée de deux mille voiles, où Sélictar Baſſa ſe rendit le 21 juin, & d'où il partit enſuite pour aller en Candie. Navarin a paſſé de tout tems pour une place importante; & c'eſt ce qui l'a ſoumiſe à différentes dominations. L'an 1498, les Turcs l'enlevérent aux Vénitiens, après la priſe de Modon. Les Vénitiens y rentrérent peu de tems après; mais les Infidéles les en chaſſérent bientôt. L'an 1686, le Généraliſſime Moroſini parut à la vue du vieux Navarin le deuxiéme juin, ſuivi d'une flotte de deux cens voiles, commandée par le Général Konigsmark. Les Aſſiégez épouvantez par une armée ſi nombreuſe, ſe rendirent à compoſition; mais le nouveau Navarin fit une grande réſiſtance, eſpérant de jour en jour le ſecours du Séraskier de la Morée, qui approchoit. Lorſque les Vénitiens eurent nouvelle que le Général Turc s'avançoit, ils réſolurent de l'aller chercher pour le combattre. Le Général Konigsmark laiſſa au Chevalier Alcénago le ſoin du ſiége, & marcha à la rencontre du Séraskier, qu'il défit & mit en déroute. Cette victoire des Vénitiens fit perdre aux Aſſiégez l'eſpérance de défendre la place, qu'ils rendirent par capitulation. On conſacra la moſquée au culte de la vraye Religion, & on la dédia à ſaint Vito; parce que les Vénitiens avoient reconquis cette ville le jour que l'égliſe célébre la mémoire de ce Saint. * Le Pére Coronelli, *Deſcription de la Morée.*

NAVARRE, Royaume de l'Europe, qui appartient aujourd'hui en partie à la France, & en partie à l'Eſpagne, eſt ſitué entre le Béarn, les Pyrénées, la *Biſcaye*, la Caſtille, & l'Aragon, & a pour capitale la ville de Pampelune. On le diviſoit autrefois en cinq *Regions* ou *Merindades*, *qui* étoient *Merindada de Pampelona*, *Merindada de Olite*, *Merindada de Sangueſa*, *Merindada de Eſtella* & *Merindada de Tudela*, & on y joignoit les provinces de Guipuſcoa, d'Alava, & de Rioia. Aujourd'hui il eſt diviſé en Haute & Baſſe Navarre. Celle-ci, qui eſt la moins étendue, appartient aux François; & l'autre, qui eſt la plus conſidérable, a été uſurpée par les Eſpagnols. Les villes, outre Pampelune, ſont dans la Haute Navarre Viana, Tudelle, Etoille ou *Eſtella*, Sangueſa, Olite, Lumbier, &c. & dans la Baſſe, Saint-Jean-Pié-de-Port, Saint-Palais, &c. Ce Royaume eſt ſtérile & inhabité, ſur tout en la partie qui dépend de l'Eſpagne, & eſt plus propre pour les pâturages que pour le labour. On y trouve néanmoins en quelques endroits du blé & du vin, & beaucoup de venaiſon. La Baſſe Navarre produit auſſi du millet, de l'avoine, des poires & des pommes, dont on fait du cidre, qui eſt la boiſſon ordinaire des Habitans. Les principales riviéres ſont, l'Ebre, qui reçoit l'Aragon, l'Arga & l'Eba. Il y a deux opinions ſur l'établiſſement de ce Royaume. La premiére, qui paroît fabuleuſe, eſt qu'il a commencé l'an 716, après que les Maures eurent occupé l'Eſpagne, par la défaite du Roi Rodrigue. Il y avoit, dit-on, un hermitage dans une roche, nommée la *Pégna d'Orouel* près de Jacca, où vivoit un bon Hermite avec quatre autres confréres. Ce ſaint homme étant mort, trois cens Gentilshommes ou environ, s'aſſemblérent pour ſon enterrement; & étant venus à parler du malheur de l'Eſpagne, ils délibérérent d'élire un Chef pour conſerver le reſte de leur liberté & de leur Religion dans les détroits de ces montagnes. Le choix tomba ſur Garcias Ximénès, le plus Grand Seigneur d'entre eux, naturel François, Comte de Bigorre, & poſſeſſeur de riches Terres dans la Biſcaye. Ce nouveau Prince ſe ſignala par ſes exploits contre les Maures. On dit qu'un jour, comme il alloit les combattre, il apperçut au ciel un écu, dans lequel paroiſſoit une croix rouge ſur un chêne; ce qu'il prit pour blaſon de ce nouveau Royaume, auquel il donna le nom de *Sobrarbe*, c'eſt à dire, *ſur arbre*. Garcias choiſit ſa demeure proche de l'hermitage de Pégna, & y fit bâtir une ſuperbe égliſe, où il choiſit ſa ſépulture, & celle de ſes ſucceſſeurs. Son fils Garcias Inigo, Fortunio, Sanche Garcias, Ximénès Garcias, un autre Garcias, & Inigo Ximénès, ſurnommé *Ariſta*, lui ſuccédérent de pére en fils. Les Hiſtoriens rapportent que cet Inigo Ariſta changea les armes anciennes de Sobrarbe (qui étoient d'or à une croix de gueulles, ſur un chêne de ſinople) pour prendre l'écu d'azur à la croix pommetée d'argent. L'autre opinion ſur la fondation du Royaume de Navarre, eſt que le premier Roi eſt ENIGO ou ENECO, *dit* ARISTA, qui étoit Comte de Bigorre, & qui fut

nommé entre les principaux de la Nobleſſe, pour les conduire contre les Saraſins, pendant que les François étoient occupez par les guerres civiles, ſous les fils de Louïs *le Debonnaire*. Les uns mettent l'élection de cet Inigo à l'an 819, & les autres à l'an 828; quelques uns, à l'an 845, & d'autres à l'an 889: ce qui paroît plus probable, parce qu'avant l'an 830, les François tenant encore Pampelune, il n'y avoit point, ſans doute, de Rois en ce païs-là. L'élection d'Inigo ſe fit au monaſtére de Saint-Victorien, dans la Sobrarbe, qui ne fut pas nommée ainſi, à cauſe de cette nouvelle apparition ſuppoſée d'une croix ſur un arbre, mais du Mont-Arbe, qui ſépare de la plaine les parties ſupérieures de ce païs montagneux. Si l'on trouve en quelques vieilles monnoyes de Navarre, une croix ſur un arbre, c'eſt que le Roi SANCHE *Abarca*, l'un des ſucceſſeurs d'Enigo, ayant conquis tout l'Aragon ſur les Maures, vers l'an 910, joignit le blaſon de cette province, qui étoit autrefois un chêne, à celui de Navarre, qui étoit une croix d'argent pommetée, au pié Fiché, en champ d'azur. SANCHE *le Fort*, de la race d'Inigo, changea les armes du Royaume, à l'occaſion de la célébre défaite de Mahomet *le Verd*, Miramolin d'Afrique & d'Eſpagne. Les Deſcendans d'Enigo jouïrent du Royaume de Navarre juſqu'en 1234, que SANCHE VII, dit l'*Enferme* ou *le Fort*, mourut ſans enfans. Il avoit deux ſœurs, *Bérengére*, mariée à *Richard*, ſurnommé *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, morte auſſi ſans enfans; & *Blanche*, femme de THIBAUT V, Comte de Champagne, dont le fils THIBAUT VI, fut Roi de Navarre. Il laiſſa *Thibaut* & HENRI, qui furent tous deux Rois. Le dernier laiſſa une fille unique, *Jeanne*, qui fut mariée à PHILIPPE, ſurnommé *le Bel*, Roi de France & de Navarre. Le Roi Louïs X, dit *Hutin*, laiſſa une fille, *Jeanne* de France, héritiére de Navarre. Elle porta cet Etat dans la Maiſon d'Evreux, ayant épouſé par traité du 27 mars 1316, PHILIPPE, Comte d'Evreux. Celui-ci laiſſa CHARLES, dit *le Mauvais*, pére d'un autre CHARLES, dit *le Noble*; & le ſecond SALOMON, qui mourut l'an 1425, & laiſſa *Blanche*, héritiére de ſon Etat. Cette Princeſſe épouſa MARTIN, Roi de Sicile; & en ſecondes noces, JEAN, Roi d'Aragon & de Navarre, duquel elle eut *Charles*, Prince de Viana, mort l'an 1461, ſans enfans; *Blanche*, premiére femme de *Henri* IV, dit l'*Impuiſſant*, Roi de Caſtille, morte l'an 1463; & ELE'ONORE, qui porta la Navarre à *Gaſton*, Comte de Foix & de Bigorre, Vicomte de Béarn. Leur fille *Catherine* la porta à JEAN, Sire d'Albret, ſur lequel Ferdinand d'Aragon l'uſurpa l'an 1613. Les Eſpagnols ruïnérent un très-grand nombre de villages dans la Navarre, en haine de Jean d'Albret. Son fils, HENRI d'Albret, eut de *Marguerite* de Valois, ſœur du Roi *François* I, JEANNE d'Albret, qui épouſa ANTOINE de Bourbon, Duc de Vendôme, & fut mére du Roi HENRI IV, dit *le Grand*. Les droits de Ferdinand V, uſurpateur de la Navarre, étoient ſi foibles, que Mariana, un des plus judicieux Hiſtoriens que l'Eſpagne ait eus, ne s'en eſt point voulu ſervir. Il les fondoit ſur la guerre, & ſur une Bulle prétendue du Pape, qui expoſoit la Navarre au premier occupant, à cauſe que Jean, diſoit-il, étoit fauteur du Concile de Piſe, & allié au Roi Louïs XII, alors ennemi du ſaint Siége. Voilà de fortes raiſons. Pour le droit de la guerre, ſi on entend la force, qui n'eſt droit que parmi les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit alléguer, puiſque Jean d'Albret ne l'avoit nullement offenſé. Au contraire, bien loin de prendre les armes contre lui, il lui offrit paſſage par ſon Royaume. Pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée, ne ſe trouve nulle part; mais quand elle ſe trouveroit, pourroit-elle donner le moindre droit ſur une Couronne, qui ne reléve que de Dieu? Ajoûtons encore une circonſtance, qui fait mieux voir la mauvaiſe foi des Apologiſtes Eſpagnols. Ils diſent que cette Bulle prétendue fut publiée au mois de juillet; cependant la Navarre avoit été uſurpée au mois de juin. On prétend que l'Empereur Charles-*Quint*, étant au lit de la mort, recommanda à Philippe II, ſon fils, de reſtituer la Navarre. Philippe II en mourant, l'ordonna de même à Philippe III. Le Roi François I, reconquit preſque toute la Navarre l'an 1520, & la perdit peu de tems après.

SUCCESSION GE'NE'ALOGIQUE
& Chronologique des Anciens Rois de Navarre.

I. On met ordinairement pour premier Roi de Navarre ENE'CO ou INNIGO, ſurnommé *Ariſta*, qui veut dire *Hardi & déterminé*; mais on ne ſait pas bien ſon païs, ni le tems auquel il a commencé de régner, ni celui de ſa mort. Il eſt néanmoins probable que ce Royaume commença par la rebellion des Gaſcons contre l'Empereur Louïs *le Debonnaire*, & Charles *le Chauve* ſon fils, depuis l'an 815, juſqu'en 850. Il épouſa *Ximene*, dont il eut XIME'NE'S INNIGO qui ſuit.

II. XIME'NE'S-INNIGO, nommé dans les chartres *Semeno Enecoris*, Roi de Navarre après ſon pére, épouſa *Munia* ou *Nunna*, dont il eut 1. INNIGO XIME'NE'S qui ſuit; & 2. *Garcia-Ximénès*, mort ſans enfans de *Teude* ſa femme.

III. INNIGO-XIME'NE'S, nommé dans les chartres, *Eneco Semenonis*, Roi de Navarre, épouſa *Anecb*, dont il eut GARCIAS-INNIGO qui ſuit.

IV. GARCIAS INNIGO, Roi de Navarre, régna depuis l'an 850, juſques vers l'an 870, & épouſa *Urraque*, qui étoit de la race d'*Aznar*, I. du nom, Comte d'Aragon, dont il eut, 1. *Fortuné*, qui d'*Aura* ſa femme eut pour enfans, *Innigo*, *Loup* & *Aznar*; 2. SANCHE-GARCIE, I. du nom, qui ſuit; 3. *Ximéne*, mariée à *Alfonſe*, III. du nom, Roi des Aſturies; & 4. *Innigue*, alliée 1. à *Aznar Fortunio*: 2. à *Abdalla*, Roi de Cordoue.

V. SANCHE-GARCIE, I. du nom, Roi de Navarre, mort l'an 905, épouſa 1. *N....* fille de *Galind-Aznar*, Comte d'Aragon, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Tute*, fille d'*Aznar*, II. du nom, Comte d'Aragon, dont il eut 1. GARCIE-SANCHE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Ximéne*, mariée à *Proïla*, II. du nom, Roi de Léon; 3. *Oneca*, dont on ne trouve que le nom; 4. *Innigue*, ſurnommée *Florence*, alliée à *Ramir*, II. du nom, Roi de Léon: 5. *Sancie*, qui épouſa *Ferdinand* Gonçales, premier Comte de Caſtille; & 6. *Vélaſque*, mariée à *Munion*, Seigneur de Biſcaye.

VI. GARCIE-SANCHE, II. du nom, Roi de Navarre, mort en 925, épouſa *Ximéne*, ou *Thereſe*, dont quelques Auteurs font deux femmes, dont la premiére étoit fille d'*Endregot-Galind*, de la race des Comtes d'Aragon, & fut pere 1. de *Ramir*, qui eut pour enfans *Sanche* & *Garcie*; 2. de SANCHE, II. du nom, qui ſuit; 3. de *Sancie*, mariée à *Ordugno*, II. du nom, Roi de Léon; 4. *Urraque*, alliée à *Guillaume-Sanche*, Duc de Gaſcogne, & Comte de Bourdeaux; 5. 6. *Ermenegilde*, & *Ximene*, dont l'une épouſa *Iſarn*, fils de *Raimond*, Comte de Ribagorce; & 7. *Teute*, dont on ne trouve que le nom.

VII. SANCHE, II. du nom, ſurnommé *Abarca*, Roi de Navarre, épouſa *Urraque*, fille de *Ferdinand* Gonçalès, Comte de Caſtille, dont il eut 1. *Ramir*, mort avant ſon pere; & 2. GARCIE, III. du nom, qui ſuit.

VIII. GARCIE, III. du nom, ſurnommé *le Trembleur*, Roi de Navarre, mort ſur la fin du dixiéme ſiécle, épouſa *Ximene*, dont il eut SANCHE, III. du nom, qui ſuit.

IX. SANCHE, III. du nom, ſurnommé *le Grand*, Roi de Navarre, fut Comte de Caſtille à cauſe de ſa femme, & mourut vers l'an 1035. Il épouſa *Major Munia*, dite auſſi *Elvire*, Conteſſe de Caſtille, ſœur unique de *Garcie*, II. du nom, Comte de Caſtille, & fille de *Sanche*, Comte de Caſtille, dont il eut 1. *Ramir*, mort avant ſon pére; 2. GARCIE, IV. du nom, qui ſuit; 3. FERDINAND, premier Roi de Caſtille, *d'où ſont deſcendus les Rois de ce nom, rapportez à l'article de* CASTILLE; & 4. *Gonſalve*, Roi de Sobrarbe, & de Ribagorce. *Il eut auſſi pour fils* naturel RAMIR, I. *du nom, qui donna origine à la premiére race des Rois d'*ARAGON, *rapportez à l'article d'*ARAGON.

X. GARCIE, IV. du nom, Roi de Navarre, fut tué l'an 1054, au combat d'Ataporra, ayant régné près de vint ans. Il épouſa 1. *N....* dont le nom eſt ignoré: 2. *Stephanie*, dite de Carcaſſonne. Du premier mariage vinrent, 1. *Sanche*, mort ſans enfans de *Conſtance* ſa femme; 2. *Mencie*, alliée à *Fortunio* Ochoa; & 3. *Sancie*, dont on ne trouve que le nom: & du ſecond ſortirent 4. SANCHE IV, qui ſuit; 5. *Ferdinand*; 6. *Raimond*; 7. RAMIR, *qui continua la poſterité rapportée cy-aprés*; 8. *Urraque*, mariée à *Garcie* Ordugno; 9. *Ermeſinde*, alliée à *Fortunio Sanchez*, Seigneur d'Yarnoz; 10. *Ximene* & *Major*.

XI. SANCHE, IV. du nom, Roi de Navarre, fut dépouillé de ſes Etats par Sanche Ramir, I. du nom, Roi d'Aragon, & fut tué l'an 1076, par Ramir, Seigneur de Calahorra ſon propre frére. Il épouſa *Placance* dont il eut 1. *Garcie*; 2. autre *Garcie*; & 3. *Urraque*.

XI. RAMIR, quatriéme fils de GARCIE, II. du nom, Roi de Navarre, & de *Stephanie* ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Calahorra & de Saint-Etienne, fit mourir en 1076, le Roi Sanche, IV. du nom, ſon frére, & ſe retira chez le Roi de Saragoſſe, où il vécut miſérablement. De *N....* ſa femme dont le nom eſt ignoré, il eut RAMIR qui ſuit.

XII. RAMIR, Seigneur de Monçon, mort en l'an 1116, épouſa *Chriſtine*, fille de *Roderic* Bivar, ſurnommé *le Cid*, dont il eut 1. GARCIE-RAMIR, V. du nom, qui ſuit; & 2. *Algo Garcie-Ramir*, Seigneur de Gaſtelvieux.

XIII. GARCIE-RAMIR, V. du nom, recouvra le Royaume de Navarre qui lui appartenoit, & mourut à la chaſſe le 21 novembre 1150, étant tombé de cheval, après un régne d'environ 15 ans. Il avoit épouſé 1. *Marguerite*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Laigle, & de *Julienne* du Perche, ſœur de *Rotrou*, II. du nom, Comte du Perche: 2. l'an 1144, *Urraque*, fille *naturelle d'Alfonſe*, VIII. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, morte en 1189. Du premier mariage ſortirent 1. SANCHE, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Blanche*, dite auſſi *Sancie*, mariée à *Sanche*, II. du nom, dit *le Deſiré*, Roi de Caſtille, morte en 1156; & 3. *Marguerite* de Navarre, mariée l'an 1150, à *Guillaume*, I. du nom, Roi de Sicile, morte le premier août 1183, agée de 53 ans: & du ſecond vint 4. *Sancie*, mariée 1. à *Gaſton*, IV. du nom, Vicomte de Béarn: 2. à *Pierre*, Seigneur de Molina. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Rodéric, *dit auſſi* Henri, bâtard *de Navarre*, *Comte de Mont-Caucaſe en Sicile.*

XIV. SANCHE, VI. du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre, mort le 27 juin 1194, après un régne de 43 ans, épouſa en 1153, *Sancie* de Caſtille, dite auſſi *Beatrix*, ſeconde fille d'*Alfonſe*, VIII. du nom, Roi de Caſtille, & de *Berengere* de Barcelone ſa premiére femme, morte l'an 1179, dont il eut 1. *Sanche*, VII. du nom, dit l'*Enferme*, Roi de Navarre, qui fut dépoſé & mis en priſon, où il mourut le ſeptiéme avril 1234, ſans poſterité de *Clémence*, fille de *Raimond*, VII. du nom, Comte de Toulouſe; 2. *Ferdinand*, mort avant ſon pére; 3. *Berengere*, mariée le 12 mai 1191, à *Richard*, Roi d'Angleterre, morte ſans poſterité; 4. *Conſtance*, dont on ne trouve que le nom; & 5. *Blanche* de Navarre, qui épouſa en 1195, *Thibaut*, V. du nom, Comte Palatin de Champagne & de Brie, mort le 25 mai 1201. De cette alliance vint THIBAUT, I. du nom, ſurnommé *le Grand*, Roi de Navarre, Comte Palatin de Champagne & de Brie, qui ſuccéda en 1234, à la Couronne de Navarre, après la mort du Roi Sanche, VII. du nom, ſon oncle, *dont la poſterité eſt rapportée au commencement de cet article, & dont il eſt parlé en pluſieurs endroits*, en rapportant la Généalogie des Maiſons où ce Royaume eſt entré par alliance.

1254.	Thibaut II,	16.
1270.	Henri, ſurnommé *le Grand*,	3.
1273.	Jeanne I, morte l'an 1304,	3.
1284.	Philippe *le Bel*,	3[illegible]

1514.

1314.	Louïs *Hutin*,	2.
1316.	Philippe *le Long*,	5.
1321.	Charles *le Bel*,	6.
1328.	Jeanne II, morte l'an 1349,	
1328.	Philippe III, Comte d'Evreux, furnommé *le Bon & le Sage*,	15.
1343.	Charles, dit *le Mauvais*,	43.
1386.	Charles III, dit *le Noble*,	40.
1425.	Blanche II,	16.
1445.	Jean, Roi d'Aragon,	34.
1479.	Eléonore, *24 jours.*	
1479.	François Phœbus,	4.
1483.	Catherine, morte l'an 1517,	
1484.	Jean d'Albret,	32.
1516.	Henri d'Albret,	39.
1555.	Jeanne III,	17.
1548.	Antoine de Bourbon,	14.
1572.	Henri IV,	38.
1610.	Louïs XIII,	33.
1643.	Louïs XIV,	72.
1715.	Louïs XV.	

ROIS DE LA HAUTE NAVARRE.

1512.	Ferdinand, Ufurpateur,	3.
1515.	Charles *Quint*, Empereur de la Maifon d'Autriche,	39.
1555.	Philippe II,	43.
1598.	Philippe III,	23.
1621.	Philippe IV,	43.
1666.	Charles II, Roi d'Efpagne,	35.
1701.	Philippe V, de la Maifon de France,	23.
1724.	Louïs I, Roi d'Efpagne.	

NB. Depuis la mort de ce dernier, Philippe V, fon pére, a pris de nouveau les rênes du gouvernement, & régne encore actuellement. * Favin, *Hift. de Navarre.* Arnould Oihénard, *Not. utriufque Vafconiæ.* Sainte Marthe, *Hift. Généal. de France.* De Marca, *Hift. Geneal. de Bearn.* Du Puy, *Droits du Roi.* Mariana, *Hift. Hifp.* Louïs de Mayerne-Turquet, *Hift. d'Efpagne.* Gabriel Chapuis, *Hift. de Navarre.* Jofeph Texeira, *Vies de quelques Rois de Navarre.* Garcias de Gongora, de Torre Blancha, *Hift. de Navarre.* Mézeray, *Hiftoire de France en faint Louïs.* Imhof, &c.

NAVARRE, Docteur. *Cherchez* ASPILCUE'TA.

NAVARREINS, ville de France dans le Béarn, avec une fortereffe, eft fituée fur le Gave, dit d'*Oléron*, entre Sauveterre & la même ville d'Oléron; & a été autrefois importante à caufe de fes fortifications. Le Comte de Terride affiégeoit Navarreins l'an 1569, quand le Comte de Montgommery, qui commandoit une armée de Calviniftes, l'obligea de lever le fiége. Elle a éte attaquée en diverfes autres occafions. * Sanfon. Baudrand. Mézeray.

NAVARRE'TE (Alfonfe) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, étoit Efpagnol, & fit profeffion à Valladolid. On l'envoya prêcher la Foi dans les Indes Orientales, & il y étoit Vicaire provincial, lorfqu'il entra dans le Japon, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre le jeudi premier juin 1617. C'eft le premier de fon Ordre qui a été martyrifé dans ce païs-là. Avant que d'y entrer, il avoit écrit à fes fréres une très belle lettre qu'Aduarte a confervée avec quelques autres dans le premier tome de fon Hiftoire des Philippines. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NAVARRE'TE (Balthafar) autre Religieux de faint Dominique, auffi Efpagnol, & Profeffeur de Théologie, s'eft rendu celébre en Efpagne par un Ouvrage en trois volumes *in folio*, intitulé *Controverfiæ in D. Thomæ, ejufque Scholæ defenfionem.* Le premier volume parut à Valladolid en 1605, le fecond en 1609, & le troifiéme en 1634. Aduarte donne dans fon Hiftoire des Philippines, une belle & longue lettre que Navarréte avoit écrite en 1625 aux Religieux de ces ifles. * Le même.

NAVARRE'TE (Ferdinand ou Fernandès) autre Religieux Efpagnol, de l'Ordre de faint Dominique, étoit né à Pennafiel dans la Caftille Vieille, & avoit déja rempli les premiéres chaires, lorfqu'il abandonna l'Efpagne l'an 1646 pour aller prêcher la Foi dans la Chine. Quelques contre-tems le retinrent long-tems en Amérique, & il n'arriva aux Philippines que le 23 juin 1648. Il fut fait à fon arrivée Profeffeur de Théologie à Manille, & il travailla enfuite d'abord dans ces ifles, à la converfion des Infidéles, puis à Macaçar, où il fut envoyé en 1657, & deux ans après dans la Chine, dont il apprit la Langue avec tant de fuccès, qu'il l'écrivoit, & la parloit fur le champ. Il étoit Chef de la Miffion dans la province de Chékiang l'an 1665, lorfqu'à l'occafion des Ephémérides du Pére Adam Jéfuite, il s'éleva une perfécution contre les Miffionnaires: tous ceux qui furent reconnus eurent ordre de fe rendre à Peking, & de là on les rélégua à Canton, avec permiffion néanmoins de fortir de l'Empire. Navarréte ne fe fervit de cette permiffion que deux ans après qu'un Jéfuite lui en eut donné l'exemple. Il arriva à Madrid l'an 1672, peu après à Rome, & y fit de la Miffion une rélation qui fut trouvée fi fage, qu'on penfa à l'élever à l'Epifcopat pour être le Chef de la Miffion dans ce païs là. Plufieurs raifons l'empêchérent d'accepter l'offre qu'on lui en fit. Quand il fut de retour en Efpagne, le Roi Charles II le nomma à l'Archevêché de Saint-Domingue en Amérique; & ayant été facré l'an 1678, il alla prendre poffeffion de fon églife, qu'il gouverna avec beaucoup de fageffe jufqu'à l'an 1689, auquel il mourut. On remarque qu'il donna dans fon diocéfe un établiffement aux Jéfuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de fentiment fur la queftion qui les avoit brouillez enfemble. Perfonne, dit-on, n'a mieux écrit que lui touchant les affaires de la Chine. Il avoit traité de ce qui concernoit ce païs, en trois volumes, dont le titre étoit *Tradados hiftoricos, politicos, ethicos, y religiofos de la monarchia de China.* Le premier volume parut *in folio*, à Madrid en 1676, & le fecond étoit fort avancé d'imprimer lorsque Dom Juan d'Autriche, Protecteur de Navarre, vint à mourir, ce qui laiffa à l'Inquifition d'Efpagne la liberté de le fupprimer, comme elle fit. Les Jéfuites ont cité fi fouvent ce fecond tome, qu'on ne peut douter que l'Inquifition ne leur ait fait prefent de quelques exemplaires. On ne fait ce qu'eft devenu le Manufcrit du troifiéme volume. Dans la rélation qu'il fit à la Congrégation *de propaganda Fide*, il fit mention de quatre Ouvrages qu'il avoit compofez en Langue Chinoife, *Explication des veritez Catholiques, avec la refutation des erreurs les plus communes de la Chine; Catalogue des noms admirables de Dieu; Apologie de la Religion Chretienne, contre un Chinois nommé* Jang Kuang Sien, *qui l'an* 1659, *avoit publié un Ouvrage en deux livres, contre les Miffionnaires Apoftoliques.* Le Pére François Varo dit qu'il apporta auffi à Rome un autre livre qu'il avoit écrit en Chinois, intitulé, *Præceptor Ethnicus ex optimis quibufque Sinenfium libris extractus.* * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NAVARRIN ou NAVARINO, ville & port de mer de la Morée. *Voyez* NAVARIN.

NAVAS Y PINE'DA (Ferdinand de) Efpagnol, né à Cordoue, demeura quelque tems en Flandre, où il fit imprimer en 1571, un Traité de la Confrairie du Rofaire en Efpagnol. Il étoit Religieux de l'Ordre de faint Dominique. Il alla demeurer depuis à Naples, & il y publia en 1578, un Traité auffi Efpagnol de la Congrégation du faint Nom de Dieu. On nous apprend qu'il avoit compofé un autre Ouvrage de la maniére de bien vivre, mais on ne nous dit point s'il a été imprimé. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

* NAVAS (Las) *de Tolofa*, eft une partie de la montagne appellée Sierra Moréna, fur les confins de la Caftille Nouvelle & de l'Andaloufie en Efpagne. Elle tire fon nom de *Tolofa* d'un lieu du même nom, dans l'Andaloufie vers les confins de la Caftille Nouvelle. Ce fut dans cet endroit là que les Rois Chrétiens de Laon, de Caftille, de Navarre & d'Aragon, ayant uni leurs forces, remportérent, le 16 juillet 1212, une victoire fignalée fur les Maures qui, à ce que l'on pretend, perdirent dans cette occafion deux cens mille hommes, pendant que la perte des Chrétiens ne monta qu'à cent quinze hommes. Les Auteurs Efpagnols appellent cette bataille *la Batalla de las Navas.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hift. d'Efpagne, l.* 11. *ch.* 24.

NAVAZA, ifle de l'Amérique, a dix-huit degrez au Nord de la Ligne. Elle eft fort petite, mais couverte de rochers, & n'ayant pour toute verdure que des arbriffeaux. On met entre les merveilles du nouveau monde une fontaine qui eft en mer, à demi-lieue de cette ifle. Cette fontaine eft profonde au plus de feize piez, & fourd d'une telle force, que l'on puife fon eau douce au milieu des ondes de la mer. * Laët, *Defcript. des Indes Occid.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NAUCLE'RE, *Nauclerus* ou *Vergehaus* (Jean) noble Allemand, natif de Souabe, vivoit dans le XV fiécle & étoit fils de *Jean* Verge ou Vergeau, dont le nom veut dire, *Nautonnier*, fignification du mot *Nauclere*, nom Grec qu'il adopta. Il fut Prevôt de l'églife de Tubingue, puis Profeffeur du Droit Canon dans l'Univerfité de la même ville, qu'Everard, Comte, puis Duc de Wirtemberg, y avoit fondée à fon retour du voyage de Jérufalem l'an 1477. On a de lui une Chronique depuis le commencement du monde jufqu'en 1500, qui a été continuée par Nicolas Bafelius jufqu'en 1514, & par Surius jufqu'à l'an 1574. Nauclére vivoit encore en 1501. Il a fait paroître dans fa Chronique beaucoup plus d'exactitude & de jufteffe d'efprit, que la plupart des autres Chronologues. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Gefner, *in Biblioth.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Voffius, *de Hift. Lat. l.* 3. *c.* 10. Melchior Adam. Fréher, *Theatr. Vir. Clar. &c.*

NAUCRACE, Difciple de Théodore *Studite*, a écrit dans le neuviéme fiécle, le récit de la mort de cet Abbé, qui a été donné en Grec & en Latin par le Pére Combéfis, dans le fecond volume de l'*Auctuarium* de la bibliothéque des Péres. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques des feptiéme & huitiéme fiécles.*

NAUCRATE enfeigna, à ce qu'on dit, aux Egyptiens à écrire avec des figures d'animaux & d'arbres. Les Egyptiens le prennent pour Mercure Trifmégifte, qu'ils appellent *Thoyth*, ou du moins pour un autre Mercure, qui étoit fils de Jupiter, & qui après avoir tué Argus s'enfuit en Egypte. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

NAUCRATE, Poëte Grec, fut un de ceux qu'Artémife employa pour travailler à l'Eloge de Maufole, avec Théopompe, Ifocrate & Théodecte, qui remporta le prix. Ainfi ce Naucrate vivoit vers l'an 352, avant Jefus-Chrift; car Maufole mourut la quatriéme année de la CVI Olympiade, en l'année 353 avant l'Ere Chrétienne.

NAUCRATE, Poëte Comique, dont Athénée cite quelques vers au livre neuviéme. Lilio Giraldi le confond avec Naufícrate dont parle Athénée dans le feptiéme livre. * Athénée. Voffius.

NAUCRATIS, *Naucratis*, ville capitale d'un Nome de la Baffe Egypte, nommée à caufe de cela *Naucratique*, eft fituée près de l'emboûchure du bras le plus occidental du Nil, qu'on nommoit auffi pour la même raifon, l'*emboûchure Naucratique.* Cette ville honoroit d'un culte particulier le Dieu Sérapis & la Déeffe Vénus, fous la protection de laquelle elle étoit. C'étoit la patrie d'Athénée, Auteur des *Deipnofophiftes*, comme il le témoigne lui-même dans le onziéme livre de Polycharme. C'étoit encore celle de Julius Pollux, &c. On y faifoit un grand com-

commerce de nitre & de poterie. Hérodote remarque qu'il y avoit eu dans cette ville de celébres Courtisanes, comme, *Rhodope*, à qui les Grecs attribuoient une des pyramides d'Egypte, quoique, selon lui, il n'y eût aucune apparence. Athénée reprend Hérodote de ce qu'il confond cette Rhodope avec *Dorique*, maîtresse de *Caraxe*, frére de *Sappho*. On peut voir dans cet Auteur diverses coutumes des Naucratides. * Hérodote, *l.* 2. Athénée, *l.* 13 *& ailleurs. Voyez* Bayle, *dans son Dictionnaire:* il combat d'après Strabon, la position de Naucratis sur le bras le plus occidental du Nil.

NAUDE' (Gabriel) naquit à Paris d'une famille honnête le douziéme février 1600. Ses parens le voyant dans sa jeunesse appliqué à la lecture, & lui trouvant de la disposition pour les Sciences, l'élevérent avec soin dans le dessein de le faire étudier. On le mit d'abord dans une Communauté de Religieux pour y apprendre les premiers élémens de la Langue Latine, & les principes de la Religion. Il passa de là dans l'Université, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur & de succès aux Humanitez, & fit ensuite sa Philosophie sous deux fameux Professeurs de son tems, Jean Cécile Frey & Pierre Padet, & il fut reçu Maitre ès Arts de fort bonne heure. Sa Philosophie finie, il fut quelque tems incertain sur le parti qu'il prendroit. Ses amis lui conseilloient d'étudier en Théologie, mais son inclination le portoit du côté de la Médecine, & il la suivit. Il se distingua d'une telle maniére dans les études, que Henri de Mesmes, Président à Mortier, ayant entendu parler de lui, voulut l'avoir pour son Bibliothécaire, & il le retint quelque tems chez lui. Ce poste empêchoit Naudé de se perfectionner autant qu'il auroit souhaité dans la Science qu'il avoit embrassée, & il le quitta en 1626, pour aller étudier à Padoue; mais il ne demeura pas long-tems dans cette ville: la mort de son pére, & ses affaires domestiques, auxquelles il falloit mettre ordre, le rappellérent à Paris avant que l'année fût écoulée. La Faculté de Médecine le choisit en 1628, pour faire le Discours ordinaire à la réception des Licentiez, & il répondit parfaitement à ce qu'on avoit attendu de lui: son Discours est imprimé. Pierre du Puy, qui l'estimoit, ayant parlé de lui au Cardinal Bagni, ce Prélat le prit pour son Bibliothécaire, & pour son Sécretaire en Langue Latine, & l'emmena avec lui à Rome au Printems de l'année 1631. Naudé demeura auprès de ce Cardinal jusques à sa mort qui arriva le 24 juillet 1641, & pendant cet intervalle il alla à Padoue, recevoir le bonnet de Docteur en Médecine, pour mieux soutenir la qualité dont Louis XIII l'avoit honoré, je veux dire, celle de son Médecin avec des appointemens. Cette cérémonie se fit le 25 mai 1633, & on a le Discours qu'il prononça en cette occasion. Après la mort de son Protecteur, il se disposa à retourner en France, mais plusieurs personnes de considération s'efforcérent par des offres avantageuses de le retenir en Italie. Il leur préféra le Cardinal Antoine Barberin à qui il s'attacha. Cependant le Cardinal de Richelieu qui vouloit en faire son Bibliothécaire, l'ayant rappellé, il se rendit aussi tôt à Paris. Il ne fut pas long tems au service de ce Ministre, car il revint à Paris, selon le *Patiniana*, le dixiéme mars 1642, & le Cardinal de Richelieu mourut le quatriéme décembre suivant. Le Cardinal Mazarin le trouvant sans emploi, le prit auprès de lui dans la même qualité de Bibliothécaire, & Naudé lui forma une très-riche bibliothéque, qu'il commença par le premier volume, & que dans l'espace de sept ans il fit monter à plus de 40000 volumes. Ce fut alors que ce Cardinal lui donna deux petits Bénéfices, un Canonicat de Verdun & le Prieuré de l'Artige en Limosin. Patin dans une lettre à Charles Spon, datée du 22 mars 1648, parle ainsi à son sujet: „ J'ai reconnu une chose en lui dont j'ai regret, vu que „ toute sa vie je l'en avois connu fort éloigné, c'est qu'il com- „ mence à se plaindre de sa fortune, & de l'avarice de son „ Maître, duquel il n'a pu, *dit-il*, avoir encore aucun bien, „ que 1200 livres de rente de Bénéfices, & qu'il se tue pour „ trop peu de chose. Je pense que c'est la peur de mourir, „ avant que d'avoir amassé du bien, pour laisser à des fréres „ & à des neveux qu'il a en grande quantité. " Naudé eut le chagrin de voir dissiper cette bibliothéque qu'il avoit ramassée avec tant de soin. Lorsque le Cardinal Mazarin eut été éloigné, elle fut vendue, & Patin marque dans une lettre du cinquiéme mars 1652, que Naudé avoit acheté tous les livres de Médecine pour 3500 livres. La Reine de Suéde qui tâchoit d'attirer dans ses Etats tous les Savans de l'Europe, fit proposer à Naudé, qui étoit alors sans emploi, de venir auprès d'elle, remplir celui de son Bibliothécaire, & il accepta cette proposition. Mais le séjour de la Suéde lui déplut bien-tôt, les mœurs du païs, entiérement différentes des siennes, l'en dégoûtérent, & voyant la France plus tranquille, qu'elle n'avoit été jusques là, il résolut d'y revenir & quitta la Suéde, comblé des présens de la Reine & de plusieurs personnes de considération. Les fatigues qu'il eut à souffrir dans le voyage, lui causérent une fiévre qui l'obligea de s'arrêter à Abbeville, & il mourut dans cette ville le 29 juillet 1653, âgé de 53 ans. C'étoit un homme fort sage & fort réglé dans ses mœurs, très-sobre & qui ne buvoit que de l'eau. L'étude faisoit sa principale occupation, & il étoit véritablement un *Helluo librorum:* aussi les connoissoit-il parfaitement. Il parloit avec beaucoup de liberté, & cette liberté s'étendoit quelquefois sur les choses de la Religion, d'une maniére qui pourroit faire concevoir de lui des idées desavantageuses, si les sentimens Chrétiens, dans lesquels il mourut, ne faisoient croire que son cœur n'avoit aucune part aux expressions trop libres qui lui échappoient, sur tout dans ses débauches Philosophiques, où il se trouvoit quelquefois avec Guy Patin & Gassendi. On a de lui les Ouvrages suivans, *Le Marfore ou Discours contre les libelles*, Paris, 1620, *in octavo*, (ce livre est extrémement rare) *Instruction à la France sur la verité de l'Histoire des Fréres de la Rose-Croix*, Paris, 1623, *in octavo*; *La Continuation de l'Histoire du progrès de l'Heresie par Claude Malingre*, Paris, 1624, *in quarto*; *Apologie pour les grands Personnages faussement soupçonnez de Magie*, *in octavo*; *Avis pour dresser une bibliothéque*; *De antiquitate & dignitate Scholæ Medicæ Parisiensis Panegyris, cum Orationibus Exhortatoriis ad IX Iatrogonistas Laurea Medica donandos, ad amplissimum consultissimumque Medicorum Parisiensium Ordinem*; *Additions à l'Histoire de Louis XI, contenant plusieurs Recherches curieuses sur diverses matiéres*; *Johannis Riolani patris, Medici Parisiensis regii, Commentaria in Artem parvam Galeni cum præfatione G. Naudæi, ad V. C. Joannem Riolanum filium*; *Propædeumatum Philosophicorum Joannis Riolani Medici regii liber, cum præfatione Gabrielis Naudæi, ad doctum virum Renatum Moræum*, (Moreau) *Doctorem Professoremque Medicum*; *De Studio liberali syntagma*; *Quæstio Iatro-Philologica prima, an magnum homini a venenis periculum*; *Discours sur les divers incendies du Mont-Vesuve, & particuliérement sur le dernier, qui commença le 16 decembre 1631*; *Bibliographia politica ad nobilem & eruditum virum Jacobum Gaffarellum*; *Gratiarum actio in almo Collegio Patavino pro Philosophiæ & Medicinæ Laurea ibidem impetrata, anno 1633, die 25 maii, cum faustis amicorum acclamationibus*; *Dell' origine & Governo della Republica di S. Marino breve Relatione di Matteo Valli Secretario & Cittadino di essa Republica*, avec une Preface Latine de M. Naude à M. de la Mothe le Vayer; *Quæstio Iatro-Philologica secunda, an Vita hominum hodie quam olim brevior, ad Josephum-Mariam Suaresium, Vasionensem Episcopum*; *Quæstio Iatro-Philologica tertia, an matutina studia vespertinis salubriora, ad D. Peirescium*; *Quæstio Iatro-Philologica quarta, an liceat Medico fallere ægrotum, ad Thadæum Colicolam Urbani VIII Medicum a cubiculo, & Canonicum Vaticanum*; *Hieronymi Cardani Mediolanensis Civisque Bononiensis de præceptis ad filios libellus, ex bibliotheca Gabrielis Naudæi cum ejus Præfatione ad D. Renatum Moreau, Renati filium*; *Quæstio Iatro-Philologica quinta, de Fato & fatali vitæ termino ad Joannem Beverovicium, Doctorem Medicum Patavinum*; *Nicolai ex Comitibus Guidiis Marchionis Montis-Belli Elogium*; *De Studio Militari Syntagma ad Ludovicum ex Comitibus Guidiis a Balneo*; *Epistola ad Baldum Florentinum Medicinæ practicæ in almo urbis Gymnasio Professorem ordinarium*; *Epistola ad Petrum Gassendum de obitu Nicolai Fabricii Peirescii*; *Ludovici Canalis Marchionis ab Altavilla Elogium*; *Considerations politiques sur les coups d'Etat au Cardinal de Bagni*; *Instauratio Tabularii majoris Templi Reatini facta jussu & auspiciis D. Joannis Francisci Cardinalis a Balneo Episcopi Reatini*; *Gabrielis Naudæi Epigrammata in Virorum literatorum imagines, quas illustrissimus Eques Cassianus a Puteo sua in bibliotheca dicavit, cum appendicula variorum Carminum ad D. Cassianum a Puteo*; *Lessus in funere domestico Eminentissimi Principis Joannis Francisci Cardinalis a Balneo, ad Cl. V. Paganinum Gaudentium*; *Il testamento del Cardinal Bagni*; *Licetus Leonis Allatii, Carmine Græco & Latino Guidonis de Souvigny Engolismensis expressus, cum Præfatione Gabrielis Naudæi*, *Instrumentum pacis securitatis perpetuæ anno Justiniani Imperatoris 38, id est, Instrumentum quo transegit Gratianus Tutor cum Stephano Pupulo, e bibliotheca Cardinalis a Balneo prolatum a Gabriele Naudæo, & Carolo Moreno dicatum*. Naude a fait plusieurs autres Ouvrages, dont on trouvera le Catalogue exact & raisonné dans le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 9. *p.* 83—110.

NAVE'US. *Voyez* NAVÆUS.

NAUGER. *Voyez* NAVAGERO.

NAUGRACUT, Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol, avec une ville de même nom, est situé vers les montagnes du nord, du côté de la Tartarie. La ville est bâtie sur la riviére de Ravée, qui passe ensuite à Lahor, avant que de se jetter dans l'Indus. Outre cette ville on y trouve encore Kallamaca, &c. * Sanson. Baudrand. Hofman, *Lex. Univ.* Ce Royaume est dans les montagnes du Caucase, entre ceux de Lahor, de Jénupar, de Jamba, de Siba, de Kakares & de Bankisch. Il y a dans la ville de Naugracut un temple pavé de petits carrez d'or massif. L'Idole de ce temple se nomme *Matta*, & tous les ans il y vient un nombre infini d'Indiens pour voir cette idole. Il y en a quelques uns qui lui font un sacrifice d'un morceau de leur langue qu'ils se coupent. On appelle Montagnes de Naugracut, une chaîne de montagnes qui environnent le Royaume de ce nom du côté du nord, & une partie du côté du Couchant, le séparant de la contrée des Kakares. Ces montagnes sont aussi nommées, *Montagnes de Dalanguer*. * Terri, *Recueil de Thevenot*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NAVIA, bourg d'Espagne, situé sur la côte de l'Asturie d'Oviédo, entre Aviles & Ribadéo. Quelques Géographes le prennent pour la petite ville des Cantabres, nommée *Noega*, *Noega Ucesia*, laquelle d'autres mettent à *Biba de Sella*, bourg sur la côte de l'Asturie de Santillana. * Maty, *Dict. Geogr.*

NAVIE'RES (Charles de) Gentilhomme, natif de Sedan, dans le XVI siecle, fit divers Ouvrages, comme, un Poëme de la Renommée, &c. Il fut tué à la Saint Barthélemi l'an 1572. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* NAVIGIUS, frére de S. Augustin, dont il parle dans ses *Confess. l.* 9. *c.* 11. *n.* 27. & dans son livre *de la Vie Heureuse*, *n.* 7. *&* 14. Possidius fait mention de ses filles dans la *Vie de S. Augustin*, *c.* 26.

NAVIRATE, mot corrompu. *Voyez* NAUCRATE.

NAVIRE, nom d'un Ordre de Chevalerie, appellé autrement l'*Ordre d'Outre-Mer*, ou *du double Croissant*, fut institué par le Roi saint Louis l'an 1269, pour encourager les Seigneurs de France à faire le voyage d'Outre-Mer avec lui par cette marque d'honneur. Le Collier de cet Ordre étoit entrelassé de coquilles & de doubles croissans, avec un navire qui pendoit au bout. Le navire & les coquilles répresentoient le voyage par mer; & les Croissans montroient que cette entreprise étoit pour combattre les nations infideles, qui portent pour armes le croissant. Les doubles croissans passez en sautoirs étoient d'argent, les doubles coquilles d'or, & le navire, répresenté dans un ovale, étoit

étoit armé & frété d'argent, en champ de gueulles, à la pointe ondoyée d'argent & de ſinople. Saint Louïs permit aux Chevaliers de cet Ordre de mettre au chef ou au cimier de l'écu de leurs armes, un navire d'argent aux banderoles de France, ſur un champ d'or, qui étoient des armes à enquérir, qu'il leur donnoit par honneur. Les premiers qui reçurent cet Ordre, furent les trois fils de ſaint Louïs; Philippe *le Hardi*; Jean Triſtan, Comte de Nevers; Pierre, Comte d'Alençon; ſon frére Alfonſe; ſon Gendre Thibaut, Roi de Navarre, & pluſieurs autres Princes & grands Seigneurs, qui l'accompagnérent en ſon voyage d'Outre-Mer. Cet Ordre du Navire, ou du double Croiſſant, ne dura guéres en France après la mort de ſaint Louïs. Les Nobles qui l'avoient accompagné en ſon dernier voyage, en gardérent la mémoire en portant leur Collier, mais il fut fort illuſtre au Royaume de Naples & de Sicile; car Charles de France, Comte d'Anjou, frére du Roi ſaint Louïs, prit cet Ordre pour lui & ſes ſucceſſeurs Rois de Naples; & René d'Anjou, Roi de Sicile, le rétablit l'an 1448 ſous le nom de l'*Ordre du Croiſſant*. * Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.*

NAVIUS (Actius) *Voyez* ACTIUS NAVIUS.

NAULT (Nicolas) Juge de Luſy dans le Nivernois, fit imprimer l'an 1688, à Autun, *l'Hiſtoire de l'ancienne Bibracte*, appellée Autun. Il avoit promis un ſecond volume ſur les différens Etats où s'eſt trouvée cette ville, depuis ſa premiére déſolation; mais il eſt mort en 1707, ſans avoir acquitté ſa promeſſe. * Le Long, *Bibliotb. Hiſtor. de France.*

NAUM, ville de la Chine, la premiére qui ſe trouve au ſortir de la province de Daure, ſoumiſe au Grand Duc de Moſcovie. Les Habitans de la ville de Naum demeurent dans de belles maiſons, dont les appartemens ſont fort propres. Ils ont leurs terres labourables, leurs plantages & autres choſes ſemblables. Leur Religion ne conſiſte qu'à adorer le Diable, ce qu'ils font la nuit avec un grand tumulte, & des heurlemens ſi horribles, qu'on ne ſauroit les entendre ſans en être épouvanté. * Adam Brandt, *Voyage de Moſcovie à la Chine.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

NAUMACHIE, lieu fort ſpacieux à Rome, proche le Tibre, creuſé en forme de grand baſſin, rempli d'eau, & d'un grand nombre de bâtimens; leſquels ſervoient de théatre aux Spectateurs des Jeux publics, qui s'y faiſoient ſur des vaiſſeaux de mer, pour imiter un combat naval. Ce nom eſt composé de ναῦς, qui ſignifie en Grec *navire*, & de μάχη, qui ſignifie *combat*. Les Naumachies les plus magnifiques de Rome, furent celles de Jules Céſar, d'Auguſte, de l'Empereur Claude, de Néron, & de Domitien. L'Empereur Elagabale en fit faire, qui étoient remplies de vin. * Pline, *l.* 16. *ch.* 39. Lampridius, *in Heliogabalo.*

NAUMACHIUS; Poëte Chrétien, dont le ſiécle ne nous eſt pas connu, eſt allégué par Arſéne, Evêque de Monembaſie ou Malvaſie dans la Morée, qui rapporte pluſieurs vers de lui, *in Collect.* On trouve 69 vers Hexamétres de ce Poëte, touchant la maniére dont une femme ſe doit conduire avec ſon mari, & touchant le mépris des richeſſes, dans le Recueil des Poëtes Grecs qui ont écrit en vers Héroïques, *p.* 733, de l'édition de Genéve. Eraſme & Lilio Giraldi font mention de Naumachius.

NAUMBOURG, Evêché Luthérien dans la Thuringe & la Miſnie, le long de la Saale ou Sala & de l'Elſter. On en attribue la fondation à l'Empereur Othon I, qui l'an 968 en fit conſacrer le premier Evêque nommé Hugon, à Magdebourg. Il eut pour ſucceſſeur Frédéric à qui Hugon II ſuccéda. Hildeward ſucceſſeur de celui-ci, étoit fort recommandable par ſes grandes charitez envers les pauvres, & par la vigilance exacte pour le ſalut de ſes brebis. Ce fut ſous lui que le ſiége épiſcopal fut transféré de Zeitz à Naumbourg en 1029. Cadule ſon ſucceſſeur affranchit la Bourgeoiſie de Iéna de toute ſorte d'impôts à la Foire de Naumbourg. Eppon ſeptiéme Evêque, ou, ſelon d'autres, Eberard, fut fort accrédité auprès de l'Empereur Henri IV, qui l'envoya en 1061 en Hongrie, avec Guillaume, Marquis de Thuringe, pour ſecourir le Roi André contre les perſécutions de ſon frére Béla. Ils eurent le bonheur de battre les Hongrois en diverſes rencontres, mais à la fin ils furent obligez de céder à la force, & faits priſonniers tous les deux. Après avoir recouvré leur liberté, Eppon fut encore employé à diverſes fois dans les affaires de l'Empereur. Il perdit enfin miſérablement la vie dans le païs de Wirtzbourg en ſe noyant dans un ruiſſeau qu'il vouloit traverſer à cheval. Il avoit ajoûté à ſon Evêché, Grimme, Oſchatz & quelques autres endroits. Gunther lui ſuccéda & demeura dans ce poſte avec diſtinction juſques en 1088, ayant auſſi conſidérablement enrichi ſon Evêché. Walrame, neuviéme Evêque de Naumbourg, ſuivit le parti de Henri IV, Empereur. Théodoric, dixiéme Evêque, remarquable par la ſainteté de ſa vie, fut aſſaſſiné devant l'autel en 1123. Udon, XI Evêque, fonda un couvent près du village de Kœſen & lui donna le nom de *Marien-Pforte*: ſes ſucceſſeurs enrichirent le couvent de très-beaux revenus. Jean de Miltiz, XXV Evêque, tomba roide mort en 1352, entre deux femmes avec leſquelles il danſoit. Philippe, Palatin du Rhin, & XXIX Evêque, mourut en 1541, & fut le dernier Evêque Catholique de Naumbourg; car Jean-Frédéric, Electeur de Saxe, proteſta publiquement contre l'élection de Jules de Pflug & fit conſacrer Nicolas Amersdorff par Martin Luther. Il eſt vrai que Jules, ſoutenu par les armes de l'Empereur, ſe mit enfin en 1547, en poſſeſſion de l'Evêché & y demeura pendant 18 ans. Jules ſe mêla fort dans les affaires de Religion, fut un des Auteurs de l'*Interim*, préſida au Colloque de Worms en 1557, & mourut en 1564. Là-deſſus, Auguſte, Electeur de Saxe, recommanda le Prince Alexandre, ſon fils, pour être Adminiſtrateur de cet Evêché, & après la mort de ce Prince, qui arriva d'abord après, il fit un traité avec le Chapitre de Naumbourg, en vertu duquel la dignité épiſcopale demeureroit dans la Maiſon Electorale pendant 21 ans. Jean-George II, Electeur de Saxe, permit depuis que le Duc Maurice, le cadet des fréres de cet Electeur, recherchât auprès de l'Empereur, & obtînt l'inveſtiture de cet Evêché en 1660. Il y eut enſuite de grandes conteſtations entre Jean-George III, & Maurice-Guillaume, fils du Duc Maurice, au ſujet des droits de l'Evêché de Naumbourg. Maurice-Guillaume, Duc de Saxe, s'étant fait Catholique en 1717, il réſigna l'adminiſtration de cet Evêché, qui en attendant fut remiſe entre les mains de Frédéric-Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe. Le Duc Maurice reprit en 1718 la Religion Luthérienne, & en même tems l'adminiſtration de cet Evêché. Il mourut bientôt après, & avant que l'affaire de la ſucceſſion fût décidée. Comme Chriſtian-Auguſte ſon frére, étoit Cardinal, & que Maurice-Adolphe ſon neveu, faiſoit auſſi profeſſion de la Religion Romaine, l'Electeur prit de nouveau poſſeſſion de l'Evêché. * Langius, *in Chron.* Ditmar, *in Merſeb. Chron.* Lambert Schaffnabrugenſis, *in Chron.* Dreſſerus, *Hiſt. Iſag.* Peckenſtein, *Theatr. Saxon.* Sagittarius, *in Hiſt. Eccardi II, Marchionis Miſniæ, & in Hiſt. Epiſcop. Naumburg. Diction. Allemand.*

NAUMBOURG, ſur la riviére de Sala, capitale de l'Evêché de ce nom, en Latin *Neoburgum*, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, avec Evêché Proteſtant, autrefois ſuffragant de Magdebourg, eſt ſituée à l'oueſt-ſud-oueſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues. Elle dépendoit autrefois de ſon Prélat. Aujourd'hui elle appartient à un Prince ſéculier de la Maiſon de Saxe, qui eſt Maître de toute cette contrée, dite par les Allemands, *Stifft von Naumburg.* Les Princes de Saxe prirent Naumbourg durant les guerres civiles de la Religion, & la retinrent par le traité de Paſſaw l'an 1552. L'Evêché y avoit été transféré de Zaltz, vers l'an 1028. La ville eſt aſſez agréable. Elle a un château, un Chapitre & une Foire privilégiée, qui commence le jour de S. Pierre & de S. Paul, & qui dure pendant huit jours. Le tems de la fondation de cette ville eſt incertain. Il eſt cependant fort probable qu'elle fut bâtie du tems de l'Empereur Henri I. La fertilité de ſon terroir y attira en peu de tems un grand nombre d'Habitans, ſur tout, lorſque ſous Henri I, & Othon, auſſi bien que ſous Eccard, Marquis de Miſnie, on y eut poſé les fondemens du château, du ſiége épiſcopal, & du Couvent de S. George. L'image de ce Saint y a fait, dit-on, de grands miracles, & donné occaſion à de fréquens pélerinages. En 1714, le feu y conſuma plus de ſix cens maiſons. En 1716, cette ville ſouffrit encore une grande perte par un incendie. * Zeiler, *Topogr. Sax. Super. Dict. Allemand.* Cluvier. Paul Lange, *de Epiſc. Neoburg. &c.*

NAUMBOURG: il y a deux petites villes de ce nom dans la Siléſie, l'une dans la Principauté de Jawer, à huit lieues de Sagan vers le midi; l'autre dans la Principauté de Sagan, ſur le Bober, à quatre lieues de Sagan, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAVONE. *Voyez* FAVONE.

NAUPACTE, en Latin, *Naupactus* ou *Naupactum*, aujourd'hui Lépante, ville d'Etolie, & capitale de la province, ſur la côte de Corinthe, près du promontoire d'Antirrhie, éloignée de 95 milles de Nicopoli, ville d'Epire, & de 145 de Méthon ou Modon. C'eſt la demeure d'un Bacha pour le Grand Seigneur. *Voyez* LEPANTE.

NAUPLIUS, fils de Neptune, & d'Amymone, l'une des Danaïdes, fut Roi de Sériphe & d'Eubée. Palaméde, ſon fils, fut condamné à la mort comme un traître, par l'impoſture d'Ulyſſe, qui l'accuſa fauſſement pendant le ſiége de Troye. Nauplius pour ſe venger de cette injuſtice, ſe mit à courir toute la Gréce, & y attira dans la débauche, de jeunes gens & les femmes des principaux Chefs de l'armée des Grecs, qui aſſiégeoient Troye, eſpérant par ce moyen mettre la diſſenſion & la haine entre les maris & ces jeunes gens, qui ne manqueroient pas en s'entretuant, de venger ſans y penſer la mort de ſon fils Palaméde. Non content de cela, Nauplius voyant d'un lieu élevé la flotte des Grecs battue de la tempête, alluma un fanal du haut d'un rocher, nommé *Capharée*, pour les y attirer, & les voir périr contre cet écueil, vers l'an 1184 avant Jeſus Chriſt. En effet les Grecs y briſérent leurs vaiſſeaux, & tous ceux qui y abordérent furent aſſommez par ordre de Nauplius, excepté Ulyſſe & Dioméde, qui échappérent de ce péril. Nauplius en fut ſi chagrin (car c'étoit particuliérement à ces deux à qui il en vouloit) que de deſeſpoir il ſe jetta dans la mer. * Hygin, *Fab.* 105. & 116. Apollodore, *Biblioth. l.* 2. *c.* 1. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 1. *v.* 115.

NAURUS ou NEURUS, nom que donnent les Perſans au premier jour de leur année, qui commence à l'équinoxe du printems. Ce mot ſignifie *nouveau jour*. Il ſe prend auſſi pour une année; & quand les Perſans veulent exprimer leur âge, ils diſent qu'ils ont tant de Naurus, c'eſt à dire, tant d'années. Le Minatzim ou Aſtronome a ſoin d'obſerver le moment auquel le ſoleil atteint l'Equateur; & dès qu'il en a donné connoiſſance au peuple, tout le monde ſe réjouït, pour célébrer le commencement du nouveau Naurus. * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

NAUSEA (Frédéric) Evêque de Vienne en Autriche, célébre par ſon érudition & par ſon zéle contre les Novateurs, étoit Juriſconſulte & Théologien, & ſe fit admirer par ſon éloquence dans la chaire de Mayence, à Vienne en Autriche, & ailleurs. Il fut nommé l'an 1541, par l'Empereur Charles-*Quint* à l'Evêché de Vienne, remplit ſes devoirs avec une grande fidélité, & mourut l'an 1552, à Trente, où il aſſiſtoit au Concile, après avoir beaucoup travaillé pour l'Egliſe, & avoit publié des Homélies & divers autres Traitez. On a de lui quatre Diſcours ſur la Meſſe, imprimez à Mayence l'an 1527; quatre Centuries d'Homélies, imprimées à Mayence l'an 1534; cinq livres ſur les Con-

Conciles, à Leipsic l'an 1538, quatre livres de la fin du siécle; trois livres du dernier avénement de Jesus Christ, l'an 1555; & plusieurs autres Ouvrages de controverse & de morale, recueillis dans l'édition de ses Oeuvres faite à Cologne l'an 1616. Il y a encore de lui un Traité assez curieux des choses merveilleuses, imprimé à Cologne l'an 1532, où il parle des monstres & des prodiges, des cométes & des autres apparitions extraordinaires & surprenantes. Les Ouvrages de cet Auteur sont propres pour l'instruction du peuple, tant sur la Morale, que sur la Doctrine. Il entre fort souvent dans la Controverse, & la traite plutôt en Prédicateur qu'en Docteur. * Callidius, *in Catal. Script. Germ.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVI siecle.*

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, Roi des Phéaques, dans l'Isle de Corcyre, que nous nommons aujourd'hui Corfou. Elle paroit avec beaucoup d'éclat dans l'Odyssée d'Homére. Le Poëte lui a été fort libéral de ses faveurs, & l'a répréséntée semblable à une Déesse en corps & en ame, & a voulu que son Héros, après avoir fait naufrage, reçût d'elle le premier secours, dont il eut besoin. Nud, comme quand il vint au monde, il s'étoit couché par terre dans un lieu, que les branches touffues de deux arbres déroboient aux yeux des Passans, & il dormoit fort tranquillement par la grace de Minerve, lorsque les cris de quelques filles l'éveillérent. C'étoit Nausicaa & ses servantes, qui jouoient à la paume, en attendant que le linge qu'elles avoient lavé & étendu au Soleil, fût sec. Ulysse, avant toutes choses, couvrit de feuilles, les parties que la pudeur ne permet pas de laisser voir, & puis alla voir ce que c'étoit. Sa vue mit en fuite toutes ces pauvres filles, à la reserve de Nausicaa, qui avoit reçu de Mercure par inspiration l'assurance d'attendre de pié ferme ce que l'homme nud auroit à dire. Ulysse craignant de la fâcher s'il lui embrassoit les genoux, lui fit son compliment d'un peu loin, & lui dit, que la voyant si belle, il ne savoit si elle étoit une Déesse ou une Mortelle, qu'heureux étoient son pére, sa mére, & ses fréres, mais que plus heureux encore seroit celui qui l'épouseroit, & après un prélude si bien entendu, il implora son assistance, sur tout par rapport à sa nudité, & pria les Dieux de lui donner tout ce que son cœur souhaitoit, un mari, des enfans, & la concorde domestique. Nausicaa lui répondit en fille de bonne Maison, rappella ses servantes, & leur commanda de donner à boire & à manger à cet homme, & de lui laver le corps. Tout aussi-tôt elles le menérent au bain, & y apportérent des habits & de l'huile, & lui dirent de se laver dans la riviére; mais il les pria de s'écarter, leur répréséntant qu'il auroit honte de se voir tout à fait nud parmi des filles. Alors elles se retirérent. Il se lava, & se frotta tout son saoul. Il s'habilla, il revint trouver Nausicaa, & lui plut si fort, qu'elle dit à ses servantes, qu'elle seroit ravie d'avoir un tel homme pour mari. Après qu'il eut mangé avec toute la précipitation dévorante d'un homme qui avoit jeuné longtems, elle lui répréséntа, qu'il falloit qu'il vînt à pié avec ses servantes, jusques à un certain lieu proche de la ville, & qu'il attendît là jusques à ce qu'elle fût rentrée chez son pére avec toute sa suite. Elle lui en dit les raisons fort naïvement, qui étoient qu'elle ne vouloit pas donner sujet de causer aux Médisans, dont la ville étoit toute pleine; qui ne manqueroient pas de dire, s'ils le voyoient entrer avec ses servantes, qu'elle étoit allée chercher ce mari; qu'ils feroient là-dessus cent malignes plaisanteries qui flétriroient sa réputation, d'autant plus qu'elle même se fâcheroit fort contre une autre, qui, sans l'aveu de pére & de mére, & avant la célébration des noces, coucheroit avec un homme. Ulysse se conformant à ces remontrances, s'arrêta au lieu qui lui avoit été marqué, d'où il fut conduit invisiblement par Minerve chez Alcinoüs, qui le reçut fort civilement. Il y revit Nausicaa, qui l'exhorta à se souvenir, quand il seroit de retour chez lui, qu'elle lui avoit sauvé la vie. Il répondit qu'il lui feroit chaque jour des vœux comme à une Déesse. Aristote, Hellanicus, & autres assurent que Télémaque, fils d'Ulysse, fut marié avec Nausicaa, & qu'il en eut un fils, que les uns nomment *Persepolis* & les autres *Ptoliportus.* On s'est étendu sur cet article, pour faire sentir par des traits qui sont à la portée de tout le monde, la naïveté d'Homére, & la différence qui est entre le caractére de son siécle & celui du nôtre.

☞ Il y a une médaille très-rare de cette Princesse à Bologne en Italie, dans le cabinet du Sieur Nigri, si l'on en croit Spon, *dans son Voyage de Gréce, partie* 1. *p.* 130. On trouve aussi sur la monnoye des Mityléniens, la tête de Nausicaa; & on en voit la figure *dans le même Voyage, partie* 3. *p.* 167, d'un côté une femme assise avec une lyre; & de l'autre côté, la tête de cette Princesse, avec ces mots, ΗΡΩΙΔΑ ΝΑΥΣΙΚΑΑΝ. Il ne faut pas beaucoup de critique pour s'appercevoir que la derniére médaille ne convient pas à l'Héroïne d'Homére: la premiére pourroit bien ne lui pas convenir davantage, & en tout cas elle lui est postérieure de plusieurs siécles. Jules Scaliger lui attribue aussi l'invention d'une certaine danse. * Scaliger, *Poëtices, l.* 1. *c.* 18.

NAUSICLE, Athénien, fut envoyé par ses Citoyens, avec 500 hommes d'Infanterie, & 300 de Cavalerie, au secours des Phocéens, la premiére année de la CVII Olympiade, 352 ans avant J. C.

NAUSICRATE. *Voyez* NAUCRATE.

NAUSIGE'NE, Archonte d'Athénes, la quatriéme année de l'Olympiade CIII, 365 ans avant J. C.

NAUSINIQUE, Archonte d'Athénes, en la troisiéme année de la centiéme Olympiade, 378 ans avant J. C.

NAUSISTRATE, Général de la flotte des Rhodiens, qui obtint par un artifice merveilleux, des armes des Rhodiens. * Polyænus, *l.* 5. *c.* 27.

NAUSITHOUS, Roi des Phéaques, pére d'Alcinoüs, fils de Neptune, & de Péribée, fille d'Eurymédon. Hésiode cependant la fait fille d'Ulysse & de Calypso, *dans sa Theogonie, v.* 1022.

NAUTE'S, compagnon d'Enée, dont Servius parle, *Eneide, l.* 3. *v.* 407, sur ces mots *Omina turbet.* Dioméde ayant compris que le *Palladium* qu'il avoit enlevé de Troye, ne lui convenoit point, il en fit présent à Enée lorsqu'il passoit; mais Enée, sacrifiant la tête couverte, s'étant tourné, un certain Nautès prit cette figure. C'est pour cela que la famille *Nautia* à l'exclusion de la famille de *Julie*, est consacrée au service & au ministére sacré de Minerve. Servius paroit avoir tiré cette remarque du livre de Varron, touchant les familles Troyennes. *Voyez* NAUTIENS. * Hofman, *Lexicon Univers.*

NAUTE'S, Devin Troyen, qui, pendant que la flotte d'Enée brûloit par le feu qu'Iris venoit d'y mettre, pour détourner les Troyens d'entrer en Italie, avertit que cela étoit arrivé par la haine implacable de Junon. Il exhorta en même tems Enée de tenir bon contre tant de malheurs. *Voyez* la Cerda sur cet endroit de *l'Eneïde, l.* 5. *v.* 704.

Tum senior Nautes, &c.

Ce Nautès pourroit bien être le même que le compagnon d'Enée *dont on vient de parler.*

NAUTIENS, nom d'une famille patricienne de Rome, des grandes familles, a donné à la République six Consuls & quatre Tribuns militaires, avec un pouvoir de Consul, sans parler d'autres honneurs. Elle portoit le surnom de *Ruralis*, & étoit particuliérement consacrée au service de Minerve, & à la garde du *Palladium. Voyez* le Scholiaste de Virgile, *l.* 5. *v.* 704 & 728, *Consultez* aussi, touchant cette famille, Turnébe, *Adversariorum l.* 26. *c.* 17, comme aussi le mot NAUTE'S, cy-dessus.

NAVUS (Actius) *Voyez* ACTIUS NÆVIUS.

NAW. NAX. NAY.

* NAWEN, petite ville d'Allemagne dans l'Electorat de Brandebourg, est à l'ouest-nord-ouest de Berlin dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* NAWNTON (Robert) Sécretaire d'Etat & Maître de la Cour des Gardiens sous Jacques I, Roi d'Angleterre, fut regardé comme le Tacite d'Angleterre. Sa capacité le fit élire Procureur & Orateur des Colléges de Cambridge, de l'un desquels il étoit Membre. Son mérite ne tarda pas à l'introduire à la Cour. Le Chevalier Overburies, & le Chevalier George Villers, se joignirent pour lui procurer de l'avancement. Ils y réüssirent, & il fut fait peu après Sécretaire d'Etat, & ensuite Maître de la Cour des Gardiens. Nawnton s'aquita de ces deux emplois avec autant d'intégrité que d'exactitude. On ignore le tems de la mort de Nawnton. Vers l'an 1620, il perdit sa charge de Sécretaire d'Etat, pour avoir déplu au Duc de Buckingham. On a de Nawnton un Ouvrage fort estimé, où il donne les caractéres de la Reine Elizabeth & de ses Favoris, & il en parle en homme instruit, judicieux & sincére. Cet Ouvrage a été traduit d'Anglois en François par Jean le Pelletier. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

NAXA. *Voyez* NAXOS.

* NAXE'RA (Emanuel de) né à Toléde en 1605, entra en 1625 dans la Société des Jésuites. Il prêcha pendant trente années à Alcala de Hénarès, & fut honoré de la dignité de Prédicateur du Roi. Il mourut vers la fin du XVII siécle, laissant entre autres Ouvrages de sa façon, *Commentarii in Josuam, in Judices, in Reges*, &c. & plusieurs prédications. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Script. J. C.*

NAXHOU, NAAKEW, petite ville du Danemarck. Elle est fortifiée & capitale de l'Isle de Laland. Elle a un bon port sur la côte occidentale de l'isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

NAXIA. *Voyez* NAXOS.

NAXIS. *Voyez* NAXOS.

NAXIVAN. *Cherchez* NAKSIVAN.

NAXOS, aujourd'hui *Naxia* ou *Naxa*, appellée par d'autres *Strongyle*, est une isle de la Mer Egée ou Archipel, & l'une des Cyclades. Tavernier l'appelle *Naxis.* Il n'y a aucun port dans cette isle; de sorte que les vaisseaux qui y vont pour y trafiquer, sont contraints de se tenir dans le port de l'Isle de Paros, à six milles de Naxia. Au reste cette isle est une des plus agréables & des plus belles de l'Archipel, & a été autrefois la résidence de Ducs, qui possédoient douze autres isles aux environs. Ces Ducs étoient des Nobles Vénitiens, de la famille des Sanudo, à qui la République de Venise donna cette Seigneurie l'an 1210, après l'avoir conquise sur l'Empereur de Constantinople, & qui en jouït jusques en 1516, que Sélim, I. du nom, s'en rendit le maître. Les Habitans contribuérent six mille piastres de taxe. Le terroir y produit des vins fort excellens: c'est pourquoi les anciens avoient dédié Naxos à Bacchus, dont le temple, qui étoit tout de marbre, est entiérement ruïné, de sorte qu'on n'y voit plus que les fondemens & la porte, dont la hauteur est de vint-cinq ou trente piez, & la largeur environ de quinze. Ce temple étoit sur une roche platte, éloignée de l'isle d'un jet de pierre, & l'on y passoit sur un pont de pierres de taille, qui y subsiste encore, & où l'on voit dessus & aux côtez les canaux qui portoient le vin dans les reservoirs du temple. Il faut aussi remarquer que c'est dans cette isle que l'on trouve la bonne pierre d'émeri. Les Naxiens ont une coutume assez extraordinaire après la mort du mari ou de la femme; car le survivant ne fort point de la maison pendant six mois entiers, pour quelque affaire que ce soit, non pas même pour ouïr la Messe. Au reste, on y suit la Religion Romaine & celle de l'église Orientale. Il y a un Ar-

Archevêque Latin & des Chanoines dans la cathédrale, avec deux églises, où les Jésuites & les Capucins ont établi des Missions. Les Grecs ont aussi leur Archevêque, & quantité de monastéres, entre autres une église dédiée à la sainte Vierge, qu'ils appellent *Panagia*, comme les autres Grecs, c'est à dire, *toute-sainte*. Si l'on veut remonter jusques à l'Antiquité la plus reculée, on trouvera dans Diodore de Sicile, & dans Pausanias l'origine des premiers peuples qui habitérent Naxos. Butès, fils de Boréas, Roi de Thrace, ayant voulu surprendre en embuscade, son frére Lycurgue, fut obligé par ordre de son pére de quitter le païs avec ses complices. Ils abordérent à Strongyle, c'étoit alors le nom de l'isle. Comme les Thraces n'y trouvérent que peu ou point de femmes, & que la plupart des isles de l'Archipel étoient sans Habitans, ils firent quelques irruptions dans la Terre Ferme, d'où ils emmenérent des femmes, parmi lesquelles étoit Iphimédie, femme du Roi Alocus, & Pancratis sa fille. Ce Roi, outré de dépit, ordonna à ses fils Otus & Ephialtes de le venger: ils battirent les Thraces & se rendirent maîtres de l'isle qu'ils nommérent Dia. Ces Princes s'étant entretuez, comme le dit Pausanias, les Thraces restérent les paisibles possesseurs de l'isle, jusques à ce que la grande sécheresse les contraignit de l'abandonner, plus de deux cens ans après leur établissement. Elle fut ensuite occupée par les Cariens, & leur Roi Naxios ou Naxos, suivant Etienne le Géographe, leur donna son nom. Il eut pour successeur son fils Leucippus, & celui-ci fut le pére de Smerdius, sous lequel Thésée revenant de Créte avec Ariadné aborda dans l'isle, où il abandonna sa Maîtresse à Bacchus. Les Habitans prétendoient que ce Dieu avoit été nourri chez eux, & que cet honneur leur avoit attiré toute sorte de félicitez. Naxos étoit une République florissante dans le tems que les Perses passérent dans l'Archipel. Ils possédoient les Isles de Paros & d'Andros. Aristarque, Gouverneur de Milet, forma le dessein de surprendre Naxos, sous prétexte de rétablir les plus grands Seigneurs de l'isle qui avoient été chassez dans une sédition & qui s'étoient réfugiez à Milet. Darius Hystaspès, Roi de Perse, lui fournit non seulement des troupes de débarquement, mais de plus une flotte de deux cens vaisseaux. Les Naxiotes avertis secrettement par Mégabaze, Général des Perses, irrité de ce que le Roi l'avoit soumis à Aristagoras, se préparérent à le bien recevoir. Il fut obligé de se retirer après un siége de quatre mois, & tout le service qu'il put rendre à ceux qui s'étoient retirez à Milet, fut d'obtenir qu'on leur bâtiroit une ville à Naxos, pour les mettre à couvert des insultes du peuple. Naxos fut ravagée dans une seconde descente des Perses dans l'Archipel. Elle se releva de ses pertes & fournit quatre vaisseaux à la flotte Gréque qui battit celle de Xerxès à Salamine. Dans la suite les Athéniens assiégérent Naxos & la forcérent à capituler. Pendant la guerre du Peloponnése Naxos se déclara pour Athénes. Elle tomba ensuite sous la domination des Romains. Après la bataille de Philippe, Marc-Antoine la donna aux Rhodiens; mais il la leur ôta quelque tems après, parce que leur gouvernement étoit trop dur. Elle fut soumise aux Empereurs Romains, & puis aux Grecs, jusques à la prise de Constantinople par les François & par les Vénitiens. Trois ans après, les Vénitiens, maîtres de la mer, donnérent aux Sujets de la République, qui voudroient équiper des navires, la liberté de s'emparer des Isles de l'Archipel & autres places maritimes, à condition que les aquéreurs en feroient hommage à ceux à qui elles appartenoient en conséquence du partage fait entre les François & les Vénitiens. Marc Sanudo s'empara de Naxos, &c. L'Empereur Henri érigea l'isle en Duché & donna à Sanudo le titre de Duc de l'Archipel & de Prince de l'Empire. Jacques Crispo, fut le 21, & le dernier Duc de l'Archipel, dépouillé par les Turcs, sous l'Empereur Selim II, & mort à Venise accablé de chagrin. Suivant les apparences, la ville de Naxie, capitale du païs, a été bâtie sur les ruïnes de quelque ancienne ville du même nom, dont il semble que Ptolomée ait fait mention. Le chateau situé sur le haut de la ville est l'ouvrage de Marc Sanudo. La haine de la Noblesse Gréque & Latine est irréconciliable à Naxos. Les Latins aimeroient mieux s'allier à des païsannes que d'épouser des Demoiselles Gréques: c'est ce qui leur a fait obtenir de Rome la dispense de se marier avec leurs cousines germaines. Il y a un grand nombre de villages dans l'Isle. L'Archevêque Grec est fort riche. Paros & Antiparos dépendent de lui pour le spirituel. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 208. *&c.* Tavernier, *Voyage de Perse, tome* 1. *l.* 3. *p.* 351. de l'édit. de Hollande 1692.

NAY, en Latin *Nedus*, petite riviére de France, qui coule dans la Saintonge, & se joint à la Charente, du côté du nord, vis à vis de Cognac. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NAY, ville de France dans le Béarn, sur le Gave de Pau, au sud est de Pau, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

NAYA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né en Aragon, fut choisi pour la Mission des Isles Philippines, où il s'appliqua avec un zéle infatigable à la conversion des infidéles, & il s'en fallut peu qu'il ne parvînt à la couronne du martyre l'an 1611, ayant été blessé d'une fléche au bras dans l'Isle de Guadaloupe. Il étoit Vicaire de la Mission, lorsqu'il eut ordre de ses Superieurs, d'aller dans la Nouvelle Espagne, & il mourut dans ce voyage vers l'an 1618. Aduarte parle au long de lui *dans le premier livre de son Histoire des Philippines.* On garde à Calataiub la Rélation qu'il avoit écrite de sa Mission. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NAYTONDONO (Jean) Roi de Tamba au Japon, ayant pris les armes contre Robunanga, en faveur de l'Empereur Cubo-Sama, fut dépouillé de ses Etats par le Victorieux, & réduit à une vie privée avec toute sa famille. Il se retira dans le Royaume de Frugo, où le Roi Augustin lui fournit abondamment tout ce qui lui étoit nécessaire. Il suivit même, avec le Prince Thomas son fils, le Roi à la guerre de Corée, où l'un & l'autre se distinguérent beaucoup. Après la mort du Roi Augustin, Canzugedono qui succéda à ce Prince voulut obliger le Roi & le Prince de Tamba à renoncer à la Foi; mais il les trouva inflexibles, & ne jugea pas à propos de les pousser à bout. Le Prince fut cependant quelque tems enfermé dans une forteresse, d'où il écrivit des lettres admirables aux Chrétiens persécutez pour les encourager à être fermes dans la Foi. Enfin en 1614, ils furent exilez aux Philippines avec quantité d'autres Chrétiens de toute condition. * Le Pére Charlevoix, *Hist. du Japon, tome* 3.

NAZ.

NAZARATUS, Assyrien, un des Maîtres de Pythagore en Egypte. Quelques uns croyent que ce Nazaratus n'est autre que le Prophéte Ezéchiel. * Clément d'Alexandrie, *Stromat. l.* 1. Jean Selden, qui, *de Diis Syris, Synt.* 2. *c.* 1, examine exactement ce sentiment. *Voyez* aussi George Hornius, *Histor. Philosoph. l.* 3. *c.* 11.

NAZARE'ENS, ainsi appellez parmi les Juifs, du verbe *Nazar*, qui signifie *separer*, étoient des gens consacrez à Dieu parmi les Juifs. Ils faisoient vœu de ne boire point de vin, de ne manger point de raisins, ni d'aucun mets qui fût fait avec du raisin, de ne se point faire couper leurs cheveux, & de ne se point souiller par l'attouchement d'un mort, non pas même de leur pére ou de leur mére. Lorsque le tems de leur retraite ou séparation étoit accompli, ils venoient au temple pour s'y faire couper leurs cheveux, & offroient alors des sacrifices, dont les victimes appartenoient aux Sacrificateurs. * *Nombres, ch.* 6.

NAZARE'ENS, nom que l'on a donné généralement à tous les Chrétiens, à cause de Jesus, que l'on croyoit de Nazareth, & que l'on appelloit *Nazareen*. Les Payens appelloient au commencement tous les Chrétiens, *Nazareens*, comme il paroît par ce que Tertulle dit au Gouverneur Félix, *Actes, ch.* 24. Ce fut depuis, le nom d'une Secte particuliére de Chrétiens, qui judaïsoient, & qui avoient retenu avec la circoncision les cerémonies de l'ancienne Loi. On dit même qu'ils croyoient que Jesus Christ étoit un pur homme, né, selon les uns, d'une Vierge, & selon les autres, fils de Joseph. S. Epiphane dit que cette Secte commença quand les Chrétiens se retirérent de Jérusalem à Pella, avant que le siége fût mis devant Jérusalem. Il remarque qu'il y en avoit plusieurs à Bérée, dans la Cœlé-Syrie, dans la Décapole, dans la Bazanitide, & auprès de Pella ou Péra; d'où ils furent aussi appellez, *Pératiques*, selon saint Clément d'Alexandrie, & *Symmachiens*, selon Fauste, parce qu'ils se servoient de la Version de l'Ecriture, faite par Symmaque. Ils avoient un Evangile particulier en Hébreu. * S. Epiphane, *Hæres.* 9. Théodoret, *de Hær. Fab. l.* 2. Baronius, *in Appar. & Annal. A. C.* 9. *&* 74. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles.*

NAZARETH, petite ville de Palestine dans la province de Galilée, au païs qui avoit été de la Tribu de Zabulon, à trois quarts de lieue du torrent de Cison, vers le nord, à deux lieues & demie du Mont-Tabor, & à trente lieues de Jérusalem vers le nord. On croit que ce fut le lieu de la naissance de la sainte Vierge. Ce fut dans cette ville qu'elle se maria à saint Joseph, & qu'elle conçut le Sauveur du monde. Après le retour d'Egypte, Jesus Christ âgé d'environ deux ans, fut ramené à Nazareth où il demeura jusqu'au tems de son batême. Le long séjour qu'il fit dans cette ville porta les Juifs à lui donner le nom de Nazaréen. Pendant le cours de son ministére Jesus Christ alla à Nazareth, entra dans une Synagogue, prit le livre d'Isaïe, & y lut un endroit qu'il s'appliqua à lui même. Les Habitans du païs furent fort irritez de ce qu'il s'approprioit ainsi les termes du Prophéte, le firent sortir de la Synagogue, le chassérent de la ville & le conduisirent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle la ville étoit bâtie, dans la résolution de le précipiter; mais Jesus Christ passa au milieu d'eux & se retira. Il n'est fait aucune mention de Nazareth dans l'Ancien Testament; ce qui a donné lieu de croire que cette ville étoit très-peu considérable avant Jesus Christ. Depuis sa mort elle dégénéra fort de la réputation qu'elle avoit; puisque saint Jérôme assure que de son tems ce n'étoit plus qu'un très-petit village. Dans la suite on érigea cette ville en Evêché ou Archevêché, dépendant du Patriarchat de Jérusalem. Urbain VIII en fut titulaire avant que d'être Pape. Cet Archevêché a été réüni à l'Evêché de Monte-Verde, petite ville de la Principauté Ultérieure, sur les limites de la Basilicate & de la Capitanate, dont le siége étoit suffragant de l'Archevêché de Conza. Nazareth est bâtie sur le penchant d'une montagne, où quelques Habitans avoient creusé dans la roche de petites grottes en forme de cabinets, & avoient bâti sur le devant une salle, faisant leur maison de ces deux logemens, de plein-pié & d'un seul étage. La maison de la Vierge est bâtie de cette maniére. La salle du devant a vint-six piez de longueur, de l'orient à l'occident, treize de largeur, & a son entrée au midi. Au bout, vers l'orient, il y a une petite cheminée, & à côté dans l'épaisseur du mur, une petite armoire. La fenêtre est au mur du côté de l'occident, & donne tout le jour à cette salle. La grotte qui est de plein-pié, vers le septentrion, contient seize piez de longueur, cinq & demi de largeur du côté de l'orient, & dix à l'autre bout du côté de l'occident, parce que les murs sont un peu de biais. La hauteur est d'environ dix piez. On prétend qu'après l'Ascension de Jesus Christ, les Apôtres firent deux chapelles de cette maison, dressant un autel dans la salle vers l'orient, & un pareil dans la grotte. Ces saints lieux demeurérent en cet état, jusques au tems de sainte Héléne qui les enferma dans l'enclos d'une église très-magnifique, laissant néanmoins la salle dans sa premiére simplicité. Elle n'est bâtie que d'une maçonnerie grossiére, & de pierre dure en

en forme de briques. Mais l'an 1291, Séraf, Sultan d'Egypte, s'étant emparé de la Terre-Sainte, ruïna les villes, renversa les églises, & extermina les Chrétiens. Ce fut alors que les Anges, à ce qu'on dit, enlevérent la salle de cette sainte maison, qu'ils portérent par dessus la mer, en Dalmatie, puis trois ans après en Italie dans la forêt de Récanati, en la Marche d'Ancone, sur le champ d'une pieuse Dame, nommée *Lorette*, d'où les mêmes Anges la transportérent au bout de huit mois à demie lieue de là, sur une colline, & enfin un peu plus loin au lieu où elle est à présent. Toutefois, quelques années après, les Chrétiens firent rebâtir à la même place de Nazareth, une chapelle presque semblable à celle que l'on prétend en avoir été enlevée. Elle est construite de pierre de taille, & de même largeur, parce que les murs qui ont trois piez & demi d'épaisseur, sont compris dans l'espace de la premiére, & ne sont pas relevez sur les mêmes fondemens. Il y a deux autels, l'un à l'orient dédié à saint Joseph; & l'autre au midi, à côté de la porte, pratiqué dans le gros mur, & consacré à sainte Anne. La fenêtre qui y donne jour, est au dessus de cet autel, & non pas à l'occident, comme elle est à la chapelle de Lorette. De cette chapelle on descend d'un dégré dans la grotte par l'ouverture d'une arcade, vis à vis de l'autel de sainte Anne. La grotte est toute naturelle, & la roche nue, excepté le mur du côté de l'occident & du midi, lequel est fait de pierres, pour soutenir le bâtiment qui est dessus. On voit deux colonnes de marbre gris, l'une à la place où l'on dit qu'étoit la sainte Vierge, lorsque l'Ange vint la saluer; & l'autre à l'endroit où cet Ange s'arrêta pour lui parler. La colomne qui marque la place de la Vierge, est dans la grotte; & celle qui désigne le lieu où étoit l'Ange, est au milieu de la porte, par laquelle on ne passe plus. Du côté du septentrion, il y a un escalier, par où les Religieux de S. François, qui sont au nombre de huit ou dix, y descendent de leur couvent, lequel est maintenant presque ruïné, les Infidéles n'ayant épargné que la chapelle & la grotte, qui ont été conservées par une providence particuliére.

On tient par tradition que saint Joachim & sainte Anne ont fait leur demeure dans cette maison; que la Vierge y est née; qu'elle y demeura après son mariage avec saint Joseph; & qu'elle y conçut le Verbe divin par l'opération du saint Esprit, le jour de l'Annonciation; qu'enfin Jesus Christ y fut élevé au retour de Bethléem, & qu'il y vécut caché jusqu'à l'âge de trente ans. Quelques uns néanmoins croyent que la sainte Vierge, quoique conçue à Nazareth, étoit née à Jérusalem, où sainte Anne étoit allée avec saint Joachim, pour célébrer la Fête des Tabernacles, & où ils demeurérent quelque tems. A quelques cens pas du couvent, presque au milieu de la ville de Nazareth, on voit un ancien bâtiment de pierres de taille, qu'on dit être un reste de la Synagogue, où Notre-Seigneur expliqua le passage du Prophéte Isaïe, qui parle de sa venue au monde: ce qui irrita tellement ceux de la Synagogue, qu'ils le chassérent dehors, & le voulurent précipiter du haut d'un rocher. A trois cens pas ou environ de la chapelle de Nazareth, vers le septentrion, est une maison où l'on tient que saint Joseph avoit sa boutique, avant qu'il eût épousé la sainte Vierge. Les Chrétiens y avoient fait une chapelle; mais elle est à demi ruïnée, & occupée par un Maure. Un peu plus avant, du même côté, au pié de la montagne, on trouve une belle fontaine, dont l'eau tombe dans un grand réservoir de pierres bien cimentées. On l'appelle *la fontaine de la Vierge*, parce que l'on croit qu'elle y alloit ordinairement puiser de l'eau. Tous ces faits, quoiqu'appuyez sur une pieuse Tradition, ne laissent pas de paroître douteux à ceux qui les examinent de près, car ni l'Ecriture, ni les Péres des premiers siécles, ne nous en ont instruits. Du tems des Rois Chrétiens, après la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1099, l'église de Nazareth fut érigée en Archevêché: l'on voit encore l'Hôtel archiépiscopal, & le cloître des Chanoines, aux environs des ruïnes de la grande église; mais presque tout détruits. Il n'y reste que quelques piliers de pierres de taille, des colomnes, & de grandes voûtes, qui marquent la magnificence de ces bâtimens lorsqu'ils étoient en leur entier. A l'égard de la ville, ce n'est plus qu'un fort petit village, habité par des Arabes, qui profanent des lieux si saints. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte. S. Matthieu. S. Jean, & S. Luc.* Baillet, *Géographie des Saints.*

NAZARETH, ville de la Franche-Comté. *Voyez* NOSEROY.

NAZARI (Jean-Paul) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Crémone l'an 1556, enseigna la Philosophie & la Théologie dans son Ordre, en exerça les principales charges, & fut aussi Théologien du Duc de Mantoue. Il fut employé par le Pape Clément VIII, pour disputer contre les Protestans de la Valteline, & fut depuis envoyé en Espagne, par les Habitans de Milan, pour répréſenter au Roi Philippe IV, le malheur des Habitans de cet Etat, extraordinairement foulé par les gens de guerre. Son mérite le rendit vénérable à la Cour d'Espagne, où l'on lui offrit un Evêché, qu'il refusa avec beaucoup de modestie. Ce bon Religieux mourut vers l'an 1646, âgé de 90 ans, & laissa des Commentaires sur la Somme de S. Thomas, & d'autres Traitez de Théologie, en neuf volumes. * *Voyez* son Eloge parmi ceux des Hommes de Lettres de l'Abbé Ghilini. Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

NAZARIUS, Orateur célébre, dans le quatriéme siécle, prononça, en l'honneur de l'Empereur Constantin, un Panégyrique qui commence ainsi, *Dicturus Constantini augustissimas laudes*, &c. Il avoit une fille nommée *Eunomie*, qui étoit savante. * Eusébe, & saint Jérôme, *in Chron.*

NAZIANZE, ville de Cappadoce, fut épiscopale sous Césarée, puis métropole sous le Patriarche de Constantinople. Elle est célébre pour avoir été le lieu de la naissance de saint Grégoire *le Théologien*, dit aussi *de Nazianze*, qui prit le soin de cette église dont son pére avoit été Evêque. *Voyez* GREGOIRE.

NE'A. NEB. NEC.

NE'A. *Voyez* NE'HA.

NE'ÆRA, Nymphe qui eut deux filles du Soleil, Phaëthuse & Lampétie. Elles firent voir les troupeaux du soleil à Ulysse, qui passoit proche de la Sicile. * Homére, *Odyss.* 12. C'est aussi le nom que Virgile donne à une Bergére, *Eclog.* 3. *v.* 3. *Ipse Neæram dum fovet;* & dans Horace, *Epod.* 15. *v.* 11.

* NEAL (N....) Evêque de Winchester dans le XVII siécle, étoit regardé comme un des Chefs & des Protecteurs des Arminiens, & étoit aussi soupçonné de favoriser le Papisme, à cause de son zéle rigide & passionné pour toutes les Cérémonies de l'Eglise Anglicane, même pour celles qui sembloient le moins nécessaires. Il obligea, dans la visite de son diocése, en 1633, par serment, les Marguilliers & autres Officiers de l'église à faire l'office de Délateurs contre les Puritains d'Angleterre. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 7. *l.* 19. *p.* 272. & 438.

NEAL ou NEALE (O) *Voyez* O-NEAL.

NE'ALCE'S, *Nealces*, Peintre célébre de l'Antiquité, ayant peint un cheval dans un de ses tableaux, & ne pouvant venir à bout de répréſenter à son gré l'écume qui sort de la bouche de ces animaux, lorsqu'ils sont échauffez, jetta de dépit son pinceau sur son ouvrage. Il vit avec surprise qu'en un moment le hazard avoit produit ce que son art n'avoit pu exécuter en beaucoup de tems. On assure que Protogéne reçut de la fortune le même secours, en voulant peindre l'écume qui sort de la gueule d'un chien en colére. Néalcès peignit aussi une Vénus, une Naumachie ou combat naval, entre les Perses & les Egyptiens. Il peignit aussi fort au naturel un âne qui buvoit au bord du Nil, & un crocodile qui étoit en sentinelle pour le surprendre. * Pline, *Hist. Nat. l.* 35. *c.* 11. &c.

NE'ANDER (Michel) Théologien Protestant & Recteur à Ilfeldt en Allemagne, naquit à Sora en Silésie, l'an 1523. Il fit ses premiéres études dans sa patrie. Il étudia ensuite à Wittenberg sous Mélanchthon, & sous plusieurs autres Professeurs, où il fit de grands progrès. En 1649, il fut appellé à Northausen, où il enseigna la Jeunesse avec beaucoup d'applaudissement. Il mourut le 26 avril 1595, âgé de 70 ans. Il savoit les Langues & les Belles Lettres, & fit divers Ouvrages, comme, celui de *Præceptiones Artium organicarum*, qui est un recueil de plusieurs piéces des Anciens. On a encore de lui un recueil d'anciennes Poësies, morales & fabuleuses, intitulé, *Opus aureum*, à Leipsic l'an 1559, *in quarto.* Nous avons de sa Traduction des vers moraux, & des fragmens attribuez à *Pythagore*, à *Phocylide*, & à *Théognis;* des Paræneses, ou des exhortations, sous le nom de saint Nil, Evêque & Martyr; les Poësies de Coluthe de Lycople; le Poëme de *Triphiodore* Egyptien, sur le sac de Troye; les Paralipoménes d'Homére, par *Quinte* ou *Cointe* de Smyrne, dit *le Calabrois.* On dit qu'il a encore traduit *Pindare, Théocrite, Apollonius* de Rhodes, *Lycophron*, & d'autres Auteurs; mais ces Traductions n'ont pas vu le jour. Son style est diffus, & ressemble à celui de Mélanchthon, mais il ne parle pas si bien que lui. Morhof loue beaucoup ses *Erotemata Linguæ Græcæ*, & ses *Erotemata Linguæ Hebraicæ.* * Melchior Adam, *in Vit. German. Theolog. Voyez* le dénombrement de ses Ouvrages dans Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 234. & *suiv.* édit. de Hollande, 1715. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 3. *p.* 393. *n.* 887. édit. d'Amsterdam, 1725. Huet, *de Claris Interpretibus, l.* 2.

* NE'ANDER (Michel) Médecin, naquit le troisiéme avril 1529 à Jochemstal ou Joachimstal, ville de Misnie, voisine de la Bohéme. Il fit ses études à Wittenberg, où il fut fait Bachelier en Philosophie le 17 septembre 1549 & Maître ès Arts le dixiéme août de l'année suivante 1550. Il étudia ensuite en Médecine à Iéne, & y fut reçu Docteur en cette Faculté le 22 août 1558. L'application qu'il donna à cette Science ne l'empêcha pas d'enseigner dans la même ville les Mathématiques & la Langue Gréque, emploi dont il fut chargé le sixiéme janvier 1551. En 1560, le 25 de juin, il eut une Chaire de Médecine dans la même Université, dont il fut deux fois Recteur, en 1566 & en 1576. Il mourut le 15 octobre 1581. Il avoit épousé le 12 février 1555 *Catherine* Muhlpfort qui mourut en 1613. On a de lui, *Synopsis Mensurarum & ponderum, ponderationisque mensurabilium secundum Romanos, Athenienses, Georgos & Hippiatros, ex præstantissimis Autoribus hujus generis contracta; Methodorum in omni genere Artium brevis & succincta* Ὑφήγησις; *Disputatio inauguralis de Thermis; Physice, seu Sylloge Physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium; Sphærica Elementa cum Computo Ecclesiastico.* * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 30. *p.* 142. & *suiv.*

NEANE, riviére. *Voyez* NYNE.

NE'ANTHE'S, *Neanthes*, de Cyzique, Orateur & Disciple de Philisque de Milet, vivoit du tems de Ptolomée PHILADELPHE, sous la CXXVI Olympiade, & vers l'an 274 avant Jesus Christ. Il composa un Traité des Hommes Illustres; un des Heures; un des affaires des Grecs, & divers autres, qui sont souvent citez par les anciens Auteurs. * Porphyre, *de Abstin. l.* 4. Athénée, *l.* 4. 6. & 13. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 5. Ammonius. Etienne de Byzance. Suidas. Gesner. Possevin. Vossius.

NE'APOLIS. *Voyez* NAPOLI.

NE'ARA. *Voyez* NAHARATH.

NE'ARQUE, *Nearchus*, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, écrivit l'Histoire de ce Prince. Alexandre l'envoya naviger sur l'océan des Indes, avec Onésicrite. C'est apparemment

ment le même qui après la mort de ce Roi, arrivée la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & la 325 avant Jeſus Chriſt, fut Gouverneur de Lycie & de Pamphylie, comme le rapporte Strabon, qui parle ſouvent de lui. Arrien n'a preſque fait que le copier *in Bellis Indicis*, & par ce qu'il en rapporte il juſtifie Strabon qui l'a regardé comme un homme qui ſe plaiſoit à débiter des choſes ſurprenantes ſans s'embarraſſer de la vraiſemblance. Sa navigation de l'embouchure de l'Inde à Babylone eſt néanmoins une excellente piéce. * Juſtin, *Hiſt. l.* 13. Strabon, *l.* 2. 11. 15. *&* 16. Arrien, *l.* 5. *&* 7. Quinte-Curce, *l.* 9. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſt. Profanes.*

N E A T H, bourg ou petite ville du païs de Galles en Angleterre, dans le Comté de Glamorgan, ſur la riviére de Neath, entre Landaff & Caermarthen, à huit lieues de la premiére & à ſept de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* N E A T H, riviére d'Angleterre dans le Comté de Glamorgan, province de la Principauté de Galles, prend ſa ſource dans le Comté de Breknok, coule à peu près du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, arroſe le bourg de Neath & ſe décharge dans la mer.

N E A U G, E A U G, Lac de l'Ultonie en Irlande. On lui donne quinze lieues de circuit, & il eſt ſitué entre les Comtez d'Antrim, d'Armagh, de Down, & de Tirone. Son vrai nom eſt *Eaugh*. * Maty, *Dict. Géogr.*

N E'B A I, Iſraëlite de la Tribu de *Lévi*, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance que fit Néhémie avec le Seigneur. * II. *Eſdras* ou *Néhémie*, *ch.* 10. *v.* 19.

* N E'B A J O T H, ou N A B A J O T H, premier fils d'*Iſmaël*, fils d'*Abraham* & d'*Agar*. Il habita une partie de l'Arabie Pétrée, où l'on nourriſſoit de fort beaux béliers. * *Genéſe*, *ch.* 25. *v.* 13. *Iſaïe*, *ch.* 60. *v.* 7. C'eſt de lui que ſont deſcendus les *Nabathéens*, dont il eſt tant parlé dans les Hiſtoriens profanes. *Diodore* décrit leurs mœurs dans le *l.* 21, de ſa *Bibliothéque*. * Le Clerc, *ſur la Geneſe*, *ch.* 25. *v.* 13.

N E'B A L L A T, ville de la Paleſtine où ceux de la Tribu de Benjamin s'établirent après le retour de la captivité de Babylone. * II. *Eſdras* ou *Néhemie*, *ch.* 11. *v.* 34.

N E'B A T. *Voyez* N A B A T.

N E B B I O ou N E'B I O, *Nebbium*, *Nebicum*, & *Ceſunum*, ville ruïnée de l'Iſle de Corſe, à l'endroit où eſt aujourd'hui le bourg de Roſoli, a été autrefois épiſcopale, ſous la métropole de Gênes. Le ſiége de l'Evêché eſt à préſent à Saint-Florent, ou San-Fiorenzo. Julien Caſtagnola, Evêque de Nebbio, y publia l'an 1614, des Ordonnances ſynodales.

N E B E K. *Voyez* A D A M I.

N E B E L, ou N A B I S, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis. Elle eſt petite & a été bâtie par les Romains ſur la côte, à quatre lieues de Tunis, du côté de l'Orient. Ptolomée la met à trente-cinq degrez quarante-cinq minutes de longitude, & à trente-trois degrez de latitude. On l'appella autrefois *Neapolis*, ou *Villeneuve*, à ce que diſent ceux du païs, & les Italiens la nomment encore aujourd'hui *Napoli de Barbarie*. Les ſucceſſeurs de Mahomet la ruïnérent, lorſqu'ils détruiſirent Carthage & les autres villes de la Province. Elle fut longtems déſerte juſques à ce que de pauvres gens la repeuplérent. Ils l'abandonnérent à la venue de l'Empereur Charles-*Quint*; & ils y ſont retournez à cauſe que le païs rapporte beaucoup de lin: ce revenu & la péche les font vivre. C'étoit anciennement une ville épiſcopale ſuffragante de Carthage. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *c.* 21. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

N E B I O. *Voyez* N E B B I O.

N E'B O, montagne aux confins du Royaume des Moabites, dans la Tribu de Ruben, au ſommet de laquelle Dieu commanda à Moïſe de monter, pour contempler de là le païs de Canaan. Ce fut l'endroit où ce Législateur mourut. Le mot de *Nébo* ſignifie un *haut ſommet*, ce qui fait que quelques uns l'ont pris pour un nom appellatif. On peut conſulter les Auteurs des Géographies ſacrées, & les Commentateurs ſur le *Deuteronome*, *ch.* 34. *v.* 1.

* N E'B O, ville aux confins des Moabites dans la Tribu de Ruben. Ceux de cette Tribu la rebâtirent, dès qu'ils eurent pris poſſeſſion du païs, qui leur échut par ſort. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 38. Jérémie prophétiſe contre cette ville, *ch.* 48. *v.* 1.

N E'B O, Idole des Aſſyriens. *Voyez* N A B O.

* N E'B R I D I U S, eut diverſes dignitez & fut entre autres Préfet de la ville, ſous Théodoſe *le Grand*, & ſous Honorius ſon fils. Il en eſt fait mention en pluſieurs Loix du Code Théodoſien, depuis l'an 382, juſqu'à l'an 386. On ne ſait ſi c'eſt le même, qui eſt nommé Proconſul de l'Aſie ſous Arcadius en 396. *Voyez la Proſopographie* de J. Godefroy. S. Auguſtin avoit un ami particulier du même nom, à qui il écrit quelques lettres. *Voyez* ſa Vie par les Péres Bénédictins, imprimée à Paris, en 1700, *l.* 11. *c.* 10.

N E'B R I S S E, N E'B R I S S A, N E'B R I X A ou L E'-B R I X A, ville d'Eſpagne en Andalouſie, eſt ſituée entre Séville, & l'embouchure du Guadalquivir dans la mer. Ptolomée & Pline font mention de cette ville, qui eſt célébre pour avoir été la patrie d'ANTOINE DE NE'BRISSA, Reſtaurateur des Lettres Humaines en Eſpagne. *Voyez* auſſi L E'B R I X A.

N E B S A N, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda, proche de la Mer Morte. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 62.

N E'B U C A D N E T Z A R. *Voyez* N A B U C H O D O-N O Z O R.

N E B U Z A R-A D A N. *Voyez* N A B U Z A R D A N.

N E'C A U S, anciennement *Baga*, *Bagaia*, & *Vaga*, grande ville, riche, & bien peuplée de Barbarie, dans la province de Bugie & dans le Royaume d'Alger, près de la riviére Major, entre Mézila & Labès, à quinze ou dix-huit lieues de l'une & de l'autre. Elle a eu un Evêché ſuffragant de Carthage, & l'on dit qu'elle eſt encore aujourd'hui une des plus agréables villes de toute la Barbarie. * Leo Africanus. Maty, *Dict. Geogr.*

N E'C E B ou N E'B E K. *Voyez* A D A M I.

N E'C E'R E S, c'eſt ainſi que les Turcs nomment ceux qui habitent au deſſus de *Tibilée* en Syrie. Ce ſont des perſonnes d'un caractére ſingulier. Ils n'ont aucune Religion certaine, mais à l'imitation du Caméléon ils prennent la teinture de la Religion, quelle qu'elle puiſſe être, des perſonnes avec leſquelles ils converſent. Avec les Chrétiens ils font profeſſion du Chriſtianiſme, ils ſont Mahométans avec les Turcs, & Juifs avec les Juifs. Ce ſont de vrais Protées en Religion, ſans que l'on puiſſe découvrir le fonds de leurs conſciences. Tout ce qu'il y a de certain à leur égard, c'eſt qu'ils font beaucoup de bon vin, & qu'ils ſont grands buveurs. * Maundrell, *Voyage*, *&c. p.* 20.

N E'C E S S I T E', Déeſſe, étoit adorée par les Payens comme la plus abſolue de toutes les Divinitez, à laquelle Jupiter même étoit forcé d'obéir. Elle avoit dans Corinthe un temple, dont l'entrée étoit défendue à tous autres qu'aux Miniſtres de la Déeſſe, tant on étoit ſaiſi de crainte & de reſpect pour elle. Horace dans une Ode qu'il adreſſe à la Fortune, fait une très-belle peinture de la Néceſſité, où il y a apparence qu'il l'a décrite telle que ſes ſtatues la répréſentoient. C'eſt dans l'*Ode trente-cinquiéme du premier livre*, où il lui dit, *v.* 17. *& ſuiv.*

Te ſemper anteit ſæva Neceſſitas
Clavos trabales & cuneos manu
Geſtans abena, nec ſeverus
Uncus abeſt, liquidumque plumbum.

c'eſt à dire, *La cruelle Néceſſité marche toûjours devant vous, portant dans ſes mains de bronze, de longues chevilles, de gros coins, des crampons & du plomb fondu.* Cet équipage de la Néceſſité, qui n'eſt compoſé que de ce qui ſert à attacher les pierres, les poutres, & tout ce qu'il y a de plus difficile à joindre, & de plus maſſif, marque la ſupréme puiſſance de cette Déeſſe, qui a été appellée inſurmontable, & la force dont elle lie & engage impitoyablement les hommes à mille choſes malgré eux, ſouvent contre leur honneur & contre leur conſcience. Pour le pas qu'elle prend devant la Fortune, c'eſt pour marquer, diſent les Interprétes, que quelque grande que ſoit la Divinité de la Fortune, & quelque abſolu que ſoit ſon pouvoir, la Néceſſité eſt encore au deſſus d'elle. * Alexander ab Alexandro, *Genialium Dierum*, *l.* 1.

N E'C H A O N I, pére de *Pſammitichus*, Roi Saïte en Egypte, commença à régner l'an 692 avant Jeſus Chriſt, du monde 3343, régna huit ans, & fut tué par Sabacon, Roi Ethiopien.

N E'C H A O N II, qui eſt appellé dans l'Ecriture, *Néco* ou *Nechao*, Pharaon *Neco*, fils de *Pſammitichus*, Roi d'Egypte, ſuccéda à ſon pére, l'an du monde 3419, & 616 avant l'Ere Chrétienne; & dès le commencement de ſon régne, il entreprit de creuſer un canal, depuis le Nil juſqu'au Golfe d'Arabie; mais il fut obligé d'abandonner cet ouvrage, dans lequel avoient péri ſix-vints mille hommes, quoiqu'il ne fût pas à moitié achevé. Quelque tems après il envoya pluſieurs Phéniciens, avec ordre de faire le tour de l'Afrique par mer. Ils s'embarquérent ſur la Mer d'Arabie, coururent la Mer auſtrale; & ayant pouſſé juſqu'au Détroit, appellé aujourd'hui *de Gibraltar*, il entrérent dans la Méditerranée; & trois ans après leur départ revinrent en Egypte par cette route, l'an du monde 3425, & 610 avant Jeſus-Chriſt. Néchaon entreprit la guerre contre les Babyloniens, qui avoient envahi l'Empire d'Aſſyrie. Joſias, Roi de Juda, s'étant témérairement oppoſé à ce Prince, fut défait & tué dans la vallée de Mageddo ſur la frontiére de la Tribu de Manaſſé. L'expédition de Néchaon en Aſſyrie fut très-heureuſe; & trois mois après ſon retour il dépoſſéda Joachas, que les Juifs avoient élu Roi, & établit en ſa place Eliakim ſon frére; mais il ne goûta pas long-tems le fruit de ſes victoires ſur les Babyloniens; car Nabopolaſſar, Roi de ces peuples, outré de la défection de la Baſſe Syrie, & de la Phénicie, envoya Nabuchodonoſor ſon fils, avec une puiſſante armée, contre les Egyptiens. Ils furent défaits l'année ſuivante par ce jeune Prince, qui étendit ſes conquêtes depuis l'Euphrate juſqu'au Nil, & reſſerra Néchaon dans ſes anciennes limites. Ce dernier mourut après un régne de 16 ans, l'an du monde 3435, & 600 avant Jeſus-Chriſt. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 23 *&* 24. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. Hérodote, *l.* 4. *c.* 158. *l.* 2. *c.* 139. *l.* 4. *c.* 42.

N E'C H E P S O S, Roi d'Egypte, troiſiéme de la Dynaſtie des Saïtes, commença à régner l'an 698 avant Jeſus-Chriſt: ſuivant ceux qui ajoûtent foi aux Tables des Dynaſties, il étoit fils de Stéphinatès, & petit-fils de Bocchoris. Il régna ſix ans. Ce nom eſt attribué parmi les Egyptiens à un célébre Aſtronome, ſoit que ce ſoit ce Prince, ſoit que ce ſoit un autre. Le Poëte Auſone en parle en ces termes,

Quique Magos docuit myſteria vana Nechepſos.

Et Julius Maternus Firmicus lui donne la qualité de Roi d'Egypte & de bon Aſtrologue, & aſſure qu'il avoit fait un Recueil des ſignes, pour prédire les maladies qui devoient arriver à un chacun, leſquelles il attribuoit à des puiſſances différentes & contraires. * M. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

N E C K A M. *Voyez* N E'K A M.

N E C K E R, N E C K R E ou N E C K A R (Le) *Nicer*, *Nicerus* & *Neccarus*, riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans la Souabe, à ſept ou huit lieues de celle du Danube, au deſſus du village de Schweningen, dans un lieu dit *Neckerfurſt*, dans la Forêt Noire, vers les confins de la Principauté de Furſtemberg au midi. Peu après elle reçoit le Breim, paſſe à Rotweil, & en-

entrant dans le Duché de Wirtemberg, arrose Tubingue, Eslingue, coule près de Stutgard, à Hailbron, &c. & tourne dans le Palatinat. Là elle passe à Heidelberg, grossie par les eaux de diverses autres riviéres, à Ladembourg, & se joint au Rhin près de Manheim. Vopiscus, Ammien Marcellin, & divers autres Auteurs anciens parlent du Neckre, aussi-bien qu'Ausone. * *Consultez* aussi Cluvier. Bertius, &c.

* NECKER-GE'MUND, petite ville du Palatinat du Rhin, sur la rive gauche du Necker, est à l'est d'Heidelberg, dont elle n'est éloignée que d'une petite lieue.

* NECKER-STEINACH, petite ville du Palatinat du Rhin sur la rive droite du Necker, est au nord-est d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

* NECKERS-ULM, ville d'Allemagne sur la rive droite du Necker, est au nord de Hailbron, dont elle est éloignée de près de deux lieues, & à l'est-sud-est d'Heidelberg, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

* NE'CLAN, le onziéme des anciens Ducs de Bohéme idolatres, vivoit du tems de Charlemagne, dont le fils le soumit en 805 à son obéïssance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NECQUAM. *Voyez* NE'KAM.

NE'CROLOGE: c'est ainsi que l'on appelle le livre où l'on écrit les noms des Morts. Les anciens Chrétiens avoient en chaque église leur Nécrologe, où ils marquoient soigneusement le jour de la mort de leurs Evêques. Les Moines en ont eu & en ont encore dans leurs monastéres. On a donné aussi le nom de Nécrologe aux Catalogues des Saints, où le jour de leur mort & de leur mémoire est marqué.

NE'CROMANTIE, Art Magique, par lequel on prétend que les hommes consultent les Morts sur l'avenir, par le ministére des Démons, qui les font revenir, soit dans leurs cadavres, soit en esprit. C'est par cet Art que l'on croit que la Pythonisse fit revenir l'ame de Samuel. Les Thessaliens, & quelques autres peuples de Gréce avoient cette superstition. Ils arrosoient de sang chaud le corps d'un mort, & prétendoient que ce mort leur donnoit des réponses certaines sur l'avenir. Ceux qui les consultoient devoient être purifiez auparavant, & il falloit appaiser les Manes de celui que l'on vouloit consulter, afin qu'il rendît reponse: autrement il étoit sourd aux demandes. Quand les Nécromantiens vouloient consulter les Démons, ils prenoient le crane d'un homme à qui ils offroient de l'encens & des sacrifices. * *Antiq. Grég. & Rom.* Buxtorf. M. Jurieu remarque qu'il y avoit plusieurs espéces de Nécromantie. 1. En certains lieux les Nécromantiens s'endormoient auprès des tombeaux des Morts, afin d'avoir des songes prophétiques. Hérodote dans Melpoméne, *ch.* 172, dit des Nasamones, peuples de la Lybie, „ qu'ils juroient par ceux qui avoient été justes & „ honnêtes gens, qu'ils devinoient en touchant leurs tombeaux, „ & qu'en s'approchant de leurs sépulchres, après avoir fait „ quelques priéres, ils s'endormoient, & étoient instruits en songe, de ce qu'ils vouloient savoir. " 2. Quelquefois les Nécromantiens tâchoient de faire parler les cadavres. 3. D'autrefois ils évoquoient simplement les Manes des Morts, sans les obliger de paroître sous une figure vivante; & c'est cette Nécromantie qui s'appelloit l'art de deviner par les Théraphims. 4. Il y avoit enfin une espéce de Nécromantie qui faisoit paroître les Morts en forme visible, & qui les faisoit parler en voix intelligible; & cette Nécromantie a eu divers noms selon les divers instrumens dont les Magiciens se servoient pour l'évocation des Morts. Elle s'appelloit *Catroptomance*, quand on faisoit paroître les figures dans le miroir; *Gastromance*, quand les Morts paroissoient dans un vaisseau profond; *Hydromance*, quand les ames montoient en figure humaine dans l'eau. M. Jurieu croit que cette derniére Necromantie est l'*Ob* des Hébreux. Il y avoit des temples consacrez à Pluton & aux Dieux infernaux, Temples que l'on appelloit Νεκρομαντεῖα. & que Cicéron nomme Ψυχομαντεῖα. C'est là qu'on exerçoit la Nécromantie; & en invoquant Pluton, le Dieu des Manes, ils évoquoient les Manes pour savoir d'eux l'avenir. Nous apprenons d'Hérodote que dans l'Epire, proche d'un lieu appellé *Thesprotis*, il y avoit un fameux temple de Pluton, l'un de ces Νεκρομαντεῖα, où l'ame d'Eurydice fut évoquée par Orphée, son mari, & que de là est venue la fable des Poëtes qui disent qu'Orphée tira sa femme des enfers. * M. Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 471 & 636.

NE'CROPOLIS, ancien fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte. Strabon, dans la descriptipn de cette grande ville, en parle en ces termes, *On trouve ensuite le fauxbourg appellé Nécropolis*, ou ville des Morts, *où sont plusieurs jardins, tombeaux, & autres lieux propres à servir de sepulture.* * Strabon, *l.* 17.

NECTAIRE. *Voyez* NECTARIUS.

NECTANE'BE ou NECTANE'BO, *Nectanebus, Nectanebo* ou *Nectanebis*, I. du nom, Roi d'Egypte, fonda la Dynastie de Sébennytès, sous le régne d'Artaxerxès *Mnemon*, Roi de Perse, qui occupoit une partie de l'Egypte. Ce fut l'an du monde 3660, & 375 avant Jesus-Christ. Il régna à Sébennyte, ville du Delta, & fut assassiné par Tachor ou Tachos, ou Taos, après avoir gouverné douze ans. * Jules Africain. Usserius, *in Annal.*

NECTANE'BE II, Roi d'Egypte, fils ou neveu de Tachos, succéda à ce dernier, qui avoit abandonné le thrône, & s'étoit refugié chez les Perses, l'an du monde 3674, & 361 avant Jesus Christ. Il fut secouru des Lacédémoniens, commandez par Agésilaüs, & par les Athéniens, qui avoient à leur tête Chabrias. Dans la suite, Ochus, Roi de Perse, reconquit l'Egypte, à l'aide de Mentor & des Grecs. Nectanébe ne voyant aucun moyen de s'opposer à ses ennemis, s'enfuit en Ethiopie, ou selon d'autres, à Pella, auprès de Philippe, Roi de Macédoine, l'an du monde 3685, & 350 avant Jesus-Christ, après un régne d'onze ans. En lui finirent les Rois d'Egypte, dont Manéthon a écrit les Dynasties. * Diodore, *Olympiade* 107. *Chronic. Alexandrin. Excerpta Barbaro-Latina a* Scaligero *edita.* Voici ce que Joséphe Gorionidès dit de Nectanébo. " Alexandre le Grand, „ *dit-il*, n'étoit pas fils de Philippe, mais de Nectanebo, Roi „ d'Egypte. Ce Prince voyant qu'Artaxerxès alloit lui déclarer „ la guerre, aima mieux consulter les Démons que de lever des „ troupes. Il apprit par la Magie, dans laquelle il étoit fort ex„ périmenté, qu'il seroit défait. Afin de prévenir ce malheur il „ quitta Péluse, & se rendit secrettement à Antioche, où il „ changea d'habit, & prit ceux d'un grand Seigneur de Babylo„ ne. Après s'être déguisé il passa en Macédoine. Il y devint „ amoureux d'Olympias, qui se consola avec lui de l'absence de „ Philippe, qui étoit à la tête de son armée. Il se glissa dans son „ lit sous la figure d'un serpent, après lui avoir persuadé qu'un „ Dieu viendroit lui demander cette faveur. De peur que cette „ grossesse ne fût suspecte à Philippe, Nectanébo, par le moyen „ de quelques herbes, envoya un songe a ce Prince, qui lui ap„ prenoit la conception & les victoires de l'enfant qui devoit naî„ tre d'Olympias. Il fit un second miracle, car un serpent em„ pêcha les Habitans de la ville qu'il assiégeoit, de se défendre; „ ainsi Philippe la prit sans perdre ses Soldats. La terre trembla „ & il se fit d'autres prodiges à la naissance de l'enfant, afin de „ nourrir la terreur dans l'ame de Philippe, qui ne pouvoit se „ guérir de ses soupçons jaloux & qui fut doublement irrité, „ lorsqu'il apperçut que l'enfant ne ressembloit ni au pére ni à „ la mére. On ne laissa pas de donner Nectanébo pour Précepteur au jeune Alexandre, lequel voulut devenir Magicien „ comme son Maître. Il fallut pour cela quitter la ville, & con„ templer les Astres dans un lieu solitaire. On ne sait ce qui „ fâcha Alexandre, mais il jetta son Maître dans un fossé en in„ sultant à son savoir. Nectanébo soutint qu'il avoit sçu qu'il „ devoit mourir de la main de son fils, & découvrit à Alexandre „ qu'il étoit son pére. La tendresse filiale se reveilla trop tard, „ & n'aboutit qu'à charger le cadavre de Nectanébo sur ses é„ paules & à le reporter à Olympias qui le fit enterrer. " * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 1547, *&c.*

NECTAR, c'est selon les Poëtes, le breuvage des Dieux, qui leur est versé par Ganyméde, Echanson de Jupiter.

NECTARIUS, Patriarche de Constantinople, natif de Tharse, étoit homme de grande naissance, & avoit l'esprit fort propre au gouvernement des affaires politiques; mais il n'avoit ni la doctrine ni la fermeté néceſſaire à un grand Prélat. Les Evêques assemblez l'an 381, à Constantinople, furent fort surpris quand l'Empereur Théodose leur proposa Nectarius pour remplir le siége de Constantinople, en la place de S. Grégoire de Nazianze, qui l'avoit abdiqué. On représenta à ce Prince qu'il n'étoit pas batisé, & que par les Canons il ne pouvoit être Evêque; mais cette considération ne faisant pas changer l'Empereur, on se rendit à sa volonté. Ainsi Nectarius fut mis au nombre des brebis par le Batême, & bientôt après fut établi dans la chaire de Pasteur par la consécration épiscopale, qui fut faite du consentement de tous les Prélats qui étoient à Constantinople, au Concile tenu en 381. Nectarius gouverna avec beaucoup de piété; mais comme il étoit moins savant que sa dignité ne le demandoit, il donna la hardiesse aux Hérétiques de troubler la paix de son Eglise. De son tems il arriva dans l'Eglise de Constantinople un accident qui a fourni un grand sujet de Controverse entre les Catholiques & ceux qui nient le Sacrement de Pénitence. C'est qu'une femme veuve & de qualité, ayant manifesté les actions de sa vie passée au Pénitencier, celui-ci lui ordonna une pénitence qui fit connoître qu'un Diacre l'avoit corrompue. En effet le Diacre fut déposé: ce qui fit soupçonner la vérité, & causa un grand scandale. Nectarius ne sachant quel reméde y apporter, par le conseil d'Eudémon Prêtre d'Alexandrie, supprima la dignité de Pénitencier. Saint Jean Chrysostome succéda à Nectarius, qui mourut l'an 397. On lui attribue une Homélie sur la Fête du Martyr Théodose, imprimée à Paris l'an 1554, avec quelques Homélies de saint Chrysostome. * Sozoméne, *l.* 7. Socrate, *l.* 5. Baronius, *A. C.* 56. 381. 390. 397. Du Perron, *in Resp. ad Reg. Magnæ Britan. l.* 3. *c.* 2. 3. *&c.*

NED. NEE. NEF.

* NE'DABJA ou NE'DABIA, fils de *Salathiel* & petit-fils de *Jechonias*, Roi de Juda, qui fut emmené en captivité. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 18.

NE'DAMODDIN, fameux Philosophe & Mathématicien Arabe, qui vivoit dans le XIII siécle & avoit été Disciple de l'illustre Mathématicien Naseroddin de Thus. Il s'est sur tout fait un nom par son Ouvrage *de annorum Explicatione*, dont J. Golius se sert très-souvent. Il y explique d'une maniére fort claire la forme des années des Orientaux. * *Diction. Allemand.*

NE'DELLEC (Hervé de) en Latin *Natalis*, & quelquefois *Brito*, parce qu'il étoit né dans une famille noble de la Basse-Bretagne, qui portoit le nom de Nédellec, prit de bonne heure l'habit de l'Ordre de saint Dominique, dont il fut fait Général l'an 1318. Il avoit été reçu Docteur de la Faculté de Théologie à Paris dès l'an 1308, & l'année suivante il avoit été fait Provincial de la province de France. Etant Général, il s'appliqua beaucoup à conserver la paix & la tranquillité dans son Ordre, que quelques uns avoient voulu troubler, en accusant quelques Religieux de la province de Rome, qu'ils appelloient les Spirituels, de vouloir introduire des nouveautez. L'examen qu'il fit de leurs sentimens, le convainquit que le zéle de ces Spirituels, n'avoit rien de blâmable; & néanmoins il leur ordonna de s'en tenir à ce que la Régle leur prescrivoit, & de ne point faire de société entre eux sous prétexte d'aspirer à un plus haut

haut degré de perfection. On a l'Acte qu'il fit dresser là-dessus, daté du 18 juin 1321. Il mourut le septiéme d'août 1323. On a de lui plusieurs Ouvrages imprimez, *In quatuor Sententiarum volumina*, Venise, 1505, Paris, 1647; *Quodlibeta quatuor magna*, Venise, 1486 & 1513; *Tractatus octo, de Beatitudine, de Verbo, de æternitate Mundi, de materia Cœli, de Relationibus, de pluralitate Formarum, de Virtutibus, de motu Angeli*, Venise, 1513; *Tractatus de secundis Intentionibus*, Paris, 1489; *Tractatus de potestate Ecclesiæ & Papali*, Paris, vers l'an 1500. On conserve aussi dans les bibliotheques d'autres Ouvrages de sa composition qui n'ont pas été rendus publics, *De Peccato Originali; De Paupertate Christi & Apostolorum; De Esse & Essentia; De Speciebus; De Intellectu & Voluntate; De Latitudine Entium; De Voto Religiosorum; De decem Prædicamentis; In libros Aristotelis περὶ Ἑρμηνείας; Super librum Divisionum Boëtii; Super communitates Porphyrii; De cognitione primi Principii; De Indulgentiis.* On lui attribue aussi un Traité qui est le 48, entre les Opuscules de S. Thomas d'Aquin, intitulé *totius Logicæ Aristotelis Summa*; & un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, que le Pére Labbe attribue avec plus de vrai-semblance à Hervé de Dol, Religieux Bénédictin qui florissoit vers l'an 1130. Le même Pére Labbe attribue à Hervé le *Defensorium contra impugnantes Fratres Prædicatores*, dont toutes les éditions font Auteur Jacques *de Voragine*: pour l'autre livre intitulé *Correctorium Corruptoni*, il est certain qu'il n'est point de lui, quoique quelques-uns l'ayent cru; & que c'est aussi sans fondement qu'Alva a cru ce célébre Dominicain cousin de Durand de Saint-Porcien. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome I.*

NEDERLAND. *Voyez* PAIS-BAS.

NEDROMA, ancienne ville d'Afrique dans le Royaume de Trémécen. Elle est à quatre lieues de la mer, & a été bâtie par les Romains dans une grande plaine à deux lieues & demie du Mont-Alas. Sa situation est semblable à celle de Rome, dont elle a tiré son nom. Le nouveau Ptolomée la prend pour l'ancienne Salerne ou Célama, & la met à douze degrez dix minutes de longitude. Ses murs sont encore debout, bâtis de gros moilons liez avec de la chaux à la façon des Romains. Les guerres que les Rois de Trémécen ont eues avec ceux de Fez & de Tunis, ont ruiné les maisons, & celles qui y sont présentement ont été faites à la mode du païs. Hors des murailles on voit de grandes tables, & des colonnes d'albâtre, avec des tombes de pierre, sur lesquelles sont gravées des Inscriptions Latines. Près de Nédroma passe un fleuve dont les bords sont couverts de toutes sortes d'arbres fruitiers. Les montagnes d'alentour portent de certains arbres qu'on appelle Carouges, dont le fruit est si doux que les Habitans en font du miel & en mangent toute l'année avec leurs viandes. Ils recueillent quantité de froment & d'orge. Ils ont beaucoup de troupeaux, & font les plus belles toiles de coton de toute la Barbarie. Ce sont pour la plupart des Marchands qui trafiquent à Alger & à Trémécen. Le Roi leur laisse le commerce libre, & à cause de cela ils lui font quelque reconnoissance, quoiqu'il leur fût aisé de s'en dispenser, parce qu'ils ont pour amis les Zénétes de la montagne, qui sont les plus braves de l'Afrique. Ces Zénétes font vint-cinq mille combattans bien équipez, & dont la plupart ont des mousquets. * Marmol, *tome 2. l. 5. ch. 7.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NEEDHAM (Marchemont) Satyrique Anglois, naquit à Burford dans le Comté d'Oxford én 1620, d'une très-bonne famille. Après qu'il eut étudié pendant quelque tems à Oxford, il fut Clerc de Greys-Inn. La rebellion ayant commencé alors, il prit le parti du Parlement & écrivit toutes sortes de libelles Satyriques contre le Roi & ses Adhérens. Mais ses amis l'en ayant repris, il baisa les mains du Roi à Hamptoncourt & lui demanda pardon en 1647. Peu de tems après il publia son *Mercurius Pragmaticus* dans lequel il maltraita les Presbytériens. Cet écrit lui valut la prison, dont il ne sortit qu'après avoir promis d'écrire en faveur des Indépendans. Il dégagea sa parole & publia son *Mercurius Politicus*. Quoique le parti du Roi fût encore maltraité dans cet Ecrit, il obtint néanmoins de nouveau son pardon qui passa au grand Sceau dans le tems du rétablissement de la famille royale. On a de lui les Ouvrages suivans outre ceux qui ont été nommez dans cet article, *Short History of the English rebellion; Mercurius Britannicus; Christianissimus Christianandus*, ou, *la maniére de mettre la France dans un etat plus Chretien; Pacquet of Advices, &c.* Il mourut en 1678. * Wood, *Athenæ Oxon. Diction. Anglois.*

NEEDHAM (Gaultier) Médecin Anglois, étudia pendant quelque tems à Oxford où il se servit utilement de la bibliothéque publique. Il pratiqua ensuite la Médecine à Londres où il fut aggrégé au Collége des Médecins de cette ville & nommé Médecin de l'Hopital de Sutton. Il mourut le 16 avril 1691. Il a publié *Disquisitio Anatomica de formato fœtu, in octavo*, en 1667, avec des figures. * *Diction. Anglois.*

* NEEDHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, dont le principal négoce est en draps bleus & larges pour la Moscovie & pour la Turquie & autres païs éloignez. Ce bourg est sur la riviére d'Orwal, à trois lieues au dessous de la ville d'Ipswich. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

NEEDHAM-POINT: c'est une forteresse des Barbades, qui soutint une attaque de quatre heures de l'Amiral Ruyter, qui avoit été envoyé avec une escadre pour conquerir cette isle, dont il fut repoussé. * *Diction. Anglois.*

NE'ELLE. *Voyez* CLERMONT, MAILLY & NESLE.

NEELSS (Nicolas) né à Campenhout dans le Brabant, entra vers l'an 1558 dans l'Ordre de saint Dominique, où il enseigna la Théologie, & prêcha avec beaucoup de réputation. On assure qu'il possédoit fort bien les Langues Gréque & Hébraïque, & que son habileté à expliquer l'Ecriture lui donna de grands avantages dans les Disputes fréquentes qu'il eut avec les Protestans. De si heureux talens le firent choisir l'an 1577, pour aller à Gand y combattre leur Doctrine qui y avoit fait de grands progrès. Il y prêchoit chaque jour alternativement, pour fortifier les Catholiques dans la Doctrine de l'Eglise Romaine, & pour refuter les autres; mais dès l'année suivante ceux-ci chassérent de la ville Neelss & tous ses Compagnons. L'an 1584, il fut fait Provinciał de la Basse Germanie, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva le 29 janvier 1600. Il étoit âgé alors de 60 ans, & avoit écrit des Commentaires sur la Genése, sur le Cantique des Cantiques, sur les Epîtres de S. Paul, & sur l'Apocalypse, avec quelques autres Ouvrages que le Pére Labaye avoit vus dans la maison de l'Ordre à Gand, où on ne les trouve plus. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome 2.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 693.*

NE'EMAN ou NE'MAGNA (Etienne) un des fils de Désa, Roi de Servie, lui succéda vers l'an 1173. Il avoit deux fréres, Miroslas, & Chrasimir, dont le premier avoit épousé la fille de Borich, Ban de Bosnie; & le fruit de cette alliance fut la conservation de ces trois Princes. Désa ayant été conduit à Constantinople, Rodoslas, que Désa avoit déthrôné, rentra dans une partie de ses Etats; & Uladimir, frére de Rodoslas, reprit en même tems la Rascie: mais Borich s'intéressant pour son gendre, contraignit Rodoslas de se retirer à Cataro, & le dépouilla de toutes les autres places. Le titre de Chelmois, qu'on donne à Miroslas, montre qu'il retint pour lui le païs de Chelm, & qu'il abandonna le reste à Néeman. Ils eurent bien des combats à livrer pour se maintenir. Rodoslas avec les secours que Raguse lui fournit, quoique trop foible pour les chasser, les harcela continuellement; & les Grecs prenant enfin ses intérêts, ils se virent à deux doits de leur perte. On dit que Néeman s'étant enfui alors dans les montagnes, envoya des Députez à Manuel pour lui demander la paix, & que ses premiéres soumissions n'ayant pu l'appaiser, il alla lui-même dans le camp de l'Empereur, devant qui il se présenta la corde au col. Mais, Cinname, de qui l'on tient ce fait, ne nous trompe-t'il pas? Cette bassesse est indigne d'un Prince, & ne fait pas honneur à celui qui l'a soufferte. Quoi qu'il en soit, Manuel abandonnant Rodoslas, laissa régner Néeman; qui n'ayant plus rien à craindre de ce côté-là, entra dans la Rascie, en chassa Uladimir, prit le titre d'Archijupan de Servie, & fit de Prestine le lieu de sa résidence. Néeman régna paisiblement jusqu'à l'an 1189, avec ses deux fréres, qui tinrent le païs de Chelm sous son autorité, & qui eurent quelques démêlez de peu d'importance avec la ville de Raguse. Ces trois fréres reçurent à Naisse en 1188, l'Empereur Frédéric, à qui Néeman rendit hommage; ce qui déplut tellement à Isaac l'Ange, Empereur de Constantinople, qu'il résolut de rétablir Rodoslas. Les troupes étant entrées dans la Servie, se rencontrérent sur les bords de la Morave avec celles de Néeman, qui fut tué sur le champ de bataille, l'an 1189. Il eut deux fils, Thiomile, qui lui succéda, & qui régna à peine un an; & Siméon, que les Grecs appellent Etienne. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

NE'EMAN II, surnommé CRAPALE, fils d'Etienne I, Roi de Servie, lui succéda vers l'an 1234. M. Du Cange croit qu'il s'appella aussi Etienne Némagna, & que ce fut ainsi qu'il s'appella lui-même, parce qu'on a trouvé un sceau d'Etienne Némagna, Grand Jupan: mais ce titre même de Grand Jupan, devoit lui faire comprendre, que le sceau ne convenoit pas à ce Prince, qui fut couronné Roi solemnellement; mais à celui dont on vient de parler, qui n'eut point effectivement d'autres qualitez: d'où vient que les Historiens Latins l'appellérent Grand Comte de Servie & de Rascie. Il est vrai néanmoins que Néeman fut aussi appellé Etienne, & qu'il prit ce nom à la cérémonie de son couronnement, qui se fit avec beaucoup de solemnité le jour de Pâques. Son régne fut de vint-deux ans, & rempli de grands événemens, dont on ne fait ni le détail ni le tems précis. On pourroit croire que les conquêtes qu'il fit sur les Bulgares, à qui il enleva l'ancienne Servie, & quelques terres encore au delà de la Morave, jusqu'assez près du Timorck, qui jointes à la Rascie, font ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Servie, doivent se rapporter à l'année 1245 ou 1246; car Michel, Roi de Bulgarie, n'étoit alors qu'un enfant, & il est très-probable que les Historiens Esclavons ne nous trompent point, lorsqu'ils disent qu'il y eut alors des troubles dans la Bulgarie, quoiqu'on ne sache ce que c'est; puisque Jean Vatazès, Empereur Grec, chassa dans ce tems-là même les Bulgares de plusieurs places de la Thessalie, & de la Thrace. On dit que Néeman s'empara aussi de plusieurs païs de l'Empire Grec, apparemment dans l'Albanie & dans son voisinage, & qu'il aggrandit encore ses Etats au delà de la Save aux depens des Hongrois, à qui il enleva la province de Sirmick. Il mourut vers l'an 1254, & laissa tous ses Etats à Urose son fils. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

NEERCASSEL (Jean de) Evêque des Catholiques de Hollande, sacré l'an 1662, sous le titre d'Evêque de Castorie, & Vicaire général du Pape en ce païs, étoit de Gorkum en Hollande. Il avoit été de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire, & il s'aquitta des fonctions épiscopales en Hollande, pendant 24 ans, avec un zéle ardent & un assiduité infatigable. Il mourut à Zwol au milieu de ses travaux Apostoliques, le sixiéme juin 1686, âgé de 60 ans, & fut enterré dans l'église des Religieuses de Glanne au diocése de Munster. Il nous a laissé trois Traitez Latins, fort utiles; le premier de Doctrine, sur *la lecture de l'Ecriture Sainte*, & sur le Juge qui a droit de l'interpréter; le second, de Morale, intitulé *Amor Pœnitens*, ou de la nécessité de l'amour de Dieu dans le Sacrement de Pénitence; le troisiéme, de Discipline, sur *le culte de Dieu & de la Vierge.* La mémoire de cet Evêque sera toûjours en bénédiction parmi les Ca-

Catholiques de Hollande, pour lesquels il a travaillé avec un zéle infatigable, & qu'il a instruits & édifiez par ses paroles, par ses exemples, & par ses Ecrits. Ses Ouvrages sont non seulement pleins de doctrine & de piété; mais aussi de science vraiment Chrétienne, & de raisonnemens très-solides. Pour son stile il n'y faut pas rechercher beaucoup de politesse ni d'élégance; mais on y trouvera de la simplicité & de la netteté, qui répondent à la candeur de ses mœurs & à la sincérité de son cœur. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII siécle. Voyez aussi le Supplément de Paris* 1736.

NEERDA, ville de la province de Babylone sur l'Euphrate. Elle étoit bien fortifiée, & c'est pour cela que les Juifs qui demeuroient dans la Mésopotamie, y mettoient en dépôt l'argent qu'ils consacroient à Dieu, & qu'ils envoyoient à Jérusalem avec une escorte, de peur qu'il ne fût volé par les Parthes, qui régnoient alors dans Babylone. Ce fut la patrie d'Asineus & d'Anileus. *Voyez* ANILEUS. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 28. *c.* 12.

NEERKASSEL. *Voyez* NEERCASSEL.

NEERWINDEN, est un village près de Landen, & de l'Abbaïe d'Heylesem, dans le Brabant, où il se donna une grande bataille le 29 juillet 1693, entre les troupes des Alliez, & celles de France, commandées par le Maréchal, Duc de Luxembourg. Le Duc de Bourbon & le Prince de Conti y donnérent par tout des marques de leur courage. Le combat fut sanglant & opiniâtre; mais la victoire se déclara pour les François, ausquels le champ de bataille demeura, avec soixante & seize piéces de canon des ennemis, huit mortiers, plusieurs pontons, & généralement tous leurs équipages d'artillerie, & leurs munitions de guerre. On leur prit aussi soixante-six étendarts, vint-deux drapeaux, douze paires de tymbales, & quinze cens prisonniers, entre lesquels on compta deux cens Officiers, entre autres, le Comte de Solms, Lieutenant Général; le Duc d'Ormond, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, & Lieutenant Général; M. de Zuylestein, aussi Lieutenant Général; le Comte de Broway, Sergent Major de bataille; le Comte de Lippe, & plusieurs autres Colonels. * *Mémoires du tems. Voyez* aussi LANDEN.

NEETH, riviére & bourg d'Angleterre. *Voyez* NEATH.

* NEETHE, nom de deux riviéres en Brabant, dont l'une s'appelle *la grande Neethe*, & l'autre *la petite Neethe*. La premiére prend sa source vers les confins de la Mairie de Boisleduc, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, puis du sud au nord, enfin de l'est à l'ouest, & se joint dans Lire ou Lier, à la petite Neethe. Cette derniére prend comme l'autre sa source près des confins de la Mairie de Boisleduc. Son cours est à peu près du nord-est au sud-ouest jusques à Hérentals, d'où jusqu'à Lire elle coule à peu près de l'est à l'ouest. Ces deux riviéres unies ensemble portent le nom de Neethe, qu'elles gardent jusques à ce qu'elles se rendent dans la Dyle, une lieue & demie au dessous de Malines.

NEETO, riviére. *Voyez* NETHO.

NEFTA, ville d'Afrique dans la Province de Zeb au désert de Numidie. Elle fait comme trois places séparées les unes des autres par des murailles. Il y a dans l'une de ces places une forteresse qui fait voir que les Romains l'ont bâtie. Cette ville est fort peuplée, mais sans aucune police. Les Habitans étoient riches autrefois, à cause qu'ils sont sur la frontiére de la Libye, & au chemin qui va de la Barbarie au païs des Négres; mais pour les punir de plusieurs revoltes contre les Rois de Tunis, ils furent saccagez & ruïnez il y a plus de deux siécles. Enfin Mahamet, pére de Hascen, Roi de Tunis, que l'Empereur Charles-*Quint* rétablit dans ses Etats, ayant pris Nefta par force, tua une partie des Bourgeois, & fit abbattre quelques pans de mur. * Marmol, *Descript. de l'Afrique, tome* 3. *c.* 50. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NE'FUSA. *Voyez* DE'RENDEREN.

NEG. NEH. NEI. NEJ.

NE'GAPATAN, ville de l'Inde, dans la presqu'isle en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel & dans la province de Tanjor, a appartenu autrefois aux Portugais, & est présentement sous la domination des Hollandois. * Tavernier. Sanson.

NE'GOAS (Isle de) c'est à dire, *Isle des Négres*. C'est une des Isles Philippines, qui est près de celle de Cébu, entre celles de Manille & de Mindanao. * Maty, *Dict. Geogr.*

NE'GOMBO, ville en l'Isle de Ceylan, dont les Hollandois sont les maîtres. Elle a un bon port sur la côte occidentale de l'isle, environ à six lieues au nord de la ville de Colombo.

* NE'GRAM, *Negra*, ville de l'Arabie Heureuse, située dans la Principauté de Fartach, à soixante lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

NE'GREPELISSE, petite ville de France dans le Quercy, située sur l'Aveirou, entre Bourniquel & Albias, à deux ou trois lieues de Montauban, étoit assez forte, & fut considérable pendant les guerres de la Religion. Après le siége de Montauban, l'an 1621, le Roi Louïs XIII envoya quatre cens hommes du régiment de Vaillac en garnison à Négrepelisse. Les Habitans, qui étoient Calvinistes, les reçurent, & peu après se voyant fort maltraitez de leurs nouveaux hôtes, leur coupérent la gorge en une nuit. Le Roi voulant punir une trahison si barbare, vint assiéger cette ville, après avoir pris Sainte-Foi & Saint-Antonin, l'an 1622. Elle fut emportée, & les Habitans y furent passez au fil de l'épée. Il arriva même pendant les desordres qui suivent ordinairement ces sortes de victoires, que le feu prit à un coin de la ville, qui la reduisit presque toute en cendres. * Baudrand, *Histoire de Louïs XIII.*

NE'GREPONT, isle de l'Archipel en Europe, est séparée de l'Achaïe par l'Euripe, & a été appellée par les Anciens, *Eubœa & Chalcis*. Les Turcs la nomment *Egripos*, & ceux du païs *Egripos*, d'où l'on a formé le nom de *Negrepont*. Les premiers Francs qui y sont allez, entendant dire aux gens du païs, *'s ton Egripon*, pour *eis ton Egripon*, c'est à dire, à *Egripos*, ils ont cru qu'ils appelloient ce lieu Negripont, & ont joint *n* avec *Egripon*. Voila la véritable origine de ce nom; & l'on en peut voir d'autres exemples dans l'article de SETINES. Il ne faut donç pas suivre l'erreur des Italiens, qui l'appellent *Nigroponte:* comme s'il y avoit quelque pont de pierre noire qui passât de la Bœotie dans l'isle. Plusieurs Auteurs assurent que cette isle faisoit autrefois partie de la Bœotie, province de l'Achaïe, dont elle fut séparée par des tremblemens de terre, & par l'impétuosité des flots de la mer qui y fit un canal. Elle a deux cens soixante milles de circuit, quatre-vint-dix de longueur, du midi au septentrion, & quarante de largeur, selon Baudrand; mais M. Delisle dans sa Carte de la Gréce & de l'Archipel, ne lui donne qu'environ vint & un milles dans sa grande largeur. Ses deux plus célébres Caps sont *Capo Figera* ou *Capo d'Oro*, & *Capo Lithar* ou, selon M. Delisle, *Litada*. Le premier étoit anciennement nommé *Capbarée*, où Nauplius Roi de ce païs, fit allumer un grand feu la nuit pour y attirer les Grecs, qui revenoient de l'expédition de Troye: ce qui leur fit prendre ce feu pour un fanal; & cet écueil pour un port, où vinrent briser leurs vaisseaux. La ville capitale porte le nom de l'isle. Elle est bâtie sur le bord de l'Euripe, vers la Terre-Ferme d'Achaïe où l'on va par un pont-levis, qui conduit à une grosse tour, que les Vénitiens bâtirent autrefois dans ce canal, d'où l'on passe sur un autre pont de pierre, qui a cinq arches. Les galéres & les vaisseaux passent à l'endroit où est le pont-levis, qui se léve moitié du côté de la tour, & moitié du côté de la ville. Elle a environ deux milles de tour; mais il y a plus d'Habitans dans les fauxbourgs, qui sont peuplez de Chrétiens Grecs, qu'il n'y en a dans la ville, où il ne demeure que des Turcs & des Juifs. On y voit quatre mosquées, dont l'une étoit autrefois l'église cathédrale dédiée à saint Marc. Cette église étoit un Evêché suffragant d'Athénes, lequel fut après érigé en Archevêché. Les Jésuites ont une maison dans les fauxbourgs pour enseigner la Jeunesse. Le Gouverneur de cette isle est un Capitan Bacha, qui commande aussi dans l'Achaïe. Sous le régne du Doge Piétro Ziani, l'Empereur de Constantinople fit une donation de cette isle à la République de Venise, & Piétro Zanzo en fut le premier Baile.

Les Turcs l'attaquérent au mois de juin 1469, avec une flotte de trois cens voiles. Mahomet II s'y trouva en personne à la tête de plus de six-vints mille hommes. Les Assiegez s'étant défendus avec toute la vigueur possible, furent contraints de céder à la force d'une armée si nombreuse. Ceux qui gardoient la porte Buraliana, l'abandonnérent le 12 juillet. Les Turcs s'en étant apperçus, montérent sur les murailles, & de là entrérent dans la ville, où Calbo & Bondulmiéro, deux des Commandans de la place, furent tuez les armes à la main. Erizzo, Provéditeur & troisiéme Commandant, se retrancha dans un endroit assez fort, & ne se rendit que sur la parole du Sultan, qui lui promit la vie: ce barbare manqua de foi, & le fit scier par le milieu du corps. Il laissa une fille nommée *Anne*, qui n'avoit pas encore 20 ans, lorsque l'on la présenta à Mahomet parce qu'elle étoit extrémement belle, mais cette généreuse Demoiselle méprisa fiérement ses caresses: ce qui irrita tellement le Sultan, que changeant son amour en rage, il lui coupa lui même la tête avec son sabre. Ce barbare exerça toute sorte de cruautez contre la garnison, & contre les Chretiens qu'il trouva dans la ville. Cette isle est si fertile, qu'après la bataille de Lépante gagnée sur les Turcs l'an 1571, le Pape Pie V vouloit que l'armée des Chrétiens attaquât Négrepont, parce que son terroir pouvoit fournir de quoi entretenir facilement une armée. La livre de mouton n'y vaut pas tout à fait un sol de notre monnoye: la livre de poisson ne coûte que trois liards: la mesure de vin, qui fait environ une pinte de Paris, se donne pour un sol: les confitures de coings, de poires & d'amandes au vin cuit, qui est meilleur là qu'en aucun lieu du monde, ne valent que quinze deniers la livre. Proche de Capo Figéra est la ville épiscopale de Caristo, que les François nomment *Château-Roux*, suffragant de l'Archevêché de Négrepont. Rocco entre la ville de Négrepont & Caristo, étoit le siége d'un autre Evêché. La montagne de Caristo, proche de la ville de même nom, est célébre à cause du beau marbre que l'on en tire, & de la pierre Amyante, qui pousse des filamens en forme de filasse, dont on fait de la toile, qui au lieu de se brûler se blanchit au feu. L'isle de Négrepont produit une si grande quantité de coton, qu'elle peut fournir des toiles à une flotte entiére. Il y a deux riviéres dans ce païs-là; le Similio, & le Céréo, dont l'une rendoit la laine des moutons blanche, & l'autre noire, si on en croit les Poëtes. François Morosini, Doge de Venise, assiégea cette place l'an 1688, sur la fin de juillet. Le siége dura jusqu'au 20 octobre, qu'il fut obligé de le lever, après avoir fait donner un assaut général à la ville, que les Turcs soutinrent vigourousement. * Pline. Strabon. P. Coronelli, *Description de la Morée*. Spon, *Voyages en* 1675.

NE'GREPONT (Le Détroit de) *Voyez* EURIPE.

NE'GRES, peuples d'Afrique, dont le païs s'étend des deux côtez du fleuve Niger, entre le Zaara & la Guinée. Les plus riches sont ceux que les Arabes appellent de *Geneoa*, qui demeurent sur les bords du Niger; parce que c'est le chemin que prennent les Marchands qui vont au Levant, & qu'il y aborde quantité de gens de Barbarie, du Biledulgérid, & d'autres endroits. Ceux qui habitent le long de la côte de l'Océan, se sont civilisez depuis que les Portugais ont négocié avec eux, & plusieurs même ont embrassé le Christianisme. On trouve aussi quel-

quelque civilité entre ceux qui ſont du côté d'Orient vers la Nubie, & qui ont pour frontiéres le païs des Abyſſins; mais ceux qui demeurent au dedans du païs, que les Arabes appellent *les peuples du Zinque*, ſont farouches & brutaux. La plupart des Négres ſe font continuellement la guerre: tous les priſonniers qu'ils peuvent faire ſur leurs ennemis, hommes, femmes, & enfans, ſont vendus aux Africains, aux Arabes, & aux Portugais, qui trafiquent ordinairement ſur leur côte, & le long de leur riviére. Ils prennent d'eux en échange des chevaux, des draps, des toiles, de l'huile, du vin, & d'autres marchandiſes qu'on y porte de l'Europe. Ce païs eſt chaud, mais le voiſinage du Niger, & d'autres riviéres qui le traverſent, ne laiſſent pas de le rendre fertile. Il y a pluſieurs grands lacs, formez par le débordement des riviéres. Ces lacs ſont environnez de bois, où l'on trouve pluſieurs éléphans, & autres bêtes ſauvages. On n'y ſéme ni blé ni orge, mais ſeulement du miliet: leur principale nourriture eſt de certaines racines, qu'ils appellent *Gnames*, & d'une eſpéce de châtaignes qu'ils nomment *Gores*. Ils ont auſſi des pois d'une groſſeur extraordinaire, & bigarrez de diverſes couleurs, & de groſſes féves d'un rouge vif & éclatant. Les inondations du Niger ſuppléent au défaut de la pluye, qui n'y tombe qu'aux mois de juillet, d'août & de ſeptembre. Il n'y a point de vignes dans tout le païs, & l'on y fait du vin d'une liqueur qui diſtille de certains palmiers, & qui eſt de couleur de vin paillet. Pour la faire ſortir on donne deux ou trois coups de coignée ſur le tronc, & on met des calebaſſes deſſous pour la recevoir. Chaque palmier en rend trois ou quatre pintes dans l'eſpace de vint-quatre heures. Cette liqueur eſt douce le premier jour qu'on la recueille; mais deux ou trois jours aprés elle devient plus forte. Elle ne ſe garde pas longtems; car dès le cinq ou ſixiéme jour, elle commence à ſe tourner en vinaigre. *Voyez* NIGRITIE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

NE'GRES (Iſles des) *Voyez* ISLE des NE'GRES.

NE'GRO, en Latin *Niger*, *Tanagar*, riviére du Royaume de Naples. Elle coule dans la Principauté Citérieure, baigne Athéne, & va ſe décharger dans le Sélo. Le Négro coule ſous terre pendant quatre milles avec un très-grand bruit. Il commence à s'y cacher au lieu nommé Polla, qui eſt environ à une lieue au deſſous d'Athéne. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NE'GRO (Capo) Cap du Royaume de Mataman, fait partie de la Côte des Caffres, ſous le 18 degré de latitude méridionale, près d'un petit Golfe qui porte le même nom. * Maty, *Dict. Géogr.*.

* NE'GRO (Monte) anciennement *Ibalia*, montagne de la Dalmatie. Elle eſt près de la ville & du Lac de Scutari. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NE'GRO (Franceſco) & non NIGRO, comme pluſieurs l'ont prétendu, étoit de Baſſano. Il eſt Auteur de la *Tragedia del libero Arbitrio*, Satyre outrée contre l'Egliſe Romaine. Il la traduiſit depuis en Latin. On peut voir dans les Bibliothéques de Geſner, de Simler & de leurs Continuateurs, la liſte de ſes autres Ouvrages. Il étoit Diſciple du vieux Socin, & mourut un peu au delà du XVI ſiécle, Maître d'Ecole à Chiavenne chez les Griſons. * *Supplément de Paris* 1736.

* NE'GRONI (Jean-François) Cardinal, naquit à Gênes le troiſiéme octobre 1629, d'une ancienne famille noble. Sous Alexandre VII, il parvint à la prélature, & eut dans la ſuite quelques emplois dans l'Etat Eccléſiaſtique. Comme il les exerçoit à toute rigueur, & que même il fit pendre à Froſinone quatre Voleurs de grands chemins à qui l'on avoit accordé un ſauf-conduit, Marius Chigi, Général de l'Egliſe trouva à propos de le rappeller, & l'envoya dans la Romagne en qualité de Vice-Légat. S'étant brouillé là avec les troupes du Pape, & même avec le Légat, il fut rappellé de nouveau, & demeura quelque tems à Rome ſans emploi. En 1669, peu avant la mort de Clément IX, il acheta une place de Commis de la Chambre du Thréſor; mais ſous le Pape Clément X, il ne put pas monter plus haut, & l'on prétend que c'eſt là le ſujet de la haine qu'il fit paroître dans la ſuite contre le Cardinal Altiéri, neveu de ce Pape. En 1679, au mois d'octobre, il fut fait Inſpecteur des vivres, & trouvant le moyen d'acheter à bon marché & de vendre cher, il amaſſa dans ce poſte de grandes richeſſes qui furent encore augmentées par la ſucceſſion d'un riche couſin. En 1681, il devint Thréſorier du Pape. Il ſe rendit odieux dans cette charge, en diminuant la portion de ceux qui avoient part à une Banque nommée *Luoghi de' Monti*. Il fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI le deuxiéme ſeptembre de l'an 1686, & peu de tems après il obtint la Légation de Bologne, & l'Evêché de Faënza dont il ſe démit en 1698. On a dit beaucoup de bien & beaucoup de mal de lui. Dans trois Conclaves où il aſſiſta, il fut un des principaux du parti des zélez. Il paſſa les derniéres années de ſa vie dans la retraite, & ſe retira dans la Vigne de Montalte qu'il avoit achetée dans la vue d'en faire un Séminaire où l'on auroit enſeigné la Morale. Il mourut le premier de janvier de l'an 1713, à l'âge de 84 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Etat preſent de la Cour de Rome*, écrit en Anglois par le Comte d'Elci.

NE'GROS. *Voyez* ISLE des NE'GRES.

* NE'GUS, l'un des quatre noms honorables que les Ethiopiens donnent à leurs Empereurs. * Hofman, *Lex. U.iv.*

* NEHA, NE'A & NOA, ville de la Tribu de Zabulon, appellée autrement *Rimmon-Méthoar*. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 13.

NE'HALENNIE, nom d'une Déeſſe des anciens Celtes. Le cinquiéme de janvier de l'an 1647, la mer repouſſée par un vent d'Orient très-violent, ayant laiſſé à ſec une extrémité de l'Iſle de *Walcheren*, en Zélande, où l'Eſcaut a ſes emboûchures, on y découvrir des Autels antiques, des médailles, des urnes &c. & quantité de ſtatues, parmi leſquelles il y en avoit pluſieurs qui répréſentoient une Déeſſe inconnue juſques alors & appellée *Nehalennia* dans les Inſcriptions qui accompagnoient ſa figure. Elle paroît ſous la figure d'une femme vétue d'une longue robe; elle eſt tantôt ſeule, & tantôt accompagnée d'autres figures; de celles d'Hercule par exemple, d'un Neptune, d'un Dauphin, d'un Chien. Elle tient ordinairement un panier de fruits, & elle a le pié poſé ſur une proue de navire. Le nom de *Nehalennia* a fort exercé les Savans. Quelques uns prétendent que cette Déeſſe eſt d'origine Phénicienne. En effet ſi l'Iſle de Walcheren a été peuplée ou conquiſe par des Phéniciens, grands Navigateurs, on ne s'étonnera pas que la Déeſſe de l'Eſcaut ait tiré ſon nom de l'Hébreu *Nahal*, qui ſignifie *conduire & mener doucement*. D'autres en tirent l'étymologie du Teuton; les Dieux Locaux ayant tiré leurs noms de la Langue du peuple qui les adoroient. Les Germains donnoient le nom de *Neha* aux Nymphes de l'eau, qu'ils appelloient dans leur Langue *Aa*. *Nehalennia* étoit donc une *Neha*. * *Journal des Savans* 1721. *Biblioth. Univ. tome* 9. *Dict. de* Furetiére de l'édit. de 172;.

NE'HARJA. *Voyez* NAARIA.

NE'HAUSEL. *Cherchez* NEUHAUSEL.

NE'HE'MIAS ou NE'HE'MIE, Juif, Echanſon du Roi de Perſe Artaxerxès *Longuemain*, s'aquit la faveur de ce Prince. Il s'informoit avec ſoin de l'état de la ville de Jéruſalem; & ayant ſçu d'Hanani, qui ſe trouva à Suſe, combien la ruine de cette ville, & ſur tout de ſes murailles, étoit ſenſible à ceux qui y étoient retournez, il en fut touché juſqu'au fond du cœur. Le Roi lui demanda la cauſe de ſa triſteſſe. Néhémias l'avoua ſincérement, & pria le Prince de lui permettre d'aller revoir encore une fois la ville où repoſoient ſes péres, & d'en rebâtir les murs, ce qui lui fut accordé. Il vint à Jéruſalem la vintiéme année du régne d'Artaxerxès, l'an 3581 du monde, & 454 avant Jeſus Chriſt, & en dépit des ennemis de ſa nation, fit achever ce grand ouvrage. Enſuite on en fit la dédicace ſolemnellement. Ce fut alors que le feu ſacré, qui avoit été caché par Jérémie, ſe trouva, ou plutôt, que l'eau épaiſſe qu'on avoit rencontrée, s'alluma aux rayons du ſoleil, après avoir été répandue ſur le bois & ſur le ſacrifice. Torniel, ſuivant Melchior Canus & Ribera, & quelques autres, croyent que l'on retrouva auſſi l'Arche d'Alliance, & l'Autel de l'encens; mais cela n'eſt pas bien prouvé. Quoiqu'il en ſoit, Néhémias depuis ſon arrivée à Jéruſalem, gouverna les Juifs l'eſpace de douze ans, avec autant de ſageſſe que de piété, n'oubliant rien pour les faire demeurer fidéles dans la nouvelle alliance qu'ils avoient contractée ſolemnellement avec Dieu. Il aſſembla une grande bibliothéque, que les uns croyent avoir été compoſée de toutes ſortes de livres; & les autres, de ceux-là ſeulement qui regardoient ou la Religion, ou l'état des Juifs. L'an 3594 du monde, & 441 avant Jeſus Chriſt, il revint à la Cour d'Artaxerxès, & il eut le chagrin d'apprendre que les Juifs, pendant ſon abſence, étoient déchus de la piété où il les avoit rétablis, & avoient violé la Loi en pluſieurs points d'importance. Il pria le Roi de Perſe de lui permettre de retourner à Jéruſalem; il l'obtint, & à ſon retour corrigea ces abus. Il mourut dans ſa patrie, ſur la fin du régne de Darius *Nothus*, ou au commencement du régne d'Artaxerxès *Mnémon*. Il eſt Auteur du ſecond livre d'Eſdras, qui porte le nom d'Eſdras & de Néhémie, & qui commence ainſi, *Ce ſont ici les paroles de Nehémie.* Il eſt toûjours parlé de lui en ce livre en premiére perſonne, & il y eſt auſſi parlé, au *ch.* 12. *v.* 22, de Darius: ſi c'étoit Codomannus, comme quelques uns le croyent, ce livre ne pourroit pas être de Néhémie; mais on peut dire que c'eſt de Darius Nothus, ou plutôt que cet endroit, depuis le commencement du *ch.* 12, juſqu'au *v.* 27, eſt ajoûté après coup. * *Nehémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 1. & 2. Euſébe, *in Chron. & Demonſt. Evang. l.* 8. Salian, Sponde & Torniel, *in Annal. Vet. Teſt. A. M.* 3609. 3621. 3629, *&c.* M. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

NE'HIEL, ville de la Paleſtine dans la Tribu d'Aſer, ſituée entre Beth, Emeth, & Cabul. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 27. Sanſon.

* NE'HUSÇTA ou NOHESTA, fille d'Elnathan de la ville de Jéruſalem, fut femme de Jéhojakim, Roi de Juda, & mére de Jéhojakim qui ſuccéda à ſon pére. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 24. *v.* 8.

* NE'HUSÇTAN, ou NOHESTAN, mot Hébreu, qui ſignifie du *cuivre*, de l'*airain*, ou du *métal*. C'eſt le nom qu'Ezéchias, Roi de Juda, donna par mépris au Serpent d'airain, que Moïſe avoit élevé dans le Déſert, qui avoit été conſervé juſqu'à ce tems-là, & que ce Roi fit briſer, parce que les Iſraëlites lui faiſoient des encenſemens. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 4.

* NEIDENBURG, ville de la Pruſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe, dans la Galindie, vers les confins de la Poméſanie, eſt à peu près au ſud de Konigsberg, dont elle eſt éloignée d'environ vint-cinq lieues.

NEIFFEN, ville avec un château dans le Duché de Wirtemberg entre Tubingue & Teck. Déja dès le onziéme ſiécle, les Barons de Neiffen étoient célébres, & ils portérent depuis le titre des Comtes de Maurſtetten. Cruſius dit que Conrad de Weinſperg vendit la ville & le château de Neiffen en 1301, à Eberhard, Comte de Wirtemberg. Mais l'on ne ſauroit aſſurer que ce ſoit la même ville de Neiffen dont il s'agit ici, ni marquer comment elle auroit paſſé dans les mains de ceux de Weinſperg qui en ſont fort éloignez. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en 1519, Ulric, Duc de Wirtemberg, aſſiégea en vain Neiffen & que les Impériaux s'emparérent en 1635 du château de Neiffen, & que tout fut rétabli ſur l'ancien pié par la paix de Weſtphalie. * *Hiſtor. Ephemer. von Wirtemberg*, *citat. annis* 1519. 1535. *Dict. Allemand.*

* NEIGELSTADT ou NEILSTADT, bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne dans la Thuringe, ſur l'Unſtrutt, dans le voiſinage de Langen-Saltz. Ce lieu eſt fameux dans l'Hiſtoire par la bataille que l'Empereur Henri IV li-

vra aux Saxons le neuviéme juillet 1075. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Coron. de Sajsi*, en Allemand, *p.* 204.

NEISSE, en Latin *Nissa*, Principauté de Silésie, située entre le Comté de Glatz & les Principautez d'Oppelen, de Brieg, de Troppaw, & de Munsterberg. Elle appartient toûjours à celui qui est Evêque de Breslaw comme un fief de la Bohéme. Le païs de Neisse a été autrefois compté parmi les Domaines des Ducs de Breslaw; mais après que *Jaroslas*, Duc de Breslaw, fut parvenu à l'Evêché de cette ville en 1198, il fit présent de cette Principauté à l'Evêché auquel elle fut incorporée. Lorsqu'en 1341, l'Evêque de Breslaw acheta la ville de Grotkaw de Boleslas III, Duc de Lignitz & de Brieg, il la réünit avec le païs de Neisse & tous deux ensemble formérent une Principauté qui fut nommée la *Principauté de Neisse*. Il y en a plusieurs qui l'appellent aussi la Principauté de *Grotkaw*. La ville de Neisse, capitale de cette Principauté, est éloignée de Breslaw de onze lieues. Elle est fort bien bâtie sur les riviéres de Neisse & de Bila. Il s'y tient annuellement au mois de janvier une foire de vins, qui est fort renommée. En 1642, cette ville fut obligée de se rendre aux Suédois après avoir soutenu un siége des plus rudes, & de leur fournir 50000 écus en argent, avec 300 tonneaux de vin. Les Evêques de Breslaw résident ordinairement dans le château de Neisse, bâti par François Louïs, Electeur de Tréves & Palatin du Rhin, qui forma aussi un fort beau jardin dans le fauxbourg de Neisse. Outre plusieurs bourgs, châteaux & villages, cette Principauté comprend les villes de Grotkaw, d'Ottmachaw, de Ziegenhals & de Zugmantel. On cultive sur tout dans cette Principauté beaucoup de lin qu'on y file fort proprement. Les toiles qu'on en fabrique, s'envoyent en grande quantité en Hollande & dans la Lusace. Au reste elle est fort fertile & abonde en gibier de toutes sortes. * Henelii *Silesiogr. Renov.* Lucæ *Schlesf. Chron. p.* 2201. *Dict. Allemand.*

* NEISSE, riviére d'Allemagne, prend sa source dans la Préfecture de Glatz en Bohéme, baigne la ville de Glatz, entre dans la Principauté de Neisse en Silésie, coule à peu près de l'ouest à l'est jusqu'à la ville de Neisse qu'elle arrose, puis du sud-sud ouest au nord-nord-est jusques à l'Oder où elle se jette entre Oppelen & Brieg.

NEISTEDEN. *Voyez* NEYSTEDEN.

* NEIVA, petite riviére de Portugal, dans la province d'entre Doüro & Minho. Elle coule entre la riviére de Lima au nord, & celle de Cavado au sud, & se décharge, dans la mer au bourg de Neiva. * Maty, *Dict. Geogr.*

NEJUS, ou NAJA selon Grotius (François) né à Anvers, Zélandois d'origine, de l'Ordre de saint François, fut employé à Bruxelles dans les grandes affaires, de la part de la Cour d'Espagne. Il fut aussi deputé par Philippe III, pour faire la paix avec les Hollandois, en 1607. * Hugo Grotius, *Hist. l.* 15.

NEK. NEL. NEM.

NE'KAM (Alexandre) Anglois, natif de Héteford, Chanoine Régulier de l'Ordre de saint Augustin, a passé pour un des plus savans hommes du XIII siécle. Après avoir commencé ses études en Angleterre, il vint en France pour se perfectionner: quelque tems après il passa en Italie, d'où il repassa en Angleterre. On dit qu'ayant résolu de prendre l'habit des Religieux de saint Benoît, dans le monastére de Saint-Alban, il en parla à l'Abbé, qui voulant sans doute éprouver sa vocation, différa longtems à lui faire réponse. Ce procédé chagrina Nékam, qui témoigna son impatience par un billet à l'Abbé, lequel ne contenoit que ces mots, *Si vis, veniam; sin autem, tu autem.* Il se servoit des deux derniers mots, avec lesquels on finit les leçons tirées de l'Ecriture & des Péres, dans l'Office divin, pour faire connoître à l'Abbé qu'il vouloit une réponse positive, ou finir avec lui. Ce dernier répondit en ces termes à Nékam, faisant allusion à son nom par ses paroles, *Si bonus es, venias: Si nequam, nequaquam.* Cette réponse ne fut pas du goût du Postulant, lequel prenant pour injure la réponse de l'Abbé, se retira à Excester, où il fut reçu parmi les Chanoines Réguliers de saint Augustin. L'an 1215, il fut élu Abbé de Saint-Alban. Il laissa un très-grand nombre d'Ouvrages de sa façon, dont les principaux sont, des Commentaires sur les quatre Evangiles, sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, & sur le Pseautier; *Lectiones Scripturarum; Moralia in Evangelia; De virtutibus; Cur Filius Incarnatus; De puritate Mariæ, &c.* Nékam mourut l'an 1227, à Worchester. * Pitseus & Leland, *de Script. Angl.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siecle.*

NE'KER. *Voyez* NE'KIR.

NE'KIR ou NE'KER, nom de l'un des Anges Inquisiteurs, qui examinent le Mort dans le sépulchre, selon la doctrine de l'Alcoran. Quelques Historiens l'appellent *Guanebir*; mais c'est une erreur qui vient de ce que les Arabes nomment les deux Anges examinateurs, *Munguir gua Néguir*, c'est à dire, *Monkir*, & *Nekir*, & ceux qui n'entendoient pas l'Arabe, ont pris *Guaneguir*, pour le nom du second Ange, y joignant la particule *gua*, qui signifie &. *Voyez* AZABE-KABE'RI. Mahomet a débité que les ames & les corps sont dans leur sépulchre jusqu'au jour du Jugement, & que d'abord après la sépulture, l'Ange *Munkir*, armé d'une pesante massue, avec un autre nommé *Nekir*, se présente aux Morts, & leur fait ces quatre demandes. 1. *Qui est ton Dieu?* 2. *Qui est ton Prophete?* 3. *Quelle est ta creance?* 4. *Quel est le lieu de ta devotion?* Ceux qui ont fait constamment profession de la Religion Mahométane, répondent sans crainte, *Mon Dieu est celui qui t'a crée aussi bien que moi; mon Prophete est Mahomet; ma creance est Islam*, c'est à dire, *la creance salutaire; le lieu de ma devotion est* Caba, c'est à dire, *le temple de la Mecque.* Ceux qui meurent hors de la Foi, sont saisis de crainte à la vue de l'Ange, à cause de son extréme grandeur, & le prenant pour Dieu lui même, l'adorent: ce qui leur attire un coup de massue, & les fait renfermer dans leurs sepulchres, sans qu'ils voyent rien de ce qui se passe au dehors. Mais les Fidéles se reposent tranquillement, & voyent par une petite fenêtre ce que l'on fait dans le ciel. * *Abbregé de la Foi des Turcs, tom.* 2. *des Oeuvres* d'Isaac Carrow. Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

NEKKER. *Voyez* NECKER.

NELE, Nèle. *Voyez* NESLE.

NE'LEUS ou NE'LE'E, fils de Neptune & de la Nymphe Tyro, fille de Salmonée, lequel ayant été chassé de la Thessalie par son frere Pélias, vint se refugier dans le païs de Lacédémone, où il bâtit la ville de Pyles. * Homére, *Odyss.* *l.* 11. *v.* 253 & 280. Il eut pour femme Chloris, fille du Roi Amphyon d'Orchoméne, de laquelle il eut douze fils, qu'Hercule tua tous depuis, excepté le seul Nestor, qui par hazard n'étoit point alors à la maison. * Ovide, *Metamorph. l.* 12.

NELLEMBERG (Le Comté ou le Landgraviat de) contrée de l'Hégow en Souabe. Ce Comté est borné au midi par l'Evêché de Constance, & par le Canton de Schafhouse, & ailleurs par le Comté de Furstemberg. Il n'a que six ou sept lieues de long & quatre de large, & il prend son nom du château de Nellemberg, situé sur une montagne à deux lieues de Stockach, capitale du païs. Il a eu autrefois ses Maîtres particuliers. Il appartient maintenant à la Maison d'Autriche. Le Duc de Wirtemberg y posséde pourtant la forteresse d'Hohen-Tweil; & le Prince d'Aversberg le Comté de Tegen, qui lui fut vendu l'an 1663. * Maty, *Dict. Geogr.*

NELLI (Thomas) né dans une famille noble de Toscane, étudia à Sienne le Droit Civil & Canonique, qu'il professa ensuite dans la même ville avec d'autant plus de succès, qu'il avoit l'esprit orné de plusieurs belles connoissances. Il fut reçu dans l'Académie des *Filomati* de cette ville, où il prit le nom de *Spennati*; mais lorsqu'il s'y faisoit admirer, Dieu lui inspira le dessein d'entrer dans l'Ordre de saint Dominique. On assure qu'il s'y distingua bientôt par son talent pour la Prédication, & qu'il y professa aussi la Philosophie & la Theologie. On ne sait pas précisement le tems de sa mort, mais on voit qu'il florissoit vers l'an 1610, puisqu'il avoit été Compagnon d'étude du Cardinal Didier Scaglia. Les Poësies de ce Cardinal, & celles de Nelli ont été imprimées ensemble à Bresse. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NEMBROD. *Voyez* NEMROD.

NE'ME'E, *Nemea*, région de l'Elide donnoit son nom à une forêt, renfermée dans son enceinte, & fameuse pour avoir été le théatre d'un des plus illustres travaux d'Hercule. Elle servoit de retraite à un lion d'une effroyable grandeur, qui tenoit quelquefois la campagne, & que les grands desordres qu'il avoit faits dans le païs, avoient rendu redoutable. Hercule pour obliger Molorchus, vieux Pasteur du païs, qui l'avoit reçu obligeamment chez lui, combattit ce lion, qu'il étouffa. On institua à Argos les Jeux Néméens dans l'Olympiade LI, pour éterniser la mémoire de cette action. * Strabon. Diodore de Sicile. Hygin. *Voyez* cela plus au long dans le *Lexicon Universel* de Jacques Hofman, & sur tout dans Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 25. Charles Paschal, *de Coronis*, *l.* 6 *c.* 26 & 27. Gaspard Barthius & Bernartius, *Animadversion. ad Papin. Statium*, *l.* 4. *v.* 160, & les autres Poësies.

NE'ME'E, ville de la région de même nom entre Cléone & Phliunte, & près de la forêt de Némée, est appellée aujourd'hui *Tristéna*, si l'on en croit le Noir.

NE'ME'E, petite riviére, qui avoit sa source aux environs de la ville de Némée, & se déchargeoit dans le Golfe de Corinthe, après avoir coulé entre cette ville & Sicyone. On dit qu'on la nomme à présent *Langia.*

NE'ME'E, fille de Jupiter & de la Lune, qui donna son nom au païs des Argiens. D'autres cependant disent, que ce nom lui fut donné, à cause des troupeaux de Junon qui y paissoient, ou des enfans de Danaüs. C'est aussi de là, suivant quelques uns, que l'on a nommé les *Jeux Neméens.* * Jules Cesar Scaliger, *Poët. l.* 1. *c.* 25.

* NE'MEROW ou NE'MOROW, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg. Il est dans la Seigneurie de Stargard, à l'ouest de la ville de Stargard, tirant vers le sud, & en est éloigné d'environ deux lieues.

NE'ME'SIEN (Saint) & ses Collégues, Evêques, Confesseurs & Martyrs en Afrique, dans le tems de la persécution de Valérien, l'an 257 de Jesus-Christ, confessérent généreusement la Foi de Jesus-Christ devant Aspale-Paterne, Proconsul d'Afrique. C'est à eux qu'est adressée la lettre 77 de saint Cyprien. Ils avoient la plupart assisté au grand Concile de Carthage, tenu l'année précédente, & qui avoit confirmé le sentiment de saint Cyprien, sur le Batême des Hérétiques. On voit par la lettre de saint Cyprien, que plusieurs de ces généreux Confesseurs avoient déja consommé leur martyre par une fin glorieuse, & que les autres attendoient le même sort dans les prisons, dans les mines, ou dans les carriéres, où ils étoient enchaînez & souffroient cruellement. Némésien fit réponse à saint Cyprien par trois lettres différentes. On fait mémoire de ces saints Confesseurs dans les Martyrologes, au dixiéme de septembre. Dans l'ancien Martyrologe de l'Eglise d'Afrique, il est fait memoire de Némésien au 20 décembre; mais quelques-uns croyent que c'est Némésien est différent de celui dont nous parlons, & que c'est un enfant Martyr, appellé *Nemesien*, dont saint Augustin fait mention au Sermon 286. * Saint Cyprien, *Epist.* 77. 78. 79 & 80. Baillet, *Vies des Saints.*

NE'ME'SIEN, *Aurelius Olympius Nemesianus*, Poëte Latin, natif de Carthage, florissoit dans le troisiéme siécle, vers l'an 281, sous l'empire de Carus, & de ses fils Carin & Numérien,

sien, dont le dernier eut tant d'inclination pour la Poësie, qu'il en contesta même la gloire à Néméfien, qui avoit écrit de la Pêche, & des choses maritimes. Il nous est resté de cet Auteur le Poëme intitulé *Cynegeticon*, & quatre Eclogues. Paul Manuce publia ces Poësies l'an 1538. Barthius en procura une autre édition l'an 1613, & nous en avons encore une de Leyden de l'an 1653, avec des Notes de Janus Vlitius. Lilio Giraldi rapporte un fragment de Néméfien, que Sannazar lui avoit fait voir. Au reste ce fut Sannazar, qui ayant trouvé les Oeuvres de ce Poëte écrites en lettres Gothiques, les fit mettre en beaux caractéres, & les envoya à Paul Manuce. Le célébre Prélat Hincmar de Rheims, écrivant à Hincmar de Laon son neveu, parle du livre de Néméfien, comme d'un Ouvrage qu'on lisoit au Collége. *Aliter respondere non potui, nisi ut Venatores feræ lustra sequentes agere, auditu & lectione puer Scholarius in libro, qui inscribitur, Cynegeticum Carthaginensis Aurelii, didici, &c.* Le *Cynegeticon*, ou le Poëme de *la chasse* de Néméfien, n'est guéres plus estimé que celui de *Calphurnius*; mais quelques-uns le croyent plus châtié que le dernier. Quoique ce Poëme lui ait acquis quelque réputation, il est fort inférieur à Oppien & à Gratius, qui avoient déja traité avant lui le même sujet en vers. Son stile ne laisse pas d'être assez naturel, il a même quelque élégance. On étoit si prévenu en faveur de son Poëme dans le huitiéme & le neuviéme siécle, qu'on le faisoit lire dans les Ecoles publiques, particuliérement du tems de Charlemagne. * Hincmari Remensis *Epist. ad Hincmarum Laudunensem.* Vossius, *de Poët.* & Philippe Briet, *de Poët. l.* 3. Jules César Scaliger, *Poetic. l.* 5. & 6. René Rappin, *Reflex. sur la Poët.* Bailliet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 3. *partie* 2. *p.* 365. *n.* 1173. édit. d'Amsterdam 1725.

* NE'ME'SIEN, Officier de l'Empereur Constance en l'an 430. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

NE'ME'SION (Saint) Martyr à Alexandrie, Egyptien d'origine, de Langue & de mœurs, fut accusé d'être compagnon de quelques Voleurs. Il se justifia facilement de cette accusation; mais on découvrit qu'il étoit Chrétien, & là-dessus on le fit conduire au Préfet d'Egypte, qui le condamna à être brûlé avec ces Voleurs. * Eusébe, *Hist. l.* 6. *c.* 41. Le Nain de Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques, tome* 4. *Les Martyrologes, au* 19 *decembre, jour auquel on fait sa Fête.*

NE'ME'SIS, Déesse, étoit selon quelques uns, fille de Jupiter & de la Nécessité, & selon les autres, de l'Océan & de la Nuit. Elle avoit soin de venger les crimes que la Justice humaine laissoit impunis; & étoit aussi nommée *Adrastée*, parce qu'Adrastus fut le premier qui lui dédia un temple; & *Rhamnusie*, parce qu'elle fut adorée dans un bourg de ce nom dans l'Attique. Elle avoit un temple dans le Capitole. * *Voyez* Callimaque, *Hymno in Cererem, v.* 56. Euripide, *in Phœnissis, v.* 189. Ausone, *Idil.* 5 *v.* 66 & 8. *v.* 40. Pomponius Lætus. Ammien Marcellin. Pausanias, *in Arcadicis.* Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace, *in Geneal. Deor. &c.* Joh. Rosin, *Antiq. Rom. l.* 2. *c.* 10. & *in eas Paralipomena* Thomæ Dempsteri.

NE'ME'SIUS, Philosophe qui se fit Chrétien. On lui donne la qualité d'Evêque d'Éméfe. Il vivoit selon les uns, vers l'an 380, & selon les autres, dans le cinquiéme siécle. On a de lui un livre, *de Natura hominis*, où il refute les Manichéens, les Apollinaristes, & les Eunoméens; mais il y établit les sentimens d'Origéne sur la préexistence des ames. Ce Traité a été traduit par Valla, dont la Version a été imprimée l'an 1535. Ellebodius en a fait une autre Version, imprimée l'an 1565. Ce Traité se trouve en Grec & en Latin dans la Bibliothéque des Péres, & imprimé à Oxford l'an 1671.

NE'MESTRIN, *Nemestrinus*, Dieu des forêts, chez les Gentils, ainsi nommé de *nemus*, *bois* ou *forêt*. * Arnobe, *l.* 4. S. Augustin, *de Civit. Dei, l.* 4.

NE'MI, bourg avec un magnifique Palais. Il est dans la Campagne de Rome, entre Castel-Gandolphe, & Vélitri, près d'un petit Lac & d'un petit bois, qui portent son nom. Le premier, qui n'a que deux lieues de circuit, étoit appellé par les Anciens *Lacus Triviæ*, & le dernier *Lucus Triviæ* ou *Dianæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NE'MI ou NUMICO, petite riviére d'Italie dans la Campagne de Rome, baigne Ardéa, & va se décharger dans la Mer de Toscane.

NE'MISKAU (Le Lac de) est en Canada, dans l'Amérique septentrionale. On dit qu'il en sort une riviére, qui porte son nom, laquelle, après avoir coulé deux journées de chemin, se décharge dans la Baye de Hudson. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NE'MIUS (Jean) de Flandre, fut Prêtre à Boisleduc, ensuite Principal du Collége des Apôtres à Nimégue, puis Recteur de l'Ecole Latine à Amsterdam. Il avoit des talens tout particuliers pour l'instruction de la Jeunesse. On a de lui, *De Imperio & Servitute Ludi-Magistri, carmine, additis Scholiis; Apologia Scholæ principalis Amstelodamensis; Leges Scholæ Silvæ-Ducensis; Orthographiæ Ratio & pronuntiandi Modus; Annotationes in Syntaxin Erasmi; Tyli Saxonis Historia, sive Humanæ Stultitiæ Triumphus; Parens & Noverca*, Poëme; *Scholia in Supplicium Cassiani per Prudentium; Epitome de conscribendis Epistolis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 544.

NE'MORALES, *Nemoralia*, Fêtes des Anciens Païens que l'on célébroit en l'honneur de Diane, Déesse des bois. Ce nom vient de *Nemus*, qui signifioit *un bois agréable*. On appelloit aussi *Nemus*, un endroit où se forma une ville, & où l'on voyoit un temple de Diane, dans la forêt d'Aricie, à quinze milles de Rome. Ainsi ces Fêtes furent nommées *Nemorales*, ou parce qu'elles étoient instituées en l'honneur de la Déesse des bois, ou parce qu'on faisoit alors des sacrifices à cette Déesse, dans le lieu appellé *Nemus*. Diane est appellée par Horace, *montium Custos nemorumque.* Stéwéchius rapporte trois anciennes Inscriptions, marquées sur de vieilles pierres, où cette Déesse est appellée NEMORENSIS. Helmenhorstius en rapporte deux, l'une DIANÆ NEMORENSI, & l'autre ainsi, DIAN. REGINA UNDARUM. DECUS NEMORUM. * Horace, *Carm. l.* 3. *Ode* 22. Pline, *l.* 35. 7. Stéwéchius, *Electis ad Arnobium, l.* 4. Helmenhorstius, *ad eund. ibid.*

NE'MOROW. *Voyez* NE'MEROW.

NEMOURS, *Nemesium* ou *Nemoracum*, sur la riviére du Loing, ville & Duché de France dans le Gâtinois, a eu des Seigneurs, puis des Comtes, jusqu'en 1404, que le Roi Charles VI l'érigea en Duché & Pairie. Elle est à 14 lieues de Paris, & doit son nom & ses accroissemens à un ossement de S. Jean-Batiste, que deux Religieux de l'Ordre de S. Augustin de Sébaste en Samarie, qui passérent en France avec Louïs VII, à son retour de la Terre-Sainte, y apportérent en 1147. La Mission de ces deux Religieux, étoit pour exciter les Fidéles à contribuer de leurs aumônes pour la réédification de l'église de S. Jean de Sébaste, que Rodolphe Evêque, de ce lieu, faisoit rétablir, en considération du recouvrement que l'on avoit fait à Sébaste d'une châsse d'argent, où étoient renfermez les ossemens à demi brûlez, des Prophétes Abdias & Elisée & de saint Jean-Baptiste, dont les corps, qu'on conservoit auparavant à Sébaste, avoient été jettez au feu par ordre de Julien l'*Apostat*, lesquels ossemens à demi brûlez, quelques Fidéles avoient ramassez & renfermez dans cette châsse d'argent, ainsi qu'il se voit par la Bulle de Rodolphe, & par celle de Guillaume, Patriarche de Jérusalem de l'an 1145, dont on conserve les originaux, dans les Archives du Prieuré de Nemours.

GAULTIER, I. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de Louïs VII, qui avoit accompagné le Roi en la Terre Sainte, obtint du Roi son Maître la permission de retenir dans sa Terre de Nemours (qu'il avoit eue d'*Aveline* son épouse, fille d'*Ursion* & d'*Aveline* de Traci, sœur de *Renault*, Seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de la sœur de *Renault* de Châtillon, Prince d'Antioche) les deux Religieux qui étoient passez avec le Roi de Sébaste en France. Il leur donna un hospice dans sa Terre de Nemours, où il leur fit bâtir une chapelle auprès de son château, dans laquelle ces Religieux déposérent la Relique de saint Jean-Batiste. La nouvelle s'en étant répandue par toute la France, tous les Fidéles y accoururent de toutes parts: & comme le château de Gaultier, qui étoit la seule habitation qu'il y eût à Nemours, n'étoit pas capable de les contenir, quelques particuliers s'ingérérent de bâtir des hôtelleries aux environs de la chapelle, où la Relique étoit en depôt. Ces hôtelleries augmentérent si considérablement, & il s'y fit tant d'autres bâtimens, que Nemours en peu de tems devint un bourg considérable, & même du vivant de Gaultier, I. du nom, qui mourut fort âgé, Nemours acquit le nom de ville. Ce Chambellan qui étoit fort charitable, y établit ensuite un Hôtel-Dieu, auquel il attacha de gros revenus & donna son château à cet hopital, pour servir de retraite aux pauvres Pélerins qui venoient visiter la sainte Relique. Il fit encore construire un couvent pour les deux Religieux de Sébaste, à qui le Roi aumona vint livres de rente à prendre sur le domaine de Châteaulandon, & qui reçurent encore d'autres aumônes de différens Seigneurs de la Cour; car les Sarasins s'étant absolument emparez de la Terre-Sainte, & ayant chassé de Sébaste les Religieux qui y étoient, ceux qui s'étoient établis à Nemours pour ramasser les aumônes des Fidéles qu'ils faisoient remettre à leur couvent de Sébaste, se trouvérent dans la nécessité de rester en France; & en effet ils fixérent absolument leur établissement à Nemours qui pour lors n'avoit d'autres paroisses que celle de S. Pierre, qui est aujourd'hui hors de l'enceinte de la ville & dans l'un de ses fauxbourgs. Cette paroisse & celle de Notre-Dame d'Ormesson furent ensuite unies à la chapelle de Nemours, qui à la sollicitation de Louïs VII, fut érigée en paroisse sous le titre de l'église de saint Jean-Batiste. Philippe *Auguste*, en 1189, ratifia les donations que Louïs VII son pére avoit faites aux Religieux de Sébaste établis à Nemours. L'Hôtel-Dieu fut ensuite réüni à la mense du Prieur & des Religieux par une Bulle du Pape Clément VII, en 1390. Toutes ces réünions subsistent encore aujourd'hui.

NEMOURS, Maison ancienne, qui avoit pris son nom de la ville de Nemours, a produit de grands Hommes. PHILIPPE de Nemours, I. du nom, Seigneur de Guercheville, vivoit dans le douziéme siécle, sous le régne de Philippe *Auguste*, & fut pére de GAULTIER, II. du nom, Seigneur de Nemours, Maréchal de France l'an 1214. Celui-ci fut pére de PHILIPPE, II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France, qui épousa 1. *Marguerite*, Dame d'Ascheres: 2. *Elisabeth*, Dame de la Haye & de Passavant. De la premiére il eut 1. *Gaultier* III, Seigneur de Nemours, mort sans lignée; 2. *Philippe*, qui vendit la Seigneurie de Nemours au Roi saint Louïs; 3. *Jean*, Seigneur de Guercheville, Chanoine de Noyon & de Tours, qui vendit aussi l'an 1274, au Roi Philippe *le Hardi*, les droits qu'il avoit sur Nemours; 4. *Aubert*, Chanoine de Paris; & 5. *Guillaume*, qui épousa *Agnès*, Dame du Moulin. De sa seconde femme, il eut 6. GAULTIER de Nemours, Seigneur d'Aschéres, qui épousa *Clémence* de Dreux, dont il eut *Blanche*, femme de *Guillaume* de Précigny, & deux autres filles. Depuis, le Roi Charles VI érigea Nemours en Duché & Pairie, & l'échangea pour d'autres Terres avec CHARLES III, dit *le Noble*, Roi de Navarre, le 19 juin de l'an 1404. Ce Duché retourna à la Couronne l'an 1425, & y fut uni jusqu'en 1461, que le Roi Louïs XI le céda à JACQUES d'Armagnac, qui prétendoit y avoir quelques droits. Jacques laissa *Jean* & *Louïs*, morts sans enfans mâles. Ainsi le Roi rentra dans ce Duché, conformément à une clause des lettres de l'an 1404: ce qui avoit été observé après la mort de Charles *le Nob*, qui n'eut d'enfans que *Blanche*, Reine de

de Navarre. PIERRE de Rohan, Seigneur de Gié, qui avoit épousé *Marguerite*, fille de *Jean* d'Armagnac, prétendit encore au Duché de Nemours. Il mourut ſans enfans, & cette mort termina le procès l'an 1507. Le Roi Louïs XII céda Nemours à ſon neveu, GASTON de Foix, qui fut tué à la bataille de Ravenne l'an 1512. Trois ans après, le Roi François I le donna à JULIEN de Médicis, qui avoit épouſé *Philiberte* de Savoye, tante de ce Monarque. Enſuite le même Roi mariant, l'an 1528, PHILIPPE de Savoye, ſon oncle, Comte de Genévois, &c. avec *Charlotte* d'Orleans, fille de *Louïs* d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, lui fit don de ce Duché, rachetable de la ſomme de cent mille livres, dont la poſtérité rapportée à l'article de SAVOYE a jouï pendant plus de 150 ans. Ce Duché a paſſé depuis à PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, & à ſa poſtérité. * Du Chêne, *Recherches des Antiq. des Villes de France.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte Marthe, *Hiſt. Genéal. de France.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*, *&c.*

NEMRA, ville. *Voyez* NIMRAH.

NEMRIM ou NIMRIM, ruiſſeau, ou torrent des Moabites, qui coule dans la Mer Morte. * *Iſaïe*, *ch.* 15. *v.* 6.

NEMROD ou NIMROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, étoit robuſte, ſelon l'Ecriture, & commença le premier d'uſurper la puiſſance ſouveraine ſur les autres hommes. Ce fut ſous ſa conduite que ſe fit le bâtiment de la tour de Babel, l'an du monde 1802, & 2233 avant Jeſus-Chriſt; car Nemrod, comme il eſt marqué poſitivement dans la *Geneſe*, régna à Babylone dans le païs de Sennaar, qui de ſon nom fut auſſi appellé *païs de Nemrod, terra Nemrod.* On a obſervé à l'article d'Aſſyrie que Nemrod fonda auſſi Ninive, ce qui n'empêche pas que Gérard Mercator & Langius n'ayent eu tort de le confondre avec Aſſur. L'Ecriture diſtingue très-nettement ces deux hommes. Dans le partage de la terre, Aſſur ſe retira dans l'Aſſyrie, à laquelle il donna ſon nom, & Nemrod y vint enſuite, & y bâtit quelques villes. Il n'eſt pas ſans doute le même que Ninus; car ce dernier Prince eſt fabuleux, ou du moins tout ce qu'on dit de lui eſt faux; mais il pourroit bien être celui que les Babyloniens ont adoré ſous le nom de Bel. * *Geneſe*, *ch.* 10. S. Jean Chryſoſtome, *Hom.* 29. *in Geneſin.* S. Jérôme, *in Trad. Hebr. in Geneſin.* S. Epiphane, *in Panario.* S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 16 *&* 18. Rupert, *in Geneſin*, *l.* 4. *c.* 43. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *c.* 4. *&* 6. *La Chronique d'Alexandrie.* Euſébe, *in Chron.* Mercator, *in Chron.* Pérérius, *Comment. in Geneſin*, *l.* 15. *n.* 64. Bellarmin. Génébrard. Gordon. Abulenſis. Cajétan. Oléaſter. Del-Rio. Torniel. Salien. Sponde. Bochart, *Phaleg.* *&c.*

* NE'MUEL ou NAMUEL, fils d'*Eliab*, de la Tribu de Ruben, fut frére de *Dathan* & d'*Abiram*, qui ſe rebellérent contre Moïſe & contre Aaron, & qui furent engloutis vivans dans la terre. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 9.

* NE'MUEL ou NAMUEL, fils de *Siméon*, l'un des douze Patriarches, fut Chef d'une famille nombreuſe, qui fut nommée de ſon nom, *la famille des Némuëlites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 12.

NEN. NEO. NEP.

NE'NIE, *Nænia*, étoit une Déeſſe du Paganiſme, à laquelle les anciens Romains avoient bâti un temple hors de la ville de Rome, près de la porte Viminale. Elle préſidoit aux chants lugubres qu'on avoit accoutumé de faire dans les funérailles en l'honneur des Morts; & ces chants contenoient les louanges de la perſonne qui venoit de mourir, miſes en vers. Ils étoient prononcez d'une voix lamentable au ſon des flûtes, & d'autres inſtrumens, par une femme qui ſe louoit pour cela, & qui s'appelloit dans cette fonction, *Præfica.* Ce fut Simonide, Poëte Lyrique, de l'Iſle de Cée, qui introduiſit le premier cette maniére de vers, & cette façon de les chanter, ſi nous en croyons Horace, *Carm. l.* 2. *Ode* 1. Ces chants funébres s'appelloient *Næniæ*, du nom de la Déeſſe, qui y préſidoit. Ovide croit que ce nom vient du mot Grec νέατος, qui veut dire, *dernier*, à cauſe que c'étoit la derniére choſe qu'on chantoit pour une perſonne; mais Acron prétend avec aſſez de vraiſemblance, que *Nænia* eſt un mot fait naturellement pour exprimer le ton triſte & dolent de ces Chanteuſes: d'où vient qu'on trouve encore ce mot en quelques endroits, pour ſignifier toutes ſortes de chants deſagréables, & même toutes ſortes de diſcours ineptes; & ſaint Jérôme l'a employé en ces derniers ſens contre Rufin. Les flûtes dont on ſe ſervoit dans les funérailles chez les Payens, tant Grecs que Romains, ſervoient non ſeulement pour accompagner la voix de celle qui chantoit les louanges du Mort; mais encore pour marquer les tems où il falloit que les Aſſiſtans ſe frappaſſent la poitrine en ſigne de douleur; car ces frappemens de poitrine ſe faiſoient en cadence, au ſon des flûtes, ſelon le rapport de Lucien. * Feſtus. Varron, *de Rebus Veter. Popul. Rom.* Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. Hofman, *Lexic. Univerſ.*

NENNIUS, Souverain de Loëgrie, & fils d'*Hélius*, Roi des Bretons, ancien peuple d'Angleterre, fit paroître ſon courage dans la guerre qu'il ſoutint contre les Romains. Il tua dans une bataille Labiénus Tribun, & deſarma Jules Céſar, qui lui porta néanmoins un coup, dont il mourut. Il fut enterré à Londres avec l'épée de Céſar, comme il l'avoit ordonné. Ces faits auroient beſoin de garant, & ont tout à fait l'air d'être fabuleux. * Pitſeus, *de Illuſt. Angl.*

NENNIUS ou NE'NIUS, Abbé, Anglois de nation, Diſciple d'Elvoduge Probus, puis de Beulan, floriſſoit vers l'an 620. Il fit un livre de l'Origine des Bretons-Inſulaires, & quelques autres Traitez, dont Pitſeus & Balæus font mention, *de Scriptoribus Anglicis.*

NENTE (Ignace del) Florentin, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eſt mort en odeur de ſainteté l'an 1648. C'étoit un homme fort adonné à la vie contemplative, ſur laquelle il a laiſſé pluſieurs Ouvrages qui ne ſont guéres connus en France. Ce ſont de pieuſes affections ſur la Croix, ſur la Mort, & ſur la Réſurrection de Jeſus-Chriſt; ſur le Purgatoire; ſur le Paradis, &c. Ils ſont écrits en Italien, une partie en a été imprimée, le reſte eſt manuſcrit, entre autres un Poëme intitulé, *la Carità Divina.* * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NE'OBULE, fille de Lycambe Thébain, que ſon pére avoit promiſe en mariage au Poëte Archiloque; mais venant à changer de réſolution, & ſe repentant de ſa promeſſe, il la refuſa en mariage. Archiloque, pour s'en venger, fit des vers iambiques ſi piquans contre Lycambe, que l'on croit qu'il s'en pendit de deſeſpoir. NE'OBULE eſt auſſi le nom d'une amie d'Horace, dont il parle, *Carm. l.* 3. *Ode* 12. *v.* 5. Hofman, *Lexic. Univerſ.*

NE'OCASTRO (Barthélemi de) étoit de Meſſine, Profeſſeur en Droit Civil & Fiſcal du Roi de Sicile. Il a écrit un Ouvrage en vers intitulé, *Meſſana, Opus 15 libris Hexametris verſibus compoſitum; de Rebus geſtis Siculorum poſt Gallorum cladem.* Antoine Ami, ſon Compatriote, & Hiſtoriographe du Roi, avoit promis dans la table des matiéres qu'il a donnée des Ouvrages d'autrui qu'il avoit deſſein de publier, de faire imprimer le Poëme de Barthélemi, tiré d'un Manuſcrit qui étoit entre les mains d'Auguſtin de Moralès, Fiſcal du Roi d'Aragon. Le même Antoine Ami avoit promis de publier un autre Ouvrage de Barthélemi qui renfermoit l'Hiſtoire de ſon tems. * *Elogia Siculorum*, *&c. Raguſæ*, *p.* 62.

* NE'OCASTRO ou ALIARCO, *Neocaſtrum*, *Aliarcus*, ancien bourg de la Morée, ſur la côte du Belvédére, à ſix lieues de la ville d'Arcadia vers le nord. * Maty, *Diction. Geogr.*

* NE'OCASTRO ou GE'NICHISAR, Cap, *Neocaſtrenſe Caput*, anciennement *Herinæum Promontorium.* Ce Cap eſt dans la Romanie ſur le Détroit de Conſtantinople, environ à deux lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

NE'OCASTRO, petite ville du Royaume de Naples. *Voyez* NICASTRO.

NE'OCE'SARE'E, ville de la province de Pont, métropole de Cappadoce, eſt appellée aujourd'hui *Nikar* ſelon Leunclavius, *Tocato* ſelon le Noir, & fut autrefois nommée *Hadrianopolis.* Elle eſt ſituée ſur le fleuve Lycus, que les Turcs appellent *Choleli.* Jacques Gaſſot, qui fit imprimer ſon Voyage de Veniſe à Conſtantinople, l'an 1606, dit qu'il y avoit près de là un château ſitué ſur une montagne fort haute, lequel n'étoit pas tout à fait ruïné, où l'on voyoit un tombeau, qu'on diſoit être du Roi de Perſe. Elle fut érigée en Evêché vers l'an 240, par Phédime, Evêque métropolitain d'Amathe, qui en fit ſaint Grégoire *Thaumaturge* premier Evêque. La ville de Néocéſarée fut renverſée l'an 343, excepté l'égliſe. L'Evêque, & ceux qui ſe trouvérent dedans, furent ſeuls préſervez.

CONCILES DE NE'OCE'SARE'E.

Saint Grégoire *Thaumaturge*, Prélat de Néocéſarée, aſſembla vers l'an 261, un Synode en cette ville. On croit qu'on y écrivit une Epître contre ceux qui mangeoient des viandes offertes aux Idoles. Elle eſt rapportée dans le Droit Grec. Vers l'an 313 ou 314, treize des Prélats qui avoient aſſiſté au Concile d'Ancyre, en célébrérent un autre à Néocéſarée, où ils firent quatorze Canons. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a fait de très-belles Remarques ſur le ſixiéme & le douziéme de ces Canons. Le premier dépoſe le Prêtre qui ſe mariera. Le ſecond impoſe pénitence à ceux qui ſe marient ſouvent, non pas pour condamner les noces; mais parce que cela fait trop voir d'incontinence. Le ſixiéme eſt au ſujet des femmes Catéchuménes, qui ſont groſſes. Le ſeptiéme défend aux Prêtres de ſe trouver aux feſtins des ſeconds mariages. Le onziéme ordonne qu'un Prêtre, qui avant ſon ordination, aura commis un péché d'impureté, s'il le confeſſe, n'offre point l'Euchariſtie, mais exerce ſeulement les autres miniſtéres de ſon degré. Il ajoûte que l'opinion de pluſieurs eſt que les autres péchez ſont effacez par l'ordination. Le douziéme eſt contre les Cliniques, ou ceux qui recevoient le Batême étant malades. Nous avons ce Concile de l'interprétation de Denys le Petit, dans le Recueil d'Iſidore Mercator, & dans les derniéres éditions des Conciles.

NE'OCE'SARE'E, ville de Syrie, étoit ſurnommée *Euphratéſienne.* Les Auteurs eccléſiaſtiques, & les Martyrologes parlent de Paul Evêque de cette ville, à qui Dioclétien fit couper les mains, & brûler les parties qui diſtinguent le ſexe, pour avoir continué d'enſeigner l'Ecriture à quelques femmes.

NE'OCHABIS fut Roi d'Egypte, & pére du ſage Bocchoris. * Athénée, *Dipnoſoph. l.* 10.

NE'OCLE'S, Philoſophe Athénien, frére d'Epicure, a écrit de ſa Secte. * Diogéne Laërce, *l.* 10. *c.* 1.

Il y a un autre NE'OCLE'S, pére de Thémiſtocle. * Elien, *Var. Hiſt. l.* 2. *c.* 12.

NE'OCLIDE, Rhéteur Athénien, qui pilloit le thréſor public. Ariſtophane l'a joué dans une de ſes Comédies, & le répréſente comme un chaſſieux, & ſujet à la pituite. * Ariſtophane, *in Pluto*, *Acte* 3. *Scéne* 2.

NE'OCORES ou NE'OCORI, étoient parmi les Payens, en Gréce, les Chefs des autres Prêtres. On donnoit auſſi ce nom aux Gardiens des temples, tel qu'étoit celui d'Ephéſe, conſacré à Diane, dont il eſt parlé dans les Actes des Apôtres, *ch.* 19. *v.* 24. On a encore donné ce nom aux Empereurs. * Jul. Firmicus, *l.* 4. Macer, *in Hiérolexico.* Ce mot NE'OCORUS a jetté dans l'embarras pluſieurs Antiquaires, à l'occaſion de l'Inſcription qu'ils en ont trouvée ſur d'anciennes médail-

dailles. La plupart ont prétendu que par ce nom on défignoit la folemnité de quelque nouvelle dédicace du temple.

NE'OGE'NE, ayant ramaffé des troupes avec Jafon de Phérée, fe rendit maître de la forterefſe des Actiaques; mais comme il exerçoit un pouvoir tyrannique, il fut chaffé par Thérippis, Lacédémonien. * Diodore de Sicile, *l.* 15, année quatriéme de la centiéme Olympiade.

NE'OMAGUS (Jean) étoit du païs de Gueldre. Il floriffoit en 1537. Il enfeigna les Mathématiques dans l'Univerfité de Roftock. Il a écrit deux livres d'Arithmétique. Il a fait des Scholies fur divers Traitez de Béde, a traduit en Latin la Géographie de Ptolomée, & y a joint des tables des païs & des villes. * Sweertius, *p.* 457.

NE'OME'NIE, c'eft à dire, *nouvelle Lune* (de Νέος, *nouveau*, & μήνη, *Lune*,) ou commencement du mois lunaire. Les Juifs font ce jour-là une Fête, qui eft marquée au livre des *Nombres*, *ch.* 10. & *ch.* 28. C'étoit au Sanhédrin ou aux Juges de Jérufalem, de déterminer le jour de la nouvelle Lune, parce qu'il étoit de leur jurifdiction de fixer les jours de Fêtes. R. Léon de Modéne dit que du tems du Sanhédrin, ces Juges envoyoient ordinairement deux hommes, qui revenoient les avertir fi-tôt qu'ils avoient découvert la Lune, & que fur leur rapport, ils faifoient publier que le mois étoit commencé ce jour-là; mais depuis la ruïne du temple, ils le font par des fupputations; & l'on imprime tous les ans un Calendrier, qui leur fert pour favoir les nouvelles & les pleines Lunes, les quatre faifons de l'année, les Fêtes, & autres chofes de cette nature. Cette Fête répond quelquefois à deux jours, favoir, à la fin de l'un, & au commencement de l'autre. Pendant ce tems on fait meilleure chére qu'à l'ordinaire; & il n'eft point défendu aux hommes de travailler, ni de vaquer à leurs affaires; les femmes feulement ont coutume de s'abftenir de leur travail. Le foir du fabbat, qui fuit le renouvellement de la Lune, ou un autre foir fuivant, lorsqu'on apperçoit le croiffant, tous les Juifs s'affemblent, & font une priére à Dieu, le nommant Créateur des Planétes, & le reftaurateur de la nouvelle Lune; puis fe hauffant vers le Ciel, ils demandent à Dieu d'être exemts de tous malheurs; & après avoir fait mémoire de David, ils fe faluent, & fe féparent. Pour égaler les années folaires avec celles de la Lune, ils font un cycle, ou révolution de dix-neuf ans. De ces dix-neuf ans, il y en a fept de treize mois chacun: fi bien que de deux ou de trois ans, l'un eft de treize mois, qu'on appelle *Meubar*, c'eft à dire, *intercalé*. Quand cela arrive, l'on compte deux fois le mois *Adar*: de forte qu'il y a alors Adar premier & Adar fecond, que les Juifs nomment *Ve-Adar*. * *Voyez* Léon de Modéne, *Rites des Juifs*, *partie* 3. *ch.* 2. La Néoménie la plus confidérable étoit celle du commencement de l'année civile, à la tête du mois de *Tizri*. Ce jour étoit facré, on n'y faifoit aucune œuvre fervile, on y offroit des holocauftes particuliers & on y fonnoit les trompettes du temple, *Nombres*, *ch.* 19. *v.* 1. 2. 3. 4. 5. 6. Tous les premiers du mois, on fonnoit auffi les trompettes; mais avec moins de folennité, *Pf.* 81, felon l'Hébreu, & le 80 felon la Vulgate, *v.* 4. Le Roi devoit fournir les facrifices offerts aux Néoménies, *Ezechiel*, *ch.* 45. *v.* 17. Spencérus a fait fur la Néoménie une longue Differtation, dans laquelle il montre que les Gentils ont autrefois honoré le premier jour du mois, en l'honneur de la Lune. Il en voudroit conclurre que les Hébreux ont imité cette pratique des peuples étrangers; mais il eft bien plus probable que c'eft des Hébreux que les autres Nations ont pris cette pratique, ou même que, fans vouloir imiter les Hébreux, elles ont jugé à propos d'honorer la Lune, au commencement du mois, lorsqu'elle commence à paroître. Le culte de la Lune a été très-commun chez prefque tous les peuples idolâtres. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

NE'ON, Hiftorien du fecond fiécle, fous le régne de Marc-Auréle, écrivit les Actes du martyre des faints Fréres, Speufippe & Méleufippe, que nous avons dans Surius. Les Critiques croyent qu'il avoit écrit en Grec, & que ce qui nous refte, n'eft qu'une Traduction Latine. * Baronius, *in Annal.* Surius, *tome* 1. *die* 17 *januarii*, &c.

NE'OPHYTE, Prêtre & Moine Grec, qui vivoit vers l'an 1190, compofa un livre, *des Malheurs de l'Isle de Chypre*, *prife par les Anglois*, que l'on trouve dans le fecond tome des *Monum. de l'Egl. Gréque*, par Cotelier. Il a fait auffi des Sermons, & on en trouve 30 parmi les Manufcrits de la Bibliothéque Colbertine. * Cave, *Chartophylax Ecclefiafticus*.

NE'OPHYTE, eft le nom que l'on donne aux nouveaux Chrétiens, c'eft à dire, à ceux qui ont quitté depuis peu une Religion pour embraffer la Chrétienne. On a auffi appellé de ce nom ceux qui étoient nouvellement reçus dans l'état eccléfiaftique, ou dans un Ordre Religieux. Il vient de Νέος, mot Grec, qui fignifie *nouveau*, & de Φυτόν, qui fignifie *plante*, comme qui diroit *nouvellement planté* dans le champ de l'Eglife, ou *nouvelle plante*. * Macer, *in Hierolexico*.

NE'OPHON ou NE'OPHRON, Poëte Grec, compofa diverfes Tragédies, & étoit ami particulier de Callifthéne. Alexandre *le Grand* les fit mourir l'un & l'autre fous la CXIII Olympiade, vers l'an 328 avant J. C. * *Confultez* Suidas.

NE'OPTOLE'ME, Poëte Tragique, qui ayant eu ordre de Philippe de Macédoine de chanter un air fur le mariage d'Alexandre & de Cléopatre, fit fans y penfer des vers, qui préfageoient ce qui arriva à Philippe. * Diodore de Sicile, *l.* 16. *fol.* 557.

Il y a un autre NE'OPTOLE'ME, homme courageux, qui mourut à l'attaque de la ville d'Halicarnaffe. * Diodore de Sicile, *l.* 17.

NE'OPTOLE'ME, furnom de Pyrrhus, fils du fameux Achille, & de Déidamie. *Voyez* PYRRHUS.

NE'ORITES, peuples anciens, qui ont habité la Gédrofie, province de Perfe. Ils vivoient en toutes chofes à la maniére des Indiens, à l'exception de ce qui regardoit les Morts, dont les corps étoient portez dans quelques forêts par leurs plus proches qui alloient nuds & armez de lances. Là ils ôtoient au défunt les habits & les ornemens dont on avoit coutume de le parer, & les ayant partagez entre eux, ils l'abandonnoient à la merci des bêtes fauvages. Ils facrifioient aux Héros fouterrains, & faifoient de grands feftins, où ils convioient leurs parens & leurs alliez. * Davity, *Etats du Sophy*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

NE'OSTAD (Corneille) né en 1540 à la Briele, Jurifconfulte célébre, Docteur en Droit dans l'Univerfité de Leide, de laquelle il fut dans la fuite Curateur, & Confeiller à la Cour Provinciale de Hollande, a donné au jour *Arrefta Confilii Hollandici in rebus feudalibus*; *Obfervationes rerum judicatarum*; *De Pactis antinuptialibus*. Il mourut en 1606, à la Haye. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 162.

NE'OTICHITES, peuples d'Eolie, dont la ville s'appelloit *Néotiche* ou *Murs-neufs*. Etienne de Byzance en fait mention. Ce font auffi des peuples de la Phocide, de la Thrace, de la Carie, & de la Sarmatie Européenne. * Hofman, *Lexic. Univerf.*

NE'PENTHE'S. Il n'y a rien de plus célébre que le Népenthès d'Homére, ni rien de plus inconnu. Tout le monde en a parlé, & perfonne n'a encore pu dire au vrai ce que ce pouvoit être. Homére dit qu'Héléne s'en fervit pour charmer la mélancolie de fes hôtes, & pour leur faire oublier leurs chargrins, & que c'eft une plante qui croiffoit en Egypte. Quelques-uns ont cru que c'étoit la plante, appellée *Helenium*, du nom d'Héléne vrai-femblablement. En effet, Pline lui attribue la même vertu de réjouïr, & de diffiper la trifteffe, lorsqu'on la prend avec du vin. D'autres difent que c'eft l'*Oenopie*, dont à la vérité les effets ne font pas fi merveilleux que ceux du Népenthès d'Homére; mais Euftathe, Commentateur de ce Poëte, a remarqué qu'il y avoit de l'hyperbole dans la defcription de cette plante, & qu'il faut croire qu'Homére a exaggéré fa vertu, lorsqu'il a dit qu'elle avoit le pouvoir de rendre les gens infenfibles aux plus cruels déplaifirs, & aux accidens les plus tragiques; jufqu'à faire regarder avec des yeux fecs, la mort d'un pére ou d'une mére, le meurtre d'un frére, ou celui d'un fils extraordinairement chéri. Il y en a qui fe font perfuadé que ce Népenthès étoit une fiction ingénieufe d'Homére, & qui interprétant allégoriquement ce que ce Poëte en dit, veulent que ce ne foit autre chofe que les agréables difcours dont Héléne affaifonnoit le vin & les mets de la table, & par lefquels elle charmoit puiffamment l'ennui de fes hôtes. Plutarque, Athénée, Macrobe, Philoftrate, font de ce fentiment. Euftathe même, qui ne nie pas qu'on ne puiffe prendre cet endroit d'Homére hiftoriquement & à la lettre, préfére néanmoins le fens figuré. Mais Théophrafte, Diodore de Sicile, & Juftin Martyr, parlent conftamment du Népenthès, comme d'une plante qui croît en Egypte; & Diodore dit que de fon tems, c'eft à dire, du tems d'Augufte, auquel les Romains faifoient un grand commerce avec les Egyptiens, les femmes de Thébes en Egypte fe fervoient encore de cette plante pour le même effet. Ces fortes de plantes font à préfent plus communes parmi les Egyptiens & les peuples Orientaux, que parmi les peuples d'Occident. Il eft vrai néanmoins que l'Europe en a auffi quelques-unes, comme la buglofe, la méliffe, & le faffran qui ont cette vertu réjouïffante. L'aréca, que les Arabes appellent *Faufel*, infpire une gayeté fi exceffive, qu'elle va jufqu'à l'extravagance, & qu'elle fe change même quelquefois en une efpéce de fureur: ce qui fait que dans les païs du Grand Mogol l'ufage n'en eft pas permis à tout le monde. L'herbe appellée *Dutroa*, fameufe dans l'Amérique, porte une graine affez femblable à celle des melons, qui étant mife dans du vin, caufe à ceux qui en prennent une joye infenfée, accompagnée d'un ris violent & continuel. Ceci a rapport à ce que Diodore de Sicile raconte de l'infenfibilité prodigieufe de certains Ethiopiens Troglodytes, qui demeuroient, dit-on, immobiles à la vue de ceux qui les abordoient, & fans donner le moindre figne qu'ils priffent garde à eux. Il recevoient même les coups & les bleffures, fans en témoigner aucune douleur: ce qui pouvoit être l'effet d'une efpéce de Népenthès, que ces infenfibles avoient pris. Comme les Voyageurs qui les rencontrérent, ne virent qu'eux fur la côte où ils avoient abordé, ils s'imaginérent que ceux du païs étoient tous faits de cette maniére. Il faut encore remarquer que Népenthès en Grec Νηπενθὲς n'eft pas le nom propre de cette plante, mais une épithéte, qui fignifie, *remede contre la trifteffe & la douleur*; ainfi ne fachant pas le véritable nom, il eft difficile de favoir quelle eft cette plante fi merveilleufe dont Homére a parlé. Ceux qui entendent le Grec, verront ceci, *dans le vers* 221. *du l.* 4. *de l'Odyffée*.

Νηπενθές τ' ἄχολόν τε, κακῶν ἐπίληθον ἁπάντων,

c'eft à dire, *qui chaffe la trifteffe & la douleur*, *qui appaife la colére*, *& qui fait oublier tous les maux.* * *Differtation de* M. Petit, *fur le Nephentès*, en 1689.

NE'PER (Jean) Ecoffois, Inventeur des Logarithmes d'Arithmétique, vivoit en 1614, & étoit Baron de Merchifton. Il publia divers Traitez de Mathématique, *Canon ad fingula quadrantis minuta compofitus*, *Rhabdologia*, &c. * Cruger, *Præfat. in praxin Trigonometriæ*. Voffius, *de Math.* &c.

NE'PHALIES, facrifices des Fêtes des Grecs, furent ainfi appellez de Νηφάλιος, *fobre*, parce qu'on y offroit de l'hydromel, & non du vin comme aux autres. Les Athéniens faifoient d'ordinaire ce facrifice au Soleil & à la Lune, à la Mémoire, aux Nymphes, à l'Aurore & à Vénus, & y brûloient toutes fortes de bois, hormis ceux de la vigne, du figuier & du meu-

meurier; parce que ces arbres sont les symboles de l'ivresse. * Erasme, *in Adagiis* sous le titre de *Sordes & Parsimonia*, p. 84. & 85. de l'édit. de Francfort, 1670.

NE'PHAN, parent de David, Roi d'Israël, étoit un très-vaillant homme, qui dans la guerre de ce Prince contre les Philistins, fut envoyé contre eux avec un corps d'armée, où il s'aquit une très-grande réputation. Il combattit, seul à seul, le plus fort & le plus vaillant des ennemis, & le tua; ce qui jetta une si grande terreur dans leur armée, qu'ils prirent la fuite, & il y en eut un très-grand nombre de tuez. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 7. *ch.* 10.

NE'PHAT-DOR ou NAPHAT-DOR, canton de la Palestine, aux environs de la ville de Dora sur la Méditerranée. * *Josué*, *ch.* 11. *v.* 2: & *ch.* 12. *v.* 23. Eusébe remarque que par là on doit entendre la ville de *Dor*, à neuf milles de Césarée; mais S. Jérôme traduit *Nephat-Dor*, par les *cantons* ou les *provinces de Dor.* * Relandi *Palæstina*, *l.* 3. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* NE'PHEG, fils d'Isaar ou Jitshar, & frére du séditieux Coré. * *Exode*, *ch.* 6. *v.* 21.

NE'PHEG, l'un des fils de David qui lui naquirent à Jérusalem. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 15.

NE'PHE'LE', fut, selon les Poëtes, femme d'Athamas & mére de Phrixus & de Hellé. Il arriva un jour qu'elle s'égara dans les bois, & son absence donna lieu à son mari qui la croyoit perdue, d'épouser Ino, fille de Cadmus, laquelle ne pouvant souffrir les enfans du premier lit, persuada à son mari de s'en défaire. Mais Néphélé que les Dieux avoient métamorphosée en nuée, s'approcha d'eux sous cette forme, les garantit de la mort qui leur étoit préparée, & leur donna un bélier couvert d'une toison d'or, pour les porter en Colchide. *Voyez* PHRIXUS & HELLE'. * Ovide, *Métam. l.* 11. *v.* 195. Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 1. *v.* 56. Natalis Comes ou Noël le Comte, *l.* 6. *c.* 9.

NE'PHER-CHE'RES, ou NE'CHE'ROPHE'S, dix-huitiéme Roi & dernier du Royaume des Thinites, en Egypte, commença à régner l'an 1642 avant Jesus Christ, & régna 28 ans. Sous son régne, les Lybiens se revoltérent, & la domination des Thinites finit en sa personne, après avoir duré 603 ans. * Manéthon *apud Euseb.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. de Histor. Profan.* Il y a un Roi des Tanites, qui s'appelle aussi NE'PHE'CHE'RE'S, qui n'a commencé à régner que l'an 886 avant Jesus Christ. On a dit ailleurs que les Dynasties d'Egypte étoient quelque chose de fort incertain.

NB. Ce que l'on dit ici de l'année où ces deux Rois ont commencé à régner, ne s'accorde point avec ce qui en a été dit dans la liste des Rois d'Egypte, où leurs noms ne sont pas aussi tout à fait les mêmes.

NE'PHE'S-OGLI: ce nom signifie parmi les Turcs, *fils du S. Esprit*, & on le donne à certaines gens qui naissent d'une façon extraordinaire, je veux dire, d'une mére prétendue vierge. Il y a, dit-on, de certaines filles Turques, qui se tiennent dans certains lieux à l'écart, où elles ne voyent aucun homme. Elle ne vont aux Mosquées que rarement: & lorsqu'elles y vont, elles y demeurent depuis neuf heures du soir jusqu'à minuit; & y joignent à leurs priéres tant de contorsions de corps & tant de cris, qu'elles épuisent toutes leurs forces, & qu'il leur arrive souvent de tomber par terre évanouïes. Si elles se sentent grosses depuis ce tems-là, elles disent qu'elles le sont par la grace du S. Esprit, & c'est pour cela que les enfans dont elles accouchent, sont appellez *Néphès-Ogli.* Ils sont considérez comme des gens qui ont le don des miracles. Si tout cela est vrai, c'est une grossiére imitation de la naissance de J. C. & si cela n'est pas vrai, & que ceux qui le débitent l'ayent inventé pour se moquer de cette naissance miraculeuse du Sauveur, ils ont perdu leur peine; car tous ces contes faits en l'air n'infirment en aucune maniére la vérité de l'Histoire de l'Evangile. * Georgiewitz, *c.* 1. Septemcastrensis, *de moribus Turcarum*, *p.* 47. Hottinger, *Histor. Orient. p.* 295.

NE'PHI. *Cherchez* NEPHTAR.

NE'PHREUS, Roi d'Egypte, appellé par les Lacédémoniens pour leur donner du secours, parce qu'ils avoient envoyé Agésilaüs en Asie, contre Artaxerxès. Néphreus fournit une flotte de cent petits navires, & une grande quantité de blé: laquelle ayant abordé à Rhodes, qui s'étoit déja déclarée pour les Perses, fut prise par Conon. * Diodore de Sicile, *l.* 14.

NEPHSANEEMANA, est un lieu dans le voisinage de Kéhila, où selon Sozoméne, étoit le tombeau du Prophéte Michée. Ce mot signifie *le tombeau fidéle* ou *le tombeau des Fidéles*, comme S. Jérôme le remarque sur le *ch.* 18. *de Josué. Neemanim* veut dire *Fidéles*, & *Nephsa* une *tombe.* * Relandi *Palæstina.*

NEPHTALI, sixiéme fils de *Jacob.* La mére de Néphtali nommée *Bala* ou *Bilba* étoit servante de Rachel. Il naquit vers l'an 2290 du monde 1745 avant J. C. & donna son nom à une des Tribus d'Israël, qui eut son partage vers la Mer de Galilée. * *Genése*, *ch.* 30.

* NEPHTALI (La Tribu de) étoit dans la partie septentrionale de la Judée au midi de la Phénicie, entre la demi-tribu de Manassé à l'orient, la Tribu d'Aser à l'occident, & la Tribu de Zabulon avec la Mer de Galilée, de Génésareth ou de Tibériade, au midi. * Sanson, *dans la Carte de la Judée.*

NEPHTALI ASCHE'NASI, Allemand, Rabbin, Habitant de Sapheth dans la Galilée, a écrit des Sermons pour les Fêtes, imprimez à Venise l'an 1596, sous le titre *Imre Sepher*, ou *Discours éloquens.* Il y a sous ce titre un autre livre, fait par R. Absalon Mizrach, imprimé à Lublin, qui est un Commentaire sur la Loi, ou plutôt un Ouvrage de Grammaire. * Bartolocci, *Biblioth. Rab.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs*, *depuis Jesus Christ*, *jusqu'à présent tome* 7, ou l'édition que M. Du Pin en a donnée avec des changemens.

NEPHTALI-HIRTZ, fils de Jacob Elchanan de Francfort sur le Mein, a écrit au commencement du XVII siécle dans la Terre-Sainte *Hemek Hammelec*, la *Vallée du Roi.* C'est la clef de la Cabbale du Rabbin Isaac Lucia. Ce livre a été imprimé à Amsterdam en 1648, *in folio.* L'Auteur de la *Cabbale devoilée* en a tiré beaucoup pour l'insérer dans son Ouvrage. Nephtali a écrit encore plusieurs autres livres dont il fait mention dans la préface de sa *Valee Royale*, comme, *Gan Hammelec*, *le jardin du Roi*; un Commentaire sur l'Ecriture où il l'explique en cinq maniéres, &c. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

NEPHTALI-HIRTZ, fils du Rabbin Jonathan de Lithuanie, a composé un Commentaire allégorique sur le Pentateuque. La premiére partie porte pour titre *Natif Hajachar*, le *Sentier du juste*; & la seconde *Derec Jechara*, la *Voye droite*, où l'on trouve douze Sermons sur les Fêtes des Juifs, imprimez en 1713. Il y a eu encore quelques autres Rabbins du nom de *Nephtali-Hirtz*, comme le fils de Schimon Gensburg, Rabbin de Hambourg, qui a écrit *Nephtali Scevang Ratzon*, *Nephtali rassasie de bienfaits.* C'est un Commentaire sur le Pentateuque, &c. imprimé en 1708. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

NEPHTHAR, qui signifie *purification*, est le nom que le Prophéte Néhémie donna au lieu où il trouva le feu sacré, que les Juifs y avoient caché lorsqu'ils furent menez captifs en Babylone, & le peuple continua à lui donner ce nom. Il est près de la Piscine Probatique. Il y en a même qui croyent que c'est cette Piscine qu'Artaxerxès fit entourer de murailles, & qu'il fonda un revenu pour avoir soin des pauvres qui iroient s'y refugier. * II. *Machabée*, *ch.* 1. *v.* 36.

NEPHTOA ou NEPHTOAH, fontaine près de Jérusalem. Quelques uns croyent que c'est celle où les Sacrificateurs des Juifs cachérent le feu sacré, quand ils furent transportez en Babylone. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 19: *ch.* 18. *v.* 15.

NEPHTUHIM ou NAPHTUHIM, fils de *Mesraïm*, duquel est sorti un peuple qui a habité l'Egypte inférieure. * *Genése*, *ch.* 10. *v.* 13. Sanson.

* NE'PHUSIM, Israëlite, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone. * *Nehémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 50.

NE'PI, NE'PET ou NE'PITA, ville de l'Etat de l'Eglise, dans la province du Patrimoine de S. Pierre, sur le ruisseau du Pozzolo, avec un Evêché qui ne reléve que du saint Siége; mais qui fut uni à celui de Sutri dès l'an 1436, par le Pape Eugéne IV. La ville est petite, près du chemin de Rome à Viterbe. * Hofman, *Lexicon Universale.*

NE'POMUCE ou NE'POMUCK (Jean de) fameux Martyr de Bohéme. Il porte le nom de la ville de Népomuck ou Népomuce, sa patrie. On dit qu'au moment de sa naissance la maison de son pére fut environnée de rayons lumineux. Il fut d'abord Prédicateur & Chanoine à Prague, où il s'aquit une telle réputation qu'on lui offrit l'Evêché de Leutmeritz & la charge de Prevôt de l'Eglise sur le Wisserad à Prague. Quoique cet emploi rendît alors autour de 80000 florins de Hongrie, il refusa tous les deux, pour pouvoir servir Dieu plus utilement dans son troupeau: il accepta cependant dans la suite la place d'Aumonier & de Confesseur de la Reine. Le Roi Wenceslas ayant remarqué que son épouse étoit de tems en tems plongée dans de profondes rêveries, voulut savoir du Confesseur de la Reine ce qu'elle lui avoit confessé, si elle étoit mécontente de la conduite peu réguliére du Roi, ou si elle avoit quelque intrigue secrette; mais Jean de Népomuce ne put jamais être engagé à révéler quoique ce soit de la confession de la Reine. Peu de tems après, il arriva qu'on servit sur la table du Roi un Chapon à demi rôti, ce qui irrita tellement Wenceslas qu'il fit embrocher & rôtir son Cuisinier. Cette cruauté parut si grande à Jean de Népomuce qu'il ne put s'empêcher d'en faire des remontrances au Roi, quoique dans les termes du monde les plus doux. Le zéle du Confesseur fut récompensé par la prison. Quelques jours après il en sortit & fut appellé à la table du Roi qui n'avoit pas encore perdu toute espérance de tirer de lui une partie de la confession de la Reine: mais Jean de Népomuce eut toûjours la fermeté, qu'il prévit bien lui devoir enfin être fatale: c'est pourquoi dans le premier Sermon qu'il fit, il prit congé de ses Auditeurs d'une maniére fort touchante. Le jour suivant il passa auprès du château. Le Roi le fit appeller & réïtéra sa demande. Le Confesseur, de son côté, refusa constamment d'y satisfaire; sur quoi le Roi le fit lier pieds & mains, & jetter de nuit dans le Muldau. Cette exécution se fit le 16 mai 1383. Le Roi crut que personne ne sauroit jamais rien d'une action aussi noire; mais elle fut bien-tôt manifestée, tant parce, dit-on, que dans l'endroit où le corps du Confesseur étoit, on vit paroître une lumiére fort éclatante, que parce que pendant trois jours entiers la riviére demeura entiérement à sec. Jean de Népomuce a été toûjours révéré depuis comme un saint Martyr & comme le Patron de la Bohéme. Cette dévotion s'est même étendue hors de la Bohéme & l'on place aujourd'hui ses statues sur les grands chemins, dans les églises & sur tout sur les ponts & sur les bords des riviéres dans toute l'Allemagne. On dit qu'il se fait un grand nombre de miracles auprès de son tombeau qui est dans la cathédrale de Prague. On croit même avoir remarqué que tous ceux qui ont attaqué sa sainteté ou marché par mépris sur sa tombe, ont toûjours été exposez le même jour de cette action à quelque infamie. * Balbini *Miscell. Boh. l.* 4. *Hagiogr. dec.* 1. *Ep.t. regn. Boh.* Boregh. Hagecius, *in Chron. Diction. Allemand.*

* NE'POMUCE, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture de Pilsen, vers les confins de la Baviére, à dix milles de Prague. Tout près de là, il y a sur une hauteur un château qui porte aussi le nom de Népomuce, & que les Habitans du pais appellent *Zelenabora.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NE'POMUCK, ville. *Voyez* NE'POMUCE.

NE'POS (Cornelius Hiſtorien Latin, floriſſoit du tems de Jules Céſar, & vécut, ſelon S. Jérôme, juſqu'à la ſixiéme année de l'empire d'Auguſte, c'eſt à dire, vers l'an 716 de Rome. Il étoit Italien, comme le rapporte Catulle, né à Hoſtilie, petit bourg du territoire de Vérone, dans la Gaule Ciſalpine. Auſone veut néanmoins qu'il ſoit né dans les Gaules, & l'un & l'autre peuvent avoir raiſon; pourvu que par le nom de Gaule, on entende la Gaule Ciſalpine, qui eſt en Italie. Léandre Alberti croit que Vérone fut la patrie de Népos; & il eſt ſûr qu'il naquit, ou dans cette ville ou aux environs. Cet Auteur a vécu juſqu'à la ſixiéme année de l'empire d'Auguſte. Au reſte, Cicéron & Atticus furent des amis de Cornélius Népos, qui écrivit les Vies des Hiſtoriens Grecs, puiſqu'il en fait lui-même mention en celle de Dion, parlant de Philiſtus. Ce qu'il dit dans celle de Caton & d'Annibal, témoigne auſſi qu'il avoit écrit les Vies des Capitaines & des Hiſtoriens Latins. Il avoit laiſſé d'autres Ouvrages qui ſont perdus; & nous n'avons plus de lui que les Vies des plus illuſtres Généraux d'armée Grecs & Romains, que le malheur du tems lui a voulu dérober, pour en attribuer la gloire à Æmilius Probus. On dit que ce dernier trouvant ce livre de Népos, dont on ne ſe ſouvenoit plus, le fit publier ſous ſon nom, pour s'inſinuer dans les bonnes graces de Théodoſe; mais la ſuite des tems a fait connoître cette ſupercherie, quoique pluſieurs ſavans perſonnages ayent confondu ces deux Auteurs. On a une Traduction Françoiſe de ſes Vies des Capitaines Illuſtres par le Sieur de Claveret, dédiée au Duc de Longueville en 1663, & une autre par M. le Gras, alors de la Congrégation de l'Oratoire, à Paris, 1729, *in douze.* * S. Jérôme, *in Chron.* Pline, *l.* 3. *c.* 18. Catulle, *Carm.* 1. Auſone, *Epiſt.* 16, qui a pour titre *ad Librum, ut eat ad Probum.* Aulu-Gelle, *l.* 7. *c.* 18. Chariſius, *l.* 1. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1.

NE'POS, Evêque d'Egypte, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, vers l'an 254, embraſſa l'erreur des Millénaires, & ſoutint qu'après le Jugement univerſel, les prédeſtinez demeureroient ſur la terre, où ils jouïroient de toutes ſortes de délices du corps & de l'eſprit. Il fondoit cette rêverie ſur un paſſage de l'Apocalypſe mal entendu, comme avoient fait Papias, ſaint Irénée, & pluſieurs Péres. Népos étoit d'ailleurs recommandable par ſa ſcience, & avoit même compoſé beaucoup d'Hymnes pour l'Egliſe. Denys d'Alexandrie, qui lui rend ce témoignage, refuta ſon opinion par écrit & de vive voix, dans une conférence, où il répondit ſi bien à un livre, dont les Défenſeurs de cette impureté faiſoient leur bouclier, qu'un des principaux, nommé *Coration*, changea de ſentiment & fut imité par pluſieurs autres. Népos étoit mort alors. * Euſébe, *Hiſt. l.* 7. *c.* 19. S. Jérôme, *Præf. in Iſaiam.* Baronius, *A. C.* 264.

NE'POS (Julius) fils de *Népotien*, & d'une ſœur de *Marcellin* Patrice, ôta l'Empire à Glycérius l'an 474, & ſe fit déclarer Auguſte à Ravenne. Oreſte l'obligea de quitter l'Italie l'an 475. Il ſe retira dans une de ſes maiſons près de Salone en Dalmatie, où il fut aſſaſſiné l'an 480, par deux de ſes gens ſubornez par Glycérius. * Jornandès, *in Chron.* Caſſiodore. Evagre, &c.

NE'POTIEN (Flavius Popilius) fils d'*Eutropie*, ſœur de Conſtantin *le Grand.* Aprés la mort de l'Empereur Conſtant, il prit par le droit du ſang la qualité d'Empereur à Rome, le troiſiéme juin de l'an 350, dans le même tems que Magnence uſurpoit la même puiſſance dans les Gaules. Népotien ne jouït de ce titre que 25 jours, au bout deſquels Anicet, Prevôt de la ville, gagné par Magnence, lui ôta le diadême & la vie, le 28 jour du même mois. * Zoſime, *l.* 2. Victor, *in Epitome.* Socrate, *l.* 2. *&c.*

NE'POTIEN, Prêtre Italien, ami de ſaint Jérôme, fut élevé par ſon oncle Héliodore, Evêque d'Altino, qui lui conféra les Ordres ſacrez. Saint Jérôme lui a écrit une lettre ſur les devoirs des Clercs, que Nepotien pratiquoit avec un zéle & une exactitude ſurprenante. Il mourut fort jeune vers la fin du quatriéme ſiécle. On fait mémoire de lui dans le Martyrologe au onzieme de mai. * S. Jérôme, *Epiſt. ad Nepotianum.*

NE'POTISME: c'eſt ainſi qu'on déſigne l'autorité que les Neveux d'un Pape vivant ont dans l'adminiſtration des affaires, & le ſoin que les Papes prennent de les élever & de les enrichir. Nicolas III, de la Maiſon des Urſins, eſt le premier qui ait introduit le Népotiſme. Avant lui on n'avoit pas entendu parler des Neveux ou des parens d'aucun Pape, au lieu que depuis; l'Hiſtoire en eſt pleine, & qu'on y voit même de leurs enfans. Les Papes ont ſouvent tâché de réformer l'abus du Népotiſme. Léti a écrit un livre qui a pour titre, *Il Nipotiſmo di Roma.* * Furetiére, *Dict. de l'an* 1727.

NEPTUNALES, Fêtes des Romains, qu'ils célébroient au mois de Juillet en l'honneur de Neptune, Dieu de la mer. * Tertullien, *l. de Spectac. c.* 6.

☞ Ces Jeux portoient auſſi les noms des autres Dieux & Déeſſes. Ils s'appelloient *Megalenſes* & *Apollinares*, comme auſſi *Cereales* & *Neptunales*, *Latiares* & *Florales*, & ſe célébroient en commun. On en trouve quelque choſe dans un vieux marbre, dont le fragment eſt conçu en ces termes,

> FLAVIÆ. Q. F. SALUTI. CONJUGI. CHARISSIMÆ.
> L. PUBLICIUS. ITALICUS. DEC. ORN. SIBI
> POSUIT. QUAM. IPSE. EXTRUXIT. DIE.
> NEPTUNALIORUM. PARENTIBUS. SPOR. . . . .
> BINI. DIVIDERENTUR. ET. DECUR. XXVIII. SIVE.
> . . . . CENTENI. QUINQUAGENI. V. SCLITI.
> ARCAM. PUBLICIORUM. FLAVIANI. ET. ITALICI.
> FILIORUM. ET. ARCAM. IN. QUA. POSITA.
> EST. FLAVIA. SALUTARIS. UXOR. EJUS. ROSIS.
> DIE. XV. SACRIFICENT.

* Thomas Dempſter, *Paralip. in* Joh. Roſini *Antiq. Roman. l.* 4. *c.* 11. Les Neptunales, ou les Fêtes de Neptune, comme les appelle Varron, tomboient au dixiéme des Calendes d'août c'eſt à dire, au 23 juillet. * Roſin, *au chap. déja cité.* Varro, *de Ling. Lat. l.* 5. Voſſius, *de Idololatria, l.* 5. *c.* 15.

NEPTUNE, Dieu de la mer, fils de Saturne & d'Ops, & frére de Jupiter & de Pluton. On prétend que ſa mere le cacha auſſi tôt qu'il fut venu au monde, afin de le dérober à la fureur de Saturne; qu'elle le mit dans une bergerie, & le confia aux Bergers; & qu'elle ſubſtitua en ſa place une bête dont elle ſuppoſa être accouchée. Quand Neptune fut devenu grand, il épouſa Amphitrite, & eut diverſes concubines, dont il eut pluſieurs enfans. On dit qu'ayant été chaſſé du ciel avec Apollon, pour avoir conſpiré contre Jupiter, il bâtit les murailles de Troye, & punit Laomédon, Roi de Phrygie, qui lui refuſoit ſon ſalaire. Il eut différent avec Minerve, & lui diſputa l'honneur de donner le nom à la ville d'Athénes, où il fit naître un cheval d'un coup de trident. C'eſt pour cette raiſon que les Anciens lui ſacrifioient cet animal, & que les Romains avoient inſtitué les Jeux *Circenſes*, où l'on faiſoit des courſes de chevaux en l'honneur de Neptune, ſelon quelques Auteurs. Ce Dieu, que l'on nomme en Grec Ποσειδῶν, avoit été un ancien Pirate, qui s'étoit rendu ſi redoutable ſur la mer, qu'il en eut l'empire pendant ſa vie parmi les Grecs; & qu'après ſa mort on crut qu'il en étoit devenu le Dieu, & qu'il dépendoit de lui de la troubler quand il vouloit. *Poſedoni*, en Langue Phénicienne, dont on ſe ſervoit alors dans la Gréce, ſignifie *Briſeur de vaiſſeaux.* * Hygin, *in Fab.* Ovide, *Metam.* Cartari, *de Imag. Deor. &c.*

☞ Neptune a eu pluſieurs ſurnoms. Il étoit honoré à Athénes, ſous le nom I. d'Aſphalée, ASPHALEUS, du Grec Ασφάλειος, afin de procurer la ſûreté ἀσφάλειαν à ceux qui étoient ſur mer. Neptune étoit le premier & le plus ancien Patron de la ville d'Athénes, ainſi qu'on le voit dans Ariſtophane. Il avoit auſſi un temple à Ténare, où les Poëtes diſent qu'il faiſoit repoſer ſes chevaux marins. * *Voyez* Stace, *Theb. l.* 1. Corn. Népos, *Pauſanias, c.* 4. *& les Remarques des Critiques ſur cet endroit.* II. On l'appelloit CONSUS, parce qu'il donnoit de bons avis. Il étoit particuliérement honoré à Rome ſous cette qualité. Les Romains prétendoient entre autres, qu'il avoit donné conſeil à Romulus de faire l'enlévement des Sabines. Il avoit auſſi à Rome un autel ſouterrain, proche le grand Cirque, & on lui faiſoit des ſacrifices aux Fêtes Conſuales. * *Voyez* Diodore de Sicile, *l.* 6. *c.* 15. Plutarque. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. *&c.* III. Il étoit ſurnommé DAGON par les Philiſtins, du mot Hébreu *Dag*, qui ſignifie *un poiſſon.* IV. Il étoit ſurnommé ENNOSIGE'E, du Grec Εννοσίγαιος, qui ſignifie, *frappant la terre.* * Juvénal, *Sat.* 10. *v.* 182, a employé cette épithéte,

Ipſum compedibus qui vinxerat Ennoſigæum.

V. EQUESTER ou HIPPIUS, du Grec ἵππιος, *Ecuyer*; parce qu'il eſt le premier qui a trouvé l'art de domter les chevaux, ainſi que Diodore de Sicile le raconte à l'endroit déja cité. Il étoit auſſi fort honoré des Romains ſous cette qualité. C'eſt pour cela que dans les Jeux du Cirque, conſacrez à Neptune, la pompe & la magnificence des chevaux étoit grande, & les courſes qui s'y faiſoient étoient très-célébres & fort fréquentes. * Goodwin, *Antiq. Rom.* VI. NATALITIUS: il eut un temple à Lacédémone ſous ce nom, parce qu'il préſidoit, dit-on, à la naiſſance des hommes, que Neptune augmente & fait croître par ſes eaux. VII. REDUX: dans quelques anciennes médailles, on en voit une de l'Empereur Veſpaſien, dans laquelle Neptune tient de ſa main droite un Dauphin, & de la gauche un trident, avec cette inſcription: IMP. T. VESP. AUG. NEPT. RED. * Jean Roſin, *Antiq. Rom. l.* 2. *c.* 13. Neptune avoit un temple à Rome, dans le neuviéme quartier de la ville, & une petite chapelle. * Publius Victor. VIII. SATIVUS, honoré ſous ce nom parmi les Grecs. * Plutarque, *Sympoſiac. l.* 5. *Probleme* 3. IX. SECOND JUPITER, ainſi nommé par les Nymphes dans Claudien, *Nupt. Honorii, v.* 176. *Voyez* auſſi Stace, *Achilléide, l.* 1. *v.* 48. X. SISICHTHON, du Grec Σεισίχθων, du mot σείω, *quatio, concutio, frapper*, & χθὼν *la terre*; comme qui diroit, *terræ conquaſſator, qui ébranle la terre*; parce que dans les tremblemens de terre, il paroît d'ordinaire en certains endroits une grande abondance d'eau. XI. L'on voit auſſi le nom de TRITON donné à Neptune, comme dans Lycophron, & dans Actius, ancien Poëte, cité par Cicéron, *de Nat. Deorum, l.* 2. * Hofman, *Lexicon. Univerſale.* Bochart croit que Neptune eſt le Japhet de l'Ecriture, dans le partage duquel il y avoit pluſieurs Iſles & Péninſules. Il croit que l'on pourroit déduire le nom de Neptune ou de l'Hébreu נפתח, ou du mot Egyptien νεφθὺν, qui ſignifioit les extrémitez des terres ou des Promontoires. Tzetzès dit que les Egyptiens nommoient Neptune Μωσηλὲ, *Moſele*, c'eſt à dire, *le Dieu des eaux*, de μῶς, qui ſignifie de l'eau, & du mot Hébreu *El*, qui veut dire Dieu. On peignoit Neptune en pluſieurs maniéres, tantôt tranquille & tantôt irrité, tantôt nud un trident à la main, & tantôt couvert d'un habit de couleur de bleu de mer. * Bocharti *Phaleg, &c. c.* 1. *p.* 9. *&* 10. Pitiſcus, *Dict. Antiq.*

N E R.

NER, étoit oncle de Saül premier Roi d'Israël, & pére d'Abner, Général de l'armée de ce Prince. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 14. *v.* 50. Abiel pére de Cis, & grand-pére de Saül, s'appelloit aussi Ner. * I. *Chron. ou Paralip. ch.* 8. *v.* 33.

N E'R A, riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie, qui a sa source dans la Marche d'Ancone, près du bourg de Visse ou Viessa, traverse le Duché de Spoléte, où il baigne Terni & Narni, & va se décharger dans le Tibre, vis à vis d'Orta. * Maty, *Dict. Geogr.*

N E'R A: c'est une des Isles de Banda, lesquelles on compte parmi les Molucques prises en général. Elle est au nord de celle de Banda dans l'Océan Oriental. On y voit les villes de Néra & de Labetack, & les Hollandois y ont le Fort de Nassau & le Belgique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* N E'R A, ville capitale de l'Isle de Banda dans les Indes. Cette Isle est à vint quatre lieues de celle d'Amboina, ayant environ trois lieues de long sur une de large. Tous ceux qui l'habitent sont Mahométans, & si attachez à leur Religion qu'ils n'entreprennent jamais la moindre chose, sans avoir fait leurs priéres, après lesquelles ils se frottent le visage des deux mains, couchent une natte à terre où ils se tiennent debout, lévent les yeux trois ou quatre fois au Ciel, & prononcent cependant quelques priéres à voix basse, & remuant seulement les lévres. Ils font souvent des assemblées dans leurs mosquées où ils mangent ensemble de ce que chacun y a apporté. Ils sont presque toûjours en guerre avec leurs voisins. La plupart vivent dans cette Isle six-vints ans & plus. Les hommes ne font que s'y promener, & laissent le travail aux femmes. Les Hollandois y ont bâti deux Forts. Il s'y fait un grand commerce de vestes de la côte de Coromandel, de ris, de porcelaine, de velours, de damas, de taffetas, d'écarlate, de vivres & de munitions pour la garnison des Forts. L'Isle est peuplée de dix ou onze mille personnes, parmi lesquelles on auroit de la peine à trouver cinq cens hommes capables de porter les armes. Ils sont mutins & opiniâtres. * Mandeslo, *Voyage des Indes*, *l.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* B A N D A.

N E'R A C, ville de France dans la Guienne, capitale du Duché d'Albret, est située sur la riviére de la Baize qui la divise en deux parties, dites *le grand* & *le petit Nerac*, environ à trois lieues au dessous de Condom, & à deux de la Garonne. Les Sires d'Albret y firent autrefois bâtir un château, où il y avoit de beaux jardins. Le Roi Henri IV, lorsqu'il n'étoit que Roi de Navarre, demeura assez long tems à Nérac, où l'on plaça la Chambre de l'Edit. On l'en ôta sous le Roi Louïs XIII, parce que les Habitans de cette ville, qui étoient Huguenots, avoient eu part à la revolte de leur parti. La Reine Catherine de Médicis eut une conférence à Nérac avec le Roi de Navarre, l'an 1579, & y conclut un traité avec les Huguenots. Les murailles de Nérac furent rasées dans les derniéres guerres civiles. * Baudrand. Sanson.

N E'R A T I A N U S P E S C E N N I U S, illustre Romain, fut mis à mort avec ses deux fréres *Festus* & *Aurélien*, par l'ordre de l'Empereur Sévére, sans avoir été entendus. * Ælius Spartianus, *dans la Vie de cet Empereur*, *c.* 13.

N E'R A T I U S (Lucius) Romain, est fameux dans l'Histoire, par le mauvais usage qu'il faisoit de ses richesses. Il ne marchoit jamais qu'avec un Esclave qui portoit une bourse pleine d'argent. Lorsqu'il rencontroit quelqu'un de médiocre condition, il ne manquoit pas de lui donner un soufflet, & lui faisoit satisfaction en lui donnant vint-cinq sols, qui étoit la somme ordonnée par les loix des douze Tables pour la réparation de cet affront. Les meilleures éditions d'Aulu-Gelle, nomment cet homme *Veratius*, & non Nératius.

N E'R A T I U S P R I S C U S, ancien Jurisconsulte, vivoit vers l'an cent-dix sous Trajan, qui eut beaucoup de considération pour lui, & qui voulut même le nommer son successeur à l'Empire. Il fit divers Ouvrages, comme *Membranarum libri septem*, *Quæstio tertia*, *Responsio quinta*, *Epistola quarta*, *E. Plautio X. Regular. XV. de Nuptiis I. &c.* qui sont citez dans les livres des Pandectes,.&c. Aulu-Gelle fait mention de cet Auteur en parlant du livre des Noces, qu'il avoit publié. * Rutilius, *in Vit. Jurisc.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 4. *c.* 4. Gesner, *in Biblioth. &c.*

N E'R A U L T (Simon) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & Docteur en Théologie, né à Bourges, n'est connu que par un Traité de la Peste, qu'il publia à Poitiers, l'an 1530. En voici le tître, *Le flagice de Peste, traitant des signes indicatifs de Peste: des causes provocatives d'icelle: les moyens pour empêcher ses effets & malices par voye naturelle & spirituelle: de sa dilatation, & du pouvoir qu'elle a d'infecter.* Cet Ouvrage, très-important dans le tems où il parut, est devenu rare. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

* N E R C H A U, petite ville ou bourg à marché, dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le quartier de Leipsic, au voisinage de Grim & de la Mulde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

N E'R E'E, *Nereùs*, Dieu marin, fils de l'Océan, & de Thétys, épousa sa sœur Doris, & en eut cinquante filles, qu'on nomme ordinairement *les Nymphes Nereïdes*, dont les Poëtes parlent souvent. * Homére, *Iliade*, *l.* 6.

N E'R E'E & A C H I L L E'E (Saints) Martyrs à Terracine, dans le tems de la persécution de Trajan, avoient un culte bien établi dans l'Eglise Romaine dès le tems de saint Grégoire *le Grand*, qui prononça dans leur église une Homélie le jour de leur Fête. Cette église ayant été ruïnée, fut rétablie sous le le Pontificat du Pape Clément VIII, par Baronius, Cardinal de ce tître, qui y fit rétablir la station. Quelques Auteurs croyent que c'est ce Nérée que saint Paul salue dans son Epître aux Romains, *c.* 16. *v.* 15. Les Actes du martyre de ces Saints n'ont pas grande autorité. On fait leur Fête au douziéme de mai. * De Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiques*, *tome* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

N E R E'G E L ou N E R G A L, nom de deux Généraux de l'armée de Nabuchodonosor, qui se trouvérent au siége & à la prise de Jérusalem, l'année onziéme du régne de Sédécias, Roi de Juda. * *Jerémie*, *ch.* 39. *v.* 3.

* N E'R E S H E I M, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le Comté d'Oetingen, à l'ouest-sud-ouest de Nortlingue, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

N E R G A L, nom d'homme. *Voyez* N E'R E G E L.

N E R G A L, idole des Samaritains, étoit réprésentée sous la figure d'un coq, ce qui étoit le symbole du Soleil. Cette idolatrie avoit été introduite dans la Samarie par les Cuthéens, peuples originaires de Perse, où l'on adoroit le Soleil & le feu. *Nergal*, en Langue Samaritaine, signifie *Coq.* * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tome* 1. Grotius dit que la Déesse *Nergal* étoit adorée sous la figure d'une poule sauvage. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 30. Mais M. Jurieu prétend qu'il faut entendre le Soleil par *Nergal*, & que ce nom est composé de נר qui signifie une lampe. & de גלל qui veut dire rouler, ainsi Nergal désigneroit un *flambeau roulant*, ou le Soleil, Divinité que l'Orient idolâtre adoroit. * Jurieu, *Hist. des Dogmes*, *&c.*

N E'R I, fils de *Melchi*, pére de *Salathiel*, fut l'un des ancêtres de Joseph, l'Epoux de la sainte Vierge. C'est peut-être le même que Joachim ou Jéchonias, à qui le peuple, dit Philon, donna ce nom, qui signifie *mon flambeau*, pendant la captivité de Babylone, lorsqu'Evilmérodach commença à les traiter honorablement. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 27.

N E'R I (Thomas) d'une ancienne & illustre famille de Florence, entra fort jeune dans l'Ordre de saint Dominique, où il brilla par la sainteté de sa vie, & par son éloquence dans la chaire. On dit qu'il fut souvent Prieur dans les maisons de la province de Rome, & qu'il eut la conduite des études à Pérouse: à quoi on ajoûte que rien n'étoit plus charmant que sa conversation. Il publia l'an 1594, à Florence, l'Apologie de Jérôme Savonarole, *Apologia in diffesa della dottrina di frà Gerolamo Savonarola*; & la Vie de la Bienheureuse Ricci, qu'il avoit connue très-particuliérement. Il mourut à Pérouse le cinquiéme août 1568, ainsi que l'a écrit Razzi. Poccianti, & Altamura, qui ont placé sa mort à l'an 1567, se sont trompez. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

N E'R I (Emmanuel) Jésuite, Piémontois, étoit Sacristain du Collége de Colovar, lorsque Moïse Szekeli fut reçu dans cette ville en 1603, par les Magistrats, à condition qu'il leur abandonneroit les Jésuites. Moïse qui étoit Arien comme eux, accepta la condition, & dès qu'il fut entré dans la ville, les Ariens de son armée mêlez avec ceux de la ville, s'allérent jetter en armes sur le Collége & l'église des Jésuites. Ils y commirent mille impiétez, accompagnées de blasphêmes contre Jesus Christ, contre sa sainte mére, contre les Saints; & comme ils prenoient le saint Ciboire pour en profaner les hosties, le Pére Néri s'étant jetté armé d'un saint zéle au milieu d'eux pour les en empêcher, ils le massacrérent, & le laissérent étendu mort parmi les hosties consacrées, dont ils avoient jonché le pavé. Il étoit alors âgé de 28 ans. * Maimbourg, *Histoire de l'Arianisme.* Alegambe, *Morts illustres.*

N E'R I (Saint Philippe de) *Cherchez* N E'R Y.

* N E'R I A, N E'R I E'N E ou N E'R I O, femme du Dieux Mars. Aulu-Gelle, *l.* 3. *ch.* 22, dit que *Nerio* ou *Neriene* est un mot Sabin qui signifie *force* ou *valeur*, & qui sert à faire voir la force, la puissance & la Majesté de Mars. Plaute, *Truculentus*, *acte* 2, *scene* 6, *v.* 34, dit positivement que Nério ou Nériéne étoit femme de Mars,

Mars peregre adveniens salutat Nerienem uxorem suam.

N E'R I C I E, province du Royaume de Suéde, dans la Suévonie, ou Suéde propre, est située entre la Westmanie, la Sudermanie, l'Ostrogothie, & la Westrogothie. Orébro en est la ville capitale, & le seul lieu considérable.

N E'R I E'N E'. *Voyez* N E'R I A.

N E'R I G L I S S O R, Roi de Babylone, est le même qui est appellé Balthasar dans Daniel, qui marque la troisiéme année de son régne. Bérose cité par Joséphe, *contre Apion*, le fait gendre de Nabuchodonosor, beau-frére d'Evilmérodach, & pére de Laborosoarchode, ou Balthasar; ce qui est contraire non seulement au Canon de Ptolomée, mais à la Prophétie de Jérémie, *ch.* 27. *v.* 7, suivant laquelle les païs conquis par Nabuchodonosor ont deu être soumis à lui, à son fils & au fils de son fils. *Voyez* A S S Y R I E.

N E'R I G L I S S O R, Roi de Babylone, avoit épousé la sœur d'Evilmérodach, qu'il dépouilla du sceptre & de la vie, l'an du monde 3442, & 593 avant Jesus Christ. Il régna quatre ans, & eut pour successeur Laborosoarchodus son fils. * Joséphe, *contre Apion.* Usser, *in Annal.*

* N E'R I J A, fut le pére du Prophéte Baruc. * *Jeremie*, *ch.* 32. *v.* 16.

* N E'R I O C A P P O N I, de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence, étoit fils de *Ginus* Capponi qui dès les premieres années du XV siécle rendit de grands services à sa patrie par ses conseils & par sa valeur. Nério qui se distingua comme son pére, eut plus que lui un génie delicat, une éloquence plus mâle, & même plus d'érudition. On croit qu'il naquit l'an 1388. On le regardoit comme un homme né pour le bien de la République. Il mourut l'an 1457. On a de lui, & de son pére une Histoire Italienne de Florence. Ce que le pére a

fait

fait, commence à l'an 1378, & finit à l'an 1419, & le fils a continué cet Ouvrage depuis 1419 juſqu'à 1456. Barthélemi Platina a écrit la Vie de Nerio Capponi. Elle eſt fort curieuſe. * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

NE'RIO. *Voyez* NE'RIA.

NERIUS, Duc d'Athénes, après Antoine Acciaioli, fils naturel de Rainier Acciaioli, Génois, qui fut chaſſé par Chalcondylas. Son frére Antoine Nérius lui ſucceda, après lequel un autre Nerius gouverna, Antoine laiſſant un enfant ſous la tutelle de ſa mére. La mére épriſe d'amour pour un certain Noble Vénitien, fils de Pierre Palmerius, Gouverneur de Napoli, dite aujourd'hui *Napoli de Romanie*, l'engagea à faire divorce avec ſa femme, en lui promettant de l'épouſer alors, & de lui donner la Principauté d'Athénes. Cela cauſa de grands troubles & pluſieurs meurtres, parce que Francus Acciaioli, couſin du jeune pupille, prétendoit au droit de la tutelle, & du gouvernement de la ville d'Athénes. Francus ſe trouvant plus fort, chaſſa le Vénitien, & obtint vers l'an 1451, de Mahomet II, fils d'Amurat II, le titre de Duc. Mais le Grand Seigneur étant depuis informé que ce nouveau Duc entretenoit des intelligences ſecrettes avec le Prince de Béotie, envoya contre lui Omare, Gouverneur de Theſſalie, qui s'étant emparé d'Athénes, mit une garniſon dans la citadelle; & depuis ce tems, cette ville eſt reſtée au pouvoir des Turcs. * Chalcondylas, *l. 9. p.* 299, 300. Franc. Roſſeus, *Archæol. Attica*, *&c.*

* NERLI (Frédéric) Cardinal, naquit à Florence le 13 juillet 1636. Son pére étoit Banquier, & comme pendant pluſieurs années il s'étoit fort bien comporté dans la recette des revenus de la Chambre Apoſtolique, il étoit fort eſtimé à la Cour de Rome. Frédéric s'étant laiſſé perſuader par ſon couſin Archevêque de Florence, d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, le Pape Clément X l'envoya pour Nonce en Pologne, en Allemagne, & en France. A ſon retour, le même Pape lui donna la charge de Sécretaire d'Etat, & le fit enfin Cardinal le 12 juin 1673. Peu de tems après il devint Archevêque de Florence à la place de ſon Couſin qui s'étoit démis de cette dignité. Mais comme dans ce poſte il ne plaiſoit, ni au Grand Duc, ni au peuple, il ſe retira à Aſſiſe où il paſſa le reſte de ſes jours dans une agréable retraite. Il étoit habile en toutes ſortes de Sciences, & ſe faiſoit un honneur d'être ami des Savans. Dans le tems qu'il étoit Chanoine de S. Pierre, il fit imprimer à Paris un Bréviaire à l'uſage de cette égliſe, & dépenſa pour cela mille écus de ſon propre bien. Il fit auſſi raſſembler les prédications du Pére Marchéſi qui avoit été ſon ami, & les fit imprimer à ſes dépens. Il mourut à Rome le neuviéme avril 1708, dans la 72 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Etat préſent de la Cour de Rome*, en Anglois, *p.* 46. *Mercure Hiſtorique*, 1708.

NERMOUSTIER ou NOIRMOUSTIER, petite iſle de la Mer de Gaſcogne, ſituée ſur les côtes de Bretagne & du Poitou, duquel elle dépend. Il y avoit un bourg avec un monaſtére, dont les Moines ſont habillez de noir, ce qui a donné lieu d'appeller l'iſle *Nermouſtier*, c'eſt à dire, *Monaſtére noir.* * Maty, *Dict. Geogr.*

NERO, lieu fort agréable proche de la ville d'Antioche en Syrie. *Voyez* DAPHNE'.

* NE'RO (Bernard del) Noble Florentin, fut puni de mort l'an 1497, pour n'avoir pas révélé une entrepriſe que Pierre de Médicis avoit formée contre l'Etat. Les loix de la patrie le ſoumettoient à cette peine, & ainſi Louis XI n'eſt pas le premier qui ait fait une pareille ordonnance. M. Varillas, beaucoup moins croyable que Guicciardin, ſuppoſe que Bernard Nery (car c'eſt ainſi qu'il le nomme) fut le principal Directeur de l'entrepriſe & que Savonarole étoit d'avis que l'on fît grace aux coupables. * Bayle, *Dict. Crit.* édit. 4.

NE'RON (Domitius) Empereur, étoit fils de *Caius Domitius Enobarbus*, & d'*Agrippine*, fille de *Germanicus*. Cette Princeſſe ayant épouſé l'Empereur Claude ſon oncle, fit ſi bien que ce Prince adopta Néron dans ſa famille: ce qui lui ouvrit le chemin à la ſouveraineté, au préjudice de Britannicus, fils de Claude. Elle fit même empoiſonner l'Empereur, pour prévenir les retours de tendreſſe qu'il ſentoit pour Britannicus, & la réſolution où il étoit de lui rendre juſtice, en le nommant ſon ſucceſſeur. Néron prit les rênes de l'empire à 18 ans, le 13 octobre de l'an 54 de l'Ere Chrétienne, ſous l'autorité d'Agrippine, & déféra quelque tems aux ſages conſeils de Burrhus & de Séneque, dont l'un avoit été ſon Gouverneur, & l'autre ſon Précepteur. Au commencement de ſon régne, il proteſta qu'il vouloit imiter Auguſte, & ne laiſſa paſſer aucune occaſion de témoigner ſa libéralité & ſa clémence. Il ſoulagea le peuple par la ſuppreſſion, ou par la diminution des impôts, & fit de grandes libéralitez. Un jour qu'on lui préſenta à ſigner la ſentence d'un homme condamné à mort, *Je voudrois*, dit-il, *ne ſavoir pas écrire.* Le Sénat lui rendant graces de ſa juſte adminiſtration, il répondit avec une grande modeſtie, *Il en ſera tems lorsque je l'aurai merité.* Enfin pendant les cinq premiéres années de ſon empire, il gouverna en très-bon Prince; mais depuis il s'abandonna à des deſordres honteux, & à des crimes horribles. Il montoit ſur le theatre avec les Comédiens, ou pour chanter, ou pour réciter des vers, & quelquefois en habit de fille. Il ſe faiſoit porter au milieu d'une troupe de jeunes débauchez, dont il épouſoit celui qu'il jugeoit le plus digne de ſes abominables faveurs, comme ce Sporus qu'il tint en ſa maiſon en qualité de femme, ſur quoi quelcun dit aſſez plaiſamment, *Que le monde eût été bienheureux, ſi ſon pere Domitius eût eu une telle femme.* Pour comble d'impudicité, il inventa même une ſorte de volupté tout à fait monſtrueuſe; car s'étant couvert de la peau d'une bête, il ſortoit de ſa cage, & ſe jettoit ſur des hommes & des femmes, qu'il faiſoit attacher tout nuds à un poteau, puis ayant aſſouvi ſa brutalité abominable, il ſe proſtituoit à Doryphore ſon Affranchi. Sa cruauté n'étoit pas moins grande, que ſes infamies étoient déteſtables. Après avoir commencé ſes meurtres domeſtiques par l'empoiſonnement de Britannicus, il fit mourir ſa mére l'an 59 de Jeſus Chriſt; ſa femme Octavie, l'an 62, & tua d'un coup de pié, l'an 64, Poppée qu'il avoit épouſée, & qui étoit groſſe. Sénéque ne put échapper à ſa cruauté, & fut obligé de ſe faire ouvrir les veines. Néron ſouhaitoit brutalement que tout le genre humain n'eût qu'une tête, afin d'avoir le plaiſir de la couper. Pour avoir la gloire de rebâtir Rome, & de lui faire porter ſon nom, il y mit le feu l'an 64, & comme s'il eût voulu ajoûter l'inſulte à une ſi épouvantable cruauté, il monta ſur une tour, & s'habillant en Comédien, il chanta un Poëme ſur l'embraſement de Troye. L'incendie dura ſix jours; & de quatorze quartiers de la ville, quatre ſeulement demeurérent entiers. Pour ſe décharger de la haine que lui attiroit une ſi épouvantable action, il la rejetta ſur les Chrétiens, & commença la premiére perſécution contre eux. Il ne ſe contenta pas de les pourſuivre dans Rome, il fit publier des Edits rigoureux contre eux; de ſorte que par tout ils ſe virent expoſez au danger de perdre leur liberté, leurs biens & leur vie. Il entreprit deux voyages, à Alexandrie & en Achaïe; mais il ne fit que le dernier en l'année 66, & ce fut alors qu'il voulut faire percer le détroit entre les deux mers, ou l'Iſthme de Corinthe, l'an 67. Ses dépenſes n'étoient pas mieux réglées que ſa vie: il jouoit ordinairement dix mille écus en un coup de dé: il pêchoit avec un filet doré, dont les cordes étoient teintes en écarlate, & croyoit que le plaiſir des richeſſes conſiſtoit dans la profuſion. Le monde entier déteſtoit ce monſtre, auſſi exécrable par ſes abominations que par ſes cruautez. Dans les Gaules, l'armée Romaine quitta ſon ſervice; & en Eſpagne, Galba ſe revolta contre lui. Ces derniéres nouvelles le mirent au deſeſpoir; il voulut s'empoiſonner, puis aller trouver Galba, enſuite demander pardon au peuple, ou prendre la fuite; mais il ne trouva en cette occaſion, comme il l'avoua lui même, ni ami ni ennemi; car tout le monde l'abandonna: de ſorte qu'il fut obligé de ſe déguiſer, & de prendre la fuite lui cinquiéme. Pendant qu'on le pourſuivoit de tous côtez pour le ſacrifier à la vengeance publique, & lorsqu'il ſe vit ſur le point d'être pris, il ſe donna lui même la mort, ne pouvant ſans doute avoir de plus infame bourreau que lui même. Il étoit alors en la 32 année de ſon âge, & avoit gouverné l'empire 13 ans, ſept mois, & 18 jours, depuis le 13 octobre de l'an 54, juſqu'au dixiéme juin 68. Les inclinations de Néron étoient naturellement peintes ſur ſon viſage; car il avoit les yeux petits & couverts de graiſſe, & le goſier & le menton joints enſemble, le cou gras, le ventre gros, les jambes minces. Il tenoit du porc, qu'il imitoit par ſes infames plaiſirs, & avoit le menton un peu relevé: ce qui eſt, dit-on, un indice de cruauté, Ses cheveux blonds, ſes jambes menues, & ſon viſage plutôt beau que majeſtueux, le faiſoient reconnoître pour un efféminé. Sénéque, dans ſa Satyre contre Claudius, introduit Apollon, qui parle de Néron, comme de ſon égal en beauté; mais c'eſt un trait de flatterie, indigne de ce Philoſophe. Pluſieurs Auteurs Othodoxes ont cru qu'il étoit l'Antechriſt, à cauſe que ſaint Paul dit de lui qu'il exerçoit le myſtére d'iniquité. Cependant en cet endroit il ne peut parler de Néron, qui n'étoit pas Empereur, lorsqu'il écrivit la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens, d'où ces paroles ſont tirées. Saint Auguſtin rapporte deux opinions de quelques Auteurs, encore plus extravagantes. L'un ſoutenoit qu'il devoit reſſuſciter pour être l'homme de péché. L'autre, qu'il n'étoit pas mort, & qu'il viendroit à la fin du monde, pour combattre le fils de Dieu. Sulpice Sévére ſemble avoir cru cette rêverie. Suétone & Tacite parlent d'un Impoſteur qui ſe diſoit Néron. *Voyez* l'article qui ſuit. * Suétone, *in Vita Neronis.* Aurélius Victor, *des Céſars.* Tacite, *in Annal. l.* 13. 14. 15. *&* 16: *& Hiſt. l.* 2. Sulpice Sévére, *Hiſt. l.* 2. Saint Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 20. *c.* 19. Euſébe. Spon, *Recherches curieuſes d'Antiquité.*

NE'RON, fameux Impoſteur, qui parut l'an 72 de Jeſus Chriſt, deux ans après la mort de l'Empereur Néron, n'étoit qu'un Eſclave du Royaume de Pont, ou ſelon d'autres, un Affranchi d'Italie. Ce qui contribuoit à appuyer ſa fourberie, c'eſt qu'outre la reſſemblance de viſage qu'il avoit avec ce Prince, il ſavoit parfaitement comme lui jouer des inſtrumens, & chantoit de même. De ſorte qu'ayant attiré dans ſon parti quelques vagabonds, auſquels il fit de grandes promeſſes, il en compoſa une armée, & ſe mit en mer, où il commença le métier de Pirate, attaqua Siſenna, qui commandoit dans l'iſle de Délos, & le contraignit de ſe retirer. Ce ſuccès auroit beaucoup fortifié ſon parti, ſi l'Empereur Galba n'y eût mis promptement ordre, en le faiſant pourſuivre par Calpurnius Aſprénas, qui commandoit dans la Galatie, & dans la Pamphylie, province de l'Aſie Mineure, lequel fit avancer deux galéres à la rade de cette iſle, & l'attira à un combat, dans lequel cet Impoſteur fut tué. Son corps fut porté à Rome, où l'on admira la reſſemblance qu'il avoit avec l'Empereur, duquel il avoit voulu jouer le perſonnage. * Tacite, *Hiſt. l.* 1. Zonaras, *Annal. Græc. tome* 2.

NE'ROS, montagne. *Voyez* AMAN.

NERVA (M. Cocceius) Empereur, étoit originaire de Créte par ſes ancêtres, mais né à Narni ville d'Ombrie. Ses parens, quoique médiocrement nobles, parvinrent aux premiéres charges de la République, puiſque ſelon quelques Auteurs, ſon ayeul & ſon pére furent Conſuls. Sa mére étoit *Sergia Plautilla* fille de Lænas. On place la naiſſance de Nerva au 17 mars de l'an 37 de Jeſus Chriſt. Néron eut une eſtime particuliére pour Cocceius Nerva, lui fit donner les ornemens du triomphe, & dreſſer une ſtatue dans le Palais en 65. Il étoit alors déſigné Préteur. Il fut Conſul avec Veſpaſien en 71, & avec Domitien l'an 90. Il aimoit paſſionnément la Poëſie, pour laquelle il avoit beau-

beaucoup de diſpoſition. Il étoit fort ſujet au vin, c'étoit une des plus fortes paſſions de ce Prince. Philoſtrate aſſure qu'Apollonius de Thyane voulut l'engager à uſurper l'Empire, ou du moins à le délivrer de la tyrannie de Domitien. Domitien ayant été averti de ce projet, relégua Nerva à Tarente en 94, puis en Franche-Comté. Parthéne & pluſieurs autres ayant tué Domitien le 18 ſeptembre de l'an 96, dès le même jour Nerva fut déclaré Empereur par les Romains, par les Légions & par les Prétoriens. Les Auteurs remarquent que c'eſt le premier Empereur qui ne fût pas Romain ou Italien d'origine. Il travailla d'abord à faire revenir ceux qu'on avoit exilez pour la Religion, étendant même cette faveur ſur les Juifs, & n'oublia rien pour remettre l'Empire dans ſon ancien luſtre; mais comme ſon grand âge étoit un obſtacle à ce deſſein, il adopta Trajan, eſtime pour ſa vertu & pour ſon courage. Nerva mourut le 27 janvier de l'an 98, en la 66 année de ſon âge, ou en la 72, ſelon Eutrope, après un régne d'un an trois mois & onze jours. * Dion, *en Nerva.* Aurélius Victor, *des Céſars.* Eutrope, *l.* 8. Hérodien, &c. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *tome* 2. *partie* 1. *p.* 222. & *ſuiv.* édit. de Bruxelles, 1693.

NERVA, ville. *Voyez* NARVA.

* NE'RUET (Michel) célébre Médecin d'Evreux où il eſt né. Il a fait ſes Humanitez dans ſa patrie, & étudia en Rhétorique ſous le Pére Jouvency, Jéſuite. Il ſuivit le penchant qu'il avoit pour la Médecine, s'appliqua en même tems à l'étude du Grec, & y joignit la connoiſſance de la Langue Hébraïque, pour étudier l'Ecriture Sainte. Il a beaucoup travaillé ſur le Nouveau Teſtament & ſur les autres livres ſaints ſur leſquels il a laiſſé un grand nombre de Remarques qui méritent de voir le jour. On n'a imprimé que quatre Explications de quatre Paſſages du Nouveau Teſtament, qui ſont, *Matthieu*, *ch.* 11. *v.* 19; *Rom. ch.* 9. *v.* 3; II. *Corinth. ch.* 11. *v.* 4; II. *Cor. ch.* 11. *v.* 7. Il s'écarte ſur ces verſets de l'Explication commune, mais il paroît que la ſienne eſt plus conforme au texte & au ſens de l'Ecriture. Il avoit envoyé pluſieurs autres lettres aux Auteurs du Journal des Savans, où il redreſſe avec la même ſolidité pluſieurs autres interprétations du Nouveau Teſtament des différens Traducteurs François. Il en avoit préparé lui même une nouvelle Traduction qu'il n'a pas achevée. Il avoit épouſé à Paris *Marie-Magdelaine-Elizabeth* Boindin, d'une famille connue dans la robe & dans l'Académie des Belles Lettres. Il en a eu deux fils & deux filles. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

* NERVIA, petite riviére d'Italie, dans les Etats de Gênes. Elle prend ſa ſource dans la Principauté d'Onéglia, coule du nord au ſud, & ſe rend dans la Mer de Gênes à l'eſt de Vintimiglia.

NERVIENS, *Nervii*, peuples de l'ancienne Gaule, dont Céſar loue le courage & la conduite. Ils habitoient le diocéſe de Cambray, vers l'ancienne Bavay, qui eſt le *Baganum* de Ptolomée, ou *Bagacum*, comme écrivent les Itinéraires Romains. * Céſar, *Comment. l.* 2. Briet, *Geogr.* Sanſon, *Remarques ſur l'ancienne Gaule.* Claudien, *de Bello Gildonico.*

NERVIO, riviére. *Voyez* IBAYÇAVAL.

NE'RULLIN, *Nerullinus*, fut célébre en Aſie, ſous l'empire de Marc-Auréle, vers l'an 170 de Jeſus Chriſt, par la vertu qu'avoient ſes ſtatues. On lui en avoit dreſſé pluſieurs à Troade, ville de l'Aſie Mineure, qui ne ſervoient que d'ornement; mais il y en avoit une qui rendoit, dit-on, des oracles, & qui guériſſoit même des Malades, pendant que Nérullin lui même étoit tourmenté de maladies. Auſſi toute la vénération des peuples n'étoit que pour ſa ſtatue, à laquelle on offroit même des ſacrifices. C'eſt ce qu'en rapporte Athénagoras, Philoſophe Chrétien, qui étoit contemporain de Nérullin; & il eſt aiſé de comprendre d'où venoient les oracles attribuez à cette ſtatue; mais pour les guériſons on ne devine pas bien ce que c'eſt, ſi ce n'eſt que ceux mêmes qui favoriſoient l'impoſture, avoient connu quelques remédes propres à de certaines maladies, dont ils ordonnoient de ſe ſervir. * Athénagoras, *Apolog.*

NERWINDE. *Voyez* NEERWINDEN.

NE'RY (Saint Philippe de) Fondateur de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire en Italie, né à Florence le 23 juillet 1515, étoit fils de *François* de Néry, & de *Lucréce* de Soldi. On l'envoya chez un de ſes oncles, Marchand à San-Germano, ville du Royaume de Naples, pour s'inſtruire dans les affaires du négoce; mais Dieu, qui le deſtinoit à un commerce ſpirituel, lui inſpira d'autres penſées. Il vint à Rome, il y étudia; & à l'âge de 38 ans, il ſe fit Prêtre par ordre de ſon Confeſſeur. M. Teiſſier dit que ce fut à l'âge de 26 ans. Son attachement à l'oraiſon étoit incroyable; car il paſſoit des quarante heures de ſuite en méditation, & n'en ſortoit que pour travailler au bien des peuples. Le ſoin qu'il eut de vivre en communauté avec de ſages & vertueux Eccléſiaſtiques, donna commencement à la célébre Congrégation de l'Oratoire, dont l'établiſſement a été ſi utile à l'Egliſe. C'eſt lui qui porta le Cardinal Baronius, qui étoit entré dans cette Congrégation, à écrire les Annales eccléſiaſtiques. Philippe mourut âgé de 80 ans, le jour de la Fête-Dieu, l'an 1595, à Rome où il avoit demeuré plus de 50 ans, & fut canoniſé par le Pape Grégoire XV, l'an 1622. * Sponde & Raynaldi, *in Annal.* Antoine Galon, *en ſa Vie.* Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans*, *tome* 4. *p.* 241 & 242. édit. de Hollande 1715. De Thou, *Hiſt. La Vie de S. Philippe de Néry*, par Jacques Bacci, & par Jérôme Barnabé.

N E S.

* NESCANIA, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique: maintenant ce n'eſt qu'un monceau de ruïnes, que l'on trouve dans l'Andalouſie aux confins du Royaume de Grenade, à deux lieues d'Antéquéra, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NE'SITA, *Neſis*, petite iſle ſur la côte du Golfe de Naples, entre la ville de Naples & celle de Pouzzol, à deux lieues de la premiére & à une de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

NESLE, *Nigella*, petite ville de France, dans le Santerre en Picardie, avec titre de Marquiſat, eſt bâtie ſur le ruiſſeau, appellé l'*Ingon*, qui ſe jette dans la Somme, à deux lieues de Ham. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt d'Amiens dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues. Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, prit Neſle d'aſſaut l'an 1472, & lui fit éprouver toutes ſortes de cruautez, parce que ſes Habitans avoient tué un Héraut-d'armes, qui étoit allé les ſommer, & qu'ils avoient traité de même deux hommes, pendant une tréve qu'on leur avoit accordée. Le reſpect des autels ne ſauva point le peuple innocent, qui s'étoit refugié dans l'égliſe; & ceux qui échappérent à la fureur du Soldat, furent tous pendus, ou eurent le poing coupé.

NESLE, Maiſon illuſtre, qui tiroit ſon nom de la ville de Neſle, a produit de grands Hommes, & eu d'illuſtres alliances. *Voyez* CLERMONT & MAILLY.

NESROC. *Voyez* NISROC.

NESS ou NESSE, Lac du Comté de Murray, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale. Il a dix lieues de long, & n'en a qu'une de large. Il reçoit pluſieurs petites riviéres, & ſe décharge dans le Golfe de Murray, par celle de Neſſe, à la ville d'Innerneſs. On aſſure que l'eau de ce Lac ne géle jamais, & qu'elle eſt preſque toûjours tiéde. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NESSA, ville de la province de Choraſan en Perſe. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* NESSE, riviére ou canal de l'Ecoſſe ſeptentrionale qui fait la communication entre le Lac de Neſſe & le Golfe de Murray.

NESSE'LIUS (Daniel) Bibliothécaire de l'Empereur, étoit natif de Lutzen, petite ville de Lunebourg. Son pére fut *Martin* Neſſélius, qui étoit paſſablement verſé dans la Poëſie Latine & dans d'autres Sciences. Daniel, ſon fils, fit ſes premiéres études dans le Collége de Lunebourg, d'où il paſſa en diverſes Univerſitez d'Allemagne, & s'arrêta ſur tout à celle de Roſtock. Quoique ſon grand but fût l'étude du Droit, dont il prit le degré de Docteur, il s'appliqua néanmoins à la Litérature avec beaucoup d'attachement, & étudia le Droit Public & l'Hiſtoire. Il vint enſuite à Vienne en Autriche & fut employé comme Sécretaire en diverſes Ambaſſades Impériales, juſques à ce qu'en 1679 il fut nommé Bibliothécaire de l'Empereur à la place du célébre Lambécius. Le Comte de Harrach ne contribua pas peu à lui faire avoir ce poſte, parce que ce fut à ſa ſollicitation que Neſſélius abandonna les ſentimens de Luther pour embraſſer la Religion Romaine. En entrant dans ſa charge il fut accablé d'occupations, parce que par ordre de l'Empereur, il fut obligé de changer l'arrangement de toute la bibliothéque que Lambécius avoit laiſſée dans un grand déſordre, parce qu'il avoit entrepris de ranger les livres ſelon les matiéres. Outre cela Lambécius avoit placé dans ſa propre bibliothéque plus de 4000 manuſcrits de celle de l'Empereur, de ſorte que Neſſélius eut encore bien de la peine à les y déterrer. L'Empereur Léopold le nomma ſon Conſeiller & l'anoblit. Ce fut par ordre de cet Empereur que Neſſélius fit un extrait des huit tomes *Commentariorum Lambecii* ſur la bibliothéque de Vienne. Il retint dans ſes extraits les paroles de Lambécius ſans en obſerver l'ordre, & y ajoûta pluſieurs Philologues, Hiſtoriens & livres Orientaux, mais au fond il n'approchoit pas de l'exactitude de Lambécius. Il avoit formé le deſſein de publier un Ouvrage très-utile dans le Droit public. En 1690, on en vit paroître le projet ſous ce titre, *Prodromus Hiſtoriæ pacificatoriæ, ſive Index Chronologicus in Corpus Hiſtorico-Politicum publicarum pacificationum, confœderationum, ligarum, conventionum, tranſactionum, pactorum, tabularum fœderis, inſtrumentorum pacis, neutralitatis, commercii, aſſociationis, proviſionis, guarantiæ, receſſuum interimiſticorum, ab anno Chriſti* 1400, *uſque ad annum Chriſti* 1685, *per totum terrarum orbem ſancitorum & concluſorum.* Il mourut enfin en 1700. * *Dict. Allemand.*

* NESSE'LIUS (Nicolas) de Maſeick, Licentié de Théologie à Louvain, Protonotaire Apoſtolique, naquit en 1584, le 23 janvier. Il fit ſes premiéres études à Liége, & ſa Philoſophie à Louvain. Enſuite il employa ſept ans à faire ſon Cours de Théologie dans le Collége d'Adrien VI, d'où il fut appellé à l'Abbaïe de Dilleghem près de Bruxelles pour la profeſſer: ce qu'il fit pendant trois ans. Après avoir encore paſſé par d'autres dignitez, il fut fait Chanoine de S. Paul de Liége. On a de lui, *Tractatus de Avaritia*; *Theatrum æternitatis, metro redditum*; *Thréſor ſpirituel du ſacré Chef de Ste Petronille, Vierge.* Il mourut en 1642. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 693 & 694.

NESSUS, Centaure, fils d'Ixion & d'une Nue, faiſoit le métier de paſſer ceux qui avoient à traverſer le fleuve Euhenus, & s'offrit à Hercule pour paſſer Déjanire ſa femme. Il la prit en croupe, & lorſqu'il fut ſur l'autre bord du fleuve, il ſe mit en devoir de la violer. Hercule eut recours à ſon arc, & tua d'un coup de fléche le Centaure, qui pour ſe venger, donna en mourant à Déjanire de ſon ſang, mêlé avec ſa ſémence, lui ordonnant de le garder comme un philtre, propre à lui conſerver la tendreſſe de ſon mari. C'étoit en effet un poiſon pernicieux, qui ôta la vie à Hercule. *Voyez* DE'JANIRE. * Apollodore, *l.* 2. Hygin, *Fable* 34.

NESTOR, Roi de Pyle en Arcadie, fils de *Nelée* & de *Chloris*, fut élevé chez les Géréniens: ce qui le préſerva du ſort de ſon pére, & de ſes dix fréres, qui furent tous maſſacrez par Hercule. Il combattit les Centaures, qui vouloient enlever Hippodamie; & ſe trouva au ſiége de Troye, l'an 2851 du monde, & 1184 avant Jeſus-Chriſt. On dit qu'il vécut 300 ans par la faveur d'Apollon. Il avoit épouſé *Anaxibie*, fille de *Craticus*, &

& en eut six fils & deux filles. * Homére, *Iliade*, *& son Scholiaste*. Apollodore, *l.* 1. Pausanias, *in Lacon.* Hygin, *Fable* 10. Juvénal, *Sat.* 10. Ovide, *Metamorph. l.* 12. Tibulle, *l.* 4. Properce, *l.* 2. *&c.*

NESTOR de Tarse, Auteur Grec, vivoit sous la CLXXXVIII Olympiade, l'an 726 de Rome, & le 28 avant Jesus-Christ. Il fut Précepteur de Marcellus, fils d'Octavie, sœur de l'Empereur Auguste. Nestor écrivit des Mémoires, sur ce qui regardoit le Théatre, &c. * Strabon, *l.* 14. Athénée, *l.* 10.

NESTOR de Laranda, en Lycaonie, Poëte Grec, fit un Poëme Epique, intitulé l'*Iliade*, dont le premier livre n'avoit point d'A; le second n'avoit point de B, & ainsi des autres. Hésychius, Suidas & divers autres, parlent de lui; mais on ne sait pas en quel tems il a vécu.

NESTORIENS, appellez aussi *Chaldéens* & *Chrétiens d'Orient*, qui suivent encore aujourd'hui les erreurs de Nestorius, Evêque de Constantinople, lequel fut condamné au Concile d'Ephése. De toutes les Hérésies, c'est une de celles qui a eu le plus d'étendue: car non seulement la plupart des Chrétiens qui habitoient la Mésopotamie, & un très-grand nombre de ceux qui demeuroient en deça de l'Euphrate, en furent infectez; mais ce venin se répandit encore au delà du Tigre, & même jusques dans les Indes, & aux extrémitez de l'Asie. En effet, Marc-Paul, Vénitien, qui vivoit dans le XIII siécle, & qui a demeuré long-tems parmi les Tartares & les Chinois, nous assure qu'il y avoit trouvé beaucoup de Chrétiens, qui suivoient la Doctrine de Nestorius, & qui avoient leurs églises dans les provinces de Tangu, d'Erginul, & de Mongul, qui sont de la Tartarie; & dans Cinghianfu, & Quinsay, grandes villes de la Chine: & l'on apprend par les anciennes Rélations des Indes & de la Chine, traduites & publiées par M. l'Abbé Renaudot, que dès l'an 636 de Jesus-Christ les Nestoriens s'établirent dans ce dernier païs. Les Nestoriens se sont soumis à l'Eglise Latine du tems d'Eugéne III; & l'an 1274, lorsque l'Archevêque de Nisibe, Nestorien, envoya sa Confession de Foi au Pape. Peu de tems après le Concile de Florence, lorsque le Pape Eugéne IV tenoit encore quelques Sessions à Rome, les Nestoriens de Chypre, avec leur Métropolitain Timothée, s'y transportérent, pour se réconcilier à l'Eglise Romaine. Sous le pontificat de Jules II, quelques Nestoriens firent la même chose, & le Pape leur donna pour Patriarche, un Religieux de saint Pacôme, nommé *Simon Sulacha*, qui établit son siége à Caramit, en Mésopotamie. Les Portugais, qui découvrirent le chemin des Indes Orientales, par le Cap de Bonne-Esperance, l'an 1497, rapportent que tous les Chrétiens qu'ils virent sur la côte occidentale & orientale des Indes, à Goa, à Cochin, à Angamala, à Méliapor, à Bengale, & dans la terre ferme de l'Inde, vers le Gange, particuliérement dans l'Empire du Grand Mogol, étoient tous Nestoriens, & obeïssoient au Patriarche de Babylone en Chaldée, dont le siége étoit à Mosul, ville bâtie sur les ruïnes de Ninive, lequel prenoit le titre de *Catholique*. C'est pourquoi ces Chrétiens sont appellez indifféremment *Nestoriens* & *Chaldéens*. Joseph, Chrétien des Indes, qui vint rendre compte du Christianisme de l'Orient au Pape Alexandre VI, vers l'an 1500, dit la même chose, & assûre que ce Patriarche créoit, outre les autres Evêques, deux Primats, l'un pour l'Orient dans le Catay, & l'autre pour les Indes; car c'est principalement dans les Indes que les Nestoriens établirent leur domination. Abd-Jesu vint lui même à Rome, sous le pontificat de Pie IV, se soumettre à ce Pontife, & envoya par un Ecclésiastique de sa suite, sa Confession de Foi au Concile de Trente.

La plupart des Nestoriens du Diarbeck se sont faits Catholiques, avec leur Evêque, & s'appellent à présent *Chaldéens*, aussi bien que tous les autres, qui renoncent à leur Hérésie. Cet Evêque a été déclaré Patriarche depuis plus de vint ans, par un commandement du Grand-Seigneur, à la sollicitation des Capucins: si bien que les Catholiques de ce païs-là n'en reconnoissent point d'autre. L'an 1681, ce Patriarche reçut avec tous les honneurs possibles, l'Evêque de Cesarée, nommé auparavant l'*Abbé Piquet*, lorsqu'il passa au Diarbeck pour aller en Perse: ce que firent aussi les Grecs & les Arméniens par une louable émulation. Les autres Nestoriens ont deux Patriarches, qui conservent de bons sentimens pour la Religion Catholique; mais qui n'osent en faire profession publique, dans l'appréhension qu'ils ont des Hérétiques & des Turcs. Il n'y a pas cent ans qu'une partie des Nestoriens s'étoit réünie à l'Eglise Romaine, & qu'un Patriarche s'étoit fait consacrer à Rome, mais ayant été soupçonnez d'avoir une intelligence secrette avec les Francs, ils ne purent continuer leur bon dessein. Le Patriarchat est comme héréditaire parmi eux, & se donne toûjours au neveu, ou au plus proche parent du Patriarche, quand même il n'auroit que huit ou neuf ans: de sorte qu'ils le consacrent alors Supérieur de la nation, avant qu'il sache lire, comme il est arrivé en la personne du Patriarche Marc-Elias, qui faisoit sa résidence proche de Ninive. Celui qu'on destine à la dignité Patriarchale, ne doit point avoir été marié. On l'éléve pour l'ordinaire dès son bas âge chez le Patriarche, son oncle, & on l'accoutume à s'abstenir des viandes, suivant l'usage de la plupart des Religieux d'Orient, qui font consister toute leur sainteté dans ces observances, qu'ils se font eux-mêmes prescrites. Leurs Prêtres peuvent se remarier deux ou trois fois, comme les séculiers, contre la pratique des autres Sectes Chretiennes de l'Orient, qui obligent leurs Prêtres à vivre dans le celibat, après la mort de la première épouse. Ils officient en Langue Chaldaïque, & disent que c'est la plus ancienne des Langues. Les Nestoriens parlent Grec, Arabe ou Curde, selon les lieux qu'ils habitent. Le Prince des Curdes se sert d'eux pour sa garde, & ne se maintient que par leur moyen contre la puissance des Turcs. Quelques uns demeurent dans les villes, où ils exercent toutes sortes d'arts & de métiers; mais la plupart vivent à la campagne, où ils cultivent les terres. On appelle ceux-ci *Theciolas*.

Il y a des Savans qui prétendent qu'il n'y a plus véritablement d'hérésie Nestorienne: ce qu'ils prouvent par les Actes que les Nestoriens mêmes ont produits à Rome, sous le Pape Paul V, & qui ont été imprimez dans le recueil de Strozza à Rome l'an 1617. Elie, qui étoit alors Patriarche des Nestoriens, joignit à la lettre qu'il écrivit au Pape, la Confession de Foi de son Eglise, où il témoigne avoir des sentimens orthodoxes touchant l'Incarnation, bien que ses expressions ne soient pas toûjours les mêmes que celles des Latins. Voici quelle est, selon les Savans, la croyance des Nestoriens à l'égard de ce mystére. Ils assurent que Jesus Christ a pris un corps de la Ste. Vierge; qu'il est parfait, tant en l'ame qu'en l'entendement, & en tout ce qui appartient à l'homme; que le Verbe étant descendu en une Vierge, s'est uni avec l'homme & qu'il est devenu une même chose avec lui; que cette unité est sans mélange ni confusion, & que c'est pour cela que les propriétez de chaque nature, ne peuvent être détruites après l'union. Pour ce qui est du reproche qu'on leur fait de ce qu'ils n'appellent point la Vierge *Mére de Dieu*, mais *Mére de Jesus Christ*, le Patriarche Elie répond qu'ils parlent de cette maniére pour condamner les Apollinaristes, qui prétendent que la divinité est sans l'humanité; & pour confondre Thémistius, qui assuroit que Christ n'étoit que l'humanité sans la divinité. Ce Patriarche n'ayant pu venir à Rome, députa vers le Pape les plus habiles de son Eglise, après avoir composé avec eux une Confession de leur Foi, où il montre qu'elle ne différe que de nom, de celle de l'Eglise Romaine, avec laquelle elle convient en toutes choses, à la réserve des cérémonies. Il réduit les points de créance, dans lesquels on dit que ces deux Eglises ne conviennent point, à cinq chefs, savoir, en ce que les Nestoriens n'appellent point la Vierge *Mere de Dieu*, mais *Mére de Christ*; en ce qu'ils reconnoissent en Jesus Christ deux personnes; en ce qu'ils ne mettent en lui qu'une puissance & une volonté; en ce qu'ils disent simplement que le saint Esprit procéde du Pére; en ce qu'ils croyent que la lumiére qu'on fait le jour du Samedi saint, au sépulchre de Notre Seigneur, est une lumiére véritablement miraculeuse. L'Abbé Adam, qui étoit un des Députez du Patriarche, & qui étoit chargé de l'exposition de la Foi des Nestoriens, justifia à Rome ce que son Patriarche avoit avancé. Nous ne parlerons point des deux derniers articles qui sont communs à tous les Orientaux. A l'égard du premier, cet Abbé fait voir qu'il est facile de concilier l'Eglise Romaine qui appelle la Vierge, *Mére de Dieu*, avec l'Eglise Nestorienne qui l'appelle *Mére de Christ*; parce que c'est un principe reçu des deux Eglises, que la divinité n'engendre point ni n'est point engendrée; qu'il est vrai que la Vierge a engendré Jesus Christ, qui est Dieu & homme tout ensemble; que neanmoins ce ne sont pas deux fils, mais un seul & véritable fils. Il ajoûte que les Nestoriens ne nient pas qu'on ne puisse appeller la Vierge *Mére de Dieu*, parce que Jesus Christ est véritablement Dieu. Pour ce qui est du second article, il est constant que les Latins reconnoissent en Jesus Christ deux natures & une seule personne; au lieu que les Nestoriens disent qu'il y a en lui deux personnes, & une *prosopa* ou *personne visible*; & outre cela, qu'il n'y a aussi en Jesus Christ qu'une puissance ou vertu. L'Abbé Adam concilie par l'explication qu'il donne de ce mystére, ces deux sentimens qui paroissent contraires. Les Nestoriens, selon lui, distinguent en leur entendement, deux personnes, conformément aux deux natures qui sont en Jesus Christ, & ne voyent de leurs yeux qu'un seul Jesus Christ, qui n'a que la *prosopa* ou apparence d'une seule filiation; & c'est en ce sens qu'ils ne reconnoissent qu'une puissance ou vertu en lui; parce qu'ils ne le regardent que comme une *prosopa* ou *personne visible*. Mais dans l'Eglise Romaine on distingue ces puissances ou vertus, en divinité & humanité, parce qu'on les considére par rapport aux deux natures; & ainsi cette diversité de sentimens n'est qu'apparente, puisque les Nestoriens avouent, avec les Latins, qu'il y a deux natures en Jesus Christ, & que chaque nature a sa puissance & sa vertu. Enfin cet Abbé Nestorien concilie le sentiment des Nestoriens sur le troisiéme article, avec celui de l'Eglise Romaine, par le même principe, s'appuyant sur ce qu'il n'y a qu'une filiation; & comme cette filiation ne fait qu'un Jesus Christ, les Nestoriens disent, par rapport à cela, qu'il n'y a en lui qu'une volonté & qu'une opération; parce qu'il est un en effet, & non pas deux en Jesus Christ: ce qui ne les empêche pas de reconnoître deux volontez & deux opérations en lui, par rapport aux deux natures, & de la même maniére que les Latins. Voilà de quelle maniére les plus habiles de la Secte des Nestoriens justifiérent la créance de leur Eglise devant le Pape Paul V; mais ce Député ne répresentoit pas sincérement la créance de son Eglise. Il est certain que ces Chrétiens d'Orient sont encore dans les sentimens de Nestorius sur l'Incarnation, qui seront expliquez dans l'article suivant. * Bzovius. Sponde, & Rainaldi, *A. C.* 1247. 1445. Strozza, *de dogmatibus Chaldæorum.* M. Simon. Michel le Févre, *Théatre de Turquie.* Maimbourg, *Histoire du Schisme des Grecs.* M. l'Abbé Renaudot, *quatriéme tome de la Perpetuité de la Foi.* Le P. Louïs Doucin, Jésuite, *Hist. du Nestorianisme, imprimée en* 1698.

NESTORIUS, Hérésiarque, Evêque de Constantinople, etoit né à Germanicie, ville de Syrie, & s'étoit formé à la vertu dans le monastére de saint Euprépius, qui étoit au fauxbourg d'Antioche. Il exerçoit les fonctions du sacerdoce dans Antioche, avec beaucoup de réputation, de doctrine, d'éloquence, & de piété, lorsqu'il fut mis l'an 428, sur le siége de Constantinople, à la place de Sisinnius. Trois mois après son ordination, il fut amené dans son Eglise, où après avoir été consacré Evêque sur le champ, il fit un discours à l'Empereur, au-

auquel il adressa ces paroles, *Donnez-moi, ô Prince, la terre purgée d'Herétiques, & je vous donnerai le ciel; prêtez-moi votre secours pour les exterminer, & je vous aiderai à exterminer les Perses.* Ce Prélat agit d'abord contre les Hérétiques avec beaucoup de zéle, & fit abbattre les églises des Ariens. Il fit aussi tout ce qu'il put pour tourmenter les Novatiens; mais l'Empereur les mit à couvert. Il exerça encore des rigueurs contre les peuples d'Asie, de Lydie & de Carie, qui célébroient la Pâque le 14 de la Lune. Il dépouilla les Macédoniens de leurs églises: il n'épargna pas même les Pélagiens; & enfin il porta l'Empereur à donner un Edit contre tous les Hérétiques. Il vivoit d'une maniére très-réglée, & même austére, & s'appliquoit aux devoirs de son ministére: en un mot il eût passé pour un grand Saint, s'il ne se fût pas engagé à soutenir un sentiment, qui le fit condamner comme Hérétique. Il avoit amené avec lui d'Antioche, Anastase Prêtre, qui osa prêcher qu'on ne devoit point appeller la sainte Vierge *Mere de Dieu*. Nestorius, au lieu d'appaiser le scandale que cette Doctrine excita, la loua publiquement, ôtant à la sainte Vierge le titre de *Mere de Dieu*. Il disoit qu'il falloit considérer en Jesus-Christ deux hypostases ou personnes, aussi-bien que deux natures; & qu'ainsi il y avoit deux fils, l'un Dieu, & l'autre homme. Ce qui faisoit qu'on ne devoit pas appeller Marie *Mere de Dieu*, *Theotocos*, mais *Christotocos*, *Mere de Christ* seulement; lequel après sa naissance, avoit mérité d'être uni au Verbe par ses bonnes œuvres, non pas d'une union hypostatique, mais d'une union d'habitation du Verbe en l'humanité, & comme dans un temple, par communication, par rapport, & par societé morale. Ainsi il détruisoit le mystére de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui consiste en l'union des deux natures, divine & humaine, en la personne du Verbe; d'où résulte un Homme-Dieu, appellé Jesus-Christ, duquel par ce moyen les actions sont *théandriques*, c'est à dire, diviniment humaines, & humainement divines, & par conséquent d'un mérite infini, telles qu'elles doivent être pour satisfaire à la justice infinie de Dieu. Nestorius employa encore Diodore, Evêque déposé de Marcianopolis, pour prêcher cette erreur, & la publia dans des livres qu'il envoya aux monastéres d'Egypte. Saint Cyrille d'Alexandrie en étant averti, combattit cette impiété par divers Ouvrages, qu'il adressa à l'Empereur Théodose *le Jeune*, à Pulchérie & à Eudoxe, sœurs de ce Prince. Il écrivit contre lui au Pape Célestin, que Nestorius avoit voulu prévenir; mais le saint Pontife connoissant ses impiétez, le condamna dans un Synode qu'il tint à Rome l'an 430. Saint Cyrille en célébra un autre à Alexandrie, où l'on dressa douze anathêmes ou articles contre la Doctrine de Nestorius: cependant on assembla contre lui le Concile général d'Ephése, l'an 431. Nestorius alla en cette ville; mais il ne voulut point comparoître devant l'assemblée, quoique cité trois ou quatre fois juridiquement: de sorte qu'il fut condamné & déposé le 22 du mois de juin; & plus de deux cens Evêques signérent cette sentence. Jean d'Antioche, & les autres Evêques d'Orient, ne souscrivirent point à cette condamnation, & défendirent au contraire la personne de Nestorius. Ce différent ayant été porté à l'Empereur Théodose, il jugea en faveur de saint Cyrille, & des Evêques qui avoient condamné Nestorius. Maximien fut ordonné Evêque de Constantinople, & Nestorius renvoyé dans son monastére; mais comme il ne cessoit point de publier ses erreurs, il fut confiné dans la ville d'Oasis en Egypte. Les Blemmyens ayant ruïné cette ville, ce malheureux Prélat erra de tous côtez, fut accablé de maladies, & mourut, dit-on, d'une chûte. On a plusieurs fragmens des Sermons, & des autres Ecrits de Nestorius. * *Les Actes du Concile d'Ephése.* Cassien, *de Incarn.* S. Cyrille, *contra Nestorium.* Socrate, *l.* 7. Evagre, *l.* 1. Sandére, *Hær.* 100. Baronius, *A. C.* 428. *n.* 29. 30 & 31. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du cinquiéme siécle.* Plusieurs Savans croyent que la dispute de Nestorius avec S. Cyrille n'étoit qu'une dispute de mots. M. Bayle le prouve par des passages de Nestorius & de S. Cyrille. Voici de quelle maniére Nestorius expose son sentiment dans une lettre qu'il écrivit à Célestin, Evêque de Rome. " Il dit, qu'ayant
„ trouvé dans Constantinople des personnes qui corrompoient
„ la Foi orthodoxe, il tachoit de les guérir par les voyes de la
„ douceur, quoique leur Hérésie approchât de celle d'Arius &
„ d'Apollinaire, parce qu'ils faisoient dégénérer l'union des
„ deux natures en Jesus-Christ, en confusion & en mélange, fai-
„ sant naître de Marie la nature divine, & changer la chair de
„ Jesus-Christ en sa Divinité; que sur ce fondement ils don-
„ noient à la Vierge, *Mére de Christ*, la qualité de *Mere de Dieu*;
„ que ce terme, quoiqu'il soit impropre, pouvoit se souffrir à
„ cause de l'union du Verbe & de l'humanité, si l'on ne l'enten-
„ doit pas de la Divinité, & si l'on ne supposoit pas que la Vier-
„ ge est Mére du Verbe, ce qui est insoutenable. " S. Cyrille croyoit aussi qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ, l'une passible & l'autre impassible. „ Nous confessons, dit S. Cyrille, que
„ le Verbe de Dieu est immortel, & la vie même; mais nous
„ croyons qu'il s'est fait chair, & que s'étant uni avec une chair
„ animée d'une ame raisonnable, il a souffert en sa chair, com-
„ me il est dit dans l'Ecriture, & parce que son corps a souffert,
„ on dit qu'il a aussi souffert, *quoiqu'il soit d'une nature impassible*,
„ & parce que son corps est ressuscité, on dit qu'il est ressuscité. Il est facile de comprendre, dit M. Bayle, qu'il n'y avoit qu'une dispute de mots entre eux. Nestorius & S. Cyrille convenoient tous deux que le Verbe, entant que tel, n'étoit pas né de Marie, & n'étoit point mort sur la croix, mais qu'il s'étoit uni avec une chair formée dans le sein de la sainte Vierge, & qui avoit été crucifiée. Ils disputoient donc pour savoir si en conséquence de l'union du Verbe avec l'humanité on pouvoit user de certaines phrases. Nestorius ne le vouloit pas, parce qu'il craignoit la suite de ces expressions & qu'on ne tombât dans le sentiment d'Apollinaire; S. Cyrille le vouloit parce qu'il craignoit la réjection de ces phrases. M. de la Croze pense comme M. Bayle sur cet article, & il prouve que Jean de Damas reconnoissoit la vérité. *Il faut savoir*, dit Jean de Damas, *que la confusion des mots a causé les erreurs. Car comme les Monophysites & les Acephales prenant pour la même chose le mot de* Nature *& celui d'*Hypostase, *en sont venus à dire qu'il n'y avoit qu'une nature en Jesus-Christ, de peur qu'ils ne parussent la diviser en deux Hypostases, de même les Sectateurs de Nestorius ont dit qu'il y avoit en Jesus-Christ deux Hypostases, de peur de confondre les deux natures.* M. du Pin ayant parlé & écrit trop avantageusement, à ce qu'on prétendoit, des sentimens de Nestorius, se fit des affaires fort sérieuses. * Bayle, *Dict. Crit.* édition 4. La Croze, *Hist. du Christianisme des Indes*, p. 8. &c.

N E T.

NE'THE ou NEETHE. *Voyez* NEETHE.

* NE'THERBY, village du Comté de Cumberland en Angleterre, vers les confins de l'Ecosse, environ à deux lieues de Carlile. On voit à Nétherby quantité de masures, que l'on prend pour les ruïnes de l'ancienne ville d'*Æsica*. * Maty, *Dict. Geogr.*

NE'THINE'ENS ou NATHINE'ENS, étoient parmi les Israëlites, les valets destinez à porter le bois, & l'eau pour la maison du Seigneur. Ils n'étoient ni Lévites, ni Israëlites; c'étoit un surnom donné aux Gabaonites, qui avoient trompé Josué, en lui faisant accroire qu'ils étoient venus d'un païs fort éloigné, pendant qu'ils demeuroient tout proche. * *Voyez Josué, ch.* 9. *v.* 22. Ce nom leur fut donné du mot Hébreu *Nathan*, c'est à dire, *livrez*, comme qui diroit, *assignez*, *destinez*: car ils étoient proprement donnez pour le service du temple, leurs fonctions étant de servir les Lévites & les Prêtres dans les ministéres les plus bas. Du tems de David & de Salomon, d'autres qui étoient les restes des Cananéens subjuguez, vinrent encore se joindre à eux. L'on voit que leur emploi étoit fort vil par cet endroit du *Deuteronome*, *ch.* 29. *v.* 11. *Vos enfans, vos femmes, les Etrangers qui sont au milieu de vôtre camp, depuis celui qui coupe le bois, jusqu'à celui qui porte l'eau.* Ils commencérent à porter le nom de *Nethinéens* vers le tems de David; & c'est le nom que leur donnent toûjours Esdras & Néhemie. Ils ne pouvoient contracter de mariage avec les Israëlites, que par un ordre, dit-on, qui en fut donné par Josué, & renouvellé par David; & le motif qui porta ce dernier à en faire une défense pour toûjours, fut en partie pour les punir d'avoir demandé cruellement que les sept Descendans qui restoient de Saül, fussent pendus, sans aucune miséricorde. Les Néthinéens furent menez en captivité avec la Tribu de Juda, & il y en avoit un grand nombre vers les Portes Caspiennes, d'où Esdras en ramena quelques uns, *Esdras*, *ch.* 8. *v.* 17. Au retour de la captivité ils demeuroient dans les villes qui leur étoient assignées. Il y en eut aussi dans Jérusalem qui occupérent le quartier d'Ophel, *Néhémie*, *ch.* 3. *v.* 26. Ceux qui revinrent avec Esdras étoient au nombre de 220, & ceux qui suivirent Zorobabel étoient 392. Ce nombre étoit petit, eu égard aux charges qui leur étoient imposées. Aussi voyons-nous que dans la suite on institua une Fête nommée la *Xylophorie* dans laquelle le peuple portoit en solemnité du bois au temple pour l'entretien du feu de l'autel des holocaustes. * Selden, *de Jure Naturæ & Gentium.* Goodwin, *de Ritibus Hebræorum*, *c.* 5. Burman, *Exposit. in Josue.* Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* NE'THO ou NEETO, riviére d'Italie dans le Royaume de Naples, coule sur les confins des deux Calabres, baigne S. Severina, & se décharge dans la Mer Ionienne. * Maty, *Dict. Geogr.*

NE'TIRA'S, & *Philippe* son frére, de Ruma en Galilée, furent deux vaillans Juifs, qui se distinguérent au siége de Jotapat durant la guerre de ceux de leur nation contre les Romains. Ils donnérent avec une telle furie sur la dixiéme Légion des troupes Romaines, qu'ils la percérent, & mirent en fuite tout ce qui se présenta devant eux. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *c.* 16.

NE'TOPHATI, NE'TUPHATI & NE'TUPHA, campagne près de Jérusalem où il y avoit plusieurs villes, l'une desquelles en portoit aussi le nom. Ce fut de là que Néhémie fit venir les Lévites de l'Ordre des Chantres, pour faire leurs fonctions dans le temple, où il leur fit batir un appartement qui fut nommé *Netophati*, & où ils logeoient dans le tems de leur ministére. Nétophati étoit sur les frontieres de la Tribu de Juda & de Benjamin. * II. *Esdras* ou *Néhemie*, *ch.* 12. *v.* 28.

NETSCHER (Gaspard) naquit à Prague, ville de Bohéme, d'un pére qui mourut au service de la Pologne en qualité d'Ingénieur, & d'une mére qui fut contrainte à cause de la Religion Catholique qu'elle professoit, de sortir brusquement de Prague avec trois fils qu'elle avoit, dont Gaspard étoit le plus jeune. A quelques lieues de là, elle s'arrêta dans un château, qui, lorsqu'on y pensoit le moins, fut assiégé: les deux fréres de Gaspard y moururent de faim. La mére se voyant menacée du même sort, trouva moyen de sortir la nuit du château, & de sauver avec elle le seul enfant qui lui restoit. Tout lui manquoit, excepté le courage; & s'étant mise en chemin, son fils entre ses bras, le hazard la conduisit à Arnhem dans le pais de Gueldre, où elle trouva quelque secours pour sa subsistance & pour élever son fils. Un Docteur en Médecine nommé *Tulkens*, homme riche & d'un grand merite, prit le jeune Netscher en amitié, & eut soin de ses études, dans l'intention d'en faire un Médecin; mais la force du génie de Netscher l'entraîna du côté de la Peinture. Dans ses études, il ne pouvoit s'empêcher de grifonner quelque dessein sur le même papier où il écrivoit ses thêmes; & n'ayant pas été possible de lui faire surmonter cette inclination, on crut qu'il valoit mieux l'y abandonner entiérement.

ment. On le mit chez un Vitrier, pour apprendre à dessiner, n'y ayant que ce seul homme à Arnhem, qui fût un peu peintre. Mais à quelque tems de là, se sentant plus fort que son Maître, il s'en alla à Déventer chez un nommé *Ter-Burg*, qui étoit en même tems Bourguemestre de sa ville & habile Peintre. Après avoir acquis chez Ter-Burg une grande pratique du pinceau, il alla en Hollande, où il travailla long tems pour des Marchands de tableaux, qui abusant de sa facilité, lui payoient très peu ses ouvrages, & les vendoient fort cher. Cette rigueur le dégoûta, & lui fit prendre la résolution d'aller à Rome. Il s'embarqua sur un vaisseau, qui alloit à Bourdeaux, où étant arrivé, il se logea chez un Marchand dont il épousa la parente. Ainsi un amour plus fort que celui qu'il avoit pour la Peinture, interrompit son voyage d'Italie, & le fit retourner en Hollande. Il s'arrêta à la Haye: le bon succès de ses ouvrages l'y fit établir, & l'expérience lui fit connoître, que le meilleur parti qu'il eût à prendre, pour faire subsister une famille, qui devenoit nombreuse, étoit de se mettre dans les portraits. Il s'aquit dans ce genre de Peinture tant d'habileté & de réputation, qu'il n'y a point de famille considérable en Hollande, qui n'ait des portraits de sa main, & que là plupart des Ministres étrangers ne pouvoient se résoudre à quitter la Hollande, sans emporter un portrait de Netscher, ce qui fait qu'on en voit dans tous les païs de l'Europe. Il mourut à la Haye en 1684, à l'âge de 48 ans. * De Piles, *Abbrége de la Vie des Peintres.*

NETTANCOURT. La Maison de Nettancourt, des Comtes de Vaubecourt, est très-noble, & des plus anciennes de Champagne. Elle a produit des Hommes illustres, qui se sont distinguez dans la profession des armes. Elle a pris son nom du bourg & château de Nettancourt, qu'elle a possédé sans interruption jusqu'à présent. Il est situé à quatre lieues de Bar-le-Duc, sur la petite riviére de Chel, qui sépare la Champagne du Barrois, & dans le diocése de Châlons. Les Seigneurs de Nettancourt ont été dans les premiers tems attachez aux Comtes de Champagne; & dans la suite, pendant près de deux siécles, aux Ducs de Lorraine & de Bar, par les charges qu'ils ont eues auprès de ces Princes, par les Terres qu'ils ont possédées dans leurs Etats, & par leurs alliances avec les premiéres Maisons de Lorraine.

I. Gilles, Seigneur de Nettancourt, est le plus ancien dont la mémoire se soit conservée par les titres. Il vendit, l'an 1242, du consentement de *Claude*, sa femme, la part qu'il avoit dans la Seigneurie de Sommeil; & l'an 1256, il rendit hommage avec *Viart* de Nettancourt, son frére, à Thibaud Roi de Navarre, & Comte de Champagne, de la Seigneurie de Nettancourt. Il eut deux fils & deux filles, savoir, 1. Jean qui suit; & 2. *Jacques*, qui, sur la fin du XII siécle, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il conduisit cinq cens chevaux, & qui fonda l'an 1300, entre Vaubecourt & Triaucourt, un couvent de Cordeliers, qui a été ruïné par les Religionnaires; 3. *Alix*, dont on ne sait pas l'alliance; & 4. *Cécile*, mariée à un Gentilhomme nommé *Poncet*, dont le surnom est ignoré: laquelle étant veuve, vendit au mois de mars 1302, à Raoul, Seigneur de Loupy, la part qu'elle avoit dans la Seigneurie de Loupy-le-Châtel.

II. Jean, I. du nom, Seigneur de Nettancourt, vendit l'an 1331, avec *Jacquette*, sa femme, à Edouard, Comte de Bar, les droits qu'il avoit dans les Seigneuries de Tannoy & de Longueville. Il fut pére de quatre fils, savoir, 1. de Jean, II. du nom, qui suit; 2. d'*Aubry*, qui rendit les foi & hommage au Duc de Bar, l'an 1364, de plusieurs droits qu'il avoit dans les Seigneuries de Loisy, de Varenne & de Tannoy; 3. d'*Ambroise*, Seigneur de Tannoy, l'an 1363; & 4. de *Perceval*, lequel rendit des services considérables à la guerre, à Edouard & Henri, Comtes de Bar, le dernier lui ayant assigné, l'an 1342, une rente sur son Domaine de Révigny. Il fut prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs, dans un combat donné l'en 1370, & fut la même année un des ôtages pour l'exécution d'un traité fait au Pont-à-Mousson, entre Robert Duc de Bar, & la ville de Metz. Il rendit hommage l'an 1388, à la Comtesse de Bar, de la part qu'il avoit dans la Seigneurie de Révigny.

III. Jean, II. du nom, Seigneur de Nettancourt, vivoit l'an 1376. Il épousa *Marie* de Boncourt, dont le frére *Jean*, Seigneur de Boncourt, épousa *Thevenette* de Nettancourt, apparemment sœur de son mari: il eut pour enfans 1. George qui suit; 2. *Nicolas*, dont on ne sait point l'alliance. Leur mére & leur tutrice donna pour eux au Roi Charles VI, le 27 juillet un dénombrement de la Seigneurie de Nettancourt.

IV. George, I. du nom, Seigneur de Nettancourt, de Vaubecourt, d'Autrecourt, de Wailly, & de Neuville-sur-Orne, étoit marié dès l'an 1400, avec *Aliénor* d'Aspremont, Dame de Vaubecourt, fille de *Thomas*, Seigneur d'Aspremont, & d'*Helene*, Dame de Vaubecourt. L'an 1421, il fit un traité avec Ferri de Vandeuvre, Abbé de Beaulieu, touchant la guerre qu'ils avoient ensemble, à cause du voisinage de la forteresse de Vaubecourt. L'an 1426, il fut Baillif & Gouverneur de Bar, & il rendit des services considérables à René d'Anjou, Duc de Bar, qui lui fit plusieurs gratifications; & l'an 1428, le même Duc lui céda plusieurs droits particuliers à Révigny. Il eut pour enfans, 1. Jean, III. du nom, qui suit; 2. *Waltrin*, Seigneur d'Autrecourt, Conseiller d'Etat du Duc de Bar, Baillif & Gouverneur de Clermont, mort sans postérité de *Claude* de Lucy, & de *Marguerite* Issenart, qu'il avoit épousées; 3. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* d'Augy, Seigneur d'Imonville, Baillif & Gouverneur de Saint-Mihel; 4. *Marguerite*, alliée 1. à *Baudin* de la Tour, Seigneur de Chaumont: 2. à *Jean* de Ville, Seigneur de Marreau; 5. *Anne*, mariée 1. à *Renaud* de Warney, Seigneur de Robert-Espagne: 2. à *Ancel* de Doncourt, Seigneur de Salleméne; & 6. *Isabeau*, aussi mariée, 1. à *Jean*, Seigneur de Warney: 2. à *Jean* de Varange, Seigneur de Montferrand.

V. Jean, III. du nom, Seigneur de Nettancourt, de Vaubecourt, de Noyers & de Loupy, étoit marié l'an 1437, avec *Marguerite*, Dame de Nicey, de Nubécourt & de Salleméne, fille de *Jacques*, Seigneur de Nicey, & de *Catherine* de Stainville. L'an 1451, il donna au Duc de Lorraine, le dénombrement des Terres de Nicey & de Salleméne. L'an 1458, le Duc de Lorraine lui donna des lettres de ratification de toutes les acquisitions que George de Nettancourt son pére avoit faites dans ses Etats. Il eut de son mariage, 1. Nicolas qui suit; 2. *George*, Seigneur d'Autrecourt, pére de *Jean*, mort sans postérité l'an 1508; 3. *Barbe*, mariée à *Thibaud*, Seigneur de Jaudelaincourt; 4. *Lucie*, alliée à *Henri* de la Tour, Seigneur du Mesnil; & 5. *Jeanne*, morte sans alliance.

VI. Nicolas, I. du nom, Seigneur de Nettancourt, de Vaubecourt, de Nubécourt, de Nicey, de Ville-devant-Belrains, d'Autrecourt, de Wailly, de Gilvescourt, de la Grange-le-Comte, d'Hippescourt, & de Neuville, étoit marié dès l'année 1502, avec *Anne* d'Epence, Dame de Bettancourt, fille de *Claude*, Seigneur d'Epence, & de *Jacqueline* du Moulin, dont il eut huit enfans, savoir, 1. George qui suit; 2. Antoine, qui eut en partage les Terres de Nettancourt & de Bettancourt, *& dont sont issus deux branches des Seigneurs de* Bettancourt *& de* Nettancourt, *rapportées cy-après*; 3. *François*, mort sans postérité, l'an 1554; 5. *Barbe*, morte sans alliance; 6. *Claude*, Dame de Nubécourt, mariée à *Philippe* de Hautoy, Seigneur de Recicourt; 7. *Yolande*, Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Nicolas* des Armoises, Seigneur de Neuville; 8. *Eve*, aussi Chanoinesse de Remiremont; & *Christophle*, Religieuse à Sainte-Marie de Verdun.

VII. George, II. du nom, Seigneur de Vaubecourt, d'Autrecourt, de Riancourt & de Wailly, Chambellan du Duc de Lorraine, épousa le 26 août 1539, *Anne* de Haussonville, fille de *Gaspard*, Baron de Haussonville, & d'*Eve* de Ligneville, dont sont issus, 1. Jean, IV. du nom, qui suit; 2. *Gaspard*, mort sans enfans, d'*Anne-Marguerite* de Bassompierre, sa femme; 3. *Jean-Philippe*, Seigneur de Châtillon, qui épousa *Françoise* de Vatronville, qui a fait la branche des Seigneurs de Châtillon, demeurans en Lorraine; 4. *Anne* mariée à *Géofroy*, Seigneur de Saint-Astier, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Verdun; 5. *Eve*, Dame de Remiremont, l'an 1580, puis mariée à *Nicolas* de Housse, Seigneur de Vatronville; 6. *Yolande*, aussi Dame de Remiremont, puis mariée à *Jean* de Mailly, Baron d'Escots; & 7. *Philippe*, mariée à *Louis* de Pouilly, Seigneur de Lançon.

VIII. Jean de Nettancourt, IV. du nom, Baron de Vaubecourt, Seigneur de Passavant, d'Autrecourt, &c, épousa le 25 novembre 1573, *Ursule* de Haussonville, sa cousine du troisiéme au quatriéme degré, fille d'*Africain*, Baron de Haussonville, Maréchal de Lorraine, Gouverneur de Verdun & du Verdunois, & de *Marguerite* de Choiseul, dont il eut 1. Jean, V. du nom, qui suit; 2. Henri, *dont sont issus les Seigneurs de* Passavant *& de* Neuville, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; & 3. *Anne* mariée, 1. à *Charles*, Seigneur de Bertheleville: 2. à *Jacob* de Haraucourt, Seigneur de Bayon: 3. à *Pierre* de Gournay, Seigneur de Secourt. L'an 1586, le Roi Henri III donna au Sieur de Vaubecourt une Compagnie d'Ordonnance de cent Chevaux-legers. Il commandoit à la bataille d'Yvry l'aile gauche de la cavalerie, où il se distingua. Il se trouva au combat de Fontaine-Françoise, & à celui d'Aumale, où il fut dangereusement blessé, en dégageant le Roi Henri IV, lequel satisfait de ses services & de sa fidélité, lui donna le gouvernement du Comté de Beaulieu, qui étoit alors un des plus considérables des frontiéres de Lorraine.

IX. Jean de Nettancourt, V. du nom, Comte de Vaubecourt, Baron d'Orne & de Choiseul, Seigneur de Bauzée, de Passavant & de Herpont, Chevalier des Ordres du Roi, épousa le premier juillet 1599, *Catherine* de Savigny, fille de *Wari* de Savigny, Seigneur de Leymont, Baillif & Gouverneur de Bar, & d'*Antoinette* de Florainville, morte le 21 janvier 1639, dont il eut quatre enfans, savoir, 1. Nicolas qui suit; 2. *Henri*, tué au siége de la Rochelle l'an 1628; 3. 4. *Angelique* & *Catherine*, Religieuses à Verdun. Après la paix de Vervins, le Comte de Vaubecourt étant fort jeune alla servir l'Empereur en Hongrie, où il signala son nom, par la fameuse entreprise qu'il fit l'an 1598, sur la ville de Raab, autrement *Javarin*, dont le siége arrêtoit depuis longtems l'armée Impériale, ayant exécuté son dessein avec autant de conduite que de valeur, par le moyen d'un pétard, qu'il fit attacher à la porte de la ville, étant à la tête d'un nombre de François, & qui fit un tel effet, qu'il se rendit maître de cette place importante, dont l'Empereur lui confia le gouvernement; & pour l'attacher à son service le fit Chevalier & Baron de l'Empire, & lui accorda de fortes pensions, pour lui & ses Descendans. Il se distingua aussi au siége d'Albe-Royale, où commandoit le Duc de Mercœur, Général de l'armée Chrétienne. Le succès de l'entreprise de Javarin lui en fit tenter une autre sur Belgrade, laquelle auroit été aussi heureuse, sans la rencontre d'une piéce de canon placée sous la voûte de la porte, qui prit feu, & lui cassa la cuisse. La réputation qu'il s'étoit aquise dans l'armée de l'Empire, engagea le Roi Henri IV, de le rappeller en France, & de lui donner une commission pour lever un régiment d'infanterie de son nom, & une Compagnie d'Ordonnance de cent Chevaux-legers. Il lui accorda une pension de 5000 livres avec le Gouvernement du Comté de Beaulieu, du feu Baron de Vaubecourt son pére. Il le fit Gentilhomme de sa chambre, & Conseiller d'Etat, & le chargea de plusieurs négociations importantes, auprès des Princes d'Allemagne. Le Roi Louïs XIII lui donna ensuite plusieurs commandemens dans ses armées, & sur les frontieres, où il rendit des services importans à l'Etat. Il soumit à l'obéissance du Roi la citadelle de Verdun,

dun, dont il fit le siége l'an 1631. Sa Majesté le fit Lieutenant Général de ses armées, & au Gouvernement de la ville, Comté & Evêché de Verdun l'an 1632. Il l'avoit pourvu auparavant du Gouvernement de Châlons en Champagne. L'an 1633, il le fit Chevalier de ses Ordres: & sa Majesté étant logée dans le château de Vaubecourt en la même année, érigea en sa faveur la Baronnie de Vaubecourt en Comté, les lettres ayant été expédiées au même lieu, où il mourut le quatriéme octobre 1642.

X. NICOLAS de Nettancourt de Haussonville, II. du nom, Comte de Vaubecourt, Baron d'Orne & de Choiseul, né le 27 juillet 1603, fut adopté l'an 1605, par *Jean* Baron de Haussonville, son grand oncle, Maréchal des camps & armées du Roi, & Gouverneur de Verdun, qui lui donna son nom avec ses armes, & de très-grands biens. Il avoit épousé, 1. le quatriéme décembre 1623, *Charlotte* le Vergeur, Dame de Chalerange, & de Pacy en Valois, morte le 15 novembre 1653, fille de *Charles*, Comte de Saint-Souplet, & de *Jeanne* de Fleurigny: 2. le 23 août 1654, *Claire* Guillaume, fille de *Pierre* Guillaume, Baron de Saint-Eulien, Vidame de Châlons, morte en décembre 1664. Du premier mariage il eut, 1. *Jean*, Baron de Haussonville, tué à la bataille de Lens, l'an 1648; 2. *Charlotte*, mariée, 1. à *François* Poussart, Marquis de Fors & du Vigean, Gouverneur & Comte de Sainte-Ménehoud, Lieutenant Général des armées du Roi: 2. à *Charles-Achille* Mouchet de Battefort, Comte de Laubespin, morte le 20 juillet 1703; 3. *Marie-Françoise*, Abbesse de Sainte-Hoilde, morte le 23 septembre 1688; 4. 5. *Jeanne* & *Anne*, Religieuses; & 6. *Anne-Françoise*, Dame de Chalerange & de Pacy, mariée le 22 juillet 1664, à *Jerôme-Ignace* de Goujon de Thuisy, Marquis de Thuisy, Sénéchal de Rheims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi. Du second mariage sont issus, 7. LOUIS-CLAUDE qui suit; 8. *François-Joseph*, Abbé de la Chassaigne & d'Aisnay, sacré Evêque de Montauban le 30 mars 1704; 9. *Nicolas-Joseph*, tué au siége de Liechtemberg, en Allemagne, l'an 1678; 10. *Catherine-Angelique*, Abbesse de Sainte-Hoilde, après sa sœur, morte le 22 février 1694; 11. & *Marie*, qui a épousé le 28 avril 1692, *François*, Comte d'Estaing, Lieutenant Général des armées du Roi. Le Comte de Vaubecourt commença à servir très-jeune, sous le Comte de Vaubecourt son pére, puis à la tête du même régiment d'infanterie, & de sa Compagnie de Chevaux-legers. Il fut envoyé avec son régiment servir dans la Valteline; & il se trouva l'an 1629, à l'attaque du Pas de Suze, où étoit le Roi Louïs XIII, à plusieurs siéges dans le Piémont, & l'an 1637, au siége de Landrecies, où commandoit le Cardinal de la Valette. Il fut pourvu de ce Gouvernement, place très-considérable en ce tems-là. Le Cardinal de Richelieu écrivant à ce sujet au Cardinal de la Valette, lui marqua que le Roi avoit jugé que les deux plus propres de son armée pour avoir le Gouvernement de cette place, étoient les Sieurs de Nettancourt & de Vaubecourt; mais que sa Majesté s'arrêtoit au dernier, à cause de la Religion. Il avoit un grand génie pour les fortifications, & fut chargé de faire travailler au siége de Landrecies, dont un bastion porte encore aujourd'hui son nom. Il se trouva à la bataille de Lens l'an 1648, où il perdit son fils, pour lors unique; & sa Majesté étant très-satisfaite de ses services & de sa fidélité, le tira du Gouvernement de Landrecies, pour lui donner celui de Perpignan & du Comté de Roussillon, l'un des plus importans du Royaume, & le fit Lieutenant Général de ses armées, & des païs & Evêchez de Metz & Verdun, & Gouverneur de Châlons. Il mourut à Paris le onziéme mars 1678, agé d'environ 75 ans & sept mois, & fut enterré à Paris, dans l'eglise de saint Louïs en l'Isle.

XI. LOUÏS-CLAUDE de Nettancourt de Haussonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant Général des armées du Roi & au Gouvernement des villes & Evêchez de Metz & Verdun, Gouverneur & Vidame de Châlons, épousa l'an 1680, *Catherine*, fille de *Charles* Amelot, Marquis de Gournay, Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, & de *Marie* de Lyonne, morte le 16 avril 1710, sans postérité. Le Comte de Vaubecourt, son pére, lui fit faire ses premiéres campagnes dans la Maison du Roi; & sa Majesté lui donna l'an 1677, le régiment d'infanterie de ses ancêtres. Il fut Inspecteur Général de l'Infanterie, l'an 1687; Brigadier l'an 1688; Maréchal de camp l'an 1692; Lieutenant Général des armées du Roi l'an 1696. Il avoit commencé de se signaler, à la tête de son régiment, au siége de Fribourg, l'an 1677. L'année suivante il fut dangereusement blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siége de Liechtemberg, où le Chevalier de Vaubecourt son frére fut tué. L'an 1684, il donna des preuves de sa valeur au siége de Luxembourg, où il monta plusieurs fois à l'assaut à la tête de son régiment. L'an 1688, il fut blessé d'un coup de mousquet à la tête, au siége de Philisbourg. Il se trouva aux siéges de Mons, d'Ath & de Valence; & sa Majesté le nomma pour être un des Officiers Généraux qui devoient accompagner en l'année 1692, le Roi d'Angleterre Jaques II, en Irlande. L'an 1693, il fut à l'attaque du poste de de Zwingenberg, où étant à la tête d'un corps de Grenadiers, pour soutenir ceux qui en faisoient l'attaque, les voyant ébranlez par le grand feu des ennemis, il se mit à leur tête & les ramena à la charge, jusqu'à la palissade, qu'ils forcérent, & où il fut blessé d'un éclat de grenade, qui lui cassa le pié, & eut auprès de lui un de ses Aides de camp tué. La guerre s'étant renouvellée en 1700, il fut envoyé en Italie en 1701, avec le Maréchal de Catinat; & l'an 1702, le Roi d'Espagne commandant l'armée, après la bataille de Luzara, le chargea du siége de Guastalla, dont il s'aquitta avec beaucoup de conduite, & se rendit maître de la place en dix jours. Le même hiver, commandant à Carpi du Modénois, il attaqua & força l'épée à la main le poste de Bondanelle, que les ennemis avoient fortifié. Il fut l'an 1704, au siége de Verceil, où il s'exposa en diverses occasions, ayant eu un de ses Aides de camp tué auprès de lui, & un autre dangereusement blessé. Après la reddition de la place, le Roi lui en donna le gouvernement, & du païs. Le Duc de Vendôme ayant fait ensuite le siége de Verue, fameux par sa longueur, fit venir exprès de Verceil le Comte de Vaubecourt, & le chargea de l'attaque d'un Fort sur le Pô, lequel communiquant la place avec l'armée du Duc de Savoye, campée à Crescentin, en rendoit impossible la reduction. Il y réüssit avec une extréme valeur: ce qui décida absolument de la prise de Vérue, l'an 1705. En la même année le Duc de Vendôme s'étant rendu à l'armée de Lombardie, lui laissa, comme au plus ancien Lieutenant Général, le commandement de celle de Piémont; & ayant été averti qu'un gros parti de l'armée ennemie avoit pénétré dans le Milanois, il sortit de Verceil à la tête d'un corps de troupes pour couper les ennemis, qu'il trouva sur le Tesin, près de Vigévano. Il les chargea vigoureusement; mais s'étant trouvé enveloppé par un nombre supérieur, il y fut tué le 17 mai 1705, & son corps fut porté à Verceil, où il est enterré, dans l'église des Barnabites. Sa famille a fait porter son cœur à Vaubecourt lieu de la sépulture de ses ancêtres.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PASSAVANT *& de* NEUVILLE.

IX. HENRI de Nettancourt, Seigneur de Passavant, d'Autrecourt, & de Courcelles, second fils de JEAN IV, & d'Ursule de Haussonville, épousa l'an 1600, *Bonne* de Rarecourt, fille de *Philippe*, Seigneur de Rarecourt, & de *Catherine* de Heulst, dont est issu FRANÇOIS qui suit.

X. FRANÇOIS de Nettancourt, Seigneur de Passavant, d'Autrecourt, de Gilvescourt & de Wailly, épousa 1. l'an 1639, *Anne* de Stainville, fille de *Rene*, Seigneur de Sorcy, & d'*Antoinette* Merlin, dont il eut 1. une fille, Religieuse à Verdun: 2. *Henriette* des Armoises, fille d'*Antoine*, Seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, Dame de Remenecourt, dont sont issus, 2. NICOLAS-FRANÇOIS qui suit; 3. *Jean*; & 4. *Charlotte-Yolande*, mariée à *Charles-Henri*, Marquis de Lenoncourt & de Blainville.

XI. NICOLAS-FRANÇOIS de Nettancourt, Seigneur de Neuville & de Courcelles, Colonel d'un régiment d'infanterie, épousa, l'an 1686, *Charlotte-Françoise* de Nettancourt, sa cousine germaine, fille de *François-Gaston*, Seigneur de Bettancourt, & d'*Antoinette* des Armoises, dont est issu CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE qui suit.

XII. CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE de Nettancourt, Seigneur de Neuville, Capitaine de cavalerie dans le régiment Colonel Général.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BETTANCOURT.

VII. ANTOINE, Seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, second fils de NICOLAS, I. du nom, Seigneur de Nettancourt & d'*Anne* d'Epence, Dame de Bettancourt, épousa 1. *Françoise* de Boutillac, fille de *Jean*, Seigneur d'Arson, d'Assy & de Liancourt, & de *Françoise* de Villiers: 2. *Lucrece* de Miremont, fille de *Henri*, Seigneur des Quatre-Champs, & de *Marie* de Haraucourt. Du premier mariage il eut, 1. GEORGE qui suit; 2. LOUIS, qui eut en partage la Terre de Nettancourt, *& a fait la branche des Seigneurs & Marquis de* NETTANCOURT, *mentionnée cy-après*; & *Claude*, mort sans postérité: du second mariage il eut 3. *Vincent*; 4. *Nathanaël*; 5. *Jérôme*, Seigneur de Vroil, mari de *N*... de Chastenoy; 6. *Magdelaine*, mariée à *Pierre* de Condé, Seigneur de Vendiéres; & 7. *Marie*, alliée 1. à *Antoine* d'Aisne, Baron de Broyes; 2. à *Josias*, Seigneur de Savigny & de Monchetin.

VIII. GEORGE de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt & de Vroil, épousa 1. *Louïse* de Guermanges, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bioncourt, & de *Lucréce* de Miremont, dont il eut 1. *Marie* de Nettancourt; 2. l'an 1595, *Adrienne* de Frênels, fille de *Lucien*, Baron de Frênels, & d'*Adrienne* de Grammont, dont sont issus, 2. *François*, Seigneur de Bettancourt, lequel de *Perrine* de Grilly, sa femme, n'eut qu'une seule fille, nommée *Jacqueline* de Nettancourt; 3. *George*, reçu Chevalier de Malte l'an 1627; 4. CHARLES qui suit; 5. *Claude*, mariée à *Nicolas* de Tournebulle, Seigneur de Bussy, Mestre-de-camp de cavalerie; & 6. *Antoinette*, Religieuse à Saint-Mihel.

IX. CHARLES de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt, Baron de Frênels, Chevalier de Malte, puis Colonel d'un régiment d'infanterie, épousa l'an 1630, *Françoise* Bardin, veuve de *Charles*, Seigneur de Rarecourt, fille unique de *François*, Seigneur d'Arcq, Maître des Requêtes du Duc de Lorraine, dont il eut huit fils & une fille, savoir, 1. *Jean-Philippe*, tué au siége d'Ypres, sans alliance; 2. FRANÇOIS GASTON qui suit; 3. *George*, Baron de Frênels; 4. 5. 6. 7. *Anne-Emmanuel*, *Claude-Louis*, *François* & *Henri*, morts sans alliance. 8. *N*.... fille; & 9. *Edmond*, Seigneur de Condé, qui a épousé l'an 1679, *Marie* Joly, fille de *Louïs*, Commandant à Epinal, & de *Charlotte* le Bailly, dont il a eu un fils & deux filles, savoir, *François-George*, tué au service de l'Empereur à l'âge de 23 ans; *Antoinette*, mariée à *Christophle*, Comte de Custine, Colonel des Gardes du Duc de Lorraine; & *Jeanne*, fille d'honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, mariée l'an 1711, à *Jean-Claude*, Marquis de Bassompierre.

X. FRANÇOIS-GASTON de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt, Baron de Frênels, épousa l'an 1664, *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteiller de Senlis, Comte de Vigneuil, & de *Frédéric* du Hautoy, Seigneur de Nubécourt, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Neuville, & de *Marie* de Thomesson, Dame de Remenecourt, dont il a eu 1. *Antoine Gaston*, non marié; 2. CHARLES-IGNACE qui suit; 3. *Charlotte Françoise*, ma-

mariée à *Nicolas-François* de Nettancourt, Seigneur de Neuville son cousin; & *Marguerite-Yolande*, Religieuse au Pont-à-Mousson.

XI. Charles-Ignace de Nettancourt, Seigneur de Bettancourt, Baron de Frênels, Chambellan du Duc de Lorraine, a épousé l'an 1705, *Marie-Anne* des Salles, fille de *Louis*, Comte des Salles, & de *Marie* de Louviers, dont sont issus, 1. *Louis-Charles* de Nettancourt; 2. 3. deux fils morts sans être nommez; & 4. *Elisabeth* de Nettancourt.

BRANCHE DES SEIGNEURS & MARQUIS de Nettancourt.

VIII. Louïs, I. du nom, Seigneur de Nettancourt, second fils d'Antoine, Seigneur de Nettancourt & de Bettancourt, & de *Françoise* de Boutillac, épousa *Françoise* de Beauvau, fille d'*Aloph*, Baron de Roltey, & de *Magdelaine*, Dame d'Epence, dont il eut 1. Louïs II, qui suit; 2. *Claude*, Seigneur de Villers, lequel de *Catherine* de Saint-Blaise sa femme, eut un fils tué à la bataille de Rhétel l'an 1650, étant Colonel d'un régiment d'infanterie; & une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Jean-Philippe* de Tournebulle, Seigneur de Buisy; 3. *Magdelaine* mariée 1. à *Nicolas*, Seigneur de Failly: 2. à *François* d'Allamont, Seigneur de Chaufour; & 4. *Elisabeth*, mariée 1. à *Gilles* d'Ernecourt, Baron de Montreuil: 2. à *Jacques* d'Angennes, Baron de Montlouet. Le Sieur de Nettancourt servit les Rois Henri III, Henri IV, & Louïs XIII, à la tête d'un régiment d'infanterie, & d'une Compagnie d'Ordonnance de Chevaux-legers, où il s'aquit beaucoup de réputation. Henri IV lui en marqua sa reconnoissance par une pension considérable, & par le don qu'il lui fit de la confiscation des biens du Cardinal de Pellevé. L'an 1606, il se trouva au siége de Sedan, & le Roi qui y étoit en personne, lui donna le Gouvernement de cette importante place, qui étoit un poste de confiance & de distinction. Il mourut l'an 1618, âgé de 60 ans.

IX. Louïs, II. du nom, Marquis de Nettancourt, épousa 1. *Françoise* d'Averhoult, fille de *Claude*, Seigneur de Brienne, & de *Jeanne* de Susanne-Cerny, dont il eut 1. un fils tué au service du Roi de France; dans le régiment de son pére: 2. *Anne* de la Marche-des-Comtes, fille de *Henri*, Baron de l'Echelle, & d'*Antoinette* de Beauvau, dont il eut 2. Louïs III, qui suit; 3. Henri, qui continue *la posterité*; 4. *Frederic*, mort jeune; 5. *Françoise*, mariée à *Louis* Aubery, Seigneur du Maurier; & 6. *Elisabeth* de Nettancourt. Le Marquis de Nettancourt commença à servir dès l'âge de 15 ans. Le Roi lui donna un régiment d'infanterie, avec une Compagnie d'Ordonnance de Chevaux-legers. Il se trouva l'an 1637, au siége de Landrecies, & fut fait Maréchal de camp, Lieutenant Général des armées du Roi, & donna dans plusieurs occasions des preuves de beaucoup de valeur & de capacité; mais la Religion Protestante dans laquelle il étoit né & qu'il professoit, fut l'obstacle qui l'empêcha de recevoir la recompense de ses longs services. Il mourut l'an 1673.

X. Louïs, III. du nom, Marquis de Nettancourt, épousa l'an 1691, *Claude-Magdelaine*, fille de *Bernard* Hector de Marle, Seigneur de Versigny, Maître des Requêtes, & de *Claude* Hector de Marle, dont il eut 1. *Bernard-Charles-Louis*, mort jeune; 2. *N*.... mort sans être nommé; 3. 4. *Marie-Magdelaine* & *Marie-Claude*, filles. Le Marquis de Nettancourt commença à servir à la guerre, dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, où il avoit suivi le Marquis de Beauvau-d'Epence son oncle, Lieutenant Général des armées du Roi, que sa Religion avoit engagé de sortir du Royaume. Et étant revenu en France avec la permission du Roi, & ayant fait abjuration de la Religion Réformée, sa Majesté lui donna une pension, puis le régiment d'Infanterie du Comte de Vaubecourt, son cousin, & le fit Brigadier de ses armées. L'an 1702, Landau étant assiégé par le Roi des Romains, le Marquis de Nettancourt, dont le régiment étoit dans la place, voulant s'y jetter, fut fait prisonnier de guerre, & mené à Francfort. Il se trouva au siége de Valence, dans le Milanois, & à celui du Fort de Kehl, au combat donné en Baviére près de Memmingue, & à celui de Donawert l'an 1703, où il fut blessé d'un coup de mousquet, dont il mourut deux jours après à Ausbourg.

X. Henri de Nettancourt, Baron de l'Echelle, & de Fontaine-Denys, second fils de Louïs II, avoit suivi comme son frére aîné, le Marquis de Beauvau-d'Epence, son oncle, en Brandebourg. Les services qu'il rendit dans les troupes de cet Electeur, lui firent mériter la chage de Gentilhomme de sa Chambre, & celle de Capitaine de ses Gardes du Corps; & ayant obtenu du Roi la permission de revenir en France, il y fit abjuration l'an 1697, & épousa l'an 1700, *Marie-Charlotte* des Forges, fille de *Jean-Charles*, Seigneur de Germinon, & d'*Elisabeth* Bothereau d'Aulniéres, dont sont issus, 1. *Gaston-Jean-Baptiste-Charles*, né au mois de janvier 1701; & 2. *Louise-Magdelaine-Henriette-Charlotte* de Nettancourt. * *Archives des Ducs de Lorraine.* Chalcondyle, *Hist. de la décadence de l'Empire Grec*, &c. Baudier, *Hist. des Turcs.* Mézeray, *Histoire de France. Lettres du Cardinal de Richelieu.*

Nettancourt *porte de gueulles aux chevrons d'or; supports, deux griffons d'or; cimier une tête de chien d'or, colletée de gueulles.* Haussonville, *d'or à la croix de gueulles, frettée d'argent; supports deux cygnes au naturel; cimier, un cygne, couché de même.*

* N E T T E L E T (Gilles) Docteur en Théologie, & Doyen de l'Eglise de Cambray, étoit contemporain de Trithéme. Il publia, selon le rapport de cet Auteur, un Ouvrage recommandable par l'utilité qu'y trouvent toutes sortes de personnes, & recueilli avec beaucoup d'ordre, des Epîtres de S. Jérôme. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 28.

N E T T E R W A L D E N S I S ou D E W A L D E N (Thomas) ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom en Angleterre; prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Carmes à Londres. Quelques Auteurs ont pris le nom de *Walden* pour celui de sa famille, qui étoit *Netter*, comme on peut le remarquer dans Pitseus, & dans les autres Ecrivains Anglois. Il fut Provincial de son Ordre, & servit les Rois Henri IV, V, & VI, dans diverses affaires importantes. Ce Pére parut avec éclat au Concile de Constance, & ce fut principalement en cette occasion qu'il combattit les Hussites & les Sectateurs de Wiclef. Depuis, il écrivit, contre la Doctrine de ce dernier, son Traité intitulé, *Doctrina Antiquitatum Fidei Ecclesiæ Catholicæ*, dédié au Pape Martin V. Il en composa divers autres, & mourut l'an 1430. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Alégre, *in Paradiso Carmelitarum.* Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.* Possevin. Cochlée.

N E T T U N O, bourg de la Campagne de Rome avec un petit port, près du Cap & des ruïnes d'Antio, à dix lieues de Terracine, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* N E T Z E, N E T E Z, N E T E C ou N O T E Z, riviére de Pologne, prend sa source dans le Palatinat de Brzestye, sort du Lac de Guplo, coule à peu près de l'est à l'ouest, entre dans l'Electorat de Brandebourg, & se rend dans la Warte environ deux lieues au dessus de Landsperg.

N E V. N E U.

N E'V A D A (Sierra-) *Voyez* S I E R R A - N E'V A D A.

N E U B E R G E R (Théophile) fils de Martin, & petit-fils de Christophle, Ministre Luthérien, Prédicateur de la Cour, & Inspecteur de sa Religion dans le Palatinat, fut choisi l'an 1620, pour remplir la place du Docteur Scultet, Prédicateur Luthérien. Il exerça le même emploi auprès du Duc de Meckelbourg l'an 1623. Ensuite, Guillaume, Landgrave de Hesse, le fit venir à Cassel l'an 1628. Il succéda l'an 1634, à Paul Steinius dans son emploi d'Inspecteur ou de Surintendant de la Religion, & mourut l'an 1656. Il a écrit quelques Ouvrages en Allemand, *Glaubens Spiegel; Gebettbuch; Postill; Soliloquia; Trostbuch; Zungen-Zaum*, &c. * Fréherus, *in Theatro Viror. eruditione clarorum.*

N E U B O U R G, petite ville du Duché de Wirtemberg, en Souabe. Elle est aux confins du Marquisat de Bade, sur l'Entz, à deux lieues au dessus de Pfortsheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

N E U B O U R G, bourg de France, dans le petit païs qu'on nomme la Campagne de Neubourg, en Normandie, à trois lieues de la ville d'Evreux, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

N E U B O U R G, ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, avec titre de Duché, est située sur la rive droite du Danube, entre Donawert & Ingolstadt, dans une agréable situation, & fort peuplée. Les Auteurs Latins la nomment *Neoburgum*, & quelquefois *Novum Castrum*: ce qu'on voit dans le quatriéme livre d'un Itinéraire d'Allemagne, en ces termes,

Intramus Boii præclaram Principis urbem
Indigenæ cives quam Nova Castra vocant.

Elle a un beau château, assez bien fortifié, où les Ducs de Neubourg faisoient leur résidence ordinaire, avant qu'ils fussent maîtres du Palatinat du Rhin.

N E U B O U R G (le Duché de) petit Etat d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, n'a qu'une médiocre étendue, entre la Baviére, l'Evêché d'Aichstatt, le Comté d'Oetingen, le Territoire d'Ulm, & les Terres des Comtes de Papenheim & de Fugger. Le païs est assez fertile, mais le plus grand revenu du Prince consiste dans les péages qu'il a sur le Danube. Il s'étend le long du Danube, d'orient en occident l'espace de près de vint lieues. Sa largeur, à la prendre en général, n'est que d'environ trois lieues, mais en quelques endroits elle est plus ou moins grande. Ce Duché étoit autrefois la partie de la Baviére, située entre le Danube & le Naab, qu'Albert *le Sage*, Duc de Baviére, céda à Othon-Henri, & à Philippe *le Belliqueux*, fils de Robert *le Vertueux*, Comte Palatin du Rhin, pour les prétentions qu'ils avoient sur la succession de George *le Riche*, Duc de Baviére, dernier de la branche de Landshut, leur ayeul maternel, & on l'appella *le jeune Palatinat.* Othon-Henri en fut dépouillé pendant la guerre de Smalcalde, mais Maurice, Duc de Saxe, ayant abandonné en 1552, la ville & l'Evêché d'Ausbourg, recouvra le Palatinat, qu'il lui rendit; & par le sixiéme article de la transaction de Passau, les Electeurs & les Princes de l'Empire obtinrent de l'Empereur, que ce païs, qu'on appelloit aussi le Duché de Neubourg, demeureroit à Othon-Henri. Ce Prince, qui mourut en 1556, laissa ce Duché par son testament à Wolfgang, Duc des Deux-Ponts, son cousin, qui, d'*Anne*, fille de *Philippe*, Landgrave de Hesse-Cassel, eut *Philippe-Louïs*, *Jean* & *Charles*. Le premier prit en 1560, du vivant de son pére, l'administration du Duché de Neubourg, dont il donna le nom à la branche. Jean, fit celle des Deux-Ponts, & Charles, celle de Birkenfeld. Philippe-Louïs mourut l'an 1614, laissant d'*Anne*, seconde fille de Guillaume, Duc de Juliers, *Wolfgang-Guillaume*, qui par le pacte de famille, fait avec ses fréres, conserva lui seul la régence & la supériorité territoriale. Ce fut en vertu de ce pacte, que s'étant fait Catholique, il voulut établir sa Religion, dans les lieux des appanages de ses fréres. *Voyez* B A V I E'R E. Outre la ville de Neubourg, il n'y a point dans le Duché de ce nom, d'autre ville remarquable que celle de Lavingen. * Audiffret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr*

* N E U B O U R G, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére. Elle est sur la rive gauche de l'Inn, au sud de Passau tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ une lieue & demie.

* N E U-

* NEUBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Baviére. Elle est dans le Haut Palatinat, sur le Schwartzach, à l'est-nord-est de Ratisbonne dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

* NEUBOURG ou NEWENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, sur la rive droite du Rhin, au nord de Bâle & au sud de Brisach, à quatre lieues ou environ de l'une & de l'autre. C'etoit autrefois une ville Impériale.

* NEUBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche, sur la rive droite du Danube, à l'ouest-sud-ouest de Vienne, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. Elle porte aussi le nom de *Kloster-Neubourg*.

NEUBOURG, ville de la Prusse Royale. *Voyez* NEWENBOURG.

NEUBOURG, Maison & branche de la famille Palatine de Baviére. *Voyez* BAVIE'RE.

NEUBOURG ou NYBURG, *Neoburgum*, place forte du Royaume de Danemarck, dans la partie orientale de l'isle de Funen, sur les côtes du Détroit de Belt, fut bâtie l'an 1175, par Canut, fils de Prebislas, Duc de Laland, qui est une isle du même Royaume. Elle fut autrefois la demeure des Rois de Danemarck & le siege du Parlement, & outre un beau port où se retire souvent la flotte de cet Etat, elle a une citadelle qui commande sur le Detroit. Elle est assez bien fortifiée du côté de la mer, mais du côté de la terre les fortifications en sont ruïnées. C'est là qu'on fait payer le droit que doivent au Roi les petits vaisseaux, qui ne voulant pas s'exposer aux dangers du Détroit de Sund, passent par celui-ci, où ils ont moins à craindre. * Baudrand. Pontan.

NEUBRIDGE (Guillaume de) Anglois, Chanoine Régulier, ecrivit l'Histoire d'Angleterre, depuis l'année 1066, jusques en l'an 1197, & mourut l'an 1208.

NEUBURY, bourg d'Angleterre, sur le Kennet, dans le Comté de Bark, aux confins de celui de Hant. Il est remarquable par deux batailles qui s'y donnérent durant les guerres civiles, entre les troupes du Roi Charles I & celles du Parlement. Dans la premiere donnée le dixiéme septembre 1643, le desavantage fut presque égal de part & d'autre; mais dans la seconde donnée le 27 octobre 1644, les Parlementaires remportérent la victoire. * *Dictio. Anglois*.

NEUCASTLE. *Voyez* NEWCASTLE.

NEUCHAISES (Charles de) Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles IX, dans le XVI siecle, recueillit les Mémoires du Maréchal de Tavanes, qui étoit son oncle, & d'autres piéces qu'on publia l'an 1574. * *Consultez* la Bibliothéque de la Croix du-Maine. Sa famille a produit depuis, JACQUES de Neuchaises, ou Neuchaizes-des-Francs, Evêque de Challon sur Saône, mort l'an 1658. Divers Auteurs parlent de lui avec Eloge. * *Voyez* le Traité des Ecrivains de Challon, du Pére Louïs Jacob.

NEUCHATEL. *Cherchez* NEUFCHATEL.

NEUENAR, NEWENAER ou NIENAR, Comté dans l'Archevêché de Cologne, sur l'Ahr, près de Bonn. On y voit le chateau de Neuenar situé sur l'Ahr. Près de là il y a un endroit nommé Aldenahr. Parmi les anciens Comtes de Nienar on doit sur tout remarquer *Herman*, qui vivoit dans le XVI siécle & qui a ecrit plusieurs Ouvrages, qui sont, *De Origine & Sedibus priscorum Francorum; De Gallia Belgica Commentarius; Annotationes aliquot Herbarum*, publiées avec l'Herbier d'Othon de Brunsveld, & avec un Traitté de Neuenar, intitulé *Formula excudendi Herbarum; De Morbo seu Febri sudatoria, sive de sudore Britannico; Car[illegible] quibus Historia mortis Jesu, in septem boras distributa est; Oratio in Comitiis Francofurtensibus pro Carolo Romanorum Rege recens electo, anno 1519 habita; Fl. Vegetii Renati de Arte Veterinaria sive Mulo-medicina*. Il est le premier qui a mis ce livre au jour. *Adolphe*, Comte de Nienar, prit avec chaleur le parti de Gebhard de Truchses, qui a été déposé de l'Electorat de Cologne. Le succès ne fut cependant pas fort heureux. Au reste, Adolphe rendit des services fort considérables aux Hollandois; & en 1585, il surprit & pilla la ville de Nuys, où il fit un butin des plus riches. Il fut enfin tué dans un combat contre Taxis, Général des Espagnols, près d'Amerongen dans la province d'Utrecht. * Struvius, *Biblioth. Histor.* Michel d'Isselt, *in Hist. sui temp. & de Bello Colon. Dict. Allem. de Bâle.*

NEVERS sur la Loire, où se perd la petite riviére de Niévre, ville de France, est capitale du Nivernois, & a un Evêché suffragant de Sens. César qui en fait mention dans ses Commentaires, sous le nom de *Noviodunum in Æduis*, avoit choisi cette ville pour en faire une place d'armes & un magazin. Les autres Auteurs Latins la nomment diversement, *Nivernæ, Nivernum, Vadicassium, Nevernum, Nivernum, Noviodunum, Augustonemetum, &c.* Elle fut érigée en Comté sous les premiers Rois de France, & en Duché par Charles VII, l'an 1457: ce qui fut vérifié l'an 1459, & confirmé par le Roi Louïs XI, en faveur de Jean de Bourgogne, Comte de Nevers l'an 1464; par le Roi Louïs XII, l'an 1505, pour Engilbert de Cléves; & par le Roi François I, l'an 1538, en faveur de Marie d'Albret, Comtesse de Nevers. On y voyoit le château des anciens Comtes, dans la partie qu'on appelle cité, qui comprenoit anciennement toute la ville, & de fortes murailles. Nevers a un Bailliage. Sa forteresse, son pont de vint arches sur la Loire, ses ouvrages de verre & de fayence, sont des choses que les Voyageurs ne négligent point d'y voir. L'église cathédrale étoit autrefois dediée aux saints Gervais & Protais; mais le Roi Charles *le Chauve* l'ayant aggrandie, la fit consacrer sous le nom de saint Cyr. Les Auteurs parlent d'un Concile tenu à Nevers l'an 763. Il y a onze paroisses dans la ville, avec un Chapitre considérable, & diverses autres maisons ecclésiastiques & religieuses.

LE NIVERNOIS est entre la Bourgogne, dont il a fait partie, le Bourbonnois, le Berry, & le Gâtinois. En la derniére assemblée des Etats du Royaume, les Députez de cette province comparurent sous le grand Gouvernement de l'Orléanois. Elle a environ vint lieues de longueur & presque autant de largeur. Ses villes après Nevers sont, la Charité, Saint-Pierre-le-Moustier, Décize, Donzy, Clamecy, Vézelay, &c. Montenoison est une forteresse au milieu du païs; Arquien & Langeron ont titre de Marquisat; la Roche-Milet & la Ferté-Chaudron sont des Baronnies; la Roche-Milet a des foires considérables; & le Baron de la Ferté-Chaudron se dit Maréchal & Sénéchal du Nivernois. Cette province a plusieurs bois, & produit des mines de fer, quelques mines d'argent, & diverses carriéres de très-belle pierre.

Les Auteurs parlent diversement des anciens Comtes de Nevers. RATIER, qui tenoit l'an 890, ce Comté en foi & hommage de Richard *le Justicier*, Duc de Bourgogne, fut suivi de SEGUIN, mari de *Berthe*, & pére, à ce qu'on croit, de RODOLPHE, qui de *Lieutgarde* sa femme, eut *Gerberge*, Comtesse de Nevers, mariée selon quelques-uns à *Albert*, Marquis d'Yvrée. On prétend que *Gerberge* eut OTHON-GUILLAUME, Comte de Bourgogne & de Nevers, qui mourut l'an 987. *Mathilde* sa fille, Comtesse de Nevers, morte l'an 1005, prit alliance avec *Landry*, Seigneur de Maërz & de Monceaux. Leurs enfans furent 1. RENAUD, I. du nom, qui suit; 2. *Bodon* de Nevers, marié à *Alix* d'Anjou, Comtesse de Vendôme; & 3. *Gui* de Nevers.

RENAUD, I. de ce nom, Comte de Nevers, épousa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II, & de *Judith* de Bretagne, dont il eut 1. GUILLAUME, I. du nom, qui suit; 2. *Henri*, qui vivoit l'an 1067; 3. *Gui*, Religieux de la Chaize-Dieu en Auvergne; & 4. ROBERT de Nevers, surnommé *le Bourguignon*, Seigneur de Craon en Anjou. Celui-ci épousa 1. *Avoye* surnommée *Blanche*, Dame de Sablé, fille & héritiére de *Godefroy*, dit *le Vieil*, Seigneur de Sablé: 2. *Berthe* de Craon, veuve de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Vitré, & fille unique de *Guerin*, Seigneur de Craon. Robert mourut après l'an 1097, ayant eu de sa premiére femme, RENAUD, dit *le Bourguignon, tige des anciens Seigneurs de* CRAON; ROBERT, dit *le Jeune & le Bourguignon, qui fit la branche des Seigneurs de* SABLE', *Godefroy Henri*, Seigneur du Lion d'Angers; *Alix*; & *Mahaud*, femme d'*Alard*, II. du nom, dit *le Vieil*, Seigneur de Château-Gontier.

GUILLAUME, I. du nom, Comte de Nevers & d'Auxerre, épousa l'héritiére de Tonnerre, & mourut l'an 1084 ou 1085. Il en eut 1. RENAUD, II. du nom, qui suit; & 2. *Robert* de Nevers, Evêque d'Auxerre, mort l'an 1096.

RENAÚD, II. du nom, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, épousa la fille de *Lancelin*, Seigneur de Boisgency, dont il eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit.

GUILLAUME II, mort l'an 1148, eut 1. GUILLAUME III, qui suit; & 2. *Renaud*, Comte de Tonnerre, qui ne laissa point de lignée.

GUILLAUME III, Comte de Nevers, &c. mourut vers l'an 1170, ayant eu 1. *Guillaume* IV, Comte de Nevers, mort l'an 1168 dans la Palestine, sans laisser de postérité d'*Aliénor*, Dame de Saint-Quentin & de Valois, fille de *Raoul* II; 2. GUI qui suit; 3. *Renaud*, Comte de Tonnerre, mort l'an 1191, sans enfans, au siége d'Acre; & 4. *Anne*, femme de *Guillaume* VII, Comte d'Auvergne, &c.

GUI, I. de ce nom, Comte de Nevers, &c. prit alliance avec *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Grignon, fille de *Raimond* de Bourgogne, & d'*Agnès*, Dame de Montpensier, veuve d'*Eudes*, III. du nom, Seigneur d'Issoudun. Le Comte Gui mourut l'an 1176, & Mahaud sa femme prit une troisiéme alliance avec *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandre*, & une quatriéme avec *Robert*, II. du nom, Comte de Dreux. *Consultez la Chronique de* Robert, Abbé du Mont-Saint Michel sous l'an 1177. Gui eut 1. *Guillaume* V, Comte de Nevers, & d'Auxerre, qui mourut sans enfans l'an 1180; & 2. AGNE's qui suit.

AGNE's succéda à son frére & à son oncle Renaud. Elle épousa l'an 1184, *Pierre*, II. du nom, Seigneur de Courtenay & de Montargis, dont elle eut 1. *Mahaud* de Courtenay, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui fut accordée au mois de mai 1193, à *Philippe* de Hainaut, second fils de *Baudouin*, V. du nom, Comte de Hainaut; mais le mariage n'ayant pas été accompli, elle épousa 1. sur la fin de l'an 1199, *Hervé*, IV. du nom, Seigneur de Donzy: 2. avant l'an 1226, *Guigues*, IV. du nom, Comte de Forés. Depuis, elle se rendit Religieuse à Fontevraud, où elle mourut le 12 octobre 1254. De son premier mariage, elle eut 1. un fils mort jeune; & 2. *Agnès*, II. du nom, Comtesse de Nevers, &c. Dame de Donzy, de Saint-Aignan, &c. Elle fut promise à *Henri*, fils aîné de *Jean*, Roi d'Angleterre; mais le Roi Philippe *Auguste* ayant empêché l'exécution de ce traité, elle fut accordée l'an 1217, avec *Philippe* de France, fils aîné du Roi *Louïs* VIII. Ce Prince etant mort l'an 1218, Agnès prit une seconde alliance avec GUI de Chatillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, d'où vint YOLANDE de Châtillon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, &c. qui fut mariée à *Archambaud* IX, Sire de Bourbon, & en eut deux filles, MAHAUD qui suit; & *Agnès*, Dame de Bourbon, mariée l'an 1274, à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, second fils de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, d'où vint *Beatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, mariée à *Robert* de France, *tige de la royale Maison de* BOURBON.

MAHAUD de Bourbon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fut mariée par contract passé l'an 1247, à EUDES de Bourgogne, fils aîné du même *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & frére de *Jean*. Eudes mourut à Acre l'an 1269. Mahaud étoit déja morte avant l'an 1262. Ils laissérent *Yolande* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, &c. mariée 1. par traité de l'an 1265, avec *Jean* de France, dit *Tristan*, & de *Damiette*, fils du Roi saint Louïs.

Louïs. Ce Prince mourut de peste au camp de Tunis, le troisiéme août 1270. Yolande prit l'an 1272, une seconde alliance avec *Robert*, III. du nom, Comte de Flandre. Elle mourut le deuxiéme juin 1280, & fut enterrée dans l'église, qui est desservie aujourd'hui par les Recolets de Nevers, où l'on voit son Epitaphe. Elle eût de son second mari 1. Louïs qui suit; 2. *Robert*, Seigneur de Cassel, mort l'an 1331; 3. *Jeanne*, mariée l'an 1285, avec *Enguerrand*, IV. du nom, Sire de Coucy, morte en 1333; 4. *Yolande*, mariée l'an 1290, avec *Gautier*, II. du nom, Seigneur d'Anguien; & 5. *Mahaud*, femme de *Matthieu* de Lorraine, Seigneur de Florines.

Louïs de Flandre, Comte de Nevers & de Rhétel, causa de grands desordres en France, & mourut de tristesse à Paris du vivant de son pére, le 22 juillet 1322. Il avoit épousé l'an 1290, *Jeanne*, Comtesse de Rhétel, fille unique de *Hugues* IV, dont il eut 1. Louïs II, qui suit; 2. *Jeanne*, femme de *Jean*, IV. du nom, Duc de Bretagne.

Louïs II, dit *de Crecy*, Comte de Flandre, de Nevers & de Rhétel, épousa *Marguerite* de France, fille du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, & fut tué à la bataille de Crecy l'an 1346, laissant Louïs III, qui suit.

Louïs III, dit *de Male* ou *de Malin*, né l'an 1330, fut marié l'an 1347, a *Marguerite*, fille puînée de *Jean* III, Duc de Brabant, & mourut à Saint-Omer le dixiéme janvier 1383. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre de Lille. Il eut de son mariage Marguerite, Comtesse de Flandre, de Nevers, &c. mariée 1. à *Philippe*, surnommé *de Rouvre*, dernier Duc de Bourgogne de la branche de Robert de France: 2. à Philippe de France, surnommé *le Hardi*, fils du Roi *Jean*, & tige de la seconde branche royale des Ducs de Bourgogne. *Voyez* sa postérité à l'article de BOURGOGNE.

Engilbert, qui étoit le troisiéme fils de Jean, I. du nom, Duc de Cléves, & Comte de la Marck, & d'*Elisabeth* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, fut Comte de Nevers. Il épousa par contract du 23 février 1489, *Charlotte* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabelle* de Beauvau, & mourut le 21 novembre 1506. La Princesse sa veuve se fit Religieuse à Fontevrauld, où elle mourut le 14 décembre 1520. Leurs enfans furent 1. Charles, Comte de Nevers, qui suit; 2. *Louïs*, Comte d'Auxerre, mort sans enfans de *Catherine* d'Amboise, Dame de Chaumont, l'an 1545; 3. *François*, Abbé de S. Michel de Treport, mort l'an 1545; & 4. *Engilbert*, mort jeune l'an 1489.

Charles de Cléves, Comte de Nevers, épousa, le 25 janvier 1504, *Marie* d'Albret, fille aînée & héritiére de *Jean* d'Albret, Seigneur d'Orval, & de *Charlotte* de Bourgogne, mourut en prison, au château du Louvre à Paris, le 27 août 1521, laissant François qui suit.

François de Cléves, I. du nom, Duc de Nevers, &c. né à Nogent le 25 octobre 1516, fut marié par traité passé à Paris au chateau du Louvre, le Dimanche 19 janvier 1538, avec *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, Duc de Vendôme, &c. & de *Françoise* d'Alençon, & mourut l'an 1566. Le Roi François I érigea pour lui, l'an 1538, Nevers en Duché & Pairie. Ses enfans furent 1. *François* de Cléves, II. du nom, Duc de Nevers, né le 31 mars 1539, & mort l'an 1562, le jour de la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet, que lui déchargea par imprudence, l'un de ses Gentilshommes; 2. *Jacques*, Duc de Nevers, né le premier octobre 1544, mort sans laisser de postérité, à Montigny prés de Lyon, le sixiéme septembre 1564; 3. *Henri*, Comte d'Eu, mort sans alliance; 4. Henriette, Duchesse de Nevers, qui suit; 5. *Catherine* de Cléves, Comtesse d'Eu, mariée 1. à *Antoine* de Croy, Prince de Porcien: 2. à *Henri* de Lorraine, Duc de Guise, Pair & Grand-Maître de France, morte à Paris, le onziéme mai 1633, âgée de 85 ans; & 6. *Marie* de Cléves, premiére femme de *Henri* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, morte l'an 1574.

Henriette de Cléves, Duchesse de Nevers & de Rhétel, née le 31 octobre 1542, fut mariée le quatriéme mars 1565, avec *Louis* de Gonzague, de Mantoue, &c. Gouverneur de Champagne; & mourut le 24 juin 1601. Son corps fut enterré avec celui de son mari, dans l'église cathédrale de Nevers. *Voyez* leur postérité sous le nom de GONZAGUE. Ils ont été tige des derniers Ducs de Mantoue, de qui le Cardinal Mazarin aquit les Duchez de Nevers & de Rhétel. Ce Cardinal obtint au mois d'octobre 1660, de nouvelles lettres de Duché & Pairie pour Nevers, qu'il laissa à Philippe Mancini Mazarin son neveu, Duc de Nevers, Pair de France, & Chevalier des Ordres du Roi, mort le huitiéme mai 1707. Il avoit épousé le 15 décembre 1670, *Diane-Gabrielle* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle* de Rochechouart-Mortemar, de laquelle il a eu des enfans. *Voyez* l'article de MANCINI. * César, *Comm. l. 7. c.* 10. Gui Coquille, *Hist. de Nevers*. Justel, *Hist. de Nevers*. Du Bouchet, *Hist. de Courtenay*. Michel Cotignon, *Catalog. Hist. des Evêques de Nevers*. Du Chêne, *Recher. des Antiq. des Villes de France*. Sincerus, *Itiner. Galliæ*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Anselme.

NEVEU (Magdelaine) Dame des Roches en Poitou, vivoit dans le XVI siécle, & mérita d'être louée par tous les Savans de son tems. Elle épousa 1. *André* Frandonnet, duquel elle eut *Catherine*, fille aussi illustre que sa mére: 2. *François* Eboissard, Seigneur de la Ville, Gentilhomme Breton. La maison de cette Dame étoit une Académie, où les Gens d'esprit se trouvoient ordinairement, ou pour faire approuver leurs Ouvrages, ou pour examiner ceux des autres. C'est ce que témoigne Scévole de Sainte-Marthe, qui a placé l'éloge de la mére & de la fille, entre ceux des doctes François de son tems. La Croix-du-Maine en parle aussi dans sa Bibliothéque en ces termes; *Magdelaine Neveu, Dame des Roches en Poitou, mére de Catherine des Roches, toutes deux si doctes & si savantes, que la France peut se vanter, les ayant engendrées, d'avoir produit en elles, les deux perles de tout le Poitou, &c.* Elles moururent de peste, l'an 1587. * Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 3. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Louis Jacob, *Biblioth. Femin.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres, &c.*

NEUFCHATEL, anciennement *Auxenna*, petite ville de l'Isle de France. Elle est sur l'Aine, à quatre lieues de Laon, du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

NEUFCHATEL, petite ville des Païs-Bas. Elle est capitale d'une Seigneurie du Duché de Luxembourg, & située à deux ou trois lieues de Chiny, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

NEUFCHATEL, ville d'Angleterre. *Voyez* NEWCASTLE.

NEUFCHATEL, ville de France en Normandie, dans le païs de Caux, est bâtie sur un ruisseau qui se joint ensuite à la Béthune, à sept ou huit lieues de Dieppe, & à quatre d'Aumale. Cette ville résista sur la fin du XVI siécle au Roi Henri *le Grand*, pendant les guerres de la Ligue, & se soumit après que Hallot & Guitry eurent défait huit cens hommes des Ligueurs. * Mézeray.

NEUFCHATEL, ville de Lorraine, sur la riviére de Meuse, & sur les frontiéres de la Champagne; fait partie du Bailliage de Nancy, & partie de celui de Vosge. Autrefois le grand commerce de toiles qu'on y faisoit l'avoit rendue célébre. * Baudrand.

NEUFCHATEL, en Allemand NEWEMBOURG & en Latin *Neocomum*, est une ville bâtie sur le Lac auquel elle donne son nom. Elle est environ à 12 lieues de Lausanne, & à dix de Berne. Cette ville est fort ancienne. On en ignore la véritable origine. On a lieu de croire qu'elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviére de *Seion*, dans l'endroit qui porte encore aujourd'hui le nom de *Vieux Châtel*, par opposition au *Nouveau Châtel* bâti dans l'endroit où il est présentement. Le vieux fut détruit par les Allemands; mais pour s'opposer à leurs fréquentes incursions on bâtit le nouveau dans le lieu où il est actuellement. Il y en a qui croyent que c'est la *Noidenolex* dont il est parlé dans la Notice des Provinces. Mais il y a plus d'apparence qu'elle a été bâtie par les Romains & qu'elle étoit une de ces villes, ausquelles ils donnoient le nom de *Castrum*, fermées de murailles, & où ils entretenoient une garnison, soit pour s'opposer aux ennemis de dehors, soit pour contenir dans le devoir les Habitans du païs. Ce qui peut confirmer cette pensée, c'est que dans les vieux titres, Neufchâtel est toûjours appellée *Novum Castrum* & jamais *Neocomum*, & que ses Comtes sont toûjours nommez *Comites de Novo Castro*, & jamais *de Neocomo*.

Dans les commencemens, Neufchâtel n'avoit qu'une rue qui est celle qu'on nomme aujourd'hui la rue du château, appellée *Castrum* dans les anciens titres. Ce n'étoit qu'un bourg où il y avoit deux portes avec deux tours hautes & massives. Neufchâtel étoit alors assez fort. Il ne fut pas permis d'abord aux Habitans de bâtir hors de l'enceinte du *Castrum*, mais dans la suite les Comtes le leur permirent. Cette ville a éprouvé de tems en tems de facheux revers. L'an 1033, elle fut assiégée, prise, & presque ruïnée par l'Empereur Conrad II, parce qu'elle lui avoit resisté, & qu'elle s'étoit déclarée pour Eudes, Comte de Champagne, après la mort de Raoul *le Fainéant*, dernier Roi du second Royaume de Bourgogne. L'an 1249, elle fut brûlée par Henri, Comte de Neufchâtel, Evêque de Bâle. L'an 1269, un incendie fortuit consuma toute la ville excepté quelques maisons. L'an 1450, la ville fut presque encore toute réduite en cendres; il n'y eut que treize maisons qui échappérent aux flammes; & en 1714, un nouvel incendie détruisit presque toute la rue du château. Cette ville a aussi été quelquefois inondée par le débordement du Seion qui la traverse. L'inondation qui arriva en 1579, causa un grand dommage à la ville. Cette ville est alliée des Cantons Suisses. Elle est médiocrement grande, & se gouverne presque en ville libre, ayant son grand & son petit Conseil, outre le Collége des quatre Bourguemaîtres régnans, qui, avec quelques autres Officiers, administrent les affaires ordinaires. Il y a un château avec son Donjon, où le Gouverneur fait sa résidence. Sur une des murailles de la ville on lit cette Inscription, *le 23 octobre 1530, fut ôtée & abattue l'Idolatrie de céans par les Bourgeois*; & sur la chaire cette autre,

Octobris quum Sol ivit ter quintus in Octo
Lux Vitæ Castri luxit in Urbe Novi.

Le Comté dont Neufchâtel est la capitale avec la Seigneurie de Vallangin, est situé dans le Mont-Jura, entre le 46 degré, 48 min. & le 47 degré, 12 min. de latitude septentrionale, & entre le 23 degré, dix min. & le 23 degré 47. min. de longitude. Il a environ douze lieues de longueur & cinq de largeur. Il est borné au Couchant par la Franche-Comté, au septentrion par la Franche-Comté & par l'Evêché de Bâle, à l'orient par le même Evêché & par le Canton de Berne; au midi par le Lac qui le sépare des Cantons de Berne & de Fribourg. Ce Comté faisoit autrefois partie de la Bourgogne Transjurane ou petite Bourgogne, mais il est aujourd'hui renfermé dans des bornes fort étroites. Autrefois il comprenoit les Bailliages de Nidau, d'Arberg & de Cerlier, la montagne de Diesse & l'Arguel: au moins on trouve que ces païs appartenoient autrefois aux Descendans des Comtes de Neufchâtel.

On peut distinguer comme trois régions différentes dans le païs de Neufchâtel, celle du bas, celle du milieu & celle du haut. La premiére produit d'excellens vins, la seconde porte du froment, mais dans les montagnes on ne recueille que de l'avoi-

he & de l'orge; il y a aussi de fort bons pâturages où l'on nourrit beaucoup de bétail & de chevaux. Il y a force gibier dans tout le pays. Dans les montagnes on trouve des cerfs, des chevreuils, des ours, & même quelques sangliers. Le Lac abonde en très bons poissons. On y pêche d'excellentes truites, qui dans une saison de l'année remontent dans la Russ où l'on en prend de très grosses & en quantité.

DES COMTES de NEUFCHATEL.

Ces Comtes ont une origine & fort ancienne & fort illustre. Ils étoient connus dans le tems des Rois de Bourgogne de la seconde race. On croit même que ces Comtes étoient sortis de cette Maison royale, & qu'ils en avoient reçu en fief les Terres qui formoient leur Comté. On trouve des Comtes de Neufchâtel très puissans & très considérables dès l'an 1090. Hulderich vivoit alors & eut plusieurs enfans, entre autres, 1. *Cunon*, Evêque de Lausanne & qui fonda l'Abbaïe de S. Jean vers l'an 1090; & 2. *Burchard*, Evêque de Bâle, qui acheva la fondation que Cunon, son frére, avoit commencée.

Vers l'an 1143, on trouve Rodolphe & Mangold, deux fréres & Cosseigneurs de Neufchâtel. L'Abbaïe de Fontaine-André fut fondée de leur tems. Ils lui firent des donations considérables, & confirmérent celles qui avoient été faites par plusieurs de leurs Vassaux. On trouve en 1179, *Hulderich*, marié à *Berthe*. Ils fondérent l'Eglise Collégiale de Neufchâtel.

Depuis ce Hulderich, & Berthe sa femme, la Généalogie des Comtes de Neufchâtel se justifie de pére en fils par des titres autentiques. Hulderich eut de Berthe, 1. *Rodolphe*; 2. Ulric qui suit; & 3. *Berthold*, élu Evêque de Lausanne en 1212.

Ulric fut Cosseigneur de Neufchâtel, d'abord avec Rodolphe son frére, & ensuite avec Berthold, son neveu, fils de Rodolphe, qui étoit mort. Berthold & son frére étant allez à Paris étudiérent sous S. Guillaume. Rodolphe, leur pére, leur écrivit d'amener à Neufchâtel ce Saint, qui y arriva environ l'an 1205, & qui y mourut en odeur de sainteté environ l'an 1231. Ulric & Berthold, son neveu, accordérent aux Bourgeois de Neufchâtel les franchises, qui furent confirmées par Berthold, Evêque de Lausanne & commises à sa garde.

Quelques années après il se fit un partage entre Ulric & Berthold, Evêque de Lausanne, fréres, & Berthold leur neveu. Ulric eut ce qui est compris dans les Bailliages de Nidau, d'Arberg, de Cerlier & outre cela la Seigneurie de Vallangin & l'Arguel. Il eut cinq fils, 1. *Rodolphe*; 2. *Ulric*; 3. *Berthold*; 4. *Henri*; 5. *Othon*. Après la mort de leur pére, Rodolphe eut la Seigneurie de Nidau & prit les titres de Comte de Neufchâtel & de Seigneur de Nidau. Ulric eut la Seigneurie d'Arberg & s'appella Seigneur d'Arberg. Berthold eut la Seigneurie de Vallangin & fut qualifié Seigneur de Vallangin. Henri fut Evêque de Bâle & eut l'Arguel qu'il donna à l'Eglise de Bâle, ce qui fut l'occasion d'une guerre entre lui & le Comte de Neufchâtel. Othon fut Prevôt de l'Eglise Collégiale de Soleurre.

Berthold, fils de Rodolphe & neveu d'Ulric, continua la suite des Comtes de Neufchâtel. Il eut pour son partage le Comté de Neufchâtel avec quelques autres Terres. Il se maria deux fois, 1. à *Richensa*: 2. à *Nicole*. Il laissa trois fils de ces deux femmes, 1. Rodolphe qui suit; 2. *Herman*, Baillif de Bienne, mort sans postérité; & 3. *Henri*, mort aussi sans postérité connue.

Rodolphe, Comte de Neufchâtel, se maria à *Sibylle* de Montfaucon, fille de Thierri, Cosseigneur de Montbelliard. Il en eut plusieurs enfans, 1. *Ulric*, mort sans enfans; 2. Ame'de'e qui suit; 3. *Henri*, qui par la rénonciation que Thierri, Cosseigneur de Montbelliard, fit en 1278, eut quelque portion du domaine, à la charge d'en faire hommage lige à Amédée, son frére; 4. *Jean*, Prevôt de l'Eglise Collégiale de Neufchâtel, qui obtint aussi en 1285, d'Amédée son frére, une portion du domaine tout comme son frére Henri; 5. *Richard*, qui eut aussi en 1285, une portion comme ses fréres Henri & Jean; 6. *Agnelette*, qui par la rénonciation faite en 1278, eut cinq cens livres, & des Terres d'une pareille somme qu'elle pouvoit engager; & 7. *Marguerite*, mariée au Cosseigneur de Blonai, & qui eut aussi 500 livres comme sa sœur Agnelette.

Ame'de'e, Comte de Neufchâtel, mourut en 1285. Il laissa un fils nommé 1. Rodolphe qui suit; 2. 3. 4. 5. *Alix*, *Sibyllette*, *Agnès* & *Nicole*, qui n'eurent que quelques petites sommes pour leur partage.

Rodolphe, Comte de Neufchâtel, ayant succédé à son pére *ab intestato*, résigna ses Etats à l'Empereur Rodolphe de Habsbourg en 1288, & l'Empereur remit ce Comté à Jean de Challon, II. du nom, de qui Rolin ou Rodolphe, fils d'Amédée, le reprit. Rodolphe qui mourut en 1342, s'étoit marié avec *Léonor* de Savoye. Il laissa de cette femme, 1. Louïs qui suit; 2. *Marguerite*, qui fut d'abord mariée au Comte de Kibourg, Landgrave de Bourgogne, & ensuite au Comte de Bocka, & qui eut en vertu du testament de Rodolphe, son pére, Boudri, Montesillon, & Boudevillers, qu'on pouvoit retirer en lui comptant 5000 livres qui devoient revenir au Comte Louïs, son frére, si elle mouroit sans enfans, excepté mille livres dont elle pouvoit disposer; 3. *Catherine*, Dame de Montjoye. Son pére Rodolphe la maria deux fois, mais il ne lui laissa rien par son testament.

Louïs, Comte de Neufchâtel, se maria, 1. à *Jeanne* de Montfaucon, dont il eut 1. *Jean*; & 2. Isabelle qui suit: 2. *Catherine* de Neufchâtel en Bourgogne, dont il eut, 3. *Louïs*; 4. *Rodolphe*; & 5. *Varenne*. Tous ses fils étant morts avant lui, il ne lui restoit en 1373, qui fut l'année de son décès, que deux filles, qu'il institua ses héritiéres universelles selon les Us & les Coutumes de Neufchâtel.

Isabelle, Comtesse de Neufchâtel, se maria à *Rodolphe*, dernier Comte de Nidau. Elle eut tous les biens du Comté, excepté le Landeron que sa sœur Varenne eut en partage & dont elle lui fit hommage lige. Jean d'Arberg, Seigneur de Vallangin lui rendit aussi foi & hommage, & elle renouvela la combourgeoisie avec la ville de Soleurre. Elle mourut sans postérité en 1395. Varenne, sa sœur, Dame de Landeron, fut mariée à *Egon*, Comte de Fribourg, Landgrave de Brisgaw, de qui elle eut 1. Conrad qui suit, Comte de Fribourg; & 2. *Anne* de Fribourg, mariée à *Rodolphe*, Marquis de Hochberg, de la Maison de Bade, en 1387.

Conrad, Comte de Neufchâtel & de Fribourg, parvint d'abord à la succession d'Isabelle, sa tante, en vertu de son testament. Mais Jean de Challon, IV. du nom, protesta contre la prétention de Conrad & s'y opposa fortement, fondé sur la teneur des investitures, qui ne permettoient la reprise qu'aux mâles de la Maison de Neufchâtel, & aux filles qui étoient Chefs de Maison, de sorte que, selon lui, Isabelle n'avoit pas pu disposer du Comté en faveur de son neveu, sans la permission de lui, Jean de Challon. Cependant Conrad obtint par grace de Jean de Challon, IV. du nom, la reprise du Comté; & le cinquiéme août 1397, Conrad fut reçu au château d'Arlai à prêter à Jean la foi & l'hommage lige des précédens Vassaux, & sous les mêmes conditions, pour le Comté de Neufchâtel. La premiére famille des Comtes de Neufchâtel étant finie, Conrad forma la seconde par la concession de Jean de Challon, IV. du nom, dont il prit & le nom & les armes. Conrad ayant manqué de donner à Jean de Challon, IV. du nom, le dénombrement & la déclaration des choses qu'il avoit reçues en arriére-fief, ce Prince mit sous sa main le Comté de Neufchâtel. Mais Conrad en empêcha l'effet; & outre cela fit des entreprises sur les franchises des Bourgeois de Neufchâtel. Pour se mettre en état de venir à bout de ses desseins, il rechercha l'alliance des Bernois, & fit avec eux un traité de combourgeoisie le 24 avril de l'an 1406. Le Prince d'Orange informé de tout ce qui se passoit, se rendit à Neufchâtel, fit connoître son droit & sa supériorité, confirma les priviléges des Bourgeois & commanda à Conrad de les maintenir dans tous leurs points. Cet ordre, qui rétablit le calme, donna lieu à l'hommage que les Bourgeois de Neufchâtel firent à Jean de Challon, IV. du nom, le 13 août 1406. Ce furent les Conseillers & les Jurez de la ville qui prêtérent l'hommage & pour ceux de la ville & pour ceux de tout le Comté. Conrad prêta un second hommage à Jean de Challon en 1407, & dès lors le Prince & le Comte vécurent en bonne intelligence. Cette réconciliation fut même suivie en 1416, du mariage de *Marie* de Challon, fille de ce Prince, avec Jean qui suit, fils unique de Conrad, lequel il avoit eu de *Marie* de Vergi, sa femme. Conrad mourut en 1424.

Jean, Comte de Neufchâtel, fils unique de Conrad de Fribourg, posséda assez longtems le Comté de Neufchâtel avant que d'en prêter hommage, parce que Louïs de Challon, fils de Jean de Challon, IV. du nom, le regardoit comme son beau-frére, & comme un homme en qui la succession du Comté de Neufchâtel alloit finir, parce qu'il n'avoit point d'enfans, ni apparence d'en avoir. Mais le Prince Louïs de Challon s'étant apperçu que son beau-frére & son Vassal méditoit de faire passer, par testament, sa succession à son cousin Rodolphe, Marquis de Hochberg, il le fit sommer de le reconnoître pour son Seigneur, à quoi Jean de Fribourg obéit, ayant prêté en 1453, au Prince Louïs de Challon hommage lige du Comté de Neufchâtel & des fiefs qui en dépendent. Malgré cela Jean de Fribourg institua Rodolphe, son cousin, qui suit, pour héritier, à condition qu'il porteroit les armes de Neufchâtel écartelées avec les siennes. Jean mourut en 1457.

Rodolphe, Marquis de Hochberg, succéda à son cousin, quoique Louïs de Challon mît d'abord sous sa main le Comté de Neufchâtel comme lui étant revenu de plein droit; se maintint par le moyen des Bernois, & transmit le Comté à ses Descendans. Rodolphe mourut en 1487, & laissa de *Marguerite* de Vienne sa femme, 1. *Philippe* qui suit; & 2. *Catherine* de Hochberg, mariée à Philippe de Neufchatel en Bourgogne, Seigneur de Fontenay.

Philippe, Marquis de Hochberg, Comte de Neufchâtel & Gouverneur de Provence, succéda à son pére Rodolphe dans le Comté de Neufchâtel tout entier. Philippe mourut en 1503, & laissa de *Marie*, fille d'*Amédée*, Duc de Savoye & d'*Yolande* de France, *Jeanne* de Hochberg, qui fut mariée en 1504, à Louïs d'Orléans, qui suit, Duc de Longueville, & par ce mariage le Comté de Neufchâtel entra dans la Maison de Longueville, qui fut la quatriéme qui le posséda.

Louïs d'Orléans, Duc de Longueville, Comte de Neufchâtel, mourut en 1515, & Jeanne lui survécut jusques en 1543. L'an 1512, les Suisses s'emparérent du Comté de Neufchâtel, parce que Louïs d'Orléans commandoit contre eux les troupes de Louïs XII, Roi de France, & le possédérent jusqu'en 1529, qu'ils le remirent à Jeanne de Hochberg & aux enfans qu'elle avoit eus de Louïs, son époux. Ces enfans furent, 1. *Claude*, mort au siége de Pavie en 1524, sans avoir été marié; 2. *Louïs*, Duc de Longueville, qui épousa *Marie* de Lorraine, fille du Duc de Guise, de laquelle il eut François qui suit, & qui après le décès de son mari qui mourut en 1535, se remaria à *Jaques* V, Roi d'Ecosse; 3. *François*, Marquis de Rothelin, marié avec *Jaqueline* de Rohan; 4. *Charlotte*, qui en 1528, épousa *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours.

François, Duc de Longueville, fils de Louïs, succéda à Jeanne de Hochberg, sa grand'mére, en 1543, au Comté de Neufchâtel. Ce Prince mourut sans enfans en 1551, & Le'onor d'Orléans, son cousin, qui suit, lui succéda.

Le'onor d'Orléans, fils de *François* d'Orléans, succéda à son cousin François de Longueville. Il prétendit en 1551, que tout le

ronnie de Vaumarcus. La Mairie eſt celle du Seigneur de Travers.

Le Tribunal ſouverain du païs eſt celui des trois Etats. Ce Tribunal eſt compoſé aujourd'hui, pour le premier Etat, des quatre premiers Conſeillers d'Etat; pour le ſecond Etat, des quatre Châtelains; & pour le Tiers-Etat de quatre perſonnes du Conſeil de la ville. C'eſt devant ce Tribunal que toutes les cauſes jugées devant les Tribunaux inférieurs, dont il y a appel, ſont portées pour être jugées ſouverainement. C'eſt devant ce Tribunal que les cauſes qui regardent la ſucceſſion à la Souveraineté ſont auſſi portées. C'eſt ce Tribunal auſſi qui a le pouvoir de faire de nouvelles loix, & de changer celles qu'on ne trouve plus à propos de ſuivre; mais il faut que l'approbation du Roi intervienne. Ce Tribunal a pris la place de celui qu'on appelloit *les Audiences*. Ces Audiences avant la Réformation étoient véritablement compoſées des trois Etats, 1. du *Clergé*; 2. de la *Nobleſſe*; & 3. du *Peuple*. Les Chanoines faiſoient le premier Etat; les Vaſſaux le ſecond; & des Officiers de Judicature & des Conſeillers de la ville faiſoient le Tiers-Etat. Aux premiéres Audiences qui ſe tinrent après la Réformation, le premier Etat fut compoſé des Nobles & Vaſſaux, le ſecond des Officiers; le troiſiéme de quatre Conſeillers du Conſeil de la ville: l'on ajoûta les quatre Banderets du païs, 1. celui de Neufchâtel; 2. celui du Landeron; 3. celui de Boudri; & 4. celui du Val de Travers. Les Vaſſaux proteſtérent contre ce changement. On leur répondit que ce n'étoit que proviſionnellement qu'on avoit mis les Banderets dans les Audiences, en attendant qu'on pût remplacer autrement les Chanoines qui, à cauſe de la Réformation, s'étoient retirez hors du païs. Aux Audiences ſuivantes les Vaſſaux voyant encore les Banderets en la place des Chanoines, firent de nouvelles proteſtations. On leur fit la même réponſe qu'on leur avoit déja faite. Dans la ſuite on mit quatre Nobles pour le premier Etat; les quatre Châtelains pour le ſecond Etat; & pour le troiſiéme Etat quatre Conſeillers de la ville: plus tard, au lieu de quatre Nobles ou Vaſſaux, on a pris les quatre premiers Conſeillers d'Etat.

Dans le Comté de Vallangin, réüni à celui de Neufchâtel, il y a cinq Mairies, dont la 1. eſt celle de Vallangin, qui étend ſa Juriſdiction ſur tous les villages du Val de Ruz; 2. celle du Locle; 3. celle de la Sagne; 4. celle des Brenets; 5. celle de la Chaux-de fonds. Il y a auſſi un Tribunal des trois Etats, dans la Seigneurie de Vallangin, par devant lequel on peut appeller des ſentences rendues dans les Juſtices inférieures. Ce Tribunal eſt compoſé pour le premier Etat des quatre premiers Conſeillers d'Etat de Neufchâtel; pour le ſecond Etat des quatre Mairies, dont le premier eſt le Maire de Vallangin; le ſecond celui du Locle; le troiſiéme celui de la Sagne; ces trois ne changent point: mais pour le quatriéme le Maire de la Chaux-de fonds & celui des Brenets ſont pris alternativement. Le Tiers-Etat eſt compoſé ordinairement du Lieutenant du Locle, du Lieutenant de la Sagne, & de deux Juſticiers de la Juſtice de Vallangin. Il y a auſſi un Procureur de Vallangin de la part du Roi, qui doit veiller au maintien de l'autorité & des droits de ſa Majeſté, auſſi bien qu'à ce qui regarde le bon ordre. Le Tribunal des trois Etats de Vallangin ne prend connoiſſance & ne juge que des différens des particuliers qui ont appellé par devant lui des ſentences des Juges inférieurs.

Outre tous les Officiers dont nous avons fait mention, le Prince a encore un Intendant, dont l'office eſt d'avoir inſpection ſur les bois & forêts & ſur les bâtimens qui lui appartiennent.

Quoique tous les Habitans du païs ſoient ſoumis au Gouvernement du Prince, tous les Corps de l'Etat ne laiſſent pas d'avoir leur gouvernement particulier par la conceſſion des Princes ſous l'autorité du Roi.

LE GOUVERNEMENT CIVIL DE LA VILLE de Neufchâtel.

Cette ville jouït de pluſieurs beaux priviléges qui lui ont été accordez par les anciens Comtes. Mais outre ces franchiſes, ſouvent renouvellées, cette ville a aquis des biens conſidérables en fonds, en argent & autres revenus.

Dans les commencemens, le gouvernement étoit entre les mains de la générale Bourgeoiſie, convoquée par les deux Gouverneurs qui ſe changeoient toutes les années. Mais lorſque la Bourgeoiſie ſe fut multipliée, & que pluſieurs Bourgeois ſe furent établis à la campagne, la difficulté de les aſſembler & pluſieurs autres raiſons firent réſoudre à former un Conſeil qui veillât à la conſervation des droits de la Bourgeoiſie; & c'eſt ce Conſeil établi par la permiſſion des Comtes, qui ſubſiſte encore.

Il eſt compoſé de 64 Membres. On peut diſtinguer trois Corps différens dans le Conſeil général. Le premier eſt celui des Quatre-Miniſtraux, ainſi nommez du mot Latin *Miniſterialis*; le ſecond celui des Vint-quatre; & le troiſiéme celui des Quarante. Le Corps des quatre Miniſtraux eſt compoſé de quatre Maîtres Bourgeois, du Banneret, de deux Maîtres des Clefs, & d'un Sécretaire. Deux des Miniſtraux ſortent tous les ans de charge & on en élit deux à leur place. Ils ſont toûjours pris du Conſeil des Vint-quatre, à la pluralité des ſuffrages du même Conſeil. Le Banneret eſt auſſi tiré du Conſeil des Vint-quatre, mais à la pluralité des ſuffrages de la générale Bourgeoiſie. Le Banneret doit veiller à ce qu'on ne faſſe rien qui ſoit contraire aux droits du peuple. Le Sécretaire eſt auſſi tiré du Corps des Vint-quatre; mais pour les Maîtres des Clefs, on les prend dans le Corps des Quarante qui les choiſit. Leur office eſt de garder chacun une clef du coffre du Conſeil, où ſont les papiers, l'argent, &c. du Conſeil. Le Maître Bourgeois en chef a la troiſiéme clef.

Le Conſeil des Vint-quatre, conſidéré ſéparément de celui des Quarante, compoſe la Juſtice inférieure. Le Maire, choiſi par le Prince, en eſt alors le Chef & le Préſident. Le Maire a ſous lui un Lieutenant & un Greffier. Les places qui vaquent dans le Conſeil des Vint-quatre, ſont remplies des Membres de celui des Quarante, & cela ſans renvoi, par les ſuffrages du Petit Conſeil.

Le Grand Conſeil, ou celui des Quarante ne s'aſſemble point ſéparément de celui des Vint-quatre, ſi ce n'eſt lorſqu'il doit faire des Maîtres des Clefs. Celui des Vint-quatre ne s'aſſemble point non plus ſéparément, ſi ce n'eſt lorſqu'il s'agit de l'adminiſtration de la Juſtice & pour quelques autres affaires. Quand il s'agit des intérêts de la générale Bourgeoiſie, les trois Corps ſont aſſemblez en Conſeil général, où préſide le Maître Bourgeois en chef. On ne remplit les places dans le Corps des Quarante que lorſqu'il en vaque trois. Le Conſeil général choiſit alors douze Sujets de la Bourgeoiſie; enſuite il en exclut ſix par les ſuffrages, & le ſort choiſit les trois entre les ſix qui reſtent.

LE GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE.

La Compagnie des Paſteurs a de très-beaux priviléges, dont elle jouït depuis le tems de la Réformation. Elle s'aſſemble tous les premiers Mécredis du mois à Neufchâtel. Outre ces aſſemblées générales, les Paſteurs de la ville & des égliſes des environs s'aſſemblent tous les Jeudis. Le Préſident de la Compagnie de tous les Paſteurs a le nom de Doyen, & on le change toutes les années, ſi ce n'eſt que l'on trouve à propos de confirmer celui qui eſt en charge. Le Doyen eſt choiſi à la pluralité des ſuffrages, alternativement entre les Paſteurs de la ville, & ceux de la campagne qui n'en ſont pas éloignez. Outre le Doyen, il y a des Jurez ou Doyens Ruraux, Chefs des Colloques; des Viſitateurs des maiſons & des biens des égliſes; un Sécretaire, un Receveur, & un Bibliothécaire. C'eſt la Compagnie qui donne les ordres à ceux qui aſpirent au ſaint Miniſtére, après avoir examiné leur vie, leurs talens & leurs lumiéres. Elle a le droit d'élire les Paſteurs des égliſes de la campagne. Celui qui eſt élu à la pluralité des ſuffrages, eſt préſenté à la Seigneurie qui l'agrée, ſi ce n'eſt qu'elle ait de juſtes raiſons de le refuſer. Lorſqu'il s'agit d'un Paſteur de la ville, la Compagnie choiſit trois ſujets que l'on préſente au Conſeil de ville: on les fait prêcher, & il choiſit.

C'eſt à la Compagnie des Paſteurs qu'appartient le droit de juger ſes Membres, de les ſuſpendre & de les dépoſer; mais elle doit donner avis à la Seigneurie de la dépoſition de ceux qu'elle dépouille du caractére de Miniſtre. C'eſt à la Compagnie de juger des affaires eccléſiaſtiques, lorſqu'il n'y a rien qui intéreſſe les droits du Souverain.

Il y a dans la Principauté de Neufchâtel & Vallangin 32 Paroiſſes diviſées en cinq Colloques, dont trois ſont dans le Comté de Neufchâtel, & les deux autres dans la Seigneurie de Vallangin. Ces Colloques ſont 1. celui de Neufchâtel; 2. celui de Boudri; 3. celui de Travers; 4. celui du Val de Ruz; 5. celui des Montagnes. Il y a dans l'Egliſe de Neufchâtel trois Paſteurs, un Diacre ou Catéchiſte, un Miniſtre pour prêcher le Mardi & faire les priéres publiques ce jour-là, & un Miniſtre Allemand qui fait la fonction de Chantre dans l'Egliſe Françoiſe. On a établi en 1731, une Chaire de Profeſſeur en Philoſophie, mais le Profeſſeur n'eſt pas Membre de la Compagnie des Paſteurs. Celui qui a rempli le premier cette Chaire eſt le ſavant M. Bourguet, Membre de l'Académie Royale de Berlin, qui s'eſt fait connoître avantageuſement dans la République des Lettres, par des *Lettres Philoſophiques* & par la part qu'il a dans la compoſition de la *Bibliothéque Italique*. Outre les Conſiſtoires ordinaires où les Paſteurs préſident, il y a deux Conſiſtoires Seigneuriaux, celui de Vallangin & celui du Val de Travers. Les Officiers de la Seigneurie y préſident, mais les Paſteurs qui ont droit d'y aſſiſter ont la préſéance & opinent les premiers. Les Conſiſtoires particuliers renvoyent devant les Seigneuriaux les pécheurs qui doivent ſubir des peines civiles. Enfin, il y a deux Juſtices Matrimoniales, dont la premiére eſt à Neufchâtel: le Maire y préſide, & les deux plus anciens Paſteurs de la ville, qui en ſont Membres, ont la préſéance & opinent les premiers. La ſeconde eſt celle de Vallangin: le Maire du lieu en eſt le Chef & le Préſident, & les deux Paſteurs qui aſſiſtent dans le Conſiſtoire Seigneurial ſont les deux premiers Juges de la Matrimoniale. La Diſcipline eccléſiaſtique eſt ſur un bon pié dans ces Egliſes. Les impurs ſcandaleux y ſont obligez à des réparations publiques. * *La matiére de cet article a eté fournie par M. de Choupard, Paſteur de l'egliſe de Neufchâtel & Chapelain du Roi de Pruſſe. Il l'a puiſée dans les Archives du Prince, & dans pluſieurs piéces authentiques manuſcrites & imprimées.* On peut conſulter encore *l'Etat & les Delices de la Suiſſe, &c. tome 3. p. 234, & ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730. *Voyez l'article de* VALLANGIN, *& pour la Réformation celui de* FAREL.

NEUFCHATEL, l'une des plus conſidérables Maiſons du Comté de Bourgogne, tiroit ſon origine de THIBAULT, I. du nom, qui ſuit.

I. THIBAULT, I. du nom, Seigneur de Neufchâtel, qui vivoit l'an 1165, & laiſſa d'*Alix* ſa femme, THIBAULT, II. du nom, qui ſuit.

II. THIBAULT, II. du nom, Seigneur de Neufchâtel, l'an 1200, laiſſa de *Marie* de Châteauvillain, ſa femme, THIBAULT, III. du nom, qui ſuit.

III. THIBAULT, III. du nom, Seigneur de Neufchâtel, ſurnommé *le Grand*, rendit des ſervices conſidérables à Jean, Comte de Challon, qui en reconnoiſſance, lui donna l'an 1251, la Terre de Montbar. Il avoit épouſé *Marguerite* de Montbéliard, fille de *Henri*, Comte de Montbelliard, dont il eut 1. THIBAULT, IV.

IV. du nom, qui suit; 2. *Henri*, Evêque de Bâle, mort l'an 1274; & 3. *Agnes* de Neufchâtel, mariée à *Alexandre* de Montagu, Seigneur de Sombernon.

IV. THIBAULT, IV. du nom, Seigneur de Neufchâtel, fut du voyage que firent les François en Sicile, pour venger les Vêpres Siciliennes l'an 1281, & vivoit encore l'an 1295. Il eut pour enfans, de *Jeanne* de Commercy, sa femme, fille de *Gaucher* de Broyes, Seigneur de Commercy, 1. THIBAULT, V, du nom, qui suit; 2. *Isabelle*, mariée à *Jean*, Seigneur de Belvoir; & 3. *Catherine* de Neufchâtel, femme de *Jean*, Seigneur de Faucongney.

V. THIBAULT, V. du nom, Seigneur de Neufchâtel, Chevalier Banneret, prit en 1345, le parti de Jean de Challon, Comte d'Auxerre son beaufrére, contre le Duc de Bourgogne, avec lequel il fit son accommodement peu après; servit le Roi Jean, l'an 1352, contre les Anglois; & étoit Gardien du Comté de Bourgogne, l'an 1365. Il épousa *Jeanne* de Challon, fille de *Jean*, Comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne, dont il eut 1. THIBAULT, VI. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Villaufans, qui servit le Roi de Navarre, & étoit prisonnier de guerre l'an 1367; 3. *Jean*, Evêque de Nevers, & de Toul, nommé Cardinal par le Pape Clément VII, en 1385, Evêque d'Ostie & de Vélitre, mort à Avignon en odeur de sainteté, le quatrième octobre 1398, & enterré en la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon; 4. *Catherine*, mariée le 15 janvier 1365, à *Vautier* de Cusance, Seigneur de Belvoir; & 5. *Mahaud* de Neufchâtel, que l'on dit avoir épousé *Jean*, Comte d'Arberg, Seigneur de Vallangin.

VI. THIBAULT, VI. du nom, Seigneur de Neufchâtel, & de Blammont, Gardien du Comté de Bourgogne, vivoit l'an 1407, & épousa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Henri*, Seigneur de Montagu, & d'*Isabeau* de Villars, dont il eut 1. THIBAULT, VII. du nom, qui suit; 2. *Humbert*, Evêque de Bâle; 3. *Jean*, Seigneur de Montagu, d'Amance, &c. Grand Bouteiller de France, & Chevalier de la Toison d'Or, qui épousa *Jeanne* de Ghistelles, veuve de *Jean* de Challon, Seigneur de Châteaubelain, & fille de *Jean*, Seigneur de Ghistelles, & de *Jeanne* de Châtillon, dont il n'eut point d'enfans, *laissant pour fils naturels*, Thibault *de Neufchâtel*, qui a fait la branche des Seigneurs de NANTEUIL-LA-FOSSE; *&* Antoine *de Neufchâtel*, qui a fait celle des Seigneurs de RAMBERCOURT. Les autres enfans de THIBAULT, VI. du nom, Seigneur de Neufchâtel, furent 4. *Catherine*, mariée à *Jean* de Grançon, Seigneur de Pesmes; 5. *Jeanne*, alliée 1. à *Henri*, Seigneur de Belvoir & de la Baume: 2. à *Hugues*, Seigneur de Rigney & de Frolois, Sénéchal du Comté de Bourgogne; & 6. *Alix* de Neufchâtel, que l'on dit avoir épousé *N...* de Ravestein, Seigneur de Chevigny.

VII. THIBAULT de Neufchâtel, VII. du nom, Seigneur de Chastelot & de Risnel, accompagna le Comte de Nevers en Hongrie, & y fut tué à la journée de Nicopolis l'an 1396, laissant d'*Alix* de Joinville, Dame de Châtel-sur-Moselle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-sur-Amance, sa femme, fille de *Henri*, Seigneur de Joinville, Comte de Vaudémont, & de *Marie* de Luxembourg, 1. THIBAULT, VIII. du nom, Seigneur de Neufchâtel, qui suit; & 2. *Marguerite* de Neufchâtel, premiére femme de *Jean*, Seigneur de Ray & de la Ferté.

VIII. THIBAULT, VIII. du nom, Seigneur de Neufchâtel, de Châtel-sur-Moselle, de Chaligny, &c. Grand-Maître de la Maison du Roi, Chevalier de la Toison d'Or, succéda à son ayeul, & épousa 1. *Agnès* de Montbelliard, Dame de Marnay & d'Orbe, fille de *Henri*, Comte de Montbelliard, & de *Marie* de Châtillon: 2. *Guillemette* de Vienne, Dame de Bussiéres & de Port-sur-Saône, fille de *Philippe*, Seigneur de Rollans, &c. & de *Philiberte* de Maubec. Ses enfans du premier lit, furent, 1. THIBAULT, IX. du nom, Seigneur de Neufchâtel, qui suit; & 2. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MONTAGU, *rapportée cy-après*: ceux du second lit, furent 3. *Antoine*, Seigneur de Clermont, de l'Isle-sur-le-Doux, de Pesmes, &c. qui fit son testament l'an 1465; & 4. *Bonne* de Neufchâtel, mariée 1. à *Antoine* de Vergy, Seigneur de Montferrand: 2. à *Jean* de la Baume, Seigneur de Bonrepos, morte vers l'an 1491.

IX. THIBAULT, IX. du nom, Seigneur de Neufchâtel, &c. Maréchal & Baillif du Comté de Bourgogne, mourut en 1469, laissant de *Bonne* de Châteauvillain, Dame de Grancey, &c. sa femme, fille de *Bernard*, Seigneur de Châteauvillain, & de *Jeanne* de Vé, qu'il avoit épousée en janvier 1437, 1. *Thibault* de Neufchâtel, Seigneur de Héricourt, Capitaine Général de Bourgogne, mort du vivant de son pére; 2. *Henri*, Seigneur de Neufchâtel, &c. qui suivit le parti du Duc de Bourgogne, contre le Duc de Lorraine, qui se trouva à la journée de Nancy où il demeura prisonnier, dont les biens furent confisquez, qui fit son testament le 28 mai 1504, & qui mourut peu après sans enfans; 3. CLAUDE qui suit; 4. *Antoine*, Evêque de Toul, mort à Paris le dernier février 1490; 5. *Guillaume*, Seigneur de Montrond, du Fay, &c. qui survivant à tous ses fréres recueillit leurs biens, qu'il laissa à ses niéces par testament; 6. 7. 8. *Louis*, *Leonard* & *Jacques*, morts sans alliance; 9. *Jeanne*, mariée en octobre 1463, à *Girard*, Seigneur de Longwy, de Givry-sur-le-Doux, &c. 10. *Marguerite*; 11. *Catherine*, Abbesse de Baume-les-Nonains; & 12. *Agnès* de Neufchâtel, Religieuse à Remiremont.

X. CLAUDE de Neufchâtel, Seigneur du Fay, de Grancey, de Châtel-sur-Moselle, &c. Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chiny, Chevalier de la Toison d'Or, mourut vers l'an 1505. Il avoit épousé en mai 1465, *Bonne* du Boulay, fille de *Jean*, Seigneur de Soleurre, de Beaurepaire, de Dudelanges, &c. & de *Marguerite* d'Autel, dont il eut 1. *Bonne* de Neufchâtel, mariée 1. à *Louis*, Comte de Blammont: 2. à *Guillaume*, Comte de Furstemberg; 2. *Elisabeth*, alliée 1. à *Felix*, Comte de Werdembourg: 2. à *Thierri*, Comte de Manderscheit; & 3. *Marguerite* de Neufchâtel, Abbesse de la Baume, puis de Remiremont.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTAGU.

IX. JEAN de Neufchâtel, Seigneur de Montagu, de Marnay, de Fontenay & de Risnel, second fils de THIBAULT, VIII. du nom, Seigneur de Neufchâtel, & d'*Agnes* de Montbeliard, sa premiére femme, fut Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc de Bourgogne, Lieutenant Général au Duché & Comté de Bourgogne, Capitaine de la ville & du Comté de Corbeil, & épousa *Marguerite* de Castro, cousine du Roi de Portugal, & fille de *Jean* de Castro, & de *Jeanne* de Lancastre, dont il eut 1. *Philippe*, Seigneur de Fontenay, mort sans alliance; 2. FERDINAND qui suit; 3. *Charles*, Archevêque de Besançon, mort le 20 juillet 1498; 4. *Jean*, Seigneur de Saint-Aubin, qui se noya sous la planche du château de Margelle, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Rougemont; 5. *Isabelle*, alliée à *Louis* de Vienne, Seigneur de Ruffei; 6. autre *Isabelle*, mariée en mai 1470, à *Humbert Philippe* de la Palu, Comte de la Roche, Seigneur de Varembon; 7. *Marguerite*, femme de *Gerard*, Comte de Ribaupierre; & 8. *Avoye* de Neufchatel, premiére femme d'*Helyon* de Grançon, Seigneur de Nancuise & de Villaufans.

X. FERDINAND de Neufchâtel, Seigneur de Montagu, d'Amance, de Marnay, &c. fut marié trois fois, 1. le 15 septembre 1468, à *Magdelaine* de Fenestranges, fille de *Jean*, Seigneur de Fenestranges, Maréchal de Lorraine, & de *Beatrix* d'Ogieviller: 2. le 26 janvier 1496, à *Claudine* de Vergy, fille de *Jean*, Seigneur de Champuans & de Montricher, & de *Paule* de Miolans: 3. le 18 octobre 1514, à *Etiennette* de la Baume, fille de *Marc*, Comte de Montrevel, & de *Bonne* de la Baume; sa premiére femme, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, 1. *Marguerite*, alliée en octobre 1478, à *Henri*, Comte de Thierstein; & 2. *Anne* de Neufchâtel, Dame de Fontenay, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Dommartin: ceux du second lit, furent, 3. *Anne*, mariée à *Christophle* de Longwy, Seigneur de Longepierre; 4. *Antoinette*, alliée 1. à *Antoine* Rhingrave, Seigneur de Daun, de Gromback, &c.: 2. à *Humbert*, Comte de Bukelin; & 5. *Philiberte* de Neufchâtel, premiére femme de *Claude* de Tennare, Seigneur de Janly. * *Voyez le Mausolée des Chevaliers de la Toison d'Or.* Le Pére Anselme, &c.

NEUFGERMAIN (Louïs de) Poëte François, d'une nouvelle espéce, vivoit dans le XVII siécle, sous Louïs XIII, Roi de France. Cet homme, dont la cervelle n'étoit pas des mieux timbrées, s'avisa de faire des vers, dont les rimes étoient formées des syllabes qui composoient le nom de ceux qu'il prétendoit louer. Voici comment il s'y prend pour louer l'Evêque de Saint-Malo.

Dedans un discours non succinct
Le Docteur Thomas s'anima,
Tant qu'il dit je suis Apollo
Venu pour louer Saint-Malo.
Qui l'arrêta ce fut Toussaint,
Lequel lui dit, Docteur Thomas,
Sçaches que tu es Sibilo
Pour faire rire Saint Malo.
Ce fut dans le païs Messin
Qu'entr'eux ce combat s'alluma
L'un étoit fol, l'autre un falo
Deux plaisans devant Saint-Malo, &c.

Ces vers sont tirez de la *p.* 18. *tome* 2. des Oeuvres de Neufgermain, qui sont par tout du même goût & qui ont été imprimées en 1637. Despreaux fait voir le cas qu'il faisoit de ce Poëte quand il dit dans la Satyre neuviéme, *v.* 69 *&* *suiv.*

Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimez,
Courir de main en main par la ville semez,
Puis de là tout poudreux, ignorez sur la terre,
Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain *&* *la Serre.*

Et dans son discours sur la Satyre, *Voiture n'a pas fait conscience de rire aux depens du celebre Neufgermain, quoi qu'également recommandable par l'antiquité de sa barbe, & par la nouveauté de sa Poësie.* On en peut voir un exemple dans les Poësies de Voiture. Ce dernier s'est raillé dans trois ou quatre de ses piéces, de Neufgermain, dont l'extravagance alloit jusqu'à se qualifier, *Poëte heteroclite de Monsieur, frere unique de sa Majesté.* * *Poësies de* Neufgermain. *Poësies de* Voiture. Girac, *Reponse à la Defense de Voiture.* Bayle, *Dict. Crit.*

NEUFMARCHE' ou le NEUF-MARCHE', *Novus Mercatus*, bourg de France, dans le diocése de Rouen en Normandie, est situé sur l'Epte, à une lieue de Gournay, & a été autrefois plus considérable qu'il n'est aujourd'hui, Henri II, Roi d'Angleterre, y fit célébrer l'an 1161, un Concile, où l'on reconnut le Pape Alexandre III, & où Victor fut déclaré Antipape. * Biny, Starovolscius, & quelques autres, parlent de cette assemblée ecclésiastique.

NEUFVI. *Voyez* NEUFVY.

NEUFVILLE ou de NEUVILLE (Jean Sire de) Maréchal de France, par commission, étoit neveu du Maréchal d'Audenéhan, sous lequel il servit toûjours, tant en Gascogne qu'en Normandie & en Picardie. Il demeura prisonnier en une rencontre près de Comborn en 1351, & étant devenu libre après 65 jours de prison, il suivit son oncle en Normandie en 1354, & à Ardres sur les frontiéres de Picardie en 1355, où il fut son Lieutenant. Ce Maréchal ayant été pris à la journée de Poitiers, le Dauphin commit le Sire de Neufville par lettres du 21 octobre

1359.

le Comté devoit lui appartenir. Cependant il consentit par un accord provisionnel (sans préjudicier à ses prétentions) que le Duc de Nemours, son cousin, fils de *Charlotte*, mariée en 1528, à *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours, fût investi de la moitié du Comté. Les trois Etats leur accordérent l'investiture, mais à cette condition expresse qu'ils donneroient au Comté un seul Chef & Seigneur. Comme ces Princes n'avoient pas encore satisfait à cette condition en 1557, les Bourgeois de Neufchâtel, unis aux trois Etats, firent citer devant Leurs Excellences de Berne (Juges des différens qui naissent entre le Prince reconnu & les Bourgeois) les Ducs de Longueville & de Nemours, pour les obliger à exécuter la condition de l'investiture. Comme ils ne pouvoient contester la condition, le Comté de Neufchâtel demeura tout entier au Duc de Longueville moyennant un dédommagement hors du Comté, que Leurs Excellences de Berne, choisies pour Arbitres, ajugérent au Duc de Nemours, savoir, deux mille livres de rente en terres au Duché de Bourgogne & deux mille écus de capital sur la ville de Neufchâtel. Léonor se maria avec *Marie* de Bourbon, qui mourut en 1601. De ce mariage sortirent, 1. HENRI I, Duc de Longueville, qui suit; 2. *François*, Comte de S. Paul, marié avec *Anne* de Caumont, qui n'eut aucune part au Comté de Neufchâtel, malgré ses demandes; 3. *Catherine*, qui demanda quelque portion du Comté, mais inutilement; 4. *Marguerite*, qui fit la même demande & avec aussi peu de succès; 5. *Antoinette*, mariée à *Charles* de Gondy, Marquis de Belle-Isle, laquelle s'étant faite Religieuse, *Henri*, son fils demanda en 1602, l'investiture de telle portion du Comté qui pouvoit lui appartenir; mais on ne lui accorda rien; 6. *Eléonore*, mariée à *Charles* de Matignon, Comte de Torigny, qui ne forma aucune demande. *Léonor* mourut *ab intestato* en 1573.

HENRI I, Duc de Longueville & Comte de Neufchâtel, succéda à Léonor, son pére. Il se maria avec *Catherine* de Gonzague & de Cléves, & eut d'elle HENRI II, d'Orléans, qui suit. Henri I, mourut en 1595.

HENRI II, Duc de Longueville & Comte de Neufchâtel, succéda à son pére. L'an 1601, Catherine de Gonzague, sa mére & sa tutrice, demanda en son nom aux trois Etats, l'investiture de toute la Souveraineté, comme étant fils de l'aîné. Ses oncles & ses tantes avoient aussi formé des demandes comme il a été remarqué. Après plusieurs jugemens rendus, les trois Etats donnérent jour à toutes les parties au 17 octobre 1602, & toute la Souveraineté fut ajugée à *Henri* II, qui mourut en 1663. Il fut marié, 1. avec *Louise*, fille de *Charles* de Bourbon, de laquelle il eut 1. *Marie* d'Orléans: 2. avec *Anne-Geneviéve*, fille de *Henri* de Bourbon, Prince de Condé, & il en eut 2. JEAN-LOUIS-CHARLES qui suit; & 3. *Charles-Paris*. Marie d'Orléans fut mariée à *Henri* de Savoye, Duc de Nemours, en 1657, & renonça par contract de mariage à la succession de son pére & de ses fréres, moyennant cinq cens mille livres, ausquelles son pére ajoûta quatre-vint dix mille livres, qui lui furent payées après sa mort.

JEAN-LOUIS CHARLES, Duc de Longueville & Comte de Neufchâtel, succéda à son pere, comme l'aîné des fils. Il prit ensuite l'état ecclésiastique & donna la Principauté de Neufchâtel en 1669, au Comte de S. Paul, son frére, à condition que s'il mouroit sans enfans, elle lui retourneroit de plein droit, & trois ans après il lui abandonna encore le reste de ses biens moyennant une pension.

Le Comte de S. Paul fut tué au passage du Rhin en 1672, & ne laissa point d'enfans. La Duchesse de Nemours prétendit lui succéder. Mais les trois Etats la déboutérent de sa demande & l'ajugérent à son frére qui ne s'en étoit défait que conditionnellement. Mademoiselle de Nemours protesta contre ce jugement par M. de Mollondin, Lieutenant de Gouverneur, agissant en son nom. Les trois Etats négligérent cette protestation & rendirent un jugement contre M. de Mollondin qui le bannissoit du païs à perpétuité avec confiscation de tous ses biens.

Peu de tems après Mademoiselle de Nemours arriva en Suisse. On ne voulut point lui permettre l'entrée dans le Comté. Elle fut obligée de s'arrêter pendant quelque tems à Morat d'où elle passa à la Neuville. La crainte qu'on eut que ceux de son parti ne la fissent entrer dans la Principauté, engagea ceux qui gouvernoient à envoyer quelques milices au Landeron. Le Sieur de S. Micault, Lieutenant dans le château de Dijon, qui avoit été envoyé dans le Comté par Mademoiselle de Longueville pour s'opposer à Mademoiselle de Nemours, fut tué au Landeron sans qu'on pût découvrir l'auteur de ce meurtre.

Après cette mort, Mademoiselle de Nemours fut rappellée en France & Mademoiselle de Longueville, comme Curatrice de M. l'Abbé d'Orléans son fils, demeura la maîtresse du païs, où l'on vit deux partis qui se regardoient de mauvais œil.

Mademoiselle de Longueville étant morte en 1679, la curatelle de l'Abbé d'Orléans fut donnée à Mademoiselle de Nemours, qui vint dans le païs en 1680, destitua ceux qui n'avoient pas été dans ses intérêts & éleva ses créatures, ce qui augmenta l'animosité des deux partis. M. de Mollondin fut fait Gouverneur, mais il ne jouit pas longtems de cette dignité, car la curatelle ayant été ôtée à Madame de Nemours en 1682, & donnée aux Princes de Condé & d'Enguien, ils dépossédérent ceux qu'elle avoit élevez & rendirent les charges à ceux qui les avoient eues auparavant. Le parti de Madame de Nemours ne laissa pas de se maintenir dans l'espérance que l'Abbé d'Orléans mourroit dans peu, ce qui arriva en 1694. Alors cette Princesse vint dans le Comté & fut reconnue Souveraine par les trois Etats. Le Prince de Conti produisit par ses Procureurs un testament de l'Abbé d'Orleans fait en 1668, & qui étoit en sa faveur. Sur ce fondement il disputa à Madame de Nemours la succession de son frére. On plaida en France, où le testament fut jugé bon en 1699. Le Prince vint alors à Neufchâtel & prétendit qu'on devoit lui ajuger la Souveraineté. Mais tous ses efforts furent inutiles par l'opposition qu'il trouva dans le Gouvernement du païs, dans les Cantons alliez de l'Etat de Neufchâtel, & sur tout dans Guillaume III, Roi d'Angleterre, qui fit connoître à la Cour de France & au Prince de Conti à Neufchâtel par son Ambassadeur M. d'Hervart, qu'il avoit des prétentions sur la Principauté de Neufchâtel comme héritier de la Maison de Challon, mais qu'il ne vouloit les faire valoir qu'après la mort de Madame de Nemours, qui resta dans la paisible possession de la Souveraineté jusques à sa mort. Les créatures du Prince de Conti formérent un parti, qui ne fut pas avancé aux emplois pendant la vie de la Princesse.

Après le retour du Prince en France, le Roi témoigna ne point approuver quelques changemens que Madame de Nemours avoit faits à Neufchâtel, & demanda qu'elle rétablit M. Girard, un des Pasteurs de la ville à qui on avoit ôté son emploi. La Princesse s'excusa, en disant qu'elle n'étoit point en droit de rétablir un Ministre déposé par la Compagnie des Pasteurs de la Principauté. Le Roi exigea ensuite que l'on ôtat le Gouvernement à M. de Montet; Madame de Nemours obéït & mit à sa place M. de Mollondin, fils de celui qui, dès l'an 1672, s'étoit déclaré pour elle. Ce choix fut agréable à tout le païs. Le Roi mécontent encore, rélégua la Princesse dans un de ses châteaux, où elle demeura quelques années au bout desquelles le Roi lui permit de retourner à Paris où elle vécut jusques à sa mort, arrivée l'an 1707.

Après cette mort, une foule de Prétendans se mit sur les rangs pour obtenir la Principauté de Neufchâtel. Les uns tiroient leur droit de la Maison de Challon, comme le Roi de Prusse, le Prince de Montbelliard, les Princes de Nassau-Dietz & de Nassau-Siegen, Madame de Mailli & le Marquis d'Allégre. Les autres le tiroient de la Maison de Hochberg, comme le Prince de Bade-Dourlac, qui se fondoit sur un traité de confraternité fait entre la Maison de Bade-Hochberg & celle de Bade-Dourlach. Les autres demandoient cette Souveraineté comme héritiers de la Maison de Longueville. Le Prince de Conti se fondoit sur le testament de l'Abbé d'Orléans, fait en sa faveur l'an 1668. Madame la veuve de M. le Chevalier de Soissons, établissoit son droit sur une donation que Madame de Nemours avoit faite du Comté de Neufchâtel à M. de Soissons son époux. Les autres étoient les héritiers de sang, comme M. de Carignan, Madame de Lesdiguiéres, M. de Villeroi, & M. de Matignon. Les trois Etats ajugérent la Souveraineté au Roi de Prusse Frédéric I, qui l'a transmise au Roi aujourd'hui régnant. Cette Principauté fut ajugée au Roi de Prusse comme au plus proche héritier des droits & biens de la Maison de Challon.

HISTOIRE DE LA SOUVERAINETE' de Neufchatel.

Le Comté de Neufchâtel est une Souveraineté héréditaire & indivisible. Les filles n'y succédent qu'au défaut des mâles & les cadets n'ont que des appanages; mais autrefois ils avoient quelque portion du domaine qu'ils tenoient à foi & hommage du Souverain. Quelques Auteurs ont cru que ce Comté relevoit anciennement de l'Empire. On ne peut pas nier qu'il n'ait fait partie de l'Empire des Romains pendant que la Suisse a été soumise à leur puissance. Ensuite ce Comté se trouva compris dans le premier Royaume de Bourgogne. Après cela il dépendit des Rois de France, quand ils se furent rendus maîtres du Royaume de Bourgogne. Il y a de l'apparence que sous Charles-Magne, ce Comté étoit déja héréditaire. Peut-être même l'étoit-il déja auparavant; mais il reconnoissoit toûjours pour ses supérieurs les Rois dans les Etats desquels il étoit renfermé.

En l'an 888, Rodolphe de Stratlingen, Gouverneur de la petite Bourgogne pour l'Empereur, profitant de la confusion qui troubloit l'Empire, se fit couronner Roi dans une assemblée d'Evêques & de Grands Seigneurs qu'il avoit ramassez à S. Maurice. Il fut la tige de la seconde race des Rois de Bourgogne qui dura près d'un siécle & demi sous quatre Rois, Rodolphe I, Rodolphe II, Conrad & Rodolphe III. Sous ces quatre Rois le Comté de Neufchâtel fit partie de ce nouveau Royaume de Bourgogne, & reconnoissoit les Rois de Bourgogne pour ses Souverains, qui furent contraints de reconnoître eux même les Empereurs pour leurs souverains Seigneurs. L'Empereur Arnoul ou Arnolfe, soumit Rodolphe I, & l'obligea à reconnoître qu'il tenoit son Royaume de sa bénéficence. L'Empereur Othon *le Grand* en usa de même envers Conrad, fils de Rodolphe II; car après avoir réduit le Roi & le Royaume de Bourgogne, il laissa à Conrad la liberté de succéder à son pére, de sorte que tenant aussi ce Royaume de la bénéficence de l'Empereur, il l'assista dans toutes ses guerres.

Rodolphe III ayant succédé à Conrad son pére, demeura dans les mêmes engagemens envers les Empereurs Henri II, & Conrad *le Salique*; & n'ayant point d'enfans, il reconnut par plusieurs traitez faits avec ces Empereurs, que par sa mort son Royaume retourneroit à l'Empire; ce qu'il confirma même par son testament en faveur de son neveu, Henri III, fils de Conrad *le Salique*: & en effet après son décès ce Royaume retourna de plein droit à l'Empire entre les mains de Henri III, qui en prit possession & qui fut couronné solemnellement Roi de Bourgogne nonobstant les oppositions d'Eudes, Comte de Champagne. Les successeurs de Henri III à l'Empire en usérent comme lui & se firent couronner Rois du même Royaume. Sous tous ces Empereurs toute la Suisse dépendoit d'eux & par conséquent aussi Neufchâtel sous ses Comtes particuliers, qui reconnoissoient des Seigneurs Bourguignons au dessus d'eux & en particulier, à ce qu'on prétend, ceux de la Maison de Challon.

Sur la fin de l'Empire de Henri V, les Princes Bourguignons entreprirent de nouveau de se rendre indépendans; mais l'Empereur Frédéric I rétablit sur eux le droit & l'autorité de l'Em-

pire. Enfin après la mort de Henri VI, les Bourguignons se prévalant derechef du mauvais état de l'Empire, contribuérent beaucoup à le faire tomber dans l'Anarchie qui dura presque depuis l'Empereur Philippe, jusques à l'Empereur Rodolphe. Alors les Comtes de Neufchâtel ne vouloient point reconnoître les Empereurs pour leurs souverains Seigneurs. Ils se contentoient de se mettre sous la protection de quelques-uns des Princes Bourguignons, qu'ils croyoient les plus propres à les maintenir dans leurs Terres. Et ces Princes, contens de les avoir pour Vassaux, les laissoient en quelque sorte agir en Souverains dans leurs Seigneuries. Mais enfin *Rodolphe* de Hapsbourg étant monté sur le thrône Impérial, obligea tous les Seigneurs Bourguignons à reconnoître son autorité, les laissant d'ailleurs jouïr de tous les avantages dont ils étoient en possession, soit qu'ils ne reconnussent personne que lui au dessus d'eux, soit qu'ils fussent dans sa dépendance sous d'autres Seigneurs dont ils étoient les Vassaux.

Dès lors les Comtes de Neufchâtel reconnurent l'Empereur pour leur souverain Seigneur & ils furent en même tems Vassaux des Seigneurs de la Maison de Challon qui leur laissoient faire tout ce qu'ils vouloient dans leurs Etats, pourvu qu'ils n'entreprissent pas des choses contraires aux droits qu'ils croyoient avoir sur eux en qualité de leurs Seigneurs. Les Seigneurs de la Maison de Challon prétendirent qu'Isabelle, fille de Louïs, le dernier Comte de la Maison de Neufchâtel, n'avoit point pu disposer du fief de Neufchâtel en faveur de Conrad de Fribourg, son neveu. Mais Jean de Challon, IV. du nom, voulut bien recevoir le susdit Conrad de Fribourg à lui prêter, pour le Comté de Neufchâtel, le même hommage lige des précedens Vassaux & sous les mêmes conditions. Ce Conrad de Fribourg chercha à s'affranchir de la dépendance où il étoit à l'égard de la Maison de Challon. Mais Jean de Challon, IV. du nom, l'obligea à lui prêter l'hommage qu'il lui devoit. Jean de Fribourg, fils de Conrad, étant mort sans enfans, Louïs de Challon prétendit que le Comté de Neufchâtel lui appartenoit, & que Jean de Fribourg n'en avoit point pu disposer en faveur de son cousin Rodolphe de Hochberg. Celui-ci offrit l'hommage à Louïs de Challon qui ne voulut point le recevoir. Rodolphe se mit en possession du Comté de Neufchâtel, que Jean de Fribourg lui avoit donné par testament. Il fut maintenu dans cette possession par Leurs Excellences de Berne. Le procès qu'il y eut entre la Maison de Challon & celle de Hochberg, fit qu'il n'y eut point d'hommage prêté pendant la vie de Rodolphe de Hochberg. Il n'y en eut point non plus sous Philippe de Hochberg, fils de Rodolphe, parce qu'outre que le procès entre les deux Maisons de Challon & de Hochberg continuoit toûjours, les Suisses favorisoient la Maison de Hochberg, parce que Rodolphe de Hochberg s'étoit mis sous leur protection dans la guerre qu'ils eurent alors contre le Duc de Bourgogne. Philippe de Hochberg sut se conserver dans la possession du Comté de Neufchâtel, non seulement en épousant Marie de Savoye, niéce de Louïs XII, Roi de France, mais aussi par ses alliances avec les Suisses. Il renouvella les anciennes que ses prédécesseurs avoient avec Berne & il en contracta de nouvelles avec les Cantons de Lucerne & de Fribourg. Jeanne de Hochberg, fille unique de Philippe de Hochberg, ayant été mariée à Louïs d'Orléans, Duc de Longueville, en 1504, ce nouveau possesseur du Comté de Neufchâtel n'eut pas de peine à se maintenir dans la possession de ce Comté, parce que d'un côté il étoit appuyé de la faveur de Louïs XII, & que de l'autre le Prince Philibert de Challon n'étoit pas en état de demander raison de son fief, étant encore dans l'enfance. D'ailleurs sa mére agissant pour lui auprès des Cantons alliez du Comté de Neufchâtel, ne les trouva point disposez à l'écouter dans ses demandes.

Quelques années après, le Duc de Longueville ayant suivi Louïs XII, dans la guerre qu'il eut en Italie contre les Suisses, les Cantons en furent irritez; & en 1512, ils s'emparérent du Comté de Neufchâtel & le gardérent jusques en 1529. Pendant tout ce tems-là, il n'y eut point d'hommage rendu ni prêté à la Maison de Challon: ce qui rendit le Comté de Neufchâtel peu à peu indépendant.

Le Comté ayant été rendu à Jeanne de Hochberg & à ses enfans en 1529, le Prince René de Nassau, fils de Claude de Challon, sœur de Philibert de Challon, comme héritier dudit Philibert, mort sans enfans, continua à demander le Comté de Neufchâtel à la Maison de Longueville. Mais Jeanne de Hochberg & Louïs de Longueville, son fils, prétendirent à la succession universelle de la Maison de Challon-Orange, de laquelle dépendoit le fief & Comté de Neufchâtel. Ils commencérent en 1532, à disputer cette succession au Prince René, alléguant que Philibert, dernier Prince de cette Maison, étant mort sans enfans, certaines substitutions faites en 1416 & 1417, par Jean de Challon, IV. du nom, & par Marie des Baux, sa femme, étoient ouvertes en leur faveur. Le Duc de Longueville demanda tous les biens de la Maison de Challon-Orange en vertu d'un testament de Jean de Challon, IV. du nom, qu'il soutenoit lui avoir *fideicommissé* sa succession universelle. Pour le prouver le Duc de Longueville employa d'un côté un extrait du testament de ce Prince; & de l'autre une articulation de sa descendance de Dame Alix de Challon, fille de Jean de Challon, IV. du nom, mére de Marguerite de Vienne, mariée à Rodolphe de Hochberg, de laquelle étoit né Philippe de Hochberg, pére de Jeanne de Hochberg, mariée à Louïs d'Orléans, Duc de Longueville. Ce procès n'ayant point été jugé, la Maison de Longueville est non seulement demeurée en possession du Comté de Neufchâtel, mais dans la suite elle l'a possédé comme une Souveraineté, les Ducs de Longueville prétendant comme héritiers de la Maison de Challon, être devenus les Seigneurs du fief, & avoir réüni en leurs personnes le domaine utile à la Seigneurie directe.

C'est sur ce fondement que les Ducs de Longueville se sont qualifiez *par la grace de Dieu*, *Princes Souverains de Neufchâtel*, & ils ont joui de cette qualité jusques à la mort de Madame de Nemours. Alors les trois Etats ayant ajugé à Frédéric I, Roi de Prusse, le Comté de Neufchâtel, comme au véritable héritier de la Maison de Challon-Orange, ce Comté doit être regardé comme une véritable Souveraineté, puis qu'en la personne de ce Monarque, le domaine utile a été réüni à la Seigneurie directe.

Quoique le Prince soit Souverain, les peuples ne laissent pas de joüir de plusieurs grandes libertez qu'ils ont obtenues des anciens Comtes & qui leur ont été confirmées & même augmentées par leurs successeurs. Ceux qui jouïssent des plus grandes franchises sont les Bourgeois de Neufchâtel, ceux du Landeron, & ceux de Boudri, dans le Comté de Neufchâtel. Ceux de Vallangin en ont aussi de très-grandes. Le Prince jure à son avénement, *d'observer inviolablement les Us & Coûtumes du païs tant ecrites que non ecrites, & toutes les libertez & franchises, qui ont été accordées aux différens Corps de l'Etat par les Comtes.* Après quoi les Bourgeois prêtent aussi le serment de fidélité au Prince. Le Prince est allié du Canton de Berne depuis l'an 1406. Par le traité de Combourgeoisie qui est entre ces deux Etats, Leurs Excellences de Berne sont établies Juges des différens qui peuvent naitre entre le Prince & les Bourgeois de Neufchâtel. Les Comtes de Neufchâtel étoient aussi alliez avec les Cantons de Soleurre, de Lucerne, & de Fribourg. Mais depuis que les trois Etats ont ajugé la Souveraineté au Roi de Prusse, ces trois Cantons n'ont pas voulu encore renouveller avec ce Prince les alliances qu'ils avoient avec les Comtes des Maisons de Fribourg, de Hochberg, & de Longueville; mais ils n'y ont pourtant pas renoncé.

DU GOUVERNEMENT CIVIL.

Les Comtes de Neufchâtel, des familles précédentes, gouvernoient leur Comté par un Gouverneur auquel on donnoit un Conseil composé d'un petit nombre de personnes distinguées, soit par leur naissance, soit par leurs lumiéres; mais depuis que ce Comté a passé sous la domination des Rois de Prusse, ils ont voulu le gouverner d'abord par une Régence dans laquelle chaque Conseiller présidoit à son tour pendant un mois. Mais comme cette maniére de gouverner ne fut point agréable aux peuples, on la changea bientôt. Le Roi y envoye un Gouverneur. Le premier a été M. le Baron de Lubiéres, qui d'abord n'avoit que le titre de Commandant, mais qui dans la suite eut celui de Gouverneur. Après sa mort, le Roi a donné ce Gouvernement à M. de Froment, Colonel dans ses troupes. Le Gouverneur est le Chef du Conseil d'Etat. Ce Conseil est aujourd'hui composé d'un grand nombre de Membres dont les derniers sont sans gages. Il y a dans ce Conseil un Procureur général, dont l'office est de veiller sur tout ce qui regarde l'autorité & les droits du Roi; un Chancelier, qui écrit ce qui se passe dans le Conseil d'Etat & un Commissaire général, dont l'office regarde particuliérement les reconnoissances des censes & dimes dues au Prince par les Sujets, pour les Terres qu'ils possédent. Il y a encore un Interpréte dont l'office consiste à traduire en Allemand les lettres & autres piéces que l'on peut recevoir des Etats voisins. Depuis que le Comté est sous la domination de Prusse on a créé la charge d'Avocat général. Celui qui en est revêtu doit plaider les causes du Roi.

Autrefois le Conseil d'Etat n'entroit que dans les affaires d'Etat, dans ce qu'on avoit à traiter & à négocier avec les Etats voisins, & dans ce qui regardoit le maintien de l'ordre, l'administration de la Justice dans les différentes Jurisdictions du païs, & sur tout dans ce qui concernoit l'autorité & les intérêts des Princes. Mais depuis quelques années, le Conseil d'Etat prend connoissance & juge de plusieurs différens qui étoient portez devant les Tribunaux ordinaires. C'est ce qui arrive particuliérement à l'égard des différens qui surviennent entre les Communautez. Outre le Gouverneur & le Conseil d'Etat, le Prince a encore un grand nombre d'autres Officiers qui dépendent de lui. Il y en a qui sont établis pour recevoir les revenus du Prince, ausquels on donne le nom de Receveurs. Il y en a d'autres qui sont les Chefs des différentes Justices qui sont établies dans le païs. Dans le Comté de Neufchâtel il y a quatre Châtelains, qui sont, 1. celui du Landeron, qui est le premier des quatre; 2. celui de Boudri; 3. celui du Val de Travers; & 4. celui de Thiéle. Ces quatre Châtelains sont le second Etat dans le Tribunal des trois Etats. Ordinairement ces Châtelains sont pris du Conseil d'Etat; mais ce n'est pas une nécessité qu'ils soient de ce Corps. Celui du Val de Travers en 1732, n'étoit pas Conseiller d'Etat.

Outre les quatre Châtellenies, il y a dix Mairies qui dépendent immédiatement du Souverain, qui sont, 1. la Mairie de Neufchâtel; 2. celle de la Coste, dont la Jurisdiction s'étend sur les villages d'Auvernier, de Peseu, de Corcelles & de Cormondreche; 3. celle de Rochefort, qui comprend les villages de Rochefort des Grattes, de Montmollin, de Brot-dessous, de Brot-dessus & des Ponts; 4. celle de Boudevillers, qui, quoique dans dans la Seigneurie de Vallangin, dépend du Comté de Neufchâtel; 5. celle de Colombier, dont la Jurisdiction s'étend sur le village de Colombier, sur quelques familles de Corcelles, de Bosle, d'Areuse, sur Frétereules, & sur le Champ-du-Moulin; 6. celle de Cortaillods; 7. celle de Bevais; 8. celle de Liniéres; 9. celle des Verriéres; & 10. celle de la Brévine.

Outre ces Châtellenies & Mairies qui dépendent uniquement du Souverain, il y a encore deux Châtellenies & une Mairie, qui dépendent des Seigneurs Vassaux du Prince. Les Châtellenies sont, 1. celle de la Baronnie de Gorgier; 2. celle de la Baron-

1359, pour exercer l'office de Maréchal de France jufqu'à fa délivrance; & le fit auffi fon Lieutenant en Picardie par autres lettres du fixiéme novembre de la même année. Il y fervit avec dix Ecuyers fous le Connétable de Fiennes en 1358, & eft qualifié Maréchal de France dans le Journal du thréfor fous le cinquiéme octobre 1359, en ces termes, *Domino Joanni de Novavilla, Marescallo Franciæ*, ainfi qu'il fe lit plus au long dans le Pére Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne:* cependant cet Auteur ajoûte qu'il eft conftant qu'il ne fut jamais Maréchal de France en titre. Le Maréchal d'Audenéhan fon oncle, qui mourut en decembre 1370, l'inftitua fon héritier. Nous n'avons point de connoiffance des Ancêtres ni de la poftérité de ce Sire de Neufville, qui étoit d'une Maifon differente de celle *dont nous allons parler.*

NEUFVILLE, Maifon illuftre, a produit de grands Hommes: l'on n'en rapporte la poftérité que depuis NICOLAS, I. du nom, qui fuit.

I. NICOLAS de Neufville, I. du nom, Sécretaire du Roi l'an 1507, Audiencier de la Chancellerie, puis Thréforier de France, Sécretaire des Finances, & de la Chambre du Roi François I, acquit à Paris la maifon des Thuilleries, qu'il changea depuis avec le Roi, pour la Terre de Chantelou l'an 1518, fit partage avec fes enfans l'an 1553, & mourut peu après. Il avoit époufé l'an 1511, *Denyfe* du Mufeau, fille de *Marc*, dit *Morlet* du Mufeau, Maître d'Hôtel du Roi, & Ambaffadeur en Suiffe: 2. l'an 1532, *Philippe* de Vally, veuve de *Jean* de la Place, Confeiller au Parlement: 3. l'an 1545, *Marie* de Feugerais, veuve de *Jean* Bailly, Seigneur d'Onzerceaux, Grand Rapporteur, & Confeiller au Grand Confeil, & fille unique de *Jean* de Feugerais, Seigneur de Néron, Confeiller au Parlement, & d'*Antoinette* Chambellan, fa premiere femme. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres, & laiffa de fa premiére, 1. NICOLAS, II. du nom; 2. *Antoine*, mort fans alliance; & 3. *Jean* de Neufville, Seigneur de Chantelou, de Bouconvilliers & d'Hardeville, Sécretaire du Roi l'an 1549, mort l'an 1597, laiffant de *Geneviéve* Allart, fille de *Guillaume* Allart, Confeiller au Parlement, & de *Valentine* de Reillac, *Jean*, Seigneur de Chantelou, mort fans alliance; *Magdelaine*, premiére femme de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, premier Préfident au Parlement de Paris; & *Anne* de Neufville, mariée à *Chriftophle* de Thou, Seigneur du Pleffis, Maître des Eaux & Forêts de l'Ifle de France.

II. NICOLAS de Neufville, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeroy, d'Alincourt, de Magny, de Bouconvilliers, &c. Sécretaire des Finances du Roi l'an 1539, par la réfignation de fon pére, après la mort duquel il prit le nom & les armes de *le Gendre*, pour fatisfaire au teftament de Pierre le Gendre, Chevalier, Seigneur de Villeroy, fon grand oncle maternel, fut depuis Thréforier de l'Ordinaire des Guerres, Lieutenant-général au Gouvernement de l'Ifle de France, Gouverneur de Pontoife, Mantes & Meulan, & Prévôt des Marchands de la ville de Paris l'an 1568, Thréforier de l'Ordre de Saint-Michel, & mourut fort âgé l'an 1594, ayant eu de *Jeanne* Prud'homme, fa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Fontenay en Brie, Thréforier de l'Epargne, 1. NICOLAS, III. du nom, qui fuit; 2. *Denyfe*, mariée en avril 1568, à *Henri* Clauffe, Seigneur de Fleury & de Marchaumont, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France; & 3. *N*. . . de Neufville, Abbeffe de Malnoue.

III. NICOLAS de Neufville, III. du nom, Seigneur de Villeroy, d'Alincourt, de Magny, &c. Sécretaire & Miniftre d'Etat, Thréforier des Ordres du Roi, *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*, époufa le 17 juin 1559, *Magdelaine* de l'Aubépine, fille de *Claude*, Seigneur de Châteauneuf fur Cher, Sécretaire d'Etat, & de *Jeanne* Bochetel, fa premiére femme, & mourut le 12 novembre 1617, âgé de 74 ans; laiffant pour fils unique CHARLES qui fuit; *& un fils naturel, nommé* Nicolas, *Abbé de Fontenelles, de Lagny & de Chefy, Confeiller-Clerc au Parlement l'an* 1584, *mort en* 1606.

IV. CHARLES de Neufville, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Villeroy, de Magny, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la ville de Lyon, & des païs de Lyonnois, de Forès & de Beaujolois, & Ambaffadeur à Rome, mourut le 18 janvier 1642, en fa 76 année, étant alors Grand Maréchal des Logis de la Maifon du Roi. Il avoit époufé 1. le 26 février 1588, *Marguerite* de Mandelot, Dame de Pacy, fille unique de *François* de Mandelot, Seigneur de Pacy, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Lyon, & d'*Eleonore* Robertet: 2. le onziéme février 1596, *Jacqueline* de Harlay, fille aînée de *Nicolas* de Harlay, Baron de Sancy, Colonel des Suiffes, & de *Marie* Moreau, Dame de Gros-bois. Ses enfans du premier lit, furent, 1. *N*. . . . de Neufville, mort jeune; 2. *Magdelaine*, premiére femme de *Pierre* Brûlart, Marquis de Sillery & de Puyfieux, Sécretaire d'Etat, morte fans enfans; & 3. *Catherine* de Neufville, Dame de Pacy, Dame d'Atour de la Reine Anne d'Autriche, mariée en mai 1610, à *Jean* de Souvré, II. du nom, Marquis de Courtenvaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte l'an 1657. Ceux du fecond lit, furent, 4. NICOLAS de Neufville, IV. du nom, Duc de Villeroy, qui fuit; 5. *Henri*, Comte de Bury, mort au retour du fiége de la Rochelle, l'an 1628, fans enfans de *Françoife* Phélypeaux, fa femme, fille de *Raimond*, Seigneur d'Herbault, Sécretaire d'Etat; 6. *Camille*, né à Rome le 22 août 1606, Archevêque & Comte de Lyon, Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, Lieutenant-général au Gouvernement de Lyon & du Lyonnois, du Forès & du Beaujolois, mort le troifiéme juin 1698, âgé de 92 ans; 7. *Ferdinand*, Chevalier de Malte, & Abbé de Saint-Vandrille, puis Evêque de Saint-Malo & de Chartres, Confeiller d'Etat d'Eglife, mort à Paris le deuxiéme janvier 1690, âgé de 82 ans; 8. *Lyon-François*, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Jean de l'Ifle, & Meftre-de-camp du régiment du Lyonnois, tué au fiége de Turin, le troifiéme août 1639; & 9. *Marie* de Neufville, mariée 1. à *Alexandre* de Bonne, Comte de Tallard, Vicomte d'Auriac: 2. à *Louïs* de Champlais, Marquis de Courcelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, morte l'an 1688.

V. NICOLAS de Neufville, IV. du nom, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de la ville de Lyon & du Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, fut élevé Enfant d'honneur auprès du Roi Louïs XIII, & fut reçu en furvivance Gouverneur de Lyon l'an 1615. Il fuivit le Maréchal de Lefdiguiéres en Italie, où il fe trouva aux fiéges de Féliffan, de la Roque, &c. l'an 1617, puis à fon retour en France, il fervit au fiége de Saint Jean d'Angely l'an 1621. Il commanda un régiment d'Infanterie au fiége de Montauban, & un corps de fix mille hommes, à celui de Montpellier. Après la prife du Pas-de-Suze, il y fut laiffé avec huit mille hommes, & il fe trouva au combat de Carignan. L'an 1633, il commanda à Pignerol & à Cafal, jufqu'en 1635, qu'il fe trouva au fiége de Valence. L'année fuivante il fut à celui de Dole dans la Franche-Comté, & prit enfuite diverfes places. Il commandoit un corps d'armée au fiége de Turin l'an 1640, & fervit l'an 1644, en Catalogne, puis en Lorraine. Enfin il fut choifi l'an 1646, pour être Gouverneur de la perfonne du Roi Louïs XIV, qui le fit Maréchal de France, le 20 octobre de la même année. M. de Villeroy répréfenta la perfonne de Grand-Maître au facre de fa Majefté, fut fait Chef du Confeil royal des Finances l'an 1661, Chevalier du Saint-Efprit l'an 1662, & Duc & Pair le 15 décembre 1663, & mourut le 28 novembre 1685, en fa 88 année. Il avoit époufé l'an 1617, *Magdelaine* de Créquy, Dame de Mions, de Chaponay, feconde fille de *Charles*, Sire de Créquy, Duc de Lefdiguiéres, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine* de Bonne, fa premiére femme. Cette Dame mourut à Paris le 31 janvier 1675. Leurs enfans ont été, 1. *Charles*, Marquis d'Alincourt, mort le 25 janvier 1645, âgé d'environ 19 ans; 2. FRANÇOIS, Maréchal, Duc de Villeroy, qui fuit; 3. *Françoife* de Neufville, mariée 1. à *Jufte Louis*, Comte de Tournon: 2. à *Henri Louis* d'Albert, dit d'Ailly, Duc de Chaulnes, Vidame d'Amiens, &c.: 3. à *Jean* Vignier, Marquis de Hauterive, morte le onziéme mai 1701, âgée de 76 ans; & 4. *Catherine* de Neufville, mariée le feptiéme octobre 1660, à *Louis* de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans.

VI. FRANÇOIS de Neufville, Duc de Villeroy & de Beaupreau, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant-général, pour fa Majefté de la ville de Lyon, & des provinces du Lyonnois, de Forès & de Beaujolois, &c. fe trouva au combat de Raab en Hongrie, donné contre les Turcs l'an 1664, & fuivit en 1668, le Roi à la conquête de la Franche-Comté, où il fe diftingua à la prife de Dole. Il fervit enfuite quelque tems dans l'armée de l'Evêque de Munfter, & s'eft fignalé depuis dans les guerres fuivantes, où il a commandé. Le Roi Louïs XIV le fit Chevalier de fes Ordres l'an 1688, & Maréchal de France l'an 1693, dans laquelle année il prit la ville de Charleroi. En 1695, le Roi lui donna la charge de Capitaine de fes Gardes du Corps, vacante par la mort du Maréchal de Luxembourg; & fa Majefté lui donna le commandement de fon armée en Flandre. Là il bombarda Bruxelles en préfence de 25000 hommes des ennemis, campez fous les murs de cette place, prit Dixmude & Deinfe, où il fit huit à neuf mille prifonniers; mais il eut la douleur de ne pouvoir fecourir Namur. Il eut le même commandement l'année fuivante, où il fe contenta de réduire les ennemis à ruïner leur propre païs. En 1697, il couvrit avec fon armée le Maréchal de Catinat, qui fit le fiége d'Ath. La guerre étant rallumée en 1701, le Roi envoya le Maréchal de Villeroi à la tête de fes troupes en Flandre; mais peu après fa Majefté l'en retira pour le faire paffer en Lombardie, où il eut le malheur d'être fait prifonnier dans Crémone, le premier février 1702, & conduit à Grats, où il refta jufqu'au mois d'octobre fuivant, qu'il revint en France. Le Roi le nomma en 1703 pour commander en Flandre. Il prit Tongres le dixiéme mai, & au mois de décembre de la même année il chaffa les Hollandois qui tentérent de rafer les lignes de la Mehaigne. Il paffa en 1704, avec fon armée en Allemagne vers les lignes de Stolhoffen, où la mortalité emporta grand nombre d'hommes & de chevaux. La campagne de 1705, lui fut plus glorieufe, puifque quoique les ennemis euffent trouvé le moyen d'entrer dans fes lignes, il ne laiffa pas de couvrir les principales villes de Flandre, qu'ils menaçoient d'affiéger, & les obligea de chercher des quartiers d'hiver dans leur propre païs; mais l'année fuivante il eut le malheur le 23 mai de perdre la bataille de Ramillies. Il fut nommé Miniftre d'Etat, & Chef du Confeil Royal des Finances en août 1714, & Gouverneur de la perfonne du Roi Louïs XV, en feptembre 1715. Il en commença les fonctions le 15 février 1717, & les continua jufqu'au dixiéme d'août 1722, qu'il eut ordre de fe retirer dans fa Terre de Neufville près de Lyon. Ayant obtenu la permiffion de revenir à Paris, il y arriva le 25 de juin 1724, & s'étant rendu à Verfailles, il eut le 27 l'honneur d'y faluer le Roi, étant préfenté par le Duc de Bourbon. Il mourut en fon hôtel à Paris, le 18 juillet 1730, fur les dix heures du matin, âgé de 86 ans, trois mois & onze jours, étant né le feptiéme d'avril 1644. La nuit du 13 au 14 d'août fuivant, fon corps fut tranfporté de Villeroy, où il avoit été conduit, à Lyon pour y être inhumé dans l'églife des Carmélites. Il époufa le 28 mars 1662, *Marguerite* de Coffé, fille de *Louïs*, Duc de Brifac, & de *Catherine* de Gondy, morte le 20 octobre 1708, en fa 60 année, dont il a eu 1. LOUÏS-NICOLAS qui fuit; 2. *Paul-François*, né le 15 de feptem- 1677, Docteur de Sorbonne, Abbé de Fécamp, facré Archevêque de Lyon le 30 novembre 1714, nommé Commandeur de l'Or-

l'Ordre du Saint-Esprit le deuxiéme février 1724, mort à Lyon subitement d'une attaque d'apoplexie, le sixiéme de février 1731, dans la 54 année de son âge; 3. *François-Catherine*, Chevalier de Malte, Lieutenant-de-roi au Gouvernement de Lyonnois, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, noyé sur les galeres de Malte l'an 1700; 4. *Magdelaine*, Carmélite à Lyon, où elle mourut Supérieure en 1733; 5. *Françoise*, mariée en décembre 1668, à *Jean* de Souza, Comte de Prado, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Portugal; & 6. *Catherine* de Neufville, Religieuse au Calvaire à Paris, où elle mourut Supérieure le 30 novembre 1715, âgée de 41 ans.

VII. LOUIS-NICOLAS de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Magny, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de la premiére & plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps de sa Majesté, Gouverneur des villes de Lyon, païs Lyonnois, Forès & Beaujolois, avoit été batisé à Paris le 25 de décembre 1663. Il fut fait au mois d'avril 1680, Lieutenant-Général des provinces de Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, en survivance de l'Archevêque de Lyon, son grand oncle, puis Colonel du régiment de Lyonnois, & Brigadier d'infanterie le 30 de mars 1693, servit la même année au siége de Charleroy; fut nommé Maréchal de camp le troisiéme de janvier 1696; & le Maréchal son pére, s'étant démis en sa faveur de son Duché, il prêta serment, & prit séance au Parlement de Paris en qualité de Pair de France le onziéme d'avril de la même année 1696. Il se trouva le 15 d'août 1702, à la bataille de Luzara en Italie, & ayant été dépêché en France par le Duc de Vendôme pour porter au Roi la nouvelle de cette affaire, sa Majesté le déclara le 13 de septembre Lieutenant Général de ses armées, le fit Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louïs le 20 de janvier 1703, & le nomma au mois de février suivant pour servir dans son armée en Flandre. Il se trouva le 30 de juin de la même année au combat d'Eckeren, & le 23 de mai 1706, à la bataille de Ramillies. Le Maréchal son pére, s'étant démis en sa faveur de la charge de Capitaine des Gardes du Corps, il en prêta serment entre les mains du Roi le 14 de janvier 1708, & obtint au mois d'octobre 1712, la survivance du Gouvernement du Lyonnois. Il fit la fonction de Capitaine de la Garde Ecossoise en l'absence du Duc de Noailles au sacre du Roi en 1722, & il commanda aussi le corps de troupes qui campa près de la ville de Rheims pendant le séjour de sa Majesté; enfin il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le troisiéme juin 1724. Il mourut à Paris subitement d'une attaque d'apoplexie, en sortant de l'Office, entre onze heures & midi, le Jeudi saint 22 d'avril 1734, dans la soixante onziéme année de son âge. Il fut inhumé le 28 suivant dans l'église des Religieuses du Calvaire au Marais. *François-Camille* de Neufville-Villeroy, son second fils, Marquis, puis Duc d'Alincourt, Baron du Marais, & de Saint-Marc, fut fait Lieutenant-de-Roi au Gouvernement des provinces de Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, au mois d'octobre 1712, fit la campagne de Hongrie en 1717, & ensuite alla voyager en Italie. Il fut Mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Villeroy, par commission du 15 de mars 1718, & il obtint un Brévet de Duc le 20 septembre 1729. Il mourut de la petite vérole à Paris le 26 de décembre 1732, sur les dix heures du matin, dans la trente-troisiéme année de son âge. De *Marie-Joseph* de Boufflers, sa femme, nommée Dame du Palais de la Reine le 27 de juin 1726, il avoit eu 1. *N....* de Neufville-Villeroy, né le 25 d'août 1723, appellé d'abord *le Comte de Sault*, puis en 1729 *le Marquis d'Alincourt*, mort au Collége de Clermont à Paris le 24 de décembre 1730, âgé de sept ans, quatre mois; 2. *Charles-Nicolas-Joseph* de Neufville-Villeroy, appellé *le Marquis d'Alincourt*, né le 28 de février 1729, & mort le cinquiéme juin 1731; & *Gabriel-Louïs* de Neufville, appellé *le Marquis de Villeroy*, né le huitiéme d'octobre 1731, le seul enfant restant de cette Maison, & auquel le Roi accorda au mois de mai 1734, la charge de Lieutenant-Général au Gouvernement du Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, dont le Duc de Villeroy son oncle avoit la survivance.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS-ANNE de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France appellé cy-devant *le Duc de Retz*, est né au mois d'octobre 1695. Il fut fait Lieutenant-Général des provinces de Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, en survivance de son pere, au mois d'octobre 1712, Colonel du régiment de Lyonnois par commission du 27 de février 1714, & nommé Capitaine des Gardes du Corps du Roi en survivance le 12 de décembre 1716. Son pére s'étant démis de son Duché en sa faveur, il prit séance au Parlement en qualité de Pair de France le neuviéme de février 1722. Il fut fait Brigadier des armées du Roi le 20 de février 1734, & Gouverneur de la ville de Lyon, & des païs de Lyonnois, de Forès, & de Beaujolois, au lieu de feu son pere, au mois d'avril suivant. Etant devenu titulaire de la charge de Capitaine de la premiére & de la plus ancienne Compagnie Françoise des Gardes du Corps, il se démit du régiment de Lyonnois au mois de novembre de la même année 1734. Il n'a point d'enfans. * De Thou, *Hist. Mémoires* de Sully. *Mémoires de* Villeroy. Davila, *Hist.* Matthieu & Péréfixe, *Histoire de Henri IV.* Dupleix, *Histoire.* Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.* Godefroy & le Pére Anselme, *Hist. des Officiers de la Couronne.* Mézeray, &c.

NEUFVILLE (Nicolas de) Seigneur de Villeroy, d'Alincourt, de Magny, &c. Conseiller & Sécretaire d'Etat, & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, s'est rendu considérable par ses services sous quatre Rois de France. Dès l'âge de 18 ans, il se distingua par sa prudence & par son esprit, & fut choisi pour gendre par M. de l'Aubépine, Sécretaire d'Etat, l'un des plus habiles Hommes de son tems. Cette alliance & son mérite lui acquirent l'estime de la Reine Catherine de Médicis, qui l'employa deux ans après dans les plus grandes affaires. Elle l'envoya en Espagne pour l'exécution de quelques articles du traité de Cateau-Cambresis l'an 1559, puis à Rome, où le Pape Pie IV reconnut comme une chose incontestable le droit de préséance que les Rois de France ont sur les autres Princes, & particuliérement sur les Rois d'Espagne qui y prétendoient. Ces commencemens firent connoître ce qu'on devoit espérer de l'habileté du Sieur de Villeroy. Le Roi Charles IX le reçut l'an 1567, Sécretaire d'Etat, en survivance de M. de l'Aubépine son beau-pere, qui mourut le onziéme novembre de la même année. Dès le lendemain de cette mort, le Sieur de Villeroy exerça cette charge, quoiqu'il ne fût âgé que de 24 ans; mais son application & son intelligence suppléérent au défaut des années. Il avoue lui même dans ses Mémoires, que *les sages & prudens conseils de Messieurs de Morvilliers & de Limoges, tous deux ses aînez, & les plus considerables dans les affaires de ce tems-là, lui fournissoient ce que l'experience ne lui avoit pas encore donné.* Le premier de ces Messieurs dont il parle, étoit Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, qui fut Garde des Sceaux de France; & l'autre, étoit Sébastien de l'Aubépine, Evêque de Limoges. Le Sieur de Villeroy remplit très-bien tous les devoirs de sa charge, & fut très-agréable au Roi Charles IX, qui ne le nommoit ordinairement que son Sécretaire. Ce Prince l'envoya l'an 1569 en Allemagne, pour y régler les articles de son mariage avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien II, & se servit de lui dans les négociations les plus épineuses. M. de Thou remarque que ce Roi déféroit beaucoup à la prudence & à la fidélité de M. de Villeroy, qu'il fit recommander en mourant au Roi Henri III, son frére, lui marquant expressément qu'il croyoit n'être pas moins obligé de lui faire cette recommandation, par l'affection qu'il avoit pour le bien de l'Etat, que par la reconnoissance qu'il devoit aux services d'un si fidéle Ministre. Henri III continua à se servir de lui. Il lui communiqua la plupart de ses desseins; & particuliérement celui qu'il avoit d'instituer l'Ordre du saint Esprit, laissant au Chancelier de Chiverny & à lui, le soin de dresser les Statuts de cet Ordre, dans lequel il lui donna la charge de Grand Thrésorier, à la premiére promotion, le 30 décembre 1578. Le Roi avoit encore employé le Sieur de Villeroy à faire revenir à la Cour le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, qui en étoient sortis secrettement pour s'aller mettre à la tête des Huguenots. Malgré tant de services, le Sieur de Villeroy fut persécuté comme beaucoup d'autres fidéles Ministres par les Favoris du Roi. Le Duc d'Epernon, qui en étoit un, traita assez mal, l'an 1588, dans le Conseil même, ce Ministre, auquel l'année suivante le Roi commanda de se retirer de la Cour. Le Chancelier de Chiverny, Pompone de Belliévre Surintendant des Finances, & Pinard Sécretaire d'Etat, reçurent un ordre pareil. Ce fut un peu avant le voyage de Blois, où M. de Guise fut tué. Cette exécution fut suivie de la revolte de Paris & de la mort funeste du Roi. Le Sieur de Villeroy se vint jetter dans Paris; & quoiqu'engagé dans le parti de la Ligue, il s'employa néanmoins très-utilement pour éluder les desseins des Espagnols, & pour faire reconnoître le Roi Henri IV. La Conférence de Surêne qu'on devoit à ses soins, & à ses négociations secrettes, avancérent la conversion du Roi & la paix que ce Prince fit avec ses Sujets, l'an 1593. L'année suivante, le Sieur de Villeroy fut rétabli en la charge de Sécretaire d'Etat, qui vaqua par la mort du Sieur de Revol, arrivée au mois de septembre. Alors il se vit dans le même crédit où il avoit été auparavant, & fit connoître de quel poids étoit dans l'état une personne de son expérience & de son mérite. Il commença l'an 1598, le traité de la paix de Vervins, par les conférences qu'il eut sur la frontiére avec le Président Richardot. L'an 1600, il traita avec le Duc de Savoye, pour la restitution du Marquisat de Saluces. L'an 1606, dans la résolution où le Roi étoit d'entreprendre le voyage de Sedan, il s'avança jusques à Torcy, pour conférer avec le Maréchal de Bouillon, & tourna si bien son esprit, qu'il l'obligea par les raisons de son devoir & de son intérêt, à se soumettre à un Monarque qui étoit le meilleur Maître du monde. Toutes les autres années de ce régne furent signalées par les services de M. de Villeroy. Le Roi en parlant un jour de Messieurs de Sully, de Sillery & de Villeroy, dit ces mots du dernier, *Quant au troisiéme il a une grande routine, & une connoissance entiere aux affaires qui ont passé de son tems, esquelles il a été employé dès sa premiere jeunesse, plus que nul des deux autres; tient grand ordre en l'administration de sa charge, & en la distribution des expeditions qui ont à passer par ses mains; a le cœur genereux; n'est nullement adonné à l'avarice; & fait paroître son habileté en son silence, & grande retenue à parler en public.* Après la mort de Henri *le Grand*, l'an 1610, la Reine Marie de Médicis considéra M. de Villeroy, comme un des plus fermes appuis de sa Régence, & continua à lui confier la conduite des plus considérables affaires de l'Etat, dont il s'acquitta avec son affection ordinaire; mais le Maréchal d'Ancre, qui avoit recherché son alliance, le mit mal dans l'esprit de la Reine. M. de Villeroy, qui se retira pour lors à sa maison de Conflans l'an 1614, revint peu après à la Cour d'une maniére qui lui fut bien glorieuse; car l'assemblée des Etats qui se tenoit alors à Paris, fit grand bruit sur un éloignement si extraordinaire, & sur le tort que l'on faisoit au Roi, en lui ôtant un si fidéle Ministre: ce qui obligea la Reine de le rappeller & de le remettre dans le Conseil. L'année suivante il conclut le traité de Loudun avec M. le Prince. Le Maréchal d'Ancre, qui n'y trouva pas son compte, lui fit de nouveau des affaires, qui l'obligérent de s'éloigner de la Cour. Après la mort de ce Favori, le Roi fit venir au Louvre M. de Villeroy, & lui remit comme auparavant le soin de ses plus importantes affaires. Mais peu après avoir donné des marques du zéle qu'il avoit de les faire réüssir heureusement, le Roi l'ayant engagé à le suivre en Normandie, il y mourut d'une rélaxation de boyau le 12 novembre 1617, âgé de 74 ans, dans le tems

qu'on tenoit l'assemblée des Notables à Rouen. Cinquante-six années de service sous quatre Rois de France, lui avoient donné une merveilleuse expérience des affaires, & lui acquirent la réputation d'avoir été le plus sage Ministre, & le plus habile Politique de son siécle. Il étoit bon, généreux, ami fidéle, & se faisoit sur tout un grand plaisir de protéger les Hommes de Lettres & de vertu. Les Cardinaux du Perron & d'Ossat, lui devoient leur élévation; & sur tout le dernier, que M. de Villeroy appelloit avec raison, son Cardinal. *Nous avons parlé cy-devant de sa femme & de sa postérité.* Son corps fut enterré dans une chapelle de l'église de Magny, où M. d'Alincourt son fils fit mettre l'épitaphe qu'on y voit. Nous avons des *Mémoires*, sous le nom de M. de Villeroy.

* NEUFVILLE (Gérard) de Wézel, dans le païs de Cléves, Maître ès Arts & Docteur en Médecine, est Auteur d'un livre intitulé *Arithmetica Theorica & Practica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 282.

NEUFVILLE-EN-HAIZ. *Voyez* NEUVILLE-EN-HAIZ.

NEUFVILLE-LE-ROY. *Voyez* NEUVILLE-LE-ROI.

NEUFVILLE, ville de Suisse. *Voyez* BONNEVILLE.

* NEUFVY-SOUS-BARANJON, en Latin *Noviodunum*, étoit anciennement une ville des Bituriges, dans les Gaules. Ce n'est maintenant qu'un village de Berry, situé sur la riviére de Baranjon à cinq lieues de Bourges vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

NEUGARTEN. *Voyez* NEWGARTEN.

* NEUHAUS, château avec Bailliage dans la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, à peu près au nord de Konigsberg dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il est sur une petite riviére qui se rend dans le Prégel.

NEUHAUS en Westphalie. *Voyez* NIENHUS.

NEUHAUSEL, NEHAUSEL ou NEWHAUSEL, ville de Hongrie, que ceux du païs nomment *Owar*, & les Auteurs Latins *Neoselium*, est située sur la riviére de Neytrach ou Neytracht, à deux lieues de Komorre sur le Danube. C'est une petite ville, mais forte, bien située, capitale d'un grand païs, & bâtie dans une plaine marécageuse, dont le fond est si bon, qu'on y peut passer par tout. Elle est fortifiée en forme d'étoile à six rayons, ayant à chaque pointe un bastion fort élevé, & est entourée d'un fossé rempli d'eau, d'une toise & demie de profondeur, & de dix-huit de largeur. Elle n'a que deux portes, & au devant de chacune, il y a une demi-lune de terre palissadée, sans autres dehors qu'un chemin couvert. Les Turcs l'avoient prise l'an 1663, mais les Impériaux la reprirent l'an 1685, après un siége de 40 jours. Le neuviéme juillet 1685, le Prince Charles de Lorraine, accompagné des Princes de Conty, de la Roche-sur-Yon, de Commercy, de Vaudémont, de Turenne, de Wirtemberg, & de la plupart des Généraux de l'armée, alla reconnoître la place. On tint ensuite conseil de guerre, & il fut résolu qu'on l'attaqueroit par l'endroit où les Turcs l'avoient attaquée l'an 1663. Le 16 août, il y eut un combat près de Gran, entre l'armée des Chrétiens, & celle du Séraskier, qui venoit au secours de Neuhausel. Les Turcs furent défaits, & les Impériaux se rendirent maîtres du camp de ces Infidéles. On y trouva vint-trois piéces de canon, quelques mortiers, quantité de bombes, & d'autres munitions de guerre, avec quarante étendarts. Le Séraskier avoit déja fait prendre les devans à une partie de son bagage, & sauva ainsi six mulets qui portoient son argent. Pendant que le Prince Charles travailloit avec tant de succès, pour empêcher le secours de Neuhausel, le Comte Caprara mettoit tous ses soins à réduire cette place. Il lui donna l'assaut le 19 août, & fut secondé par le Prince de Commercy, qui revenant de la bataille, arriva lorsque les troupes commençoient à entrer dans la ville. On y trouva quatre-vints piéces de canon de fonte, & beaucoup de munitions. Le butin monta à plus de deux millions, outre quantité de meubles précieux, & de vaisselle d'argent. Les Hongrois liguez s'emparérent de cette place en 1704, & la conservérent jusqu'au mois de septembre 1710, que les Impériaux la reprirent sur eux après un long blocus. * *Histoire des troubles de Hongrie, tome* 14. Branche, *Histoire de Hongrie.*

NEUHAUSEN, ville du Palatinat du Rhin. Ce n'étoit autrefois qu'un monastére, & un village éloigné d'une portée de mousquet de Pfédersheim. Frédéric III, Comte Palatin, en fit une ville en 1565, en la ceignant de murailles. Le Collége qu'il y fonda y attira grand nombre d'Habitans. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* NE'VIANUS (Marc) de Gramont ou Grandmont en Flandre, autrement *Geersbergen*, Médecin & Philosophe, fut Bourgmestre dans la ville de sa naissance, & depuis Prêtre à Gand. Il a composé en vers un Traitté *de Plantarum viribus*; & un autre *de Morbis curandis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 640.

* NE'VIL: c'est le nom d'une ancienne famille en Angleterre, qui tire son origine de GILBERT Névil, qu'on dit avoir été Amiral de Guillaume *le Conquérant*. Il y a entre autres THOMAS Névil, Lord Furnival, sous le régne de Richard II, qui, entre autres commissions, eut celle de traiter de paix avec les Ecossois. Il y a eu RICHARD Névil, Comte de Warwick, surnommé *le Vaillant*, qui eut beaucoup de part dans les démêlez des Maisons de Lancastre & d'Yorck. JEAN Névil, son frére, fut créé Lord Montaigu, pour les bons services, qu'il avoit rendus au Roi Edouard IV. GUILLAUME Névil, Lord Falconbridge, se signala au siége d'Orléans où il fut pris prisonnier par les François, & contre les Partisans de la Maison de Lancastre. EDOUARD Névil, Lord Bergavenny, fut un des Juges de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, qui eut la tête tranchée.

NE'VILS-CROSS, lieu remarquable près de Durham, par la bataille qui s'y donna le 20 octobre 1346, entre les Anglois & les Ecossois, pendant que le Roi d'Angleterre, Edouard III, étoit occupé au siége de Calais. La bataille fut dirigée par les Lords Mowbray, Percy, & Névil. La Reine y assista en personne. Les Ecossois furent entiérement défaits, leur Roi David Bruce y fut fait prisonnier par un certain Copland, homme de basse naissance; mais qui pour cette action fut fait Chevalier. * *Diction. Anglois.*

NE'VIN. *Voyez* NEWIN.

NE'VIS, isle. *Voyez* NIE'VES.

NE'VISAN. *Voyez* NE'VIZAN.

NE'VITTA, Barbare de naissance, s'avança dans les armées sous la protection de Julien l'*Apostat*, qui le fit Général de la Cavalerie, lorsque n'étant encore que César, il commandoit dans les Gaules. Quand ce Prince fut parvenu à l'Empire l'an 361, il élut Névitta pour un des Juges de la Chambre de Justice, établie contre les Ministres de l'Empereur Constance, & le désigna Consul pour l'année suivante. Ce Névitta fut encore un des Généraux de Julien, dans la malheureuse expédition qu'il entreprit contre les Perses, l'an 363. * Ammien Marcellin, *l.* 21. 22 & 24.

NE'VIUS. *Cherchez* NÆVIUS.

NE'VIZAN (Jean) Jurisconsulte Italien, natif d'Ast, fut Disciple de François Curtius, Professeur dans l'Université de Padoue. Il publia entre autres Ouvrages, un Traité qu'il intitula, *Sylva nuptialis*, où il fit paroître son inclination à débiter des plaisanteries, & une érudition assaisonnée de curiositez divertissantes. Il y entassa beaucoup de recueils de médisances contre le sexe. Quelques-uns disent que les femmes de Piémont n'entendirent point raillerie, & qu'elles se vengérent de lui cruellement. Il ne fut jamais marié; mais il entretint une concubine, & en eut un fils, qui fut Avocat, que l'on dépouilla de tous ses biens, & qui pour surcroît de malheur, passa de l'extrême pauvreté à la folie. Jean Névizan mourut l'an 1540. Il avoit eu soin de marier sa concubine. * Pancirolle, *de claris Legum Interpretibus*, *l.* 2. *c.* 155.

NEUMARK, belle ville d'Allemagne dans le Haut Palatinat de Baviére, au nord & à dix lieues d'Ingolstadt, au sud-ouest & à sept lieues d'Amberg, & au nord-ouest de Ratisbonne, à dix lieues de distance. Les Suédois prirent cette ville en 1633 & en 1648. Les Impériaux en l'année 1705 l'enlevérent aux Bavarois.

* NEUMARK ou NEYMARK, jolie petite ville d'Allemagne dans la Haute Stirie, à peu près à l'ouest de Gratz, dont elle est éloignée d'environ 21 lieues.

NEUMARK, bourg du Tirol, à trois lieues de Bolzano vers le midi. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Endidejum*, ville de la Rhétie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NEUMARK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans la Thuringe, au nord-nord-ouest de Weimar, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* NEUMARK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans le Marquisat de Misnie. Elle est au sud-ouest de Dresden dont elle est éloignée de près de vint lieues.

NEUMARK, petite ville de Silésie près de l'Oder, dans la Principauté de Breslaw, à six lieues au dessous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NEUMARK, petite ville de la Prusse Royale ou Polonoise sur le Dribentz, au nord-est de Thorn, dont elle est éloignée de quinze lieues ou environ.

NEUMARK, que les Auteurs Latins nomment *Novo-Marchia*, ville de Transsylvanie, capitale des peuples, appellez *Cicules.* * Bertius. Sanson. Elle est sur le Maros, près de sa source, à 15 ou 16 lieues au dessus de Weissenburg. Les Hongrois l'appellent *Wasser-Hély.*

NEUMUNSTER. *Voyez* NEWMUNSTER.

NEURE, riviére. *Voyez* NURE.

* NEURE' (Mathurin de) que d'autres nomment mal *de Nuré*, étoit de Chinon, & a été un des bons Mathématiciens du XVI siécle. Il connut de bonne heure le célébre Gassendi, qui le fit entrer chez M. de Champigny, Intendant de Justice à Aix, en qualité de Précepteur des enfans de ce Magistrat. Avant que de se charger de cette éducation, il étoit entré chez les Chartreux où il avoit pris l'habit, mais il en étoit sorti avant que d'y faire profession. Lorsqu'il eut quitté Messieurs de Champigny, il vint à Paris, où on lui confia l'éducation de Messieurs les Princes de Longueville. Il eut une querelle fort vive avec M. Jean-Batiste Morin, Docteur en Médecine & Professeur Royal en Mathématiques, qui se déclara contre ce Professeur pour M. Gassendi. Il y eut plusieurs Ecrits de part & d'autre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NEUREMBERG. *Voyez* NUREMBERG.

NEUROBATES: c'étoit une espéce de Danseurs de corde, qui marchoient non seulement sur une corde tendue, mais qui faisoient quantité de tours & de sauts, comme auroit fait un Danseur sur la terre, au son de la flûte. * *Antiquitez Romaines.*

* NEURODE, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Glatz, au nord-nord-ouest de la ville de Glatz, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

NEURUS. *Voyez* NAURUS.

NEUS, ville. *Cherchez* NUIS.

* NEU-SALTZ, petite ville de Silésie dans le Duché de Glogaw. Elle est sur l'Oder, au nord-ouest de la ville de Glogaw, dont elle est éloignée de quatre lieues.

NEUSER (Brunon) a composé un livre sur les Heures Canoniales, imprimé à Mayence en 1669, & un Prodrome pour saint

Saint Augustin, contre Henri de Noris, depuis Cardinal, imprimé en 1676, *in folio*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

NEUSER (Adam) étoit natif de la Souabe, & élevé dans la Religion Luthérienne. Il fit ensuite profession de la Réformée, & alla dans le Palatinat, où il fut nommé Pasteur de l'église de S. Pierre à Heidelberg. Quoiqu'il eût plusieurs vices & qu'il fut sur tout sujet au vin, il s'aquit néanmoins une grande réputation parmi le peuple, par son zéle affecté & par son éloquence. Il fut un des plus violens qui s'opposérent à l'introduction de la Discipline ecléſiastique de Genéve, que Frédéric III, Electeur Palatin, avoit projettée en 1569. Il soutint dans une Dispute publique que cette entreprise de l'Electeur étoit diamétralement opposée à la parole de Dieu. Là-dessus l'Electeur, qui déja auparavant étoit indisposé contre l'humeur inquiete de Neuser, lui ôta sa charge de Pasteur de l'église de S. Pierre, & lui donna celle de Lecteur des priéres du matin dans l'église du S. Esprit à Heidelberg. Cette dégradation piqua au vif Neuser, & alluma dans son cœur le feu de la vengeance. Pour se satisfaire, il se proposa d'introduire le Socinianisme autant qu'il le pourroit, & par des moyens extraordinaires. Il mit d'abord dans son parti Jean Sylvanus, Pasteur & Inspecteur de l'église de Ladenbourg & quelques autres Ministres du Palatinat. Après cela il tenta d'entrer en correspondance avec le fameux Socinien George Blandrata, pour lors Médecin du Vaivode de Transsylvanie, & de se mettre avec ses Adhérans sous la protection de Sélim, Empereur Turc. Son grand but étoit de procurer un Syncrétisme entre les Mahométans & les Photiniens. Il crut d'y disposer plutôt ses Adhérans en leur faisant accroire que le Sultan Sélim avoit cédé une grande contrée au Vaivode de Transsylvanie uniquement en faveur des Antitrinitaires. Il poussa enfin la chose si loin qu'il écrivit une grande lettre à Selim à peu près en ces termes: *Après m'être défait de tous les prejugez & avoir lu avec toute l'assiduité possible les Livres du Vieux & du Nouveau Testament, j'en ai confronté le contenu avec l'Alcoran & j'ai trouvé que la Doctrine de Moïse, de Christ & de Mahomet est conforme en tout & que les Chrétiens n'empêchent la réünion de ces Religions, que parce qu'ils interpretent mal les termes de l'Ecriture, sur tout en disant que Jesus-Christ est vrai Dieu, ce qui est tout à fait contraire à l'article de foi de l'adoration d'un seul Dieu. Pour ce qui est de moi, après avoir reconnu ces erreurs, je les ai combattues de bouche & par Ecrit avec tant de succès que plusieurs des plus savans Chrétiens ont été de mon sentiment. Mais l'Electeur Palatin craignant que cette Doctrine ne [illegible] parmi les Chrétiens ne lui attirât des affaires fâcheuses de la part de l'Empereur & des Etats de l'Empire, me priva d'un poste distingué que je possedois dans l'Eglise Chrétienne; & quoique cet Electeur [illegible] toute sorte de moyens de me réconcilier avec les autres Théologiens, j'ai résolu d'abandonner tout & de quitter une société de gens qui se roidissent si fort contre la verité, pour me vouer au service du Sultan, persuadé que dans ses Etats je pourrai attaquer & convaincre les Chrétiens idolâtres avec moins de danger & plus de succès, que si je demeurois parmi eux. Je supplie donc le Sultan, du regne duquel il est parlé au ch. 2. & 7. de Daniel, de vouloir me recevoir moi & mes enfans, avec d'autant plus de bonté que je n'embrasse pas la Religion de Mahomet par contrainte ou pour avoir commis quelque forfait comme tant d'autres Chretiens, mais par connoissance de cause & par une entiere conviction de la verité. Finalement je m'offre non seulement de remettre au Sultan divers Ecrits que j'ai composez contre les Chrétiens, mais aussi de l'instruire de bouche de l'etat present du Christianisme, d'une maniere fort detaillée, &c.* Dans ce tems-là l'Empereur Maximilien II tint lui même en personne une Diete de l'Empire à Spire, ou Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie, envoya un Ambassadeur pour traiter une alliance entre l'Empire d'Allemagne & lui. Neuser, Sylvanus & Mathias Véhé, allérent à Spire, & Neuser remit sa lettre à Bekes, Ambassadeur de Transsylvanie, pour la faire tenir à Sélim II. Sylvanus lui donna une autre lettre addressée à George Blandrata. Mais ces deux lettres, bien loin d'aller au lieu de leur destination, tombérent entre les mains de l'Electeur Frédéric III, & voici comment. L'Empereur ayant répondu à la proposition de l'Ambassadeur de Bathori, qu'on ne pouvoit se résoudre à entrer en alliance avec des gens qui nient la Divinité de Jesus Christ & la sainte Trinité, le Transsylvain repliqua qu'on n'avoit pas sujet de témoigner tant d'horreur contre cette Doctrine, puisqu'elle étoit approuvée par des Princes & des Théologiens de l'Empire. Pour ce qui étoit de l'article des Théologiens, il crut ne le pouvoir mieux prouver qu'en produisant les lettres de Neuser & de Sylvanus, que l'Empereur, après les avoir lues, remit à l'Electeur Palatin. Là dessus l'Electeur fit mettre en prison le 15 juillet 15[illegible], Neuser, Sylvanus, Vehé & un autre de leurs complices. On les examina & l'on écouta leurs défenses. On consulta sur cette matiere les sentimens des Théologiens & des Universitez de différens païs, & la plupart des suffrages du Conseil de l'Electeur ne les condamnérent pas à la mort. On peut voir dans l'article de Sylvanus quel fut le sort des trois autres. Quant à Neuser, il se sauva de la prison, mais on le reprit & on le conduisit à Amberg. Sept semaines après y être arrivé, il trouva le secret d'enivrer ses Gardes, après quoi se servant des draps de son lit il sortit par la fenêtre & se sauva. Il alla d'abord en Transsylvanie, mais comme il ne crut pas y être en assez grande sureté contre les poursuites de l'Empereur & de l'Electeur, il exécuta son premier dessein, passa à Constantinople & y embrassa publiquement la Religion de Mahomet. Etienne Gerlach, Ministre Luthérien, qui étoit auprès du Baron d'Ungnad, Ambassadeur de l'Empereur auprès de la Porte, s'entretint souvent depuis avec lui. Ce Chapelain de l'Ambassadeur publia ensuite un Journal de son voyage; où il dépeint Neuser comme un homme voluptueux, adonné au vin & un franc Athée, que les Turcs mêmes honoroient du nom de *Sacten Ogli* ou *de fils de Satan*, & qu'ils ne méprisoient pas moins que les Chrétiens le haïssoient. La vie dissolue de Neuser lui attira une maladie honteuse, dans laquelle il fut presque rongé des vers, & il exhaloit une puanteur si infecte que personne ne voulut plus l'approcher. Il mourut enfin à Constantinople le 12 octobre 1576, en blasphémant contre Dieu & contre tout ce qui s'appelle Religion. Jean Michel Heberer, qui peu de tems après, se trouva dans l'esclavage à Constantinople, dit que, parce que l'on n'avoit voulu faire qu'un *Chiaoux* de cet Apostat, il s'etoit abandonné à toute sorte de libertinage, qu'il étoit mort de la peste & que ses dernieres paroles avoient été celles ci, *Après cette vie il n'y a plus rien.* Lubiénitzki a rapporte des circonstances tout à fait fausses pour disculper & louer Neuser. Les Sociniens de Transylvanie ont acheté pour cent florins les Manuscrits de ce Renegat, dont cependant rien n'a encore vu le jour. * *Antiquitates Palatinæ*, p. 337. Gerlach, *Türckisch Tagbuch*. Wenceslas Budewitz ou Budiwitz, Baron de Budowa, *in Circulo Horologii lunaris & solaris*, p. 234. Lubiénitzki, *Hist. Reform. Polon.* l. 3. c. 4. *Reflexions sur le Mahometisme & le Socinianisme*, p. 101 & *suiv.* Heberer von Bretten, *in beschreibung seiner dreyjahrigen dienstbarkeit*, l. 3. c. 3. *Diction. Allemand.*

* NEUSIDLER, petite ville de la Hongrie septentrionale, située sur le bord d'un Lac qu'on appelle *Neusidler See*, ou Lac *de Fertew*.

* NEUSIDLERZÉE, Lac dans la Hongrie septentrionale, qui prend son nom de la petite ville de Neusidler, est au midi du Danube & à l'occident de l'Isle de Schut. On l'appelle aussi le Lac *de Fertew*.

NEUSOL. *Voyez* NEW-SOLL.

NEUSTADLE, ville de Silésie. *Voyez* NEUSTAT.

NEUSTADT. *Voyez* NEUSTAT.

NEUSTAT ou NEWSTAT. Ce nom qui signifie *ville neuve*, est commun à plusieurs villes, dont les principales feront le sujet des articles suivans.

NEUSTAT, ville de la Basse Autriche, quon appelle communément *Wienerisch Neustat*, est située sur la riviére de Leita à six lieues de Vienne, du côté de la Stirie & de la Hongrie. Ce fut Léopold VII, surnommé *le Glorieux*, Duc d'Autriche, mort en 1230, qui la fit bâtir contre les invasions des Hongrois. Elle est quarrée, a une belle place de marché & est entourée d'un double mur, de bastions & de fossez. On y voit aussi un arsenal bien garni. Tout auprès il y a un château appartenant à l'Empereur, entouré de fossez pleins d'eau. Ce fut l'Empereur Frédéric III, qui rétablit & aggrandit ce château, où il fit placer par tout des armoiries taillées dans la pierre avec sa dévise ordinaire A. E. I. O. U. qui se trouve gravée ou peinte, presque dans tous les coins de ce château. Cet Empereur eu aimoit fort le séjour aussi-bien que Maximilien I, qui avoit encore un Hermitage pour sa dévotion & qui s'est fait enterrer sans aucune Epitaphe à côté de Sigismond, Baron de Dietrichstein, auprès de l'autel de la chapelle du château. L'Empereur Leopold y a fait aussi souvent quelque séjour. On voit encore dans ce château les prisons dans lesquelles le Comte Serini, le Marquis Frangipani, le Prince Ragotzki & quelques autres Seigneurs Hongrois ont été detenus. Tout auprès du château il y a un beau parc. La ville de Neustat a une cathedrale & un Evêché: l'Evêque y réside ordinairement, mais la ville appartient à l'Empereur. Cet Evêché a été fondé par le Pape Paul II, l'an 1468, & il est suffragant de Saltzbourg. Les Auteurs Latins la nomment *Nova Civitas*, *Neustadium* & *Neapolis*. En 1445, les Hongrois assiégérent l'Empereur Frédéric III, dans la ville de Neustat, parce qu'il tardoit trop à reconnoître la majorité de Ladislas *le Posthume*, leur Prince héréditaire. Matthias, Roi de Hongrie, tint dans la suite cette ville bloquée pendant longtems, & l'obligea enfin par la famine à se rendre le 13 août 1487. En 1490, la bourgeoisie chassa derechef les Hongrois & se remit ainsi en liberté. En 1529, Soliman, Empereur de Constantinople, fit donner sept fois, dans un jour, l'assaut à cette ville sans pouvoir s'en rendre maître. Neustat demeura entre les mains des Impériaux en 1683, lorsque les Turcs assiégérent Vienne. * Roo, *Annal.* Bonfinius. Cuspinien, *Topogr. Austr. Diction. Allemand.*

* NEUSTAT ou NIESTAT, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la Fuhne, au nord-est de Berlin dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* NEUSTAT, petite mais belle ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans le Prégnitz, contrée de l'Electorat de Brandebourg, sur la Dosse, au nord-ouest de Berlin dont elle est éloignée d'environ seize lieues.

NEUSTAT, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans la Thuringe, est dans le Comté de Hohenstein, près du château de ce nom, aux confins du Territoire de Northausen, & du Comté de Stolberg.

NEUSTAT AN DER ORLA, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne, dans le Duché d'Altembourg, en Misnie. Ce lieu est sur la petite riviére d'Orla, entre la ville de Plawen & celle de Weimar, au nord-ouest de la première & au sud est de la seconde, environ à huit lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NEUSTAT, ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans le Duché de Holstein, est située sur le Golfe de Lubeck, au nord-nord-est de la ville de Lubeck dont elle est éloignée d'environ six lieues.

NEUSTAT, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Hanovre, est située sur la Leine qui la traverse. Elle est au nord-nord-ouest de la ville de Hanovre, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* NEUSTAT ou NIESTAT, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Meckelbourg sur

fur l'Elde au fud de Wifmar, dont elle eft éloignée d'environ onze lieues.

NEUSTAT AN DER AISCH, petite ville de Franconie, fur la riviére d'Aifch, enclavée entre l'Evêché de Bamberg & le Marquifat d'Anfpach; quoiqu'elle appartienne à celui de Culembach, avec fon petit Territoire.

* NEUSTAT ou NEUSTATLEIN, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans le Duché de Coburg, au nord-nord eft de la ville de Coburg, dont elle eft éloignée de deux à trois lieues. Elle eft fur la riviére de Krempen.

* NEUSTAT, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne dans l'Evêché de Wirtzbourg. Elle eft fur la riviére de Sala, différente de celle qui porte le même nom dans la Haute Saxe. Elle eft à peu près au nord de Schweinfurt dont elle eft éloignée de cinq à fix lieues, vers les confins du Comté de Henneberg, dont elle a autrefois dépendu.

NEUSTAT, anciennement *Seleufum* ou *Celeufum*, ancienne petite ville de la Vindélicie. Elle eft maintenant dans le Cercle de Baviére, à l'emboûchure de la riviére d'Abens dans le Danube, entre Ingolftadt & Ratisbonne.

* NEUSTAT ou NEUSTETLIN, ville du Cercle de Baviére en Allemagne dans le Haut Palatinat, au nord-eft d'Amberg dont elle eft éloignée d'environ huit lieues. Elle eft fur le Nab. Senfon & Jaillot dans leurs Cartes de la Franconie, y placent Neuftetlin fur les confins du Haut Palatinat.

* NEUSTAT AN CULM, petite ville fur les confins du Haut Palatinat de Baviére fur le Culm, au nord d'Amberg dont elle eft éloignée de huit à neuf lieues.

NEUSTAT, petite ville du Cercle de Weftphalie, en Allemagne, dans le Comté de la Mark au midi, vers les confins du Duché de Berg. Elle eft au fud de Ham, dont elle eft éloignée d'environ 16 lieues.

NEUSTAT, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, vers les frontiéres de l'Alface, qu'on appelle auffi quelquefois *Neuftat-an-der-Hartz*, pour la diftinguer. C'étoit autrefois une ville libre & Impériale, qui fut dans la fuite tirée de la Matricule de l'Empire, & accordée à l'Electeur Palatin, à qui elle eft encore fujette. Elle eft fur le ruiffeau de Spierbach, aux confins de l'Evêché de Spire, à deux milles d'Allemagne de Landau vers le feptentrion, & à quatre de Spire vers le Couchant. * Bourgon, *Géogr. Hiftorique.*

NEUSTAT, petite ville d'Allemagne, dans la Heffe, à cinq lieues de Marpurg, vers le nord oriental. Elle appartient avec fon Territoire à l'Archevêque de Mayence. * Baudrand.

NEUSTAT, petite place d'Allemagne, au Duché de Wirtemberg en Souabe, fur la riviére de Kocker, qu'on y paffe fur un pont; & où réfide un des Princes de la Maifon de Wirtemberg. Elle étoit autrefois dépendante de l'Electeur Palatin. * Bourgon, *Géogr. Hiftor.*

NEUSTAT ou NEWSTADLE, petite ville de Siléfie, dans la Principauté d'Oppelen, fur la petite riviére de Brudnitz, à fix lieues de la ville de Neiffe vers le midi.

* NEUSTAT, NEUSTADLE ou NEUSTADELIN, petite ville de Siléfie dans le Duché de Glogaw, fur le Werfürt, à peu près à l'oueft de la ville de Glogaw, dont elle eft éloignée d'environ cinq lieues.

NEUSTAT, petite ville du Royaume de Bohéme, dans la Moravie, environ à trois lieues d'Olmutz vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

NEUSTAT, ville de Suiffe. *Voyez* BONNEVILLE.

* NEUSTETEL, petite ville de Bohéme, dans la Préfecture ou le Cercle de Satz ou Ziatesko, au nord nord eft de la ville de Satz ou Ziateck, dont elle eft éloignée d'environ fix lieues.

*NEUSTETLIN, ville & petite contrée, enclavée dans le Cercle de Baviére, à quinze lieues au nord de Ratisbonne.

* NEUSTETT, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Mifnie à l'eft-fud-eft de Drefden, dont elle eft éloignée d'environ neuf lieues.

NEUSTRIE ou WESTRIE, ancienne partie du Royaume de France, qui étoit l'occidentale, comprenoit ce qui étoit depuis la Saone & la Meufe, jufqu'à la Loire & l'Océan. Sous la premiére race des Rois de France, elle fut quelquefois un Royaume particulier, qui renfermoit la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, & la Neuftrie propre. Ce nom a été commun aux Ecrivains du tems de Charlemagne & de fes fils. Il a été changé en celui de Normandie, bien que cette province, telle qu'elle eft aujourd'hui, ne fût qu'une partie de l'ancienne Neuftrie. *Voyez* NORMANDIE.

NEUSTRIE PROPRE. C'étoit une partie du Royaume de Neuftrie. Elle eut auffi en différens tems différentes bornes. Avant le régne de Charlemagne, elle comprenoit tout le païs qui eft entre la Meufe & la Loire jufqu'à l'Océan; mais ce Prince la refferra entre la Seine, depuis Paris; & la Loire, depuis Orléans, jufqu'à leurs emboûchures. Alors on la divifa en Neuftrie *inferieure*, qui comprenoit la petite Bretagne, l'Anjou, & les païs voifins; & en Neuftrie *fupérieure*, qui renfermoit la Normandie, & tous les païs voifins, au Couchant de l'Anjou, jufques à Orléans & à Paris. * Bourgon, *Géographie Hiftorique.*

NEUVE'GLISE (Charles de) naquit à Saint Gengoul, au diocéfe de Toul. Il fut Prêtre & Profeffeur au Collége de Dombes & l'un des Aggrégez du Collége & de la Communauté de Toiffey en Dombes, & publia l'an 1697, un Abrégé de l'Hiftoire de cette Souveraineté en forme de Théfes. Il fut attaqué auffi tôt par une lettre du Pére Ménétrier Jéfuite, imprimée dans le Journal des Savans 1697, & par deux lettres concernant la Critique de l'Hiftoire de Dombes que Philibert Collet qui en étoit l'Auteur, fit imprimer à Lyon. Neuvéglife répondit à l'un & à l'autre dès l'an 1698, & fit imprimer fa réponfe à Trevoux. On a auffi de lui, des *Elémens de Mathematiques*, en deux volumes, *in octavo.* Il mourut au mois de juillet 1719, âgé de 65 ans. * Le Long, *Biblioth. Hift. de France.*

NEUVILLE, petite ville de France dans le Lyonnois. Elle eft fur le bord oriental de la Saone, quatre lieues au deffus de la ville de Lyon, vers les frontiéres de la Breffe & de la Principauté de Dombes. Les Auteurs Latins l'appellent *Vimacum*, du nom de *Vimy* qu'elle portoit, avant que le Maréchal de Villeroy eut obtenu de fa Majefté de lui donner le fien qui eft *Neuville* ou *Neufville.* On y voit un fort bon château qui appartient à la Maifon de Villeroy, C'eft un lieu très-renommé pour la chaffe. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* NEUVILLE-EN-HAIZ ou EN HEZ, village de France dans le Beauvaifis, contrée de l'Ifle de France, à l'eft de Beauvais, tirant vers le fud. Il en eft éloigné de trois à quatre lieues. C'eft le lieu de la naiffance de Louis XI, Roi de France; & de M. Baillet. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* NEUVILLE-LE-ROI, bourg de France en Picardie, dans l'Amiénois, vers les confins du Beauvaifis. Il eft au fud-fud-eft d'Amiens; dont il eft éloigné d'environ neuf lieues.

NEUVILLE, nom de la famille des Princes de Salms; qui defcendent de l'illuftre Maifon des Rhingraves. *Voyez* RHINGRAVE.

NEUVILLE, famille de France. *Voyez* NEUFVILLE.

NEUVILLE, ville de Suiffe. *Voyez* BONNEVILLE.

NEW. NEX. NEY. NEZ.

NEW-ABERDEEN. *Voyez* ABERDON.

NEWARK, bourg d'Angleterre dans le Comté de Nottingham, fitué fur la côte orientale de la riviére de Trent. Il fut appellé *Newarck*, à caufe d'un château qu'Alexandre, Evêque de Lincoln, y fit bâtir, & dont on voit encore les ruïnes; qui font une marque de fa force & de fa beauté. Ce fut dans ce bourg que mourut le Roi Jean, qui s'y étoit rendu pour combattre Louis, Dauphin de France, Edouard VI, en fit une Communauté; avec le privilége d'envoyer deux Députez au Parlement. Les Parlementaires l'affiégérent l'an 1643. Elle fut défendue par le Prince Robert, & obligée de fe rendre en 1646; le Roi Charles I étant alors entre les mains des Ecoffois, & toutes fes forces diffipées. Newark donne le titre de Vicomte au Comte de Kingfton. * *Diction. Anglois.*

*NEWBOROUGH ou NEWBURG, petite ville de l'Ecoffe méridionale dans la province de Fife, fur le Tay, à l'eft d'Abernéthy. * Beeverell, *Delices de l'Ecoffe*, *tome 6. p.* 1201.

NEWBOROUGH, bourg d'Irlande en Lagénie, dans le Comté de Wexford. Il a droit de députer au Parlement. * Audiffret, *Hift. & Géogr. anc. & mod. tome* 1. *p.* 276.

* NEWBURGH, ville d'Angleterre, dans l'Ifle d'Anglefey qui n'eft féparée de la Principauté de Galles que par le Détroit de Menay. Cette ville proche de ce Détroit, eft au fud-oueft de Beaumarais ou Bewmarish; dont elle eft éloignée de près de cinq lieues. Elle a été autrefois plus confidérable; mais les fables qui fe font amaffez à l'entrée de fon havre, & qui l'ont à demi comblé, l'ont fait beaucoup décheoir. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 393.

NEWBURGH, ville d'Ecoffe. *Voyez* NEWBOROUGH.

NEWBURY dans l'Ifle d'Anglefey. *Voyez* NEWBURGH.

NEWBURY, dans le Comté de Bark. *Voyez* NEUBURY.

NEWCASTLE, fur la Tine, capitale de la province de Northumberland, à fept milles de la mer, & à 212 milles de Londres, eft une ville bâtie fur le penchant d'une colline; avec un quai fur la riviére; pour la commodité des vaiffeaux qui y abordent. La ville eft grande, bien peuplée, négociante & riche. C'eft ici que fe fait le grand négoce de charbon de terre; cette ville étant prefque toute environnée de mines de charbon, qu'on y va quérir, principalement pour l'ufage de Londres, où il s'en débite jufqu'à fix cens mille chaldrons par année, à trente-fix boiffeaux le chaldron. De là vient qu'on voit ici continuellement des flottes de vaiffeaux charbonniers, quelquefois de trois, quatre ou cinq cens voiles, dont le rendez-vous eft à Sheals, à l'emboûchure de la Tine. C'eft ce négoce particuliérement qui rend cette ville opulente. Cambden dit, qu'elle s'appelloit *Monkchefter*, & qu'elle ne prit le nom de *Newcaftle*, qu'après que ce château, dont on voit encore les murailles, fut bâti par le Prince Robert, fils de Guillaume *le Conquérant.* Cette ville jouit de grands priviléges qu'elle obtint fous le régne d'Elizabeth. Elle eft du nombre de celles qui fe gouvernent elles mêmes, indépendamment du Lieutenant de la province, & qu'on appelle *County-Towns* ou *Counties Corporate.* Tout y abonde, & les provifions s'y vendent à grand marché. * *Etat de la Grande Bretagne, &c. fous George II. tome* 1. *p.* 95.

* NEWCASTLE, bon bourg d'Angleterre, dans le Comté de Stafford. Il eft fur la Tyne au nord-nord-oueft de Stafford, dont il eft éloigné d'environ quatre lieues. On y voit les ruïnes d'un vieux château. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 351.

* NEWCASTLE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Il eft dans le Comté de Caermarden, fur le Tivy ou Tyvy qui fépare ce Comté de celui de Cardigan. Ce lieu

lieu s'appelloit autrefois *Loventum*, que Camden croit être *Elmetum*, & a été rétabli du tems de Henri VII, sous le nom de Newcastle. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome* 2. *p.* 427.

* NEWCASTLE, bourg d'Irlande en Ultonie, au sud de Dublin tirant vers l'est. Il en est éloigné de six à sept lieues. Il a droit de députer au Parlement.

NEWCOME (Henri) Théologien Presbytérien, Anglois, dans le XVII siecle, étudia à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collége de S. Jean, & où il prit le dégré de Maître ès Arts. Il fut d'abord Pasteur à Gausworth en Chestershire, & en 1566 à Manchester. Lorsque George Booth fit une tentative dans ce Comté, en faveur de Charles II, Newcome s'y prêta sans peine. Il demeura dans son poste à Manchester, jusques à ce qu'il en fut privé en 1662, à cause de sa non-conformité. Il ne laissa pas de prêcher en secret, & lorsqu'il ne pouvoit pas le faire, il écrivoit toute sorte de Discours de Morale qu'il avoit coutume de distribuer aux personnes qui lui fournissoient de quoi subsister. Son Troupeau fit enfin bâtir une chapelle qu'il ne desservit pas longtems, puisqu'il mourut en 1665, à l'âge de 68 ans, & fut le premier que l'on enterra dans cette chapelle. Il s'étoit aquis la réputation de Prédicateur savant, sincere, humble, bienfaisant & édifiant. Il savoit si bien s'insinuer dans l'esprit de ses Auditeurs, qu'il ne finissoit aucun Sermon, sans faire souhaiter qu'il parlât encore. Au reste, il étoit si modéré, qu'il avoit beaucoup de vénération pour les personnes que leur mérite distinguoit parmi les Episcopaux, & eux de leur côte l'estimoient aussi beaucoup & lui témoignoient une grande amitié. Il a publié les Ouvrages suivans, *The Sinners Hope; Usurpation defeated and David restored; The Covenant Grace effectually remembred; Discourse about rath en sinful anger.* * *Diction. Anglois.*

NEWENAER. *Voyez* NEUENAER.

NEWENBOURG. *Voyez* NEUFCHASTEL.

NEWENBOURG, dans le Brisgaw en Souabe. *Voyez* NEUBOURG.

NEWENBOURG, petite ville de la Prusse royale, dans la Pomerélie, sur le bord occidental de la Vistule, à trois lieues au dessous de Graudentz. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NEWENDEN, bourg d'Angleterre dans le Comté de Kent. Il a été bâti sur les ruines d'un ancien port de mer nommé *Anderida* ou *Andreds Cester*, & qui est aujourd'hui bien éloigné de l'océan. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome* 4. *p.* 762.

* NEWENHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Warwik, sur l'Avon. Ce lieu est remarquable à cause de trois fontaines médicinales qui s'y trouvent. Elles ont la couleur & le goût du lait, provoquent à uriner copieusement, consolident les playes récentes, & sont excellentes contre les ulcères & les apostumes. Quand on les prend avec du sucre, elles sont astringentes, & avec du sel elles sont laxatives. On estime aussi qu'elles sont souveraines pour guérir de la pierre. Outre ces merveilleuses qualitez, l'eau de ces fontaines, a encore, à ce qu'on dit, la vertu de convertir le bois en pierre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome* 2. *p.* 487 *&* 488.

NEW-FOUND-LAND, Isle de l'Amérique, dont la grandeur égale celle de la Grande Bretagne. Elle en est environ à six cens lieues, entre le quarante-six & le cinquante-troisiéme dégre de latitude septentrionale, n'étant séparée du Continent que par un Détroit pareil à celui qui sépare la France de l'Angleterre. Ces mots *New-found-land* veulent dire *Terre nouvellement découverte*. Les Anglois en sont les vrais propriétaires. En 1623, le Chevalier Calvert, alors premier Sécretaire d'Etat, & depuis Lord Baltimore, obtint par lettres patentes du Roi d'Angleterre pour lui & les siens, une partie de la New-Found-Land, qui fut érigée en province & appellée *Avalon*. Il y établit une Colonie, & y bâtit une fort belle maison avec un Fort dans un lieu nommé *Ferryland*. Cette province est celle de l'isle où sont les meilleurs ports. Cette isle abonde en poissons, en chasse, & a suffisamment de bois. Le froid y est très grand en hiver & la chaleur en été. Les Indiens sont dans le nord & dans le Couchant de l'isle, mais en plus petit nombre, & plus farouches que ceux de la Nouvelle Angleterre. Les François, les Hollandois, les Biscains & autres, ne manquent point d'y trouver toutes les années la charge de trois ou quatre cens vaisseaux de ce que les Anglois appellent *Cod* & *Poor-John*. A l'orient de New-Found-Land, vis à vis du Cap-Roy, & à vint trois lieues de l'isle, il y a un banc de sable, qui s'étend jusques à près de trois cens milles, & qui n'en a pas vint cinq de large. Il est couvert d'eau de la hauteur de plusieurs brasses, de sorte que d'assez gros vaisseaux y peuvent passer. Autour de ce banc sont diverses isles, nommées *Boocaloos*, ou les Isles des *morues* par Sébastien Cabot qui les découvrit. On tient que ces poissons se tinrent sur son passage en si grande quantité qu'ils retardoient son vaisseau. * *Observations du S. Thomas, Gouverneur de la Jamaique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr. Amérique Angloise, p.* 304 *& suiv.*

NEWGARTEN, petite ville ou bourg du Duché propre de Poméranie. Ce lieu est situé sur un petit Lac, entre la ville de Stargard, & celle de Griffenberg, à six lieues de la premiére & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

NEWHAM. *Voyez* NEWENHAM.

* NEW-HAVEN, bon port d'Angleterre, dans le Comté de Sussex, à l'embouchure d'une petite riviére qui arrose Lewes, bâti depuis quelques années. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome* 3. *p.* 728.

NEWHAUSEL. *Voyez* NEUHAUSEL.

* NEWIN, bourg à marché dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il est dans le Comté de Caernarvan, sur la côte, au sud-sud-ouest de la ville de Caernarvan, dont il est éloigné d'environ six lieues.

NEWIS, isle. *Voyez* NIEVES.

NEWMARK. *Voyez* EGNA.

NEWMARKET, ville d'Angleterre, qui est en partie dans le Comté de Cambridge, & en partie dans celui de Suffolck, y ayant une paroisse dans l'un, & une autre dans l'autre. Elle est devenue célébre sous le régne de Charles II, pour la course des chevaux, où l'on s'exerçoit pendant le séjour de ce Prince dans ce lieu, sur la fin de l'été. * *Diction. Anglois.*

NEWMUNSTER, petite ville ou gros bourg du Holstein propre. Il est près de la riviére de Schwale, vers son embouchure dans celle de Stoer, entre Hambourg & Kiel, à six lieues de celle-ci & à dix de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

NEWPORT, ville principale de l'Isle de Wight, est située vers la côte de la province de Southampton, dans la partie méridionale d'Angleterre. Proche de cette ville, est le chateau de Caresbrock, qui y sert de citadelle. Ce fut là où les Rebelles Parlementaires d'Angletere, tinrent prisonnier le Roi Charles I, & d'où ils le tirérent, pour le faire mourir sur un échaffaut: action digne de l'horreur de tous les siécles à venir. * Baudrand.

* NEWPORT, bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. Il est dans le Comté de Monmouth sur la rive droite ou occidentale de l'Uske. Il est accompagné d'un château & d'un bon havre. Il est au sud-ouest de Caerléon, dont il n'est éloigné que d'une lieue.

* NEWPORT, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles. Il est dans le Comté de Pembrock, vers l'embouchure d'une petite riviére nommée *Neverne*. Il est au sud-ouest de Cardigan, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* NEWPORT, NEWPORT-PAGNEL ou NEWPORT-PAGANELLE, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Buckingham, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* NEWPORT, bourg à marché en Angleterre, dans le Comté de Shrop, à l'est-nord-est de Shrewsbury, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* NEWPORT, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Comté de Cornouaille, vers les confins du Comté de Dévon, à l'ouest de la riviére de Tamer, & au nord de Launston, à une lieue de distance.

NEWPORT. Ce que l'on ne trouve pas sous ce mot, doit se chercher sous celui de NIEUPORT.

* NEWRY, NURY ou NURIE, petite ville d'Irlande en Ultonie ou Ulster, dans le Comté de Downe, sur les confins de celui de Louth, située sur une riviére de même nom au sud-ouest de la ville de Downe, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* NEWRY, NURY ou NURIE, petite riviére d'Irlande, dans l'Ultonie ou Ulster. Elle sépare du nord-ouest au sud-est le Comté de Downe d'avec celui de Louth, & après avoir arrosé la petite ville de Newry, elle se décharge dans le Golfe de Carlingford.

NEW-SARUM, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt. Il envoye deux Députez au Parlement. * Audiffret, *Hist. & Géogr. anc. & mod. tome* 1. *p.* 190.

* NEW-SOLL, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Liptow, de Lypéze ou de Lipsch, sur le bord occidental de la riviére de Gran, au nord-est de Presbourg, dont elle est éloignée, de plus de trente lieues.

* NEW-SORHAM, petite ville ou bourg d'Angleterre, dans le Comté de Sussex, à l'embouchure d'une petite riviére qui est à l'est de celle d'Arun.

NEWSTAT. *Voyez* NEUSTAT.

NEWTON (Adam) Ecossois, étoit Précepteur de Henry, Prince de Galles, fils aîné du Roi Jacques I, & a traduit *Fra-Paolo* en Latin. Il régentoit la premiére classe du Collége de Saint-Maixant en Poitou, sous le régne de Henri III, Roi de France, & il faisoit alors semblant d'être Catholique. Il retourna en son païs, & mourut Doyen de Salisbury. On prétend que M. Amelot de la Houssaye, dans la Traduction Françoise de Fra-Paolo, a plus suivi la Traduction Latine d'Adam Newton que l'Original Italien. Ce n'est pas, dit l'Auteur des *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, caché sous le nom de M. de Vigneul-Marville, que M. Amelot de la Houssaye n'entende parfaitement la Langue Italienne, mais c'est peut-être qu'il a regardé Newton comme un Auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le sens de Fra-Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'est à dire, de sa Théologie, qui est un peu Luthérienne. * *Mélanges d'Histoire & de Litterature* par M. de Vigneul-Marville, *tome* 2. *p.* 127. édit. de Rotterdam 1700. Bayle, *Diction. Crit. quatrieme édition.*

NEWTON (Isaac) Chevalier & célébre Mathématicien, naquit à Woolstrop, ou, selon M. de Fontenelle, à Volstrope, dans la province de Lincoln le 25 décembre 1642. Il sortoit de la branche aînée de *Jean* Newton, Chevalier Baronnet, Seigneur de Woolstrop. Cette Seigneurie étoit dans la famille depuis près de deux cens ans. Messieurs Newton s'y étoient transportez de Westby dans la province de Lincoln, mais ils étoient originaires de Newton, dans celle de Lancastre. La mére d'Isaac Newton, nommée *Anne* Ascough, étoit aussi d'une ancienne famille. Elle envoya son fils à l'âge de 12 ans à la grande Ecole de Grantham, & ensuite au Collége de la Trinité dans l'Université de Cambridge, où il fut reçu en 1660, à l'âge de 18 ans. Dès qu'il commença l'étude des Mathématiques il trouva les Elemens d'Euclide, trop peu de chose pour l'arrêter, de sorte qu'il sauta tout d'un coup à la Géométrie de Descartes & à l'Optique de Képler. Il y a des preuves, qu'à l'âge de 24 ans il avoit fait ses grandes découvertes en Géométrie, & posé les fondemens de ses deux célébres Ouvrages, les *Principes* & *l'Optique*. Nicolas Mercator, né dans le Holstein, mais qui s'étoit retiré en

en Angleterre, ayant publié en 1668, sa *Logarithmotechnie*, l'illustre Barrow, qui étoit alors à Cambridge, se souvint d'avoir vu la même theorie, dans les Ecrits de M. Newton, & même plus parfaite. On eut en 1669, bien de la peine à avoir de lui ce Manuscrit, qui portoit pour titre, *Methode que j'avois trouvée autrefois, &c.* Ce même Manuscrit contient & l'invention & le calcul des fluxions, ou infiniment petits, qui ont causé une si grande contestation entre les Mathématiciens d'Allemagne & d'Angleterre. M. de Fontenelle s'exprime de la sorte sur ce démêlé. „ M. Newton, *dit-il*, est constamment le premier inventeur, & „ de plusieurs années le premier. M. Leibnitz de son côté est „ le premier qui ait publié ce calcul; & s'il l'avoit pris de M. „ Newton, il ressembleroit du moins au Prométhée de la Fable, „ qui déroba le feu aux Dieux, pour en faire part aux hom- „ mes. " M. Newton publia en 1687, les *Principes Mathematiques de la Philosophie.* „ Les grands Géométres, *dit M. de Fon-* „ *tenelle*, ne parvinrent à entendre cet Ouvrage, qu'en l'étu- „ diant avec soin; les médiocres ne s'y embarquérent qu'excitez „ par le témoignage des grands; mais enfin quand le livre fut „ suffisamment connu, tous ces suffrages qu'il avoit gagnez si „ lentement, eclatérent de toutes parts, & ne formérent qu'un „ cri d'admiration. " Deux théories principales dominent dans les *Principes Mathematiques* de M. Newton, celle des *Forces centrales*, & celle de la *Resistance des Milieux au Mouvement.* En même tems que M. Newton travailloit à son grand Ouvrage des *Principes*, il en avoit un autre entre les mains, aussi original, & aussi neuf que le premier; c'est son *Optique* ou *Traite de la Lumiere & des Couleurs*, qui parut pour la premiére fois en 1704. Il avoit fait pendant le cours de 30 ans les expériences qui lui étoient nécessaires. Il mit à la fin de l'*Optique* deux Traitez de pure Géométrie, l'un de la *Quadrature des Courbes*, l'autre un *Dénombrement des Lignes*, qu'il appelle du *troisieme ordre.* Il détacha ensuite ces deux Traitez, & les fit paroître à part en 1711, avec une *Analyse par les Equations infinies, & la Methode différentielle.* Lorsqu'en 1687, les privilèges de l'Université de Cambridge, où il étoit Professeur en Mathématique des l'an 1669, par la démission de M. Barrow en sa faveur, furent attaquez par le Roi Jaques II, il fut un des plus zélez à les soutenir, & l'Université le nomma pour être un de ses Déléguez par devant la Cour de *la Haute-Commission.* Il en fut aussi le Membre réprésentatif, dans le Parlement de *Convention*, qui donna la Couronne au Prince & à la Princesse d'Orange, & il y eut séance jusqu'à ce qu'il fut dissous. En 1696, Mylord Hallifax lui fit donner l'emploi de Gardien de la Monnoye, duquel, trois ans après, il passa à celui de Maître de la Monnoye. Il y rendit de grands services à l'Etat, & il fit *une table du titre des Monnoyes étrangeres*, qui fut imprimée à la fin du livre de M. Arbuthnot. En 1703, on l'élut Président de la Société royale, dont il a rempli le poste pendant 23 ans. La Reine Anne le créa Chevalier en 1705. Sous le régne de George I, le mérite de M. Newton fut mieux connu que jamais. La Princesse de Galles prenoit tant de plaisir à ses conversations, qu'elle a dit souvent, qu'elle s'estimoit heureuse d'avoir vécu de son tems & d'avoir pu s'entretenir avec lui. Cette Princesse lui ayant oui parler d'un Traité de sa façon sur la Chronologie, elle le pria de lui en donner un extrait, qu'elle garde encore précieusement. Une copie de cet extrait étant portée en France, elle y fut imprimée. Dès que l'Académie Royale des Sciences de Paris put choisir des Associez étrangers, par son réglement de 1699, elle s'associa M. Newton, qui entretint toûjours commerce avec elle, en lui envoyant tout ce qui paroissoit de lui. M. Leibnitz ayant proposé le fameux Probléme des *Trajectoires*, M. Newton le résolut avec une facilité étonnante, l'ayant reçu à quatre heures du soir, revenant de la Monnoye, fort fatigué, & ne se couchant point qu'il n'en fut venu à bout. Il est vrai que tous les grands Mathématiciens d'alors ne furent pas satisfaits de sa solution. Voici ce que le célébre de Montmort écrivoit là-dessus à l'illustre Géométre M. Jean Bernoulli: *J'ai porté le même jugement que vous, de la solution de vôtre Probléme* (car c'est M. Jean Bernoulli qui l'avoit imaginé, invité à cela par M. Leibnitz) *des Trajectoires dans les Transactions; c'est se moquer du monde, de donner une pareille solution d'un Probléme fort difficile, &c.* On peut consulter sur cette question les *Acta Eruditorum* de Leipsic de l'an 1721, *p.* 195, *&c.* M. Newton a joui d'une santé vigoureuse jusques à l'âge de 80 ans, qu'il fut incommodé d'une incontinence d'urine. Il ne se servit jamais de lunettes, & ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie, qu'il finit le 20 mars 1726. Son corps fut exposé sur un lit de parade, dans la chambre de Jérusalem, d'où l'on porte au lieu du sépulchre les personnes du plus haut rang, & quelquefois les Têtes couronnées. On le porta dans l'Abbaïe de Westminster, le poile étant soutenu par le Grand Chancelier, par les Ducs de Montrose & de Roxburgh, & par les Comtes de Pembrocke, de Sussex, & de Maclesfield. L'Evêque de Rochester fit le service, accompagné de tout le Clergé de l'église. Le corps fut enterré près de l'entrée du chœur. M. Newton avoit la taille médiocre, l'œil fort vif & perçant, la physionomie agréable & vénérable en même tems. Il étoit doux, modeste, affable, qualitez qui accompagnent rarement le favoir, mais aussi qui lui donnent un grand lustre. Quoi qu'il fût attaché à l'Eglise Anglicane, il n'eut pas persécuté les Non-Conformistes pour les y ramener. Il jugeoit les hommes par les mœurs, & les vrais Non-Conformistes étoient pour lui les vicieux & les méchans. Ce n'est pas qu'il s'en tînt à la Religion naturelle, il étoit persuadé de la révélation, & parmi les livres de toute espéce qu'il avoit sans cesse entre les mains, celui qu'il lisoit le plus assidûment étoit la Bible. Riche & charitable, il faisoit beaucoup de bien, il a cependant laissé encore en biens meubles trente-deux mille livres sterling. Après sa mort on trouva parmi ses papiers quantité de Dissertations sur divers sujets d'Antiquité, d'Histoire, de Théologie, de Chymie, & de Mathématiques, outre des *Leçons d'Optique*, faites en 1669 à Cambridge, & qui ont été imprimées en Latin & en Anglois en 1728; & *la Chronologie des anciens Royaumes corrigée, avec une courte Chronique des premiers evenemens de l'Europe, jusqu'à la conquête de la Perse, par Alexandre le Grand*, en Anglois, imprimées à Londres en 1728, *in quarto.* Cette Chronologie a paru par les soins de M. Condait, grand Antiquaire, & mari de la niéce de l'Auteur. Ce nouveau Sytéme de Chronologie a été vivement attaqué, & en France & en Angleterre. Mais M. Halley, en a pris la défense. Les parens de M. Newton lui ont fait élever un superbe tombeau dans l'Abbaïe de Westminster, sur lequel on a gravé cette Epitaphe, qui renferme ses découvertes & les qualitez de son esprit & de son cœur.

H. S. E.

Isaacus Newton Eques auratus,
Qui, animi vi prope divina,
Planetarum motus, figuras,
Cometarum semitas, Oceanique æstus,
Sua Mathesi facem præferente,
Primus demonstravit;
Radiorum lucis dissimilitudines,
Colorumque inde nascentium proprietates,
Quas nemo ante suspicatus erat,
Pervestigavit;
Naturæ, Antiquitatis, S. Scripturæ
Sedulus, sagax, fidus Interpres,
Dei O. M. Majestatem Philosophia asseruit,
Evangelii simplicitatem moribus expressit.
Sibi gratulentur mortales,
Tale tantumque extitisse
Humani generis decus.

Natus XXV. Dec. A. D. MDCXLII. obiit
Mart. XX. MDCCXXVI.

* *Eloge de M. Newton*, par M. de Fontenelle, *Biblioth. Angloise, tome* 15. *partie* 2. *p.* 544, *&c. Biblioth. Raisonnee, tome* 6. *p.* 468.

NEWTON, il y a plusieurs villes ou bourgs de ce nom en Angleterre. On en trouve jusqu'à six dans le seul Comté de Lancastre.

NEWTON, bourg de l'Isle de Wigt, qui envoye au Parlement ses Députez qui se joignent avec ceux du Comté de Hant. * Audiffret, *Hist. & Géogr. anc. & mod. tome* 1. *p.* 189.

* NEWTON-BUSHEL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, sur la petite riviére de Leman. Il est à peu près au sud d'Excester, tirant vers l'ouest, & en est éloigné de quatre à cinq lieues.

NEWTON-NOTTAGE, ville maritime dans la partie méridionale du Comté de Glamorgan, à deux milles à l'occident de l'embouchure de la riviére d'Ogmore, où l'on dit que l'eau est basse dans le tems de la haute marée, & haute dans le tems de la basse marée. C'est du moins ce que Camden assure. * *Dict. Anglois.*

NEWTOWN, bourg du Comté de Montgomery en Angleterre, situé sur le côté oriental de la Saverne, avec un fort beau pont sur cette riviére. Il y a encore un bourg de ce nom dans l'Isle de Wigt au nord-ouest. * *Diction. Anglois.*

NEWTOWN, bourg d'Irlande en Ultonie, dans le Comté de Downe. Il a droit de députer au Parlement. * Audiffret, *Hist. & Géogr. anc. & mod. tome* 1. *p.* 270.

NEX, petite ville de Danemarc sur la côte occidentale de l'Isle de Bornholm, à deux lieues de Rudneby vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

NEYDING, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Comté de Furstemberg sur le Danube, à quatre lieues de la ville de Rotweil, tirant vers celle de Schaffouse. * Maty, *Dict. Géogr.*

NEYLAND, bourg dans la partie orientale du Comté de Suffolck en Angleterre, sur les frontiéres du Comté d'Essex. Il est arrosé de la riviére de Stowre, sur laquelle il y a un pont. * *Dict. Anglois.*

NEYMARK en Stirie. *Voyez* NEUMARK.

NEYSIDLER & NEYSIDLERZEE. *Voyez* NEUSIDLER & NEUSIDLERZEE.

NEYSTEDEN, est un des meilleurs villages du Holstein Danois, & regardé comme un poste avantageux pour le blocus de Hambourg, lorsqu'il prendra envie au Roi de Danemarc d'en former le dessein. Il est situé sur une plateforme du coteau, qui régne le long de l'Elbe en forme de terrasse, jusques près de Hambourg, d'où ce village est éloigné d'environ trois lieues de France. * *Memoires du Chevalier* de Beaujeu.

NEYTRACH ou NEYTRACHT, petite ville épiscopale avec citadelle, dans la Haute Hongrie, située sur la riviére du même nom, à quatorze lieues de la ville de Gran, dont elle est suffragante. Elle est capitale du Comté de Neytracht, qui est entre les Comtez de Presbourg, de Transchin, de Turocz & de Bars; il y a encore dans ce Comté Neuhausel, Scheliz, & Schinta. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NEZAMISLE, ancien Duc de Bohéme, fils & successeur de Primislas I, partagea, à ce qu'on dit la Noblesse du païs en certaines classes, & eut guerre avec les Romains. Cela est fort incertain, aussi bien que la durée de son régne & le tems de sa mort, que les uns mettent en l'an 591, les autres en 715, & d'autres enfin en 783. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *Chronique de Bohéme, p.* 34. Stransky, *Respubl. Bohém. c.* 8. *p.* 341. Balbinus, *Miscell. dec.* 1. *l.* 7.

NEZENIUS (Abel) florissoit en 1610. Il a composé des Exercitations sur le Pentateuque, sur Josué, sur les Juges, sur Ruth, sur les Livres des Rois, & sur les Chroniques ou Paralipoménes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

NIA. NIB. NIC.

NIANCHEU. *Voyez* NIENCHEU.

*NIBCHAZ, c'est le nom du Dieu des Haviens, ainsi appellé du mot Hébreu נבח / *nabach*, qui signifie aboyer: aussi Jarchi & Kimchi assurent-ils après les Talmudistes, qu'il avoit la figure d'un chien. Il en est parlé, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 31. *Voyez aussi* Bochart, *dans l'Hierozoicon*, *ch.* 55.

NIBE, petite ville ou bourg du diocése de Wiborg, en Jutlande. Ce lieu, où l'on nourrit de fort bons chevaux pour le service, est sur le Golfe de Limfiord, à trois lieues de la ville d'Alborg vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIBIANO, petite ville des Etats de Parme en Lombardie. Elle est située sur le Tidone, dans le Plaisantin, à quatre ou cinq lieues de Pavie, de Plaisance, & de Bobio. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIBSÇAN. *Voyez* NEBSAN.

NICAGORAS, Sophiste d'Athénes, étoit fils de l'Orateur *Mnesée*, & pére du Sophiste *Minucian*, & vivoit dans le troisiéme siécle, sous l'empire de Philippe & de Déce, vers l'an de Jesus Christ 249. Il écrivit quelques Vies des Hommes Illustres par leur éloquence, &c. * Suidas en fait mention.

Il ne faut pas confondre ce NICAGORAS, avec un autre de même nom, surnommé *Zélita*, qui s'appelloit *Mercure*, du tems d'Alexandre *le Grand*, & dont il est fait mention dans Clément d'Alexandrie, *in Protrept.* Hofman, *Lexic. Univers.*

NICAGORAS de Cypre, Historien Grec, est cité par Arnobe & par d'autres Auteurs; & par l'usage qu'ils en font, on voit qu'aussi peu persuadé qu'Euhémére de la vérité de la Religion Payenne, il s'étoit appliqué à débrouiller les Fables qu'on débitoit touchant les Dieux, & à faire voir que ç'avoit été autant d'hommes ou de femmes, dont il s'en falloit beaucoup que la vie n'eût été irrépréhensible. * Arnobe, *l.* 4. Fulgence, *Mythol. l.* 2. *&c.*

NICAISE (saint) Martyr dans le Vexin, que quelques uns font premier Archevêque de Rouen, prêcha l'Evangile dans cette province, dans le tems que saint Denys l'annonçoit à Paris, c'est à dire, vers l'an 250. On dit qu'il fut massacré avec son frére Quirin, que l'on appelle communément *Cerin*, & avec Piantie, communément *Pianche*, originaire du Vexin. Quelques uns y joignent Scuricule, & Egobile Diacre. Mais tout ce que l'on dit de ces Saints & de leur martyre, est fort incertain. On fait mémoire d'eux au deuxiéme octobre, * Baillet, *Vies des Saints.*

NICAISE (saint) Evêque de Rheims, dans le cinquiéme siécle. On ne sait pas précisement en quel tems il a été elevé sur ce Siége. Les uns ont cru que c'est sur la fin de ce siécle-là, & les autres au commencement. Le dernier a plus d'apparence. Quand les Vandales, les Suéves, & les Alains, étant entrez dans les Gaules, prirent & brûlérent les villes de Mayence, de Wormes, de Rheims, d'Amiens, d'Arras, &c. ce qui arriva l'an 407, Saint Nicaise demeura enfermé dans sa ville, lorsque ces Barbares y mirent le siége; & lorsqu'elle fut prise, ils lui tranchérent la tête, & tuérent à ses côtez Florent son Diacre, & Jocon, Lecteur. On leur joint encore sainte Eutrope, sa sœur. Son corps fut enterré dans l'église que l'on appelloit autrefois de *saint Agricole*, & qui porte aujourd'hui le nom de *S. Nicaise.* * Baillet, *Vies des Saints.*

NICAISE (Claude) étoit d'une bonne famille de Dijon, où son frére a été Procureur Général de la Chambre des Comptes. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fit ses études dans sa patrie. S'étant appliqué particuliérement à la connoissance & à la recherche des monumens antiques, il prit la résolution d'aller à Rome, & dans ce dessein se défit d'un canonicat qu'il avoit à la sainte Chapelle de Dijon. Il demeura plusieurs années à Rome, & il s'y aquit l'estime & l'amitié d'un très-grand nombre de Savans & de personnes du premier rang, avec lesquelles il fut toûjours en commerce depuis son retour en France. Les Cardinaux Barbarigo & Noris lui ont écrit plusieurs fois; & le Pape Clément XI, lui fit souvent cet honneur avant son exaltation au pontificat. Jamais, peut être, Homme de Lettres n'eut un commerce plus étendu & plus constant avec les Savans de son tems, que l'Abbé Nicaise; & il feroit difficile d'en nommer aucun de quelque parti, ou de quelque nation qu'il ait été, dont il n'ait reçu des marques d'estime, & dont on ne trouve des lettres parmi ses papiers: à quoi certainement sa probité, son bon cœur, sa douceur, ses maniéres obligeantes contribuoient autant que sa grande capacité & le goût qu'il avoit pour les Sciences. Ces habitudes de M. Nicaise avec presque tous les Savans, lui prenoient une bonne partie de son tems, & l'ont empêché de donner au public de grands Ouvrages; mais les lettres qu'il a écrites & celles qu'il a reçues en peuvent faire un très-beau & très-curieux. Il fit imprimer à Lyon en 1689, une Dissertation Latine *de Nummo Pantheo*, qu'il dédia à M. de Spanheim. Il fit encore paroître la même année une Explication d'un ancien Monument trouvé en Guienne dans le diocése d'Auch; & en 1691, il publia un Discours sur la forme & la figure des Sirénes, où, suivant l'opinion de M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, il montroit que les Sirénes étoient des oiseaux & non pas des poissons, ou des monstres marins. Il avoit fait une Traduction Françoise du livre Italien de M. Bellori contenant la Description des tableaux du Vatican; & il y avoit ajoûté un Discours sur l'Ecole d'Athénes & sur le Parnasse, qui sont deux tableaux de Raphaël. Il songeoit même à dédier cet Ouvrage au Cardinal Albani; mais ce Cardinal étant devenu Pape, sa modestie le jugea peu digne de lui être présenté. Il avoit fait encore un petit Traité de la Musique ancienne, & il mourut lorsqu'il travailloit à donner au public l'Explication d'une ancienne Inscription, MINERVÆ ARNALIÆ, qu'il avoit trouvée au village de Velley. Ainsi l'Abbé Nicaise mourut, pour ainsi dire, les armes à la main, & dans l'exercice de la profession de Savant, qu'il soutint jusqu'à la fin avec beaucoup d'honneur. Il avoit toûjours mené une vie très-réguliére, qu'il termina par une mort très-chrétienne au mois d'octobre 1701, agé de 78 ans. Il mourut à Velley, & y est enterré près de son frére. Voici une Epitaphe badine qu'on a faite sur son sujet; mais qui désigne assez bien son caractére.

Cy gît l'illustre Abbé Nicaise,
Qui la plume en main dans sa chaise,
Mettoit lui seul en mouvement
Toscan, François, Belge, Allemand;
Non par discordes mutuelles,
Mais par Lettres continuelles,
La plupart d'érudition,
A gens de réputation.
De tous côtez à son adresse,
Avis, Journaux venoient sans cesse,
Gazettes, Livres frais eclos,
Soit en paquets, soit en ballots.
Lui toûjours en nouvelles riche
De sa part n'en etoit pas chiche.
Faloit-il ecrire au Bureau
Sur un Phénomene nouveau,
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un Manuscrit, d'une Médaille;
S'eriger en Solliciteur
De louanges pour un Auteur,
D'Arnauld mort avertir la Trape,
Feliciter un nouveau Pape?
L'habile & fidele Ecrivain,
N'avoit pas la goutte à la main.
C'etoit le Facteur du Parnasse.
Or gît-il, & cette disgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers, & Leibnits,
A Bajnage le Journaliste,
A Bayle le Vocabuliste,
Aux Commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius
Mainte curieuse riposte;
Mais nul n'y perd tant que la poste.

* *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts*, janvier & février 1702, p. 38. édit. de Hollande. *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1702, p. 472. *Voyez aussi le Supplement de Paris*, 1736.

NICAISE de VOERDA. *Voyez* VOERDA.

NICANDRE, *Nicander*, Grammairien, Poëte & Médecin, vivoit vers la CLX Olympiade, & l'an 140 avant J. C. du tems d'Attale, surnommé *Galatonices*, Roi de Pergame, qui avoit défait les Gaulois Grecs. Suidas dit qu'il étoit fils de Xénophane de Colophon, ville d'Ionie, & remarque que d'autres le faisoient Etolien de nation. Mais il est constant, par le témoignage même de Nicandre, qu'il étoit de Claros, petite ville d'Ionie dans le voisinage de Colophon, & que son pére se nommoit *Damnée*. On ne l'a dit Etolien, que parce qu'il a demeuré longtems en Etolie, & qu'il en écrivit l'Histoire. On attribue un grand nombre d'Ouvrages à Nicandre. Ceux qui nous restent sont intitulez *Theriaca*, & *Alexipharmaca*. Ce sont d'excellens Poëmes. Les autres du même genre, étoient l'*Ophiaque*, où il traitoit des serpens; l'*Hyacinthe*; un Recueil de divers remédes; & les Prognostiques dans les maladies: tout celà en vers. Le Scholiaste de Nicandre cite les deux premiers Ouvrages. Suidas fait mention de deux autres. Athénée cite aussi en plusieurs endroits ses Géorgiques, Ouvrage Poëtique que Cicéron a connu, *de Orat. l.* 1, & son Traité des Mouches à miel. Antonius Liberalis, aussi bien que Tzetzès, ont copié quelques vers d'un autre Ouvrage de Nicandre, où il traitoit des Métamorphoses en cinq livres. Il falloit que cet homme eût sa veine bien fertile, puisqu'outre ces Ouvrages il en fit encore d'historiques. Colophon étoit le chef-lieu de Claros où il étoit né: il crut devoir cette marque de reconnoissance à sa patrie que d'écrire son Histoire, & elle a été connue d'Athénée, qui, *l.* 13, en cite le troisiéme livre. Il demeura longtems en Etolie, ce païs lui parut mériter aussi son attention, & les Anciens citent assez souvent ses Etoliques. La Béotie, & en particulier Thébes, l'occupa aussi. On cite jusqu'au dixiéme livre de son Ouvrage sur la Sicile, & il travailla encore à l'Histoire ou à la Description de l'Europe entiére. Athénée, Macrobe, Etienne de Byzance, le Scholiaste des Thériaques ont parlé de tous ces différens Traitez, & Suidas y en joint un autre en trois livres sur les Oracles. Ce n'est pas sans raison que Nicandre a reçu des éloges. On a quelques Epigrammes à sa louange dans le premier livre de l'Anthologie. * Cicéron, *de Orat. l.* 1. *c.* 16. Macrobe, *Saturn. l.* 5. *c.* 21. Athénée. Pline. Suidas, &c. citez par Gesner, *in Biblioth.* & par Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4. *de Poët. Græc. c.* 8. & *de Philosoph. c.* 11. §. 36. Castellanus, *in Vit. Medic.* Lilio Giraldi, *de Poët. Hist. Dial.* 4. Juste, *Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.*

NICANDRE, fils de *Charilae*, Roi de Lacédémone, de la famille des Proclides, commença à régner après son pére, l'an 806 avant J. C. Sous son régne, Télecle, Roi, de la famille des Eurysthénides, fut tué par les Messeniens. Nicandre étant en-

entré dans l'Argolide, y fit un grand dégât. Il avoit été appellé par les Athéens, qui furent enſuite punis par les Argiens. Nicandre régna 39 ans. * Pauſanias, *in Laconicis*. M. Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſtoriens Profanes*.

NICANDRE & MARTIEN (Saints) Martyrs, dans le quatriéme ſiécle, du tems de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, ſuivoient la profeſſion des armes dans les troupes de l'Empire. Quand ils furent éclairez des lumiéres du Chriſtianiſme, le Gouverneur Maxime ayant voulu obliger les Soldats d'offrir de l'encens aux idoles, Nicandre refuſa de le faire, & ſa femme Darie l'exhorta publiquement à tenir ferme. Le Gouverneur ordonna qu'ils fuſſent mis en priſon. Martien s'étant de même déclaré Chrétien, y fut auſſi conduit. Trois ſemaines après il fut retiré de priſon. Nicandre & Martien furent condamnez à avoir la tête tranchée. Pour Darie, elle fut miſe en liberté, & accompagna ſon mari au ſupplice. On met ces Martyrs au 17 de juin; mais ni l'année ni le lieu de leur martyre ne ſont certains. * *Acta apud* Ruinart. Baillet, *Vies des Saints*.

NICANDRE d'*Alexandrie*, Hiſtorien Grec, qui écrivit un Traité des Diſciples d'Ariſtote, ſelon Suidas. Il eſt différent de NICANDRE de Chalcedoine, Hiſtorien cité par Athénée, *l.* 11, qui nous apprend que cet Auteur avoit écrit l'Hiſtoire du Roi Pruſias: & d'un autre NICANDRE de *Thyatire*, qui avoit fait un Traité ſur les peuples ou Tribus Attiques, ainſi qu'on l'apprend d'Harpocration.

NICANOR, fils de *Patrocle*, Général de l'armée des Rois de Syrie, fut envoyé en Judée avec Gorgias, par Antiochus *Epiphane*, pour aſſiſter Alcime & Philippe. Il fut défait par Judas *Machabée*, & perdit neuf mille hommes dans cette bataille, l'an du monde 3870, & le 165 avant Jeſus Chriſt. Il continua d'inquiéter les Juifs, ſous Antiochus *Eupator*; & lorſque Démétrius, fils de Seleucus, eut ôté le ſceptre & la vie à ce dernier, il fut fait Chef d'une armée formidable, avec ordre de ne pas pardonner à un ſeul des Juifs, & jura de ruïner le temple & la ville de Jéruſalem. Judas *Machabée*, avec trois mille hommes ſeulement, s'oppoſa à ſes deſſeins, & tua trente-cinq mille des Infidéles, avec ce Général impie, l'an 3873 du monde, & le 162 avant Jeſus Chriſt. * I. *Machabées*, *ch.* 7: II. *ch.* 14. & 15. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *c.* 17.

NICANOR d'*Alexandrie*, Auteur d'une Hiſtoire d'Alexandre *le Grand*, pourroit être ſans doute le même que ce Léandre Nicanor, dont nous parlons ailleurs. D'autres croyent, mais avec peu de raiſon, que Séleucus NICANOR ou NICATOR, Roi de Syrie, eſt cet Hiſtorien. Les Anciens parlent de divers autres Auteurs de ce nom; &c. * Lactance, *l.* 1. *de Falſa Relig. l.* 6. Voſſius, &c.

NICANOR, natif de l'Iſle de Cypre, fut un des ſept Diacres choiſis par les Apôtres. On dit qu'il prêcha dans ſon païs, & qu'il y fut martyriſé. * *Actes des Apotres*, *ch.* 6. Baronius, *in Annal. & Martyr.*

NICANOR de *Samos*, Hiſtorien Grec, qui a fait un Traité des Fleuves, ſelon Plutarque. On ne ſait pas en quel tems il a vécu.

NICANOR, étoit du nombre de ceux qui avoient trempé dans la conſpiration contre Alexandre *le Grand*, mais qui fut découverte. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 7. édit. de Freinshemius: & *c.* 19. édit. *in uſum Delphini*.

NICANOR, fort connu dans l'armée d'Alexandre, non ſeulement par ſa qualité, mais encore plus par ſa témérité & par ſon audace, qui furent cauſe de ſa perte. * Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 13. édit. de Freinshemius: & *c.* 43. édit. *in uſum Delphini*.

NICANOR *Stagirite*, par qui Alexandre *le Grand*, envoya des lettres aux Grecs exilez, pour les faire revenir. * Diodore de Sicile, *l.* 18.

NICANOR, fils de *Parménion*, étant mort dans l'Hyrcanie à la fleur de ſon âge, ſon frére Philotas reſté avec deux mille ſix cens hommes, lui fit faire des obſéques magnifiques. * Quinte-Curce, *l.* 6. *c.* 6. édit. de Freinshemius: & *c.* 16. édit. *in uſum Delphini*.

NICANOR, Amiral de la flotte d'Antigonus, étoit non ſeulement poltron, mais très-ignorant dans le métier de la guerre. * Polyen, *l.* 4. *c.* 6. *in Antigono*, *n.* 8. Il fut pris dans une embuſcade par Caſſander, & mis à mort. * Le même, *in Caſſandro*, *l.* 4. *c.* 11. *n.* 1.

NICANOR, avoit la charge de recevoir les Etrangers à la Cour de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte. Ce fut lui qui eut ordre de la part de ce Prince d'avoir un ſoin particulier des Interprétes, qui lui avoient été envoyez de Judée, pour traduire en Grec l'Ancien Teſtament, s'il en faut croire l'Hiſtoire d'Ariſtée. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 12. *c.* 2.

NICANOR, Tribun dans l'armée de Veſpaſien, fut un très-honnête homme, fort brave & vaillant de ſa perſonne. Ce fut lui qui après la priſe de Jotapat perſuada à Joſéphe, qu'il ſavoit être caché dans un puits, de ſe rendre aux Romains. Il fut tué au ſiége de Jéruſalem d'un coup de fléche qu'on lui tira de deſſus les murailles lorſqu'il exhortoit les Juifs à ſe rendre. Il fut fort regretté de Tite. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 26. & *l.* 5. *ch.* 17.

NICANOR. *Voyez* NICATOR.

NICAPRACH, fleuve. *Voyez* GIHON.

NICARAGUA, province du grand Gouvernement, ou Parlement de Guatimala, dans la Nouvelle Eſpagne, en l'Amérique ſeptentrionale, entre les Hondures, & Coſta-Ricca. Quelques uns l'ont nommée autrefois, *nouveau Royaume de Léon*, & *paradis de Mahomet*, à cauſe de ſa fertilité & de ſes richeſſes. Ce païs eſt fertile en maïz; mais il ne produit point de froment. Les pâturages y ſont excellens, & l'on y voit force bétail, à la réſerve des brebis. On y recueille quantité de coton, & les forêts y ſont pleines de grands arbres, dont quelques uns ſont ſi gros, que quinze hommes ſe tenant par la main n'en peuvent embraſſer le tronc. On trouve des perles vers le Cap Blanco, ſur la Mer du Sud, mais elles n'ont pas une belle eau, & ne ſervent guéres qu'à falſifier les vrayes par leur mélange. Preſque tous les Sauvages de cette province ſavent la langue Eſpagnole, & ſont fort adroits dans les Arts Méchaniques. Le Lac de Nicaragua eſt remarquable par ſon étendue, qui commence à trois ou quatre lieues de la Mer du Sud; & va juſqu'à la Mer du Nord, par le moyen d'un grand canal qui s'y décharge, à l'endroit nommé *le Port-Saint Juan*. on dit qu'il a plus de cent trente lieues de tour. Il nourrit une infinité de poiſſons, & un grand nombre de crocodiles. Le flux & le reflux s'y remarquent comme dans l'Océan. La ville principale, qui eſt nommée *Leon de Nicaragua*, eſt ſituée ſur le bord du grand Lac, & eſt le ſéjour du Gouverneur de la province, & des autres Officiers du Roi. C'eſt auſſi le ſiége d'un Evêque, ſuffragant de l'Archevêché de Mexique. A trois lieues de la ville on voit ſur une montagne fort haute, un Volcan qui jette le ſoir & le matin, une fumée épaiſſe, & qui vomit une grande quantité de pierres brûlées. La ſeconde ville de la province, eſt Granada, à ſeize lieues de Léon; les autres ſont, la nouvelle Segovie, Jaën, &c. Granada & Jaën ſont baties, la premiére ſur le Lac, & la ſeconde ſur le canal. Les Eſpagnols y cultivent des cannes de ſucre, & font d'excellent vinaigre des ceriſes qui y croiſſent. A ſept lieues de Granada, on trouve encore un Volcan, dont le ſommet ne laiſſe pas d'être couvert de pluſieurs arbres fruitiers. *Voyez* LEON. * De Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde*.

NICARETE ou NICERATE (Sainte) Vierge de Conſtantinople, dans le ſixiéme ſiécle, étoit de l'une des plus illuſtres familles de Nicomédie. Elle quitta ſon païs pour aller demeurer à Conſtantinople, où elle conſerva l'état de virginité, & employa ſes biens à aſſiſter les pauvres. Elle refuſa d'être élevée au rang de Diaconeſſe & à la charge de Supérieure des Vierges de Conſtantinople, qui n'étoient pas renfermées dans des monaſtéres. Dans le tems que ſaint Chryſoſtome, fut dépoſé, l'an 404, Nicaréte, & les autres Vierges à ſon exemple, refuſérent de reconnoître pour Evêque Arſace, que l'on avoit mis en ſa place. Elles quittérent Conſtantinople, & ſe retirérent dans un lieu où Nicaréte acheva le reſte de ſes jours. On fait mention d'elle au 27 de décembre. * Sozoméne, *l.* 3. *ch.* 23. Baillet, *Vies des Saints*.

NICARIA, iſle de l'Archipel vers l'Aſie, étoit anciennement appellée *Icaria*. Elle regarde au Levant Samos; au Couchant Naxia; au nord Chio; & au ſud Patmos. Cette iſle n'a de circuit qu'environ quarante milles, & eſt beaucoup plus longue que large. Il y avoit un temple nommé *Tauropolion*, conſacré à Diane. Pauſanias dit qu'elle eut le nom de *Macris*, c'eſt à dire, *longue*, en Grec, puis celui de *Pergame*, & celui d'*Icarie* à cauſe d'Icare, fils de Dédale, qui tomba dans la mer en cet endroit. Le terroir ſeroit bon, s'il étoit bien cultivé; mais les Habitans négligent de le faire valoir, parce que les Corſaires les viennent ſouvent piller. Sur la côte qui regarde l'orient, il y a une haute tour, où l'on tient du feu allumé toute la nuit, pour faire ſignal à ceux qui courent ces mers de ne pas aller heurter contre des écueils dangereux, qui ſont entre cette iſle & Samos. Depuis environ deux ſiécles, que les Turcs l'ont ôtée aux Juſtiniani de Gênes, auſquels elle appartenoit, avec l'Iſle de Chio, elle eſt ſous le Sangiac ou Gouverneur de Gallipoli. Elle avoit une ville de ce même nom, qui étoit le ſiége d'un Evêque, ſuffragant de Rhodes. * Jean Chriſtophle Becman, *Hiſt. Inſul. c.* 5.

Les Habitans de Nicaria ne vivent que du commerce des planches de pin, de chêne & de bois à bâtir ou à brûler, qu'ils portent à Chio, ou à Scalanova: auſſi ſont-ils ſi miſérables qu'ils demandent l'aumône dès qu'ils ſont hors de leur iſle. Ce ſont de ſottes gens, groſſiers & à demi ſauvages. Ils font leur pain à meſure qu'ils veulent dîner ou ſouper. Cette iſle n'a jamais été bien peuplée. Strabon en parle comme d'un païs inculte, dont les pâturages étoient d'une grande utilité aux Samiens. On ne croit pas qu'il y ait préſentement plus de mille ames. Les deux principales villes ſont d'environ cent maiſons chacune, l'une s'appelle *Maſeria*, & l'autre *Petramare*. Nicaria n'a pas changé de nom, & elle s'appelle *Icaria*, tout comme autrefois; mais les Francs qui ne ſavent pas le Grec, corrompent la plupart des noms. Tous les Habitans de Nicaria ſont du Rite Grec, & leur Langue tient plus du Grec littéral, à ce qu'on dit, que celle des autres iſles où le commerce a fait établir pluſieurs Etrangers qui ont introduit une infinité de mots & de terminaiſons de leur païs. Les Nicariens reconnoiſſent l'Evêque de Samos pour le ſpirituel. Il y tient ſon Protopapas, ſous lequel il y a 24 Papas, qui ont ſoin de pluſieurs chapelles. Thévenot dans ſon *Voyage du Levant*, *ch.* 70, parlant des Nicariens, dit qu'ils s'adonnent principalement à nager & à tirer les éponges du fond de la mer. Elles leur ſervent, *ajoûte-t'il*, à payer le tribut au Grand-Seigneur, & ce ſont eux qui en fourniſſent toute la Turquie. Ces Inſulaires ſont ſi habiles à la nage, que quand il ſe perd quelques bâtimens, ils plongent dans l'eau & vont retirer les hardes & les marchandiſes des vaiſſeaux qui ont péri. Auſſi les garçons ne ſe marient jamais dans cette iſle, qu'ils ne ſachent aller tout au moins huit braſſes dans l'eau, & il faut qu'ils en apportent quelque témoignage. Cela eſt cauſe que quand un Papas, ou quelque autre des plus riches de cette iſle a deſſein de marier ſa fille, il la promet au meilleur nageur. On choiſit un jour où tous les garçons ſe dépouillent nuds devant tout le monde, & après qu'ils ſe ſont jettez dans l'eau, celui qui demeure deſſous le plus longtems, épouſe la fille. Les femmes ſont maîtreſſes dans cette iſle, & ſi-tôt que le mari eſt de retour de quelque voyage, la femme va au port prendre les rames qu'elle porte dans ſa maiſon avec tout ce qu'il rapporte, après quoi le mari ne diſpoſe d'aucune choſe ſi elle ne le permet. M. Tournefort prétend que Thévenot s'eſt trompé en parlant de Nicarie, & qu'il

qu'il l'a prise pour Niſſaro, où ſont les meilleurs nageurs de l'Archipel. * Tournefort, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p*. 398. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NICASTRO, *Nicaſtrum* ou *Neocaſtrum*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec Evêché, ſuffragant de Reggio. Cette ville eſt petite, & eſt ſituée au pié du Mont-Apennin, à cinq ou ſix milles de la mer. Elle a le titre de Comté, & appartient à la Maiſon de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

NICATOR, la même choſe que NICANOR, eſt le ſurnom de Séleucus Roi de Syrie. *Voyez* SE'LEUCUS.

NICAULIS, Reine d'Egypte & d'Ethiopie, eſt, ſelon Joſéphe, cette Reine de Saba, appellée par d'autres; *Makéda*, laquelle ayant ouï parler de la ſageſſe de Salomon, vint vers l'an 3047 du monde, & 988 avant Jeſus-Chriſt, du fond des parties méridionales à Jéruſalem pour reconnoître ſi tout ce qu'on diſoit de ce jeune Prince étoit véritable. Quelques Auteurs ont dit qu'elle venoit de l'Arabie Heureuſe, province aſſez proche de la Paleſtine; mais d'autres ſoutiennent qu'elle venoit d'Ethiopie, au delà de la Mer Rouge. L'Ecriture dit qu'après qu'elle eut vu la magnificence de ce Roi, & qu'elle eut remarqué la ſageſſe de ſes diſcours, ſa pénétration dans les choſes les plus cachées, l'ordre de ſa maiſon, & le nombre de ſes Officiers, elle fut ravie en admiration, & qu'elle le témoigna à Salomon par des diſcours obligeans, eſtimant heureux ceux qui avoient l'avantage de vivre auprès de lui. Elle fit à ce Prince des préſens qui conſiſtoient en ſix-vints talens d'or qui font, ſelon le Pére Calmet, *Dict. de la Bible*, *tome* 2. *p*. 534 plus de huit millions de livres, en perles très-precieuſes, & en grand nombre d'excellens parfums. Apres avoir avoué que Salomon méritoit d'être conſidéré comme la merveille de ſon ſiécle, elle ſe retira pénétrée d'admiration de tout ce qu'elle avoit vu & ouï, & fut comblée par ce Prince de préſens infiniment plus précieux que n'étoient ceux qu'elle lui avoit offerts. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 10. II. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *c.* 2. Origene, *Hom.* 11. *in Geneſin.* Baronius, *A. C. l.* 1. Torniel, *A. M.* 3043. *n.* 13 *&* 14. Abulenſis, *in caput decimum libri primi vel tertii Reg. v.* 3. *Quæſt.* 2: *& in caput* 9. *l.* 2. *Paralipom. Quæſt.* 2.

En rapportant le ſentiment de Joſeph au ſujet du nom qu'il donne à cette Princeſſe, qu'il prétend être la Reine de Saba, on ne prétend pas le regarder comme une choſe certaine. Abulenſis eſt d'un ſentiment oppoſé, & d'autres prétendent que la Reine de Saba qui rendit viſite à Salomon, pouvoit être deſcendue d'Abraham par Kétura.

NICE, ville de Provence, avec titre de Comté & d'Evêché ſuffragant d'Ambrun, a appartenu au Duc de Savoye. Les anciens Auteurs Latins l'ont nommée diverſement, *Nicea*, *Nica*, *Nicæa*, *Nicia*, & les Grecs Νικαία. On l'a auſſi appellée *Bellanda*; & les Italiens la nomment aujourd'hui *Nizza*. Son nom primitif, qui veut dire, *Victoire*, lui fut donné par les Marſeillois, qui en ſont les Fondateurs, & qui ſelon toutes les apparences la bâtirent après avoir emporté quelques victoires ſur les Liguriens. Elle étoit peu conſidérable dans ſes commencemens, & elle ne s'eſt augmentée que des ruïnes de *Cimelle* ou *Cemelée*, qui étoit la capitale des Vediatiens, & le ſiége de l'Evêché, qu'on transféra à Nice. Nice a été ſoumiſe aux Rois de Bourgogne, & aux Comtes de Provence, & eſt enfin paſſée ſous la domination des Ducs de Savoye. Les Habitans avoient ſouvent voulu ſecouer le joug des Comtes de Provence leurs Souverains: ce que les Hiſtoriens de cette province prouvent par la guerre que leur firent Raimond Bérenger III, l'an 1166, & Raimond Bérenger V, l'an 1229. Amée ou Amédée VII uſurpa ce païs ſur Jeanne, Comteſſe de Provence, dans le tems qu'elle étoit occupée aux troubles du Royaume de Naples. Ses ſucceſſeurs, qui n'ont pu juſtifier leur uſurpation, fondent leurs droits ſur une ceſſion qu'ils prétendent leur avoir été faite l'an 1418 ou 1419, par Yolande, mére & tutrice de Louïs III, Comte de Provence, & Roi de Naples, qui abandonna Nice pour une prétention de 160000 livres qu'Ame de Savoye diſoit lui être dues. Cependant les Députez des Rois de France leur ont fait voir en diverſes occaſions, que ce droit étoit imaginaire, & qu'Yolande ne pouvoit pas céder Nice, quand même les prétentions du Duc de Savoye auroient été raiſonnables. Cette ville eſt belle & marchande, eſt le ſiége d'un Sénat ſouverain, & eſt défendue par un château, qui eſt des plus forts de l'Europe. Lorſque la ville fut priſe, il fut attaqué vainement par l'armée du Roi François I, conduite par François de Bourbon, Comte d'Anguien, & par les troupes du Turc, ſous Barberouſſe, le 20 août 1543. Ce fut dans cette ville que ſe fit, en 1538, l'entrevue du Pape Paul III, avec l'Empereur Charles-*Quint* & le Roi François I, & où ce Pontife fit conclure le 13 juin, une tréve pour dix ans entre ces deux Monarques. Louïs XIV prit Nice l'an 1691, & la rendit par le traité de paix conclu avec le Duc de Savoye l'an 1696. Il la reprit l'an 1705, & le château au mois de janvier 1706; & donna ſes ordres pour la démolition de l'un & de l'autre. Le Comté de Nice fut rendu au Duc de Savoye par le traité de paix, ſigné à Utrecht le onziéme avril 1713. Outre l'égliſe cathédrale, qui eſt dédiée à ſainte Réparée ou Réparate, il y a trois paroiſſes, un Collége, & diverſes maiſons Religieuſes. Le Comté de Nice eſt diviſé en Vicariat de Nice, Vicariat de Barcelonette, Vicariat de Soſpello, & Vicariat de Puerin; & a ſous ſoi les Comtez de Bueil & de Tende. La ville, ſituée dans une campagne extrémement fertile, eſt au pié des Alpes, & au bord de la mer, entre la riviére du Var & Ville-Franche, qui eſt le port. Au reſte, l'amphithéatre, les Inſcriptions, & les autres monumens qu'on voit en cette ville, ſont d'illuſtres témoignages de ſon antiquité. Pierre Jofred en a écrit l'Hiſtoire. François Raſini, dit *Martiningue*, Evêque de Nice, publia l'an 1620 des Ordonnances ſynodales. *Cherchez* CE'MELE'E. * Ptolomée, *Europæ Tab.* 3. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 5. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 4, *&c.* Pierre Jofred, *in Nicæa civit.* Ferdinand Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 3. François Auguſtin de la Chiéſa, *in Chr. Epiſcop. Sauaud. & Corona Regia.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Vincent Barralis, *in Coron. Lirin.* Rufi, *Hiſt. des Comtes de Provence.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.* Caſſan & du Puy, *Recherches des Droits des Rois de France.* Mourgues, *ſur les Statuts de Provence*, *&c.*

NICE DE LA PAILLE, ville d'Italie dans le Montferrat, eſt nommée par ceux du païs, *Nizza della Paglia.* Elle eſt ſituée entre Aſt & Aqui, & a beaucoup ſouffert durant les guerres d'Italie.

NICE, ville de Turquie. *Voyez* NISSA.

NICE'ARQUE, excellent Peintre de ſon ſiécle, peignit entre autres tableaux, Vénus au milieu des trois Graces, & Cupidon, & Hercule d'un air fort triſte, & plein de dépit, pour avoir eu la foibleſſe de s'être laiſſé vaincre par l'amour. * Pline, *l.* 35. *c.* 11.

NICE'AS ou NICE'TAS, Evêque d'Aquilée, au commencement du cinquiéme ſiécle, avoit écrit d'une maniére ſimple & facile, ſix livres d'inſtructions pour ceux que l'on diſpoſe au Batême; & un Traité adreſſé à une Vierge, qui avoit ſuccombé à la tentation. Nous n'avons plus ces deux Traitez, & nous ne les connoiſſons que ſur le rapport de Gennade, qui en fait mention. Ce Nicéas eſt différent de NICE'TAS (ſaint) Evêque des Daces, en deça du Danube, dans la ville de Romatiane ou Réméſiane, au quatriéme ſiécle, lequel porta les lumieres de l'Evangile dans le païs des Daces, au delà du Danube. Il fit un voyage à Rome l'an 397. Saint Paulin de Nole le reçut dans cette ville, & compoſa des vers à ſa louange. On ne ſait point préciſement le tems de la mort de cet Evêque. Les anciens Martyrologes la placent au 22 de juin, à l'occaſion de celle de ſaint Paulin de Nole. * Gennade. Labbe. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du cinquiéme ſiecle.*

NICE'E, ville de Bithynie, dans l'Aſie Mineure, eut pour Fondateur Antigonus, fils de Philippe, & fut nommée *Antigonie*; nom que Lyſimachus lui ôta, pour lui faire porter celui de *Nicée*, en l'honneur de ſa femme *Nicea*, fille d'Antipater. Pline la nomme *Olbia*; & Etienne de Byzance, *Ancore.* On lui donne aujourd'hui le nom d'*Iſnich*, de celui d'un grand Lac voiſin. Mais Leunclavius la nomme *Nichor*, & Sophien *Nichea.* Cette ville eſt preſque quarrée, ſituée à l'extrémité d'un petit Golfe dans une belle plaine. A deux milles du côté du nord eſt on voit une chaine de petites montagnes abondantes en bois, en vin, en fruits & en ſources d'eaux. Ses murailles, qui font une enceinte d'environ huit mille pas, ont d'eſpace en eſpace de groſſes tours où il y a de grandes chambres. Cette ville eſt grande & a de belles rues & quantité de beaux reſtes d'Antiquitez Chrétiennes & Payennes. Au ſud il y a une porte fort ſomptueuſe en maniére d'arc de triomphe, toute de marbre, avec des bas reliefs, & des Inſcriptions Greques & Latines, mais défigurées par les Turcs. Il y a pour le moins dix-mille Habitans tant Chrétiens Grecs, que Juifs & Turcs. Ils y ſubſiſtent tous par le commerce qu'ils y font de leurs grains, fruits, cottons, toiles fines, & autres marchandiſes qu'ils tranſportent par mer à Conſtantinople, qui n'en eſt éloignée que d'environ ſix-vint milles d'Italie. Cette ville, qui étoit métropole de Bithynie, a été célébre par ſes deux Conciles Généraux, dont nous allons parler. * Strabon, *l.* 12. Pline, *l.* 5. *ch. dernier.* Etienne de Byzance. Sophien, &c.

I. CONCILE GE'NE'RAL DE NICE'E.

L'Héréſie d'Arius fut le ſujet de la convocation de ce premier Concile général, aſſemblé l'an 325, ſous le Pontificat de ſaint Sylveſtre, & ſous l'Empire de Conſtantin *le Grand.* Ce Prince, ſoit à la perſuaſion d'Oſius de *Cordoue* & d'Alexandre d'*Alexandrie*, ſoit de ſon propre mouvement, ſe perſuada qu'un Concile compoſé d'Evêques de toutes les parties du monde, étoit l'unique moyen qui lui reſtoit pour réünir toute l'Egliſe ſous une même créance. Ainſi il écrivit aux Prélats de toutes les provinces de l'Empire, des lettres très obligeantes, par leſquelles il les prioit de ſe trouver à Nicée au jour qu'il leur marquoit. Afin qu'ils s'y puſſent rendre plus commodément, il donna ordre qu'on leur fournît des voitures, tant pour eux que pour ceux qui les accompagneroient dans ce voyage. Il en vint de toutes les provinces, & le nombre en monta juſqu'à trois cens dix-huit. Vitus & Vincent, Prêtres de l'Egliſe de Rome, y furent envoyez en qualité de Légats, de la part du Pape Sylveſtre, non pour y préſider en ſon nom, comme le veut le Cardinal Baronius, mais pour y tenir proprement ſa place, comme l'aſſurent Gélaſe de *Cyzique*, Photius, & pluſieurs autres. Oſius, Evêque de Cordoue, y préſida. Les principaux Evêques qui compoſoient cette illuſtre aſſemblée, étoient Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, & la plupart en portoient des marques ſur leur corps. On y vit Alexandre d'*Alexandrie* avec ſon Diacre Athanaſe, qui eſt ſi renommé dans l'Egliſe, Euſtathius d'*Antioche*, Macaire de *Jéruſalem*, Paphnuce de la *Haute Thébaïde*, Potamon d'*Héraclée* ſur le Nil, Jacques de *Niſibe*, Aſclépas de *Gaze*, Amphion d'*Epiphanie*, Léonce de *Céſarée*, Cécilien de *Carthage*, & divers autres illuſtres Prélats. Arius y eut auſſi des Partiſans, leſquels, quoiqu'en petit nombre, entreprirent de troubler le Concile, en accuſant de crime les Evêques Catholiques; mais l'Empereur fit brûler leurs libelles diffamatoires. L'aſſemblée ſe tint dans le Palais Impérial; & ce fut vers le 19 de juin de l'an 325, qu'on fit l'ouverture du Concile. Conſtantin y entra vêtu de pourpre, & tout couvert d'or, prit ſa place au milieu des rangs des Evêques, & ne voulut point s'aſſeoir ſur un thrône, laiſſant cet honneur à l'Evangile de Jeſus-Chriſt. Ce Prince y fit un très-beau Diſcours, par lequel il déclara publiquement qu'il ne lui ap-

appartenoit pas de juger des Questions de la Foi, & qu'il en laissoit la décision aux Evêques. Arius entra aussi dans le Concile, y parla avec toute liberté, & y prononça d'horribles blasphêmes; mais il y fut convaincu par les Evêques, & particuliérement par saint Athanase, alors Diacre de l'église d'Alexandrie. Ainsi ses erreurs y furent condamnées, aussi-bien que ses Ouvrages, & sur tout, son livre intitulé *Thalie*. On y établit la consubstantialité du Verbe, par une profession de Foi, ou Symbole, qui y fut dressé par ordre du même Concile. On y fit aussi touchant la Fête de Pâques, un réglement par lequel il fut ordonné qu'on la célébreroit le jour du dimanche suivant le 14 de la lune de mars. En effet ce Concile avoit été convoqué pour deux motifs, dont l'un, qui regardoit la doctrine, étoit la nécessité de s'opposer aux erreurs d'Arius; & l'autre, qui concernoit la Discipline de l'Eglise, étoit fondé sur l'obligarion de fixer un jour certain, auquel la Fête de Pâques devoit être célébrée par tous les Chrétiens. Il y avoit d'autres réglemens à faire touchant la Discipline de l'Eglise: le Concile y pourvut par vint Canons, qui ont servi de régles à tous les siécles suivans, & que Théodoret appelle *les Loix de la Police Ecclesiastique*. Le premier de ces Canons défend d'ordonner ceux qui avoient été volontairement mutilez. Le second défend l'ordination des Néophytes. Le troisiéme marque que les femmes peuvent demeurer avec les Clercs. Le quatriéme régle l'ordination des Evêques. Les autres prescrivent les choses necessaires pour la Discipline, soit pour le réglement des églises, les excommunications, les pénitences, l'ordination des Clercs, &c. Rufin met XXII Canons; mais comme ils ne contiennent rien de plus que les XX dont nous avons parlé, la chose ne mérite pas d'être considérée. Nous ne ferons point attention à ce grand nombre de Canons, que les Arabes attribuent au Concile de Nicée, & dont les Péres Alfonse Pisan & François Turrien, Jésuites, aussi bien qu'Abraham Ecchellensis, Maronite, ont fait des Versions que nous avons dans la derniére édition des Conciles. Selon le sentiment des Savans, il n'y a rien de plus visiblement apocryphe, que cette compilation, qui a été inconnue à toute l'Antiquité. * Eusébe, *Vita Constant.* Rufin, *Hist. l.* 1. Théodore & Sozoméne, *l.* 1. Gélase de Cyzique, *in Collect.* Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 325. Cabassut, *Notit. Conc.* Herman, *de la Vie de saint Athanase*, *l.* 2. *Conciles*, *tome* 2. Abraham Ecchellensis, *de prin. Rom. Episc. &c.* M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du quatrieme siecle.*

II. CONCILE DE NICE'E, VII. GE'NE'RAL.

Ce Concile, qui est le septiéme général, fut assemblé l'an 786, contre les Iconomaques ou Iconoclastes, c'est à dire, *Brise-Images*. Les Empereurs d'Orient les avoient soutenus, & avoient persécuté ceux qui honoroient les images. Après la mort de Léon IV, l'an 780, l'Eglise commença de respirer en Orient, sous le régne de Constantin, conseillé par sa mére Iréne, qui eut beaucoup de zéle pour le rétablissement des Images. En effet, après avoir fait mettre saint Taraise sur le siége de Constantiople, elle disposa le Pape Adrien I, à trouver bon qu'on célébrât un Concile général, & à y envoyer en qualité de ses Légats, Pierre, Archiprêtre, & un autre de ce nom, Abbé de Saint-Sabbas. Il se trouva trois cens soixante Evêques d'une éminente doctrine & piété à ce Concile, qui fut ouvert le 24 septembre, & fermé le 12 octobre de la même année 787. Les Evêques s'assemblérent sept fois, c'est à dire, qu'on y tint sept actions ou Sessions. On y lut les lettres du Pape à l'Empereur & aux Patriarches d'Orient, avec les reponses, & tout ce que les anciens Péres avoient dit à ce sujet. Ensuite on ordonna tout d'une voix que l'on établiroit les Images de Jesus-Christ, de sa Mére & des Saints, pour exciter les hommes à imiter leurs vertus, à les révérer, & à rapporter aux originaux les honneurs qu'on leur rend. On ordonna aussi qu'on révéreroit les Reliques des Saints; que ceux qui auroient des sentimens contraires seroient excommuniez; & que s'ils étoient Evêques, ils seroient déposez. On apporta dans le Concile l'Image de Jesus-Christ notre Sauveur, & chacun l'adora le genou en terre, en le suppliant de leur faire la grace de voir l'exécution de leurs Décrets. On revit ensuite les Actes du Concile, que les Iconomaques avoient tenu à Constantinople; & après avoir opposé des raisons & des passages de l'Ecriture, aux argumens qu'on y alléguoit contre les Images, le Concile prononça anathême contre cette assemblée, & contre ceux qui par leur conduite avoient augmenté les emportemens des Empereurs Iconomaques. On y dressa aussi XXII Canons. Le second de ces Canons defend d'ordonner ceux qui pour le moins ne savent pas le Pseautier. Le troisiéme regarde l'élection des Evêques. Le septiéme défend de consacrer des églises ou des autels où il n'y a point de Reliques des Saints. Le XIV régle l'ordination des Clercs; & le XV leur défend d'être attachez à deux églises, c'est à dire, qu'il défend la pluralité des Bénéfices. Le XVI leur défend de porter des habits trop magnifiques & trop séculiers. Le XVII s'oppose aux nouvelles fondations des monastéres; & le XX qui est conforme aux Régles de saint Basile, au 28 Canon du Concile d'Agde, tenu l'an 506, & à l'onziéme du second de Séville, tenu l'an 619, défend les doubles monastéres d'hommes & de filles, & ne veut point que les uns & les autres habitent dans une même maison. Le Pape Innocent III a depuis ordonné la même chose. Nous avons parlé ailleurs de ce que fit contre ce Concile celui de Francfort, assemblé sous Charlemagne l'an 794. * Innocent III, *in Reg.* 15. *Epist.* 80. *ad Helenum Episcopum. Voyez* aussi, *Lex sanctiss.* 44. *Cod. de Ep. & Cler. Conciles*, *tome* 7. Baronius, *A. C.* 787.

FAUX CONCILE DE NICE'E.

Les Ariens, après avoir divisé l'Eglise, se partagérent eux-mêmes, & proposérent différentes Confessions de Foi au Concile de Sirmich, l'an 357. L'Empereur Constance, leur protecteur, ayant dessein de les réünir, fit le projet d'un Concile œcuménique, qui se devoit assembler à Nicomédie l'an 358, mais un tremblement de terre qui ruïna cette ville, empêcha l'exécution de ce dessein. Constance ne sachant à quoi se déterminer, consulta Basile d'Ancyre, qui lui conseilla de convoquer ce Concile à Nicée, puisque les Prélats étoient déja en chemin. L'Empereur approuva ce dessein, & ordonna que les Evêques se trouveroient à Nicée au commencement de l'été de l'an 359, que ceux qui n'y pourroient pas venir, y envoyeroient des Députez pour énoncer leurs sentimens; & que l'assemblée en nommeroit ensuite dix d'Orient, & dix de l'Occident, pour lui venir apporter l'arrêté du Concile, afin, disoit-il, qu'il vît aussi s'il étoit conforme aux Ecritures, & qu'il jugeât ce qu'il auroit à faire: ce qui étoit leur signifier qu'il en vouloit être le maître, & en former les décisions. La division des Ariens, l'inconstance de l'Empereur, & le tremblement de terre qui avoit aussi ruïné Nicée, empêcha encore l'exécution de ce dessein. Ils ne laissérent pourtant pas de tâcher de surprendre les Fidéles, par un Symbole qu'ils datérent de Nicée dans la province de Thrace; où quelques-uns s'assemblérent; mais cela n'eut point de suite. * Sozoméne, *l.* 4. Théodoret, *l.* 2. S. Athanase, *de Synodis.* Baronius, *in Annal.*

NICE'E, seconde fille d'*Antipater*, que Perdiccas épousa, afin que par cette alliance avec Antipater, il pût affermir mieux son pouvoir. Il ne laissa pas d'épouser encore peu de tems aprés Cléopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, comme on le voit dans Diodore de Sicile, *l.* 18. Aprés la mort de Perdiccas, Antigonus la conduisit dans la citadelle de Corinthe, comme pour faire assembler le peuple, & se saisir de la citadelle sur Alexandre, qui en étoit Gouverneur. * Polyen, *in Antigono*, *l.* 4. *c.* 6. *n.* 1.

NICELLUS (Christian) étoit de Plaisance. Il mourut en 1482, âgé de 93 ans. Il a écrit sur la seconde partie du nouveau Digeste, & des Conciliations de 333 passages de Bartole. * Pancirolle, *in Jurisconsultis.*

NICE'NE'TE, Abdérite ou de *Samos*, car Athénée qui parle de lui, *l.* 13, avoue qu'il ne savoit lequel des deux avoit fait un Poëme, où il traitoit des Femmes Illustres. On avoit aussi de lui un grand nombre d'Epigrammes, où il paroissoit s'être attaché principalement à tourner en vers plusieurs point d'Histoire de son païs, ainsi que l'observe le même Auteur, *l.* 15. Lilio Giraldi, qui n'avoit pas entendu cét endroit, s'étoit imaginé que Nicénéte avoit écrit une Histoire suivie de sa patrie.

NICE'PHORE (Saint) Martyr d'Antioche, dans le tems de la persécution qui se fit sous l'empire de Valérien & de Gallien, vers l'an 260, étoit, si l'on s'en rapporte aux Actes de son martyre, un simple Laïque, & lié d'amitié avec un Prêtre, nommé Saprice. Ils se brouillérent ensemble, & Nicéphore fit son possible pour se raccommoder avec lui, sans en pouvoir venir à bout. La persécution étant déclarée, Saprice fut arrêté pour la Religion, mis à la question, & après avoir souffert constamment divers tourmens, condamné à avoir la tête tranchée. Nicéphore vint le trouver comme on le conduisoit au supplice, & le conjura de se reconcilier avec lui: non seulement Saprice le refusa; mais étant monté sur l'échaffaut dans une si déplorable disposition, il renonça à la Religion Chrétienne, quand il fut prêt à être exécuté. Nicéphore fit ce qu'il put pour l'encourager, mais inutilement; & vivement touché de son apostasie, il se déclara Chrétien. Le Gouverneur averti que Saprice vouloit sacrifier aux Dieux, mais qu'il y avoit un autre Chrétien qui l'en détournoit, & qui se déclaroit hautement Chrétien, ordonna que si ce Chrétien ne vouloit pas sacrifier aux idoles, il eût la tête tranchée. Et ainsi Nicéphore obtint la couronne du martyre, que Saprice perdit par défaut de charité. * *Acta apud* Ruinartum. De Tillemont, *Mémoires Ecclesiastiq.* Baillet, *Vies des Saints*, *au neuviéme février*, jour auquel on fait mémoire de ce Martyr.

NICE'PHORE, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople, succéda à Taraise, l'an 806, & étoit fils de *Théodore*, qui avoit été Sécretaire des Empereurs d'Orient. Il exerça lui-même cette charge pendant quelque tems; mais dégoûté de la Cour, il se retira dans le dessein de passer le reste de ses jours dans un monastére. L'Empereur Nicéphore le fit élire pour remplir la place de Taraise, quoiqu'il ne fût pas encore Clerc, & qu'il s'opposât à cette promotion. On l'obligea de tenir un Synode, qui fit soupçonner à Rome sa Doctrine sur l'article des Images; mais sa conduite & sa profession de Foi, qu'il envoya au Pape Léon III, témoignérent quels sentimens on devoit avoir de sa piété. L'Empereur Léon l'*Arménien*, qui fit revivre la Doctrine des Iconomaques, ne pouvant souffrir le zéle, avec lequel Nicéphore s'y opposoit, le rélégua en 815, dans un monastére qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople, où il mourut saintement, âgé de 70 ou 71 ans, l'an 828, après y avoir passé 14 ans en exil. Le Martyrologe Romain en fait mention au 13 de mars, & le Ménologe des Grecs au deuxiéme de juin. Nous avons de lui un Abbrégé Historique, *Historiæ Breviarium*, depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'à Léon IV, que le Pére Pétau publia l'an 1616, & qu'il fit depuis mettre dans le Corps de l'Histoire l'an 1648. Cet Ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous, & il s'y trouve un grand vuide. Ce Prelat composa un autre Ouvrage intitulé, *Chronologia tripartita*, qu'Anastase *le Bibliothécaire* avoit traduit en Latin, & que Joseph Scaliger, le Pére Jacques Goar Dominicain, & divers autres ont publié.

Quelques Auteurs ont attribué cette Chronologie à un autre Nicephore, qu'ils nomment *le Jeune*; mais les Modernes sont persuadez qu'elle est du Patriarche de Constantinople, & qu'elle fut augmentée par Anastase. Nous avons encore de Nicéphore sa Confession de Foi, que le Cardinal Baronius rapporte dans le neuviéme tome de ses Annales. M. Cotelier a donné 45 Canons de Nicéphore & une Lettre canonique; mais ce n'est là que la plus petite partie de ses Ouvrages, qu'on trouve manuscrits dans la bibliothéque du Roi de France, & dans celle de M. de Seignelay, & de M. l'Evêque de Metz. Ces Ouvrages ont tous été écrits contre les Iconoclastes. Le stile est très-différent de l'Histoire, très-diffus, chargé de déclamations, & de répétitions. Ils ne laisseroient pas d'être fort utiles. On y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des Péres les plus célébres qui ne se trouvent que là. Le Pére Banduri a promis dès l'an 1705, de donner tous ses Ouvrages au public; mais il n'a pas tenu sa parole. On a une Version Latine d'une partie, faite par le Pére Tumien, & publiée par le Pére Canisius. Le corps de ce Confesseur ayant été trouvé entier dix-huit ans après sa mort, fut porté à Constantinople par ordre du Patriarche Méthodius. L'Empereur Michel III se trouva à cette translation, portant un flambeau auprès du corps saint. * Théodore Studite, *in Epist.* Théophane, *in Orat. Encomiastica apud Surium die 13 martii.* Photius, *Cod.* 66. Cédréne, Zonaras & Glycas, *in Annal.* Bellarmin. Possevin. Le Mire. Vossius, *de Histor. Græc. l.* 2. *c.* 25. *& in Addit.* Labbe, *in Apparatu Historiæ Byzantinæ.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du neuviéme siecle.*

NICE'PHORE II, Archevêque d'Ephése, fut mis sur le siége de Constantinople après Arséne, l'an 1260, & mourut la même année. * Gregoras, *l.* 4.

NICE'PHORE, I. de ce nom, dit *Logothéte*, Empereur de Constantinople, auparavant Intendant des Finances, & Chancelier de l'Empire, se revolta contre l'Impératrice Iréne, veuve de Léon IV, & l'ayant réléguée dans l'Isle de Mételin, quoique par le traité de cession de l'Empire qu'elle avoit fait avec lui, il fût convenu de la laisser vivre honorablement à Constantinople, il se mit sur le thrône, le dernier jour d'octobre de l'an 802. On attendoit beaucoup de son gouvernement; cependant il n'y eut jamais de Prince plus cruel & plus impie que lui. Outre qu'il favorisoit les Iconomaques & les Manichéens en toutes rencontres, & ne parloit jamais qu'avec mépris de l'Eglise Romaine & des Prélats, il étoit infecté de toutes sortes de vices, quoiqu'il tachât de les déguiser sous l'apparence de quelques vertus. Il envoya des Ambassadeurs à Charlemagne, & pour affermir l'Empire dans sa famille, il fit couronner son fils Staurace au mois de décembre de l'an 803. Il venoit de soumettre Bardane, Turc, Patrice & Général d'Orient, que les troupes de son Gouvernement avoient proclamé Empereur, & après lui avoir promis toute sorte de bons traitemens il lui avoit fait crever les yeux. Les Sarasins défirent son armée l'an 804, & le réduisirent deux années de suite à leur payer tribut. Quelques avantages qu'il remporta sur les Bulgares, lui firent rejetter les priéres de Crumme, Roi de ces peuples, qui lui avoit demandé la paix avec toute sorte de soumission. La guerre fut continuée, & les Bulgares ayant fait de nuit une attaque, mirent l'armée de Nicéphore en déroute, & le tuérent dans sa tente, le 26 juillet de l'an 811. Staurace son fils ne se sauva qu'avec peine, étant blessé dangereusement, & mourut l'année suivante. On conte que Nicéphore voulant marier son fils, donna ordre à ses principaux Officiers de chercher dans la Noblesse trois personnes qui fussent dignes de cette alliance; qu'entre ces trois, celle qu'il lui donna étoit déja fiancée, ou même mariée, & qu'il viola les deux autres. Ce trait justifie pleinement l'idée qu'on vient de donner de lui. * Théophane, *in Chron.* Cédréne & Zonaras, *in Annal. Græc.*

NICE'PHORE II, surnommé *Phocas*, étoit fils de *Bardas* Phocas, homme fort illustre, & qui avoit eu le commandement général des troupes en Asie. Nicéphore fut d'abord Gouverneur de Cappadoce; & ayant pris ensuite le commandement des armées d'Asie, il battit en plusieurs rencontres les Sarasins sous le régne de Constantin *Porphyrogénete*. L'Empereur Romain lui donna la conduite de l'expédition dans l'Isle de Candie, qu'il reprit l'an 961, environ 136 ans après que les Sarasins s'en étoient rendus les maîtres; & ayant marché aussi-tôt contre le Sultan d'Alep, il le battit à platte couture, prit Alep & quelques autres places, & revint à Constantinople pour y recevoir les honneurs du triomphe. Romain venoit de mourir, & Joseph Bringa gouvernoit l'Empire sous le nom de l'Impératrice Douairiére Théophano. Nicéphore averti que cet homme avoit de mauvais desseins contre lui, se retira en Cappadoce, & il n'y fut pas longtems sans être invité à prendre la qualité d'Empereur, qu'il paroissoit si bien mériter. On place le commencement de son régne au deuxiéme juillet de l'an 963, mais il ne fut couronné que le 15 d'août. Théophano, qui avoit été obligée d'y consentir, conserva le titre d'Impératrice, par l'alliance qu'il prit avec elle: il combla sa famille d'honneur, & récompensa bien ceux qui l'avoient favorisé dans son entreprise. On n'avoit point vu depuis à Constantinople un Prince si capable de reprimer les Sarasins. Toûjours à la tête des armées, il leur prit Anazarbe, Rhose, Adane, Tarse, Mopsueste dans la Cilicie, Hiéraple dans la Syrie. Ses Généraux soutenus par son exemple en enlevérent d'autres, & entre autres Antioche; mais la mauvaise conduite de Manuel Phocas fils naturel d'un de ses oncles, qu'il avoit envoyé avec des troupes en Sicile pour en chasser les Sarasins, lui fit souffrir un grand échec dans cette isle. Ç'auroit été un très-grand Prince, si les tems avoient été plus heureux. Il falloit de l'argent, mais les thrésors étoient épuisez. Pour en faire, il opprima ses Sujets, leur ôta leurs biens d'une maniére tyrannique, & vint jusqu'à piller les églises. Il s'attira par là la haine des peuples, & l'Impératrice Théophano venant à croire qu'il n'avoit pas pour elle tous les égards qu'elle méritoit, n'eut pas de peine à former un parti contre lui. On assure que Jean Zimiscès, mécontent de ce qu'il lui avoit ôté le commandement des armées, fut le Chef de ce parti; cependant il punit Théophano & ses complices. Quoi qu'il en soit les Conjurez tuérent Nicéphore dans son Palais le onziéme décembre 969. Il étoit âgé alors de 57 ans, & avoit régne six ans, cinq mois, & neuf jours. * Cédréne & Curopalate, *in Annal.*

NICE'PHORE III, surnommé *Botoniate*, étoit apparemment fils de ce *Botoniate*, qui fut Gouverneur de Thessalonique vers l'an 1029. Etant Général des troupes de l'Empire en Asie, il traita avec Cutlume, Sultan Turc, avec l'aide de qui il se fit proclamer Empereur en 1078, & aussi-tôt qu'on en eut la nouvelle à Constantinople, les Seigneurs obligérent l'Empereur Michel Ducas à se retirer dans un monastére. Nicéphore couronné le troisiéme avril, fit aussi couronner Verdéne sa femme, mais après sa mort il épousa la femme de Michel Ducas, qui vivoit encore. Le plus ferme appui de son thrône, fut Alexis Comnéne, qui après avoir détruit plusieurs Usurpateurs, ne trouva pas en lui la reconnoissance qu'il en attendoit, & l'en punit bien. Nicéphore Bryenne, qui s'étoit revolté dès le tems de Michel Ducas, fut le premier que ce grand Général força de se soumettre. Sa revolte lui couta la perte de la vue; & il méritoit bien cette peine, s'il est vrai qu'il eût refusé la dignité de César qu'on lui offroit. Un autre Nicéphore, surnommé *Basilace*, fut traité de même, après avoir refusé le rang de Nobilissime. Enfin Constantin Ducas, frére de l'Empereur Michel, ne s'étant pas contenté du Gouvernement de Cappadoce que Nicéphore lui avoit donné, avoit tout lieu de craindre un pareil traitement; mais parce qu'il paroissoit avoir eu assez de droit à l'Empire pour y songer, on crut qu'il suffisoit de le contraindre d'embrasser l'état monastique, & ainsi on le mit hors d'état de faire du mal sans lui en faire à lui-même. L'ingratitude de Nicéphore envers celui qui venoit de pacifier tous les troubles fut la seule cause de sa perte. Alexis ne se croyant pas en sûreté avec lui, prit le parti de le déthrôner, & en vint si aisément à bout, qu'il suffit de le faire entrer dans un monastére sans employer d'autres mauvais traitemens. Ce fut l'an 1081, sur la fin de mars. Nicéphore n'avoit pas encore fini la troisiéme année de son régne. * Jean Curopalate. Anne Comnéne. Zonaras. Cédréne, &c.

NICE'PHORE, fils d'*Artabaze*, & d'*Anne* sœur de Constantin *Copronyme*, fut honoré du titre d'Empereur l'an 543, lorsque les Catholiques s'étant soulevez contre Constantin *Copronyme*, offrirent l'Empire à Artabase; mais le bonheur de Constantin ayant rendu tous les efforts du Prince Catholique inutiles, Nicéphore fut pris dès l'année 1540. On lui creva les yeux, & on le promena dans la place du Cirque, après quoi on ne parle plus de lui.

NICE'PHORE, second fils de *Constantin* Copronyme & d'*Eudoxie*, fut honoré du titre de César par son pére, le deuxiéme avril de l'an 769. Après la mort de Constantin, Léon son frére, ayant découvert qu'il formoit des desseins sur l'Empire, le relégua à Chersone, d'où il ne revint que sous le régne de Constantin VI, son neveu; mais les vertus qu'il fit voir alors, lui attirérent encore de plus mauvais traitemens. Le Sénat l'aimoit, & les troupes souhaitoient de l'avoir à leur tête. Pour l'empêcher de se rendre aux vœux publics, on lui creva les yeux l'an 792, & comme s'il étoit encore à craindre en cet état, l'Impératrice Iréne le fit mourir cinq ans après à Athénes, où il avoit été exilé par son neveu. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

NICE'PHORE CARTOPHYLAX, que l'on croit avoir vécu vers l'an 800, est Auteur de quelques Ouvrages traduits en Latin, dans la Bibliothéque des Péres, & dans le recueil du Droit Grec-Romain. * Cave, *Cartophilax.*

NICE'PHORE, Diacre de Phrygie, Auteur Grec, avoit écrit l'Histoire de son tems, comme nous l'apprenons de Jean Curopalate & de George Cédréne, *in præf. Hist.*

NICE'PHORE, Philosophe & Orateur, dans le dixiéme siécle prononça l'Oraison funébre d'Antoine, Patriarche de Constantinople, mort l'an 890. Nous avons cette piéce dans Surius, *tome* 1. *au* 12. *Febr.*

NICE'PHORE, dit Βασιλίκης & Βασιλάκιος, Professeur de Rhétorique à Constantinople, vers l'an 1281, laissa quelques petits Traitez recueillis avec ceux d'Héraclite, de Libanius, & de quelques autres par Leo Allatius, & imprimez à Rome l'an 1641. On a parlé à l'article de Nicéphore *Botoniate* d'un Nicéphore *Basilace*, qui se revolta contre lui, fut pris par Alexis *Comnéne*, & fut condamné à perdre la vue. * Nicétas, *l.* 7. Manuel Comnéne. Jean Cinname, *Hist. Rom. l.* 4. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 4.

NICE'PHORE BLEMMIDAS, Prêtre & Moine du Mont-Athos, refusa le Patriarchat de Constantinople, & fleurit dans le XIII siécle. Il fut favorable aux Latins, & plus enclin à la paix, qu'aucun des Grecs de ce siécle-là. C'est dans cet esprit qu'il composa deux Traitez *de la Procession du Saint-Esprit*, l'un adressé à Jacques, Patriarche de Bulgarie, & l'autre à l'Empereur Théodore *Lascaris.* Il y combat l'opinion de ceux qui soutenoient que l'on ne pouvoit pas dire que le Saint Esprit procédât du Pére par le Fils. Ces deux Traitez sont imprimez en Grec & en Latin dans la Gréce Orthodoxe d'Allatius. Ce même Auteur nous a donné une Lettre que Blemmidas écrivit après avoir chassé de l'église de son monastére, Marchésine, Maîtresse de l'Empereur Jean *Ducas.* Il y a plusieurs autres Ouvrages de Blemmidas dans la Bibliothéque du Vatican. * Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Sponde & Raynaldi, *in An-*

Annal. Léo Allatius, *Græcia Orthod.* Le même, *de Consensu Ecclesiæ Orient. & Occid.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siécle.*

NICE'PHORE GRE'GORAS, Historien Grec, étoit né vers la fin du XIII siécle, & florissoit dans le XIV sous l'empire des Andronics, de Jean Paléologue, & de Jean Cantacuzéne. Il fut favori d'Andronic *le Vieil*, qui le fit Bibliothécaire de l'église de Constantinople, & l'envoya en ambassade vers le Prince de Servie. Il suivit cet Empereur dans sa disgrace, & l'assista à la mort. Il alla ensuite à la Cour du jeune Andronic, & ce fut lui qui détourna les Grecs d'entrer en conférence avec les Légats de Jean XXII. Dans les différents de Barlaam & de Palamas, il prit le parti de Barlaam & d'Acyndinus, & le soutint fortement dans le Concile tenu à Constantinople l'an 1351. Il fut pour cela mis en prison, jusqu'au retour de Jean Paléologue, qui le délivra. Il eut ensuite en présence de l'Empereur une Conférence avec Palamas. Il composa une Histoire, qui contient en onze livres, ce qui s'est passé depuis l'an 1204, que Constantinople fut prise par les François, jusqu'à la mort d'Andronic Paléologue *le Jeune*, l'an 1341. Cet Ouvrage, avec la Traduction Latine de Jérôme Wolf, fut imprimé à Bâle l'an 1562, & à Genéve l'an 1615. Nous en avons une nouvelle Version & une édition beaucoup plus exacte que celles qui avoient paru jusqu'ici, imprimée au Louvre en 1702, dont on est redevable à M. Boivin, Garde de la Bibliothéque du Roi. Elle contient, dans le premier tome, 38 livres de l'Histoire de Grégoras, qui finissent l'an 1341; & le deuxiéme tome contient les treize suivans, qui comprennent une Histoire de dix années. Il y en a encore quatorze à donner, avec quatorze Opuscules de Grégoras, qui avoit composé des Scholies sur un Traité de Synésius, *de Insomniis*, que Turnébe publia l'an 1553, & que nous avons de la Version de Jean Pichon parmi les Oeuvres du même Synésius. Jean Cantacuzéne parle très-mal de cet Auteur. * Jean Cantacuzéne, *Hist. l.* 4. *c.* 24. 25. *l.* 7 & 8. Juste-Lipse, *Politic. l.* 1. *in Notit.* Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire, &c.

NICE'PHORE, dit CALLISTE, parce qu'il étoit fils de *Calliste*, autrement nommé *Xantopule*, Historien Grec, vivoit dans le XIV siécle, sous l'empire d'Andronic Paléologue l'*Ancien*, fils de Michel & d'Andronic *le Jeune*. Il composa une Histoire Ecclésiastique en vint-trois livres, dont il nous reste dix huit, qui contiennent ce qui s'est passé depuis la naissance de Jesus Christ, jusqu'à la mort de l'Empereur Phocas, l'an 610. Nous n'avons que l'argument des cinq livres suivans, depuis le commencement de l'empire d'Héraclius, jusques à la fin de celui de Léon *le Philosophe*, mort l'an 911. Il dédia à l'Empereur Andronic Paléologue l'*Ancien*, cet Ouvrage que Jean Lange a traduit en Latin. On en a diverses éditions, de Bâle l'an 1553, de Paris l'an 1562 & 1630. Cette derniére, faite par les soins du Pére Fronton du Duc, est la plus estimée: cependant elle n'a rien de singulier; parce qu'on n'a de cette Histoire qu'un seul Manuscrit, qui étoit conservé dans la bibliothéque de Matthias Corvin, Roi de Hongrie, qui l'avoit trouvé dans le butin fait sur les Turcs. Nicéphore n'avoit que trente ans, lorsqu'il écrivit cette Histoire, que Théodore de Béze a eu tort de mépriser. On attribue à Nicéphore d'autres Traitez, dont on verra le dénombrement dans les Auteurs que nous citons. Le Pére Labbe a donné dans son Traité préliminaire de l'Histoire Byzantine, un Catalogue des Empereurs & des Patriarches de Constantinople, composé par ce Nicéphore; & l'on a imprimé à Bâle, l'an 1536, son Abbrégé de l'Ecriture en vers ïambiques. * Guillaume Eisengrein, *in Catal. Eccl. Script.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 2. *c.* 29. Bellarmin. Sixte de Sienne, &c. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.*

NICE'PHORE BRYENNE. *Cherchez* BRYENNE.

NICE'RATE. *Voyez* NICARE'TE.

NICERON (Jean-François) naquit à Paris l'an 1613. Après avoir fait ses études avec un succès qui fit concevoir de lui de grandes espérances, il entra dans l'Ordre des Minimes, où il fit profession en 1632, âgé de 19 ans. On lui avoit donné au batême le nom de *Jean*, mais comme il avoit chez les Minimes un oncle paternel qui le portoit, on y ajoûta, pour le distinguer de lui, celui de *François.* La disposition & le goût qu'il avoit pour les Mathématiques se déclarérent de bonne heure: il commença à s'y appliquer en faisant sa Philosophie, & il s'y livra tout entier, autant que ses autres occupations le lui permettoient, lorsqu'il eut fini sa Théologie. Toutes les parties de cette Science ne l'occupérent pas cependant, il se borna à l'Optique, & n'apprit des autres que ce qui lui étoit nécessaire pour se rendre parfait dans celle-ci. On voit encore dans plusieurs maisons où il a demeuré, & principalement dans celle de Paris, des morceaux excellens, qui font connoître son habileté en ce genre, & qui font regretter qu'une plus longue vie ne lui ait pas laissé le tems de la pousser jusqu'au point où elle pouvoit aller. On sera au reste surpris qu'il ait été si loin au milieu des occupations & des voyages qui l'ont distrait pendant le peu de tems qu'il a vécu. Il marque lui même dans la préface de son *Thaumaturgus Opticus*, qu'il fit deux fois le voyage de Rome, que de retour en sa patrie, on lui fit régenter la Théologie, & qu'il fut choisi ensuite pour servir de compagnon au P. François de la Noue, Vicaire Général de l'Ordre dans la visite des Couvens de toute la France. Mais la passion qu'il avoit pour l'étude, lui faisoit ménager les moindres momens qu'il avoit de libres, pour s'y appliquer, & cette sage œconomie lui en fournissoit assez pour se satisfaire. Etant tombé malade à Aix en Provence, il y mourut le 22 septembre 1646, n'étant encore âgé que de 33 ans, *L'Interprétation des chiffres, ou régles pour bien entendre & expliquer facilement toutes sortes de chiffres simples, tirée de l'Italien du Sieur Antoine Maria Cospi, Sécretaire du Grand Duc de Toscane, augmentée & accommodée particulierement à l'usage des Langues Françoise & Espagnole; La Perspective curieuse, ou Magie artificielle des effets merveilleux de l'Optique par la vision directe, de la Catoptrique par la reflexion des miroirs plats cylindriques & coniques, & de la Dioptrique par la réfraction des cristaux.* Ce n'est qu'un essai de l'Ouvrage suivant, *Thaumaturgus Opticus sive admiranda Optices, Catoptrices & Dioptrices, Pars prima de iis quæ spectant ad visionem directam.* Il devoit y avoir deux autres parties, mais sa mort arrivée la même année l'a empêché de les donner. * Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 7. René Luillier, *Diarium Minimorum.* Le Pére Niceron, Barnabite, fort connu dans la République des Lettres, & sur tout par l'Ouvrage que nous venons de citer & par quelques Traductions d'Ouvrages Anglois en François, est de la même famille & fait honneur à ce nom.

NICET, *Flavius Nicetius*, fut un des plus judicieux & des plus éloquens Orateurs du cinquiéme siécle, dans les Gaules. Le Pére Sirmond Jésuite, croit qu'il étoit de Lyon, & Savaron dans ces Notes sur *Sidonius Apollinaris*, prétend qu'il étoit d'Auvergne. Quoiqu'il en soit, il sortoit d'une famille de Sénateurs & fut d'abord Avocat, puis Assesseur du Préfet du Prétoire. A la cérémonie du consulat d'Asterius, qui paroit s'être faite à Lyon en 449, il fut choisi pour haranguer au jour marqué. Son éloquence & son savoir le firent regarder comme un des premiers Magistrats de son tems, & un Préfet des Gaules, qui fut ensuite Consul, ne faisoit rien que par son conseil. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* NICET (Saint) en Latin *Nicetius*, Evêque de Tréves, dans le sixiéme siécle, fut l'un des plus grands Evêques de son tems. Après qu'il eut été instruit dans les Lettres, on le mit sous la conduite d'un Abbé, sous lequel il fit de si grands progrès, qu'après la mort de l'Abbé il fut nommé pour remplir sa place. Le Roi Thierri, plein de vénération pour lui, le fit élire Evêque de Tréves en 527. En 535, il assista au premier Concile de Clermont, & au deuxiéme en 549. Il se trouva la même année au cinquiéme Concile d'Orléans; & en 551, au deuxiéme Concile de Paris. Vers le même tems, & avant l'an 555, il en assembla un à Toul, au sujet des mauvais traitemens qu'il avoit reçus de quelques François incestueux qu'il avoit été obligé d'excommunier. Touché du ravage que faisoit l'Arianisme parmi les Lombards, il écrivit deux lettres l'une à Clodosinde, Princesse Catholique, femme d'Alboin, Roi de la nation, pour l'engager à retirer de l'hérésie le Prince son mari; & l'autre à l'Empereur Justinien pour l'exhorter à renoncer à l'Eutychianisme. Outre ces deux lettres, on a encore de lui deux petits Traitez Ascétiques. Ils sont écrits en Latin: l'un est intitulé *Des Veilles des Serviteurs de Dieu*; & l'autre, *des Avantages de la Psalmodie.* Les lettres sont dans le Recueil des Conciles, & les Traitez dans le troisiéme tome du Spicilége de Dom Luc d'Acheri. Saint Nicet mourut vers l'an 566, & fut inhumé dans l'église de S. Maximin, l'un de ses prédécesseurs, où son tombeau devint célébre par les miracles que Dieu y opéra. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

NICE'TAS (S.) Martyr dans la persécution excitée contre les Chrétiens dans le païs des Goths, au quatriéme siécle, étoit de race Gothique, né vers les rives du Danube. Il fut un des Chrétiens qui furent immolez à la fureur d'Athanaric, Roi des Goths, ennemi de son frére Fritigerne, qui s'étoit fait Chrétien. Les Grecs disent qu'il fut brûlé pour la Foi Catholique, & font mémoire de lui au 15 de septembre. Je crois que c'est le saint Evêque des Daces dont il est parlé cy-dessus à l'article NICE'AS; car les Daces d'alors ausquels saint Nicétas prêcha, & qui demeuroient au delà du Danube, étoient les Goths. * Baillet, *Vies des Saints.*

NICE'TAS (S.) Abbé en Bithynie, dans les huitiéme & neuviéme siécles, étoit de la ville de Césarée en Bithynie. Il se consacra dans sa jeunesse au service de l'Eglise, & fut Sacristain de l'Eglise de Bithynie. Il fit profession de la Régle des Acémétes, dans le monastére de Médicé, fondé sur le Mont-Olympe par S. Nicéphore, qui se déchargea bientôt du gouvernement de cette Communauté sur Nicétas. Celui-ci ne prit néanmoins la qualité d'Abbé, qu'après la mort de Nicéphore, l'an 806. Nicétas eut pour Coadjuteur un ancien Religieux nommé *Athanase*, & se gouverna par ses Conseils, & par ceux de Nicéphore, tant que l'un & l'autre vécut. Après leur mort, ayant été béni Abbé l'an 806, il soutint seul le poids du gouvernement, qu'il joignit à une vie très-austére. Sous l'empire de Léon l'*Arménien*, il fut mis en prison pour la cause des Images, puis rélégué dans un château. On le fit revenir à Constantinople, & on le jetta encore en prison, pour l'obliger à communiquer avec Théodose, intrus sur le siége de Constantinople en la place de Nicéphore. Il y consentit enfin, à la sollicitation des autres Abbez qui étoient dans la même cause, après que Théodose eut dit anathéme à quiconque ne rendroit pas le culte dû à l'Image de Jesus Christ. Il fut en conséquence mis en liberté avec les autres. Il s'embarqua dans un vaisseau qui le conduisit dans l'isle de Proconése, vers les côtes de l'Hellespont. Lorsqu'il y fut arrivé, il crut devoir revenir à Constantinople, pour desavouer publiquement ce qu'il avoit fait. L'Empereur voulut le renvoyer dans son monastére; mais Nicétas protestant toûjours contre, fut arrêté & rélégué dans l'Isle de Sainte-Glycére, aux extrémitez de la Propontide, où il fut resserré dans une étroite prison; il y demeura jusqu'à la mort de Léon l'*Arménien*, qui arriva l'an 820, & procura à Nicétas la liberté. La même année il se retira dans une des isles proche de Constantinople, où il mourut l'an 824. Les Grecs font mention de lui au troisiéme d'avril. * Théostérités, *apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

NICE'TAS, I. du nom, Patriarche de Constantinople, étoit

étoit Efclavon de nation, Eunuque & du nombre des Iconomaques. L'averfion qu'il avoit pour le culte des Images, le rendit cher à l'Empereur Conftantin *Copronyme*, qui ayant chaffé un de fes partifans du fiége de Conftantinople, y mit celui-ci l'an 766. Il fe maintint par fes complaifances dans cette dignité, qu'il conferva jufques à fa mort, arrivée l'an 780. * Curopalate & Cédréne, *in Compend.* Baronius, *in Annal.*

NICE'TAS II, dit *Muntanès*, fuccéda l'an 1186, à Bafile *Camatére*, que l'Empereur Ifaac l'Ange avoit dépofé. Il gouverna cette églife fix ans & fix mois: enfuite de quoi fon grand âge fut caufe qu'on lui donna, l'an 1190, Léonce pour fucceffeur. * Nicétas Choniatès, *in Ifaaco Angelo, l.* 2. Baronius, *in Annal.*

NICE'TAS DAVID, Hiftorien Grec, que quelques uns font natif de Paphlagonie, vivoit fur la fin du neuviéme fiécle. Il écrivit la Vie de faint Ignace, Patriarche de Conftantinople, que Frédéric Mutius, Evêque de Termole, a traduite. Le Cardinal Baronius s'étoit fervi de cette Verfion; mais nous en avons une autre du Pére Matthieu Radére, imprimée à Ingolftadt l'an 1604. Ce Nicétas a auffi compofé plufieurs Panegyriques à l'honneur des Apôtres & d'autres Saints, donnez par le Pére Combefis, dans la derniére continuation de la Bibliothéque des Péres. * Nicéphore Callifte, *au l.* 14. *c.* 28. *de fon Hift.* Jean Curopalate. Cédréne. Baronius. Bellarmin. Poffevin. Voffius. Le Mire. Léo Allatius, &c. Il y a eu quelques Auteurs de ce nom, dont Gefner & le même Léo Allatius font mention. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du neuviéme fiécle.*

NICE'TAS, furnommé *Seidus*, que l'on croit avoir vécu au commencement du XI fiécle, a écrit contre les Latins un Traité, dont la fin étoit de prouver que l'ancienne Rome ne mérite pas à caufe de fon antiquité, plus d'honneur que la nouvelle. Léo Allatius, rapporte plufieurs fragmens tirez de ce Traité. * Léo Allatius, *de Occid. & Orient. Eccleſ confenſ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du XII fiécle.*

NICE'TAS, furnommé *Serron*, Diacre de l'églife de Conftantinople, contemporain de Théophylacte, dans le XI fiécle, puis Evêque d'Héraclée, a fait fur les Oraifons funébres de faint Grégoire de Nazianze, un Commentaire qui fe trouve en Latin entre les Ouvrages de ce Pére. On lui attribue une *Chaîne* fur le livre de Job, compofée de paffages tirez de plufieurs Péres, d'Apollinaire, de faint Athanafe, de faint Bafile, de faint Chryfoftome, de faint Cyrille d'Alexandrie, de Didyme d'Alexandrie, de faint Ephrem Syrien, d'Eufébe, de faint Grégoire de Nazianze, de Grégoire de Nyffe, de faint Ifidore, de Julius d'Halicarnaffe, de Méthodius, de Nilus, d'Olympiodore, d'Origéne, de Polychronius, de Sévére, & de Théophile d'Alexandrie. Cet Ouvrage Grec & Latin a été imprimé, *in folio*, à Londres, l'an 1637. On a du même Auteur de femblables *Chaînes* fur les Pfeaumes & fur le Cantique des Cantiques, imprimez à Bâle l'an 1552. Il y a un Commentaire fur les Poëfies de faint Grégoire de Nazianze, imprimé à Venife, fous le nom de Nicétas de Paphlagonie, qui eft apparemment du même Auteur. * Guillaume Crowée, *Elench. Scriptorum in Scripturam.* Hofman, *Lexic. Univerſ.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du XI fiécle.*

NICE'TAS, Moine de Conftantinople, vers l'an 1120, a écrit pour le Concile de Chalcédoine, contre un Prince d'Arménie. * Léo Allatius, *de Eccleſ. Occid. & Orient. conſenſ.*

NICE'TAS, furnommé *Pectoratus*, Moine du monaftére de Stude, vivoit dans le XI fiécle. Il foutint le parti de Michel Cérularius contre les Latins, & fit un Ecrit, qui fut refuté par le Cardinal Humbert, Légat du faint Siége en Gréce. Il fut obligé de retracter fon Ecrit, & fut enfuite admis à la communion de l'Eglife Romaine. Nicétas avoit encore compofé d'autres Ouvrages, entre autres un Traité de l'Ame, dont Allatius a rapporté un fragment; une Hymne en l'honneur de faint Nicolas; & une autre à la louange de Métaphrafte, rapportée par Allatius. * Léo Allatius. Cave, *Cartophylax.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du XI fiécle.*

NICE'TAS, Bibliothécaire de l'Eglife de Conftantinople, fut fait Archevêque de Theffalonique: il a vécu vers l'an 1200. Il a été affez favorable aux Latins. L'on peut voir la lifte de fes Ecrits dans Léo Allatius, *de Eccleſ. Occid. & Orient Conſenſ.* Il avoit compofé un Traité de la Proceffion du Saint Efprit, contre celui de Hugues Ethériamus, partagé en fix Dialogues, dont Allatius a rapporté quelques fragmens; & nous avons dans le Droit Grec-Romain, une Réponfe de cet Auteur aux Demandes du Moine Bafile. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du XIII fiécle.*

NICE'TAS ACHOMINATE, Hiftorien Grec, dit *Choniate*, parce qu'il étoit de Chone ou Coloffe, ville de Phrygie, vivoit dans le XIII fiécle, & avoit exercé des emplois confidérables à la Cour des Empereurs de Conftantinople. Lorfque cette ville fut prife par les François, l'an 1204, il fe retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il époufa à Nicée en Bithynie, où il mourut l'an 1206. Il compofa une Hiftoire, ou des Annales, depuis la mort d'Alexis Comnéne, l'an 1118, jufqu'à celle de Baudouin l'an 1205. Cet Ouvrage, que nous avons de la Traduction de Jérôme Wolf, a été imprimé à Bâle l'an 1557, puis à Genéve l'an 1593; & dès l'an 1647, fut mis dans le Corps de l'Hiftoire Byzantine, de l'impreffion du Louvre. Il eft fort bon d'ailleurs; mais le ftyle en eft infupportable, quoiqu'il s'en faille beaucoup que l'Auteur n'y ait déployé toute fa fauffe éloquence, content d'en avoir donné un effai dans fa préface. Le Pére Banduri a fait imprimer dans la *troifiéme partie de fon Empire d'Orient*, une petite piéce fur les ftatues que les Latins firent fondre, lorfqu'ils prirent Conftantinople. Il ne les ménage pas, & montre qu'il favoit parfaitement dire des injures. Pierre Morel de Tours traduifit dans le XVI fiécle, les cinq premiers livres du Théfor de la Foi Orthodoxe, attribuez à Nicétas. Ils furent imprimez, *in octavo*, l'an 1580, & ont été mis dans le douziéme volume de la Bibliothéque des Peres, de Cologne. Nous avons encore un fragment du vintiéme livre, fur ce qu'on doit obferver quand un Mahometan fe fait Chrétien. Michel Choniate, frére de Nicetas, compofa à fa mort un de ces Chants lugubres, dits *Monodia*, que le même Morel a auffi traduit, & il avoit compofé quelques Difcours, entre autres un fur la Croix, qui eft manufcrit dans la Bibliothéque du Roi de France. *Voyez* MICHEL ACHOMINATE CHONIATE. * Jérôme Wolf, *in Præf.* Poffevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Voffius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 28. Léo Allatius, *de Nicetis, &c.*

NICE'TE'S, Sophifte de Smyrne, fut fort eftimé de l'Empereur Adrien. Il plaida quelque tems des caufes au barreau, & y réüffit affez bien, en mêlant dans fes caufes quelque chofe de l'Art des Sophiftes. Il égaya en quelque façon le barreau, & il donna une nouvelle pointe & plus de force à l'éloquence fophiftique. * Philoftrate.

NICE'TIUS. *Voyez* NICET.

NICHABOURG, gros bourg de Perfe renommé par une mine de turquoifes, qui fe trouve dans fon voifinage. Il eft à trois journées de Méched tirant au nord-oueft. Cette mine eft appellée la *vieille roche.* Il y a quelque tems que le Roi de Perfe a défendu d'y fouiller pour tout autre que pour lui, parce que n'ayant point d'Orfévres du païs qui fachent émailler fur l'or, il fe fert de ces turquoifes au lieu d'émail pour les garnitures des fabres, &c. * Tavernier, *Voyage des Indes, l.* 2. *c.* 19. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NICHISOLA (Jérôme-Michel) de Vérone, entra dans l'Ordre de faint Dominique, où il étoit quand le Pape Paul IV le nomma le onziéme janvier 1557, à l'Evêché de Théano. Il affifta aux feffions du Concile de Trente, qui fe tinrent fous le pontificat de Pie IV, & fe retira enfuite dans une maifon de fon Ordre, où il mourut au mois d'août de l'an 1566, n'étant âgé que de 49 ans. Il a laiffé un petit Ouvrage *de Laudibus B. Virginis*; & un autre intitulé *Directorium Synodi in fua ecclefia habendæ.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NICIAS, Capitaine Athenien, & fils de *Niceratus*, s'éleva par fon mérite aux premiers emplois de la guerre, & remporta des avantages très-glorieux à fa patrie. Il perfuada aux Athéniens de confentir à une tréve de cinquante ans, avec ceux de Sparte. Depuis, lorfque la guerre de Sicile fut refolue, il fut nommé Général avec Démofthene, & avec Alcibiade qui fut bientôt rappellé. La flotte Athenienne aborda à Catane en Sicile, & forma enfuite le fiége de Syracufe, qui fut defendu par Gylippe, Chef des Lacédémoniens, lequel réduifit les Affiegeans à de grandes extrémitez. Enfin Nicias, après s'être opiniâtré à ce fiége pendant deux ans & plus, fut défait & pris par les Syracufains, qui le firent mourir avec Démofthéne, la quatriéme année de la XCI Olympiade, & la 413 avant J. C. * Thucydide, *Hiſt. l.* 4. 5. 6. & 7. Diodore de Sicile, *l.* 12. Plutarque, *en la Vie de Nicias.*

NICIAS, Médecin de Pyrrhus, s'étant un jour rendu auprès de Fabricius, Général des Romains, lui promit d'empoifonner Pyrrhus; mais Fabricius ayant horreur d'une telle trahifon, envoya avertir le Prince de fe donner de garde de fon Médecin. * Plutarque. Il eft fait mention de ce même Nicias, dans les vers de Théocrite. Stobée cite un livre de lui, fur les pierres précieufes. Il a vécu fous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant Jefus-Chrift. * Nicolas Lloyd. Hofman, *Lexic. Univerſ.*

NICIAS, de Nicée, Auteur Grec, écrivit une Hiftoire des fucceffions des Philofophes, qu'Athenée cite en plufieurs endroits de fes Dipnofophiftes. Ce pourroit bien être le même qui avoit compofé un Traité des pierres, employé par Plutarque, *libro de Flum.* & par Stobée au Difcours des maladies, mais je croi que l'Auteur des Arcadiques qu'Athénée a citez, *l.* 14, eft un autre Nicias, favoir celui de Malée, dont Plutarque fait mention dans fes petits Paralléles, *c.* 13, d'une maniére à montrer que ce qu'il en cite étoit pris d'un Ouvrage Hiftorique.

NICIAS (Curtius) Grammairien, qui vivoit vers l'an 705 de Rome, & 49 avant Jefus-Chrift, étoit grand ami de Pompée & de Memmius. Cicéron écrivant à Dolabella, lui dit qu'ayant été établi pour Juge entre Nicias & Vidius, fur une affaire pécuniaire, il traiteroit favorablement le premier, qu'il nomme *Jucundiffimus* συμβιωτής. * Suétone, *des Illuſt. Gramm. c.* 14.

NICIAS, excellent Peintre Athénien, peignoit les femmes en perfection, & fit un tableau, où il avoit répréfenté l'enfer de la même maniére qu'Homére le décrit. Il en refufa foixante talens, & aima mieux le donner à fa patrie que de le vendre. On rapporte de lui qu'il avoit coutume d'être quelquefois fi appliqué à fon travail, qu'il en oublioit le boire & le manger. * Pline, *l.* 35. *c.* 11. Elien, *l.* 3. *c.* 31. Paufanias, *in Atticis.* Stobée, *Serm.* 27. Plutarque, *Comment. An feni fit gerenda Refpublica.* Félibien, *Entretiens fur les Vies & fur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 129. édit. de Trevoux, 1725.

NICIAS, Moine, Auteur du fixiéme fiécle, avoit compofé un Ouvrage contre fept articles, que le Philofophe Philoponus avoit avancez dans fon Traité intitulé l'*Arbitre.* Son ftyle étoit fimple & concis; il fatisfaifoit par fes réponfes & ne difoit rien d'inutile. Il avoit auffi fait un Traité contre Sévére; & deux livres contre les Payens. * Photius, *Cod.* 50. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques des feptiéme & huitiéme fiecles*, 2. édit. Paris 1708.

NICKEL. *Voyez* NYKKEL.

NICLAASBURG, NIKLAUSBURG, NICLOSBURG ou NIKLISBOURG, petite ville d'Autriche,

triche, assez jolie, dominée par un château, où les Seigneurs du lieu font leur résidence, est située aux confins de la Moravie, entre Brin & Vienne, à neuf ou dix lieues de chacune. * Maty, *Dict. Géogr.*

NICLOTE ou NICOLOTE, Duc des Sclavons, incommodoit fort les Danois par ses pirateries, l'an de Jesus-Christ 1161; mais à la fin il fut réduit par le Roi Valdemar, & fut contraint d'embrasser le Christianisme. * Holuic, *l.* 1. *c.* 85 & 88.

NICO, un des treize principaux Tarentins, qui conspirérent contre Annibal, ayant été pris avec Philémon, fut mis entre les mains de ce Général. * Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 29. *c.* 39.

NICOBAR, Isle d'Asie dans la Mer des Indes, à quarante lieues nord-nord-ouest, de la partie septentrionale de l'Isle de Sumatra. Les originaires de cette isle sont grands & bien faits. Les femmes n'ont point de poil aux sourcils & il est à croire qu'elles se l'arrachent puisque les hommes y en ont. Ils n'ont ni temples ni idoles & on ne remarque point qu'ils rendent de culte extérieur à aucune Divinité. Tout paroit égal parmi eux, & il n'y a point de distinction pour les personnes. Leurs plantations sont uniquement composées de cacaotiers, & les hommes font leur occupation de la pêche. * Dampier, *Voyage autour du Monde*, *tome* 2. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NICOCHARE'S, Poëte Comique d'Athénes, fils du Poëte Philonide, vivoit du tems d'Aristophane, vers la XCVII Olympiade, & l'an 392 avant Jesus-Christ. Il laissa diverses piéces, citées par Athénée, Suidas, &c.

NICOCLE'S, Eunuque, tua Evagoras, Roi de Cypre, & s'empara de cette isle, selon Diodore; mais c'est une faute de cet Historien. L'Eunuque qui le tua s'appelloit *Thrasidee*, comme le remarque positivement Théopompe, dans la Bibliothéque de Photius. * *Voyez* l'article suivant.

NICOCLE'S, fils d'Evagoras, Roi de Cypre & de Salamine, succéda à son pére, qui fut assassiné par l'Eunuque Thrasidée, la troisiéme année de la CI Olympiade, & l'an 374 avant Jesus-Christ. C'étoit un homme extrémement voluptueux. Il fit de magnifiques funérailles à son pére, pour lequel Isocrate fit une Oraison funébre. Deux Harangues de cet Orateur sont intitulées, *Nicoclès*, & furent composées en faveur de ce Prince, qui recompensa largement leur Auteur. Nicoclès ne régna que dans la ville de Salamine. Cependant quelques Auteurs semblent l'avoir confondu avec Nicocréon, dont nous parlerons plus bas. * Diodore de Sicile; Aristote, *Polit. l.* 5. *c.* 10. Théopompe, *apud Photium*, *n.* 176. Isocrate, *in Evagora.*

NICOCLE'S, Roi de Paphos, régnoit sous la protection de Ptolomée, fils de Lagus; mais ayant quitté le parti de son bienfacteur pour prendre celui d'Antigone, il fut puni de sa perfidie, & son Palais étant environné de Soldats, par ordre de Ptolomée, qui l'avoit condamné à la mort, il se tua lui-même. Sa femme Axiothée, voyant ce triste spectacle, tua ses filles, & se donna ensuite un coup de poignard dans le sein. Elle exhorta ses belles-sœurs à suivre cet exemple, & le dernier acte de cette tragédie, fut fermé par leurs époux, fréres de Nicoclès, lesquels mirent le feu dans leurs maisons, & se tuérent, sous la CXVII Olympiade, & l'an 310 avant Jesus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 10.

NICOCLE'S, Poëte Comique Grec, vivoit du tems d'Aristophane, sous la XCVI Olympiade, vers l'an 396 avant Jesus-Christ. * Casaubon, *Animad. in Athenæum*, *l.* 8. *c.* 5.

NICOCRATE, *Nicocrates*, Tyran de Cyréne, dans la Libye, étoit un Prince extrémement cruel. Il tua Phédime, pour épouser sa femme, nommée *Aretaphile*, dont la beauté l'avoit charmé. Il assassina Ménalippe, Grand-Prêtre du temple d'Apollon, & s'attribua le Sacerdoce. De peur que quelqu'un ne se sauvât malgré lui de Cyréne, en se faisant porter dans un cercueil, comme mort, il faisoit donner des coups d'épée à tous les cadavres, & les brûloit en divers endroits. Ces cruautez inouïes obligérent sa femme de lui préparer un poison; mais ce dessein n'ayant pas réüssi, elle le fit tuer par Léandre. *Voyez* ARETAPHILE. * Plutarque, *des Vertus des Femmes.*

NICOCRE'ON, natif de l'Isle de Cypre, s'empara de la souveraineté de cette isle, où il régna en Tyran pendant un long espace de tems, depuis la CII Olympiade, & l'an 372 avant Jesus-Christ. Ce fut lui qui fit tourmenter si cruellement le Philosophe Anaxarque.

Un autre NICOCRE'ON, établi dans le Royaume de Cypre, par Ptolomée, fils de Lagus, vers l'an 312 avant Jesus-Christ. Il n'y a pas d'apparence que ce soit le même.

NICODE'ME, Pharisien, étoit Sénateur du Grand Sanhédrin. Il alla voir de nuit Jesus-Christ, & eut avec lui la conversation qui est rapportée dans le *ch.* 3. *de S. Jean.* Il eut aussi soin de la sépulture du Sauveur, comme on le voit dans le *ch.* 19. *du même Evangile.* On attribue à Nicodéme un Evangile, que nous avons en Latin; mais c'est une piéce supposée, pleine de fables, & que le Pape Gélase a mis au rang des Apocryphes. * M. Du Pin, *Dissertat. prélim. sur la Bible*, édition de Paris, *in octavo.*

NICODE'ME, Athénien, fut fait, avec Jérôme, Chef de la flotte qui fut envoyée par Conon, pour chasser Artaxerxès, qui entroit en Gréce. * Diodore de Sicile, *l.* 14.

NICODE'ME, Tyran des Centuripins en Italie, fut chassé par Timoléon, la seconde année de l'Olympiade CX, 338 ans avant l'Ere Chrétienne. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

NICODORE, Athléte de Mantinée, après s'être addonné depuis sa jeunesse à l'exercice de la lutte, commença dans sa vieillesse à étudier la Philosophie; mais il s'appliqua particuliérement aux Loix & au Droit. * Elien, *Variar. Hist. l.* 2. *c.* 23.

NICOLAI (*prononcez* Nicolaï) Maison illustre & ancienne dans la robe, y occupe depuis long-tems une des plus importantes dignitez.

I. JEAN Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & accompagna Charles VIII, au voyage du Royaume de Naples. Il fut envoyé par ce Roi pour diverses négociations importantes, chez les Princes d'Italie; & après la conquête du Royaume de Naples, il y fut laissé en qualité de Chancelier. Lorsque cet Etat eut changé de maître, il continua en France ses services sous le Roi Louïs XII, qui lui donna une charge de Maître des Requêtes, le troisiéme juin 1504. L'année suivante il fut revêtu de celle de premier Président de la Chambre des Comptes, dont il fit les fonctions jusqu'en 1518, qu'il la résigna à son fils AIMAR qui suit.

II. AIMAR Nicolaï, premier Président de la Chambre des Comptes, épousa *Anne* Baillet, Dame de Goussainville, fille de *Thibaud*, Seigneur de Sceaux, Président du Parlement de Paris, & de *Jeanne* d'Aunoy, Dame de Goussainville, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Thibaud*, Conseiller au Parlement, qui de *Catherine* Luillier, fille de *Jean*, Seigneur de Boulancourt, Président de la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Hennequin; eut pour fille unique, *Anne* Nicolaï, mariée à *Louïs* de Vaudetard, Baron de Persan; 3. *Renée*, mariée 1. à *Dreux* Hennequin, Seigneur d'Assy, Président de la Chambre de Comptes de Paris: 2. à *Jean* Luillier, Seigneur de Boulancourt, aussi Président en la même Chambre; & 4. *Jeanne*, épouse de *Jean* du Tillet, Seigneur de la Bussiére, Greffier Civil de la Cour de Parlement de Paris.

III. ANTOINE Nicolaï, Seigneur de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, succéda à son pére l'an 1553, épousa *Jeanne* Luillier, fille de *Jean*, Seigneur de Boulancourt, Président de la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Hennequin, sa premiére femme, & en eut JEAN qui suit.

IV. JEAN Nicolaï, II. du nom, Seigneur de Goussainville & de Presle, fut premier Président de la Chambre des Comptes, après avoir été Conseiller au Parlement, & Maître des Requêtes. Il avoit épousé *Marie* de Billi, fille de *Louïs*, Baron de Courville, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Louïs*, Seigneur de Presle, Guidon des Gendarmes du Roi, mort l'an 1665; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* de Roncherolles, Baron du Pont-Saint-Pierre; 4. *Renée*, alliée à *Matthieu* Molé, premier Président du Parlement, & Garde des Sceaux de France; & 5. *Aimar* Nicolaï, Seigneur de Bernay, Lieutenant d'Artillerie, qui épousa le 12 janvier 1627, *Diane* de Maillé, dite *de la Tour-Landry*, fille de *Jean*, Comte de Châteauroux, & de *Louïse* de Châteaubriant, dont il eut *Louïse*, mariée à *Roger* de Breçay, Marquis d'Isigny; & 6. *Renée* Nicolaï, Dame de Saint-Chartier, mariée le onziéme novembre 1655 à *Gilles* Lucas, Marquis de Saint Marc, Capitaine-Lieutenant au régiment des Gardes, morte l'an 1676.

V. ANTOINE Nicolaï, II. du nom, Seigneur de Goussainville & d'Yvor, premier Président de la Chambre des Comptes, avoit épousé *Marie* Amelot, morte l'an 1683, fille de *Jacques*, Seigneur de Gournay, Président ès Requêtes du Palais, & de *Marie* de Creil, de laquelle sortirent 1. NICOLAS qui suit; & 2. *Catherine*, épouse de *François-René* du Bec, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-mortes, morte l'an 1661.

VI. NICOLAS Nicolaï, premier Président de la Chambre des Comptes l'an 1656, après avoir été Conseiller au Grand Conseil, s'allia avec *Elisabeth* de Fieubet, morte l'an 1659, fille de *Gaspard*, Baron de Launac, Thrésorier de l'Epargne, & d'*Anne* Ardier, & mourut l'an 1686, laissant 1. JEAN-AIMAR qui suit; 2. *Nicolas*, Marquis de Presle & d'Yvor, Colonel du régiment d'Auvergne, Brigadier des armées du Roi, mort le 25 juin 1718, laissant de *Marie* de Brion, pour fille unique *Marie-Charlotte-Elizabeth*, mariée 1. le 29 octobre 1721, avec *Jules-Malo* de Coëtquen, Comte de Combourg, Mestre-de-camp de Cavalerie & Gouverneur des ville & château de Saint-Malo: 2. le troisiéme de mars 1732, avec *Louïs* de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, cy-devant premier Gentilhomme de sa Chambre, veuf de *Marie-Henriette* de Beauvillier, ayant eu de son premier mari *Augustine*, mariée à l'âge de 12 ans le premier de mars 1735, avec le Duc de Rochechouart son beau-fils; & 3. *Marie-Elisabeth* Nicolaï, morte sans alliance en février 1708, âgée de 53 ans.

VII. JEAN AIMAR Nicolaï, Marquis de Goussainville, Seigneur d'Yvor, fut reçu premier Président en la Chambre des Comptes, le cinquiéme mars 1686, & épousa 1. l'an 1690 *Marie-Catherine* le Camus, fille unique de *Jean* le Camus, Maître des Requêtes, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, & de *Marie-Catherine* du Jardin, morte l'an 1696, laissant 1. ANTOINE NICOLAS Nicolaï qui suit; & 2. *Marie-Catherine-Elisabeth* Nicolaï, morte en octobre 1716. Il s'est remarié le 26 novembre 1705, avec *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François*, Président à Mortier, & Commandeur des Ordres du Roi & de *Marie-Jeanne* Voysin, morte après une longue maladie le 27 d'avril 1733, dans la 55 année de son âge. Il a eu d'elle 3. *Marie-Elizabeth*, née le 28 janvier 1707, mariée le 23 février 1723, avec *Louïs-Charles* de la Châtre, Comte de Nançay, Seigneur de Malicorne, appellé *le Marquis de la Châtre*, Colonel du régiment de Béarn, Gouverneur du Fort de Becquais en Languedoc, fait Brigadier des armées du Roi, le 20 de février 1734, & tué le 29 juin suivant à la bataille de Parme; 4. *Françoise-Christine* Nicolaï, née le 15 de février 1708, mariée le neuviéme de juillet 1725, avec *Michel* de Forbin, Marquis de Janson, Baron de Villelaure, Seigneur de Manne, Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Bretagne, Gouverneur des isle, château & Fort d'Antibes, de Grasse & leurs dépendances, & Brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 de février 1734; 5. AIMAR-JEAN Nicolaï qui suit après son frére aîné; 6. *Christine-Louïse* Nicolaï, née le huitiéme de mai 1711, morte jeune; & 7. *An-*

7. *Antoine Chrétien* Nicolaï, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem né le 12 de novembre 1712, & fait Mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, au lieu de son frére aîné, par commission du deuxiéme de juillet 1731.

VIII. ANTOINE-NICOLAS Nicolaï, Marquis de Goussainville, &c. né le dixiéme octobre 1692, a été reçu Conseiller au Parlement l'an 1712, puis premier Président de la Chambre des Comptes, en survivance en 1717, mort le 15 juin 1731, après une longue maladie, âgé de 39 ans, sans avoir été marié.

VIII. AIMAR JEAN Nicolaï, Marquis de Goussainville, né le dixiéme avril 1709, fut fait Mestre-de-camp d'un régiment de Dragons par commission du 15 d'août 1727; mais après la mort de son frére aîné, on lui fit quitter le service, & il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris & Commissaire aux Requêtes du Palais, le troisiéme d'août 1731, & ensuite premier Président de la Chambre des Comptes, en survivance, le 18 de décembre de la même année. Il fut installé dans cette charge par l'entiére démission de son pére en 1734. Il a été marié le 16 de mars 1733, avec *Magdelaine-Charlotte-Guillelmine-Léontine* de Vintimille-du Luc, née le 14 de mars 1715, fille de *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille, des Comtes de Marseille, Marquis du Luc & de la Marthe, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, Brigadier, puis Maréchal de camp des armées du Roi, du 20 de février 1734, & Gouverneur des Isles de Porqueirolles & de Lingoustier, & de *Marie-Charlotte* de Refuge. Il a d'elle *Aimar-Charles* Nicolaï, né le neuviéme de septembre 1734. * Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.* La Thomassiére, *Hist. de Berry.*

NICOLAI (Laurent) Jésuite, natif du Royaume de Norvége, fut envoyé de Rome en Suéde, l'an 1577, en habit déguisé, pour y servir la Reine Catherine, épouse du Roi Jean III, & pour chercher avec elle les moyens de rétablir la Religion Romaine dans ce Royaume. Cette Princesse le présenta au Roi, qui lui donna la Chaire de Théologie dans le Collége de Stockholm, qu'il venoit de fonder. Là, sans se déclarer, il tâchoit à sapper sourdement dans ses Leçons publiques, les fondemens du Luthéranisme. Le Principal du Collége, & un Curé de cette ville s'en apperçurent, & voulurent s'y opposer; mais le Roi les chassa, comme des calomniateurs, & donna la charge de Principal au Professeur Laurent Nicolaï, qui fit une savante Apologie contre les Ecrits de ces deux Exilez. Mais deux ans après, ce Prince, qui avoit embrassé la Religion Romaine, s'étant laissé gagner par les Luthériens, fit sortir le Pére Nicolaï de son Collége, où il rétablit les Luthériens. Ce Jésuite mourut à Vilna en Lithuanie, le cinquiéme mai 1622, âgé de 84 ans. * Maimbourg, *Hist. du Luthéranisme.*

NICOLAI (Nicolas) Gentilhomme de Dauphiné, Seigneur d'Arfeuille, est Auteur de quelques Traitez de navigation citez par la Croix-du-Maine, & par du Verdier-Vauprivas. Il mourut à Paris le 25 juin 1583. Il avoit visité pendant quinze à seize ans, les provinces de la Haute & Basse Germanie, le Danemarc, la Prusse, la Livonie, la Suéde, la Zélande, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Espagne, la Barbarie, la Gréce, la Turquie & l'Italie, & avoit fait, sur tous les païs où il avoit passé, de curieuses Remarques, dont il fit part au public dans un *in folio*, imprimé à Lyon en 1568, sous le titre de *Navigations Orientales.*

NICOLAI (Philippe) Théologien, naquit en 1556, & mourut en 1608. Il prêcha avec beaucoup de réputation à Hambourg. Il a écrit sur le régne de Jesus-Christ. On a tous ses Ouvrages imprimez en quatre tomes. * Henning de Witte, *Theol. p.* 32. Spizélius, *in Templo Honoris, p.* 17.

NICOLAI (Melchior) célébre Théologien, naquit en 1578, & mourut en 1659. Il enseigna la Théologie à Tubingue, & disputa vigoureusement par Ecrit contre Forerus. * Spizélius, *in Templo Honoris, p.* 244.

NICOLAI (Jean) né en 1594, à Monza village du diocése de Verdun, prit l'habit des Dominicains à l'âge de 12 ans. Après avoir fait le Cours ordinaire des études à Paris, il y reçut le bonnet de Docteur en Théologie, le 15 juillet 1632. Il régenta vint ans la Théologie dans la maison des Dominicains de la rue-Saint-Jacques, dont il fut élu Prieur en 1661, & il y mourut le septiéme de mai 1673, âgé de 78 ans accomplis. Il passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de la Somme de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux des Théologiens, qui ne sont pas de son Ecole. Il a fait des Dissertations sur plusieurs points de Discipline ecclésiastique, contre M. de Launoi; la premiére, touchant le Concile plénier, dont saint Augustin allégue le jugement sur le Batême des Hérétiques, qu'il prétend être le Concile de Nicée, & non pas celui d'Arles; deux Dissertations sur le Sacrement du Batême, l'une, dans laquelle il prétend qu'on ne l'administroit solemnellement dans toute l'Eglise, qu'à Pâques & à la Pentecôte; & l'autre, dans laquelle il prouve qu'on ne peut point contraindre les Juifs & les Infidéles à faire recevoir le Batême à leurs enfans. Il a encore composé deux autres Dissertations, dans lesquelles il est opposé au sentiment de M. de Launoi, l'une sur les jeûnes, où il prétend que, quand dans un cas de nécessité on permet l'usage de la viande, on est dispensé de jeûner; & une autre, pour défendre les passages citez par saint Thomas, dans la *Chaîne dorée.* Outre les Dissertations dont on vient de parler, on a encore plusieurs autres Ouvrages de lui, *Galliæ dignitas adversus præposterum Cataloniæ Assertorem vindicata; Ludovici XIII, Justi nuncupati, Galliæ & Navarræ Regis triumphalia Monumenta*; La Théologie Latine de Rainier de Pise, avec des *corrections* & des *supplémens*; *Judicium seu Censorium Suffragium de Propositione Antonii Arnaldi Sorbonici Doctoris & Socii ad Quæstionem Juris pertinente*; Le même Ouvrage en François sous le titre de *Avis délibératif, &c.*; *Théses sur la Grace; Sancti Thomæ Aquinatis Expositio continua super quatuor Evangelistas, &c. S. Thomæ Aquinatis præclarissima Commentaria in quatuor libros Sententiarum Petri Lombardi; Commentarius posterior super libros Sententiarum; S. Thomæ Aquinatis quodlibetales Quæstiones; Festivus Fratrum Prædicatorum S. Jacobi pro natali regio plausus*, Poëme Latin; *Summa Theologica S. Thomæ Aquinatis accuratius recognita*, avec des Notes. Il avoit dessein de faire une Somme de la Bible, ou un Corps de Theologie, composé seulement des paroles de l'Ecriture; mais la mort l'a empêché de l'exécuter. Peut-être que la difficulté de l'entreprise en auroit privé le Public indépendamment de cela. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 14. *p.* 282 *& suiv.*

NICOLAI (Everard) né en 1462, à Middelbourg en Zélande, après avoir été Assesseur au Conseil souverain de Malines, fut nommé par l'Empereur Charles-*Quint* qui l'estimoit beaucoup, premier Président du Conseil souverain de Hollande, charge qu'il exerça pendant 18 ans; puis fut fait par le même Empereur, Chef du Conseil souverain de tous les Païs-Bas, & mourut à Malines le neuviéme août 1532, âgé de 70 ans, après avoir composé, *Consilia & Topica legalia*, qui ont été donnez au public. Il avoit épousé *Elise* Bladel, d'une des premiéres familles de Malines, dont il eut 1. *Pierre*, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, puis Général de cet Ordre; 2. EVERARD qui suit; 3. NICOLAS qui suivra; 4. *Adrien-Marie*, qui fut Chancelier du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen, & mourut à Bruxelles en 1568, laissant quelques Ouvrages de Poësie en Latin, entre autres une Elégie de *Cymba Amoris*, que l'on voit à la fin de ceux de Nicolas son frére; 5. *Jean*, né l'an 1511, qui fut Jurisconsulte, Orateur, Historien, Peintre, Sculpteur & Graveur, après avoir été Sécretaire du Pape Clément VII, puis Sécretaire du cabinet de l'Empereur Charles-*Quint*. Mais ayant pris le parti des armes, il suivit cet Empereur en son expédition de Tunis, où il contracta une maladie, dont il mourut quelque tems après son retour, l'an 1536, n'ayant pas encore 25 ans accomplis, laissant quelques Ouvrages; & 6. *Isabelle*, qui entendoit parfaitement la Langue Latine, & qui se rendit Religieuse.

EVERARD Nicolaï, fils du précédent, fut premier Président du Conseil de Frise, puis le Roi Philippe II l'appella à sa Cour pour se servir de ses avis, le fit Chevalier doré, & le nomma Chef du Conseil souverain des Païs-Bas. Après la mort de son pére, il donna au public le livre intitulé *Topica Legalia* dont on a parlé dans l'article précédent; mais il n'a fait lui-même aucun Ouvrage. Il est vrai que l'on a un certain petit livre sous le nom de *Everardus Nicolaï*, & intitulé *Ordo studii Juris Civilis*; mais ce pourroit bien être l'Ouvrage d'un autre du même nom, car Aubert le Mire dans ses *Eloges* a remarqué que dans ce tems-là il y avoit deux *Everardus Nicolaï*. Il mourut à Malines en 1561, âgé de 63 ans, ayant eu pour enfans 1. *Arnoul*, premier Président du Conseil souverain de Hollande, mort sans postérité; & 2. *Charles* Nicolaï, mort aussi sans enfans. Son frére lui fit cette Epitaphe,

> EVRARDUS *tegor hoc tumulo, de Præside Præses*
> *Qui genitus; juvenis respondi Civica Jura;*
> *Grandia dum fugio, dum tuta & parvula sector,*
> *Inde Senatorem Frisius me vindicat Ordo:*
> *Quæ regio ut multos languentem viderat annos,*
> *Jam meliore velut cœli fruiturus & aura*
> *Machliniæ jubeor Magni pars esse Senatus.*
> *Mox iterum Frisias Præses ablegor in oras.*
> *Inde sed in propriam me clemens evocat Aulam,*
> *Postque senem summo Rex ornat honore Philippus,*
> *Exantlatorum pretium non vile laborum;*
> *Namque, prius Genitor qua sederat arce, locavit;*
> *Cujus ego ut mores vivens imitatus & artes*
> *Haud Regi ingratus, nulli gravis, omnibus æquus,*
> *Et carus patriæ vixi, & dilectus amicis.*
> *Sic etiam ante pedes illius habere sepulchrum*
> *Nunc juvat, exstinctum neque deseruisse Parentem.*

* Scrivérius. Vida. Pontanus. *Les Poësies de Jean Nicolaï, &c.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 213.

NICOLAI (Nicolas) dit *Grudius*, fils du précédent, Chevalier doré, Maître de la Chambre des Comptes, Sécretaire de l'Ordre de la Toison d'Or, Conseiller de Charles-*Quint* & de Philippe II, au Conseil de Brabant, fut Ambassadeur à Venise, où il mourut en 1571. On a de lui, *Epigrammata Arcuum Triumphalium, Valentianis, Carolo Quinto in ejus adventu exhibitorum; Apotheosis in obitum Maximiliani ab Egmonda; Poëmatum piorum libri duo*, & qu'il appelloit ses *Negotia* qu'il dédia à Gérard Groesbeek, Cardinal & Evêque de Liége, son ami particulier; *Poëmata Profana*, qui consistent en *Elegiarum libri tres, Epigrammatum libri tres, Hendecasyllaborum liber unus, Funerum libri duo, Sylvæ & Epistolæ*, qu'il appelloit ses *Otia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 694.

* NICOLAI (Jacques) de Loo en Flandre, étoit habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *Miscellaneorum Epiphyllidum libri novem.* Cet Ouvrage se trouve dans l'Appendice du cinquiéme tome du livre de Janus Gruterus, intitulé *Lampas Critica.* Il fut Sécretaire de Loo. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 424.

* NICOLAI (François) de l'Ordre des Fréres Mineurs, récommandable par ses mœurs & par sa doctrine, est Auteur d'un livre intitulé *Apologia adversus calumnias Francisci Lamberti in Regulam S. Francisci.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 236.

NICOLAITES (*prononcez* Nicolaïtes) Hérétiques, qui s'élevérent dans l'Eglise du tems même des Apôtres. Il y a bien de l'apparence que Nicolas, le premier des sept Diacres, fut Au-

teur

teur de la Secte des Nicolaïtes, ou au moins y donna occaſion, puiſque S. Irénée l'appelle *Maître des Nicolaïtes*, & que dès le tems des Apôtres, il y avoit une Secte de Nicolaïtes, dont il eſt parlé dans l'Apocalypſe. Quelques Péres aſſurent qu'il eſt auteur de cette Secte, & diſent que ce Diacre ayant été blâmé par les Apôtres, de ce qu'il avoit repris ſa femme, dont il s'étoit ſéparé pour garder la continence, inventa une erreur brutale, pour excuſer ſon procédé, enſeignant que pour acquérir le ſalut éternel, il étoit néceſſaire de ſe ſouiller tous les jours de toutes ſortes d'impuretez. D'autres rapportent que les Apôtres lui ayant reproché qu'il étoit jaloux de ſa femme, laquelle étoit fort belle, il la fit venir en pleine aſſemblée, & lui permit de ſe marier à qui elle voudroit: comme s'il eût enſeigné par cette action à s'abandonner aux plaiſirs de la chair. Quelques Libertins formérent, dit-on, une Héréſie, à laquelle ils donnérent ſon nom fort injuſtement; parce qu'il n'eut point d'autre femme que la premiére qu'il avoit épouſée. On ajoûte que ſes filles & un fils qu'il avoit, moururent vierges, & que pour lui il fut établi Evêque de Samarie. L'Héréſie des premiers Nicolaïtes ne conſiſtoit pas dans les dogmes; mais ſeulement dans une conduite peu réglée. Les nouveaux Nicolaïtes nioient la Divinité de Jeſus-Chriſt par l'union hypoſtatique, & diſoient que Dieu avoit ſeulement habité en lui. Ils ſoutenoient que les plus illégitimes voluptez du corps étoient bonnes & ſaintes, & que l'on pouvoit manger des viandes offertes aux idoles. Quelque tems après, changeant leur nom, qui les faiſoit trop connoître, ils adoptérent les Héréſies des Gnoſtiques, & en prirent le nom. Ils ſe diviſérent depuis en d'autres Sectes, & furent appellez *Phibionites*, *Stratiotiques*, *Lévitiques*, & *Borborites*. Saint Epiphane décrit les ordures de leurs Sectes, qu'on ne peut lire ſans horreur. Cette Héréſie ſe renouvella dans le onziéme ſiécle, par l'incontinence de quelques Clercs, qui voulurent ſe marier. Le Cardinal Pierre de Damien contribua beaucoup à l'extirper. * Saint Ignace, *Epiſt. ad Tract. & ad Philadelph.* Saint Irénée, *l.* 1. *c.* 27. & *l.* 3. *c.* 11. Clément Alexandrin, *Strom. l.* 3. Euſébe, *Hiſt. l.* 3. Saint Epiphane, *Hæreſ.* 25. Théodoret, *Hær. Fab. l.* 3. Baronius, *A. C.* 68. 1059 & *ſuiv.* Godeau, *Hiſtoire Eccleſiaſtique*, *l.* 1. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

NICOLAS, l'un des ſept premiers Diacres. *Voyez* l'article précédent.

SAINTS DU NOM DE NICOLAS.

NICOLAS (Saint) Evêque de Myre en Lycie, vivoit au commencement du quatriéme ſiécle. Son nom eſt célébre dans l'Egliſe. Quelques Auteurs prétendent que ſa vocation à l'Epiſcopat fut miraculeuſe; & que comme les Evêques étoient en peine de choiſir un homme pour remplir le ſiége de Myre, ils furent divinement avertis d'ordonner celui qui le lendemain ſe trouveroit le premier à l'ouverture de l'égliſe. L'Eſprit de Dieu y conduiſit Nicolas, qui malgré ſa réſiſtance, fut conſacré avec un applaudiſſement univerſel du peuple. Il ſurpaſſa par ſa douceur & par ſa charité les eſpérances qu'on avoit conçues de lui, fut pris pendant la perſécution de Licinius, & fut envoyé en exil. Son retour, après la mort de ce Tyran, fut très-glorieux; car en faiſant la viſite de ſon diocéſe, il abattit autant de temples & d'idoles qu'il y en trouva. L'opinion commune eſt qu'il aſſiſta au Concile général de Nicée l'an 325, & qu'il s'y oppoſa fortement à Arius. L'Empereur Juſtinien bâtit en ſon honneur une ſuperbe égliſe, que Baſile répara avec magnificence. Il ſortoit, dit-on, de ſon tombeau une liqueur, qui guériſſoit toutes ſortes de maladies: ce que nous apprenons d'une Nouvelle de l'Empereur Emmanuel, rapportée par Balſamon. Son corps fut tranſporté dans le onziéme ſiécle, à Bari, en Italie, où il a continué de faire des miracles. Il eſt fait mention de ce ſaint Prélat, dans la Liturgie attribuée à ſaint Chryſoſtome. Il n'y a cependant rien de certain ſur l'Hiſtoire de ſaint Nicolas. Sa Vie, que l'on attribue à Méthodius, ſon Panégyrique que l'on donne à André de Créte, & preſque tous les autres monumens où il eſt parlé de ſaint Nicolas, ſont des piéces ſuppoſées. La tranſlation de ſon corps à Bari, eſt encore une Hiſtoire ſans autorité & ſans fondement. Ce que Métaphraſte a dit de lui, eſt une pure invention. Il n'y a, à ce qu'on prétend, aucun Auteur ni aucun monument qui prouve qu'il ait aſſiſté au Concile de Nicée; mais on a des preuves que dans le cinquiéme ſiécle on étoit convaincu que S. Nicolas vivoit du tems de Conſtantin *le Grand.* Si cela eſt, il eſt aiſé d'en conclurre qu'il a aſſiſté au Concile de Nicée. Son culte ſe trouve établi dans l'Egliſe d'Orient au ſixiéme ſiécle: on n'a point de preuve qu'il ait été connu de ſi bonne heure en Occident, & le premier Martyrologe où on le trouve, eſt celui de Vandalbert, Moine de Prom, qui floriſſoit ſous le régne de Charles *le Chauve*; mais ce Moine n'a fait que copier des Martyrologes Latins plus anciens que lui. Son culte eſt devenu depuis fort célébre dans l'Egliſe Latine. * Métaphraſte & Surius, *ad diem* 6. *decemb.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Godeau, *Hiſt. Eccleſ.* De Tillemont, *Mémoires Eccleſ. tome* 6. Baillet, *Vies des Saints.*

NICOLAS (Saint) ſurnommé de TOLENTIN, du nom de la ville où il naquit, & où il mourut, vint au monde l'an 1239. Dans le tems qu'il faiſoit ſes études, il fut nommé Chanoine de Saint Sauveur, en ſon païs. Il embraſſa enſuite l'état monaſtique, dans l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, & y pratiqua de grandes auſtéritez. Aprés avoir demeuré dans pluſieurs maiſons de ſon Ordre, il vint à Tolentin où il reſta pendant trente années entiéres, continuant ſes auſtéritez. Il y mourut vers l'an 1310, le dixiéme de ſeptembre. Le Pape Eugéne IV l'a canoniſé l'an 1446. * *Anonym. apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints.*

PAPES DU NOM DE NICOLAS.

NICOLAS, I. de ce nom, dit *le Grand*, Romain de nation, fils de *Théodore*, fut ordonné Sous-Diacre par le Pape Sergius, & Diacre par le Pape Léon IV. Il acquit beaucoup de crédit ſous le Pontificat de Benoît III, auquel il ſuccéda, & fut conſacré dans l'égliſe de S. Pierre, en préſence de l'Empereur Louïs II, le 24 avril de l'an 858. Michel III, ſurnommé *le Buveur*, Empereur d'Orient, qui avoit chaſſé ſaint Ignace, Patriarche de Conſtantinople, & qui avoit mis Photius en ſa place, réſolut d'autoriſer cette action, & envoya ſous de faux prétextes, prier Nicolas de trouver bon qu'on aſſemblât un Concile. Le Pontife envoya pour Légats, Zacharie & Radoalde; mais ayant appris que cette aſſemblée, & d'autres ſemblables, avoient été faites contre les formes, il les condamna, & en écrivant à cet Empereur, les traita même de brigandage, *Latrocinalis Synodus.* Depuis il s'oppoſa courageuſement à toutes les entrepriſes des Grecs; reprima par écrit les attentats de Photius, qu'il excommunia, & engagea Hincmar de Rheims, & les autres Evêques de France, à prendre le parti de l'Egliſe Romaine, en répondant aux objections des Grecs, qu'il leur envoya. Ce Pape ſe crut obligé d'excommunier auſſi Lothaire, Roi de Lorraine, avec Valdrade ſa concubine, & fit tenir le Concile de Metz pour cette affaire l'an 863. Il frappa du même foudre Jean, Archevêque de Ravenne, & le reçut avec des marques de bonté & de douceur, dès qu'il eut témoigné ſon repentir & ſa ſoumiſſion pour l'Egliſe. Il célébra divers Synodes pour la réforme des mœurs; travailla à la converſion des Bulgares; s'oppoſa à quelques Hérétiques, qui s'élevérent de ſon tems, & qui renouvellérent les erreurs des Théopaſchites. Enfin il écrivit un ſi grand nombre d'Epîtres, qu'on en a publié un volume entier. Baronius en cite quatre-vints-deux, & nous en avons plus de quatre-vints-dix dans les éditions des Conciles. Ce Pontife mourut le 13 novembre de l'an 871, après avoir gouverné l'Egliſe neuf ans, deux mois & 20 jours, & eut pour ſucceſſeur *Adrien* II. Il eſt enterré au Vatican, où l'on voit ſon Epitaphe. * Anaſtaſe *le Bibliothecaire.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papyre Maſſon. Du Chêne. Baronius, &c. Pour ce qui regarde ſes Ecrits, *voyez* Adrien II; Hincmar de Rheims; ſaint Antonin; Trithéme; Bellarmin; Poſſevin; Geſner, &c.

NICOLAS II, dit *Gérard de Bourgogne*, parce qu'il étoit de cette province, étant Archevêque de Florence, fut élu à Sienne, & fut mis en la place d'Etienne X, l'an 1058. Quelques factieux pouſſez par le Comte de Freſcati, avoient fait conſacrer par violence Jean, ſurnommé *Mincius*, Evêque de Vélétri, qui prit le nom de *Benoît* IX. Nicolas, confirmé par l'Empereur Henri, le fit dépoſer dans un Concile tenu à Sutri; & Gérard étant allé à Rome, s'y fit ordonner & couronner Pape, ſous le nom de *Nicolas* II, au commencement de janvier 1059. Peu de tems après, Benoît vint lui demander pardon; & ayant proteſté qu'il avoit été violenté, renonça au Pontificat. Nicolas II, afin d'empêcher à l'avenir les troubles qui pourroient arriver à l'élection des Papes, fit ſur ce ſujet des réglemens, dans un Concile tenu à Rome la même année. Ce fut dans ce Concile que Bérenger fit ſon abjuration. Ce Pape confirma à Robert Guiſchard la poſſeſſion des Duchez de la Pouille & de la Calabre; & à Richard, celle de la Principauté de Capoue. Il mourut à Florence le troiſiéme juillet 1061, aprés deux ans & ſix mois de ſiége. *Alexandre* II lui ſuccéda. Il a laiſſé neuf lettres qui regardent les affaires de France. * Léon d'Oſtie, *l.* 3. *c.* 12 & *ſuiv.* Baronius, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du onziéme ſiécle.*

NICOLAS III, Romain, de la Maiſon des Urſins, nommé avant ſon élection *Jean Cajétan*, fut Cardinal Diacre, & ſuccéda à Jean XI, après que le Siége eut vaqué ſix mois & quatre jours. Il fut élu à Viterbe, le 25 novembre, jour de ſainte Catherine de l'an 1277. On dit que pendant qu'il étoit encore enfant, ſaint François lui prédit qu'il ſeroit un jour Pape, & que ce fut ce qui l'engagea à protéger l'Ordre fondé par ce Saint. Ce Pape étoit ſavant, ami des Gens de Lettres, ne donnoit des Bénéfices qu'aux perſonnes de mérite, & étoit ſi prudent, qu'avant ſon Pontificat on le nommoit ordinairement le Cardinal compoſé, *Cardinalis compoſitus.* Il eut un ſoin particulier de ramener les Schiſmatiques à l'Egliſe, & de procurer la converſion des Payens. Ce fut dans cette vue qu'il envoya des Légats à Michel VIII, Empereur d'Orient, & des Miſſionnaires en Tartarie, pendant qu'il imploroit tous les jours le ſecours du Ciel, ſur tout dans le ſacrifice de la Meſſe, qu'il n'offrit jamais ſans verſer des larmes. Mais il ternit la gloire de tant de ſaintes actions, par un trop grand attachement pour ſes parens, qui lui firent commettre des injuſtices pour les enrichir & les élever. Il ne s'oublia pas moins dans la haine injuſte qu'il conçut contre Charles d'Anjou, Roi de Sicile, ou parce qu'il ne l'avoit pas favoriſé au tems de ſon élection, en qualité de Sénateur & de Gouverneur de Rome & de Vicaire de l'Empire; ou parce qu'il avoit mépriſé ſon alliance; ou parce qu'il avoit fait mourir quelques-uns de ſes parens. Nicolas obligea ce Roi à ſe demettre de ſes charges de Vicaire de l'Empire, & de Gouverneur de Rome; & n'étant pas ſatisfait de cette vengeance, il fit avec le Roi d'Aragon une Ligue, qui produiſit bientôt après le maſſacre des François en Sicile, lequel on a nommé *les Vêpres Siciliennes.* Il n'en fut pas témoin; car il mourut d'apoplexie deux ans auparavant, aprés avoir publié ſa Bulle, *Exiit qui ſeminat*, &c. Cette mort imprévue arriva à Sutri, maiſon de plaiſance au diocéſe de Viterbe, le 22 août 1280, après deux ans neuf mois & trois jours de ſiége. On attribue à ce Pape un Traité, *de Electione Dignitatum.* *Martin* IV fut élu après lui. * Saint Antonin, *tit.* 20. *c.* 3. Villani, *l.* 7. Platine & Du Chêne, *en ſa Vie.* Gilles, Cardi-

nal de Viterbe, *in MS. X. ſecul. Hiſt. p.* 173. Sponde, Bzovius & Raynaldi, *in Annal. Eccl.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

NICOLAS IV, Religieux de l'Ordre de ſaint François, nommé *Frere Jerôme*, & natif d'Aſcoli, ſuccéda à *Honorius* IV, l'an 1288, après un interrégne de près d'onze mois. L'Inſcription qui a été miſe ſur ſon tombeau à ſainte Marie Majeure à Rome, par les ſoins d'un Religieux de ſon Ordre, Frére Felix Péretti, depuis Cardinal de Montalte, & Pape, ſous le nom de *Sixte* V, nous apprend que ce Pontife étoit Philoſophe & Théologien; que Gregoire X l'avoit envoyé à Conſtantinople & en Tartarie, pour travailler à la reünion des Grecs, & à la converſion des Infidéles; qu'il fut Général de ſon Ordre après ſaint Bonaventure; qu'il fut fait Cardinal par Nicolas III, & qu'il fut envoyé par ce Pape, & par Honorius IV en diverſes légations. Il fut élu le 22 février, fut couronné deux jours après, & prit le nom de *Nicolas*, en mémoire de celui qui l'avoit elevé à la dignité de Cardinal. Ce Pontife gouverna l'Egliſe avec beaucoup de ſoin, appaiſa les diſſenſions qui s'étoient élevées à Rome, & dans l'Etat Eccléſiaſtique, & mit la paix entre divers Princes Chrétiens, ſur tout entre les Rois de Sicile & d'Aragon. Il donna tous ſes ſoins à la converſion des Tartares & des Eſclavons, & au recouvrement de la Terre-Sainte; mais il n'eut pas la conſolation de jouïr du fruit de ſes entrepriſes; car il mourut le 14 août 1292, après avoir gouverné quatre ans, un mois & 14 jours. On lui attribue des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, ſur le Maître des Sentences, &c. *Celeſtin* V tint le Siége après lui. * Bzovius, Sponde & Raynaldi, *in Annal. Eccl.* Luc Wadingue, *in Annal. Minor.* François de Gonzague. Henri Sédulius. Marc de Lisbonne. Bernardin de Beſſa. Pierre Rodolphe & Péregrinus de Bologne, *in Hiſt. Seraph.* Henri Willot, *in Athen. Franc. V. H. & N.* Du Chêne, *en ſa Vie.* Victorel, *Addit. ad Nicol. III, &c.*

NICOLAS V, nommé avant ſon exaltation *Thomas de Sarzane*, & Cardinal de Sainte-Suſanne, fut élu malgré ſon humble réſiſtance, après *Eugéne* IV, le ſixiéme mars 1447, & couronné le 19 du même mois. Il prit le nom de *Nicolas*, en mémoire du Cardinal Nicolas Albergati, ſon bienfaicteur & ſon ami. La premiére choſe qu'il fit étant aſſis ſur le thrône pontifical, fut de travailler à la paix de l'Egliſe & de l'Italie. Il y réüſſit heureuſement; & après avoir fait conſentir l'Antipape Felix IV, à renoncer aux droits qu'il pouvoit avoir à la Papauté, il le traita généreuſement, & le nomma Doyen des Cardinaux, & Légat du ſaint Siége en Allemagne. Cette modération acquit au Pape l'amitié du peuple, & lui donna beaucoup d'autorité parmi les Princes d'Italie, qui firent conſcience d'être en guerre, lorsque Dieu donnoit la paix à ſon Egliſe, après un long Schiſme, & par l'ouverture d'un Jubilé l'an 1450. Nicolas canoniſa durant ce tems ſaint Bernardin de Sienne; & deux ans après couronna à Rome l'Empereur Frédéric IV, avec ſa femme Eléonore de Portugal. Juſqu'alors Nicolas avoit gouverné très-heureuſement; mais la conjuration formée contre lui & contre les Cardinaux, par un Etienne Porcario, dont il avoit éprouvé le mauvais eſprit, dès l'entrée de ſon Pontificat, & la priſe de Conſtantinople par les Turcs, l'an 1453, lui cauſérent un déplaiſir extréme. Cette derniére infortune l'accabla d'une triſteſſe ſi vive, qu'étant d'ailleurs tourmenté par les gouttes, il mourut l'an 1455, au grand regret de toute l'Egliſe, qu'il avoit gouvernée huit ans & 19 jours. Sous ſon Pontificat, les Belles Lettres qui avoient été comme enſevelies pendant pluſieurs ſiécles, reſſuſcitérent avec éclat; car outre que ce Pape étoit ſavant, il étoit le Protecteur des Savans, qu'il attiroit auprès de lui par ſes bienfaits. On recueillit par ſon ordre de tous les lieux du monde, les plus beaux Manuſcrits Grecs & Latins, pour en enrichir ſa bibliothéque. Il faiſoit traduire les Traitez Grecs, récompenſoit magnifiquement ceux qu'il employoit ou à ces Traductions, ou à la recherche des livres, & avoit même promis cinq mille ducats à celui qui lui apporteroit l'Evangile de ſaint Matthieu en Hebreu. Outre cela, des ouvrages publics élevez à Rome & ailleurs, des Palais, des égliſes, des ponts, des fortifications, des maiſons de particuliers bâties en très-grand nombre, les Grecs & les Gentilshommes aſſiſtez par ſes libéralitez, les filles mariées honorablement, les Bénéfices & les charges conférées au ſeul mérite; tout enfin témoigne combien ce Pontife étoit libéral, magnifique, & zélé pour le bien du peuple, & pour la gloire de la Religion. *Calixte* III lui ſuccéda. Æneas Sylvius de Sienne lui a fait cette Epitaphe, qui ſe trouve dans le *Theſaurus Epitaphiorum* du Pére Labbe, *partie* 7. *Epitaphe* 319.

Hic ſita ſunt Quinti Nicolaï Antiſtitis oſſa,
Aurea qui dederat ſecula, Roma, tibi.
Conſilio illuſtris, virtute illuſtrior omni,
Excoluit doctos doctior ipſe viros.
Attica Romanæ complura volumina Linguæ
Prodidit: en tumulo fundite thura pio.

* Saint Antonin. Æneas Sylvius, depuis Pie II. Philelphe. Poggio. Jean Manetius. Gilles, Cardinal de Viterbe. Blondus. Platine. Victorel. Sponde. Raynaldi. Poſſevin. Du Chêne, &c.

NICOLAS, Antipape. *Cherchez* JEAN XXII, & PIERRE DE CORBERIA.

PRINCES DU NOM DE NICOLAS.

* NICOLAS, Roi de Danemark, fils de *Suénon* III, Roi de Suéde qui étoit mort l'an 1074, monta ſur le thrône en 1105 ſelon les uns ou en 1107 ſelon les autres, après la mort de ſes quatre freres ſes aînez, *Harald* IX, *Canut* IV, *Olaüs* V, & *Eric* III, qui avoient ſucceſſivement poſſédé cette Couronne. Il avoit épouſé *Marguerite*, veuve de *Magnus*, Roi de Norvége, & fille d'*Ingo* & d'*Héléne*, Roi & Reine de Suéde. Il en eut *Ingô* qui mourut d'une chûte de cheval, & *Magnus*. Dans le commencement de ſon régne, il entretint la paix avec ſes voiſins, mais enfin il eut guerre avec Henri, fils de ſa ſœur Siritha, & de Godsſchalk Prince de Wendes, auquel il retenoit la ſucceſſion de ſa mére. Le neveu eut du deſavantage dans cette guerre, par la perfidie d'Elivus Gouverneur du Duché de Sleeswik. Canut, fils d'Eric III, le quatriéme frére de Nicolas, en tira vengeance, & pouſſa les choſes ſi loin, que l'Empereur Lothaire II le reconnut pour Roi des Wenden & des Obotrites. Magnus portant envie à Canut, le fit mourir traîtreuſement de ſes propres mains. Nicolas fut obligé de bannir Magnus pour le punir de ſon crime, mais il le rappella bientôt après, & fournit par là à la Diéte qu'il avoit convoquée à Ringſtet, ſujet de le déclarer indigne de la Couronne, & de mettre à ſa place Eric, frére de Canut. Cela fit naître une guerre, dans laquelle Eric, remporta à la vérité un grand avantage ſur mer; mais il fut battu deux fois ſur terre, de ſorte qu'il fut obligé de ſe ſauver en Norvége. Quelque tems après il remit une armée ſur pié, & livra le jour de Pentecôte 1135, une ſeconde bataille à Nicolas, avec un tel ſuccès, que Magnus fut tué ſur la place & que ſon pére fut contraint de prendre la fuite. Ce dernier n'ayant point d'enfans d'Ulvilde ſa ſeconde femme, & voulant ſe venger d'Eric, déclara pour ſon ſucceſſeur à la Couronne Harald, frére aîné de ce Prince. Mais Eric reſta malgré lui ſur le thrône, & Nicolas, qui tâchoit de gagner ceux de Sleeswik, fut maſſacré dans ſon Palais avec la plupart de ſes Gardes. Sous ſon régne les Prêtres furent obligez de ſe marier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxo Grammaticus, *Hiſt. Dan. l.* 13. *fol.* 230. Meurſius, *Hiſt. Dan. l.* 4. *fol.* 69. Krantz, *l.* 5. *fol.* 101.

* NICOLAS, Duc de Holſtein, ſecond fils de *Gérard* V, de la branche de Rensbourg, aida ſon frére *Henri* dans la guerre qu'il eut à ſoutenir contre les Danois, & adminiſtra les affaires dans ſon abſence. Il perdit un œil dans une eſcarmouche. En 1348, il battit les Danois auſquels il fit lever le ſiége de Dorning; il ſoumit la Nobleſſe; il domta les Ditmarſchiens, & après la mort de ſon frére, il ſe chargea de la tutelle de ſon neveu Gérard VI. Il mourut en 1400 ſans laiſſer d'enfans mâles, mais il eut une fille unique nommée *Elizabeth*, qui fut mariée 1. avec *Albert* ou *Albrecht* III, Duc de Meckelbourg: 2. à *Eric* IV, Duc de Saxe-Lawembourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Chronique de Schaumbourg*, *l.* 3. *c.* 16—25. *p.* 127 *& ſuiv.* en Allemand.

NICOLAS STUR, fils, à ce que l'on diſoit, de *Stenon* Stur, Roi de Suéde, & de *Chriſtine*, fut proclamé Roi par les peuples de la province de Dalecarlie, après la mort de Sténon, qui avoit été tué dans une bataille contre les Danois l'an 1520. Ce fut l'Archevêque de Nidroſie, qui le préſenta aux Dalecarliens, comme le légitime ſucceſſeur de la Couronne; mais Chriſtine, qui prétendoit épouſer Guſtave, fit tous ſes efforts pour perſuader à ces peuples, qu'elle n'avoit plus de fils, & que celui qui paroiſſoit ſous ce nom, étoit un Impoſteur. Ainſi Nicolas Stur, abandonné de cette Princeſſe, & des peuples qui l'avoient reconnu pour leur Souverain, fut contraint de s'enfuïr en Norvége, où il demeura quelque tems caché à Maelitrand. Enſuite il alla chercher un aſyle dans la ville Anſeatique de Roſtock, où Guſtave le fit priſonnier. Son procès lui fut fait par le Sénat de cette ville, ſur un grand nombre d'informations envoyées de Suéde; & il fut condamné à avoir la tête tranchée, après avoir été déclaré convaincu d'impoſture, de rebellion & de crime de léze-Majeſté: ce qui aſſura la Couronne de Suéde à Guſtave. * Puffendorf, *Hiſtoire de Suéde.* Varillas, *Hiſtoire des Révolutions en matiére de Religion.*

NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont, ſecond fils d'*Antoine*, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon, ſignala en diverſes occaſions ſa valeur & ſa prudence. Le Roi Charles IX le créa Duc de Mercœur l'an 1569, & mourut l'an 1577. *Voyez* LORRAINE, où ſes ancêtrres & ſa poſtérité ſont rapportez. * Godefroy, *Généalogie de Lorraine.* Vignier. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme.

* NICOLAS-FRANÇOIS, Duc de Lorraine, fils cadet de *François*, Comte de Vaudémont, & de *Chriſtine*, fille & héritiére de *Paul*, Comte de Salms, naquit ſelon les uns en 1609, & ſelon les autres en 1610. Il étoit d'une belle ſtature, d'un accueil affable, doux & civil, ſage, prudent & ſavant, d'un eſprit délicat, & adroit de ſa perſonne en toutes ſortes d'exercices; au delà même de ce qu'un Prince le doit être. Il avoit été Cardinal avant l'âge requis pour cette dignité, ſon érudition & ſa capacité, plus encore que ſon illuſtre naiſſance, lui ayant fait obtenir aiſément la diſpenſe du Pape. Dans les commencemens des malheurs de la Lorraine & de ſa Maiſon, le Roi Louïs XIII, & le Cardinal de Richelieu, lui témoignérent dans les diverſes négociations où il fut employé par le Duc ſon frére, qu'ils faiſoient une eſtime ſi particuliére de ſa probité & de ſa bonne foi, qu'ils l'aſſurérent pluſieurs fois qu'il auroit pu eſpérer d'eux toute ſorte de favorables traitemens, ſi le ſort lui eut donné préférablement au Duc ſon frére la Régence de l'Etat. Mais la fuite de la Ducheſſe d'Orléans ſa ſœur qu'il ſauva de Nancy pendant le ſiége, irrita extrémément l'eſprit de ſa Majeſté contre lui, & encore plus enſuite ſon mariage avec la Princeſſe Claude, dont le Roi vouloit diſpoſer, pour la marier avec quelque Prince du Sang-Royal, afin de ſe pouvoir ſervir de ſes droits ſur la Lorraine, voyant que la Ducheſſe Nicole ſa ſœur n'avoit point d'enfans. Ils furent ainſi réduits tous deux à la néceſſité de ſe dérober de la captivité où l'on les détenoit dans Nancy, & d'errer pendant pluſieurs années en divers païs étrangers, pour pouvoir ſoutenir & leur vie & leur dignité par le ſecours des Princes leurs Parens. Pendant le ſéjour qu'il fit à Vienne, à la Cour de l'Empereur, il eut après trois ou quatre ans de mariage deux Princes

& deux Princesses. Bientôt après il perdit l'aînée de ses filles, & ensuite la Duchesse sa femme. Les Espagnols après l'emprisonnement du Duc Charles, l'ayant attiré à leur service en Flandre, pour s'y conserver les troupes Lorraines, sous l'espérance qu'ils lui donnérent de rendre bientôt la liberté à son frére, & d'avoir de grands égards pour sa personne, comme aussi de ne faire jamais de paix sans l'entier rétablissement de sa Maison, il éprouva bientôt divers manquemens de leur parole; particuliérement après le malheureux siége d'Arras, où il se trouva tellement enveloppé avec le Prince Ferdinand son fils aîné, qu'ils faillirent tous deux à périr. Il jugea aisément qu'il n'auroit jamais sujet de s'y fier, & ayant au contraire occasion de craindre, comme on l'en menaçoit, d'être arrêté de même que le Duc son frére, à cause de la désertion d'une partie des Troupes de Lorraine, qui étoient déja passées en France par ses ordres secrets, il se vit réduit à la nécessité, pour éviter un même traitement d'y passer lui même avec le reste de l'armée sans autre sûreté ni traité avec le Roi que celle de la bonne foi, & la considération du service qu'il lui rendoit de lui mener cinq à six mille hommes qui restoient encore des débris de ses troupes, qui sous ses ordres & sous ceux du Prince Ferdinand, servirent si utilement la France, particuliérement à la bataille des Dunes près de Dunquerque, qu'on peut leur donner une glorieuse part dans l'Histoire, puisqu'ensuite du gain de cette bataille les Espagnols furent contraints de faire la paix générale pour ne pas achever de perdre toute la Flandre. Mais comme le malheur étoit attaché à la vie de ce pauvre Prince, à peine commença-t'on à jouïr de la douceur de la paix, qu'il perdit le Prince Ferdinand qui n'étoit encore âgé que de dix-huit ans. Peu de tems après, la Princesse sa fille, Abbesse de Remiremont, âgée d'environ neuf ans, mourut aussi. Enfin après avoir passé sa vie dans l'affliction il mourut le 27 janvier 1670, à l'âge de 61 ans. * *Mémoires* du Marquis de Beauvau, *p.* 340 *& suiv.* de l'édition de Cologne 1688.

PRELATS & HOMMES de Lettres du nom de Nicolas.

NICOLAS de DAMAS, Philosophe Péripatéticien, Poëte & Historien, fut ainsi nommé, parce qu'il avoit pris naissance dans la ville de ce nom, & fut considéré comme un des plus savans hommes de son siécle. Il vivoit du tems d'Auguste; peu avant la naissance de Jesus Christ, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de cet Empereur, & à celles d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. Hérode ayant été calomnié auprès d'Auguste par Silleus, l'Empereur refusa de recevoir les deux premiéres Ambassades que le Roi des Juifs lui envoya pour se justifier. Hérode ne se rebuta pas, & députa encore à Rome Nicolas de Damas, qui, voyant combien l'Empereur étoit prévenu contre Hérode, se joignit aux Ambassadeurs du Roi Arétas qui étoient à Rome pour accuser Silleus. En plaidant la cause des Arabes, il glissa adroitement l'affaire d'Hérode, & détrompa si bien l'Empereur, que Silleus fut condamné à la mort, & que l'Empereur écrivit favorablement à Hérode. Quelques fragmens qui nous restent de ses Ouvrages, nous font regretter de les avoir perdus. Gesner semble assurer que l'Histoire d'Assyrie de Nicolas de Damas, est à Venise; mais il est aisé de voir qu'il s'est trompé. Cette Histoire, qui devoit être universelle, étoit composée de LXXX livres selon Suidas, de CXXIV selon Joséphe, & de CXLIV comme le témoigne Athénée. Nicolas avoit composé d'autres Ouvrages considérables, comme nous l'apprenons de divers Auteurs. Henri de Valois a publié à Paris l'an 1634, en Grec & en Latin, les recueils que Constantin *Porphyrogenéte* avoit faits de divers Ouvrages de cet Auteur. Ces recueils appartenoient à M. de Peiresc, qui les avoit fait acheter dans l'Isle de Chypre. Joseph Scaliger en avoit fait imprimer deux autres fragmens auparavant, à la fin de son Traité *de Emend. Temp.* * Joséphe, *Antiq. Judaiq.* l. 12. *c.* 3: *l.* 16. *c.* 11. 16. *&* 17: *l.* 17. *c.* 7. *&* 11: *contra Appion.* l. 2. Athénée, *l.* 6. Strabon, *l.* 15. Eusébe, *Præpar. Evangel. l.* 9. Photius, *Cod.* 186. Suidas. Vossius. Gesner, &c.

NICOLAS, surnommé *Studite*, Supérieur du monastére de Stude à Constantinople, étoit de l'Isle de Candie. Il fut mis à dix ans, l'an 803, dans le monastére de Stude, sous la conduite de Théodore *Studite*. Il accompagna Théodore, exilé pour la cause des Images; fut mis en prison avec lui, & souffrit divers tourmens. Il fut rappellé après la mort de Léon l'*Arménien*, l'an 821. Etant de retour, ils changérent souvent de lieu de retraite, jusqu'à la mort de Théodore. Nicolas, qui l'avoit toûjours accompagné, se tint près de son tombeau, dans une isle proche de Chalcédoine. L'Empereur Théophile ayant renouvellé la persécution contre ceux qui honoroient les Images, Nicolas fut caché dans une maison de campagne près de Constantinople. Enfin il fut choisi pour être Abbé de Stude, après la mort de Naverace, l'an 848. Trois ans après, il se démit de cette charge, & se retira dans sa solitude, mais il fut obligé de reprendre le soin de ce monastére l'an 855. Il résista fortement à l'Empereur Michel III, & à Bardas, au sujet de la déposition du Patriarche Ignace. Ils le chassérent de Constantinople, & le firent enfin arrêter & mettre en prison dans le monastére de Stude. Quand Ignace fut rétabli par l'Empereur Basile, Nicolas fut établi de nouveau Supérieur du monastére de Stude, l'an 867, & mourut l'année suivante, âgé de 75 ans. * *Vie de Nicolas Studite, dans* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *au quatriéme février.*

NICOLAS, I. de ce nom, dit *le Mystique* (qui est un nom de dignité) fut Patriarche de Constantinople, succéda à Antoine l'an 895, & gouverna cette église avec beaucoup de probité. Jean Curopalate nous apprend que l'Empereur Léon VI, le chassa de son siége l'an 906, parce qu'il n'avoit pas voulu approuver un quatriéme mariage de ce Prince avec Zoé, ces mariages étant défendus en Orient. En effet, Nicolas en écrivit lui même au Pape. Il fut depuis rétabli par l'Empereur Alexandre, second fils de Leon *le Sage*, l'an 911, & fut Tuteur de Constantin *Porphyrogenéte*. Il envoya des Legats au Pape Jean X, pour l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, & avertit le Roi des Bulgares de ce qu'il devoit au saint Siege. Ce Patriarche mourut l'an 925. * Curopalate, *in Compend. Hist.* Baronius, *in Annal.*

NICOLAS II, dit *Chrysoberge*, succéda à Antoine Studite, l'an 983, & gouverna avec assez de douceur son église, jusqu'en 996. * Curopalate & Baronius, *A. C.* 981. *&* 995.

NICOLAS III, surnommé *le Grammairien*, personnage estimé parmi les Grecs, succéda à Eustathius l'an 1084, & fut surnommé *Musalon*. Théodore Balsamon cite quelques Canons de ce Prélat, dont nous avons divers Décrets, & une Epître synodale. Il mourut l'an onze cens onze. Il a fait aussi sur le mariage quelques Constitutions, qui se trouvent dans le Corps du Droit Grec-Romain. * Zonaras, *in Annal.* Théodore Balsamon, *in Syn. Tul. c.* 63. *& in Can. c.* 11. Photius, *in Nomoc. tit.* 13. *c.* 2. *in Concil. Antioch. cap.* 3. Le Code du Droit Oriental, *l.* 3. Baronius, *in Annal.*

NICOLAS, Evêque de Métone, dans le XI, ou plutôt dans le XII siécle, a composé un Traité du Corps & du Sang de Jesus Christ, contre ceux qui doutoient que le pain & le vin fussent changez au corps & au sang de Jesus Christ. Ce Traité est dans la Bibliothéque des Péres. Il avoit aussi composé trois Traitez de la Procession du Saint Esprit contre les Latins: Allatius nous assure qu'ils se trouvent manuscrits dans la Bibliothéque Vaticane. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XI siécle.*

NICOLAS de SAINT-ALBAN, Religieux de cette maison, puis Abbé d'un monastére de Clugni, fit deux livres de la Conception immaculée de la sainte Vierge, qu'il dédia à Hugues de S. Remi, auquel il adressa un volume de lettres. Il vivoit vers l'an 1140.

NICOLAS de DURHAM, Religieux Anglois. *Voyez* DURHAM.

NICOLAS de CLAIRVAUX, fut Disciple & Sécretaire de saint Bernard, & ayant depuis quitté son monastére, il se retira dans celui de Montiramey, où il mourut vers l'an 1180. Jean Picard, Chanoine Régulier de Saint-Victor de Paris, a publié de ce Nicolas un volume de Lettres, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Elles sont toutes pleines d'esprit; & écrites d'une maniére agréable. M. Baluze en a encore donné deux dans le second tome de ses Oeuvres mélangées. * Manriques, *in Annal. Cister.* A. C. 1145. 1148. 1151. *&* 1171. Jean de Visch, *in Biblioth. Cister.* Bellarmin. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XII siecle.*

NICOLAS d'OTRANTE, qui florissoit à Constantinople, au commencement du XIII siécle, servit d'interpréte dans les Conférences que le Cardinal Benoît, envoyé l'an 1201 à Constantinople par le Pape Innocent III, eut avec les Orientaux sur les différents de la Religion. Il composa divers Traitez contre les Latins, entre autres, un Traité de la Procession du Saint-Esprit contre Hugues Etherianus; un Traité pour prouver que Jesus Christ se servit de pain levé dans la derniére Céne; & un autre touchant le jeûne du Samedi, sur le Mariage des Prêtres, & sur les autres différents de l'Eglise Latine & de l'Eglise Gréque. Ces Traitez sont citez par Leo Allatius, qui en rapporte des fragmens dans ses Ouvrages. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siecle.*

NICOLAS d'ANAPS. *Voyez* ANAPS.

NICOLAS le GAULOIS, septiéme Général de l'Ordre des Carmes, après avoir été chargé de cet emploi pendant vint années, se retira dans la solitude, vers la fin du XIII siécle. Il a fait un Ecrit, intitulé *le [illegible]*, dans lequel il déploroit le malheur arrivé au monastere du Mont Carmel de son Ordre, qui avoit été brûlé par les Sarasins, & où plusieurs Religieux avoient été tuez. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siecle.*

NICOLAS, dit *de Ultricuria*, étoit un Docteur de Paris, qui vivoit dans le XIV siécle. L'Université condamna soixante de ses propositions, & nous avons l'Acte de cette Censure dans la Bibliothéque des Péres.

NICOLAS de LYRE, ou LYRANUS, Religieux de l'Ordre de saint François, dans le XIV siécle, tira son nom de sa patrie, qui est un bourg du diocése d'Evreux en Normandie, comme le marque précisément son éloge, rapporté par des Auteurs de son ordre,

Lyra brevis vicus, Normanna in gente celebris,
Prima mihi vitæ janua sorsque fuit.

D'où il faut nécessairement conclurre, qu'il n'étoit ni natif de Lyre en Brabant, ni Flamand, ni Anglois, comme plusieurs l'ont écrit. Il étoit né de parens Juifs; & s'étant fait batiser, il prit l'habit de Religieux de saint François dans le monastere de Verneuil, l'an 1291, & fut envoyé à Paris. Apres avoir étudié en cette ville, il y enseigna plusieurs années, & y composa la plupart des livres qui nous restent de lui. Son mérite l'éleva aux principales charges de son Ordre, & lui aquit l'estime des Grands. Nous voyons dans le Codicille du Testament de la Reine Jeanne, Comtesse de Bourgogne, femme du Roi Philippe V, dit *le Long*, que cette Princesse le nomme entre les Exécuteurs de son Testament, fait l'an 1325, comme Provincial de son Ordre en Bourgogne. Nicolas de Lyre mourut le 23 octobre de l'an 1340. Il a laissé des Postilles ou petits Commentaires

sur toute la Bible, dans lesquelles il s'est servi des lumiéres qu'il avoit étant Juif, pour expliquer à la lettre l'Ecriture. Il commença cet Ouvrage l'an 1293, & le finit l'an 1330. La meilleure édition de cette Postille, est celle de Lyon de 1590. Il avoit aussi composé des Commentaires moraux sur l'Ecriture Sainte. On a imprimé à Venise ceux qui sont sur les Evangiles. On a encore de lui une Dispute contre les Juifs, & un Traité contre un Juif, qui se servoit du Nouveau Testament pour combattre la Religion Chrétienne. Il avoit aussi fait un Commentaire sur les Sentences, & plusieurs autres Ouvrages qui n'ont point été imprimez. * Trithéme & Bellarmin, *de Scriptor. Eccles.* Henri Villot, *in Athen. Franc.* Luc Wadingue, *in Biblioth. & Annal. Minor.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 690. *&* 691. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siecle.*

M. Basnage croit que Nicolas de Lyre fut un de ces Juifs qui embrassérent le Christianisme, pour éviter la persécution & l'exil sous le régne de Philippe V, Roi de France. *Il semble*, dit M. Basnage, *qu'on ne peut douter qu'il ne fût Juif, par la connoissance, qu'il avoit de l'Hebreu & des Rabbins, dont il a pris un grand nombre de maximes & d'explications.* M. Wolff, qui ne croit point que de Lyre fût Juif, ne trouve pas le raisonnement de M. Basnage fort concluant. Il lui oppose *Raymond Martin*, qui mourut en 1275, plus habile que Nicolas de Lyre dans le Rabbinage, & qui cependant n'étoit pas Juif de l'aveu de M. Basnage. M. Wolff prouve aussi que Buxtorf s'est trompé en appliquant à Nicolas de Lyre un passage d'Abarbanel, qui regarde un Evêque de Burgos, qui se nommoit *Salomon* avant son changement de Religion. Voici le passage, *Et sane non ita pridem*, inquit Abarbanel, *sapiens ex suis gentis nostræ, qui a doctrina Legis in Regnis Hispaniæ defecit, cui nomen inter Judæos fuit Salomo Levita, constitutus deinde Princeps & magnus inter Christianos, nempe Episcopus Burgensis.* Ce qui ne peut se rapporter à de Lyre qui étoit mort un siécle avant la naissance d'Abarbanel: de plus, la suite du discours ne permet pas que ce passage se rapporte à de Lyre, dont il avoit fait mention auparavant, sans marquer qu'il eût été Juif, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire s'il l'eût cru apostat. Sixte de Sienne, *dit M. Wolff*, est le premier qui ait avancé que de Lyre avoit été Juif, mais M. Michel-Henri Reinhard lui paroit avoir renversé entiérement l'opinion du Judaïsme de Nicolas de Lyre dans ses *Conatus Sacri, p.* 147. *&c.* * Basnage, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 1819. *&* 1716. Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

* NICOLAS, Evêque de Butrinto, Butronto ou Botrinto dans l'Albanie, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fut en grand crédit auprès de l'Empereur Henri VII, qui se servit utilement des conseils & de la prudence de ce Prélat. Ce Prince qui l'envoya vers le Pape Clément V, pour rémédier aux maux qui affligeoient l'Italie, étant mort le 24 août 1313, l'Evêque par reconnoissance, écrivit en Latin sur la fin de la même année une Rélation fort ample du Voyage de cet Empereur en Italie depuis l'an 1310, jusqu'à l'an 1313. On croit que Nicolas étoit Allemand. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* NICOLAS de CAPUTIIS, quarante-sixiéme Evêque d'Utrecht fut élevé sur le siége de cette ville, non par l'élection du Chapitre, mais par la nomination du Pape Benoit XII. Il étoit Prevôt de Déventer. Sa capacité dans la Jurisprudence, lui procura la charge d'Auditeur de Rote à la Cour de Rome. Onuphre Panvinius dit qu'il étoit Romain de naissance. On dit que dès la premiére année de son épiscopat il se démit de sa dignité épiscopale, comme lui étant trop à charge; mais Heda rapporte qu'il avoit envoyé de Rome à Utrecht un Vicaire pour tenir sa place, & qu'ayant appris par ce Substitut que la Jurisdiction temporelle de l'Evêché ne pouvoit être exercée que par l'Evêque en personne, il avoit résigné l'Evêché. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia sacra, partie* 2. *Voyez* CAPPOCHI (Nicolas)

* NICOLAS d'AMSTERDAM, florissoit vers l'an 1446. Il est fort loué par J. Bertelius dans son *Histoire de Luxembourg.* Cet Auteur lui donne le titre de Bachelier en Théologie, & dit qu'il combattit fortement l'hérésie d'un certain Ferrandus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NICOLAS de FOURQUE-PALENE (Le Bienheureux) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un bourg du diocése de Sulmone dans l'Abruzze Citérieure, reçut les Ordres sacrez, & vécut plusieurs années en son païs dans une grande estime; mais étant déja âgé il prit l'habit du Tiers-Ordre de saint François, & vint vers l'an 1431, à Rome, où le Pape Eugéne IV, informé de ses vertus, lui donna le soin d'une petite église. Ce fut là qu'il lia une étroite amitié avec le Bienheureux Pierre de Pise, Instituteur d'une nouvelle Congrégation d'Hermites. Ayant quitté Rome où il s'étoit fait quelques Disciples, il alla à Naples où il fonda le monastére de Notre-Dame des Graces, & le Pape Eugéne IV lui donna depuis deux autres églises, mais dès le premier janvier 1446, il les céda au Bienheureux Pierre de Pise, & ne s'étant plus occupé ensuite que de lui-même, il mourut à Rome le 29 septembre 1448, étant âgé de cent ans. On assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau & que l'an 1647, on donna une de ses côtes aux Habitans de Fourque-Paléne pour l'exposer à la vénération publique. * Petr. Bonaccioli, *Pisan. Erem.* Eusébe Jordan, *Spicileg. Hist.*

* NICOLAS DE SCHENNING, fut premiérement Archidiacre de Lincoping en Suéde, & il en devint ensuite Evêque. Il mourut en 1391, & fut canonizé dans le Concile de Bâle. On a de lui, *Vita S. Anscharii, primi Apostoli in Suecia; Vita sanctæ Brigittæ; Vita sanctæ Annæ Vadstenensis; De Jure Canonico & dictis Patrum; Moralia Gregorii.* * Scheffer, *de Suecia Literata cum Molleri Hypomn.*

NICOLAS EYMERIC, né à Girone, ville de Catalogne, vers l'an 1320, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fleurit sous le Pontificat d'Innocent VI, d'Urbain V, de Grégoire XI, & d'Urbain VI qui eut Clément VII pour concurrent à Avignon. Il fut fait Inquisiteur général par Innocent VI, vers l'an 1356, & étant venu à Avignon sous le Pontificat de Grégoire XI, il fut nommé Chapelain du Pape, & Juge des causes d'Hérésie. Il mourut à Girone, le quatriéme de janvier 1399. Son principal Ouvrage, est le livre intitulé, *le Directoire des Inquisiteurs*, imprimé pour la premiére fois à Barcelone l'an 1503, puis à Rome l'an 1578, avec les corrections & les Scholies de Penna; & enfin dans la même ville l'an 1587, & à Venise l'an 1596, avec les Commentaires de ce même Auteur. Cet Ouvrage est divisé en trois parties. L'Auteur traite dans la premiére, des Dogmes de l'Eglise Romaine; dans la seconde, de la punition des Hérétiques, & des peines qu'ils méritent, suivant le Droit Canon, & les Décrétales; ce que c'est qu'Hérésie & erreur; des différentes Hérésies; & enfin de ceux qui sont soumis à la Jurisdiction de l'Inquisition, & des crimes qui sont de sa compétence. La troisiéme partie est sur la maniére d'instruire les procès dans le Tribunal de l'Inquisition; du pouvoir & des priviléges des Officiers; des témoins, des coupables, & de l'exécution des Jugemens. Il avoit encore composé plusieurs autres Traitez, que l'on trouve manuscrits dans la bibliothéque de M. Colbert. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.* Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd.*

NICOLAS de DINKELSPIEHL, de Souabe, Recteur de l'Université de Vienne, fleurit au commencement du XV siécle, & assista aux Conciles de Constance & de Bâle. Il avoit composé un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, & des Questions sur le même Ouvrage; mais ces Traitez sont perdus. Il ne nous reste de lui que quelques Discours de piété, imprimez à Strasbourg l'an 1516, savoir, onze Sermons, & des Discours sur les Préceptes du Décalogue, sur l'Oraison Dominicale, sur les trois parties de la Pénitence, sur les huit Béatitudes, sur les sept péchez mortels; & le Confessional. On trouve son Traité des sept Dons, manuscrit dans la bibliothéque d'Ausbourg, avec un Traité de la gratitude, & de l'ingratitude, & un Traité sur la communion sacramentelle. On peut voir ses autres Ouvrages *dans la Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques* de M. Du Pin *XV siecle.*

NICOLAS AUXIMANUS, de la Marche d'Ancone, de l'Ordre des Fréres Mineurs, fleurit vers l'an 1430. Il a composé une Somme de Cas de Conscience, imprimée à Venise, l'an 1484, un Interrogatoire des Confesseurs, imprimé au même endroit, l'an 1489. Il avoit encore composé un Commentaire sur la Régle des Fréres Mineurs; un Abbrégé de Droit Canon; & des Sermons qui n'ont point été imprimez. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XV siecle.*

NICOLAS de BUNGEY, ainsi nommé du lieu où il est né, étoit Prêtre & Aumonier de l'Evêque de Londres. Il vivoit vers l'an 1440, & a fait un Ouvrage Historique, intitulé, *Adunationes Chronicorum.* * Pitseus, *de Script. Angl.*

NICOLAS de CUSA, dit aussi *Cusanus*, Cardinal, dans le XV siécle, natif de *Cusa*, petit bourg sur la Moselle, au diocése de Tréves, naquit en 1401. Il étoit fils d'un pauvre Pêcheur. Quoiqu'Onuphre, qui a écrit les Vies des Papes, l'Abbé Penetto, Auteur d'une Histoire tripartite, & Hippolyte Marraccio, à qui nous devons la Bibliothéque Mariane, ou de ceux qui ont écrit de la Sainte-Vierge, ayent avancé que Nicolas de Cusa, avoit été Chanoine Régulier, & Prevôt du monastére de Tartembergen; & quoi qu'Antoine de Sienne, Alfonse Fernandès, & quelques autres le fassent Dominicain, il est très-sûr qu'il n'a fait profession dans aucun Ordre religieux; mais qu'il fut successivement Doyen de saint Florin de Coblentz, Archidiacre de Liége, Evêque de Brixen en Allemagne, & Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens. Il avoit une connoissance fort étendue pour le tems, & excelloit sur tout dans la Jurisprudence & dans la Théologie. Le Pape Eugéne IV, le donna au Cardinal Nicolas Albergati, qu'il envoyoit Légat en Allemagne; & l'y envoya lui même, en qualité de Nonce. Nicolas V, successeur d'Eugéne, recompensa les services de Cusa, par la dignité de Cardinal, le 20 décembre 1448; & deux ans après, il lui donna l'Evêché de Brixen, dans le Comté de Tirol. Cette dignité étoit vacante, & les Chanoines de la cathédrale avoient nommé Léonard Corsmer, Chancelier de Sigismond, Archiduc d'Autriche & Comte de Tirol. Le Pape refusa de confirmer cette élection. Cette affaire eût eu des suites fâcheuses, si elle n'eût été ménagée, & par le Cardinal, & par l'Empereur Frédéric IV. Le Cardinal de Cusa fut envoyé Légat en Allemagne en 1451, & voici, suivant le Continuateur de l'Histoire Ecclésiastique de l'Abbé Fleuri quel fut le sujet & le succès de cette légation. „ Le Pape, *dit-il*, y envoya le Cardinal de Cusa, afin d'y rétablir la Discipline monastique, d'y ménager une paix solide entre les Princes, de publier les Indulgences du Jubilé & d'exhorter les Fidéles à secourir de leurs aumônes ceux que le Turc menaçoit. Il y eut des quêtes abondantes en ce païs-là. Le Légat y fit une réforme à l'occasion des Processions du saint Sacrement, qu'on y faisoit tous les Jeudis, ordonnant qu'elles seroient supprimées, & qu'on se contenteroit des deux Processions qu'on faisoit le jour de la Fête-Dieu, & le jour de l'octave, afin qu'en rendant ces dévotions plus rares, on y assistât avec plus de piété & de Religion. On reprocha au Pape que l'argent provenu des quêtes étoit plutôt employé contre le Milanois, & contre Alphonse, Roi de Naples, que contre les Turcs, ce qui refroidit la charité des Fidéles. " Le Cardinal devoit passer en Bohéme, cependant il n'y alla pas, parce qu'on ne lui offroit pas un passeport tel qu'il le vouloit pour sa sûreté. Il se contenta d'écrire six lettres aux Bohémiens. Celle qu'il leur écrivit de Ratisbonne au mois de juin 1452, roule sur

ſur ces principaux Chefs. 1. Il les félicite de ce qu'il a appris par leurs Députez à Ratisbonne, leur deſſein de rentrer dans l'Egliſe Romaine: 2. Il leur en demande la confirmation, ſans quoi il témoigne qu'il ſeroit inutile que le Pape envoyât un Légat en Bohéme: 3. Il les prie de recevoir favorablement ſon Chapelain qu'il leur députe, pour ſavoir au vrai leurs intentions: 4. Il leur déclare que s'ils ne veulent pas s'unir purement & ſimplement, ſans aucune reſtriction & ſans nul égard *au Concordat de Bâle*, il n'y a point de paix à prétendre, parce qu'on avoit vu par expérience que ce *Concordat* n'avoit fait qu'entretenir le Schiſme, &c. Il aſſembla un Concile à Magdebourg, reforma les monaſtéres, publia le Jubilé, & fit des Ordonnances très-utiles pour la Diſcipline eccléſiaſtique. Il retourna à Rome ſous Calixte III, & ſe trouva à la création de Pie II, qui le laiſſa Gouverneur de Rome, lorsqu'il partit pour Mantoue, où il avoit aſſemblé les Princes, pour la guerre contre les Turcs. Vers ce tems-là, Sigiſmond le fit enlever par des gens armez & le mit en priſon, pour ſe venger de ce qu'on l'avoit préféré à ſon Chancelier Corſiner, pour remplir la place vacante de l'Evêché de Brixen. Dès ce moment on ceſſa tous les offices divins dans preſque tout ſon diocéſe. Le Pape excommunia Sigiſmond, & celui-ci relâcha enfin le Cardinal à des conditions injuſtes & très-dures. Cuſa rendu à ſon diocéſe mourut quelque tems après à Todi ville d'Ombrie, le onziéme août 1464, âgé de 63 ans. Son corps fut enterré à Rome, dans l'égliſe de ſaint Pierre-ès-Liens, qui étoit ſon titre de Cardinal, & ſon cœur fut porté dans l'égliſe de l'hopital de ſaint Nicolas, qu'il avoit fondé près de Cuſa, & qu'il avoit enrichi d'une ample bibliothéque de livres Grecs & Latins. Nous avons tous ſes Traitez en trois volumes, de l'impreſſion de Bâle en 1565. Il avoit aſſiſté au Concile de Bâle, où il avoit été un des plus grands défenſeurs de l'autorité du Concile ſur le Pape, & avoit fait, pour la prouver, un Ouvrage conſidérable intitulé, *de la Concordance Catholique*. Le premier tome de ſes Ouvrages contient des Traitez Théologiques ſur les Myſtéres, dans leſquels la Métaphyſique régne preſque par tout: le ſecond contient les livres de la Concordance, des Lettres aux Bohémiens, & quelques autres Traitez de Controverſe, dans leſquels il traite les matiéres en Théologien: le troiſiéme contient des Ouvrages de Mathématique, de Géométrie, & d'Aſtronomie. Son ſtyle eſt net & facile, ſans affectation & ſans ornement: il ſavoit les Langues Orientales, & avoit beaucoup d'érudition, & le jugement aſſez ſain. Le ſeul défaut qu'il ait eu, c'eſt d'avoir été trop abſtrait, & trop métaphyſique dans pluſieurs de ſes Ouvrages. Voici les titres de ſes Ecrits, *De Viſione Dei; De Pace Fidei; Reparatio Calendarii; De Mathematicis Complementa; Cribratio Alcorani; De Venatione Sapientiæ; De Ludo Globi; Compendium; Catalogus de Soſſeſt; De Mathematica Perfectione contra Bohemos; De Berillo; De Dato Patris Luminum; De quærendo Deum; De Apice Theoriæ; De docta Ignorantia; De Conjecturis; De Filiatione Dei; De Geneſi; Idiotæ de Sapientia; De Quadratura Circuli; De Fortuna; Directorium Speculantis; Sermones per totum annum; Epiſtolæ ad diverſos; De Concordantia Catholica; Dialogus de Deo abſcondito; Exercitationum libri decem; Correctio Tabularum Alphonſi; De Tranſmutationibus Geometricis; De Arithmeticis Complementis, Complementum Theologicum; Apologia doctæ Ignorantiæ; De Æquitate; Septem Epiſtolæ; Dialogus de Nonatis; De Figura Mundi; De Æqualitate; Inquiſitio veri & boni; Tabulæ Perſicæ in Latinum ex Græco reductæ; De Modo habitandi ingenium ad diſputandum in debus; De Annuntiatione Dialogus; De Noviſſimo Die; De Sinibus & Cordis; De Una recti curvique menſura.* Ce Catalogue eſt tiré mot à mot du Supplément de Paris 1736. * Onuphre. Platine. Ciaconius. Victorel, *in Vit. Pontif.* Trithéme & Belarmin, *de Scriptor. Eccleſ.* Sponde & Raynaldi, *in Annal. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Aubéry, *Vies des Cardinaux*, *tome* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Jacques Faber. Jean Aventin. Cochlæus. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle. Vie de Nicolas de Cuſa par* Gaſpard Hartzeim. *Voyez auſſi le Supplément de Paris* 1736.

NICOLAS (de Flue) Hermite, qui avoit la réputation de Saint dans le Canton d'Underwalden, & qu'on appelloit communément *Frere Claus.* Son autorité étoit fort grande dans la Suiſſe. Il naquit à Saxelen dans le Canton d'Underwalden en 1417, & parvenu à l'âge viril il ſuivit le parti des armes & ſe maria. Il eut de ſon mariage cinq fils & cinq filles. Le dégoût du monde l'ayant pris, il ſe retira avec le conſentement de ſon épouſe & de ſes enfans dans un déſert du Melchthal nommé *Ranft*, qui eſt entre Kerns & Saxelen. Il vécut dans cette retraite ſans que perſonne ſût où il s'étoit retiré juſques à ce qu'il fut découvert par quelques Chaſſeurs. Depuis lors, ſes compatriotes lui firent bâtir dans ce déſert une cellule & une chapelle qui fut dédiée par un Chanoine de Conſtance & favoriſée d'Indulgences par le Pape Paul II. Frére Nicolas vécut dans cet Hermitage pendant 19 ans, dans une dévotion continuelle, ne mangeant que des racines, & s'entretenant quelquefois par de pieuſes converſations avec Frére Ulric de Baviére, autre Hermite qui étoit dans cette contrée. Au reſte Frére Nicolas étoit fort grand de taille, mais ſi maigre & ſi décharné qu'il ſembloit n'être qu'un ſquélette. Son teint étoit baſané, ſes cheveux & ſes yeux étoient noirs, ſa barbe fort dégarnie & ſon habillement ne conſiſtoit qu'en une ſimple ſoutane. Il marchoit toûjours tête nue & piez nuds. La nuit il ſe couchoit ſur une planche & avoit un rouleau de bois pour ſon chevet. Quoiqu'il ne ſût ni lire ni écrire, il parloit à fonds des myſtéres de la Religion & étoit toûjours d'une humeur contente & gaye. Il exhortoit les Suiſſes d'une maniére fort vive à la piété, à l'union, au travail, à ne ſe pas mêler dans les guerres des autres nations, à ne point faire d'alliances & à ne point recevoir de penſions des puiſſances etrangéres. Il mourut en 1487, âgé de 70 ans. Toute la Suiſſe le regretta & on lui fit des obſéques dans tous les Cantons. Sigiſmond, Archiduc d'Autriche, fit dire un Office par cent Prêtres pour le Frére Nicolas. * Stumpf, *l.* 7. *c.* 4. Bullinger, *Hiſt. Manuſcr. l.* 13. *ch.* 1. Murer, *Helvetia Sacra*, *p.* 387. Stettler, *partie* 1. *p.* 300. *Diction. Allemand de Bâle.*

NICOLAS BARJAN, de Plaiſance, de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, fleurit l'an 1494, & défendit la préſéance de ſon Ordre, contre celui des Fréres Mineurs. Il a compoſé ſur ce ſujet un Ouvrage imprimé à Crémone l'an 1500; un Traité des Monts de Piété, imprimé au même endroit l'an 1496; un Carême, & ſoixante & dix-ſept Queſtions quodlibétiques, ſur des matiéres prédicables, imprimées à Bologne l'an 1501. *M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XV ſiécle*

NICOLAS MAGUIRE. *Voyez* MAGUIRE.

NICOLAS STANIHURSTE, né en Irlande, dans le XVI ſiécle, a publié en Latin un Traité curieux, intitulé, *de la Diéte des Médecins.* Il mourut l'an 1554. * Richard Stanihurſte, *in Deſcript. Hibern. c.* 7. Jac. Waræus, *de Clar. Hibern. Script. l.* 1.

NICOLAS WALSHEUS ou WALSH, né en Irlande, dans le XV ſiécle, fut envoyé dans l'Univerſité de Cambridge, où il fit de merveilleux progrès dans les etudes. Son mérite le fit choiſir pour être Chancelier de l'egliſe de S. Patrice à Dublin. Peu de tems après, il fut élevé ſur le Siége épiſcopal d'Oſſery, & ſacré au mois de février 1577. Il a compoſé des Sermons fort éloquens. Avant que d'être Evêque, il avoit commencé vers l'an 1573, à traduire le Nouveau Teſtament en Irlandois. Son projet a été exécuté depuis par Guillaume Daniel, Docteur en Théologie, & Archevêque de Toam, qui a donné cette Traduction ſur le Texte Grec, vers l'an 1623. Un accident fâcheux avoit empêché Walsheus d'achever ce travail. Ayant fait appeller en Juſtice un nommé Jacques Dullard, pour cauſe d'adultére, cet homme, pour s'en venger, vint dans la ville de Kilkenni, l'aſſaſſiner dans ſa maiſon épiſcopale, le 14 décembre 1585. Son corps fut inhumé dans l'égliſe cathédrale de Kilkenni, ſous un tombeau de marbre. * Jacques Waræus, *de Clar. Hibern. Script. l.* 1.

* NICOLAS a CASTRO ou de CASTRO, appellé autrement du CHATEL & VERBURG, naquit à Louvain en 1503 & eut pour pére un Bedaut de l'Univerſité. Après avoit fait ſes études avec applaudiſſement, il reçut le degré de Licentié en Théologie, & devint dans la ſuite Principal du Collége de Buſlidius. Peu de tems après il fut fait Chanoine du Chapitre de Sainte-Marie à Utrecht, & Philippe II, Roi d'Eſpagne, lui donna la charge d'Inquiſiteur dans les provinces de Hollande, d'Utrecht & d'Overiſſel. En 1560, dans le tems de l'érection de pluſieurs nouveaux Evêchez, & entre autres de Middelbourg, le même Roi l'en fit Evêque. Il mourut à Middelbourg le 16 mai 1573, peu de tems avant que la Religion Réformée y fût introduite, & dans la 70 année de ſon âge. Valére André dans ſes *Faſtes Académiques*, dit qu'il fonda, dans le Collége du Faucon, un certain revenu pour des Etudians en Philoſophie. Gramaye a fait ſur lui ces deux vers à ce ſujet

A Caſtro ad Burgum properat, Præſulque Zelandiæ
Eſt: per terram æque ac per mare Falco volat.

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gramaye, *in Lovanio*, *p.* 23. *Antiquitez de Zélande*, en Hollandois.

NICOLAS ANTONIO. *Voyez* ANTONIO (Nicolas)

NICOLAS ABBE'. *Cherchez* TUDESCHI.

NICOLAS BIEZ. *Cherchez* BIEZ.

NICOLAS BERTRATIUS. *Cherchez* BERTRATIUS.

NICOLAS EUBOICUS. *Cherchez* EUBOICUS.

NICOLAS LAURENTIO. *Voyez* LAURENTIO (Nicolas)

NICOLAS DE ODDIS. *Cherchez* DE ODDIS, &c.

NICOLAS DE ORBELLIS. *Cherchez* DE ORBELLIS, &c.

NICOLAS-PESCE'-COLA. *Cherchez* PESCE'COLA.

NICOLAS (Gabriel) Seigneur de la Reynie, Conſeiller d'Etat & premier Lieutenant-général de Police de la ville de Paris, naquit à Limoges d'une famille ancienne dans la province, & recommandable dans le Préſidial. Il fut envoyé à Bourdeaux pour y faire ſes études. Il s'y établit & fut Préſident au Préſidial de cette ville, juſques aux troubles arrivez en Guienne en 1650, où, parce qu'il avoit ſoutenu le parti du Roi, on pilla ſa maiſon, dont il ne ſe ſauva qu'avec grand riſque de la vie: il ſe retira auprès de M. le Duc d'Epernon, Gouverneur de la province. Ce Seigneur le préſenta au Roi Louïs XIV, & à la Reine Régente ſa mére, comme un ſujet d'une fidélité à toute épreuve. Sa Majeſté lui donna ordre de ſuivre la Cour, & en 1661, lui donna l'agrément d'une charge de Maître des Requêtes. Sa Majeſté ayant voulu rétablir la Police de la ville de Paris, très négligée depuis les guerres civiles, créa en 1667 une charge ſéparée, de Lieutenant-général de Police de la ville de Paris, dont elle gratifia M. de la Reynie. C'eſt aux ſoins infatigables de ce Magiſtrat, que nous ſommes redevables de l'établiſſement du Guet, de la défenſe aux gens de livrée de porter épées & cannes, de l'établiſſement des lanternes, du nettoyement & enlévement des boues & de la plus grande partie des réglemens qui s'exécutent aujourd'hui dans la Police de la ville de Paris. Sa Majeſté très-contente de ſes ſervices, pour les récompenſer le nomma Conſeiller d'Etat en 1680, & le choiſit peu de tems après pour être ſucceſſivement, Procureur-général, Commiſſaire-Rapporteur & Préſident de la Chambre établie à l'Arſénal en 1680, pour la recherche & la punition des empoiſonneurs; & enſuite lui confia le ſoin de l'exécution de ſes ordres dans la ville de Paris, lors

de la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Enfin après avoir exercé toutes ces différentes commiſſions & la charge de Lieutenant-général de Police de la ville de Paris avec la derniére intégrité pendant trente années, le Roi lui permit en 1697, d'en quitter les fonctions. Depuis ce tems M. de la Reynie s'occupa entiérement aux affaires du Conſeil, dont il mourut Sous-Doyen, le 14 juin 1709, âgé de 84 ans & quelques mois, ayant toûjours été honoré de l'amitié du Roi & généralement regretté pour ſa grande probité, ſa juſtice & ſon deſintéreſſement. Il voulut être enterré au cimetiére de la paroiſſe de ſaint Euſtache. M. de la Reynie avoit épouſé *Gabrielle* de Garibal, morte le 31 mai 1715, fille de *N.* . . de Garibal, Maître des Requêtes & Préſident au Grand Conſeil, & de *N.* . . Berthier ſon épouſe, fille de *N.* . . Berthier, premier Préſident au Parlement de Toulouſe. Ils ont laiſſé 1. *Gabriel-Jean* Nicolas, Seigneur de la Reynie, retiré à Rome depuis pluſieurs années, où il s'occupoit à l'étude des Belles Lettres, mort dans cette ville le 26 janvier 1734, & 2. *Gabrielle* Nicolas de la Reynie, morte de la petite vérole le 22 octobre 1723, ſans poſtérité de *Jean-Louis* Habert de Montmort, Maître des Requêtes & Intendant général des armées navales de ſa Majeſté, mort le ſixiéme décembre 1720. M. de la Reynie avoit un frére aîné nommé Jean-Nicolas, Sieur de Bralage, Lieutenant-général de Limoges, & Conſeiller d'Etat à Brevet, mort en 1660. Ses importans ſervices pendant la Régence de la Reine Anne d'Autriche lui méritérent cette récompenſe. Il a laiſſé un fils unique *Jean* Nicolas, Sieur de Bralage, mort ſans avoir été marié, le 12 novembre 1698. Il s'étoit entiérement adonné à l'étude & ſur tout à la Géographie, dont il avoit compoſé un Recueil des plus amples & des plus complets, qu'il donna par ſon teſtament, avec ſes livres, & une rente de 2000 livres à la bibliothéque de l'Abbaïe Royale de Saint-Victor de Paris. * *Mémoires manuſcrits.*

NICOLE (Nicolas) Médecin de Florence, que Léandre Alberti met entre les hommes illuſtres de cette ville, vivoit dans le XV ſiécle; & outre ſes livres de Médecine, il en avoit écrit d'autres de Philoſophie & de Coſmographie. On lui reproche d'avoir fait chaſſer divers hommes doctes de ſa patrie, où il mourut l'an 1430, âgé de 73 ans. * Léandre Alberti.

NICOLE (Gilles) Sécretaire de Louïs XII, Roi de France, vivoit vers l'an 1500, & écrivit des Annales & une Chronique de France depuis la deſtruction de Troye, juſques à l'an 1466. Il y a eu dans la ſuite quelques autres Ecrivains qui les ont continuées. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 358. Du Chêne, *Biblioth. des Hiſt. de France, &c. Dict. Allemand.*

NICOLE (Jean) pére du célébre Pierre Nicole, naquit à Chartres d'une famille connue, & y fut batiſé le quatriéme octobre de l'an 1600. Il prit le parti du Droit, & fit de bonnes études pour le tems où il vivoit. Il fut Avocat au Parlement & Juge Chambrier de l'Evêque de Chartres. Il étoit bon Harangueur, mais mauvais Avocat. Plein d'enthouſiaſme, il donnoit dans un *Phœbus* inſupportable, & ſemoit ſes Plaidoyers d'aſſez mauvais vers, ou de traits de Romans. On en trouva une grande quantité après ſa mort dans ſon cabinet. Sa fille *Charlotte* voulut les vendre à la Beuriére, mais *Pierre*, ſon fils, les fit brûler de peur que la ville ne fût inondée de ces mauvais Ecrits. Jean Nicole avoit fait ſes études à Paris au Collége de la Marche. Il épouſa *Louïſe* Content, ſelon les regîtres de la Paroiſſe de ſaint Martin de Chartres: d'autres regîtres la nomment *Conſtant.* Il mourut à Chartres en 1678. Il paſſe pour certain dans cette ville qu'il n'a jamais rien publié, ni en proſe, ni en vers. Cependant l'Abbé de Marolles dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait préſent de leurs Ouvrages*, dit expreſſement que Jean Nicole, pére de Pierre, lui a fait préſent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avoit traduites en François, & l'on en trouve une en effet ſous ſon nom, imprimée *in quarto*, & une autre *in octavo*, à Paris, 1642, dédiée à M. de l'Eſcot, Evêque de Chartres. L'Abbé de Marolles ajoûte, *qu'il en a reçu à diverſes fois des vers Latins & François, étant*, continue-t'il, *le plus ancien de mes amis, & de même âge que je ſuis.* On ſent la force de ce témoignage qui doit, ce ſemble, l'emporter ſur la Tradition de Chartres, & ſur les incertitudes de Dom Liron, qui, dans ſa Bibliothéque Chartraine, n'eſt rien moins qu'exact dans tout ce qu'il dit de Meſſieurs Nicole. * *Le Supplément de Paris* 1736.

NICOLE (Claude) couſin germain du précédent, étoit fils de Nicolas Nicole, Receveur de la ville de Chartres, & de *Marie* Rabet, fille d'*Etienne* Rabet, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Chartres, & de *Françoiſe* Laiſné. Il naquit à Chartres le quatriéme de ſeptembre 1611, & dans la ſuite il y fut Conſeiller du Roi, & Préſident en l'Election dudit Chartres. Il mourut dans cette ville, & y fut enterré en l'égliſe de ſainte Foi le 22 de novembre 1685, non vers 1680, comme l'a dit M. Titon du Tillet dans ſon Parnaſſe François, *in folio.* Il avoit été marié avec *Jeanne* Boutard, fille de *Charles* Boutard, Drapier, & de *Marguerite* Drouin, ſa ſeconde femme, fille de *Vaſtin* Drouin, Marchand à Chartres, & de *Marie* Tardiveau, ſœur de *Guy* Tardiveau, Curé du Boulay, & Précepteur des Pages de la Reine Eliſabeth, femme du Roi Charles IX, & fille de *Michel* Tardiveau, Drapier, & de *Verdune* Fournier. Claude Nicole poſſédoit bien les Langues Gréque, Latine & Italienne, & écrivoit aſſez bien en François. Il avoit du talent pour la Poëſie Françoiſe; mais il en abuſa. La plupart de ſes Poëſies ſont fort licencieuſes. La galanterie, & les piéces où la tendreſſe & les ſentimens du cœur ont le plus de part, étoient fort de ſon goût. Les Elegies amoureuſes d'Ovide, les Odes d'Horace ſur des ſujets trop libres, & quelques autres Ouvrages dans le même goût, ont été les morceaux où il s'eſt attaché le plus, & où il n'a que trop bien réüſſi. Après que pluſieurs de ſes piéces eurent couru en feuilles ſéparées, il les réünit en deux volumes *in douze*, à Paris en 1660, chez Sercy, & les dédia au Roi, ſous le titre de *Oeuvres du Préſident Nicole.* Ce Recueil parut de nouveau après ſa mort, augmenté de pluſieurs piéces nouvelles, dont quelques-unes ſont ſur des ſujets de piété, en 1693, à Paris. Ces Oeuvres conſiſtent en Traductions en vers François de pluſieurs Ouvrages d'Ovide, d'Horace, de Perſe, de Martial, de Sénéque le Tragique, de Claudien, & d'autres; en une Traduction d'une Elegie & d'une Ode d'Anacréon, du Poëme des amours d'Adonis par le Cavalier Marin, &c. Claude Nicole eut pluſieurs enfans, ſavoir, 1. *Jacques*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, premier Préſident & Lieutenant-général au Bailliage & Siége Préſidial de Chartres en 1676, Maire de la ville, & Subdelégué de M. l'Intendant d'Orléans à Chartres, mort Préſident honoraire, & enterré en la Paroiſſe de ſainte Foy, après avoir été marié 1. avec *Marie* Bouvart, inhumée en l'égliſe de ſainte Foy le 23 de juillet 1679, fille de *Jean* Bouvart, Greffier de la Prévôté de Chartres, & de *Marie* Pipereau, ſa premiére femme : 2. en 1679, avec *Catherine* Cheminais, native de Châteaudun, ſœur du Pére Cheminais, Jéſuite, célébre Prédicateur; 2. *Claude*, Chanoine de l'égliſe de Chartres, qui après avoir quitté l'état eccleſiaſtique, alla voyager dans les païs étrangers, & mourut ſans alliance; 3. *Etienne*, reçu Chanoine de l'égliſe cathédrale de Notre-Dame de Chartres par la réſignation de *Claude*, ſon frére, le 29 d'octobre 1664, inhumé en l'égliſe de l'Hôtel-Dieu de Chartres le 27 de mai 1694, étant mort le 26; 4. *Pierre*, Sieur d'Ebenville, cy-devant Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election de Chartres, qui demeuroit à Paris en 1717, dans la paroiſſe de ſaint Sulpice, & étoit marié; 5. *Françoiſe*, mariée avec *Charles* du Temple, Conſeiller; 6. *Charles*, Sieur de Rigean, mort le ſeptiéme de ſeptembre 1694, âgé de 38 ans, & enterré dans l'égliſe de ſainte Foy, où l'on voit ſon Epitaphe; 7. *Charlotte*, qui a vécu dans le célibat, & qui fut du nombre des Dames de la Charité de la paroiſſe de ſaint Sulpice à Paris, morte à Chartres dans la Communauté de l'Union Chrétienne, le premier de décembre 1712, & inhumée dans l'égliſe de ſainte Foy. Elle gémiſſoit beaucoup des Poëſies licencieuſes de ſon pére, & il ne tint pas à elle qu'elles ne fuſſent entiérement ſupprimées. Elle brûla toutes celles qui tombérent entre ſes mains après la mort de ſon pére, & qui n'étoient point encore imprimées, & ayant appris qu'un Libraire de Chartres vouloit réimprimer celles qui l'étoient déja, elle préſenta contre lui à l'Evêque de Chartres un placet fort bien dicté, & que l'on aſſure qu'elle avoit dreſſé elle-même. Elle y proteſte entre autres que ſon pére avoit lui-même condamné ſévérement ces fruits licencieux de ſa plume, & qu'il les eût tous anéantis s'il lui eût été poſſible. On aſſure auſſi qu'ayant appris qu'un autre Libraire de Paris vouloit réimprimer leſdites Oeuvres, elle engagea *Pierre* Nicole, ſon couſin, à aller trouver ce Libraire, que celui-ci le fit avec beaucoup de zéle, & que ce Libraire lui ayant demandé à imprimer quelques-uns de ſes propres Ouvrages pour l'indemniſer, M. Nicole les lui refuſa, *ne jugeant pas convenable*, dit-il, *de mettre des Ecrits de Doctrine & de Morale entre les mains d'un homme accoutumé à n'imprimer que des Romans & d'autres Ouvrages abſolument profanes.* Dans l'*Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de M. Nicole*, qui a paru en 1733, on attribue ce placet & ces démarches à *Charlotte* Nicole, fille de *Jean*, & ſœur de *Pierre*, & l'on conjecture que c'étoit des Poëſies de *Jean* dont elle demandoit la ſuppreſſion; mais il eſt plus probable qu'il s'agit des Ecrits de *Claude*, & des démarches de *Charlotte*, fille dudit *Claude.* * *Mémoires du tems. Voyez auſſi le Supplement de Paris* 1736.

NICOLE (Pierre) célébre Théologien du XVII ſiécle, né à Chartres, y fut batiſé dans l'égliſe de ſaint Martin le 13 d'octobre 1625: ainſi il n'étoit pas né le 19, comme l'a dit l'Auteur de ſa Vie, & comme l'a répété après lui le Pére Niceron, qui a donné un extrait détaillé de cette Vie dans le vint-neuviéme volume de ſes Mémoires. Il étoit fils de Jean Nicole, *dont on a donné un article plus haut*, & de *Louïſe* Content ou Conſtant. Né avec une grande ouverture d'eſprit, une mémoire très-heureuſe, une docilité raiſonnable, une pénétration vive & profonde, il profita bientôt des inſtructions de ſon pére, qui entendoit bien les Langues Gréque & Latine, qui voulut être lui même ſon Précepteur, & qui lui fit lire les meilleurs Auteurs de l'Antiquité profane. A l'âge de quatorze ans, il avoit achevé le Cours ordinaire des Humanitez, & lu tous les livres Latins & Grecs qui étoient en bon nombre dans la bibliothéque de ſon pére, & même pluſieurs autres qu'il empruntoit à ſes amis. Son pére l'envoya enſuite à Paris pour y faire ſa Philoſophie, & enſuite ſa Théologie. Il arriva dans cette ville ſur la fin de l'année 1642, & après ſon Cours de Philoſophie, il reçut le degré de Maître-ès-Arts le 23 de juillet 1644. Il étudia la Théologie en Sorbonne ſous Meſſieurs le Moine & de Sainte-Beuve en 1645 & 1646, & continua ſous M. le Maître. Pendant ſon Cours il apprit l'Hébreu, & ſe fortifia dans le Grec, & il donnoit encore une partie de ſon tems à l'inſtruction de la Jeuneſſe, dont Meſſieurs de Port-Royal s'étoient chargez. Après ſes trois années ordinaires de Théologie, il prit le degré de Bachelier, & ſoutint la Théſe qu'on appelle *Tentative* le 19 de juin 1649. Il ſe préparoit à entrer en Licence, mais les Diſputes qui agitoient la Faculté de Théologie de Paris, à l'occaſion des *cinq Propoſitions*, le déterminérent à ſe contenter du Baccalaureat. Plus libre alors, ſes engagemens avec Port-Royal en devinrent plus ſuivis & plus étroits. Il fréquenta ſouvent cette maiſon; il y fit d'aſſez longs ſéjours, & travailla avec M. Arnauld à pluſieurs des Ouvrages que celui-ci ſe crut obligé de faire pour ſa défenſe. Dans l'Avertiſſement qui eſt au devant de quelques Lettres Provinciales avec les Notes de Wendrock, il eſt dit qu'il étoit en Allemagne quand il compoſa ces Notes: cependant bien des gens croyent que ce n'eſt qu'une fiction, & qu'il n'étoit en Allemagne qu'en eſprit, parce qu'il prenoit un nom Allemand, & qu'il vouloit

faire croire que ces Notes venoient d'Allemagne. Quoi qu'il en soit, son séjour en ce païs-là, s'il est vrai qu'il en fit un alors, ne put être long, & il est certain qu'il étoit à Paris vers 1660. En 1664, il alla à Châtillon près de Paris, chez M. Varet, avec M. Arnauld, & il s'y occupa à différens Ouvrages. Il demeura depuis en divers endroits, tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris, en l'Abbaïe de Haute-Fontaine au diocése de Châlons en Champagne, & ailleurs. Au commencement de 1676, sollicité d'entrer dans les Ordres sacrez, il résolut de consulter auparavant M. Pavillon, Evêque d'Aleth. Il partit pour ce voyage au commencement du printems, demeura trois semaines avec le Prélat, & la conclusion fut qu'il resteroit dans l'état où il étoit, c'est à dire, simple tonsuré. Il alla ensuite à Grenoble, passa à Anneci pour vénérer le corps de saint François de Sales qui y repose, & revint à Paris. Il y demeura tranquille jusqu'à l'an 1677, qu'une lettre qu'il écrivit pour les Evêques de Saint-Pons & d'Arras au Pape Innocent XI contre les relâchemens des Casuistes, attira sur lui un orage qui l'engagea à se retirer. Il alla à Chartres, où son pére venoit de mourir, & après avoir mis ordre à ses affaires temporelles, & fait quelques courses, il se rendit à Beauvais auprès de M. Choart de Buzenval, qui en étoit Evêque, & peu après il sortit du Royaume au mois de mai 1679, se retira à Bruxelles, puis à Liége, & depuis à Orval, & en différens autres endroits. Une lettre datée du sixiéme de juillet 1679, qu'il écrivit à M. de Harlay, Archevêque de Paris, qu'il adressa d'abord à M. Marcel, Curé de saint Jacques du Haut-Pas dans la même ville, avec liberté de la présenter ou de la supprimer, & qui fut réellement remise au Prélat, facilita son retour en France. M. Robert, Chanoine de l'église de Paris, obtint quelque tems après du même Prélat, que M. Nicole pût revenir secretement à Chartres. Il se rendit aussi-tôt dans cette ville sous le nom de M. de Berci, & y reprit ses occupations ordinaires. Ce même ami sollicita depuis pour lui la permission de revenir à Paris, & il l'obtint enfin en 1683. M. Nicole profita du repos qu'il trouva dans cette ville pour travailler à de nouveaux Ouvrages. En 1693, voyant que ses infirmitez étoient considérables, il résigna un Bénéfice de fort modique revenu qu'il avoit à Beauvais. C'étoit une chapelle dans la collégiale de saint Vast; que M. de Buzenval lui avoit donnée pour la mettre sous sa jurisdiction, & dont M. Nicole n'avoit jamais rien retiré. Les deux années qu'il vécut depuis, il ne fit plus que languir, & enfin il mourut d'une seconde attaque d'apoplexie le 16 de novembre 1695, âgé de 70 ans. Il demeuroit dans la cour du monastére de la Cresche, rue Françoise, où est aujourd'hui la Communauté de saint François de Sales, & il fut enterré le lendemain dans l'église de S. Médard sa paroisse, au bas des marches de la grande porte du chœur. Il a vécu toute sa vie avec beaucoup de simplicité, & étoit fort peu versé dans les maniéres du monde; mais il avoit un génie profond: il excelloit dans la Métaphysique; sa conversation étoit agreable; son jugement étoit solide & sain; il avoit une érudition peu commune, beaucoup de piété & de religion, & étoit consommé dans la Théologie. Il s'étoit attaché d'abord aux Belles Lettres, & il s'est rendu capable d'imiter le style des meilleurs Auteurs Latins & en particulier celui de Térence. Il avoit une très-grande facilité d'écrire en cette Langue. Il s'exerça aussi à écrire en François, & c'est un des Auteurs les plus polis & les plus exacts en cette Langue. Il n'y en a guéres qui ayent écrit avec tant de force, contre les Calvinistes, les nouveaux Mystiques, &c.

Voici le Catalogue des Ouvrages qu'il a composez, qui sont Anonymes, ou sous d'autres noms.

Six Disquisitions de Paul Irénée, en Latin: il y en a trois d'imprimées séparement l'an 1657, & les autres à la fin du Journal de Saint-Amour.

Thése Molinistique du Pére Nicolaï, effacée par des Notes Thomistiques, l'an 1656, avec une addition contenant un Essai des calomnies du Pére Nicolaï, en Latin.

Idée générale de l'esprit & du livre du Pére Amelote.

Belga Percontator, ou les Scrupules de François Profuturus, Théologien Flamand, sur la narration de ce qui s'est passé dans l'Assemblée du Clergé de 1656, en Latin.

Traduction Latine des Lettres Provinciales, sous le nom de *Guillaume Wendrok*, avec des préfaces, & des Notes, pour justifier ce qui est avancé dans ces Lettres & répondre aux objections, avec des Dissertations Théologiques. La premiére édition est de 1658; la quatriéme, qui est beaucoup plus ample, est de l'année 1665.

I. II. & III. parties de l'Apologie des Religieuses de Port-Royal, en 1665.

Réponse à la Lettre des Jésuites, contre les Censures des Evêques, sous le nom d'*Optat*, à Paris en 1659.

Remarque sur le Formulaire des fermens de Foi, qui se trouve dans le procès verbal du Clergé, à Paris en 1660.

Mémoire sur l'Hermitage de Caën.

Deux Défenses des Professeurs en Théologie de l'Université de Bourdeaux, contre un Ecrit intitulé, *Lettre d'un Théologien à un Officier du Parlement, touchant la Question*, si le livre de Wendrok est Hérétique, en 1660.

Requête des Religieuses du Port-Royal-des-Champs, à M. l'Archevêque de Paris, afin qu'il déclare ce qu'il entend par le mot d'*Acquiescement*.

Traité de la distinction du Fait & du Droit, dans la cause de Jansénius, envoyée au Pape en 1661, par M. l'Evêque d'Angers, en Latin.

Nullitez & abus du troisiéme Mandement, pour la signature du Formulaire, *avec M. Arnauld* en 1662.

Lettre d'un Bachelier à un Docteur de Sorbonne, sur la signature du Formulaire, *avec M. Arnauld*.

Traité de la Foi humaine, en deux parties, en 1664, *avec M. Arnauld*.

Dix-huit Lettres appellées *Imaginaires & Visionnaires*, commencées en 1662, & finies en 1666, imprimées plusieurs fois.

Remarques sur la Requête présentée au Roi par M. l'Archevêque d'Ambrun, contre la Traduction du Nouveau Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la Lettre d'un Docteur en Théologie, sur la Traduction du Nouveau Testament de Mons, en 1668.

Réponse à la Lettre à un Seigneur de la Cour, servant d'Apologie à Monsieur l'Archevêque d'Ambrun, en 1668.

La Perpétuité de la Foi de l'Eglise Catholique, touchant l'Eucharistie, avec la réfutation de l'Ecrit du Ministre Claude, à Paris en 1664 & 1672.

I. II. & III. tomes de la grande Perpétuité de la Foi, dont les deux derniers sont entiérement de lui, à Paris dans l'année 1669, & les suivantes.

Réponse générale au nouveau livre de M. Claude, à Paris en 1671, *avec M. Arnauld*.

Préjugez légitimes contre les Calvinistes, à Paris en 1671.

La Conférence du Diable avec Luther, & l'examen des quatre endroits du dernier livre du Ministre Claude, à Paris en 1673.

Essais de Morale, contenus en divers Traitez, en quatre volumes, imprimez à Paris en 1678.

Continuation des Essais de Morale, ou plutôt, autres Ouvrages contenant des Réflexions Morales sur les Epîtres & les Evangiles de l'année; en quatre volumes, à Paris en 1687 & 1688.

Traité de l'Oraison ou de la priére, à Paris en 1680 & 1695. Il y en a plusieurs éditions.

Ouvrage intitulé, Les Prétendus Réformez convaincus de Schisme, à Paris en 1686.

De l'Unité de l'Eglise, ou réfutation du nouveau Systême du Ministre Jurieu, à Paris en 1687.

Les Exemples qui sont dans les derniéres éditions de l'Art de penser.

Réfutation des principales erreurs des Quiétistes, à Paris en 1695.

Choix d'Epigrammes Latines, à Paris en 1659, revu. Cet Ouvrage Latin a pour titre, *Epigrammatum Delectus, &c.* Chaque Epigramme est accompagnée de petites Notes fort claires, qui sont entrer dans le sens de l'Auteur.

Continuation des Essais de Morale, sur les devoirs des Religieuses.

Lettres choisiés, à Paris en 1702.

Instructions Théologiques & Morales sur l'Oraison Dominicale, sur la Salutation Angélique, sur la sainte Messe, & sur les autres priéres de l'Eglise, à Paris en 1706.

Instructions sur les Sacremens, à Paris.

Instructions Théologiques & Morales sur le Symbole, 1707.

Systême sur la Grace, imprimé depuis sa mort, & où il paroit suivre des principes très-différens de ceux qu'il avoit suivis longtems.

Réflexions sur le Traité de la Grandeur de l'Eglise Romaine, Ouvrage de M. de Barcos, Abbé de Saint-Cyran, neveu de M. du Verger-de Haurane, qui avoit eu la même Abbaïe. M. Nicole n'avoit pas vint ans quand il fit ces Réflexions, qui n'ont point été imprimées.

Le Traité contre la Comédie qui est à la fin des Lettres intitulées, *Visionnaires*. M. Nicole n'avoit que vint-cinq ans, lorsqu'il fit cet Ecrit. Il étoit alors à Paris avec M. Wallon de Beaupuis. Voici ce qui y donna lieu. M. de Barcos, Abbé de Saint-Cyran, avoit fait contre les Spectacles un Traité qui est demeuré manuscrit. M. Nicole, entre les mains de qui il tomba, ne le trouva pas à son goût, ce qui l'engagea à faire celui-ci. Il disoit sur cela que c'étoit à tort que M. Racine, jeune alors, s'étoit plaint qu'il avoit fait ce Traité contre lui, puisqu'il étoit composé cinq ou six ans avant qu'il eût entendu parler de ce Poëte, & avant que celui-ci eût fait connoître son penchant pour le theâtre.

Il a eu part aux principaux Ecrits faits en 1654 & 1655, pour la défense du livre & de la Doctrine de M. Jansénius, Evêque d'Ypres; à la seconde Lettre de M. Arnauld à un Seigneur de la Cour, & aux Ecrits faits pour défendre cette Lettre & la premiére; aux *Vindiciæ sancti Thomæ circa Gratiam sufficientem*, en 1656, avec Messieurs Arnauld & de la Lane; à l'Ecrit intitulé, *Responsio ad Holdenum*; aux *Propositiones Theologicæ duæ de quibus hodie maxime disputatur, clarissime demonstratæ*, en 1656, avec M. Arnauld; à la Défense de la Proposition de M. Arnauld touchant le Droit, contre la premiére Lettre de M. Chamillard, *in quarto*, en 1656, avec M. Arnauld; aux Ecrits intitulez, l'un *Vera sancti Thomæ de Gratia sufficiente & efficaci Doctrina, dilucide explanata*, avec M. Arnauld, en 1656; l'autre, *Dissertatio Theologica quadripartita super illa Propositione Sacrosancti Chrysostomi & Augustini, defuit Petro tentato Gratia sine qua nihil poterat*, en 1656, avec M. Arnauld.

En 1656 & 1657, il a revu les deux premiéres Lettres de M. Pascal au Provincial, la sixiéme, la septiéme, & la huitiéme; a donné le plan de la neuviéme, de l'onziéme, de la douziéme; a revu la treiziéme & la quatorziéme, & a fourni la matiére des trois derniéres.

En 1656, il fit avec Messieurs Arnauld & Pascal, les Avis de Messieurs les Curez de Paris, aux Curez des autres diocéses de France, sur le Sujet des mauvaises Maximes de quelques nouveaux Casuistes, *Tredecim Theologorum vota ad examinandas quinque Propositiones ab Innocentio X selectorum, brevibus Animadversionibus illustrata, in quarto* en 1657, & réimprimé dans la *Causa Janseniana, in octavo*.

Mémoire contre la Conftitution d'Alexandre VII, & la Déclaration de M. de Marca, en 1657, avec M. Arnauld.

Lettre d'un Eccléfiaftique à un de fes amis, fur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croyent pas que les cinq Propositions font dans le livre de Janfénius, du 28 d'août 1657, avec Meffieurs Arnauld & le Maître.

Troifiéme, quatriéme, huitiéme & neuviéme Ecrit des Curez de Paris, en 1658 & 1659.

Factum pour les Curez de Rouen, contre l'Apologie des Cafuiftes, en 1659, avec M. Arnauld. D'autres donnent ce *Factum* à M. Hermant, Chanoine de Beauvais.

Cenfure de l'Apologie des Cafuiftes, pour M. de Janfon, alors Evêque de Digne, en 1659, avec M. Lombard, Sieur de Trouillas.

Cenfure du même Ecrit, par M. l'Evêque d'Orléans, du 14 de juin 1658, avec M. Arnauld.

Cenfure du même par M. Godeau, Evêque de Vence, en 1659: on affure que M. Nicole y a travaillé.

Onziéme Ecrit des Curez de Paris, ou Extrait de Tambourin, en 1659, avec M. Arnauld.

Memoires touchant les moyens d'appaifer les Difputes préfentes, en 1661, avee M. Arnauld.

Difficultez propofées à l'Affemblée du Clergé de France, qui fe tint à Paris en cette année 1661, fur les délibérations touchant le Formulaire.

De l'Héréfie & du Schifme que cauferoit dans l'Eglife de France la fignature du Formulaire, fans fouffrir la diftinction du fait & du droit, en 1661.

Trois Lettres Latines, l'une à Alexandre VII, la deuxiéme au Cardinal d'Eft, & la troifiéme pour le Cardinal Rofpigliofi, au nom des grands Vicaires du Cardinal de Retz, en 1661.

Avis à Meffieurs les Evêques de France, fur la furprife qu'on prétend faire au Pape pour lui faire donner quelque atteinte au Mandement de Meffieurs les Vicaires généraux de M. le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre de la Mére Catherine-Agnès de Saint-Paul Arnauld, à M. le Tellier, Secretaire d'Etat, en 1661, avec M. Arnauld.

Lettre de la même, à la Reine mére du Roi, avec M. Arnauld, en 1661.

Lettre de la Mére Magdeléne de Saint-Agnès de Ligny, à M. le Contes, Doyen de Notre-Dame à Paris, en 1661, avec M. Arnauld en 1661.

Lettre de M. l'Evêque d'Angers au Roi, fur la fignature du Formulaire, avec M. Arnauld en 1661.

Traduction Latine de la Lettre du même au Pape, fur le Formulaire en 1661.

Lettre du même à M. de Lionne, Sécretaire d'Etat, en 1661, avec M. Arnauld.

Les pernicieufes conféquences de la nouvelle Héréfie des Jéfuites, contre le Roi & contre l'Etat. Cet Ecrit compofé en 1662, ne parut qu'en 1664. Il y en a qui veulent qu'il ne foit que de M. Arnauld.

Les Illufions des Jéfuites dans leur Ecrit intitulé, *Expofitio Thefeos*, &c en 1662, avec M. Arnauld.

Factum pour Meffieurs les Curez de Paris, contre les Théfes des Jéfuites, en 1662, avec M. Arnauld.

Deux Lettres de M. l'Evêque d'Angers au Roi, fur le Formulaire, en 1662, avec M. Arnauld.

Les juftes plaintes des Théologiens contre la délibération d'une Affemblée tenue à Paris le deuxiéme d'octobre 1663, & la Défenfe des Evêques improbateurs du Formulaire contre l'entreprife de cette affemblée, en 1663, avec M. Arnauld.

Mémoire pour les Religieufes de Port Royal, *in quarto*, en 1664, avec M. Arnauld.

Deux Requêtes des Religieufes de Port-Royal, à M. de Péréfixe, en 1664.

Réflexions fur la Déclaration de M. de Péréfixe, avec M. Arnauld en 1664.

Mandement de M. l'Evêque d'Aleth, du premier de juin 1665, avec M. Arnauld.

Eclairciffement de plufieurs faits particuliers contenus dans la deuxiéme partie de la Réponfe du Sieur Defmarêts de Saint-Sorlin, à l'Apologie de Port-Royal, en 1666.

Quatre Mémoires fur la caufe des Evêques qui ont diftingué le fait du droit, en 1666, avec M. Arnauld.

Refutation du livre du Pére Annat, en 1666, avec M. de la Lane.

Sixiéme & feptiéme Mémoires en faveur des quatre Evêques, en 1666.

Remarques fur la Bulle contre les Cenfures de Sorbonne, &c. en 1665.

Lettre de plufieurs Prélats au Roi, fur l'affaire des quatre Evêques, en 1668.

Lettre Latine de plufieurs Prélats au Pape Clément IX, avec des changemens faits par l'Evêque de Châlons. La même en François.

Déclaration envoyée au Pape Clément IX, par Meffieurs de Sens & de Châlons. M. Nicole fit cette piece à Sens.

Défenfe du Nouveau Teftament de Mons, contre Maimbourg, en 1667, avec M. Arnauld. M. Nicole a revu auffi le premier volume de la Défenfe du même Nouveau Teftament contre Mallet.

Réfutation de la Réponfe à la Lettre fur la conftance avec laquelle on doit foutenir la vérité, &c. en 1668.

Avertiffement du livre de M. Arnauld, intitulé, Remarques fur les principales erreurs d'un livre intitulé, L'ancienne nouveauté de l'Ecriture Sainte, (par le Sieur Charpy de Sainte-Croix) en 1665, réimprimé en 1735.

Rélation de l'ouragan de Champagne, en 1669, *in quarto*, à Chalons.

Factums pour Madame de Longueville, contre Madame de Nemours, *in quarto*, avec M. Arnauld.

Differtation Latine fur l'Eglife, en 1671, encore manufcrite.

Oraifon funébre d'Anne Marie Martinozzi, Princeffe de Conti, en 1672. On la donne à M. Nicole.

Memoire Latin, manufcrit, envoyé à M. d'Aleth, en 1677.

Refutation des Remarques de M. de Barcos, fur un Traité de l'Oraifon mentale, en 1677.

Apologie de M. Nicole, par lui même, au fujet de fa Lettre à M. de Harlay, &c. Cet Ecrit n'a paru qu'en 1734, *in douze*.

L'Hiftoire de Catherine Fontaine, autrement la Prieufe, *in douze* en 1688, fans nom de ville, avec la Réponfe du Sieur Villery.

Hiftoire de Jeanne Malin, avec quelques autres piéces fur le même fujet, *in douze*.

Memoire fur la Difpute entre le Pére Mabillon & M. de Rancé au fujet des études monaftiques, imprimé dans les Oeuvres pofthumes des Péres Mabillon & Ruinart.

Ecrits fur la Grace générale, recueillis en deux volumes, *in douze* en 1715, avec une longue préface de l'Editeur.

Inftructions Théologiques & Morales fur le Décalogue, à Paris, 2. vol. *in douze*, chez Ofmont.

Ecrit fur des fontaines minérales de Chartres, manufcrit.

Nouvelles Lettres *in douze*, en Hollande, fous le titre de *Lille*, en 1718. On y trouve fa Lettre écrite au nom des Evêques de Saint-Pons & d'Arras, celle à M. de Harlay, & quelques autres que l'on avoit déja féparement, ou dans d'autres Recueils. On a réimprimé ce volume de Lettres, en 1735, fans nom de lieu; mais on auroit pu l'augmenter de plus de vint-cinq Lettres encore manufcrites qui font entre les mains de plufieurs perfonnes.

Examen d'un Ecrit de M. Dirois, Docteur de Sorbonne, touchant la foumiffion que l'on doit aux jugemens de l'Eglife fur les livres. Cet Ecrit fait en 1664, fe trouve à la fin d'un Recueil de piéces fur le Formulaire, imprimé en 1706, *in douze*.

Idée d'un Evêque qui cherche la vérité, brochure *in quarto*, imprimée en 1728, fe trouvoit déja dans la réfutation du livre du Pére Annat, Jéfuite, &c. faite en 1666.

Le Traité de l'Ufure, qui parut en 1720, *in douze*, à Paris, chez Babuty, fous le nom de M. Nicole, n'eft point de cet Auteur, & avoit déja été imprimée à Lyon, fous le titre de *Mons*, en 1674, fous ce titre, *Le faux Dépôt ou Réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'Ufure*. Cet Ouvrage eft de M. Bulteau, Bénedictin. Dans l'edition de Lyon il eft dit qu'il fut écrit *par* un Religieux, &c. & dans l'edition de Paris on a mis *pour* un Religieux. L'édition de Lyon eft auffi un peu plus ample dans quelques endroits, du refte c'eft mot à mot le même Ouvrage.

Les *Effais de Morale* de M. Nicole fi fouvent réimprimez font maintenant treize volumes *in douze*, parmi lefquels on trouve deux volumes de Lettres. Ces volumes ont paru féparement en différens tems. La Differtation Latine qui eft au devant du *Delectus Epigrammatum* eft fûrement de M. Nicole; mais le corps de l'Ouvrage eft de M. Lancelot. La premiére & la deuxieme partie de la Logique de Port-Royal dans la premiére édition, font de M. Arnauld; mais les autres parties, les préfaces, & autres additions qui fe trouvent dans cette édition & les quatre fuivantes, font de M. Nicole. M. Arnauld eft Auteur de la premiére & de la quatrieme partie de l'Apologie des Religieufes de Port-Royal; la deuxiéme partie, la troifiéme, toutes les préfaces, & les derniéres feuilles de la quatriéme partie, faifant environ quarante pages, font de M. Nicole. M. Arnauld n'a point travaillé aux *Vifionnaires* ni aux *Imaginaires*. M. Nicole en eft feul Auteur. La cinquiéme *Imaginaire*, fur l'excommunication, n'eft point non plus de M. de Sainte Marthe, tout eft de M. Nicole. M. Gaudin, Official de Paris, eft Auteur de la Réponfe à la neuviéme *Imaginaire*. M. Pafcal revit la Traduction Latine des Provinciales faite par M. Nicole, & celui ci traduifit en Latin une longue Differtation de M. Arnauld fur la Probabilité, & la mit à la fin de la cinquiéme Lettre: il traduifit auffi & inféra aprés la premiére Lettre, une autre Differtation de M. Arnauld fur l'Amour de Dieu, contre le Pére Sirmond, Jéfuite. Dans la fuite, il augmenta la Differtation de la Probabilité de près de moitié, & fit l'Hiftoire des Lettres Provinciales que l'on a eue depuis à la tête de fes Lettres avec fes Notes fous le nom de Wendrock. Mademoifelle de Joncoux (non Joncour) traduifit en François tout l'Ouvrage Latin de Wendrock, & M. Louail revit fon travail. * *Voyez l'Hiftoire de la Vie & des Ouvrages de* M. Nicole, en 1733, *in douze. Memoires du tems. Voyez* auffi le Pére Niceron, *Memoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, tome* 29. *p.* 285——333. Mais nous avons ajoûté ici bien des chofes, qui ne font ni dans l'un ni dans l'autre Ouvrage. En 1734, on a imprimé de M. Nicole des Régles pour les tems de perfécution à la fuite des Principes fur la même matiére par M. Hamon.

NICOLINI, Angélo, Cardinal, Archevêque de Pife, né à Florence dans une famille noble & ancienne, s'aquit la réputation de célébre Orateur, & de favant Jurifconfulte. Côme de Médicis, Duc de Florence, le fit Confeiller d'Etat, l'employa dans des affaires importantes, & l'envoya Ambaffadeur auprès du Pape Paul III, puis à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*. Nicolini s'aquitta très-bien de ces commiffions; & à fon retour, il fut Gouverneur de Sienne. Après la mort de fa femme, il fe fit Eccléfiaftique, fut pourvu de l'Archevêché de Pife, & fut fait Cardinal par le Pape Pie IV, en 1565. Il mourut peu après, le 22 août 1567, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'eglife de fainte Croix de Florence, où l'on voit fon tombeau. * Ammira-

rato, *Hiſt. Famigl. Flor.* Ughel, *Ital. Sacra.* Petramellario. Aubéry, &c.

NICOLLE (Pierre) *Voyez* NICOLE.

NICOLOTE. *Voyez* NICLOTE.

NICOLSON (Jean) autrement auſſi nommé *Lambert*, Proteſtant Anglois qui fut brûlé pour la Religion ſous le régne de Henri VIII. Il avoit été Chapelain de la Compagnie Angloiſe à Anvers, & étoit depuis longtems dans les ſentimens de Calvin & de Zwingle ſur l'article de la Sainte Céne. Le Chancelier Morus doit avoir donné des ordres pour le faire mourir ſecrettement. Pour éviter ce malheur il revint de Flandre en Angleterre, mais il n'y courut pas moins de riſque devant le Tribunal de Warham, Archevêque de Cantorbéry. La mort de ce Prélat le délivra du danger, mais après qu'il eut donné des leçons publiques pendant quelque tems à Londres, il fut encore déféré à Cranmer le nouvel Archevêque, qui, pour lors, étoit dans les ſentimens de Luther. Il voulut porter Lambert à les embraſſer à ſon exemple, mais Lambert en appella au Roi, ce qui cauſa ſa perte. Gardiner, Evêque de Wincheſter & ennemi déclaré des Réformez, en prit occaſion de remontrer à Henri VIII, que c'étoit là une occaſion favorable de manifeſter ſon zéle pour la doctrine Catholique & de faire tomber la Bulle que le Pape avoit lancée contre lui. Le Roi crut ce que Gardiner avançoit, & comme ce Monarque aimoit naturellement l'éclat, il réſolut de diſputer lui même en public avec Lambert, & de faire que l'iſſue de la diſpute fût ou la converſion ou la mort de Nicolſon. Le jour fixé pour la diſpute, la grande ſalle de Weſtminſter fut remplie de Lords, d'Evêques, de Prêtres, de Conſeillers d'Etat, de toute ſorte de Magiſtrats & d'un nombre innombrable de ſpectateurs. La Garde que le Roi avoit fait placer à l'entrée de la ſalle étoit habillée de blanc. Le Tribunal étoit garni d'une étoffe de la même couleur. Le Docteur Dayes fit l'ouverture de cet Acte par une Harangue, dans laquelle il dit entre autres choſes que le Roi paroiſſoit ici en perſonne, non ſeulement comme un Souverain ſéculier, mais auſſi comme Docteur, comme Défenſeur de la Foi & comme Chef ſouverain de l'Egliſe. Là-deſſus le Roi ordonna à Lambert de faire ſa confeſſion de foi. Il la fit & le Roi lui ayant oppoſé quelques argumens, il remit la diſpute entre les mains de l'Archevêque Cranmer, qui la continua. L'Evêque de Wincheſter, & Stokesley, Evêque de Londres, s'y mêlérent auſſi. Bref, toute l'aſſemblée s'y intéreſſa & ſouvent on en vit juſques à dix qui parloient tous à la fois. La diſpute ayant duré pendant cinq heures, Lambert ne voulut, ou n'eut plus la force de parler. Sur cela tout les Aſſiſtans éclattérent en cris de triomphe, & ajugérent la victoire au Roi, qui, s'adreſſant à Lambert, lui demanda s'il étoit convaincu, & s'il vouloit vivre ou mourir. Il répondit, qu'il remettoit ſon ame à Dieu, & ſon corps à la diſpoſition du Roi, & qu'au reſte il s'en tenoit à ſes ſentimens. Henri VIII donna enſuite ordre à Thomas Cromwel, ſon Vicaire Général dans les affaires eccléſiaſtiques, de condamner Lambert comme Hérétique. Il fut donc brûlé à petit feu. Ses piez & ſes cuiſſes étant déja conſumées le reſte du corps étoit encore ſain, & dans cet état deux Officiers l'ayant ſoulevé avec leurs halebardes, Lambert s'écria par deux fois, *nul autre que Jeſus Chriſt*, après quoi ils le laiſſérent retomber dans le feu, qui acheva de conſumer ſon corps. * De Larrey, *Hiſt. d'Angl. tome* 1. *p.* 416. 417. Fox. Herbert. Burnet. *Dict. Allemand.*

NICOLSON (Guillaume) Evêque Anglois, naquit de parens pauvres à Stretford en Suffolk en 1591. Il fit ſes études à Oxford, où il prit auſſi ſes dégrez Académiques. En 1616, il fut nommé Précepteur à l'Ecole de Croydon en Surrey, où il demeura juſques en 1629, au grand profit de la Jeuneſſe. Il obtint enſuite une charge eccléſiaſtique dans la province de Carmarthen & un Archidiaconat dans celle de Brecknock. Lorſqu'en 1643, il ne voulut pas approuver le gouvernement Presbytérien, quoiqu'il eût été appellé à l'aſſemblée des Théologiens, il fut privé de tous ſes emplois eccléſiaſtiques, & obligé par là à ſe replonger dans la pouſſiére de l'Ecole dans le Comté de Carmarthen, où il travailla à la défenſe du gouvernement Anglican de l'Egliſe. Au rétabliſſement de l'autorité royale, il fut remis en poſſeſſion de ſon Bénéfice, & obtint même l'Evêché de Glocefter, qu'il poſſéda juſques à ſa mort, arrivée en 1652. Ses Ecrits prouvent ſuffiſamment, qu'outre la Théologie il poſſédoit auſſi les Péres & les Scholaſtiques, auſſi-bien que la Critique & la Grammaire. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Expoſition of the Catechiſme of the Church; Apologie for the diſcipline of the Anglican Church; Expoſition on the Apoſtles Creed, in folio; Analyſis of the book of Pſalms.* * *Ex ejus Scriptis*, & A. Wood, *Athenæ & Acad. Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

* NICOLSTADT, petite ville de Siléſie dans le Duché de Lignitz, au ſud-eſt de la ville de Lignitz, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues. Les mines qui ſont dans ſon voiſinage la faiſoient fleurir autrefois; mais elle eſt préſentement extrémement déchue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NICOLUCCI (Jean-Dominique) né dans un lieu du diocéſe de Forli dans le XVII ſiécle, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il enſeigna longtems la Théologie. Il avoit une grande connoiſſance des Canons, ainſi qu'on le voit par les Ouvrages qu'il a mis au jour. En voici les titres, *Novus Theſaurus Sacerdotum*, à Macerata, 1676; *Tractatus Theologicus de Juſtificatione impii*, à Bologne, 1691; *De paupertate Religioſorum*, à Forli, 1693. On ne ſait pas précisément en quelle année il eſt mort. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NICOMAQUE, *Nicomachus*, Poëte Tragique, étoit d'Athénes, & vivoit ſous la XC Olympiade, & vers l'an 420 avant Jeſus Chriſt. Il diſputa le prix de la Tragédie à Sophocle & à Euripide, qu'il vainquit même quelquefois, & ſe rendit ſur tout célébre par ſa piéce intitulée *Oedipe.*

NICOMAQUE, fut pére d'Ariſtote, comme nous l'apprenons de Diogéne Laërce. Ce Philoſophe avoit un fils de même nom, à qui il dédia ſes livres de Morale. Athénée cite un NICOMAQUE, qui avoit fait un Traité des pierres; & Suidas parle de quelques autres de ce nom.

NICOMAQUE, Hiſtorien Grec, vivoit du tems de l'Empereur Aurélien, dans le troiſiéme ſiécle. Vopiſcus en fait mention dans la Vie de ce Prince. On croit qu'il eſt le même que le NICOMACHUS, ſurnommé *Senior* par Apollinaris Sidonius, qui avoit écrit la Vie d'Apollonius de Tyane. Il y a encore un NICOMAQUE, cité par Athénée, *l.* 15, qui avoit écrit l'Hiſtoire des Fêtes des Egyptiens. * Apollinaris Sidonius, *l.* 8. *Epiſt.* 3. Voſſius, *de Hiſt. Græcis*, *l.* 2.

NICOMAQUE, *Virius Nicomachus Flavianus*, floriſſoit du tems d'Arcadius & d'Honorius, dans le quatriéme ſiécle. Une Inſcription qu'on a trouvée à Rome, témoigne que c'étoit un perſonnage illuſtre par ſes dignitez; car il avoit même été Préfet du Prétoire; & étoit d'ailleurs très-habile Hiſtorien. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3.

NICOMAQUE, *Nicomachus Geraſenus*, avoit fait deux livres, *Arithmeticorum Theologicorum*, c'eſt à dire, *de l'Arithmetique appliquée aux choſes divines, ou des ſpéculations Pythagoriciennes ſur les nombres.* * Photius, *Cod.* 187.

NICOME'DE I, Roi de Bithynie, étoit fils de Zipoëte, Fondateur de cette Monarchie, & ſuccéda à ſon pére la troiſiéme année de la CXXV Olympiade, & la 278 avant Jeſus Chriſt. Il en uſa très-cruellement avec ſes fréres, & fut attaqué par Antiochus *Soter*, contre lequel il s'étoit ligué avec Antigonus *Gonatas.* Cette guerre n'eut point de ſuite; mais il en eut une autre, l'an 270 avant Jeſus Chriſt, contre ſon frére Zipoëte, Roi de la Bithynie maritime, & le vainquit, ſecouru des Gaulois, avec leſquels il partagea les Etats de ce Prince. Depuis il rétablit ou bâtit entiérement la ville, appellée de ſon nom *Nicomedie*, l'an 262 avant Jeſus Chriſt, laiſſant entre autres enfans, *Zeilas* & *Pruſias*, qui régnérent ſucceſſivement après lui. * Memnon, *in Excerptis*, Juſtin, *l.* 23. Tite-Live, *l.* 38. Pauſanias, *in Eliacis.*

NICOME'DE II, ſurnommé par ironie, *Philopator*, Roi de Bithynie, étoit fils de Pruſias, ſurnommé *le Chaſſeur*, qui le mena avec lui à Rome, la troiſiéme année de la CLIII Olympiade, & la 166 avant Jeſus Chriſt. Il fut recommandé au Sénat par ſon pére, qui avoit été reçu magnifiquement, & qui lui ordonna de recevoir les préſens du peuple Romain. Dans la ſuite, Pruſias s'étant brouillé avec les Romains, au ſujet de la guerre qu'il eut avec Attale, Roi de Pergame, réſolut l'an 149 avant Jeſus Chriſt d'envoyer à Rome ſon fils, qui étoit fort aimé, pour demander qu'on lui remît une ſomme qu'il devoit payer à ce Prince, & donna ordre à Ménas, qui accompagnoit Nicoméde dans cette ambaſſade, de le tuer, s'il ne pouvoit obtenir cette grace. Pruſias ne ſe portoit à ce crime, que pour favoriſer des enfans qu'il avoit d'un ſecond lit. Ce fut pour lors que Nicoméde, ſe joignant à Attale, conſpira de déthrôner ſon propre pére, qui le fit accuſer auprès des Romains. Cependant Nicoméde entra dans la Bithynie, qui ſe jetta preſque toute entiére dans ſon parti, & réduiſit Pruſias à s'enfermer dans Nicée. L'autorité des Romains & de leurs Deputez ne put réconcilier le fils avec le pére, qui ſe retira à Nicomédie, où il fut tué par ordre de Nicoméde, dans un temple de Jupiter, ſelon Appien; par Nicoméde même, ſelon Diodore de Sicile & Tite-Live; par Attale, ſelon Strabon; & par ſes propres Sujets, ſelon Zonaras, après Dion, l'an 148 avant Jeſus Chriſt. Ce Prince s'étoit rendu l'horreur des Bithyniens par ſa cruauté. Il paroît que Nicoméde qui lui ſuccéda, n'entra point dans les guerres de ſon tems, & qu'il ſe contenta de gouverner ſon Royaume en paix. Cependant ſur la fin de ſa vie, craignant la puiſſance du célébre Mithridate, dont il avoit épouſé la ſœur, veuve d'Ariarathe, & qui avoit uſurpé la Cappadoce, il apoſta un jeune homme, qu'il diſoit être le troiſiéme fils d'Ariarathe. Les Romains, pour mortifier les deux Rois rivaux, ôtérent la Cappadoce à Mithridate, & la Paphlagonie à Nicoméde, qui mourut l'année ſuivante, qui étoit la troiſiéme de la CLXXII Olympiade, & 90 avant Jeſus Chriſt. Nicoméde III, ſon fils, lui ſuccéda. * Appien, *in Mithridaticis Bellis.* Juſtin, *l.* 24. & 38. Zozime, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 50. Diodore, *apud Photium, Cod.* 244. *p.* 1162. édit. de Rouen. Strabon, *l.* 12. & 13. Polybe, *in Excerptis Valeſii.*

NICOME'DE III, fils de Nicoméde *Philopator*, qui l'avoit eu à Rome d'une Danſeuſe, appellée *Nyſa*, fut déclaré héritier du Royaume par les Romains, & fut déthrôné auſſi-tôt après par ſon frére aîné Socrate, ſurnommé auſſi *Nicomede* & *Chreſtus.* Il ſe réfugia à Rome, demanda d'être rétabli, & le fut en effet par Manius Aquilius & Maltinus, députez par le Sénat. La même année, 89 avant Jeſus Chriſt, Nicoméde fut obligé par les Romains de porter la guerre ſur les terres de Mithridate, où il fit un grand butin; & par leur autorité, il fut quelque tems à couvert des effets de la vengeance de ce Prince, qui n'avoit pas encore rompu ouvertement avec Rome; mais peu après il fut vaincu par les troupes de Mithridate, perdit tout ſon bagage, & s'enfuit en Paphlagonie, pendant que la Bithynie étoit en proye à l'ennemi. Par le traité qui finit la premiére guerre d'entre les Romains & Mithridate, l'an 84 avant Jeſus Chriſt, Nicoméde rentra dans ſes Etats. En l'année 81, Jules Céſar, chargé par M. Thermus, Préteur d'Aſie, de paſſer en Bithynie, pour en faire venir des vaiſſeaux, y fit quelque ſéjour, y retourna même, & fut accuſé de s'être proſtitué à Nicoméde. Ce Prince mourut ſans enfans, l'an 3960 du monde, 75 avant Jeſus Chriſt, & laiſſa au peuple Romain la Bithynie, qui fut réduite en Province. * Juſtin, *l.* 38. Appien, *in Mithridaticis & Civilibus Bellis*, *l.* 1. Memnon, *in Excerptis Gothicis.* Suétone, *in Julio Cæſare.*

NICOMEDE, Martyr à Rome, dans le tems de la perſécution de Domitien, à ce que l'on croit, a eu très-anciennement un culte particulier dans l'égliſe de Rome; mais l'Hiſtoire de ſon martyre eſt fort incertaine. On fait mémoire de lui au 15 de ſeptembre. * Tillemont, *Memoires Eccl. tome* 2. Baillet, *Vies des Saints.*

NICOMEDIE, *Nicomedia & Olbiam*, appellée par quelques uns *Comedia*, & par les Turcs, *Nicor*, ou *Iſmid*, ville capitale de Bithynie, dans l'Aſie Mineure, étoit ſituée ſur le rivage de la Propontide, que nous appellons *Mer de Marmora.* Elle fut bâtie par Nicoméde *le Grand*, Roi de Bithynie, vis à vis d'Aſtacus, l'an 262. avant Jeſus Chriſt; ou ſelon d'autres Auteurs, cette ville étoit la même qu'Aſtacus, nommée *Nicomédie* par ce Prince, qui l'avoit embellie & augmentée. Dans la ſuite, elle fut ſoumiſe aux Romains; & devint le ſiége de l'Empire ſous quelques Empereurs. C'eſt à Nicomédie qu'Annibal, après avoir évité bien des embûches, choiſit ſa retraite auprès de Pruſias, Roi de Bithynie; mais enſuite craignant que ce Prince ne le livrât entre les mains des Romains, qui l'avoient fait demander à Pruſias par Titus Quintius, il ſe fit mourir par le moyen d'un poiſon qu'il avoit preparé, & qu'il portoit toujours ſur lui. L'an 358, un tremblement de terre la ruïna de fond en comble, dans le tems que l'Empereur Conſtance y devoit faire tenir un Concile par les Ariens. Ammien Marcellin fait une deſcription particuliére de ce tremblement. Aujourd'hui Nicomédie eſt ſituée au fond d'un Golfe, auquel elle donne ſon nom, ſur le penchant d'une petite colline, embellie de fontaines, & chargée de vignes, de blez, & d'arbres fruitiers. Les melons qui y croiſſent, ſont célébres, & ne cédent point en bonté à ceux de Cachan en Perſe, que l'on eſtime par deſſus tous les autres. On trouve dans la ville quantité de belles Inſcriptions Latines & Gréques. Il y a pluſieurs moſquées & égliſes Gréques, d'une riche ſtructure: le peuple qui l'habite, peut faire le nombre de trente mille hommes, de différentes Religions, Grecs, Arméniens, Juifs, & Turcs, qui exercent preſque tous le commerce de ſoye, cotons, laines, toiles & autres marchandiſes. Depuis le 25, juſqu'au 28 mai 1719, il y eut dans cette ville un des plus furieux tremblemens de terre, qu'on y eût jamais reſſentis, qui renverſa de fonds en comble un grand nombre de maiſons, ruïna pluſieurs moſquées, & cauſa des dommages infinis dans la campagne, pluſieurs bourgs & villages ayant été entiérement perdus. Le grand Conſtantin mourut auſſi proche de cette ville, dans un bourg nommé *Aquiron*, l'an 337 de Jeſus-Chriſt. Sainte Barbe, ſaint Adrien, S. Pantaléon, & un grand nombre d'autres Martyrs, étoient de cette ville, laquelle a été une des premiéres qui ait reçu la Foi Chrétienne. Le Golfe de Nicomédie a environ une demi-lieue de large, & eſt aſſez long. On y fabrique la plupart des grands vaiſſeaux, fuſques, & autres bâteaux des Marchands de Conſtantinople, qui ſont fort grands & de très-haut bord, mais très méchans voiliers, & de facile priſe. A l'occident de Nicomédie, & à la droite du Golfe, on trouve une fontaine d'eau minérale, dont les Turcs & les Grecs diſent des merveilles. Ils y vont en troupes de tous côtez, & à les entendre parler, il n'y a guéres de maladies que cette fontaine ne guériſſe. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Strabon, *l.* 12. Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

NICON, fameux Athléte de l'Antiquité, remporta pluſieurs fois le prix dans les Jeux de la Gréce, & mérita qu'on lui érigeât une ſtatue en l'Iſle de Taſſus, appellée aujourd'hui *Taſſo*, dans la Mer Egée ou Archipel. Après ſa mort, quelqu'un s'étant approché de cette ſtatue pour la fouetter, elle tomba ſur lui, & le tua. Les enfans du défunt firent faire le procès à la ſtatue, laquelle, ſuivant les loix de Dracon, Athénien, qui avoit ordonné des peines même contre les choſes inanimées, fut condamnée au banniſſement, & fut jettée dans la mer. Quelque tems après, les Habitans de cette iſle étant tourmentez de quelque malheur, conſultérent l'Oracle, qui leur répondit, *Que pour s'en délivrer, il faloit qu'ils rétabliſſent cette ſtatue en ſon premier état*; & comme ils étoient en peine de la pouvoir trouver, des Pêcheurs la tirérent dans leurs filets. * Euſébe, *Chron.* Pauſanias, *in Eliacis.* Ammien Marcellin, *l.* 22. Pline. Strabon. Suidas.

NICON (Saint) Moine Arménien, ſurnommé *Metanoïte*, du mot Grec *Μετανοεῖτε*, c'eſt à dire, *faites pénitence*, parce qu'il ſe ſervoit ſouvent de ce terme dans ſes Diſcours, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Il s'étoit retiré tout jeune, malgré ſes parens, dans le monaſtére de Pierre d'Or, entre le Pont & la Paphlagonie. Après y avoir mené longtems une vie fort auſtére, il fut envoyé l'an 961, en miſſion en Arménie. Il travailla à la converſion des Arméniens, & des peuples voiſins; & paſſant dans l'Iſle de Créte, que l'Empereur Romain *le Jeune* venoit d'enlever aux Saraſins, il y prêcha avec un zéle merveilleux, & confirma ſa commiſſion par des miracles continuels. Il ſe retira enſuite à Lacédémone, d'où il fut appellé à Corinthe, pour arrêter, par ſes priéres, les incurſions des Bulgares, & mourut le 26 novembre 998. On lui attribue un petit Ecrit de la Religion des Arméniens, contenant un abbrégé de leurs erreurs, & qui eſt en Latin dans la Bibliothéque des Péres, avec un fragment contre les excommunications injuſtes & précipitées. * *Voyez les Actes de ſa Vie*, & Baronius, *in Annal.*

NICON, eſt le nom d'un âne, & ſignifie *Vainqueur.* Le jour de la bataille d'Actium, qui fut donnée l'an de Rome 723, & 31 ans avant Jeſus Chriſt, Auguſte étant ſorti le matin pour faire la revue de ſa flotte, rencontra un homme ſur un âne, & lui demanda qui il étoit. Cet homme répondit qu'il ſe nommoit *Eutychus*, c'eſt à dire, *heureux*, & ſon âne, *Nicon* ou *Vainqueur* ce qu'Auguſte prit à bon augure. Il fut ſi touché de cette rencontre, qu'après cette victoire, il mit dans le trophée qu'il éleva dans ce lieu, une ſtatue de bronze d'un homme ſur un âne. * Plutarque, *in Vita Auguſti.* Les Anciens ſe donnoient, non ſeulement à eux-mêmes des noms de bon augure, mais auſſi aux animaux dont ils ſe ſervoient. NICON fut encore le nom d'un éléphant de Pyrrhus. * Plutarque, *in Vita Pyrrhi.*

* NICOPIN ou NICOPING, ville de Danemark, capitale de l'Iſle de Falſter, eſt ſituée ſur le détroit qui ſépare cette iſle de celle de Laland, à ſept lieues de Naſcow, du côté de l'Orient, & à près de vint de Coppenhague vers le ſud. Cette ville eſt défendue par un château qui fut bâti en 1589. Son port eſt aſſez fréquenté, & ce fut là que mourut Chriſtophle II, Roi de Danemarc en 1333. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* NICOPIN ou NICOPING, petite ville de Danemark, dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Zélande. Elle eſt à peu près au nord-oueſt de Coppenhague, dont elle eſt éloignée de treize à quatorze lieues.

* NICOPIN ou NICOPING, petite ville du Nord-Jutland, dans l'Iſle de Mors, au nord-oueſt de Wiborg, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

NICOPIN ou NICOPING, en Latin, *Nicopia*, capitale de la Sudermanie, province du Royaume de Suede, eſt ſituée près de la Mer Baltique, & a un château qui ſervit aſſez longtems de priſon à Charles, Duc de Sudermanie. * Baudrand.

NICOPING. *Voyez* NICOPIN.

* NICOPOLI, ville de la Turquie en Europe dans la Romanie, vers les confins de la Macédoine, au ſud-oueſt d'Andrinople, dont elle eſt éloignée de 26 à 27 lieues. * Sanſon, *Carte du Cours du Danube depuis Belgrade juſqu'à la Mer Noire.*

NICOPOLIS, ville de Bulgarie, ſur le Danube, & vers la Valachie, où les Chrétiens furent battus par les Turcs, du tems de Sigiſmond, Roi de Hongrie, l'an 1396. Bajazet l'avoit emportée en pleine paix, l'an 1370.

NICOPOLIS, appellée auſſi *Caſſiopæa*, ville d'Epire, dite aujourd'hui la *Prévéſa*, ſelon Sophien, fut bâtie par Auguſte près d'Actium, en mémoire de la victoire qu'il y remporta l'an de Rome 723, & 31 avant Jeſus Chriſt. C'eſt de cette ville que ſaint Paul vouloit parler, lorſqu'il manda à Tite ſon Diſciple de le venir trouver à Nicopolis, où il devoit paſſer l'hiver. * *Epître à Tite, ch.* 3. *v.* 12. Sanſon.

NICOPOLIS, ville épiſcopale de Judée, eſt la même qu'Emmaüs, à qui on donna ce nom, qui veut dire, *ville de la Victoire.* *Cherchez* EMMAUS.

NICOPOLIS, ville épiſcopale de l'Arménie Mineure, ſous la métropole de Sébaſte. Elle fut bâtie par Pompée, qui avoit vaincu Mithridate près de là. Caſtel la nomme *Gianich*, & les autres *Chiorme.* Les Auteurs eccléſiaſtiques remarquent qu'elle fut troublée par les Ariens, après la mort de ſon Evêque Théodore, l'an 370. Les Hérétiques y avoient introduit Phorane, qui étoit de leur parti; mais les Habitans de la ville de Nicopolis ſe ſéparerent de ſa communion, & on fut obligé de leur en donner un Orthodoxe. Après cela ſaint Baſile leur écrivit une lettre, pour les exhorter à être bien unis avec leur Paſteur.

NICOPOLIS, capitale de la Myſie. Quelques-uns la nomment *Nigebolis*, & les Turcs l'appellent *Scutaro.* Ammien Marcellin dit que cette ville fut fondée & bâtie par l'Empereur Trajan, après qu'il eut ſubjugué Décébale, Roi des Daciens. * Cellarius, *Geogr. Antiq. Dict. Allemand.* Ce fut près de cette ville que ſe donna la premiére bataille entre les Turcs & les Chrétiens occidentaux, l'an 1396. L'Empereur Sigiſmond y perdit la bataille & vint mille hommes de ſes troupes, & Bajazet qui gagna la bataille, y perdit ſoixante mille hommes. * Maty, *Diction. Geogr.*

NICOPOLIS, fauxbourg d'Alexandrie d'Egypte, éloigné de 30 ſtades du centre de cette ville. * Strabon.

NICOPOLIS, riche Courtiſane, étant devenue amoureuſe de Sylla, le fit ſon héritier en mourant. * Plutarque, *in Sylla.*

* NICOSIA, bourg de la Vallée de Démona en Sicile. Il eſt dans les montagnes de Madonia, vers les ſources de la Jaretta, environ à quatre lieues d'Enna, vers le nord occidental. On la prend pour la ville nommée anciennement *Herbita* & *Erbita.* * Maty, *Dict. Geogr.*

NICOSIE, que les Latins & les Italiens nomment *Nicoſia*, ville capitale de l'Iſle de Chypre, avec Archevêché, a eu autrefois le nom de *Thremicum*, ſelon quelques Géographes. Cette ville, qui étoit marchande & bien fortifiée, fut emportée par les Turcs au mois de ſeptembre 1570, après un ſiége de 42 jours, & eſt fort diminuée & même peu peuplée, quoiqu'elle ſoit dans une plaine au milieu de l'iſle, au nord-oueſt de Famagouſte. *Voyez* CHYPRE.

NICOSTRATE, *Nicoſtratus*, Orateur Grec, dont Suidas fait mention.

NICOSTRATE, de Trébizonde, Sophiſte, qui vivoit ſous l'empire de Claude & d'Aurélien, dans le troiſiéme ſiécle, écrivit l'Hiſtoire de Philippe, de Déce, & de leurs ſucceſſeurs, juſqu'à la priſe de Valérien par les Perſes, & la victoire qu'Odénat remporta ſur eux. * Evagre, *Hiſt. l.* 5. *ch. dernier.*

NICOSTRATE, l'un des jeunes gens qui conjurérent contre Alexandre *le Grand.* * Q. Curce, *l.* 8. *ch.* 6. *Voyez* HERMOLAUS.

NICOSTRATE, *Nicoſtrata*, autrement nommée *Carmenta*, femme d'*Evandre*, Chef d'une Colonie d'Arcadiens, qui vint s'habituer dans le Latium. Elle avoit le don de prédire; d'où vient que les Latins la nommérent *Carmenta*, du mot *Carmen* qui ſignifie *enchantement*, ou *parole magique.* * Plutarque, *in Romulo.*

NICOT (Jean) Seigneur de Villemain, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, étoit de Nîmes en Languedoc. Il fut Ambaſſadeur en Portugal, l'an 1559, 1560 & 1561, & en rapporta cette plante, qu'on a nommée de ſon nom *Nicotiane*, dite

autrement *Petun* & *herbe-à-la-reine*, parce que Nicot la présenta à la Reine Catherine de Médicis; mais qui est plus connue sous le nom de Tabac. On a de lui divers Ouvrages, comme un Dictionnaire François-Latin *in folio*; un Traité de la Marine, &c. Il mourut à Paris le dixième de mai 1600, & fut enterré dans l'église de S. Paul, où l'on voit son Epitaphe. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes*, &c. *Voyez* TABAGO.

NICOTE'RA, ville de la Calabre Ultérieure, dans le Royaume de Naples, & sur le bord de la Mer Tyrrhéne, avec titre d'Evêché, est peu considérable. * Léandre Alberti.

NICOYA, petite ville ou bourg de l'Amérique septentrionale dans la province de Costarica. Elle a un bon port dans le Golfe de Salines, partie de la Mer du Sud, & est fort fréquentée par les fregates de Panama. Elle a un Gouverneur particulier, & on dit qu'on pêche dans son Golfe différentes sortes de coquillages, dont on fait diverses teintures, & particuliérement la pourpre. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille décrit bien différemment Nicoya, sur le rapport de Laet. „ Nicoya, *dit-il*, est „ une petite province de l'Amérique septentrionale dans la Nou„ velle Espagne. Elle est située entre les limites de Nicaragua „ & de Costarica, & dirigée par le Lieutenant du Gouverneur „ de cette premiére province. La ville appellée *Aranjuès* est du „ territoire de Nicoya, qui est sur les limites des Sauvages que „ l'on nomme *Chomas*, & séparé seulement l'espace de cinq lieues „ de leurs principales bourgades & un peu moins de la Mer du „ Sud. Ce quartier étoit anciennement sous le Gouvernement „ de Panama; mais en 1576, il fut joint à Costarica, quoiqu'il „ y ait un Lieutenant de Nicaragua pour le temporel, & un Vi„ caire de l'Evêque de la même province de Nicaragua, pour ce „ qui regarde le spirituel. " * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NID. NIE. NIG.

NID, riviére. *Voyez* NITH ou NITHE.

* NIDAU ou NIDOW, jolie petite ville de Suisse, au bord du Lac de Bienne, & à l'endroit où ce Lac se dégorge, & rend la Thiele, telle qu'il l'a reçue. Il y a là un château bien bâti, qui sert de résidence ou Baillif. *Voyez* aussi NYDAW.

NIDDA (Le Comté de) petit païs de la Hesse. Il est entre les Comtez de Solms, & d'Isenbourg, & n'a rien de considérable que le bourg de Nidda. Il appartient au Landgrave de Hesse-Darmstadt. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIDDA, riviére de la Basse partie du Cercle du Haut Rhin. Elle traverse le Comté de Nidda & la Vétéravie, & va se décharger dans le Mein à Hoechst. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIDDE, riviére en Angleterre, dans le païs de Northumberland. Vers l'an 705, on célébra près de cette riviére un Concile, où Béruvalde de Cantorbéry présida: ce que nous apprenons de Béde & de Guillaume de Malmesbury. * Béde, *Hist. l.* 5. *c.* 20. Guillaume de Malmesbury, *de Pontif. Angl. l.* 3.

NIDDUI, étoit, dit-on, la moindre sorte d'excommunication usitée parmi les Juifs. Celui qui l'avoit encourue, devoit s'éloigner de ses proches au moins à la distance de quatre coudées. Elle duroit ordinairement un mois. Si l'on ne s'en faisoit pas relever dans le mois, on pouvoit la prolonger jusques à soixante, & même jusques à quatre-vint-dix jours. Mais si dans ce terme l'excommunié ne satisfaisoit pas, il tomboit dans le *Cherem*, & de là dans le *Schammata*. *Voyez* EXCOMMUNICATION. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

NIDE, nom de deux petites riviéres de Lorraine. Elles se joignent près de Nidbruck, baignent Bouzonville, & se décharge dans la Sare, à une lieue & demie au dessous de Vaudrevange. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIDER (Jean) *Voyez* NYDER.

NIDER-EHENHEIM. *Voyez* EHENHEIM.

NIDER-LYMBACH. *Voyez* LYMBACH.

NIDERMUNSTER, Abbaïe de Chanoinesses séculiéres à Ratisbonne, fut fondée par Judith, fille d'Arnoul *le Mauvais*, Duc de Baviére, & femme de Henri, aussi Duc de Baviére, frére de l'Empereur Othon I, dont le fils Othon II en augmenta les revenus. On y professa la Régle de S. Benoît; mais dès l'an 974, Wolfgang, Evêque de Ratisbonne, trouva que les observances monastiques y étoient négligées, & les rétablit. L'Empereur Henri II confirma l'an 1002, ses priviléges, & la prit sous sa protection. On y abandonna enfin la Régle de saint Benoît, & les Religieuses se transformérent en Chanoinesses. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & du Cercle de Baviére. Elle envoye ses Députez à la Diéte, & fournit pour son contingent en tems de guerre, deux Cavaliers & six fantassins. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 3 & 4. Yépès, *Chron. Gen. de la Orden. de S. Ben.*

NIDERWINTZER. *Voyez* NIEDERWINTZER.

NIDERWYL. *Voyez* NIEDERWYL.

NIDESDALE. *Voyez* NITHESDALE.

NIDHARD, qu'on prononce *Nitard* (Jean Everard) Confesseur de la Reine, mére de Charles II, Roi d'Espagne, naquit le huitiéme de décembre 1607, au château de Falkenstein dans l'Autriche. Quelques uns ont dit, que son pére & sa mére étoient Luthériens. Il se fit Jésuite le cinquiéme octobre 1631, & ayant fait toutes ses études, il enseigna la Morale, la Philosophie, & le Droit dans l'Académie de Gratz. Il y eût enseigné la Théologie Scholastique, si l'Empereur Ferdinand III ne l'eût fait venir à sa Cour. Il fut d'abord Confesseur de l'Archiduchesse Marie-Anne, & puis Confesseur & Précepteur de l'Archiduc Léopold, depuis Empereur. Il suivit en Espagne cette Princesse, lorsqu'elle y alla épouser le Roi Philippe IV, car l'Empereur Ferdinand ne voulut pas qu'elle changeât de Confesseur. Le Roi d'Espagne fit tant de cas de ce Jésuite, qu'il lui voulut procurer un Chapeau de Cardinal l'an 1665; mais Nidhard le supplia de n'y point songer. Après la mort de ce Prince, il fut honoré de la Charge d'Inquisiteur Général par la Reine-Mére, & il eut beaucoup de part au Gouvernement. Le Parti qui se forma contre lui, & dont Jean d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, étoit le Chef, devint si puissant, que, malgré la protection de la Reine, il fallut que son Confesseur se retirât. Il sortit de Madrid au milieu des malédictions de la populace le 25 de février 1669. La Reine, dit-on, signa avec une contenance assurée le Décret qu'on lui avoit porté tout dressé pour cette expulsion; & afin de mieux sauver les apparences, elle donna une Déclaration le lendemain, par laquelle sa Majesté faisoit entendre aux Ministres d'Etat, que n'ayant pu refuser au Pére Confesseur la permission de se retirer, qu'il lui avoit demandée plusieurs fois, elle la lui avoit accordée pour aller à Rome, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, & qu'elle vouloit qu'on sût, qu'il y alloit avec tous les honneurs, tous les appointemens, & tous les emplois, qu'il possédoit auparavant. Il s'en alla à la Cour de Rome, & y fut, après quelques formalitez, Ambassadeur extraordinaire d'Espagne auprès de Clément IX. Sous le Pontificat suivant il fit la Charge d'Ambassadeur ordinaire de la même Couronne; & afin qu'il pût soutenir ce caractére avec plus d'éclat, il fut promu à la dignité d'Archevêque. Enfin, il reçut le chapeau de Cardinal l'an 1672. Il publia quelques Ecrits & en prépara pour l'impression quelques autres, qui roulent tous sur la Controverse de la Conception Immaculée de la sainte Vierge. On raconte bien des particularitez sur son sujet, dont plusieurs peuvent bien être fausses. On en peut voir une partie dans le *Dict. Crit.* de M. Bayle, qui nous a fourni cet article.

NIDI (Raimond) Milanois, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Inquisiteur général de la Foi à Pavie l'an 1674. On a de lui plusieurs Ouvrages imprimez dans cette ville, *Lucerna Inquisitorum pro absolutione ab Hæresi credentiali*, 1664; *Lucerna Confessariorum de absolutione Hæreseos*, 1674; *De Conservatoribus Regularium*, 1676; *Commentaria in tit. de Reg. Juris VI. Decret.* * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd.*

NIDOW, ville. *Voyez* NIDAU & NYDAW.

NIDROSIE, ville autrefois capitale de Norvége, avec Archevêché, appellée aujourd'hui *Drontheim* & *Trontheim*, est assez considérable par son commerce. Les Suédois en étoient maîtres depuis l'an 1658; mais par un traité fait depuis, elle est revenue au Roi de Danemarck. *Cherchez* DRONTHEIM.

* NIDROSIE, riviére de Norvége dans le Gouvernement de Dronthem, coule d'abord du sud-est au nord ouest, puis du sud au nord, & se décharge dans la mer à Dronthem. * Sanson, *Carte du Drontbemus.*

NIE'BLA, anciennement *Elepla*, *Ilipla*, étoit une ville des Turdétans dans l'Espagne Bétique. Elle fut épiscopale sous la domination des Goths: elle n'est maintenant qu'un bourg de l'Andalousie, situé sur le Tinto, à quatorze lieues de Séville vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NIEDERWINTZER, bourg à marché du Cercle de Baviére, en Allemagne dans l'Evêché de Passau, avec un vieux château. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* NIEDERWYL, l'un des trois bourgs de cette partie de la Suisse qui porte le nom de Provinces-Libres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NIEDREVITSE', qu'on a écrit *Niedrzewicé*, est un village de Pologne, dans le Palatinat de Lublin. Depuis Belgitz, jusqu'à ce village, qui en est éloigné d'une lieue & demie, il y a une vaste plaine découverte, terminée par un fond herbu, occupé d'un étang & d'un ruisseau, bordez en longueur deça & delà par les Païsans qui composent le village. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

* NIELLIUS (Jean) de Wézel dans le païs de Cléves, né le 29 octobre de l'an 1571, apprit la Jurisprudence à Marpurg & l'enseigna ensuite dans la même ville. Il mourut jeune, le neuviéme janvier de l'an 1597. On a de lui, *Controversiæ Juris Feudalis Disputationibus undecim enucleatæ; Controversiæ Juris Justinianei, ad Institutiones Juris, Disputationibus* 36, *Opus Posthumum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 545.

NIEM (Théodoric de) naquit dans la ville de Niem de l'Evêché de Paderborn. Il fut d'abord Sécretaire à la Cour de Rome, & obtint depuis successivement les Evêchez de Verden & de Cambray. Fabricius se trompe lorsqu'il le dit natif de Magdebourg. Engelshusius dit qu'il mourut pendant le Concile de Constance, mais il paroît par ses Ecrits qu'il étoit encore en vie en 1417. Vander Hardt a écrit sa Vie & l'a mise à la tête des Actes du Concile de Constance. Voici les titres de ses Ouvrages, *Commentarius de Regionibus Orbis; Vita Johannis XXIII Pontificis Romani; De Schismatibus inter Pontifices Romanos per annos* 39, *libri tres.* Simon Schardius y a encore ajoûté le quatriéme livre intitulé *Nemus Unionis*, tiré des Manuscrits de l'Auteur. * Meibomius, *Rer. Germ. tome* 1. Fabricius, *Orig. Sax. l.* 1. Engelshusius, *Chron. Univ.* Gesner, *Biblioth. Dict. Allemand. de Bâle.*

* NIEMECK, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans l'Electorat de Saxe, sur les frontiéres de la Moyenne Marche de Brandebourg, est au nord de Wittenberg, tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ sept lieues.

NIEMECZ ou NIMIEC, place forte de la Moldavie. Elle est sur les confins de la Transsylvanie, entre Soczowa & Cronstat, à dix lieues de l'une & de l'autre. Les Polonois se rendirent maîtres de cette place l'an 1691; mais ils l'ont rendue par la paix suivante, faite à Carlowitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIEMEN. *Cherchez* ME'MEL.

NIEMIROW. *Voyez* NIMIROUF.

NIENAER. *Voyez* NEUENAER.

NIENBORG, NIENBURG, NYENBORG & NYENBURG, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est

eft fur le Wéfer, dans le Comté de Hoye, à cinq lieues au deffus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

* NIENBORG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, en Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, eft à l'eft de Wifmar, tirant vers le nord, & en eft éloignée de deux à trois lieues.

NIENCHEU, ville de la Chine, quatriéme capitale de la province de Chékiang. Elle a la commodité des eaux de deux riviéres qui s'affemblent deffous fes murailles, & a fous fa dépendance cinq petites villes, Xungan, Tunglin, Suigan, Xeuchang & Fuenxui. Son territoire eft rempli de montagnes d'où l'on tire force cuivre, & où l'on amaffe beaucoup de gomme ou de colle de *Cie*, qui diftille des arbres & reffemble aux larmes de térébenthine. Quand cette colle n'eft pas entiérement féche, elle exhale une vapeur venimeufe qui fait pâlir & enfler le vifage de ceux qui n'ont pas accoutumé de la manier. On s'en fert à couvrir la plupart des coffres & des cabinets qui viennent de ce païs-là & qui font admirez des Européens, à caufe de leur brillant. Au Septentrion de la ville de Niencheu, on voit la montagne d'Ulum où il y a deux Lacs, dont l'un a toûjours fes eaux troubles, & l'autre toûjours claires. Proche de là dans la Vallée de Kieuli, on découvre le mont de Fuchang, fameux par les temples & les falles du Philofophe Nienculin, qui ont accoutumé d'être vifitez par tous ceux qui navigent dans ces quartiers-là. On croit que c'eft là que ce grand homme s'adonnoit à la pêche, & fe tenoit caché pour n'être pas obligé d'accepter les principaux Gouvernemens que lui faifoient offrir les Empereurs. * *Ambaffade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NIENCLOSTER ou NEWENCLOSTER, petite ville ou bourg de l'Evêché de Swérin, en Baffe Saxe. Il eft fitué au nord-oueft de la ville de Swérin, dont il eft éloigné d'environ fix lieues, & eft chef d'un Bailliage, qui a été cédé aux Suédois par la paix de Weftphalie. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIENHUSS, bourg du Cercle de Weftphalie, en Allemagne, avec une fortereffe, où l'Evêque de Paderborn fait fa réfidence ordinaire. Ce lieu eft fort prés de la ville de Paderborn, fur le confluent de la Lippe & de l'Alme. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIENOVE. *Voyez* NINOVE.

* NIENSCHANS, fortereffe des Etats de Suéde dans la Finlande, & dans la province de Carélie, fur la mer. Les Mofcovites s'en rendirent maîtres en 1703, & depuis que Pierre *le Grand*, Empereur de Ruffie, a fait bâtir la ville de Petersbourg, il a fait rafer cette place.

NIEPE ou NIPE, eft une petite riviére de la Flandre Françoife. Elle fe décharge dans la Lys à Merville, & donne fon nom au bois de Niepe, qui eft entre cette riviére & la Lys, au nord de Saint-Venant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIEPER, fleuve de Pologne. *Cherchez* BORYSTHE'NE.

NIEREMBERG (Jean-Eufébe) Jéfuite, étoit de Madrid, où il naquit l'an 1595, d'un pére qui étoit Allemand, & avoit beaucoup de fcience & de piété. Il mourut le feptiéme avril 1658, âgé de 68 ans, & laiffa divers Ouvrages de fa façon, *De Arte Voluntatis; Theopoliticus; Stromata Sacræ Scripturæ; Nomoglyphica; De Origine Sacræ Scripturæ; Doctrinæ afceticæ Pandecta; Homiliæ catenatæ; Claraos Varones de la Compannia de Jefus*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jefu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp.*

NIERSE, riviére d'Allemagne: elle coule dans le diocéfe de Cologne, & dans la Gueldre Efpagnole, & fe décharge dans la Meufe à Gennep. On eftime que c'eft l'ancienne *Nabalia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NIERTINGEN, petite ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans le Duché de Wirtemberg, au nord-eft de Tubingue, dont elle eft éloignée de cinq à fix lieues, & au fud-eft de Stutgard, à la diftance de quatre à cinq lieues.

NIESTAT, ville de la Moyenne Marche de Brandebourg. *Voyez* NEUSTAT.

* NIESTAT, ville de l'Electorat de Brandebourg dans la contrée de Prégnitz, fur la Dorfe.

* NIESTER, appellé autrement TURLA, & anciennement *Tyras*, grande riviére de Pologne qui a fa fource au Lac de Niefter dans le Palatinat de Lembourg, Léopol ou Luwow, où elle baigne Halicz. Enfuite elle fépare la Podolie & les Tartares d'Oczakow qu'elle a au nord, d'avec la Moldavie & les Tartares de Budziac qui font au midi, & fe décharge dans la Mer Noire à Bialogrod ou Akerman, entre l'emboûchure du Bog & celles du Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIE'VA (Dominique de) né à Billoria en Campos en Efpagne, entra dans l'Ordre de faint Dominique, où dans une extrême jeuneffe, il montra une piété folide. Etant âgé de 22 ans & Diacre, il demanda l'an 1585 d'aller aux Ifles Philippines, & s'y étant appliqué à la converfion des Infidéles, il eut le bonheur non feulement d'en convertir plufieurs, mais de les porter à la plus haute perfection. Ses rares talens le firent choifir pour être Prieur de Manille, & il exerçoit cet emploi l'an 1606, lorsqu'on le nomma Procureur général de cette province auprès du Pape & du Roi Catholique. Il partit auffi-tôt pour aller remplir cette charge, mais dans la navigation il fe noya. On a de lui plufieurs Ouvrages écrits & imprimez en Langue Chinoife, une Grammaire & un Dictionnaire; un Mémorial de la Vie Chrétienne, Ouvrage eftimé; un Traité de l'Oraifon; une préparation à la Confeffion & à la Communion. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NIE'VA, riviére ou plutôt canal par lequel le Lac de Ladoga fe décharge dans le Golfe de Finlande. Il baigne Nottebourg, & il fépare l'Ingrie de la Carélie. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIEVES (L'Ifle de) petite Ifle de l'Amérique. C'eft une des Antilles de Barlovento, fituée près de celle de Saint-Chriftophle. Elle eft fertile en fucre, en coton, en gingembre & en tabac. Les Anglois en prirent poffeffion en 1628, & y bâtirent un Fort qui fait la fûreté de la Colonie, forte d'environ 400 hommes. * Maty, *Dict. Geogr. Etat de la Grande Bretagne fous George II*, *tome* 3. *p.* 208. Les Anglois l'appellent *Newis*.

NIEULAI. *Voyez* NIEULET.

* NIEULAND (Guillaume Vanden) d'Anvers, fut habile Peintre & bon Poëte en fa Langue maternelle. On a de lui fix Tragédies, favoir, *Saül*, *Neron*, *Livie*, *Cléopatre*, *Sophonisbe* & *Salomon*; un Poëme qui a pour titre, *de l'Homme*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 331.

NIEULAND (François de) *Voyez* NIEUWLANDT.

NIEULAND (Nicolas de) *Voyez* NIEUWLANDT.

NIEULAY. *Voyez* NIEULET.

NIEULET ou NIEULAY, petit Fort, mais affez bon. Il eft dans la Picardie, au Couchant de Calais, dont il eft féparé par un marais d'une demie lieue. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIEUPORT, autrefois SANTHOF, *Novus portus*, ville des Païs-Bas dans la Flandre, fur l'Yperlée, à une lieue de la mer où elle a un petit port. Cette ville eft entre Dunquerque & Oftende, à cinq lieues de la premiére, & à trois de la derniére. Elle eft bien fortifiée, & elle a des éclufes par lefquelles elle peut inonder toute la campagne voifine. Elle eft fameufe par la bataille que le Prince Maurice, Gouverneur des Province-Unies, gagna dans fon voifinage contre les Efpagnols l'an 1600. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIEUPORT, petite ville de la Hollande méridionale fituée à un quart de lieue de Schoonhoven, a été autrefois plus confidérable qu'elle n'eft aujourd'hui. * Ortélius.

* NIEUWENHOVE (François de) de l'Ordre de faint François, Théologien & Prédicateur célébre de Flandre, fut Gardien des couvents de Gand, de Bruges & de Dunquerque. Il enfeigna la Théologie, & compofa les Ouvrages fuivans, *Sermones de Dominicis & Feftis; Sermones Quadragefimales; Commentarius in Epiftolam Pauli ad Ephefios; Expofitio Regulæ Ord. D. Francifci; De Cafibus refervatis Epifcopo, a Jure, a Confuetudine; Oeconomia Chriftiana de focietate conjugali, interna & externa; In Orationem Dominicam; In Symbolum Apoftolorum; De feptem Ecclefiæ Notis facris*, *&c.* Tout cela fe trouve en manufcrit à Gand. Il mourut le huitiéme juin 1562. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 236 *&* 237.

NIEUWENTYT (Bernard) naquit le dixiéme août 1654, à Weftraadyt en Nord-Hollande, d'*Emmanuel* Nieuwentyt, Miniftre de ce lieu, & de *Sara* d'Imbleville. Dès fa premiere jeuneffe il marqua de l'inclination pour les Sciences; mais différent de ceux qui ont l'ambition de ne rien ignorer & qui embraffent tout fans fe donner le loifir d'approfondir une feule Science, il eut le défir de favoir tout, & la fageffe de fe borner. Son pére le deftinoit pour le Miniftére, mais lui voyant peu d'inclination pour la Théologie, il lui permit de fuivre fon goût. Ainfi le jeune Nieuwentyt, perfuadé que ce qu'il y a de plus utile à l'homme eft de fixer fon imagination & de bien former fon jugement, s'attacha d'abord à l'Art de raifonner jufte, fuivant en cela les Principes de Defcartes, dont la Philofophie lui plaifoit beaucoup. Il paffa enfuite dans les Mathématiques, où il fit de grands progrès; mais l'application qu'il y donna ne l'empêcha pas d'étudier en Médecine & en Droit. Il réüffit dans toutes ces Sciences, devint bon Philofophe, grand Mathématicien, Médecin célébre, Magiftrat habile & équitable. Naturellement froid, il ne laiffoit pas d'être très-agréable en converfation: fes maniéres engageantes lui gagnérent l'affection de tout le monde, & il ramenoit fouvent par là à fon avis des perfonnes qui en étoient fort éloignées. Il s'étoit aquis par ce moyen une grande eftime & un grand crédit dans le Confeil de la ville de Purmerend où il demeuroit, & dans les Etats de fa province. L'un & l'autre lui étoient d'autant mieux dûs qu'il fongeoit moins à briguer les fuffrages qu'à les mériter. Plus attentif à cultiver les Sciences qu'avide des honneurs du gouvernement, il fe contenta d'être Confeiller & Bourguemeftre de la ville, fans briguer des emplois, qui l'auroient trop diftrait & trop retiré de fon cabinet. Il époufa en premiéres noces la veuve de M. *Philippe* Munnik, Capitaine de Vaiffeau au fervice des Etats Généraux; & en fecondes, *Elifabeth* Lams, née à Wormes. Il eft mort le 30 mai 1718, âgé de 63 ans. On a de lui les Ouvrages fuivans, *Confiderationes circa Analyfeos quantitates infinite parvas applicatæ au principia, & calculi differentialis ufum in refolvendis Problematibus Geometricis; Analyfis infinitorum feu curvilineorum proprietates ex Polygonorum natura deductæ; Confiderationes fecundæ circa calculi differentialis principia, & Refponfio ad Virum nobiliffimum G. G. Leibnitium*; (cette piéce a été attaquée par les célébres Jean Bernoulli & Jaques Hermant, fameux Géométres de Bâle) *Traité fur le nouvel ufage des tables des Sinus & des Tangentes; Le véritable ufage de la contemplation de l'univers pour la conviction des Athées & des incrédules* en Hollandois, à Amfterdam 1715; (il a été traduit en Anglois, & imprimé quatre fois en trois ou quatre ans. M. Noguez, Médecin, l'a traduit en François) *Lettre à M. Bothnia de Burmania fur le vint-feptiéme article de fes Météores.* * *Europe Savante*, *tome* 8. *p.* 394. *Biblioth. Bremenfis*, *tome* 2. *p.* 356. Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres*, *&c. tome* 13. *p.* 356 *& fuiv.*

* NIEUWKERK ou NIEUWERKERK, beau & grand village des Païs-Bas-Unis, dans cette partie de la Gueldre qui porte le nom de Vélau. Il eft au fud-oueft de Harderwyck, dont il eft éloigné d'environ trois lieues. Il furpaffe en nombre de maifons quantité de petites villes.

* NIEUWLANDT (François de) de Gand, Prêtre, après avoir été pendant plufieurs années Recteur d'un Collége qu'il avoit

avoit fondé, donna au public *Doctrina Christiana* en Grec & en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 237.

*NIEUWLANDT (Nicolas de) d'Egmont en Hollande, Evêque d'Hébron & Suffragant de l'Archevêché d'Utrecht, fut nommé en 1559 pour premier Evêque de Harlem. Il y publia des Ordonnances Synodales; & mit au jour un livre *De Ritu celebrandi Missam.* Voyant les troubles dont le païs étoit accablé, & se sentant d'une santé valétudinaire, il renonça à l'Evêché en 1569 & mourut dix ou onze ans après, au mois de mai de l'année 1580. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 694.

* NIEUWMOLEN (Sébastien) de Duisbourg dans le Duché de Cléves, fut Docteur en Théologie à Cologne, & Chanoine de la Cathédrale. Il publia *Methodus Syntaxeos Despauterianæ.* Il mourut l'an 1579, le huitiéme de juillet. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807.

* NIEWAZZA, riviére de Pologne dans le Duché de Samogitie, se rend dans le fleuve appellé par les Polonois *Niemen*, par les Allemands *Mémel*, & par les Prussiens vers son embouchure *Russe.*

NIGEL WIREKER, Anglois. *Cherchez* WIREKER (Noël)

NIGEON, lieu dans la paroisse de Chaillot, proche de Paris, au bout du Cours-la-Reine, où étoit l'Hôtel de Nigeon, que la Reine Anne de Bretagne, épouse de Louïs XII, donna l'an 1493, aux Religieux de l'Ordre de saint François de Paule, pour en faire un monastére. Elle leur fit encore bâtir une église dans l'endroit où étoit une chapelle, sous le titre de Notre-Dame de Grace. Ensuite on commença celle que l'on voit aujourd'hui, & qui fut achevée & dédiée l'an 1578. On appelle communement ce lieu *les Bons-Hommes*, qui est le nom que l'on donna aux Religieux de cet Institut, parce que les Rois Louïs XI & Charles VIII nommoient ordinairement ainsi leur Fondateur saint François de Paule & ses Disciples, en considération de leur douceur & de leur simplicité. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NIGER ou NIJAR, grand fleuve d'Afrique, a sa source dans l'Ethiopie, d'un Lac qui lui donne son nom. De là coulant un peu vers l'occident, il divise en deux parties la Nigritie, la traversant d'orient en occident pendant huit cens lieues; & accru par les eaux d'un grand nombre de riviéres, dont nous ignorons les noms, il se décharge par six embouchures dans l'Océan Atlantique, près du Cap Verd. Il n'est pas vrai qu'il coule du même Lac qui est la source du Nil, comme quelques uns l'ont cru. Ses embouchures prennent des noms divers, comme de Sénégal, de Gambia, de Rio-Grande, &c. C'est une chose remarquable, qu'au delà de ce fleuve, vers le midi, les hommes soient fort noirs, robustes & bien proportionnez, & la terre assez fertile, & qu'en deça vers le septentrion, ils soient blancs ou peu bazannez, petits & foibles, & que la terre y soit fort stérile. La marée qui croît & diminue de six en six heures, porte son flux plus de vint-cinq lieues au dedans du païs: c'est pourquoi, pour y entrer on attend qu'elle soit passée car alors elle couvre les bancs de sable, & facilite l'entrée aux vaisseaux. Sur les bords de ce fleuve, & sur d'autres riviéres qui s'y rendent, sont les habitations des plus célébres d'entre les Négres; & comme il croît & décroît en même tems, & de la même maniére que le Nil, il couvre la campagne, & remplit les vallées: de sorte que les Négres y vont avec des barques. Son débordement commence à la mi-juin, & dure quatre-vints jours, tant à croître qu'à diminuer. Ptolomée s'est trompé, lorsqu'il a dit qu'il y avoit un bras du Niger, qui tournoit vers l'orient; car les Marchands qui vont de Gualata, & des Jalofes au grand Caire, assurent qu'ils remontent toûjours le long de ce fleuve, en y allant; & qu'ils reviennent en descendant, sur cette riviére depuis Tombut jusqu'à la Guinée & à l'Océan. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

* NIGER, est selon Sanson, *dans sa Carte de la Haute Ethiopie*, le nom du Lac, d'où il prétend que le Niger tire sa source. Il le place depuis le deuxiéme degré de latitude septentrionale jusques par delà le cinquiéme. M. Delisle ne marque dans ses Cartes d'Afrique aucun Lac de ce nom.

NIGER PERAITE, fut un des plus vaillans hommes de son tems, parmi les Juifs. Il commandoit dans la province d'Idumée au commencement de la guerre de ce peuple contre les Romains, & se signala en plusieurs rencontres, principalement contre Cestius Gallus à Gabaon & à Ascalon. Il fut un de ceux qui soutinrent avec le plus de valeur la guerre des Juifs contre les Romains. Cependant il succomba à la fin sous la tyrannie de ceux pour lesquels il avoit plusieurs fois hazardé sa vie. Simon & Jean ayant usurpé toute l'autorité dans Jérusalem, & traitant le peuple avec une cruauté inouïe, Niger ne fut pas épargné. Il fut un des premiers qu'ils attaquérent, l'accusant d'intelligence avec les Romains, lui firent mille outrages, & le traînérent enfin hors des murailles de Jérusalem, où ils le firent assommer à coups de pierres, sans lui vouloir permettre de se justifier des crimes dont il étoit accusé, ni lui promettre qu'ils feroient enterrer son corps après sa mort. Tout ce qu'il put faire fut de leur reprocher les services qu'il avoit rendus à sa patrie; il leur montra les playes qu'il avoit reçues dans le cours de cette guerre, & voyant qu'on lui refusoit la sépulture, avant que d'expirer, il leva les mains au Ciel, demanda que les Romains fussent les vengeurs de son sang; que la famine, la guerre, la peste, & une mortelle division, comblassent la mesure des châtimens qui étoient dus à l'énormité de leurs crimes. Ces imprécations furent bientôt suivies de leur effet. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *c.* 2.

NIGER. *Cherchez* BRUTIDIUS.

NIGER. *Cherchez* NOIR (Le)

NIGER. *Cherchez* SIMEON.

NIGER (C. Pescennius Justus) *Cherchez* PESCENNIUS.

NIGER (Dominicus Marius) *Voyez* NOIR (Dominique Mario le)

* NIGER (George) Hongrois, voulut en 1572, se faire passer pour un Prophéte envoyé de Dieu pour chasser les Cananéens Turcs. Il reprenoit vigoureusement les pécheurs, & menoit en apparence une vie, par laquelle il s'attiroit beaucoup de Sectateurs. Il eut pendant quelque tems quelque avantage sur les Turcs, mais un jour dans une attaque du Fort Saint-Nicolas, faite par six cens des siens, ils furent tous tuez par les Turcs. Comme cet échec causa une grande consternation parmi ceux de son parti, il voulut leur faire croire que parmi tous ces gens-là, il ne s'étoit pas trouvé un Fidéle. Aussi-tôt après ils allérent se présenter devant Zolnock, dans l'espérance de voir ses murs renversez comme autrefois ceux de Jéricho; mais ils furent trompez dans leur attente. Enfin, comme Niger vouloit faire pendre le Juge de la ville de Débrecyn, on s'assura de sa personne, & dans la suite on lui fit trancher la tête. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NIGIDIUS FIGULUS (Publius) qui a été estimé le plus docte d'entre les Romains après Varron, étoit Philosophe de la Secte de Pythagore, bon Humaniste & grand Astrologue. Il se mêla du gouvernement, fut Sénateur & Préteur, servit Cicéron, pour dissiper la conjuration de Catilina, & s'attacha au parti de Pompée contre César: ce qui le fit envoyer en exil, où il mourut l'an 709 de Rome, & 45 avant Jesus-Christ. Cicéron le loue, & lui écrivit une lettre de consolation. Il composa plusieurs livres sur divers sujets, comme, *De Augurio privato; De Animalibus; De Extis; De Vento.* Aulu-Gelle les a citez quelquefois, aussi-bien que Pline & Macrobe. Ce dernier parle d'un livre de Nigidius, *de Diis.* Il avoit fait aussi des Commenres sur la Grammaire. Quelques-uns lui attribuent des Traitez de Médecine; & entre autres, un Traité des Remédes de l'Amour. Janus Rutgersius a recueilli avec soin tous les fragmens qui restent de Nigidius Figulus. La Popeliniére dit qu'il a écrit des Annales; mais cela est peu sûr. * Cicéron, *Epist. ad Familiares*, *l.* 4. *Epist.* 13. La Popeliniére, *de Hist. l.* 5.

NIGRI (Philippe) *Voyez* NOIR (Le)

NIGRINIEN, jeune Prince dont on a deux médailles dont le travail montre qu'il a vécu dans les dix années entre la mort de M. Aur. Claude & de Dioclétien. On ne sait que faire de lui, parce que les Historiens ne l'ont pas même nommé. M. Génébriet Médecin, a publié diverses conjectures, qui paroissent toutes également vraisemblables. Pour Ocion, qui a prétendu que c'étoit le Consul de l'an 350, il n'y pensoit pas: & Tristan de Saint-Amant n'a pas mieux réüssi, lorsqu'il a écrit que ce pourroit être le fils d'Alexandre, ce Tyran d'Afrique, qui se revolta contre Maxence: les tems ne conviennent pas.

NIGRINUS (George) de Batenburg, mourut en 1603. Il a écrit l'Anticalvinisme; un Traité de l'Antechrist, & une Explication du Prophéte Daniel & de l'Apocalypse. * Konig, *Biblioth.*

NIGRIS (Paule-Antoinette de) l'une des plus illustres Filles de la Congrégation des Angéliques, fut employée avec succès pour retirer du vice les femmes débauchées; mais ces sortes de missions lui ayant enflé le cœur, l'esprit de superbe la séduisit. Elle se mêla d'écrire des lettres de spiritualité, prétendit que ses avis devoient être suivis sans réserve; s'attribua le don de prophétie & de révélation, & vint enfin à s'accommoder du titre de divine Maîtresse, que les Novices lui donnoient par flatterie. Ces desordres de son esprit furent bientôt remarquez par les Clercs Réguliers Barnabites, qui avoient la conduite des Angéliques. Ils firent de vains efforts pour la faire rentrer en elle-même, & enfin ils la dénoncérent à la Congrégation du saint Office, qui la condamna en 1552, à être enfermée dans le monastére de Sainte-Claire. On assûre que Paule-Antoinette trouva depuis le moyen de sortir de ce couvent, & que refusant d'obéïr au commandement qui lui fut fait d'y rentrer, elle mourut l'an 1555, à Milan, dans son obstination. Un Auteur Italien qui s'est caché sous le nom de Jean-Baptiste Fontana de Conti a écrit sa Vie, où il la veut faire passer pour une Sainte, & il y a joint celles de ses lettres qu'il a pu recouvrer. Le Pére Hilarion de Coste l'a mise aussi au nombre des Dames illustres; & c'est pour empêcher que l'autorité de ces Ecrivains ne fasse illusion, qu'on donne place à cette femme dans ce Dictionnaire. * Greg. Rossign. *Vita della Comit. Torelli.* Anaclet Sicco & Valer. Modio, *Synops. Cleric. Reg. S. Pauli.*

* NIGRISOLI (François-Marie) né à Ferrare en 1648, s'appliqua à la Médecine, par laquelle il se fit une haute réputation. Il fut pendant trois ans premier Médecin a Comacchio dans le Duché de Ferrare, & lorsqu'il fut de retour dans le lieu de sa naissance, il fut chargé de dissections anatomiques, & eut successivement les Chaires de Médecine Théorique & Pratique. Il remplit ensuite la premiére Chaire de Philosophie. Malgré le tems qu'il donnoit aux fonctions de sa charge, il trouva encore celui de composer un grand nombre d'Ecrits, dont il n'a publié qu'une partie, quelques-uns sans y mettre son nom, & d'autres sous un nom étranger. Ces Ouvrages sont *l'Anatomia Chirurgica delle glandole; Observationes ad anchoram sauciatorum D. Wecher; Tractatus varii de Morbis;* Traité Latin du Quinquina; *Considerazioni intorno alla generazione de' viventi; Pharmacopœa Ferrariensis Prodromus; Consilii Medici molti; De Charta, ejusque usu apud Antiquos; De Onocrotalo; Lettera nel quale si considera l'invasione fatta da Toppi nelle Campagna di Roma, l'anno* 1690. Il mourut à Ferrare le dixiéme de décembre 1727.

NIGRITIE, grande région d'Afrique, dans la Lybie Ultérieure, a pour bornes les déserts de Zaara à l'orient & au septentrion; la Guinée au midi; l'Océan Atlantique au Couchant, & le long du fleuve Niger. On la divise pour l'ordinaire en

plusieurs Royaumes, dont les plus connus, qui ont leurs villes de même nom, sont au septentrion du fleuve Niger, Borno ou Bournou Gangara, Guangara, Ghanara ou Ouangara renfermé dans une isle du Niger, Zanfara, Cano ou Canum, Zegzeg, Cassena ou Ghana, Agades ou Agdes, Tombut ou Tomboućtou, Canvia, Guabata, Généhoa, Fouli. Au midi du Niger sont les Royaumes de Médra, de Dauma, de Témian, de Bito, de Guber, de Gago, des Foules, de Mandinga ou Mani-Inga, de Melli, & les peuples de Bangana, de Cantory ou Cantorsy, de Caragoulis, de Sousos, de Bécoabéna, &c. Aux emboûchures du Niger, sont les Biafares, les Jalofes, les Habitans de Gambia, &c. Presque tous les peuples de ce païs sont Mahométans. Il y a aussi quelques Idolâtres, & d'autres dans les déserts, qui sont sans Religion. Les Négres sont brutaux, impudiques, paresseux, grossiers, ignorans. Ils font presque tous trafic d'Esclaves, qu'ils enlévent chez leurs voisins. Souvent même les Negres vendent leurs enfans, & leurs propres femmes aux Portugais, aux Espagnols, & aux Hollandois, qui les ménent en Amérique, pour y travailler aux moulins à sucre.

NIGRO. (Francesco) *Voyez* NE'GRO.

NIGROPOLI, ville de la petite Tartarie. Elle est sur une riviére qui porte son nom, environ à huit lieues de son emboûchure, dans le Golfe de Nigropoli. Elle est fort peu de chose, si elle n'est entiérement ruïnée. Ce Golfe de Nigropoli est une partie de la Mer Noire. Il a environ 40 lieues du midi au nord, & est environné des terres des Tartares de Nogais & de Crim, qui dépendent toutes du Kam des petits Tartares. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIGROS (Isle) *Voyez* ISLE DES NE'GRES.

NIH. NIK. NIL.

NIHUSIUS (Barthold) Savant du XVII siécle, étoit né à Wolpe, dans les Etats de Brunswick, l'an 1589. Il s'en alla à l'Académie de Helmstad, vers l'an 1607, & se mit au service de Cornélius Martinus, qui enseignoit la Logique. L'Evêque d'Osnabruck ayant connu son mérite, lui donna une pension. Il fit ses études, & soutint des Théses de Métaphysique l'an 1614. Après avoir été Précepteur de quelques Gens de qualité, il s'en alla à Cologne, où il se fit Catholique vers l'an 1622. Il eut pour premier emploi la direction du Collége des Prosélytes. Il écrivit quelques lettres de Controverse à Hornius & à Calixte. Il fut fait Abbé d'Ilfeld l'an 1629, puis Suffragant de l'Archevêque de Mayence, sous le titre d'Evêque de Mysie. Il mourut au commencement de mars de l'an 1657. Il a composé plusieurs Ouvrages de Littérature, de Théologie, de Controverse & d'Histoire. Allatius a donné un petit Traité de lui sur la Communion des Orientaux sous une seule espéce. * Vossius, *Epist.* 380. Bayle, *Dict. Crit.* où l'on voit des particularitez remarquables sur Nihusius.

NIKKEL. *Voyez* NYKKEL.

NIKLAASBOURG ou NIKLISBOURG. *Voyez* NICLAASBOURG.

NIL, grand fleuve d'Afrique, appellé par les Latins, *Nilus*, & par les gens du païs, *Taneüs* ou *Abanbi*, a sa source dans la Haute Ethiopie, au Royaume des Abyssins. Au milieu du Royaume de Gojame ou Goiama, qui est au 12 degré au delà de la Ligne équinoctiale, vers le Couchant, & dans la province de Sacabala, habitée par les Agaus, dans un champ de médiocre étendue, entouré de hautes montagnes, il y a un petit Lac, diamétralement large d'un jet de pierre, rempli d'arbrisseaux, qui ont leurs racines tellement entrelassées les unes parmi les autres, qu'on peut en été marcher dessus. Au milieu de ce Lac, il y a deux grandes & fort profondes fontaines, qui sont peu éloignées l'une de l'autre, & d'où sort une eau tout à fait claire, qui coule dessous ces arbrisseaux, par deux différens chemins, vers l'est, & qui à une portée de mousquet loin de là, se tourne vers le nord. A une demi-lieue loin de ces fontaines, on voit de l'eau en quantité, qui forme une riviére médiocre, qui en reçoit plusieurs petites. Après avoir couru l'espace de quinze lieues en tournoyant, il reçoit une autre riviére appellé *Géma*, qui non seulement lui donne ses eaux, mais qui y perd même son nom. Un peu loin de là, se tournant vers l'est, il reçoit le Kelti & le Branti, deux autres riviéres, auprès desquelles est la premiére cascade; & plus avant en continuant son cours vers l'est, il se jette dans le Lac des Abyssins, appellé *Bahr Dembéa* ou *la Mer de Dembéa*. Après en être sorti, sans avoir pourtant mêlangé ses eaux avec celles du Lac, il reçoit plusieurs fleuves, d'une grandeur fort considérable, & même le Tékézé, près de l'Egypte. D'abord que le Nil est sorti du Lac de Dembéa, il se tourne vers le sud-est, laissant au Levant les Royaumes de Bagamédri, d'Amara, & d'Oléca; & coulant ensuite vers le sud, il laisse au sud-est le Royaume de Sauva. Retournant de nouveau vers l'est-nord-est, il laisse au sud-ouest, Ganz, Gafata, & Bizamo: il passe ensuite par les terres de Gonga & de Gafre, & plus avant par celle de Fascalo; de là il entre dans le païs de Funch, ou dans la Nubie, & de là en Egypte. Le Nil étant tombé de la derniére cascade près d'Isvan, passe du sud au nord, par un cours fort lent, mais plein de détours, se divisant un peu au dessous de Boulac en deux grandes branches, dont l'une se va jetter dans la mer à Rosette, & l'autre à Damiette: celle-ci à Sciobret, village situé au bord occidental du Nil, & presque à moitié du chemin, entre le Caire & Damiette, forme une autre branche, qui se jette dans la mer à Brulos. Outre ces trois branches, il y en a encore une quatriéme, qui est artificielle, & qui n'est pleine d'eau qu'environ trente jours de l'année. Cette branche commence au village de Laef, qui est au bord occidental du Nil, en allant à Rosette, à trente milles d'Alexandrie, & va jusques à cette ville, où ses eaux se déchargent dans la mer; & c'est par cette raison que les Egyptiens la comptent parmi les véritables emboûchures du Nil. On ne sait pas si, outre ces quatre, il y en avoit encore d'autres, comme le disent Hérodote & Strabon, qui en comptent jusques au nombre de sept; parce que l'Egypte a tellement changé de face aujourd'hui, qu'on ne sait presque plus, ni les noms ni les places de ces sept emboûchures, & des sept villes qui y étoient situées. Au reste, le Nil est nommé *le Conservateur de la Haute-Egypte*, à cause de son débordement; & *le Pere de la Basse*, à cause de son limon. Il y en a qui ont soutenu, avec saint Isidore que c'étoit le *Gébon*, un des quatre fleuves du Paradis Terrestre. Ce fleuve se déborde ordinairement en été, pendant les grandes chaleurs, lorsque les autres riviéres sont basses: ce qui est nécessaire à l'Egypte, parce qu'il n'y pleut presque jamais. On séme la terre d'abord après la décrue du fleuve. Les Anciens & les Modernes ont inventé diverses raisons, pour expliquer l'origine de cette merveille. Quelques-uns veulent que ce débordement soit causé par des vents Etésiens, qui s'opposant au cours du Nil, le font sortir de ses bornes. D'autres soutiennent qu'il vient de la communication de la mer. Il y en a qui estiment que le sable qui s'amasse vers ses emboûchures en est la cause; & d'autres ont cru qu'on la devoit chercher dans la terre nitreuse d'Egypte. D'autres prétendent enfin (& c'est l'opinion la mieux établie) qu'il provient des pluyes qui tombent en abondance dans l'Ethiopie, pendant les mois de juin, juillet & août. Les Egyptiens Idolâtres s'imaginoient que leur Dieu Sérapis étoit l'Auteur de ce débordement merveilleux du Nil: ainsi lorsqu'il retardoit, ils lui sacrifioient une fille, la plus belle qu'ils pussent trouver, & la noyoient, richement parée dans ce fleuve, comme une victime qui devoit le leur rendre favorable. Cette barbare dévotion fut abolie, disent les Historiens Arabes, par le Calife Omar, qui se contenta d'y faire jetter une lettre, par où il lui ordonnoit de déborder, si c'étoit la volonté de Dieu. * Hérodote. Ptolomée. Pline. Strabon. Ortélius. Solin. Vossius, *de l'Origine du Nil*. La Chambre, *du Débordement du Nil*. Thevenot. Vincent le Blanc, &c. *Voyage*. Vattier, *l'Egypte de Murtadi, fils du Calife*. Kircher, *de l'origine du Nil*. Ludolf, *Hist. Æthiop.* Le Pere Tellès, *Hist. d'Ethiopie*. Le Pére Vansleb, *Voyage d'Egypte*. La Chaise, *Hist. de saint Louïs*. Le Pére Lobo, qui a vu les sources du Nil & qui les a examinées, s'exprime de la sorte. Le Nil, que ceux du païs nomment *Abavi* ou *Abanbi*, c'est à dire, *le Pere des eaux*, prend sa source dans la province de Sacahala au Royaume de Goiama, habitée par les Agaus, qui se disent Chretiens & qui ne le sont que de nom. Sur le penchant d'une montagne dont la descente ne paroit qu'une belle & agréable campagne, est la source ou plutôt les sources du Nil. Ce sont deux trous de quatre palmes de diamétre, distans d'un jet de pierre l'un de l'autre. Un de ces trous n'a qu'onze palmes de profondeur. La source qui est un peu plus bas, est si profonde que les gens du païs assurent que personne n'en a encore pu trouver le fond. On croit que ces deux sources ne sont que les ouvertures d'un grand Lac caché sous terre, parce que tout autour, le fond est toûjours humide & si peu ferme qu'il en sort des bouillons d'eau, dès que l'on y marche. Le Nil sortant de sa source se tient caché & comme enseveli sous les herbes, & coule vers l'est, environ une bonne portée de mousquet, puis se tourne au nord l'espace d'un quart de lieue, ensuite il paroit pour la premiére fois entre des pierres. Le Pére Lobo remarque après cela à l'égard du Nil, premiérement qu'à cinq lieues du Lac de Dambie, après l'avoir traversé par une extrémité, il tombe du haut d'un rocher & fait la plus belle & la plus agréable nappe d'eau qu'on puisse voir, & que c'est sa premiére cataracte. „ J'ai passé, *dit-il*, dessous, sans me mouiller, & m'y reposant pour joüir du frais, „ j'y admirois les belles & vives couleurs de mille arc-en-ciels, „ que forment les rayons du Soleil. Il remarque que ceux qui „ habitent près de ces cataractes ne sont nullement sourds, & „ qu'ils entendoient avec facilité ce qu'il leur disoit. Après „ cette cataracte, le Nil se resserre entre deux rochers, qui sont „ si proches l'un de l'autre, qu'il y a eu des hommes assez hardis & assez légers pour sauter d'un rocher sur l'autre. Depuis, „ l'Empereur Sultan Ségued y a fait faire un pont d'une seule arche & c'est le premier que les Abyssins ont vu sur le Nil. Il „ remarque en second lieu que le Nil fait une presqu'isle du „ Royaume de Goiama & qu'en le tournoyant il se rapproche si „ près de sa source, qu'à la fin il n'en est éloigné que d'une petite journée, quoiqu'à suivre son cours, & à faire le tour du „ Royaume de Goiama comme il fait, il y en ait vint-neuf; en „ troisiéme lieu, qu'à deux journées de sa source, où il le traversa pour la premiére fois, sur des radeaux, sa largeur est de la „ portée d'un coup de fusil, & qu'il est si rempli de crocodiles & de „ chevaux marins, qu'on court beaucoup de risque, parce que „ ces cruels amphibies attaquent ces radeaux, les culbutent, & „ déchirent les passagers; en quatriéme lieu, que le Nil ne se „ déborde en Egypte qu'en conséquence des pluyes qui tombent „ tous les jours pendant le mois de juin, de juillet & d'août, qui „ forment l'hiver des Abyssins, & par les torrens qui descendent „ des montagnes, & qui s'y précipitent; en cinquieme lieu, que „ les Agaus Idolâtres sacrifient tous les ans une vache, dont on „ jette la tête dans une des sources du Nil. Après que le Prêtre „ a offert ce sacrifice, chacun des Assistans immole une ou plusieurs vaches selon ses biens & sa dévotion, & on en mange la „ chair comme une chose sacrée. Il s'est fait des os de ces vaches deux montagnes assez hautes qui attirent tous les oiseaux „ du païs. L'on voit assez par là que ces peuples adorent le Nil „ comme un Dieu. Les sacrifices achevez, le Prêtre s'oint tout „ le corps de suif & de la graisse de ces vaches, & va s'asseoir „ sur une chaise de paille sur le haut & au milieu du bucher qu'on „ a préparé. On y met ensuite le feu & le bucher se consume, „ sans que ce Prêtre en soit offensé, ni que le suif se fonde ou „ dégoutte de dessus son corps. Pendant que le feu dure, le

» Prêtre prêche aux Assistans, & les confirme dans l'aveugle-» ment où ils sont. Le bucher consumé, & le discours fini, il » n'y a personne qui ne fasse de grandes aumones à ce Prêtre. " * *Voyage d'Abyssinie par le* Pére Lobo, *tome* 1. *p.* 132, &c. *Voyez* NILOMETRE.

NIL (Saint) *Nilus*, célébre par sa piété & par son savoir dans le cinquiéme siécle, sous l'empire de Théodose *le Jeune*, fut Disciple de saint Jean Chrysostome, & Préfet de la ville de Constantinople. Sa femme & sa fille entrérent dans un monastére de Vierges, dans le même tems qu'il embrassa la vie solitaire sur le Mont-Sinaï, avec son fils Théodule. Les Sarasins tuérent les Prêtres du monastére, & emmenérent captifs plusieurs Solitaires; entre lesquels se trouva son fils. Saint Nil a décrit cet accident, dans une Histoire qu'il a composée. Nous l'avions autrefois dans Lipoman; mais extrémement délabrée. Le Pére Poussin, Jésuite, en a donné une édition Gréque & Latine, depuis l'an 1639, en un volume *in quarto*, sur un Manuscrit tiré de la bibliothéque de Charles de Monchal, Archevêque de Toulouse. Le Pére Bollandus a mis cette Histoire dans sa Vie des Saints, au 14 du mois de janvier. Le premier y ajoûta une Oraison à la louange d'Albin, fameux Anachoréte. Depuis l'an 1657, il a publié dans un autre volume *in quarto*, trois cens cinquante-cinq Epîtres de ce Saint, qu'il a tirées de la bibliothéque du Grand Duc de Toscane. Elles sont en Grec & en Latin, avec des Remarques curieuses. Allatius en donna un plus grand nombre sur des Manuscrits de la bibliothéque Vaticane: il les traduisit en Latin, & les fit imprimer *in folio* l'an 1668. Nous avons dans la bibliothéque des Péres, les Exhortations de saint Nil à la vie monastique, réduites en deux cens vint-neuf articles. Nous avons aussi sa forme de priére; mais non pas telle que Photius l'avoit vue, c'est à dire, en cent cinquante trois Chapitres. Saint Nil fut considéré comme un des grands Maîtres de la Vie spirituelle, & de la profession religieuse, sur laquelle il composa un Traité intitulé, *de la Philosophie Chrétienne*. Quoique M. Marie Suarès, Evêque de Vaison, ait inséré ce Traité, avec sa Version Latine, dans les Ouvrages de S. Nil, cependant les Péres Dom Martenne & Dom Durand ont encore donné une Traduction du même Ouvrage dans le tome neuviéme de leur *Collectio amplissima Veterum Monumentorum*, *in folio*, à Paris, 1733. On prétend qu'elle est plus élégante & plus fidéle que celle de l'Evêque de Vaison. Les Péres du septiéme Concile général, tenu sur les Images, lûrent deux de ses Epîtres, l'une à Héliodore Silentiaire, & l'autre au Préfet Olympiodore. Saint Nil mourut l'an 450, & fut enterré à Constantinople, avec Théodule son fils, qu'un Evêque acheta des Sarasins. Le Ménologe des Grecs & le Martyrologe Romain en font mention au 12 novembre. Joseph-Marie Suarès, alors ancien Evêque de Vaison, fit imprimer toutes ses Oeuvres en Grec & en Latin à Rome, l'an 1673. * Photius, *Cod.* 153 & 201. Nicéphore Calliste, *l.* 4. *c.* 14 & 53. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius. Possevin. Godeau, *en sa Vie*, &c. *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

NIL (Saint) surnommé *le Jeune*, étoit Grec d'origine, & naquit en Italie vers l'an 906, à Rossano, ville de la Calabre. S'étant trouvé libre & veuf, par la mort de sa femme, il embrassa la vie monastique, dans un monastére de Religieux Grecs. Il fut bientôt en grande réputation de sainteté. Il établit un monastére dans la dépendance du Mont-Cassin; & ses Disciples fondérent le célébre monastére de Grotta-Ferrata. Il mourut à Paterne, dans la Campagne de Rome, le 26 septembre 1002. * *Voyez* sa Vie en Grec & en Latin, donnée par *Caryophile*. Baillet, *Vies des Saints*.

NIL, Archevêque de Thessalonique, dans le XIV siécle, & vers l'an 1355, écrivit deux petits Traitez contre la primauté des Papes. * Sponde, *anno Chr.* 1355. *num.* 7.

NIL, Patriarche de Constantinople, dans le XIV siécle, succéda à Macaire, l'an 1378, & gouverna cette église environ 20 ans. * Onuphre, *in Chron.*

NIL, Métropolitain de Rhodes, Adversaire des Barlaamites, vivoit dans le XIV siécle. Il finit son Histoire abbrégée des Conciles Oecuméniques, au Concile de Constantinople, contre Barlaam sous Isidore. Cet Ouvrage a été imprimé, avec le Nomo-Canon de Photius, donné par Justel dans la Bibliothéque du Droit Canon, & dans la derniére édition des Conciles. Allatius a publié un Discours, que cet Auteur avoit composé à la louange d'une Dame de l'Isle de Chio. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

NIL (Damyla) Grec, né en Italie, Moine d'un monastére de l'Isle de Créte, écrivit sur la fin du XIV siécle, contre les Latins, un Traité de l'Ordre des trois Personnes, & de la Procession du Saint-Esprit, qui est manuscrit dans la bibliothéque Vaticane; & trois autres Traitez, qui sont manuscrits dans la bibliothéque du Roi de France, dont le premier est un Recueil de passages de l'Ecriture, contre ceux qui soutiennent que le Saint-Esprit procéde du Pére & du Fils; le second, pour montrer que l'Eglise de Rome n'a point été dans ce sentiment dès le tems du Pape Damase, & qu'elle n'a commencé à y être que sous le Pontificat de Christophle & de Serge; & le troisiéme, touchant les deux Synodes assemblez sur l'affaire de Photius. Allatius rapporte quelques fragmens de ces Ouvrages. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.*

NIL DOXAPATRIUS. *Voyez* NILUS.

NILAMMON, reclus en Egypte, dans le cinquiéme siécle, fut élu par les Habitans de la petite ville de Géres, qui est à deux lieues de Péluse, pour être leur Evêque; mais il ne voulut point acquiescer à leur priére, & Théophile, Patriarche d'Alexandrie, ayant voulu l'ordonner malgré lui, Nilammon lui demanda qu'ils se missent quelque tems en priéres avant l'ordination: chacun s'y mit, & Nilammon rendit l'esprit pendant la priére. Les Grecs & les Latins font mémoire de lui au sixiéme de janvier. * Sozoméne, *Hist. l.* 8. *c.* 19. Baillet, *Vies des Saints.*

NILOMETRE (Le) est une colomne que l'on éléve au milieu du Nil, sur laquelle on marque les divers degrez de son accroissement. Il y en a eu en plusieurs endroits du Nil. Aujourd'hui on en voit un dans l'Isle, où le Nil se sépare en deux bras, dont l'un passe au Caire & l'autre à Gizah. M. D'Herbelot en marque plusieurs autres bâtis ou séparez par divers Califes. Les Anciens ont consacré la mémoire du Nilométre dans leur monument. On gardoit autrefois la mesure de l'accroissement du Nil comme une Relique dans le Temple de Sérapis, & l'Empereur Constantin la fit transporter dans l'Eglise d'Alexandrie. Les Payens dirent alors que le Nil ne déborderoit plus, & que Sérapis indigné se vengeroit sur l'Egypte, & y causeroit la stérilité; mais il déborda, & monta à l'ordinaire les années suivantes. Lorsque le Nil ne se déborde qu'à la hauteur de douze coudées, la famine est certaine en Egypte; elle ne l'est pas moins si elle excéde seize coudées, *dit Pline*; c'est à dire, que la juste hauteur de l'inondation fertilisante est entre douze & seize coudées. L'Auteur Arabe d'un livre qui contient l'Histoire des Nilométres depuis l'an 622 de Jesus Christ, jusqu'en 1497, dit que quand le Nil a quatorze brasses de profondeur dans son lit, on peut s'attendre à une recolte qui fait la provision d'une année, que s'il y en a seize, on a du blé pour deux ans; que moins de quatorze fait cherté, & plus de dix-huit fait disette. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

NILUS DOXAPATRIUS, Ecrivain Grec, qui prend le nom d'*Archimandrite* ou *Abbé*, composa par ordre de Roger, Roi de Sicile, un Traité des cinq Patriarchats, vers la fin du XI siécle. Léo Allatius, qui avoit cet Ouvrage, en a fait imprimer dans son premier livre, *De consensu eccles. Occident. & Orientalis*, un long fragment, lequel contient la Notice des églises, qui dépendent du Patriarche de Constantinople. M. le Moine, Théologien de Leyde, a fait imprimer l'an 1685, le Traité entier de Doxapatrius, en Grec & en Latin. Nilus traite en particulier des Patriarchats de Rome, d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem & de Constantinople, assignant à chacun leurs limites, & nommant les églises qui en dépendent. Il reconnoît pour les trois premiers Patriarchats, Antioche, Rome & Alexandrie; parce que saint Pierre a fondé, selon lui, ces trois églises, ayant résidé à Antioche & à Rome, & ayant envoyé saint Marc à Alexandrie, dans la Libye, sous laquelle étoit comprise la Palestine, où étoit située Jérusalem. Il donne au Patriarche de Rome toute l'Europe, autrement ce qu'on appelle l'*Occident*; à celui d'Antioche, toute l'Asie ou l'Orient, & même les Indes; & au Patriarche d'Alexandrie, toute la Libye, l'Ethiopie, jusqu'à la Marmarique, & Tripoli d'Afrique, & toute l'Egypte, avec la Palestine. Il explique ensuite l'établissement des deux autres Patriarchats, qui sont Jérusalem & Constantinople, en marquant aussi leurs dépendances & leurs limites. A la fin de son Traité il parle de Rome, de la Lombardie, & de la Sicile, & de l'accord qui fut fait pour ces païs-là, entre le Pape & Charlemagne, Roi de France, à qui le Pape donna la Couronne & le titre d'Empereur. Leur traité, dit-il, portoit que Charles occuperoit la Lombardie, & les païs adjacens; & que le Pape auroit la Toscane, & les païs qui sont depuis Rome jusqu'à la Lombardie & la Sicile; & qu'enfin Charles rendroit les honneurs dus au Pape & à ses successeurs: lequel accord fut fait avec serment de part & d'autre, de n'y point contrevenir. Nilus Doxapatrius remarque qu'il s'est observé réguliérement jusqu'à son tems. * M. Simon. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XI siécle.*

NIM. NIN. NIO.

* NIMBURG, ville d'Allemagne dans le Royaume de Bohéme, & dans la Préfecture de Boleslaw ou de Jung-bunczel. Elle est sur la rive droite de l'Elbe, sur les confins de la Préfecture de Konigingretz. Elle est à l'est de Prague, tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ huit lieues.

NIMEGUE, que les écrivains Latins nomment *Noviomagus* ou *Noviomagum*, ville du Païs-Bas, capitale de la Basse Gueldre, est située sur cette partie du Rhin qu'on nomme *Vahal*, entre Ravestein, Ruremonde & Utrecht. C'est une place ancienne, & puissante, riche, forte & bien peuplée, qui a été souvent prise & reprise dans le XVI siécle, par les Hollandois & par les Espagnols. Elle resta enfin aux premiers l'an 1591, & c'est sur eux que Louis XIV la prit, pendant la campagne de 1672. Elle revint ensuite aux Hollandois, peu de tems après; & ce fut dans cette ville que la paix fut concluë l'an 1678. Elle fut nommée par cette raison, *la paix de Nimégue*. * *Consultez* Paul de Mérula, & Jean-Isaac Pontanus. Cette ville a eu une Université qui n'a pas subsisté pendant longtems. Elle fut érigée sur le milieu du XVII siécle, par les Etats de ce Quartier de la Province de Gueldre. Ils élurent six Professeurs qui, outre la Théologie, la Jurisprudence, & la Médecine, enseignoient l'Histoire, l'Eloquence, & toutes les parties de la Philosophie, sans en excepter les Mathématiques. On y prenoit les degrez, de sorte que rien ne lui manquoit pour être une Université. Mais les deux autres Quartiers de Gueldre s'opposérent toûjours à cet établissement, & la Cour Souveraine de la Province refusa d'admettre pour Avocats ceux qui avoient été reçus Docteurs à Nimégue. Ainsi cette Université tomba enfin & céda la place entiére à celle de *Harderwick*, qui avoit été fondée par de communs suffrages en 1648. * Jean Barbeyrac, *Recueil de Discours*, &c. 1731, *dans l'Eloge de M. Noodt*, *p.* 38. &c.

NIMES, ville de France dans le Bas Languedoc, avec Evêché suffragant de Narbonne, nommée par les Latins *Nemausus* ou *Volcarum Arecomicorum Nemausus*, est célébre par son anti-

qui-

quit, dont on voit encore de beaux monumens. Quelques Auteurs ont avancé que cette ville fut bâtie par un fils d'Hercule; mais ce sentiment est difficile à bien établir. Il est sûr qu'elle fut une Colonie des Romains & qu'elle fut très-féconde en grands hommes. Les anciennes médailles témoignent que c'étoit une Colonie de Soldats qu'Auguste avoit ramenez d'Egypte, après la conquête de cette province. Nous y voyons une palme où est attaché un crocodile, avec ces mots, COL. NEM. qu'on explique ainsi *Colonia Nemausis* ou *Nemausentium*, & non pas *colligavit nemo*, comme Paradin & d'autres l'ont expliqué, pour dire qu'avant Auguste personne n'avoit enchaîné le crocodile, qui est le symbole de l'Egypte. Cette médaille forme aujourd'hui les armes de Nîmes. Sa situation est la plus charmante de la province; car elle a d'un côté des collines couvertes de vignes, & de toutes sortes d'arbres fruitiers; & de l'autre une grande campagne fertile. La ville est belle, & outre l'Evêché, a encore Présidial, Sénéchaussée & Collége, la Cour des Conventions & une Académie. Sedatus, Evêque de Nîmes, qui assista au Concile d'Agde en 506, est le plus ancien Evêque connu de cet Evêché. Le Sénechal de Nîmes est d'epée. Il a droit de commander l'Arriére-ban, & de présider à la Sénéchaussee, & au Présidial. Ses gages sont de trois cens livres, pour deux quartiers. Dans cette Sénéchaussée il y a deux Bailliages royaux, l'un dans le Haut & l'autre dans le Bas Vivarais. La *Cour des conventions* a été établie en faveur du commerce, & est si ancienne, que l'on n'en peut découvrir l'origine. Elle a les mêmes priviléges que celle du *Scel de Montpellier*, & a été confirmée par plusieurs Rois de France, & sur tout par Charles VII. L'Académie des Belles Lettres de Nîmes a été établie par lettres patentes du Roi Louïs XIV, en 1682, & est associée à l'Académie Françoise. Elle fut soumise aux Goths jusqu'au tems de Charles *Martel*; & depuis cent ans elle avoit été souvent un des boulevarts des Calvinistes, mais elle fut réduite par les armes de Louis XIII. La ville de Nîmes a eu autrefois des Comtes & des Vicomtes. L'Histoire de Carcassonne dit, que Bernard Atton épousa la Comtesse de Cécile, de laquelle il eut trois enfans; & que par son testament de l'an 1119, il laissa Nîmes au troisiéme. Elle dit encore que Mantiline & Payenne, filles du même Bernard Atton, cédérent l'an 1152, à leur frére, le droit qu'elles avoient sur Nîmes. Les Comtes de Toulouse succédérent aux Vicomtes de Nîmes. Raymond V prenoit la qualité de Comte de Nîmes. L'an 1188, il donna des priviléges à quelques Ouvriers de cette ville; & l'an 1198, il fit des ordonnances touchant l'élection des Consuls. Les héritiers de Bernard vivoient encore en ce tems-là. Ils se soumirent premiérement aux Rois d'Aragon, puis aux Comtes de Provence, pour avoir une protection contre les Comtes de Toulouse; enfin en 1214, un Bernard céda les droits qu'il avoit sur le Comté de Nîmes, à Simon, Comte de Montfort; & c'est depuis celui-ci que le Comté a été uni à la Couronne.

Au reste les Voyageurs se font un plaisir d'admirer les monumens antiques que Nîmes a conservez. Le plus considérable est l'Amphithéatre, que ceux du païs appellent *les Arenes*. Sa forme est ronde, & il est bâti de pierres de taille d'une longueur & d'une grandeur extraordinaires, avec plusieurs siéges, pour la commodité des Spectateurs. Le dehors est environné de colomnes, avec leurs corniches, où l'on voit des aigles Romaines, & des figures de Rémus & de Romulus allaitez par une louve. La maison qu'on nomme *Quarree*, est un ancien Mausolée, dont on admire les restes. C'est un édifice qui forme un quarré long, ayant 74 piez de longueur, & 41 piez six pouces de largeur, selon les dimensions que nous en donne Jean Poldo d'Albenas. Quelques uns ont cru que c'étoit la Basilique qu'Adrien avoit fait bâtir à Nîmes, en l'honneur de Plotine, femme de l'Empereur Trajan; mais cette maison n'est pas un ouvrage aussi magnifique que les Basiliques décrites par Spartien. De plus, les Basiliques, comme le remarque M. Perrault, dans Vitruve, avoient les colomnes en dedans, au lieu que les temples les avoient en dehors, comme sont celles de la maison Quarrée. D'autres ont cru que c'étoit un Capitole, c'est à dire, une maison consulaire, où s'assembloient les Magistrats de la ville; parce que le peuple lui donne encore le nom de *Capdueil*, qui dans le langage du païs, signifie *Capitole*; & que dans les titres anciens de quatre ou cinq cens ans, elle est appellée *Capitole*; & l'église voisine, *saint Etienne du Capitole*. Cette opinion est vraye en partie. Le Capitole étoit composé de deux bâtimens: le premier étoit un temple dédié à Jupiter, à Junon, & à Minerve: le second un hôtel où s'assembloient les Magistrats de la ville: or la maison quarrée dont il s'agit n'étoit pas l'hôtel ou la maison consulaire, comme on l'a cru, mais c'étoit le temple qui y étoit joint. Il étoit ordinaire dans l'Antiquité de trouver des temples quarrez longs, & le fronton de la façade de cette maison n'a pu convenir qu'à un temple.

On va encore voir hors de la ville le temple de Diane, la Tourmagne, & diverses autres Antiquitez, avec cette fontaine dont parle Ausone. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Méla, *l.* 2. *c.* 5. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Suétone, *in Tiberio.* Antonin, *in Itinerario.* Ausone, *in Descript. Burdig.* Strabon, *l.* 4. Jean Poldo, *Discours de l'Antiquite de Nîmes. Antiq. Nemausen.* Besse, *Hist. de Carcassone.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes.* Sincerus, *Itinerarium Galliæ.* Catel, *Hist. du Languedoc*, *l.* 5. Deyrou. Spon, *Recherch. Curieus. d'Antiq.* Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France*, *p.* 40.

CONCILES DE NIMES.

Sulpice Sévére, qui parle d'un Concile assemblé à Nîmes, vers l'an 389, dit que saint Martin de Tours souhaitant de savoir ce qui s'y étoit passé, l'apprit d'un Ange qui lui apparut. Cela est rapporté dans le second Dialogue de la Vie de saint Martin. Théodat de Narbonne célébra, l'an 886, un Concile dans le territoire de Nîmes, contre Selva, Clerc Espagnol qui se portoit pour Archevêque. Théodat y fut accompagné de trois autres Métropolitans, & de plusieurs Evêques, entre lesquels étoit Gilbert de Nîmes. Les Archives de l'église de Narbonne, qui font mention de cette assemblée, parlent d'une autre tenue onze ans après, l'an 897. Helgaud de Fleuri, la Chronique de Maillezais, & divers autres Actes anciens témoignent que le Pape Urbain II, retournant à Rome, après la célébration du Concile de Clermont, en assembla un l'an 1096, à Nîmes, dont depuis on nous a donné 20 Canons. Ce Pape y donna l'Archevêché de Narbonne à Bertrand de Nîmes.

NIMETULAHITES, Ordre de Religieux chez les Turcs. Il commença l'année 777 de Mahomet, & ceux qui en font profession sont appellez ainsi d'un particulier de même nom, qui vivoit du tems de Sultan Mahomet, fils de Bajazet. Nimetulahi étoit en grande réputation pour sa doctrine, & pour la vie austére qu'il menoit: il étoit excellent Médecin & fort estimé de tout le monde à cause de sa vertu. Ceux qui sont dans l'Ordre des Nimétulahites s'assemblent tous les Lundis la nuit, pour louer, par des Cantiques, l'unité de la nature de Dieu, & glorifier son nom. Ceux qui veulent y être reçus, sont obligez de faire auparavant une quarantaine, c'est à dire, de demeurer seuls enfermez dans une chambre quarante jours, & de ne manger que trois onces de toute nourriture par jour. Pendant qu'ils font cette retraite, ils voyent, dit-on, Dieu face à face & toute la gloire du Paradis, louent & adorent incessamment le Créateur de l'Univers. Quand leur tems est expiré, les autres Fréres viennent les tirer de cette chambre, & se prenant tous par la main, ils dansent dans un pré, & si en dansant ces Novices ont quelques visions, ils jettent leurs manteaux en arriére, & se laissent tomber sur le visage, comme s'ils étoient frappez du tonnerre ou tombez en apoplexie. Ils demeurent en cet état-là, jusques à ce que leur Supérieur vienne & fasse quelques priéres pour eux; après quoi le sentiment leur étant revenu, ils se relévent les yeux rouges & egarez, & demeurent assez longtems comme des personnes ivres & folles. Leurs esprits s'étant tranquillisez, leur Supérieur leur demande en secret quelles visions & quelles révélations ils ont eues, ce qu'ils ne refusent jamais de lui dire, ou à quelque autre personne sage & savante dans les Mystéres de leur Religion. * Ricaut, *Hist. de l'Empire Ottoman, &c. l.* 2. *c.* 15.

NIMIROUF, qu'on trouve écrit dans les Cartes *Niemirow*, assez grande ville de Pologne de celles du second ordre, dans le Palatinat de Russie, est toute bâtie de bois, & a un étang considerable, au milieu duquel dans une isle est un ancien château fort delabré, qui est la maison de la Starostie. Elle est à neuf lieues de Leopol ou Lemberg. * *Memoires du Chevalier de Beaujeu.*

* NIMPA ou STORACE, en Latin *Nymphæus fluvius*, petite riviére d'Italie dans la Campagne de Rome, nait près de Sermonéta, traverse les Palus Pontiques, & se décharge dans la Mer de Toscane entre la ville de Terracine & le Cap de Monte Circello.

NIMPHIS. *Voyez* NYMPHIS.

NIMPHODORE. *Voyez* NYMPHODORE.

NIMPO. *Voyez* NINGPO.

* NIMRAH, ville forte de Palestine sur le Jourdain dans la Tribu de Gad. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 3.

NIMRIM. *Voyez* NEMRIM.

NIMROD. *Voyez* NEMROD.

NIMWEGEN. *Voyez* NIMEGUE.

NINE, riviére. *Voyez* NYNE.

NINGIVE, ville de la Chine, dans la province de Léontung, vers les confins de la province de Pékin, & de la Grande Tartarie. * Maty, *Dict. Geogr.*

NINGPO ou NIMPO, ville de la Chine, neuviéme capitale de la province de Chékiang. On dit qu'elle a l'avantage de produire quantité de beaux Esprits, dont on se sert pour l'administration des affaires. Elle a quatre villes médiocres sous sa dépendance, *Cuki*, *Funghoa*, *Tingoai* & *Siangxan.* Le Pére le Comte dit que cette ville est un port situé dans la partie la plus orientale de la Chine; que l'entrée en est fort difficile; que les grands vaisseaux n'y peuvent aller, à cause que dans les grandes marées il n'y a pas assez d'eau; que cependant il y a grand commerce; que les Chinois vont de là au Japon en peu de tems, Nangazaki n'en étant éloigné que de deux journées; qu'ils y portent des soyes, du sucre, des drogues & du vin, & qu'ils en rapportent du cuivre, de l'or & de l'argent. De Ningpo on découvre le mont de *Lu*, où est un superbe temple dédié aux idoles, & où les Habitans se rendent en foule pour immoler des victimes, afin d'obtenir des songes heureux. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NINGQUE, ville de la Chine, la douziéme de la province de Nanking. Elle a quatre autres villes dans sa dépendance, *King*, *Taiping*, *Cingte* & *Naning*. Dans la ville même on voit le mont *de Lingiang*, avec plusieurs coteaux agréables, remplis de bocages & de batimens. Proche de là, en tirant vers la Cité de King, est le magnifique temple de *Hiangli*, c'est à dire, temple de bonne odeur. Il est dédié à cinq Vierges, qui ayant été enlevées par des Brigands, aimérent mieux se laisser tuer que de satisfaire leur brutalité. * *Ambassade des Hollandois à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NINGUARDA (Félicien) né dans un lieu de la Valteline du diocése de Côme, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se fit un si grand nom, qu'on le choisit pour être Vicaire général de l'Ordre en Allemagne, & Professeur de Théologie à Vienne. Il assista aux Sessions du Concile de Trente, te

nues sous le pontificat de Pie IV, en 1562 & 1563, en qualité de Procureur de Jacques Khuon de Belazi, Archevêque de Saltzbourg, & quatre ans après il fut fait Commissaire & Visiteur général Apostolique de tous les Ordres Religieux en Allemagne: emploi qu'il exerça avec autant de soin que de danger pour sa personne. Grégoire XIII lui donna successivement deux Evêchez en Sicile, qu'il quitta l'an 1588, pour celui de Gôme, où il mourut le cinquiéme janvier 1595, étant âgé de 78 ans. On a quelques Ouvrages de sa composition, *Assertio Fidei Catholicæ adversus Confessionem Fidei Annæ Burgensis*, Venise 1563; *Defensio Fidei Majorum nostrorum*, Anvers 1575; *Enchiridion de censuris, irregularitate & privilegiis*, Ingolstad 1583; *Manuale Visitatorum*, Rome 1589. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NINI (Jacques) Cardinal, Noble Siennois, Chanoine de saint Jean de Latran, Majordome du Palais Apostolique, & Archevêque de Corinthe, fut nommé Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, par le Pape Alexandre VII, le 15 février 1666. Il fut depuis Protecteur de l'Ordre de Citeaux, Camerlingue de la Sainte Eglise, & Thrésorier du Sacré Collége, l'an 1679. Il mourut à Rome le onziéme août 1680, âgé de 50 ans, & fut enterré à sainte Marie-Majeure.

NINIAS ZAMEIS, que quelques-uns ont surnommé *le Jeune Ninus*, fils de Ninus, & de Sémiramis, se mit, dit-on, sur le thrône d'Assyrie, l'an 1080 avant Jesus Christ, & le 2955 du monde, par la mort de sa propre mére. Quand il eut établi parfaitement l'autorité souveraine, il abandonna tous les soins de ses Etats à ses Ministres, & mena une vie voluptueuse parmi les femmes dans son Palais, d'où il sortoit rarement pour se faire voir en public, & où il passa le reste de ses jours. Il régna 38 ans. Tous ses Descendans suivirent son exemple; & il n'y en eut pas un depuis lui, qui ne vécût dans cette infame retraite, jusqu'à Sardanapale inclusivement. Voilà ce que Diodore de Sicile a copié de Ctésias, Auteur fabuleux, & qui a imaginé d'autres choses aussi peu soutenables. *Voyez* ASSYRIE.

NINIVE, ville d'Assyrie, sur le Tigre, fut bâtie par Nemrod vers l'an 1845 du monde, & le 2190 avant Jesus Christ. L'Ecriture, *Genése, ch.* 10. dit, *De terra illa* (Sennaar) *egressus est Assur, & ædificavit Niniven.* Plusieurs Auteurs croyent que cet Assur est fils de Sem; & Joséphe dit en termes formels, *Assur, qui etoit le second fils de Sem, bâtit la ville de Ninive, & donna le nom* d'Assyriens *à ses Sujets, qui ont été extraordinairement riches & puissans.* Bochart dans son *Phaleg*, prétend avec plus de vraisemblance, qu'il n'est pas dit qu'Assur bâtit Ninive; mais que ce fut Nemrod, qui étoit allé dans le païs d'Assur, ce qui est plus probable. Diodore de Sicile fait une description magnifique de cette ville, & assure que son circuit étoit de 480 stades ou de vint lieues. Nous voyons aussi, que quand Jonas fut envoyé pour prêcher aux Ninivites, l'Ecriture dit que Ninive avoit trois journées de chemin, *Et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.* Ce qu'on doit pourtant entendre du tour de la ville, comme saint Jérôme, & divers autres le croyent. La destruction de Ninive fut prédite par le Prophéte Nahum, & par Tobie. Elle fut ruinée par Nabuchodonosor, Roi de Babylone, & par Cyaxarès Roi des Médes l'an 3409 du monde, 626 avant Jesus Christ. Au reste, presque tous les Géographes de ce tems-ci assurent, que *Mosol* ou *Mosul* d'aujourd'hui, est la même que la *Ninive* d'autrefois. Cependant un Voyageur moderne fait voir le contraire par des raisons assez convainquantes, & prouve que Mosol n'est pas dans l'Assyrie, mais dans la Mésopotamie, & sur le bord occidental du Tigre. Il se sert aussi du témoignage de ce Sulaka, qui fut envoyé par les Nestoriens à Rome, l'an 1553, & qui dit, *Mosol sita est ad ripam fluminis Tigris, à qua ex altera parte ripæ abest Ninive bis mille passibus, &c.* * *Nahum, ch.* 1. *Tobie, ch. dern.* Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 1. *ch.* 10. *& suiv.* Diodore, *l.* 3. Justin. Strabon. Pline, &c. Salian, Torniel, & Sponde, *in Ann. Vet. Testam.* Pererius, *in Genesin.* Bochart, *Phaleg, l.* 4.

NINOVE, petite ville des Païs-Bas Autrichiens. Elle est dans le Comté d'Alost, en Flandre sur la Denre, environ à deux lieues au dessus de la ville d'Alost. * Maty, *Dict. Géogr.*

NINUS, Fondateur de la premiére Monarchie des Assyriens, étoit, dit-on, fils de Bélus, auquel il succéda l'an 2861 du monde, & 1174 avant Jesus Christ. Quelques Auteurs l'ont pris pour Assur, & pour Nemrod; mais il y a plus de mille ans d'intervalle de ces derniers à ce prétendu Ninus, qui, selon les Historiens fit bâtir dans Babylone, un temple à son pére, & l'y fit adorer comme une Divinité. On ajoûte que depuis il augmenta Ninive; vainquit Zoroastre, Roi de la Bactriane; épousa Sémiramis, qui étoit d'Ascalon; subjugua presque toute l'Asie, & mourut après un régne de 52 ans; mais tout cela ne trouve point de place dans la vraye Histoire d'Assyrie. * *Consultez* l'article d'ASSYRIE.

NIO, Isle de l'Archipel: c'est l'*Ios* des Anciens, ainsi nommée par les Ioniens, qui l'habitérent les premiers. Elle étoit célébre par le tombeau d'Homére. On dit que ce Poëte passant de Samos à Athénes, vint aborder à Ios, qu'il mourut sur le port, & qu'on lui dressa un tombeau, où l'on grava longtems après cette Epitaphe, qu'Hérodote rapporte dans la Vie d'Homére, qu'on lui attribue,

> Ἐνθάδε τὴν ἱερὴν κεφαλὴν κατὰ γαῖα καλύπτει,
> Ἀνδρῶν ἡρώων κοσμήτορα θεῖον Ὅμηρον.
>
> *Condit humus caput hæc sacrum, qui versibus arma*
> *Fortia divinis Heroum ornavit Homerum.*

On ne voit plus à Nio aucune trace de ce monument. Nio est distante de Naxie de 24 milles. Marc Sanudo, premier Duc de Naxie, joignit Nio à son Duché, & cette Isle n'en fut démembrée que par Jean Crispo, douziéme Duc, qui la donna au Prince Marc, son frére, qui, voyant que les terres de l'Isle naturellement fertiles, ne demeuroient incultes que faute de Laboureurs, fit venir quelques familles Albanoises pour les cultiver. Par les soins de ce Prince, cette Isle, regardée comme un désert, se peupla en très peu de tems, & ne manqua de rien de ce qui contribue aux commoditez de la vie. Cette Isle passa ensuite dans la famille des Pisani, par le mariage d'Adriane Sanudo, fille unique du Prince Marc, laquelle épousa Louïs Pisani, Noble Vénitien. Il ne reste aucune marque d'antiquité dans Nio. Les Habitans ne sont curieux que de piastres, & tous voleurs de profession: aussi les Turcs appellent Nio la *petite Malthe.* C'est la retraite de la plupart des Corsaires de la Méditerranée. Les Latins n'y ont qu'une église desservie par un Vicaire de l'Evêque de Santorin; les autres églises sont Gréques, & dépendent de l'Evêque de Siphanto. La beauté des ports de cette Isle y attire souvent les Armateurs. Ce fut dans un port de Nio, que se retira le Chevalier de Hoquincourt, après qu'il eut combattu à Chio l'armée Ottomane, composée de trente six galéres, qu'il mit en desordre avec son seul vaisseau. Ce même port est fameux par la victoire que le Chevalier de Témericourt remporta sur toute l'armée Ottomane, forte de soixante galéres, qui portoient en Candie un renfort de deux mille Janissaires. Il fut assiégé dans le port de Nio, par les Infidéles, & s'y défendit pendant huit heures avec une bravoure étonnante. * Tournefort, *Voyages, &c. tome* 1. *p.* 250. Hérodote, *in Vita Homeri. Hist. nouvelle des anciens Ducs de l'Archipel, l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Geogr. Voyez* IOS.

NIOBE', *Niobe*, fille de *Tantale*, & femme d'*Amphion*, Roi de Thébes, Princesse très-bien faite & féconde, osa préférer ses enfans à ceux de Latone, qui n'avoit eu qu'Apollon & Diane; au lieu qu'elle étoit mére de sept garçons & de sept filles. Ce mépris irrita si fort Latone, qu'elle fit tuer les quatorze enfans de Niobé, à coups de fléches, par Diane & par Apollon. Niobé en témoigna une douleur extréme, & fut métamorphosée en rocher. Elle est différente de NIOBE', fille de *Phoronée*, & mére d'*Argus* & de *Pelasge.* * Ovide, *Metamorph. l.* 6.

NION (Le Bailliage de) est situé entre le Lac Léman, le Païs de Gex, & le Mont-Jura. Il est composé d'une ville, d'un bourg, & de plus de trente villages. La ville de Nion sur le bord du Lac & à quatre lieues de Genéve, est médiocrement grande & fort ancienne. M. Spon a prouvé que c'est la *Colonia Equestris* des Anciens. On trouve encore quelques anciennes Inscriptions dans cette ville. Elle fut brûlée en 1399, & depuis ce tems-là elle n'a pas pu se remettre entiérement dans son ancienne splendeur. Elle est dans un païs de vignes, de champs, de prairies, abondant en bons fruits, & sur tout en châtaignes. Le 30 janvier 1536, elle se soumit par ses Députez à la domination des Bernois, dont l'armée étoit à Divonne, en réservant ses priviléges. L'année suivante les Députez de Berne confirmérent à la ville de Nion le neuviéme mars, certains priviléges dont elle avoit joui, & lui firent encore plusieurs concessions avantageuses. Elle embrassa dans ce tems-là la Réformation, & elle eut pour premier Pasteur le Docteur Morand, Parisien, Docteur de Sorbonne. Antoine Marcourt lui succéda. Quelque tems après on établit un Diacre, qui étoit Maître d'Ecole, & en même tems chargé des églises de Crans & de Séligny; mais en 1553, il fut déchargé du soin de la seconde de ces églises. On tint à Nion des Conférences en 1589, entre les Députez du Duc de Savoye, de Berne & de Genéve, & les Députez de Berne y conclurent un traité avec le Duc; mais il ne fut point ratifié par le Sénat de Berne. * *Etat & Delices de la Suisse, tome* 2. *p.* 282, *& suiv.* édit. d'Amsterdam, 1730. Ruchat, *Histoire de la Réformation, tome* 5. *p.* 443. *tome* 6. *p.* 403. *Histoire de Genéve par* Spon, de l'édition de 1730, *p.* 361, *&c.*

NIONS, petite ville dans cette partie du Dauphiné, qu'on appelle *les Baronnies*, au pié d'un rocher nommé *Pontias* & à l'entrée de la plaine, que la vue découvre jusqu'à Orange, qui en est à six lieues en tirant vers l'occident. Elle étoit de la Gaule Narbonnoise, sur les limites du Tricastin, & de la Provence. Elle est située sur la riviére d'Egues, torrent impétueux, qui ravage ses prairies, & qui après avoir passé à Orange se rend dans le Rhône. Il y a sur cette riviére un pont d'une seule arcade, qu'on croit être un ouvrage des Romains, & qui passe pour un des plus beaux ponts de l'Europe pour la hardiesse de sa structure. Quelques uns prétendent, que c'est un cercle parfait, & qu'il y en a autant dedans la terre que dehors. Les gens du païs disent qu'on en a voulu chercher les fondemens; mais qu'on s'appercevoit, qu'à mesure qu'on creusoit la terre, le cercle s'étrecissoit. Peut-être cela est-il aussi fabuleux, que ce qu'on raconte d'un certain vent qu'on nomme *le Pontias*, qui sort d'un trou du rocher de même nom, & qui rend le terroir fertile; ensorte que les Habitans ayant voulu le boucher, les arbres commencérent à sécher, & les hommes à devenir malades de diverses maladies. J'ai parcouru la montagne, où il y a un grand nombre de creux, mais d'où je n'ai jamais apperçu sortir aucun vent. Il est vrai qu'il en régne un particulier dans ce païs-là, qui souffle d'ordinaire le matin, & qui vient à cesser vers le midi, tantôt plutôt, tantôt plus tard. Mais comme il souffle du côté d'orient, ce pourroit bien être le lever du soleil, qui donnant précisement dans l'entre-deux des montagnes, qui sont assez près les unes des autres, le produisît. Le terroir est fertile, sur tout en olives, parce qu'il est à l'abri des vents du nord. Les chaleurs y seroient accablantes l'été sans le vent dont on vient de parler. Nions étoit une ville d'ôtage pour les Réformez, qui y avoient un temple & y étoient en grand nombre. Il y avoit autrefois deux châteaux extrémement forts pour leur situation, mais qui sont à présent démolis. On la nomme en Latin *Neomagus.*

* NIORA, bourg ou petite ville, connue anciennement sous

sous le nom de *Hélice*, dans la Morée, au Duché de Clarence, sur la riviére de Selinus. Ce lieu est à l'est de Patras, tirant vers le nord, & en est éloigné d'environ huit lieues. Il a été presque englouti par les eaux, selon le témoignage de Pausanias & de Strabon.

NIORT, petite ville de France en Poitou, sur la Seure Niortoise, à quatorze lieues de Poitiers, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIP. NIQ. NIR. NIS.

NIPE, riviére. *Voyez* NIEPE.

* NIPES, riviére de l'Amérique septentrionale dans l'Isle de S. Domingue ou Hispaniola, qui se jette dans la mer, au nord, dans la partie la plus occidentale de cette isle.

NIPHATE, *Niphates*, aujourd'hui *Curdo*, partie du Mont-Taurus, entre l'Arménie & la Mésopotamie. Il sort de cette montagne un fleuve de même nom, qui passe dans l'Arménie & dans la Mésopotamie, & qui se décharge dans le Tigre.

NIPHON, isle de l'Asie, à l'orient de notre continent, est la plus grande de celles du Japon. Méaco en a été la capitale; mais maintenant c'est Jesso ou Yesso. On la divise en cinq parties, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsegen, Ochio, & Quanto. Ce nom de *Niphon*, veut dire, *source de lumiére*. Cette isle a près de six-cens lieues de circuit, & comprenoit autrefois cinquante-trois Royaumes. *Voyez* JAPON. * Briet & Sanson, *Géograph.*

NIPHON I, *Nipho*, Evêque de Cyzique, fut fait Patriarche de Constantinople dans le XIV siécle, l'an 1312, & étoit très-ignorant, quoique fort versé dans les intrigues du monde. Son avarice & ses impiétez le firent chasser l'an 1316. * Nicéphore Grégoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1311. *num.* 18. & 1315. *num* 8. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

NIPHON II, natif du Péloponnése, & Métropolitain de Thessalonique, puis Patriarche de Constantinople, étoit un Prélat docte & pieux. Le peu d'empressement qu'il eut à payer une somme d'argent au Thrésorier du Grand-Seigneur, fut cause que Bajazet le chassa de son siége, aussi-tôt après son élection, l'an 1482. * Sponde, *in Annal.*

NIPHUS (Augustin) dit *Eutychus* & *Philotheus*, naquit en 1473 à Iopoli dans la Calabre, & non à Sessa dans la Terre de Labour. Il est vrai qu'il se donne ordinairement le nom de *Suessanus*, mais Gabriel Barri nous apprend qu'il en usoit ainsi pour se rendre plus agréable aux Habitans de Sessa, où il avoit demeuré longtems, & où il s'étoit marié. Il étoit originaire de Tropeà, & Jérôme Marafioti dit que Niphus y fit la meilleure partie de ses études. Il eut le malheur de perdre sa mére de bonne heure, & son pére s'étant remarié, il se vit exposé à toutes sortes de mauvais traitemens: ce qui l'obligea à prendre la fuite, & à s'en aller à Naples. Il y trouva un Habitant de Sessa, à qui il eut l'avantage de plaire, & qui l'emmena chez lui pour être Précepteur de ses enfans. Cet emploi lui donna occasion de s'appliquer avec une nouvelle ardeur à l'étude des Belles Lettres, & lorsqu'on envoya ses Disciples à Padoue, il les y suivit, & s'y donna tout entier à la Philosophie. A son retour à Sessa & à Naples, il apprit que son pére étoit mort après avoir mangé tout son bien. Cette nouvelle l'obligea à renoncer pour toujours à Iopoli sa patrie, & à se fixer dans le païs où il se trouvoit. Il se maria à Sessa, & quelque tems après on lui donna une Chaire de Philosophie à Naples. La hardiesse & la nouveauté de ses sentimens lui fit d'abord des affaires. Il avoit eu pour Professeur à Padoue Nicolas Vernia qui soutenoit l'opinion d'Averroès sur l'unité de l'ame de tous les hommes, & il composa sur cette matiére un livre qu'il intitula, *de Intellectu & Dæmonibus*, & où, suivant fidélement les traces de son Maître, il enseigna, qu'il n'y avoit qu'un seul entendement, & qu'il n'y avoit point d'autres substances séparées de la matiére que les intelligences qui font mouvoir les cieux. Cet Ouvrage quoique seulement en manuscrit souleva tout le monde contre lui, & il lui en auroit peut-être couté la vie, si Pierre Barri, Evêque de Padoue, n'eût détourné l'orage, en l'engageant à publier son Ecrit avec plusieurs changemens qui fissent oublier les jugemens desavantageux que l'on en avoit portez d'abord. Il n'avoit alors qu'environ 18 ans. Depuis ce tems-là, Niphus publia coup sur coup divers Ouvrages qui lui aquirent une si grande réputation, que les plus fameuses Universitez d'Italie lui offrirent des Chaires de Philosophie, avec des appointemens considérables. Il fut vers l'an 1520 Professeur à Pise avec mille écus d'or d'appointemens. Dans le tems qu'il étoit Professeur à Salerne où il avoit été attiré par Robert, Prince de San-Sévérino, qui vouloit y faire fleurir les Sciences, il reçut ordre de ce Prince d'éclaircir toutes les Oeuvres d'Aristote. On dit qu'il fut appellé à Rome par le Pape Léon X, pour enseigner la Philosophie dans le Collége de la Sapience. Si cela est, on ne doit pas en être surpris, car le Pape le considéroit beaucoup, comme il paroît par les priviléges qu'il lui accorda, en le créant Comte Palatin, en lui permettant de joindre à ses armes, celles de la Maison de Médicis, & en lui donnant le pouvoir de créer des Maîtres-ès-Arts, des Bacheliers, des Licentiez, & des Docteurs en Théologie & en Droit Civil & Canonique, de légitimer des bâtards & d'anoblir trois personnes. On ne sait pas le tems précis de sa mort. Paul Jove la place en la même nuit en laquelle on assassina Alexandre de Médicis, Grand Duc de Florence, c'est à dire, le sixiéme janvier 1537; mais il se trompe assurément, car Niphus vivoit encore en 1545, puisque cette année-là il dédia au Pape Paul III, son Commentaire sur les livres d'Aristote *de Animalibus*. Il mourut d'un mal de gorge, âgé de plus de 70 ans. Il fut enterré à Sessa dans l'église des Dominicains, où Galéazzo Florimonte, son Disciple, lui fit mettre cette Epitaphe,

Dum lapidi titulum mœrens Galeacius addit,
Et tristi curat funera cum gemitu;
Si quis honor tumuli, non hoc tibi, Niphe, supremum,
Sed patriæ & misero stat mihi munus, ait.
Næ vivis meliore tui tu parte; levamen
Nos luctus mediis quærimus in lacrymis.

Patin dit que Niphus fut marié deux fois, & qu'il dansa tant à ses secondes noces qu'il en mourut. Paul Jove dit bien que la passion qu'il avoit pour les filles, le rendoit si ridicule, qu'il n'avoit pas honte de danser publiquement avec elles, malgré son son grand âge & la goutte qui le tourmentoit, & que cela abrégea ses jours; mais il ne parle point de ses secondes noces, & il fait au contraire entendre qu'il avoit encore sa premiére femme, lorsqu'il donnoit dans ces folies. Elle s'appelloit *Angelella*, & il en parle quelquefois avec éloge dans ses Ouvrages. Il rapporte même un exemple bien singulier de l'amour qu'elle avoit pour lui, & dit que pendant la composition d'un Ouvrage intitulé *Thesserologium Astronomicum*, il se tint l'espace de trois mois si enfermé parmi ses livres qu'il ne voyoit plus personne, & que sa femme après avoir employé toutes sortes de moyens pour le tirer de la mélancolie dont elle le croyoit atteint, fit entrer seule dans le cabinet de son mari une belle fille du voisinage; mais que cette tentative fut sans succès. Dès qu'il eut achevé son livre, il reprit sa gayeté ordinaire, & recommença à voir du monde comme auparavant, ce qui rendit à sa femme toute sa belle humeur. Niphus eut de cette femme un fils nommé *Jaques*, à qui il dédia son Traité *de Divitiis*, & qui eut un fils appellé *Fabio*, qui fait le sujet de l'article suivant. Au reste Niphus n'étoit guéres scrupuleux sur la fidélité conjugale. Jusqu'à la fin de sa vie il eut des Maîtresses. Il avoue lui même qu'il eut une très-forte passion pour une certaine *Hippolyte* qu'il appelloit *Quinta*, parce qu'elle étoit la cinquiéme. La derniére fut *Phœbé Rhea*, Demoiselle d'honneur de la Princesse de Salerne, que dans son livre *de Re Aulica* qu'il lui dédia, il appelle *Phausina*; mais elle ne répondit à son amour qu'en badinant, & elle ne souffrit ses galanteries que pour rire avec le Prince & la Princesse de Salerne des extravagances de Niphus. Il avoit l'air fort grossier & assez mauvaise mine; cependant il étoit agréable en compagnie & faisoit un conte de bonne grace. On rapporte de lui deux traits singuliers ausquels on ne sait s'il faut ajoûter foi. On dit que l'Empereur Charles-*Quint* qui lui avoit donné un Brevet de Conseiller d'Etat, l'ayant voulu aller voir chez lui, Niphus le fit entrer dans sa chambre où il n'y avoit qu'une chaise sur laquelle il s'assit, disant à l'Empereur qu'il étoit assez grand Seigneur pour en faire apporter une autre pour lui. *Je suis*, ajouta-t'il, *Empereur des Lettres, comme vous êtes Empereur des Soldats.* Le même Prince lui ayant demandé comment les Princes pourroient bien gouverner leurs Etats, *Ce sera*, lui répondit hardiment Niphus, *en se servant de mes semblables*: par où il vouloit désigner *des Philosophes*. Mais le bon homme se trompoit lourdement, & comment auroit-il gouverné un Etat, lui qui ne savoit pas se gouverner soi même. Ces deux traits, s'ils sont vrais, donnent une très-petite idée de sa politesse, & une fort grande de sa présomption. On a de lui les Ouvrages suivans, *Translatio & Expositio Librorum Aristotelis de Interpretatione; Commentaria in libros priorum Analyticorum Aristotelis; Commentaria in octo libros Topicorum Aristotelis; Expositio in libros Aristotelis de Sophisticis Elenchis; Expositio atque Interpretatio in tres libros Aristotelis de Rhetorica; Conversio in Latinum Sermonem & Expositio librorum Aristotelis de Physico Auditu; Traductio librorum quatuor Aristotelis de Cœlo & Mundo, cum eorumdem Expositione; Interpretationes & Commentaria, itemque Paralipomena & Dilucidationes in duos libros Aristotelis de Generatione & Corruptione; In quatuor Aristotelis libros Meteorologicos Commentaria; Collectanea & Commentaria in tres libros Aristotelis de Anima; Commentarii in libros Aristotelis de Physiognomia & de Animalium motu, juventute, senectute, vita & morte; Expositio in duodecim libros Aristotelis de prima Philosophia; In eosdem libros Metaphysicarum Disputationum Dilucidarium; In duodecimum Metaphysices Aristotelis volumen Commentarii; Expositiones in omnes Aristotelis libros de Historia, partibus & generatione Animalium; Commentationes in librum Averrois de Substantia Orbis; In duos libellos Averrois de animæ beatitudine; Commentationes in Averrois destructiones destructionum contra Algazelem; Quæstio de subjecto librorum Aristotelis de Generatione & Corruptione; De Intellectu libri sex, & de Dæmonibus libri tres; De Immortalitate animæ adversus Petrum Pomponatium; Averrois de Mixtione Defensio; De Infinitate primi Motoris Quæstio; Codicillus de Sensu Agente; De artificiosa Interpretatione somniorum & de Prophetia libelli duo; De Diebus Criticis seu Decretoriis; De nostrarum Calamitatum causis liber; Eruditiones ad Apotelesmata Ptolomæi; De Figuris Stellarum helionoricis; De verissimis temporum signis Commentarius; De falsa Diluvii Prognosticatione in annum* 1524; *De ratione medendi; Dialectica ludicra; Epitomata Rhetorica ludicra; De Auguriis libri duo; Prima pars Opusculorum in quinque libros divisa; De regnandi peritia libri quinque; De his quæ ab optimis Principibus agenda sunt libellus; De Rege & Tyranno libellus; De Pulchro & Amore libri duo; De Re Aulica ad Phausinam; Opuscula Moralia & Politica, cum Gabrielis Naudæi judicio; De Armorum Literarumque comparatione Commentariolus; De inimicitiarum lucro; Apologia Socratis & Aristotelis.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 18. *p.* 52 & *suiv.*

NIPHUS (Fabio) fils de *Jacques* Niphus, & petit-fils d'*Augustin*, fut Professeur en Médecine à Padoue; & ayant été chassé, parce qu'il suivoit les sentimens des Réformez, il vint à Paris, où il enseigna les Mathématiques à M. d'Elbéne. De là il passa en Angleterre; puis revint en Hollande, où il enseigna quelque tems à Leyden. Il composa un Ouvrage, intitulé *Ophinum*,

num, qui n'a été publié qu'en l'an 1617. Enfin il s'établit en Flandre, où il se maria, & eut pour fils FERDINAND Niphus qui a été Homme de Lettres, & qui fit imprimer, l'an 1644, à Louvain, un Traité de Caramuel, intitulé *Methodus disputandi.* Dans l'Epître qu'on voit à la tête de cet Ouvrage, il parle de ses parens. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 92. Opmeer, *in Chron.* Le Mire, *de Script. XVI sæc.* Naudé, *in Præf. ad Opusc. Polit. Augustini Niphi*, *&c.*

NIPIS, le Lac de Nipis, ou des Nipissiriniens. Il est dans le Canada, & a quinze lieues du couchant au levant. Il se décharge par un grand canal dans le Lac des Hurons. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NIPSAA ou NIPSAW, riviére du Duché de Sleeswik, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Rypen, tombe dans l'océan.

NIQUET (Honorat) Jésuite, est connu par plusieurs bons Ouvrages. Il publia l'an 1641, à Paris, une Apologie pour l'Ordre de Fontevrault, dont il donna l'Histoire générale deux ans après. L'an 1655, il fit imprimer la Vie de Nicolas Gilbert, dit de sainte Marie, de l'Ordre de saint François, & la Vie de sainte Sologne. Il mourut en 1667. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

* NIRE'E, Roi de l'Isle de Naxos, fils de Charopus & d'Aglaia, a passé pour le plus beau de tous les Grecs, qui allérent à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 2. *v.* 671. Ovide, *ex Ponto*, *l.* 4. *Epist.* 13. *v.* 16. Properce, *l.* 3. *Elegie* 17. *v.* 27. Horace, *l.* 3. *Ode* 20. *v.* 15: *&* *Epod.* 15. *v.* 22.

NISA. *Voyez* NYSA.

NISABOUR. *Voyez* NICHABOUR.

NISAN, premier mois de l'année ecclésiastique des Hébreux. & le septiéme de l'année civile, que les Juifs appelloient *Nioménies*, répondoit à notre Mars & Avril, & étoit considérable par le sacrifice du premier jour, par la Fête de Pâques, & par un grand nombre d'autres solemnitez. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545.

NISARI, NISARY, NIZARY, NISSARI & NISARO. *Voyez* NIZARY.

NISCHABOUR. *Voyez* NICHABOUR.

NISE, NISI ou NISNE, qu'on appelle aussi *Nisi-Novogorod* ou *petite Novogorod*, est une ville de Moscovie, que le Grand Basile fit bâtir sur le confluent de l'Occa & du Wolga. Il lui donna ce dernier nom, à cause que la plupart des Habitans y étoient venus de Novogorod. Nise est fort marchande, & est accompagnée de fauxbourgs considérables. Elle est habitée par des Moscovites, des Tartares, des Hollandois, &c. Les Ecrivains Latins la nomment, *Novogordia inferior.*

NISI, bourg de la vallée de Démona, en Sicile. Il est à six lieues de la ville de Messine, vers le midi, à la source de la riviére de Nisi, qui se décharge dans la Mer de Sicile. Les François prirent Nisi en 1676. *Voyez* ENISE. * Maty, *Diction. Geogr.*

NISI. *Cherchez* NISE.

* NISI-NOVOGOROD (le Duché de) province de Moscovie, bornée au nord par celle d'Oustioug, à l'ouest par les Duchez de Susdal & de Wolodimer, au sud par les Morduates, & à l'est par les Czérémisses. Cette province est fort étendue, mais elle est pleine de grandes forêts. Le Wolga la traverse du Couchant au Levant & ses villes principales sont Nisi-Novogorod, & Wassiligorod. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette description est fondée sur les Cartes de Moscovie, données au public par Jaillot, & par Frédéric de Wit; mais on ne voit rien de pareil dans celles de Mrs Sanson, Witzen & Delisle.

NISI-NOVOGOROD, ville capitale du Duché de même nom. *Voyez* NISE.

NISIBE, *Nisibis* ou *Antiochia*, ville de Mésopotamie, dite aujourd'hui *Nisibin*, ou *Nesbin*, dans le Diarbeck, a été illustre par la résistance qu'elle avoit faite aux Perses & aux Barbares, lorsqu'ils faisoient des courses dans les terres de l'Empire. Les médailles que les Habitans de Nisibe avoient frappées en l'honneur de Trajan & de Sévére, & qui sont rapportées par Vaillant, témoignent que cette ville étoit Colonie Romaine. Les Auteurs Ecclésiastiques parlent souvent de la protection que Nisibe reçut de saint Jacques son Evêque; & sur tout quand elle fut assiégée par Sapor, Roi de Perse, l'an 338. Ce saint Prélat dissipa par ses priéres l'armée des ennemis de Dieu; & même après sa mort, garantit quelque tems cette ville des invasions des Perses. Elle fut souvent prise par ces Infidéles. C'est moins aujourd'hui une ville qu'un gros village, dont la plupart des Habitans sont Chrétiens Arméniens & Nestoriens. * Théodoret, *l.* 2. Pline. Strabon, &c. Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 2. *p.* 190. *ch.* 4. édit. de Hollande 1692.

NISIER (Nicetius) Evêque de Lyon, vint au monde vers l'an 513, dans le Royaume de Bourgogne. Son pére nommé *Florentin* étoit de la race des Sénateurs, & fut élevé pour l'état ecclésiastique, & ordonné Prêtre par Agricole, Evêque de Châlon-sur-Saône. Son oncle Serdot, Evêque de Lyon, étant malade à Paris l'an 551, le recommanda au Roi Childebert, qui le lui donna pour successeur. Il assista au Concile de Lyon, l'an 567, & mourut l'an 573. * Grégoire de Tours, *Vitæ Sanctorum Patrum*, *c.* 8. Bollandus. Baillet, *Vies des Saints*, *au deuxiéme d'avril.*

NISITA, *Nesis*, est une petite isle d'Italie dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, à trois milles de Pouzzol. L'an 1550, on y découvrit un sépulchre de marbre d'un Citoyen Romain, où l'on trouva, dit-on, une lampe allumée dans une bouteille de verre qui n'avoit aucune ouverture. Toutes les autres lampes avoient été renfermées dans des urnes qui n'étoient point bouchées, ou mises dans des sépulchres qui pouvoient recevoir de l'air par quelques fentes. On cassa cette bouteille de verre; & la lumiére s'éteignit aussi-tôt qu'elle fut exposée à l'air. Le feu de cette lampe étoit extrémement vif, & le verre n'étoit taché en aucun endroit; ce qui fait croire que ce feu ne jettoit point de fumée. Nous avons fait voir ailleurs ce qu'on doit croire de ce phénoméne. * Licétus, *de Lucernis Antiq. l.* 2.

NISIWITZ. *Voyez* NYSIWITZ.

* NISKO, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Sendomir, sur la riviére de Sana, au sud-sud-ouest de la ville de Sendomir, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

NISMES. *Voyez* NIMES.

NISROCH, Dieu des Assyriens, dont il est parlé, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 37. Les Septante le nomment *Mesrach*, & Joseph *Araskes.* Selden avoue qu'il ignore quelle Divinité est Nisroch. Kircher croit que c'étoit une petite figure de coffre, qui réprésentoit l'Arche de Noé, sous l'image de laquelle les Assyriens adorérent Noé ou Janus. M. Jurieu est dans la pensée que le mot *Nisroch* ou *Nisrach*, signifie ici un aigion, & que Bélus étoit adoré sous ce nom-là. * Jurieu, *Histoire des Dogmes*, *&c. p.* 660. Seldenus, *de Diis Syris*, *l.* 2. *c.* 10. Beyerus, *in Addit. ad Seldenum*, *p.* 309. *&c.*

NISSA, NICE, en Latin, *Naissus*, *Nessus*, *Nisum*, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur la Nissawe, au sud-est de Belgrade dont elle est éloignée de près de quarante lieues. L'an 1689, le Prince de Bade, Général de l'armée de l'Empereur, défit les Turcs près de Nissa, & prit cette place, que les Turcs reprirent l'an 1690. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NISSAWA ou NISSAWE, riviére de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie. Elle traverse cette province du sud-est au nord-ouest; ensuite elle entre dans la Servie, ou après avoir arrosé Nissa, elle se décharge dans la Morave.

NISSE. *Voyez* NYSSE.

NISSELIUS (Jean-George) natif du Palatinat, s'est distingué dans le siécle précédent par quelque connoissance des Langues Orientales. Il séjourna en Hollande, & fit imprimer à ses dépens, à Leyde, en 1662, une Bible Hébraïque, *in octavo.* Elle fut très-bien reçue du public à cause de la distinction des versets, des titres Latins, des livres & des épîtres, & de la correction assez exacte. Il a publié de tems en tems, tantôt seul & tantôt conjointement avec Theod. Petræus, des morceaux de la Version Ethiopique & Arabe de l'Ecriture-Sainte avec la Traduction Latine & quelques Notes. Voici les livres de la Bible qu'il a publiez, *Ruth*, le *Cantique des Cantiques*, *Joël*, *Jonas*, *Sophonie*, *Malachie*, *les Epitres de S. Jaques*, de *S. Jean* & de *S. Jude.* Au reste il faut avouer que ses Traductions de l'Ethiopien ont fort mal réüssi & qu'elles manifestent une grande ignorance dans les Langues, en voici un échantillon. D'abord au commencement de l'Epître de S. Jaques on trouve dans le texte Ethiopique le mot דיספר qui n'est autre chose que le mot Grec διασπορά, & que la Version Ethiopique exprime d'abord après par le véritable mot de sa Langue. Cependant Nisselius rend ce mot dans sa Version Latine par celui d'*Isachar* qui ne signifie absolument rien. L'on trouve plusieurs autres fautes de la même force dans les Traductions de Nisselius & quantité de fautes d'impression. Il mourut en 1662. * Le Long, *Biblioth. Sacra. Libri a Nisselio editi. Dict. Allemand de Bâle.*

NISSENO. *Cherchez* NIZENON.

NISSIM ABU-ALPHARAGE, pére de Guillaume de Moncade, Juif converti, de la famille d'*Abu-Alpharage*, Arabe qui établit en Espagne la Secte des Sadducéens, écrivit un livre contre la Synagogue, les cérémonies, & les Traditions des Juifs, dont Harrawad fait mention dans son livre de la Cabale. Nissim Abu-Alpharage a été un grand Cabaliste. Il avoit écrit sur une lame d'or quarrée, neuf lettres rangées en trois colomnes, dont chaque colomne prise de haut en bas, & de droite à gauche, fait le nombre de quinze, comme le nom de Dieu *Jah.* * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Hist. des Juifs*, *depuis J. C. jusqu'à présent*, de l'édit. de Paris, *in douze*, 1710, *p.* 284.

NISSIM, Rabbin, Disciple de Bar-Nachmau, mort l'an 1268, a fait quelques Sermons. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Histoire des Juifs*, *tome* 7.

NISSIM BEN JACOB, a composé un livre d'exemples de vertus, intitulé *Ouvrage plus beau que le salut*, contenant des Histoires Morales, tirées de la Ghémare, imprimé à Ferrare l'an 1557. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Histoire des Juifs*, *depuis Jesus-Christ jusqu'à present*, *tome* 7.

NISSIM, fils de *Ruben*, Rabbin de Gironne, Commentateur des Oeuvres de Rau-Alphès, étant interrogé par les Juifs de la Synagogue de Barcelone sur diverses Questions légales, il leur fit des réponses, imprimées à Rome l'an 1545. Il y en a une entre autre, *Si un homme peut s'excommunier lui-même.* Il a encore écrit quelques nouvelles explications sur les livres Talmudiques, imprimées à Trente l'an 1559. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Histoire des Juifs*, *depuis J. C. jusqu'à présent*, de l'édit. de Paris, *in douze* 1710.

NISUS, Roi de Mégare en Achaïe, avoit parmi ses cheveux blancs, quelques cheveux de couleur de pourpre sur le haut de la tête, qu'il conservoit avec soin, parce qu'il avoit appris de l'Oracle, que de là dependoit la conservation de son Royaume. Il fut trahi par Scylla sa fille, lorsque Minos, Roi de Créte, assiégeoit la ville de Mégare. Cette perfide ayant conçu de l'amour pour ce Prince, coupa adroitement ces cheveux à son pére, & livra sa patrie aux ennemis. Nisus mourut de déplaisir, & selon les Poëtes fut changé en épervier, qui s'appelle en Latin *Nisus.* On ajoûte que Scylla voyant que Minos la méprisoit, mourut de desespoir, & fut métamorphosée en alouette. Cette Fable a quelque rapport à l'Histoire véritable de Samson, auquel Dalila coupa les cheveux, d'où dépendoit la force de ce Héros. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Métamorph. l.* 8.

* NISUS, Auteur qui avoit écrit de l'Orthographe, & dont Vé-

Vélius Longus fait mention. On l'avoit ſurnommé *Artigraphus*, c'eſt à dire, *le parfait Ecrivain.*

NISUS dont parle Virgile dans l'Enéïde. *Voyez* l'article d'EURYALE.

NIT. NIV. NIU. NIX. NIZ.

NITARD, Cardinal. *Cherchez* NIDHARD.

* NITENTIUS, Officier de l'Empereur Valens. Gratien en fait mention dans la Loi 2. *Ne ſanctu n Baptiſmi*, publiée en 377. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſian.*

* NITH ou NITHE, riviére de l'Ecoſſe méridionale, prend ſa ſource dans la province de Kyle, traverſe à peu près du nord au ſud la province de Nithesdale, à laquelle elle donne ſon nom, & ſe décharge dans la mer à une lieue ou à une lieue & demie de Dumfreis.

NITHARD, Abbé de Saint-Riquier, dans le neuviéme ſiécle, étoit fils d'un grand Seigneur nommé ANGILBERT, qui eſt qualifié de *Saint*, & qui étoit Comte & Abbé ou Adminiſtrateur de Saint-Riquier, ſuivant l'uſage de ce tems-là, & de *Berthe*, fille de Charlemagne. Sa naiſſance lui donnoit droit ſur beaucoup de terres qu'il laiſſa à ſon couſin Louis *le Debonnaire*, pour vivre dans ſa retraite. Après avoir ſuivi le parti de Charles *le Chauve*, pendant les Guerres Civiles, il fut tué par les Danois environ l'an 853. Nithard écrivit une Hiſtoire des guerres entre les trois fils de Louis *le Debonnaire*, intitulé *libri quatuor, de Dyſcordiis filiorum Ludovici Pii, &c.* M. Pierre Pithou la fit imprimer la premiere fois à Paris l'an 1588, en un tome *in octavo*, &c. Du Chêne la mit depuis dans le ſecond volume des Hiſtoriens de France. Cette Hiſtoire commence par la mort de Charlemagne, l'an 814, & finit à l'an 842. Dans le quatriéme livre, l'Auteur y parle de ſon pére, & d'un de ſes fréres, qu'il nomme Harnide, *Qui ex ejuſdem magni Regis filia, nomine Bertha, Harnidum fratrem meum, & me Nithardum genuit, &c.* C'eſt un excellent Ouvrage. * Barthius, *Adverſaria, l.* 46. *c.* 9. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 34. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 4. *De Abbat. S. Richarii.*

NITHESDALE, province de la partie méridionale de l'Ecoſſe, ſur les confins d'Angleterre, eſt une Vallée diviſée par la riviere de Nith. Cette province, particuliérement le territoire de Dumfreis, abonde en blé & en pâturages. Il y a beaucoup de forêts dans cette province, dont Holy-wood, la principale, a donné le nom au fameux Aſtronome *Joannes de Sacro-Boſco.* Sa ville capitale eſt Dumfreis, & les autres ſont Solway, Morton, Sanchare, Drumlanrig, &c. * Camden, *Deſcript. Magnæ Britan. Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 231.

NITOCRIS, Reine de Babylone, rompit le cours de l'Euphrate, en le faiſant tournoyer au deſſus de la ville, pour empêcher les ennemis d'y venir trop promtement ſuivant l'impétuoſité de ſon cours. Elle fit auſſi bâtir un pont ſur l'Euphrate, & fit élever ſon tombeau ſur la porte la plus conſidérable de la ville, promettant par une inſcription de grands thréſors à ceux qui l'ouvriroient. On dit que Darius l'ayant fait ouvrir, n'y trouva que ces paroles, *Si tu n'euſſes été inſatiable d'argent, tu n'euſſes pas violé la ſepulture des morts.* Hérodote en parle dans le premier livre de ſon Hiſtoire. Dom Calmet croit que Nitocris étoit l'épouſe de Nabuchodonoſor & la même qu'Amyt, fille d'Aſtyage, Roi des Médes. Mais le célébre Prideaux prouve que Nitocris étoit épouſe d'Evilmérodac & mére de Beltſatſar qui de la ſorte étoit petit-fils de Nabuchodonoſor. Beltſatſar étant monté fort jeune ſur le thrône, & étant d'ailleurs voluptueux, ſa mére, Princeſſe d'un grand jugement & d'un courage mâle, lui fut d'un grand ſecours. Pendant que ſon fils ſe livroit à ſes divertiſſemens, elle ſe chargea du fardeau du gouvernement, & fit pour la conſervation de l'Empire tout ce dont la prudence humaine eſt capable. Elle perfectionna les ouvrages que Nabuchodonoſor avoit laiſſez imparfaits, particuliérement les murailles de la ville & les quais de la riviere. Pendant qu'on avoit détourné le fleuve pour mettre la derniére main à ces quais, elle fit creuſer au milieu de ſon lit une prodigieuſe galerie qui le traverſoit d'un bord à l'autre, depuis le vieux Palais juſques au nouveau de douze piez de hauteur ſur quinze de largeur, & l'ayant couverte d'une forte voûte elle fit couler la riviére par deſſus, en la faiſant rentrer dans ſon canal. Par là elle conſervoit une communication entre les deux Palais ſituez aux deux bords oppoſez du fleuve. Le nom de cette Reine demeura pendant long-tems ſi fameux dans ces païs-là, qu'Hérodote en parle comme ſi elle avoit été la Souveraine du Royaume. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hiſtoire des Juifs, &c. tome* 1. *p.* 207, *&c.*

NITOCRIS, Reine d'Egypte, vengea la mort du Roi ſon frére, en faiſant noyer ceux qui l'avoient tué. * Hérodote, *l.* 2.

NITRACHT. *Voyez* NEYTRACHT.

NITRIE, montagne d'Egypte, illuſtre pour avoir été ſanctifiée par la retraite de pluſieurs Anachorétes, qui eurent pour Inſtituteur S. Ammon.

NITRIE ou NITRACHT. *Voyez* NEYTRACH ou NEYTRACHT.

NITSCHI. *Voyez* NYTSCH.

NITTAI HAARBELI. On tient que c'eſt un Rabbin qui vivoit 200 ans avant Jeſus-Chriſt, & qui a appris à ſes Diſciples ſur la Loi orale beaucoup de choſes, dont il avoit laiſſé quelques-unes par écrit. * Bartolocci, *Biblioth. Rabb.* M. Du Pin, *Hiſt. des Juifs, depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à preſent, tome* 7.

NIVARD (Saint) Evêque de Rheims dans le ſeptiéme ſiécle, étoit frére de Bilihilde, Reine d'Auſtraſie, femme de Chilpéric II. Après avoir vécu quelque tems à la Cour d'Auſtraſie près de Sigebert III, il fut élevé ſur le ſiége de l'égliſe de Rheims l'an 649. Il reforma les mœurs & la Diſcipline du Clergé, repara pluſieurs monaſtéres, & mourut le premier de ſeptembre de l'année 669, ſelon les uns, ou de 673 ſelon les autres. * Flodoard, *Hiſt. l.* 2. *c.* 7. Baillet, *Vies des Saints.*

* NIVARD (Gabriel) Avocat d'Angers, aima mieux plaider par écrit que de vive voix, & cela par délicateſſe de conſcience, de peur qu'un plaidoyer étudié, prononcé avec grace & avec chaleur ne déterminât plus au gain d'une cauſe, que la juſtice même de la cauſe. Cette même délicateſſe, l'obligea d'aller travailler à Paris, pour éviter les ſollicitations de ſes parens. Mais à peine fut-il arrivé dans cette ville, que M. Tallement, Intendant de Languedoc, l'emmena avec lui pour ſe ſervir de ſes conſeils. Pendant le tems qu'il fut à Montpellier, il profita du ſéjour de cette ville, pour s'y inſtruire dans la Botanique. De retour à Paris, il s'attacha particuliérement à M. Bignon, Avocat général. Il fut lié d'amitié avec M. Ménage. Il étoit le fléau des Poëtes. Après avoir paſſé pluſieurs années à Paris, ſe voyant avancé en âge, il ſe retira chez un frére qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit Curé de Morannes en Anjou. Il y compoſa en Latin *l'Hiſtoire des plus celebres Juriſconſultes.* C'eſt pendant cette retraite qu'il fut nommé par le Roi Louïs XIV, pour un des trente premiers Académiciens de l'Académie Françoiſe établie à Angers, en 1685. Il mourut cette même année, âgé de 80 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

NIVATA, province du Japon, avec une ville de même nom dans la région dite *de Quanto.* * Sanſon, *Geogr.*

NIUCHE, Royaume de la Tartarie orientale ſur les confins de la Chine, en Latin *Niucanum Regnum.* Quelques-uns l'appellent *Yenauc* ou *Charchir.* La lignée de Taiminga, ſortie de Chu, qui délivra les Chinois de la domination des Tartares, lui a donné le nom de Niuche. On trouve dans ce Royaume quantité de rubis & force perles, qui ſe pêchent dans le bras de mer qui eſt entre la Tartarie & le Japon. On y prend un poiſſon qui a la forme d'une vache. Il eſt long d'une perche & n'a point d'écailles ni de cornes. La plus grande montagne du Royaume de Niuche eſt celle de Kin, qui veut dire *le mont d'or.* On la diviſe en orientale & en occidentale, & elle s'étend beaucoup vers le nord. Il y en a une autre fort élevée, appellée *Changpe* & qui peut avoir mille ſtades. On y voit un Lac qui en a quatre-vints, & d'où ſortent deux fleuves, l'un qui va vers le midi & qu'on appelle *Talo*; l'autre qui tire vers le ſeptentrion & que l'on nomme *Quentung.* * *Deſcript. générale de l'Empire de la Chine, ch.* 10. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NIVE, riviére de la Baſſe Navarre, qui baigne Saint Jean-Pié de Port, & ſe décharge dans l'Adour à Bayone. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIVELLE, petite ville du Brabant Eſpagnol, & du diocéſe de Namur à cinq lieues de Bruxelles vers le midi, eſt célébre par ſon Abbaïe de Chanoineſſes ſéculiéres, qui fut fondée l'an 647, par Itte ou Iduberge, veuve de Pepin de Landen Maire du Palais des Rois d'Auſtraſie. Gertrude ſa fille en fut la premiére Abbeſſe, n'ayant que 21 ans. On y faiſoit profeſſion de la vie monaſtique, & l'on y embraſſa depuis la Régle de ſaint Benoît; mais dans la ſuite les Religieuſes ſe ſont transformées en Chanoineſſes ſeculieres. Elles ſont au nombre de quarante-deux, & l'on n'y en reçoit point qui n'ait fait preuves de nobleſſe de quatre races des deux côtez. Le jour de leur réception, on leur met une épée nue à la main pendant l'Evangile & apres la Meſſe un Gentilhomme leur donnant l'accollade & trois coups de plat d'épée ſur le dos, les reçoit ainſi Chevaliéres de ſaint George. L'Abbeſſe eſt Dame de Nivelle, tant au ſpirituel qu'au temporel. Il y a dans leur Chapitre des Chanoines qui d'ordinaire font l'Office dans une egliſe voiſine, mais dans certains jours ils viennent au chœur des Chanoineſſes, & pſalmodient avec elles. Dans le Chapitre, l'Abbeſſe préſide tant aux Chanoines qu'aux Chanoineſſes, & ils pourvoyent tous aux Bénéfices vacans par la mort ou par le mariage des Chanoineſſes. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 2. Bouſſaingault, *Voyages des Païs-Bas.* Modeſte de S. Amable, *Monarch. de France.*

* NIVENIUS (Jean) Recteur de l'ancien Collége d'Amſterdam, eſt mis au nombre des plus célébres Poëtes Hollandois, par André Hovæus, dans un Dialogue intitulé Zuermond. Il a compoſé en vers heroïques un Poëme intitulé *Tumulte des Anabatiſtes* dans Amſterdam, l'an 1535. * Valere André, *Bibliotb. Belgica, p.* 545.

NIVERNOIS, province de France, avec titre de Duché, le long de la Loire, entre la Bourgogne, le Bourbonnois, & le Berry. Nevers en eſt la capitale. Les autres ſont Déciſe, Clamecy, Saint-Pierre-le-Mouſtier, &c. *Voyez* l'article de NEVERS.

NIVORS, petite ville de la Bulgarie, dans le païs des Tartares de Dobruce près du Danube, à vint-trois lieues de Chiuſtenge, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIXAPA, contrée de la province de Guaxaca dans la Nouvelle Eſpagne. Elle a la Mer du Sud au midi, & la vallée de Guaxaca au nord. La ville de Nixapa en eſt la capitale. Elle eſt ſur une riviére dans les terres, & n'a qu'environ huit cens Habitans Eſpagnols & Mexiquains, avec un couvent de Dominicains. Mais elle eſt riche à cauſe de la grande quantité d'indigo, de ſucre, de cochenille, de cacao, & d'achiote, qu'on recueille dans ſon territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

NIXES, *Nixi* ou *Nixii Dii*, certains Dieux révérez dans le Paganiſme, étoient ainſi nommez de *Nixus*, qui ſignifie *effort, travail d'enfant.* Ils étoient au nombre de trois qui préſidoient aux accouchemens des femmes, & avoient leurs ſtatues à Rome dans le Capitole, vis à vis de l'autel de Minerve. On dit que ces ſtatues avoient été tranſportées de Syrie, après la défaite d'Antiochus par les Romains. Elles répréſentoient ces Dieux tenant les deux mains entrelacées ſur leurs genoux, qu'ils ployoient avec effort, de telle ſorte qu'ils avoient tout le corps ſuſpendu

ſu

fur les jarrets, pour exprimer les efforts d'une femme dans le travail de l'accouchement. Ovide en fait mention dans ses Métamorphoses. * Festus.

NIZAN. *Voyez* NISAN.

NIZARD (Adam) Grammairien & Poëte Anglois vers l'an 1340, dans l'Université d'Oxford, où il étoit Professeur, laissa quelques Traitez de Grammaire. * Pitseus, *de Script. Angl.*

NIZARI, NIZARO, anciennement *Porphyris*, isle de l'Archipel. Elle est près du Cap Crio, entre l'Isle de Lango & celle de Stampalia. Elle n'a que dix lieues de circuit. Son lieu principal porte son nom, & avoit un Evêché suffragant de Rhodes, du tems que les Chevaliers de Malte en étoient les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

NIZE'NON, ou NISSE'NO (Diégo) Religieux de l'Ordre de saint Basile, & habile Prédicateur, étoit d'Alcazaren dans la Castille Vieille, & mourut à Madrid le 16 octobre 1657. Nous avons divers recueils de Sermons de sa façon, & d'autres Ouvrages de piété. * Nicolas Antonio parle de lui dans la *Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne.*

NIZYN, bourg fortifié, dans la Basse Volhynie au delà du Borysthéne, aux confins du Duché de Czernick ou Czernichow, & à onze lieues de la ville de ce nom vers le midi. Casimir, Roi de Pologne, le prit aux Cosaques en 1652. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

N O A.

NOA, ville de Palestine dans la Tribu de Zabulon, située entre Rémon, Amthar & Hanathon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 13.

NOACH, qu'on croit pére de Zoroastre. *Cherchez* AGONAX.

NOADJA ou NOHADJA, Prophéteſſe. *Voyez* NOHADJA.

NOAILLES, bourg dans le Limosin, a donné son nom à la Maison de Noailles.

NOAILLES, Maison très-illustre, l'une des plus anciennes de la province de Limosin. La Terre & le château de Noailles, dont elle prend son nom, sont situez près de Brives & de Turenne: elle les posséde de tems immemorial. On trouve dans l'Abbaïe de Saint Martial de Limoges, dans celles du Vigeois, d'Uzerche & du Dalon, voisines de Noailles, différentes donations faites successivement depuis l'an 1023, jusques vers l'an 1200, par *Regnaud*, *Pierre*, *Gerard*, *Guillaume*, & *Helie*, Seigneurs de Noailles.

Il a été rendu un célébre Arrêt du Parlement de Paris, l'an 1528, à l'occasion des substitutions de cette Maison, dont la première a commencé à HUGUES de Noailles, fils de PIERRE, Seigneur de Noailles, & d'*Helis* de Rosiers sa femme, issue des Seigneurs de Rosiers en Limosin. La filiation de cette Maison est autentiquement prouvée par cet Arrêt, dans lequel elle est énoncée depuis PIERRE, pére de HUGUES, qui a fait la substitution.

II. HUGUES, Seigneur de Noailles, Chevalier, qui fut présent à une reconnoissance que Gaubert de Malemort fit au Prieur de Brives l'an 1225 & 1235, pleigea la donation que Raimond de Turenne, Seigneur de Serviéres, fit au Prieur de Brives l'an 1247, & l'année suivante. Avant que d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi saint Louïs, il fit son testament, auquel il fait mention de son pére, & substitue sa Terre de Noailles graduellement à tous ses fils, à l'exclusion des filles. Il mourut en ce voyage, & son corps, comme il l'avoit ordonné, fut apporté à Noailles, où il fut enterré, auprès de ses prédécesseurs. De *Luce*, sa veuve, sœur du Vicomte de Comborn, vivante encore au mois de septembre 1253, il eut 1. HE'LIE, Seigneur de Noailles, qui suit; 2. *Guillaume*, Prieur de Saint-Hilaire, l'an 1271; 3. *Pierre*, nommé dans une donation que sa mére fit au Prieur de Brives l'an 1253; 4. *Gui*, Chanoine de Cahors, de Riez, de Xaintes, & de Poitiers, Chapelain du Pape Boniface VIII, Commissaire Apostolique en France, où il fut chargé d'importantes négociations, mort à Rome, où il fit son testament le dernier octobre 1295, & son codicille, le 15 novembre 1296; 5. *Bertrande*, Religieuse; 6. *Guillemette*, Religieuse à Moncallier; 7. 8. *Doulce* & *Geraude* de Noailles.

III. HE'LIE, I. du nom, Seigneur de Noailles, reçut au mois de septembre 1252, l'investiture de plusieurs biens, que son pére avoit aquis. Il est fait mention de lui dans des titres des années 1261, 1267, 1272 & 1282. Il avoit épousé *Doulce* d'Astorg, Dame de Noaillac, fille de *Pierre*, Seigneur de Noaillac, laquelle étant veuve, au mois de novembre 1260, déclara être contente des testamens de son mari, de son pére & de son frére. Elle vivoit encore l'an 1298. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME, Seigneur de Noailles, qui suit; 2. *Pierre*, dont on ne trouve que le nom; 3. *Gui*, Chevalier, mort dès l'an 1303, laissant veuve une Dame nommée *Leus*, vivante l'an 1323; 4. *Hélie*; 5. *Luce Philippes*, femme de *Bernard* de Saint-Michel, avec lequel elle vivoit l'an 1303; 6. 7. *Doulce* & *Marie*, Religieuses à la Régle, 8. *Marguerite*, Religieuse à la Dorade à Cahors; & 9. *Françoise*, Religieuse à Sainte-Croix de Poitiers.

IV. GUILLAUME, Seigneur de Noailles, & de Noaillac, qualifié *Comte de Noailles* dans la Vie de Benoît XII, eut la garde du Conclave à Avignon, aux ides de décembre 1334, lors de la mort du Pape Jean XXII. Il avoit épousé *Marguerite*, Dame de Montclar & de Chambres, auprès de laquelle il fut enterré dans l'église de Noaillac, comme il l'avoit ordonné par son testament du dixiéme avril 1347, dans lequel il continua la substitution de sa Maison. De cette alliance vinrent, 1. HE'LIE, Seigneur de Noailles, II. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, Abbé de Sublac en Italie, l'an 1296, fort distingué par sa piété; 3. *Gui*, Religieux à Saint-Martial de Limoges l'an 1309; 4. *Luce*, femme de *Raimond*, Seigneur de Miremont, avec laquelle il vivoit l'an 1347, & étoit morte sans enfans l'an 1362; 5. *Gaillarde*, femme de *Guillaume* Bruchard, Damoiseau, l'an 1335; 6. 7. *Marie* & *Marguerite*, Religieuses à la Régle à Limoges.

V. HE'LIE, II. du nom, Seigneur de Noailles, de Noaillac, de Montclar & de Chambres, obtint du Roi Charles V, à la recommandation du Pape Grégoire XI, son parent, par lettres du sixiéme février 1370, la main levée de ses châteaux de Chambres & de Montclar en Auvergne qui avoient été confisquez sur lui par surprise. Il soumit à l'obéïssance du Roi ces deux forteresses, & s'engagea de n'y entretenir que des Capitaines Sujets de sa Majesté. Il servit même le même Roi Charles V, dans ses guerres contre le Prince de Galles, qui pour s'en venger ravagea ses Terres de Limosin. Il avoit épousé le 17 juillet 1349, *Marguerite* sœur de *Pierre*, Seigneur de Maumont, dont il eut, 1. JEAN, Seigneur de Noailles, qui suit; 2. *Hélie*, enterré à saint Pierre-le-Puellier-de-Bourges, comme porte le testament de *Bertrand* de Noailles son frére, Chanoine de Poitiers, qui testa le 19 août 1407; 3. *Guicharde*, mariée le 13 août 1375, à *Jean* de Meillars, dit *Vigier*, Seigneur de Flaumond; & 4. *Marguerite* de Noailles, alliée à *Raimond* d'Ornhac, Coseigneur de Sérillac & du Pescher, laquelle, étant veuve, donna quittance de sa dot à son frére, le septiéme janvier 1410.

VI. JEAN de Noailles, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles, de Noaillac, de Montclar & de Chambres, épousa par contract du 14 avril 1386, *Marguerite* de Lestairie-du-Saillant fille de *Gui*, Seigneur du Saillant, Sénéchal & Capitaine de Rouergue, & de *Jeanne* d'Ornhac. Il fit son testament le 24 mars 1424, avec substitution, & eut pour enfans, 1. FRANÇOIS de Noailles qui suit; 2. JEAN de Noailles, Seigneur de Chambres & de Montclar, *qui continua la lignée*; 3. *Bertrand*, qui fut Ecclésiastique; 4. *Marguerite*, alliée le quatriéme janvier 1430, à *Antoine* de Livron, Seigneur de Vart & d'Obiac; & 5. *Souveraine* de Noailles, qui épousa *Guinot* Phelip, Seigneur de Saint-Chamans & de Montmeige, avec lequel elle vivoit l'an 1447.

VII. FRANÇOIS, Seigneur de Noailles & de Noaillac, se trouva avec son frére à la conquête de Guienne, testa le 13 août 1468, continua la substitution en faveur des mâles de son nom, & mourut le dixiéme février 1472. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Claviers, morte sans enfans, après avoir fait son testament, le 12 mai 1428: 2. le 30 décembre 1430, *Marguerite* de Roffignac, fille de *Jean* de Roffignac & de *Louïse* de Monterue, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Noailles, II. du nom, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Noailles, de Noaillac, & de la Fage, en vertu des substitutions de sa Maison, qui fut Comte, Chanoine & Précenteur de l'Eglise de Lyon, testa le premier mars 1506, & fit son codicille le 15 novembre 1509; 3. *Hugues*, Prieur de Sablé; 4. *Louïse*, mariée à *Pierre*, Seigneur de Cosnac; 5. *Blanche* de Noailles, femme de *Gui* de Saint-Martial, Seigneur de Drujeac; 6. *Marguerite*, Religieuse.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur de Noailles, & de Noaillac, fut émancipé le 28 avril 1463, donna procuration à son frére, allant à la guerre, le 21 mai 1479, & étant en Bourgogne, avec l'armée du Roi, il fit son testament à Dijon, le dixiéme juin de la même année. Il avoit épousé, le dernier avril 1470, *Gasparde*, Dame de Merle, fille de *Raimond*, Seigneur de Merle, & de *Sibylle* de Cazillac, de laquelle il n'eut que deux filles, 1. *Françoise*, mariée par contract du 14 février 1492, à *Louïs* de Maumont, Seigneur de Saint-Vit; & 2. *Louïse* de Noailles, qui épousa par contract du 19 avril 1496, *Jean*, Seigneur de Montardit, & testa, étant veuve, le premier septembre 1520.

VII. JEAN de Noailles, III. du nom, frére puîné de FRANÇOIS, Seigneur de Noailles, de Chambres & de Montclar, servit avec son frére à la conquête de la Guienne, fit son testament le 13 août 1468, & son codicille le dixiéme septembre 1479. Il avoit épousé le quatriéme septembre 1439, en conséquence d'une dispense du Pape Eugéne IV, datée de la huitiéme année de son pontificat, cinquiéme des Nones de mars, *Jeanne* de Gimel, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Gimel, & sœur de *Blanche* de Gimel, femme de *Pierre*, Comte de Beaufort, Vicomte de Turenne. De cette alliance sont issus, 1. AIMAR de Noailles, Seigneur de Montclar, qui suit; 2. *Jeanne*, femme de *Jean* du Breuil, Seigneur du Fraisse, qui étoit mort dès l'an 1494; 3. *Marguerite*, alliée avec *Hugues* d'Aix, Seigneur de la Cassaigne, morte l'an 1519; & 4. autre *Marguerite* de Noailles, Religieuse à Brajac.

VIII. AIMAR de Noailles, Seigneur de Montclar & de Chambres, épousa le 23 septembre 1481, *Antoinette* de Saint-Exupéry, dite *de Miremont*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Miremont, & d'*Helis* d'Estaing. Il mourut au mois d'octobre 1486. Sa veuve fut le 30 du même mois élue Tutrice de ses enfans, qui furent, 1. Louïs, Seigneur de Noailles, qui suit; 2. *Jean*, né l'an 1483, Protonotaire du saint Siége l'an 1515, qui testa le sixiéme avril 1521; & 3. *Marguerite* de Noailles, née l'an 1485, Religieuse à saint-Pardoux-la-Riviére, en Périgord.

IX. Louïs de Noailles, Seigneur de Montclar & de Chambres, né l'an 1483, le jour de sainte Julitte, devint Seigneur de Noailles, par arrêt du Parlement de Paris du 24 mars 1528, en vertu des substitutions faites par ses prédécesseurs. Il fut aussi Seigneur de Noaillac, de la Chapelle, de Lespinasse, de Roussillon sur-Bort, de Calvignac, de Darasac, de Merle, de Saint-Julien, &c. servit dans les guerres d'Italie, & à la bataille d'Aignadel en 1505, où il fut fait Chevalier. Il avoit épousé le dixiéme février 1502, *Catherine* de Pierre-Buffiére, fille de *Pierre*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine*, Vicomtesse de Comborn, & mourut en novembre 1530. Ses enfans furent, 1. ANTOINE, Seigneur de Noailles, qui suit; 2. *Léonard*, né le se-

ptiéme mai 1507, mort à deux ans & demi; 3. *Hugues*, né le septiéme mai 1511, Archiprêtre de Gignac, par la résignation de son oncle, envoyé par le Roi à Rome & en Espagne, pour y négocier des affaires importantes; 4. *François* de Noailles, Evêque de Dax, *mentionné dans un article particulier*; 5. *Giles*, aussi Evêque de Dax, aprés son frére, Ambassadeur en Angleterre, en Ecosse, en Pologne, & à Constantinople, mort l'an 1600; 6. *Foucaut*, né le quatriéme septembre 1525, mort jeune; 7. un fils posthume, mort en naissant avec sa mére, le 23 septembre 1527; 8. *Françoise*, née le troisiéme janvier 1505, morte à deux ans; 9. autre *Françoise*, née le quatriéme septembre 1508, mariée à *Géraud*, Seigneur de Deval; 10. *Marguerite*, née le quatriéme septembre 1509, qui épousa par contract du onziéme mai 1531, *Gui* Joubert d'Alemans, Seigneur de Montardit, mort l'an 1543; 11. *Anne*, née l'an 1512, Religieuse à Lissac en Quercy; 12. *Françoise*, née l'an 1513, Religieuse à Lissac, puis Abbesse de Leyme en Quercy, l'an 1578, morte le dixiéme juin 1586; 13. *Marguerite*, née l'an 1514, Religieuse à Saint-Pardoux; 14. *Magdelaine*, née l'an 1516; 15. *Marie*, née le 27 avril 1517, Religieuse à Saint-Pardoux; 16. *Françoise*, Religieuse à l'Annonciade de Rodès, née en juillet 1518; 17. *Blanche*, née le 16 novembre 1520, Prieure de Longage, près de Toulouse; & 18. *Catherine* de Noailles, née en mars 1523, Religieuse à Lavoine.

X. Antoine, Seigneur de Noailles, de Noaillac, de Merle, Baron de Chambres, de Carbonniéres, de Montclar, de Malemort, & de Brives en partie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine de cent Hommes d'armes, Lieutenant-de-Roi en Guienne, Gouverneur & Maire de Bourdeaux, du Château du Ha, & du Bourdelois, né le quatriéme septembre 1504, accompagna l'an 1530, en Espagne le Vicomte de Turenne son parent, qui alloit épouser au nom de François I, Eléonore d'Autriche, Reine Douairiére de Portugal, sœur de l'Empereur Charles-*Quint*, & signa au contract de mariage de cette Princesse; fut depuis Ambassadeur en Angleterre, Chambellan des Enfans de France, & destiné pour être leur Gouverneur, Amiral des Mers de Guienne; eut ensuite commission d'Amiral sous Henri II, l'an 1547, pendant la disgrace de l'Amiral d'Annebaut; commanda la Gendarmerie qui venoit de Fossan, l'an 1537; & se trouva l'an 1544, à la bataille de Cérizolles. Il menagea pendant son Ambassade d'Angleterre, la tréve qui fut faite à Vaucelles, entre Henri II, & Philippe II, Roi d'Espagne; chassa à son retour les Huguenots de la ville de Bourdeaux, dont ils s'étoient emparez; & mourut dans la même ville, le onziéme mars 1562, âgé de 58 ans. Son cœur fut mis dans la cathedrale, où l'on voit encore un Mausolée qui lui fut élevé en reconnoissance de ses services, & son corps fut porté en l'église de Noailles, où il avoit fondé un Chapitre. Le Maréchal de Montluc fait mention de cette mort *au cinquiéme livre de ses Commentaires*; & comme il n'avoit été malade que deux jours, on dit alors qu'on lui avoit avancé ses jours. Le Seigneur de Noailles étoit alors brouillé cruellement avec M. de Lagebasten, premier Président du Parlement, & le Maréchal de Montluc qui couroit vîte de Toulouse à Bourdeaux, pour empêcher la suite que ce démêlé pourroit avoir, apprit aux portes de la ville, qu'il étoit mort cette nuit-là. Ce fut du vivant de ce Seigneur que le Parlement de Paris donna le 24 mars 1528 un arrêt, qui rappelle tous les titres de substitutions de la Maison de Noailles, depuis l'an 1248. Il avoit épousé le 30 mai 1540, *Jeanne* de Gontaut, l'une des Dames d'honneur de la Reine Catherine, & Dame d'honneur de la Reine Elisabeth, fille de *Raimond* de Gontaut, Seigneur de Cabrerès, de laquelle il eut, 1. Henri, Comte de Noailles, qui suit; 2. *Charles*, né le cinquiéme décembre 1560, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le septiéme décembre 1581, Capitaine de cent Chevaux-legers le deuxiéme avril 1585, mort peu aprés sans alliance; 3. *Marie*, née le troisiéme janvier 1543, qui épousa 1. le 24 janvier 1561, *Jean* Ferriéres, Seigneur de Sauvebœuf: 2. le 21 février 1572, *Joseph* de Lart & de Goulart, Seigneur de Birac & d'Obiac; 4. *Anne*, née le 13 mai 1545, qui fut Religieuse; 5. *Françoise*, née le quatriéme novembre 1548, qui fut fille d'honneur de la Reine, & épousa le onziéme mars 1575, *Gabriel* de Clermont-Tonnerre, Seigneur de Toury; 6. *Gabrielle*, née le 18 mars 1549, morte jeune; 7. *Marthe* de Noailles, née l'an 1552, mariée le 17 mai 1571, à *Pierre*, Vicomte de Sédiéres, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 8. *Françoise* de Noailles, née le huitiéme juillet 1556, qui épousa le huitiéme septembre 1568, *Louis* de Saint-Martin, Vicomte de Biscarosse.

XI. Henri, Seigneur de Noailles, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, de Montclar, & de Malemort, Seigneur de Brives en partie, naquit à Londres pendant l'Ambassade de son pére, le cinquiéme juillet 1554, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi le troisiéme juin 1583, Capitaine de cinquante Hommes d'armes le 18 juin 1585, Conseiller d'Etat le neuviéme avril 1597, Lieutenant-général au haut païs d'Auvergne, & nommé à l'Ordre du Saint-Esprit par le Roi Henri IV, l'an 1604. Il servit en Auvergne & en Rouergue, pendant les guerres & les troubles du Royaume, comme il avoit fait dans les autres occasions de son tems, & assista à l'assemblée des Notables, tenue à Rouen l'an 1596. C'est en sa faveur que la Terre d'Ayen fut érigée en Comté au mois de mars 1592. Il testa le 18 octobre 1621, & mourut avant le 13 mai 1623. Il avoit épousé le 22 juin 1572, *Jeanne-Germaine* d'Espagne, fille de *Jacques-Matthieu* d'Espagne, Seigneur de Panassac, & de *Catherine* de Narbonne, de laquelle il eut, 1. François, Seigneur de Noailles, Comte d'Ayen, qui suit; 2. *Charles*, né le 27 juillet 1589, Abbé d'Aurillac & Prieur de Valette, Evêque de S. Flour, puis de Rodès en 1646, qui fonda les Récollets de Brives le 24 janvier 1629, mort le 27 mars 1648 à Rodès, où il fut enterré; 3. *Anne*, Marquis de Montclar, né le neuviéme juillet 1591, qui fut Gentilhomme de la Chambre, Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort au Saint Esprit le neuviéme juin 1648, ayant auparavant fait son testament le premier du même mois, sans laisser d'enfans de *Camille* de Pestels sa femme, fille de *Claude*, Seigneur de Pestels, & de *Jeanne* de Levis; 4. *Catherine*, née le huitiéme septembre 1585, morte jeune; 5. *Jeanne*, appellée aussi *Françoise*, née le deuxiéme avril 1591, Religieuse à Leime l'an 1600, puis Abbesse du même lieu en 1627 & 1631; & 6. *Marthe* de Noailles, née le dixiéme octobre 1593, qui épousa le troisiéme septembre 1617, *Jean* de Gontaut, Baron de Biron, Seigneur de Saint-Blancard, frére de *Charles*, Duc de Biron, Maréchal de France.

XII. François, Seigneur de Noailles, Comte d'Ayen, Baron de Chambres, de Noaillac & de Malemort, Seigneur en partie de Brives, né le 19 juin 1584, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1633, Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur du haut & bas païs d'Auvergne & de Rouergue, par lettres du 15 décembre 1642, & ensuite de Perpignan, & païs conquis de Roussillon. Il fut Ambassadeur à Rome, rendit des services considérables pendant les guerres de la Religion, se distingua par plusieurs actions de valeur en diverses occasions, & mourut à Paris le 15 décembre l'an 1645. Il avoit épousé le neuviéme septembre 1601, *Rose* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, & de *Catherine* d'Ornezan, de laquelle il eut 1. *Henri*, Comte d'Ayen, qui se distingua fort à la bataille d'Avein l'an 1635, & qui mourut à celle de Rocroy l'an 1643, sans alliance; 2. *Antoine*, Comte d'Ayen, après son frére, mort aussi sans alliance, l'an 1646; 3. *Charles*, blessé au siége de Mastricht l'an 1632, dont il mourut peu de jours après; 4. Anne, Duc de Noailles, qui suit; 5. *Jeanne-Françoise*, Abbesse du monastére Lès-Rodès; 6. *Marthe-Françoise*, Carmélite; 7. *Marie-Christine*, Carmélite à Toulouse; & 8. *Catherine* de Noailles, morte jeune.

XIII. Anne, Duc de Noailles, Pair de France, Marquis de Montclar & de Monchy, Baron de Malemort, de Chambres & de Carbonniéres, Seigneur de Brives en partie, & premier Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur, Lieutenant, & Capitaine Général des Comtez & Vigueries de Roussillon, de Conflans & de Cerdaigne, Gouverneur particulier de la ville & citadelle de Perpignan, Lieutenant-général de la province d'Auvergne, & des armées du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épousa le premier janvier 1646, *Louise* Boyer, Dame d'atour de la Reine Anne d'Autriche, fille d'*Antoine*, Seigneur de Sainte-Geneviéve-des-Bois, & de Villemoisson, &c. & de *Françoise* de Vignacourt. Elle mourut le 22 mai 1697, âgée de 66 ans, & lui le 15 février 1678. C'est en sa faveur que le Comté d'Ayen fut érigé en Duché & Pairie, au mois de décembre 1663. De ce mariage sont issus, 1. Anne-Jules, Duc de Noailles, qui suit; 2. *Louis-Antoine* de Noailles, né le 27 mai 1651, Dom d'Aubrac, successivement Evêque de Cahors & de Châlons, puis Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, créé Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, à la nomination du Roi, le 21 juin 1700, élu Proviseur de Sorbonne le 17 mars 1710, *dont il sera parlé dans un article separé*; 3. *Jacques* de Noailles, né le troisiéme novembre 1653, Chevalier & Baillif de Malte, Lieutenant Général des Galéres de France, Commandeur & Louviers de Vaulemyon de Bourdeaux, de la Croix en Brie, nommé Ambassadeur de la Religion auprès du Roi, par le Grand-Maître de Malte, au mois de juin 1703, mort le 22 avril 1712; 4. *Anne-Louise* de Noailles, née le 29 novembre 1662, qui épousa le prémier juin 1680, *Henri-Charles* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant-genéral en Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Rennes l'an 1693; 5. Gaston-Jean-Baptiste-Louis, *qui aura un article separé*; & 6. *Jean-François*, Marquis de Noailles & de Montclar, né le 28 août 1658, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Auvergne, Colonel de Cavalerie, Brigadier & Maréchal de camp, mort en Flandre au camp de Grosseliéres, le 23 juin 1696, à l'âge de 36 ans. Il avoit épousé le quatriéme mai 1687, *Marguerite-Therese* Rouillé, fille de *Jean* Rouillé, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat, & de *Marie* Comans d'Astric. Elle prit une seconde alliance le 20 mars 1702, avec *Armand Jean* Du Plessis, Duc de Richelieu, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & eut de son premier mariage, *Louise-Antoinette* de Noailles, née le 25 février 1688, morte le 21 août 1690; *Anne Marie*, née le dixiéme janvier 1691, morte le 17 juillet 1703; *N.* . . non nommée, née le 16 août 1693, & morte le 22 suivant; & *Anne-Catherine* de Noailles, née le 28 septembre 1694, mariée le 17 février 1711, à *Louis-François-Armand* du Plessis, Duc de Richelieu, morte le septiéme février 1716.

XIV. Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Roussillon, Viceroi de Catalogne, premier Capitaine des Gardes du Corps du Roi, né le cinquiéme février 1650, fut pourvu en survivance de son pére en l'année 1661, de la charge de premier Capitaine des Gardes du Corps, suivit le Roi en Lorraine au siége de Marsal l'an 1663, servit l'an 1665, comme Brigadier, dans les Gardes du Corps, avec les troupes que le Roi envoyoit au secours des Hollandois contre l'Evêque de Munster; fut fait l'an 1666 Aide-major des Gardes; & eut l'an 1668 le commandement des quatre Compagnies pendant la conquête de la Franche-Comté, & en Flandre, & les commanda encore l'an 1670, à la réduction de la Lorraine. Le Roi le choisit pour être près de sa personne en qualité d'Aide-de-camp; & il se trouva l'an 1672, aux conquêtes qui se firent sur la Hollande, à la prise de Mastricht l'an 1673, à celle de la Franche-Comté, que le Roi fit en personne l'an 1674, où il donna beaucoup de marques de son courage & de sa valeur. Trois ans après il fut fait Maréchal-de camp, Duc de Noailles & Pair de France, par la démission de

son

son pére; fut pourvu le premier février 1673, du Gouvernement du Roussillon & de la ville de Perpignan, & eut le commandement des troupes de la Maison du Roi en Flandre l'an 1680. L'année suivante il commanda en chef en la province de Languedoc, où il fit rentrer dans leur devoir les revoltez; fut fait Lieutenant Général des armées du Roi au mois de juillet 1682, servit en Flandre l'an 1685, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1688. L'an 1689, il alla commander en chef l'armée que le Roi envoya en Roussillon & en Catalogne, prit Campredon qu'il fit sauter, se rendit maître de Saint-Jean-de-las-Abadessas, de Ribes & de Ripol l'an 1690, de la Seu-d'Urgel l'an 1691, & de Roses l'an 1693. Tant de signalez services lui firent mériter le Bâton de Maréchal de France, que le Roi lui donna au mois de mars 1693. Il gagna la bataille du Ter le 27 mai 1694, fut nommé au mois de juin, Viceroi de Catalogne, dont il prit possession le 29 juillet en la ville de Gironne, avec beaucoup de cérémonies, prit d'assaut la ville de Palamos le septiéme juin; celle de Gironne le 25 du même mois; celle d'Ostalric au mois de juillet de la même année, & Castelfollit au commencement de septembre. Il commença la campagne de 1695, mais étant tombé malade, il remit le commandement de l'armée au Duc de Vendôme. L'an 1700, le Roi le chargea conjointement avec le Duc de Beauvilliers, de la conduite du Roi d'Espagne, qu'il accompagna avec les Ducs de Bourgogne & de Berry, jusqu'à l'entree de ses Etats, & mourut à Versailles le deuxiéme octobre 1708, en sa 59 année. Son corps fut apporté à Paris aux Capucines, puis en l'église de Notre-Dame de Paris, où il a été enterré le troisiéme décembre suivant. Il avoit épousé le 13 août 1671, *Marie-Françoise* de Bournonville, fille unique d'*Ambroise*, Duc de Bournonville, Chevalier d'honneur de la Reine, Gouverneur de la ville de Paris, & de *Lucréce* de la Vieuville. De cette alliance sont sortis, 1. *N.* . . mort en naissant en 1673; 2. *N.* . . mort en naissant en 1674; 3. *Louïs-Marie*, Comte d'Ayen, né le 20 novembre 1675, mort jeune; 4. *Louïs-Paul*, Comte d'Ayen, né le 15 décembre 1676, mort jeune; 5. ADRIEN-MAURICE qui suit; 6. *N.* . . non nommé, né en 1680, mort à l'âge de quatre ans; 7. *Jean-Anne*, né le 13 octobre 1681, mort jeune; 8, *Emmanuel-Jules*, Comte de Noailles, né le 26 décembre 1686, Lieutenant-général au Gouvernement de Guienne en 1694, mort à Strasbourg le 20 octobre 1702, d'une blessure à la tête, qu'il avoit reçue à l'armée; 9. *Jules-Adrien*, né le septiéme juin 1690, Chevalier de Malte, puis Chanoine de l'église de Paris, lequel ayant depuis pris le parti des armes, fut Comte de Noailles, Lieutenant-général de la province d'Auvergne, Colonel du régiment de Cavalerie de son nom, & mourut de la petite vérole à Perpignan le 17 septembre 1710, sans alliance; 10. *Jean-Emmanuel*, Marquis de Noailles, né le 27 janvier 1692, Lieutenant-général de Guienne après son frére, Mestre de-camp de Cavalerie, mort le 16 décembre 1725; 11. *Marie-Christine*, née le quatriéme août 1672, mariée le 13 mars 1687, à *Antoine*, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, Colonel du régiment des Gardes Françoises, &c. 12. *Marie-Charlotte*, née le 28 octobre 1677, alliée le 20 novembre 1696, à *Malo*, Marquis de Coëtquen, Comte de Combourn, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur de Saint-Malo, morte le huitiéme juin 1723; 13. *Anne-Louïse*, née le 30 octobre 1679, morte jeune; 14. *Julie-Françoise*, née le 19 décembre 1682, morte jeune; 15. *Lucie-Felicité*, née le neuviéme novembre 1683, qui a épousé le 30 janvier 1698, *Victor-Marie*, Duc d'Etrées, Pair, Vice-amiral & Maréchal de France, Grand d'Espagne, &c.; 16. *Marie-Therese*, née le troisiéme octobre 1684, mariée le 16 juin 1698, à *Charles-François* de la Baume-le-Blanc, Duc de la Valliere, Pair de France, Gouverneur du Bourbonnois; 17. *Marie-Françoise*, née le 13 mars 1687, alliée le 20 février 1703, à *Emmanuel-Henri* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant-général de la province de Bretagne, son cousin germain; 18. *Marie-Victoire-Sophie*, née le sixiéme mai 1688, mariée 1. le 25 janvier 1707, à *Louis* de Pardaillan, Marquis de Gondrin: 2. le 22 février 1723, à *Louïs-Alexandre* de Bourbon, Comte de Toulouse, &c. Pair, Amiral & Grand-Véneur de France; 19. *Marie-Emilie*, née le 30 juin 1689, qui épousa le 26 février 1713, *Emmanuel* de Rousselet, Marquis de Châteauregnault, &c. Lieutenant général de la Haute & Basse Bretagne, morte le septiéme mai 1723; 20. *Marie-Uranie*, née le 17 octobre 1691, Religieuse aux Filles de la Visitation-Sainte-Marie du fauxbourg-Saint-Germain en 1710; & 21. *Anne-Louïse* de Noailles, née le 25 août 1695, mariée 1. le dixiéme mars 1716, à *Jean-François-Michel* le Tellier, Marquis de Louvois, &c. Capitaine des Cent-Suisses de la Garde du Roi, dont elle resta veuve le 24 septembre 1719: 2. avec *Jacques-Hippolyte* Mancini.

XV. ADRIEN-MAURICE, Duc de Noailles, Pair de France, Grand d'Espagne, Lieutenant Général des armées du Roi, premier Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres de sa Majesté, de la Toison d'Or, & de celui de Saint-Louïs, Gouverneur & Capitaine Général des Comtez & Vigueries de Roussillon, de Conflans & de Cerdaigne, des ville & citadelle de Perpignan, &c. né le 20 septembre 1678, a porté le titre de Comte d'Ayen, & en cette qualité s'est trouvé à la bataille du Ter, & à tous les siéges que le Duc son pére fit en Catalogne l'an 1693 & 1694. Il continua d'y servir sous le Duc de Vendôme l'an 1695, en Flandre l'an 1696 & 1697; & sur la fin de 1700, il fut choisi poour suivre le Roi d'Espagne jusqu'à Madrid. A son retour il servit dans les païs de Liége & de Luxembourg, sous le Maréchal de Villars, & sous le Comte de Tallard: il fut fait Brigadier de Cavalerie le 17 janvier 1702. Il a servi en Allemagne sous les Maréchaux de Villars & de Tallard, apporta les drapeaux & étendarts gagnez à la bataille de Fredelinghen; & avant que de retourner à l'armée il reçut par les mains du Duc de Berry, le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or, dont sa Majesté Catholique l'avoit honoré. Il a servi ensuite sous les ordres du Duc de Bourgogne, & du Maréchal de Tallard, au siége de Brisac. Le Maréchal son pére s'étant démis en sa faveur, avec l'agrément du Roi, de son Duché de Noailles au mois de janvier 1704, & de sa charge de premier Capitaine des Gardes du Corps en février 1707, il en a fait depuis les fonctions. Il commandoit en Roussillon un corps de troupes, lorsqu'il a été nommé Lieutenant Général l'an 1706. Il a été fait depuis Général des armées du Roi dans la même province, y a remporté l'an 1708 & 1709, plusieurs avantages sur les ennemis en diverses rencontres, & les a chassez l'an 1710, conjointement avec le Duc de Roquelaure, du port de Céte en Languedoc, où ils avoient fait descente, & s'étoient établis, s'étant à cet effet rendu dans cette province avec une partie des troupes qui étoient à ses ordres, sans avoir eu le tems d'en recevoir aucuns de la Cour, & fit alors une diligence qui parut incroyable. A la fin de cette même année, & dans le fort de l'hiver, il fit le siége de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne, & il s'en rendit maître, malgré les difficultez & les contre-tems de la saison. En reconnoissance d'un si grand service, le Roi d'Espagne l'honora du titre de Grand d'Espagne, de la premiére classe, au mois de février 1711. Il a été reçu Duc & Pair au Parlement le 13 décembre 1708, & Président du Conseil des Finances en 1715, de laquelle charge il se démit le 28 janvier 1718, & fut déclaré en même tems Conseiller au Conseil de Régence, & Chevalier des Ordres du Roi en 1724. Il servit au mois d'octobre 1733, sous le Maréchal Duc de Berwick à la prise du Fort de Kehl. Il fit encore en 1734, la campagne en Allemagne, où il attaqua & força les lignes d'Ettlingen le quatriéme de mai, & servit ensuite au siége de Philisbourg, pendant lequel il fut fait Maréchal de France le 14 de juin. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver, obligea les Allemands qui s'étoient emparez de la ville de Worms, de l'abandonner, & y mit des troupes Françoises. S'étant rendu à Versailles, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi à cause de sa nouvelle dignité de Maréchal de France le neuviéme de janvier 1735. Il fut nommé le 24 du même mois, Général en chef des troupes Françoises en Italie, & il partit de Paris le 24 de février pour aller prendre ce commandement. Il avoit épousé dès le premier avril 1698, *Françoise* d'Aubigné, fille unique de *Charles*, Comté d'Aubigné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Berry, & de *Genevieve* Piétre. Il a de ce mariage, 1. LOUÏS qui suit; 2. PHILIPPE, *qui suivra après son frére aîné*; 3. *Françoise-Adélaïde*, née le premier septembre 1704, mariée le douziéme mai 1717, à *Charles* de Lorraine, Comte d'Armagnac, Chevalier des Ordres du Roi & Grand Ecuyer de France; 4. *Amable-Gabrielle*, née le 18 février 1706, alliée le cinquiéme août 1721, à *Honoré-Armand*, Marquis de Villars, Gouverneur de Provence en survivance du Maréchal & Duc de Villars son pére; 5. *Marie-Louïse* de Noailles, née le huitiéme septembre 1710, mariée le huitiéme janvier 1730, avec *Jacques* Caumont, Marquis de la Force, né le 18 avril 1714, depuis Duc & Pair de France par la démission de son pére & appellé *le Duc de Caumont*, fait Colonel du régiment de Beauce au mois de novembre 1734; & 6. *Marie-Anne-Françoise* de Noailles, née le douziéme janvier 1719.

XVI. LOUÏS de Noailles, Comte d'Ayen, Capitaine de la premiére compagnie des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Roussillon & de Saint-Germain en Laye en survivance, né le 21 avril 1713, a été batisé le 28 du même mois par l'Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, & tenu par le Roi Louïs XIV, & par Madame, Duchesse d'Orléans.

XVI. PHILIPPE de Noailles, second fils d'ADRIEN-MAURICE & frére du précédent, né le septiéme décembre 1715, porta d'abord le titre de *Marquis de Moncby*, & ensuite celui de *Comte de Noailles*. Le Gouvernement & l'Intendance de Versailles, de Trianon & de Marly, lui furent donnez au mois de juin 1720, en survivance de Louïs Blouyn, par la mort duquel il en devint titulaire, le onziéme novembre 1729. Il fut fait Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Montrevel, au mois de mai 1731, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, cy-devant d'Estaing-Saillans, le 20 février 1734. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

NOAILLES (François de) Evêque de Dax, étoit fils de *Louïs*, Seigneur de Noailles, & de *Catherine* de Pierre-Buffier. Ce Prélat, qui a été un des plus habiles négociateurs de son siécle, fut Ambassadeur en Angleterre, à Rome, à Venise; & fut choisi par le Roi Charles IX, en 1572, pour l'ambassade de Constantinople, auprès de Sélim II, Empereur des Turcs, où il rendit de grands services à la Chrétienté. Il mourut le 19 septembre 1585, à Bayone, en allant aux eaux de Chambres, âgé de 66 ans. Le Roi Henri III, & la Reine Catherine de Médicis, le consultoient dans les plus grandes affaires l'an 1585, & sur son avis, ils résolurent de porter la guerre en Espagne, pour en délivrer la France.

NOAILLES (Louïs-Antoine de) Cardinal de la sainte Eglise Romaine, du titre de sainte Marie sur la Minerve, Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Proviseur de la Maison & Société de Sorbonne, Supérieur de celle de Navarre, a été un Prélat aussi distingué par sa piété exemplaire que par son illustre naissance. Elevé dans l'esprit du Christianisme, dont il a pratiqué les vertus dès son enfance, Dieu l'appella à l'état ecclésiastique, & il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa Licence avec distinction, & fut reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris le 14 mars 1676. Le Roi le nomma l'an 1679, à l'Evêché de Cahors: il fut transféré à Châlons-sur-Marne l'an 1680, & donna dans ces deux diocéses des preuves de sa vigilance & de sa charité vrayement pastorale: en sorte que l'Archevêché de Paris, ville capitale du Royaume de France, étant venu à vaquer l'an 1695, par

la mort de François de Harlay, le Roi jetta les yeux ſur l'Evêque de Châlons, pour remplir ce ſiége important. Etant venu à Paris, il s'appliqua uniquement au gouvernement de ſon diocéſe, & fit d'excellens réglemens pour la réforme du Clergé. Doux, familier, acceſſible, il reçut les pauvres comme les riches, avec la même bonté, & s'étudia à les ſoulager dans leurs beſoins. La ſaine doctrine étant un dépôt confié aux Evêques, & leur caractére les obligeant à condamner la mauvaiſe doctrine pour en préſerver leur troupeau, il crut qu'il devoit s'oppoſer fortement aux erreurs naiſſantes du Quiétiſme, qui auroient pu avoir des ſuites funeſtes, particuliérement dans ſon diocéſe. Il avoit déja condamné à Châlons ces erreurs, & il continua à les détruire, quand il fut Archevêque de Paris. Après l'avoir fait par voye de jugement, il le fit encore par voye d'inſtruction, en faiſant paroître l'an 1697, une *Inſtruction Paſtorale touchant la perfection Chrétienne, & ſur la vie intérieure contre les illuſions des faux Myſtiques*, dans laquelle il donna des régles très-ſages pour la conduite des Fidéles, dans les voyes de la ſpiritualité. Il n'eut pas moins de zéle contre le Janſéniſme. Il fit pour en défendre ſes diocéſains, une inſtruction ſur les Queſtions agitées touchant la Prédeſtination & la Grace, en les précautionnant d'un côté contre les erreurs condamnées par les Papes, & en leur expliquant, d'une maniére étendue, ce que l'on doit croire ſur ces myſtéres, ſuivant les principes de S. Auguſtin, & des Péres qui l'ont ſuivi, dans l'ordonnance qu'il fit contre le livre intitulé, *Expoſition de la Foi, touchant la Grace & la Predeſtination.* Il ne ſe contenta pas de conſerver ainſi le dépôt de la Foi parmi les anciens Catholiques; il voulut encore en inſtruire parfaitement les nouveaux réünis par une inſtruction particuliére. Un Auteur, quoiqu'habile, (M. Simon) ayant fait imprimer à Trévoux l'an 1702, une Verſion du Nouveau Teſtament, dans laquelle il y avoit des interprétations & des Notes qui pouvoient être dangereuſes, l'Archevêque de Paris, qui avoit été nommé Cardinal le 21 juin 1700, crut qu'il étoit de ſon devoir d'en défendre la lecture, pour prévenir les mauvais effets qu'elle pourroit cauſer, en tombant entre les mains des Simples. La réſolution du Cas de Conſcience, ou il étoit parlé de la diſtinction du fait & du droit, ſur l'affaire de Janſénius, donnée par pluſieurs Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, ayant fait beaucoup de bruit l'an 1703, le Cardinal de Noailles condamna cette réſolution du Cas de Conſcience, par une ordonnance donnée la même année. Ce Prélat, avant que d'être Cardinal, avoit été appellé pour préſider à l'aſſemblée du Clergé de l'an 1700, quand elle travailla à cenſurer pluſieurs Propoſitions de doctrine & de Morale, qui y furent condamnées. Il a depuis preſidé à pluſieurs aſſemblées génerales, ordinaires & extraordinaires du Clergé de France. Il a aſſiſté au Conclave tenu en 1700, dans lequel Clément XI fut élu, & fut nommé Chef du Conſeil de Conſcience l'an 1715. Ce pieux Cardinal eſt mort à Paris dans ſon Palais archiépiſcopal, regretté de tout ſon diocéſe, & de ſon Clergé en particulier, le quatriéme de mai 1729. Ce Prélat dont il eſt parlé très-avantageuſement dans le nouveau Martyrologe de l'Egliſe de Paris, imprimé *in quarto*, eſt enterré dans la grande nef de l'égliſe métropolitaine devant la chapelle de la Vierge, avec l'Epitaphe ſuivante, gravée ſur un marbre noir, qui s'effaçant de jour en jour mérite d'être conſervée à la poſtérité,

Ad pedes Deiparæ
Quam ſemper religioſe coluerat,
Hic jacet,
Ut teſtamento juſſit,
LUDOVICUS-ANTONIUS DE NOAILLES,
S. R. E Cardinalis, Archiepiſcopus Pariſienſis,
Dux S. Clodoaldi, Par Franciæ,
Regii Ordinis S. Spiritus Commendator,
Proviſor Sorbonæ, ac regiæ Navarræ Superior.
Commiſſi ſibi gregis
Sollicitudine Paſtor, charitate Pater,
Moribus, forma,
Domui ſuæ bene præpoſitus,
Domus Domini zelo accenſus,
In oratione aſſiduus, in labore indefeſſus,
In cultu modeſtus, in victu ſimplex;
Sibi parcus, in cæteros ſancte prodigus,
A teneris ad ſenium æquatis idemque,
Semper prudens, mitis, pacificus,
Vitam tranſegit benefaciendo.
Eccleſiam Pariſienſem
Annis XXXIV
Rexit, direxit, excoluit, ornavit:
Ejus beneficentiam homines ſi taceant,
Hujus baſilicæ lapides clamabunt:
Obiit plenus dierum, omnibus flebilis,
Die Maii 4. an. Domini 1729. ætatis 78.
Viro miſericordi
Divinam miſericordiam apprecare.

* *Mémoires du tems.*

NOAILLES (Gaſton-Jean-Batiſte-Louïs de) fils d'*Anne* Duc de Noailles & de *Louïſe* Boyer, Dame d'Atour, frére du précédent, fut Abbé de Haute-Fontaine, de Monſtier-Ramé, puis de Haut Villiers, naquit le ſeptiéme juillet 1669, & fut fait le 25 décembre 1695 Evêque & Comte de Châlons. Il mourut le 17 ſeptembre 1720, en ſa 52 année. Il fut enterré dans ſon égliſe cathedrale de Châlons, où on lui a dreſſé l'Epitaphe ſuivante,

D. O. M.

Hic jacet
GASTO JO. BAP. LUD. DE NOAILLES,

Epiſcopus, Comes Catalaunenſis,
Par Franciæ,
Vir
In ſcripturis potens
Et aſſidua lectione Patrum edoctus viam Domini;
Juventutem
In laborioſo ſacri miniſterii tirocinio
Sedulus exegit.
Ætate matura
Regere poſitus eccleſiam Dei,
Commiſſas oves
Singulari charitate complexus,
Singulari ſollicitudine rexit.
Paſtores
Qui ſecum in Evangelio collaborarent
Delegit ſedulo;
Delectos
Habuit loco fratrum.
Eccleſiam Catalaunenſem unice dilexit ut ſponſam,
Univerſalem pie ſemper coluit ut matrem.
Domui ſuæ bene præpoſitus
In ſermone verax, aſper in victu, in cultu ſimplex,
In utroque factus, in caſtimonia ſeverus,
In oratione aſſiduus, in eleemoſynis profuſus,
Immatura morte præreptus, acerbum ſui
Deſiderium bonis omnibus relinquens,
Obiit
Die XV. Sept. anno MDCCXX. ætatis ſuæ LII.
Epiſcopatus vigeſimo-quinto
Charitatis ſuæ in amantiſſimum fratrem
Monumentum hoc poſuit mærens
LUD. ANT. DE NOAILLES,
Archiepiſcopus Par. S. R. E. Card.

NO-AMON, fameuſe ville d'Egypte, dont parle Nahum *ch.* 3. *v.* 8, fut détruite environ l'an 713 avant J. C. Saint Jérôme traduit toûjours No-Amon par Alexandrie. Mais Prideaux croit que c'étoit la ville de Thébes à cent portes, Les Grecs la nomment *Dioſpolis*, la ville de Jupiter, à cauſe du magnifique temple qui y avoit été bâti à l'honneur de cette Divinité Payenne. C'eſt pour la même raiſon que chez les Egyptiens elle étoit nommée *No-Amon*, parce qu'Amon chez ce peuple étoit le nom de Jupiter. * Prideaux, *Hiſtoire des Juifs, &c. tome* 1. *p.* 39, *&c.* Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

N O B. N O C.

NOB ou NOBE', ville de la Paleſtine dans la Tribu de Benjamin, puis dans la Judée, ſur le chemin qui conduit de Jéruſalem à Ramatha, & éloignée de dix milles de cette premiére ville en tirant vers l'orient. Ce n'eſt plus qu'un village qu'on appelle aujourd'hui *Bethniable.* Elle eſt fameuſe pour avoir été la ville des Sacrificateurs. Le Tabernacle y fut longtems, & Achimélech ou Ahimélech, Grand Sacrificateur y faiſoit ſa demeure. Elle fut détruite par le Roi Saül l'an du monde 2975, avant Jeſus-Chriſt 1060, parce qu'Achimélech avoit donné à David & à ſes Soldats les pains de propoſition, & l'épée de Goliath, & qu'il avoit conſulté le Seigneur pour lui. Il fit mourir généralement tous les Habitans de cette ville, femmes, & enfans étant à la mammelle, & même les bêtes. Il commanda à un nommé *Doëg* Iduméen, de tuer le ſouverain Sacrificateur & tous les autres de la race ſacerdotale, & il en périt ce jour-là quatre-vints-cinq. Il n'y eut qu'un fils d'Achimélech nommé *Abiathar*, qui ſe ſauva & qui ſe retira vers David. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 22. Baudrand.

NOB, ville de la Paleſtine dans la demi-Tribu de Manaſſé delà le Jourdain, & dans la Trachonitide. On l'appella auſſi *Canath*, *Kénath* ou *Chanath*, & aujourd'hui *Bethnopoli.* Nobah qui la conquit lui donna ſon nom. C'eſt un lieu déſert qui, ſuivant Euſébe, eſt éloigné d'Esbon de huit milles du côté du midi. * Baudrand. *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 42. Relandi *Palæſtina*, *l.* 3.

NOBATA (Ebn) fameux Predicateur Arabe parmi les Mahométans, naquit l'an de l'Hégire 335, qui répond à l'an de J. C. 946. Voici ſon nom tout au long, *Abu Jachja*, *Abdorrahim*, *Ebn Mohammed*, *Ebn Iſmaël*, *Ebn Nobata*, *Chodſchaki*, *Alfareki.* Le ſurnom de *Chodſchaki* marque la famille dont il ſortoit, & celui d'*Alfareki* lui vient de la ville de *Majapharekin.* Il paſſe pour le Prince de tous les Prédicateurs Mahométans: ſes Homélies ſont très-eſtimées parmi eux, & pluſieurs ſe ſont donné la peine de les commenter, comme cela paroît par les Scholies d'Albarezi, & par les Commentaires d'Abul Beka Alokbari, qui ſe trouvent parmi les Manuſcrits que L. Warner légua à la bibliothéque de l'Académie de Leide. Il mourut l'an de l'Hégire 374, ou l'an 984 de J. C. * Pocockii, *Spec. Ling. Ar. Catal. Biblioth. Leid. Dict.* Allemand *de Bâle.*

NOBEGRUMA. *Voyez* NORUMBEGA.

NOBENUS (Gilles Paeſmans) *Voyez* PAESMANS.

NOBILI (Robert de) Cardinal, né à Montepulciano, d'une famille originaire d'Orviéte, étoit fils de *Vincent* de Nobili, qui avoit pour mére *Louïſe* de Monti, ſœur du Pape Jules III. Robert témoigna dès les premiéres années de ſa vie, une très-grande inclination pour la piété, & fut fait Cardinal l'an 1553, par le Pape Jules III, en la 13 année de ſon âge. Il vécut avec tant de modération, & remplit avec tant d'exactitude les devoirs d'un bon Eccléſiaſtique, qu'il devint l'exemple du Sacré Collége. Le Pape Paul IV diſoit ordinairement, *que le Cardinal Nobili étoit, ou un eſprit ſans corps, ou un Ange incarné.* Il mourut le 15 février de l'an 1559, qui étoit le 18 de ſon âge. Les Auteurs de ſa Vie remarquent qu'il ſe contenta de l'Abbaïe de Spinette,

&

& qu'il ne voulut jamais d'autre Bénéfice. Quoique mort si jeune, il avoit fait plusieurs Panégyriques des Saints, dont on a le Recueil, & un petit Traité *de Gloria cœlesti.* * Turrigio, *in Vita Rob. Nobili.* Victorel. Pétramellarius. Aubéry, &c.

NOBILI (Hyacinthe de) Romain, entra dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1594. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Il Vagabondo, overo Sferza de' Viandanti e Vagabondi*, imprimé à Pavie l'an 1628, sous le nom de Raphaël Frianoro, & une Chronique du monastére de Sainte-Marie dans le Champ de Mars, publiée à Viterbe l'an 1618. On lui attribue encore une Chronique des Evêques de Viterbe, & celles de quelques monastéres de la province de Rome; mais on ne sait si ces Chroniques & quelques autres Ouvrages moins importans ont vu le jour. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NOBILIOR. Cherchez FULVIUS.

NOBILIUS. Cherchez FLAMINIUS.

NOBLAC ou NOBLAT (Saint-Léonard le) *Voyez* SAINT LEONARD le NOBLAC.

NOBLE & NOBILISSIME. Chez les Romains on regardoit comme nobles, ceux dont les ancêtres avoient exercé les charges publiques, de quelque naissance qu'ils fussent. Les premiers de chaque famille qui entroient dans les charges, étoient appellez hommes nouveaux, *novi homines.* On conservoit leurs portraits ou bustes dans les familles; & celles où l'on voyoit grand nombre de ces portraits, étoient réputées nobles, d'où vient que pour marquer qu'un homme étoit d'une famille illustre, on disoit qu'il étoit *vir multarum imaginum.* Dès le tems de Philippe & de Trajan Déce, les fils des Empereurs, qui étoient honorez du titre de Césars, y joignoient celui de Nobilissime; mais sous le régne de Constantin on commença à donner ce dernier titre séparément à ses enfans, & l'on a des médailles d'une Héléne & d'une Fausta, qui paroissent avoir été les femmes, la premiére de Crispus, & la seconde de Jules Constance, & qui sont appellées femmes très-nobles, *nobilissimæ feminæ.* Les enfans de Charlemagne, prenoient la qualité de *nobilissime*: on la donna aussi à Béla, Roi de Hongrie. A présent, le Pape & le Sacré Collége donnent le titre de *nobilis*, aux Ducs & aux Princes qui ne portent point le titre de Rois, comme aux Ducs de Modéne, de Mantoue, & de Parme, aux Princes Romains, aux Ducs & Pairs de France, & à ceux qui sont en pareil rang dans les autres Royaumes. Le Comte Lambert donna autrefois le titre de *Nobilitas* ou *Noblesse* à Jean VIII, mais ce Pape en fut fort choqué. A présent le Pape le donne au Doge de Venise, & à tous les Princes, Ducs, & autres personnes de haute qualité, à qui il donne le titre de *Nobilis.* * *Memoires curieux.* Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Hofman, *Lexicon Univers.*

NOBLE THEOLOGIEN (Henri de Vicq, dit le) Ecuyer Seigneur d'Oosthove, de Warnave & de Meulevelt, issu d'une noble & ancienne famille de la Flandre occidentale, dont l'un des ancêtres étoit WIDO de Vicq, Chevalier, tué à la suite du Comte de Flandre, Louïs dit *de Nevers*, avec plusieurs autres Seigneurs, dans le tumulte de la ville de Courtray l'an 1325. Il étoit fils de HENRI, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Baudoin, & petit-fils de HENRI de Vicq, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jacqueline* de Menin, & frére puîné d'*Antoine* de Vicq, fait Chevalier par l'Empereur Charles-Quint, étant à son service dans les guerres d'Allemagne, contre le Duc Maurice de Saxe; & qui mourut sans alliance. Ce Henri de Vicq, dont nous parlons, fleurit dans le XVI siécle, fit ses études dans l'Université de Douay, où il fit de grands progrès dans le Droit & dans la Théologie. Il fut si zélé pour la défense de la Religion Catholique, particuliérement contre les Calvinistes, dont la doctrine se répandoit alors dans les Païs-Bas, & contre lesquels il écrivit plusieurs livres, qu'il s'attira leur haine & la perte de son château d'Oosthove, sa demeure ordinaire, dans la paroisse de Nieppe-Eglise en Flandre, qu'ils brûlérent: ce qui l'obligea de se retirer à Berghes-Saint-Vinox, puis à Armentiers, ville la plus voisine de sa Terre d'Oosthove, où il mourut le douziéme mars 1596, âgé de 59 ans & quelques mois. Il fut enterré dans l'église de Nieppe-Eglise, *Nieppekerke*, dans la sépulture de ses ancêtres, ayant laissé grand nombre d'Ecrits, tant manuscrits qu'imprimez, qui l'ont fait nommer LE NOBLE THEOLOGIEN, nom sous lequel il est encore cité & connu dans les Universitez de Flandre. Il a fait imprimer entre autres un petit Traité François des Images; un Latin, *de Sacramentorum numero, officiis & natura*, à Louvain 1572; un autre, *de Descensu J. C. ad Inferos ex Symbolo Apostolorum*, à Anvers 1586; un autre, *Controversiarum hujus temporis, in quo dilucide & orthodoxe tractatur de Sanctorum Communione, ex Symbolo, Sacris Scripturis, & Historia ecclesiastica, 37 titulis constans*, à Arras 1596; *Consilium de alio Opere instituendo in Scholis Theologicis in locum libri Sententiarum Petri Lombardi*, à Douay 1595, avec quelques Poësies Latines dans le même volume. Son fils aîné, *Martin* de Vicq, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres d'Oosthove & de Warnave, fut Gouverneur & Grand-Baillif de la Gorge, & du païs de Laleu, dont la succession tomba en quenouille, & dont le frére puîné HENRI de Vicq, Chevalier, Seigneur de Meulevelt, fut durant quelques années Ambassadeur des Archiducs Albert & Isabelle, Princes souverains des Païs-Bas, à la Cour de France près du Roi Louïs XIII, mourut Conseiller d'Etat, & premier Président du Parlement de Malines, & continua la postérité de cette noble & illustre famille par son fils *Philippe-Albert* de Vicq, souverain Baillif de Flandre, dont le fils *Philippe-Albert* de Vicq, Baron de Cumptich, vivant encore l'année 1712, est de l'Etat noble de la province de Brabant. * Mayer, *Annal. Fland. l.* 12. *folio* 127. édit. d'Anvers, & *folio* 148. édit. de Francfort. Grammaye, *de Castellania Cortracensi, in suo Belgio.* Marchantius, *tit. B[illegible].* Joan. Blaeu, *in Theatro Belg.*

NOBLE (Eustache le) Baron de Saint-George, natif de Troyes, fils d'*Eustache* le Noble, Seigneur de Tenelière, Président & Lieutenant-général au Bailliage & Siége Présidial de Troyes, & de *Françoise* Amyot, petit-fils de *Pierre* le Noble, Conseiller au Grand-Conseil, Président & Lieutenant-général au Siége Présidial de Troyes, & de *Simonne* de Mégrigny, se fit un nom sur la fin du XVII siécle, par plusieurs ingénieuses Pasquinades, qu'il composa sur les événemens des guerres qui commencérent en 1688, jusqu'à la paix de Ryswick, & pendant celles qui commencérent avec le XVIII siécle. Ces petits Ouvrages ingénieux qu'il donnoit tous les mois, formérent par succession de tems plusieurs volumes, où l'on trouve beaucoup d'esprit, bien du feu, & de belles Humanitez. Il composa aussi plusieurs autres Ouvrages ingénieux, soit en prose soit en vers: tels furent, outre ses Pasquinades, ceux qui avoient pour titre, *Entretiens Politiques sur les affaires du tems; La Grotte des Fables; L'Ecole du Monde; Contes & Fables; Voyage de Chaunzy; Voyage de Falaise; Le Gage touché; Ildegerte; Zulima; La fausse Comtesse d'Isombert; Milord Courtenay; Memoires du Chevalier Balthasar; L'Histoire de Hollande; La Conjuration des Pazzi; Esope & les deux Arlequins*, pieces de théatre en vers, *Nouvelles Africaines; Le Sceau enlevé; le Diable boiteux; Le Diable borgne; Les Dancourades; L'Aune de seringue, & les ongles rognez; Traité de la Monnoye de Metz, avec un tarif de sa réduction avec celle de France.* Il travailla aussi sur des matiéres de piété, & on a de lui l'*Esprit de David*; une *Traduction des Pseaumes* en vers; une *Traduction* des mêmes en prose, *avec des Réflexions* & le texte Latin à côté, ce qui forme un volume *in octavo* à trois colomnes; *le Dégoût du Monde; L'Herésie détruite*, Poëme en quatre Chants. Michel Brunet, Libraire à Paris a recueilli les Ouvrages de M. le Noble en 20 volumes *in douze*. Il avoit été Procureur général du Parlement de Metz; mais sa conduite ayant été fort mauvaise, il perdit sa charge, & eut de très-fâcheuses affaires. Ce fut même en prison qu'il composa la plupart de ses Ouvrages. Enfin il mourut à Paris le 31 janvier 1711, âgé de 68 ans; mais si nécessiteux, qu'il fallut que la charité de la paroisse S. Sévérin le fit enterrer. Il venoit de faire imprimer une Pasquinade sous le titre de *Réveil de Pasquin, à l'arrivée du Courier d'Espagne*, au sujet du gain de la bataille de Villaviciosa, gagnée par le Roi Philippe V.

NOBLESSE. On distingue en France quatre degrez de Noblesse. Le premier est celui des *Princes du sang*, le second celui de la *Haute Noblesse*, le troisiéme celui de la *Noblesse ordinaire*, & le quatriéme celui de ceux qui sont *nouvellement anoblis.* Cette division de la Noblesse n'est pas nouvelle, & plusieurs Ecrivains s'en sont servis. Depuis que François I voulut bien se qualifier premier Gentilhomme de son Royaume, quelque auguste que soit la naissance des Princes du sang, on peut sans craindre de leur déplaire, les mettre à la tête de la Noblesse. Le Royaume de France étant successif, l'espérance d'y succéder quelque éloignée qu'elle soit, a, dans tous les tems, donné un rang respectable aux Princes du sang; mais les qualitez qu'ils portent aujourd'hui ne sont pas anciennes. Louïs Comte de France, fils de Louïs le Grand, est le premier des fils aînez des Rois de France, à qui on ait donné la qualité de Dauphin de France: les autres avant lui avoient été appellez *Dauphins de Viennois.* La qualité de petit-fils de France n'a pas autrefois été portée par ceux qui se sont trouvez en ce degré-là, tels qu'ont été Philippe de Valois, avant son avénement à la Couronne; Charles, Comte d'Alençon, son frére, petit-fils de Philippe le Hardy, &c. Les Princesses, filles de Gaston-Jean-Batiste de France, Duc d'Orléans, ont été les premiéres qui ont pris la qualité de petites-filles de France. On appelle premier Prince du sang, celui qui vient immédiatement après les Enfans de France. Le premier Prince du sang a un état de sa Maison comme les Enfans de France, mais il n'est pas si grand & sa pension en cette qualité est de 150000 livres. Lorsque le premier Prince du sang a des fréres, il ne leur donne jamais la main, pas même chez lui. Les Princes légitimez de France sont immédiatement après les Princes du sang & précédent tous les Grands du Royaume. M. le Duc du Maine, fils légitimé de Louïs le Grand, prit séance au Parlement en qualité de Comte d'Eu, Pair de France, l'an 1694. Il prit rang immédiatement après les Princes du sang, & avant les Pairs ecclésiastiques & séculiers qui s'y trouvérent en très-grand nombre. Le Comte de Toulouse, son frére, y prit aussi séance la même année, & précéda tous les Pairs ecclésiastiques & séculiers, comme ils l'ont toûjours continué. Louïs le Grand, par son édit du mois de juillet de l'an 1714, déclara ces deux fils légitimez & leurs enfans & Descendans mâles à perpétuité, nez & à naître en légitime mariage, capables de succéder à la Couronne de France, après le dernier des Princes légitimes de l'auguste Maison de Bourbon. Le même Roi par sa Déclaration du 23 mai de l'an 1715, ordonna qu'au Parlement, & par tout ailleurs, il ne seroit fait aucune différence entre les Princes du sang, & ses dits fils légitimez, & leurs Descendans en légitime mariage, & en conséquence, qu'ils prendroient la qualité de Princes du sang, & qu'elle leur seroit donnée en tous Arrêts judiciaires & tous autres quelconques, & que soit pour le rang, la séance, & généralement toutes sortes de prérogatives, les Princes du sang & ses dits fils légitimez seroient traitez également; après néanmoins le dernier des Princes du sang, conformément à l'Edit du mois de juillet de l'an 1714. Les Princes légitimez ont porté la qualité de Princes du sang, & joui de toutes les prérogatives de Princes du sang depuis l'édit de 1714, & la Déclaration de l'an 1715, jusqu'au mois de juillet de l'an 1717, que le Roi Louïs XV revoqua & annulla l'Edit du mois de juillet de l'an 1714, & la Déclaration du 23 mai 1715, conservant seulement au Duc du Maine & au Comte de Toulouse les honneurs dont ils ont joui au Parlement depuis l'Edit du mois de juillet 1714. Les Ducs & les Comtes Pairs sont les premiers de la Haute Noblesse. Par l'ancien établissement il y en avoit six Ecclésiastiques & six Laïques.

ques. Les trois Ducs ecclésiastiques sont l'Archevêque de Rheims, l'Evêque de Langres, & l'Evêque de Laon. Les trois Comtes sont, l'Evêque de Beauvais, l'Evêque de Châlons, & l'Evêque de Noyon. Les trois Ducs Laïques étoient, le Duc de Bourgogne, le Duc de Normandie, & le Duc de Guienne. Les trois Comtes étoient ceux de Champagne, de Flandre, & de Toulouse. Ces Pairies Laïques ont été réünies à la Couronne excepté le Comté de Flandre, dont il n'y a que la Seigneurie directe qui en reléve, & les Rois de France en ont érigé d'autres en leur place. Les premiéres erections ne se firent qu'en faveur des Princes du sang. La premiére fut faite par Philippe *le Bel*, en faveur du Duc de Bretagne, du Comte d'Anjou, & du Comte d'Artois; la seconde par Charles *le Bel*, en faveur de Louïs, Duc de Bourbon; la troisiéme par Philippe de Valois, en faveur de Philippe, son second fils, qu'il fit Duc d'Orléans; la quatriéme par le Roi Jean en faveur de Louïs, qu'il fit Duc d'Anjou. Les Rois de France ont depuis ce tems-là communiqué cet honneur à plusieurs Seigneurs qui n'étoient pas Princes, & le nombre des Pairies a dépendu de leur volonté & bon plaisir. La premiére Terre qui a été érigée en Duché-Pairie en faveur d'un autre que d'un Prince du sang, ç'a été *Guise*. Les Principales fonctions des Pairs sont d'assister le Roi à son Sacre, de l'accompagner lorsqu'il va tenir son Lit de Justice, & d'avoir séance au Parlement de Paris, qui pour cette raison est appellé la *Cour des Pairs*. Comme après la réünion des anciennes à la Couronne, on n'en érigea de nouvelles que pour des Princes du sang, les plus anciens Pairs précédoient ceux qui l'étoient moins. Cela donna lieu à un usage qui choqua Louïs XI. Les Princes avoient souffert que les Ducs marchassent avec eux, non pas selon l'ordre de leur naissance, mais suivant l'ancienneté des Pairies: le Roi déclara l'an 1482, dans le traité d'Arras, article 89, que les Princes du sang étoient subrogez au lieu de Pairs, les nomma & les fit signer avant les Pairs ecclésiastiques & séculiers. Cet exemple n'empêcha cependant pas qu'en 1538, le Duc de Guise ne voulût précéder le Duc de Montpensier, Prince du sang de la branche de Bourbon, parce qu'il étoit plus ancien Pair; & François I, par un reste de ressentiment contre le Connétable de Bourbon, fut pour le Duc de Guise. Enfin, Henri III, par son Ordonnance de l'an 1576, donna la préséance aux Princes du sang. Louïs *le Grand* a décidé par son édit de l'an 1711, ce qu'il a trouvé établi, & fondé sur la raison, savoir, que les Princes du sang sont Pairs nez, & n'ont pas besoin de Pairie pour avoir séance au Parlement. Comme cette judicieuse ordonnance régle tout ce qui regarde les Pairies, les Curieux peuvent y avoir recours. Les Offices de la Couronne mettent aussi au rang de la haute Noblesse, ceux qui en sont revêtus. Les Auteurs François ne s'accordent point sur les charges, qui sont charges de la Couronne. Il est cependant hors de contestation que le Connétable, lorsqu'il y en avoit un, l'Amiral de France, le Chancelier, le Grand-Maître de la Maison du Roi, les Marêchaux de France, & le Grand-Maître de l'artillerie, sont Officiers de la Couronne. Un Auteur estimé ajoûte aux Officiers qu'on vient de nomme, le Grand Chambellan, le Grand Véneur, le Grand-Ecuyer, & le Grand Aumonier. Comme les Officiers du Roi étoient autrefois destituables à volonté, & ceux de sa Maison à chaque mutation du Roi, les Officiers de la Couronne prirent ce nom d'eux mêmes, afin que comme Membres de la Couronne, qui ne change point, ils ne fussent jamais destituables. Il y a des charges si considérables, que quoiqu'elles ne soient pas charges de la Couronne, elles donnent cependant rang parmi la haute Noblesse. Les premiers Gentilshommes de la Chambre, & les Capitaines des Gardes du Corps peuvent servir d'exemples. La haute Noblesse s'étend aussi aux Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit & à tous ceux qui commandent la Noblesse comme Gouverneurs des Provinces, Lieutenans Généraux, Baillifs & Sénéchaux d'épée, &c. Il y a certaines familles illustres qui par leur naissance & sans posséder de grandes charges, ont rang parmi la haute Noblesse. Dans certaines Provinces, comme en Normandie, &c. ceux qui sont dans l'Ordre de la Noblesse ordinaire, c'est à dire, les simples Gentilshommes, sont appellez *nobles*, mais dans la plus grande partie du Royaume ils sont qualifiez Ecuyers. On divise la Noblesse ordinaire en Noblesse de race & Noblesse de naissance. Ceux dont les ancêtres ont toûjours passé pour nobles & dont on ne peut découvrir l'origine, sont nobles de race. Ceux dont les ancêtres ont été anoblis, sont nobles de naissance, car l'Acte d'anoblissement prouve qu'ils ont été roturiers. La Noblesse de race n'est fondée que sur la possession, & si le titre paroissoit il la détruiroit. Cette possession de la Noblesse est fixé à cent ans, quoique la déclaration de 1664 semble la fixer à 104, puisqu'elle veut qu'on prouve la possession depuis 1560; mais elle est rélative à une autre Déclaration de l'an 1660, faite pour la recherche des faux Nobles; ainsi elle est fixée à cent ans, comme il est encore ordonné par la Déclaration du Roi du 16 janvier de 1714. Dans la Province de Normandie il suffit de prouver quatre dégrez de Noblesse quand même ils ne remonteroient point jusques à cent ans; mais aussi on est obligé de les prouver quand même ils remonteroient beaucoup au delà des cent ans. La Noblesse se prouve par contracts de mariage, extraits batistaires, partages, testamens, transactions, & autres Actes en bonne & due forme. Il n'y a qu'un seul cas où la preuve par écrit ne suffit pas, c'est pour être reçu Comte de Lyon; car pour lors outre la preuve par écrit, il faut que des Gentilshommes déposent que les ancêtres de celui qui se présente ont toûjours vécu noblement. Les Etrangers qui étoient nobles chez eux, le sont en France, cependant pour plus grande sureté on fait insérer dans la plupart des lettres de naturalité, la clause de confirmation de Noblesse. Ceux qui ne sont pas nobles de naissance, ne peuvent être anoblis que par le Roi. Sa Majesté anoblit, ou par des lettres de Noblesse qu'Elle accorde à des personnes distinguées par leurs services, ou en accordant les provisions d'une charge qui anoblit, telles que sont les charges de la Couronne, celles de Sécretaire du Roi, celles de Conseiller au Parlement de Paris & autres Cours Supérieures de la même ville. Mais afin que la Noblesse de l'Officier passe à ses enfans, il faut qu'il ait possédé la charge pendant 20 ans, ou qu'il en soit revêtu lors de sa mort. La Noblesse que donnent les charges des autres Parlemens & Cours Supérieures du Royaume, n'est que personnelle, & ne passe aux Descendans que lorsque le pére & l'ayeul ont été consécutivement Officiers, & qu'ils ont exercé leur charge pendant 20 ans, ou qu'ils en sont morts revêtus. Les Rois de France ont aussi accordé la Noblesse aux Echevins de plusieurs villes, & cette Noblesse a reçu quelquefois des atteintes. On appelle cette Noblesse *de la cloche*, parce que les assemblées où se nommoient les Echevins, étoient convoquées en quelques endroits au son de la cloche. Sous le régne du Roi Jean, ayeul de Charles VI, la charge de Chancelier de France n'anoblissoit pas ceux qui en étoient pourvus, & Pierre de la Forêt, Chancelier de France, ayant aquis la Terre de Loupelande, dans le Maine, obtint du Roi des lettres de Noblesse pour jouïr de l'exemption du droit de Francs-Fiefs. La charge de Chancelier n'apportant pour lors aucun changement dans la condition de ceux qui en étoient pourvus, ils étoient qualifiez suivant la différence de leur naissance. Les Chanceliers qui n'étoient pas nobles se qualifioient *Maîtres*, *Maître Henri de Marle*, *Maître Robert Mauger :* ceux qui étoient nobles étoient appellez *Messires*. Cette premiére charge de la robe n'anoblissant pas, il est aisé de conclurre que celles de premier Président du Parlement, celles de Conseiller dans ce même Corps, & celles de Maître des Requêtes anoblissoient encore moins. On voit dans la Chambre des Comptes un grand nombre de lettres de Noblesse obtenues par des Avocats & des Procureurs du Roi au Parlement, par des Maîtres des Requêtes, par des Présidens à Mortier, &c. La Noblesse se perd par le trafic & par le ténement des terres à ferme, ainsi qu'il est porté par l'article 109 de l'Ordonnance d'Orléans. Louïs *le Grand* ayant voulu rétablir le commerce maritime, a donné une déclaration qui permet expressément aux Gens de qualité d'entrer dans le commerce de mer, sans déroger. L'exercice des Arts Mécaniques & de certaines charges viles, déroge aussi à la Noblesse, car c'est une espéce de commerce, encore plus bas que celui de la marchandise. En Bretagne les Gentilshommes qui veulent trafiquer laissent *dormir leur Noblesse*, & cessent de jouïr des priviléges pendant que leur commerce dure, mais dès qu'ils le quittent ils reprennent leur Noblesse sans avoir besoin de lettres de réhabilitation. Une simple déclaration faite au Grêffe, par laquelle ils déclarent qu'ils renoncent au commerce, suffit. Le premier anobli qui déroge, perd la Noblesse & se rend indigne de la grace du Prince: il ne peut être relevé que par une autre grace spéciale, & c'est ce qu'on appelle *lettres de réhabilitation*. Les Auteurs ne s'accordent pas sur le dégré jusqu'auquel les lettres de réhabilitation peuvent être accordées. Le Bret assûre qu'elles peuvent être accordées jusques au septiéme, & le Sieur de la Roque jusques à l'infini, parce que les graces du Prince ne doivent pas être plus bornées que sa puissance. La Noblesse a des prérogatives & des priviléges que les Roturiers n'ont pas. Les Nobles sont exemts de tailles personnelles, pourvu qu'ils ne fassent valoir par leurs mains qu'une de leurs métairies. Il sont aussi exemts du logement des gens de guerre. Le Concordat leur a abbrégé le tems d'étude, pour devenir *Graduez nommez*. Ils ne sont point sujets aux droits de francs fiefs. Il y a des Coûtumes qui dans les successions donnent aux Nobles des avantages que les Roturiers n'ont pas. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Description de la France, &c. tome 1. p.* 390 *& suiv.*

NOBLETS (Michel le) célébre Missionnaire de Bretagne, né au mois de septembre 1577, étoit fils de Hervé le Noblets, Seigneur de Kérodern, l'un des quatre Notaires publics, qui étoient dans tout le pais de Léon, en Basse-Bretagne. En ce tems-là il n'y avoit que des Nobles qui pussent exerçer ces charges, non plus que celles de Judicature. Il commença ses études des Humanitez à Bourdeaux, & les acheva à Agen, dans le Collége des Jésuites, où il fit aussi son Cours de Philosophie, avec beaucoup de succès; puis il retourna à Bourdeaux, & y étudia la Théologie pendant quatre années. Il vint ensuite à Paris, où après avoir encore étudié la Théologie & la Langue Hébraïque, il reçut l'Ordre de Prêtrise, par le conseil du Pére Cotton, Confesseur du Roi Henri *le Grand*. Lorsqu'il fut retourné en Bretagne, il fit des Missions dans l'Evêché de Tréguier, avec le Pére Quintins, Dominicain du couvent de Morlaix; puis dans le païs de Léon, où il commença par les Isles d'Ouessant, de Morliére & de Baz. Son zéle le porta ensuite au promontoire de Saint-Matthieu, & dans les autres lieux de la Basse-Bretagne. Il fut le premier depuis saint Vincent Ferrier & saint Yves, qui introduisit dans le diocése de Cornouaille, les Catéchismes & les Instructions familiéres, sans lesquelles le menu peuple vivoit dans une ignorance déplorable. Il s'arrêta principalement vers la côte maritime de Douarnenès, où ayant continué ses saints travaux jusqu'à l'âge de 63 ans, il retourna au païs de Léon, y consomma son zéle pour la gloire de Dieu, & pour le salut du prochain, & mourut le cinquiéme mai 1652, âgé de 75 ans. * *Vie de* Michel le Noblets, *l'an* 1666.

NOCE'RE, *Nocera*, ville d'Italie en Ombrie, dans le Patrimoine de saint Pierre, & sur les confins de la Marche d'Ancone, avec Evêché, est ancienne, quoique peu considérable. Pline & Strabon en font mention. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

NOCE'RE, *Nocera*, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure avec Evêché suffragant de Salerne. Ce Duché appartient à la Maison des Barberins, après avoir appartenu

tenu à celle de Caraffa. Ceux du païs, pour la distinguer de l'autre Nocére, la nomment *Nocera delli Pagani*, parce qu'elle avoit été prise par les Sarasins. Strabon, Appien *Alexandrin*, Tite-Live, Florus, Tacite, Volaterran, & divers autres, en font mention, comme l'a remarqué Léandre Alberti. Virgilius, Evêque de cette ville, y fit des ordonnances synodales l'an 1606, & Simon Ludonori en 1608.

NOCES, cérémonies du mariage. On ne les commençoit autrefois parmi les Romains, qu'après avoir pris les augures; & lorsqu'on cessa d'observer cette ancienne coutume, on ne laissa pas d'employer des Officiers, appellez *Auspices des noces*, pour en conserver le nom, quoiqu'ils n'en fissent pas la fonction. L'épouse avoit une couronne de marjolaine, une ceinture de laine de brebis, & des souliers de cuir jaune. Elle couvroit sa tête & son visage d'un voile jaune, appellé *Flammeum*, parce que les femmes des Sacrificateurs appellez *Flamines*, en portoient de pareils; & l'on avoit choisi cette sorte de voiles, à cause que le divorce étant défendu aux Flamines, ce voile étoit comme un bon augure pour l'alliance qui s'alloit contracter. On feignoit d'enlever la fille d'entre les bras de sa mére, ou d'une proche parente, & on la conduisoit dans la maison de l'époux. Elle étoit précédée de cinq jeunes garçons, qui portoient chacun un flambeau, ou en l'honneur de Cérès, ou parce que cette cérémonie se faisoit le soir. Il y avoit aussi des Joueurs de flûte. Deux des parens de l'épouse la conduisoient par la main, & l'on portoit derriére elle une quenouille garnie de laine, avec un fuseau & une cassette où étoient ses bijoux, & tout ce qui servoit à la parer. La porte de la maison du mari étoit ornée de fleurs & de branches d'arbres. L'épouse y étant arrivée, on lui demandoit qui elle étoit; elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*. (Nous expliquerons ce nom.) Ensuite elle attachoit des rubans de laine aux deux côtez de la porte, & les frottoit d'huile; puis elle sautoit par dessus le pas de la porte, ou plutôt elle étoit portée sous les bras par ceux qui la conduisoient, afin qu'elle ne touchât pas au seuil de la maison: ce qui auroit été de mauvais augure. Lorsqu'elle entroit, on lui donnoit des clefs, & on la faisoit asseoir sur un tapis de laine. Alors l'époux lui présentoit du feu & de l'eau, & l'introduisoit dans la salle où le festin étoit préparé. L'époux après le festin, jettoit des noix aux jeunes garçons de la noce; & ceux-ci chantoient des chansons libres & lascives, qui étoient permises en cette occasion. Quand l'épouse entroit dans la chambre du mari, les parens arrachoient, à celui qui marchoit devant, le flambeau qu'il portoit. L'épouse étoit conduite vers la statue du Dieu Priape, qui étoit dans un coin de la chambre, sur un lieu fort élevé, où étoient représentées d'autres Divinitez qui, selon la superstition des Payens, présidoient à tous les devoirs du mariage. Enfin elle étoit mise au lit par d'honnêtes Matrônes, qui n'avoient été mariées qu'une fois, & l'époux lui détachoit sa ceinture.

Voici les raisons de la plupart de ces cérémonies. On faisoit semblant d'enlever la fille, en mémoire du rapt des Sabines par Romulus premier Roi de Rome, ou pour montrer que l'épouse avoit de la répugnance à quitter ses parens. La quenouille & le fuseau étoient portez devant l'épouse en l'honneur de Tanaquil, femme de Tarquin *l'Ancien*, qui étoit une Princesse très-vertueuse, & qui savoit parfaitement bien filer la laine. Lorsqu'on demandoit à l'épouse qui elle étoit, elle répondoit qu'elle se nommoit *Caia*: c'étoit, selon quelques uns, pour dire qu'elle imiteroit cette même Reine, qui s'appelloit aussi *Caia Cæcilia*. D'autres prétendent que l'épouse répondoit au mari, *ubi tu Caius, ego Caia*, c'est à dire, *où vous serez le maître & le pére de famille, je serai la maîtresse & la mére de famille*. On portoit l'épouse par dessus le pas de la porte, ou pour imiter les premiers Romains, qui enlevérent les Sabines dans leurs maisons, ou pour marquer la pudeur de l'épouse qui y entroit comme par force. On la faisoit asseoir sur un tapis de laine, ou sur une peau de mouton couverte de sa toison, pour montrer qu'elle devoit travailler à filer de la laine, ou à en faire des ouvrages. Le feu & l'eau que l'époux présentoit à l'épouse, signifioient qu'ils devoient vivre ensemble; comme au contraire, on interdisoit le feu & l'eau à ceux que l'on bannissoit, pour marque qu'on les éloignoit de la société civile. Les noix que le mari jettoit, marquoient qu'il renonçoit à tous les jeux d'enfans, & indignes d'un homme. Les parens arrachoient le flambeau à l'entrée de la chambre, parce qu'ils croyoient que ce flambeau pouvoit servir à un mauvais usage; & que si la femme le cachoit sous le lit, où si le mari le mettoit dans un sépuchre, c'étoit un moyen de se faire mourir l'un l'autre.

Il y avoit des jours ausquels les Romains craignoient de célébrer leurs noces. Ces jours malheureux étoient les Calendes, les Nones, & les Ides de chaque mois; les Fêtes des Férales, au mois de février; les Fêtes des Saliens, au commencement du mois de mars; & celles des Lémuries ou Parentales, au mois de mai. Il y avoit aussi des jours de bon augure pour le mariage, dont les plus heureux étoient ceux qui suivoient les Ides de juin. On évitoit aussi de marier les filles au mois de mai, mais on ne se croyoit pas obligé à la même précaution pour les veuves. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 5. c. 37.*

* NOCITUS (Gerhard) étoit de Sacca, ville de Sicile. C'étoit un excellent Botaniste, & un homme très-expérimenté dans la composition des remédes. Il s'est rendu célébre par son habileté vers la fin du XV siécle, & au commencement du XVI. Il vivoit encore en 1511, Paschal en parle avec éloge dans sa *Bibliothque de Médecine*, où il l'appelle mal à propos *Gerardus Nositiſci*: ce qui est peut-être une faute d'impression. On en trouve aussi quelque chose dans le Traité de Vander-Linden *de Scriptis Medicis*. On a de Nocitus une Exposition sur le livre des Médecines simples, à Naples, chez Jean-Antoine de Canuto, le 24 de mai 1511, *in quarto*. Sylvio Boccone parle d'un autre Ecrit du même, sur le tems de cueillir les herbes; & M. Mongitori dans sa *Bibliotheque de Sicile*, dit que François Marchési, Chanoine de Palerme, avoit du même, un Traité manuscrit sur les onguents.

NOCTURNE: on donne ce nom à cette partie de l'Office ecclésiastique, que nous appellons *Matines*, & qui est divisé en trois nocturnes, ainsi nommez, parce qu'on ne les chantoit que pendant la nuit: ce qui s'observe encore en quelques églises cathédrales, qui chantent Matines à minuit. La coutume des Chrétiens de s'assembler de nuit, est tirée dès le tems des Apôtres: ce qui fut cause que les Payens chargérent de plusieurs calomnies les premiers Chrétiens, à l'occasion de ces assemblées nocturnes, comme il paroît par les Apologies de Justin, d'Athénagoras, de Tertullien & de quelques autres Péres. On lisoit dans ces assemblées quelques endroits des Pseaumes, des Prophéties ou du Nouveau Testament. D'où il est aisé de juger que l'Office ecclésiastique, qu'on appelle présentement *Matines*, est né avec le Christianisme, bien qu'il ne fût pas alors dans la même disposition où il est aujourd'hui; car on ne lisoit rien que de l'Ecriture Sainte, si ce n'est que les veilles des jours consacrez à honorer la mémoire des Martyrs, on récitoit devant tout le monde, les Actes de leur martyre: d'où est ensuite venue la coutume d'insérer dans l'Office l'histoire des Saints dont on fait la Fête. * M. Simon. Il paroît par les anciens usages de Clugny décrits par saint Udalric, que ce qu'on appelle présentement Matines n'étoit autre chose que les trois nocturnes, & que le nom de Matines étoit affecté à ce que l'on appelle *Laudes*. *Nocturni*, ce sont les Matines d'aujourd'hui; *Matutinæ Laudes*, ce sont les *Laudes*.

NOCTURNUS. Les Latins donnent quelquefois ce nom à l'étoile de Vénus, pour exprimer le mot Grec *Hesperus*, qui signifie *l'Etoile du soir*. * Plaute, *Amphitr. Acte 1, Scéne 1. v. 116.*

NOD. NOE.

NODAB, ville entre l'Arabie & la Tribu de Ruben: elle fut détruite par les Tribus de Manassé & de Gad, pour avoir pris les armes, & donné du secours aux Moabites contre la Tribu de Ruben. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 5. v. 18.*

NODIN, *Nodinus*, ou *Nodutus*, ou *Noditis*, étoit un Dieu adoré par les anciens Romains, comme celui qui présidoit aux nœuds qui ferrent les grains de blé dans l'épi. Saint Augustin en parle après Varron, & dit que ces anciens Payens attribuoient à Proserpine le soin du blé, lorsqu'il germoit dans la terre; au Dieu Nodin, lorsque chaque grain se rangeoit dans l'épi, & que ces petits nœuds se formoient; à la Déesse Volutine, lorsque croissoit cette paille qui enveloppe la tige & l'épi; à la Déesse Pateléne, lorsque la tige s'ouvroit pour laisser sortir l'épi; à la Déesse Hostiline, lorsque la tige étoit de toute sa hauteur; à quoi ils ajoûtoient encore plusieurs Divinitez. Ces Divinitez n'étoient révérées qu'à la campagne, où elles n'étoient pas même reconnues généralement. * Varron. S. Augustin, *de Civitate Dei*. Arnobe, *contra Gentes*, *l. 4.*

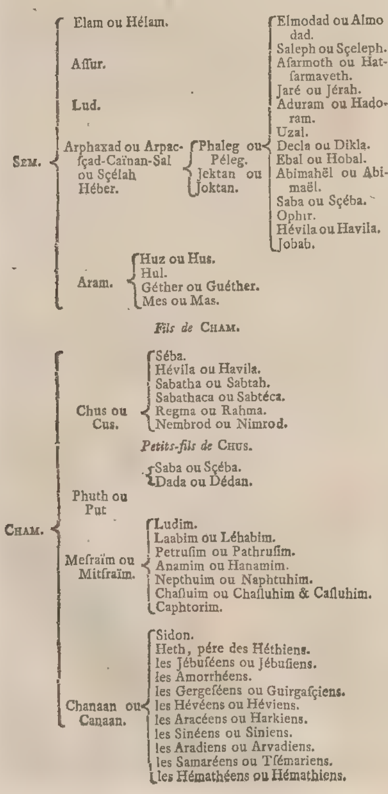
NOE', Patriarche, fils de *Lamech*, naquit l'an 1057 du monde, & 2978 ans avant Jesus Christ. Dieu qui ne pouvoit plus souffrir les abominations des hommes, résolut de les exterminer par un déluge universel; mais Noé fut exemt de la corruption de son tems, & fut trouvé juste devant Dieu, qui lui commanda de bâtir une Arche ou grand vaisseau, afin de s'y retirer avec sa famille. Noé faisant ce que le Seigneur lui avoit ordonné, s'appliqua à la construction de l'Arche, & demeura, comme l'on croit, cent ans à la bâtir, sans que pour cela les hommes fissent pénitence pendant ce long espace de tems, qui leur fut accordé pour cela. Le tems que Dieu avoit marqué pour submerger la terre étant arrivé, il commanda à Noé de se fournir de nourriture, pour lui & pour les animaux qu'il devoit conserver. Lorsque cet ordre fut exécuté, le Patriarche entra dans l'Arche, avec ses trois enfans, Sem, Cham & Japhet, sa femme & les trois femmes de ses fils, & lorsqu'ils furent entrez, l'Ecriture marque que Dieu ferma la porte de l'Arche par dehors. Quand Noé fut dans l'Arche, les eaux du ciel se répandirent sur la terre, & Dieu fit pleuvoir quarante nuits & quarante jours. Les hommes, les animaux de la terre, & les oiseaux, périrent dans cette inondation. L'Arche seule, que les saints Péres regardent comme la figure de l'Eglise, sauva ceux qui étoient dedans. Après que les eaux eurent couvert la face de la terre pendant 150 jours, Dieu se souvint de Noé. Il fit souffler un grand vent, qui commença à faire diminuer les eaux; & sept mois après le commencement du déluge, l'Arche se reposa sur les montagnes d'Arménie. Saint Jérôme croit que ce fut sur le Mont-Taurus, au pié duquel coule le fleuve Araxe.

Les autres se fondant sur une autorité plus ancienne, pensent que ce fut un des Monts nommez *Gordiens*, *Gordes*, *Cordiens*, ou *Cordiens* en Arménie. Saint Epiphane qui en fait mention, assûre même que jusqu'à son tems, on y montroit quelques restes de l'Arche. Ce dernier point semble peu vraisemblable; mais du reste il est très-possible de concilier saint Epiphane & saint Jérôme, parce qu'il est certain que les Monts Gordiens font partie du Mont-Taurus, d'où coulent l'Euphrate, le Tigre, l'Araxe, & le Phasis. Noé ayant fait sortir le corbeau & la colombe, en sortit enfin lui même 357 jours après y être entré l'an 1657 de la création du monde, & 2378 avant Jesus Christ. La premiére chose que Noé fit en sortant de l'Arche, fut d'élever un autel, pour offrir à Dieu un sacrifice, en reconnoissance d'une protection si particuliére. Dieu agréa ce sacrifice, bénit Noé & ses enfans, fit une alliance éternelle avec eux, & voulut que l'arc-en-ciel en fût comme le signe, afin que toutes les fois qu'il paroîtroit, il se souvînt de ce pacte qu'il faisoit avec eux,

& qu'il empêchât les eaux d'inonder encore une fois la terre. L'Ecriture r arque que Noé s'exerça à cultiver la terre, & qu'il planta la vigne, mais qu'ayant bu de son fru t, dont il ne connoissoit pas la force, il tomba dans l'ivresse, pendant laquelle il se trouva découvert d'une maniére contraire à la pudeur. Cham, son fils, l'ayant vu en cet état, s'en moqua, & en avertit ses fréres, qui couvrirent la nudité de leur pére. C'est pour cela que Noé maudit Chanaan, fils de Cham. Ce saint homme mourut âgé de 950 ans, l'an 2006 de la création du monde, 350 ans après le déluge, & 2029 avant J. C.

On prétend que Noé partagea le monde entre ses enfans, mais l'Ecriture ne le dit pas. Voici comme on fait ce partage. Sem eut, dit-on, l'Asie Orientale, depuis les Monts-Taurus & Amanus, & le fleuve Euphrate, jusques à la Mer des Indes. Japhet eut l'Asie Occidentale, depuis ces montagnes jusques à l'Archipel, & toute l'Europe. Cham eut une grande partie de la Syrie & de l Arabie, l Egypte, l'Ethiopie, & toute l'Afrique. De Sem sortirent les peuples les plus célébres, savoir, les Syriens, les Assyriens, les Chaldéens, les Perses, les Lydiens; & ce qui est de plus considérable, les Hébreux, que le Seigneur choisit pour son peuple bien aimé. Il eut cinq fils, Elam, Assur, Arphaxad, Aram, & Lud. D'Elam, sont venus les Elamites, dont il est parlé dans la Genése, dans Isaïe, dans Jérémie, & dans les Act s des Apôtres. Assur donna le nom aux Assyriens. Arphaxad fut le Chef des peuples qui s'établirent dans cette partie d Assyrie, que Ptolomée nommé *Arrapachitis*. Aram fut le pére des Syriens, que l'Ecriture dans le texte Hébreu, & Strabon nomment *Araméens*; & quelques autres croyent que les Arméniens en viennent. De Lud, selon les Auteurs ecclésiastiques, sortirent les Lydiens. Des enfans de Japhet, deux seulement vinrent en Europe, Thiras & Javan. Celui là occupa la Thrace, la Mésie, & toutes les provinces septentrionales. Celui-ci s'arrêta dans les méridionales, comme la Gréce, l'Italie, la Gaule, & l'Espagne. Les Descendans de Cham peuplérent l'Afrique. Mitsraïm, second fils de Cham, habita l'Egypte; & son fils Ludim fut Chef des Ethiopiens. Quant à l'Amérique, on pourroit croire qu'elle a été peuplée par les Tartares d'Asie, parce que leur païs tient au continent occidental de l'Amérique, ou n'en est séparé que par quelques detroits. Voici une table généalogique des enfans de Noé, pour entendre plus aisement ce qui est dit de leur propagation dans les diverses parties du monde.

Fils de Sem.



Fils de Japhet.

Japhet.
- Gomer.
  - Ascénez ou Asçkénaz.
  - Riphath.
  - Thogorma ou Togarma.
- Magog.
- Madaï.
- Javan.
  - Elisa ou Elisça.
  - Tharsis ou Tarsçis.
  - Céthim ou Kittim.
  - Dodanim.
- Thubal ou Tubal.
- Thiras ou Tiras.
- Mosoch ou Mesçech.

Sur les questions qui peuvent regarder l'Arche, *voyez* ARCHE DE NOE'. * *Genése*, *ch.* 6. & 9. *Ecclésiastique*, *ch.* 44. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Pererius, *in Genesin.* Liranus Abulensis. Torniel. Salian. Sponde, &c. Bochart, *Geogr. Sacra.* Godeau, *Hist. de l'Eglise, dans l'Abbregé de l'Histoire depuis Adam, jusqu'à Notre-Seigneur.*

On trouve dans Eusébe ce morceau de l'Histoire d'Abydenus Assyrien, où est décrite l'Histoire de Noé sous d'autres noms. „ Saturne, *dit Abydenus*, donna avis au Roi Seisithrus, qu'il y „ auroit dans peu une pluye terrible, & qui inonderoit tout. Il „ commanda qu'on serrât tous les Ecrits dans Héliopolis, ville „ des Sippariens. Seisithrus ayant obéï aux commandemens du „ Dieu, entreprit une navigation du côté de l'Arménie, durant „ laquelle il fut surpris par ces pluyes qui lui avoient été predi- „ tes. Or trois jours après que la tempête eut commencé à se „ relâcher, il laissa aller des oiseaux, qui ne voyant par tout „ qu'une vaste mer, & ne trouvant aucun lieu à asseoir le pié, „ retournérent à Seisithrus, & les oiseaux qu'il envoya ensuite „ firent la même chose. Mais après avoir fait cela par trois fois, „ il obtint ce qu'il souhaitoit; car enfin les oiseaux revinrent „ avec du limon à leur plumes. Incontinent les Dieux le trans- „ portérent du milieu des hommes, & il ne fut plus vu. Ce- „ pendant son vaisseau s'alla rendre dans l Arménie, & fournit „ aux Habitans du lieu, du bois dont ils font des préservatifs, „ & des remédes que l'on pend au cou. " Les Musulmans donnent à Noé le titre de Pére & de Chef de tous les Envoyez de Dieu, & de tous les Prophétes. Ils le qualifient aussi *Al-Nogi*, c'est à dire, *celui qui a été sauvé & qui a sauvé les autres.* Ils ajoûtent qu'il fut envoyé de Dieu pour prêcher aux hommes la pénitence, & qu'il ne convertit que quatre-vints personnes, qui furent sauvées avec lui dans l'Arche. Ils croyent que Noé sortit de l'Arche le dixiéme jour de l'année Arabique, nommée *Mébarram*, & que ce Patriarche institua ce jour-là un jeûne qu'ils observent encore aujourd'hui en mémoire de la délivrance des eaux du Déluge. Plusieurs Savans ont remarqué que les Payens ont confondu Saturne, Deucalion, Ogygès, le Dieu Cœlus ou Ouranus, Janus, Prothée, Prométhée, Vestumnus, Bacchus, Osiris, Vadimon, Nisathrus, &c. avec Noé. On peut voir sur cela Bochart *Geogr. Sacra*, *l.* 1. *c.* 1. Huet, *de Concord. Rat. & Fidei*, *l.* 2. Grotius, *de Verit. Relig. Christ. l.* 1. Natalis Comes, *Mythol l.* 8. *c.* 17. Octavius Falconerius, *Dissert. de nummo Apameus.* Dikinson, *Delphi Phœniciazantes.* Fabricius, *Apocryph. V. T. p.* 247, *&c.* Jurieu, *Hist des Dogmes & des Cultes*, *p.* 419, *&c.* On a aussi attribué quelques Ecrits à Noé. Le faux Bérose lui attribue un livre *des secrets des choses naturelles*; & les Cabbalistes soutiennent que ce livre fut dérobé à Noé par son fils Cham, & donné à Mitsraïm. Guillaume Postel en parle dans le titre de son livre intitulé *de Originibus*, *&c. ex libro Noachi & Hanachi*, *&c.* Lambécius, dans le Catalogue de la bibliothéque de l'Empereur, parle d'un livre de Noé intitulé, *Méthode qui a eté révélée au Prophéte Noé par l'Ange du Seigneur, pour lui montrer seize figures propres à prédire l'avenir.* Mais tout cela est fabuleux. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Jurieu, *Hist. des Dogmes & des Cultes*, *&c. p.* 589.

NOE' ou NOUH BEN NASSER, quatriéme Sultan de la race des Samanides, succéda aux Etats de *Nasser* son pére; mais non pas à son bonheur. Dès les premiéres années de son régne, qui commença l'an 332, de l'hégire, il donna plusieurs combats, pour chasser du Tabarestan Vaschmégir, qui s'en étoit emparé, & pour empêcher ses courses dans le Chorasan. Noé eut encore à faire à Ibrahim son oncle. Il fut chassé de ses Etats, & Mohammed son frére proclamé à sa place. Mais les Grands ne s'accommodant pas de ce nouveau Maître, rappellérent Noé, qui pour s'assurer la Couronne fit aveugler son oncle, Mohammed son frére, & un autre frére qu'il avoit. Il mourut l'an 343 de l'hégire, & le 954 de J. C. après un régne de 12 ans & sept mois, & fut surnommé *Emir-Hamid*, c'est à dire, *le Prince louable.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NOE' ou NOUH, fils de *Mansor*, II. du nom, surnommé *Aboul Cassem*, septiéme Roi ou Prince de la Dynastie des Samanides, succéda à son pére l'an 385 de l'hégire, & le 995 de J. C. & régna 21 ans, toûjours traversé par des guerres, qu'il lui falut soutenir, tant contre ses propres Sujets, que contre les Etrangers. Il fut aussi déposé & rétabli ensuite, & mourut enfin la couronne sur la tête, l'an de l'hégire 387. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NOEL le COMTE. *Cherchez* COMES (Natalis)

NOEL d'ARGONNE (Dom) *Voyez* ARGONNE (Noël d') où il porte mal à propos le nom de *Noël*, puisque son nom de batême est *Bonaventure.*

NOEL, Fête des Chrétiens. *Voyez* l'article de FETES.

* NOEL (Etienne) Jéſuite, habile Philoſophe & ſur tout Phyſicien célébre, étoit né en Lorraine. Il entra jeune chez les Jéſuites, où il brilla par ſon eſprit. Il profeſſa dans leur Collége de la Fléche avec diſtinction, & il en fut Recteur. Il le fut enſuite de pluſieurs autres de leurs maiſons. On le fit auſſi Vice-Provincial de la Société. Sur la fin de ſes jours il retourna à la Fléche, où il mourut en 1660, dans un âge avancé. Quoique Péripatéticien de profeſſion, il n'étoit pas fort éloigné les ſentimens de M. Deſcartes pour qui il eut toujours une eſtime ſinguliére, & avec qui il ne ceſſa point d'entretenir liaiſon. Il compoſa pluſieurs Ouvrages ſur les rapports différens de la Phyſique nouvelle & de l'ancienne. A l'âge de 65 ans, il envoya à M. Deſcartes deux nouveaux Ouvrages de ſa compoſition, intitulez, *Aphoriſmi Phyſici, ſeu, Phyſicæ Peripateticæ Principia breviter & dilucide expoſita; Sol flamma, ſeu, Tractatus de Sole ut flamma eſt, ejuſque pabulo.* * *Voyez le Supplément* de Paris 1736.

NOELLET ou de NOUVEAU (Guillaume) Cardinal François, natif du diocéſe d'Angoulême, fut Auditeur du Sacré Palais à Avignon, puis Référendaire du Pape Grégoire XI, qui le fit Cardinal l'an 1371. On le nomma pour examiner, avec le Cardinal Pierre Flandrin, les ſentimens d'un certain Raimond, dit le *Néophyte*, qu'on accuſoit de ſoutenir des erreurs. Il fut depuis Légat à Bologne, ſe trouva à l'élection d'Urbain VI, & à celle de Clément VII, & mourut à Avignon ſous l'obéiſſance de celui-ci, le quatriéme juillet 1394. * Sigonius, *de Epiſcop. Bonon. l.* 3. Théodore de Niem, *de Schiſm. c.* 2. Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry. Sponde. Onuphre, &c.

NOE-ME'NARD (Jean de la) *Cherchez* ME'NARD (Jean de la Noe-)

NOE'MI ou NAHAMA, fille de *Lamech*. *Voyez* NAAMA.

NOE'MI ou NAHOMI, femme d'Elimélech, fut mére de Mahlon ou Mahalon, & de Kiljon ou Chélion, maris d'Orpha ou Horpa & de Ruth. * *Ruth, ch.* 1. Torniel, ſous l'an 2748, &c.

NOESEN ou NOESENSTAD, autrement BESZTERCE ou BISTRICZ, ville fortifiée de Tranſſylvanie, ſituée dans une vallée & entourée de vignobles. Le fleuve de Beſzterce ou Biſtricz la traverſe. On y parle le meilleur Allemand de toute la Tranſſylvanie. Les Habitans en ſont Luthériens, & y ont un Gymnaſe. Lorſque Sigiſmond Bathori eut perdu la bataille en 1617, il ſe retira dans cette ville avec la plupart de la Nobleſſe; mais le Général Baſta l'obligea à ſe rendre à diſcrétion, après un ſiége fort long. A la priſe de la ville, la Nobleſſe qui s'y trouva fut pillée par les Soldats, mais la Bourgeoiſie fut exemte du pillage. La contrée s'appelle le païs de *Nogen*, & étoit autrefois le *Royaume Vannien*, ainſi nommé du Roi *Vannius* que l'Empereur Tibére y avoit envoyé. * Zeileri *Itinerarium German. c.* 22. Krechwitzen, *Deſcription de Tranſſylvanie*, en Allemand. Hamb. 1704. *Dict. Alemana.*

NOET ou NOETUS, Héréſiarque, Maître de Sabellius, confondoit la nature & les perſonnes de la Trinité, & nioit la Divinité de Jeſus-Chriſt. Il étoit d'Ephéſe, ou de Smyrne, & publia ſon erreur en Aſie, au commencement du troiſiéme ſiécle. Ayant été cité devant les Prêtres, c'eſt à dire, devant les Evêques, il la deſavoua; mais étant retombé, il fut chaſſé de l'Egliſe, & fit une Secte à part. Il mourut peu de tems après avec ſon frére, auquel il donnoit le nom d'*Aaron*, prenant pour lui celui de *Moïſe*. *Voyez* SABELLIUS. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

NOEUD GORDIEN: c'étoit un nœud de courroyes, indiſſoluble, que Gordius Roi de Phrygie mit dans un temple d'Apollon, en mémoire de ce qu'il avoit été ſalué Roi, parce qu'il étoit entré le premier dans ce temple. Alexandre *le Grand* le coupa avec ſon épée, parce qu'il ne le put dénouer, & que l'Oracle avoit prédit que celui qui le dénoueroit ſeroit le Vainqueur de l'Aſie. C'eſt là le ſentiment commun; mais Ariſtobule, comme l'aſſure Plutarque, a dit qu'Alexandre le délia fort aiſément, tirant la cheville du timon du chariot, par où étoit attaché le lien qui tenoit le joug, & qu'il l'arracha ſans peine. * Plutarque, *dans la Vie d'Alexandre.* Enſuite ce mot de *Nœud Gordien* a paſſé en proverbe chez les Grecs, pour marquer une difficulté qu'on ne peut réſoudre. Ce nœud étoit fait de l'écorce de cornouiller ſelon Plutarque, & le temple où on le gardoit étoit dans la ville de Gordium, qui avoit été la demeure du Roi Midas.

NOG. NOH. NOI.

NOGAH, fils de David, Roi d'Iſraël, fut un de ceux qui lui naquirent à Jéruſalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 7: *ch.* 14. *v.* 6.

NOGAIE, contrée qui eſt hors de la Péninſule de Crim, autrement *Cherſonéſe Taurique*, & qui confine avec la Moſcovie & la Circaſſie. Ce païs eſt grand. Il y en a une partie en Europe & l'autre en Aſie. Il eſt habité par des Tartares appellez *Nogaies*, dont les uns ſont en deçà du Marais Méotide, & les autres au delà. Selon un Gentilhomme Polonois qui en a écrit, les Tartares Nogaies étoient diviſez en deux branches, la grande & la petite *Nogaie*. La grande n'eſt plus, parce qu'elle a été ravagée par le Cham de Crim, & que les peuples ont été contraints de ſe retirer dans la preſqu'iſle. La petite Nogaie ſubſiſte encore, & reconnoit le Cham pour ſon Prince. Ces peuples ſont vagabonds, ſans retraite aſſurée, entre le Précop & l'Oczakow, autour du Marais Méotide. Ils ne ſont guéres plus de douze mille, mais ce ſont les meilleurs Soldats d'entre les Tartares. Leur Chef eſt le Gouverneur de Précop, qui juge de leurs différens, & qui les méne à la guerre. Ils ſont Mahométans, mais ſans faire ni jeune ni oraiſon. Les Coggia ou les Docteurs de leur Loi vont rarement parmi eux, ne pouvant ſe faire à leur maniére de vivre. Ils ſe nourriſſent de chair & de lait qu'ils ont en grande abondance, ſans pain & ſans millet cuit. Aux jours de Fêtes ils boivent du lait de cavalle qu'ils appellent *Kumiz*, ils le laiſſent bien bouché pendant dix jours, & enſuite il enivre comme du vin. Ils campent ordinairement entre le Tanaïs & le Nieper. Il n'y a point de pauvres parmi eux. Si quelcun n'a rien à manger, il va où l'on mange, s'aſſied ſans rien dire, & enſuite il ſe retire. Leurs enfans ſont, pluſieurs jours après qu'ils ſont nez, ſans pouvoir ouvrir les yeux. Les Nogaies ſont petits, trapus, mais robuſtes & vaillans. Dès que leurs enfans ont ſept ans, ils couchent toûjours à l'air, & on ne leur donne plus à manger qu'ils ne l'abattent avec la fléche; à douze ans on les envoye à la guerre. Ils ne veulent point d'argent de ceux avec qui ils trafiquent, mais des draps, des toiles de coton, des couteaux & autres merceries, & ils donnent des peaux en échange. Ils n'ont ni écriture ni aucune ſorte de caractére. La Juſtice eſt adminiſtrée par leur Chef, & jamais ils ne ſont mourir perſonne, ſi ce n'eſt pour avoir tué de ſang froid, ce qui arrive rarement. * *Memoires de la Tartarie du* Sieur de Beauplet. Jean de Luca, Dominicain, *Relation des Tartares Precopites & Nogaies.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

NOGAIES ou NOGAIS (Les Tartares) *Voyez* l'article de NOGAIE.

NOGARET. *Voyez* LA VALETTE.

NOGARO ou NOGAROL, ſur le Midou, ville de France, capitale du Bas Comté d'Armagnac, avec ſiége royal, & égliſe collégiale, eſt ſituée ſur la riviére au deſſus de Monleſun. Les Auteurs Latins la nomment *Nogariolum* ou *Nugariolum*.

CONCILES DE NOGARO.

Amanée ou Amanieu d'Armagnac, Archevêque d'Auch, célébra un Concile provincial à Nogaro, le Samedi après la Fête de l'Aſſomption de l'an 1290. Ce fut au ſujet de Sanche, Evêque de Leſcar, qui ſe plaignoit de ce que Roger Bernard, Comte de Foix, pilloit impunément les biens de l'Egliſe. Nous avons encore les Actes de ce Concile, tirez des Archives de l'égliſe d'Auch. Le même Prélat qui avoit un ſoin extrême de la Diſcipline eccléſiaſtique, célébra deux autres Conciles à Nogaro, l'an 1303 & 1316.

NOGAROLA. *Voyez* NOGAROLE.

NOGAROLE. La famille de Nogarole a produit pluſieurs perſonnes illuſtres, comme, Louïs Nogarole, *qui aura un article ſeparé*; & des Dames ſavantes, dont divers Auteurs on fait l'éloge, entre autres ANGE'LE ou ANGE'LIQUE Nogarole, fille d'*Antoine*, qui ſavoit les Langues, l'Ecriture, & qui compoſa des Poëſies ſacrées, mariée à *Antoine*, Comte del Arco; ISOTA Nogarole, fille de *Léonard*, & de *Blanche* Borromée qu prononça des Harangues devant les Papes Nicolas V, & Pie II. Le Cardinal Beſſarion ayant admiré quelques-uns de ſes Ouvrages, voulut voir celle qui les publioit, & fit pour cela un voyage exprès à Vérone, où charmé de la vertu & de la ſcience d'Iſota Nogarole, il dit qu'elle étoit *une Vierge plus divine qu'humaine.* Elle expliquoit avec facilité le Nouveau Teſtament, & les Oeuvres de ſaint Auguſtin & de ſaint Jérôme, & mourut l'an 1466, âgée de 38 ans. *Cherchez* ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE. Ses ſœurs GENEVIE'VE & LAURE, étoient ſavantes auſſi bien qu'elle. La premiére épouſa *Bruno* Gambara de Breſſe; & l'autre, *Nicolas* Troni de Veniſe. Pluſieurs Auteurs parlent avec eſtime de ces trois ſœurs. * Panvini, *in Antiq. Veron.* Thomaſini, *in Elog.* Bétuſſi, *Delle Donne Illuſtr.* Céſar Capaccio, *de Mul. Illuſtr.* Auguſtin della Chieſa, *Teat. de Donne Illuſt.* Louïs Jacob, *Biblioth. Femin.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Dames Illuſtres.*

NOGAROLE (Louïs) naquit à Vérone d'une famille illuſtre & fertile en Gens de Lettres, vers le commencement du XVI ſiécle. Il eut l'avantage de voir Jean Matthieu Giberti, Evêque de Vérone, qui aimoit les Sciences, & qui avoit toûjours auprès de lui pluſieurs Savans, dont la converſation fut très utile à Nogarole. Il apprit en perfection la Langue Gréque, qu'on cultivoit alors beaucoup & traduiſit pluſieurs Ouvrages de cette Langue en Latin, ce qui lui aquit un nom dans la République des Lettres. Au mois de ſeptembre 1545, il fut chargé avec deux autres perſonnes des plus conſidérables de Vérone, de veiller à ce que cette ville fût pourvue des vivres néceſſaires pour prévenir la diſette; mais il ne conſerva pas longtems cet emploi, car il alla peu de tems après au Concile de Trente, où il prononça le jour de S. Etienne un Diſcours qui eſt imprimé. En 1554, il fut du nombre des Ambaſſadeurs qui allérent complimenter de la part de la ville de Vérone, le Doge de Veniſe, François Véniéro, ſur ſon exaltation, & il fut en cette occaſion fait Chevalier de cette République. De retour en ſa patrie, il fut élu au mois de février 1555, Préſident de la Juriſdiction des Ouvriers en ſoye qui ſubſiſtoit dès lors. Pluſieurs Princes lui témoignérent de l'eſtime & de l'affection, mais perſonne ne l'aima plus particuliérement que Gui Ubald, Duc d'Urbin. Nogarole l'ayant accompagné à Rome, où il alloit prendre poſſeſſion du commandement des troupes de l'Egliſe, que le Pape Jules III lui avoit donné, il forma le deſſein de traduire en Latin l'Ouvrage d'*Ocellus Lucanus*, ſur un Manuſcrit qui lui fut communiqué par Baſile Zanchi, fameux Poëte de Bergame. Mais une maladie, qui l'affligea pendant plus d'une année, l'obligea à abandonner l'étude & la Cour. Ce ne fut que longtems après, c'eſt à dire, au mois de janvier 1558, qu'il acheva cet Ouvrage qui fut imprimé l'année ſuivante. Il ne ſurvécut pas beaucoup à cette publication, étant mort la même année 1559. Valerio Paſtera

lermo, Orateur & Poëte de Vérone, fit ſon Oraiſon funébre, qui a été imprimée à Veniſe en 1564. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Joannis Damaſceni libellus, de his qui in Fide dormierunt, ex Græco in Latinum verſus; Apoſtolicæ Inſtitutiones in parvum libellum collectæ; Oratio habita in Concilio Tridentino in Divi Stephani celebritate; De Nili incremento Dialogus; Platonicæ Plutarchi Quæſtiones in Latinum verſæ & Annotationibus illuſtratæ; Ocelli Lucani de univerſa Natura libellus L. N. Interprete; Epiſtola ad Adamum Fumanum Canonicum Veronenſem ſuper Viris illuſtribus genere Italis, qui Græce ſcripſerunt; Scholia ad Themiſtii Paraphraſin in Ariſtotelis librum tertium de Anima; Diſputatio ſuper Reginæ Britannorum divortio.* * *Journal de Veniſe, tome 9. p.* 118. Freheri *Theatrum.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome 12. p.* 305 *& ſuiv.*

N O G A R O L E (Antonia) Dame de Vérone, illuſtre dans le XV ſiécle, par ſon ſavoir, par ſa beauté, & par ſa vertu, épouſa un Seigneur de la Maiſon de Banalcoti, petit-fils de Paſſarini, Prince & Seigneur de Mantoue.

N O G E N T - L'A R T A U D, bourg de France en Champagne ſur la Marne, au deſſous de Château Thierry.

N O G E N T - L E - R O T R O U, *Nogentum Rotrudum, Novigentum,* & *Neodunum*, ville de France ſur la Huiſne, capitale du Haut Perche, & qui ne paſſe ordinairement que pour un bourg, eſt fort riche & conſidérable par ſes manufactures de ferges, de toiles, & de cuirs. Le Comte de Saliſbéry prit Nogent-le-Rotrou pendant les guerres des Anglois, & fit pendre preſque tous les Habitans. Depuis, le Roi Charles VII le reprit l'an 1449. Cette ville eſt au deſſous de Condé-ſur-Huiſne. La petite riviére de Ronne s'y vient jetter dans la même Huiſne, qui deſcend enſuite à la Ferté-Bernard. Le bourg de S. Clou avoit autrefois le nom de *Nogent*, avant qu'il prît celui du fils du Roi Clodomir.

N O G E N T - L E - R O I, dans la Beauce, ſitué ſur l'Eure, entre Dreux & Chartres

N O G E N T - S U R - S E I N E, jolie ville de Champagne, ſur la Seine, qu'on y paſſe ſur un pont de pierre.

N O G E N T (Pierre) Docteur de Paris dans le XV ſiécle, l'an 1404, écrivit ſur le Maître des Sentences, & d'autres Ouvrages qui lui acquirent beaucoup de réputation. * Du Boulay, *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris.*

N O G U E'R A (Jacques ou Diégo de) Doyen de l'égliſe de Vienne en Autriche, & Aumonier de l'Empereur Ferdinand I, dans le XVI ſiécle, étoit Eſpagnol de nation, & apparemment le même que Jacques Guibert de Noguéra, qui fut Evêque d'Aliſi, dans le Royaume de Naples l'an 1561, & qui mourut l'an 1570. Quoi qu'il en ſoit, Noguéra publia en 1560, un volume *in folio* ſous ce titre, *De Eccleſia Chriſti ab Hæreticorum conciliabulis dignoſcenda.* Latinus Latinius parle avantageuſement de Noguéra dans ſes Epîtres. Eiſengrein, *in Catal. Teſt. Verit.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ.* Ughel, *Ital. Sacra, tome* 8. Le Mire, *de Script. ſec. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

N O G U I E R (Antoine) publia l'an 1556 une Hiſtoire Touloufaine, ou de la province de Languedoc, depuis ſon origine juſqu'à cette année, & il y traita particuliérement des guerres de Simon, Comte de Montfort, contre les Comtes de Toulouſe. Si on en croit la Faille, qui a traité le même ſujet, c'eſt un des plus mauvais Hiſtoriens que l'on ait en France.

N O G U I E R (François) eſt Auteur d'une Hiſtoire Chronologique de l'Egliſe, Evêques & Archevêques d'Avignon, qui fut imprimée dans cette ville en 1659. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

N O H A, fut le quatriéme fils de Benjamin, l'un des douze Patriarches. Il en eſt parlé I. *Chron* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 2.

N O H A D J A, Prophéteſſe, qui vouloit épouvanter Néhémie, & le détourner du deſſein qu'il avoit formé de rebâtir les murailles de Jéruſalem. Néhémie prie Dieu qu'il ſe ſouvienne de ce que cette Prophéteſſe avoit fait dans cette occaſion. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 6. *v.* 14.

N O H E S T A. *Voyez* N E'H U S Ç T A.

N O H E S T A N. *Voyez* N E'H U S Ç T A N.

N O I A, Principauté du Royaume de Naples, proche de Bari, ne doit pas être confondue avec un Duché de ce nom, qui eſt dans le même Royaume, dans la Baſilicate, & proche de la Calabre.

N O I E R S (famille, de) Hugues & Miles. *Voyez* N O Y E R S.

N O I O N. *Voyez* N O Y O N.

N O I R ou A T R A T U S (Hugues le) Cardinal. *Voyez* A T R A T U S.

N O I R (Pallade, dit le) *Voyez* F U S C U S.

N O I R (Radulphe le) Auteur de divers Ouvrages Hiſtoriques, étoit Anglois de nation, & vivoit l'an 1217 ſelon Pitſeus.

N O I R (Pierre le) Allemand, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étudia dans les Univerſitez de Montpellier, de Salamanque, de Fribourg en Briſgau, & d'Ingolſtad, & s'appliqua particuliérement à la Langue Hébraïque, & à connoître les ſentimens des Juifs, ce qui le mit en état de les refuter par un Traité qu'il publia à Eſlingen l'an 1475, à la priére de Henri d'Abſperg, Evêque de Ratisbonne. Ce Traité, qui eſt fort rare, eſt manuſcrit dans la bibliothéque de M. de Seignelay, avec ce titre *de Conditionibus veri Meſſiæ.* Il s'attache à y prouver ſix choſes, 1. que le Meſſie a dû naître pauvre: 2. qu'il eſt vrai Dieu, & le Verbe fait chair: 3. qu'il y a longtems que le ſiécle où il a dû ſe faire homme eſt paſſé: 4. que les Prophétes ont prédit que la nation des Juifs ſeroit reprouvée, & que peu d'entre eux ſeroient ſauvez: 5. que le Chriſt a dû abolir l'ancienne Loi, & en établir une nouvelle: 6. enfin qu'il a été prédit qu'il naîtroit d'une Vierge. Ce Traité fit beaucoup de réputation à ſon Auteur; & Matthias Corvin, Roi de Hongrie, l'invita à venir à Bude, pour y travailler au rétabliſſement des études. Ce fut alors qu'il dédia à ce Prince un autre Ouvrage intitulé, *Clypeus Thomiſtarum*, qui fut imprimé à Veniſe en 1481; mais on ne ſait plus rien de lui depuis. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 1.

N O I R (Dominique Mario le) ou DOMINICUS MARIUS NIGER, Vénitien, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, vers l'an 1498. Il donna au Public vint-ſix livres de Géographie, onze de l'Europe, autant de l'Aſie, & quatre de l'Afrique. Il ne parle point de l'Amérique: ce qui fait connoître qu'il compoſa cet Ouvrage, avant qu'Améric Veſpuce eût découvert cette quatriéme partie du monde l'an 1492. Nous avons cet Ouvrage corrigé par Wolfgang de Weiſſenburg, & imprimé à Bâle l'an 1557.

N O I R, N I G E R ou N I G R I N I (Antoine le) Médecin de Breſlau en Siléſie, compoſa quelques Ouvrages de Médecine, & mourut l'an 1555.

N O I R (Etienne le) de Crémone, qui floriſſoit dans le XVI ſiécle, vers l'an 1520, enſeigna longtems à Milan, traduiſit les Heros de Philoſtrate en Latin, & écrivit un Dialogue, où il faiſoit entrer tout ce que Pauſanias dit de mémorable de la Gréce. Il dédia cet Ouvrage à Jean Grolier, Sécretaire du Roi François I, & Thréſorier de Milan, d'où il ſortit lorſque cette ville fut priſe par les Eſpagnols ſous François Sforce. Il perdit ſes biens & ſe retira à Crémone, où il mourut malheureuſement. * Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum.*

N O I R ou N I G E R (Jérôme le) Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité de Padoue, au XVI ſiécle, mourut en l'an 1600. Il étoit pére d'ANTONIO NIGER, auſſi Médécin, qui fut fort eſtimé du Pape Clément VIII, & qui mourut l'an 1626. *Voyez* leur Eloge parmi ceux des *Hommes Illuſtres de Padoue*, de Jacques-Philippe Thomaſini.

* N O I R (Jacques le) d'Ath en Hainaut, Prédicateur de l'Ordre des Fréres Mineurs de l'étroite Obſervance & habile Théologien, excella auſſi dans la Poëſie Latine & Françoiſe. Il a publié en François le *Verger de l'Amour ſpirituel*; un Traité *des Reliques des Saints; De la Vie & de l'invocation de S. Roch*; & en Latin deux Dialogues, dont l'un eſt intitulé *Totus in nactulatus*, & l'autre *Noli me tangere.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 424.

* N O I R (Philippe le) ou *Philippe Nigri*, d'Artois, Docteur en Droit Civil & Canonique, ſe diſtingua dans le Grand Conſeil de Malines, & enſuite dans celui de Bruxelles. Il fut Doyen de la Cathédrale dédiée à ſainte Gudule, Prevôt de S. Pharaïlde de Gand & de S. Sauveur de Harlebeek, Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & premier Evêque d'Anvers. Il mourut en 1562, le quatriéme de janvier. Il écrivit dans ſa jeuneſſe un Traité *de Exemptione Canonica*, lequel n'a été imprimé qu'après ſa mort par Charles de l'Epinoy qui y a joint ſes Remarques. * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 777.

N O I R (Jean le) étoit fils de *Jean* le Noir, Conſeiller au Siége Préſidial d'Alençon, & petit-fils d'un autre *Jean* le Noir, Grêffier en chef du même Siége, eſtimé un des plus habiles hommes de la province pour les affaires. Celui de cet article naquit à Alençon au mois de décembre de 1622. Il fut Chanoine, & Théologal de Seez en 1652, ſon ſavoir & ſon talent pour la prédication lui ayant mérité ce dernier emploi. Il prêcha avec beaucoup de réputation à Paris, à la Fléche, à Belême & dans diverſes autres villes. Il eut dans la ſuite de grandes affaires, qui lui furent ſuſcitées à cauſe de ſon mérite. Les premiéres commencérent à Argentan par certains Fanatiques, liez avec ceux de l'Hermitage de Caen. On ſait les extravagances de ces Solitaires, qui courant les rues en troupe, crioient qu'il n'y avoit plus de Chriſtianiſme en France. Ils furent chaſſez de Caen par Sentence du Juge; mais un reſte de cette Cabale continua les mêmes folies à Argentan, pendant que Jean le Noir y prêchoit l'Avent & le Carême. Ils élevérent dans un carrefour de la ville une Notre-Dame, devant laquelle ils alloient ſur le ſoir chanter des Litanies, où ils faiſoient entrer ces paroles, *Virgo extirpatrix Janſeniſtarum.* Ils avoient fait mettre ſous les piez de cette Image un gros ſerpent noir, qu'ils diſoient être le Théologal de Seez. Ils n'en demeurérent pas là; mais s'étant attroupez enſuite une veille de la Pentecôte, ils partirent en proceſſion du lieu à deux lieues d'Argentan, ayant à leur tête un Licentié en Théologie nommé *Bonel*, qui tenant en main deux pierres, qu'il battoit l'une contre l'autre, crioit à haute voix, *c'eſt ici le chemin du Paradis*; & ſe faiſant ſuivre par des femmes dévotes ils ſe rendirent ainſi à Seez, les Eccléſiaſtiques marchant devant, & les femmes après. Etant dans la ville, ils chantoient en forme de Litanie, *Seigneur delivrez-nous des Janſeniſtes*, & les femmes répondoient, *delivrez nous, Seigneur.* Ils diſoient qu'ils alloient chercher Jeſus Chriſt en Canada, puis qu'il n'étoit plus en France. Quelques-uns de ces Illuminez furent enfermez dans les priſons de l'Officialité, & le reſte diſſipé. Les priſonniers furent condamnez à des pénitences par l'Official, qui obligea entre autres le Sieur Hardy, leur Chef & Directeur, d'aller trouver le Théologal de Seez dans ſa maiſon, pour lui demander pardon: ce qui fut exécuté. Mais ceux qui appuyoient ſecrettement cette Faction, trouvérent bientôt les moyens de le mettre mal dans l'eſprit de ſon Evêque, M. François Rouxel de Médavy, qui l'avoit toûjours eſtimé & protégé; & bien que l'Official de Seez ſe fût tranſporté à Argentan, par l'ordre de ce Prélat, pour y faire enlever le ſerpent, les ſémences de meſintelligence entre ce même Prélat & ſon Théologal s'accrurent tellement dans la ſuite, qu'il ne fut plus poſſible de les étouffer. Le deſſein de cet Evêque, d'établir des déports ſur les Cures dépendantes de ſon Chapitre, en fournit la premiére occaſion. Le Théologal s'y oppoſa fortement, & ſoutint le Chapitre dans la réſolution de n'y conſentir jamais. D'autres intérêts de ce Chapitre, dont quelques uns concernoient les biens temporels de l'Egliſe de Seez, engagérent encore Jean le Noir à agir avec la même générofité pour leur défenſe. Et comme ſuivant la prétention des Evêques de Seez, ils ſe diſent Gouverneurs de cette ville,

ville, & qu'en cette qualité M. de Médavy avoit donné la permission à des Bâteleurs de représenter leurs farces, dont ces sortes de gens abusérent jusqu'au point de dresser leur Théatre devant la Cathédrale, & d'y assembler le peuple, dans le tems même que le Théologal prêchoit; cet abus donna lieu au Théologal de remontrer à ses Auditeurs, quel étrange scandale c'étoit de quitter la prédication, pour se trouver à de tels spectacles. Les ennemis de Jean le Noir firent passer cette censure pour un attentat contre l'autorité de l'Evêque: ce qui contribua à faire prendre le dessein de l'éloigner. Il fut exilé en 1663, dans la ville de Fougéres en Bretagne. Ce qui arriva deux ans après acheva de rendre les esprits irréconciliables. Quelques Propositions insoutenables s'étant glissées dans le Mandement de l'Evêque, publié en 1665, pour la signature du Formulaire, le Théologal requit ce Prélat de le desavouer, & de lever le scandale, que ce Mandement, conçu en des termes inouïs dans l'Eglise, avoit causé. Il le requit encore de remédier à d'autres scandales concernant la doctrine, que quelques particuliers, qui abusoient de son autorité, causoient dans le diocése. Le Sieur Enguerran Chevalier avoit publié un Catéchisme, où entre autres erreurs, on lisoit en termes exprès, qu'il y avoit *cinq personnes Divines, qui doivent être l'objet de la devotion des Fidéles, savoir Jesus Christ, Marie, S. Joseph, sainte Anne, & saint Joachim, Que notre Seigneur est dans le saint Sacrement de l'Autel, comme un poulet dans la coque d'un œuf, &c.* Le refus, que fit l'Evêque de Seez de satisfaire à cette réquisition, porta le Théologal à accuser juridiquement ce Prélat de favoriser ces erreurs. Il présenta sa Requête au Roi de France, & l'accompagna d'une Dénonciation de plusieurs articles & propositions hérétiques, ou pleines d'erreurs intolerables. L'Evêque persistant toûjours dans son silence sur ce sujet, le Théologal s'opposa à sa prise de possession, lorsqu'il fut nommé Archevêque de Rouen, après la translation de Monsieur François de Harlay Chanvalon au Siége archiépiscopal de Paris. Il avoit aussi pris à partie cet Archevêque son métropolitain, dans ses procédures faites contre l'Evêque de Seez, & l'avoit enveloppé dans la même accusation d'Hérésie, pour la collusion qu'il prétendoit être entre ces deux Prelats. Le Conseil du Roi renvoya l'affaire concernant la Requête par devant les Juges Ecclésiastiques, & elle demeura en cet état plusieurs années. L'Evêque de Beauvais fut chargé de la terminer, ou de porter du moins les choses à un accommodement. Le Public attendoit la fin d'un si grand différent, lorsque le Théologal de Seez, qui prévoyoit la brouillerie qu'alloit causer avec Rome l'Assemblée du Clergé de France de 1682, s'opposa à la qualité de Président & au rang que M. de Harlay prétendoit y tenir, alléguant pour cause de cette opposition son accusation d'Hérésie, dont cet Archevêque ne s'étoit pas encore purgé, & qui, suivant les Canons, le rendoit incapable de présider à cette Assemblée. Ce Prélat ne laissa pas de passer outre, & l'année suivante le Théologal fut arrêté, & conduit à la Bastille, où le Lieutenant de Police avec quelques Conseillers du Châtelet de Paris, qui furent choisis pour Commissaires, instruisirent le procès, qui devoit finir cette grande affaire. On ne fit aucune attention à tout ce qui concernoit une cause si privilégiée & si importante à la Discipline de l'Eglise, & sur la réprésentation de quelques Ecrits, qu'on soutint être diffamatoires, & dont quelques-uns n'étoient pas du Théologal, & sur lesquels, comme sur les autres, il garda toûjours un profond silence, il fut condamné le 24 avril 1684, à faire amende honorable devant l'église métropolitaine de Paris & aux galéres à perpétuité. On trouva, le lendemain affiché aux portes du Greffe du Châtelet de Paris, un Ecrit, sous le titre de *Plainte & Appel à l'Eglise*, contre cette Sentence, qu'on prétendoit irréguliére, en ce qu'elle procuroit, par l'état où elle réduisoit la personne du Théologal, l'impunité à ses Parties accusées, canoniquement de faits, sur lesquels il étoit important à l'Eglise qu'elles se purgeassent, & en ce que cette même Sentence appelloit, par erreur, diffamatoires, des procédures ecclésiastiques, desquelles des Juges Laïques ne pouvoient connoître. Cette même affiche fut aussi trouvée aux portes de la Cathédrale & de quelques autres églises; & même aux portes de l'église de Lyon, & dans quelques autres villes du Royaume. Cependant Jean le Noir fut mené quelques jours après au Châtelet, & conduit de là nud en chemise jusqu'au parvis de la cathédrale, pour y faire amende honorable. Ce spectacle tira les larmes des yeux de tout le peuple. Au lieu de paroître abattu en cet état, il marcha la tête levée; & l'âge ajoûtant de la dignité à la bonne mine de ce vieillard, qui avoit naturellement assez de gravité, on fut extrémement touché de sa disgrace. Pendant toute cette marche, il ne cessa point de prier Dieu, chantant en ton d'Eglise, le *Vexilla Regis prodeunt*, & récitant le Pseaume *Miserere* avec un recueillement d'esprit extraordinaire. Il refusa de prononcer ce qu'on vouloit lui faire dire devant les portes de la Cathédrale, & protesta de nullité de toute la procédure faite contre lui, persistant à demander son renvoi devant les Juges ecclésiastiques, comme ses Juges naturels. Ses Parties secrettes, qui n'avoient pas fait difficulté de porter les choses à cette extrémité, eurent pourtant quelque honte de faire subir la peine effective des Galéres, à un homme de ce mérite, & la firent commuer en une prison perpétuelle. Le Théologal fut d'abord conduit à S. Malo, & six mois apres traduit dans les prisons du Château de brest, où il resta cinq ans, sans parler à personne, & accablé de tant de maux, que lorsqu'il fut tiré de cette prison, pour passer dans une autre, on fut surpris de voir qu'il avoit oublié la plupart des mots nécessaires, pour expliquer les choses les plus communes. Il témoigna à quelques personnes considérables du Parlement de Rennes, qui l'avoient ouï prêcher autrefois dans leur Cathédrale, & qui se rencontrérent dans son passage à Vannes, que depuis son jugement il n'avoit point vu de feu. Enfin il fut transféré alors à Nantes, où il mourut deux ans après, dans les prisons du Château de cette ville, le 22 avril 1692. Il n'écrivoit ses Sermons qu'en Latin, sur une petite feuille de papier, où il renfermoit sommairement ce qu'il se proposoit de dire, & il ne les méditoit qu'à genoux, au pié d'un Crucifix. On a de lui quelques Ouvrages imprimez. Outre le Recueil de ses Requêtes, il y a un Sermon, qu'il prononça peu après qu'il fut Prêtre sur *la Predestination des Saints*, en 1650; une Traduction de *l'Echelle du Cloître*, Ouvrage attribué à *S. Bernard*, qu'il dédia à ses sœurs Religieuses de la Congrégation de Notre Dame d'Alençon, & qui fut imprimée à Paris; *les Avantages incontestables de l'Eglise sur les Calvinistes, dans la Dispute de M. Arnaud & du Ministre Claude*, qu'il dédia au Roi de France, en 1673, imprimé à Paris & à Sens; *les Nouvelles Lumiéres Politiques, ou l'Evangile nouveau du Cardinal Palavicin revélé par lui dans son Histoire du Concile de Trente*, Ouvrage où il montre le ridicule de cette Histoire, ce qui arrêta tout court la Traduction qu'on se préparoit d'en donner en François; une *Lettre à S. A. Madame la Duchesse de Guise, sur la Domination Episcopale*, & sur l'usage des Lettres de Cachet surprises par quelques Evêques pour opprimer les Ecclésiastiques du second ordre. On lui attribue aussi le Livre, qui a pour titre *l'Evêque de Cour*, & qui pourroit être plutôt avoué pour un Ouvrage de sa façon, que quelques autres, qui lui ont été faussement imputez, & dont on a su les Auteurs depuis leur mort; *Factums & Requêtes du Théologal de Seez; Preface à la Lettre de Madame de Guise.* * *Mémoires du tems.* Quelques jours après la sentence rendue contre Jean le Noir, on fit courir la complainte Latine suivante, *Elogium Magnanimi viri Johannis le Noir, in Ecclesia Sagiensi Canonici Theologi, qui die 24 aprilis, anno 1684, contra jus fasque multatus ignominia, & damnatus ad Triremes, adhuc in custodia habetur, perpetuis, ut creditur, vinculis damnatus.*

Heu! Sagiensem Theologum, Atrum nomine
Solummodo, at candidum animo & sanctissimum
Præsul Tyrannus carcere indigno premit.
Illi & probrum ingessere pravi Judices.
Sed quis laborat inde plus infamia?
Illumne Præsul, an magis se perculit
Famam minutum factore hoc turpissimo?
Nam præter æquum, juris & normam, potens
Audet hominem, qui ipsum arguebat, perdere.
Proinde, vera si nobis loqui licet,
Niger reclamans sustinuit opprobrium,
Quod indomita viri eluit virtus satis.
Harlæus at at improvide omnino imprimit
Labem ipse sibi, quam nulla delebit dies;
Dum violat Ecclesiæ improbus leges sacras.
Quæ Sagiensi Theologo ingens gloria est
Pati vim eandem, quæ sacris est juribus
Illata, nec posse, nisi damnari impie.

N. F. N.

Quelques mauvais traitemens que l'on ait fait au Théologal de Seez, il faut avouer qu'il se les attira par son imprudence & par la hardiesse avec laquelle il attaqua non seulement la doctrine, mais encore les mœurs de ses Supérieurs. Le principe qu'il a avancé, que dès qu'un Evêque est coupable de quelque crime, il est déchu de l'épiscopat, quoiqu'il ne soit ni jugé ni condamné, ni déposé canoniquement, est très-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'Eglise, & son zéle n'a point été certainement accompagné de science & de discrétion. On trouve un long article de M. le Noir dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal imprimé en 1735. Nous avons vu au bas de son portrait gravé, ces quatre vers François qui sont de feu M. l'Abbé Bertin, son ami, connu lui-même par quelques Ouvrages,

Il eut jusqu'à la mort l'invincible courage
Qui fait dans ses Ecrits parler la vérité:
Une longue prison a changé son visage,
Voici ce qu'il en est resté.

C'est que ce portrait réprésente M. le Noir fort défiguré. *Mémoires du tems. Voyez aussi le Supplément de Paris 1736.*

NOIRE (Forêt) *Voyez* FORET NOIRE.

NOIRE (Mer) *Voyez* MER NOIRE.

NOIRMOUSTIER. *Voyez* NERMOUSTIER.

NOL. NOM. NON.

NOLASQUE. *Cherchez* PIERRE NOLASQUE (Saint)

NOLDIUS (Christian) Professeur en Théologie à Coppenhague, naquit le 22 juin 1626, à Hoybya dans la Scanie. En 1633, il fut envoyé au Collége de Lunden, & en 1641 à l'Université de Coppenhague. Il y demeura jusques en 1650, où il fut nommé Recteur du Collége de Landscron, poste dans lequel il demeura pendant quatre ans. Il prit le dégré de Maître ès Arts en 1651; & en 1654, il entreprit son voyage d'Allemagne, dans lequel il visita diverses Universitez & lia connoissance avec les plus savans personnages de ce tems-là. Le fameux Dorschæus lui fut pour cela d'un grand secours. Il passa ensuite en Hollande, en Angleterre & en France. Après son retour dans la patrie en 1657, il n'y fit qu'un séjour de trois mois, au bout desquels il retourna en Hollande & étudia aux Académies de Franeker & de Leyde. En 1660, M. de Gersdorff le nomma Précepteur de ses enfans; & en 1664, il obtint la Chaire de Professeur en Théologie à Coppenhague. Il mourut le 22 août 1683. Voici la

la liste de ses Ouvrages, *Conversionis & particularum Hebræo-Chaldaïcarum Veteris Testamenti; Historia Idumæa, seu de Vita & Gestis Herodis & Diatribe; Sacrarum Historiarum & Antiquitatum [illegible]; Leges distinguendi* [illegible] *virtute & vitio distinctas; Lingua*, &c. Il avoit aussi formé le dessein de donner une nouvelle édition de Joséphe, outre qu'il avoit déja rendu de grands services à cet Historien Juif dans son *Historia Idumæa*. * Bartholin, *de Scriptis Danorum*, edit. de Mollerus, p. 27. Mollerus, *in Hypomnem. ad* [illegible], p. 190. Erasme Vinding, *Acad. Hafn.* p. 442. & 443. Witte, *Diar. Biograph.* tome 1. Fréher, *Theatr.* p. 649. *Dictionnaire Alemand.*

N O L E, ville d'Italie dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Naples, est très-ancienne, & très-célébre. Annibal l'assiégea inutilement l'an 540 de Rome, & 214 avant Jesus Christ, & ce fut près de là que le Consul Claudius Marcellus lui présenta la bataille. L'Empereur Auguste mourut l'an 14 de Jesus Christ dans cette ville, qui est renommée par les vertus de saint Paulin son Evêque, dont les Auteurs ecclésiastiques parlent avec tant d'éloge. Les Anciens font souvent mention de la ville de Nole, & Silius Italicus, *Punicorum l.* 12. v. 162 & *suiv.* la décrit en ces termes,

Campo Nola sedet, crebris circumdata in orbem
Turribus, & celso facilem tutatur adiri
Planitiem vallo.

Nole n'est plus si considérable aujourd'hui qu'elle l'a été autrefois. * *Consultez* les Auteurs citez par Ambroise Lioni dans l'Histoire de Nole, & par Léandre Alberti dans sa description d'Italie. Fabricio Gallo, Evêque de Nole, publia des ordonnances synodales l'an 1588, & on y tint un Synode l'an 1591.

N O L I, ville d'Italie sur la côte de Gênes, avec Evêché suffragant de Gênes, est située entre Savonne & Albenga, dans une assez grande plaine. C'étoit autrefois une petite Seigneurie: aujourd'hui elle dépend de la République de Gênes. Les Auteurs Latins la nomment *Nauleum* ou *Naulum.* * Léandre Alberti, *Description d'Italie.*

N O M. Les Grecs n'avoient qu'un nom, mais les Romains en avoient quelquefois jusqu'à trois ou quatre, qu'ils appelloient *Prænomen*, *Nomen*, *Cognomen*, & *Agnomen.* Le prenom est celui qui est propre à chacun en particulier. Le nom est celui de la famille dont on descend. Le *Cognomen* ou *Surnom*, ce qui convient à une famille particuliére, ou à une branche de cette famille. C'étoit la coutume parmi les Romains de donner aux enfans le nom de la maison, le neuviéme jour après leur naissance pour les garçons, & le huitiéme pour les filles, selon Festus & Plutarque. Mais le prénom ne se donnoit que lorsqu'ils prenoient la robe virile, c'est à dire, environ à l'age de dix-sept ans. Ainsi les enfans de Ciceron sont toujours appellez *Cicerones pueri*, jusqu'à cet âge, après lequel on les appelle *Marcus filius*, *Quintus filius*. Les Esclaves n'eurent d'abord point d'autre nom que celui de leur Maître, comme, *Lucipor*, *l'Esclave de Lucius*, *Lucii puer*; *Marcipor*, *l'Esclave de Marcus*, *Marci puer.* Dans la suite on leur donna un nom, qui étoit le plus souvent celui de leur païs, comme, *Syrus*, *Geta*, *Davus*, de même que les François appellent *Champagne*, *Picard*, &c. Lorsqu'on les affranchissoit, ils prenoient le prénom & le nom de leur Maître; mais non pas son surnom, au lieu duquel ils retenoient leur nom propre. Ainsi ce savant Affranchi de Ciceron, fut appellé *M. Tullius Tyro*; & cela s'observoit même à l'égard des alliez & des étrangers, qui prenoient le nom de celui par la faveur duquel ils avoient obtenu le droit de Citoyen Romain. Varron témoigne que les femmes avoient autrefois leur nom propre particulier, comme *Caia*, *Cæcilia*, *Lucia*, *Volusia*; & ces noms, comme le remarque *Quintilien*, se mettoient par des lettres renversées Ɔ. ꓕ. ∀. Dans la suite, on ne leur en donna plus, mais si elles étoient uniques, on se contentoit de leur donner le nom de leur Maison, ou simplement, ou en l'adoucissant quelquefois par la diminution, comme *Tullia* ou *Tulliola.* Que si elles étoient deux, on appelloit l'une *Major*, & l'autre *Minor*, c'est à dire, l'*Aînée* & la *Cadette.* Si elles étoient plus de deux, on les nommoit par leur ordre, *prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*, *quinta*, &c. ou l'on en faisoit un diminutif, *Secundilla*, *Quartilla*, *Quintilla*, &c. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

N O M A D E S, anciens peuples répandus en Asie, en Europe, & en Afrique, étoient proprement des Pasteurs qui n'avoient point d'habitation assurée. Car ce mot marque la maniére de vivre de diverses nations du monde, qui s'adonnoient uniquement au soin de leurs troupeaux. Νέμεσθαι veut dire en Grec *paitre*, & de là vient *Nomas*, qui signifie quelquefois *des troupeaux qui paissent*; mais qui se prend ordinairement pour ceux qui négocient, & qui vivent de bétail. On leur a donné le nom de *Nomades*, des Pasteurs Scythes, Arabes, & Numides, dont Salluste dit, que le *nom est une corruption de celui de Nomade.* Virgile en parle aussi, *Enéïde*, l. 4. v. 320: & l. 8. v. 750. * Strabon. Pline.

N O M A N C I E ou N O M A N C E, espéce de divination chimérique, qui tire des conjectures sur la destinée d'une personne, par les lettres de son nom séparées, comptées d'une maniére superstitieuse; & appliquées quelquefois à des figures bizarres de planétes, ou d'autres corps.

N O M B R E D E D I O S, N O M D E D I E U, *Nomen Dei*, & *Onomatheopolis*, ville de l'Amérique Méridionale, dans la province de Terre Ferme, en la Castille d'or. Elle fut bâtie sur la Mer du Nort, à l'orient de Porto-Bello, & est aujourd'hui presque ruinée, & abandonnée à cause du mauvais air. * Laët. Baudrand.

N O M B R E D'O R, marque que l'on mettoit dans le Calendrier, pour montrer le jour du mois solaire, auquel la nouvelle lune commençoit. Cette marque étoit un des dix-neuf chiffres du Cycle lunaire, dont on se servoit ainsi. La premiére année de ce Cycle, on marquoit les nouvelles lunes par le chiffre 1; la seconde année on les designoit par le chiffre 2, la troisiéme par le chiffre 3, continuant jusqu'à 19; puis recommençant par 1. Il a été appellé *Nombre d'or*, ou parce qu'on l'écrivoit en caractéres d'or, ou à cause de son excellence, & de la facilité qu'il donnoit au commencement à trouver les nouvelles lunes. On imprime encore ce Nombre d'or dans les Calendriers, pour l'usage de quelques nations, qui n'ont pas voulu recevoir la Reformation du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII, l'an 1582, & pour entendre quelques Historiens des siécles passez; mais on ne s'en sert plus pour connoître les nouvelles lunes, à cause de l'erreur que ce Nombre d'or avoit causée, & qui est expliquée dans l'article de C Y C L E L U N A I R E. On connoit les nouvelles lunes par les Epactes. * Le Pere Petau, *de Doctr. Temp.*

N O M B R E de-J E S U S. *Voyez* V I L L A J E S U S.

N O M B R E S, livre Canonique de l'Ancien Testament, & le quatriéme du Pentateuque de Moïse. Les Hébreux nomment le livre des Nombres *Vajedabber*, c'est à dire, *& locutus est*, premiers mots de ce livre. Il contient trente-six chapitres; & porte le nom de *Nombres*, parce qu'il expose au commencement le dénombrement du peuple, fait par Moïse & par Aaron. Il rapporte dans la suite, comment ceux de la Tribu de Levi furent employez aux exercices de la Religion, suivant leurs offices & leurs ministeres. Il fait enfin mention de la desobéïssance des Israelites, des supplices des méchans, & des bienfaits qu'ils reçurent sans cesse de Dieu. * *Consultez* les Interprétes qui ont écrit sur le livre des *Nombres.*

N O M E'D I U S. *Cherchez* A M B R O S I U S N O M E'D I U S.

N O M E N C L A T E U R, sorte d'Officier public chez les Romains, qui tenoit regitre de tous les Citoyens, les connoissoit par leur nom, & les indiquoit à ceux qui briguoient leurs suffrages, pour parvenir à quelque dignité. On appelle *Nomenclature*, en terme de Grammaire, une liste des mots les plus usitez dans une Langue, à l'usage de ceux qui en apprennent les Elémens.

N O M E'N I, *Nomenianum*, petite ville de Lorraine dans le Pais Messin, située sur la riviére de la Seille, entre Vic & Metz, a beaucoup souffert dans les guerres. M. Maty *Dict. Geogr.* lui donne le nom de *bourg.*

* N O M E N O I, ou selon M. d'Audiffret, N E'O M E'N E', Seigneur Breton dans le huitiéme & le neuviéme siécle, étoit un homme d'un grand courage. En 818, l'Empereur *Louis le Debonnaire* lui donna le Duché de Bretagne; mais en 843, persuadé par le Duc Lambert, Gouverneur de Bretagne pour Charles *le Chauve*, il se revolta & se rendit maître de Nantes. Lambert s'étant ensuite brouillé avec Nomenoi, appela à son secours les Normans, qui se rendirent devant cette ville par la Loire, & qui la prirent par escalade le 24 juin de la même année. Ils y commirent toute sorte de cruautez sans épargner ni Moines ni Prêtres. La même année encore Nomenoi fut anathematisé dans un Concile tenu à Loire en Anjou. Cela ne fit que l'irriter, & comme il vit la France affoiblie par les guerres, il voulut en profiter pour se rendre Souverain. Le titre de Duc de Bretagne qu'il porta le premier, ses predécesseurs n'ayant eu que celui de Comte, ne lui parut pas assez glorieux. Il prit la qualité de Roi, & se fit sacrer par des Evêques qu'il fit lui même. Après cette action Nomenoi écrivit une lettre fort respectueuse au Pape pour tâcher de lui faire approuver ses démarches. Le Pape lui répondit, & comme il étoit informé du contenu de la lettre de ce Pontife, il refusa de la recevoir & en chassa le Porteur avec mépris. L'an 849, on assembla à Paris un Concile contre les entreprises du Prince Breton. Les 22 Evêques dont il étoit composé lui écrivirent une lettre synodique, qui ne fit que l'irriter davantage. Il fit de nouvelles courses sur les Terres des François, battit les troupes du Roi, prit Rennes, Angers, le Mans & fit le degât dans ces provinces. Enfin Dieu arrêta les fureurs de ce Prince en l'enlevant de ce monde au mois de mars 851. Nomenoi laissa ses Etats avec sa qualité de Roi à Erispoi son fils qui causa encore bien du mal aux François. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1735.

N O M E N T O ou N O M E N T A N O. *Voyez* L A M E N T A N O.

N O M E'N Y. *Voyez* N O M E'N I.

N O M I N A U X, Secte de Philosophes, qui ont eu pour Chef, Occam, Cordelier Anglois. *Voyez* O C C A M.

N O M I N O E, Souverain de Bretagne. *Voyez* N O M E N O I.

N O M I U S, l'un des surnoms d'Apollon. Il est pris du nom Grec Νόμιος, qui veut dire *Pasteur* ou *Berger*, non seulement à cause qu'Apollon dans son exil, s'employa à faire paître les troupeaux du Roi Admete, mais aussi parce qu'étant aussi le Soleil, il nourrit par sa chaleur tout ce que la terre produit. * Hofman, *Lex. Univ.*

N O M O C A N O N, recueil de Canons, auquel on a joint les Loix Civiles qui y ont rapport, & qui y sont conformes. Ce nom est composé des mots Grecs Νόμος, *loi*, & κανών, *canon*, régle. Jean d'Antioche, Patriarche de Constantinople, dressa vers l'an 554, le premier Nomocanon, divisé en 50 titres, ausquels il réduisit les matiéres des affaires ecclésiastiques. Photius, Patriarche de Constantinople, fit un autre Nomocanon, ou Conférences des Loix avec les Canons, vers l'an 883. Les matieres y sont réduites sous 14 titres. Balsamon fit vers l'an 118[illegible], un Commentaire sur cet Ouvrage, distinguant ce qui étoit ou ce qui n'étoit pas en usage de son tems, & il y marquoit aussi les endroits des Basiliques, c'est à dire, des Ordonnances des Empe-

pereurs de Conſtantinople, dans leſquelles quelques Loix du Digeſte & du Code, ou bien quelques chapitres des Novelles de Juſtinien, avoient été inſérez pour compoſer ce nouveau Corps de Droit, qui étoit alors reçu parmi les Grecs. L'an 1225, Arſénius, Moine du Mont-Athos, puis Patriarche de Conſtantinople, compoſa un nouveau Nomocanon, où il ajoûta des Notes pour faire voir la conformité des Loix des Empereurs, avec les Ordonnances des Patriarches. Matthieu Blaſtarès, Moine de l'Ordre de ſaint Baſile, fit encore en 1335, un recueil de Conſtitutions eccléſiaſtiques, accompagnées des civiles, qui y étoient conformes: & il appella ce Nomocanon, *Syntagma*, c'eſt à dire, *Aſſemblage de Canons & de Loix par ordre.* * Doujat, *Hiſt. du Droit Canon.*

NOMOPHYLACES, *Nomophylaces*, Magiſtrats de la Gréce, qui étoient comme des Intendans de Juſtice, & avoient ſoin que les Loix fuſſent obſervées. Ce nom vient de deux mots Grecs joints enſemble, dont le premier Νόμος, ſignifie *loi*; & le ſecond, φύλαξ, *gardien* ou *conſervateur*. * Columella, *l.* 12. Ciceron, *de Leg. l.* 3.

NOMOTHETES, *Nomothetæ*, Légiſlateurs des Grecs, ceux qui faiſoient ou établiſſoient des Loix. Ce nom vient du mot Grec Νόμος, qui ſignifie *loi*, & de τίθεσθαι, qui veut dire *établir*. Il ne faut pas les confondre avec les Nomophylaces, dont la charge étoit de faire obſerver les Loix. * Alciat, *Diſput. l.* 2.

NOMPAR DE CAUMONT. *Cherchez* LA FORCE.

NON (le Cap) dans le Royaume de Maroc ſur la côte de Sus. Il s'avance dans l'Océan Atlantique vis à vis des Iſles Canaries. Quelques Géographes le prennent pour celui que Ptolomée appelle *Gannaria extrema*. * Maty, *Dict. Geogr.*

NONA, ville, Evêché & port de mer de Dalmatie, ſur la Mer Adriatique, entre Zara & Ségna, a un Evêché ſuffragant de la métropole de Zara, & appartient aux Vénitiens. Les Eſclavons la nomment NIN, & les Latins NONA; & quelques uns la prennent pour l'*Ænona* des Anciens. * Sanſon. Baudrand.

NONANCOURT (Nicolas de) Cardinal, de l'ancienne Maiſon de Nonancourt, fut mis dans le Sacré Collége l'an 1294, par le Pape Céleſtin V. Depuis, il ſe trouva à Naples à l'élection de Boniface VIII, lorsque le même Céleſtin eut fait abdication du pontificat. Il fut employé dans les affaires les plus importantes, & mourut l'an 1298 ou 1299. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Onuphre. Ciaconius. Frizon, &c.

* NONASPE, bourg d'Aragon ſur la riviére de Matarana vers les confins de la Catalogne, eſt au ſud-eſt de Saragoce dont il eſt éloigné d'environ 20 lieues. Les uns y en comptent plus & les autres moins.

NONCES, ce ſont les Ambaſſadeurs ordinaires du Pape, & les *Internonces* ſont ceux qui ſont les affaires de la Cour de Rome dans les lieux où il n'y a point de Nonce. Brantôme dit que lorsqu'il vint à la Cour de France on appelloit le Nonce du Pape, *Ambaſſadeur*. Les Nonces n'ont aucune juriſdiction en France. Ils ſont traitez comme les Ambaſſadeurs des autres Princes; mais ceux des Princes Catholiques leur cédent le pas. Le Nonce du Pape ayant pris, dans un Mandement imprimé, la qualité de Nonce proche la perſonne du Roi, dans tout le Royaume de France, le Parlement de Paris par ſon arrêt du 15 mai 1647, ordonna que les exemplaires de ce Mandement ſeroient ſaiſis & ſupprimez. Le Nonce n'a d'emploi que proche la perſonne du Roi, comme Souverain de l'Etat, & n'a d'ailleurs aucune juriſdiction dans le Royaume. * *Tableau de la Cour de Rome par* J. Aimon, *p.* 440. Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France, tome* 1. *p.* 154.

NONCES, nom que l'on donne en Pologne aux Députez des petites Diétes, pour les Diétes générales, où l'on commence par élire un Maréchal des Nonces.

NONDINE, en Latin *Nundina*, étoit une Déeſſe adorée des Anciens, qui croyoient qu'elle préſidoit à la purification des enfans. Comme c'étoit le neuviéme jour d'après la naiſſance qu'on purifioit les mâles, on avoit nommé la Déeſſe du mot *Nonus*, *neuviéme*, quoique ce fût le huitiéme jour qu'on purifioit les filles. Cette purification s'appelloit *luſtration*. * Macrobe, *Saturn. l.* 1. *c.* 16.

NONES, jour du mois Romain, qui ſervoit à compter ceux qui étoient écoulez depuis les Calendes. Les Nones tomboient ſur le cinquiéme jour dans tous les mois de l'année, excepté dans ceux de mars, mai, juillet & octobre, qui n'avoient leurs Nones que le ſeptiéme. Voici de quelle maniére ſe faiſoit ce calcul, dans le mois de janvier & ſemblables,

Le 1. de janvier,	*Calendis.*
Le 2.	*Quarto Nonas.*
Le 3.	*Tertio Nonas.*
Le 4.	*Pridie Nonas.*
Le 5.	*Nonis.*

Mais dans les mois exceptez, ſavoir mars, mai, juillet, & octobre, parce que les Nones n'arrivoient que le ſeptiéme, on datoit ainſi,

Le 1.	*Calendis.*
Le 2.	*Sexto Nonas.*
Le 3.	*Quinto Nonas.*
Le 4.	*Quarto Nonas.*
Le 5.	*Tertio Nonas.*
Le 6.	*Pridie Nonas.*
Le 7.	*Nonis.*

Cet accuſatif *Nonas* eſt gouvernée par *ante* ſous-entendu.

* NONE-SUCH ou NON-SUCH, magnifique palais d'Angleterre dans le Comté de Surrey, dans le voiſinage d'Ebbesham ou Epſom, au ſud-ſud oueſt de Londres, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues. Il fut bâti ou du moins réparé par Henri VIII, & nommé *None-ſuch*, qui veut dire, *Nul tel, ſans pareil, incomparable.* Ce Prince n'avoit en effet rien épargné pour l'embellir. Pluſieurs Ouvriers de diverſes nations, qu'il y avoit appellez, Anglois, François, Flamands & Italiens, y avoient déployé toute leur habileté, & c'étoit véritablement une très-belle piéce. Les accompagnemens n'en étoient pas moins beaux, un grand parc, de beaux jardins, des étangs, des promenades, des parterres, des cabinets & des berceaux en faiſoient un ſéjour délicieux; mais la fureur des derniéres guerres civiles a tout ruiné, & il n'eſt reſté rien d'entier que le parc. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, tome* 4. *p.* 770.

NONIUS MARCELLUS, Grammairien & Philoſophe Péripatéticien, étoit natif de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*, & fit un Traité de la propriété du Diſcours Latin, *De proprietate ſermonum.* Le ſavant M. des Bordes, publia à Paris cet Auteur l'an 1614, ſous le nom de Jean le Mercier, & c'eſt la meilleure édition que nous en ayons. Nonius n'a rien de conſidérable ni pour l'érudition, ni pour le jugement, ni pour l'exactitude, & il n'eſt eſtimable que parce qu'il nous a rapporté divers fragmens des anciens Auteurs, que nous ne pourrions pas trouver ailleurs. Il n'y a nulle comparaiſon entre Feſtus & lui, touchant la ſignification des termes Latins. * Jean le Mercier, *Præf. edit. ſuæ, an.* 1614. Voſſius, *de Philolog. c.* 5. Bailet, *Jugemens des Savans, &c tome* 2. *partie* 3. *p.* 33. *n.* 620. édit. d'Amſterdam, 1725.

NONIUS, Sénateur Romain, qui fut proſcrit par Antoine, à cauſe d'une pierre précieuſe d'une grande valeur, qu'Antoine vouloit avoir, & que Nonius ne vouloit ni lui vendre, ni lui donner. Il abandonna tous ſes biens, & s'enfuit avec cette bague, que l'on eſtimoit vint mille ſeſterces. * Pline, *l.* 37. *c.* 6.

Il y eut à la bataille de Pharſale dans le parti de Pompée un NONIUS, lequel après la perte de la bataille, exhortoit Pompée à avoir bonne eſpérance, en lui remontrant qu'il avoit encore ſept aigles capables de réſiſter à ſes ennemis, & auquel Cicéron repartit ingénieuſement, *cela eſt bon, ſi nous avions à faire à des geais.*

Il y a eu du tems de Néron un NONIUS ACTIANUS, célébre Délateur, qui fut accuſé au commencement du régne de Veſpaſien. * Tacite, *Hiſt. l.* 4. *c.* 41.

L'Empereur Sévére fit mourir un NONIUS GRACCHUS. * Elius Spartien, *in Severo.*

Jules Capitolin fait mention d'un NONIUS MARCUS, lequel étoit du nombre de ceux qui parloient mal de Commode dans l'armée.

NONIUS ou NUNNEZ DE GUZMAN. *Cherchez* GUZMAN.

NONIUS (Pierre) *Voyez* NUNNEZ.

NONNECHIUS I, autrement, NONNICHIUS & NUNECHIUS, Evêque de Nantes en Bretagne, fut élu ſur la fin de l'an 461 ou 462. Il aſſiſta cette année là au Concile de Vannes, qui fut célébré certainement en 462 ou 463, avant Pâques. Saint Sidoine, Auteur contemporain, donne à Nonnéchius la qualité de Pape, comme il ſe pratiquoit alors à l'égard des grands Evêques, & il en parle comme d'un Prélat diſtingué par ſon mérite. De ſon tems, ou environ, les Saxons conduits par Adoacre, vers l'an 470, mirent à contribution le païs de Nantes.

NONNECHIUS II, autrement, NONNICHIUS, NOVICHIUS, NONVICHIUS, MONNICHIUS, MONNECHIUS, & MUNOCHUS, couſin de ſaint Félix, eſt le premier Evêque de Nantes de la nomination du Roi de France. Il vivoit encore en 592, lorsque la peſte qui ravageoit Nantes l'engagea à ordonner des proceſſions, qui appaiſérent la colére de Dieu, & firent ceſſer la contagion, au rapport de ſaint Grégoire de Tours. Nonnéchius avoit été marié avant que d'être Evêque, & avoit un fils, qui ayant été accuſé de ne pas tenir le parti de Gontram, qui dominoit alors à Nantes, fut obligé de prendre la fuite. Il en couta bien des préſens au Prélat pour n'être point enveloppé dans une affaire à laquelle il n'avoit aucune part. Cela ſe paſſoit avant l'an 590, car en cette année Childebert étoit reconnu à Nantes, & Théodoric, qui y étoit en 595, y mit un Comte nommé Theudoad. * Travers, *Hiſt. Abbregée des Evêques de Nantes. Memoires de Littérature & d'Hiſtoire, tome* 7. *partie* 2. chez Simart.

NONNITUS, Evêque de Girone en Eſpagne, dans le ſeptiéme ſiécle, ſous le régne de Suentile & de Siſenaud, vers les années 625 & 635, étoit un Prélat d'un mérite ſingulier & qui rempliſſoit parfaitement les fonctions de ſon miniſtére, comme nous l'apprenons de ſaint Ildefonſe, qui a fait *l'éloge de cet Evêque* parmi ceux des Ecrivains eccléſiaſtiques, *c.* 10.

NONNIUS (Louïs) Savant Médecin d'Anvers, a compoſe un Traité qu'on dit être très-excellent, & qui eſt intitulé *Diæteticon, ſive de Re Cibaria.* Il y a beaucoup de choſes remarquables, qui peuvent ſervir à l'intelligence des Poëtes Latins, & principalement d'Horace, de Juvénal & de Martial, qui en corrigeant les mœurs des Romains, ont parlé des viandes, qui ſervent aux plaiſirs de la table. Il renouvelle l'opinion des anciens Médecins, qui ont écrit *de ſalubri piſcium alimento.* Il fait voir que, ſelon eux, le poiſſon eſt un aliment très-ſalutaire aux perſonnes ſédentaires, aux vieillards, aux malades, & aux gens de foible complexion; parce qu'il fait un ſang de moyenne conſiſtance, qui eſt propre à leur tempérament. Nonnius ſe plaint fort des Arabes, qui en traduiſant les Auteurs Grecs, ont paſſé ſous ſilence ce qu'ils ont dit du poiſſon, parce qu'on en mangeoit peu dans les quartiers de l'Arabie, où ils demeuroient, le païs étant trop chaud & peu aquatique. * Vigneul-Marville, *Mél. d'Hiſt. & de Litt. tome* 1. *p.* 5. édit. de Rotterdam, 1700. Ce Mé-

Médecin donna en 1620, un Commentaire fort étendu en deux vol. ſur les Médailles de la Gréce, & ſur celles de Jules-Céſar, d'Auguſte & de Tibére, que Goltzius avoit gravées environ cinquante-cinq ans auparavant, & que Jacques de Bye, autre célébre Graveur, publia alors. Outre ces deux Ouvrages on a encore de lui, *Hiſpania, ſeu de Oppidis fluminibuſque Hiſpaniæ; Ichthyophagia, ſeu de Eſu Piſcium; Epicedium J. Lipſio;* & en manuſcrit, *Elogia Hiſpanorum armis illuſtrium.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 637 & 638. Il vivoit encore du tems que Valére André parle de lui.

NONNIUS (Pierre) *Voyez* NUNNEZ.

NONNOSE, *Nonnoſus*, Auteur Grec, fils d'Abraham, qui vivoit dans le ſixiéme ſiécle, ſous l'Empereur Juſtinien, publia quelques Ouvrages, & entre autres, la rélation d'une ambaſſade qu'il avoit faite en Ethiopie & chez les Saraſins, & divers autres peuples Orientaux. Nous en avons quelques fragmens dans Photius, *Cod.* 3.

NONNUS, Abbé, eſt Auteur d'un Ouvrage intitulé, *de narrationibus Græcorum*, qui eſt manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Eſcurial en Eſpagne. * Poſſevin, *in Append. Appar. Sacri.*

NONNUS, Poëte Grec, ſurnommé *Panopolites*, parce qu'il étoit natif de Panopolis en Egypte, eſt Auteur de deux Ouvrages d'un caractére fort différent. Selon Suidas, il floriſſoit dans le cinquiéme ſiécle, & compoſa en vers Héroïques, le Poëme intitulé *Dionyſiacorum Libri XLVIII.* Gérard Falkembourg le tira de la bibliothéque de Jean Sambuch, & le fit imprimer à Anvers, l'an 1569. Depuis, cet Ouvrage fut traduit en Latin par Ekhard Lubin, Profeſſeur à Roſtock, & a été réimprimé l'an 1610, à Hanaw, avec les Notes de quelques Savans. Nonnus fit encore ſur l'Evangile de ſaint Jean, une Paraphraſe en vers, qu'Alde Manuce publia la premiére fois en Grec, à Veniſe, l'an 1501. Dans la ſuite, Chriſtophle Hégendorf, Jean Bordat, & Erard Hédeneccius ont traduit en Latin cet Ouvrage, dont nous avons diverſes éditions, avec des Notes de François Nanſius, de Daniel Heinſius & de Sylburgius. On a auſſi mis cette Paraphraſe dans la Bibliothéque des Péres. La diction de ce Paraphraſte eſt claire, nette, élégante, & propre à ce genre d'écrire. Caſaubon l'appelle avec raiſon *Poëtam eruditiſſimum.* Heinſius lui a reproché ſans ſujet, d'avoir appuyé l'Arianiſme, puiſqu'il combat manifeſtement les Ariens, & qu'il n'a point ſur la Trinité d'autres ſentimens que Saint Grégoire de Nazianze & Saint Jean Chryſoſtome. Le Poeme des Dionyſiaques de Nonnus eſt des plus irréguliers, ſoit dans le ſtyle, ſoit dans les penſées, ſoit enfin dans la méthode & la conſtitution de ſon Poéme. Il n'a rien de naturel, rien d'approchant de la pureté d'Homére; il n'a point cet air libre & dégagé, ni cette belle ſimplicité des premiers tems. * Suidas, au mot Νόννος. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Le Mire, *de Script. Eccl.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Nanſius. Heinſius. Sylburgius, &c. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 416. *n.* 1189. édit. d'Amſterdam, 1725.

NONNUS, Médecin Grec, du dixiéme ſiécle, compoſa par ordre de l'Empereur Conſtantin *Porphyrogenete*, un Traité intitulé *Compendium Morborum*, que Jérémie Martius tira de la bibliothéque d'Ausbourg, & qu'il publia avec ſa Traduction Latine. Jérôme Velſchius en promettoit une nouvelle édition.

NONSBERG. *Voyez* NANSBERG.

NONTRON, nom défiguré. *Voyez* NANTRON.

NOO. NOP. NOR.

NOODT (Gérard) célébre Juriſconſulte, naquit à Nimégue le quatriéme ſeptembre vieux ſtyle, en l'an 1647, de *Pierre* Noodt, *Gemeensman*, ou Avocat des droits du public, & Maître des Comptes de Nimegue, & de *Gisberta* Biesman, d'une famille ancienne & illuſtre. Après qu'il eut fait ſes claſſes, on l'envoya en 1663, à l'Académie qui ſubſiſtoit encore alors à Nimégue. Il s'attacha d'abord à l'Hiſtoire & à la Belle Littérature ſous Jean Schulting, Profeſſeur en Eloquence & en Hiſtoire. Il cultiva outre cela la Philoſophie & les Mathématiques, pour leſquelles il avoit beaucoup d'inclination, & il en auroit fait ſon capital dans la ſuite, ſans les conſeils d'Arnoud Goerman, Conſeiller du Duché de Gueldre, &c. qui lui fit comprendre qu'il pourroit ſe rendre plus utile à ſa patrie en s'attachant à quelque autre Science. Il ſe détermina pour la Juriſprudence & étudia le Droit pendant trois ans ſous Pierre de Gréve, ſous la préſidence duquel il ſoutint deux Théſes publiques. La ſeconde étoit de ſa façon, & le Profeſſeur ne préſida que pour la forme, ſans qu'il eût beſoin de dire un mot. Ce Cours de Droit fini, M. Noodt voulut viſiter les autres Univerſitez de la Hollande. Il ſe rendit à Leyde en 1668: de là il paſſa à Utrecht, & peu de tems après il alla à Franeker, où il fut fait Docteur en Droit le neuviéme juin 1669. De retour dans ſa patrie, il s'attacha à l'étude du Droit qu'il avoit embraſſée, & il montra combien il y avoit fait de progrès, en ſervant d'Avocat en 1671, & cela par ordre du Magiſtrat de Nimégue du 17 février, à deux Criminels arrêtez & accuſez de meurtre. Il plaida ſi bien en leur faveur que l'un fut renvoyé abſous, & l'autre ne fut condamné qu'à deux ans d'exil. La même année, le cinquiéme décembre, il fut élu pour être Profeſſeur ordinaire en Droit dans l'Univerſité de Nimégue. Il donna en 1674, ſon premier Ouvrage qui avoit pour titre *Probabilia Juris.* On découvrit aiſément, en liſant cet Ouvrage, que l'Auteur s'éloignoit de la Methode des Juriſconſultes ordinaires, & qu'il marchoit ſur les traces de *Cujas.* Pendant la tenue du Congrès de Nimegue en 1677, au mois d'octobre, M. Werner-Guillaume Blaeſpiel, Plénipotentiaire de l'Electeur de Brandebourg, tenta vainement de l'attirer dans l'Univerſite de Duysbourg, au païs de Cléves. Il publia en 1679, le ſecond & le troiſiéme livre de ſes *Probabilia Juris.* M. Guillaume de Haren, troiſiéme Ambaſſadeur Plénipotentiaire de Leurs Hautes Puiſſances, ayant connu & goûté M. Noodt à Nimégue, pendant le Congrès, n'omit rien en 1679, afin de l'attirer en Friſe, pour ſuccéder à M. Ulric Huber, dans la Chaire de Profeſſeur en Droit, à Franeker. M. Noodt accepta la vocation, & fit le ſixiéme octobre ſa Harangue inaugurale, où il traita *de Civili Prudentia.* „ Il parut par là, dit *M. Barbeyrac, qui nous fournit „ la matiére de cet article*, que notre Profeſſeur ne s'étoit pas „ borné comme font pluſieurs, à l'étude des Loix Romaines, „ ou autres, comme ſi toute la ſageſſe humaine y étoit renfer- „ mée, ou plutôt comme ſi tout le Droit conſiſtoit en déciſions „ arbitraires, & n'étoit fait que pour donner matiére aux „ chicanes. M. Noodt avoit porté dans la Juriſprudence ſon „ eſprit philoſophique; & il a expliqué pendant pluſieurs an- „ nées, dans les Académies où il a été ſucceſſivement, l'ex- „ cellent Ouvrage de Grotius, *du Droit de la Guerre & de la „ Paix.* " Le Magiſtrat d'Utrecht fit une tentative en 1683 pour attirer M. Noodt, en lui offrant des gages conſidérables, mais il refuſa cette offre, ce qui ayant été ſu des Etats de Friſe, ils lui augmentérent ſa penſion pour lui témoigner leur reconnoiſſance. L'année ſuivante les Curateurs de l'Univerſité d'Utrecht ayant redoublé leurs ſollicitations, M. Noodt ſe laiſſa gagner, & prit pour ſujet de ſon Diſcours inaugural *de Cauſis corruptæ Juriſprudentiæ*, c'eſt à dire, *des cauſes de la corruption de la Juriſprudence*, où il manifeſta ſa Méthode d'étudier & d'expliquer le Droit Romain. Il épouſa dans cette ville le 26 avril 1686, *Sara-Marie* Vander Marck-van Leur, d'une honnête famille de la Haye. La même année les Curateurs de l'Univerſité de Leyde l'appellérent, & il ſuivit cette nouvelle vocation. Dans ce poſte, où il finit ſes jours, il publia divers Ouvrages. En 1691, il donna une nouvelle edition de ſes *Probabilia Juris*, en y joignant deux Traitez, l'un de *Jurisdictione & Imperio*; l'autre intitulé *ad Legem Aquiliam liber ſingularis.* En 1698, il publia un de ſes plus beaux Ouvrages, *de Fœnore & Uſuris*, &c. où il montre que le *prêt à Uſure* n'eſt point par lui-même contraire au Droit de la Nature & des Gens. La même année il fut fait Recteur, & en ſortant de charge il prononça ſa Harangue *De Jure Summi Imperii & Lege Regia.* Il perdit ſon épouſe en 1699, & pour ſe conſoler de cette perte, qui le touchoit vivement, il chercha à ſe diſtraire utilement en examinant la queſtion importante de l'expoſition des enfans chez les Grecs & les Romains, & publia ſes penſées ſous ce titre, *Julius Paulus, ſive de Partus Expoſitione & Nece apud Veteres, liber ſingularis.* En 1704, il donna ſon *Diocletianus & Maximianus, ſive de Tranſactione & Pactione criminum.* Il fut fait Recteur pour la ſeconde fois en 1705, ce qui lui donna occaſion l'année ſuivante de publier ſa Harangue, *De Religione ab Imperio, Jure Gentium, libera.* M. Barbeyrac a traduit cette Harangue & la précédente en François avec des Notes. M. Noodt donna la même année, *Obſervationum libri duo, in quibus complura Juris Civilis, aliorumque veterum Scriptorum loca aut illuſtrantur, aut emendantur.* Trois ans après il fit paroître ſon Traité *De Forma emendandi doli mali, in contrahendis negotiis admiſſi apud Veteres.* Il prit congé du public en 1713, en publiant toutes ſes Oeuvres en un ſeul volume *in quarto*, auſquelles il ajoûta deux nouveaux Traitez, l'un de *Uſufructu*, & l'autre *de Pactis & Tranſactionibus*, &c. M. Noodt étoit trop accoutumé au travail pour paſſer le reſte de ſa vie ſans rien faire. Il entreprit, à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes, un Commentaire ſur les *Pandectes.* Il en donna les quatre premiers livres en 1716. Lorſqu'il fut arrivé au 27 livre, il ſe ſentit épuiſé, & quitta cet Ouvrage. En 1722, il publia un Ecrit intitulé *Amica Reſponſio ad difficultates Julio Paulo, ſive libro de partus expoſitione, motas a Viro Ampliſſimo van Bynkershoek.* Toutes ſes Oeuvres furent imprimées en 1724, en deux volumes *in folio.* Il a auſſi donné en Flamand un Avis qui concerne quelque Queſtion ſur le Mariage. Cet Avis a été traduit en Latin, par M. Alexandre-Arnold Pagenſtecher, & ſe trouve dans ſon Traité intitulé *Irnerius injuria vapulans.* Il mourut d'apoplexie l'année ſuivante le 15 d'août, âgé de 77 ans & onze mois, ne laiſſant qu'une fille, mariée à M. *Jean* Ham Vanden Ende, Avocat à Amſterdam. M. Noodt étoit bien fait & d'une ſanté robuſte. Il étoit pieux, pacifique & nullement entêté de ſes ſentimens. Il n'y a eu que M. de Bynkershoek, avec qui il a eu un démêlé littéraire, qui ſe ſoit plaint qu'il n'avoit pas aſſez ménagé ſes expreſſions. * M. Jean Barbeyrac, *Recueil de Diſcours ſur diverſes matiéres importantes*, &c. 1731. Le Pére Niceron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 16. *p.* 303. & *ſuiv.*

* NOORDWYCK, Seigneurie de Hollande, donne le nom à la noble & ancienne famille de *Noordwyck.*

NOPHE' ou NOPHAH, déſert dans le païs des Amorrhéens, au delà du fleuve Arnon. La Tribu de Ruben y fit bâtir une ville, près de Médaba. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 30. Le Pére D. Calmet croit qu'il y a quelque apparence que c'eſt la même que *Nepha, Nebo* ou *Nabo*, la ſituation des lieux y convenant parfaitement, Nabo étant jointe à Médaba dans *Eſaïe, ch.* 15. *v.* 2: & *ch.* 46. *v.* 1. * Le Pere D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

NOPHET ou NOPHET-DOR. *Voyez* NE'PHAT-DOR.

* NOPNAW ou OPPENAW, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne ſur le Rench ou Renchen. Les uns, comme Jaillot qui la nomme *Oppenaw*, la mettent dans l'Ortnaw; & les autres, comme Nicolas Viſſcher qui la nomme *Nopnaw*, la placent dans le Duché de Furſtemberg. Selon le premier, elle eſt ſituée à l'eſt-nord-eſt d'Offenbourg, à la diſtance d'environ trois lieues; & ſelon le ſecond, elle eſt à l'eſt de la même ville, à la diſtance d'environ cinq lieues. C'eſt là que commence le chemin qui méne par la Forêt Noire dans le Duché de Wirtemberg. * Jaillot & Viſſcher, *Cartes du Cercle de Souabe.*

NORADIN, NORANDIN ou NOUREDDIN, fils

fils de Sanguin, Soudan d'Alep & de Ninive, le surpassa en toutes choses; quoique Sanguin eût été le plus puissant & le plus habile Prince, que les Turcs eussent de son tems. Noradin avoit partagé avec son frére la succession de leur pére, qui avoit été tué par quelques uns de ses Eunuques, pendant qu'il assiégeoit Cologembar sur l'Euphrate, l'an 1143. Noradin par ce partage fut Soudan d'Alep. Il se rendit en peu de tems l'un des plus puissans Princes de l'Asie. Il n'avoit rien de Turc & de Barbare, que le nom, & possédoit toutes les qualitez d'un grand Capitaine. Il étoit également sage, hardi, & heureux; le plus vigilant de tous les hommes & le plus promt à se servir de toutes les conjonctures, qui se présentoient, pour exécuter une belle action. Les qualitez de l'honnête homme ne lui manquoient pas; il avoit de la probité, & même de la piété, selon les principes de sa Religion. Un de ses premiers exploits fut la défaite de Josselin de Courtenai, Comte d'Edesse, dont il ruïna tellement les Troupes, que Josselin eut beaucoup de peine à se sauver dans Samosate, où il arriva presque seul. La plupart de ses Etats tombérent sous l'obéissance de Noradin, qui fit ensuite bien d'autres conquêtes, lorsque la Croisade, à laquelle S. Bernard avoit prédit tant de bonheur, ayant échoué d'une maniére désolante au siége de Damas l'an 1148, s'en fut retournée en Europe avec la derniére honte. Il sut très-bien profiter d'une si belle occasion. Il entra avec une puissante armée dans la Principauté d'Antioche; gagna une bataille contre le Prince Raymond, qui y fut tué; se rendit maître de la Forteresse d'Harenc & de la plupart des places; prit dans une embuscade le Comte d'Edesse, dont j'ai déja parlé, & qu'il fit mourir dans les fers à Alep; chassa de tout le Comté les Grecs, ausquels la Comtesse & Baudouin, Roi de Jérusalem, l'avoient résigné pour le défendre, & conquit la ville & l'Etat de Damas. Baudouin s'opposa avec beaucoup de vigueur aux progrès de ce Conquérant, & le vainquit même plus d'une fois, & d'une maniére qui le fit admirer de ses ennemis: car on assûre qu'ayant été empoisonné par son Médecin à l'âge de 32 ans, Noradin ne voulut jamais tirer avantage de la consternation, où cette mort avoit jetté tout le Royaume, & qu'il dit avec autant de grandeur d'ame que de modestie, *qu'il falloit compatir à une si juste douleur & la respecter; puisqu'on pleuroit la mort d'un Prince, qui n'avoit pas son semblable au reste du monde.* Quelque tems après, il se rendit maitre de la ville de Panéade. En un mot, il possédoit presque toute la Syrie avec la Mésopotamie, & il avoit étendu ses conquêtes jusqu'au delà de la Cilicie, dans les Etats même du Sultan d'Iconium, qu'il avoit vaincu en bataille. La fortune lui offrit une fort belle occasion de porter ses armes en Egypte, lorsque Sanar, qui en étoit Soudan, recourut à sa protection, ayant été dépossédé par Dorgan. Il envoya en Egypte de grandes forces sous la conduite de Syracon, Général de ses armées. Amauri, Roi de Jérusalem, donna du secours fort mal à propos à Dorgan, qui lui avoit promis un gros tribut. Syracon, parmi bien des vicissitudes, fut obligé deux fois de quitter l'Égypte; mais enfin il s'en empara, après avoir fait assassiner Sanar, & après s'être fait établir Soudan à sa place, par le Calife du Grand Caire. Noradin, dont il étoit la créature, & que Calvisius dit avoir été son frére, souffrit tout cela. Ce nouveau Soudan mourut en la même année, savoir en 1170, laissant pour son successeur le Grand Saladin son neveu, ou plutôt son petit-fils, comme l'assure le même Auteur. Noradin mourut aussi en 1173. Sa veuve se remaria avec Saladin, & son fils fut dépouillé de ses Etats par le même Saladin. * Maimbourg, *Histoire des Croisades.* Calvisius. Bayle, *Dict. Crit.*

Il est bon de remarquer que les Ecrivains Orientaux s'accordent mal avec les Francs, sur ce qui regarde Noradin, soit pour la Chronologie, soit pour les faits particuliers. Car si l'on en croit les premiers, dont l'autorité est de plus grand poids en cette occasion, ce Prince ne succéda à son pére que l'an de Jesus Christ 1149, & de l'hégire 544. Entre autres exploits, il s'empara des Etats du Calife d'Egypte, & en chassa depuis Saladin qui les avoit conquis pour lui, & qui s'y étoit voulu établir. Saladin, disent-ils, étoit un Avanturier, Curde de nation, au lieu que les autres le font neveu, ou petit-fils de Noradin. Quoi qu'il en soit, ils conviennent que Noradin étoit un Prince qui n'avoit rien de barbare; mais dont la valeur étoit soutenue de beaucoup de prudence & de générosité. * Calvisius. Maimbourg, *Croisades, tome* 2. Bayle, *Dict. Crit.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NORAN ou NAARATHA. *Voyez* NAHARATH.

NORANDIN. *Voyez* NORADIN.

NORBERT (Saint) Fondateur des Prémontrez, naquit à Santen dans le Duché de Cléves, l'an 1082. Son pére *Herbert*, Comte de Gennep, étoit allié aux Empereurs, & aux Princes de sa nation, & sa mére *Hadewige*, tiroit son origine de la Maison de Lorraine. Il fut élevé près de Frédéric, Archevêque de Cologne, & fut appellé à la Cour de Henri V. S'étant destiné à l'état ecclésiastique, il fut Chanoine de l'église de Santen, puis Aumonier de l'Empereur Henri V, qui voulut lui donner l'investiture de l'Archevêché de Cambray, qu'il refusa. La Cour changea un peu ses mœurs; mais il sut s'en retirer, & se prépara au sacerdoce, par l'humilité & la retraite. Peu après l'an 1118, il se démit de ses Bénéfices, vendit son patrimoine, en donna le prix aux pauvres, & s'en alla de ville en ville prêcher le Royaume de Dieu. Le Pape approuva son ministére, & le ciel le confirma par des miracles. Barthélemy, Evêque de Laon, connut ce nouveau Prédicateur au Concile de Rheims, où Norbert étoit allé pour demander au Pape Callisté II, la confirmation des priviléges que ses prédécesseurs lui avoient accordez; & ce vertueux Evêque l'attira dans son diocése. Saint Bernard, pour seconder Barthélemy, donna à Norbert un vallon solitaire nommé *Prémontré*, où il se retira l'an 1120, & où il fonda l'Ordre des Chanoines Réguliers, qui portent le nom de *Prémontrez*, confirmé six ans après, l'an 1126, par Honorius II. Il fut appellé à Anvers, pour combattre l'Herétique Tanchelin. Ayant fait un voyage en Allemagne, il fut l'an 1127, forcé d'accepter l'Archevêché de Magdebourg, où il appella de ses Chanoines. Leur vie austére étonna les Chanoines de Magdebourg; & les desseins de réforme que leur Archevêque méditoit, leur inspira pendant quelque tems un esprit de rebellion, qui se dissipa. Le Schisme de Pierre Léon troublant la tranquillité de l'Allemagne, quoique Norbert eût obligation à cet Antipape, il ne hésita pas à se déclarer contre lui, & détermina même l'Empereur Lothaire à prendre le meilleur parti. L'occasion du Concile de Rheims le rappella en France pour quelque tems, & après avoir eu la joye de voir sa maison de Prémontré peuplée de 500 Religieux, il s'en retourna mourir dans sa ville archiépiscopale, le sixiéme juin 1134. Le Pape Grégoire XIII le canonisa en 1582. Son corps, qui étoit resté à Magdebourg, fut transféré l'an 1627, à Prague, dans un monastére de son Ordre. On attribue à saint Norbert quelques Ouvrages, entre autres, trois livres de ses Visions, & divers Sermons. On a de lui un petit Discours moral en forme d'exhortation, adressé à ceux de son Ordre. *Voyez* sa Vie rapportée par Surius, & qu'on croit être composée par Hugues son successeur. * Bollandus, *au sixiéme juin.* Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* Jean le Page, *in Biblioth. Præmonstr.* Maurice Dupré, *in Annal. Præmonstr.* Baronius, *in Annal. Eccles.* Aubert le Mire, *in Chron. Præmonstr.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 702. Hugues, Prieur des Prémontrez de Nancy, *Vie de saint Norbert l'an* 1704. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.* Cherchez PRE'MONTRE'.

NORBOURG. *Voyez* NORDBOURG.

NORCIA, *Nursia*, ville d'Italie, autrefois dans le païs des Sabins, & aujourd'hui en Ombrie, province de l'Etat Ecclésiastique, a eu titre d'Evêché. Elle est située entre les montagnes, sur le ruisseau de Freddara, & elle est célébre, pour avoir été la patrie de saint Benoît. Les Habitans de cette ville se sont conservé de si grands priviléges, qu'elle peut passer en quelque façon pour une République libre. Ils font leurs loix, & choisissent eux mêmes leurs Magistrats. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, & ce qui est observé avec une exactitude incroyable, c'est qu'aucun homme qui peut lire ou écrire, n'est capable d'entrer en aucune charge; en sorte que la Magistrature est toûjours entre les mains de quatre hommes non lettrez, que l'on appelle, *li quatro Illiterati.* Ils sont dans le sentiment que tout ce qui sent les Lettres est très-dangereux dans un Etat: sur tout ils suspectent si fort les Ecclésiastiques, que lorsque le Cardinal vient pendant les chaleurs de l'Eté à son Abbaïe, ils ne veulent avoir aucune habitude avec lui, bien loin de lui faire la cour. Le 12 mai 1730, cette ville a été comme entiérement renversée par un tremblement de terre; & plusieurs centaines de personnes ont été ensevelies sous ses ruïnes. * *Lettres touchant l'Etat d'Italie, par un* Anglois, *l'an* 1687. Léandre Alberti, *Mémoires du tems.*

NORCOPING. *Voyez* NORKOPING.

NORD (La Mer du) est une grande partie de l'Océan Atlantique. Elle baigne la côte orientale de l'Amérique septentrionale, & une partie de celle de la méridionale. On l'appelle Mer du Nord, pour l'opposer à la Mer Pacifique, qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, & qui porte le nom de Mer du Sud. Ses principales parties sont les Mers de Canada, de Mexique, de Nord prise en particulier, & celle du Bresil. * Maty, *Dict. Géogr.*

NORD (La riviére de) grande riviére de l'Amérique septentrionale. Elle coule dans le nouveau Mexique où elle baigne la ville de Santa Fé, & vient se décharger dans la Mer Vermeille, vers les confins de la province de Cinaloa. * Maty, *Dict. Géogr.*

Il y a une autre riviére de ce nom dans l'Amérique septentrionale, qui prend sa source dans le païs des Iroquois, traverse le nouveau Païs-Bas, ou la nouvelle Yorck, baigne le Fort-Orange, & va se décharger dans la Mer de Canada à la nouvelle Amsterdam. On l'appelle *la riviére de Nord*, pour l'opposer à une autre grande riviére, qui coule au midi de celle-ci, & qu'on nomme *la riviére de Sud.* * Maty, *Dict. Géogr.*

NORDALBINGIA, nom que porta dans les siécles moyens, cette partie du Duché de Saxe, qui est sur le bord septentrional de l'Elbe, qui porte aussi le nom de *Saxonia Transalbina*, ou de *Saxe Transalbine.* Mais depuis que Charlemagne eut permis aux Vandales d'y habiter, la Saxe Transalbine ne comprit que le Holstein, la Stormarie & la Ditmarse d'aujourd'hui. La Trave & l'Elbe servoient de limites aux Vandales & aux Saxons; & l'Eyder servoit de limites aux Danois dans le Schleswick. * Adam Bremensis, *Hist. Eccl. l.* 1. Helmoldus, *Annal. Francorum Annal. Fuld. ad an.* 804. *Dict. Allemand.*

* NORD-BERWICK, petite ville de l'Ecosse méridionale, dans la Lothiane, à six lieues de la ville d'Edimbourg vers le levant, & à dix de la ville de Berwick vers le nord: de là vient apparemment qu'on l'appelle Nord-Berwick. * Maty, *Dict. Géogr.*

NORD-BE'VELANDE. *Voyez* BE'VELAND.

NORDBOURG, Forteresse du Duché de Schleswick ou Sud-Jutland. Elle a pris son nom de sa situation, au nord de l'Isle d'Alsen, & elle l'a donné aux Ducs de Holstein-Nordbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

NORD-CAP. *Voyez* NORT-KAEP.

* NORDELLES, ou NORLAND, c'est à dire, le païs du nord. C'est le nom que l'on donne à la partie septentrionale du Royaume de Suéde. Ce païs comprend la Gestricie, l'Helsingie, la Médelpadie, l'Angermanie & la Bothnie occidentale. * Maty, *Dict. Géogr.*

NORDEN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans la Frise orientale, ou Oostfrise, avec un bon port sur l'Océan Germanique, s'augmente de jour en jour par le commerce. Elle est assez bien peuplée, & bien bâtie, mais elle n'est pas ceinte de murailles. Elle est à peu près au nord d'Embden, dont elle est éloignée d'environ six lieues. Le Prince d'Oostfrise est souverain de Norden, que les Auteurs Latins nomment *Nordenum*. * Bertius. Sanson.

* NORDERNEI, petite isle au nord-nord-ouest de Norden, dont elle est éloignée de près de quatre lieues. Elle est près des côtes du Comté d'Embden ou d'Oostfrise.

NORDFOLCK. *Voyez* NORFOLK.

NORDGAW. *Voyez* NORTGAW.

NORDHAUSEN. *Voyez* NORTHAUSEN.

NORDLAND. *Voyez* NORDELLES.

NORDLINGUE. *Voyez* NORLINGUE.

NORDSTRAND. *Voyez* NORTSTRAND.

NORDWICH. *Cherchez* NORWICH.

NOREMBERG. *Cherchez* NUREMBERG.

* NORE'NA, autrefois *Bedunia*, étoit anciennement une petite ville, capitale des Béduniens en Espagne. Ce n'est maintenant qu'un village de l'Asturie d'Oviédo. * Maty, *Diction. Geogr.*

NORENNA (Alfonse de) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, fut choïsi en 1544, n'étant encore que Diacre, pour la Mission dans les Indes Occidentales, & ayant appris en peu de tems la Langue Mexicaine, & quelques autres Langues, il rendit de grands services à l'Eglise, premiérement comme compagnon des Missionnaires, & ensuite comme leur Chef. Son zéle pour la conversion des Sauvages lui attira beaucoup de considération; il remplit les premiéres places de son Ordre dans la province de Chiapa; & le siége episcopal étant vacant, il gouverna le diocése en qualité de seul Grand Vicaire depuis l'an 1567, jusqu'à l'an 1574, ce qui a fait croire à Davila qu'il en avoit été Evêque. Il mourut l'an 1590, & laissa plusieurs Ouvrages qui n'ont pas été imprimez, entre autres un de l'Election Canonique, & un autre du Gouvernement Spirituel des Fidéles dans les Indes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

NORES (Jason) naquit à Nicosie dans l'Isle de Chypre, d'une des plus considérables familles de ce Royaume-là. Ayant été dépouillé de tous ses biens par les Turcs qui s'emparérent de sa patrie en 1570, il se retira à Padoue, où il enseigna pendant 13 ans la Philosophie Morale. Il mourut de la douleur que lui causa l'exil de son fils unique Pierre, qui fut banni pour avoit tué un Noble Vénitien dans une querelle. On trouve entre les Ouvrages de Jason Nores, un Traité où il a voulu montrer que les Tragicomédies Pastorales, qui sont en usage parmi les Italiens, étoient des monstres qu'on ne pouvoit autoriser par l'exemple des Anciens. Le Chevalier Batiste Guarini, Auteur du *Berger Fidéle*, le refuta vigoureusement sous le nom de *Vérato*. Les Ouvrages de Nores sont, *La Poëtica; L'Institutione dell' ottima Republica; Orazione al Doge di Vinezia; Panegyrici in Lode di Vinezia; De' principii, cause, & accrescimenti che la Comedia, Tragedia & Poëma Heroico ricevono della Filosofia Morale & Civile; Della Sfera; Discorso di Geografia; Del Mondo & delle sue parti simplici & miste; Apologia contra l'Autore del Verato; Introduzione sopra i tre libri della Rhetorica d'Aristotele; Institutio in Philosophiam Ciceronis; Brevis & distincta Summa præceptorum de Arte dicendi, ex libris Ciceronis collecta; De Constitutione partium Humanæ & Civilis Philosophiæ; Interpretatio in Artem Poëticam Horatii.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 96. *& suiv.* édit de Hollande, 1715. *Voyez* son Eloge, dans *le Theatre des Hommes de Lettres de* l'Abbé Ghilini.

NORFOLCK (Le Duché de) ou NORFOLCKSHIRE est borné à l'ouest en partie par le Comté de Cambridge, en partie par l'océan; au nord, au nord-est & à l'est par l'Océan; au sud par la province de Suffolck. Il est d'une figure approchante de l'ovale, de vint trois lieues de long de l'est à l'ouest, & de treize lieues du nord au sud. Il peut avoir environ soixante lieues de circuit. On y compte trente-deux *Hundreds* ou *Centaines*, trente tant villes que bourgs à marché, & 660 églises paroissiales. Les deux ports principaux de cette province sont Yarmouth sur la côte orientale, & Lynne ou Linn sur l'occidentale. Son terroir varie fort. Vers la mer c'est un païs plat & qui abonde en blé. Ailleurs on trouve des bois & des bruyéres. On nourrit dans cette Province un grand nombre de bêtail, & il s'y trouve force lapins. Les principales riviéres sont, l'Ouse, le Wanney, la Yare, & le Thyrn. Ses marchandises sont du blé, de la laine, du miel, du safran, dont le meilleur croit auprès de Walsingham: il y a aussi des manufactures d'étoffes & de bas d'estame. Ses côtes abondent en harangs, & l'on y trouve quelquefois du jayet & de l'ambre sur le rivage. Les Habitans de cette Province ont la réputation d'aimer fort la chicane. On y compte jusqu'à 1500 Procureurs. Outre Norwich, qui est la Capitale de la Province, il y a plusieurs autres villes & bourgs où l'on tient marché, comme, Lyn, Yarmouth, Thetford, Castle-rising, &c. * Camden. Sanson. Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 87. *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, *tome* 1. *p.* 89.

NORICH. *Voyez* l'article de CALAMINUS.

NORIE'GA (Joseph de) Chanoine Prémontré, & Abbé de l'Abbaïe de S. Norbert de Salamanque, Professeur Royal de Théologie de cette Université, fit imprimer en 1723, à Salamanque, deux Dissertations. Dans la premiére il entreprend de prouver contre le Pére Hugo, son confrére, Abbé d'Estival, & depuis Evêque de Ptolémaïde, que la Sainte Vierge a inspiré à S. Norbert de choisir l'habit blanc, pour honorer le mystére de la Conception immaculée. Dans la seconde il prouve que Saint Dominique, Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, a été Religieux Prémontré dans l'Abbaïe de la Vid, en Espagne, avant qu'il instituât l'Ordre des Fréres Prêcheurs. Il a traité ces deux Questions avec netteté; & s'il n'est pas toûjours persuasif dans ses preuves, il ne laisse pas d'y donner des traits d'une grande érudition. Il a aussi, en 1729, donné au Public en Espagnol la Vie du Bienheureux Herman Joseph, accompagnée de Notes Morales & Historiques. * *Cet article a été fourni.*

NORIN, Fort de la Dalmatie, est bâti entre le fleuve Narenta, & la riviére de Norin, bras de ce fleuve, lequel va retomber dans le Narenta. Quelques uns croyent, mais sans preuves, que cette riviére a été ainsi appellée, à cause d'une ville que Néron fit bâtir sur ses bords, & à laquelle il donna son nom, qui a été corrompu par la suite des tems. Ce Fort appartient à la République de Venise. Assez proche de Norin, vers le septentrion, est la petite ville de Métrovich, où toutes les maisons des Turcs sont distinguées par des tours. Les Chrêtiens qui y demeurent sont Grecs Schismatiques. De l'autre côte, environ à deux milles de la tour de Norin, vers le midi, il y a une isle appellée *Opus*, formée par les deux bras du Narenta, & par les eaux du Golfe de Venise, où les Vénitiens bâtirent l'an 1685, un Fort, dans une situation si avantageuse, qu'il les rend maîtres de la riviére. * Le P. Coronelli, *Description de la Morée.*

NORIQUES, peuples qui ont autrefois habité le rivage droit du Danube, & que le Lech séparoit des Vindéliques. La ville de Nuremberg a été appellée ainsi du nom de ces peuples, qui ayant choisi ce lieu pour leur demeure proche de la Forêt Hercynie, comme propre à les mettre à couvert des courses des Huns, & fort commode d'ailleurs à cause du voisinage des riviéres de Pegnitz & de Rednitz, commencérent à y élever un Fort assez grossiérement sur la colline, & firent des forges & des fournaises pour travailler à amollir le fer, à quoi ils s'exerçoient principalement. Ils se multipliérent ainsi, peu à peu, & les Bergers de la forêt se joignirent à eux avec quelques autres, qui avoient fui pour se dérober à la cruauté des ennemis qui ravageoient tout le reste de l'Allemagne. L'indigence en contraignit quelques uns d'aller voler les passans sur le chemin à la faveur de la forêt. Ce fut ce qui obligea les Empereurs Conrad & Henri à se saisir de ce Fort, qu'ils firent raser. Comme ils ne renonçoient point à leurs brigandages, lorsqu'on se fut rendu maitre du château, on y mena une Colonie de vieux Soldats, pour nettoyer le bois de Voleurs, & assurer les chemins, avec ordre au Burgrave d'empêcher que les Noriques ne reçussent aucun tort, & qu'ils n'en fissent. * *Carte du Territoire de Nuremberg.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NORIS (Philippe) né en Irlande, dans le XV siecle, fut Docteur en Théologie de l'Université d'Oxford, & fait Doyen de l'Eglise de saint Patrice de Dublin, vers l'an 1460. Il suivit les traces du celebre Richard, Archevêque d'Armach, en écrivant contre les Religieux Mendians; & même dans ses Sermons, il parloit souvent contre leurs pratiques. On ne fait point l'année de sa mort. Les Ouvrages qui nous restent de lui sont, *Declamationes; Lib. lecturæ Scripturarum*; Un traité contre les Mendians qui se portent bien, *contra Mendicitatem validam*; & des Sermons, &c. * *Consultez* Balæus, *Cent.* 14. Jac. Waræus, *de Clar. Hibern. Script. l.* 1.

NORIS (Henri) Cardinal, & l'un des plus grands ornemens de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, dans le XVII siécle, naquit à Vérone le 29 d'août de l'an 1631. Sa famille est originaire d'Irlande, où il y en a encore de ce nom, aussi bien qu'en Angleterre, & il descend d'un Jacques Noris, établi dans l'Isle de Chypre, lequel après avoir défendu la principale ville de cette isle, se retira à Vérone, quand les Turcs sous Sélim II, se furent rendus maîtres de l'Isle de Chypre l'an 1570. Ce Jacques Noris est le même qui a été appellé *Jason de Nores* cy-dessus. Son pére nommé *Alexandre*, a été connu par ses Ecrits, & principalement par son Histoire d'Allemagne. Son fils Henri Noris, fit paroître dès son enfance beaucoup d'esprit, de vivacité, & de facilité pour apprendre. Son pére lui donna les premiéres instructions, & il eut un habile Professeur de Vérone, nommé *Massoleni*, pour Précepteur. A l'âge de 15 ans il fut mis Pensionnaire dans le Collége des Jésuites de Rimini, & y étudia la Philosophie. Ce fut là où il commença à lire les Ouvrages des Péres, & principalement ceux de saint Augustin. Il prit l'habit dans le couvent des Augustins de Rimini, & se fit en peu de tems distinguer par son érudition. Au sortir de son noviciat, le Général des Augustins le fit venir à Rome, afin qu'il pût vaquer à des études plus solides. Il s'y donna tout entier, & passoit les jours & les nuits à lire les livres de la bibliothéque Angélique des Augustins. Il étudioit d'ordinaire quatorze heures par jour, & a continué ce travail jusqu'à ce qu'il ait été fait Cardinal. Etant encore à Rome, il commença à l'âge de 26 ans son Histoire du Pélagianisme. Sa grande capacité le mettant en état de pouvoir instruire les autres, on l'envoya en différentes maisons de l'Ordre, pour y professer. Il fut d'abord envoyé à Pézaro, puis à Pérouse, où il prit le bonnet de Docteur, & à Padoue, où il acheva son Histoire Pélagienne. Le Grand Duc de Toscane, honorant son rare mérite, le fit venir à Florence en 1674, le prit pour son Théologien, & le fit aussi Professeur de l'Histoire Ecclésiastique dans l'Université de Pise, qu'il fonda en sa considération. Le premier Ouvrage que le P. Noris donna au public, fut l'*Histoire Pélagienne*, imprimée à Florence l'an 1673. Là il exposoit la juste condamnation prononcée dans le cinquiéme Concile général, contre Origéne & Théodore de Mopsueste, premiers Auteurs de l'erreur Pélagienne. Il y joignit aussi une description du *Schisme d'Aquilée*, & une *Défense* des livres que saint Augustin avoit faits contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens. Cet Ouvrage, qui aquit une grande réputation à son Auteur, lui suscita nombre de jaloux. On l'attaqua par divers

Ecrits; il répondit: la querelle s'échauffa, & fut portée au souverain tribunal de l'Inquisition. Le livre qui y avoit donné lieu, y fut examiné dans toute la rigueur, & l'Auteur s'en tira sans la moindre flétrissure. Il fut depuis réimprimé deux fois, & l'Auteur même fut honoré par le Pape Clément X, du titre de *Qualificateur du Saint-Office*. On revint pourtant à la charge contre l'*Histoire Pélagienne*, & elle fut déférée de nouveau à l'Inquisition l'an 1676, d'où elle sortit encore avec le même succès. Le P. Noris demeura en repos pendant seize ans, & enseigna tranquillement l'Histoire Ecclésiastique dans Pise. Il travailla alors sur les médailles & donna divers Ouvrages de Chronologie, dont le plus savant est sur *les Epoques des Syro-Macédoniens*. Il parut l'an 1689, & est devenu très-rare. Il fut suivi d'une *Dissertation sur le Cycle Paschal des Latins*. Enfin le Pape Innocent XII appella ce savant homme à Rome, l'an 1692, & l'établit Sous-Bibliothécaire du Vatican. Comme cet emploi l'approchoit du Cardinalat, ses accusateurs se réveillérent, & publiérent contre lui de nouvelles piéces: ce qui obligea le Pape d'ordonner à des Théologiens éclairez, & dont la réputation étoit de n'épouser aucun parti, d'examiner de nouveau les livres du Pére Noris, & de lui en faire rapport. Leur témoignage fut si avantageux à l'Auteur, que sa Sainteté le fit Consulteur de l'Inquisition. Cela n'empêcha pas un Adversaire redoutable par son érudition, de s'élever encore contre lui, & de l'attaquer vivement, sous le titre simulé d'un Docteur de Sorbonne scrupuleux. Le Pére Noris essaya de lever ses scrupules, dans un Ouvrage qui parut l'an 1695, avec le titre de *Dissertation Historique, de uno ex Trinitate carne passo*, dans lequel après avoir justifié les Moines de Scythie, qui s'étoient servis de cette expression, il se justifie aussi lui même de ce qu'on lui imputoit d'avoir donné atteinte dans son Histoire de l'hérésie Pélagienne, à l'infaillibilité du Pape, d'avoir traité à tort, (disoit-on) Vincent de Lérins & quelques Evêques des Gaules, de fauteurs du Semi-Pélagianisme, & d'avoir donné lui même dans les erreurs de l'Evêque d'Ipres. Ses justifications furent si fort du goût du Pape Innocent XII, qu'il rendit enfin justice à l'Auteur, en l'honorant de la pourpre sacrée le 12 décembre 1695. Depuis cela il fut de toutes les Congrégations, & des plus grandes affaires: ce qui lui ôta tout le tems de travailler: chose dont il se plaignoit lui même amérement à ses amis. Il ne laissa pas de se ménager le loisir de redonner une quatriéme édition de son Histoire Pélagienne l'an 1702, à laquelle il ajoûta ses défenses Augustiniennes, & quelques unes de ses Dissertations, dont la derniére étoit contre le P. Macédo, Franciscain, qui avoit attaqué le Monachisme de saint Augustin, & quelques Epoques de la vie de ce grand Docteur. Le Cardinal Noris fut fait Bibliothécaire du Vatican après le decès du Cardinal Casanate, l'an 1700, & nommé par le Pape l'an 1702, pour travailler à la réformation du Calendrier; mais il mourut à Rome d'une hydropisie incurable le 23 février 1704, âgé de 73 ans. Il avoit travaillé à une Histoire des Donatistes, qui n'a point vu le jour. Les Ouvrages du Cardinal Noris sont, *Historiæ Pelagianæ libri duo*; *Dissertatio Historica de Synodo quinta œcumenica*; *Vindiciæ Augustinianæ*; *Dissertatio de uno ex Trinitate carne passo*; *Apologia Monachorum Scythiæ ab Anonymi scrupulis vindicata*; *Anonymi scrupuli circa veteres Semi Pelagianorum Sectatores, evulsi ac eradicati*; *Responsio ad Appendicem Autoris Scrupulorum*; *Janseniani erroris calumnia sublata*; *Somnia quinquaginta Francisci Macedo*; *Epochæ Syro-Macedonum*; *Parænesis ad Joannem Harduinum*; *Thraso, seu Miles Macedonicus, Plautino sale perfrictus*; *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani & Licinii, cum Auctuario Chronologico de Votis decennalibus Imperatorum & Cæsarum*; *Cenotaphia Pisana Caii & Lucii Cæsarum, Dissertationibus illustrata*; *Epistola Consularis in qua Collegia septuaginta Consulum ab anno Christianæ Epochæ 29, usque ad annum 219, in vulgatis Fastis hactenus perperam descripta corriguntur, supplentur & illustrantur*; *In Notas Johannis Garnerii ad Inscriptiones Epistolarum Synodalium nonagesimæ & nonagesimæ secundæ inter Augustinianas Censura*; *Adventoria amicissimo & Doct. V. P. Fr. Macedo, in qua de Inscriptione S. Augustini de Gratia Christi, &c. disseritur*; *Censura del P. Enrico Noris sopra le Risposte raccolte dal P. Annibale Riccio in nome del P. Macedo*; *Dissertationes duæ, 1. de Paschali Latinorum Cyclo annorum 84, 2. de Cyclo-Paschali Ravennate annorum 59.* Le Cardinal Noris étoit de l'Académie des *Arcadi*, où il avoit pris le nom de *Eucrate Agoretico*. On a recueilli toutes ses Oeuvres en plusieurs volumes *in folio*, à Vérone, en 1729 & 1730. Le P. Noris a été un des hommes du dernier siécle, qui a eu le plus d'érudition. Ses Ouvrages sont très-savans & très-élégans, & dignes d'être immortels. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des XVII & XVIII siécles.* Le Pére Niceron, *Histoire des Hommes Illustres, tome 3. p. 247. & suiv.*

NORKOPING, ville de Suéde, & la plus considérable après Stokholm. Elle est située sur un grand Lac fort calme, à cinq lieues de la Mer Baltique, dans la province d'Ostrogothland, ou Gothie Orientale. La riviére de Motala y passe. On y pêche d'excellens saumons. Le commerce de cette ville est assez considérable, aussi bien que ses Manufactures. Les plus grands vaisseaux peuvent entrer jusques dans la ville. Elle fut entiérement consumée par le feu en 1565. Hors de la ville il y a un Fort & un château nommé *Joannesbourg*. * Zeiler, *de Script. Suec. Dict. Allemand.*

NORLINGUE, NORDLINGUE ou NORTLINGUE, que ceux du païs nomment *Nortlingen*, ville Impériale d'Allemagne, dans la Souabe, est nommée par les Géographes Latins *Alæ*, ou *Alæ Flaviæ*, & *Nerolinga*. Elle est située sur un ruisseau, dit *Eger*, à quatre ou cinq lieues de Donawert, & à dix d'Ingolstadt. Cette ville est célébre pour ses foires; mais plus encore par les deux grandes batailles qu'on y a données, dans le XVII siécle, en moins de douze ans. La premiére fut gagnée le sixiéme septembre 1634, par les Impériaux sur les Suédois; & la seconde sur les Bavarois par les François, sous le Duc d'Enguien, le troisiéme août 1645. Mercy, Général des troupes Bavaroises, y fut fait prisonnier. * *Voyez* Puffendorf, *Hist. Suec. ad an.* 1645.

NORMANDIE, en Latin *Normannia*, *Neustria*, grande province de France, avec titre de Duché, est un des plus importans Gouvernemens du Royaume, à cause de sa situation sur la mer, & à cause du voisinage d'Angleterre. Elle comprend une partie de l'ancienne Neustrie, qui étoit de la France occidentale, & sous les Romains de la seconde Lyonnoise, dans la Gaule Celtique. Elle a la Picardie & l'Isle de France au Levant; l'Océan ou Mer Germanique, au septentrion, & au Couchant en partie; la Bretagne au Couchant en partie; & la Beauce, le Maine & le Perche au midi. Sa longueur depuis Gisors jusqu'à Cherbourg, est d'environ 72 lieues, sa largeur, de 30, son circuit de 240. On divise quelquefois cette province par ses villes, qui sont épiscopales, Lisieux, Bayeux, Coutances, Evreux, Avranches & Séez, sous la Métropole de Rouen, qui est la capitale, avec Parlement & Cour des Aides, réünie l'an 1706 à la Chambre des Comptes. Son diocése comprend quatre païs, qui sont ceux de *Caux*, de *Bray*, du *Vexin*, & du *Roumois*. La plus commune division de la Normandie, est en Haute & Basse. La Haute Normandie contient quatre Balliages; savoir, Rouen, Evreux, Caux & Gisors. La Basse Normandie en comprend trois, savoir, Alençon, Caen & le Coutantin. Les principales villes, après Rouen, sont Caen avec Université, Dieppe, Eu, Fécamp, Falaise, le Havre de Grace, Harfleur, Honfleur, Lillebonne, Pont-de l'Arche, Argentan, Alençon, Gisors, Caudebec, Cherbourg, Saint Lo, Vire, Carentan, Quillebœuf, Lire, Vernon, &c. La Normandie est froide, mais assez fertile, & abonde en blé, en bétail, en fruits, & sur tout en pommes & en poires, qui servent à faire le cidre & le poiré, dont les Habitans de la province font leur boisson ordinaire; parce qu'elle manque de vin presque par tout. Elle est arrosée des riviéres de Seine, d'Eure, de Rille, de Touque, de Dive, d'Orne, de Vire, & d'Ouve, qui sont les principales. Les forêts les plus considérables, sont celles d'Arques, de Bray, de Lyons, d'Eu, de Molineaux, de Romare, du Pont-de-l'Arche, de Breteuil, d'Evreux, de l'Aigle, de Conches, de Beaumont, de Neubourg, de Brotoime, de Touque, de Hiesme, d'Argentan, de Cerise, de la Lande-Pourrie, d'Ailles, de Briquebec, de Singlais, &c. On y trouve aussi un grand nombre de carriéres, des eaux médicinales, plusieurs mines de fer & quelques-unes de cuivre, & d'autres métaux. Le nom de *Normandie* est tiré de celui des peuples septentrionaux, qui vinrent s'y établir; car en Allemand, *Nortman*, signifie *Homme du nord*. La Normandie a produit de grands Hommes, tant pour les armes que pour les Lettres. Ceux de cette province sont ingénieux, mais accusez vulgairement d'être coléres, chicaneurs, & peu scrupuleux, lorsqu'il s'agit de manquer à leur parole: reproche qui ne doit s'adresser qu'à la lie du peuple; car la Noblesse y est fidéle, brave & généreuse. Cette province est très-peuplée, & renferme un grand nombre de Gentilshommes. On y compte plus de quarante-cinq villes, & cent-cinquante gros bourgs. Les peuples de Normandie font commerce de bétail, de toiles, & d'herbes propres pour la teinture, comme de la garence, du pastel, de la guéde, & du chardon pour peigner les étoffes de laine. Clovis réduisit ce païs en province, qui fit une partie du Royaume de Soissons. Depuis, les Normands, peuples sortis du Nord, après avoir piraté le long des côtes de la mer, se jettérent dans la France, du tems de Charles *le Chauve*, & y firent des degâts incroyables. Ces courses durérent environ quatre-vints ans, pendant lesquels la résistance fut souvent inutile. Il en falut venir à des tributs honteux, & payer des sommes d'argent, qui ne faisoient qu'attirer les Barbares. Ils assiégérent trois fois Paris, & en effrayérent si fort les Habitans dans le neuviéme siécle, que dans les oraisons publiques, ils prioient Dieu de les délivrer de la fureur des Normands. Le Roi Charles *le Simple* fit un traité avec les Normands, donna sa fille *Gisle* à *Rollon*, *Rhou*, ou *Raoul*, Chef de ces peuples, & lui céda la Normandie, l'an 912, avec le titre de Duc, à condition qu'il tiendroit cette province à foi & hommage de la Couronne. Rollon se fit batiser, & prit au batême le nom de *Robert*. Les Normands eurent tant de considération pour l'équité de ce premier Duc, qu'ils semblent encore l'appeller à leur secours, par le cri de *Haro*, comme s'ils disoient, *Ha Rou*. Cette clameur n'a lieu que chez eux. ROLLON ou ROBERT, fut pére de RICHARD I, dit *le Vieux*, & surnommé *Sans-Peur*, qui laissa RICHARD II, dit l'*Intrépide*. Celui ci eut pour successeur, ROBERT II, qui de *Herléve*, femme d'un Gentilhomme, ou, selon d'autres, d'un Pelletier de Falaise, eut GUILLAUME, dit *le Bâtard*, puis *le Conquérant*, parce qu'il conquit l'Angleterre: il mourut l'an 1087. Ce Roi laissa *Robert*, dit *Courte-cuisse*; *Guillaume*, surnommé *le Roux*, & HENRI I, qui usurpa le Royaume d'Angleterre. Ce dernier n'eut qu'une fille, nommée *Mahaud*, qui porta ses Etats à GEOFROY, V. de ce nom, dit *Martel*, Comte d'Anjou. De ce mariage sortit HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, & pére de *Henri*, dit *le Jeune*, ou *au Court-Mantel*, mort avant son pére, l'an 1183; de RICHARD, surnommé *l'Orgueilleux*, ou *le Cœur de Lion*; de *Géofroy* & de JEAN. Celui-ci, surnommé *Sans-Terre*, fit mourir son neveu *Artus*, qui étoit fils de *Géofroy*: de sorte que pour ce parricide, & pour plusieurs autres crimes de félonie, il fut ajourné devant la Cour des Pairs, & privé par arrêt de son Duché de Normandie, l'an 1202. Ainsi cette province fut ajugée au Roi Philippe-*Auguste*, & fut réünie à la Couronne, jusqu'à ce que les Anglois s'en emparérent sous Charles VI: son fils, Charles VII, la recouvra. Trois Princes de la Maison de France portérent le titre de Ducs de Normandie, 1. *Jean*, fils de Philippe *de Va-*

Valois; 2. *Charles*, fils du Roi *Jean*; & 3. *Charles*, fils de *Charles* VII, & frere de *Louis* XI. Elle fut donnée à ce Prince après la guerre, dite *du bien public*; mais il la rendit bientôt: de forte que depuis ce tems là elle n'a point été desunie de la Couronne. Entre autres Guerriers fameux qu'a produits la Normandie, on ne doit pas oublier les fils de Tancréde de Hauteville, qui dans le dixiéme siécle portérent leurs armes en Italie, & s'y rendirent maîtres de la Pouille, de la Calabre, & de la Sicile. Voici la suite Chronologique des anciens Ducs de Normandie, depuis le batême de Rollon, l'an 912 jusqu'à Jean *Sans-Terre*, l'an 1202.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Normandie.

Ans de J. C.		*Durée du régne.*
912.	Rollon ou Raoul, dit *Robert*,	5 ou 8.
917 ou 920.	Guillaume I, surnommé *Longue-Epee*,	26 ou 23.
943.	Richard I, dit *le Vieil*, l'*Ancien*, ou *Sans Peur*, mort l'an 996, 998, 999, ou, selon d'autres, l'an 1002, ou 1003.	
	Richard *Sans-Peur*, ou l'*Intrépide*, mort l'an 1026.	
1026.	Richard III,	2.
1028.	Robert II,	7.
1035.	Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre,	52.
1087.	Robert III, dit *Courtecuisse* ou *Courteheuse*, mort l'an 1107.	
	Guillaume, dit *Citon*.	
	Guillaume II, dit *le Roux*, Roi d'Angleterre, tué l'an 1100.	
1107.	Henri I, Roi d'Angleterre,	28.
1135.	Mahaud d'Angleterre, morte l'an 1167.	
1135.	Géofroi V, Comte d'Anjou, dit *Martel*, mari de Mahaud,	16.
1151.	Henri II, Roi d'Angleterre, &c.	38.
	Henri, dit *le Jeune*, ou au *Court-Mantel*, mort avant son pére, l'an 1183.	
1189.	Richard IV, dit l'*Orgueilleux*,	10.
1199.	Jean, dit *Sans-Terre*, dépouillé de la Normandie, l'an 1202, & mort l'an 1210.	
1332.	Jean de France, depuis Roi.	
1355.	Charles de France, depuis Roi, V. du nom, dit *le Sage*.	
1464.	Charles de France, fils du Roi Charles VII, & frére de Louïs XI.	

Divers Auteurs font mention de la Normandie. Tels font, * Dudon, Doyen de Saint-Quentin. Guillaume de Jumiéges. Ordéric Vitalis. Les Historiens qui ont écrit des affaires des Normands, depuis l'an 838, jusqu'en 1220, & le Recueil que le Sieur André Du Chêne fit imprimer à Paris l'an 1619, *in folio*, intitulé *Recherches & Antiquitez de Normandie*. Jean Nagerel, *Description de Normandie*. Claude du Moulin, *Hist. Generale de Normandie*, &c.

N O R M E L (Jean) Capitaine Anglois dans le XIV siécle, fut chargé par le Roi d'Angleterre, du Gouvernement de la ville d'Angoulême, où il commandoit l'an 1345, lorsque Jean, Duc de Normandie, y alla mettre le siége. Ce brave Capitaine le soutint assez long-tems; & se voyant réduit aux derniéres extrémitez, parut aux crenaux de la muraille, une veille de la Chandeleur, & demanda une tréve pour le lendemain seulement en considération de cette Fête de la Vierge. Après que le Duc la lui eut accordée, cet adroit Capitaine commanda le lendemain matin à tous ses Soldats de s'armer, & de charger leur bagage, & sortit avec eux de la ville, à la vue des ennemis, qui, à cause de la tréve, ne voulurent rien entreprendre. Par cette ruse, Normel se sauva lui & ses gens, avec tous leurs biens, d'entre les mains des François, & se retira dans la ville d'Aiguillon, tenue par les Anglois. * Guillaume Paradin, *Annales de Bourgogne*, *l.* 11.

N O R R I (Jean de) Archevêque de Vienne, puis de Besançon, dans le XV siécle, étoit fils de PIERRE, Seigneur de Norri, en Auvergne, & de *Jeanne* de Montboissier. Il fut Maître des Requêtes de l'Hôtel sous le régne de Charles VI, fut employé dans les affaires les plus importantes de l'Etat; & l'an 1417, fut élevé sur le siége métropolitain de l'église de Vienne en Dauphiné. Il assista au Concile qu'on célébra la même année à Constance, & s'y distingua par son savoir. Il fut aussi choisi pour Prélat par le Chapitre de Besançon, & mourut l'an 1433, lorsqu'il en alloit prendre possession. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes*, &c.

N O R R I S (Henri) descendoit d'une ancienne & noble famille de Bergs, qui étoit une branche de la Maison de Speke, dans le Comté de Lancastre en Angleterre. Il succéda à Guillaume Compton, Huissier à la Verge Noire, sous le régne de Henri VIII, qui le fit aussi Gentilhomme privé de sa Chambre, & Connétable du château de Wallingford. Y ayant un Tournois à Greenwich, le premier de mai, dans lequel George Bullen, Vicomte de Rochefort étoit le principal Tenant, & Henri Norris le principal Défendant, le Roi quitta tout d'un coup, sans que personne sût pourquoi. Mais on dit qu'il s'apperçut que la Reine avoit laissé tomber son mouchoir avec lequel on prétend que son Amant, ou son Favori s'essuya le visage. Quoi qu'il en soit, la Reine & les deux combattans furent envoyez le lendemain à la Tour, & peu de tems après condamnez tous trois à mort. On dit que le Roi fut troublé de voir mourir Norris, & qu'il lui fit offrir la vie, s'il confessoit le crime dont il étoit accusé. A quoi Norris fit cette courageuse réponse, *Qu'il croyoit en conscience la Reine innocente de ce dont on l'accusoit; mais que, qu'elle le fut ou non, il ne pouvoit l'accuser d'aucune chose, & qu'il souffriroit plutôt mille morts, que de trahir un innocent.* Le Roi ayant entendu cette réponse, cria, *pendez-le*, *pendez-le*. Henri, son fils & son héritier, n'étant alors âgé que de treize ans, fut fait Chevalier par la Reine Elisabeth, la septiéme année de son régne, dans sa propre maison de Rycot; & sept ans après il fut envoyé Ambassadeur en France, où il se comporta avec tant de prudence & d'honneur que la Reine, pour le récompenser de ses services & de la mort que son pére avoit soufferte pour les intérêts de la Reine sa mére, le fit Pair d'Angleterre. Son fils aîné GUILLAUME mourut avant lui, laissant le Lord *François*, son fils & son héritier, Seigneur de beaucoup d'esprit, qui mourut la 20 année du régne de Jacques I, ne laissant qu'une fille, qui fut mariée à *Edouard* Wray, Gentilhomme de la Chambre du Roi Charles I. Edouard n'eut qu'une fille, mariée 1. à *Edouard*, second fils d'*Edouard*, Comte de Dorset: 2. à *N.* . . Montague, Comte de Lindsey, Grand-Chambellan d'Angleterre. Il en vint trois fils, JEAN, Comte de Norris, né le dixiéme mai 1653; *Edouard*, qui mourut jeune; *Henri*; & une fille nommée *Marie*. * Dugdale.

N O R R I S (Jean) second fils de *Henri* I, Lord Norris, célébre de son tems par sa valeur, fut instruit dans l'Art militaire sous l'Amiral de Coligny, dans les guerres civiles de France. Il fit ensuite la guerre en Irlande, sous Walter, Comte d'Essex, puis servit dans les Païs-Bas sous Matthias, Archiduc d'Autriche, en 1579; sous le Duc de Lorraine, en 1582; & ensuite sous Guillaume de Nassau. L'an 27 du régne de la Reine Elizabeth, il fut fait Colonel général de toute la Cavalerie & de toute l'Infanterie, envoyée d'Angleterre pour le secours d'Anvers assiégé par les Espagnols. Il eut charge en même tems de traiter avec les Etats Généraux, pour l'entretien de l'Infanterie Angloise, employée en deça de la mer. L'an 30 de la Reine Elizabeth, étant Chef du Conseil de la province de Munster ou de Mommonie, en Irlande, il eut pouvoir d'établir tels Officiers par mer & par terre, qu'il jugeroit à propos pour la défense de ce Royaume. L'an 33 du même régne, il fut fait Capitaine général des troupes auxiliaires d'Angleterre, envoyées en Bretagne au Roi de France Henri IV, contre ses Sujets rebelles. S'étant comporté avec beaucoup de prudence & de courage dans tous ces importans emplois, à l'honneur de la nation Angloise, il attendoit qu'après le rappel de Guillaume Russell, Chevalier, puis Lord de Thornhaugh, il seroit fait Député d'Irlande en sa place, mais voyant qu'on lui avoit préféré Thomas Lord Borough, & qu'on vouloit qu'il se contentât de la premiére place qu'il avoit occupée dans la province de Munster, il en fut si touché, qu'il en mourut de chagrin. * Dugdale, *Baronage*.

* N O R S H O L M, ville de Suéde dans l'Ostrogothlande ou Gothie Orientale, sur un Lac qui est à l'orient de celui de Véter, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. Elle est à l'ouest-sud-ouest de Norkoping, à trois lieues de distance. On prend beaucoup de saumons dans le Lac sur lequel elle est située.

N O R T (Olivier de) originaire de Rotterdam, ayant passé le Détroit de Magellan, entra dans la Mer du Sud, où il côtoya le rivage du Chili; & de là ayant pris sa route vers les Indes, arriva en l'Isle de Bornéo. Il revint ensuite proche du Cap de Bonne-Esperance; & après avoir presque fait le tour du monde, arriva l'an 1501, en Hollande, où il fit récit de ses nouvelles découvertes. * Hugues Grotius, *Annal. & Hist. des Troubles des Païs-Bas*, *l.* 10.

N O R T (La Mer du) *Voyez* N O R D.

N O R T (La riviére de) *Voyez* N O R D.

N O R T B E R T (Saint) *Cherchez* N O R B E R T.

N O R T - C A P. *Voyez* N O R T - K A E P.

N O R T G A W, partie de la Baviére, qui étoit autrefois le païs des anciens Narisques, *Narisci*, au delà du Danube. L'Auteur d'un ancien Itinéraire d'Allemagne en fait mention dans le sixiéme livre. * Bertius. Sanson. Ortélius.

* N O R T H - A L V E R T O N, petite ville ou plutôt bourg d'Angleterre dans le Duché d'York, sur le Wisk, au nord-ouest de la ville d'York, dont il est éloigné de près de dix lieues. Ce bourg n'est qu'une longue rue, mais il jouït à la S. Barthélemy d'une foire de bœufs fort considérable. * Beeverell, *Delices de l'Angleterre*, *p.* 182.

N O R T H A M P T O N (La province de) ou *Northamptonshire*, Comté d'Angleterre dans l'ancien Royaume de Mercie. Il est borné au nord par le Comté de Lincoln; au nord-ouest par les Comtez de Rutland & de Leicester; à l'ouest par les Comtez de Warwik & d'Oxford; au sud par les Comtez d'Oxford & de Buckingham; à l'est par les Comtez de Buckingham & de Huntington. La partie la plus septentrionale de cette province, a celle de Huntington au sud, & celle de Cambridge à l'est. Sa longueur du nord-est au sud ouest est de près de vint lieues, sa plus grande largeur de dix, & son circuit d'environ cinquante. Ce Comté est partagé en vint quartiers, qui font 326 paroisses, entre lesquels il y a dix tant villes que bourgs à marché. La riviére de Nyne le traverse du sud-ouest au nord-est, & reçoit plusieurs petites riviéres qui s'y jettent à droite & à gauche. Les autres riviéres les plus considérables après la Nyne sont l'Ouse & le Cherwell. Les lieux principaux, après Northampton qui en est la capitale, sont Peterborough, Brackley, & Higham-Ferrers.

N O R T H A M P T O N, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Northampton, & l'une des plus jolies du Royaume. Elle est sur la Nyne, à peu près au milieu de la largeur de la province. Cette ville a beaucoup souffert de désolations dans le dernier siécle. Elle avoit une belle enceinte de murailles qui avoient deux milles & demi de tour, & l'on y voyoit un vieux châ-

château bâti par Simon de Senlis, premier Comte de Northampton; mais tous ces ouvrages ont été ruïnez dans la fureur des derniéres guerres civiles. Et comme si ce n'eût pas été assez, cette ville fut malheureusement consumée en 1675, par un incendie général qui la réduisit en cendres. Nonobstant toutes ces pertes, elle s'est relevée, plus belle même qu'auparavant, comme un Phénix qui renait de ses cendres, de sorte qu'elle est aujourd'hui l'un des plus agréables séjours du Royaume, tant pour sa propreté que pour la beauté de sa situation. Henri III avoit voulu y transporter l'Université de Cambridge, du moins il donna en 1261 aux Etudians la permission de s'y transporter; mais cela n'eut pas de suite. Il s'y fait aujourd'hui un grand commerce de cuirs. On y célébra un Concile l'an 1138, & un autre en 1164, assemblé contre saint Thomas de Cantorbéry.

NORTHAUSEN, ville Impériale du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Thuringe. Elle est sous la protection de l'Electeur de Saxe, & située sur la petite riviére de Zorge, à onze lieues de la ville d'Erfurt du côte du nord. On justifie par une Inscription, qui se trouve sur une des portes de Northausen, qu'elle a été fondée par l'Empereur Théodose II, l'an 410. On y a tenu plusieurs fois les assemblées générales de l'Empire. Quelques Auteurs parlent d'une assemblée ecclésiastique qui s'y tint vers l'an 1105.

NORTH-CURRY, petite ville du Comté de Sommerset en Angleterre, située sur la riviére de Tone. Elle est capitale de son Canton. * *Diction. Anglois.*

NORTHELM, petite ville autrefois Impériale. Elle est maintenant du Duché de Brunswick, en Basse Saxe. Elle est située dans la Principauté de Calemberg, sur la Leine, entre Gottingue & Eimbecke, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NORTHEIM, petite ville du Cercle de Franconie, en Allemagne dans le Comté de Henneberg, sur la petite riviére de Feld. On l'appelle ordinairement *Kalten Northeim*, pour la distinguer de la précédente. Elle est au nord-ouest de Henneberg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* NORTHEIM, autre lieu du Cercle de Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg. Il est à peu près au nord de Schweinfurt, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

* NORTH-ELMHAM, autrefois siége d'un Evêché n'est à présent qu'un village de la province de Norfolck en Angleterre entre Norwich & Fakenham. Edwin en fut le premier Evêque en 670; mais à cause des ravages des Danois, cette église demeura bien cent ans sans Evêque. En 955, elle se releva, & eut pour Evêque Adulphe. Cent ans après, Herfaste en transféra le siége à Héreford, d'où son successeur immédiat le transporta à Norwich. où il a toujours été depuis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden.

* NORTH-FORELAND, est la pointe la plus septentrionale de l'Isle de Thanet, dans le Royaume de Kent, en Angleterre.

NORT-HOLLANDE. *Voyez les articles de* HOLLANDE *&* *de* FRISE.

NORTH-VIST, Isle occidentale d'Ecosse, & une des Hébrides. Elle a environ neuf milles de long du nord au sud, & 30 milles de circonférence. Ses montagnes à l'Orient sont bonnes pour le pâturage; & sa partie occidentale pour le blé. Elle a plusieurs Lacs, remplis de truites & d'anguilles, & il y a plusieurs petites Isles qui abondent en oiseaux de terre & de mer. La Baye de Maddy est la plus considérable, & l'on y a chargé de harangs, dans une saison, jusqu'à 400 vaisseaux. Il y a dans cette Baye une petite Isle, où le Roi Charles I établit un magazin pour la pêche. Elle produit aussi de fort grosses huitres. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p.* 283 *&* 284.

NORTHUMBERLAND, l'une des parties générales d'Angleterre, & un des Royaumes que les Anglo-Saxons y avoient autrefois fondez. Il est entre la Mer d'Allemagne & celle d'Irlande, ayant l'Ecosse au nord & le Royaume de Mercie au midi. Ce Royaume comprend six Comtez, dont quelques-uns ont été érigez en Duchez, savoir York, Durham, le Northumberland propre, Cumberland, Westmorland & Lancastre.

NORTHUMBERLAND propre est l'une des six parties de l'ancien Royaume de Northumberland. Cette province qui est la plus septentrionale de l'Angleterre, est bornée au nord par l'Ecosse; au Couchant par le Comté de Cumberland; au midi par celui de Durham dont la riviére de Tyne le sépare; & au Levant par la Mer d'Allemagne. Elle a quarante cinq milles de côtes; environ quarante depuis l'embouchure de la Tyne, jusqu'à la pointe occidentale qui aboutit aux frontiéres du Cumberland; soixante milles, depuis ce dernier endroit jusqu'à l'extrémité septentrionale; & cent quarante-cinq de circuit. Cependant elle n'est pas peuplée à proportion de son étendue, car on n'y compte que peu de villes, cinq bourgs à marché, vint-six châteaux, & 460 églises paroissiales. Newcastle en est la capitale; & les autres lieux les plus remarquables sont Hexham, Morpeth, Alnewick & Berwick qui étoit autrefois de l'Ecosse. Elle n'est pas des plus fertiles, quoiqu'il y ait d'assez bons endroits, sur tout du côté de la mer. Elle a plusieurs mines de charbon de terre que l'on transporte principalement à Londres. Il y a aussi plusieurs mines de plomb. Le gibier & le poisson y abondent. Le Duché de ce nom appartient à la Maison de Dudley. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.* Camden, *Description d'Angleterre.* Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p.* 226 *& suiv. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome* 1. *p.* 94

NORT-KAEP ou NORT-CAP, *Rubeæ Promontorium*, Promontoire de Norvége, le plus septentrional de l'Europe. Il y a un Cap de même nom dans la Guiane, province de l'Amérique méridionale. * Ortélius. Sanson & Briet, *Géogr.*

NORTLINGUE, ville. *Voyez* NORLINGUE.

NORTSTRAND, isle de la Mer d'Allemagne, située près du Duché de Sleswick, vis à vis de la ville de Husum. Cette isle a été séparée de la terre-ferme par la violence de la mer, qui a submergé les terres, qui étoient dans ses environs, dans les années 1300, 1532, 1612, 1618 & 1634. Cette derniére inondation fit périr 6000 personnes, & plus de 40000 bêtes. Elle n'a maintenant que quatre lieues de long & deux de large. Le Roi de Danemarck en est le maître, & on n'y voit que des villages en assez grand nombre. * Maty, *Dict. Geogr.*

NORTWALES, c'est à dire, la partie septentrionale de la Principauté de Galles en Angleterre. *Voyez* GALLES.

NORTWEGE. *Voyez* NORVEGE.

* NORTWICH, ville d'Angleterre dans le Comté de Chester, connue par ses mines de sel. Elle est sur le Wéver à l'est nord-est de Chester, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

NORVEGE, *Norvegia*, Royaume de l'Europe, appartenant au Roi de Danemarck, a pris son nom du lieu de sa situation, parce que *nord* en Allemand signifie *septentrion*, comme si on disoit *chemin du septentrion.* Les Habitans le nomment *Norrige*, & par abbrégé *Norge*, & les Allemands *Nortwegen* ou *Norwegen.* On le divise ordinairement en cinq Gouvernemens, qui sont Aggerhus, Bergenhus, Drontheimhus qui a sous soi Salten, Wardhus & Bahus, qui est présentement au Roi de Suéde, avec une ville de ce nom. Les bornes de la Norvége sont au Levant, la riviére de Glama, & une longue chaîne de montagnes, dites le *Mont Sevo* ou *Savo*. c'est là qu'on place le païs des peuples dits *Sitbones.* L'Océan l'arrose du côté du midi & du couchant; & au septentrion elle à l'Océan septentrional. La capitale du païs est Drontheim, que les Latins nomment *Nidrosia.* Les autres sont Opslo, Wardhus, Tonsberg, Bergen, Fridérickstad, Saltzberg, Stavanger, Bahus, qui est aux Suédois, comme nous l'avons dit, &c. Le païs est vaste, mais montueux & stérile, à cause de son terroir pierreux, des sablons, des forêts, & du froid extrême. Il n'y a que la riviére de Glama qui puisse porter de grands bâteaux. On y trouve un grand nombre d'isles le long de la côte septentrionale. Les principales sont Maghero ou Maggeroe, Suroy, Sanien Samien ou Sanneien, Trommes, Stegen, Loffoeren, Hitteren, &c. Près de cette derniére est le goufre d'eau, dit *Maelstroom.* Parmi les Habitans les uns sont bons & simples, & ont la même Religion que les Danois: on y en trouve beaucoup qui sont adonnez au sortilége. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils vendent le vent dont on a besoin pour suivre la route que l'on veut tenir: on voit souvent deux vaisseaux qui ayant tous deux le même vent en poupe, tiennent tous deux une route différente. Celui avec qui l'on fait le prix de ce vent, vient sur le bord du vaisseau, & attachant au petit mât du navire à la hauteur d'un homme, un linge de quatre doigts de large, il y fait plusieurs nœuds, prononçant quelques paroles particuliéres, après quoi il s'en retourne à terre; & lorsque l'on veut partir, on détache le premier nœud qui attire le vent en poupe d'une maniére très-agréable; à quelque distance de là on détache un autre nœud, & le vent se renforce: on en fait de même tant que les nœuds durent, & à mesure que le vent se relâche; mais il faut observer que ce pouvoir finit à certain éloignement de l'endroit dont l'on est parti; & si l'on veut avoir la continuation de ce vent, ou un autre plus favorable, selon la diverse route que l'on veut tenir, il faut aller sur les côtes voisines, où l'on trouve d'autres Marchands, qui en vendent sur nouveaux frais. Quelques fabuleux que ce fait paroisse à bien des gens, il n'y a pourtant rien de plus véritable. On n'a pour s'en éclaircir qu'à consulter les Marchands ou Mariniers qui ont navigé sur les côtes de Norvége ou de la Laponie; car quoique la plupart, de crainte d'offenser Dieu, n'achettent point le vent de ces Magiciens, au moins sont-ils obligez de leur faire quelque présent de tabac, d'eau de vive, ou d'autres choses pareilles, pour les empêcher d'enchanter les vaisseaux & de retarder leurs voyages. Il y en a qui ont resté des quatre à cinq jours à la voile, sans pouvoir avancer ni reculer, pendant qu'ils voyoient voguer d'autres bâtimens. On s'adresse souvent à ces Négromanciens pour guider les vaisseaux, afin qu'ils n'approchent pas du Maelstroom, qui est un tournant d'eau, où les vaisseaux sont attirez de plus de trois lieues, & y sont engloutis sans pouvoir jamais être secourus. * Jordan, *Voyages Historiques, tome* 8. Les Habitans font commerce de graisse de baleine, de poisson sec, & de bois pour bâtir des navires. On y découvrit l'an 1646, une mine d'or près d'Opslo, mais elle ne fournit pas beaucoup. La Norvége a eu des Rois particuliers jusques sur la fin du XVI siécle, qu'Aquin épousa Marguerite fille de Valdemar III, Roi de Danemarck. Christophle lui succéda; & après celui-ci, Christierne fils de Thierry, Comte d'Oldembourg, recueillit cette succession vers l'an 1448. Les Auteurs parlent de divers anciens Rois de Norvége, dont la suite paroît tout à fait fabuleuse. Il est plus sûr de la conduire depuis Suein ou Suenon, Roi de Danemarck, qui déthrôna Arold l'an 998, jusqu'au tems que le Danemarck & la Norvége ont été unis, sous Aquin & Marguerite.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de Norvége.

Ans après J. C.		*Durée du régne.*
	Arold ou Araud & Hérold,	
998.	Suein ou Suénon,	13.
1011.	Saint Olaüs,	20.
1131.	Suénon,	8.
1039.	Magnus I,	16.

Ans après J. C.		*Durée du régne.*
1055.	Hérola ou Erould,	15.
1070.	Magnus II,	40.
1110.	Magnus III chaſſé,	28.
1138.	Hérold II,	10.
1148.	Magnus III rétabli,	10.
1158.	Ingo, dit *Gibbus*,	18.
1176.	*Un interrégne de quatre ans.*	
1180.	Magnus IV,	52.
1232.	Aquin, Tyran,	31.
1263.	Olaüs, dit *Angoſanus*,	17.
1280.	Eric I,	20.
1300.	Aquin II,	15.
1315.	Magnus V, Roi de Suéde,	11.
1326.	Aquin III,	2.
1328.	Magnus VI,	31.
1359.	Aquin IV,	16.
1375.	Olaüs III,	13.
1388.	Aquin & Marguerite,	
1412.	Eric de Poméranie.	

Voyez la ſuite des derniers Rois, ſous le nom de DANEMARCK. * Saxon le Grammairien, & Albert Crantz, *Hiſt.* Jean Martin, *Chron. Nortweg.* Pontanus & Meurſius, *Hiſt. Dan.* Suaningius, *Chron. Dan.* Golnitz. Cluvier. Sanſon & Briet, *Geogr.*

NORUMBE'GA ou NOBEGRUMA, eſt un des noms que l'on donne à la riviére de Saint-Laurent. *Voyez* SAINT-LAURENT, riviére.

NORWICH, en Latin *Norvicum*, ou *Nordovicum*, capitale de la Province de Norfolk, eſt ſituée au cœur de la Province, là où le Winſter ſe jette dans la Yare, à 90 milles de Londres. On croit que cette ville fut bâtie par les Saxons, des ruïnes de *Venta Icenorum*, qu'on appelle aujourd'hui *Caſter*, où l'on trouva, il y a quelque tems, quelques urnes Romaines. Du tems des Anglo-Saxons, Norwich étoit la capitale des Angles Orientaux. Dans la ſuite elle fut réduite en cendres par Suénon, Roi des Danois. Etant rebâtie, elle fut obligée par la famine de ſe rendre à Guillaume *le Conquérant*. La rebellion ſuſcitée par Kett, Tanneur de Windham, ſous le régne d'Edouard VI, cauſa derechef la ruïne de cette ville. Mais elle fut rétablie par la Reine Eliſabeth, qui y envoya une partie des Wallons, qui ſe réfugiérent en Angleterre, pour éviter la perſécution du Duc d'Albe. Ce furent ces Flamands qui établirent la manufacture des étoffes de Norwich, dont il ſe débite toutes les années, juſqu'à la ſomme de cent mille livres ſterling. C'eſt ce qui rend cette ville ſi floriſſante, où l'on compte ſept mille maiſons, & du moins trente mille ames. C'eſt une des plus grandes & des plus belles villes d'Angleterre. C'eſt le Siége de l'Evêque de Norwich, qui fut tranféré de Thetford, par Hérébert, Evêque de ce diocéſe l'an 1088. L'Evêque de Norwich eſt Suffragant de Cantorbéry. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 1. p. 90 & 91.*

NORWICH, dans le Comté de Cheſter en Angleterre. *Voyez* NORTWICH.

NORWOOD (Thomas) Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, floriſſoit vers l'an 1314. Il laiſſa un Commentaireſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains, & un autre ſur les Sentences, qui n'ont pas été imprimez. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome 1.*

NOS. NOT.

NOSAIRES: c'eſt le nom par lequel on déſigne ceux des Sectateurs d'Ali, qui pouſſent le plus loin le reſpect envers ce Docteur Mahométan. Entre le grand nombre de Sectes qui diviſent les Mahométans, celle des Alſchiens, qui ſuivent Ali, eſt une des plus conſidérables. Elle tient Ali pour le vrai ſucceſſeur Caliphe de Mahomet. Elle eſt ſubdiviſée en pluſieurs petites Sectes, qui ne différent entre elles, que par rapport au plus ou au moins d'eſtime qu'ils font d'Ali. Comme l'un des dogmes des Noſaires eſt, que les bons & les mauvais Eſprits ont la faculté de paroître ſous des corps, ils diſent auſſi, que Dieu même peut prendre une figure corporelle; & comme après Mahomet il n'y a point eu, ſelon eux, d'homme plus parfait qu'Ali, ils diſent que la Nature divine s'unit avec lui, qu'elle parla par ſa bouche & agit par ſes mains. Ils ajoûtent qu'en vertu de cette union il opéra pluſieurs miracles, & que par cette raiſon on peut dire qu'Ali a créé le monde, qu'il a exiſté avant les créatures, & qu'enfin on peut lui attribuer le nom de Dieu. * Al Schareſtani. Greg. Abulpharage, *in Dynaſt. Dict. Allemand de Bâle.*

NOSENSTADT. *Voyez* BISTRICZ.

NOSEROY, ou NOZORETH, & NAZARETH, anciennement appellée *Nucella* & *Nucillum*, eſt la principale ville de commerce de la partie inférieure de la Franche-Comté. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Serpentin, non loin de la ſource du Dain. Anciennement elle étoit la réſidence des Seigneurs de ce païs, à cauſe de ſa ſituation agréable, & de la bonne chaſſe qu'il y a dans ſon voiſinage. Elle a un château aſſez conſidérable. * Zeiler, *Itinerar. Gall.* Du Val. *Dictionnaire Allemand.*

NOSLER (George) de Berlin, fut Profeſſeur en Médecine à Altdorff. Il publia pluſieurs Diſputes en Philoſophie & en Médecine. Voici ſon Epitaphe. *Georgius Noſlerus, Berolin. Marchicus, cum charitatibus ſuis hic ſitus eſt. Natus die 10. Maii anno 1591. denatus Altdorfii d. 9. Julii 1650. Vitæ ſanctimoniam, eruditionis copiam, inſignia merita quibus Artem Medicam & Philoſoph. per annos 31. ſumme ſibi devinxit vir optimus, in famæ templo, quam in hoc Cippo legi maluit.* * G. Richter, *Ict. in decad. 2. Orat. p. 204.*

NOSORETH. *Voyez* NOSEROY.

* NOSSEN, petite ville du Cercle de la Haute-Saxe, en Allemagne dans le Markgraviat de Miſnie, ſur la Multe, au ſud-oueſt de Dreſden, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* NOSTITZ, nom d'une des plus anciennes & des plus grandes familles, laquelle s'eſt répandue en Hongrie, en Bohéme, en Siléſie & dans la Luſace, & s'eſt partagée en pluſieurs branches. Elle a donné pluſieurs grands hommes à l'Egliſe & à l'Etat. Du nombre des derniers ſont OTHON & JEAN-HARTWIC qui ſuivent, tous deux fils de *Jean*, Seigneur de Tſchochau & de Seiſersdorff.

* NOSTITZ (Othon, Baron de) & de Tſchochau, Seigneur de Rockenitz, de Seiſersdorff, de Hertogswaldau, de Profen-Lobris, de Nenen & de Cuntzendorff, Conſeiller Impérial & Capitaine général des Duchez de Schweidnitz & de Jawer, naquit le 23 mai 1608. Après avoir fait ſes premiéres études à Lemberg & à Gorlitz, il fut envoyé à l'Académie de Leipſic, où il s'appliqua extraordinairement à la Philoſophie & à la Théologie. Enſuite il alla à Strasbourg, où il paſſa dix-huit mois, aprés quoi il voyagea en France, & revint dans ſa patrie par les Païs-Bas & par les villes Anſéatiques. En 1630, il alla à Vienne d'où il accompagna ſon oncle Othon, Vice-Chancelier de Bohéme qui le prit avec lui pour le mener à la Diéte de Ratisbonne, & qui lui fraya le chemin aux emplois. En 1632, l'Empereur lui donna la charge de Conſeiller des Appellations à Prague, & l'honora de la dignité de Baron. L'invaſion des Suédois & des Saxons en Bohéme l'obligea à ſe retirer à Vienne, où il fut revêtu de la charge de Chambellan. En 1634, il obtint de l'Empereur la permiſſion de voyager en Italie, & à ſon retour il rentra dans ſon emploi de Conſeiller. En 1637, l'Empereur Ferdinand III le fit Grand-Chancelier de Siléſie, & en 1642, il lui ôta cette dignité pour le revêtir de celle de Capitaine général du Duché de Breſlau, & neuf ans après du même emploi dans les Duchez de Schweidnitz & de Jawer. Il le conſerva juſqu'à ſa mort, qui arriva le 14 novembre 1665. Il avoit épouſé en 1642 *Barbe-Catherine-Elizabeth*, fille de *Jean-Henri* de Wachtel, Seigneur de Pantenau & de Hertogswaldau, & il en eut, 1. *Othon-Ferdinand*, mort au retour de ſes voyages; 2. *N.* . . . mort en allant à Beſançon; 3. CHRISTOPHLE-WENCESLAS qui ſuit; 4. *Maximilienne-Sophie*, mariée 1. à *Louis*, Marquis de Monteverquès, Général de l'Empereur & Commandant de Grand-Glogaw: 2. à *Herman*, Baron d'Oppersdorf, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Préſident du Conſeil de Siléſie; 5. 6. 7. trois autres filles.

CHRISTOPHLE-WENCESLAS, Comte du Saint-Empire, Comte de Noſtitz & de Reineck, Seigneur de Rockenitz, de Seiſſersdorff, de Lobris, de Profen, &c. Membre du Conſeil privé de l'Empereur & ſon Chambellan, naquit en 1643. Après avoir achevé ſes études & ſes voyages, il fut fait Aſſeſſeur de la Juſtice Royale, dans les Duchez de Schweidnitz & de Jawer, puis premier Conſeiller de la Sénéchauſſée de Siléſie à Breſlaw, & Chambellan de l'Empereur Léopold. Il devint enſuite Capitaine du Duché de Wolaw, & Membre du Conſeil privé de l'Empereur en 1692. Ce Prince l'envoya en qualité d'Ambaſſadeur en Pologne pour aſſiſter à la Diéte de Grodno. Dans la ſuite on lui conféra la charge de Capitaine des Duchez de Schweidnitz & de Jawer, dont il ſe démit quelque tems après pour faire le voyage de Hollande. A ſon retour il ſe fit une curieuſe bibliothéque, accompagnée d'un cabinet de raretez. Il mourut le huitiéme février de l'an 1712. Il avoit épouſé 1. *Marie-Julienne*, fille de *Charles-Joachim*, Comte de Mettich, morte le ſeptiéme mars 1706: 2. le 29 octobre 1708, *Marie-Elizabeth* de Schonau. De ſa premiére femme il eut 1. *Jean-Charles*, qui épouſa le deuxiéme ſeptembre 1705, *Marie-Maximilienne*, morte le ſixiéme octobre 1718, fille de *Rodolphe*, Burgrave de Reineck, & Comte de Sintzendorff, & qui en eut *Joſeph-Guillaume*, né le 27 juillet 1706; *Marie-Suſanne-Julienne*, née le 14 octobre 1707; *Antoine-Chriſtophle*, né le 28 novembre 1708; *Elizabeth-Amélie*, née le 26 mai 1710; *Marie-Jeanne-Barbe-Anne*, née le ſeptiéme décembre 1713; *Marie-Eleonor-Barbe*, née le onzieme décembre 1714; & *Marie-Caroline*, née le 15 ſeptembre 1716; 2. *Othon-Wenceſlas*, qui épouſa le 14 ſeptembre 1700, *Marie-Renée*, fille de *Hans-Wolfgang*, Comte de Frankenberg, de laquelle il eut dans la même année, *Chriſtophle-Wenceſlas*, mort à l'âge de neuf mois; *Jean-Wenceſlas* né le 16 mai 1708, mort le dixiéme mai 1727; 3. *Jeanne-Catherine*, Comteſſe de Noſtitz, mariée en 1709, à *Rodolphe-Sigiſmond*, Burgrave de Reineck & Comte de Sintzendorff; 4. *Julienne*, mariée à *Adam-Maximilien*, Comte de Bubna & de Littitz.

* NOSTITZ (Jean-Hartwic, Comte de) & de Reineck, Seigneur de Falkenaw, de Heinrichsgrun, de Lipnitz, de Tſchochau, de Packomirſchitz, de Saar, de Graſslitz, de Libochowa, de Turmitz, &c. naquit en 1610, & fut fils de *Jean* & frére d'*Othon* qui précéde. Après avoir fait ſes études & ſes voyages, il fut fait en 1638, Aſſeſſeur de la Chambre de Juſtice de Prague, & il exerça cette charge juſques en 1642. En 1644, il fut honoré de la dignité de Juge ſouverain du Royaume de Bohéme. En 1647, de Baron il fut fait Comte du Saint-Empire. L'Empereur Ferdinand III le fit Membre de ſon Conſeil privé. Cet Empereur & Léopold ſon ſucceſſeur l'employérent dans les affaires les plus importantes. Charles II, Roi d'Eſpagne, lui donna le Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il épouſa 1. *Catherine-Marie*, fille de *Florien-Gettzich*, Comte de Sora, qui lui apporta de grands biens, & qui lui donna cinq enfans, tous morts jeunes: 2. *Eleonore-Marie*, fille de *Guillaume* Poppel, Comte

te de Lobkowitz, & veuve de *Henri-Wolfgang* Bercka, Comte de Howara, de Duba & de Lippa. Il en eut, 1. *Antoine-Jean*, qui fut Envoyé Extraordinaire à la Cour de Suéde, & qui de sa femme qu'il épousa le deuxiéme novembre 1682, nommée *Marie-Therese*, fille de *Jean-Ferdinand*, Comte de Herberstein, eut *Charles-Joseph*, né en 1683, mort en 1703; 2. *Wenceslas-Didier*, mort en 1700, après avoir, en 1692, été marié avec *Marie-Elizabeth*, fille de *Wenceslas-Norbert-Octavien* Kinsky, Comte de Chinitz & de Tettau, de laquelle il eut *François-Wenceslas*. Après la mort du Comte de Nostitz, elle se remaria avec *François-Charles*, Comte de Mitrowitz. Jean-Hartwic de Nostitz mourut le 27 mars 1683, dans la 73 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sambucus, *in Comment. de Laudibus Elysiorum.* Bucelin, *German. Topo-Stemm. partie* 2. Balbin, *Misc. Regni Bohemici.* Weingarten, *Monarch. des Hausen Oesterr. p.* 94 & 95. Tibiger, *in Notis ad Heneli Silesiam renovatam, c.* 8. *p.* 382 & 395. Coleri *Panegyricus, Ottoni Libero Baroni a Nostitz dictus.* Hermanni *Mons Gloriæ virtuti Nostitz consensus.* Ferdinand. ab Oberg *Epi[illegible] Ottoni Libero Baroni de Nostitz anno* 1666 *scriptum.* Imhof, *N. P.* Lucæ *Schles. Chron.* Seifferts *Geneal. Tab.* Carpzovius, *Ehren-Tempel des Markgrafsch. Ober-Lausitz.*

NOSTRADAMUS (Michel) étoit Provençal & d'une famille noble. Il naquit le 14 décembre 1503, à S. Remy, petite ville, à quatre lieues d'Arles, mais du Diocése d'Avignon. Son pére y étoit Notaire, & son grand-pére Médecin, & ce dernier donna à Michel, dans son enfance, quelques teintures de Mathématiques. Le jeune homme acheva ensuite ses Humanitez & sa Philosophie à Avignon. De là il alla à Montpellier, où il étudia en Médecine. La peste étant survenue en cette ville en l'an 1525, Nostradamus la quitta, prit sa route vers Toulouse, & poussa enfin jusqu'à Bourdeaux. Sa course dura quatre ans, & il traitoit les malades qui vouloient se confier à ses lumiéres & à ses soins. Au bout de ce tems, il revint à Montpellier, & y fut reçu Docteur en 1529. Il retourna aussi aux mêmes endroits, où il avoit auparavant pratiqué la Médecine. La connoissance qu'il fit à Agen, avec le célébre Jules César Scaliger, l'engagea à y faire quelque séjour, & il s'y maria. Sa femme étant morte, aussi bien que les deux enfans qu'il en avoit eus, il quitta Agen, après y avoir demeuré pendant quatre ans, ou environ. Il retourna en Provence, & se fixa d'abord à Marseille. Ses amis lui ayant trouvé un parti avantageux à Salon, il s'y transporta vers l'an 1544. La Demoiselle qu'il y étoit venu chercher, & qu'il épousa, se nommoit *Anne* Poussart. En 1546, Aix étant affligée de peste, il fut prié d'y venir, & y rendit de grands services. Parmi les remédes qu'il y distribuoit, il y avoit une poudre de sa composition dont on se trouvoit très-bien, & la ville par reconnoissance, après que la contagion fut passée, le gratifia pendant plusieurs années d'une pension considérable. En 1547, la ville de Lyon, où la contagion avoit pénétré, eut recours à lui: il s'y rendit & revint ensuite à Salon, où il fut beaucoup moins considéré qu'il ne l'avoit été ailleurs. Le peu d'agrément qu'il y avoit, le porta à se tenir plus retiré: il profita de son loisir & se livra à l'étude. Il avoit depuis longtems fait le métier de Devin dans l'occasion; mais dans ce tems de sa retraite, il crut se sentir inspiré & comme miraculeusement éclairé sur l'avenir. A mesure que ces espéces de lumiéres lui faisoient entrevoir quelque événement futur, il mettoit le fait en écrit, en simple prose, mais par énigmatiques sentences, comme il en avertit lui même. Il se ravisa ensuite, & il crut que ces sentences seroient plus respectables, & qu'elles sentiroient beaucoup plus l'enthousiasme prophétique, si elles étoient exprimées en vers. Cela le détermina à les réduire toutes en quatrains, & il les rangea ensuite par Centuries. La chose faite, il n'osa d'abord mettre au grand jour un Ouvrage de cette nature. D'un autre côté, il voyoit que plusieurs événemens, annoncez dans ses quatrains, étoient fort prochains. Il les fit donc imprimer, & il les adressa à son fils César, qui n'avoit alors que quelques mois, par une lettre ou préface, datée du premier mars 1555. Cette premiére édition, qui renferme sept Centuries, fut faite à Lyon chez Rigaut. L'Auteur y latinise son nom, mais il donne à son fils César son nom tel qu'on le prononçoit ordinairement, *Nostradame*. Cet Ouvrage partagea le Public. L'Auteur fut regardé par plusieurs comme un simple Visionnaire, ou si l'on veut, comme un fou. Il fut par d'autres accusé de Magie noire, & traité comme un impie, qui avoit commerce avec le Démon. Il ne manqua pas non plus de gens qui le considérérent comme un homme véritablement doué d'un don surnaturel de Prophétie. Enfin, il y eut des gens qui demeurérent en suspens à son sujet, & qui n'en portérent aucun jugement. Henri II, & la Reine Catherine de Médicis, sa mére, voulurent voir le Prophéte. Sur les ordres qu'il reçut, il vint à Paris le 15 août, & il y fut très-bien reçu: outre les honneurs qu'on lui fit, on lui donna deux cens écus d'or. Il fut envoyé ensuite à Blois, pour y voir les jeunes Princes, enfans du Roi, qui y étoient, avec charge de rapporter ce qu'il pourroit découvrir de leurs destinées. Il s'en tira de son mieux, mais on ne fait point ce qu'il en dit. Il retourna à Salon, comblé d'honneur, &, qui plus est, de présens. Ce succès l'encouragea & il augmenta son Ouvrage de trois cens quatrains, pour en faire une milliade. Il publia cette addition en 1558, & il la dédia au Roi. Ce Prince étant mort l'année suivante, de la blessure qu'il reçut dans un tournois, comme tout le monde le fait, on appliqua à ce triste événement le 35 quatrain de la premiére Centurie de Nostradamus,

Le lion jeune le vieux surmontera
En champ bellique par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crevera
Deux classes une puis mourir, mort cruelle.

Cela augmenta de beaucoup la réputation de Nostradamus, qui fut honoré peu après de la visite d'Emmanuel, Duc de Savoye, & de la Princesse Marguerite de France, son épouse. Depuis, Nostradamus se trouva accablé de visites, sa réputation augmentant de jour en jour. Charles IX, à son arrivée à Salon, demanda avant toutes choses à le voir. Nostradamus qui étoit à la suite des Magistrats, lui fut présenté à l'instant, & s'étant plaint au Prince du peu d'estime que ses compatriotes faisoient de lui, le Prince déclara publiquement que les ennemis de Nostradamus seroient les siens, & voulut voir ensuite tous ses enfans. César de Nostradamus rapporte ce dernier fait, *& de ce*, dit-il, *me souviens fort bien, car je fus de la partie.* Ce Prince repassant peu de tems après par Arles, demanda encore Nostradamus, lequel s'y rendit, & il lui fit donner deux cens écus d'or, avec un Brevet de Médecin ordinaire de sa personne, & de participant aux appointemens comme les autres. Nostradamus mourut seize mois après, la nuit du premier au second juillet 1566, à Salon, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de cette ville, où l'on voit son Epitaphe en ces mots, *D. M. Ossa clarissimi Michaëlis Nostradami, unius omnium Mortalium judicio digni cujus pene divino calamo totius orbis ex Astrorum influxu futuri eventus conscriberentur. Vixit annos LXII, menses VI, dies XVII. Obiit Salone CIↃ. IↃ. LXVI: quietem posteri ne invidete.* Il laissa en mourant trois fils & trois filles; cependant quoiqu'il eut outre cela au moins deux fréres, l'un nommé *Bertrand*, & l'autre *Jean*, la famille des Nostradames est absolument éteinte. Outre les Centuries de Nostradamus on a de lui, un Traité des *Fardemens & des Senteurs*, publié en 1552; un livre de *singuliéres Receptes pour entretenir la santé du corps*, imprimé à Poitiers en 1556; Un des *Confitures*, imprimé chez Plantin à Anvers en 1557; *une Traduction Françoise du Latin de la Paraphrase de Galien*, sur l'exhortation de Ménédole à l'étude, & sur tout à celle de la Médecine, imprimé à Lyon en 1552. Il avoit encore composé, quelques années avant sa mort, une petite Instruction pour les Laboureurs, pour leur marquer les saisons & les tems les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé *l'Almanac de Nostradamus.* Enfin, après la mort de Nostradamus on publia la onziéme & la douziéme Centurie de ses quatrains, & on les joignit aux dix autres, lesquelles avoient déja été imprimées trois fois, les deux parties séparément. Il faut avoir quelques unes de ces premiéres éditions, si l'on veut avoir les Centuries de Nostradamus sans changement, sans additions, &c. On attribue à Etienne Jodelle ce distique au sujet de Nostradamus,

Nostra damus, cum falsa damus, nam fallere nostrum est,
Et cum falsa damus, nil nisi nostra damus.

Jean, frére puîné de Michel Nostradamus, exerça longtems avec honneur la charge de Procureur au Parlement de Provence. On a de lui des *Vies des Anciens Poëtes Provençaux*, imprimées en 1575. César Nostradamus, fils aîné de Michel, naquit à Salon en 1555, & mourut en 1629. Il laissa un recueil manuscrit qu'il avoit fait des choses les plus remarquables de Provence, depuis l'an 1080, jusqu'en 1494, où il faisoit entrer les Vies des Poëtes du même païs. Ces Mémoires ne tombérent que longtems après sa mort, entre les mains de son neveu César Nostradamus, Gentilhomme du Duc de Guise, Gouverneur de Provence. Il travailla dessus, & les Etats du païs lui donnérent en 1603, une gratification de 3000 livres, pour l'encourager dans son travail, dont l'impression fut enfin achevée à Lyon l'an 1614, sous le titre de *Chroniques de l'Histoire de Provence.* Il les commence depuis les premiers Celtes Gaulois, & même il remonte jusqu'au Déluge. César Nostradamus, ainsi qu'il se nomme lui même, étoit âgé de 59 ans, lorsqu'il finit cette édition. *Voyez* sa préface. La Mothe le Vayer, dans son *Instruction pour Mgr. le Dauphin*, dit que celui-ci se mêloit de parler de l'avenir comme Michel son pére avoit fait; que désirant de succéder à son crédit, il se hazarda de dire que le Pouzin, qui étoit assiégé, périroit par le feu; & que pour être trouvé véritable dans sa prédiction, on le vit lors de la prise de cette place, qui dans le tumulte du pillage, mettoit le feu par tout: dequoi M. de Saint-Luc fut tellement fâché qu'il lui fit passer son cheval sur le ventre & le tua. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, doute de ce dernier fait, vu, *dit-il*, l'âge de Nostradamus qui avoit alors 74 ans, & qui d'ailleurs en cette année 1629, s'occupoit à son Histoire. Charles Nostradamus, frére de César, excella dans la Poësie Provençale, & il reste quelques piéces de sa façon. Le troisiéme fils de Michel se fit Capucin. * *Voyez* la Vie de Nostradamus au commencement de ses Centuries. La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Naudé, *Apologie des grands Hommes accusez de Magie, c.* 16. Bouche, *Hist. de Provence, l.* 10. Sponde, *in Annal. A. C.* 1566. *n.* 35, *&c. Vie de Nostradamus par* Pierre Joseph, c'est à dire, par M. de Haitze, à Aix, en 1712. *Biblioth.* du Richelet 1728.

NOSTRA SEGNORA, &c. *Voyez* NUESTRA SEIGNORA, &c.

NOSTRE (André Le) *Voyez* NOTRE.

NOTAIRES DE ROME, appellez depuis *Protonotaires*, font remonter extrémement haut leur institution. Ils prétendent que pendant les persécutions de l'Eglise naissante, le Pape saint Clément, Disciple de saint Pierre & son successeur après saint Lin & saint Cléte, établit sept Notaires, pour les quatorze quartiers de la ville de Rome, afin de rédiger par écrit tout ce qui se passeroit dans l'emprisonnement & dans les supplices des Martyrs. Depuis, saint Fabien créa sept Soudiacres, pour obliger, disent-ils, ces Notaires à s'aquitter fidélement de leur commission, & à mettre ces Actes entre les mains des Diacres, qui les présentoient aux Papes ses successeurs, dès le tems de saint Antére. On dit de ce Pape, qu'il avoit grand soin

ſoin de ſe faire apporter les régîtres des Notaires, & de les mettre dans les Archives publiques de l'Egliſe, pour y être fidélement conſervez. La même choſe ſe pratiquoit dans les autres diocéſes, par le zéle des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Ainſi nous liſons que les Eccléſiaſtiques d'Achaïe eurent ſoin de mettre par écrit l'hiſtoire du martyre de ſaint André, dont ils avoient été témoins; que celle du martyre de ſaint Polycarpe, fut recueillie par ſon Clergé de Smyrne; que les Egliſes de Vienne & de Lyon dans les Gaules, envoyérent aux Egliſes d'Aſie & de Phrygie le récit des ſouffrances de ſaint Photin, de ſainte Blandine & des autres Martyrs qui avoient été mis à mort dans leurs villes, ſous l'Empereur Marc-Auréle; & que ſaint Denys d'*Alexandrie* fit un livre pour apprendre à la poſtérité les martyres que beaucoup de ſes Diocéſains venoient de ſouffrir dans la perſécution de Déce. Saint Ponce, Diacre, témoigne auſſi qu'on avoit eu ſoin de toute antiquité dans l'Egliſe d'Afrique, d'écrire les actions des Martyrs, & que ces Mémoires s'étoient conſervez juſqu'à ſon tems. M. de Sauſſay, Evêque de Toul, en ſa préface du Martyrologe de France, remarque qu'après que ces Actes avoient été dreſſez & examinez dans les égliſes particuliéres, on les envoyoit ſouvent à Rome pour paſſer par la cenſure du ſaint Siége. *Voyez* PROTONOTAIRES. * Anaſtaſe le *Bibliothecaire*, *in Clemente*, *Antero*, & *Fabiano*. Du Sauſſay, *Martyrologe de France*.

NOTARII (Bérenger) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif d'Arles, fut l'un des Prédicateurs généraux dès l'an 1264. Il vint enſuite prendre les degrez à Paris, ou il finit ſes Leçons ſur les Sentences l'an 1270; & après divers emplois honorables, il fut fait Provincial de Provence l'an 1282. Ce fut en ce tems-là qu'il aſſiſta à la réduction des Coutumes de Toulouſe. Après avoir gouverné ſa province pendant trois ans, il continua d'enſeigner la Théologie, & de prêcher avec beaucoup de ſuccès, & il mourut fort âgé à Montpellier le huitiéme juillet 1296. On a de lui une lettre circulaire aux Religieux de ſa province, qui eſt imprimée dans l'année Dominicaine. * Echard, *Biblioth. Scriptorum Ord. Fratrum Præd. tome* 1.

NOTEBOURG, ORESKA ou OROSKA, ville forte, capitale de l'Ingrie, eſt bâtie ſur le Lac de Ladoga, & ſur les frontiéres de la Moſcovie. Le Roi Guſtave-Adolphe la prit l'an 1614, ſur les Ruſſiens, qui la nomment *Oroska*, c'eſt à dire, *la Noix*.

NOTEZ, riviére. *Voyez* NETZE.

NOTGER, NOTGE'RE ou NOTKER, fut élevé ſur le ſiége de Liége après la mort d'Eraclius depuis l'an 990. Il s'y diſtingua par ſon zéle, par ſon érudition & par ſa piété. Il fit rebâtir l'égliſe de ſaint Lambert, & orna la ville de Liége de pluſieurs beaux monumens de ſa magnificence: en ſorte qu'il parut avoir créé une nouvelle ville. On fit ces deux vers pour marquer les grandes obligations que la ville de Liége avoit à ce Prélat, l'un des plus eſtimables de ſon tems,

Legia, lege ligans cum Prælatis ſibi leges,
NOTGERUM *Chriſto*, NOTGERO *cætera debes.*

Notger n'eut pas moins de ſoin de défendre la ville de Liége, que de l'embellir. Voici, entre autres, le ſtratagême dont il ſe ſervit pour arrêter les incurſions & les hoſtilitez du Seigneur de Chiévremont proche de Liége. Un fils étant né à ce Seigneur, l'Evêque fut invité pour le batiſer, & il promit de s'y rendre avec tout ſon Clergé. Il fit habiller en Eccléſiaſtiques les meilleurs Soldats de ſes troupes, & ſe rendit à leur ſuite à Chiévremont. Le Seigneur ayant appris l'arrivée du Prélat, ſortit au devant de lui avec ſes gens, mais il fut étonné lorſque ce prétendu Clergé jettant les chappes dont il étoit couvert, & tirant les armes qu'il avoit cachées, ſe ſaiſit des poſtes du Fort de Chiévremont, & ſe rendit maître de la place, que l'Evêque fit démolir pour la ſureté du païs. Notgére ne fut pas favorable à Gerbert, qui de Moine d'Aurillac étoit monté ſur le ſiége de Rheims, & qui fut accuſé de pluſieurs crimes. Norgére étoit ſavant, & il avoit du talent pour former de jeunes Eccléſiaſtiques dans les Sciences convenables à leur état. Pluſieurs Prélats tels que Gonthére de Saltzbourg, Rothard & Herluin de Cambrai, Raimond de Verdun, Hézelon de Toul, & Adelbolde d'Utrecht, ſortirent de ſon Ecole. Notgére tint le ſiége de Liége trente-ſix ans. Il nous reſte de lui quelques Ouvrages, ſavoir, les Vies de pluſieurs Saints, entre autres celle de Landoalde Prêtre, que Surius rapporte aux 19 de mars. * Alberici *Chronicon.* Voſſius, *de Hiſtoricis Latinis*, *l.* 2. *c.* 41. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 702. Le Mire, *in Faſtis Belg.* Mrs de Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Le Pére Longueval Jéſuite, *Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, *tome* 7. *l.* 19. &c.

☞ Il ne faut pas confondre ce Prélat avec trois Moines de Saint-Gal, du même nom de NOTGER ou NOTKER. Le premier NOTGER, ſurnommé *le Bégue*, *Balbulus*, à cauſe de ſa difficulté de parler, étoit de la race des Carliens. Ayant été mis jeune dans le monaſtére de S. Gal, il y étudia ſous Marcel & ſous Iſon, avec Ratper & Tutillon. Ces trois Moines s'étant adonnez à l'étude des Belles Lettres, les firent fleurir dans l'Abbaïe de Saint-Gal, où ils faiſoient entre eux des conférences. Ils s'appliquoient particuliérement aux Arts Libéraux & à la Muſique, & leur principal emploi étoit de faire des prônes. Notger en compoſa pluſieurs, & traduiſit le Pſeautier en Allemand pour le Roi Arnoul. Il fit la Vie de ſaint Gal en vers, & celle de ſaint Fridolin. Il écrivit outre ſon Martyrologe, que Henri Caniſius rapporte dans le ſixiéme tome de ſes *Anciennes Lectures*, un Traité des Lettres de l'alphabet, qui ſervent au chant. On lui attribue encore les deux livres de l'Hiſtoire de Charlemagne, adreſſez à Charles *le Chauve*, quoiqu'Anonyme, les Vies de ſaint Landoalde & de ſaint Rémacle; mais ces derniers Ouvrages ſont plutôt de l'Evêque de Liége. Ce Notger a paſſé une partie de ſa vie dans le neuviéme ſiécle, & mourut l'an 912, au mois d'avril. L'autre NOTGER, ſurnommé *le Piquant*, ou *le grain de Poivre*, *Piperis granum*, n'a vécu que dans le dixiéme ſiécle. Il a été fait Abbé de ce monaſtére en 973, & eſt mort l'an 981. Il étoit célébre par ſa doctrine, auſſi bien que le troiſiéme NOTGER, dit *le Phyſicien*, qui fut depuis Abbé. * Eckerard, *in Vita Notkeri Balbuli.* Jeſſé Metzleſer, *lib. de Illuſtr. Vir. S. Gall.* Caniſius, *in Not. Antiq. Lect.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du dixieme ſiécle.*

NOTGER ou NOTKER, nom de trois Moines. *Voyez* la Remarque précédente.

* NOTHATUS, cinquiéme Roi d'Ecoſſe, fut placé ſur le thrône, après la mort de ſon frére Dardanella qui avoit laiſſé un fils qui n'étoit pas encore en âge de régner. Nothatus, ſans ſe ſoucier de l'obſervation des loix, ne ſuivit que ſon caprice & ſa fantaiſie, & maltraita ſes Sujets par la confiſcation de leurs biens, par le banniſſement, & par d'autres vexations qui le rendirent odieux. Dovalus de Galloway, homme ambitieux, voulut mettre à profit cette conjoncture pour s'élever, & pour prévenir en même tems le danger dont il étoit menacé, ayant appris que le Roi vouloit attenter à ſa vie. Après avoir ramaſſé grand nombre de ſes Vaſſaux & de ſes amis, il dit ouvertement au Roi qu'il traitoit indignement la Nobleſſe, qu'il s'emparoit de leurs biens, & que par conſéquent il devoit rendre au légitime héritier un Royaume que lui Nothatus ne pouvoit pas gouverner. Nothatus offenſé de ces remontrances, prit le parti de diſſimuler, & répondit à Dovalus qu'il étoit réſolu de conſerver la dignité à laquelle on l'avoit élevé, qu'il avouoit que juſques alors ſon régne avoit un peu tenu de la tyrannie, mais qu'il faloit attribuer cette conduite, moins à ſon propre penchant qu'à l'obſtination de ſes Sujets. Cette réponſe porta les deux partis aux derniéres extrémitez. Dovalus avec les ſiens ſe jetta ſur le Roi & le tua. Il avoit régné vint ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *in Hiſt. Scot.*

NOTHELME ou NOTHEBERT, de Londres, Prêtre, puis Archevêque de Cantorbéry, travailla dans le huitiéme ſiécle avec Béde, à l'Hiſtoire d'Angleterre. Avant que d'être Evêque, il fit un voyage à Rome, pour recouvrer du Pape Grégoire II, des Mémoires propres pour ce deſſein, & rapporta une copie des lettres envoyées ou écrites par Auguſtin, Apôtre d'Angleterre. Cet Auteur compoſa divers Traitez, & fut lié d'amitié avec Béde, qui lui dédia ſes trente Queſtions ſur *les livres des Rois.* Nothelme mourut l'an 739. * Goodwin, *de Epiſc. Angl.* Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

NOTKER. *Voyez* NOTGER.

NOTO, qu'on nomme diverſement, *Nea*, *Neæ*, *Nectum*, *Netum* & *Neetum*, ville de Sicile, donne ſon nom à la province, dite *Valle di Noto*, qui fait la troiſiéme partie de la Sicile. Elle a Val di Mazara au Couchant, Val di Démona au ſeptentrion, & la mer au Levant & au midi. La ville de Noto eſt à quatre ou cinq lieues de la mer, vers l'embouchure de l'Abiſo, près du Cap de Paſſaro. Les autres villes de la province ſont Saragouſſe, Auguſta, Terranova, Motica, Camarana, &c.

* NOTRE (André Le) naquit à Paris en 1625. Il ſe fit une grande réputation par ſon habileté à faire de beaux jardins pour l'accompagnement des maiſons des Grands. C'eſt lui qui a donné les plans des jardins de Verſailles, de Trianon, de Marly, des Tuileries, du Palais Royal, de Chantilly, &c. Louïs XIV, pour le recompenſer, lui donna le Collier de l'Ordre de Saint Michel, l'honora de la charge de Conſeiller, & le fit Contrôlleur général des maiſons royales, & des manufactures de France. Il mourut au mois de ſeptembre l'an 1700. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

NOTRE-DAME-DU LIS, Ordre militaire. *Cherchez* LIS.

NOTTINGHAM, province & Comté d'Angleterre, en Anglois *Nottinghamshire*, a pour bornes au nord & au nord-oueſt le Duché d'York; au nord-eſt la province de Lincoln; à l'eſt cette derniére province; au ſud le Comté de Leiceſter; & à l'oueſt celui de Darby. Il s'étend du nord au ſud, formant un ovale irrégulier qui a quinze lieues de longueur, huit dans ſa plus grande largeur, & environ quarante de circuit. On y compte neuf villes ou bourgs à marché, & 168 égliſes paroiſſiales. Il eſt partagé en deux parties générales, dont l'une qui eſt à l'orient porte le nom de *Clay*, parce qu'elle eſt argilleuſe; & l'autre qui eſt à l'occident s'appelle *The Sand*, à cauſe de ſon terroir ſablonneux. Ces deux parties ſont ſéparées l'une de l'autre par la riviére de l'Iddle qui coupe la province par le milieu, coulant du ſud au nord, & lave en paſſant les petites villes de Redford & d'Iddleton. Le Trent qui eſt une des principales riviéres d'Angleterre, traverſe la province de Nottingham du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſert enſuite de borne à cette province & à celle de Lincoln. Cette riviére arroſe Nottingham qui eſt la capitale du Comté. L'air de cette province eſt fort doux & très-ſain. Le terroir y eſt en partie argilleux & en partie ſablonneux, comme on l'a déja remarqué; mais en général il eſt de ſi bon rapport pour les grains, & les pâturages y ſont ſi excellens, qu'elle tient à cet égard, ſinon le premier, du moins le ſecond rang entre les provinces du Royaume. Le bois y eſt auſſi en abondance, & l'on y tire beaucoup de charbon de terre. On y trouve des carriéres d'une pierre moins dure que l'albâtre, mais qui étant calcinée ſe réſout en un plâtre dur & ſolide. Les Habitans s'en ſervent pour enduire leurs planchers. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 331, & *ſuiv.*

* NOTTINGHAM, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Nottingham, eſt l'une des plus belles, des plus propres,

pres, & des plus agréables d'Angleterre. Elle est passablement grande, ayant plus de deux milles de circuit. Sa situation est tout à fait charmante, sur le penchant d'une colline assez élevée, d'où l'on découvre la campagne d'alentour, & la riviére de la Leene qui en lave le pié. Les rues y sont longues & larges, les édifices généralement propres, & quelques uns magnifiques. Il y a un château fortifié par la nature & par l'art. L'on y jouït d'un air doux & pur. On y brasse de la biére qui est fort estimée. Le nom de Nottingham vient du mot Saxon *Snotingabam*, qui signifie *habitation de grottes*, parce qu'il y en a beaucoup dans ses environs. *Beeverell, *Delices d'Angleterre*, p. 333 *& suiv.*

NOV. NOU.

NOVALE, petite ville d'Italie dans la Marche Trévisane, province de la République de Venise, au sud-sud-ouest de Trévise, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

NOVALESE, bourg avec monastére, dans le Marquisat de Suze en Piémont, au pié du Mont-Cénis, à deux lieues de Suze vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOVANTUS (Hugues) Normand, puis Evêque de Chester, de Coventry & de Lichfield en Angleterre, florissoit vers l'an 1190, & écrivit l'Histoire de la disgrace de Guillaume de Longchamp ou Lougcham, Chancelier du Roi Richard. Il mourut l'an 1198, & passe pour être Auteur d'autres Ouvrages. * Leland. Pitseus.

NOVARE, *Novaria*, ville d'Italie dans le Milanois, est capitale d'un petit païs de même nom, & a un Evêché suffragant de Milan. Cette ville a été souvent le théatre de la guerre. Les François y prirent l'an 1500, Louïs Sforce. En 1513, ils assiégérent cette ville, & y furent défaits par les Suisses, qui les avoient attaquez la nuit; & en 1515, ils les chassérent de Novare. Ils prirent encore cette ville au mois de mars 1522, sur Philippe Torniel, homme barbare & redouté par ses cruautez, & le firent pendre. Deux ans après, le château de Novare se rendit à Sforce. César Sparciani, Evêque de Novare, publia l'an 1590 des Constitutions synodales. En 1733, les François & les troupes du Roi de Sardaigne s'en font rendus les maîtres, aussi bien que de tout le Milanois.

NOVARINI (Louïs) de Vérone, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, dans le XVII siécle, portoit dans le monde le nom de *Jérôme*; & entrant dans son institut, il prit celui de *Louïs*. Il savoit les Langues Latine, Gréque, Hébraïque & Chaldaïque; exerça divers emplois importans dans son Ordre, & fut aimé des Princes & des Savans de son tems, sur tout du Pape Urbain VIII. Ce Religieux a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, *Arcana Mysticæ Theologiæ*; *Sanctitas honorata*; *Adagia sanctorum Patrum*; *Amoris Deliciæ*, *&c.* * Francisco Bolviti, *Nomencl. Scriptor. Ordin. Cleric. Regul.* Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Laurenzo ou Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Jérôme Caraccioli, & Jean-Baptiste de Tufo, *Hist. Theat.*

* NOVAROIS, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle est entre le Milanois propre, les Comtez de Vigévano & d'Anghiéra, le Verceillois, & la Principauté de Masseran. Novare capitale & Orta en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Geogr.*

NOVAT ou NOVATUS, Prêtre de l'église de Carthage, vivoit dans le troisiéme siécle. C'étoit un homme perfide, flatteur, arrogant, & avare jusques à la sordidité, qui avoit laissé mourir son pére de faim, & qui pilloit impunément les biens ecclésiastiques, les pupilles & les pauvres. Pour éviter la punition de ses crimes, & se maintenir à la faveur des troubles, il résolut de former un Schisme, & entra dans la cabale de Félicissime, Prêtre d'Afrique, qui s'éleva contre saint Cyprien. Il avoit été cité devant ce saint Evêque, l'an 249; mais la persécution que Décius excita l'année suivante, ayant obligé ce saint Prélat de se retirer, Novat fut délivré de la crainte de comparoître devant lui. Ce fut peu de tems après, qu'il se joignit à Félicissime, Diacre, & qu'il soutint avec lui qu'on devoit recevoir les *Laps* à la communion, sans aucune pénitence. L'an 251, il passa à Rome, vers le tems de l'élection du Pape Corneille. Il y trouva Novatien, Prêtre ambitieux, qui par son éloquence, avoit aquis une grande réputation, & qui murmuroit de ce qu'on ne l'avoit pas élevé au pontificat, en la place de Corneille. Novat fit amitié avec lui; & par cette union funeste, il causa non seulement le premier Schisme dans l'Eglise, mais forma encore une hérésie. Ils publiérent des calomnies atroces contre le Pape; & surent si bien les colorer, que plusieurs s'y laissérent abuser. Ils firent venir trois Evêques simples, ignorans & inconnus; & après les avoir fait boire, ils les obligérent d'ordonner Novatien Evêque de Rome. Il y avoit plusieurs défauts en sa personne, qui l'excluoient de cette grande dignité, quand même l'élection n'auroit pas été schismatique; car outre qu'il avoit été possédé du Diable, & délivré par les exorcismes de l'Eglise, il avoit reçu le batême étant en danger de mort, & n'avoit point été confirmé; irrégularitez capitales, selon les Canons. Après cette ordination si peu réguliére, Novatien écrivit à saint Cyprien de *Carthage*, à Fabius d'*Antioche*, & à Denys d'*Alexandrie*; mais le premier ne voulut point ouvrir ses lettres, & excommunia ses Députez. Il en avoit même déja envoyé à Rome pour faire cesser le Schisme. Fabius se moqua de Novatien; & Denys lui manda qu'il ne pouvoit mieux faire connoître qu'on l'avoit élu malgré lui, qu'en quittant son Siége pour le bien de la paix. Cet Antipape, qui étoit aussi Hérésiarque, soutenoit qu'il ne falloit point recevoir à la pénitence ceux qui étoient tombez dans quelque péché après le batême; & Novat, avec lui, professa cette erreur si opposée au sentiment qu'il avoit défendu en Afrique. Ses Disciples, qu'on nomma Novatiens, prirent aussi le nom de *Catbares* ou *Purs*. Ils ajoûtérent à ses erreurs de nouvelles faussetez, comme l'improbation des secondes noces, & la nécessité de rebatiser les pécheurs. Ces Hérétiques se maintinrent jusques dans le quatriéme siécle, après le Concile de Nicée, qui fit des réglemens pour la forme de leur réception à l'Eglise. Depuis, ils se divisérent entre eux; & Sabatius, un de leurs Prêtres, qui avoit été Juif, introduisit une espéce de Judaïsme dans leur Secte, * Saint Cyprien, *Epist.* 46. 47. *&c.* Eusébe, *Hist. l.* 6. Saint Epiphane, *Hær.* 59. S. Augustin, *Hær.* 38. S. Jérôme, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siecles.*

NOVATIEN, Prêtre de Rome, avoit été Philosophe Payen avant que d'être Chrétien. Il fut, comme on vient de le dire, batisé dans son lit, étant dangereusement malade. Ayant été ordonné Prêtre contre les régles & la priére de son Evêque, il se cacha pendant la persécution, & refusa de donner le batême aux Catéchuménes. Pendant la vacance du Siége de Rome, après la mort de Fabien l'an 250, il écrivit à saint Cyprien au nom du Clergé de Rome une lettre, qui est la 30 parmi celles de ce Pére. Après que Corneille fut mis à la place de Fabien, Novatien attaqua son ordination, l'accusa de plusieurs crimes, & publia un libelle contre lui. Le principal prétexte dont il se servit, étoit que Corneille recevoit à sa communion ceux qui étoiemt tombez dans l'idolâtrie. Sous ce prétexte, il se sépara de la communion de Corneille, excité par Novat, & il se fit ordonner Evêque de Rome, comme il a été rapporté dans l'article précédent. Saint Jérôme le met au nombre des Ecclésiastiques, & dit, qu'il avoit composé des Traitez de la Pâque, du Sabbat, de la Circoncision, du souverain Pontife, de l'Oraison, des Viandes Juives, & de la Trinité. Il y a bien de l'apparence que le Traité de la Trinité & le livre des Viandes Juives, qui sont parmi les Oeuvres de Tertullien, sont des Ouvrages de ce Novatien. Ces deux Traitez sont bien écrits, & ne sont pas méprisables. Les Historiens Grecs ont confondu mal à propos Novatien avec Novat. C'est le premier & non pas le dernier qui a donné son nom à la Secte des Novatiens. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles*, édit. de Paris. *in octavo.* On a donné en Angleterre dans un court espace de tems plusieurs éditions des Oeuvres de Novatien. M. Whiston les fit imprimer en 1709, sur l'édition de Pamélius. M. Welchman donna une nouvelle édition de ces Oeuvres suivant le texte de l'édition de Froben, plus favorable à l'Orthodoxie & à la *Consubstantialité*, que celle de Pamélius. Enfin M. Jackson a donné les mêmes Oeuvres, mais suivant l'édition de Pamélius, qu'il a accompagnées de Notes, à Londres, 1728. *Voyez la Biblioth. Raisonnée*, *&c. tome* 2. *p.* 281, *&c. & tome* 4. *p.* 285, *&c.*

☞ Les premiers Novatiens ne refusoient la communion qu'à ceux qui étoient tombez dans le crime d'idolâtrie. Ils allérent ensuite plus loin, & exclurent aussi de leur communion pour toûjours, ceux qui avoient commis les crimes, pour lesquels on méritoit d'être mis en pénitence. Ils ôtérent enfin à l'Eglise le pouvoir de lier & de délier, condamnérent les secondes noces, & rebatisérent ceux qui avoient été batisez dans l'Eglise. Cette Secte subsista longtems en Orient & en Occident; mais elle faisoit un Corps bien plus considérable en Orient qu'en Occident. Elle y avoit ses Evêques dans les grands Siéges & dans les petits, ses Prêtres, ses Eglises, & un grand nombre de Sectateurs. Quant au reste, ils n'avoient rien changé à la Foi ancienne sur la Trinité, & ils approuvérent le Symbole du Concile de Nicée. Il y avoit encore des Novatiens en Afrique du tems de saint Léon, & il y en a eu en Orient jusqu'au huitiéme siécle.

NOVATIENS. *Voyez* l'article précédent.

NOVATUS (Marcus-Anneus) frére de Sénéque. *Voyez* GALLION.

NOVATUS, Prêtre. *Voyez* NOVAT.

* NOUDAR, ville de Portugal dans la Province d'Alentejo, sur la riviére d'Ardila, au sud-est d'Evora, dont elle est éloignée de seize à dix-sept lieues.

NOUE (François de la) dit *Bras de Fer*, Gentilhomme Breton, d'une très-bonne Maison, fut non seulement un grand Capitaine, mais un homme habile dans les affaires, & se distingua également dans toutes les occasions par sa prudence & par sa valeur. Il naquit l'an 1531, de François de la Noue, II. du nom, & de *Bonaventure* l'Espervier, & dès son jeune âge il voyagea en Italie, où il porta les armes. A son retour en France, il professa la Religion Réformée, qui s'étoit établie en Bretagne dès l'an 1537. La Noue rendit de grands services à ceux de son parti, & par sa probité, sa valeur & sa sagesse, se fit aimer & estimer même des Catholiques. Il avoit assez de connoissance des bons Auteurs & des Belles Lettres, & étoit d'ailleurs honnête, libéral & bienfaisant. Ce fut lui qui prit Orléans sur les Catholiques le 28 septembre 1567, & qui en chassa le Gouverneur Catholique, qui s'étoit retranché à la porte-Banniére. Il conduisit l'arriére-garde à la bataille de Jarnac l'an 1569, & fut Gouverneur de Mâcon, que prit le Duc de Nevers. Après la bataille de Jarnac, la Noue attaqua un Fort, que Puy Gaillard, Capitaine Catholique avoit bâti à Luçon, sur l'avenue de Marez. Celui-ci rassembla ses troupes pour défendre son Fort; mais il fut défait entre Sainte-Gemme & Luçon. Ensuite la Noue prit encore Fontenay, Oléron, Marennes, Soubize, & Brouage. Ce fut à la prise de Fontenay en Poitou, qu'il reçut au bras gauche un coup qui lui en brisa l'os. On le lui coupa à la Rochelle, & il s'en fit faire un de fer, qui lui fit donner le surnom de *Bras de Fer*. Il s'en servoit très-bien pour manier la bride de son cheval, & n'agissoit pas moins librement qu'auparavant. L'an 1571, il fut envoyé avec Genlis dans les Païs-Bas, où il surprit Valenciennes. A son retour en France après la saint Barthélemi, il fut envoyé par le Roi à la Rochelle. Il en fut Général l'an 1573, & après que ceux de son parti eurent pris les ax-

armes le dixiéme du mois de mars, il trouva moyen d'enlever Melle & Lusignan aux Catholiques ; mais venant ensuite à reconnoître que sa conduite ne manqueroit pas de lui attirer des reproches très-justes, & qu'ayant abusé de l'autorité que le Roi lui avoit confiée pour fortifier le parti des Rebelles, il ne pouvoit passer que pour un traître, il prit la résolution de chercher une mort honorable dans les sorties que firent les Assiégez, & se méla une fois si avant, qu'il y eût été tué, sans un Gentilhomme nommé *Marcel*, qui se mit au devant du coup mortel dont il alloit être percé. Depuis, l'an 1578, il suivit dans les Païs-Bas le Duc d'Alençon, qui l'envoya avec trois mille hommes aux Etats. La Noue leur rendit de grands services. Philippe de Melun, Vicomte de Gand, qu'on appelloit le Marquis de Risbourg, le fit prisonnier l'an 1580, en une rencontre prés du château d'Ingelmonster. La Noue avoit pris peu auparavant Ninove, & le Comte d'Egmont qui étoit dans cette place. Il fut ensuite fait prisonnier lui même. Les Espagnols témoignérent une extréme joye de la prise de ce grand Capitaine, & ne le mirent en liberté qu'en 1585, échangeant avec lui le Comte d'Egmont, & lui faisant payer cent mille écus de rançon. Depuis, au commencement des guerres de la Ligue, il se retira à Genéve. Guillaume Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, &c. y mourut le premier juin 1588, laissant sa sœur Charlotte héritiere de ses biens. Il nomma le Sieur de la Noue executeur de son testament, & le fit Tuteur de cette Princesse, & Gouverneur de ses Terres souveraines; mais comme diverses raisons l'empéchérent de se rendre dans les Païs Bas aussi-tôt qu'il l'eût desiré, la Pupille fut presque opprimée. Il ne négligea pourtant rien pour retablir ses affaires; & il y travailloit, lorsque le Roi de Navarre, qui s'étoit uni avec le Roi Henri III, le manda avec le Duc de Longueville, pour aller au devant d'un secours que Sancy amenoit de Suisse. Ce fut un peu avant la mort du Roi. La Noue continua ses services sous Henri *le Grand*, & fut tué au siége de Lambale l'an 1591. Dans le tems qu'il étoit monté sur une échelle pour reconnoître ce qu'on faisoit dans la place, il fut blessé à la tête d'un coup de mousquet, dont il mourut quelques jours après, regretté presque également de ses amis & de ses ennemis. Il avoit épousé *Marguerite* de Téligny, dont il eut *Odet* de la Noue; *Theophile*, qui prit le nom de *Téligny*, & une fille mariée au Marquis de la Moussaye. Ses fils furent héritiers de ses bonnes qualitez. L'aîné qui avoit été quatre ans prisonnier aux Païs-Bas, venoit après sa delivrance, se rejouir avec son pére; mais il trouva qu'il n'avoit plus d'autres devoirs à lui rendre que ceux des funérailles. * Moïse Amirault, *Vie de la Noue*. De Thou. Davila. La Popeliniére. Strada. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Mezeray. Dupleix, &c.

* NOUE (N.... de la) Parisien, fils de Jérôme de la Noue, Chirurgien célébre, se distingua dans le XVII siecle, par sa pieté & par l'amour de la retraite. Le premier endroit où il se retira, fut l'Hermitage de S. Ange près de Viterbe en Italie, & il y reçut en 1606 ou 1607 l'habit d'Hermite, des mains du Pére Ange Massen. Il ne demeura pas longtems en cette retraite, & revint en choisir une autre en France. Ce fut celle du Mont-Valérien a trois petites lieues de Paris. Il y mena pendant plusieurs années & jusques à sa mort une vie très-austére, connu sous le nom de Frére Séraphin. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

NOVE (Paul de) Doge de Gênes, qui étoit Teinturier de son métier, fut choisi en 1506 pour Duc par les Génois, qui s'étoient revoltez. Louis XII, Roi de France, les ayant remis à leur devoir, fit prendre de Nove, auquel il fit couper la tête publiquement. * Enguerrand de Monstrelet, *Chron.*

NOVE, petite ville à douze lieues de Dantzick en remontant la Vistule, sur la route de cette derniére ville à Thorn. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

NOVELLARE, NUOLARE, petite ville du Modenois, en Lombardie, a trois ou quatre lieues de Reggio, vers le nord, & capitale d'un petit païs, qui ne dépend que du Comte de Novellare, qui est de la Maison de Gonzague. * Maty, *Dict. Geogr.*

NOVE-LEFKE. *Cherchez* LAODICE'E.

NOVELLI ou de NOUVEAU (Arnaud) Cardinal, sorti d'une des plus riches & des plus nobles familles de Guienne, prit dès son jeune âge l'habit dans l'Ordre de Cîteaux, & fut élu Abbé de Font-Froide, dans le diocése de Narbonne. Le Pape Clément V, qui le connoissoit très particuliérement, le pourvut de l'office de Vice-Chancelier de l'Eglise, & le créa Cardinal le 19 décembre 1310. Quelque tems après, il l'envoya Légat en Angleterre, & lui témoigna dans toutes sortes d'occasions combien il faisoit d'estime de sa personne. Le Cardinal Novelli mourut à Avignon l'an 1317. * Walsingham, *Hist. Angl A. C.* 1312. Thomas de la Moor, *in Edouardo II.* Frison, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* *tome* 4.

NOVELLON, Evêque de Soissons, fils de GE'RARD, Seigneur de Chérisi & de Muret, étoit homme d'une grande sainteté, & fort éloquent. Il fut élu Evêque de Soissons l'an 1175 ou 1176, & se croisa pour le voyage d'Outre mer, où après la prise de Constantinople par les François l'an 1203, il fut un de ceux qu'on nomma, pour élire un Empereur. Ensuite, il fut élevé l'an 1204, à l'Archevêché de Thessalonique, que le Pape Innocent III lui permit de tenir avec l'Evêché de Soissons, jusqu'à ce que les François fussent paisibles possesseurs de l'Empire. Il vint depuis en France, pour y chercher du secours; & donna à l'Abbaïe de Notre-Dame de Soissons, grand nombre de Reliques, dont nous avons l'histoire, tirée des Archives de la cathédrale de cette ville. Il retourna à Constantinople vers l'an 1207, avec des forces considérables, comme nous l'apprenons du Continuateur de Sigebert. Peu après ayant été renvoyé vers le Pape, il mourut à Paris, où il fut enterré dans l'église de saint Nicolas, selon Alberic. * Herman, *de Miraculis*, *l.* 1 *S. Mariæ Laud. l.* 1. *c.* 1. Albéric, *in Chron.* Du Chêne, *Hist. de Castillon*, *l.* 12. *c.* 5. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange, *Observ sur Ville-Hardouin*, &c.

NOVEMBRE, c'étoit autrefois le neuviéme mois de l'année de *Romulus*, qui n'étoit que de dix mois, & c'est aujourd'hui le onziéme, parce que Numa ajoûta les mois de janvier & de février. L'Empereur Commode le fit appeller *Exuperatorius*; mais après sa mort il reprit son premier nom. En ce mois, qui est sous la protection de Diane, le Soleil entre dans le Sagittaire. Le premier jour on faisoit le banquet de Jupiter & les Jeux Circenses. Le jour des Nones ou le cinquiéme étoient les Neptunales, Jeux qui duroient huit jours; le septiéme la montre des ornemens; le troisiéme avant les Ides la clôture de la Mer, les Ides, le Banquet commandé, les Lectisternes; le dix huitiéme des Calendes, épreuve des chevaux; le dix septiéme des Calendes, Jeux populaires au Cirque durant trois jours; le quatorziéme des Calendes le Merkatc durant trois jours; le treiziéme, le souper des Pontifes à l'honneur de Cybéle; le onziéme, les Libérales; le dixiéme on sacrifioit à Pluton & à Proserpine; le huitiéme, les Brumales pendant trente jours; le cinquiéme, sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrez & aux Grecs. *L'Abbé Danet*, *Antiq. Rom. & Gr.*

NOVEMVIRS: c'est le nom que les Historiens donnent à neuf Magistrats d'Athénes, dont le gouvernement duroit un an. Le premier de ces Magistrats signoit tous les Actes publics, on l'appelloit *Archonte*, ou *Prince*; le second, *Basileus*, ou *Roi*; le troisiéme *Polemarque*, ou *Chef d'armée*; & les six autres, *Thesmothetes*, ou *Legislateurs*. Ils faisoient serment d'observer exactement les loix, faute de quoi ils s'obligeoient de donner à la République une statue d'or de leur grandeur. Ceux qui s'aquittoient de leur charge avec honneur, étoient ensuite reçus Sénateurs de l'Aréopage. * Plutarque, *in Solone & Pericle*.

NOVENDIAL, NOVENDIALE, sacrifice que les Romains continuoient pendant neuf jours, pour détouner les malheurs dont ils étoient menacez par quelque prodige, & pour appaiser leurs Dieux, lorsqu'ils leur paroissoient irritez. Le Sénat rendoit alors un Décret, adressé au Grand Pontife, ou au Préteur de la ville, qui ordonnoit cette Fête pour le peuple. Ce fut Tullus Hostilius, quatriéme Roi de Rome, qui institua ces sacrifices, lorsqu'on lui eut apporté la nouvelle d'une grêle prodigieuse, qui tomba sur le Mont-Alban, dans le païs Latin, & dont la grosseur & la dureté firent croire que c'étoient des pierres. * Tite-Live, *l.* 1.

NOVENSILES, *Novensiles*, Dieux des anciens Romains que les Sabins apportérent, & à qui Tatius fit bâtir des temples, étoient ainsi appellez, parce qu'ils étoient venus des derniers à leur connoissance, ou qu'ils avoient été divinisez après les autres. Tels étoient la Santé, la Fortune, Vesta, Hercule, &c. Quelques-uns néanmoins prétendent que les Dieux, appellez *Novensiles*, étoient ceux qui présidoient aux nouveautez, & qui faisoient renouveller les choses: d'autres ont dit que ce nom ne tiroit point son origine du mot *novus*, *nouveau*, mais plutôt de *novem*, *neuf*, parce que ces Dieux étoient au nombre de neuf, savoir, Hercule, Romulus, Esculape, Bacchus, Enée, Vesta, la Santé, la Fortune, & la Foi; mais ces Auteurs ne disent pas ce que ces neuf Dieux avoient de commun entre eux, & ce qui les distinguoit des autres Dieux. D'autres ont cru que c'étoient les neuf Muses qui étoient appellées de ce nom. Les autres ont dit que c'étoit le nom des Dieux champêtres ou étrangers, & que, parce qu'ils ne composoient que le nombre de neuf, on leur donna le nom de *Novensiles*, afin de n'être pas obligé de les nommer les uns après les autres. * Lilio Giraldi, *Syntagma de Diis Gentium*.

NOUES (Ricard de) Gentilhomme du lieu dont il portoit le nom, suivit pendant quelque tems la profession des armes où il s'aquit beaucoup de réputation. Quoique son pére eût pris le parti des ennemis de Bérenger, Comte de Provence, de Noues n'en fut pas moins bien reçu de ce Prince, à la louange duquel il fit plusieurs Poësies. „ Ce Poëte fut bon Comique, dit Nostradamus, & alloit chantant ès maisons des grands Seigneurs, „ en se promenant & faisant gestes à ce convenables, par le remuement de sa personne, & changement de voix, & par autres actions requises à vrai Comique, en quoi il gagna un „ grand thrésor. " Il mourut en 1270. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux*. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* *L'Histoire du Théatre François*, *tome* 1.

NOUGAROT. *Voyez* NOGARO.

NOVI, petite ville de l'Etat de Gênes en Italie, sur les confins du Duché de Milan, à deux lieues de Tortone vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOVIBAZAR, ville de la Turquie en Europe, capitale de la Servie, & située au confluent des petites riviéres de Stniza & de Rasca, à dix-sept lieues de Nissa, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOVIGRAD, petite ville de Dalmatie, fortifiée, défendue par une citadelle, & située au fond d'un long Golfe, à huit lieues de Zara, vers l'orient septentrional. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Argyruntum* & *Argyrutum*, que d'autres mettent à Obravazza, bourg voisin de Novigrad, & d'autres à Pescha, bourg sur la côte de la Morlaquie, vis à vis de l'Isle de Pago. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOVIGRAD: il y a deux petites villes de ce nom en Croatie. L'une dans la Corbarie, à sept lieues de Wihitz vers le nord; l'autre dans la Morlaquie, à sept lieues de Zeng vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

NOVIGRAD (le Comté de) Comté de la Haute Hongrie;

grie: il eſt entre les Comtez de Sag, d'Hewecz, de Peſt, & le Danube. Il n'a rien de conſidérable, que Novigrad ſa capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NOVIGRAD, ville de Hongrie & capitale du Comté de Novigrad. Elle eſt au nord de Bude tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ huit lieues.

NOVIMOLA. *Voyez* NIEUWMOLEN.

NOULIS (Nicolas Pétrineau des) Angevin, Préſident de l'Election d'Angers, & Sécretaire perpétuel de l'Académie d'Angers, publia l'an 1707, à Paris, l'Hiſtoire des Rois de Sicile & de Naples de la Maiſon d'Anjou, c'eſt à dire, de Charles I, mort en 1284, & de Charles II, dit *le Boiteux*, mort en 1309. Il l'avoit compoſée ſur les Hiſtoriens contemporains, ſur les titres originaux & ſur des Manuſcrits authentiques. Cet Auteur eſt mort en 1709. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France. Voyez auſſi le Supplement de Paris* 1736, à l'article de PE'TRINEAU.

* NOULLEAU (Jean-Batiſte) né à S. Brieux, le 24 juin 1604, de parens diſtinguez, étudia les Humanitez au Collége de ſa ville, & la Rhetorique & la Philoſophie à Rennes. Il s'appliqua enſuite à la Théologie pendant ſix années conſécutives, après leſquelles il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le cinquiéme janvier 1624, âgé de vint ans. En 1639, il prit poſſeſſion de l'Archidiaconé de S. Brieux, & l'année ſuivante de la Théologale qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. Il eut de grands démêlez avec ſon Evêque, M. de la Barde, qui lui interdit toutes les fonctions de Prêtre & de Prédicateur. On a de lui, *Politique Chretienne & Eccléſiaſtique pour chaçun de tous Meſſieurs de l'Aſſemblée générale du Clergé en* 1665 *&* 1666; *Traité de la Néceſſité des Conferences, des etudes & de la vie commune des Eccleſiaſtiques; Conjuration contre les Blaſphemateurs, &c.; Pratique de l'Oraiſon; L'Eſprit du Chriſtianiſme tire de cent paroles choiſies de Jeſus-Chriſt; Religio Chriſtiana ex meris & ſolis Scriptura, Patribus & Doctoribus Eccleſiæ; L'Eſprit du Chriſtianiſme dans l'Expoſé de la Loi de Moïſe ſelon l'Evangile; L'Eſprit du Chriſtianiſme dans le ſaint Sacrifice de la Meſſe; L'Eſprit du Chriſtianiſme dans la conduite de la vraye penitence; L'Idée du vrai Chretien; Politique Chrétienne dans les Exercices de pieté de Monſeigneur le Dauphin; De l'extinction des procés, de l'uſage canonique des biens d'Egliſe, de la ſainte liberté de la Parole de Dieu, & de la fermeté du Prédicateur Evangelique*; Diverſes piéces Latines & Françoiſes, & quantité de petites Brochures tant en Latin qu'en François. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NOVODVOUR, qu'on écrit *Novodvor*, ville de Pologne ſur la Viſtule, à quatre lieues au deſſous de Varſovie, ſur les hauteurs de la droite. Il y a un péage dans cette ville; & c'eſt le ſeul qu'on ſouffre en Pologne par eau & par terre. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

* NOVOGOROD, que ceux du païs appellent *Novogorod-Weliki*, c'eſt à dire, *Novogorod la grande*, ville de Moſcovie, capitale d'une Principauté de même nom, avec titre d'Archevêché, eſt ſituée ſur la riviére de Wolchou ou Wolchowa, laquelle ſort du Lac d'Ilmen, à une demi-lieue au deſſus de la ville, & va ſe rendre dans le Lac de Ladoga. Vithold, Grand Duc de Lithuanie, & Général de l'armée de Pologne, fut le premier qui obligea le peuple de cette ville l'an 1427, à payer un tribut de deux cens mille écus. Jean-Baſile Grotſdin, Tyran de Moſcovie, s'en rendit maître en 1477, & y mit un Gouverneur. Peu de tems après il y alla en perſonne, & pilla la ville, d'où il emmena trois cens chariots chargez d'or, d'argent & de pierreries, & pluſieurs autres chariots pleins de riches étoffes, & de meubles précieux, qu'il fit porter à Moſcou, où il fit venir tous les Habitans de Novogorod, envoyant des Moſcovites en leur place. Jean Baſilowitz, Grand Duc de Moſcovie, y exerça encore plus de cruauté l'an 1569: car ſur un ſimple ſoupçon de revolte, il fit tuer ou jetter dans la riviére deux mille ſept cens ſoixante-dix perſonnes, ſans compter un nombre infini de pauvres gens, qui furent écraſez par la Cavalerie, qu'on lâcha ſur eux. Après avoir pillé le riche temple de ſainte Sophie, & tous les thréſors des autres égliſes, il fit auſſi piller l'Archevêché, & commanda à l'Archevêque de monter un cheval blanc; enſuite de quoi on lia les jambes à ce Prélat, on lui pendit au cou une vielle, & on lui mit un flageolet à la main. Il fut ainſi conduit à Moſcou, & en fut quitte pour cet opprobre; mais tous les Abbez & Moines furent taillez en piéces ou noyez. Les Suédois prirent la ville de Novogorod l'an 1611, & la rendirent peu de tems après. C'étoit autrefois la premiére ville de tout le ſeptentrion, pour le commerce qu'y faiſoient non ſeulement les Livoniens & les Suédois, mais auſſi les Danois, les Allemands & les Flamands. Elle joüiſſoit de pluſieurs priviléges ſous ſon Prince, qui ne reconnoiſſoit point le Grand Duc de Moſcovie; & elle étoit devenue ſi puiſſante, que l'on diſoit dans ce païs en commun proverbe, *Qui eſt-ce qui ſe peut oppoſer à Dieu, & à la grande ville de Novogorod?* Quelques Auteurs l'ont miſe en paralléle, pour ſa grandeur, avec la ville de Rome: mais c'eſt trop exaggérer; car ce n'eſt plus cette grande ville, que l'on vantoit tant autrefois. Il y a plus de cent belles égliſes, la plupart couvertes de cuivre doré: la ville peut avoir deux lieues de circuit, & ſon enceinte étoit autrefois bien plus grande, comme il paroît par les veſtiges de ſes murailles & de ſes monumens. On y compte juſqu'à 70 monaſtéres; mais en approchant de la ville, on n'y voit que des murailles de bois, & des maiſons bâties de poutres & de ſolives de ſapins. L'Hiſtoire du païs dit, qu'avant que la ville de Novogorod eût reçu le Chriſtianiſme, il y avoit une idole, que l'on appelloit *Perun*, c'eſt à dire, *le Dieu du feu*; car *Perun*, en Langue Moſcovite, ſignifie *le feu*. On répréſentoit ce Dieu tenant la foudre à la main, & l'on entretenoit devant lui un feu perpétuel, où l'on ne brûloit que du bois de chêne. On puniſſoit de mort ceux qui en avoient ſoin, s'ils le laiſſoient éteindre. Ce peuple ayant reçu le batême, jetta cette idole dans l'eau. On croit que le couvent que l'on appelle *Perunski*, eſt bâti au lieu où étoit autrefois le temple de ce faux Dieu. Hors de la ville, & de l'autre côté de la riviére, il y a un couvent dédié à ſaint Antoine, où les Moſcovites gardent une pierre de moulin, ſur laquelle ils diſent que ce Saint eſt venu de Rome en ces quartiers-là, deſcendant par le Tibre, & paſſant la mer, puis montant dans la riviére de Wolchowa, juſqu'à Novogorod. On voit une chapelle, où ils aſſûrent que ſaint Antoine eſt enterré, ajoûtant que ſon corps eſt tout entier, ſans aucune corruption. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie*. Jordan, *Voyages Hiſtoriques, tome* 7.

*NOVOGOROD-WE'LIKI (la Principauté ou le Duché de) province de la Moſcovie, eſt bornée au nord, par le Lac de Ladoga, par le canal ou la riviére qui ſert de communication entre les Lacs de Ladoga & d'Onéga, & par la province de Cargapol; à l'eſt par les Duchez de Wologda & de Biélozéro; au ſud par la province de Reſchow ou Rezeva; à l'oueſt par la Seigneurie de Pleskow & par l'Ingrie. Cette Principauté a beaucoup d'étendue, mais elle eſt occupée en pluſieurs endroits par des Lacs & par des forêts. Ses principaux lieux ſont Novogorod-Wéliki capitale, Ladoga, Saint-Nicolas, & Staraia Ruſſa. * Maty, *Dict. Géogr.* M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie.*

NOVOGOROD, que les Habitans appellent *Niſi Novogorod*, ou *petite Novogorod. Voyez* NISE.

NOVOGROD. *Voyez* NOVOGOROD.

NOVOGRODEK-LITAWISKI, Palatinat du Grand Duché de Lithuanie. Il eſt borné au nord par les Palatinats de Troki, de Wilna & de Minsk; à l'eſt par le Palatinat de Minsk, par la Seigneurie ou par les Terres de Rohaczow; au ſud par la Poléſie ou Palatinat de Breſſici; & à l'oueſt par les Palatinats de Lublin & de Bielsk. Le Palatinat de Novogrodek eſt diviſé en trois Châtellenies, qui portent les noms de ſes trois principales villes, qui ſont Novogrodek capitale, Slonim & Wolkowiska. On y trouve encore les Duchez de Neſwicz & de Sluczk. * Maty, *Dict. Géogr.*

*NOVOGRODEK, capitale du Palatinat de Novogrodek Litawiski, dans le Grand Duché de Lithuanie. Elle eſt grande & ſituée dans une grande plaine, au ſud du Niemen, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Elle eſt au ſud-ſud-eſt de Troki, à la diſtance de plus de vint lieues. Cette ville étoit autrefois l'appanage des puînez des Grands Ducs de Lithuanie. Le Parlement ou la Diéte de Lithuanie, s'aſſemble alternativement en cette ville & en celle de Minsk. * Maty, *Dict. Géogr.*

*NOVOGRODEK-SE'WIERSKI, province de la Moſcovie, appellée autrement *Sévérie*, eſt dans la partie méridionale de la Moſcovie, ayant pour bornes au nord le Palatinat de Smolensko & le Duché de Moſcou; à l'eſt la Principauté de Worotin & l'Ukraine ou le païs des Coſaques; au midi le même païs; & à l'oueſt, le Duché ou la Principauté de Czernikow. Cette province a été cédée aux Moſcovites, comme une dépendance du Duché de Smolensko. Les lieux principaux ſont Novogrodek-Séwierski capitale, & Branski ou Bransko. * Maty, *Dict. Geogr.*

NOVOGRODEK-SE'WIERSKI, ville capitale du Duché de Novogrodek-Séwierski. Elle eſt forte & ſituée ſur le Deſna, au ſud-ſud-oueſt de Moſcou, dont elle eſt éloignée d'environ cent lieues.

NOVOMENTO, NOVE', c'étoit anciennement une ville des Triballiens dans la Baſſe Méſie. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de la Bulgarie, ſitué près du Danube, à dix-huit lieues d'Iſcha vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOVOMONT, petite ville de l'ancienne Servie, renfermée maintenant dans la Boſnie. Elle eſt ſur le Drin près de ſa ſource & des confins de l'Albanie. * Maty, *Dict. Geogr.*

NOUREDDIN. *Voyez* NORADIN.

* NOUREDDIN-AL-KAHAMI, Auteur, a écrit l'Hiſtoire d'Abdalcader ſous le nom de *Balbugiat-al-aſrar*, ou *les ſecrets de la vie ſpirituelle.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* ſous le mot ABDALCADER.

NOUR-MAHAL, Reine des Indes, femme de *Gehanguir*, Grand-Mogol, l'an 1620, portoit deux noms, dont l'un étoit *Nourgeambegum*, qui ſignifie, *la lumiere du monde*, & l'autre *Nour-Mahal*, c'eſt à dire, *la lumiére du Serrail.* Cette Reine fort ambitieuſe, ne s'étudioit qu'à complaire au Roi, pour venir plus aiſément à bout de ſes deſſeins, & poſſédée d'une extrême paſſion d'éterniſer ſa mémoire, crut n'y pouvoir mieux réüſſir, qu'en faiſant fabriquer en ſon nom quantité de monnoye: ce qu'elle fit avec beaucoup d'adreſſe. Pendant l'abſence du Sultan Kourom, fils du Roi, qui pouvoit s'oppoſer à ſes intrigues, elle pria Géhan-guir de lui permettre de régner ſeulement 24 heures avec une autorité ſouveraine. Cette demande ſurprit le Roi, qui aimoit paſſionnément Nour-Mahal, & qui étoit bien-aiſe de ne lui rien refuſer; mais la choſe lui paroiſſoit d'une dangereuſe conſéquence. Enfin il ſe laiſſa gagner par les careſſes de la Reine, & lui dit qu'il s'alloit retirer pour 24 heures, & qu'elle pouvoit monter ſur le thrône pendant ce tems-là, pour commander ſouverainement. En même-tems il fit venir en ſa préſence tous les Grands qui étoient à la Cour, leur ordonnant de lui obéïr, comme ſi c'étoit lui-même qui parlât. Il y avoit long-tems que cette Reine avoit fait tous ſes préparatifs, qu'elle avoit ſecrettement amaſſé quantité d'or & d'argent dans toutes les villes où l'on bat monnoye, & qu'elle avoit fait diſtribuer tous les coins, pour marquer les piéces. Les ſeuls Maîtres des Monnoyes avoient part à ſon ſecret, & aucun des Grands n'en avoit pu rien découvrir. Le jour étant venu qu'elle s'aſſit ſur le thrône, elle envoya en diligence des Couriers dans toutes les Monnoyes du Royaume, avec ordre de battre des roupies d'or & d'argent juſques à la ſomme de deux millions: (la roupie d'or vaut environ vint & une livres de France; & la roupie d'argent, trente ſols.) Chaque piéce portoit d'un côté la figure d'un des

douze Signes du Zodiaque, & de l'autre, le nom de Géhan-guir, avec celui de Nour-Mahal. La chose fut si promptement exécutée, & sur tout dans la ville où elle étoit alors, que deux heures après qu'elle fut sur le thrône, elle fit jetter aux peuples quantité de ces piéces d'or & d'argent, qui eurent cours pendant le régne de Géhan-guir, mais Sultan Kourom, nommé depuis Chagehan, ayant succédé à son pére, fit mettre ces roupies au billon: de sorte qu'il ne s'en trouve guéres aujourd'hui, & que les Curieux ont donné jusques à cent écus pour une roupie d'or, qui n'en valoit que sept. Le Pére de cette Reine étoit Persan; & n'étant en son païs que simple Capitaine de Cavalerie, il passa aux Indes pour servir le Grand-Mogol, qui étoit alors Géhan-guir. Dès que le Roi l'eut vu, il eut bonne opinion de lui; & après avoir éprouvé son courage & sa conduite, il le fit Général de son armée; mais dans la suite du tems, oubliant les bienfaits qu'il avoit reçus du Roi, il se joignit avec Sultan Kourom, fils aîné de Géhan-guir, qui vouloit déthrôner son pére, & se faire Roi. Il fut surpris dans cette rebellion; & comme le Roi le tenoit en prison dans le dessein de le faire mourir, la femme & la fille de ce Général d'armée vinrent se jetter aux piez du Roi, pour demander sa grace. Géhan-guir fut si charmé de la beauté de cette fille, qu'il lui accorda ce qu'elle demandoit, & lui donna ensuite toute sa tendresse. Elle savoit le Persan, l'Indien & l'Arabe, & avoit un génie capable de conduire un Royaume: c'est pourquoi le Roi lui ayant permis de régner un jour entier en sa place, lui confia depuis presque toute son autorité. C'étoit elle qui donnoit tout le branle aux plus importantes affaires de l'Etat. * Tavernier.

NOURRY (Dom Nicolas le) né à Dieppe en 1647, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, fit profession au mois de juillet 1665, âgé de 18 ans. Il s'appliqua dès ce tems-là à l'Antiquité ecclésiastique, & y fit en peu de tems de grands progrès. Il travailla avec le Pére Garet à l'édition des Oeuvres de Cassiodore. Il est Auteur de la Vie de Cassiodore, des Préfaces & des tables qui sont dans cette édition. Etant venu à S. Ouen de Rouen, il travailla avec Dom Jean Du Chêne, & Dom Julien Bellaise, à l'édition des Oeuvres de saint Ambroise, qu'il continua à Paris, avec Dom Jacques du Frische. Le premier volume parut l'an 1686, & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le Pére du Frische commença à travailler sur saint Grégoire de Nazianze, & mourut le 15 mars 1693. Le Pére Dom Nourry de son côté se mit à travailler sur les Auteurs contenus dans la Bibliothéque des Péres, imprimée à Lyon. Il a donné deux volumes *in octavo*, sous le titre, d'*Apparatus ad Bibliothecam Patrum*, qui ont été recueillis en un volume *in folio*, imprimé à Paris l'an 1703, & qui finissent à saint Clément d'Alexandrie. Il en a donné un second en 1715, sur les Auteurs Latins du troisiéme siécle, finissant à Lactance. Cet Ouvrage contient quantité de Dissertations, remplies de Recherches curieuses & savantes sur la Vie, les Ecrits, & les sentimens des Péres, dont il éclaircit un grand nombre de passages difficiles. En 1710, Dom Nourry a aussi donné au public le livre de *Lucius Cecilius de Mortibus Persecutorum*, qu'il prétend n'être pas de Lactance, ce qu'il discute dans une Dissertation qu'il y a jointe, où il explique & éclaircit les passages douteux, difficiles & obscurs de cet Ouvrage, & développe avec assez de netteté les diverses opinions de cet Auteur. Il fut vivement refuté par des Réflexions inserées dans le *septiéme tome du Journal Litteraire, p. 1.* Le Pére le Nourry y répondit par une lettre inserée dans le *Journal des Savans* de juin 1716. Un Professeur Allemand, nommé *Herman*, l'avoit attaqué plus vivement encore dans une Dissertation imprimée en 1722. Il travailloit à la révision des Oeuvres de saint Ambroise, lorsqu'il mourut à Saint-Germain-des Prez le 24 mars 1724, âgé de 77 ans. Il étoit naturellement officieux: sa probité & sa prudence lui avoient mérité la confiance de M. le Cardinal de Noailles, qui lui avoit confié la direction de plusieurs Maisons religieuses. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des XVII & XVIII siécles.* Le Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 1. p. 275 & suiv. & tome 10. p. 47.* Dom le Cerf, *Biblioth. des Auteurs de la Congrégation de S. Maur.*

* NOUSCHIRAD, Prince de Perse, fils du Roi Nouschirvan qui mourut en 577. Ce jeune Prince fut élevé par sa mére dans la Religion Chrétienne, malgré Nouschirvan qui en étoit le persécuteur, & qui le devint aussi de son propre fils. Il est vrai que l'on prétend que Nouschirad en embrassant le Christianisme n'en eut point les vertus, & en particulier la douceur & l'obéissance si recommandées aux inférieurs. Quoi qu'il en soit, Nouschirvan le fit enfermer, & lorsqu'il fut obligé de sortir de sa capitale pour soutenir une guerre que les Tartares & les Turcs venoient de porter dans ses Etats, il resserra davantage les liens de son fils, de peur qu'il ne profitât de son absence pour se revolter. Nouschirad, malgré ces précautions, trouva moyen de s'évader, se saisit du thrésor de son pére, leva une armée, & se rendit en peu de jours maître des provinces situées au centre de l'Empire. A cette nouvelle, Nouschirvan étonné détacha un de ses Généraux avec des troupes d'élite, la bataille se donna, & Nouschirad y périt. On dit que se voyant blessé, & prêt à mourir, il ordonna que l'on rapportât son corps à sa mére, & qu'on la priât de sa part de le faire inhumer *aux piez des Serviteurs du Messie qui avoient déja souffert la mort pour la Religion:* ce qui fait voir qu'il y avoit déja eu quelques persécutions dans la Perse. * Boulainville, *Vie de Mahomet, p. 109 & 110.*

NOUVEAU (Guillaume de) *Voyez* NOELLET.

NOUVEAU MEXIQUE. *Cherchez* MEXIQUE.

NOUVELLE ANDALOUSIE. *Voyez* ANDALOUSIE (Nouvelle)

NOUVELLE ANGLETERRE, partie de l'Amérique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située presque au milieu de la Zone tempérée. Elle devroit par conséquent jouïr de la même température d'air que la France; mais on y éprouve le contraire, car le païs qui est vers la mer, est plus froid, & ceux qui sont au milieu des terres, sont un peu plus chauds. Les endroits qui regardent le Soleil levant sont aussi plus froids que ceux qui regardent le Couchant; & les vents du soir y sont plus chauds, que ceux du matin. La terre y est très-fertile, selon le récit des Anglois, & ne rapporte pas seulement du maïz, que les Sauvages y sont accoutumé d'y semer, mais encore du blé d'Europe que les Colonies y cultivent. Le rivage est fourni de bons ports, & bordé de plusieurs isles fort propres à être habitées. Les Sauvages y sont assez traitables, pourvu qu'on ait l'adresse d'en bien user avec eux. La mer y est extrémement poissonneuse, & fort commode pour les salines: le dedans du païs est rempli de divers oiseaux, comme de coqs-d'Inde, de perdrix, de pigeons, d'oyes, de cannes, de cygnes, & de grues. Les cerfs y sont en grand nombre, & les biches y font quelquefois trois ou quatre faons. On y fait trafic avec les Sauvages, de riches peaux de castors, de loutres, de martres, de renards noirs, qu'ils donnent pour peu de chose. Il y a des vignes, & des mines de fer; & les Anglois disent qu'on y a trouvé des perles, & de l'ambre gris. Ce païs, dont les naturels s'appellent *Armouchiquois*, est au midi des Etéchemins. Les Anglois, qui en sont les maîtres, lui ont donné son nouveau nom, & ont aussi donné ceux de plusieurs villes d'Angleterre à celles qu'ils ont sur les côtes de ce païs. Boston en est la capitale & la demeure du Gouverneur. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p. 158.*

NOUVELLE FOREST, en Anglois *New Forest*: c'est une des principales forêts d'Angleterre, dans le sud-ouest du Comté de Southampton. Elle a environ trente milles de circuit. Guillaume *le Conquérant* se plaisoit tellement à y chasser, que pour l'aggrandir il ruïna de fond en comble plusieurs villes & villages & 36 paroisses. On dit que le Ciel l'en punit; parce que ce fut dans cette même forêt que Richard son second fils fut blessé d'une bête fauve & en mourut; que Guillaume son troisiéme fils fut tué par accident par Gautier Tyrel; & que son petit-fils Robert Curtoyse, poursuivant du gibier, fut frappé d'une branche d'arbre à la gorge, & mourut de la blessure. * *Diction. Anglois.*

NOUVELLE HOLLANDE, partie de l'Amérique septentrionale, que les François mettent dans le Canada, & les Anglois dans la Virginie, est située au midi de la Nouvelle Angleterre. Ce païs est extrémement fertile, selon le récit des Anglois. On y voit de très-grands arbres, propres non seulement pour bâtir des maisons, mais aussi pour construire de fort grands navires. Il y a quantité de vignes sauvages, que l'on peut cultiver, le maïz y vient en abondance; & en cultivant la terre, on y peut aisément faire venir du blé d'Europe, du lin, & du chanvre, comme on a déja fait. Les forêts abondent en gibier, principalement en cerfs, & les riviéres sont pleines de saumons, d'éturgeons, & d'autres poissons excellens. Les coqs d'Inde, les perdrix, & toutes sortes d'oiseaux de bois ou de riviéres s'y trouvent en grande quantité, & y ont la chair très-délicate. Il n'y a que le bétail & les bêtes de charge qui y manquent; mais il n'est pas difficile d'y en transporter de l'Europe. L'air y est assez tempéré, & n'est point incommode aux nouveaux Habitans. Les Sauvages y sont divisez en plusieurs nations très-différentes en langage, mais peu dissemblables en mœurs & coutumes, aux peuples qui habitent dans la Nouvelle-France. Leurs habits sont de peaux de castors, de renards, ou d'autres bêtes sauvages, dont ils se couvrent tout le corps pendant l'hiver; mais l'été ils ne portent que quelque peau légére. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Leur principale nourriture est de gâteaux faits avec du maïz, & de poisson, de venaison, ou de volaille. Quelques-uns vont errans çà & là; d'autres ont une demeure arrêtée dans des cabanes faites de grandes piéces de bois. Ils n'ont en effet aucune Religion, mais seulement quelque culte superstitieux pour leur *Ménetto*, qui est un nom dont ils appellent ce qu'ils admirent, & ce qui est au dessus de la condition humaine. Ils donnent le nom de *Sagamos* aux Chefs de familles, qui en sont comme les Gouverneurs, & n'ont point d'autre gouvernement politique. * De Laet, *Histoire du Nouveau Monde.*

* NOUZEN (Sébastien-Auguste) de Flandre, Docteur en Droit Civil & Canon, fut Professeur en Langue Hébraïque à Marpurg en Allemagne dans la Hesse. On a de lui, *de prima Sermonis Hebraïci Lectione; De Literarum servientium Officiis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 807.*

NOW. NOY. NOZ.

NOWAIRIUS, fameux Savant Arabe, versé dans toute sorte de Sciences, s'est rendu fort utile à la République des Lettres par son Ouvrage intitulé *Humanioris Literaturæ Arabum Bibliotheca*, qui est reputé avec raison un thrésor des Sciences orientales. Cet Ouvrage qui consiste en deux volumes *in folio*, se trouve dans la Bibliothéque de Leyde, & Jacques Golius en a su tirer de grands usages. Au reste on a aussi de Nowairius une Chronique Mahométane, qui commence à l'an de l'hégire 400, & va jusques à l'an 700, c'est à dire, depuis l'an de J. C. 1009, jusques au 1300: d'où il est clair que cet Auteur doit avoir été en vie du moins jusques à cette année-là. Cette Chronique consiste en trois volumes. * Jacques Golius *in Lexico* & Alferganus. Hottingeri *Biblioth. Orient. Dict. Allemand de Bâle.*

NOWEL (Alexandre) Théologien Anglois du XVI siécle, issu d'une famille noble de la province de Lancastre, naquit l'an 1510. Il étudia à Oxford où il fut reçu Membre du Collége du

Nez d'airain. Il fut ensuite Régent au Collége de Westminster, mais Marie étant montée sur le thrône d'Angleterre, il fut obligé d'abandonner sa patrie & de se retirer en Allemagne. La Reine Elizabeth étant parvenue à la Couronne, Nowel retourna en Angleterre & fut nommé Doyen de S. Paul. Il mourut en 1602, âgé d'environ 92 ans. Malgré ce grand âge, il avoit toûjours conservé les mêmes forces d'esprit & toute sa vue. Il passa pour un Ecclésiastique savant & pieux. Pendant 30 années consécutives il a toûjours prêché devant la Reine Elisabeth le premier & le dernier Sermon du Carême. Il a écrit diverses piéces contre Thomas Dorman, en faveur de Jean Jéwel. Il a outre cela écrit contre Sanderus, *de la Transubstantiation*; un *Catechisme*, *&c.* * *Herologic. Athenæ Oxonienses.* Fulleri *Worthius. Diction. Anglois.*

NOWEL (Laurent) frére du précédent, étudia aussi au Collége du Nez d'airain, à Oxford. Sous la Reine Marie, il se tint caché, & passa enfin en Allemagne où il joignit son frére & les autres exilez. Sous la Reine Elisabeth, il fut nommé Archidiacre & Doyen de Lichfield & mourut en 1576, âgé d'environ 60 ans. Sa Science dans les Antiquitez d'Angleterre & dans l'ancienne Langue des Saxons le fit fort estimer par Cambden, par Fr. Junius & par plusieurs autres Savans. Il a écrit un Vocabulaire Saxon dont le Manuscrit est conservé dans la Bibliothéque Bodleïenne. Guillaume Somner s'en est utilement servi dans son *Lexicon Saxonicum.* Il a fait aussi plusieurs collections d'anciens Manuscrits Historiques: elles se conservent dans la Bibliothéque Cottonienne. * Cambden, *Britannia.* Wood, *Athenæ Oxonienses. Diction. Allemand.*

* NOYA, riviére d'Espagne dans la Principauté de Catalogne, prend sa source dans la Viguerie de Cervéra, coule d'abord du nord au sud, puis du nord-ouest au sud-est. Après avoir arrosé Calaf & Prats del Rey dans la Viguerie de Cervéra, & Igualada dans celle de Villa-Franca, elle se rend dans le Lobregat, un peu au dessus de Martorel.

* NOYELLES (François Florentin de) Comte de Marle dans les Païs-Bas. Carpentier dans son Histoire Généalogique des Païs-Bas, dit que dans les XVII Provinces il se trouve neuf lieux qui portent le nom de Noyelles, & qu'il en est sorti autant de branches. De ce nombre est Noyelles près de Lens en Artois, d'où étoit issu Guy, qui vivoit en 1215. De Philippe de Noyelles, l'un de ses Descendans sont venus trois fils qui ont fait trois branches. De l'aîné des fils nommé *Gislin*, viennent les Comtes de Noyelles, du nombre desquels fut Hugues, qui en 1614 reçut de l'Archiduc Albert la dignité de Comte: du second appellé *Jean*, viennent les Comtes de Marle: & du troisiéme qui avoit nom *Philippe*, viennent les Marquis de Risbourg, & les Comtes de la Croix. François-Florentin de Noyelles, Comte de Marle fut fils d'*Adrien*, premier Comte de Marle, Gouverneur d'Arras, & de *Marie* d'Immersele, Dame de Popenroy & de Wommelchem, fille du Vicomte d'Alost, & veuve de deux maris. Son fils lui succéda dans le Gouvernement d'Arras, & fut ensuite Grand-Baillif du Comté de Hainaut. Il épousa une de ses parentes nommée *Françoise* de Noyelles, fille d'*Adrien*, Seigneur de la Croix, Vicomte de Nielles, Gouverneur de la Motte-aux-Bois, de laquelle le frére Jacques de Noyelles, Grand-Thrésorier de Flandre, fut fait en 1617 Comte de la Croix, & en 1627, Marquis de Risbourg. Il en eut cinq fils & quatre filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

NOYERS, en Latin *Nucetum*, bourg de France, dans la Bourgogne, vers les confins de la Champagne, à trois lieues de Tonnerre, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

NOYERS, ancienne Maison, qui portoit le nom du bourg de Noyers en Bourgogne, tiroit son origine, de MILES qui suit.

I. MILES, I. du nom, Seigneur de Noyers, vivoit l'an 1140, & eut pour enfans, 1. MILES, II. du nom, qui suit; 2. *Hugues*, Chevalier; & 3. *Gui* de Noyers, Archevêque de Sens, mort l'an 1194.

II. MILES, II. du nom, Seigneur de Noyers, laissa d'*Odeline* sa femme, fille de *Clérembaut*, Seigneur de Chappes, 1. CLE'REMBAUT qui suit; 2. *Gui*, Seigneur de Mellens; 3. HUGUES, Evêque d'Auxerre, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 4. *Gillette* de Noyers, mariée à *Etienne*, Seigneur du Mont-Saint-Jean & de Charny.

III. CLE'REMBAUT, Seigneur de Noyers, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi Philippe *Auguste*, & mourut peu après son retour, laissant d'*Agnès* de Brienne sa femme, fille d'*André* de Brienne, Seigneur de Rameru, & d'*Adelaïs*, Dame de Vénisy, MILES, III. du nom, qui suit; 2. *Odeline*, mariée à *Guillaume* de Courtenay, Seigneur de Tanlay; & 3. *Sibylle* de Noyers, femme de *Pons* du Mont-Saint-Jean, Seigneur de Charny.

IV. MILES, III. du nom, Seigneur de Noyers, vivoit l'an 1230, & laissa d'*Agnès* du Mont-Saint-Jean sa femme, sœur de *Pons* du Mont-Saint-Jean, Seigneur de Charny, 1. MILES, IV. du nom, qui suit; & 2. *Elisabeth*, dont l'alliance n'est pas connue.

V. MILES, IV. du nom, Seigneur de Noyers & de Maisy, épousa *Alixent*, dont il eut 1. MILES, V. du nom, qui suit; 2. *Régnault*; 3. *Jean*, Seigneur de Maisy, qui eut des enfans; & 4. *Marguerite* de Noyers, mariée à *Jean* de Vergy, Seigneur de Mirebeau & de Fouvans.

VI. MILES, V. du nom, Sire de Noyers, qualifié Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, par un titre du neuviéme juin 1335, épousa *Marie* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Châtillon, & d'*Isabeau* de Léfignies, dont il eut 1. MILES, VI. du nom, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée à *Hugues* de Thouars, Seigneur de Pousanges; 3. *Marie*, femme de *Flavien* de Laude, Seigneur de Souliaux; & 4. *Hélissent* de Noyers, Abbesse de Jouare.

VII. MILES, VI. du nom, Seigneur de Noyers, &c. Maréchal, Porte-oriflamme, & Grand Bouteiller de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne* de Flandre, seconde fille de *Jean* de Flandre, II. du nom, Seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Brienne: 2. *Jeanne* de Montbéliard, fille de *Richard*, Seigneur d'Antigny. Ses enfans du premier lit furent 1. MILES, VII. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur d'Eclaron, Vidame d'Amiens, mort sans laisser de postérité de *Marguerite* de Péquigny, sa femme, veuve de *Jean* de Roucy, Seigneur de Pierrepont; 3. *Marguerite*, alliée l'an 1321, à *Jean*, III. du nom, Seigneur de Châteauvillain; 4. *Mabaud*, mariée l'an 1331, à *Eudes*, Sire de Grancey; 5. *Jeanne*, Religieuse à Jouare; & 6. *Elisende* de Noyers, Abbesse de Jouare. Du second lit sortit, entre autres enfans, 7. JEAN de Noyers, *qui a fait la branche des Comtes de* JOIGNY, *rapportée cy-après.*

VIII. MILES de Noyers, VII. du nom, Seigneur de Montcornet, surnommé *le Bossu*, mourut avant son pére, laissant pour enfans 1. MILES, VIII. du nom, qui suit; 2. *Erard* de Noyers, pére de *Miles IX*, Seigneur de Noyers, mort jeune; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Augemont, Chevalier; & 4. *Cécile* de Noyers, dont l'alliance est inconnue.

IX. MILES, VIII. du nom, Seigneur de Noyers, de Montcornet, &c. servit le Roi en Flandre l'an 1368, & mourut sans postérité d'*Isabeau* de Pacy, veuve de *Louis* de Sancerre, laquelle prit une troisiéme alliance avec *Jean* de Saint-Vérain, Seigneur de la Celle.

BRANCHE DES COMTES de JOIGNY.

VIII. JEAN de Noyers, Comte de Joigny, &c. fils aîné de MILES, VI. du nom, Seigneur de Noyers, & de *Jeanne* de Montbéliard sa seconde femme, mourut le dixiéme mai 1361, laissant de *Jeanne* de Joinville sa femme, veuve d'*Aubert* de Hangest, Seigneur de Genlis, & fille d'*Anceau*, Seigneur de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche sa premiére femme, 1. MILES, IX. du nom, qui suit; 2. JEAN, *qui a fait la branche de* RIMAUCOURT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de Noyers, mariée a *Gui*, Seigneur de Choiseul & d'Aigremont, morte en octobre 1375.

IX. MILES de Noyers, IX. du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Vendeuvres, &c. avoit épousé *Marguerite* de Melun, fille de *Jean*, Vicomte de Melun, Comte de Tancarville, Chambellan de France, & de *Jeanne* Crêpin, Dame de Varanguebec, dont il eut MILES, X. du nom, qui suit.

X. MILES de Noyers, X. du nom, Comte de Joigny, &c. fut envoyé en Hongrie l'an 1374, par le Roi Charles V. Il avoit épousé *Marguerite* de Ventadour, fille de *Bernard*, Comte de Ventadour, & de *Marguerite* de Beaumont, dont il eut 1. *Jean*, Comte de Joigny, mort sans postérité le 30 janvier 1392; 2. *Louis*, Seigneur d'Antigny, puis Comte de Joigny, après son frére, mort sans enfans le troisiéme juillet 1415; & 3. *Marguerite* de Noyers, Comtesse de Joigny, après la mort de ses fréres, mariée l'an 1409, à *Gui* de la Tremoille, Seigneur d'Usson.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Rimaucourt.

IX. JEAN de Noyers, second fils de JEAN, Comte de Joigny, & de *Jeanne* de Joinville, fut Seigneur de Rimaucourt & de Vandeuvres, & vécut jusqu'en l'an 1411. Il avoit épousé *Jeanne* de Joinville-la-Fauche, Dame de Lains, &c. dont il eut 1. *Jean* de Noyers, Seigneur de Montcornet, pére de *Jeanne* de Noyers; 2. *Renault*, Seigneur de Rimaucourt, mort sans enfans; 3. *Agnès*, Dame de Rimaucourt, mariée à *Jean* de Choiseul, Seigneur d'Aigremont; 4. *Isabeau*, Dame de Vandeuvres, alliée à *Dreux* de Mello, Seigneur de Saint-Bris; & 5. *Charlotte* de Noyers, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Villiers-Seissel, de Clervaux, &c. * Du Chêne, *Hist. de Châtillon.* Le Féron. Godefroy. Du Boucher, *Hist. de Courtenay.* Le Pére Anselme, &c.

NOYERS (Hugues de) Evêque d'Auxerre, fils de MILES II, Seigneur de Noyers, eut de fâcheux démêlez avec le Comte d'Auxerre, qui tâcha de le noircir par toute sorte de calomnies. Ce Prélat se servant du pouvoir que sa dignité lui donnoit, excommunia le calomniateur & tous ses Officiers, & les déclara indignes de la sépulture ecclésiastique: ce qui irrita si fort ce Comte, qu'il fit enterrer le corps d'un enfant dans une des salles de l'Evêché, & chassa tous les Ecclésiastiques de l'église cathédrale. Cette excommunication qui dura assez longtems, ne fut levée qu'après la satisfaction du Comte d'Auxerre, & il fut obligé de déterrer lui-même le corps de l'enfant, & de l'apporter nuds piez & en chemise dans le cimetiére, pour l'y enterrer en présence de tout le peuple. Hugues mourut à Rome le 29 septembre 1206. Le Pape accompagné de tous les Cardinaux, assista à son enterrement. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

NOYERS (Miles de) VI. du nom, Seigneur de Noyers & de Vandeuvres, Grand Bouteiller de France, fils de MILES V, & de *Marie* de Châtillon, rendit de grands services au Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Maréchal de France avant l'an 1304. Il fut nommé l'un des exécuteurs du testament du Roi Louis *Hutin* l'an 1316, porta depuis l'an 1328, l'Oriflamme à la bataille de Mont-cassel contre les Flamands, & fut fait Bouteiller de France l'an 1336 & l'an 1343, & mourut fort âgé en septembre 1350.

NOYON, près de la riviére d'Oise, ville de France, en Picardie, & dans le Gouvernement de l'Isle de France, avec titre d'Evêché & de Comté, est une des douze anciennes Pairies du Royaume. César la nomme *Noviodunum Belgarum*, Ptolomée *Noviomagus Vadicassium*, & les Modernes *Noviomus* & *Noviomum.* Sanson prouve dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule, que le *Noviodunum*, que César assiégea, est Sois-

Soissons & non pas Noyon. Cela n'empêche pas que la ville de Noyon ne soit très-ancienne. L'Evêché de Vermandois y fut transféré vers l'an 530, où la capitale, dite *Augusta Veromanduorum*, fut ruinée par les Barbares. S. Médard en étoit alors Evêque, & saint Eloi a été un de ses successeurs. L'an 859, Noyon fut pillé par les Normands, qui firent prisonnier l'Evêque Immon, comme nous l'apprenons de la 41 Epître de Loup, Abbé de Ferriéres. Cette ville fut brûlée avec son église cathédrale l'an 1131, & a eu le même malheur en 1152 & 1223. Le Roi Henri *le Grand* l'enleva à la Ligue l'an 1591, le 28 du mois d'août, après que le secours, qu'on s'étoit efforcé d'y jetter trois fois, eut été repoussé. Le Duc de Mayenne la reprit au commencement de l'an 1593, avec le secours des Espagnols, conduits par Charles, Comte de Mansfeld. Depuis, le Roi assiégea cette ville au mois de septembre 1594, & s'en rendit maître le 18 d'octobre. Noyon fut choisi l'an 1516, pour y faire le traité de paix entre le Roi François I, & Charles d'Autriche, depuis Empereur. Il fut négocié par les Seigneurs de Boisi & de Chiévres. Cette ville est bien bâtie, & ornée de fontaines, & de magnifiques églises, entre lesquelles est celle de Notre-Dame, qui est la cathédrale. La riviére d'Oise coule à un quart de lieue de là, & le port est à Pont-l'Evêque. La ville est arrosée de la Verse, qui reçoit la Galliole & la Marguerite. Outre la paroisse de S. Martin, qui est la plus grande de Noyon, on y trouve les Abbaïes de S. Eloi, & de Saint Barthélemi, avec diverses maisons religieuses; & entre autres celle des Chartreux, qui est hors de la ville, sur le Mont-Saint-Louïs. Il y a divers siéges de Justice, & quatre fauxbourgs. * Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Jacques le Vasseur, *Annales de Noyon.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* De Thou, &c.

CONCILES DE NOYON.

Walfaire, Métropolitain de Rheims, célébra en 814, un Concile à Noyon pour régler quelques différents entre Waldemar de Noyon & Rotade de Soissons, au sujet de quelques paroisses que l'un & l'autre soutenoient être de leur jurisdiction. Flodoard en fait mention dans le second livre de l'Histoire de Rheims, *ch.* 18. Quelques-uns mettent un autre Synode l'an 1017, mais nous n'avons pas trouvé à quel sujet il fut célébré. On en tint un l'an 1271 ou 1272, pour les libertez de l'Eglise. Guy de Prés étoit alors Evêque de Noyon. Jean de Vienne, Archevêque de Rheims, y en assembla un autre l'an 1344.

NOZEROY. *Voyez* NOSEROY.

NTO.

NTOUPI, nom que les Grecs donnent aux excommuniez après leur mort, parce que leurs corps, disent-ils, ne pourrissent point en terre, mais s'enflent & raisonnent comme un tambour, quand on les roule. On dit que l'on vit une preuve de cette verité, sous le régne de Mahomet II, Empereur des Turcs; car ce Sultan ayant entendu parler de la force des excommunications dans l'Eglise Gréque, envoya dire à Maxime, Patriarche de Constantinople, qu'il eût à trouver le cadavre d'un homme excommunié, & mort depuis long-tems, pour connoître en quel état il seroit. Le Patriarche fut surpris, & communiqua cet ordre à son Clergé, qui ne fut pas moins embarassé. A la fin, les plus anciens se ressouvinrent, que sous le Pontificat de Gennadius, il y avoit une très-belle femme veuve, qui osa publier une calomnie contre ce Patriarche, tâchant de persuader au peuple qu'il avoit voulu la corrompre, & que ce Prélat ayant assemblé son Clergé, fut contraint de l'excommunier; qu'ensuite cette femme étoit morte au bout de quarante jours, & que son corps, ayant été retiré de terre long-tems après, pour voir l'effet de l'excommunication, il se trouva entier, & fut inhumé une seconde fois. Maxime s'informa du lieu de sa sépulture, & après l'avoir trouvé, en fit avertir le Sultan, qui y envoya des Officiers, en présence desquels on ouvrit le tombeau, où le cadavre parut entier, mais noir & enflé comme un balon. Ces Officiers ayant fait leur rapport, Mahomet en fut extrémement étonné, & députa des Bachas, qui vinrent trouver le Patriarche, visitérent le corps, & le firent transporter dans une chapelle de l'église de Pammacarista, dont ils scellérent la porte avec le cachet du Prince. Peu de jours après, les Bachas, suivant l'ordre qu'ils en eurent du Sultan, retirérent le cercueil de la chapelle, & le présentérent au Patriarche, pour lever l'excommunication, & connoître l'effet de cette cérémonie, qui remettoit les corps dans l'état ordinaire des autres cadavres. Le Patriarche ayant dit la Liturgie, c'est à dire, les priéres prescrites en cette occasion, commença à lire tout haut une Bulle d'absolution pour les péchez de cette femme, & en attendit l'effet avec des larmes de zéle, & des aspirations à Dieu. Les Grecs disent qu'il se fit alors un miracle, dont une foule incroyable de gens furent témoins; car à mesure que le Patriarche récitoit la Bulle, on entendoit un bruit sourd des nerfs & des os, qui craquetoient en se relâchant, & en quittant leur situation naturelle. Les Bachas, pour donner lieu à la dissolution entiére du corps, remirent le cercueil dans la chapelle, qu'ils fermérent & scellérent avec le sceau du Sultan. Quelques jours après, ils y firent leur derniére visite, & ayant vû que le corps se réduisoit en poudre, ils en portérent les nouvelles à Mahomet, qui plein d'étonnement, ne put s'empêcher de dire que la Religion Chrétienne étoit admirable. Il ne faut pas confondre les *Ntoupi*, dont nous venons de parler, avec les *Broucolacas*, ou Ressuscitez, qui font encore beaucoup de bruit parmi les Grecs. A leur dire, les *Broucolacas* sont aussi des cadavres de personnes excommuniées; mais au lieu que les *Ntoupi* sont seulement incorruptibles jusqu'à ce qu'on ait levé la sentence d'excommunication, les *Broucolacas* sont animez par le Démon, qui se sert de leurs organes, les fait parler, marcher, boire, & manger. Les Grecs disent que pour ôter ce pouvoir au Démon, il faut prendre le cœur du *Broucolacas*, le mettre en piéces, & l'enterrer une seconde fois. * Guillet, *Histoire du régne de Mahomet II.*

NUB. NUC. NUD. NUE. NUG.

NUBA, est le nom que Gabriel Sionite, & Jean Hesronite, Maronites, donnent à l'Auteur d'une Géographie écrite en Arabe, & imprimée à Rome l'an 1592, sur un Manuscrit du Grand Duc de Toscane, sous le titre de *Géographie Universelle.* Cet Auteur se nommoit *Abdou Abdallah Mohammed*, & étoit surnommé *Al Scherif Al Edrissi*, c'est à dire, *Emir descendant d'Edris.* Ainsi, le surnom de Nuba ne désigne que sa nation. Scaliger parle dans ses Lettres de cette Géographie, dont un Abbrégé a été traduit en Latin par les deux Maronites que nous venons de nommer; & leur Version a été imprimée à Paris l'an 1619. Ce Géographe avoit fait une Description de tout le monde, principalement de l'Asie & de l'Afrique. Son exactitude paroît en ce qui regarde l'Arabie, où il n'oublie rien; mais il n'est pas exact dans la Description de l'Europe, où il n'avoit point voyagé, si ce n'est en Espagne. Il y a aussi un grand nombre de fautes dans les noms propres: ce qui arrive à toutes sortes de livres, sur tout étant écrits dans les Langues Orientales. Les Interprétes en ont rétabli quelques-uns. Cet Auteur Arabe vivoit vers l'an de Jesus-Christ 1153, sous Roger, Roi de Sicile, qui l'engagea à composer cet Ouvrage par la Description d'un globe terrestre, pesant huit cens marcs d'argent. On ne sait pas bien de quelle Religion il étoit. Casaubon a cru qu'il étoit Mahométan; mais les deux Maronites qui l'ont traduit en Latin, rapportent quelques passages de sa Géographie, d'où ils prétendent prouver qu'il a été Chrétien. Ils ajoûtent qu'il ne s'est pas voulu déclarer ouvertement sur la Religion, afin que son livre fût lu également des Chrétiens & des Mahométans. Ils lui ont donné le nom de *Nuba*, croyant qu'il étoit de Nubie, ce qu'ils tâchent d'inférer d'un endroit de son livre: c'est pourquoi on a appellé cette Géographie, *Geographia Nubiensis.* * Simon. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NUBIE, grande région d'Afrique, que ceux du païs nomment *Nouba*, & les Auteurs Italiens *Nubia*, est l'ancien païs des Nubes, Nubéens ou Nubades, lequel quelques-uns ont nommé *petite Egypte.* Elle s'étend le long du Nil & du fleuve Nubio, entre ce fleuve & les déserts de Barca, qu'elle a au septentrion; elle a ceux de Zaara au Couchant; & l'Ethiopie supérieure ou païs des Abyssins au Levant & au midi. Sa ville capitale est Dancala, & les autres principales sont Nubia, Cusa, Gualva, Jalac, & Sula. Le païs est assez riche & fertile vers le Nil, & produit du bois de sandal, de l'or, de la civette, de l'ivoire, & un poison très-violent, dont un grain pourroit faire mourir dix personnes. Les Nubiens sont assez courageux, subtils, & aiment le trafic & le labourage. Leur païs produit des cannes de sucre, mais ils ne savent pas les faire valoir. Ils obéissent à un Roi, qui a ordinairement des troupes sur la frontiére pour s'y opposer aux Turcs & aux Abyssins. * Ptolomée. Pline. Strabon. Jean de Léon. Marmol, *Descript. de l'Afriqu.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

NUBUNANGUA, Roi du Japon, ôta la souveraineté au Dairo, à qui cet Empire appartenoit, & lui laissa seulement la qualité de Prince, l'an 1570. Il eut pour successeur Taxiba Quaba, l'an 1586, après lequel régna Tarkozamma, qui prit le titre d'Empereur du Japon l'an 1600, ayant obligé le Dairo de renoncer à tout le droit qu'il pouvoit prétendre à l'Empire. * Hornius, *Orbis Imperans.*

NUCA (Jean) dernier Grand Juge d'Aragon. Ce Grand Juge, (que l'on appelloit ordinairement *la Justice d'Aragon*) étoit un Magistrat souverain, que le peuple élisoit pour soutenir ses privilèges. Le Roi d'Espagne étoit obligé de faire serment à genoux, & la tête nue en sa présence, de ne rien ordonner contre les immunitez & les franchises des Aragonnois. On pouvoit présenter à ce Grand Juge des plaintes contre le Roi même, & l'accuser des injustices qu'il auroit commises. Ainsi le pouvoir de ce Magistrat ne pouvoit manquer d'être odieux & insupportable aux Rois, qui tâchérent de le détruire peu à peu. L'an 1466, on créa dix sept Censeurs ou Inquisiteurs, à qui le Grand Juge d'Aragon devoit rendre compte de sa conduite tous les ans. Enfin, l'an 1592, Philippe II, Roi d'Espagne, alla assiéger Saragosse, qu'il prit, & fit couper la tête à Nuca, abolissant ainsi une autorité, qui tenoit en bride la puissance souveraine des Rois. * Le même.

NUCCIUS. *Voyez* ALPHANUS.

NUCHE'SES. *Cherchez* NEUCHAISES.

* NUCK (Antoine) d'abord Médecin de la Haye, puis Professeur en Anatomie à Leyde, dans le XVII siécle, mourut vers l'an 1692. Il s'est aquis une haute réputation par les découvertes qu'il a faites dans cette Science. On a de lui *de Ductu Salivali novo, Saliva, ductibus aquosis & humore aqueo oculorum; Sialographia & Ductuum aquosorum Anatome Nova; Adenographia curiosa & Uteri feminei Anatome Nova; Operationes & Experimenta Chirurgica.* Ce dernier Ouvrage a été imprimé après la mort de l'Auteur. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

NUDIPE'DALES, *Nudipedalia*, fête, qui fut instituée à Lacédémone, & passa chez les autres Grecs, chez les Romains, chez les Barbares, & même chez les Juifs. Elle consistoit en sacrifices que l'on faisoit les piez nuds, pour être délivrez de quelque grande affliction. Après avoir fait des priéres pendant trente jours, durant lesquels on s'abstenoit de vin, ils se rasoient les cheveux, & alloient nuds piez au temple, où ils sa-

crifioient des victimes. Les Juifs fe voyant opprimez par les vexations de Geffius Florus, Gouverneur de la Judée, pour l'Empereur Néron, firent la cérémonie des Nudipédales, avec une folemnité extraordinaire, vers l'an l'an 67 de Jefus-Chrift. Bérénice même, fœur du Roi Agrippa, alla à Jérufalem; & après avoir donné des marques publiques de fa piété dans le temple, elle fe préfenta devant le tribunal de Florus, ayant auffi les piez nuds; mais elle ne put rien obtenir en faveur des Juifs. Les Chrétiens imitérent l'exemple de tous ces peuples, & pratiquérent ces cérémonies d'aller nuds piez. L'Hiftoire eccléfiaftique nous en fournit un grand nombre d'exemples, qu'il feroit trop long de rapporter. * Joféphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 15. édit. Gr. & Lat. de Cologne 1701: & *ch.* 26 de la Traduction de M. Arnaud d'Andilly. Saint Jérôme, *adverfus Jovinianum*, Tertullien *Apologet. c.* 40.

NUDS-PIEZ, SPIRITUELS ou SE'PAREZ, Anabatiftes qui s'élevérent en Moravie dans le XVI fiécle, & qui fe vantoient d'imiter la vie des Apôtres, vivant à la campagne, marchant les piez nuds, & témoignant une extrême averfion pour les armes, pour les Lettres, & pour l'eftime des peuples. * Pratéole, *V. Nudip. & Spirit.* Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 16. *n.* 9.

NUESTRA SEIGNORA. *Voyez* BOTUA.

* NUESTRA SEIGNORA DE L'OCCA: ce font les ruïnes de l'ancienne *Auca*, ville épifcopale d'Efpagne, dont le fiége a été transféré à Burgos. On les trouve près du village de Villa-Franca, entre Burgos & S. Domingo de la Calçada dans la Caftille Vieille. * Maty, *Dict. Géogr.*

NUESTRA SEIGNORA DE LA PAZ. *Voyez* PAZ.

NUESTRA SEIGNORA DE LOS REMEDIOS. *Voyez* HACHA.

* NUESTRA SEIGNORA DE LOS TIERMES, ancienne petite ville des Arévaques en Efpagne. Elle eft maintenant ruïnée, & on en voit les ruïnes près de la ville d'Ofmo, dans la Caftille Vieille. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NUESTRA SEIGNORA DE ORETO. C'eft une églife de la Caftille Nouvelle, fituée près de la ville de la Calatrava. On y voit les ruïnes de la ville nommée anciennement *Oretum Germanorum*, qui fut épifcopale, fuffragante de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NUESTRA SEIGNORA DE LA VITTORIA ou TABASCO, ville de l'Amérique feptentrionale, dans le Mexique. Elle eft fur la côte de la province de Tabafco, vers les confins de celle de Jucatan. On l'appelloit autrefois *Pontonchan*. Fernand Cortez l'affiégea, la prit & la faccagea l'an 1519, & les Efpagnols qui l'ont depuis peuplée, lui donnérent le nom qu'elle porte, pour conferver la mémoire de la victoire qu'ils y remportérent fur les Habitans de ces contrées. * Maty, *Dict. Géogr.*

NUGNE'S (Jean) d'une illuftre Maifon de Caftille, entra dans l'Ordre de Calatrava, où par degrez il parvint à la dignité de Clavier, qui lui donna un grand crédit, dont il ne fe fervit que pour caufer des troubles. Le Grand Maître Dom Garcias Lopès de Padilla après avoir eu pendant cinq années deux Concurrens qui lui avoient fait beaucoup de peine, fut enfin rétabli l'an 1302, & ayant entrepris la guerre contre les Maures, il eut le malheur d'être enveloppé par ces Infidéles, qui le défirent après un long combat. Nugnès profitant du chagrin des Chevaliers, l'accufa d'avoir fui dans le fort du combat avec l'étendart: on le crut, on refufa d'obéïr à Lopès, & les Habitans de Ciudad Réal fe joignirent aux Chevaliers pour lui faire la guerre. La perte d'une bataille contre les Rebelles, fit paroître le Grand Maître encore plus coupable: on le dépofa l'an 1328, & le Chef de la revolte fut nommé pour lui fuccéder. Son élection n'auroit pas néanmoins eu lieu, parce qu'elle fut defapprouvée par le Chapitre de Cîteaux, fi Lopès pour faire ceffer les defordres n'avoit renoncé volontairement à la Grande-Maîtrife l'an 1329. Nugnès, qui pour l'engager à cette renonciation lui avoit laiffé de grands revenus, & la Commanderie de Zurita, ne put s'empêcher de violer le traité & de donner cette Commanderie à un de fes parens; & fa mauvaife foi força Lopès de reprendre le titre de Grand Maître. Les Chevaliers d'Aragon & de Valence fe foumirent à lui, & après fa mort qui arriva l'an 1336, ils lui fubftituérent fucceffivement deux autres Grands Maîtres; mais enfin Nugnés réünit tout l'Ordre en cédant la Commanderie d'Alcagnitz à Dom Jean Fernandès, fecond fucceffeur de Lopès. Il ne jouït pourtant pas long-tems du repos qu'il venoit de fe procurer de ce côté-là. Pierre *le Cruel*, Roi de Caftille, contre qui il s'étoit ligué avec le Roi d'Aragon, le fit arrêter l'an 1355. On lui fit fon procès; le Chapitre de l'Ordre lui fubftitua Dom Garcias de Padilla; & peu de jours après, cet homme ambitieux & inquiet eut la tête tranchée. * Franç. de Radez, *Cronic. de las Ord. y Caval de Santiago, Calatrava, &c.* Franç. Caro de Torrès, *Hift. de las Ord. Milit. de Santiago, Calatrava, &c.*

NUGNE'S d'Oviédo (Gonfalve) l'un des Grands Officiers de la Cour d'Alfonfe VII, Roi de Caftille & de Léon, fut élu Grand Maître de l'Ordre d'Alcantara l'an 1335, par cinq Chevaliers & trois Chapelains. Il eut d'abord deux Concurrens, Ferdinand Lopès élu par le Chapitre général, & Rui Perès de Maldonado, qui venoit de fe démettre de la Grande-Maîtrife. Celui-ci n'eut pas beaucoup de peine à réduire Lopès; mais en 1336, voyant que le Roi prenoit les intérêts de Nugnès il donna une feconde fois fa démiffion. On affure que le Grand-Maître tourna auffi-tôt toutes fes forces contre les Maures, fur qui il remporta de grands avantages; mais ayant empêché qu'Alfonfe Mélandès de Gufman ne fût fait Grand-Maître de Saint-Jacques, il s'attira l'inimitié de Léonore de Gufman fa fœur, Maîtreffe du Roi, qui fuborna des Chevaliers pour l'accufer d'avoir mal parlé du Roi. Le Grand Maître en ayant eu avis, & n'efpérant pas de pouvoir fe juftifier, ofa entreprendre la guerre contre fon Roi, & étant abandonné de la plupart de fes Chevaliers, il traita avec le Roi de Portugal, qui l'abandonna auffi lorfqu'il vit que la place qui devoit lui être donnée par Nugnès, étoit au pouvoir d'Alfonfe. Une fi fâcheufe fituation ne fut pas capable de l'abattre. Après avoir perdu la ville de Valence d'Alcantara, il fe défendit fi bien dans la citadelle, que le Roi fut obligé de lever le fiége, & il auroit fait encore bien de la peine, fi quelques-uns de fes Chevaliers ne l'euffent trahi. N'ayant plus qu'une tour il fe défendit encore quelque tems, & enfin fe rendit au Roi, qui lui fit trancher la tête, & enfuite brûler fon corps l'an 1338. * Franç. de Radez. *Cronic. de las Ord. y Caval. de S. Jago, Calatrava y Alcantara.* Franç. Caro de Torrès, *Hift. de las Ord. Milit. de S. Jago, Calatrava y Alcantara, &c.*

* NUGNES (Pierre-Jean) en Latin *Nunnefius*, de Valence en Efpagne, Profeffeur de Rhétorique à Barcelone, s'eft fait une grande réputation par fon vafte favoir. Il fut appellé à Barcelone pour y enfeigner l'Eloquence & la Langue Gréque, & l'on lui donna pour cela une penfion confidérable. Sa Rhétorique qui eft imprimée, eft divifée en cinq livres, & l'Auteur y fuit particuliérement la Méthode d'Hermogéne. Nugnès a fleuri dans le feiziéme fiécle, mais on ne fait pas le tems de fa mort. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

NUI. NUL. NUM.

NUIS ou NEUS, *Novefium*, ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Cologne fur le Rhin, à l'endroit où il reçoit l'Erp, eft ancienne, forte & célébre par la réfiftance qu'elle fit à Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, qui l'affiégea pendant un an. L'Empereur Frédéric III lui donna de grands priviléges. Elle a une églife collégiale, & a été fouvent prife & reprife dans les guerres d'Allemagne du XVII fiécle. Ce fut près de cette ville que dans l'année 1689, les troupes de Brandebourg battirent celles de France.

NUIS ou NUITS, petite ville de France en Bourgogne, entre Beaune & Dijon, eft célébre par fes bons vins, & a Bailliage & fiége fubalterne de Dijon.

NUIS, ou TERRE DE PIERRE NUITS, que les Hollandois nomment *'t Land van Pieter Nuitz*, partie de la Nouvelle Hollande, que Pierre Nuits, Hollandois, découvrit l'an 1625.

NUIT, efpace de tems depuis le coucher du foleil, jufques au lever fuivant. Les anciens Gaulois & les Germains, qui habitoient au delà du Rhin, exprimoient le tems par le mot de *nuit*, au lieu de compter par jour, comme font toutes les autres nations de la terre. Peut-être que commençant leur jour civil au coucher du foleil, ils lui donnoient le nom de fa premiére partie, qui étoit la nuit, comme nous l'apprenons de ces paroles de Moïfe, *ex vefpere & mane factus eft dies unus.* * Le Pére Pétau, *de Doctor. Tempor.* Les anciens Hébreux commençoient leur jour artificiel au foir, & le finiffoient de même. Ils donnoient douze heures à la nuit tout comme au jour. Les heures du jour & de la nuit n'étoient égales entre elles que dans les équinoxes: dans les autres tems les heures de la nuit étoient ou plus longues ou plus courtes que celles du jour. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

NUIT, Divinité adorée par les anciens Payens, étoit fille, felon quelques Auteurs, du Chaos & des ténébres; &, felon quelques autres, fille du Ciel & de la Terre. Elle époufa, difent les Poëtes, Erébe, Dieu des Enfers, & en eut plufieurs enfans, comme le Deftin, la Vieilleffe, le Sommeil, la Mort, &c. * Héfiode. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *c.* 10.

* NUITHLAND, contrée de Suiffe, renfermée entre les riviéres d'Aar & d'Orbe. Les villes de Berne & de Fribourg y font renfermées. * Maty, *Dict. Géogr.*

NULLY (Etienne de) premier Préfident de la Cour des Aides à Paris, étoit fils de *Charles* de Nully, & d'*Anne* de Paris. Charles de Nully fut d'abord Confeiller Lay au Parlement de Paris. Il y fut reçu le dixiéme octobre 1541. Le 23 de juillet 1543, il fut pourvu de la charge de Maître des Requêtes & reçu ce même jour au Parlement. Dans ce tems-là il y avoit peu de Maîtres des Requêtes, & ces charges n'étoient conférées qu'à des perfonnes illuftres. En l'année 1544, il fut nommé Plénipotentiaire pour le Roi François I, à la paix de Crépy, avec le Maréchal d'Annebault, & Gilbert Bayard, Sieur de la Fond, Sécrétaire d'Etat & Contrôlleur Général des guerres. Charles de Nully étoit le fecond des trois. Le traité fut figné le 18 feptembre 1544, & le même jour François I lui écrivit une lettre de cachet pour lui donner ordre d'avertir le Parlement de la conclufion de la paix. Dans les conférences il arriva qu'un Jacobin Efpagnol de la famille des Guzmans, qui négotioit pour Charles-*Quint*, parla trop arrogamment contre la France. Charles de Nully lui donna un foufflet qui lui fit perdre la charge de Chancelier qui lui étoit deftinée, le Cardinal de Tournon ayant remontré qu'une telle vivacité ne convenoit pas au Chef de la Juftice. En 1547, il fut un des huit Maîtres des Requêtes qui affiftérent à la pompe funébre de François I. En 1548, la fermeté qu'il avoit fait paroître au traité de Crépy le fit choifir par le Roi Henri II, pour aller faire le procès à toute la ville de Bourdeaux qui s'étoit revoltée. Le Connétable de Montmorency y alla avec une armée & entra dans la ville par la bréche. Deux jours après, Charles de Nully commença la procédure & rendit ce jugement fameux, par lequel la ville fut déclarée coupable de rebellion, déchue de fes priviléges, le Parlement fufpendu, les cloches ôtées, les Jurats & cent Bourgeois condamnez à déterrer avec leurs ongles le corps du Sieur de Monneins, Lieutenant de la Province, qu'ils avoient affafliné, &c. Le 23 octobre 1549, Charles de Nully mourut. Il fut enterré dans l'Eglife des Saints Innocens: fes parens priérent la Cour d'affifter à fes fu-

né-

néralles: elle répondit qu'elle y affifteroit. Il laiffa fa veuve en poffeffion de la Terre de Neuilly fur Marne à trois lieues de Paris, & cette Terre a depuis paffé au Préfident de Nully fon fils à titre de douaire coutumier. On ne trouve point la naiffance du Préfident; & ce n'eft que par cette circonftance du douaire, qu'on a reconnu qu'il étoit fils de Charles. Le Préfident s'appelloit *Etienne*. Il fut d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne: fes provifions font du 12 avril 1559. Enfuite il fut Procureur du Roi au Chatelet de Paris, & Prevôt des Marchands de la même ville. En 1569, le Roi Charles IX, ayant dépoffedé tous les Officiers de la Religion Réformée, M. de la Place, premier Préfident de la Cour des Aides, fut dépouillé de fa charge, & Etienne de Nully pourvu en fon lieu, & reçu le dernier février 1569. En 1571, M. de la Place fut rétabli par l'Edit de pacification, & pour indemnifer le Préfident Nully, le Roi lui donna une charge de Maître des Requêtes le 17 avril 1571. En 1572, M. de la Place fut tué dans le maffacre de la Saint Barthélemi, & Etienne de Nully rentra dans le pofte de premier Préfident de la Cour des Aides, le deuxiéme feptembre 1572. La Ligue fe forma. Le Préfident de Nully fut un des plus déterminez Ligueurs. Il fe trouva aux Etats de Blois en 1588. Le Cardinal & le Duc de Guife y furent affaffinez. Le Préfident de Nully y fut arrêté, conduit à Amboife, & en fortit en payant mille écus de rançon qu'il emprunta. Après la mort de Henri III, il refta dans fa charge de premier Préfident de la Cour des Aides. Le Duc de Mayenne le fit fecond Préfident à Mortier dans l'érection qu'il fit de fon Parlement, & il lui donna des lettres de compatibilité pour exercer ces deux charges enfemble. Le Duc de Mayenne le fit auffi Garde de la bibliothéque du Roi, après la mort d'Amiot, Evêque d'Auxerre. Le Roi Henri lui avoit auffi accordé le Brevet de Confeiller d'Etat. En 1594, fe fit la reduction de Paris, mais on ne trouve point qu'il ait continué d'exercer fa charge de premier Préfident, & on ne fait pas quand il la quitta. Il étoit encore vivant en 1606, ayant affifté en cette année-là au mariage de *Jaques* de Nully, fon fils. De Jaques eft venu *Pierre* de Nully qui a époufé Dame *Marie* le Bert. De ce Pierre eft iffu un autre *Pierre* de Nully, qui, ayant été pourfuivi par le Traittant de la Nobleffe, a été maintenu avec honneur & diftinction. La famille de Nully porte de gueulles à la croix fleurdelifée d'or, cantonnée de quatre billettes auffi d'or, & fupportée de deux cygnes. * Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition. *Ce Mémoire lui avoit été fourni par* M. Marais.

NUMA POMPILIUS, fecond Roi des Romains, étoit de Cures, ville du païs des Sabins, & fils de Pomponius Pompilius. Les Romains inftruits de fa grande probité, allérent le prendre dans fa ville pour le faire leur Roi, après la mort de Romulus, l'an 40 de Rome, & 714 avant Jefus Chrift. Il rétablit plufieurs cérémonies facrées, afin d'adoucir par la Religion, le naturel farouche de ce peuple barbare; bâtit un temple à Vefta; choifit des filles qui faifoient vœu de chafteté, & qui avoient foin de garder le feu facré; & établit huit Colléges de Prêtres, & entre autres, ceux des Prêtres de Mars, des Augures, des Saliens, des Curions, des Flamines, des Féciaux, &c. Il ordonna auffi le culte de Janus, à double front. Il divifa l'année en douze mois, & publia des loix très-importantes, faifant accroire au peuple qu'il n'entreprenoit rien que par l'avis de la Nymphe Egérie. Ce Roi avoit époufé Tatia, fille de Tatius, Collegue de Romulus, de laquelle il eut quatre fils, Chefs de quatre familles; & une fille mariée à Tullus Hoftilius, qui lui fuccéda. Quelques Anciens ont dit qu'il étoit Pythagoricien, mais il eft vifible qu'ils fe trompoient, puifque Pythagore n'a vecu que fous Tarquin l'*Ancien*. Numa regna 42 ans, & mourut en l'an 82 de Rome, & le 672 avant Jefus Chrift. * Tite Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. *c.* 2. Aurelius Victor, *de Vir. Illuftr. c.* 3. Denys d'Halicarnaffe, *Hift. l.* 2. Plutarque, *en fa Vie.*

* NUMAGEN, ancien bourg, fitué dans l'Archevêché de Tréves, fur la Mofelle, à quatre ou cinq lieues au deffous de la ville de Tréves. * Maty, *Dict. Geogr.*

NUMALI (Chriftophle) natif de Forli, Cardinal, Evêque de Segni & d'Alatri, entra chez les Religieux de l'Ordre de faint François, dont il fut Général; & fut fait Cardinal par le Pape Léon X, le premier juillet 1517. Quelques Auteurs difent qu'il avoit été Confeffeur de Louife de Savoye, mere de François I: il eft fûr du moins qu'il fit un voyage en France depuis fa promotion. Il étoit à Rome lorfque cette ville fut prife par les Impériaux, & fut très-maltraité par les Soldats Proteftans, qui n'ayant rien trouvé chez lui, s'en prirent à fa perfonne. Ce Cardinal mourut neuf ou dix mois après à Ancone, le 23 mars 1528. * Ughel, *Italia Sacra.* Onuphre. Aubéry, &c.

NUMANCE, ancienne ville d'Efpagne, a été célébre par fes guerres, & par le fiége qu'elle foutint contre les Romains pendant quatorze ans. Les Numantins reçurent chez eux ceux de Segéda, leurs parens & leurs alliez, qui s'étoient fauvez des prifons des Romains, & intercédérent vainement pour eux. Les Romains coururent aux armes, & les Numantins les prirent auffi. On dit qu'un Habitant de Numance, preffé par deux jeunes hommes également confidérables, de leur donner en mariage fa fille qu'ils aimoient paffionnément, leur dit qu'il marieroit fa fille à celui des deux Amans, qui lui apporteroit le premier la main d'un Romain. Ces braves s'approchérent du camp des ennemis, qu'ils trouvérent dans un très-grand defordre, retournérent enfemble à la ville; & firent prendre les armes à tous ceux qui les purent porter. Enfuite ils vinrent attaquer les retranchemens des ennemis, qu'ils forcérent, & enfermérent de fi près les Confuls Æmilius Lepidus, & C. Hoftilius Mancinus, qu'ils les réduifirent à conclurre une paix très-honteufe pour Rome, l'an de Rome 617, & 137 avant Jefus Chrift. Ce traité deshonora les Confuls. La faveur exemta le premier de la punition; & l'autre nud, & les mains liées derriére le dos, fut livré par les Hérauts d'armes aux Numantins, qui refuférent de le recevoir. Cette ville, qui avoit foutenu tant d'années l'effort de quarante mille hommes, paffoit pour imprenable. Enfin, Scipion l'*Africain*, chargé d'en faire le fiége, l'enferma par de grands travaux, mit en fuite les Habitans dans plufieurs combats, & la prit quinze mois après fon arrivée. Les Numantins defefpérez, brûlérent leurs femmes & leurs enfans, avec ce qu'ils avoient de plus cher, fe précipitérent tout nuds fur les armes des Romains, & s'enfevelirent ainfi fous les ruines de leur patrie l'an de Rome 620, & 134 avant Jefus Chrift. Les reftes de cette ville font dans la Caftille Vieille, à une lieue de Soria, en un lieu que les Efpagnols appellent *Puente Garay*. * Tite-Live, *l.* 56. & 57. Florus, *l.* 2. *c.* 18. Velleius Paterculus, *l.* 2. Appien. Strabon. Pline, &c.

NUMANTIANUS. *Cherchez* CRESCENTIUS.

NUMATIANUS. *Cherchez* RUTILIUS.

NUME'NIUS, Philofophe Grec, natif d'Apamée, ville de Syrie, eft mis prefque toûjours au rang des Pythagoriciens, & quelquefois dans celui des Platoniciens; parce qu'il joignoit enfemble les dogmes de Pythagore & de Platon. Il difoit que ce dernier avoit tiré de Moïfe fon Difcours, dans lequel il parle de Dieu & de la création du monde: *Quid enim eft Plato, quam Mofes Atticiffans?* On croit qu'il vivoit dans le fecond fiecle, fous le régne de Marc Auréle. On n'a de lui que quelques fragmens, qui nous ont été confervez par Eufébe, par Origene, par Théodoret, & par d'autres, qui l'ont cité. * Eufébe, *Præp. Evang. l.* 12. 13. & 17. Suidas. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Théodoret, *de curandis Græcor. affectibus.*

NUME'NIUS, Difciple de Pyrrhon, dont parle Diogéne Laërce. Un autre NUME'NIUS d'Heraclée, cité par Athénée. * Diogéne Laërce, *l.* 9.

NUME'NIUS, Orateur, dont Suidas fait mention, vivoit fous l'empire d'Adrien.

NUME'NIUS, fils d'*Antiochus*, Juif de mérite, qui fut envoyé Ambaffadeur à l'Empereur Céfar par Hircan fouverain Sacrificateur des Juifs, pour obtenir la permiffion de rétablir les murailles de Jérufalem, qui n'avoient point été relevées depuis que Pompée les avoit fait abbattre. Il eut le bonheur de réüffir dans cette négociation. * Jofephe, *Antiq. Judaiq. l.* 14. *ch.* 6.

NUME'RIE, *Numeria*, Déeffe du Paganifme, prétendoit à l'Arithmétique. On l'invoquoit pour ne pas fe tromper dans les comptes. Son nom, comme l'on voit, étoit pris de *numerus*, *nombre*. * Saint Auguftin, *de Civit. Dei.*

NUME'RIEN (Marcus Aurélius Numérianus) Empereur, fils de *Carus*, & frére de *Carin*, fuivit fon pére en Orient, étant déja Céfar; & après la mort de ce Prince, fut déclaré Empereur, avec fon frere Carin, au commencement de l'an 284. Comme il aimoit beaucoup fon pere, les larmes que lui fit verfer fa mort, lui cauférent un grand mal d'yeux: de forte qu'il fe faifoit porter en litiére, pour ne pas quitter fon armée, qu'il ramenoit de Perfe. Arrius Aper, dont il avoit époufé la fille, fe fervant de cette occafion, le tua fecrettement, croyant qu'il pourroit ufurper fa place. Ce fut avant le feptiéme feptembre de la même année 284. Mais les Soldats demandant à voir l'Empereur, découvrirent l'affaffinat, & élurent Dioclétien, qui tua Aper de fa main. On dit que Numérien étoit éloquent, qu'il déclamoit de bonne grace, & qu'il le difputoit en Poëfie à Olympius Vémefianus & à Aurélius Apollinaris, les plus célébres Poëtes de leur tems. * Vopifcus, *in Numeriano.* Aurélius Victor. Eutrope, &c.

NUMICO, riviére. *Voyez* NE'MI.

NUMIDIE, région d'Afrique, comprend à peu près le Biledulgérid d'aujourd'hui, ainfi nommé à caufe du grand nombre de dattes qui font dans le païs, & qui en font la richeffe. Ce païs a la Mer Atlantique ou l'Océan Occidental au Couchant, le Défert de Zaara au midi, l'Egypte au Levant, & la Barbarie au feptentrion. Les peuples y font groffiers, & ont ordinairement la vue courte, à caufe du fable que le vent leur jette dans les yeux: d'ailleurs les dattes leur font tomber les dents de bonne heure. Leurs principales contrées font, Biledulgérid, qui donne fon nom au refte du païs, Sous avec la ville de Tarudante, Teffet, Dara, Zégelmeffe, Tégorin, Zeb, Feffen, le Défert de Barca, &c. Ce païs eft habité par les originaires, & par les Arabes. On y compte plufieurs Princes Mahométans, qui font fouvent en guerre: ce qui caufe les divers changemens des noms des villes. On doit diftinguer la Numidie propre ou particuliére, qui a les Royaumes de Bugie & de Conftantine, compris dans celui d'Alger. Le Golfe de Numidie a le nom de *Golfe de Store*. Les villes qui ont été les plus confidérables font, Tébeffa, ou *Theveste*, Tabarca, Hippone ou *Bonne*, Migane ou *Lares*, Lambéfa ou *Lambesca*, Conftantine ou *Cirtha*, Amédar, Antrangues ou *Sicca Veneria*, Biferte ou *Utique*, &c. Les Numides ont eu autrefois des Rois puiffans; Maffiniffa, qui fervit fi bien les Romains pendant la derniére guerre Punique, qui profita de leurs conquêtes, & qui laiffa trois fils; *Micipfa*, qui lui fuccéda; *Manaftabal*, & *Guluffa*. Le premier laiffa *Adherbal* & *Hiempfal*; & Manaftabal fut pere de *Jugurtha*, que les Romains foumirent. Les provinces de Numidie étoient autrefois divifées pour les diocéfes eccléfiaftiques. *Cherchez* BILE'DULGERID. * Ptolomée. Strabon. Pline. Sallufte, &c. Jean de Léon, & Marmol, *Defcript. Africæ.* Cluvier. Sanfon. Du Val, *Geogr.*

NUMIDIQUE (faint) Prêtre de Carthage, & Confeffeur, dans le troifiéme fiecle, du tems de la perfécution de l'Empereur Déce, travailla à fortifier les Chrétiens dans la Foi en l'abfence de faint Cyprien, qui le chargea avec le Prêtre Rogatien du foin de fon églife. Ils excommuniérent par fes ordres le Prêtre Féliciffime. Numidique anima plufieurs Chrétiens au martyre; vit fa propre femme brûlée à fes côtez; & demeura lui mê-

même fur la place à demi-brûlé, fur un monceau de pierres. Sa fille étant venue chercher fon corps, elle trouva qu'il refpiroit encore, & le fauva de la mort. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui & des autres Martyrs d'Afrique, qui avoient peri par le feu au neuviéme d'août. Ce fut l'an 251, que cet événement arriva. * Saint Cyprien, *Epift.* 35. 38. & 40. De Tillemont, *Memoires Eccl.* tome 3. Baillet, *Vies des Saints.*

N U M I D I U S (Quadratus) Gouverneur de Syrie pour les Romains, fuccéda à Longinus. Ayant ouï les grandes plaintes que les Juifs faifoient contre Cumanus, il l'envoya à Rome avec Celer, Miniftre de fes cruautez, pour fe juftifier devant l'Empereur Claude. Numidius eut pour fucceffeur Ceftius Gallus. * Jofephe, *Antiquit. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5. *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 24.

N U M I T O R, étoit fils de Procas, Roi d'Albe, qui mourut l'an 3240 du monde & 795 avant Jefus Chrift. Procas le fit héritier de fa Couronne, avec fon frére Amulius, à condition qu'ils regneroient tour à tour, d'année en année; mais Amulius s'empara du thrône, & donna l'exclufion à fon frére. On dit même que pour lui ôter toute efpérance d'être vengé par fa poftérité, il fit affaffiner fon fils Laufus à la chaffe, & contraignit Rhéa Silvia, qui reftoit fille unique de Numitor, d'entrer parmi les Veftales. Cependant cette Princeffe devint groffe, & publia que c'étoit du Dieu Mars. Rémus & Romulus naquirent peu après de Rhéa; & étant devenus grands, tuérent leur grand-oncle, & remirent leur ayeul fur le thrône l'an du monde 3281 & 754 avant Jefus Chrift. * Tite-Live, *l.* 1. Aurelius Victor, *des Hom. es Illuftr. c.* 1. Denys d'Halicarnaffe, &c.

NUN. NUP. NUQ. NUR. NUS. NUZ.

N U N, fils d'Elifama ou Elifçamah, & pére de *Jofué*, qui conduifit le peuple d'Ifraël dans le païs de Canaan. C'étoit un des premiers & des principaux de la Tribu d'Ephraïm. * *Exode, ch.* 33. *v.* 11. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26. & 27.

N U N D I N E, (La Déeffe) en Latin *Dea Nundina*, étoit une Divinité qui préfidoit au neuviéme jour de la naiffance des enfans, auquel jour les Romains avoient de coutume de leur impofer un nom. On offroit au jour de la Fête de cette Déeffe le Sacrifice que l'on appelloit *Suovetaurilia*, compofé de plufieurs efpéces d'animaux; & les Sages-femmes ou les Miniftres de la Déeffe portoient les enfans comme en proceffion autour du foyer. * Hofman, *Dict. Univ.* L'Abbé Danet, *Dict. des Antiq.*

N U N D I N A L E S, nom que les Romains donnoient aux huit premiéres lettres de l'alphabet dans leur Calendrier. Cette fuite de huit lettres A. B. C. D. E. F. G. A. eft pofée fans interruption ni reprife depuis le premier jour de l'année jufqu'au dernier. Il y en avoit toûjours une qui marquoit les jours de marché, ou d'affemblée, appellez *Nundinæ*, comme pour *Novendinæ*, parce qu'ils revenoient tous les neuf jours. Les Habitans de la campagne, après avoir été appliquez à leur travail pendant fept jours confécutifs, fe rendoient à la ville le jour fuivant, pour y porter leurs denrées à vendre, & pour s'inftruire de ce qui regardoit la Religion ou le Gouvernement. *Viri magni, noftri majores*, dit Varron, *annum ita diviferunt, ut nonis modo diebus urbanas res ufurparent, reliquis feptem ut rura colerent.* Ainfi le jour nundinal fe trouvant fous la lettre A, au premier au 9, au 17, au 25 de janvier, la lettre D, devoit être la lettre nundinale de l'année fuivante. * *Dict. de* Furetiére *de* 1727. Pitifcus, *Dict. Antiquit.* &c.

* N U N E A T O N, petite ville ou bourg d'Angleterre dans le Comté de Warwick, fur la riviére d'Anker, à peu près au nord de Coventry, dont elle eft éloignée d'environ deux lieues.

N U N I L L O N & A L O D I E (Saintes) fœurs, Vierges & Martyres en Efpagne, dans le neuviéme fiécle, étoient filles d'un Mahométan & d'une Chrétienne. Leur mére les éleva dans la Religion Chrétienne, & s'étant remariée après la mort de fon mari à un autre Mahométan, elles quittérent la maifon paternelle pour faire librement les exercices de la Religion Chrétienne. Elles furent déférées comme Chrétiennes, au Gouverneur, qui les condamna à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 22 octobre de l'an 851. * *Euloge memorial, l.* 2. *c.* 7. Baillet, *Vies des Saints.*

N U N N E Z de A V E N D A N N A (Pierre) Jurifconfulte Efpagnol. *Voyez* A V E N D A N N A.

N U N N E Z (Ambroife) Portugais, Chevalier de l'Ordre de Chrift, étoit de Lisbonne, & fut d'abord Docteur & Profeffeur en Médecine à Salamanque. Il a exercé enfuite la Médecine avec beaucoup de fuccès & de réputation à Séville & à Madrid. De retour en Portugal, il fut fait premier Chirurgien & Médecin du Roi, & mourut comblé d'honneurs. Il avoit déja 74 ans lorsqu'il publia en 1603, à Conimbre, une partie de fes Commentaires, ou Difcours fur les trois premiers livres des Aphorifmes d'Hippocrate, avec une Paraphrafe fur les Commentaires de Galien. C'eft un volume, *in folio*, qui eft eftimé. Dès 1601, il avoit publié en Latin un Traité général de la Pefte, qui fut réimprimé en Langue Caftillane à Madrid en 1648. * *Biblioth. Hifpan.* par Nicolas Antonio, *tome* 1. *p.* 54. Manget, *Biblioth. Script. Medic. tome* 2. *l.* 13. *p.* 420.

N U N N E Z ou N O N N I U S (Pierre) Mathématicien, natif d'Alcazar-do-Sal, en Portugal, vivoit dans le XVI fiécle l'an 1570. Les principaux de fes Ouvrages font, *De Arte navigandi, libri duo; De Crepufculis, liber unus; Annotationes in Ariftotelem; Problema mechanicum de motu navigii ex remis; Annotationes in Planetarum theorias Georgii Purbachii,* &c. Refendius, *in Antiq. Lufitanar. Comm.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan.* &c.

N U N N E Z F E R D I N A N D de G U Z M A N. *Cherchez* G U Z M A N.

N U N N N I U S. *Cherchez* DEL-CADILLO-NUGNE'S.

N U-P I E Z. *Cherchez* N U D S-P I E Z.

N U Q U E S (Alexandre) Auteur d'une Hiftoire de Bretagne en vers, qu'on garde dans la Bibliothéque de Vicogne près de Valenciennes. On fait qu'il vivoit au milieu du XIII fiécle, parce que fon Poëme eft dédié à Cadiac, Evêque de Vannes; mort en 1254. * Le Long, *Biblioth. Hift. de France.*

* N U R A, étoit anciennement une ville de Sardaigne. Ce n'eft maintenant qu'un miférable village que l'on voit au fonds du Golfe de Cagliari, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers l'occident méridional. * Maty, *Dict. Geogr.*

* N U R A, riviére d'Italie, dans le Duché de Plaifance. Elle prend fa fource fur les confins du Territoire de Gênes, coule du fud au nord, traverfe le Plaifantin, & jointe à la riviére de Chiavenna fe rend dans le Pô au deffous de Zerbio, & trois lieues au deffus de Crémone. Le païs qu'elle arrofe porte le nom de *Val di Landi.*

* N U R E ou N E U R E, riviére de la Lagénie en Irlande. Elle a fa fource dans le Comté de Queens ou de la Reine, traverfe celui de Kilkenny, baigne la ville de ce nom & fe décharge dans le Barrow vis à vis de Roffe.

N U R E' (Mathurin de) *Voyez* N E U R E'.

N U R E M B E R G ou N O R E M B E R G, *Noricorum Mons*, *Noriberga* & *Noremberga*, grande ville impériale du Cercle de Franconie en Allemagne, eft confidérable par fon commerce & par fon Académie. Elle eft fituée fur le Pegnitz, qui l'ayant traverfée, va tomber dans le Rednitz. On dit qu'elle fut fondée par les Noriciens, fur une colline de la Forêt Hercinienne, & qu'elle leur fervit d'afyle contre la fureur d'Attila l'an 450. Elle s'accrut dans la fuite, & fut ruïnée par l'Empereur Henri V. Conrad III, Henri VI, & Charles IV la rétablirent & l'augmentérent. Ses Habitans l'aggrandirent confidérablement l'an 1538, & la fortifiérent beaucoup l'an 1632. Elle appartenoit aux Ducs de Souabe, lorsqu'elle fut affranchie par Frédéric *Barberouffe*. Henri *le Severe* y établit l'an 1194, un Burgraviat, qui devint depuis confidérable, à caufe de fes dépendances. Frédéric I, Electeur de Brandebourg, vendit l'an 1427, ce Burgraviat aux Habitans de Nuremberg; & ce fut le fujet d'une guerre, qui dura jufqu'en 1552, & qui fut terminée par un préfent de deux cens mille écus, & de dix canons doubles, qu'on fit à Albert de Brandebourg, l'*Alcibiade Germanique.* Cette ville, eft l'une des plus grandes & des plus riches d'Allemagne. Les maifons font toutes bâties de pierre de taille, élevées de quatre ou cinq étages, les rues larges, & les places réguliéres. Il y a onze ponts de pierre, dont l'un conftruit d'une feule arche, paffe pour une merveille; douze fontaines, fix vints puits, fix portes defendues chacune d'une groffe tour. Quoique fa fituation foit affez platte, elle a un château fur un rocher affez haut. La figure de ce bâtiment eft toute irréguliére, à caufe qu'on a été contraint de s'accommoder à la maffe informe & inégale de ce rocher. On dit que le puits qui y eft, a 1600 piez de profondeur, ce que l'on a peine à croire; & que la chaîne de ce puits péfe 3000 livres. L'on y voit un arfénal de cinq falles de plein-pié, de 80 pas de largeur, avec trois cens piéces de canon, des armes pour dix mille hommes; & un Hôtel-de-ville très-magnifique. Le gouvernement de Nuremberg eft ariftocratique. L'Empereur y doit tenir la premiére Diéte après fon couronnement, & on y garde pour cette cérémonie les ornemens, qui font la Dalmatique de Charlemagne, fon baudrier, fes gants, fa couronne. On y fit une affemblée l'an 1438, pour y propofer quelque accommodement entre les Péres du Concile de Bâle, & le Pape Eugéne IV, qui en tenoit un à Ferrare, qu'il transféra depuis à Florence. L'Empereur Frédéric III tint une feconde affemblée à Nuremberg l'an 1443 pour le même fujet; mais elle fut fans effet, auffi-bien que la premiére & une autre qu'il y fit l'an 1487. Les Habitans de Nuremberg reçurent des premiers la Religion Proteftante, & fignérent la Confeffion d'Ausbourg l'an 1530. Les Catholiques n'y ont qu'une églife. Nuremberg fe foumit l'an 1631, à Guftave-Adolphe, Roi de Suéde, qui la délivra des fiéges qu'y mirent Tilly le 21 mars, & Walftein en août de l'an 1632. Les Habitans voulant témoigner leur reconnoiffance à ce Prince, lui firent préfent de quatre doubles canons d'une fonte particuliére, & de deux globes d'un travail admirable, montez en forme de vafes. Ils étoient de vermeil doré, l'un terreftre, & l'autre célefte, émaillez & enrichis avec un grand artifice. Après la paix de Munfter, Nuremberg fut le lieu de l'affemblée, qui ordonna l'an 1650, l'exécution du traité. Elle recouvra en même tems le droit qu'elle avoit perdu, d'exiger des collectes de fes Sujets, dans l'Evêché d'Aichftet. * Bertius, *Defcript. German.* Conradus Celtes, *de fitu Norim.* Cluvier, *German.* Sponde, *A. C.* 1438. *num.* 26. & 3443. *num.* 5. 1487. *num.* 1. &c. *Cherchez* D I E'T E.

N U R Y. *Voyez* N E W R Y.

N U S C O, *Nufcum*, ville du Royaume de Naples, en la Principauté Ultérieure, avec titre d'Evêché fuffragant de Salerne. * Léandre Alberti.

* N U S D O R F, bourg à marché en Allemagne dans le Cercle d'Autriche, fur le Danube, à une lieue & demie de Vienne, au deffous de Kalenberg, eft renommé pour fes bons vins, qui paffent pour les meilleurs de toutes l'Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

N U Z Z A (Ange) né à Grottola en Sicile, entra dans l'Ordre de faint Dominique, où il fe fit un affez grand nom. Le Pape Innocent X le nomma Pénitencier Apoftolique à fainte Marie Majeure le 12 août 1647; mais huit ou dix ans après il fe retira à Florence, d'où voulant aller l'an 1669, vifiter la fainte Baume, il fut jetté dans la mer par un coup de vent de la felouque qui le tranfportoit, & fe noya. On a de lui un Carême en

en deux volumes, *Tromba Evangelica quadrageſimale*, à Rome, 1653. Ses autres Ouvrages qui étoient en aſſez grand nombre, ſont gardez à Florence. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

NUZZI (Ferdinand de) natif d'Orta, après avoir été Archevêque de Nicée, & Sécretaire de la Congregation des Evêques & des Réguliers, fut nommé Cardinal par le Pape Clément XI le 16 décembre 1715, puis Evêque d'Orviette en mars 1716, où il mourut d'une attaque d'apoplexie le troiſiéme mars 1717.

NYB. NYC. NYD. NYE. NYK. NYL. NYM.

NYBOURG, ville de Danemarc. *Voyez* NEUBOURG.

NYCOPING. *Voyez* NICOPIN.

NYCTE'E. *Voyez* NYCTEUS.

NYCTE'LIES, Fêtes en l'honneur de Bacchus, furent ainſi appellées, parce qu'on les célébroit de nuit; car νὺξ, en Grec, ſignifie *nuit*; & τελεῖν, *faire* ou *celebrer les myſteres*. Ceux qui faiſoient cette Fête, couroient de nuit, avec des flambeaux & des brocs de vin, commettant une infinité d'inſolences & d'impuretez. Les peuples s'aſſembloient tous les trois ans pour cette infame cérémonie, vers le commencement du printems. Les Romains, qui avoient emprunté ces Fêtes des Grecs, en eurent horreur enſuite, & défendirent de les celebrer, à cauſe des deſordres épouvantables que la licence du peuple y avoit introduits. * S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 18. *c.* 13. Dempſter, *Paralip. in Roſini Antiq. l.* 2. *c.* 11.

NYCTEUS, NYCTE'E, fils de *Neptune* & de *Celéne*, fille d'*Atlas*. Il eut d'*Amalthee*, Nymphe de Créte, deux filles, *Antiope* & *Nyctimene*. Nyctiméne devint amoureuſe de ſon propre pere, & par le ſecours d'une vieille Nourrice coucha avec lui. Le pére ayant ſu la vérité, auroit tué ſa fille, ſi Minerve par pitié ne l'eût changée en chouette. * Properce. Ovide.

NYCTIME'NE. *Voyez* l'article précédent.

* NYD, riviére d'Angleterre dans le Duché d'Yorck, coule à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſur la fin de ſon cours, du ſud au nord. Elle ſe rend dans la Youre à trois lieues au deſſus de la ville d'Yorck.

NYDAW, petite ville du Canton de Berne, ſituée à l'extrémité du Lac de Bienne. Elle a un château qui ſert de réſidence au Baillif. Cette ville & le païs circonvoiſin portoit autrefois le nom de Comté & eut ſes propres Comtes. Louïs, Comte de Nydaw, vécut en 1160; Hartman, Comte de Nidaw, fut Prévôt du Chapitre de Soleurre en 1300; Rodolphe, Comte de Nydaw, perdit la vie en 1339, à la bataille de Laupen contre les Bernois. Il laiſſa deux fils mineurs, Rodolphe & Jaques, qui dans la ſuite ſe raccommodérent avec la ville de Berne en 1343, par la médiation de Rodolphe d'Erlach. Jaques mourut fort jeune, & Rodolphe fut percé d'une fleche lorſqu'il vouloit regarder par la fenêtre du château de Buren, que les Anglois aſſiégeoient. Ceci arriva l'an 1374, & ce fut en la perſonne de ce Rodolphe, que la tige des Comtes de Nidaw s'éteignit. Ses deux ſœurs furent ſes héritiéres. L'une avoit épouſé Hartman, Comte de Kybourg, & l'autre Sigiſmond, Comte de Thierſtein. L'Evêque de Bâle, s'étant emparé de la ville de Nydaw, on en vint à une guerre entre lui & les héritiers de Rodolphe. La Cavalerie de l'Evêque fut défaite à Schwadernaw, & le neveu de l'Evêque fut fait priſonnier. Cette perte obligea le Prélat à rendre Nydaw, à condition que ſon neveu ſeroit mis en liberté. Peu de tems après, les Comtes de Kybourg & de Thierſtein eurent beſoin d'argent, & engagérent le Comté de Nydaw à l'Archiduc Leopold pour 48000 florins. En 1383, dans la guerre de Sempach ceux de Berne & de Soleurre marchérent auſſi devant Nydaw la prirent d'aſſaut & en maſſacrérent les Habitans dans la premiere chaleur. On trouva alors dans la priſon deux hommes, dont les habits étoient entiérement pourris. L'un d'eux étoit l'Evêque de Liſbonne & l'autre un Abbé très-conſidérable d'Algarve. L'un & l'autre en retournant de Rome avoient été pris & pillez par les Soldats, & enſuite conduits au château de Nydaw, dans l'eſperance qu'on en tireroit une groſſe rançon. On les mit auſſi tôt en liberté, on les fournit d'habits & on les conduiſit à Berne, où on les traita d'une maniére convenable à leur rang. On leur fournit auſſi l'argent néceſſaire pour achever leur voyage. Tous les frais qu'on avoit faits pour eux, montérent à 300 ducats. Etant heureuſement arrivez en Portugal ils ne rembourſerent pas ſeulement à Meſſieurs de Berne, avec beaucoup de reconnoiſſance, les 300 ducats qu'on avoit dépenſez pour eux, mais de plus ils envoyérent mille ducats pour les frais de la guerre. La ville & le Comté de Nydaw paſſérent ainſi entre les mains des Bernois, à qui ceux de Soleurre les cédérent en 1393, avec cette réſerve que les marchandiſes de ceux de Soleurre y ſeroient franches de tout péage. En 1706, on y tint une conférence entre l'Evêque de Bâle & le Canton de Berne, & le traité qu'on y fit eſt appellé le traité de Nydaw. * Ægidii Tſchudii *Chron. Manuſcr.* Stumpf, *l.* 8. *p.* 266. Stettler, *partie* 1. *p.* 66. 85. 87. 96. *Diction. Allemand de Bâle.*

NYDER (Jean) Allemand, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Inquiſiteur en Allemagne, fleurit dans l'Univerſité de Vienne en Autriche, & fut un de ſes Députez au Concile de Bâle, qui le nomma pour aller inviter les Bohémiens de venir au Concile. Il eſt mort à Nuremberg après l'an 1440. Il a compoſé divers petits Traitez de Morale & de piété, ſavoir, *la Conſolation d'une conſcience timorée*, imprimée à Paris en 1494, & à Rome en 1604; *le Formiliter*, ou *le Dialogue d'exhortation à la Vie Chrétienne, par l'exemple de la Fourmi*, imprimé à Paris en 1519, & à Douay, en 1602; un Traité *des Préceptes du Decalogue*, imprimé à Paris en 1507 & 1515, & à Douay en 1612; l'*Alphabet de l'Amour divin*, qui ſe trouve parmi les Oeuvres de Gerſon; *la Maniere de bien vivre*, ſous le nom *de ſaint Bernard à ſa ſœur*, imprimé à Paris l'an 1484, & à Rome en 1604; trois livres *de la Reforme des Religieux*, à Anvers en 1611; Traité des contracts des Marchands, dans le Recueil des Traitez de Droit; des Sermons pour toute l'année; deux Lettres aux Bohémiens; & d'autres pieces dans les Actes du Concile de Bâle. Il y a pluſieurs autres Ouvrages manuſcrits de cet Auteur. * Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XV ſiecle.*

NYDOW. *Voyez* NYDAW.

NYE (Philippe) Nonconformiſte Anglois, de Suſſex, naquit vers l'an 1596. Il étudia à Oxford, y prit le degré de Maître ès Arts & ſe voua enſuite à l'Egliſe. Son mécontentement du Gouvernement de l'Egliſe Anglicane le fit paſſer en Hollande en 1633. A ſon retour, le credit du Comte de Mancheſter lui fit donner la Cure de Kimbolton en Huntington. En 1643, il fut auſſi dans l'aſſemblée de Weſtminſter où il ſe montra un des principaux défenſeurs des Indépendans. Il fit la même choſe enſuite dans l'aſſemblée de la Savoye, qui ſe tint par ordre de Cromwel. Les Independans, ou comme ils aimoient mieux être nommez, *les Chefs de l'Egliſe congregationale*, y avoient dreſſé une déclaration de leur Foi & de leur gouvernement eccléſiaſtique. Cette declaration fut imprimée en 1659, & l'année ſuivante J. Hoornbeeck la traduiſit en Latin & la joignit à ſon Epitre *de Independentiſmo*. Nye poſſédoit encore quelques autres emplois, mais au rétabliſſement de Charles II, il fut privé de tous & reduit à vivre en particulier. Il mourut au mois de ſeptembre 1672. Il avoit une grande pénétration d'eſprit. Il a publié quantité d'Ecrits en faveur des Nonconformiſtes & des Presbytériens, *A Letter to his Brethren in Scotland*; *Exhortation to the taking of the Covenant*; *The excellency of the Covenant*; *Diſcours about toleration*; *The Keys of the Kingdom of Heaven*; *A. Sober examined*; *Beams of former Light*; *Lawfulneſs of the Oath of Supremacy*; *Vindication of the Diſſenters*; *Lawfulneſs of hearing the public Miniſters*, &c. * A. Wood. Calamy. *Dict. Allemand de Bâle.*

NYE-CARLEBY, place du Royaume de Suéde dans la Bothnie orientale, en Latin *Carlebia nova*. Le Roi Guſtave la fit bâtir près de Carleby, à l'emboûchure d'une petite riviére dans le Golfe de Bothnie. * Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

NYEKERK. *Voyez* NIEUWKERK.

NYENBURG. *Voyez* NIENBORG.

* NYKKEL (Goſwin) naquit en 1584, d'une famille noble du païs de Juliers, & entra en 1604 dans la Société des Jéſuites. Il enſeigna la Philoſophie à Cologne, & s'appliqua enſuite à la prédication. Après avoir été quatre fois Recteur & deux fois Provincial, il parvint à la dignité de Général des Jéſuites. Il fut employé dans pluſieurs affaires importantes par l'Electeur de Cologne & par le Duc de Neubourg. Il eut un libre accès auprès du Pape Alexandre VII, qu'il avoit connu particuliérement dans le tems qu'il étoit Nonce à Cologne, & il obtint de lui le rétabliſſement des Jéſuites dans Veniſe. Il mourut en 1664. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Societ. Jeſu.*

NYKON (S.) *Voyez* NICON.

NYLAND, province de la Finlande en Suéde. Elle eſt entre la Finlande propre, la Tavaſthie, la Carélie, & le Golfe de Finlande. Borg & Helſingfort en ſont les lieux principaux. Sanſon y met auſſi la petite ville de Roſeborg, mais quelques Géographes aſſurent qu'elle eſt dans la Finlande propre. * Maty, *Dict. Géogr.*

NYLEN (Arnoul) né à Nimégue, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit Prieur de la maiſon de ſon Ordre à Groningue, dès l'an 1584; & pendant la vacance du Siége, il gouverna avec beaucoup de ſoin le diocéſe, dont il fut lui même nommé Evêque après Jean Bruches vers l'an 1590. On aſſure que pendant quatre ans, il eut beaucoup à ſouffrir des Proteſtans, qui le jettérent même quelquefois en priſon. Les deſordres ne lui permirent pas de ſe faire ſacrer. Après la priſe de Groningue par le Prince Maurice de Naſſau, il ſe retira à Bruxelles, où il mourut le ſeptiéme mars 1603. On conſervoit à Bruxelles un Traité des Sacremens, & des Controverſes de lui; mais ces Ouvrages ont été brûlez au bombardement de cette ville. * Echard, *de Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* NYMANNUS (Grégoire) de Wittenberg en Haute Saxe, fut en 1614 fait Maître en Philoſophie dans l'Univerſité de cette ville, & Docteur en Médecine l'an 1618. La même année on lui donna une chaire de Profeſſeur en Anatomie & en Botanique. Il mourut à Wittenberg en 1638, n'ayant encore que 43 ans. On a de lui un Traité Latin ſur l'Apoplexie; & une Diſſertation Latine ſur la vie du *fœtus*. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

NYMBURG. *Voyez* NIMBURG.

NYMEGEN. *Voyez* NIME'GUE.

NYMPHAS, Diſciple de ſaint Paul, qui demeuroit à Coloſſes, & que cet Apôtre ſalue dans ſon *Epitre aux Coloſſiens*, *ch.* 4. *v.* 15.

NYMPHE'E, *Nymphæus*, jeune homme de l'Iſle de Mélos, dans la Mer Egée, conduiſit une Colonie de Méliens dans la Carie, province de l'Aſie Mineure, & ſe joignit aux Habitans de la ville de Cryaſſe. Ceux-ci voyant que le nombre de ces Etrangers s'augmentoit conſidérablement, & craignant qu'ils ne ſe rendiſſent ſeuls les maîtres de la ville, réſolurent d'aſſaſſiner les principaux dans un feſtin. Nymphée averti de cette conſpiration par Caphéna, Carienne, qui étoit ſa maîtreſſe, refuſa de s'y rendre, ſi les femmes n'étoient de la partie. Les Cariens en furent d'accord; & alors Nymphée ordonna à ſes compatriotes de ſe rendre au feſtin ſans armes, & à leurs femmes de cacher un poignard dans leur ſein, & de ſe mettre à table, chacune à côté de ſon mari. Vers le milieu du repas, les Méliens, lorſque les ennemis eurent donné le ſignal contre eux, tirérent les poignards du ſein de leurs femmes, & ſe jettérent ſur ces traî-

traîtres, ſans leur donner le loiſir de ſe défendre. Les ayant tous tuez, ils demeurérent ſeuls en poſſeſſion de la ville de Cryaſſe, & la rebâtirent de nouveau. * Plutarque, *de Virtut. Mulier.*

NYMPHE'E, en Latin *Nymphæum*, édifice public où il y avoit des fontaines, des grottes & des ſtatues de Nymphes. Les Hiſtoriens nous apprennent que l'on avoit bâti de magnifiques Nymphées à Conſtantinople & à Rome; mais il n'en reſte aucun veſtige. On voit un édifice à peu près de cette maniére, entre Naples & le Mont-Véſuve, ou *Monte di Somma*, en Italie: il eſt bâti de marbre & eſt de figure quarrée. On y entre par une ſeule porte, d'où l'on deſcend dans une grande grotte. Le pavé eſt de marbre de diverſes couleurs, & les murailles revétues d'un coquillage admirable, qui répréſente les douze mois de l'année, & les quatre vertus politiques. L'eau d'une belle fontaine qui eſt à l'entrée, remplit un canal qui régne tout autour; & l'on y voit des ſtatues & des tableaux de pluſieurs Nymphes, avec quantité de figures fort divertiſſantes. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 14.

* NYMPHENBURG, eſt le nom d'un beau château d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, à une lieue de Munich. Le Duc Ferdinand-Marie qui le commença en 1663, mais qui ne l'acheva pas, en fit préſent à Adelaïde ſon épouſe à ſes couches. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Deſcription de l'Electorat de Baviere*, en Allemand, *p.* 201.

NYMPHES, Déeſſes de l'Antiquité Payenne, que les Poetes faiſoient filles de l'Océan & de Thétys, étoient diſtinguées en Néréïdes, qui exerçoient leur pouvoir ſur la mer; & en Nayades, qui régnoient ſur les fleuves ou ſur les fontaines. On donnoit auſſi le nom de Nymphes aux Déeſſes de la campagne; comme aux Dryades & Hamadryades, des forêts; aux Napées, des bocages & des prez; aux Oréades, des montagnes. On appelloit auſſi *Nymphes*, ſelon le témoignage de Porphyre (*de Ant. Nymph.*) toutes les ames des hommes; & en effet, *Nymphe*, eſt la même choſe que *Nephès*, en Hébreu, qui ſignifie *ame*. On croyoit que les ames des morts erroient autour des lieux qui leur avoient été les plus agréables pendant leur vie. C'eſt de là qu'étoit venue la coutume des Orientaux, de ſacrifier ſous les arbres verds, dans la penſée que quelque ame y faiſoit ſon ſéjour. Les Grecs débitoient que les Nymphes ſe réjouïſſoient quand la pluye faiſoit croître les chênes, & qu'elles pleuroient, lorsqu'il n'y avoit plus de feuilles. Les ames des anciens Habitans de la Gréce, qui avoient demeuré dans les bois, étoient, diſoient-ils, devenus des *Nymphes Dryades*; celles de ceux qui avoient habité les montagnes des *Oreades*; celles de ceux qui étoient aux bords de la mer, des *Néréïdes*; (ce mot vient de *Nérée*, qui tire ſa ſource de l'Hébreu *Nahar*, fleuve) celles de ceux qui faiſoient leur ſéjour auprès des riviéres & des fontaines, des *Nayades*. * Callimaque, *in Delo.* Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1.

NYMPHIS, né à Héraclée dans le Pont, fils de Xénagoras, Hiſtorien Grec, écrivit en vint-quatre livres l'Hiſtoire d'Alexandre, de ſes ſucceſſeurs, & des fils de ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la ruïne des Tyrans, & juſqu'au troiſiéme Ptolémée. Il compoſa auſſi une Hiſtoire d'Héraclée en treize livres. Voilà ce que Suidas nous apprend de Nymphis; mais on trouve de plus dans Photius, *Cod.* 224, que les Héracléotes ayant pris les armes en faveur de Mithridate, fils d'Ariobarzane, contre les Galates, qui les pouſſérent vivement, Nymphis fut le chef d'une ambaſſade qui conclut un traité de paix avec eux à force d'argent. Elien, *Hiſt. Anim. l* 7, cite le neuviéme livre d'une Hiſtoire des Ptolémées écrite par Nymphis, mais ce pourroit bien n'être que l'Ouvrage dont on vient de parler. Celui qu'Athénée cite, *l.* 13, qu'il appelle le Périple de l'Aſie, étoit un Ouvrage Géographique, où cet Ancien décrivoit les côtes de l'Aſie Mineure. Par le tems où il a fini ſon Hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre, on juge qu'il floriſſoit vers la CXXXVI Olympiade, 236 avant Jeſus-Chriſt.

NYMPHODORE, d'Amphipolis, compoſa un Traité des Loix & des Coutumes des peuples de l'Aſie, dont l'Interpréte de Sophocle, *in Oedipo*, cite juſqu'au treiziéme livre. Cet Interpréte appelle cet Ouvrage *les Barbariques*, & ſaint Clément d'Alexandrie, *in Protrept.* lui donne pour titre, *les Uſages des Barbares*; mais le même, *Stromat. l.* 1. l'appelle *les Uſages de l'Aſie*. Par les endroits qu'on en cite, un Lecteur intelligent s'apperçoit ſans peine que ces différents titres ne marquent point des Ouvrages différens. Nymphodore trop prévenu en faveur de la Gréce, a été chercher mal à propos l'origine du nom de Sérapis dans la Langue Gréque. Le taureau nommé Apis, étant mort & embaumé, étoit mis ſelon lui dans un cercueil, nommé σορὸς en Grec, d'où vient qu'on l'appella Soroapis, & enſuite Sarapis. Ces ſortes d'étymologies n'ont pu plaire qu'aux gens de ſa nation.

Un autre NYMPHODORE de Syracuſe écrivit un Périple d'Aſie, Ouvrage important, cité par Athénée, *l.* 6. 7. & 13; & un autre Traité des Choſes merveilleuſes de Sicile, dont le même Auteur fait mention, *l.* 13. C'eſt ſans doute de ce dernier Ouvrage qu'Elien a pris ce qu'il conte, *Hiſt. Anim. l.* 13. *c.* 20, des chiens qui gardoient le temple du Démon Adrane en Sicile, & peut-être auſſi ce qu'il rapporte dans le même Ouvrage, *l.* 16. *c.* 34, touchant les peaux des chévres de Sardaigne.

NYMPHODORE de Syracuſe, Auteur Grec, écrivit une Hiſtoire de Sicile. Pline, Etienne de Byzance, &c. citent l'un & l'autre ces Auteurs.

NYMPSCH, petite ville avec un château beau & fort. Elle eſt dans la Principauté de Brieg, en Siléſie, à quatre lieues de Munſterberg, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

NYN. NYO. NYP. NYR. NYS. NYT. &c.

NYNE, NINE, NE'EN ou NE'ANE, riviére d'Angleterre. Elle traverſe le Comté de Northampton, baigne la ville de ce nom & celle de Péterboroug, & va ſe décharger dans un Golfe de la Mer d'Allemagne, aux confins du Comté de Lincoln, & de celui de Norfolck. * Maty, *Dict. Géogr.*

NYNI. *Voyez* NINI.

NYON. *Voyez* NION.

NYPHON. *Voyez* NIPHON.

NYRE'E. *Voyez* NIRE'E.

NYSA, ville d'Arabie, ou ſelon d'autres de l'Egypte, dans l'endroit où elle confine à l'Arabie. Diodore de Sicile dit que ce fut là où Bacchus fut élevé par les Nymphes; d'où il a pris le nom de *Dionyſius*, nom Grec de Bacchus, compoſé du mot Διὸς. *Divin*, & *Nyſa*, lieu où il naquit, comme qui diroit *le Dieu de Nyſa*. La Chronique d'Alexandrie, dit que ce mot eſt mis par Métathéſe, pour celui de *Sina*. *Moïſe* ſéjourna 40 ans dans les déſerts d'Arabie, où eſt le Mont de Sina ou Sinaï, où Dieu lui donna ſa Loi parmi les tonnerres & les éclairs. Les Payens feignent que Bacchus fut porté dès ſon enfance en Arabie, où la montagne de Nyſa eſt fort remarquable. * Voſſius. Il y a une montagne & une ville de même nom dans les Indes. Nyſa eſt auſſi le nom de la Nourrice de Bacchus, qui ſelon Pline, fut enterrée près de Scythopolis.

Une autre ville nommée NYSA dans la Carie, eſt célébre dans l'Antiquité. Il y en a peu qui ayent produit tant d'habiles Grammairiens. Nyſa, *dit Strabon, l.* 14, a produit d'excellens hommes, Apollonius, Philoſophe Stoïcien, le meilleur des Diſciples de Panætius; Ménécrate, Diſciple d'Ariſtarque; Ariſtodéme fils de Ménécrate, dont j'ai pris les leçons à Nyſe étant extrémement jeune; Soſtrate fils d'Ariſtodéme; & Ariſtodéme couſin de Soſtrate, qui a enſeigné le grand Pompée. Ils furent tous d'excellens Grammairiens.. Le dernier enſeigna tant à Rhodes que dans ſa patrie, la Grammaire & la Rhétorique; mais étant à Rome, il fut chargé de l'éducation des enfans de Pompée, & ſe borna à enſeigner la Grammaire en public. Cette ville de Nyſa étoit ſous la protection du Dieu Lunus, ainſi qu'on l'apprend des médailles qu'elle fit frapper au coin de Valérien & de Gallien. On y célébroit auſſi des Jeux appellez *Théogamies*, où toutes ſortes de perſonnes étoient admiſes.

* NYSIWITZ (Alexis de) Prêtre de Thorn, fut tué, à ce qu'on dit, par un des Domeſtiques du Grand-Maître, parce qu'il avoit écrit dans ſa Chronique que ce Prince ſongeoit plus à amaſſer l'argent des Pruſſiens qu'à travailler à leur ſalut. Cette Chronique commence àl'an 1326, & s'étend juſqu'au tems du Grand-Maître Weinrich de Kniprode, & preſque juſques à la fin du XIV ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hartknoch, *dans la Préface de l'Hiſtoire de Pruſſe*, en Allemand.

NYSLOT, c'eſt à dire, *la nouvelle forteresſe*, bourg avec un bon château dans la Savolaxie, en Livonie, au milieu d'un grand marais, environ à vint lieues de Wiborg, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* NYSSE, ancienne ville de Cappadoce dans l'Aſie Mineure, eſt connue dans l'Hiſtoire par ſon Evêque Grégoire, qui de ſon nom eſt appellé *Grégoire de Nyſſe*.

NYSTEDEN. *Voyez* NEYSTEDEN.

NYTH. *Voyez* NITH.

NYTHESDALE. *Voyez* NITHESDALE.

NYTRACHT. *Voyez* NEYTRACH.

* NYTSCH ou NITSCHI (Frédéric) célébre Juriſconſulte dans le XV ſiécle, naquit en 1640 à Zittawig dans le voiſinage de Dreſden, en Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Il fit ſes premiéres études à Dreſden, & les continua à Iéna où il ſe rendit en 1659. De là il alla en 1663 à Leipſic. Il étudia la Théologie dans ces deux Univerſitez, mais enſuite à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes de conſidération, il la quitta pour s'appliquer à la Juriſprudence. En 1668, il fut fait à Gieſſen Profeſſeur en Mathématiques, & en 1674 Profeſſeur ordinaire en Droit. En 1684, il fut honoré de la dignité de Conſeiller de la Cour ſouveraine des deux Landgraviats de Heſſe. En 1702, il devint Vice-Chancelier de l'Académie de Gieſſen, mais il ne jouït pas long-tems de cet emploi, puisqu'il mourut le 24 août de la même année. On a de lui une Traduction Latine du Journal des Savans des années 1665 & 1666, quantité de Diſputes Académiques, & un Ouvrage intitulé *Commentarius poſthumus in Capitulationem Joſephinam.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hate, *in Præfat. ad iſtum Commentarium.*

NYTTAI-HAARBE'LI. *Voyez* NITTAI-HAARBE'LI.

NYVARD (S.) *Voyez* NIVARD.

NYZARD. *Voyez* NIZARD.

NYZENON. *Voyez* NIZENON.



O.



O.



O Cette lettre a été quelquefois mise pour *e*, comme *vorsus*, pour *versus*; *voster*, pour *vester*; & pour *u*, comme *servos*, pour *servus*; *volgos*, pour *vulgus*. On s'en est aussi quelquefois servi pour *au*; comme *plodo*, *clostra*, *coda*, pour *plaudo*, *claustra*, *cauda*. Chez les Latins l'O avoit beaucoup d'affinité avec l'U, & ils confondoient & prononçoient de même ces deux lettres; parce qu'ils prononçoient l'*u*, par *ou*, comme le prononcent presque toutes les nations, à l'exception des François. Ainsi ils mettoient *Consol*, pour *Consul*. Les Grecs ont deux sortes d'O, l'O qui se prononce d'un son clair & bref, qu'ils appellent *Omicron*, c'est à dire, petit *o*; & l'autre, appellé *Omega*, c'est à dire, grand O, qui se prononce d'un son plus grave & plus long, comme deux O. L'O des Latins approche plus du son de l'oméga, comme nous l'apprenons par ces deux vers d'Ausone.

Hoc tereti argutoque sono legit Attica gens O,
Ω Quod & O Græcum compensat Romula vox O.

Nous avons encore dans le François deux prononciations de l'O, une bréve, comme dans *botte* & *cotte*; & une longue, marquée par une *s* jointe, ou avec un accent circonflexe; comme dans *boste* ou *bôte*, *coste* ou *côte*. O interjection sert pour admirer, pour appeller, pour desirer: & c'est une voix de raillerie & d'indignation. O a été aussi pris pour le symbole de l'éternité.

Grégoire de Tours nous apprend, que le Roi Chilperic voulut ajoûter une nouvelle lettre O dans l'alphabet des François, avec trois autres lettres. C'étoient Φ, X, Θ, qui se prononçoient *ph*, *ch*, *th*. Il fit pour ce sujet, des ordonnances très-séveres, mais comme ces lettres étoient inutiles, cette nouveauté n'eut point de suite. * Grégoire de Tours, *Hist. l. 5. c. 44.* Hofman, *Lex. Univ.*

O.

O (D') C'est le nom d'une famille illustre de France. Jean d'O, Seigneur de Maillebois, &c. Capitaine de la Garde Ecossoise du Roi, épousa l'an 1534, *Héléne* d'Illiers, Dame de Manou, fille de *Jean* d'Illiers, Seigneur de Manou, frére de *René* d'Illiers, Seigneur de Marcoussy, & de *Miles* ou *Milon* d'Illiers, Evêque de Chartres, dont il eut 1. François qui suit; 2. Jean, Seigneur de Manou, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *René*, Seigneur de Frênes, mort sans lignée; 4. *Louis*, Seigneur de Ferriéres, mort à Anvers; 5. *Charles*, Abbé de Saint-Etienne de Caen, & de Saint Julien de Tours; & 6. *Françoise*, femme de *Louis* d'Angennes, Seigneur de Maintenon, Chevalier du Saint-Esprit.

François d'O, Seigneur de Frênes & de Maillebois, &c. Maître de la Garderobe du Roi Henri III, premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier de ses Ordres, Surintendant des Finances, Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France, s'aquit les bonnes graces de son Prince, & s'éleva par sa faveur à ces emplois importans. Les Auteurs disent que d'O, homme entiérement perdu par le luxe, obligeoit à toute heure le Roi à faire de nouveaux Edits, qu'on appelloit *Bursaux*, & d'aller au Parlement le forcer par sa présence à les vérifier. Après la mort de ce Monarque, l'an 1589, il s'attacha au Roi Henri *le Grand*, & se trouva à l'assemblée que fit la Noblesse Catholique, dans laquelle on avoit résolu de déclarer au Roi, que la qualité de très-Chrétien étant essentielle à un Monarque François, il ne pourroit recueillir la Couronne, qu'avec cette condition. Le Duc de Longueville se chargea de porter cette parole; mais n'ayant osé s'aquitter de ce qu'il avoit promis, d'O le fit hardiment. On dit qu'après la journée d'Ivry, Biron & lui empêchérent pour des intérêts particuliers, le Roi d'aller à Paris. Après la réduction de cette ville, le Roi en donna le gouvernement à d'O, qui mourut au mois d'octobre de l'an 1594. Voici les termes d'un Historien, qui parle de sa mort, *Au mois d'octobre ensuivant, François d'O, Surintendant des Finances, acheva de vivre dans son Hôtel à Paris, ayant l'ame & le corps également gâtez de toutes sortes de vilainies. Le Roi se consola aisément de sa perte, parce qu'il faisoit d'effroyables dissipations; & que néanmoins il le vouloit tenir comme en tutelle.* Il n'eut point d'enfans de *Charlotte-Catherine* de Villequier, sa femme, fille de *René* de Villequier, dit *le Jeune & le Gros*, & de *Françoise* de la Marck. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* d'Aumont, Seigneur de Chappes, Prevôt de Paris. François d'O *laissa une fille naturelle, femme de* Robert *Caillebot, Seigneur de la Salle.*

Jean d'O, Seigneur de Manou, second fils de Jean d'O, Seigneur de Maillebois, &c. & d'*Héléne* d'Illiers, Dame de Manou, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, l'an 1585, & Capitaine de cent Archers du Corps. Il épousa *Charlotte* de Clermont-Tallard, veuve de *Claude* d'Amoncourt, Seigneur de Montigny, & fille d'*Antoine* de Clermont, III. du nom, Comte de Clermont, Vicomte de Tallard, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise* de Poitiers. Elle prit une troisiéme alliance avec *Gabriel* du Quênel, Marquis de Coupigny, & eut de son second mariage *Louise* d'O, mariée par contract du cinquiéme juin 1599, à *Gabriel* du Quênel, Seigneur de Coupigny, Marquis d'Alégre.

On tient que la Maison du Quenel, descendoit de Hultre, Hubert ou Robert Comte de Ry, qui délivra Guillaume, Duc de Normandie, depuis Roi d'Angleterre, surnommé *le Conquérant*, de la conspiration de Guy de Bourgogne qui avoit des prétentions sur ce Duché, & de ses Alliez, Néel du Plessis de Saint-Sauveur Vicomte de Coten, Regnault Comte du Bessin, Hamon le Dent, Grimaut du Plessis, & autres. Il est dit dans une ancienne Chronique manuscrite, que ce *Hubert fit conduire & escorter le Duc Guillaume son Seigneur & son parent, jusques à Falaise, par ses trois fils, en l'année* 1046, dont l'un nommé Géofroy, accompagna encore le Duc Guillaume à la conquête d'Angleterre.

De ce Géofroy est descendu Richard, qui épousa *Gertrude* de Molines, enterrée à Rouen dans la chapelle de saint Romain, où Richard étoit peint, armé à l'antique, avec une Dame à genoux à ses côtez, & un écu de gueulles, à trois quinte-feuilles d'hermine, qui sont les armes de la Maison du Quênel, avec cette Légende ou Inscription Latine, *Miles Richardus Quesnel, filius Godifredi; & ejus uxor Gertrud. de Molines, anno* 1140.

Géofroy second fils de Richard, passa avec Richard, *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, en la Terre-Sainte l'an 1191. Son nom & ses armes sont dans la liste des Croisez; & il paroît par un titre daté d'après Pâques l'an 1189, que Géofroy ayant un différent avec Pierre de Roncerolles, au sujet des mouvances de la Vallée d'Ancenis, ils s'en rapportérent, suivant l'usage du tems, au jugement de l'Evêque d'Evreux. On voit par ce titre que *Clotilde* de Harcourt étoit femme de Géofroy, & qu'elle stipule pour son mari, & pour Gaspard, son fils.

Gaspard épousa *Berthe* de Roncerolles, & mourut vers l'an 1234. Il laissa un fils, 1. Renaud qui suit; 2. *Clotilde*, qui épousa *Robert* de Martel; 3. *Berthe*, alliée à *Hugues* de Carbonel; & 4. *Jeanne*, Religieuse.

Renaud épousa *Marguerite* de Marle, dont il eut, Richard II, Seigneur d'Avoise & de Bouillancourt, qui épousa *Colette* de Foix. Ils firent l'an 1294, une donation, d'une grande piéce d'herbage à l'Abbaïe de Saint-Etienne de Caën. Par cette donation, Richard veut, *Que l'on prie Dieu à perpétuité, pour les pere & mére de Colette de Foix sa femme; pour ses pére & mére, Regnault & Marguerite de Marle; pour lui & pour Colette de Foix, sa femme; pour Robin, son fils, & Jacqueline de Briqueville, sa brue, & leur postérité.*

Robin eut de *Jeanne* de Briqueville, 1. Richard III, qui suit; & 2. *Pierre* I. Il mourut vers l'an 1339.

Richard III épousa l'an 1328, *Philiberte* de Laval, dont il eut, Guillaume I, qui épousa l'an 1366, *Marie* le Vicomte, dont est sorti 1. *Guillaume* II, qui épousa l'an 1391, *Louise* de Penel; & 2. Jean qui suit.

Jean du Quênel, qui eut le don du Roi, de la confiscation des biens, d'un autre *Jean* du Quênel, son cousin germain, tué à la bataille de Verneuil l'an 1423, servant les Anglois. Le don du Roi est attaché en original dans le manuscrit; & l'on voit dans l'Abbaïe de l'Etrée-sur-Eure, son tombeau de marbre, & celui de *Marie* d'Estouteville, sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1428, & un titre de donation, que lui & Marie d'Estouteville ont faite à cette Abbaïe en l'année 1440, de trois cens soixante & six arpens de terres labourables. Il eut Guillaume qui suit.

Guillaume du Quênel, épousa l'an 1465, *Françoise* le Gris, Baronne de Coupigny, dont il eut Pierre qui suit.

Pierre du Quênel, II. du nom, Baron de Coupigny. Sa tombe est dans la chapelle de l'église d'Iviers, diocése d'Evreux, qui est à présent le lieu de la sépulture des Seigneurs de la Maison du Quênel. L'on voit sur sa tombe, qu'il est mort en l'année 1548. Il avoit épousé l'an 1496, *Héléne* de Garenciéres, Dame de Pinson, & de ce mariage sont issus 1. Charles qui suit; & 2. *Esther* du Quênel, mariée à *Louis* de Morillac.

Charles du Quênel, I. du nom, Baron de Coupigny, &c. Henri II, étant à Anet, lui donna au mois d'août 1555, la commission de Capitaine de trois cens hommes de pié, François, servans en Piémont & qu'on appelloit *les Bandes Noires*. Le 25 avril 1560, le Roi lui donna encore des lettres de provision de Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Il mourut le jour de Noël de l'année 1567. Il avoit épousé l'an 1550, *Florence* du Rouy, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. De ce mariage naquit 1. *Florence*, qui épousa *Gilles* d'Aubigné; & 2. Gabriel qui suit.

Gabriel d'Alégre, I. du nom, Marquis de Coupigny, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Le Roi Henri III lui donna une Compagnie d'ordonnance de cinquante lances par Brevet du deuxiéme juillet 1589; & le Roi Henri IV lui confirma cette Compagnie au camp d'Arnetal, par un autre Brevet du dernier juillet 1591. Il épousa 1. l'an 1578, *Isabeau* d'Alégre: 2. l'an 1598, *Charlotte* de Clermont-Tallard veuve de *Jean* d'O, Vicomte de Manou, & mére de *Louis* d'O. De son premier mariage, vinrent 1. Gabriel II, qui suit; 2. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de la Mousciére, Seigneur de Baijosse; & 3. *Pierre* du Quênel, Baron de S. Just, qui fut Chevalier de Malte, quitta l'Ordre, & épousa *Isabeau* de la Rochefoucault, dont il eut *Fran-*

Françoise, épouse de *François* de Belvezer, Comte de Jonchéres; & *Marguerite* alliée à *Gabriel* du Quênel, III. du nom, son cousin germain.

GABRIEL du Quênel, II. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis d'Alégre par succession d'*Isabeau* d'Alégre, sa mere, à qui le Marquisat d'Alégre étoit échu par le décès d'*Yves*, son frere, mort sans enfans, & qui fut assassiné dans la ville d'Issoire en l'année 1599. Le Roi Louïs XIII lui donna une Compagnie de trente lances, au titre de cinquante Hommes d'armes, par Brevet du onziéme décembre 1615. Il épousa en l'année 1599, *Louise* d'O, fille de *Charlotte* de Clermont-Tallard, & de *Jean* d'O, Vicomte de Manou, dont il eut 1. GABRIEL III, qui suit; & 2. CHARLES II, *mentionné après son frere.*

GABRIEL III, Marquis d'Alégre, épousa l'an 1637, *Marguerite* du Quênel, sa cousine germaine, fille de *Jean*, Baron de Saint Just, & d'*Isabeau* de la Rochefoucault, dont il eut CHARLES qui suit.

CHARLES du Quênel, II. du nom, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinson, de Blanc-Fossé, de Manou, de Rouy, & Mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Le Roi le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, par lettres du 22 juin 1659. Il épousa le septiéme mars 1639, *Marie* Dolu, tante à la mode de Bretagne de Monsieur le Maréchal, Duc de Luxembourg, à cause d'*Isabelle-Angelique* Dolu, mére d'*Isabelle-Angelique* de Vienne, Comtesse de Bouteville, qui fut mére de M. le Maréchal de Luxembourg, dont ledit Charles du Quênel, Marquis de Coupigny, étoit de son côté proche parent, à cause de Charlotte de Clermont-Tallard, sa grand' mére. De ce mariage sont issus, 1. ALBERT qui suit; & 2. *Jacques-Antoine*, mort Chevalier de Malte.

ALBERT du Quênel, Marquis de Coupigny, mort en 1717, âgé de 78 ans, avoit épousé l'an 1670, *Louise* Perreau, morte le 18 avril 1702, dont sont issus, 1. FABIEN-ALBERT qui suit; 2. *Therese-Albertine*; & 3. *Jeanne-Marie* du Quênel, mariée 1. à *Gabriel* Ballonneau, Vicomte d'Azai, mort le 16 mai 1720: 2. avec le Marquis de Ménilles.

FABIEN ALBERT du Quênel, Marquis de Coupigny, Seigneur de Pinson, de Blanc-Fossé, de Neuilly, de Beaulieu-les-Roulandiéres, &c. a épousé en novembre 1714, *Jeanne-Louise* de Béthune, fille de *François-Annibal*, Comte de Béthune, Chef d'escadre des armées navales du Roi, & de *Renee* le Borgne de Lesquiffiou.

O-B R I E N. *Voyez* cy-dessous.
O-C O N N O R-D U N. *Voyez* cy-dessous.
O-N E A L. *Voyez* cy-dessous.
O R O R C K. *Voyez* cy-dessous.

OAK. OAN. OAS. OAT. OAX.

OAKER. *Voyez* OCKER.

OANNES, *Oannes*, monstre demi-homme & demi-poisson, qui a paru, dit-on, autrefois en Egypte. Il sortoit de la Mer Rouge le matin, & venoit aux environs de la ville de Babylone, d'où il retournoit le soir dans la mer. Pendant le jour, il enseignoit à ceux qui l'écoutoient, toutes sortes de Sciences & d'Arts, l'Agriculture, l'Architecture, les Mathématiques, la Morale, la Physique & la Médecine. On a vu dans l'espace de quatre siecles quatre différens Oannes, qui furent nommez *Annedotes*; & l'on gardoit encore à Babylone une statue qui en représentoit un, l'an 304 avant Jesus Christ. Hornius croit que c'étoit un Démon qui cherchoit à s'attirer l'adoration des peuples, & que les Egyptiens honorérent ensuite sous le nom de Dagon & d'Adargar. Helladius de Byzance le nomme Oën; mais le sentiment de Scaliger est, qu'il faut lire Oannes, & que cette abbréviation vient des Copistes. * Bérose. Apollodore. Helladius, *in Chrestomathia.* Seldenus, *de Diis Syris.* Hornius, *Hist. Philosoph. l.* 2.

OANUS, fleuve de Sicile, dont parle Pindare, que Fazel croit être *Frascolari. Voyez* FRASCOLARI. Etienne de Byzance parle d'une ville de Lydie de ce nom.

OASIS, nom de deux villes d'Afrique dans la Lybie. La premiere du côté du midi, surnommée *la grande*, est aujourd'hui *Alguechet* ou *Gademez.* La seconde, qui est plus septentrionale, est nommee *Eleochat* ou *Elochet.* C'est ce qu'on en dit par conjecture. On croit qu'elles sont toutes deux dans les déserts de Barca, dans la Libye propre, & à 90 milles l'une de l'autre. Ludolphe, *in Commentar. ad Hist. suam Æthiopicam*, dit que Baudrand distingue, mal à propos, la grande *Oasis* de la petite; nommant la premiére *Aguéchet*, & la seconde, *Eleochat* ou *Eleochet*, & ne sachant pas que ces trois mots sont les mêmes. C'est dans la solitude d'Oasis, que Julien l'*Apostat* rélegua deux Prêtres d'Antioche, Eugéne & Macaire, après la translation des Reliques de saint Babylas. Pour éviter la fureur des Emissaires du même Prince, saint Hilarion se retira peu de tems après dans la même solitude d'Oasis, où l'Héréfiarque Nestorius fut exilé, & où il mourut. *Oasis* signifie en général, un amas de maisons ou de tentes dans un désert, ou dans un lieu sec, dont l'Afrique étoit autrefois pleine. * Zosime, *l.* 5. Sozoméne. S. Jérôme, *in Vita Hilarionis.* Olympiodore, *in Excerpt.* Nicolas Sanson, *Géogr. &c.* Samuel Bochart, *Canaan. l.* 6. *c.* 29.

OASO. *Voyez* AISO.

OATASSENS, nom d'une famille qui posséda le Royaume de Fez en Afrique, après celle des Mérinis. Les Ommiades établirent cette Monarchie vers l'an 800 de Jesus Christ, 184 de l'hégire, & y régnérent jusqu'à l'an 950 & 341 de l'hégire, que les Zénétes, peuples d'Afrique, exterminérent entiérement cette race. Vers l'an 1052, & 443 de l'hégire, les Almoravides, autres peuples d'Afrique, chassérent les Zénétes, & furent déthrônez ensuite par les Almohades, dont le Chef étoit Abdalla Elmohadi, qui de Maître d'Ecole, se fit Roi l'an 1139. Les Almohades furent chassez l'an 1210, par les Mérinis qui demeurérent en possession du Royaume de Fez jusqu'en 1420, après lesquels Hascenès, Chérif, usurpa la Couronne pendant un an, & fut chassé par Saïd-Abra, de la famille d'Oattas, dont les Descendans ont régné jusqu'en 1548. Durant leur régne, Hamed, Chérif, se rendit maître du Royaume de Maroc l'an 1512; & son frére Muhammed, Cherif, s'empara du Royaume de Sus l'an 1527. Enfin après la mort de Hamed, Roi de Fez, & le dernier des Oatassens, Muhammed, Cherif, posséda aussi le Royaume de Fez, l'an 1548. *Voyez* CHERIF. * Hornius, *Orbis imperans.*

OATES (Titus) Anglois, s'est fait un nom dans l'histoire de sa patrie par ses parjures. Il naquit vers l'an 1619, & étudia dans les Universitez d'Oxford & de Cambridge, où ayant pris le bonnet de Docteur, l'Evêque de Londres le fit Ministre, sans pourtant lui donner d'église particuliére à régir, ce qui dépita Oatès, d'autant plus qu'il n'avoit aucun revenu: ainsi il embrassa la Religion Romaine, & il entra parmi les Jésuites, pour avoir dequoi vivre. Avec leur habit il demeura à Rome, à Saint-Omer, & en d'autres endroits où les Jésuites Anglois ont des Séminaires. Mais l'espérance d'une plus grande fortune le fit retourner à la Religion Anglicane. Il se rendit outre cela l'an 1678, dénonciateur auprès du Roi Charles II, d'une prétendue conspiration des Catholiques contre sa personne royale. Les dépositions de ce scélérat & de deux autres aussi méchans que lui, firent perdre la vie à Milord Stafford, au Sieur Colman, Ecuyer, & Sécretaire du Duc d'Yorck, & à quelques Jésuites, qui moururent constamment & chrétiennement, protestant toûjours de leur innocence. M. Arnauld l'a prouvée très-clairement dans son Apologie pour les Catholiques. Aussi leur mémoire fut-elle rétablie sous le régne de Jacques II, & Oatès fut, comme un parjure & un calomniateur, condamné à une prison perpétuelle, & à être fustigé par la main du Bourreau depuis Oldgate jusqu'à Newgate, quatre fois l'année, attaché ces jours-là au pilori. Ce qui fut exécuté jusqu'en 1689, que le Prince d'Orange le tira de prison, lui fit expédier des lettres de pardon, & lui donna une pension. Il vouloit même le faire déclarer par son premier Parlement, capable de témoigner en Justice, mais cette proposition fut rejettée. Ce malheureux, que l'on peut appeller *vir infelicis memoriæ*, mourut au mois de septembre de 1705. * Arnauld, *Apologie pour les Catholiques. Hist. des Revolutions d'Angl. sous Jacques II.*

M. de Larrey dit que le Parlement en 1689, réhabilita Oatès. „ Le Docteur Oatès, *dit-il*, fut un de ceux que le Parlement „ rétablit dans ses biens & dans son honneur. Il l'avoit trouvé „ en prison, qui devoit être perpétuelle, & accompagnée du „ fouet & du pilori, qu'on renouvelloit tous les ans. Il en fut „ tiré, & son procès ayant été revu, la sentence fut cassée, & „ Oatès déclaré innocent. *A quoi le même l'Historien ajoûte*, On „ ne peut donner de plus fortes preuves de la vérité de la conspi- „ ration de 1678. Car si elle avoit été une chimére, controuvée „ par ce dénonciateur, le Parlement, tenu sous Guillaume III, „ n'eût pas absous un homme qui n'eût mérité que l'horreur des „ gens de bien. " * Larrey, *Hist. d'Angl. tome* 4. *p.* 676. Si l'on veut savoir plus en détail ce que l'on doit penser d'Oatès & de la conspiration qu'il découvrit après *Esraël Tongue*, on n'a qu'à lire *l'Hist. d'Anglet.* par M. de Rapin-Thoyras, *tome* 9. *p.* 401. *&c. & les Mémoires de feu* M. Burnet, Evêque de Salisbury, *tome* 2. *p.* 200, *&c.*

* OATLANDS: c'est une maison, qui appartient au Roi d'Angleterre dans le Comté de Surrey. Elle est remarquable, parce que c'est près de là, que les Romains passérent la Tamise à pié, pour attaquer Casibilan, Roi des Bretons, qui s'étoit retranché sur l'autre bord pour s'opposer à leur passage; ce qui fit connoître aux Romains, que c'étoit là l'endroit où la riviére étoit guéable; ce qu'ils n'eussent, peut-être, pas pu découvrir d'eux-mêmes. Mais passant la riviére, où ils n'eurent de l'eau que jusqu'au gras de la jambe, ils mirent les Bretons en fuite. Les Anglois appellent encore ce lieu aujourd'hui, *Coway-Stakes* ou *Coway-Stokes*, c'est à dire, les *pieux* ou *l'estacade des poltrons*, si je ne me trompe. * Cambden, *Britannia.*

OAXACA. *Voyez* GUAXACA.

OAXES, *Oaxes*, fleuve de Créte, extrémement froid, avec une ville de ce nom. Hérodote en fait mention dans le troisiéme livre. Vibius Sequester, & Varron, nomment la ville *Oaxis* & *Oaxia.* Ce dernier en parle ainsi,

Et geminis capiens tellurem Oaxida palmis.

Virgile parle aussi du fleuve de ce nom, *Eclogue* 1. *v.* 66.

Pars Scythiam & rapidum Cretæ veniemus Oaxem.

OBA. OBD. OBE. OBI. OBO. OBR. OBS.

OBACATIARAS, Sauvages de l'Amérique dans le Brésil. Ils habitent les Isles qui sont dans la riviére de S. François. Ils se servent d'arcs & de dards, sont robustes & ont un langage particulier. Quand leurs ennemis les viennent surprendre, ils courent vitement vers l'eau & s'échapent en plongeant, à quoi ils ont une merveilleuse adresse. Ce sont des Anthropophages. * Laët, *Ind. Occid. l.* 15. *ch.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OBADJA. *Voyez* ABDIAS.

* OBASINE, village de France avec Abbaïe. Il est dans le Limosin, à deux lieues de Tulle, vers le midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OBDACH, petite ville ou bourg de la Haute Stirie, à trois

lieues de Judenbourg, vers le Levant. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Badacum*, ou, *Auguſta Badacum*, petite ville des Noriques, que d'autres placent à Painbourg, village de la Baviére, ſitué au confluent de l'Achſa & du Traun, à une lieue au deſſous du Lac qui porte le nom de Chiemzée. * Maty, *Dict. Geogr.*

OBDORA ou OBDORSKI, grand païs de la Moſcovie ſeptentrionale, près de la Mer Glaciale, entre le fleuve Oby, & la province de Petzora. Il n'y a point de ville, mais ſeulement quelques Forts que les Moſcovites y ont bâtis depuis peu le long de la mer. Les Hollandois ont donné le nom de Nouvelle Friſe occidentale, *Nieuw Weſt-Vrieſland,* à la côte la plus ſeptentrionale. * Oléarius. Sanſon.

OBDORIE ou OBDORSKI. *Voyez* cy-deſſus OBDORA.

OBED, un des ayeux de Jeſus Chriſt, ſelon la chair, étoit fils de *Booz* & de *Ruth*, & fut pére de *Jeſſé*, qui le fut de David. Obed naquit vers l'an 2760 du monde, & 1275 avant Jeſus Chriſt, ſon pére étant âgé d'environ 95 ans. * *Ruth*, *ch.* 4. *S. Matthieu*, *ch.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Veter. Teſtam.*

* OBED, fils d'Ephlal & pére de Jéhu de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 37. & 38.

OBEDACH. ville d'Allemagne. *Voyez* OBDACH.

OBED-EDOM & HOBED-EDOM, Iſraëlite, fils d'Idithun ou Jéduthun de la Tribu de Lévi, eut l'avantage d'avoir chez lui l'Arche pendant trois mois; en conſidération de quoi, Dieu combla ſa maiſon de toute ſorte de proſpéritez. Après la mort d'Isboſeth, toutes les Tribus s'étant venu ſoumettre à David, ce Prince fit tranſporter l'Arche de chez Abinadab, chez Obed-Edom, & trois mois après dans la citadelle de Sion, l'an du monde 2990, & 1045 avant Jeſus Chriſt. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 13.

☞ Nous avons dit qu'Obed-Edom étoit Iſraëlite, de la Tribu de Lévi; cependant l'Ecriture dit qu'il étoit de *Geth* ou *Gath* en lui donnant le ſurnom de *Guittien* ou *Gétbéen. Divertit eam in domum Obed-Edom Getbæi. Et habitavit arca Domini in domo Obed-Edom Getbæi tribus menſibus.* Pour concilier cette contrariété apparente, il faut ſe ſouvenir qu'Obed-Edom eſt appellé Gethéen, non pas qu'il fût natif de Geth, qui étoit une ville des Philiſtins, mais parce qu'il y avoit demeuré avec David. En effet, dans les 13, & 16 chapitres du premier livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, le même Obed-Edom eſt nommé entre les Chantres & les Portiers qui étoient de la Tribu de Lévi. On peut auſſi voir, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 13, que les ſix cens Soldats Hébreux qui ſuivirent David à Geth, & qui en revinrent avec lui, y ſont nommez Géthéens, quoiqu'à la vérité ils ne fuſſent pas originaires de cette ville. * *Conſultez* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

* OBEDOS, ville de Portugal dans l'Eſtrémadure, au nord-nord-eſt de Liſbonne, dont elle eſt éloignée de 13 a 14 lieues. Cette ville eſt défendue par un château bâti ſur un rocher, & bien fortifiée.

OBEIDALLAH. *Voyez* l'article d'ABDALLA ou ABOU ABDALLA.

OBEL (Matthias d') né à Lille en Flandre l'an 1538, étoit fils de *Jean* d'Obel, célébre Juriſconſulte. Matthias fut pendant quelque tems à Anvers, & à Delft en Hollande, Médecin & Botaniſte de Guillaume, Prince d'Orange, & enſuite des Etats de Hollande. Jacques I, Roi d'Angleterre, l'ayant demandé pour exercer auprès de lui les mêmes fonctions, d'Obel y alla, & mourut à Londres en 1616, à l'âge de 79 ans. On a de lui, Une Hiſtoire des Plantes, avec un livre d'*Adverſaria*, imprimée à Londres en 1572, *in folio*, à Anvers 1576, *in folio*, & de nouveau à Londres en 1655, *in quarto*, édition dont eſt redevable aux ſoins de Guillaume How; Des Remarques ſur le livre de Guillaume Rondelet, intitulé, *Methodica Pharmaceutica Officina*, à Londres en 1605, *in folio*, & à Francfort, en 1651, *in folio*; *Balſami, Opobalſami, Carpobalſami, & Xylobalſami Explicatio*, à Londres en 1598, *in quarto*; *Diarium Pharmacorum parandorum & ſimplicium legendorum*, à Leyde en 1627, *in douze*, avec le Traité de Valerio de Corde, ou Cordi intitulé, *Diſpenſatorium Pharmaceuticum.* * *Voyez* Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, *tome* 2. *in folio*, *l.* 14. *p.* 421, &c.

OBE'LISQUES D'E'GYPTE: ce ſont des colonnes quarrées d'une ſeule pierre, finiſſant en pointe comme de petites pyramides, & remplies de tous côtez de caractéres hiéroglyphiques & myſtérieux. Les Arabes les appellent *Meſſales Pharaon*, c'eſt à dire, *les aiguilles de Pharaon*; parce qu'elles ont été conſtruites par les premiers Rois d'Egypte, qui portoient tous le nom de Pharaon, comme les premiers Empereurs Romains, celui de Céſar. Les Prêtres Egyptiens les appelloient *les doigts du Soleil*; parce que ces monumens étoient conſacrez à cet aſtre. Le premier Obéliſque d'Egypte fut dreſſé par un Roi d'Egypte vers l'an 1422 avant Jeſus Chriſt. Son ſucceſſeur fit dreſſer douze Obéliſques dans Héliopolis. On en éleva pluſieurs autres du tems du Roi David, vers l'an 1048 avant Jeſus Chriſt. Un Obéliſque ſans emblêmes, fut conſtruit vers l'an 983 avant Jeſus Chriſt, & dans la ſuite fut tranſporté à Rome par l'Empereur Claude. Le Roi Pſammis en fit dreſſer un dans Héliopolis avec pluſieurs emblêmes & hiéroglyphes, 807 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. Le Roi Néco, 620 ans avant Jeſus Chriſt, fit ériger un grand Obéliſque à Memphis, que Ptolomée Philadelphe fit tranſporter à Alexandrie. La plupart des Obéliſques ont eu le même ſort, les Empereurs Romains les ayant fait tranſporter des autres lieux d'Egypte à Alexandrie, & d'Alexandrie à Rome, où l'on en voit encore quelques uns. Auguſte en fit tranſporter deux d'Héliopolis à Rome. Jules-Conſtance y en fit mener un autre, que l'on y voit encore, & qui a été décrit par Ammien Marcellin. Il avoit été dreſſé autrefois par Rameſſès, Roi d'Egypte, comme le montre cet Hiſtorien, en rapportant le ſens des figures hiéroglyphiques que l'on y voit, au moins comme on croyoit les entendre de ſon tems. Ce même Obéliſque ayant été abattu, fut redreſſé par Sixte V. Il y en avoit un grand nombre d'autres; mais Cambyſe, Roi de Perſe, s'étant emparé de l'Egypte l'an 525 avant Jeſus Chriſt, détruiſit tous les Obéliſques qu'il trouva, & fit mourir ou bannir les Prêtres Egyptiens, qui ſeuls entendoient les ſecrets des caractéres hiéroglyphiphes: ce qui fut cauſe que l'on ne dreſſa plus de ces Obeliſques. Les emblêmes & les caractéres qui y étoient gravez, cachoient de grands ſecrets, & répréſentoient les myſtéres des Egyptiens, dont peu de gens avoient la connoiſſance. Comme les Prêtres & les perſonnes de qualité faiſoient auſſi élever des Obéliſques, ils n'étoient pas tous d'une ſtructure ſi magnifique ni d'une même hauteur. Les petits n'étoient que d'environ quinze piez, les autres montoient juſqu'à cinquante, à cent, ou à cent quarante piez. Afin que ces hiéroglyphes puſſent réſiſter aux injures du tems, les Egyptiens choiſirent une matiére fort dure. C'eſt une pierre que les Latins appellent *pierre de Thebes*, & les Italiens *Granito roſſo*, laquelle eſt une eſpéce de marbre moucheté, qui eſt de la même dureté que le porphyre. La carriére d'où l'on tire ce marbre, eſt près de la ville de Thébes, dans des montagnes qui s'étendent vers le midi, juſqu'aux cataractes du Nil. Quoique l'Egypte ne manque pas d'autre marbre, on ne voit pourtant des Obéliſques que de celui-ci; peut-être parce que les Egyptiens y trouvoient quelque myſtére; car comme les Obéliſques étoient dédiez au ſoleil, & que leur forme pointue figuroit les rayons de cet aſtre, on avoit choiſi une matiére qui eût du rapport avec les propriétez du ſoleil. Ce marbre étant moucheté d'un rouge éclatant, de violet, de petites taches de couleur de cryſtal, de bleu, de cendré & de noir, les Egyptiens s'imaginérent qu'il étoit fort propre pour répréſenter l'action du ſoleil ſur les quatre Elémens. Le rouge & le violet marquoient le Feu; le cryſtal ſignifioit l'Air; le bleu l'Eau de la mer; & le cendré & le noir, la Terre. Ainſi quand on trouve des Obéliſques d'un autre marbre, on peut conclurre qu'ils ne ſont pas de la façon des Prêtres d'Egypte; mais bâtis par les Egyptiens après le banniſſement des Prêtres que Cambyſe chaſſa, ou par d'autres nations. Tel étoit l'Obéliſque que les Phéniciens dédiérent au ſoleil, dont le ſommet ſphérique, & la matiére étoient fort différens des Obéliſques d'Egypte. Tel étoit encore celui que l'Empereur Elagabale fit tranſporter de Syrie à Rome. * Dapper, *Deſcription de l'Afrique.* Ammien Marcellin, *l.* 17

OBENGIR, fleuve que les Latins nomment *Ochus*, & qui dans les Cartes modernes eſt appellé *Dibas*, a ſa ſource près des terres du Grand Mogol, parcourt le païs appellé *Balk*, où il arroſe la ville de ce nom, & quelques autres villes; & enſuite groſſi par les eaux de quelques riviéres, ſe décharge dans l'O-*xus*, dit *Chajou* & *Gibon*. Pline parle de l'Ochus, *l.* 6. *ch.* 16: & *l.* 31. *ch.* 7. Quinte-Curce fait auſſi mention de l'*Ochus*, *l.* 7, *ſuperatis deinde omnibus Ocho & Oxo*, ainſi que Ptolomée, qui le place avec raiſon dans la Bactriane.

OBENHEIM (Chriſtophle) étoit d'Ottingen, & vivoit en 1562. Nous avons de lui une Expoſition des paſſages du Nouveau Teſtament, qui ſemblent ſe contredire, & des exemples des vertus & des vices. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* OBENRAD, petite ville avec château en Allemagne dans le Cercle de la Baſſe Saxe, & dans le Duché de Saxe Lawembourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* OBENTRAUT (Jean Michel d') Lieutenant-Général Danois, étoit iſſu d'une famille noble du Bas-Palatinat, & naquit en 1574. Il s'aquit de ſi bonne heure une haute réputation à la guerre, que, lorſqu'il n'étoit encore que Capitaine de Cavalerie, on lui donna 500 hommes à commander, avec leſquels il cauſa beaucoup de dommage aux Eſpagnols qui en 1610 avoient fait une irruption dans le Palatinat. Il ſervit dans la ſuite l'infortuné Roi de Bohéme Frédéric V, ſous le fameux Comte de Mansfeldt, & eut bonne part à toutes ſes entrepriſes. Enfin, lorſque le Roi de Danemarc ſe fut fait déclarer Chef du Cercle de la Baſſe Saxe, il ſe mit en 1625, au ſervice de Jean Erneſt, Duc de Weimar, qui le fit Lieutenant Général de Cavalerie. Mais dans la même année, lorſqu'il tâchoit à ſe rendre maître de Kalenberg dans le Duché de Brunſwick, il en vint à un combat avec un détachement des troupes de l'Empereur, & il eut le malheur d'y recevoir une bleſſure dont il mourut une demi-heure après dans le carroſſe du Comte d'Anholt. Entre Neubourg & Hanovre on lui erigea un monument dans le lieu où il finit ſa vie. Son frére Nicolas, Commandant de Konigſtein, a continué la poſtérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Humbr. *von Rh. Adel*, *Tab.* 59. *Theatr. Eur. tome* 1. *p.* 869. Belli, *Heldenbuch*, *p.* 59.

* OBERBRONN, ville avec château en Alſace, eſt connue par le bon vin des vignobles qui ſont dans ſon voiſinage. Elle appartient à la Maiſon des Comtes de Leiningen-Weſterburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

OBERBURG. *Voyez* OBERNBURG.

OBER-EHENHEIM. *Voyez* EHENHEIM.

OBERKIRK, c'eſt à dire, *la Haute Egliſe*, petite ville ou bourg du Cercle de Souabe. Ce lieu eſt dans l'Ortnaw ſur le Rencken, à deux lieues d'Offenbourg, vers le nord-eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

OBER-LAUBACH. *Voyez* LAUBACH.

OBER-LYMBACH. *Voyez* LYMBACH.

OBERMUNSTER, Abbaïe de Chanoineſſes ſéculiéres à Ratisbonne, dont l'Abbeſſe eſt Princeſſe de l'Empire, envoye ſes Députez à la Diéte, & fournit deux Cavaliers & ſix Fantaſſins pour ſon contingent en tems de guerre. Cette Abbaïe fut fondée par la Reine Emme, femme de Louïs, Roi de Germanie vers l'an 831. Elle y choiſit ſa ſépulture, & ſon fils Charles *le Gros* la prit ſous ſa protection l'an 886. On dit que le relâchement

ment s'y introduisit bientôt, & que dès l'an 974, Wolfgang Evêque de Ratisbonne, fut obligé d'y rétablir la discipline réguliere. L'Empereur Henri II fit rebâtir le monastere l'an 1010, & en fit dedier l'église en sa présence. On y observoit la Régle de saint Benoît, mais les Religieuses se sont sécularisées depuis. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.* Yépes, *Chron. Gen. de la Ord. de S. Ben.*

* OBERNBURG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, sur la rive gauche du Mein. Elle appartient à l'Electeur de Mayence. Elle est au sud-est de Francfort, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* OBERNDORFF, ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, dans la Forêt Noire, est située sur le Neckre, au nord de Rotweil dont elle est éloignée de deux lieues & demie. Le monastere que les Ducs de Teck y ont fondé, a une Prieure de l'Ordre de S. Augustin. Cette ville qui appartient à la Maison d'Autriche, est comprise sous le Comté de Hohenberg. * *Gr. Dict. Univ.*

* OBERNDORFF, bourg à marché, dans le Cercle de Souabe, en Allemagne, sur la rive gauche du Lech, au nord d'Ausbourg, dont il est éloigné de sept à huit lieues. Il dépend de l'Evêché d'Ausbourg.

OBERNHEIM. *Voyez* EHENHEIM.

OBERNPERG, petite ville ou bourg de la Baviére. Ce lieu est situé sur l'Inn, à cinq lieues au dessus de Passaw, & il appartient à l'Evêque de Passaw, qui y fait sa résidence ordinaire. Presque tous les Géographes prennent Obernperg pour l'ancienne *Stanacum*, petite ville du Norique, laquelle d'autres mettent à Wachsenkirken, village situé à cinq ou six lieues d'Obernperg vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OBERPALEN & OVERPALEN, petite ville de Livonie dans l'Estonie, sur la riviére de Deck, à peu près au nord-ouest de Derpt, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues.

* OBER-SONTHEIM, bourg à marché avec un beau château dans le Cercle de Souabe, en Allemagne, sur les confins de la Franconie, au sud-est de Hall en Souabe, dont elle est éloignée de trois lieues.

OBERSTEIN, petite ville avec un château, & un petit Comté dépendant de celui de Rheingravéstein. Elle est dans le Palatinat du Rhin, sur la Nahe, à trois lieues au dessous de Birkenfeld. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OBERT (Antoine) Médecin de Saint-Omer, est Auteur des deux livres suivans, *Paræmesis de venæ sectione in pleuritide; Anasticiosis Apologetica pro Parænesi sua, adversus Lud. du Gardin.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 71.

* OBERT (Walrand) d'Arras, est Auteur d'un Ouvrage qui se trouve en manuscrit, & qui a pour titre *Tractatus de Motibus anno* 1578 *a Rebellibus Geusiis Atrebati excitatis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 848.

OBERWEST. Nom corrompu pour OBER-WEZEL qui suit.

OBER-WEZEL, en Latin, *Vesalia superior*, ville d'Allemagne. Elle est dans l'Archevêché de Tréves, sur le Rhin, entre S. Goar & Bacharach, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On voit sur une colline au pié de laquelle Ober-Wésel est bâtie, le château qui donne le nom à l'illustre Maison de Schomberg, dont les prédécesseurs ont été Burgraves d'Ober-Wésel. L'Empereur Frederic II mit cette ville au nombre des villes imperiales l'an 1235; & l'an 1312, l'Empereur Henri VII la donna avec Boppart, en engagement à Baudouin son frére, Archevêque de Tréves, dont les successeurs la possédent encore aujourd'hui. Au reste, on croit, par une ancienne tradition, que cette ville est celle, qu'on nommoit anciennement *Vosavia* & *Ficelia*, qui est le lieu où Mammée, mére de l'Empereur Alexandre *Sevére*, fut tuée. * Maty, *Dict. Géogr.*

OBI, nommé autrefois *Carambice*, grand fleuve de Moscovie. *Voyez* OBY.

OBI, montagnes de Moscovie, en Latin *Obii Montes*. *Voyez* OBY.

OBI, fleuve d'Ethiopie, que les Latins nomment *Raptum.*

OBICI (Hippolyte) étoit de Ferrare. Il publia en 1619, un livre de la Noblesse du Médecin. Cinq ans auparavant il avoit publié à Ferrare, un livre contre la Medecine statique, sous ce titre, *Staticomastix, vel Medicinæ staticæ demolitio.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*

OBIL ou UBIL, Ismaëlite, fut commis sur les chameaux de David, Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. v. 30.

OBIZZI (Lucréce d'Egli Orologgi, femme de *Pie Enée*, Marquis d'Egli) dans le Padouan, s'est rendue aussi célébre dans le XVII siécle par sa pudicité, que l'ancienne Lucréce. Vers l'an 1645, pendant que le Marquis Obizzi étoit à la campagne, un Gentilhomme de la ville, qui étoit devenu amoureux de Lucréce, entra dans sa chambre, où elle étoit encore au lit avec son fils *Ferdinand*, âgé de cinq ans. Le Gentilhomme prit la précaution de transporter cet enfant dans une chambre voisine, & sollicita ensuite cette Dame de condescendre à ses mauvais désirs; mais n'ayant pu rien gagner ni par caresses, ni par menaces, son amour dégénérant en fureur, il la poignarda. Il y eut des indices contre ce meurtrier. On savoit qu'il avoit de l'attachement pour la Marquise; l'enfant dit quelque chose; des voisins déposérent l'avoir vu dans le quartier; on trouva sur le lit un bouton de manchette, tout semblable à un autre bouton qu'il avoit encore: on l'appliqua donc plusieurs fois à la question ordinaire & extraordinaire, qu'il soutint sans rien avouer. Ainsi on se contenta de le retenir en prison pendant quinze ans, au bout desquels il en sortit; mais peu de mois après, le jeune Marquis Obizzi vengea la mort de sa mére, en le tuant d'un coup de pistolet; & après cette expédition, il passa au service de l'Empereur, qui le fit successivement Marquis du Saint Empire, Commandant de Vienne, Surintendant général des arsenaux, son Chambellan, Conseiller d'Etat, & Maréchal général de camp. Il mourut à Vienne, le cinquiéme décembre 1710, âgé de 71 ans, après 50 ans de services rendus à la Maison d'Autriche, tant dans la guerre que dans les négociations & commissions importantes. Son corps fut transporté de là à Padoue au tombeau de ses ancêtres, sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié trois fois. La Maison-de-ville de Padoue, pour éterniser la mémoire de la Marquise Obizzi, lui a fait élever par décret du 31 décembre 1661, une espéce de monument dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville, avec une Inscription honorable, qui fait mention de son malheur & de sa vertu. * *Voyage d'Italie.*

OBLATS ou DONNEZ, gens qui prenoient un habit Religieux, différent de celui des Moines, qui s'offroient à Dieu avec leurs biens, & se donnoient entiérement à un monastére, jusques là qu'ils y entroient en servitude, eux & leurs enfans. Le premier Oblat connu, étoit un homme noble, qui se donna l'an 918, avec sa femme nommée *Dode*, du consentement de ses enfans à l'Abbaïe de Clugny, à laquelle il donna en même tems les biens dont il jouissoit à Maure & à Norond sur la Garonne. Pour marque de l'offrande que ces Oblats faisoient d'eux mêmes & de leurs biens, ils se mettoient les cordes des cloches des églises autour du cou, & quelques deniers sur la tête, d'où ils les reprenoient pour les mettre sur l'autel. Une femme de qualité nommée *Gise*, s'étant donnée elle & ses Descendans au monastere de Saint-Michel l'an 1022, laissa pour marque un denier percé, & le bandeau de sa tête. Il y a eu un grand nombre d'Oblats de cette sorte dans l'Ordre de saint Benoît, & l'Histoire en fait mention aussi dans les autres Ordres, comme dans celui des Servites. Il y a eu en France d'autres Oblats très-différens de ceux dont on vient de parler. C'étoient des gens que le Roi présentoit aux monasteres de fondation royale, où l'on étoit obligé de les recevoir & de les nourrir. On les appelloit Moines laiz. Ils devoient sonner les cloches, balayer l'église & le chœur. On accordoit d'ordinaire ces places à des Soldats estropiez ou invalides; ensuite on les convertit en argent, & depuis, ces Oblats & leurs pensions ont été transférez en l'Hôtel royal des Invalides. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 3.

OBLATS, Congrégation de Prêtres séculiers établie à Milan par saint Charles Borromée, furent ainsi nommez, parce que ces Prêtres s'offrirent volontairement à leur Archevêque, pour le seconder selon qu'il leur ordonneroit, dans le gouvernement de son diocése. Ce saint Prélat les mit sous la protection de la sainte Vierge, & sous celle de saint Ambroise: c'est pour cela qu'ils furent appelez les *Oblats de saint Ambroise.* Cet établissement se fit le 16 août 1578. Le Pape Grégoire XIII approuva cet institut, lui accorda beaucoup de priviléges, & donna à ces Prêtres des revenus considérables, qui avoient appartenu à l'Ordre des Humiliez. On leur donna pour faire leurs fonctions, l'église du saint Sepulcre, qui est en grande vénération à Milan. Le but de cet Institut est de faire tout ce que l'Archevêque ordonne, par rapport à l'état ecclésiastique, comme d'aller en Missions, de desservir des Cures, de diriger les Colléges & Seminaires, de faire faire les exercices spirituels à ceux qui aspirent aux saints Ordres: en un mot d'être disposez pour toutes les fonctions ecclésiastiques, quand le Prélat en ordonne quelqu'une: de là vient, qu'en y entrant on fait un vœu simple d'obéissance entre ses mains. Saint Charles avoit dessein d'en établir dans toutes les villes de son diocése; mais sa mort en empêcha l'exécution. Il leur associa des hommes séculiers, qui vivant dans le monde, ne laissoient pas de s'employer à toutes sortes d'œuvres de piété, principalement à enseigner la Doctrine Chrétienne. Il établit aussi une Compagnie de femmes, qu'il appella *la Compagnie des Dames de l'Oratoire*, leur prescrivant des Régles fort saintes, sur tout d'assister à tous les exercices spirituels qui se faisoient dans l'église du saint Sépulcre, conformément à ceux qui se pratiquoient à Rome dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de sainte Marie de la Vallicelle. * Hermant, *Histoire des Ordres Religieux, tome* 3.

OBOLE, monnoye de cuivre, valant une maille ou deux pites, la moitié d'un denier. Quelques-uns veulent que ce soit seulement le quart d'un denier, la moitié d'une maille. Il y a eu chez les Grecs des oboles d'argent, qui valoient onze deniers; & selon quelques uns un sol quatre deniers; & il y a eu aussi des oboles d'or. M. Du Cange dit qu'il y a eu en France des oboles d'or & des oboles d'argent; que l'obole blanche valoit quatre deniers tournois, qu'on appelloit obole tierce, parce que c'étoit le tiers d'un sol. Il y avoit aussi des oboles d'argent du poids d'un denier 15 grains. OBOLE en médecine, est un poids de dix grains ou un demi scrupule; & il faut trois scrupules pour faire une dragme ou un gros. OBOLE chez les Juifs, étoit une espéce de poids nommé *Gérah*, qui pesoit six grains d'orge. C'étoit la vintiéme partie d'un sicle, *siclus viginti obolos habet.* OBOLE chez les Siciliens, étoit le poids d'une livre. C'étoit aussi une espéce de monnoye. On prétend que c'est d'eux que les Romains ont emprunté ce nom. Borel le dérive du Grec βόλος, parce qu'elle étoit longue & étroite comme une aiguille, d'où il dérive aussi le nom d'Obélisque. * M. Du Cange, *Glossar. Exode, ch.* 30. v. 13.

* OBOLERIO ANTENOREO, Doge de Venise, né à Trieste. Il cherchoit avec son cousin Fortunatus, Patriarche de Grado, à se venger sur le Doge Jean Galbaïo, de la mort du Patriarche Jean leur cousin, que ce Doge avoit en l'an 800 fait précipiter d'une tour. Il le chassa, avec son fils Maurice, de l'Isle de Malamocco, & poussa si loin sa pointe qu'en 804 il se fit élire à sa place pour Doge de Venise par le Senat & par le peuple. L'année suivante, il marcha vers Heraclée, qui étoit la patrie de son ennemi, & la ravagea entiérement. Après cela, il associa, du con-

consentement du peuple, ses deux fréres Beatus & Valentin au Gouvernement de la République. Beatus voyant qu'Obolério s'étoit rendu odieux au peuple par son alliance avec Charlemagne, le supplanta, le chassa & le contraignit à lui laisser la régence à lui seul. Obolério se refugia vers ce Prince, qui lui donna une de ses filles en mariage, & envoya l'an 809 son fils Pepin contre les Vénitiens avec une grande armée. Mais cette expedition fut infructueuse, & Obolerio ne put empêcher qu'Angelo Participatio ne fût revêtu de la dignité de Doge. Il y a même des Historiens qui disent que l'infortuné Obolerio fut massacré avec toute sa famille. Beatus mourut l'an 809, & comme il s'étoit defendu avec beaucoup de valeur contre les François, on lui avoit donné le surnom de *Belligerus*. On voit encore, dans la grande salle du Palais de S. Marc, sa statue parmi celles des autres Doges. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vianoli, *Hist. Venet. l.* 2 & 3. Sigonius, *de Regno Ital. l.* 4. Dandolo, *Chron. Venet. l.* 7. *c.* 14. Faroldo, *Annal. Venet. anno* 809. *p.* 40. *Historia di Trieste* del P. Ireneo, *l.* 7. *c.* 11 & 12.

OBOLLAH, petite ville forte & bien peuplée, située sur un des bras du Tigre, qui a été tiré en forme de canal, de la longueur de sept ou huit lieues; & c'est sur les deux rives de ce fleuve, qu'on voit une longue suite de jardins & de portiques, qui se répondent les uns aux autres avec une symmétrie admirable. Les Géographes Orientaux placent ce lieu dans le troisiéme climat, à 48 degrez de longitude, & à 30 degrez, 15 minutes de latitude septentrionale; & le font passer pour un des quatre endroits les plus délicieux de toute l'Asie, qu'ils appellent les quatre Paradis. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

OBORKOW, petite ville de la Russie rouge en Pologne. Elle est dans le Palatinat de Belczo, environ à six lieues de la ville de Belczo, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

OBOTH, trente-septiéme campement des Israëlites, où ils arrivérent de Punon, & d'où ils partirent pour aller à Jéabarim ou Hijchabarim sur les Marches de Moab. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 43.

OBOTRITES; peuple de Vandales dans le païs de Meckelbourg, qui avoit autrefois ses Rois fort puissans, leur domination s'étendant sur les Polabes, les Wagires, les Circipanes, les Kyzins & les Warnuves, ce qui comprend le long de la Mer Baltique, tout le païs depuis la Péne en Poméranie jusques dans la Wagrie en Holstein. L'Histoire ne fournit rien de certain au sujet de ces Rois jusques au Roi Billung qui vivoit vers l'an 986, & qui avoit épousé la sœur de Wagon, Evêque d'Oldenbourg, dans la Wagrie. Dans ce tems-là la ville de Meckelbourg étoit grande & puissante, servant de résidence aux Rois & de siége aux Evêques; quoique la Religion Chrétienne n'y eût pas encore fait de fort grands progrès. Son fils étoit Mistavus, à qui succéda Myitevojus en 1020. Anadrag, Gneus & Udon furent ses successeurs. Godeschalcus, fils & successeur d'Udon, fut chassé du païs en 1030, par Bernard, Duc de Saxe. Quelque tems après, les Danois rétablirent Godeschalcus, que les Vandales massacrérent vers l'an 1066, à cause de son zéle pour la Religion Chrétienne. Il laissa deux fils, Henri & Butus, que Crucon, Roi des Rugiens, empêcha de succéder à leur pére. Les Vandales ennemis de la Religion Chrétienne y contribuérent aussi. Cependant Henri, dont la femme de Crucon étoit amoureuse, tua ce Roi avec le secours de l'épouse de Crucon. Henri ayant ensuite prêté hommage à Magnus, Duc de Saxe, il rentra dans la possession de son Royaume & contribua beaucoup à la propagation de la Foi Chrétienne. Zwentibold & Canut, ses fils, se disputérent la succession & perdirent tous deux la vie. Après quoi, l'Empereur Lothaire, *le Saxon*, nomma Roi des Obotrites en 1133, S. Canut, Prince Danois & Duc de Schleswik. Après sa mort, il arriva une grande révolution dans le païs des Vandales. Car Pribislas & Niclot, deux parens de Henri, Roi des Obotrites & par conséquent issus du sang des anciens Rois Vandales, le partagérent entre eux, de sorte que Pribislas eut pour sa part les Wagires & les Polabes; & Niclot eut le reste du Royaume des Obotrites. Pribislas entra en guerre avec Henri de Badewide, Comte de Holstein, fut chassé de son païs par Racès, Prince Vandale, de la postérité de Crucon & se vit enfin contraint de céder la Wagrie à Adolphe, Comte de Holstein, & les Polabes à Henri de Badewide. La postérité de ceux-ci s'est maintenue dans cette possession. Niclot, Roi des Obotrites, fut en paix pendant quelque tems avec Henri *le Lion*, Duc de Saxe, à qui il avoit été obligé de se soumettre. Mais ayant contre les défenses de Henri attaqué les Danois par mer en 1158, il fut mis au Ban par le Duc de Saxe, & contraint de démolir ses meilleures forteresses Ilow, Meckelbourg, Schwérin & Dobin & de se retirer à Werl sur la Warne. Il périt bientôt après; sur quoi Henri *le Lion* s'empara du païs des Obotrites & le distribua à ses Vassaux. Gunzelin eut Schwérin & Ilow; Henri de Schaten eut Meckelbourg; le reste fut donné à d'autres. Il laissa à Pribislas II. & à Wertislas, les fils de Niclot, le païs des Kyzins & des Circipanes sur les frontiéres de Poméranie. Ce partage ne fut pas du goût de ces deux Princes. Mais lorsqu'ils commencérent de nouveau à se remuer, & que la ville de Meckelbourg eut été ruinée par ces troubles, Henri *le Lion* prit Wertislas & le fit pendre. Ceux de Poméranie assistérent Pribislas II; & Henri *le Lion* ayant été mis dans ces entrefaites, au Ban de l'Empire, il rendit à Pribislas tout le Royaume de son pére, excepté le Comté de Schwérin. Le titre de Roi des Obotrites cessa néanmoins depuis ce tems là. Les Vandales furent presque tous chassez dans ces dernieres guerres, & le païs fut peuplé par des Saxons & des Frisons. Pribislas se fit batiser, & après qu'il eut fait rebâtir la ville de Meckelbourg, il prit le titre de Seigneur de Meckelbourg. Il fonda aussi le couvent de Dobran, bâtit la ville de Rostock & fut tué dans un tournoi à Lunebourg en 1178. * Adamus Bremensis. Helmold. Arnold. Lubec. Crantzii *Vandal.* Mareschalc. Thurii *Hist. Herulor. & Vandal.* Speneri *Sylloge*, *p.* 701. *Dict. Allemand.*

OBRACH, ville de la Turquie d'Europe, dans la Servie, près de la riviére du Drin. * Baudrand, *Dict. Geogr.*

OBRECHT (George) Professeur en Droit, né à Strasbourg l'an 1547, d'une famille originaire de Schlestadt, qui fut anoblie par l'Empereur Rodolphe II, l'an 1640, étudia à Tubingue & dans les principales Universitez de France, où il se trouva dans un tems assez fâcheux. Depuis, il prit les degrez de Docteur à Bâle, & étant de retour à Strasbourg, il fut choisi pour être Professeur en Droit, qu'il enseigna avec beaucoup de réputation pendant quarante ans. Il mourut le septiéme juin de l'année 1612, âgé de 66 ans. Il avoit fait divers Ouvrages, dont on n'a publié qu'une partie, *Oeconomia Juris; Legalis Topica; Jus Feudale, &c.*

OBRECHT (Ulric) naquit à Strasbourg, le 23 de juillet 1646. Sa famille, qui étoit originaire de Schlestadt, avoit été anoblie en la personne de son bisayeul par l'Empereur Rodolphe II, l'an 1604. Il apprit les principes des Sciences à Strasbourg, à Montbelliard, & à Altorff. Il en avoit comme hérité l'inclination & le goût de ses ancêtres, tous distinguez par leurs emplois dans l'Université ou dans le Sénat de Strasbourg. L'étude des Langues Latine, Grèque, & Hébraïque fut presque le premier amusement de son enfance; & il apprit, comme en se jouant, le François, l'Espagnol, & l'Italien. On le trouva si bon Rhétoricien à quinze ans, qu'on lui fit dès lors composer & prononcer en public une Harangue Latine, qui fut universellement applaudie. La méthode de ses Maîtres fut de ne lui laisser lire que les Anciens, & de lui faire puiser les principes de l'Eloquence dans les sources, je veux dire, dans Démosthéne, Cicéron, Hermogéne, Quintilien, Longin, &c. Il suivit le même plan dans son Cours de Philosophie. Platon, Aristote, avec ce qui nous reste de la Philosophie Pythagoricienne, furent les Ecrits qu'on lui mit en main.

Mais le fort de ses études roula sur la Jurisprudence & sur l'Histoire. Il excella en l'une & en l'autre, & il en remplit les Chaires dans l'Université avec beaucoup de distinction. Cette multiplicité de Sciences ne brouilla point ses idées: tout se rangeoit dans son esprit, & l'on étoit moins surpris de l'étendue prodigieuse de ses connoissances, que de la netteté admirable avec laquelle il les dévelopoit. Il rendoit compte de tous les siécles, comme s'il y eût vécu, & de toutes les Loix, comme s'il les eût établies. Avec tout cela, il parloit de ce qu'il savoit le mieux, en homme qui cherchoit plus à s'instruire qu'à décider. Après ses Licences, il prit la résolution de voyager, pour achever de se former. Il alla d'abord à Vienne en Autriche, où il accompagna M. Kelerman, Ambassadeur de Moscovie, qui l'avoit pris pour servir de Gouverneur & de Maître à son fils. De là il passa à Venise, à la suite du même Ambassadeur. Ce fut moins une vaine curiosité, que le désir d'apprendre, qui eut part à ses voyages, où son principal plaisir fut de visiter les bibliothéques & les Savans. Il avoit déja publié à dix neuf ans, une espéce de *Commentaire sur le Songe de Scipion*, & une *Dissertation sur les principes de la Prudence civile & politique.*

A son retour d'Italie, on lui fit prendre un établissement, & il épousa à Strasbourg la fille de M. Bœcler, fameux Professeur d'Eloquence & d'Histoire, aux emplois de qui il succéda depuis, & dont il recueillit les Ouvrages les plus finis. Il donna entre autres au public, *Animadversiones in Dissertationem de Ratione Status in Imperio, &c.* C'est une Critique fort concise, sur un livre qui avoit fait grand bruit en Allemagne sous le nom masqué d'*Hippolyte de la Pierre.* La Maison d'Autriche, dont on réprésentoit la puissance, comme fatale à la liberté de l'Empire, & toute prête à rendre la Couronne Impériale héréditaire, fut bon gré à M. Obrecht d'avoir fourni dequoi la défendre d'un soupçon si injurieux, & elle n'a rien omis depuis, pour l'engager dans ses intérêts.

Cependant son mérite s'étoit assez fait connoître, pour lui attirer beaucoup de jeunes Gentilshommes d'Allemagne, qui prenoient chez lui des leçons de Droit & d'Histoire. Le tems, qu'il leur donnoit, ne lui laissoit que des momens dérobez pour ses propres Ouvrages. Aussi ne songeoit-il à en donner au public, qu'à mesure que la nécessité des conjonctures, ou les priéres de ses amis l'y déterminoient. Comme il étoit habile dans les médailles, on lui en présenta une fort rare de Domitien, sur le revers de laquelle étoit réprésentée une Déesse, qu'il jugea être Isis. Il donna sur ce sujet ses conjectures au public dans une lettre qu'il fit imprimer en 1675, sous ce titre, *Epistola de Nummo Domitiani Isiaco.* Il voulut après cela donner des éclaircissemens sur l'Histoire Auguste, ce qui lui en fit ramasser & ranger tous les Ecrivains (*Historiæ Augustæ Scriptores*) dans une édition nouvelle, où il inséra des Notes très-importantes. En 1680, parut sous son nom le *Prodromus rerum Alsaticarum.* C'étoit l'essai d'un grand Ouvrage qu'il méditoit sur l'Alsace, dont il recherchoit l'origine, les limites, les droits, les coutumes, les guerres, les révolutions, &c. Ouvrage important, qu'il fut obligé d'interrompre, & que ses continuelles occupations ne lui ont pas permis d'achever. Il composa encore quelques Traitez particuliers, qu'il fit imprimer par engagement, comme celui du droit de porter l'étendard de l'Empire, *de Vexillo Imperii*: droit, dont la République de Strasbourg prétendoit partager l'honneur avec les Ducs de Wirtemberg, qui en étoient en possession. Il parut un autre Ecrit touchant les Traitez que les Etats & les Princes de l'Empire font en leur nom, *de Imperii Germanici ejusque Statuum Fœderibus*: un autre, enfin, du Droit de la guerre & des Garants de la paix, *de Jure Belli & Sponsoribus Pacis.*

Jusques là M. Obrecht avoit fait profession de la Religion Protestante; mais le Roi de France s'étant rendu maître de Strasbourg, & y étant allé en personne avec toute sa Cour, M. Pellisson, qui étoit du voyage, & qui connoissoit de réputation M. Obrecht, l'alla trouver, & eut avec lui quelques conférences.

Les Jésuites, que Louis XIV établit bien-tôt après à Strasbourg, achevérent de le persuader; & en 1684, il abjura sa Religion à Paris entre les mains de l'Evêque de Meaux. De retour à Strasbourg, il se remit à professer le Droit, & ce fut en ce tems-là qu'il fit ses Notes sur le Traité du Droit de la guerre & de la paix de Grotius. Dès l'an 1685, le Roi de France le nomma pour présider, en son nom, au Sénat de Strasbourg, en qualité de Preteur royal, & dès lors M. Obrecht tourna toute son application vers les affaires publiques. Les Juges de Strasbourg, selon le principe des Réformez, étoient en possession de dissoudre les mariages, pour cause d'adultére, & de permettre à la partie lezée de convoler à de secondes noces. Pour s'opposer à cette coutume, M. Obrecht traduisit en Allemand le livre de S. Augustin, des mariages adultéres; & obtint du Roi une défense, sous peine de la vie, de tolérer à l'avenir ou de célébrer des mariages de personnes séparées pour cause d'adultére. Cette défense fut donnée en 1687. L'année suivante M. Obrecht traduisit en Allemand le livre du Pére Dez, premier Recteur des Jésuites de Strasbourg, qui a pour titre *la Réünion des Protestans de l'Eglise de Strasbourg à l'Eglise Catholique.*

Au reste, quoi que par le droit de la Charge de M. Obrecht il falût que tout passât par ses mains, il étoit si expéditif, & si bon ménager de son tems, qu'il lui en restoit toûjours un peu pour ses études, qui servoient à le délasser de ses affaires. Le premier fruit des momens de loisir que lui laissoit l'exercice de sa Charge, fut de donner au public, avec des Notes, l'Histoire de la guerre de Troye, attribuée à Dictys de Créte, & qu'on croit plus communément, sur la foi de quelques Manuscrits, être l'Ouvrage de Lucius Septimius. Cette édition parut en 1691. Il pensa ensuite à en donner une plus correcte de Quintilien, par le moyen d'un excellent Manuscrit qu'il avoit recouvré. Il la finissoit, & il préparoit les Notes, lors qu'en 1698, étant député à la Cour, pour y ménager les intérêts de la ville & du Sénat de Strasbourg, le Roi le nomma son Commissaire & son Envoyé à Francfort, pour les affaires de la succession de la Duchesse d'Orléans. Il s'y rendit en 1700, & la discussion du procès ne fut pas la seule chose qui l'occupa. En effet, outre les différens éclaircissemens qu'il lui falut donner alors sur d'autres points importans, il se fit à lui-même une tâche très-épineuse à propos de l'avénement du Duc d'Anjou à la Couronne d'Espagne. M. Obrecht s'engagea à recueillir dans les Jurisconsultes & dans les Historiens, toutes les piéces qu'il prétendoit établir ou modifier les droits de succéder à cette vaste Monarchie: & cela à dessein de prouver que les prétentions de la Maison d'Autriche sont mal fondées. Voici le titre de cet Ouvrage: *Excerptorum Historicorum & Juridicorum de natura successionis in Monarchiam Hispaniæ, mense Decembri* 1700, *Excerptorum Continuatio, &c. in quarto.* M. Obrecht avoit dressé le plan d'un Traité particulier sur la succession au Duché de Milan; & il n'attendoit, pour le faire paroître, que la publication du Manifeste de l'Empereur. Enfin, comme si cette foule d'Ecrits à digérer n'eût pas suffi pour l'occuper, il achevoit encore une Traduction de la Vie de Pythagore, écrite en Grec par Jamblique, de sorte que pour fournir à tout, il étoit contraint de mettre à profit jusqu'au tems de ses repas. Il n'étoit pas possible, que sa santé ne s'affoiblît, & que ses forces ne s'épuisassent par un travail si opiniâtre, & cela arriva en effet. Mais comme il attribuoit moins à son application, qu'au mauvais air de Francfort, la langueur où il tomboit, il ne changea rien dans le plan de ses études, & lutta six mois contre le mal qui l'emporta enfin.

Après avoir rendu sa sentence sur les droits de la Duchesse d'Orléans; il se fit transporter à Strasbourg, ayant déja la mort dans le sein, & consumé d'une fiévre lente & purement interne. Il se contenta d'abord de garder le lit comme par précaution; mais bien-tôt après il parut si affoibli par l'augmentation de sa fiévre, qu'il fallut l'avertir du danger où il étoit: & après avoir reçu tous ses Sacremens, il mourut le sixiéme d'août 1701. Voici les Ouvrages qu'il a faits, outre ceux dont nous avons parlé, *Dissertatio de abdicatione Caroli V, Imperatoris; De Electione Imperatoris Romano-Germanici; De Unitate Reipublicæ in Sacro Romano Imperio; De Clenodiis S. Rom. Imperii; De Legibus Agrariis Populi Romani; De vera Philosophiæ Origine; De Philosophia Celtica; De Extraordinariis Populi Romani Imperiis; De Ratione Belli; Sacra Termini; De Censu Augusti; De Legione Fulminatrice M. Antonini Phil. Imperatoris; Hostis Dedititius; De Expeditione Romana; De Communione; Exercitationes tres ad Severinum de Monzambano de Statu Imperii Germanici*, *l.* 1. *c.* 1 & 2; *Rechtliches bedencken Worzu bey furgegangener Wahl des Rœmischen Kœnigs Josephi gesamte Reichs-Staenden berechtiget, und wiesie sich darbey zu bezeugen haben*, 1690; *Parænesis de conjungendis Privati & Publici Juris studiis, duabus Orationibus comprehensa; Discursus in Instrumentum Pacis Westphaliæ*, 1695, Wezlar; *Memoires concernant la sûrete publique de l'Empire, in douze; Notæ in Pollucis Onomasticon; Canis sub fustem missus, contra Schurz Fleisch, pro J. Henrico Bœclero; Præfatio ad Institutiones Juris Justinianeas, cum Notis Georg. Davidis Locameri; Mémoire raisonne, pourquoi il n'est pas croyable que le Roi très Cretien ait l'intention de porter la guerre dans l'Empire à l'occasion de la succession d'Espagne; ou que Sa Majesté veuille rien entreprendre par voye de fait contre l'Empire ou quelques-uns de ses Etats, pour les obliger à recevoir garnison dans les places qu'ils possédent sur la frontiére.*

M. Obrecht fit aussi des Notes sur la lettre que l'Empereur écrivit au Pape le 19 janvier 1701, touchant l'Investiture du Royaume de Naples. La mort l'empêcha de continuer l'édition des *Ephemerides Politicæ D. Christophori Forstneri Cancellarii Principis Belgardensis*, qui commencent au second d'octobre 1657. Il a laissé un fils âgé de 26 ans, quand il mourut. Le Roi de France lui a donné la Charge de Préteur Royal de Strasbourg. * *Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux Arts, Novembre & Décembre*, 1701.

O B R E G O N (Bernardin) né à las Huelgas, près de Burgos en Espagne le 20 mai 1540, de parens illustres par leur naissance, mais peu accommodez des biens de la fortune, les perdit étant encore enfant, & fut confié par son oncle, Chantre de Siguença, à l'Evêque de cette ville, qui l'auroit avancé, si la mort ne l'en avoit empêché. Bernardin ayant perdu son Protecteur, prit le parti des armes, & servit quelque tems contre la France; mais un exemple de vertu dans un homme de la lie du peuple, qui le remercia d'un soufflet qu'il venoit de recevoir de lui, le toucha tellement, qu'il résolut de renoncer au monde. Ce fut alors qu'il s'attacha au service des pauvres malades dans l'hopital de la Cour à Madrid. Il y voua une parfaite obéissance à l'Administrateur, par le conseil de qui il reçut quelques personnes qui vinrent s'offrir à lui pour être ses Disciples, & il les forma autant par son exemple que par ses discours dans la pratique de toutes les vertus Chrétiennes. Il en avoit déja un si grand nombre en 1568, qu'ils pouvoient former une Congrégation, qui fut approuvée par M. Caraffa, Nonce en Espagne. On les demanda bientôt pour le service des hopitaux des principales villes. Burgos, Guadalaxara, Murcie, Najara, Belmonte, les appellérent. Le Roi Philippe II leur confia, en 1587, l'hopital général de Madrid, qu'il venoit de former en supprimant les divers hopitaux de cette ville; & enfin le septiéme décembre de l'an 1589, le Cardinal Gaspard de Quiroga, Archevêque de Tolède, reçut sous la troisiéme Régle de saint François, les vœux solemnels qu'ils firent, de pauvreté, de chasteté, d'hospitalité, & d'obéissance aux Ordinaires des lieux ou ils seroient etablis; & leur permit de recevoir les vœux de ceux qui se presenteroient à l'avenir, après les avoir éprouvez pendant deux ans. Bernardin, à qui sa prudence autant que sa charité avoit gagné l'estime & l'affection de tout le monde, fit depuis un grand nombre d'établissemens, tant en Espagne qu'en Portugal, où il fonda aussi une maison de Filles Orphelines. Il étoit à Lisbonne, lorsque pour donner la derniére forme à la Congrégation, il voulut lui prescrire des réglemens par écrit. Ses Constitutions ayant été achevées l'an 1594, il alla à Evora, d'où il fut rappellé en Espagne pour assister le Roi Philippe II, dans sa derniére maladie; & après la mort de ce Prince il rentra dans son hopital général de Madrid, où il mourut le sixiéme août 1599. Ses Disciples sont appellez *Fréres Infirmiers Minimes*, mais le peuple les appelle *Obregons*. * Francisco Herréra Maldonado, *Vida de Bernardino de Obregon.* Domin. de Gubernatis, *Orb. Seraph. tome* 2. Joseph Michieli, *Tesoro Militar. de Cavaleria.*

O B R I E N, c'est le nom de la plus noble & de la plus ancienne famille d'Irlande. Toute la Noblesse qui porte ce nom, tire son origine de Brian Boraimhe, que quelques Auteurs appellent *Brian Borons*, d'autres *Brian Boravius* ou *Boruma*, qui fut proclamé Roi d'Irlande au commencement du onziéme siécle. Les Chronologues & les Historiens d'Irlande, prétendent que ce Prince descendoit en droite ligne de Hé'ber, ou comme quelques-uns l'appellent, *Hiberus*, qui avec son frére *Hermon* fut le premier Roi de la race Milésienne, qui ait régné en Irlande. Les mêmes Historiens nous le dépeignent tous, comme le plus grand Prince, pour sa sagesse, sa piété, sa valeur, & sa justice, qui soit jamais monté sur le thrône d'Irlande, depuis le commencement de cette ancienne Monarchie. Il livra 24 batailles aux Danois, qui s'étoient emparez d'une bonne partie de l'Irlande, & qui avoient dans leur parti divers petits Rois des provinces. Il réüssit si bien contre ses ennemis, qu'avant la fin de son régne, il n'y eut plus d'autres Danois en Irlande, que quelques Marchands & Artisans, qu'il y laissa pour l'avantage du païs. Ayant pacifié toutes choses, & établi par tout un bon ordre pour l'administration de la Justice, il s'adonna à des œuvres pieuses, bâtit des églises & des monastéres, & érigea des Ecoles publiques, pour augmenter cette science & cette sainteté, qui avoient rendu les Irlandois fort célébres dans ce tems-là. Mais Maolmore Mat Murchoe, Roi Provincial de Lagénie, pour quelque leger sujet de mécontentement, envoya demander du secours au Roi de Danemarck, lui promettant de joindre ses forces aux siennes dès qu'elles seroient débarquées en Irlande, & de combattre conjointement avec lui Brian Boraimhe, l'ennemi irréconciliable des Danois. Le Roi de Danemarck ne hésita pas à accepter le parti. Il envoya une armée commandée par ses deux fils. Le Roi d'Irlande se prépara de son coté à les bien recevoir, & ne jugea pas même nécessaire d'assembler pour cela autant de troupes qu'il en eût pu avoir. La célébre bataille de Clantarfe, Clanstarfe ou Coutarf se donna, & finit toutes les espérances, que les Danois avoient sur l'Irlande, & qui fut la vint-cinquiéme bataille que leur livra Brian Boraimhe en Irlande. Murchoe O Brien, fils aîné du Roi, que Jacques Ware, Auteur des Antiquitez d'Irlande, appelle *Murcadus*, fit paroître beaucoup de prudence & de valeur dans cette bataille. Il obligea le Roi son pére, qui étoit alors âgé de 88 ans à se retirer dans sa tente, qui étoit à la vue des deux armées, prenant sur soi la conduite de tout le combat, & il s'en acquitta si bien, que les Historiens Irlandois ne parlent jamais de ce Prince, sans lui donner de grandes louanges. Il y fut tué avec son fils *Terlogh*, ce que le Roi ayant apperçu de sa tente, il en sortit pour donner ordre à tout, & encouragea tellement son armée, que bientôt après elle gagna le champ de bataille & mit les Danois en fuite. Mais, pendant que l'armée poursuivoit les ennemis, le Roi se retira dans sa tente fatigué & accablé de douleur pour la mort de son fils & de son petit-fils, & avant que l'armée y fût de retour de la poursuite de l'ennemi, il y fut tué par un parti de Danois, qui avoient pris cette route, pour se sauver de la mêlée. Dans cette bataille, qui se donna le Vendredi saint 22 avril de l'an 1034, moururent du parti du Roi, le Roi lui-même, son fils & son petit-fils, sept autres petits Rois, la plus grande partie de la Noblesse de la Mommonie & de la Conacie, & 4000 autres personnes de moindre distinction. De la part des ennemis moururent le Roi de Lagénie, qui avoit été

été la principale cause de cette bataille, 10700 Danois. Depuis ce tems-là les Danois ne formérent plus le dessein d'envahir l'Irlande, si ce n'est sous le Roi Magnus, & du tems du régne de MURIERTACH O Brien, arriére-petit-fils de Brian Boraimhe. Mais cette entreprise ne réussit pas mieux aux Danois que les précédentes. Ils furent repoussez à leur débarquement avec honte & avec beaucoup de perte. Brian Boraimhe laissa encore deux fils, TIEG & DONOGH O Brien. Celui-ci avoit un commandement à la bataille de Clonstarse, & après la bataille il conduisit à Thomond au travers du païs du nouveau Roi de Lagénie leur ennemi, la partie des troupes qui étoient les plus fatiguées, & qui avoient le plus souffert dans le combat; mais elles se trouvérent attaquées tout à coup par les troupes de la Mommonie & de la Lagénie. Donogh O Brien & son armée, dont la plupart des Soldats étoient blessez, voyant qu'ils avoient à combattre une armée fraîche, dix fois plus nombreuse que la leur, ceux qui étoient fatiguez ou blessez ne voulant pas perdre la vie sans faire aucune résistance, & sans être d'aucun secours à ceux qui n'étoient point blessez, ils les obligérent de planter devant chacun d'eux en terre de gros pieux, d'attacher par le dos à chacun de ces pieux un Soldat blessé, de mettre à chaque côté un de leurs camarades, qui n'étoient pas blessez, afin que les pieux les soutenant & les empêchant de tomber; ils pussent employer leurs mains contre leurs ennemis. Une telle résolution fit une si forte impression sur leurs ennemis, qu'ils n'osérent les attaquer, quoi que pussent faire leurs Généraux pour les y obliger. Ce Prince régna cinquante-deux ans, s'assujettit tous les autres petits Rois, & en défit plusieurs en diverses rencontres. Gratianus Lucius dit que ce Prince avoit usurpé la Couronne qui appartenoit à Tieg son frére aîné. Ce fut peut-être pour cela qu'il fit un voyage à Rome, & qu'il s'y retira dans l'Abbaïe de Saint-Etienne, où il demeura jusqu'à sa mort. TIEG fut tué, laissant un fils nommé TERLOGH, ou comme d'autres l'appellent, TRIDELUACUS O Brien, qui fut Roi de toute l'Irlande, régna 12 ans en paix, & mourut l'an 1074, âgé de 77 ans. Il eut deux fils, DERMOID & MURIERTACH O Brien. Le plus jeune fut proclamé Roi d'Irlande, mais il ne le fut pas long-tems en paix. Il fut attaqué par le Roi de Tyrconel, qui lui disputoit la souveraineté de l'Irlande, & par son frére Dermoid. Mais Muriertagh maintint son droit courageusement, non sans répandre du sang & sans causer la désolation du païs, pendant l'espace de vint ans que dura son régne. L'an 1119, il résigna la Couronne, se fit Moine dans le monastére de Lismore, & fut le dernier Roi de cette famille. Peu de tems après, O CONNOR, Roi de Connacie, usurpa la souveraineté, & le titre de Monarque sur toute l'Irlande, malgré quelques oppositions de TERLOGH O Brien, fils de Dermoid à qui la Couronne appartenoit, & qui se comporta vaillamment dans cette dispute; mais qui fut obligé de céder à la force & au nombre. La famille de O Connor ne conserva la souveraineté que cinquante-deux ans. Henri II, Roi d'Angleterre, appellé par le Roi de Lagénie de la famille de celui dont nous avons parlé, qui avoit appellé autrefois le Roi de Danemarck, débarqua en Irlande, & O Connor se soumit lâchement à lui, & mit bas les armes sans coup férir. TERLOGH O Brien laissa pour successeur DONALD O Brien, Prince bon & religieux, Roi de Limeric, qui fit beaucoup de bien aux églises. Il alla trouver le Roi Henri II à Cashel, & se soumit à lui sous le titre de Donald O Brien, Roi de Limeric. Dans la suite le Chef de la famille d'O Brien porta le titre de Roi de Thomond, jusques à MORROGH O Brien qui résigna son titre & sa Principauté au Roi d'Angleterre Henri VIII, lequel le créa Comte de Thomond pour sa vie. Il étoit fils de TERLOGH ou TIRLACHUS O Brien. Ce MORROGH, Comte de Thomond avoit trois fréres plus âgez que lui, CONNOR qui suit; *Tieg* & *Donogh*, morts sans postérité. CONNOR qui étoit l'aîné de tous, & qui tiroit son origine en droite ligne de Brien Boraimhe, fut le douziéme Prince de la famille d'O Brien, depuis la descente de Henri II, en Irlande, qui régnérent successivement à Thomond, & qui furent toûjours nommez Rois de Limeric ou de Thomond, au lieu d'être Souverains de toute l'Irlande, comme l'avoient été avec justice leurs ancêtres. Il laissa un fils mineur nommé *Donogh* O Brien, à qui appartenoit légitimement la Principauté; mais son oncle Morrogh s'en empara sans y avoir d'autre droit, que celui que donnent la violence & le pouvoir. Ses prétensions étoient fondées sur une coutume très-injuste, mais qui étoit alors en usage, & qui fut abolie par le Roi d'Angleterre. Par cette coutume les biens & les titres du mort revenoient au plus ancien de ses parens sa vie durant, *Seniori*, disoient-ils, *& dignissimo viro sanguinis & cognominis*. Le Roi d'Angleterre, qui fut ravi que Morrogh O Brien lui remît sa Principauté, & voyant d'ailleurs l'injustice que l'on faisoit au mineur Donogh O Brien, se servit de cet expédient. Il créa Morrogh, Comte de Thomond pour sa vie, & par la même patente il déclara que Donogh O Brien seroit aussi Comte de Thomond durant sa vie après la mort de son oncle; & en attendant il fut fait Baron d'Ibrickam, pour lui & pour ses successeurs. Donogh joüit de ces deux titres, après la mort de son oncle. Sous le régne d'Edouard VI, il rendit les patentes, qui le créoient Comte de Thomond pendant sa vie, & le Roi en donna d'autres, par lesquelles il le déclaroit Comte de Thomond pour lui & pour ses successeurs; & c'est en vertu de ces lettres, que Henri O Brien, qui vit peut-être encore à présent, joüit du titre de Comte de Thomond, comme étant héritier mâle de Donogh. MORROGH O Brien, premier Comte de Thomond, laissa DERMOID & *Tieg* O Brien. Mais Morrogh n'ayant aucune légitime prétention, ni par sa patente, ni par la coutume, dont nous avons parlé, au titre & aux biens du Comte de Thomond, que pour sa vie, son fils Dermoid O Brien n'y en avoit pas non plus. Cependant pour lui donner quelque satisfaction, le Roi d'Angleterre le créa Baron d'Inchiquin, pour lui & pour ses enfans mâles. DERMOID laissa *Morrogh* O Brien, qui descend en droite ligne de *Guillaume* O Brien, Comte d'Inchiquin.

Il faut maintenant remonter à CONNOR O Brien, dernier Prince ou Roi de Thomond, pour voir ses autres Descendans. Il épousa *Marguerite* Burke, & en eut deux fils, DONOGH qui suit; & *Daniel*. DONOGH qui étoit l'aîné, fut second Comte de Thomond: on a vu cy-dessus pourquoi il ne fut pas premier Comte de Thomond. Il épousa *Ojen* Butler, fille du Comte d'Ormond, & en eut CONNOR O Brien, Comte de Thomond, qui eut trois fils, DONAT ou DONOGH O Brien, l'aîné, Comte de Thomond, qui suit; TIEG O Brien, d'où descend en ligne directe *Connor* ou *Corneille* O Brien, héritier présomptif du Comte de Thomond, qui vivoit encore en 1701; & *Daniel* O Brien, Lord Vicomte de Clare, dont descend en ligne directe le Colonel *Charles* O Brien, Lord Vicomte de Clare en 1701, fils de *Daniel* O Brien, Vicomte de Clare, & de *Philadelphie* Léonard, sœur du Comte de Sussex. DONAT ou DONOGH O Brien, appellé communément *le grand Comte de Thomond*, étoit Président du Comté de Mommonie en Irlande, Conseiller Privé dans le même Royaume, & fort avant dans la faveur de la Reine Elisabeth & du Roi Jacques I. Il épousa 1. *N....* fille du Lord Roch, dont il eut *Marguerite*, qui épousa *Cormack* Macc-Carthy, fils & héritier du Lord Muskri: 2. *N....* sœur du Lord Kildare, dont il eut HENRI qui suit; & BARNABE' O Brien, *dont il sera parlé cy-après*. HENRI O Brien, Baron d'Ibrickam, &c. mort avant son pére, épousa N... fille de *Guillaume* Bréreton, Chevalier, dont il n'eut que des filles, qui furent, *Marie*, alliée à *Charles* Cokaim, Vicomte de Cullen; *Marguerite*, qui épousa *Edouard* Sommerset, Comte de Glamorgan, & Marquis de Worchester; *Elisabeth*, mariée à *Dutton*, Lord Gérard de Bromley; *Anne*, premiére femme de *Henri* O Brien, Comte de Thomond, son cousin; & *Honorée* O Brien, mariée 1. à *François* Englefield: 2. à *Robert* Howar, fils du Comte de Berkshire.

BARNABE' O Brien, second fils de DONAT ou DONOGH, Comte de Thomond, auquel il succéda au Comté de Thomond, son fréré aîné étant mort sans enfans mâles, épousa *N.* . . dont il eut HENRI qui suit; & *Pénélope* O Brien, mariée à *Henri* Mordant, Comte de Péterborough, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, laissant pour fille unique *Marie* Mordant, alliée à *Henri* Howard, Duc de Norfolck. HENRI O Brien, Comte de Thomond, épousa 1. *Anne* O Brien sa cousine, fille de *Henri*, Baron d'Ibrickam: 2. *Sara*, fille de *François* Russel de Chipnam, dans le Comté de Cambridge. Du premier lit vint HENRI qui suit; & du second sortirent un fils & une fille, morts jeunes; HENRI-HORACE, *dont il sera parlé cy-après*; *Pénélope*, mariée au Lord Walden, fils du Comte de Suffolck; & *Marie* O Brien, alliée à *Matthieu* Dudley de Clopton, dans le Comté de Northampton, Baronnet. HENRI O Brien, Lord Ibrickam, mourut avant son pére, laissant de *Catherine* Stuart sa femme, sœur de *Charles*, Duc de Richemont, DONOGH qui suit; *Marie*, alliée à *N.* . . Comte de Kildare; & *Catherine* O Brien mariée à *N.* . . Vicomte de Cornbury. DONOGH, Lord O Brien, a épousé *Sophie* Osburne, fille de *N.* . . Comte de Damby.

HENRI-HORACE, Lord O Brien, fils de HENRI, Comte de Thomond, & de *Sara* Russel sa seconde femme, mourut avant son pére, & laissa d'*Henriette* de Sommerset sa femme, fille de *Henri*, Duc de Beaufort, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, *N.* . . mort jeune; HENRI O Brien, Comte de Thomond, vivant en 1701; & *Marie* O Brien.

TERLOGH O Brien, penultiéme Roi de Thomond, eut pour fils MORROGH O Brien, frére cadet de Connor O Brien, dernier Roi de Thomond. Morrogh fut fait Comte de Thomond pour sa vie, par le Roi d'Angleterre. Après sa mort, le titre revint à la branche aînée pour les raisons que nous avons dites. Il laissa deux fils, DERMOID & TIEG O Brien, duquel est descendu *Donat* O Brien de Limineach, Baronnet, qui outre sa qualité, possédoit de grand biens en Irlande. DERMOID, épousa *Marguerite* O Brien, fille de *Donogh*, Comte de Thomond, & fut fait Baron d'Inchiquin. Il eut pour fils MORROGH O Brien, qui fut après lui Baron d'Inchiquin. Il épousa *Annabella*, fille du Baron de Delvin, & eut pour fils MORROGH O Brien, Baron d'Inchiquin, qui épousa *Marguerite*, fille de *Thomas* Cusack de Lesmullin, dans le Comté de Meath, dont il eut DERMOID O Brien, Lord Inchiquin, qui épousa la fille d'*Edmond*, de laquelle il eut MORROGH O Brien, qui, pour les grands services qu'il rendit à la Couronne d'Angleterre, fut fait Comte d'Inchiquin. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Guillaume* Saint-Leger, & en eut GUILLAUME O Brien, depuis Comte d'Inchiquin & Gouverneur de la Jamaïque. * *Histoire d'Irlande de* Pierre Walth. *Acta Sanctor. Hibern.* Hackluit, *Chron.* Hammer, *Histoire d'Irlande.* Gratianus Lucius, *Hist. d'Irlande du Docteur Keting*, *&c.*

OBRIS, riviére de la Gaule Narbonnoise, ainsi nommée par Strabon & par Pomponius Méla. *Voyez* ORBE.

* OBRIZIUS (Robert) d'Hermanville en Artois, fut Curé de Sainte-Magdelaine à Arras, & Chanoine de la cathédrale de cette ville. On a de lui, *Eidyllia Sacra in utrumque Testamentum libris duodecim; De Atrebatensis urbis liberatione a Sectariorum factiosorum oppressione; Hymnorum libri septem; Epistolarum libri duo; Cœmeterium, seu Virorum Illustrium & Artesiæ Comitum Epitaphia; Metaphrasis Cantici Canticorum; Progymnasmata ad veram pietatem, &c.* Il mourut à Arras, le dernier octobre de l'an 1584. Il s'étoit fait cette Epitaphe,

> *Bis plus sex lustris protraxi sæpius ægram*
> *Corpore in affecto per mala multa animam.*
> *Vita labor fuit, & studium conscribere Laudes*
> *Cœlitibus, magno Cœlituumque Patri.*
> *Vixi: Morte cado: Vita est mea, mors mea Christus,*
> *Unus honos uni, Gloria & una Deo.*

* Va-

* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, p. 797.

OBROAZO, ville de Dalmatie ſur la riviére de Zermagne, aux confins de la Croatie, & à huit lieues de Sébénico, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne *Ouporum*, petite ville de la Liburnie. * Maty, *Dict. Geogr.*

OBSE'QUENS (Jules ou Julius) Ecrivain Latin, vivoit, à ce qu'on peut conjecturer, un peu avant l'empire d'Honorius, vers l'an 395 de Jeſus Chriſt & fit un livre *des Prodiges:* ce qui fait croire qu'il étoit Payen. Cet Ouvrage n'étoit qu'une liſte des prodiges, que Tite-Live avoit inſerée dans ſon Hiſtoire. Il finit à l'an 743 de Rome, où finiſſent auſſi les Décades de Tite-Live, dont il emprunte ſouvent les termes. Nous n'avons qu'une partie de cet Ouvrage, qu'Alde Manuce donna au Public l'an 1508. Il y en a eu depuis pluſieurs éditions. Conrad Lycoſthéne y fit des additions qui ont été imprimées avec le texte, à Bâle, en 1552. Il marqua ſes additions avec des étoiles ou aſtériſques; mais l'année ſuivante Jean de Tournes publia le tout ſans diſtinction: de ſorte que depuis ce tems, le livre d'Obſéquens & le ſupplément de Lycoſthéne, ne ſont qu'un même Ouvrage. Enfin Scheffer en 1679 en a donné à Amſterdam une édition, où l'on a imprimé en caractére Romain tout ce qui vient d'Obſéquens, & les ſupplémens de Lycoſthéne en caractére Italique. * Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Bayle, *Dict. Crit.* édit. 2.

OBSERNE, Religieux Anglois. *Cherchez* OSBERNE.

OBSERVATOIRE, grand bâtiment conſtruit par Ordre du Roi Louïs XIV, au bout du fauxbourg S. Jacques à Paris, pour y obſerver les aſtres, & faire des expériences de Mathématiques. Cet édifice eſt de figure quarrée, & les quatre faces ſont tournées exactement vers les quatre parties du monde. Le bâtiment eſt élevé de quatre-vints piez au deſſus du rez de chauſſée, & ſes fondemens ſont auſſi de quatre-vints piez ſous terre à cauſe des carriéres qui s'y ſont trouvées. Il y a trois étages, & il eſt couvert d'une terraſſe, de laquelle on découvre tout l'horizon. On deſcend ſous l'édifice par un degré à vis, & il y a des ouvertures dans les voutes des trois étages pour voir d'en-bas les étoiles qui paſſent par le Zénith. Cet Obſervatoire eſt fourni d'inſtrumens aſtronomiques, pour faire les obſervations pendant le jour & pendant la nuit. M. Caſſini de l'Académie Royale des Sciences, y fit depuis l'an 1669, pluſieurs nouvelles découvertes, & y exerça des Mathématiciens, pour les envoyer en des païs éloignez, afin d'y faire des obſervations correſpondantes à celles de l'Obſervatoire de Paris, & de connoître ſûrement les longitudes & les latitudes, pour perfectionner la Géographie, & la navigation. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

OBSFELDT. *Voyez* OESFELDT.

OBSLO. *Voyez* ANSLO.

OBSOPÆUS (Jean) né à Bretten dans le Palatinat en 1556, fit une partie de ſes études dans ſa patrie, & le reſte à Neuhauſs & au Collége de la Sapience à Heidelberg, où il entendit Zacharie Urſinus. Après la mort de l'Electeur Frédéric III, il alla à Francfort ſur le Mein où il ſervit de Correcteur dans l'Imprimerie de Wéchel, étant fort verſé dans le Grec & dans le Latin. Il paſſa enſuite avec Wéchel à Paris où il fut mis deux fois en priſon à cauſe de la Religion. Il s'y appliqua pendant ſix ans à la Médecine & y fit tant de progrès, qu après être revenu dans ſa patrie, en paſſant par l'Angleterre & par la Hollande, on lui confia la Chaire de Profeſſeur en Médecine à Heidelberg; & lorſque l'Electeur Frédéric IV alla à Amberg, Obſopæus l'y accompagna en qualité de ſon Médecin. A peine fut-il de retour à Heidelberg qu'une maladie mortelle l'attaqua & l'enleva en 1596. Il a publié divers Traitez d'Hippocrate avec des Traductions Latines corrigées, & des Remarques tirées de divers Manuſcrits & d'autres Ouvrages, comme, *Apboriſmorum Sectiones octo; Coaca præſagia*, &c. Il a auſſi publié *Sibyllina Oracula*, avec la Verſion de Caſtellion & ſes propres Remarques; *Zoroaſtris Magica cum Scholiis Plethonis & Pſelli; Oracula metrica Jovis*, avec des Remarques. Tout cela fut imprimé à Paris en 1607. Simon Obſopæus, ſon frére, s'eſt fait auſſi un nom dans la Médecine, moins par ſes Ouvrages que par ſa pratique. Il fut Profeſſeur en Médecine à Heidelberg, où il mourut en 1619, âgé de 44 ans. * J. Poſthii *Parerga.* Melchioris Adami *Vitæ Medicor. Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* OBY, anciennement *Carambice & Carambucis*, grand fleuve qui pendant une partie de ſon cours juſques à ſon emboûchure dans un Golfe de la Mer Glaciale, ſépare la Moſcovie de la Tartarie, prend ſa ſource dans le Lac de Kithai ou de Karakiſan (ſelon M. Deliſle,) qu'on appelle auſſi Lac d'Altin & de Kitaſiko ſelon d'autres, coule du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, traverſe la Sibérie, l'Obdorie, & la Samogeſſie ou païs des Samoyédes, & après un cours de plus de quatre cens lieues, ſe rend dans la mer au delà du Cercle Polaire Arctique. Il reçoit pluſieurs riviéres dont la principale eſt l'Irtis. * M. Deliſle, *Carte de la Grande Tartarie.*

OBY, riviére d'Afrique. *Voyez* QUILMANCI.

OBY, montagnes de Moſcovie, en Latin *Obii Montes*, & *Obia Juga*, ce ſont celles qu'on appelloit anciennement *Hyperborei montes.* Elles s'étendent le long de l'Océan ſeptentrional, contre la riviére de Petzora qui les ſépare des montagnes de Stolp & de celle qu'on appelle particuliérement *Oby*, dont les autres ont pris leur nom. On comprend quelquefois les montagnes de Stolp avec celles d'Oby, & dans ce ſens elles s'étendent juſques à la Mer Blanche. * Maty, *Dict. Geogr.*

OCA. OCB. OCC. OCE. OCH.

OCALE'E *Ocalea*, ville de Béotie, dont il eſt parlé dans Homére.

OCANGO, grande province d'Afrique, à l'orient de Congo. Le plus conſidérable négoce du païs conſiſte en des étoffes à fleurs, & en d'autres qui ſont unies & faites d'écorces d'arbre. Pour des Eſclaves, ce n'eſt pas là qu'on doit les chercher. Ces Négres ſont des pareſſeux qui ne cherchent qu'à limer leurs dents. Quand on en fait quelques-uns priſonniers de guerre, comme ils ne ſont pas accoutumez au travail, ils meurent preſque auſſi-tôt par les fatigues. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3.

OCANO, bourg de la Nouvelle Caſtille en Eſpagne. Il eſt à une ou deux lieues du Tage, & à ſept de Tolède vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

OCARAS (Ageſcus) *Voyez* ACHESEUS.

OCBARA, ville de Chaldée, ou, comme l'appellent les Arabes, de l'Iraque Babylonienne. Elle eſt ſituée ſur le Tigre, au deſſus de Bagdet, dont elle n'eſt éloignée que de vint lieues ou environ. Quoique cette ville ſoit fort petite, il y a eu cependant pluſieurs Califes d'entre les Abbaſſides, qui y ont fait leur réſidence. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

OCCA, riviére de la Vieille Caſtille en Eſpagne. Elle prend ſa ſource & ſon nom dans les montagnes d'Occa, traverſe la contrée de Buréba, où elle baigne Birbieſca, & ſe décharge dans l'Ebre au deſſous de Puente de Ra. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OCCA (Sierra d') c'eſt à dire, *Montagne d'Occa*, *Aucæ Mons.* Cette montagne eſt dans la Vieille Caſtille, entre les villes de Burgos, de Miranda d'Ebro, & de S. Domingo de la Calçada. Elle eſt une partie de celle que l'on nommoit autrefois Idubéda, & elle a pris ſon nom de la ville d'Auca qui eſt ruïnée.

OCCA, grande riviére de Moſcovie, nait au ſud du Duché de Worotin, qu'il traverſe, puis celui de Rézan, borne celui de Moſcou du ſud-oueſt au nord-eſt, traverſe le païs des Tartares de Mordwa, & ſe décharge dans le Wolga, à Niſi-Novogorod. Elle baigne les villes de Worotin, de Colomna & de Rézan. * M. Deliſle, *Carte de Moſcovie.*

OCCAM ou OCCHAM (Guillaume) Cordelier, Anglois de nation, Diſciple de Scot, & Chef des Nominaux, dans le XIV ſiécle, fut ſurnommé *Doctor invincibilis*, *venerabilis Præceptor*, & *Doctor ſingularis.* La complaiſance qu'il eut pour Michel de Céſéne, Général de ſon Ordre, le porta à prendre le parti de Louïs de Baviére, ennemi déclaré de l'Egliſe, & à écrire contre le Pape Jean XXII, & contre ſes ſucceſſeurs. Trithéme rapporte qu'Occam diſoit pour l'ordinaire à ce Prince, *Seigneur, prêtez-moi votre épée pour me défendre, & ma plume ſera toujours prête à vous ſoutenir.* Il fut accuſé d'avoir enſeigné avec Céſéne, que Jeſus-Chriſt, ni ſes Apôtres, n'avoient rien poſſédé, ni en commun ni en particulier. C'eſt ce qui donna lieu à cette plaiſante queſtion, qu'on appella *le pain des Cordeliers*, qui conſiſtoit à ſavoir ſi le domaine des choſes qui ſe conſumoient par l'uſage, comme le pain & le vin, leur appartenoit, ou s'ils n'en avoient que le ſimple uſage ſans domaine. Leur Régle ne leur permettant pas d'avoir rien en propre, Nicolas III, qui avoit été de leur Ordre, voulut les enrichir ſans la choquer; & ordonna qu'ils n'auroient que l'uſufruit des biens qui leur ſeroient donnez, & que le fonds ſeroit à l'Egliſe Romaine. Par cette voye, il les mettoit ſous le nom de l'Egliſe Romaine, en poſſeſſion d'une infinité de biens. Ce fut pour cela que Jean XXII révoqua cette Bulle de Nicolas, & condamna l'uſage ſans domaine, par l'Extravagante *Ad Conditorem.* Il condamna par l'Extravagante *Cum inter*, la propoſition qui regardoit la poſſeſſion des biens par J. C. & par ſes Apôtres. Occam & Céſéne furent encore excommuniez, parce qu'ils étoient ſortis d'Avignon contre l'Ordre du Pape, & qu'ils écrivoient contre lui. Le premier mourut, à ce qu'on croit, l'an 1347, abſous de ſa Cenſure. Les Proteſtans ſe ſervent quelquefois de pluſieurs de ſes Traitez contre l'Egliſe Romaine, & Melchior Goldaſt a fait imprimer dans ſon Ouvrage de la Monarchie, celui des quatre-vints-treize Queſtions d'Occam. On pourra voir dans les Auteurs ſuivans le dénombrement des autres Ouvrages de ce fameux Cordelier. Luc Wading, *in Annal. & Bibliotb. Minor.* Pitſeus. Sponde. Bzovius. Rainaldi. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl. & de Rom. Pontif. l.* 4. *c.* 14. S. Antonin, *IV. part. Summæ Theolog. tit.* 12. Sandére. Pratéole, &c.

* OCCASION, Déeſſe que les Anciens conſidéroient comme celle qui préſide au moment le plus propre à réüſſir dans quelque choſe. Les Grecs en faiſoient un Dieu qu'ils nommoient Καιρὸς parce que ce mot, qui ſignifie *occaſion*, eſt maſculin parmi eux. On répréſentoit pour l'ordinaire cette Déeſſe ſous la figure d'une femme nue & chauve par derriére, n'ayant de chevelure que ſur le devant de la tête. Elle avoit un pié en l'air, & l'autre ſur une roue, un raſoir d'une main, & un voile de l'autre. Poſidippe, Poëte Grec, avoit fait une deſcription ingénieuſe de l'Occaſion, dans une de ſes Epigrammes. Auſone l'a imité dans ſon Epigramme 12. * Elie Vinet, *in Auſonium.* Baudouin, *Iconologia.*

OCCATOR, Dieu des Payens, préſidoit au travail de ceux qui herſent la terre à la campagne, pour en rompre les mottes, & la rendre unie. *Occare* veut dire *herſer*, d'où vient le nom de ce Dieu; car les Payens donnoient à leurs fauſſes Divinitez des noms pris des choſes, dont ils leur attribuoient l'intendance: ainſi pour les farcleurs, ils avoient un Dieu qu'ils appelloient *Sarritor*; pour ceux qui ſemoient, ils en avoient un autre, qui s'appelloit *Sator*; & ainſi de pluſieurs autres. * Arnobe Servius, *in Georg. l.* 1.

OCCHAM. *Voyez* OCCAM.

OCCIDENT, partie de l'horiſon où le ſoleil ſe couche. L'horiſon rationel eſt fixé par nos Géographes, aux Iſles Açores vers l'Amérique; l'Orient, qui lui répond, eſt vers le Japon. La terre étant ronde, & le ſoleil faiſant continuellement ſon cours à l'entour, on ne peut pas dire qu'il y ait d'Orient ni d'Occident fixe; & les Géographes ont pu marquer les deux points Cardinaux où il leur a plu. Il y a entre eux l'eſpace d'un hémiſphere: de ſorte que l'Occident de notre hémiſphére, eſt l'Orient de l'hémiſphére inférieur. On diſtingue l'Occident comme

me l'Orient, en Occident *équinoxial*, qui est le point où le soleil se couche dans les équinoxes, également éloigné du septentrion & du midi; & en occident *solstitial*, lorsque le soleil est au Tropique. Celui-ci se subdivise encore en occident *d'été*, quand le soleil est au Tropique du Cancer; & en occident *d'hiver*, quand il est au Tropique du Capricorne. Au reste, ce que les Latins appellent Occident, est nommé *Couchant* par les François, *Ponente* par les Italiens, *West* par les Anglois, par les Allemands, & par les autres peuples du Nord.

OCCIMIANO, bourg de Lombardie, dans le Montferrat Mantouan, sur une petite riviére, à deux lieues de Casal, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

OCCO, dit *Scarlinsis*, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans la Frise, vivoit dans le dixiéme siécle, & écrivit *des Origines de Frise*, qui sont pleines de fables. * *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article OCCO (Sybrand)

OCCO (Adolphe) Médecin à Ausbourg, mort l'an 1605. On a de lui un Recueil de médailles Greques, Latines & Egyptiennes des Empereurs Romains, qui a été fort augmenté depuis par le Comte de Mezzabarbe. Ce Recueil fut imprimé pour la premiére fois en 1579, & pour la seconde fois en 1600. Cette édition qui est de beaucoup la meilleure, n'est pas toute entiére dans celle de Mezzabarbe. Adolphe a laissé encore une Pharmacopée de sa façon. * Les mêmes.

* OCCO (Pompée) originaire de Frise naquit à Amsterdam, & florissoit dans le milieu du XVI siécle. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 781, dit qu'il publia un petit livre de Priéres; mais Pontanus prétend que c'étoit un livre de Pseaumes. * Les mêmes.

* OCCO (Sybrand) fils du précédent, naquit à Amsterdam. Il voyagea pendant plusieurs années & parcourut presque toute l'Europe. Il mit à profit ses voyages, & en recueillit un grand fonds de science. Dès qu'il fut de retour dans la ville de sa naissance, il fut élu Bourgmestre & ensuite Thresorier. Il étoit ami particulier d'Alciat; & Jean dit *Secundus*, habile Poëte, lui donna beaucoup de louanges. * Ubbo Emmius, *in Hist. Fris.* Suffridus Petri, *de Orig. & Script. Fris.* Vossius, *de Hist. Lat.* Melchior Adam. Commelin, *Description d'Amsterdam*, en Hollandois.

OCCOSACCI, ou OCCOSACQUI, ville fameuse du Japon & très-bien bâtie. Pour y aller, on passe un pont de bois, qui a trois cens quatre vint huit pas de longueur. Elle a un château capable de résister aux plus grands assauts. Ses environs sont fort agreables. Les Païsans y sont vêtus presque de la même sorte que les Bourgeois ordinaires, ce qui est commun à la plupart de ceux du Japon. Ils vont par tout le païs offrir du bétail à vendre, montez sur des buffles qu'ils ménent avec une chaîne. La ville d'Occosacci est environ à six lieues de Josinde. * *Ambassade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OCCULTES. *Cherchez* CLANCULAIRES.

OCE'AN, Dieu de la mer, étoit selon les Poëtes, fils du Ciel & de Vesta, mari de Thétys, & pére des fleuves & des fontaines. On dit qu'il a été ainsi nommé du mot Grec ὠκὺς, c'est à dire, *Vîte*, comme Solin & Servius l'ont remarqué. Les Anciens ont appellé l'Océan le pére de toutes choses, parce qu'ils ont cru qu'elles étoient engendrées de l'humidité: ce qui est conforme au sentiment de Thalès, qui établit l'eau pour premier principe. Selon les Géographes, l'Océan est cette vaste & large étendue de mer qui environne toute la terre, & qui en est aussi environnée: de sorte qu'on peut aller par mer d'un bout du monde à l'autre, du Levant au Couchant, depuis que Magellan, le Maire & Brouwers, ont découvert des passages de la Mer du Nord dans la Mer du Sud, ou Pacifique. Cet Océan est naturellement divisé en quatre grandes parties qu'on appelle Océan *Oriental*, Océan *Méridional*, Océan *Occidental*, Océan *Septentrional*.

L'Océan *Oriental*, comprend la Mer de la Chine, l'Archipel de saint Lazare vers les Isles des Larrons, & la Mer de Lantchidol vers l'Isle de Java.

L'Océan *Méridional* ou *Mer des Indes*, baigne les parties méridionales de l'Asie, & les isles qui sont aux environs des Indes, avec la partie orientale & méridionale de l'Afrique. Cet Océan comprend le Golfe de Bengale, la Mer & le Golfe de Perse, la Mer & le Golfe d'Arabie, la Mer de Zanguébar, & la partie orientale de la Mer d'Ethiopie, qui va jusqu'au Cap de Bonne Espérance.

L'Océan *Occidental* qui baigne notre hémisphére, comprend l'autre partie de la Mer d'Ethiopie, la Mer Atlantique, la Mer Méditerranée, la Mer d'Espagne, la Mer de France, la Mer d'Irlande, & la Mer d'Ecosse du côté de l'occident. Cette derniére partie de l'Ethiopie, s'étend le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Cap de Bonne Esperance jusqu'aux environs de la ligne équinoctiale, & baigne la côte occidentale des Cafres & le Congo. La Mer Atlantique s'étend depuis la Mer d'Ethiopie, jusqu'aux parties les plus méridionales de l'Espagne. La Mer Médirerranée est renfermée entre l'Europe, l'Asie & l'Afrique. La Mer d'Espagne baigne la côte occidentale & septentrionale de l'Espagne. La Mer de France s'étend le long des côtes de Guienne, & de Bretagne en partie. La Mer d'Irlande, est entre l'Angleterre, l'Irlande, & l'Ecosse; & la Mer d'Ecosse baigne les parties septentrionales de l'Irlande & de l'Ecosse. Cette Mer a été appellée *Calédonienne*.

L'Océan *Septentrional* est subdivisé en Mer de Tartarie, Mer Glaciale, Mer dite Noordzée ou Mer de Nord, & Mer Baltique. La Mer de *Tartarie* baigne les côtes méridionales du continent septentrional, & la côte septentrionale de la Tartarie, jusqu'à la nouvelle Zemble. La Mer *Glaciale* baigne les côtes de Groenland, &c. La Mer de Nord ou d'*Allemagne* s'étend le long des côtes de Norvége, de Danemarck, d'Allemagne, de l'Ecosse en partie, & de l'Angleterre, jusqu'au Canal ou Pas de Calais, qui est entre la France & l'Angleterre. La Mer *Baltique* est renfermée entre les terres de Suéde, de Pologne, d'Allemagne & de Danemarck.

A l'égard du nouveau continent, les Géographes divisent l'Océan en trois parties, qu'ils appellent *Mer du Nord*, ou Mer Septentrionale; *Mer du Sud*, ou Pacifique; & Mer d'Ethiopie ou *du Bresil*. * Briet, *Géogr.* Baudrand.

* OCE'ANTIDES, nom de certaines Nymphes que les Poëtes Payens font filles de l'Océan & de Thétys.

OCELLUS (Le Lucanien) ancien Philosophe Grec, de l'Ecole de Pythagore, étoit natif de la Lucanie, ce qui lui a donné le nom de *Lucanus*. On ne sait pas bien quel fut le lieu de sa naissance, ni plusieurs autres circonstances de sa vie. Ses ancêtres étoient de Troye, & sous le régne de Laomédon, ils allérent habiter à Myra, ville de la Lycie. Il vivoit avant le tems de Platon; & Archytas de Tarente, dans une lettre à Platon, dit à ce Philosophe, qu'il a trouvé dans la Lucanie des personnes de la postérité d'Ocellus. Ses livres *de Legibus*, *de Regno*, ont presque entiérement péri, & nous n'en avons que quelques fragmens. Son Ouvrage περὶ τοῦ Παντός, est le seul qui soit parvenu dans son entier jusques à nous. L'Auteur l'avoit d'abord composé dans la Dialecte Dorique, & depuis il a été traduit par quelque autre en Dialecte Attique. Il tâche dans cet Ouvrage de prouver l'éternité du monde, par des argumens très-foibles; & à la fin de cet Ecrit il donne quelques régles pour la propagation du genre humain. Ce n'est pas sans raison qu'on croit qu'Aristote a puisé, dans les Ecrits de ce Philosophe, son sentiment de l'éternité du monde, d'autant plus qu'il imite aussi sa division des Elémens. Guillaume Christian, & depuis Louïs Nogarola, ont traduit cet Ouvrage en Latin. Leurs Versions ont été imprimées. On en a fait différentes éditions, soit Gréques, soit Latines, & Thomas Gale a aussi inséré cet Ouvrage Grec avec la Version Latine de Nogarola, dans ses *Opuscula Mythologica, Physica & Ethica*, imprimez à Amsterdam en 1688. * Diogéne Laërce, *in Archyta Tarent.* Stobæi *Eclogæ.* Philon, *de mundi incorrupt.* Fabricii *Biblioth. Græca, tome* I. *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

OCHA, nom ancien de l'Isle d'Eubée, vient du mot Hébreu *Ocha*, qui signifie *étroit*, parce que cette isle est étroite. * *Voyez* Eusébe.

OCHIE-HOLE, caverne près des montagnes de Mendip dans le Comté de Sommerset en Angleterre. Elle s'étend fort avant dans la terre, & il y a certains puits profonds & de petits ruisseaux, dont les Habitans rapportent mille contes fabuleux. Ce fut près de ce lieu que sous le régne de Henri VIII, on trouva, en creusant, une plaque de plomb, sur laquelle il y avoit une Inscription, qui marquoit qu'elle avoit été faite sous le consulat de l'Empereur Claude, pour un monument de la victoire, qu'il remporta sur les Bretons l'an 797 de la fondation de Rome, & le 44 de Jesus Christ. On voyoit réprésenté sur le revers un arc de triomphe, avec l'image d'un homme à cheval, qui court au galop, & deux colomnes triomphales avec cette inscription, *de Britan.* * Cambden, *Britannia.*

OCHIN ou OKINI (Bernardin) étoit de Sienne, & naquit l'an 1487. Après avoir pris l'habit de Religieux parmi les Cordeliers, il le quita peu de tems après, & rentra dans le monde, où il s'appliqua à l'étude de la Médecine, & s'aquit l'estime du Cardinal Jules de Médicis qui devint dans la suite Pape sous le nom de Clément VII. Il changea ensuite de sentimens, & touché du désir de faire pénitence, il rentra dans son Ordre. Pour arriver encore à une plus grande perfection, il embrassa la réforme des Capucins, vers l'an 1534. Ses soins ne contribuérent pas peu à l'accroissement de cette réforme naissante, dont il fut Vicaire général. Quelques uns ont avancé qu'il avoit été le Fondateur de l'Ordre ou de la Congrégation des Capucins. Plusieurs Protestans soutiennent cette opinion, & l'appuyent du témoignage d'Antoine Marie Gratiani, Evêque d'Amélia, Catholique fort zélé. Ce Prélat raconte, dans la Vie du Cardinal Commendon, qu'Ochin ayant reconnu que les Religieux de l'Observance de S. François étoient extrémement relâchez, se sépara d'eux pour vivre dans la pureté de sa Régle; qu'il trouva bientôt des compagnons de sa réforme, & qu'il remit l'Institut de saint François dans sa premiére vigueur, en fondant l'Ordre des Capucins avec Matthieu Basci d'Urbin, homme d'une sainteté exemplaire; mais le contraire se prouve par deux raisons chronologiques; l'une, que l'établissement des Capucins se fit l'an 1525, sous le pontificat de Clément VII, & qu'Ochin ne prit l'habit de Capûcin qu'en 1534, c'est à dire, neuf ans après, sous le pontificat de Paul III, lorsqu'il y avoit déja plus de trois cens Religieux Profès dans cet Ordre; l'autre raison chronologique, est qu'Ochin ne fut que huit ans Capucin, & qu'il jetta le froc l'an 1542: d'où il paroît, qu'il n'avoit commencé à l'être que l'an 1534. On doit pourtant convenir qu'il fut Vicaire général de cet Ordre. Il étoit savant, éloquent & hardi; & jamais homme n'a prêché avec plus de succès, & avec plus d'applaudissement. Les plus illustres Prélats, les Princes, les personnes de qualité se faisoient honneur de lui marquer à l'envi leur estime. Les plus célébres villes d'Italie le demandoient, afin de l'avoir pour Prédicateur; & son nom étoit en si grande réputation, que les Curieux venoient de tous côtez pour le voir & pour l'entendre. Les fréquentes conversations qu'il eut avec Jean Valdès, Jurisconsulte Espagnol, l'engagérent dans les sentimens de Luther. On s'en apperçut bientôt après, & on le cita à Rome pour se justifier. En y allant il rencontra Pierre Martyr, qui le dissuada de ce voyage, & l'engagea à chercher une retraite sûre. Afin de se la procurer plus aisément, Ochin prit l'habit séculier à Ferrare, & vint en 1542, à Genéve, où il épousa une fille de Luques, avec laquelle il y avoit

avoit lié une étroite connoiſſance en paſſant par cette ville; mais qu'il n'épouſa qu'après ſon retour d'Angleterre. M. Bayle ſemble douter de ce fait rapporté par Sponde, ſous prétexte que cet Hiſtorien a été peu exact dans l'hiſtoire d'Ochin. Le Pape fut ſi chagrin & ſi irrité du départ d'Ochin, qu'il penſa à caſſer tout l'Ordre des Capucins. *Cujus apoſtaſia*, dit Sponde, *adeo animus Pontificis percuſſus eſt, ut de exſtinguendo univerſo Ordine tractaverit, vixque placari potuerit cognita Ordinis innocentia.* Ochin alla à Ausbourg, & fit enſuite le voyage d'Angleterre avec Pierre Martyr, en 1547; mais la mort du jeune Roi Edouard les obligea d'en ſortir, pour ſe retirer à Strasbourg. Ochin étoit à Bâle l'an 1555, lorſqu'il fut appellé à Zurich, pour y être Miniſtre de l'Egliſe Italienne. Il la gouverna juſqu'en l'année 1563, que les Magiſtrats l'en chaſſerent, après l'éclat que firent ſes Dialogues, où entre autres choſes, il enſeignoit la Polygamie. On ne voulut point le ſouffrir à Bâle, de ſorte qu'il ſe retira en Pologne, où il donna dans les erreurs des Sociniens. Enfin ayant été chaſſé auſſi de ce Royaume, il mourut à Slaucow en Moravie ſur la fin de l'année 1564, âgé de 77 ans, abandonné de tout le monde, & le plus miſérable de tous les hommes. Sa femme mourut à Zurich avant qu'il en fût chaſſé. Son fils & ſes deux filles moururent peu de tems avant lui. Boverius dans ſes Annales des Capucins, aſſure qu'Ochin mourut à Genéve, après avoir retracté publiquement ſes erreurs: & ſi on l'en croit, on doit le mettre au nombre des Martyrs; puiſque les Magiſtrats de cette ville irritez de ſa retractation le firent poignarder dans ſon lit. Mais Gratiani, Evêque d'Amelia, qui avoit vu Ochin, & qui rapporte ce qu'on vient de dire de ſa mort, eſt plus croyable que l'Annaliſte des Capucins. Les Ouvrages d'Ochin, ſont, des Sermons Italiens, imprimez en 1543, en quatre volumes, *in octavo*, traduits en Latin, & imprimez à Genéve en 1533 & 1544, en François en 1561, & en Allemand par Joſeph Hochſteter en 1545, Lettre Italienne aux Seigneurs de Sienne pour rendre compte de ſa foi & de ſa doctrine; autre Lettre à Mutio de Juſtinopolis, pour lui rendre raiſon de ſon départ d'Italie, leſquelles deux lettres ont auſſi paru en François en 1544, *in octavo*; Sermons ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galates, en Italien, & traduits en Allemand, à Ausbourg en 1546, *in octavo*; Expoſition de l'Epître de ſaint Paul aux Romains, en Italien, & traduite en Allemand en 1556, *Marſilii Andreaſii de amplitudine miſericordiæ Dei, Oratio ex Italico Latine converſa per Cœlium Horatium Curionem: accedunt Bernardini Ochini de Officio Chriſtiani Principis Sermones tres, & ſacræ Declamationes quinque, Latine, Rodolpho Gualtero Interprete*, à Bâle en 1550; Diſcours Italiens ſur le Libre Arbitre, ſur la preſcience, ſur la prédeſtination, & ſur la liberté de Dieu, &c. à Bâle, & en Latin au même lieu; Apologues contre les abus, les erreurs, &c. de la Synagogue Papale, de ſes Prêtres, Moines, &c. en Italien, à Genéve en 1554, Ouvrage plein d'invectives contre l'Egliſe Romaine, & traduit en Latin par Sébaſtien Caſtalion, & en Allemand par Chriſtophle Wirſung; Dialogue ſur le Purgatoire, en Italien, en 1556, traduit en Latin par Thadée Dunus, & en François par un anonyme; Diſpute ſur la Préſence réelle de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, en Italien, à Bâle en 1561, & traduite en Latin; le Catéchiſme, ou l'Inſtruction Chrétienne, en Italien, à Bâle en 1561; Trente Dialogues diviſez en deux livres, le premier ſur le Meſſie, le ſecond ſur differentes choſes, ſur la Trinité, à Bâle en 1563, *in octavo*. Cet Ouvrage fut d'abord imprimé en Italien, enſuite Caſtalion le traduiſit en Latin. Ce fut cet Ouvrage qui fit chaſſer Ochin de Zurich. Cet Auteur n'a point fait non plus d'écrit particulier ſur la Polygamie, mais il en traite dans le vint & uniéme de ſes Dialogues. Lorſqu'il publia ces Dialogues, il étoit veuf & âgé de ſoixante-ſeize ans, & ainſi il n'avoit aucun motif perſonnel, comme on le lui a imputé, de ſouhaiter qu'on permît la Polygamie. Il publia, étant à Genéve, une Apologie de ſa fuite, l'adreſſa au Pape & la remplit de choſes tout à fait injurieuſes à la Religion Romaine. *Genevam appulſus*, dit Sponde, *Apologiam de fuga ſua ad Pontificem ſcripſit, maledicentiis & calumniis in Sedem Apoſtolicam & Eccleſiam Catholicam refertam.* Le Cardinal Jean-Pierre Caraffa, qui fut depuis Pape ſous le nom de Paul IV, fit à Ochin une reponſe qui a été inſerée dans l'Hiſtoire des Theatins. Les Proteſtans, auſſi bien que les Catholiques, ne parlent de lui qu'en déteſtant ſa mémoire. Béze l'appelle *vir infelicis memoriæ*. * Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 27. & 1547. *n.* 22. Sanderus, *Hær.* 203. Florimond de Raymond, *l.* 3. *c.* 5. *n.* 4. Gautier & Génebrard, *Chron.* Crowæus, *Elench. in Sacr. Script. &c.* Varillas, *Hiſtoire des Heréſies.* Gratiani, *Vie du Card. Commendon. Obſervationes Hallenſes.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 19. *p.* 166. & *ſuiv.*

O C H I O: c'eſt une des cinq grandes régions de l'Iſle de Niphon, la plus grande de celles du Japon. L'Ochio eſt la partie la plus orientale. La ville capitale de tout le Japon y eſt ſituée. Cette contrée comprend onze provinces ou petits Royaumes, Aizu, Aquita, Ava, Canzula, Deva ou Devano, Fitaqui, Pitays, Mulaxi, Nambu, Voxu, Ximola & Ximoteuque. * Maty, *Dict. Geogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

O C H O S I A S ou A C H A Z J A, Roi d'Iſraël, fils d'*Achab*, fut aſſocié au gouvernement par ſon pére, régna ſeul après ſa mort, l'an du monde 3138, & le 897 avant Jeſus Chriſt, & imita ſes impiétez. Etant tombé d'une fenêtre à Samarie & ſe voyant en grand danger de mourir, il envoya conſulter Béelzébub, le Dieu d'Accaron, pour ſavoir ce qui lui arriveroit de ſa chûte. Le Seigneur lui fit ſavoir par Elie, qu'il mourroit pour avoir eu recours à l'Oracle d'un Dieu étranger, comme s'il n'y eût point eu de Dieu en Iſraël. Ochoſias ayant ſçu que c'étoit Elie qui avoit parlé ainſi, envoya un Capitaine avec cinquante hommes pour le prendre. Elie fit deſcendre le feu du ciel ſur ce Capitaine & ſur tous ſes gens; ce qu'ayant fait encore à l'égard d'un ſecond que le Roi lui envoya, le troiſiéme craignit d'être brûlé comme les deux autres, & lui parla avec tant de ſoumiſſion, que le Prophéte ſe laiſſa fléchir, & alla avec lui trouver Ochoſias, auquel il prédit ſa mort. Elle arriva auſſi-tôt après, en la deuxiéme année de ſon régne, l'an 3139 du monde, & le 896 avant Jeſus Chriſt. Comme il étoit mort ſans enfans, Joram, ſon frére, lui ſuccéda. * I. ou III. *Rois, ch. dern.* II. ou IV. *Rois, ch.* 1. *&c.* Joſéphe. Torniel, & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

O C H O S I A S & A C H A Z J A, Roi de Juda, s'appelloit auſſi *Joacbaz*, & ſelon quelques uns, *Ozias* & *Azarias*. Il étoit fils de *Joram* Roi de Juda & d'*Athalie*, & s'adonna à toutes ſortes d'impiétez, à l'exemple de ſon pére, & ſuivant ce qui ſe pratiquoit dans la maiſon d'Achab, où il s'étoit marié. C'étoit le dernier fils du même Joram, les autres ayant été tuez par les Arabes. Il n'avoit que vint-deux ans lorſqu'il commença à regner; car il faut lire ce nombre, II. *Chron.* ou *Paralip.* au lieu de quarante-deux, auſſi-bien que II. ou IV. *Rois*, pour lever la difficulté qui s'y trouve, comme les plus doctes Interprétes le remarquent. Ochoſias ſe joignit à Joram, Roi d'Iſraël, pour faire la guerre à Hazaël, Roi de Syrie. Joram y fut bleſſé, & ſe fit mener à Jezraël, où Ochoſias l'alla viſiter dans le tems que Jehu, qu'on avoit conſacré pour Roi d'Iſraël, venoit à Jezraël ou Jizréhel, pour exterminer la Maiſon d'Achab. Les deux Rois furent au devant de Jéhu qui les fit mettre à mort, l'an 3151 du monde, & le 884 avant Jeſus Chriſt. C'étoit la premiére du régne d'Ochoſias. * II. ou IV. *Rois, ch.* 9. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. Saint Jérôme, *in Quæſt. Hebraïc. ſup. Paralip.* Richard, *in Chron. Script.* Cajétan, *ſur* II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. Torniel, *A. M.* 3128. *n.* 1. 3149. *n.* 1. & *ſuiv.* 3150. & 3151.

O C H R I D A. *Voyez* A C H R I D A & G I U S T A N D I L.

O C H S E N F U R T, petite ville de la Franconie. Elle eſt ſur le Mein, dans l'Evêché de Wirtzbourg, à trois lieues au deſſus de la ville de ce nom. Quelques uns prennent Ochſenfurt pour l'ancienne *Boſphorus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

O C H S E N H A U S E N, bourg avec une Abbaïe de Bénédictins. Elle eſt dans l'Algow en Souabe, ſur le Rotter, entre la ville de Memmingen, & celle de Biberach. Cette Abbaïe a dépendu de celle de S. Blaiſe, qui eſt dans la Forêt Noire; mais l'an 1420, le Pape Martin l'affranchit de ſa juriſdiction, en reconnoiſſance de l'honneur qu'il en avoit reçu, en allant au Concile de Conſtance, & n'étant encore que Cardinal. * Maty, *Dict. Geogr.*

O C H S E N S T E I N, Seigneurie dans les païs réünis de Lorraine. Elle eſt dans la Baſſe Alſace, & les repriſes faites par ceux qui l'ont poſſédée, juſtifient que c'eſt un ancien fief de l'Evêché de Metz. Cette Seigneurie eſt compoſée du château d'Ochſenſtein, & des villages de Lindank, d'Eikelberg, de Dillerſominſter, d'Heingenier, de Wolsheim, d'Ydersviller, de Geodersheimb, & de Douzenheimb, avec les deux Forts de Géroldzeck, qui ſont dans la Vauge. Eliſabeth, fille de Louïs, Seigneur de Lichtemberg, & femme de Simon Weker, Comte de Deux-Ponts, l'acquit dans la portion qui lui échut en partage de l'héritage de ſon pére; & Marguerite-Louïſe, fille de Jacques, Comte de Deux-Ponts, la fit paſſer avec l'autre portion, des biens de la Maiſon de Lichtemberg, à Philippe IV, Comte de Hanau, qu'elle épouſa. Ses Deſcendans l'ont donnée depuis en engagement, à la réſerve de quelques droits, au Prince de Furſtemberg, & le contract fut agréé par Guillaume Egon de Furſtemberg, Evêque de Metz. Ochſenſtein eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Strasbourg, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. * Audifret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

O C H U M S, riviére de la Géorgie priſe en général, prend ſa ſource au Mont-Caucaſe, traverſe l'Abaſſie & ſe décharge dans la Mer Noire au levant de Savatopoli. On l'appelloit anciennement *Tarſuras*, *Terſos*, & *Theſſuris*, du nom d'une petite ville qui étoit à ſon embouchure, & qui eſt maintenant ruïnée. * Maty, *Dict. Geogr.*

O C H U S, fleuve de la Bactriane, tiroit ſa ſource du Mont-Paropamiſe. *Voyez* O B E N G I R.

O C H U S. *Cherchez* D A R I U S II.

O C K. O C N. O C O. O C R. O C T. O C Y. O C Z.

O C K, riviére d'Angleterre dans le Comté de Bark. Elle prend ſa ſource dans le Comté de Hamp, d'où elle coule au nord, & ſe decharge dans la Tamiſe à Shiplake. * *Diction. Anglois.*

O C K E R, riviére du Duché de Brunſwick, en Baſſe Saxe. Elle baigne Wolfenbuttel & Brunſwick, & ſe décharge dans l'Alier entre Gyfhorn & Zell. * Maty, *Dict. Géogr.*

O C K O. *Voyez* O C C O.

O C N O S & O C N U S, eſt le nom d'un perſonnage, dont les Payens ont dit, qu'il filoit une corde aux Enfers, & qu'à meſure qu'il en avoit filé une certaine portion, un âne, qui ſe tenoit toûjours auprès de lui, la rongeoit. De là eſt venu le proverbe, *Ocnus funiculum torquet*, qui s'applique à tous ceux, qui, malgré tous leurs travaux, & toutes les peines qu'ils ſe donnent, n'en ſont pas plus avancez. Le tableau ſur lequel Socrate, fameux Peintre de l'Antiquité, avoit répréſenté cette fable, fut eſtimé une piéce incomparable. * Pline, *l.* 35. *c.* 11. Pauſanias, *in Phocicis.* Properce, *l.* 4. *Eleg.* 3. *v.* 21. Diodore de Sicile, *l.* 2. Turnebe, *l.* 8. *c.* 1. Eraſme, *in Chiliad.* Lloyd. *Dictionnaire Allemand.*

O C N U S, fils du Tibre & de Manto, fille de Tiréſias, que Virgile dit avoir bâti Mantoue, & être venu au ſecours d'Enée contre Turnus. * *Enéide, l.* 10. *v.* 198. & *ſuiv.*

Ille etiam patriis agmen ciet Ocnus ab oris,
Fatidicæ Mantûs, & Tusci filius amnis,
Qui muros matrisque dedit tibi, Mantua, nomen.

O CONNOR DUN ROTHERIC, se faisoit appeller Roi d'Irlande, dans le tems que les Anglois entrérent dans ce Royaume pour la premiére fois, sous le régne de Henri II, qui eut bien de la peine à le soumettre. Il excita divers troubles, & se plaignit, peut-être avec raison, que la patente que le Pape Adrien IV avoit accordée au Roi d'Angleterre, lui étoit desavantageuse; mais il devint plus traitable, quand il apprit qu'elle avoit été confirmée par le Pape Alexandre III. * Cambden, *Britannia.*

OCRASAPE'S, Roi d'Assyrie. *Voyez* ACRACARNE'S.

OCRE'A, ville ancienne des Sabins, en Italie. Quelques-uns croyent que c'est la petite ville d'Otricoli, située entre Narni & Citta Castellana; mais cela ne peut être, puisque leurs situations sont différentes. La ville d'Otricoli est sur une montagne à demi-lieue du Tibre, sur la Via Salaria, & celle d'Ocréa étoit sur le bord de cette même riviére, sur la Via Flaminia, comme on le connoît par quelques vestiges qu'on y en voit encore aujourd'hui, * *Délices d'Italie.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OCRICULARIUS. *Voyez* ORICELLARIUS.

OCRIDA & OCRIDE. *Cherchez* ACHRIDA.

OCRISIE, femme de Publius Cornicula, fut mére de Servius Tullus, Roi des Romains, après avoir été Esclave de la Reine Tanaquille. . * Pline, *l.* 36. *c.* 27. Ovide, *Fastor. l.* 6.

OCTACILIUS PILITUS (L.) appellé aussi OTACILIUS, qui vivoit vers l'an 650 de Rome, & le 104 avant Jesus-Christ, fut Esclave; & ayant été affranchi, il enseigna la Rhétorique, & fut Précepteur de Pompée *le Grand.* *Consultez* le Traité des Grammairiens attribué à Suétone; saint Jérôme en sa Chronique, où il faut lire *Octacinus Pilitus*, pour *Vullacilius Plotus.* Il ne faut pas le confondre avec Octacilius dont parle Martial. *Voyez* aussi OTACILIUS.

OCTAIKHAN, ou, *Caan* comme les Mogols prononcent, troisiéme fils de *Gingbizkhan*, refusa la Couronne des Mogols, quoique son pére en mourant l'eût désigné son successeur. Il croyoit, que son frére aîné *Giagarai* & ses oncles paternels lui devoient être préferez. Cependant ce frére & *Outakin* son oncle le prenant par la main, l'installérent eux-mêmes sur le thrône par déférence aux derniéres volontez de Ginghizkhan. Ce Prince étoit fier, mais généreux & libéral: on dit qu'il dépensa dix millions d'or en présens. Son régne ne fut que de 13 ans, car il mourut pour s'être trop échauffé à boire, l'an 649 de l'hégire, & le 1241 de J. C. * D'Herbelot, *Bibliotb. Orient.*

OCTAVIE, *Octavia*, fille de *Cn. Octavius*, & d'*Atia*, sœur de l'Empereur *Auguste*, & petite-niéce de *Jules-Cesar*, fut mariée deux fois, 1. à *Claudius Marcellus*, 2. à *Marc-Antoine.* De Marcellus, elle eut le jeune Marcellus, qui épousa Julie, fille d'Auguste, & qui mourut à la fleur de son âge, dans le tems qu'Auguste le destinoit pour héritier. Sa mére en fut inconsolable. Les filles d'Octavie furent Marcella *l'aînée*, mariée à Agrippa, puis à un fils de Marc-Antoine; & Marcella *la cadette* dont l'Histoire ne fait aucune mention. Au reste Marc-Antoine, enchanté de la fameuse Cléopatre, en usa très-mal avec Octavie, dont la vertu, la constance & l'amour pour cet indigne mari, furent admirez de toute la terre. Elle en eut Antonia *l'aînee*, qui épousa Domitius Enobarbus, & Antonia *la Jeune*, femme de Drusus, frére de Tibére. Son frére, après qu'elle fut morte, lui dédia un temple & des portiques, l'an 743 de Rome, & la onziéme avant Jesus-Christ, comme nous l'apprenons de Dion. * Suétone, *in Augusto.* Plutarque, *in Antonio.* Dion, *Hist. l.* 48. 50. 54.

OCTAVIE, femme de *Néron*, étoit fille de l'Empereur *Claudius*, & de *Messaline.* Elle naquit l'an 795 de la fondation de Rome. Elle fut fiancée à Lucius Silanus; mais Agrippine, qui la destinoit à Néron, fit rompre ce mariage, & engagea son pére à la donner pour femme à Néron, qu'elle épousa n'étant âgée que de 16 ans. Néron se degoûta bientôt des charmes qui lui avoient fait rechercher avec tant d'empressement l'alliance d'Octavie. Il la répudia sous prétexte de stérilité, & épousa Poppée, qui accusa Octavie d'avoir eu un commerce criminel avec un de ses Esclaves. On interrogea toutes les servantes de cette Princesse, & on leur fit souffrir de si rudes tourmens que quelques-unes eurent la lâcheté de la charger des crimes dont elle étoit faussement accusée. Octavie fut envoyée en exil dans la Campanie; mais les fréquens murmures du peuple, obligérent Néron à l'en faire revenir. Le peuple témoigna une joye extrême de ce rappel; mais Poppée en ressentit un chagrin si cuisant qu'elle crut sa perte assurée, si Octavie ne périssoit point. Elle s'appliqua aux moyens de l'obtenir, & obtint de Néron par d'instantes priéres, la mort d'Octavie, sous prétexte d'adultére. On la relegua dans une isle, où on la contraignit de se faire ouvrir les veines à l'âge de 20 ans. On lui fit couper ensuite la tête que l'on porta à Poppée. Néron intenta une nouvelle accusation contre Octavie, & prétendit qu'elle avoit fait avorter son fruit. * Suétone, *in Claudio Nerone.* Tacite, *in Annal. l.* 12 & 14. Dion, *Hist. l.* 16. Lévinus Hulsius, *in Vit. Cæsar.*

OCTAVIEN, Antipape, Romain, & de la famille des Comtes de Frescati, fut créé Cardinal par le Pape Innocent II, l'an 1140, & fut envoyé Légat en Allemagne. Lorsqu'après la mort d'Adrien IV, Alexandre III fut mis en sa place, Octavien qui prétendoit au Pontificat, se fit élire par deux Cardinaux, & prit le nom de Victor IV. L'Empereur Frédéric soutint cet Antipape, qui fit tenir, l'an 1161, un Conciliabule à Pavie, où Alexandre fut déposé. Ce Pape fut contraint de venir en France, asyle ordinaire des Pontifes persécutez. Octavien jouït par cette fuite, de sa domination tyrannique, & mourut, dit-on, de phrénésie à Lucques, vers la Fête de Pâques de l'an 1164. * Rodéric, *l.* 2. Othon de Frisinghen, *de Reb. Friderici I.* Baronius, *in Annal. tome* 12.

OCTAVIEN, Romain de nation, fut fait Cardinal par le Pape Luce III, l'an 1182, & fut Légat en Sicile & en France, au sujet de l'affaire du Roi Philippe *Auguste*, qui avoit quitté son épouse Ingeburge, Ingelburge ou Isemburge de Danemarck, pour prendre Agnès de Méranie. Le Cardinal Octavien fut aussi Evêque d'Ostie. On ne sait pas le tems de sa mort que quelques Auteurs mettent en l'an 1206. * Ciaconius. Onuphre. Baronius, *in Annal.*

OCTAVIEN, de la Maison des Ubaldins, fut fait Cardinal par Innocent IV, l'an 1244, étoit de Florence, & fut élevé à l'Evêché de Bologne, où il avoit été Chanoine & Archidiacre. Depuis sa promotion au Cardinalat, il fut Légat dans la Romagne & en Sicile, contre Mainfroi, puis à Venise, en Lombardie & en France, & mourut en l'an 1274. * Onuphre, *Hist. des Papes.* Aubéry, *Hist. des Card.* Ciaconius, &c.

OCTAVIEN DE MARTINIS. *Cherchez* MARTINIS.

OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS. *Cherchez* GELAIS.

OCTAVIENS. La famille des OCTAVIENS de Rome, *Octavia Gens*, étoit originaire des Vélitres, comme Suétone l'assure. Tarquinius Priscus les mit dans le Sénat, & Tullus Hostilius les aggrégea au corps des Patriciens. Depuis ils se rangérent parmi les familles plébeïennes; & sous Jules César, ils furent rétablis au rang de la Noblesse par la Loi Cassia. Le premier de cette famille qui ait été élevé aux charges, est CN. OCTAVIUS RUFUS, qui fut Questeur, comme Suétone l'a marqué dans la Vie d'Auguste. Cn. Octavius laissa deux fils, qui firent deux branches différentes. Celle de l'aîné exerça les premiers emplois de la République; & l'autre ne fut considérable, que pour avoir produit l'Empereur Auguste. CN. OCTAVIUS, fils aîné de Cn. Octavius Rufus, fut Préteur l'an 586 de Rome, & le 168 avant Jesus-Christ, & gagna une bataille navale contre Persée, Roi de Macédoine. Il fut élevé, l'an 589 de Rome, & le 165 avant Jesus-Christ, au consulat avec Titus Manlius Torquatus; & ayant été envoyé Ambassadeur à la Cour d'Antiochus Eupator, Roi de Syrie, il fut tué à Laodicée par Leptines, l'an 592 de Rome & le 162 avant Jesus-Christ, & fut honoré d'une statue par le Sénat. Divers Auteurs ont parlé de lui. Cicéron en rapporte un témoignage dans la neuviéme Philippique. Ce Consul laissa CN. OCTAVIUS, qui fut aussi Consul l'an 626 de Rome, & le 128 avant Jesus-Christ, avec T. Annius Luscus, surnommé Rufus. Celui-ci eut un fils de même nom, qui fut tué par les partisans de Marius. Il laissa deux fils, C. ou L. OCTAVIUS, Consul l'an 679 de Rome, & le 75 avant Jesus-Christ, avec C. Aurelius Cotta; & M. OCTAVIUS, pére de CN. OCTAVIUS, Consul l'an 678 avec C. Scribonius Curio. La seconde branche d'Octavius a commencé par C. OCTAVIUS, Chevalier Romain, qui laissa un fils de même nom, Tribun Militaire en Sicile, sous Paul Emile. Celui ci fut pére de C. OCTAVIUS, qui mena une vie privée, content d'un patrimoine très-considérable, & qui laissa un autre C. OCTAVIUS, Edile du peuple, & Préfet en Macédoine, l'an 693 de Rome, & le 61 avant Jesus-Christ. C'est ce que nous apprenons d'une des lettres de Cicéron à Quintus, & par une Inscription qu'on voit à Rome en ces termes, *C. Octavius C. F. C. N. P. Pater Augusti. Tr. Mil. bis. Q. Ædilis Pl. cum T. Toranio Judex Quæstionum, Imperator appellatus ex provincia Macedonia.* Octavius épousa Atia, fille de Julie, qui étoit sœur de Jules César, & en eut l'Empereur Auguste, & Octavie femme de Claudius Marcellus, puis de Marc-Antoine. * Tite-Live, *l.* 45. Velleïus Paterculus, *l.* 1. Pline, *l.* 34. *c.* 3. Appien, *in Bellis Syriacis.* Cicéron, *de Officiis: & Tuscul. Quæstiones: & in Epist.* Suétone. Cassiodore, &c.

OCTAVIO, de Fano, ville de l'Ombrie, s'appelloit *Franciscus Octavius*, prit le nom de *Cléophile* dans le XV siécle, enseigna à Fossombrone, & à Arimini; & fut aimé des Princes de la Maison de Médicis, & de ceux de la Cour de Rome. Il publia divers Ouvrages en vers & en prose, entre autres, *Libellus de Cœtu Poëtarum ab Ascenso mendis pluscul. tersus & diligenter explanatus, in quarto*, à Paris, 1503; & étant marié à Civita-Vecchia, il fut empoisonné par son beau-pére. Il mourut agé de 43 ans, l'an 1490. * François Poliard, *en sa Vie.* Pierius Valerianus, *de Infelicitate Literatorum, l.* 2. Vossius, *de Hist. Lat.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 5. *partie* 2. *p.* 91 & 92. édit. d'Amsterdam 1725.

OCTAVIUS (Cn.) Consul Romain, chassa Cinna son Collégue, l'an 667 de Rome, & le 87 avant Jesus-Christ. On substitua L. Cornelius Mérula à Cinna, qui s'étant joint à Marius & à Sertorius, fit mourir Octavius.

OCTAVIUS ou OCTAVIANUS CE'SAR. *Cherchez* AUGUSTE.

OCTAVIUS (M.) ancien Historien, cité par l'Auteur de l'origine de la nation Romaine, pourroit être le même qu'OCTAVIUS HERSENNIUS, cité par Macrobe, *Saturn. l.* 3. *ch. dern.*

OCTAVIUS, Poëte & Historien du tems d'Horace, mourut, dit-on, en buvant. Nous avons une Epigramme qu'on fit à ce sujet, *in Append. Virgil.* * Pierre Victor, *Var. Lect. l.* 14. *c.* 7. Vossius, *de Hist. & Poët. Lat.*

OCTOBRE, ainsi appellé, parce qu'il étoit le huitiéme mois de l'année, en la commençant comme faisoient autrefois les Romains, par le mois de mars. Domitien lui voulut donner son nom, mais il n'y réüssit pas. Le Sénat Romain lui donna le nom de Faustine, femme d'Antonin, sous le régne de cet Empereur. Commode le voulut faire nommer *l'invincible*, mais cela n'eut pas plus de succès, & le nom d'Octobre lui est toûjours demeuré. Ce mois étoit sous la protection de Mars. Le qua-

quatriéme de ce mois, on célébroit la solennité du *Mundus patens*, *le Monde ouvert*. Le douziéme on dédia un autel à la Fortune de retour, *Fortunæ Reduci*, pour flater Auguste, qui revenoit à Rome, après avoir pacifié la Sicile, la Gréce, la Syrie, l'Asie, & la Parthie. Au treiziéme arrivoit la Fête appellée *Fontinalia*, la Fête des fontaines. Le quinziéme on sacrifioit un cheval à Mars appellé *October Equus*, *le Cheval d'Octobre*. Le dix neuviéme on célébroit dans les armées la Fête nommée *Armilustrium*. Au vint-huitiéme & aux suivans se donnoient *les Jeux de la Victoire*, instituez par Sylla. On célébroit à la fin de ce mois les *Vortumnales*, & les *Jeux Sarmatiques*. * Macrobe, *Saturnal. l. 1. c. 12.* Jules Capitolin, *in Antonino Pio.* Lampridius, *in Commodo.* Rosin, *Antiq. Rom. l. 4.*

OCYALE, l'un des jeunes gens parmi les Phéaques, du tems du Roi Alcinoüs, dont il est parlé dans Homére. * *Odyssée*, *l. 8. v. 111.*

OCYPADES, peuples des Indes d'une figure monstrueuse, desquels il est parlé dans Strabon.

OCYPETE, fille de Thaumas & d'Electre, l'une des Harpyes. * Hygin, *Præf. & Fab. 14.*

OCYROÉ, fille du Centaure Chiron & de la Nymphe Chariclo, qui, si l'on en croit les Poëtes, fut changée en cavale. * Ovide, *Métam. l. 2. v. 638.*

OCZAKOW, que les Latins nomment *Axiace*, ville appartenante au Turc aux extremitez de la Podolie. Elle est située près de l'emboûchure du Borysthéne, dans le Pont Euxin. Le Bog ou l'Hypanis se décharge quatre lieues au dessus dans le même fleuve. Cette ville fut batie par le Kan des Tartares Précopites, dans le païs que les Lithuaniens possédoient alors. Les environs d'Oczakow sont habitez par les Barbares nommez *Oczakowiens* à cause de cette place; de même que ceux qui demeurent auprès de Bialogrod, qui est à huit lieues d'Oczakow, portent le nom de Bialogrodois. Ils ont tous les mêmes mœurs que les Précopites & s'assemblent avec eux. Il y a là près du Borysthéne, & du Golfe Carcinite ou de Nigropoli, un large trajet pour les grands & les petits navires qui vont vers la Taurique, & tous les Marchands & les Etrangers payent au Turc une certaine imposition. * Davity, *Etats du Turc en Europe.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OCZKO D'WLASSIM (Jean) Cardinal, Archevêque de Prague, né d'une des premiéres Maisons de Bohême, fut très-avant dans les bonnes graces de Charles IV, Empereur & Roi de Bohême, duquel il fut Chapelain. Ce Prince lui fit avoir l'Evêché d'Olmutz, l'Archevêché de Prague, & le chapeau de Cardinal, qu'Urbain VI lui donna l'an 1379, pendant ce long Schisme qui fut funeste à l'Eglise, sur la fin du XIV siécle, & au commencement du XV. Urbain, qui craignoit que l'Empereur ne s'attachât à Clément VII, lui fit faire des offres obligeantes; & pour le gagner, approuva l'élection qu'on avoit faite de son fils Wenceslas pour Roi des Romains, & mit au nombre des Cardinaux Jean Oczko, qu'il nomma en même tems Légat en Bohême. Charles IV mourut peu après, & ce nouveau Cardinal fit son Oraison funébre. Wenceslas, qui lui succéda, mena une vie très-déréglée, s'adonna à des vices honteux, & se rendit méprisable par ses débauches. Oczko fut le seul qui lui parla fortement, & qui le reprit de ses vices; mais ce Prince en profita très-peu. Ce Cardinal remplit tous les devoirs d'un Prelat; s'opposa aux Hussites qui commençoient à débiter leur Doctrine, quoiqu'en secret; fit diverses fondations pieuses, & mourut en reputation de sainteté au commencement de l'an 1381. * Augustin Morav, *de Episc. Olomut. n. 24.* Théodore de Niem, *l. 1. c. 17.* Ciaconius. Aubéry, &c.

ODA. ODD. ODE.

* ODALONGO ou ODALENGO, *Odolencum.* C'est un village d'Italie dans la Lombardie. Il est situé dans le Montferrat sur la Sture, à trois lieues de la ville de Casal, du côté du Couchant. On prend Odalongo pour l'ancienne *Bodincomagus* ou *Bodincomagum*, ville de la Ligurie, & on justifie ce sentiment par quelques Inscriptions anciennes qui ont été trouvées dans ce village. Il y a cependant des Géographes qui prétendent que *Bodincomagus* est la ville de Casal. * Maty, *Dict. Geogr.*

ODARD ou OUDARD, Seigneur de Biez. *Cherchez* BIEZ.

ODDIS (Nicolas de) de Padoue, Religieux & Abbé de la Congregation du Mont-Olivet, a été célébre dans le XVII siécle, & mourut l'an 1626. Jacques Thomasini a fait son Eloge parmi ceux des Hommes Illustres de Padoue.

ODDO DE ODDIS, Professeur en Médecine dans l'Université de Padoue, sa patrie, au commencement du XVI siécle, & jusqu'en 1530 & 1535, composa divers Ouvrages de Médecine, *Comment. in primam totam Fen Avicennæ; Apologia pro Galeno; De Pestis causis, &c.* Il fut pére de MARC DE ODDIS, aussi Professeur en Medecine en la même Université de Padoue. Nous avons de ce dernier, *Methodus Componendorum Medicamentorum; Apologia de Putredine, &c.* Leur famille a produit d'autres hommes de Lettres. * Thomasini, *in Elog. Illust. Patav.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Justus, *in Chron. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

ODED, Prophéte. *Voyez* HODED.

ODEMPO. *Voyez* OLDENPO.

ODENAT, Roi des Palmyréniens, & Auguste, sous l'empire de Gallien, s'étoit élevé par sa valeur à ce degré de gloire & de puissance. Il étoit de Palmyre, ville de Phénicie, né Bourgeois, selon quelques-uns, & selon d'autres, Prince de cette ville. Cependant Palmyre étoit Colonie Romaine dans le tems de l'Empereur Alexandre: ainsi ce qu'on peut conjecturer de plus juste, c'est qu'Odénat étoit Prince des Sarasins, qui habitoient le païs des environs. Il s'étoit exercé dans son enfance à combattre les lions, les léopards & les ours; & avoit donné dès lors des preuves de ce courage, qui fut depuis si funeste aux Perses, & qui devint le fondement de sa fortune. On tient pourtant qu'il en fut redevable en partie à la célébre Zénobie sa femme, qui se vantoit d'être issue des Ptolomées & des Cléopatres. Après cette fameuse défaite des Romains par les Perses, où l'Empereur Valerien fut pris & traité avec tant d'ignominie par le Roi Sapor, l'an 260, tout l'Orient consterné, tâcha de fléchir ce Barbare par ses Ambassadeurs. Odénat lui envoya des Députez chargez de présens; mais ces respects furent reçus avec le dernier mépris. Sapor indigné qu'un si petit Prince eût osé lui écrire, au lieu de venir lui-même, fit jetter ses présens dans la riviére, & le menaça de l'exterminer, lui & sa famille, s'il ne venoit se présenter à lui les mains liées derriére le dos. Ces indignitez firent résoudre Odénat à se jetter entiérement dans le parti des Romains, qu'il soutint avec plus de fortune qu'aucun autre de leurs Généraux. Il se joignit à Baliste, poussa Sapor, lui enleva ses femmes & ses thrésors, fit un grand carnage de ses troupes au passage de l'Euphrate, & changea alors le titre de Prince de Palmyre en celui de Roi. L'Empereur Gallien, sensible aux malheurs de son pére Valérien, récompensa Odénat, qui venoit de le venger, & le fit Général de l'Orient. Odénat reconnut cette faveur par une fidélité sincere. L'année suivante 261, il fondit sur la Mésopotamie, qu'il soumit entiérement, entra sur les terres de Sapor, & le poursuivit jusqu'à Ctésiphon, qu'il assiégea, dans l'espérance de delivrer Valerien. Quelques Historiens semblent marquer un second siége de cette ville, dans lequel ce Prince l'emporta; mais ce ne fut que peu de tems avant sa mort. A son retour de Perse, il investit dans Emése Quietus, fils de Macrien, que ce Tyran avoit laissé en Orient, pour y commander en sa place. Cette ville se rendit, après que les Habitans eurent jetté la tête de Quietus par dessus les murailles. Ainsi Odénat contribua de son côté à exterminer le parti de Macrien, qui venoit d'être défait & tué en Illyrie avec son frere aîné. L'an 264, Gallien crut ne pouvoir mieux affermir son autorité qu'en associant Odénat à l'Empire: ce qu'il fit, en lui donnant les titres de César, d'Auguste & d'Empereur, & celui d'Auguste à la Reine Zénobie sa femme & à leurs enfans. Le nouvel Empereur signala son avénement par la mort de Baliste, lequel, après une premiére revolte, qu'on lui avoit pardonnée, avoit encore pris la pourpre deux années auparavant. Odénat garda l'Empire près de quatre années, & le perdit avec la vie, par une trahison des plus noires. Il avoit pris Ctésiphon, & se préparoit à marcher contre les Goths qui ravagoient l'Asie, lorsqu'il fut assassiné avec Hérode ou Hérodien, son fils aîné, dans un festin. Ce fut, selon Pollion, par Méonius, son cousin, qui prit le titre d'Empereur; ou selon Syncelle, qui place cette mort à Héraclée dans le Pont, par Odénat, l'un de ses neveux. La Reine Zénobie fut soupçonnée d'avoir trempé dans ce meurtre; elle étoit piquée de jalousie contre Hérode, que son époux avoit eu d'une autre femme. Après la mort d'Odénat, elle gouverna avec le titre de Reine de l'Orient, & sous le nom de ses enfans Hérennien & Timolaüs. * Trebellius Pollion, *in triginta Tyrannis.* Zosime, *l. 1.* Agathias, *l. 4.* Eusébe, *Chronic.*

* ODENBACH, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-Ponts, sur la riviére de Lauter. Elle est au nord de la ville de Deux-Ponts tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ sept lieues.

* ODENCZKO, ville de Lithuanie, dans le Palatinat de Minsko. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ODENHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-Ponts, sur le Lauter, vers les confins du Palatinat. Elle est au nord de Deux-Ponts, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ neuf lieues.

ODENPO. *Voyez* OLDENPO.

ODENSÉE, *Otonia* ou *Ottonia*, ville de l'Isle de Funen, au Royaume de Danemarck, avec Evêché suffragant de Lunden. Ce nom lui fut donné en mémoire d'Othon I, Empereur, par le Roi Harald qui la fit bâtir. Cette ville est située presque au milieu de l'Isle, entre Nybourg à l'Orient sur le grand Belt, & Middelfart à l'Occident sur le Détroit de ce nom. On voit dans l'Eglise Cathédrale plusieurs Mausolées des Rois de Danemark. Ce fut dans Odensée que fut tué le Roi S. Canut l'an 1086, & on y trouva son corps enfermé dans une caisse de cyprès, enrichie de pierres précieuses, l'an 1582. Les Evêques du Royaume s'y assemblérent l'an 1257, pour défendre la dignité ecclesiastique, & y firent des reglemens que le Pape Alexandre IV confirma par des lettres écrites à Viterbe. * Audiffret, *Geogr. tome 1.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* ODENSHOLM, petite isle du Golfe de Finlande, près de la côte septentrionale de la Livonie, vers l'ouest.

ODENWALDT, ou OTTENWALDT: c'est une petite contrée du Palatinat du Rhin, de laquelle il est souvent parlé dans les rélations des guerres d'Allemagne: c'est pourquoi il est bon de la connoître. Elle est au Levant du Bergstraat ou Bergstrass entre le Neckre & le Comté d'Erpach, & elle fait la plus grande partie du gouvernement de Mosbach. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi OTTENWALDT.

ODÉORAN (Colius) de la province de Leinster ou Lagénie, en Irlande, a écrit les Annales d'Irlande, que l'on a en manuscrit, suivant Jacques Waræus, dans son Traité des Auteurs & des Ecrivains de ce païs, *l. 1. c. 11.* Odéoran mourut l'an 1408.

ODER, grand fleuve d'Allemagne, a sa source en un bourg de ce nom, dans la Silésie, aux confins de la Moravie. Il est d'abord peu considérable; mais après s'être accru des eaux de l'Oppaw, il passe à Ratibor, à Breslaw, au Grand Glogau & à Cros-

Croffen dans la Siléfie. Enfuite il arrofe la Marche de Brandebourg, Francfort, Lébufs & Cuftrin, où il reçoit la Warte. De là coulant dans la Poméranie, & recevant diverfes petites riviéres, il fait près de Stetin un Lac, que ceux du païs appellent *Das Groß Haff*, c'eft à dire, *le Grand Lac*, avec deux ifles, Ufedom & Wollin, & il fe décharge enfin dans la Mer Baltique, par trois embouchûres, dites *Pfin*, *Sevine* & *Divenow*. L'Oder eft nommé par les Auteurs Latins *Odera*. On l'a auffi nommé *Suevus*, *Guttalus*, *Viadus*, & *Viadrus*. * *Confultez* Cluvier, Bertius, &c. L'Auteur de l'Itinéraire en fait mention, *l.* 5.

Hic Odera, a Prifcis qui nomina Suevus habebat,
Nafcitur, & Codani præcipitatur aquis.

* ODER, village ou petite ville de Siléfie vers les confins de la Moravie, donne fon nom au fleuve qui fait le fujet de l'article précédent. Il eft dans le Duché de Troppaw, & au fud de la ville de Troppaw, dont il eft éloigné d'environ fix lieues. C'eft auprès de ce lieu que l'Oder prend fa fource.

ODER, petite riviére de France, qui coule dans la Bretagne, baigne Quimpercorentin, & va fe décharger dans la Mer de Gafcogne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ODERBERG, petite ville d'Allemagne dans la Siléfie. Elle eft près du confluent de l'Oder & de l'Elfa, à quatre lieues au deffus de la ville de Ratibor. On lui donne 38 degrez 32 minutes de longitude, & 49 degrez 43 minutez de latitude.

ODERBERG en Brandebourg. *Voyez* ADERBOURG.

ODERIC, Religieux de l'Ordre de faint François, & natif du Frioul, l'an 1320, publia divers Traitez, entre autres un Livre de fes Voyages, dans lequel il parle des coutumes & des mœurs des peuples. C'eft cet Ouvrage que Wadingue appelle *De mirabilibus mundi.* Ceux qui voudront mieux connoître cet Auteur, pourront confulter le Traité des Hiftoriens Latins de Voffius, & Bollandus qui rapporte la Vie d'Odéric, fous le quatorziéme janvier.

ODERISE, Cardinal, Abbé du Mont-Caffin, dans le XI fiécle, étoit de la Maifon des Comtes de Marfes, dans la Terre de Labour, & fut reçu jeune dans l'Ordre de faint Benoît. L'Abbé Richer prédit qu'il feroit un des grands hommes de fon tems, & ne fe trompa pas; car après avoir fait de grands progrès dans les Sciences & dans la vertu, il fut fait Cardinal par le Pape Nicolas II, l'an 1059. Depuis il fut élu Abbé du Mont-Caffin, & mourut en réputation d'une grande piété, le deuxiéme décembre de l'an 1105. Il avoit compofé en profe & en vers divers Ouvrages qui ne font pas venus jufqu'à nous. * Paul Diacre, *Hift. Caffin. l.* 4. *c.* 1. Léon d'Oftie, *l.* 3. *c.* 14. Ciaconius. Aubéry, &c.

* ODERN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe fur le Floe, eft au fud-oueft de Drefden, dont elle eft éloignée d'environ huit lieues.

ODERNHEIM, petite ville ou bon bourg du Palatinat du Rhin. Elle eft fur la riviére de Seltz, dans la Préfecture d'Oppenheim, entre la ville de ce nom & celle d'Altzey. On lui donne 24 degrez 40 minutes de longitude, & 49 degrez 43 minutes de latitude.

ODERZO, anciennement *Opitergium*, C'étoit autrefois une ville épifcopale, dont le fiége a été transféré à Cénéda. Ce n'eft maintenant qu'un bourg de l'Etat de Venife en Italie. Il eft dans la Marche Trévifane, fur la riviére de Mottégano, à quatre lieues de Trévife ou Trévigio, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ODESCALCHI, ancienne famille noble de Lombardie. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'un de cette famille, célébre Capitaine, étoit venu de France avec Charlemagne, & s'étoit établi dans la Lombardie, où l'on voit quantité de tombeaux & de monumens qui en font foi. Une branche de cette famille, quita l'Italie pour aller fe fixer à Nuremberg en Allemagne.

ODESCALCHI (Pierre-George) Evêque d'Alexandrie de la Paille, puis de Vigévano, étoit de Côme, dans le Milanois. Il fe rendit fort habile dans la connoiffance du Droit Canon, & fe fit Prêtre, ayant perdu fa femme, étant encore jeune. Le crédit de PAUL Odefcalchi, Evêque de Cività di Penna, & Gouverneur de Rome, l'obligea d'aller à la Cour du Pape Sixte V, qui fe connoiffant parfaitement en gens, le fit Protonotaire participant, Référendaire de l'une & l'autre Signature, & Préfet des Brefs, qu'on nomme de Juftice. Depuis il fut choifi pour être Protonotaire affiftant à la canonifation de faint Diégo, dont il prononça l'éloge devant le Sacré College, & dont il compofa la Vie. Grégoire XIV le fit Gouverneur de Fermo; & Clément VIII le fit Evêque d'Alexandrie, & l'envoya Nonce en Suiffe. Odefcalchi s'aquitta très-bien de cet emploi; & à fon retour, alla réfider dans fon diocéfe, qu'il gouverna d'une maniére très-édifiante. Il y abolit des coutumes pernicieufes, y rétablit la difcipline, & fe fit une loi d'imiter en tout la conduite de S. Charles. Depuis, on le transfera à l'Evêché de Vigévano, où il continua fes mêmes exercices, & où il mourut le fixiéme mai de l'an 1620. Il a compofé quelques Ouvrages de piété. Sa famille a produit de grands hommes; entre autres, BENOIT Odefcalchi, Evêque de Novare, puis Cardinal l'an 1645, & enfin Pape, fous le nom d'Innocent XI, élu l'an 1678. *Voyez* INNOCENT XI. * Ughel, *Italia Sacra.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.*

ODESCALCHI (Marc-Antoine) Gentilhomme de Côme, dans le Milanois, embraffa l'état eccléfiaftique, & fut ordonné Prêtre. Le Cardinal Benoît Odefcalchi, fon coufin germain, qui fut Pape dans la fuite, fous le nom d'Innocent XI, l'ayant attiré à Rome, il y refufa toutes les dignitez & tous les honneurs que fon mérite & fa vertu lui procuroient. Il ne s'employa qu'à des œuvres de piété, principalement à foulager les pauvres dans leur mifére. Il donnoit dequoi fubfifter honorablement à de pauvres familles honteufes: il procuroit du travail à ceux qui étoient en état de gagner leur vie, & prenoit un foin particulier de ceux qui, étant infirmes & malades, étoient hors d'état de travailler. Ce faint homme voyant que, quoiqu'il y eût un grand nombre d'hopitaux à Rome pour toutes les nations, ils n'étoient pas néanmoins fuffifans pour y recevoir tous les Etrangers, qui le plus fouvent étoient obligez de dormir à la porte des églifes & fous les portiques des palais, expofez aux injures de l'air, & aux infultes des Paffans, il changea fa maifon en un hopital, pour y recevoir indifféremment tous les Etrangers, de quelque nation qu'ils fuffent, & les pauvres de la campagne. Il acheta quelques maifons voifines, afin de pouvoir loger un plus grand nombre de pauvres; & en peu de tems il y mit jufques à mille lits, chaque pauvre ayant le fien en particulier. Il les fervoit lui même, les inftruifoit, & entretenoit des Tailleurs pour raccommoder leurs habits, & pour leur en faire de neufs, lorfqu'ils en avoient befoin. Il alloit fouvent le foir par la ville pour chercher les pauvres; & s'il en trouvoit, il les faifoit monter dans fon caroffe & les conduifoit à fon hopital. Il continua ces exercices de charité jufqu'à fa mort, arrivée l'an 1670, & donna tous fes biens à cet hopital, dont le Cardinal Odefcalchi prit un foin particulier, après fa mort. Comme cet hopital étoit contigu à l'églife de fainte Marie *in Porticu*, cette églife y fut annexée, & on lui a donné le nom de fainte Gale, à caufe que l'on prétend que cette Sainte avoit autrefois fondé un hopital au même endroit. Le Cardinal Odefcalchi étant Pape, l'a fait rebâtir de fonds en comble avec beaucoup de magnificence, & l'hopital eft devenu confidérable, y ayant ordinairement plus de trois mille lits pour y recevoir les pauvres. * *Mémoires du tems.*

ODESCALCHI (Thomas) qui étoit auffi parent du Pape Innocent XI, eut dans fa jeuneffe beaucoup d'inclination pour les armes; mais ayant fini fes études à Côme, il vint auffi à Rome, où, à l'exemple de Marc-Antoine Odefcalchi, *dont il eft parlé dans l'article précédent*, il s'employa à des œuvres de charité. Innocent XI étant parvenu au fouverain pontificat, le fit fon Aumonier fecret, & Maître de fa Garderobe, & comme il connoiffoit l'affection & la tendreffe qu'il avoit pour les pauvres, il fe repofa fur lui du foin de l'hopital de fainte Gale. Ce Prélat voyant que dans cet hopital il y venoit de jeunes enfans qui n'avoient aucune éducation, les voulut féparer des autres pauvres, & acheta l'an 1684, une maifon où ils puffent être reçus, & y être inftruits dans la piété; & le Pape en donna la direction aux Clercs Réguliers des Ecoles pieufes. On y affembla d'abord trente-huit enfans; & leur nombre s'étant augmenté jufqu'à foixante & dix, le Pape ordonna qu'on leur donnât par mois cent écus Romains pour leur entretien. On les envoyoit le jour chez divers Ouvriers, pour y apprendre des métiers; mais Thomas Odefcalchi jugea qu'il étoit plus à propos de faire venir dans l'hopital des ouvriers en laine, afin que les Enfans n'euffent pas occafion de fortir. Comme ce lieu étoit trop etroit, ce Prélat en acheta un plus fpacieux l'an 1686, à Ripegrande. Il y fit faire des bâtimens fuffifans pour contenir les Ouvriers & les enfans qui y furent tranférez l'an 1689, & dont le nombre fut augmenté jufqu'à cent cinquante l'an 1692 par le Pape Innocent XII, qui leur affigna un fonds pour leur nourriture & leur vêtement, outre le profit qu'ils pouvoient retirer de leur travail. Odefcalchi augmenta auffi les bâtimens; & on le vit porter des pierres, délayer le mortier, & fervir quelquefois de manœuvre. Ce faint homme mourut le neuviéme novembre 1692, ayant laiffé un legs confidérable à cet hopital, que l'on appelle faint Michel de Ripegrande. Il donna auffi le droit qu'il y avoit, comme Fondateur, à Dom Livio Odefcalchi, neveu d'Innocent XI; & Dom Livio l'ayant cédé, l'an 1693, à Innocent XII, ce Pontife en augmenta encore les bâtimens avec beaucoup de magnificence, auffi-bien que le nombre des enfans, qui eft de deux cens cinquante; & il y établit l'an 1695, une manufacture de draps. Dom LIVIO Odefcalchi, qui fut Duc de Bracciano, & Chevalier de la Toifon d'Or, mourut à Rome fans alliance le feptiéme feptembre 1713, laiffant de très-grands biens, & nomma pour fon Légataire univerfel *N...* Erba, fils de *Benoît* Erba, Sénateur de Milan, & de *N....* Odefcalchi fa fœur, à la charge de porter le nom & les armes d'Odefcalchi, & de s'etablir à Rome. Le nouveau Duc de Bracciano époufa 1. le quatriéme janvier 1717, *Flaminia-Marie-Françoife* Borghéfe, fille de *Marc-Antoine*, Prince de Sulmone & de Roffano, & de *Flaminia* Spinola, morte en couches le fixiéme novembre 1718: 2. avec difpenfe, le dixiéme décembre 1721, *Marie-Magdelaine* Borghéfe, fœur de fa premiére femme, dont il eut une fille née le 23 octobre 1722. Il a pour frére BENOIT Erba Odefcalchi, né le neuviéme août 1679, lequel étant Vicelégat de Bologne, fut nommé Nonce en Pologne, puis Archevêque de Milan en août 1712, & Cardinal par le Pape Clément XI le 30 janvier 1713. * *Mémoires du tems.*

ODESSE, *Odeffus*, ville de la Méfie inférieure, avec une montagne de même nom, proche le Pont-Euxin, entre Meffembrie & Dionyfiopole. * Ovide, *Trift. l.* 1. *Eleg.* 9. Stephanus *de Urbibus*, ou Etienne de Byzance.

ODET de COLIGNI. *Cherchez* COLIGNI.

ODEUM, nom Grec d'un certain lieu, dont parle Vitruve, & que M. Perrault fon Traducteur a confervé, parce qu'il n'auroit pu être rendu en François que par une longue circonlocution; ce qui lui auroit été d'autant plus difficile, que les Interprétes ni les Grammairiens ne s'accordent point fur l'ufage de cet édifice. Suidas, qui tient que ce lieu étoit deftiné à la répétition de la mufique qui devoit être chantée fur le grand thea-

théatre, fonde fon opinion fur l'étymologie, qui eft prife d'*Ode*, mot Grec, qui fignifie une *chanfon*. Le Scholiafte d'Ariftophane eft d'un autre avis, & penfe que l'*Odeum* fervoit à la répétition des vers. Plutarque dans la Vie de Périclès, dit qu'il étoit fait pour placer ceux qui entendoient les Muficiens lorsqu'ils difputoient du prix. La defcription qu'il en donne, fait entendre que l'*Odeum* avoit la forme d'un théatre; puisqu'il dit qu'il y avoit des fiéges & des colomnes tout autour, & qu'il étoit couvert en pointe de mats & d'antennes pris fur les Perfes. Le Poëte Comique Cratinus difoit fur cela pour plaifanter, que Periclès avoit réglé la forme de l'*Odeum* d'Athénes à fa tête, qu'il avoit extrémement pointue: en forte que les Poëtes de fon tems voulant fe moquer de lui dans leurs Comédies, le défignoient fous le nom de *Jupiter Schino-Cephale*, c'eft à dire, *qui a la tête pointue*, comme un curedent que les Anciens faifoient du bois d'un arbriffeau appellé *Schinos*, qui eft le lentifque. * L'Abbé Danet, *Antiq. Rom.*

ODIAA, ville capitale du Royaume de Siam. *Cherchez* SIAM.

ODIAM, petite ville d'Angleterre, qui donne fon nom à une contrée du Comté de Hamp. Elle appartenoit cy-devant à l'Evêque de Winchefter. On trouve près de là les ruïnes d'un celébre chateau, où treize Anglois foutinrent quinze jours toutes les forces du Dauphin de France, fous le régne du Roi Jean. * *Dict. Anglois.*

ODIER, ODIEL, riviére de l'Andaloufie en Efpagne. Elle a fa fource aux confins de l'Eftrémadure, & coulant du nord au fud, elle va fe décharger dans le Golfe de Cadiz, à Aliarque, entre l'emboûchure de la Guadiane & celle du Tinto. * Maty. *Dict. Geogr.*

* ODILBALDE ou OLIBALDE, douziéme Evêque d'Utrecht, Frifon de naiffance, fuccéda en 866 à Hunger. Quelques uns lui donnent le nom d'*Egilbalde* ou d'*Egilbert*. Réginon Abbé de Prum parle de lui dans fa Chronique, comme d'un faint homme. Il mourut le dixiéme décembre de l'an 900. Il faifoit ordinairement fa réfidence à Déventer, mais fon corps fut cependant apporté à Utrecht & enterré dans l'églife de S. Sauveur. Egibold lui fuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beda, *in Chron.* Pontanus, *Batavia Sacra.*

* ODILBALDE, fils de Haron Ubbo, fixiéme Duc de Frife, lui fuccéda en 335. Il avoit un frére aîné qui étant d'une humeur retirée, & propre pour les affaires, laiffa aux Frifons la liberté de jetter les yeux fur fon cadet. Il rehauffa les murailles de Staveren, & rendit fes foffez plus profonds. Il battit les Weftphaliens qui faifoient des courfes jufques dans la Frife, & les en fit retirer plus vîte qu'ils n'y étoient venus. Il entra enfuite dans leur païs, dont il leur enleva une partie, & où il fit bâtir trois châteaux ou fortereffes. Il repouffa auffi très-vigoureufement les Bataves qui s'étoient jettez fur la Frife, & qui furent obligez d'abandonner leur butin & leur propre bagage. Il mourut l'an 359, & eut pour fucceffeur fon fils Udolphe Haro. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winfemius.

* ODIBALDE, fecond Roi de Frife fuccéda en 435 à fon pére Richold. On dit qu'il époufa *Haddingue*, fille du Roi de Norvége; qu'il en eut trois fils & huit filles; que l'aîné *Richold*, vaillant Prince, fut fon fucceffeur; que les deux autres fils qui étoient fréres jumeaux, & qui s'appelloient *Hengift* & *Horfus*, périrent dans l'expédition contre la Grande Bretagne. La perte de fa femme qui mourut en couches, lui tint fi fort au cœur qu'il paffa le refte de fes jours dans la retraite. * Les mêmes.

ODILBERT, Archevêque de Milan, dans le neuviéme fiécle, fit pour réponfe à Charlemagne, un Traite des Cérémonies du Batême, qui fe trouve manufctit dans la bibliothéque de M. Colbert. Le P. Mabillon a donné dans le quatriéme tome de fes Analectes, la lettre qui fert de préface à cet Ouvrage. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du neuviéme fiécle.*

ODILON, Moine de S. Médard de Soiffons, floriffoit vers l'an 920. Il a écrit un livre de la tranflation des Reliques de S. Sébaftien, & de faint Grégoire Pape, dans le monaftére de Saint-Médard, adreffé à Ingrand, Doyen de cette Abbaïe, qui fut ordonné Evêque de Laon l'an 932. Cet Ouvrage fe trouve dans Bollandus, & dans le quatriéme fiécle Bénédictin du P. Mabillon. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclefiaftiques du dixiéme fiécle.*

ODILON (Saint) cinquiéme Abbé de Clugni, fils de *Béraud*, furnommé *le Grand*, Seigneur de Mercœur, & de *Gerberge* d'Auvergne, né l'an 962, entra jeune dans l'Abbaïe de Clugni, fuccéda à faint Majole l'an 994, & gouverna cette Congrégation pendant 56 ans. L'Eglife de Lyon le voulut avoir pour fon Evêque après la mort de Burchard; mais il refufa cet honneur pour vivre dans la folitude. Il écrivit la Vie de faint Majole fon prédéceffeur, & celle de l'Impératrice Adelaïde, que Henri Canifius a publiée dans le cinquiéme tome de fes *Anciennes Leçons*, & que le P. Martin Marrier a mife dans la Bibliothéque de Clugni. Nous y avons auffi quatre Hymnes, que faint Odilon compofa à l'honneur du même faint Majole; quatorze Sermons pour les Fêtes de Notre-Seigneur & des Saints, l'Ordonnance qu'il publia dans fa Congrégation pour la Fête ou mémoire des Morts, qu'il établit, & que l'Eglife a depuis reçue; quelques lettres à faint Fulbert, Evêque de Chartres. Il mourut quelque tems avant minuit du dernier jour de l'an 1048, âgé de 87 ans. L'Eglife fait fa Fête le premier de janvier. Le Cardinal Pierre Damien a écrit fa Vie. * Glaber, *l.* 5. *c.* 4. Albéric, *in Chron.* Fulbert de Chartres. Hugues de Flavigni. Sigebert. Pierre de Blois. Trithéme. Baronius. Bellarmin. Voffius. Poffevin. Marrier. Sainte-Marthe. Divers autres Auteurs qui parlent de lui M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecléfiaftiques du dixiéme fiécle.* Baillet, *Vies des Saints.*

ODIN, Dieu des Anciens Danois, avant qu'ils euffent embraffé le Chriftianifme, préfidoit, felon eux, fur les combats, avec un autre Dieu nommé *Thor*. Quelques Savans croyent qu'Odin & les autres Dieux du Nord étoient des Magiciens, qui vinrent en Suéde & en Danemarck, de la Scythie Afiatique; & qui par le moyen de la Magie, firent accroire aux peuples qu'ils étoient les mêmes Dieux, que l'on adoroit déja, & dont ils prirent les noms pour tromper plus facilement les fimples. Odin ne pouvant éviter la mort, commanda qu'on le brûlât, dès qu'il auroit abandonné fon corps, & dit que fon ame s'en retourneroit à *Afgardie*, d'où il étoit venu, pour y vivre éternellement. C'eft ainfi que fe nommoit la capitale du païs, d'où ces prétendus Dieux étoient fortis, & où les Danois plaçoient leur *Valholl*, ou leurs *Champs Elifees*. On dit qu'ils étoient venus d'auprès des Marais Méotides, du tems de Pompée, en fuyant les armes Romaines. Si cela étoit vrai, il faudroit que ç'eût été du tems que Pompée vainquit Mithridate, & porta la terreur du nom Romain jufqu'au Bofphore Cimmérien. Mais comme il ne foumit pas les nations qui font au nord du Pont-Euxin, il y a peu d'apparence qu'aucun de ces peuples ait été alors contraint d'abandonner pour jamais fon païs, & moins encore que peu de gens ayent fui de là auffi loin qu'en Suéde & en Danemarck. * Bartholin, *Antiq. Dan.*

ODINGTON, Anglois, Religieux de l'Ordre de faint Benoît, vers l'an 1280, poffédoit la Philofophie & les Mathématiques, ce qu'il témoigna par la compofition de deux Traitez, le premier intitulé, *De motibus Planetarum*; & l'autre, *De Mutatione Aëris.* * Pitfeus, *de Illuft. Angl. Script. p.* 362.

ODMAN, OSMAN ou OTHMAN, troifiéme Calife ou fucceffeur de Mahomet. *Cherchez* OTHMAN.

ODOACRE, *Odoacer*, fils d'*Edicon* ou *Edicas*, Roi des Erules ou Elures, des Scirthes & Turcillingiens, peuples originaires de Scythie, fut appellé en Italie par les Partifans de Népos l'an 476, & s'étant faifi du païs des Vénitiens, & de la Gaule Cifalpine, défit Orefte & fon frére Paul, & rélégua Auguftule dans un château près de Naples. C'eft ainfi qu'il acheva de détruire l'Empire Romain en Italie. Mais il ufa avec grande modeftie de fa fortune, fe contentant d'être fouverain, fans en prendre les ornemens extérieurs. Bien qu'il fût Arien, il ne maltraita point les Catholiques; au contraire il leur accorda beaucoup de graces à la priére de quelques Evêques. Depuis il fit la guerre aux Rugiens, peuples d'Allemagne, vers la Mer Baltique. Il les défit en bataille l'an 487, prit leur Roi appellé *Peletbus* ou *Pheba*, avec fa femme nommée *Gifa*, & les envoya en Italie. Frédéric leur fils prit la fuite, & alla trouver dans la Méfie, Théodoric, Roi des Goths, qui lui donna des forces pour fe rétablir; mais il en fut encore chaffé. Depuis, Théodoric paffa en Italie l'an 489. Odoacre alla au devant de lui, pour lui en fermer l'entrée, & perdit une bataille dans le païs des Vénitiens. Il eut le même malheur deux autres fois; & fe vit contraint de s'enfermer l'an 490, dans Ravenne, où Théodoric mit le fiége, qui dura deux ans; & ce Prince s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec Odoacre, & partagea l'Empire d'Italie avec lui. Peu de tems après, Théodoric le fit tuer dans un feftin l'an 493. * Procope, *de Bell. Goth. l.* 1. Jornandès, *de Reb. Goth.* Caffiodore, *in Chron.* Nicéphore. Paul Diacre, &c.

ODOARD, Duc de Parme. *Cherchez* EDOUARD FARNESE.

ODOLLAM ou ODULLAM. *Voyez* HADULLAM.

ODOMASTE, pére de *Cyriade*, l'un des trente Tyrans dont Trébellius Pollion a fait l'Hiftoire, qui fuyant fon pére, fe retira chez les Perfes, & devint ami de Sapor, Roi de Perfe, qu'il engagea à faire la guerre aux Romains. * Trébellius Pollion, *dans la Vie de Cyriade, premier des trente Tyrans.*

* ODOMERA, que d'autres nomment ODORAM, fut un homme riche & de grande confidération parmi les Juifs. Il abandonna la Religion Judaïque, & fe rangea du parti de Bacchide contre les Juifs. Mais Simon Machabée le tua & extermina fa race. * I. *Machab. c.* 9. *v.* 66.

ODON ou EUDES. *Cherchez* EUDES.

ODON (Saint) fecond Abbé de Clugni, que fa piété & fon favoir rendirent illuftre dans le dixiéme fiécle, étoit fils d'*Abbon*, & né à Tours l'an 879. Il fut élevé par Foulques, Comte d'Anjou, & fait Chanoine de faint Martin de Tours à l'âge de 19 ans. Il vint enfuite à Paris, où il fut Difciple de faint Remi d'Auxerre. L'amour de la folitude lui fit prendre l'habit de Moine au monaftére de Beaume dans le diocéfe de Befançon, où il fut élevé à la dignité d'Abbé après Bernon, l'an 927. La fainteté d'Odon contribua beaucoup à augmenter la Congrégation de Clugny, qui fut accrue d'un très grand nombre de monaftéres. Les Papes & les Evêques, auffi-bien que les Princes féculiers avoient une eftime particuliére pour ce faint Abbé, qu'ils prenoient ordinairement pour arbitre de leurs différents. Il mourut l'an 942, felon Flodoard, ou en 944, comme veulent les autres. Il s'étoit autant appliqué à l'étude, qu'à l'aggrandiffement de fon Ordre. Etant Chanoine, il fit un Abrégé des Morales de faint Grégoire, & des Hymnes en l'honneur de faint Martin. Etant encore fimple Moine, il compofa trois livres du Sacerdoce, fur la Prophétie de Jérémie, dédiez à Turpion, Evêque de Limoges. Ils portent le titre de *Collations*, ou de *Conférences*: & d'autres leur donnent le nom d'*Occupations*. Etant Abbé il écrivit en quatre livres la Vie de faint Géraud ou Gérard, Comte d'Aurillac, adreffée à Aimon, Abbé de Tulle, & celle de faint Martial de Limoges; un Ecrit fur ce que faint Martin eft égalé aux autres Apôtres; divers Sermons; & un Panégyrique de faint Benoît. Ces Ouvrages font imprimez dans la *Bibliothéque de Clugny*, avec des Hymnes fur le faint Sacrement & la Magdelaine. On lui attribue encore une Rélation de la tranflation de faint Martin; & les plus illuftres Critiques de France l'en croyent vé-

véritablement l'Auteur, malgré les défauts dont cette piéce eſt remplie ; mais M. l'Abbé des Thuilleries paroît avoir prouvé dans une Differtation imprimée en 1711, que c'eſt l'Ouvrage d'un Impoſteur qui vivoit avant le douziéme ſiécle. L'ancien Auteur de ſa Vie remarque qu'étant à Rome, il avoit corrigé la Vie de ſaint Martin. On attribue encore à Odon, la Vie de ſaint Grégoire de Tours, rapportée par Surius. Le Pére Mabillon remarque qu'il y a dans la bibliothéque des Carmes reformez de Paris, un Manuſcrit qui a autrefois appartenu au monaſtére de Saint-Julien de Tours, où l'on trouve un grand Ouvrage en vers, intitulé, *Occupations de l'Abbé Odon.* Il ajoûte que cet Ouvrage eſt diviſé en quatre livres, dont le premier eſt de la création du monde, le ſecond de la formation de l'homme, le troiſiéme de ſa chûte, & le quatriéme de la corruption de la nature. C'eſt par erreur que l'on a attribué à cet Odon, la Vie de ſaint Maur, qui eſt d'Odon, Abbé de Saint-Maur des Foſſez. On lui attribue auſſi fauſſement quelques Chroniques, que Thomas de Lucques a compoſées ſous le nom d'Odon, comme il a été remarqué par l'Auteur de l'Hiſtoire des Comtes d'Angers, rapportée dans le dixiéme tome du Spicilége. Sigebert donne à Odon la qualité de Muſicien, & dit qu'il a été fort propre à compoſer & à déclamer des Sermons, & à faire des Hymnes pour les Saints. La Vie d'Odon a été écrite par un de ſes Diſciples, appellé *Jean*, qu'il avoit rencontré en Italie dans ſon voyage de l'an 938, & qu'il avoit amené avec lui à Pavie, où il lui avoit fait faire profeſſion de la vie monaſtique. Elle eſt diviſée en trois livres, & imprimée dans la Bibliothéque de Clugny, & dans le cinquiéme ſiécle Bénédictin du Pére Mabillon, qui nous a auſſi donné une autre Vie d'Odon, écrite par Balgadus, qui vivoit environ deux cens ans après la mort de cet Abbé. * Les Auteurs *de la Bibliothéque de Clugny*. Flodoard, *in Chron.* Aimoin, *de Mirac. S. Bened. l. 2. c. 4.* Sigebert, *in Catal. c. 124. & in Chron.* Glaber. Trithéme. Bellarmin. Baronius. Poſſevin. Sainte-Marthe. Voſſius. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du dixiéme ſiécle.*

O D O N, dit S E'V E'R E, originaire de Danemarck, né en Angleterre, de parens idolâtres, connut par la fréquentation de quelques Chrétiens, la vérité de nôtre Religion, & reçut le Batême. Comme il ſavoit la Langue Latine & la Gréque, qu'il compoſoit en vers, & qu'il parloit bien, on le fit connoître au Roi Edouard, qui l'aima & l'éleva à l'Evêché de Salisbury, puis à l'Archevêché de Cantorbéry. Ce Prélat publia divers Poëmes; des Epîtres; des Ordonnances Synodales; un Traité de la préſence reelle du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Eucnariſtie, & quelques Traitez Hiſtoriques. Il mourut l'an 959. * Pitſeus, *De Illuſt. Angl. Script.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du dixiéme ſiécle.*

O D O N, Moine de Saint-Maur des Foſſez, l'an 1058, écrivit la Vie du Comte Burchard. *Voyez* les Remarques ſur la Bibliothéque de Clugny, *col.* 67. 68 & 117. *&c.* C'eſt lui qui a écrit l'Hiſtoire de la tranſlation de S. Maur, à laquelle il a aſſiſté en 868. C'eſt lui auſſi qui a publié le premier la Vie de S. Maur, dont l'Auteur ſe nomme *Fauſte* qui ſe dit compagnon du Saint. Il dédia cette Vie à Adelmode, Archidiacre du Mans, & n'a pas fait en cela un grand préſent au Public, puiſque cette Vie péche ſouvent contre la vérité de l'Hiſtoire, & eſt très-défigurée d'ailleurs par les anachroniſmes dont elle eſt remplie. Quelques uns l'on fauſſement attribuée à S. Odon, Abbé de Clugny.

O D O N, que quelques-uns nomment *Odard*, Evêque de Cambray, natif d'Orléans, fut le premier Abbé de Saint-Martin de Tournay, où il avoit enſeigné, & ſuccéda dans l'Evêché de Cambray à Manaſſé II vers l'an 1105. Depuis, ayant refuſé de recevoir l'inveſtiture des mains de l'Empereur Henri IV, il fut obligé de ſe retirer à l'Abbaïe d'Anchin, où il mourut l'an 1113. Les Auteurs de ce tems-là parlent de lui comme d'un Prélat éloquent, qui entendoit bien l'Ecriture, & qui étoit docte & ſubtil. Il compoſa divers Ouvrages, dont le plus conſidérable eſt intitulé, *Brevis Expoſitio in Canonem Miſſæ diviſa in quatuor diſtinctiones*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, où l'on a mis dans celle de Cologne ces autres, *De Peccato Originali, libri tres; De blaſphemia in Spiritum Sanctum; Homilia de Villico iniquitatis.* On lui attribue encore une Diſpute contre un Juif nommé Léon, un Traité de l'Incarnation, des Conférences, &c. * Molanus, *Natales Sanctorum Belgii, & in Auct.* Le Mire, *Codex Donationum piarum*, *c.* 73. Lindanus, *Antiquitas, Situs, Nobilitas, Dendermundanæ urbis, l. 2. c. 2. n.* 11. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Gazey, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 53. Poſſevin, *in Appar. Sacro*, où il fait deux Auteurs de cet Odon. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. Henri de Gand, &c. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

O D O N, dit CANTIANUS, *de Kent*, parce qu'il étoit natif de cette province en Angleterre, vivoit dans le XII ſiécle, & prit l'habit de l'Ordre de ſaint Benoît, où ſa piété & ſon ſavoir l'élevérent bientôt aux charges de Prieur & d'Abbé. Il eut ſaint Thomas de Cantorbéry pour ami, & Jean de Salisbury pour Panégyriſte. Il avoit écrit des Commentaires ſur le Pentateuque; ſur le ſecond ou le quatriéme livre des Rois; des Morales ſur les Pſeaumes, ſur l'Ancien Teſtament, & ſur les Evangiles; un Traité intitulé, *De onere Philiſthim*, un autre, *De moribus eccleſiaſticis; De vitiis & virtutibus animæ, &c.* mais il ne nous reſte de lui, qu'une lettre écrite à ſon frére, Novice dans l'Abbaïe d'Igny, donnée par le Pére Mabillon, dans le premier tome des Analectes, & une autre lettre écrite à Philippe Comte de Flandre, vers l'an 1171, au ſujet des miracles de S. Thomas, Archevêque de Cantorbéry & Martyr. Cette derniére lettre ſe trouve dans la *Collectio ampliſſima Veterum Monumentorum*, *p.* 882, par les Péres Dom Martenne & Dom Durand, Bénédictins. Odon *de Kent* ſurvécut à ſaint Thomas, & mourut vers l'an 1180. * Pitſeus, *de Illuſtr. Angl. Script.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Mabillon, *Analecta, tome* 1.

O D O N DE M U R E M O N D E, Anglois, étoit très-bon Mathématicien, & eſt loué en cette qualité par Jacques le Févre d'Eſtaples, dans ſa préface ſur Euclide. Il compoſa auſſi une Chronique, &c. & vivoit vers l'an 1180, ſelon Baléc.

O D O N, dit S H I R T O N ou *Ceritonenſis*, Anglois, Religieux de l'Ordre de Citeaux, étudia en ſon païs & en France, & fut Docteur en Théologie. On le nommoit ordinairement *Maître Odon.* Il écrivit des Homélies, une Somme de la Pénitence, & divers autres Ouvrages, & vécut ſous le régne de Henri II, Roi d'Angleterre, l'an 1181. * Charles de Viſch, *in Biblioth. Ciſterc.* Pitſeus, &c.

O D O N, Abbé de Saint-Remi de Rheims, écrivit l'an 1135, au Comte Thomas, Seigneur de Coucy, une lettre qui contient la rélation d'un miracle qu'il avoit ouï dire à Rome par un Archevêque, touchant le corps de ſaint Thomas, que cet Archevêque prétendoit repoſer dans ſon égliſe. C'eſt cet Odon qui donna aux Chartreux le fond de la maiſon du Mont-Dieu. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

O D O N, Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, a écrit vers l'an 1160, ſept lettres ſur les Devoirs des Chanoines Réguliers, leſquelles ſe trouvent dans le ſecond tome du Spicilége de Dom Luc d'Acheri. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

O D O N, Moine Bénédictin d'Aſt, a compoſé dans le XII ſiécle un Commentaire ſur les Pſeaumes, adreſſé à Brunon, Evêque de Signi: il ſe trouve entre les Oeuvres de cet Auteur. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

O D O N DE D E U I L, Abbé de Saint Corneille de Compiégne, puis ſucceſſeur du fameux Suger dans l'Abbaïe de Saint-Denys, mourut l'an 1168. Il a compoſé une Rélation du voyage de Louïs VII, Roi de France, en Orient, donnée par le Pére Chifflet dans ſon Traité de la Nobleſſe de ſaint Bernard, imprimé à Paris l'an 1660. On a encore de lui un Jugement porté définitivement au ſujet d'une Diſpute mue entre le Roi Louïs, & Henri, Evêque de Chartres, touchant la nomination aux Bénéfices de cette égliſe. On le trouve dans la *Collectio ampliſſima* des Péres Dom Martenne & Dom Durand, Bénédictins, *p.* 1232. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XII ſiécle.*

O D O N ou E U D E S DE C H A T E A U R O U X, qui ſe dit natif du diocéſe de Bourges, Chanoine & Chancelier de l'égliſe de Paris, fut créé Cardinal à Lyon par le Pape Innocent IV, l'an 1244. Il accompagna le Roi S. Louis en ſon voyage d'Outre-Mer, en qualité de Légat du ſaint Siége; & à ſon retour, il mourut à Orviette le 25 janvier 1273. On a de lui deux volumes d'Homélies. * Guillaume de Nangis. Joinville & Sponde, *in Annal.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.*

O D O N, frére de Guillaume I, Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Conquérant*, fut Evêque de Bayeux, & premier Comte de Kent, du ſang Normand. Il prit les armes contre ſon neveu Guillaume *le Roux*, en faveur de ſon frére Robert, & ayant été fait priſonnier à la priſe du château de Rocheſter, il fut banni par le Roi Guillaume II, dit *le Roux*, dont nous venons de parler. * Cambden, *Britannia.* Speed, *Chron.*

O D O N, riviére. *Voyez* O U D O N.

O D O R A N, Moine de l'Abbaïe de Saint-Pierre-le-Vif, de Sens, dans le onziéme ſiécle, vers l'an 1045, compoſa une Chronique ſous ce titre *Chronica rerum in Orbe geſtarum.* Le Sieur Pithou en rapporte un fragment dans ſes Annales de France, & le Cardinal Baronius le cite l'an 875. Cette Chronique, qui commence à l'an 875, & qui finit à l'an 1032, a été imprimée dans la Collection des Auteurs de l'Hiſtoire de France de Du Chêne. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

O D O U A R D. *Voyez* E D O U A R D F A R N E'S E.

O D R Y S E S ou O D R Y S I E N S, peuple de Thrace, que Solin place le long de l'Hébre, & Thucydide entre l'Abdére & l'Iſtre qui eſt aujourd'hui le Danube. Strabon appelle leur ville *Odryſe.* Il en eſt auſſi parlé dans Claudien, dans Stace, & dans Silius Italicus. Ils ont été ainſi appellez d'Odryſe, que l'on prétend avoir été la ſouche de ce peuple, & que l'on honoroit en Thrace. * Solin, *c.* 16. Thucydide, *Hiſt.* Claudien, *Gigantomachia, v.* 176. Stace, *Achilléïde, l.* 1. Silius Italicus, *l.* 7. Valerius Flaccus, *l.* 5. Epiphane, *l.* 1. Voſſius, *de Idolatria, l.* 1.

O D U L L A M. *Voyez* H A D U L L A M.

O D W A L, petite ville de la Norvége, dans le Gouvernement de Bahus, ſur un petit Golfe du Categat, aux confins de la Dalie, & à huit ou neuf lieues de la fortereſſe de Bahus. * Maty, *Dict. Géogr.*

O D Y S S E'E, nom Grec de l'un des deux Poëmes d'Homére, lequel contient en vint-quatre livres les voyages, & les avantures d'Ulyſſe, après la priſe de Troye. Ce Poëme eſt appellé *Odyſſée* du nom de ſon Héros qui en Grec s'appelle *Olyſſeus.* Il n'eſt pas moins beau pour la verſification que l'Iliade; mais les avantures incroyables & les contes dont il eſt ſurchargé, ſemblent obliger à croire qu'Homére l'a compoſé dans ſa vieilleſſe, lorſqu'il avoit déja perdu beaucoup de ſon feu.

OE A. OE B. OE C. OE D. OE L. OE N. &c.

OE A ou ÆA, ville épiſcopale d'Afrique, dans la province Tripolitaine. * Pline, *l.* 5. Ptolomée. Silius Italicus, *Punic. l. 3. v.* 257.

OE A G R E, pére d'Orphée, eſt auſſi le nom d'un fleuve, qui eſt la ſource de l'Ebre. * Apollonius, *in Argonauticis, l.* 1. Virgile, *Georgiq. l. 4. v.* 524.

OE A G R E, Comédien Tragique, en réputation parmi les Athéniens. * Ariſtophane, dans *la Comédie intitulée les Guêpes.*

OE A S O, Promontoire de Gaſcogne, vers la Mer de Biſcaye,

caye, eſt nommé communément *Cap de Fontarabie*, ou *le Figuier*, près de l'emboûchure du Bidaſſoa. Oeaſo ou Oeaſopolis, eſt pris par quelques-uns pour Oiarçou ſur Leço. Mais il eſt ſûr qu'*Oeaſopolis* eſt Fontarabie, & qu'Oiarçou eſt *Olearſo*.

OEBALIE, *Oebalia*, contrée du Péloponnéſe, fut ainſi nommée du Roi Oebalus.

OEBALUS, Roi de Lacédémone, ſuccéda à ſon pére *Cynortas*, Roi des Lacédémoniens. Il épouſa Gorgophone, fille de Perſée, & fut pére d'Hippocoon, de Tyndarée & de Léda. Hippocoon lui ſuccéda. Gorgophone, après la mort de ſon mari, épouſa Périérès. Oebale eut auſſi un fils nommé *Hyacinthe*. * Pauſanias, *l.* 3. Il y a encore eu un Oebalus, fils de Télon, Roi de Caprées, & de la Nymphe Sébétide, dont Virgile parle, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 733.

> *Nec tu carminibus noſtris indictus abibis,*
> *Oebale,*

OEBARE, *Oebares*, eſt le nom de cet Ecuyer par l'adreſſe duquel Darius ſon Maître devint Roi de Perſe. Après la mort des Mages qui s'étoient emparez de la Monarchie, les principaux Seigneurs qui pouvoient prétendre à la Couronne, ſe trouvant embarraſſez pour l'élection d'un Souverain, s'aviſérent d'en remettre le jugement à la fortune. Ils démeurérent d'accord qu'un certain jour ils viendroient tous à cheval devant le Palais, & que la Couronne demeureroit à celui dont le cheval henniroit le premier, avant que le Soleil fût levé; car les Perſes tenoient le Soleil pour une Divinité, & avoient accoutumé de lui conſacrer des chevaux. Darius, fils d'Hyſtaſpe, étoit l'un des Prétendans. Oebare, ſon Ecuyer, lui promit de le ſervir utilement dans cette rencontre. La nuit précédente du jour qu'il fut arrêté, il mena le cheval de ſon Maître avec une cavalle, en un endroit devant le Palais où Darius ſe devoit poſter. Le lendemain, comme tous les Concurrens ſe furent trouvez à l'heure ordonnée, le cheval de Darius ſentant la place où il avoit vu la cavalle le ſoir précédent, & rentrant en chaleur, ſe mit à hennir le premier de tous. A la faveur de cet augure prétendu, Darius fut reconnu Roi par tous les Aſſiſtans, la ſeconde année de la LXV Olympiade, & la 519 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt ainſi que la choſe ſe paſſa; mais d'autres diſent que l'Ecuyer de Darius ayant paſſé ſa main ſur les parties d'une cavale, la porta aux narines du cheval de ſon Maître, qui fut excité par l'odeur, & hennit auſſi-tôt. * Hérodote, *l.* 3. *c.* 8.

OEBARES, Satrape de Cyrus, Roi de Perſe, s'enfuit dans la bataille qu'il donna contre les Médes; & ſa fuite fut cauſe de la déroute de l'armée. * Polyen, *Stratagem. l.* 7. *c.* 45. *n.* 2.

OECHALIE, *Oechalia*, ville de Theſſalie, ſelon Strabon. Pauſanias en met une autre de ce nom dans le païs des Meſſeniens, & dans la Laconie; & Méla parle d'une autre dans l'Arcadie & dans l'Eubée.

OECLÉE. *Voyez* OICLÉE.

OECOLAMPADE (Jean) en Allemand *Haus-Schein*, naquit à Weinsberg en Franconie en 1482. Son biſayeul avoit été Bourgeois de Bâle comme il l'inſinue dans la dédicace de ſon Commentaire ſur Iſaïe. Il commença ſes études à Heilbron & paſſa enſuite à Heidelberg. Il y fut fait Bachelier à l'âge de 14 ans. Il alla depuis à Bologne, mais l'air d'Italie s'étant trouvé contraire à ſa ſanté, il revint bien-tôt après à Heidelberg, & s'y appliqua avec beaucoup de ſoin à la Théologie. Il s'attacha à la lecture de S. Thomas d'Aquin, de Richard & de Gerſon, & mépriſa les ſubtilitez de Scot & l'eſprit de diſpute. L'Electeur Palatin le donna pour Précepteur au plus jeune de ſes fils. Ayant rempli cette charge quelque tems, il ſe dégoûta de la Cour & reprit ſes études en Théologie. De retour chez lui il eut une Cure; mais ſentant qu'il n'étoit pas encore aſſez habile pour s'aquitter dignement de ſa charge, il l'abandonna, & paſſa à Tubingue où Reuchlin lui enſeigna le Grec: pour l'Hébreu il l'avoit déja étudié à Heidelberg. Il retourna donc chez lui & rentra dans la poſſeſſion de ſa charge. Il fut enſuite appellé à Bâle où ſa grande érudition lui aquit dans peu une haute réputation: on le força d'accepter le dégré de Docteur en Théologie. On l'appela depuis à Ausbourg où il ne fit pas un long ſéjour; car ayant commencé d'approuver la Réforme de l'Egliſe, qu'on avoit entamée, ſa timidité l'empêcha de publier ſes ſentimens, de ſorte qu'il ſe jetta près d'Ausbourg dans un couvent de l'Ordre de ſainte Brigitte. Pendant qu'il y fut, il publia un livre ſur la *Confeſſion* où il débitoit des ſentimens qui n'étoient pas fort du goût de ſes Confréres. Il n'en demeura pas là, il propoſa ſes opinions d'une maniére plus ouverte, ce qui lui attira tant de chagrins, qu'à la fin il ſe vit forcé d'abandonner ſon couvent. Il revint donc à Bâle en 1522, où il traduiſit en Latin le Commentaire de S. Chryſoſtome ſur la Genéſe. Le Conſeil de la ville lui conféra alors les charges de Profeſſeur en Théologie & de Prédicateur. Il commença par abolir, avec le conſentement du Conſeil, pluſieurs uſages de l'Egliſe Romaine. Dans ces entrefaites, la diſpute ſur l'Euchariſtie s'éleva entre Luther & Zwingle; on y enveloppa Oecolampade & il défendit avec force le ſentiment de Zwingle dans ſon livre *de vero intellectu verborum Domini, hoc eſt Corpus meum*, qui lui fit beaucoup d'honneur. Eraſme dit, l'an 1525, en parlant de ce livre, qu'Oecolampade l'a écrit avec tant de ſoin, tant de raiſonnement, & tant d'éloquence, qu'il y en auroit même aſſez pour ſéduire les Elus, ſi Dieu ne l'empêchoit. Les Luthériens lui répondirent par un livre intitulé *Syngramma*, auquel il répondit par ſon *Antiſyngramma*. Il diſputa enſuite publiquement avec Echius à Bade, & peu après il fit la même choſe à Berne. En 1528, il réforma entiérement l'Egliſe de Bâle & fit la même choſe à Ulm conjointement avec quelques autres. En 1529, il aſſiſta au Colloque de Marpurg & en revint à Bâle, où il tomba malade & mourut en 1531, âgé de 49 ans. On publioit mille contes ſur ſa mort: tantôt on l'accuſoit de s'être arraché la vie, & tantôt on diſoit qu'on l'avoit empoiſonné; mais tout cela ſans fondement, ayant été attaqué de la peſte, & ayant manifeſté juſques à ſa mort les ſentimens d'une piété ſolide, en préſence de Samuel Grynæus, ſon Collégue, & de neuf autres Miniſtres qui l'aſſiſtérent juſques à ſa fin. Il fut enterré dans la cathédrale avec cette Epitaphe, *D. Joan. Oecolampadius, profeſſione Theologus, trium Linguarum peritiſſimus, Auctor Evangelicæ Doctrinæ in hac urbe, primus & templi hujus verus Epiſcopus, ut Doctrinæ ſic vitæ ſanctimonia colendiſſimus, ſub brevi ſaxo hoc reconditus jacet. Moritur Calend. Dec. A. M. D. XXXI. ætatis XLIX.* Il mourut aſſez pauvre & laiſſa trois enfans, un fils & deux filles. Pour ce qui eſt de ſes Ecrits, il a non ſeulement traduit en Latin divers Ouvrages de S. Chryſoſtome, de S. Gregoire de Naziance & de quelques autres Peres de l'Egliſe, mais auſſi il en a compoſé pluſieurs, comme, *Annotationes in Geneſin; Exegemata in librum Job; Commentariorum in Eſaiam libri ſex; De ritu Paſchali; De diſcrimine verbi interni & externi; Quod non ſit oneroſa Chriſtianis Confeſſio.* On a auſſi de lui pluſieurs autres Ecrits, Didactiques & Polemiques contre les Catholiques Romains, contre Luther & contre les Anabatiſtes. * Capito *in Vita Oecolampadii.* Grynæus *de obitu Oecolampadii.* Sponde, *in Annal. ad an.* 1525, *& ailleurs.* Sanderus, *Hæreſi* 210. Genébrard, *in Leone X & Clemente VII.* Raimond, *de origine Hæreſium*, *l.* 2. *c.* 8. Lavater, *in Hiſtoria Sacramentaria.* Sleidan, *de Statu Religion. Imp.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheraniſmi.* Melchior Adam, *in Vita Theolog. Germ.* Verheiden, *Theolog. Elog.* Freher, *in Theatro. Diction. Allemand. Hiſt. de la Reformation par* M. Ruchat, *tome* 1. *p.* 13. 14. *&c. tome* 2. *l.* 32., *&c. tome* 3. *p.* 488. *&c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

OECONOME. La charge d'Oeconome eſt ancienne dans l'Egliſe. Les Evêques qui adminiſtroient dans les commencemens les revenus eccléſiaſtiques, s'en rendoient le plus ſouvent les maîtres: c'eſt pourquoi on fut obligé de créer ces Oeconomes pour en prendre le ſoin & pour les conſerver: néanmoins comme ils étoient choiſis par les Evêques, ils s'entendoient ſouvent avec eux. C'eſt pourquoi il fut arrêté dans le Concile de Chalcédoine, que les Oeconomes ſeroient choiſis d'entre ceux du Clergé. Cette charge n'a pas été ſi conſiderable dans les Egliſes d'Occident, que dans celles d'Orient. Elle devint ſi importante dans l'Egliſe de Conſtantinople, que les Empereurs en ôtérent la nomination au Clergé pour ſe la reſerver à eux ſeuls: ce qui dura, comme le remarque l'Auteur de l'*Hiſtoire des revenus eccléſiaſtiques*, juſqu'à Iſaac Comnéne, qui remit ce droit à la diſpoſition du Patriarche. Dans le Catalogue des Officiers de la grande égliſe de Conſtantinople, rapporté par Codin, & par le Pére Goar, dans ſon Euchologe, on marque au premier lieu *le grand Oeconome*, qui fait l'office d'Archidiacre, lorſque le Patriarche célébre la Liturgie, étant à ſon côté droit. Sa principale charge néanmoins eſt de prendre la connoiſſance des biens eccléſiaſtiques pour en rendre les comptes, ce qui s'obſerve encore aujourd'hui dans pluſieurs des Egliſes Romaines, où les Archidiacres ſont chargez de ce ſoin-là. Il eſt de plus marqué dans ce même Catalogue des Officiers de la grande égliſe de Conſtantinople, qu'il a ſous lui un Scribe, que les Grecs nomment *Chartularius*, qui partage le travail avec lui; parce que le Grand Oeconome doit tenir un regître exact de tous les revenus de l'Evêché, & en rendre compte deux fois par an. C'eſt auſſi lui qui conſerve les revenus après la mort du Patriarche, juſqu'à ce qu'il y en ait un autre élu. Il donne même ſon ſuffrage dans l'élection. Enfin il eſt de ſa charge de diſtribuer ces revenus à ceux auſquels ils appartiennent. On trouve dans l'Euchologe la formule de ſa promotion. * M. Simon.

OECUMÉNIQUE. Ce nom ſignifie *General* ou *Univerſel*, & vient du Grec *οἰκουμένη*, qui ſe prend pour la terre habitable, comme qui diroit *reconnu par toute la terre.* Ce fut au Concile de Chalcédoine tenu l'an 451, qu'on employa pour la premiére fois le nom d'*Oecuménique*. Les Prêtres & les Diacres de l'Egliſe d'Alexandrie, préſentant leur Requête à ce Concile, auquel ſaint Léon préſidoit par ſes Légats, ils donnérent ce titre au Pape, lorſqu'ils s'adreſſérent à lui en ces termes, comme s'il eût été préſent, *Au très-ſaint & très-heureux Patriarche Oecuménique de la grande Rome, Leon.* Les Patriarches de Conſtantinople s'attribuérent enſuite cette qualité. Le premier Concile de Conſtantinople, qui ſe tint l'an 381, ſous le Pape Damaſe & ſous l'Empereur Théodoſe *le Grand*, fit un Canon, par lequel il ordonna, *que l'Evêque de Conſtantinople auroit les prérogatives d'honneur après l'Evêque de Rome, parce qu'elle etoit la nouvelle Rome*, ce qui le faiſoit non ſeulement Patriarche, mais auſſi le premier des Orientaux. Cet honneur lui fut auſſi déféré par le Concile de Chalcédoine l'an 451; mais dans des termes encore plus forts; car le 28 Canon ordonne que la chaire de Conſtantinople ait des prérogatives égales à celles de l'ancienne Rome; de ſorte, que comme l'Evêque de Rome, par la prérogative de ſa primauté, a juriſdiction ſur tous les Patriarches, celui de Conſtantinople l'avoit auſſi après le Pape ſur tous ceux de l'Egliſe Orientale. Ce Canon fut autoriſé par les Loix Impériales, & les Patriarches de Conſtantinople ſe ſont toûjours, depuis ce tems-là, maintenus dans la poſſeſſion de ce titre d'honneur & de ces droits; mais les nouveaux Patriarches de Conſtantinople n'en demeurérent pas là; car voyant qu'on avoit appellé le Pape Léon Patriarche Oecuménique, dans le Concile de Chalcédoine, ils prirent auſſi ce titre, qui leur fut enſuite déféré par les Empereurs & par les Conciles des Grecs. Ainſi dans un Concile tenu à Conſtantinople, l'an 518, Jean, III. du nom, Evêque de Conſtantinople, fut appellé Patriarche Oecuménique; & dans un autre Concile, tenu l'an 536, Epiphane eſt nommé Evêque de Conſtantinople la nouvelle Rome, & Patriarche Oecuménique; mais Jean IV, ſurnommé *le Jeûneur*, prit ce titre avec plus d'éclat que les autres, dans un Con-

Concile général de tout l'Orient, qu'il avoit convoqué sans la participation du Pape. Ce que le Pape Pélage II trouva si mauvais, qu'il cassa tous les Actes de ce Concile, à la reserve de la sentence qu'on y avoit rendue en faveur du Patriarche d'Antioche; & défendit à Jean *le Jeûneur* de prendre dans la suite la qualité d'Oecuménique, que celui-ci persista néanmoins de s'attribuer toûjours, même dans les Actes d'un Synode qu'il envoya à Rome.

Au reste, le terme d'Oecuménique est équivoque; car en disant Patriarche Oecuménique ou universel, on peut entendre celui dont la jurisdiction s'étend universellement par tout le monde, en ce qui regarde le gouvernement général de l'Eglise: ou celui qui seroit seul Evêque ou Patriarche dans le monde, tous les autres n'étant dans l'Eglise que ses Vicaires ou Substituts; ou enfin celui qui a pouvoir sur une partie considérable de la terre, en prenant la partie pour le tout, par une figure assez commune à l'Ecriture Sainte, qui par ces paroles, οἰκουμένη, *toute la terre*, n'entend quelquefois que tout un païs. Pour le premier de ces trois sens, qui est le plus naturel, on peut croire que ce fut celui de Chalcédoine, quand il approuva qu'on donnât le titre de Patriarche Oecuménique au Pape saint Léon. Les Patriarches de Constantinople se donnérent le titre d'Oecuménique dans le troisiéme sens; car selon les Canons des Conciles de Constantinople & de Chalcédoine, ils ne prétendoient que le second lieu, & de porter la qualité d'Oecuménique après les Papes dans l'Eglise Orientale, & non pas dans tout le monde. Cependant dans ce sens-là même il ne pouvoit leur convenir, puisque selon ces mêmes Canons, ils n'avoient aucune jurisdiction hors de leur diocése, que l'honneur de la préséance ne leur avoit pas acquis un pouce de terre, & que la métropole de Périnthe, & toutes les autres se gouvernoient comme auparavant. Pour ce qui est du second sens, il est évident que ce n'a pas été celui des Evêques qui composoient le Concile de Chalcédoine, comme s'ils eussent reconnu le Pape pour seul Evêque dans l'Eglise, dont ils ne fussent que les simples Vicaires; & les Patriarches de Constantinople ne se sont point non plus qualifiez Oecuméniques, comme s'ils eussent été les seuls Evêques dans tout l'Orient. Saint Grégoire *le Grand* prenoit le nom d'Oecuménique dans le premier sens, quoiqu'il condamnât si fort ce titre, l'appellant un blasphême contre l'Evangile & contre les Conciles; parce que, selon ce saint Pape, celui qui se disoit Evêque Oecuménique, se disoit seul Evêque, & privoit tous les autres de leur dignité, qui est d'institution divine. A présent tous les Patriarches de l'Eglise Gréque prennent le titre d'Oecuménique. A l'égard des Conciles, on donne le nom d'Oecuménique aux Conciles généraux ou universels, composez de tous les Evêques du monde, ou de la plus grande partie. Cependant les Africains ont donné ce nom aux Conciles composez des Evêques de plusieurs provinces. Ce qui étoit fondé sur cette maxime que lorsqu'une question mue dans une certaine étendue de païs, y a été décidée unanimement par les Evêques, & que les Evêques des autres païs n'ont pas reclamé, elle doit être réputée décidée sans retour. * Du Cange, *Glossaire*. Maimbourg, *Hist. du Pontificat de saint Grégoire le Grand.*

OECUMENIUS, Auteur Grec, qui a abbrégé les Oeuvres de saint Jean Chrysostome, vivoit selon quelques-uns dans le neuviéme siécle, selon d'autres dans le dixiéme & même dans le suivant. Nous avons ses Ouvrages en Grec & en Latin, en deux volumes, imprimez à Paris l'an 1631, avec des Traitez attribuez à Arétas, Evêque de Césarée en Cappadoce. Jean Hentin, Moine de saint Jerôme, a traduit ce Recueil, qui contient, *Enarrationes ou Catenæ in Acta Apostolorum; Commentarii in Epistolam sancti Jacobi & alias Canonicas, &c.* * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4. Jacques de Billy. Bellarmin. Possevin, &c.

OEDEMBURG ou ODENBURG. *Cherchez* SOPRON.

OEDERN. *Voyez* ODERN.

OEDIPE, *Oedipus*, fils de *Laïus* & de *Jocaste*, Roi de Thébes. Laïus, pour éviter le malheur dont l'Oracle le menaçoit, donna ordre à un Berger de tuer son fils Oedipe. Le Berger touché de compassion, n'osa répandre le sang de ce Prince, mais il l'attacha à un arbre, où il se flattoit qu'il mourroit de faim. Phorbas, Berger des troupeaux de Polybe, Roi de Sicyone ou de Corinthe, ayant passé par hazard dans l'endroit où cet enfant étoit attaché, & l'ayant entendu crier, il le détacha & l'emmena à la Cour de Polybe. Son épouse, qui n'avoit point d'enfans le regarda comme un présent du ciel, & prit un très-grand soin de son éducation. Quand il fut devenu grand, ayant appris qu'il n'étoit point fils de Polybe, il consulta l'Oracle, pour savoir où il pourroit trouver son pére: l'Oracle fit réponse qu'il le trouveroit dans la Phocide. Il partit aussi-tôt pour s'y rendre; mais à peine y fut il arrivé qu'il s'éleva une sédition parmi les Habitans du païs. Oedipe s'étant engagé dans le parti des séditieux, tua Laïus son pére sans le connoître. Ensuite il délivra le païs du Sphinx; & pour récompense, il épousa sa mére Jocaste, & en eut quatre enfans. Depuis, la connoissance qu'il eut de sa naissance, lui découvrant son inceste, lui fit renoncer au thrône, & l'obligea à se crever lui-même les yeux, comme se jugeant indigne de la lumiére du jour. Ethéocle & Polynice, si célébres dans l'Histoire de la Gréce, naquirent du mariage incestueux d'Oedipe & de Jocaste. * Diodore, *l.* 1. Stace, *Thebaïde, l.* 1. Sénéque. Hygin, &c. Sophocle, *in Oedipo.*

OELAND, Isle de la Mer Baltique. Elle n'est séparée de la Smalande, province de Suéde, que par le petit détroit de Calmar. Elle est une dépendance de l'Ostrogothie. Sa longueur est d'environ vint cinq lieues, & sa largeur de six. L'air y est bon, le terroir fertile, les côtes élevées, & défendues par plusieurs châteaux. Les villes de Borkholm & d'Ottenby, en sont les lieux principaux.

OELLINGEN, ville. *Voyez* ELLINGEN.

OELS, en Latin *Olsna*, que les Ecrivains Polonois nomment *Oleinicia*, ville médiocre & qui sert de résidence à ses Princes, est située dans la Silésie, à quatre lieues de Breslau, du côté des frontiéres de Pologne. On dit que ce fut l'Empereur Henri I, qui en 936 l'érigea en ville, de bourg qu'elle étoit, & la pourvut de beaux privilèges. Mais cela se trouve faux & doit peut-être s'entendre d'Oelsnitz, ville dans le Voigtland. Ce qu'il y a de remarquable à Oels, c'est la grande eglise avec la tour, les tombeaux des Princes, la bibliothéque & le château. Cette ville souffrit beaucoup pendant la guerre de 30 ans & en 1710, elle fut encore maltraitée de la peste. * *Dict. Allemand.*

OELS (La Principauté d') est située au delà de l'Oder, & confine vers l'orient avec le païs de Brieg, vers le midi avec celui de Breslaw, vers l'occident avec la Principauté de Wohlaw & vers le septentrion avec les Seigneuries de Wartenberg, de Militsch & de Trachenberg. Cette Principauté faisoit autrefois partie du Duché de Breslaw, jusques à ce que Henri V, dit *le Gros*, fut obligé en 1293, de la céder avec d'autres lieux au Duc de Glogaw. Elle fut érigée en Principauté en 1309, après que Conrad V, fils de Henri III, Duc de Glogaw, eut obtenu par héritage les païs d'Oels & de Wohlaw, & qu'il eut choisi pour sa résidence la ville d'Oels. Outre la ville capitale on y trouve celles de Bernstatt, de Trebnitz, de Constatt & de Medzibor. Cette Principauté fut successivement sous la domination des Ducs de Piaste-Breslaw, de Piaste-Glogaw, de Podiebrad, de Munsterberg, & enfin de Wartenberg. * Henelius, *Silesiogr. renov.* Lucæ *Schles. Chron.* Zeiler, *Topogr. Siles.* Sinapii *Olsnographia. Dict. Allemand.*

OELSNITZ, ville du Voigtland sur l'Elster, près du château de Voigtsberg entre Adorf & Plauen, dans la Seigneurie de Voigtsberg, dont elle fait partie depuis longues années. Elle appartient aux Ducs de Saxe aussi bien que toute la Seigneurie. Les Hussites & les incendies de 1519 & de 1632 y ont fait de terribles ravages. * Zeiler, *Topogr. Sax. Superioris, p.* 147. *Dict. Allemand.*

OENANTHIUS, Dieu du Paganisme, adoré par les Phéniciens. C'est à ce Dieu qu'Elagabale consacra son vêtement impérial. * Lampridius.

OENAS, ville d'Etrurie, au milieu de laquelle il y avoit une montagne très-haute avec une forêt. * Aristote, *l. de Admirand. auscult.* Il y avoit une ville de ce nom dans l'Argie, Hécatée, *Hist. l.* 1. & un fleuve d'Assyrie, lequel avec le Tigre borne l'Adiabéne. * Ammien Marcellin.

OENEE, Roi de Calydon, fils de *Parthaon*, eut d'*Althée*, fille de *Phestius*, Méléagre, Tydée, & Déjanire, qui fut depuis femme d'Hercule. Oenée ayant offert des sacrifices à toutes les Divinitez à l'exception de Diane, cette Déesse pour s'en venger, envoya un sanglier ravager son païs. Ce sanglier fut tué par Méléagre. Après la mort de Tydée. Oenée fut dépossédé par Agrius; mais son petit-fils Dioméde le rétablit. *Apollonius Acharn. *Scholia in Aristophanem.* Il y a un fleuve de Liburnie qui portoit le nom d'OENÉE, & que l'on appelle à présent *Fiume di Carnero*: sa source est dans la Carniole. Il coule entre la Croatie & l'Istrie, & se décharge dans la Mer Adriatique.

OENEIDE, l'une des treize Tribus de l'Attique, à laquelle Oeneus, Héros du païs, donna son nom. Elle étoit la huitiéme, comme on l'apprend d'une ancienne Inscription sur un marbre, rapportée par Spon, *dans ses Voyages, partie* 3.

OENGUS-MAC-TIPRAIT, Abbé de Clainfate-Bœtan en Irlande, dans le huitiéme siécle, a composé une Hymne à l'honneur de saint Martin. Il est mort vers l'an 745. * *Annal. Ulton.* Jac. Waræus, *de Claris Hibern. Script.*

OENIPONS. *Voyez* INSPRUCK.

OENO, l'une des filles d'Anius & de Dorippe, à qui Bacchus avoit donné le pouvoir de changer en blé, en vin, ou en huile tout ce qu'elle toucheroit. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 7. *c.* 15.

OENOÉ, *Oenoe*, ancienne ville de l'Attique, province de la Gréce, étoit située sur un fleuve dont les Habitans du lieu arrêtérent le cours, pour conduire ses eaux sur leurs terres, pensant par là leur causer une grande fertilité. Bien loin de venir à bout de leur dessein, ces eaux gâtérent entiérement leurs campagnes, où ils firent quantité de fosses qui les rendirent ensuite incapables d'être cultivées, d'où vint le proverbe, *Fosse d'Oenoé*, usité parmi les Grecs qui l'appliquoient à ceux qui s'attiroient un malheur par cela même, qu'ils croyoient leur devoir être avantageux. * Thucydide. Strabon, *Geogr. l.* 8.

OENOMAUS, fils de *Mars* & d'*Astérope*, fille d'*Atlas*, & pére d'*Hippodamie*, Roi d'Elide & de Pise, ayant sçu de l'Oracle qu'il seroit tué par celui qui épouseroit sa fille, provoquoit à la course tous ceux qui se présentoient pour l'épouser, à condition que celui qui seroit victorieux, l'épouseroit, & qu'il le feroit mourir s'il étoit vaincu. Il s'étoit de cette maniére défait de treize Prétendans, lorsque Pélops, fils de Tantale, se mit sur les rangs, & trouva le moyen en gagnant Myrtile, Cocher d'Oenomaüs, de faire mettre des aissieux foibles & aisez à rompre au chariot d'Oenomaüs. Ces aissieux ne manquérent pas de se rompre dans la course. Oenomaüs renversé & froissé par sa chûte, pria Pélops de le venger de Myrtile. Pélops prenant prétexte sur ce que Myrtile lui demandoit avec trop de hauteur la récompense de son indigne action, le jetta dans la mer, & se mit en possession du Royaume d'Oenomaüs, qui fut appellé de son nom Péloponnése. * Hygin, *Fab.* 84. Strabon, *l.* 8. Apollodore.

OENOMAUS, Philosophe & Orateur Grec, ayant été souvent trompé par l'Oracle de Delphes, fit un Recueil de ses mensonges. Lucien dans ses Dialogues des Oracles d'Apollon,

lien, fait voir qu'il n'en avoit guéres meilleure opinion qu Oenomaüs. Il aſſûre „ que ce Dieu ſe mêle de prédire l'avenir, & „ qu'il ſurprend les ſimples par des Oracles trompeurs, qui ont „ toûjours quelque porte de derriére pour évader. " Euſebe dans ſa *Preparation Evangelique*, a conſervé une partie très conſidérable du Traité d'Oenomaüs, qui eſt parfaitement bien écrit, & avec une liberté qu'on n'auroit pas ſoufferte dans un Chretien. C'eſt apparemment le même OENAMAüs, Philoſophe célébre dans le ſecond ſiécle, vers l'an 119 qui avoit écrit un livre de la Philoſophie d'Homére, & ſur la Philoſophie Cynique, les Vies de Cratès, de Diogène, & des autres Philoſophes Cyniques. * Euſebe, *in Chron.* Théodoret, *Therap. Serm.* 6. & 10. Suidas.

O E N O N E, fille d'un fleuve de Phrygie, nommé *Cebrene*, & premiere femme de Paris, étoit une Nymphe du Mont Ida, laquelle ſe mêloit de prédire l'avenir & de donner des remédes. La Fable porte qu'Apollon lui ravit ſa virginité, & qu'en récompenſe, il lui apprit la vertu des herbes. Elle devint amoureuſe de Paris, & l'épouſa. Elle lui prédit les malheurs qui devoient ſuivre ſon voyage en Gréce, & fit tous ſes efforts pour le détourner de cette entrepriſe. Elle lui dit même qu'il ſeroit bleſſé, & qu'alors il ſeroit obligé d'avoir recours à elle pour le guérir. Elle eut de Paris un fils, nommé *Corythus*, qu'elle aima tendrement. Paris étant allé en Gréce malgré elle, & ayant enlevé Héléne, Oenone en fut deſeſpérée, & pour ſe venger, envoya ſelon les uns, ſon fils Corythus, aux Princes Grecs, pour les exciter à la guerre contre Troye, & ſelon les autres, près d'Héléne pour lui faire ſa Cour. On dit qu'Héléne étoit devenue ſenſible aux charmes de Corythus, & que Paris en étant devenu jaloux le tua. Quand Paris eut été bleſſé par Philoctéte au ſiége de Troye, il ſe ſouvint de la prédiction d'Oenone, & ordonna qu'on le portât ſur le Mont-Ida, afin qu'Oenone le guérît de ſa bleſſure. Le Meſſager lui alla dire que Paris ſe faiſoit porter ſur le Mont Ida, afin qu'elle le panſât: elle le renvoya bruſquement, en lui diſant, *qu'il aille ſe faire panſer par ſon Helene.* Un retour de tendreſſe lui fit bientôt prendre la réſolution d'aller au devant de Paris avec les remédes néceſſaires pour le guérir; mais elle arriva trop tard. Le Meſſager ayant porté ſa réponſe à Paris, il en fut tellement accablé de douleur, qu'il en expira ſur le champ. Oenone arrivée tua le Meſſager, qui fut aſſez imprudent pour lui faire des reproches: enſuite elle embraſſa le corps de ſon mari, & après bien des regrets, elle s'étrangla avec ſa ceinture. D'autres diſent que Paris étant mort, on envoya ſon corps à Oenone & que l'ayant vu elle mourut de douleur. Il y en a qui rapportent qu'Oenone trouva encore Paris en vie, & qu'elle eut l'inhumanité de lui reprocher ſon infidelité, & de lui refuſer ſon aſſiſtance, & que Paris étant mort, elle en eut tant de regret, qu'elle ſe fit mourir. Les Auteurs ne conviennent pas du genre de ſa mort: les uns diſent qu'elle s'étrangla avec ſa ceinture; les autres qu'elle ſe pendit; & quelques autres qu'elle ſe jetta dans le bucher où brûloit le corps de Paris, * Apollodore, *l.* 3. Parthenius, *in Eroticis.* Conon, *apud Photium, Cod.* 186. Ovide, *Epiſt. Oenones ad Paridem.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Quintus Calaber, *l.* 10. Le Scholiaſte de Lycophron. Bayle, *Dict. Crit.*

O E N O P I D A S: c'eſt le nom d'un Auteur dont il eſt parlé dans le Dialogue de Platon, intitulé *les Rivaux.* M. Dacier avoue ſur cet endroit, qu'il n'en fait pas davantage. C'eſt peut-être OENOPIDE's, Mathématicien de l'Iſle de Chio, qui vivoit quelque tems après Anaxagore. Il dreſſa une Table Aſtronomique de 59 ans, qu'il prétendoit être la grande année, c'eſt à dire, l'eſpace de tems au bout duquel le ſoleil ſe trouvoit toûjours au même point du ciel. * Elien, *Hiſt. Var. c.* 7. Diodore de Sicile.

O E N O T R U S, Roi des Sabins, ſelon Varron, ou des Arcadiens, comme le veut Pauſanias, peupla la côte du Golfe de Tarente, & donna le nom d'*Oenotrie* à ce païs, qui ayant depuis reçu de nouvelles Colonies de Grecs, prit dans la ſuite des tems le nom de *Grande Gréce.* * Virgile, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 85.

Hinc Italæ gentes, omniſque Oenotria tellus.

* O E P F I N G E N, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, eſt au ſud-ſud-oueſt d'Ulm, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

O E R I N G E N, petite ville avec un château: elle eſt dans la partie occidentale du Comté de Holach ou de Hohenloe, en Franconie, à quatre lieues de Halle en Souabe du côté de l'oueſt-nord oueſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

O E S E L, en Latin *Oſilia*, anciennement *Oſericta* & *Latris*, iſle de la Mer Baltique, à l'entrée du Golfe de Riga, à une lieue de l'Iſle de Dagho, vers le midi. Elle a environ quinze lieues de long, & ſept ou huit de large, renferme neuf ou dix paroiſſes, & eſt défendue par les forteresses d'Arensbourg & de Sonnebourg. Cette iſle avec celle de Dagho, ſont des dépendances de la Livonie. Elles étoient tombées entre les mains des Danois, qui les cédérent aux Suédois par le Traité de Bronsbroe, l'an 1645. * Maty, *Dict. Géogr.*

O E S F E L D E, petite ville de la Baſſe Saxe, dans le Duché de Magdebourg, aux confins de celui de Brunſwick, ſur l'Aller, à ſept lieues au deſſus de Gyfhorn. * Maty, *Dict. Géogr.*

O E T A, aujourd'hui, *Bunina*, montagne de Theſſalie, ſur les frontiéres de l'Achaïe ou Gréce particuliére, entre le Pinde au ſeptentrion, & le Parnaſſe au midi. Les Thermopyles étoient un paſſage de cette montagne vers l'orient. Elle eſt célébre par la mort & par la ſépulture d'Hercule, qui s'y jetta dans un bucher préparé pour un ſacrifice, après avoir mis la chemiſe empoiſonnée que ſa femme Déjanire lui avoit envoyée. *Voyez* D E'-J A N I R E. Ce fut de là, diſent les Poëtes, que Jupiter enleva au ciel l'ame de ce Héros. Ce que Silius Italicus exprime en ces deux vers, *l.* 3. *v.* 43,

Inter quæ fulget ſacratis ignibus Oete
Ingentemque animam rapiunt ad ſidera flammæ.

Le même, *l.* 6. *v.* 452.

Vix dum clara dies ſumma luſtrabat in Oeta
Herculei monumenta rogi.

Comme le Mont-Oeta s'étend juſqu'à la Mer Egée, maintenant l'Archipel, où eſt l'extrémité de l'Europe vers l'orient, les Poëtes ont feint que le ſoleil & les étoiles ſe levoient à côté de cette montagne, & que de là naiſſoient le jour & la nuit. Seneque dans la Tragédie intitulée *Hercules Oetæus*, *Acte* 3 *ſcene* 2. *v.* 861 de la piéce, en parle ainſi,

Hæc, hæc renatum prima quæ poſcit diem
Oeta eligatur.

& dans celle qui a pour titre *Hercules furens*, *Acte* 1. *v.* 132,

Jam cæruleis evectus equis (ou *aquis*)
Titan ſummum proſpicit Oetan.

ou, comme il ſe trouve dans l'édition de Gronovius,

Titan ſumma proſpicit Oeta.

Virgile, *in Culice*, *v.* 202,

Et piger aurato procedit Veſper ab Oeta.

Tite-Live en rapporte la raiſon, *l.* 46, lorsqu'il dit, *Extremos ad Orientem montes Oetam vocant*, on appelle Oeta cette longue chaîne de montagnes qui eſt à l'extrémité de la Gréce vers l'orient. Le Mont-Oeta eſt couvert de forêts en pluſieurs endroits, & fertile en très-bon ellébore. Le Golfe de Zeiton, étoit autrefois nommé *Sinus Oetæus*, parce que cette montagne s'étend juſques-là. * Ptolomée. Pauſanias. Pline. Tite-Live, *Decade* 5. *l.* 6. ou *l.* 46 *de ſon Hiſtoire.*

* O E T I N G, petite ville ou bourg du Cercle & du Duché de Baviére en Allemagne. Ce lieu, à demi-lieue duquel on trouve le bourg nommé *Alt-Oeting*, c'eſt à dire, *Vieux Oeting*, eſt ſitué ſur l'Inn, à peu près au ſud-oueſt de Paſſau, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

O E T I N G, ville & Principauté en Souabe. *Voyez* O E-T I N G E N.

O E T I N G E N, ou E T T I N G, nom d'un païs du Cercle de Souabe en Allemagne, cy-devant Comté, érigé en Principauté par l'Empereur Léopold, l'an 1674. Il s'étend entre la Franconie au ſeptentrion & au Levant, le Duché de Neubourg au midi, & celui de Wirtemberg au Couchant. La ſeule ville qu'il y ait, eſt celle qui donne ſon nom au païs, ſituée ſur la petite riviére de Wernitz. Elle a un petit château aſſez commode, où le Prince d'Oëtingen fait ſa réſidence. Les Princes de cette Maiſon deſcendent d'Othon *le Grand*, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis Louïs qui ſuit.

I. LOUÏS, XI. du nom, Comte d'Oëtingen, mourut en l'an 1370. Il avoit épouſé en 1340, *Imagine*, fille de *Henri*, Comte de Schaumbourg, en Autriche, morte en 1377, dont il eut 1. *Frédéric*, élu Evêque d'Aichſtet l'an 1385, mort en 1415; 2. Louïs XII, qui ſuit; 3. FRE'DE'RIC, qui continua *la poſtérité rapporte après celle de ſon frére aîné*; 4. *Marguerite*, morte ſans alliance l'an 1434; *Eliſabeth*, mariée à *Albert*, Landgrave de Leuchtemberg, morte en 1406; 5. *Anne*, Abbeſſe de Kirchein; 6. *Adelaïde*, Religieuſe avec ſa ſœur; & 7. autre *Adelaïde*, Comteſſe d'Oetingen, mariée à *N*. . . . Seigneur de Paloue, morte l'an 1389.

II. LOUÏS, XII. du nom, Comte d'Oëtingen, mort le 28 octobre 1440, épouſa 1. *Beatrix*, Comteſſe de Helffenſtein: 2. *Anne*, Comteſſe de Werdenberg, morte en 1385, dont il eut 1. *Guillaume*, bleſſé à la chaſſe, mort le quatriéme octobre 1406; 2. *Jean*, mort en 1422: 3. *Magdeleine*, Abbeſſe de Kirchcim; & 4. *Anne*, Comteſſe d'Oëtingen, mariée le neuviéme novembre 1436, à *Bernard*, Markgrave de Bade, morte l'an 1442.

II. FRE'DE'RIC, Comte d'Oëtingen, fils puîné de Louïs XI, mort en 1423, épouſa 1. *Alethe* de Padoue: 2. *Euphémie*, fille de *Victorin*, Duc de Munſterberg, morte en 1411. Du premier lit, ſortit 1. ULRIC qui ſuit: du ſecond, vinrent 2. GUILLAUME, *dont la poſtérité ſera rapportée, apres celle de ſon frere aîné*; 3. *Frederic*, mort en 1439; 4. *Albert*, Chanoine d'Aichſtet, mort l'an 1443; 5. *Anne*, mariée à *George*, Comte de Wertheim, morte en 1461; 6. *Imagine*, alliée à *Frederic*, Comte de Bitſch, morte en 1470; 7. *Adelaïde*, Abbeſſe de Kirchberg; 8. *Marguerite*, qui épouſa *Craton*, Comte de Hohenloë, morte l'an 1472; & 9. JEAN-SEVE'RE, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, mort l'an 1449, qui épouſa l'an 1433, *Marguerite*, fille de *Leonard*, Comte de Gortz, morte en 1450, dont il eut Louïs, XIII. du nom, qui ſuit; *Marguerite* alliée à *Bertbold*, Comte d'Eberſtein; & *Emilie*, mariée à *Louïs*, Comte de Helffenſtein. Louïs, XIII. du nom, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, mort en 1517, épouſa 1. *Véronique*, Comteſſe de Sonnenberg, morte ſans enfans: 2. *Eve*, fille de *Jean*, Libre-Baron de Schwartzenberg, dont il eut *Madelaine*, Comteſſe d'Oëtingen, mariée à *Ulric*, Comte de Montfort.

III. ULRIC, Comte d'Oëtingen-Flochberg, mort l'an 1477, épouſa 1. *Eliſabeth*, fille de *Jean*, Comte de Schaumbourg, morte ſans poſtérité l'an 1466: 2. *Eliſabeth* de Cun[illegible], morte l'an 1474: 3. *Barbe*, Baronne de Thengen. Du ſecond lit vinrent 1.

JOACHIM qui fuit; 2. *Marguerite* née en 1471, Abbeſſe de Kircheim, morte l'an 1521; & 3. *Anne*, mariée l'an 1474, à *Jean* d'Aichberg, morte l'an 1490.

IV. JOACHIM, Comte d'Oëtingen, fut tué le 30 juin 1520, par Thomas d'Absberg, ayant eu de *Dorothee*, fille d'*Albert*, IV. du nom, Prince d'Anhalt. morte l'an 1565; 1. *Charles*, Comte d'Oëtingen-Flochberg; 2. *Frédéric*, né l'an 1496, mort l'an 1514; 3. MARTIN qui fuit; 4. *Louïs* XIV, né l'an 1502, mort l'an 1548; 5. *Albert*, Comte de Harbourg; 6. *Eliſabeth*, née l'an 1499, mariée l'an 1517, à *Cyriarque*, Libre-Baron de Polheim; 7. *Anne*, née l'an 1503, Abbeſſe de Kircheim, morte en 1572; & 8. *Marie*, alliée 1. à *George* Truchſes de Walpurg: 2. à *Chriſtophle* Pfiſter, Patrice d'Ausbourg.

V. MARTIN, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, né l'an 1500, mort l'an 1549, épouſa *Anne*, fille de *Jean*, Landgrave de Leuchtemberg, morte l'an 1555, ayant eu pour fille unique *Euphroſyne*, mariée à *Frédéric*, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, ſon couſin, morte l'an 1560.

III. GUILLAUME, Comte d'Oëtingen, fils de FRÉDÉRIC, Comte d'Oëtingen, & d'*Euphemie* de Munſterberg, ſa ſeconde femme, mourut le 23 avril 1467. Il épouſa *Beatrix*, fille de *Paul* de la Scale, & de *Magdeleine* de Fronsberg, morte en 1466, dont il eut 1. *Frédéric*, Evêque de Paſſau l'an 1486, mort le 25 mars 1490; 4. WOLFGANG qui fuit; 4. *Eliſabeth*, alliée à *Albert*, Seigneur de Limbourg, morte l'an 1509; 5. *Anne*, mariée à *Jean* Truchſes de Walpurg, morte l'an 1517; 6. *Otilie*, morte l'an 1471; 7. *Marguerite*, qui épouſa *Jean-Worner*, Libre-Baron de Zimbern, morte l'an 1500; 8. *Urſule*, morte l'an 1466; & 9. *Jean*, Comte d'Oëtingen, mort l'an 1515, qui épouſa *Eliſabeth*, Dame de Goude en Hainault, dont il eut *Jean*, mort jeune; *Marie*, Religieuſe à Gand en Flandre; & *Eliſabeth*, Comteſſe d'Oëtingen, Dame de Goude, mariée à *Guillaume*, Libre-Baron de Rogendorff.

IV. WOLFGANG, Comte d'Oëtingen, mort l'an 1522, avoit épouſé *Anne*, fille de *George* Truchſes de Walpurg, mort en l'an 1507, dont il eut 1. *Charles-Wolfgang*, Comte d'Oëtingen, mort l'an 1549, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille de *Jean*, V. du nom, Landgrave de Leuchtemberg, pluſieurs enfans morts jeunes; & 2. LOUÏS XV, qui fuit.

V. LOUÏS, XV. du nom, Comte d'Oëtingen, né le 25 avril 1486, ayant embraſſé le parti Proteſtant avec ſon fils aîné, fut proſcrit par l'Empereur Charles-*Quint*, & privé de tous ſes biens. Il ſe retira à Strasbourg avec ſa famille, & fut en pluſieurs autres villes, juſqu'à ce que le tems ayant changé, l'Empereur lui pardonna l'an 1552. Il mourut le 24 mars 1557. Il épouſa *Salome*, fille d'*Eitel-Frédéric*, IV. du nom, Comte de Zollern, mort le 31 juillet 1548, dont il eut 1. LOUÏS, XVI. du nom, qui fuit; 2. FRÉDÉRIC, qui a fait *la branche des Comtes de* WALLERSTEIN, *rapportée cy-après*; 3. *Wolfgang*, né en 1511, mort ſans poſterité de *Marguerite*, fille d'*Erneſt*, Markgrave de Bade, qu'il avoit épouſée le 12 novembre 1538; 4. *Loth*, mort le huitiéme avril 1566, ſans enfans de *Claude*, fille de *Jean* de Hohenfels, Seigneur de Reipolskirch & de Rixingen, qu'il avoit épouſée en 1561; 5. *Charles-Louïs*, mort le 16 mai 1563; 6. *Guillaume*, mort le huitiéme ſeptembre 1561; 7. *Marie-Jacqueline*, alliée 1. à *Jean*, II. du nom, Comte Palatin de Simmeren: 2. à *Frédéric*, Libre-Baron de Schwartzemberg; 8. *Imagine*, Religieuſe à Eſſen, morte en 1559; 9. *Sidonie*, mariée à *Jean* de Hohenfels-Reipolskirch; 10. *Jeanne*, alliée à *Philippe*, Libre-Baron de Liechtenſtein, morte le 14 mai 1577; 11. *Marie-Salomé*, femme de *Henri* de Ruthen; 12. *Marie-Egyptienne*, mariée 1. à *Philippe François*, Wildgrave: 2. à *N....*; & 13. *Sérapie*, Comteſſe d'Oëtingen, alliée à *Barthélemy*, dernier Comte de Beuchlingen.

VI. LOUÏS, XVI. du nom, Comte d'Oëtingen, né l'an 1508, mourut le premier octobre 1569. Il épouſa 1. l'an 1543, *Marguerite*, Comteſſe de Lutzelſtein, morte le troiſiéme juillet 1560: 2. le 26 août 1562, *Suſanne*, fille d'*Albert*, Comte de Mansfeld, morte le huitiéme ſeptembre 1565: 3. *Claude* de Hohenfels, veuve de ſon frére *Loth*. Du premier mariage vinrent, 1. *Louïs*, né le 31 décembre 1546, mort en octobre 1548; 2. GODEFROY qui fuit; 3. *Charles*, né le dixiéme juin 1555, mort le 12 août 1558; 4. *Othon-Henri-Albert-Gedéon*, né le 24 août 1556, mort le premier ſeptembre ſuivant; 5. *Gédéon*, né le 26 janvier 1558, mort le 24 avril de la même année; 6. *Louïs* né le 30 juin 1559, mort le 30 mars 1593; 7. *Judith*, née le troiſiéme octobre 1544, mariée le 21 ſeptembre 1573, à *Henri* de Ruthen; 8. *Anne-Salomé*, née le 24 octobre 1545, alliée le 25 avril 1585, à *Jérôme* Schlick, morte le 12 décembre 1599; 9. *Marguerite*, née le 17 août 1548, mariée le 13 décembre 1599, à *Jean-Chriſtophle* de Puchheim; 10. *Michol-Sara*, née le onziéme décembre 1549, morte l'an 1551; & 11. *Marie*, née le 25 mars 1552. Du ſecond mariage ſortirent, 12. *Louïs-Albert*, né le 22 mai 1564, mort l'an 1592; & 13. *Anne-Dorothée*, née le 28 mai 1563, mariée le 14 octobre 1582, à *Wolfgang*, Libre-Baron de Hofkirch. Et du troiſiéme vinrent, 14. *Wiprecht*, né le deuxiéme juillet 1567; & 15. *Philippe*, né le onziéme mars 1569, qui ſervit ſous le Duc de Wirtemberg, fut Gouverneur de Neuſtadt, & après la mort de *Marie*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Limpurg, ſa femme, dont il n'eut point d'enfans, ſe retira dans le monaſtére de Zimmern, où il mourut le troiſiéme février 1627.

VII. GODEFROY, Comte d'Oëtingen, né le 19 juin 1554, mort en 1622, épouſa 1. *Jeanne*, fille d'*Everard*, Comte de Hohenloë: 2. le ſeptiéme novembre 1591, *Barbe*, fille de *Wolfgang*, Comte Palatin, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſon premier mariage, furent 1. LOUÏS-EVERARD qui fuit; 2. *Godefroy*, né le 29 mai 1582, mort le 17 août 1596; 3. *Julienne*, née le 23 février 1576, morte le 23 mai ſuivant; 4. *Jeanne*, mariée le 18 ſeptembre 1567, à *Frédéric-Magne*, Comte d'Erpach; & 5. *Jacqueline*.

VIII. LOUÏS-EVERARD, Comte d'Oëtingen, né le neuviéme juin 1577, épouſa le ſeptiéme mai 1598, *Marguerite*, fille de *George*, Comte d'Erpach, dont il eut, 1. *Godefroy-George*, né & mort l'an 1599; 2. *Wolfgang-Guillaume*, mort l'an 1602; 3. JOACHIM-ERNEST qui fuit; 4. *Frédéric*, mort ſans alliance l'an 1628; 5. *Marie-Magdelaine*, alliée 1. à *Henri-Guillaume*, Comte de Solms: 2. à *George Frederic*, Comte de Hohenloë; 6. *Jeanne*, mariée à *Philippe Wolfgang*, Comte de Hanau, morte le 17 ſeptembre 1639; 7. *Dorothée-Barbe*, femme de *Joachim-Godefroy*, Seigneur de Limpurg; 8. *Anne-Eliſabeth*, mariée 1. le 14 juin 1639, à *Godefroy-Henri*, Comte de Pappenheim: 2. le 12 juin 1642, à *Jean-Philippe*, Comte de Leiningen: 3. le ſeptiéme mars 1649, à *George-Guillaume*, Comte Palatin; 9. 10. 11. *Julienne*, *Chriſtine*, *Sophie*, mortes ſans alliance; & 12. *Agathe*, mariée 1. à *Laurent*, Libre-Baron de Hoffkirch: 2. le quatriéme octobre 1657, à *Guſtave* Axel, Comte de Lowenſtein.

IX. JOACHIM-ERNEST, Comte d'Oëtingen, né le 31 mars 1612, mort le huitiéme août 1659, avoit épouſé 1. le huitiéme décembre 1633, *Anne-Sibylle*, fille de *Henri-Guillaume*, Comte de Solms, morte en couches l'an 1635: 2. le cinquiéme décembre 1638, *Anne-Dorothée*, fille de *Craton*, Comte de Hohenloë: 3. le neuviéme mai 1647, *Anne-Sophie*, fille d'*Auguſte*, Comte Palatin de Sultzbach, morte l'an 1675. Du premier mariage ſortirent, 1. *Marguerite-Sophie*, née le neuviéme décembre 1634, mariée le cinquiéme octobre 1651, à *Albert*, Markgrave de Brandebourg-Anſpach, morte en 1664; & 2. *Anne-Chriſtine*, née & morte le 18 ſeptembre 1635: du ſecond mariage vinrent, 3. *Craton-Louïs*, né le 28 mars 1641, mort le 14 mai 1660; 4. ALBERT-ERNEST qui fuit; 5. *Marie-Dorothee-Sophie*, née le 29 décembre 1639, mariée le 20 juillet 1656, à *Everard* III, Duc de Wirtemberg, morte le 29 juin 1698; & 6. *Suſanne-Jeanne*, née le 16 ſeptembre 1643, alliée l'an 1678, à *Frédéric-Magne*, Comte de Caſtel: & du troiſiéme mariage ſortirent, 7. *Joachim-Erneſt*, né le 27 février 1648, qui ſervit en Danemarck, & mourut en Scanie le 24 juillet 1677; 8. *Chriſtian-Auguſte*, né le 22 juillet 1650, Gouverneur d'Offembourg, Chambellan de l'Electeur de Saxe, mort le neuviéme juillet 1684; 9. *Philippe-Godefroy*, né le 14 mai 1655, mort le 26 juin ſuivant; 10. *Marie-Eleonore*, née le 14 juillet 1649, mariée en 1665, à *Théophile*, Comte de Windiſchgratz, morte le dixiéme avril 1681; 11. *Hedwige Sophie*, née & morte en 1651; 12. *Hedwige Auguſte*, née le neuviéme décembre 1652, mariée l'an 1677, à *Ferdinand*, Libre-Baron de Stadel, Seigneur de Reckerſperg; 13. *Magdeleine-Sophie*, née le 17 février 1654, alliée 1. l'an 1681, à *Jean-Louïs*, Comte de Hohenloë: 2. à *Jean-Antoine*, Comte de Leiningen-Weſterbourg, morte avant la conſommation du mariage le 13 février 1691; & 14. *Eberhardine Sophie-Julienne*, née le 20 octobre 1656, mariée en 1678, à *Philippe*, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein.

X. ALBERT-ERNEST, Comte d'Oëtingen, né le quatriéme mai 1642, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold, par lettres du 14 octobre 1674, & mourut le 29 mars 1683. Il avoit épouſé 1. l'an 1665, *Chriſtine-Frédérique*, fille d'*Everard* III, Duc de Wirtemberg, morte le 30 octobre 1674: 2. le 30 avril 1682, *Eberhardine Catherine* de Wirtemberg, ſœur de ſa premiere femme, morte en couches le 19 août 1683, ayant eu un fils poſthume, mort l'an 1684. Du premier mariage ſont iſſus, 1. ALBERT-ERNEST qui fuit; 2. *Everard Frédéric*, né le troiſiéme mars 1673, mort le 13 février 1674; 3. *Emmanuel*, né le neuviéme avril 1674, mort le ſeptiéme décembre ſuivant; 4. *Eberhardine Sophie*, née le 16 août 1666, mariée le troiſiéme mai 1685, à *Chriſtian-Everard*, Prince d'Ooſtfriſe; 5. *Albertine-Charlotte*, née le 14 janvier 1668, morte le 21 juin 1669; 6. *Chriſtine-Louïſe*, née le 16 mars 1671, alliée le 12 avril 1690, à *Louïs-Rodolphe*, Duc de Brunſwic-Blanckenbourg, & 7. *Henriette-Dorothée*, née le 14 février 1672, mariée en ſeptembre 1688, à *George-Auguſte-Samuel*, Prince de Naſſau-Idſtein.

XI. ALBERT-ERNEST, II. du nom, Prince d'Oëtingen, né le huitiéme août 1669, a épouſé le onziéme octobre 1688, *Sophie-Louïſe*, fille de *Louïs*, VI. du nom, Landgrave de Heſſe-Darmſtad, dont il a eu, 1. *Albert-Erneſt*, né & mort le 29 juillet 1689; & 2. *Eliſabeth-Frédérique-Sophie*, née le 14 mars 1691.

I. BRANCHE DES COMTES d'OETINGEN-WALLERSTEIN.

VI. FRÉDÉRIC, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, ſecond fils de LOUÏS, XV. du nom, Comte d'Oëtingen, & de *Salomé*, Comteſſe de Zollern, demeura attaché à la Religion Catholique, & mourut l'an 1579. Il avoit épouſé *Euphroſyne*, fille unique de *Martin*, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein ſon couſin, morte l'an 1560, dont il eut 1. GUILLAUME qui fuit; 2. *Frédéric*, né l'an 1556, qui épouſa l'an 1585, *Urſule* Heilbrunner, de Nordlingue, malgré ſon frére, & en eut des enfans; 3. 4. 5. *George*, *Martin*, *Charlotte*, morts jeunes; & 6. *Euphroſyne*, née l'an 1551, morte le cinquiéme octobre 1590, mariée à *Charles*, II. du nom, Comte de Hohenzollern.

VII. GUILLAUME, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, mourut le 14 octobre 1602, ayant eu de *Jeanne*, fille de *Charles*, I. du nom, Comte de Hohenzollern, 1. *Albert*, mort jeune; 2. *Martin*, Chanoine d'Aichſtet; 3. GUILLAUME, *qui a fait la branche de* SPILBERG, qui fuit; 4. WOLFGANG, *qui a continué celle de* WALLERSTEIN, *rapportée cy-après*; 5. *Ulric*, mort en Hongrie; & 6. ERNEST, *qui a fait la branche de* BALDEREN, *auſſi mentionnée cy-après.*

BRANCHE DES COMTES d'OETINGEN-SPILBERG.

VIII. GUILLAUME, Comte d'Oëtingen-Spilberg, mort le troiſiéme

ſiéme janvier 1600, épouſa l'an 1589, *Eliſabeth*, fille de *Maximilien* Fugger, morte le 12 mars 1596, dont il eut, 1. *Martin-François*, mort jeune, 2. JEAN ALBERT qui ſuit; 3. *Marc Guillaume*, tué à Nortlingue le cinquiéme ſeptembre 1614.

IX. JEAN ALBERT, Comte d'Oëtingen Spilberg, mort l'an 1632, épouſa *Marie Gertrude*, fille de *Vite*, Maréchal de Pappenheim, dont il eut 1. *Jean François*, mort jeune; 2. autre JEAN-FRANÇOIS qui ſuit, & 3. *Marie-Claude*, alliée à *Ferdinand-Laurent*, Comte de Wartenberg.

X. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Oëtingen Spilberg, mort le cinquiéme novembre 1665, avoit épouſé *Louiſe-Royale*, Comteſſe d'Attimes, dont il eut, 1. *Jean-Sebaſtien*, né le 20 janvier 1655, mort le 13 ſeptembre 1675; 2. *Jean Guillaume*, né le 23 décembre 1655, mort le 16 août 1685, laiſſant de *Marie-Anne Thereſe*, fille de *Wolfgang*, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, qu'il avoit épouſée la même année, morte le 28 juin 1695, une fille unique née poſthume le 17 janvier 1686, nommée *Marie-Joſeph Antoinette*; 3. *Jean-Chriſtophle*, né le troiſiéme ſeptembre 1657, mort le 24 fevrier 1658; 4. *Jean Leopold Ignace*, né & mort le 29 août 1660; 5. FRANÇOIS ALBERT qui ſuit; 6. *Wolfgang-Adam*, né le ſixiéme ſeptembre 1664, mort le neuviéme juillet 1665; 7. *Jean-Chriſtophle*, né poſthume le 24 janvier 1656, mort le lendemain; 8. *Marie-Salome*, née & morte le ſixiéme octobre 1656; & 9. *Anne-Chriſtine*, née le quatriéme août 1659, morte le 26 mars 1665.

XI. FRANÇOIS-ALBERT, Comte d'Oëtingen-Spilberg, né le dixiéme novembre 1663, a été Chanoine de Saltzbourg, & après la mort de ſon frere, il a épouſé le 26 juin 1689, *Jeanne*, fille & heritiere de *François*, Baron de Schwendy, de Hohenlandsberg, dont il a eu 1. JOSEPH FRANÇOIS XAVIER GEORGE-ALBERT-WOLFGANG IGNACE-ANTOINE qui ſuit; 2. *François-Antoine*, né le 30 mai 1697; 3. *Marie-Anne-Catherine*, née le 27 ſeptembre 1693, & 4. *Marie-Joſephe-Thereſe*, née le 19 ſeptembre 1694.

XII. JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-GEORGE-ALBERT-WOLFGANG-IGNACE-ANTOINE, Comte d'Oëtingen-Spilberg, né le 12 ſeptembre 1695.

II. BRANCHE DES COMTES d'OETINGEN-WALLERSTEIN.

VIII. WOLFGANG, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, fils puîné de GUILLAUME, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, & de *Jeanne*, Comteſſe de Hohenzollern, épouſa *Jeanne* de Molle, dont il eut pour fils unique, ERNEST qui ſuit.

IX. ERNEST, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, né l'an 1594, fut en grand crédit à la Cour de l'Empereur, qui le fit Préſident du Conſeil Aulique. Il mourut l'an 1670, ayant eu ſeize enfans de *Marie-Magdelaine*, fille d'*Antoine*, Comte de Fugger, ſavoir, 1. 2. *Albert* & *Ferdinand*, morts jeunes; 3. *Guillaume*, né le premier août 1627, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, & Conſeiller du Conſeil ſecret, mort le onziéme décembre 1692, ſans enfans d'*Octavie-Eſther*, fille de *Jacques-François*, Libre-Baron de Herberſtein, qu'il avoit épouſée le 23 août 1670; 4. WOLFGANG qui ſuit; 5. 6. 7. *François*, *Charles*, *Maximilien*, morts jeunes; 8. *Philippe*, né le 24 janvier 1640, Chambellan de l'Empereur, mort le 27 août 1680, laiſſant d'*Eberardine-Julienne*, Comteſſe d'Oëtingen ſa couſine, fille de *Joachim-Erneſt* qu'il avoit épouſée le premier mars 1678, *Antoine Charles*, né le 28 juin 1679; & *Marie-Anne-Eleonore-Sophie*, née poſthume le 28 août 1680; 9. *Jean-Antoine*, né le 17 octobre 1641, Chanoine de Paſſau, d'Olmutz & de Breſlau, mort à Rome le 16 octobre 1673; 10. *Ignace*, né le 24 août 1642, Conſeiller d'Etat, Chambellan de l'Empereur, & mort ſans alliance en mai 1723; 11. *François*, mort jeune; 12. *Marie Marguerite*, ſeconde femme de *Leonard-Ulric*, Comte de Harrach, 13. 14. 15. 16. *Marie Thereſe*, *Marie Polyxene*, *Marie-Suſanne* & *Marie Chriſtine*, mortes jeunes.

X. WOLFGANG, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller d'Etat, Chambellan, & Preſident du Conſeil Aulique de l'Empereur, né le premier février 1629, mort le ſixiéme octobre 1708, avoit épouſé *Anne-Dorothée*, fille de *Jean*, Comte de Wolckenſtein, dont il eut douze enfans, 1. *Erneſt*, né l'an 1668, mort jeune; 2. *François-Joſeph Ignace*, Chanoine de Saltzbourg, né le 27 novembre 1672; 3. *Ignace*, né l'an 1674, mort jeune; 4. DOMINIQUE-JOSEPH qui ſuit; 5. *Guillaume Joſeph Ignace-Antoine*, né en octobre 1677; 6. *Marie-Anne-Thereſe*, née le 24 août 1662, mariée l'an 1685, à *Jean-Guillaume*, Comte d'Oëtingen-Spilberg, morte le 28 juin 1695; 7. *Marie Erneſtine*, née le 15 ſeptembre 1663, mariée le ſeptiéme juillet 1692, à *Notger-Guillaume*, Comte d'Oëtingen-Katzenſtein, morte le premier mai 1714, âgée de 51 ans, étant alors Grande-Maîtreſſe de la Maiſon de l'Impératrice; 8. *Marie-Magdelaine-Felicité*, née le 17 mai 1665; 9. *Marie-Sophie*, née le 29 mai 1666, mariée le 22 janvier 1690, à *Chriſtophle-François* Truchſes-Trauchberg; 10. *Marie-Joſephe*, née l'an 1667, morte la même année; 11. 12. autre *Marie-Joſephe*, née l'an 1669, & *Marie-Françoiſe*, née l'an 1671, mortes jeunes.

XI. DOMINIQUE JOSEPH, Comte d'Oëtingen Wallerſtein, né le troiſiéme ſeptembre 1676, Chambellan de l'Empereur, mourut le 25 octobre 1717, ayant été mordu d'un chien enragé.

BRANCHE DES COMTES d'OETINGEN-BALDEREN & *de* KATZENSTEIN.

VIII. ERNEST, Comte d'Oëtingen-Balderen, dernier fils de GUILLAUME, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, & de *Jeanne*, Comteſſe de Hohenzollern, né l'an 1584, mourut le 18 mai 1626, laiſſant de *Catherine*, fille de *Rodolphe*, Comte de Helffenſtein, 1. *Erneſt*, mort jeune; 2. MARTIN FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Ulric*, tué à Dutlingen l'an 1644; 4. GUILLAUME-FREDERIC, *dont la poſterité ſera rapportée après celle de ſon frere*; 5. *Marguerite-Anne*, alliée à *Jean-Sigiſmond*, Comte de Thun; & 6. *Marie-Magdelaine*, qui épouſa l'an 1650, *Guillaume*, Markgrave de Bade, & qui mourut le 31 août 1688.

IX. MARTIN FRANÇOIS, Comte d'Oëtingen-Balderen, mort le 12 novembre 1653, épouſa *Iſabelle-Leonore*, fille de *Rodolphe*, Comte de Helffenſtein, dont il eut 1. FERDINAND-MAXIMILIEN qui ſuit; & 2. *Marie-Françoiſe*, alliée à *Craton-Adolphe*, Comte de Cronberg-Hohen-geroldzeck, morte l'an 1686.

X. FERDINAND-MAXIMILIEN, Comte d'Oetingen-Balderen, mourut en mai 1687, ſans laiſſer de poſterité de *Chriſtine-Sibylle*, fille de *Guillaume*, Comte de Solms-Greiffenſtein.

IX. GUILLAUME-FREDERIC, Comte d'Oëtingen Katzenſtein, mort le neuviéme décembre 1677, avoit épouſé *Roſine-Suſanne* de Trubeneck, veuve de *Goſroy*, Comte de Tattenbach, dont il eut 1. *Maximilien-Erneſt*, né le 26 décembre 1647, qui fut tué à Ratiſbonne par un inconnu en mars 1668; 2. NOTGER-GUILLAUME qui ſuit; & 3. *Marie-Thereſe*, née l'an 1651, mariée à *François Erneſt* Fugger.

X. NOTGER GUILLAUME, Comte d'Oëtingen-Katzenſtein, Lieutenant Général, & Commandant de Conſtance, de la Forêt-Noire & de la Vallée de Kintzig ou de Kintziger dal, né l'an 1653, mourut le ſeptiéme novembre 1693. Il épouſa 1. le dixiéme février 1682, *Marie Sidonie*, fille de *Philippe*, Libre Baron de Sottern, morte le 23 ſeptembre 1691: 2. le ſeptiéme juillet 1692, *Marie-Erneſtine*, ſa couſine, fille de *Wolfgang*, Comte d'Oëtingen-Wallerſtein, morte le premier mai 1714, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage ſortirent, 1. CRATON-ANTOINE-GUILLAUME qui ſuit; 2. *Philippe Wolfgang*, mort jeune; 3. *Iſabelle-Sidonie*, née l'an 1686; 4. *Marie-Thereſe*, née en 1690; & 5. *Marie Joſephe*, née en 1693.

XI. CRATON-ANTOINE-GUILLAUME, Comte d'Oëtingen Katzenſtein, né l'an 1684, qui a épouſé en 1709, *Eleonor*, fille de *Melchior-Frederic*, Comte de Schonborn. * *Voyez* Bucelinus. Rittershuſius. Imhoff. Hubner, *Tab. Geneal.*

OETLINGEN. *Voyez* ETLINGEN.

OETMARSEN. *Voyez* OOTMARSEN.

OEUF (Le Chateau de l') château de la ville de Naples, ſitué dans la mer ſur un rocher, tenoit autrefois au continent, dont il fut ſeparé par l'ordre de Lucullus, & auquel il eſt maintenant rejoint par un beau pont. Il fut bâti de forme ovale par Guillaume III, Prince Normand. * Guichardin, *l.* 2.

OEUVRE (Jacques de l') *Voyez* L'OEUVRE.

OFA. OFE. OFF. OFI.

OFANTE ou OFFANTO, riviére d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle naît aux montagnes de l'Apennin dans la Principauté Ulterieure, où elle baigne Conza & Monte-Verde: ſepare enſuite la Capitanate de la Baſilicate, & de la Terre de Bary; & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, près du bourg de Salpe. * Maty, *Dict. Géogr.*

OFELIUS, Capitaine dans l'armée des Parthes. Il avertit Phaſaël & Hyrcan du deſſein qu'avoit formé contre eux Barzapharnès, Roi des Parthes, & leur conſeilla de s'enfuïr, s'ils vouloient ſauver leur vie, ce qu'ils ne trouvérent pas à propos de faire. * Joſeph, *Antiquit. Judaïq. l.* 14. *ch.* 24.

OFFA ou UFFA, premier Roi des Eaſt-Angles ou Anglois Orientaux dans la Grande Bretagne, érigea ſon Royaume à peu près dans le même tems que les autres Rois érigérent les leurs, qui compoſérent les ſept Royaumes d'Angleterre, c'eſt à dire, dans le ſixiéme ſiécle.

OFFA, Roi des Eaſt-Saxons, ou Saxons Orientaux en Angleterre, ſucceda au Roi *Senfred* ou *Senofrid*, & commença à régner au huitiéme ſiécle. Après un régne de huit ans, il quitta ſon Royaume pour aller à Rome avec Kenred, Roi de Mercie, ſelon la coutume de ces tems-là.

OFFA, Roi des Merciens en Angleterre, ſe mit ſur le thrône par la mort de Beornred. Ce Prince fit faire un large foſſé pour la défenſe d'une partie de ſes Etats, & fit la guerre à ſes voiſins, Rois de Kent, de Weſſex & d'Eaſt-Angle. Il aſſaſſina lâchement ce dernier, nommé Ethelbert, qu'il avoit attiré chez lui, ſous prétexte de lui vouloir faire épouſer ſa fille. Après diverſes conquêtes, il voulut aſſurer ſes vieux jours par d'illuſtres alliances, & ſe réconcilier avec Dieu par une ſincére pénitence. En effet, il fit un pélerinage à Rome, & donna une partie de ſes biens aux égliſes & aux pauvres, & remit la Couronne à ſon fils *Egfrid*, ſur la fin du huitiéme ſiécle. * Polydore Virgile, *Hiſt. l.* 4. Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre.*

OFFA-DITCH. *Voyez* CLAWD-OFFA.

OFFALY, ou *Comté du Roi*, dans la Province de Leinſter en Irlande. Il a Kildare à l'Eſt, le Shannon qui le ſépare du Galloway, à l'oueſt, &c. Il a 48 milles de long, & 14 de large. On le diviſe en onze Baronnies. La Capitale eſt Philips-Town ou Kings-Town, la ville de Philippe, ou la ville du Roi: elle eſt à 38 milles à l'oueſt de Dublin. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 3. *p.* 42. *Voyez* auſſi KINGS.

OFFANTO. *Voyez* OFANTE.

OFFAY. *Voyez* AUFFAY.

OFFEMBACH. *Voyez* OFFENBACH.

OFFEMBOURG. *Voyez* OFFENBOURG.

OFFEN, ville de Hongrie. *Cherchez* BUDE.

OFFENBACH, bourg d'Allemagne, dans la Franconie ſur le Mein, proche de Francfort, appartient au Comte d'Iſembourg, qui y fait ſa demeure ordinaire.

OFFENBOURG, ville du Cercle de Souabe, en Allemagne, eſt la plus conſidérable de l'Ortnaw, & ſituée ſur la riviére de Kintzig. Elle eſt au ſud eſt de Strasbourg, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. La ville d'Offenbourg eſt

est Impériale, sous la protection de la Maison d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

OFFICE (Congrégation du Saint, Cette Congrégation fut instituée par le Pape Paul III, à la persuasion du Cardinal Caraffa, qui étant parvenu au souverain Pontificat sous le nom de Paul IV, en augmenta les priviléges, ausquels Sixte V joignit encore des Statuts qui rendirent ce Tribunal si puissant & si redoutable, que les Italiens disoient alors ouvertement à Rome, *Il Sommo Pontifice Sixto non la pardonnareb'a Christo*, c'est à dire, *le Souverain Pontife, surnommé Sixte, puniroit Christ s'il n'etoit pas bon Catholique.* Cette Congrégation est pour l'ordinaire composée de douze Cardinaux, & quelquefois de beaucoup davantage, & avec cela d'un bon nombre de Prélats, & de plusieurs Theologiens de divers Ordres Séculiers & Réguliers, qu'on appelle *Consulteurs* & *Qualificateurs* du Saint Office, parmi lesquels il y en a toûjours un qui est Cordelier de la grande manche & trois qui sont Jacobins, comme on les nomme communément, à savoir le Maître du Sacré Palais, le Commissaire du Saint Office, & le Général de l'Ordre desdits Jacobins, fondé sous le nom de Saint Dominique. Il y a aussi un Fiscal du Saint Office, & avec lui un Assesseur, qui est comme le Rapporteur des causes, & qui est ordinairement Prélat domestique, ou Camérier d'honneur du Pape. Cette Congrégation connoit des hérésies, & des nouvelles opinions contraires à la croyance de l'Eglise Romaine, comme aussi de l'apostasie, de la Magie, des sortiléges & autres maléfices, de l'abus des Sacremens, & de la condamnation des livres pernicieux. On tient assemblée pour cela tous les Mécredis à la Minerve chez le Général des Jacobins, & tous les Jeudis devant le Pape qui en est le Chef. C'est toûjours le plus ancien Cardinal du Saint Office qui en est le Sécretaire, & qui en tient le sceau. Il n'y a que les Cardinaux qui ayent voix délibérative dans cette Congrégation, & quand ils opinent à la Minerve, & chez le Pape, ils font retirer tous ceux qui ne sont pas de leur Collége, ou non chargez de quelque affaire pour entendre leur avis. Il est nécessaire de remarquer ici que les Juges de ce Tribunal ne sont pas si redoutables, que se le figurent ceux qui ne les connoissent que sur les rapports d'autrui, & qu'ils ne sont point si rigoureux ni si sévéres à Rome, qu'en Espagne, en Portugal, & dans les autres païs d'Inquisition. Le palais du Saint Office sert d'habitation à l'Assesseur, au Commissaire, au Notaire, & aux autres Officiers de la même Congrégation. Il sert aussi de prison à ceux qui sont accusez ou soupçonnez des crimes dont ce Tribunal connoit jusqu'à la décision du procès, & alors s'ils sont déclarez innocens, on les met en liberté, & s'ils sont jugez coupables, on les livre au bras séculier; mais cela n'arrive guéres s'ils ne sont obstinez ou relaps, car la plupart en sont quittes pour une prison perpétuelle, comme on l'a remarqué sur la fin du siécle dernier à l'occasion du jugement rendu contre le fameux *Michel Molinos*, qui a tant fait de bruit dans le monde par son hérésie du Quiétisme, laquelle n'a point attiré d'autre peine à son Auteur que la privation du commerce civil avec ses Disciples. Il y a une autre maxime suivie par les Juges de ce Tribunal, c'est qu'ils absolvent ceux qui viennent eux mêmes s'accuser de tout ce qui pourroit les rendre criminels, & on les en tient quittes pour une légére pénitence, sans les priver en aucune maniére de leur liberté: au contraire personne ne les peut inquiéter pour ce sujet; mais quand on se laisse accuser & mettre en prison on est traité à la rigueur. Tous les Officiers & Commensaux du Saint Office, dont le nombre est fort grand, ne reconnoissent pour Juge naturel, civil & criminel, que leur Assesseur en premiére instance, & par appel les Cardinaux qui sont pourvus de l'Office de Judicature dans l'Inquisition. On doit enfin remarquer, qu'il y a une autre Congrégation qui se tient au palais du Saint Office, tous les Lundis, pour préparer les matiéres sur lesquelles les Cardinaux doivent rendre un jugement définitif dans leur assemblée de l'Inquisition: c'est pourquoi il n'y a aucun de ces éminens Prélats, qui assiste dans cette Congrégation préparatoire: elle n'est composée que des Théologiens & des Consulteurs, ou Qualificateurs de divers Ordres. * *Tableau de la Cour de Rome par* J. Aimon, *p.* 276, *&c.*

* OFFICES. Les quatre Offices, en Flamand *de vier Ambachten*, partie de la Flandre Hollandoise, sont au sud de la Zélande, dont ils ne sont séparez que par cette partie de l'Escaut qui en est l'emboûchure occidentale & qui porte le nom de *Hont*. Ces quatre Offices, en allant de l'est à l'ouest, sont l'Office de Hulst, & ceux d'Axel, d'Assenade & de Bochouten. * Jaillot, *Carte de Flandre.*

OFFICES LIBRES, en Suisse. *Voyez* PROVINCES LIBRES.

OFFIDA, bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Il est dans la Marche d'Ancone, vers les confins, de l'Abruzze, & à cinq lieues de Fermo, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

OFFTOWN, c'est à dire, *ville d'Offa*, ville bâtie par Offa, Roi de Mercie en Angleterre, dans le Comté de Suffolck, où l'on voit les ruïnes d'un ancien château bâti par le même, après qu'il eut inhumainement massacré Ethelbert, Roi des East-Angles, c'est à dire, des Anglois Orientaux, & usurpé son Royaume. * Cambden, *Britannia.*

OFICA, petite isle de l'Océan Oriental, une de celles du Japon. Elle est au couchant de celle de Ximo, entre l'Isle de Firando & celle de Goto. Ofica a une petite ville, qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

OG. OGA. OGE. OGI. OGL. OGN. OGO. OGY.

OG ou HOG, Roi de Basan ou Basçan, s'opposa au passage des Israëlites, lorsqu'il voulurent entrer dans la Terre-Promise. Il vint avec tout son peuple pour les combattre à Edraï ou Edréhi. Moïse par l'ordre de Dieu lui donna bataille, & fit passer au fil de l'épée ce Roi avec ses enfans, & tout son peuple, sans qu'il en restât un seul. Les Israëlites se mirent en possession de son païs, ruïnérent soixante villes fortes, exterminérent les hommes, les femmes & les enfans, & enlevérent leurs troupeaux & le butin de leurs villes. Il est dit que cet Og, Roi de Basan, étoit le seul resté de la race des Géans ou des Raphaïm ou Réphaïm, & qu'on montroit encore son lit de fer dans Rabbath, qui est une ville du païs des Ammonites; que ce lit avoit neuf coudées de long & quatre de large, c'est à dire, quinze piez quatre pouces & demi de long, & six piez dix pouces de large, selon la mesure d'une coudée ordinaire. Les Rabbins content plusieurs fables de ce Roi. Il étoit, *disent-ils*, de ces fameux Géans, qui vivoient avant le déluge: il se sauva de l'inondation universelle, ayant monté sur le toit de l'Arche de Noé. Le païs de Basan étoit un païs fertile & renommé pour les troupeaux. Il est assez extraordinaire que Moïse ait allégué cette preuve de la grandeur d'Og, Roi de Basan, dans une Histoire écrite pour des gens qui pouvoient l'avoir vu, & il est encore plus surprenant qu'alors ce lit ne fût plus dans le païs de Basan, mais dans Rabbath, ville des Ammonites. C'est un argument qu'apportent ceux qui veulent faire douter que Moïse soit l'Auteur du Pentateuque; mais, outre que ce verset peut avoir été ajoûté, il n'est point hors d'apparence que Moïse voulant assurer la vérité de ce qu'il disoit, tant pour ceux de son tems que pour la postérité, se serve de cette preuve pour rendre croyable une chose extraordinaire; & il se peut faire qu'Og étant mort, son lit ait été transporté du païs de Basan à Rabbath, où les Ammonites habitoient dès ce tems-là. David prit cette ville sur eux: ce qui a fait conjecturer à quelques uns que ce lit d'Og n'avoit été trouvé à Rabbath, que du tems de David; & qu'ainsi ce verset est ajoûté, à quoi il y a beaucoup d'apparence. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 33. 34 *&* 35. *Deuteronome, ch.* 3. *v.* 1. *& suiv.* M. Du Pin, *Dissertation preliminaire sur la Bible.* D. Calmet, *Comment. Litt. sur les Nombres.*

OGARA, contrée d'Ethiopie, qui a quatre-vints dix milles de long, & environ vint de large, & qui est dans un lieu élevé, où l'air est plus froid qu'ailleurs. Elle a du côté du nord la montagne de Pamamen, du côté du midi oriental Danea, du côté du Couchant Bleat & Sequedo, & de celui du Levant la province d'Argabale. Ogara, qui étoit autrefois une province du Royaume de Bagamédri, ne l'est plus présentement. On la considére comme un petit Etat séparé, si ce n'est qu'on la comprenne dans le Royaume de Tigre. * *Description du Royaume du Prête-Jean.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OGEN, contrée, qui passe pour un des plus fertiles païs des Indes. Elle est entre Brampour, Seronge, & Amanabat. Elle a son Prince particulier, mais dépendant du Grand-Mogol. * *Diction. Anglois.*

OGENTI. *Cherchez* UGENTO.

OGER, dont le nom est célébre dans les anciens Romans, qui le surnomment le *Danois*, vivoit du tems de Charlemagne. Il y a apparence qu'il est le même dont parle le Moine de Saint-Gal, lequel se retira chez Didier, Roi des Lombards, & celui qu'Anastase nomme *Autcarius*. Il étoit originaire de la France Austrasienne, & il est connu dans l'Histoire sous le nom d'*Autcaire*. C'étoit un grand Guerrier, de l'aveu même des ennemis de la nation. Il avoit pris les intérêts des fils de Carloman, qu'il vouloit élever sur le thrône au préjudice de Charlemagne, & ayant encouru pour ce sujet l'indignation de ce Prince, il fut obligé de se retirer à la Cour de Didier, Roi des Lombards. Charlemagne que le Pape Adrien I, ennemi de Didier, avoit sçu mettre dans son parti, passa les Alpes avec une puissante armée pour venger la querelle de l'Eglise Romaine. A ses approches, Didier se renferma dans Pavie avec Adalgise son fils, & Hunald Duc d'Aquitaine, que le Roi Lombard avoit encore débauché à la France, & Oger alla se jetter dans Vérone avec la veuve & les enfans de Carloman. Le siége fut mis devant Pavie; mais comme cette ville résistoit long-tems, Charlemagne attaqua Vérone, & la pressa de si près, que la Princesse, les jeunes Princes, & Oger se rendirent à lui. Ce fut là le terme des actions séculieres d'Oger. Enfin dégoûté du siécle, il se fit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Faron de Meaux, où il attira un de ses amis, nommé *Benoit*. Ce fut à leur considération que Charlemagne donna la terre de Rez, & fit d'autres biens à cette Abbaïe, où ces bons Religieux moururent dans le neuviéme siécle, en réputation d'une grande piété. On y voit leur tombeau, l'un des plus illustres monumens de nos Antiquitez du Bas Empire; & on connoit par ces deux vers, qui y sont écrits en anciens caractéres, qu'Oger avoit une sœur nommée *Auda*, mariée au célébre *Roland*,

Audæ conjugium tibi do, Rolande, Sororis,
Perpetuumque mei socialis fœdus amoris.

Le Pére Antoine Yépès a cru, après du Chêne, que le tombeau de cet Oger, étoit celui d'un Gentilhomme de ce nom, Seigneur de Charmentray, près de Meaux, qui se fit Religieux dans la même Abbaïe de Saint-Faron, sur la fin du neuviéme siécle, à l'occasion d'une de ses sœurs, nommée *Gibelme*, qui vivoit récluse près de la même Abbaïe. Il y a néanmoins beaucoup de raisons qui persuadent que ce même tombeau est du premier Oger: ce que Dom Jean Mabillon prouve solidement dans le quatriéme siécle des Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît. C'est aussi ce qu'on peut juger de l'Epitaphe de cet Oger & de Benoît, composée par Foulques ou Fulceius de Beauvais, qui avoit étudié à Meaux, & qui écrivit dans le onziéme siécle, avant la mort même de Charmentray. Cette Epitaphe, quoique barbare, n'est pas indigne de la curiosité de ceux qui aiment les Antiquitez. Gabriel

briel Siméoni de Florence la rapporte dans ſes voyages, mais ſans expliquer de qui elle eſt. La Voici,

> *Quam male diſcernit quod amat, vel qualia ſpernit,*
> *Cui placet aura Soli, diſplicet aura Poli!*
> *Exul in externa procul a regione ſuperna,*
> *Captus amore viæ, non meminit patriæ.*
> *Militis Ogerii converſio digna videri*
> *Sufficit ad ſpeculum, quo ſtatuas oculum.*
> *Legis erat pondus, locuples, a Rege ſecundus,*
> *Nobilis & ſapiens, ſtrenuus & patiens.*
> *Floribus bis ſeptus, præſtabile culmen adeptus*
> *Omnia poſthabuit, ſeque Deo tribuit.*
> *Evocat invictum rerum comitem Benedictum,*
> *Ut par militiæ participet patriæ.*
> *Crux ſimul accipitur, Crucis & locus iſte ſubitur:*
> *Cæſar & exuitur, Cæſar & induitur.*
> *Ite pares animæ, per quælibet agmina primæ,*
> *Fortes Cæſarei, fortia membra Dei.*
> *Fortes Athletæ; per ſæcula cuncta valete.*
> *Par Crucis eſt ſpecies, par erit & requies.*
> *O quam par pulcrum! par vivere, parque ſepulcrum,*
> *Par fuit & tumulus, par erit & titulus.*

* Le Moine de Saint-Gal, *de Reb. Caroli Magni*, *l.* 2. *c.* 26. Yépès, *Annal. Bened. tome* 2. Dom Mabillon, *partie* 1. *ſæc. quarti*, &c.

* O G E R, Seigneur de Charmentray ou Charmentré ſur la Marne, deux lieues au deſſous de Meaux, dans le onziéme ſiécle, quitta le monde, à l'exemple de ſa ſœur, & ſe conſacra à Dieu dans le monaſtére de S. Faron, & fut accompagné dans ſa retraite par ſes deux fils. La Terre de Charmentré dont il portoit le nom, & qu'il donna à l'Abbaïe de S. Faron, appartient encore aujourd'hui à ce monaſtére. * *Voyez le Supplement de Paris.* 1736.

* O G E'R I U S A L F E'R I U S, qui vivoit vers la fin du XIII ſiécle, étoit né à Aſt, dont il a écrit l'Hiſtoire depuis l'an 1070, juſqu'à l'an 1294. Le ſavant Louïs-Antoine Muratori l'a fait imprimer à Milan en 1727, & il y a joint les Notes de l'Abbé Joſeph Maleſpina. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

O G E R S H E I M, bourg du Cercle Electoral du Rhin. Il eſt dans le Palatinat, à une lieue de Frankendal, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

O G I E R (Charles) né l'an 1595, à Paris, de *Pierre* Ogier, Procureur au Parlement, apprit les Langues & le Droit à Bourges, puis à Valence en Dauphiné. Dans la ſuite il fut Avocat au Parlement de Paris; mais ne trouvant pas cet emploi conforme à ſon inclination, il entra en qualité de Sécretaire auprès de Claude de Mêmes, Comte d'Avaux, que le Roi Louïs XIII envoya l'an 1636, Ambaſſadeur en Suéde, en Danemarck & en Pologne. Ogier écrivit un Journal de cette Ambaſſade, qu'on a publié après ſa mort l'an 1656. Il faiſoit aſſez heureuſement des vers Latins, & eut part à l'eſtime des Hommes de Lettres de ſon tems. On trouve pluſieurs de ſes lettres à la fin du Voyage de Munſter par M. Joly Chanoine & Chantre de l'égliſe de Notre-Dame de Paris. Au retour de ſes voyages il tomba dans une maladie fâcheuſe, dont il perdit l'œil gauche: ce qui l'empêcha en partie d'exécuter le deſſein qu'il avoit d'entrer parmi les Chartreux. Il ſe retira chez les Chanoines Réguliers de ſainte Geneviéve de Paris; mais ſes incommoditez continuelles l'ayant obligé de ſe faire porter dans la maiſon de ſon pére, il y mourut neuf mois après, le onziéme août 1654, qui étoit le 59 de ſon âge. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Jean en Gréve. Il s'étoit lui-même fait cette Epitaphe, qui eſt comme l'Abbrégé de ſa vie,

> *Pio Viatori.*
> *Perlege, parva mora eſt; tumulo decumbit in iſto*
> *Carolus Ogerius.*
> *Natus Pariſiis, Mederici fonte renatus.*
> *Prima elementa puer*
> *Pariſiis didicit. Humanis artibus illum*
> *Inſtituit Biturix.*
> *Inde Valentina, ſtudiis non ſegnibus, hauſit*
> *Jura Latina, ſchola.*
> *Pariſio demum exercens utcumque Senatu,*
> *Munera Cauſidici,*
> *Heu fata! heu levitas! mutatur & ad nova vertit*
> *Illico conſilia.*
> *Ergo abit ad Danos, ad Suecos, atque Polonos,*
> *Memmiademque ſequens*
> *Per mare, per terras, vires amiſit eundo:*
> *Atque ſiniſtro oculo*
> *Captus; ſcribendis animum, quæ plurima vidit,*
> *Appulit Hiſtoriis.*
> *Fors ſortem mutaſſet adhuc, fixiſſet in iſto*
> *Hunc niſi mors tumulo.*

O G I E R (François) frére du précédent, Eccléſiaſtique d'un mérite ſingulier, qui étoit avec le Comte d'Avaux, à la paix de Munſter l'an 1648, s'étoit fait connoître dès l'an 1623 par un Ouvrage intitulé, *Jugement & Cenſure de la Doctrine curieuſe de François Garaſſe, Jeſuite.* En 1627, il donna l'*Apologie pour M. Balzac.* Ce dernier trouva cette Apologie ſi belle qu'il témoigna à M. Ogier, qu'il lui feroit plaiſir de lui permettre de s'en dire l'Auteur. M. Ogier ne put goûter ce compliment, & ſur cela ils rompirent l'amitié qui étoit entre eux. Il publia l'an 1665, un Recueil de ſes Sermons, ſous le nom d'Actions publiques, & un Panégyrique de Louïs XIII. C'eſt lui qui a auſſi fait imprimer le voyage de ſon frére, à Paris, en 1656. Il eſt mort le 28 juin 1670. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* O G I E R (Simon) de S. Omer, Docteur en Droit Civil & Canonique ſe diſtingua par ſes vertus & par ſon ſavoir. Il eſt Auteur des Poëſies ſuivantes, *Odarum libri tres; Satirarum libri tres; Lutetia; Cantilenæ piæ & pudicæ; Periſtera; Melon libri tres; Threnodiæ; Cameracum; Arteſia; Tibullus; Nicoleocrene; Chariſteria; Albertus & Iſabella; Epitaphia; Encomiorum libri duo; Symmiction liber ſingularis; Elegiarum Chriſtianarum libri tres; Galatea; Calliopeſacbea; Parænesis; Caietum; Bruga; Alpes*, &c. Il avoit formé le deſſein d'un grand Ouvrage ſur le modéle de l'Iliade, ſous le titre de *Florias*, pour y écrire les exploits des Comtes de Flandre. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 812.

O G I E R (Jean) *Voyez* G O M B A U D.

O G I G E'S. *Voyez* O G Y G E'S.

O G I L B Y (Jean) commença fort tard à étudier; mais il fit de grands progrès en peu de tems. Son principal Ouvrage eſt ſon *Atlas* qui lui procura la charge de Coſmographe du Roi d'Angleterre. Il a traduit Homére & Virgile: il a donné une Paraphraſe des Fables d'Eſope, & une Deſcription de l'entrée du Roi Charles II, dans Londres, quand il alla dans cette ville, pour y être couronné. On ne ſait rien de ſa famille; mais ſon nom fait ſoupçonner qu'il étoit Ecoſſois d'origine. * *Dict. Anglois.*

O G I L V Y: c'eſt le nom d'une ancienne famille d'Ecoſſe, qui a eu des Barons pendant un fort long-tems. Ils deſcendent des Shérifs d'Angus. Le Chef de cette famille en 1701, étoit le Comte d'Airly, dont le fils aîné s'appelloit LE LORD *Ogilvy.* Il y a un autre Comte de ce nom, ſurnommé *Finlaterre.* * *Diction. Anglois.*

O G I N E ou O G I V E, Reine de France, femme du Roi *Charles* III, dit *le Simple*, étoit fille d'*Edouard* I, & ſœur d'*Adelſtan*, Rois d'Angleterre. Elle eut de Charles, Louïs IV, qu'on ſurnomma d'*Outre-Mer*; parce que cette Princeſſe ayant ſçu la nouvelle de la priſon du Roi ſon époux, conduiſit ſon fils dans la Cour du Roi Anglois ſon frére. Lors que Louïs eut été rappellé d'Angleterre pour être mis ſur le thrône, il fit venir à Laon, vers l'an 938, ſa mére, qui en ſortit l'an 951, âgée de plus de 45 ans. Ogine ſe remaria alors avec *Herbert* de Vermandois, Comte de Troyes, fils de *Herbert* II, qui avoit tenu Charles ſon mari en priſon. Le Roi ſon fils en témoigna un déplaiſir extrême. De ce ſecond mariage elle eut *Etienne*, mort ſans enfans l'an 1019; & *Agnès*, ſeconde femme de *Charles*, Duc de Lorraine, morte avec lui en priſon à Orléans. * Sainte-Marthe. Mezeray, *Hiſtoire de France.* Le Pére Anſelme.

* O G I N S K I (Charles) Gentilhomme de Lithuanie, fit une Verſion Latine de l'*Honnête Homme* de Faret, & la publia à Franeker l'an 1643. Il la dédia à *Samuel* Oginski ſon pere qui avoit une charge conſidérable dans le Palatinat de Troki en Lithuanie. Il ne faut point douter que M. Oginski dont les Gazettes ont parlé pluſieurs fois, & qui étoit à la tête d'un parti oppoſé à la Maiſon de Sapieha, ne ſoit de la même famille que le Traducteur de Faret. Si M. Konig avoit vu cette Traduction, il n'auroit point dit que Charles Oginski inventa en 1643 *l'Art de plaire à la Cour*; car le titre lui en appris le contraire. Il y eut un homme qui fit un Sonnet François à la louange du Traducteur. On trouve ce Sonnet à la tête de l'Ouvrage, & l'on remarque qu'il eſt rempli des fautes les plus groſſiéres que l'on puiſſe commettre contre les loix de la Proſodie. Celui qui le fit, remarque que ce livre de Faret avoit été déja traduit en Italien, en Eſpagnol, en Anglois & en Allemand. La Verſion Latine eſt aſſez conue: c'eſt dommage que les fautes d'impreſſion y ſoient ſi fréquentes. * Bayle, *Dict. Crit.*

O G I V E. *Voyez* O G I N E.

O G L E, château de Northumberland, en Angleterre, entre Newcaſtle & Morpeth. Il appartenoit anciennement aux Barons d'Ogle, & donna depuis le titre de Comte aux Ducs de Newcaſtle. Les Ogles poſſédoient le titre de Barons depuis le commencement du régne d'Edouard IV. La ligne maſculine finit en *Cuthbert*, ſeptiéme Baron. * Cambden, *Britannia.*

O G L I O, riviére de la Lombardie, en Italie. Elle a ſa ſource aux confins de l'Evêché de Trente & des terres des Griſons, traverſe une partie du Breſſan, & le Lac d'Iſeo; enſuite elle coule ſur les confins du Bergamaſc & du Crémonois, & étant entrée dans le Mantouan, elle s'y joint au Pô, à un petit lieu nommé *Torre d'Oglio.* Elle ne baigne aucune ville conſidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

* O G M I U S, l'un des trois Mercures des Gaulois, qui le répréſentoient ſous la figure d'un vieillard décrépit & chauve. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

O G N A S A N C H A, Comteſſe de Caſtille, vivoit vers l'an 990, & étant veuve, devint paſſionnément amoureuſe d'un Prince Maure. Pour l'épouſer, elle forma le deſſein d'empoiſonner ſon fils Sanche Garcia, Comte de Caſtille, qui pouvoit s'y oppoſer. Garcia en fut averti; & étant à table où on lui préſenta du vin empoiſonné par l'ordre de cette Princeſſe, il diſſimula ce qu'il ſavoit, & par civilité la pria de boire la premiére. Ogna voyant ſon crime découvert, & deſeſpérant d'en obtenir le pardon, but de ce qui étoit dans la coupe, & mourut peu de tems après. On dit que de là vient en Caſtille la coutume de faire boire les femmes les premiéres: ce qui s'obſerve encore aujourd'hui en divers endroits d'Eſpagne, par maniére de civilité. Le Comte de Caſtille parut touché de ce malheur, & fonda le monaſtére de Saint-Sauveur d'Ogna, d'où on a depuis ôté les Religieuſes pour y mettre des Religieux. * Louïs de Mayerne-Turquet, *Hiſtoire d'Eſpagne.*

O G N A T E. *Voyez* O N A T E.

O G N I B U O N O. *Voyez* O M N I B O N U S.

O G O U Z K H A N, ancien Roi des Mogols, fils de *Carakhan* & petit-fils de *Mogulkhan.* On peut voir une partie de ſon Hi-

Hiſtoire dans l'article de CARAKHAN. Ce Prince étoit Mahométan, & eut plusieurs guerres à ſoutenir contre ſes oncles, à cauſe de ſa nouvelle Religion, qui établiſſoit la foi en un ſeul Dieu, & aboliſſoit l'idolâtrie. Mais Dieu le favoriſa de ſa protection, & lui donna une pleine victoire ſur les ennemis qu'il eut à combattre, pendant le cours de 72 ans. Il convertit une grande partie des Mogols; & ce qui reſta de Rebelles fut obligé de s'enfuïr juſqu'à la Chine, où ayant imploré le ſecours d'un Roi de la race de Tatar, qui y régnoit, les Chinois & les Tartares unis vinrent attaquer Ogouz. Mais ce Prince les ayant défaits en bataille rangée, ſubjugua tout leur païs, & demeura maître de toutes les nations Turqueſques de l'Orient. Il marcha enſuite ſur les bords du fleuve Gihon, & ſoumit à ſon Empire toute cette vaſte étendue de païs, dont la ville de Bokhara étoit alors la capitale. Il abolit l'Idolâtrie dans tous ces quartiers, & il y établit des Gouverneurs, qui firent obſerver les loix Ogouziennes, qu'il avoit fait publier pour tous ſes Sujets. Les ſix enfans que laiſſa Ogouzkhan, ſavoir, *Gun*, *Ai*, *Iuz*, *Ghiuk*, *Tak* & *Tenghiz*, ont donné leurs noms aux peuples du Turqueſtan, qui ſe ſont ſubdiviſez en pluſieurs races. Toutes ces races ou familles ſe partagérent les terres qui étoient ou à la droite ou à la gauche du camp d'Ogouz, & en faiſoient comme les deux ailes. L'aile droite portoit le nom de *Berengar*, & la gauche celui de *Giavangar*. Les peuples de ce païs-là ont gardé ſi religieuſement la diſtribution qu'Ogouz fit de leurs quartiers, & la mémoire de leur Généalogie, qu'encore aujourd'hui ils obſervent de ne ſe point allier hors de leur race, ou de leur Tribu. Les ſix enfans d'Ogouz ayant trouvé un jour qu'ils étoient à la chaſſe, un arc & trois fléches d'or, les portérent à leur pére, qui donna l'arc aux trois aînez, qui le partagérent entre eux, & les trois fléches aux trois cadets; il nomma les premiers *Bozok*, & les autres *Outchok*, noms qui ſignifient le préſent qu'il leur avoit fait. Depuis ce tems-là, les trois aînez eurent entre eux la prérogative de la Royauté, dont l'arc chez les Turcs eſt le ſymbole, & les trois cadets ſe contentérent d'être les Lieutenans ou Ambaſſadeurs de leurs fréres. La fléche chez les mêmes peuples, déſigne celui qui eſt commandé ou envoyé. Les Turcs, que nous nommons, *Othmanides*, pour les diſtinguer des Orientaux, prétendent deſcendre de la famille d'Ogouzkhan, qu'ils appellent *la famille fidéle*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* OGUELLA, beau bourg de Portugal, avec un château, dans la province d'Alentejo, ſur une montagne dont la riviére de Serra ou Chévora arroſe le pié. Il eſt ſur les confins de la Caſtille Nouvelle au nord d'Elvas, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ quatre lieues. Il y a dans ce lieu une fontaine qui a ceci de remarquable, qu'à l'exception des grenouilles tous les animaux & poiſſons y meurent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

OGULIN. *Voyez* OUGLIN.

OGYGE'S. Les Anciens ne conviennent pas de ſon origine: quelques uns le font fils de Neptune & d'Aliſtre; les autres lui donnent un autre pére & une autre mére. Comme il n'y a rien de certain là-deſſus, nous ne croyons pas qu'il ſoit néceſſaire de nous y étendre, & de détailler ici les différentes conjectures de pluſieurs particuliers. Ce dont pluſieurs Auteurs conviennent, c'eſt qu'il fut Roi du païs d'Ogygie & d'Acté, qu'on appella depuis *Béotie* & *Attique*. On lui attribue la premiére fondation de Thébes & d'Eleuſine. C'eſt de ſon tems qu'arriva un déluge dont quelques-uns croyent qu'il ſe ſauva, & dans lequel d'autres aſſurent qu'il périt avec la plupart de ſes Sujets. Nous placerons cette inondation célébre en l'an 1748 avant J. C. qui eſt ſuivant notre calcul, l'an 2287 du monde, le 2966 de la Période Julienne. Ce qui nous y détermine, c'eſt que Jules *Africain* a remarqué, qu'on comptoit 190 ans depuis Ogygès juſqu'à Cécrops; & qu'en fixant cet événement à cette année, on accorde deux choſes qui juſqu'à cette heure avoient paru ne ſe pouvoir concilier: l'une, qu'il y a 248 ans entre le déluge d'Ogygès, & celui de Deucalion: l'autre que le déluge de Deucalion arriva lorſque Cranaüs régnoit à Athénes. Le Pére Pétau eſt mort ſans avoir pu prendre de parti ſur le tems de cette inondation: les autres Chronologiſtes ont embraſſé diverſes opinions, qu'on auroit peine à accorder enſemble; & cette queſtion au fond n'eſt pas fort importante. * Cédréne, *in Compend. Hiſt.* Jules Africain, dans Euſébe, *Præpar. Evang. l.* 10. Saint Auguſtin, *de Civit Dei*, *l.* 10. *c.* 8. Saint Juſtin, *Serm. ad Gent.* Clément Alexandrin, *Strom. l.* 1. Oroſe, *l.* 1. Uſſerius, *in Annal.*

OGYGIE, iſle entre les Mers de Phénicie & de Syrie, renommée par la demeure de Calypſo, qui y reçut Ulyſſe après ſon naufrage, & où il demeura ſept ans avec elle. Quelques Auteurs croyent que cette iſle eſt imaginaire: en effet on ne convient pas du lieu où elle eſt ſituée. Plutarque la met dans l'Océan, à cinq journées d'Angleterre, vers le Couchant. Pline la place dans la Méditerranée auprès de Locres; & il la nomme *Calypſus*; ce qu'il ſemble avancer en faveur d'Homére, & pour faire voir que ce Poëte avoit quelque raiſon de faire paſſer Ulyſſe dans l'Iſle d'Ogygie, où ce Héros reçut des faveurs ſecrettes de la Reine Calypſo. Lucien raille agréablement Homére & Ulyſſe là-deſſus, quand il dit dans ſa navigation céleſte, qu'il trouva Ulyſſe dans l'Iſle des Bienheureux, & que ce Héros le chargea d'une lettre pour Calypſo dans l'Iſle d'Ogygie: ſur quoi il faut ſe reſſouvenir que dès le commencement de ſa narration, il proteſte de ne dire pas un mot de vérité. Ptolomée parle d'une ville de Béotie en Gréce, qu'il nommé *Ogyge* ou *Thisbé*, bâtie par un Prince de ce païs-là, nommé *Ogygès*. Baudrand parle d'une iſle nommée *Ogygie*, qu'il place dans la Mer d'Auſonie, qui eſt une partie de celle d'Ionie, près du Cap de *Lacinium*, dans la grande Gréce, & prétend que c'eſt celle où Ulyſſe ſéjourna auprès de Calypſo.

OHA. OHE. OHI. OHL. OHO. OHM.

* OHAD, ou, comme liſent quelques-uns *Abod*, troiſiéme fils de Siméon, deſcendit en Egypte avec ſon pere & Jacob ſon ayeul, l'an du monde 2328. * Torin, *Chron. ſacrée. Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 10.

OHAM, Roi d'Hébron, fut un de ceux qui aſſiégérent Gabaon, & qui après la perte de la bataille furent pendus par l'ordre de Joſué. * *Joſue*, *ch.* 10. *v.* 3.

* OHEL, Iſraëlite de la Tribu de Juda, & des Deſcendans du Roi Joſias, étoit fils de Meſçullam, & petit-fils de Zorobabel. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 20.

OHIO, petite riviére qui prend ſa ſource dans le païs des Iroquois, va ſe jetter dans celle d'Ouabache. On l'appelle *la Belle Riviére*, tant pour la clarté de ſes eaux, que pour la beauté du païs qu'elle arroſe, & qui eſt en effet un des plus charmans qui ſe puiſſent voir.

OHLAU. *Voyez* OLAU.

OHOLA & OHOLIBA. *Voyez* AHOLA.

OHMENBURG. *Voyez* OMENEBURG.

OIB. OIC. OIE. OIH. OIN. OIO. OIR. OIS.

OIBO, l'une des iſles ſituées vis à vis de la côte du Zanguébar dans l'Afrique, & appellée par les Portugais du nom général de *Quirimba*. Celle-ci n'eſt pas ſi grande que celle que l'on appelle ordinairement Quirimba, mais l'air y eſt plus tempéré & plus ſain. Le Portugais qui en eſt Seigneur, y a une grande maiſon à pluſieurs étages & un beau jardin derriére. Les Négres ne le troublent point, aimant mieux négocier avec ſes gens que de les inquiéter. Les autres iſles voiſines n'ont ni port ni rade, parce que le plus profond de tous les canaux qui les ſéparent, n'a pas trois piez de profondeur lorſque l'eau eſt baſſe. * De la Croix, *Relation d'Afrique*. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

OIBOLDE & OJOLBAUD. *Voyez* l'article d'AIMOIN Bénédictin.

* OICLE'E ou OECLE'E, pére d'Amphiaraüs qui eut pour mére Hypermneſtre, fille de Theſtius. D'autres donnent à Amphiaraüs Apollon pour pére. * Hygin, *Fabies*, 70. 73. 128.

OIE, ville & Comté de France en Picardie, s'étend depuis Calais juſqu'à Gravelines & Dunkerque. Ce païs a été pluſieurs fois pris & repris, & a demeuré plus de deux cens ans ſous la domination des Anglois. Les Eſpagnols l'avoient auſſi pris pendant les guerres civiles de la Ligue, & le rendirent par la paix de Vervins.

OIE, petite iſle près de celle de Ré, qui eſt vis à vis des côtes du païs d'Aunis.

OJE'DA (Didace de) né à Séville, quitta ſa patrie pour n'être pas traverſé par ſes parens dans le deſſein où il étoit d'entrer dans l'Ordre de ſaint Dominique, & alla à Lima dans le Perou, où il fit profeſſion le premier avril 1591. Toute ſa vie fut un modéle de piété & de vertu. Il fut Supérieur dans la maiſon de Lima, & dans celle de Calco, & mourut le 24 octobre 1615, âgé de 44 ans, en odeur de ſainteté. On a de lui un Poëme Eſpagnol en ſtances de huit vers, intitulé *Chriſtiada* ou de la Vie de Jeſus Chriſt, en douze livres. Il a été imprimé l'an 1611, à Séville. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

* OJE'DA (Alphonſe de) Capitaine Eſpagnol, fit pluſieurs découvertes dans le Nouveau Monde vers la fin du XV ſiécle & au commencement du XVI. Ce fut lui que Chriſtophle Colomb envoya en 1493, à la découverte des mines dans l'Iſle Eſpagnole. En 1509, il fut nommé Gouverneur de la Nouvelle Andalouſie, & l'année ſuivante il jetta les fondemens de la ville de S. Sébaſtien. Il eut beaucoup à ſouffrir dans toutes ſes expéditions. Il échoua ſur la côte de l'Iſle de Cuba où ſon vaiſſeau fe briſa. Enſuite après une infinité de peines, il arriva à la Jamaïque & de là à Saint-Domingo, où il mourut de chagrin, & ſi pauvre qu'il falut mendier un linceul pour l'enſevelir. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

OIHE'NART (Arnauld) né à Mauléon, Avocat au Parlement de Navarre, s'eſt fait un grand nom par un Ouvrage intitulé, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*. Il fut imprimé à Paris en 1639, du vivant de l'Auteur, qui au jugement de M. de la Faille, étoit un des plus éclairez & des plus judicieux de ſon tems. On parle auſſi d'une édition de 1659, mais c'eſt la même que celle de 1639, & il n'y a que la date de changée. On a encore de lui une Déclaration Hiſtorique de l'injuſte uſurpation & rétention de la Navarre par les Eſpagnols, imprimée en 1625. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

OINGTS, Hérétiques Anglois, dans le XVI ſiécle, diſoient que le ſeul péché qu'on pouvoit faire au monde, étoit de ne pas embraſſer leur Doctrine. * Génébrard, *in Pio V.*

OJOLBAUD & OIBOLDE. *Voyez* OIBOLDE.

OIRSCHOT, beau bourg du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boisleduc avec Seigneurie & château. La Seigneurie & le bourg ſont à l'eſt de la riviére de Beerſe, mais le château eſt dans une iſle que forme cette riviére à l'oueſt du bourg. Ils ſont l'un & l'autre au ſud de Boisleduc, dont ils ſont éloignez d'environ trois lieues & demie.

OIRVAL. *Voyez* AIRVAUT.

OISE, riviére de France, que les Auteurs Latins nomment *Oeſia* ou *Æſia*, a ſa ſource au deſſus de Hirſon en Tiérache, vers les limites du Hainault & de la Champagne, à huit lieues au-deſſus de Guiſe, près de Vervins. Elle traverſe la Picardie, arroſe Guiſe, la Fére, où elle reçoit la Serre, paſſe de Noyon à Compiégne, & reçoit au deſſous de cette ville l'Aiſne, *Axona*, dont la ſour-

source est au Barrois sur Clermont, près de Soully. L'Oise passe aussi au Pont Sainte Maxence, à Creil, à Beaumont, à Pontoise. Elle se décharge dans la Seine, au lieu dit *Fin d'Oise*, un peu au dessous de Conflans-Ste-Honorine, & à six Lieues au dessous de Paris. * Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.*

OISEUX de la Synagogue. C'est ainsi que parmi les Juifs on nommoit les dix hommes qui dans les Synagogues des villes ne devoient vaquer qu'au service divin, & aux exercices de pieté, & se trouver réguliérement dans la Synagogue à laquelle ils etoient attachez. Vitringa & Ligtfoot ne sont point d'accord sur le sujet de ces *Oiseux*. Ligtfoot croyoit que ces dix personnes étoient nécessaires pour composer une Synagogue considérable. Il mettoit à leur tête les trois Magistrats qui jugent des affaires civiles, le quatriéme étoit suivant lui le *Chazan*, ou le Ministre ordinaire de la Synagogue. Il leur joignoit trois *Parnasim* ou Diacres, qui avoient soin des aumônes. Le huitiéme étoit l'Interpréte; le neuviéme, un Docteur en Théologie; & le dixiéme, un Sous-Maître qui fait les répétitions. D'autres croyent que les dix Oiseux, étoient les trois Présidens & les sept Lecteurs; d'autres que c'étoient dix personnes gagées pour se trouver continuellement dans la Synagogue, parce que sans ce nombre de dix personnes majeures & de condition libre, il n'y a point d'assemblée légitime, pour reciter les prieres. Vitringa, dans son *Archisynagogue*, refute ce sentiment & soutient que c'étoient dix personnes préposées à une Synagogue. Leur nombre n'étoit pas toûjours fixe, ni uniforme; dans les petits lieux il étoit moindre que dans les grands. Dans les moindres Synagogues il y avoit au moins un Chef, & deux Assesseurs qui présidoient aux assemblées; mais dans les grandes le Chef de la Synagogue leur ajoûtoit sept Lecteurs qui faisoient le nombre de dix, & comme ces personnes etoient assidues à la Synagogue, & qu'on choisissoit ordinairement des gens aisez & désoccupez, on leur donna le nom d'*Oiseux*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

Deux passages, l'un du Rabbin Salomon Jarchi & l'autre de Maimonides, feront aisément comprendre ce que les Juifs entendoient par ces dix Oiseux. „ Les dix Oiseux, *dit Jarchi*, „ sont dix hommes qui doivent s'abstenir de toute occupation, „ afin que soir & matin ils se trouvent dans la Synagogue, sui„ vant ce qui est dit dans le livre *Barachoth*, lorsque l'Eternel „ ton Dieu entrera dans la Synagogue, s'il ne trouve pas ces dix „ hommes, il s'irritera, &c. " Voici ce que Maimonides dit des dix Oiseux. *Il y avoit*, dit-il, *dans la Synagogue dix hommes qui n'avoient aucun soin que des choses divines, de lire la Loi, & de se trouver dans la Synagogue.* De là J. Rhenferdius tire les conséquences suivantes, 1. Que ces dix Oiseux n'avoient aucune dignité particuliere & qu'ils étoient égaux entre eux: 2. Qu'ils n'avoient aucune occupation temporelle, par où ils pussent s'entretenir eux & leurs familles: 3. Qu'ils etoient tellement attachez au service de la Synagogue qui les avoit choisis, qu'ils n'avoient rien à faire hors de la Synagogue: 4. Que leur charge ne consistoit qu'à se trouver tous les jours, matin & soir, dans les Synagogues, aux heures de la priére afin que le nombre de dix fut toûjours complet: 5. Qu'ils etoient payez par la Synagogue qu'ils servoient: 6. Que ce devoient être des hommes pieux, uniquement appliquez à la lecture & à la priére: 7. Enfin que les dix Oiseux ne se trouvoient que dans les Synagogues des grandes villes. Ensuite ce Savant refute pleinement les hypotheses de Ligtfoot & de Vitringa. * Jacobi Rhenferdii, *Dissertationes de decem Otiosis, &c. p. 22. &c.*

OISTA ou OSTIA, en Latin *Ossa*, *Phastus*, ancien bourg de la Gréce. Il est dans la Thessalie, sur les confins de l'Albanie, au septentrion occidental de la ville de Janina, dont il est éloigné d'environ douze lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

OKE. OKI. OKO. OKR.

OKEHAM ou OAKHAM, ville d'Angleterre, capitale du Comté de Rutland, est à 74 milles Anglois de Londres, dans l'agréable vallée de Catmoss. Elle est petite à proportion du païs qui en dépend, qui est le plus petit d'Angleterre. Les maisons en sont peu considérables. Le chateau où s'administre la Justice, est plus remarquable pour son antiquité, que pour sa beauté. Elle a un ancien privilege fort singulier, c'est que, si quelque Etranger entre dans sa jurisdiction à cheval, il perd un fer de son cheval, à moins qu'il ne le rachete. Plusieurs personnes de distinction qui ignoroient ce droit, l'ont payé, comme il paroît par plusieurs fers à cheval qui sont clouez à la porte de la Maison-de-ville. Dans la salle de cette maison, où les Juges tiennent leurs séances, il y a un fer à cheval de fer, très bien travaillé, qui a cinq piez & demi de long, & est large à proportion. * *Diction. Anglois.*

OKEHAMPTON, bourg d'Angleterre, de la contrée de Lington dans la partie occidentale du Comté de Dévon. * *Diction. Anglois.*

OKELEY, ville d'Angleterre du canton de Darking, dans le Comté de Surrey. Elle est remarquable par la victoire que le Roi Ethelwolf, second Roi Saxon, y remporta sur les Danois. * *Diction. Anglois.*

OKINGHAM, bourg d'Angleterre du Comté de Bark, dans la contrée nommée Sunning. Elle est au sud-est de Windsor, environ à dix milles Anglois. * *Diction. Anglois.*

OKINI. *Cherchez* OCHIN.

OKOLSKI (Simon) Religieux Dominicain, vivoit au XVII siécle. Il publia en 1641, un livre intitulé *Orbis Polonus*, qui mérite d'être lû, & que M. Le Laboureur cite plus d'une fois dans son *Voyage de la Reine de Pologne*, *partie 2. p. 50. 5*; & un autre intitulé *Præco divini verbi Albertus Episcopus Ratisbonensis*, imprimé à Cracovie en 1649. On le fait encore Auteur d'un Ouvrage, dont le titre est *Russia Florida*, mais on ne sait s'il a été rendu public. Cet Auteur etoit de Russie, & fut Provincial de son Ordre en Pologne. * Echard, *Script. Ordinis Fratrum Prædicat. tome 2.*

OKRAINA, province. *Cherchez* UKRAINE.

OLA. OLB. OLD. OLE. OLG. OLI.

* OLAI (Eric) étoit vers l'an 1464, Doyen de la Cathedrale d'Upsal, & composa une Histoire de Suéde, qui commence avec le Roi Eric *le Sage*, & qui va jusqu'au tems de Charles Canut. Quenstedt dit, mais sans fondement, qu'il fut Archevêque d'Upsal vers l'an 1550. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schefferi *Suecia Literata cum Mollerì Hypomn.* Quenstedt, *de Patr. Illustr. Viris.*

OLARSO. *Voyez* AISO.

* OLAU, OHLAU, OLAW, OHLAX & OLNOW, ville de Silésie sur la riviére d'Olaw dans le Duché de Brieg, au nord-ouest de la ville de Brieg, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* OLAU ou OLAW, riviére de Silésie. Elle prend sa source près de la ville de Mounsterberg, capitale du Duché de Mounsterberg qu'elle traverse du sud au nord jusqu'à Strelen dans le Duché de Brieg; puis elle coule de l'ouest à l'est jusques à Wanssen, où elle reçoit le Kran, & continue son cours à peu près du sud au nord jusques à Breslaw, où elle tombe dans l'Oder.

OLAUS, noms de quelques Rois de Danemarc, que l'on fait monter au nombre de six, qui sont les suivans.

* OLAUS I, Roi de Danemarc, fut fils du Roi Ingellus, & pére des Rois Frothon V, & Harald I. On dit qu'il régna dix ans.

* OLAUS II, Roi de Danemarc, surnommé *le Vigoureux*, appellé *Olon* par quelques Ecrivains, régna depuis l'an 327 jusqu'en 331, & eut pour successeur son fils *Osmond.*

* OLAUS III, succéda à son pére Sigefroy en l'an 810, & mourut l'année suivante: ce qui fait que quelques uns ne le comptent pas pour un Roi de Danemarc.

* OLAUS IV, tacha de débusquer du thrône, Canut I, fils d'Eric II, mais il échoua dans cette entreprise.

* OLAUS V, fils de Suénon III, fut d'abord Duc de Sleeswick, mais après la mort de Canut IV, son frere aîné, il monta sur le thrône en 1086. On lui donna le surnom d'*Affamé*, parce que sous son régne il survint une extréme famine. Il mourut en 1095, & eut pour successeur son frere cadet *Eric* III.

* OLAUS VI, Roi de Danemarc, naquit en 1365, & eut pour mere la célebre *Marguerite.* Il succéda à son grand-pere Waldemar III en 1375, sous la tutelle de sa mere. En 1382, il hérita de son pere Haquin le Royaume de Norvége. Il auroit dû aussi hériter de Magnus Smeek son grand pere maternel le Royaume de Suéde, mais Albert de Meckelbourg, fils de la sœur de Magnus lui enleva cette Couronne. On avoit conçu de grandes espérances de cet Olaus, mais il mourut jeune & sans avoir été marié, à Falsterburg, en 1387. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon le Grammairien, *Harald.* Huitfeld, *Coron. Dan.* Meursii *Historia Danica.* Bernhius, *Florus Danicus.*

OLAUS, nom de quelques Rois de Norvége. On en compte cinq qui sont les suivans.

* OLAUS I, Roi de Norvége, monta sur le thrône en 996, trois ans après qu'il eut embrassé la Religion Chrétienne. Il eut guerre avec Suénon I, Roi de Danemark, & perdit la Couronne & la vie en l'an 1000.

OLAUS II, ou OLAF, Roi de Norvége, surnommé *le Gros* & *le Saint*, monta sur le thrône en 1015, & s'appliqua entiérement à la propagation du Christianisme, aussi bien qu'à l'extirpation de la Magie. Il eut en Canut *le Grand*, Roi de Danemarc, un dangereux ennemi, sur lequel il remporta d'abord quelques avantages; mais il eut enfin du dessous, & fut en 1030 massacré par ses propres Sujets, & son Royaume passa dans les mains de Suénon, fils de son Vainqueur.

* OLAUS III, Roi de Norvége, depuis l'an 1067, jusqu'en 1093. Les trois premiéres années il partagea la Régence avec son frére Magnus II.

* OLAUS IV, Roi de Norvége, depuis 1103, jusqu'en 1117, avec ses fréres Sward I, & Osten I, qui lui survécurent.

* OLAUS V, Roi de Norvége est le même qu'Olaüs VI, cy-dessus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Snorron Storla, *Chron. Reg. Norv.* Adam de Brême.

OLAUS, nom de deux Rois de Suéde.

* OLAUS I, commença à régner en 893, & renonçant au Paganisme de ses ancêtres, il embrassa la Religion Chrétienne. Pour exterminer plus facilement l'idolatrie, il fit abattre plusieurs forêts, & cela lui fit donner le surnom de *Tratelga.* Dans un tems de famine, ses Sujets lui témoignérent le desir qu'ils avoient de le voir rentrer dans sa premiére Religion, & offrir des sacrifices à leur idole Othinus; mais à son refus ils le lui sacrifierent lui même en 900.

* OLAUS, fils d'Eric VII, succéda en 980 à son frére aîné Eric VIII. Pour travailler avec plus de succès à l'avancement de la Religion Chrétienne, il fit venir d'Angleterre des Ecclésiastiques qui lui persuadérent de lever dans ses Etats un certain denier pour le Pape contre les Infidéles. Il fut engagé dans une sanglante guerre contre Suénon I, Roi de Norvége, auquel il enleva une partie de son Royaume, laquelle il ne put cependant garder. Il mourut en 1018. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Saxon le Grammairien. Olaus Magnus, *Hist. Gent. septentr.* Jean Magnus, *Hist. Reg. Suec.* Albert Krantz, *Chron.*

OLAUS MAGNUS. *Voyez* MAGNUS.

OLBERT, OSBERT ou ALBERT. *Cherchez* ALBERT

BERT ou OLBERT, dit *de Lobès*. Il s'eſt appellé Olbert dans l'Epitaphe ſuivante,

> *Hic jacet Abbatum ſpeculum, decus & Monachorum,*
> *Abbas Olbertus, flos, paradiſe, tuus.*
> *Præfuit eccleſiis normali tramite binis.*
> *Legia corpus habet, Gembla carendo dolet.*

OLBERT FOGLIETA de Gênes. *Cherchez* FOGLIETA.

OLBIA, ville d'Aſie. *Voyez* ACOPENDE.

OLBOR. *Cherchez* OSBOR.

OLDE-AMPT: c'eſt une contrée de la province de Groningue. Elle eſt entre le Fivelingo, le territoire de Groningue, le païs de Drente, le Wolterwold, & le Golfe du Dollert. La fortereſſe de Winſchoten en eſt le lieu principal. Les autres ne ſont que des villages. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OLD-CARLILE, c'eſt à dire, *Vieille Carlile*, eſt un village de la province de Cumberland en Angleterre. On croit que c'eſt le bourg ou la ville des anciens Brigantes, qui portoit le nom de *Caſtra Exploratorum*. Il eſt près de Carlile. Cette ville dont on ne trouve plus que de déplorables maſures, paroit avoir été conſidérable. Quoiqu'il en ſoit, on y a déterré une infinite de beaux monumens de ſon ancienne ſplendeur. * Maty, *Dict. Geogr.* Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 260 & 261.

OLDCASTLE (Jean) Baron de Cobham, grand partiſan de la Doctrine de Wiclef dans le XIII ſiécle. Thomas Arundel, Archevêque de Cantorbéry, ayant pris en 1413 des meſures avec le Clergé d'Angleterre pour l'extinction des Lollards, crut que le meilleur moyen pour arriver à leur but étoit de faire punir exemplairement les fauteurs de cette Secte. Il regardoit Oldcaſtle comme le plus grand Protecteur des Wicléfites, & comme celui qu'il falloit pourſuivre d'abord pour crime d'héréſie. Ce Baron étant fort eſtimé du Roi Henri V, dont il étoit le Domeſtique, on crut qu'il falloit demander à ce Monarque la permiſſion de procéder contre Oldcaſtle, comme contre un Hérétique déclaré. L'Archevêque s'étant chargé de cette commiſſion, porta des plaintes au Roi contre ce Seigneur. Le Roi l'ayant écouté paiſiblement, lui répondit, qu'il ne pouvoit approuver qu'on employât la rigueur pour ramener les Hérétiques, d'autant plus que l'expérience avoit ſouvent fait connoître, que cette voye pouvoit faire autant d'effet contre la vérité que l'erreur, qu'il parleroit lui même au Baron & que s'il ne pouvoit le ramener, il permettroit qu'on procédât contre lui. Le Roi ayant parlé vainement à Oldcaſtle, il permit enfin qu'on le citât. L'Archevêque le fit citer, mais il mépriſa hautement la citation & refuſa de comparoître devant le Clergé. Henri, indigné de ce refus, le fit arrêter & conduire à la Tour. Le 18 ſeptembre le priſonnier fut conduit devant l'Archevêque & quelques autres Eccléſiaſtiques qui le trouvérent hérétique & le livrérent au bras ſéculier, mais il trouva le moyen de s'évader & de s'enfuïr dans le païs de Galles. Il fut ſaiſi en 1417, conduit à Londres & condamné à être brûlé vif. Il manifeſta une conſtance inébranlable, & fut le premier de la Nobleſſe qui ſouffrit alors pour cauſe de Religion. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre*, *tome* 3. *p.* 420, &c. Harpsfeld, *Hiſt. Wiclef. c.* 13. Walſingham, *A. C.* 1417. Sponde, *in Annal. A. C.* 1413. *n.* 3. 14. 15. *n.* 651.

OLDECOP (Juſte) fameux Juriſconſulte Allemand du XVII ſiécle, étoit natif de Hildesheim, où il plaida pendant longtems. Il obtint enſuite la charge d'Aſſeſſeur au Conſiſtoire de Hanovre & fut employé en diverſes Légations. Il mourut en 1667, agé de 70 ans. Voici les titres de quelques uns de ſes Ouvrages, *Tractatus de Appellationibus; de Appellationibus in cauſis criminalibus contra Carpzovium; de Juejurando in alterius animam; Cautelæ criminales.* * Witte, *Diar. Biogr. Dictionnaire Allemand.*

* OLDEGAIRE fut d'abord Chanoine de l'égliſe cathédrale de S. Sébaſtien, où il étoit né, puis Abbé de Saint-Ruf d'Avignon, enſuite Evêque de Barcelone, & enfin Archevêque de Tarragone. Il mourut ſaintement dans une heureuſe vieilleſſe, le ſixiéme de mars 1137. Les miracles obtenus par ſon interceſſion ont fait des preuves éclatantes de ſa ſainteté, & l'égliſe de Barcelone a long-tems ſollicité ſa canoniſation. On lui donne la qualité de *Bienheureux*. S. Bernard, *lettre* 126, l'appelle *Hildegaire*, mais c'eſt apparemment une faute de Copiſte. Oldegaire aſſiſta au Concile tenu à Rheims en 1119. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

OLDEMBOURG. *Voyez* OLDENBOURG.

OLDEN-BARNEVELDT. *Voyez* BARNEVELDT.

OLDENBORG. *Voyez* OLDENBOURG.

OLDENBOURG (Henri) *Voyez* OLDENBURG.

OLDENBOURG, forteresse dans la Weſtphalie. Elle eſt dans le Comté de Lemgow, aux confins de l'Evêché de Paderborn, & à cinq lieues de la ville de Lemgow, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLDENBOURG, Comté d'Allemagne dans la partie ſeptentrionale de la Weſtphalie. Il eſt borné au nord par la mer, à l'eſt par le Wéſer qui le ſépare du Duché de Bréme, par le même Duché, & par le Comté de Delmenhorſt; au ſud par le même Comté & par l'Evêché de Munſter. Ce païs peut avoir de longueur, c'eſt à dire, du ſud au nord, environ dix-huit lieues, & de largeur, c'eſt à dire, de l'eſt à l'oueſt, treize à quatorze lieues. Le terroir gras & marécageux en pluſieurs endroits, eſt fertile en grains, mais ſur tout en pâturages, où l'on nourrit des chevaux de taille, dont la couleur tire ſur le jaune. Voilà pourquoi ils ſont recherchez, pour de beaux attelages. Ce Comté avec celui de Delmenhorſt font l'ancien patrimoine de la Maiſon Royale de Danemarc, qui eſt de la famille des Comtes d'Oldenbourg. On a déja remarqué dans l'article de Holſtein que l'on a cru que cette Maiſon vient de celle de Saxe, fondée par Witikind *le Grand*. Ce Comté a ſur l'océan de bons ports qui pourroient y attirer un bon commerce ſans le voiſinage de Hambourg, de Bréme & d'Embden. Il a pris le nom de ſa capitale. Les lieux principaux, après Oldenbourg, ſont Wardenbourg, Blanckenbourg, Nieubourg & Weſterſtede. Outre le Wéſer, il a encore la riviére de Hont où Hundt.

OLDENBOURG, capitale du Comté d'Oldenbourg, dont on vient de parler, eſt ſituée ſur le Hont, à l'oueſt de Bréme, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues, & à l'eſt d'Embden, à treize ou quatorze lieues de diſtance. Elle eſt peu conſidérable, & ſon château eſt fort délabré.

* OLDENBOURG & ADELBORG, *Oldenburgum*, *Urbs vetus*, anciennement *Brannefia*, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Baſſe Saxe, & dans la Wagrie, province du Duché de Holſtein, vis à vis de l'Iſle de Fémeren, à peu près au nord du Lubek, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Oldenbourg eſt capitale d'un petit Cercle qui porte ſon nom, & elle a eu un Evêché qui a été transféré à Lubeck l'an 1162. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLDENBOURG, famille illuſtre. On ne remontera pas plus haut qu'à CHRISTIAN qui ſuit.

I. CHRISTIAN, Comte d'Oldenbourg, épouſa *Agnès*, Comteſſe de Hohenſtein, dont il eut THÉODORIC qui ſuit.

II. THÉODORIC *le Fortuné*, Comte d'Oldenbourg, épouſa 1. *Adélaïde*, fille d'*Othon*, Comte de Delmenhorſt : 2. *Hedwige*, veuve de *Balthaſar*, Duc de Meckelbourg, & ſœur de *Gérard* & d'*Adolphe*, Comtes de Schieſwick & de Holſtein, terres qu'elle apporta à ſon mari après leur mort. Il décéda l'an 1440, & fut pére 1. de CHRISTIAN, Roi de Danemarck, de Norvége & de Suéde; 2. de GÉRARD qui ſuit; 3. de *Maurice*, Comte de Delmenhorſt, mort l'an 1464, ne laiſſant de *Catherine*, fille d'*Othon*, Comte de Hoye, qu'une fille, Religieuſe; & 4. d'*Adélaïde*, mariée 1. à *Erneſt* III, Comte de Hohenſtein : 2. à *Gebhard*, Comte de Mansfeld.

III. GÉRARD *le Belliqueux*, Comte d'Oldenbourg, entreprit & ſoutint de grandes & de continuelles guerres, ſur tout contre ſon frére Chriſtian, Roi de Danemarck, pour les Duchez de Schleſwick & de Holſtein; mais enfin ayant été vaincu & pris par Henri de Schwartzenburg, Archevêque de Brémen, & Evêque de Munſter, il fut exilé & vint mourir en France l'an 1500. Il avoit épouſé *Adélaïde*, fille de *Nicolas*, Comte de Teckelembourg, morte l'an 1477, dont il eut entre autres enfans 1. JEAN qui ſuit; 2. *Adolphe*, tué l'an 1500; 3. *Chriſtian*, mort l'an 1492, âgé de 25 ans; 4. *Othon*, Chanoine de Cologne & de Brémen, tué avec ſon frére Adolphe, en la guerre du Roi Jean de Danemarck, contre les Païſans de Ditmarſen; 5. *Adélaïde*, épouſe de *Dieteric*, Seigneur de Bieſſen; & 6. 7. 8. 9, quatre autres enfans.

IV. JEAN, XIV. de ce nom, Comte d'Oldenbourg, mourut en l'année 1526. Ce Comte avoit pris alliance dès l'an 1498, avec *Anne*, fille de *George*, Prince d'Anhalt, morte l'an 1531, dont il eut 1. *Jean XV*, né l'an 1499, & mort l'an 1548; 2. *George*, né l'an 1503, & mort l'an 1551; 3. *Chriſtophle*, Chanoine de Cologne & de Brémen, grand Guerrier, né l'an 1504, & mort l'an 1566; 4. ANTOINE qui ſuit; & 5. *Anne*, femme d'*Ennon* II, Comte d'Ooſtfriſe, née l'an 1501, & morte l'an 1575.

V. ANTOINE, qui fut Comte d'Oldenbourg, du conſentement de ſes fréres, étoit né l'an 1505, & mourut le 22 janvier 1573. Il fit la guerre aux Munſtériens l'an 1547, & les força de lui rendre la ville de Delmenhorſt. Ce Comte avoit épouſé l'an 1537, *Sophie*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg; dont il eut 1. JEAN XVI, Comte d'Oldenbourg, qui ſuit; 2. *Chriſtian*, né l'an 1544, mort l'an 1570; 3. ANTOINE, Comte de Delmenhorſt, *dont nous parlerons après avoir fait mention de ſon frére aîné*; 4. *Anne*, mariée à *Gontier*, Comte de Schwartzembourg, morte l'an 1579; 5. *Catherine*, femme d'*Albert*, Comte de Hoye; & 6. *Claire*, morte ſans alliance l'an 1598.

VI. JEAN XVI, Comte d'Oldenbourg, né l'an 1540, épouſa l'an 1576, *Eliſabeth*, fille de *Gontier*, Comte de Schwartzembourg, & mourut l'an 1603. Il en eut 1. *Jean-Frédéric*, mort à deux ans, l'an 1586; 2. ANTOINE-GONTIER qui ſuit; 3. *Anne Sophie*, morte l'an 1631, âgée de 52 ans; 4. *Marie Eliſabeth*, décédée l'an 1619, à 38 ans; 5. *Catherine*, femme d'*Auguſte*, Duc de Saxe-Lawembourg, morte l'an 1644 âgée de 6[illegible] ans; & 6. *Magdelaine*, femme de *Rodolphe*, Prince d'Anhalt-Zerbſt.

VII. ANTOINE-GONTIER, Comte d'Oldenbourg, né le premier novembre 1583, prit alliance le 31 mai 1635, avec *Sophie-Catherine*, fille d'*Alexandre*, Duc de Holſtein-Sonderbourg, & mourut ſans lignée l'an 1667. Son épouſe ne décéda qu'en 1696. Le Roi de Danemarck & ſes autres couſins paternels ont été héritiers des biens propres de ſa famille; & les enfans de ſa ſœur *Magdelaine*, Princeſſe de Zerbſt, lui ont ſuccédé au Comté de Jévern, qu'il avoit eu par acquiſition. *Il avoit eu avant ſon mariage un fils naturel d'*Eliſabeth, *fille d'*André, *Seigneur de Sonneck. Ce fils nommé* ANTOINE, *naquit l'an* 1633. *Son pére par ſon teſtament lui laiſſa le château de Varel, le Domaine de Kniphauſen, & d'autres Terres dans le Comté d'Oldenbourg. Son mérite perſonnel, & les ſervices rendus à l'Allemagne lui obtinrent de l'Empereur Ferdinand III, l'an* 1654, *le titre de* Comte, *& ſéance en cette qualité à la Diéte de Ratisbonne. Le Roi de Danemarck l'eſtima beaucoup, le fit Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Commandant général dans les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, Conſeiller d'Etat, & ſon Plénipotentiaire à Nimégue. Il mourut le* 2[illegible] *octobre* 1680. *Il avoit eu cinq filles de ſa premiére femme,* Auguſte, *fille de* Jean, *Comte de Saint-Witgenſtein qu'il avoit épouſée l'an* 1659, *& qui mourut le* 1[illegible] *mai* 1666, *ſavoir,* 1. Antoinette Auguſte, *née en* 1660, *mariée en* 1677, *à* Ulric-Frédéric, *Comte de Guldenlew;* 2. Sophie-Eliſabeth, *née en* 1661, *mariée l'an* 1680, *à* François *de Fredag, Baron de*

de Cœdens, *Conseiller du Conseil Imperial;* 3. Dorothée-Justine, *née l'an* 1663; 4. Louise-Charlotte, *née en* 1664; *mariée en* 1684, *à* Christophle *Bielke;* & 5. Guillelmine-Julienne, *née l'an* 1665, *mariée l'an* 1679, *à* George-Ernest, *Comte de Wédeln.* *En* 1680, *le* 29 *mai*, Antoine, *Comte d'Altembourg, prit une seconde alliance avec* Charlotte-Emilie *de la Tremoille, fille de* Charles-Henri, *Prince de Tarente,* & *de la Princesse* Emilie *de Hesse-Cassel; dont il laissa* Antoine, *Comte d'Altembourg, fils posthume, né le* 27 *juin* 1681.

VI. ANTOINE d'Oldenbourg, Comte de Delmenhorst, troisiéme fils d'ANTOINE, Comte d'Oldenbourg, & de *Sophie* de Saxe-Lawembourg, naquit l'an 1550, & mourut l'an 1619, ayant eu de *Sibylle*, fille de *Henri*, Duc de Brunswick-Daneberg, 1. *Antoine-Henri,* né le huitiéme février 1604, & mort l'an 1622; 2. *Christian*, né le 26 septembre 1612, & mort le 23 mai 1647; 3. *Sophie-Ursule*, femme d'*Albert-Frédéric*, Comte de Barby; 4. *Catherine-Elisabeth*, Abbesse de Gandersheim, morte, l'an 1649; 5. *Claire*, mariée l'an 1645, à *Auguste-Philippe*, Duc de Holstein-Sonderbourg, morte l'an 1647; 6. *Sidonie*, alliée avec le même Duc, l'an 1649, & morte l'an 1650; 7. *Anne*, femme de *Jean-Chrystierne*, Duc de Holstein-Sonderbourg, frére aîné d'*Auguste-Philippe*; 8. *Emilie*, mariée à *Louis-Gontier*, Comte de Schwartzembourg; & 9. *Julienne*, alliée l'an 1652, avec *Mainfroi*, Duc de Wirtemberg, à Brentz-Weiltengen. *Voyez* HOLSTEIN, & *consultez* les Auteurs que nous citons à la fin du même article.

* O L D E N B U R G (Henri) Sécretaire de la Société Royale des Sciences à Londres. Il s'appelloit aussi quelquefois en renversant les lettres de son nom *Gruwendol.* Il étoit natif de Bréme. Il vint en Angleterre à cause des affaires de sa patrie & en qualité de Résident auprès de Cromwel. Après avoir perdu cet emploi, il entra en faveur dans plusieurs maisons de distinction, où on lui confia l'éducation de quelques jeunes Seigneurs. Il fut employé en cette qualité dans la famille Irlandoise d'O Bryan & dans celle de Cavendish. Lorsqu'en 1656 il fut à Oxford avec le jeune O Bryan son Eléve, il fit connoissance avec les Savans qui posoient les fondemens de la célébre Société Royale d'Angleterre. Lorsqu'elle fut entiérement établie, il eut l'honneur d'en être nommé Sécretaire avec le Docteur Wilkins, parce que l'on avoit remarqué que cet emploi, que le Docteur Crowne avoit eu seul auparavant, étoit trop pénible pour une seule personne. Il s'aquitta de cette charge avec beaucoup d'assiduité & de distinction jusques à la fin de sa vie. Ayant été nommé en 1664, il commença l'année suivante à publier en Anglois les Mémoires Philosophiques de cette Société, & les continua jusqu'en 1672. Une bonne partie de ces Mémoires ont été assez mal traduits en Latin & publiez par C. S. Oldenburg mourut à Charlton dans le voisinage de Greenwich au mois d'août de l'an 1678. * *Biblioth. Angloise, tome* 11. *partie* 1. *p.* 55. & 56. *Acta Philosophica Societ. Reg. Angl. Dict. Allemand.*

* O L D E N B U R G E R (Philippe André) Ecrivain du XVII siécle s'est fait connoitre par plusieurs Ouvrages. Il fut un des Disciples de Conringius & s'établit à Genéve, où il enseignoit le Droit & l'Histoire aux jeunes Seigneurs qui s'y trouvoient. On lui reproche de s'être servi de plusieurs différens noms en publiant ses Ouvrages, & de l'avoir fait dans la vue de se faire donner des louanges sans que l'on pût s'en appercevoir. Il a publié sous le nom de *P. A. Burgoldensis* une Notice des choses remarquables de l'Empire d'Allemagne, & un Traitte des Elémens considérez juridiquement. Il publia aussi en 1677, un Traitté des moyens de procurer un état tranquille aux Républiques, sous le titre de *Discursus in Instrumentum Pacis.* On a encore de lui, *Limnæus enucleatus*, *Strictura in Monzambanum*, & quelques autres Ecrits. Mais son plus grand Ouvrage est celui qui a pour titre *Thesaurus Rerumpublicarum*, en quatre gros volumes, *in octavo.* Il y a sur cet Ouvrage deux choses à remarquer, la premiére qu'il l'a pris des Leçons de Conringius son Maître qui en fut fort choqué; la seconde, qu'il a dédié sans épitre dédicatoire, le premier tome, à dix-sept Princes différens, le second à vint autres, le troisiéme aux Consuls ou Bourgmestres, aux Préteurs ou Syndics, aux Sénateurs, aux Thrésoriers & aux Sécretaires des villes de Zurich, de Berne, de Bâle & de Schafouse, qu'il prend soin de nommer ensuite chacun par leur nom au nombre de dix-neuf; le quatriéme enfin aux Magistrats, & autres personnes en charge des villes de Nuremberg, de Strasbourg, d'Ulm, de Lubeck, de Francfort sur le Mein, de Bréme, de Hambourg & de Hildesheim, dont il rapporte ensuite les noms au nombre de vint. On trouve cet étalage dans une édition de Genéve, de l'an 1675.

* O L D E N D O R F ou O L D E N D O R P, petite ville du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhague, au sud de Hanovre, dont elle est éloignée d'environ treize lieues. Cette ville a beaucoup souffert dans la Guerre de trente ans. * Zeiler, *Topogr. Brunswik.*

* O L D E N D O R P, ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Comté de Schawenbourg, au sud-sud-ouest de Hanovre, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au Landgrave de Hesse-Cassel. Ce fut près de ce lieu qu'en 1633 les Impériaux perdirent la bataille contre les troupes de Suéde, de Brandebourg, & de Hesse. * Winckelman, *Description de la Hesse*, en Allemand, *p.* 335.

O L D E N D O R P I U S (Jean) Jurisconsulte, natif de Hambourg, & neveu d'Albert Crantz, a été en grande considération dans le XVI siécle. Il enseigna à Cologne & à Marpurg, où il mourut le troisiéme juin de l'an 1567. Nous avons plusieurs Traitez de sa façon, comme des Commentaires sur diverses Questions du Droit; *Practica Actionum Forensium*; *Variæ Lectiones*, &c. * Chytræus, *in Saxon.* Nigidius, *in Elencho Profess. Marpurg.* Pantaléon, *Prosop. l.* 3. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* &c.

O L D E N P O, petite contrée de la Livonie dont Derpt est la capitale. Elle appartient aux Moscovites, & est la partie la plus orientale de la Livonie. Elle a la Lettonie au sud; l'Estonie à l'occident; & l'Alentak au nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

O L D E N S A E L, O L D E N S E E L ou O L D E N S E L, ville des Provinces-Unies, capitale du Comté de Twente dans l'Overissel. Les Latins la nomment *Oldesalia* & *Salia vetus.* Cette ville est agréable, & située à douze lieues de Déventer du côté de l'orient. Elle passoit autrefois pour forte. Le Prince Maurice de Nassau la prit en 1597, & elle fut reprise en 1605 par le Marquis de Spinola pour le Roi d'Espagne, dans le même tems qu'il se rendit maître de Lingben, qui n'en est pas éloignée. Elle retomba ensuite au pouvoir des Hollandois qui la firent démanteler en 1626. Davity dit qu'elle est renommée pour ses belles toiles. Quelques-uns prétendent à cause de son nom, qui veut dire la *Vieille Sallée*, que les anciens Saliens ont été originaires des environs de cette ville. Ils en apportent pour témoignage le païs nommé *Salland*, contrée de l'Overissel, qui signifie *le païs des Saliens.* * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* O L D E N Z Y L, village des Provinces-Unies, dans la Seigneurie de Groningue, & dans cette contrée que l'on appelle *Wester-Quartier.*

O L D E R M A N (Jean) naquit à Wersmold en Saxe en 1686. Après avoir jetté les fondemens de ses études dans le Gymnase d'Osnabruck, il vint à Helmstadt où Monsieur von der Hardt, son oncle maternel, le poussa dans les Langues Orientales & dans les Antiquitez Judaïques. Quoiqu'il eût profité des instructions de ce savant oncle & d'autres grands Hommes, on ne sauroit lui contester qu'il ne dût ses progrès à son excellent génie & à un travail infatigable. En tout ce à quoi il s'appliquoit, il faisoit toûjours des progrès extraordinaires. Voici un échantillon de sa grande capacité, c'est que seul, sans l'aide de qui que ce fut, il découvrit l'Art de déchiffrer toute sorte de chiffres ou de maniéres secrettes d'écrire, de sorte qu'on ne pouvoit rien écrire de cette maniére qu'il ne lût & ne pénétrât aussi-tôt parfaitement. Il s'appliqua sur tout à l'Astronomie & passa bien des nuits à la contemplation des Etoiles. Il observa avec une attention extraordinaire la lumiére boréale, & croyoit avoir si bien rencontré les causes de ce phénoméne & celles de l'accroissement & de la diminution de sa clarté, qu'il pourroit proposer là-dessus à la République des Savans un Systéme bien appuyé. Mais la foiblesse de son tempérament & sa mort interrompirent son projet. Il prit le dégré de Maître ès Arts à Helmstadt en 1707, & se distingua depuis par des Théses & par des Leçons qu'il faisoit, de sorte qu'en 1717, il fut nommé Professeur en Grec & qu'on le donna pour adjoint à M. von der Hardt, dans sa charge de Bibliothécaire. Sa vie sédentaire lui causa l'hydropisie qui l'enleva le 29 octobre 1723. Voici les titres de plusieurs de ses Dissertations, *De Imperfectione Sermonis humani*; *De Phraate fluvio*; *De Mari Algoso*; *De Ophir*; *De Festivitate Encæniorum*; *De Specularibus Veterum*; *De origine Natalitiorum Jesu Christi.* * *Nova Liter. Tigur. de an.* 1725, *p.* 49. *Diction. Allemand de Bâle.*

* O L D E R S - L E B E N, bourg d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, sur la rive gauche de l'Unstrutt, dans la Thuringe. Il est au nord d'Erfurt, tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ huit lieues.

O L D E S L O, petite ville du Duché de Holstein, dans la Wagrie, aux confins de la Stormarie, sur la Trave, à cinq lieues au dessus de Lubeck. * Maty, *Dict. Géogr.*

O L D F I E L D (Jean) Prédicateur Presbytérien, naquit à Chestertield vers l'an 1627. Quoi qu'il n'eût étudié dans aucune Université, il se poussa néanmoins si bien qu'il fut extraordinairement versé dans la Théologie, dans les Langues & dans les Mathématiques. Il exécutoit aussi fort bien toute sorte d'inventions Méchaniques. Il étoit Pasteur à Carlington dans le Comté de Derby. Comme il ne vouloit pas se conformer, il fut privé de cet emploi. Avant qu'il déclarât sa Non-Conformité il fit des Recherches profondes & impartiales, & les coucha par écrit comme on l'a vu depuis sa mort. Son éloignement pour l'Eglise épiscopale ne fut pourtant pas si grand que celui de plusieurs autres, & il se crut obligé de la fréquenter de tems en tems; ce que ses confréres desaprouvérent. Il passa ses derniéres années à Alfreton & mourut le cinquiéme juin 1682. Edmund Calamy le loue beaucoup pour ses vertus morales. Il a publié, *The first last and the last first*, & un *Discours sur la Priére:* deux Ouvrages qui ont mérité une approbation universelle. * *Diction. Allemand de Bâle.*

O L D H A M (Jean) étoit fils d'un Ministre, & fut élevé à Edmund-Hall à Oxford. On dit que les Traductions sorties de sa plume surpassent leurs Originaux & que ses inventions ont toûjours quelque chose de singulier & de frappant. On remarque sur tout parmi ses Ouvrages une Satyre contre les Jésuites; car la Satyre étoit son fort. Il mourut à la fleur de son âge dans la maison du Comte de Kingston; & Dryden, ce fameux Poëte couronné, honora sa mémoire d'un Poëme funébre dans lequel il le nomme le *Marcellus* de la Langue Angloise. * *Diction. Allemand de Bâle.*

O L D I S L E B E N. *Voyez* O L D E R S L E B E N.

* O L D - K A L E N, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Basse Saxe. Elle est dans le Duché de Meckelbourg, au sud-est de Rostock, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

O L D - L Y N N E. *Voyez* L Y N N E.

* O L D O I N O (Le Pére Augustin) Jésuite, a donné au Public, en 1677, les Hommes Illustres de Pérouse, sous le titre de *Athenæum Augustinum.* On a encore de lui *Athenæum Romanum*, & *Athenæum Liguricum* ou *Ligusticum.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 1. *p.* 131. *n.* 124. édit. d'Amsterdam 1725.

OLDON, Moine Espagnol, de la Congrégation de Clugny, est Auteur d'un Traité des divins Offices, intitulé *Rationale divinorum Officiorum*, & de quelques Vies des Saints. Il vivoit dans le XIII siécle l'an 1227, comme on l'apprend au commencement du premier de ses Ouvrages, par ces deux vers

Oldonius librum per Christum confecit istum
Bis denis annis septem juxta mille ducentis.

* OLD-PENRETH, *Penrithum Vetus*, village du Comté de Cumberland en Angleterre. Il est près de Penreth. On le prend pour l'ancienne *Voreda*, petite ville des Brigantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OLD-RADNOR, *Radnoria Vetus*, village de la Principauté de Galles. Il est près de la ville de Radnor, & on croit qu'il est la petite ville des Silures, qui fut nommée *Magæ*, *Magi*, *Magnæ*, *Magni*. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLDRADUS, natif de Lodi en Italie, étoit excellent Jurisconsulte, & vivoit l'an 1330. Il écrivit divers Traitez. * Trithéme parle de lui, *de Script. Eccl.*

OLD-SARUM, c'est à dire, *Sarum le Vieux*, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Wilt qu'on nomme *Under Ditch*. Il est fort déchu depuis qu'on a bâti *New-Sarum*, ou le *Nouveau Sarum*. Il a pourtant conservé ses priviléges, & envoye deux Députez au Parlement. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OLD-TOWN, c'est à dire, *vieille ville*, est un village d'Angleterre dans le Comté de Héreford près de la ville de ce nom. On prend Old-town pour l'ancienne *Blestium*, petite ville des Cornaviens. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLEARIO ou DE ULARIIS (Barthélemi) Cardinal, Evêque de Florence dans le XIV siécle, étoit de Padoue, & étoit entré fort jeune parmi les Religieux de saint François. Il fut élevé ensuite sur le siége épiscopal de Florence, & mérita le chapeau de Cardinal, que le Pape Boniface IX lui donna l'an 1389. Ce Pontife employa Oléario en diverses affaires importantes, & l'envoya Légat dans le Royaume de Naples, où il mourut à Gayette, le 16 avril 1396. * Angélo Portanéri, *l.* 7. *c.* 9 Chronic. Wadingue.

OLEARIUS (Godefroy) Docteur en Théologie & Surintendant de Hal, publia en 1676, une Théologie Positive, Polémique, Exégetique & Morale, *in quarto*, & en 1677, des Remarques Théoretico-pratiques sur la Bible. Les Actes de Leipsic de l'année 1713, nous apprennent qu'il n'est mort qu'à l'âge de 81 ans, en 1687.

OLEARIUS (Jean) fils du précédent, naquit à Hall en Saxe le cinquiéme mai 1639. Après avoir fait de fort bonnes études dans les Langues, il fut fait Docteur en cette Faculté en 1660. Il savoit déja alors les Langues Orientales. Il étudia la Théologie sous Hulseman, & prêcha plusieurs fois. Il visita ensuite diverses Académies d'Allemagne, & fréquenta tout ce qu'il y avoit de savans Hommes. Il se rendit à Leipsic en 1661, & dans le même tems qu'il étudioit encore sous les savans Professeurs de cette Université, il commença lui-même à enseigner la Philosophie & les Humanitez en particulier. Il fut fait Professeur en Langue Grecque en 1664. Il a fait voir son savoir dans ce genre de Litterature, par 52 Exercitations sur les Epîtres Dominicales, c'est à dire, sur les endroits des Epîtres, qu'on lit dans les exercices publics, & qui, chez les Luthériens, sont le sujet d'une partie de leurs Prédications. Il fut fait Bachelier, puis Docteur en Théologie en 1668. En 1677, il fut créé Professeur dans cette même Faculté, comme malgré lui, & il reçut le bonnet de Docteur en 1679. CVI Disputes en Théologie, LXI en Philosophie, des Programmes sur des matiéres difficiles, des Harangues, des Conseils Théologiques, qui composent deux volumes assez gros, sa Théologie Morale, son Introduction à la Théologie, qui traite des Cas de Conscience, son *Hermeneutica sacra*, marquent & son savoir & son assiduité au travail. Il fut un des premiers, qui travaillerent aux Actes de Leipsic, avec Carpzovius, Alberti, & Ittigius. Il exerça les emplois les plus importans dans l'Université. Il fut entre autres dignitez, dix fois Recteur. Il avoit épousé en 1667, *Anne-Elisabeth*, fille unique de *Philippe* Mullérus, Professeur en Mathematiques, dont il eut six fils & six filles, & dont trois fils & une fille moururent jeunes. Les fils sont *Godefroy* Oléarius, Professeur en Théologie à Leipsic; *Jean Frideric* Oléarius, Professeur des Instituts; & *Philippe* Oléarius, Assesseur dans la Faculté de Philosophie, & Bachelier en Théologie. Le Pére mourut le sixiéme d'août, de l'année 1713. * *Actes de Leipsic*, 1713, *p.* 428.

OLE'ARIUS (Jean-Godefroy) frére du précédent, naquit à Hall en 1635, se maria pour la quatriéme fois en 1704, & mourut en 1710. Il publia en 1673, un petit Ouvrage intitulé *Abacus Patrologicus*, qui est estimé, & qui a été augmenté depuis considérablement par l'Auteur.

OLE'ARIUS (Godefroy) naquit à Leipsic le 23 juillet 1672, de *Jean* Oléarius qui y professoit alors la Langue Gréque, & qui depuis a été Professeur en Théologie. Dans sa premiére jeunesse, on remarqua en lui un amour extraordinaire pour l'étude & un genie capable d'y faire de grands progrès. Lorsqu'il eut achevé ses études Académiques, il fit un voyage en Hollande à l'âge de 21 ans, & passa de là en Angleterre. La réputation de l'Academie d'Oxford & de la bibliothéque Bodleïenne, l'attira dans ce Royaume où il demeura plus d'un an, occupé du soin de se perfectionner dans la connoissance de la Philosophie, de la Langue Greque, & des Antiquitez Sacrées. De retour à Leipsic, il fut aggregé en 1699, au premier Colége de cette ville, & y obtint peu de tems après une Chaire de Professeur en Langue Greque & Latine. Il la quitta en 1708, pour prendre celle de Professeur en Theologie, vacante par la mort de M. Seeligman. Outre cet emploi, il eut encore en 1709 un Canonicat de Meissen, & la direction des Etudians; & en 1714, la charge d'Assesseur dans le Consistoire Electoral & Ducal. Il est mort le dixiéme novembre 1715, de pulmonie, âgé de 43 ans. On a de lui les Ouvrages suivans, *Dissertatio de miraculo Piscinae Bethesdæ*, *Jean*, c. 5, Lipsiæ, 1706. *in quarto*; *Dissertatio Theologica de adoratione Dei Patris per Jesum Christum*, Lipsiæ, 1709, *in quarto*; *Philostratorum quæ supersunt omnia ex manuscriptis Codicibus recensuit, Notis perpetuis illustravit, Versionem totam fere novam fecit Gottfriaus Olearius*, Lipsiæ, 1709, *in folio*; *Historia Philosophiæ, Vitas, opiniones, resque gestas & dicta Philosophorum Sectæ cujusvis complectens, Autore Thoma Stanleio, ex Anglico Sermone in Latinum translata, emendata & variis Dissertationibus atque Observationibus passim aucta, accessit Vita Auctoris*, Lipsiæ, 1712, *in quarto*; *Observationes sacræ in Evangelium Matthæi*, Lipsiæ, 1713, *in quarto*; *Jesus-Christ le veritable Messie*, en Allemand, à Leipsic, 1714, *in quarto*; *le Colége Pastoral*, en Allemand, à Leipsic, 1718, *in quarto*; *Introduction à l'Histoire Romaine, & à celle d'Allemagne, depuis la fondation de Rome, jusqu'à l'an* 1699, en Allemand, à Leipsic, 1699, *in octavo*; *Historia Symboli Apostolici, cum Observationibus Ecclesiasticis & Criticis ad singulos ejus articulos*, Lipsiæ, 1701, *in octavo*. * Le Pere Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, tome 7. p. 307.

* OLE'ARIUS (Adam) étoit Allemand, & Bibliothécaire du Duc de Holstein à Schleswick en 1661. Il avoit voyagé dans la Moscovie & dans la Perse, & il a écrit en Allemand une Rélation de son voyage, laquelle est fort estimée. M. de Wicquefort l'a traduite en François, & l'a fait imprimer *in quarto*, à Paris, en deux volumes, en 1656. C'est Oléarius lui-même qui a dessiné toutes les figures que l'on trouve dans l'édition Allemande imprimée *in folio*, à Schleswick en 1656 & 1671. La Traduction Françoise a été réimprimée en 1726, en deux volumes, *in folio*, avec beaucoup de Cartes & de figures. Oléarius avoit eu une occasion favorable de s'informer par lui-même des païs dont il parle dans sa Rélation; car le Duc de Holstein ayant envoyé un Ambassadeur au Grand Duc de Moscovie & au Roi de Perse, il fut nommé Sécretaire de l'ambassade. Son voyage dura depuis 1633, jusqu'en 1639. Il parle aussi de la Tartarie, dans la Rélation qu'il a faite de ses voyages. De retour dans sa patrie, il s'appliqua à en étudier l'Histoire, & cette étude a produit un *Abrégé des Chroniques de Holstein, depuis* 1448, *jusqu'en* 1663, écrit en Allemand, & imprimé à Schleswick *in octavo*, en 1663, & *in quarto* au même lieu, en 1674. Olearius étoit d'ailleurs habile Mathématicien, savoit les Langues Orientales & sur tout le Persan, possédoit la Musique, & jouoit avec goût de plusieurs instrumens. M. de Pontchâteau en parle avec éloge, dans la Rélation de son voyage de Hollande & de Danemarck en 1664, laquelle est encore manuscrite. Nous ignorons l'année de sa mort. * *Supplement de Paris* 1736.

OLE'ASTER (Jérôme) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XVI siécle, étoit natif de Lisbonne en Portugal, ou, selon d'autres, d'Azambuja, bourg près du Tage. C'est peut-être pour cette raison que les Portugais l'ont surnommé Oléaster *d'Azambuja*. Il étoit bon Philosophe, de la maniére qu'on l'étoit alors, solide Théologien, & habile dans l'intelligence des Langues Hébraïque, Gréque & Latine, par le secours desquelles il fit un grand progrès en l'étude de l'Ecriture-Sainte. Sa réputation le fit souhaiter en Italie, où il fit un voyage l'an 1545, & où il fut un des Théologiens que Jean, III. de ce nom, Roi de Portugal, choisit pour assister de sa part au Concile de Trente. A son retour en Portugal, il fut nommé par le Roi à l'Evêché de l'Isle de Saint-Thomé en Afrique, qu'il refusa. Il fut depuis Inquisiteur de la Foi, exerça les principales charges de son Ordre dans sa province, & mourut l'an 1563. Oléaster avoit composé divers Commentaires sur l'Ecriture; mais nous n'avons que ceux qu'il a faits sur le Pentateuque, & sur Isaïe. On conserve dans la bibliothéque du Roi de France un Manuscrit où est la comparution d'Oléaster au Concile de Trente. * Antoine de Sienne, *Biblioth. Domin.* Nicolas Antonio, & André Schot, *Biblioth. Hisp.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd.*

OLECKOW ou OLECZKOW. *Voyez* OLETSKOW.

OLEGGIO. *Voyez* OLE'ZO.

OLEN, Poëte Grec, plus ancien qu'Orphée, étoit de Xanthe, ville de Lycie. Il composa plusieurs Hymnes que l'on chantoit dans l'Isle de Délos au jour des solemnitez. Il y en avoit une en l'honneur d'Argis & d'Ops, deux filles Hyperboreennes, qui étoient venues à Délos, & y étoient mortes. On chantoit cette Hymne pendant que l'on jettoit de la cendre sur le tombeau d'Ops & d'Argis. C'est ce que rapporte Hérodote, & il n'est pas vrai, suivant la Version de Valla, que l'on jettât sur les malades de la poussiére ramassée sur le tombeau de la Déesse Ops ou Cybele, que les Grecs appelloient *Hecaerge*. Quelques-uns ont dit qu'Olen étoit lui-même Hyperboréen, qu'il étoit un de ceux qui fondérent l'Oracle de Delphes, & qu'il y exerça le premier la fonction de Prêtre d'Apollon. Il rendoit les Oracles en vers hexametres: peut-être que par ce terme, il faut entendre des vers iambes, appellez *Senarii*. * Hérodote, *l.* 4. ou *Melpomene*. Callimaque, *Hymne* 4. *v.* 305. Pausanias, *l.* 1 & 9. Vossius, *de Poët. Græc.* Bayle, *Diction. Crit.*

* OLE'NO, anciennement ville de l'Etolie en Gréce, n'est maintenant qu'un village de la Livadie, situé sur le Fidari au dessus de Neocastro. * Maty, *Dict. Geogr.*

OLE'RON ou OLORON, sur le Gave ou la riviére dite *d'Oleron*, ville de France en Béarn, avec Evêché suffragant d'Auch, est nommée diversement par les Anciens, *Iluro*, *Ilurona*, *Loronensium* & *Elloronsium civitas*, *Elarona* & *Glore*. La ville, qui étoit grande, fut ruïnée par les Normands dans le neuviéme siécle, & fut rebâtie vers l'an 1080, par Centulle, Vicomte

comte de Béarn & d'Oléron. Elle eſt ſituée ſur une éminence, avec une vieille tour, arroſée de la riviére du Gave, qui la ſépare d'un fauxbourg, dit *Sainte-Marie*, où eſt le ſiége épiſcopal. Saint Grat, Evêque d'Oléron, aſſiſta au Concile d'Agde l'an 506. Licére ſe trouva au quatriéme Concile de Paris l'an 573, & au ſecond de Mâcon l'an 585. Abient a ſouſcrit au huitiéme de Tolède l'an 657. Oléron ſouffrit beaucoup dans le XVI ſiécle, où les Huguenots s'en rendirent les maîtres. Gérard le Roux, ou Rouſſel, l'un de leurs Docteurs, fut mis ſur le ſiége épiſcopal de cette ville par la Reine de Navarre. * De Marca, *Hiſt. de Bearn.* Arnould Oihénart, *Notitia Utriuſque Vaſconiæ*, *l.* 3. *c.* 13. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Thou, *Hiſt.*

OLERON (Le Gave d') riviére de Béarn. *Voyez* le mot GAVE.

OLERON, *Uliarius*, *Olerona*, iſle de France, ſur les côtes de Xaintonge, avec une fortereſſe de même nom, a cinq lieues de longueur ſur environ deux lieues de largeur & en a dix ou douze de circuit. C'eſt l'*Olarion* de Sidonius Apollinaris, féconde en lapins, comme Savaron l'a remarqué. Scaliger & Mérula ſe ſont trompez, lorſqu'ils ont cru que Sidonius vouloit parler de la ville de ce nom; car M. de Marca nous aſſure qu'on n'y trouve point de lapins; au contraire, l'Iſle d'Oléron en nourrit beaucoup. * Sidonius Apollinaris, *l.* 8 *Epiſt.* 6.

* OLERON, chateau d'Oléron, eſt dans la partie méridionale de l'Iſle d'Oléron, à l'oueſt de Brouage.

* OLESKO ou OLEZKO, ville de Pologne dans la Haute Podolie, vers la ſource du fleuve de Bug. Le Roi Uladiſlas la prit en 1432, & la vendit à Jean de Syenno. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Jarnich, *Deſcr. Poloniæ.* Dlugoſs, *Hiſt. Polon. l.* 11.

OLESNIKI (Sbignée) Cardinal & Evêque de Cracovie dans le XV ſiécle, a été un des plus grands Hommes que la Pologne ait produits. Iſſu d'une noble & ancienne famille, il fut élevé à la charge de Sécretaire du Roi Ladiſlas Jagellon, & ſuivit en cette qualité ce Prince dans ſes expéditions militaires, où il fut aſſez heureux pour lui ſauver la vie, en renverſant d'un tronçon de lance un Cavalier, qui venoit droit à ce Prince. Le Roi l'auroit honoré ſur le champ de l'Ordre de Chevalier, s'il n'eût reconnu dans ce brave Sujet plus de penchant pour l'état eccléſiaſtique que pour celui des armes. Il l'envoya donc peu après à Rome avec deux autres Seigneurs Polonois, pour prêter en ſon nom l'obédience au Pape Jean XXII. Il le dépêcha depuis avec un autre Seigneur vers l'Empereur Sigiſmond, pour ſignifier à ſa Majeſté Impériale que lui & le Duc de Lithuanie appelloient d'une ſentence arbitrale qu'il avoit rendue contre eux, en faveur des Chevaliers de Pruſſe. L'Empereur indigné de cet appel, vouloit faire noyer ces deux Ambaſſadeurs; mais les remontrances de ſon Conſeil l'arrêtérent, & il ſe contenta de les maltraiter de paroles, & les renvoya ſans réponſe. Il fut encore Ambaſſadeur vers les Chevaliers de Pruſſe; & une ſeconde fois auprès du même Empereur, auquel il offrit les bons Offices du Roi ſon Maître, pour ramener les Huſſites à leur devoir. Au retour de ces emplois honorables, il fut élu Evêque de Cracovie, & Ladiſlas ſe ſervit de lui, pour aller régler les limites de la Pruſſe & de la Samogitie. Il l'envoya enſuite Ambaſſadeur vers le Duc de Lithuanie, à la Cour duquel il avoit déja paru en la même qualité. Ce Duc avoit en vue de faire ériger ſes Etats en Royaume; mais les Polonois ne s'accommodoient point de cela. Leur Roi, qui avoit été autrefois Duc de Lithuanie, donnoit pourtant dans ce deſſein. La déciſion de cette affaire fut renvoyée aux Etats de Pologne, où l'Evêque de Cracovie parla avec tant de force contre cette propoſition, qu'il fut abſolument conclu de s'y oppoſer, & on le députa vers Vitolde Duc de Lithuanie, pour eſſayer de le détourner d'une telle penſée. La reponſe de ce Prince fut trop ambiguë pour ſatisfaire les Polonois; ainſi ils renvoyérent l'Evêque de Cracovie pour lui offrir leur Couronne, Ladiſlas leur Roi & ſon couſin étant trop âgé pour la conſerver encore longtems. Le Duc craignant qu'il n'y eût quelque piége ſous une telle offre, remercia, & content de ſe faire reconnoître Roi de Lithuanie, titre que l'Empereur Sigiſmond lui offroit, les menaces de l'Evêque de Cracovie ne l'épouvantérent point. Enfin dans un voyage ſuivant, le même obtint que le Duc s'abboucheroit avec Ladiſlas dans un lieu où il ſe rendroit ſous prétexte d'y prendre le divertiſſement de la chaſſe. Les Polonois ſe défiant que le grand âge de leur Roi, n'affoiblît ſon eſprit, juſqu'à condeſcendre aux ambitieux deſſeins du Duc, ils le priérent de mener avec lui les principaux de ſon Conſeil, & ſur tout l'Evêque de Cracovie, duquel ils avoient appris que le Roi ne décideroit rien. Ce Duc, qui connoiſſoit l'aſcendant que ce Prélat avoit ſur l'eſprit du Roi Ladiſlas & ſur celui des Polonois, mit tout en uſage pour le gagner; honneurs, ſoumiſſions, priéres, menaces, rien ne put l'ébranler. Il répondit fermement qu'il préféreroit toûjours le bien de ſa patrie à la faveur & aux thréſors de tous les Monarques du monde, & qu'il étoit réſolu de perdre non ſeulement ſon Evêché, mais auſſi ſa vie, plutôt que de manquer à ce qu'il croyoit être de ſon devoir. La mort de Vitolde arrivée peu après en 1430, mit ce Prélat à couvert des funeſtes réſolutions que ce Duc avoit priſes contre lui. Le Roi renvoya auſſi-tôt l'Evêque de Cracovie en Pologne, de crainte qu'il ne s'oppoſât au deſſein qu'il avoit de mettre Struigillon, frére de ſa Majeſté, en poſſeſſion de la Lithuanie, au lieu de la réünir à la Pologne; & la veuve du Duc le pria à ſon départ, d'emporter avec lui les thréſors & les meubles du défunt, pour lui en faire part pendant ſa vie, & les partager après ſa mort à quelques égliſes de ſon diocéſe; mais il refuſa généreuſement cette riche dépouille. L'ingrat Struigillon revêtu de la dignité de Duc de Lithuanie, retint le Roi ſon frére comme priſonnier à Wilna, capitale du Duché, ſous prétexte que la Podolie qui en dépend, s'étoit déclarée ne vouloir reconnoître d'autre Souverain que le Roi de Pologne. L'Evêque de Cracovie s'étant mis à la tête de quelques principaux Seigneurs, vola au ſecours de ſon Maître; mais en chemin il apprit qu'il étoit en liberté, & ce Prince pour punir l'ingratitude de ſon frére, envoya à quelque tems de là, ſept de ſes principaux Conſeillers en Lithuanie, qui dépoſérent Struigillon, & lui ſubſtituerent Sigiſmond frére de Vitolde, à qui l'Evêque de Cracovie, qui étoit le Chef de ce Conſeil, remit l'épée en main; & par là le Duc de Lithuanie devint homme lige du Roi de Pologne. Si ce Prélat eut tant de fermeté & de zéle pour le ſervice de ſon Prince, il n'en eut pas moins lorſqu'il fut queſtion de s'oppoſer à lui pour les intérêts de l'Egliſe. Koribut, Chef des Huſſites en Bohéme, qui après la mort de Ziska l'*Aveugle* leur Général, ſe faiſoient nommer *les Orphelins*; Koribut, dis-je, étant venu avec quelques autres du parti, trouver Ladiſlas à Cracovie, l'Evêque y fit auſſi-tôt ceſſer le ſervice divin, juſqu'à aller le Jeudi ſaint hors de la ville faire le Chrême. Ainſi le Roi fut obligé de donner le congé aux Bohémiens, qui ne partirent qu'en faiſant mille imprécations & menaces contre ce Prélat. Ils envoyérent quelque tems après des Ambaſſadeurs en Pologne, pour faire une Ligue avec le Roi contre les Chevaliers de Pruſſe, & ils furent ſi bien faire entendre que les Péres du Concile de Bâle n'improuvoient pas abſolument leurs opinions particuliéres, que l'Archevêque de Gneſne, Primat du Royaume, & quelques autres Prélats, les reçurent à leur communion. Au contraire nôtre Prélat fit ceſſer une ſeconde fois le ſervice divin dans Cracovie dès qu'ils y parurent; de quoi les Ambaſſadeurs ayant envoyé leurs plaintes au Roi, ce Prince entra dans une ſi grande indignation contre lui, que non ſeulement il le maltraita de paroles, mais que même ſans avoir égard aux remontrances de ce grand Homme, il forma la réſolution de le faire aſſaſſiner la nuit ſuivante. Le Prélat en fut averti; mais ſans s'étonner, au lieu de ſe renfermer dans ſon Palais, il en partit à minuit pour aller à Matines à ſa cathédrale, ſuivi d'un ſeul Aumônier & d'un valet. Le Roi revint de ſon emportement, & l'Evêque le força encore à chaſſer de ſa Cour un Prêtre Huſſite, qui s'y étoit introduit. Il pouſſa enfin juſqu'à menacer lui-même ce Prince des Cenſures eccléſiaſtiques, s'il ne reſtituoit à des égliſes particuliéres, certaines terres qu'il avoit uſurpées ſur elles, pour les donner à des Gentilshommes voiſins pendant la guerre. Enfin Ladiſlas ayant jetté les yeux ſur lui pour le mettre à la tête de l'Ambaſſade qu'il avoit réſolu d'envoyer au Concile de Bâle, il ne put s'empêcher avant ſon départ, de faire à ce Prince une vive remontrance en pleine aſſemblée des Etats Généraux, pour lui répréſenter pluſieurs abus qu'il ſouffroit au préjudice des loix du Royaume. Il lui reprocha ſa vie peu Chrétienne, lui qui pour être Roi de Pologne, avoit embraſſé la Religion Catholique: il lui demanda le retranchement de pluſieurs infames ſuperſtitions, qu'il avoit retenues du Paganiſme: il lui dit que puiſque les vives exhortations qu'il lui avoit faites pluſieurs fois en particulier, & en préſence de quelques-uns de ſes Confidens, n'avoient rien gagné ſur lui, il étoit de ſon devoir de les lui faire en public, après quoi s'il ne ſe convertiſſoit, il ſeroit obligé de le traiter en pécheur public; qu'il auroit pu à la vérité diſſimuler comme quelques autres, & s'acquérir par là ſes bonnes graces; mais que c'eût été ſe rendre prévaricateur de ſon miniſtére, & faire des actions d'un Evêque mercénaire & d'un mauvais Conſeiller; & conclut qu'il préféreroit toûjours le bien de ſa patrie à ſes propres intérêts, & que par reconnoiſſance des bienfaits qu'il avoit reçus de ſa Majeſté il auroit toûjours plus de ſoin de procurer ſon ſalut, que de ſe conſerver ſes bonnes graces. Le Roi n'oſa pas interrompre ſa Harangue; mais à la fin, il le taxa d'impudence pour lui avoir ainſi parlé ſans l'aveu de l'Archevêque de Gneſne ſon Métropolitain, des autres Prélats, & des autres Seigneurs qui étoient préſens; mais lorſque ce Prince vit que toute l'aſſemblée applaudiſſoit à la généreuſe fermeté d'un digne ſucceſſeur de ſaint Staniſlas, il rentra en lui-même, & réſolut de changer de vie, & d'aimer plus qu'auparavant un Prélat, qui ſe montroit le plus fidéle de ſes Conſeillers. Auſſi en mourant peu de tems après, il lui laiſſa par ſon teſtament, pour marque de ſa bienveillance, l'anneau qu'il avoit reçu autrefois de la Reine Hédwige ſa premiére femme, comme étant la choſe qu'il eſtimoit le plus au monde. Notre Prélat, qui apprit en allant à Bâle, la mort du Roi ſon Maître, s'arrêta à Poſnanie, où dans une aſſemblée qu'il convoqua bruſquement, il fit déclarer Roi le fils aîné du défunt en 1434. La jeuneſſe de ce Prince fit murmurer les Polonois; mais l'Evêque revenu à Cracovie, ramena les eſprits & étouffa par ſa prudence toutes les ſemences de diviſion. Le Pape Eugéne IV, informé du mérite de l'Evêque de Cracovie le nomma Cardinal en 1437. L'Antipape Félix V, qui ſe le vouloit attirer, le nomma auſſi de ſon côté; mais il ne reçut le chapeau que des mains du Pape Nicolas V, en 1447. Le jeune Roi Ladiſlas ayant été élu Roi de Hongrie, ce ſage Prélat l'y accompagna; mais ce Prince infortuné ayant été tué à la funeſte bataille de Varnes en 1444, l'Evêque de Cracovie fit élire ſon frére Caſimir pour ſon ſucceſſeur. Il étoit Duc de Lithuanie, & ſes peuples ayant peine à ſe défaire de ce bon Prince, ne voulurent point le laiſſer partir. Ainſi quelques Polonois élurent Boleſlas, Duc de Maſovie; mais l'adroit Cardinal rompit cette élection, & Caſimir ayant quitté la Lithuanie, aſſembla les Etats Généraux à Petricovie. Là, le Cardinal eut du bruit avec l'Archevêque de Gneſne pour la préſéance, de maniére que ce Prélat quitta l'aſſemblée, emmenant avec lui pluſieurs Seigneurs de la Grande Pologne, qui ne pouvoient ſouffrir qu'un Prélat de la petite, quoique Cardinal, eût le premier pas. Le Cardinal Oleſniki, pour ne pas rompre les Etats, prit auſſi le parti de ſe retirer, afin de leur laiſſer la liberté de décider. Ils le firent en ſa faveur; mais en même tems ils ordonnérent

rent qu'à l'avenir aucun Prélat Polonois ne pourroit accepter le Cardinalat, ni la légation dans le Royaume, sans ordre exprès du Roi & des Etats. Dans une autre assemblée de la petite Pologne, il reprit avec sa liberté ordinaire, les fautes publiques du Roi Casimir, & lui reprocha particuliérement le tort qu'il faisoit à Michel, fils de Sigismond, Duc de Lithuanie, en lui retenant l'héritage de ses péres. Il l'exhorta à le lui rendre, & lui déclara qu'il ne vouloit plus être de son Conseil, afin qu'on ne lui imputât point d'approuver ses vices, & qu'il ne se tiendroit plus à sa Cour que pour y servir de protecteur aux Communautez opprimées. Il le reprit encore une autre fois de ce qu'il avoit répondu avec menaces aux Ambassadeurs du Duc de Masovie; & lui fit connoître qu'un Roi ne devoit jamais offenser personne de fait ni de paroles, encore moins les Ambassadeurs d'un ancien Allié de la Pologne, & proche parent de sa Majesté. Le mariage de Casimir ayant été conclu avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Albert V, il y eut encore dispute à Cracovie entre le Cardinal & l'Archevêque de Gnesne pour la cérémonie des épousailles. Pour les mettre d'accord on fut d'avis de déférer cet honneur à S. Jean Capistran, qui se trouvoit sur les lieux; mais comme ce saint Religieux n'entendoit pas parfaitement l'Allemand ni le Polonois, on conclut que le Cardinal feroit la cérémonie du mariage du Roi & de la Reine, & que l'Archevêque les couronneroit & sacreroit. Ce fut la derniére action du Cardinal Olesniki, qui mourut à Sandomir le premier avril 1455, âgé de 66 ans. Il ne voulut point avoir d'autres héritiers que les pauvres, qu'il avoit toûjours aimez; ainsi il légua tous ses biens à divers hopitaux & monastéres. * Cromer, *Hist. de Pologne, l. 16.* Aubéry, *Hist. des Cardinaux, &c.*

OLESNIKI (Nicolas) de la même Maison que le Cardinal, *dont il vient d'être parlé*, vivoit dans le XVI siécle. Il embrassa la Doctrine des Protestans que François Stancarus lui avoit fait goûter, & à la persuasion de ce Docteur il chassa de ses Terres les Religieux que le Cardinal Olesniki y avoit fondez & établis. Il fit briser & réduire en cendres les Images qui étoient dans leur église, & fonda une église Protestante à Pinczovie l'an 1550. *Voyez* STANCARUS.

OLE'SO. *Voyez* OLE'ZO.

* OLETZKOW, OLECZKOW & OLECKOW, ville de la Prusse Ducale ou Brandebourgeoise, sur l'OLETZKOW, vers les confins de la Lithuanie. Ce n'étoit anciennement qu'une maison de chasse; mais le Duc Albert en fit une ville & y ajoûta une citadelle. Ce fut dans le voisinage de cette ville qu'en 1656 les Tartares furent battus par les Suédois & les Brandebourgeois, qui par cette victoire mirent en liberté le Prince de Radzivil. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de Prusse*, en Allemand, *partie 1, p. 84.* Hartknoch, *Histoire de Prusse* en Allemand.

OLE'VIAN (Gaspard) Ministre Protestant d'Allemagne, & fils d'un Boulanger de Tréves, né le dixiéme août de l'an 1536, étudia le Droit à Paris & à Bourges, & la Théologie à Genéve. De là étant revenu dans son païs, il voulut enseigner la Philosophie, & prêcher la Doctrine des Protestans; mais le Clergé de Tréves s'y opposa; de sorte qu'Olévian prit le parti de se retirer à Heidelberg. Il y enseigna quelque tems, fut ensuite Ministre dans quelques bourgs, & mourut le 15 mars de l'an 1587, âgé de 51 ans. On a de lui quelques Ouvrages, comme deux livres de Dialectique; des Remarques sur les Evangiles, &c. *Voyez la Rélation de sa Vie & de sa Mort*, par Jean Piscator.

OLEZKO, ville de Pologne. *Voyez* OLESKO.

OLEZKO, ville de Prusse. *Voyez* OLETSKOW.

* OLE'ZO ou OLEGGIO, bourg ou bon village d'Italie dans le Milanois, est sur le Tésin à deux ou trois lieues de Novare, vers le nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLFEN. *Voyez* OLPHEN.

OLGERDE, Grand Duc de Lithuanie, succéda l'an 1325 à son pére Gédimin, qui mérita ce nom de *Grand-Duc*, parce qu'il poussa ses conquêtes jusqu'au Pont-Euxin. Il mourut l'an 1381, & eut pour successeur son fils JAGELLON, qui épousa une Princesse Chrétienne, & qui s'étant fait batiser prit le nom d'Uladislas. * Hornius, *Orbis Imperans.*

OLGIAPTU ou OLGIAITU. *Voyez* ALGIAPTU.

OLHA. *Voyez* OLKA.

* OLIBA CABRE'TA, fameux dans le dixiéme siécle par ses dignitez, par ses exploits & encore plus par sa conversion & par sa piété, étoit fils puîné de Miron, & petit-fils de Wifred *le Velu*, Comte de Barcelone. Oliba étoit un Prince naturellement inquiet & querelleux, & il eut de vifs démêlez avec Roger I, Comte de Carcassonne, à qui il livra la guerre, & avec qui il fit la paix en 981. Quelques années après, Oliba touché de Dieu & frappé de l'exemple édifiant des Moines de l'Abbaïe de Cuna, & sur tout de la sainteté de vie du célébre S. Romuald, alla le trouver dans sa cellule, & lui fit un aveu de toute sa vie. Le Saint lui dit qu'il ne voyoit point pour lui d'autre moyen de salut, que celui de tout quitter & de se retirer dans un cloître pour y faire pénitence. Cet avis sévére, & dont le Comte fut surpris, fut approuvé par quelques Evêques & Abbez qui avoient accompagné ce Prince. Il convint donc avec S. Romuald qu'il iroit au Mont-Cassin, pour s'y consacrer à Dieu. Il y alla en 988, & mourut en 990. Il laissa quatre fils d'*Ermengarde* sa femme, qui après sa retraite prit l'administration de tous ses domaines. * *Voyez le Supplement de Paris 1736.*

OLIBRIUS, Gouverneur des Gaules. *Voyez* OLYBRIUS.

OLIBRIUS (Anicius) *Voyez* OLYBRIUS.

OLIBRIUS (Hermogenianus) *Voyez* OLYBRIUS.

OLIE'NA, petite ville de Sardaigne, vers la côte orientale de l'isle, est environ à dix huit lieues de la ville de Cagliari vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLIER (Jean-Jacques) Instituteur & Fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, né en cette ville le 20 septembre 1608, étoit le deuxiéme fils de M. Olier, Maître des Requêtes, & de *Marie* Dolu. Après avoir fait ses études, & pris le degré de Bachelier en Théologie, il fit un voyage à Rome, & à Notre-Dame de Lorette. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il se lia étroitement avec M. Vincent, Instituteur de la Mission, & après avoir reçu l'Ordre de Prêtrise l'an 1633, il entreprit de faire une Mission en Auvergne, où étoit située son Abbaïe de Pebrac. Au bout de six mois, il fut obligé par les poursuites de ceux qui s'opposoient à la réforme de cette Abbaïe, de revenir à Paris. Il quitta son carrosse & son train, & se prepara à une seconde Mission en Auvergne, qu'il fit pendant dix huit mois, avec un succès admirable. L'an 1638, il fit un voyage en Bretagne, pour y réformer un monastere de Religieuses, où il établit l'observance réguliere. L'année suivante, le Cardinal de Richelieu lui écrivit que le Roi l'avoit nommé à la Coadjutorerie de l'Evêché de Châlons sur Marne, & lui en envoya en même tems le Brevet; mais il refusa cette dignité, & quelque tems après il s'engagea avec plusieurs Ecclésiastiques, dans le dessein d'établir un Séminaire, pour disposer aux saints Ordres & aux fonctions sacerdotales, ceux qui embrassent l'état ecclésiastique: à quoi il fut excité par le Pére de Gondrin, Général de la Congrégation de l'Oratoire. Olier fut destiné Superieur de ce Séminaire, que l'on essaya d'établir à Chartres; mais on jugea à propos de faire cet établissement à Paris, ou aux environs. Au commencement de l'année 1642, il loua une maison à Vaugirard; & quatre mois après, il fut prié par M. de Fiesque, Curé de Saint-Sulpice, d'accepter sa Cure, que ce dernier vouloit quitter, à cause des desordres qu'il voyoit dans sa paroisse. Il y consentit par zéle pour la gloire de Dieu; & après avoir refusé un Evêché, il prit possession de cette Cure au mois d'août 1642. En même tems il appella auprès de lui les Ecclesiastiques qui étoient à Vaugirard, & appliqua les uns au service de la paroisse, & les autres à la conduite du Séminaire, dont l'établissement fut approuvé & confirmé par l'autorité des Supérieurs ecclésiastiques, & par des lettres patentes du Roi, en 1645. L'an 1652, il tomba malade, & se démit de sa Cure entre les mains de l'Abbé de Saint-Germain-des-Prez, qui la confera à M. Alexandre le Ragois de Bretonvilliers. Etant réchappé de cette maladie, il alla établir un quatriéme Séminaire au Puy en-Vélay; car outre celui de Paris, il en avoit encore établi deux, l'un à Nantes & l'autre à Viviers. Il fit ensuite une Mission générale dans le Vivarais, & rétablit l'exercice de la Religion Catholique dans la ville de Privas, d'où elle étoit bannie depuis plus de trente ans. De là il revint à Paris pour y continuer ses saints exercices; mais l'année suivante, étant alors âgé de 44 ans, il fut attaqué d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de la moitié du corps. L'an 1654, il envoya de ses Ecclésiastiques à Clermont en Auvergne pour y établir un Séminaire. Il en donna d'autres pour accompagner une Colonie de François, qui alloit habiter l'Isle de Mont-Réal dans la Nouvelle France, & pour travailler à la conversion des Sauvages. Enfin, après avoir rendu de grands services à l'Eglise, il mourut saintement le deuxiéme avril 1657, âgé de 48 ans & demi. Il a laissé des Ouvrages de piété, qui sont remplis de l'esprit de Dieu, & que toutes les personnes dévotes & spirituelles estiment fort. * Le Pére Giry, *Vies des grands Serviteurs de Dieu.*

OLIESLAGER (Jean) *Voyez* OLIVIER ou OLIVARIUS, Jurisconsulte.

* OLIE'TE, village d'Espagne, dans l'Aragon, sur la riviére de Martin. Il est au sud de Saragosse, tirant vers l'est. Il en est éloigné de treize à quatorze lieues. * Frédéric de Wit, *Carte d'Aragon.*

* OLIGHE'RA, petite ville d'Espagne dans cette partie de la Castille Nouvelle qui porte le nom d'Estrémadure. Elle est au nord-est de Badajoz dont elle est éloignée d'environ 25 lieues, & au nord du Tage, à environ une lieue & demie de distance.

OLIKA. *Voyez* OLYKA.

OLIMPE, OLIMPIA, OLIMPIADE, OLIMPIAS, OLIMPIODORE, OLIMPIONIDES, OLIMPIQUES, OLIMPIUS. *Voyez* OLYMPE, &c.

* OLINCKHUSEN, ville du Cercle de Westphalie en Allemagne dans le Duché de Westphalie, qui appartient à l'Electeur de Cologne. Elle est à l'ouest d'Arenberg, capitale du Duché, & en est éloignée de près de deux lieues, & est au nord-est de la ville de Cologne, dont elle est éloignée de près de dix-huit lieues.

OLINDE, ville du Bresil, dans l'Amérique méridionale; en la Capitanie de Fernambuco, dont elle est capitale, est située sur une colline, avec un port vers l'embouchure du fleuve Bibiride, & une forteresse, dite de *Saint-George*. Les Hollandois la prirent l'an 1629, mais dans la suite, ils l'abandonnérent; de sorte que depuis ce tems-là, les Portugais en sont les maîtres, aussi-bien que de tout le territoire. Cette ville est renommée pour ses bonnes lames d'épée qui en portent le nom.

OLINKHUSEN. *Voyez* OLINCKHUSEN.

OLISLAGER (Jean) *Voyez* OLIVIER ou OLIVARIUS, Jurisconsulte.

OLITE, petite ville du Royaume de Navarre, en Espagne. Elle est capitale d'une Châtellenie ou Majorat, & située sur la riviére de Cicados, à huit lieues de Pampelune vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLIVA, Abbaïe célébre de Pologne de l'Ordre de Cîteaux, à une lieue de Dantzic, au bout d'un fauxbourg de cette ville nommé *Heylbron*, & de la plaine qui forme la côte du Golfe

[illegible] de Dantzic. Elle fut fondée en 1170 par Subislas, Prince de [illegible] Pomeranie, à ce que nous apprend Gaspard Schutz. [illegible] Ducs de Pomeranie y ont leurs tombeaux. Cette Abbaïe qui est de l'Ordre de Cîteaux fut pillée, brûlée & rasée en 1577, par ceux de Dantzic, qui faisoient la guerre aux Polonois, [illegible] furent contraints de payer cinquante mille florins pour la rétablir. C'est le seul lieu de Pologne où il y ait une Imprimerie. Mais ce qui lui a acquis le plus de réputation, c'est la paix qu'on y traita avec les Couronnes de Pologne & de Suede, sous les regnes de Casimir, & de Charles Gustave. Ce dernier mourut avant la conclusion du traité en 1661; mais sa mort n'apporta aucun retardement à l'exécution. Le Roi de Pologne nomme l'Abbé d'Oliva, mais ce doit être un Gentilhomme Prussien; la province conservant toujours le privilege de voir remplir les charges & ses Bénéfices par des gens du pays. L'Abbaïe est réguliere. * Mémoires du Chevalier de Beaujeu. Maty, *Diction. Geogr.*

* O L I V A, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux dans la Navarre.

O L I V A (Alexandre) Général de l'Ordre de saint Augustin, puis Cardinal, naquit à Saxoferrato, de parens pauvres. A l'âge de trois ans, il tomba dans l'eau, d'où l'on dit qu'il fut tiré mort. Sa mere le porta dans une église de la sainte Vierge, où il recouvra la vie: miracle qui fut admiré de tout le monde. Il fut mis fort jeune chez les Augustins, étudia à Rimini, à Bologne & à Padoue, & après avoir professé la Philosophie dans la derniere de ces villes, il fut encore nommé pour y enseigner la Théologie. Dans la suite, il fut élu Provincial, & quelque tems après, fut forcé d'accepter la charge de Procureur Général de l'Ordre: ce qui l'obligea d'aller à Rome, où son savoir & sa vertu furent admirez, malgré son extrême humilité qui le portoit à se cacher. Le Cardinal de Tarente, Protecteur de son Ordre, ne put lui persuader de se trouver dans les Disputes publiques, où l'on souhaitoit de voir éclater sa grande érudition. Cependant comme il étoit sublime Théologien, & Orateur très-éloquent, il écrivoit & prêchoit avec beaucoup de force contre le vice & le desordre. Il parut dans les chaires des premiéres villes d'Italie, à Rome, à Naples, à Venise, à Bologne, à Florence, à Mantoue, & à Ferrare, & fut élu Vicaire Général de son Ordre, puis Général l'an 1459, & enfin Cardinal l'an 1460, par le Pape Pie II. Ce savant Pape lui donna ensuite l'Evêché de Camérino, & se servit de lui en diverses occasions. Oliva mourut peu de tems après à Tivoli, où étoit la Cour Romaine, le 21 août de l'an 1463, en la 55 année de son âge. Son corps fut porté dans l'église des Augustins de Rome, où l'on voit son tombeau de marbre avec cette Epitaphe, *Alexandro Olivæ Saxoferratensi, Theol. Clarissimo, Eremit. S. Augustini ab Infantia [illegible] [illegible] Alumno. Qui cum esset sui Ordinis Generalis, ob singularem [illegible] & vitæ Sanctimoniam Cardinalis a Pio II. [illegible] creatus est. Vixit annos LV. Obiit anno salutis M. CCCC. LXIII.*

Ut tibi sola dedit probitas, non gratia soli,
Digno [illegible] nomine, reque decus;
Sic [illegible] raptum dum tollit ad astra,
Felix hoc, inquit, Principe Roma foret.

On a de lui divers Traitez, *De Christi ortu Sermones centum*; *De Cæna cum Apostolis facta*; *De peccato in Spiritum sanctum*; *Orationes elegantes.* * Joseph Pamphilus, *Chron. Ord. S. August.* Ambrosius Coriolanus, *in Chron. August.* Onuphre, *in Chron.* Thomas Gratian, *in Anastasi Augustiniana.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bzovius, *in Annal. Eccl. tome* 1[illegible] *ad ann.* 1463. *n.* 34. Cornelius Curtius, *in [illegible] Virorum Illustrium August.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Ciaconius.

O L I V A (Jean Paul) Général des Jésuites, né à Gènes l'an 1600, d'une illustre famille qui a donné deux Doges à cette République. Après s'être consacré à Dieu dans la Compagnie de Jesus, il se distingua par ses Prédications, fut chargé de la conduite du College des Allemands, puis de celle du Noviciat; & enfin fut élu Général de son Ordre l'an 1661. Il ne quitta pas pour cela les exercices de la Chaire; car le Pape Innocent X le fit Prédicateur du Palais Apostolique, emploi qu'il exerça sous trois autres Papes, Alexandre VII, Clement IX & Clement X. Il mourut l'an 1681, dans la maison du Noviciat à Rome, après avoir passé plus de 65 ans dans la Societé, & après y avoir exercé plus de vingt ans le Généralat. C'est lui qui a fait construire & peindre cette belle église des Jesuites, qui est une des merveilles de Rome. Plusieurs personnes illustres avoient commerce de Lettres avec lui. On a fait un Recueil des siennes, imprimé à Venise l'an 1681, par lequel on peut juger de la réputation qu'il s'étoit acquise, aussi-bien que par ses autres Ouvrages imprimez à Lyon. * *Mémoires du tems.*

O L I V A, ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. Elle est située presque à l'embouchure d'une petite riviére, au nord-ouest de la ville de Dénia. Les environs d'Oliva sont renommez par la merveilleuse fertilité de leur terroir, extrêmement abondant en sucre, en olives, en ris, en vin, en soye, en lin, & en carobes, dont on donne le fruit aux mulets au lieu d'avoine, afin d'augmenter leur force. Il y a quantité de très-bonnes figues & beaucoup d'amandiers qui fleurissent en janvier. * Davity, *Valence.*

O L I V A R E'S, bourg d'Espagne, avec titre de Comté dans la Castille Vieille proche de Valladolid, avec titre de Grandesse, au sud est de Valladolid, dont il est éloigné de six à sept lieues. Il appartient à la Maison de Guzman. Henri de Guzman, Comte d'Olivarès, fut Ambassadeur à Rome sous Philippe II, Roi d'Espagne. La faveur de son fils Gaspard de Guzman, Comte-Duc d'Olivarès, sous Philippe IV, est aussi connue que sa disgrace. Marguerite de Savoye, autrefois Duchesse de Mantoue, exerçoit la Viceroyauté de Portugal, où Michel Vasconcellos, Sécretaire du Comte Duc, traitoit très-durement les peuples, sans se soucier des ordres de la Princesse. Après que les Portugais eurent secoué le joug des Espagnols l'an 1640, Marguerite & l'Ambassadeur de l'Empereur, accuserent le Comte Duc d'Olivarès d'être seul la cause des malheurs de l'Etat. Le Roi lui commanda de se retirer de la Cour; & ce Ministre mourut peu après de déplaisir. Il eut pour successeur en sa faveur Dom Louis de Haro Guzman, qui étoit son neveu, mais qui n'avoit pas sujet de l'aimer. Ce dernier fut Duc de Carpio, Comte Duc d'Olivarès, &c. Ministre d'Etat, & conclut l'an 1659, avec le Cardinal Mazarin, la paix des deux Couronnes: ce fut pour cette raison que le Roi d'Espagne lui érigea, l'an 1660, le Marquisat de Carpio en Duché-Grandesse de la premiere classe, lui donna aussi le surnom de *la Paz*, pour éterniser dans sa famille la mémoire de ce grand ouvrage de la paix. Nous avons diverses Relations de la disgrace du Comte Duc d'Olivarès qui mourut le 26 novembre 1661, entre autres une de Ferrante Palavicini. *Voyez* G U Z M A N.

O L I V A R I U S. *Cherchez* O L I V I E R.

O L I V E (Pierre Jean) de Serignan, Frere Mineur dans le diocese de Beziers, ne s'étant pas contenté de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle est prescrite par la Regle de saint François, & ayant repris les Religieux qui transgressoient cette Regle, s'en fit autant d'ennemis qui résolurent de le pousser à bout. Les Ouvrages d'Olive leur en faciliterent les moyens: outre un Traité de la pauvreté, il avoit fait un Commentaire sur l'Apocalypse, & quelques autres Traitez, où les expressions peu mesurées donnerent lieu de l'accuser de diverses erreurs. Il soutenoit, disoit-on, que l'Eglise alloit être plus parfaite qu'elle n'avoit été jusqu'alors, qu'éclairée du saint Esprit, elle auroit de nouvelles lumiéres; que l'ancienne Eglise corrompue alloit être éteinte pour faire place à une Eglise plus parfaite; que les enfans ne reçoivent point la grace par le Batême: que l'ame n'est pas la forme du corps; que l'essence divine engendre & est engendrée. Olive soupçonné d'enseigner une Doctrine si pernicieuse, eut ordre en 1282 de donner ses Ouvrages à examiner, & il les mit entre les mains de sept Religieux de l'Ordre, dont quatre étoient Docteurs, & trois Bacheliers de l'Université de Paris, qui jugérent que quelques-unes des Propositions avancées par ce Religieux étoient dangereuses, & que d'autres pouvoient avoir un mauvais sens. On assure qu'Olive acquiesça à cette Censure; mais il n'en fut pas de même de tous ses Sectateurs; & même on prétend qu'entre les Freres Mineurs il y en eut qui, par entêtement pour lui, s'obstinerent à soutenir les erreurs qu'il a voit désavouées. Leur temerité obligea le Pape Nicolas IV, d'ordonner en 1290, aux Superieurs de l'Ordre, d'agir contre eux. Ils furent arrêtez, & avec eux plusieurs autres Religieux qui ne méritoient pas un pareil traitement; mais Olive ne fut pas du nombre. On se contenta de le faire venir en 1292 au Chapitre général qui se tint à Paris, & une sincere & précise exposition de sa Doctrine le justifia pleinement. On assure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297, & que Dieu manifesta sa sainteté & son innocence par les miracles, qui se firent à son tombeau. Cependant il y a encore des gens qui le croyent coupable des erreurs qu'on lui a imputées, & M. Du Pin paroit avoir été de ce sentiment, dans sa *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du XIII siecle.* Il est vrai que ceux de ses Freres qui ne s'accommodoient pas de la desappropriation, telle qu'elle étoit prescrite par la Regle de saint François, n'oubliérent rien pour noircir sa mémoire, qui fut, dit-on, condamnée par le Pape Jean XXII, en même tems que ses livres furent brulez, après avoir été examinez par le Cardinal Nicolas, Evêque d'Ostie; mais ces livres après avoir été long-tems défendus, furent examinez de nouveau par ordre du Pape Sixte IV, qui déclara en conséquence qu'il n'y avoit rien de contraire à la foi & aux bonnes mœurs. * Luc Wadingue, *in Annal. Min. tome* 2. Dominique de Gubernatis, *Orbis Seraph. tome* 1. *l.* 5. *c.* 6.

O L I V E N Ç A, ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, est située sur la Guadiana, & est bien fortifiée. Les Espagnols la prirent l'an 1658, & la rendirent par la paix de Lisbonne de 1668. Olivença est à six lieues au dessous de Badajoz.

O L I V E'R A, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins du Royaume de Grenade, à sept ou huit lieues de Cordoue vers le sud. On croit que cette ville pourroit être la petite ville des Turdules, laquelle on nommoit *Attubi*, *Atubi*, *Acubis*, & *Claritas Julia.* * Maty, *Dict. Geogr.*

O L I V E R I O, & selon M. Delisle O L I V E'R I, riviére de la Sicile qui arrose la côte septentrionale de la Vallée de Démona. Elle coule du sud au nord, passe d'abord à Mont Albano, puis à Olivério d'où elle prend son nom; après quoi elle va se jetter dans la mer près de Tindaro, entre Patti & Milazzo. Les Latins l'appellent *Oliverius Fluvius*, anciennement *Helicon.*

* O L I V E'R I O, ou selon M. Delisle O L I V E R I, ville de Sicile dans la Vallée de Démona, sur la riviére d'Olivério, à peu près à l'ouest de Messine, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

O L I V E S (Montagne des) *Voyez* M O N T D E S O L I V I E R S.

O L I V E T. *Cherchez* M O N T O L I V E T.

O L I V E T ou O L I V E'T O, Principauté du Royaume de Naples, vers le milieu de la Basilicate.

O L I V E'T A N (Robert) parent de Jean Calvin, est le premier qui ait publié une Bible Françoise sur l'Hébreu & sur le Grec, pour les Protestans des Vallées qui l'engagerent à ce travail. Elle a été imprimée à Neufchatel l'an 1535. Olivétan entreprit de traduire la Bible sur l'Hebreu, sans avoir une connoissance suffisante de cette Langue, en consultant les anciens Interprétes de l'Ecriture, aussi-bien que les nouveaux; & préférant

rant la Version des Septante, ou celle de saint Jérôme, lorsqu'il croyoit qu'elles formoient un meilleur sens. Sa Traduction ne fut pas tout à fait approuvée de Calvin, qui la trouva écrite en un langage trop dur & barbare. C'est pourquoi il travailla dans la suite du tems à en adoucir les expressions, ou plutôt à la refaire; de sorte qu'il n'y a eu qu'une édition de la Bible d'Olivétan, qui est devenue assez rare. On attribue celle qui suivit à Calvin, qui ne savoit pas plus l'Hébreu que son parent Olivétan, mais qui écrivoit avec une plus grande facilité en François. Olivétan fut banni de Genéve en 1533 pour s'être opposé publiquement à un Jacobin, qui prêchoit contre les Réformez. Il se retira à Neufchâtel, & c'est alors qu'il fit imprimer sa Bible. D. Calmet dit dans sa *Bibliothéque sacrée*, à la tête de son *Dictionnaire de la Bible*, que Robert Olivétan suivit la Bible de Louvain, ou celle de Jaques le Févre d'Estaples, imprimée à Anvers en 1534. Les savans Auteurs de la révision Allemande de Moréri, imprimée à Bâle, ne tombent pas d'accord qu'Olivétan n'eut pas une connoissance suffisante de l'Hébreu; Béze dans son *Histoire Ecclesiastique, tome 1. p. 21*, dit qu'il étoit *très-docte en l'Hébreu*. Olivétan alla à Rome en 1538, où il fut empoisonné, & vint mourir à Ferrare. * Ruchat, *Hist. de la Réform. tome 4. p. 323 & 324*. M. Simon, &c.

OLIVETO, Général de l'Ordre des Jéronymites. *Voyez* LOUP D'OLMEDO.

OLIVI (Pierre-Jean) *Voyez* OLIVE.

OLIVIER (Jacques) premier Président au Parlement de Paris, au commencement du XVI siécle, fut nommé par le Roi Louïs XII, Avocat Général en ce Parlement, où il étoit déja très-considéré. Les services qu'il rendit au Roi & au public dans cet emploi, le firent honorer l'an 1509 de l'office d'un des Présidens de la Cour. Trois ans après, il fut créé Chancelier du Duché de Milan, dont le brave Gaston de Foix étoit Gouverneur; & fut enfin élevé à la premiére dignité du Parlement de Paris l'an 1517, par le Roi François I, & mourut le 20 novembre 1519.

* OLIVIER (Jean) frére du précédent fut un célébre Evêque d'Angers dans le XVI siécle, & prit possession de cet Evêché le dixiéme novembre 1532. Il y partagea son tems entre l'étude des divines Ecritures & des Péres. Il tint plusieurs Synodes, où il fit divers réglemens que l'on trouve dans le Recueil des Statuts du diocése d'Angers, imprimé *in quarto*, en 1680. Il mourut dans le château d'Eventard près d'Angers, le douziéme avril 1540. Ce Prélat passoit pour bon Poëte Latin. Il a publié diverses piéces en ce genre, entre autres *Pandora*, Poëme en vers Héroïques; L'Epitaphe de Louïs XII, aussi en vers Héroïques; une Ode à Salmon Macrin; sa propre Epitaphe qu'il fit graver sur son tombeau. On lui attribue aussi des Chroniques du Roi François I. * *Voyez aussi la Généalogie cy-dessous, & le Supplément de Paris* 1736.

OLIVIER (François) Chancelier de France, & fils de JACQUES, premier Président, après avoir été Conseiller de la Cour, & s'être bien aquitté de plusieurs Ambassades importantes, obtint à la recommandation de Marguerite Reine de Navarre, sœur du Roi François I, une charge de Président à Mortier dans le Parlement de Paris, le douziéme juin 1543. Il avoit déja été Chancelier, & Chef du Conseil de la même Reine. Dans la suite, après avoir été chargé de la Garde des Sceaux, qu'on avoit ôtez à Matthieu de Longuejoue, il fut nommé Chancelier de France, par lettres données à Rémorentin le 18 avril 1545. Olivier étoit docte, éloquent, judicieux, sincére, bon ami, & doué d'un courage inflexible, & d'une force d'esprit qui ne se relâchoit jamais de ce qu'il devoit à son Roi & à sa patrie. Après la mort de François I, Henri II, son fils, à la persuasion de la Duchesse de Valentinois, lui ôta les Sceaux, sous prétexte de le soulager dans ses infirmitez & dans sa vieillesse. En effet, ce grand homme avoit été attaqué de paralysie; & ensuite s'étant remis un peu trop tôt à l'exercice de sa charge, il avoit été extrémement incommodé de la vue, par une descente d'humeurs sur les yeux. En quittant sa charge, il obtint la réserve des droits & des honneurs qui y sont attachez, par lettres données à Chambort, le deuxiéme janvier 1551. Après cela il se retira chez lui; & l'an 1559, ayant été rappellé à la Cour par le Roi François II, il fut rétabli en l'exercice de sa charge. Ce fut vers ce tems-là que l'Empereur Ferdinand, I. du nom, envoya l'Evêque de Trente, Ambassadeur en France, pour y demander la restitution de Metz, Toul & Verdun. Ce Prince s'étoit servi à dessein de la conjoncture du régne d'un Roi pupille, pour gagner quelqu'un du Conseil; mais le Chancelier qui y présidoit heureusement, & qui avoit trop d'expérience pour ne pas découvrir les intentions de l'Evêque de Trente, ouvrit lui même les avis dans le Conseil, & dit hardiment qu'il falloit faire trancher la tête à celui qui favoriseroit les demandes de l'Empereur. Une proposition si hardie ferma la bouche à ceux que l'Evêque de Trente avoit gagnez. Le Chancelier Olivier mourut à Amboise, le 30 mars 1560. Son corps fut rapporté à Paris, & enterré à Saint-Germain de l'Auxerrois près de son pére. Divers Auteurs ont parlé avec éloge de ce Chancelier, comme M. De Thou, Godefroy, &c.

I. Cette famille descendoit de JACQUES Olivier, Seigneur de Leuville & du Coudray près de Chartres, natif de Bourgneuf près de la Rochelle, qui vint s'établir à Paris, où il fut Procureur en Parlement, & étoit mort en mai 1488, dans laquelle année *Jeanne* de Noviant, fille d'*Etienne* de Noviant, Procureur du Roi en la Chambre des Comptes, sa veuve, fut élue Tutrice de leurs enfans, qui furent 1. JACQUES qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Etienne*, Seigneur de Leuville; 4. *Jean*, Religieux de S. Denys en France, dont il fut élu Abbé, & dont il se déporta en faveur du Cardinal de Bourbon, & eut l'Abbaïe de S. Médard de Soissons, laquelle il échangea en 1532, pour l'Evêché d'Angers; 5. autre JEAN, *qui a fait la branche de* MANCY *& de* MORANGIS, *rapportée cy-après*; 6. *Claude*, Seigneur de Balainvilliers, qui épousa *Marie* Maigné, Dame en partie de la Borde-Fournier; 7. autre *Jean*, qui s'habitua en Nivernois, où il laissa postérité; 8. *Nicole*, mariée à *Germain* Valain, Avocat en Parlement; & 9. *Jeanne* Olivier, qui épousa *Jacques* Rapouel, Seigneur de Varastre, Lieutenant-général de Meiun.

II. JACQUES Olivier, Seigneur de Leuville, de Villemaréchal & de Puiseux en France, premier Président en Parlement, mort le 20 novembre 1519, *dont il est parlé cy-dessus*, épousa 1. *Geneviéve* Tueleu, fille de *Nicolas*, Seigneur de Céli, & de *Philippe* de Ganay, sœur de *Jean* de Ganay, Chancelier de France, dont il eut 1. *Jacques* Olivier, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, le septiéme septembre 1521, mort le dixiéme octobre suivant; 2. *Magdelaine* Luillier, fille de *Gilles*, Seigneur d'Ursines, & de *Jeanne* de Chanteprime, dont il eut 2. FRANÇOIS qui suit; 3. *Antoine*, Evêque de Lombès, Abbé de la Valasse, Seigneur de Ville-Maréchal, qui se fit de la Religion Réformée, suivit la Duchesse de Ferrare, & vivoit en 1571; 4. *Jean*, Archidiacre d'Angers, & Doyen de l'Eglise de Paris; 5. *Catherine*, mariée à *Jean* Boisléve, Baron de Persan, Conseiller au Grand Conseil; & 6. *Magdelaine* Olivier, qui épousa *Jean* de la Salle, Seigneur de Carriére, Capitaine de S. Germain en Laye, mort en 1580.

III. FRANÇOIS Olivier, Seigneur de Leuville, &c. Chancelier de France, mort le 30 mars 1560, *dont l'Eloge est rapporté cy-dessus*, épousa le 14 mai 1538, *Antoinette* de Cérisay, fille de *Nicolas*, Baron de Riviére, Baillif du Coutantin, & d'*Anne* Bohier, dont il eut, 1. JEAN qui suit; 2. *Antoine*, mort jeune, destiné à l'Evêché de Lombès; 3. *François*, Chevalier de Malte, tué au siége de Malte en 1565; 4. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Monchy, Seigneur de Sénarpont, &c. & 5. *Magdeleine* Olivier, alliée 1. à *Louïs* de Sainte-Maure, Marquis de Nesle; 2. à *Jean* de Balsac, Seigneur de Montagu.

IV. JEAN Olivier, Seigneur de Leuville, Baron du Hommet & de la Riviére, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1597. Il épousa le 17 février 1567, *Susanne* de Chabannes, fille de *Charles*, Seigneur de la Palice, &c. & de *Catherine* de la Rochefoucault, dont il eut, 1. JEAN II, qui suit; 2. *Louïs*, reçu Chevalier de Malte à quinze ans le 19 mars 1604; 3. *François*, Seigneur de Fontenay en Normandie, & de Villemaréchal, Abbé de S. Quentin-de-Beauvais; 4. *Catherine*, mariée le dixiéme février 1586, à *Nicolas* le Roux, Seigneur de Bourgteroude, Président au Parlement de Rouen; 5. *Susanne*, alliée à *Sebastien* le Hardy, Seigneur de la Trousse, Grand-Prevôt de l'Hôtel-du-Roi; 6. *Marie*, qui épousa *François* de Chavigny, Baron de Blot; 7. *Magdelaine*, femme de *René* Hurault, Seigneur de Bonvilliers & du Marais; 8. *Marguerite*, alliée 1. à *Louïs* de Crévant, Seigneur de Bauché: 2. à *Jean* Savary, Seigneur de Lancôme; & 9. *Françoise* Olivier, mariée le septiéme février 1604, à *Pierre* du Bois, Seigneur de Fontaines-Marant & du Plessis-en-Touraine.

V. JEAN Olivier, II. du nom, Seigneur de Leuville, Baron du Hommet, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa le 31 janvier 1598, *Magdelaine* de l'Aubépine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Marie* de la Châtre, dont il eut, 1. LOUÏS qui suit; 2. *Claude*, Chevalier de Malte; 3. *Charles*, Abbé de Fontenay; 4. *Anne*, mariée à *Pierre* Mornay, Seigneur de Villarceaux; 5. 6. *Marie* & *Elisabeth*, Religieuses à Faremoutier; 7. *Magdelaine*, Religieuse à la Magdelaine près d'Orléans; 8. *Gasparde*, Religieuse au Pont-aux-Dames; & 9. *Susanne* Olivier, Religieuse.

VI. LOUÏS Olivier, Marquis de Leuville, Baron de la Riviére, &c. né en 1601, fut Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le cinquiéme août 1663. Il épousa par contract du 23 octobre 1636, *Anne* Morand, fille de *Thomas*, Seigneur du Ménil-Garnier, Thrésorier de l'Epargne, & Grand Thrésorier des Ordres du Roi, & de *Jeanne* Cauchon, morte le neuviéme septembre 1698, âgée de 79 ans, dont il eut, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Marie-Anne* Olivier, mariée le deuxiéme mai 1660, à *Antoine* Ruzé, Marquis d'Effiat, Chevalier des Ordres du Roi, &c. morte le 21 février 1684, âgée de 46 ans.

VII. CHARLES Olivier, Marquis de Leuville, Cornette des Chevaux-legers de la Garde du Roi, &c. mourut en novembre 1671, âgé de 22 ans, sans laisser de postérité de *Marguerite* de Laigue, fille de *François*, Seigneur de Laigue, Baron de Chandieu, & de *Reine* d'Orling, niéce de *Géofroy*, Marquis de Laigue, Capitaine des Gardes-du-corps de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, qu'il avoit épousée le dixiéme novembre 1670, morte le 20 avril 1719, âgée de 67 ans.

SEIGNEURS de MANCY & de MORANGIS.

II. JEAN Olivier, dit *le Jeune*, fils puîné de JACQUES Olivier, Seigneur de Leuville, &c. & de *Jeanne* de Noviant, fut Sécretaire du Roi, & épousa *Perrette* Loppin, Dame de Mancy & de Morangis, dont il eut, 1. *Pierre*, Abbé de S. Crépin de Soissons; 2. *Nicolas*, mort sans alliance; 3. *Gaston*, vivant en 1529; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* le Bossu, Seigneur de Montion; 5. *Perrette*, Dame de Morangis, alliée à *Antoine* Barillon, Seigneur de Murat, dont sont venus des enfans; & 6. *Magdelaine* Olivier, Dame de Mancy, d'Oisy, & de Banjacourt, mariée 1. en 1528, à *George* Hérouft, Seigneur de Carriéres, Sécretaire du Roi: 2. en 1539, à *Socin* Vitel, Seigneur de Lavau, * Le Féron. Blanchard. Du Chêne. Le P. Anselme.

OLIVIER de MALMESBURY, que d'autres appellent *Elmer* ou *Egelmer*, Religieux Bénédictin, étoit Anglois, & vivoit dans le XI siécle. Il étoit très-savant dans les Mathématiques, particuliérement dans l'Astrologie, & se mêloit de pré-

prédire l'avenir. Comme il se plaisoit aux choses extraordinaires, il voulut un jour imiter Dédale, & voler en l'air. Dans ce dessein il monta sur le haut d'une tour, d'où il s'élança en l'air; mais les ailes qu'il avoit attachées à ses bras & à ses piez, ne le portérent qu'environ six-vints pas loin de cette tour. Il se cassa les jambes en tombant, & mourut à Malmesbury l'an 1060. * Pitseus, *de Illust. Ang. Script.*

OLIVIER (Seraphin) Cardinal, Evêque de Rennes en Bretagne, étoit natif de Lyon, étudia à Bologne en Droit Civil & Canon; & étant allé à Rome, fut fait Auditeur de Rote par le Pape Pie IV. Il fut Doyen de ce Corps, & exerça cet emploi pendant quarante ans. Grégoire XIII, Sixte V, & Clément VIII l'emploverent en diverses Nonciatures. Ce dernier l'ayant fait Patriarche d'Alexandrie, lui donna l'an 1604, le chapeau de Cardinal, à la recommandation du Roi Henri *le Grand*. Il fut Evêque de Rennes après le Cardinal d'Ossat, & mourut le neuviéme ou le dixiéme de mars 1609, âgé de 71 ans. On a de lui, *Decisiones Rotæ Romanæ*, en deux volumes, *in folio*, à Rome, en 1614, & à Francfort avec des additions & des Notes. * Juste Lipse, *Epist.* 53 & 56. D'Ossat, *l.* 2. *Epist.* 4. & *l.* 8. *Epist.* 145. Frizon, *Gall. Purpur.* Sanderc, *de Cardin.* Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Redon.*

OLIVIER ou OLIVARIUS (Jean) Jurisconsulte, étoit de Gand. Il n'avoit que dix-sept ans, quand il commença à enseigner le Grec dans sa patrie. Il a composé diverses Poësies, & deux tragédies, *Michée & Nabuchodonosor*. Il a aussi publié en vers heroïques un Poëme intitulé *Tumultus Anabaptistarum.* * Sweertius, *p.* 457. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 545.

OLIVIER ou OLIVARIUS (Pierre Jean) de Valence en Espagne, florissoit en 1536. Il a traité de la Prophétie & de l'esprit prophétique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

OLIVIER (Pierre) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit né en Provence, & fit imprimer à Paris en 1540, un petit Traité *de Inventione Dialectica*, où il promettoit de traiter toute la Philosophie d'une maniére nouvelle, si le public goûtoit cet essay. Cet Ecrivain professoit alors la Théologie, & fait voir de l'esprit. On ne parle point de lui, & on ne sait si c'est le même que le Théologien de qui Du Verdier dit qu'il fit imprimer un Traité *de la Connoissance de Dieu & de nous mêmes*, & un autre *de la Gloire de Dieu*, imprimé à Paris en 1556. * Echard, *Script. Ord. FF. PP. tome* 2.

* OLIVIER (Engelbert) de Bastogne dans le Duché de Luxembourg, a traduit de l'Italien & du François en Latin les deux Traitez suivans, intitulez, *Joan. Dominici Candela Societ. Jesu; De honestate virginitatis & continentiæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 204 & 205.

OLIVIER (N....) Peintre de Londres, peignoit à gomme toutes sortes de sujets: mais il s'est occupé davantage à faire des portraits. Il en a fait quantité dans les Cours des Rois d'Angleterre Jacques & Charles, & personne n'a mieux réüssi que lui en ce genre. Il eut un Disciple nommé *Couper*, qui passa au service de la Reine Christine de Suéde. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 419.

OLIVIER, Abbé. *Cherchez* BOIS (Jean du)

OLIVIER DE CLISSON. *Cherchez* CLISSON.

OLIVIER LE DAIN, Barbier du Roi Louïs XI. *Cherchez* DAIN (Olivier le)

OLIVIER CROMWELL. *Voyez* CROMWELL.

* OLIVOLI, petite isle du Golfe de Venise, & l'une de celles sur lesquelles la ville de Venise est batie. Les Evêques de Venise ont longtems porté le titre de *Sanctæ Olivolensis Ecclesiæ Episcopi*, parce que la cathédrale & le Palais de l'Evêque étoient batis dans cette isle. Ils n'avoient point d'autre revenu qu'une certaine taxe sur les enterremens: ce qui leur fit donner le nom de *Vescovi de' Morti*, c'est à dire, *Evêque des Morts*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 235. Ughelli, *Italia sacra.*

OLK. OLL. OLM. OLN. OLO. OLT. OLY. OLZ.

OLKA, OLHA, petit Lac de la Lithuanie, éloigné de dix lieues de la ville de Rohaczow, vers le nord. Il en entre aucune riviére dans ce Lac, & cependant il en sort deux, l'Olha, & la Drossina. * Maty, *Dict. Geogr.*

OLKUS, ville de Pologne, à six lieues de Cracovie. Elle est renommée pour ses mines d'argent & de plomb, qui sont tout autour en grand nombre, & elle est elle-même une miniere, avec tout son terroir, dans l'étendue de plus d'une lieue. Plus de cent personnes qui se dévouent volontairement à cette peine pour un médiocre salaire, y travaillent sans discontinuer. Ils n'ont pour tout vêtement, qu'un miserable pantalon d'un canevas simple, & vont nuds-piez à travers les pierres, dans les saisons les plus rudes. Les fourneaux, pour affiner & séparer les métaux, sont près des mines. On ne cesse point d'y fondre, & c'est ce qui a fait batir & croître cette ville insensiblement, dans un païs ingrat, & au pié de tant de montagnes stériles, & de difficile abord. Les mines ne sont point du droit royal en Pologne; elles appartiennent au Seigneur, sur la Terre duquel elles se rencontrent, & il en fait seulement quelque reconnoissance. Celles qui sont sur les Terres de la Couronne, se partagent entre le Roi, le Palatin, & l'Evêque. * Le Laboureur, *Retour de la Marechale de Guebriant en France.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OLLER (Bernard) dit communément *Olerius & Ollensis*, Général de l'Ordre des Carmes, étoit de Manrésa, petite ville de Catalogne, sur le Cardonner. Il étoit savant, homme de bien, bon Religieux, & fut choisi l'an 1375, pour être le Chef de son Ordre dans le Chapitre général qui fut tenu au Puy. Dans le tems qu'il étoit occupé à la visite de ses monastéres l'an 1378, l'Eglise fut déchirée par un Schisme entre Urbain VI, & Clément VII. Oller suivit le parti de ce dernier; & Urbain pour s'en venger, fit élire Général Melchior de Bologne. Plusieurs monasteres furent neanmoins toûjours soumis à Oller, qui mourut l'an 1388, à Bruges, dans le tems qu'on y tenoit le Chapitre general. Il a laissé quelques Ouvrages, *De Origine Ordinis Carmelitani; De immaculata Virginis conceptione, &c.* * Possevin, *in Appar. Sacro.* Boëtius, *in Catal. General. Carmel.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alegre, *in Parad. Carmel.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

* OLLIERS: certains Anti-Luthériens ou Sacramentaires dans le XVI siécle, qui se regaloient tour à tour, & se plaisoient à faire bonne chére. * Prateole.

OLMEDO (Sébastien) ainsi nommé du lieu de sa naissance, vivoit vers l'an 1560, & composa une Chronique des Géneraux de l'Ordre de saint Dominique dont il etoit, & des hommes illustres de leur tems, laquelle n'a point ete imprimee, & qu'on garde dans la maison de l'Ordre de Rome. Quelques Auteurs ont dit que cette Chronique finissoit au XXII General, & d'autres pretendent qu'elle va jusqu'à l'an 1560; mais Fontana, qui l'avoit vûe, assure qu'elle finit à l'an 1544 au XXIV General. Le Pére Echard, de qui l'on a pris ce qu'on dit ici, ajoute que dans ce qu'il en a vû de cite touchant les XIII, & XIV siécles, elle n'est pas fort exacte. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* OLMEDO, petite ville d'Italie dans la Castille Vieille, sur la riviére d'Atajada, est au sud de Valladolid, dont elle est éloignée d'environ onze lieues. C'est de cette ville qu'a pris son nom Sébastien Olmédo qui fait le sujet de l'article précédent. Ce lieu est célébre par deux batailles, dont l'une se donna le 19 mai de l'an 1445, entre les Castillans & les Aragonnois; & l'autre arriva l'an 1467, entre Henri IV, Roi de Castille, dit *l'Impuissant*, & son frere Alfonse. * *Gr. Dict. Univ. Ho...* Colmenar, *Delices d'Espagne*, *p.* 212. Mariana, *Hist. d'Espagne*, *l.* 22. *c.* 2: *l.* 23. *c.* 10.

* OLMERIO DE MICHELI, est le nom déguisé sous lequel le Pére Jérôme de Savone a publié en italien des Poësies Galantes, qu'il a dédiées au Prince Thomas de Savoye. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 5. *partie* 2. *p.* 133. édit. d'Amsterdam 1727.

OLMO (Francisco) Médecin de Bresse en Italie, sur la fin du XVI siécle, étoit savant en toute sorte de Litterature, & mourut l'an 1600, à Desenzano, près de Bresse. Nous avons divers Ouvrages de sa façon en prose & en vers. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Vander Linden, &c.

OLMUTZ, ville du Royaume de Bohéme. Elle est épiscopale, suffragante de Prague, & située dans la Moravie sur la Morave, à dix lieues de Brinn, vers l'orient septentrional. Olmutz, ville bien fortifiée, s'étant trop facilement rendue aux Suédois, & si bien defendue contre les Imperiaux, qu'ils ne la purent recouvrer que par la paix de Munster, fut depouillée de la qualité de capitale de Moravie, qui fut transferée à Brinn, où ses Evêques ont fait depuis leur residence. Au reste on croit communément qu'Olmutz est l'ancienne *Eburum*, ville des Quades. Sur la fin du XV siecle, Jean Stakoka, & quelques autres Chanoines Réguliers, bâtirent à Olmutz un monastere, & Alexandre VI leur donna le nom de Chanoines de Latran. Le Prévôt de cette église se sert d'habits pontificaux, & a voix & séance dans les Etats de Moravie. D'autres Prévôtez en ont dépendu autrefois. * Robbe, *Géographie*. Baudrand. Pennot, *Hist. Trip. Canon. Regul.*

OLNEI (Jean) Chartreux d'Angleterre, dans le XIV siécle, vers l'an 1350, composa divers Traitez de piete; comme les Miracles de la sainte Vierge en cinq livres; & des Meditations solitaires. * Petreius, *Biblioth. Carth.* Pitseus, *de Script. Angl.*

OLNOW. *Voyez* OLAU.

* OLO ou OLOLO, anciennement *Olulis*, étoit une petite ville de Candie; mais ce n'est maintenant qu'un village, situé sur la côte orientale de l'Isle. * Maty, *Dict. Geogr.*

OLOLO. *Voyez* OLO.

OLON. *Voyez* HOLON.

OLONA, riviére du Duché de Milan. Elle a sa source vers le Lac de Lugano, baigne la ville de Milan, & va se décharger dans le Pô, à six ou sept lieues au dessous de Pavie. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLONE, bourg de France situé sur la côte de Poitou, où il y a un grand port, à neuf lieues de Luçon vers le Couchant. Olone a un grand fauxbourg, qu'on nomme *les Sables d'Olone*, en Latin *Arenæ Olonenses*. Les Habitans de ce bourg sont bons Matelots. * Maty, *Dict. Geogr.*

OLONOIS (L') fameux Avanturier du XVII siecle, étoit natif de Poitou, près d'Olone, dont il a retenu le nom. Il quitta la France dès sa jeunesse, & s'embarqua à la Rochelle, où il s'engagea à un Habitant des isles de l'Amérique, qui l'y emmena, & le fit servir trois ans en qualité d'Engagé. Lorsqu'il fut sorti de servitude, il se retira sur la côte de Saint-Domingue, où il se joignit aux Boucanniers. Après avoir mené ce genre de vie pendant quelque tems, il voulut aller faire des courses avec les Avanturiers François, qui se retiroient à l'Isle de la Tortue, proche la grande Isle Espagnole. Il fit fort peu de voyages en qualité de Soldat; car ses camarades le prirent bientôt pour Commandant, & lui donnérent un vaisseau, avec lequel il fit quelques prises. Se voyant pris des Espagnols qui lui tuérent presque tout son monde, & le blesserent, il se mit parmi les morts, & sauva sa vie par ce stratagême. Dès qu'ils se furent retirez, il prit l'habit d'un Espagnol qui avoit été tué dans le combat, & s'approcha de la ville de Campêche, où il trouva moyen de parler à quelques Esclaves, ausquels il promit de les mettre en liberté s'ils vouloient lui obéir: ce qu'ils accepterent. Ces Escla-

esclaves amenérent le canot de leur Maître en un lieu où l'Olonois les attendoit, afin de s'embarquer & de se sauver. Cela leur réüssit si bien, qu'en peu de jours ils furent à la Tortue. Les Espagnols qui croyoient l'avoir tué, firent vainement des feux de joye de sa mort, & apprirent bientôt qu'il étoit en état de leur faire de nouvelles peines. Le Gouverneur de la Havane ayant été averti que l'Olonois croisoit sur la côte avec deux canots où il avoit onze hommes dans chacun, fit équiper une *Armadilla*, c'est à dire, *une Frégate legere*, armée de dix piéces de canon, & de quatre vints hommes d'élite; mais après un rude combat, l'Olonois s'en rendit maître, & coupa lui-même la tête à tous les Espagnols, qu'il fit passer devant lui l'un après l'autre, ne pardonnant qu'au dernier, qu'il envoya au Gouverneur de la Havane, pour lui dire, que s'il le tenoit, il lui feroit le même traitement. Il prit ensuite deux grands vaisseaux aux Espagnols; & ayant attiré à son parti plusieurs autres Avanturiers, il en forma une flotte avec laquelle il alla piller la ville de *Maracaybo* ou *Marecaye*, dans la province de Venézuéla, sur le bord du Lac de Marécaye, puis celle de Gibraltar, sur l'autre bord de ce Lac, qu'il fit brûler. Après plusieurs autres exploits, où il fit paroître son courage, en allant croiser devant Carthagéne, il mit pié à terre pour piller quelques bourgades, où il fut pris par les Indiens sauvages, qui le hachérent par quartiers, le firent rôtir & le mangérent. * Oexmelin, *Histoire des Isles Occidentales*.

OLORINUS (Arnould) *Voyez* ZWAENS.

OLORON. *Cherchez* OLE'RON.

OLOT, ville maritime de la province Tarraconoise, est apparemment l'ancienne ville appellée *Basi* par Ptolomée. Elle étoit autrefois bâtie de l'autre côté de la riviére; mais les tremblemens de terre l'ayant ruinée l'an 1528, ses Habitans la rebâtirent dans l'endroit où elle est à présent. Comme la cause de ces tremblemens vient des vents souterrains qui s'engendrent dans les cavernes, dont ces lieux sont pleins, les gens du pais ont été assez ingénieux pour faire servir à leur commodité, ce qui avoit été la cause de leur ruïne, & ont trouvé le moyen de faire venir ces vents par des conduits secrets jusques dans leurs maisons pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs. * M. de Marca, en son livre intitulé, *Marca Hispanica*.

OLOTIEF. *Voyez* ALATOF.

* OLPHEN, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans l'Evêché de Munster, est au sud-sud-ouest de la ville de Munster, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

OLSNITZ. *Voyez* OELSNITZ.

OLSSE. *Voyez* OELS.

OLT, ALT, en Latin *Auta*, *Alauta*, riviére de la Turquie en Europe. Elle prend sa source dans le Mont-Krapack, près de la petite ville de Czuch ou Czyck, sur les confins de la Pologne & de la Transilvanie; baigne une partie de ce dernier pais; & ayant traversé la Valaquie, elle se décharge dans le Danube à neuf lieues au dessus de Nicopoli, sans avoir passé par aucune ville considerable. * Maty, *Dict. Geogr.*

OLTEN, petite ville capitale d'un Bailliage du Canton de Soleurre en Suisse. Elle est située sur l'Aar, qu'on y passe sur un pont, entre Arwangen & Araw. * Maty, *Dict. Géogr.*

OLTENDORP ou OLTENDORFF. *Voyez* OLDENDORP.

OLYBIUS, illustre Citoyen de Padoue, dans le tombeau duquel on trouva, dit-on, vers l'an 1500 de Jesus-Christ, une lampe qui y étoit allumée en l'honneur de Pluton, depuis environ 1500 ans, entre deux vases, l'un d'or & l'autre d'argent, remplis d'une liqueur très-claire, avec une assez longue Inscription, qui finissoit par ces mots,

Donum hoc maximum Maximus Olybius
Plutoni sacrum facit.

Cette lampe fut trouvée, en fouillant un champ du territoire d'Ateste, maintenant *Este*, dans l'Etat de la République de Venise, proche de Padoue, vers l'an 1500. Quelques-uns ont cru que cet Olybius étoit un Payen fort savant, & qui croyoit l'immortalité de l'ame, qu'il avoit marquée par ce feu qui ne s'eteignoit point; & que de ces deux phioles, celle qui étoit d'or signifioit la volonté; & l'autre, qui étoit d'argent, réprésentoit l'esprit. D'autres se sont imaginé que ces phioles étoient pleines d'une essence qui contenoit les Elémens Chymiques, & la matiére de la Pierre Philosophale; mais toutes ces conjectures sont frivoles & sans fondement. * Licetus, *de Lucernis Antiq.*

OLYBRIUS, Gouverneur des Gaules, sous l'Empereur Déce l'an 250. fit tous ses efforts pour faire consentir sainte Marguerite à l'épouser, & à renoncer au Christianisme; mais n'ayant pu réüssir dans son dessein, il la tourmenta cruellement, & la condamna enfin à avoir la tête tranchée. On croit que c'est le même qui fut Général de l'armée sous l'Empereur Aurélien, & à qui cet Empereur donna vers l'an 274, la garde des frontiéres de l'Empire du côté de l'Euphrate. Revêtu d'un pouvoir absolu sur toute la Pisidie, province de l'Asie Mineure, il y persécuta les Chrétiens avec beaucoup de cruauté, & fit aussi mourir sainte Marguerite, parce qu'elle étoit Chrétienne, & qu'elle refusa de l'epouser. Mais tous ces faits ne sont établis que sur des monumens apocryphes. * Pierre de Natalibus. Metaphraste, *dans le récit du martyre de sainte Marguerite. Martyrologe Romain.*

OLYBRIUS (Anicius) d'une des plus illustres familles établies à Constantinople, fut extrémement consideré de Léon, Empereur d'Orient, qui lui fit épouser Placidie, fille de l'Empereur Valentinien. Il succeda à Anthémius, Empereur d'Occident, le onziéme juillet 472; mais il ne jouït de cette dignité que trois mois & douze jours, & mourut de maladie le 23 octobre de la même année. Il laissa une fille nommée *Julienne-Anicie*, qui fut mariée à *Aréobinde* Patrice, qui refusa l'Empire d'Orient, que le peuple de Constantinople mécontent de la conduite d'Anastase lui offroit. * Cassiodore. Marcellin.

OLYBRIUS (Hermogenianus) Proconsul d'Afrique, sous Constantin *le Grand*, en 354, & ensuite Préfet de la ville, ou Gouverneur de Rome. Il est souvent fait mention de lui dans le *Code Théodosien*, & il y a encore une Inscription à Rome en son honneur. Il y a eu deux autres Olybrius un peu plus récens. * Jac. Gothofredus, *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

OLYKA, ville forte, avec une bonne citadelle, Académie & titre de Duché. Elle est située dans un Lac, dans la Haute Volhynie, province de la Pologne, à cinq lieues de Lusuc, vers le nord. La citadelle a été bâtie par Stanislas Radzivil, Chancelier de Lithuanie. Cette ville appartient à la Maison de Radzivil, une des plus illustres de Lithuanie, & elle fut assiégée inutilement par les Cosaques rebelles l'an 1651. * Maty, *Diction. Geogr.* Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 1. *p.* 425. de l'édit. de Hollande.

OLYMPE. Plutarque fait mention dans son livre de la Musique, de deux OLYMPES. Le plus ancien est le Mysien, Disciple de Marsyas, que l'on croit avoir donné son nom au Mont-Olympe. Il a vécu avant la guerre de Troye, & on lui attribue des chansons, des Elégies & des Hymnes en l'honneur des Dieux. Platon, Aristophane, Aristote, & Ovide, citent ses vers ou ses airs de Musique. L'autre OLYMPE étoit un Musicien de Phrygie, que Suidas dit avoir fleuri du tems de Midas. Il y a eu un troisiéme OLYMPE, Philosophe d'Alexandrie, dont il est aussi parlé dans Suidas, & qui vivoit sous le régne d'Auguste. Cléopatre prit son avis pour se faire mourir, ainsi qu'il l'a raconté lui-même. * Plutarque, *in M. Antonio.* M. Du Pin, *Bibliotheque Universf. des Hist. Prof. tome* 1. *p.* 211.

OLYMPE un des Seigneurs de la Cour d'Hérode *le Grand*, qu'il envoya en Ambassade avec Volumnius à Archélaüs, Roi de Cappadoce, pour se plaindre de ce qu'il avoit eu part aux mauvais desseins de ses fils. Depuis, ce même Prince l'envoya porter des lettres à Auguste pour des affaires de sa famille. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *ch.* 16.

OLYMPE (Saint) Evêque d'Oene en Thrace, dans le quatriéme siécle, fut un des grands Adversaires des Ariens. Il assista l'an 347, au Concile de Sardique, & eut beaucoup de part aux Canons qui s'y firent. Les Ariens ayant inventé plusieurs calomnies contre lui, & contre son Collégue, Evêque de Trajanople en Thrace, les avoient fait condamner tous deux à mort par l'Empereur Constance. Après la tenue du Concile de Sardique, ils poursuivirent l'exécution de cet ordre. On ne sait pas quel en fut l'évenement; mais Olympe a été honoré comme Confesseur, tant en Orient qu'en Occident, au douziéme de juin.

OLYMPE, *Olympus*, Evêque Arien, blasphémant un jour à Carthage contre la Divinité du Fils de Dieu, fut tué de trois coups de foudre, comme le témoigne P. Diacre. * Sigebert, *en sa Chronique*, & Sabellic, *Enneade* 8. *l.* 2.

OLYMPE, fille d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, & de sa cinquiéme femme, qui étoit Samaritaine: elle étoit sœur d'Archélaüs & d'Antipas, & épousa *Joséphe*, beau-frére de son pére. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 1.

* OLYMPE, fille ou femme Chrétienne, dont S. Paul fait mention, *Rom. ch.* 16. *v.* 15, & qu'il nomme parmi les personnes qu'il ordonne de saluer.

OLYMPE DE SE'GUR, Dame de bonne Maison, épousa le Seigneur de Bébrier, fils du premier Président de Bourdeaux. Son mari étant prisonnier dans le Château Trompette, elle résolut de le délivrer, l'alla voir, & lui persuada de prendre ses habits & sa coëffure. Cette entreprise lui réüssit si bien, que son mari sortit de sa prison sous cet habit deguisé, sans être reconnu des Gardes. Elle demeura comme en ôtage pour lui, & elle sortit ensuite. Hérodote dit que des femmes Lacedémoniennes sauvérent la vie à leurs maris de la même maniére. L'an 934, Dona Sancha, femme de Ferdinand de Castille, se servit d'une semblable ruse. * *Chronologie Bourdeloise.*

OLYMPE, *Olympus*, montagne de Thessalie, près d'Ossa & de Pélion, selon Castalde & le Noir, a pour nom moderne celui de *Lacha*. Il y en avoit une autre dans la Mysie en Asie, près de la ville de Pruse, que les Turcs nomment diversement *Anatolaidag*, *Emeidag*, *Emiodag* & *Keschisdag*; une autre dans la Lycie, avec une ville de ce nom, & une autre dans l'Isle de Chypre, qu'Etienne de Luzignan nomme *Troade*. Pline, Ptolomée, Strabon, & Solin, parlent de quelques autres montagnes de ce nom; mais peu considérables. Il ne les faut pas confondre avec le Mont-OLYMPE, en Champagne, vers la Meuse.

OLYMPIA FULVIA MORATA. *Voyez* FULVIA MORATA.

OLYMPIADE, espace de quatre années, ainsi nommé des Jeux Olympiques, qui se célébroient de quatre ans en quatre ans, vers le solstice d'été, sur les bords du fleuve Alphée, près de la ville de Pise, & du temple de Jupiter *Olympien*, dans l'Elide, province du Péloponnése. Ces Jeux furent rétablis par Iphitus trois ou quatre siécles après qu'ils eurent été instituez par Hercule. Ce rétablissement se fit l'été de l'an 884 avant Jesus Christ; mais l'Olympiade que les Historiens Grecs comptent pour la premiére, est celle en laquelle Chorébus fut vainqueur, qui commence à l'an 774 ou 776 avant Jesus-Christ. Il faut remarquer qu'à parler juste, toute année Olympiadique roule sous deux années Juliennes, savoir, les six premiers mois; depuis juillet jusqu'en janvier à la précédente; & les six derniers mois, depuis janvier jusqu'en juillet à la suivante; mais la plupart des Auteurs parlent des Olympiades, comme si elles avoient commencé au premier de janvier: de sorte que, par exemple, c'est le même de dire, *Cela s'est fait en la premiere année de la sixiéme Olympiade*, que de dire, *cela s'est fait en l'année Julienne, en laquel-*

le a commencé la sixiéme Olympiade. Pour entendre la Chronologie qui est marquée par les Olympiades, & connoitre à quelles années devant Jesus-Christ elles se rapportent, on ne peut trouver de moyen plus prompt ni plus certain que les Tables suivantes, qui sont disposées d'une maniére où l'on voit l'Analogie des nombres entre les rangs & les colomnes. Chaque quarré inférieur, diminuant vint du supérieur, & chaque collatéral, quatre du précedent.

Le premier qui ait compté les années par Olympiades fut Timée sous Ptolomée Philadelphe. Jusques là on marquoit d'ordinaire les evenemens par les années des Archontes d'Athénes & des Rois de Lacédemone. Eratosthéne, sous Ptolomée Evergétès imita Timée; mais de tous les Historiens Grecs qui comptent de la sorte, le plus ancien est Polybe. Varron pose la premiére Olympiade pour une Borne qui sépare les tems fabuleux & les tems historiques. On ne trouve plus aucune supputation des années par les Olympiades aprés la 304 Olympiade, qui finit a l'an 440 de J. C. Constantin ordonna l'an 312 de J. C. que l'on compteroit à l'avenir par Indiction. On trouve quelquefois dans les Auteur Latins *Olympiade* pour signifier un *lustre* ou cinq ans. * Furetiére *de* 1727, *sur l'article des Olympiades. Voyez* MARSHAM, *Canon Chronicus, p.* 449. *&c.*

TABLE POUR LA REDUCTION DES OLYMPIADES

AUX ANNÉES AVANT LA NAISSANCE DE JESUSCHRIST.

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.
1.	1	776	2.	1	772	3.	1	768	4.	1	764	5.	1	760
	2	775		2	771		2	767		2	763		2	759
	3	774		3	770		3	766		3	762		3	758
	4	773		4	769		4	765		4	761		4	757
6.	1	756	7.	1	752	8.	1	748	9.	1	744	10.	1	740
	2	755		2	751		2	747		2	743		2	739
	3	754		3	750		3	746		3	742		3	738
	4	753		4	749		4	745		4	741		4	737
11.	1	736	12.	1	732	13.	1	728	14.	1	724	15.	1	720
	2	735		2	731		2	727		2	723		2	719
	3	734		3	730		3	726		3	722		3	718
	4	733		4	729		4	725		4	721		4	717
16.	1	716	17.	1	712	18.	1	708	19.	1	704	20.	1	700
	2	715		2	711		2	707		2	703		2	699
	3	714		3	710		3	706		3	702		3	698
	4	713		4	709		4	705		4	701		4	697
21.	1	696	22.	1	692	23.	1	688	24.	1	684	25.	1	680
	2	695		2	691		2	687		2	683		2	679
	3	694		3	690		3	686		3	682		3	678
	4	693		4	689		4	685		4	681		4	677
26.	1	676	27.	1	672	28.	1	668	29.	1	664	30.	1	660
	2	675		2	671		2	667		2	663		2	659
	3	674		3	670		3	666		3	662		3	658
	4	673		4	669		4	665		4	661		4	657
31.	1	656	32.	1	652	33.	1	648	34.	1	644	35.	1	640
	2	655		2	651		2	647		2	643		2	639
	3	654		3	650		3	646		3	642		3	638
	4	653		4	649		4	645		4	641		4	637
36.	1	636	37.	1	632	38.	1	628	39.	1	624	40.	1	620
	2	635		2	631		2	627		2	623		2	619
	3	634		3	630		3	626		3	622		3	618
	4	633		4	629		4	225		4	621		4	617
41.	1	616	42.	1	612	43.	1	608	44.	1	604	45.	1	600
	2	615		2	611		2	607		2	603		2	599
	3	614		3	610		3	606		3	602		3	598
	4	613		4	609		4	605		4	601		4	597
46.	1	596	47.	1	592	48.	1	588	49.	1	584	50.	1	580
	2	595		2	591		2	587		2	583		2	579
	3	594		3	590		3	586		3	582		3	578
	4	593		4	589		4	585		4	581		4	577
51.	1	576	52.	1	572	53.	1	568	54.	1	564	55.	1	560
	2	575		2	571		2	567		2	563		2	559
	3	574		3	570		3	566		3	562		3	558
	4	573		4	569		4	565		4	561		4	557
56.	1	556	57.	1	552	58.	1	548	59.	1	544	60.	1	540
	2	555		2	551		2	547		2	543		2	539
	3	554		3	550		3	546		3	542		3	538
	4	553		4	549		4	545		4	541		4	537
61.	1	536	62.	1	532	63.	1	528	64.	1	524	65.	1	520
	2	535		2	531		2	527		2	523		2	519
	3	534		3	530		3	526		3	522		3	518
	4	533		4	529		4	525		4	521		4	517
66.	1	516	67.	1	512	68.	1	508	69.	1	504	70.	1	500
	2	515		2	511		2	507		2	503		2	499
	3	514		3	510		3	506		3	502		3	498
	4	513		4	509		4	505		4	501		4	497
71.	1	496	72.	1	492	73.	1	488	74.	1	484	75.	1	480
	2	495		2	491		2	487		2	483		2	479
	3	494		3	490		3	486		3	482		3	478
	4	493		4	489		4	485		4	481		4	477
76.	1	476	77.	1	472	78.	1	468	79.	1	464	80.	1	460
	2	475		2	471		2	467		2	463		2	459
	3	474		3	470		3	466		3	462		3	458
	4	473		4	469		4	465		4	461		4	457

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.
81.	1	456	82.	1	452	83.	1	448	84.	1	444	85.	1	440
	2	455		2	451		2	447		2	443		2	439
	3	454		3	450		3	446		3	442		3	438
	4	453		4	449		4	445		4	441		4	437
86.	1	436	87.	1	432	88.	1	428	89.	1	424	90.	1	420
	2	435		2	431		2	427		2	423		2	419
	3	434		3	430		3	426		3	422		3	418
	4	433		4	429		4	425		4	421		4	417
91.	1	416	92.	1	412	93.	1	408	94.	1	404	95.	1	400
	2	415		2	411		2	407		2	403		2	399
	3	414		3	410		3	406		3	402		3	398
	4	413		4	409		4	405		4	401		4	397
96.	1	396	97.	1	392	98.	1	388	99.	1	384	100.	1	380
	2	395		2	391		2	387		2	383		2	379
	3	394		3	390		3	386		3	382		3	378
	4	393		4	389		4	385		4	381		4	377
101.	1	376	102.	1	372	103.	1	368	104.	1	364	105.	1	360
	2	375		2	371		2	367		2	363		2	359
	3	374		3	370		3	366		3	362		3	358
	4	373		4	369		4	365		4	361		4	357
106.	1	356	107.	1	352	108.	1	348	109.	1	344	110.	1	340
	2	355		2	351		2	347		2	343		2	339
	3	354		3	350		3	346		3	342		3	338
	4	353		4	349		4	345		4	341		4	337
111.	1	336	112.	1	332	113.	1	328	114.	1	324	115.	1	320
	2	335		2	331		2	327		2	323		2	319
	3	334		3	330		3	326		3	322		3	318
	4	333		4	329		4	325		4	321		4	317
116.	1	316	117.	1	312	118.	1	308	119.	1	304	120.	1	300
	2	315		2	311		2	307		2	303		2	299
	3	314		3	310		3	306		3	302		3	298
	4	313		4	309		4	305		4	301		4	297
121.	1	296	122.	1	292	123.	1	288	124.	1	284	125.	1	280
	2	295		2	291		2	287		2	283		2	279
	3	294		3	290		3	286		3	282		3	278
	4	293		4	289		4	285		4	281		4	277
126.	1	276	127.	1	272	128.	1	268	129.	1	264	130.	1	260
	2	275		2	271		2	267		2	263		2	259
	3	274		3	270		3	266		3	262		3	258
	4	273		4	269		4	265		4	261		4	257
131.	1	256	132.	1	252	133.	1	248	134.	1	244	135.	1	240
	2	255		2	251		2	247		2	243		2	239
	3	254		3	250		3	246		3	242		3	238
	4	253		4	249		4	245		4	241		4	237
136.	1	236	137.	1	232	138.	1	228	139.	1	224	140.	1	220
	2	235		2	231		2	227		2	223		2	219
	3	234		3	230		3	226		3	222		3	218
	4	233		4	229		4	225		4	221		4	217
141.	1	216	142.	1	212	143.	1	208	144.	1	204	145.	1	200
	2	215		2	211		2	207		2	203		2	199
	3	214		3	210		3	206		3	202		3	198
	4	213		4	209		4	205		4	201		4	197
146.	1	196	147.	1	192	148.	1	188	149.	1	184	150.	1	180
	2	195		2	191		2	187		2	183		2	179
	3	194		3	190		3	186		3	182		3	178
	4	193		4	189		4	185		4	181		4	177
151.	1	176	152.	1	172	153.	1	168	154.	1	164	155.	1	160
	2	175		2	171		2	167		2	163		2	159
	3	174		3	170		3	166		3	162		3	158
	4	173		4	169		4	165		4	161		4	157
156.	1	156	157.	1	152	158.	1	148	159.	1	144	160.	1	140
	2	155		2	151		2	147		2	143		2	139
	3	154		3	150		3	146		3	142		3	138
	4	153		4	149		4	145		4	141		4	137
161.	1	136	162.	1	122	163.	1	128	164.	1	124	165.	1	120
	2	135		2	131		2	127		2	123		2	119
	3	134		3	130		3	126		3	122		3	118
	4	133		4	129		4	125		4	121		4	117
166.	1	116	167.	1	112	168.	1	108	169.	1	104	170.	1	106
	2	115		2	111		2	107		2	103		2	99
	3	114		3	110		3	106		3	102		3	98
	4	113		4	109		4	105		4	101		4	97
171.	1	96	172.	1	92	173.	1	88	174.	1	84	175.	1	80
	2	95		2	91		2	87		2	83		2	79
	3	94		3	90		3	86		3	82		3	78
	4	93		4	89		4	85		4	81		4	77

Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.	Olympiades.	Années.	Ans avant Jesus Christ.
176.	1	76	177.	1	72	178.	1	68	179.	1	64	180.	1	60
	2	75		2	71		2	67		2	63		2	59
	3	74		3	70		3	66		3	62		3	58
	4	73		4	69		4	65		4	61		4	57
181.	1	56	182.	1	52	183.	1	48	184.	1	44	185.	1	40
	2	55		2	51		2	47		2	43		2	39
	3	54		3	50		3	46		3	42		3	38
	4	53		4	49		4	45		4	41		4	37
186.	1	36	187.	1	32	188.	1	28	189.	1	24	190.	1	20
	2	35		2	31		2	27		2	23		2	19
	3	34		3	30		3	26		3	22		3	18
	4	33		4	29		4	25		4	21		4	17
191.	1	16	192.	1	12	193.	1	8	194.	1	4	195.		An. 1.
	2	15		2	11		2	7		2	3			
	3	14		3	10		3	6		3	2			
	4	13		4	9		4	5		4	1			de J. Ch.

OLYMPIAS, *Olympias*, sœur d'Alexandre, Roi des Epirotes, épousa Philippe, Roi de Macédoine, & fut mére d'Alexandre *le Grand*. Son humeur altiére la mit mal avec son mari, qui la répudia pour épouser Cléopatre. On dit même qu'il la soupçonna d'adultére. Après la mort de Philippe, à laquelle elle fut soupçonnée d'avoir eu part, elle se moqua de la vanité de son fils, qui vouloit faire accroire qu'il étoit né de Jupiter. Elle le pria, en raillant, de ne la point mettre mal avec Junon, & de ne la pas exposer à la haine de cette Déesse, puisqu'elle n'avoit rien fait qui méritât ce châtiment. Six ans après la mort d'Alexandre, elle fit assassiner Aridée son frére, Eurydice sa femme, Nicanor, & cent illustres Macédoniens. Cassander assiégea peu après Pydne, où cette cruelle Princesse étoit. Il prit la ville, & fit mourir Olympias, la premiére année de la CXVI Olympiade, 316 ans avant Jesus-Christ. *Plutarque, *in Vita Alexandri*. Quinte-Curce. Bayle, *Dict. Crit.*

OLYMPIAS ou OLYMPIADE, sainte veuve & Diaconisse de l'Eglise de Constantinople du tems de saint Jean Chrysostome, étoit fille du Comte Séleucus, & petite-fille d'Ablavius, Préfet du Prétoire, du tems de Constantin *le Grand*. Nébridius l'épousa vers la fin de l'an 384. Il fut Préfet de Constantinople l'an 386, mais il mourut peu après. Le Ménologe des Grecs dit que ce fut sans avoir consommé le mariage; de sorte qu'elle demeura vierge & veuve tout ensemble. Pallade écrit qu'elle demeura avec lui vint mois seulement. Les plus célébres Evêques de l'Orient avoient été invitez à ses noces: & saint Grégoire de Nazianze n'y pouvant venir, lui avoit envoyé un excellent Epithalame. En perdant Nébridius, elle étoit devenue extrémement riche; & l'Empereur Théodose la voulut remarier à Elpidius, qui étoit son cousin. Elle le refusa; & quoique le Prince ne fût pas satisfait de ce refus, elle vainquit ses sollicitations par sa constance; & par sa vie pénitente se rendit la gloire de l'Eglise de Constantinople, où elle employa ses biens pour les églises & pour les pauvres. Elle fut envoyée en exil dans le même tems que saint Chrysostome. Le tems de sa mort est inconnu; mais ce fut avant l'an 420, puisque Pallade, qui écrivit vers ce tems-là l'*Histoire Lausiaque*, parle d'elle comme d'une personne qui étoit morte & couronnée de gloire. Il dit l'avoir vue dans un voyage qu'il fit à Jérusalem, & en Egypte, âgée alors de 60 ans. M. de Tillemont dit qu'elle étoit née vers l'an 368, mais selon le calcul de Pallade, il faut avancer la naissance de cette sainte veuve avant l'an 360. Le Ménologe des Grecs fait mémoire d'elle le 25 juillet. * Pallade, *Laus. Hist. c.* 42, *& de Vita Chrysost.* Sozoméne, *l.* 8. Baronius, *in Annal.*

OLYMPIE, ville d'Elide, dans le Péloponnése, étoit célébre par un temple dédié à Jupiter, surnommé *Olympien*. La structure de ce temple étoit admirable, & on y avoit amassé des richesses immenses, à cause des Oracles qui s'y rendoient, & des Jeux Olympiques qu'on célébroit aux environs en l'honneur de ce Dieu. On y admiroit sur tout la statue de Jupiter faite par Phidias, & on la mettoit au nombre des merveilles du monde. Pausanias en fait ainsi la description. „ On voit le Dieu assis „ dans un thrône, qui est d'or & d'ivoire, de même que la statue. „ Il a sur la tête une couronne qui semble être de branches d'olivier; dans la main droite il porte une Victoire d'ivoire, laquelle „ a une couronne sur la coëffure qui est toute d'or, & il tient à la „ main gauche un sceptre fait d'un alliage de tous les métaux, & „ surmonté d'un aigle. La chaussure de Jupiter est toute d'or, & „ sur sa draperie, qui en est aussi, il y a des animaux & des fleurs, „ sur tout des lys en grand nombre. Le thrône est enrichi d'ivoire, d'ébéne, d'or, de pierreries, & de plusieurs figures en bas „ relief: & l'on voit aux quatre piez de ce thrône quatre victoires, „ & deux aux deux piez de la statue. Aux deux piez de devant „ du thrône, on a mis encore d'un côté des Sphinx qui enlévent „ de jeunes Thébains; & de l'autre, les enfans de Niobé, qu'Apollon & Diane tuent à coups de fléches. Entre les piez de ce „ thrône on a réprésenté Thésée & les autres Héros qui accompagnérent Hercule pour aller faire la guerre aux Amazones, & „ plusieurs Athlétes. Tout le lieu qui environne le thrône est enrichi de tableaux qui réprésentent les principaux combats d'Hercule, & plusieurs autres sujets illustres de l'Histoire. Au plus „ haut du thrône, Phidias a mis d'un côté les Graces, & de l'autre „ les Heures; parce que les unes & les autres sont filles de Jupiter, „ selon les Poëtes. Sur le marchepié où l'on a posé des lions d'or, „ on voit le combat des Amazones & de Thésée. Sur la base il y „ a plusieurs figures d'or, savoir, le soleil montant sur son char, „ Jupiter & Junon, les Graces, Mercure, Vesta & Vénus, qui „ reçoit l'Amour. Outre ces figures on y trouve celle d'Apollon, „ de Diane, de Minerve, d'Hercule, d'Amphitrite, de Neptune, „ & de la Lune, que l'on a réprésentée sur un cheval. Voilà ce „ qu'en dit Pausanias. Quoique cet ouvrage ait été l'admiration de tous les Anciens, Strabon y a remarqué un grand défaut, en ce qui régarde la proportion; parce que cette statue étoit d'une grandeur si prodigieuse, qu'elle n'auroit pu être debout sans percer la voute. Dion, Suétone, & Joséphe ont écrit que l'Empereur Caligula voulut faire enlever ce Jupiter, & ces Historiens rapportent les prodiges qui le détournérent de cette entreprise. Il faut remarquer qu'on voyoit dans ce temple plusieurs autels, dont il y en avoit un dédié *au Dieu inconnu*. * Chevreau, *Hist. du Monde.*

OLYMPIENS, nom que les Athéniens donnoient aux douze Dieux principaux, ausquels ils avoient dédié un autel fort magnifique. Ces fausses Divinitez étoient, Jupiter, Mars, Mercure, Neptune, Vulcain, Apollon, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, & Vénus. On dit qu'Alexandre, après avoir conquis la Perse, écrivit aux Athéniens pour leur demander que sa statue fût mise au nombre de ces Dieux & sur le même autel: ce que la superstition des Grecs lui fit facilement obtenir. Ces douze Dieux étoient appellez à Rome *Dii Consentes*, ce qui signifioit que c'étoient eux qui composoient le Conseil suprême. Il y avoit aussi au rapport du Scholiaste d'Apollonius, douze Dieux du premier rang en Egypte, & il les appelle *Dieux Conseillers*, Θεοὶ Βυλαῖοι; mais il prétend que c'étoient les douze Signes du Zodiaque, en quoi il se trompe. Il est certain, & Hérodote, *l.* 2. le fait voir, que ces douze Dieux des Egyptiens étoient différens de ceux des Grecs. * Dempster, *in Rosinum.* Elien, *l.* 5.

OLYMPIODORE, *Olympiodorus*, dont parle Suidas, étoit d'Alexandrie, & Philosophe Péripatéticien. On le fait Maître de Proclus auquel il donna sa fille en mariage, & Auteur des Commentaires sur quelques Traitez d'Aristote & de Platon; & l'on croit qu'il vivoit vers l'an 480 de Jesus Christ.

OLYMPIODORE, originaire de Thébes en Egypte. Historien & Poete Payen, qui vivoit dans le cinquiéme siecle, composa une Histoire qu'il distingua en vint-deux livres, & qu'il commença au septiéme Consulat des Empereurs Honorius & Théodose *le Jeune*, ausquels il dédia son Ouvrage. Cette Histoire s'étend jusqu'à la premiére année de l'empire de Valentinien, c'est à dire, depuis l'an 407 jusqu'en l'an 425. Le style en étoit assez clair, mais foible, négligé, & d'ailleurs les matiéres y étoient si peu rangées, que cet Ouvrage ne pouvoit passer que pour des Mémoires. Quelques-uns veulent que cet Olympiodore ne soit pas différent de celui qui enseignoit la Philosophie Péripatéticienne à Alexandrie. * Photius, *Cod.* 80. Le Pére Labbe, *de Script. Eccles.* Jonsius, *de Scriptor. Hist. Philos. l.* 3. *c.* 18. Ménage, *Hist. Mulier. Philosoph. p.* 70.

OLYMPIODORE, Moine Grec, que quelques-uns font Philosophe Péripatéticien, & d'autres, Diacre de Constantinople ou d'Alexandrie, vivoit dans le neuviéme ou dixiéme siécle, & même dans le onziéme, selon le sentiment de Bellarmin. Il fit sur l'Ecclésiaste & sur Job des Commentaires, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres & ailleurs. Sixte de Sienne met deux Olympiodores, l'un Moine & l'autre Diacre. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Apparatu Sacro*, *&c.*

OLYMPIODORE, Capitaine Athénien, vivoit vers l'an du monde 3731, & le 304 avant Jesus-Christ. Il commanda une armée pour les Athéniens contre les Macédoniens, commandez par Démétrius, & les défit. Il reprit le Musée dont les Macédoniens s'étoient emparez, & les ayant chassez de ce Fort, délivra sa ville de leur domination. Il défit enfin les Macédoniens dans un troisiéme combat, avec une troupe d'Eleusiniens. Long-tems auparavant, secouru par les Etoliens, il avoit défait Cassander, qui étoit entré dans l'Attique. Il mérita ainsi, qu'en reconnoissance de sa vertu, & des services rendus à sa patrie, le Sénat lui decernât après sa mort l'honneur d'une statue d'airain, qui lui fut élevée à Delphes. * Pausanias, *in Atticis.*

OLYMPIONIQUES. C'est ainsi que l'on nomme les Victorieux dans les Jeux Olympiques. Les Olympioniques étoient extrémement honorez dans leur patrie, parce qu'ils étoient

censez lui faire beaucoup d'honneur. Pindare les a célébrez. On marquoit les Olympiades par le nom des Olympioniques. On comptoit d'abord par les Vainqueurs à la lutte, & depuis on a toûjours compté par les Vainqueurs à la course. * *Dict. de* Furetiére *de* 1727. Les Athéniens avoient poussé si loin les dépenses qu'ils faisoient pour récompenser les Olympioniques, que Solon fit une Loi pour reprimer cet abus & ordonna que desormais on se contentât de donner à un Olympionique cinq cens dragmes du bien public. Cette Loi ne subsista pas long-tems en vigueur; car on reçut les Olympioniques dans le Prytanée, qui étoit le lieu où l'on entretenoit ceux qui avoient bien merité du public. Les Olympioniques qui avoient remporté trois couronnes, étoient exemtez de toute charge civile des tutelles, & n'étoient plus exposez à pouvoir être notez d'infamie. La vie des Olympioniques étoit si douce, au jugement de Platon, qu'il s'en sert pour faire comprendre les avantages dont devoient joüir les Citoyens de la République qu'il méditoit. Celui qui avoit trois fois remporté la victoire dans les Jeux Olympiques étoit nommé *Trisolympionique.* * Hoffman, *Lex. Univ.*

OLYMPIQUES (Jeux) Jeux célébres de Gréce. Hercule les avoit instituez, mais on ne sait pas bien en quel tems. Je vais rapporter les diverses opinions des Anciens. Si l'on en croit Eusébe, ce fut 430 avant le renouvellement de ces Jeux, c'est à dire, l'an 2830 du monde, 1205 avant Jesus-Christ, quatre ans après l'année où les marbres d'Arundel placent la prise de Troye. Cette opinion paroît n'avoir été suivie de personne. Un ancien Chronographe cité par saint Clément d'Alexandrie au lieu de quatre cens trente ans, en compte quatre cens quarante-quatre entre l'institution des Jeux Olympiques, & leur rétablissement, ce qui feroit placer cette institution à l'an 2818 du monde, 1217 avant Jesus-Christ. Enfin Velleius Paterculus dit qu'Hercule remporta le prix aux Jeux où Atrée présidoit, 1250 ans avant le Consulat de Vinicius, c'est à dire, l'an 2814 du monde, 1221 avant Jesus-Christ. Ce qu'il y a d'admirable en ce dernier, c'est qu'il donne auparavant une preuve de la fausseté qu'il alloit avancer. Hercule, dit-il, un peu plus haut, mourut 120 ans avant que ses Descendans se rendissent maîtres du Péloponnése. Or ceux qui différent le plus cette conquête, assûrent qu'elle se fit l'an 2928 du monde, 1107 avant Jesus-Christ. Selon Velleius le Héros mourut donc l'an 2812 du monde, 1223 avant l'Ere Chrétienne, & ainsi il place sa victoire deux ans, plus tard que sa mort. Le Chronographe cité par S. Clément ne nous convient pas mieux que Velleius & qu'Eusébe. Il ne place l'institution des Jeux que trente-trois ans avant la prise de Troye, & nous avons prouvé ailleurs que les Descendans d'Hercule firent après sa mort la premiére entreprise sur le Péloponnése, quarante-huit ans avant que les Grecs eussent forcé cette place, c'est à dire, l'an 2805 du monde, 1230 avant Jesus-Christ. Je crois que c'est l'ignorance où ont été les Grecs du tems de cette entreprise, qui a causé toutes leurs autres erreurs dans ce qu'ils ont dit de ces tems reculez. Que si Velleius ne nous trompe point dans la date de la mort d'Hercule, il la faudroit placer à l'an 2786 du monde, 1249 avant l'Ere Chrétienne, tems auquel je crois qu'Atrée régnoit depuis neuf ans dans l'Elide, de sorte qu'Hercule a pu fort bien remporter le prix des Jeux où ce Prince présidoit. Ils se célébroient de quatre en quatre ans, vers le solstice d'Eté, durant cinq jours, sur les bords du fleuve Alphée, proche de la ville d'Olympie, dite aujourd'hui *Longanica*, où étoit le fameux temple de Jupiter *Olympien*. Les Historiens ne comptent pour premiére Olympiade que celle où Chorébus fut couronné, cent dix ans après le rétablissement des Jeux Olympiques par Iphitus, 776 avant Jesus Christ, après avoir surmonté les autres à la course. Il y avoit des prix pour d'autres exercices. Varron ne trouvoit que fables & que ténébres dans l'Histoire des Grecs, avant cette époque. * Paul Crusius, *l. de Epoch.* Origan, *Ephemerides, tome* 1. Scaliger, *de Emendat. Temp. l.* 1. *&* 5. Pétau, *de Doctr. & in Ration. Temp.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Test.* Lange, *de Annis Christi.* Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *c.* 2. *&c.*

OLYMPIUS, Evêque originaire d'Espagne, vivoit dans le cinquiéme siécle, & a assisté au premier Concile de Tolède, tenu l'an 405. Saint Augustin l'a cité avec éloge. Il avoit écrit un Traité contre ceux qui attribuent nos péchez à la nature, & non pas au libre arbitre. * Gennade, *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du cinquieme siecle.*

OLYNTHE, ville qu'Etienne de Byzance met dans la Thrace auprès de la Sithonie de Macédoine. Scylax la met dans la Macédoine, dans le Promontoire de Pallénes, & dit qu'elle étoit Gréque, c'est à dire, habitée par des Grecs. Elle étoit maritime entre Pallénes & Mécyberna. L'Histoire de Philippe, Roi de Macedoine & les Harangues de Démosthéne l'ont renduë célébre. C'est présentement un lieu détruit que l'on nomme encore *Olyntho.*

OLZE. *Voyez* OELS.

* OLZOWSKI (André) Archevêque de Gnesne, étoit issu d'une ancienne famille de Prusse. Dans le cours de ses études qu'il fit à Kalisch, il s'appliqua particuliérement à la Poësie pour laquelle il avoit de si bonnes dispositions qu'il lui arrivoit assez souvent de faire des vers en parlant. Après avoir fait à Varsovie un Cours de Théologie & de Jurisprudence, il fit un voyage en Italie, où il visita les plus fameuses bibliothéques, & reçut à Rome le degré de Docteur en Droit. De là il se transporta en France, où il sut s'introduire à Paris dans la maison de la Princesse Marie-Louïse de la Maison de Nevers, qui devoit bientôt epouser Ladislas IV, Roi de Pologne, & eut l'honneur de l'accompagner dans le voyage de Pologne, où le Roi voulut lui conférer la charge de Sécretaire, laquelle il ne voulut pas accepter, afin de poursuivre ses études. Peu de tems après, il fut fait Chanoine de la cathédrale de Gnesne & Chancelier de l'Archevêché; & comme l'Archevêque à cause de son grand âge ne pouvoit plus vaquer à l'administration des affaires, il s'en reposa sur Olzowski. Après la mort de ce Prélat, il fut appellé à la Cour où à cause de sa belle Latinité on le chargea de toutes les expéditions qui devoient se faire en cette Langue. Dans la guerre de Pologne contre la Suéde, il composa un Ecrit intitulé, *Vindiciæ Polonæ*, contre l'ennemi de sa patrie. Lorsque l'Empereur Léopold fut élu, il se trouva à l'election en qualité d'Ambassadeur du Roi de Pologne & s'y attira l'estime des trois Electeurs Ecclésiastiques. Il alla ensuite en la même qualité à Vienne pour prier l'Empereur de retirer ses troupes de dessus les terres de la Pologne. Incontinent après il fut revêtu de la charge de Référendaire de la Couronne, & de la dignité d'Evêque de Culm. Après la mort du Roi, il s'attira la disgrace de la Reine, parce qu'il s'étoit opposé au dessein qu'elle avoit de placer un Prince François sur le thrône; mais cela n'empêcha pas qu'il ne fût fait Vice-Chancelier de la Couronne. Il fit tout ce qu'il put, mais inutilement, pour détourner Casimir II, d'abdiquer la Couronne. Après l'abdication de ce Roi, pendant l'interrégne, on vit paroître sur la scéne plusieurs Aspirans, pour remplir cette place vacante. Olzowski publia à ce sujet un Ecrit auquel il donna le titre de *Censura, &c.* Cet Ouvrage fut refuté par un autre intitulé *Censura Censuræ Candidatorum.* Il s'en falut peu que la liberté qu'il s'étoit donnée ne lui coutât cher. Le Czar de Moscovie choqué de la *Censure* qui regardoit son fils âgé de huit ans, qui étoit l'un des Prétendans, en fit grand bruit, & fit de grandes ménaces, si l'on ne lui donnoit une entiére satisfaction. Michel Koribut étant monté sur le thrône, Olzowski fut envoyé à Vienne pour y négocier le mariage de ce Prince avec une Princesse d'Autriche, & à son retour de cette Ambassade, il fut fait Grand Chancelier de la Couronne. Il n'approuvoit point la paix que l'on avoit faite avec le Turc en 1676, & il en écrivit au Grand Vizir en termes dont le Grand-Seigneur fit des plaintes au Roi de Pologne. Après la mort de Michel Koribut, il contribua beaucoup à l'élection de Jean Sobieski, qui par reconnoissance le fit Archevêque de Gnesne & Primat du Royaume. Il auroit aussi sans doute obtenu le chapeau de Cardinal, s'il n'avoit déclaré qu'il ne l'accepteroit pas. L'Evêque de Cracovie entreprit de disputer à Olzowski la Primatie de Pologne, le titre de Legat-né du saint Siége, & d'autres prerogatives attachées à la dignité d'Archevêque de Gnesne, & pretendit faire les obséques des Rois de Pologne. Olzowski publia là-dessus un Ecrit pour justifier & soutenir tous les droits & toutes les prérogatives de son Archevêché. Dans la suite, il publia sans y mettre son nom un Ouvrage intitulé *Singularia Juris Patronatus R. Poloniæ*, pour manifester le droit que le Roi de Pologne a de nommer aux Abbaïes. En 1678, étant allé par ordre du Roi à Dantzick pour y pacifier les différens survenus entre le Sénat & la Bourgeoisie, il tomba malade & mourut âgé d'environ 60 ans, le troisiéme jour de sa maladie. Son corps fut porté à Gnesne. Il s'étoit distingué par son éloquence, & par son grand zéle pour la République. Sa mort fut pleurée dans tous les Palatinats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zalusky, *Hist. Famil. p.* 739.

OMA. OMB. OME. OML. OMM. OMO. &c.

OMAGUACAS, peuples de l'Amérique méridionale. La contrée qu'ils habitent est située auprès d'un désert où l'on entre en sortant de la ville de Susuni. Ils sont riches & civilisez, & se vêtent de draps de laine, parce qu'il s'y trouve un nombre infini de brebis du Pérou, dont ils ont appris de toute ancienneté à carder la laine, & à la filer fort proprement. Leur païs est plus tempéré que chaud. Ils se nourrissent ordinairement de maïs & de racines de papas. * Laët, *Indes Occident. l.* 14. *ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OMALIUS. *Voyez* FABER (Jean) dit *Omalius.*

OMAN, faux Dieu des Persans, que les Mages étoient obligez d'adorer tous les jours, & de lui chanter des Hymnes pendant une heure, ayant leur tiare sur la tête, & portant de la verveine à la main. D'autres le nomment *Amon.* * Strabon, *l.* 15. Vossius, *de Idololatria.*

OMAN (La Principauté d') est une contrée de l'Arabie Heureuse. Visscher dans sa Carte générale de la Turquie, renferme cette Principauté entre celles de Fartach & d'Alibinali, qui la bornent vers le midi & vers le Levant; & celles de Mascalat, d'Elcatif & de Jamana, qui la confinent vers le nord; & celles d'Hagiaz & de Tehama vers le Couchant. Les lieux qu'il y met, sont Amanzirifdin capitale, Cariremart, & Marair. Sanson dans sa grande Carte de la Turquie donne plus d'étendue à l'Oman & le pousse jusqu'aux Golfes de Balsera, & d'Ormus, en y comprenant les contrées de Mascalat & de Vodana, dont Visscher fait deux Principautez séparées. En général toutes les Cartes de l'Empire du Turc sont très-imparfaites. * Maty, *Diction. Géogr.*

OMAR I, Ben Alkhérab succéda à Aboubékre, qui l'avoit déclaré de vive voix avant sa mort pour successeur, & fut ainsi le second Calife des Musulmans après Mahomet. Il commença son régne l'an 13 de l'hégire, & 634 ans après Jesus-Christ. Sous son régne, qui ne dura que dix ans & demi, les Arabes subjuguérent la Syrie, la Chaldée, la Mésopotamie, la Perse & l'Egypte. Khondemir remarque, que dans ce petit nombre d'années, les Arabes se rendirent maîtres de trente-six mille villes, places ou châteaux, détruisirent quatre mille temples ou églises des Chrétiens, de Mages ou d'Idolâtres, & firent bâtir quatorze cens mosquées pour l'exercice de leur Religion. Nous allons voir le détail de toutes ces conquêtes. L'an 14 de l'hégire, qui fut la 635 année après Jesus-Christ, la ville de Damas, capitale de la Syrie, quoique secourue par une armée de l'Empereur Héra-

rachus, fut prise par Khaled, fils de Valid, & par d'autres Généraux d'Omar, en partie par force, & en partie par composition; car un des quartiers de la ville fut forcé, pendant que l'on entroit par accord dans un autre. L'an 15, le reste de cette grande province suivit la destinée de sa capitale, & fut abandonnée par l'Empereur Héraclius, qui y étoit venu en personne. En l'an 16, le Calife Omar se rendit au siége de Jérusalem, que ses troupes avoient déja commencé, & la ville s'étant aussi-tôt rendue à lui, il accorda aux Patriarches & aux Habitans une capitulation fort honorable, moyennant laquelle les Musulmans entrérent, sans y commettre aucun desordre. Omar demanda même avec une fort grande modestie au Patriarche, une place où il pût faire bâtir une mosquée, ne voulant pas permettre aux siens de se saisir d'aucune des églises des Chrétiens. Pendant qu'Omar étoit au siége de Jerusalem, son armée de Perse, qui avoit déja livré plusieurs combats, défit enfin en bataille rangée, auprès de la ville de Cadesia, Iezdegerd, qui fut le dernier des Rois Idolâtres de cette grande Monarchie, dans la personne duquel finit la famille ou Dynastie des Sassanides. Cette victoire fut suivie de la prise de la ville de Madain, qui étoit pour lors la capitale de l'Empire des Perses, où les Arabes trouvérent de si grandes richesses, qu'ils commencérent dès lors à mépriser leur ancienne pauvreté. Amrou Ben As, entra dans l'Egypte l'an 18 de l'hégire: il y défit les troupes de l'Empereur Heraclius, assiégea l'ancienne capitale du païs, appellée par les Anciens, *Memphis*, & par les Arabes, *Mesr*, & *Cahira*, qu'il prit par composition; bâtit une nouvelle ville où il avoit campé avec son armée; & lui donna le nom de *Fostat*, qui signifie en Arabe, une *Tente*, à cause de la sienne qu'il y laissa, lors qu'il marcha pour aller assiéger Alexandrie. Ce fut l'an 20 de l'hégire, & le 640 de Jesus-Christ qu'Amrou se rendit maître de cette grande ville, qui pouvoit être toûjours secourue par mer, les Arabes n'ayant encore aucunes forces maritimes. Rien ne résista plus dans toute l'Egypte, Haute & Basse: de sorte que le Calife Omar envoya aussi-tôt ses ordres pour pousser ses conquêtes le plus avant qu'il se pourroit dans l'Afrique. Les Musulmans entrérent aussi-tôt dans le païs de Barca, dans la Pentapole, & dans la Cyrénaïque, & subjuguérent ensuite toute la côte d'Afrique, occidentale à l'Egypte, jusqu'à Tharabolos Algarb, qui est la ville de Tripoli en Barbarie. Les provinces de Gézirah ou Diarbéker qui est la Mésopotamie, celle d'Adherbigian qui est la Médie, & celle de Chorassan ou Bactriane qui est à l'orient septentrional de la Perse, & qui borde les rivages du grand fleuve Amou ou Gihon, que les Anciens ont connu sous les noms d'*Oxus*, & de *Bactrus*, furent assujetties à l'Empire de ce Calife, dans les années 21 & 22 de l'hégire, selon Khondemir. Il y a même quelques Historiens, comme Ben Schuhnah, qui veulent que les Indes ayent été entamées dès ce même tems-là par les Musulmans. Ce dernier Auteur rapporte, que l'an 17 de l'hégire, un Seigneur Persan nommé Hormozan, Gouverneur, pour le Roi de Perse, du Khouzistan, qui est la Susianne, & d'une partie de la Chaldée, que les Arabes appellent *Abuaz*, ayant été obligé de se rendre à composition dans un de ses châteaux, fut envoyé à Médine, où Omar faisoit sa résidence, capitale pour lors de l'Empire des Musulmans, & le siége des Califes. Omar fut le premier des Califes, qui prit le titre d'*Emir Aimoumenin*, Prince ou Commandant des Fidéles, titre qui est demeuré à tous ses successeurs, comme l'on peut le voir dans le titre des Califes. Il fut aussi le premier qui refusa sa succession à son fils, voulant que le Califat fût électif, & que le seul mérite pût élever à cette dignité, se contentant d'ordonner que son fils auroit une place dans le Conseil d'Etat. Il nomma pour cet effet six personnes qu'il estimoit capables de lui succéder, sçavoir Ali, Othman, Saad, Abdulrahman, Talcha, & Zobaïr, lesquels furent nommez, *Abel-Al-Schira*, c'est à dire, *destinez* ou *designez pour le Califat.* Omar fut tué l'an 23 de l'hégire, & le 643 de Jesus-Christ, par un Esclave Persien nommé *Firoux*, & surnommé *A oulouloù*, *l'homme à la Perle.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Abubékre, Omar & Osman sont détestez par les Persans; mais Omar est le plus haï, parce que pendant son régne Ali fut fort tenu à l'étroit. Le nom d'Omar leur est comme le nom du Diable. Lorsqu'ils veulent exagérer quelque crime ou quelque malignité, ils disent qu *Omar n'a pas fait de plus mauvaise action*, & quand ils ne savent plus quel mal dire de quelqu'un, ils disent c'est *un Omar.* Ils finissent leurs priéres & leurs autres dévotions tant publiques que particuliéres en le maudissant. Le tombeau d'Omar est à Médine près de celui de Mahomet, & comme les Turcs sont maîtres dans ce lieu-là, & sont fort attachez à Omar, il faut que les Persans s'observent & dissimulent pour ne laisser échaper aucune marque de mépris pour Omar. * Chardin, *Voyages, tome 3. p. 173: tome 2. p. 437.*

O M A R II, Ben Abdalâziz, huitiéme Calife de la race des Ommiades, succéda à son cousin Soliman Ben Abdalmalek l'an 99 de l'hégire, & 717 de Jesus-Christ. L'an cent un de l'hégire, Schouzib s'étant revolté contre lui, sous divers prétextes de Religion, le Calife lui écrivit, que s'il ne demandoit que la reforme de la Religion & celle de l'Etat, qui étoient inséparables, il pouvoit le venir trouver, qu'ils concerteroient ensemble, & conviendroient des moyens les plus propres pour ajuster toutes choses selon ses intentions. Schouzib ayant reçu les dépêches d'Omar, lui envoya deux Députez pour lui réprésenter, qu'il n'avoit aucun sujet de plainte contre sa personne, parce qu'il le reconnoissoit pour un Prince très-juste & très-équitable; mais que puisqu'il condamnoit visiblement par sa conduite, celle de ceux de sa Maison & de sa famille, qui étoient les Ommiades, il devoit les faire maudire dans la mosquée, comme ils avoient fait eux-mêmes maudire Ali, & sa postérité pendant leur régne. Omar répondit à ces Députez en ces termes: *Comme ce que vous me demandez, regarde l'autre monde, & non pas celui-ci, je croirois commettre un grand péché si je vous l'accordois. Car nous ne voyons pas que Dieu ait commandé à son Prophéte de maudire qui que ce soit, & nous ne trouvons point dans sa parole, qu'aucun le doive être pour sa mauvaise vie; puisque Pharaon même, qui s'étoit attribué avec tant d'impudence la divinité, ne l'a pas été. Tant s'en faut que je puisse faire maudire les Ommiades, qui sont mes parens, qui font la priére, & qui observent le jeûne, & toutes les autres pratiques des Musulmans.* Les Députez n'ayant rien à repliquer sur ce point, lui réprésentérent un autre de leurs griefs, & lui dirent: *Mais, Seigneur, un Prince juste & équitable comme vous, doit il laisser sa Couronne à un successeur inique & impie?* Le Calife leur ayant dit sur ce point que c'étoit un cas qui pouvoit arriver, & qui peut-être aussi n'arriveroit pas, & qu'il faloit par conséquent en laisser la disposition à la Providence; alors les Députez lui repliquérent, qu'ils connoissoient Iézid, fils d'Abdalmalek, qui étoit déja déclaré pour lui succéder, dont ils savoient toutes les mauvaises qualitez. A ces paroles Omar se mit à pleurer, & leur demanda trois jours de tems pour penser à la réponse qu'il leur devoit faire. Les Ommiades ayant appris le détail de la conférence d'Omar avec les Députez, craignirent que ce Prince ne prît la résolution de changer l'ordre de la succession, en transferant le Califat de leur Maison à une autre. Cette appréhension leur fit prendre le dessein de se défaire du Calife, & ils subornérent pour cet effet un Esclave qui lui donna du poison, dont il mourut âgé de 40 ans dans la même année le cent & un de l'hégire, & le 719 de Jesus-Christ, après avoir régné seulement deux ans & cinq mois, & fut enterré dans le monastére de saint Siméon, situé auprès de la petite ville de Maharat, qui est des dépendances de celle de Hems ou Emesse en Syrie. Ce fut aussi sous son Califat, & vers l'an cent de l'hégire, que l'on commença dans les provinces du Musulmanisme à répandre un bruit en faveur des Abbassides, que l'on disoit avoir beaucoup plus de droit au Califat, comme proches parens de Mahomet, que n'en avoient les Ommiades, qui n'appartenoient en aucune maniére à la famille de ce faux Prophéte. Car les Abbassides descendoient en ligne directe d'Abdalmothleb, ayeul de Mahomet, aussi-bien qu'Ali, qui n'avoit aucun autre avantage sur eux que d'avoir épousé Fathime, fille de Mahomet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

O M A R III, Mathématicien. *Cherchez* H O M A R.

O M A R (Ebn Phared) que d'autres nomment simplement Ebn Phared, célébre Poëte Mahométan & Arabe, étoit natif d'Egypte, Il a écrit divers Poëmes qui traitent principalement *de l'amour de Dieu & de son union avec ses créatures.* Les Arabes les estiment beaucoup. Son fameux Poëme *du Vin spirituel de l'Amour divin* est écrit dans le même dessein. Divers Savans Arabes ont commenté les Poësies d'Omar. David de Césarée a fait des Scholies sur le grand Poëme *de l'Amour divin*, & Olwan en a écrit sur le *Vin spirituel.* Tous les Poëmes d'Omar se trouvent dans la bibliothéque de Leyde aussi bien que ses Scholiastes. Jean Fabricius publia à Rostock en 1638, dans son *Specimen Arabicum* un petit Poëme *de l'Amour Divin*, tiré du grand Ouvrage d'Omar Ebn Phared. Il l'accompagna d'une Traduction Latine & d'une Analyse Grammaticale. On a cependant fait deux fautes dans cette édition, car le nom d'Ebn Phared y est écrit avec un *Dal* au lieu d'un *Dadet*, il y a Ebn *Phered* au lieu de *Phared.* * *Dict. Allemand de Bâle.*

O M A R A B E A. *Voyez* O M M I R A B I.

O M B I A S S E S, dans l'Isle de Madagascar, sont les Prêtres & les Docteurs de la fausse Religion des peuples de ce païs. Ils sont tels que ceux qu'on nomme *Marabous* au Cap-Verd, c'est à dire, *Médecins*, *Magiciens & Sorciers.* Il y en a de deux sortes, les *Ompanorats*, & les *Ompitsiquilis.* Les *Ompanorats* sont les Maîtres Ecrivains qui enseignent l'Arabe en apprenant à écrire. Ils se sont distinguez en plusieurs ordres, qui semblent avoir quelque espéce de rapport aux dignitez ecclesiastiques en Europe, & dont voici les noms: *Male*, c'est comme qui diroit, *Clerc*, qui apprend encore à écrire: *Ombiasse*, Ecrivain ou Médecin; *Tibou*, Sous-Diacre; *Mouladzi*, Diacre; *Faquihi*, Prêtre; *Catibou*, Evêque; *Lamlæmaba*, Archevêque; *Sababa*, Pape ou Calife. Ils font des *Hiridzi* ou *Talismans* & autres charmes, qu'ils vendent aux Grands & aux riches, pour les préserver de mille accidens, & pour faire périr leurs ennemis. Ils donnent aussi des *Auli*, qui sont de petits marmousets de bois, que l'on enferme dans des boîtes, d'où on les tire pour les consulter, & pour les prier d'être favorables dans les occasions où ils ont du pouvoir; car il y en a qui rendent riches, d'autres qui détournent les malheurs, & d'autres dont la puissance s'étend à plusieurs effets merveilleux. Ces fourbes sont fort redoutez du peuple, qui les tient pour Sorciers; & les Grands les ont employez quelquefois contre les François: mais leurs artifices ont été inutiles, & ils se sont voulu excuser en disant, qu'ils n'avoient aucun pouvoir sur les François, parce qu'ils sont d'une autre Loi qu'eux. Les Ombiasses ont des Ecoles publiques dans le païs de Matatane, où ils enseignent leur superstitions, & leurs sortiléges. Les *Ompitsiquilis* s'adonnent à la Géomance, & tracent leurs figures sur une petite planche couverte de menu sable. Les malades vont à eux pour connoître les moyens & le tems de leur guérison; les autres pour savoir l'événement de leurs affaires, le succès d'un voyage, & semblables choses; car ces peuples n'entreprennent presque rien sans consulter l'Oracle du Squille, ou de la *Geomance.* En marquant leurs figures avec le doit sur la planche, ils observent l'heure, la planéte, le signe & les autres superstitions de cet Art. Les Ombiasses ont plusieurs livres, dans lesquels il y a quelques chapitres de l'Alcoran, & d'autres pour apprendre la Langue Arabe, ou les remédes des maladies & des blessures. Au fond ce sont de grands Imposteurs, qui seduisent les Princes & le peuple. * Flacourt, *Hist. de Madagascar.*

O M B L A, anciennement *Arjona*, petite riviére de la Dalmatie, qui se décharge dans le petit Golfe de Santa-Croce, envi-

viron à deux lieues de la ville de Raguſe, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

OMBRAS. *Voyez* AMRAS.

OMBRIE, province de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie, *Umbria* ou l'*Umbra*. On la diviſoit autrefois en *Vitumbrie* ou *Ombrie* de delà l'Apennin, qui contenoit la Romandiole, le Duché d'Urbin, &c. & en *Olumbrie* ou partie de deça l'Apennin, qui comprenoit l'Ombrie propre, dite auſſi *Duché de Spolete*, qui eſt ſa ville capitale. Les autres ſont, Foligny, Aſſiſe, Todi, Terni, Nocére, Narni, Rieti, Norcia, &c. Quelques-uns ont cru que le nom d'Ombrie eſt tiré de celui de l'ombre de l'Apennin, qui régne en divers endroits de cette province. D'autres en cherchent l'origine juſqu'au déluge & tirent ſon nom du mot *Imber*; mais cela eſt fabuleux. Les Ombriens ou Ombriques étoient un peuple Celte, qui tenoit autrefois toute cette partie de l'Italie, qui étoit entre le Tibre & le Pô, la Mer Adriatique, & la Mer de Toſcane. Les Hétruriens ou Toſcans étant venus s'y établir, les chaſſérent peu à peu des places qu'ils occupoient, & les forcérent de ſe retirer près de la Mer Adriatique, où les Gaulois venant enſuite, les reſſerrérent extrémement. Dans la diviſion de l'Italie en dix-ſept provinces, l'Ombrie fut unie à la Toſcane, & gouvernée par un Conſulaire. L'Ombrie renferme pluſieurs autres petites provinces, telles que *Umbria Thuſcia*; *Umbria Sabina*; *Umbria Cruſtumina*; *Umbria Fidenata*; *Senonia*; *&c.* * Strabon, *l.* 1. Pline; *l.* 3. *c.* 5. *&* 14. Mérula, *Coſmogr. partie* 2. *l.* 4. Jacobilli, *Deſcr. Ital.* Léandre Alberti, *Deſcr. Umbr.*

OMBRONE, riviére de la Toſcane, qui traverſe tout le Siennois du nord au ſud, paſſe près de Groſſéto, & ſe décharge peu après dans la Mer de Toſcane. * Maty, *Dict. Géogr.*

OMBRONE, bourg du Siennois en Toſcane. Il eſt à une lieue & demie de Groſſéto, vers le midi, entre la riviére d'Ombrone, & le Lac de Caſtiglione. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OMEGNA, gros village d'Italie dans le Duché de Milan. Il eſt dans le Novarois, un peu au nord du Lac d'Orta, environ à deux lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Diction. Géogr.*

OMELANDE. *Voyez* OMMELANDE.

* OMENEBURG, OHMENBURG, OMENBURG, AMINDEBURG, AMONEBURG, ville aſſez proche de Marpurg & plus proche encore de Kirchhain. Elle eſt ſur un coteau aſſez élevé, environné d'une agréable plaine. On peut la voir de fort loin. Elle ne tire pas, comme quelques uns pourroient le prétendre, ſon origine du mot Latin *Amœnitas*, mais du nom de la riviére d'Ohma ou d'Amana. Elle appartient à l'Electeur de Mayence, & a un beau château, & une Egliſe Collegiale. * Serrarius, *Rer. Mogunt. l.* 3. Zeiler, *Beſchr. des Rheinſtrooms. Gr. Dict. Univ. Holl.*

OMER (Saint) en Latin *Audomarus*, Evêque de Thérouanne dans le ſeptiéme ſiécle, étoit fils de *Friulſe* & de *Domitte*, tous deux de famille noble & riche, & naquit à Goldenthar près de Conſtance ſur le haut Rhin. Il ſe retira jeune dans le monaſtére de Luxeu, où il fut reçu par l'Abbé Euſtaſe l'an 615. Le Roi Dagobert le nomma l'an 636, à l'Evêche de Thérouanne, vaquant depuis l'an 552, par la mort d'Athalbert, ſecond Evêque de ce païs. Il travailla fortement à rétablir la diſcipline dans ce diocéſe, abandonné depuis longtems. Il établit le monaſtére de Sithiu, dont Mommolin fut premier Abbé, puis ſaint Bertin, qui lui a donné ſon nom, & qui fut depuis Evêque de Noyon. Saint Omer devint aveugle dans les derniéres années de ſa vie. Il aſſiſta en cet état à la tranſlation des Reliques de ſaint Vaaſt, l'an 667, & mourut l'an 668. Il fut enterré par ſaint Bertin dans l'Abbaïe de Sithiu. Son culte étoit établi en France dès le tems de Louïs *le Debonnaire*. On fait mémoire de lui dans les Martyrologes au neuviéme de ſeptembre, jour de ſa mort. * *Anonym. apud* Mabillonum, *ſæculo II.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints.*

* OMER (Chriſtian de Saint-) d'Artoïs, fut ainſi appellé du nom de la ville de Saint Omer où il étoit né. Il fut habile en pluſieurs ſortes de Sciences, mais ſur tout dans les Mathématiques. On a de lui un Traité d'Arithmétique. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 133.

OMER (Saint-) ville. *Voyez* SAINT-OMER.

* OMISC, *Almiſſum*, *Dalmiſſum*, *Dalmaſium*, ancienne petite ville de la Dalmatie. Elle eſt ſur le Golfe de Veniſe, à l'embouchure de la Cétina. Il ſemble qu'elle eſt la même qu'*Almiſſa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

OMLANDE. *Voyez* OMMELANDE.

* OMMELANDE, *Ommelandia*, *Tractus adjacens*. Ce païs dont le nom ſignifie dans le langage du païs *Contrée circonvoiſine*, a pris ſon nom de ſa ſituation autour de la ville & du Territoire de Groningue. Il fait la plus grande partie de l'une des ſept Provinces-Unies, appellée *la Seigneurie de Groningue*. Ce païs eſt fort peuplé & abondant en pâturages. *Voyez* l'article de GRONINGUE, Seigneurie.

* OMMEN, petite ville ou bourg des Païs-Bas dans l'Overiſſel. Il eſt fortifié & ſitué ſur la riviére de Vecht, au nord-nord-eſt de Déventer, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Ce lieu a eu autrefois des murailles, mais elles ſont entiérement tombées en ruïne.

OMMIADES. *Voyez* l'article d'OMMIAH.

OMMIAH: c'eſt le nom d'un perſonnage conſidérable entre les Arabes, qui étoit fils d'*Abdal-Schems*, & dont la poſtérité porte le nom de *Banou Ommiah*, c'eſt à dire, *les enfans d'Ommie*, ou *les Ommiades*, qui ont poſſédé le califat pendant l'eſpace de quatre-vints onze ans, & que les Alides & les Abbaſſides ont appellez par injure, *Faraëna Beni Ommiah*, c'eſt à dire, les *Pharaons* ou les *Tyrans de la Maiſon d'Ommie*. Il y a cependant des Auteurs qui étendent la durée de cette Dynaſtie juſqu'à cent ans, depuis l'an 32 juſqu'à l'an 132 de l'hégire, & depuis l'an 652 juſqu'à l'an 749 de Jeſus Chriſt; parce qu'ils commencent le régne de Moavie, depuis la mort d'Othman, à cauſe que Moavie ſe porta pour vengeur de ſon ſang, & refuſa de reconoître Ali pour Calife légitime. Il y a eu de cette Maiſon quatorze Califes, qui ont régné dans l'ordre qui ſuit, & dont l'on peut voir les titres de chacun en particulier.

Le premier qui eſt *Môaviah Ben Abou Sofian*, régna dix-neuf ans & trois mois.

Le ſecond, *Iezid Ben Môaviah*, régna trois ans & deux mois.

Le troiſiéme, *Môaviah Ben Iézid*, ne régna que quarante jours.

Le quatriéme, *Marvan Ben Hakem*, qui ne deſcendoit pas directement de Moavie, mais qui étoit d'une autre branche de la même famille; car Hakem, pére de Marvan, étoit fils d'Aſs, & petit-fils d'Ommiah: il régna un an & neuf mois.

Le cinquiéme, *Abdalmalek Ben Marvan*, régna un an & un mois.

Le ſixiéme, *Valid Ben Abdalmalek*, régna neuf ans & huit mois.

Le ſeptiéme, *Soliman Ben Abdalmalek*, frére de Valid ſon prédéceſſeur, régna deux ans & huit mois.

Le huitiéme, *Omar Ben Abdalâziz*, petit fils de Marvan, régna deux ans & cinq mois.

Le neuviéme, *Iezid Ben Abdalmalek*, ou *Iézid*, II. du nom, frére de Valid & de Soliman ſes prédéceſſeurs, régna quatre ans & un mois.

Le dixiéme *Heſcham Ben Abdalmalek*, frére de Valid, de Soliman, & d'Iézid ſes prédéceſſeurs, régna dix-neuf ans & huit mois.

L'onziéme, *Valid Ben Iezid*, *Ben Abdalmalek*, ou *Valid*, II. du nom, régna un an & deux mois.

Le douziéme, *Iezid Ben Valid*, *Ben Abdalmalek*, ou *Iézid*, III. du nom, ne régna que ſix mois.

Le treiziéme, *Ibrahim Ben Valid*, *Ben Abdalmalek*, frére d'*Iézid*, III. du nom, régna deux mois.

Le quatorziéme, *Marvan Ben Mohammed*, *Ben Marvan*, *Ben Hakem*, ou *Marvan*, II. du nom, régna cinq ans, & fut le dernier des Califes Ommiades en Syrie; car après lui il n'y eut de toute cette Maiſon qu'un Abdalrahman qui ſe ſauva des mains des Abbaſſides, & qui établit depuis une Dynaſtie de Califes Ommiades en Eſpagne. C'eſt ce Marvan qui eſt ſurnommé *Hemar* ou l'*Ane de Meſopotamie*.

Il eſt vrai cependant que Marvan, le dernier de ces Califes, laiſſa deux enfans nommez *Abdallah*, & *Obeïdallah*, qui s'enfuïrent en Ethiopie. Ben Schuhnah écrit qu'Obeïdallah fut tué ſur le chemin, & qu'Abdallah qui y arriva, vécut juſqu'au tems du Calife Mahadi l'Abbaſſide, & y mourut ſans enfans. Les Abbaſſides exterminérent entiérement tous ceux des Ommiades qui tombérent entre leurs mains; & la race en eût été éteinte, ſi Abdalrahman Ben Môaviah, qui étoit petit-fils du Calife Heſcham, ne l'eût conſervée en Eſpagne, où il commença à régner l'an 139 de l'hégire, ſous le régne d'Almanſor II, Calife de la race des Abbaſſides. Cette Dynaſtie des Ommiades en Eſpagne dura l'eſpace de 285 ans, juſqu'en l'an 424 de l'hégire, & le 1033 de Jeſus-Chriſt; car ce fut dans cette année que Heſcham, fils d'Abdalmalek, ſurnommé *Moëz Billah*, fut enfin entiérement dépoſſedé par les Alides, qui avoient commencé à ſe ſoulever contre les Ommiades dès l'an 400 de l'hégire, & le 1009 de Jeſus Chriſt. Pour bien entendre l'origine & la chûte de la Dynaſtie des Ommiades, tant en Syrie qu'en Eſpagne, il faut voir les titres d'Ali, de Môaviah, des Abbaſſides, d'Aboul Abbas Saffah & de Marvan; mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici deux événemens conſidérables rapportez par Khondemir, & par Ben Schuhnah. Le premier eſt, qu'Abdallah, oncle d'Aboul Abbas Saffah, premier Califе de la Maiſon des Abbaſſides, après avoir défait Marvan, aſſembla environ quatre-vints des principaux de la Maiſon d'Ommie, auſquels ils avoient donné quartier, & les fit tous aſſommer par des gens armez de maſſues de bois, qui étoient mêlez parmi eux, après quoi il fit couvrir leurs corps de tapis, ſur leſquels il donna un grand banquet aux Officiers de ſon armée, de ſorte que cette réjouïſſance ſe paſſa au milieu des derniers ſanglots de ces miſérables qui reſpiroient encore. Abdallah ne ſe contenta pas de cette cruelle exécution; car il fit ouvrir les ſépulchres des Califes de cette Maiſon, à la réſerve de celui d'Omar Ben Abdalâziz, fit expoſer leurs corps ſur des gibets, & traîner enſuite à la voirie; & les Hiſtoriens des Abbaſſides remarquent que l'on ne trouva dans celui de Môavie que de la pouſſiére, & dans celui d'Iézid, ſon fils, que des charbons. Nouaïri écrit que la Dynaſtie des Ommiades en Eſpagne a eu quinze Rois, qui ont régné ſucceſſivement depuis l'an 138 de l'hégire, & le 755 de Jeſus Chriſt juſqu'en 290 de l'hégire, & 902 de Jeſus Chriſt; ce qui doit s'entendre ſans interruption, depuis Abdalrahman, juſqu'à Naſſer Lédinillah Ben Mohammed, Ben Abdallah, qui commença à régner vers l'an 300 de l'hégire, & le 912 de Jeſus Chriſt, ſelon Ebn Amid. Mais ces mêmes Ommiades, qui avoient été dépoſſédez par les Alides, remontérent ſur le thrône; car Iahia, fils d'Ali, ayant été tué, le Conſeil des Muſulmans arrêta que l'on ne recevroit plus aucun Roi de la race des Ommiades. Mais les affaires d'Eſpagne étant extrémement brouillées, vers l'an 514 de l'hégire, & le 1023 de Jeſus Chriſt, Heſcam, troiſiéme du nom, régna encore: celui-ci ayant été encore chaſſé, à cauſe de ſon Hageb, qui tenoit alors lieu de Viſir ou de Miniſtre principal, un autre Prince de la Maiſon d'Ommie, demanda au milieu de ces troubles d'être élu Roi; & ſur ce qu'on lui répréſenta, qu'après le Décret du Sénat de Cordoue, il y auroit beaucoup de danger pour lui, il répondit à ceux qui lui parloient ainſi, *Faites-moi aujourd'hui Roi, & tuez-moi demain.* Ce fut après

[illegible] ces contestations des Ommiades & des Alides, que les Morabouts ou Almoravides, firent la conquête de l'Espagne l'an [illegible] de l'Hegire, & [illegible] selon les Chrétiens. L'on peut compter les Almoravides pour successeurs des Ommiades en Espagne. On trouve l'Histoire de ces Ommiades d'Espagne à la fin du *Tarikh al-kholafa*, ou Histoire des Khalifes de Soiouthi, comme aussi dans celle de Nouairi. Outre ces deux Dynasties des Ommiades, tant en Syrie qu'en Espagne, dont les Princes ont tous pris le titre d'*Emir almoumenim* ou de Calife, il s'en trouve encore une troisiéme, qui s'établit dans l'Iémen ou Arabie Heureuse, sur laquelle l'on peut voir dans la Bibliothéque Orientale le titre d'*Amer Ben Abdalvahab*. Il y a deux Histoires générales des Ommiades, sous le titre d'*Akhbar Beni Ommiah*, dont la premiére a été composée par Abou Megiahed; & la seconde, par Khaled Ebn Hescham Al Ommaoui ou Ommaoui. L'on peut aussi ajouter ici, qu'entre les Califes, les Ommiades passent pour avoir été fort ignorans, & les Abbassides très savans, & que Motadhed l'Abbasside ayant voulu faire maudire les Ommiades, comme ceux-ci avoient fait Ali, & ceux de sa race, en fut dissuadé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

OMMIRABI, OMARABEA, riviére de Barbarie en Afrique, prend sa source au Mont Atlas, traverse le Tedles, province du Royaume de Maroc, sépare ce Royaume de celui de Fez, & se décharge à Azamor, dans le petit Golfe d'Ommiraboi, que l'on prend pour le *Portus Rusibis*, *Rusubis* ou *Rutubis*, des Anciens. Ainsi, selon la disposition des Cartes de Ptolomée, la riviére d'Ommirabi devroit être l'ancienne *Cusa*, & non pas l'*Asama*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OMNIBONUS, en Italien, *Ognibuono*, fut l'un des bons Grammairiens du XV siécle. Il se surnomma *Leonicenus*, à cause qu'il étoit né à Lunigo, en Latin *Leonicum* dans le Vicentin. Il fut Disciple de Victorin de Feltri, l'un des premiers restaurateurs de l'ancienne Latinité. Il étudia la Langue Gréque à Venise sous Emanuel Chrysoloras. Il fit des Commentaires sur Lucain, sur Saluste, sur Valére Maxime, sur Quintilien, sur les Offices & sur le Traitté de *Oratore* de Cicéron. Il mit en Latin une partie des Fables d'Esope, le Traitté de Xénophon, *de Venatione*, & celui de S. Athanase *contra Gentes & Hæreticos*. Ce n'est là qu'une partie de ses Ecrits.

OMOAL, qui est la *Nisarcia* des Anciens, est une ville de la Perse, située au nord du Mont-Taurus. Elle est composée d'environ 3000 maisons, habitées par des Arméniens, des Georgiens, des Juifs, des Persans, &c. qui parlent sept Langues différentes. Elle étoit autrefois plus grande, & la capitale d'un païs. C'est encore une jolie ville, qui a un bon château, environné d'un fossé profond. Il y a trois cens Princes ou Prophétes enterrez dans sa mosquée, dont plusieurs ont des tombeaux magnifiques. * Herbert, *p.* [illegible].

OMOND. *Voyez* OSMOND.

OMPHALE, Reine de Lydie, Maîtresse d'Hercule. On a feint que ce Heros fut si follement épris de cette Princesse, qu'il quitta la massue pour prendre la quenouille, afin de filer avec les femmes. Il avoit, dit-on, tué près du fleuve Sangaris, un serpent qui désoloit le païs d'Omphale; mais cette riviére est assez éloignée de la Lydie, & pour ne pas donner un démenti aux Anciens, il faudroit supposer que les Lydiens du tems d'Hercule habitoient une contrée bien plus septentrionale, que celle où ses Descendans régnérent. * Properce, *l.* 3. *Elegie* 11. *v.* 17. *& suiv.* Senéque, *in Hippolyto, acte* 1. *v.* 317, *& suiv.* Athenée, *l.* 6. Plutarque, *in Theseo.* Ovide, *de Arte amandi*; *in Epistola Dejaniræ Herculi*; *& in Fastis.* Natalis Comes ou Noël le Comte, *Mythologia.*

OMPHALIUS (Jacques) Jurisconsulte Allemand, natif d'Andernach, dans le XVI siécle, fut Conseiller du Duc de Cléves, & enseigna à Cologne. Il avoit un grand fond de Litterature: ce qu'on peut voir par les Ouvrages que nous avons de sa façon, qui sont, *de Officio & Potestate Principis in Rep. libri duo*; *De usurpatione Legum*, *& de civium studiis qui sibi Jurisprudentiæ professionem sumunt*, *libri octo*; *De Civili Politia*; *Nomologia*; *de Elocutione*, *imitatione & apparatu*; *Comment. in Ciceronis Orat. III.* Omphalius mourut l'an 1570. * Pantaleon, *Prosopogr. l.* 3. Simler, *in Epit. Bibl. Gesn.* [illegible] Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

OMRAS ou OMHRAS, Seigneurs de la Cour du Grand Mogol, Empereur des Indes, sont la plupart des Avanturiers & des Etrangers de toutes sortes de nations, principalement de Perse, car il n'y a point en cet Empire de Duchez, ni de Comtez, ni de Marquisats; & le Grand Mogol posséde toutes les terres en propre. D'ailleurs, les fils des Omras ne sont point héritiers ni successeurs de leurs péres; & l'Empereur leur donne seulement quelque petite pension; à moins que leur pére ne les ait avancez par sa faveur: ce qui arrive, lorsqu'ils sont bien faits, blancs de visage, & qu'ils peuvent passer pour vrais Mogols; (car, comme nous l'avons remarqué dans l'article des MOGOLS, ces peuples sont blancs, au lieu que les Indiens, originaires du païs, sont noirs.) Entre les Omras, les uns commandent mille chevaux; les autres deux mille; & ainsi en augmentant jusqu'à douze mille. Leur paye est plus ou moins grande, à proportion du nombre des chevaux, qui surpasse souvent celui des Cavaliers; car pour être mieux en état de servir dans les païs chauds, un Cavalier doit avoir deux chevaux, afin de changer. Il y a toûjours vint-cinq ou trente de ces Omras à la Cour: ce sont ceux-là qui parviennent aux Gouvernemens des provinces, & aux principales charges du Royaume, & qui sont, comme on les appelle, *les colomnes de l'Empire*. Outre ces grands Seigneurs, il y a de petits Omras, qu'on nomme *Mansebdars*, c'est à dire, *des Cavaliers à Manseb*, qui est une paye plus considérable que celle des autres Cavaliers. Ils n'ont point d'autre Chef que le Roi, & de ce rang ils passent à la dignité d'Omras. * Bernier, *Histoire du Grand Mogol.*

OMRAS: on donne aussi ce nom aux Grands Seigneurs dans le Royaume de Golconde, dans la presqu'isle de l'Inde en deçà du Golfe de Bengale. Ils sont la plupart Persans, ou fils de Persans. Lorsqu'ils vont par la ville, ils sont precedez par un ou deux éléphans, sur lesquels il y a trois hommes qui portent des banniéres. Apres ces éléphans, marchent cinquante ou soixante Cavaliers bien montez sur des chevaux de Perse ou de Tartarie, avec des arcs & des fleches, l'épée au côté, & le bouclier sur le dos, & ceux-ci sont suivis d'autres gens à cheval, qui jouent de la trompette & du fifre. L'Omra vient aprés eux à cheval, entouré de trente ou quarante valets de pié. On voit ensuite le palanquin porté par quatre hommes; & cette pompe finit par un ou deux chameaux, montez par des gens qui battent des tymbales. Lorsqu'il plaît à l'Omra, il se met dans son palanquin, & alors son cheval est mené en lesse. Il y a des Omras qui ne sont pas si riches, & qui proportionnent leur train à leurs facultez. * Thevenot, *Voyage des Indes*, *ch.* 3.

OMRI. *Voyez* AMRI.

ON. ONA. ONE. ONI. ONK. ONO. ONS. &c.

* ON, ou HON, fils de Pheleth, enfant de Ruben, l'un des douze Patriarches, étant entré dans le parti des séditieux Coré, Dathan, & Abiron, fut aussi compagnon de leur supplice, qui fut d'être engloutis tout vifs par la terre, qui s'ouvrit sous eux. * *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 1.

ON, ville d'Egypte. *Voyez* HELIOPOLIS.

ONA, Païs de, *Voyez* ONNA.

* ONAM, fils de Sçobal, de la race d'Esaü. Il en est fait mention, *Genése*, *ch.* 36. *v.* 23.

ONAN, fils de Juda & de Sué ou Scuah: Dieu le punit de mort, parce qu'il commettoit une impureté detestable. * *Genése*, *ch.* 38.

ONANO, bourg avec titre de Duché. Il est dans l'Orviétan, province de l'Etat de l'Eglise, entre Aquapendente & Pitigliano, à deux lieues de chacune de ces villes. * Maty, *Dict. Geogr.*

ONAR, Royaume. *Voyez* ONOR.

ONASIME ou ONESIME, *Onasimus*, écrivit la Vie de l'Empereur Probus & de quelques autres, comme nous l'apprenons de Vopiscus, *in Caro*, *&c.*

ONASIME, de Cypre, ou, selon d'autres, de Sparte, Sophiste & Orateur, vivoit au commencement du quatriéme siécle, du tems de Constantin le Grand, & écrivit divers Ouvrages, que nous n'avons plus, & dont on pourra voir le denombrement dans Suidas.

ONATE ou OGNATE, petite ville avec titre de Comté, & Academie, erigée en 1543. Elle est dans la Biscaye, en Espagne, aux confins de Guipuscoa. Cette ville a été longtems possedée par les Comtes de Guevara. * Maty, *Dict. Geogr.*

ONE, ville d'Afrique dans le Royaume de Trémécen, en Latin *One*. Les Africains l'appellent *Deyar Onayn*. Elle est sur la côte à la hauteur d'Almerie & au Levant de Trevecen, & doit sa fondation aux anciens Africains. Elle étoit marchande & peuplée, lorsque le Cardinal Ximenès eut pris Oran & Marsalquivir, ou Mazalquivir. Cependant quoiqu'elle eût commencé à se dépeupler quand on prit Oran, le Roi de Trémécen y avoit envoyé garnison pour assurer le commerce, & elle étoit dans un etat assez florissant, si ceux qui l'habitoient se fussent contentez de leur trafic; mais ayant voulu faire les Pirates, l'Empereur Charles-*Quint* y envoya Dom Alvaro Bazan, Général de ses galéres, qui s'en rendit Maître en 1533, & aprés l'avoir saccagée il y mit garnison. L'Empereur la fit ensuite raser & Dom Alvaro y alla pour faire brûler & démolir les maisons qui n'ont pas été rebâties. Le païs est cultivé par les Béréberes d'une montagne voisine, nommée *Tarara*, où sont force mines de fer & d'acier. Le Cap de cette montagne est nommé le grand Cap par Ptolomée. Il le met à onze degrez trente minutes de longitude, & à trente-cinq degrez de latitude. On l'appelle maintenant le *Cap d'One*. * Marmol, *tome* 2. *l.* 5. *c.* 9. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ONE (Le Cap d') *Voyez* la fin de l'article précédent.

* O-NEAL ou O-NEALE (Jean) Gentilhomme Irlandois de la province d'Ultonie, prit le titre de Roi. Il étoit fils de *Jean* O Neal, surnommé *Bacco* ou *Conde*, l'un des plus puissans Seigneurs de cette partie de l'Irlande. Aprés avoir chassé son pére de ses domaines, il causa de grands desordres dans le païs. Celà obligea la Reine Elizabeth d'envoyer quelques troupes en Irlande pour le mettre à la raison. Il étoit devenu si fier d'une victoire qu'il avoit remportée sur les Ecossois, que sans aucun respect pour cette Reine, il mit le feu à la ville d'Armag, siége d'un Archevêque. Ensuite il depouilla les autres Seigneurs de leurs biens, & comme il trouvoit que tous les titres que la Reine lui offroit pour le faire rentrer dans son devoir, étoient au dessous de sa dignité, il se fit proclamer Roi d'Ultonie par son armée, qui consistoit en cinq mille hommes d'Infanterie & mille de Cavalerie, sans compter le Corps de ses Gardes qui étoient au nombre de sept cens. Il ordonna aussi tôt apres que l'on instruisît les Paisans dans le maniement des armes. Il fit bâtir un château auquel il donna le nom de *Foquegal*, c'est à dire, *La terreur des Anglois*, dont il étoit le mortel ennemi. En un le Viceroi marcha contre lui, & le battit dès la premiére attaque. O-Neal se voyant abandonné de ses gens, voulut prendre le parti de se soumettre au Viceroi; mais son Secretaire l'en détourna. Il se retira donc avec ce qu'il put ramasser de troupes dans les Isles Westernes, où, loin d'y trouver le secours dont il s'étoit flatté, il fut défait & perdit la plus grande partie de son monde.

* Gr.

* *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambden, *Hist. de la Reine Elizabeth.*

* O-NEAL (Térence) surnommé *le Grand*, étoit le premier Seigneur d'Irlande, & de la même famille que le précédent. Il ne voulut jamais être fait Pair d'Irlande, quoique cette dignité lui ait souvent été présentée & en dernier lieu par George I, Roi d'Angleterre, qui lui fit offrir par le Duc de Bolton, un titre d'honneur avec un régiment de Cavalerie. Il refusa ces offres, & dit qu'il aimoit mieux être le premier Gentilhomme d'Irlande que d'en être le dernier Pair. Il ne laissa pas d'être Membre du Conseil Privé de ce Royaume. Il étoit d'une humeur bienfaisante & donnoit des pensions à plusieurs familles ruïnées. Il passoit aussi pour savant. Il a composé une Histoire d'Irlande, & s'étant transporté à Londres pour y chercher d'anciens Actes, il y mourut le premier juin de l'an 1716, dans la 98 année de son âge. Il avoit épousé une fille du Duc de Bolton. Il eut pour héritier son neveu *Jean* O-Neal auquel il laissa un revenu de 8000 livres sterling. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

O-NEALE (Owen Roe) *Voyez* OWEN.

ONEGA, grand Lac de Moscovie, que ceux du païs appellent *Onéga Ozéro*, est un des plus considérables de l'Europe; car il a cinquante lieues de longueur, dix-huit de large, & cent vint de circuit. Il est entre la Mer Blanche & le Lac dit *Ladoga* ou *Ladesko*, où il se décharge par un canal ou une riviére. La partie de ce Lac, qui est au septentrion, appartenoit cy-devant aux Suédois, & celle qui est vers le midi est aux Moscovites. A présent il appartient entiérement aux derniers, comme cela est marqué par M. Delisle dans sa Carte de la partie septentrionale de la Moscovie.

Il y a dans la Moscovie une contrée du nom d'*Onéga*, dont la plupart des Cartes ne font point de mention. Les Auteurs qui en parlent, la placent entre les provinces de Kexholm & de Cajanie en Finlande, la Laponie Moscovite, les contrées de Soma, de Cargapol & de Novogorod, & le Lac d'Onéga qui en fait partie du côté du sud. On n'y voit aucune place considérable, & elle n'est remplie que de Lacs & de Forêts. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ONEILLE ou ONEGLIA, ville & Marquisat d'Italie sur la côte de Gênes, au Duc de Savoye, est dans une vallée agréable, extrémement fertile & féconde en oliviers, en vin & en autres fruits.

ONESICRITE, *Astypaléen*, c'est à dire, *natif d'Astypalea*, isle de la Mer Egée, Philosophe & Historien, florissoit vers la CXIV Olympiade, l'an 324 avant Jesus-Christ, & étoit Sectateur de Diogéne *le Cynique*, & suivit à la guerre Alexandre *le Grand*, qui l'envoya dans les Indes, où il conversa avec les Brachmanes. Il fit un voyage sur l'Océan des Indes par ordre de ce Prince; & après son retour, il l'avertit que, suivant l'avis des Chaldéens, il ne devoit point entrer dans Babylone. Il fit un récit à Alexandre de ce qu'il avoit vu dans les Indes, & en écrivit l'Histoire, qui au jugement de Strabon étoit pleine de fables. Suidas parlant de son style, dit qu'il s'étoit proposé d'imiter Xénophon; mais qu'il n'avoit pas approché de l'élégance du style de cet Auteur. Arrien prétend qu'il n'avoit pas été Intendant de la flotte, mais un simple Pilote des vaisseaux d'Alexandre. * Diogéne Laërce, *Vitæ Philos. l.* 6. Strabon, *l.* 15. Plutarque, *in Alexandro.* Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 4. Elien. Quinte-Curce. Arrien. Suidas, & divers autres citez par Vossius, *de Hist. Græcis*, *l.* 1. *c.* 10. *&c.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Histor. profanes.*

ONESILE, *Onesilus*, Roi de Salamine en Cypre, s'empara de la Couronne en l'absence de son frére Gorgus, qui étoit allé commander l'armée navale de Xerxès, Roi de Perse, contre les Ioniens, vers l'an 480 avant J. C. Il assiégea la ville d'Amathonte; mais les Perses vinrent au secours de cette place, gagnérent une bataille contre Onésile, & lui coupérent la tête, qu'ils attachérent sur les creneaux des murailles d'Amathonte. On dit qu'un essaim d'abeilles la remplit presque aussi-tôt de miel: ce que les Habitans ayant regardé comme un prodige, ils consultérent l'Oracle, qui leur ordonna d'inhumer cette tête, & de lui faire des sacrifices. * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpsichore.* Vossius, *de Orig. & Progr. Idololatriæ*, *l.* 1. *c.* 21. à la fin.

ONESIME (Saint) *Onesimus*, Evêque d'Ephése, & Martyr dans le premier siécle de l'Eglise, étoit de Phrygie, & fut Esclave de Philémon, qu'il vola; ensuite de quoi il alla voir saint Paul captif à Rome. Le saint Apôtre lui ayant parlé, le porta non seulement à se repentir de sa faute, mais le convertit, l'instruisit & le batisa. Il le retint pendant quelque tems, puis le renvoya à Philémon, auquel il le recommanda, dans cette Epître que nous avons entre les Canoniques. Ce dernier le reçut avec beaucoup d'affection, & le mit en liberté. Onésime devint depuis si éminent en vertu, qu'il fut Evêque d'Ephése. Saint Ignace lui donne de grandes louanges. Il mourut pour la Foi sous l'Empire de Trajan, & fut lapidé à Rome, où il étoit venu à la priére du Proconsul.

☞ Les Constitutions Apostoliques marquent que l'Onésime, pour lequel saint Paul intercéda auprès de Philémon, fut établi par saint Paul même Evêque de Bérée. Il n'y a pas d'apparence que l'Onésime, Evêque d'Ephése, contemporain de saint Ignace, soit le même que celui dont parle saint Paul, quoique les Martyrologes les ayent confondus. Les Grecs placent le martyre d'Onésime sous l'Empire de Domitien, vers l'an 95, & le joignent à Philémon, & aux autres Martyrs de Colosses, dont ils font la mémoire le 22 de novembre; mais ils font une Fête particuliére d'Onésime au 16 février. * S. Paul, *Epître à Philémon*, *v.* 10 *& suiv.* S. Ignace, *Epist. ad Ephes.* Baronius, *in Annal.* Tillemont, *Vie de saint Paul.* Baillet, *Vies des Saints.*

ONESIPHORE, Disciple de S. Paul, étoit établi dans l'Asie Mineure, & peut-être à Ephése même, lorsque saint Paul y porta les lumiéres de l'Evangile. Il se convertit à la Foi de Jesus-Christ, & rendit de grands services aux Fidéles de ce païs. S. Paul lui rend témoignage, qu'il l'avoit assisté, & soulagé tant à Ephése qu'à Rome, où il étoit venu le chercher, pendant qu'il y étoit prisonnier, dans le tems de son second voyage. C'est tout ce que nous savons d'Onésiphore par l'Ecriture; & les Anciens n'y ont rien ajoûté: mais les Grecs modernes ont écrit qu'il avoit été l'un des soixante & douze Disciples, & qu'il fut depuis Evêque & Martyr. Le Martyrologe Romain porte que saint Onésiphore ayant été arrêté dans l'Hellespont avec saint Porphyre, par l'ordre du Proconsul Adrien, il fut rudement chargé de coups, & traîné par des chevaux indomptez. Tout cela est fort incertain. Les Grecs font sa Fête au 29 d'avril, & au huitiéme décembre. Adon & les autres Latins la marquent au sixiéme de septembre. S. Paul, II. *Epître à Timothée*, *ch.* 4. *v.* 19. *& suiv. Menolog. & Menæa Græcorum. Martyrologia.* Baillet, *Vies des Saints.*

ONGOSCHIO, grand Seigneur de la Cour de l'Empereur du Japon, fut choisi par Taicko, pour Tuteur du Prince Fidéri, que cet Empereur laissoit en mourant, successeur de sa Couronne, à l'âge de six ans. Il accepta la tutelle, & promit par un Acte signé de son sang, qu'il restitueroit la Couronne à Fidéri, dès qu'il seroit parvenu à l'âge de quinze ans, & qu'il le feroit couronner Empereur par le Dairo; mais son ambition lui fit prendre le dessein de s'élever sur le thrône. Il fit épouser sa fille au Prince Fidéri, & cependant leva une puissante armée pour se rendre maître du Royanme. Fidéri voulut en vain soutenir sa qualité d'Empereur, & ne put résister aux forces d'Ongoschio, qui l'assiégea dans la ville d'Ozacha, où il s'étoit retiré, & le brûla dans son Palais avec sa femme qui étoit sa propre fille, & plusieurs personnes de qualité qui les accompagnoient. Ce Tyran ne se borna pas à cette cruauté; il fit aussi mourir tous les Seigneurs qui s'étoient déclarez pour Fidéri, ou qui avoient eu la moindre intelligence avec lui, & par ce moyen demeura possesseur de l'Empire du Japon. * Mandeslo, *Voyage des Indes.*

ONIAS, I. de ce nom, grand Pontife des Juifs, succéda à Jaddus, l'an du monde 3711, & le 324 avant Jesus-Christ. Il gouverna environ 14 ans sous le régne de Ptolémée fils de Lagus en Egypte, & eut Simon pour successeur.

ONIAS II, étoit fils de Simon *le Juste*, & neveu d'Eléazar. Il avoit succédé dans la charge de Grand Sacrificateur à Manassé. Onias étoit un homme de peu d'esprit, & si avare qu'il ne voulut point payer le tribut de vint talens d'argent que ses prédécesseurs avoient accoutumé de payer du leur au Roi d'Egypte. Ptolémée surnommé *Evergétès*, en fut si irrité qu'il envoya à Jérusalem Athénion, le menacer de donner le païs en proye à ses troupes s'il ne le satisfaisoit. Malgré cela, Onias demeura ferme, inspiré par son avarice. Mais Joseph, son neveu, ayant appris ces fâcheuses nouvelles, lui vint répréfenter le péril qu'il faisoit courir à toute la nation, & s'offrit d'aller en Egypte appaiser le Roi. Onias y consentit & tout le peuple. Athénion charmé des maniéres & du mérite de Joseph, en fit un rapport avantageux au Roi. Joseph l'ayant suivi de près, excusa son oncle sur sa vieillesse, promit que dans la suite le tribut seroit payé réguliérement. Le Roi le goûta extrémement, lui accorda tout ce qu'il voulut, le fit loger dans son Palais & manger à sa table. Onias commença à gouverner l'an du monde 3793, & le 242 avant Jesus-Christ, tint le Pontificat neuf ans, & laissa Simon II.

ONIAS III, fils & successeur de Simon II, & petit-fils d'Onias II, reçut la fameuse ambassade des Lacédémoniens. Son frére Jason ayant répandu un grand nombre de calomnies contre Onias, persuada à Antiochus *Epiphanès*, de déposer son frére, & de lui céder la place de Sacrificateur, moyennant une grosse somme d'argent qu'il donna à ce Prince. Si-tôt qu'Onias se vit dépouillé de sa dignité, il sortit de la Judée, & alla demeurer à Antioche près du bourg de Daphné. Enfin Ménélaüs, à qui on avoit ôté la grande Sacrificature, ne pouvant supporter les reprimandes d'Onias, engagea un des grands Officiers de la Cour d'Antiochus, nommé Andronic, à le faire mourir. Andronic s'aquitta bientôt de cette commission, & tua de sa propre main ce Grand-Prêtre, qui laissa en mourant un fils nommé *Osias*. Celui-ci n'ayant plus d'espérance de parvenir à la souveraine Sacrificature, se retira en Egypte avec un grand nombre de Juifs, & obtint de Ptolémée *Philométor*, la permission de bâtir au vrai Dieu un temple semblable à celui de Jérusalem, sur les ruïnes du château de Bubaste, près de la ville de Léontopolis, qui étoit du Gouvernement d'Héliopolis. On donna à ce temple, qui fut commencé après la mort d'Onias le Sacrificateur, le nom d'*Onion*; on y établit des Sacrificateurs de la race d'Aaron & des Lévites, avec le même culte qu'a Jérusalem. Onias qui sentoit bien que les Juifs trouveroient mauvais qu'il y eût aucun autre temple que celui de Jérusalem consacré au vrai Dieu, tâcha de dissiper leurs scrupules, en leur citant & en leur expliquant la Prophétie qui se lit en Isaïe, *ch.* 18. *v.* 18 *&* 19. Ce temple subsista en Egypte pendant l'espace d'environ 223 ans, & fut brûlé sous l'Empire de Vespasien, par Paulin, Général de l'armée Romaine, trois ans après celui de Jérusalem, l'an 73 de Jesus-Christ. * Torniel, Salian, Sponde & Usserius, *in Annal. Vet. Test.* II. *Maccab. ch.* 12. *v.* 7. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *c.* 5: *l.* 13. *c.* 6. *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *c.* 30.

ONIAS, homme juste & chéri de Dieu, obtint de la pluye par ses priéres, durant une extréme sécheresse. Voyant une furieuse guerre civile allumée entre Hyrcan & Aristobule, qui se disputoient la Royauté & la souveraine Sacrificature des Juifs, il s'alla cacher dans une caverne. On le trouva, on l'en tira, & on l'amena dans le camp. Les Juifs le conjurérent, que comme il avoit autrefois empêché la famine par ses priéres, il voulût alors faire des imprécations contre Aristobule & tous ceux de sa faction. Il y résista long-tems, mais enfin le peuple l'y contraignit. Il fit sa priére en ces termes, *Grand Dieu, qui êtes le* Sou-

Souverain Monarque de l'Univers, puisque ceux qui sont ici présens sont votre peuple, & que ceux que l'on assiege sont vos Sacrificateurs, je vous prie de n'exaucer les prieres ni des uns ni des autres. A peine eut-il prononcé ces paroles, que quelques scélérats l'accablérent à coups de pierres. Ils en furent visiblement punis de Dieu, comme on peut le voir dans Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 14. *ch.* 3.

ONIES, montagnes dont parle Plutarque dans la Vie de Cléoméne. Thucydide en parle aussi, mais il les nomme au singulier. Strabon dit, *l.* 8, que ces monts étoient étendus depuis les rochers Scyronides, par le chemin qui conduit dans l'Attique, jusqu'à la Bœotie & le Mont-Cythéron. Qu'ils étoient ainsi nommez, comme qui diroit *les Monts des Ânes.* Ils étoient dans l'Isthme de Corinthe, tirant vers le septentrion.

* ONION, est le nom du temple qu'Onias III fit bâtir en Egypte sur le modéle de celui de Jérusalem. *Voyez* cy-dessus l'article d'ONIAS III.

ONKÉLOS, surnommé *le Prosélyte*, fameux Rabbin, vivoit vers le tems de Jesus-Christ, si nous en croyons les Auteurs Hébreux. Azarias, Auteur du livre intitulé *Meor Enaïm*, c'est à dire, *la lumiére des yeux*, dit qu'Onkélos se fit prosélyte du tems d'Hillel, & de Sammaï, & qu'il avoit vu Jonathan fils d'Uziel. Ces trois Docteurs florissoient douze ans avant la venue du Messie, selon la Chronologie de Ganz Auteur Juif. Il ajoûte qu'Onkélos étoit contemporain de Gamaliel, qui vivoit selon Ganz, 28 ans après Jesus-Christ. Cependant le même Ganz met Onkélos cent ans après Notre-Seigneur, suivant son calcul; & pour accorder son opinion avec celle d'Azarias, il dit qu'Onkélos a vécu fort long-tems. Cet Onkélos est l'Auteur de la premiére Paraphrase Chaldaïque, sur le Pentateuque de Moïse. Il n'étoit point fils d'une sœur de l'Empereur Titus, comme ont cru quelques Juifs; ni le même qu'Aquila, ce célébre Auteur d'une Version Gréque, comme l'ont assuré quelques-uns de nos Docteurs. C'est lui, au rapport des Talmudistes, qui fit les funérailles du Rabbin Gamaliel, (que le savant Schickard prend pour le Précepteur de saint Paul,) & qui pour les rendre plus magnifiques, brûla des meubles pour la valeur de sept mille écus, monnoye de Constantinople. Le Talmud marque soixante-dix mines de Tyr. La mine, poids de Tyr, contenoit vint-cinq *sela*, ou sicles; chaque *sela* valoit quatre deniers d'argent; le denier d'argent étoit un écu, monnoye de Constantinople. Ainsi, 70 mines faisoient 7000 écus. La coutume des Hébreux étoit de brûler le lit & les autres meubles des Rois après leur mort, pour montrer peut-être que personne n'étoit digne de s'en servir après eux. Comme ils ne portoient guéres moins de respect aux Présidens de la Synagogue, (tel qu'étoit Gamaliel) qu'ils en portoient aux Rois mêmes, ils brûloient aussi dans leurs funérailles leur lit & leur meubles. Abraham Zacuth, Auteur du *Juchasin*, parle de cette prodigieuse dépense. Vorstius, au lieu de lire *Tsouri*, qui signifie *meubles*, a lu *Tsori*, qui veut dire *Baume*; mais il n'a pas fait reflexion que ce n'étoit point la coutume des Juifs de brûler des aromates dans la cérémonie des funérailles, comme faisoient les Romains dans la pompe funébre, & sur le bucher du défunt. * Ferrand, *Reflexions sur la Religion Chrétienne.* Le Targum d'Onkélos est plutôt une Version qu'une Paraphrase, car il suit son original mot à mot. Les Juifs l'ont toûjours préféré à tous les autres. Voici ce qu'en dit Elias Levita: „ Les Juifs, *dit-il*, se croyant obligez de lire toutes les „ semaines, dans leurs Synagogues, une section de la Loi, ils „ lisoient deux fois cette section, la premiére en Hébreu dans „ l'original, & la seconde dans le *Targum*, & ils se servoient „ pour cela du Targum d'Onkélos. " Ce Rabbin ajoûte que cela se faisoit encore de son tems, c'est à dire, au commencement du XVI siécle; & il fait voir par là, pourquoi ce Targum étoit si commun parmi eux pendant que les autres étoient si rares. Le savant M. Prideaux prouve que ceux-là se trompent qui ont confondu Onkélos avec *Akilas* ou *Aquila*, & ceux qui ont cru qu'Onkélos étoit Prosélyte. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome* 5. *p.* 15. *&c.*

* ONNA (Pierre de) Espagnol, natif de Bourges, & Evêque de Gayette en Italie, dans le Royaume de Naples, entra jeune parmi les Religieux de la Mercy, & s'y rendit très habile dans la Philosophie de l'Ecole. La réputation qu'il aquit en enseignant dans le monastére d'Alcala, fit résoudre aux Professeurs de cette célébre Université, dans une assemblée publique, de n'y enseigner que la Logique de Pierre d'Onna qu'il avoit publiée sous le titre de *Artium Cursus.* Il composa des Commentaires sur la Dialectique & sur la Physique d'Aristote; des Sermons, &c. Il fut nommé, par le Roi Philippe III, l'an 1602, à l'Evêché de Vénézuéla dans l'Amérique méridionale. Peu de tems après, il fut élevé à celui de Gayette en Italie, où il mourut l'an 1626, & non pas l'an 1634, comme Ughel l'a cru, & fut enterré dans la cathédrale où l'on voit son Epitaphe. * Ægidius Gundisalvus. Davila, *in Theatr. Ind. Eccles.* Ughel, *Italia sacra.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. Script.*

* ONO, Israëlite, dont les enfans au nombre de 725 revinrent de la captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 33.

* ONO, nom d'une ville de la Palestine près du Jourdain, bâtie par Sçemed ou Samad fils d'Elpahal, de la Tribu de Benjamin, après le retour de la captivité de Babylone. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 12.

ONOCENTAURE, animal monstrueux, avoit, dit-on, le visage d'homme, le sein d'une femme, & le reste du corps d'un âne. Saint Jérôme tâche de prouver par l'Ecriture Sainte, qu'il y a eu de ces sortes d'animaux. Théodoret dit que ces Onocentaures étoient des Démons nocturnes, ou des spectres qui paroissoient de nuit. * S. Jérôme, *contra Vigilantium.* Théodoret. *Isaïe, ch.* 13 & 14. Bochart, *Hierozoicon.*

ONOCROTALE, que l'on nomme d'ordinaire un pélican, est un oiseau de marais, de la grosseur d'un cygne, & presque de sa nature. Il cherche sa proye dans les eaux avec un bec qui a plus d'un pié de long, afin de pêcher plus à son aise. Au dessous de ce bec, depuis le bout de la machoire d'en bas en tirant jusqu'au milieu du col, est une grande peau en forme de besace, où cet oiseau met en reserve le poisson qu'il prend. On en a vu un à Versailles, engloutir un pigeon tout vif qu'il attrapa sur le bord de l'étang; ce qui n'est pas étonnant; car cette poche tiendroit plus de six livres de poisson, parce qu'elle s'étend beaucoup. Les os ne l'Onocrotale sont luisans, sans moële, & diaphanes; les sauvages en font des souflets. *Onocrotalus* vient du Grec ὄνος *âne*, & κρόταλον *bruit*, à cause qu'il a un cri qui n'est pas moins desagréable que celui d'une âne qui brait. On dit portant qu'il aime à entendre la Musique, tant de voix que d'instrumens. Willoughby rapporte à ce sujet que le Duc de Baviére en avoit un, qu'il garda l'espace de quarante ans, lequel assistoit volontiers aux concerts qui se faisoient dans son Palais; & il ajoûte que cet oiseau sembloit, pour ainsi parler, battre la mesure par les mouvemens de sa tête, lorsque les trompettes jouoient. * Aldrovandus. Willoughby, *Ornithologie. Le Cabinet de la bibliothéque de sainte Genevieve*, par le Pére Claude du Molinet, Chanoine Régulier de la Congrégation de France.

ONOLTZBACH. *Voyez* ONSPACH & ANSPACH.

ONOMACRITE, *Onomacritus*, Poëte Grec, est estimé Auteur des Poëmes qu'on attribue à Orphée, & des Oracles de Musée. Il vivoit vers la LXVI Olympiade, 516 ans avant Jesus-Christ, & fut chassé d'Athénes par Hipparque, un des fils de Pisistrate. * Hérodote. Suidas, *in Onomacrito.*

ONOMANCIE, quelques-uns disent *Onomance*, & d'autres *Nomancie.* En parlant à des Savans il faut dire *Onomancie* ou *Onomance*; mais en parlant au peuple, ou à ceux qui se mêlent de ce métier, on peut dire *Nomancie.* Quoi qu'il en soit, c'est un Art qui enseigne à deviner par le nom d'une personne, le bonheur & le malheur qui lui doit arriver. L'*Onomancie* est ridicule & condamnée par les Canons & par les Péres. Ce mot vient des mots Grecs ὄνομα, *nom*, & μαντεῖα, *divination.* * *Antiq. Gr. & Rom.*

ONOR, Royaume d'Asie dans le Bisnagar, en la presqu'isle de l'Inde, en deça du Gange, & le long de la côte de Malabar, est appellé *Ponaran* par ceux du païs. Il y a une ville qui donne son nom au Royaume, où les Portugais ont une forteresse & un port. Le poivre y est fort pesant, & le noir meilleur que le blanc. Les Habitans de cette ville célébroient une Fête à l'honneur de l'Idole de Gorcopa qui est une ville située dans le voisinage. Cette Fête consiste dans une procession qui se célébre avec un grand concours de tous les Payens du Royaume de Canara. On y proméne l'idole sur un char magnifique, accompagnée d'un grand nombre de Bramines, qui de tems en tems lui font leurs offrandes. A la tête du char marchent en dansant les filles impudiques qui sont entretenues des revenus du temple de l'Idole, autour duquel elles habitent. Le char est armé de roues ferrées, garnies de pointes tranchantes, sous lesquelles il se trouve toûjours que plusieurs misérables Payens se précipitent & y finissent volontairement leur vie. Cette cérémonie abominable n'est pas seulement en usage en ce lieu-là; elle est ordinaire sur la côte de Coromandel, & en plusieurs autres endroits des Indes. Les malheureux, qui périssent de cette maniére, sont respectez après leur mort comme des Martyrs. * La Croze, *Hist. du Christ. des Indes, &c. p.* 326.

ONOSANDER, Auteur Grec & Philosophe Platonicien, dont les *Commentaires sur la Politique de Platon* se sont perdus. Ce qui l'a sur tout rendu célébre, c'est son λόγος στρατηγικὸς, ou son Traité du *Devoir & des vertus d'un Géneral d'armée*, qui a été traduit en Latin, en Italien, en François & en Espagnol. Nicolas Rigault en donna la premiére édition en Grec avec une meilleure Traduction Latine. On ne sauroit précisément fixer le tems dans lequel il vivoit, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il vécut sous les Empereurs Romains. Le tems auquel il écrivit seroit fixé, si ce Q. Veranius, à qui il dédie son Ouvrage, étoit le même que celui dont Tacite fait mention, qui vivoit sous les Empereurs Claude & Néron, & qui mourut sous le régne de ce dernier étant *Legatus Britanniæ*, mais l'on ne sauroit l'assurer. * *Ex ejus libr. & Biblioth. Græca* Fabricii, *tome* 2. *p.* 766. Tacite, *Agricola, c.* 14. *Diction. Allemand.*

* ONOTH, petite ville de Hongrie dans le Comté de Sag. Elle est défendue par un château. Elle est située sur la riviére de Sayo, au nord-est de Bude dont elle est éloignée de 25 lieues.

ONS-EN-BRAY, bourg ou village de France dans le Beauvaisis. Il est situé sur une petite montagne, à quatre lieues de Gournay, & à deux grandes de Beauvais. Il fut érigé en Comté & en Haute Justice en 1702. Ce Comté comprend la Seigneurie de trois paroisses du païs de Bray, Ons, Villiers & Saint-Aubin, toutes trois dans le diocése de Beauvais. * *Memoires manuscrits.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ONSPACH ou ANSPACH, *Onoldium*, *Onspachium* ou *Anspachium*, ville avec un Markgraviat de l'Empire, dans la Franconie, appartient à un Prince de la Maison de Brandebourg, & est entre Nuremberg & Amberg. *Cherchez* ANSPACH & BRANDEBOURG.

ONTARIO (Le Lac) appellé autrefois *le Lac de Saint-Louis*, ou *de Frontenac.* Il est dans la Nouvelle France, dans l'Amérique septentrionale, au midi oriental du Lac des Hurons. Il est formé par plusieurs riviéres, qui s'y déchargent, mais particuliérement par celle de Saint-Laurent, qui y entre du côté du Couchant & en sort de celui du Levant. Sa figure est ovale, & le Pére Hennepin, Missionnaire Recollet, qui l'a souvent tra-

traversé, lui donne 80 lieues du Couchant au Levant; & 25 ou 30 du nord au sud dans sa plus grande largeur. Il assure qu'il est navigable par tout, & fort abondant en poisson. * Maty, *Dict. Géogr.*

ONUPHRE PANVINI, de Vérone, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, dans le XVI siécle, continua les Vies des Papes que Platine nous avoit données, & composa divers Ouvrages concernant les Antiquitez Ecclésiastiques. Il dedia les Vies des Papes à Pie V, en 1566. Jacques Strada de Mantoue, son ami, lui avoit arraché cet Ouvrage, & l'avoit publié à Venise en 1557. Onuphre y reconnut diverses fautes, & travailla à les corriger. Il préparoit une Histoire générale des Papes & des Cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568, âgé de 39 ans. Il étoit si versé dans l'Histoire & dans l'Antiquité que Paul Manuce l'appelloit *Helluonem antiquarum Historiarum.* Il a mérité le nom de *Pere de l'Histoire.* Il fut aimé des Empereurs Ferdinand & Maximilien son fils, & de Philippe II, Roi d'Espagne. Onuphre avoit pris pour emblême un bœuf, qui étoit entre une charrue & un autel, avec cette devise, *in utrumque paratus;* voulant dire qu'il étoit également prêt à supporter les fatigues du service divin & celles de l'étude des Sciences humaines. Ses amis lui firent faire à Rome, dans l'église de saint Augustin, un magnifique tombeau de marbre avec son image en bronze. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il en fit plusieurs autres, comme, *De Primatu Petri; Chronicum Ecclesiasticum; De antiquo ritu baptizandi Catechumenos & de origine baptizandi imagines; Fasti & triumphi Romanorum; De Sibyllis; Comment. Reip. Romanæ; Comment. de triumpho; Comment. in Fastos consulares; Libri quatuor de Imper. Rom. Græc. Latin.; De urbis Veronæ Viris doctrina & bellica virtute Illustribus Opusculum; Civitas Roma; De ritu sepeliendi mortuos apud veteres Christianos, & de Cœmeteriis eorumdem; De præcipuis urbis Romæ Basilicis, quas septem ecclesias vulgo vocant, &c.* * De Thou, *Hist. l.* 43. Paul Manuce, *in Epist.* Cornelius Curtius, *in Elog.* Petramellarius, *in Præfat.* Possevin, *in Appar. Sacro, &c.*

ONUPHRE (Saint) Anachoréte de la Thébaïde dans le quatriéme siécle de l'Eglise, avoit commencé les épreuves de la vie spirituelle dans le monastére d'Abage, près d'Hermopolis. Après avoir passé quelque tems dans ce monastére, il résolut de s'enfoncer dans le desert de la Thébaïde; & y ayant rencontré un Solitaire, il demeura quelques jours avec lui. Ce Solitaire l'emmena dans un désert plus affreux & plus reculé, où Onuphre vécut près de soixante & dix ans, sans voir qui que ce soit que le Solitaire qui l'avoit introduit en ce lieu, lequel lui venoit rendre visite tous les ans une fois. L'Abbé Paphnuce le rencontra dans ce désert, n'ayant plus presque de figure d'homme. Il eut de longs entretiens avec lui, dont le dernier finit par la mort d'Onuphre, qui mourut en sa présence un jour qui répondoit au 12 de juin. * Paphnuce, *apud Rosweidum in Vitis Patrum.* Baillet, *Vies des Saints.*

OON. OOR. OOS. OOT.

OONSEL (Guillaume d') né à Anvers le neuviéme août 1571, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se rendit célébre par un grand nombre d'Ouvrages de piété, & par son talent pour la prédication. Il mourut subitement le troisiéme septembre 1630, dans le couvent de son Ordre à Gand. Ses principaux Ouvrages sont, *Consolatorium animæ hinc migrantis,* Gand, 1617 ou 1618; *Enchiridion Concionatorum,* Anvers 1619; *Officina Sacra Biblica præcipuarum dictionum S. Scripturæ, ordine Alphabetico,* Douay, 1624; *Hieroglyphica sacra,* id est, *Rerum sacratarum & divinæ Sapientiæ Arcanorum Sacræ Notæ,* Anvers 1627; *Perspectiva Christianæ Nobilitatis,* en Latin, en François, en Espagnol & en Flamand par colomnes, Anvers, 1626; *Tuba Dei,* Gand, 1629; *Concionum moralium Compendium,* Douay 1630; Victoire & Triomphe de l'Eglise Apostolique & Romaine, & la chûte de la Synagogue de l'Heresie, en Flamand, Gand, 1625; Petit livre de Priéres, en Flamand, Gand, 1626; *Syntaxis ad expeditam divini Verbi tractationem, Alphabeti serie,* Anvers, 1622. Cet Ouvrage a été réimprimé deux fois à Paris, la première avec les Apostilles de quelques Docteurs; la seconde étoit revue par Goussainville. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 331.

OOSTBURG, bourg fortifié. Il appartient aux Provinces-Unies, & est situé dans la Flandre Hollandoise, à une lieue de l'Ecluse du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

OOSTENBEY, petite ville de la Suéde. Elle est dans l'Isle d'Oelande, à onze lieues de la ville de Berkholm, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

OOSTENDE. *Voyez* OSTENDE.

OOSTERFELDT. *Voyez* OSTERFELDT.

OOSTERGO, contrée de la Frise, l'une des Provinces-Unies. Elle est entre le Westergo, le Sevenwoid, la Seigneurie de Groningue, & la Mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Dockum, & Leuwarde, capitale de la Frise. * Maty, *Dict. Géogr.*

OOSTERHOLM. *Voyez* OSTERHOLM.

OOSTERHOVEN. *Voyez* OSTERHOVEN.

OOSTERLAND. *Voyez* OSTERLAND.

OOSTERODE. *Voyez* OSTERODE.

OOSTERVANG. *Voyez* OSTERVANG.

OOSTERWITZ. *Voyez* OSTERWITZ.

* OOSTERWYCK, le premier des quatre Quartiers dont la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, est composée. Il est borné au nord par la Hollande, à l'est par le Quartier de Peelland, au sud par celui de Kempenland, & à l'ouest par la Baronnie de Breda. Il prend son nom du lieu principal qui est Oosterwyck.

* OOSTERWYCK, beau bourg de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, est le lieu principal du Quartier d'Oosterwyck. Il est au sud-sud-est de la ville de Boisleduc, dont il est éloigné de près de trois lieues.

* OOSTERWYCK (Marie d') naquit le 20 août 1630, à Nooddorp, dans le voisinage de Delft en Hollande, où son pére étoit Ministre. Dès ses plus tendres années elle fit paroitre beaucoup de penchant & de talens pour la Peinture, & se mit sous la conduite de Jean de Heem, célébre Peintre en fleurs à Utrecht. Les tableaux qu'elle fit, furent extrémement estimez, & l'un d'entre eux sert à orner le cabinet du Roi de France. L'Empereur Léopold & l'Impératrice en ont fait le même cas, & pour quelques tableaux de sa façon ils lui ont fait présent de leurs portraits enrichis de diamans. Le Roi Guillaume & la Reine Marie lui donnérent neuf mille francs pour une de ses piéces. Elle fit aussi pour le Roi de Pologne trois piéces pour lesquelles elle reçut deux mille quatre cens francs. Elle étoit d'une extréme modestie & d'une solide piété, & cela ne l'empêchoit pas d'être toujours d'une humeur gaye. Elle employoit beaucoup de tems à ses piéces, parce qu'elle tâchoit à les perfectionner. Elle mourut âgée de 63 ans sans avoir été mariée, le 12 novembre 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres,* en Hollandois, *partie* 2.

* OOSTEYNDE ou FLEDORP, *Flevum Castellum,* village situé sur la côte Orientale de l'Isle de Vlieland, qui est l'une de celles qui séparent le Zuiderzée de la Mer d'Allemagne. *Fledorp* est un ancien lieu des Saxons qui a pris son nom du nom Latin *Fleva,* en Hollandois *Vlie* ou *Flie,* qui étoit une branche du Rhin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OOSTFRIES (Joseph) naquit à Hoorn en 1628, & fut un très-habile Peintre sur le verre. Il mourut le huitiéme octobre de l'an 1661. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

OOST-FRISE. *Voyez* OST-FRISE.

OOSTHEIM. *Voyez* OSTHEIM.

OOTMARSEN, OTMARSEN, OOTMERSUM, OTMARSUM & OTMARSCH, petite ville de l'Overissel. Elle est dans le païs de Twente, vers les confins du Comté de Benthem. On prétend qu'elle a pris son nom des Marses, qu'on croit en avoir été les anciens Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

OPA. OPE. OPH. OPI. OPI. OFM. OPO. &c.

OPALES, Fêtes en l'honneur de la Déesse Ops, femme de Saturne, que les Romains célébroient le 14 des Calendes de janvier, c'est à dire, le 19 de décembre, qui étoit le troisiéme jour des Saturnales. Saturne & Ops étoient adorez comme des Dieux qui présidoient aux biens de la terre: c'est pourquoi on leur faisoit des sacrifices après avoir recueilli tous les grains & tous les fruits; & l'on faisoit des festins aux Esclaves qui avoient travaillé à cultiver la terre, & à faire la moisson. * Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *c.* 10. Varron, *de Lingua Latina, l.* 3.

* OPATOW, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Sendomir. Elle est à l'ouest-nord ouest de la ville de Sendomir, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* OPATOWICE, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Cracovie. Elle est à l'est-nord-est de Cracovie dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

OPERA, représentation en musique, avec des machines, & des danses. L'Abbé Perrin, qui avoit été Introducteur des Ambassadeurs auprès de feu Gaston de France, Duc d'Orléans, fut le premier qui en l'année 1669, obtint du Roi le privilége d'établir dans Paris un Opéra, à l'imitation de ceux de Venise, sous le titre d'*Académie des Opera en musique établie par le Roi.* La dépense excessive que demandoit un pareil établissement, obligea cet Abbé d'associer à son privilége le Marquis de Sourdéac, homme de qualité, d'un génie très-singulier pour les machines de théâtre, le nommé Chanperon & le Sieur Cambert Musicien. Après cet accord, ces Associez firent venir de Languedoc les plus fameux Musiciens, dont les principaux furent, Clédiéres, Beaumaviel & Miracle. Lambert, Organiste de Saint-Honoré, qui avoit été choisi pour la composition de la Musique de l'Opéra, ayant ramassé les meilleures voix qu'il put trouver pour joindre aux Musiciens de Languedoc, commença ses répétitions dans la grande salle de l'Hôtel de Nevers, où étoit auparavant la bibliothéque du Cardinal Mazarin. Après ces préparatifs, ayant dressé un théâtre dans le jeu de paume de la rue Mazarine, vis à vis de la rue de Guénegaud, on y réprésenta au mois de mars 1672, Pomone, dont les vers étoient de la composition de l'Abbé Perrin, & la Musique de Lambert. Ces sortes de répréséntations furent continuées avec un grand succès; mais un an après, la division qui arriva entre les Associez à l'occasion du partage du gain, fit naitre un procès dont la conclusion fut que l'Abbé Perrin céderoit son privilége au Sieur Lully, Surintendant de la Musique de la Chambre du Roi. Lully pour rompre les mesures des autres Associez de l'Abbé Perrin, & afin de n'avoir rien à démêler avec eux, fit construire un nouveau théâtre près du Palais d'Orléans (à qui l'on donne communément le nom de Luxembourg) dans la rue de Vaugirard, par les soins de Vigarini, Machiniste du Roi, qu'il associa pour dix ans à un tiers du profit, par un traité qu'il fit avec lui le onziéme novembre 1672. Les répréséntations commencérent dans cet endroit dès le 15 novembre de la même année par plusieurs fragmens de Musique que Lully avoit composez pour le Roi, ce qui dura jusqu'au mois de juillet 1673. Enfin la troupe des Comédiens du Roi, établie dans la salle du Palais royal, ayant perdu l'illustre Moliére qui en étoit le Chef, le 13 février 1673, Lully eut la jouissance de cette salle du palais royal; & les Comédiens qui y

étoient auparavant, s'accommodérent du théâtre de l'Opéra dans la rue Mazarine, d'où ils sont venus s'établir en 1688, dans la rue des Fossez-Saint-Germain, où ils sont encore à présent. C'est à ce grand Musicien qu'on doit la perfection où les Opéra se sont élevez en France. Il y avoit sçu joindre tout ce que la Musique & la Danse ont de plus délicat & de plus brillant. Les Tragédies, dont les vers étoient de la façon de Quinaut, & la Musique de la composition de Lully, ont fait longtems, & font encore le charme de toute la France. Les Acteurs de l'Opéra ont obtenu plusieurs priviléges considérables, dont le principal est, qu'un Gentilhomme peut exercer cette fonction sans déroger aux droits & aux titres de noblesse, dont il seroit en possession. * Brice, *Description de la ville de Paris.*

VOICI LES NOMS DES PRINCIPAUX POETES Tragiques, et Comiques.

Ces Musiciens ont suivi avec succès les traces de l'excellent Lully pour la composition des Opéra & des Motets, & contribuent à leur honneur à la France.

L'Alouette,
La Barre.
Bernier.
Bourgeois.
Campra. }
Charpentier. } morts
Clerambault. }
Colasse.
La Coste.
Couperin
Fo...

Gautier, mort.
Gervais.
Lambert, mort.
La Lande Surintendant de la Musique du Roi.
Marais.
Des Marêts.
Marchand.
Mattau.
Montecler.

Minoret, mort.
Moreau de S. Cyr.
Morin.
Mouret.
Rebelle.
Du Tarte.
Théobal.
Des Touches, Surintendant de la Musique du Roi.

Batistin, Italien, s'est distingué par deux Opéra François, & par plusieurs Cantates Françoises.

OPERARIUS. *Voyez* LOEUVRE (Jacques de)

OPHELTE'S, fils de Lycurgue. *Cherchez* ARCHE'MORE.

OPHER, ville de Palestine dans la Tribu de Zabulon, proche Jotapa. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 14. C'est la même que *Hépher* & *Gethtipher*.

OPHE'RA, ville de Palestine. *Voyez* OPHRA.

OPHIOGE'NES, mot Grec qui signifie *engendrez de Serpens*. C'est le nom que portoit une famille qui habitoit anciennement dans l'Isle de Cypre, & que l'on disoit avoir tiré son origine des serpens qui ne leur faisoient aucun mal. Au contraire, ces Ophiogénes avoient la vertu de guérir par leur attouchement les piquures de ces animaux, & de tirer avec la main le venin des playes qu'on en avoit reçues. On dit qu'un homme de cette famille, nommé *Hézagon*, étant venu à Rome en ambassade, les Romains, pour éprouver la vérité de ce qu'on en publioit, l'engagérent à se mettre dans un tonneau plein de serpens, qui ne lui firent aucun mal. Ordinairement pour distinguer ceux qui étoient véritables Ophiogénes, on les faisoit piquer par quelque couleuvre, dont la piquure ne nuisoit point à ceux de cette famille, & tuoit au contraire ceux qui n'en étoient pas. Il y avoit encore d'autres marques pour les connoître, parce qu'au printems il sortoit de leur corps une odeur particuliére, & que leur sueur, de même que leur salive, étoit un remede contre le venin. On dit aussi qu'il y avoit des peuples proche de l'Hellespont, qui avoient naturellement la vertu de guérir les morsures des serpens, comme les Psylles & les Marses. * Pline, *l.* 7. *c.* 2: *l.* 28. *c.* 3. Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 12. Strabon, *l.* 13.

OPHIONE'E, *Ophioneus*, Chef des Démons qui se revoltérent contre Jupiter, au rapport de Phérécyde Syrien. C'est un des endroits qui marquent que les anciens Payens ont eu de certaines connoissances obscures de quelques véritez de l'Ecriture-Sainte. Homére en décrivant dans son Iliade le châtiment d'Até, que Jupiter chasse du ciel, réprésente quelque chose de semblable à la chûte de Lucifer, que Dieu précipita dans les Enfers. Platon avoit appris des Egyptiens que Jupiter avoit chassé du ciel les Démons impurs, & que ces Démons tâchoient d'attirer les hommes dans l'abyme où ils étoient. Il faut faire le même jugement de Phérécyde, lorsqu'il dit qu'Ophionée conduisoit une troupe de Démons qui s'étoient soulevez contre Jupiter, par où il fait connoître qu'il avoit appris quelque chose de la revolte de Lucifer, désigné par le nom d'Ophionée, qui signifie *serpentin*; car le Démon, comme nous l'apprenons dans la *Genése*, a premierement paru sous la figure d'un serpent. * Justin Martyr, *Orat. ad Gentiles.* Marsile Ficin, *in Apolog. sacr.* Cœlius Rhodiginus, *Lect. Antiq. l.* 1. Pfanner, *System. Theol. Gentil.*

OPHIOPHAGES, peuples d'Ethiopie en Afrique, qui se nourrissoient de serpens. Ce nom vient d'ὄφις, *serpent*, & de φάγειν, *manger*. * Pline, *l.* 6. *ch.* 29.

OPHIR, région où Salomon envoyoit des navires pour en rapporter de l'or, a donné lieu à plusieurs disputes sur sa situation. Pour entendre les divers sentimens des Interprétes, il faut supposer, sur ce qu'en rapporte l'Ecriture-Sainte, que les flottes qui alloient en Ophir, s'embarquoient sur la Mer Rouge, qu'elles employoient trois ans à leur voyage, & qu'elles rapportoient de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant, des singes, des paons, des perroquets, toutes sortes de pierres précieuses, des bois de senteur, & autres choses de prix. Il falloit donc que la terre d'Ophir produisît de toutes ces marchandises. Joseph Acosta croit que comme on donne le nom d'Inde aux païs les plus éloignez, & que l'on appelle ainsi l'Amérique, le Mexique, le Bresil, & la Chine; de même dans l'Ecriture-Sainte, on entend par Ophir, les terres qui sont fort loin de la Judée. Selon cette opinion, soit que la flotte de Salomon ait voyagé dans l'Amérique, dans l'Afrique ou dans l'Asie, on peut dire qu'elle a été dans la terre d'Ophir, puisque ces païs sont fort éloignez. Mais il n'y a point d'apparence que ce nom d'Ophir ait une signification si vague; & les plus savans tombent d'accord que c'est quelque lieu certain, qui a été nommé ainsi. On peut remarquer trois opinions différentes sur ce sujet. La premiere est de ceux qui disent qu'Ophir est dans l'Afrique; la seconde, de ceux qui le placent dans l'Amérique; la troisiéme, de ceux qui le mettent dans l'Asie, vers l'orient. Mais chacune de ces opinions se partage encore en plusieurs autres. A l'égard de l'*Afrique*, Nihusius, Volaterran, & les Auteurs Portugais, veulent qu'Ophir soit *Melinde* ou *Sofala*, sur la côte orientale de l'Ethiopie, en Afrique; parce que sur le bord de la mer, on y a trouvé de l'or, & que plus avant dans les terres, il y a des mines très-riches. Cornelius *à Lapide*, prétend que ce soit *Angola* sur la côte occidentale de l'Afrique, & rapporte le témoignage de Joséphe, qui assure que la flotte de Salomon, outre beaucoup d'or, rapportoit aussi des marchandises d'Afrique, & des Esclaves d'Ethiopie. Ces opinions ont quelque vraisemblance; mais on peut les combattre par de bonnes raisons, car Angola n'est pas un païs maritime, & les mines d'or n'y sont pas fort abondantes. Melinde & Sofala n'ont point de mines d'argent, ni de perles, ni de paons, dont il est parlé dans l'Ecriture; & ces païs ne sont pas assez éloignez, pour supposer qu'on employât trois années à en faire le voyage. Il y a même eu des Auteurs qui ont avancé qu'Ophir étoit Carthage, ne faisant point reflexion que la ville de Carthage a été bâtie plus de cent ans après la mort de Salomon.

Ceux qui prétendent qu'Ophir étoit en Amérique, le placent dans l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue, ou à l'entrée du Golfe de Mexique, ou dans le Pérou, ou dans le Mexique. Génébrard & Vatable sont du nombre de ceux qui mettent Ophir dans l'Isle Espagnole, & assurent que Christophle Colomb, qui découvrit le premier cette isle en 1492, avoit accoutumé de dire qu'il avoit trouvé l'Ophir de Salomon, parce qu'il y avoit trouvé de l'or. Ils disent que les vaisseaux partoient d'Aziongaber ou Hetjonguebér sur la Mer Rouge, entroient dans la Mer des Indes, côtoyoient la presqu'isle en deçà du Golfe de Bengale, & alloient reconnoître Malaca, & l'Isle de Sumatra; qu'ensuite après avoir doublé Madagascar & le Cap de Bonne-Espérance, ils venoient reconnoître le Bresil, d'où ils arrivoient à l'Isle Espagnole. Goropius, Postel, & quelques autres croyent qu'Ophir est le Pérou, & que Salomon faisoit à peu près ce que font aujourd'hui les Espagnols; que ses vaisseaux transportoient l'or du Pérou jusqu'à l'Isthme de Panama; que de là ils venoient prendre des rafraîchissemens aux Isles de Cuba & de Saint-Domingue, puis doubloient le Cap de Bonne Espérance; & en rasant les côtes orientales d'Afrique, rentroient dans la Mer Rouge. Arias Montanus imagine encore une plus belle navigation: car il les fait aller droit en Orient, passer les Moluques, traverser ces mers immenses qui separent les Moluques du Mexique, arriver au Pérou, y charger de l'or, puis côtoyer le Chili, passer le détroit de Magelan, doubler le Cap de Bonne-Espérance, & rentrer ensuite dans la Mer Rouge.

François Ribéra, Torniel, Adrichomius, Bochart, Maffée, & plusieurs autres mettent Ophir en Asie, dans les Indes. Ils se fondent sur l'autorité de Joséphe, qui dit que la flotte de Salomon alloit aux Indes à une terre appellée *Terre d'or*. Il est constant, au rapport de Diodore de Sicile, que de tout tems les Ethiopiens avoient grand commerce par mer avec les Indiens. Strabon dit que les Marchands d'Alexandrie envoyoient des marchandises aux Indes par le Golfe Arabique; & Pline assure qu'il se faisoit de son tems, & plusieurs siécles auparavant, un grand commerce de l'Egypte aux Indes, par la Mer Rouge. Il y a donc apparence que la flotte de Salomon alloit de ce côté-là, d'autant plus, que selon le témoignage de Pline, de Diodore, & de Philostrate, on y trouvoit toutes les marchandises, dont les vaisseaux de Salomon revenoient chargez; mais les Auteurs ne conviennent pas du lieu des Indes où étoit Ophir. Quelques uns veulent que ce soit *Ormus*, à l'entrée du Golfe Persique, ou l'*Isle d'Urphen*, dans la Mer Rouge: en ce cas il n'auroit pas fallu employer trois ans pour en faire le voyage.

Bochart dit qu'il y a eu deux Terres d'Ophir; l'une dans l'Arabie, d'où David fit venir une grande quantité d'or: & l'autre dans l'Inde, où Salomon envoya sa flotte; que celle-ci étoit la Taprobane des Anciens, maintenant l'*Isle de Ceylan*, où il y a un port nommé *Hippor*, que les Phéniciens appelloient Ophir. Maffée assure que c'est le *Pegu*, où il y a encore aujourd'hui beaucoup de mines d'or & d'argent. Il fonde son opinion sur les lettres du Pére Bomfer, Cordelier François, qui dit que les Peguans prétendent venir des Juifs exilez & condamnez par Salomon à travailler aux mines d'or du païs. Perérius dit qu'Ophir est *Malaca*, sur le Détroit de même nom, à l'orient de l'Isle de Sumatra. Jean Tzetzès veut que ce soit l'Isle de *Sumatra*, où il y a encore des mines d'or. Enfin Lipénius, qui a fait un Traité exprès sur Ophir, prétend suivant l'opinion de saint Jérôme, qu'un petit fils d'Héber, fils de Noé, nommé *Ophir*, donna son nom à la partie de l'Inde, au delà du Gange; & ainsi il comprend sous le nom de la Terre d'Ophir, non seulement la Chersonese d'or, que Joséphe appelle *Terre d'or*, aujourd'hui *Malaca*, mais encore les Isles de Java & de Sumatra, & les Royaumes de Siam, du Pégu & de Bengale. En effet on y trouve encore à présent tout ce que les navires de Salomon rapportoient à Jérusalem; & le voyage pouvoit durer trois ans; car les navires en sortant de la Mer Rouge, côtoyoient l'Arabie, la Perse & le Mogol; puis faisoient le tour de la presqu'isle en deçà du Golfe de Bengale, & prenoient des diamans à Golconde, & des étoffes précieuses

à

à Bengale; ensuite ils alloient charger de l'or & des rubis au Pégu, & de là à Sumatra, d'où ils remontoient le long de la Chersonése d'or ou Malaca, jusqu'à Siam, où ils trouvoient des dents d'éléphant, & même de l'or. Ce sentiment sur l'Ophir, qui paroît le plus raisonnable, detruit les autres, & principalement l'opinion de ceux qui mettent Ophir en Amérique, & qui pour y aller, font faire le tour du monde aux vaisseaux de Salomon, dans un tems où la boussole n'étant pas encore inventée, on n'osoit presque perdre la terre de vue. *Voyez* TARSIS. * M. l'Abbé de Choisy, *Vie de Salomon.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome 1. p.* 15. Basnage, *Hist. des Juifs, tome 4. p.* 975. Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible. Traitez Géographiques & Historiques*, à la Haye 1730, où l'on trouve le sentiment de M. Huet, & de M. l'Abbé le Grand *sur le païs d'Ophir.*

OPHIR, fils de Jectan ou Joktan, dont il est parlé dans la Genése. Quelques Auteurs croyent que c'est lui qui donna son nom à la région d'Ophir, dont nous avons parlé. * *Genése, ch.* 10. *v.* 29. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 23.

Moïse dit que la demeure des fils de Jectan fut depuis *Messa, quand on vient en Sephar, montagne d'Orient.* Or D. Calmet croit que *Messa* est le mont *Masius*, dans la Mésopotamie, & que le mont *Sephar* est le païs de *Sepharvaim* ou des *Saspires*, qui séparoient la Médie de la Colchide. Ce savant Bénédictin ne doute point que ce fils de Jectan n'ait donné son nom au païs d'Ophir. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

OPHITES, Hérétiques qui s'élevérent dans le second siécle, étoient sortis des Nicolaïtes & des Gnostiques. Origéne dit qu'un certain Euphrate fut l'Auteur de leur Secte. Ils honoroient un serpent; les uns disoient que celui qui avoit tenté Eve, étoit Jesus Christ; les autres, qu'il se changeoit en cet animal. Lorsque leurs Prêtres celébroient leurs mystéres, ils faisoient sortir d'un trou l'un de ces animaux; & après qu'il s'étoit roulé sur les choses qui se devoient offrir en sacrifice, ils disoient que Jesus Christ les avoit sanctifiées, & les donnoient au peuple qui les adoroit. * Saint Irénée, *l.* 1. *c.* 34. Origéne, *l.* 6. *contra Celsum.* Tertullien, *de Præscr. c.* 47. Saint Epiphane, *Hær.* 37. S. Augustin, *de Hær.* Théodoret, *Fab. l.* 1. Baronius, *A. C.* 145.

Origéne contre Celse, dit des choses fort curieuses en parlant des Ophites. Celsus reprochoit aux Chrétiens, qu'il avoit vu un certain *Diagramme*, fait par eux, & qui sentoit fort la Magie. Il étoit composé de dix cercles, décrits les uns dans les autres, sur un même centre, chacun de ces cercles ayant son nom. Le plus grand s'appelloit *Léviathan*, ou l'ame universelle; le plus petit s'appelloit *Béhemoth*; & sur le tout étoit marquée une grosse ligne, large & noire, en forme de diamétre, & qui s'appelloit la *Gehenne.* Origéne expliquant ce Diagramme, montre que c'est celui des Ophites, & dit que dans ces cercles étoient écrits les noms des sept Démons qu'ils adoroient. Les Ophites, *dit M. Jurieu*, étoient proprement des Magiciens, à qui l'on fait bien de l'honneur en les mettant entre les Sectes du Christianisme. Car si ce qu'Origéne dit est véritable, ils n'avoient pas la moindre teinture du Christianisme, puisque personne n'étoit reçu à leurs mystéres, qui n'eût auparavant maudit & renié Jesus-Christ. Je crois donc, *conclut M. Jurieu*, que ces gens étoient une branche de la Religion Egyptienne, plutôt que de la Religion Chrétienne. * Jurieu, *Hist. des Dogmes, &c. p.* 744. & 745.

OPHNI & PHINE'ES, fils du Grand Prêtre Héli, vivoient avec tant de déréglement, que pour les punir, Dieu permit qu'ils fussent tuez à la bataille contre les Philistins, qui prirent aussi l'Arche, l'an du monde 2919, & 1116 avant Jesus Christ. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 1. *Voyez* ELI.

OPHNI, ville de Palestine dans la Tribu de Benjamin, entre Hémona & Gabaa. Quelques uns croyent que c'est la même qu'Opher ou Ophera. Elles sont pourtant distinguées dans ce même chapitre de Josué. * *Josué, ch.* 18. *v.* 24.

OPHOVIUS (Michel) Religieux de saint Dominique, étoit né à Bois-le-duc en Brabant. Il prit les degrez en 1611, fut quatre fois Prieur de la maison de son Ordre dans sa patrie, ensuite Provincial, & en cette qualité assista au Chapitre de l'an 1612, pour l'élection d'un Général. Lorsque son tems fut fini, il se livra tout entier à la Mission dans la Hollande; mais ayant été arrêté par les Hollandois, il eut beaucoup à souffrir. Isabelle-Claire-Eugénie, obtint sa délivrance, & lui procura l'Evêché de Bois-le-duc. Il en fut sacré Evêque le deuxieme juillet de l'an 1626, & trois ans aprés les Hollandois ayant pris cette ville, il fut obligé d'en sortir, & de se retirer à Anvers, d'où il passa à Lyre, où il mourut le quatriéme novembre de l'an 1637. Il avoit fait imprimer à Anvers dès l'an 1603, en Flamand, un petit Traité, où il examinoit quels étoient les cas où l'on pouvoit jurer. La même année il fit graver les estampes de sainte Catherine de Sienne, sur celles qui avoient été gravées le siécle precédent à Sienne, & y joignit la Vie de cette Sainte. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

OPHRA, OPHE'RA ou HOPHRA, Eusébe fait mention d'un bourg de ce nom à cinq milles de Béthel vers l'orient. *Voyez* EPHRA.

* OPHRA ou HOPHRA, lieu de la Tribu de Manassé dans lequel Gédéon faisoit sa résidence. * *Juges, ch.* 6. *v.* 11: *ch.* 8. *v.* 27. S. Jérôme le nomme *Ephrata* & Joseph *Ephra.* * Relandi *Palæstina*

OPHRATEUS, Roi d'Assyrie de la troisiéme Monarchie, selon Jules *Africain*, succéda à Pyrtiade, & eut pour successeur Epachére. *Voyez* ASSYRIE.

OPIGE'NE, en Latin *Opigéna*, étoit la même que Junon, & étoit ainsi nommée, à cause du secours qu'on croyoit qu'elle donnoit aux femmes qui étoient en travail d'enfant, lesquelles pour ce sujet l'invoquoient avec une grande confiance, au rapport de Festus. *Ops* en Latin, signifie *secours*, & *gena*, ancien verbe, *engendrer.*

OPILIUS. *Cherchez* AURE'LIUS.

OPILIUS MACRINIUS. *Cherchez* MACRIN.

OPINION, Divinité des anciens Payens, présidoit selon eux à tous les sentimens des hommes. En effet, la plupart des hommes ne parlent des choses que par opinion, & sans avoir une connoissance certaine de ce qu'ils disent. Les statues de cette Déesse la représentoient comme une jeune femme, d'un air & d'un regard assez hardi, mais d'une démarche & d'une contenance mal assurée. * Lactance.

OPINIONISTES; on donna ce nom à certains Hérétiques qui s'élevérent du tems du Pape Paul II, parce qu'etant infatuez de plusieurs opinions ridicules, ils les soutenoient avec opiniatreté. Leur principale erreur consistoit à se vanter d'une pauvreté affectée, ce qui leur faisoit dire qu'il n'y avoit point de véritable Vicaire de Jesus Christ en terre, que celui qui pratiquoit cette vertu. * Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 12.

OPIQUES, peuples qui étoient venus de divers endroits s'établir dans la Campanie, & dont le langage étoit un mélange de celui de diverses nations, en sorte qu'ils ne parloient ni bien Latin, ni bien Grec, qui étoient les deux Langues de leur voisinage, & les plus polies. Aristote dit qu'ils furent aussi appellez *Ausoniens.* Ils habitoient près de la Mer de Toscane, & s'étendirent jusques dans le nouveau *Latium.* Le Géographe Etienne dit qu'ils ont été ainsi nommez par corruption, au lieu de dire, *Ophies*, d'un mot Grec, qui signifie un *serpent.* Ils furent ensuite nommez *Opices* & *Opiques*, selon Cluvier. Le nom d'*Opique* devint dans la suite une espece de nom injurieux, qui signifioit le même que *grossier, sans* [illegible], *ignorant.* D'où vient que Caton se plaint dans Pline, de ce que les Grecs appelloient par mépris les Romains *Opiques* * Baudrand. Pline, *Hist. naturelle, l.* 29. *c.* 1. §. 7, & le Pére Hardouin *sur cet endroit.* Martini, *Lexicon Philologicum.* Daniel le Clerc, *Histoire de la Medecine, partie* 2. *l.* 3. *c.* 1.

OPIS. *Cherchez* OPALES & CYBE'LE.

OPITER (Chrétien d') Religieux de l'Ordre de saint Dominique, florissoit vers le milieu du XV siécle. Il étoit né dans les Païs-Bas, & se fit Religieux à Mastricht, où l'on conservoit encore ses Ouvrages en 1671. En voici les titres, *Expositio cæremoniarum Missæ spiritualis & mystica; Tractatus de natura ecclesiastici interdicti*, 1451; *Tractatus de materia Eucharistiæ*; Histoire d'un miracle arrivé l'an 1326, à Alès. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 1.

OPITIUS. *Voyez* OPITZ.

OPITZ (Martin) de Boberfeld, fameux Poëte Silésien Conseiller du Prince de Lignitz-Brieg, & depuis Historiographe du Roi de Pologne, naquit à Buntzlau le 23 décembre 1597, de parens d'une fortune médiocre. Il perdit sa mére dans son bas âge: son pére l'éleva avec soin & l'appliqua aux études. Son beau génie lui fit faire en peu de tems de grands progrès & aprés qu'il eut posé de bons fondemens à ses études, il alla à Breslau pour les continuer. Il s'y fit connoître à plusieurs Savans & passa ensuite à Francfort sur l'Oder. Aprés y avoir demeuré pendant un an il vint à Heidelberg, & y poussa ses études avec beaucoup d'assiduité. La réputation qu'avoit alors le célébre Bernegger l'attira à Strasbourg; & Bernegger, ayant vu quel étoit le savoir & les talens poëtiques d'Opitz, dit alors qu'un jour il seroit le Virgile de l'Allemagne. Il retourna ensuite à Heidelberg en passant par Tubingue. La peste commençant à se faire sentir dans le Palatinat aussi bien que les troubles en Bohéme, Opitz alla dans les Païs-Bas avec un Gentilhomme Danois & de là dans le Holstein, où il écrivit ses livres *de la Constance.* Les troubles de la Bohéme s'étant un peu calmez, il revint dans sa patrie & pour n'y pas vivre dans l'obscurité, il fréquenta la Cour. Gabriel Bethlen, Prince de Transsylvanie, ayant établi un Gymnase à Weissenbourg, souhaita d'y avoir quelques savans Personnages d'Allemagne, & alors Gaspard Conrad, fameux Médecin & Poëte à Breslau, recommanda Opitz à ce Prince, qui lui donna la charge de Professeur. Il expliqua Horace & Sénéque dans ses Leçons. Pendant son séjour en Transsylvanie, il rechercha l'origine des Daces, l'Histoire de la fameuse bataille de Décébale, ancien Roi de Transsylvanie, de la victoire de Trajan, & les Colonies Romaines qui y avoient été envoyées. Il fit aussi une recherche exacte des anciennes Inscriptions Romaines, qu'il rétablit quelquefois, & les envoya à Gruter, à Grotius & à Bernegger. S'étant enfin dégoûté du séjour de la Transsylvanie il retourna de nouveau dans sa patrie. Lorsqu'il méditoit un voyage en France, il arriva qu'un Burggrave de Dhona, qui étoit au service de l'Empereur, le nomma son Sécretaire. Nonobstant le grand nombre de ses occupations il entretint une correspondance réglée avec Grotius, Gruter, Lingelshemius, Bernegger, Heinsius, Saumaise, Rigault & autres Savans. Enfin, le Burggrave lui ayant fourni de quoi faire un voyage en France, il y alla & lia sur tout une connoissance étroite avec Hugues Grotius qui vivoit alors en France & duquel il apprit beaucoup. Il rapporta de ce voyage quantité de Manuscrits & de médailles rares. Son bienfaiteur étant mort, il entra au service de la Cour de Lignitz. Après avoir demeuré pendant quelque tems en cette Cour, il pensa à se retirer & choisit pour sa demeure la ville de Dantzic. Ce fut là qu'il acheva son Ouvrage de l'ancienne Dace, & qu'il mourut de la peste le 20 août 1639, sans avoir été marié. Voici les titres d'une partie de ses Ouvrages, *Sylvarum libri duo; Epigrammatum liber unus; Oratio ad Serenissimum & Potentissimum Principem Fridericum, Regem Bohemiæ; Incerti Auctoris Teutonici Rhythmus de Sancto Annone, Coloniensi Archiepiscopo, ante quingentos aut circiter annos conscriptus, ex membrana veteri editus & animadversionibus illustratus; Florilegium variorum Epigrammatum; Vesuvius, Poëma Germanicum;* L'Ar-

L'Argénis de Barclay, traduite en vers Allemands: Une Traduction Allemande du livre de Grotius de la Vérité de la Religion Chrétienne; Opera Poëtica; Prosodia Germanica; Les Pseaumes de David traduits en vers Alemands; Le Cantique des Cantiques, &c. * Witte, *Memor. Poëtar.* Morhofius, *von der Teutschen Sprach.* Anonymus, *Dissert. de Poët. hujus seculi, p. 76.* Henelius, *Silesia, c. 7.* *D.J. Alemand.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Christophle Colerus, *Orat. Funebr. in Laudem Opitii apud Henning Witte, in Memor. Poët. nostri seculi, tome 1.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 86. n.* 1436. édit. d'Amsterdam, 1725.

OPMEER (Pierre), né à Amsterdam, le 15 septembre 1525, savoit les Langues, les Belles Lettres, la Philosophie, & la Theologie. Il fut encore moins illustre par son érudition, que par son zele pour la Religion Romaine, dans un païs où l'on persécutoit les Catholiques. Son occupation étoit de consoler ceux qu'on menoit au supplice, & de contribuer de ses biens pour l'entretien de ceux qui étoient exilez, ou qui se cachoient pour fuïr la persécution. Il fut lui même obligé de se retirer à Leyden, puis à Delft, où il mourut le dixiéme novembre de l'an 1595, âgé de 69 ans. Opmeer a fait divers Ouvrages, *Assertio Historica; Responsio ad octo articulos a Leone Emerico adversus Assertionem suam propositos;* Le Navire ou le Vaisseau de la patience & de la penitence, en Flamand; *De Officio Missæ; Historia Martyrum Gorcomiensium, Hollandiæque; Opus Chronographicum.* Sa vie est à la tête de ce dernier Ouvrage, qui finit en 1569, & que Beyerlink a contiuué jusqu'en 1610.

OPOCIN, OPOZNO, petite ville du Palatinat de Sandomir en Pologne. Elle est près de la riviére de Pileza, à cinq lieues de Zarnaw, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

OPORIN (Jean) Imprimeur, né à Bâle le 25 janvier 1507, eut pour pére Jean Herbst, Peintre, peu accommodé des biens de la fortune. Ce fut lui qui enseigna les Elémens de la Langue Latine à son fils, lequel l'apprit ensuite a Strasbourg, aussi bien que la Gréque. Oporin changea le nom de sa famille, selon la manie de plusieurs Hommes de Lettres de son tems, & s'attribua celui d'*Oporin* qui est Grec, comme on le voit en lisant ces vers de Martial, *l. 9. Epigr. 13. v. 1.*

Si daret autumnus mihi nomen, ὀπωρινος, *essem:*
Horrida si Brumæ sidera, χειμερινός.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce changement de nom, c'est qu'Oporin s'associa depuis avec un autre Imprimeur; nommé Robert Winter, qui prit le nom de *Cimmerinus.* Comme Oporin n'avoit pas de quoi vivre, il se fit Maître d'Ecole, puis transcrivit des Manuscrits, & devint Correcteur d'Imprimerie. Peu après il épousa une vieille femme, veuve d'un Chanoine de Lucerne, nommé *Xilotect.* Cette femme avoit beaucoup de bien; mais elle étoit d'une humeur si peu raisonnable, qu'il eut sujet de se repentir de cet engagement. Sa bonne fortune l'en délivra; mais il n'eut point de part à son héritage. Dans la suite, il prit trois autres alliances différentes. Ses amis lui conseillerent d'etudier en Médecine: ce qu'il fit sous Paracelse. Il se mit à son service en qualité de Sécretaire. Comme Paracelse lui avoit promis de lui enseigner la maniére de composer le Laudanum, il l'accompagna en Alsace; mais deux ans après il le quita, parce que son Maître ne lui tenoit pas la parole qu'il lui avoit donnée. Cependant Paracelse lui fit présent d'une prise de cet excellent remède, dont Oporin se servit ensuite avec succès; car ayant été attaqué d'une maladie très-dangereuse, il recouvra sa santé en prenant trois pillules de ce Laudanum. Il fut fait Professeur de la Langue Latine & de la Langue Greque dans l'Université de Bâle, mais parce que les Seigneurs de cette République voulurent obliger tous les Professeurs de leur Academie de recevoir le degré de Maître ès Arts, Oporin, qui passoit alors sa trentième année, refusant de se soumettre à l'examen qu'il falloit nécessairement subir pour obtenir cet honneur, renonça à cette charge, & embrassa la profession d'Imprimeur. Il s'associa avec Winter; mais comme ils n'avoient pas beaucoup d'œconomie, ils firent des pertes considérables. Le dernier mourut insolvable; & Oporin ne pouvant suffire à ses dépenses qu'avec le secours de ses amis, mourut le sixiéme juillet 1568. Il avoit six presses qui rouloient continuellement, avoit d'ordinaire plus de cinquante garçons qui travailloient sous lui, & ne donnoit aucun livre au public qu'il n'eût corrigé lui-même. Malgré cela il mourut endetté de plus de quinze mille livres. Comme Oporin avoit une parfaite connoissance des bons Manuscrits, il ne mit au jour que les meilleurs. Il a laissé quelques Ouvrages de sa façon, *Notæ in Plutarchum; Polybistoris Scholia in plura aliquot capita Solini; Darii Tiberti Epitome Vitarum Plutarchi, ab innumeris mendis repurgata; Scholia in libros quinque Ciceronis Tusculanarum Quæstionum; Annotationes ex diversis Doctorum Lucubrationibus collectæ in Demosthenis Orationes; Propriorum nominum Onomasticon.* Outre cela Oporin fit lui-même des Notes sur différens Auteurs, & des Tables très-amples de quelques autres, comme de Platon, d'Aristote, de Pline, &c. On a publié diverses Lettres de lui dans un Recueil de Lettres imprimé à Utrecht en 1697. * André Lociscus, *Orat. de Vita & Obitu Oporini.* Pantaleon, *Prosopogr. l. 3.* Melchior Adam, *in Vit. Phil. Germ.* Urstisius, *Epit. Hist. Basil.* Voyez le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 27. p. 272 & suiv.*

OPPA, riviere de Silésie. Elle baigne Jeggerndorff & Troppaw, & se décharge dans l'Oder, vis à vis du bourg d'Oderberg. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OPPAS, Archevêque de Séville en Espagne, célébre dans le huitiéme siécle, étoit un homme plus propre à conduire une faction qu'un diocése. Il étoit capable de commettre tous les crimes pour contenter son ambition. Il fut complice de la conjuration du Comte Julien contre le Roi Roderic ou Rodrigue. Il se comporta aussi d'une maniére indigne envers Pélage, Seigneur Goth, recommandable par un grand nombre de belles qualitez, qui avoit formé le dessein de secouer le joug des Sarrazins; mais malgré la trahison du Prélat, Pélage remporta sur eux une victoire signalée. Oppas fut pris par les troupes du Vainqueur, & l'on conjecture qu'il expia ses perfidies par le supplice qu'il méritoit. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

OPPAW, ville d'Allemagne dans la Silésie, sur une riviére de ce nom, porte titre de Duché, avec une ancienne forteresse. Les Allemands la nomment *Troppaw*, & les Auteurs Latins *Oppavia.* * Bertius, *Descr. Germ.*

OPPEDE (Jean Meynier, Baron d') premier Président au Parlement d'Aix en Provence, Magistrat fort zelé pour la Religion Catholique, succéda en cette charge au célebre Jurisconsulte Barthélemi Chassanée; & fit exécuter l'Arrêt rendu contre les Vaudois, dont son prédécesseur avoit toûjours empêché l'exécution. Cet Arrêt du 18 novembre 1540, condamnoit par contumace dix-neuf de ces Vaudois à être brûlez, & ordonnoit que toutes les Maisons de Mérindol, remplies de ces mêmes Vaudois, seroient entiérement démolies, aussi-bien que tous les châteaux & tous les Forts qu'ils occupoient. Après que cette Secte eut été exterminée en 1545, comme on le peut voir dans l'article de MERINDOL, la Dame de Cental, dont les villages & les châteaux avoient été brûlez & désolez, en demanda Justice au Roi François I, lequel avant que de mourir, recommanda à son fils Henri II, de faire examiner cette affaire. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, donna des Juges aux parties, pour en connoître; mais après qu'elle eut traîné près de quatre ans, avant qu'on pût venir à la discussion du fonds, il ordonna par ses lettres patentes du 17 mars 1551, qu'elle seroit jugée par le Parlement de Paris. Il n'y eut jamais de cause plus solemnellement plaidée; car elle tint cinquante audiences consécutivement. Le Parlement de Provence, le premier Président d'Oppéde, les quatre Commissaires pour l'expedition de Mérindol, le Baron de la Garde, & la Dame de Cental qui étoit leur principale partie, eurent chacun leur Avocat. Aubéry, Lieutenant Civil, fut commis à la fonction de l'Avocat général Pierre Séguier, qui avoit été recusé pour avoir assisté au Conseil des parties. Il prononça pendant sept audiences ce grand Plaidoyer, que M. Louïs Aubéry a fait imprimer en 1645, & il conclut peu favorablement pour le Président d'Oppéde, & pour les Commissaires de Provence. Pierre Robert, Avocat du Président, tint neuf audiences; mais celui qui sans contredit parla le mieux de tous, fut le Président même, qui se défendit avec une merveilleuse force par cet excellent Plaidoyer qu'il fit par écrit, & qu'il commença par ces paroles du Prophéte Roi, *Judica me Deus & discerne causam meam de gente non sancta.* C'est là qu'il tâche de prouver que le procédé de son Parlement, & le sien en qualité de Lieutenant-de-Roi, avoit été très juste, puisqu'ils n'avoient fait en cela qu'exécuter les ordres très-précis de sa Majesté, contre la plus méchante nation qui fût jamais, & que le Roi, au cas qu'elle n'abjurât ses Hérésies, avoit commandé qu'on exterminât, comme Dieu avoit ordonné à Saül (qui exécuta mal ses ordres) d'exterminer tous les Amalécites. Il se justifia si bien par ce Plaidoyer, qu'il fut renvoyé pleinement absous; mais l'Avocat général Guérin, qui avoit donné trop de licence aux Soldats, & qui fut d'ailleurs convaincu de crime de faux, eut la tête coupée en Gréve. Le Président d'Oppéde vécut encore quelques années, exerçant sa charge avec beaucoup d'honneur jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1558. Les Ecrivains Protestans, & après eux le Président de Thou & Dupleix, disent que la Justice divine, pour le punir de sa cruauté, le fit mourir dans des douleurs horribles: ce que dit Maimbourg, que la vraye cause de ces douleurs fut la trahison d'un Opérateur Protestant, lequel pour venger ceux de sa Secte, lui causa cette mort violente, en le sondant avec une sonde empoisonnée, mérite confirmation. * De Thou, *Hist.* Maimbourg, *Histoire du Calvinisme.*

Théodore de Béze dit que le Président d'Oppéde étoit fils de Guillaume Meynier, qui pour se racheter du supplice, fut dépouillé de ses charges & de tout son bien, ne laissant à son fils Jean Meynier que le titre de la Seigneurie d'Oppéde. Avant que d'être Président, il fut fait Viguier du Pape dans la ville de Cavaillon au Comtat Venaissin. * *Hist. Eccles.* de Théod. de Béze, *tome 1. p. 43 & suiv.*

OPPELEN ou OPPELN, Principauté de la Haute Silésie sur les frontiéres de Pologne. Elle appartient à l'Empereur comme Roi de Bohéme, & fait environ la cinquiéme partie de la Silésie. Vers l'orient & le septentrion elle confine avec la Pologne; vers le Couchant, avec Brieg & Grotkau, & vers le midi, avec Jeggerndorff, Troppaw & Ratibor. On y trouve de grandes forêts, du gibier en abondance & un nombre considérable de forges. On la divise en sept districts, qui sont ceux d'Oppeln, d'Ober-Gloggau, de Gross-Strélitz, de Kosel, de Toltar, de Rosenberg, & de Falckenberg. Elle est réunie avec la Principauté de Ratibor, toutes deux n'étant gouvernées que par un seul Gouverneur Impérial. La Principauté d'Oppeln a eu anciennement ses propres Ducs qui descendoient de Miecislas, fils d'Uladislas, de la Maison de Piaste. Boleslas I, fils d'Uladislas, Duc de Teschen, & Seigneur de toute la Silésie Supérieure, eut cette Principauté pour sa part dans l'héritage de son pére, établit sa résidence à Oppeln en 1272, & fut ainsi proprement le premier Duc d'Oppeln. Les derniers de ses Descendans ont été trois fréres qui régnérent ensemble. Henri mourut sans héritiers en 1494. Nicolas étoit d'un esprit turbulent, voici un trait de sa vivacité. Lorsqu'en 1497, les Princes de Silésie étoient assemblez à Neisse, Casimir IV, Duc de Teschen, reçut une lettre & la donna à lire à l'Evêque de Breslau. Le Duc Nicolas soupçonnant qu'il y avoit quelque chose contre lui dans cette lettre, tira son épée qu'il allongea contre le Duc de Teschen & con-

contre l'Evêque. Il les manqua tous deux & se retira ensuite dans l'église. Mais on l'en tira & on le remit à la Justice de la ville pour être jugé. Le lendemain il eut la tête tranchée sur la place du marché. Jean hérita en 1516, la Principauté de Ratibor & mourut en 1532, sans héritiers. Alors la Chambre Royale de Silesie se saisit de ces deux Principautez. Bientôt après elles furent hypothéquées à George, Marquis de Jeggerndorff, qui dans la suite les échangea contre Sagan & Sora. En 15[illegible]0, l'Empereur Ferdinand I donna ces deux Principautez au Prince Jean-Sigismond Bathori, contre la Transsylvanie que celui-ci lui céda en échange. En 1598, le même troc se fit entre l'Empereur Rodolphe II, & Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie, qui établit sa résidence à Oppeln; mais deux mois après il rentra dans la Transsylvanie. En 1621, Bethlem Gabor reçut aussi ces deux Principautez de l'Empereur Ferdinand II: ce que l'Empereur fit afin de l'engager par là à la paix, à la neutralité & sur tout à renoncer à sa prétention à la Couronne de Hongrie. Mais Gabor ne s'en accommoda pas non plus. En 1645, Ferdinand III engagea les Principautez d'Oppeln & de Ratibor au Roi de Pologne pour 50 ans pour la somme de 1100000 florins. Mais en 1664, on reprit ces Principautez en compensation des frais faits en 1658, pendant la guerre des Polonois contre la Suéde. * Lucas, *Schles. Chron. p. 689 & suiv. Dict. Allem. l.*

OPPELEN ou OPPELN, ville d'Allemagne dans la Silésie, avec une ancienne citadelle, & titre de Duché. Elle est située sur l'Oder, au sud-est de Breslaw dont elle est éloignée de quatorze à quinze lieues. Les Polonois l'ont eue autrefois en engagement avec tout le païs. Les Suédois la prirent dans les dernières guerres d'Allemagne; mais elle fut rendue par la paix de Munster en 1648.

OPPENAW. *Voyez* NOPNAW.

OPPENHEIM, anciennement *Boncanica*, ville capitale d'une des Préfectures du Palatinat du Rhin. Elle est sur la pente d'une colline près du Rhin, environ à quatre lieues au dessus de Mayence. Oppenheim étoit autrefois Impériale, mais elle dépend des Comtes Palatins depuis l'an 1402. * Maty, *Dict. Geogr.*

OPPIA, que d'autres nomment *Pompilia*, étoit une Vestale Romaine, qui ayant été convaincue d'avoir violé la pureté à laquelle son état l'engageoit, fut enterrée toute vive selon l'ordonnance portée contre celles qui manquoient à leur honneur, pendant qu'elles étoient consacrées au service de cette Déesse. * Tite-Live. J. Scaliger, *Animadv. in Eusebium.*

OPPIA, la Loi Oppia. *Voyez* OPPIENNE.

OPPIDO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec titre d'Evêché suffragant de Reggio, est nommée par les Auteurs Latins *Oppidum.* * Léandre Alberti.

OPPIEN, *Oppianus*, Poëte Grec & Grammairien, natif d'Anazarbe, ville de Cilicie, florissoit dans le second siécle sous l'Empereur Caracalla. Nous avons de cet Auteur cinq livres de la *Pêche*, qu'il présenta à l'Empereur Caracalla du vivant de son pére l'Empereur Sévére; & quatre de la *Chasse*, qu'il présenta au même Caracalla après la mort de Sévére. Cet Empereur fut si satisfait de l'Ouvrage d'Oppien, qu'il lui fit donner un écu d'or pour chaque vers: c'est pour cela qu'on a donné le nom de *dorez* aux vers d'Oppien, quoique d'ailleurs ils eussent pu mériter ce nom par leur elégance. Ce Poëme l'a fait regarder par quelques Critiques modernes, comme un très-excellent Poëte, & comme le favori particulier des Muses. C'est particuliérement dans les sentences & dans les paraboles, c'est à dire, dans les pensées & les comparaisons qu'il excelle; mais ce qu'il y a de plus singulier dans ce Poëte, c'est cette grande érudition qui soutient ses vers. Il avoit composé quelques autres Ouvrages que l'on a perdus, entre autres un Traité de la Fauconnerie. Il mourut de peste en son païs, âgé seulement de 30 ans. Ses Citoyens lui dresserent une statue, & mirent sur son tombeau une Epitaphe, dont le sens est que les Dieux, l'avoient fait mourir, parce qu'il avoit surpassé tous les mortels. La meilleure édition de ce Poëte est celle de Leyde de l'an 1597, avec les Notes de Conrad Rittershusius, à la tête de laquelle on trouve la Vie d'Oppien, que l'on pourra consulter. * Eusébe, *in Chronico.* Suidas. Jules-César Scaliger, *l. Crit. seu libris de Poëtica, &c.* Ant. Godeau, *Hist. de l'Eglise, fin du troisiéme siécle.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 2. n.* 1171. édit. d'Amsterdam, 1725.

OPPIENNE, *Lex Oppia*, Loi qui défendoit aux Dames Romaines, le luxe & l'excessive dépense des habits, fut ainsi appellée du nom de C. Oppius, Tribun du peuple, qui la fit recevoir dans Rome, sous le consulat de Fabius Maximus, & de Sempronius Gracchus, pendant la seconde guerre de Carthage, l'an de Rome 541, & le 213 avant la naissance de Jesus Christ. Cette Loi défendoit aux femmes, de porter plus d'une demie once d'or sur leurs habits, qui ne devoient être que d'une couleur; & leur ôtoit la liberté d'aller en carrosse dans la ville, ou à mille pas aux environs, si ce n'étoit pour quelque affaire qui regardât la Religion & les sacrifices; mais après qu'on eut subjugué l'Afrique & l'Espagne, M. Fundanius & L. Valérius, Tribuns du peuple, entreprirent d'abolir cette Loi, malgré Brutus & T. Junius, leurs Collégues, qui la maintenoient. Il se forma alors deux puissans partis, qui causérent de grands troubles dans la ville pendant plusieurs jours. Les femmes venoient en foule aux portes du Sénat, pour prier les Sénateurs & les autres Magistrats, de les remettre dans leur première liberté. Enfin, elles firent tant de brigues qu'elles obtinrent leur demande, & qu'elles firent abolir cette Loi, 20 ans après qu'elle eut été établie. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 8. c.* 13.

OPPIUS (Caius) Historien Latin, est Auteur selon quelques uns, des Commentaires touchant les guerres d'Alexandrie en Afrique, & en Espagne, qui passent sous le nom de César. On croit aussi qu'il a fait un Traité des Hommes Illustres. * Suétone, *in Cæsare, c.* 54. Tacite, *Hist. l.* 2. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l. 7. c.* 1. Pline, *Hist. Nat. l. 11. c.* 45. Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c. 13. &c.*

OPPIUS ou OPILIUS, dont plusieurs Auteurs font mention, & particuliérement Macrobe, *Saturnalia, l. 2. c.* 14. & 15.

OPPIUS CHARES, Grammairien, enseignoit dans les Gaules, comme nous l'apprenons de Suétone, *de Illust. Grammat. c.* 5.

OPPORTUNE (Sainte) Abbesse de Montreuil, dans le diocése de Séez, au huitiéme siécle, étoit d'une famille illustre. Elle se consacra de bonne heure à Jesus Christ, & embrassa la vie Religieuse dans l'Abbaïe de Montreuil, dont elle fut bientôt élue Supérieure. Son frére Godegrand, Evêque de Séez, étant allé à Rome, laissa l'administration de son diocése à Chrodobert, qui le fit assassiner à son retour. Sainte Opportune le fit enterrer à Montreuil. Elle mourut l'an 770, & fut inhumée près de son frére. Son corps fut enlevé du tems de Charles *le Chauve*, & déposé dans une terre qu'Hildebrand, Evêque de Séez, avoit près de Senlis. Il y avoit dès le tems de Charles *le Chauve* une église Collégiale dans Paris, dédiée sous son nom. On y transporta une partie de ses Reliques, & le reste fut dispersé en différens endroits. * *Acta Sanctorum Ord. S. Bened. sæcul. III. partie* 2. On fait sa Fête au 22 d'avril.

OPS. *Cherchez* CYBELE, & OPALES.

OPSLO. *Voyez* ANSLO.

OPSOPÆUS. *Voyez* OBSOPÆUS.

* OPSTRAET (Jean) savant Théologien, naquit à Beringhen petite ville du païs de Liége le troisiéme octobre 1651. Il commença ses Humanitez à Liége & les acheva à Louvain, où peu d'années après il fut choisi pour enseigner au Collége de la sainte Trinité, la Syntaxe & la Poësie Latine pour laquelle il avoit beaucoup de talent; mais il se donna bientôt tout entier à la Théologie. Il avoit d'abord pris goût aux Casuistes relâchez dont il devint un des plus ardens adversaires, après qu'il se fut appliqué sérieusement à l'étude de l'Ecriture & des Péres. Il fut fait Prêtre en 1680, & la même année Licentié en Théologie. En 1685, il fut choisi par M. Huygens pour enseigner la Théologie au Collége d'Adrien VI, d'où M. Alphonse de Berges, Archevêque de Malines, l'appella en 1686, pour le faire Professeur de son Séminaire. Ce Prélat étant mort, & ayant eu pour successeur M. Humbert de Précipiano, M. Opstraet fut congédié en 1690. Ce Théologien revint à Louvain, où il eut grande part aux contestations que M. Steyaert y avoit excitées, & fut considéré comme le plus habile Ecrivain qu'eussent à Louvain ceux qui étoient opposez aux sentimens de M. Steyaert. Cette réputation fit que l'on obtint des ordres absolus de la Cour de Bruxelles, pour l'empêcher de prendre le bonnet de Docteur, quoiqu'il en eût commencé les Disputes avec beaucoup d'applaudissement. Il fut même banni, par lettre de cachet, de tous les Etats du Roi Philippe V, en 1704. Il revint à Louvain en 1706, lorsque le païs, après la bataille de Rameilies, passa sous la domination du Roi Charles à présent Empereur. En 1709, M. Opstraet fut fait Principal du Collége du Faucon. Il passa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29 novembre 1720. On l'enterra dans l'église de S. Michel sa paroisse, & l'on y voit son portrait tiré avec les habits sacerdotaux. Tout le monde, sans en excepter ses adversaires mêmes, demeure d'accord qu'il avoit beaucoup d'esprit & de lecture, & qu'il écrivoit fort bien en Latin lorsqu'il le vouloit: car souvent il s'accommodoit tout exprès au stile plus précis des Scholastiques. Sa vie fut très-exemplaire & même austére, & toute sa conduite exemte de tout soupçon d'ambition ou d'intérêt. On le regardoit comme un excellent Directeur. Comme il avoit une grande justesse d'esprit & beaucoup de lumiéres, les meilleurs Curez du païs, & toute sorte d'Ecclésiastiques le consultoient sur une infinité de cas difficiles, & étoient extrémement satisfaits de ses réponses. Il a refusé un des premiers & des plus riches Canonicats de la cathédrale de Liége. Voici le Catalogue des Ouvrages de M. Opstraet, Vers Latins faits à la Licence de M. Navæus; *Bellum Poëticum adversus Hydram pro Scholastico primum exercitio susceptum utiliter, adversus novas & veteres Hydromachiæ & Cæcilio-Mastygis calumnias resumptum fortiter, &c.* en prose & en vers; *Dissertatio Theologica de Conversione Peccatoris; Tempestatis novaturientis novissimæ Discussio & Resolutio in ventos Sophismatum*, contre un Ecrit intitulé, *Tempestas novaturiens novissima*, que le Pére Alexandre de Sainte Thérése avoit opposé au *Bellum Poeticum; Dissertatio Theologica de Praxi administrandi Sacramentum Pœnitentiæ; Doctrina de laborioso Baptismo asserta ex Sacris Literis, Conciliis, sanctis Patribus & Theologis*, contre M. Steyaert; *Appendix ad Doctrinam de laborioso Baptismo*, contre M. Steyaert: *Doctrinæ de laborioso Baptismo Expositio apologetica, cum triplici Disquisitione; Locus Concilii Tridentini vindicatus*, contre M. Steyaert; *Via arcta Cœli & Via lata D. Steyaert eversa; Responsio pro Responsione brevi adversus Confutationem Responsionis brevis pro D. Steyaert; Ecclesia Leodiensis summo Pontifici Innocentio XII supplicans pro suo Seminario, & Doctrinam Patrum Collegii Anglicani Societatis Jesu Leodii denuntians; Imposturæ libelli Anonymi*, contre le Pére Desirant; *Dogma novum de Fornicatione inter articulos oblatos eximiis Dominis Harney & Steyaert octavum Denuntiatum summo Pontifici, &c.; Doctrina de administrando Sacramento Pœnitentiæ, collectis tum eminentissimorum Cardinalium tum illustr. Episcoporum Dissertationibus, Institutionibus & Decretis; Cerulus Belga Clericum Romanum muniens adversus librum Francolini Jesuitæ, cui titulus est Clericus Romanus; Ad Tirones in Academiis & Episcoporum Seminariis Theologiæ Alumnos Institutiones Theologicæ; Systema novum a Daelmanno defensum & per plures Theses Patrum Dominicanorum & Discalceatorum Lovanii eversum; Responsio ad articulos de quibus Joannes Op-*

straet

straet accusatur in libello qui inscribitur, Propositiones in Belgium disseminatæ jussu Congregationis S. Officii collectæ, &c. coram eodem Tribunali exhibitæ; Pastor bonus, seu Idea, Officium, Spiritus & Praxis Pastorum; Theologus Christianus, sive Ratio studii & vitæ instituendæ a Theologo; Certitudo moralis in administratione Sacramenti Pœnitentiæ, a Martino Steyaert oppugnata, a Johanne Opstraet asserta; Institutiones Theologicæ de Actibus humanis; Theologiæ Dogmaticæ, Moralis, Practicæ & Scholasticæ Pars prima de Deo uno & trino; Antiquæ Facultatis Theologiæ Lovaniensis Discipuli ad eos qui Lovanii sunt de declaratione sacræ Facultatis Lovaniensis recentioris circa Constitutionem Unigenitus; *Statera Antonii Parmentier appensa per Discipulos, &c.; Pondus novum adjectum ad tertiam partem Rateræ appensæ in Statera, &c. contra Post-scripta Poelmanni; Commonitorium; Statera secunda; Fraus septuplex; Advocatus convictus; Advocatus Parmentier e Foro ad Logicam detrusus; Advocatus Parmentier ad Rhetoricam dimittendus; Advocatus Parmentier e Logico Rhetor; Advocatus Parmentier Rhetorice in causa Cypriani lassus; Animadversiones in causam disparem; Sacræ Theologiæ Baccalaureus e Philosopho Advocatus; Examen Dialecticæ Theologico-Historicum.* M. Opstraet a laissé en manuscrit un Traité *de Locis Theologicis.* Il a fait outre cela plusieurs Ecrits contre la signature du Formulaire, contre le Pére Meyer, Jésuite, contre M. Denys Théologal de Liége, contre M. Wit, &c. La plupart des Mémoires envoyez à Rome à M. Hennebel au nom & pour les Théologiens de Louvain, sont de M. Opstraet. *Cet article a ete fourni.* * *Voyez aussi le Supplement de Paris* 1736.

OPTAT, Evêque de Miléve, ville de Numidie en Afrique, dans le quatriéme siécle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, écrivit vers l'an 370, ses livres du Schisme des Donatistes, contre Parménien Evêque de cette Secte. On ne sait rien de particulier de la vie de cet Auteur. S. Augustin, S. Jérôme, & S. Fulgence le citent avec éloge. Son Ouvrage étoit divisé, dès le tems de saint Jérôme, en six livres. Celui que l'on nomme présentement le septiéme, est composé des additions qu'Optat avoit faites à ses autres livres. La premiére édition de cet Ouvrage a été faite à Mayence l'an 1549 par les soins de Jean Cochlée. Baudouin en donna en 1563 une nouvelle édition, qu'il fit réimprimer à Paris l'an 1569, avec des Annotations très-savantes. C'est sur cette édition qu'est faite celle de Commelin de l'an 1599. L'an 1631, Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, en donna une nouvelle édition imprimée à Paris, avec ses Notes & celles de Baudouin. La même année Méric Casaubon fit imprimer à Londres le texte d'Optat, avec des Notes critiques. Philippe Prieur en a donné une nouvelle édition suivant celle de l'Aubépine l'an 1676, & depuis M. du Pin a donné au public l'an 1700 cet Auteur, dont il a rétabli le texte sur quatre Manuscrits. Il a mis des Notes courtes au bas des pages avec les différentes leçons, & a fait imprimer à la fin les Notes de François Baudouin, de l'Aubépine, de Casaubon, de Barthius, & d'autres, avec un Recueil de tous les Actes des Conciles & des Conférences épiscopales, des Lettres des Evêques, des Edits des Empereurs, des Gestes proconsulaires, & des Actes des Martyrs, qui ont du rapport à l'Histoire des Donatistes, disposez par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au tems de saint Grégoire *le Grand.* On trouve à la tête de l'édition une préface sur la Vie, les Oeuvres & les éditions d'Optat; & deux Dissertations, l'une qui contient l'Histoire des Donatistes, & l'autre sur la Géographie sacrée d'Afrique. Optat défend dans ses livres l'Eglise, contre le Schisme des Donatistes qu'il combat. Son stile est noble, véhément & serré; & il paroît par son Ouvrage qu'il avoit beaucoup d'étude & d'esprit. Il mourut vers l'an 380. L'Eglise en fait mémoire le quatriéme juin. * Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 110. Saint Augustin, *de Doct. Christ. l.* 2. *c.* 40. *contra Parmen. &c.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Baudouin & l'Aubépine, *in Notis.* Pithou. Possevin. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du quatriéme siécle. Voyez* l'édition de M. Du Pin, *à Paris, in folio, l'an* 1700.

OPTATIANUS (Publius Porphyrius) est Auteur d'un très-médiocre Panégyrique en vers Latins, qu'il envoya du lieu de son exil à l'Empereur Constantin *le Grand.* Ce Prince néanmoins en fit tant de cas, qu'il voulut le récompenser par la liberté de son retour qu'il lui accorda. Cette piéce fut tirée l'an 1595, de la bibliothéque de Marc Welser, & publiée à Ausbourg. * Vossius, *lib. singul. de Poët.* Philippe Briet, *de Poët. Latin. l.* 4. Gaspard Barthius, *Adversarior. l.* 60. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 366. *n.* 1174. de l'édit d'Amsterdam, 1725.

OPTATIEN. *Voyez* OPTATIANUS.

OPUNTE, *Opois* ou *Opus*, ville de la Gréce dans la Béotie, près du Golfe de Négrepont, a eu autrefois titre d'Evêché, suffragant d'Athénes. Ses Habitans prétendoient qu'elle avoit été bâtie par Opoentès, compagnon de Patrocle, l'ami d'Achille. Cette ville qui étoit habitée par les Locriens, surnommez *Epicnemidiens*, donnoit son nom à un Golfe voisin. Strabon, Pline, Ptolomée, &c. en font mention. Ses Habitans rendoient de grands honneurs à Hercule, à qui ils sacrifioient un bouc, un bélier & un taureau. Plutarque au *Traité des demandes des choses Gréques*, dit qu'ils avoient accoutumé d'offrir des pains d'orge à leurs autres Dieux. * *Consultez* aussi Ovide, *Ex Ponto, l.* 1. *Epist.* 3. *v.* 73. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OPUS, Isle de la Dalmatie, formée par le fleuve *Narenta*, & par les eaux du Golfe de Venise. Elle est située environ à deux milles de la tour de Norin vers le midi. L'an 1685, les Vénitiens y firent bâtir un Fort dans une situation si avantageuse, qu'il les rend maîtres de la riviére. * Le Pére Coronelli, *Description de la Morée.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

O Q U.

OQUELLA. *Voyez* OGUELLA.

OQUENDO (Sébastien de) né à Oviédo dans le Royaume de Léon, entra dans l'Ordre de S. Dominique, & fut envoyé aux Philippines, où il enseigna la Théologie. Le soin de sa chaire ne l'empêcha pas de prêcher souvent en public: il le faisoit avec l'applaudissement de tous ceux qui l'entendoient, & trouvoit encore du tems pour répondre à ceux qui le consultoient sur divers Cas de Conscience. Il fut aussi Supérieur de sa maison. Etant déja vieux, il fut nommé Supérieur du couvent de Saint-Hyacinthe au Mexique. Son grand âge ne l'empêcha pas de s'y rendre, & il y vécut comme il avoit fait à Manille, c'est à dire, dans un entier renoncement à toutes sortes de délicatesses, & pratiquant l'abstinence. Il y mourut l'an 1651, & l'on assure que, six ans après, son corps fut trouvé entier. Il a laissé une grande idée de lui dans les lieux où il a demeuré: & l'on assure qu'il avoit composé plusieurs Ouvrages, comme des Commentaires sur la Somme de saint Thomas, & des Réponses à des Questions de Morale; mais il n'y a rien d'imprimé. * Echard, *Script. Ord. Fratrum Præd. tome* 2.

OQUI ou VUOQUI. C'est une petite isle, qui a une ville de même nom. C'est une des isles du Japon, située près de la côte septentrionale de l'Isle de Niphon, à l'endroit où elle tourne vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

O R. O R A.

OR (Le Mont d') c'est une montagne de l'Auvergne, qui est fort haute, & située à cinq lieues de Clermont vers l'occident septentrional. C'est là où l'on a premiérement éprouvé la diverse hauteur du vif argent dans les diverses hauteurs sur l'horison. * *Voyez l'Equilibre des Liqueurs de* M. Pascal.

ORACH, petite ville autrefois de la Servie, maintenant de la Bosnie. Elle est près de la Drina, à vint quatre lieues de Belgrade, vers le sud-ouest. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORACLE, réponse prophétique de quelques Divinitez ou Idoles adorées par les Payens. L'origine des Oracles des Payens est fort ancienne, puisqu'Homére même en fait mention. Il parle de celui de Dodone, qui se rendoit par le moyen d'un chêne, & dit *dans l'Odyssée, l.* 14, qu'Ulysse l'alla consulter. Il fait aussi mention de celui de Delphes, *dans son Odyssée, l.* 8, où il cite un Oracle qui fut rendu à Agamemnon. Lorsqu'on vient à examiner les Histoires sur lesquelles on appuye ces Oracles, on trouve qu'elles ressemblent plutôt à des fables qu'à de véritables Histoires. Hérodote, *dans son second livre intitulé, Euterpe*, décrit assez au long l'origine de celui de Dodone, qui est le plus ancien de tous. Il rapporte que les Prêtres de ce lieu-là disoient, que deux colombes noires s'étoient envolées de Thébes en Egypte, dont l'une étoit allée en Lybie, & l'autre étoit venue chez eux; que celle-ci s'étant perchée sur un chêne, on l'avoit entendu parler, & dire qu'il falloit dresser en ce lieu-là un Oracle à Jupiter, ce que les Prêtres exécutérent aussi tôt, se persuadant que cela leur étoit annoncé de la part des Dieux. A l'égard de l'autre colombe qui alla en Lybie, elle servit à établir l'Oracle de Jupiter *Ammon.*

Comme on voit manifestement que ce discours est fabuleux, Hérodote a tâché d'y trouver un sens historique. Il prétend que ces deux colombes étoient deux femmes de Thébes en Egypte, & vendues, l'une en Gréce, & l'autre en Lybie; & la fable marque que c'étoient des colombes, parce qu'elles étoient barbares ou étrangéres. Comme leur langage n'étoit entendu de personne, on crut qu'il étoit semblable à celui des oiseaux. On dit aussi que ces colombes étoient noires, parce que ces femmes étoient Egyptiennes, & qu'avec le tems elles apprirent la Langue du païs: ce qui a fait dire que ces colombes parlérent le langage des hommes. On les fait venir d'Egypte, parce qu'en effet l'Egypte est la source & l'origine de tous les Oracles; & que les Grecs ont pris de ce païs-là tout ce qui regarde les divinations. Le Philosophe Hermias rapporte une autre raison de cette fable. Il dit que l'on a prétendu que c'étoit un chêne qui rendoit à Dodone ces Oracles; parce que c'étoient des femmes appellées *Colombes*, qui avoient la tête couronnée de feuilles de chêne; & que leur nom & leur couronne a donné occasion à la fable. Plutarque fait cet Oracle plus ancien; car il veut que Deucalion & Pyrrha ayent été le consulter pour la réparation du genre humain, après le déluge universel: ce qui a donné occasion à Goropius Bécanus, d'inventer une explication subtile de cette fable. Il prétend que par Deucalion, il faut entendre Noé; & par les deux colombes, deux navires avec lesquels il aborda au Péloponnése. Il ajoûte qu'il nomma ces deux navires *Colombes*, en mémoire de la colombe qu'il envoya par deux fois hors de l'Arche; mais il n'y a guéres d'apparence de vérité dans toute cette Histoire: car si l'on consulte les anciens Auteurs qui en ont écrit, ils ne s'accordent pas du lieu où étoit cet Oracle nommé Dodone. Les uns le mettent en Epire, les autres en Thessalie, & d'autres dans le Péloponnése: sur quoi l'on peut lire Strabon, Pline & Pausanias. En quelque lieu qu'il ait été, si l'on examine de près cet Oracle, & presque tous les autres que les Payens ont consultez, on n'y trouvera rien d'extraordinaire. Ils n'étoient fondez que sur des réponses ambigues, & sur l'artifice des Sacrificateurs. Pausanias rapporte certains vers anciens, qui disent que des hommes venus des Hyperboréens fondérent les Oracles, nommez *Pagase* & *Aye.* Ces Hyperboréens sont des peuples de Sarmatie, qui habitent au dessus des Arimaspes, proche de la Mer Glaciale. Hérodote *dans son livre quatriéme intitulé Melpomene*, raconte que deux filles vinrent anciennement en Gréce, où elles apportérent de petites chapelles en-

enveloppées dans de la paille de froment, qui furent en grande vénération dans l'Iſle de Délos. Les Habitans de Délos diſent que des Hyperboréens elles vinrent chez les Scythes; & que des Scythes, après avoir paſſé chez quelques peuples, elles parvinrent juſques dans l'occident; & de là ſe répandant vers le midi, elles furent reçues de ceux de Dodone, d'où elles furent tranſportées en pluſieurs autres endroits de la Gréce, & enfin dans l'Iſle de Délos. Si l'on fait réflexion ſur les noms qu'Hérodote donne à ces deux filles, on reconnoîtra facilement qu'il n'y a rien dans ce récit que d'imaginaire. Il les appelle *Hyperoché* & *Laodicé*, qui ſont des noms purement Grecs, & qui ne peuvent avoir aucun rapport avec le langage du païs, d'où l'on dit que ces filles ſont ſorties.

Il eſt aiſé de faire voir que toutes les réponſes des Oracles qu'on attribue aux Démons, n'ont été que des impoſtures des Prêtres Payens, qui répondoient eux mêmes par la bouche de la Pythie, & faiſoient accroire au ſimple peuple qu'un Démon ou Demi-Dieu avoit parlé. Ce ſentiment eſt appuyé ſur des témoignages de pluſieurs grands Hommes, tant Chrétiens que Payens. Clément d'Alexandrie, parlant de ces Oracles, dans ſon Diſcours intitulé *Protrepticos Logos*, qui eſt une exhortation aux Gentils, dit que toutes ces fureurs exſtatiques ſont de véritables tromperies d'hommes infidéles. Euſébe qui traite cette queſtion aſſez au long dans ſes livres de la *Preparation Evangelique*, avoue que ceux qui voudront prendre la peine d'examiner cette matiére avec ſoin, trouveront qu'il n'y a que de l'artifice & de la tromperie; que ces Oracles ne peuvent venir ni de Dieu ni du Diable; mais que ce ſont des vers compoſez par des hommes qui avoient quelque habileté, & qui les rendoient comme des Oracles des Dieux. Il ajoûte que la prévention où les peuples étoient depuis long-tems touchant la divinité de ces Oracles, avoit beaucoup contribué à les faire valoir, auſſi bien que les ténébres parmi leſquelles on les prononçoit, & les cavernes & les lieux ſecrets où l'on entroit pour les compoſer. Le même Euſébe s'appuye auſſi ſur l'opinion des anciens Philoſophes, pour faire voir qu'il n'y a que de la fauſſeté & de la tromperie dans les réponſes des Oracles. Il produit entre autres, Ariſtote & tous les Péripateticiens, qui ont aſſuré qu'il n'y avoit dans les Oracles que de l'artifice de la part des Prêtres, qui abuſoient le peuple ſous prétexte de divinité. Cicéron *dans ſon ſecond livre de la Divination*, parle d'autres Sectes de Philoſophes, qui avoient les mêmes ſentimens touchant les Oracles, & qui ſe moquoient principalement de l'Oracle fameux rendu à Créſus. Il ajoûte que celui d'Ennius, *Aio te, Æacida, Romanos vincere poſſe*, eſt ſemblable; qu'il a été fait à l'imitation de l'autre, & plus ridiculement, parce qu'Apollon n'a jamais parlé Latin. Démoſthéne, long tems avant Cicéron, avoit découvert cette fourberie des Oracles, ſe plaignant que la Pythie *philippiſoit*, c'eſt à dire, qu'étant corrompue par argent, elle donnoit des réponſes favorables à Philippe, Roi de Macédoine. Minutius Félix ne parle point auſſi autrement des Oracles dans ſon *Octavius*, où il dit que celui de Delphes, qui ne donnoit que des réponſes ambigues & pleines d'artifice, s'eſt evanouï, lorſque les hommes ont commencé d'être plus éclairez & moins crédules. C'eſt pourquoi Cicéron aſſure que de ſon tems, & même long-tems avant lui, on n'avoit que du mépris pour l'Oracle de Delphes. Ce qui ſervit auſſi beaucoup à donner de la réputation aux Oracles, fut que ceux qui gouvernoient des Etats, autoriſoient leurs loix par le moyen de ces Oracles, comme fit Lycurgue à l'égard des Lacédemoniens. Thémiſtocle eut auſſi recours à l'Oracle pour appuyer l'avis qu'il donna aux Athéniens d'abandonner leur ville aux Perſes, & de monter ſur leurs vaiſſeanx, afin de les combattre. Le peuple qui ne pouvoit entendre à cette propoſition, & qui aimoit autant mourir que d'abandonner ſa ville & ſes Dieux, fut enfin perſuadé par la réponſe d'Apollon, qui leur commanda de le faire. Ce fut au moins de cette maniére que l'Oracle fut interprété, comme on le peut voir dans le ſeptiéme livre d'Hérodote, intitulé *Polymnia*. Plutarque dit, en parlant de Thémiſtocle, que deſeſpérant d'attirer le peuple à ſon opinion par des raiſons humaines, il s'aviſa d'avoir recours aux Signes céleſtes, aux Oracles & aux réponſes des Dieux. Lorſque Pompée voulut rétablir Ptolémée dans l'Egypte, il fit entendre aux Romains qu'il y avoit un Oracle de la Sibylle, qui diſoit que le Royaume d'Egypte venant à manquer, il naîtroit un Prince qui ſeroit Roi de toute la terre. Ainſi l'autorité des Magiſtrats fortifioit les tromperies des Oracles.

Outre ces témoignages l'on peut auſſi apporter quelques raiſons pour prouver que ce n'étoit aucune Divinité ni aucun Démon qui rendoit ces Oracles, & qu'il n'y avoit que les Prêtres Payens qui les compoſoient. On peut voir dans Plutarque, lorſqu'il parle de la ceſſation des Oracles, qu'avant que de les conſulter il falloit immoler une victime dont les Prêtres obſervoient avec attention les entrailles. Lorſqu'ils ne les trouvoient pas telles qu'ils ſouhaitoient, ils n'introduiſoient point la Pythie dans la grotte: ce qu'ils faiſoient, parce qu'ils conjecturoient les choſes futures par les entrailles des victimes, ſelon la divination ordinaire qui étoit en uſage chez les Payens. Les Sacrificateurs y accommodoient les réponſes qu'ils vouloient donner à ceux qui venoient les conſulter. De plus il y avoit toûjours un grand nombre de Poëtes alentour de l'Oracle, qui réduiſoient en vers les réponſes de la Pythie. La tromperie qui ſe faiſoit dans les Oracles de Dodone étoit plus groſſiére; car ſelon Suidas, *ſur le mot Dodone*, ce n'étoit autre choſe qu'une ſtatue poſée ſur une colomne, tenant en ſa main une verge dont elle frappoit un baſſin d'airain, lorſqu'un chêne étoit agité du vent. Quand on entendoit ce ſon qui rendoit quelque harmonie, les Prophéteſſes crioient que Jupiter avoit répondu: de ſorte que ſi nous nous en rapportons à Suidas, les voix de ces Démons n'étoient point articulées. Il rapporte encore que l'Oracle de Dodone étoit tout environné de vaiſſeaux d'airain, qui ſe touchoient l'un l'autre: ce qui faiſoit que l'un étant frappé, les autres rendoient enſuite un ſon harmonieux, pendant quelque eſpace de tems. Il ajoûte qu'Ariſtote ſe moquoit de cet artifice, prétendant que ce n'étoit autre choſe que deux colomnes, ſur l'une deſquelles il y avoit un vaſe d'airain, & ſur l'autre l'effigie d'un enfant qui tenoit un fouet en ſa main, dont les couroyes étoient auſſi d'airain; qui, lorſqu'elles étoient agitées du vent, & pouſſées contre le vaſe, rendoient un ſon aſſez agréable: d'où eſt venu chez les Grecs ce proverbe *l'airain de Dodone*, dont ils ſe ſervent, dit Suidas, contre ceux qui s'arrêtent à peu de choſe.

On peut faire quelques objections contre ce qu'on vient de dire touchant les Oracles. On objecte premiérement, que les Oracles ont ceſſé à la venue de Notre-Seigneur; & on le prouve par un Ouvrage de Plutarque qui a fait un Traité, où il tâche d'apporter des raiſons de la ceſſation de ces Oracles. Il récite même une Hiſtoire étrange de la mort d'un grand Pan, qui arriva ſous l'Empereur Tibére: d'où l'on conclut qu'il falloit que les Oracles fuſſent rendus par des Démons: autrement les Sacricateurs Payens, s'ils avoient été en effet les Auteurs des Oracles, les euſſent plutôt augmentez qu'abolis au tems des Chrétiens qui s'en moquoient. On répond à cela que les Oracles, du ſilence deſquels Plutarque ſe plaint, avoient ceſſé plus de 400 ans avant la venue de Notre-Seigneur. A quoi l'on peut ajoûter que ceux qui étoient en vigueur devant ſa naiſſance, ſubſiſtérent encore avec éclat après ſa mort. On ne trouve point dans les Hiſtoires, qu'il ſoit fait mention d'un Oracle après la guerre des Perſes, ſinon de celui de Delphes. Les Oracles d'Amphiaraüs, de Ptoüs, de Branchide, & les autres, n'eurent plus aucun crédit. Plutarque même dans ſon Traité de la ceſſation des Oracles, voulant prouver qu'ils avoient été autrefois en grande eſtime, ne produit point d'exemples de leurs réponſes plus nouveaux, que de celles qu'ils donnérent dans le tems de la guerre des Perſes. Ce fut pour ce ſujet qu'il publia ce Traité, où il ne donne pas des raiſons pour prouver que les Oracles avoient ceſſé de ſon tems; mais il cherche pourquoi ils n'étoient plus en vigueur depuis un ſi long tems. Pour ce qui eſt de la mort du grand Pan, c'eſt une fable que Plutarque rapporte avec pluſieurs autres, dont il a coutume d'orner ſon diſcours. Quand on ſuppoſeroit même ce conte véritable, on n'en pourroit conclurre autre choſe, ſinon que les Démons, après avoir vécu long tems, meurent auſſi-bien que les hommes. C'eſt le ſens qu'on doit donner aux paroles de Plutarque, & Euſébe ne l'explique point d'une autre maniére dans ſon livre de la *Préparation Evangélique*. On objecte en ſecond lieu, que les Démons mêmes ont témoigné dans leurs Oracles, que la crainte du nom de Jeſus-Chriſt les empêchoit de répondre à leur ordinaire, comme fit celui de Delphes à Auguſte, touchant ſon ſucceſſeur, que Cédrénus a cité d'Euſébe. Suidas & Nicéphore ajoûtent à cela qu'Auguſte étant retourné à Rome, fit dreſſer un autel au Capitole avec cette Inſcription, *Ara primogeniti Dei*. Il y a de plus, dit-on, des Oracles qui ont attribué non ſeulement à Notre-Seigneur cette vertu, mais auſſi aux Martyrs, comme celui qui fut rendu à Julien l'*Apoſtat* dans le temple de Daphné, proche d'Antioche, qui diſoit que les Morts enterrez auprès de lui empêchoient ſes réponſes; & par ces Morts il entendoit les os du ſaint Martyr Babylas, que Julien, pour ce ſujet, fit tranſporter ailleurs par les Chrétiens. C'eſt ce qu'on peut voir dans l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique de* Théodoret, *l.* 3. *c.* 10. & ce qui eſt auſſi rapporté par Socrate & par Sozoméne. Il eſt facile de répondre à cette objection; car il eſt certain que les Oracles n'ont point entiérement ceſſé à la mort de Jeſus-Chriſt, comme on le peut prouver par Plutarque, qui fait mention de quelques-uns qui ſubſiſtoient encore; & il aſſure même que de ſon tems l'Oracle de Delphes étoit en la plus grande réputation qu'il eût jamais été. A l'égard de l'Oracle que Cédrénus a cité d'Euſébe, il eſt manifeſtement faux; car il n'y a aucun Hiſtorien qui ait fait mention qu'Auguſte ait jamais conſulté l'Oracle de Delphes. Il n'y a de plus aucune apparence qu'Auguſte dans ſa vieilleſſe, ait fait le voyage de Rome à Delphes, pour ſavoir qui ſeroit ſon ſucceſſeur, ayant deſtiné pour cela Tibére: il eſt même conſtant qu'Auguſte, après les guerres civiles, n'eſt point ſorti d'Italie. Pour ce qui eſt de l'objection qu'on tire de l'Oracle de Daphné, qui refuſa de répondre à l'Empereur Julien, on peut dire que toute cette affaire ne fut qu'une ruſe des Sacrificateurs ennemis des Chrétiens, leſquels crurent pouſſer Julien par cet artifice à détruire entiérement ces Reliques. On ne dit point que l'Oracle ait rendu de réponſe après que les Reliques furent tranſportées en un autre lieu. En effet, il y a de l'apparence que Julien ſacrifia ſeulement à Apollon en ce lieu-là, comme le rapporte Zoſime. Il ne paroît pas même qu'il y eût là aucun Oracle, mais ſeulement un temple qu'Antiochus *Epiphanès* y avoit fait bâtir, ſelon le témoignage d'Ammien Marcellin.

Au reſte, on peut dire que les Oracles, qui étoient ſi célébres chez les Grecs, ont ceſſé la plupart après la guerre des Perſes; parce qu'avant ce tems-là la Gréce étoit très-riche, & remplie d'un grand nombre de peuples ignorans & ſuperſtitieux: ce qui donna occaſion aux Prêtres d'inventer & de multiplier les Oracles. Mais après les guerres, qui déſolérent les villes & les provinces entiéres, les Prêtres furent obligez d'abandonner leurs poſtes, & de ſe retirer dans les lieux que les guerres n'avoient point ruïnez: c'eſt pourquoi les Oracles que les Prêtres avoient abandonnez diſparurent bientôt. Il ſe peut auſſi faire que les temples de Gréce ayant été brûlez par Xerxès, une grande partie de ces Oracles furent détruits. La cauſe de leur ceſſation après Jeſus-Chriſt, doit être attribuée à la prédication de l'Evangile, qui fit découvrir les tromperies & les ruſes des Sacrificateurs.

Voilà l'opinion de quelques Savans, appuyée sur des raisons qui paroissent très-solides. D'autres néanmoins, suivant la route la plus vulgaire, croyent que si les Oracles des Payens ont été souvent des impostures faites par les Sacrificateurs, qui abusoient de la simplicité du peuple, cela n'empêche pas que le Démon n'y ait eu part, pour s'attirer quelque culte, & pour augmenter la superstition. Les Philosophes Payens ont été de ce sentiment, sur tout Platon, Xénocrate, Chrysippe, Démocrite, avant la naissance de Jesus-Christ; Porphyre, Iamblique, & autres qui ont vécu dans les premiers siecles de l'Eglise. Ces Philosophes attribuent les Oracles, non seulement aux Dieux & aux bons Génies, mais aussi aux mauvais. Ils disent que les Dieux & les bons Démons ne trompent jamais, & ne conseillent rien d'injuste; & que les mauvais mentent dans leurs Oracles, & donnent de pernicieux conseils. Tous les Auteurs Chrétiens de la primitive Eglise ont cru que le Démon avoit rendu des Oracles, entre autres Athénagoras, Tertullien, Minutius Félix, Origéne, Eusébe, Firmicus, &c. Voici ce que Tertullien dit des Démons : *Ils veulent imiter la Divinité, en s'attribuant la divination; mais les Crésus & les Pyrrhus savent avec quel artifice ils rendent leurs Oracles ambigus, pour les accommoder aux événemens.* Minutius Félix en parle ainsi : *Les Démons, & les Esprits impurs, comme l'ont montré les Mages, les Philosophes & Platon, se cachent sous les statues & les images qui leur sont consacrées, &c. Ils rendent des Oracles enveloppez de plusieurs faussetez; car ils se trompent, ne sachant pas la vérité des choses; & trompent les autres, ne decouvrant pas celles qu'ils peuvent savoir.* Eusébe s'étend fort sur les artifices & les tromperies de ceux qui séduisoient le peuple par leurs faux Oracles; mais ensuite il ajoûte qu'il faut avouer, suivant le sentiment des Péres de l'Eglise, que les Démons ont aussi rendu des Oracles dans les statues qui leur étoient consacrées, ou par les personnes qu'ils possédoient. Entre les Auteurs modernes le savant Vossius soutient que, *si quelques Oracles ont été des impostures de personnes cachées, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait point eu qui ayent été rendus par les Démons, pour séduire & tromper ceux qui les consultoient; & que s'il y avoit des équivoques, c'est que les Démons ne savent pas l'avenir, & n'en peuvent avoir que quelques conjectures subtiles, mais sujettes à l'erreur : C'est pourquoi ils étoient obligez de se servir de paroles obscures & ambiguës, afin de faire croire qu'on n'avoit pas bien entendu le sens de l'Oracle, si l'événement n'étoit pas tel qu'on l'avoit espéré.* Il est fait mention de ces Oracles du Démon dans l'Ecriture Sainte. Au II. ou IV. *livre des Rois, ch.* 1. il est dit qu'Ochosias ou Achazja, Roi d'Israël, envoya consulter Béelzebub, Dieu d'Accaron, sur l'événement de sa maladie, & que le Prophéte Elie alla de la part du vrai Dieu, au devant des Officiers de ce Roi, pour leur demander pourquoi ils alloient consulter ce faux Dieu d'Accaron. Il est parlé d'une Pythonisse, à laquelle Saül eut recours, dans le I. *livre de Samuel* ou *des Rois, ch.* 28; & d'une autre Pythonisse, dont S. Paul chassa le Diable, qui lui faisoit deviner l'avenir, *Actes des Apôtres, ch.* 16.

Les Oracles les plus célébres étoient, celui d'Apollon dans le temple de Delphes, ville de la Phocide en Gréce; de Jupiter *Dodonéen*, dans l'Epire; de Jupiter *Ammon*, dans l'Afrique; d'Apollon *Clarius*, proche de Colophon, ville d'Ionie, dans l'Asie Mineure; de Sérapis, à Alexandrie d'Egypte; de Trophonius, dans la Béotie; de la Sibylle de Cumes en Italie, &c. * Tertullien, *Apologet. c.* 22. Minutius Félix, *in Octavio.* Eusébe, *Præpar. Evang. l.* 4. Vossius, *de Idolol. l.* 1. *c.* 6. Simon. *Voyez* aussi le livre *de Oraculis* de M. Van Dalen, imprimé à Amsterdam l'an 1683; M. de Fontenelle, *Histoire des Oracles*; Le Pére Balthus, Jésuite, *Réponse à l'Histoire des Oracles, & la suite de cette Réponse imprimée en* 1708.

☞ M. de Fontenelle avoit fait dans sa jeunesse *une Histoire des Oracles*, où il suivoit les principes de M. Van Dalen, attribuant presque tous les Oracles aux tromperies des Prêtres des Payens. Ce livre, aussi-bien que celui de M. Van-Dalen, fut attaqué dans la suite; & l'on fit voir que c'étoit détruire une des belles preuves de la vérité de la Religion, fondée sur le silence miraculeux des Oracles dès que Jesus-Christ vint au monde.

ORAISON (Marthe d') Baronne d'Allemagne, & Vicomtesse de Salerne, très-illustre par sa naissance & par sa piété, étoit fille de *François*, Marquis d'Oraison, & de *Magdelaine* de la Louve, & fut mariée à *Alexandre* du Mas, Baron d'Allemagne, qui fit l'an 1612, un fameux & terrible duel contre Annibal de Forbin, Seigneur de la Roque, où les combattans n'avoient pour toutes armes que chacun un couteau, avec lequel, après s'être lié le bras gauche l'un contre l'autre l'autre, ils se tuérent tous deux. Le Pére Hilarion de Coste a fait l'éloge de cette illustre Dame, connue sous le nom de *Baronne d'Allemagne*, Fondatrice des Capucins de Marseille, morte à l'Hôtel-Dieu de Paris l'an 1627, s'étant donnée au service des malades de cet hopital.

* ORAN (Jean) de Liége, Jésuite, fut envoyé en France par ses Supérieurs. Il passa quelque tems à Bourges, où il lia une amitié très-étroite avec Cujas. Ensuite il professa la Théologie à Paris. On a de lui, *de Officio Principis Christiani & institutione ejusdem*, Traduction Latine de l'Espagnol de Ribadeneira; *Defensio brevis, pro Societatis innocentia, adversus Lugduno-Batavos; Epistolæ de Rebus Japonicis, Mogorenicis & Chinensibus.* Il mourut à Mons en Hainaut l'an 1612, le dernier jour de mai. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 545 & 546.

* ORAN (Nicolas) de Liége, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut Professeur en Théologie & Prédicateur, Gardien ou Préfet de plusieurs couvens & Définiteur de la province de Flandre, recommandable par sa piété. Il a fait trente Prédications sur la trahison de Judas; 24, sur l'état de nos premiers parens chassez du Paradis terrestre; 34, sur la conversion de S. Paul; il traita aussi en chaire de la conversion de Corneille le Centenier, & les Mystéres de la Passion de Notre-Seigneur; Discours Moral & Historique sur le Cardinal S. Albert. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 695.

ORAN, ville d'Afrique, sur la côte de Trémecen, & dans le Royaume d'Alger. Les Espagnols, qui la nomment *Orano*, en furent les maîtres depuis l'an 1509, qu'ils la prirent sous le Cardinal de Ximénès. Elle est située sur une colline, avec un port assez commode, & une forteresse, & est censée du diocése de Tolède, quoiqu'elle en soit extrémement éloignée. Les Habitans du païs lui donnent le nom de *Gubarad*, & elle a eu autrefois celui de *Quisa*. Les Infidéles l'assiégérent inutilement l'an 1556; mais au commencement de l'an 1708, le Gouverneur de cette place fut obligé de l'abandonner, & de sauver avec lui la Garnison & les principaux Habitans, après avoir soutenu un siége de plusieurs années contre les Maures, qui recevoient beaucoup d'assistance des Chrétiens ennemis du Roi d'Espagne Philippe V, pendant que leurs armées occupoient les troupes de ce Prince, & empêchoient les secours que ce Prince auroit voulu envoyer à Oran; outre qu'un dernier secours, parti pour ce païs là, se rendit inutile, par la défection du Comte de Santa-Crux qui en avoit la conduite, & qui alla se jetter lâchement parmi les Assiégeans. *Voyez* aussi l'article de SANTA-CRUX de MARZE'NADO (Dom Alvaro de Navia-Osorio, Vicomte de Puerto, Marquis de)

ORANGE, ville, Evêché, & Principauté de France en Provence, à une lieue du Rhône, & environ à trois d'Avignon, entre les petites riviéres d'Aigues & de Maines, est nommée diversement *Arausio Cavarum* ou *Secundanorum*, *Arausica civitas* & *Arausionensis urbs*, qui est le nom que lui donne Apollinaris Sidonius. Elle est devenue Colonie Romaine environ 45 ans avant l'Ere Chrétienne. L'an 64 de cette Ere, les Romains y envoyérent une seconde Colonie. Quelques-uns ont cru qu'elle fut bâtie par les Phocéens, Fondateurs de Marseille; mais cette origine est peu certaine. Il n'est pourtant pas difficile de juger qu'Orange est une ville très-ancienne, & qu'elle a été autrefois une place importante, quand on considére ces restes de la magnificence des Romains, que les Voyageurs ne manquent jamais d'y admirer; car on y voit un Cirque bâti avec beaucoup d'art, & des lieux d'où l'on tiroit les bêtes, avec des aqueducs. On y trouve une partie d'une grosse tour, que quelques-uns prennent pour un temple de Diane & divers autres édifices anciens. Ce qu'il y a de plus remarquable, est le reste d'un arc de triomphe qui est hors des murailles, & qui fut élevé par Caïus Marius & Luctatius Catulus, après la victoire qu'ils remportérent sur les Cimbres & les Teutons. La ville étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui; elle a beaucoup souffert par les courses des Goths, des Sarasins & des autres Barbares. Sa forteresse, que Maurice de Nassau, Prince d'Orange, rendit très-réguliére en 1622, étoit sur une colline, & faisoit considérer Orange comme un des plus fortes villes de l'Europe; mais elle a été rasée depuis l'an 1660. Cette Principauté comprend Orange, Courtheson, Jonquiéres & Gigondas, clos de murailles, avec quelques autres petits bourgs. Elle a quatre lieues de longueur, & quatre de largeur, & est enclose dans le Comté Vénaissin. Son étendue étoit autrefois plus considérable; mais elle a été démembrée par des ventes, cessions, partages, dots & appanages. Le terroir y est extrémement fertile, & sur tout en vins, en blez, en safran, &c. La ville d'Orange a une Université établie par Raimond V, l'an 1365, & un Parlement, fondé par Guillaume de Challon l'an 1470. Il est certain que les Comtes de Provence ont eu la haute souveraineté de cet Etat, & que les Princes d'Orange leur en ont fait hommage. Ainsi cette Principauté est mouvante en fief & hommage lige du Comté de Provence. L'Evêché est suffragant d'Arles, & a eu d'illustres Prélats, tels que Constance, qui se trouva au Concile d'Aquilée l'an 381, saint Eutrope, à qui le Pape Hilaire & Apollinaris Sidonius écrivirent, saint Florent, &c. L'Ordre de Malte a eu une partie de la Seigneurie de la ville d'Orange, qui souffrit extrémement dans le XVI siécle, par la violence des Calvinistes, soutenus par l'autorité du Prince, qui étoit de leur parti. Ils chassérent l'Evêque & les Chanoines, ruïnérent les églises & les monastéres, & se crurent tout permis dans un tems de licence & de fureur; mais dans le XVII siécle, les églises ont été réparées, l'Evêque a été rétabli, la Religion Romaine y refleurit par les soins du Roi Louïs XIV, & les Calvinistes en ont été entiérement chassez l'an 1703, par ce Monarque, qui nommoit cy-devant à l'Evêché, comme premier Souverain en qualite de Comte de Provence, parce que le Prince étoit Protestant. Le Roi Louïs XI avoit autrefois soumis la Principauté d'Orange au Parlement du Dauphiné; mais comme il n'étoit pas encore Comte de Provence, il n'avoit pas droit d'agir contre le principal Souverain de cet Etat.

Venons à la suite des Princes d'Orange. Ceux de la premiére race ne nous fournissent rien de certain, jusqu'à RAMBAUT II, Comte d'Orange l'an 1096. On prétend que vers l'an 700, Orange étoit possédée par un Prince appellé THEOFRET, dont le fils, qui portoit le même nom, souffrit le martyre, & fut assommé à coups de levier par les Sarasins l'an 730; que le premier Comte ou Prince, étoit GUILLAUME, I. de ce nom, surnommé *au Cornet*, c'est à dire, *au cor de chasse*, qui fait encore aujourd'hui les armes d'Orange. D'autres disent qu'il fut surnommé *au court nez*, parce que, dans un combat, il avoit eu le bout du nez emporté d'un coup d'épée. Il est difficile de prouver ces faits, & de pouvoir dire si ce Guillaume étoit Bourguignon, ou fils d'un Vicomte de Narbonne, comme d'autres le prétendent. On croit communément qu'il fut considéré de Charlemagne vers l'an 806, qu'il eut deux femmes, & qu'il laissa trois fils morts sans postérité. Quelques-uns confondent ce premier Comte d'Orange avec S. GUILLAUME, Comte de Toulouse, fils de

Thierri, Comte du tems de Pepin. Il fonda l'Abbaïe de Saint-Guilhem-le-Désert, l'an 804, & mourut saintement. Avant sa retraite, il avoit épousé 1. *Cunegonde*: 2. *Guiberge*; & il eut entre autres enfans, *Bernard*, Duc de Septimanie, Comte de Toulouse, de Barcelone, &c. Guillaume *au Cornet*, eut aussi une fille nommée *Hérimbrue*, qui fut mariée à un grand Seigneur de Provence, dont elle eut *Hugon*, Marquis d'Orange, dont la postérité est inconnue; & ROGON, Comte d'Orange, qui partagérent entre eux la Principauté. Rogon laissa une fille nommée ALATAÏS qui lui succéda l'an 880 ou 890, & qui eut pour fils RAMBAUD, I. de ce nom, lequel vivoit l'an 910. BOZON possédoit cette Principauté vers l'an 914, & sa succession est inconnue jusqu'à GERAUD-ADHE'MAR, qui mourut l'an 1080. Ce dernier laissa RAMBAUD II, Comte d'Orange, qui fit le voyage de la Terre-Sainte; & laissa vers l'an 1115, une fille nommée TIBURGE, premiére de ce nom, Princesse d'Orange, qui épousa GUILLAUME II, lequel avoit part à la même Principauté, & qui descendoit de Rogon. Ils eurent deux fils qui partagérent également les biens de leur Maison; & deux filles. Les fils furent GUILLAUME III, qui suit; *Rambaud* III, mort sans enfans, lequel par son testament de l'an 1173, institua sa sœur *Tiburge* son héritiére, mariée à *Bertrand* de Baux, & lui substitua ses enfans mâles; & *Tiburgette*, mariée à *Adhémar* de Murvieux. GUILLAUME III, Prince d'Orange, l'an 1150, eut GUILLAUME IV qui suit, & une fille appellée *Tiburour*, qui eut part à la Principauté d'Orange, & qui n'eut point d'enfans de *Rambaud* Guiran, son mari. GUILLAUME IV, Prince d'Orange, pour le quart, l'an 1174, fut pére de *Rambaud* IV, qui mourut sans enfans. Ainsi cette Principauté passa dans la Maison de Baux.

BERTRAND de Baux, II. de ce nom, Prince d'Orange, puis Baron de Baux, eut de *Tiburge* II, Princesse d'Orange, *Guillaume* V, *Bertrand* & *Hugues*. Nous parlons de ces Seigneurs dans l'article de B A U X, que l'on peut consulter. On doit remarquer ici, que RAIMOND de Baux, V. du nom, Prince d'Orange, mourut vers l'an 1393, ayant eu de *Jeanne* de Genéve sa femme, MARIE, Princesse d'Orange; & *Alix*, Baronne de Baux. MARIE épousa l'an 1386, JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui fit la troisiéme race des Princes d'Orange. Il mourut l'an 1418, laissant 1. Louïs qui suit; 2. JEAN, tige des Comtes de Joigny; 3. *Huguenin*, mort sans enfans; 4. *Marie*, épouse de *N.* . . . . Comte de Fribourg; & 5. *Alix*, mariée à *Guillaume* de Vienne.

PRINCES d'ORANGE DE LA MAISON de Challon.

I. Louïs de Challon, Prince d'Orange, épousa 1. *Jeanne* de Montbéliard: 2. *Eléonore* d'Armagnac: 3. *Blanche* de Gamaches, veuve de *Jean* de Châtillon, Seigneur de Troissi, & de la Ferté en Ponthieu, fille de *Guillaume*, II. du nom, Seigneur de Gamaches, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Marguerite* de Corbie, morte le 14 mai 1474. C'étoit un Prince hardi & courageux. Le Duc de Savoye & lui s'étoient déclarez partisans du Duc de Bourgogne, contre le Roi Charles VII, & s'étoient promis de partager entre eux le Dauphiné l'an 1429. Louïs de Gaucour, Gouverneur pour le Roi en cette province, rompit leurs mesures. Entre Colombiers & Anthon il défit le Prince, qui aima mieux sauter dans le Rhône à cheval, & armé de toutes piéces, pour le passer à la nage, que de tomber entre les mains du Vainqueur, & mourut le 18 décembre 1463, âgé de 75 ans. De sa premiére femme, il eut 1. GUILLAUME, VIII. du nom, qui suit: & de la seconde, 2. *Louïs*, Seigneur de Châteauguyon, Chevalier de la Toison d'Or, mort sans alliance l'an 1476; 3. *Hugues*, Seigneur d'Orbes, mort sans lignée; & 4. *Jeanne* de Challon, mariée à *Louïs* de Seyssel, Comte de la Chambre, morte l'an 1483.

II. GUILLAUME de Challon, VIII. du nom, Prince d'Orange, s'étant engagé dans le parti des Ducs de Bourgogne, fut fait prisonnier l'an 1473, & ne sortit de prison qu'au bout de deux ans, & après avoir promis de payer 40000 écus de rançon. Il contribua ensuite à soumettre au Roi Louïs XI, la Bourgogne, dont il prétendoit avoir le Gouvernement; mais il mourut presque dans le même tems, qui fut le 27 septembre de l'an 1475. Il avoit épousé par traité du 18 août 1468, *Catherine* de Bretagne, fille de *Richard* de Bretagne, Comte d'Etampes, &c. & de *Marguerite* d'Orléans, & sœur de *François* II, Duc de Bretagne. De cette alliance vint JEAN, II. du nom, qui suit.

III. JEAN de Challon, II. du nom, Prince d'Orange, s'attacha à la Ligue du Duc d'Orléans contre le Gouvernement, pendant la minorité du Roi Charles VIII, & fut pris à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, l'an 1488. Ensuite il contribua au mariage du Roi avec *Anne*, Duchesse de Bretagne; & par les services qu'il avoit rendus au Duc d'Orléans, depuis Roi sous le nom de Louïs XII, il s'acquit beaucoup de part dans les bonnes graces de ce Monarque. Il en obtint l'an 1499, des lettres patentes, qui le remettoient dans la Principauté d'Orange, que son pére avoit vendue au Roi Louïs XI. Jean II mourut le neuviéme avril 1502, laissant de *Philiberte* de Luxembourg, Comtesse de Charny, sa seconde femme, 1. PHILIBERT qui suit; & 2. *Claude* de Challon, mariée à *Henri*, Comte de Nassau.

IV. PHILIBERT de Challon, Prince d'Orange & de Melphe, se déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*, contre le Roi François I, qui confisqua ses biens pour crime de félonie, & donna l'an 1520, la Principauté d'Orange à Anne de Montmorency, veuve du Maréchal de Châtillon. Philibert fut arrêté prisonnier en se retirant en Espagne l'an 1525, & mené à Lyon, d'où il ne sortit que par le traité de Madrid en 1526. Il fut tué l'an 1530, au siége de Florence, sans avoir été marié, & laissa ses biens à *Rene* de Nassau, son neveu, fils de sa sœur.

Ce dernier mourant sans enfans, osa disposer de la succession de la Maison de Baux, dont il n'étoit que dépositaire, au préjudice de la substitution faite par Marie de Baux, & confirmée par Jean de Challon son mari; & fit passer ces biens substituez dans une famille étrangére, en les transmettant à GUILLAUME de Nassau. Les Descendans de *Jean* de Challon, Comte de Joigny, & d'*Alix* de Challon, ne manquérent pas de s'opposer à cette usurpation; & obtinrent des Arrêts qui ôtérent aux Princes de Nassau, la succession de la Maison de Baux; mais la figure que faisoit Guillaume de Nassau, cousin & héritier de René, à la tête de la nouvelle République de Hollande, obligea les Rois de France de dissimuler, & de faire céder les intérêts de quelques-uns de leurs Sujets à des intérêts de Politique, & au bien public du Royaume. Nous ne pouvons donc nous dispenser de condamner la mauvaise foi de celui qui, dans l'édition de ce Dictionnaire faite en Hollande en 1702, a cru pouvoir, en faveur de la Maison de Nassau, fabriquer un nouvel article d'*Orange*, chargé d'impostures contre les Rois de France. *Il est aisé de justifier*, selon lui, *que grand nombre de biens*, au sujet desquels il établit des droits chimériques, *étoient acquis à Philibert de Challon, qui les laissa à René de Nassau*; mais il devoit prouver que le même René de Nassau avoit pu laisser ces biens à Guillaume de Nassau son neveu, qui ne touchoit aucunement, non pas même par femmes, ni à la Maison de Baux, ni à celle de Challon. C'est ce que cet Auteur ne pouvoit entreprendre sans s'exposer à la risée du public. Cela posé, à quoi bon ces amas de vaines remarques dont il prétend nous éblouïr, & qu'il seroit aisé de détruire, si ces sortes de discussions pouvoient entrer dans un Ouvrage tel que celui-ci.

Pour mettre au fait les Lecteurs desintéressez, on joint ici l'article de la Maison d'Orange, tel qu'on l'a publié en Hollande, & que l'on donne pour être tiré des Archives de la Principauté d'Orange, afin qu'ils puissent en juger par eux mêmes.

* O R A N G E, ville, Evêché, Université & Principauté indépendante, enclose dans le Royaume de France, depuis que les Provinces de Languedoc, de Dauphiné & de Provence ont été aquises à la Couronne de France, faisant partie de l'ancienne province Romaine, ou seconde Gaule Narbonnoise, qui s'appelle aujourd'hui *Provence*. Les Anciens ont donné divers noms à la ville d'Orange, comme, *Arausio Cavarum* ou *Secundanorum*, *Arausica Civitas*, & *Arausionensis Urbs*, qui est le nom, que lui donne Sidonius Apollinaris. Quelques uns ont estimé qu'elle avoit été bâtie par les Phocéens, Fondateurs de Marseille; mais cette origine est incertaine. Tout ce que l'on en peut juger, c'est qu'Orange est une ville fort ancienne; & qu'elle a été autrefois une place très-importante, quand on considére les restes fameux de la magnificence des Romains, que les Voyageurs y admirent. On y voit un Cirque bâti avec beaucoup d'artifice, des Aqueducs, & une partie d'une grosse Tour, que quelques uns prennent pour un Temple de Diane; mais parmi tout ce qu'il y a de plus remarquable, & qu'on voit au dehors des murailles, c'est un reste d'un Arc de Triomphe, que Caius Marius & Luctatius Catulus firent élever, après avoir remporté une célébre victoire sur les Cimbres & sur les Teutons. Cette ville étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, comme il paroît encore par les masures des anciennes murailles: elle a beaucoup souffert par les courses de ses voisins, & même par celles de divers Barbares, & sur tout des Goths & des Sarrasins, qui en firent pendant quelque tems leur jouet.

Les anciennes murailles en furent abbatues dans les cinquiéme & septiéme siécles avec environ les trois quarts de la ville; & le reste demeura avec de légéres fortifications, jusqu'à l'année 1130, que la Princesse Tiburge I, la fit fermer d'une bonne muraille, qui a subsisté jusqu'à l'année 1682, qu'elle fut entiérement renversée, par les ordres de Louïs XIV, Roi de France, & les Habitans exposez à la furie des Soldats.

Il y avoit sur la colline d'Orange, un vieux château magnifique, & un puits d'une profondeur extraordinaire, creusé dans le Rocher. Le Prince Maurice fit bâtir en 1622, sur cette même colline, une Forteresse si réguliére, qu'elle faisoit considérer Orange, comme l'une des villes de l'Europe la plus forte; mais Louïs XIV, la fit raser de sa propre autorité en 1660, quoique, par un Traité conclu dans la ville d'Avignon, le 25 de mars de la même année, avec le Comte de Dhona, alors Gouverneur de la place, Louïs XIV se fût obligé de conserver le tout dans son entier, pour le restituer au Prince d'Orange, aussi-tôt qu'il seroit majeur. La démolition du vieux château & de toutes les défenses de la ville, suivit celle de la Forteresse, 22 ou 23 ans après, par les ordres du même Roi de France. Il s'est tenu dans cette ville trois célébres Conciles, le premier en 441 sous le Pape Léon I, durant le régne de l'Empereur Valentinien, touchant la Discipline Ecclésiastique, & le Droit de Patronage, conféré aux Laïques.

Le second fut convoqué sous le Pape Félix IV, du tems d'Atalaric, Roi d'Italie, & de Childebert, Roi de France, l'an 529, par Liberius, l'un des Gouverneurs des Gaules, qui faisoit sa résidence à Orange, dans lequel Concile, les erreurs des Pélagiens furent condamnées. Et le troisiéme y fut convoqué contre les Albigeois, par Romain Cardinal Diacre, Légat du Pape Honorius, l'an 1229, du tems de l'Empereur Conrad, où il ne se trouva que les Evêques d'Italie qui l'avoient accompagné.

Il y a eu à Orange quelques illustres Prélats, comme Constance, qui se trouva au Concile d'Aquilée, en 361, S. Eutrope, à qui le Pape Hilaire & Sidonius Apollinaris ont écrit diverses Lettres; St. Florent, S. Cæsarius & autres. Il y a dans la ville, un Parlement, & une Université assez célébre. L'Université fut fondée par Raimond V, en l'année 1365, & le Parlement par Guillaume VII, en 1470.

La Principauté d'Orange étoit autrefois d'une étendue consi-

dérable, soit dans les Diocéses de S. Paul-trois-Châteaux, d'Avignon, de Valence, de Die, de Gap, de Sisteron, & de Nice, soit dans ceux de Montpellier, de Nîmes & de Lodéve; mais par succession de tems, la plus grande partie fut démembrée, par des usurpations ou par des Dotes, & par des Apanages; & sur tout en 1150, par la Princesse Tiburge I, qui la divisa en quatre portions, laissant à Guillaume son fils aîné la moitié d'Orange, & presque toutes les Terres qui étoient dans le Dauphiné, dépendantes de cette Principauté, comme aussi celles de Provence & de Piémont; & à Rambaud son puîné, l'autre moitié d'Orange, & les villes de Courthefon, de Jonquiéres, de Gigondas, dans leur entier, la Vallée ou le Val de Bueire & autres terres. On comptoit en ce tems-là dans le corps de la Principauté deux Evêchez, savoir, ceux d'Orange, & de Saint-Paul-trois-Châteaux; six Abbaïes & plus de 30 Prieurez; les Comtez de Grignan, de S. Paul & de Suse; les Baronies de Gigondas, de Sérignan, & de Lers; quatre places, savoir, Châteauneuf, Donzere, Tulette & Montbrison, dont l'Evêque de Viviers, le Prieur du S. Esprit, & le Duc de Ventadour se disent Princes.

La Princesse Tiburge subdivisa encore la portion qu'elle avoit donnée à Rambaud. Elle en donna une partie à sa fille Tiburge, épouse de Bertrand de Baux; & toutes les Terres qu'elle possédoit en Languedoc, à Tiburge son autre fille, mariée à Adhemar de Marvieux.

Outre ce démembrement, la Principauté en a souffert d'autres très-considérables; car il n'en reste plus que les villes d'Orange, & de Courthefon, de Jonquieres & de Gigondas, & quelques autres lieux, qui en dépendent: si bien que cette Principauté n'a présentement que six lieues de longueur & quatre de largeur, & se trouve enclose entre le Comte Vénaissin, appartenant au Pape, & le fleuve du Rhône. Elle est arrosée par les rivieres d'Eygues, de la Maine, & de Louvéze. Le terroir y est extrémement fertile, & sur tout en blé, en vin, en safran, en soye, & en toute sorte de bons fruits.

Orange avoit, l'année 700, un Prince appellé Théofret, auquel succéda Théofret son fils, qui en l'an 720, souffrit le martyre, ayant été assommé à coups de levier, par la cruauté des Sarrasins. Guillaume *au Cornet*, ou *au court-nez*, qui vivoit du tems que Charlemagne regnoit en France, a été le premier Comte ou Prince d'Orange, pour avoir conquis cette ville en 793, sur Therbaud ou Theobard, Roi Sarrasin, qui y résidoit. On surnomma ce Prince *au Cornet*, a cause du Cor de chasse qui fait encore aujourd'hui les Armes d'Orange. D'autres l'ont surnommé *au court-nez*, à cause que dans un combat, il eut le bout du nez emporté d'un coup d'épée. Il étoit de la tige Royale de Bourgogne, & fut Connétable de France, sous le régne de Pepin *le Bref*. Il mourut en odeur de sainteté dans une Abbaïe qu'il fonda & qui porte encore son nom, proche d'Agniane, au Diocese de Lodéve, en Languedoc. Ce fut lui qui prit le premier la qualité de Comte *par la grace de Dieu*; & il n'y avoit, en ce tems-là, que les seuls Souverains qui eussent droit de s'attribuer cette qualité. Il y a dans cette Abbaïe divers Manuscrits sur la vie & sur les actions de Guillaume; un de ses Actes qui est la fondation de l'Abbaïe, du 14 décembre, de l'an 804; une Bulle du Pape Alexandre II; & un Acte de Louïs *le Débonnaire*, lorsqu'il n'étoit encore que Roi d'Aquitaine, outre la Légende & les livres mémoriaux qui sont dans la Cathédrale d'Orange: toutes lesquelles piéces prouvent cette vérité. Guillaume eut deux femmes, l'une appellée Chunegonde ou Gumbaude & l'autre Orable. Celle ci étoit fille du Roi Therbaud, laquelle Guillaume prit avec la ville, & la fit batiser & nommer *Guitburge* ou *Guiber*. On trouve bien qu'il eut trois fils, mais non pas qu'ils ayent ete mariez, ni qu'ils ayent laissé des enfans. Il avoit une fille nommee *Herimbrue*, qui fut son héritiére universelle, & qui porta tous ses biens, en dot, à Rollin ou Gosselin, Grand Seigneur dans le Royaume d'Arles, & qui, selon quelques uns, etoit de la Maison de Baux. Quelques Historiens ont cru que ce Guillaume I, a été premier Comte de Toulouse, mais Catel, qui est fort exact, met cela au rang des choses douteuses. En effet, les Comtes de Toulouse n'ont jamais fait entrer le Cornet dans leurs Armes, & ne se sont jamais déclarez Descendans de Guillaume; il n'y a que les Princes d'Orange qui l'ayent fait.

Ce même Guillaume mourut l'année 809, & fut enseveli dans l'Abbaïe cy-dessus nommée. Il avoit une sœur nommée *Berthe*, que l'Empereur Charlemagne épousa l'an 810. Rollin ou Gosselin eut de sa femme Hérimbrue deux fils, Hugon & Rogon, qui dans un Acte de 839, prirent la qualité de Marquis ou Comtes d'Orange, en y exerçant le Juspatronat sur l'Evêché d'Orange. Ceux-ci commencérent à diviser la Principauté. L'aîné retint pour sa portion, la ville d'Orange, avec les principales dépendances. Hugon eut une fille nommée *Alatais*, qui lui succéda en 880 ou 890, & qui fut mére de Rambaud I, qui décéda en 910, laissant son fils Boson, qui mourut en 924. L'enlévement des Chartres ou l'incendie de 1552, nous dérobent la connoissance des successeurs de Boson, jusques à Gérard Adhémar qui succéda en l'an 1086, laissant Rambaud II, Comte d'Orange qui fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut en 1115. Celui-ci laissa une fille unique, nommée Tiburge I, qui fut femme de Guillaume II, qui portoit le nom d'Orange avant son mariage, comme descendant de Rogon petit-fils de Guillaume *au Cornet*.

De ce mariage sont venus deux fils, dont l'aîné fut Guillaume III, & deux filles, ausquels, comme on l'a dit cy-dessus, Tiburge I, partagea la Principauté d'Orange, à condition toutefois qu'ils ne se soumettroient en rien au Comte de Provence, excepté pour Sérignan & pour Camaret, & qu'ils ne donneroient aucune chose des biens immeubles à l'Eglise Romaine, à peine d'exhérédation, ce qu'ils promirent d'observer, par acte. Guillaume III, eut un fils qui fut Guillaume IV, & une fille nommée *Thibour*, laquelle fut mariée à Rambaud Guiran, & qui mourant sans enfans donna le quart de la ville d'Orange à l'Hopital de S. Jean de Jérusalem, lequel avoit un autre quart sur la même ville. Guillaume IV, eut un fils nommé Rambaud, qui mourut sans enfans, & qui donna sa portion & le quart qu'il avoit sur Orange au même Hopital. Rambaud III, fils de Tiburge I, ne fut point marié & donna par son Testament de l'an 1173, tous ses biens à Tiburge II, sa sœur & femme de Bertrand de Baux, qui fut assassiné par ordre de Raimond V, Comte de Toulouse, un jour de Pâques, de l'année 1181, dans l'Eglise Archiépiscopale d'Arles, laissant trois fils, Guillaume V, Bertrand qui a fait la branche d'Istre & de Brantons, qui passérent dans le Royaume de Naples; & Hugues qui ne laissa qu'un fils, Chanoine dans l'Eglise Cathédrale d'Orange. Guillaume, II. du nom, Prince de Baux, cinquiéme Prince d'Orange de ce nom, commença de régner en 1182. Son droit de patronage sur l'Evêché & autres Bénéfices sur la Principauté, furent authentiquement reconnus par les Evêques de Toulouse, de S. Paul & d'Orange, comme aussi de tout le Clergé & de tout le peuple de la Principauté; de quoi il y a deux Actes des années 1184 & 1208: lequel droit il fut forcé de céder à l'Eglise par commandement exprès du Légat Milon, dans la ville de S. Gilles, le 17 janvier 1209, qui fut le tems auquel le Légat dépouilla le Comte de Toulouse de tous ses biens, & le fouetta, soutenu par une armée de 3000 hommes. Guillaume eut à titre de donation de l'Empereur Frédéric II, le Royaume d'Arles, par une Bulle d'Or de 1214, confirmée par une autre du 29 septembre suivant. Cet Empereur ayant eu connoissance des Donations de la moitié d'Orange, faites en faveur de l'Hopital de S. Jean de Jérusalem, au préjudice des prohibitions faites par Tiburge I, & contre les obligations de Guillaume III, cassa ces Donations par ses Bulles du septiéme janvier 1214, en conséquence de quoi, Guillaume II se mit en possession actuelle de l'autre moitié d'Orange, laquelle néanmoins il restitua, de son pur mouvement, à l'Hopital, par Acte du sixiéme octobre 1215, à condition que les Princes auroient tout droit de *Commis* & de *Retention:* que l'Hopital seroit tenu de lui rendre hommage, & qu'il ne pourroit en aucune maniere, aliéner à des Etrangers cette moitié; ce qui fut ensuite confirmé, par trois Actes, des huitiéme septembre 1266, 15 août 1272, & 15 février 1288. Charles I, Comte de Provence reconnoît la force de ce droit, dans un Acte du dixiéme de septembre 1257, où il promet que l'Hopital sera soumis aux Princes; qu'il aquerra lui même le droit à ses dépens, pour le leur remettre sans rien prétendre, & que ni lui, ni les siens ne pourront rien avoir ni posséder, en aucune part, ni en partage avec les Princes, par tout où ils auront des droits. Toutefois Charles II, son fils, aquit de l'Hopital cette moitié d'Orange, par l'échange qu'il en fit pour d'autres Terres en Provence, le 17 octobre 1307, ce qui donna lieu à Bertrand III, Prince d'Orange de faire valoir, & son droit de Souverain, & celui des Conventions. Il s'opposa à la prise de possession que Bertrand de Marsillac en vouloit faire, au nom de Charles II, déclarant par Acte public du 21 de novembre 1307, qu'il la retenoit en vertu de son droit: ce que Charles ayant ouï, il attira adroitement dans la ville d'Aix en Provence, le Prince, avec sa femme & ses enfans, où il les força de lui faire hommage de toute la Principauté d'Orange, sous de très-dures conditions: & s'étant ainsi satisfait, il remit au Prince la moitié d'Orange, comme porte l'Acte du 22 mars 1308, dans la préface duquel Charles avoue l'indépendance de la Principauté jusqu'alors. Cependant Cassan & après lui Dupui tirent de cet Acte toutes les prétentions des Comtes de Provence sur Orange, se gardant bien d'alléguer les causes de nullité, qui en résultent. Mais outre les Actes précédens, Bertrand III, fit contre celui-ci, une espéce de protestation, autant que le tems, le lieu & la violence de Charles le permettoient, dans le troisiéme article des privilèges, qu'il accorda à la ville d'Orange, en l'année 1311. Mais la plus authentique protestation se fit à l'Assemblée des Etats de Provence, tenue à Aix le 22 de novembre 1288, où Raimond reprit sa qualité de Prince *par la grace de Dieu*, en présence des Officiers du Comte, & protesta dans toutes les formes, pour la conservation de tous ses droits, dequoi les Etats lui accordérent Acte sans aucune opposition. Le droit qui restoit au Comte a passé à Louïs de Challon Prince d'Orange, par le pur abandonnement & par la cession que René, Comte de Provence lui en fit, le sixiéme d'août 1536, confirmé par trois autres Actes, des 14 & 27 du même mois, & du 18 de septembre suivant: & depuis ce tems-là René reconnut le Prince, comme indépendant, dans plusieurs Actes, & entre autres, dans ceux du 14 avril & cinquiéme de septembre 1547, si bien que ce droit demeure incontestablement aquis aux Princes, & sur tout depuis que Charles, dernier Comte de Provence, institua par son Testament de l'an 1481, Louïs XI, Roi de France son héritier, à condition qu'il maintiendroit tout ce que les Comtes & les Comtesses de Provence, & leurs Officiers avoient aliené, donné ou engagé; ce que Louïs XI, & ses successeurs ont exécuté, dans les occasions. Tout cela prouve la nullité de ce que l'on a fait en conséquence de l'Acte de 1308, comme aussi des trois hommages forcez, & de la condamnation de la Reine Jeanne, contre Raimond VI, que Dupui & d'autres font tant valoir. D'ailleurs, il y a plusieurs Actes des XIII, XIV & XV siécles qui rendent inaliénable le Domaine suprême & patrimonial d'Orange, & qui détruisent absolument la supposition que l'on a faite, que les Comtes de Provence avoient la haute souveraineté de la Principauté d'Orange & que Louïs XI, avoit autrefois soumis cette Principauté au Parlement du Dauphiné. Cette vérité se prouve encore par l'Histoire, où l'on voit que les Princes d'Orange ont commencé à paroître environ le huitiéme siécle; & qu'il n'y a gué-

guéres plus de 690 ans que la Provence a eu des Comtes: (ce qui mérite d'être observé) & que ces Princes & ces Comtes ont toûjours été indépendans les uns des autres: à quoi l'on peut ajoûter, que dans les partages qui se firent en 1030 & 1115, du Comté de Provence, les Comtes n'avoient rien en deçà de la Durance, du côté du Nord, excepté la moitié d'Avignon, Tort, & Caumont, vers la Principauté d'Orange. Ce qui se prouve aussi par divers Actes des Comtes, de 1126, 1257 & 1308, de même que par des Bulles de quelques Papes, & par l'Enonciation des terres Bauxiennes, dans les Traitez de 1157 & 1177, où Dupui s'est tout à fait oublié en la rapportant. Cette indépendance se prouve encore, de ce que les Empereurs Frédéric I, & Frédéric II, dans les Priviléges de 1178 & 1214, disent que Guillaume II & Guillaume III, ont tenu la Principauté comme *Acephale*; & c'est ce que, dans la suite des tems, les autres Empereurs ont aussi reconnu, ayant même soutenu le droit des Princes contre les prétentions de la France, lors des Traitez avec cette Couronne des années 1526, 1529, 1544 & 1559. Pour ce qui regarde Louïs XI, on en parlera dans la suite, parce qu'il faut ici reprendre la Chronique des Princes.

Guillaume V, eut d'Eloi sa premiére femme Guillaume VI, & d'Ermengarde sa seconde femme, Raimond I, qui lui succédérent en la Principauté, en 1225. Guillaume VI, eut de Précieuse d'Aix sa femme, quatre fils, Guillaume VII; Bertrand qui lui succéda & qui passa en Italie, d'où sont descendus les Ducs d'Andrie, de Tarente & d'Ursin; Hugues qui fut grand Sénéchal de Sicile; & Raimond II, Prince d'Orange. Guillaume VI, mourut en 1239. Guillaume VII, n'ayant eu aucuns enfans de Galburge sa femme, décéda en 1248. Raimond II, son frére lui ayant succédé, mourut en 1272, laissant de sa femme Bigne deux fils, Bertrand II, & Raimond III, & deux filles. Bertrand II, & Raimond III, lui ayant succédé, Raimond III, remit à Bertrand II, tous les droits qu'il avoit sur la Principauté. Durant le régne de celui-ci, Raimond I, son grand oncle, décéda en 1280, laissant à lui survivant Bertrand III, lequel fit un accord avec Bertrand II, en l'année 1293, au moyen duquel toute la Principauté lui demeura indivisible, tant pour lui que pour les siens; à l'exception de la ville de Courtheson & de ses dépendances que Bertrand II se réserva sous foi & hommage, avec droit de retour & d'union à la Principauté, si lui ou ses enfans venoient à mourir sans enfans: ce qui arriva en l'an 1349. Bertrand II, Seigneur de Courtheson laissa des enfans qui se rendirent illustres en Italie, sous le régne du Roi Robert & de la Reine Jeanne I. Raimond III, eut d'Eléonor de Genéve son épouse, trois fils, Guillaume, Raimond & Henri. Guillaume mourut du vivant de son pére, laissant deux fils & une fille, Bertrand, Guillaume, & Thiburgéte, qu'il eut de Thibour de Baux son épouse. Raimond III, puîné de Raimond II, ayant survécu à son pére, en l'année 1314, lui succéda, & Bertrand & Guillaume ses neveux lui cédérent tous les droits qu'ils avoient sur la Principauté. Henri fut Chanoine à Autun. Raimond IV, eut d'Anne de Vienne, fille de Guido, Dauphin de Viennois, & de Béatrix de Baux, six fils, Raimond, qui lui succéda en la Principauté d'Orange, en l'an 1340; Guillaume, & Gionet, qui moururent sans être mariez; Bertrand, Seigneur de Gigondas, Gui & Jean, décédérent sans se marier; & trois filles que Raimond eut, furent filles Religieuses. Raimond V, épousa en premiéres noces Constance de Tallard qui mourut sans enfans; & en secondes, Jeanne fille d'Anne, Comte de Genéve, dont il eut une fille unique appellée Marie de Baux, à laquelle il donna tous ses biens par contract de mariage, passé entre elle & Jean de Challon, Sire de Harlai, en date du onziéme avril 1386. Ce mariage fut conclu dans la ville d'Avignon, en présence du Pape Clément VII, oncle de Jeanne de Genéve: & il fut en même tems convenu, que la Principauté d'Orange, avec toutes ses dépendances, seroit & demeureroit aquise au premier mâle qui naîtroit de ce mariage, lequel fut Louïs de Challon qui suit. Raimond V, mourut en 1393. Il faut remarquer que Raimond V, & Marie sa fille sont les derniers en qui la race de Baux a pris fin; & qui étant héritiers de tous les biens aquis à ceux de cette illustre Maison, les ont transmis de droit à Louïs de Challon, & à ses successeurs, qui en conséquence des dispositions finales, qui avoient été faites en leur faveur, ont fait plusieurs instances & poursuites pour obtenir la possession de leurs droits en Provence, & sur tout dans les années 1382, 1429, 1446 & 1447. Jean de Challon qui fait la troisiéme race des Princes d'Orange, mourut en 1518, une année après sa femme, & laissa deux fils & deux filles, Louïs son successeur & Jean, d'où sortent les Comtes de Joigni; Alix, mariée à Guillaume de Vienne, & Marie femme du Comte de Fribourg. Louïs de Challon étoit un Prince d'une grande bonté, fort hardi & courageux. Il épousa en premiéres noces, Jeanne de Montbéliard, & en secondes Eléonor d'Armagnac. Il donna des preuves de son courage & de sa bonté, à Louïs XI, lorsque, sans avoir égard à l'autorité de son pére Charles VIII, il le reçut sous sa protection dans la ville d'Orange, le défraya & le conduisit à ses propres dépens, jusqu'en Brabant, auprès du Duc de Bourgogne. Ce Prince s'étoit déclaré avec le Duc de Savoye, contre Charles VII, en faveur du Duc de Bourgogne. Ils s'étoient même promis de se partager le Dauphiné; mais Gaucour, Gouverneur pour le Roi en cette Province, rompit bientôt toutes leurs mesures, en attaquant le Prince, lequel il défit entre Colombiers & Anthon. Le Prince aima mieux se jetter, tout armé, dans le Rhône, & le passer à la nage, que de tomber sous la puissance du Vainqueur. Ce fut l'an 1429. Il eut de sa premiére femme Guillaume VIII, qui lui succéda, en 1466: & de sa seconde, Louïs, Seigneur de Château-Guyon; & Jeanne, qui fut mariée à Louïs, Comte de la Chambre. Guillaume VIII, ayant été dépouillé par le Duc de Bourgogne, de tous les biens qu'il possédoit dans la Comté, partit d'Orange pour aller s'en remettre en possession. Il fut arrêté au dessus de Montélimart, mené prisonnier à Vienne, & de là conduit à Bourges, par ordre de Louïs XI, sous prétexte que le Prince alloit d'Orange en Bourgogne, sans un passeport; comme cela se peut voir encore, dans les Informations faites par Imbert de la Grolle, Gouverneur de Dauphiné, en février, mars & avril 1473. Ce fut alors que pour se tirer de prison, le Prince se trouva contraint de vendre le droit de Souveraineté, de sa Principauté d'Orange, à Louïs XI, pour la somme de 40000 écus, dont il donna quitance, sans les avoir touchez: l'Acte de cette vente est du neuviéme de juin 1475. Ensuite il fut reintégré dans ses biens, par les procédures du Seigneur de Ludes, Gouverneur du Dauphiné, des 17 juin & 29 juillet de la même année. Ce Prince mourut, environ trois mois après avoir souffert cette violence, savoir le 24 de septembre 1475. Il avoit épousé Catherine, fille de Richard de Bretagne, Comte d'Etampes, & de Marguerite d'Orléans. Jean de Challon, II. de ce nom, & Prince d'Orange, vint de cette alliance. Il fut de la ligue du Duc d'Orléans, contre le Gouvernement pendant la minorité du Roi Charles VIII, & il tomba en sa puissance, à la bataille de S. Aubin du Cormier, en l'année 1488; & depuis étant en liberté, il procura le mariage du Roi avec Anne Duchesse de Bretagne, sa niéce, lequel fut conclu le 16 de novembre 1491. Ce service, avec d'autres, qu'il rendit au Duc d'Orléans, avant & après que sous le nom de Louïs XII, il fut parvenu à la Couronne, lui donna bonne part dans l'amitié de ce Monarque; & fut non seulement fait Lieutenant Général en Bretagne, mais obtint confirmation de tout ce que le dernier Duc de Bretagne lui avoit donné: & même on augmenta ces donations, qui étoient des années 1487, 1488, 1490, 1491, 1498, 1501 & 1503, des Ports ou Havres qui sont entre Crenon & Harganon; du Comté de Ponthieu; des villes de Lamballe, de Montcontour, de Sursine & de Tourfou, avec d'autres maisons & places, comme il est facile de le vérifier, par dix Actes, en quoi ses successeurs ont été troublez. Il est vrai que par les Traitez de Paix entre l'Empire & la France, des années 1526, 1529, 1544 & 1559, ils devoient être réintégrez; mais cela n'a pas été executé. Ce même Jean II, Prince d'Orange, à qui Louïs XII, qui savoit les violences faites à son prédécesseur, & que les 40000 écus n'avoient pas été payez, fit expédier des lettres qui cassoient la vente du droit de Souveraineté; & bailla quitance des 40000 écus: ce qui fut après ratifié par François I, dont les patentes sont des années 1498, 1500, 1515, 1516 & 1518. Les guerres du commencement du XV siécle furent cause que le Prince fut troublé par diverses chicanes, à cause qu'il se mit dans le parti de l'Empereur. Enfin par les Traitez qu'on vient d'alléguer, les Princes furent pleinement réintégrez en leur droit de Souveraineté. Jean II, mourut le neuviéme avril 1502, & laissa de Philiberte de Luxembourg sa femme, Comtesse de Charni, Philibert qui suit, & Claude de Challon, qui fut mariée à Henri, Comte de Nassau. Philibert de Challon, Prince d'Orange & de Melphe, se déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*, contre François I, qui se saisit de ses biens en 1520, & donna la Principauté d'Orange à Anne de Montmorenci, veuve du Maréchal de Châtillon. Le même Philibert fut arrêté prisonnier en 1523, comme il passoit en Espagne, & fut amené de Flandre à Lyon, & de là à Bourges, d'où il ne sortit que par le Traité de Madrid en 1526. C'est encore le même qui commandoit l'armée impériale à la prise de Rome, après la mort du Duc de Bourbon, qui fut tué d'un coup d'arquebuse, pendant qu'il faisoit donner l'assaut. Philibert le fit couvrir d'un manteau, pour en cacher la mort aux Soldats; & poursuivant chaudement l'entreprise, força le Fauxbourg & ensuite la ville. Enfin il fut tué au siége de Florence, en 1530, sans avoir été marié. On peut justifier que tous les biens, qui ont été à l'Illustre Maison de Challon, ont été légitiment aquis à ce Prince, ou à son pére qui les a laissez avec tous ses autres biens, par testament à René de Nassau, fils de Henri & de Claude de Challon sa sœur. Il est à remarquer, que la Maison de Nassau est divisée en deux branches principales, & que la seconde, dite Nassau-Dillembourg, qui a pour tige le Comte Othon, oncle d'Adolphe de Nassau Empereur, a fait cinq autres branches, dont la premiére est celle d'Orange. Othon, fils de Henri *le Riche*, épousa Agnès, Comtesse de Solms, & il en eut Henri qui suit, Jean & Eric. Henri de Nassau laissa Othon II & Henri. Othon de Nassau, II. du nom, transporta sa maison en Flandre, & laissa trois fils: Jean de Nassau, qui étoit le second, fut pére d'Engilbert I, qui épousa Jeanne, Baronne de Breda, d'où naquit Jean dit *le Vieux*, Comte de Nassau & Gouverneur de Brabant, qui eut de Marie de Bohemberg sa femme, Engilbert II, Gouverneur du Païs-Bas, qui mourut sans lignée, en 1504; & Jean Comte de Nassau, dit *le Jeune*, qui épousa Elisabeth de Hesse, & qui mourut en 1516. Celui-ci laissa deux fils & deux filles, savoir, Henri qui suit; & Guillaume dit *le Vieux*, dont il sera parlé dans la suite. Henri, Comte de Nassau épousa Claude de Challon, qui mourut en 1521, après avoir mis au monde René de Nassau, qui commença la quatriéme race des Princes d'Orange. Philibert son oncle, comme il a été dit cy-dessus, le fit son héritier, à condition qu'il porteroit & son nom & ses armes. Ce testament fut combattu par le Duc de Longueville, descendu d'Alix de Challon, fille de Jean I, & de Marie de Baux, alléguant une substitution contenue dans le Testament de ladite Marie, fait en 1416. Le Comte de la Chambre fut aussi de la partie, comme descendu de Jeanne de Challon, fille de Louïs, Prince d'Orange, alléguant aussi une substitution qu'il croyoit se trouver dans le Testament de Louïs, datté de l'année 1466: sur quoi le Duc de Longueville & le Comte de la Chambre firent donner plusieurs Arrêts contre les Princes d'Orange, qui furent condamnez sans être ouïs, le tout pen-

pendant que la France occupoit la Principauté d'Orange, dont la premiere s'étoit emparée, à cause que les Princes étoient dans les intérêts de l'Empire. Toutefois tous ces Arrêts devinrent nuls par les Traitez de Paix de Madrid, de Crépi, de Nice, & de Cambresis, des années, 1526, 1529, 1544 & 1559. Ces deux derniers Traitez annulloient aussi l'Arrêt du Parlement de Provence, du 30 de juin 1543, qui portoit confiscation de la Principauté d'Orange. Outre cela, les Clauses contenues dans ces Traitez sont confirmées par diverses Déclarations des Rois de France, depuis François I, jusqu'à Henri IV, & par des Arrêts de leur Conseil, qui s'est avoué incompétant de connoître des affaires de la Principauté d'Orange. Le contract de mariage de Jean I, & de Marie de Baux, en vertu duquel la Principauté d'Orange venoit libre à Louïs de Challon son fils, rend tout à fait invalide la substitution prétendue du Duc de Longueville: & il en est de même des prétentions du Comte de la Chambre, attendu qu'il n'est pas descendu de Jeanne de Challon qui fut mariée à Louïs, Comte de la Chambre; outre que la substitution, contenue dans le Testament de Louïs, en faveur de Jeanne, est devenue nulle, parce que les Descendans mâles de Louïs ont survécu aux Descendans de Jeanne, qui comme il a été dit, hérita des biens de Philibert, & s'engagea dans le parti de Charles *Quint*, contre François I. Il mourut sans enfans d'une blessure reçue au siége de S. Dizier, le 15 de juillet 1544. Il avoit, par son Testament du 20 de juin précédent, fait son héritier Guillaume de Nassau, IX. du nom, Prince d'Orange, son cousin germain, fils de Guillaume, dit *le Vieux*, & de Julienne de Stolberg. Durant le régne de ce Prince, les guerres civiles désoloient la France, & Orange se ressentit de ce voisinage; car cette ville fut prise, pillee & brûlée en 1562, par Serbellon qui commandoit les troupes du Pape, & par le Comte de Suze qui commandoit celles de Charles IX; ce qui rendit opulente la ville d'Avignon, comme M. De Thou le remarque; & l'année 1571, il y eut un massacre de tous les Habitans de la Religion Réformée, qui y étoient restez du premier désordre: ce qui arriva précisément le jour de la Chandeleur; ensuite dequoi, l'on brûla, ou l'on enleva tous les papiers, & tous les Documens du Prince, qui étoient considérables; & la meilleure partie fut portée à Rome par le Cardinal d'Armagnac. Cela est bien contraire à ce qu'on a trouvé, sur ce même sujet, dans les Editions précédentes, où l'on a inséré, *que la violence des Calvinistes, soutenue de l'autorité du Prince, qui étoit de leur parti, attira toutes ces miséres sur Orange, & sur tout,* dit-on, *pour en avoir chassé l'Evêque & les Chanoines, ruiné les Eglises, & croyant que tout leur étoit permis, dans un tems de licence & de fureur: mais dans ce siécle,* ajoûte-t-on, *les Eglises ont été reparées, l'Evêque retabli, & la Religion orthodoxe y a refleuri, par les soins du Roi, qui nomme à l'Evêché, comme premier Souverain, en qualité de Comte de Provence, parce que le Prince est Protestant.* Or comme ceci n'est qu'une pure calomnie, en tout sens, il est bon de faire remarquer, que ce furent les troupes du Pape & celles de Charles IX, qui pillérent les Eglises, & le Palais Episcopal, après quoi, ils y mirent le feu. Il est vrai que le Prince chassa de la ville l'Evêque & le Clergé; mais ce fut uniquement, pour les punir de la conduite qu'ils avoient tenue, dans l'action de 1562, & dans celle de 1571; car ils excitérent le Massacre, en haine de ce que le Prince épargnoit ses Sujets de la Religion Réformée, nonobstant les trois Brefs du Pape Pie IV, en date des 22 août 1561, 26 octobre & 29 décembre 1563, qui l'exhortoit à les exterminer. Ce même Prince, qui avoit chassé de la ville l'Evêque & le reste du Clergé, les y rappella quelque tems après, à la priére de Henri III, Roi de France, ainsi qu'on le peut vérifier par trois de ses Lettres, écrites sur ce même sujet à Guillaume IX, & ce fut Philippe-Guillaume IX, qui fit réparer l'Eglise Cathédrale & qui l'enrichit; mais jamais aucun Roi de France ne fit aucune réparation, ni ne donna aucun bien à l'Eglise d'Orange, & le seul de ces Rois, qui a nommé à cet Evêché, a été Louïs XIV, pendant les dernieres guerres, qu'il s'étoit emparé d'Orange, & que l'Episcopat se trouva vacant. Mais il est vrai qu'en deux diverses occasions, il avoit auparavant requis le Prince, par ses Lettres, qu'il lui plût de nommer au Pape, les personnes qu'il lui proposoit, ce que Louïs n'auroit eu garde de faire, si les Comtes de Provence, comme quelques uns osent l'avancer, eussent eu droit de nommer aux Bénéfices Ecclesiastiques de la Principauté d'Orange. D'ailleurs, il se justifie, par plusieurs Bulles des Papes & par plusieurs Actes des Comtes de Provence, & des Princes d'Orange, depuis le neuviéme jusqu'au XVI siécle, que les Princes d'Orange sont les seuls Fondateurs, Bienfaiteurs & Restaurateurs des Eglises de leur Principauté.

AVERTISSEMENT.

Comme il s'est glissé beaucoup d'erreurs dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, sous les noms d'Arles, de Baux, de Challon, de Dauphiné, d'Orange, & de Provence, & que le Mémoire suivant, qui rectifie tout, n'est venu qu'après l'impression de la plus grande partie de ce Dictionnaire, le Lecteur est prié d'y faire attention, & de n'avoir aucun égard à tout ce qui a été dit cy-devant, sur ces six chapitres, comme étant absolument contraire à la vérité de l'Histoire, & de donner entierement créance à tout ce que nous venons d'écrire sur le chapitre d'Orange, dans la presente édition, & au Mémoire qui suit.

Il s'est glissé cy-devant, sous le nom de Baux, quelques méprises ou bevues, qu'il est absolument nécessaire de rectifier. La premiere est que la Terre de Baux & les Terres que l'on appelle encore aujourd'hui *Baussenques*, ont été connues sous le nom de Principauté, ou de Comté, & que les Seigneurs de ce nom, qui les ont possedées, ont toûjours pris la qualité de Prince ou de Comte, comme plusieurs anciens Historiens en font foi. Et c'est ainsi que les Empereurs Conrad II, Frédéric I & II, les qualifient, dans leurs Bulles d'or, des années 1146, 1173, 1178 & 1214. La même qualité leur est aussi donnée, dans les Traitez faits avec les Comtes de Provence, des années 1150, 1177 & 1257. Les Terres Baussenques étoient 77 en nombre & non 79, comme il est dit cy-devant, dans lesquelles étoient comprises, la ville d'Aix, les Isles de Martigues, le Bourgneuf d'Arles, Trinquetaille & autres lieux, que les Princes de Baux possédoient, sous de grands avantages & priviléges, hommageables du Comte de Provence, suivant le Traité de 1150; & indépendantes, suivant celui de 1177, fait par l'entremise de l'Empereur Frederic II. La seconde, que la Vicomté de Marseille étoit aussi de leur patrimoine, que Bertrand de Baux, fils de Hugues, aliéna à l'Evêque & à la ville, pour 84000 sols Royaux couronnez. Ce même Bertrand dissipa tous ses autres biens patrimoniaux, en legs & en donations excessives, par son testament du dernier de juillet 1170, au préjudice de la substitution graduelle, contenue dans le testament de Hugues de Baux son pére, en faveur de l'autre Bertrand son frére, Prince d'Orange, & de ses Descendans, ce qui donna lieu à l'Empereur Frédéric I de casser ces aliénations & ce testament de Bertrand, parties ouïes, par ses Bulles d'or du mois d'août 1178. En troisiéme lieu, que le Royaume d'Arles fut aquis à Guillaume V, Prince d'Orange, fils de Bertrand I, par le don que lui en fit l'Empereur Fréderic II, par sa Bulle du 13 janvier 1214, confirmée par une autre du 29 de septembre suivant: n'étant pas vrai, qu'en 1257, Raimond, petit-fils de Guillaume, l'ait cedé à Charles I, Comte de Provence, frére de S. Louïs, Roi de France, puisqu'il est constant que ce Comte obligea Raimond à lui faire hommage de ce Royaume, qui relevoit de l'Empire, sous prétexte d'en avoir aquis le droit. Ce qui toutefois ne s'accorde pas avec l'Acte du dixieme de septembre 1257, où tous les droits & tous les priviléges, tant Impériaux qu'autres, sont spécialement maintenus au Prince d'Orange IV. Il est clairement justifié, que Raimond de Baux & Etiennette sa femme, fille unique du Comte Gilbert, ont légitimement aquis toute la Provence, par le décès de ce même Gilbert, qui en étoit le Seigneur propriétaire, & par l'investiture que l'Empereur Conrad leur en accorda l'onzieme d'août 1146. Il est vrai que peu de tems après, la possession leur en fut disputée, par Raimond Bérenger II, dit *le Jeune*, soutenu par le Comte de Barcelone, Roi d'Arragon son oncle, prétendant que la Provence lui étoit aquise, en vertu de la substitution agnatique, contenue dans le testament du vieux Comte Raimond Bérenger, & de Douce, pére & mére de Gilbert. Ce différent se termina par un Traité du premier de septembre 1150, entre Raimond Bérenger & Etiennette, qui étoit alors veuve. Cette même Etiennette eut trois fils, qui ne voulurent point aquiescer au Traité qu'avoit fait leur mére, présupposant qu'elle y étoit lésée: & ils dépouillérent les Bérengers de presque toute la Provence, par la force des armes. Ce qui donna lieu à l'intervention de l'Empereur Fréderic II, oncle de Réchilde, femme du jeune Bérenger: & ainsi, de son autorité la paix fut conclue, en 1177. Enfin faute de mâles la Provence échut aux quatre filles de Raimond Bérenger, V. du nom. Ainsi les Princes d'Orange, réprésentant Etiennette, ont droit de venir au partage de la Provence, avec elles, ou avec leurs Descendans. Ce sont encore ces Princes de Baux d'Orange, qui seuls avoient droit de faire battre monnoye, à leur coin & à leurs armes, pour avoir cours dans toute la Provence, à l'exclusion de tous autres Princes. Ils pouvoient aussi marcher avec armes & enseignes déployées, dans tout le païs qui est renfermé entre les Alpes, l'Isére, le Rhône & la Mer, en vertu des priviléges des années 1146, 1178 & 1214.

Pour rectifier l'article de Challon inséré cy devant, il faut ajoûter à ce qu'on a dit de cette illustre Maison, qu'en l'année 1237 Jean de Challon donna à Hugues, Duc de Bourgogne, sa Comté de Challon sur Saône, en échange de la Baronnie de Harlai, avec ses dépendances. Cette Baronnie avoit 295 Vassaux de son ressort, entre lesquels étoit le Comte de Neufchâtel, dont les Princes d'Orange, issus de la Maison de Challon, ont conservé les droits, qui procédoient de la Donation que Rodolphe, Roi des Romains, fit en avril 1298, à Jean de Challon, II. du nom, fils de celui dont nous venons de parler, apres la résignation que Rollin, Seigneur de Neufchâtel lui en avoit faite, & de son contentement. Jean transporta ce même droit à la Maison de Hochberg, s'en réservant la foi & l'hommage qui furent rendus: & Louïs, Comte de Neufchâtel, dernier mâle de sa famille, mourut en 1373, & laissa une fille nommée Isabelle. Celle ci eut une fille nommée Tréna, qui fut mariée à Conrad II, Comte de Fribourg, d'où naquit Conrad III, pendant l'administration duquel & de son aveu le Conseil & la Communauté de Neufchâtel, prirent résolution au mois d'août 1406, que s'il venoit à mourir sans un fils légitime, le Comté reviendroit au Prince d'Orange, qui étoit Jean de Challon I. Peu de tems après Conrad eut de Marie de Vergi sa femme, un fils unique appellé Jean, qui épousa Marie de Challon, fille de Jean, I. du nom, Prince d'Orange, & qui décéda sans enfans en 1458, laissant par testament tous ses biens à Rodolphe, Marquis de Hochberg son cousin, mari d'Anne, fille de Conrad III, Comte de Fribourg, & dont les Descendans ont transféré leurs droits à la Maison de Longueville. Marie de Challon, qui survécut à Conrad son mari, disposa de tous ses biens en faveur de son neveu Louïs de Challon, Prince d'Orange, dans lesquels biens étoient compris le retour des droits, sur le Comté de Neufchâtel, que son pére Jean I lui avoit donné par son contract de mariage; ensuite dequoi Louïs en disposa par son testament de 1466 en faveur de ses successeurs, qui en ont conservé le droit autant qu'ils ont pu, lequel, enfin, s'est insensiblement éclipsé, pour la Maison d'Orange, depuis que ce Comté passa à la Maison d'Orléans Longueville, soutenue & appuyée, en cela, par Louïs XI & Charles

les VIII : ce qui fut l'origine de la haine implacable, qui étoit entre Jean II, Prince d'Orange, & le Comte de Dunois ; à laquelle haine, Charles VIII & Anne de Bretagne ſa femme apportérent quelque modération en décembre 1491, ayant arrêté que les prétentions de ce Prince ſeroient réglées à l'amiable : ce qui toutefois ne s'exécuta pas, parce que d'un côté Jean mourut en l'an 1501, & que d'ailleurs Philibert ſon fils, Prince d'Orange, embraſſa le parti de l'Empereur Charles-*Quint* contre la France ; ou bien cela ne s'exécuta pas, à cauſe des guerres civiles du commencement de ce ſiécle. Ainſi, cette prétention reſta indéciſe. Diſons encore avant que de finir, que le Dauphiné a été légitimement aquis à Béatrix de Vienne, fille unique de Gui XIII, & petite-fille de Jean II, mariée à Hugues de Challon, Sire de Harlai. Ce qui prouve clairement que Chorier & ceux qui l'ont ſuivi ſe ſont oubliez, lorsqu'ils ont dit que le Dauphin Gui XIII étoit mort ſans enfans ; où bien ils ont voulu l'ignorer, pour attribuer le droit de cette province à Humbert dernier, & valider par ce moyen, le tranſport qu'il en fit à la Couronne de France, en l'année 1341. L'on a auſſi, à deſſein, paſſé ſous ſilence, que Humbert tenant dans le Dauphiné, Béatrix ſa tante, & Jean ſon fils, Sire de Harlai, les obligea par la force, de lui abandonner toutes les prétentions qu'ils avoient ſur le Dauphiné, avec les droits héréditaires, comme cela ſe juſtifie, par deux Actes, l'un du dixiéme février 1334, & l'autre du 20 de janvier 1344, ce qui fut renouvellé par l'autorité de Philippe de Valois, Roi de France, & par ſon fils Jean, Duc de Normandie, au mois de juin & de juillet 1349, moyennant quelques Baronnies en Dauphiné, & certaine ſomme d'argent ; deſquelles Baronnies, Béatrix & ſon fils Jean, n'ont jamais joui, ni même leurs Deſcendans : & les uns ni les autres n'ont pas reçu la moindre partie de cette ſomme, ſuivant qu'il paroît par un grand nombre d'Actes, qu'il ſeroit ennuyeux de rapporter, depuis l'année 1351, juſques en 1436. Cela donne lieu aux Princes d'Orange de prétendre à leur ancien droit. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. Paradin. Belleforêt. M. De Thou. De Marca. Beſſe. Mézeray, &c. Joſeph & Gaſpar de la Piſe, *Hiſtoire & Prérogative d'Orange.* Catel, *Hiſt. de Toulouſe & du Languedoc.* Du Chêne. Noſtradamus. Bouche. Ruffi & Bonis, *Hiſtoire de Provence.* Chorier, *Hiſt. du Dauphiné.* Louvet, *Splendeur de la France.* Caſſan & Du Puy, *Recherche des Droits de la France.* Sincére, *Itiner. Gall.* Sainte-Marthe, *Hiſt. general. de France & Gallia Chriſtiana.* Lomeni, *Itinerar.* Du Moulin & Belli, *en leurs Conſeils.* Du Maurier, *en ſes Mémoires, &c.*

PRINCES d'ORANGE DE LA MAISON de Naſſau.

Comme les biens de la Maiſon de Challon, ont paſſé aux Deſcendans de Guillaume I, Prince d'Orange de la Maiſon de Naſſau, il faut remarquer que cette Maiſon eſt diviſée en deux principales branches. La ſeconde, dite de Naſſau-Dillembourg, qui a pour tige le Comte OTHON, oncle d'*Adolphe* de Naſſau, Empereur, a formé cinq autres branches, dont la premiére eſt celle d'*Orange*, ainſi qu'on peut le voir au mot NASSAU. JEAN, Comte de Naſſau, dit *le Jeune*, ſorti des Naſſau-Dillembourg, épouſa *Eliſabeth* de Heſſe, & mourut l'an 1517. Il laiſſa deux fils, 1. HENRI qui ſuit ; & 2. GUILLAUME, dit *le Vieil*, dont nous parlerons dans la ſuite. HENRI, Comte de Naſſau, épouſa *Claude* de Challon, morte en 1521, & eut RENÉ de Naſſau, qui commença la quatriéme race des Princes d'Orange. Philibert ſon oncle le fit ſon héritier, à condition de porter ſon nom & ſes armes. René s'engagea dans le parti de l'Empereur Charles-*Quint*, contre le Roi François I. Ainſi, pour ce crime de félonie, & parce qu'il n'avoit point comparu au ban & arriéreban de Provence publié par le Roi, la Principauté d'Orange fut réünie au Domaine de Provence, par Arrêt du Parlement de ce païs, le 30 juin 1543. Ce René mourut ſans enfans, d'une bleſſure reçue au ſiége de Saint-Dizier, le 15 juillet 1544, après avoir inſtitué pour héritier par teſtament du 20 juin précédent, Guillaume de Naſſau ſon couſin germain.

I. GUILLAUME de Naſſau, IX. de ce nom, Prince d'Orange, né en 1533, de GUILLAUME, dit *le Vieil*, & de *Julienne* de Stolberg, fut reconnu par les Etats Généraux des Provinces-Unies, comme le Chef de leur République, qui lui doit ſa gloire & ſon établiſſement. Il étoit grand Capitaine & ſage Politique, prudent dans les conſeils, ſage dans les adverſitez, ſecret dans ſes deſſeins, & très-habile à découvrir ceux des autres. Les Eſpagnols en firent une très-fâcheuſe expérience ; mais comme ils ſe croyoient tout permis, quand il s'agiſſoit de ſe défaire d'un tel ennemi, le Prince d'Orange courut de grands hazards & y ſuccomba à la fin. Il fut bleſſé le 18 mars 1582, dans ſa maiſon, en ſortant de table, d'un coup de piſtolet que lui tira Jaurégui, Valet d'un certain Banquier ruïné, qu'on ſoupçonnoit d'avoir empoiſonné Dom Juan d'Autriche. Les lettres Eſpagnoles qu'on trouva dans la poche de cet aſſaſſin, firent connoître quel il étoit. Le Prince guérit de cette bleſſure ; mais un Franc Comtois, nommé Balthaſar Gérard, Emiſſaire des Eſpagnols, l'aſſaſſina d'un autre coup de piſtolet dans ſa maiſon, le dixiéme juin 1584. Il avoit été marié quatre fois, 1. à *Anne* d'Egmond, fille de *Maximilien*, Comte de Buren, morte en 1559, dont il eut 1. PHILIPPE-GUILLAUME qui ſuit ; & 2. *Marie*, femme de *Philippe*, Comte de Hohenloé : 2. à *Anne*, fille de *Maurice*, Electeur de Saxe, & il en eut 3. MAURICE de Naſſau, *dont nous parlerons cy après* ; 4. *Anne*, femme de *Guillaume-Louïs*, Comte de Naſſau ; & 5. *Emilie*, morte à Genéve en 1624, après avoir été mariée en 1597, à *Emmanuel* I, Prince de Portugal, Viceroi des Indes, & fils de Dom *Antoine*, Roi de Portugal : 3. à *Charlotte* de Bourbon ; fille de *Louïs* de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpenſier, & de *Jacqueline* de Longwic. Elle étoit Abbeſſe de Jouare ; mais ayant embraſſé la Religion Réformée, elle ſortit une nuit du monaſtére, & ſe retira chez Frédéric II, Comte Palatin du Rhin l'an 1572. Deux ans après, elle ſe maria le dixiéme juin à la Brille, avec le Prince d'Orange, & mourut à Anvers le ſixiéme mai 1582, de la frayeur qu'elle eut de voir le même Prince ſon mari bleſſé. Leurs enfans furent 6. *Louïſe-Julienne* de Naſſau, femme de *Frédéric*, IV. du nom, Prince Palatin du Rhin & Electeur de l'Empire, morte le 15 mars 1644, dont la Vie fut publiée par Frédéric Spanheim, I. du nom ; 7. *Elizabeth*, ſeconde femme de *Henri* de la Tour, Prince de Sedan, Maréchal de France, morte à Sedan, au mois de ſeptembre 1642 ; 8. *Catherine-Belgique* ; mariée à *Philippe-Louïs*, II. du nom, Comte de Hanaw ; 9. *Charlotte-Brabantine*, femme de *Claude*, Sire de la Tremoille, Duc de Thouars ; 10. *Charlotte-Flandrine*, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte le dixiéme avril 1640 ; & 11. *Emilie*, femme de *Frédéric-Caſimir*, Comte Palatin du Rhin-à-Landsberg. Guillaume IX prit une quatriéme alliance avec *Louïſe* de Coligny, fille de *Gaſpard*, Amiral de France, & de *Charlotte* de Laval, ſa premiére femme, & veuve de *Charles*, Seigneur de Téligny, dont il eut 12. HENRI-FRÉDÉRIC de Naſſau, Prince d'Orange, *dont nous ferons mention après avoir parlé de ſes fréres* ; & 13. *Renée*, morte à la Rochelle ſans alliance. Guillaume I, du nom de Naſſau, *laiſſa un fils naturel appellé* JUSTIN *de Naſſau. Voyez* NASSAU.

II. PHILIPPE-GUILLAUME de Naſſau, Prince d'Orange, étoit entre les mains des Eſpagnols, lorsque ſon pére mourut, & n'en revint que long-tems après. Il épouſa l'an 1606, *Eléonore* de Bourbon, fille de *Henri* de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & de ſa ſeconde femme *Charlotte-Catherine* de la Tremoille. Cette Princeſſe mourut au château de Muret le 20 janvier 1619. Le Prince d'Orange étoit déja mort ſans poſtérité, le 20 février 1618, & avoit toûjours vécu dans la Religion Catholique, & dans les intérêts des Eſpagnols.

II. MAURICE de Naſſau fut Prince d'Orange aprés la mort de ſon frére. Lorsque ſon pére fut tué en 1584, les Etats lui déférérent le Gouvernement de Hollande, de Zélande, & d'Utrecht, avec l'Amirauté, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans. Il emporta toutes les villes que les Eſpagnols avoient dans la Hollande. L'an 1590, il ſurprit Breda avec un bateau de tourbes, dans lequel il avoit fait cacher environ ſoixante Soldats ; & fit ſi bien qu'il recouvra en peu de tems toute la Friſe, Groningue, l'Over-Iſſel, Nimégue, & le païs de Gueldre. Il ſoumit Hulſt, le Fort-Saint-André, &c. en ſorte qu'il y eut ſept provinces qui ſe réünirent ſous le gouvernement de ce Prince. L'an 1600, il gagna, le deuxiéme juillet, la fameuſe bataille de Nieuport ſur l'Archiduc Albert. Plus de 6000 Eſpagnols reſtérent ſur la place. Auſſi le Prince d'Orange avoit-il renvoyé les vaiſſeaux qui l'avoient paſſé en Flandre, pour ôter à ſes gens tout eſpoir de ſe ſauver. *Il faut*, dit-il, avant le combat, *paſſer ſur le ventre des ennemis, ou boire l'eau de la mer.* Depuis il prit l'Ecluſe, Grave & quelques autres places pendant le fameux ſiége d'Oſtende en 1604. L'an 1609, les Eſpagnols & les Etats firent pour douze ans une tréve, qui fut proclamée à Anvers, le 14 du mois d'avril. La guerre recommença en 1621. Le Marquis Spinola, Général des troupes d'Eſpagne, prit Breda en 1625. Le Prince Maurice, qui s'étoit flatté de ſurprendre en même tems le château d'Anvers, reſſentit tant de chagrin de voir que l'entrepriſe avoit manqué, qu'il en mourut peu après à la Haye, âgé de 58 ans. Il n'avoit point été marié, & *laiſſa ſeulement quelques enfans naturels. Voyez* NASSAU.

II. HENRI-FRÉDÉRIC de Naſſau, ſon frére, lui ſuccéda en la Principauté d'Orange, & aux charges de la République, & ſoutint très-bien la grande réputation que ſon pére & ſon frére s'étoient acquiſe. Il prit Grol en 1627, puis l'an 1629 Boisleduc, que le Prince Maurice n'avoit pu ſoumettre. Dans la ſuite, il emporta Bergues, Venloo, Ruremonde, Maſtricht ; puis Breda l'an 1637. Cette année, le Cardinal de Richelieu lui fit donner le titre d'Alteſſe, que tous les Souverains de l'Europe lui donnérent depuis ce tems-là ; car juſques-là on n'avoit traité les Princes d'Orange que d'Excellence. Henri-Frédéric fit diverſes autres conquêtes ſans perdre beaucoup de monde, & ménagea ſi bien ſes troupes, qu'il fut ſurnommé *le Pére des Soldats.* Ce Prince mourut à la Haye, le 14 mars 1647, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé *Emilie* de Solms, fille de *Jean-Albert*, Comte de Solms-Braunfels, morte l'an 1675. Il en eut 1. GUILLAUME X, qui ſuit ; 2. *Louïſe-Henriette*, mariée l'an 1646, à *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, & morte le 15 juin 1667, inſtituée par ſon pére héritiére de ſa Maiſon, & ſes Deſcendans après la poſtérité de ſon fils ; 3. *Agnès-Emilie*, alliée en 1648, à *Guillaume-Frédéric*, Prince de Naſſau-Dietz, ſon couſin, morte le 26 mai 1696 ; 4. *Marie*, épouſe de *Louïs-Henri* de Baviére, Comte Palatin de Simmeren, morte le 20 mars 1668 ; & 5. *Henriette-Catherine*, mariée 1. à *Hennon-Louïs*, Comte d'Oſtfriſe : 2. l'an 1659, à *George*, Prince d'Anhalt-Deſſaw, dont elle reſta veuve en 1693, & mourut le cinquiéme novembre 1708. Henri-Frédéric *laiſſa auſſi un fils naturel. Voyez* NASSAU.

III. GUILLAUME, X. de ce nom, Prince d'Orange, II. de ce nom de Naſſau, ſuccéda aux charges de ſon pére, le 23 janvier 1648. Ce fut en cette même année que les Etats firent la paix à Munſter avec les Eſpagnols. Le Prince d'Orange voulut aſſiéger Amſterdam le 30 juillet 1650, pour ſe venger. Sur la fin du mois d'octobre, il revint des Etats de Gueldre, malade de la petite vérole, dont il mourut le ſixiéme novembre de la même année, âgé de 24 ans. Il avoit épouſé *Marie* d'Angleterre, fille de *Charles*, I. du nom, Roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette-Marie* de France. Il laiſſa de ce mariage un fils poſthume, GUILLAUME-HENRI qui ſuit

IV. GUILLAUME-HENRI de Naſſau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre, ſuccéda aux charges de ſon pére & de ſon ayeul,

s'eft fignalé par fon courage dans toutes les guerres qui ont agité l'Europe de fon tems, & mourut le 19 mars 1702 fans enfans de *Marie* Stuart, fille de *Jacques* II, Roi d'Angleterre, morte à Londres le 28 décembre vieux ftile de l'an 1694, ou le feptiéme janvier 1695. *Voyez* GUILLAUME III, Roi d'Angleterre.

NB. Il y a quelque différence entre la Généalogie des Princes d'Orange de la Maifon de Naffau, que l'on vient de donner, & celle que M. Hubner rapporte dans fes Tables Généalogiques. On peut les confulter pour voir en quoi confifte cette différence.

DROITS DE LA MAISON DE LONGUEVILLE fur la Principauté d'Orange.

La Principauté d'Orange, qui vient originairement des Comtes de Provence, étant tombée dans la Maifon de Baux par le mariage d'une fille, fe trouva appartenir fur la fin du XIV fiécle à *Marie* de Baux, feule héritiére de cette Maifon, qui avoit époufé *Jean* de Challon. De leur mariage, il y eut, entre autres enfans, trois mâles, *Louïs*, *Jean* & *Huguenin* de Challon; & une fille, *Alix* de Challon, mariée à *Guillaume* de Vienne. Le 22 mai 1416, Marie de Baux, Princeffe d'Orange, fit fon teftament, par lequel elle inftitua pour fon héritier univerfel en tous fes biens, & nommément en fa Principauté d'Orange, *Louïs* de Challon fon fils aîné, avec cette claufe, qu'en cas de décès de Louïs fans enfans mâles, ou de fes enfans mâles, fans enfans mâles, & enfuite toûjours d'enfans mâles en enfans mâles, *Jean* fon puîné, lui demeureroit fubftitué, & à fes enfans mâles, & aux enfans mâles d'iceux, & toûjours d'enfans mâles en enfans mâles. Elle appofa pareilles claufes de fubftitution audit *Jean*, en faveur de *Huguenin*, fon troifiéme fils, dans le même cas de défaut d'enfans mâles; & enfuite toûjours d'enfans mâles en enfans mâles, comme deffus. Après ces inftitutions & fubftitutions, qui regardent les trois enfans mâles, leurs enfans & leurs Defcendans mâles, fuit cette autre difpofition, qui concerne *Alix* de Challon fa fille aînée, & tous fes enfans & Defcendans, & qui eft celle d'où dérive le droit de la Maifon d'Orléans de Longueville; parce qu'elle defcend en droite ligne d'*Alix* de Challon. Cette difpofition eft conçue en ces termes, *Et au cas que j'irois de vie à trepaffement fans laiffer enfans mâles, ou mes enfans mâles fans laiffer enfans, & enfuite toûjours d'enfans en enfans; je fais, nomme & ordonne mon heritiere, & aufdits enfans fubftitue mon heritiére en tous mefdits biens,* Alix *de Challon ma fille feule; & pour le tout, & fes enfans nez & procréez de fon propre corps en loyal mariage, & enfuite toûjours d'enfans en enfans.* Au mois d'octobre de l'année fuivante 1417, Jean de Challon fit auffi fon teftament, qui contient à peu près toutes les mêmes inftitutions, fubftitutions, & difpofitions, que celles cy-deffus faites par Marie de Baux fa femme. Dans la fuite la defcente de trois mâles a manqué, favoir, celle de *Louïs*, aîné, paur les enfans & Defcendans mâles, par le décès de *Philippe* de Challon, arrivé dès l'an 1530, mort fans enfans; & pour les enfans & Defcendans des filles, par le décès de *René* de Naffau, fils de *Claude* de Challon, fœur de *Philibert*, qui avoit époufé *Henri* de Naffau; ledit René mort dès l'an 1544, fans enfans; celle de *Jean* puîné, par le décès d'un fils & d'une fille fans enfans, arrivé dès l'an 1528: & celle de *Huguenin* troifiéme mâle, parce qu'il eft mort fans enfans. Ainfi au défaut de la ligne de ces trois mâles, qui s'eft trouvée entiérement éteinte, le droit a été dévolu à celle d'*Alix* de Challon, qui étoit lors fubfiftante, & qui fe termina à la Maifon d'Orléans de Longueville; parce que du mariage d'*Alix* de Challon avec *Guillaume* de Vienne, il y eut *Marguerite* de Vienne, mariée à *Rodolphe* de Hochberg, duquel mariage eft né *Philippe* de Hochberg; & de ce Philippe, *Jeanne* de Hochberg, mariée à *Louïs* d'Orléans, duquel font iffus en droite ligne tous ceux qui depuis ce tems ont porté le nom d'Orléans-Longueville, jufqu'à *Jean Louïs-Charles* d'Orléans, dernier Duc de Longueville. Dès ce même tems, il y eut des pourfuites faites par les Ducs de Longueville, qui en vertu des difpofitions contenues dans ces deux teftamens de 1416, & 1417, portées & inftruites au grand Confeil qui en avoit l'attribution, contre Guillaume, Comte de Naffau, qui s'étoit emparé de la Principauté d'Orange; & par Arrêt du 20 novembre 1553, les fubftitutions portées par ce teftament, furent declarées avoir eu lieu au profit de feu *François* d'Orléans, & de *Léonor* d'Orléans, lors Duc de Longueville, comme defcendus d'*Alix* de Challon; & en cette qualité appellez par lefdites difpofitions teftamentaires. En conféquence Guillaume, Comte de Naffau, fut condamné de laiffer poffeffion libre de la Principauté d'Orange à Léonor d'Orléans. Or le Prince de Conti étant héritier des derniers Ducs de Longueville, fuivant la difpofition teftamentaire du Duc Jean-Louïs, Louïs XIV le mit en poffeffion de la Principauté d'Orange. Ce qui fut contefté par plufieurs Princes & Seigneurs & particuliérement par l'Electeur de Brandebourg, Roi de Pruffe. Enfin par le dixiéme article du traité de paix figné à Utrecht, entre la France & la Pruffe le onziéme avril 1713, le Roi de Pruffe renonça en faveur du Roi de France à tous fes droits fur la Principauté d'Orange, & fur les Seigneuries & lieux de la fucceffion de la Maifon de Challon & de Châtel-Bélin fituez en France & dans le Comté de Bourgogne; & en faifant cette ceffion, il fe chargea de fatisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Naffau-Frife, & fe referva la permiffion de retenir le titre & les armes de Prince d'Orange, & de revêtir du nom de Principauté d'Orange la partie de la Gueldre, qui lui fut cédée par ce traité de paix. Pour les Princes d'Orange, *confultez* Paradin; Belle-forêt; de Marca; Beff.; Jofeph de la Pife, *Hift. d'Orange*; Du Chêne, *Hift.* Noftradamus & Bouche, *Hift. de Provence*; Catel, *Hiftoire de Languedoc*; Chorier, *Hift. de Dauphiné*; Du Puy, *Droits du Roi*; Sainte-Marthe, *Hift. Généal. de France*; Aubéry-du-Maurier, *Mémoires pour l'Hift. de Hollande*; Le Noble, *Hift. de Hollande*; La Neuville, *Hyft. de Hollande.*

CONCILES D'ORANGE.

L'an 441, les Evêques affemblez dans l'églife dite *Juftinienne*, célébrérent le premier Concile d'Orange, pour regler la Difcipline eccléfiaftique de leurs diocéfes: ce qu'ils firent en trente Canons. Saint Hilaire d'Arles, & faint Eucher de Lyon, s'y trouvérent avec treize autres Prélats. Le fecond Concile d'Orange fut tenu en 529, fous le Confulat de Décius le *Jeune.* Saint Céfaire d'Arles y préfida. L'occafion de cette affemblée fut la dédicace de l'églife qu'avoit bâtie Liberius, à qui Theodoric avoit donné la Prefecture des Gaules. Le bruit que faifoient les livres de Faufte, & les accufations de fes Partifans contre les Difciples de faint Auguftin, qui défendoient fes fentimens de la Prédeftination, de la Grace, & du libre Arbitre, donnérent fujet aux Evêques de traiter cette Queftion. Ils firent 25 Canons, où toute la doctrine controverfée eft expliquée par les paroles mêmes de S. Auguftin. Outre quatorze Prelats & le Préfet Libérius, Siagre, Opilion, Pentagathe, Dieu-donné, Cariaton, Marcel & Némace, hommes qualifiez & illuftres, foufcrivirent à ce Concile. Le Pape Boniface II l'approuva quelque tems après, par une Epître qu'il écrivit à Céfaire d'Arles, qui lui en avoit demandé la confirmation. Bernard Guy, Guillaume de Puy-Laurens, & quelques autres, font mention d'un autre Concile affemblé à Orange en 1228, contre les Albigeois. On y régla les pénitences qu'on devoit ordonner a ceux qui étoient foupçonnez d'Héréfie. * *Les Conciles de France* du Pére Sirmond, *la derniere edition des Conciles.* Baronius, *in Annal.* Godeau, *Hift. Eccl.* Cabaffutius, *Notit. Concil. &c. Voyez auffi le Supplement de Paris* 1736.

ORANGE. Il y a un Fort de ce nom au Nouveau Païs-Bas, dans l'Amérique feptentrionale, environ à 80 lieues au deffus de la Nouvelle Amfterdam; & un autre dans le Brefil, fur la côte de la Capitanie de Tamaraca. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ORANGEBOURG, nom moderne d'un bourg fitué dans la Moyenne Marche de Brandebourg. Son ancien nom étoit *Botzow*, *Boetzau* ou *Poefaw.* L'Electeur Frédéric-Guillaume qui avoit époufé *Louïfe-Henriette*, fille de Henri-Frédéric de Naffau Prince d'Orange, y fit bâtir un magnifique Palais, auquel il donna le nom d'Orangebourg, à l'honneur de l'Electrice qui étoit Princeffe d'Orange. Il eft fitué fur la rive droite du Havel, au nord-nord oueft de Berlin, dont il eft éloigné d'environ fix lieues. Ce lieu eft devenu une belle ville. *Voyez* BOTZAW.

ORANIENBOURG. *Voyez* ORANGEBOURG.

ORANTE'S (François) Evêque d'Oviédo, Efpagnol, entra chez les Religieux de faint François, & fut mené par l'Evêque de Palenza, en qualité de Théologien, au Concile de Trente, où il prononça un favant Difcours le jour de la Fête de la Touffaints de l'an 1562. Depuis il fut Confeffeur de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur du Païs-Bas; & après la mort de ce Prince, il fut nommé par Philippe II, l'an 1581, à l'Evêché d'Oviédo, où il mourut le 12 octobre de l'an 1584. Il a fait divers Ouvrages, & entre autres, *Locorum Catholicorum pro Romana Fide adverfus Calvini Inftitutiones, libri feptem.* * Eifengrein, *in Catal. Teft. Verit.* Ægidius Gonçalès de Avila, *in Theat. Epifc. Hifp.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifp. &c.*

ORATOIRE, Congrégation de Prêtres, établie à Rome, & en quelques autres endroits d'Italie par faint Philippe de Neri. Ce faint homme, qui dès le tems qu'il étoit Laïc, avoit tâché de porter un grand nombre de gens à la piété par l'établiffement de la Confrairie de la Trinité, ayant reçu les Ordres facrez en 1551, entreprit de tenir dans fa chambre des Conférences, où il fe trouva bientôt un fi grand nombre de gens de tous états, qu'il fut obligé à demander aux Adminiftrateurs de l'églife de faint Jérôme de la Charité, un lieu ample & fpacieux, qu'il accommoda en forme d'Oratoire. Les exercices fpirituels furent transférez l'an 1558, dans ce lieu, que faint Philippe ne quitta que l'an 1574, pour aller demeurer à Saint Jean des Florentins, où il demeura jufqu'à l'an 1583. L'églife de la Vallicella lui avoit néanmoins été donnée dès l'an 1575, du confentement du Pape Grégoire XIII, qui approuva fa Congrégation. Tous fes Difciples fe réünirent dans cette maifon, d'où le faint Fondateur en détacha quelques-uns pour aller faire des établiffemens femblables à Naples, à San-Sévérino, à Fermo, & à Palerme. On ne fait point de vœux dans cette Congrégation, dont le Général eft élu tous les trois ans; mais il peut être continué autant de tems qu'on le juge à propos. Il n'y a de maifons de l'Oratoire unies à la maifon de Rome, que celles de Naples, de San-Sévérino, & de Lanciano. Dans cette derniere on a établi un Séminaire; les autres maifons, qui font en affez grand nombre en Italie, font féparées les unes des autres. Il eft forti de grands Hommes de celle de Rome, les Cardinaux Baronius, François Marie Taruggi, Octave Paravicini, Nicolas Sfondrati, Léandre Colloré-do, & plufieurs autres. * Jean Marciano, *Memorie Iftoriche della Congreg. de l'Oratorio.* Galonius, *Vita S. Philippi Nerii. Bullarium Romanum, tome* 3.

ORATOIRE DE JE'SUS, autre Congrégation de Prêtres fondée en France par le Cardinal Pierre de Bérulle, & différente de celle d'Italie. M. de Bérulle étant engagé par le Cardinal de Gondi, Evêque de Paris, de travailler à cet établiffement, fe retira à Paris le jour de faint Martin de l'an 1611, avec cinq compagnons, tous eccléfiaftiques. Il logea dans une maifon du Fauxbourg-Saint-Jacques, à laquelle on donnoit le nom d'*Hôtel de Valois*, en la place duquel on a bâti le monaftére du Val de Grace. En 1615, il les fit venir à l'Hôtel du Bouchage; & enfin on bâtit depuis l'églife que l'on voit à préfent dans

dans la rue-Saint-Honoré. Le pieux établiſſement de M. de Bérulle fut applaudi par tous les gens de bien. Dieu bénit les vues de cet illuſtre Fondateur, & des perſonnes puiſſantes ſecondérent ſes deſſeins; en ſorte que le Pape Paul V approuva en 1613, cette Congrégation, qui s'eſt depuis étendue dans la France & dans les Païs-Bas, avec une bénédiction particuliére du Ciel. Les Prêtres de l'Oratoire ont pour fin de leur établiſſement d'honorer autant qu'il leur eſt poſſible, tous les Myſtéres de l'enfance, de la Vie & de la Mort de Jeſus-Chriſt & de ſa ſainte Mére. Ils s'occupent auſſi à inſtruire la jeuneſſe dans leurs Colléges, à élever les Clercs pour l'Egliſe dans les Séminaires, & à enſeigner le peuple dans les Prédications & dans les Miſſions. Le Cardinal de Bérulle fut le premier Supérieur général de l'Oratoire, & a eu pour ſucceſſeurs le Pére Charles de Gondrin, le Pére François Bourgoin, le Pére Jean-François Senault, le Pére Louïs Abel de Sainte-Marthe, le Pére Pierre-François d'Arerez de la Tour, & le Pére Louïs-Thomas de la Valette qui en eſt aujourd'hui Général. Cette Congrégation a produit, & produit encore tous les jours, pluſieurs grands Hommes illuſtres par leur piété, par leur ſcience, ou par leurs Ecrits. Cette Congrégation des Prêtres de l'Oratoire occupe ſoixante & quinze maiſons en France, dans leſquelles on comprend les Colléges & les Séminaires, où ils forment la Jeuneſſe dans la piété & dans la ſcience de leur état. * *Les Vies du Cardinal de Bérulle & du Pere de Gondrin.* Sponde, *A. C.* 1613. *n.* 2. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

ORB. ORC. ORD. ORE.

ORBA, riviére d'Italie. *Voyez* ORBE.

ORBAIS, village avec Abbaïe, dans la Champagne, & dans cette partie qui porte le nom de Brie. Il eſt à l'eſt de Meaux, tirant vers le ſud, & en eſt éloigné d'environ douze lieues. Flodoard, Archevêque de Rheims, y bâtit un monaſtére.

ORBASSAN, petite ville des Etats du Duc de Savoye. Elle eſt dans le Piémont propre, entre celle de Turin & celle de Pignerol. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ORBAY (François de) né à Paris, fut l'un des plus habiles Architectes de ſon tems, & ſurpaſſa ſon Maître le célébre Louïs le Vau. Il fut employé au Palais des Tuileries, & en d'autres édifices du premier ordre; mais comme il n'étoit pas ambitieux, il demeura dans un état médiocre, & mourut en 1698.

ORBAY, village. *Voyez* ORBAIS.

ORBE, riviére d'Italie dans le Milanois, eſt nommée par les Auteurs Latins *Urbs*; & par ceux du païs, l'*Orba* ou l'*Urba*. Elle ſe jette dans le Tanaro, près d'Alexandrie de la Paille.

ORBE (L') *Obris* ou *Orobus*, riviére de France dans le Languedoc, vient des Cévennes, près de Saint-Pons-de-Tomiéres, paſſe à Béziers, & ſe jette dans la mer au deſſous de Sérignan.

ORBE (Le Bailliage d') dans le Canton de Berne. Il dépend & de Berne & de Fribourg. Ce Bailliage eſt plus long que large, & il s'avance au midi juſqu'à deux petites lieues au deſſus de Lauſanne, entre les Bailliages de Romainmotier, de Morges, de Lauſanne, & d'Yverdun. Orbe, qui eſt la capitale du Bailliage, eſt une jolie ville, médiocrement grande, à deux lieues du Mont-Jura, ſur une colline, au pié de laquelle coule la riviére d'Orbe. La Doctrine Proteſtante s'y étoit introduite dès l'an 1530, par les ſoins de Guillaume Farel; mais les Réformez ne s'y diſtinguérent que l'année ſuivante par les Prédications de Pierre Viret, Bourgeois d'Orbe, qui y étoit né l'an 1511. La ville d'Orbe eſt fort ancienne; quelques-uns croyent qu'elle étoit la capitale du *Pagus Urbigenus*, lorſque la Suiſſe étoit partagée en quatre Cantons. Orbe a été floriſſante ſous l'ancienne Monarchie des Francs. Les Rois de la premiére & de la ſeconde race, y avoient un Palais royal, où ils alloient quelquefois paſſer le tems. On a rendu l'Orbe navigable juſques à Yverdun, qui eſt à deux lieues de là. Tout le Bailliage d'Orbe n'eſt pas Réformé. * *Etat & Delices de la Suiſſe, tome* 2, *p.* 309, édit. d'Amſterdam 1730.

ORBE, ville de Suiſſe. *Voyez* l'article précédent.

ORBEC, *Orbecum*, petite ville de Normandie, avec titre de Baronnie, eſt ſituée ſur un ruiſſeau du même nom dans le Lieuvin, à quatre lieues de Lizieux. Elle appartient à un Seigneur de la Maiſon de Chaumont. * Baudrand.

* ORBE'GA, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, coule du nord au ſud, & ſe jette dans la riviére d'Eſla. C'eſt l'*Urbicus* des Latins.

ORBELLIS (Nicolas de) de l'Ordre de ſaint François, natif d'Angers, eſt mort en 1455. Il a compoſé un Abbrégé de Théologie ſelon la Doctrine de Scot, imprimé à Haguenau, l'an 1503, & à Paris l'en 1511, 1517, & 1520. On a encore de lui deux Sermons ſur les Epîtres du Carême, imprimez à Lyon, l'an 1491, & divers Traitez de Philoſophie. * Wadingue, *in Biblioth. & Annal. Franciſc.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* M. Du Pin, *Biblioth. Eccléſ. du XV ſiécle.*

ORBILIUS de Bénévent, ancien Grammairien, après avoir porté les armes, enſeigna avec un merveilleux applaudiſſement. Il compoſa divers Traitez, & ſe fit des ennemis par ſon humeur ſatyrique & querelleuſe. On dit que dans ſa vieilleſſe il oublia tout ce qu'il avoit ſçu, & qu'il laiſſa un fils de ſon nom, auſſi Grammairien. * Suétone, *de Clar. Gramm. &c.*

ORBIOU, petite riviére du Languedoc, qui a ſa ſource près du bourg nommé *la Grace:* elle ſe décharge dans l'Aude, à trois lieues au deſſus de Narbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORBITELLE, *Orbitello*, place ſituée dans l'Etat de Sienne, & dans la Péninſule que forme le Mont-Argentaro, à l'endroit où il ſe détache des dunes qui ſont auprès de Sienne, pour s'élever en une plaine de douze milles de tour, qu'occupe ſon ſommet. Dans cette plaine il y a un Lac, & au milieu de ce Lac eſt Orbitelle, place forte par ſes ouvrages & par ſa ſituation, n'étant jointe au continent que par une langue de terre, le ſeul endroit par où elle puiſſe être attaquée. Philippe II, Roi d'Eſpagne céda l'Etat de Sienne à la Maiſon de Medicis; mais par le traité il ſe reſerva Orbitelle, Porto Hercole, Porto San Stéphano, & autres places maritimes, qui pouvoient brider la Toſcane, & par le moyen deſquelles il avoit toûjours un pié en Italie. Ceux du païs appellent cette petite contrée *Stato Delli Præſidii*, & d'autres *la Menote de Toſcane.* Les Vicerois de Naples étoient chargez de la garde & de la défenſe de ces places, où ils envoyoient des Gouverneurs ou des Commandans. Au reſte Orbitelle ſoutint un ſiége contre les Turcs, ſous l'Empereur Charles-*Quint*, & contre les François l'an 1646.

ORBO, petite riviére de l'Iſle de Corſe, ſe décharge dans la mer à quatre lieues d'*Aleria Diſtrutta*, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORBONNE, *Orbona*, Déeſſe qui avoit ſoin des Orphelins, & que les Romains adoroient auſſi, pour ne point devenir veufs, ou ne point perdre leurs enfans. Ce nom vient du mot Latin *Orbus*, qui ſignifie *celui qui a perdu ſon pere, ſa mére, ſa femme* ou *ſes enfans.* Son autel étoit dans la ville de Rome, proche du temple des Dieux Lares. * Arnobe, *adverſus Gentes, l.* 4. Pline, *l.* 1. *c.* 7. Roſin, *Antiq. Romanæ, l.* 2.

ORCADES, vulgairement *Orknei*, iſles de l'Océan au ſeptentrion de l'Ecoſſe, ont été ornées du titre de Duché depuis quelques années. Quelques Géographes en mettent trente; les autres quarante. Il eſt aſſuré qu'il n'y en a que treize de peuplées. Les plus conſidérables ſont, Mainlandt, qui eſt la capitale, dite en Latin, *Pomonia*; Hoy, *Hoya*; South-Ranals, *Ranalſa meridionalis*; Siapins, *Siapinſa*; Roons, *Roja*; Flott, *Fiotta*; Weſter, *Weſtria*; Heth, *Eda*; Sand, *Sandina*; Strehoms, *Stromza*; & North-Ranals, *Ranaiſa Borealis.* Les autres ſont peu importantes. Il n'y a que quelques petits villages, avec Kirk-Wal, ville épiſcopale de Mainlandt. Au reſte, ces iſles ont été autrefois ſous la domination du Roi de Danemarck, & ont été depuis engagées au Roi d'Ecoſſe; enſuite dequoi on les a réünies à ce Royaume. Elles ont cela de rare, que les ſerpens & les autres bêtes venimeuſes n'y peuvent vivre, & que les hommes, bien que grands buveurs, ne s'y enivrent preſque jamais, & vivent très-longtems, ſans aucun uſage de médecine. La mer qui baigne les côtes de ces iſles, eſt remplie de quantité de poiſſons, & principalement de harengs, qui ne nagent que de compagnie, & par certains lits, leſquels ont quelquefois dix & douze lieues de long, & deux ou trois de large. Ces poiſſons ſe preſſent ſi fort les uns contre les autres, que ſouvent on a de la peine à les retirer des ſeines ou filets avec leſquels on les pêche, ſans rompre pluſieurs macles. La pêche s'en faiſoit anciennement dans la Mer Baltique, le long des côtes de Livonie, de Poméranie, & de *Gotlande*, où il s'en trouvoit une ſi prodigieuſe quantité, qu'on les prenoit à la main; & que leurs troupes empêchoient ſouvent les Matelots de ſe ſervir des rames de leurs chaloupes. Après un certain tems, ils ont quitté la Mer Baltique, & ſe ſont étendus le long des côtes de Norvége, vers l'Iſle de Nerſtrang; & dans ces derniers tems, ils ſont venus ſe ranger au nord de l'Ecoſſe, proche des iſles d'Orkney, où d'ordinaire on fait la premiére pêche dans les mois de juillet & d'août. Vers la fin de ce mois ils quittent cette terre; & ſuivant le courant du nord, ils viennent au mois de ſeptembre vers le midi. Les Pêcheurs qui ont accoutumé de les ſuivre, font d'ordinaire la ſeconde pêche à la hauteur de Germu, ville du Comté d'Yorck en Angleterre. La troiſiéme pêche, qu'on appelle des petits harengs, ſe fait entre Calais & Dieppe, depuis le mois de ſeptembre, juſques vers Noël, que le hareng double le Cap Lézard, qui eſt l'extrémité occidentale de la terre de Cornouaille, & paſſe par la partie occidentale d'Angleterre, pour gagner le nord d'Ecoſſe. Les bonnes pêches ſe font d'ordinaire ſur des fonds qui n'ont que 15 ou 20 braſſes d'eau, & où la multitude des harengs rend la mer luiſante & graſſe. * Davity, *du Monde.* Fournier, *Hydrographie.* Camden, *Deſcript. Magnæ Britan.* Les Iſles Orcades ſont au 22 dégré onze minutes de longitude, & au 59 dégré, deux minutes de latitude. Le plus long jour y eſt de dix-huit heures & quelques minutes. Elles ſont ſéparées de l'Ecoſſe par un Détroit, nommé *Pent-Land-Firth*, qui a 24 milles en longueur, & 12 en largeur, & eſt plein de gouffres fort dangereux. Pline fait monter le nombre de ces iſles juſques à 40, & Oroſe juſques à 33; mais la vérité eſt qu'il n'y en a, tout au plus, que vint-huit. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 3. *p.* 298.

ORCAN, étoit autrefois une ville de l'Iſle de Rugen, que Valdemar, Roi de Danemarck, ruïna en 1168. Le lieu qui eſt ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle, en conſerve encore le nom, quoiqu'un peu corrompu. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORCHAMP, ORCAMP, village avec Abbaïe. Il eſt dans le Gouvernement de l'Iſle de France, vers le ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORCHAN ou ORCHAM, Roi des Aſſyriens, fils d'Achéménide, eut de ſa femme Eurynome une fille nommée *Leucotboé*, qu'il fit enterrer toute vive, parce qu'elle avoit couché avec le Soleil, ſi l'on en croit Ovide, qui marque qu'Orcham étoit le ſeptiéme Roi des Aſſyriens depuis Bélus. * Ovide, *Metamorph. l.* 4.

ORCHAN, Cadet des trois enfans d'Osman, fut ſon ſucceſſeur par un coup de fortune aſſez extraordinaire, qui le rendit maître d'un Empire que ſes deux aînez diſputoient. Il s'étoit caché dans le Mont-Olympe, de crainte que celui de ſes deux fréres qui monteroit ſur le thrône ne lui fît perdre la vie; mais les voyant engagez dans une cruelle guerre, il forma ſecrettement un troiſiéme parti, aſſembla des troupes, fondit inopinément ſur eux, les battit, & leur ravit l'Empire & la vie. Ne ſe

sentant pas assez fort pour appaiser les rebellions qui troubloient son païs, & pour se rendre absolu, il fit alliance avec le Prince de Caramanie, épousa sa fille, le dépouilla ensuite de ses Etats, & lui ôta la vie aussi-bien qu'à son fils. Il battit près de Philocrine, bourg maritime voisin de Nicée, Paléologue Empereur Grec, & prit plusieurs villes de l'Asie Mineure, contre lesquelles la puissance de son pére avoit échoué; entre autres, Nicée, capitale de Bithynie, appellée par les Anciens *Antigone*, *Osbie*, *Ancore*, *Nicorre* & *Nicee*, suivant divers Auteurs, & par les Turcs *Isnich*, où il y eut l'an 325 un Concile Oecuménique contre les Ariens, sous le Pape Sylvestre I, & un général, l'an 787, sous Adrien I; Nicomédie, que les Turcs nomment *Ismid*, renommée par un grand Lac duquel il sort un fleuve qui se degorge dans le Sangare, & par la mort de l'Empereur Constantin *le Grand*, l'an 337; & Philadelphie en Lydie, à laquelle les Ottomans donnent le nom d'*Ala Scheer*, ville de Dieu, située au pié du Tmolc, entre plusieurs collines, & fort sujette aux tremblemens de terre. Toutes ces conquêtes furent suivies de son passage en Europe; de la conquête de la ville de Gallipoli par un tremblement de terre, lequel renversa ses murailles, & lui fit crier aux siens qu'il falloit demeurer en Europe, puisque le ciel leur en ouvroit le chemin; & de son mariage avec la fille de l'Empereur Cantacuzéne, par un traité de paix. Son régne fut court & tragique: il commença par un fratricide, s'établit sur la destruction de son beau-pére, & sur la mort de son beau frére, qu'il tua de sa propre main, & finit violemment la vint-deuxiéme année dans une bataille contre les Tartares, l'an 1349. Il laissa deux fils, Soliman & Amurat.

ORCHESTRE. *Voyez* THE'ATRE.

ORCHIES, petite ville des Païs-Bas. Elle est dans la Flandre entre Lille, Tournay & Douay, environ à quatre lieues de chacune de ces villes. La plupart des Géographes prennent Orchies pour *Origiacum*, ville de la Grande Belgique. Quelques-uns pourtant mettent cette ancienne ville à Arras. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORCHIMONT, petite ville avec une Seigneurie dans le Duché de Luxembourg, près de la riviére de Semoy, à quatre lieues de Sedan, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORCHOME'NE, *Orchomenæ*, ville de Béotie, avec un temple dédié aux Graces, est aujourd'hui un bourg de même nom appartenant aux Turcs. Il y avoit une autre ville de ce nom, dans l'Arcadie; & un fleuve dans la Thessalie. * *Consultez* Strabon, Pline, Pausanias.

ORCI NUOVI, petite ville ou bourg fortifié, dans le Bressan, contrée de l'Etat de Venise, en Italie, près de l'Oglio, & du village d'Orci-Vecchi, à trois lieues de Créme vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORCI VECCHI. *Voyez* l'article précédent.

ORCO, en Latin *Orgus*, *Morgus*, riviére de Piémont, qui a sa source près de la Vallée d'Aouste & du bourg de Campiglie, traverse le Canavois, & une petite partie du Montferrat Savoyard, & se décharge dans le Pô, fort près de Chivas. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORDELAFFI (François) Tyran de Forli, se rendit très-puissant dans le XIV siécle, & fut excommunié par le Pape Innocent VI, vers l'an 1356. Gilles Albornos, Cardinal, Légat Apostolique, fit publier cette excommunication par Fortanier Vassel, Patriarche de Grado. Ce coup étonna Ordelaffi, qui se soumit. On lui laissa vers l'an 1359 deux villes, qu'il tint en fief du saint Siége. * Villani, *Hist. l.* 6. Briet, *in Annal.* Sponde.

ORDERIC VITALIS. *Voyez* VITALIS.

ORDINATION dans l'Eglise Episcopale en Angleterre. L'Ordination se fait quatre fois l'année, savoir, les Dimanches des quatre tems que l'Eglise Anglicane appelle *The four Ember Weeks*. Ces quatre semaines sont par les loix de l'Eglise un tems de jeûne & de priéres, pour implorer la bénédiction du ciel sur ceux qui doivent prendre les Ordres. Or il y a trois Ordres dans l'Eglise Anglicane, savoir, le *Diaconat*, l'Ordre de *Pretrise*, & l'Ordre *Episcopal*. Pour être reçu Diacre il faut avoir du moins 23 ans; pour être Prêtre ou Ministre 24, & pour être Evêque 30. Le Diaconat est l'Ordre par où l'on est initié dans le service de l'Eglise; car un Diacre a pouvoir d'y lire la parole de Dieu & d'administrer le Batême & la Sainte Céne. Mais il ne donne que la coupe à ceux qui communient. Pour avoir les Ordres, il faut un certificat du Collége où l'on a fait ses études, ou en avoir un de trois Théologiens de bonne réputation, dont on a été connu pendant les trois derniéres années. Ce certificat doit être signé & scéllé, portant que la personne dont il s'agit est un homme de bonnes mœurs, qui a de la capacité pour le Ministére, & dont les sentimens sont conformes à la doctrine de l'Eglise Anglicane. L'Ordination du Diacre, se fait dans l'Eglise par un Evêque assisté de quelques Ecclésiastiques dignifiez, ou qui ont reçu l'Ordre de Prêtrise. Premiérement on lit les priéres du matin, puis on fait un Sermon sur le devoir des Diacres & des Pasteurs, & le Sermon fini, l'Archidiacre, ou son Substitut, présente à l'Evêque ceux qui aspirent au Diaconat. L'Evêque lui demande, s'il est bien informé de leurs mœurs & de leur capacité; & à l'assemblée, si quelcun sait quelques empêchemens: ensuite on fait quelques priéres & on lit l'Epitre propre pour cette occasion. Cela fait; ils prêtent tous le serment de suprématie, par lequel on renonce à l'autorité prétendue du Pape. L'Evêque leur fait plusieurs questions pieuses. Après leurs réponses à toutes ces questions ils se mettent tous à genoux, & l'Evêque avec d'autres Ecclésiastiques leur imposent les mains à chacun en particulier. Ensuite il met le Nouveau Testament entre les mains de chacun d'eux, leur donnant autorité de le lire dans l'Eglise, & choisit un d'eux pour lire l'Evangile. Après quoi l'Evêque & eux prennent la communion, & le tout se conclut par la bénédiction prononcée par l'Evêque. Ceux qu'on appelle *Prêtres* reçoivent l'Ordination à peu près de la même maniére. Il est vrai que l'Epitre & l'Evangile ne sont pas les mêmes, & qu'après les questions & les réponses, l'Evêque fait une priere particuliére en leur faveur, laquelle étant finie, il prie l'assemblée de les recommander à Dieu par ses priéres chacun en particulier. C'est pourquoi il y a un silence général dans l'Eglise pendant quelque tems, ensuite on chante *le Veni Creator Spiritus*, & après cela on fait une priere qui est suivie de l'imposition des mains par l'Evêque, & par les Ecclésiastiques qui sont présens: on leur met à chacun les mains sur la tête & pendant ce tems-là ils sont à genoux. Ainsi ils reçoivent l'Ordre sacerdotal par un formulaire différent de celui dont on se sert pour les Diacres. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 1. p.* 285. *&c.*

ORDINGEN, petite ville du diocese de Cologne, en Allemagne. Elle est près du Comté de Meurs, sur le Rhin, environ à deux lieues au dessous de Keysersweert. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORDOGE'NE. *Voyez* ORDUGNO.

ORDOGNO. *Voyez* ORDUGNO.

ORDOLPH, fils d'Ordgare, Comte de Dévon, étoit d'une taille & d'une force gigantesque. On dit qu'il mettoit en piéces avec les mains, les barres de fer des plus grandes portes, & qu'il enjamboit la petite riviére de Tavestock en Angleterre, qui a dix piez de large. On voyoit son tableau dans l'Abbaïe de Tavestok. * Camden, *Britannia*.

ORDONIUS. *Voyez* ORDUGNO.

ORDONNO. *Voyez* ORDUGNO.

ORDOVICES, peuples anciens de la Bretagne Citérieure. Ils habitoient la partie méridionale de la Principauté de Galles en Angleterre, & occupoient les contrées qu'on nomme aujourd'hui les Comtez de Cardighan, de Caermarden & de Pembrock. * Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ORDRE BLANC. On appelloit ainsi l'Ordre des Chanoines Réguliers de saint Augustin, comme le rapporte Jacques de Vitry dans son *Histoire Occidentale*.

ORDRE GRIS, c'est à dire, celui des Religieux de Citeaux, qui changérent leur habit noir en gris, selon le témoignage de Jacques de Vitry, que nous venons de citer.

ORDRE NOIR ou ORDRE DES MOINES NOIRS. On donnoit ce nom aux Bénédictins dans tout l'Occident, comme le témoigne Matthieu Paris, & Haeften, *Disquis. Monasticæ*.

ORDRES MILITAIRES, sont certaines Compagnies de Chevaliers, instituez par des Rois ou des Princes, tant pour la défense de la Foi, qu'en d'autres d'occasions, pour donner des marques d'honneur, & faire des distinctions entre leur Noblesse. Il y a eu en France cinq Ordres de Chevalerie purement militaires. Charles *Martel* institua l'*Ordre de la Genette*, qui ne dura point. Le Roi Jean, l'an 1352, institua l'*Ordre de la Vierge Marie*, qui fut appellé l'*Ordre de l'Etoile*, à cause d'une étoile que portoient les Chevaliers. Ce qu'on appelle aujourd'hui *les Ordres du Roi*, ce sont les *Ordres* de Saint-Michel & du Saint-Esprit, *Chevaliers de l'Ordre* ou du *Cordon bleu*. Les Officiers de l'*Ordre* du Saint-Esprit sont, le Chancelier, le Prévôt, le Maître des cérémonies, &c. Le cinquiéme est l'Ordre de S. Louïs, institué en 1693 par le Roi Louïs XIV. *Voyez* ESPRIT (Saint-) Ordre de Chevalerie, MICHEL (Saint-) Ordre militaire, & SAINT-LOUIS, Ordre de Chevalerie.

En Angleterre il y a l'Ordre de la *Jarretiere*.

Le Roi d'Espagne confére celui de la *Toison d'Or*, comme Duc de Bourgogne. En Espagne il y a celui de *Saint-Jacques*.

Le Roi de Portugal donne celui de *Christ* & d'*Avis*.

Les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, composent un Ordre de Chevaliers Religieux, établis pour la défense de la Foi, aussi-bien que ceux de Saint Lazare, qui ont longtems combattu contre les Sarasins. L'Ordre Teutonique commença l'an 1159. Ceux de Bréme en furent les premiers instituteurs & les premiers Fondateurs. L'*Ordre* d'Alcantara & de Calatrava, suivent la Régle de Citeaux. Les assemblées de ces *Ordres*, s'appellent Chapitres, aussi-bien que celles des Religieux. * *Voyez* ces différens Ordres sous leur nom particulier

ORDUGNO, I. du nom, Roi des Asturies & de Léon, succéda à son pére RAMIRE I, qui n'avoit régné que sept ans, & qui mourut en 850 ou 851. Ordugno fut aussi l'héritier de sa valeur; mais avec d'excellentes qualitez il avoit pour la Justice un zéle que la prudence ne régloit pas toujours. C'est ce qui parut en particulier dans la maniére dont il traita Ataulphe, Evêque de Compostelle. Ce Prélat accusé de quelque crime, fut appellé à la Cour pour être jugé. Il obéït tard, & quand il fut venu, il se présenta au Palais la mitre en tête, & revêtu de ses habits pontificaux. Sa lenteur à comparoitre avoit prévenu le Prince contre sa conduite, & la maniére dont il comparut l'irrita contre sa personne. Ordugno naturellement féroce, au lieu d'entendre sa justification, fit lâcher contre lui un taureau qui sembloit devoir le mettre en piéces. Mais tous les Historiens d'Espagne assûrent que l'animal se tint aux piez du Prélat sans le toucher, & que l'on regarda cet événement comme une preuve de l'innocence de l'accusé, qui n'étoit pas en effet coupable du crime dont on l'avoit chargé. Le Prince & toute sa Cour en furent touchez, & Ordugno se prosternant devant Ataulphe, lui fit une réparation publique. Ce Roi eut de bons & de mauvais succès dans la guerre qu'il fit ensuite aux Maures. Muza, Goth d'origine, mais Mahométan de Religion, & Sujet de Mahomad, Roi de Cordoue, fils d'Abdérame II, après avoir fait plusieurs ravages du côté de la Catalogne, & du Languedoc, s'étoit jetté sur les terres des Asturies, avoit pénétré jusqu'à Logrogno, & s'étoit emparé d'Alvéda. Ordugno marcha contre lui, lui donna bataille, & le défit. On croit qu'il mourut de ses blessures. Lopès, son fils, Gouverneur de Tolède, devenu plus sage que son pére par cet exemple, recherchа l'amitié d'Ordugno, & lui de-

manda du ſecours contre le Roi de Cordoue, qui avoit pris les armes pour l'attaquer. Ordugno y conſentit, & envoya Dom Garcie ſon frére, avec de bonnes troupes à Tolède, pour en renforcer la garniſon. Mahomad, Roi de Cordoue, ne laiſſa pas de venir aſſiéger Tolède, mais deſeſpérant de la forcer, il chercha à triompher de ſes adverſaires par artifice. Il les attira dans une embuſcade où ils furent preſque tous taillez en piéces. Dix mille Mahométans des leurs, & huit mille Chrétiens demeurérent ſur le champ de bataille. Tolède fut contrainte de ſe rendre: Lopès ſe ſoumit auſſi, & le Prince Eſpagnol ſe retira dans ſon païs. Ordugno, affoibli par cette perte, ne ſe trouva pas en état de s'oppoſer, comme ſon pére, à une ſeconde deſcente des Normands, qui ravagérent toutes ſes côtes. Ce fleau étranger étant paſſé, l'Eſpagne vit renaître ſes guerres domeſtiques. Ordugno commençoit à profiter de celles que les Maures ſe faiſoient les uns aux autres, & avoit déja pris quelques villes, lorſqu'une maladie l'emporta dans la douziéme année de ſon régne, & la 862 de l'Ere Chrétienne. Ce Prince eut de *Nuna*, ALPHONSE III, ſurnommé *le Grand*, qui avoit à peine quatorze ans quand il monta ſur le thrône de Léon, & qui laiſſa GARCIE, ORDUGNO, & FRIOLA, tous trois Rois après la mort de leur pére.

ORDUGNO II, fils d'ALPHONSE *le Grand*, Roi de Léon & des Aſturies, & petit-fils d'ORDUGNO I, fut confié par ſon pére dans ſon enfance à quelques Seigneurs Sarraſins, en qui Alphonſe avoit reconnu de grands talens pour faire une bonne éducation, & qui s'étoient retirez à ſa Cour. Il eſt à croire que ce Roi apporta les précautions néceſſaires pour empécher que ces Maîtres infidéles ne donnaſſent atteinte à la Religion du jeune Prince; mais cela n'excuſe pas l'imprudence d'une action ſi irréguliére, & ſi peu digne d'un Roi Chrétien. Le jeune Ordugno, devenu grand, entra dans le reſſentiment de la Reine ſa mére contre Alphonſe. On ne ſait d'où venoit le mécontentement de la Reine; mais ayant du crédit ſur ſes enfans, elle leur communiqua ſon chagrin; & ils intriguérent enſemble pour faire un parti, lorſque le Roi mécontenta ſon peuple par de nouvelles impoſitions dont il le chargea. La Reine & les Princes voulant profiter de cette conjoncture, il fut réſolu entre eux que Dom Garcie, héritier préſomptif de la Couronne, léveroit l'étendart publiquement, pendant que la Reine demeureroit à la Cour pour y favoriſer la revolte. Alphonſe ayant appris cette nouvelle à Zamora, marcha contre ſon fils, le ſurprit, s'aſſura de ſa perſonne, & l'enferma. Les autres Rebelles n'en furent que plus irritez: Dom Ordugno ſe déclara; Dom Nugno Fernandès, Comte de Caſtille, & beau-pére de Dom Garcie, arma pour ſon gendre: le peuple appuya ſon parti, & la guerre civile dura deux ans. Alphonſe, contraint de céder à l'orage, conſentit à un traité par lequel il laiſſa la Couronne à Garcie, l'aîné de ſes fils, qui paſſa de la priſon ſur le thrône, & Alphonſe mourut à Zamora où il s'étoit retiré, l'an 872. Garcie ne fut que peu de tems Roi: il mourut après trois ans de régne, & laiſſa la Couronne à ORDUGNO, II. du nom. C'eſt lui qui établit le premier la demeure des Rois d'Aſturie à Léon, & qu'on croit avoir changé l'ancien titre d'Oviédo en celui de Léon. Ordugno eut preſque toujours la guerre avec Abdéraméne III, ſurnommé *Almanzor*, Roi de Cordoue, & il eut d'abord ſur lui des avantages conſidérables. Il prit quelques villes, & gagna une bataille qui obligea le Sarraſin à entrer en négociation. Mais Almanzor ne profita de la paix que pour prendre des meſures plus juſtes pour attaquer de nouveau, & avec plus de ſureté les Eſpagnols. Il entra en Gallice par le Portugal, & y reprit chemin faiſant, Conimbre & la plupart des villes qu'Alphonſe *le Grand* y avoit conquiſes. Ordugno l'arrêta à Rondonia, ou après une de ces batailles dont chacun s'attribue le ſuccès, on ſe retira de part & d'autre, & chacun demeura chez ſoi. Le Roi de Cordoue ſe remit peu après en campagne avec de nouvelles forces, tourna du côté de la Navarre, & pénétra bien avant dans la Cantabrie. Sanche I, ſurnommé *Abarca*, Roi de Navarre, trop foible pour réſiſter ſans ſecours à Almanzor, en demanda à Ordugno, qui ayant beaucoup d'intérêt à ne pas le laiſſer opprimer, ſe joignit à lui en perſonne avec l'élite de ſes Etats. Ils trouvérent le Roi de Cordoue dans la Vallée de Jonquéra, & la bataille y fut donnée l'an 921. Le ſuccès fut pour Almanzor, & il y eut un très-grand nombre de Soldats & d'Officiers des Rois de Navarre & de Léon qui furent tuez. Ordugno ne laiſſa pas de faire peu après ſur les Maures vers la Rioja une nouvelle irruption, qui lui réüſſit aſſez. Mais il ternit pour toujours ſa gloire par une action de cruauté qui lui attira en même tems la haine publique. Animé du déſir de ſe venger des Comtes de Caſtille qui l'avoient offenſé, on ne ſait dans quelle occaſion, il employa pour les perdre la plus horrible trahiſon. Il feignit d'avoir beſoin de leur conſeil, & leur donna un rendez-vous, où ils ſe trouvérent: alors il les fit prendre, les envoya à Léon, où après quelques jours de priſon il leur fit trancher la tête. Le bruit de cette action cauſa de grands mouvemens. Ordugno arma pour les arrêter, mais il mourut à Zamora, lorſqu'il y faiſoit ſes préparatifs, l'an 924. Froïla, ſon frere, dit *le Lépreux*, *le Cruel*, & *le Lubrique*, uſurpa la Couronne ſur Alphonſe IV, fils d'Ordugno; mais Alphonſe monta ſur le thrône quatorze mois après, & le tint juſqu'en 931, que Ramir II, ſon frére, le confina dans un monaſtére.

ORDUGNO III, fils de RAMIR II, Roi de Léon & des Aſturies, épouſa pendant la vie de ſon pére, *Urraque*, fille d'un Comte de Caſtille, afin de cimenter l'union entre la Caſtille & le Royaume de Léon. La mort de Ramir arrivée en 950, troubla cette paix. Ordugno III, ſon fils, qui lui ſuccéda à la Couronne de Léon, fut attaqué par ſon frére Dom Sanche, lequel ayant ligué contre lui Garcie, Roi de Navarre, leur oncle, & le Comte de Caſtille beau-pére du nouveau Roi, l'obligea d'abandonner ſa capitale & de ſe retirer dans une fortereſſe. Ordugno s'y rendit inacceſſible, & laſſa ſes ennemis. Le Navarrois & le Caſtillan qui avoient beſoin de leurs forces ailleurs, étant retournez dans leur païs, Ordugno reprit aiſément une partie du ſien: & auſſi-tôt voulant ſe venger de ſon beau-pére, il lui renvoya Urraque ſa fille, qu'il répudia pour épouſer *Elvire*, dont il eut un fils nommé VÉRÉMOND. Le Comte de Caſtille auroit bien voulu ſe venger de cet affront: mais les progrès que les armes de Dom Sanche, frére d'Ordugno, faiſoient dans les Etats de l'un & de l'autre, les obligérent à ne penſer qu'à repouſſer l'ennemi commun. Preſque toute la vie d'Ordugno ſe paſſa dans ces guerres: il obligea cependant ſon frére Dom Sanche à diſparoître, & après avoir réduit la Gallice, & déſolé les terres des Maures juſqu'aux environs de Liſbonne, il revint victorieux à Léon. La même année il ſe réconcilia avec le Comte de Caſtille, & peu après il tomba malade à Zamora, & y mourut l'an 955. Il laiſſa ſon fils Vérémond en ſi bas âge, qu'il fut facile à Dom Sanche de s'emparer encore une fois du Royaume; & il paroît qu'il fut reconnu Roi d'abord ſans contradiction.

ORDUGNO IV, fils du Roi ALPHONSE IV, lequel fut ſurnommé *le Moine*, pour la raiſon rapportée dans les articles précédens, conteſta la Couronne à Dom Sanche, *dont on vient de parler*, & eut aſſez de partiſans pour obliger Sanche à ſe retirer en Navarre auprès du Roi Garcie, ſon oncle. Afin de trouver un appui dans la Caſtille il demanda en mariage *Urraque*, fille du Comte de Gonzalve, que le feu Roi de Léon, Ordugno III, avoit répudiée, & il l'obtint. Pendant ce tems-là Sanche implora le ſecours du Roi de Cordoue Almanzor, & parut tout d'un coup ſur les frontiéres de Léon avec une armée formidable de Maures. Ordugno qui de ſon méchant naturel a été ſurnommé *le Mauvais*, voyant d'un côté fondre ſur lui une armée étrangére, & un Roi Guerrier, & de l'autre ne pouvant ſe fier aux ſiens dont il s'étoit fait haïr, s'enfuit d'abord dans le fond de l'Aſturie, & de là paſſa en Caſtille, perſuadé qu'il y trouveroit de l'appui dans le Comte ſon beau-pére; mais celui-ci fut ſi indigné de la lâcheté de ſon Gendre, qu'il lui ôta ſa femme, le chaſſa de ſes Etats, & le réduiſit à paſſer chez les Maures. Peu de tems après, il mourut dans un village ſitué aux environs de Cordoue. Sanche plus tranquille ſur le thrône de Léon, s'appliqua à remettre dans ſes Etats l'ordre, que la mauvaiſe adminiſtration d'Ordugno y avoit troublé, & à récompenſer les troupes du Roi de Cordoue qui l'avoient ſi bien & ſi utilement ſervi. * Vaſée. Turquet. Mariana, & les autres Hiſtoriens d'Eſpagne. *Hiſtoire des Révolutions d'Eſpagne*, par le Pére d'Orléans, Jéſuite, revûe & miſe au jour par le Pére Brumoi, l'un des plus élégans Auteurs de la même Société. *Voyez le tome premier de cette Hiſtoire*, *in quarto*, en pluſieurs endroits.

ORDUNA, petite ville d'Eſpagne, dans la Biſcaye, environ à dix lieues de Bilbao, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORÉADES, Nymphes des montagnes, du mot Grec ὄρος, terme qui ſignifie *montagne.* * Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 504. Ovide, *Métamorph. l.* 8.

OREB ou HOREB, Prince des Madianites, que Gédéon prit & fit mourir avec Zeb ou Zeeb. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 25. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *c.* 18.

OREB ou HOREB. *Cherchez* SINAI.

ORÉBITES, Sectaires, qui s'élevérent dans la Bohéme, vers l'an 1418 ou 1420, ſuivoient les ſentimens des Huſſites; & parce que Jean Ziska & ſes Sectateurs s'étoient cantonnez dans un lieu qu'ils nommérent *Thabor*, ils avoient pris le nom de *Thaborites.* Ceux-ci conduits par Bedricus, appellérent le lieu de leur retraite le Mont d'*Oreb*, & ſe firent nommer *Orébites.* Ils en vouloient ſur tout aux Prêtres Catholiques, qu'ils faiſoient mourir cruellement * Enée Sylvius, *Hiſt. Bohem. c.* 43. Cochlæüs, *l.* 5. Pratéole, *de Hær.* Sponde. *A. C.* 1420. *n.* 4. L'an 1420, pluſieurs Païſans s'aſſemblérent ſur une montagne qu'ils appellérent *Oreb* (d'autres diſent qu'elle s'appelloit ainſi) entre Lédecz, dans le diſtrict de Czazlaw, & la fortereſſe de Lipnich dans le diſtrict de Leitmeritz. De là ils faiſoient des courſes dans tout le voiſinage, principalement aux environs de Konigsgratz, pillant, maſſacrant, brûlant, ſur tout les Moines. Ceux qu'ils ne brûloient pas, ils les mettoient enchaînez ſur la glace pour les faire périr de froid. On rapporte d'eux des actions auſſi infames qu'inhumaines. Ils coupoient à quelques-uns les parties, & les leur pendoient au cou. Les Bohémiens eurent tant d'horreur de cette barbarie qu'ils entreprirent de s'en défaire, quoiqu'ils en fuſſent bien ſervis au ſiége de Wiſchrad. Les Orébites en ayant eu le vent, prirent le parti de ſe retirer à Thabor auprès de Ziska. Ce que les Huſſarts de l'Empereur ayant ſçu, ils ſe campérent en un certain lieu en embuſcade; mais les Orébites avoient pris un autre chemin. Ils furent pourtant atteints par les Huſſarts dans un taillis, où ils ſe défendirent ſi bien qu'il n'y en eut que quatorze de tuez à coup de fléches. De ce nombre étoit leur Prêtre qui fut renverſé avec le vaſe où ils portoient l'Euchariſtie qu'il élevoit en guiſe d'étendart. Ils portérent ce vaſe à Thabor, où Ziska les prit en ſa protection. Ils firent encore depuis de grands ravages en Moravie & en Siléſie. *Lenfant, *Hiſtoire de la Guerre des Huſſites*, *&c. tome* 1. *p.* 135.

ORÉBRO, petite ville de la Suéde, capitale de la Néricie, eſt ſituée ſur la riviére de Troſa, un peu au deſſus de ſon emboûchure dans le Lac de Hielmer. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORÉE, puiſſante ville d'Eubée. Elle fut trahie par des penſionnaires de Philippe. L'année qui en précéda la priſe, Euphrée, qui ne ſongeoit qu'à garantir ſa patrie des oppreſſeurs, ayant découvert les intrigues de Philiſtide, un de ceux qui faiſoient profeſſion de ne vivre que pour le Roi de Macédoine, l'alla déférer lui & ſes complices, ce qui fit que les traitres s'at-

troupant menérent Euphrée en prison, comme pertubateur du repos public. Cette violence jetta la terreur dans les esprits. L'armée ennemie s'approcha alors des murs d'Orée, & la ville ayant été prise, ou plutôt vendue, les Pensionnaires de Philippe en demeurerent les maîtres. Tous ceux qui avoient essayé de se défendre & de délivrer Euphrée, furent bannis ou massacrez, & ce fidéle Citoyen prévint par sa mort, ce que les Tyrans auroient ordonné de lui. * Démosthéne, *dans la troisiéme Philippique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi O R E U M.

O R E'G I U S (Augustin) Cardinal & Archevêque de Bénévent, Florentin, né de parens peu accommodez, fut envoyé à Rome pour y faire ses études, & logé dans une petite pension bourgeoise, où il trouva ce que le Patriarche Joseph avoit rencontré dans la maison de son Maître Egyptien, & ne fut pas moins fidéle à son devoir. Le Cardinal Bellarmin ayant appris que ce jeune Ecolier avoit eu la force de fuir de la maison, & de passer toute une nuit d'hiver dans la rue sans habits, se le fit amener, fit publiquement son éloge, le prit en affection, & le mit dans un Collége de Pensionnaires, où étoient élevez les jeunes gens de la premiére qualité de Rome, & où sa vertu fut un titre pour le faire recevoir. Il apprit le Grec à force de voir & d'entendre son Patron écrire & disputer en cette Langue. Il donnoit tous les jours deux heures le matin à l'étude, même depuis qu'il fut Cardinal & Archevêque, & pendant ses repas il se faisoit lire quelques endroits de l'Histoire Ecclésiastique, des Conciles, ou de saint Thomas. Il fut chargé par le Cardinal Barberin, depuis Pape, sous le nom d'Urbain VIII, alors Légat de de Bologne, d'examiner si Aristote avoit enseigné la mortalité de l'ame, & écrivit sur ce sujet, *Aristotelis vera de rationalis animæ immortalitate sententia*, qui fut imprimée à Rome en 1631, *in quarto*, & en 1632, *in seize*. La même année il fit imprimer ses Traitez de Théologie sur les matiéres de la premiére partie de saint Thomas, & sur le Mystére de l'Incarnation, qu'il avoit composez pour donner quelque teinture de Théologie au Cardinal Barberin, neveu du Pape, & qui furent mis au jour, pour être de même usage aux jeunes Prélats Romains. Le Cardinal Bellarmin l'appelloit son Théologien, & le Pape Urbain VIII le nommoit son *Bellarmin*. Ce Pape, auquel seul Orégius vouloit s'attacher, & duquel il fut Théologien, le nomma Cardinal en 1634, & Archevêque de Bénévent, où il mourut en 1635, âgé de 58 ans. Nicolas Orégius, son neveu, donna une édition complette de tous les Ouvrages de son oncle en 1637, en un tome *in folio*, où l'on trouve d'abord une espéce de Métaphysique, plus courte que celle de Suarès, ensuite les Traitez *de Deo*, *de Trinitate*, *de Angelis*, *de opere sex dierum*, où l'on a fondu l'examen de l'opinion d'Aristote, sur l'immortalité de l'ame; *de Peccatis*, & tout le reste selon l'ordre que saint Thomas a suivi dans sa Somme: tous ces Ecrits ont été réimprimez à Rome en 1642. * *Voyez* Oldoin, *Continuateur de* Ciaconius. Bayle, *Diction. Critiq.* deuxiéme édition. *Journal de Trevoux de juillet* 1718.

O R E G R U N D, petite ville de Suéde, sur la côte de l'Uplande, où elle a un port, vis à vis de la petite Isle de Ginson, & à dix-huit lieues de Stokholm, vers le nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

* O R E J A, *Oreia*, petit village avec une citadelle ruïnée. Il est dans l'Estrémadure d'Espagne sur le Tage, au midi de Coria. On croit que c'est l'ancienne *Aurelia*, petite ville ou bourg de l'Espagne, Lusitanique. On ne trouve point ce lieu dans les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

O R E L H A N A, ou riviére des Amazones, grand fleuve de l'Amérique méridionale, entre la Guiane & le Bresil. *Cherchez* A M A Z O N E.

* O R E N B A W ou O R N B A W, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne, dans l'Evêché d'Aichstet, est située sur l'Altmuhl à l'ouest-nord-ouest d'Aichstet, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

O R E'N O Q U E, riviére de l'Amérique méridionale, entre la Castille d'Or & la Guiane, a le nom de *Paria*, qui est celui d'une province du même païs. Les Habitans la nomment aussi *Tuiapari*. Ses débordemens sont si extraordinaires, que les peuples sont obligez de se faire des tentes sur les arbres durant ces inondations.

* O R E N S E, *Auria*, ville d'Espagne, dans la Gallice, sur le Minho au sud-est de Compostelle, dont elle est éloignée de près de vint lieues. Elle a des eaux minérales & chaudes, & un Evêché suffragant de Compostelle. On croit qu'elle est la ville nommée par les Anciens *Aquæ Calidæ Cilinorum*, *Aquæ Celinæ*, *Amphilochia*, quoique pourtant quelques uns mettent cette ancienne ville à Caldas, village proche d'Orense, & d'autres à Bayona sur la côte de la Gallice. * Maty, *Dict. Geogr.*

O R E'O, étoit anciennement une ville épiscopale, suffragante d'Athénes; ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la côte de l'Isle de Négrepont, à seize lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* O R E U M.

O R E S, riviére. *Voyez* R I O de O R E S.

O R E'S I E'S I S ou O R I E'S I U S. *Voyez* O R S I S E.

O R E S K A. *Voyez* N O T T E B O U R G.

O R E S M E ou O R E'M E (Nicolas) Evêque de Lisieux en Normandie, dans le XIV siécle, après avoir été Docteur de Paris, Grand-Maître du Collége de Navarre, Chanoine de la sainte Chapelle, fut choisi pour être Précepteur du Roi Charles V, qui lui procura le Doyenné de Rouen, & l'Evêché de Lisieux. Le même Monarque engagea Oresme à traduire en François la Bible, le livre du Ciel, du Monde, les Morales & la Politique d'Aristote, avec le livre des Remédes de l'une & de l'autre fortune, fait par Pétrarque. Ce Prélat publia aussi un bel Ouvrage intitulé, *de Communicatione Idiomatum*. C'étoit un homme qu'on estimoit savant pour son tems. Il fut fait Evêque l'an 1377, après Alfonse Chevrier, & mourut l'an 1382. On lui attribue une Version Françoise de la Bible, que l'on garde en manuscrit dans la bibliothéque du Louvre: néanmoins son nom n'y est point, & il se peut faire que l'on attribue à *Oresme* sous Charles V, un Ouvrage qui a été fait environ cent ans auparavant par *Guiars des Moulins*, & qui fut imprimé en 1487, par ordre de Charles VIII. C'est le sentiment de M. Simon, *Histoire Critique des Versions du Nouveau Testament*, *ch.* 28. Il fut envoyé l'an 1363, vers Urbain V, & fit contre les déréglemens de la Cour de Rome, un Discours qu'Illyricus a fait imprimer dans son Catalogue des Témoins de la Vérité. On a dans les Bibliothéques des Peres, un autre Discours de lui contre le changement de monnoye. Il y a plusieurs autres Ouvrages manuscrits de lui dans les bibliothéques. * Du Tillet, *in Chron.* Papire Masson, *in Annal. Franc.* Dupleix & Mézeray, *Hist. de France.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç. p.* 360. Sainte-Marthe, *Gal. Christ. tome* 2. *de Episc. Lexoviens.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques du XIV siécle.*

O R E S T E, Roi de Mycénes, étoit fils d'*Agamemnon* & de *Clytemnestre*, laquelle d'intelligence avec Egisthe son adultére, avoit fait tuer son mari. Oreste vengea cette mort par le Conseil de sa sœur Electre, & n'épargna pas sa propre mere. Il tua Pyrrhus, fils d'Achille, & ravisseur d'Hermione, qui lui étoit promise, & fut uni d'une étroite amitié avec Pylade. On dit qu'il devint furieux après avoir tué sa mére, & que pour expier ce crime, il fut obligé d'aller au temple de Diane dans la Chersonnése Taurique, appellée maintenant *la petite Tartarie.* Son ami Pylade l'y conduisit, & le Roi Thoas résolut de le sacrifier à Diane, à qui l'on immoloit des hommes. Alors, *dit Ciceron*, Pylade assura qu'il étoit Oreste, voulant être sacrifié pour lui; & Oreste soutint qu'il étoit véritablement Oreste, pour n'être pas cause de la mort de son ami. Pendant cette généreuse contestation, Iphigénie, qui présidoit aux sacrifices de Diane, reconnut son frére, & le délivra de ce danger. Quelques jours après, Oreste accompagné de Pylade, ayant tué le Roi Thoas, emporta ses richesses, & emmena avec lui sa sœur Iphigenie en Arcadie. On dit qu'il fut mordu d'une vipére, & qu'il mourut dans un lieu qu'on appella depuis *Orestion*, vers l'an 2891 du monde, & 1144 avant Jesus Christ, laissant trois fils, Tisaméne, Penthilès & Cométés, qui lui succedérent. * Ciceron, *de Amicitia.* Velleius Paterculus, *l.* 1. Pausanias, *in Messeniacis.* Euripide, *in Oreste.* Sophocle, *in Electra.* Eusébe, *in Chron.* &c.

O R E S T E, Patrice & Maître de la Milice, sous l'Empereur Nepos, voulut usurper le thrône, & étant venu à Ravenne, y fit saluer l'Empereur son fils Romule Auguste, que quelques uns se sont avisez d'appeller *Augustule*, & d'autres *Momyle*, quoiqu'il n'ait jamais porté ces noms. Le 31 octobre de l'an 475, Népos suscita contre lui Odoacre, Roi des Hérules, qui étant passé en Italie, prit Rome le 23 août 4[illegible]6, & cinq ou six jours après fit mourir Oreste à Plaisance, défit son frere Paul, & rélégua Romule Auguste dans un château près de Naples. * Cassiodore, *in Chron.* Jornandès. Paul Diacre. Procope, &c.

O R E S T E, Patriarche de Jérusalem, vers l'an 1006. * *Voyez* la Table des Patriarches de Jérusalem, sous le nom de cette ville.

* O R E S T E, fils d'Archélaüs Roi de Macédoine, ayant perdu son pere qui fut tué par Craterus, monta sur le thrône sous la tutelle d'Erope qui le fit mourir pour regner à sa place.

* O R E S T E S, nom de peuple que Strabon place dans l'Epire, & Pline dans la Macédoine. Il en est parlé dans Quinte-Curce, *l.* 4. *ch.* 13, ou selon l'édition faite à l'usage du Dauphin, *ch.* 5[illegible]. Hofman dans son *Lexic. Univ.* en fait un des Capitaines d'Alexandre: en quoi il se trompe.

O R E S T H A S I O N. *Voyez* les deux articles suivans.

* O R E S T H E'E, fils de Lycaon Roi d'Arcadie, est le Fondateur d'une ville nommée *Oresthasion.* *Voyez* l'article qui suit.

* O R E S T I O N, dont il est parlé dans l'article d'O R E S T E fils d'Agamemnon, étoit une ville d'Arcadie qui fut premierement appellée *Oresthasion* du nom d'Orestheus son Fondateur, reçut ensuite le nom d'*Orestion*, à cause qu'Oreste y étoit mort, selon le témoignage de Pausanias & d'Etienne de Byzance.

O R E S U N D. *Voyez* S U N D.

O R E T O. *Voyez* A M I R A G L I O.

O R E T O. *Voyez* N U E S T R A S E I G N O R A de O R E T O.

O R E U M, ville ancienne de l'Isle d'Eubée dont parle Plutarque dans la Vie de Paul Emile. Strabon, qui en fait la Description, *l.* 10, rapporte qu'on l'appelloit auparavant *Hystiæa* qu'elle étoit située sur une colline fort élevée à l'embouchure du fleuve Callas sous une grande montagne, dite *Theletrium*, en un lieu appellé *Drymus*, & qu'elle a peut être pris son nom du mot *Oros*, comme appartenante à la montagne. C'étoit autrefois une ville Episcopale suffragante d'Athénes, & on la trouvoit sur la côte de la Mer Egée. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg nommé *Oreo*, à seize lieues de la ville de Négrepont du côté du Nord. * Le P. Lubin, *Tables Geogr.* Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi O R E'E.

ORF. ORG. ORI.

O R F A, ville du Diarbek, autrefois la Mésopotamie, située vers l'Euphrate, dans une campagne très-fertile. Les murailles de la ville sont de pierres de taille, avec leurs creneaux & leurs tours: ce qui a fait croire à quelques uns que c'étoit un ouvrage des François. C'est une des villes où se font les bons maroquins; & ce sont les eaux, qui sont particuliéres à chaque païs, qui leur donnent ce beau lustre. Le noir se fait à Orfa, le jaune à Mosul, le bleu à Tocat, & le rouge à Diarbékir. Il y a un Bacha qui commande cent cinquante Janissaires, &

fix cens Spahis; car on y a plus besoin de cavalerie que d'infanterie, parce que les Arabes font souvent des courses dans la plaine, particuliérement lorsque l'on coupe les blez. Ceux du païs disent qu'Abraham a demouré au lieu où cette ville est bâtie; qu'elle s'appelloit autrefois *Edesse*; & que le Roi Abgar y faisoit sa résidence ordinaire dans le château, dont on voit encore des restes, & où il y a des peintures à la mosaïque. Au fonds de la principale mosquée, qui a été bâtie à l'honneur d'Abraham, il y a une source, laquelle forme un grand vivier, que les Turcs ont revêtu de pierres de taille, & qui est plein de poissons qui suivent le monde qui se proméne le long du bord, & qui leur jette du pain; mais on n'oseroit y toucher, parce que les Turcs ont de la vénération pour ce poisson, qu'ils appellent *poisson d'Abraham*; & même ils couvrent avec de beaux tapis la place qui est autour du vivier, jusqu'à plus de vint pas en largeur. Sur la plus haute éminence de la ville, on voit une église possédée par les Armeniens, sous le portail de laquelle on dit que saint Alexis passa dix-sept ans, pour y mener une vie cachée. La principale église des Armeniens est à un quart de lieue de la ville, & fut bâtie par S. Ephrem, qui est enterré dans une grotte. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

ORFANEL (Hyacinthe) né le huitiéme novembre de l'an 1578, dans le Royaume de Valence, de parens honnêtes, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique, & dès l'an 1605 fut envoyé aux Philippines, d'où il passa au Japon pour y prêcher la Foi. On dit qu'il s'y attacha principalement à l'instruction des pauvres & des gens de la campagne. Son zéle fut récompensé par la conversion d'un grand nombre de Payens; mais il eut beaucoup à souffrir, & ayant enfin été arrêté, il fut condamné à être brûlé vif à petit feu l'an 1622. L'année précédente, étant en prison, il mit la derniére main à une Histoire de la Prédication de l'Evangile dans le Japon, depuis l'an 1602. Le Pére Diégo Collado l'a fait imprimer à Madrid en 1633. Elle est écrite en Espagnol, & d'autant plus sûre qu'Orfanel eut soin de la faire lire à ses confréres dans la prison, & corrigea sur leurs avis ce qui n'y étoit pas assez exact. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

ORFEA ou ORPHEA, riviére. *Voyez* ALPHE'E.

ORFE'VRE (Gilles l') *Voyez* AURIFABER.

* ORFORD (Le Comte d') en Angleterre. Edouard Russel, quatriéme fils du Comte de Bedford a porté ce titre qui lui fut donné par Guillaume III, Roi d'Angleterre. Il fut un de ceux qui en 1688, dans le tems que la Religion & la liberté de la Grande Bretagne étoient en péril, se rendirent en Hollande auprès du Prince d'Orange, avec lequel il retourna la même année en Angleterre. Après l'élévation de ce Prince sur le thrône, il fut choisi en 1689, pour être un des Membres du Conseil privé, & en 1690 pour Amiral de l'Escadre Bleue. En 1691, après la déposition du Comte de Torrington, il fut fait Grand Amiral de la flotte Angloise, avec laquelle conjointement avec celle de Hollande, il défit près du Cap de la Hogue la flotte Françoise commandée par l'Amiral de Tourville, qui perdit plus de vint grands vaisseaux, parmi lesquels on distinguoit le Soleil d'or sur la pouppe duquel on lisoit ces deux vers,

Je suis l'unique sur l'onde
Comme mon Roi l'est dans le monde.

Il fut pour cet important service remercié solemnellement par la Chambre des Communes. Cependant l'année suivante, on lui ôta sa charge, sous prétexte qu'il n'avoit pas poursuivi comme il devoit une si glorieuse victoire; mais en 1693, elle lui fut rendue, & en cette qualité il alla dans la Méditerranée pour être à portée d'empêcher l'exécution des desseins que l'on pourroit former contre Barcelone. En 1694, il visita les côtes de France, & fit avorter par là, le dessein de Jacques II, contre la Grande Bretagne. En 1697, il fut un des Régens ausquels le Roi Guillaume dans son absence, confia l'administration des affaires, & dans la même année ce Prince le fit Pair d'Angleterre sous le titre de Baron de Shingey dans le Comté de Cambridge, Vicomte de Barfleur & Comte d'Orford. En 1701, la Chambre Basse lui intenta accusation au sujet du Traitté de partage, mais il fut pleinement absous. Sous le régne de la Reine Anne, il fut Membre du Conseil privé, & l'un des Commissaires nommez pour travailler à l'Union de l'Angleterre & de l'Ecosse. En 1710, la Reine Anne le mit à la tête des Commissaires de la Grande Amirauté d'Angleterre. Après la mort de cette Princesse, le Roi George, I. du nom, le créa l'un des Régens d'Angleterre, jusques à ce qu'il passât en Angleterre pour aller prendre possession de ses Royaumes. Ce Prince le confirma dans sa dignité de Conseiller privé. Il avoit épousé *Marie*, fille de *Guillaume*, Comte de Bedford; mais il n'en eut point d'enfans, & mourut le huitiéme décembre de l'an 1727, à l'âge de 76 ans. Ses titres & son nom s'éteignirent avec lui. Il a fait par son testament My-Lady Anne Tipping fille de sa sœur, héritiére de tous ses biens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylin's, *Help to English History*, *p.* 436. *Peerage of England*, *tome* 1. *p.* 353. *The Compleat History of England*, *tome* 3. *Mercure de l'Europe*, en Hollandois, *tome* 38. *partie* 2. *p.* 307.

ORFORD, bon bourg ou petite ville d'Angleterre dans la partie orientale du Comté de Suffolk, & dans la contrée nommée *Plumsgate*. Elle est située entre deux riviéres, à deux milles de la mer. Elle est appellée *Orford*, de la riviére Ore, qui l'arrose du côté d'orient. Du tems de Henri II, on prit près de cette ville, un poisson qui ressembloit à un homme: on l'entretint l'espace de six mois dans le château: il mangeoit de tous les alimens qu'on lui donnoit; mais il aimoit principalement le poisson. Ensuite il s'échappa & se jetta dans la mer. Orford a donné sur la fin du dernier siécle le titre de Comte à Edouard Russel, Chevalier, & Amiral de la flotte du Roi d'Angleterre Guillaume III. * Camden, *Brittannia*. *Mémoires du tems.*

ORFORD (Robert) *Voyez* ORPHORD.

ORGAGNA (André) Peintre célébre de Florence, vivoit dans le XIV siécle, & travailla dans la ville de Pise à de grandes compositions d'histoires. Entre autres, il peignit près de la grande église, le Jugement universel, d'une maniére extraordinaire & singuliére; car d'un côté il répresenta tous les Grands de la terre, comme enveloppez au milieu des plaisirs & des délices du siécle; d'un autre côté, il peignit une solitude, où saint Macaire fit voir à trois Rois qui alloient à la chasse avec leurs maîtresses, l'état misérable de la vie humaine, en leur montrant les corps morts de trois autres Princes: ce qu'il exprima d'une maniére si naïve qu'on voyoit l'étonnement sur le visage de ces trois Rois. Il y en avoit même un qui se bouchoit le nez pour ne pas sentir la puanteur de ces corps à demi pourris. Au milieu de ce tableau, Orgagna peignit la mort avec sa faulx, qui venoit d'ôter la vie à un très-grand nombre de personnes. Dans le haut, il répresenta Jesus Christ assis sur des nues au milieu des douze Apôtres. Ce Peintre se plaisoit à ces sortes d'ouvrages, & gratifioit ses amis en les plaçant dans le Paradis, comme il se vengeoit de ceux qu'il n'aimoit pas, en les mettant dans l'Enfer. Il possédoit l'Architecture, avoit quelque Teinture de la Poësie, & mourut l'an 1398, âgé de 60 ans. * Vasari, *Vit. Pitt.* Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 176 & *suiv.* édit. de Trevoux, 1725.

ORGAZ, anciennement *Rigusa*, bourg avec un château, est dans la Castille Nouvelle en Espagne, à cinq ou six lieues de Tolède, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ORGELET, petite ville du Comté de Bourgogne, autrement dit Franche-Comté, vers la source de la Valouse, est le lieu principal d'une contrée qui est des Domaines des Princes d'Orange, & qui fait partie du Bailliage d'Orgelet. Cette ville est au sud de Dole, tirant vers l'est, & en est éloignée d'environ douze lieues.

* ORGELET (Bailliage d') est une contrée du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté, dans sa partie méridionale & occidentale.

ORGEMONT (Lancelot d') premier Président du Parlement en Languedoc, tenu l'an 1273, avant que le Parlement eût été rendu sédentaire, étoit de l'illustre Maison d'Orgemont. Il fit l'an 1285 son testament, où il est qualifié *Grand & premier Maître du Parlement de Langue de Oc*. Ce Magistrat fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Soresé, située dans l'ancien diocése de Toulouse, où son tombeau & son Epitaphe furent ruïnez avec l'église par les Calvinistes, du tems des premiers troubles de la Religion. L'Extrait du Nécrologe, ou Regître mortuaire de cette Abbaïe, le qualifie, *Dominus Lancelotus de Origiomonte, primus & supremus Magister in Parlamento patriæ Occitaniæ*. Il est appellé *Senior religiosissimus*. Il y a apparence qu'il étoit frére de *Jean* d'Orgemont, fils d'*Amauri*: ce que l'on peut conjecturer par le rapport du tems auquel ils vivoient. Pour faire voir la branche que Lancelot d'Orgemont a faite dans cette famille, il est à propos de marquer ici cette suite généalogique.

Jean d'Orgemont, Chevalier.
|
Amauri.
|
Jean Lancelot.——Alix d'Estouteville.
|
Anne de Melli——Pierre 1316. Anselme.
|
Pierre, Chancelier.

Cette origine est rapportée par Blanchard, qui dit que *Pierre* d'Orgemont Chancelier, étoit fils de *Pierre* d'Orgemont Chevalier, qui épousa *Anne* de Melli; que celui-ci étoit fils de *Jean* d'Orgemont, Chevalier, dont le pére étoit *Amauri* d'Orgemont, fils d'un autre *Jean* d'Orgemont, aussi Chevalier. *Alise* ou *Alix* d'Estouteville, est nommée avec son fils *Ansel*, dans le testament de Lancelot d'Orgemont son mari. Quant à ce qui est dit dans l'article suivant, en parlant des enfans de *Robert* IV, d'Estouteville, que sa fille *Alix* fut mariée à *Philippe* de Mornay; on peut le concilier avec le testament de Lancelot, en disant qu'elle fut mariée deux fois. * La Faille, *Annales de Toulouse*.

ORGEMONT (Pierre d') Seigneur de Méry-sur-Oise, de Chantilly, &c. premier Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France, étoit fils d'un autre PIERRE d'Orgemont, Bourgeois de Lagny-sur-Marne, dont il est fait mention dans le testament du Roi Louïs *Hutin*, l'an 1316. Il fut Conseiller au Parlement de Paris, sous le Roi Philippe de Valois, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel, second Président au même Parlement, Chancelier de Dauphiné; & fut enfin nommé premier Président par Charles V, le 20 novembre 1373, & huit jours après Chancelier de France. Il remplit ces charges, avec une très-grande réputation jusqu'au mois d'octobre 1380, que son grand âge l'obligea de remettre les Sceaux au Roi. Depuis il vécut en personne privée, tantôt en sa maison de Méry-sur-Oise; & quelquefois en celle de Chantilly, qu'il avoit aquise de Gui de Laval, Seigneur d'Atticby. Il mourut le troisiéme juin 1389, à Paris, où il fut enterré dans l'église de la Couture-sainte-Catherine. Les Actes anciens de la Chambre des Comptes de Paris, remarquent que Pierre d'Orgemont fut élu Chancelier de France par voye de scrutin, en présence du Roi Charles V, qui tenoit son Con-

Conseil au Louvre, tant des Princes & Barons, que des Seigneurs du Parlement, des Comptes & autres, au nombre de cent trente; & que le Roi le fit Chevalier le jour de Noël suivant. Il avoit épousé *Jeanne* de Voisines, & en eut 1. *Pierre* d'Orgemont, Evêque de Térouanne, puis de Paris, mort le 16 juillet 1409; 2. AMAURI d'Orgemont qui suit; 3. GUILLAUME, *dont nous ferons mention après avoir parlé de la postérité de son frere aîné*; & 4. *Nicolas* d'Orgemont, dit *le Boiteux*, Chanoine de Notre-Dame de Paris, Archidiacre d'Amiens, Doyen de S. Martin de Tours, Conseiller au Parlement, puis Maître des Comptes, l'un des plus riches Clercs de France, qui par Arrêt du Parlement du dernier avril 1415, ayant été convaincu du crime de Léze-Majesté, fut privé de ses offices, condamné en quatre-vint mille écus d'amende envers le Roi, traîné dans un tombereau aux Halles, pour assister à l'exécution de deux personnes qui eurent la tête tranchée, & rendu au Chapitre de Paris, qui le priva aussi de ses Bénéfices, & le condamna à une prison perpétuelle, où il mourut à Meun-sur-Loire le 16 juillet 1416.

III. AMAURI d'Orgemont, Seigneur de Monjay & de Chantilly, Maître des Requêtes l'an 1380, fut employé dans les affaires du Conseil, & mourut l'an 1400. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Paillart, fille de *Philibert*, Président au Parlement, & de *Jeanne* de Dormans, dont il eut 1. PIERRE II, qui suit; 2. *Marie*, femme de *Jean* de Châtillon, Seigneur de Bonœil; & 3. *Marguerite* alliée à *Charles* de Pontelin, Seigneur de Thueil.

V. PIERRE d'Orgemont, II. du nom, Seigneur de Chantilly, de Monjay, de Chavercy, Echanson du Roi Charles VI, & de Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, puis Chambellan du Roi & Maître des Requêtes, épousa en 1404, *Jacqueline* Paynel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Hambye & de Briquebec, & de *Jeanne* Paynel de Moyon, d'où vinrent 1. *Pierre* d'Orgemont, III. du nom, Seigneur de Chantilly, de Monjay, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, mort fort âgé le dixiéme mai 1492, sans enfans de *Marie*, fille de *Matthieu*, Sire de Roye, & de Marguerite de Ghistelles; & 2. *Marguerite* d'Orgemont, mariée 1. à *Guillaume* de Brouillard, Seigneur de Badouvilliers: 2. à *Jean*, I. du nom, Seigneur de Montmorency. Elle porta la Terre de Chantilly dans cette Maison, d'où elle est passée dans celle de Bourbon-Condé.

III. GUILLAUME d'Orgemont, Seigneur de Méry, troisiéme fils de PIERRE, Chancelier, fut Maître des Enquêteurs des Eaux & Forêts des Comtez de Blois & de Beaumont, pour le Duc d'Orléans, Pannetier du Duc de Bourgogne en 1386, Capitaine & Garde du château de Crévecœur l'an 1418, & mourut l'an 1421. Il épousa vers l'an 1386, *Marguerite* de Saint-Maur, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier, & de *Marguerite* d'Amboise, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; & 2. *Pierre* d'Orgemont, Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Maître des Requêtes.

IV. PHILIPPE d'Orgemont, Seigneur de Méry, de Ferriéres, de Condran, &c. Conseiller & Echanson du Roi, suivit toûjours le parti du Roi Charles VII, pour lequel il abandonna tous les biens qu'il avoit à Paris, pendant les divisions de l'année 1418, assista au sacre de ce Prince l'an 1429, & mourut peu après. Il épousa *Marie* Boucher, fille d'*Arnoul*, Seigneur de Piscop, Maître des Comptes, & de *Jeanne* Gentien. Elle vivoit encore l'an 1453, & eut pour enfans 1. CHARLES qui suit; 2. *Alleaume*, mort sans alliance; 3. *Jean*, Seigneur du Plessis, vivant l'an 1499, mort sans enfans de *Jeanne* de S. Méry son épouse; 4. *Jeanne*, mariée 1. l'an 1434, à *Henri* Roussel, Seigneur de Chailloyau, & de Dormans en partie: 2. à *Géraud* du Drac, Seigneur de Cloye; 5. *Isabelle*, alliée à *Simon* Charles, Seigneur du Plessis-Picquet, Président en la Chambre des Comptes, vivante en 1469; & 6. *Marguerite* d'Orgemont, qui épousa *Jean* de Billy, Seigneur d'Yvor & de Mauregard.

V. CHARLES d'Orgemont, Seigneur de Méry, de Faillouel, de Ferriéres, de Condran, de Champs-sur-Marne, &c. Maître des Comptes & Thrésorier de France, mourut le neuviéme septembre 1511, ayant eu de *Jeanne* Dauvet sa femme, fille de *Jean*, premier Président du Parlement, & de *Jeanne* Boudrac, Dame de Clagny, 1. PIERRE qui suit; 2. *Guillaume*, Doyen d'Angers; & 3. *Louïse* d'Orgemont, mariée le 14 février 1483, à *Roland* de Montmorency, Baron de Fosseux.

VI. PIERRE d'Orgemont, Seigneur de Cerbonne & de Champs-sur-Marne, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, mourut avant son pére le huitiéme juin 1500, au retour du voyage d'Italie, où il avoit accompagné le Roi. Il épousa par contract du 20 décembre 1490, *Susanne* de Dampierre, fille unique de *Milès* de Dampierre, Seigneur de Plancy, d'Ancy-le-Franc, &c. & de *Charlotte* d'Aunoy. Peu de mois après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Subiéres, Seigneur du Creuil; & une troisiéme avec *Jean* de Toulongeon, Seigneur de Traves, & mourut l'an 1510, ayant eu pour fils unique de son premier mariage, MÉRY qui suit.

VII. MÉRY d'Orgemont, Seigneur de Méry, de Faillouel, de Ferriéres, de Condran, &c. fut employé aux affaires du Roi, fut prisonnier des ennemis, & mourut à la défaite de la ville de Bologne le septiéme janvier 1551. Il épousa *Marie* d'O, fille de *Charles*, Seigneur d'O & de Maillebois, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & de *Louïse* Gentil, dont il eut 1. 2. 3. 4. *Charles*, *Louis*, *Nicolas* & *René*, morts jeunes; 5. CLAUDE qui suit; & 6. *Louïse* d'Orgemont, mariée le 14 avril 1550, à *Louis* de Brouillard, Seigneur de Monjay & de Lisy-sur-Ourcq.

VIII. CLAUDE d'Orgemont, Seigneur de Méry, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Echanson ordinaire, épousa l'an 1553, *Magdelaine* d'Avaugour, fille de *Jacques*, Seigneur de Courtalin, & de *Marguerite* de la Baume, Comtesse de Châteauvillain en partie, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Méry, né le deuxiéme août 1555, mort sans alliance au siége de Chorges en Provence, l'an 1587; 2. *Marie*, alliée à *Anne* de Vienne & de Beaufremont, Marquis de Listenois, morte sans postérité; & 3. *Guillemette* d'Orgemont qui devint héritiére de sa Maison, & mourut en 1539, sans enfans de *François* des Ursins, Marquis de Traynel, Chevalier des Ordres du Roi, ayant été la derniére du nom & des armes de la Maison d'Orgemont. * Jean Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI.* Le Féron & Godefroy, *Hist. des Officiers de la Couronne.* Blanchard, *Hist. des premiers Presidens de Paris, & des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anselme.

ORGETORIX, ou ORGENTORIX, homme de grande considération, étoit riche dans les païs Helvétiques du tems de Jules César. Sous le consulat de Messala & de Pison il avoit conseillé aux Helvétiens d'abandonner leur païs & d'envahir les Gaules. Il persuada la multitude. On fit toutes les préparations nécessaires. Orgentorix fut choisi pour être à la tête de cette grande entreprise. Mais comme on découvrit qu'il s'étoit lié avec *Casticus* & *Dumnorix*, à qui il avoit donné sa fille en mariage, pour s'emparer du souverain pouvoir & pour partager entre eux les conquêtes, il fut cité pour rendre raison de sa conduite, & sur le point d'être condamné, on crut qu'il s'étoit fait mourir. * Jules César, *Comment. l.* 1, au commencement.

ORGIES, *Orgia*, nom que les Grecs donnoient, selon le rapport de Servius, à toutes sortes de sacrifices, ainsi appellez du verbe, ὀργιάζειν, c'est à dire, *consacrer*; mais depuis, ce mot a été particuliérement restreint aux sacrifices de Bacchus, du mot Grec ὀργὴ qui signifie *furie & tumulte*, à cause des huées & des cris que faisoient les Bacchantes, lorsqu'elles les célebroient. *Voyez* BACCHANALES.

ORGON, bon bourg, avec un château ruïné dans la Provence, sur le bord méridional de la Durance, à une lieue au dessus de Cavaillon. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Enarginum*, que d'autres placent à Eragnac, village situé entre Cavaillon & Arles. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORGOSOLO, petit bourg de l'Isle de Sardaigne, vers la côte orientale à trois lieues de Lode, du côté du couchant. C'étoit anciennement une ville nommée *Grillene.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ORIA, que les Auteurs Latins nomment *Uria*, ville du Royaume de Naples, en la Terre d'Otrante, avec titre d'Evêché suffragant de Tarente. Cet Evêché avoit été autrefois uni à celui de Brindes, mais il en fut séparé par le Pape Grégoire XIV. Elle a été considérable; mais aujourd'hui elle est presque réduite à rien. * Léandre Alberti.

ORIA, ou selon la plupart des Cartes, ORIO, riviére ou plutôt torrent large & impétueux, qui traverse les montagnes du Guipuscoa, & fait tourner un nombre prodigieux de moulins à forges. On passe l'Oria en quelques endroits sur des ponts de pierre, & il est bordé de jardins, de vergers & de figuiers. Après avoir reçu l'Araxe, il passe à Tolosetta, & de là à Villa-Franca, & à Ségura, d'où il se décharge dans la mer. * Colménar, *Delices de l'Espagne*, p. 86 & 87.

ORIBASIUS de Pergame, Disciple de Zénon de Cypre, fut Médecin de Julien l'*Apostat*, lequel ayant été élevé à l'Empire, lui confia des emplois importans. Il fut envoyé en exil par les Empereurs suivans; & par sa vertu, il se fit estimer par les Barbares mêmes. Dans la suite, ayant été rappellé, il fit divers Ouvrages, comme nous l'apprenons d'Eunapius qui a écrit la Vie de ce Médecin, de Suidas, &c. * Castellan, *in Vit. Medic.* Juste, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Vossius, *de Philos. c.* 12. §. 18. *&c. Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ORICELLARIUS (Bernard) Florentin, allié des Médicis, eut part aux plus belles charges de sa patrie. Il florissoit vers la fin du XV siécle. Il écrivoit bien en Latin; mais le P. Mabillon lui reproche dans son *Musæum Italicum*, d'avoir été fort partial dans ce qu'il dit de l'expédition de Charles VIII, Roi de France, en Italie. Il est le même qu'*Ocricularius*, dont Erasme rapporte qu'il ne put jamais l'engager à parler Latin. Ce n'est pas qu'il ne sût cette Langue, mais à cause qu'il en avoit étudié les finesses, & qu'il craignoit d'être barbare, s'il se hazardoit à la parler sur le champ. Piérius Valérianus & Pierre Crinitus ont parlé d'Oricellarius. M. de Thou fait mention d'un HORACE-ORICELLARIUS Florentin, qui s'enrichit prodigieusement dans les gabelles de France, & qui se voyant haï à cause de ce grand gain, s'en retourna dans son païs. Le Grand Duc le députa pour son mariage avec une fille du Duc de Lorraine, l'an 1588. * Pocciantius, *de Scriptoribus Florentin.* p. 32. Piérius Valérianus, *de Litterator. Infelicit. l.* 2. De Thou, *l.* 92.

ORICHOVIUS, ou ORECHOVIUS (Stanislas) Gentilhomme Polonois, né dans le Diocése de Prémislaw vers le commencement du XVI siécle, fut honoré du nom de *Démosthéne Polonois*, tant à cause de son éloquence qu'à cause de sa noble intrépidité. Il étudia d'abord à Wittenberg sous Luther & Mélanchthon & ensuite à Venise sous Jean Batiste Egnace. A son retour dans sa patrie il se voua à l'Eglise & fut reçu au nombre des Chanoines à Prémislaw. Il fit toûjours paroître beaucoup d'inclination pour la doctrine de Luther, dont il fut souvent repris par son Evêque; mais il s'en foucia si peu qu'à la fin il résigna son Bénéfice & se maria. Là-dessus l'Evêque le mit au ban, & Orichovius de son côté prit la plume, se mit à écrire contre le Clergé, & soutenu par plusieurs autres il ravagea les biens appartenans aux Ecclésiastiques, & par à il leur causa bien du chagrin. Quelques années après, dans le Synode tenu à Varsovie en 1561, il fit de nouveau profession publique de la Religion Romaine, fit imprimer sa Confession de foi, & témoigna autant de feu dans ses Ouvrages & en d'autres occasions contre les Protestans, qu'il en avoit fait paroître auparavant contre les Catholiques Romains. Il a publié un grand nombre d'Ouvrages de Controverse, dont on peut voir la liste dans les *Elogia centum Polonorum* de Starovolscius. * *Dictionnaire Allemand.*

ORICUM, dont parle Plutarque dans les Vies de Paul Æmi-

rule, de Pompée & de Céſar, ville de Chaonie, contrée de l'Epire maritime ſur la côte de la Mer Ionienne. Scylax toutefois *dans ſa Navigation*, la dit capitale du païs, qui d'elle étoit appellé *Oricia*, & qu'elle étoit éloignée de la mer de 80 ſtades. Il faut que la mer ait depuis inondé le païs juſqu'à la ville. Elle étoit au pié du Mont Acrocéraunien. On la nomme à préſent *Orcha*. * Lubin, *Tabl. Géograph. ſur les Vies de Plutarque.*

ORIENS (Saint) en Latin *Orientius*, gouvernoit l'égliſe d'Auch en Gaſcogne, du tems de l'Empereur Valentinien III, lorſque ce païs étoit ſous la domination des Viſigoths, & travailla beaucoup à la converſion des Infidéles & des Ariens. On croit qu'il fut envoyé, vers l'an 439, avec quelques autres Evêques Catholiques, par le Roi Théodoric, à Aëtius, Général des Romains, pour traiter de la paix. On a honoré d'une maniére particuliére ſa memoire dans la ville d'Auch, où ſon corps repoſe. C'eſt lui qui eſt l'Auteur d'un Ecrit intitulé *Sancti Orientii Commonitorium*, qu'il écrivit en vers, & dont Sigebert fait mention. Il avoit été imprimé en partie dès l'an 1600, par les ſoins de Delrio, mais le Pére Marténe l'a donné entier dans le cinquiéme tome du nouveau Thréſor d'Anecdotes, & a montré qu'on l'attribuoit mal à propos à Oréſius, Evêque d'Elvire, dans la province Tarragonoiſe, lequel aſſiſta au Concile tenu à Tarragone l'an 516. Il eſt certain par ce que dit l'Auteur lui-même, qu'il étoit Gaulois. Ce Poëme eſt un Ouvrage plein de fort belles moralitez. * Salvien, *de Provid. l. 7. Acta Orientii.* Baillet, *Vies des Saints au premier de mai, jour auquel on fait la mémoire de ce Saint.*

ORIENT. *Voyez* l'article d'OCCIDENT.

ORIESIUS. *Voyez* ORSISE.

ORIFLAMME, étendart de l'Abbaïe de Saint-Denys en France, étoit mis ordinairement par l'Abbé entre les mains du Défenſeur de ce monaſtére, lorſqu'il étoit néceſſaire de prendre les armes pour la conſervation des biens ou des priviléges de l'Abbaïe. Elle étoit faite en forme de banniére ancienne, ou de gonfanon à trois pointes ou queues, comme on en voit dans les proceſſions de quelques paroiſſes. On lui donna ce nom, parce qu'elle étoit d'une étoffe de ſoye de couleur d'or & de feu; les houpes néanmoins étoient vertes ſans franges d'or, comme quelques-uns l'ont dit. D'autres croyent que le nom d'Oriflamme vient de *flammulum* ou *flammula*, qui ſignifioit une *banniére*, ou un *étendart*; & d'*aurea*, parce qu'elle étoit attachée à une lance dorée. Les autres égliſes avoient auſſi leurs Défenſeurs, qui ſont ſouvent appellez *Signiferi Eccleſiarum*, Porte-enſeignes des égliſes. A l'égard de l'Abbaïe de Saint-Denys, ce titre appartenoit aux Comtes de Pontoiſe, ou du Vexin, qui étoient les Protecteurs de ce monaſtére, auquel cet étendart appartenoit en propre. Les anciens Auteurs nomment ordinairement l'Oriflamme, Enſeigne de Saint-Denys ou *la banniere de Saint-Denys*. Elle étoit deſtinée pour être portée par les Comtes du Vexin, dans les guerres où l'Abbaïe de Saint-Denys avoit beſoin de leur protection. Louïs VI, dit *le Gros*, fut le premier des Rois de France, qui en qualité de Comte du Vexin, fit porter l'Oriflamme dans ſes armées, l'an 1124, lorſqu'il apprit que l'Empereur Henri V venoit en France avec ſes troupes. Depuis, ſon fils Louïs VII, dit *le Jeune*, la fit porter dans ſon voyage d'Outre-Mer l'an 1147; Philippe *Auguſte*, dans la bataille de Bovines, l'an 1214: Louïs VIII, en la guerre contre les Albigeois, l'an 1226; ſaint Louïs en la guerre contre Henri, Roi d'Angleterre, l'an 1242, & dans ſes voyages d'Outre-Mer; Philippe *le Hardi*, en la guerre contre Alphonſe, Roi de Caſtille, l'an 1276; Philippe *le Bel*, en la bataille de Mons-en-Puelle, l'an 1304. Meyer, Auteur partialiſte écrit que les François perdirent l'Oriflamme dans ce combat, & qu'elle fut priſe & déchirée par les Flamands; mais Guyart, qui étoit préſent, aſſure que l'étendart qui y fut perdu, étoit une Oriflamme contrefaite, que le Roi avoit fait élever ce jour-là pour animer les Soldats. Ce qui eſt d'autant plus probable, que, peu de tems aprés, la véritable Oriflamme parut dans l'armée de France; car en l'an 1315, le Roi Louïs *Hutin* la fit porter en la guerre qu'il eut contre les mêmes Flamands. Enſuite elle fut portée à la bataille de Mont-Caſſel l'an 1328. Elle parut encore à celle de Poitiers l'an 1356. Le Roi Charles V choiſit Arnoul d'Audénehan, Maréchal de France, pour la porter dans ſes armées. Le Roi Charles VI en donna la garde à Pierre de Villiers, Seigneur de l'Iſle-Adam, Grand-Maître d'Hôtel de France, qui la porta dans les guerres de Flandre l'an 1381; puis à Pierre d'Aumont, l'an 1412; & bientôt après à Guillaume Martel ſon Chambellan. Depuis ce tems-là, l'Hiſtoire ne fait plus mention de l'Oriflamme. Il eſt vrai-ſemblable que les Rois de France ceſſérent de la faire porter dans leurs armées, depuis que les Anglois ſe rendirent maîtres de Paris ſous le régne de Charles VII, qui après les avoir chaſſez, inſtitua les Compagnies d'ordonnance, & inventa la Cornette-blanche, laquelle a été depuis la principale banniére de France. Quant à l'Oriflamme, il en eſt encore fait mention dans l'Inventaire du thréſor de l'Abbaïe de Saint-Denys, fait l'an 1534, ſous le régne de François I, & dans un autre Inventaire après la réduction de Paris par le Roi Henri IV, l'an 1594. Voici les termes de ces Inventaires, *Etendart d'un Cendal fort épais, fendu par le milieu, en façon d'un Gonfanon, fort caduque, envelopé autour d'un bâton couvert de cuivre doré, & un fer long & aigu au bout.* * Du Cange, *Diſſert. 18, ſur l'Hiſtoire de ſaint Louïs.*

NOMS DES PORTE-ORIFLAMMES de France, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire.

I. Galois, Seigneur de Montigny, pauvre Chevalier du Vexin, fut choiſi par le Roi Philippe *Auguſte* pour porter l'Oriflamme à la bataille de Bovines, l'an 1214.

* Le Roi Louïs VIII fit porter l'Oriflamme en la guerre contre les Albigeois l'an 1226.

* Le Roi S. Louïs la fit porter en la guerre qu'il eut contre Henri III, Roi d'Angleterre, l'an 1242, & dans les deux voyages d'Outre-Mer qu'il entreprit.

II. Anſeau, Seigneur de Chevreuſe, Grand Queux de France, porta l'Oriflamme à la bataille de Mons-en-Puelle, dans la Flandre, & y perdit la vie l'an 1304, ayant été étouffé de la chaleur & de la ſoif.

III. Raoul, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, porta cet étendart au voyage que fit en Flandre le Roi Louïs *Hutin*, l'an 1315.

IV. Milès, VI. du nom, Seigneur de Noyers, Maréchal & Bouteiller de France, porta cette Enſeigne à la bataille de Mont-Caſſel contre les Flamands, l'an 1328.

V. Géofroy de Charny, Porte-Oriflamme, fut tué à la bataille de Poitiers l'an 1356.

VI. Arnoul, Seigneur d'Audénehan, fut choiſi par le Roi Charles V, pour porter cette banniére; & ſe démit de ſa charge de Maréchal de France, pour être honoré de celle de Porte-Oriflamme. Il mourut l'an 1370.

VII. Pierre de Villiers, Seigneur de l'Iſle-Adam, fut commis pour porter l'Oriflamme l'an 1372, & reçut cet étendart de la main du Roi Charles V.

VIII. Gui, VI. du nom, Sire de la Tremouille & de Sully, ſurnommé *le Vaillant*, reçut l'Oriflamme de la main du Roi, dans l'égliſe de Saint-Denys, au mois d'août 1383, & la porta au voyage contre les Anglois.

IX. Guillaume, Seigneur des Bordes, eſt nommé Garde de l'Oriflamme dans les titres des années 1385, 1388, 1391 & 1396.

X. Pierre d'Aumont, II. du nom, dit *Hutin*, Chambellan du Roi Charles VI, fut fait Garde de l'Oriflamme de France l'an 1397 & 1412.

XI. Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, Chambellan du même Roi, fut nommé Porte-Oriflamme de France l'an 1414, & s'étant excuſé ſur ſa vieilleſſe, reçut du Roi deux Aides, Jean Martel, ſon fils aîné; & Jean Bétas, Seigneur de Saint-Clerc. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. * Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ORIGAN ou ORIGANUS (David) Mathématicien célébre, né à Glatz le neuviéme juillet 1558, poſa les fondemens de ſes études dans ſa patrie & à Breſlau, d'où il alla à Francfort ſur l'Oder en 1478, après avoir changé ſon nom de *Toſt* en celui d'*Origanus*. En 1580, on lui offrit la Chaire de Profeſſeur en Grec & en Mathématiques, & l'année ſuivante il eut celle de la Géométrie ſublime. Il s'eſt rendu utile au public par ſes Ephémérides depuis l'an 1595, juſques en 1603. Il les augmenta enſuite de 25 années, & les fit imprimer en 1609. Il eut là-deſſus quelques diſputes avec Jean Magin, Mathématicien Italien, & avec Rollenhagius, Recteur à Magdebourg, qui l'accuſa d'être plagiaire. Il ſe diſtingua auſſi par des Horoſcopes & par ſes Almanachs. En 1620, il corrigea, revit & augmenta en divers endroits l'Ouvrage Chronologique de *Sethus Calviſius*. Il mourut en 1629. * Becman, *Notit. Univ. Francofurti.* Voſſius, *de Scient. Mathem. c. 68. §. 21. Diction. Alemand.*

ORIGÉNE, *Origenes*, dit *Adamantius*, ſurnommé ainſi, ſelon Photius, à cauſe de la force de ſes raiſonnemens, ou, ſuivant ſaint Jérôme, parce qu'il réſiſtoit aux erreurs avec autant de fermeté qu'un diamant, naquit à Alexandrie, l'an 185 de Jeſus Chriſt. Il étoit fils de *Leonides*, qui eut un grand ſoin de ſon éducation, & qui l'appliqua dès ſa plus tendre jeuneſſe à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Le fils répondit parfaitement aux deſſeins de ſon pére, & fit en peu de tems de grands progrès dans la ſcience de l'Ecriture: ce qui a fait dire à S. Jérôme qu'Origéne a été un grand homme dès ſon enfance. Quand il fut un peu plus avancé en âge, il eut pour Maître dans la Théologie, ſaint Clément d'Alexandrie. Porphyre dans la Vie de Plotin, parle d'un Origéne, qui étudia la Philoſophie ſous Ammonius, célébre Philoſophe Chrétien; mais ce ne peut être l'Origéne dont nous parlons, puiſqu'il dit que ce fut en même tems que Plotin, qui ne commença qu'en 232, à prendre des leçons d'Ammonius, dont il ne ſe ſépara qu'en 243. Dans le tems de la perſécution de l'Empereur Sévére, l'an 202, Origéne vouloit s'expoſer au martyre; mais ſa mére s'y oppoſa fortement, & fut même obligée de cacher ſes habits pour l'empêcher de ſortir. Son pére Léonidès fut arrêté, & ſouffrit le martyre. Les biens de ſon pére ayant été confiſquez, il ſe trouva réduit avec ſa mére & ſes fréres à une extrême pauvreté; mais il fut ſecouru par les libéralitez d'une Dame riche d'Alexandrie, & gagna enſuite ſa vie à enſeigner la Grammaire. L'Ecole d'Alexandrie ayant vaqué par la retraite de ſaint Clément, Origéne travailla à la converſion des Payens, & fut nommé Catéchiſte ou Profeſſeur des Lettres Saintes à Alexandrie. Il n'avoit alors que dix-huit ans; & cependant on lui confia cet emploi qu'on ne donnoit pour l'ordinaire qu'à des perſonnes avancées en âge. Il fortifia les Fidéles dans la Foi, convertit pluſieurs Idolatres, & compta tant de Martyrs parmi ſes Diſciples, qu'on pouvoit dire qu'il tenoit plutôt une Ecole de martyre que de Théologie. Plutarque, Sérénus, Héraclide, Héron, &c. furent du nombre des Martyrs ſortis de ſon Ecole. Origéne enſeignoit la Théologie aux filles & aux femmes, auſſi bien qu'aux hommes; & pour ſe défendre de la calomnie dont on le pouvoit noircir, il ſe mutila lui même, & ſe rendit Eunuque, prenant trop à la lettre ce que le Fils de Dieu, dans l'Evangile, dit des Eunuques volontaires pour le Royaume des cieux. Cette action étant devenue publique fut interprétée différemment; mais Démétrius, Evêque d'Alexandrie, loua ſon zéle, & l'exhorta à continuer ſes leçons. Le nombre de ſes Diſciples augmentant tous les jours, il commit au ſoin d'Héraclas ſon ami, ceux à qui il falloit apprendre les premiers principes de la Religion, & ſe réſerva les plus avancez. Il fit un voyage à Rome l'an 211, ſous l'empire d'Antonin Caracalla.

Etant de retour à Alexandrie, il y compoſa ſes Tétraples, Ouvrage laborieux, qui contenoit le texte de la Bible, tant Hébreu, que les Verſions Gréques des Septante, d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, en différentes colomnes, auſquelles il ajoûta encore depuis deux Verſions Gréques, pour en compoſer les Hexaples. Ces Ouvrages augmentérent ſa réputation, & lui attirérent un grand nombre de perſonnes ſavantes, qui ſe rendirent ſes Diſciples, entre autres, Ambroiſe, qui anathématiſa les erreurs de Valentin. Origéne fut enſuite obligé de ſortir d'Alexandrie pluſieurs fois, premiérement, pour inſtruire un Gouverneur d'Arabie; & en ſecond lieu, quand la ville d'Alexandrie fut affligée par la cruelle guerre que lui fit Antonin Caracalla. Il ſe retira cette ſeconde fois en Paleſtine l'an 216. Les Evêques de cette province le priérent d'expliquer publiquement l'Ecriture-Sainte dans l'égliſe, & d'inſtruire le peuple en leur préſence, quoiqu'il ne fût pas encore Prêtre: ce qui déplut à Démétrius, qui en écrivit à ces Evêques. Alexandre de Jéruſalem & Théoctiſte de Céſarée excuſérent Origéne, en faiſant voir par pluſieurs exemples que cela s'étoit pratiqué pluſieurs fois. Démétrius rappella Origéne, & l'obligea de reprendre ſon premier emploi; mais l'Impératrice Mammée le fit venir à Antioche pour conférer avec lui. Il ne demeura pas longtems auprès d'elle, & revint à Alexandrie, où il demeura juſqu'en 228, qu'il en ſortit avec des lettres de recommandation de ſon Evêque, pour aller en Achaïe. Ce fut en ce voyage, que paſſant en Paleſtine, il fut ordonné Prêtre par les Evêques de cette province, étant âgé de 42 ans. Cette ordination d'Origéne faite par des Evêques étrangers, ſans la permiſſion de Démétrius ſon Evêque, irrita ce Prélat contre lui. Origéne ne laiſſa pas de venir à Alexandrie, mais Demétrius l'en chaſſa l'an 231, ayant tenu un Concile contre lui. Origéne ſe retira à Céſarée de Paleſtine, où il fut bien reçu de l'Evêque; mais Démétrius le fit dépoſer, & même excommunier dans un Concile d'Evêques d'Egypte, qui fut approuvé par l'Evêque de Rome, & par la plupart des autres Evêques, à l'exception de ceux de Paleſtine, d'Arabie, de Phénicie & d'Achaïe, qui connoiſſoient particuliérement Origéne. Ainſi il continua d'expliquer l'Ecriture à Céſarée, du vivant & après la mort de Démétrius, qui ne vécut pas longtems après avoir condamné Origéne. Il eut pluſieurs Diſciples, & entre autres, Grégoire ſurnommé depuis *Thaumaturge*, & Evêque de Néocéſarée, avec ſon frére Athénodore. La ſentence rendue contre Origéne par Démétrius ſubſiſta dans l'Egypte ſous Héraclas & Denys, ſucceſſeurs de Démétrius; néanmoins il continua ſes fonctions en Paleſtine. La perſécution de l'Empereur Maximin étant ſurvenue, Origéne ſe retira pour quelque tems à Athénes, d'où il revint à Céſarée de Paleſtine, & de là à Céſarée de Cappadoce, où il demeura avec Firmilien, qui l'avoit invité d'y venir, ſous l'empire de Gordien, qui commença à régner l'an 338. Berylle, Evêque de Boſtre en Arabie, étant tombé dans une erreur conſidérable, en ſoutenant que le Verbe n'étoit pas une perſonne ſubſiſtante avant ſon incarnation, Origéne fut mandé pour diſputer contre lui, le convainquit, & le remit dans le chemin de la vérité. Il fut encore appellé quelques années après, ſous l'empire de Philippe à une aſſemblée d'Evêques, qui ſe tenoit contre quelques Arabes, qui ſoutenoient que les ames des hommes mouroient & reſſuſciteroient avec le corps. Il y combattit cette erreur, & fit changer de ſentiment ceux qui y étoient tombez. Enfin dans la perſécution de Déce, Origéne ſouffrit conſtamment pour la Foi: il fut pris, mis en priſon, chargé de chaînes, & endura pluſieurs ſupplices avec une conſtance merveilleuſe. Saint Epiphane dit ſans preuves, s'il eſt vrai qu'on puiſſe même attribuer ce récit à ce ſaint Evêque, que pour ſe tirer de priſon, il fit ſemblant d'offrir de l'encens aux idoles, & rapporte que le Juge qui avoit entrepris de vaincre ſa conſtance, voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, s'aviſa d'une ruſe diabolique, qui fut de le menacer de le proſtituer à un Ethiopien, s'il n'offroit de l'encens aux idoles. Il marque que pour éviter cette abomination, Origéne ſe laiſſa mettre de l'encens à la main, & conduire devant une idole, à qui on crut qu'il l'avoit offert. On ajoûte que les Chrétiens qui étoient dans les priſons, ſe ſéparérent de ſa communion; que l'Egliſe d'Alexandrie ne le voulut point recevoir; & qu'étant allé à Jéruſalem, comme il monta en chaire pour y expliquer l'Ecriture ſelon ſa coutume, en ouvrant la Bible, il tomba ſur ces paroles du Pſeaume 49 ſelon la Vulgate, & le 50 ſelon l'Hébreu, *Peccatori autem dixit Deus, quare tu enarras juſtitias meas & aſſumis teſtamentum meum per os tuum.* Cette lecture lui fit, *dit-on*, verſer des larmes; & toute l'aſſemblée en répandit avec lui. Les plus habiles Critiques doutent que ce récit, attribué à ſaint Epiphane, ſoit de lui; puiſqu'en d'autres lieux de ſes Ouvrages, où il parle d'Origéne, il ne dit rien de cette chûte prétendue, non plus que les autres Péres, & ſur tout ſaint Jérôme, Théophile d'Alexandrie, & Vincent de Lérins, qui ont écrit contre Origéne. Ses Apologiſtes ne ſe ſont point mis en peine de le purger de ce crime, qu'on n'eût pas manqué de lui reprocher, s'il en eût été ſeulement ſoupçonné. Ce grand Homme mourut à Tyr, ſelon quelques-uns l'an 256, âgé de 71 ans, ou plutôt l'an 254 âgé de 69: M. Du Pin dit l'an 252, âgé de 66. La réputation d'Origéne n'a été attaquée qu'après ſa mort. De ſon vivant, pluſieurs grands Hommes, comme Piérius, Prêtre d'Alexandrie, Theognoſte & pluſieurs autres parlérent très-avantageuſement de lui. Dans le quatriéme ſiécle, les Ariens ſe ſervirent de l'autorité d'Origéne; ſaint Athanaſe, ſaint Baſile, & ſaint Grégoire de Nazianze le défendirent comme Orthodoxe ſur la Divinité du Fils. Saint Hilaire, Tite de Boſtres, Didyme, ſaint Ambroiſe, Euſébe de Verceil, Victorin de Petaw, & ſaint Grégoire de Nyſſe ont copié ſes Ouvrages avec éloge; mais Théodore de Mopſueſte, Apollinaire & Céſaire, ne lui ont pas été favorables, & ſaint Baſile dit expreſſément, *de Spir. Sancto*, c. 20, qu'il n'a pas penſé ſainement ſur la Divinité du Saint Eſprit. Dans le même ſiécle s'éleva la diſpute ſur l'orthodoxie d'Origene. Jean de Jéruſalem & Rufin la défendirent, & ſaint Chryſoſtome ſoutint les Défenſeurs de cet Auteur; mais S. Epiphane & ſaint Jérôme l'attaquérent vivement: & Théophile d'Alexandrie perſécuta les Moines de Nitrie, qu'il accuſa d'Origéniſme, & qu'il condamna dans un Concile d'Alexandrie. Son Jugement fut approuvé par le Pape Anaſtaſe & par la plupart des Evêques d'Occident; mais il eut quantité de Défenſeurs en Orient. Dans le ſixiéme ſiécle, l'Empereur Juſtinien ſe déclara contre la memoire d'Origéne, écrivit une lettre à Mennas contre ſa Doctrine, donna un Edit contre lui l'an 540, & le fit condamner dans un Concile tenu la même année à Conſtantinople, & dont les Actes ont été joints avec ceux du cinquiéme Concile général. Depuis ce tems-là, les Auteurs ont jugé différemment de la Doctrine d'Origéne, les uns l'accuſant, & les autres le défendant ſur pluſieurs chefs. On ne peut nier qu'il ne ſe ſoit quelquefois un peu écarté des ſentimens qu'il eût peut-être ſoutenus, ſi les matiéres qu'il traitoit euſſent été entiérement diſcutées de ſon tems; mais d'ailleurs il faut avouer qu'il avoit beaucoup de ſcience, & qu'il a travaillé utilement pour l'Egliſe. Il s'eſt principalement attaché dans ſes explications au ſens myſtique, a pouſſé l'Allégorie juſques où elle pouvoit aller, & a fourni des matieres à tous les Péres Grecs & Latins, qui l'ont ſuivi, & qui n'ont fait preſque que le copier. Saint Jérôme & Rufin ont traduit pluſieurs de ſes Ouvrages. Euſébe avoit fait le Catalogue exact de ſes Oeuvres, dont le nombre étoit prodigieux, & montoit, ſi l'on en croit Rufin, à ſix mille volumes, c'eſt à dire, à ſix mille rouleaux; mais ſaint Epiphane, que Rufin donne pour ſon garant, ne le dit pas. Il avoit compoſé trois ſortes de livres ſur l'Ecriture Sainte, ſans parler des Hexaples & des Tétraples, ſavoir, des Commentaires, des Scholies & des Homélies. Il ne nous reſte plus de Scholies; nous n'avons preſque point d'Homélies en Grec, & une grande partie des Commentaires eſt perdue. On n'a qu'une Verſion Latine de ſon livre des *Principes*; mais on a en Grec les huit livres contre Celſe, & pluſieurs autres Traitez. La plupart des Oeuvres d'Origéne, traduites en Latin, ont été recueillies & données par Merlin, puis par Eraſme. Génébrard en a fait un Recueil encore plus ample, imprimé a Paris, en deux volumes *in folio*, l'an 1574. Dans le XVII ſiécle M. Huet, Sous-Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, depuis Evêque d'Avranches, a publié ce qui reſte des Commentaires d'Origéne ſur le Nouveau Teſtament, en Grec & en Latin, avec la Vie d'Origéne & des Notes de ſa façon, à Rouen l'an 1668. On en a fait une ſeconde édition à Paris en 1679, & une troiſiéme en Allemagne, l'an 1685. M. Huet avoit promis de donner auſſi les autres Traitez d'Origéne. Jean Tarin publia l'an 1618, à Paris, en un volume *in quarto*, *Philocalia de obſcuris Sacræ Scripturæ locis à Baſilio M. & Gregorio Theologo, ex variis Origenis Comment. excerpta.* Tarin avoit traduit cet Ouvrage en Latin, & y ajoûta des Remarques. Michel Ghiſléri donna l'an 1623, des Commentaires d'Origéne ſur Jérémie, avec huit Homélies ſur le même Prophete, traduites en Latin par Matthieu Caryophile, & par Allatius; & celui ci publia en même tems le Commentaire ſur I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 28, *de Engaſtrimytho*. Guillaume Spencer fit imprimer l'an 1658, en Grec & en Latin, *Opus contra Celſum & Philocalia*, avec des Notes. Enfin, Jean Rodolphe Wetſtein, Profeſſeur à Bâle, y fit imprimer, l'an 1674, quelques Traitez d'Origéne ſous ce titre, *Dialogus contra Marcionitas, ſive de recta in Deum fide; Exhortatio ad Martyrium; Reſponſum ad Africani Epiſtolam de Hiſtoria Suſannæ, Græce primum e Manuſcripto edita; Verſiones partim correctæ, partim novæ adjectæ, cum Notis, Indicibus, variantibus Lectionibus & Conjecturis.* Jean Fell, Evêque d'Oxford, fit imprimer à Oxford, l'an 1658, en Grec & en Latin, le livre d'Origéne ſur la Priére. Divers grands Hommes ont parlé très-avantageuſement d'Origéne, & ont travaillé à le défendre. Euſébe fit ſon Apologie, ſous le nom du Martyr Pamphile, ou plutôt, comme il le dit, ils travailloient tous deux pour le défendre des calomnies dont on le noirciſſoit de leur tems. Rufin le fit auſſi, & divers autres y ont travaillé, même de notre tems, ſur tout le Pére Pierre Halloix, Jéſuite, dans un livre où il défend Origéne. On ne doit pas auſſi oublier que quelques-uns ont cru qu'il y a eu deux Origénes, un Philoſophe Platonicien, & l'autre Chrétien: ce qu'on a recueilli de ce que dit Porphyre, rapporté par Euſébe, au *l.* 6. *c.* 19. *Liſez* les Remarques de M. de Valois ſur Euſébe. * Saint Epiphane, *Hær.* 64. *de Ponder. ac Menſur.* S. Jérôme, *in Catal. c.* 54, *&c.* Euſébe, *in Chron. & Hiſt.* Socrate, *Hiſt. c.* 12. *l.* 5. Horbius, *Hiſt. Origeniana.* Ruffin. Vincent de Lérins. Théodoret Caſſiodore. Photius. Suidas, &c. Entre les Modernes, Jean Pic. Claude d'Eſpence. Merlin. Génébrard. Bellarmin. Baronius. Poſſevin De Valois. Huet, *in Origenianis*, *&c.* *Conſultez* encore la Vie de Tertullien & d'Origéne par le Sieur de la Mothe, c'eſt à dire par M. Thomas, Sieur du Foſſé, imprimée à Paris l'an 1675, & M. Du Pin, *dans ſa Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

ORIGE'NE, Diſciple d'Ammonius, qui étudia ſous lui la Philoſophie avec Plotin & Hérennius. Il faut le diſtinguer d'Origéne ſurnommé *Adamantius* dont l'article précéde, qui fut auſſi Diſciple ou du nombre des Auditeurs d'Ammonius, comme Henri de Valois & M. Huet l'ont démontré. * Henrici Valeſii *Notæ ad Euſebii Hiſtoriam Eccleſiaſticam. Diction. Allemand.*

ORIGE'NISTES, anciens Hérétiques de la Secte des Gnoſtiques, Sectateurs d'Epiphanès, ſelon ſaint Epiphane, qui les accuſe de condamner le mariage; de s'abandonner à toutes ſortes d'impudicitez & d'infamies; d'autoriſer les livres Apocryphes de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, entre autres, les Actes de S. André, & de quelques autres Apôtres. Il faut les diſtinguer de ceux qu'on a appellé *Origeniſtes*, dans les cinquiéme & ſixiéme ſiécles, & qui ſoutenoient les ſentimens d'Origéne.

On

On accuse ceux-ci d'avoir enseigné que Jesus-Christ n'étoit Fils de Dieu que par grace & par adoption; que comparé aux hommes, il n'etoit que verité, mais que comparé à Dieu, il n'étoit que mensonge. Ils soutenoient d'autres rêveries très-desavantageuses au Sauveur. Ils disoient que l'ame est créée avant le corps, & qu'elle commet des péchez dans le Ciel; que le Soleil & la Lune, les etoiles & les eaux qui sont au dessus du Firmament ont des ames; que lors de la résurrection, les corps auront une forme ronde; que les tourmens des Démons & des Damnez finiront; & que les Anges Apostats seront rétablis en leur premier état. Les Moines d'Egypte & de Nitrie, étoient particuliérement accusez de ces erreurs, qui passérent à Rome, par la lecture de la Traduction du Traité des principes d'Origéne, faite par Ruffin. C'est ce qui obligea saint Jerôme d'en faire une sincére: il l'entreprit a la priére de Pammachius. Ces Hérétiques troublérent souvent l'Eglise sur la fin du quatriéme siécle, & dans le cinquiéme & le sixiéme. Théophile d'Alexandrie les condamna l'an 399, le Pape Anastase, saint Epiphane, & divers autres Prélats en firent de même. Les livres d'Origéne furent aussi condamnez, & la lecture en fut défendue: ce qui fut renouvellé dans le cinquiéme Concile général, second de Constantinople, tenu en 553. * Saint Epiphane, *de Hær. c. 64.* S. Augustin, *de Hær. c. 43.* S. Jerôme, *Epist. ad Pammachium* & ailleurs. Baronius, *A. C.* 393. 399 400, *&c.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques des trois premiers siécles, du quatrieme & du cinquieme.*

ORIGNY, ville avec Abbaïe. Elle est dans la Picardie, sur l'Oise, à trois lieues de Saint-Quentin, vers le Levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORIGNY, isle, que les Anglois appellent *Orney.* *Voyez* AURIGNY.

* ORIGUE'LA, ORIGUELLA, ORIHUELLA, ORIVELHA, *Oriola*, anciennement *Orcelis*, ville du Royaume de Valence en Espagne. Elle est sur la riviére de Ségura, environ à quatre lieues au dessous de Murcie. Cette ville est dans une agréable campagne. Elle est dominée par une citadelle, bâtie sur un rocher. Elle a un Evêché suffragant de Valence, & avec cela elle n'est pas fort bien peuplée. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORIHOW. *Voyez* ORIOU.

ORILHAC & ORILLAC. *Cherchez* AURILLAC.

ORIO, petite ville ou bourg d'Espagne. Il est sur la côte du Guipuscoa, à l'emboûchure de l'Orio, & à trois lieues de S. Sébastien vers le Couchant. Quelques Géographes prennent Orio pour l'ancienne *Menoscæ*, petite ville des Vardules, que d'autres mettent à *Guetaria.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ORIO, petite riviére d'Espagne dans le Guipuscoa. Elle baigne Tolosa, & se décharge dans la Mer de Biscaye à Orio. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORIOL ou AUREOLE (Pierre) en Latin *Aureolus*, de l'Ordre des Freres Mineurs, a fleuri à la fin du XIII & au commencement du XIV siécle. Il étoit natif de Verberie-sur-Oise, en Picardie. Il entra dans l'Ordre des Fréres Mineurs, & professa la Théologie dans l'Université de Paris, avec tant de réputation & de suffisance, qu'il fut surnommé *Doctor facundus.* Il fut élevé aux principales charges de son Ordre, & étoit Provincial d'Aquitaine, lorsqu'il fut fait Archevêque d'Aix, l'an 1321, après la promotion du Cardinal Pierre des Prez. Il ne fut pas long tems assis sur ce siege, car il mourut le 27 avril de l'année suivante, & eut le dixiéme juillet Jacques de Concors de Cabraire pour successeur. Il fut un des grands Défenseurs de l'Immaculée Conception, & composa plusieurs Sermons sur ce sujet. Nous avons les Commentaires de cet Auteur sur les quatre livres des Sentences, dont le premier livre a été imprimé à Rome l'an 1596, & les trois autres, avec des Questions quodlibétiques l'an 1605. Il a encore composé un Abbrégé de toute la Bible, sous le nom de *Breviarium Bibliorum* selon le sens littéral, imprimé à Venise l'an 1507 & 1571; à Paris l'an 1565 & 1585. Il a fait sur tous les Dimanches & Fêtes de l'année plusieurs Sermons, qui n'ont point encore vu le jour, non plus qu'un Ecrit intitulé, *les Distinctions de la Rose*; & un Traité de la Pauvreté & de l'Usage pauvre des choses, lequel on dit être manuscrit dans le couvent des Cordeliers de Séez. Ce Théologien étoit subtil; mais il fut accusé d'être trop hardi. Il fut refuté par Capréolus, de l'Ordre des Dominicains, qui l'accuse d'avoir soutenu que la création étoit impossible, & combat ses opinions sur les points qui divisent les Ecoles des Scotistes & des Thomistes. Le Cardinal Sernano, du même Ordre qu'Oriol, a pris soin de l'édition du Commentaire de cet Auteur sur le Maître des Sentences, & a tâché, mais en vain, de l'accorder avec Capréolus. * S. Antonin, *tit.* 24. *c.* 8. Sixte de Sienne, *Biblioth. sacra, l.* 4. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Wadingue, *in Annal. Min.* Willot, *in Athenis Francisc.* M. François Bosquet, *in Not. Vitæ Clemen. V.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Pitton, *Annal. de l'Eglise d'Aix.* Bernard Guy. Eder. Possevin, *in Apparatu Sacro.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siecle.*

ORIOL, bourg. *Voyez* LAURIOL.

ORIOLLE (Pierre d') Seigneur de Loiré en Aulnix, natif de la Rochelle, fils de *Jean* d'Oriolle, Maire de la Rochelle en 1430, & de *Colette* de Guécharrox, après avoir été Général des Finances, fut Maire de la Rochelle en 1451, & l'étoit encore en 1456, qu'il fut fait Maître des Comptes par lettres du onziéme novembre, dont il ne fit serment que le quatriéme décembre 1459, & n'exerça cette charge que jusqu'au mois de septembre 1461, étant continuellement employé dans celle de Géneral des Finances. Il obtint néanmoins le don d'une autre de ces charges, pour servir outre & par dessus le nombre ordinaire, & jusqu'à la premiére vacante, par lettres du premier mai 1471, & en fit le serment le 24 juillet. Il s'en démit en 1472, ayant été honoré par lettres du 26 juin, de celle de Chancelier de France, dont il prêta serment le 28 du même mois. En cette qualité il fut présent à l'Arrêt rendu au Parlement, tenu à Vendôme au mois d'avril 1474, contre le Duc d'Alençon, présida au jugement du Connétable de Saint-Paul, & en prononça l'Arrêt au Parlement le 19 décembre 1475, & à celui du Duc de Nemours en 1477. Il fit la paix du Duc de Bourgogne avec le Roi, au mois de mai 1476; & après la mort de ce Duc, plusieurs villes de Picardie s'étant remises sous l'obéïssance du Roi, il alla à Arras, & reçut le serment des Habitans avant que le Roi y fît son entrée le quatriéme mars 1476. Il fut aussi l'un de ceux qui traitérent avec le Duc de Bretagne, le 31 août 1477, & avec le Roi de Sicile, Duc de Lorraine, le 17 avril 1480, touchant la vente que ce Prince fit au Roi, de l'hommage de Châtel-sur-Moselle. Quoiqu'il eût de grands & de recommandables amis auprès de ce Prince, il ne laissa pas d'être destitué de sa charge, au mois de mai 1483, au lieu de laquelle il fut pourvu de celle de premier Président des Comptes, par lettres du 23 septembre de la même année, dont il fit le serment le quatriéme mai 1484, mais il ne l'exerça pas long-tems, étant mort le 14 septembre 1485. Il avoit épousé *Charlotte* de Bar, veuve de *Guillaume* de Vivie, Seigneur de l'Isle-Savarie, & fille de *Jean* de Bar, Seigneur de Baugy, dont il eut, *Marie* d'Oriolle, alliée 1. à *Jean* Bérard, Seigneur de Chissé, premier Président du Parlement de Bourdeaux: 2. à *Guillaume* Savary, Chevalier, Seigneur de Bléré, laquelle fit son testament le cinquiéme janvier 1594; & *Jeanne* d'Oriolle, mariée avant le mois de juin 1486, à *Joachim* Girard, Seigneur de Bazoches, * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers.*

ORIOLO, petit bourg de l'Etat de l'Eglise, dans la Romagne, entre la ville de Faenza, & celle de Citta del Sole. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORIOLO, bourg du Patrimoine de saint Pierre, en Italie, à une lieue du Lac de Bracciano, vers le Couchant. C'étoit anciennement une ville épiscopale, qu'on appelloit *Forum Claudii*, ou *Forum Clodii.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ORION, étoit selon la Fable fils de Jupiter, de Neptune & de Mercure, d'autres disent d'Apollon: ce que les fables rapportent en cette maniére. Un jour que ces trois Dieux voyageoient sur la terre, ils arrivérent en la cabane d'un pauvre Villageois, nommé *Hyriée*, qui leur fit la meilleure chére qu'il put, jusqu'à les régaler d'un bœuf, qui faisoit toutes ses richesses. Ces Dieux admirant sa piété, & voulant la récompenser, lui donnérent le choix de ce qu'il souhaitoit le plus, avec assurance de l'obtenir d'eux. Il répondit qu'il ne desiroit rien tant que d'avoir un fils, sans toutefois être sujet à se marier, parce qu'il ne vouloit pas violer la promesse qu'il avoit faite à sa femme avant qu'elle mourût. Aussi-tôt ces trois Dieux firent apporter la peau du bœuf qu'on leur avoit servi; ils y versérent de leur urine, puis commandérent à Hyriée de la mettre en terre, avec défense de la remuer, ou de la découvrir de plus de neuf mois. Ce tems étant expiré, il naquit un enfant qu'Hyriée appella *Urion*, à cause de l'urine de ces Dieux; & qui par le changement d'une lettre, fut depuis nommé *Orion.* Il s'adonna à la chasse, d'où il seroit plus croyable qu'il auroit eu ce nom du mot Grec ὄρος, c'est à dire, *montagne*, parce qu'il couroit d'ordinaire sur les montagnes en chassant. Il fut ensuite si téméraire, que de se vanter de pouvoir prendre toute sorte de bêtes, si sauvages qu'elles pussent être. La Terre irritée fit naître un scorpion, par la morsure duquel il mourut; mais Diane, Déesse de la chasse, transporta Orion au ciel, près du signe du Taureau. Horace marque que ce fut Diane même qui le tua, parce qu'il avoit voulu la forcer. Les Poëtes disent que cet astre placé par les Astronomes au pole méridional, est composé de 16 ou 17 étoiles, qui ressemblent à une figure d'homme, tenant un coutelas en sa main. Ce signe à son lever excite de grandes tempêtes: c'est pourquoi il est appellé *pluvieux*; & quelques-uns tirent son nom d'*Orion*, du verbe Grec ὀρίνω, qui veut dire, *je trouble & j'émeus*: parce qu'au lever de cette étoile, il se léve d'ordinaire plusieurs tourbillons, brouillards & tempêtes. Lorsqu'il vient toutefois à paroître clair & brillant, c'est un présage de tems serein & calme. Pline met son lever au neuvieme de mars, & son coucher au 29 de juin. Le même Auteur rapporte qu'un tremblement de terre découvrit en Créte un corps long de 46 coudées, que l'on croyoit être celui d'Orion. * Hygin, *in Astronomico.* Pline, *l.* 7. *c.* 16. *Biblioth. Univers. tome* 7.

ORIOU ou ORIHOW, petite ville de Pologne. Elle est dans la Podolie, sur les confins de la Moldavie, & sur la riviére de Niester, à onze lieues au dessus de Tékin, Tigina ou Bender. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORISTAN ou ORISTAGNI, ville de Sardaigne, avec Archevêché, eut d'abord des Seigneurs particuliers, & fut depuis soumise aux Aragonnois avec le reste de l'isle. On sait qu'elle fut assiégée par les François l'an 1639. M. Maty dit que ce fut en 1637. Cette ville donne son nom au Golfe d'Oristan, que les Auteurs Latins nomment *Arborea & Usellis.*

* ORISTAN, petite ville construite par les Espagnols, sur la côte méridionale de la Jamaïque. Ce n'est plus qu'un village. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORITHYE, Reine des Amazones, succéda à Marpésie; & si l'on en croit la Fable, elle se rendit illustre par son courage & par ses guerres contre les Grecs. Penthésilée fut Reine après elle. * Justin, *l.* 2. *c.* 4. Bocace, *de Clar. Mulier. c.* 18.

ORITHYE, fille d'Erechthée, Roi d'Athénes, & de Praxitée, fut enlevée par Borée, qui en eut *Calaïs* & *Zethès.* * Hygin, *Fab.* 14.

ORIVELHA & ORIVELLA. *Voyez* ORIGUE'LA.

ORIXA, Royaume des Indes, situé en deça du Gange, en La-

Latin *Orixa Regnum*. M. Delisle, dans sa *Carte des côtes de Malabar & de Coromandel*, donne à ce Royaume pour bornes au nord le Royaume de Bengale, du nord-est au sud-ouest le Golfe de Bengale, & du sud-est au nord ouest le Royaume de Golconde. Il commence, selon M. Sanson à Guadavari, & finit au Cap de Segogora ou des Palmiers, nommé *Das-Palmas* par les Portugais, à cause de quelques palmiers qu'on y voit. Ce Cap a vint & un dégrez de hauteur de pole. La longueur de la côte d'Orixa est de cent-dix lieues, & l'on en donne quatre cens de circuit à tout le Royaume. On y compte pour lieux maritimes Penacote, Calican, Bazapatan, Vixnopatan, Bimilipatan, Calinnapatan, Narsingapatan, Puluro, Ponagate, & le Cap Ségogora. Dans la Terre-Ferme sont les villes d'Angélique & d'Ulna proche d'un grand Lac. On trouve ensuite Pamusia, Imadelmoluch & Orixa, ou selon quelques-uns Oriza, anciennement *Agaris*. Cette derniére ville est située sur une montagne, au nord-est de Golconde, dont elle est éloignée de 40 lieues. Le séjour des Rois est à Ramana. On se sert de coquilles dans ce Royaume au lieu de monnoye. Ce qui en fait la richesse, ce sont les diamans qu'on y trouve. Le Roi peut mettre en campagne une armée assez nombreuse. Il est souvent en guerre avec les Rois de Narsingue & de Bengale. Il a beaucoup d'éléphans. Ses Sujets sont idolâtres. Il y a dans la ville d'Orixa une belle église dédiée à S. Thomas, où plusieurs Chrétiens s'assemblent. * Davity, *Royaume d'Orixa*, & Th. Corneille, *Dict. Geogr.* qui différent beaucoup de M. Delisle dans la description de ce Royaume.

ORK. ORL. ORM. ORN.

ORKNEI, autrefois *Orcades*, Isles de l'Océan au septentrion de l Ecosse. *Voyez* ORCADES.

ORLAMUNDA, ORLAMONDE ou ORLEMUNDE, petite ville & Bailliage dans la Thuringe à trois lieues de Rudelstadt, appartient à la Principauté d'Altenbourg. La petite riviére d'Orla entre dans la Sala auprès de cette ville. Le château des anciens Comtes est presque tout ruïné. Ils étoient autrefois fort puissans & possédoient non seulement un grand païs le long de la Sala, mais de plus ils avoient un terrain fort étendu dans le Fichtelberg, sur les frontiéres de Franconie. Dans la Thuringe ils étoient aussi Seigneurs d'Olbersleben, de Brembach, de Buffart, de Cala, de Drœmlitz, de Drœsig, d'Eberstedt, de Hardisleben, de Hessler, de Hummelshahn, de Iéna, de Kœtendorf, de Lœsenitz, de Madéla, de Mastett, de Mellingen, de Membleben, de Neustett, d'Orlamunda, de Teutleben, de Thondorff, de Schauenforst, de Vippach, de Weimar, de Wendelstein, de Wihe, de Willerstett, de Zimmeren. On déduit leur famille de Wittikind *le Grand*, dont le fils Wittikind eut trois fils. Frédéric, l'un d'eux, fut, à ce qu'on dit, le pére des Comtes d'Orlamunda. Leur famille se divisa en diverses branches, dont l'une résida à Orlamunda, l'autre à Lœwenstein dans le Voigtland, la troisiéme à Wihe sur l'Unstrutt, & la quatriéme enfin à Drœsig. Elles sont cependant toutes éteintes depuis long-tems, & Sigismund, le dernier Comte d'Orlamunda, mourut en 1447. * Dithmarus, *Merseburgensis Episcopus*. Lambertus Schaffnabrugensis. Zeiler, *Topogr. Sax. Super. Dict. Allemand.*

* ORLANDIN (Léonard) naquit en 1552 à Trapano, & non à Palerme, comme quelques-uns le prétendent. Il fut Docteur en Théologie, & en Droit Civil & Canonique. Outre cela il étoit fort versé dans la connoissance des Belles Lettres. Il est le premier qui ait fait des vers Lyriques Italiens à la maniére d'Horace. Il fut d'abord Chanoine à Palerme, puis Abbé, enfin Vicaire général & Juge Synodal. Il mourut à Palerme le 13 septembre 1618, à l'âge de 66 ans. On a de lui *Variarum Imaginum libri tres; Trapani in una brieve Descrittione:* & en manuscrit *Hortus Geographicus; Oracula Sibyllarum, cum Expositione & Comment. libri duodecim.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

* ORLANDIN (Nicolas) naquit à Florence en 1564, & entra en 1572 dans la Societé des Jésuites. Il y aquit une haute réputation par la connoissance de la Langue Latine dans laquelle il excelloit. Lorsque ses infirmitez ne lui permirent plus d'enseigner, il fut appellé à Rome pour travailler à l'Histoire de la Société, qui vit ensuite le jour sous le nom d'Ignace. Il mourut le 17 mai 1606, laissant, outre l'Histoire dont nous venons de parler, *Annuæ Literæ Soc. J. ann.* 1583, 1584 & 1586; *Vita Petri Fabri Soc. J.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. J.* Witte, *Diar. Biogr.*

* ORLANDO (Jérôme) fameux Libraire & Imprimeur, naquit à Palerme. Il entendoit fort bien l'Art militaire, & possédoit une grande connoissance des machines de guerre. Il publia en Italien sur cette matiére un Ouvrage qui a pour titre, *Instruttione d'Artigliere di Santo Ajello Capo Mastro della Scuola reale nella cita di Palermo, corretto & ristampato con alcune aggiunte per Girolamo Orlando Artigliero straordinario.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* ORLANDO (Matthieu) Italien, de l'Ordre des Carmes, naquit le dixiéme février 1610. Il se distingua par son savoir & par ses emplois. Après avoir été reçu Docteur en Théologie, il enseigna la Théologie Scholastique à Naples, à Florence, & à Rome, où avec quelques autres il reçut ordre de traduire l'Ecriture Sainte en Arabe. Il fut revêtu de plusieurs charges dans la Dace, & fut fait Provincial d'Irlande. Enfin, il devint Evêque de Céfaledi ou Céfalu, & mourut dans cette ville le 13 novembre 1695. On a de lui, *Cursus Theologicus in tertiam partem D. Thomæ, ad Methodum scholasticam ordinatus, tomus primus; Constitutiones Synodales pro Cathedrali Cefalædensi, totaque diœcesi componenda ex selectioribus Summorum Pontificum Decretis, Conciliis generalibus aliisque sacrorum Canonum Institutis excerptæ ab Incarnato Verbo anno 1693, die vero pirma novembris.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* ORLANDO, le Cap d'Orlando ou de San Martino sur la côte septentrionale de la Vallée de Démona en Sicile, à cinq ou six lieues de la ville de Patti vers le Couchant. Quelques Géographes le prennent pour celui que l'on nommoit anciennement *Agathyrium* ou *Agaturnum*. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORLAY (Bernard d') Peintre de Bruxelles, vers l'an 1535 & 1540, faisoit exécuter en Flandre toutes les tapisseries que les Papes & les Princes de son tems faisoient faire d'aprés les desseins d'Italie. D'abord il pratiqua une maniére Gothique, mais à force de voir des Ouvrages de Raphaël & de Jules, il la changea. Il peignit la plupart des vitres qui sont dans les églises de Bruxelles; & employa sous lui Tons, grand Païsagiste, & Pierre Koeck, natif d'Aloit, qui a été fort bon Peintre & Architecte. * Vasari, *Vies des Peintres*. Félibien, *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome 2. Entret. 4. p.* 320, edit. de Trevoux 1725.

* ORLE'ANOIS (Le Gouvernement général de l') est une des douze parties générales, par lesquelles on divise communément le Royaume de France. Il est borné au nord par la Normandie, & par l'Isle de France; au Levant par la Champagne & par la Bourgogne; au sud par le Bourbonnois, la Marche, le Périgord & la Xaintonge; & au Couchant par la Mer de Gascogne & par la Bretagne. On lui donne cent lieues dans sa plus grande longueur du Levant au Couchant, & 68 du nord au sud. C'est le païs de France le mieux arrosé. Ses principales riviéres sont la Loire, le Cher, l'Indre, la Vienne, la Mayenne, la Sarte, le Loir & la Charente. Le terroir y est généralement fort fertile en blé, en vin, en fruits & en pâturages. On divise ce Gouvernement en quatorze petites provinces. La Beauce, le Perche, le Vendomois, & le Maine sont au nord; le Poitou, l'Angoumois & le païs d'Aunis au midi: on trouve les sept autres le long de la Loire, & sont, en suivant son cours, le Nivernois, le Berry, le Gâtinois, l'Orléanois propre, le Blaisois, la Touraine & l'Anjou. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ORLE'ANOIS (L') propre, est entre le Gâtinois, le Blaisois & la Beauce. Il est baigné par la Loire & ses principaux lieux sont Orléans capitale, Baugency, Meun, Gergeau, Pluviers, Sully & la Ferté-Senneterre. On voit au Couchant de la ville d'Orléans la forêt d'Orléans qui contient 70000 arpens de terre, & qui du tems de François I, en contenoit 120000. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORLE'ANS, sur la Loire, ville de France, capitale d'un petit païs, avec titre de Duché, Université, Présidial, Hôtel des Monnoyes avec la lettre R pour marque, établi par Edit du Roi Louïs XV, du mois d'octobre 1716, & Evêché, aujourd'hui suffragant de Paris, & autrefois de Sens. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Aureliæ*, *Aurelianum*, & *Genabum*. Quelques Auteurs croyent que les Druides en ont été les Fondateurs. Sabellic suivi par d'autres, veut que son nom soit tiré de celui de l'or, que lui rapporte son commerce, comme qui diroit Or-léans. On a cru que l'Empereur Aurélien l'ayant augmentée, lui donna son nom d'*Aurelia*. Othon de Frisingen étoit de ce sentiment; mais Radulphe Glaber a tiré d'ailleurs cette origine en parlant d'Orléans. *Ex Ligeri sibi contiguo etiam flumine agnomen habet inditum, diciturque Aureliana quasi ore Ligeriana, eo videlicet quod in ore ejusdem fluminis ripa sit constituta, non ut quidam minus cauti existimant, ab Aureliano Augusto, &c.* Cette ville est une des plus belles & des plus anciennes de France, & a un port sur la Loire, fort sûr & extrémement commode pour le négoce. Attila, Roi des Huns, assiégea Orléans, qui fut miraculeusement délivrée par les priéres de son Evêque saint Aignan, l'an 451. Elle fut encore assiégée par les Anglois l'an 1428, & délivrée par les soins de Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, dont la statue s'y voit sur le pont. Cette ville souffrit aussi beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion. Les Protestans la prirent l'an 1562, & y pillérent les églises. François de Lorraine, Duc de Guise, l'assiégeant l'année suivante, y fut tué par Poltrot. Depuis, Orléans fut réduite sous l'obéissance du Roi. Elle eut titre de Royaume sous les Monarques de France de la prémiére race. CLODOMIR, fils de Clovis *le Grand*, fut Roi d'Orléans, & fut tué à la bataille de Voiron, l'an 524. CLOTAIRE I, son frére, qui lui succéda, laissa son Royaume à Gontran, mort l'an 592. Long-tems après, sous la troisiéme race, PHILIPPE de France, cinquiéme fils du Roi Philippe *de Valois*, fut Duc d'Orléans, & mourut sans enfans légitimes, l'an 1375. Louïs de France, second fils du Roi CHARLES V, *fit la branche royale d'*ORLE'ANS, *dont l'on rapporte ici la postérité.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE & généalogique des premiers Ducs d'Orleans.

XVIII. Louïs de France, Duc d'Orléans, Pair de France, Comte de Valois, d'Ast, de Blois, de Dunois, d'Angoulême, &c. second fils de CHARLES, V. du nom, Roi de France, & de *Jeanne* de Bourbon; né le 13 mars 1371, fut assassiné à Paris, le 23 novembre 1407, par des gens apostez par le Duc de Bourgogne. Il avoit épousé en septembre 1389, *Valentine* de Milan, fille de *Jean-Galeas*, premier Duc de Milan, & d'*Isabelle* de France, sa premiére femme, morte le quatriéme décembre 1408, dont il eut 1. CHARLES, Duc d'Orléans, qui suit; 2. *Jean*, né vers le mois de septembre 1393, mort au mois d'octobre suivant; 3. *Charles*, né au mois de novembre 1394, mort en septembre 1395; 4. *Philippe*, Comte de Vertus, né en juillet 1396, mort sans alliance l'an 1420, *laissant pour fils* naturel, Philippe-Antoine, *bâtard de Vertus, qui vivoit en 1442 & qui fut executé à mort en* 1445; 5. JEAN, Comte d'Angoulême, *qui fit la branche des Comtes d'*ANGOULEME, *rapportee cy-aprés*; 6. *N.*.. née & morte en mai 1390; 7. *N.* .. née en 1401, morte jeune; & 8. *Marguerite* d'Orléans, née en 1406, mariée à *Richard* de Bretagne, Comte d'E-

d'Etampes, morte le 24 avril 1466. *Il eut aussi pour fils* naturel, JEAN, *bâtard d'Orleans, Comte de Dunois, qui fit la branche des Ducs de* LONGUEVILLE, *qui sera rapportée après celle des Comtes d'Angoulême.*

XIX. CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. né le 29 mai 1391, mourut le quatriéme janvier 1465. Il avoit épousé 1. le 26 juin 1406, *Isabelle* de France, veuve de *Richard*, II. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Isabelle* de Baviére, morte en couches le 13 septembre 1409: 2. *Bonne* d'Armagnac, fille aînée de *Bernard*, VII. du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne* de Berry, morte en 1415: 3. en 1440, *Marie* de Cléves, fille d'*Adolphe*, Duc de Cléves, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean*, Sire de Rabodanges, Capitaine de Gravelines, & mourut en 1487. Ce Duc eut de son premier mariage 1. *Jeanne* d'Orléans, premiére femme de *Jean*, II. du nom, Duc d'Alençon, mariée l'an 1421, morte sans postérité le 19 mai 1432, en sa 23 année: & du troisiéme sortirent 2. LOUIS, XII. du nom, Roi de France, *dont la postérité est rapportée à l'article de* FRANCE; 3. *Marie* d'Orléans, alliée à *Jean* de Foix, Comte d'Etampes, &c. morte en 1493; & 4. *Anne* d'Orléans, Abbesse de Fontevrault, en 1478, morte l'an 1491.

COMTES d'ANGOULEME.

XIX. JEAN d'Orléans, Comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, fils puîné de Louïs de France, Duc d'Orléans, né le 26 juin 1404, mourut le 30 avril 1467. Il avoit épousé par contract du 31 août 1449, *Marguerite* de Rohan, fille d'*Alain*, IX. du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite* de Bretagne, dont il eut, 1. *Louis*, mort à l'âge de trois ans; 2. CHARLES qui suit; & 3. *Jeanne* d'Orléans, mariée à *Charles* de Coëtivy, Comte de Taillebourg. *Il eut aussi pour fils* naturel, Jean, *bâtard d'Angoulême, légitimé en* 1458.

XX. CHARLES d'Orléans, Comte d'Angoulême, &c. mourut le premier janvier 1496. *Cherchez* CHARLES. Il avoit épousé par contract du 16 février 1487, *Louïse* de Savoye, Duchesse d'Angoulême & d'Anjou, &c. fille aînée de *Philippe*, II. du nom, Duc de Savoye, & de *Marguerite* de Bourbon sa premiére femme, morte le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans, dont il eut 1. FRANÇOIS, I. du nom, Roi de France, *dont la postérité est rapportée à l'article de* FRANCE; & 2. *Marguerite* d'Orléans ou de Valois, née le onziéme avril 1492, mariée 1. l'an 1509, à *Charles*, Duc d'Alençon: 2. l'an 1527, à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. *Il eut aussi pour filles* naturelles, Jeanne, *bâtarde d'Angoulême, Comtesse de Bar-sur-Seine, mariée* 1. *à* Jean *Aubin, Seigneur de Malicorne & de Surgéres*: 2. *à* Jean *de Longwy, Seigneur de Givry*; Magdelaine, *bâtarde d'Angoulême, Abbesse de Saint-Ausony d'Angoulême, puis de Jouare, morte le 26 octobre 1543, âgée de 67 ans; & Souveraine, bâtarde d'Angoulême, mariée par contract du dixiéme février 1512, à* Michel *Gaillard, Seigneur de Chilly & de Longjumeau, Pannetier du Roi, morte le 26 février 1551.* * *Voyez* Messieurs de Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

BRANCHE DES COMTES de DUNOIS, Comtes, puis Ducs de Longueville.

XIX. JEAN d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand Chambellan de France, fils *naturel* de Louïs de France, Duc d'Orléans, & de *Mariette* d'Enghien, Dame de Cany, né en 1403, mourut le 24 novembre 1468, âgé de 65 ans. *Voyez* son Eloge au mot JEAN. Il avoit épousé 1. *Marie* Louvet, fille de *Jean*, Seigneur de Thais, de Salinier & de Mérindol, Président en la Chambre des Comptes & Aides de Provence, l'un des Favoris du Roi Charles VII, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. en 1439, *Marie* de Harcourt, Dame de Parthenay, &c. fille de *Jacques* de Harcourt, II. du nom, Baron de Montgommery, &c. & de *Marguerite* de Melun, Comtesse de Tancarville, morte le premier septembre 1464, dont il eut 1. FRANÇOIS, I. du nom, qui suit; 2. *Marie*, alliée en 1466, à *Louïs* de la Haye, Seigneur de Passavant & de Mortagne; & 3. *Catherine* d'Orléans, mariée le 16 mars 1468, à *Jean* de Sarrebruche, Comte de Roucy, restée veuve le 19 juin 1497, & morte le 30 mai 1501.

XX. FRANÇOIS d'Orléans, I. du nom, Comte de Dunois, de Longueville, de Tancarville, &c. Gouverneur de Normandie & de Dauphiné, Grand Chambellan de France, mourut le 25 novembre 1491. Il avoit épousé l'an 1466, *Agnès* de Savoye, fille puînée de *Louïs*, Duc de Savoye, morte le 16 mars 1508, dont il eut 1. FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; 2. Louïs, I. du nom, *qui continua la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Jean*, Cardinal d'Orléans, Archevêque de Toulouse, & Evêque d'Orléans, appellé communement *le Cardinal de Longueville, dont il est parlé sous le mot* JEAN; & 4. *Anne* d'Orléans, mariée en août 1494, à *André*, Seigneur de Chauvigny & de Châteauroux, Vicomte de Brosse, &c.

XXI. FRANÇOIS d'Orléans, II. du nom, Comte de Dunois, en faveur duquel le Comté de Longueville fut érigé en Duché en 1505, fut Gouverneur de Guienne, Grand Chambellan de France, & mourut en 1512, laissant de *Françoise* d'Alençon, fille aînée de *René*, Duc d'Alençon, qu'il avoit épousée l'an 1505, pour fille unique, *Renée* d'Orléans, Comtesse de Dunois, morte le 23 mai 1515, à l'âge de sept ans.

XXI. Louïs d'Orléans, I. du nom, frére puîné du précédent, pendant la vie duquel il porta le titre de Marquis de Rothelin, succéda à *Renée* d'Orléans sa niéce, en tous les biens de la Maison de Longueville. Il fut Duc de Longueville, &c. Grand Chambellan de France; Gouverneur de Provence, & mourut en 1516. Il avoit épousé en 1504, *Jeanne* de Hochberg, fille unique & héritiére de *Philippe*, Marquis de Hochberg, Comte souverain de Neufchâtel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. morte le sixiéme mars 1543, dont il eut, 1. *Charles* d'Orléans, Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel, Comte de Dunois, &c. Pair & Grand Chambellan de France, tué au siége de Pavie l'an 1525, sans alliance, âgé de 16 à 17 ans, *laissant pour fils* naturel, Claude, *bâtard de Longueville, lequel épousa* Marie *de la Boissiére, dont il eut* Jacqueline *d'Orléans, mariée en decembre* 1575, *à* Pierre *de Brisay, Seigneur de Dénonville*; 2. LOUÏS II, qui suit; 3. FRANÇOIS, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 4. *Charlotte* d'Orléans, mariée le 22 décembre 1528, à *Philippe* de Savoye, Duc de Nemours, morte le huitiéme septembre 1549.

XXII. Louïs d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel, &c. Pair & Grand Chambellan de France, mourut le neuviéme juin 1537. Il avoit épousé le quatriéme août 1534, *Marie* de Lorraine, fille aînée de *Claude*, Duc de Guise, laquelle prit une seconde alliance l'an 1538, avec *Jacques* V, Roi d'Ecosse, & mourut le dixiéme juin 1561, ayant eu de son premier mariage, 1. FRANÇOIS III, qui suit; & 2. *Louïs* d'Orléans, né posthume le quatriéme août 1537, mort jeune.

XXIII. FRANÇOIS d'Orléans, III. du nom, Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel, Comte de Dunois, Pair & Grand Chambellan de France, né le 30 octobre 1535, mourut sans alliance le 22 septembre 1551.

XXII. FRANÇOIS d'Orléans, troisiéme fils de Louïs d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, &c. & de *Jeanne* de Hochberg, fut Marquis de Rothelin, &c. & mourut le 25 octobre 1548. Il avoit épousé en juillet 1536, *Jacqueline* de Rohan, fille de *Charles*, Seigneur de Gié, & de *Jeanne* de Saint-Sévérin, morte l'an 1586, dont il eut 1. LE'ONOR qui suit; & 2. *Françoise* d'Orléans, née posthume, mariée par contract du huitiéme novembre 1565, à *Louis* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, morte le onziéme juin 1601. *Il eut aussi pour fils* naturel François d'*Orleans*, bâtard de *Rothelin*, qui a fait la branche des Marquis de ROTHELIN, rapportée cy-après.

XXIII. LE'ONOR d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchâtel, Marquis de Rothelin, &c. Pair & Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, recueillit en 1551 la succession de *François* III, Duc de Longueville son cousin, & mourut en août 1573, âgé de 33 ans. Il avoit épousé l'an 1563, *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, Comtesse de Saint-Paul, veuve de *Jean* de Bourbon, Comte d'Enghien, & de *François* de Cléves, Duc de Nevers, & fille unique de *François* de Bourbon, Comte de Saint-Paul, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, morte le septiéme avril 1601. De cette alliance vinrent, 1. 2. deux fils nommez *Charles*, morts jeunes; 3. HENRI, I. du nom, qui suit; 4. *François*, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronsac & de Chteau-Thierry, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Orléans, de Blois & de Tours, qui fut crée Duc de Fronsac en janvier 1608, & mourut le septiéme octobre 1631. Il avoit épousé par contract du cinquiéme février 1595, *Anne* de Caumont, Marquise de Fronsac, veuve de *Claude* d'Escars, Prince de Carency, & fille unique de *Géofroy*, Baron de Caumont, & de *Marguerite* de Lustrac, Marquise de Fronsac, morte le deuxiéme juin 1642, dont il eut *Leonor*, d'Orléans, Duc de Fronsac, né le neuviéme mars 1605, tué au siége de Montpellier le troisiéme septembre 1622; 5. *Léonor* mort jeune; 6. *Catherine*, morte aveugle, sans alliance, l'an 1638; 7. *Antoinette*, mariée à *Charles* de Gondy, Marquis de Belle-Isle, duquel étant demeurée veuve, elle se rendit Feuillantine à Toulouse l'an 1599, eut l'administration de l'Abbaïe de Fontevrault, & mourut l'an 1618; (*Voyez* ANTOINETTE d'ORLE'ANS) 8. *Marguerite*, morte sans alliance le 13 septembre 1615, âgée de 49 ans; & 9. *Eléonore* d'Orléans, mariée en 1596, à *Charles* de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Basse Normandie.

XXIV. HENRI d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel, Comte de Dunois, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, mourut le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet qu'il reçut en la salve qu'on lui fit à son entrée en armes dans la ville de Dourlens. Il avoit épousé par contract du 27 février 1588, *Catherine* de Gonzague, fille de *Louïs*, Prince de Mantoue & Duc de Nevers, & d'*Henriette* de Cléves, Duchesse de Nevers & de Rhétel, morte le deuxiéme décembre 1629, âgée de 61 ans, dont il eut HENRI II, qui suit.

XXV. HENRI d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville & d'Estouteville, Prince Souverain de Neufchâtel, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, puis de Normandie, né le 27 avril 1595, mourut le onziéme mai 1663. Il avoit épousé 1. le onziéme avril 1617, *Louïse* de Bourbon, fille de *Charles*, Comte de Soissons, Grand-Maître de France, morte le neuviéme septembre 1637: 2. le deuxiéme juin 1642, *Anne-Geneviéve* de Bourbon, fille de *Henri*, II. du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marguerite* de Montmorency, morte le 15 avril 1679. Du premier mariage vinrent, 1. *N.* . . . d'Orléans, Comte de Dunois, né le 21 juin 1626, mort le huitiéme juin 1628; 2. *N.* . . . Comte de Dunois, né le 16 janvier 1634, mort incontinent après sa naissance; & 3. *Marie* d'Orléans, née le cinquiéme mars 1625, mariée le 22 mai 1657, à *Henri* de Savoye, II. du nom, Duc de Nemours. Elle succéda en tous les biens de sa Maison, après la mort de ses fréres, & mourut sans postérité le 16 juin 1707, en sa 83 année: du second mariage sortirent 4. *Jean-Louïs-Charles* d'Orléans, Duc de Longue-

gueville & d'Estouteville, &c. né le 12 janvier 1646, qui reçut l'Ordre de Prêtrise en 1669, & mourut le quatriéme février 169.. 5. CHARLES PARIS qui suit; 6. *Charlotte-Louïse*, née le quatriéme février 1644, morte le dixiéme avril 1645; & 7. *Marie-Gabrielle* d'Orléans, morte jeune l'an 1650. *Il laissa de* Jacqueline *d'Illiers, Abbesse de S. Avi près de Chateaudun pour fille naturelle* Catherine-Angélique *d'Orleans qui fit profession dans l'Abbaïe de Maubuisson. Elle se retira ensuite à Montivilliers, où elle ne demeura que six mois. Enfin elle fut successivement Abbesse de S. Pierre de Rheims, du monastere du Lieu-Dieu, & en dernier lieu de Maubuisson. Elle mourut le sixiéme de juillet* 1664, *âgée de* 47 *ans.*

XXVI. CHARLES PARIS d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Prince Souverain de Neufchâtel, &c. né le 29 janvier 1649, fut tué au passage du Rhin près du Fort de Tolhuis le 12 juin 1672, sans avoir été marié, dans le tems qu'il alloit être élu Roi de Pologne; *& laissa pour fils* naturel, *d'une Dame mariée*, Charles-Louïs *d'Orléans, Chevalier de Longueville, tué au siége de Philisbourg en novembre* 1688.

MARQUIS de ROTHELIN ISSUS DES DUCS de LONGUEVILLE.

XXIII. FRANÇOIS d'Orléans, *bâtard* de Rothelin, fils *naturel* de FRANÇOIS d'Orléans, Marquis de Rothelin, & de *Françoise* Blosset, Dame de Colombiéres & du Plessis-Paté, fut Baron de Varanguebec & de Néaufle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Lieutenant des Gendarmes du Duc de Longueville, Gouverneur de Verneuil, & mourut l'an 1600. Il avoit épousé le deuxiéme février 1582, *Catherine* du Val, sœur du Seigneur de Fontenay & de Mareuil, & fille de Tristan Du Val, Maitre des Comptes à Paris, & de *Madeleine* de S: André, dont il eut 1. HENRI, I. du nom, qui suit; 2. *Leonor*, Lieutenant-Général de l'Artillerie, mort sans alliance au siége de la Rochelle, l'an 1628; 3. *Catherine*, Religieuse à Fontevrault, & 4. *Henriette* d'Orléans mariée par contract du dixiéme mars 1609, à *Louïs*, Marquis de Coëtquen, Gouverneur de Saint Malo.

XXIV. HENRI d'Orléans, I. du nom, Marquis de Rothelin, Baron de Varanguebec, & Gouverneur de Rheims, mourut le quatriéme mai 1651. Il avoit épousé le 12 février 1620, *Catherine Henriette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, morte le 28 février 1667, dont il eut 1. MARC ANTOINE qui suit; 2. HENRI-AUGUSTE, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. FRANÇOIS, *qui a fait le rameau des Comtes de* NE'AUFLE, *Comtes de* ROTHELIN, *mentionné cy après*; 4. *Gabriel*, Abbé de Josaphat, & Doyen de Gournay, mort le troisiéme juillet 1714; 5. *Marie Catherine*, Religieuse en l'Abbaïe de Chelles; & 6. *Marie-Magdelaine* d'Orléans, morte sans alliance le 18 octobre 1694.

XXV. MARC-ANTOINE d'Orléans, Marquis de Rothelin, &c. mourut le 14 juin 1644. Il avoit épousé l'année précédente *Anne* de Bauquemare, fille de *Charles*, Seigneur de Bourdeny, Président aux Requêtes du Palais, morte en mars 1693, dont il eut *N.*... d'Orléans, Baron de Hugueville, mort jeune en mars 1650.

XXV. HENRI AUGUSTE d'Orléans, Marquis de Rothelin, Baron de Varanguebec, &c. frére puîné du précédent, mourut le 28 d'août 1698. Il avoit épousé 1. le 12 novembre 1653, *Marie* le Bouteiller-de-Senlis, veuve de *Charles* de Brichanteau. Marquis de Nangis, & fille de *Jean* le Bouteiller-de-Senlis, V. du nom, Comte de Moucy, & d'*Isabelle* de Prunelé, morte le premier de juillet 1669: 2. en 1672, *Marie-Therése* de Conflans, veuve de *Philippe* de Miremont, Seigneur de Berieux, & fille aînée de *Pierre* de Conflans, Baron de Rônay, & d'*Anne* de Bossu-Longueval, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. HENRI II, qui suit; 2. 3. *N.*... *N.*... filles, mortes jeunes; & 4. *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans, mariée 1. à *Maximilien-François*, Marquis de Béthune-Orval, Guidon des Gensdarmes du Roi: 2. à *Claude-François* Bourdin, Marquis d'Assy, Capitaine au régiment de Vermandois, morte le 28 août 1688.

XXVI. HENRI d'Orleans, II. du nom, Marquis de Rothelin, &c. Guidon des Gensdarmes du Roi, né le 23 avril 1655, mourut le 19 septembre 1691, des blessures qu'il reçut au combat de Leuze. Il avoit épousé le 25 de juin 1675, *Gabrielle-Eleonore* de Montault, morte le 30 d'août 1698, âgée de 41 ans, fille de *Philippe*, Duc de Navailles, Marechal de France, & de *Suzanne* de Baudéan, dont il eut 1. *Philippe*, Marquis de Rothelin, Comte de Moussy, né le 26 septembre 1678, mort sans alliance le 25 août 1715, âgé de 37 ans; 2. ALEXANDRE qui suit; 3. *Charles* d'Orléans-Rothelin, né le cinquiéme août 1691, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris du septiéme avril 1716, nommé Abbé de Cormeilles, diocése de Lisieux, au mois d'octobre 1726, reçu l'un des Quarante de l'Académie Françoise le 28 juin 1728, & depuis élu Honoraire de l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres; 4. *Françoise-Gabrielle*, née le troisiéme mai 1676, Grande-Prieure de Sainte-Croix de Poitiers, puis Abbesse de Notre-Dame de la Protection à Valogne, en avril 1706, & de Saint-Ausony d'Angoulême, en octobre 1711; 5. *Susanne*, née le onziéme juillet 1677, mariée en 1693, à *Charles* Martel, Comte de Clére; & 6. *Radegonde* d'Orléans, née le onziéme novembre 1679, alliée le huitiéme juillet 1694, à *Marc Auguste*, Marquis de Briquemault, outre trois garçons, & deux filles, mortes jeunes.

XXVII. ALEXANDRE d'Orléans, Marquis de Rothelin, Comte & Seigneur des deux Moucy, Vicomte de Lavedan, Marquis de B... ac, né le 15 mars 1688, fut fait Guidon des Gendarmes Ecossois en 1706, ayant été auparavant Capitaine au Régiment d'Artois. Il eut en 1707, la Sous-lieutenance des Chevaux-legers de Berry, qu'il quita en 1710. Il servit la même année en qualité de Volontaire au siége de la ville d'Aire, assiegée par les Alliez, où il eut une cuisse fracassée d'un coup de feu le 23 septembre dans une sortie, en récompense de quoi il fut fait Mestre-de-camp de Cavalerie réformé, à la suite du régiment Dauphin étranger. Il fut créé Brigadier des armées du Roi, le premier février 1719. Il avoit épousé le 19 juillet 1716, *Marie-Philippe-Henriette* Martel de Clére, & de *Susanne* d'Orléans-Rothelin. Elle mourut le troisiéme février 1728, sans enfans, agée de 32 ans & demi.

COMTES de NE'AUFLE & de ROTHELIN, issus des Marquis de ROTHELIN.

XXV. FRANÇOIS d'Orléans, troisiéme fils de HENRI, I. du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette* de Loménie, fut Comte de Néaufle, & mourut en 1671. Il avoit épousé *Charlotte* de Biencourt, fille de *Charles*, Seigneur de Potrincourt, dont il eut 1. *Jean-Charles-Antoine*, mort sans postérité en 1695; 2. *Gabriel-Jean-Batiste*, Chevalier de Rothelin, mort au combat de la Manche, en juillet 1690; 3. FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS qui suit; & 4. *Anne* d'Orléans morte sans alliance en 1684.

XXVI. FRANÇOIS-MARC-ANTOINE-ALEXIS d'Orléans, Comte de Rothelin, mort sans postérité, le 28 janvier 1728, dans la 58 année de son age.

CHARLES de France, troisiéme fils du Roi FRANÇOIS I, fut Duc d'Orléans. On donna le même titre à LOUÏS, second fils du Roi Henri II. Ce Duché a été l'appanage de GASTON JEAN-BATISTE de France, fils du Roi HENRI IV, (*Voyez* l'article de FRANCE) puis de PHILIPPE de France, frére unique du Roi Louïs XIV, *& dont l'on rapporte ici la posterité.*

DERNIERS DUCS d'ORLE'ANS.

XXIV. PHILIPPE de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, &c. Chevalier des Ordres du Roi, second fils de Louïs XIII, Roi de France, né le 21 septembre 1640, mourut subitement à Saint-Cloud, près de Paris le neuviéme juin 1701. *Voyez* PHILIPPE. Il avoit épousé 1. le 31 mars 1661, *Henriette-Anne*, Princesse d'Angleterre, fille de *Charles*, I. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Henriette-Marie* de France, morte le 30 juin 1670: 2. le 16 décembre 1671, *Charlotte-Elizabeth* de Baviére, fille de *Charles-Louïs*, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & de *Charlotte* de Hesse, morte le huitiéme décembre 1722, en sa 70 année. Du premier lit vinrent 1. *Philippe-Charles* d'Orléans, Duc de Valois, né le 16 juillet 1664, mort le huitiéme décembre 1666; 2. *Marie-Louïse*, née le 27 mars 1662, mariée le 31 août 1679, à CHARLES, II. du nom, Roi d'Espagne, dont elle fut la premiére femme, morte sans postérité le 12 février 1689; 3. *N.*... née avant terme le neuviéme juillet 1665, morte aussitôt; & 4. *Anne-Marie* d'Orléans, *dont il sera parlé à la fin de cet article.* Du second sortirent 5. *Alexandre-Louïs*, Duc de Valois, né le deuxiéme juin 1673, mort la nuit du 15 au 16 mars 1676; 6. PHILIPPE qui suit; & 7. *Elisabeth Charlotte* d'Orléans, née le 13 septembre 1676, mariée le 13 octobre 1698, à *Léopold Joseph-Dominique-Hyacinthe*, Duc de Lorraine & de Bar, dont il est venu des enfans. ANNE-MARIE d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans qui fait le sujet de l'article cy-dessus, mourut le 27 août 1669, & fut mariée le dixiéme avril 1684 à *Victor-Amédée-François*, Prince de Piémont, puis Roi de Sardaigne. Elle mourut à Turin le 26 août 1728, âgée de 49 ans presque accomplis. Le sixiéme décembre 1728, le Roi Louïs XV, son petit-fils, fit célébrer pour elle dans l'église métropolitaine de Paris, un service solemnel, auquel les Cours assisterent, avec l'Université & le Corps de ville, & son Oraison funébre fut prononcée par Michel Poncet de la Riviére Evêque d'Angers.

XXV. PHILIPPE, petit-fils de France, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, né le deuxiéme août 1674, fut Régent du Royaume pendant la minorité du Roi Louïs XV, lequel étant devenu Majeur, le pria de se charger du détail des affaires, & des fonctions de principal Ministre d'Etat, dont il s'aquitta jusqu'à sa mort, arrivée subitement à Versailles le deuxiéme décembre 1723, étant âgé de 49 ans & quatre mois. Il avoit épousé le 18 février 1692, *Marie-Françoise* de Bourbon, légitimée de France, fille du Roi Louïs XIV, dont il a eu 1. Louïs qui suit; *N.*.. née le 17 décembre 1693, morte sans être nommée, le 17 octobre 1694; 2. *Marie-Louïse Elizabeth*, née le 20 août 1695, mariée le septiéme juillet 1710, à *Charles* de France, Duc de Berry, morte la nuit du 20 au 21 juillet 1719; 3. *Louïse-Adelaide*, née le 13 août 1698, bénie Abbesse de Chelles le 14 septembre 1719; 4. *Charlotte Aglaé*, née le 22 octobre 1700, mariée le 12 février 1720, à *François-Marie* d'Est, Prince héréditaire de Modene; 6. *Louïse-Elisabeth*, née le onziéme décembre 1709, mariée le 20 janvier 1722, à Louïs, I. du nom, Roi d'Espagne; 7. *Philippe-Elisabeth*, qui, après que les articles de son contract de mariage avec Dom Carlos, Infant d'Espagne, eurent été signez à Versailles le 26 novembre 1722, partit de Paris le premier décembre suivant, arriva à Madrid le 16 février 1723, & fut renvoyée en France en 1725, morte de la petite vérole à Bagnolet près de Paris le 21 de mai 1734, âgée de 19 ans, cinq mois & trois jours. De Marie-Louïse-Madelaine-Victoire le Bel de Seri, *fille d'honneur de la Duchesse d'Orléans, & depuis honorée du titre de Comtesse d'Argenton en Berry, fille de* Daniel le Bel, *Seigneur de la Boissiere & de Brenouil &* d'Anne de Masparault *sa premiére femme, il eut trois enfans naturels, savoir,* Jean-Philippe, Charles de S. Albin, Philippe-Angélique de Froissy, *desquels on va parler.*

Jean-Philippe, *appellé* le Chevalier d'Orléans, *Grand Prieur de*

de France de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Hautvilliers, Grand d'Espagne & Général des Galéres de France, naquit à Paris en 1702. *Il fut* légitimé *par lettres données à Versailles au mois de juillet* 1706, *regîtrées en la Chambre des Comptes le* 18, *& au Parlement de Paris le* 27 *de septembre suivant, fut pourvu au mois de juin* 1716, *de la charge de Général des Galéres de France sur la démission du Maréchal de Tessé, & en prêta le serment le* 29 *d'août suivant. La démission faite en sa faveur par le Chevalier de Vendôme du Grand Prieuré de France, ayant été confirmée par un Bref du Pape Clément XI, qui l'habilitoit à recevoir ce Grand Prieuré, & ayant été ensuite acceptée par le Grand-Maître de la Religion le* 21 *septembre* 1719, *il fit ses vœux à Malte dans l'église de saint Jean entre les mains du Lieutenant du Grand-Maître, le* 26 *du même mois. Le* 28 *suivant il prêta serment de Grand-Croix entre les mains du même Lieutenant, & fut installé dans le Conseil de l'Ordre à sa place de Grand Prieur de France: après quoi il s'embarqua le septième octobre pour retourner en France sur un vaisseau de la Religion, & il arriva le* 18 *suivant à Marseille. Il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi à cause de ce Grand Prieuré le onzième de février* 1720. *L'Abbaïe de Hautvilliers, Ordre de saint Benoît, diocése de Rheims, lui fut donnée le huitième de janvier* 1721. *Il accompagna au mois de décembre* 1722, *la Princesse de Beaujolois jusques sur les frontiéres d'Espagne, d'où il se rendit en poste à Madrid, où il arriva le* 23 *de janvier* 1723, *pour faire part à la Cour de l'arrivée de la Princesse. Le Roi Catholique l'honora de la Grandesse d'Espagne, & il prit possession des honneurs attachez à cette dignité, en se couvrant devant sa Majesté Catholique le* 28 *de février suivant, ayant eu pour Parrain à cette ceremonie le Duc del Arco. Il eut en* 1727, *le commandement d'une escadre de six Galeres, avec lesquelles il fit voile de Marseille le* 22 *de mai, & après avoir parcouru les mers d'Italie, il y rentra le dixième de septembre suivant, ayant touché dans sa course à Palerme & à Naples, où il alla saluer les Viceroïs de ces Etats, & ensuite à Civita-Vecchia, d'où s'étant rendu à Rome le* 26 *de juillet, il fut conduit le* 28 *par le Cardinal de Polignac à l'audience du Pape, qui le* 30 *lui envoya un grand régal porté par trente hommes. Il prit congé de sa Sainteté le dixième d'août suivant, & en fut encore régalé de quatre bassins remplis d'*Agnus Dei, *& d'autres curiositez Romaines. Il partit de Rome le lendemain pour aller rejoindre son escadre à Civita Vecchia, fort satisfait des honneurs qu'il avoit reçus pendant son sejour, tant de la part du Pape, que de celles des Cardinaux & des Seigneurs & Dames Romaines. Il fut choisi en* 1731, *par le Roi, pour aller complimenter de sa part D.* Charles, *Infant d'Espagne, & nouveau Duc de Parme à son passage en France. Il partit en poste de Paris pour cet effet le sixième de decembre, & s'aquitta de sa commission le* 17 *suivant à Cannes en Provence, où il joignit ce Prince qu'il accompagna ensuite jusqu'à Antibes.*

Charles de S. Albin, *né le cinquième d'avril* 1698, *mais non avoué, ni reconnu, ayant été destiné à l'etat ecclésiastique, fut habilité pour être promu aux Ordres par un Bref & par une dispense du Pape du* 18 *d'octobre* 1704. *L'Abbaïe de S. Ouen de Rouen, Ordre de saint Benoît, lui fut donnée le* 20 *de janvier* 1716, *& il eut au mois d'octobre* 1717, *la Coadjutorerie du Prieuré de S. Martin-des-Champs à Paris, dont il devint Titulaire le cinquième de juin* 1721, *par la mort de Jules-Paul de Lionne qui en étoit Commendataire. Il obtint encore l'Abbaïe de S. Evroul, ordre de S. Benoît, diocése de Lisieux, le huitieme de janvier* 1721, *& il fut nommé au mois de juillet suivant, Coadjuteur & futur successeur de* Louïs-Annet *de Clermont Chatte en l'Evêché & Duché de Laon, Pairie de France, dont il devint Titulaire par la mort de ce Prélat le cinquième d'octobre suivant, avec confirmation de l'union cy-devant faite à cet Evêché, de l'Abbaïe réguliére de S. Martin de Laon. Il fut ordonné Prêtre à Versailles par l'Evêque de Viviers le* 20 *de septembre de la même année, en vertu d'une dispense d'âge obtenue du Pape, & il fut reçu Docteur en Theologie de la Faculte de Paris le* 23 *decembre suivant. L'Eglise de Laon ayant été preconisée & proposée par lui à Rome par le Cardinal Ottoboni le premier de decembre* 1721, *& le* 14 *de janvier* 1722, *il fut sacré le* 26 *d'avril suivant dans l'église de son Prieuré de S. Martin des-Champs par le Cardinal de Rohan, assisté des Evêques de Nantes & d'Avranches; & le premier de mai il prêta le serment de fidélité entre les mains du Roi, en présence du Duc d'Orleans, Regent. Il prit possession personnelle de son église le* 17 *du même mois, & il assista le* 25 *d'octobre de la même année au sacre du Roi* Louïs XV, *à Rheims, où il fit les fonctions attachées à sa dignité d'Eveque Duc de Laon, en qualité de Pair de France, dont il ne prêta point le serment au Parlement. Il fut transféré à l'Archevêche de Cambray le* 17 *d'octobre* 1723, *& il obtint, par Brevet du* 22 *de novembre suivant, la continuation des honneurs, entrées au Louvre, & autres prérogatives dont il jouïssoit en qualité de Duc & Pair, à cause de son Evêché de Laon, nonobstant sa demission. L'église archiépiscopale de Cambray fut proposée pour lui par le Pape dans un consistoire le* 20 *de décembre* 1723, *& le* pallium *lui fut accordé dans un autre consistoire le* 12 *de janvier* 1724. *Après avoir reçu ses Bulles, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi pour cette église le* 12 *de mars suivant. Il partit de Paris le* 17 *de février* 1726, *pour se rendre à Cambray, où le* 21 *suivant il fit son entrée en grande pompe, & au bruit d'une triple salve de l'artillerie & de la mousqueterie de la garnison qui étoit rangée en haye, ayant été complimenté à quatre lieues de la ville par le Prevôt & trois Chanoines de la métropole, & encore à deux lieues de la ville par quatre autres Chanoines. Il fut reçu à l'entrée de son Palais par huit Chanoines en chapes. Le lendemain* 22, *il prit possession de son Archevêché, & officia pour la première fois dans l'église métropolitaine. Il fit ensuite la visite générale de son diocése, & ayant passé par Bruxelles, il fut admis le troisième de juin* 1726, *à l'audience de l'Archiduchesse, Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens.*

Philippe-Angélique de Froissy, *non avouée ni reconnue, après avoir été élevée dans le couvent de la Visitation-Sainte-Marie à Saint-Denys en France, fut mariée en la paroisse de Gaigny, diocése de Paris, le* 12 *de septembre* 1718, *avec* Henri-François, *Comte de Ségur, Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans, Régent de France, Mestre-de-camp, Lieutenant du régiment d'Orléans-cavalerie, fait Brigadier des armées du Roi le premier de février* 1719, *Gouverneur du païs de Foix, & Lieutenant-général en Brie en survivance.*

XXVI. Louïs, Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours & de Montpensier, premier Prince du sang, & premier Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de celui de la Toison d'Or, Grand-Maître des Ordres royaux, militaires, & hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jérusalem, Gouverneur & Lieutenant-général de la province du Dauphiné, & cy-devant Colonel général de l'Infanterie Françoise & étrangére, né à Versailles le quatriéme d'août 1703, à huit heures du soir, & ondoyé aussi-tôt par l'Abbé de Grancey, premier Aumonier du feu Duc d'Orléans, son pére, reçut les cérémonies du batême dans la chapelle du château de Versailles par les mains du Cardinal de Janson, Grand Aumonier de France, le troisiéme de juillet 1710, & fut tenu sur les fonts par Louïs, Duc de Bourgogne, & par Charlotte-Elisabeth de Baviére, Douairiére Duchesse d'Orléans. Etant dans sa quinziéme année il prit séance au Parlement de Paris le 12 d'août 1717, entra au Conseil de Régence le 30 de janvier 1718, & le lendemain prit séance au Conseil de Guerre. Le Roi, par une déclaration regîtrée au Parlement de Paris le 24 de janvier 1719, lui accorda, quoiqu'il n'eût pas encore seize ans, voix délibérative, dans le Conseil de Régence, & ayant été déclaré le 27 d'août suivant, Gouverneur du Dauphiné au lieu & par la démission du Duc de la Feuillade, il prêta serment entre les mains du Roi pour cette charge le 17 de septembre de la même année. Il fut nommé le 12 de septembre 1720, Grand-Maître des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare, & après en avoir obtenu les Bulles du Pape Clément XI, il prêta serment entre les mains du Roi pour cette dignité le 23 de février 1721, reçut l'obédience des Chevaliers le 31 de mars suivant, & tint pour la premiére fois le Chapitre de l'Ordre, ensuite de quoi il reçut plusieurs Chevaliers. La charge de Colonel général de l'Infanterie Françoise & étrangére ayant été rétablie en sa faveur, il en fut pourvu le onziéme de mai 1721, & en prêta le serment le 15. Il répréfenta le Duc de Normandie au sacre du Roi le 25 d'octobre 1722, & le 27 suivant sa Majesté fit dans l'église métropolitaine de Rheims la cérémonie de lui donner la croix & le collier de l'Ordre du Saint Esprit. Après la mort du Duc d'Orléans, son pére, arrivée le deuxiéme de décembre 1723, il quitta le tître de Duc de Chartres qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de Duc d'Orléans, ainsi qu'il avoit été arrêté par le Roi, le 23 du même mois. Sa Majesté par une déclaration du sixiéme de janvier 1724, regîtrée en la Cour des Aides le 18 du même mois, lui accorda une maison en qualité de premier Prince du sang, composée de différens Officiers jusqu'au nombre de 266, avec attribution pour eux, & leurs veuves des priviléges des commensaux de sa maison; & par lettres patentes du mois de janvier 1724, regîtrées à la Cour des Aides le huitiéme de février suivant, sa Majesté créa un Chancelier-Garde des Sceaux, & sept autres Officiers de Chancellerie pour l'appanage de ce Prince. Le Roi d'Espagne l'ayant nommé au mois d'avril 1724, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, il en reçut le Collier à Versailles le 27 de juin suivant des mains du Comte de Toulouse, chargé d'une commission particuliére de sa Majesté Catholique à cet effet. Le 18 du même mois de juin, & de la même année 1724, il épousa *Auguste-Marie-Jeanne*, Princesse de Bade, fille de *Louïs-Guillaume*, Prince de Bade, Généralissime des troupes de l'Empire, & de *Françoise-Sibylle*, Duchesse de Saxe-Lawembourg. Elle mourut le huitiéme d'août 1726, âgée de vint un ans, huit mois & vint-huit jours, ayant eu pour enfans Louïs-Philippe qui suit; & *Louïse-Magdelaine* d'Orléans, née le huitiéme d'août 1726, & morte le 14 de mai 1728. M. le Duc d'Orléans fut chargé en 1725, par le Roi, de ses pleins pouvoirs pour épouser la Reine en son nom. Il fit cette fonction à Strasbourg le 16 d'août. Ce Prince s'est démis de son propre mouvement entre les mains du Roi, au mois de décembre 1730, de la charge de Colonel de l'Infanterie, qui a été en même tems supprimée.

Louïs-Philippe d'Orléans, Duc de Chartres, fils unique du Duc d'Orléans, est né à Versailles entre trois & quatre heures après midi le 12 de mai 1725, & fut ondoyé immédiatement après. Les cérémonies du batême lui furent suppléées dans la chapelle du château de Versailles par Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, Aumonier du Roi, le deuxiéme de juin 1732, & il fut tenu sur les fonts par le Roi & la Reine.

ORLEANS (Anne-Marie-Louïse d') Souveraine de Dombes, Princesse de la Roche-sur-Yon, Dauphine d'Auvergne, Duchesse de Montpensier, &c. étoit fille de Gaston-Jean-Baptiste de France, Duc d'Orléans, frére de Louïs XIII & de *Marie* de Bourbon, fille unique & héritiére de *Henri* de Bourbon, Duc de Montpensier. Elle naquit le 29 de mai 1627, & mourut sans alliance le cinquiéme d'avril 1693, en sa 66 année. Cette Princesse avoit beaucoup d'esprit, & une érudition fort au dessus des personnes de son sexe. Elle aimoit les Savans, & sur tout ceux dont le génie étoit aisé & délicat. Elle avoit fait de l'Histoire & des Belles Lettres une étude assez profonde. Elle avoit une forte passion pour la lecture des Romans. Elle en a composé elle même deux, qui sont en partie historiques, & en partie fabuleux, mais écrits avec goût, & pleins d'une fine critique. Ce sont proprement deux Satyres ingénieuses contre certaines personnes dont elle connoissoit le ridicule, & qui ne le connoissant pas étoient fort contentes d'elles-mêmes. L'un a pour tître, *La Rélation de l'Isle imaginaire*, & dans d'autres éditions, *La Description de l'Isle invisible*: l'autre est intitulé, *L'Histoire de la Princesse de Paphlagonie.* Elles les fit imprimer l'un & l'autre en 1659, mais avec ordre de n'en tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires dont elle se réserva la distribution. M. de Segrais qui étoit alors auprès de cette Princesse, étoit dans la confiance,

ce, & avoit la clef des noms déguisez. On a réimprimé ces deux petits Ouvrages il y a quelques années à la fin du *Segraisiana.* M. Huet, mort ancien Evêque d'Avranches, qui avoit eu l'honneur de fréquenter la Princesse dans sa jeunesse, parle d'elle & de ses Ecrits avec beaucoup d'éloge, dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, *p.* 191. *& suiv.* *Voyez* aussi la Préface du *Segraisiana.* Le célébre Poëte du Perrier en a fait aussi l'éloge dans ces vers,

Hæc est illa atavis edita Regibus,
Formæ mille opibus dives & ingens,
Nec non & patrios haud muliebriter
Audax stringere acinaces.

Depuis peu d'années l'on a imprimé les *Mémoires* de Mademoiselle de Montpensier, mais si peu correctement que les éditions que l'on en fit ne purent que faire désirer d'en avoir une plus parfaite. C'est ce qui a été exécuté dans l'édition qui a paru à Amsterdam en 1735, en huit volumes *in douze.* On y a joint un recueil de lettres de la même à Madame de Motteville, & de celle-ci à Mademoiselle de Montpensier; *Les Amours de Mademoiselle & de M. de Lauzun*; les deux Romans *dont on a parlé dans cet article*, & un recueil de *Portraits* dont plusieurs sont de Mademoiselle de Montpensier.

CE'RE'MONIES DE L'ENTRE'E des Evêques d'Orléans.

L'entrée de l'Evêque d'Orleans dans sa ville episcopale étant la plus renommee de toutes les ceremonies de cette nature, on a cru en devoir donner une description abbregee, comme etant un morceau historique, & du ressort de ce Dictionnaire.

Quarante jours avant celui qui est marqué pour l'entrée du nouvel Evêque, on le publie par les carrefours de la ville d'Orléans, & son Procureur Fiscal somme les quatre Barons qui sont obligez de le porter dans la cérémonie, de s'y trouver en personne ou par Procureur. Ces Barons sont celui d'*Yevre-le-Châtel*, qui n'est que le Seigneur engagiste de cette Terre, dont le Roi est le propriétaire; celui de *Sully*, dont la Baronnie a été érigée en Duché-pairie; celui de *Chéray*, Terre qui appartient au Marquis de Rochechouart-Montpipeau; & celui d'*Achéres-Rougemont.* Ces quatre Baronnies relévent en fief de l'Evêque d'Orléans, & ceci n'est qu'une redevance à laquelle les ancêtres ou prédécesseurs, Seigneurs desdites Terres, se sont obligez pour eux & pour leurs successeurs. Une autre redevance de ces Seigneurs, est d'apporter à la cathédrale chacun en offrande tous les ans, le deuxiéme du mois de mai, veille de la Fête de l'Invention de la sainte Croix, & de la dédicace de cette église, par eux ou par personne noble chargée de leur procuration, pendant les premiéres vêpres, une goutiére remplie de cire jusqu'au poids de 213 livres & demie, avec un cierge de trois livres & demie, & une paire de gants.

L'origine de ces deux redevances est inconnue: elle est pourtant très-ancienne, puisque l'on en trouve des preuves dès l'an 1312, dans le Cartulaire d'Orléans. Quelques uns l'ont attribuée, mais sans preuve, à la prétendue délivrance de ces quatre Barons des prisons de Massoure, ville d'Egypte, où ils étoient détenus captifs & menacez de mort, & à leur translation miraculeuse en l'église de sainte Croix d'Orléans en conséquence d'un vœu qu'ils firent à la vraye Croix de Notre Seigneur, honorée dans cette église; mais nulle mémoire de ce fait ne se trouve dans aucun Auteur, ni dans aucunes Archives, excepté pourtant trois piéces de tapisserie, qui se voyent dans cette cathédrale, où cette Histoire est réprésentée; mais ces tapisseries ne furent données que sur la fin du XV siécle, par Jean II, Duc de Bourbon, surnommé *le Bon*, qui les fit faire alors suivant la croyance des bonnes gens du païs. On y voit les armes de ce Prince, entourées du collier de l'Ordre de saint Michel, qui ne fut institué qu'en 1469. D'autres gens disent que ces deux redevances sont pour la réparation du meurtre d'un Evêque d'Orléans, fait par les prédécesseurs de ces Barons; mais il n'y a aucune mention de cet assassinat, ni dans les Historiens, ni dans les Archives de cette église. Il faut donc les attribuer uniquement à l'obligation qu'ont contractée les anciens Seigneurs de ces Terres, partie par piété, partie pour reconnoître la mouvance de leurs fiefs de l'Evêché d'Orléans.

Trois ou quatre jours avant l'entrée de l'Evêque, après avoir envoyé les lettres de jussion du Roi aux Chapitres de Sainte-Croix & de Saint-Aignan, par lesquelles sa Majesté leur ordonne de recevoir leur Evêque avec les honneurs & cérémonies accoutumées, il fait publier un Mandement de sa part à tout le Clergé tant séculier que régulier, de se trouver à la procession de ladite entrée. Le Procureur Fiscal de l'Evêque requiert verbalement au nom de ce Prélat, le Lieutenant-général du Bailliage & Présidial d'Orléans, de vouloir permettre audit Evêque d'envoyer ses Officiers aux prisons royales; ce qui étant accordé, ces Officiers s'y transportent, & s'y font réprésenter les écroux de tous les Criminels, qui demandent grace audit Seigneur Evêque, dont ils font l'extrait.

La surveille de l'entrée, le nouvel Evêque se rend à l'Abbaïe de la Cour-Dieu, située à six lieues de la ville, dans la forêt d'Orléans. Cette Abbaïe, qui est de l'Ordre de Citeaux, a été fondée par Jean II, Evêque d'Orléans, & par le Chapitre de Sainte Croix conjointement, en l'année 1118; & c'est peut-être la raison pour laquelle les Evêques ses successeurs ont le droit d'y être logez & nourris en cette occasion, eux & toute leur suite, même les Officiers de leur Justice: on y reçoit ce Prélat avec les cérémonies accoutumées, & il y est harangué en Latin par l'Abbé ou par le Prieur. Le lendemain il en part pour se rendre l'après-midi à l'Abbaïe des Bernardines de Saint-Loup, à un quart de lieue d'Orléans, où il fait peu de séjour, & arrive à l'Abbaïe de Saint-Euverte, des Chanoines Réguliers de saint Augustin, où il est reçu comme à la Cour-Dieu. Ce droit de l'Evêque d'Orléans d'être reçu dans cette Abbaïe, est très-ancien. Etienne, Evêque de Tournay, & auparavant Abbé de Saint-Euverte depuis 1163, jusqu'en 1177, en parle dans les lettres qu'il écrivit à Hugues, Evêque d'Orléans. L'ancien usage de ces Prélats étoit de choisir leur sépulture dans cette Abbaïe, & c'étoient même ces Religieux qui leur administroient les derniers Sacremens. Voilà comme le prélude de l'entrée solemnelle des Evêques d'Orléans. Voici le détail des cérémonies qui l'accompagnent.

Le jour venu, l'Evêque sort sur les six heures du matin de la maison abbatiale de Saint-Euverte où il a couché: il est revêtu de son rochet, de son camail, & de sa croix pectorale: les Abbez de Saint-Mesmin & de Saint-Euverte le suivent en rochet avec le mantelet d'étoffe de soye noire: les Religieux le reçoivent à la porte de leur cloître, & le conduisent processionnellement, mais sans chanter, jusqu'à leur grand autel, qu'il baise après une courte priére, & où il se place dans un fauteuil du côté de l'Evangile: aussi-tôt ses Domestiques le déchaussent entiérement, & lui mettent des sandales aux piez; puis ses Aumoniers lui donnent une aube, une étole de couleur blanche, & une mitre simple de toile d'argent: on lui donne sa crosse en main, mais elle est couverte d'un linge blanc, attaché d'un ruban de soye. Ainsi revêtu il donne une bénédiction solemnelle au peuple; puis précédé des Religieux de Saint-Euverte en chapes, ayant ses deux Vicaires Généraux à ses côtez aussi en chapes, & suivi des deux Abbez cy-dessus, il se met en chemin. Lorsqu'il est sous le jubé, l'Université se présente en habits de cérémonie, & le harangue en Latin; après quoi il continue sa marche jusqu'à la porte de l'église, où les Religieux de Saint-Euverte le quittent. Aussi-tôt arrive le Corps de ville, & un Avocat de ce Corps lui fait une Harangue Latine: le Capitaine de la Compagnie Colonelle lui en fait une en François, & il répond à chacun d'eux en la même Langue en laquelle ils lui ont parlé, ce qu'il fait à tous ceux qui le haranguent.

Cependant tout le Clergé séculier & régulier qui s'est assemblé dans l'église de sainte Croix, arrive processionnellement à Saint-Euverte, & tous précédez des pauvres de l'hopital de l'un & de l'autre sexe, passent devant l'Evêque qui est debout, les mains jointes, sans gants, & le saluent; les Prêtres habituez dans la ville & dans les fauxbourgs sont rangez selon le rang de leur ordination, & les Curez de la ville selon celui de leur réception, tous en surplis, suivis de la Musique, des Chantres ayant à leur tête le Grand Chantre, puis des Chanoines des deux Collégiales de S. Pierre, qui sont dans Orléans, & de ceux de la cathédrale, tous en chapes. L'Evêque, après qu'on lui a donné le livre des Evangiles à baiser, se met à la suite de cette procession avec tous ceux qui l'environnent; les rues par où l'on passe sont tapissées, & l'on arrive à saint Aignan. Le Clergé régulier & séculier entre dans le cloître de cette collégiale, à l'exception du Chapitre de Sainte-Croix, qui se met dans la nef, & les Chanoines de saint Aignan revêtus de chapes, reçoivent l'Evêque à la porte de l'église, d'où après une Harangue Latine de leur Doyen, ils conduisent le Prélat dans le chœur, ayant à ses côtez les deux premiéres Dignitez de cette église. Là on chante le *Te Deum*, après lequel l'Evêque est conduit dans la sacristie, où les Marguilliers-Clercs de saint Aignan lui lavent les piez avec de l'eau odoriférante, & il leur appartient pour cela 40 sols parisis, qui leur sont donnez par le Sécretaire de ce Prélat: ils lui mettent ensuite par dessus ses bas, des bottines de damas rouge, & conjointement avec ses Aumoniers, ils lui donnent ses habits pontificaux les plus riches, avec une chape de brocard d'or, les gants de cérémonie, & la mitre de broderie sur la tête, puis l'on découvre entiérement sa crosse.

En cet état il est conduit par les deux premiéres Dignitez du Chapitre de Saint-Aignan près du grand autel, où on lui présente le livre des Evangiles, & la formule du serment pour l'observation des priviléges & exemptions de l'église de Saint-Aignan, qu'on lui représente avoir été fait *ab antiquo* par ses prédecesseurs à pareil jour. Il y satisfait, mais en ajoûtant ces paroles à la fin, *& ita juro salvo jure meo, & ecclesiæ meæ*; & à l'instant le Syndic de Sainte-Croix qui est présent, proteste & demande acte à ce que ce serment ne puisse préjudicier ni aux successeurs ni à l'église cathédrale, ce qui lui est octroyé. Cette protestation fut faite dès l'an 1372, à l'entrée de Jean Nicot; & a été continuée à celles de plusieurs de ses successeurs. L'Evêque même discontinuoit de donner la bénédiction dans le cloître & dans l'eglise de Saint-Aignan, ces Chanoines prétendant être exemts de sa jurisdiction, prétention dont ils sont déchus depuis un arrêt contradictoire du Parlement, rendu le quatriéme juin 1684, par lequel l'Evêque est maintenu dans le droit de toute jurisdiction épiscopale sur tout le Chapitre & l'église de Saint-Aignan.

Après les protestations cy-dessus, l'Evêque baise l'autel, & est conduit & installé comme Chanoine honoraire dans la premiére chaire du chœur, & la premiére Dignité lui dit en Latin en l'installant, *nous vous assignons cette place comme à un Chanoine notre confrére, afin que vous vous y asseyez toutes les fois que vous désirerez assister à l'Office divin.* Cela fait, l'Evêque sort du chœur; & lorsqu'il est dans la nef, les quatre premiéres Dignitez, & en leur absence quatre anciens Chanoines de Saint-Aignan se présentent pour le porter dans un fauteuil couvert d'un tapis, puis la procession se remet en marche. Le Chapitre de Saint-Aignan en chapes, suit celui de Sainte-Croix, & chante le Pseaume *Memento*, pendant que l'Evêque est porté sur les epaules par les Dignitez jusques hors de la porte du cloître. Là on s'arrête; le Chapitre de Saint-Aignan reste sous la porte de son cloître, & l'Evêque se

retournant vers eux, leur donne sa bénédiction. Ils rentrent dans leur église, & l'Evêque quitte le premier fauteuil pour se mettre sur un autre de velours violet.

Aussi-tôt le Baillif de sa Justice fait appeller les quatre Barons qui le doivent porter, ou leurs Procureurs: ils comparoissent; on examine les procurations s'il y en a, & aussi-tôt les Domestiques de ces Barons & Procureurs lévent sur leurs épaules le fauteuil où l'Evêque est assis, leurs Maîtres ayant chacun une main posée sur les bâtons qui y sont attachez, & en cet état la procession se continue.

Arrivée à un endroit où les Officiers de Justice, savoir, le Lieutenant Criminel du Bailliage, le Prevôt de la ville, & les deux Prevôts des Maréchaux, ont fait assembler les prisonniers, qu'ils ont été tirer des prisons de leur compétence, on met bas le fauteuil, & la procession s'arrête. Alors tous les Officiers de Justice, même l'Official de l'Evêque & son Promoteur, & le Maître des Eaux & Forêts, viennent le saluer, & les Chefs lui font leur Harangue. Après cela ils lui disent qu'ils ont fait amener en ce lieu tous les prisonniers criminels, qui étoient détenus dans chacune des prisons de la ville, afin que suivant les priviléges accordez aux Evêques d'Orléans pour le jour de leur entrée, il leur donne grace, remission & abolition de leurs crimes, &c. L'Evêque leur fait prêter serment les uns après les autres, qu'ils n'ont détenu ni détourné aucun prisonnier criminel de leur ressort & jurisdiction, comme aussi qu'ils n'ont avancé ni procès, ni jugemens, ni exécutions d'aucuns d'iceux, pour les empêcher d'obtenir leurs graces, enfin qu'ils n'ont commis aucun dol ni fraude au préjudice de son privilége. Il le fait prêter aux Géoliers, qui ont amené tous les Criminels qu'ils avoient en leur garde, sans en avoir célé ni détourné aucun; & alors on fait sortir ces pauvres malheureux d'une tour voisine, & se jettant à genoux devant l'Evêque, ils lui crient par trois fois *miséricorde*. Aussi-tôt ce Prélat les met entre les mains de son Baillif & Procureur Fiscal, & on les fait marcher deux à deux, la tête nue, sans épée & sans armes, au devant de la procession, qui reprend sa marche, l'Evêque suivant, porté *ainsi que nous l'avons dit*, & répandant abondamment ses bénédictions sur le peuple: les Officiers de Justice se mettent à la suite, & prennent le pas sur le Corps de ville.

Quand on est arrivé à la cathédrale, tous les Corps entrent dans l'église; mais le Chapitre reste au parvis, & y attend son nouvel Evêque. Les portes de l'église se ferment; & le fauteuil étant mis bas, le Doyen après avoir présenté la Croix à baiser & le livre des Evangiles, fait une Harangue Latine, & fait faire au Prélat le serment accoutumé de garder & de maintenir son église avec les personnes, les droits, les privil'ges, & les coutumes anciennes & approuvées qui la concernent, les biens & les droits de son Evêché; de n'aliéner aucune chose des biens de son église, non plus que des droits de l'Evêch', sans le consentement de son Chapitre; & que s'il en trouve quelques uns aliénez, il les retirera selon son pouvoir.

Ce serment étant prêté, on ouvre la grande porte de l'église, le Clergé de la cathédrale entre, & lorsque l'Evêque est sur le seuil de cette porte, le Doyen lui dit en Latin, *Révérend pére, le Seigneur a dit dans son Evangile, que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur & un larron; que c'est lui-même qui est la voye, la verite & la vie: voyez si vous voulez entrer par cette voye?* L'Evêque répond *Volo*: le Doyen ajoûte *pacificusne est ingressus tuus?* L'Evêque assure que *son entrée est pacifique*; & le Doyen dit, *nous en rendons graces à Dieu, sit nomen Domini benedictum, &c.*; puis comme Grand-Archidiacre il se met au côté droit du Prélat, & lui dit encore en Latin, *entrez, Révérend Pére, en l'église du Seigneur*: puis lui mettant un ruban de soye, qui est attaché à une corde de l'une des cloches de l'église, que l'Evêgue fait sonner par trois fois, il lui dit en Latin, *recevez par notre ministere, au nom du Seigneur, le gouvernement & la conduite de cette église, qui est la vôtre, & soyez la trompette & l'instrument du salut de vos peuples, par la prédication de la parole de Dieu.*

Cependant on chante *Laus, Honor, Virtus, gloria Deo Patri, &c.* L'Evêque arrivé à l'autel, le baise, le Doyen lui disant, *montez, Révérend Pére, à l'autel & au Saint des Saints, & priez pour l'église & pour le troupeau que Dieu vous a commis.* Le même Doyen le conduit à sa chaire épiscopale, & l'installe en lui disant, *c'est là la chaire de votre dignité, mais souvenez-vous que c'est le Seigneur, qui vous ayant fait naître de vos péres, vous a aussi choisi pour vous faire asseoir avec les Princes, & vous donner un thrône de gloire.* On le place encore dans le premier siége des Chanoines, qui est proche de sa chaire épiscopale, & le Doyen lui dit en l'installant, *C'est là le siége ou le stale qui est le symbole de votre amour & dilection pour vos enfans: lorsque vous vous y placerez, vous devez porter dans votre cœur les gages de cet amour; portez-les donc toûjours, & les conservez au nom du Seigneur. Amen.*

La prise de possession de l'Evêché étant faite par toutes ces installations, le Chantre de l'église de Sainte-Croix entonne le *Te Deum*, à la fin duquel le Doyen dit le verset & l'Oraison d'action de graces; puis l'Evêque descend du stale, & va à la sacristie se revêtir de la chasuble, & vient célébrer la Messe solemnelle du saint Esprit, qui est chantée avec tout l'appareil des plus augustes cérémonies.

Après la Messe, l'Evêque se retire en son Palais épiscopal, précédé du Chapitre processionnellement, & lorsqu'il est dans le vestibule de ce Palais, il lui dit en Latin comme il a toûjours fait, *Révérend Pére, je vous avertis que vous devez aujourd'hui, suivant la coutume, donner à dîner à votre table à tous les Sieurs Chanoines de votre église d'Orléans*; à quoi l'Evêque répond en même Langue, *je les y ai déja invitez, & je les y invite encore.* Il donne donc à dîner dans son Palais épisopal & à sa table, aux Doyens, aux Dignitez & aux Chanoines de Sainte-Croix, & à ceux de Saint-Aignan; aux Doyens, aux Chantres & aux Chefveciers de saint Pierre-*en Pont* & de saint Pierre-*en Peuil*, deux collégiales de la ville. Il donne à dîner dans différentes maisons des Chanoines de Sainte-Croix, 1. au Corps des Officiers du Presidial; 2. au Corps des Maire & Echevins; 3. au Corps des Officiers de la Prévôté; 4. au Corps des Eaux & Forêts; 5. au Corps de l'Université; 6. aux Capitaines & aux notables Bourgeois.

Le repas fini, ces différens Corps reviennent à l'Evêche, où le Théologal en robe de cérémonie fait du haut d'une fenetre, une exhortation aux Criminels qui sont dans la Cour; ensuite de laquelle ceux-ci ayant crié à haute voix par trois fois *miséricorde*, l'Evêque paroît à une fenêtre assis sur un fauteuil, & leur fait une vive remontrance; leur ordonne de recompenser par des peines volontaires, les supplices qu'ils ont meritez: & ajoute ensuite qu'il leur donne *pardon, rémission & abolition* de leurs crimes, de la maniére que ses prédécesseurs Evêques ont fait par le passé, suivant le pouvoir que les Rois de France leur ont accordé, & dont ils ont joui à leur entrée. Il leur ordonne de se confesser, & d'en rapporter certificat, afin de leur délivrer les lettres nécessaires de leur rémission. Il leur enjoint au surplus de satisfaire à leurs parties civiles pour les dommages, frais & intérêts. Outre cela il déclare qu'il n'entend comprendre au present pardon, & rémission, que les crimes qui ont été où seront jugez rémissibles, c'est à dire, généralement tous ceux dont les Rois de France donnent grace avec connoissance de cause, comme les meurtres faits sans aucune coopération de volonté, ou arrivez par accident, ou par la passion & les premiers mouvemens de la colére; ainsi les guets-à-pens, les assassinats, & le duel en sont exclus, ainsi que l'incendie, la fausse monnoye, & à plus forte raison les crimes de léze-majesté divine & humaine. L'Evêque exclut de cette grace les Hérétiques, comme n'étant pas enfans de l'Eglise, & dit que si les prisonniers n'ont pas exposé en leurs faits, la vérité du crime, les lettres de pardon qui leur en feroient expédiées feroient nulles; puis, après avoir prononcé à haute voix la rémission dans les formes, il leur donne sa bénédiction, & la desserte des tables est distribuée.

Savoir d'où est venu ce privilége, dont jouissent les Evêques d'Orléans, c'est ce qui est difficile à découvrir. On trouve ces Prélats dans une possession immémoriale d'en jouïr. La plus commune opinion est qu'il est venu de saint Aignan, l'un des plus grands & des plus saints Evêques d'Orléans. Lorsqu'il y voulut faire son entrée vers l'an 390, il demanda à Agrippa, Gouverneur de la province pour les Empereurs Valentinien II, Théodose & Arcade, qu'il lui accordât la délivrance de tous les Criminels détenus dans les prisons de la ville, en faveur de son avenement à l'Episcopat. Agrippa n'eut aucun égard à cette requête; mais peu après il fut blessé à mort d'une grosse pierre qui lui tomba sur la tête. Le saint Evêque courut le visiter après cet accident, & faisant sur lui le signe de la Croix, il arrêta le sang qui couloit de sa tête, & la guérit: ce qui obligea ce Gouverneur de lui accorder la délivrance des Criminels, ainsi qu'il la lui avoit demandée.

La même grace fut apparemment continuée par les successeurs d'Agrippa, aux successeurs de saint Aignan. Les Rois de la premiére race en firent autant, puisque ce privilége à toûjours eu son effet, & a passé sans interruption à tous les Evêques d'Orléans. Ce fait miraculeux de saint Aignan, se trouve dans deux anciens Manuscrits conservez dans les Chartres des églises de Sainte-Croix d'Orléans & de saint Aignan, que l'on croit écrits depuis le tems du Roi Carloman, ces anciens Actes ayant été consumez en 865, lorsque les Normands ravagérent & brûlérent les églises d'Orléans avec tous leurs livres & leurs titres, parmi lesquels il est à présumer que se trouvoit le titre du privilége des Evêques.

Quoi qu'il en soit, Yves de Chartres écrivant vers l'an 1099, à Sanction, Evêque d'Orléans, touchant la délivrance d'un Criminel, qu'il avoit accordée à sa priére le jour de son entrée, en parle comme d'une coutume, qui étoit établie, & qui étoit en usage depuis long-tems. Les Actes de la Vie de saint Euspice, Evêque d'Orléans, mort en 510, écrits par un Auteur du septiéme siécle, ainsi qu'en a jugé le Pére Mabillon, qui a fait insérer cette Vie dans le premier tome des Actes des Saints de l'Ordre de saint Benoît, parlent de cette délivrance.

Non seulement ce privilége est immémorial, mais encore on le trouve confirmé par des Rois de la troisiéme race, & par leurs Cours de Parlement, temoin un Arrêt de la Cour de Parlement de Paris, sous le régne de Charles IV, en 1322. Le procès verbal de l'entrée de Hugues du Fay en 1365, en fait mention. Le Roi Charles IV confirma ce privilége par des lettres patentes de 1402. Le Parlement de Bourdeaux entérina en 1522, des lettres de rémission données à un Homicide par Jean Cardinal de Longueville, Evêque d'Orléans, au jour de son entrée. Henri II donna encore en 1550, des lettres confirmatives de ce privilége, au sujet de l'entrée de Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans; & enfin le Conseil Privé du Roi Louïs XIV, rendit un Arrêt le sixiéme avril 1670, pour faire jouïr un Particulier des lettres de rémission par lui obtenues de Pierre du Cambout de Coislin, Evêque d'Orléans, puis Cardinal, lors de son entrée en 1666, *sans qu'il fût tenu*, porte cet Arrêt, *d'obtenir des lettres de confirmation de sa Majesté*, ainsi que ses parties le prétendoient.

Le nombre des Criminels qui en jouïssent, est quelquefois si grand, que l'on en compta près de 2500 à l'entrée de M. Coislin, tous obligez d'assister à la procession, sans exemption ni distinction. * *Histoire des entrées des Evêques d'Orléans, dressée en* 1707, au sujet de celle de M. Fleuriau d'Arménonville, Evêque d'Orléans, à qui a succédé, en 1733, M. de Paris, son neveu.

L'Université d'Orléans fut fondée par le Roi Philippe *le Bel*. Les rues y sont belles, les places grandes, & les églises magnifiques. Celle de sainte Croix, qui avoit été ruïnée dans les guerres de Religion, fut rebâtie par les soins qu'en prit le Roi Henri

Henri *le Grand*. C'eſt la cathedrale, louée par le Pape Grégoire VII, par ſaint Bernard, & par Pierre *le Venerable*, où l'on compte quarante huit Chanoines, dont douze ſont Dignitez. Il y a auſſi à Orleans, trois autres collegiales, qui ont chacune une paroiſſe, & vint-deux autres paroiſſes, dont il y en a deux dans les fauxbourgs. La ville ſituée ſur le penchant d'une coline en forme d'arc, eſt fortifiée d'une terraſſe, & ceinte d'une forte muraille avec quarante tours. Il y a huit portes, & un pont de seize arches qui joint la ville à un des fauxbourgs. On voit ſur ce pont trois ſtatues de bronze, qui ſont celles de la ſainte Vierge, de Charles VII, & de la Pucelle d'Orleans. * Céſar, *in Comm.* Apollinaire Sidoine, *in Epiſt.* Grégoire de Tours, *Hiſt. Franc.* Othon de Friſingen, *l.* 4. *c.* 41. Glaber, *l.* 2. *c.* 6. De la Sauſſaye, *Annal. Eccl. Aurel.* Tripault, *Antiq. de la ville d'Orleans.* Raoul Bouthrays, *Aurel.* Symphorien Guyon, *Hiſtoire des Evêques d'Orleans.* Robert & Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.* Dupleix, Papire Maſſon & Mézeray, *Hiſtoire de France.*

CONCILES d'ORLEANS.

Le premier Concile d'Orléans aſſemblé par la permiſſion de Clovis, Roi de France, l'an 511, fut très celebre par le nombre & par le merite des Prelats qui s'y trouverent, & qui étoient trente-deux. Cyprien, Evêque de Bourdeaux, qui avoit deja preſidé au Concile d'Agde, preſida encore dans celui-ci. On y fit 31 Canons pour le réglement de la Diſcipline eccleſiaſtique. Le premier eſt pour l'azile des égliſes. Le XIX ſoumet les Abbez aux Evêques. Le XXIV regle le jeûne du Carême. Le XXVII ordonne que l'on celebre les Rogations. Le ſecond Concile d'Orleans fut celébre par trente Evêques l'an 533. Honoré de Bourges y préſida. On y fit 21 Canons, & on y regla l'election des Metropolitains. L'an 538, & non pas l'an 540, vint-cinq Prelats aſſemblez à Orleans, y tinrent le troiſiéme Concile. Saint Loup de Lyon y préſida. On y fit 33 Canons, pour le reglement de l'Office divin, de la vie des Clercs, des mariages, & de la Penitence des Laïques. Le quatriéme fut aſſemblé l'an 541, par 38 Evêques & 12 Prêtres, Procureurs des Prélats abſens. Leonce de Bourdeaux y préſida, & on fit 38 Canons, pour regler diverſes choſes de Diſcipline. Les Evêques s'aſſemblerent l'an 549, & non pas l'an 552, à Orleans, & y celébrerent le cinquiéme Concile, où ſaint Sacerdos de Lyon preſida. On y fit 24 Canons. Le premier condamne les erreurs d'Eutychès & de Dioſcore, & les autres réglent divers points de la Diſcipline eccléſiaſtique. L'an 645, dans le tems que l'égliſe d'Orléans étoit gouvernée par Leger, on y celebra, à la perſuaſion de ſaint Eloy, un Concile contre un Grec de nation, qui publioit les Dogmes des Monothelites: ce qu'on pourra voir dans la Vie de ſaint Eloi, écrite par ſaint Ouen, *l.* 1. *c.* 34, & rapportée par Surius. On met un autre Concile tenu à Orleans l'an 766. L'an 1017 ou 1022, les Prelats s'aſſemblerent en cette ville, en la preſence du Roi Robert & de la Reine Conſtance ſon épouſe, & condamnerent certains Heretiques qui renouvelloient les erreurs de Manès. Les principaux furent brûlez. Le même Prince aſſembla l'an 1030, divers Prelats à Orléans, pour la tranſlation de pluſieurs Reliques, & ſur tout du corps de S. Aignan, qu'on mit dans la nouvelle égliſe, qu'il venoit de faire batir. Nicolas Gilles parle d'un Concile d'Orleans, qu'il met à l'an 1411, où Jean, Duc de Bourgogne, fut excommunié avec ſes Adhérans. Bertrand de Saint-Denys, Evêque d'Orléans, fit des Ordonnances ſynodales l'an 1300, Jean de Conflans l'an 1333. Jean d'Orléans, Cardinal de Longueville, en publia l'an 1525, que Germain Vaillant mit en meilleur ordre l'an 1587.

ORLEANS (La Pucelle d') Cherchez JEANNE d'ARC.

ORLEANS (L'Iſle d') Elle eſt dans le Canada, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle eſt formée par la riviere de Saint-Laurent, à quelques lieues de Québec. On lui donne huit lieues de long & environ la moitié de large, & on dit qu'elle eſt bien cultivée. * Maty, *Dict. Geogr.*

* ORLEANS (Le Canal d') Canal entrepris en 1682 par les ordres de Philippe d'Orleans frére unique du Roi Louis XIV, ne fut achevé qu'en 1692. Il s'etend depuis la Loire, deux lieues au deſſus d'Orleans, juſques à la riviere de Loing, une lieue au deſſous de Montargis.

ORLEANS (Louïs d') ou plutôt D'ORLEANS, étoit de la ville d'Orléans, Avocat au Parlement de Paris, & ne manquoit pas d'erudition pour ſon tems. Ce fut un fameux Ligueur du tems de Henri IV, Roi de France. La Ligue qui connoiſſoit ſon zéle aveugle, le choiſit pour ſon Avocat, & le députa aux Etats où il parla d'une maniere fort ſeditieuſe. Cet homme craignant qu'on ne le punit comme il le méritoit, ſe retira à Anvers, où il logea chez le Jeſuite Scribanius. Après un exil d'environ neuf années, il trouva le moyen de faire ſa paix par l'entremiſe de M. le Préſident Jeannin & de M. de Villeroy. Il revint à Paris vers la fin de mars 1603; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il recommença à tenir tant de diſcours ſéditieux qu'il fut confiné dans la Conciergerie, d'où par la bonté du Roi il ſortit au bout de trois mois. On a de lui pluſieurs Ouvrages, *Le Catholique Anglois*, qui fut refuté par M. Du Pleſſis Mornay Proteſtant, par M. Denys Boniface, Avocat, Catholique Romain & par quelques autres, & brûlé à la Croix du Tiroir à la place-Maubert; *Ludovici d'Orléans unius ex Confœderatis pro Fide Catholica Pariſienſibus ad A. S. cum ex Secundo hæretica pridem Turonenſibus Expoſtulatio*, dans lequel Ecrit il oſe appeller Henri *le Grand*, *fœtidum Satanæ Stercus*, Ouvrage qui fut brûlé publiquement en même tems que le *Catholique Anglois*; *Le Banquet du Comte d'Arete*, qui eſt la Satyre la plus violente & la plus ſéditieuſe que l'on puiſſe imaginer; *Diſcours ſur les Ouvertures du Parlement*; *Remontrances* prononcées aux Ouvertures du Parlement pendant près de cinq ans, *Cantique de la Victoire du Roi Charles IX*; *Renaud*, Poëme; *Sonnets* ſur le tombeau du Seigneur de la Châtre, dit de Silly, *Traité de la Loyauté des anciens François*; *Commentaires ſur Tacite*, fort peu eſtimez; *Commentaire ſur Seneque*. Lorſque le Roi Henri l'eut fait mettre en liberté, il fit imprimer un *Remerciment au Roi*, dans lequel il dit autant de bien de ce Prince qu'il en avoit dit de mal. En 1613, il publia un Ecrit intitulé *Plainte humaine ſur le trépas du Roi Henri le Grand*. Louis d'Orléans mourut en 1629, agé de 87 ans. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* ORLEANS (Pierre-Joſeph d') Jeſuite, né à Bourges, entra jeune dans la Société, & paſſa preſque toute ſa vie à l'étude de l'Hiſtoire, & à compoſer des Ouvrages dans ce genre d'écrire. Le premier Ouvrage que l'on connoiſſe de cet Auteur a pour titre, *Hiſtoire de deux Conquerans Tartares Chunchi & Camhi qui ont ſubjugué la Chine*. Les autres ſont *Hiſtoire de M. Conſtance, premier Miniſtre du Roi de Siam, & de la derniere revolution de cet Etat*, Ouvrage bien écrit, mais compoſé ſur des Mémoires peu fideles, *La Vie du Pere Matthieu Ricci*, l'un des plus foibles Ouvrages du Pére d'Orléans; *Hiſtoire des Revolutions d'Angleterre depuis le commencement de la Monarchie juſqu'en 1691*, Ouvrage qui a fait beaucoup d'honneur à ſon Auteur; *La Vie de Marie de Savoye, Reine de Portugal, & de l'Infante Iſabelle ſa fille*; *Hiſtoire des Revolutions d'Eſpagne, depuis la deſtruction de l'Empire des Goths juſqu'à l'entiére & parfaite reunion des Royaumes de Caſtille & d'Arragon en une ſeule Monarchie*, en trois volumes *in quarto*. Cet Ouvrage n'a paru que depuis la mort du Pere d'Orleans qui n'en a fait que le premier volume, & juſqu'à la *page* 149 du ſecond. La continuation de cette Hiſtoire eſt du Pére Arthuis qui fut arrêté au commencement de ſa carriere, & du Pere Brumoy, dont les Ouvrages ſont écrits avec beaucoup de goût & de delicateſſe. Le Pere d'Orleans mourut en 1698, dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de ſa plume toujours brillante & ordinairement ſolide. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ORLEMUNDE. *Voyez* ORLAMUNDA.

ORLIAC, ville. *Voyez* AURILLAC.

* ORME (Philbert de l') célébre Architecte, & Intendant des Bâtimens du Roi, a bâti les Tuilleries. Dans cet ouvrage il chercha à ſatisfaire la Reine Catherine de Médicis, qui vouloit avoir un Palais particulier & ſeparé de celui du Roi. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 60. edit. de Trevoux, 1725. & *tome* 2. *Entret.* 5. *p.* 117.

ORMESKIRK, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lancaſtre, au ſud-ſud oueſt de la ville de Lancaſtre, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

ORMOND: c'eſt la partie ſeptentrionale du Comté de Tipperari, dans la province de Munſter ou Mommonie en Irlande. Ce pais montagneux & ſterile donna le titre de Duc à la famille des Butlers. *Voyez* BUTLER.

ORMUS, ville & iſle d'Aſie, dans le Golfe Perſique, avec titre de Royaume, a été très-celebre par le negoce des perles. On la nomme diverſement en Latin, *Armuzia*, *Ormuzium* & *Organa*, & en Tartare, *Necrokin*. Sa ſituation eſt tres avantageuſe; mais l'iſle manque d'eau douce. Haïton a cru que Mercure Egyptien avoit fondé la Colonie d'Ormus. On eſt ſûr qu'un Prince Mahometan s'y établit dans le neuviéme ou dixiéme ſiécle, & que ſes ſucceſſeurs etoient tributaires des Perſans. Les Portugais ayant cru Ormus abſolument néceſſaire pour leur commerce des Indes, la prirent ſous le Duc d'Albuquerque l'an 1507, & y bâtirent une très forte citadelle. Cha ou Schah Abas, Roi de Perſe, la reprit avec le ſecours des Anglois, le 25 avril de l'an 1622. Depuis, le commerce avoit été tranſporté à Gomron, Komrom ou Gambron, que les Perſans appellent *Bander Abaſſi*, ou *Port d'Abas*. Les Portugais perdirent ſix ou ſept millions à cette priſe. * *Les Voyages* de Holert, *p.* 39, & *ſuiv.* Tavernier, *Voyages*, *tom.* 1. *l.* 5 *ch.* 23.

La ville d'Ormus contient environ trois mille maiſons. La plupart des Habitans ſont Maures & Arabes, excepté quelques Chrétiens du pais, & un petit nombre d'Indiens Payens, de la province de Cinde ou de Cambaya, qui ſont enſemble plus de quarante mille. Tous parlent Perſan, & la plupart ſont opulens par le trafic qu'ils font en Perſe & en Arabie, où ils portent les marchandiſes qu'ils achettent des Portugais. Il y a environ une centaine de familles Juives, mais fort miſérables. Les uns & les autres ſont habillez comme les Arabes, mais les Marchands Indiens ont leur habit particulier tel que celui des banians. Toutes les femmes de ces trois nations ſont habillées de la même ſorte, & portent un voile de coton blanc & bleu qui leur va juſques aux talons, ſans autre ouverture que celle qui eſt néceſſaire aux yeux pour ſe conduire. Elles portent auſſi un clou d'or, dans le nez. L'Iſle d'Ormus, qui a trois lieues de côtes, eſt de figure à peu près triangulaire. Elle eſt preſque toute ſterile; & tellement expoſée aux rayons du Soleil, qu'elle en eſt brûlée, quoi qu'elle ſoit à vint-ſix dégrez quatre minutes de latitude ſeptentrionale. * *Ambaſſade de* Dom Garcias Figueroa, *de la part du Roi d'Eſpagne en* 1617, *auprès de* Schah Abas, *Roi de Perſe*, Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

ORNAIN, petite riviére de Lorraine & de France. Elle traverſe le Barrois, après quoi elle entre dans la Champagne, & ſe perd bientôt après dans la riviére de Saux, qui ſe jette dans la Marne au deſſous de Vitry le-François.

ORNAN, Jébuſéen, fut celui qui vendit ſon aire à David Roi d'Iſraël, pour y bâtir un autel, après que l'Ange qui exterminoit le peuple à cauſe du dénombrement, ſe fut arrêté. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 21. *v.* 18 & *ſuiv.*

ORNANO, anciennement *Pitanus*, *Titianus*, *Titanus*, riviére de l'Iſle de Corſe. Elle prend ſa ſource près du lieu appellé *Caſa di S. Pietro*, & ſe décharge dans le Golfe de Talabo, au côté du nord. * Maty, *Dict. Geogr.*

ORNANO, Maiſon originaire de Corſe, qui a donné deux Maréchaux de France & d'autres Officiers de la Couronne, dont

l'on

l'on ne rapporte ici la postérité que depuis Sampie'tro qui suit.

I. Sampie'tro, dit *Bastelica*, Seigneur de Bénane, Colonel-Général des Corses en France, célébre sous le nom de *Sampietro*, fut élevé dans la maison du Cardinal Hyppolite de Médicis, neveu du Pape Clément VII, & servit en 1536, en Piémont, où il se signala à la défense de Fossano. Peu après il alla en Provence avec ses troupes Italiennes, & fut pris par les Impériaux au combat donné près de Brignoles par Messieurs de Montéjan & de Boissi; mais sa prison ne fut pas longue. Il servit encore en Piémont, & en 1542 il accompagna le Dauphin au siége de Perpignan; puis il retourna en Piémont, où il fut blessé au siége de Coni. Il rendit encore de grands services au siége de Landrecies en 1543, au combat de Vitry en Artois en 1544, & en d'autres occasions. Peu après la mort du Roi François I, en 1546, il fit un voyage en Corse, où il épousa *Vannina* d'Ornano, fille unique & héritiére de *François* d'Ornano, dont la Maison étoit des plus nobles & des plus anciennes de l'isle. Il prétendit vainement au Généralat des troupes de l'Eglise, vacant par la mort de Pierre Louïs Farnése, qui avoit été assassiné en 1547; mais l'amitie particuliére que les peuples de Corse avoient pour lui, le rendirent redoutable aux Génois, maîtres de l'Isle de Corse, qui s'étoient si souvent soumis à la France, & qui en avoient si souvent secoué le joug, de maniére qu'ils résolurent de le perdre. Jean Marie Spinola leur Gouverneur dans cette isle, l'arrêta dans la citadelle de la Bastie, où il étoit venu par son ordre avec son beaupére. On l'auroit fait mourir, si le Roi Henri II, intercédant puissamment pour sa liberté, ne l'eût tiré de ce mauvais pas. Sampiétro en conserva une extréme reconnoissance pour la France, & en conçut une haine mortelle contre les Génois. Lorsque la guerre eut recommencé en Italie en 1551, il y vint servir, & fut très-utile à Octave Farnése, Duc de Parme, que le Roi avoit pris en sa protection. Il obtint alors qu'on entreprît la conquête de l'Isle de Corse sous M. de Thermes, qui fut depuis Maréchal de France, & il y fut suivi des plus braves de cette isle, qui avoient beaucoup de confiance en sa valeur, & qui n'avoient pas sujet d'aimer les Génois. Ceux-ci furent chassez de leurs principales villes; & le Seigneur d'Ornano ayant été rappellé en France, retourna en Corse en septembre 1555, où il continua la guerre. La paix de Câteau-Cambresis en 1556, & la mort funeste du Roi Henri II, lui firent prendre la résolution de passer à Constantinople pour y demander du secours. Les Génois lui retenoient tous ses biens, & avoient mis sa tête à prix. Ce fut pendant ce tems qu'il apprit que la Dame d'Ornano sa femme, qu'il avoit laissée à Marseille, avoit résolu de passer à Gênes. Cette nouvelle le mit au desespoir, & lui fit envoyer Antoine de Saint-Florent, l'un de ses Domestiques, pour l'en empêcher. On lui avoit persuadé qu'elle pourroit obtenir de la République la grace de son mari; & le désir qu'elle en avoit, l'avoit portée à cette résolution. Sampiétro étant de retour, trouva sa femme à Aix: il la mena à Marseille, & lui dit froidement qu'elle se devoit préparer à mourir. Vannina s'y disposa avec courage, & demanda pour toute grace à son mari, que puis que jamais autre homme que lui ne l'avoit touchée, elle pût aussi avoir l'avantage de ne mourir que de sa main. On dit que Sampiétro mit un genou en terre, & qu'il l'appella sa Maîtresse; qu'il lui demanda pardon, & qu'ensuite il l'étrangla avec un linge. Une action si barbare fit grand tort à la réputation de Sampiétro, qui retourna dans l'Isle de Corse l'an 1564, & qui fit revolter presque toute l'isle, bien qu'il n'eût qu'environ vint-cinq hommes avec lui lorsqu'il y arriva. Il remporta divers avantages, & prit plusieurs places sur les Génois, qui le firent assassiner par un des siens, nommé Vitelli, au mois de janvier 1567. Il avoit eu quelque différent avec Télane Bastélica, fils de son frére, qui l'avoit bien voulu accompagner dans son exil: cela causa un duel entre l'oncle & le neveu, où ce dernier fut tué. Il eut pour fils Alfonse qui suit. Varillas rapporte qu'il eut encore un autre fils, qui fut tué à Rome dans une querelle. * Desosque, *Vie de Sampietro.*

II. Alfonse d'Ornano, Colonel-Général des Corses, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en Dauphiné, puis en Guienne, & Maréchal de France, fut nourri & élevé à la Cour du Roi Henri II, comme Enfant d'honneur des Princes de France, & demeura toûjours très-affectionné au parti du Roi Henri III, après la mort duquel il suivit celui du Roi Henri IV, qu'il reconnut des premiers; s'unit avec le Seigneur de Lesdiguieres & le Connétable de Montmorency pour le service du Roi, & remit sous son obéïssance les villes de Lyon, de Grenoble & de Valence. Il fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le septiéme janvier 1595, Lieutenant général en Dauphiné, Maréchal de France le sixiéme septembre suivant; & au mois d'octobre 1599, il fut pourvu de la Lieutenance-générale du Gouvernement de Guienne, & mourut de la pierre à Paris le 21 janvier 1610, âgé de 62 ans, d'où son corps fut porté à Bourdeaux en l'église des Religieux de la Mercy, où il est enterré sous une sépulture de marbre. Il avoit épousé *Marguerite-Louïse*, fille unique de *N.* . . de Pontevès, Seigneur de Flassans, dont il eut 1. Jean-Baptiste qui suit; 2. Henri-François-Alfonse, *qui continua la postérité dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. Pierre, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 4. Joseph-Charles, *qui laissa aussi postérité rapportée après celles de ses fréres*; 5. *Anne*, mariée à *Antoine* du Roure, Comte de Saint-Reméze, Baron des d'Eyguéses, Mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & Maréchal de camp; 6. *Louïse*, alliée à *Thomas* de Lanche, Seigneur de Moissac; & 7. *Magdelaine* d'Ornano, qui épousa *Pierre* d'Esparbès, Seigneur de Lussan en partie.

III. Jean-Baptiste d'Ornano, Comte de Montlor, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel-Général des Corses, Lieutenant-Général en Normandie, & Maréchal de France, né en juillet 1581, n'avoit que 14 ans, lorsqu'il commanda une Compagnie de Chevaux-légers au siége de la Fére. Le Roi lui donna la charge de Colonel des Corses en donnant le Bâton de Maréchal de France à son pére, & en cette qualité il se signala dans les guerres de Savoye. Après la mort du Roi Henri IV, il maintint la Guienne & le Languedoc en l'obéïssance & la fidélité due au Roi Louïs XIII, son fils, qui le gratifia de la Lieutenance-de-roi de Normandie & des Gouvernemens particuliers de Quillebœuf & du Pont-de-l'Arche, outre celui du Pont-Saint-Esprit en échange du Château-Trompette. Ce Prince étant à Chartres le premier octobre 1619, lui commit le Gouvernement de la personne de Gaston de France, Duc d'Orléans, après la mort du Comte du Lude, & il s'en acquita dignement; mais n'étant pas agreable à quelques Seigneurs, il fut mis à la Bastille, & de là transféré à Caen, d'où quelque tems après il fut rappéllé en Cour, fait premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, Surintendant général de sa Maison; & en reconnoissance de plusieurs services importans qu'il avoit rendus, & d'occasions signalées où il s'étoit trouvé, il fut fait Maréchal de France le septiéme avril 1626. Le Cardinal de Richelieu ne l'ayant pu gagner à son parti, le rendit odieux au Roi, qui le fit arrêter une seconde fois à Fontainebleau, & transférer au château de Vincennes, où il mourut de poison le quatriéme d'octobre 1626, âgé de 45 ans, sans enfans de *Marie* de Raymond, Comtesse de Montlor, veuve de *Philippe* d'Agout, Baron de Grimaud, & fille de *Louïs*, Comte de Montlor, Marquis de Maubec, & de *Marie* de Maugiron.

III. Henri-François-Alfonse d'Ornano, frére puîné du précédent, fut Seigneur de Mazargues, Gouverneur de Tarascon avec 2000 écus de pension, du Saint-Esprit & de Saint-André, & premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans. Il épousa *Marguerite* de Raymon-de-Montlor, Dame de Sarpéze, sœur puînée de la femme de son frére aîné, dont il eut 1. *Jean Paul*, mort sans alliance; 2. *Marguerite*, alliée à *Louis-Gaucher-Adhémar* de Monteil, Comte de Grignan; 3. *Marie*, Abbesse de Villé-Dieu; & 4. *Anne* d'Ornano, Comtesse de Montlor, mariée en 1645, à *François* de Lorraine, Prince de Harcourt, morte en septembre 1695.

III. Pierre d'Ornano, frére puîné des précédens, fut Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, puis ayant pris le parti des armes, fut Mestre-de-camp du régiment du Duc d'Orléans. Il avoit épousé *Hilaire* de Sansac de Lupé, dont il eut 1. Jacques-Théodore qui suit; 2. *Marie*, alliée le 27 février 1659, à *François* de Lasseran-Masencomme, dit *de Montluc*, Marquis de la Garde & de Miremont, Lieutenant de-Roi de Guienne & Gouverneur d'Orthès; & 3. *N.* . . d'Ornano, mariée à *Jacques* de Marmiesse, Baron de Lussan, Président au Parlement de Toulouse.

IV. Jacques-The'odore d'Ornano, Marquis de Saint-Martin, avoit épousé *Catherine* de Bassapat-Pardiac, veuve de *Jean-Louïs* de Roquelaure, Seigneur de Beaumont, de laquelle il n'eut point d'enfans.

III. Joseph-Charles d'Ornano, dernier des fils d'Alfonse, Maréchal de France, fut Abbé de Montmajour-lès-Arles, dont il se démit pour être Maître de la Garderobe du Duc d'Orléans, & mourut le premier juin 1670, âgé de 78 ans. Il avoit épousé *Charlotte* Perdriel, Dame de Baubigny, dont il eut 1. *Gaston-Jean-Baptiste*, Marquis d'Ornano, mort sans alliance en janvier 1674, âgé de 36 ans; 2. *Anne*, premiére Fille d'honneur de la Duchesse d'Orléans, mariée le 30 mars 1669, à *Louis* le Cordier, Marquis du Tronc, Seigneur de Varaville, &c. morte le 13 janvier 1698; & 3. *Anne-Charlotte* d'Ornano, morte sans alliance le quatriéme juin 1682. * Paul-Jove. Le Baron de Fourquevaux. Montluc. Paradin. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ORNBAW. *Voyez* ORENBAW.

ORNE, *Olerna*, riviére de France en Normandie. Elle a sa source au dessus de Séez qu'elle arrose, d'où prenant son cours vers le septentrion par Argentan & autres lieux, elle reçoit le Noireau au Pont-d'Ouilly, puis elle passe à Tury-Harcourt & à Caen, & enfin se jette dans la Manche au dessous d'Estrehan. * Baudrand.

ORNE, riviére de Lorraine & de France. *Voyez* ORNAIN.

* ORNE, riviére de Lorraine dans la partie septentrionale, se rend dans la Moselle à Richemont, une lieue & demie au dessus de Thionville.

ORNESAN (Bertrand d') Seigneur d'Astarac, Baron de Saint-Blancard, Marquis des Isles d'Or, Maître d'Hôtel du Roi, Amiral des Mers du Levant, Châtelain, Viguier, Capitaine, Juge & Conservateur de la tour & port d'Aigues-Mortes, servit la France en plusieurs occasions dans l'emploi particulier de Commandant de quelques galéres, puis de Vice-amiral des Mers de Provence. Il fut ensuite pourvu de la charge de Général des galéres en 1521, & envoyé au secours de Rhodes, d'où étant de retour, il défit devant Toulon en 1523, l'armée navale de l'Empereur Charles-*Quint*, & fut reçu Citoyen de Marseille en 1525, comme le rapporte de Ruffi en son Histoire de Marseille. Doria lui succéda au Généralat des galéres la même année. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ORNEY, riviére. *Voyez* ORNAIN.

ORO. ORP. ORS.

OROBIO, qui se faisoit nommer *Isaac* à Amsterdam, & *Dom Balthasar* avant qu'il sortît d'Espagne, s'est rendu célébre par les conférences qu'il eut sur la Religion avec Philippe de Limborch, de qui nous avons parlé en son lieu. Le pére & la mére d'Orobio l'avoient élevé dans les sentimens des Juifs, quoiqu'ils fissent profession de la Religion Catholique, sans observer néanmoins autre chose du Judaïsme, si ce n'est le jeûne du jour de l'expiation dans le mois de Tisri, c'est à dire, dans le

le mois de septembre. Il avoit étudié la Philosophie Scholastique à la mode d'Espagne, & s'y étoit rendu si habile, qu'il fut fait Lecteur en Métaphysique dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'appliqua à la Médecine & l'exerça à Séville. En ce tems-là il fut accusé de Judaïsme, & mis à l'Inquisition, où il demeura trois ans, & dont on lui a entendu faire une description si vive & si horrible, qu'il seroit à souhaiter qu'il l'eût écrite, afin d'instruire le public de la cruauté presque inconcevable des Inquisiteurs. Orobio étoit enfermé dans un cachot, où il avoit [illegible] tourner, & où il souffroit toutes les incommoditez [illegible], & assuroit souvent, que le long séjour qu'il fit dans cette demeure, lui troubloit presque le jugement, & qu'il se demanda plusieurs fois à soi-même, *[illegible] Don Baltazar Orobio, qui se promenoit dans Seville, qui étoit si à son aise, & qui avoit femme & enfans.* Il croyoit quelquefois que sa vie passée n'étoit qu'un songe, & que le cachot où il étoit alors l'avoit vu naître, comme apparemment il le verroit mourir. D'autres fois, comme il s'étoit extrêmement appliqué à la Métaphysique, il se faisoit à lui-même des argumens de Métaphysique & les résolvoit, de sorte qu'il étoit l'*Opposant*, le *Répondant*, & le *Præses* tout à la fois. Il a dit qu'il se consoloit de tems en tems par cette espèce de divertissement bizarre. Cependant il nioit toûjours constamment qu'il fût Juif, & souffrit, par un effet de la crainte de la mort, des tourmens horribles, plûtôt que d'avouer la vérité. Après avoir comparu deux ou trois fois devant les Inquisiteurs, il fut appliqué à la question, qu'il représentoit de cette sorte. Dans le fonds d'une voûte souterraine & éclairée par un petit nombre de flambeaux, on comparoît devant deux personnes, dont l'un est Juge de l'Inquisition, & l'autre un Sécretaire, qui après avoir demandé si l'on veut avouer la vérité, en cas que l'on nie, protestent que le S. Office ne sera pas cause de la mort du Criminel, s'il arrivoit qu'il expirât dans les tourmens, mais sa seule opiniâtreté. Ensuite un Bourreau le deshabille, lui lie les piez & les mains avec une corde, & le fait monter sur un petit siege, pour pouvoir passer la corde à des boucles de fer qui sont attachées à la muraille. Après cela on tire le siége de dessous les piez du patient, de sorte qu'il demeure suspendu par la corde que le Bourreau serre toûjours plus violemment, jusqu'à ce que le Criminel ait confessé, ou qu'un Chirurgien, qui est aussi présent, avertisse les Juges qu'il n'en peut pas souffrir davantage sans mourir. Les cordes causent, comme on le peut aisément penser, une douleur infinie, lorsqu'elles viennent à entrer dans la chair, & à faire enfler les mains & les piez jusqu'à tirer du sang par les ongles. Comme le patient se trouve violemment serré contre la muraille, & qu'en tirant les cordes avec tant de force on courroit risque de déchirer tous ses membres, on a soin auparavant de le ceindre avec quelques bandes par la poitrine. On les serre extrêmement, & il seroit en quelque danger de ne pouvoir plus ravoir son haleine, s'il ne la retenoit pendant que le Bourreau lui met ces bandes. Il conserve ainsi à ses poûmons assez d'espace pour faire leurs fonctions. Dans le moment qu'il souffre le plus, on lui dit, pour l'épouvanter que ce n'est que le commencement des souffrances, & qu'il fera bien d'avouer, avant qu'on en vienne à l'extrémité. Orobio disoit encore qu'outre les tourmens, dont on vient de parler, le Bourreau lâchoit sur les jambes du patient une petite échelle où il étoit monté, & dont les échelons aigus causoient une douleur incroyable en tombant sur les os des jambes. Enfin, si l'accusé nie constamment, on le fait guérir des blessures que les cordes lui ont faites, & on le met dehors. Dès que notre Juif fut en liberté, il ne pensa qu'à sortir d'Espagne, & en effet, il passa en France, où il fut fait Professeur en Médecine à Toulouse. Il y soutint des Thèses *de Putrefactione*, & par le moyen de sa Métaphysique, il embarrassa ceux qui prétendoient à la chaire de Médecine, qui étoit vacante. Il y demeura quelque tems, faisant toûjours profession de la Religion Catholique; mais s'étant lassé d'une si longue feinte, il se rendit à Amsterdam, où il reçut la circoncision, & fit profession du Judaïsme. Il y exerça la Médecine avec beaucoup de réputation. Lorsqu'il vit paroître le livre de Spinoza, il fit peu de cas d'un systême dont il découvrit aisément la fausseté. On lui envoya l'Ouvrage de Bredenbourg, qui en refutant Spinoza, admettoit des principes qu'Orobio croyoit conduire aussi à l'Athéisme que Bredenbourg combattoit. Orobio prit donc la plume contre ces deux Auteurs à la fois, & donna son *Certamen Philosophicum adversus J. B. Praefatio*. Il a composé trois petits Ecrits qu'on trouve dans l'*Amica Collatio cum Judæo*, de M. de Limborch. Orobio mourut en 1687. * *Biblioth. Univers. tome 7. p. 289 & suiv.* Basnage, *Hist. des Juifs, tome 5. p. 2112.*

ORODE'S, Roi des Parthes, succéda à son pére *Phraatès* II, l'an du monde 3979, & 56 avant J. C. Il l'avoit fait empoisonner de concert avec son frere Mithridate, qui régna d'abord, & qui fut ensuite chassé du thrône par Orodes, qu'il avoit exilé. L'année suivante Mithridate fut assiégé & pris dans Babylone par son frere, qui le fit tuer devant lui. L'an 53 avant J. C. Orodes défit M. Crassus, & son fils Publius, prit les enseignes Romaines, & fit un très-grand nombre de captifs. On ajoute qu'il fit fondre de l'or dans la bouche de Crassus le pere, pour lui reprocher son avarice insatiable, qui lui avoit fait commettre tant d'injustices & de sacrileges. En l'an 39 avant J. C. son armée fut défaite par Ventidius, dans une bataille où Pacorus son fils fut tué. Il le pleura tout le reste de sa vie; & fut lui-même tué par un autre de ses fils nommé Phraatès, l'an 35 avant J. C. Celui-ci périt par la trahison d'un de ses fils naturels, nommé Orobas, [illegible]. Velleius Paterculus, *l. 2.* Appien, *de Bello Parth.* [illegible] *in Crasso.* Justin, *l. 42. c. 4.* Florus. [illegible]

ORODE'S, fils d'*Artaban*, Roi des Médes, qui s'étoit rendu maître du Royaume des Parthes, fut envoyé par son pére contre Pharasmanès, Roi des Ibériens, & fut tué en combattant à la tête de son armée sur la fin du régne de Tibére, l'an 35 de J. C. * Tacite, *Annal. l. 5.*

OROMAZE, est le nom que les Mages & les Chaldéens donnoient au Dieu suprême, & qui signifie en Chaldéen, *lumiere ardente*. Ils decrivoient Dieu environné de feu, & avoient coutume de dire, que *son corps est semblable à la lumiere, & son ame à la verité*, selon le rapport de Porphyre, dans la Vie de Pythagore. Ce Dieu étoit le bon principe; mais il y avoit un mauvais principe, qu'ils nommoient *Arimanes* ou *Arimanius*, c'est-à-dire, en Chaldéen, *qui est mort ennemi*, ou *fin & trompeur*: & il s'opposoit à Oromaze, & devoit en être detruit à la fin. *Voyez* ARIMANES. * Plutarque, *de Iside & Osiride.* Diogene Laërce, *in proœmio.* Stanley, *de Philos. Oriental.* *Voyez* encore la *Biblioth. Orient.* de M. d'Herbelot, au mot *Ormoz*.

ORON, Bailliage du Canton de Berne. Il est entre les Bailliages de Moudon & de Vevay, & touche le Canton de Fribourg à l'orient. Ç'a été une Baronnie qu'un Seigneur de Berne avoit achetée, l'an 1555, dans la discussion des biens du dernier Comte de Gruyere. Mais les Bernois l'ayant rachetée en ont fait un Bailliage. Il est petit, dans un païs sauvage, parmi des bois & des montagnes. Il y a deux endroits qui portent le nom d'Oron, l'un est *Oron-le-Château*, village bâti comme un bourg, où est le château du Baillif, & *Oron-la-Ville*, autre grand village à un coup de canon du premier. Les autres villages qui en dépendent sont Chatillens, Palaizieux, &c. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p. 337. &c.*

ORONCE FINE'. *Cherchez* FINE' (Oronce)

ORONTE, fleuve de Syrie, qui coule du Mont Liban, a eu le nom de *Typhon*, comme le veut Strabon, d'*Orontes*, selon Pomponius Lætus, & de *Ladon* au rapport de Philostrate. Ovide en parle aussi, *Metam. l. 2.* Après un cours de plus de 30 lieues du midi au nord, où il traverse Apamée, il fait un grand contour entre l'orient & le nord, & ensuite coule tout à fait à l'occident jusqu'à sa principale embouchure, qui est peu éloignée d'Antioche, qu'il vient de traverser. Le port de l'Oronte a aujourd'hui le nom de *Porto Simone*.

ORONTE, mont connu sous le nom de montagne de Tauris.

ORONTE, Persan, l'un des Généraux d'Artaxerxès *Mnemon*, ayant eu la conduite d'une armée contre Evagoras, Roi de Cypre, s'accorda avec ce Prince, & lui laissa son pais l'an 383 avant J. C. à condition de payer tribut au Roi de Perse. La même année il accusa faussement Tiribaze auprès du Roi, le prit par trahison, & l'envoya à Artaxerxès. Depuis, Tiribaze fut absous, & Oronte fut puni. * Diodore de Sicile, *l. 15.*

* ORONTOBATE, Grand Seigneur de Perse, épousa *Ada*, fille de *Pexodore*, Roi de Carie. *Voyez* ADA, Reine de Carie.

OROPE, *Orope*, ville d'Attique, que quelques-uns appellent *Zucamini*, & d'autres *Zuzamino*.

OROPE, *Orope*, ville de Macédoine, lieu de la naissance de Séleucus Nicator, ne doit pas être confondue avec une autre OROPE dans l'Eubée, qu'Aristote nomme *Gree*. Etienne de Bysance en met une dans la Syrie, appellée aussi *Telmisse*, &c.

OROPE'SA, Comté & Grandesse d'Espagne, qui a été dans la Maison de Tolède, d'où elle a passé à celle de Portugal-Bragance. *Voyez* TOLE'DE & PORTUGAL.

OROPE'SA (& Assiento d'), mines près de la ville d'Oropésa. *Cherchez* GUANCABE'LICA.

OROPO. *Voyez* ROPO.

* O RORCK (Brien) Seigneur de Breany & de Mutterolife, tiroit son origine d'un Roi d'Irlande, appellé *Rotierie*, d'où s'est formé le nom de *Rorck*. Il s'abandonna tellement aux instigations du Pape Sixte V, & de Philippe II, Roi d'Espagne, contre Elizabeth, Reine d'Angleterre, que non seulement il favorisa la rebellion d'Alexandre Mac Conel, mais qu'après avoit fait faire une effigie de cette Princesse, il la fit traîner par les rues, attachée à la queue d'un cheval, & ensuite couper en morceaux. Lorsque la flotte des Espagnols, surnommée l'*Invincible*, eut été battue par celles des Anglois, il fit aux premiers qui s'étoient sauvez sur les côtes d'Irlande un accueil des plus favorables, & poursuivit les derniers à feu & à sang. Enfin, pour mettre le comble à sa haine contre Elizabeth, il alla offrir le Royaume d'Irlande à Jaques VI, Roi d'Ecosse. Mais ce Prince le livra à cette Princesse qui lui fit faire son procès selon la rigueur des loix, comme à un homme coupable du crime de haute trahison. Le fils de ce Traitre commandoit en 1599 les Rebelles de Connacie, & battit le Général Clifford. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannia*, *p.* 1006. De Larrey, *Histoire d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 515. 596.

O RORICK ou ORORICE, Roi de Méath ou Méthie en Irlande, du tems que Henri II regnoit en Angleterre, fut cause de la ruïne des Royaumes de cette isle. Il y en avoit quatre alors, l'Ultonie ou Ulster, la Lagénie ou Leinster, la Momonie ou Mounster, & la Connacie ou Connaught. Le plus puissant des Souverains de ce Royaume se nommoit Roi d'Hibernie ou d'Irlande. Dermitius, Roi de Lagénie, ayant enlevé la femme d'Ororice, ce dernier s'adressa à Roderic, Roi de Connacie pour avoir justice de cet enlévement. Cela causa une guerre civile entre les Rois d'Hibernie. Dermitius se trouvant le plus foible, eut recours au Roi d'Angleterre, qui en lui envoyant du secours, se rendit maître de toute l'Irlande. *Voyez* IRLANDE. * *Hist. Hibern. & Anglic.* Hornius, *Orbis Imperans.*

OROSCO ou HOROZCO (Alphonse de) natif d'Oropésa dans le diocese d'Avila en Espagne, dans le XVI siecle, fut Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & non pas de celui de saint François, comme le Pere Wadingue & d'autres l'ont cru. Il prit l'habit à Salamanque des mains de saint Thomas de Villeneu-

neuve, & fut chargé de la conduite de quelques maiſons de ſon Ordre, qu'il gouverna ſaintement, en qualité de Supérieur. Sa piété & ſa doctrine le firent choiſir pour être Prédicateur de l'Empereur Charles-*Quint*, puis de Philippe II, ſon fils, & pour Confeſſeur de la Reine d'Eſpagne. Ces emplois ne l'empêchérent pas de trouver quelques momens favorables pour la compoſition d'un grand nombre d'Ouvrages de piété. Les plus conſidérables ſont des Commentaires ſur le Cantique des Cantiques, & ſur le Cantique *Magnificat*; *Bonum certamen, ſeu de perfectione religioſa*; *De Arte concionandi*, *&c.* Oroſco mourut en odeur de ſainteté le 19 ſeptembre de l'an 1591, âgé de 91 ans. * Jean Marquès, *en ſa Vie.* André Schot, *Bibliotb. Hiſp.* Nicolas Antonio, *de Script. Hiſp. &c.*

O R O S E (Paul) Prêtre de Tarragone en Catalogne, & Diſciple de ſaint Auguſtin, floriſſoit dans le cinquiéme ſiécle. L'an 414, il fut envoyé en Afrique par Eutrope & Paul, Evêques Eſpagnols, pour demander du ſecours à S. Auguſtin, contre les Hérétiques qui troubloient leurs égliſes. Il demeura un an auprès du ſaint Docteur, & pendant ce tems fit un grand progrès dans la ſcience des Ecritures. Le même Saint l'envoya l'an 415, à Jéruſalem pour conſulter ſaint Jérôme ſur l'origine de l'ame. Oroſe à ſon retour, apporta en Afrique des Reliques du Martyr ſaint Etienne, dont le corps & ceux de Nicoméde, de Gamaliel & d'Abibe ſon fils, avoient été découverts pendant le ſéjour d'Oroſe en la Paleſtine. Ce fut par le conſeil de ſaint Auguſtin, qu'Oroſe entreprit d'écrire l'Hiſtoire que nous avons en ſept livres, depuis le commencement du monde, juſqu'à l'an 416 de Jeſus Chriſt. Il a fait contre Pélage, une Apologie du Libre Arbitre, dans laquelle on a inſéré une partie du livre de S. Auguſtin de *Natura & Gratia*, depuis ces mots, *banc eſſe intentionem legis argumentis*, juſqu'à ceux-ci, *ſicut Apoſtolus ait, nunquid decet figmentum*, &c. Oroſe a fait encore une lettre adreſſée à ſaint Auguſtin ſur les erreurs des Priſcillianiſtes & des Origéniſtes. Quelques Auteurs le font mourir à Carthagéne l'an 471, âgé de plus de 100 ans, & aſſurent qu'il fut Religieux Auguſtin; d'autres croyent qu'Oroſe fut Evêque de Léon, & que ſon corps a été tranſporté à Rome: on ne doit point compter ſur ces fables. On a diſputé dans ces derniers tems ſur la patrie d'Oroſe. Le Marquis de Mondéjar a prétendu qu'il étoit de Brague en Portugal; mais le Pére Dom Paul-Ignace de Dalmaſſes-y-Ros lui a répondu & prouvé dans un Ouvrage imprimé à Barcelone en 1702, qu'Oroſe étoit de Tarragone en Catalogne. * Gennade, *Catal. c.* 39. Caſſiodore, *Divin. Lect. c.* 17. Proſper, *in Cbron.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Scaliger, *in Animadv. Euſeb.* Caſaubon, *Exercitatio prima in Annales Baronii, Sect.* 12. Juſte-Lipſe, *in Commentariis in librum quartum Annalium Taciti.* Voſſius, *Hiſt. Pelag. l.* 1. *c.* 17: *& de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 14. Geſner, *in Bibliotb.* Poſſevin, *in Appar. Sacro*, *&c.* Bayle, *Dict. Crit.*

O R O S K A. *Voyez* N O T E B O U R G.

* O R O S P E'D A, nom d'une grande & longue montagne d'Eſpagne. Elle fait partie de la montagne d'Occa. On prétend qu'on lui a donné le nom d'*Oroſpeda*, qui en Arabe ſignifie *montagne d'argent*, à cauſe qu'elle renferme quelques mines de ce métal. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

O R O W A, ville de Hongrie. *Voyez* A R V A.

O R P H A, O R F A, ou O U R F A, ville du Diarbeck autrefois la Méſopotamie. Elle eſt au milieu de cette contrée, & à deux journées de l'Euphrate. L'enceinte de ſes murailles eſt de dix milles, c'eſt le paſſage de Bagdat, de Perſe, & de Syrie. Quelques uns tiennent qu'*Orpba* eſt la même qu'Edeſſe ou Raha. Les autres la prennent pour la ville de Carres, que la mort de Craſſus a rendue célébre. Le païs d'alentour eſt trés-agréable, & produit abondamment toute ſorte de fruits. Il y a une grande & vaſte plaine qui commence là, & qui va à Bagdat, d'où elle s'étend juſques à Gizire. Ceux du païs diſent qu'Abgarus faiſoit ſa réſidence ordinaire dans un château dont on montre les ruïnes.

O R P H A. *Voyez* H O R P A.

O R P H E A ou O R F E A. *Voyez* A L P H E'E.

O R P H E'E Libétrien, de Thrace, fils d'*Oenagre*, Diſciple de Linus, & Maître de Muſée, ancien Poëte Grec, floriſſoit avant Homére, & même avant le ſiége de Troye, & fit, dit-on, trente-neuf Poëmes que le tems nous a dérobez. La fable a feint qu'Orphée étoit fils d'Apollon; que les riviéres arrêtoient leur cours, & que les arbres & les rochers marchoient pour l'entendre; & que même les bêtes les plus farouches s'adouciſſoient au ſon de ſa voix. Elle l'a fait auſſi deſcendre dans les Enfers, pour en retirer ſon épouſe Eurydice. Les Poëtes ajoûtent, qu'il fléchit par la douceur de ſon harmonie, les cœurs impitoyables de Pluton & de Proſerpine, & qu'il obtint le retour de ſon épouſe à la vie, à condition de ne la point regarder, qu'elle ne fût hors de l'enceinte des Enfers; mais que l'impatience amoureuſe d'Orphée lui ayant fait tranſgreſſer cette loi, ſa chére Eurydice lui fut arrachée pour jamais; que depuis il conſerva une très-grande indifférence pour le ſexe; que les femmes de Thrace irritées de ce mépris, le tuérent; que les Muſes eurent ſoin de ſon corps; & que ſa lyre fut placée dans le ciel. *Conſultez* Ovide, *Métam. l.* 10. *&* 11. Le grand nombre de Fables que l'on a débitées au ſujet d'Orphée, a ſans doute été cauſe que quelques Auteurs avec Ariſtote, ont cru qu'il n'y avoit jamais eu perſonne de ce nom. Voſſius a ſuivi cette opinion, & dit que le mot d'*Orpbée* eſt un mot Phénicien, qui ſignifie un *ſavant bomme*; parce qu'*Aripb* marque encore aujourd'hui la même choſe parmi les Arabes. D'autres conjecturent que ce mot vient de l'Hébreu *rapba*, *guérir*; puiſque l'on attribue à Orphée une grande connoiſſance de la Médecine, auſſi-bien que des autres Sciences. Il ſe peut faire encore que l'on ait confondu les *Chants* avec les *Enchantemens*, & que l'on ait dit qu'Orphée étoit un *Chantre*, au lieu d'un *Enchanteur*. On peut fonder cela ſur l'hiſtoire d'Eurydice, qu'il rappella des Enfers, pour un peu de tems: ce qui eſt plutôt un effet de la *Nécromancie*, que de la *Muſique*. Cela s'accorde fort bien avec cette eſpéce de Médecine, dont pluſieurs nations ſont encore entêtées, & qui ſe fait, à ce qu'on dit, par des mots magiques, & par des herbes cueillies en certains tems. Auſſi quelques Anciens ont-ils cru qu'Orphée avoit été un Egyptien ſavant dans la Magie; & c'eſt ce qui a donné lieu à celui qui a compoſé les Hymnes, qui portent ſon nom, de les lui attribuer. Ce ſont plutôt des évocations magiques des Dieux, que des Hymnes en leur honneur. Cela étant ainſi, il eſt croyable qu'il y a eu effectivement une perſonne en Gréce que l'on a nommée par excellence *Harophe*, *Orpbée*, le *Médecin*, & dont les enchantemens feints ou véritables, ont donné lieu à la fable que l'on en a faite. L'opinion qu'il y a eu un Orphée, & que cet Orphée avoit apporté diverſes Sciences cachées dans la Gréce, a fait qu'on lui a attribué divers livres ſuperſtitieux, dont on verra les titres dans Voſſius, & au commencement du livre des Argonautiques, qui portent le nom d'Orphée. On ne peut nier qu'il n'y ait eu un homme du nom d'Orphée qui a excellé dans la Poëſie, & qui a vécu avant la guerre de Troye. Les Anciens ont parlé de pluſieurs Ouvrages d'Orphée, & en ont cité des fragmens; mais il y a lieu de douter que les Argonautiques, les Hymnes, & les autres Poëſies qui ſont à préſent ſous le nom d'Orphée, ſoient de lui, quoique Platon parle des Hymnes d'Orphée dans le *buitieme livre des Loix*, & que Pauſanias diſe qu'elles étoient courtes: ce qui convient à celles que nous avons. Stobée & Suidas prétendent que les Ouvrages que nous avons ſous le nom d'Orphée, ſont d'Onomacrite, qui vivoit du tems de Piſiſtrate; d'autres les attribuent à Pythagore, ou à un Philoſophe Pythagoricien. Les vers rapportez ſous le nom d'Orphée, par ſaint Juſtin, par ſaint Clément d'Alexandrie, & par quelques autres Péres, ſont plutôt l'Ouvrage d'un Chrétien que d'un Poëte, ou d'un Philoſophe Payen. * M. Du Pin, *Bibliotb. Univ. des Hiſt. Prof.* Ovide, *Metam. l.* 10. *&* 11. Virgile, *Georgic. l.* 4. *v.* 545 *& ſuiv.* Pauſanias, *in Eliacis poſterioribus.* ou *l.* 6. Voſſius, *de Poët. Græcis*, *c.* 12.

O R P H O N A, riche Habitant de Jéruſalem, à qui David, Roi d'Iſraël, ſauva la vie, quand il prit cette ville, tant parce qu'il avoit témoigné beaucoup d'affection pour les Iſraëlites, qu'à cauſe qu'il avoit fait plaiſir à David en particulier. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 7. *cb.* 3.

O R P H O R D (Robert) Anglois, profeſſoit la Théologie à Oxford ou à Cambridge, dans le couvent de l'Ordre de S. Dominique dont il étoit, & ſe rendit fort célébre par ſes Ecrits, qui n'ont pas été imprimez. Il floriſſoit vers l'an 1290, ainſi qu'on l'apprend par les ſujets qu'il traita, puiſqu'entre autres il entreprit la défenſe de la doctrine de S. Thomas en deux Ouvrages ſéparez, contre Henri de Gand, & Gilles Romain, Hermite de l'Ordre de S. Auguſtin. On lui attribuoit encore un autre Ouvrage contre Jacques de Viterbe, & un livre de *Determinations.* Pitſeus l'appelle Robert d'Oxford; Léland, Robert d'Ottanfort; d'autres l'ont appellé Rodolphe, ce qui a trompé Poſſevin, qui a diſtingué Rodolphe de Robert, & l'a fait plus ancien d'une vintaine d'années. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

O R S A T O (Sertorio) en Latin *Urſatus*, naquit le premier février 1617 à Padoue, d'une des premiéres familles de cette ville. Il marqua dès ſa plus tendre jeuneſſe beaucoup d'inclination pour les Lettres, & fit ſes études d'Humanitez avec beaucoup de ſuccès. Après ſa Philoſophie, il fut reçu Docteur en cette Science, le troiſiéme juillet 1635. Il ſe maria en 1638, & épouſa *Iréne Mantoua* Bénavidès. La Poëſie faiſoit de tems en tems ſon amuſement, pendant que ſa principale occupation étoit la recherche des Antiquitez & des Inſcriptions anciennes. Le déſir d'en trouver qui ne fuſſent point encore connues, lui fit entreprendre pluſieurs voyages en différens endroits de l'Italie, & on voit par ſes Ouvrages, qu'il ſavoit mettre à profit ce qui lui tomboit ſous la main. Il étoit déja aſſez avancé en âge, lorſqu'il fut nommé pour enſeigner la Phyſique dans l'Univerſité de Padoue, & il remplit parfaitement dans ce poſte les eſpérances qu'on avoit conçues de lui. En 1678, étant allé préſenter au Doge & au Sénat de Veniſe une Hiſtoire de Padoue, qu'il leur avoit dédiée, il leur fit un long diſcours, pendant lequel il lui ſurvint un beſoin qu'il fut obligé de retenir. Cette rétention d'urine lui cauſa une maladie dont il mourut peu de tems après, le troiſiéme juillet de la même année. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Sertum Philoſopbicum ex variis Scientiæ naturalis floribus conſertum*; *Monumenta Patavina collecta, digeſta, explicata, ſuiſque Iconibus expreſſa*; *L'aſino, Poëma Eroï-comico d'Iroldo Crotta* (c'eſt à dire, de Charles Dottori) *con le Annotationi di Sign. Sertorio Orſato*, *&c.*; *Le Grandeſſe di S. Antonio di Padoua oſſervate nel traſporto della ſua pretioſa Reliquia, data da queſta Citta al Seren. Principe di Venetia*; *Poëſie Geniali*; *Cronologia de' Reggimenti di Padoua da quando vi fa introdotta la Pretura, ſino al giorno d'oggi*; *De Notis Romanorum Commentarius*, Ouvrage fort eſtimé, mais rare, & qui ſe trouve dans le onziéme volume du Thréſor des Antiquitez Romaines de Grævius; *Prima parte dell'Iſtoria di Padoua, dalla fondazione di quella citta ſino l'anno* 1173; *Marmi eruditi, o vero lettere ſopra alcune anticbe Inſcrizioni, colle annotazioni del P. D. Gian Antonio Orſato, Monaco Benedittino, nipote dell'Autore.* * *Journal de Veniſe, tome* 33. *p.* 1. Léti, *Italia regnante, tome* 3. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *&c. tome* 13. *p.* 175. *& ſuiv.*

O R S E'R A, petite ville des Vénitiens ſur la côte d'Iſtrie, à l'embouchure du Lémo, entre la ville de Rovigno, & celle de Parenza. * Maty, *Dict. Géogr.*

O R S I, nom que les Mages de la Perſe donnent à Dieu. Marſile Ficin a judicieuſement remarqué, que le principal nom de Dieu eſt de quatre lettres dans toutes les Langues. Car les Hébreux diſent יהוה, les Grecs Θεὸς, les Latins *Deus*, les Arabes *Alla*, les Egyptiens *Theut* (leur *Th* n'étant qu'une lettre, comme en Grec,) les Perſes *Cyre*, les Mages *Orſi*, les François *Dieu*, les Al-

Allemans *Gott*, &c. Mais à quoi sert cette remarque, quand même elle feroit vraye? Le *Dio* des Italiens n'est pas de quatre lettres. * Marsile Ficin, *Argum. in Platonis Cratylum.* Clement Alexandrin, *Stromat. l.* 5. Pfanner, *System. Theol. Gentil.*

* ORSI (Jean-Joseph) fils du Marquis Mario Orsi, naquit à Bologne le 19 juin 1652. Il étoit fils unique. Il perdit son pére de bonne heure, & sa mére lui procura une excellente éducation. Apres avoir fait ses Humanitez dans sa maison, il fit ses études Académiques à Bologne, où il s'appliqua à la Philosophie, a la Jurisprudence & aux Mathématiques. Ensuite il se livra a la Poësie & à la composition des Comédies; mais il quitta bientôt cet amusement pour établir dans sa maison une espéce d'Académie, où l'on s'entretenoit des matiéres de Physique, de Philosophie & de Mathématiques. Devenu veuf, il passa en France, & fit connoissance avec les Savans de Paris. Il voyagea ensuite à Turin, à Milan & à Rome. S'étant remarié, il revint à Bologne sur la fin de l'an 1690, & y demeura jusqu'à ce que le Duc de Modéne l'appella à sa Cour. Après quelque séjour qu'il y fit, il revint à Bologne & y rétablit son Académie dont les occupations durérent jusqu'en 1712, tems auquel il se détermina à se fixer à Modéne, où il forma une nouvelle Académie, dont le but étoit d'examiner les anciens Auteurs Grecs & Latins, sacrez & profanes. Il a traduit en prose Italienne quantité de Tragédies Françoises, mais il n'avoua que la Traduction de la Vie du Comte Louïs de Sales, frére de S. François de Sales, composée en François par le Pére Buffier, Jésuite. En 1703, il publia ses *Considérations sur la maniere de bien penser du Pére Bouhours*, divisées en six Dialogues. En 1706, il fit voir le jour à son Traité Latin *de Moralibus Criticæ Regulis.* En 1711, il publia, sous le nom de Malizardi son Médecin, un petit Ouvrage intitulé *Risposta alle opposizioni da Theofilo Alerino.* On croit que ce Théophile Alérino est M. Gulielmini. En 1714, il donna au Public sans nom d'Auteur, un Discours sur le Traité de Cicéron *de Senectute.* Il avoit un talent merveilleux pour pacifier les différens qui survenoient entre les Gentilshommes. Il avoit une grande facilité à bien écrire des lettres, & l'on assure qu'il avoit autant de Christianisme que d'esprit. Il mourut à Bologne le 20 septembre 1733, âgé de 82 ans & trois mois. Il laissa en mourant tous ses biens meubles à un hopital de Modéne. On a trouvé parmi ses papiers quelques Manuscrits qui sont entre les mains du savant M. Muratori, auquel il a légué tous ses livres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ORSIESE ou ORSIESIUS. *Voyez* ORSISE.

* ORSILLUS, Perse de l'armée de Darius, ayant en horreur Bessus qui avoit ôté la vie au Roi Darius, prit le parti de se rendre auprès d'Alexandre, à qui sa venue fut fort agréable. * Quinte-Curce, *l.* 5. *ch.* 13: ou *ch.* 34. de l'édit. *in usum Delphini.*

ORSILOCHUS, fils d'Idoménée, ayant suivi son pére à la guerre de Troye, après avoir réüssi dans tous ses exploits, s'étant opposé à la récompense que l'on vouloit donner à Ulysse, fut tué de la main de ce Prince. * *Iliade, l.* 5. *v.* 542. *& suiv.*

ORSIMARSO, bourg du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, près de la riviére de Laino, à trois lieues de la ville & du Golfe de Scalea. On la prend pour la petite ville des Brutiens, nommée *Abystrum* ou *Albystrum*, ou pour *Ursentini.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ORSINES, Satrape de Darius, étoit de la race d'un des sept Princes de Perse qui conjurérent contre Smerdis, & descendoit de Cyrus. Il se trouva l'un des Généraux de l'armée des Perses, qui fut défaite par Alexandre à la bataille d'Arbelles. Ayant été accusé par l'Eunuque Bagoas d'avoir enlevé les richesses du tombeau de Cyrus, il fut condamné par Alexandre à perdre la vie. * Quinte-Curce, *l.* 10. *c.* 1: ou *c.* 3. de l'édit. *in usum Delphini.*

ORSINI, famille d'Italie dans le Royaume de Naples. *Voyez* URSINS.

ORSIPPE, de Mégare dans l'Achaïe, ayant quitté sa ceinture pour courir plus facilement dans les Jeux publics, & ayant aussi gagné le prix de la course, fut cause que l'on courut ensuite tout nud dans ces sortes d'exercices, qui furent appellez *Gymnique.* pour cette raison; car γυμνὸς signifie *nud* en Grec. Cela arriva l'année premiere de la XV Olympiade. * Pausanias, *in Atticis.* Eusebe, *Chron. l.* 1.

* ORSISE, ORSIE'SE, ORSIE'SIUS & ORE'SIESIS, Solitaire très célébre dans le quatriéme siécle. S. Pacôme disoit de lui qu'il étoit une lampe d'or dans la maison de Dieu. Le 27 avril 367, Orsise, qui étoit alors à Paban, fut prié par S. Athanase de prendre le gouvernement de l'Abbaïe de Tabenne, dont quelques années auparavant il avoit eu la direction. Il la gouverna longtems & en paix. Il donnoit le soir, après le travail, des instructions aux Fréres, & les finissoit par la priére. Gennade le met au nombre des Auteurs Ecclésiastiques, & lui attribue un livre, qui est, *dit-il*, assaisonné d'un sel ou d'une sagesse toute divine. C'est apparemment celui que nous avons sous le titre de *Sancti Orsiesii Abbatis Tabennensis Doctrina de Institutione Monachorum.* On lui attribue encore un Traité *de Cogitationibus Sanctorum*, rapporté par Henri Canisius. On ne sait point l'année de sa mort: quelques uns la mettent au 15 de juin. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

ORSOY, ville forte d'Allemagne, sur le Rhin, dans le Duché de Cléves, est petite, mais cependant importante. Le Prince d'Orange la prit vers l'an 1634, pour les Hollandois. Et Philippe de France, frére unique de Louïs XIV, qui commandoit une des armées de sa Majesté, s'en rendit maître au mois de juin 1672. Les Ecrivains Latins la nomment *Orsoium* & *Orsovium.*

ORSOWA, ville dans la Servie sur le Danube, entre Nissa & Fretissa. Le Comte de Tékéli la brûla & l'abandonna, après la bataille de Nissa, au mois de novembre 1689. Les Impériaux s'en emparérent, & la rendirent ensuite aux Turcs en 1691. * *Memoires du tems.*

ORSSA, place forte de Lithuanie en Pologne, sur le Nieper, au confluent de l'Orssa, a été autrefois prise par les Moscovites. Elle est à dix-huit lieues Polonoises de Smolensko vers l'occident, à douze de Mohilow au septentrion, au sud de Witepsk, & est défendue d'une bonne citadelle. Sigismond, I. du nom, Roi de Pologne, défit près de là, l'an 1514, Basile, Grand Duc de Moscovie, qui lui avoit enlevé Smolensko. Les Moscovites perdirent dans cette bataille quarante mille hommes qui y furent tuez, & 4000 prisonniers. * Cromer, *in Orat. funebri Sigismundi I.*

ORSUCCI (François) né à Luques en Toscane, se fit Religieux Dominicain, fut reçu Docteur en 1611, professa longtems la Théologie dans son Ordre, fut Définiteur pour la province de Rome au Chapitre général de l'an 1629, & mourut l'an 1646. On assure qu'il composa plusieurs Traitez touchant le culte de la sainte Vierge; mais on ne sait s'ils ont été imprimez. Il prononça aussi à Viterbe l'Eloge funébre du Cardinal de Montalte, qu'on a manuscrit dans la maison de son Ordre à Florence. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

ORT. ORV. ORU. ORW. ORY.

ORT (Adam van) Peintre d'Anvers, fils de *Lambert* van Ort, dont il avoit été Disciple, peignoit en grand, & étoit en réputation de son tems. Les emplois continuels, qu'on lui donna, l'empêchérent de sortir de son païs. Il fut le premier Maître de Rubens, & mourut à Anvers, âgé de 84 ans en 1641. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres*, *p.* 378.

ORTA, ORTI, & ORTIE, en Latin *Hortanum* & *Ortanum*, ville d'Italie. Elle etoit autrefois dans la Toscane, mais présentement elle est du Patrimoine de Saint Pierre. Elle est sur la rive droite du Tibre, vis à vis de l'embouchure de la riviére de Néra. Elle est au nord-nord-ouest de Rome, dont elle est éloignée d'environ dix lieues, vers les confins de l'Ombrie sur une colline. Les Pélasges venus de Thessalie, bâtirent cette place. Elle est épiscopale, & son Evêché qui ne reléve que du saint Siége, fut uni à celui de Citta Castellana dès l'an 1437. Justus Fontanini a donné en 1708, deux livres sur les Antiquitez de cette ville, de laquelle Pline & Paul Diacre font mention.

* ORTA, petite ville du Duché de Milan dans le Novarois, située sur le bord oriental d'un Lac de même nom. Elle est au nord-nord-ouest de Novare, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* ORTA (Le Lac d') petit Lac d'Italie, au Duché de Milan dans le Novarois, à l'ouest du Lac Majeur, dont il est éloigné d'environ deux lieues. Il s'étend du nord au sud l'espace de deux à trois lieues, n'ayant qu'une lieue de large dans sa plus grande largeur.

ORTA (Villa d') *Voyez* DORTA.

ORTE'CA (Jean de) Aragonois, entra dans l'Ordre de saint Dominique, & s'appliqua aux Mathématiques. Quelques Espagnols prétendent qu'il y excella, mais on n'a rien de lui qu'un Traité Espagnol, où il comparoit ensemble les monnoyes des divers païs, & établissoit des régles pour les évaluer. Il fit imprimer ce livre en 1537, à Séville, & après sa mort on le corrigea & on l'imprima de nouveau en 1563, à Grenade, sous le titre *de Tratado sutilissimo de Arithmet.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. toms* 2.

* ORTE'GAL, bourg du Royaume de Gallice en Espagne, autrement *Castro de Ortegal*, dans la pointe la plus septentrionale de Gallice.

* ORTE'GAL (le Cap de) est la pointe la plus septentrionale du Royaume de Gallice & tire son nom du bourg de Castro de Ortégal.

ORTE'LIUS (Abraham) natif d'Anvers, fut un des plus habiles Géographes de son tems. Il sortoit d'une famille qui étoit originaire d'Ausbourg. Guillaume Ortélius vint s'établir l'an 1460, à Anvers, où il mourut l'an 1511, laissant *Léonard*, pére d'*Abraham* Ortélius, qui naquit au mois d'avril de l'an 1527. Il fut élevé dans l'étude des Belles Lettres, qu'il apprit avec beaucoup de facilité, & excella particuliérement dans l'intelligence des Langues & dans les Mathématiques; & par la grande connoissance qu'il avoit de la Géographie, il fut surnommé le *Ptolomée de son tems.* Il voyagea beaucoup en Angleterre, en Irlande, en France, en Italie & en Allemagne, en ne laissant rien échapper à sa curiosité. Après avoir fini ses voyages, il se fixa à Anvers, où il donna d'abord son *Theatrum Orbis Terræ.* Ce livre lui valut l'honneur d'être le Géographe de Philippe II, Roi d'Espagne. Il a encore donné *Thesaurus Geographicus*; *Deorum Dearumque capita ex veteribus Numismatibus*; *Aurei sæculi Imago, sive Germanorum veterum mores, vita, ritus & Religio*; *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes.* Il possedoit plusieurs raretez, des statues antiques, des médailles, des coquilles d'une prodigieuse grandeur, & d'une petitesse inconcevable. Les plus grands hommes du XVI siécle, furent des amis d'Ortélius, qui mourut sans avoir été marié, le deuxiéme juin de l'an 1598, âgé de 71 ans, deux mois & dix jours. Juste Lipse, le plus cher de ses amis, fit l'Epitaphe de ce savant homme, dont le corps fut enterré dans l'église de saint Michel, de l'Ordre de Premontré. On lui fit divers Eloges funébres, que François Sweerts publia sous le titre de *Lacrymæ*, y ajoûtant la Vie d'Ortélius. * De Thou, *Hist.* Beyerlinck, *in Continuatione Chron.* Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. sæculi XVI.* Vossius, *de Mathem. Discipl.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* P. Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* François Sweerts, *in Vita Ortelii.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 2. & 3.

ORTEMBOURG. *Voyez* ORTENBOURG.

ORTENAU. *Voyez* ORTNAW.

* ORTENBERG, petite ville & Seigneurie d'Allemagne dans la Wétéravie.

ORTENBORN, ville d'Angleterre dans le Northumberland, à trois milles Anglois de Newcastle, célébre par la bataille qui s'y donna entre les Anglois, commandez par Percy, & les Ecossois sous le Général Douglas. Ce dernier, mourant de ses blessures sur le champ de bataille, recommanda trois choses à ses amis, 1. de cacher sa mort; 2. de conserver son étendart; 3. de venger sa mort: sur quoi criant, selon la coutume, *à Douglas, à Douglas*, ils assemblérent un grand nombre d'Ecossois, mirent les Anglois en fuite, & firent prisonnier Percy, avec un grand carnage. * Dugdale.

ORTENBOURG, sur la Drave, ville d'Allemagne dans la province de Carinthie, avec titre de Comté de l'Empire: c'est l'*Ortenburgum* des Ecrivains Latins.

ORTENBOURG, Comté de l'Empire, dans le Cercle de Baviére, porte le nom d'un grand bourg & d'un château nommez Ortenbourg. Ce château est la maison originaire des Comtes d'Ortenbourg. Ce Comté a voix & séance aux Diétes de l'Empire & dans les assemblées du Cercle. Il est vrai que les Ducs de Baviére tâchérent de disputer ce droit dans le XVI siécle, mais la Chambre Impériale ajugea en 1573 aux Comtes d'Ortenbourg le droit de relever immédiatement de l'Empire. Le domaine de ces Comtes étoit autrefois plus vaste, mais soit par ventes, soit autrement, on en a démembré plusieurs beaux morceaux. Ce qui reste aujourd'hui ne laisse pas d'être encore très-considérable, puisque les Comtes d'Ortenbourg comptent 42 Vassaux qui relévent d'eux, soit Comtes, soit Barons & Seigneurs. * Aventinus, *Annal. Bojor. l.* 7. Zeiler, *Topogr. Bavar. Dictionnaire Allemand.*

ORTENSTEIN, troisiéme Communauté de la Ligue de la Caddée dans les Grisons. Dumils est le principal village de la Jurisdiction; les autres sont Rotel, Trans, Pasquals, Scheidt, Fœldis. Les Habitans de cette Jurisdiction achetérent leur liberté en 1527, après avoir été soumis à divers Seigneurs. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 4. *p.* 49.

ORTER (George) né à Frickenhausen, dans la Franconie, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, florissoit l'an 1497. Il a laissé trois livres touchant l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, qui n'ont point été imprimez, & qui apparemment ne le seront jamais. La Bulle de Sixte IV sur cette question ayant été portée à Leipsic, & Sébastien Brant, Professeur Impérial dans cette Université, ayant aussi-tôt publié des Théses, où il paroissoit triompher des Disciples de saint Thomas, Orter entreprit de le refuter, & le fit avec beaucoup de ménagement dans le choix des termes, mais au reste, avançant des choses extrémement hardies. Le tour qu'il prit pour parer le coup que la Bulle paroissoit porter à l'opinion qu'il défendoit, est singulier. Le Pape, *disoit-il*, en déclarant que ceux qui soutiennent l'immaculée conception, ne sont pas hérétiques, ne prétend pas pour cela nous faire croire que leur opinion est la plus vraye; il paroît par les Péres, que c'est une hérésie formelle; & il n'est pas libre à ceux qui peuvent les étudier, d'en suivre une autre que celle qu'ils ont établie; mais le Pape a voulu mettre les simples à couvert: ce n'est qu'une tolérance de sa part, & pour eux seulement, afin qu'ils ne soient pas hérétiques; de même que l'Abbé Joachim ne fut pas herétique, quoiqu'il ait soutenu des hérésies. George Orter écrivit encore des Sermons pour le Carême, pour l'Avent, & des Panegyriques des Saints. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd.*

ORTHAGORAS, qui étoit à la suite d'Alexandre, avoit écrit une Histoire des Indes, citée par Elien, qui dit que cet Auteur rapportoit qu'il y avoit dans l'Océan des Indes, des baleines longues de la moitié d'un stade, qui jettoient tant d'eau par les naseaux, que ceux qui n'y étoient point accoutumez, croyoient que c'étoit une tempête. Strabon décrit sur la foi de cet Auteur, & sur celle de Néarque, la situation de l'Isle de Tinna, le tombeau du Roi Erythre, & l'origine du nom de la Mer Erythréenne. * Elien, *de Animal. l.* 16. *ch.* 17. Vossius, *de Hist. Græc.* M. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.* Il y a eu aussi un ORTHAGORAS, Tyran de Sicyone, dont les Descendans furent longtems possesseurs de cette ville; & un ORTHAGORAS, célébre Joueur de flûte, qui apprit à en jouer à Epaminondas. * Athénée, *l.* 4.

ORTHE'S, ville de Béarn. *Cherchez* OURTES.

ORTHOGRAPHE. La diversité qui se trouve dans la Langue Françoise entre le parler & l'Orthographe, vient de ce que les Gaulois ayant formé du Latin un nouveau langage, qu'on appelloit *Roman*, empruntoient leurs paroles & les naturalisoient suivant leur goût & le génie de leur Langue. Ainsi ils rédigeoient vraisemblablement par écrit les mots comme ils les prononçoient. Cependant comme les mots proférez avec toutes leurs lettres, étoient trop rudes, & blessoient les oreilles délicates, on réforma cette grossiére façon de parler, & on commença à prononcer plus doucement. Mais par ce que l'Ortographe n'offense pas les oreilles, elle demeura dans le même état. Depuis on tâcha de réduire l'écriture selon la prononciation & cela a produit diverses disputes. En 1531, Jaques Du Bois, connu sous le nom de *Silvius*, tenta en France de réformer l'Orthographe. Peu de tems après, Louis Maigret, Lyonnois, & Jaques Pelletier du Mans entreprirent, *disoient-ils*, de rétablir chaque lettre dans son ancienne puissance, & de les rappeller toutes à leur ancien office. Les Traitez qu'ils ont donnez là-dessus au Public sont de 1545, 1548, 1550 & 1555. Pierre de la Ramée ou Ramus alla plus loin; car outre les changemens qu'il fit dans l'Orthographe, il introduisit de nouveaux caractéres. On a de lui une Grammaire Françoise, imprimée en 1582, avec les nouveaux caractéres de sa façon, Ouvrage qui revolta le Public. En 1578, un nommé *Rambaud* de Marseille fit imprimer à Lyon un Traité sur la même matiére, avec ses nouveaux caractéres d'un côté; & tout ce qui s'y trouve écrit de la sorte, n'est guére plus aisé à lire que le seroit l'Hébreu à une personne qui l'ignoreroit parfaitement. En 1668, Louïs de l'Esclache fit imprimer un petit Traité d'Orthographe, intitulé, *les véritables Régles de l'Orthographe Françoise*, & cet Ouvrage n'est qu'un renouvellement de ce que Maigret, Pelletier & Ramus, avoient inutilement essayé d'introduire. Après l'Esclache vint l'Artigaut, qui donna des régles toutes différentes sous le titre de *Principes infaillibles & Régles assurées de la juste Prononciation de la Langue Françoise.* Ménage, & plusieurs autres ont voulu réduire l'Orthographe sur le pié de la prononciation, mais ils n'ont pas été suivis. L'Académie Françoise a retenu l'ancienne Orthographe, & a gardé des lettres qui ne se prononcent point. L'Orthographe avoit été si corrompue sous les Mérovingiens, que Charlemagne fut obligé de charger Alcuin du soin de la corriger; ce qu'il fit, en avertissant de plus ses Disciples, de distinguer leurs mots par des points & par des virgules, ce qu'on ne faisoit point auparavant. Les Anciens qui ont fait des Traitez de l'Orthographe Latine sont Velius Longus, Marius Victorinus, Flavius Caper, Cassiodore & Béde. Entre les Modernes Jean Torelli en a fait un volume *in folio*, imprimé en 1493. Lucius, Jean Scoppa, George Valla, & Alde Manuce *le Jeune*, qui a effacé tous les autres. Il y a aussi un Traité d'Orthographe de Lipse, & un autre de Claude Dausquius, Chanoine de Tournay, qui en a fait deux volumes *in folio*, du vieux & du nouveau Latin. Vossius dit que Dausquius a surpassé les autres, comme Alde Manuce avoit effacé ceux qui l'avoient précédé. Son Traité fut réimprimé par ses soins en 1676. * Furetiére, de l'an 1727.

* ORTHOGRAPHIE, est une chose fort différente de l'Orthographe, qui fait le sujet de l'article précédent. Orthographie, en termes de Géométrie, est la science de dessiner ou de tracer une fortification ou un bâtiment, selon leurs élévations & la hauteur de chaque membre. Elle est ainsi nommée, parce que l'on se sert de lignes perpendiculaires qui tombent sur les plans Géométriques. * Furetiére, *Dict.*

ORTHOGRUL, fils de *Soliman Schah*, que l'on peut appeller premier du nom. Orthogrul, après que son pére se fut noyé dans l'Euphrate, s'arrêta quelque tems sur les bords de ce fleuve avec trois de ses enfans. Il demanda ensuite des quartiers pour lui & pour ses troupes au Sultan Alaeddin, de la race des Selgiucides, qui régnoit alors dans la Natolie, & en ayant obtenu, il y alla camper avec 4000 Turcs, & servit si bien le Sultan contre ses ennemis, qu'il gagna entiérement ses bonnes graces. Le premier établissement des Turcs se fit entre les montagnes de Thoumalag, dans l'Arménie Mineure, où Orthogrul mourut l'an 687 de l'hégire, qui est de Jesus Christ le 1288. Il laissa trois fils, *Ghenduz*, *Sarvin* & *Othman*. C'est de ce dernier que sont descendus les Sultans Othmanides, qui régnent encore aujourd'hui à Constantinople. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ORTHOPOLIS, douziéme Roi de Sicyone, succéda à Plemnée l'an 2367 du monde, & le 1668 avant Jesus Christ. Il régna 63 ans, & eut Echyrée pour successeur. * Eusébe.

ORTIAGON, Roi des Galates ou Gaulois, établis dans la Gréce, étoit fils de *Sinatus*, Prince du même peuple. Il avoit épousé une Dame aussi recommandable par sa vertu que par sa beauté, nommée *Chiomara*, qui fut prise dans une défaite des Galates vaincus par le Consul Cn. Manlius, l'an 566 de Rome, & le 188 avant Jesus Christ. Elle fut violée par un Centurion Romain, dont elle étoit prisonniére, & lorsque sa rançon eut été payée, elle fit tuer ce Romain, qui avoit abusé d'elle; prit sa tête, & la porta à son mari, pour le consoler de la douleur que lui devoit causer cet outrage. * Plutarque, *de Virtute Mulierum.*

ORTNAW, petit païs de la Souabe en Allemagne. Il est entre les terres de Bade, les Comtez d'Eberstein & de Furstemberg, & le Rhin, qui le sépare de l'Alsace. Ce païs n'a que six ou sept lieues de long & de large. Il n'y a de villes que celles d'Offenbourg, de Gengenbach, & de Zell, qui sont impériales. Le plat païs appartient à la Maison d'Autriche, à la réserve des Bailliages d'Oberkirck & d'Oppenaw, qui sont de l'Evêché de Strasbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORTOK. *Voyez* ARTAK.

ORTON, bourg avec marché dans la partie orientale du Comté de Westmorland en Angleterre. * *Dict. Anglois.*

ORTONE est appellée, *Ortona-a-mare*, parce qu'elle est sur la Mer Adriatique. C'est une ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, avec Evêché. * Léandre Alberti.

ORVAL, village avec une célébre Abbaïe de l'Ordre de Citeaux. Il est dans le Duché de Luxembourg, à deux lieues & demie de Montmédy, vers le nord. L'Abbaïe fut fondée l'an 1070, par des Moines Bénédictins venus de Calabre, & fut donnée peu après à des Chanoines, qui y vécurent d'une maniére si scandaleuse, que l'Evêque de Verdun les chassa en 1131, pour donner le monastére à saint Bernard, qui y envoya sept Religieux, tirez de l'Abbaïe des Trois-Fontaines. Cette Abbaïe étoit fort en desordre, lorsque D. Bernard de Montgaillard, appellé communément *le petit Feuillant*, en fut fait Abbé, l'an 1605. C'est lui qui y a mis la réforme qui subsiste encore, & qui, bien que moins sévére que celle de la Trape, ne laisse pas d'être fort propre à conduire les Religieux à la perfection. Cette réforme devint encore beaucoup plus parfaite, & telle qu'elle parut un nouveau rétablissement par les soins de Charles-Henri de Bentzeradt, 42 Abbé de ce monastére, mort le jour de la Pentecôte, 12 de juin 1707. * Ange Manrique, *Annal. Ord. Cisterc. tome* 1. Yépès, *Chron. générale de l'Ordre de saint Benoît, tome* 7.

* ORVAL (Anne-Eléonore-Marie de Béthune d') fille de

M. François de Béthune, Duc d'Orval, fut mise dès l'âge de trois ans dans l'Abbaïe de Royal-Lieu, dont Madame de Vaucelas sa tante étoit Abbesse. Elle eut beaucoup de goût pour la vie religieuse & elle se détermina avec plaisir à l'embrasser. A l'age de 14 ans elle entra dans le noviciat, prit l'habit à quinze & fit profession à seize. On la tira de la maison où elle étoit pour la transférer dans l'Abbaïe de S. Pierre de Rheims, dont Madame sa sœur étoit Abbesse. Pendant cinq ans qu'elle y passa, elle s'y fit admirer par ses belles qualitez & par la grandeur de ses talens. Madame de Montglas, Abbesse de Gif, voulant se décharger du gouvernement de son Abbaïe, jetta les yeux sur elle pour remplir sa place. Ce choix ayant été approuvé par le Roi Louïs XIV, Madame d'Orval se rendit à Gif le 28 février 1687, & prit possession de cette Abbaïe le même jour. Elle la gouverna pendant 47 ans, & tout le tems de cette longue administration, elle s'attira l'admiration de tous ceux qui eurent l'avantage de la connoître. Elle mourut le 25 de novembre 1733, dans la 76 année de son âge. Elle a composé la Vie de Madame de Montglat, mais cet Ouvrage est encore en manuscrit. Ses Ecrits imprimez sont, Réflexions sur les Evangiles; l'Idée de la perfection Chrétienne & religieuse pour une retraite de dix jours; Paraphrase du *Te Deum*; Réglemens de l'Abbaïe de Gif avec des Réflexions. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

ORUBA: c'est une des Isles Antilles de Sottavento. Elle est entre celles de Curaçao & de Vénézuéla, & appartient aux Hollandois. * Maty, *Dict. Géogr.*

ORVIETTE, *Orvieto*, ville d'Italie, autrefois de Toscane, & aujourd'hui comprise dans l'Etat Ecclésiastique, est le siége d'un Evêque, & la capitale d'un petit païs, dit *le Territoire d'Orvieto*. Elle est entre Pérouse & Viterbe, située sur une colline près de la riviére dite *Paglia*. Les Auteurs Latins la nomment *Oropitum*, *Herbanum*, ou *Urbiventum*. * Léandre Alberti.

ORUS, surnommé *Pharaon*, fut selon quelques Historiens, le second Roi d'Egypte, & fut surnommé *Apollon*. Il étoit, disent-ils, fils de Mesraïm, & petit-fils de Cham. Il chassa de l'Egypte le Géant Typhon, qui avoit tué Osiris, & le poursuivit avec le secours d'Hercule Lybien, jusques en Arabie, où il le tua dans une bataille proche du bourg d'Anthée. On dit que ce fut lui dont Joseph expliqua le songe, & qui reçut avec tant de bonté le Patriarche Jacob. Tous ces faits son extrêmement suspects & difficiles à débrouiller. *Voyez* la Table des Rois d'EGYPTE. * Orosius, *l.* 1. Diodore, *l.* 1. Justin, *l.* 38.

ORUS, surnommé *Pharaon*, Roi d'Egypte, est selon quelques uns, le même que *Busiris*, & bâtit la grande ville de Thébes, à cent portes, outre plusieurs de ces prodigieuses Pyramides tant vantées par l'Antiquité. *Consultez* la Table des Rois d'EGYPTE. * Eusébe, *in Chron.*

ORWEL, riviére d'Angleterre dans le Comté de Suffolk. Elle coule dans la contrée appellée *Thedwastry*, & se décharge dans la mer, dans la partie orientale ce Comté. Needham & Ipswich sont sur cette riviére. * *Dict. Anglois.*

ORY (Matthieu) de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Inquisiteur en France, & Pénitencier du Pape, publia à Paris l'an 1544, un Traité contre les Hérétiques, dédié au Cardinal de Tournon. Il s'y propose cette question, *d'où vient qu'il y a des Hérésies dans l'Eglise?* & pour la résoudre, il examine trois choses, la premiére, ce que c'est que l'hérésie; la seconde, quelle est la cause des hérésies dans l'Eglise; la troisiéme, de quels moyens il faut se servir pour purger l'Eglise d'hérésie. Ce Religieux étoit natif d'un village nommé la Canne, au diocése de Saint-Malo, & mourut le 12 juin 1557, étant âgé d'environ soixante cinq ans. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*. Echard, *Script. Ord. FF. Prœd. tome* 2.

ORY (François) fut d'abord Avocat au Parlement de Paris, & Baillif du Bois-le-Vicomte, & de Montrouge près de Paris, puis Docteur, Régent en Droit dans l'Université d'Orléans, est Auteur de quelques Ouvrages, comme de *Dispunctor ad Merillium, seu de Variantibus Cujacii*; *Apparatus Jurisprudentiæ de pacto dotalibus instrumentis adjecto*. Il mourut en 1657, riche de plus de cinquante mille écus. Au lieu de s'appeller en Latin *Ordericus*, d'où a été fait *Ory*, il s'est appellé *Osius* dans ses Disponctions contre Mérille. Il se nomma ainsi, par l'amour qu'il avoit pour l'Antiquité, à cause de cet endroit de la Loi 2, au Digeste *de origine Juris*, *Appius Claudius R. litteram invenit*, *ut pro Valesiis*, *Valerii essent*, *pro Fusiis*, *Furii*: & ce nom d'*Osius* lui plaisoit si fort, que s'entretenant avec des Etrangers, il se disoit de la famille du Cardinal Osius, dont le nom cependant étoit *Hosius*. * *Menagiana*, *tome* 2. *p.* 272.

OSA. OSB. OSC. OSE. OSI. OSL.

OSA & OZA. *Voyez* OZA.

OSA (Barthélemi d') de Bergame florissoit dans le XIV siécle vers l'an 1340, & s'est aquis beaucoup de réputation par divers Ouvrages de sa façon, entre autres par une Histoire des Papes & des Empereurs, divisée en seize livres. * Philippe de Bergame, *in Suppl. in Chron. ann.* 1334. Léandre Alberti. Vossius, *de Hist. Lat.*

OSAIBE'A (Ebn Abu) fameux Auteur Arabe, vivoit dans le XIII siécle. On le nomme communément *Abu Elaighbas*; mais son véritable nom tout au long, & qui marque de quelle famille il sort, est, *Mowaffacoddin*, *Abul Abbas*, *Achmed*, *Ebn Kasem*, *Ebn Chalifa*, *Ebn Jonas*. Il a composé une Histoire fort ample des Médecins. Elle est divisée en 15 chapitres fort longs, où il ne traite pas seulement de l'origine de la Médecine & des anciens Médecins Grecs, mais où il donne aussi l'Histoire des Médecins Chrétiens, Mahométans, Arabes, Egyptiens, Syriens, Juifs, &c. Le Manuscrit de cette Histoire se trouve dans la bibliothéque de Leyde. L'Auteur vivoit encore l'an de l'Hégire 637, c'est à dire, l'an 1239 de Jesus Christ, & c'est à peu près jusques à ce tems-là qu'il a continué son Histoire. * Seldeni *Comment. in Eutych. Catal. Biblioth. Leydensis.* Hottingeri *Analecta.* Pocockius *le Jeune*, *in Hist. Ebn Jockdan. Dictionnaire de Bâle.*

OSBALD ou OSRED, Roi de Northumberland, fut élevé sur le thrône après la mort d'Ofrick. Mais dans moins d'un mois il fut chassé, & obligé de s'enfuir de Lindisfarn par mer, vers le Roi des Pictes; où il mourut Abbé. Car dans ce tems-là un cloître étoit la ressource des Princes malheureux. * *Dict. Anglois.*

OSBERNE, OBSERNE ou OSBERT, Anglois, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Clugny, & Précenteur de l'église de Cantorbéry, vivoit dans le onziéme siécle, l'an 1074, du tems de Guillaume *le Bâtard*, Roi d'Angleterre. Il eut beaucoup de part en l'amitié de Lanfranc, Archevêque de la même église. Il écrivit la Vie de saint Dunstan, outre divers autres Ouvrages, dont Pitseus, Balæus, & les autres Auteurs Anglois font mention, aussi-bien que Baronius, sous les années 840 & 855, &c. *Voyez* aussi Molan, *in Not. Usuardi.* Possevin. Vossius, &c.

OSBERNE, Religieux de l'Ordre de saint Benoît dans le XII siécle, l'an 1140, étoit un savant Théologien. Il fit des Commentaires sur divers livres de l'Ecriture. * Pitseus, *de Script. Angl.* &c.

OSBERT de Clarence en Angleterre, Religieux Bénédictin, dans le XII siécle, vers l'an 1136, est Auteur de la Vie de saint Edouard, & de divers autres Traitez citez par Pitseus. Léland. Vossius. Possevin.

OSBERT. *Cherchez* ALBERT.

OSBERT PICKENGHAM. *Cherchez* PICKENGHAM.

OSBOR ou OLBOR, lieu d'Allemagne inconnu aux Géographes, & même aux naturels du païs, est nommé par les Auteurs Latins, *Osborium*. Nous en faisons mention au sujet d'un Concile que saint Hannon Archevêque de Cologne y célébra l'an 1062, en présence de l'Empereur Henri IV. Cadaloüs, Evêque de Parme, Antipape, sous le nom d'Honorius II, y fut condamné; & l'élection d'Alexandre II, légitime Pontife, y fut approuvée.

OSBOURN (Thomas) fils & héritier d'*Edouard* Osbourn, Baronnet, Vice-président du Conseil de Charles I, Roi d'Angleterre, pour le nord de ce Royaume, & Lieutenant Général de l'armée, levée dans ce païs-là pour la défense de ce Prince. Sa fidélité & ses bons services dans ce poste, & la part qu'il eut au rappel & au rétablissement de Charles II, lui obtinrent la charge de Thrésorier de la flotte, puis celle de Conseiller privé, & le titre de Vicomte de Dumblane en Ecosse, & de Grand Thrésorier d'Angleterre. Il fut enfin créé Baron du Royaume sous le titre de *Baron de Vireton*, & *Vicomte de Latimer*, sa mére étant la fille aînée & cohéritiére de *Jean* Névil Lord *Latimer*. Par d'autres lettres patentes de la 26 année du régne du Roi Charles II, il obtint le titre de *Comte de Danby*. Il épousa *Bridget*, l'une des filles de Montague, Comte de Lindsey, Grand Chambellan d'Angleterre, dont il eut deux fils, *Edouard*, appellé communément Lord *Latimer*; & *Peregrine*, Vicomte de Dumblane, après son pére; & six filles; 1. *Anne*, mariée à *Robert* Coke de Holkam, dans le Comté de Norfolck, arriére-petit-fils & héritier d'*Edouard* Coke, qui avoit été Chef de Justice de la Cour du Banc du Roi; 2. *Bridget*; 3. *Catherine*, mariée à *Jacques*, fils & prétendu héritier de *Jacques* Herbert, fils cadet de *Philippe*, Comte de Pembrok & de Montgomery; 4. *Marthe*; 5. *Sophie*, qui en 1701, étoit femme d'*Edouard* Baynton, Chevalier du Bain; & 6. *Elisabeth*, qui mourut jeune. Le Comte de Danby ayant contribué à la révolution procurée par Guillaume, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, il fut fait Marquis de Caermarthen, Président du Conseil privé, & Duc de Leeds. * Dugdale, &c.

OSCELLA, ville du Milanois. Les Allemands lui donnent le nom de *Thum*. Elle est située sur la riviére de Tose, & capitale de la Vallée, appellée *Domo d'Oscella*, dont la partie basse se nomme *Val di Formaggio*, & l'autre *Val d'Antigorio*. Il y a plusieurs chemins qui tendent de cette Vallée, au païs du Valais. * Davity, *Etat de Milan*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OSCHERLE'BEN, bourg ou petite ville de la Basse Saxe, dans la Principauté d'Halberstadt, aux confins du Duché de Magdebourg, à huit lieues de la ville de ce nom, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

OSCHOPHORES, Fête que les Athéniens célébroient le dixiéme jour d'octobre, en l'honneur de Liber ou Bacchus, & d'Ariadné. Ce fut Thésée qui institua cette Fête, après qu'il eut délivré sa patrie du tribut de sept jeunes hommes & de sept jeunes filles, que les Athéniens étoient obligez d'envoyer tous les ans au Roi de Créte, pour combattre contre le Minotaure, Thésée ayant tué ce monstre avec le secours d'Ariadné, fille de Minos, Roi de cette isle. On choisissoit pour la cérémonie de cette Fête deux jeunes hommes, nobles d'extraction, qui prenoient des habits de filles, portoient des branches de vigne à la main, marchant ainsi depuis le temple de Bacchus, jusqu'à celui de Minerve. Ensuite tous les jeunes garçons nobles faisoient une course de l'un de ces temples à l'autre, portant de semblables branches. Le nom d'Oschophores vient du Grec ὀσχοφόρος, qui signifie, *portant des branches* ou *des seps de vignes*. * Castellan, *de Fest. Græc.* Proclus, *in Chrestomathia*.

OSE'E, fils de *Beeri*, le premier entre les douze petits Prophétes, étoit de la Tribu d'Issachar & prophétisa sous les régnes d'Ozias, de Joathan, d'Achaz, d'Ezéchias, Rois de Juda, & de Jéroboam II, Roi d'Israël, vers l'an 800 avant Jesus-Christ. Dieu lui commanda de prendre une femme prostituée, pour reprocher aux Juifs leur prostitution pour l'idolâtrie. Il prédit la capti-

captivité de ces peuples désobéïssans, & vécut a ce que l'on croit environ cent ans. Sa prophétie est divisée en 11 chapitres. Il y répréfente la Synagogue répudiée; il prédit sa ruïne & la vocation des Gentils; il reproche au peuple d'Israël son idolâtrie, & prédit les malheurs qui lui doivent arriver en punition de ce crime; il le console néanmoins, en lui faisant espérer que ces malheurs finiront, & que Dieu le comblera de biens, s'il se convertit au Seigneur. Le commandement que Dieu fait à ce Prophéte de prendre une femme adultére, & d'en avoir des enfans, paroit une chose fort extraordinaire; mais, ou cela se doit entendre simplement d'une vision, comme saint Jérôme l'a prétendu, ou bien l'on doit supposer que Dieu ne lui commande pas de commettre un adultére; mais d'épouser une femme prostituée; comme saint Basile & saint Augustin l'ont expliqué. Il prit donc pour femme Gomer, fille de Debelaïm ou Diblajim, dont il eut trois enfans, un fils & deux filles. Le stile de ce Prophéte est pathétique & plein de sentences courtes & vives, comme saint Jérôme l'a remarqué. Les Grecs font sa Fête au 17 d'octobre, & les Latins au quatriéme de juillet. * Saint Jérôme, *in Prol. Galeato*, & *alibi*. S. Epiphane, *de Vit. Proph.* Salian. Torniel, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Ribéra, *in Comment.* M. Du Pin, *Dissert. prelim. sur la Bible.*

OSÉE ou HOZÉE, fils d'*Ela*, se mit sur le thrône d'Israël, vacant l'an 3296 du monde, & 739 avant Jesus-Christ, par la mort de Phaceïas ou Phacée ou Pékach. Son régne fut de 18 ans, quoiqu'interrompu, à cause de deux commencemens que l'Ecriture lui donne. Salmanasar lui fit la guerre, & rendit son Royaume tributaire. Osée voulut secouer le joug, en s'appuyant des armes de Sua ou So, Roi d'Egypte; mais Salmanasar revint avec de nouvelles forces, mit le siége devant Samarie, & au bout de trois ans la prit, l'an 3314 du monde, & 721 avant Jesus-Christ. Il transporta les Israëlites dans la Médie & dans l'Assyrie, d'où ils se répandirent dans toutes les parties septentrionales de l'Asie. Plusieurs croyent qu'ils n'en sont jamais revenus; mais saint Cyrille, Théodoret, & Théophylacte assurent qu'ils revinrent en partie dans la Judée sous le régne de Cyrus. C'est ainsi que finit le Royaume d'Israël, 250 ans après qu'il se fut séparé de celui de Juda. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 17. *Voyez* aussi Joséphe; saint Jérôme; saint Cyrille; Théodoret, &c. citez par Salian & Torniel, *A. M.* 3314.

OSEMBRUG. *Cherchez* OSNABRUCK.

OSERI. *Cherchez* KILKENNY.

OSERO, isle & ville sur la côte de Dalmatie, appartient aux Vénitiens, & est nommée par les Auteurs Latins *Absorus* & *Crexa Absyrtis*. Pline l'appelle aussi *Absirtum*, & Ptolomée, *Absortus*. La ville est petite avec Evêché suffragant de Zara.

OSIANDER (André) Ministre Protestant d'Allemagne, étoit né dans la Baviére le 19 décembre 1498, d'une famille dont le nom étoit *Hosen*; mais comme ce nom, qui signifie en Allemand *bas-de-chausses*, ne lui plaisoit pas, il le changea pour celui d'Osiander. Il apprit les Langues & la Théologie à Wittenberg, puis à Nuremberg, fut des premiers à prêcher la Doctrine de Luther, l'an 1522, & se trouva l'an 1529 au Colloque de Marpurg, & à la Diéte d'Ausbourg. C'étoit un homme naturellement chagrin, inquiet, qui parloit avec tant de véhémence & de chaleur, que Luther même ne pouvoit souffrir ses emportemens, qui lui firent souvent des affaires. Il fut obligé de sortir de Nuremberg, & passa dans la Prusse, où il s'aquit l'estime du Duc Albert, qui le fit Professeur dans l'Académie de Konisberg, & Ministre. Ce fut en cette Université qu'il publia ses sentimens sur la Justification, qui lui firent beaucoup d'Adversaires & qui firent naître des Disputes, lesquelles durérent assez long-tems. Osiander ne céda jamais. Il écrivoit avec aigreur, & s'évaporoit en injures; ce qu'on peut voir dans ses Epîtres à Joachim Merlin, & à Mélanchthon, qui parloient de lui non seulement avec honnêteté, mais même avec éloge. Il y a apparence qu'il avoit peu de Religion; car il tournoit en raillerie les passages les plus saints de l'Ecriture, à la maniére des impies & des athées. *Quoties vinum suave & generosum laudare volvit, has voces usurpavit solet, Ego sum qui sum: Item, Hic est filius Dei vivi, quæ manifesta produerunt ludibria.* Ce sont les paroles mêmes de Calvin dans une de ses lettres à Mélanchthon. Ce dernier avoue qu'Osiander aimoit le vin, & qu'étant en Prusse, il vouloit gager avec les Courtisans à qui boiroit le mieux. *Quando erat in Prussia, voluit etiam certare cum Aulicis bibendo; sicut poterat ... erat enim robustus vir.* Voilà l'estime que Calvin & Mélanchthon faisoient d'Osiander, qui a laissé des Disciples. Il tomba le deuxiéme jour d'octobre de l'an 1552, dans une maladie dont il mourut le 17 du même mois, âgé de 54 ans. On attribue la cause de sa mort à ses veilles continuelles & excessives; car ordinairement il étudioit depuis neuf heures du soir, jusqu'à deux heures du matin. Il a laissé un grand nombre d'Ouvrages de Théologie.

Seckendorf dit, qu'Osiander n'étoit pas Bavarois, mais qu'il étoit né à Guntzenhausen, ville de Franconie, sur la riviére d'Altmul, qui appartient aux Markgraves de Brandebourg. Le nom de sa famille étoit *Hoseman*, & son pére étoit Serrurier. Conrad Schusselburgius écrit que Luther ayant ouï prêcher Osiander à Marpourg en 1529, dit à Philippe Mélanchthon, *Mon cher Philippe, cet Osiander a un esprit sublime, mais vous verrez, quels troubles il excitera dans l'Eglise.* Cependant, malgré les défauts sensibles d'Osiander, le Duc de Prusse avoit une si forte passion pour lui, qu'il eut mieux aimé qu'on lui eût ôté une partie de son Duché, que de perdre ce Théologien. Osiander témoignoit un si grand mépris pour les Théologiens, qui n'étoient pas dans ses sentimens, qu'il les traitoit d'anes; & il disoit, qu'ils n'étoient pas dignes de porter ses souliers. Ses Ouvrages sont, *Harmonia Evangelica Græce & Latine; Epistola ad ... apologetica; Liber de ultimis temporibus ac fine mundi, ex Sacris Literis; Disputationes duæ, una de Lege & Evangelio, altera de Justificatione; Liber de Imagine Dei quid sit; Item, De ... fuisset incarnandus, si peccatum non introivisset in mundum; Epistolæ, quæ confutantur nova quædam & fanatica deliramenta, ab ... jactata; De Justificatione; & Confessione; L'Apologie du Catéchisme de Nuremberg*, en Allemand, contre J. Eccius. * De Thou, *Hist.* Chytræus, *in Saxon.* Crusius, *in Annal.* Camérarius, *in Vita Melanchthonis.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol. &c.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 108 & *suiv.* édit. de Hollande 1715. Freheri *Theatrum*, &c. *p.* 158.

OSIANDER (Luc) fils d'André Osiander, célébre Théologien, naquit à Nuremberg l'an 1534. Ayant étudié les Humanitez & l'Hébreu, il se destina à la Théologie. Il fut fait en 1555, Diacre de l'église de Gœppingen. Deux ans après on lui donna la Surintendance de l'église de Blaubeuren. Il ne demeura pas long-tems dans ce poste, ayant été appellé à la Surintendance de l'église de Stutgard, & honoré de la charge de Prédicateur de la Cour, d'Assesseur du Consistoire ecclésiastique, & de la dignité d'Abbé d'Adelsberg. Enfin, il fut appellé à remplir le poste de premier Prédicateur de l'église d'Eslingen. Il se trouva en 1564, au Colloque de Maulbrun, où il tint la plume. En 1586, il assista au Colloque de Montbéliard, où, avec Jaques André, il disputa contre Théodore de Béze. En 1594, il alla au Colloque de Ratisbonne, où il conféra avec J. Heilbron, & Samuel Huber. Il contribua beaucoup au livre de *la Concorde*, & se rendit de la part de Louïs, Duc de Wirtemberg, auprès de divers Souverains de l'Empire. Il avoit trois fils, *André* Osiander, Prédicateur de la Cour de Stutgard & Abbé d'Adelsberg; *Jean* & *Luc*, qui tous les deux ont été Pasteurs; & quatre filles, qu'il maria a tout autant de Ministres. L'église d'Eslingen l'ayant déchargé de ses fonctions, à cause de son âge avancé, il se retira à Tubingue, où il mourut le 17 septembre 1604, âgé de 70 ans. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Commentarii in tota Biblia; Institutio Christianæ Religionis; Epitome Historiæ Ecclesiasticæ; Enchiridion Controversiarum; Libellus de Ratione concionandi; Enchiridion Evangeliorum & Epistolarum Dominicalium.* Outre cela il a laissé plusieurs livres en Allemand. N'ayant pas osé publier une Version entiére sur le texte Hébreu, il se contenta de faire imprimer l'ancienne Version Latine, à laquelle il ajoûta quelques corrections aux endroits qu'il ne crut pas être conformes à l'original, sans supprimer néanmoins les paroles de la Vulgate. Il n'y auroit rien à redire dans la méthode des Auteurs qui en ont usé de même, s'ils avoient su plus d'Hébreu, & s'ils eussent mis leurs corrections plutôt à la marge que dans le corps du texte. * Freheri *Theatrum*, *p.* 331 & 332. M. Simon, *Hist. Critique du Vieux Testament*, *l.* 3. *ch.* 21.

OSIANDER (André) fils du précédent, naquit à Blaubeuren dans le Duché de Wirtemberg, le 27 mars 1562. Il fut fait Maître ès Arts en 1578, Diacre de l'église d'Aurach en 1584, & en 1588 Prédicateur de Louïs, Duc de Wirtemberg. Il reçut les degrez de Docteur en Théologie à Tubingue en 1592; & en 1598, il fut fait Abbé du couvent d'Adelsberg, & Surintendant des églises voisines. Il fut élu en 1605, Chancelier de l'Université de Tubingue, en présence du Prince Frédéric. Il mourut le 21 avril 1617. Ses Oeuvres imprimées sont, *Papa non Papa; Biblia cum Emendationibus superiorum Versionum & Observationibus ex Theologia; Assertiones Theologicæ de Conciliis; Responsio ad Analysi Gregorii de Valentia; Contra Waldensem Calviniana anonymum; Precationes sacræ; Informatio ad sacram Cœnam accedentium.* * Freheri *Theatrum*, &c. *p.* 391.

OSIANDER (Jean-Adam) naquit en 1622, à Vaihingen sur l'Entz, dans le Duché de Wirtemberg. Jean-Balthasar, son pére, y étoit Pasteur & Surintendant des églises. Dans sa tendre jeunesse, il donna des preuves d'une mémoire prodigieuse, & d'un attachement incomparable aux études, dont il ne se laissa détourner, ni par l'irruption des troupes Impériales dans le païs de Wirtemberg, ni par la peste qui y fit de grands ravages. Il souffrit beaucoup dans ce tems-là, & vit perir tout son patrimoine. Jean-Frédéric Jæger, Conseiller Privé à la Cour de Wirtemberg, lui procura ensuite une pension. Après qu'il eut fait ses études dans l'Université de Tubingue, & qu'il s'y fut distingué par des Leçons qu'il donna, & en soutenant des Théses, il fut d'abord nommé Vicaire à Stutgard, & ensuite Diacre à Gœppingen, où il demeura pendant cinq ans, au bout desquels on lui offrit la même charge à Tubingue. En 1656, on lui accorda le caractére de Docteur en Théologie, en récompense des soins extraordinaires qu'il se donnoit dans son emploi. Dans la même année il fut nommé Professeur extraordinaire en Grec, & en 1660, Professeur ordinaire en Théologie. Il eut en même tems une place de Pasteur dans l'église, & en 1680 il fut Chancelier de l'Université. Il mourut en 1697. Voici la liste de ses Ouvrages, *Observationes in Grotium de Jure Belli & Pacis; Disputationes de Mysterio Trinitatis ex utroque Testamento probato; Deus in lumine Naturæ repræsentatus; Deus in lumine Gloriæ delineatus; Specimen Jansenismi aliquot Disputationibus exhibitum; Typus Legis naturæ; Ultima Jacobi, hoc est, Oracula de duodecim filiis, Israeliticarum Tribuum capitibus, ex Genesi, c.* 49; *Typus Legis moralis; Exercitationes de Sabbatho; Chronotaxis Historiæ Patriarcharum, Regum, Imperatorum, Pontificum, Conciliorum, Patrum, Hæreticorum, Scholasticorum; Commentarius in Pentateuchum, Josuam, Judices, Ruth, & duos libros Samuelis; De Jure ... Hebræorum, Gentilium, & Christianorum; De asylis Hebræorum, Gentilium & Christianorum; Theologia casualis in qua Quæstiones dubiæ, & Casus Conscientiæ circa credenda & agenda enucleantur; Dispositio ... Catechismum Wurtembergicum, Disputationes in Catechismum Lutheri; Collegium Theologicum in Augustanam Confessionem; Prælectiones Academicæ in præcipua & maxime controversa Novi Testamenti loca, ... partes distributæ; Tractatus Theologicus de Magia; Animadversiones* ...

Orthodoxæ in tres libros Franciſci Turretini Theologiæ Elenchticæ, &c. * Pipping, *in Decade quinta Memor. Theolog. Dictionnaire Allemand.*

O S I A N D R I E N S, Hérétiques du XVI ſiécle, Diſciples d'Oſiander, diſoient que l'homme étoit juſtifié par la juſtice eſſentielle de Dieu, & non pas par la Foi, comme le prétendoient Luther & Calvin. Les demi-Oſiandriens ne recevoient l'opinion d'Oſiander qu'à l'égard de l'autre vie, & diſoient que l'homme n'étoit juſte en celui-ci que par imputation. * Pratéole.

O S I A S. *Voyez* A Z A R I A S, *n.* 6.

O S I E N S, peuples de Germanie qui ont fait autrefois partie de la nation des Hermines. Ils habitoient dans la Siléſie, en la contrée où ſont renfermez les Duchez d'Oppelen, de Ratibor, de Troppaw & de Grotkaw. Il y a des Hiſtoriens qui ont prétendu qu'ils ne faiſoient qu'un peuple avec les Carcontes. Budorgis qu'Ortélius a ſoutenu être la ville de Ratibor, étoit leur demeure la plus remarquable. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

O S I M A N D U A S, Roi d'Egypte, a été, ſelon quelques-uns, le premier qui de tous les Monarques du monde, s'eſt aviſé de raſſembler une quantité de livres, pour en faire une bibliothéque. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette curieuſe recherche, ce fut le titre de *ψυχῆς ἰατρεῖον* qu'il lui donna, qui ſignifie en Latin *Animi Medica Officina.* * Juſte-Lipſe, *in Syntagmate de Biblioth.* Diodore.

O S I M O. *Cherchez* O S M E.

O S I O. *Cherchez* O S I U S.

O S I R I S, fils de Jupiter & de Niobé, régna ſur les Argiens; mais peu ſatisfait de ces peuples, il céda cet Etat à ſon frere Egialée, & voyagea en Egypte, où ayant établi des loix & policé le Royaume des Egyptiens, il s'en rendit maître. Depuis il épouſa Io, que Jupiter avoit changée en vache & que l'on nomma *Iſis.* Elle donna aux Egyptiens l'invention de divers Arts: de ſorte que ſon mari & elle reçurent de ce peuple des honneurs divins. On dit que les ennemis d'Oſiris le tuérent, & qu'ayant été transformé en bœuf, les Egyptiens l'adorérent ſous cette forme, ſous le nom d'*Apis* & *Serapis.* Voilà ce que rapportent d'Oſiris les Hiſtoires fabuleuſes, qui varient extrémement entre elles. Peut-être eſt-il vrai qu'Oſiris, ou Adonis fut un ancien Roi d'Egypte, connu ſous divers noms. Comme *Adonis* ſignifie *Seigneur*, *Oſiris* ou *Abbaſi-erets*, en Phénicien, veut dire, *la terre eſt ma poſſeſſion.* Il s'appliqua beaucoup à l'agriculture & à la chaſſe, où ayant été bleſſé par un ſanglier dans l'aîne, on le crut mort; mais il en guérit. Pour célébrer la mémoire de cet événement, Iſis ſa femme ordonna que tous les ans on pleureroit Adonis ou Oſiris comme perdu, & qu'on ſe réjouïroit enſuite, comme l'ayant retrouvé. * Plutarque, *de Iſide. Bibliotheque Univerſelle, tome* 3. *art.* 2.

O S I S M I E N S, peuples de la Gaule Celtique dans le païs de Bretagne. Ils formoient avec les Nannétes, les Rhédons, les Diablintes & d'autres peuples, une République dont le gouvernement étoit Ariſtocratique avant que Céſar les eût ſubjuguez. * Céſar, *Bell. Gall. l.* 2. Pline, *l.* 4. Pomponius Méla. Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 2.

O S I U S, Evêque de Cordoue en Eſpagne, né l'an 257, fut nommé à cet Evêché l'an 295. Il confeſſa glorieuſement la Foi, ſous la perſécution de Dioclétien & de Maximien, & mérita le titre de *Confeſſeur*, qui lui eſt attribué par le Concile de Sardique, par ſaint Athanaſe, & par quelques autres. Oſius eſt nommé entre les Evêques qui compoſoient le Concile d'Elvire. En effet il en cita depuis un Canon dans celui de Sardique. L'Empereur Conſtantin *le Grand* faiſoit grande eſtime de ſa vertu; & il y a apparence que ce fut un des Prélats qu'il conſulta pour les affaires eccléſiaſtiques. Nous avons une loi que ce Prince lui adreſſa le 18 avril de l'an 321; pour déclarer libres ceux qui ſeroient affranchis en préſence des Evêques, ou des égliſes & des Clercs. Le zéle d'Oſius pour la Religion, lui attira la haine des Donatiſtes, des Ariens & des autres Hérétiques. Il fut envoyé par Conſtantin vers l'an 319 à Alexandrie, où il tint un Concile, dans lequel on traita des Mélétiens, des Ariens, du tems de célébrer la Fête de Pâques, & des Sectateurs de Colluthe. Depuis il préſida au premier Concile de Nicée, & il préſida encore à celui de Sardique l'an 347. Ce grand homme étoit redouté des Hérétiques, qui ne croyoient pas avoir vaincu les Orthodoxes tant que ce Prélat demeureroit en paix. Ils perſuadérent à l'Empereur Conſtance de le faire venir près de lui, pour tâcher de le ſéduire, ou par flatteries ou par menaces. En effet, ce Prince lui manda de ſe trouver à Milan; mais il fut ſi ſurpris de la conſtance de ce grand Evêque, qu'il le renvoya dans ſon égliſe. Peu de tems après il lui écrivit encore, & ne gagna rien. Oſius lui réſiſta courageuſement, & lui écrivit cette lettre admirable rapportée par ſaint Athanaſe. Cette réponſe offenſa ſi fort les Ariens, que ne ceſſant de crier auprès de Conſtance, ils obligérent ce Prince de le faire venir à Sirmich, où il le retint un an en exil: ce qui arriva environ l'an 355, le 60 de l'épiſcopat d'Oſius. Ce Prélat laſſé de ſouffrir en ſa perſonne, & en celle de ſes parens, ſouſcrivit à la Confeſſion de Foi, que les Hérétiques avoient faite à Sirmich; & dans une extrême vieilleſſe, il ternit par cette foibleſſe le luſtre de ſa vie paſſée. Mais ſa chûte fut réparée par ſa pénitence; car deux ans après, étant au lit de la mort, il proteſta de la violence qui lui avoit été faite à Sirmich, & anathématiſa l'Arianiſme. Marcellin & Fauſtin, Hérétiques Lucifériens, citez par Iſidore de Séville, diſent que Grégoire, Evêque d'Elvire, refuſa de communiquer avec Oſius, lequel pour s'en venger, voulant prononcer une ſentence de dépoſition contre Grégoire, tomba de ſa chaire, & expira ſubitement. Mais ce récit eſt tout à fait ſuſpect, comme les Savans en tombent d'accord. Saint Athanaſe & ſaint Auguſtin parlent très-avantageuſement d'Oſius; & Sulpice Sévére ne raconte ſa chûte que comme un bruit commun, qui lui paroiſſoit incroyable. Il mourut ſur la fin de l'an 358, âgé de plus de cent ans, en la 62 ou 63 année de ſon épiſcopat. Iſidore lui attribue un Traité de la Virginité. * Saint Athanaſe, *Epiſt. ad Solit. Apol.* 1. *&c.* Euſébe, *in Vita Conſt. & Hiſt.* Saint Auguſtin, *contra Parm. l.* 1. Théodoret. Sozoméne. Zoſime, &c. alléguez par Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Herman, *en la Vie de ſaint Athanaſe.*

* O S I U S, Comte des ſacrées libéralitez ſous Arcadius, en 395. * *Codex Theodoſ. in tit. de Palatinis*, *l.* 13.

O S I U S, nom qu'affectoit de prendre François Ory. *Voyez* O R Y (François)

O S I U S ou O S I O (Félix) né à Milan le douziéme juillet 1587, apprit les Langues & les Belles Lettres, & ſe rendit très-habile Orateur. On le choiſit auſſi pour enſeigner l'Eloquence, dans l'Univerſité de Padoue, où il mourut le 24 juillet de l'an 1631. On a de lui divers Ouvrages en proſe & en vers. Il étoit frére de THE'ODAT OSIUS, qui a auſſi fait pluſieurs Traitez. Leur famille a produit de grands Hommes, & prétendoit avoir été conſidérable du tems même de ſaint Ambroiſe. Ceux qui en ſortoient, comptoient que leurs ayeux ayant pris le parti des Turriani contre les Viſconti, furent chaſſez de Milan, & s'établirent dans diverſes provinces de l'Europe, même en Pologne, où ils avoient ſuivi la Reine Bonne Sforce. C'eſt de cette branche qu'étoit né ſelon eux le Cardinal Staniſlaus Hoſius. * Thomaſini, *in Elog. Doct. Vir. partie* 1. Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. partie* 1 & 2.

O S L A V E S L I N, ancienne place dans le Royaume de Mercie en Angleterre, dont la ſituation n'eſt point connue. Nous en faiſons mention au ſujet d'un Concile qui y fut aſſemblé l'an 821, ſous Ulfréde ou Wilfrid, Archevêque de Cantorbéry. Peut-être eſt-ce *Houlimorty* dans la province de Dévon.

O S M. O S N. O S O.

O S M A. *Cherchez* O S M O.

O S M A. *Cherchez* P I E R R E d'O S M A.

O S M A N, Empereur des Turcs, étoit fils d'ACHMET I. Il lui ſuccéda à l'âge de douze ans, ſur la fin du mois de novembre 1617. L'an 1621, il mena une armée de près de quatre cens mille hommes contre les Polonois. Mais cette expédition ne lui fut pas avantageuſe: car il perdit plus de cent mille de ſes gens, ayant voulu forcer le camp de ſoixante mille Polonois Coſaques, commandez par le Prince Ladiſlas. Oſman ſe vit obligé de faire la paix à des conditions deſavantageuſes. Il crut que les Janiſſaires avoient beaucoup contribué à ce mauvais événement: ce qui lui donna la penſée de les caſſer, pour leur ſubſtituer une milice d'Arabes, & transférer l'Empire au Caire. Les Janiſſaires ſe révoltérent contre ce malheureux Prince, qui fut étranglé le 20 mai de l'an 1622, par l'ordre de Muſtapha ſon oncle, & frére de ſon pére, que les mêmes Janiſſaires venoient d'élever pour la ſeconde fois ſur le thrône. Le régne d'Oſman ne fut que de quatre ans, & d'environ quatre mois. * *Etat de l'Empire Othoman.*

O S M A N, Sultan prétendu, fameux par ſes avantures, fils d'*Ibrahim*, Empereur Turc, fils de *Soliman*, qui monta ſur le thrône Ottoman après la mort de ſon frére *Amurath.* *Ibrahim* parut peu porté à l'amour des femmes, dont il ne manquoit pas dans le Serrail, & peu propre à avoir des enfans. Ses Favoris lui perſuadérent de faire un vœu qu'il conſacreroit à Mahomet le fils qu'il auroit, & qu'il l'envoyeroit à la Mecque, pour s'y faire circoncire. Il eut d'abord commerce avec une de ſes Maîtreſſes nommée *Emina*, dont il eut enfin un fils né le 22 mars 1642, nommé *Mahomet* IV, qui régna à ſon tour, & qui fut dépoſſédé pendant les guerres de Hongrie, vers la fin du dernier ſiécle, en 1687. Une autre de ſes Maîtreſſes nommée *Zafira*, d'une grande beauté, qui lui fut préſentée par l'Aga des Eunuques, fut plus heureuſe; elle donna dans la vue du Sultan, & devint bientôt groſſe. Elle accoucha d'un fils, le deuxiéme janvier, qu'Ibrahim voulut qu'on nommât *Oſman*, & qui fait le ſujet de cet article. Cependant les cruautez, la fierté & l'ingratitude d'Ibrahim lui attirérent la haine de ſa mére Kioſem, & du Mufti, qui eſt Chef de la Religion Mahométane. Ils conjurérent enſemble contre lui; mais ils ne voulurent faire leur coup, qu'après avoir mis en ſûreté ſon fils aîné, de peur que le pére ne s'en défît lui-même, de même que de ſon autre fils, afin que ne reſtant plus perſonne du ſang Ottoman que lui, on ne lui pût diſputer la Couronne. Le Mufti ſollicita donc le Sultan, à s'aquitter du vœu qu'il avoit fait, & à envoyer ſon fils Oſman à la Mecque, pour le conſacrer à Mahomet, ſelon ſa promeſſe. Ibrahim eut bien de la peine à s'y réſoudre, de peur d'être privé de Zafira, ſans laquelle il ne pouvoit vivre, & ſans laquelle néanmoins il n'oſoit expoſer ſon fils à un ſi long voyage. Il y conſentit pourtant enfin, & ſur tout parce qu'il délivroit par là Zafira des funeſtes ſuites, que pouvoit avoir la jalouſie d'Emina ſa rivale, qui étoit outrée de ce qu'ayant été la premiére Maîtreſſe de Sultan, elle n'avoit pas été la premiére mére. Elle lui avoit même fait donner du poiſon, qui n'eut point d'effet, parce qu'elle avoit pris du contrepoiſon. Ibrahim ayant ſoupçonné la vérité, la fit venir devant lui. Elle y parut pleine de confiance, portant ſon fils Mahomet entre les bras: & niant effrontément le crime dont on l'accuſoit, elle embraſa tellement la colére du Sultan, qu'ayant tiré ſon ſabre, il l'en auroit percé, ſi Emina n'avoit mis ſon fils devant elle pour lui ſervir de bouclier, & ne ſe fût enfuie. L'enfant fut bleſſé au front, & en porta toûjours depuis les marques. Ibrahim craignant donc les violences de cette femme, fit équiper le vaiſſeau, qu'on nomme *la grande Sultane*, monté de 120 canons, de 600 Janiſſaires, de pluſieurs Eſclaves de l'un & de l'autre ſexe, & fourni de tout ce qui étoit néceſ-

ceſſaire. Zafira s'y embarqua avec ſon fils Oſman, Geles Aga Zumbul, & Aga Mahomet Amiral de la flotte, & fit voile vers la Mecque. Il n'y avoit, ce ſemble, alors rien à craindre ſur mer, les Turcs étant en paix avec les Vénitiens, les François, les Anglois, & les Hollandois, & neuf vaiſſeaux de guerre eſcortant la Sultane. De plus le Capitan Baſſa avoit ordre d'attendre Zafira à Rhodes avec la flotte, & de l'eſcorter juſqu'à Alexandrie. A la mi-ſeptembre de l'an 1644, la Sultane arriva à Rhodes; mais Geles Aga Zumbul ne voulant pas attendre l'arrivée du Capitan Baſſa, conſeilla à Mahomet Aga de remettre en mer, avec la flotte. Elle fut malheureuſement rencontrée par ſept galéres de Malte, commandées par le Chevalier du Bois-Baudrand, & après un très-cruel combat de cinq heures entiéres, elle fut contrainte de ſe rendre le 28 du même mois. Zumbul, Auteur d'un ſi malheureux conſeil, fut tué d'un coup de canon. Le Capitan Baſſa, qui étoit arrivé trop tard, s'empoiſonna pour éviter une plus rude punition. Les galéres de Malte retournérent chez elles, chargées d'immenſes richeſſes, & d'un butin incroyable. Aga Mahomet étant ſur le point de mourir de ſes bleſſures & de chagrin, avoua en embraſſant le jeune Oſman, qu'il étoit fils d'Ibrahim, & mourut peu après. Zafira priſonniére prenoit grand ſoin de cacher ſa qualité, & avoit défendu à tous ceux de ſa ſuite de dire, qui elle étoit. Mais les Maltois voyoient aſſez & par l'avis de Mahomet mourant, & par les richeſſes qu'ils avoient trouvées ſur la Sultane, & par la nombreuſe ſuite de ſes Domeſtiques, qui elle pouvoit être. On la fit donc conduire des bains, où elle étoit avec les autres Eſclaves, dans la maiſon d'Ignace Ribéra, Marchand très-riche, où elle fut traitée en perſonne de ſa qualité. Cependant il échappa à une de ſes Eſclaves en colére contre Ribéra, de dire que c'étoit contre toute ſorte de droit de traiter comme Eſclave, la femme du Grand-Seigneur. Il eſt vrai qu'elle ſe repentit bientôt d'avoir laiſſé échapper cette parole, & nia dans la ſuite fortement de l'avoir dite. D'ailleurs Ribéra regardant par une fenêtre cachée vit plus d'une fois les honneurs exceſſifs, que les Turcs, lorſqu'ils n'étoient pas en la préſence des Chrétiens, rendoient à Oſman & à Zafira. En 1645, cette Sultane tomba dangereuſement malade. Alors les Chevaliers de Malte, commencérent à lui déclarer, qu'ils avoient appris de ſes Eſclaves, qui elle étoit. Sur cela elle entra en fureur, déclama contre l'infidélité de ſes Domeſtiques, & enfin, ne pouvant ſupporter ſa douleur, elle mourut le ſixiéme de janvier. Après ſa mort on employa divers moyens pour tirer la vérité de ſes Domeſtiques, & ils confeſſérent, qu'elle étoit femme d'Ibrahim: on dreſſa un procès verbal, qui ôte tout le doute qu'on pourroit avoir ſur la qualité d'Oſman. Le Grand-Seigneur ayant appris la mort de ſa femme & la captivité de ſon fils, ne ſe poſſéda pas. Il menaça de faire la guerre à tous les Chrétiens, & ſur tout aux Chevaliers de Malte. Il fit lever du monde par tout, avec des ordres dont on dit que les Vénitiens ont quelque copie, & qui juſtifient encore la vérité de cette hiſtoire. Pendant que les Maltois attendoient l'ennemi, le Grand-Seigneur ſe tourna du côté des Vénitiens, & s'empara de la Canée, ſous prétexte, qu'ils avoient fourni une retraite aux Maltois, après la priſe de la Sultane. Ce fut là l'origine de cette funeſte guerre des Turcs contre les Vénitiens, laquelle ne fut terminée qu'en 1669, par une paix qui n'étoit pas avantageuſe aux Chrétiens. Cependant Ibrahim offrit des ſommes très conſidérables aux Maltois pour la rançon de ſon fils. Ceux-ci ne demandérent rien moins que la reſtitution de l'Iſle de Rhodes, qu'ils ſavoient bien qu'ils n'obtiendroient point, la loi de Mahomet défendant de rendre volontairement aux Chrétiens un païs, ſur lequel il y auroit eu une moſquée de bâtie. Ils marquoient par cette demande, qu'on ne pouvoit racheter pour aucun prix un enfant, qui avoit été conſacré à Jeſus Chriſt par le batême. Peu de tems après, les Conjurez ſe défirent d'Ibrahim, qu'ils firent mourir, & mirent à ſa place Mahomet ſon fils, qui étoit encore en bas âge. Dans la ſuite ce Sultan racheta la plupart des femmes qui avoient été priſes avec Zafira, les autres étant mortes auparavant, ou ayant reçu le batême, & étant entrées au ſervice de la Reine d'Eſpagne. Sultan Oſman fut élevé dans les principes du Chriſtianiſme par les Péres Dominicains, & après pluſieurs empêchemens & pluſieurs tentations du Démon, à ce qu'on dit, il fut batiſé ſolemnellement le 23 octobre 1656, & reçut le nom de *Dominique de ſaint Thomas*. Immédiatement après il fut admis à la communion. Le quatriéme août 1658, il reçut le Sacrement de Confirmation; le 29 octobre de la même année il fut reçu dans l'Ordre des Dominicains, & fit ſes vœux au bout d'un an. En 1660, il fut envoyé à Naples, pour y faire ſes études, & y étant tombé malade, il fut appellé à Rome par le Général de ſon Ordre. Il y vit Alexandre VII, & en fut reçu très-favorablement. Par l'avis du Cardinal Antoine Barberin Protecteur de France, il alla à Paris le 30 août 1664, avec Thomas Ignazzi & Henri Chamos, Religieux du même Ordre, dont le premier ne quitta Oſman qu'à ſa mort, & fut témoin de toutes ſes actions. Ce fut lui qui les communiqua à Octavien Bulgarin, qui a en écrit l'Hiſtoire. Ceux de Modéne, de Milan, de Parme, de Savoye, dans le païs deſquels il paſſa allant en France, lui rendirent, malgré lui, tous les honneurs qui ſont dus à un fils du Grand-Seigneur. Cependant le Roi de France les ſurpaſſa tous, par ſa pompe & ſes libéralitez, lorſqu'Oſman arriva à Paris, le 15 janvier 1665. Le Roi d'Angleterre témoigna auſſi les égards qu'il avoit pour lui, en faiſant rendre à ſa priére à quelques Arméniens, les biens que les Armateurs Anglois leur avoient pris près de Smyrne. Les Ambaſſadeurs Turcs à Paris ſe proſternérent devant lui; & témoignérent avec larmes, combien ils avoient de douleur, de voir le fils d'un grand Empereur ſi mal vêtu. A quoi Oſman répondit qu'il avoit bien plus de douleur de leur aveuglement, & que l'habit qu'ils regardoient comme ſi vil, lui paroiſſoit plus précieux, que s'il eût été de pourpre. Pendant qu'il étoit à Paris, il reçut des lettres de tous les Patriarches Grecs & du fils du Prince de Valachie, qui lui envoyérent même un Arménien pour l'exhorter à prendre les armes contre ſon frére Mahomet, & lui promettoient le ſecours de pluſieurs nations. Ayant donc pris conſeil avec l'Ambaſſadeur de Veniſe, il partit de Paris pour Veniſe le 27 juillet 1667. Il fut reçu du Sénat avec de grands honneurs, & on lui témoigna beaucoup de reconnoiſſance du deſſein qu'il avoit d'aller à Candie aſſiégée par les Turcs. Il alla de là à Rome le dixiéme janvier 1668, pour recevoir les avis du nouveau Pape Clément IX. Ayant obtenu ſa permiſſion, il s'embarqua ſur les galéres de Veniſe & ſe rendit à Candie. Etant là, il tenta inutilement de corrompre le Grand-Viſir, quoiqu'il ſe fût flatté d'en venir à bout. Ne réüſſiſſant pas de ce côté-là, il alla à Zante, il tâcha d'attirer dans ſon parti le Bacha de Patras, & les Chrétiens du Rite Grec, qui gémiſſoient ſous la Tyrannie du Turc; mais tout cela fut inutile. Candie étant priſe & la paix faite, Oſman retourna à Veniſe. Il médita dans la ſuite pluſieurs entrepriſes contre les Turcs par le moyen des Moſcovites; mais ces projets n'ayant pas réüſſi, & s'ennuyant d'une vie ſi peu tranquille, il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe, & vécut dans la retraite en diſant la Meſſe, & s'aquittant de toutes les fonctions de ſon miniſtére. Il vouloit aller exercer celles de Miſſionnaire chez les Infideles, mais le Cardinal Altiéri neveu du Pape, l'en diſſuada. Il demeura en Italie juſques en 1675, qu'il reçut le titre de Docteur, & la qualité de Prieur & de Vicaire général de tous les couvens de ſon Ordre, qui ſont dans l'Iſle de Malte. Il arriva dans cette iſle le 28 mars 1676, où il s'aquitta avec beaucoup de réputation pendant quelques mois des devoirs de la commiſſion dont il avoit été honoré. Enfin, étant tombé malade de la fiévre tierce, il mourut le 25 octobre, & on lui fit des obſéques très-magnifiques. * *Vita del P. M. T. Domenico di S. Tomaſo &c. par le* Pére Octavien Bulgarin, *Vicaire général de la Congregation de ſainte Marie de la Sante à Naples.* Il y a des gens qui ſe ſont inſcrits en faux contre l'hiſtoire d'Oſman. Il a paru en Angleterre un livre, qui a été traduit en Allemand & imprimé en 1669, ſous ce titre, *Hiſtoire des trois fameux Impoſteurs de ce ſiécle. Le Pere Ottoman; Mahomet Bei, ou Jean Michel Cigala; & Sabatai Sevi, par* Jean Evelin Chevalier, *& Membre de la Societe Royale de Londres.* Selon cet Auteur, Zafira, ou, comme il la nomme Sciabas, étoit l'Eſclave & la Concubine de Zumbul Eunuque de l'Aga, & non pas du Sultan. Etant devenue groſſe, on ne ſait de qui, elle fut chaſſée de ſa maiſon. Ayant mis au monde Oſman, qui étoit très-beau, & dont Zumbul étoit charmé, on lui permit d'être nourrice dans le Serrail. Cela lui attira juſtement, la jalouſie de l'Impératrice: Zumbul la reçut de nouveau, & elle l'accompagna à la Mecque, où, par la permiſſion de l'Empereur, il alloit viſiter le ſépulchre de Mahomet. Ils furent pris ſur mer, comme nous l'avons raconté.

OSMAN ou OTHMAN, Calife. *Cherchez* OTHMAN.

OSME ou OSIMO, en Latin, *Auxunum* ou *Auximum*, ville & Evêché d'Italie, en la Marche d'Ancône. Le Cardinal Antoine-Marie Galli, Evêque d'Oſme, y publia des ordonnances ſynodales l'an 1595. * Léandre Alberti.

* OSMIANA, Châtellenie du Grand-Duché de Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna. Elle s'étend du ſud au nord entre les riviéres de Niemen & de Wilia; & de l'eſt à l'oueſt entre la Châtellenie de Miadzial, le Palatinat de Minsk & la Châtellenie de Lida.

* OSMIANA, petite ville du Grand Duché de Lithuanie, lieu principal de la Châtellenie d'Oſmiana, dans le Palatinat de Wilna, ſur la riviére d'Oſmiana, au ſud-eſt de Wilna, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

* OSMIANA, petite riviére du Grand-Duché de Lithuanie dans le Palatinat de Wilna traverſe du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt la partie ſeptentrionale de la Châtellenie d'Oſmiana & ſe rend dans la riviére de Wilna.

OSMO ou OSMA, *Oxoma*, *Oxama*, *& Uxama*, ville ruïnée d'Eſpagne en la Caſtille Vieille, avec Evêché ſuffragant de Burgos. On voit près des mazures de cette ville, un bourg que les Eſpagnols nomment *Borgo d'Oſma*. L'Evêque fait ſa réſidence ordinaire dans Borgo d'Oſma. La cathédrale y eſt avec un Collége qui porte le titre d'Univerſité, & qui a été fondé en 1550. Oſmo eſt à dix lieues de Siguença au Couchant d'été & environ à une pareille diſtance de Soria. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* OSMOND ou OMOND, Roi de Danemarc, fut fils d'Olaüs II, & monta ſur le thrône en 331. Il demanda en mariage la Princeſſe de Norvége nommée *Eſa*, mais le Roi Ringo ſon pére ne voulut point la lui accorder qu'il ne lui eût donné quelques preuves convainquantes de ſa valeur. Quelque tems après, dans un combat qui ſe donna entre ces deux Princes, Oſmond tua Ringo, qui lui dit en mourant, qu'il mouroit avec joye, puiſqu'il avoit le bonheur d'avoir un ſi vaillant homme pour gendre. Oſmond mourut en 341, après avoir rangé la Norvége ſous ſa domination, & laiſſa pour Succeſſeur Sivard I. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* au mot OMUNDUS. Krantzius. Meurſius. Pontanus, *Hiſt. Dan.*

OSMOND II, Roi de Danemarc fils de Vérémond II, ſoumit les Friſons & régna depuis l'an 621, juſqu'à l'an 696. * Les mêmes.

OSMONO, Evêque de Saliſburi en Angleterre, dans le onziéme ſiécle, compoſa divers Traitez eccléſiaſtiques, qui ſont citez par Polydore Virgile, *Rerum Angl. l. 9.* * *Conſultez* auſſi Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 2.* Poſſevin, *in Appar. Sacro, &c.*

OSNABRUCK ou OSEMBURG, *Oſnabrucum*, ville Anſéatique d'Allemagne dans la Weſtphalie, eſt ſituée dans une vallée fertile. Il y a un Evêché fondé par Charlemagne l'an 776, après la défaite de Witikind, Roi des Saxons. Cet Evê-

ché eſt ſuffragant de l'Archevêché de Cologne. Le premier Evêque que Charlemagne établit à Oſnabruck fut Wihon, ou Wiſon, Diſciple de S. Boniface, & qui répandit les lumiéres de l'Evangile dans les Provinces voiſines. Cet Empereur donna à cette Egliſe les terres de Franc-Winckel, de Ruſtenheim, d'Engern, d'Oſningsnéthe, de Derhoffet & d'Egeſterfeld. Wiſon mourut l'an 804. L'Evêque fait ſa réſidence ordinaire à Patersbourg, qu'un Comte de Wartemberg, Evêque de cette ville, fit batir pendant ſon adminiſtration. Les Evêques réſidoient auparavant à Iborg ou Ibourg, qui eſt un château à quatre lieues d'Oſnabruck. Le Chapitre de l'égliſe cathédrale conſiſte en un Prevôt, un Doyen, & vint-quatre Chanoines. Les Lutheriens y ont trois prébendes, & une voix active au Chapitre, pour donner leurs ſuffrages avec les autres Chanoines dans l'élection de l'Evêque. Anciennement un Luthérien ne pouvoit y être élu, & les Catholiques ſeuls y avoient voix active & paſſive, éliſant & pouvant être élus. Les Jéſuites y jouïſſent du revenu de quatre canonicats, moyennant quoi ils ſont obligez de donner un Prédicateur à la cathédrale, pour les jours ordinaires auſquels on a accoutumé d'y prêcher. Les Catholiques ont de tout tems conſervé dans la vieille ville, l'égliſe cathédrale, avec l'égliſe des Dominicains, & dans la neuve une égliſe de ſaint Jean; les Proteſtans font leur exercice dans la grande égliſe paroiſſiale de Notre-Dame, qui eſt en la vieille ville. Il y a préſentement l'alternative pour l'Evêché d'Oſnabruck, entre les Catholiques & les Lutheriens, en faveur de la Maiſon de Brunſwick. Après la paix de Munſter l'Evêque fut Catholique, & eut pour ſucceſſeur *Erneſt-Auguſte* de Brunſwick, Prince Proteſtant. Ce dernier étoit né l'an 1629, du Duc *George*, & d'*Anne-Eléonore* de Heſſe-Darmſtat, & avoit épouſé l'an 1658, *Sophie* de Baviére ſœur de l'Electeur Palatin. Après ſa mort arrivée l'an 1698, le Prince *Charles-Joſeph* de Lorraine, Catholique, lui ſuccéda, lequel étant mort le quatriéme décembre 1715, le Prince *Erneſt-Auguſte*, Duc de Brunſwick-Hanovre, Proteſtant, frére de George I, Roi d'Angleterre, fut élu Evêque d'Oſnabruck le deuxiéme mars 1716, mourut en 1728, & eut pour ſucceſſeur *Clément-Auguſte*, Duc de Baviére, Electeur de Cologne, &c. *L'Evêché d'Oſnabruck porte pour armes, d'argent à une roue de gueulles.* C'eſt en cette ville que fut conclu le célébre traité entre l'Empereur & le Roi de Suéde, pour les affaires des Proteſtans, l'an 1648. Crantz, Brunſchius & Cratepolius parlent des Prélats qui ont gouverné l'égliſe d'Oſnabruck, auſſi-bien que Bertius dans la troiſiéme partie de la Deſcription d'Allemagne. L'Evêché d'Oſnabruck eſt très conſidérable & d'un grand revenu. Il confine avec celui de Munſter, la Principauté de Minden, & les Comtez de Diephólt, de Ravensberg, de Tekelenbourg & de Lingen. Il a quarante milles de long, & environ la moitié de large. La partie ſeptentrionale eſt un païs marecageux, & aux extrémitez de la méridionale s'élévent de hautes montagnes, qui s'étendent vers l'Occident juſqu'au Comté de Lingen. On y trouve par tout de bons pâturages qui nourriſſent un grand nombre de bétail, en quoi conſiſte le principal revenu de ce païs-là. * Heiſs, *Hiſt. de l'Empire, tome 5. l. 6. p.* 348.

OSNABRUCK (l'Evêché d') un des Etats du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt entre l'Evêché de Munſter, la Principauté de Minden & le Comté de Ravensberg. Son étendue eſt environ de treize lieues de long & de ſix de large, & ſes lieux principaux, outre la ville d'Oſnabruck, ſont Quakenbrugge, Forſtenove, Vorde, Hunteborg, Iborg ou Ibourg & Melle. * Maty, *Dict. Géogr.*

OSOPO, bourg avec un château fort, dans le Frioul, province de l'Etat de Veniſe, ſur la riviére de Tajamento, au nord-eſt d'Udine dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

OSORIO, ancienne maiſon d'Eſpagne, illuſtre par ſes alliances, deſcend de *N.* . . . Oſorio, Seigneur de Villalobos, qui vivoit en 1149, & laiſſa de *Thérèſe* ſa femme, 1. GONSALVE qui ſuit; 2. *Thérèſe*, premiére femme de *Ferdinand* Ruiz de Caſtro; & 3. *Conſtance* Oſorio.

II. GONSALVE Oſorio, Seigneur de Villalobos, Majordome de Ferdinand II, Roi de Léon, fut pére de RODRIGUE qui ſuit.

III. RODRIGUE Gonſalès Oſorio, Ric-homme, laiſſa de *Majora* Alvarès des Aſturies, 1. NUNNIO qui ſuit; 2. *Gonſalve* Rodriguès, Evêque de Zamora; 3. RODRIGUE, *qui a fait la branche des Comtes de* TRASTAMARE, *& des Marquis d'*ASTORGA, *rapportee cy-après; & 4. Alvare* Pérès Oſorio, Commandeur de Mora, de l'Ordre de Saint-Jacques.

IV. NUNNIO Ruiz Oſorio eut pour fils ALVARE qui ſuit.

V. ALVARE Nunès Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, Majordome du Roi Alfonſe XI, qui le créa Comte de Traſtamare, de Lémos & de Sarria en 1328; mais ayant été condamné pour felonie la même année, il fut tué par Ramire Guzman, ayant eu pour fils RODRIGUE qui ſuit.

VI. RODRIGUE Alvarès Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, fut pére d'Alvare, qui ſuit.

VII. ALVARE Ruiz Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, fit ſon teſtament en 1388. Il avoit épouſé *Marie* de Balcarcel, dont il eut RODRIGUE qui ſuit.

VIII. RODRIGUE Alvarès Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, avoit épouſé *Aldonce* Henriquès, fille d'*Alfonſe*, Amirante de Caſtille, dont il eut PIERRE qui ſuit.

IX. PIERRE Alvarès Oſorio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra, fut créé Comte de Lémos en 1457, par le Roi Henri IV. Il avoit épouſé 1. *Beatrix* de Caſtro, Dame de Lémos & de Villafranca, fille de *Pierre*, Connetable de Caſtille, & Comte de Traſtamare, & d'*Iſabelle* de Caſtro, Dame de Lémos: 2. *Marie* Bazan, fille de *Pierre*, Vicomte de Valduerna. Du premier mariage vint 1. ALVARE qui ſuit: & du ſecond ſortirent 2. *Béatrix*, mariée à *Louïs* Pimentel, Marquis de Villafranca; 3. *Mencie*, alliée 1. à *Louïs* de Tovar, Seigneur de Berlanga: 2. à *Alvare* Pérès Oſorio, III. Marquis d'Aſtorga; 4. *Conſtance* de Bazan Oſorio, qui épouſa *Bernardin* Pimentel, Marquis de Tabora.

X. ALVARE de Caſtro-Oſorio, mourut avant ſon pére, ſans enfans d'*Eleonore* Pimentel, fille de *Rodrigue-Alfonſe*, IV. Comte de Bénévente, *& eut pour fils* naturel RODRIGUE qui ſuit.

XI. RODRIGUE de Caſtro-Oſorio, ſucceda à ſon ayeul, & fut II. Comte de Lémos. Il avoit épouſé *Thereſe* Oſorio, fille de *Pierre* Alvarès, II. Marquis d'Aſtorga, dont il eut pour fille unique *Beatrix* de Caſtro-Oſorio, Comteſſe de Lémos, mariée 1. à *Denys* de Portugal, fils puîné de *Ferdinand*, II. du nom, Duc de Bragance: 2. à *Alvare* Oſorio.

*COMTES de TRASTAMARE & Marquis d'*ASTORGA.

IV. RODRIGUE Alvarès Oſorio, fils puîné de RODRIGUE Oſorio, Ric-homme, épouſa *Elvire*, fille de Nunnio, Evêque d'Aſtorga, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Pierre-Alvare*, Commandeur de Mora, de l'Ordre de ſaint Jacques; & 3. *Sancie* Oſorio, mariée à *Sanche* Sanchès de Velaſco.

V. JEAN Alvarès Oſorio, Grand Mérin de Léon & des Aſturies, avoit épouſé *Marie* Fernandès de Biedma, dont il eut PIERRE qui ſuit.

VI. PIERRE Alvarès Oſorio, Seigneur de Fuentes-de-Ropel, &c. Grand Adelante de Léon, fut tué en 1360, par le commandement de Pierre, Roi de Caſtille. Il avoit épouſé *Marie* Rodriguès de Villalobos, fille de *Rodrigue* Gil, Seigneur de Villalobos, d'Antillo, &c. Ric-homme, dont il eut 1. ALVARE qui ſuit, & 2. *Rodrigue-Alvarès* Oſorio, d'où deſcendent les Seigneurs *de las Regueras*, établis dans la ville d'Aſtorga.

VII. ALVARE Perès Oſorio, Seigneur d'Oſorio & de Villalobos, mourut en 1396. Il avoit épouſé 1. *Conſtance* de Haro: 2. *Majora* de Vélaſco, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. JEAN qui ſuit; & 2. GARCIAS-ALVARES Oſorio, *qui a fait la branche des Seigneurs & Marquis de* CERRALVO *rapportée cy-après.*

VIII. JEAN Alvarès, Oſorio, Seigneur de Villalobos, fut Majordome du Roi Henri III, & mourut en 1417. Il avoit épouſé *Aldonce* de Guzman, fille de *Ramire* Nunès, Seigneur de Toral, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Sancie*, alliée à *Diegue* Davila; & 3. *Agnès* Oſorio, mariée à *Diegue* Gonſalès de Baſan.

IX. PIERRE Alvarès Oſorio, Seigneur de Villalobos, fut créé Comte de Traſtamare par le Roi Jean II, en 1445, & mourut le onziéme juin 1461. Il avoit épouſé 1. *Iſabelle* de Roxas, fille de *Martin* Sanchès, Seigneur de Monzon & de Cabra: 2. *Agnès* de Guzman, fille de *Gilles* Davila, Seigneur de Ceſpodeſa, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Alfonſe* Péres de Vivero, duquel étant reſtée auſſi veuve, elle fut créée Ducheſſe de Villalva. PIERRE eut de ſon premier mariage, 1. *Jean*, mort ſans alliance, 2. ALVARE qui ſuit; 3. PIERRE, *qui a fait la branche des Comtes d'*ALTAMIRA, *rapportee cy après;* 4. DIEGUE, *qui a fait celle des Seigneurs de* VILLACIS, *auſſi rapportee cy-après;* 5. *Louïs*, Evêque de Jaën, *qui d'*Iſabelle *de Loſada ſon amie, eut plusieurs enfans* naturels, *de l'un deſquels ſortirent les Seigneurs de* VALDONQUILLO, *dont la poſtérite ſera rapportée a la fin de cet article;* 6. *Conſtance*, mariée à *Gomès* Suarès de Figueroa, II. Comte de Féria; 7. *Marie* alliée à *Gonſalve* de Guzman, Seigneur de Toral; & 8. *Beatrix* Oſorio, qui épouſa *Alvare* Eſcovar, Seigneur de Melgar.

X. ALVARE Pérès Oſorio, II. Comte de Traſtamare, Seigneur de Villalobos, fut créé Marquis d'Aſtorga en 1465, & mourut en 1471. Il avoit épouſé *Eleonore*, fille de *Frédéric* Henriquès, Amirante de Caſtille, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Iſabelle*, mariée à *Bernardin* de Quignones, II. Comte de Luna; & 3. *Frédéric* Oſorio, Seigneur de Villarin, lequel d'*Agnès* de Guzman, fille de *Gonſalve* Méſia, eut pour fille unique *Iſabelle* Oſorio, Dame de Villarin, mariée à *Diegue* de Carvajal, Seigneur de Jodar.

XI. PIERRE Alvarès Oſorio, II. Marquis d'Aſtorga, III. Comte de Traſtamare, Seigneur de Villalobos, mourut en août 1505. Il avoit épouſé *Beatrix* de Quignonès, fille de *Diègue* Fernandès, Comte de Luna, dont il eut 1. ALVARE qui ſuit; 2. *Diegue*, Seigneur de Loſada; 3. *Thereſe*, mariée à *Rodrigue* Oſorio de Caſtro, II. Comte de Lémos; & 4. *Beatrix* Oſorio.

XII. ALVARE Pérès Oſorio, III. Marquis d'Aſtorga, IV. Comte de Traſtamare, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut en 1523. Il avoit épouſé 1. *Iſabelle* de Sarmiento, fille & heritiére de *François*, II. Comte de Sainte-Marthe: 2. *Mencie* Oſorio, fille de *Pierre*, Comte de Lémos. Du premier mariage vinrent 1. PIERRE qui ſuit; & 2. *Eleonore*, mariée à *Jean* de la Vega, Seigneur de Grajal: du ſecond étoit iſſu 3. *Jean* Alvarès Oſorio, qui épouſa *Marie*, fille d'*Alvare* Oſorio de Caſtro, dont il eut *Marie*, alliée à *Alfonſe* Pérès Oſorio, VII. Marquis d'Aſtorga, &c. & *Conſtance* Oſorio, mariée à *Pierre* Alvarès Oſorio, Commandeur de Biboras.

XIII. PIERRE Alvarès Oſorio, IV. Marquis d'Aſtorga, V. Comte de Traſtamare & de Sainte-Marthe, Seigneur de Villalobos, &c. mourut le premier novembre 1560. Il avoit épouſé 1. *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonſe*, V. Comte de Bénévente: 2. *Catherine* de Mendoza, veuve de *Jean* Falcon: 3. *Jeanne* de Leyva, fille de *Sanche* Martinès, Seigneur de Leyva. Ses enfans du premier lit furent 1. ALVARE qui ſuit; 2. *Alfonſe* Pérès Oſorio, qui fut VII. Marquis d'Aſtorga, VIII. Comte de Traſtamare après la mort de ſon neveu, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, & mort le 25 décembre 1592, ſans laiſſer poſtérité de *Marie* Oſorio de Caſtro, fille de *Jean* Alvarès Oſorio ſon oncle; 3. PIERRE, qui continua *la poſtérité qui ſera rapportée après celle de ſon frere aîné. Il eut auſſi pour fils* naturel Diegue, *Archevêque de Compluto.*

XIV. ALVARE Pérès Oſorio, V. Marquis d'Aſtorga, VI. Comte de Traſtamare, &c. mourut le 29 decembre 1567, âge

de

de 30 ans. Il avoit épouſé *Béatrix* de Tolède, fille de *Ferdinand* II, Duc d'Albe, dont il eut pour fils unique ANTOINE-PIERRE qui ſuit.

XV. ANTOINE-PIERRE Alvarès Oſorio, VI. Marquis d'Aſtorga, VII. Comte de Traſtamare, &c. mourut le douziéme février 1589, à l'âge de 28 ans, ſans enfans de *Marie* de Quignonès, fille de *Louis*, V. Comte de Luna.

XIV. PIERRE Alvarès Oſorio, troiſiéme fils de PIERRE Alvarès, IV. Marquis d'Aſtorga, &c. fut Commandeur de Biboras, de l'Ordre de Calatrava, & épouſa *Conſtance* de Caſtro-Oſorio, fille de *Jean* Alvarès Oſorio ſon oncle, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit, & 2. *Antoine* Oſorio, mort à l'âge de 15 ans.

XV. PIERRE Alvarès Oſorio, fut VIII. Marquis d'Aſtorga, IX. Comte de Traſtamare, &c. après la mort d'Alfonſe ſon oncle. Il fut auſſi Chevalier de l'Ordre de Calatrava & Commandeur d'Almadobar, & mourut le 28 janvier 1613. Il avoit épouſé *Blanche* Manrique-d'Aragon, veuve de *Louïs* Ximénès d'Urroa, IV. Comte d'Aranda, & fille de *Louïs* Fernandès Manrique, IV. Marquis d'Aguilar, morte le 15 mars 1619, dont il eut ALVARE qui ſuit; 2. *Conſtance* Oſorio, mariée en 1614, à *Antoine* Sanchès Davila, III. Marquis de Vélada & de Saint-Roman; & 3. *Anne* Oſorio-Manrique, alliée 1. à *Louïs* de Vélaſco. II. Marquis de Salinas: 2. en 1621, à *Louïs-Jérôme* Fernandès de Cabréra & de Bobadilla, IV. Comte de Chinchon.

XVI. ALVARE Pérès Oſorio, IX. Marquis d'Aſtorga, X. Comte de Traſtamare, de Sainte-Marthe, Seigneur de Villalobos, Commandeur d'Almadobar & de Herréra de l'Ordre de Calatrava, né le 28 février 1600, mourut ſans poſtérité le 21 novembre 1659. Il avoit épouſé 1. *Marie* de Tolède, fille d'*Antoine*, V. Duc d'Albe: 2. en 1641 *Françoiſe* Pachéco, veuve de *François-Diegue* de Zuniga, VIII. Duc de Béjar, & fille de *Jean* Pachéco, II. Comte de Montalvan: 3. en 1649, *Jeanne* Faxardo, fille aînée de *Gonſalve*, Marquis de Saint-Léonard.

COMTES d'ALTAMIRA & MONTÉAGUDO, *Marquis d'Almazan.*

X. PIERRE Alvarès Oſorio, ſecond fils de PIERRE Alvarès Oſorio, I. Comte de Traſtamare, fut Seigneur de Navia, de Buron, & de Val de Lorenzana, & II. Comte d'Altamira par ſa femme URRAQUE de Moſcoſo, fille & héritiére de *Rodrigue* de Moſcoſo, I. Comte d'Altamira, de laquelle il eut 1. RODRIGUE qui ſuit; & 2. *Alvare* Oſorio, Religieux de l'Ordre de S. Domique, puis Evêque d'Aſtorga.

XI. RODRIGUE de Moſcoſo-Oſorio, III. Comte d'Altamira, Seigneur de la Maiſon de Moſcoſo, fut tué à la guerre en Afrique en 1511. Il avoit épouſé *Thérèſe*, fille de *Diégue* d'Andrada, dont il eut 1. LOPE's qui ſuit; & 2. *Urraque*, mariée à *Pierre* Alvarès, Seigneur de Sotomajor.

XII. LOPE's de Moſcoſo Oſorio, IV. Comte d'Altamira, avoit épouſé *Anne* de Tolède, veuve d'*Alvare* de Mendoza, Seigneur della Bella, & fille de *Pierre* de Tolède, Marquis de Villafranca, dont il eut 1. RODRIGUE qui ſuit; & 2. *Marie*, alliée à *Louis* Sarmiento de Mendoza, IV. Comte de Ribadavia; & 3. *Violante* de Moſcoſo-Oſorio, mariée à *Louïs* de Tolède.

XIII. RODRIGUE de Moſcoſo-Oſorio, V. Comte d'Altamira, &c. avoit épouſé *Iſabelle* de Caſtro, fille de *Ferdinand* Ruiz, IV. Comte de Lémos, dont il eut 1. LOPE's qui ſuit; 2. *Marie-Anne*, alliée à *Nugno* Alvarès Péreyra, III. Marquis de Féreyra, Comte de Tentagal; & 3. *Thérèſe* de Moſcoſo-Oſorio, mariée à *Diegue* de Varjas Carvajal, Seigneur des villes de Puerto.

XIV. LOPE's de Moſcoſo-Oſorio, VI. Comte d'Altamira, &c. Commandant de l'Ordre de Saint-Jacques, & Majordome de la Reine Marguerite d'Autriche, mourut le 15 ſeptembre 1636. Il avoit épouſé *Eléonore* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, Marquis de Dénia, dont il eut 1. GASPARD qui ſuit; 2. *Balthaſar* de Moſcoſo & de Sandoval, Evêque de Jaën, puis Archevêque de Tolède, Primat d'Eſpagne, créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1615, mort le 17 ſeptembre 1665, âgé de 76 ans; 3. *Melchior*, Archidiacre d'Alarçon, 4. *Rodrigue*, Doyen de Saint-Jacques & Prieur de Soriano; 5. *Iſabelle*, mariée à *Antoine* Pimentel, Marquis de Tavara; 6. *Marie*, alliée à *François* de Portugal & Mello, Marquis de Féreyra; 6. 7. *Catherine* & *Françoiſe*, Religieuſes; 8. *Antoinette*; & 9. *Antoine* de Moſcoſo-Oſorio, qui après avoir été Chanoine de Tolède, devint Marquis de Villanuéva-del-Freſno par ſon mariage avec *Françoiſe* Porto-Carrero, de laquelle il n'eut point d'enfans; *mais il laiſſa pour fils* naturel de Marie *de Sandoval-Pacheco*, Ferdinand *de Moſcoſo & Sandoval*, *mort en* 1690, *ſans enfans de* Françoiſe *de Lanuza & Mendoza*, *qu'il avoit épouſée en* 1687.

XV. GASPARD de Moſcoſo Oſorio, VII. Comte d'Altamira, Grand d'Eſpagne, &c. mourut en 1672. Il avoit épouſé *Antoinette* de Mendoza, III. Marquiſe d'Almazan, VII. Comteſſe de Monteagudo, fille de *François* Hurtado de Mendoza, II. Marquis d'Almazan, dont il eut 1. LOPE's qui ſuit; 2. *François* Hurtado de Mendoza; 3. 4. *Anne* & *Eléonore*, Religieuſes.

XVI. LOPE's Hurtado de Mendoza & Moſcoſo, VIII. Comte de Monteagudo, & IV. Marquis d'Almazan, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé *Jeanne* de Roxas & Cordoue, V. Marquiſe de Poza, veuve de *François* de Cordoue, & fille de *Louis* Fernandès de Cordoue, VI. Duc de Séſa & Baëna, & de *Marie-Anne* de Roxas, IV. Marquiſe de Poza, dont il eut 1. GASPARD qui ſuit; 2. *Eléonore*, mariée 1. à *Gaſpard* de Haro & Avellanéda, fils du Comte de Caſtrillo: 2. à *François* Fernandès de Cordoue, XI. Comte de Cabra; & 3. *Antoinette*, alliée 1. en 1648, à *Ferdinand-Louïs* de Porto-Carréro, IV. Comte de Palma: 2. à *Henri* Pimentel, V. Marquis de Tavara.

XVII. GASPARD de Moſcoſo & Mendoza, V. Marquis d'Almazan, IX. Comte de Monteagudo, &c. fut tué en duel par Dominique de Guzman le 23 mai 1664, étant âgé de 33 ans. Il avoit épouſé *Agnès* Méſia de Guzman, I. Marquis de Léganès, morte le 25 mars 1685, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Marie-Eléonore*, alliée en 1667, à *Louis-Antoine-Thomas* de Porto-Carréro, V. Comte de Palma; & 3. *Thérèſe*, mariée à *Jean* Maſcarégnas, V. Comte de Santa-Crux & de Portalégre.

XVIII. Louïs de Moſcoſo-Oſorio-Mendoza & de Roxas, VIII. Comte d'Altamira, de Monteagudo & de Lodoſa, Marquis d'Almazan & de Poza, Seigneur de Villalobos, Grand d'Eſpagne & Ambaſſadeur à Rome, où il mourut le 23 août 1705. Il avoit épouſé 1. *Marie-Anne* de Bénavidès-Ponce de-Léon, fille de *Louïs*, Marquis de Fromeſta & de Caracéne, morte en 1680: 2. en 1684, *Angélique* d'Aragon, fille de *Louïs*, VI. Duc de Ségorbe & de Cardonne. Du premier lit vinrent 1. *Agnès*, morte jeune; 2. *Catherine*, mariée en 1702, à *Mercurio* Lopès Pachéco, X. Comte de Sant-Eſtevan de Gormaz; & 3. *Joſéphe*, Religieuſe à Madrid: du ſecond ſortirent 4. ANTOINE qui ſuit; 5. *Joſeph*; 6. *Lopès*, mort jeune; 7. *Marie-Antoinette*, morte à l'âge de douze ans; 8. 9. *Anne* & *Eliſabeth*, Religieuſes de Sainte-Claire à Almazan; & 10. *Thérèſe* de Moſcoſo-Oſorio.

XIX. ANTOINE de Moſcoſo-Oſorio, IX. Comte d'Altamira, &c.

SEIGNEURS de VILLACIS, COMTES *de Villanuéva-de-Cagnédo.*

X. DIE'GUE Pérès Oſorio, quatriéme fils de PIERRE Alvarès Oſorio, I. Comte de Traſtamare, fut Seigneur de Villacis & de Cervantes, & épouſa *Agnès* Vivéro, fille d'*Alfonſe* Pérès. Seigneur de Géma, & d'*Agnès* de Guzman ſa belle-mére, dont il eut 1. ALVARE qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Pierre* de Caſtille, Seigneur de Villabaquérin; & 3. *Alfonſe* Oſorio, qui épouſa *Leonore*, fille de *Rodrigue* de Quignonès, dont il eut *Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, qui d'*Anne* Fernandès de Pinédo, eut pour fils unique *Diégue* Oſorio, ſurnommé *le Soldat*, mort ſans poſtérité de *Jeanne* de Figueroa.

XI. ALVARE Oſorio, II. Seigneur de Villacis & de Cervantes, épouſa *Marie* Oſorio de Guzman, fille de *Diégue*, Seigneur de Villace & de Cébronès, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Antoine*; & 3. *Agnes* Oſorio, mariée à *Jean* Barbo, Seigneur de Caſtroſuente.

XII. PIERRE Oſorio, III. Seigneur de Villacis & de Cervantes, avoit épouſé *Conſtance* Carillo, fille d'*Antoine*, Commandeur de Barientes, dont il eut pour fils unique ALVARE qui ſuit.

XIII. ALVARE Pérès Oſorio, IV. Seigneur de Villacis, de Cervantes, de Villace, &c. dit *le Grand Juſticier*, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. Il avoit épouſé *Magdelaine*, fille de *Gabriel* Manrique, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Marie*, alliée à *Garcias* Lopès de Chaves, Seigneur de Chaves & de Villavéja; 3. *Iſabelle*, mariée à *Pierre* Maldonado, Seigneur d'Eſpino; 4. *Catherine*, qui épouſa *Louïs* de la Cerda & Zuniga, Seigneur d'Adalia; 5. *Anne-Marie*, femme d'*Antoine* de Zamudio, Seigneur de Zamudio, & de Zugaſti; & 6. *Magdelaine* Oſorio, Religieuſe.

XIV. PIERRE Oſorio-de-Guzman-Manrique, V. Seigneur de Villacis, &c. mourut en 1631. Il avoit épouſé *Thérèſe* de Fonſéca, fille d'*Alfonſe* de Fonſéca, Seigneur de Villanuéva-de-Cagnédo, dont il eut 1. *Alvare*, mort avant ſon pére, ſans enfans de *Marie* Portacéli de Solis; 2. ANTOINE qui ſuit; & 3. *Pierre* Alvarès Oſorio, mort ſans poſtérité de *Marie* Oſorio, fille de *Jean*, Seigneur de Meſtages.

XV. ANTOINE Oſorio-de-Guzman-Manrique, VI. Seigneur de Villacis, &c. mourut en 1650. Il avoit épouſé *Anne-Marie* de Fonſéca, fille d'*Alfonſe*, II. Comte de Villanuéva-de-Cagnédo, à cauſe de laquelle il devint V. Comte de Villanuéva, & en eut pour enfans 1. ALVARE qui ſuit; 2. *Alfonſe*, mort ſans alliance; 3. 4. 5. *Thérèſe*, *Marie* & *Magdelaine*, Religieuſes; & 6. *Claire* Oſorio-Fonſéca-Guzman, mariée à *Joſeph* de Solis & Valdembano, I. Comte de Montellano.

XVI. ALVARE Pérès Oſorio-Fonſéca & Guzman, VI. Comte de Villanuéva-de-Cagnédo, VII. Seigneur de Villacis, &c. avoit épouſé *Béatrix-Françoiſe* de Véga, Dame de Menchaca, fille de *François* de Véga, IV. Comte de Grajal, Marquis de Montaos, dont il eut 1. EMMANUEL-JOSEPH qui ſuit; 2. 3. 4. 5. 6. *Pierre*, *Antoine*, *Diegue*, *Emmanuel-Marie*, & *Anne-Marie*.

XVII. EMMANUEL-JOSEPH Oſorio-Guzman, Comte de la Puébla, &c. à cauſe de ſa femme *Marie-Louïſe* de Cardénas, fille aînée & héritiére de *Laurent* de Cardénas-Ulloa & Zuniga, VIII. Comte de la Puébla-del-Maëſtre, de Villalonſo & de Niéva, Marquis de la Mothe-d'Aunon, & de Bacares.

MARQUIS de CERRALVO.

VIII. GARCIAS Alvarès Oſorio, fils puîné d'ALVARE Pérès Oſorio, Seigneur d'Oſorio & de Villalobos, & de *Conſtance* de Haro ſa premiére femme, épouſa *Catherine* Rodriguès de Sanchon, dont il eut JEAN qui ſuit.

IX. JEAN Alvarès Oſorio, laiſſa de *Marie*, fille de *Sanche* Manuel, 1. ALVARE qui ſuit; 2. *Louis* Oſorio & Acugna, Abbé de Valladolid, Adminiſtrateur perpétuel de l'égliſe de Ségovie, puis Evêque de Burgos, dont ſont ſortis les Seigneurs d'Abarca; & 3. *Marie* Oſorio, alliée à *Jean* Daza.

X. ALVARE Pérès Oſorio, épouſa *Marie* Pachéco, fille & héritiére d'*Etienne* Pachéco, III. Seigneur de Cerralvo, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *François* Pachéco-Oſorio; 3. *Etienne-Pierre*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques; & 4. *Agnès* Pachéco-Oſorio.

XI. JEAN Pachéco-Oſorio, Seigneur de Cerralvo, avoit épouſé *Catherine* de Maldonado, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *An-*

Antoine; 3. *François*; 4. *Agnès*, mariée à *Ferdinand* Niéto de Silva; & 4. *Béatrix* Pachéco, alliée à *Ferdinand* Lopès de Varaona.

XII. JEAN Pachéco mourut avant son pére, ayant eu d'*Anne* de Tolède, fille de *Ferdinand*, Seigneur de las Villorias, 1. RODRIGUE qui suit; 2. *François* Pachéco, Archevêque de Burgos, créé Cardinal par le Pape Pie IV, le 26 février 1561, mort le 23 août 1579; 3. *Ferdinand* de Tolède, Capitaine, mort en la guerre d'Afrique; 4. 5. *Alvare* & *Jérôme*, Chevaliers de Malte.

XIII. RODRIGUE Pachéco, Gouverneur de Gallice, fut créé Marquis de Cerralvo, & fut Ambassadeur à Rome. Il avoit épousé *Anne* Henriquès de Tolède, fille de *Diegue* Henriquès de Guzman, Comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut 1. *Antoine*, mort jeune; 2. JEAN qui suit; 3. *Diegue*, Archidiacre de Ciudad-Rodrigo; 4. *François*, Doyen de Doria; 5. *Eléonore* de Tolède, Dame de la Reine Isabelle, puis Religieuse; 6. 7. *Catherine* & *Marie*, aussi Religieuses.

XIV. JEAN Pachéco, II. Marquis de Cerralvo, avoit épousé *Agnès* de Tolède, fille de *Garcias*, IV. Marquis de Villafranca, dont il eut 1. RODRIGUE qui suit; 2. *Jean*; 3. *Françoise*; 4. 5. *Anne* & *Hieronyme*, Religieuses; & 6. *Victoire* Pachéco-Colonne, mariée à *Gabriel* de Vélasco & de la Cuéva, VII. Comte de Siruéla.

XV. RODRIGUE Pachéco, III. Marquis de Cerralvo, Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, & Gouverneur de Gallice, avoit épousé *Françoise* de la Cuéva, fille de *Beltram*, VI. Duc d'Albuquerque, dont il eut 1. JEAN-ANTOINE qui suit; & 2. *Agnès* Pachéco.

XVI. JEAN-ANTOINE Pachéco & Osorio, IV. Marquis de Cerralvo, Comte de Villalobos, Viceroi de Catalogne, mourut le 29 juillet 16[illegible]0, sans laisser de postérité de *Jeanne* Faxardo, Marquise de Saint-Léonard, veuve d'*Alvare* Pérès Osorio, IX. Marquis d'Astorga.

SEIGNEURS de VALDONQUILLO.

X. *L'on a remarqué cy-dessus que* Louïs Osorio, Evêque de Jaën, fils de PIERRE Alvarès, I. Comte de Trastamare, *eut des enfans* naturels d'Isabelle *de Losada son amie.* Ce furent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Pierre*, Religieux de l'Ordre de Saint-Jérôme; 3. *Isabelle*, mariée à *Pierre* Alvarès, Seigneur de Luciana; & 4. *Alvare* Osorio, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, qui épousa *Béatrix* de Castro, Comtesse de Lémos, veuve de *Denys* de Portugal, fils de *Ferdinand*, II. Duc de Bragance, & fille de *Rodrigue* Osorio, Comte de Lémos, & de *Therese* Osorio, dont il eut *Rodrigue* de Castro, Evêque de Zamora, Archevêque de Séville, créé Cardinal par le Pape Grégoire XIII, en 1583, mort le 26 octobre 1600; *Antoine* de Castro-Osorio; *Anne*, mariée à *Louïs* Colomb de Tolède, III. Duc de Véraguas; & *Marie*, alliée à *Jean* Alvarès Osorio.

XI. FRANÇOIS Osorio, Seigneur de Valdonquillo, avoit épousé *Françoise* de Viloa, dont il eut 1. *Diegue*, V. Seigneur de Valdonquillo, mort sans alliance; 2. Louïs qui suit; & 3. *Majora*, alliée à *Ferdinand* de Valdès.

XII. Louïs Osorio, III. Seigneur de Valdonquillo, épousa *Catherine* Azévédo, fille d'*Alfonse*, Seigneur de Téjado, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Catherine* Osorio, qui fut V. Dame de Valdonquillo après la mort de son frére, & qui épousa *Ferdinand* de Valdès.

XIII. FRANÇOIS Osorio, IV. Seigneur de Valdonquillo, mourut sans laisser de postérité de *Catherine* d'Ajala, fille de *Pierre* Lopès, Comte de Fuensalida. * Imhof, *en ses vint familles d'Espagne.*

OSORIO (Jérôme) Evêque de Silves dans l'Algarve, étoit né l'an 1506 à Lisbonne, de *Jean* Osorio de Fonséca, & de *Françoise-Gillette* de Govéa. Il apprit les Sciences & les Langues à Salamanque, & à Bologne en Italie, & se consacra jeune dans l'Etat ecclesiastique. Comme il s'exprimoit avec une grande facilité & beaucoup d'éloquence, il fut surnommé *le Cicéron de Portugal.* Jean III, Roi de Portugal souhaita qu'Osorio expliquât l'Ecriture dans l'Université de Coïmbre: ce qu'il fit avec un grand succès; ensuite de quoi on lui confia le gouvernement de l'église de Tavéra. Le Cardinal Henri lui donna l'Archidiaconé d'Evora, & le Roi le nomma ensuite à l'Evêché de Silves & des Algarbes. Osorio vit avec douleur les malheurs qui désolérent sa patrie après la mort du Roi Sébastien l'an 1578, & mourut de déplaisir à Tavila dans son diocése, le 20 août 1580, âgé de 74 ans. On loue beaucoup sa piété & sa charité. Il nourrissoit dans son Palais plusieurs Hommes savans & vertueux. Pendant le repas il se faisoit lire quelque chose de S. Bernard, & quand la lecture étoit finie, il permettoit à chacun de lui proposer les difficultez qu'il pouvoit avoir sur ce qui venoit d'être lu. M. Du Pin dit que les jeunes Théologiens pourroient lire utilement les Oeuvres d'Osorio, pour se former un stile & apprendre à parler éloquemment. Divers Auteurs parlent avec Eloge de ce Prélat, dont JÉROME OSORIO, son neveu, a écrit la Vie. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, des Paraphrases & des Commentaires sur plusieurs livres de l'Ecriture, qui sont, *Paraphrasis in Jobum, libri tres; Paraphrasis in Psalmos; Paraphrasis in Salomonis Sapientiam; Paraphrasis in Isaiam, libri quinque; Commentaria in Parabolas Salomonis; Commentaria in Oseam Prophetam; Commentarius in Zachariam; In Evangelium Johannis Orationes XXI.* Les autres sont, *In Laudem Divæ Catharinæ Oratio; In Epistolam Beati Pauli ad Romanos, libri quatuor; De Nobilitate Civili, libri duo; De Nobilitate Christiana, libri duo; De Gloria, libri quinque; De Regis Institutione & Disciplina, libri octo; De Rebus Emmanuelis Lusitaniæ Regis invictissimi virtute & auspicio gestis, libri duodecim; De Justitia cœlesti, libri decem; De vera Sapientia, libri quinque; Defensio sui nominis; Epistolæ quædam; Admonitio in Epistolam ad Elizabetham Reginam Angliæ; Epistola ad Elizabetham Angliæ Reginam; In Gualterum Haddonum Elizabethæ Reginæ Magistrum Libellorum supplicum, de vera Religione, libri tres.* La lettre qu'Osorio écrivit à la Reine Elizabeth, pour lui persuader de revenir à la communion de l'Eglise Romaine, a été traduite en François & en Anglois. La Traduction faite par Jean de Maumont a été imprimée à Paris en 1565, *in octavo.* Gautier Haddon y répondit la même année, & Osorio lui opposa une replique, comme on l'a vu cy-dessus. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées ensemble à Rome en 1592, en quatre volumes *in folio.* * Osorio, *in Vita Hier. Osorii.* Matamore, *de Academiis & claris Hisp. Script.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* * Le Pere Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 11. p. 202. & suiv.*

* OSORIO (Jérôme) neveu du précédent, fut Chanoine d'Evora. Ayant été élevé par son oncle, il a tâché d'imiter son stile, mais il n'écrit pas si bien, quoiqu'il paroisse avoir eu plus d'érudition. On a de sa façon les Ouvrages suivans, *Hieronymi Osorii Vita; Notationes in Hieronymi Paraphrasim Psalmorum; Paraphrasis & Commentaria in Ecclesiasten; Paraphrasis in Canticum Canticorum, & in ipsam recens auctæ Notationes.* * *Voyez* le Pére Niceron, &c.

* OSORIO (Jean) Espagnol, entra à Salamanque chez les Jésuites en 1558, & mourut en 1594, âgé de 52 ans, ayant fait imprimer cinq volumes de Sermons.

OSORNO, petite ville du Chili dans l'Amérique méridionale, vers l'Archipel d'Ancud, sur la riviére de Cabréro, à 45 ou 50 lieues de Villa-Ricca, vers le midi. On voit dans les Andes, au Levant de cette ville, le Volcan d'Osorno, qui est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Il ne croit rien autour de cette ville que de l'or. Il ne faut pas qu'elle soit si petite qu'on le dit, s'il est vrai, comme d'autres l'assurent, qu'il y a 200000 Ouvriers employez en des manufactures de toile & de laine. Les Indiens l'assiégérent en 1600, & l'auroient prise, si les Espagnols ne fussent venus du Pérou à son secours. * Maty, *Dict. Géogr.* Laët, *Hist. du Nouveau Monde.*

OSORNO, bourg de la Castille Vieille en Espagne, dans les montagnes, aux confins des Asturies, & à cinq lieues de Villa-Diégo. Quelques Géographes prennent Osorno pour la petite ville des Vaccéens, que l'on nomme *Segisama Julia*, ou *Segesama*, que d'autres placent à *Veyzama*, village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

OSR. OSS. OST. OSW. OSZ.

OSRANACH, OSRUNAH, grande ville de l'Usbeck, ou Mawaralnahra en Asie, capitale d'une province qui porte son nom, est située environ à vint lieues de Samarcand, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

OSRHOENE, ancienne province de la Mésopotamie, aujourd'hui *Diarbeck*, entre l'Euphrate & le Chaboras, & sur les frontiéres de Syrie & de la Comagéne, nommée diversement *Osroëne*, *Osrhoëne* & *Osdroëne.* Dix-huit Evêques s'assemblérent en l'année 197, à Tsisite, dans l'Osrhoëne, pour la célébration de la Fête de Pâques. Procope, Pausanias, Dion, Ammien Marcellin, &c. parlent souvent de l'Osrhoëne. On apprend d'Eusébe, *Histoire Ecclésiastique, l. 2*, qu'au tems de Notre-Seigneur, ce païs avoit des Rois particuliers, & qu'un d'eux épousa une Juive qui fut appellée Héléne, & qui après la mort de son mari, revint en Judée, où on voyoit son tombeau fort près de Jérusalem.

OSRICK, Roi de Déïre dans le nord d'Angleterre, fils d'Elfric, oncle d'Edwin, succéda au Royaume après la mort d'Edwin, & la défaite de son armée par les forces unies de Kédowalla, Roi Breton, & de Penda le Mercien, & par ce moyen les Royaumes de Bernicie & de Déïre furent de nouveau divisez. Eanfrid recouvra le premier, & Osrick le dernier. Celui-ci ayant obtenu un Royaume, abandonna la Religion Chrétienne, dans laquelle il avoit été batizé; mais peu de tems après il fut tué dans une sortie faite par Kédowalla, d'une place forte où Osrick le tenoit assiégé, en sorte qu'il ne régna qu'un an, depuis 633, jusqu'à 634. * *Diction. Anglois.*

OSRICK II, Roi de Northumberland, succéda immédiatement à Kenred l'an 718, & régna onze ans. * *Diction. Anglois.*

OSRID I, Roi de Northumberland, succéda au Roi Alfred son pére en 705, n'ayant encore que huit ans. Il en régna onze. Il s'abandonna à la débauche, n'épargnant pas les Religieuses mêmes pour satisfaire ses voluptez. Il fut tué par ses propres parens. * *Diction. Anglois.*

OSRID II, Roi de Northumberland, étoit fils d'Alfred l'Usurpateur, & succéda à Elfwal l'infortuné, l'an 780. C'étoit la coutume des peuples de Northumberland de ces tems-là, que plusieurs de leurs Rois étoient déposez ou mis à mort peu de tems après leur avénement à la Couronne. Il fut forcé dans un cloître d'York, où de Roi il étoit devenu Moine. On peut voir la cause & la maniére de sa mort sous le régne d'Ethelred II. * *Diction. Anglois.*

OSSA (Jacques d') *Voyez* JEAN XXII, Pape.

OSSA, montagne de Thessalie, que Sophien nomme *Monte-Cassovo*, & Pline *Oliva*, est près du Pélion & de l'Olympe, vers le fleuve Pénée. Strabon, Pline & les Poëtes en font souvent mention. * Ovide, *Métam. l. 2.* Strabon parle d'une montagne de ce nom dans le Péloponnése, & Ptolomée d'une ville de Macédoine de même nom.

OSSA, riviére de la Toscane, dite *Albégna.* *Cherchez* ALBE'GNA.

* OSSANÆUS (Jean-Richard) Docteur en Droit Civil & Canon, professa la Jurisprudence dans l'Université d'Ingolstadt, puis devint Conseiller à la Chambre Impériale. On a de lui, *Disputatio Canonica de Decimis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 552.*

OSSAT (Arnaud d') Cardinal Evêque de Rennes, & ensui-

suite de Bayeux, étoit de Cassagnabére, petit village du Comté d'Armagnac près d'Auch, où il naquit le 23 août 1536. Il étoit né de pauvres parens, qu'il perdit à l'âge de neuf ans. On le mit au service d'un jeune Gentilhomme de son païs, appellé Castelnau de Magnoac, de la Maison de Marca, avec lequel il étudia avec tant de succès, qu'il devint son Précepteur. On l'envoya avec lui à Paris, où il acheva de s'instruire, & où il enseigna la Rhétorique & la Philosophie. Il y apprit aussi les Mathématiques & le Droit, & fit à Bourges un Cours de Droit sous Cujas; ensuite de quoi étant revenu à Paris, il fréquenta le Barreau. Paul de Foix, Archevêque de Toulouse, que le Roi Henri III envoyoit Ambassadeur à Rome, engagea d'Ossat à l'accompagner en qualité de Sécretaire de l'Ambassade. Après la mort de cet Ambassadeur à Rome, l'an 1584, d'Ossat, qui s'étoit engagé dans l'état ecclésiastique, fut reçu dans la Maison du Cardinal d'Est, Protecteur des affaires de France en cette Cour. Ce Cardinal, qui mourut en 1586, fit à d'Ossat un legs de 4000 écus, & le pressa de retenir pour gage jusques à ce qu'on lui eût payé cette somme un diamant de 20000 écus; mais d'Ossat refusa cette sûreté. Le Cardinal de Joyeuse, qui succéda au Cardinal d'Est en la charge de Protecteur de France, eut ordre de la part du Roi de prendre d'Ossat pour Sécretaire. Le Cardinal le chérit beaucoup & lui donna le Prieuré du Vieux Bellesme. Le Roi Henri III lui offrit une charge de Sécretaire d'Etat, laquelle il refusa constamment. Au commencement du régne de Henri *le Grand*, il eut ordre de ménager l'esprit du Pape Clément VIII, pour la réconciliation de ce Grand Monarque avec le saint Siége, & y réüssit de la maniére que chacun sait, avec Jacques du Perron, qui fut depuis Cardinal. D'Ossat, qui étoit déja chargé depuis long-tems du soin des affaires de France, rendit encore de très-grands services au Roi & à l'Etat. Il étoit alors Maître des Requêtes, Abbé de Notre-Dame-de-Varennes au diocése de Bourges, & fut élevé depuis à l'Evêché de Rennes. Enfin à la recommandation du Roi, il fut créé Cardinal l'an 1598. L'an 1601, il fut pourvu de l'Evêché de Bayeux, & mourut le 13 mars 1604, âgé de 67 ans, à Rome, où l'on voit son tombeau dans l'église de saint Louïs. On peut dire du Cardinal d'Ossat, qu'il a sçu concilier deux qualitez assez rares, celle de parfait Politique, & celle de véritablement honnête homme. On peut en juger par ce trait. Le Roi Henri IV ayant été blessé par Jean Châtel, d'Ossat en parla de la sorte au Cardinal Neveu. *S'il y avoit*, dit-il, *aucun lieu à de tels assassinats, ce seroit aux Hérétiques à les pourchasser & à les exécuter, que le Roi a quittez & abandonnez, & qui auroient à se craindre de lui; & toutefois ils n'ont rien attenté de tel, ni contre lui, ni contre aucun des cinq Rois ses prédécesseurs, quelque boucherie que leurs Majestez ayent faite des Huguenots.* Le Pére Tarquin Gallucci Jésuite fit son Oraison funébre qui a été imprimée. Nous avons de lui cinq volumes de lettres qui sont un chef-d'œuvre de Politique. Nicolas Rigault dit qu'après l'Histoire du Concile de Trente par le Pére Paul, il n'y a point de livres où l'on puisse mieux connoître les artifices de la Cour de Rome, que dans les lettres du Cardinal d'Ossat. Outre ces Lettres, on a de lui *Expositio in Disputationem Jacobi Carpentarii de Methodo*; Une addition à cette Exposition; Quelques Epitres contre le même Charpentier; Quelques Traitez de Médecine; & plusieurs Lettres Italiennes. *Consultez* sa Vie qui est à la tête de l'édition procurée par les soins de M. Amelot de la Houssaye l'an 1698, à Paris, chez Jean Baudot. *De Thou, *Hist. ad ann.* 1604. Sponde, *in Annal.* Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *in Elog. & Gall. Christ.* Bentivoglio. Aubéry. Chenu. Robert. Dupleix. Mézeray. Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, *tome* 1. *p.* 133. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 473 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Bayle, *Dict. Crit.*

O S S E'R Y, contrée de la province de Leinster ou Lagénie, dans le Queens-County en Irlande. C'est en même tems un Comté & un Evêché. L'Evêque demeure à Kilkenny, & est suffragant de l'Archevêque de Dublin. Le Comté appartient à la famille d'Ormond. En 1170, c'étoit un petit Royaume plein de bois, mais il fut conquis par les Anglois, immédiatement après qu'ils eurent pris Wexford, la premiére fois qu'ils entrérent en Irlande. * *Diction. Anglois.*

O S S E T, ancienne ville de l'Espagne Bétique, située proche de la ville d'Hispalis, est aujourd'hui nommée *Triana*, dans l'Andalousie, auprès de Séville. Il y avoit dans le sixiéme siécle une magnifique église de Catholiques (que les Ariens appelloient *Romains*) & l'on y voyoit des fonts baptismaux construits d'un beau marbre, en forme de croix, & d'un ouvrage merveilleux. L'Evêque accompagné de tout son peuple, y venoit tous les ans en procession le Jeudi saint; & après avoir fait les priéres accoutumées il en faisoit fermer les portes, qu'on scêlloit, pour empêcher que personne n'y pût entrer. Le Samedi saint, suivi des Catéchuménes qui devoient recevoir le batême, y étant retourné, les fonts qu'on avoit laissez vuides, se trouvoient alors remplis; & lorsque le dernier étoit batizé, l'eau manquoit tout à coup. Ce miracle, *dit-on*, dura très-long-tems, comme autrefois celui de la Piscine de Jérusalem. On ajoûte qu'en 573, les Espagnols ayant mis Pâques au 21 mars, & les François au 18 avril, ces fonts d'Osset ne commencérent à se remplir que le 15 d'avril, qui étoit le Jeudi avant la Pâques des François: sur quoi Theudisclus, Roi des Visigoths, Arien, s'imaginant qu'il y avoit de la fourberie, fit exactement observer les causes de ce prodige; & voyant qu'il continuoit, il fit creuser autour de l'église une fosse de vint-cinq piez de longueur sur quinze de largeur, pour découvrir s'il y avoit quelques canaux sous terre qui servissent à la tromperie; mais il ne trouva rien d'où l'on pût soupçonner quelque artifice. * Maimbourg, *Hist. de l'Arianisme.*

O S S M I A N A. *Voyez* O S M I A N A.

* O S S O L I N, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Sendomir. Elle est à l'ouest de Sendomir, tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ huit lieues.

* O S S O L I N S K I, famille de Comtes & de Princes en Pologne dans le Palatinat de Sendomir, tire son nom de la petite ville d'Ossolin. Celui qui en est regardé comme la souche, est ZE'GOTA, qui en 1271 étoit Vaivode de Cracovie & Général de la Couronne. Il eut deux fils, 1. ANDRE', duquel sont issus les Comtes de TENCZYN, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII siécle; 2. JACONUS ou JEAN, surnommé *Owca*, duquel est sortie la branche d'OSSOLINSKI, qui prit aussi dans la suite le titre de TENCZYN.

NICOLAS, fils de *Jean*, Châtelain de Vislicz, étoit un des principaux Sénateurs du Royaume, lorsque Jagellon monta sur le thrône de Pologne. Il eut trois fils qui suivent.

1. ANDRE' II, fils de *Nicolas*, se signala dans les guerres que le Roi Sigismond eut avec les Hongrois & mourut sans laisser d'héritiers.

3. NICOLAS II, Châtelain de Vislicz, Sénateur du Royaume, rebâtit le château d'Ossolin, & mourut aussi sans laisser d'héritiers.

3. JEAN, Châtelain de Radom, fut Tuteur du Prince Royal Uladislas III, & en même tems Administrateur du Royaume. L'un de ses fils nommé NICOLAS III, a continué la postérité. Parmi ses Descendans on compte

NICOLAS IV, qui vivoit sur la fin du XVI siécle, & qui fut Chambellan du Roi, & Staroste de Radoskowice.

NICOLAS V, qui fut Châtelain de Pernau, & Sénateur du Royaume.

JE'RÔME, Châtelain de Sandecz, qui fut Staroste de Sendomir.

SBIGNEUS, qui fut Grand Chancelier de Henri, Roi de Pologne, & depuis Roi de France, sous le nom de Henri III, puis Châtelain de Sendomir, & enfin Vaivode de Podlaquie & Staroste de Dobrzyn. Il mourut en 1622, dans la 68 année de son âge, après avoir un peu avant sa mort fait bâtir un monastére pour les Dominicains dans sa ville de Climuntow. Il laissa trois fils qui suivent

1. CHRISTOPHLE, Sous-Chambellan de Sendomir, puis Châtelain de Sandecz, enfin Vaivode de Sendomir, a continué la postérité.

2. MAXIMILIEN, fut Grand Maréchal de la Noblesse, lors de l'élection d'Uladislas IV, & dans la suite Thrésorier de la Cour & Capitaine de Marienbourg. Il laissa quelques fils.

3. GEORGE, Directeur de la Noblesse de Pologne, se distingua par ses Ambassades dans les Cours de Rome, de Florence, de Venise, d'Angleterre, de Vienne, &c. & fut envoyé en Prusse, l'an 1635, en qualité de Gouverneur avec une puissante armée. Après la paix il fut revêtu des charges de Vaivode de Sendomir, de Vice-Chancelier de la Couronne, & de Grand Chancelier. L'Empereur lui conféra la dignité de Prince. Son fils FRANÇOIS fut Capitaine de Bydgost en 1646.

En 1699, il y eut un homme de cette famille nommé SBIGNEUS, qui fut Abbé de Copriunicz; & en 1700, un OSSOLINSKI fut Capitaine de Chelm. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Orb. Pol. tome* 3. Zaluski.

* O S S O N E ou O S S U N A, ville célébre & fort ancienne d'Espagne dans l'Andalousie, est assez grande, passablement bien peuplée, contenant quatre à cinq mille feux. Elle est à l'est-sud-est de Séville, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues. Elle à une fontaine qui fournit de l'eau en abondance pour suffire aux besoins de tous les Habitans, mais la campagne d'alentour est entiérement séche. Cette ville appartient à des Seigneurs de la Maison de Giron, qui depuis l'an 1562 ont pris le nom de Ducs d'Ossone. * Colménar, *Délices d'Espagne*, *p.* 480. 481.

O S S O N E (Dom Pierre Giron, premier Duc d') vivoit dans le XVI siécle. La Maison des Girons d'Espagne sort de celle des Gisnéros, qui étoit déja illustre dans le neuviéme siécle. Dans l'expédition de la Terre Sainte, sous Godefroy de Bouillon en 1096, il est parlé d'un Roderic Gisnéros qui leva & entretint à ses dépens une compagnie de trente hommes. Un autre Rodéric Gonzalés de Gisnéros sauva des mains des Mores Alfonse VI, qui l'honora du titre de *Héros des Espagnes*, & qui, pour récompenser une si belle action, coupa le bord de sa robe royale, qu'on nomme *Giron* en Espagnol, dont il lui fit présent. Depuis ce tems-là Rodéric Gonzalés & ses Descendans ont pris le nom de Giron au lieu de celui de Gisnéros. Ce Rodéric épousa Dona *Sancia*, fille de ce Roi, qui l'avoit eue de sa quatriéme femme, & mourut en 1141, laissant deux fils & deux filles. De ces deux fils sont descendus plusieurs grands Seigneurs d'Espagne, qui pendant trois siécles ont occupé les premiers emplois & les premiéres places du Royaume. Dom *Pierre* Giron, premier du nom, mourut l'an 1466, & fut honoré du titre de *Riche-Homme*, le seul que les Rois d'Espagne donnoient en ce tems-là, & qui ne fut aboli qu'en 1469, par Alfonse V, dit l'*Africain*, qui introduisit les titres de Marquis, de Vicomte & de Baron. Depuis ce tems-là les Seigneurs de la Maison de Giron ajoûtérent à leurs autres titres celui de Comtes d'Uréna. Dom Pierre fut le cinquiéme Comte d'Uréna de cette famille, & le premier Duc d'Ossone, dont Philippe II lui donna le brevet en 1560, environ dans le tems qu'il épousa Dona *Eléonora* de Guzman, fille du Duc de Médina-Sidonia. En 1581, il fut fait Viceroi de Naples, & chargé par la Cour d'Espagne de ne rien négliger pour établir l'Inquisition dans cet Etat; ce qu'il n'osa entreprendre, tant les Napolitans lui parurent opposez à cet établissement: sa sévérité lui attira la haine de ces peuples. L'on croit que les Conseils de Sixte V, l'aidérent beaucoup à les traiter avec cette rigueur, qui lui attira le nom de Tyran, & qui enfin obligea le Roi d'Espagne à le rappeller avant que les six ans de sa Viceroyauté fussent achevez. Dom *Tellès Giron*, II. Duc d'Ossone, & premier Marquis de Pennafiel, fut fils de Dom Pierre, & eut de son mariage avec Dona *Anna-Maria* de Vélasco, fille du Grand Connétable de Castille, Dom *Pierre Giron*, III. Duc d'Ossone, *dont il sera parlé dans l'article suivant.* Dom Pierre étoit un homme paisible, peu propre aux grandes affaires. * *Vita di Dom Pietro Giron da* Gregorio Léti, 1699.

OSSONE (Dom Pierre Giron, III. Duc d') second Marquis de Pennafiel, septiéme Comte d'Uréna, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller d'Etat du Roi d'Espagne, Viceroi de Sicile, puis de Naples, étoit fils de Dom *Jean Tellès* Giron, & de Dona *Anne-Marie* de Vélasco. Il parut dans sa jeunesse très-taciturne, & d'un tempérament mélancolique; mais une Gouvernante enjoüée qu'on choisit, & son Précepteur André Savone, Espagnol du même caractére, changérent si bien le sien, que jusqu'à la fin de sa vie il parut porté à la joye & au plaisir, & qu'on lui reprocha même qu'il penchoit un peu trop vers la bouffonnerie pour une personne de sa naissance & de son rang. Il fut mené à Naples encore enfant en 1581, lorsque son grand-pére alla se mettre en possession de la Viceroyauté de ce Royaume. Au retour d'Italie on l'envoya étudier à Salamanque en 1587, d'où sur la fin de l'année il retourna à Madrid, où on lui donna un Gouverneur, & où il commença d'apprendre ses exercices. Après la mort de Henri III, Roi de France, il suivit à Paris le Duc de Féria, qui y venoit pour y soutenir dans les Etats qui y furent tenus, le parti des Ligueurs, qui vouloient absolument exclurre Henri IV, de la succession à la Couronne. Au bout de six mois étant retourné en Espagne, il fit un voyage en Portugal, & à son retour ayant trouvé Philippe II mort, il conçut de grandes espérances de s'avancer à la Cour sous le nouveau régne de Philippe III: & pour y réüssir, il s'attacha au Duc de Lerme, qui paroissoit avoir la confiance de ce Prince. Il épousa peu de tems après Dona *Caterina* Henriquès de Ribéra, fille du Duc d'Alcala, & prit presque aussi-tôt le nom de Duc d'Ossone, son pére ayant peu survécu à son mariage. Malgré le crédit de ses amis, sa naissance, & son propre mérite, voyant qu'on ne songeoit point à l'avancer, parce qu'on avoit prévenu le Roi contre lui, il prit la résolution de passer en Flandre avec le Connétable de Castille, que le Roi Catholique envoyoit dans les Païs Bas, pour assister l'Archiduc Albert de ses conseils. Dans une audience que le Connétable eut de Henri IV, à son passage par la France, ce Duc qui l'y accompagnoit s'étant couvert comme Grand d'Espagne, quoique les Princes du sang qui y assistoient restassent découverts, cela donna occasion d'examiner le cérémonial; & le Roi voyant que ce n'étoit que depuis François I, que les Princes avoient cessé de se couvrir dans les audiences publiques, il les rétablit dans ce droit qu'ils ont toûjours conservé depuis. Pendant les six campagnes qu'il fit en Flandre, il y servit toûjours à ses dépens, & se distingua par sa valeur. Après avoir resté quelque tems dans les Païs-Bas, il passa en Angleterre, & retourna ensuite en Espagne en 1607, fut honoré de la charge de Gentilhomme de la Chambre du Roi, & fut choisi un des quatre Conseillers du Conseil de Portugal. Avant son retour il avoit été nommé par l'Archiduc, Chevalier de l'Ordre de la Toison. Il fut un de ceux qui s'opposérent le plus au dessein que le Conseil d'Espagne prit en 1610, de chasser les Mores. Il fut soupçonné d'avoir été pendant son séjour en Flandre, imbu des sentimens des Novateurs, dont il se justifia. En 1611, il obtint la Viceroyauté de Sicile: pendant le tems de son Gouvernement, il rétablit les affaires de ce Royaume, qui étoient dans un état déplorable, fit relever les fortifications des places fortes, & mettre la Marine sur un si bon pié, que les Turcs n'osérent plus paroître sur les côtes de cette isle. Après avoir été pendant quatre ans Gouverneur de la Sicile, il fut nommé Viceroi du Royaume de Naples. Les Napolitains instruits de tous les biens qu'il avoit procurez à leurs voisins, oubliérent le Gouvernement dur & sévére du grand-pére de leur nouveau Viceroi, & joüirent bientôt par ses soins des mêmes avantages que les Siciliens avoient eus pendant qu'il les avoit gouvernez. Dans le tems de sa Viceroyauté en Sicile, ses seuls ennemis furent les Turcs; étant à Naples il eut en butte les Vénitiens, dont il résolut d'abattre la fierté, & de leur disputer l'empire de leur Golfe, qu'il croyoit qu'ils s'attribuoient sans titre. Il les fatigua en effet extraordinairement par les courses & les prises que ses vaisseaux firent sur eux; & ce fut en vain que le Pape lui envoya un Nonce pour l'obliger à faire la paix avec la République de Venise. En 1618, la Viceroyauté de Naples lui fut continuée pour trois ans, ce qui fâcha extraordinairement les Vénitiens, qui avoient espéré de se voir délivrez d'un voisin si inquiet, & toûjours prêt à les fatiguer. Ce fut dans cette année que fut découverte, par le moyen de Jaffier, un des Conjurez, la fameuse conjuration contre Venise. Il est difficile de décider si le Duc d'Ossone ou le Marquis de Bedmar en forma le dessein. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut beaucoup de part aux préparatifs qui se firent pour l'exécution de ce dessein, & que lorsqu'il eut manqué, il fut le premier à crier contre cette entreprise, pour faire croire qu'il ne s'en étoit point mêlé. Ses ennemis & ses envieux, sur tout les Officiers de l'Inquisition, qu'il avoit refusé d'établir à Naples, malgré les ordres réïterez de la Cour d'Espagne, y rendirent bientôt sa fidélité suspecte. Il se soutint pourtant quelque tems contre ces mauvais offices, en mariant son fils qu'il avoit laissé en Espagne, avec la fille du Duc d'Uzéda, Favori du Roi, & fils du Duc de Lerme. Mais enfin il succomba, soit que la calomnie eût part à sa chûte, ou que le dessein qu'on lui imposoit de se rendre Souverain de Naples, fût véritable; ce que bien des Auteurs avancent, & même avec assez de vraisemblance, par toutes les démarches qu'il faisoit depuis quelque tems pour se concilier les esprits des peuples, & même des Jésuites & des autres Ecclésiastiques, pour qui jusques-là il avoit marqué peu d'égard. Quoiqu'il en soit, le Cardinal Borgia fut nommé son successeur avant que les trois derniéres années de sa Viceroyauté fussent achevées. Il disputa en vain le terrain; il falut reprendre la route d'Espagne, où il arriva avec sa famille & une grande quantité de toute sorte de richesses. La mort de Philippe III acheva sa disgrace. Le Duc de Lerme & le Duc d'Uzéda ses protecteurs ayant été éloignez par le nouveau Ministére, il fut arrêté & conduit prisonnier au château d'Alméda, à deux milles de Madrid. Ses ennemis n'omirent rien pour faire venir de Sicile & de Naples des informations pour l'instruction de son procès. Les Siciliens, bien loin de le charger, envoyérent un Mémoire en sa faveur; mais pour les Napolitains, leurs informations remplissoient plus de dix-sept rames de papier, mais pleines de tant de plaintes mal fondées, que les Juges eux-mêmes déclarérent qu'à peine s'y trouvoit-il une accusation qui eut quelque fondement. Le Duc répondit d'une maniére assez fiére à toutes les accusations proposées contre lui, & fut presque justifié par ses réponses: aussi lui donna-t'on plus de liberté, & entre autres, celle de voir ses parens & ses amis. Il mourut dans cette prison l'an 1634, après y avoir été renfermé pendant trois ans. Peut être auroit-il pu se justifier; & la Cour d'Espagne après sa mort le favorisa en levant le séquestre mis sur ses biens, qui furent rendus à son fils, auquel même on donna la Viceroyauté de Sicile. Le Duc d'Ossone étoit en réputation de dire de bons mots; on les a recueillis, mais il faut avouer que la maxime de M. Paschal, qu'être diseur de bons mots est un mauvais caractére, convient parfaitement au Duc d'Ossone, à qui malgré son esprit il a échappé beaucoup de fades plaisanteries qui ne peuvent plaire aux gens bien sentez. * Grégorio Léti, *Vita di D. P. Giron Duca d'Ossuna.*

* OSSONOBA, fut autrefois une grande ville avec Evêché dans le Royaume d'Algarve. Elle n'est plus présentement qu'un village, & la ville de Faro s'est aggrandie de ses ruïnes. * Colménar, *Del. de Portugal, p.* 810. *&* 811.

* OSSULSTON, famille de Lords en Angleterre. En 1682, le 21 novembre, le Roi Charles II honora du titre de Lord Ossulston *Jean* Bennet, Chevalier du Bain, issu d'une famille très-distinguée, établie à Arlington dans le Comté de Middlesex, de laquelle étoit aussi sorti *Henri* Bennet, que Charles II fit en 1672 Comte d'Arlington. Jean Bennet avoit épousé *Brigitte*, fille du Chevalier How de Langor, dont il eut 1. *Charles* qui lui succéda; & 2. *Anne-Belle*, mariée à *Jean* Cécile, Comte d'Excester.

CHARLES épousa *Marie*, fille unique de Ford Lord Grey de Wark, Comte de Tankerville, & de *Marie* fille de *George* Comte de Berkley, morte en 1710, dont il eut six enfans qui furent, *Charles*, *Henri*, *Grey*, *Brigitte*, *Anne-Belle* & *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England, partie* 2. 116.

OSSUNA, ville. *Voyez* OSSONE.

OSTABARETZ, petite contrée de la Basse Navarre en Gascogne. Le bourg d'Ostabat, à deux lieues de S. Palais, vers le midi, en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Geogr.*

* OSTADE (Adrien d') fameux Peintre, naquit à Lubek en 1610. Il fut Disciple de François Hals. Il demeura longtems à Harlem; mais en 1672, il quitta cette ville, & après avoir vendu ses ouvrages & ses meubles, il se transporta à Amsterdam, dans le dessein de se rendre à Lubek, par la crainte qu'il avoit des François. Cependant Constantin Sennepart, grand amateur de la Peinture trouva le moyen de lui persuader d'abandonner ce projet & de demeurer chez lui. Il excelloit à répréfenter tout ce qui a du rapport à la vie des Païsans; & égala en ce genre de tableaux tous ceux qui l'avoient précédé. Il eut un frére appellé Isaac qui apprit à peindre sous lui, mais qui mourut trop jeune pour avoir eu le tems de se perfectionner. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

OSTAGE. *Voyez* OTAGE.

OSTALRIC, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la riviére de Tordéra, à huit lieues de Girone, du côté du midi. Elle étoit défendue par un château qui n'étoit accessible que du côté de la ville, où il y avoit sept retranchemens l'un sur l'autre; mais fort mal entretenus. Les François prirent ce château l'an 1694, & ils le démolirent l'an 1695. * Maty, *Dict. Géogr.*

OST-ANGLOIS (le Royaume des) ou des Ostangles, étoit dans le tems de l'Heptarchie un des sept Royaumes que les Saxons fondérent dans la Grande Bretagne. Il comprenoit ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces de Norfolck, de Suffolck, & de Cambridge avec l'Isle d'Ely. Voici, selon M. de Rapin-Thoyras, la succession des Rois qui gouvernérent ce Royaume: 1. *Uffa*, en 571; 2. *Titil*, en 578; 3. *Redowald*, en 599; 4. *Erpwald*, en 624; 5. *S. Sigebert*, en 636; 6. *Egrick*, en 644; 7. *Annas*, en 644; 8. *Ethelrick*, en 654; 9. *Adelwalt*, en 655; 10. *Adulphe*, en 664; 11. *Elsewolf*, ou *Alphuald*, en 683; 12. *Beorna* & *Ethelbert*, en 749; 13. *S. Ethelred*, mort en 790; 14. *S. Ethelbert* II, mort en 792; 15. *S. Edmund*, depuis l'an 857, jusques en 870. Ce dernier Roi ayant été pris dans une bataille contre les Danois, les Vainqueurs le tuérent à coups de fléches & donnérent aux Ost-Anglois pour Roi un certain *Gotbrun*, à qui doit avoir succédé *Eric*, jusques à ce qu'en 915, *Edouard* l'aîné, Roi des West-Saxons, réünit le Royaume des Ost-Anglois avec les autres Royaumes. * Camdeni *Britannia*. *The compleat, Hist. of England. tome* 1. Heylyn's *Help to English History. p.* 22. *Dictionnaire Allemand.* M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 1. *p.* 185. *& suiv.* *Voyez* aussi EAST-ANGLES.

OSTENDE, ville & port de mer des Païs-Bas Autrichiens en Flandre, est située environ à quatre lieues de Bruges, & est très-forte par sa situation. Elle est environnée de deux canaux profonds, dans lesquels les plus gros vaisseaux entrent par le flux & reflux de la mer, & est défendue par huit boulevards, un large fossé, divers bastions, &c. Les Hollandois y soutinrent au commencement du XVII siécle un siége des plus fameux dont il soit fait mention dans l'Histoire. Il dura trois ans, trois mois, trois semaines & trois jours, après lesquels cette ville qui n'étoit plus qu'un monceau de terre bouleversée, & un véritable cimetiére, fut prise par Ambroise Spinola, pour Albert Archiduc, l'an 1604. Nous avons diverses rélations de ce siége célébre.

Les Historiens rapportent qu'il périt à ce siége 50000 hommes du côté des Etats, & près de 80000 du côté de l'Archiduc. On a compté que les Assiégeans ont tiré pendant les six premiers mois du siége 161000 coups de canon: on dit même qu'en vint mois de tems ils tirérent 250000 coups, se servant de boulets qui pesoient depuis 30 jusqu'à 50 livres, & que les Assiégez leur renvoyérent cent mille coups. On ajoûte que le bruit de toute cette artillerie fut si grand qu'il fut entendu jusques dans la ville de Londres. En 1706, les Alliez assiégérent cette place. La tranchée fut ouverte le 23 juin, & la ville se rendit le huitiéme juillet suivant. * Grotius, *Annales*. Strada, &c.

OSTERBURG, ville de la vieille Marche de Brandebourg entre Stendel & Seehausen au confluent de la Biese & de l'Ucht, dans une contrée fort riante & fertile. Cette ville eut anciennement ses Ducs, dont la tige sortoit de Géron, Seigneur de Zernmunde, qui embrassa le Christianisme en 804. La postérité masculine de ces Comtes s'éteignit en 1215, par la mort de Sigfrid II. Dans la guerre de 30 ans, cette ville fut presque entiérement ruïnée, & depuis elle a été rebâtie. Les villages de ce Comté ont été portez par l'héritiére qui resta, dans la Maison des Seigneurs de Bartensleben dans laquelle elle se maria. La ville ne posséde plus que le petit village de *Zedan*, qui appartient à l'église & au premier Pasteur de la ville. * *Diction. Allemand.*

* OSTERFELDT, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Duché de Naumbourg, sur les confins de l'Osterland, au sud-sud-est de la ville de Naumbourg, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

* OSTERHOLM, Fort de Danemarc dans l'Isle d'Alsen, près de Nordborg ou Nordburg.

* OSTERHOVEN, ville du Cercle de Baviére, au sud-est de Straubing, & au nord-ouest de Passau, à sept ou huit lieues de l'une & de l'autre.

* OSTERLAND, dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est une contrée du Marquisat de Misnie. Elle est bornée au nord par le Duché de Naumbourg, & par le païs dont Leipsic est la capitale; à l'est par l'Ertzgeburg; au sud par le Voigtland; & à l'ouest par le Duché de Weimar.

* OSTERODE, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhague. Elle est à l'est de la ville de Grubenhague, tirant vers le nord, & en est éloignée de sept lieues.

* OSTERODE, ou OSTERROD, ville de la Prusse Ducale, dans le Hockerland ou la Poméranie. Elle est au sud-est de Marienburg, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues.

OSTERVAND. *Voyez* OSTREVANT.

OSTERWICK, ville d'Allemagne. *Cherchez* AUSTERWICK.

* OSTERWYCK, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne dans la Principauté d'Halberstadt, sur la petite riviére d'Olse, est à l'ouest-nord-ouest de la ville d'Halberstadt, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

OSTERWYCK dans le Brabant Hollandois. *Voyez* OOSTERWYCK.

OSTFRISE, OOST-FRISE, FRISE ORIENTALE, ou Comté d'Embden, province d'Allemagne, dans la Westphalie, a en partie le Comté d'Oldembourg au Levant; l'Océan ou Mer d'Allemagne au septentrion; l'Evêché de Munster au midi, & au couchant le Golfe de Dullart ou Dodert, qui la sépare de la Seigneurie de Groningue. Embden, qui en est la ville capitale, ne reconnoît plus le Prince d'Oost-Frise, & s'est mise sous la protection des Hollandois. Les autres sont Aurick, qui est la résidence du Prince, Norden, Esens, Witmundt, &c. On y trouve encore Jemmingen, où Louis Comte de Nassau fut défait par le Duc d'Albe l'an 1568, & la forteresse d'Eideler, que les Etats du Païs-Bas occupérent l'an 1664, sous prétexte de protéger le Comte d'Ost-Frise. Ce païs fut autrefois habité par les Cauches & par les Frisons. Les Habitans ont un langage particulier, outre l'Allemand qu'ils parlent fort grossiérement. Leur païs produit une grande quantité d'orge, de féves & de pois qu'on transporte ailleurs dans l'Allemagne, & dans le Païs-Bas. Les pâturages y sont aussi très bons, & servent à nourrir d'excellens chevaux. Les peuples y sont ou Catholiques, ou Protestans, Luthériens & Calvinistes. L'Ost-Frise s'étoit divisée dans le XIV siécle en divers petits Etats: ce qui causoit souvent des guerres. L'Empereur Frédéric III, la donna en fief à Ulric Sirsenne, l'un des principaux Seigneurs du païs.

I. ULRIC SIRSENNE, premier Comte d'Ost-Frise, descendoit d'EDZARD Sirsenne, Capitaine & Seigneur de Gret, pere d'ULRIC qui mourut l'an 1373; & d'ENNON, Capitaine de Norden, &c. mort l'an 1406. Celui-ci fut pére d'un autre ENNON, qui mourut l'an 1450, ayant eu pour fils *Edzard*, Gouverneur d'une partie de la Frise orientale, mort l'an 1441; & ULRIC Sirsenne, premier Comte d'Ost-Frise. Après que l'Empereur lui eut donné ce fief en 1454, il s'aquit l'amitié des Frisons, qui le reconnurent pour leur Comte. Il obtint de nouvelles lettres de l'Empereur, fut proclamé Comte d'Embden dans cette ville le 21 décembre 1464, & fut mis en possession du fief par la tradition de l'épée & de l'enseigne. Il mourut en 1466, ayant eu de *Théde*, Dame de Léve & d'Odershen, 1. ENNO ou ENNON I, qui suit; 2. EDZARD, qui continua la postérité; 3. *Uco*, mort l'an 1507, âgé de 44 ans, sur le point de se marier; 4. *Hébé*, morte l'an 1479, âgée de 19 ans, venant d'épouser *Eric*, Comte de Schawembourg; 5. *Géle*, morte fille, l'an 1491, âgée de 32 ans; & 6. *Almethe*, morte fille, l'an 1522.

II. ENNON, I. de ce nom, Comte d'Ost-Frise, n'avoit que sept ans, lorsque son pére mourut. Théde sa mére, gouverna alors le Comté avec beaucoup de prudence. Ce Seigneur fit le voyage de la Terre-Sainte; & à son retour, ayant appris qu'un Seigneur de Westphalie avoit enlevé sa sœur *Alméthe*, il l'assiégea pendant l'hiver dans le château où il étoit, & se noya en passant un fossé sur la glace, l'an 1491.

II. EDZAR ou EZZAR, I. de ce nom, Duc d'Ostfrise, frére d'*Ennon*, lui succéda, fit aussi le voyage de la Terre-Sainte, & laissa le gouvernement de ses Etats à sa mére, qui mourut l'an 1498. A son retour, il épousa *Elizabeth*, sœur du Comte de Rietberg, & mourut vers l'an 1529. Il embrassa le Luthéranisme, & fit son possible pour l'introduire dans ses Etats. Sa femme mourut l'an 1512, & lui le 13 février 1528. Leurs enfans furent 1. *Ulric*, qui passa quelque tems en Espagne, d'où étant revenu, & ayant perdu l'esprit, il se confina lui même dans des forêts, ou il mourut; 2. ENNON qui suit; 3. *Jean*, né l'an 1506, qui passa aux Païs-Bas du tems du gouvernement de Marie Reine de Hongrie, où il épousa *Dorothée* ou *Marguerite* d'Autriche, fille *naturelle* de *Maximilien* I, Empereur. Il fut fait Comte de Durbuy en Ardenne, Gouverneur de Fauquemont, & de Dalem dans le Limbourg Hollandois, puis du Duché de Limbourg, & Chevalier de la Toison d'Or. Il mourut l'an 1572, laissant *Maximilien* de Falkembourg (du nom Allemand du premier gouvernement de son pére) qui de *Barbe* de la Lane, laissa *Louise*, épouse d'*Ebrard* Barbesson, Vicomte d'Aurec; *Dorothee* femme de *Jacques* de Tserclas, Comte de Tilly; & *N*. . . . mariée à *Jodoce* de Bronchorst & de Batemberg, Baron d'Anholt & de Gransfeldt. Les autres enfans d'Edzar I, furent 4. *Anne*, fiancée à *Antoine*, Comte d'Oldembourg, morte l'an 1530; *Théde*, morte l'an 1563, âgée de 60 ans, sans avoir été mariée; 5. *Marguerite*, épouse de *Philippe*, Comte de Waldeck; & 5. *Ermengarde*, morte l'an 1589, sans alliance.

III. ENNON, II. du nom, Comte d'Ostfrise, soutint pendant quelque tems la Religion de Luther, qu'il quitta pour retourner à celle de ses péres; mais sur la fin de ses jours il reprit le Luthéranisme, & l'introduisit dans tous ses Etats, pilla les meubles sacrez & les biens des églises, & entreprit diverses guerres, qui ne lui furent pas favorables. Il mourut l'an 1540, laissant d'*Anne*, fille de *Jean* XIV, Comte d'Oldembourg, 1. EDZARD II, qui suit; 2. *Christophle*, mort en la guerre de Hongrie l'an 1566; 3. *Jean*, mort l'an 1592; 4. *Elizabeth*, mariée à *Jean*, Comte de Schawembourg, morte trois ans après; 5. *Hedwige*, épouse d'*Othon*, Duc de Brunswick-Lunebourg à-Harbenverge, morte l'an 1616; & 6. *Anne*, morte fille à la Cour de l'Electeur Palatin. Leur mére fut leur Tutrice, & mourut le cinquiéme novembre 1575.

IV, EDZARD, II. du nom, Comte d'Ostfrise, vit ses Etats extrémement troublez pour la Religion; parce que plusieurs s'attachoient à la Protestante, & que d'autres suivoient celle de leurs péres, c'est à dire, la Catholique Romaine. On y trouvoit aussi grand nombre d'Anabatistes. Il épousa l'an 1558, *Catherine* de Suéde, fille de *Gustave* I, Roi de Suéde, & de *Marguerite* de Loholm sa deuxiéme femme. Peu s'en fallut que ce mariage ne coutât la vie à *Jean* son frére, qu'on trouva la nuit dans la chambre de Cécile, sœur de Catherine, où il étoit entré par la fenêtre avec une échelle de soye. Edzar augmenta & embellit la ville d'Embden. Les Habitans s'y revoltérent, à la persuasion d'un Ministre, nommé *Menzo Alting*. Cette affaire eut des suites fâcheuses pour les héritiers du Comte, qui mourut l'an 1599. Ses enfans furent 1. ENNON qui suit; 2. *Gustave*, mort en Frise l'an 1608, âgé de 43 ans; 3. *Jean*, qui épousa *Sabine-Catherine*, fille d'*Ennon*, son frére aîné, & de *Walpurge*, Comtesse de Rietberg, laquelle lui apporta ce Comté en mariage, & les Seigneuries d'Esens, de Stedesdorf & de Witmundt. Il eut quatre fils & deux filles, savoir, *Ernest-Christophle*, Comte de Rietberg, Gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans d'*Albertine-Marie* de la Baume, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Martin; *Ferdinand-François*; *Ennon-Philippe*, Chanoine de Cologne; & JEAN, qui épousa *Anne-Catherine*, fille d'*Ernest-Frideric*, Duc de Salms, dont il eut *Frédéric-Guillaume*, tué au service de l'Empereur, dans le combat de Kockberg, l'an 1637; *François-Adolphe-Guillaume*, Ecolâtre de Cologne, Doyen de Strasbourg, Chanoine de Paderborn & d'Osnabruck, mort l'an 1690; *Ferdinand-Maximilien*, qui après avoir été Chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Munster, épousa l'an 1685, *Jeanne-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest*, Comte de Manderscheid-Blanckenheim, & mourut l'an 1687, laissant une fille unique *Marie-Ernestine-Françoise*, Comtesse d'Ostfrise & de Rietberg, Dame d'Esens, &c. née le premier août 1686. Les deux filles de JEAN, Comte de Rietberg, furent *Marie-Léopoldine Catherine*, mariée l'an 1687, à *Oswald*, Comte de Ber; & *Bernardine-Sophie*, élue Abbesse d'Esens, l'an 1691. Les autres enfans d'EDZARD II, furent, 4. *Christophle*, Grand Capitaine, Chevalier de la Toison d'Or, & Gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans; 5. *Charles-Othon*, né l'an 1577, mort en Hongrie, l'an 1603; 6. *Marguerite*, morte l'an 1588; 7. *Anne*, morte l'an 1622, après avoir été mariée trois fois; 8. *Sophie*, morte l'an 1636; & 9. *Marie*, épouse de *Jules-Ernest*, Duc de Brunswick-Danneberg.

V. ENNON, III. du nom, Comte d'Ostfrise, épousa 1. du vivant de son pére, *Walburge* de Rietberg, qu'on empoisonna avec un de ses fils, l'an 1596: 2. l'an 1598, *Anne* de Holstein, fille d'*Adolphe*, Duc de Holstein-Gottorp, & de *Christine* de Hesse. Il laissa du premier lit 1. *Sabine-Catherine*, née l'an 1582, laquelle épousa *Jean* son oncle, auquel elle porta les biens de sa mére, ainsi que nous venons de le dire; & 2. *Anne*, alliée à *Gundaker*, Prince de Liechtenstein, morte l'an 1616: du second lit il eut 3. *Edzard-Adolphe*, mort à dix-sept ans, l'an 1612; 4. *Rodolphe-Christian*, qui succéda à son pére l'an 1625, mais qui fut tué malheureusement l'an 1628, âgé de 26 ans; 5. ULRIC qui suit; 6. *Christine-Sophie*, épouse de *Philippe*, Landgrave de Hesse-Busbach; & 7. *Anne-Marie*, alliée à *Adolphe-Frédéric*, Duc de Meckelbourg, morte l'an 1634.

VI.

VI. ULRIC, II. Comte d'Oſtfriſe, né l'an 1605, ſuccéda à ſon frére, & mourut le premier novembre 1648, laiſſant de *Julienne*, fille de *Louïs*, Landgrave de Heſſe, 1. ENNON-LOUÏS qui ſuit; 2. GEORGE-CHRISTIAN; & 3. EDZAR-FERDINAND, *dont nous parlerons cy-deſſous.*

VI. ENNON-LOUÏS, Comte d'Oſtfriſe rendit de bons ſervices à l'Empereur Ferdinand III, qui le fit Prince de l'Empire l'an 1654. Il avoit épouſé *Juſtine-Sophie*, fille d'*Albert-Fréderic*, Comte de Barbi, morte l'an 1677, dont il n'eut que deux filles, 1. *Julienne-Louïſe*; & 2. *Sophie-Guillemette*, épouſe de *Chriſtian-Louïs*, Duc de Wirtemberg, l'an 1693. Il laiſſa la Principauté à ſon frére puîné.

VII. GEORGE-CHRISTIAN, Prince d'Oſtfriſe, fut confirmé Prince de l'Empire l'an 1662, & épouſa *Chriſtine-Charlotte*, fille d'*Everard* III, Duc de Wirtemberg. Il mourut l'an 1665. La Princeſſe ſa femme, qui eſt morte l'an 1699, accoucha peu après la mort de ſon mari, d'un fils qui ſuit.

VIII. CHRISTIAN-EVERARD, Prince d'Oſtfriſe, né le onziéme octobre 1665, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, mourut le troiſiéme juin 1708. Il avoit épouſé l'an 1685, *Everardine-Sophie*, fille d'*Albert-Erneſt*, Prince d'Oëtingen, dont il eut 1. GEORGE-ALBERT qui ſuit; 2. *Charles-Emmanuel*, né l'an 1692; 3. *Auguſte Ennon*, né l'an 1697; 4. *Chriſtine-Sophie*, née l'an 1681; 5. *Marie-Charlotte*, née l'an 1689, mariée en 1709, à *Evrard-Chriſtian* ſon couſin; 6. *Frederic-Guillaume*, né l'an 1695; & 7. *Julienne-Louïſe*, née l'an 1698.

IX. GEORGE-ALBERT, Prince d'Oſtfriſe, & du Saint-Empire, eſt mort à Aurick, lieu de ſa réſidence, le 13 de juin 1734, âgé de 44 ans accomplis, étant né à pareil jour du mois de juin de l'année 1690. Le Roi de Danemarck, ſon beau-frere, venoit de lui donner tout nouvellement ſon Ordre de l'Elephant dans une viſite qu'il lui avoit faite à Aurick. Le Prince d'Oſtfriſe étant devenu veuf de *Chriſtine-Louïſe* de Naſſau-Idſtein, morte le 13 d'avril 1723, dans la 33 année de ſon âge, ſe remaria le 18 de decembre de la même année avec *Sophie-Caroline* de Brandebourg-Culmbach, née le 31 de mars 1707, ſœur puînée de *Sophie-Magdelene* de Brandebourg-Culmbach, Reine de Danemarck & de Norvége, née le 28 de novembre 1710, & fille de feu *Chriſtian-Henri*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach, & de *Sophie-Chriſtine*, née Comteſſe de Worſtein. Le Prince d'Oſtfriſe avoit eu de ſa premiére femme 1. CHARLES-EDZARD qui ſuit; & 2. *Henriette-Auguſte-Wilhelmine*, née le 21 d'avril 1718, & morte le 12 d'avril 1719.

X. CHARLES-EDZARD, Prince d'Oſtfriſe, & du Saint-Empire, né le 19 janvier 1716, ſuccéda à ſon pére au mois de juin 1734. Quelques jours auparavant, il avoit conſommé le mariage qu'il avoit contracté avec *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Culmbach-Bareith, née le huitiéme juillet 1714, niéce de ſa belle-mére, & derniére fille de *George-Fréderic Charles*, Markgrave de Brandebourg-Culmbach, Régent de Bareith, & de *Dorothée*, née Ducheſſe de Holſtein-Sunderbourg.

VII. EDZAR-FERDINAND, Comte d'Oſtfriſe, troiſiéme fils d'*Ulric* II, mourut le premier de janvier 1668, laiſſant d'*Anne Dorothée*, fille d'*Albert-Louïs* de Crichingen & Puttingen, ſa femme 1. *Evrard-Chriſtian-Guillaume*, ou ſelon M. Hubner *Edzard-Evrard Guillaume*, mort à Vienne en 1707, ſans laiſſer d'héritiers; 2. FRE'DE'RIC ULRIC qui ſuit.

VIII. FRE'DE'RIC-ULRIC, Comte d'Oſtfriſe, naquit le 31 décembre 1667, & mourut le 13 mars 1710. Il fut Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoiſe en 1709. Il avoit épouſé ſa couſine germaine *Marie-Charlotte*, ſeconde fille de *Chriſtian-Evrard*, Prince d'Oſtfriſe, & il en eut *Chretienne-Louiſe*, née le premier février 1710, qui a eu les Etats Généraux pour Parrains, mariée le 24 août 1726 avec *Jean-Louïs-Adolphe*, Comte de Wied-Runkel. * Cornelius Kempius, *de Orig. Friſ.* Mart. Hamconius, *de Rebus*, *Viriſq. Illuſt. Friſ. & Theat. Regn. Pont. & Princip. Friſ.* Suffridus Petri, *de Antiq. & Orig. Friſ.* Reuſner. Junius. Cluvier, &c. Rittershuſius, *Genéal.* Imhof, *Not. Imper.*

* OSTHEIM, petite ville du Cercle de Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg vers les confins du Duché de Saxe-Eyſenach, ſur la riviére de Strey. Elle eſt au nord de Schweinfurt, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues.

OSTIAQUES, peuples qui font une nation particuliére de la Sibérie. Leur païs s'étend depuis Tobolsko, qui en eſt la capitale, juſqu'à la ville de Jenokisko. Ce ſont des peuples d'une petite ſtature & fort mal faits, qui paſſent leur vie dans une miſére extrême, tant les hommes que les femmes, & ont tous la vue fort courte & tout à fait foible, ce qu'on peut attribuer au manque de pain qu'ils ne peuvent avoir que des Voyageurs qui paſſent par là; & comme cet endroit n'eſt pas un lieu d'un fort grand paſſage, les Etrangers y vont rarement. Ils ne ſe nourriſſent que de poiſſon frais qu'ils mangent au lieu de viande, & de poiſſon ſec qui leur ſert de pain. La longue habitude leur fait digérer ces alimens. Leur pêche ſe fait quand l'hiver commence, & lorſqu'elle a été bonne, ils ſe rendent au marché pour y vendre leur poiſſon, dont ils chargent tellement leurs traîneaux, qu'il leur faut de gros chiens robuſtes pour les tirer. Ils en mettent trois ou quatre à un traîneau & le conducteur les chaſſe avec un fouet. Si le traîneau ſe trouve trop chargé, il le traîne lui même avec les chiens. Ce qui a obligé à ſe ſervir de ces animaux, c'eſt que tout le païs eſt comme un déſert où il n'y a aucun fourrage pour la nourriture des chevaux. D'ailleurs les neiges y tombent en hiver de la hauteur d'une braſſe, & les chiens paſſent aiſément deſſus avec leurs traîneaux. Les Oſtiaques ſont d'une pareſſe horrible & ils ne craignent rien tant que le travail. Il n'y a point d'hommes ſous le Ciel plus fainéants, & ils n'ont pas plus de penchant pour la chaſſe que pour les autres choſes. Leurs cabanes ne ſont faites que d'écorce d'arbre entrelacées, & dans l'eſpace d'un an ils changent vint fois de place, ſuivant la commodité & la ſûreté des lieux. Quand on leur demande la cauſe de ce perpétuel changement, ils répondent, qu'ils y ſont contraints pour éviter le tourment que les Voyageurs leur cauſent: ce tourment conſiſte en ce que les Etrangers, les allant chercher dans leurs cabanes, les obligent d'en ſortir pour venir ramer pendant quelques heures. En hiver, ils s'habillent de peau crues qu'ils portent le poil en dedans, & qui ſont auſſi roides qu'un bâton: en été ils ont des habits faits de la peau de certains poiſſons. Leur Dieu, qu'ils appellent *Grand Scheitan*, eſt fait de bois, de cuivre ou de plomb, ſelon que celui qui le fait fabriquer eſt riche ou pauvre. Les pauvres ne l'habillent que de vieux lambeaux, & les riches le parent de martes zibelines. Ils lui font des encenſemens avec toutes ſortes de parfums. Lorſqu'ils paroiſſent devant cette idole, au lieu de priére ils prononcent je ne ſai quelles paroles en contrefaiſant la voix des poulets. Ils ſe proſternent contre terre & font avec les piez de vrais mouvemens de Bâteleurs, accompagnez d'autres cérémonies ridicules. Chaque fois qu'ils ont quelques feſtins ou qu'ils prennent leurs repas, ils ſervent à leur Scheitan tout ce qu'ils ont de meilleur & le poſent devant lui juſqu'à ce que la corruption le conſume, ou que les bêtes qui vivent de proye viennent l'enlever. Ils croyent que s'ils en ôtoient quelque choſe, l'idole, pour les punir, les eſtropieroit, en leur faiſant perdre l'uſage des bras. Ils s'aſſemblent quelquefois dans leurs cabanes où ils font des hurlemens effroyables, juſqu'à ce que le Démon vienne, qui leur prédit ce qui leur doit arriver. Ils le croyent du moins & attendent leurs deſtinées avec beaucoup d'intrépidité. Leur idolâtrie s'étend juſqu'à l'adoration de la peau d'un ours ſur laquelle ils font ſerment. Lorſqu'ils ont pu en tuer quelqu'un, ils lui coupent la tête & lui rendent enſuite de grands honneurs. Ils ſe courbent quelque peu, ſifflent comme on a coutume de faire lorſqu'on appelle un chien, & après avoir écorché l'ours, ils lui diſent, *Qui t'a coupé la tête? qui t'a depouillé de ta peau? ce ſont les haches des Ruſſes, ce ſont les couteaux des Ruſſes*; attribuant aux Ruſſes tout ce qu'ils ont fait à cet animal. Ils ont une choſe fort louable, c'eſt qu'ils ſont ennemis des juremens & des faux ſermens, perſuadez que ceux qui jurent ſans néceſſité, ne doivent eſpérer aucun bonheur dans toute l'année & que même ils ne la paſſeront pas ſans être déchirez par les ours, ou ſans mourir de quelque mort violente. Ils aiment fort le tabac, qu'ils fument d'une maniére fort particuliére. Avant que de le prendre ils ſe rempliſſent la bouche d'eau, avec laquelle ils avalent le tabac. Le matin, lorſqu'ils fument la premiére pipe, cette fumée qu'ils avalent leur ôte tellement la reſpiration qu'ils tombent & demeurent quelque tems à terre comme s'ils étoient atteints du mal-caduc, mais enfin ils reviennent de cette ſuffocation. Ils ont la coutume de fumer toûjours aſſis: lorſque le tabac leur manque, ils ſe ſervent des copeaux de leurs pipes, qui ſont faites d'un très-méchant bois & d'une façon toute particuliére. * Adam Brandt, *Voyage de Moſcovie à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OSTIE, *Oſtia*, ville d'Italie dans l'Etat Eccléſiaſtique, avec Evêché, fut bâtie par Ancus Martius, Roi des Romains, à l'emboûchure du Tibre dans la Mer de Toſcane, & fut détruite par les Saraſins. Il y a eu autrefois un fameux port à l'emboûchure du Tibre. C'eſt là où mourut ſainte Monique, mere de ſaint Auguſtin. Le Doyen des Cardinaux eſt toûjours Evêque d'Oſtie. Le Duc d'Albe prit l'an 1556 cette ville, que les troupes du Pape reprirent peu après. * Léandre Alberti.

OSTIGLIA, petit bourg, mais ancien dans le Mantouan en Lombardie, ſur le bord ſeptentrional du Pô, vis à vis du bourg de Réver, & à dix lieues au deſſus de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

OSTIOUG. *Voyez* OUSTIOUG.

OSTORIUS, Romain, qui commandoit les troupes de l'Empire dans la Grande Bretagne, en qualité de Lieutenant du Préteur. Il traverſa un retranchement de pierres que Caractacus, Roi Breton, lui avoit oppoſé dans le païs de Cornouaille, mit ſon armée en déroute, le pourſuivit dans les montagnes, l'y força; & l'ayant fait priſonnier avec ſon épouſe & ſes enfans, les fit conduire à Rome. Pour cette expédition le Sénat lui décerna le triomphe; & Caractacus obtint ſa liberté par la maniére hardie dont il parla, & par ſa bonne conduite, quoiqu'il eût fait beaucoup de peine aux Romains par une longue & ennuyeuſe guerre. L'Empereur Claude conçut beaucoup d'eſtime pour lui. Quant à Oſtorius, arrivant en Angleterre, il trouva les provinces Romaines inondées d'ennemis, qui le mépriſoient comme un Capitaine nouveau & ſans expérience. Cependant, quoiqu'il arrivât en hiver, il leur fit tête, défit ceux qui s'oppoſérent à lui, & ſoumit tout le païs depuis la Saverne juſqu'aux frontiéres de l'Ecoſſe. La plus grande réſiſtance qu'il trouva fut de la part de Caractacus. * Camden, *Britannia.*

OSTRACINE, étoit anciennement une ville épiſcopale ſuffragante d'Alexandrie, & ſituée dans l'Egypte ſur la côte de la Mer Méditerranée, à dixhuit lieues de Damiette. Elle eſt préſentement réduite en un village nommé *Oſtragioni.* * Maty, *Diction. Géogr.*

OSTRACISME, Loi des Athéniens, en vertu de laquelle par la pluralité des ſuffrages, on condamnoit pour dix ans à l'exil, mais ſans confiſcation de biens, ceux qui avoient ou trop d'autorité, ou trop de crédit, de peur qu'ils ne devinſſent les Tyrans de la patrie. Le peuple s'aſſembloit au jour aſſigné, & donnoit ſes ſuffrages en ſecret contre celui qui devoit être condamné. Cette peine n'étoit pas infamante, parce que ce n'étoit pas la punition d'un crime. On le nommoit *Oſtraciſme*, parce que le peuple donnoit ſon ſuffrage, en écrivant ſur des coquilles le nom de celui qu'il vouloit ainſi bannir. Ariſtide fut banni d'Athénes par l'Oſtraciſme, parce qu'il étoit trop juſte, comme le dit Plutarque dans ſa Vie. * Suidas. Plutarque, *in Ariſtide.* Le Scholiaſte *d'Ariſtophane.*

OSTREVANT, ou l'ISLE DE SAINT-AMAND. C'eſt un païs qui faiſoit autrefois partie du Comté de Valenciennes;

hes; il en fait maintenant une du Hainault. Il est aux confins de la Flandre & de l'Artois, & renfermé entre l'Escaut, la Scarpe, & la Sensette ou le Senset. Bouchain & Saint-Amand en sont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* OSTRITZ, bourg avec marché dans la Haute Lusace sur la riviére de Neisse, trois milles d'Allemagne au dessus de Gorlitz. Ce lieu fut réduit en cendres en l'année 1527, & il a encore dans les-années 1661 & 1683 souffert de grands dommages par le feu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Grosser, *Les Choses remarquable de la Lusace*, en Allemand, *partie.* 3.

OSTROG, ville forte avec une bonne citadelle & titre de Duché. Elle est dans la Haute Volhynie en Pologne, sur la riviére de Horin, environ à 23 lieues de Lusuc vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson, *Carte de la Haute Volhynie.*

OSTROGOTHIE ou OSTROGOTLHAND, c'est à dire, *Gothie orientale*, province de Suéde. Prise en général, elle comprend aujourd'hui la province de ce nom proprement dite, Smaland, Bleking, & Schonen proprement dite, les villes de Norkoping, de Northolm, de Sunderkoping, de Kelmo, de Linkoping, de Schening, de Stegeborg, &c. Les OSTROGOTHS ou GOTHS Orientaux, etoient ceux qui habitoient en Italie, ainsi nommez, à la différence des Visigoths ou Goths Occidentaux qui demeuroient en deça des monts. Claudien parle des premiers, *in Eutropiun*, *l.* 2. *Voyez* GOTHS.

OSTROG-UDINSKOY, place considérable vers les frontiéres de la province de Daurie, très-beau païs, & d'une très grande étendue. Comme elle en est une clef, on en a fait une ville. La forteresse n'en est que de bois. Elle est située sur une haute montagne, d'où les Habitans se défendent vigoureusement contre les Mongales, nation Tartare, dont ils reçoivent souvent de cruelles insultes. * Adam Brandt, *Voyage de Moscovie à la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OSTROVIZZA, Fort dans le Comté de Zara, en Dalmatie, est environné d'excellens pâturages, de belles forêts & de quantité de sources. L'air y est admirable, & le séjour en est charmant. Il y a presque cent ans que les Vénitiens prirent ce Fort sur les Turcs, & le brûlérent. Quelque tems après les Infidéles le rebâtirent; mais les Morlaques de Croatie, sujets de la République de Venise, y mirent le feu l'an 1682, du tems du Général Dohna. L'an 1683, les Vénitiens en prirent tout à fait possession, & le Général Valier y mit deux Compagnies d'infanterie en garnison. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

OSTUNI, en Latin *Ostunum*, ville du Royaume de Naples, en la province d'Otrante, est un Evêché suffragant de Brindes, & est située entre cette ville, Tarente, & le territoire de Bari, près de la Mer Adriatique. C'est une grande ville qui a été possédée autrefois par les San-Sévérini, & ensuite par les Gualtieri d'Engenio. * Léandre Alberti. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OSULFE. *Voyez* OSWULFE.

OSURGHETI. *Voyez* OSZURGHETI.

OSWALD, Roi de Northumberland en Angleterre dans le septiéme siécle, après la mort de son pére *Edelfrid* ou *Adelfrid*, qui arriva l'an 617. Edwin son oncle maternel, s'étant emparé du Royaume, il fut obligé de se réfugier avec ses fréres & d'autres Seigneurs, chez les Pictes dans le nord du païs, que l'on a depuis appellé Ecosse, & de là en Irlande, où ils furent instruits dans la Religion Chrétienne, & reçurent le batême. Edwin ayant été tué l'an 633, dans une bataille qu'il donna contre Penda, Roi de Mercie, & contre Cedwal ou Cedowalla, Roi des anciens Bretons, Oswald & ses fréres revinrent dans leur païs. Eanfrid ou Anfrid, frére aîné d'Oswald, fut fait Roi des Berniciens; & Osrick cousin germain d'Edwin, fut fait Roi des Deiriens, peuple du Royaume de Northumberland. Ces deux Princes s'étant abandonnez à toutes sortes de vices, & ayant apostasié, périrent malheureusement. Osrick fut tué par les Soldats de Cedwal, Roi des Bretons, qui l'année suivante, fit tuer Eandfrid par trahison. Oswald ayant ramassé un petit nombre de troupes, marcha contre Cedwal, le défit, lui ôta la vie, & dissipa toutes ses forces. Il réünit ensuite les deux Royaumes de Northumberland, & y établit la Religion Chrétienne. Il fit venir des Religieux du monastére de Hy, qui est une isle entre l'Irlande & l'Ecosse, & transfera le siége épiscopal d'Yorck à Lindisfarne, dont il fit Evêque saint Aidan. Il bâtit quantité d'églises, & fonda plusieurs monastéres. Penda, Roi de Mercie, lui déclara la guerre, & lui donna bataille dans la plaine de Maserfield, dans laquelle Oswald perdit la vie l'an 642. On l'a mis au rang des Saints, & l'on fait mémoire de lui au cinquiéme d'août. * Béde, *Histor. Angl.* Baillet, *Vies des Saints.*

OSWALD, Anglois & Chanoine de Winchester, passa en France, où il fut Disciple d'Abbon de Fleuri; mais ayant été rappellé dans son païs par Odon, Archevêque de Cantorbéry, son oncle, il fut Sécretaire d'Osbetille, Evêque de Rochester; & il fut élevé à l'Evêché de Worchester. Il fonda un monastére, fit des ordonnances synodales, écrivit diverses Epîtres que l'on a conservées, & mourut l'an 992. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.* Goodwin, *de Episc. Angl.*

OSWALD, Anglois de nation, & Moine Bénédictin à Worchester dans le dixiéme siécle, secouru des libéralitez d'Oswald, Chanoine de Winchester, visita les plus célébres monastéres de France & d'Angleterre. Il fit divers Traitez, & mourut l'an 1010. Les Auteurs citent quelques Ouvrages de Grammaire de sa façon. * Pitseus, *de Script. Angl.* Baleus. Leland. Arnoul Wion, &c.

OSWALD, Religieux Chartreux, vers l'an 1340, fut Vicaire de la grande Chartreuse, puis Prieur en Ecosse, & se distingua par ses Ouvrages & par sa piété.

On ne doit pas le confondre avec un autre OSWALD, Chartreux Anglois, qui vivoit dans le même tems, & qui avoit passé en France, pour y étudier à Paris, où il eut beaucoup de part à l'amitié de Jean Gerson. Ce fut à la persuasion de ce grand homme, qu'il abandonna le monde, & qu'étant retourné en Angleterre, il prit l'habit de Chartreux. Les Princes d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, eurent beaucoup de vénération pour la vertu d'Oswald: ce qui ne contribua pas peu à la propagation de son Institut dans ces Etats. Outre divers Traitez de Jean Gerson, qu'Oswald traduisit en Latin, on a de lui un Recueil de Lettres au même, & quelques Ouvrages de dévotion, comme, *Meditationes solitariæ*; *De Remediis tentationum*; *Portiforium.* Il mourut l'an 1450. * Petreius; *Biblioth. Carth.* Sutorius, *Vitæ Carthus. l.* 2. Possevin, *in Appar. Sacro:* Pitseus, *de Script. Angl.*

OSWALD (Erasme) Allemand, né dans le Comté de Merckenstein en Autriche, l'an 1511, étudia dans les principales Universitez d'Allemagne, à Ingolstadt, à Leipsic & à Bâle, où il apprit les Langues & les Mathématiques; sous Sébastien Munster. Depuis, il enseigna à Memmingen, à Tubingue & à Fribourg, où il fut Professeur en Langue Hébraïque, & enseigna les Mathématiques l'an 1597, âgé de 86 ans, après avoir traduit le Nouveau Testament en Hébreu: ce que personne n'avoit entrepris avant lui. Ses autres principaux Ouvrages sont, des Commentaires sur la Sphére de Jean de Sacrobosco, sur l'Almageste de Ptolomée; *In primum mobile & Theorias Planetarum*; *Paraphrasis in Cant. atque Ecclesiasten*; *Gentium Calendaria, &c.* * Pantaléon, *Prosopogr. l.* 3. De Thou, *Hist. l.* 68. Melchior Adam, *in Vit. Philos. German.* Vossius, *de Math. c.* 36. §. 18.

OSWALD (Albert) Religieux de saint Dominique, naquit à Mayence, où il prit l'habit de l'Ordre. Il prit les dégrez, & publia en 1697, à Cologne en deux volumes *in douze*, un Traité intitulé *Spicilegium Philosophicum Collectum in agro Thomistico:* depuis il fut appellé à Rome, pour y être Théologien Consulteur. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

OSWALDUS BERUS. *Cherchez* BÆHR.

OSWESTRE'E, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Shrop, défendue par un fossé, un rempart, & un château. * Camden, *Britannia.*

OSWIECZIN, petite ville, capitale de la Silésie Polonoise, qui a eu longtems ses Ducs Souverains. Elle est située proche de l'endroit où la riviére de *Sala* se jette dans la Vistule, en un païs de marais, qui la rend forte naturellement, & d'un aproche assez difficile. Elle est couverte de l'autre côté par une hauteur, sur laquelle est un château, dont les murailles ne sont que de bois. Cette ville, qui est du Palatinat de Cracovie, est une ancienne dépendance de la Silésie, que Janus, Duc d'Oswieczin, vendit au Roi Casimir III, en 1454, pour la somme de quatre-vint mille florins. * Jourin de Rochefort, *Voyage d'Allemagne & de Pologne.* Audiffret, *Géogr. tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OSWIN, Roi de Deïre dans le nord d'Angleterre, fil d'*Osrick* & neveu d'*Edwin*, étoit un Prince généralement admiré pour sa bonne mine & ses autres belles qualitez, & par les personnes dévotes pour son zéle pour la Religion. Il ne régna qu'environ sept ans vers le milieu du septiéme siécle. Il fut tué par Oswy, Roi de Bernicie, à cause de quelques disputes qu'il y avoit entre eux, & qui dégénérérent en une guerre ouverte. Mais Oswin se voyant inférieur, jugea plus à propos de congédier son armée, que de hazarder une bataille. Il se confia lui & un de sa suite au Comte Humwald, qui le remit lâchement à Oswy, qui le fit mourir. On assure que cette mort avoit été prédite par l'Evêque Aidan, qui mourut de déplaisir peu de tems après lui. Pour expier cette action inhumaine d'Oswy, détestée par tous les Gens de bien, on bâtit un monastére sur la place, où elle avoit été commise, dans lequel on offrit tous les jours des priéres, tant pour le meurtrier, que pour celui qui avoit été tué. * Speed, *Hist. de la Grande Bretagne.*

OSWULFE ou OSULFE, Roi de Northumberland, succéda à son pére EADBERT ou EDBERT l'an 759. Il fut cruellement assassiné par ses Domestiques, après n'avoir régné qu'un an. * Speed, *Hist. de la Grande Bretagne.*

OSWY, Roi de Bernicie dans le nord d'Angleterre, fils du Roi ETHELFRID, succéda au Royaume à son frére *Oswald*, l'an 642. Il régna 28 ans, au commencement avec beaucoup de difficultez à cause de Penda, Roi de Mercie, qui fit de fréquentes courses & de grands dégâts sur ses terres, aidé par Ethelwald fils d'Oswald, qui régnoit alors à Deïre, jusques-là qu'Oswy, craignant quelque chose de pis, offrit d'acheter la paix au prix de plusieurs riches présens. Mais le Roi Payen rejetta ses propositions; & continuant ses hostilitez, Oswy & Alfred assemblérent une petite armée, tombérent sur les forces nombreuses de ceux de Mercie, commandées par des Généraux experts, & les mirent en déroute à Leeds, dans le Comté d'Yorck, l'an 653. Ethelwald, dans le tems du combat, se retira avec ses troupes dans un lieu de sureté, où il attendit l'événement. Cela allarma les Merciens, qui regardérent cette démarche comme une trahison, & leur crainte les obligea à s'enfuïr. On en fit un grand carnage, la plupart de leurs Chefs & Penda lui même furent tuez dans la déroute. Par ce moyen Oswy fit la conquête du Royaume de Mercie, d'où il fut chassé peu de tems après par la Noblesse du païs, & Wulfer ou Wolpher mis à sa place. Oswy tint aussi en crainte Oswin, Roi de Deïre, & fit si bien, que depuis ce tems-là cette province & celle de Bernicie composérent le Royaume de Northumberland, mais ce fut par un assassinat dont on a parlé à l'article d'Oswin. Enfin, il tomba malade & mourut. Il étoit si attaché à l'Eglise Romaine, que s'il avoit recouvré sa santé, il feroit allé à Rome pour y finir ses jours. * Speed, *Histoire de la Grande Bretagne.*

OSZURGHETI, petite ville de la Géorgie en Asie. Elle

le eſt capitale du Royaume de Guriel, & la réſidence du Prince de ce nom. * Maty, *Dict. Geogr.*

OTA. OTF. OTG. OTH. OTI. OTM. OTO. &c.

OTACILIA, Marcia Otacilia Sévéra, femme de l'Empereur *Philippe*, étoit Chrétienne, à ce que prétendent les Auteurs eccléſiaſtiques, & rendit ſon mari favorable aux Chrétiens. Cependant dans les médailles des villes de ce tems-là, elle eſt répréſentee avec toutes les marques de la Religion Payenne. Ces villes ſuivoient en cela leur uſage; & cela n'empêche pas qu'elle n'ait été Chrétienne, comme le témoigne Euſébe, *Hiſt. l. 6. c. 36.* * De Tillemont, *Vies des Empereurs, tome* 3.

* OTACILIUS, eſt répréſenté par Martial, *l. 1. Epigr.* 79, comme un homme qui, quoique dans l'indigence, vouloit imiter autant qu'il lui étoit poſſible la magnificence de Torquatus qui étoit un grand Seigneur, & lui applique le ſort de la grenouille qui creva en faiſant des efforts pour tacher de parvenir à la grandeur de la vache.

OTAGE, eſt la perſonne qui eſt donnée à l'ennemi de guerre, pour ſûreté & entretenement de la foi, juſqu'à l'exécution de la parole & promeſſe de celui qui le donne, comme gage militaire. Ce terme eſt compoſé de ces deux mots, *Oſt*, & *Gage*, & eſt écrit par quelques uns *Hoſtage*: ce qui ſeroit tolérable, parce qu'alors il vient du mot Latin *Hoſtis*, & que l'Eſpagnol dit auſſi *Hueſte*, au lieu que le François dit *Oſt*, c'eſt à dire, *armee*. Le François ſuit ſon orthographe, écrivant *ôtage*, qu'il dérive du mot *Oſt*. Si celui qui donne ôtage manque à ſa foi & à ſa promeſſe, la vie ou la mort de l'ôtage dépendent de celui qui l'a reçu.

OTANA. *Voyez* OTHANA.

* OTBERT, Evêque de Liége, vers la fin de l'onziéme ſiécle & au commencement du douziéme, ſe rangea du parti de l'Empereur Henri IV. Pendant la durée du Schiſme, les Moines de S. Hubert, oppoſez au Schiſme, eurent beaucoup à ſouffrir de la part de cet Evêque. Jarenton, Abbé de S. Bénigne de Dijon leur écrivit pour leur offrir un azyle dans ſon monaſtére. Le Clergé de Liége prit le parti de ſon Evêque contre le Pape, & publiérent contre ſa lettre au Comte de Flandre; un Manifeſte fort vif. Cette Apologie ne fit qu'aigrir les eſprits. L'Empereur Henri IV étant mort à Liége en 1106, Otbert le fit inhumer dans l'égliſe de S. Lambert; mais ce Prélat ne fut reçu à la communion de l'Egliſe qu'à condition, qu'il exhumeroit le corps de cet Empereur, qui demeura pendant cinq ans dans un cercueil de pierre ſans ſépulture. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

OTFORD, ville d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté de Kent, & dans la contrée appellée *Godsheath*. Elle eſt ſituée ſur la rive droite de la riviére de Darent, & célébre par la bataille donnée entre le Roi Edouard, ſurnommé *Côte de fer*, & Canut, Roi Danois, qui perdit le champ de bataille & 5000 hommes. Warham, Archevêque de Cantorbéry, y avoit fait bâtir une belle maiſon, que l'Archevêque Crammer céda par échange au Roi Henri VIII. * *Dict. Anglois.*

OTFROI, Moine Bénédictin de l'Abbaïe de Wiſſembourg, Diſciple de Raban, Archevêque de Mayence, compoſa une Hiſtoire de l'Evangile en Langue Teutonique, afin que le peuple, qui n'entendoit ni le Grec ni le Latin, pût lire l'Evangile. Il dédia cet Ouvrage à Luitbert, Archevêque de Mayence, comme on le voit par une lettre Latine, imprimée dans la Bibliothéque des Péres. L'Ouvrage eſt imprimé à Bâle, l'an 1571, par les ſoins de Matthias Flacius Illyricus. Trithéme fait mention de quelques autres Traitez d'Otfroi. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques du neuviéme ſiecle.*

* OTGAIRE, Evêque de Mayence, ſuccéda dans ce Siége à Heiſtulfe ou Haiſtulfe en 825, où ſelon le *Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois*, en 827, & il le tint juſqu'à l'an 847. Ce Prélat étoit plus propre à commander une armée qu'à gouverner une égliſe. D'un autre côté, s'il ne garda pas lui même les Canons, il eut quelque zéle pour les faire obſerver. Il fut un des Prélats qui aſſiſtérent au Concile de Thionville en 835, auquel Drogon, Evêque de Metz, préſida. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* OTHANA ou OTANA, étoit autrefois une ville épiſcopale, ſituée dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle de Sardaigne. Elle eſt ruïnée, & il ne reſte plus parmi ſes maſures qu'une égliſe qui porte ſon nom. Son Evêché a été transféré à Alghéri. * Maty, *Dict. Géogr.*

OTHELIO, connu ſous le nom de MARCUS-ANTONIUS OTHELIUS, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de Padoue, né à Udine dans le Frioul, ſe rendit ſi habile dans le Droit Civil & Canon, que le Sénat de Veniſe lui donna à Padoue une Chaire qu'il remplit juſqu'à l'âge de 80 ans, avec un ſuccès & un applaudiſſement univerſel. Il étoit ſi bon, que ſes Ecoliers lui donnoient ordinairement le nom de *Pere*. Son grand âge fut cauſe qu'on le diſpenſa d'enſeigner; mais on lui conſerva ſa penſion. Il mourut l'an 1628, & laiſſa des Conſultations, & des Commentaires ſur le Droit Civil & Canon, &c. * Thomaſini, *in Elog. Doct. partie 2.*

OTHMAN, OSMAN ou ODMAN BEN AFFAN ou OFFAN, troiſiéme Calife depuis Mahomet. Après la mort d'Omar, ſecond Calife des Muſulmans, les Gens du Conſeil, ou plutôt les Candidats, ou Gens appellez pour lui ſuccéder, entre les mains deſquels ce Calife avoit mis en mourant cette dignité comme en dépôt, s'aſſemblérent pour lui donner un ſucceſſeur, l'an 23 de l'hégire, & 644 de Jeſus Chriſt. Abdelrahman, un des ſix qui y pouvoient prétendre, céda ſon droit à ſes Collégues, à condition qu'il pourroit nommer le Califе. Tous furent d'accord de ce compromis, excepté Ali, qui prétendoit que le Califat lui appartenoit par ſucceſſion, & qui fondoit ſon droit ſur la proximité du ſang. En effet, il étoit couſin germain de Mahomet, & avoit épouſé ſa fille aînée: de ſorte qu'il étoit devenu le Chef de la famille des Haſchémites, que l'on qualifioit du titre de la Maiſon du Prophéte. Mais malgré cette prétention d'Ali, Abdalrahman, qui avoit le conſentement de ſes autres Collegues, ne laiſſa pas de nommer Othman, fils d'Affan, pour Calife, & de le faire proclamer & reconnoître pour tel par tous les Muſulmans. Ali proteſta contre cette élection; mais voyant dans la ſuite le conſentement général des peuples en faveur d'Othman, & que ſon parti étoit le plus foible, il y donna les mains, & rendit l'hommage accoutumé au nouveau Calife. Othman fut ſurnommé par les ſiens, *Dhoulnoureïn*, c'eſt à dire, *le poſſeſſeur de deux lumieres*, à cauſe qu'il avoit épouſé Rakiach, & Omm-Al-Calthoum, toutes deux filles de Mahomet, dont les Sectateurs croyent que la prétendue Prophétie a été une ſource de lumiere, qui a réjailli ſur toute ſa poſterité. Quelques uns veulent que l'élection d'Othman ſe fit ſur la fin de la vint-troiſiéme année de l'hégire & les autres la renvoyent juſqu'au commencement de la vint-quatriéme. Ce fut ſous le régne d'Othman, que la grande province de Choraſſan, dans laquelle les Arabes étoient deja entrez ſous le Califat d'Omar, fut entiérement ſoumiſe à leur Empire, avec ſes principales villes de Balkh, de Thous, de Hérat, & de Niſchabour, qui en ont été depuis les capitales, ſous diverſes Dynaſties de la Haute Aſie. Toute la côte d'Afrique, depuis la ville de Tripoli, qui fut priſe par force, ſous le Califat d'Omar, l'an 22 de l'hégire, & le 643 de Jeſus Chriſt, juſqu'au detroit de Sebtah, fut conquiſe par les Généraux d'Othman en peu d'années; & ſi nous en croyons Khondémir, les Arabes pénétrérent juſques dans le païs d'Andalous, ou *Andalouſie*, nom qu'ils donnent à toute l'Eſpagne en général. Le païs d'Andalous, ſelon eux, eſt ſéparé de l'Afrique par le Détroit de Sebtah ou *Ceuta*, que nous appellons aujourd'hui le *Detroit de Gibraltar*. Il faut remarquer, que Saïd, Commandant de l'armée d'Egypte pour Othman, fit de ſi fréquentes courſes dans la Nubie, qui confine avec la Thébaïde, & preſſa ſi fort le Roi de ce païs-là, qui étoit Chrétien, que pour obtenir la paix, il fut obligé par un Traité d'envoyer tous les ans en Egypte un grand nombre d'Eſclaves Noirs dont les Arabes faiſoient grand état.

Les Grecs cependant poſſédoient encore l'Iſle de Chypre dont ils ne pouvoient être chaſſez par une armée navale. Othman fit équiper l'an 649, ſept cens vaiſſeaux, qu'il envoya ſous le commandement de Moavia, Gouverneur d'Egypte, qui ruïna la plus grande partie de cette iſle; & y étant retourné l'année ſuivante il raſa la ville de Nicoſie, & laiſſa toute l'iſle déſerte. L'an 653, Moavia gagna une bataille navale contre l'Empereur Conſtant II, qui croiſoit ſur la Mer de Phénicie avec mille vaiſſeaux; & l'an 654, il prit l'Iſle de Rhodes, où il briſa le fameux Coloſſe du Soleil qui étoit tout de fonte, d'où il fit emporter les morceaux à Alexandrie ſur neuf cens chameaux, & ravagea une partie de l'Arménie. Pendant le cours de ſes victoires, ſes ennemis animez, à ce que dirent enſuite les Ommiades, par Ali, & autoriſez par Aïſchach, veuve de Mahomet, que l'on appelloit la Prophéteſſe, & qui avoit, en vertu de ce titre, beaucoup de crédit parmi les Muſulmans, formérent pluſieurs plaintes contre lui. Les principaux chefs de leur accuſation étoient, que ce Califе aimoit trop tendrement ſes parens; qu'il depouilloit les plus braves Capitaines de leurs emplois, pour les leur donner; & qu'il les enrichiſſoit des deniers du thréſor public, que les Muſulmans tenoient pour ſacré, & auquel on n'avoit touché juſqu'alors, que pour les dépenſes de l'Etat, le même Othman y ayant lui-même reſtitué pluſieurs fois les ſommes qu'il en avoit tirées, pour les employer à d'autres uſages. On avoit auſſi intercepté des lettres écrites par Marvan, fils de Hakem, Sécretaire de ſes commandemens, par leſquelles il donnoit des ordres pour tuer des gens qui ſe croyoient en ſûreté ſur ſa parole. Il eſt vrai qu'Othman & ſes amis deſavouoient ces lettres, mais ſes ennemis ſecrets ne laiſſérent pas de lui en faire un crime, & de débaucher, ſous ces prétextes, les provinces de la fidélité qu'elles lui avoient jurée. Il arriva à Médine des troupes d'Arabes & d'Egyptiens, qui ſe diſoient députez de leurs provinces. On leur mit les armes à la main; & Othman ſe vit en peu de tems aſſiégé dans ſon Palais ſi étroitement, pendant trois mois ou environ, qu'enfin l'eau lui manqua. Ali, & ſes enfans, Haſſan & Houſſain, firent mine de le défendre contre ces mutins. Othman ſe préſenta lui-même à eux avec l'Alcoran dans ſon ſein. Il leur proteſta qu'il ne vouloit point d'autre Juge, entre lui & eux, que ce livre, qui devoit être la régle pour juger tous les différents qui naiſſent entre les Muſulmans; qu'il étoit prêt de réparer tous les torts qu'on lui imputoit d'avoir faits aux particuliers contre les loix, & même d'en faire une pénitence publique. Mais les choſes avoient été pouſſées trop avant, & les revoltez, qui en vouloient à ſa vie, n'avoient garde de ſe contenter de ce diſcours. Aïſchah fut néanmoins conſultée ſur cette affaire, & répondit qu'on devoit recevoir Othman à pénitence, comme elle le ſoutint depuis à Ali, lorſqu'elle eut embraſſé dans la ſuite le parti qui lui étoit contraire. Cependant, les eſprits échauffez n'étoient plus en état d'être calmez, ni diſpoſez à écouter ſes ſentimens. On mit la main aux armes de part & d'autre, & Othman fut enfin accablé par le grand nombre de Conjurez. On ne reſpecta point en cette occaſion l'Alcoran qu'il portoit dans ſon ſein; car il fut teint de ſon ſang qui couloit de pluſieurs coups dont il fut percé, & ſon corps même demeura long-tems expoſé ſans ſépulture après ſa mort. Ainſi mourut Othman, laiſſant ſa place à Ali, l'an 35 de l'hégire, & le 655 de Jeſus-Chriſt, après douze ans de régne. Mais ſon ſang fut hautement vengé par Moavie, premier Calife des Ommiades, ſon parent. Ce Calife avoit toutes les qualitez d'un grand Prince; car il étoit magnifique, généreux, & libéral, attaché aux exercices

cles de sa Religion, sans parler de la bravoure qui étoit commune pour lors à tous ceux de sa nation, dont le grand nombre des victoires avoit extrêmement haussé le cœur. Ce fut lui qui fit passer l'Alcoran tel qu'il étoit dans l'original qu'Aboubekre avoit mis en dépôt chez Hafsah, une des veuves de Mahomet, & qui fit supprimer toutes les copies qui se trouverent differentes de ce premier original. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

OTHMAN I, BEN ORTHOGRUL. C'est celui que les Historiens & les Latins appellent *Osman*, fils d'Ortucul, auquel les Turcs donnent le titre de *Gazi*, c'est-à-dire de *Conquerant*. Nous pouvons l'appeller Othman, I. du nom, Fondateur d'une Dynastie, qui a tiré son nom de lui, & que nous nommons *Othmanites*, ou *Ottomans*. Il fut déclaré Prince des Turcs après la mort de son pére, l'an 687 de l'hegire, & le 1288 de Jesus-Christ, par l'ordre du Sultan Aleëddin, ou *Aladin le Selgiucide*, Prince des Turcs, & qualifié Othman Beg, ou Bey. Le même Sultan Aleëddin, qui tenoit son siege royal dans la ville d'*Iconium*, ou de Cogni dans la Natolie, envoya par honneur à Othman une veste, une paire de timbales, un étendart, & un sabre. Othman, de son côté, avoit accoutumé de se lever sur ses piez toutes les fois que l'on sonnoit les timbales, pour témoigner le respect qu'il portoit au Sultan. Les Tartares fatiguant alors beaucoup par leurs courses les provinces d'Aleëddin, ce Prince, qui craignoit avec raison que les Turcs ne se joignissent à eux, permit à Othman de pousser ses armes vers le Couchant de l'Asie Mineure, pour l'occuper dans la guerre qu'il feroit aux Grecs. Othman s'avança si fort du côté que le Sultan lui avoit marqué, qu'il prit plusieurs villes, & même des provinces entiéres sur l'Empereur Grec: ce qui le rendit si puissant, qu'il prit enfin le titre & la qualité de Sultan, du consentement du même Aleëddin, l'an 699 de l'hégire, & le 1299 de Jesus-Christ, qui est proprement l'époque de l'Empire Ottoman. L'an 726 de l'hégire, & le 1325 de Jesus-Christ, Othman, qui avoit envoyé son fils Orkhan assieger la ville de Pruse en Bithynie, mourut à l'âge de 69 ans, après 26 ans de régne, & ne laissa pour tout bien en mourant, que des chevaux & des moutons. L'on peut remarquer ici, que l'on fait encore aujourd'hui paître aux environs de Pruse, ou de Brousse en Natolie, des moutons qui appartiennent au Sultan des Turcs, & que l'on dit venir de ceux qui ont autrefois appartenu à Othman, qui eut pour successeur son fils Orkhan, & laissa son nom aux provinces de Pont & de Bithynie, que les Turcs appellent encore aujourd'hui *Othmangik Vilaïeti*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* OTHMAN, II. du nom, KHAN BEN AHMED KHAN, fils d'Achmet, seiziéme Empereur ou Sultan des Ottomans. Ce Prince fut élevé sur le thrône, après la déposition de Mostafa son oncle, l'an 1026 de l'hégire qui est le 1616 de J. C. Il fut étranglé dans une sédition par les Janissaires, après la bataille qu'il perdit contre les Polonois, l'an 1031 de l'hégire, c'est à dire l'an 1621 de J. C. Mostafa fut rétabli sur le thrône après la mort de son neveu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

OTHMAR (Saint) Abbé de Saint-Gal en Suisse, dans le huitiéme siécle, étoit de l'ancienne Allemagne, que l'on a depuis appellée Souabe, & d'où le nom d'Allemagne s'est communiqué à tout ce qui est renfermé entre la France, les Alpes, la Pologne & la mer. Son frére aîné le mena dès son enfance à Coire, ville de la Rhétie méridionale, qui comprend à présent le païs des Grisons & le Comté de Tirol, & l'y mit au service du Comte Victor. Etant venu en âge, il embrassa l'état ecclésiastique, fut ordonné Prêtre, & pourvu d'une Cure. Un Seigneur du voisinage, nommé Watram, lui fit donner l'Hermitage de Saint-Gal par Charles *Martel*. Othmar y établit un monastére, & substitua la Régle de saint Benoît à celle de saint Colomban. Deux Seigneurs d'Allemagne s'étant emparez d'une partie des biens de l'Abbaïe de Saint-Gal, il s'en plaignit à Pepin. Ces Seigneurs, pour se venger, le firent accuser dans un Synode; & ayant gagné les Evêques, ils le firent condamner à être renfermé dans un château, où ils vouloient le faire mourir de faim; mais un autre Seigneur obtint de le faire transférer dans l'Isle de Stein sur le Rhin, où il passa le reste de ses jours, & mourut le 16 de novembre 759, après avoir gouverné pendant 38 ans l'Abbaïe de Saint Gal. * Walafridus Strabo *apud* Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*.

OTHNIEL. *Voyez* OTHONIEL.

OTHOLON. *Voyez* OTLON.

OTHOMAN ou OTTOMAN. *Cherchez* OSMAN.

OTHON (M. Salvius) Empereur, fils de *Lucius Othon* & d'*Albia Terentia*, devint le Favori de Néron, par la conformité qu'il eut avec ce Prince. Ses méchantes inclinations le portérent à de grands desordres. Il débaucha vers l'an 57, Poppée, femme de Crispinus Rufus, Chevalier Romain, & l'épousa; mais dans la suite il fut assez indiscret pour vanter la beauté de cette Dame à Néron, qui la lui enleva, & envoya Othon gouverner le Portugal. Il se gouverna mieux dans cet emploi qu'à la Cour, & y vécut avec autant de modestie & de retenue qu'il avoit eu de passion pour le déreglement. Environ dix ans après, il s'attacha à Galba, qui fut mis sur le thrône après Néron l'an 68. Othon s'étoit persuadé que Galba l'adopteroit; mais ayant vû avec chagrin que Pison lui avoit été préféré, il pratiqua les Gens de guerre, les fit massacrer l'un & l'autre, & fut salué lui-même Empereur le 15 janvier de l'an 69 de Jesus-Christ. Peu après l'armée d'Allemagne, qui avoit elevé Vitellius, venant en Italie, battit Othon près de *Bedriacum*, village situé entre Crémone & Vérone. Il se tua lui-même de desespoir, en la 37 année de son âge, le 15 avril de l'an 69 n'ayant régné que trois mois & deux jours. * Suetone & Plutarque, *en sa Vie*. Tacite, *Annal. l.* 3 & 1. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, *tome* I.

OTHON I, dit *le Grand*, Empereur d'Allemagne, succéda à son pére HENRI I, de la Maison de Saxe, l'an 936. & fut couronné l'an 937. à Aix la Chapelle, par Hildebert, Archevêque de Mayence. Il vainquit les Hongrois & les Bohémes, réduisit quelques Rebelles, rétablit le calme en Allemagne, & mena du secours à Louïs d'*Outre-Mer*, Roi de France, son beau-frere. Quelque tems après il passa en Italie, contre Bérenger, Roi d'une partie de ce païs, qui tenoit assiégée dans la forteresse de Canossa, Adelaïde, fille de Rodolphe, Roi de Bourgogne, & veuve de Lothaire, Roi d'Italie. Othon, qui étoit veuf d'une Princesse Angloise, délivra Adelaïde, après avoir soumis Pavie, & l'épousa. A son retour en Allemagne, il eut le déplaisir de voir que Ludolfe, son fils aîné, avoit conspiré contre lui, avec Conrad Duc de Lorraine, Frédéric Archevêque de Mayence, & divers autres Seigneurs. Peu après il prit Ratisbonne, battit les Rebelles; & tournant ses armes d'un autre côté l'an 955, il remporta une victoire signalée sur les Hongrois, où il tua aussi le Duc de Wormes, & vainquit deux Princes Sarmates. L'Empereur avoit traité fort civilement Berenger, & son fils Adalbert, ausquels il pardonna dans l'assemblée d'Ausbourg; mais les violences de Berenger ayant obligé le Pape Jean XII, d'envoyer vers l'Empereur, pour le prier de venir délivrer l'Italie de la tyrannie de ce Prince, Othon tint une assemblée à Wormes, & le jour de la Pentecôte de l'an 961, fit couronner son fils Othon à Aix-la Chapelle, puis passa en Italie par la vallée de Trente. Il conquit la Lombardie, & alla ensuite à Rome, où le Pape le couronna Empereur l'an 962. L'année suivante il prit Bérenger avec sa femme, Gilles Willa, dans le Mont-Saint-Léon, en Ombrie, & les envoya prisonniers en Allemagne. Mais le Pape, qui reconnut que les Allemands étoient plus à craindre que les Gens de Bérenger, reçut son fils Adalbert dans Rome. L'Empereur, outré de cette perfidie, fit déposer le Pontife, & élire Léon VIII. Il se retira de Rome le dixiéme janvier 964, & ayant sçu que ses ennemis y etoient rentrez, il y revint, l'assiégea, la prit par famine, & envoya prisonnier en Allemagne Benoît V, élu après Jean XII. L'Empereur fit un autre voyage en Italie, où il vainquit entiérement Adalbert, & remit l'an 967, le Pape Jean XIII, à Rome, d'où ses ennemis l'avoient chassé. Les Grecs, qui avoient maltraité ses Ambassadeurs, furent chassez d'une partie de l'Italie, & les autres furent contraints de lui payer des sommes annuelles, & plusieurs même eurent le nez coupé. Othon, de retour en Allemagne, y fonda divers Evêchez, & mourut à Magdebourg le Mécredi avant la Pentecôte, le septiéme de mai 973, le 37 de son Empire. Ses entrailles furent inhumées à Memleben en Thuringe, & son corps dans l'église de Saint-Maurice de Magdebourg. Othon étoit un bon Prince, qui aimoit la justice. On dit qu'il avoit coutume de jurer par sa barbe, qu'il laissoit croître jusqu'à la ceinture, selon la mode de son tems. Il épousa 1. en 930, *Edgits*, ou *Egide*, fille puînée d'*Edouard*, I. du nom, dit *le Vieil*, Roi des Anglois, morte le 26 janvier 947: 2. l'an 951, *Adelaïde*, veuve de *Lothaire* II, Roi d'Italie, & fille de *Rodolphe*, II. du nom, Roi de la Bourgogne-Transjurane, morte le 16 décembre de l'an 1000, âgée de 75 ans. Du premier mariage vinrent 1. LUDOLPHE de Saxe, qui fit la branche des Ducs de Franconie; (*Voyez* FRANCONIE) & 2. *Luitgarde* de Saxe, mariée l'an 974, à *Conrad*, dit *le Sage*, & *le Roux*, Duc de Lorraine & de Wormes, mort l'an 953: du second mariage sortirent, 3. OTHON, II. du nom, Empereur, qui suit; 4. 5. *Henri* & *Brune*, morts jeunes: & 6. *Mathilde*, Abbesse de Quedlimbourg. *Il eut pour fils naturel*, Guillaume *de Saxe*, *élu Archevêque de Mayence l'an* 954, *mort le deuxiéme mars* 968. * Flodoard. Luitprand & Baronius, *in Annal.*

OTHON, II. du nom, Empereur, dit *le Sanguinaire* ou *la pâle mort des Sarasins*, succeda à OTHON I, son pére, qui l'avoit déja fait couronner Empereur, & qui avoit eu la satisfaction de lui voir défaire les Grecs & les Sarasins en Italie. Depuis qu'il commença de régner seul, il mit à la raison son cousin, Henri de Baviére, qui s'étoit fait proclamer Empereur à Ratisbonne; & fit la guerre aux Rois de Danemarck, de Pologne & de Bohéme, qui avoient armé en faveur de son ennemi. Ensuite il attira dans son parti Charles, qui étoit son cousin, & frére unique de Lothaire, Roi de France; & lui donnant l'an 977 le Duché de la Basse Lorraine, il l'obligea de lui en faire hommage. Cette lâcheté de Charles, déplut extrémement aux Seigneurs François. Le Roi Lothaire arma contre Othon, qu'il surprit à Aix-la-Chapelle, l'an 978, & emportant la ville, la pilla; puis il se retira après avoir soumis la Lorraine, & avoir reçu les hommages des Habitans de Metz. L'Empereur voulant se venger de cet affront, fut encore défait par les François, qui poursuivirent les vaincus trois jours & trois nuits, jusqu'à la riviere de la Meuse. L'an 980, Lothaire, comme Guillaume de Nangis l'a remarqué, fit, contre la volonté des Seigneurs François, la paix avec Othon, qui, à la priére du Pape Benoît VII, accourut en Italie, pour y résister aux Grecs. Ceux-ci fortifiez du secours des Sarasins, défirent les Impériaux à Bassantello en Calabre, le 15 juillet 982. Othon abandonné par les Italiens, eut bien de la peine à se sauver à la nage. On dit même qu'ayant été pris, il fut racheté sans qu'on le connût. Il se sauva presque seul vers le Golfe de Tarente; & ne pouvant entrer du côté de la terre à Rossano, où étoit l'Impératrice, il se lança dans la Mer pour y passer à la nage; mais il fut pris par des Pirates Grecs, qui le crurent de leur nation parce qu'il en parloit très-bien la Langue, & le gardérent près de Rossano, où l'on paya sa rançon. Alors il se jetta dans la ville; prit ensuite & brûla Bénévent, & fit tuer les Seigneurs, dont la fidélité lui étoit suspecte. Il vainquit les Sarasins sur mer; & après avoir tenu une assemblée générale à Vérone, il mourut à Rome, de la blessure d'une fléche empoisonnée: d'autres assurent que ce fut de déplaisir. On met sa mort au huitiéme décembre 983, après dix ans, sept mois & deux jours de régne, depuis la mort de son pére. Son corps fut enterré sous le portique de

l'Egliſe de S. Pierre. Ce Prince fut aſſez favorable aux monaſtéres, comme on le voit par l'Acte qu'il donna pour confirmer les donations faites par l'Impératrice Adelaide ſa mere, au monaſtére de Morbach. Il avoit épouſé *Théophanie*, fille de *Romain*, dit *le Jeune*, Empereur de Conſtantinople, dont il eut 1. OTHON III, qui ſuit; 2. *Adelaïde*, Abbeſſe de Quedlimbourg après ſa tante; 3. *Sophie*, Abbeſſe de Gandersheim, morte l'an 1038; & 4. *Judith* de Saxe, qui fut enlevée par *Udalric*, Duc de Bohéme, qui l'épouſa peu après. * Léon d'Oſtie, *l.* 2. Diethmar, *Chron. l.* 3. Sigebert. Marianus Scottus, &c.

O T H O N, III. du nom, Empereur, ſurnommé *le Roux* & *le miracle du monde*, ſuccéda à ſon pére OTHON II, à l'âge de 12 ans. Divers Princes pretendoient à l'Empire, qui lui fut conſervé par le ſoin de ſes Sujets, & de ſa mére *Théophanie*. Entre autres, Creſcentius Nomentanus, ſe diſant Conſul de Rome, & Henri de Saxe, Duc de Baviére, voulurent prendre le titre d'Empereur. Le dernier ſe ſaiſit d'Othon, âgé de 12 ans; mais les Grands mirent ce jeune Prince en liberté, l'élurent à Vérone, & le firent couronner à Aix-la-Chapelle. On lui donna pour Precepteur, le fameux Gerbert, depuis Pape, ſous le nom de *Sylveſtre* II. Cependant Creſcentius triomphoit dans Rome, & en avoit chaſſé le Pape Jean XV, qui eut recours à Othon. Ce Prince paſſa les Alpes, l'an 996, & vint à Veniſe, à Ravenne, à Pavie & à Rome, où il ſe trouva à la création de Grégoire V, ſon couſin, ou (comme on dit ordinairement) ſon neveu à la mode de Bretagne, qui le couronna. On dit que ce fut alors qu'on établit la forme d'élire les Empereurs. Le nouveau Pontife le pria de pardonner à Creſcentius; mais cet ingrat, ſi tôt que l'Empereur fut ſorti de Rome, en chaſſa ſon Bienfaicteur, & créa un Antipape. Othon revenant à Rome, fit couper les doits & crever les yeux au faux Pontife Jean, Evêque de Plaiſance, & couper la tête à celui qui l'avoit intrus, l'an 998. Depuis étant allé en Pologne, il y fit tenir un Concile, & y établit ſept Evêchez. Enſuite repaſſant à Rome en l'an 1000, il y fit mettre dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir en l'iſle du Tibre, le corps de ſaint Barthélemi, & la main de ſaint Adalbert, Martyr, enchaſſée dans de l'or. L'an 999, il avoit épouſé *Jeanne*, veuve de *Creſcentius*, étant veuf de *Marie* d'Aragon ſa femme. Il chaſſa les Saraſins de Capoue; & ayant été aſſiegé à Rome par quelques ſéditieux, il faillit à périr, l'an 1001, & mourut le 17 ou ſelon Calviſius le 28 janvier 1002, âgé de 30 ans, à Paterno en Italie, ſans laiſſer d'enfans. On dit que la veuve de Creſcentius, qu'il avoit épouſée, puis répudiée, l'empoiſonna, par des gants parfumez, qu'elle lui avoit envoyez. D'autres diſent qu'il lui avoit promis ſeulement de l'épouſer, & qu'après en avoir obtenu ce qu'il voulut, il s'en étoit moqué. Il avoit fait brûler en 998, *Marie* d'Aragon ſa femme, convaincue d'adultére & d'autres crimes. *Voyez* M A R I E. Le corps d'Othon fut porté à Aix-la-Chapelle. Ce Prince étoit ſavant, & libéral juſqu'à la prodigalité. Il ne fut pas moins favorable au monaſtére de Morbach que l'avoit été ſon pére. * Diethmar. Pierre Damien, &c. Baronius, *in Annal.* Bayle, *Dict. Crit.*

O T H O N IV, dit *le Superbe*, de la Maiſon de Brunſwick, & fils de *Henri*, Duc de Saxe, fut proclamé Roi des Romains, par quelques Electeurs, après la mort de Henri VI, & couronné à Aix-la-Chapelle l'an 1198, dans le tems que les autres avoient élu Philippe, Duc de Souabe, frére du défunt Empereur. On craignoit des ſuites fâcheuſes de cette compétence; mais Othon ayant épouſé *Beatrix*, fille de *Philippe*, ſe contenta du titre de Roi des Romains; & l'an 1208, il ſuccéda à ſon beau pére. Il ſe rendit inſupportable par ſon orgueil & par ſon mépris pour les Grands; vint en Italie avec une puiſſante armée; prit la Couronne de fer à Milan; & étant paſſé à Rome, y fut couronné Empereur par le Pape Innocent III, le quatriéme octobre 1209. Mais ayant depuis pillé les terres de l'Egliſe, quoiqu'il eût promis le contraire, il fut excommunié, & depoſé dans un Synode, dans le tems que les Electeurs mirent Frédéric II en ſa place l'an 1210. Il crut que le Roi Philippe-*Auguſte* avoit contribué à ſon malheur; & pour s'en venger, il fit alliance avec le Roi d'Angleterre & avec le Comte de Flandre, contre Philippe, qui remporta ſur eux l'an 1214, la célébre bataille de Bovines, où Othon prit la fuite, abandonné de preſque tout le monde. Il mourut à Brunſwick le 15 mai 1218, après avoir déja renoncé à l'Empire, & s'être fait abſoudre par un Légat du Pape. Quelques Auteurs ont dit que, déſeſperé & conſumé de mélancolie, il ſe fit étouffer par ſon Cuiſinier, qui lui mit le pié ſur la gorge. Ce Prince avoit épouſé *Marie* de Brabant, qu'il répudia, ſous prétexte de parenté, & prit une ſeconde alliance avec *Béatrix* de Souabe, qui mourut quatre jours après ſon mariage. * Crantz, *Saxon. l.* 7. L'Abbé d'Urſperg. Stéron. Rigord. Nauclére, &c. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

O T H O N (Saint) Evêque de Bamberg en Franconie, Apôtre de Poméranie, étoit né vers l'an 1069, dans la Souabe, fils d'*Othon* & d'*Adelaide*, gens d'une condition privée. Etant entré dans l'état eccléſiaſtique, l'Empereur Henri IV le choiſit pour être Chapelain de la Princeſſe Judith ſa ſœur, lorſqu'il la maria à Boleſlas, Duc de Pologne. Après la mort de Judith, il quitta la Cour de Pologne pour revenir en Allemagne, & y vécut quelque-tems parmi les Chanoines de Ratisbonne, juſqu'à ce que l'Abbeſſe de Nider-Munſter, niéce de l'Empereur, lui donna la conduite des affaires de ſon monaſtére. L'Empereur l'ayant connu à cette occaſion, le fit ſon Chancelier & ſon Miniſtre. L'Evêché de Bamberg étant venu à vaquer l'an 1100, l'Empereur le choiſit pour le remplir. Il fut ſacré par Paſchal II, l'an 1103, & gouverna ſon égliſe avec beaucoup de ſageſſe & de vigilance. Il fut appellé l'an 1123, par Boleſlas, Duc de Pologne, pour faire une Miſſion dans la Poméranie. Il y alla avec la permiſſion du Pape Calixte II, & y convertit le Duc Uratiſlas, & quantité de ſes Sujets. Il établit pluſieurs égliſes en Poméranie & revint à Bamberg; mais ayant appris que les villes de Stetin & de Julin *aujourd'hui* Wollin, avoient abandonné la Religion de J. C. il retourna en ce païs, & travailla à y détruire les reſtes de l'idolatrie. Etant rappellé à Bamberg par l'Empereur Lothaire, il aſſiſta l'an 1131 au Concile de Mayence, & mourut le 30 de juin 1139. * Ebbo & André, *Abbé de S. Michel, apud Surium.* Baillet, *Vies des Saints, au deuxiéme de juillet*, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

O T H O N, Duc de Bourgogne, fils de *Hugues* I, *Abbé*, & frére de Hugues *Capet*, épouſa *Leutgarde*, *Lutgarde* ou *Lutgarde* de Bourgogne, fille de *Gisbert*, Duc de Bourgogne & Comte d'Autun. Il mourut le 22 février 965, ſans laiſſer d'enfans. * Flodoard, *in Chron.*

O T H O N. *Cherchez* B A V I E'R E, B R A N D E-B O U R G, B R U N S W I C K, S A X E.

O T H O N, dit *de ſaint Blaiſe*, parce qu'il étoit Religieux d'un monaſtére de ce nom dans le diocéſe de Conſtance, vivoit vers l'an 1200. Il abbrégea la Chronique d'Othon de Friſingen, & fit quelques autres Ouvrages. * Nauclére, *l.* 2. *Gener.* 37. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

O T H O N, dit *de Friſingen*, parce qu'il étoit Evêque de cette ville en Allemagne dans le XII ſiécle, étoit fils de LE'OPOLD, Marquis d'Autriche, & d'*Agnès*, fille de l'Empereur *Henri* IV, frére utérin de *Conrad* III, oncle de *Frederic*, ſurnommé *Barberouſſe*, & frére de *Léopold*, Duc de Baviére; de *Henri*, Duc d'Autriche; de *Gertrude*, Ducheſſe de Bohéme; de *Berthe*, Ducheſſe de Pologne; d'*Ite*, Marquiſe de Montferrat; & de *Conrad*, Evêque de Saltzbourg. Il fut elevé dans un Collége qu'il avoit fondé à Newembourg; mais n'etant pas ſatisfait des Profeſſeurs qu'on y avoit mis, il vint en France etudier dans la célébre Univerſité de Paris; & depuis il ſe retira dans le monaſtere de Morimond en Bourgogne, de l'Ordre de Cîteaux, où ſa vertu l'eleva à la dignité d'Abbé. Après avoir été créé Evêque de Friſingen l'an 1138, il paſſa en Allemagne; & l'an 1148, il ſuivit l'Empereur Conrad dans la Terre-Sainte. A ſon retour, il ſe retira à Morimond, où il mourut le 21 ſeptembre 1158. Il avoit une grande connoiſſance de la Philoſophie d'Ariſtote, & de l'Hiſtoire. Il compoſa une Chronique en ſept livres, depuis le commencement du monde, juſqu'à l'année 1146, avec un huitiéme livre de la fin du monde, & de l'Antechriſt. Cette Chronique a été continuée juſqu'à 1190, par OTHON de Saint-Blaiſe. Cuſpinien & Chriſtian Urſtiſius, ont publié cet Ouvrage. Othon compoſa auſſi deux livres de la Vie de Frédéric *Barberouſſe*, que Radevic, Chanoine de Friſingen, continua. * *Voyez* la Bibliothéque de Cîteaux de Charles de Viſch. Henriquès, *in Faſc. Ciſterc.* Voſſius, *de Hiſt. Latin l.* 2. Baronius. Bellarmin. Onuphre. Trithéme. Poſſevin, &c. Simler confond Othon de *Friſingen*, avec un autre qu'il nomme *Othocus Fr...enſis*.

O T H O N ou *Otho Waldſaſſenſis*, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, dans la Baviére, ſur la fin du XIII ſiécle, mourut l'an 1308. Il écrivit des Annales de ſes prédéceſſeurs. * Guillaume Eiſengrein, *in Catal. Teſt. Verit.* Jongelin, *in Notit. l.* 3. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc. &c.*

* O T H O N (Jean) de Bruges en Flandre, enſeigna la Jeuneſſe d'abord à Gand, puis à Duysbourg dans le Duché de Cléves. On a de lui, *Introductio in Hiſtoriam Romanam; Apophthegmata & Præcepta ſeptem Sapientum, Græco-Latina; Grammatica Linguæ Latinæ; Sententiæ inſigniores & Apophthegmata illuſtriora e Sacra Scriptura; Deſcriptio brevis eorum quæ a S. P. Q. Gandenſi Philippo Auſtriaco & Carolo-Quinto exhibita fuere, anno* 1549; *Ἐκτύπωμα ſive Topographia ac Chorographia urbis Gandenſis.* Il a traduit de Grec en Latin, trois petits Ouvrages de Plutarque, *De Puerorum Inſtitutione, cum Scoliis; De complurium Amicitia; De eſu Carnium.* Il mourut à Duysbourg, le ſixiéme juin de l'an 1581. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 546.

* O T H O N I A (Jeanne) de Gand, fille du précédent, & veuve de Guillaume Majart, Avocat à la Cour de Flandre, fut une femme ſavante qui a donné des preuves de ſon ſavoir par les Poëſies Latines qu'elle a publiées. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 546.

O T H O N I E L, O T H N I E L & H O T H N I E L, fils de Cenès ou Kénaz de la Tribu de Juda, frére, ou plutôt couſin germain, & gendre de Caleb, dont il avoit épouſé une fille, nommée Axa ou Hacſa, fut après Joſué, le premier Juge des Juifs, qu'il délivra de la ſervitude de Chuſa-Raſathaïm ou Cuſchan-Riſchatajim, Roi de Méſopotamie, l'an du monde 2630 & 1405 avant Jeſus-Chriſt. * *Joſué, ch.* 15. *Juges, ch.* 3.

O T H O N I E L D I S C A L C I O, célébre Juriſconſulte de Padoue. *Cherchez* D I S C A L C I U S.

O T H R Y A D E'S, fut l'un des trois cens Lacédémoniens, qui combattirent contre trois cens Argiens, pour la poſſeſſion du territoire de Thyrea, ſur les confins de la Laconie. Il avoit été accordé entre ces deux peuples, que ces deux terres appartiendroient au Vainqueur. Le combat fut ſi âpre entre ces deux partis, qu'il ne reſta qu'Othryades ſur le champ de bataille, les deux derniers Argiens ayant pris la fuite. Alors ce brave homme dreſſa un trophée des dépouilles des ennemis qu'il dédia à Jupiter; & ayant écrit de ſon ſang ces mots, *j'ai vaincu*, ſur ſon bouclier, il ſe tua lui-même, ne voulant pas ſurvivre à ſes compagnons, & jouïr ſeul du triomphe, pour une victoire qu'ils avoient remportée avec lui. * Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *Ext.* 4.

O T H R Y S, Mont de Theſſalie, proche du Mont-Oeta, ancienne demeure des Centaures & des Lapithes, qui s'appelle aujourd'hui *Delacha*, étoit toute l'année couvert de neiges. * Nicandre, *in Theriacis* Virgile, *Enéïde, l.* 7. *v.* 675. Strabon, *l.* 8 & 9. Stace, *Thebaïde, l.* 3. *v.* 319: *Achilléïde, l.* 2. *v.* 41. Valerius Flaccus, *in Argonauticis, l.* 6. *v.* 390.

O T L A N D S. *Voyez* O A T L A N D S.

O T L E Y, bourg d'Angleterre dans la partie occidentale du Com-

Comté d'Yorck, dans le Canton nommé *Skirach* sur la riviére de Wharfe. Il n'a rien de remarquable qu'un grand & effroyable rocher au dessous duquel il est situé. * *Diction. Anglois.*

OTLON ou OTHOLON, Moine de Fulde, qui vivoit sur la fin du dixiéme siécle, composa la Vie de S. Pyrmin, & quelques autres rapportées par Canisius, *in Antiq. Lect.* par Surius, & par Christophle Brower. * *Consultez* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2.

OTMARS, OTMARSSEN, village avec Abbaïe, dans la Haute Alsace, près du Rhin, à deux ou trois lieues de Newembourg, vers le Couchant. On croit que ce village est un ancien lieu des Triboces, nommé *Stabulæ, ad Stabula.* * Maty, *Dict. Geogr.*

OTMARSUM. *Voyez* OOTMARSEN.

OTOMIS, peuples de l'Amérique septentrionale, habitent la province de Xilotépéque. Cette nation est d'un esprit pesant & mauvais, peu courageuse & difficile à instruire sur quoi que ce soit, à cause de son langage bref & rude. Ils supportent le travail plus qu'aucune nation voisine. La province de Xilotépéque est séparée des villages de Méchoacan vers le nord-ouest, & jouït d'un air fort temperé. Il y a plusieurs bourgs & grands villages. Au nord de cette contrée est située une fort belle bourgade, appellée *Tula*. Ceux qui l'habitent, se servent de la même Langue que les Otomis, & s'addonnent avec soin à la culture de la terre. * Laët, *Descr. des Indes Occid. l.* 5. *c.* 5. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OTRANTE, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, a donné son nom à une province. C'est la Terre d'Otrante, qui est une presqu'isle environnée des Mers Adriatique & Ionienne. On dit qu'elle est sujette au dégât des sauterelles, qui sont mangées ou chassées par certains oiseaux particuliers au païs. Cette province a été souvent pillée par les courses des Pirates, & particuliérement par les Sarasins, à qui les Grecs & les Normands firent la guerre. Les Turcs y ont fait aussi quelquefois descente, & s'y sont même arrêtez. Otrante a été autrefois capitale du païs; mais aujourd'hui c'est Lecce, *Aletium*. Les autres villes sont, Alessano, Brindes ou Brindisi, Gallipoli, Castellaneta, Tarante, Nardo, Ostuni, Matéra & Oria. La ville d'Otrante, que les Auteurs Latins appellent *Hydruntum* ou *Hydrus*, a un Archevêché, avec un port fameux pour la Gréce. Elle fut pillée par les Turcs, l'an 1480: aujourd'hui elle est défendue par un château sur un rocher. Pierre-Antoine de Capoue, Archevêque de cette ville, y célébra un Concile provincial, l'an 1567. Antonio de Ferrariis fit en Latin l'Histoire de la prise d'Otrante par les Turcs, & Michaële Martiano la mit en Italien, l'an 1612. * *Consultez* aussi Scipione Mazella, qui a fait une *Description du Royaume de Naples.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Summonte.

OTRAR, ville du Turquestan, qu'on a nommée autrefois *Farab* & *Fariab*. Elle est située au 88 degré 30 minutes de longitude & au 49 de latitude. Cette ville est arrosée par la riviére de Schasch, & peu éloignée de celle de Balassagoun. Mohammed Cothbeddin-Khouaresm-Schah prit cette ville vers l'an 610 de l'hégire, dans le tems qu'elle passoit pour la capitale de tout le Turquestan, & ce fut la prise de cette place, qui lui attira la cruelle guerre que Genghizkan & ses Mogols lui firent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* OTREIUS, Evêque de Mélitène en Arménie, l'an 380. Il est parlé de lui dans le Code Théodosien, & dans quelques Auteurs contemporains. * Jacobi Gothofredi *Prosopogr. Cod. Theodos.*

OTRICOLI, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Duché de Spoléte, entre Narni & Citta Castellana, est sur une petite montagne à demi-lieue du Tibre, où est situé le village nommé *Civita d'Ocria*, qui est proprement l'ancienne ville épiscopale, que l'on appelloit *Ocriculum*, *Otriculum*, *Otriculi* & *Utriculum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

OTROPEIA. *Voyez* DEMETRIUS GRISKA UTROPOJA.

OTT (Jean-Henri) Théologien de Zurich, naquit en 1617. Son pére qui étoit Ministre à la campagne mit ce fils en pension à Zurich auprès du célébre Breitinger, qui aida beaucoup de ses conseils le jeune Ott. En 1636, il fut envoyé à Lausanne pour y continuer ses études. Quelque tems après il alla à Genéve & à Groningue avec Hottinger & y fit d'excellens progrès sous Gomarus & Alting. Il passa de là à Leyde & à Amsterdam, où il s'appliqua au Rabbinage & aux Langues Orientales pendant cinq ans. Après cela il fit un tour en Angleterre & en France, & retourna dans sa patrie où on lui confia la Cure de Dietlickon, dans laquelle il demeura pendant 25 ans. En 1651, il fut nommé Professeur en Eloquence; en 1655, en Hébreu; & en 1668, en Histoire Ecclésiastique. Il mourut en 1682, & avoit été en commerce de lettres avec plusieurs Savans. Voici la liste de ses Ouvrages, *Franco-Gallia; Oratio de causa Jansenitica; Quæstio an & quando Petrus fuerit Romæ; La grandeur de l'Eglise Romaine*, en Latin avec des Remarques; *Ὀνοματολογία seu nomina hominum propria; Annales Anabaptistici; Examinis perpetui in Annales Cæsaris Baronii Centuriæ tres; Vindiciæ hujus Tractatus adversus Abbatem Re[illegible]; Oratio in commendationem studii Hebraïci; De Resurrectione; Baronii examinis continuatio ad XIII seculum usque; De Magia licita & illicita; De Alphabetis & ratione scribendi omnium nationum; Universa Poesis philologice tractata, &c.* * *Diction. Allemand de Bâle.*

OTT (Jean-Batiste) fils du précédent, naquit en 1661. Il fut d'abord Diacre à Stein, puis Pasteur à Zollicken. En 1702, il fut nommé Professeur en Hébreu à Zurich; & en 1715, Archidiacre de la cathédrale de cette ville. Etant fort versé dans la Philologie, dans l'Histoire, & dans la Théologie & sur tout dans les Antiquitez, il a donné des preuves de son érudition dans les Ouvrages qu'il a publiez, & dont voici la liste, *Dissertatio de Votis; Epistola de nummis Samaritanis ad Adrianum Relandum; Traité des Versions manuscrites & imprimées de la Bible qui ont été faites avant la Réformation*, en Allemand; *Jugemens sur quelques Antiquitez trouvées à Klotben en* 1724, en Allemand; *Editio Scriptorum posthumorum parentis in Annales Baronii.* * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* OTTENETTE ou AUTONNE, petite riviére de France, dans l'Isle de France, prend sa source dans le Valois, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & se décharge dans l'Oise, un peu au dessus de Verberies.

OTTENWALD, ou Forêt d'Otton, païs d'Allemagne, qui fait partie de la Forêt Hercynie. Il aboutit du côté du nord au Mein & au Wetterau, du Couchant au Gerau & au Palatinat; du midi au même Palatinat & à la riviére du Neckre, & du Levant il s'avance jusqu'à la riviére du Tauber. Le Comté de Lœwenstein est de cette province qui a différens Seigneurs. L'Archevêque de Mayence y posséde les villes de Mudoch, de Kinten, de Buchen & d'Amorbach, avec quelques autres places. Les Echansons d'Erpach y sont maîtres des villes d'Erpach & de Michelstat, & de plusieurs châteaux & villages; & les Comtes de Hohenloe y tiennent la ville d'Origen, & tout le païs qui est auprès du Tauber. L'Ottenwald est fort couvert de forêts & a peu de pins, mais beaucoup de hêtres & de chênes. Proche de Bergraff ce païs est très-fertile & produit beaucoup de vin. * Davity, *Ottenwald.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OTTING. *Voyez* OETING.

OTTINGEN. *Voyez* OETINGEN.

OTTOBONI (Jean-François) Grand-Chancelier de Venise, né d'une famille ancienne, mais de Citadins, dans le XVI siécle, savoit le Droit, les Belles Lettres & les Langues, particuliérement la Gréque & l'Hébraïque. Il fut nommé l'an 1559, Grand-Chancelier de Venise; & mourut l'an 1575. LEONARD Ottoboni soutint dans le même tems la réputation de sa famille. Il eut ordre d'accompagner les Ambassadeurs de la République au Concile de Trente, où il fit un Journal très-fidéle de tout ce qui s'y passoit. Depuis il servit encore la République en Espagne, en Allemagne, en Portugal & ailleurs, fut élu Sécretaire du Conseil des Dix, puis Grand-Chancelier l'an 1620, & mourut fort âgé le 13 novembre 1630. MARC Ottoboni servit la République pendant 60 ans, en France, en Allemagne, en Espagne, en Angleterre & en Pologne. Il travailla à accorder le Duc de Ferrare avec le Pape Clément VIII, & l'an 1607 & 1608 à l'accommodement de la République de Venise avec le Pape Paul V. Son mérite l'éleva enfin à la charge de Grand-Chancelier, l'an 1639, & on lui permit de l'exercer le reste de sa vie, quoiqu'il se fût fait aggréger dans le Corps de la Noblesse, moyennant une grosse somme. Un de ses fils, PIERRE Ottoboni, fut fait Cardinal par le Pape Innocent X, l'an 1652, & devint Pape sous le nom d'*Alexandre* VIII. *Voyez* ALEXANDRE. La République de Venise aggrégea ses deux neveux au Collége des Nobles: l'un fut ANTOINE, qui fut Procurateur de S. Marc, & Général de la sainte Eglise, charge qu'il remit après la mort de son oncle, & mourut le 19 février 1720, ayant eu de *N.* . . morte en novembre 1713, PIERRE Ottoboni, né le cinquiéme juillet 1667, qui fut fait Cardinal le septiéme novembre 1689, par le Pape Alexandre VIII, son grand oncle, quoiqu'il n'eût que 22 ans. Il fut Vice-Chancelier de l'Eglise & Sécretaire d'Etat. Le Roi Louïs XIV le nomma en août 1709, Protecteur des affaires de France, dont il ne fit les fonctions qu'à la fin de l'an 1711, les Vénitiens s'y étant toûjours opposez. Ce Monarque lui donna en 1713, les Abbaïes de Marchiennes & de Montierander, & en 1716, celle de S. Paul de Verdun. L'autre neveu du Pape Alexandre VIII, fut MARC Ottoboni, Prince de Fiano, que son oncle fit Général des galéres de l'Etat Ecclésiastique, & Gouverneur du Château-Saint-Ange. Il épousa 1. le premier octobre 1690, *Isabelle-Colonna* Altiéri, morte le 25 avril 1714: 2. le huitiéme septembre de la même année *Julie* Boncompagnon, fille de *Grégoire*, Prince de Piombino. * Thomasini, *in Elog. Doct. Vir. parte* 2.

OTTOCARE I, Roi de Bohéme, fut couronné en 1199, par l'Empereur Philippe, de qui il avoit vigoureusement soutenu les intérêts. Mais l'ayant ensuite offensé par son divorce, l'Empereur le priva de la Couronne, & l'obligea de prendre le parti d'Othon qui étoit le Compétiteur de l'Empereur. *Voyez* GAR OTTISCH. * Spangenberg, *in Chronico.*

OTTOCARE II, Roi de Bohéme, élu Duc de Stirie, usurpa le Duché d'Autriche, ou plutôt entra dans le droit de Marguerite d'Autriche, à qui il appartenoit, & aquit la Carinthie en 1269; ce qui le rendit si fier, qu'il refusa de prêter hommage à l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, pour quelques Terres de Bohéme, qui étoient de sa dépendance. Pour ce sujet il fut cité pour rendre raison de ses acquisitions injustes; mais il méprisa ces citations, & ne comparut à la Diéte ni par lui-même, ni par autrui. Ce mépris irrita tellement les Princes de l'Empire, qu'on résolut d'une commune voix d'envoyer des Ambassadeurs en Bohéme: & parce que tout cela fut inutile, & qu'on sut qu'Ottocare parloit fort mal de l'Empereur & des Princes, on résolut de lui faire la guerre, & les Princes promirent de secourir l'Empereur de toutes leurs forces. Les troupes étant prêtes, l'Empereur marcha vers l'Autriche. Ottocare ne se fiant pas au succès d'une bataille, & craignant les démarches de l'Empereur, demanda la paix, consentit de céder l'Autriche, & prêta hommage à genoux pour la Bohéme & pour les autres Terres qu'il possédoit. Mais la Reine son épouse & quelques esprits brouillons lui ayant fait honte d'une si lâche démarche, il rompit la paix & s'empara de l'Autriche avec une puissante armée. L'Empereur se mit en campagne pour le combattre avec toutes ses troupes Allemandes & Hongroises, qu'il avoit amassées, défit

Otocare & ſon armée, & le tua lui même l'an 1278. * *Æneas Sylvius, Hiſtor. Bohem.* Bonfinius, *Decade* 2. l. 8.

OTTOMAN. *Voyez* OSMAN.

OTTON. *Cherchez* OTHON.

* OTTOZIZ ou OTTOSCHATZ, forteresse de Croatie, à l'eſt de Zeng ou Segna, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues. Il y a toujours une garniſon d'Imperiaux, payée par les Etats de Carniole. Aux environs de cette place, les hommes font ſi peu de cas de leurs femmes, qu'ils n'en parlent qu'avec le dernier mepris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor, *Elve des H. C. p* 93.

* OTTWAY (N...) Poëte Anglois, qui vivoit vers la fin du XVI. ſiécle, a écrit un nombre conſidérable de piéces de theatre, dont deux, ſavoir l'*Orphelin* & *Veniſe preſervée*, ſont fort eſtimées. Ce n'eſt pas un Poëte du premier génie; mais peut-être auroit-il été plus loin, ſi ſes débauches ne l'euſſent pas tué à l'age de 35 ans. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

OTTWEILLER, Seigneurie dans les païs réünis de Lorraine. Divers hommages rendus par ceux qui l'ont poſſédée, entre autres par Burchard, Seigneur de Gérolzeck, qui ſe déclare homme lige de Henri, Evêque de Metz, par Acte du 25 d'août 1320, juſtifient que c'eſt un ancien fief de cet Evêché. Il eſt entre le Bailliage de Deux-Ponts & l'Abbaïe de Saint Vendel, & eſt venu par ſucceſſion aux Comtes de Naſſau-Sarbruck. Guillaume Louis de la branche de Sarbruck l'eut en partage, & dans la diviſion qu'il fit de ſes biens en mourant, la Seigneurie d'Ottweiller echut à Jean Louïs, le ſecond de ſes fils, avec ſes appartenances. Celui ci fut obligé par Arrêt de la Chambre royale de Metz du onziéme juillet 1630, d'en faire les repriſes de l'égliſe de Metz. * Audiffret, *Geogr. Anc. & Mod. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

OVA. OUB. OUC. OUD. OUE. OVE. OVI. OUK.

OVATION, petit Triomphe que les Romains accordoient aux Généraux de leurs armées, lorſque la victoire n'etoit pas conſidérable, ou que la guerre n'avoit pas été déclarée ſuivant les loix. Celui qui triomphoit ainſi, entroit à pié dans Rome, ou à cheval, ſelon le ſentiment de quelques Hiſtoriens. Il portoit une couronne de myrthe, qui étoit un arbre dédié a Vénus: c'eſt pourquoi Marcus Craſſus ayant obtenu l'Ovation, pria inſtamment le Sénat, que par grace on lui permît de porter une couronne de laurier. Le Triomphant faiſoit ſon entrée au ſon des flûtes, & non pas des trompettes; & ne portoit point de robe brodée, comme celui qui recevoit l'honneur du grand Triomphe: il étoit accompagné des Sénateurs, & ſuivi de ſon armée. On appelloit ce petit Triomphe *Ovation*; parce qu'étant arrivé au Capitole, on immoloit une brebis, qui ſe nomme en Latin *ovis*: au lieu que dans le grand Triomphe on ſacrifioit un taureau. Le premier qui triompha de cette maniere, fut P. Poſthumius Tubertus, Conſul, l'an 250 de la fondation de Rome, & 504 avant J. C. après avoir défait les Sabins. *Voyez* TRIOMPHE. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. Rom. l.* 5. Roſin, *Antiq. Rom. l.* 10. *c* 28.

OUBLIETTE, lieu dans de certaines priſons en France, où l'on mettoit autrefois ceux qui étoient condamnez à une priſon perpétuelle. On l'appelloit ainſi, à cauſe que ceux qu'on y enfermoit ne paroiſſant plus, étoient entiérement *oubliez*. Hugues Aubriot, Prevôt de Paris, y fut condamné. Bonfons parlant de cette condamnation, dans *ſes Antiquitez de Paris*, dit qu'il fut prêché & mitré publiquement au parvis de Notre-Dame; & qu'après cela il fut condamné à être en l'oubliette au pain & à l'eau.

OUCHE, le païs d'OUCHE, en Latin *Uticenſis Tractus*, petite contrée de Normandie, à l'occident de la riviére d'Iton & de la ville d'Evreux, comprend la ville & territoire de Conches, la forêt nommée d'*Ouche*, & s'étend juſqu'aux ſources de la riviére de Carentonne. * Baudrand.

OUCHE (André) *Voyez* SACCHI.

OUCHE, riviére de France. *Cherchez* OUSCHE.

OUCIU (Gad de) Polonois, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & vint en France faire ſes études dans le Collége de Saint Jacques à Paris. Il y apprit ſi bien la Langue Françoiſe, qu'il ſe rendit capable de traduire le Traité de Boëce *de la Conſolation*, à la priere d'une Dame. Ce n'eſt que par cette Traduction qu'il eſt connu. On y trouve ſon nom, ſa patrie, ſa profeſſion, & qu'il la fit l'an 1336. On la garde dans la bibliothéque de M. de Seignelay. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* I.

OUDARD, Seigneur de Biez. *Voyez* BIEZ.

* OUDART (Nicolas) de Bruxelles, Chanoine & Official de Malines, réüſſiſſoit aſſez bien dans la Poëſie, & l'on en voit pluſieurs piéces adreſſées à ſes amis. Il a publié *Ephemerides Eccleſiaſticæ ſeu Faſti Sacri.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p* 695.

OUDEAU (Françoiſe) Religieuſe du monaſtére de Poiſſy, de l'Ordre de ſaint Dominique, célébre par ſon eſprit & par ſa piété, traduiſit de Latin en François les Sermons de ſaint Bernard, ſur le Cantique des Cantiques, & mourut l'an 1644. Le Pere Hilarion de Coſte, Religieux Minime, en fait mention dans *les Eloges des Dames Illuſtres.*

* OUDEGERST (Pierre) de Lille, Docteur en Droit Civil & Canon, a publié en François les Annales de Flandre, qui finiſſent à la mort de Charles le Hardi. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 752.

OUDEKERK. *Voyez* OUWERKERK.

OUDENARDE, *Aldenarda*, ville du Païs-Bas en Flandre, eſt ſituée ſur l'Eſcaut, entre Gand & Tournay. C'eſt une ville forte & marchande, & fameuſe par les tapiſſeries qu'on y fait. Grammaye, & d'autres prétendent que les commencemens d'Oudenarde viennent d'une forteresse bâtie par les Huns ſur l'Eſcaut l'an 411. Cela ne ſe prouve pas facilement. Cette ville fut priſe par les François l'an 1658, & fut renduë aux Eſpagnols par la paix des Pyrénées. Mais depuis, ayant été repriſe par le Roi en la campagne de 1667, elle lui reſta par la paix d'Aix la Chapelle, & il la rendit encore par la paix de Nimégue, l'an 1678. Dans l'année 1708, le onziéme juillet, les Alliez remporterent la victoire ſur les François, près de la ville d'Oudenarde.

*OUDENBOURG, petite ville des Païs-Bas Autrichiens dans le Comté de Flandre, au ſud-eſt d'Oſtende, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie.

OUDEWATER, c'eſt à dire, *vieille eau*, petite ville des Provinces-Unies, dans le Comté de Hollande ſur le petit Iſſel, entre Goude & Utrecht, à deux lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Geogr.*

OUDEWATER (Jean van) *Voyez* PALEONYDORE.

OUDIN (Céſar) Sécretaire & Interpréte des Langues étrangéres, fils de NICOLAS Oudin, Grand Prevôt de Baſſigny, fut élevé à la Cour du Roi Henri *le Grand*, lors même qu'il n'étoit encore que Roi de Navarre. Ce Prince l'employa en diverſes négociations importantes, en Allemagne & ailleurs, ſe ſervit de lui pendant les guerres civiles, & lui donna la charge de Secretaire & d'Interpréte des Langues etrangeres, par lettres du onziéme février 1597. Il publia des Traductions, des Grammaires, des Dictionnaires, pour les Langues Italienne & Eſpagnole, & mourut le premier d'octobre 1625.

ANTOINE Oudin, l'aîné de ſes fils, eut la même charge d'Interpréte des Langues étrangeres, & fit divers Ouvrages. Le Roi Louïs XIII l'envoya en Italie, où il demeura aſſez longtems, tantôt à la Cour de Savoye, & tantôt à Rome, où le Pape Urbain VIII ſe faiſoit un grand plaiſir de s'entretenir avec lui. A ſon retour en France, il s'aquit la bienveillance de pluſieurs perſonnes de qualité, & fut choiſi par le Roi Louis XIV, l'an 1651, pour lui enſeigner la Langue Italienne. Il mourut le 21 février 1653. * *Lettres de* Bayle.

OUDIN (Caſimir) étoit d'une famille originaire de Rheims. Il naquit à Méziéres ſur la Meuſe le onziéme février 1638. Son pére étoit Tiſſerand, & vouloit lui apprendre ſon métier, mais ſon goût le portoit à l'étude, & il s'y appliqua malgré ſes parens. Après avoir fait ſa Rhétorique, il ſe retira en 1656, chez les Prémontrez & fit ſon Noviciat dans l'Abbaïe de S. Paul de Verdun, & deux ans après, il fit profeſſion le onziéme novembre 1658. Il fut enſuite envoyé en France pour y étudier en Philoſophie & en Théologie, & y demeura pendant quatre ans. Il s'appliqua après à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, qui etoit ſon étude favorite. Après avoir paſſé une vintaine d'années, comme caché parmi ceux de ſon Ordre, il eut une occaſion de ſe faire connoître. Ses Superieurs l'ayant envoyé en 1678, dans l'Abbaïe de Boucilly en Champagne, Louis XIV paſſa par cet endroit le premier mars 1680, & s'arrêta à l'Abbaïe pour y dîner. Comme aucun des Religieux n'oſoit s'approcher du Roi pour le complimenter & pour faire les honneurs de la Maiſon, le Pére Oudin ſe chargea de cette commiſſion, & s'en aquitta ſi bien que le Roi & toute la Cour furent extrémement ſurpris de trouver dans un lieu ſi ſauvage & ſi ſolitaire, un homme qui eut tant d'eſprit, & le Roi fut ſi content de la réception qu'on lui avoit faite, qu'il fit donner cinquante Louïs d'or pour l'Abbaïe.

Le Pére Oudin s'étant fait connoître par là, Michel Colbert, Chef & Réformateur Général de l'Ordre de Prémontré, l'envoya en 1681, pour faire la viſite de toutes les Abbaïes & Egliſes de l'Ordre. & pour tirer des Archives tout ce qui pourroit ſervir à ſon Hiſtoire. Il fut donc dans tous les Monaſteres des Païs Bas & revint en France avec un grand nombre de piéces. En 1682, il alla faire les mêmes recherches en Lorraine, en Bourgogne & en Alſace. En 1683, il fut envoyé à Paris, où il lia amitié avec les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur & avec divers autres Savans. Pendant ſon ſéjour à Paris, il s'occupa à raſſembler tous les Ouvrages des anciens Moines de Lérins, qui avoient été élevez à l'Epiſcopat. Ce recueil étoit prêt à paroître lorſqu'une maladie fâcheuſe, qui lui ſurvint, & qui le tourmenta pendant dix mois, en empecha l'impreſſion. Il publia en 1688, un Supplement des Auteurs Eccleſiaſtiques omis par Bellarmin, Ouvrage qui lui fit beaucoup d'honneur. Il quitta la France en 1690, & alla à Leyde, où il embraſſa la Religion Reformée, & où il fut fait Sous-Bibliothecaire de l'Univerſité. Il y a vécu juſqu'à ſa mort arrivée au mois de ſeptembre 1717, dans la 79 année de ſon age. Ses Ouvrages ſont, *Supplementum de Scriptoribus vel ſcriptis eccleſiaſticis a Bellarmino omiſſis ad annum* 1460, *vel ad Artem Typographicam inventam; Veterum aliquot Galliæ & Belgii Scriptorum Opuſcula ſacra nunquam edita, jam vero e Manuſcriptis Bibliothecarum Galliæ in lucem prodeuntia; Trias Diſſertationum Criticarum; Commentarius de Scriptoribus Eccleſiæ antiquis, plerumque ſcriptis adhuc exſtantibus in celebrioribus Europæ bibliothecis, a Bellarmino, Poſſevino, Phil. Labbeo, Guil. Caveo, Lud. Elia Dupin & aliis omiſſis.* L'Auteur avoue dans la Preface de cet Ouvrage qu'il avoit commis beaucoup de fautes dans le ſupplément de Bellarmin, dont on l'avertit, ou dont il s'apperçut lui même. Il entreprit depuis de compoſer un Corps complet, autant qu'il ſeroit poſſible, & fit pour cela des Diſſertations particuliéres ſur les Ouvrages de divers Auteurs Eccléſiaſtiques. C'eſt ce qui compoſe cet Ouvrage; mais M. le Clerc prétend que l'Auteur ne ſavoit pas aſſez de Grec ni de Latin, pour entendre les Ouvrages ſur leſquels il a travaillé. Il eſt vrai que les Diſſertations ſont le plus ſouvent tirées d'ailleurs, mais il ne laiſſe pas d'y avoir bien des fautes, ſans celles de l'impreſſion qui ſont en fort grand nombre. *Acta Beati Lucæ Abbatis Cuiſſiacenſis; Le Prémontre deſroque; Epiſtola de ratione ſtudiorum ſuorum.* * *Nouvelles Litter. du* 12 *mars* 1718. *Nova Litteraria Lipſienſia divulgata idibus Januarii* 1718. Le Pé-

Pére Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 1. p. 285 & suiv. & tome 10, p. 48.*

OUDINET (Marc-Antoine) naquit à Rheims sur la fin de l'année 1643. Il étudia jusques en Rhétorique au Collége des Jésuites de Rheims & y brilla. Il alla ensuite à Paris, où il étudia la Philosophie & le Droit, se fit recevoir Avocat & plaida avec succès. De retour à Rheims, il s'appliqua à la plaidoirie où il aquit beaucoup de réputation. Il fut fait Professeur en Droit dans l'Université de Rheims; & étant encore dans ce poste, M. Rainssant, commis à la garde des Médailles du Cabinet du Roi, l'engagea à venir partager ce soin avec lui. M. Oudinet, qui avoit pris, dès sa jeunesse, du goût pour les Médailles avec M. Rainssant, son parent, quitta sa Profession de Droit & alla à Paris. M. Rainssant étant mort quelques années après, M. Oudinet alla dans le moment porter les clefs du Cabinet à M. de Louvois, qui les lui rendit & lui procura l'agrément du Roi pour la même place, qu'il a remplie pendant vint-deux ans. Il a fait des augmentations considérables à ce Cabinet & l'a mis en bon ordre. Le Roi content de ses soins ajouta cinq cens écus à ses appointemens. Il fut nommé Associé de l'Académie des Inscriptions en 1701. Il mourut le 12 janvier 1712. On a de lui quelques Dissertations, *Sur le nom de Medailles*, qu'il fait venir de métal; *Sur les Medailles d'Athénes & de Lacédemone*; *Sur deux magnifiques agathes du Cabinet du Roi*; *Sur les trois Medailles d'Hermontis, de Mendez & de Jotapé.* Elle est dans les Mémoires de Littérature du Pére Desmolets, *tome 5. partie 1.* * *Hist. de l'Academie des Inscriptions, tome 3.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 257 & suiv. & tome 10. p. 190.*

OUDOÇEUS, troisiéme Evêque de Landaff dans le païs de Galles en Angleterre, florissoit en 560. Dans cette année il assembla un Synode composé de son Clergé & des Abbez de son diocése, & y excommunia solemnellement Mourice, Roi de Glamorgan, pour avoir tué Cynétus. Le Roi demeura deux ans excommunié, mais enfin touché de remords il vint trouver Oudoceus les larmes aux yeux, & lui demanda d'être admis à la paix de l'Eglise. Sur cela l'Evêque le mit en pénitence, lui faisant comprendre, que pour faire réparation à Dieu & à l'Eglise, il étoit obligé à beaucoup plus de pénitence, de priéres, de jeûnes, & d'œuvres de charité, que de coutume. Le Roi se soumit volontairement à tout. * Spelman, *Concil. vol. 1. p. 62.*

OUDON ou ODON, en Latin *Uda*, *Odonus*, petite riviére de Normandie, qui a sa source un peu au dessus du village de Doude-Fontaine, ou, selon la Carte de Normandie par Fred. de Wit, Oude-Fontaine. Elle arrose l'Abbaïe d'Aulnay, traverse la ville de Caën, & se jette dans l'Orne. * Baudrand.

OUEN ou OWEN, en Latin *Audoenus* ou *Dado*, fils d'un homme de qualité nommé *Audoaire*, Référendaire du Roi Dagobert I, fut Archevêque de Rouen, l'an 640. Il a gouverné cette église jusqu'en 683, en laquelle il mourut saintement à Clichy près de Paris, le 24 août 689, qui étoit le 74 de son âge. Son corps fut transféré l'an 693, dans l'église de saint Pierre de Rouen, qui porte aujourd'hui son nom. Il avoit écrit, l'an 672, la Vie de S. Eloy, Evêque de Noyon, qui a été donnée par Canisius, & par Dom Luc d'Acheri, dans leurs collections. Surius rapporte sous le 24 août, sa Vie écrite par un Auteur du tems de saint Ouen. Elle a été traduite en François par M. d'Andilly. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques des septiéme & huitiéme siecles*, 2. édit. de Paris 1709. Mabillon, *Annal. Ord. Bened. tome 1. p. 570.*

* OVERALLUS (Jean) un des Théologiens & des Evêques les plus considérables d'Angleterre, du tems de la Reine Elisabeth & de Jaques I. Il fut d'abord Professeur en Théologie à Cambridge; ensuite, peu de tems avant que la Reine mourût, elle le nomma Doyen de S. Paul à Londres. Dans le commencement du régne de Jaques I, il fut Orateur de la Chambre Basse du Synode provincial de Cantorbéry, dans lequel les cérémonies & les rites de l'Eglise devoient être réglez selon la parole de Dieu, & sur le modéle de l'Antiquité Chrétienne.. En 1614, il fut nommé à l'Evêché de Coventry & Lichfield, dans lequel il demeura pendant quatre ans, jusques à ce qu'il fut nommé à celui de Norwich, dont il ne jouït pas longtems, puisqu'il mourut en 1619. A une grande érudition dans la Théologie il joignit une modération exemplaire. Dans le tems des Controverses sur la Prédestination & sur le Libre Arbitre, il manifesta un sentiment particulier qui tenoit le milieu entre les Remontrans & les Contre-Remontrans. Cependant ce sentiment approchoit plus de celui des premiers. Quoiqu'il n'approuvât pas le sentiment de S. Augustin sur l'efficace irrésistible de la Grace, il disoit pourtant qu'il pouvoit être toléré; mais il rejettoit absolument d'un côté les sentimens de ceux qui étendent si fort les bornes de la liberté de l'homme, qu'ils ne laissent aucun lieu à l'opération divine; & de l'autre, les sentimens de ceux qui s'appuyant sur le Décret divin & sur l'efficace de la Grace, enseignent en même tems que cette grace ne s'accorde qu'aux Elus. Il soutenoit que ce sentiment anéantissoit l'universalité de la Grace suffisante, & introduisoit des doctrines opposées à l'Ecriture Sainte & à la nature de l'homme. Il se donna beaucoup de peine par ses lettres pour accorder les Controverses de Hollande sur les cinq articles. Jean Gérard Vossius & Hugues Grotius étoient fort de ses amis. Il étoit même chagrin de ce que l'amour de la paix, & les projets de ce dernier, étoient si mal interprétez. On trouve quelques unes de ses épîtres dans la Collection qui a pour titre *Epistolæ Præstantium Virorum.* * *Dict. Allemand de Bâle.*

OVERBORROW. *Voyez* BORROW.

* OVERBURY (Thomas) fils de Nicolas Overbury, Juge des frontiéres en Angleterre, naquit à Boston dans le Comté de Glocester, & fut élevé à Oxford. Il réüssit parfaitement dans les Sciences, & eut sur tout des talens extraordinaires pour l'éloquence, tant en prose qu'en vers, comme cela paroit par ses Ouvrages. Pour ce qui est de la Poësie, il étoit un de ceux qui se distinguoient le plus dans toute la nation. Il fut fort dans les bonnes graces du Vicomte de Rochester, & depuis Comte de Sommerset. Overbury se vit privé de la faveur de ce Seigneur, parce qu'il lui déconseilla le commerce, & encore plus le mariage avec Françoise Howard, épouse du Comte d'Essex, qui s'étoit fait séparer de son premier époux, dans la vue de ce mariage avec le Comte de Sommerset. Celui-ci eut la foiblesse de communiquer les avis d'Overbury à la Howard, qui depuis cela ne respira que haine & vengeance, & fit tant que Sommerset par une lache ingratitude, consentit à la mort du plus sincére de ses amis. Quelque tems après, Jacques I voulut envoyer Overbury en Moscovie avec le caractére d'Ambassadeur; mais ses faux amis lui persuadérent de refuser cet emploi, qui, à ce qu'ils disoient, ne valoit pas mieux que la mort. Ils ajoûtoient, qu'il étoit plus aisé de passer quelques jours à la Tour de Londres, que plusieurs mois sur un vaisseau pour arriver enfin chez un peuple si peu civilisé. Enfin on lui disoit que dans peu on auroit appaisé le Roi à son égard. Pendant que le pauvre Overbury, étoit à la Tour, on n'épargna rien pour faire envisager au Roi le refus de cet emploi, comme un mépris inexcusable. Bref, ses ennemis n'eurent point de repos, qu'ils n'eussent avancé sa mort; ce qui leur réüssit, puisqu'ils le firent mourir de poison en 1615. Une aussi grande perfidie ne put demeurer cachée. Elle éclata, & il en couta la tête à quelques uns, & à d'autres leurs emplois. Le Comte de Sommerset & Françoise Howard qui s'étoient mariez ensemble, furent condamnez à la mort, comme les premiers auteurs de celle d'Overbury. Ils obtinrent cependant leur grace, après avoir demeuré en prison, pendant très-longtems. * Fuller. Larrey. Rapin-Thoyras. *Dict. Allemand de Bâle.*

OVERFLAKE'E, isle du Comté de Hollande, à l'entrée du Golfe appellé *Bies-Bos*, aux confins de la Zélande & du Brabant, & au midi d'un grand banc de sable, qu'on appelle *Flakee*, d'où elle a pris son nom, qui signifie *au delà de Flakee.* Il n'y a point de ville dans cette isle, & Sommerdick en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

OVERISSEL ou TRANSISALANE, en Latin *Transisalania*, l'une des Provinces-Unies des Païs Bas, est ainsi appellée, à cause de sa situation au delà de l'Issel, où le Rhin communique une partie de ses eaux, par le moyen du canal de Drusus. Elle est entre la Frise, le païs de Gueldre, la Westphalie, & le Zuiderzée, avec le fleuve d'Issel qui la sépare du Vélau, & est divisée ordinairement en trois jurisdictions ou contrées, qui sont, de Drente, de Sallant & de Twente. Ses principales villes sont, Déventer, Zwol, Campen, Coëvorden, Oldenzeel, Hasselt, Steenwick, Blockzyl, Vollenhoven, &c. Ce païs appartenoit autrefois depuis l'an 1046, aux Evêques d'Utrecht; & Henri de Baviére en céda le droit à l'Empereur Charles-Quint, l'an 1527. * Pontus Heuterus, *de Reb. Belg.* Junius. Guicciardin, &c.

OVERPALEN. *Voyez* OBERPALEN.

OUESSANT, c'est à dire, *les Sables du Couchant*, petite isle de France, située à trois lieues de la côte occidentale de Bretagne, à l'endroit, où elle commence à tourner vers le nord. Elle n'a que trois lieues de circuit, quelques villages & un château pour leur défense. On voit entre cette isle & la côte de Bretagne plusieurs autres petites isles, qu'on appelle en général *les Isles d'Ouessant.* * Maty, *Dict. Géogr.*

OUEST, la partie de la terre où le soleil paroit se coucher par rapport à ses différens Habitans, & à ses diverses contrées. Ce mot signifie aussi le vent qui souffle du Couchant, & qui est l'un des quatre vents primitifs ou cardinaux. Le vent du Couchant d'hiver s'appelle *sud-ouest*; & celui d'été, *nord-ouest*; Entre le *nord* & le *nord-ouest* est le *nord-nord-ouest*; & entre l'*ouest* & le *nord-ouest* est l'*ouest-nord-ouest*. Entre le *sud* & le *sud-ouest* est le *sud-sud-ouest*; & entre l'*ouest* & le *sud-ouest* est l'*ouest-sud-ouest*. Il y a encore plusieurs autres vents dans la dénomination desquels entre le mot d'*ouest*. On peut les voir distinctement dans les roses des vents ou boussoles, où l'on marque trente deux vents différens avec la maniére de les nommer.

OUEST-MEATH, Comté d'Irlande. Il a Est-Meath à l'est; le Shannon, qui le sépare de Roscommon dans la province de Connaught, & Longford à l'ouest; Caval dans la province d'Uister ou Ultonie au nord, & le Comté du Roi au sud. Il a 40 milles de long & 20 de large. On le divise en onze Baronnies. Les principales villes de ce Comté sont Foore, Molingar, Ballimore & Killbegan. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 3. p. 45.*

OUGHTRED (Guillaume) naquit à Eaton en Angleterre, environ l'an 1573, & fut élevé dans l'Ecole de cette ville. Il parle lui même dans une espéce de Lettre apologétique qu'il écrivit, de la vie pauvre, laborieuse, & pénible qu'il mena au commencement. De là il fut reçu dans un des Colleges de Cambridge, dont il fut Membre onze ou douze ans. Il employoit aux Mathématiques le tems qu'il pouvoit dérober aux études Académiques, & par ses exhortations, son secours, & ses instructions, il porta plusieurs personnes à s'appliquer à ces Sciences si utiles & si sûres. Il fut fait Prêtre par le Docteur Bilson Evêque de Winchester, & eut un Bénéfice à Adelbury, près de Guilford dans le Comté de Surrey. Il le posséda plusieurs années, & on suppose qu'il y mourut, & y fut enterré. Pour son divertissement, il s'occupa à diverses sortes d'études, comme il paroît par ses Ouvrages & par ses Manuscrits. Il étudia la Médecine, la Chymie, &c. vécut 87 ans, & mourut vers le commencement de mai de l'année 1660. Il avoit tellement été attaché au parti de Charles I, & de Charles II, que quand il apprit l'acte passé le premier de mai de cette année, pour le rappel de ce dernier Prince, il en eut tant de joye qu'il en mourut subitement. C'est ce que rapporte M. Wallis dans son traité d'Algébre,

bre, dans lequel il parle très-avantageusement d'Oughtred, témoignant qu'il avoit beaucoup profité & dans sa conversation & dans la lecture de ses livres. C'est M. Wallis, qui a fait en quelque sorte revivre les Ouvrages de cet Auteur. Voici les principaux. I. *Clavis Mathematicæ.* Cet Ouvrage avoit d'abord été imprimé en 1631, sous ce titre, *Arithmetica in numeris & speciebus institutio, &c.* Mais ensuite l'Auteur le publia lui même sous le titre dont nous venons de parler, avec les additions suivantes, *Æquationum affectarum resolutio, ubi multa de Logarithmorum usu, & Elementi decimi Euclidis declaratio; De solidis regularibus Tractatus; De Anatocismo; Regula falsi demonstrata; Theorematum Archimedis de Sphæra & Cylindro, Declaratio; Horologiographica Geometrica.* II. *Les Cercles de proportion & l'Instrument horisontal.* Cet Ouvrage fut imprimé en Anglois, plutôt par sa connivence qu'avec son approbation. Ce fut un de ses Disciples, qui le tira de son Manuscrit Latin. III. *Trigonometria in quarto*, qui ne fut jamais ni achevé, ni publié par lui même. IV. *Opuscula, in quarto*, publiez à Oxford en 1677, contenant neuf Traitez; mais ils sont posthumes, pleins de défauts & de fautes. * *Voyez l'Algebre* de M. Wallis, *& les Lettres qu'il a écrites à Oughtred.*

OUGLIN, bourg, ou petite ville de la Morlaquie, vers la source de la riviére de Dobra, & à cinq lieues de la ville de Segna, vers le nord. On la prend communement pour la petite ville de la Liburnie, qu'on nommoit anciennement *Avendo, Avendonis, & Verdum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

OUGNON L'OUGNON, ou LOUGNON, en Latin *Ligno*, riviére, qui a sa source dans les montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine, traverse une partie du Comté de Bourgogne, baignant Servance, Monboson, & quelques autres lieux peu considérables, & se décharge dans la Saone, vis à vis de Tallenay, à trois lieues au dessous de Gray. * Maty, *Dict. Géogr.*

OUGUE'LA. *Voyez* OGUELLA.

OVIAK, ville de la Tartarie Crimée, ou Petite Tartarie, située dans un païs fertile. C'étoit anciennement une fort belle ville, avec un château, que les Moscovites appellent *Sodome.* Ils disent qu'il a été construit pour tenir en bride les peuples mutins de ce païs-là. On y voit plusieurs tombeaux, & les ruïnes de divers bâtimens magnifiques. * Hachluit.

OVIDE, *Publius Ovidius Naso*, Poëte Latin, naquit à Sulmone, ville assez considérable, dans la contrée des Péligniens, sous le consulat de Hirtius & de Pansa, l'an 711 de Rome, & 43 avant Jesus Christ. Il le dit lui même, *Amor. l. 3. Eleg. 15. v. 8,*

Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo,
Pelignæ dicar gloria gentis ego.

Il étoit d'une famille Equestre, c'est à dire, de l'Ordre des Chevaliers; & fut appellé Publius Ovidius Naso. Etant jeune il porta les armes sous Marc Varron, quand il fit le voyage d'Asie, comme il le dit, *Tristium l. 1. Eleg. 2. v. 78.*

Nec peto, quas quondam petii, studiosus, Athenas,
Oppida non Asiæ, non loca visa prius.

Dès son enfance il se sentit porté à faire des vers; mais son pére, qui le destinoit au Barreau, lui fit étudier la Rhétorique, sous Arellius Fuscus. Il s'exerça dans la déclamation, puis s'appliqua sur tout à la Poësie, dans laquelle il réüssit si bien, que dans un siécle très-fécond en beaux Esprits, il tint rang entre les premiers Poëtes. On admira à la Cour d'Auguste sa facilité à faire des vers, la douceur de ses expressions, & la subtilité de ses pensées. Il eut beaucoup de part dans l'estime de l'Empereur, qui depuis l'envoya en exil à Tomes, sur le Pont-Euxin. Plusieurs Savans croyent que ce fut pour avoir été l'un des Amans de Julie, fille d'Auguste, pour laquelle il fit, disent-ils, des vers amoureux sous le nom de *Corinne*; mais Alde Manuce les a refutez. Il paroît par les Ouvrages d'Ovide, que sa disgrace vint de ce qu'il avoit été témoin de quelque action secrette & dangereuse, qui intéressoit la réputation de l'Empereur ou des siens. Après un bannissement de plus de sept ans, Ovide mourut, sous le consulat de Rufus & de Flaccus, c'est à dire, la quatriéme année de l'empire de Tibére, & la dix-septiéme de Jesus Christ, & fut enterré à Tomes, ville située au midi des emboûchures du Danube, sur le Pont-Euxin. Gaspard Bruschi, cité par Ortélius, Laurent Muller, Glandorpius, & quelques autres, assurent qu'en 1508 on trouva le tombeau d'Ovide à Sabarie ou Stain en Autriche, sur la Save, avec cette Epitaphe,

Hic situs est Vates, quem Divi Cæsaris ira
Augusti, patria cedere jussit humo.
Sæpe miser voluit patriis occumbere terris,
Sed frustra: Hunc illi fata dedere locum.

Ces vers, qui n'ont rien du siécle d'Auguste, font croire que cette découverte est une pure supposition. On a ajoûté que l'an 1540, Isabelle, Reine de Hongrie, fit voir à Pierre Ange Bargée, une plume d'argent qu'on avoit trouvée à Belgrade, avec ces paroles *Ovidii Nasonis calamus.* Séneque considére Ovide comme le plus ingénieux de tous les Poëtes Latins. Il seroit cependant à souhaiter qu'il y eût un peu moins de négligence dans son style, plus d'exactitude dans le choix d'une partie de ses expressions, & plus de solidité dans quelques unes de ses pensees, qui quelquefois n'ont qu'un faux brillant. Les Ouvrages qui nous restent de ce Poëte sont assez connus; mais nous en avons perdu un grand nombre, qui méritent d'être regrettez, comme, les six derniers livres des Fastes; une Tragédie de Médée, louée par Tacite & par Quintilien; un livre contre les méchans Poëtes; le Poëme des louanges d'Auguste; un Traité de la Nature des Poissons, &c. Il est inutile de faire le dénombrement des autres Ouvrages que le tems a épargnez, parce qu'ils se trouvent dans la plupart des éditions, dont on dit que celle de Heinsius *le Jeune* est la plus correcte. On se contentera de rapporter une partie des jugemens qu'on a faits en particulier sur les principaux de ces Ouvrages qui nous restent.

I. LES ME'TAMORPHOSES d'Ovide sont un des plus mémorables & des plus ingénieux Ouvrages de toute l'Antiquité. Elles ont été estimées en tous tems, & traduites dans presque toutes les Langues qui ont eu cours parmi les peuples, où l'on a eu soin de cultiver les Lettres. Il semble qu'Ovide ait voulu nous prévenir lui même, sur l'opinion que nous devons avoir de cet Ouvrage, & qu'il ait jugé tout d'un coup du prix qu'il auroit dans la suite des siécles, lorsqu'il nous assure qu'il n'auroit point d'autre durée que celle de l'éternité,

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

C'est le sentiment qu'il en avoit, en finissant son quinziéme livre, si cette conclusion est de lui; mais quelque bonne opinion qu'il semble avoir eue de ses Métamorphoses, lorsqu'il étoit encore dans la chaleur de sa composition, il changea depuis. Etant dans un âge plus avancé, il ne regarda cet Ouvrage que comme *un Essai de jeunesse*, qui auroit besoin d'être retouché. Il jugea même l'Ouvrage si défectueux & si peu digne de lui, qu'il voulut le jetter au feu, & le faire perdre sans ressource à la postérité. Il exécuta en quelque façon ce dessein avant que de partir pour son exil; mais il étoit trop tard, parce que les copies de cet Ouvrage s'étoient multipliées, & qu'il y en avoit un grand nombre entre les mains de ses amis. C'est un détail qu'il nous a fait lui même dans ses Elégies. Les Métamorphoses sont venues jusqu'à nous, malgré la modestie & la precaution de leur Auteur; & il semble que la postérité n'ait pas été ni si délicate ni si difficile que lui, dans le goût qu'elle y a pris. Le style, à la vérité, n'en est pas si relevé que celui de ses autres Ouvrages; mais il ne laisse pas d'être exact. Il y a inséré des discours & des Lieux Communs avec une adresse & des agrémens merveilleux. Ses narrations sont autant de chansons de Sirénes: la naïveté de son style, toûjours accompagnée & soutenue des régles de l'Art, renferme dans un cercle fort accompli tout ce qu'on peut puiser dans la Fable. Pas un d'entre tous les Poëtes n'a traité les plus grands & les plus petits sujets avec plus d'ornement. Il se trouve dans les Metamorphoses un enchaînement merveilleux des Fables de l'Antiquité. On ne peut que l'on n'admire cette suite continuelle, sans interruption, & cette liaison de tant de choses différentes, tissues avec tant d'artifice, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems.

II. LES FASTES sont du nombre des Ouvrages qu'Ovide a faits dans un âge plus avancé: le stile en est aisé, doux & naturel. On y remarque beaucoup d'érudition; sur tout de cette érudition que l'on puise dans la plus belle Antiquité. Quoique sa matiére ne soit pas toûjours capable de beaucoup d'ornemens, néanmoins il s'y est souvent surpassé lui-même, & il sait donner des agrémens aux sujets les plus stériles; mais il seroit à souhaiter qu'il eût retranché ses diverses licences & cet air efféminé qu'il donne quelquefois à ce qu'il dit. Malgré cela les Fastes sont peut-être l'Ouvrage du meilleur goût & le plus judicieux d'entre tous ceux qui sont sortis de ses mains.

III. LES ELE'GIES. On comprend sous le nom d'*Elégies d'Ovide*, les quatre livres *des Tristes*, & les quatre intitulez *de Ponto.* La douceur & la facilité qu'on y admire par tout, lui a fait mériter, au jugement de plusieurs Savans, le premier rang entre tous les Poëtes Elégiaques. Ovide lui-même assure qu'il tenoit dans le genre Elégiaque le même rang que Virgile dans le genre Epique. Quelques-uns le préférent à Properce & à Tibulle dans ses Elégies, parce qu'il est plus naturel, plus touchant & plus passionné, & qu'il a mieux entendu le tour & l'esprit de l'Elégie, que les autres.

IV. LES EPîTRES d'Ovide, qu'on appelle *Héroïdes.* Toutes ces Epîtres en vers, dont chacune porte le nom de quelque *Héroïne*, ne sont pas toûjours d'Ovide, quoiqu'elles se trouvent parmi les siennes. Il témoigne lui-même que celles de Pénélope, de Phyllis, de Canace, d'Hypsipyle, d'Ariadné, de Phédre, de Didon, de Sappho, étoient de lui. Joseph Scaliger y ajoûte celles de Briseïs, d'Oenone, d'Hermione, de Déjanire, de Médée, de Laodamie & d'Hypermnestre. Les autres sont, ou d'Aulus Sabinus, ou postérieures & supposées. Quelques Critiques modernes, (comme Jules Scaliger, le Sieur Rosteau & le Pére Rapin) prétendent que les Epîtres d'Ovide sont inimitables, qu'elles sont ce qu'il y a de plus poli entre tous les Ouvrages de ce Poëte, & qu'elles l'emportent sur les Métamorphoses & sur les Fastes; que ses Héroïdes sont ce qu'il y a de plus fleuri dans les Ouvrages purement d'esprit; & que l'on peut appeller ses Epîtres *la fleur de l'esprit Romain*, quoiqu'elles n'ayent rien de cette maturité de jugement, qui est la souveraine perfection de Virgile. Le stile en est fort pur; & l'imitation des passions, aussi bien que l'expression des mouvemens du cœur, y paroissent d'une telle maniére, qu'on voit bien qu'Ovide excelloit en ce genre d'écrire.

V. LES LIVRES d'Ovide, qui traitent de l'*Amour*, ou de l'*Art d'aimer.* On lit encore aujourd'hui dans les Ouvrages qui nous restent de ce Poëte, ces vers, qui corrompirent la fille d'Auguste, & qui infectérent la partie la plus florissante de la Cour de ce Prince; & il seroit à souhaiter qu'ils ne fussent point parvenus jusqu'à nous. Mais quelque dangereux que soient ces vers, on ne peut s'empêcher de louer l'ordre & la méthode des livres de l'Art d'aimer & du Reméde de l'Amour, la gravité des sentences, & la beauté de la narration. * Ovide, *Metamorph. l. 15. v. 871 & suiv. Tristium l. 1. Elegie 6, à la fin. Remedia Amoris, à la fin.*

Sé-

Seneque, *Quæst. Nat. l. 5. c. 27.* & Marc-Sénéque, *Contr. 1.* Velleius Paterculus, *l. 2.* Eusébe & faint Jérôme, *in Chron.* Jules César Scaliger, *Hypercrit.* Muret. Camerarius. Regius. Paſſerat. Voſſius. De Marolles, *en sa Vie.* Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Rapin, *Reflexions sur la Poëtique.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 3. partie 2. p. 240. n. 1153. édit. d'Amſterdam, 1725.* Bayle, *Dict. Critique.*

OVIEDO. *Ovetum*, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, eſt capitale de ce païs, qu'on appelle *les Aſturies d'Oviedo.* Elle eſt ſituée entre les montagnes au bord des deux riviéres d'Ove & de Déva, avec Univerſité, & avec un Evêché qui a été autrefois ſuffragant de Compoſtelle, & qui a été érigé en Métropole dans un Concile, dont nous parlerons: ce qui a fait dire à quelques Auteurs, qu'il dépendoit immédiatement du ſaint-Siége. L'égliſe métropolitaine de San-Salvador, eſt un lieu de grande dévotion, & eſt environné de belles maiſons, bâties ſur des portiques. La place du marché, qui eſt la plus importante, eſt le centre de toutes les rues de la ville qui y aboutiſſent. Les Colléges de l'Univerſité n'ont rien de conſidérable que leur antiquité. Au reſte, Oviedo a donné ſon nom à un Royaume, qui y fut rétabli par les Chretiens chaſſez par les Maures. Pélage en fut le premier Roi, environ l'an 717, & ſes ſucceſſeurs en portérent le nom juſqu'en 913, qu'Ordugno II prit celui de Roi de Léon. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.*

CONCILE d'OVIEDO.

Il avoit été commencé du tems du Pape Jean VIII, vers l'an 878, mais les guerres furent cauſe qu'on en différa la célébration juſqu'en 901. Dix-huit Evêques qui y étoient aſſemblez, y firent des Ordonnances ſalutaires pour le bien de l'égliſe, & pour la police du Royaume, qui en avoit alors grand beſoin. On érigea par autorité du Pape Jean VIII, l'égliſe d'Oviédo en Métropole à la priére d'Alfonſe *le Grand*; & Ermenegilde en fut le premier Archevêque. * *Conſultez* Baronius, ſous l'année 901, & les Actes de ce Concile, rapportez par Sampirus, & par Ambroiſe Moralès. On le trouve auſſi dans le *neuviéme tome des Conciles.*

OVIEDO (André) Jéſuite, natif d'Illeſcas, qui eſt un village entre Madrid & Tolède, fut reçu fort jeune par ſaint Ignace dans ſa Compagnie, & fut envoyé à Paris pour y étudier l'an 1543. Peu aprés il alla pour le même ſujet à Louvain, puis à Coïmbre en Portugal, l'an 1545. Aprés qu'il eut fait un progrès conſidérable dans les Sciences & dans la piété, ſaint Ignace le nomma, l'an 1549, pour être Recteur du Collége de Gandie; & deux ans après il l'envoya exercer le même emploi dans celui de Naples. Ce fut preſque dans le même tems que Jean III, Roi de Portugal, demanda au Pape Jules III, des Miſſionnaires, pour envoyer en Ethiopie. Saint Ignace en ayant donné trois de ſa Compagnie, le Pére Oviedo, qui étoit de ce nombre, fut nommé Evêque d'Héliopolis, & partit de Naples, l'an 1554. Il paſſa dans l'Ethiopie, dont il fut auſſi Patriarche, après la mort du Pére Jean Nonio Barret, l'un de ſes Compagnons. Ce bon Religieux remplit tous les devoirs d'un parfait Miſſionnaire, & mourut au mois de ſeptembre 1557. Le Pére Oviédo traduiſit divers Traitez en Ethiopien, & en fit un Latin intitulé, *De Romanæ Eccleſiæ Primatu, deque erroribus Abaſſinorum.* * Codinho, *de Reb. Abaſſ. l. 3.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.*

OVIEDO (Gonzalès Fernand) Intendant ou Inſpecteur général du commerce dans le Nouveau Monde ſous le régne de Charles *Quint* Empereur & Roi d'Eſpagne, après avoir ſéjourné long tems en ce païs-là, & fait divers voyages des Indes à la Cour, compoſa l'*Hiſtoire générale des Indes* en trois parties contenant cinquante livres. La premiére fut imprimée en 1547, & contient dix-neuf livres, outre huit qui contiennent les infortunes & les naufrages. La ſeconde renferme la découverte du Mexique & de la Nouvelle Eſpagne. Et la troiſiéme comprend la conquête du Perou. Jean-Baptiſte Ramuſio traduiſit en Italien la premiére partie, & l'inſera dans ſon troiſiéme volume *des Navigations.* * *Hiſt. Univerſelle des Voyages par mer & par terre.*

OUKHAM, bourg avec un château. C'eſt le lieu principal du petit Comté de Rutland, en Angleterre. Il eſt ſur la riviére de Guaſh ou Wuſch, entre Leiceſter & Péterborough, environ à cinq lieues de chacune de ces villes. * Maty, *Diction. Geogr.*

OUL. OUN. OVO. OUR. OUS. OUT.

OULNEY, ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Bukingham, qu'on nomme *Newport*, ſur le bord occidental de la riviére d'Ouſe. * *Diction. Anglois.*

OULO, ULA, ILLA, petite ville ou bourg de la Suéde. Ce lieu bâti de nouveau, & fortifié, eſt ſitué dans la Cajanie ou Bothnie orientale, à l'emboûchure de la riviére d'Ula, dans le Golfe de Bothnie. * Maty, *Dict. Géogr.*

OULTREMAN (Antoine d') né à Valenciennes, & Prieur de Saint-Jean dans cette ville, a écrit de l'origine & de la fondation de cette Abbaïe, & l'Hiſtoire de tous ſes Abbez, laquelle n'a pas été imprimée. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 71.*

OULTREMAN (Henri d') naquit à Valenciennes le 22 août de l'an 1546. Il fit ſes premieres études dans la ville de ſa naiſſance, & fut en 1562 envoyé à Louvain, où il étudia pendant quelque tems la Philoſophie & la Juriſprudence; mais préférant la vie tranquille à la vie agitée du Barreau, il aima mieux s'appliquer aux Belles Lettres, pour leſquelles il ſe ſentoit une forte inclination, & il y fit des progrès ſurprenans. Il fut fait, étant encore jeune, Membre du Conſeil, & paſſa dans la ſuite par tous les emplois honorables. On a de lui, *Triumphus & Stemmata Sereniſſimis Belgarum Principibus Alberto & Iſabellæ in civitate Valentianâ data; Epicedium in obitum Everardi Lalain; Geſta & Elogia trium Principum, Alexandri Farneſii Parmæ Ducis, Alberti Auſtriæ Archiducis, & Caroli Croiaci Ducis Arſcotani*, en manuſcrit; & pluſieurs pieces de Poëſie en Latin & en François; *Hiſtoire de la ville & du Comté de Valenciennes.* Il mourut le 27 octobre de l'an 1600, dans la 69 année de ſon âge. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Jean, où on lui dreſſa un magnifique tombeau de marbre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 364 & 365.*

* OULTREMAN (Philippe d') fils du précédent, de la Compagnie de Jeſus, a profeſſé pendant 23 ans la Rhétorique avec applaudiſſement. On a de lui, *Verus Chriſtianus Catholicus; Pædagogus Chriſtianus, ſive Inſtitutio Hominis Chriſtiani.* Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre tomes. Le premier traite en François de la fuite du péché & de l'exercice des bonnes œuvres, traduit en Latin par le Jéſuite Jaques Broquart: le ſecond, les Remédes pour tous les maux: le troiſiéme contient ce qu'il a écrit ſur les Evangiles des Dimanches: & le quatriéme, ce qu'il a écrit ſur les Fêtes des Saints. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 778.*

OULTREMAN (Pierre d') Jéſuite, a donné au public l'Hiſtoire de Valenciennes compoſée par Henri, & y ajoûté de bonnes Obſervations. On a auſſi de lui la Vie de Pierre l'*Hermite*; la Conſtantinople Belgique, *Conſtantinopolis Belgica*, c'eſt à dire, l'Hiſtoire de Baudouin & de Henri Empereurs de Conſtantinople, publiée à Tournay en 1645, un Traité des derniéres Croiſades; *Tabulæ Vitarum Beatorum & Illuſtrium Virorum Soc. Jeſu.* Il mourut en 1656 ou 1657. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

OULX. *Voyez* HOWRS.

OUNDLE, ville ou bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Northampton, qu'on appelle *Polbrock.* Elle eſt dans une ſituation agréable ſur le bord occidental de la riviére de Nyne, ſur laquelle il y a deux ponts. Elle a une belle égliſe, un Collége & un Hopital. Mais elle eſt principalement remarquable par le bruit qui ſort d'un puits, qu'on dit être un préſage aſſuré ou de guerre ou de la mort de quelque Prince. On en a publié une Rélation en Anglois. Ce puits fournit d'eau à pluſieurs familles, & elle eſt bonne en tout tems, ſoit qu'il faſſe du bruit, ſoit qu'il n'en faſſe point. On a voulu chercher d'où venoit ce bruit, mais celui qui l'entreprit ne trouva rien, ſi ce n'eſt qu'il entendit un bruit au fonds du puits. Ce bruit ne reſſemble pas mal à celui d'un tambour, qui bat la marche; mais il ne dure pas toûjours également. Quelquefois il ceſſe bientôt, quelquefois il dure une ſemaine & davantage. On ne l'entend pas auſſi toûjours à la même diſtance. * *Voyez la Relation qu'on en a publiée.*

OUNSBURY, montagne d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, eſt d'une hauteur extraordinaire. La vue du ſommet de cette montagne eſt admirable. Il ſort une ſource d'un grand rocher, qui eſt tout au haut, & dont l'eau guérit le mal des yeux. * Camden, *Britannia.*

OVO (l'Iſle d') anciennement *Egila*, petite iſle du Golfe de Colochine. Elle eſt ſur la côte méridionale de l'Iſle de Cérigo, & elle a pris ſon nom moderne de ſa figure, qui eſt ovale. * Maty, *Dict. Geogr.*

OURAGAN, tempête horrible & très violente, ſe forme par la contrarieté de pluſieurs vents, qui ſoufflant tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, élévent des flots prodigieux, leſquels ſe briſent les uns contre les autres. Ces ouragans n'arrivoient autrefois que de ſept en ſept ans, mais ils ſont beaucoup plus fréquens préſentement, & ſe font craindre au changement des ſaiſons, principalement aux Iſles Antilles dans l'Amérique. Quand l'ouragan doit venir, la mer d'ordinaire devient tout à coup auſſi unie qu'une glace, ſans faire paroître le moindre ſoulévement des eaux ſur la ſurface; après quoi l'air s'obſcurcit, & s'étant rempli de toutes parts d'épais nuages, il s'enflamme & s'entr'ouvre de tous côtez par d'effroyables éclairs, qui durent aſſez longtems. Enſuite on entend de ſi terribles coups de tonnerre, que la terre tremble en pluſieurs endroits. L'impétuoſité avec laquelle le vent ſouffle, déracine les plus grands arbres des forêts, abbat preſque toutes les maiſons, ruïne tout ce qui paroît ſur la terre; & ſi les hommes qui ſe trouvent dans les campagnes ne ſe tiennent fortement attachez à des ſouches d'arbres, ils ſont en peril d'être emportez par les vents. Ce qu'il y de plus dangereux, c'eſt qu'en vint-quatre heures, & ſouvent en moins de tems, l'ouragan qui commence à l'oueſt, parcourt tous les rumbs de vent, ne laiſſant ni rade ni havre à l'abri de ſa fureur de ſorte que tous les navires qui ſont pour lors à la côte, périſſent malheureuſement ſans qu'aucun de ceux qui ſont dedans ſe puiſſe ſauver.

OURICHERO, ville ſituée ſur les confins de la Suſiane & de la Médie, au trentiéme degré de l'Equateur. Elle eſt bâtie en amphithéatre ſur le penchant d'une colline en maniére de fer de cheval. La riviére de Gamasa coule au pié de ſes murailles. Son Gouverneur, qui a la qualité de Sultan, entretient mille Cavaliers pour la garde de toute la contrée. Aucun Chretien n'y habite, mais il y a beaucoup de Juifs. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OURIQUE, bourg du Portugal, dans l'Alentéjo, près du Zadaon, à onze lieues de Silves, du côté du nord. Alfonſe, Duc de Portugal défit en ce lieu cinq Rois Maures, l'an 1139, prit le titre de Roi de Portugal, & pour armes cinq têtes de Maures, que ſes ſucceſſeurs portent encore dans leur écu. * Maty, *Dict. Géogr.*

OURS, ou SAINT-GAL: c'eſt le nom d'un Ordre de Chevaliers en Suiſſe, que l'Empereur Frédéric II inſtitua l'an 1213, dans l'Abbaïe de Saint-Gal, & ſous la protection de ſaint Ur-

Urse, Capitaine de la Légion Thébaïne, martyrisé à Soleurre. Ce fut pour récompenser l'Abbé & la Noblesse du païs, qui lui avoient rendu de bons services dans son élection à l'Empire. Il donna aux principaux Seigneurs des colliers & des chaînes d'or, au bout desquelles pendoit un Ours d'or, émaillé de noir; & voulut que cet Ordre fût donné à l'avenir par les Abbez de Saint-Gal; mais cette cérémonie a cessé, depuis que tous les Cantons des Suisses se sont soustraits de l'obéïssance de la Maison d'Autriche. * Favin, *Theatre d'Honneur & de Chevalerie*.

O U R S (Saint) en Latin *Ursus*, Abbé en Touraine, dans le sixiéme siécle, étoit de la ville de Cahors. Il quitta son païs pour se retirer en Berry. Il fonda trois monastéres à Toislay, à Hugue, & à Pointivy. Quittant ensuite le Berry, il passa en Touraine & à Senneviéres, près de la forêt de Loches, où il établit un Hermitage, dont il laissa l'administration à saint Libesse, & alla bâtir un autre monastére à Loches, où il établit une Communauté, qui s'employoit continuellement à la priere & au travail des mains. Il inventa la construction d'un moulin sur la riviére d'Indre. Il mourut l'an 508. Son monastére a depuis été reduit en un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît. * Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, c. 8. Baillet, *Vies des Saints*, 28 *de juillet*, jour auquel il est fait mémoire de ce Saint.

O U R S (L'isle des) appellée par les Flamands *Beeren Eyland*, est une isle, qu'on a découverte dans l'Océan Glacial, entre le Nort-Cap & les côtes de Spitzberg, sous le 74 degré de latitude. Apparemment qu'on n'y a rien vu de plus remarquable que des ours, puisqu'on lui en a donné le nom. *Maty, *Dict. Geogr.*

O U R S E, nom de deux constellations, appellées *la petite & la grande Ourse*. La petite Ourse est la plus proche du Pole, & comprend sept étoiles, qui sont appellées *le Chariot*. C'est elle qui a donné le nom au Pole Arctique, du Grec ἄρκτος, qui signifie *Ourse*. La grande, qui selon Képler, est composée de cinquante six étoiles, & selon Ptolomée, de trente-cinq, est une constellation voisine, qui a une situation contraire. Elle a sept etoiles plus visibles & brillantes, disposées aussi en chariot, dont l'une est de la troisiéme grandeur, & les six autres de la seconde.

O U R T E ou L'O U R T, *Urta*, riviére du Païs-Bas, a sa source à Ourt près de la frontiére de Luxembourg, passe à Hofalize, à la Roche-en-Ardenne, & à Durbui; & ayant reçu la Veze, elle se jette dans la Meuse vis à vis de Liége. * Maty, *Dict. Géogr.*

O U R T E S ou O R T H E Z, *Ortesium*, ville de Béarn, située sur la riviére, dite *le Gave de Pau*, entre Pau & Bayonne. Elle a eu jusqu'en 1685, une Ecole pour ceux de la Religion Reformée. Le château de Moncade avoit été bâti par les anciens Seigneurs du païs. Les anciens Princes de Béarn & Comtes de Foix avoient leur Cour dans cette ville. Elle fut démembrée de la Vicomté d'Auribat en 1264. * Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

O U S C H E ou O U C H E, *Oscaris*, riviére de France en Bourgogne, passe à Fleury & à Dijon; & ayant reçu quelques ruisseaux, elle se jette dans la Saône, près de Saint-Jean de Lône. * Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Robert Cénalis, &c.

O U S E ou Y O U R E, en Latin *Urus*, riviére d'Angleterre, dans la partie septentrionale, où étoit l'ancien Royaume de Northumberland, passe à Yorck, & se jette ensuite dans la riviére ou Golfe de Humber. Il y a encore deux autres riviéres qui portent ce nom. La seconde appellée la *grande Ouse*, prend sa source sur le bord méridional du Comté de Northampton, d'où elle coule par les Comtez de Bedford, de Huntington, de Cambridge, & de Norfolk, où elle se décharge dans la mer. Elle baigne Brackley, Buckingham, Strafford ou Stretford, Stony, Newport, Ouelney, Bedford, S. Néot, Huntington, S. Yves, Downham, & Kings-Lyn. La troisiéme est appellée *la petite Ouse*, qui coule d'orient en occident & se décharge dans la premiere, séparant toûjours le Comté de Norfolk de celui de Suffolk. Thetford dans le premier de ces deux Comtez, & Brandon dans le second, sont situées sur cette riviére. * *Diction. Anglois.* Camden, *Descr. Magnæ Britanniæ.*

O U S E L (Philippe) naquit à Dantzick le neuviéme octobre 1671, de Michel Ousel, Marchand, & qui descendoit de l'ancienne & noble famille des Oisel ou Loisel, qui, dès l'onziéme siécle, se distinguérent en France par de grands emplois & par de belles actions. Cette famille illustre a produit plusieurs grands hommes. Philippe ayant perdu son pére & sa mére, étant encore fort jeune, ne laissa pas de s'appliquer aux études avec succès. Il alla etudier à Bréme, ensuite à Groningue, à Francker, à Leyde, & dans ces Universitez il fit de grands progrès dans la Théologie & dans la Critique sacrée. Il apprit les Langues Orientales & fit une si bonne provision d'érudition Juive, que les Savans ne faisoient pas difficulté de le mettre en paralléle avec les Buxtorf & Coccéïus, dont il préféra les hypothéses à celles de Louïs Cappel sur les points Hébreux. Il passa de Hollande en Angleterre, où il fouilla dans les Manuscrits des bibliothéques, & fréquenta les Savans qui florissoient alors. De retour à Dantzick il ne trouva pas les affaires disposées à son gré, ce qui l'engagea à reprendre le chemin de la Hollande. Il résolut d'étudier la Medecine; & commençant de nouveau à voyager, il arriva à Francfort sur l'Oder, où l'on fit quelques tentatives inutiles pour l'y retenir en qualité de Pasteur. M. Ousel retourna à Leyde, & après avoir fait de grands progrès dans la Médecine, il prit les dégrez de Docteur en cette Faculté à Franeker, & donna une savante Dissertation sur la Lépre des Hébreux. Jean Moller, Pasteur de l'Eglise Allemande de Leyde, étant mort en 1711, Ousel remplit son poste d'une maniére si distinguée, que sa réputation se répandit dans les païs étrangers. L'Université de Francfort sur l'Oder l'appella en 1717, pour être Pasteur & Professeur en Théologie, & il partit après avoir pris les dégrez de Docteur. On croit que la prédication hâta la fin de ce Savant, qui mourut le 12 avril 1724. Il a donné deux Dissertations avec ce titre, *Introductio in Accentuationem Hebræorum metricam & prosaicam*; *Un Commentaire Theologique & Critique sur le Decalogue*. * *Biblioth. Germanique, tome* 12. *p.* 124. & *suiv.*

O U S T E ou A U S T, *Ousta* & *Austa*, riviére de France en Bretagne, a sa source dans la forêt de Loudéac près d'Avaugour, passe à Rohan, à Jocelin, à Malestroit, au Pont-Corbin, chargée de l'Ars & de la Claye, & se joint à la Vilaine, près de Redon. * Baudrand.

O U S T I O U G, province de Moscovie, entre celles de Dwina, de Kargapol, de Wologda, de Nisi-Novogrod, de Czérémissi, de Wiadski, de Permski, & de Condinski. Elle a beaucoup d'étendue: mais une grande partie est couverte de forêts. Elle est arrosée par la riviére de Suchana ou de Dwina, & par celles de Iug ou Joug & de Witsogda. Elles sont toutes si abondantes en poisson, que les Habitans, après les avoir séchez & endurcis au soleil, les conservent pour en faire leur principale nourriture. * Maty, *Dict. Géogr.* Jaillot, *Carte de Moscovie.*

O U S T I O U G, ville capitale de la province de ce nom en Moscovie. Elle est fortifiée par un château, & située sur la Suchana ou Dwina, vis à vis de l'embouchure du Iug ou Joug, à 80 lieues au dessous de Wologda, & à pareille distance au dessus d'Archangel. * Les mêmes.

O U T R E M A N. *Voyez* O U L T R E M A N.

O U T R E M E R, nom d'un Ordre de Chevalerie. *Cherchez* N A V I R E.

O U T T A O U A T S, Sauvages de l'Amérique septentrionale. Ils ont leurs villages cinq ou six cens arpens au delà des Hurons, qui se sont établis à la pointe de terre de Missilimakinak. Ces peuples cultivent du blé l'Inde, dont ils vivent toute l'année, aussi-bien que de la pêche des poissons blancs, & de certaines truites de cinquante ou soixante livres. Ils les prennent avec des rets, qu'ils tendent quelquefois à dix-huit ou vint brasses d'eau. Les Iroquois sont leurs ennemis jurez. * Le P. Hennepin, *Nouvelle Découverte dans l'Amérique septentrionale*, *ch.* 21. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

O U V A R, Province de l'Isle de Ceylan. Elle est fort bien arrosée & très-fertile en excellens pâturages. On trouve dans cette Province le meilleur tabac de l'Isle, & le ris y est en plus grande abondance que toute autre chose. * Robert Knox, *Relation de Ceylan*, *partie* 1. *ch.* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

* O U V R A R D (René) Chanoine de l'Eglise de S. Gatien de Tours étoit de Chinon en Touraine, & a fleuri vers le milieu du XVII siécle. Il étoit Poëte, Mathématicien, Théologien, Controversiste & même Musicien. Il avoit beaucoup étudié l'Antiquité Ecclésiastique. On a de lui un grand nombre d'Ouvrages, dont plusieurs sont encore en Manuscrit. Ceux qui ont eté imprimez, sont, *Secret pour composer en Musique par un art nouveau*; *Studiosis sanctarum Scripturarum Biblia Sacra in lectiones ad singulos dies, per Legem, Prophetas, & Evangelium distributa & 529 carminibus comprehensa*; Le même Ouvrage en François; *Motifs de Reünion à l'Eglise Catholique, presentez a ceux de la Religion Pretendue Reformee de France*; *Motifs de la conversion du Comte de Lorges-Montgommery*; *Defense de l'ancienne Tradition de l'Eglise de France, sur la Mission des premiers Prédicateurs Evangeliques dans les Gaules*; *L'Art & la Science des nombres, en François & en Latin, avec une préface sur l'excellence de l'Arithmetique*; Deux lettres sur l'Architecture Harmonique; *Calendarium Novum, perpetuum & irrevocabile*; *Breviarium Turonense renovatum & in melius restitutum.* Les Ouvrages manuscrits de M. Ouvrard, sont, *Les Disputes de la Religion Chrétienne reduite à ses premiers principes, &c.* *Avis aux Catholiques, aux Calvinistes & aux nouveaux Convertis sur les predictions des Ministres Calvinistes, touchant le regne de l'Antechrist, & le retablissement de la Religion Pretendue Reformee en France*; *Les Definitions, Divisions & Axiomes de la Geometrie*, en vers Latins; *Histoire de la Musique depuis son origine jusqu'au tems présent*; *Raisons de la disposition du Breviaire de Tours*; Dissertation sur le Traité de Vossius *de Poëmatum Cantu & Viribus Rythmi.* Ouvrard est mort à Tours le 19 juillet 1694, & l'on a mis sur son tombeau ces deux vers Latins qu'il avoit composez lui même,

Dum vixi, divina mihi Laus unica curæ :
Post obitum sit Laus divina mihi unica merces.

Mon soin fut ici bas de louer le Seigneur,
Que ce soin dans le ciel fasse tout mon bonheur.

* *Voyez le Supplément de Paris* 1735.

O U V R I E R S P I E U X, Congrégation de Prêtres, vivant à la maniére des Religieux les plus austéres, & qui sont employez aux Missions. Charles Caraffa, né en 1561, d'une des plus illustres Maisons du Royaume de Naples, fut le Fondateur de cette Congrégation, que le Cardinal Giesualdo, Archevêque de Naples favorisa beaucoup. Elle a deux maisons dans la ville même de Naples, une troisiéme dans le territoire de cette ville, une à Caserte, & une à Rome. Elle auroit peut-être fait de plus grands progrès; mais ceux qui la composoient, s'étant offerts au Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, pour assister les malades pendant la contagion, qui affligea cette ville en 1653, ils moururent tous à l'exception de deux Prêtres & de trois Clercs. Les Ouvriers Pieux ne font point de vœux, ils ne portent point de linge, & couchent sur des paillasses: une exacte pauvreté, trois carêmes chaque année, le jeûne du Vendredi & du Samedi, l'usage de la discipline deux jours de chaque semaine, l'Office ordinaire Romain, le petit Office de la Vierge, les Litanies des Saints tous les jours, avec obligation de dire les Matines à deux heures après minuit, font leurs principales observances. Leur Géné-

Général, & leurs quatre Conſulteurs ſont élus tous les trois ans. * Héliot, *Hiſt. des Ordr. Religieux, tome* 8. *c.* 9.

OWA. OWE. OWR.

OWAR & OROWA, en Latin *Ovaria*, ville de la Haute Hongrie, aux piez des montagnes qui la ſéparent de la Pologne, eſt ſituée ſur la riviére de Vag, au deſſus de Tranſchin. Quelques Auteurs la confondent avec Arva, qui eſt ſituée au deſſus, & qui eſt capitale du Comté de ce nom. * Sanſon. Baudrand.

OWAR. *Voyez* ALTEMBOURG.

OWAR. *Voyez* NEUHAUSEL.

OWAR. *Voyez* ARVA.

OWEN (Jean) fils de *Henri* Owen, Vicaire de Stadham près de Watlintgon, dans le Comté d'Oxford en Angleterre, fut élevé dans le Collége de la Reine à Oxford, & fut Maître ès Arts en 1635. Peu de tems après il reçut les ordres, ſelon les rites de l'Egliſe Anglicane; mais du tems que le Parlement d'Angleterre étoit le maître abſolu, il prêcha contre les Evêques, contre les cérémonies, &c. Il fut enſuite Miniſtre de Fordham dans le Comté d'Eſſex, puis de Coggeshall dans le même Comté. Sur la fin de 1648, il fit dans ſes Sermons, l'apologie de ceux qui avoient fait mourir le Roi Charles I, & prêcha contre Charles II, & contre tous les Royaliſtes. On peut voir là-deſſus *la Lettre à un Ami ſur quelques principes & pratiques du Docteur Owen*, imprimée à Londres en 1670. Le 17 ſeptembre 1650, il fut envoyé par les Parlementaires avec l'armée en Ecoſſe, & le 28 de mars ſuivant il fut fait Doyen de l'égliſe de Chriſt à Oxford. En 1652, il fut fait Vice-Chancelier de l'Univerſité, & un des Commiſſaires pour la Propagation de la Foi. Il fut député Membre de la Chambre Baſſe pour l'Univerſité d'Oxford; mais il n'aſſiſta pas longtems aux aſſemblées du Parlement. En 1657, on lui ôta ſa charge de Vice-Chancelier, & en 1659 le Doyenné de l'égliſe de Chriſt. Après le rétabliſſement du Roi Charles II, il prêcha quelquefois dans ſa maiſon à Stadham; & enſuite dans une égliſe de Nonconformiſtes à Londres juſques à ſa mort. Il fut marié deux fois. Sa ſeconde femme étoit veuve de *Thomas* d'Oyley, Chevalier, frére cadet de *Jean* d'Oyley de Cheſilampton près de Stadham, Baronnet. Il étoit du parti de ceux qu'on appelle *Indépendans*; mais ſur la fin de ſes jours, il déclara pluſieurs fois qu'il conviendroit facilement avec les Presbytériens. Il écrivoit bien, & avoit bien lu les livres des Rabbins. Il a publié un grand nombre d'Ouvrages, dont voici les principaux, *Une Explication de l'Arminianiſme, in quarto*, en Anglois; *Salus Electorum Sanguis Jeſu*, contre les Univerſaliſtes, *in quarto*; *Diatriba de juſtitia divina*; *La doctrine de la perſeverance des Saints contre Jean Goodwin, in folio*; *Vindiciæ Evangelicæ, contre les Sociniens, & defenſes des temoignages de l'Ecriture ſainte touchant la divinite & la ſatisfaction de Chriſt*, imprimez enſemble avec une Réponſe aux Animadverſions de M. Baxter; *Examen des remarques de Hugues Grotius*, concernant la divinité & la ſatisfaction de Jeſus Chriſt, contre H. Hammond; *Pro ſacris Scripturis adverſus hujus temporis Fanaticos, Exercitationes Apologeticæ, in octavo*; De la divinité, de l'autorité, de l'évidence & du pouvoir de l'Ecriture; Défenſe de l'intégrité & de la pureté du texte Hébreu & Grec; Conſidérations ſur les Prolégoménes & l'Appendix à la derniére Bible Polyglotte, imprimez tous enſemble, contre le Docteur *Brian Walton*; *Θεολογέμενα παντόδαπα, ſive de natura, ortu, progreſſu & ſtudio veræ Theologiæ, libri ſex, in quarto*; (Ce livre a été réimprimé en Hollande;) *Exercitations ſur l'Epître aux Hebreux, in folio*; La Vérité & l'Innocence défendues dans l'Explication d'un Diſcours concernant la Police eccléſiaſtique, contre Samuel Parker; Briéve explication & défenſe de la doctrine de la Trinité, *in douze*; Diſcours touchant le Saint Eſprit, ſon nom, ſa nature, ſa perſonnalité, ſa diſpenſation, ſon opération & ſes effets, *in folio*; Exercitation & explication des trois, quatre, & cinquiéme chapitres de l'Epître aux Hébreux; La doctrine de la juſtification par la foi & la juſtice imputée de Jeſus Chriſt, défendue, *in quarto*; Que l'Egliſe de Rome n'eſt pas un guide aſſuré; Continuation de l'Explication de l'Epître aux Hébreux, ſavoir des ſix, ſept, huit, neuf, & dixiéme chapitres, *in folio*; Diverſes défenſes des Nonconformiſtes accuſez de Schiſme, avec un grand nombre d'autres piéces. Il étoit occupé à finir les Annotations ſur la Bible, commencées par M. Polus. Il mourut le 24 d'août 1683, à l'âge de 67 ans, à Eling près d'Acton, dans le Comté de Middleſex, & a été enterré dans le cimetiére des Nonconformiſtes, où il y a un monument de pierre de taille élevé ſur ſon tombeau, avec une table de marbre, chargée d'une longue Inſcription en Latin. On trouve dans les Ouvrages de cet Anglois beaucoup d'élevation, de ſublimité de génie, des traits admirables de Morale, d'érudition, de Politique, de Philoſophie, de Juriſprudence, de Médecine & de Théologie. * *Diction. Anglois.*

OWEN (Jean) naquit à Armon dans le Comté de Caernarvan, & non à Oxford, fut élevé au Collége à Wickham & reçu Membre du Collége nouveau à Oxford. En 1590, il reçut le dégré de Bachelier en Droit Civil & fut enſuite employé au Collége de Tryleigh près de Monmouth, & depuis dans celui de Warwick, que Henri VIII avoit fondé. Il étoit ſavant & excellent Poëte. Ses Epigrammes ſont célébres à cauſe des penſées ingénieuſes & ſatyriques qui y ſont en grand nombre. Il n'eſt pas égal par tout, & il s'eſt rendu juſtice, lorſqu'il a dit au commencement de ſon Ouvrage,

> *Qui legis iſta, tuam reprebendo, ſi mea laudas*
> *Omnia, ſtultitiam; ſi nihil, invidiam.*

Il étoit pauvre mais le Docteur Jean Williams, Evêque de Lincoln, & ſon proche parent, lui fit beaucoup de bien. Quoiqu'on faſſe généralement grand cas de ſes Epigrammes, elles furent néanmoins miſes dans le Catalogue des livres défendus à cauſe de ces deux vers,

> *An Petrus fuerit Romæ, ſub Judice lis eſt.*
> *Simonem Romæ nemo fuiſſe negat.*

Un Catholique, oncle d'Owen, l'effaça, à ce qu'on dit, de ſon teſtament pour la même raiſon; mais cela, *dit M. de la Monnoye*, a toute la mine d'un conte, puiſque, quand même cet Oncle n'eut jamais vu l'Epigramme, il n'eut pas pu ignorer que ſon neveu étoit Calviniſte, & le ſachant, conſerver quelque bonne volonté pour lui. Il mourut en 1622, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Paul à Londres, aux dépens du Docteur Williams, qui fit élever à ſa mémoire un monument orné de ſon buſte de bronze, couronné de laurier,

> *Parva tibi ſtatua eſt, quia parva ſtatura, ſupellex*
> *Parva, volat parvus magna per ora liber.*
> *Sed non parvus honos, non parva eſt gloria, quippe*
> *Ingenio haud quidquam eſt majus in orbe tuo.*
> *Parva domus texit, templum ſed grande: Poëtæ*
> *Tum vere vitam, dum moriuntur, agunt.*

On prétend que ſon Recueil d'Epigrammes ſeroit plus eſtimable, ſi l'Auteur s'étoit plus attaché à l'élocution des Anciens, s'il avoit ſuivi plus ſcrupuleuſement les loix de l'honnêteté qui s'accordent parfaitement avec le caractére du Chrétien; & enfin s'il n'eût porté trop loin, la plaiſanterie en raillant le Clergé de l'Egliſe Romaine. M. Baillet eſt allé beaucoup plus loin contre Owen. Après avoir dit que quelques fautes de proſodie ou de quantité, ou contre la pureté de la Langue Latine, ne ſont que des fautes légéres, incapables d'obſcurcir tant de beautez & d'effacer tant de graces répandues dans ſes Epigrammes, il ajoûte, *Il n'en eſt pas de même des ordures dont elles ſont infectées en une infinité d'endroits. On n'oſe toucher à la plupart de ſes Epigrammes ſans ſe gâter, elles ſont ſales au dernier point, & il n'eſt preſque pas poſſible de les lire ſans ſe noircir l'imagination. Vous diriez que ce Poëte eſt né dans l'obſcénité, & que ſon eſprit y a pris ſa trempe & ſa teinture. Il triomphe ſur l'infamie d'une ame abandonnée. On voit ſa rate s'épanouïr, & ſon cœur ſe répandre en des effuſions de joye, quand il a trouvé une pointe dans le peché d'autrui.* Cet emportement donne lieu à M. de la Monnoye de faire la réflexion ſuivante. *A voir M. Baillet ſe déchaîner comme il fait contre le pauvre Owen, on diroit que ce ſeroit le plus criminel de tous les Poëtes. Mais qu'on examine ſes Epigrammes les plus libres, on n'y trouvera que des riens en comparaiſon des infamies de l'Arétin, du Franco, du Molza & du Bernia, deſquelles Baillet n'a dit mot dans les articles de ces Auteurs*, excolans culicem & glutiens camelum. Il parut en 1709, une Traduction Françoiſe des Epigrammes de cet Auteur par N.... le Brun. On en a des Traductions en Anglois & en Eſpagnol. * Witte, *in Diario Biogr. Diction. Allemand.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 486. *& ſuiv. n.* 1387. édit. d'Amſterdam, 1725.

* OWEN (David) Théologien Anglois, eſt Auteur d'un livre contre David Paræus, Théologien & Profeſſeur à Heidelberg. Ce dernier avoit publié à Francfort en 1608, un Commentaire Latin de ſa compoſition ſur l'Epître aux Romains. Dans cet Ouvrage l'Auteur établiſſoit quelques propoſitions touchant la Puiſſance Civile. Jacques I, Roi d'Angleterre fit condamner cette doctrine par l'Univerſité d'Oxford, brûler le livre de Paræus par la main du Bourreau, & refuter l'Ouvrage par David Owen, qui donna à ſa réfutation le titre de *Anti-Paræus, ſeu, Determinatio de Jure Regio contra Davidem Paræum.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 6. *partie* 1. *p.* 41. *&* 42. *n.* 128. édit. d'Amſterdam, 1725.

* OWEN (Jean) Chevalier, fut accuſé avec pluſieurs autres d'avoir porté les armes contre le Parlement, & fut obligé de comparoître devant une nouvelle Cour dont Bradshaw fut fait Préſident. Ce Chevalier ne répondit autre choſe devant ſes Juges, ſinon qu'il s'étoit cru obligé en conſcience de ſervir le Roi, ſelon ſon ferment d'allégeance. Il fut condamné à mort avec les autres, mais l'exécution fut ſuſpendue à ſon égard, ſur ce qu'étant du rang des Communes, il n'auroit pas dû être jugé par cette Cour, mais par une Cour ordinaire: ce qui lui ſauva la vie. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglerre, tome* 9. *l.* 22. *p.* 5. *&* 7.

* OWEN-ROE O NEALE, Seigneur Irlandois, commandoit en 1649 dans l'Ulſter ou l'Ultonie, dans le tems que le Marquis d'Ormond, Viceroi d'Irlande, lui propoſa la paix à certaines conditions; mais il refuſa de l'accepter, ſous prétexte qu'elle n'étoit pas aſſez avantageuſe à la Religion Catholique. On employa beaucoup de tems à tâcher de le gagner, ſans pouvoir y réüſſir. En 1650, il conclut un traité avec Monck l'un des Généraux du Parlement qui avoit été autoriſé par le Conſeil d'Etat; mais le Parlement ayant refuſé de le ratifier, parce qu'il étoit trop favorable aux Catholiques, Owen-Roe avoit traité avec le Marquis d'Ormond, & étoit ſur le point de ſe joindre à lui, lorſque la mort l'empêcha d'exécuter ce deſſein. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 9. *l.* 22. *p.* 11. 33. *&* 34.

OWEN-GLENDOR. *Voyez* GLENDOR.

OWEN TUDOR. *Voyez* l'article d'Angleterre dans l'endroit qui a pour titre, *Suites des Rois d'Angleterre iſſus de la Maiſon de Tudor.*

OWERRE, Royaume d'Afrique, ſitué le long du fleuve, appellé *Rio-Forcaro*, qui coule à trente-ſix lieues de celui de Benin, vers le Levant, en Latin *Owerum Regnum.* La ville ou bourgade d'Owerre, où le Roi demeure, eſt à quarante lieues de la mer, ſur les bords de cette riviére, qui la baigne d'un côté; &

& de l'autre, elle eſt environnée de forêts. Son circuit eſt ſeulement de quinze cens pas, & le palais du Roi eſt aſſez petit. Les Habitans ſont bienfaits pour des Négres, & ne manquent pas d'eſprit. Leurs habits ſont de coton & de ſoye, & ils les ceignent au deſſus du nombril, comme on ceint un enfant avec des langes. Il ſont tous marquez de trois inciſions, hommes & femmes, l'une ſur le front, & les deux autres ſur les deux temples. Ils ont la liberté de porter leurs cheveux longs ou courts comme il leur plait, rien n'étant réglé là-deſſus, non plus que ſur le nombre des femmes qu'ils peuvent avoir. Le Roi d'Owerre, quoique Vaſſal, en quelque façon, du Roi de Bénin, eſt fort abſolu dans ſes Etats. Il a trois Conſeillers qui jugent de tout en dernier reſſort, & qui ont chacun leur département. Le Roi qui régnoit en 1644, étoit mulâtre, ou de la race Portugaiſe, & s'appelloit *Dom Antonio de Mingo*. Son pére ayant été en Portugal, en avoit amené une femme, de laquelle il l'avoit eu. Auſſi ce Prince ſe reſſentoit-il beaucoup de ſa naiſſance. Il étoit habillé à la Portugaiſe, & portoit l'épée au côté, ainſi que font les autres mulâtres. A l'égard de la Religion, ils n'imitent pas ceux de Bénin, qui rendent hommage au Diable. Ils l'ont en horreur & ne ſouffrent point de Magiciens, de ſorte qu'il ſeroit aſſez aiſé de les convertir à la Foi Chrétienne. Le Roi & la plupart des Habitans ſemblent même y avoir quelque penchant. Il y a une Egliſe dans Owerre, avec un Autel, ſur lequel on voit un crucifix, deux chandeliers, & les images de la Vierge & des Apôtres. Il y vient des Négres qui portent des chapelets, & qui prient Dieu à la Portugaiſe. A une lieue & demie de la côte, près d'un bras de la riviére de Forcaro, eſt une habitation de Pêcheurs, qu'on nomme *Poloma*. La riviére, qui a cinq cens pas de large à ſon embouchure, peut porter un yacht, auquel il faut ſept ou huit piez d'eau. L'air de ce païs eſt plein de vapeurs chaudes, épaiſſes & malignes & par conſéquent très-mal ſain. Le terroir eſt maigre & ſec. Les femmes veuves appartiennent au Roi, qui les donne à qui il lui plait. Les Hollandois aménent leurs marchandiſes à Owerre & ils les échangent pour des Eſclaves. On en peut tirer quatre cens chaque année, tous hommes bienfaits. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

OWRUCZE, ville du Royaume de Pologne, dans la Haute Volhynie, vers les confins de la Baſſe, & de la Lithuanie, ſur la riviére de Noren, à trente lieues de Kiovie, vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

OX. OXE. OXI. OXU. OXY.

* OX, pére de Mérari qui le fut de la vaillante Judith laquelle tua Holoferne. * *Judith*, *ch.* 8. *v.* 1.

OXENSTIERN (Axel) Grand Chancelier de Suéde, étoit né d'une des principales familles de ce Royaume, & paſſa en Allemagne avec le Roi Guſtave Adolphe, dont il étoit le principal Miniſtre. Après la mort de ce Prince, arrivée à la bataille de Lutzen l'an 1632, il eut toute la conduite des affaires des Suédois & de leurs Alliez en Allemagne, en qualité de Directeur général. Mais la bataille de Nortlingue, qu'ils perdirent l'an 1634, ayant fort abattu leur parti, il fut obligé de paſſer par la France, pour ſe pouvoir retirer en Suéde, où il étoit un des cinq Tuteurs de la Reine de Suéde pendant ſa minorité. Toutes les affaires s'y gouvernérent principalement par ſon conſeil, juſques à ſa mort, qui arriva lorſqu'il étoit dans un âge fort avancé. Il étoit Comte de Sondermore, & eut pour fils le Comte Jean Oxenſtiern, Ambaſſadeur & Plénipotentiaire de Suéde à la paix de Weſtphalie. On a vu depuis en Suéde le Comte Gabriel Oxenſtiern, Grand Maréchal de ce Royaume; & le Comte Benoit Oxenſtiern, Grand Chancelier de Suéde, & principal Miniſtre d'Etat. * Samuel Puffendorf, *in Hiſtoria Suecica*, *&c.*

OXFORD, ville d'Angleterre, capitale du Comté de même nom, à douze lieues de Glocester, & à ſeize de Londres, entre l'une & l'autre ville. Elle eſt aſſiſe ſur le Cherwel, près du lieu où il ſe décharge dans la riviére d'Iſe, laquelle jointe enſuite à la Tame, forme la Tamiſe au deſſous de Dorceſter. Les divers Parlemens qui s'y ſont tenus, l'ont rendue fameuſe, auſſi bien que ſon Univerſité, qui a donné de grands perſonnages à l'Etat, & des Docteurs très-célébres à l'Egliſe. Elle fut fondée l'an 895, ou, au rapport de M. Beeverell, *Delices d'Anglet. p.* 525, en l'an 879 (il y a 979, mais c'eſt une faute d'impreſſion) par le Roi Alfred, lequel y ayant appellé les plus ſavans hommes de l'Europe, lui aſſigna un revenu fort conſidérable. On y compte 18 grands Colléges, & huit petits que l'on nomme *Halls* en Anglois & que l'ont peut appeller *Ecoles*. Les principaux des grands Colléges ſont ceux de la Magdelaine, de S. Jean, & de Chriſt-Church. Ce dernier, le plus beau des quatre, reſſemble plutôt à un grand palais, qu'à un Collége: c'eſt où demeure le Roi quand il vient ſe divertir à Oxford. Il eſt bâti de groſſes pierres de taille, avec une grande Cour bordée de grands bâtimens, dont le deſſus eſt une terraſſe, avec des baluſtrades tout à l'entour. Les 18 Colléges entretiennent chacun un certain nombre de *Fellows*, ou *Aggregez*, & de *Scholars* ou *Etudians*. Le premier & le plus ancien, qu'on appelle *Univerſity Colledge*, entretient 12 Aggrégez & 17 Etudians. Dans ceux que l'on nomme *Halls*, on y vit en Société, & chacun paye pour ce qu'il mange, hors un petit nombre de perſonnes. On compte à Oxford juſqu'à mille Etudians entretenus par les Colléges, outre leurs Officiers & leurs Serviteurs, & deux mille qui ne le ſont pas. Il y a 16 Profeſſeurs à Oxford, & un Orateur public. Chaque Collége ou Hall a ſa bibliothéque: la plus grande & la plus magnifique eſt celle de Bodley. Deux grandes rues principales font preſque le plan de cette ville. Celle de Londonroot, qui eſt la plus grande, commence où eſt le jardin de Médecine, fermé de groſſes murailles de pierres de taille, & rempli de plantes & de ſimples. Le Comte de Denbigh l'a donné aux Ecoliers, comme il eſt écrit au deſſus de la grande porte. Dans la même rue de Londonroot ſont pluſieurs Colleges, & entre autres celui de la Magdelaine, orné de pluſieurs portiques, de figures, & de colomnes, qui ſoutiennent les galeries dont la grande Cour eſt environnée. Son égliſe eſt l'une des mieux bâties de la ville. Le grand marché eſt auſſi dans cette rue. Il eſt devant l'égliſe cathédrale, qui a un haut clocher de pierres: & qui fait le coin d'une rue où l'on voit le grand Collége de l'Univerſité, dont la bibliothéque eſt une grande ſalle tapiſſée de Cartes de toutes les parties du monde, & où ſont les tableaux de tous les Philoſophes, dont les Oeuvres ſont dans cette bibliothéque. Derriére cette Univerſité eſt le grand Amphithéâtre qu'un Archevêque de Cantorbéry à fait bâtir. Cette grande rue paſſe à un carrefour, où eſt la fontaine à quatre faces, appellée *Kaifex*, & la Maiſon-de-ville avec ſon horloge. A ce carrefour commence l'autre grande rue, qui paſſe devant le Collége de Chriſt-Church, & finit au pont ſur la Tamiſe. Il n'y a preſque point de murailles à Oxford, & l'on y voit ſeulement un fort château élevé ſur une petite colline à l'un des bouts de la ville; ayant d'un côté de larges foſſez, & de l'autre la riviére, avec quelques forts remparts & des murailles épaiſſes. Il n'y a plus préſentement au dedans qu'une haute tour quarrée d'un donjon, faite de groſſes pierres de taille. On voit une aſſez belle égliſe dans la rue de *Stootſtreet*. Les Latins appellent Oxford, *Oxonium*, *Oxonia*, & *Oxfordia*, & ceux du païs *Oxenford*. Son Evêché eſt Suffragant de Cantorbéry. Ce fut anciennement une Abbaïe, que fonda ſainte Fridiſwide, fille du Roi Didan; mais on doit regarder comme Fondateur de l'Univerſité le Roi Alfred, comme nous l'avons dit plus haut. Il établit quatre Ecoles dans Oxford. La premiére, de Théologie, fut miſe ſous la direction de l'Abbé Neot & de Grimbald. La ſeconde étoit pour y enſeigner la Grammaire & la Rhétorique, & Aſſer Moine Bénédictin en fut le Conducteur. La troiſiéme fut pour la Logique, l'Arithmétique & la Muſique, ſous la conduite de Jean, Moine de S. David, dans le païs de Galles; & la quatriéme pour la Géometrie & pour l'Aſtronomie, dont le fameux Jean Scot fut le premier Profeſſeur. Ces foibles commencemens ont produit l'Univerſité d'Oxford fameuſe dans toute l'Europe.

Le païs ou Comté d'Oxford eſt extrêment fertile, & conſiſte en de belles plaines avec de bons pâturages, arroſées de pluſieurs riviéres. Les plus conſidérables ſont le Cherwel, l'Iſe & la Tame, dont on a déja parlé plus haut. Cette province a pour bornes au ſeptentrion, les Comtez de Warwick & de Northampton; à l'orient celui de Buckingham; au midi celui de Berck; & à l'occident celui de Glocester. Elle eſt compoſée de quatorze *Hundreds* ou Bailliages, & n'a pour ville qu'Oxford. Parmi ſes bourgs, on diſtingue particuliérement *New Woodſtocke*, où eſt une très-belle maiſon royale, & *Banburi*, renommé par ſes excellens fromages. * Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Angleterre*. Audiffret, *Géogr. Anc. & Mod. tome* 1. M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *l.* 4. *p.* 318.

OXIMANUS (Nicolas) *Cherchez* NICOLAS AUXIMANUS.

OXIRINQUE, *Oxirinchus*, ville d'Egypte. Evagre dit que de ſon tems, preſque tous les Habitans de cette ville étoient ou Moines, ou Vierges; qu'il y avoit douze égliſes où le peuple s'aſſembloit, ſans les oratoires des monaſtéres, qui étoient auſſi fréquentez à certaines heures pour y faire la priére. Cette ville avoit été nommée *Oxirinque*, du nom d'un poiſſon que ces peuples adoroient, pendant que l'Egypte fut Payenne. Sulpice Sévére dit qu'à Oxirinque il y avoit plus de monaſteres que de maiſons, qu'à toutes les heures du jour & de la nuit, on y faiſoit retentir les louanges de Dieu, & qu'il y apprit lui même de l'Evêque du lieu, qu'il y avoit mille Vierges conſacrées à l'Agneau ſans tache, & dix mille Religieux. * Thomaſſin, *Diſcipline de l'Egliſe ancienne & nouvelle*, *tome* 2. *p.* 1503. Strabon. Ptolomée.

OXITES. *Cherchez* MICHEL, dit OXITES.

OXUS, fleuve de la Sogdiane, qui ſe décharge dans la Mer d'Hircanie, autrement appellé *Geichon-Deiſtan*, *Xa-Cappanach-Monarach* par les Arabes, *Nicaprach* par les Habitans du païs, & *Abiamu*. Il ſéparoit la Bactriane de la Sogdiane. * Ptolomée, *l.* 9. Dionyſius Périegretès. Arrien, *l.* 3. Strabon, *l.* 11. Quinte Curce, *l.* 9.

OXYBIENS, peuples de Ligurie. * Etienne de Byzance & Strabon.

OXYCANUS, Roi d'un peuple des Indes nommé Preſtes. * Quinte-Curce, *l.* 9.

OXYDRACES, peuple de l'Inde Citérieure, vaincu par Ptolomée, qui fut de là appellé *Soter* ou *Sauveur*. * Quinte-Curce, *l.* 9.

OXYLUS. Sous le régne d'Eleus, les Doriens avec les fils d'Ariſtomaque ayant équipé une flotte, tentérent de revenir au Péloponnéſe. Les Commandans de la flotte furent avertis par un Oracle de prendre trois yeux pour guides de leur expédition; & comme ils cherchoient le ſens de cet Oracle, il vint à paſſer un homme monté ſur un mulet qui étoit borgne. Creſphonte, un des Commandans, comprenant que ce pouvoit être là les trois yeux déſignez par l'Oracle, ils aſſociérent cet homme à leur entrepriſe. Cet homme étoit Oxylus, fils d'Hémon, & petit-fils de Thoas, qui avoit accompagné les fils d'Atrée au ſiége de Troye, & qui deſcendoit d'Etolus, fils d'Endymion, par ſix degrez de génération. Oxylus avoit été obligé de quitter l'Etolie, parce qu'en jouant au palet, il avoit malheureuſement tué un homme. Les uns diſent que celui qu'il tua étoit Termius, ſon propre frére, & les autres que c'étoit Alcidocus, fils de Scopius. Ayant été engagé par les fils d'Ariſtomaque à les accompagner, il leur conſeilla de paſſer par mer au Péloponnéſe, & les détourna d'aller par l'Iſthme de Corinthe. Il s'embarqua avec eux, & les mena de Naupacte au Cap de Molycrie, petite ville de

la Livadie en Gréce sur le Golfe de Patras. Ensuite ayant demandé l'Elide pour récompense de ses services, les Doriens convinrent de la lui céder. Il y en a, ajoûte Pausanias, qui ont dit qu'il appréhenda que les fils d'Aristomaque, s'ils voyoient une fois l'Elide, ne voulussent la garder, à cause de la beauté & de la bonté de ce païs, & que ce fut par cette raison qu'il mena les Doriens au Péloponnése par l'Arcadie, non par l'Elide. Quoiqu'il en soit lorsqu'il crut pouvoir s'en rendre maître sans combat, il se trompa; car Dius qui en étoit le possesseur, ne jugea pas à propos de la lui abandonner. Cependant au lieu d'exposer toutes leurs forces aux risques d'un combat, ils convinrent de choisir un Etolien & un Eléen qui, par un combat singulier, terminassent la querelle des deux Princes. Degmenus fut choisi de la part des Eléens, & Pyrechmès, Frondeur, de la part des Etoliens. Pyrechmès remporta la victoire, & Oxylus fut aussitôt reconnu Roi. Il épargna les anciens Eléens qui en furent quittes pour recevoir les Etoliens, & pour partager leurs terres avec eux. Ensuite, dit Pausanias, il rendit à Jupiter le culte prescrit par les loix; il le rendit même à tous les Héros du païs de qui la mémoire étoit en vénération, & particuliérement à Augée, en l'honneur de qui il institua des cérémonies qui se pratiquoient encore au tems de Pausanias. On dit qu'ayant attiré dans sa capitale un grand nombre d'hommes qui demeuroient dans les villages circonvisins, il aggrandit Elis, & en fit une ville très-florissante, & très-peuplée. Un jour qu'il consultoit l'Oracle de Delphes, le prétendu Dieu lui ordonna de choisir un Descendant de Pélops, & de l'associer à l'Empire. Oxylus jetta les yeux sur Agorius, fils de Damosius, petit-fils de Penthile, & arriére-petit-fils d'Oreste. Il le fit venir d'Elice, ville d'Achaïe, avec un petit nombre d'Achéens choisis, & il lui donna part au gouvernement. La femme d'Oxylus se nommoit, dit-on, *Peiria*; c'est tout ce que l'on en sait. Il en eut deux fils, *Etolus* & *Laïas*. Etolus mourut jeune, & fut inhumé sous la porte de la ville par où l'on sortoit pour aller au temple de Jupiter à Olympie. On lui éleva un tombeau dans cet endroit à cause d'un Oracle qui avoit ordonné qu'on ne l'enterrât ni au dedans, ni au dehors de la ville. Oxylus étant mort, la Couronne passa donc à son fils Laïas. * Pausanias, *in Eliacis*, *partie* 1. ou *l.* 5.

O Y E. O Y S. O Y T.

OYE, en Latin *Anser*, oiseau domestique & sauvage, qui étoit fort estimé parmi les Romains, parce que le Capitole étant assailli par les Gaulois, les oyes par leurs cris avoient réveillé les Soldats Romains qui le défendoient, pendant que les chiens qui devoient être au guet, n'avoient point abboyé. On en nourrissoit dans le temple de Junon, & les Censeurs en entrant en charge, pourvoyoient à leur nourriture. On célébroit même tous les ans à Rome une Fête, dans laquelle on portoit en cérémonie la statue d'une oye d'argent sur un brancard orné de riches tapis, avec un chien pendu; afin de donner au public un spectacle de la punition que méritoient les chiens du Capitole, qui n'avoient point abboyé.

* O Y E, bourg & Comté de France en Picardie, dans le païs Reconquis, étoit autrefois des Terres de l'Abbaïe de Sithieu. Philippe *le Hardi* l'ayant acheté, il est resté uni à la Couronne. Les Anglois l'ont possédé pendant qu'ils étoient maîtres de Calais, mais ce bourg est revenu à la Couronne avec cette ville. Il est à l'est de Calais, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

* O Y E, Baronnie de France dans le Duché de Bourgogne. Elle est, selon la Carte de Bourgogne par Sanson, dans le Comte de Charolois au sud de Charolles, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* O Y E N, Seigneurie des Païs-Bas dans la Haute Gueldre, près de la rive droite de la Meuse, au nord-nord-ouest de Venloo, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

O Y E N D (Saint) en Latin *Ogendus* ou *Eugendus*, Abbé du monastére de Condat, au diocése de Lyon, dans le Mont-Jouy, nommé à présent Saint-Claude. Ses parens l'offrirent l'an 456, âgé de sept ans, à saint Romain, premier Abbé de ce monastére. Depuis ce jour-là il ne sortit plus du monastére, & en fut élu Abbé après Lupicin, successeur de saint Romain. Il mourut vers l'an 510. On fait la Fête de saint Oyend au premier de janvier. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de janvier.*

O Y S E. *Voyez* O I S E.

O Y S E L (Jacques) a publié l'an 1666, des Commentaires avec des corrections assez estimées sur Aulu-Gelle, conjointement avec ceux de Thysius, qui avoit commenté cet Ouvrage. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 338. *n.* 560. édit. d'Amsterdam 1725.

O Y T A. *Cherchez* E U T A.

OZA. OZE. OZI. OZM. OZU. OZW.

OZA ou HUZA, Lévite, fils d'*Aminadab*, conduisoit le chariot où David avoit fait poser l'Arche, l'an 2990 du monde, & 1045 avant Jesus-Christ, lorsque ce Prince la fit transporter de la maison du même Aminadab à Silo. Oza voyant que l'Arche étoit en danger de tomber, la retint avec la main, & tomba mort à l'instant, en punition de sa témérité & de son indiscretion. On mit l'Arche dans la maison d'Obed-Edom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 6. 7 & 8. *Voyez* aussi A H I O.

O Z A C A, grande ville du Japon, dans le païs de Quioo ou Quiloo, conquise par Nabonanga, sur un Bonzi, qui s'en étoit fait Roi, fut aggrandie de la moitié, & embellie par Tayco Sama, qui y fit bâtir un Palais magnifique. Fedeiory, fils & successeur de ce Prince, y tint sa Cour, en 1615. Il y fut attaqué par Cubo-Sama IV, qui de son Tuteur, & de Régent de l'Empire pendant son bas âge, en étoit devenu le Tyran. Il s'y donna une grande bataille au pié de cette grande ville, pendant laquelle le Palais impérial ayant pris en feu, le Prince y courut, & ne parut plus depuis. Son armée perdit courage, ne l'ayant plus à la tête, & la victoire demeura avec l'Empire à l'Usurpateur. La ville d'Ozaca n'a ni murailles ni remparts, ce qui est commun aux villes de ce grand Empire. Il y a un château bati dans la mer, & entouré de fortes murailles, avec quantité de piéces de canon de fonte à fleur d'eau, pour la défense du Havre. L'Empereur Xogunsama avoit commencé à faire travailler à cette forteresse, & Toscogunsama, son fils, qui lui succéda en 1629, la fit achever en trois ans. Entre la maison du Gouverneur & le château est le temple des Diables, où les Japonnois vont adorer une affreuse idole, qui a sur la tête une couronne fort riche, & pleine de diamans. Ces Diables portent le nom de *Joosje Tiedebayk*, & les Japonnois leur font toutes sortes d'offrandes, afin d'empêcher qu'ils ne leur nuisent. Il y a près d'Ozaca une montagne, où les Japonnois vont tous les ans se confesser au Diable, qu'ils nomment *Goquis*. Ils disent, qu'il leur apparoît en forme humaine, & que le Confesseur & le Pénitent se mettent un peu à l'écart, en sorte pourtant que la multitude entend la Confession. Pendant la cérémonie on voit en l'air un sabre dont les méchans sont épouvantez. La Confession qui est entendue de tout le monde, fait rire les uns & pleurer les autres. Ceux qui ne cachent aucun péché & qui en font voir de la douleur, sont renvoyez en paix, mais ceux qui déguisent ou qui célent quelque chose, sont précipitez sans rémission du haut de la montagne. * *Histoire du Japon.* Bartoli *Asia.* *Ambassade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

O Z A M A, riviére principale de l'Isle Hispaniola. Elle porte de grands vaisseaux, qui entrant par son embouchure, vont se décharger à la ville de San-Domingo, le long de laquelle on la voit couler. L'eau n'en est ni douce ni bonne à boire qu'au dessus de cette ville, où elle abonde en poisson, qui est fort bon. * Laët, *Descript. des Indes Occident. l.* 1. *ch.* 5.

O Z A N A M (Jacques) naquit en 1640, dans la Souveraineté de Dombes, d'un pére riche, & qui avoit plusieurs Terres. Sa famille étoit Juive d'origine, mais il y avoit long-tems qu'elle avoit embrassé le Christianisme, & qu'elle faisoit profession de la Religion Catholique. Elle étoit même illustrée par plusieurs charges qu'elle avoit possédées dans les Parlemens de Province. Jacques Ozanam, étoit Cadet, & par la loi de son païs, tous les biens devoient appartenir à l'aîné. Son pére voulut réparer ce desavantage par une excelente éducation. Il le destinoit à l'Eglise, pour faire tomber sur lui quelques petits Bénéfices, qui dépendoient de la famille, mais il ne se sentit pas de goût pour l'état ecclésiastique: quelques livres de Mathematiques, qui lui étoient tombez entre les mains, l'avoient deja déterminé, par le plaisir qu'il y avoit trouvé, a se livrer entiérement à cette Science. Quoiqu'il n'eût point de Maître, il y fit cependant de lui-même de si grands progrès, qu'à l'âge de 15 ans il composa un Ouvrage de Mathématique, qui n'a jamais été imprimé, mais où il a trouvé dans la suite des choses dignes d'entrer dans ceux qu'il a fait imprimer. Il étudia pendant quatre ans en Théologie, moins par gout que par obéïssance, mais son pére étant mort, il quitta la Clericature, pour ne plus s'occuper que des Mathématiques. Il alla ensuite à Lyon, où il se mit à les enseigner, pour y trouver dequoi subsister. Quoique ce fût une ressource assez peu considérable, Ozanam s'y livra à une passion qui le posséda quelque tems, & qui suffit souvent pour épuiser bientôt les bourses les mieux garnies; je veux dire celle du jeu. Outre cela, il en usoit fort généreusement dans l'occasion. Deux Etrangers, à qui il enseignoit les Mathématiques à Lyon, lui ayant parlé du chagrin où ils étoient, de n'avoir point reçu des lettres de change qu'ils attendoient de leur païs, pour aller a Paris, il leur demanda ce qu'il faudroit, & sur ce qu'ils dirent cinquante pistoles, il les leur prêta sur le champ, sans vouloir de billet. Ces Etrangers arrivez à Paris, en firent le récit à feu M. Daguesseau, pére du Chancelier. Ce Magistrat touché d'une action si noble, les engagea à faire venir à Paris Ozanam, sur l'assurance qu'il leur donna de le faire connoître & de l'aider de tout son pouvoir. Ozanam se détermina donc à quitter Lyon; mais à peine fut-il à Paris que sa mére tomba malade, & souhaita de le voir: il y courut aussi tôt, mais il la trouva morte. Elle avoit eu dessein de le faire son héritier, mais son frére aîné empêcha l'effet de cette bonne volonté. Ozanam revint donc à Paris, & n'eut plus aucun commerce avec une famille dont il ne tenoit que son nom. Il se défit de la passion du jeu, & les Mathématiques furent son unique fond. Il étoit jeune, assez bien fait, assez gai, quoique Mathématicien: des avantures de galanterie vinrent le chercher. Une femme qui se disoit de condition, & qui logeoit dans la même maison que lui, tenta vivement sa vertu. Il lui demanda si elle n'avoit pas besoin d'argent, elle en convint, & il en fut quitte pour quelques Louis d'or. Cette avanture l'engagea à songer au mariage, & il épousa une femme presque sans bien, qui l'avoit touché, par son air de douceur, de modestie, & de vertu, & ces belles apparences ne le trompérent pas. Il en a eu jusqu'à douze enfans, dont la plupart sont morts en bas âge. Dans les tems de paix, où Paris étoit plein d'Etrangers, les Mathématiques lui faisoient un bon revenu; mais il diminuoit fort pendant la guerre, & les François y suppléoient peu, parce qu'il les avoit éloignez de lui, en se livrant aux Etrangers. Il employoit ces tems de repos à composer des Ouvrages. Ses Ouvrages lui coutoient peu, & il les composoit avec une extréme facilité, quoique sur des matiéres si difficiles. Sa premiére façon étoit la derniére, & il ne savoit ce que c'étoit que des ratures & des corrections. Quelquefois, en allant par les rues, quelquefois même en dormant, il résolvoit des Problêmes embarrassez. A l'âge de 61 ans, c'est à dire, en 1701, il perdit sa femme & avec elle tout le repos & tout le bon-

heur de sa vie. La guerre, qui s'alluma aussi-tôt après pour la succession d'Espagne, lui enleva tous ses Ecoliers, & le réduisit en un état fort triste. Ce fut en ce tems-là qu'il fut reçu à l'Académie des Sciences en qualité d'Eléve, qualité qu'on vouloit relever par un homme de son âge & de son mérite. Sans tomber malade il eut un tel pressentiment de sa mort, qu'il refusa de prendre pour Disciples quelques Seigneurs Etrangers, sous prétexte qu'il alloit mourir: il fut en effet peu de tems après, c'est à dire, le troisiéme avril 1717, attaqué d'une apoplexie, dont il mourut en moins de deux heures: il étoit alors âgé de 77 ans. il savoit trop d'Astronomie pour donner dans l'Astrologie judiciaire, & il refusoit courageusement tout ce qu'on lui offroit, pour l'engager a tirer des horoscopes. Une fois seulement il se rendit aux instances d'un Comte de l'Empire, qu'il avoit bien averti de ne le pas croire. Il dressa par l'Astronomie le théme de sa nativité, & ensuite, sans employer les régles de l'Astrologie, il lui prédit tous les bonheurs qui lui vinrent dans l'esprit. Ce Comte fit faire en même tems son horoscope, par un Médecin très-entêté de cet Art, qui s'y croyoit fort habile, & qui ne manqua pas d'en suivre exactement, & avec scrupule toutes les régles. Vint ans après, le Seigneur Allemand apprit à Ozanam, que toutes ses prédictions étoient arrivées, & qu'aucune de celles du Médecin n'avoit eu son effet. Cette nouvelle lui fit un plaisir tout différent de celui qu'on vouloit lui faire. On vouloit le complimenter sur son habileté dans l'Astrologie, & on le confirmoit, dans la persuasion où il étoit de la fausseté de cette Science prétendue. Il étoit d'un esprit doux, d'une humeur gaye, même dans les tems où il se trouvoit le plus à l'étroit; d'un cœur & d'une générosité digne de l'éducation qu'il avoit reçue. Son extérieur étoit simple, ses maniéres nobles, & sa conduite sans reproche. Sa dévotion n'étoit pas seulement solide, elle étoit tendre, & ne dédaignoit pas certaines petites choses qui sont moins à l'usage des hommes que des femmes, & moins encore à l'usage des Mathématiciens. Il ne se permettoit point d'en savoir plus que le simple peuple, en matiére de Religion. Il disoit en propres termes, *qu'il appartenoit aux Docteurs de Sorbonne de disputer, au Pape de prononcer, & au Mathématicien d'aller en Paradis en ligne perpendiculaire.* Il savoit en Mathématique tout ce qu'un homme, qui n'invente point, peut savoir. Tous ses Ouvrages ne roulent que sur l'ancienne Géométrie, la nouvelle n'y paroît point, étant beaucoup plus jeune que lui. En voici la liste: *La Géometrie pratique, contenant la Trigonométrie théorique, & pratique, la Longimétrie, la Planimétrie & la Stéréometrie; Tables des sinus, des tangentes & secantes, & des Logarithmes des sinus & des tangentes, & des nombres depuis l'unite jusqu'a dix-mille, avec un Traité de Trigonometrie par de nouvelles Demonstrations, & des pratiques très-faciles; Traite des lignes du premier genre, de la construction des équations, & des lieux Geometriques, expliqué par une méthode nouvelle & facile; L'usage du Compas de proportion, expliqué & démontré d'une maniére courte & facile, & augmenté d'un Traité de la division des champs; Usage de l'instrument universel, pour résoudre promptement & très-exactement tous les Problêmes de la Géométrie pratique, sans aucun calcul; Dictionnaire Mathématique, ou idée générale des Mathématiques; Méthode générale pour tracer des cadrans sur toutes sortes de plans; Cours de Mathematiques qui comprend toutes les parties de cette Science les plus utiles & les plus necessaires; Récréations Mathématiques & Physiques, qui contiennent plusieurs Problemes utiles & agréables d'Arithmétique, de Géométrie, d'Optique, de Gnomonique, de Cosmographie, de Méchanique, de Pyrotechnie, & de Physique, avec un Traité des Horloges Elémentaires; Nouvelle Trigonometrie, où l'on trouve la maniere de calculer toutes sortes de triangles rectilignes, sans les Tables des sinus, & aussi par les Tables des sinus, avec une application de la Trigonométrie à la mesure des lignes droites accessibles & inaccessibles sur la terre; Méthode facile pour arpenter ou mesurer toutes sortes de superficies, & pour toiser exactement la maçonnerie, les vuidanges des terres, & tous les autres corps, avec le toiser du bois de charpente, & un Traité de la séparation des terres; Nouveaux Elémens d'Algebre, ou principes generaux pour resoudre toutes sortes de Problémes de Mathématiques.* M. de Leibnitz parle ainsi de cet Ouvrage dans le Journal des Savans de 1703, *L'Algebre de M. Ozanam me paroit bien meilleure que la plupart de celles qu'on a vues depuis quelque tems, qui ne sont que copier Descartes & ses Commentateurs. Je suis bien aise qu'il fasse revivre une partie des Preceptes de Viete qui meritoient de n'etre point oubliez.* Les autres Ouvrages de M. Ozanam sont, *les Elémens d'Euclide* par le Pére de Chales, *Geométrie pratique* du Sieur Boulanger, augmentée de plusieurs Notes, & d'un Traité d'Arithmétique; *Traite de la Sphère du monde* par Boulanger, revu, corrigé & augmenté par M. Ozanam; *Traité de la Fortification; La Perspective Theorique & Pratique; La Geographie & Cosmographie*, qui traite de la Sphére, des corps célestes, des différens Systémes du monde, du Globe & de ses usages. Dans les Journaux des Savans, de Paris, il a donné la *Démonstration de ce Théoréme, que la somme ou la différence de deux quarrez-quarrez, ne peut-être un quarré-quarré; Reponse à un Probléme proposé par M. Comiers; Démonstration d'un Probléme touchant les Racines fausses imaginaires; Methode pour trouver en nombres la racine quarrée & la racine supersolide d'un binome, quand il y en a une.* * *Histoire de l'Académie des Sciences*, 1717. *Europe savante*, tome 2. p. 275. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir a l'Histoire des Hommes Illustres, tome 6. p. 45 & suiv.*

O Z E'C A R U S: les Latins appellent ainsi Zézaro ou Zézéro, riviére de Portugal. *Voyez* Z E'Z A R O.

O Z E M, Cap du Royaume de Maroc, dans la province de Héa. Il est plus septentrional que Téfethne, & peu éloigné de Mogaror. * De la Croix. M. Delisle dans sa *Carte de la Barbarie, &c.* nomme ces deux lieux *Trefana* & *Mogodor.*

O Z E'M A N, petite ville d'Asie sous la domination du Turc. Elle est assise au pié d'un coteau, sur lequel il y a un fort château, & au bas deux Caravanséras des plus commodes. La riviére de Glusclarmac, qui est large & profonde, passe le long de la ville du côté du midi, & on la traverse sur un très-beau pont, composé de quinze grandes arches toutes de pierres de taille. C'est un ouvrage qui fait admirer la hardiesse de l'Entrepreneur. A quelque distance de ce pont, il y a six moulins à blé joints ensemble, comme s'ils ne faisoient qu'un seul moulin, & l'on s'y rend par un petit pont de bois. * Tavernier, *Voyage de Perse, tome 1. l. 1. ch. 2.*

O Z E N S A R A ou U Z E N - S C E E R A, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm, bâtie par Sara ou Sceëra, fille d'Ephraïm. * 1. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 24.

O Z I, fils de *Bocci*, cinquiéme souverain Sacrificateur des Juifs, depuis Aaron, qui eut Héli pour successeur, & lequel fut le premier de la race d'Ithamar qui entra dans la possession de cette dignité. C'est ce qu'assure Joséphe, qui dit que cette charge avoit toûjours demeuré & passé de pére en fils dans la famille d'Eléazar, qui l'avoit laissée à Phinées, & Phinées à Abiézer, & Abiézer à Bocci, & Bocci à Ozi, à qui Héli succéda. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 12: & *l.* 8. *ch.* 1. Elle demeura dans cette famille jusqu'au régne de Salomon, qu'elle retourna dans celle d'Eléazar.

O Z I A S, fils de *Micha*, de la Tribu de Siméon, étoit un des premiers Gouverneurs de Béthulie, lorsqu'Holoferne l'assiégea. Il reçut dans sa maison Achior, Chef des Ammonites, & défendit la ville avec courage; mais ne s'étant pas voulu rendre, comme le peuple le souhaitoit, il faillit à être lapidé par ces Mutins. * *Judith, ch.* 6. *v.* 11. *&c.*

O Z I A S, Roi de Juda. *Voyez* A Z A R I A S.

O Z M E N, vint-troisiéme Calife ou successeur de Mahomet. Cet article n'est appuyé sur aucune autorité digne de foi. Le Calife qui monta sur le thrône l'an 866, s'appelloit *Moutaz*, & étoit frére d'*Al-Moustanser.* * *Voyez* la suite Chronologique des Califes, & ne lisez qu'avec précaution sur cet article, Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

O Z U N A S E M B E C. *Cherchez* U S U M-C A S S A N.

O Z U R G H E'T I. *Voyez* O S Z U R G H E'T I.

O Z W I E C Z I N, ville de la Haute Pologne. *Voyez* O S W I E C Z I N.





